John Adams
Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS,
101, 4
v. 3

C. 41.1.3

Digitized by the Internet Archive
in 2012

http://www.archive.org/details/legranddictionna03bruz

LE GRAND

DICTIONNAIRE

GÉOGRAPHIQUE,

HISTORIQUE

ET

CRITIQUE.

Chez

P. G. Le Mercier, Imprimeur-Libraire, rue S. Jacques.
J. L. Nyon, Libraire, Quai des Auguſtins.
A. Boudet, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques.
C. J. B. Bauche, Libraire, Quai des Auguſtins.
Ch. Saillant, Libraire, rue S. Jean de Beauvais.
P. N. De Lormel, Imprimeur-Libraire, rue du Foin.
Ph. Vincent, Imprimeur-Libraire, rue S. Severin.
P. A. Le Prieur, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques.
M. Lambert, Imprimeur-Libraire, rue des Cordeliers.
N. Desaint, Libraire, rue du Foin.
P. E. G. Durand, rue S. Jacques.
J. Th. Herissant, fils, rue S. Jacques.
N. A. Delalain, rue S. Jacques.

LE GRAND

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE,

Par M. BRUZEN DE LA MARTINIERE,
Géographe de Sa Majeſté Catholique PHILIPPE V.
Roi des Eſpagnes & des Indes.

Nouvelle Édition, corrigée & amplement augmentée.

TOME TROISIÉME.

G-L

A PARIS,
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. D. CC. LXVIII.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

LE GRAND
DICTIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE
ET
CRITIQUE,
ADAMS 101.4
v. 3
Par M. BRUZEN DE LA MARTINIERE,
Géographe de Sa Majesté Catholique PHILIPPE V.
Roi des Espagnes & des Indes.
Nouvelle Edition, corrigée & infiniment augmentée.
TOME TROISIEME.
C-L
A PARIS,
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS
M. D. CC. LXVIII.

LE GRAND
DICTIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE ET CRITIQUE.

GAA — GAB

GAANA, ville d'Asie dans la Célésyrie ; selon Ptolomée, l. 5, c. 15.

1. GAAS, (a) montagne de la Palestine, dans le lot d'Ephraïm, au nord de laquelle étoit Thamnat-Saré, lieu célèbre par le tombeau de Josué(b). Eusèbe dit que de son tems on montroit encore le tombeau de Josué, près de Thamnas.* (a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Josué*, c. 24, v. 30.

2. GAAS (TORRENT ou VALLÉE DE). Il en est fait mention au livre II des Rois, c. 23, v. 30, à l'occasion de Heddai, l'un des trente braves de David, qui étoit de la vallée de Gaas, pour parler comme D. Calmet. L'Hébreu dit *Hiddaï* des torrens de Gahas. La Vulgate dit *Heddaï*, du torrent de Gaas. Ce même homme est nommé *Hurai*, dans les Paralipomènes, l. 1, c. 11, v. 32, où on lit aussi, du torrent de Gaas; l'Hébreu porte des torrens. Comme un torrent n'est pas un lieu propre à être la patrie d'un homme, on a lieu de croire que ce nom ne signifie que la vallée, où couloit un torrent qui, sortant de la montagne de ce nom, se rendoit dans la mer près de Joppé.

1. GABA, ville de la Palestine, dans la tribu de Benjamin, selon Josué, c. 18, v. 24. La Vulgate porte *Gabée*, dans Josué, où l'Hébreu porte *Gaba*. Ce nom se retrouve écrit *Gaba* dans le texte Hébreu, au premier livre d'Esdras, c. 2, v. 26. La Vulgate le nomme aussi *Gabba*, en cet endroit. Dans le chapitre VI. du livre de Néhémie, que nous appellons le second d'Esdras, v. 31, la Vulgate lit *Nebo*, au lieu que l'Hébreu porte Gaba.

En conférant ce dernier passage avec celui qu'on lit au livre III. d'Esdras, c. 5, v. 34, où la Vulgate porte *Gabea*, & le Grec ταῖον, on ne doit pas être surpris si je cite quelquefois des livres que l'Eglise retranche du corps des saintes écritures, comme apocryphes : ce seroit une prophanation que de les employer en matiere de foi : mais je crois qu'il est permis aux géographes & aux historiens d'en faire usage avec les précautions nécessaires.

2. GABA, ville de la Palestine, au pied du mont Carmel, entre Ptolémaïde & Césarée. Joseph, *de Bello*, *l.* 3, *c.* 2, dit qu'on l'appelloit aussi la *Ville des Cavaliers*, parce qu'Herode l'avoit donnée pour retraite à ses cavaliers vétérans. Reland, *Palæst. p.* 769, observe que la traduction latine de Rufin, porte *Gaba*, qu'on lit *Gabla* dans le manuscrit de la bibliothéque de Leipsig, & *Gamala* dans les exemplaires imprimés. Joseph parle aussi de cette Gaba dans l'histoire de sa vie, & écrit que *Bezara* est située aux confins du territoire de Ptolémaïde, & à vingt stades de Gaba. Il est probable, dit Reland, que c'est la même ville qui fut nommée dans la suite *Caipha*, & *Hepha*, & qu'elle est située au pied du Carmel, du côté de Ptolémaïde.

Etienne le Géographe dit GABA, ville de la Galilée, & cite le Vᵉ. livre des Antiquités de Joseph. Il en est effectivement parlé au chapitre second de ce livre : mais il n'y est pas question de Gaba, puisque c'est au sujet de l'histoire du Lévite, rapportée à l'article de GABAA; or *Gaba*, au pied du Carmel, n'a rien de commun avec *Gabaa* de la tribu de Benjamin, où arriva l'histoire racontée par Joseph. Mais rien n'empêche que Gaba n'ait été de la Galilée : cependant il est clair qu'Etienne ou son abréviateur a confondu Gaba & Gabaa. Berkelius en convient.

3. GABA. Voyez GABÉ 2.

4. GABA, riviere d'Afrique, au royaume de Benin presque sous l'équateur. Voyez GABON.

1. GABAA, en Hébreu, signifie une *colline*; ainsi on ne doit pas être surpris de voir dans un pays de montagnes, comme la Judée, un si grand nombre de lieux nommés GABAAH, GABAON, GABBATA, GABBATHON, GABBAT, GABÉ, &c. tout cela ne signifie qu'une *hauteur*. Quelquefois même les noms propres que le texte Hébreu exprime par Gabaa, sont rendus dans les traductions latines par les *hauteurs*, ou les *collines*. Par exemple : Zacharie, c. 14, v. 10, dit, *Revertetur omnis terra de colle Remnon ad austrum Jerusalem*; on traduit : *toute la terre reviendra de la colline à Remnon, au midi de Jérusalem*. L'Hébreu porte, *depuis Gabaa jusqu'à Remnon*. Gabaa, qui est marquée au second livre des Rois, c. 7, v. 1, comme une ville, n'est que la hauteur de Cariat-Iarim. * *D. Calmet*,

2. GABAA, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Benjamin. C'étoit la patrie de Saül, premier roi des enfans d'Iſraël. Saint Jérome, expliquant le cinquième chapitre du prophete Oſée, dit : Gabaa, où Saül naquit, & Rama, qui eſt auprès de Gabaa, à ſept milles de Jéruſalem. Du tems de ce Pere, elle étoit détruite : il le dit dans ſon commentaire ſur Sophonie, chap. I. Gabaa la ville de Saül, a été raſée jusqu'aux fondemens. Il l'aſſure encore dans l'épitaphe de Paule : elle s'arrêta un peu à Gabaa, qui étoit détruite de fond en comble, & ſe reſſouvint du péché que cette ville commit, de la femme violée, &c. Cette ville eſt la même que Gabath-ſaule, Γαϐαθσαὰλ, dont parle Joſeph, *de Bello*, *l.* 6, *c.* 2, qui dit qu'elle étoit à trente ſtades de Jéruſalem. Elle eſt nommée GABÉE dans Joſué, *c.* 18, *v.* 24.

1. GABAAT, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Benjamin, au midi de Gabaa. Il en eſt fait mention dans le livre de Joſué, *c.* 18, *v.* 28. D. Calmet croit que c'eſt la même que Gabaa, dont il eſt parlé dans l'article précédent. Mais Joſué la diſtingue de GABÉE, & ces deux places étoient dans la tribu de Benjamin. C'eſt ſans doute dans l'une de ces deux Gaba, que le crime fut commis envers la femme du Lévite ; mais il n'eſt pas aiſé de dire laquelle. Il eſt toujours certain que *Gabaat* & *Gabée* étoient différentes l'une de l'autre.

2. GABAAT, de Phinées, ville de la Paleſtine, dans les montagnes d'Ephraïm. Elle fut donnée en partage à Phinées fils d'Eléazar, & fut le lieu de la ſépulture du grand prêtre Eléazar. *Joſué*, *c.* 24, *v. ult.*

GABADANIA, contrée d'Aſie, dans la Cappadoce. Selon Strabon, *l.* 12, *p.* 540, ce pays, quoique plat & méridional, au pied du mont Taurus, ne produit preſque point d'arbres fruitiers, & n'eſt bon que pour les pâturages. Xilander ne trouvant ce nom en aucun autre endroit, a cru qu'au lieu de *Gabadania*, il falloit lire *Cataonia* ; mais Caſaubon a démontré qu'il s'eſt trompé, puiſque Strabon parle expreſſément de la Cataonie d'une maniere très-différente. Caſaubon juge qu'il eſt là queſtion de BAGADAONIA, pays dont le même Strabon, *l.* 2, *p.* 53, dit que l'air ni le terroir ne valoient rien, non plus que dans l'endroit, dont le nom eſt conteſté.

1. GABAE. Voyez GABÉ.

2. GABAE, ville d'Aſie, dans la Perſique, ſelon Ptolomée, l. 6, c. 4.

3. GABAÉ, contrée d'Aſie, ſituée entre les Meſſagetes & la Sogdiane, ſelon Arrien, *l.* 4, dans l'hiſtoire d'Alexandre. Voyez GABAZA.

1. GABALA, ville de la Syrie. Ortelius rapporte divers ſentimens ſur ſon nom moderne. Selon Volaterranus & Guillaume de Tyr c'eſt GIBEL ; MARGAD, ſelon Niger ; AMAN ſelon Juſtal. C'eſt ſans doute la même ville que quelques voyageurs nomment JEBILÉE, d'autres JUBAYE. de la Roque dit GEBAIL. Lucien, dans ſon traité de la Déeſſe de Syrie, nomme cette ville BYBLOS. Elle a été fameuſe chez les payens, à cauſe du culte d'Adonis. Voyez les articles BYBLOS & JUBAYE. J'ajouterai ici la deſcription qu'en fait le miniſtre Maundrell. Jebilée eſt bâtie ſur le bord de la mer, & environnée du côté de la terre, d'une plaine très-fertile. C'eſt aujourd'hui peu de choſe. On y voit encore des débris qui ſont connoître qu'elle a été autrefois ſur un meilleur pied. Son ancien nom, dont elle tire celui qu'elle porte aujourd'hui étoit Gabala. Strabon, & d'autres anciens géographes, en font mention ſous ce nom. C'étoit un évêché au tems des empereurs Grecs. Severien, le grand adverſaire de Saint Chryſoſtome, & un des principaux de ceux qui conſpirerent contre lui, en a autrefois occupé le ſiége. On n'y trouve rien de remarquable qu'une moſquée, & un hôpital à côté, bâtis l'un & l'autre par ſultan Ibrahim ; ſon corps repoſe dans cette moſquée, & ſon tombeau eſt en grande vénération parmi les Turcs. Il ſemble que Jebilée ait été autrefois commode pour la navigation ; l'on y voit encore une chaîne de grandes pierres carrées, qui s'avancent un peu dans la mer, & qui ſemblent avoir été plus loin, & y avoir formé un mole. Proche de ce lieu, ſont pluſieurs grands piliers de marbre granite, dont les uns ſont dans l'eau, & les autres ſont reſtés ſur le bord. Il y en a d'autres dans un jardin voiſin avec des chapiteaux de marbre blanc, très-bien taillés. Ce qui annonce davantage l'ancienne ſplendeur de cette ville, ce ſont les ruines d'un très-beau théâtre, à la porte ſeptentrionale de la ville. Il paſſe parmi les Turcs pour un vieux château. Selon la maniere d'exagérer des Aſiatiques, ils prétendent que ce château a été d'une hauteur ſi prodigieuſe, qu'un cavalier auroit pu avancer pendant une heure de tems, ſous ſon ombre, au ſoleil levant. Ce qui reſte de ce grand bâtiment n'a pas plus de vingt pieds de haut. Les Turcs en ont fait ſauter une partie avec de la poudre à canon, & ils prétendent en avoir tiré une grande quantité de marbres, dont ils ont orné leurs bains, & la moſquée dont il a été fait mention. Il n'en reſte plus rien à préſent qu'un demi-cercle. Il a trois cens pieds d'étendue d'une pointe à l'autre. Il paroît, dans un demi-cercle, une rangée de dix-ſept fenêtres rondes, preſque à tez de terre, & il y avoit tout à l'entour, entre ces fenêtres, ſur de grands piedeſtaux de grands piliers fort maſſifs, en forme d'arcs-boutans, contre la muraille, & qui ſervoient de ſupport, auſſi-bien que d'ornement à l'édifice : mais ils ſont preſque tous renverſés. Il eſt difficile de meſurer l'arêne, parce que les Turcs l'ont remplie de maiſons. On voit encore à l'occident les ſiéges des ſpectateurs aſſez entiers, & les caves ou voutes, qui régnoient autour du théâtre. La muraille extérieure a plus d'onze pieds d'épaiſſeur : elle eſt bâtie ſur de grandes pierres fort ſolides, ſa force l'a ſauvée juſqu'à préſent des ravages du tems, & de la deſtruction générale que les Turcs portent dans la plûpart des lieux où ils paſſent.

Ortelius s'eſt trompé à l'égard de cette Gabala, car il applique le nom moderne de Gibel à la ville que Ptolomée nomme Gabala ; mais cette Gabala, à laquelle le nom de *Gebail*, ou *Gibel*, ou *Gebilée*, ou *Jubaye*, convient, eſt nommée par Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15, par ſon nom grec qui eſt BYBLOS. Il la met très-bien entre *Botrys* & *Beryte*, aujourd'hui *Patron* & *Beroot*. La ville de Gabala, dont nous venons de parler, eſt différente des deux autres villes de *Gabala*, dont Ptolomée a parlé.

2. GABALA, ancienne ville de Syrie, entre Laodicée, Paltos, & les embouchures de l'Oronte & du fleuve Eleuthere, ſelon Ptolomée, l. 5, c. 15. C'eſt celle que Pline, *l.* 5, *c.* 20, appelle GABALÉ. Strabon, *l.* 16, p. 753, la nomme auſſi Gabala. L'un & l'autre la mettent auprès de Laodicée. Le P. Hardouin ſe trompe, lorſqu'il dit que cette ville eſt préſentement JABLI. Ce nom eſt celui d'une Gabala que Pline n'a connue que ſous le nom de Byblos, & de laquelle il parle dans le même chapitre. Cette Gabala étoit épiſcopale, & eſt placée avec Laodicée & Paltos, entre les Siéges de la Théodoriade, dans la notice de Léon le Sage. On trouve l'évêque de cette ville, Dominus Gabalenſis, entre les évêques qui ſouſcrivirent au concile de Conſtantinople.

3. GABALA, ancienne ville de Syrie, dans la Phœnicie, auprès de *Palabyblos* ou de l'ancienne Byblos, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15. Celle-là n'étoit pas maritime, mais dans les terres, en tirant vers Céſarée de Panias. Ortelius s'eſt trompé à l'égard de cette *Gabala*, lorſqu'il a dit que c'eſt la Gamale de Pline. Voyez GAMALA. La Gabala eſt ſans doute la même que GABA 2. Voyez ce mot.

Afin d'en mieux ſentir la différence, je joindrai les poſitions de ces trois villes, ſelon Ptolomée.

	Longit.	Lat.
Byblos (ou Gabala 1.)	67 d. 40'.	33 d. 56'.
2. Gabala (de Syrie)	68 20.	34 56'.
3. Gabala (de Phœnicie)	67 15.	33 10.

4. Ces trois Gabala ſont différentes de la ville de *Gabala*, ou *Gamala* dont parle Pline. Voyez GAMALA.

5. GABALA, contrée de l'Arabie, ſelon Etienne le géographe. Par l'Arabie, il entend le pays que l'on a auſſi appellé la troiſiéme Paleſtine.

6. GABALA, ancienne ville épiſcopale d'Aſie, dans la Lydie. Elle eſt nommée *Gabalena Civitas*, dans les actes du concile de Chalcedoine. Ortelius écrit Lyci pour Lydie ; ſi c'eſt une faute d'impreſſion, elle ſe trouve également dans la belle édition d'Anvers 1596, & dans celle de Hanau 1611. Polycarpe, évêque de Gabala, ſouſcrivit à ce concile de Chalcedoine, & à la lettre

synodale. La notice de Léon le Sage met entre les évêchés de la Lybie *Gabalorum* genitif du neutre pluriel *Gabala*. Celle de Hierocles ne l'y met pas.

7. Il devoit y avoir un lieu nommé Gabala dans l'Idumée. Voyez GABALENE.

GABALAECA, ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise, à quelque distance de la mer au pays des Vardules, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6.

GABALE, ville méditerranée de la Médie, selon le même, *l.* 6, *c.* 2.

GABALENA CIVITAS. Voyez GABALA 6.

GABALENE. Saint Jerôme, *in Loc. Hebr.* dit : Allus contrée de l'Idumée, on l'appelle présentement *Gabalene*. C'est apparemment la même chose que ce qu'il dit en parlant de Zophaïm, contrée des princes d'Edom, laquelle est présentement appellée *Gabalene*. C'étoit sans doute un pays de montagnes.

GABALENI, nom des habitans de GABALA. Masius, *in Josuam*, dit que ce sont les habitans de *Bybios*, c'est-à-dire de GABALA 1.

1. GABALENSIS, siége épiscopal d'Asie. Voyez GABALA 2.

2. GABALENSIS AGER, nom latin du GÉVAUDAN. Voyez ce mot.

GABALES, ou

GABALI, ancien peuple des Gaules. Strabon, *l.* 4, p. 191, & Pline, *l.* 4, *c.* 20, les nomment ainsi : mais le P. Hardouin dit avoir trouvé GABALES dans tous les manuscrits. Cependant Jules Cesar, commentaires, *l.* 7, *c.* 64 & 75, dit GABALI. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 7, dit de même Γαβαλοι GABALLI, par deux ll. Quelques éditeurs prenant le Γ pour un Τ, ont lu *Taballi* par erreur. Les anciennes notices des Gaules nomment CIVITAS GABALUM, dans la premiere Aquitaine, sous la métropole de Bourges; & simplement GABALUM, & CIVITAS GABELLUORUM. Cette ville, selon Catel dans son histoire du Languedoc, *l.* 2, *p.* 306, étoit à l'endroit où est le bourg de Javoux, à quatre lieues de Mende; pour le peuple, on ne doute point que ce ne soit le Gévaudan qui en conserve le nom. * *Schelstrate*, Antiq. Eccles. t. 2, p. 640, 642 & 646.

GABALIA. Voyez CABALIA 1 & 2.

GABALICUS PAGUS. Pline, *l.* 11, *c.* 41, parlant des bons fromages, fait mention de celui de *Lesuræ*, *Gabalicique Pagi*, c'est-à-dire, du mont de Losère & du Gévaudan où est cette montagne, & dont les fromages ont encore de la réputation, selon Catel, dans son histoire du Languedoc, *l.* 2, *c.* 7, *p.* 297.

GABALUM, & GABALUS. } Voyez GABALES.

1. GABAON, selon D. Calmet, étoit la capitale des Gabaonites, qui sortoient de la race des Hevéens, anciens habitans de la terre de Chanaan. Les Gabaonites allerent trouver Josué & les anciens d'Israël, leur persuaderent qu'ils étoient d'un pays fort éloigné, leur demanderent à faire alliance avec eux (a). Josué & les anciens eurent l'imprudence de leur accorder cette demande, sans consulter Dieu : mais ils connurent bientôt leur faute, firent venir les Gabaonites, leur reprocherent leur supercherie; & pour les en punir, sans manquer à la promesse qu'ils avoient faite de les conserver, ils les condamnerent à porter l'eau & le bois au tabernacle du Seigneur, comme des esclaves pris en guerre. Ils resterent toujours dans cette servitude, jusqu'à l'entiere dispersion des Juifs. Trois jours s'étoient à peine écoulés depuis cet accord, qu'Adonisedech, roi de Jérusalem; Oham, roi d'Hebron; Pharan, roi de Jérimoth; Japhia, roi de Lachis; & Dabir, roi d'Eglon réunirent toutes leurs forces pour attaquer la ville de Gabaon. Les Gabaonites, épouvantés, allerent demander du secours à Josué. Il se mit aussitôt à la tête de l'élite des troupes d'Israël, marcha toute la nuit, attaqua les cinq rois dès le matin, les battit & les poursuivit jusqu'à la descente de Bethoron. Dieu fit alors tomber sur eux une grêle de pierres qui en assomma une partie. Josué, craignant que la nuit ne lui dérobât les avantages de sa victoire, pria Dieu d'arrêter le cours du soleil. Sa priere fut exaucée : il continua de poursuivre & de détruire les ennemis. Les cinq rois furent pris, tués & pendus à des poteaux où ils resterent jusqu'au soir. *Josué*, c. 9, v. 3 & *seq.* On trouve dans les Discours de Saurin sur la Bible, t. 1, p. 79, une savante dissertation de Gravesende sur les difficultés géographiques & astronomiques que l'on peut faire au sujet du miracle de Josué. Elle est curieuse, mais trop longue pour être insérée ici.

Les Gabaonites possédoient quatre villes dans la terre de Chanaan : *Caphira*, *Beroth*, *Cariatiarim*, & *Gabaon*. Elles furent données à la tribu de Benjamin, excepté Cariatiarim qui tomba en partage à celle de Juda. Les Gabaonites furent toujours fideles & soumis aux Israélites, & l'on ne fait ce qui porta Saül à en faire périr un très-grand nombre. (Reg. l. 2, c. 21, v. 1 & seq.) Il s'imagina, sans doute, que son devoir demandoit qu'il exterminât tous les restes des Chananéens. Le Seigneur, en punition de cette cruauté, envoya, sous le regne de David, une grande famine, qui désola tout le pays, & dura trois ans. David, touché des maux de son peuple, s'adressa au Seigneur; & les prophetes lui dirent que ce mal continueroit toujours jusqu'à ce qu'on eût vengé les Gabaonites de la cruauté que Saül avoit exercée contre eux, au préjudice de l'alliance que Josué & les Princes du peuple avoient faite avec eux au nom du Seigneur. Alors David demanda aux Gabaonites quelle satisfaction ils desiroient; ils répondirent : qu'on nous donne sept fils de Saül, & nous les ferons mourir, pour venger le sang de nos freres. David leur livra donc deux fils que Saül avoit eus de Respha, & cinq que Mérob, fille de Saül, avoit eus d'Hadriel. Les Gabaonites les crucifierent devant le Seigneur. Cela s'exécuta au commencement du printems. Respha, concubine de Saül, demeura près de ces corps, & y coucha, les gardant contre les oiseaux, & contre les animaux carnaciers; depuis le commencement de la moisson, jusqu'à ce que Dieu, fléchi par ce sacrifice, envoya de l'eau sur la terre, & lui rendit sa fécondité.

Depuis ce tems, il n'est plus fait mention dans l'écriture des Gabaonites, comme composant une espece de peuple à part. Mais D. Calmet croit qu'on doit les entendre sous le nom de NATHINÉENS, ou *donnés*, (a) qui étoient des esclaves publics destinés au service du temple : dans la suite on joignit aux Gabaonites ceux des Chananéens que l'on assujétit, & à qui on voulut bien conserver la vie. On voit par l'écriture, que David (b), Salomon (c), & les princes de Juda en donnerent un bon nombre au Seigneur; & que ces Nathinéens, ayant été menés en captivité avec la tribu de Juda & les Lévites, il en revint un grand nombre avec Esdras, Zorobabel & Néhémie, & qu'ils continuerent, après la captivité, à servir au temple, sous les ordres des Prêtres & des Lévites. * (a) *Paralip.* l. 1, c. 9, v. 2. (b) *Esdras*, l. 1, c. 8, v. 20. (c) *Ibid.* c. 2, v. 58; & *Reg.* l. 3, c. 9, v. 20.

Gabaon étoit sur une hauteur, comme son nom même le dénote, à quarante stades, ou à 5000 pas de Jérusalem, selon Joseph, *Antiq.* l. 7, c. 10, c'est-à-dire environ à deux lieues de cette ville, vers le nord. Elle est nommée GABAA, au deuxieme livre des Rois, c. 2, v. 25, comparé avec le premier livre des Paralipomenes, c. 16, 39. Gabaa & Gabaon ont la même signification littérale : il est parlé dans quelques endroits de l'écriture, de la fontaine & de la piscine de *Gabaa*, qui étoient apparemment au bas du côteau sur lequel étoit bâtie Gabaon.

On ignore quand, par qui, à quelle occasion le tabernacle & l'autel des holocaustes que Moïse avoit faits dans le désert, furent transportés à Gabaon; mais on sait certainement qu'ils y étoient sur la fin du regne de David (a) & au commencement de celui de Salomon. David ayant vû l'Ange du Seigneur sur l'Aire d'Ornam, en fut tellement effrayé, qu'il n'eut pas la force d'aller jusqu'à Gabaon, pour y offrir son sacrifice. Mais Salomon, étant monté sur le trône de David, alla à Gabaon pour y sacrifier, (b) parce que c'étoit-là le plus considérable de tous les hauts lieux du pays, où les sacrifices étoient alors tolérés, parce que le temple n'étoit pas encore bâti. (a) *Paralip.* l. 1, c. 21, v. 29, 30. (b) 3. *Reg.* c. 3, v. 4.

D. Calmet a eu raison de remarquer que *Gabaon* est nommée *Gabaa* dans quelques endroits de l'écriture; mais il y avoit plus d'un lieu de ce nom dans la tribu de Benjamin; il y avoit *Gabaa* & *Gabaon*. Le P. Bonfrerius le marque dans sa carte de la Terre-sainte. Joseph,

dans un endroit, met Gabaon à quarante ſtades de Jéruſalem, & ailleurs à cinquante; il a, ſans doute, voulu parler de deux villes diſtinctes. Cette reſſemblance de noms pour des villes différentes, & cette différence de lettres en nommant le même lieu, ne peut que cauſer de l'embarras, ſur-tout quand il s'agit de lieux ſitués dans une même province, & dont il ne reſte aucune trace que dans des écrivains qui ne s'expriment pas d'une maniere nette & uniforme.

2. GABAON. Voyez GABAOTH.

§. GABAOPOLIS, ou GABAOUPOLIS, Γαβαώπολις ville de la Galilée, ſelon Etienne le géographe qui cite Joſeph; mais on lit préſentement Γαβαωπόλις dans cet auteur.

GABAOTH, lieu de la Paleſtine, à vingt ſtades de Jéruſalem. S. Epiphane, *de Vitis Prophet. p.* 239, dit: il eſt à l'orient de Sion, qui a une avenue par où l'on arrive de Gabaoth, à vingt ſtades de la ville; il ajoute que cette avenue étoit ſi pleine de détours, que peu de gens la ſavoient. Ce ne peut être GIBEON, (dit Reland, *Paleſt. p.* 770, qui, à la maniere des Proteſtans, lit, ſelon la ponctuation des Juifs modernes) car la ſituation de ce lieu marqué par ſaint Epiphane, ne convient point avec celle de Gibeon qui étoit à plus de vingt ſtades de Jéruſalem; & de plus ce Saint, en parlant de *Gibeon*, (*l.* 2, *adverſ. Hæreſ. p.* 702,) le nomme Gabaon. La Chronique Paſchale nomme auſſi ce lieu *Gabaon*, & dit: Salomon arrangea les ſépulchres de David, d'une maniere qu'ils faiſoient face à l'orient de Sion, qui a une avenue depuis Gabaon à vingt ſtades loin de la ville, & il fit cette avenue ſi cachée & ſi détournée, que perſonne ne s'en appercevoit, de maniere qu'encore aujourd'hui la plûpart des prêtres & tout le peuple n'en ont point de connoiſſance.

GABARA, neutre pluriel. Cette ville étoit une des trois principales de la Galilée; les deux autres étoient *Sephoris* & *Tibériade*. Reland ſoupçonne que le nom de Gadara plus connu des copiſtes que Gabara, lui a été quelquefois ſubſtitué dans le texte de Joſeph. Veſpaſien étant parti de Ptolémaïde avec ſon armée, ſe rendit ſur les frontieres de la Galilée; & Joſeph, qui étoit campé aſſez près de Sipporis ou Sephoris, fit ſa retraite vers Tibériade; alors Veſpaſien prit la ville des Gabariens, fit enſuite le ſiége de Jotapata & des autres villes de la Galilée. On lit à préſent Γαδαρίων au lieu de Γαβαρίων qui eſt pourtant le vrai mot, & qu'il faut remettre dans ce paſſage. Joſeph dit dans ſa vie, que la ville de Giscala fut priſe par les peuples voiſins les *Gadareniens*, les *Gabaraganiens*, & les *Tyriens*; que pour lui il prit deux fois la ville de Sephoris, celle de Tibériade quatre fois, & une fois celle de Gabara, & que les habitans de Galilée ne laiſſoient pas de l'aimer, quoiqu'il eût pris leurs villes; il faut lire dans ce paſſage *Gabara*, & non pas *Gadara*. On peut juger de la ſituation de Gabara par ce que dit Joſeph dans ſa Vie, au ſujet de la marche de Jonathas qui, allant de Judée en Galilée, paſſa à Japha, à Sephoris, à Aſochis & à Gabara; il y avoit quarante ſtades ou cinq mille pas de cette derniere ville à Jotapata. Reland fournit une correction importante d'un paſſage de Joſeph dans ſa Vie. Εκτεινατο τοῖς πλησίον πεδὸς Σαφάνην κωμὴν ἔπειθεν ἀπὸ τῶν ἀντίγκαια ἕλκει σαδίοις: *Jordonnai au peuple de ſuivre juſqu'à Sogane, village des Arabes, éloigné de-là de vingt ſtades.* Au lieu d'Αραβίων, il lit Γαβάρων & alors ce paſſage ſignifie: j'ordonnai au peuple de ſuivre juſqu'à Sogane village éloigné de Gabara de vingt ſtades. En effet, l'Arabe étoit bien loin de-là; & le changement de Γαβάρων en Αραβίων a pû ſe faire facilement par le retranchement d'une lettre, & par la tranſpoſition de deux autres.

GABARDAN, ou GAVARDAN, petite contrée de France, en Gaſcogne, dans le Condomois, à l'orient du Marſan, & au nord de l'Eauſan; elle prend ſon nom de Gabaret, ou Gavaret, nommée en latin *Gavarretum*. On ignore les noms des vicomtes de ce pays ſous les ducs de Gaſcogne; on voit ſeulement que, l'an 1050, Roger étoit vicomte de Gabaret, ou de Gavardan. Pierre petit-fils de Roger ayant épouſé Guiſcarde ſœur de Centule, vicomte de Béarn, joignit la vicomté de Gavardan à celle de Béarn, & elles ont toujours été depuis ſous les mêmes Seigneurs. Ce fut pourquoi Germaine de Foix, reine douairiere d'Arragon, ayant demandé pour ſa part des biens de ſa maiſon, la vicomté de Gabardan, avec celle de Turſan & de Marſan, fut déboutée de ſes prétentions l'an 1517, par arrêt du parlement de Paris: ces vicomtés ont été depuis réunies à la couronne ſous le regne de Henri IV, unique héritier des maiſons de Foix & d'Albert. * *Longuerue*, Deſc. de la France, 1. part. p. 188.

GABARET, ou GAVARET, ville de France, en Gaſcogne, aux confins du Condomois & de l'Armagnac ſur la Geliſe, entre Condom au levant & Roquefort de Marſan; cette ville eſt capitale du GABARDAN, ou *Gavardan*, & eſt à ſix lieues de Condom. * *Baudrand* éd. 1705.

GABAROTH, village de la Paleſtine, dans la Galilée; on croit que c'eſt la même choſe que GABARA.

1. GABATHA, ou GABAATH, lieu de la Paleſtine, dans la partie méridionale de Juda, à douze milles d'Eleuthéropolis. On y montroit autrefois le ſépulchre du prophete Habacuc. Euſebe & S. Jerôme écrivent ce nom GABAAS. Joſeph, (*Antiq.* l. 6, c. 5, & l. 13, c. 1,) fait mention du bourg de GABATHA; mais il faut lire NADABATH, Ναδάβαθ; Etienne le géographe met Gabatha, ville de Galilée, & cite Joſeph au livre ſix des Antiquités: elle eſt différente du village en queſtion. On croiroit aiſément que ce dernier doit être le même que KELA & ECHELA, où Euſebe dit qu'on voyoit le ſépulchre d'Habacuc: car, ſelon cet auteur, *Kela* étoit à huit milles à l'orient d'Eleuthéropolis, en allant à Jéruſalem, & Gabatha étoit à douze milles de Jéruſalem: or cette derniere ville étoit à vingt milles d'Eleuthéropolis; ce qui fait juſte le produit des deux diſtances; ſavoir, huit & douze: de cette maniere Gabatha & Kela étoient des lieux très-voiſins l'un de l'autre, à pareille diſtance entre Jéruſalem & Eleuthéropolis, c'eſt-à-dire à huit milles de l'une, & à douze de l'autre. Le ſépulchre du prophete étoit entre Gabatha & Kela, de maniere qu'on pouvoit le voir également de ces deux endroits: c'eſt ainſi que Reland concilie cette difficulté.

2. GABATHA, ville de la Galilée, ſelon Etienne le géographe.

3. GABATHA. Voyez GABAA.

4. GABATHA; Euſebe met un village de ce nom, aux confins de Dioceſarée; mais, comme Reland le remarque, il y a une grande confuſion dans le grec en cet endroit.

GABAZA. Quinte-Curce, *l.* 8, *c.* 14, nomme ainſi ce qu'Arrien appelle GABAE. Voyez GABAE 2. Arrien en fait une place forte, & Quinte-Curce en fait une contrée.

GABBA. Voyez GABÉ 2.

GABBATHA: il eſt parlé dans l'évangile, d'un lieu du palais de Pilate, d'où ce préſident prononça la ſentence de mort contre Jeſus-Chriſt, & qui s'appelloit en hébreu Gabbatha, qui vaut autant qu'en grec LITHOSTROTOS, c'eſt-à-dire *pavé de pierre*; c'étoit apparemment une éminence ou une terraſſe, ou même une galerie, ou un balcon, qui étoit pavé de pierre, ou de marbre, & élevé; car Gabbatha ſignifie principalement *élévation*. * *D. Calmet.* Dict.

1. GABÉ; dans le prophete Zacharie, c. 14, v. 10, on lit גִּבְעָה, au lieu de גֶּבַע: C'étoit une petite ville de la Paleſtine à ſeize milles de Céſarée auprès du grand champ de Legion, ſelon Euſebe, *Onomaſt. ad vocem* Γαβαθών il ne faut pas la confondre avec celle qui ſuit.

2. GABÉ, ville de Syrie. Pline ayant parlé des villes de la Décapole, dit qu'elle eſt environnée & entrecoupée de tétrarchies dont chacune eſt une contrée & une eſpéce de royaume; il met de ce nombre Gabé. C'eſt la même que Joſeph, *de bello*, *l.* 2, *c.* 17, appelle GABA. Pline, *l.* 12, *c.* 17, lui-même la nomme GABBA. Etienne le Byſantin dit auſſi GABBA ville de Syrie. Il eſt fait mention de Pierre évêque de ce lieu GABBI, dans la lettre ſynodale de la premiere Syrie, à l'empereur Léon, au concile de Chalcédoine.

GABELIUM, lieu particulier ſur la Meuſe; il en eſt fait mention dans la vie de S. Hubert évêque de Liége; Ortelius croit qu'il doit avoir été dans le voiſinage de Maeſtricht.

GABELLA, place forte de la Dalmatie, dans l'Hertzegovine, ſur le bord oriental de la riviere de Narenza, vis-à-vis de la forteresſe de Ciclut, au-deſſus de la ville de Narenza. * *Baudrand*, éd. 1705.

GABELLUS, ancien nom d'une riviere d'Italie; c'eſt préſentement la SECHIA qui ſe mêle avec le Pô, dans la Mantouan. * *Plin.* l. 3, c. 16.

GABENA, Γάβηνα, ville d'Aſie, dans la Medie, ſelon Ptolomée, l. 6, c. 2. Elle étoit trop éloignée du Paſitigris, pour être la capitale du pays dont parle Plutarque, dans l'article ſuivant.

GABENE, ou GABIENE, car les exemplaires varient: Diodore de Sicile, *l.* 19, nomme ainſi une contrée de la Perſe. Plutarque, *In Eumene*, parle auſſi de la province des Gabeniens, peu éloignée du fleuve Paſitigris; ainſi ce nom ne peut venir de la ville nommée dans l'article précédent.

1. GABENI, ſiége épiſcopal de la ſeconde Paleſtine, ſelon les notices grecques où on lit Γάζου. *Anaſtaſius* en étoit évêque, comme il paroît par les actes du concile de Jéruſalem, tenu l'an 536. * *Harduin.* Collec. Conc.

2. GABENI, peuple de Syrie, dans la Cyrrheſtique, ſelon Pline, l. 5, c. 23. Il y avoit un ſiége épiſcopal; & Baſſonus ſon évêque eſt nommé, entre les peres du concile de Nicée, *Baſſonus Gabenus.*

GABER, colline de la Paleſtine, auprès de Jablaam; elle n'étoit pas éloignée de Mageddo; car Ochozias bleſſé par l'ordre de Jehu, s'enfuit, & alla mourir dans cette ville. 4. *Reg.* c. 8, v. 27.

GABIAN, village de France, dans le bas Languedoc, au diocèſe de Beziers. Ce territoire, qui appartient à l'évêque de Beziers, eſt remarquable par des mines de charbon & de vitriol, plus encore par la fontaine de pétrole; c'eſt l'unique qui ſoit en France. Elle ſort d'un rocher. L'huile y ſurnage toujours l'eau qui l'entraîne. Cette huile fut découverte en 1608. On en ramaſſa, pendant plus de trente ans, plus de 36 quintaux par an. Aujourd'hui le fermier en recueille environ 400 livres par an. Cette huile appaiſe les douleurs de la goutte, de la ſciatique, de la colique, des dents, &c. *Mém. par M. Riviere*, docteur en médecine de Montpellier.

GABIANA, province d'Aſie, près de la Suſiane; elle appartenoit aux Elyméens, ſelon Strabon, l. 16, p. 745.

GABIANO, ancien bourg d'Italie dans le Montferrat, près du Pô, à une lieue au-deſſus de Verrue.* *Baudrand*, éd. 1705.

GABIENE. Voyez GABENE.

GABIES, ancienne ville d'Italie. Denys d'Halicarnaſſe, l. 4, c. 53, en parle ainſi: Il y avoit une ville du pays Latin à cent ſtades de Rome, ſur le chemin qui mene à Preneſte; elle étoit habitée par une ancienne colonie d'Albains, & elle ſe nommoit *Gabies*; elle eſt aujourd'hui déſerte, & le peu d'édifices qui reſtent, ne ſont que des hôtelleries pour la commodité des voyageurs; cette décadence de Gabies eſt très-bien marquée par ce vers d'Horace. l. 1, Epiſt. 2:

Scis Lebedus quàm ſit Gabiis deſertior.

c'eſt-à-dire, vous ſavez que Lebede eſt encore plus déſerte que Gabies. Properce, l. 4, *Eleg.* 1, dit dans le même ſens:

Quippe ſuburbanæ parvâ minus urbe Bovillæ,
Et qui nunc nulli, maxima turba, Gabi.

Autrefois, ajoute Denys d'Halicarnaſſe, elle étoit très-peuplée, & elle ne cédoit en rien à aucune ville de tout le pays. On peut juger de ſon étendue par les vaſtes ruines de ſes bâtimens, & par l'enceinte de ſes murs, dont une grande partie ſubſiſte encore à préſent. Cette ville réſiſta long-tems aux efforts des Romains, & fut enfin ſubjuguée, mais par la fourberie de Sextus, fils de Tarquin le ſuperbe: il feignit d'être mal avec ſon pere, s'y refugia, gagna la confiance des Gabiens par quelques victoires que ſon pere, d'intelligence avec lui, avoit lui faciliter; il trahit leurs intérêts, & les livra aux Romains, après en avoir fait périr les principaux pour des crimes ſuppoſés. Les habitans étoient nommés en latin *Gabini*, & la ville *Gabii*. Pline, l. 2, c. 94, dit: Il y a des terres qui tremblent ſous les pas de ceux qui marchent. Tels ſont deux cens arpens qui tremblent ſous les pieds des chevaux dans le territoire de Gabies. Ortelius reprend Servius d'avoir attribué cette ville à la Campanie.

GABIM, lieu de la Paleſtine. Il en eſt parlé dans le prophete Iſaïe, c. 10, v. 31; quelques-uns traduiſent *Medumena s'eſt enfuye: habitans de Gabim, raſſurez-vous.* On ne ſait quelle étoit la ſituation de Gabim: pluſieurs prennent ce mot pour des *hauteurs* en général, & rendent ainſi ce paſſage, *fuyez* à Medemena: Habitans des hauteurs, ſauvez-vous.* *D. Calmet.* Dict.

GABIN, petite ville de la grande Pologne, ſur le ruiſſeau de Bzura, au Palatinat de Rava, entre Warſovie & Wladiſlaw, à trois lieues de Plosko, vers le midi. * *Baud.* éd. 1705.

GABIO, (Campo) lieu de la Campagne de Rome, vers Paleſtrine. On croit que c'eſt la place de l'ancienne Gabies.

GABITHA, ville de la Paleſtine, dans le voiſinage de Boſtra, vers l'Arabie, ſelon Cedrene, cité par Ortelius. *Theſaur.*

GABIUSA AQUA, eau du territoire de Rome. Son nom moderne eſt *Marana*, ſelon Baccius, dans ſon traité *de Thermis*, cité par le même.

GABLAN, petite ville de France dans la généralité d'Auſch, élection de Riviere-Verdun, avec une juſtice royale. C'eſt à tort que le petit dictionnaire géographique portatif met cette ville dans l'Armagnac: l'Armagnac n'eſt qu'une élection dans laquelle ne peut pas être celle de Riviere-Verdun, parce qu'une élection n'eſt pas plus dans une autre qu'une province dans une autre. *Mém. dreſſés ſur les lieux.*

GABLE, riviere d'Afrique. Elle coule dans l'Ethiopie, & va ſe rendre dans la mer, auprès de Monbaze. * *Corn.* Dict.

GABOE, ou

GABON, riviere d'Afrique, au royaume de Benin. Elle a ſa ſource à 35 d. de longitude, & à 1 d. 30' de latitude ſeptentrionale; & ſerpentant vers le couchant, elle va ſe perdre ſous l'équateur, dans le golfe de Guinée, vis-à-vis de l'iſle de Saint Thomas. Le pays où coule cette riviere eſt nommé royaume de Pongo ou de Gabon. Elle eſt nommée *Gaba* par Linſchot. La pointe ſeptentrionale de ſon embouchure, que les pilotes appellent le cap de Sainte Claire, eſt une côte aſſez haute; mais le terroir n'en vaut rien. Ce cap reſſemble fort à celui de Saint Jean; mais lorſqu'on approche du rivage, on y voit une piéce de terre blanche comme une voile, ce qui n'eſt pas à celui de Saint Jean. L'embouchure de cette riviere a quatre milles de large. Elle ſe rétrecit inſenſiblement, & n'en a que deux près de l'iſle de Pongo. Vers ſa pointe méridionale le rivage eſt bas, & couvert d'arbres; mais quelques lieues plus avant vers le midi, il y a des dunes mêlées de taches blanches qu'on nomme *Serniſſes*. A l'oppoſite du côté du nord il y a quelques plaines entre leſquelles la mer écume avec beaucoup de violence. Quoiqu'il y ait un banc de ſable vers le ſud, il y a néanmoins encore aſſez d'espace pour naviger entre deux. Du même côté, environ trois ou quatre milles au-dedans, il y a un autre cap que les Hollandois appellent le coin du ſable *Zand-hoeck*. La riviere de Gabon nourrit quantité de crocodiles & d'hippopotames. A cinq lieues de ſon embouchure, elle forme deux petites iſles, l'une que les Négres nomment *Pongo*, & les Européens l'iſle du roi, parce que le roi du pays y fait ſa réſidence: l'autre eſt appellée l'iſle des perroquets, à cauſe du grand nombre de ces oiſeaux qu'on y trouve. * *Dapper*, Afrique, p. 318.

Corneille fait un royaume de Gaboe, près de la riviere de Benin, & un royaume de Gabon, dans le pays de Biafar. Dans l'un & dans l'autre de ces articles, il n'eſt queſtion du pays qu'arroſe cette riviere près de ſon embouchure: car l'intérieur des terres nous eſt peu connu.

GABOWINA. Voyez BARBOWINA.

GABRA, ville d'Aſie, dans la Perſide, dans les terres, ſelon Ptolomée, l. 6, c. 4.

GABRANTONICORUM, ou GABRANTUICORUM PORTUS SALUTARIS, ſelon Ptolomée, l. 2, c. 3. Le premier eſt des exemplaires dont s'eſt ſervi Ortelius, le ſecond eſt de l'édition de Ptolomée par Bertius; ancien port de l'iſle d'Albion. C'eſt préſentement *Suerby*, ſelon Cambden.

GABRE, commanderie de l'ordre de Malthe, dans le haut Languedoc, diocèſe de Rieux.

GABRETA Silva. Voyez Gabrita.

GABRI, ancien peuple de la Sarmatie, près des Palus Méotides, selon Pline, l. 6, c. 7.

GABRIANUM, c'eſt une épithète nationale que Galien donne à une ſorte de vin, priſe d'un endroit d'Italie. Ortelius croit qu'il faut peut-être dire *Gabinum*, ou plutôt *Gaurianum*.

GABRIL, place de Perſe, autrefois très-importante, au royaume de Lar. C'étoit une fortereſſe presque imprenable, appellée *Gabril*, du nom d'une fort haute montagne, au ſommet de laquelle elle avoit été bâtie. Elle étoit fortifiée d'une groſſe muraille de pierres de taille, dont les ruines, qu'on voit encore aujourd'hui, font connoître qu'elle occupoit toute la pointe de cette montagne; de ſorte qu'elle contenoit une grande place, capable de loger une garniſon, aſſez nombreuſe pour commander toute la campagne voiſine, avec une très-belle citerne au milieu. Hors des murailles du fort, au plus haut de la montagne, étoit anciennement le village de *Benaru*, beaucoup plus peuplé que n'eſt celui qui eſt aujourd'hui en bas; toutes ces maiſons étoient comme de grandes cavernes, taillées dans le roc, dont la pierre eſt ſi tendre, & ſi maniable, qu'on la travailloit ſans peine. Cette pierre ſoutient cependant des édifices auſſi-bien que les plus fortes voutes. Ces cavernes avoient pluſieurs chambres différentes, où les habitans pouvoient trouver toutes leurs commodités, & vivre avec une entière ſûreté, tant par l'avantage de leur aſſiette, que parce que le fort qui étoit en haut, & qui commandoit partout, les pouvoit défendre de leurs ennemis, en les empêchant de monter. Auſſi voit-on encore à préſent tout le haut de cette montagne qu'occupoit le fort, percé de tous côtés, & ces trous ſervoient à ces anciennes & ſûres maiſons. Tous les voleurs & les criminels du royaume de Lara, dont le village de Benaru eſt la derniere place, avoient coutume de chercher un aſyle dans ce fort; & comme les rois n'avoient pas aſſez de force, pour les y forcer, ces brigands faiſoient des courſes dans le pays, & voloient les caravanes qui y paſſoient, ſe retirant enſuite au fort de Gabril. Alaverdy Géan, ſultan de Schiras, qui avoit deſſein de ſe rendre maître du royaume de Lara, voulant réprimer l'inſolence de ces voleurs, alla les aſſiéger avec ſix ou ſept mille hommes, tant de pied que de cheval & beaucoup d'artillerie. Il leur étoit facile de lui réſiſter, en ſe défendant dans leur fort: mais ils eurent la témérité d'en ſortir avec toutes leurs forces, & de venir attaquer ce capitaine, qui avoit choiſi un poſte avantageux pour le combat dans une grande plaine, avec un plus grand nombre de gens, & des ſoldats aguerris. La cavalerie du ſultan les mit en déſordre, tailla en pièces les plus opiniâtres, & contraignit les autres de prendre la fuite. Comme les meilleurs hommes étoient demeurés en ce combat, & que les autres s'enfermerent dans le fort, abandonnant leurs cavernes qui leur pouvoient ſervir de dehors, & où ils euſſent pû faire une longue réſiſtance, ils perdirent courage presqu'auſſi-tôt; ſurtout quand ils virent qu'il n'y avoit point de vivres pour tant de perſonnes inutiles qui s'étoient réfugiées dans le fort. Enfin ils ſe rendirent à Alaverdy, avec cette fortereſſe que les Perſes auroient trouvée imprenable, ſi elle eût été gardée par des gens qui euſſent ſu ſe défendre. Alaverdy, après avoir fait mourir les plus criminels, commanda aux autres d'aller demeurer au pied de la montagne, & d'y bâtir le village qu'on nomme *Benaru*, faiſant démolir le fort dont les murailles étoient ſi épaiſſes & ſi dures, qu'il fallut employer beaucoup de jours à cette démolition; encore y laiſſa-t-on quantité de gros morceaux de ciment, pour que ces débris marquaſſent la force de celui qui l'avoit détruit. * *Corn. Dict. Relation de l'ambaſſade de D. Garcie de Sylva Figueroa.*

1. GABRIS, ville de la Médie, ſelon Ptolomée, l. 6, c. 2, qui donne à celle-là 83 d. de longitude, & 41 d. 15′ de latitude. Elle étoit au milieu des terres.

2. GABRIS, autre ville de la Médie, ſelon Ptolomée, qui donne à celle-ci 87 d. 40 de longitude, & 40 d. 20′ de latitude. C'étoit auſſi une ville méditerranée.

3. GABRIS. Ortelius trouve dans un troiſiéme morceau non publié de la table de Peutinger, qu'il y avoit une petite ville de ce nom dans les Gaules. Il eût bien fait de marquer en quelle province de la France, où, & du moins à quelle diſtance de quelque lieu plus connu.

GABRITA Sylva ou Gabreta. Ptolomée, l. 2, c. 11, eſt pour la premiere orthographe, & Strabon pour la ſeconde Γάβρητα. Le premier dit: au pied des monts Sudetes eſt la forêt Gabrita, entre laquelle & les montagnes des Sarmates eſt la forêt Hercynie. Il dit plus loin: après les Variſtes eſt la forêt Gabrita... au-deſſous de cette forêt ſont les Marcomans. Strabon, l. 7, p. 292, dit: il y a encore une grande forêt nommée Gabreta: enſuite le pays où les Suéves ſont établis, puis la forêt Hercynie que les Suéves occupent auſſi. Lazius croit que cette forêt eſt la partie occidentale de la forêt de Boheme, & qu'on la nomme à préſent *Frieſtetterwald*: ſon ſentiment eſt adopté par les interprétes de Ptolomée. Spener, *Not. German. ant.* l. 2, c. 3, p. 89 & 90, prétend que c'eſt aujourd'hui la forêt de Thuringe (*Duringer-Wald*) & qu'elle s'étend juſqu'à la montagne de *Fichtelberg*. La riviere de Nau, qui y a ſa ſource, va tomber dans le Danube.

GABROSENTUM, ville de la Grande Bretagne, ſelon le livre des Notices de l'Empire, *Sect.* 63. Cambden l'explique par *Gateshead*.

GABRUMAGUM, ville ancienne de la Norique. Antonin en fait mention dans ſon Itineraire, & la met ſur la route d'Aquilée à Lorch (*Lauriacum*) entre Sabatinca & *Tutatio*, à trente mille pas de la premiere, & à vingt-un mille pas de la ſeconde. Lazius croit que c'eſt *Grobming*.

GABUS, montagne dont Damaſe parle dans la Vie du pape Silveſtre. Voici le paſſage tel qu'Ortelius, *Theſaur.* le rapporte. *Fundum Laurentum & omnem agrum ad portam Seſſurianam: uſque ad viam Prænestinam, à via itineris Latinæ uſque ad montem Gabum.* Il doute s'il ne faudroit point lire *Gaurus*, pour Gabus.

GABYRA, ou Gabira. Voyez Diopolis.

GAD, (tribu de) l'une des douze tribus du peuple de Dieu; compoſée de la poſtérité de Gad, fils de Jacob & de Zelpha, ſervante de Liah. La tribu de Gad ſortit d'Egypte au nombre de quarante-cinq mille cinq cens cinquante hommes. (a) Après la défaite des rois Og & Sehon, (b) Gad & Ruben, & la moitié de Manaſſé demanderent à Moïſe qu'il lui plût leur donner leur partage dans ces pays nouvellement conquis, alléguant le grand nombre de beſtiaux qu'ils avoient. (c) Moïſe le leur accorda, ſous la charge & à condition qu'ils accompagneroient leurs freres dans la conquête du pays de-là le Jourdain, que le Seigneur leur avoit promis. (d) Ainſi Gad eut ſon partage entre Gad au midi & Manaſſé au nord, ayant les montagnes de Galaad à l'orient, & le Jourdain à l'occident. Voilà le ſentiment de D. Calmet; voici ce que Reland, *Palæſt.* p. 162, dit de cette tribu. Elle s'étendoit depuis l'extrémité de celle de Ruben peu loin d'Heſebon juſqu'à la riviere de Jabbock, & à l'extrémité de la mer de Cenereth (e) & depuis Machanaïm (Manaïm) ville ſituée aux confins de la tribu de Gad, & de la demi-tribu de Manaſſé, (f) elle s'étendoit juſqu'à Dabir. Les ſoixante & dix, au lieu de *Dabir*, qui eſt dans l'Hébreu, diſent Δαρβὼν qui eſt la même que *Dibon*, ville de la tribu de Ruben qu'eux-mêmes appellent *Daibon*, (g) on ne voit point que les enfans de Gad l'ayent habitée. Les villes de cette tribu furent entre autres, ſelon le livre des Nombres, c. 32, v. 34 & ſuiv.

Selon la vulgate,	*Selon l'hébreu*,
Dibon,	Dibon,
Ataroth,	Ataroth,
Aroer,	Aroer,
Roth,	Atroth-Sophan,
Sophan,	
Jazer,	Jaëzer,
Jegbaa,	Jogbeda,
Bethnamra,	Bethnimra,
Beth-aran,	& Bethharan.

Au lieu d'Atroth-Sophan, le Grec porte Sophar, & au lieu de *Bethnimra*, *Namram*. Reland, attribue aux enfans de Gad les villes ſuivantes,

Jaezer,	Beth-haram,
Ramath Hammitzpe,	Beth-nimra,
Betonim,	Succoth,
Machanim,	Saphon.

Il remarque que Ramath, Machanaïm, Chesbon (Heſebon) & Jaezer, furent démembrées en faveur des Lévites: (h) que Chesbon étoit enclavée dans une por-

tion de la tribu de Ruben, mais sur les frontieres de cette tribu, & de celle de Gad : (i) que quelques exemplaires grecs portent *Ramoth*, au lieu de *Ramath*, & qu'enfin Ramath & Ramoth, sont des noms d'une même ville. Il observe (k) encore que les villes de cette tribu n'étoient pas toutes au nord de la tribu de Ruben, & qu'il y en avoit au midi, & à l'orient des Rubenites. (a) *Genes.* c. 30, v. 9 & seq. (b) *Num.* c. 1, v. 20 & 21. (c) *Num.* 32, v. 1 & seq. (d) *Ibid.* v. & 29. (e) *Josué*, c. 13, v. 26 & 27. (f) *Ibid.* v. 30. (g) *Ibid.* v. 17. (h) *Josué*, c. 21, v. 38. (i) *Ibid.* c. 13, v. 26. (k) *p.* 582, 650, 735.

GADABITANI, peuple barbare, en Afrique, près de Tripoli. Procope en fait mention au sixiéme livre de ses édifices.

GADAGALE, ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Pline, l. 6, c. 29.

GADAGNE, bourg dans le diocèse d'Avignon. Il a titre de duché papal.

GADAMALIS, lieu de la Médie, selon Diodore de Sicile, l. 19. Quelques-uns lisent GADARLIS.

GADANOPYDRES, ancien peuple de la Carmanie déserte, selon Ptolomée, l. 6, c. 6. Quelques exemplaires portent GANANDANOPYDNÆ.

GADAONE, lieu de la Gaule Narbonoise, selon l'itineraire d'Antonin. On croit que c'est aujourd'hui Exiles. Voyez ce mot.

GADAR, ville d'Asie, dans la Parthyene, à cinq schœnes de la ville de Nisée, & à pareille distance de Siroc, selon Isidore de Charax, *Mansion Parthic. p.* 7, édit. Oxon.

1. GADARA, selon Reland, *Palæst. p.* 773, ancienne ville de la Palestine, dans la Perée, ou dans la seconde Palestine. Pline, *l.* 5, *c.* 16, dit qu'elle étoit située sur le fleuve de Hieramace. C'étoit la métropole de la Perée, selon Joseph, *de Bello*, *l.* 5, *c.* 3, qui nous apprend aussi qu'elle étoit située au levant de la mer de Tibériade, à foixante stades de la ville dont cette mer portoit le nom. Gadara donnoit elle-même son nom à un canton nommé GADARIS, & REGIO GADARENA, qui bornoit la Galilée à l'orient. (a) Le nom de GADARIS est aussi connu de Strabon, qui dit que son eau mácageuse faisoit tomber le poil, les ongles, & les cornes aux bestiaux, qui en buvoient. Il semble que ce soit la même que Pompée rétablit. (b) Elle avoit un des cinq Synedrins, qui étoient dans la terre d'Israël. (c) Ce fut une des villes qu'Auguste rendit à Hérode; (d) elle étoit aussi l'une des villes où la langue grecque étoit en usage, Πόλεις Ελληνίδες & qui ne dépendoient point d'Archelaüs; mais elle étoit annexée à la Syrie. Reland soupçonne qu'on lit quelquefois dans Joseph *Gadara* pour *Gabara*. Voyez GABARA.* (a) *de Bello*, *l.* 3, *c.* 2. (b) *Antiq. l.* 14, *c.* 8. (c) *Ibid. l.* 14, *c.* 10; & *de Bell. l.* 1, *c.* 6. (d) *Antiq. l.* 15, *c.* 11; *de Bello. l.* 1, *c.* 15.

Saint Marc, c. 5, v. 1, dit que Jesus-Christ ayant passé la mer de Tibériade, vint dans le canton des Gadareniens, &c. C'est ainsi que porte le grec imprimé. Saint Luc, c. 8, v. 26, lit de même dans le Grec. Saint Matthieu, c. 8, v. 28, porte des *Gerasseniens*. Origene croit qu'il faut lire *Gergesonorum*. Voyez les variantes de *Mill.* & le commentaire de *D. Calmet* sur saint Matthieu, VIII, 28.

Etienne le géographe attribue cette ville à la Célesyrie, ajoutant qu'on la nommoit aussi Seleucie & Antioche. Saint Epiphane en loue les eaux minérales, & dit qu'on y célébroit une fête tous les ans; que les hommes & les femmes s'y baignoient ensemble, & que l'eau guérissoit de plusieurs genres de maladies. L'itinéraire de saint Antonin martyr, différent de celui d'Antonin, souvent cité dans ce livre, nomme la ville GADDI & GABAON, & dit que les eaux minérales s'appelloient *Thermæ Heliæ*, qu'elles guérissoient de la lépre, qu'il y avoit une riviere d'eau chaude nommée Gadarra, qui alloit grossir le Jourdain. *Transivimus Jordanem in ipso loco*, & *venimus in civitatem quæ vocatur* GADDI, *quæ* GABAON *dicitur* (il devoit dire GADARA) *in parte ipsius civitatis milliario tertio sunt aquæ calidæ quæ appellantur* THERMÆ HELIÆ, *ubi leprosi mundantur*..... *ibi est etiam fluvius calidus qui dicitur* GADARRA, & *descendit torrens & intrat Jordanem*, & *ex ipso ampliatur* & *major fit*. Eunapius, dans la vie de Jamblique, dit que les bains de Gadara tiennent le premier rang après ceux de Bayes. Il raconte ensuite que les deux moindres fontaines étoient nommées, l'une *Erota* Ἔρωτα & l'autre *Anterota*, Ἀντέρωτα. Cette ville a eu ses évêques, quelques-uns sont nommés dans les conciles. GADEIRA est dans les notices une des villes épiscopales de la seconde Palestine. *Gaianus*, évêque de Gadara, assista au concile de Nicée : Eusebe à celui d'Antioche, tenu en 341. Théodore souscrivit au concile d'Ephese; & Jean aux actes du concile de Chalcedoine, qui est le quatriéme concile général. Ἰωάννης Γαδάρων c'est-à-dire de Gadara, de la seconde Palestine. Dans le moyen âge, ce nom de Gadara fut corrompu en celui de CEDAR, ou KEDAR, & on se figura mal-à-propos, que c'étoit l'ancien pays de Cedar, dont il est fait mention dans l'écriture. C'est ainsi que dans la chronique de Freculse, évêque de Lisieux, on lit *Abella Cedar*; mais Polybe, *l.* 16, & Joseph, l. 13, mettent *Abila* & *Gadara*, Ἄβιλα & Γάδαρα.

2. GADARA, ville de la premiere Palestine; il y en avoit une dans la Célesyrie, selon Etienne le géographe : Reland, *Palæstinæ*, *l.* 3, *p.* 778, croit que c'est la Gadara de Perée, dont nous venons de parler dans l'article précédent; mais le même Etienne met une autre Gadara dans la Palestine, & dit que Porphyre en a fait mention dans le treiziéme livre de l'Histoire de la philosophie. Cette ville ne devoit pas être loin d'Azoth. Strabon, *l.* 16, dit : entre deux, il y a *Gadaris* que les Juifs veulent s'approprier, ensuite Azoth & Ascalon. Reland, croit que *Gadaris* signifie plutôt la contrée que la ville, comme dans Joseph, il est dit que Gadaris (c'est-à-dire la contrée de Gadara) borne la Perée à l'orient. Il ne faut pas confondre cette autre contrée de Gadara avec celle dont il est ici question, comme a fait Strabon. Casaubon l'en blâme avec justice. Cette ville est nommée tantôt GAZARA, comme on verra, si l'on compare divers passages des Machabées, l. 1, c. 15, v. 28 & 35; l. 1, c. 7, v. 45; l. 1, c. 9, v. 52; & l. 1, c. 13, v. 54. Il y en a un qui marque sa situation aux confins d'Azoth, (l. 1, c. 14, v. 34; & l. 2, c. 10, v. 32.) Joseph, *Antiq. l.* 5, *c.* 1, dit qu'elle borne la tribu d'Ephraïm, au couchant : cela confirme l'opinion de ceux qui croyent que c'est le même lieu que GESER. Voyez ce mot. Joseph la nomme souvent Gazara, & dit qu'elle étoit aux confins d'Azoth, & il la joint trois fois avec Joppé & Jamnia. Cette ville a été épiscopale; & dans les anciennes Notices, elle est nommée avec Azoth, comme étant l'une & l'autre des villes de la premiere Palestine.

3. GADARA, ancien village de la Gréce, dans la Macedoine, selon Etienne le géographe. Ortelius en fait une ville : Etienne dit Κώμη village.

GADARENUS LACUS, lac de la Palestine, selon Strabon, l. 16. Ortelius demande si ce ne seroit point le MELTHA de Guillaume de Tyr.

GADARIS. Voyez GADARA 2.

GADARLIS. Voyez GADAMALIS.

GADARONITÆ, isles de l'océan septentrional, selon Ortelius, qui cite un ouvrage non imprimé d'Etichus le Sophiste. Cet ouvrage étoit différent de la Cosmographie publiée par Simler.

GADASENA. Voyez GADIANA.

GADDA, contrée de l'Arabie, selon Etienne le Géographe. Il est fait mention de Gadda dans Josué, c. 15, v. 27; & quelques-uns croyent que c'étoit une ville de la tribu de Juda : Eusebe dit Gadda, dans la tribu de Juda; c'est encore à présent un village à l'extrémité de Daroma. Saint Jerôme, après avoir traduit ces paroles, ajoute celles-ci : vers l'orient, au-dessus de la mer Morte. Les Notices de l'Empire mettent aussi Gadda dans le département du commandant de l'Arabie. Reland croit qu'il faut lier ce nom avec le précédent, & lire *Chatzar-Gadda*, ou comme nous dirions HAZER-GADDA.

GADDIR. Voyez TARTESSUS.

GADEBESCH, petite ville d'Allemagne dans le Duché de Meckelbourg, avec un château. Elle est remarquable par la victoire signalée que le général Suédois remporta en 1712 sur Frederic IV, roi de Danemarck.

GADELONITIS, Γαδηλονῖτις, contrée d'Asie au-delà de l'embouchure du fleuve Halys, selon Strabon, l. 12, p. 546. Elle tiroit son nom de GADILON, Γάδηλον, qui est peut-être le même lieu que Ptolomée, l. 5, c. 4,

appelle GALORON, Γάλωρον. Mais le lieu dont parle Ptolomée doit être en-deçà de l'Halys ; au lieu que le Gadilon de Strabon devoit être au-delà.

GADEMIS, contrée d'Afrique, dans le Bildulgerid propre. C'eſt, dit Marmol, *Afrique*, *l.* 7, *c.* 59, *c.* 3, *p.* 39, une grande habitation, où il y a pluſieurs châteaux, & de grands villages. Elle eſt à cent lieues de la mer méditerranée, du côté du midi. Les habitans ſont riches en dattes, & en argent, parce qu'ils trafiquent avec les Négres. Ils ont un commandant, & ils payoient autrefois tribut aux Arabes du déſert ; à préſent c'eſt aux Turcs, qui y ſont ſouvent maltraités, particuliérement quand ceux du pays ſe joignent aux Arabes. On trouve en ces quartiers peu de bled & de viande, & ce qu'il y en a eſt fort cher.

GADENI, ancien peuple de l'iſle d'Albion, ſelon Ptolomée. Cambden croit qu'il faut lire LADENI. Il a été aiſé de changer λ en un γ. Le P. Briet, *Parall.* 2, *part. l.* 2, *p.* 185, a adopté le mot Ladeni, & dit que ce peuple occupoit la *Lothiane*, les Marches, & Tifedal. Il lui donne pour ville *Caſtrum Alatum* : Edimbourg & *Colania* Coludi. d'Audifret, *Geogr. t.* 1, eſt d'un autre ſentiment : il place les Gadenes dans les provinces de Lennox, d'Argyle, & de Strathern. Cambden, *Britann.* prétend que les *Gadeni*, ou Ladeni, habitoient l'espace qui eſt entre l'embouchure de la Twede, & le Forth à Edimbourg, & qui eſt préſentement diviſé entre les petites contrées de *Teiſidale Twedale Merch*, & *Lothien*, en Latin *Lodeneium*, nom qui dans les écrits du moyen âge, les comprenoit toutes.

1. GADER, ancien lieu de la Paleſtine. Le roi de Gader fut pris & mis à mort par Joſué (c. 12, v. 13.) D. Calmet croit que Gader eſt aparemment le même que GADOR des Paralipomenes, l. 2, c. 4, v. 39. GADEROT du même livre, c. 28, v. 18; GEDOR, dont parle Joſué, c. 15, v. 58; & GAZER, GAZERA, ou même GADARA, ou GADERA, dans les Machabées, & par conſéquent la même que GADARA 2.

2. GADER, riviere des Indes dans les états du grand Mogol : elle prend ſa ſource un peu au nord de Patan, traverſe le royaume de Necbal, dont elle arroſe la capitale. Elle entre enſuite dans celui de Jeſuat, coule à Rajapour, & va ſe rendre dans le Gange au-deſſous de la ville de Patna. *De l'Iſle*, *Robert*, *Atlas*.

GADEROTH. Voyez GADER 1.

GADES, iſle & ville d'Eſpagne, ſur l'océan, auprès du détroit, qui en prenoit le nom de GADITANUM FRETUM. Pline, l. 4, c. 32, dit : à la tête de la Betique, à vingt-cinq mille pas de l'entrée du détroit eſt l'iſle de GADIS, longue de douze mille pas, ſelon Polybe, & large de trois mille pas. Elle eſt éloignée de la terre ferme par l'endroit le plus voiſin, d'environ ſept cens pieds, ailleurs elle en eſt à plus de ſept mille pas. ..... Elle a une ville peuplée de citoyens Romains, & que l'on apelle AUGUSTA URBS JULIA GADITANA. Du côté de l'Eſpagne, à cent pas environ eſt une autre iſle, qui a trois milles de longueur & à-peu-près autant de largeur, dans laquelle étoit anciennement la ville de Gades. Ephorus & Philiſtide l'appellent ERYTHIA : Timée & Siléne l'appellent APHRODISIAS, (c'eſt-à-dire l'iſle de Venus :) les naturels du pays la nomment L'ISLE DE JUNON. Timée dit qu'ils donnent à la plus grande le nom de COTINUSSA ; les nôtres l'appellent TARTESSUS ; les Carthaginois la nomment GADIR ; ce mot ſignifie chez eux une HAYE. Le nom d'Erythie (qui eſt la plus petite de ces deux iſles) eſt venu de ce que les Tyriens, de qui deſcendoient les premiers habitans, venoient, dit-on, de la mer Erythrée. Quelques-uns croyent qu'elle a été habitée par les Gérions, dont Hercule enleva les troupeaux. Il y a des écrivains (Pomponius Mela, l. 3, c. 6,) qui croyent que c'étoit une autre iſle autrefois nommée de même, & qu'ils placent devant la Luſitanie. C'eſt ce que dit Pline, à l'endroit cité. Solin, c. 23, l'abrége à ſon ordinaire, & dit : à la tête de la Betique, où eſt la derniere borne du monde connu, eſt une iſle ſéparée du continent par une diſtance de ſept cens pas. Les Tyriens venus de la mer Rouge, donnent à cette iſle le nom d'ERYTRÉE. Les Carthaginois la nomment en leur langue GADIR, c'eſt-à-dire *une haye* ; גדר ſignifie une cloiſon. Les anciens, entre autres Scylax, *Peripl. p.* 1, & 31, *ed. Oxon.* reconnoiſſent deux iſles en cet endroit, dans l'une desquelles étoit une ville. Pline, comme on l'a vû, dit que cette ville étoit dans la plus grande. L'iſle & la ville ſont apellées GADIRA par Marcien d'Heraclée, *Peripl. p.* 40, *edit. Oxon.* Une inſcription au recueil de Gruter, *p.* 358, *n.* 4, porte MUN. AUG. GAD. C'étoit le chef-lieu d'un département particulier, ou d'une de ces aſſemblées juridiques, dont j'ai parlé dans l'article d'Eſpagne. Les Romains s'étant rendus maîtres de cette ville, l'augmenterent d'une neuve, bâtie par *Balbus Gaditanus*, homme conſulaire. Cette ville neuve *Neapolis*, & la vieille, furent apellées *Gemina*, διδύμη, c'eſt-à-dire double ou gemelle.

Il eſt hors de doute que la grande eſt préſentement l'iſle où eſt ſituée CADIX. Voyez ce mot. La petite, nommée Erythie, n'eſt pas ſi facile à trouver.

GADGAD, montagne d'Arabie, dans le déſert de Pharan. Les Hébreux y camperent dans leur voyage du déſert. Elle eſt entre Benejacan & *Jetebatha* * *D. Calmet*, Dict. *Numer.* c. 33, v. 32.

GADI, lieu d'où étoit natif Bonni, un des braves de David. D. Calmet croit que c'étoit aparemment le même que *Gadda*, ou *Haſer-Gadda*, dans la partie méridionale de Juda. * *Reg.* l. 2, c. 23, v. 36. *Joſué*, c. 15, v. 27.

GADIANA, ville de la Cappadoce, dans la Chamane, qui en étoit un canton, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6 ; quelques exemplaires portent GADASENA.

GADILON. Voyez GADELONITIS.

1. GADIR. Voyez GADES.

2. GADIR. Egeſippe apelle ainſi la montagne qu'il nomme ailleurs GARISIM. Voyez GARISIMA.

GADIRA, lieu de la Paleſtine. C'eſt aparemment le même que GADER. * *Joſué*, c. 15.

GADIRI. Joſeph, *Antiq.* l. 1, c. 7, nomme ainſi un peuple de l'Europe Γαδειρων γῆ, la terre des Gadires. C'eſt l'iſle de Gades & ſes environs.

GADIRICUS. Platon apelle ainſi une partie de l'iſle Atlantide, auprès des Colomnes d'Hercule ; mais ce qu'il en dit n'eſt pas aſſez géographique pour y ajoûter beaucoup de foi.

GADIRIDÆ PORTÆ : c'eſt la même choſe qu'Abyla.

GADIROTH, ou GADEROTH. Voyez GADER.

GADIRTHA, ancienne ville de l'Arabie déſerte, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 19. Elle étoit vers l'Euphrate.

GADITANA PROVINCIA, ancienne Province d'Eſpagne, dont Cadix étoit la capitale, ſelon Tite-live, *l.* 28.

GADITANUM FRETUM ; les anciens apelloient ainſi le détroit que nous apellons aujourd'hui de Gibraltar. Il tiroit alors ſon nom de la ville de Gades.

GADITANUS OCEANUS ; Ortelius dit que c'eſt préſentement GOLFO DE LAS YEGUAS.

GADITANUS PORTUS & c'eſt le PORT & la BAYE
GADITANUS SINUS de CADIX.

GADOR. Voyez GADER.

1. GADORA, village de la Paleſtine, dans le canton d'Ælia, c'eſt-à-dire de Jéruſalem, près du Terebinte. Euſebe nomme ce lieu GADEIRA. * Reland, *Paleſt.* 2, part. p. 781.

2. GADORA, ville de la Céleſyrie, ſelon Ptolomée, l. 5, c. 15. Il la place entre *Dium*, & *Philadelphia*.

GADROSIA. Voyez GEDROSIE.

GADROSII, Peuple des Indes aux confins duquel étoit la ville de Palimbrota, ſelon Arrien, *in Indicis*. Ce ſont les Gedroſiens de Ptolomée.

GADVAD, lieu dont il eſt parlé dans le Misna, *Negaim.* VII. 4. cité par Reland.

1. GAEA, ville de l'Arabie heureuſe, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7. Elle étoit dans les terres. Ammien Marcellin la nomme GEAPOLIS.

2. GAEA, PONTIA & MISYNOS ſont les noms de trois iſles que Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, décrit dans la grande Syrte.

GAEBA, lieu de la Paleſtine, peu loin de Scythopolis & Dothaïm. Il eſt dit dans le livre de Judith, *c.* 3, *v.* 11. qu'Holopherne campa entre Gaeba & Scythopolis, aſſez près de Dothaïm.

GAESA, ancienne ville de l'Arabie heureuſe dans les terres, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7.

GÆSATES (LES) en latin GÆSATI, en grec Γαισάται. Quelques-uns ont cru que ce nom déſignoit un peuple particulier d'entre les Gaulois ; mais Polybe nous apprend que

que l'on appelloit ainſi entre les Gaulois, ceux qui ne faiſoient la guerre que pour de l'argent. *Gæſati à re dicti quòd æra bellando mereri ſoliti. Id enim vox illa propriè ſignificat*, (*Polyb.* l. 2, c. 22.) Ces Gæſates habitoient entre le Rhône & les Alpes. Plutarque, *in Marcello*, dit : Les Inſubriens, nation Celtique, qui habitent en-deçà des Alpes, & qui ſont très-puiſſans par eux-mêmes, appellent encore à leur ſecours les forces de leurs voiſins, & ſur-tout celles des Gaulois qui vendent leurs ſervices à ceux qui veulent les acheter, & ſont appellés GESATES. Ce nom venoit de *Gæſum* qui veut dire un trait à la maniere des Gaulois & des peuples qui habitoient les Alpes. Virgile, *Æneid.* l. 8, v. 661, dit :

Duo quisque Alpina coruſcant
Gæſa manu, ſcutis protecti corpora longis.

GÆSION-GABER. Voyez ASION-GABER.

GÆSUM, riviere de l'Aſie mineure, auprès de Priene, où elle ſe jette dans un étang, ſelon Ephorus. Voyez Athénée. Herodote, *l.* 7, parle d'un lieu nommé GÆSON qui ne devoit pas être fort loin de Milet.

GAETE. Voyez GAIETE.

GÆTULI, ancien peuple de la Lybie intérieure, habitans de la *Gætulie*. Ils étoient au midi de la Mauritanie, & c'eſt où Ptolomée les a placés ; mais dans la ſuite ils s'avancerent dans la Mauritanie & la Numidie, de ſorte que leurs limites ne ſont pas faciles à marquer. Pline, *l.* 5, *c.* 4, parlant de l'ancienne Gætulie, la borne au midi par le Niger, qui, dit-il, ſépare l'Afrique de l'Ethiopie. Agathemer, *l.* 2, *c.* 5, dit : La Gætulie eſt au-deſſous des Mauritaniens. Les géographes diſent *au-deſſous* pour dire au midi, parce qu'ils commencent par le nord. Pline, *l.* 5, *c.* 2, dit de la Gætulie annexée à l'ancienne & plus étendue : Entre les peuples de la Tingitanie, le plus important étoit celui des Maures, d'où elle a pris ſon nom de Mauritanie, & pluſieurs les appelloient *Mauruſii*. Ils avoient pour voiſins les Maſſæſyles, nation qui a auſſi été détruite. Ce ſont maintenant les peuples Gætules, ſçavoir les Banjures & les Autololes qui ſont les plus puiſſans de tous. Ainſi, ſelon cet auteur, les Autololes s'avancerent dans la Mauritanie Tingitane, & le long des côtes de l'Océan. Le même Pline, *l.* 5, *c.* 1, dit au ſujet de la navigation de Polybe : Il nous a appris que le port de Rutubis eſt à CCXIII mille pas de Lixus ; que de-là on arrive au promontoire du ſoleil, puis au port de Ruſadir, & qu'enſuite on trouve les Gætules Autololes. Il dit, *l.* 6, *c.* 31 : On ne connoît pas mieux les iſles de Mauritanie ; on fait ſeulement qu'il y en a quelques-unes vis-à-vis des Autololes ; que Juba les a trouvées, & qu'il y avoit établi la teinture que l'on appelle pourpre de Gætulie. Selon le même auteur, *l.* 5, *c.* 1, le luxe engageoit des hommes à parcourir les écueils de Gætulie, pour y chercher les poiſſons dont on tiroit la pourpre & l'écarlate. Dans un autre endroit il donne le nom de Gætulien au rivage de l'Océan. On ne peut douter que l'ancienne Gætulie, ou la Gætulie méridionale ne s'étendît juſqu'à l'Océan Atlantique.

Les Gætules ne ſe contenterent pas d'envahir la Mauritanie Tingitane ; ils occuperent auſſi la Ceſarienſe, où étoient les Maſſæſyles. Pline, *l.* 21, *c.* 13, le dit formellement, lorſqu'en parlant des rayons de miel venimeux, il ajoûte qu'il s'en formoit dans la Perſide & dans la Gætulie de la Mauritanie Céſarienſe voiſine des Maſſæſyles. Il faut dire la même choſe de la Numidie. On le prouve par le ſurnom de *ſemi-Gætulus*, ou demi-Gætule, qui fut donné à Apulée qui étoit de Madaure. En prolongeant la Numidie, du côté du midi, au-delà des Syrtes, quoiqu'à une juſte diſtance, on y trouve des Gætules. Strabon, *l.* 17, *ſub fin.* range ainſi les peuples voiſins de la Syrte & de la Cyrenaique, mais plus dans les terres : Premierement, dit-il, ſont les Naſamons, enſuite les Pſylles & une partie des Gætules, puis les Garamantes. Voilà une vaſte étendue depuis l'Océan juſques-là, en tirant vers l'orient. Ce furent apparemment des Gætules de ces contrées que Marius gratifia, ſoit en leur donnant des terres meilleures que celles qu'ils avoient auparavant, ſoit en leur accordant de nouveaux privileges, & c'étoient leurs deſcendans qui abandonnerent le parti de Juba, pour ſe donner à Jules Ceſar. Strabon, *l.* 55, parle des lieux montagneux de la Gætulie qui avoient été joints à l'Afrique proconſulaire, & l'étoient encore lorſqu'il écrivoit : or l'Afrique proconſulaire étoit alors fort avancée au midi. * *Hirtius*, Bell. Afric. c. 32.

La partie méridionale de la Gætulie proprement dite qui tiroit vers le Niger étoit occupée par les *Melano-Gætules*, c'eſt-à-dire, par les Gætules noirs. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6, les place entre les monts *Sagapola* & *Uſargala*, de ſorte qu'ils avoient le Niger au midi. Cellarius, *Geog. Antiq. l.* 4, *c.* 8, *p.* 220, croit qu'auprès d'eux, mais au-delà du Niger, étoient les Gætules ſurnommés *Daræ*, que Pline met avec les Ethiopiens occidentaux. Voici ſes paroles priſes dans Polybe, *l.* 5, *c.* 1. Enſuite eſt le fleuve Salſum au-delà duquel ſont les Ethiopiens *Perorſi*, & derriere eux les *Pharuſii* : à ces peuples ſe joignent les Gætules *Daræ* qui habitent l'intérieur du pays. On peut conclure de-là que ce peuple Daræ étoit fort éloigné de l'Océan, & que les derniers Gætules méridionaux faiſoient partie des *Melano-Gætuli*, ou Gætules noirs. Mais les Banjures Gætules, comme Pline, *c.* 2, les appelle, & les Autololes, habitoient le rivage de la Mauritanie. La Gætulie renfermoit, ſans doute, de grands peuples comme les Veſunes ou Neſuſenes de qui le même auteur dit qu'après avoir fait partie des Gætules ils devinrent une nation indépendante, & qu'ils s'étoient rangés du côté des Ethiopiens.

Ortélius croit que les Gætules n'occupoient pas tout le pays qu'on vient de dire ; mais que c'étoit une nation errante tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre ; ce qui eſt conforme à ce que dit Silius Italicus, *l.* 3, *v.* 287 :

Vos quoque defertis in caſtra mapalibus itis,
Miſceri gregibus Gætulia fueta ferarum,
Indomitisque loqui & ſedare leonibus iras :
Nulla domus plauſtris habitant : migrare per arva
Mos atque errantes circum vectare penates.

Ils ne ſe ſervoient point de brides, & leurs chevaux étoient conduits à la baguette.

Hinc mille Alipedes turmæ, velocior Euris, v. 292.
Et doctus virgæ ſonipes in caſtra ruebat.

Claudien, *Bell. Gildon.* v. 439, dit par la même raiſon,

Sonipes ignarus habenæ :
Virga regit.

Silius Italicus parle enſuite des *Pſylles*, des *Banjures* & des *Autololes*, qui, comme on a vu, étoient d'entre les Gætules. Il nomme les premiers Marmarides, mais il les caractériſe aſſez par leur familiarité avec les ſerpens.

Marmaridæ, medicum Vulgus, ſtrepuere catervis :
Ad quorum cantus ſerpens oblita veneni,
Ad quorum tactum mites jacuere ceraſtæ.
Tum Chalybis pauper, Banjuræ cruda juventus,
Contenti parcâ duraſſe haſtilia flammâ,
Miſcebant avidi trucibus fera murmura linguis.
Nec non Autololes levibus gens ignea plantis ;
Cui Sonipes curſu, cui ceſſerit incitus amnis,
Tanta fuga eſt : certant pennæ ; campumque volatu
Cùm rapuere pedum fruſtra veſtigia quæras.

GÆZETÆ ; c'eſt la même choſe que les Gæſates.

GAGÆ. Voyez GAGE.

GAGALICA. Voyez HERACLÉE, ville de Syrie.

GAGARA. Voyez GANGARA.

GAGASMIRA, ville de l'Inde, en-deçà du Gange, ſelon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1. Le nom & la poſition conviennent à la ville d'ASMER, dans l'Indouſtan.

GAGAUDES, iſle ſur le Nil, ſelon Pline. Ortélius croit que cette iſle étoit dans l'Ethiopie ſous l'Egypte.

GAGE, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 27, ancienne ville d'Aſie, dans la Lycie. Etienne qui écrit GAGÆ, dit qu'on la nommoit auſſi PALÆONTYCHOS, c'eſt-à-dire vieux murs. Le P. Hardouin écrit auſſi *Gagæ*. Cette ville a été épiſcopale, & on trouve dans les notices *Gaga* entre les évêchés de la Lycie.

GAGES, riviere d'Aſie, dans la Lycie, ſelon Pline, *l.* 36, *c.* 19, qui dit qu'on y trouvoit une pierre qui en prenoit le nom de Gagates. Dioſcoride, *l.* 5, *c.* 49,

dit la même chose. On appelle, dit-il, Gagas le lieu & la riviere, à l'embouchure de laquelle on trouve cette espece de pierre. Ce que ces auteurs appellent pierre est une sorte d'ambre, car étant froté il leve la paille, & si on le met au feu il brûle comme de l'encens.

GAGHETTI, province d'Asie, dans la Géorgie, selon Baudrand qui dit qu'on l'appelle aussi quelquefois KACHETI. Voyez CAKET.

GAGLIANO, bourg de Sicile, dans la vallée de Demona, sur une montagne, au nord de Saint Philippe d'Argiron, & au sud-est de Nicosia, à-peu-près à distance égale de l'une & de l'autre. C'est la GALARIA des anciens. Ce lieu a titre de vicomté. * *De l'Isle*, Sicile.

GAGO, royaume d'Afrique, dans la Nigritie; il est situé au couchant de celui de Guber, dont il est séparé par un grand désert de cent lieues, que de l'Isle appelle plaines sablonneuses. Il est borné au nord par le pays de Meczara, au couchant par celui des Foules, & au midi par la côte d'or. Le géographe déja cité dit que l'on en apporte l'or à Maroc, & place Gaco, sa capitale, sur une petite riviere qui, serpentant vers le nord, va grossir le Sénegal. Du reste il n'y marque aucun lieu. Dapper, *Afrique*, p. 224, dit: La principale habitation qui donne son nom à toute la contrée est à cent cinquante lieues de Tombut, entre le midi & l'orient, à 35 d. de longit. & à 8 d. 30′ de latitude. De l'Isle s'écarte beaucoup de cette position: car il met Gago au 19 d. de longitude & à 10 d. de latitude. Dapper ajoûte que cette ville n'a ni murs ni forteresse, quoiqu'on y trouve quelques maisons assez commodes.

Le pays abonde en bled, en riz, en troupeaux & en herbages; mais il n'y a point d'autres fruits que des melons, des concombres & des citrouilles: on trouve beaucoup d'or dans ce royaume, ce qui y attire les marchands de Maroc. Pour faire ce voyage, qui dure d'ordinaire six mois, ils forment une caravane de deux ou trois cens personnes; & comme ils ont à traverser pendant l'espace de deux mois des déserts sablonneux & inhabitables, où l'on ne trouve point de chemin battu & où l'on n'a pour se conduire que le soleil, la lune & les étoiles, ils courent grand risque de s'égarer & de mourir de faim & de soif. Les corps de ceux qui meurent en chemin ne se corrompent pas; mais étant séchés par la chaleur du sable, ils deviennent ce que nos droguistes appellent des momies.

La ville en est la seule habitation considérable: le reste n'est que des villages où demeurent des laboureurs & des gens qui vivent comme des sauvages, s'habillent l'hyver de peaux, & l'été vont nuds & sans souliers, tant hommes que femmes, avec quelque méchant tablier à la ceinture, & quelquefois des bas de cuir de chameau. Ce peuple est si grossier & si ignorant, qu'un homme qui sait lire & écrire y passe pour un savant homme, & il ne s'en trouve pas un en cinquante lieues de pays. Leur prince a été tributaire du roi de Maroc.

GAGUARITENSIS ou GAGUARITANUS, siége épiscopal d'Afrique. Selon le P. Hardouin on ne sait dans quelle province il étoit situé. La notice d'Afrique fait mention de *Rogatus* qui en étoit évêque.

GAI. Voyez JÉ-ABARIM.

GAID-HAB ou mieux AID-HAB, ville d'Egypte, sur le bord occidental de la mer Rouge, au nord de Suaquen dont elle est éloignée de sept journées. Cette ville a un port assez fréquenté où s'embarquent les caravanes des pélerins qui vont par mer d'Egypte à la Mecque, qui est vis-à-vis de l'autre côté de la mer Rouge. Ceux qui passent d'Egypte dans la province d'Iémen en Arabie, pour y faire commerce, vont par mer de Gaidhab, en l'isle de Dehelek, qui n'est qu'à trente milles de la terre ferme de l'Iémen. * *D'Herbelot*, Bibl. Orient.

GAIDUROGNISI, petite isle de la Méditérranée, au midi de l'isle de Candie & de Girapetra. Les anciens l'ont connue sous le nom de Chrysa, selon de l'Isle, *Cartes de la Grece*.

GAIETE ou GAYETTE, *Caieta*, ville d'Italie, au royaume de Naples, & dans la province de Labour, à quatre milles de Mola, selon Baudrand. Misson, *Voyage d'Italie*, *t.* 3, *p.* 385, compte cinq milles par terre, & trois par mer. Le pays est extrêmement beau & fertile. Gayette, dit-il *ibid. t.* 2, nous a paru d'assez raisonnable grandeur & bien fortifiée. Son port est bon; & la situation de la ville sur un haut rocher, la rend de difficile accès. On y voit le tombeau de Charles de Bourbon, connétable de France, qui fut tué au siége de Rome, & sur la montagne voisine l'ancien monument de Munatius Plancus, par l'avis duquel, selon Suétone, Octavius Cesar préféra le surnom d'Auguste à celui de Romulus, que quelques autres lui vouloient donner comme au restaurateur de la ville de Rome. On y tient deux foires par an; une le 22 Mars (qui dure trois jours); l'autre le premier de Septembre, qui dure quinze jours. Elle est située sur un promontoire, partie sur le penchant, partie sur la plaine. Il n'y a guères qu'une grande rue qui régne le long de la mer: son port qui est grand & à l'abri du promontoire, est défendu par un fort château, dont le dédans paroît fort ancien: l'auteur déja cité l'appelle le monument de Munatius Plancus. Ferdinand, roi d'Aragon, l'a fortifiée depuis; & après en avoir chassé les François, il fit bâtir les belles murailles & les autres fortifications de Gaiete. Au lieu le plus élevé du promontoire il y a une belle fontaine & quelques maisons assez bien bâties aux environs de la grande place à laquelle aboutissent plusieurs petites rues très-étroites, qui vont en montant du côté de la citadelle. L'évêché de Gaiete reconnoît pour métropolitain l'archevêque de Capoue, mais à présent il ne releve que du Saint Siége. L'église épiscopale n'est pas fort grande; mais ses chapelles sont enrichies de plusieurs tableaux & de colomnes d'un marbre très-rare. En montant au couvent de la Trinité, on voit dans la fente d'un rocher, sur lequel il est élevé, & qui fait une partie du promontoire, une petite chapelle bâtie sur un morceau de ce rocher, qui est demeuré au milieu de cette ouverture faite par un tremblement de terre, ou, si l'on en croit la vieille tradition du pays, au tems que Jesus-Christ souffrit la mort pour la rédemption du genre humain. Cette ouverture a une toise de largeur en quelques endroits, plus ou moins en d'autres; mais sa hauteur en a plus de vingt-cinq, & sa longueur environ la moitié: on voit à travers la mer qui bat le pied du rocher. Le couvent en est éloigné de cinquante pas; & en montant encore plus haut, on trouve la citadelle. Le port est bordé de murailles, & il n'y a qu'une porte sur le petit quai, où se déchargent les barques qui y arrivent. Pour bien voir les fortifications de Gayette, il faut aller hors la porte de Mola, qui est la seule par laquelle on puisse sortir de la ville par terre. * *Corneille*, Dictionnaire. Longitude 31 d. 12′. Latitude 41 d. 15′. *Jouvin de Rochefort*, Voyage d'Italie. *Baudrand*, édit. 1705.

J'ai déja parlé de cette ville au mot CAIETA.

Le golfe de Gayette, partie de la mer Méditerranée, sur la côte de la province de Labour, au royaume de Naples, proche de la ville de Gayette. Baudrand, *édit.* 1705, dit qu'il est fort petit, & n'y comprend que le petit golfe où sont Gaiete & Mola, au couchant de Trajetto. Mais la plûpart des géographes l'étendent depuis Monte Circello jusqu'à Capo de Miseno; de sorte que ce golfe est entre la terre ferme & les isles de Ponza, de sainte Marie delle Botte, de Ventotieno & d'Ischia, & de Procita.

GAILDORF, ville d'Allemagne dans la Suabe. Voyez GEILDORFF.

GAILLAC, ville de France, dans le haut Languedoc, en Albigeois, sur la riviére de Tarn, au-dessous de la ville archiépiscopale d'Albi, du côté de l'occident, & à pareille distance de Lavaur, au septentrion. On y trouve une abbaye de l'ordre de Saint Benoît, qui a été sécularisée: l'église est sous l'invocation de Saint Michel. Le terroir de Gaillac produit les seuls vins de l'Albigeois qui se peuvent transporter. Il s'en faisoit autrefois un grand commerce par le Tarn, qui commence en cet endroit à être navigable. On les conduisoit à Bordeaux pour les Anglois. Aujourd'hui ces vins se consomment dans le pays, ou aux environs. *Mémoires dressés sur les lieux.* * *Baudrand*, édit. 1705. Mémoires manusc. *Corn.* Dict.

GAILLAC-TOULZA, pour le distinguer de Gaillac en Albigeois, petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèse de Rieux. Elle députe à son tour aux états du Languedoc.

GAILLEFONTAINE, bourg de France, en Normandie, avec haute justice. Il est situé à une lieue de

Forges & à pareille distance de l'abbaye des Bernardins de Beaubec, à la source de la Béthune. Ce bourg a une seigneurie considérable. Latitude 49 d. 36'. Longitude 19 d. 12'. * *Corneille*, Dictionnaire. Mémoires dressés sur les lieux en 1703.

GAILLON, bourg de France, en Normandie, dans le diocèse d'Evreux, à une petite demi-lieue de la Seine, à trois de Vernon, à deux d'Andely, & à neuf de Rouen. L'archevêque de cette derniere ville y a une très-belle maison de plaisance, située sur le penchant d'une montagne. C'est un palais complet, qui contient trois cours de bâtimens & autres accompagnemens & dépendances. Rien n'est plus digne de la curiosité des voyageurs. Il forme un très-bel aspect par toutes ses faces, & particuliérement du côté de la riviere d'où l'on peut le considérer dans toute son étendue, avec sa grande galerie percée de soixante & dix arcades de chaque côté. Ce palais est magnifique dans toutes ses parties, tant au-dedans qu'au dehors. Les jardins en sont très-beaux, & le parc est fort étendu.

Ce fut le cardinal George d'Amboise, archevêque de Rouen, & ministre d'état sous Louis XII, qui fit bâtir ce château. La chapelle est flanquée à une de ses encognures. Le chœur qui est hors d'œuvre, porte un clocher tout à jour, revêtu de plomb, orné de plusieurs figures du même métal, & assez singulier dans son dessein. La pierre de marbre qui forme l'autel, les figures des douze apôtres en relief, les ouvrages de sculpture, les chaises du chœur qui sont d'un bois rare, avec des ouvrages de piéces rapportées, les vitres, & tout ce qui paroît au dedans & au dehors, attirent l'admiration des étrangers. Le cardinal de Bourbon, aussi archevêque de Rouen, fit bâtir la grande galerie dont les fondemens servent de terrasse pour soutenir le terrein où est planté le parterre, à quoi plusieurs de ses successeurs ont ajoûté quelques bâtimens hors d'œuvre. M. Colbert archevêque de Rouen, a changé presque tous les dedans du château, & l'a rendu beaucoup plus commode qu'il n'étoit : il l'a meublé, orné de peintures; & pour lui donner une troisieme cour de bâtimens, il a fait transporter quantité de terres qui étoient élevées en montagne : il a fait bâtir & fournir d'arbres une belle orangerie, changer les canaux par lesquels les eaux étoient conduites; percer & ouvrir les arcades de la grande galerie du côté du parterre qu'il a fait renouveller à la moderne, & réduire au niveau de la galerie, à présent ouverte des deux côtés : d'ailleurs les rampes gazonées & bordées d'arbres, qui menent de cette galerie au grand jardin qui est au pied de la montagne, les réparations du grand parc qui étoit ruiné, & plusieurs autres travaux, sont des desseins qu'il a méditès, & que l'on continue d'exécuter.

L'église du bourg est une petite collégiale composée de quatre chanoines qui ont un chantre pour chef; elle a aussi un curé qui n'est point chanoine; l'archevêque de Rouen nomme à ces quatre canonicats, aux trois de la chapelle du château, à la cure du bourg, & à celles de S. Aubin, de Notre-Dame de la Garde, & de Sainte Barbe, principales paroisses de la seigneurie de Gaillon, qui a châtellenie & haute justice ressortissante à la Chambre des hauts jours, établie dans le palais archiépiscopal de Rouen.

Gaillon est situé dans un lieu agréable, d'où l'on découvre quatre lieues du cours de la Seine, qui sépare en cet endroit le diocèse de Rouen de celui d'Evreux. On voit aussi le Château-Gaillard d'Andely, un grand nombre de villages, beaucoup de vignobles, de vastes campagnes, des prairies, un bosquet, une garenne & plusieurs beaux paisages.

Entre ces divers objets, la chartreuse de Gaillon est un des plus distingués par sa beauté; cette chartreuse bâtie dans la plaine, un quart de lieue au-dessous du château, est une des plus riches & des plus considérables de la France. L'église, que fit construire le cardinal de Bourbon, est d'un assez beau dessein; le chœur en est grand & clair, avec son autel enrichi de marbre; son portail passe pour un beau morceau d'architecture; & l'on voit dans une grande chapelle de cette, église à main droite du chœur, le magnifique tombeau des comtes de Soissons-Bourbon, représentés en marbre blanc. Le grand cloître des religieux est composé de quatre galeries qui ont chacune cinquante petites arcades; les vitres du petit cloître qui est près du chœur, sont peintes. Tous les bâtimens de cette maison sont fort commodes; & son enceinte, qui est d'une fort grande étendue, est toute fermée de bonnes & hautes murailles. Longitude 18 d. 55'. Latitude 49 d. 8'.

GAIMERSHEIM, bourg d'Allemagne, en Baviere, à un mille d'Ingolstadt, dans la jurisdiction de Voburg, & au département de Munich. Longitude 29 d. Latitude 48 d. 47'. * *Zeyler*, Bavar. Topogr.

GAINSBOROUG. Voyez GANESBOROUG.

GAIOLA, petite isle de la mer de Toscane, dans le golfe de Naples, entre la capitale & Pouzzol. On croit que c'est l'*Euplæa* dont parle Stace.

GAISENFELD, selon Baudrand; GEISENFELD, ou GEYSENFELD, selon Zeyler, *Bavar. Topogr. p.* 76. Voyez GEISENFELD.

GAISTING, village d'Allemagne, en Baviere, près du Danube, à quatre lieues de Ratisbonne, du côté du levant. Selon Baudrand, c'étoit anciennement une petite ville de la Vindélicie nommée AUGUSTANA CASTRA : c'est Lazius qui avoit dit que le nom moderne d'*Augustana Castra*, étoit GASTANIUM; mais il le met dans le Norique, & non dans la Vindélicie : il le nomme un lieu, & non une ville. Ortélius, *Thes. ad vocem* AUGUSTANA CASTRA, dit que ce lieu est célebre par ses mines & par ses eaux chaudes.

GAITIA, ou JAITZA, nom latin de la capitale de la Bosnie, selon Laonic cité par Ortélius.

GALAAD, montagnes de la Palestine, à l'orient du Jourdain; elles séparoient les pays des Ammonites & des Moabites, des tribus de Ruben, de Gad & de Manassé, & de l'Arabie déserte. Souvent Galaad est mis pour tout le pays de-là le Jourdain; Eusebe dit que le mont de Galaad s'étend depuis le Liban au nord, jusqu'au pays que possédoit Sehon roi des Amorrhéens, & qui fut cédé à la tribu de Ruben : ainsi cette chaîne de montagnes devoit avoir plus de soixante & dix lieues de long, du midi au septentrion; & elle comprenoit les montagnes de Sehir, de Basan, & peut-être celles de la Trachonite, d'Auran & d'Hermon. Jérémie, *c.* 22, *v.* 6, semble aussi dire que Galaad est le commencement du Liban : *Galaad, tu mihi caput Libani.* * *D. Calmet.* Dict.

Jacob, à son retour de la Mesopotamie arriva, en six jours aux montagnes de Galaad (*c.* 31, *v.* 21 *& seq.*) Laban, son beau-pere, le poursuivit & l'atteignit, comme il étoit campé sur ces montagnes : après quelques reproches assez vifs de part & d'autre, ils firent alliance au même endroit, y dresserent un monceau de pierres pour monument de leur alliance, & lui donnerent chacun un nom suivant la propriété de sa langue. Laban l'appella JEGAR-SCHAHADDUTAH, le monceau du témoignage, & Jacob GAL-HAED, d'où est venu le nom de Galaad.

Ces montagnes étoient couvertes d'arbres résineux, & l'écriture vante beaucoup la résine de Galaad. (*Jerem.* c. 8, v. 21; c. 46, v. 11, c. 51, v. 8.) Les marchands, qui acheterent Joseph, venoient de Galaad, & portoient de la résine en Egypte. *Genes.* c. 27, v. 25. Voyez GALADA, GALADENA, & GALADITIS.

GALABRII. Strabon, *l.* 7, nomme ainsi une nation de la Dardanie voisine de la Thrace. Ortélius doute si ce ne sont pas les GALADRÆ d'Etienne le géographe.

1. GALACTOPHAGES, ancien peuple de l'Europe, quelque part vers la Mysie, selon Ortélius qui cite Homere, *Iliad.* l. 13, *init.* Mais dans ce poëte Γαλακτοφάγων est une épithete des Hippomolgues, peuple qui se nourrissoit de lait, & c'est ce que cette épithete signifie.

2. GALACTOPHAGES; Hérodote (*Thalia*) donne ce nom à un peuple de la Lybie.

Ces noms de *Galactophages*, ou *Galactopotæ*, ne signifient que des mangeurs ou des buveurs de lait; ainsi il convient généralement à tous les peuples qui menant la vie pastorale, vivent du lait de leurs bestiaux.

GALACUM. Voyez CALATUM.

GALACZ, ou GALATZ, ville de la Turquie en Europe, dans la Moldavie, près du Danube, entre les embouchures de la riviere de Pruth & du Seret ou

Moldawa. Lazius croit que c'eſt l'ancienne *Axiopolis*. De l'Iſle écrit GALASI, & la met au nord de Brahilow.

GALADA, contrée de l'Arabie; Etienne le géographe la nomme GALADENE. Joſeph parlant du monument de la réconciliation de Jacob & de Laban, *l.* 1, *c.* 19, dit que la colline en prit le nom de Galades, & le pays celui de GALADENA TERRA; c'eſt le pays de Galaad. Il dit ailleurs qu'Antiochus ayant été appellé au ſecours de Laodice, reine des Galadéniens, qui faiſoit alors la guerre aux Parthes, mourut en combattant courageuſement pour elle. Les Hébraïſans liſent GILEAD, *la terre de Gilead*: cette terre, qui, comme nous l'avons dit, ſignifioit la partie de la Paleſtine, qui eſt au-delà du Jourdain, & qu'occupoient les tribus de Ruben, de Gad & la demi-tribu de Manaſſé, étoit diſtinguée de la terre de Chanaan qui étoit toute au couchant de ce fleuve: l'autel, qu'éleverent ces trois tribus, eſt, dit-on, à l'oppoſite du pays de Chanaan. *Joſué*, *c.* 22, *v.* 11. Il paroît par le verſet 10, que cet autel étoit auprès du Jourdain, quoiqu'au-delà; ce que porte le 9e eſt encore plus formel: les enfans de Ruben, de Gad, & la demi-tribu de Manaſſé partirent de Silo, au pays de Chanaan, pour ſe rendre dans la terre de Galaad qu'ils devoient poſſéder: voilà les pays de Chanaan & de Galaad oppoſés l'un à l'autre; la même diſtinction ſe retrouve au verſet 32, où il eſt dit que Phinée ayant quitté les enfans de Ruben & de Gad, revint avec les princes du peuple, du pays de Galaad au pays de Chanaan, vers les enfans d'Israël, & leur fit ſon rapport.

Le pays de Galaad eſt nommé GERASA, & REGIO GERASENA par les Arabes, qui, par ce nom, déſignoient le pays que les Iſraélites poſſédoient au-delà du Jourdain. C'eſt ainſi qu'au Livre des Juges, *c.* 20, *v.* 1, tout le pays eſt diviſé en deux parties: alors tous les enfans d'Israël ſe mirent en campagne, & ſe trouverent aſſemblés, comme un ſeul homme, depuis Dan jusqu'à Berſabée (c'eſt-à-dire, tout ce qui eſt au couchant du Jourdain) & de la terre de Galaad, (tout ce qui eſt au levant de ce fleuve) devant le Seigneur, à Maspha.

Le pays de Galaad n'eſt pas toujours pris en ce ſens ſi étendu; quelquefois il ne ſignifie qu'une partie: témoin ce paſſage du quatrieme Livre des Rois, *c.* 10, *v.* 33: Depuis le Jourdain vers l'orient, il ruina tout le pays de Galaad, de Gad, de Ruben & de Manaſſé; depuis Aroer, qui eſt le long du torrent d'Arnon, & Galaad, & Baſan: dans ce verſet le mot Galaad eſt pris d'abord dans un-ſens très-étendu, & pour tout un vaſte pays; & il ne ſignifie la ſeconde fois, qu'un petit canton, ſavoir le pays de Galaad propre; ce petit canton dont nous ne ſavons guères les juſtes bornes, étoit différent d'Aroer, de Baſan, des tribus de Gad & de Ruben, & de la demi-tribu de Manaſſé, qui faiſoient tous partie du grand pays de Galaad.

Euſebe, *Onomaſt.* au mot GALAAD, dit qu'on nommoit ainſi la montagne où vint Jacob, & qu'elle eſt ſituée derriere la Phœnicie & l'Arabie, qu'elle eſt contiguë à celle du Liban, s'étend par le déſert, jusqu'au pays où Sehon habitoit au-delà du Jourdain, & qu'elle tomba en partage aux tribus de Ruben, de Gad, & de la demi-tribu de Manaſſé. S. Jérôme, *ad Ezechiel* 47, dit: Du milieu de Galaad montagne qui ſe joignant au Liban, échut pour partage à la tribu de Ruben & de Gad, & à la demi-tribu de Manaſſé, & qui eſt derriere la Phœnicie & l'Arabie; quand Etienne le géographe dit que *Galada*, ou le pays de Galaad eſt une contrée de l'Arabie, c'eſt que l'on a quelquefois donné le nom d'Arabie à tout le pays d'au-delà le Jourdain.

GALADENE, ou GALEDENA REGIO: c'eſt le même pays dont il eſt parlé dans l'article précédent, & dans celui de Galaad.

GALADITIS, autre nom du même pays.

GALADRÆ, ville de la Macédoine dans la Pierie, ſelon Etienne le géographe. Il appelle une montagne GALADRUS MONS, & une plaine GALADRÆUS CAMPUS. La ville, la montagne & la plaine étoient ſans doute voiſine, & prenoient leur nom l'une de l'autre. Voyez CHALADRA & CHALASTRA.

GALAICA. Voyez BRIANTICA.

GALAJON, ou GALEJON, (le) petit golfe de France, en Provence, à l'orient du Rhône, auquel il communique par le bras mort. C'étoit où aboutiſſoit un canal qui traverſe la viguerie de Tarascon & le diocèſe d'Arles. Ce canal, au-deſſous d'Arles, eſt parallele au Rhône; c'eſt la fameuſe foſſe de Marius. Baudrand, édit. 1705, croit que ſon nom eſt Galanjon. C'étoit, dit-il, un canal que Caius Marius tira du Rhône à la mer Méditerranée: il commençoit à quelques lieues au-deſſous de la ville d'Arles, & aboutiſſoit à un petit golfe, nommé le port de Galajon, qui eſt entre les embouchures du Rhône & la mer du Martigues. Ce canal a été bouché par les ſables. Il ſemble que celui dont parle Baudrand, ne ſoit que le bras mort. L'entrée de l'étang ou golfe de Galajon eſt appellée Gras de Fos.

GALAM, royaume d'Afrique le long de la riviere du Senégal, borné au nord & au nord-eſt par ces déſerts ſablonneux qu'on appelle déſert de Barbarie, à l'eſt & au nord-eſt par le royaume de Kaſſan, à l'oueſt par les Foulis, & au ſud par les Mandingos. Son étendue de l'eſt à l'oueſt, eſt d'environ quarante-cinq lieues, depuis Ghilda, à deux cent quarante lieues de la barre du Senégal jusqu'au rocher de Felu. Le roi de Galam prend le titre de Tonka qui veut dire roi. Ses ſujets ſont inquiets & turbulens, capables de déthroner leur roi, ſous le moindre prétexte: pareſſeux d'ailleurs, & peu portés à s'éloigner de leur pays, leur commerce eſt avec Jaga, dont ils tirent des eſclaves, & Bambuck dont ils apportent de l'or. Les principaux lieux de ce royaume ſont Ghilda au bord ſeptentrionnal du Senégal, Tuabo, qui eſt à l'oppoſite, Taſalisga, Dramanet, &c. * *Voyage de Brue en Afrique.*

GALAMA. Voyez CALAMA 3.

GALAN, petite ville de France dans l'Armagnac, entre Tarbes & Comminges, près de la Bigorre & du Nebouzan, au bord oriental de la riviere de la Baize. C'eſt un des fiéges royaux de la judicature de Riviere.

GALANIS, ville de la Phœnicie. Pline, *l.* 2. *c.* 91, qui en parle, dit qu'elle fut abimée auſſi-bien que la ville de Gamalé. La terre engloutit non-ſeulement ces villes, mais auſſi leurs champs.

GALAPHA, Γαλαφα, ville de la Mauritanie Tingitane, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1. Elle étoit dans le milieu des terres. Marmol la nomme GARCIS, ou GALAFA. Voyez GARCIS. Simler croit que c'eſt la GALA de l'Itinéraire d'Antonin; mais pour y trouver GALA, il faut qu'il défigure le mot CALAB. Cependant la ſituation de *Galapha* de Ptolomée, convient aſſez au *Calab* d'Antonin; & quoique *Galapha* ſoit de la Mauritanie Tingitane, & *Calab* de la Mauritanie Ceſarienſe, cela ne fait point de difficulté; car elle étoit aux frontieres de l'une & de l'autre.

GALAPIE, contrée de la Syrie. Elle a eu ſon roi particulier, qui fut vaincu par Raimond, ſelon Ortélius qui cite le moine Robert.

GALARIA, &
GALARINA. Voyez GALERIA.

GALASA, ville de la Céléſyrie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 18. Le P. Hardouin aſſure que tous les manuſcrits portent Galaſa; mais il avoue qu'un paſſage où Joſeph, *l.* 2, *c.* 10, nomme les mêmes villes que Pline nomme avec celle-ci, fait voir qu'il faudroit lire GERASSA.

GALASSUS, DEGALASSUS, DAGOLASSON, ancien lieu de la petite Arménie, ſur la route d'Arabiſſus à Satala, entre Zara & Nicopolis, à XX. m. p. de la premiere, & à XXIV. m. p. de la ſeconde. Mais ce nom varie, ſelon les exemplaires de l'Itinéraire. L'édition des Juntes 1519, celle d'Alde 1518, portent *de Galaſſo*; celle de Simler & quelques manuſcrits conſultés par Zurita, & l'exemplaire du Vatican ont Dagalaſſo. L'édition de Zurita & celle de Bertius ont Dagolaſſon. Ortélius en fait une ville. Antonin ne dit pas que c'en fût une.

GALASO, petite riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre d'Otrante. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, près de la ville d'Oria, & ſe jette dans le golfe auprès de la ville de Tarente. Les anciens l'ont connue ſous le nom de Galéſus. Voyez ce mot.

1. GALATA, montagne de Gréce, dans la Phocide. Plutarque dit dans la vie de Phocion (a): Les deux partis arriverent en même tems auprès de Polypercon, comme il traverſoit avec le roi un bourg de la Pho-

cide nommé Pharuges, qui eſt au pied du mont Acrorion qu'on appelle aujourd'hui Galate. (a) * *Vie des hom. illuſt.* t. 6, p. 404.

2. GALATA. Voyez CALATHE.

3. GALATA, fauxbourg de Conſtantinople.

GALATANI, ancien peuple de la Sicile, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 8. Simler croit que leur ville étoit la GALEATE d'Antonin, qu'il dit être la même que la CALACTA de Ptolomée. Voyez CALACTA. Ce peuple eſt le même que les CALATINI de Cicéron. Voyez ce mot. Le nom moderne eſt GALATI, ſelon le P. Hardouin.

GALATÆ. (les) Ce nom a été commun à pluſieurs peuples. Il ſignifie proprement les habitans de la Galatie; mais Appien Alexandrin, *in Iberic.* p. 255. donne aux Celtes les ſurnoms de Galates & de Gaulois. Sur quoi il faut remarquer que, ſous le nom de Celtes, les plus anciens hiſtoriens, comme Hérodote, comprennent auſſi les Germains. Ajoûtons ce que dit Joſeph, *l.* 1, *c.* 6: Japhet, fils de Noé, eut ſept fils. Leur demeure, à commencer des monts Taurus & Amanus, s'étendit en Aſie juſques au Tanais, & en Europe juſques à Gades en des pays qui n'étoient point encore occupés, d'où il arriva que les peuples, qu'ils y formerent, prirent leurs noms; car ceux que les Grecs nomment préſentement Galates, furent nommés Gomarites, & deſcendoient de Gomer.

Voilà le nom de Galates donné à diverſes nations très-différentes. On peut dire cependant que ſon principal uſage eſt de ſignifier les Gaulois habitans de la Gaule, & plus ordinairement encore les Gaulois, habitans de la Galatie. C'eſt de ces derniers que D. Calmet explique les Galates de Joſeph. Ortélius, *Theſaur.* l'entend des Galates de l'Europe & des Celtes. Voyez GALATIE.

GALATEA, nom allégorique que Virgile, *Eclog.* 8, *v.* 37, donne à la ville de Mantoue; ſur quoi le P. Catrou obſerve que ce mot eſt dérivé de Gala γαλακα qui ſignifie du lait, parce que le Mantouan eſt un pays de laitage.

GALATHEA, ville à 150 M. P. de la ville de Conſtantinople. Grégoire de Tours, *de Glor. Martir.* dit que l'on y conſervoit la tunique de notre Seigneur.

GALATI, village de Sicile dans la vallée de Demona, à ſix lieues de la ville de Patri, vers le midi. C'étoit autrefois une petite ville, ſelon Baudrand. Voyez GALATANI.

GALATIA, ancienne colonie de Sylla, ſur le grand chemin de l'Appienne, dans la terre de Labour, preſque à l'endroit où eſt Mataloni que le roi a honoré du titre de ville en 1735. Il ne faut pas confondre *Galatia* avec *Calatia*, aujourd'hui Ciazzo, dans la même terre de Labour.

1. GALATIE, (la) pays de l'Aſie mineure. C'étoit la partie ſeptentrionale de la Phrygie. Elle prit ſon nom des Gaulois qui s'en emparerent; & comme ils s'y trouvoient mêlés avec les Grecs, on l'appella Gallo-Grecia. Pline, *l.* 5, *c.* 32, ſe ſert du nom de Galatie. Tacite dit la *Galatie* & les *Galates*. Tite-Live dit la GALLO-GRECE, *Annal.* l. 13, c. 34; & l. 15, c. 6. Strabon emploie ces deux noms: il dit, *l.* 37, *c.* 8; & *l.* 38, *c.* 18: La partie de la Phrygie occupée par les *Gallo-Grecs*, s'appelle *Galatie*. Tite-Live parlant de la guerre de la Gallo-Grece, ſe ſert preſque toujours du nom de Gaulois, qui étoit commun aux Gaulois d'Europe, & aux Gaulois Aſiatiques.

Les Grecs comprenoient ſous le même nom la Gaule & la Galatie: ils prirent dans la ſuite l'habitude de diſtinguer cette derniere par la *petite Galatie*. Socrate dans ſon Hiſtoire eccléſiaſtique, *l.* 6, *c.* 18, dit: Leonce, évêque d'Ancyre, qui eſt de la petite Galatie Λεοντιος Αγκυρας της μικρας γαλατιας Themiſte dit γαλατία της κωμης *in GalatiaGræcanica*, dans la Gaule grecque, *Orat.* 28. Delà vient que les Galates ſont nommés ελληνογαλατας par Suidas, *in voce* Αγκυρ.

Les Galates étoient bornés par la Phrygie, la Cappadoce, la Paphlagonie & la Bithynie. Strabon dit, *l.* 12: Les Galates ſont au midi des Paphlagons. Pline, après avoir décrit la Phrygie, ajoûte, *l.* 5, *c.* 32: Il faut parler en même tems de la Galatie qui eſt au-deſſus, & dont la plûpart des terres ſont de la Phrygie. Elle avoit autrefois pour capitale Gordium. Ceux d'entre les Gaulois qui ſe ſont établis dans cette contrée, s'appellent *Toliſtobogi*, *Voturi* & *Ambitui*. Ceux qui habitent un canton de la Méonie & de la Paphlagonie, ſont les *Trocmi*. Elle a au ſeptentrion & au levant la Cappadoce, dont la plus fertile partie a été envahie par les *Tectoſages* & les *Teutobodiaci*. Le même auteur ajoûte peu après: la Galatie touche auſſi à la Cabalie qui eſt de la Pamphylie, au petit canton de Milye qui eſt aux environs de Baris, au quartier Cyllantique, à celui d'Oroanda qui eſt de la Piſidie, enfin à l'Obigene qui fait partie de la Lycaonie. On peut voir aux articles particuliers *Toliſtobogi*, *Voturi*, *Ambitui*, *Trocmi*, *Tectoſages* & *Teutobodiaci*, ce que c'étoit que ces peuples. Les *Voturi* & les *Ambitui* ne ſont guères connus, non plus que ceux que Ptolomée appelle *Proſeilemenitæ* & *Bezni*: on ſait ſeulement qu'ils étoient voiſins des Lycaoniens, ou peut-être mêlés avec eux. Strabon ne connoît que trois nations entre les Galates; les *Trocmi* & les *Toliſtoboges*, qui portoient le nom de leurs chefs, & les *Tectoſagi*, peuples de la Gaule.

Ptolomée donne une étendue différente à la Galatie. Selon lui, elle étoit bornée au couchant par la Bythine, au nord par le Pont-Euxin, à l'orient par la Cappadoce. Mais il ajoûte que ce qui eſt auprès de cette mer, eſt occupé par les Paphlagons. Il n'étend la Galatie juſqu'au Pont-Euxin, qu'en y comprenant la Paphlagonie, ce qui revient au même. Ainſi il faut diſtinguer la Galatie propre qui avoit la Paphlagonie au nord, & la Galatie qui s'étendoit juſqu'à la mer.

On peut voir dans Tite-Live, *l.* 8, *c.* 12, & *ſeq.* les guerres qu'ils s'attirerent contre les Romains, pour avoir donné du ſecours à Antiochus. Il raconte même à cette occaſion, *c.* 16, de quelle maniere ils étoient venus en Aſie. Ces Gaulois, dit-il, peuple très-nombreux, s'avancerent, dans l'eſpérance du butin, juſques dans la Dardanie, ſous la conduite de Brennus. Ils étoient perſuadés qu'aucun peuple n'oſeroit s'oppoſer à leur paſſage; mais il y eut, en cet endroit, de la mésintelligence entr'eux: vingt mille ſe détacherent de Brennus & prirent leur route vers la Thrace, ſous la conduite de Leonorius & de Lutarius, & s'avancerent juſqu'à Byſance, renverſant ceux qui s'oppoſoient à leur paſſage. Ils pillerent la Propontide, arriverent à l'Hellespont, voulurent paſſer le détroit qui ſépare l'Aſie, dont on leur avoit vanté la fertilité; mais ils ſe diviſerent encore: Leonorius s'en retourna à Byſance & en emmena une partie avec lui. Lutarius envoya des Macédoniens à Antipater, ſous prétexte de négociation, mais en effet pour épier les moyens de réuſſir dans ſon projet: il enleva deux bâtimens couverts & trois felouques, & s'en ſervit pour transporter ſes troupes de l'autre côté, en fort peu de jours. Peu après, Leonorius aidé par Nicomede, roi de Bithynie, ſortit de Byſance. Les Gaulois ſe réunirent alors, & ſervirent Nicodeme dans la guerre qu'il eut avec Zybée qui occupoit une partie de la Bithynie. Ce fut par leur valeur que Zybée fut défait, & toute la Bithynie ſoumiſe à Nicomede. Ils avancerent vers le cœur de l'Aſie; & quoiqu'ils ne fuſſent que dix mille combattans, de vingt mille qu'ils avoient été, ils ne laiſſerent pas d'inſpirer une ſi grande terreur aux peuples qui ſont en-deçà du mont Taurus, que, ſoit qu'ils y allaſſent, ſoit qu'ils n'y allaſſent pas, tout ſe ſoumettoit à eux. A la fin, comme ils étoient partagés en trois nations, les *Toliſtoboii*, les *Trocmi* & les *Tectoſagi*, ils diviſerent l'Aſie en trois nations. Les *Trocmi* eurent la côte de l'Hellespont, les *Toliſtoboii*, l'Eolide & l'Ionie; les *Tectoſages* eurent le milieu de l'Aſie: ils faiſoient contribuer tout le pays juſqu'au mont Taurus, & s'établirent aux environs du fleuve Halis. La crainte, que leur nom ſeul répandoit, étoit ſi puiſſante, ſur-tout après qu'ils ſe furent multipliés, que les rois de Syrie ſe ſoumirent à leur payer le tribut. Le premier des princes, qui le leur refuſa, fut Attale, pere du roi Eumene. Il fut aſſez hardi pour leur faire tête; &, contre toute eſpérance, il eut le bonheur de remporter quelques avantages ſur eux. Mais ils ne furent pas aſſez grands pour les faire renoncer à la ſupériorité qu'ils prétendoient. Cela dura juſqu'à la guerre d'Antiochus contre les Romains: & même après ſa défaite, ils conſerverent l'eſpérance de ſe maintenir dans leur liberté, parce qu'étant éloignés de la mer, ils eſpéroient que les armées Romaines ne les viendroient

pas chercher. Ils se tromperent, & l'on peut voir les détails de cette conquête dans l'auteur que je viens de copier.

Durant la guerre de Sylla & de Mithridate, ce dernier s'empara de la Galatie; & sous prétexte que quelques seigneurs de ce pays, mécontens de sa conduite, avoient conspiré contre lui, il en fit égorger beaucoup, & réduisit la Galatie en une province, à laquelle il donna des gouverneurs particuliers. Les Romains la lui céderent avec quelques autres pays, par un traité; mais enfin Pompée reconquit tout ce que ce roi avoit possédé, & la Galatie y fut comprise. Les Romains la laisserent quelque tems à Dejotarus leur ami; mais enfin elle fut réunie à l'Empire, comme province Romaine, sous Auguste. * *Appian.* Mithridat. pag. 209 & 217. *Dio Cass.* l. 53. *Sext. Ruf. Breviar. Tacit.* Hist. l. 1, c. 9.

La Galatie reçut de bonne heure les lumieres de l'Evangile. Saint Pierre y prêcha aux Juifs, saint Paul, peu après, aux Gentils. Ce fut apparemment la différence de sentimens qui étoit entre les Juifs instruits par saint Pierre, & les Gentils instruits par saint Paul, qui fut cause des troubles au sujet desquels saint Paul écrit aux Galates.

Dans la Notice des Hiérocles, la Galatie est divisée en trois provinces, qui sont la trente-troisiéme, la trente-quatriéme & trente-cinquiéme, savoir,

La province de PAPHLAGONIE, sous un correcteur, a six villes.
- Pagra, ou Gangra,
- Pompeiopolis,
- Sora,
- Amastrium,
- Junopolis,
- Dadybra.

La province de la GALATIE PREMIERE, sous un consulaire, a sept villes.
- Ancyre, métropole,
- Tabia,
- Aspona,
- Cinna,
- Reganagalia,
- Regemnesus,
- Héliopolis.

La province de la GALATIE SALUTAIRE, sous un préfident, a neuf villes.
- Pisinus,
- Maurecium,
- Petinesus,
- Aeorium,
- Claneus,
- Regnetnacade, ou Regnetnoanade,
- Eudoxias,
- Myracion,
- Germia.

2. GALATIE : (la) ce nom se trouve employé par quelques anciens historiens Grecs pour signifier la *Gaule*. Voyez GAULE.

3. GALATIE, ville de la Phrygie, selon Zosime, *l.* 4, cité par Ortélius, *Thesaur.*

GALATIS, ville de la Célésyrie, selon Ortélius qui cite Polybe, *l.* 5, qui, sans nommer une ville, dit qu'Antiochus ayant mis les Arabes dans son parti, s'avança dans la Galatide, dont il se rendit maître, réduisit Abila, (capitale de l'Abilene) &c. Il s'agit ici de la Galatie, ou pays de Galaad. Voyez GALADA.

GALAVA, ou GALLAVA, ancienne ville de la Grande Bretagne selon l'Itinéraire d'Antonin, sur la route de *Glanoventa* (Gebrin) à *Mediolanum*, (Meiwod) entre *Glanoventa* & *Alone*, c'est-à-dire entre Gebrin & Whitley-Castle, à dix-huit mille pas de la premiere, & à douze mille de la seconde. Gale conjecture que c'est *Walwick*; & cependant il avoue que la distance de ce lieu ne convient pas aux chiffres marqués par Antonin, entre Galava & les deux places voisines. Cambden croit que c'est *Kellenton*.

GALAVEYS, peuple d'Afrique, dans la Nigritie, au voisinage des Quojas, dont ils sont sujets. Ils demeurent aux environs de la source du fleuve Mava, ou Massa, à trente ou quarante lieues de la côte, au levant d'une grande forêt qui a huit ou dix journées de chemin en longueur. Ils s'appellent *Galaveys*, parce qu'ils sont issus des Galas, & qu'ayant été chassés de leur pays par les peuples de Hondo, ils se vinrent habituer sur les terres des *Veys*; & le composé de ces deux nations s'appella dans la suite Galaveys. Au-delà de ce grand bois, près des confins de Hondo & de Monou, demeurent les Galas, qui obéissent à un gouverneur que le roi de Manoë leur envoie. * *Dapper*, Afrique, p. 253.

GALAULES, (les) ancien peuple d'Afrique. Prudence, *in Simmach. l.* 2, *v.* 8, *c.* 6, qui en fait mention, ne dit point en quelle partie du monde; car il nomme de suite plusieurs nations très-éloignées l'une de l'autre :

Vivere commune est, sed non commune mereri.
Denique Romanus, Daha, Sarmata, Vandalus, Hunnus,
Gætulus, Garamas, Alamannus, Saxo, Galaulas,
Una omnes gradiuntur humo; cœlum omnibus unum est.

Ce peuple est du nombre de quantité d'autres Barbares de ce tems-là, que nous ne connoissons plus. Cellarius, *in Prudent. p.* 477, dit qu'Ison le place dans l'orient; mais pour lui, il croit qu'il étoit plutôt en Afrique. Orode dit : Au midi sont les familles des Auloles, que nous appellons à présent *Galaules*, & qui s'étendent jusqu'à l'Océan occidental. Cela prouve qu'ils faisoient partie des Gætules, dont les Auloles faisoient aussi partie.

GALAVRE, (le) petite riviere de France, dans le Dauphiné, dans la Valoire. Elle se jette dans le Rhône près de Saint Valier, à fix lieues au-dessous de Vienne, vers le midi. * *Baudrand*, édit. 1705.

1. GALAXIA, lieu particulier de la Gréce, dans la Bœotie. Plutarque en parle dans le Traité de la Pythie, & il explique pourquoi elle ne rendoit point d'oracles.

2. GALAXIA, lieu de la Mauritanie Césarienſe, selon la carte de Peutinger, *Segm.* 1.

GALBAATH. Voyez NAIBOTH.

1. GALBÆ CASTRUM, ou la fortereſſe de Galba, ville d'Afrique, dans la Numidie. Au concile de Carthage, tenu sous saint Cyprien, un des Peres qui dirent leur sentiment, est nommé *Lucius à Castro Galba*. Cette place, selon l'observation de Dupin, est nommée *Castrum Gilba* par saint Augustin, par Victor d'Utique, au concile de Mileve, & dans le concile tenu à Carthage, sous Boniface. Il est fait mention de *Victor Gibbensis* dans la conférence de Carthage, *p.* 284, *édit. Dupin*. Mais on ne sait si c'est de ce siége ou d'un autre; car entre les évêchés de Numidie, il y avoit deux siéges de même nom. La notice d'Afrique, *n.* 40 & 90, fournit *Felix Gilbensis* & *Donatus Gilbensis*.

2. GALBÆ CASTRUM, ou le Camp de Galba. Jule Cesar, dans ses Commentaires de la guerre des Gaules, *l.* 3, *init.* parle d'un camp où Galba se fortifioit, & où il se défendit avec une extrême bravoure. On en voit encore les restes entre Saint-Maurice & Saint-Jean-le-vieux, & on le nomme la Motte des Sarazins. * *Ortel.* Thes.

GALE. Voyez GALLE.

GALEAGRA, tour de Sicile, près du port des Trogiles, selon Tite-Live. On la nomme présentement *Scala Græca*. Ce port est immédiatement au nord de Syracuse.

GALEATÆ. Voyez GALATANI.

GALEMBOULE, GUALLENBOULOU, ou GHALLEMBOULLOU, anse de la côte orientale de l'isle de Madagascar. La premiere orthographe est la plus ordinaire; la seconde est de de l'Isle, & la troisieme de Flacourt dans son Histoire de Madagascar, *p.* 24. Cette anse est à deux lieues au nord de la riviere d'Ambato, à 17 d. & demi de latitude sud. Elle est très-grande, & il y a un mouillage d'une barque à l'abri d'un islet; mais les roches, qui sont sous l'eau, rendent le fond dangereux; d'ailleurs la mer y est très-orageuse, à moins que l'on ne se toue jusqu'au coin de l'anse où il y a sureté par une petite barque. Ce pays est si fertile, qu'on y fait une récolte de riz, deux ou trois fois par an. Le peuple y est fort adonné à la géomance qu'ils nomment *squille*. Ce sont, du reste, les meilleures gens de l'isle; ils ne sont ni traitres, ni enclins au meurtre. Si quelque Négre a dérobé, ils le rachetent, plutôt que de permettre qu'on le tue. Ils s'habillent de pagnes faites d'une herbe qu'on nomme *mouſia*, de laquelle ils ont quantité. La riviere de Manangbourou est à l'extremité de la même anse, à quatre lieues de Ghallembouloun.

GALENIRUS, lieu de la haute Potamie, dans l'Asie mineure. Il en est parlé dans la vie de S. Théodore,

abbé. C'étoit un canton de la Galatie, du côté de la Bithynie.

1. GALEOTÆ, ancien peuple de la Gréce, dans l'Attique, selon Etienne le géographe.

2. GALEOTÆ. Voyez HYBLA PARVA.

1. GALEPSUS, ancienne ville de Thrace, selon Etienne, qui l'étend beaucoup trop de ce côté-là; elle étoit de la Macédoine, dans le golfe Toronaïque, selon Hérodote, *l.* 7, *c.* 122, qui nomme de suite Torone, Galepsus, Sermila, &c. villes qui étoient dans ce golfe. Thucydide, *l.* 5, *p.* 346, la nomme *Galepsus*, colonie des Thasiens; mais l'interprete Latin écrit *Gampsus*, quoiqu'il y ait dans le grec Γαλεψον comme il doit y avoir. Berkelius a bien vu que l'article d'Etienne étoit tronqué, & qu'on en a retranché ce qu'il y dit du fondateur de cette ville. On trouve qu'elle portoit le nom de Galepsus, fils de Thasus & de Télépha. L'étymologie le marque ainsi; & sans doute Etienne le disoit de même. C'est sa maniere de chercher l'origine des villes dans quelque généalogie fabuleuse du héros dont elle portoit toujours le nom. Jamais les Grecs n'étoient embarrassés sur ce chapitre. Au lieu que les héros auroient dû bâtir des villes, c'étoient au contraire les villes, dont les noms faisoient imaginer des héros qui méritassent d'en être les fondateurs.

2. GALEPSUS, lieu maritime de l'Eubée, selon Plutarque, dans ses Propos de table, où il en donne une agréable description; mais Ortélius a fait connoître que le nom doit être changé en *Ædepsus*.

1. GALERA, ville d'Espagne, au royaume de Grenade. Elle est sur un rocher; & c'étoit, dit Davity, *t.* 1, *p.* 178, la principale forteresse des Maures en Espagne, au tems de leurs rebellions.

2. GALERA, bourg d'Italie, dans le Patrimoine de saint Pierre, sur la riviere d'Arone, entre Rome & Bracciano.

3. GALERA, (Punta della) cap dans l'Océan oriental, aux Philippines. C'est le plus occidental de l'isle de Mindanao.

Le cap le plus oriental de l'isle de la Trinité, qui est entre les Antilles, porte le même nom.

GALERIA, ou GALARIA, selon Diodore de Sicile, ancienne ville de Sicile. Phavorin la nomme *Galerina*. Etienne le géographe dit *Galarina Urbs* pour signifier la ville, & *Galaria* pour le pays. C'est présentement *Gagliano*.

GALES, lieu particulier d'Afrique, dans l'Ammonie. Victor d'Utique en parle dans son premier Livre de la persécution des Vandales.

GALESE. Voyez GALLESE.

GALESIUM. Voyez GALLESIUM.

GALESUS, riviere d'Italie, dans le territoire de Tarente, selon Virbius Sequester. Virgile en parle au quatrieme livre de ses Géorgiques. Polybe, *l.* 8, *c.* 28, qui la nomme GALÆUS Γαλαῖος dit avec Tite-Live, *l.* 25, qu'Annibal ayant laissé des troupes pour garder la ville & le nouveau mur qu'il avoit élevé, alla camper près de la riviere, qui est à cinq milles de Tarente. Cette riviere est nommée GALÆUS (Galesus) par quelques-uns, & EUROTAS par d'autres. Ce dernier nom, poursuit-il, lui a été donné à cause de l'Eurotas, qui baigne la ville de Lacédémone; & il y a beaucoup de noms semblables, tant dans la ville, que dans le territoire de Tarente, parce que les Tarentins sont une colonie de Lacédémoniens, &c. Si nous en croyons Niger, le nom moderne de cette riviere est VALENTO; elle est appellée Galaso dans les différentes cartes. Ligorius dit que c'est Bagrada. Jean Scoppa, *in Collectan.* cité par Ortélius, dit que cette même riviere est aujourd'hui reconnoissable par un village nommé GALASO, & par une église appellée SANTA MARIA DE GALASO. Virgile, *Georg.* *l.* 4, *v.* 126, dit:

Qua niger humectat flaventia culta Galesus.

Cette épithete, *noir*, signifie ou que ses bords étoient ombragés par les arbres qui les couvroient; & cela se rapporte à ce vers de Properce, *l.* 2, *Eleg.* 34:

Umbrosi subter spineta Galesi;

ou que ses eaux paroissoient noires, à cause de leur profondeur. D'autres lisent *piger*, lent, paresseux; ce qui est conforme à la lenteur du cours de cette riviere, dont la pente est très-douce.

GALFANACAR, ancien bourg de l'Afrique propre, au royaume de Tripoli, sur le golfe de Capes, entre la ville de Capes, & l'isle de Gerbes. Voyez GICHTIS. * *Baud.* éd. 1705.

GALGAL, selon D. Calmet, *Dict.* lieu célebre, & ensuite ville de la Palestine, au couchant du Jourdain, environ à une lieue de ce fleuve, & à pareille distance de Jéricho. Les Israélites y camperent long-tems après avoir passé le Jourdain. On y bâtit depuis une ville considérable, qui est devenue fameuse par plusieurs événemens, dont l'histoire nous a conservé le souvenir. Ce nom de Galgal lui fut donné, à l'occasion de la circoncision que le peuple reçut en cet endroit. Après cette opération, le Seigneur dit: (a) *J'ai ôté de dessus vous, aujourd'hui, l'opprobre d'Egypte.* A la lettre, *J'ai roulé de dessus vous*, &c. Car *Galgal* signifie *roulement*. Comme l'arche avoit été long-tems à Galgal, ce lieu devint fameux dans la suite, & le peuple continua, pendant long-tems, à y aller en pélerinage. (b) On croit que Jéroboam, ou du moins quelques-uns de ses successeurs, rois d'Israël, y mit un des veaux d'or qu'il fabriqua, & qu'il fit adorer par son peuple. (c)

Il semble que dès le tems d'Aod, juge d'Israël, il y avoit déja à Galgal des idoles, puisqu'il est dit qu'Aod (d) ayant offert ses présens au roi, s'en alla jusqu'à Galgal, que de-là il revint, & feignit d'avoir à lui découvrir quelque secret de la part de Dieu, comme s'il avoit reçu quelque oracle à Galgal. Ce fut au même endroit (e) que le peuple s'assembla pour confirmer le royaume à Saül; & enfin ce fut à Galgal que Saül eut le malheur d'encourir la colere de Dieu (f), en immolant des victimes avant la venue de Samuël. C'est là qu'il reçut la sentence de sa réprobation (g), pour avoir épargné le roi d'Amalec, avec ce qu'il y avoit de meilleur & de plus précieux dans leurs dépouilles. Saint Jérôme, *in Epitaph. Paulæ*, Epist. 62, dit que Sainte Paule passa à Galgal, & y vit le camp des Israélites, le monceau des prépuces, & les douze pierres que Josué y avoit fait mettre. * (a) *Josué*, *c.* 5, *v.* 2 & *seq.* (b) *Osée*, *c.* 4, *v.* 15, & *c.* 15, *v.* 12. *Amos*, *c.* 4, *v.* 4, *c.* 5, *v.* 5. (c) 3. *Reg.* *c.* 12, *v.* 29. LXX. *Interpret. Cyrill. Alex.* in Osée V. (d) *Judic.* *c.* 3, *v.* 19. (e) *I. Reg.* *c.* 11, *v.* 14 & 15. (f) *I. Reg.* *c.* 15. (g) *I. Reg.* *c.* 15.

1. GALGAN, ville de la Chine, à un quart de lieue de la grande muraille, qui enferme cet empire, du côté de la Tartarie. *Corn.* Dict. *Adam Brand*, Voyage de Moscovie, & de la Chine.

2. GALGAN, (S.) abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, en Italie, dans la Toscane, au diocèse de Volterra.

GALGAVIA. Quelques-uns ont lu mal-à-propos ce nom dans Solin, au lieu de *Scandinavia*, qu'il y faut lire.

GALHAC. Voyez GAILLAC.

GALIBA. Voyez OGALIBA.

GALIBI, peuple & montagne de l'isle de Taprobane, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 4. Il les met dans la partie orientale, vers le nord.

GALIBIS, (les) peuple de l'Amérique méridionale, dans la Guiane, sur la côte. Le Févre de la Barre, dans sa Description de la France équinoxiale, p. 36, dit: Les Galibis sont la nation la plus puissante de la côte, & disperse dans une grande étendue de pays. Il y en a de notre connoissance trois ou quatre habitations dans la riviere d'Aprouaque, une dans celle d'Unia, deux dans l'isle de Cayenne, quatre ou cinq en celle de Macouriague, trois ou quatre en celle de Karrou, deux à Manamanorry, quatre ou cinq à Sinamary, & autant à Canonama. Je ne fais combien à Marony, mais un grand nombre à Surinam. Mais ils sont soumis aux Hollandois. Autrefois ils étoient si puissans, qu'ils ont imprimé la terreur aux François établis à Cayenne. Ils sont à présent si diminués, que tous ceux qui habitent depuis Aprouaque jusqu'à Marony, ne peuvent pas mettre ensemble vingt pirangues de guerre, armées chacune de vingt-cinq hommes, ce qui est arrivé, tant par des maladies, que par diverses rencontres où ils ont été battus par les Palicours.

GALICE, (la) province d'Espagne; elle a à l'orient l'Asturie dont elle eſt ſéparée par la riviere d'Avia & le royaume de Léon; au nord & au couchant la mer Océane, & au midi le Portugal, dont elle eſt ſéparée par le Minho. Sa longueur eſt d'environ cinquante lieues & ſa largeur de quarante.

Quoiqu'elle tire ſon nom des anciens CALLÆCI, ou CALLAICI, elle ne comprend pas tout leur pays comme on peut voir dans l'article *Callæci*.

Située à l'extrémité de l'Eſpagne, & environnée de deux côtés de l'Océan, elle, eſt de toutes les parties qui compoſent la monarchie d'Eſpagne, celle qui a le plus de côtes maritimes & de ports de mer: on lui donne cent lieues de côtes, & quarante-huit ports, tant grands que petits, dont les meilleurs & les plus renommés ſont Ferrol & la Corogne. * *Vayrac*, Etat préſent de l'Eſpagne, p. 270.

L'air y eſt tempéré le long des côtes; mais humide, froid & mal-ſain dans le cœur du pays, tant à cauſe des fréquentes pluies, qui y tombent, que du grand nombre de ſources d'eaux froides & chaudes, qui s'y trouvent, d'une infinité de petits ruiſſeaux, & d'environ ſoixante-dix-ſept petites rivieres, dont les plus grandes ſont,

L'Ulla,	Le Mandeo,
La Tambra,	Le Rio-Mayor;
& Vallinadares.	

Les autres ſont peu conſidérables, & la plûpart ſe jettent dans l'Océan ſeptentrional.

Le terroir eſt inégal, montueux, & on y voit fort peu de plaines. C'eſt pourquoi ce pays eſt moins peuplé que le reſte de l'Eſpagne, ſi on en excepte les côtes. La plus grande récolte qu'on y faſſe, conſiſte en ſeigle, en vin, en lin, en citrons; les pâturages rapportent un très-grand profit, par le grand nombre de troupeaux qu'on y nourrit. On y trouve des mines d'or, de cuivre, de plomb, de fer & de vermillon. La mer y fournit de bon poiſſon, ſur-tout des ſardines, qui ſont fort eſtimées pour leur délicateſſe, des ſaumons & une eſpece de poiſſon qu'on appelle *Bezugos*.

Les Galiciens ne s'appliquent guères aux arts mécha-niques, ni au commerce; mais ils vivent ſi frugalement, qu'avec une piſtole ils ſont plus riches qu'un Caſtillan avec dix. Ceux qui n'ont rien du tout ſe répandent dans quelques autres contrées opulentes de l'Eſpagne, où ils ſe mettent en ſervice, & exercent ſouvent les emplois les plus vils. C'eſt ce qui a rendu le nom Galicien ſi mépriſable, que lorſque quelqu'un veut faire connoître qu'il a été maltraité, il dit, *he ſido tratado como ſi fuera un Gallego*, c'eſt-à-dire: on m'a maltraité comme ſi j'étois un Galicien. Cependant, ils ſont très-bons ſoldats, & réſiſtent conſtamment à la fatigue.

La Galice fut érigée en royaume, l'an 1060 par, Ferdinand, roi de Caſtille & de Léon, qui donna cette province en partage à ſon fils, ſelon l'abbé de Vairac. Le P. Briet ſe trompe, en diſant que ce fut Alphonſe V. Il étoit mort dès l'an 1028. Ce fut lui qui réunit la Galice à la Caſtille. Elle fut par la ſuite donnée à Henri I, comte de Portugal; mais on ne ſait ſi ce fut en tout ou en partie. C'eſt ſur quoi ſe ſont fondés quelques Portugais, pour prétendre que la Galice étoit une annexe du Portugal.

Avant le tems de Ferdinand le Catholique, & de la reine Iſabelle, les Galiciens renfermés dans leurs montagnes, n'avoient aucun reſpect pour leur roi, & ſe moquoient des gouverneurs qu'il leur envoyoit. Les gentilshommes tranchoient des Souverains, exerçoient une tyrannie effroyable ſur leurs ſujets, & pilloient impunément les étrangers qui avoient le malheur de paſſer ſur leurs terres. Mais Ferdinand le Catholique fit ceſſer ces abus, réprima l'audace de ces petits tyrans, & fit reſpecter l'autorité royale par tous les Galiciens.

On compte ſoixante-quatre villes dans la Galice, parmi leſquelles ſoixante ſont murées, ſelon le P. Briet, ſept ſont honorées du titre de Cité, ſavoir,

S. Jacques de Compoſtelle,	Tuy,
Lugo,	Mondonogo,
Orenſe,	La Corogne,
Batanços.	

Mais la plûpart des villes de ce pays ſont de peu de conſéquence. Les principaux lieux, le long de la côte, depuis l'Aſturie juſqu'au Minho, ſont

Rivadeo,	La Corogne,	Padron,
Vivero,	Mongia,	Pontevedra,
Santa Marta,	Finiſterre,	Vigo,
Ferrol,	Muros,	Bayona.

LA NOUVELLE GALICE, contrée de l'Amérique ſeptentrionale, que les Eſpagnols appellent auſſi GUADALAJARA, de ſa ville capitale, & qui conſtitue aujourd'hui un reſſort juridique particulier, ſelon la partition nouvelle, qu'ils ont faite. Elle a pour limites, vers l'eſt & le nord-eſt, le port de la Navidad & le marais de Chiapala qui la ſépare de la nouvelle Eſpagne; vers l'oueſt, le golfe de Californie, & vers le nord-oueſt & le nord, elle s'étend dans de grands pays peu connus, où ſes bornes ſont indéterminées. On dit que ce qui eſt cultivé par les Eſpagnols, a plus de cent lieues de large, & trois cens ou environ, du port de la Navidad, ſur la côte de la mer. Le gouvernement de la nouvelle Galice embraſſe pluſieurs provinces, dont les principales ſont, Guadalajara, Xalisco, los Zacatecas, Chiametla, Culuacan, Cinaloa, & Neuva Biscaya. L'air eſt ſain & tempéré dans quelques-unes de ces provinces, & l'on y voit beaucoup de vieillards. Les mois de Juin, de Juillet & d'Août ſont fort orageux. Le ciel eſt ſerain dans les autres tems. Il s'engendre en ces lieux une grande quantité de moucherons & de punaiſes, auſſi groſſes que de féves, & dont les morſures ſont élever des puſtules de la groſſeur d'une noix. Il y a auſſi des ſcorpions, mais la piqûre n'en eſt pas mortelle, quoiqu'elle cauſe de grandes douleurs pendant vingt-quatre heures. On en guérit avec un ſuc de pommes de coing, qui ſont très-communes, auſſi-bien que les poires, les abricots, les figues, & les autres fruits de l'Europe. Les oliviers n'y rapportent point d'olives, parce que les fourmis en mangent les racines. Les pies ne ſont pas moins nuiſibles: elles ne ſont guères plus groſſes que des moineaux, mais ſi nombreuſes, qu'elles foulent tout un champ, ſans qu'aucun cri les puiſſe obliger à fuir. La terre eſt plus montueuſe que plate, ſablonneuſe en ſa plus grande partie, & quelquefois argilleuſe. Elle rend ſouvent ſoixante boiſſeaux de froment pour un. Le maïs y abonde: les habitans, qui font peu de cas du ſeigle & de l'orge, cultivent avec grand ſoin les légumes de l'Europe. * *Corn.* Dict. *De Laet.* Ind. Occid. l. 16, c. 1 & 2.

A quatre lieues de la ville de Guadalajara, le long du chemin qui va à Zacatecas, eſt une montagne fort haute, & inacceſſible aux bêtes de charge. Sa montée & ſa deſcente ſont d'une lieue; les autres montagnes dans tous ces quartiers ſont âpres, pleines de pins, & de chênes fort hauts. Il s'y trouve beaucoup de mines d'argent & de cuivre, fort peu de fer & d'acier, & point du tout d'or. La plus grande riviere de la nouvelle Galice, eſt *Barania*, qui ſortant du lac de Mechoacan, court rapidement vers le nord-oueſt, & ſe précipite à quatre lieues de Guadalajara, du haut d'un ſaut de dix braſſes, ſe jette dans la mer du ſud. On paſſe ce fleuve ſur des radeaux faits de cannes & de courges, ſur leſquels les hommes s'aſſeyent, & mettent leurs hardes. On tient les chevaux auprès dans l'eau, & les ſauvages les pouſſent à la nage de l'autre côté. Les naturels de cette province changent leurs demeures pour la plus legere cauſe, & fort ſouvent, pour s'exempter des tributs: ils ſe retirent dans les forêts, où ils reprennent leurs anciennes coutumes. Ils ſont un peu plus grands de corps que les Mexicains, ſe couvrent de chemiſes de coton, & de manteaux carrés, tiſſus de maguey, qu'ils attachent ſur leurs épaules avec deux boucles. Ils n'ont aucun deſir des richeſſes, & cultivent ſeulement quelque peu de terre qui leur produit le maguey. Ils aiment la danſe, paſſent les jours entiers au ſon d'un rude & enroué tambourin de bois. Ils aiment à ſe peindre le corps, & à s'orner de divers plumages. Ils portent des pierres vertes, & de fort belles coquilles de mer autour de leurs bras & de leurs jambes. Ils regardent comme un grand deshonneur d'être tondus, & veulent paſſer pour vaillans. La liqueur du maguey eſt

leur boiſſon ordinaire, & ils en boivent ſouvent juſqu'à s'enyvrer. Ils ont auſſi un breuvage qui eſt composé de cacao & de maïs. Ils labouroient autrefois la terre avec des pieux de bois ; mais les Espagnols leur ont appris l'uſage des hoyaux : ceux qui demeurent dans ces provinces, s'adonnent pour la plûpart aux mines & au trafic. Quelques-uns s'occupent à nourrir des vaches, des brebis, & à cultiver la terre. Quoique les cannes de ſucre y croiſſent abondamment, ils ne les cultivent pas, non plus que les *Tunas*, dont on trouve des forêts toutes entières, & une, entr'autres, que l'on dit avoir plus de cinquante lieues d'étendue. On en tireroit une quantité infinie de cochenille, ſi on les cultivoit.

GALILÉE, (la) province de la Paleſtine. Elle s'étend principalement au-delà de la plaine de Jezraël ou du grand champ, & ſe diviſe en HAUTE & BASSE.

LA BASSE contenoit les tribus de Zabulon & de Nephthali, au-deçà du Jourdain, & au couchant de la mer de Tibériade.

LA HAUTE, GALILÉE, s'étend principalement au-delà du Jourdain, vers la Trachonite, le Liban, & la Batanée. On l'appelloit la GALILÉE DES GENTILS, parce qu'elle étoit occupée par des peuples Gentils, mêlés avec des Juifs, & qu'elle confinoit avec des peuples Gentils, comme ſont les Phœniciens, les Syriens, les Arabes.

Voici comment D. Calmet prouve que la Galilée s'étendoit au-delà du Jourdain.

Judas le Gaulonite eſt appellé Galiléen dans les actes,(a) & dans Joſeph : (b) or Gaulon étoit au-delà du Jourdain. La Galilée s'étendoit donc dans ce pays. De plus, Joſeph (c) met Betzaïde au-delà du Jourdain : cette ville étoit ſûrement de la Galilée : ceux des Apôtres, qui étoient de Betzaïde au-delà du Jourdain, ſont qualifiés Galiléens ; donc la Galilée s'étendoit au moins en partie au-delà du Jourdain. Euſebe dans ſon commentaire ſur Iſaïe, (d) dit nettement que la Galilée étoit au-delà du Jourdain. Les Septante dans Iſaïe (e) traduiſent Baſan par la Galilée. Or perſonne ne doute que Baſan n'ait été au-dela du Jourdain. Saint Jerôme, dans ſon commentaire ſur cet endroit d'Iſaïe, a mis le nom de la province pour un lieu de la province ; il croyoit donc que Baſan étoit dans la Galilée. D. Calmet renvoie enſuite pour ce ſentiment à Ligtfoot (f) & à Cellarius ; (g) & pour le ſentiment contraire à Reland, (h) dans ſon livre de la Paleſtine, & à ſa diſſertation ſur la Géographie Sainte, qu'il a miſe à la tête du Commentaire ſur Joſué. * (a) c. 5, v. 37. (b) Ant. l. 20, c. 3. (c) *De Bello* l. 2, c. 13 ; & *Plin.* l. 5, c. 15. (d) *In Iſaiæ* 9. (e) c. 33, v. 9. (f) *Chorog. in Marc.* & *Hor. Talmud in Matthæi*, c. 14, v. 13. (g) *Cellar. Geogr. Ant.* (h) de Bello, l. 3, c. 2.

Voici comment Joſeph marque les limites de la Galilée : elle eſt terminée au couchant par la ville de Ptolémaïde, & par le mont Carmel, qui n'en ſont pas. Du côté du midi elle eſt bornée par le pays de Samarie & par Scythopolis, qui eſt ſituée ſur le Jourdain ; à l'orient elle a pour limites les cantons d'Hippos, de Gadare, & de Gaulan. Enfin, du côté du nord, elle eſt bornée par les confins des Tyriens.

La baſſe Galilée s'étend en longueur, depuis Tibériade juſqu'à Chabulon ou Zabulon, frontiere de Ptolémaïde ; & ſa largeur s'étend depuis *Chaloth*, ſituée dans le grand champ, juſqu'à Berſabée ; & la largeur de la haute Galilée commence à Berſabée juſqu'au bourg de Baca, qui la ſépare de la province des Tyriens. Sa longueur s'étend depuis *Tella*, bourg ſitué ſur le Jourdain, juſqu'à Meroth. Mais comme la ſituation préciſe de Berſabée, de Chaloth, de Baca, de Tella, de Meroth, n'eſt point connue, on ne peut marquer au juſte l'étendue de la haute Galilée.

Joſeph dit que les Galiléens ſont naturellement bons guerriers, hardis, intrépides ; qu'ils ont toujours généreuſement réſiſté aux nations étrangeres qui les environnent : que ce pays eſt très-fertile, & très-bien cultivé, les peuples très-laborieux & très-induſtrieux ; que le nombre des villes & des bourgs y eſt très-grand, & que tous ces lieux ſont ſi peuplés, que les moindres bourgades ont quinze mille habitans.

Tout le monde ſait que Notre Sauveur JESUS-CHRIST a été ſurnommé *Galiléen*, parce qu'il avoit été élevé à Nazareth, ville de Galilée. Ses diſciples & les chrétiens en général ont auſſi été nommés *Galiléens* (*Act. Apoſt.* c. 2, v. 7,) parce que les Apôtres étoient de Galilée. S. Matthieu, c. 4, v. 15, applique à la prédication du Sauveur ces paroles d'Iſaïe, c. 9, v. 1 & 2, la terre de Zabulon & de Nephthali, le chemin de la mer au-delà du Jourdain, la Galilée des Gentils : ce peuple, qui étoit dans les ténébres, a vu une grande lumiere. Les Galiléens ne paſſoient pas pour gens fort éclairés en fait de religion, & les Juifs ne croyoient pas qu'il ſortît des prophetes de Galilée. *Joan.* c. 7, v. 41 & 52. Le langage des Galiléens, & leur accent étoient différens de ceux des autres Juifs du pays. On reconnut ſaint Pierre pour Galiléen à ſon accent. *Matth.* c. 6, v. 73.

LA MER DE GALILÉE : on la nommoit auſſi *mer de Tibériade*, *lac de Généſar*, ou *de Génézareth*, & *lac de Cénéreth*. Voyez CENERETH.

GALIM. Voyez GISCALA.

GALINDÆ, ancien peuple de la Sarmatie Européenne, ſelon Ptolomée, l. 3, c. 5. Voyez l'article ſuivant.

GALINDIE, province du royaume de Pruſſe, entre le Hocherland, la Varmie, la Bartonie, & la Mazovie. Le bourg de Ortelborg en eſt le ſeul lieu remarquable : le reſte ne conſiſte qu'en quelques villages. Il eſt remarquable que Ptolomée ait placé au même endroit un peuple nommé les Galindes. * *Homan.* Carte de la Pruſſe.

GALINHAS, (Rio) ou MAGUALBARI, riviere d'Afrique, dans la haute Guinée, à onze lieues de celle de Scherbro. La côte entre deux eſt baſſe, plate, marécageuſe, & couverte d'arbres, mais inhabitée. La riviere prend ſa ſource dans le pays de Hondo, & ſe jette à la mer, après avoir traverſé le pays de Karadabo-monou, & Quilliga-monou. Elle forme deux petites iſles à ſon embouchure. Les habitans appellent cette riviere Magualbari, & les Portugais Rio-Galinhas, à cauſe de l'abondance de poules, & d'autres volailles dont ſes bords ſont remplis. Les Européens en tirent des cuirs ſecs, & des dents d'éléphant. * *Barbot*, p. 107, Côte de Guinée, par Bellin.

GALIPSUS pour GALEPSUS. Voyez ce mot.

GALISTEO, bourg d'Eſpagne, dans l'Eſtramadure, près de la ville de Coria. Il avoit autrefois titre de Duché. * *Baud.* éd. 1705.

GALITE, (LA) iſle d'Afrique, dans la mer Méditerranée, ſur la côte de Barbarie, au royaume de Tunis. On la nomme auſſi *Galata*. Elle eſt vis-à-vis, & à cinq lieues de l'iſle de Tabarca, qui eſt à ſix milles du cap de Mascarez. Baudrand, *éd.* 1705, met dix lieues entre les iſles de Tabarca & de Galita. Il ajoute qu'elle n'a guères plus de trois lieues de tour. * *Dapper*, Afrique, p. 109.

GALITZA, lieu dans la ſeigneurie des Ruſſiens, ſelon le continuateur de Glycas & Nicétas, cités par Ortélius. Curopalate nomme ainſi une partie de la petite Ruſſie ; & Baudrand, *éd.* 1705, dit : *Galitza*, province de la Tauro-Scythie ; elle avoit auparavant ſon prince particulier.

GALLA, ville de l'Afrique intérieure, & l'une de celles que Cornélius Balbus ſoumit à la domination Romaine, ſelon Pline, l. 5, c. 5.

2. GALLA, ville de la Médie, dans les terres, ſelon Ptolomée, l. 6, c. 2.

GALLABA, ville d'Aſie, dans l'Osrhoëne, ſelon les Notices de l'Empire, ſect. 25.

GALLAECI. Voyez CALLAECI.

GALLANA. Voyez GALAVA.

GALLANIS, ſiége épiſcopal d'Aſie, dans la Paleſtine, ſous la métropole de Scythopolis, ſelon Ortélius, qui cite Guillaume de Tyr. Je trouve dans une ancienne Notice du patriarchat de Jéruſalem, ſous la métropole de Scythopolis, un ſiége nommé *Clima Galanis*, & dans une autre Notice *Clima Gablanim* (à l'accuſatif,) c'eſt le même ſiége.

GALLAPAGOS, iſles de la mer du ſud, ſous l'équateur : quelques-unes ſont plus au midi, & quelques autres ſont plus vers le nord. Voici ce qu'en dit Dampier, t. 1, c. 5, p. 131. On trouve ſous la ligne, & aux deux côtés de la ligne pluſieurs iſles aſſez étendues, mais déſertes, qui portent le nom de Gallapagos. La plus orientale eſt environ à cent dix lieues de la terre-ferme. On les met à 181 d. de longitude, s'étendant à 176 d. vers l'oueſt ; &

par conſéquent, leur longitude d'Angleterre eſt d'environ 60 d. du côté de l'oueſt. Mais je crois que nos hydrographes ne les éloignent pas aſſez de l'occident. Les Eſpagnols qui les ont découvertes, & qui ſeuls les ont miſes dans leurs cartes, diſent que le nombre en eſt grand, & qu'elles s'étendent depuis l'occident de la ligne jusques à 5 d. du ſeptentrion; cependant nous n'en vîmes pas plus de quatorze ou quinze. Quelques-unes ont ſept à huit lieues de long, trois à quatre de large, & ſont aſſez élevées. La plûpart ſont plates & unies au ſommet. Quatre ou cinq des plus orientales ſont pierreuſes, ſtériles & montueuſes, & ne produiſent ni herbes, ni pâturages, ni arbres que des *dildos*, ſi ce n'eſt du coté de la mer. Le *dildo* eſt un arbriſſeau verd, & plein de piquans, qui croît de la hauteur d'environ dix à douze pieds, & ne produit ni feuilles ni fruits. Il eſt de la groſſeur de la jambe d'un homme, depuis le pied jusqu'à la tête, plein de piquans rangés en rayons fort près à près. Cet arbriſſeau n'eſt pas même bon à brûler. On trouve près de la mer de petits arbres nommés *bortons*, qui ſont fort bons à brûler. Cette ſorte d'arbre vient en divers lieux dans les Indes occidentales, & principalement dans la baie de Campêche, & les iſles Sambales. Je n'en ai jamais vu ſur ces mers, qu'aux iſles de Gallapagos. Il y a, entre les rochers de ces iſles ſtériles, des lacs & des foſſés où il y a de l'eau. Quelques autres de ces iſles ſont unies & baſſes. Le terroir en eſt fertile, & produit diverſes ſortes d'arbres qui nous ſont inconnus. Quelques-unes des plus occidentales ont neuf à dix lieues de long, & ſix à ſept de large; la terre y eſt profonde & noire. Elles produiſent de grands arbres, principalement des *mammets*, & on y voit des bois qui ne ſont compoſés que de ces arbres. Il y a dans ces grandes iſles des rivieres aſſez larges, & dans les autres de moindre étendue, des ruiſſeaux de bonne eau. Lorsque les Eſpagnols en firent la premiere découverte, ils y trouverent quantité de guanos & de tortues de terre, & les nommerent les iſles de Gallapagos. Je ne crois pas qu'il y ait de pays où ces animaux ſoient plus communs. Les guanos y ſont très-gras, & ſi familiers, qu'on en peut aſſommer vingt, avec un bâton, en une heure de tems. Les tortues de terre y ſont en ſi grande quantité, que cinq ou ſix cents hommes pourroient en ſubſiſter pendant pluſieurs mois, ſans aucune autre ſorte de proviſions. Elles ſont très-graſſes & très-délicates. On en trouve qui peſent jusqu'à deux cents livres. Il y a encore dans ces iſles des ſerpens verds; mais je n'y ai point vu d'autres animaux terreſtres: il y a beaucoup de tourterelles, & très-privées.

On trouve entre ces iſles des canaux où les vaiſſeaux peuvent paſſer. L'eau y eſt baſſe en certains endroits qui produiſent beaucoup d'herbe à la tortue; auſſi y en a-t-il beaucoup de vertes. Il y a de quatre ſortes de tortues de mer; les groſſes, ou tortues à bahu, les groſſes-têtes, les bec-à-faucon, & les tortues vertes.

L'air de ces iſles eſt aſſez tempéré, vû le climat. Il s'éleve tous les jours, ſans interruption, un petit vent de mer, & la nuit un vent froid; mais la chaleur n'y eſt pas ſi violente, que dans la plûpart des lieux près de la ligne. Les mois de Novembre, de Décembre & de Janvier ſont pluvieux. Le tems eſt alors ſombre, orageux, mêlé de quantité de tonnerre & d'éclairs. Quelquefois, avant & après ces mois, il y a de petites pluyies rafraîchiſſantes; mais le tems eſt toujours fort beau durant les mois de Mai, de Juin, de Juillet & d'Août.

Le capitaine Woodes Rogers, Anglois, dit, *t.* 1, *p.* 366: les Gallapagos ſont en ſi grand nombre, que nous en comptâmes, en deux fois, jusqu'à cinquante; mais aucune ne paroît avoir d'eau douce. Les relations Eſpagnoles prétendent qu'on en trouve dans celle qui eſt ſituée ſous le premier d. 30' de latitude méridionale. D'un autre coté, Morel m'a dit qu'un vaiſſeau de guerre Eſpagnol, qui croiſoit ſur les Pirates, avoit touché à une iſle ſituée ſous le premier degré 20' ou 30' de latitude méridionale, appellée SANTA MARIA DE L'AQUADA, où l'on trouve quantité de bois, d'eau douce, de tortues de mer & de terre, du poiſſon, une bonne rade, &c. & qu'elle eſt environ à 140 lieues à l'oueſt de l'iſle Plata. Je crois qu'on peut y ajoûter du moins trente lieues de plus, & que c'eſt la même où le capitaine Davis, Anglois, prit des rafraîchiſſemens. Au reſte, pour l'indiquer, il dit ſeulement qu'elle eſt à l'oueſt de ces iſles, qui ne peuvent être que les Gallapagos.

Le capitaine Cowley, autre Anglois, a parcouru ces iſles qu'il nomme GALLAPAGOS, ou ISLES ENCHANTÉES. Je joindrai ici le récit qu'il en fait dans ſon voyage, qui eſt à la ſuite de Dampier. *t.* 4, *p.* 220; mais j'avertis que les noms, qu'il s'aviſa de leur donner alors, ne ſont, tout au plus, que des marques de ſon reſpect, ou de ſon amitié pour les perſonnes dont il donna les noms à ces iſles. Les Eſpagnols, à qui ces iſles appartiennent, n'ont aucune connoiſſance de ces noms, & n'en ſont pas uſage.

La premiere iſle, dit-il, que nous apperçûmes, étoit à un degré 30' de latitude méridionale; nous étions à ſon nord, & le vent ſouffloit du ſud; ce qui nous empêcha d'y aborder. Elle eſt haute, & je la nommai l'iſle du roi *Charles* (*ſon vrai nom eſt l'iſle* MASCARIN.) Nous en vîmes trois autres au nord de celle-ci. Je nommai la plus proche l'iſle de *Croſſman*: celle qui venoit enſuite, *Brattles*; & la troiſiéme, l'iſle du chevalier *Antoine Dean*. (*L'une de ces trois iſles eſt l'iſle du* TABAC.) Nous en vîmes pluſieurs autres à l'oueſt, à l'une desquelles je donnai le nom d'*Eures*, celui de *Daſſigni* à une autre, & celui de *Bindlos* à une troiſiéme. (*La plus méridionale des trois eſt l'iſle de* SANTÉ; *plus à l'oueſt*, *eſt l'iſle* AU DIABLE.) Nous mouillâmes enſuite dans un fort bon havre, qui eſt à l'extrémité la plus ſeptentrionale d'une belle iſle ſous la ligne, où il y avoit quantité de poiſſons & d'excellentes tortues de mer & de terre, dont quelques-unes peſoient plus de deux cents livres. On y voyoit une infinité d'oiſeaux, de flemmingos, & de tourterelles qui étoient ſi familieres, qu'elles venoient ſe percher ſur nous, & que nous les prenions en vie. Mais lorsque nos gens eurent tiré deſſus, elles devinrent plus craintives. J'impoſai le nom du *Duc d'York* à cette iſle (c'eſt, je penſe, l'iſle de SAINT BARNABÉ;) celui du *Duc de Norfolck*, à une autre qui étoit ronde & jolie, ſituée à ſon eſt, & celui du *Duc d'Albemarle*, à une troiſiéme, fort agréable, ſituée à ſon oueſt. Il y avoit à la premiere une baie ou un havre bien commode, où l'on pouvoit être à l'abri de tous cotés; & devant cette baie paroiſſoit une autre iſle, à qui je donnai le nom du chevalier *Jean Narboroug*. Entre l'iſle d'Yorck & celle d'Albemarle, il y en a une petite, qu'il me vint dans l'eſprit de nommer *l'iſle enchantée de Cowley*, parce qu'en la regardant ſous différens points de la bouſſole, elle me préſenta toujours de nouveaux aſpects. Tantôt c'étoit une fortification ruinée, tantôt une grande ville, &c. Je nommai le havre de l'iſle d'Yorck, la baie d'Albanie, & un autre endroit, la rade d'Yorck: on y trouve d'excellente eau douce, du bois & une riche veine de minéral. Nous courûmes enſuite vers le nord où nous vîmes trois autres jolies iſles... Il y avoit ſur toutes ces iſles où nous fûmes, ou dans leur parage, quantité d'oiſeaux, de tortues, de poiſſons, & de gros *alguanas* ou guanos de très-bon goût; mais nous ne trouvâmes d'eau douce, que ſur l'iſle d'Yorck.

Dampier, t. 1, p. 118, parle auſſi d'une de ces iſles, ſituée ſous la ligne: ce doit être celle de ſaint Barnabé, & d'une autre qui en eſt à deux lieues de diſtance. Elle eſt, dit-il, également pierreuſe & ſtérile, & a cinq ou ſix lieues de long & quatre de large: il mouilla au nord de l'iſle à un quart de mille de terre, & à ſeize braſſes d'eau. Le long de la côte eſt d'un accès difficile, & on ne peut ancrer qu'en ce ſeul endroit. La rade eſt médiocre; car le fond eſt ſi eſcarpé, que ſi l'ancre lâche une fois, elle ne s'accroche jamais; & le vent vient d'ordinaire de la terre, ſi ce n'eſt durant la nuit qu'il eſt plus à l'oueſt: car il ſouffle tout le long de la terre, mais fort doucement. Il n'y a d'eau, que dans les lacs & dans les trous de rochers. L'endroit où nous mouillâmes d'abord, a de l'eau du côté du nord; elle tombe, comme un torrent, de rochers hauts & escarpés, ſitués dans une baie ſablonneuſe. Dans les iſles ſituées à l'oueſt de celle-ci, il y a des lieux fort commodes pour caréner, de bons canaux entre ces iſles & pluſieurs lieux propres à ancrer. Il y a auſſi force ruiſſeaux de

bonne eau douce, & assez de bois à brûler ; y ayant quantité d'arbres bons à plusieurs usages. Quelques-unes de ces isles ont quantité d'arbres de *mammet* & d'assez grandes rivieres. Ces isles sont grandes ; le terroir en est gras, & aussi fertile que celui des isles de Jean Fernando. La partie septentrionale de la seconde isle (dont il est parlé dans ce passage de Dampier) est à vingt-huit minutes au nord de la ligne. Les isles de Gallapagos sont fort abondandes en sel.

De l'Isle les nomme GALAPES.

GALLARATO, selon Corneille, bourg du Milanez, que les Latins nomment *Gallorum Arca* & *Glareatum*. Il est situé à huit lieues de la ville de Milan, du côté de l'occident, en tirant vers Sesto. * *Maty*, Dict. d'Holl. 1701.

GALLARDON, petite ville de France, dans la Beausse, au pays Chartrain, sur le ruisseau de Voise, à quatre lieues de Chartres, en allant vers Paris, entre Chartres & Nogent-le-Roy. C'est une Châtellenie. * *Baud.* édit. 1705.

GALLE, PUNTA DE GALLE, ou PONTE DE GALLÉ, selon le Grand, dans sa traduction de l'Histoire de Ceïlan, par Ribeyro, PONTO DE GALÉ, selon la Carte de Robert Knox ; & PONTE-GALE par les Hollandois, ville de l'isle de Ceïlan, dans sa partie méridionale ; c'est une forteresse qui appartient présentement aux Hollandois, qui en ont chassé les Portugais en 1640. Jacques Koster, qui commandoit l'armée Hollandoise, mouilla dans la baie le huit de Mars, mit pied à terre le même jour, & la força de se rendre le 13 du même mois. La situation de cette ville est beaucoup meilleure que celle de Colombo, sa baye est plus grande ; mais elle est exposée aux vents d'oüest, qui agitent fort les navires. La ville est sur une hauteur, entourée d'un fossé large & profond, de bonnes murailles garnies de trois bastions ; l'entrée du port est très-dangereuse & pleine de rochers. Elle est défendue par des forts garnis de grosse artillerie ; tout le terrein est pierreux, c'est ce qui lui a fait donner le nom DAS GRAVAYAS. C'est ce que remarque l'abbé le Grand, *l.* 2, *p.* 96. Ribeyro, son auteur, la décrit ainsi, p. 89. La forteresse de Galle est sur une pointe de terre, & la mer bat au pied, du côté du nord. C'est un rocher fort escarpé, qui n'a pas besoin de fortification. Du côté du sud, on s'étoit contenté d'y planter un rang de palissades ; mais du côté de terre, il y avoit une muraille flanquée de trois gros bastions, & une porte au milieu, avec un pont-levis & un fossé. Deux cents soixante familles Portugaises s'y étoient établies, & environ six cents de gens du pays, tous Chrétiens ; ce qui avoit fait donner à cette place le nom de ville, quoique ce ne fût qu'une forteresse. Il y avoit une paroisse, un couvent de S. François, une maison de la Misericorde, un Hôtel-Dieu, une maison de la douane, un commandant, un adjudant, un commissaire ou intendant, & un écrivain. Dès que les Hollandois furent maîtres de cette place, ils la fortifierent à la moderne, firent le fossé plus large & plus profond, & la mirent en état de faire une vigoureuse résistance, en cas d'attaque.

Le Brun, *Voyage par la Perse*, &c. p. 332, qui y passa à la fin de 1705, en fait cette description : Elle est très-forte par sa situation, étant environnée, du côté de la mer, de bancs de sable & d'écueils, qui défendent le port, qui fait une demi-lune à l'est de la ville, & qui est bien pourvu de canon. Elle a aussi de bonnes murailles & de bons retranchemens, taillés dans le roc, & des bastions à plusieurs angles, dont les principaux portent le nom du soleil, de la lune & des étoiles, entre lesquels sont les portes de la ville. Il y a plusieurs autres pointes fortifiées, comme celles des Matelots, d'Utrecht, de Vénus, de Mars, d'Eole, & le rocher du Pavillon. Il n'y a qu'une porte à l'est, qui est celle du rivage. La ville a environ une demi-lieue de tour en dedans, car on ne sauroit faire en dehors. Les rues ne sont point pavées, mais maçonnées, avec d'assez belles maisons, & particuliérement celle du commandant, qui est spacieuse & remplie de beaux appartemens, bâtie sur une hauteur, vis-à-vis du magazin de la compagnie, lequel est fort grand ; mais les murailles de côté, qui donnent sur l'eau, en sont fort humides ; & le haut de l'édifice, qui est de bois, est pourri & mangé de fourmis blanches, qui abondent en ce pays. Un des bouts de ce magazin, dont l'entrée est dans la porte de la ville, sert d'église aux Hollandois le matin, & aux Singales (Chingulais) l'après-dîné. Les dehors de la ville sont remplis de jardins & d'arbres qui forment de belles allées. Les montagnes, qui sont à l'est, sont couvertes de bois, & l'on peut aller facilement de-là au port, le long du rivage. Ces bois sont remplis de boucs sauvages, de liévres & d'oiseaux ; cependant on ne trouve guéres de gibier au marché. Les autres provisions y sont-à-peu-près à aussi bon marché qu'à Cochin, à la réserve du beurre qui est cher, sans être bon. On n'arbore le pavillon, que quand on voit paroître un vaisseau en mer ; ce qui se fait sur un vieux bâtiment situé sur un rocher où l'on tient toujours une garde. On professe, dans cette ville comme dans tous les Etats de la compagnie Hollandoise, aux Indes orientales, la même religion qu'en Hollande & à Geneve.

1. GALLEGO, nom qu'on donne en Espagne à un habitant de la Galice.

2. GALLEGO, (le) riviere d'Espagne, au royaume d'Aragon : elle a sa source dans les Pyrénées, aux confins de la Bigorre, près de Viesca : de-là serpentant vers le sud-oüest, & le sud-sud-oüest, elle passe à Huesca, & tombe dans l'Ebre, vis-à-vis de Sarragoce. * *De l'Isle* & *Jaillot*, Atlas.

3. GALLEGO, bourg ou village du Portugal, dans l'Estramadure, près de Leiria. Voyez ARABRICA.

GALLEN, baronnie d'Irlande, dans la province de Connaught. C'est une des neuf baronnies du comté de Mayo. * Etat présent de la G. Bret. t. 3.

GALLERI VILLA, métairie d'Italie, dans le territoire de Rimini, selon Pline, *l.* 10, *c.* 21, qui, racontant quelques prodiges que l'on avoit publiés, met entre autres, qu'un coq parla en cet endroit. Le P. Hardouin écrit GALERII VILLA.

1. GALLES, (les) peuple d'Afrique, dans l'Ethiopie, à l'orient, au midi & au couchant de l'Abissinie. C'est delà qu'on distingue

LES GALLES ORIENTAUX.
LES GALLES OCCIDENTAUX.
LES GALLES MÉRIDIONAUX.

Voici l'origine de ce peuple. Dans le tems qu'*Etana Denghel*, surnommé *David*, roi d'Abissinie, étoit occupé à faire la guerre au roi d'Adel, un seigneur nommé *Mathieu*, du royaume de Bali, petit pays enfermé entre l'Abissinie & le royaume d'Adel, aux deux côtés du Hawasch, fut abandonné, en 1537, de plusieurs esclaves qu'il avoit traités avec la derniere dureté. N'espérant de lui aucun pardon, ils s'associerent avec tous les bandits & les fugitifs qu'ils purent ramasser, & exercerent mille brigandages. Les habitans de Bali ne furent point assez forts pour les réduire ; & le reste de l'Abissinie occupé de la guerre d'Adel, les mépriſa d'abord comme des gens qu'il seroit aisé de réprimer quand on le voudroit. Ces esclaves, qui, selon le P. Tellez, étoient Galles de nation, après avoir brisé leurs chaînes, retournerent parmi leurs compatriotes, qui habitoient la côte orientale d'Afrique, & les lieux voisins de la mer des Indes. Ils leur firent connoître l'Abissinie qu'ils venoient de quitter, & les contrées qu'ils en connoissoient : encouragés par le succès & par le butin, & accrus de jour en jour par les renforts qui leur arrivoient, ils s'emparerent de la province de Bali, ravagerent les cantons voisins ; & voyant que des conquêtes faites par la violence, ne se pouvoient conserver que par la force, ils firent entre eux des loix propres à multiplier leur nation, & à conserver une féroce intrépidité. Ils ne s'abstiennent point du mariage, comme Pline, *l.* 5, *c.* 8, le dit des Garamantes ; mais aussi ils ne vivent pas pêle-mêle avec des femmes, quoiqu'il soit permis à chacun d'en épouser autant qu'il en veut avoir. Les jeunes gens n'ont la liberté de se couper les cheveux, qu'après qu'ils ont tué quelque ennemi ou quelque animal féroce, ce qui les excite à se signaler par leur bravoure, afin d'acquérir une marque d'honneur qui distingue les braves d'avec les lâches. Dans leurs festins on met le meilleur plat au milieu ; & quiconque s'en empare, doit

être le premier à affronter le danger. Chacun, sans balancer, se hâte d'y mettre la main ; c'est un morceau que l'on se dispute. Pour prouver qu'ils ont tué un ennemi, ils en apportent la tête ; mais comme il arrivoit quelquefois, que faute de barbe, on contestoit que la tête apportée fût celle d'un homme, ils apportent des parties plus décisives, les comptent & les entassent en présence de l'armée. Mais ces signes barbares de leur victoire ont encore un inconvénient, c'est qu'ils ne font point connoître si les personnes tuées étoient amis ou ennemis, ce que la tête auroit fait connoître.

Ce qui soutient leur courage, c'est qu'ils font la guerre pour eux-mêmes, & partagent également le butin. En marchant au combat, ils sont résolus de vaincre ou de mourir, & se battent avec opiniâtreté. Ils sont mal armés. De loin ils se servent de fagayes ou de fléches ; de près ils emploient la massue & des perches, dont le bout est durci au feu. Leurs boucliers sont de cuir de bœuf ou de busle. Autrefois ce n'étoit presque que de l'infanterie, à présent il y a beaucoup plus de cavalerie ; mais leurs chevaux ne valent pas ceux des Abissins. Cependant ces derniers, quoique mieux montés & mieux armés, n'en peuvent soutenir le choc.

Un peuple à qui la guerre est si nécessaire, ne hait rien tant que les arts qui naissent dans la paix. Ils aiment mieux enlever les richesses de leurs voisins, que d'en acquérir à la sueur de leur corps. Ils mangent avec plaisir le pain qu'ils trouvent aux Abissins ; mais ils ne se donnent point la peine d'en faire. L'agriculture n'est point de leur goût ; ils se contentent de leurs troupeaux. Soit en paix, soit en guerre, ils les chassent devant eux dans d'excellens pâturages. Ils en mangent la chair souvent crue, sans pain : ils en boivent le lait, & se nourrissent ainsi, soit au camp, soit chez eux. Ils ne se chargent point de bagage ni de meubles de cuisine, & n'ont que des gamelles pour recevoir le lait. Une nation de ce caractère fait trembler des peuples civilisés, à qui les richesses ont amolli le courage. Elle est toujours prête à envahir leurs biens, sans crainte de représailles, dont la pauvreté la met à couvert. C'est ainsi qu'on a vu autrefois les Cimbres, les Goths, les Wandales & les Normands, répandre la terreur chez les nations les plus policées de l'Europe, & les Tartares Orientaux se rendre maîtres de la Chine. Dès que les Galles se sentent les plus foibles contre les Abissins, ils se retirent avec leurs bestiaux dans le fond des terres, & mettent un désert entre eux & leur ennemi. Ce peuple, ennemi du repos & de la paix, revient tous les ans à ses brigandages.

Ils choisissent un chef qu'ils appellent *Luva* (le pere Jeronimo Lobo écrit *Lubo*) qui est en charge pendant huit ans, au bout desquels ils en élisent un autre ; mais il ne commande que pour ce qui regarde la guerre. Son premier exploit est d'assembler le peuple, de fondre sur l'Abissinie, pour y acquérir de la gloire, & y faire du butin.

Les Galles ont un langage particulier, qui ne ressemble à aucun dialecte de celui de l'Abissinie. Ils parlent pourtant tous la même langue, ce qui fait voir qu'ils sont étrangers, & d'un même pays. La circoncision est pratiquée chez eux, soit qu'ils ayent cet usage dès l'ancien tems, comme beaucoup de nations payennes, soit qu'ils l'ayent pris des Arabes & des Abissins.

Ils n'ont point d'idoles, ni presque aucune teinture de religion. Si on leur parle de Dieu ou d'un Etre suprême, qui gouverne l'univers avec tant de sagesse, ils répondent que c'est le ciel qui environne & embrasse tout. Ils ne lui rendent aucun culte. Ils ne laissent pas d'avoir de l'humanité ; ils ont de l'esprit, & apprennent ce qu'ils veulent avec autant de disposition que les Abissins. Le pere Tellez dit que plusieurs avoient embrassé le Christianisme, & y persévéroient constamment. L'Abissin Grégoire, sur les Mémoires de qui Ludolf a écrit son Histoire d'Ethiopie, racontoit que, sous le régne de Basile, quelques milliers d'entre les Galles s'étoient convertis à la foi, & avoient reçu le baptême.

Telle est cette nation terrible qui a si bien affoibli l'Etat d'Abissinie, qu'il reste à peine au roi la moitié des pays que ses ancêtres ont possédés. Etant sortie du royaume de Bali, elle s'est emparée des provinces de *Gedma*, d'*Angota*, de *Dawara*, de *Weda*, de *Fatagar*, d'*Ifata*, de *Garagæa*, de *Ganza*, de *Conta*, de *Damota*, de *Walck*, de *Bizama*, & d'une partie de *Schewa*, outre plusieurs cantons enclavés dans ces provinces. Ils auroient fait de plus grands progrès, si la discorde ne les avoit désunis. Ils sont partagés en plusieurs tribus : on dit qu'il y en a au moins LXX ; mais on distingue principalement deux grandes nations, les Orientaux & les Occidentaux. J'ai suivi jusqu'à présent le savant Ludolf dans son Histoire d'Ethiopie, *l.* 1, *c.* 16. Je lui joindrai quelques autres auteurs pour le reste de cet article.

Les GALLES ORIENTAUX s'étendent depuis la province de Bali, leur premiere conquête, jusques dans l'intérieur de l'Abissinie, dont nous avons dit qu'ils ont conquis plusieurs royaumes, comme ceux de Gan, d'Ifat, de Gedem, d'Angot, &c. Ludolf ne s'accorde pas avec soi-même ; car dans l'histoire même il prétend que les Galles Orientaux sont appellés BOREN GALLA par les Abissins, & les Galles Occidentaux BERTUMA GALLA. Dans sa carte, c'est tout le contraire ; *Boren Galla* sont les Galles Occidentaux ; & *Bertuma Galla*, sont ceux de l'Orient. Il y a certainement de l'erreur dans l'histoire ou dans la carte ; mais il n'est pas aisé de déterminer dans laquelle. Ludolf s'en tient à l'histoire, & appelle *Bertuma Galla* les Galles Occidentaux. Danville, qui a copié la carte de Ludolf, met Boren Galla, pour ces Galles de l'ouest.

Les GALLES OCCIDENTAUX s'étendent le long de la riviere de Maleg, & se sont emparés des royaumes de Bizamo, de Goyame, &c. Ainsi ils ont séparé de l'Abissinie, les royaumes d'Enarca & de Cambate ; tellement que les tributs, que le roi en tire, n'arrivent à son trésor, qu'après avoir couru de très-grands dangers, ce qui entretient une guerre continuelle entre ces peuples. Il n'y a pas d'apparence que les Abissins viennent à bout de les soumettre, tant qu'ils seront mal disciplinés, qu'ils n'auront pas d'habiles chefs, & qu'ils n'établiront pas de forts sur leurs frontieres.

Les Galles Méridionaux font proprement ceux qui ont un roi ou Lubo. Ils habitent au midi du royaume de Cambate, & sont plusieurs peuples qui demeurent sous des tentes, à l'orient de la riviere de Zébée. Voici leurs noms, en allant du nord au sud.

LES ADIAS,
LES GAJASOS,
LES DUDAS,
LES ARBORES ou ASBORES,
LES ARVISAS,
LES BRESOMAS.

Le P. Jerôme Lobo. *Relat. hist. d'Abissinie*, *p.* 21 ; en parle ainsi : Ces Galles ruinent ordinairement les lieux par où ils passent ; ils ne font aucun quartier, & ne respectent ni le sexe ni l'âge ; ce qui les a rendus redoutables, quoiqu'ils ne soient pas en fort grand nombre. Ils élisent un roi de huit ans en huit ans, & ils appellent leur roi Lubo. Ils menent leurs femmes avec eux, & n'en font pas fort jaloux. Ils se soucient de même très-peu de leurs enfans. Ils les exposent dans les bois, & il est défendu, sur peine de la vie, à aucun du camp d'en prendre soin. Ils vivent ainsi, tant qu'ils sont soldats ; mais lorsqu'ils ne portent plus les armes, & qu'ils sont circoncis, ils reconnoissent les enfans qui naissent d'eux, & en prennent soin. Ils mangent de la vache crue, & ne vivent d'autres choses. Lorsqu'ils tuent une vache, ils en ramassent le sang & s'en frotent une partie du corps. Ils mettent les entrailles autour de leur cou en guise de fraise ; & après qu'ils les ont portées quelque tems, ils les donnent à leurs femmes. Tous ces Galles ne vivent que de leurs troupeaux & font grands voleurs.

L'auteur de la Description de l'empire du Prete-Jean, dit, p. 27, d'après Antoine Almeida, Jésuite, & un manuscrit d'Alfonse Mendez, patriarche d'Ethiopie, que les Galles sont venus des Juifs qui ont été dispersés en divers tems, comme au tems de Salmanasar, de Nabuc & de Tite ; & quils se sont établis proche du royaume de Balle. Ce sont les plus puissans ennemis de l'empire des Abissins, &c. On voit par ce que nous

avons dit dans cet article, ce qu'il falloit dire du royaume de Bali, à l'égard de ces Galles. Leur origine Judaïque eſt apparemment fondée ſur l'uſage de la circonciſion que les Iſraëlites pratiquoient, & que des payens pratiquent encore, ſans en faire une cérémonie religieuſe.

2. GALLES, (la Principauté de) pays de la grande Bretagne, au couchant du royaume d'Angleterre. Quoique ce pays ſoit rempli de montagnes, il fournit cependant de quoi ſubſiſter à ſes habitans; & en quelques endroits, il eſt auſſi fertile qu'aucune partie de l'Angleterre. C'eſt le pays qu'on appelle en latin *Cambria* ou *Cambro-Britannia*, & que les anciens Romains appelloient *Britannia ſecunda*; car ils diviſoient la Bretagne en trois parties, *Britannia prima*, qui eſt le ſud de l'Angleterre; *Britannia ſecunda*, le pays de Galles; & *Maxima Cæſarienſis*, les parties ſeptentrionales d'Angleterre. Le pays de Galles étoit habité alors par les peuples *Silures*, *Dimetæ* & *Ordovices*. La plûpart des Bretons s'y retirerent, pour y être à couvert des Saxons qui avoient envahi l'Angleterre; & il a toujours été habité depuis par les Gallois, leur poſtérité. Quelques auteurs croient que le nom de Galles vient d'*Idwalla*, fils de Cadwallader, dernier roi des Bretons. * *Etat préſ. de la Gr. Bret. t.* 1, *p.* 132.

Elle eſt à l'occident, regarde l'Irlande; ſon orient touche à Cheshire, Shropshire, Herefordshire en Angleterre, & ſon occident à la mer d'Irlande. Son étendue eſt d'environ la cinquieme partie de l'Angleterre, & ſurpaſſe à peine l'étendue de ſes quatre provinces maritimes du côté de l'orient, ſavoir Norfolk, Suffolk, Eſſex & Kent, étendue qui comprend 751 paroiſſes, cinquante-huit bourgs à marché, & plus de 300000 ames, qui payent pour la taxe des terres 43752 livres ſterling; ce qui fait voir qu'ils égalent presque la moitié du peuple d'Ecoſſe, & qu'ils payoient à-peu-près autant que toute l'Ecoſſe, quoiqu'ils fuſſent moins chargés de taxes, & que l'exciſe y ſoit plus modérée qu'en Ecoſſe avant l'union.

L'air y eſt bon & ſubtil: le bétail y eſt petit; mais les vivres y ſont bons & à bon marché. Il y a quantité de chévres, qui ſe plaiſent naturellement dans les montagnes. Le bois, le charbon & les tourbes y ſont en abondance. Le havre de Milford-Haven, eſt très-ſûr & très-étendu; mais il manque de bonnes rivieres. Il contient tant de petits golfes, de baies & de rades pour les navires, que quelques-uns prétendent qu'il tire ſon nom de Milford-Haven, de ce que mille navires y peuvent être en ſûreté, & hors de la vue l'un de l'autre. Ce fut-là que débarqua Henri VII, quand il vint de la cour de Bretagne en France, pour détrôner, comme il fit, Richard III. Il y a auſſi dans ce pays pluſieurs rivieres, particulierement la Dée, la Wye, l'Usk, le Conway, la Cluyd & le Tivy, & pluſieurs autres moins remarquables, outre la Saverne, qui prend ſa ſource en ce pays.

Diviſion du pays de GALLES.

Le pays de Galles ſe diviſe en
- Septentrional, où ſont
  - ANGLESEY,
  - CARNARVANSHIRE;
  - DENBIGHSHIRE,
  - FLINTSHIRE,
  - MERIONETSHIRE,
  - MONTGOMERYSHIRE.
- Méridional, où ſont
  - BRECKNOCKSHIRE;
  - CARDIGANSHIRE,
  - CARMARTHENSHIRE;
  - GLAMORGANSHIRE,
  - PEMBROKESHIRE,
  - RADNORSHIRE.

Autrefois *Montmouthshire*, qui eſt à préſent une province d'Angleterre, faiſoit partie du pays de Galles, & les habitans en retiennent encore le langage. Cette partie de Shropshire, qui eſt à l'occident de la Saverne, étoit auſſi regardée comme appartenant au pays de Galles, jusqu'à ce qu'elle fût incorporée avec l'Angleterre: en un mot, la partie méridionale de ce pays contenoit autrefois les provinces de Monmouth & d'Hereford, qui ſont à préſent deux provinces d'Angleterre, & toute cette partie de Shropshire qui eſt au-delà de la Saverne, avec la ville de Shrewsbury. Des douze provinces du pays de Galles, il n'y a que celles de Montgomery, Radnor & Brecknock, qui ne ſoient pas maritimes. Celles de Pembrok, Carmarthen & Glamorgan au midi, Denbigh & Mongomery dans la partie ſeptentrionale, ſont les plus fertiles. Il y a quatre évêchés dans le pays de Galles, qui dépendentde la province de Canterbury, ſavoir S. David, Saint-Aſaph, Bangor & Landaff.

Les Gallois ſont deſcendus des anciens Bretons qui ſe retirerent dans ce pays, du tems de la conquête des Saxons. Leur langage eſt l'ancien Breton, & c'eſt peut-être la langue de l'Europe où il y a moins de mots étrangers. Elle eſt guturale, ce qui en rend la prononciation rude & difficile. Ils paſſent pour être forts & robuſtes. Les Romains avoient tant de peine à retenir les Bretons de ce pays dans l'obéiſſance, que de trois légions qu'ils entretenoient ſur pied dans la Bretagne, ils étoient obligés d'en tenir deux ſur les frontieres du pays de Galles, l'une à Caer-Leon, dans la province de Monmouth, & l'autre à Cheſter. Ils furent auſſi incommodés aux Saxons, qui conquirent l'Angleterre, jusqu'à ce qu'Ethelſtan, roi Saxon, les eût ſoumis dans le dixieme ſiécle. Dans le douzieme ils ſe révolterent contre Henri II, & dans le treizieme ſiécle contre Edouard I, qui enfin les réduiſit entiérement. Sous le régne de Henri IV, ils eſſayerent encore de ſecouer le joug, ſous la conduite d'Owen Glendover; & ils en ſeroient venus à bout, s'ils n'avoient pas eu affaire à un homme courageux. Enfin ils ne reſterent tranquilles, que lorsqu'ils virent le thrône occupé par Henri VII, qui étoit Breton, né dans le château de Pembroke. * *Etat préſ. de la Gr. Bret. t.* 1, *p.* 145.

On a toujours repréſenté jusqu'ici les Gallois comme un peuple colérique, qui prend feu aiſément, & s'appaiſe de même. Ils ont eu des ſavans parmi eux; Gildas, ſurnommé le Sage, Geoffroi de Monmouth, & Giraldus Cambrenſis, hiſtoriens; en ces derniers tems, Guillaume Morgan, qui a traduit la Bible en Gallois, le chevalier Jean Prince, grand antiquaire, & Owen célébre par ſes Epigrammes.

On loue beaucoup les Gallois, d'avoir conſervé la lumiere de l'évangile, qu'ils avoient reçue de Lucius, pendant que le reſte de l'Angleterre s'étoit replongée dans l'idolâtrie.

On peut voir les détails aux articles particuliers de chacune des douze provinces dont j'ai donné la liſte ci-deſſus. Je paſſe aux révolutions générales du pays, telles que les fournit l'auteur de l'Etat préſent de la grande Bretagne, *t.* 1, *p.* 149. Il a paſſé légérement ſur les tems fabuleux, pour s'arrêter à ce que l'hiſtoire fournit de plus certain.

Cadwallader, dernier roi de Bretagne, alla à Rome, & y prit l'habit de religieux des mains du pape Sergius, dans le ſeptieme ſiécle. Son fils Idwallo fut déclaré roi de Galles, & eut pour ſucceſſeur Rodrigue, Conan & Mervin. A ce dernier ſuccéda Rodrigue ſon fils, ſurnommé le Grand. Ce Rodrigue eut trois fils, à qui il partagea le royaume. Amaraud l'aîné, eut la plus grande partie du pays ſeptentrional de Galles; Cadel, le ſecond, la plus grande partie du pays méridional; & Mervin, le plus jeune, le pays de Powis, contenant les provinces de Montgomery & Radnor, avec partie de celles de Denbigh, Flint, & tout le Shropshire, au-delà de la Saverne, avec la ville de Shaewsbury. Mais il ordonna que les deux cadets & leurs ſucceſſeurs tiendroient leurs Etats en fief des rois de la partie ſeptentrionale de Galles, comme étant les aînés, & leur en rendroient hommage. Ses ſucceſſeurs, imitant ſon exemple, ſubdiviſerent leurs petits Etats en pluſieurs parties; de maniere que de huit princes tributaires, qui tirerent à la rame le bateau du roi Edgar, ſur la riviere de Dée, il y en avoit cinq du pays de Galles. Ainſi le pays ſeptentrional de Galles fut poſſédé par pluſieurs générations de la premiere branche, jusqu'à l'an 1282, que Llevellen II le perdit avec la vie, & en fut dépouillé par Edouard I, roi d'Angleterre. Llevellen exerça quelques hoſtilités qui lui attirerent ſur les bras toutes les forces d'Angleterre. Ce prince ſe trouvant trop foible pour combattre Edouard; & Edouard de ſon côté n'ayant point d'envie de combattre contre des montagnes, il fut convenu enfin, par des commiſſaires nommés de part & d'autre, que Llevellen

jouiroit d'une partie du pays, avec le titre de prince durant sa vie, & que l'autre partie seroit, dès ce tems, mise entre les mains du roi d'Angleterre, qui devien-droit possesseur du tout, après la mort de Llevellen. Par ce traité, David frere de Llevellen, se trouvant exclus de la succession, porta son frere & les Gallois à se révolter. L'issue de cette révolte fut fatale aux deux princes; car David fut pris & exécuté par les mains de la Justice; & Llevellen fut tué, comme il se cachoit, après la défaite de son armée, dans les montagnes de Radnor. Sa tête ayant été mise au bout d'un pieu avec une couronne de papier, fut portée en triomphe par un cavalier dans les rues de Londres. Ainsi la prédiction de la sorciere fut malheureusement accomplie, & la ligne des princes Bretons finit en Llevellen, après avoir ré-sisté, pendant plusieurs siécles, à la puissance d'Angleterre. Les princes du pays méridional, furent dépouillés de la plus grande partie de leurs pays par des Anglois qui les attaquerent de leur propre chef. Bernard de Newmark, seigneur Normand, eut pour sa part la province de Brecknock. Robert Fitz-Haymon, joint à d'autres, se saisit de celle de Glamorgan. Une grande partie de celle de Montgomery tomba entre les mains d'Armulphe de Mont-gomery, & une partie des provinces de Cardigan & Mont-mouth tomba entre celles du comte de Warren & du lord Mortemer; de sorte qu'il ne resta d'entier au prince du pays méridional de Galles, que la province de Car-mathen, qui étoit trop foible pour soutenir ses droits. Il est vrai que Gryffith, le dernier de ces princes, recou-vra une partie de ses Etats; mais ni lui ni les siens n'en jouirent pas long-tems: il mourut bientôt après; & ses deux fils, Cymmerick & Meredith, furent faits prison-niers par Henri II. Les Gallois firent encore des tentati-ves pour recouvrer leur liberté; mais ils furent entiére-ment subjugués par le roi Edouard. Powis-Land, ou le pays de Powis, tomba, comme on l'a déja dit, en par-tage à Mervin, le plus jeune des trois freres, qui étoit un prince vif & vaillant: il demeura long-tems tout en-tier à ses descendans. Meredithap Blethen fut le dernier qui le posséda tout entier. Ce prince imitant le mauvais exemple de Rodrigue le Grand, le partagea à ses deux fils. Madock mourut à Winchester sous le régne d'Hen-ri II; & Gryffith fut fait, par le roi, lord Powis: le titre de prince fut aboli. Celui de lord demeura à la famille, pendant quelques générations. Mais enfin ayant été éteint par la mort d'Edouard, dernier lord Powis de la race de Mervin, du côté des femmes, le roi Char-les I, le renouvella dans la personne du chevalier Guil-laume Herbert de Red-Castle, descendu d'un comte de Pembroke. A la fin du treizieme siécle, le roi Edouard I, subjugua entiérement le pays de Galles, le réduisit en comtés, ou provinces, à la maniere d'Angleterre, en éta-blissant sur chacune un gouverneur Anglois. Mais un jour ayant témoigné qu'il avoit dessein d'établir un seul gou-verneur sur tout le pays, & voyant que la chose ne leur plaisoit pas, il fit venir la reine à Carnarvan, où elle accoucha d'un prince. Ensuite il envoya querir les sei-gneurs Bretons, & offrit de leur donner un gouverneur né dans le pays de Galles, qui ne parloit pas un mot d'Anglois, & dont la vie étoit sans reproche. Ces sei-gneurs ayant déclaré qu'un tel gouverneur leur plairoit beaucoup, le roi nomma Edouard, son fils nouvelle-ment né, pour être leur gouverneur; & depuis ce tems-là, les fils aînés du roi d'Angleterre ont toujours porté le titre de princes de Galles, & le pays celui de prin-cipauté. Les Gallois fachés d'avoir perdu leur liberté, ne purent se tenir dans les bornes d'une entiere obéis-sance. Sous le régne d'Henri IV, ils prirent tous les ar-mes, comme je l'ai déja dit, sous la conduite de leur fameux chef Owen Glendover, & il fut difficile de les réduire. Mais ils se soumirent sans difficulté à Henri VII, qu'ils regardoient comme du sang Breton, & en qui ils voyoient s'accomplir la prophétie de Cadwallader der-nier roi de Bretagne, Que le sang Breton régneroit en-core en Angleterre. Sous le regne suivant, qui fut celui d'Henri VIII, les Gallois furent, par acte du parle-ment, déclarés une même nation avec l'Angloise, sujette aux mêmes loix, capable des mêmes emplois, & jouis-sant des mêmes privileges; de maniere qu'il n'y a pré-sentement aucune différence entre l'Anglois & le Gal-lois, que pour le nom & le langage. Leurs gentils-hommes sont élevés, aussi-bien que les Anglois, au rang de pairs du royaume, & ils envoient vingt-quatre membres ou députés à la chambre des communes; un pour chaque province, & un pour chaque ville capi-tale, excepté Merioneth, qui n'en envoie qu'un, pour la province seulement. Celle de Pembroke envoie deux membres pour deux de ses villes, Pembroke & Haver-ford-West. Henri VIII, pour la commodité de ses sujets Gallois, établit une cour pour l'administration de la jus-tice, à Ludlow en Shropshire, sur le modele des cours de Westminster; & il y a eu, pendant long-tems, un gouverneur général du pays de Galles, sous le titre de Lord Président. Le dernier, qui a porté ce titre, étoit Charles, comte de Macclesfied. Après sa mort, sous le regne du roi Guillaume, sa majesté jugea à propos de partager ce gouvernement entre deux pairs du royaume, avec le titre de lieutenant, l'un du pays septentrional, & l'autre du pays méridional de Galles: ce réglement subsiste encore aujourd'hui.

GALLES, (LE NOUVEAU PAYS DE) contrée de l'Amérique. Les Anglois ont voulu donner le nom de pays de Galles, à cette contrée qui est partagée par le détroit de Hudson. Ils ont appellé le pays situé au nord de ce détroit *New Northwalles*, & ce qui en est au midi *New Southwalles*. Ce dernier s'appelle sur les cartes la terre de Labrador, & on nomme isle de Jacques, l'isle qui borde le détroit de Hudson vers le nord.

GALLESE, château & bourg d'Italie, dans l'état de l'église, sur le Tibre, dans la province du Patri-moine, aux confins de l'Ombrie, avec titre de duché, dans la maison d'Altemps, entre Citta Castellana, au midi, & Orti, au septentrion, environ à cinq milles de cha-cune, & à vingt-cinq milles de Rome, vers le nord. Voyez FESCENNIA. Quelques-uns écrivent *Galese.* * *Bau-drand*, édit. 1705.

GALLESIUM, ville des Ephésiens; selon Etienne le géographe, qui nomme aussi de même une montagne. Phavorin en fait aussi mention; mais il écrit Γαλλήσιον, par un λ.

GALLESIUSMONS, Γαλλήσιος, montagne dont parle Gregoras, citée par Ortélius. Ce dernier soupçonne qu'elle devoit être aux environs de Constantinople.

GALLETI. Voyez CALETES.

GALLEVA. Voyez CALLEVA.

GALLEVESE, ou la Brie pouilleuse; petit pays de France, dans la Brie, près de la riviere de Marne, entre la Haute-Brie, la Basse-Brie, le Rémois & le Sois-sonnois, a pour ville principale Château-Thierri. Bau-drand, *édit.* 1705, dit qu'il seroit impossible d'en bien marquer les bornes, parce qu'il y a long-tems qu'on n'en fait pas mention. Ce pays répond à-peu-près au peuple *Vadicassii* de Ptolomée, & en tire son nom. Cet auteur ayant parlé de *Meldæ*, peuple dont la capitale, nommée alors *Jatinum*, a pris le nom, avec le tems, ajoûte qu'après les Meldes, vers la Belgique, étoient les Va-dicassiens, dont la ville étoit *Nœomagus*, Νοιόμαγος, que ses interpretes prennent pour Nemours. Voyez NO-VIOMAGUS VADICASSIUM. Il est aisé de voir le che-min que ce nom a fait. De Vadicasses s'est formé *Va-dicassini*; ensuite, en transposant ces deux lettres *v* & *c*, ou a dit *Cadivassini*, & enfin le *d* a été changé en *l*, comme dans *Vadensis*, *Cicada*, &c. dont sont venus *Valois*, *Cigale*, &c.

LA GALLEVESE, ou GALLEVESE, comprend au-jourd'hui un pays qui est en partie du diocèse de Meaux, en partie de celui de Soissons; mais la plus grande par-tie est du diocèse de Châlons. Hadrien de Valois, *Notit. Gall.* en conclut que *Noviomagus Vadicassium* ne peut être que la ville même de Châlons. Voyez VADI-CASSES.

1. GALLI, nom latin des Gaulois, peuples qui ha-bitoient tous les pays connus sous le nom de *Gallia*, tant en Asie, qu'en-deçà & en-delà des Alpes. Voyez GALLIA & GAULE.

2. GALLI, trois petites isles ou rochers que les an-ciens nommoient *Syrenum Scopuli*, *Petræ quas Syrenes habitavere*. Ils sont auprès du cap de la Minerve, appellé autrefois *Promontorium Syrenum*, ou *Syrenarum*, parce qu'auprès de Sorrento, ou dans la ville même, il y avoit, au tems de Strabon, un temple dédié aux Syrenes, &

à cauſe des trois écueils dont je viens de parler, qui ſont du côté du golfe de Salerne. Le cap portoit encore le nom de *Promontorium Minervæ*, à cauſe d'un temple dédié à cette déeſſe. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui *Capo di Maſſa*, vis-à-vis l'iſle de Capri. * *D. Matthæo Egitio* à M. l'abbé Langlet du Fresnoy.

GALLIA : quoique ce nom latin ſignifie proprement la Gaule, il ne laiſſe pas d'avoir des ſignifications bien différentes dans les auteurs Latins qui l'ont employé pour déſigner des pays très-éloignés les uns des autres. Je renvoie au mot GAULE les diviſions de la Gaule proprement dite. Je remarquerai ſeulement ici, de quelle maniere les Romains diviſoient ces différens pays.

1. GALLIA, lorsqu'il eſt queſtion de l'Aſie, ſe doit entendre de cette partie de l'Aſie mineure, que l'on appella enſuite la *Galatie*, du nom que les Grecs donnoient à toutes les Gaules. Elle eſt auſſi nommée *Gallo-Græcia*. Voyez GALATIE.

2. La Gaule compriſe entre les Alpes, les Pyrénées, l'Ocean & le Rhin étoit la Gaule propre, & ce que les Romains appelloient *Gallia Transalpina*.

On la diviſoit en *Gaule Narbonnoiſe*, GALLIA NARBONENSIS; *Gaule Aquitanique*, GALLIA AQUITANICA; *Gaule Lyonnoiſe*, ou *Celtique*, LUGDUNENSIS *ſive* CELTICA; & en *Gaule Belgique*, GALLIA BELGICA.

2. Les Romains ſoumirent d'abord la *Gaule Narbonnoiſe*. Ses habitans portoient une ſorte de haut-de-chauſſe nommé *Bracæ* ou *Braccæ*, d'où eſt venu le mot de *Braies*, encore uſité en quelques provinces de France. Cela donna lieu d'appeller ce pays *Gallia Braccata*. Ils réduiſirent cette partie en province Romaine; c'eſt pour cela qu'elle eſt nommée *Provincia Romana*.

4. Les trois autres parties de la Gaule Transalpine ſont proprement ce que Céſar appelle la Gaule, dans laquelle il ne comprend point la province Romaine, ou la Gaule Narbonnoiſe. Comme les habitans de ces parties de la Gaule laiſſoient croître leurs cheveux, on appella leur pays *Gallia Comata*, ou la *Gaule Chevelue*.

5. Les Gaulois, comme nous l'avons dit ailleurs, paſſerent les Alpes, & ſe rendirent maîtres d'une partie de l'Italie, à laquelle ils donnerent leur nom. Cette *Gaule* fut nommée *Cisalpine*, GALLIA CISALPINA, c'eſt-à-dire en-deçà des Alpes, par rapport aux Romains qui lui donnerent ce nom.

6. Le Pô partageoit cette nouvelle Gaule en deux parties, ce qui donna lieu de la diviſer en deux, ſavoir en *Gaule au-deçà du Pô*, par rapport à Rome, GALLIA CISPADANA, & en *Gaule au-delà du Pô*, GALLIA TRANSPADANA.

7. Les habitans de cette Gaule Italienne portoient, comme les Romains, une ſorte de robe longue que l'on appelloit *toge*, & les habitans de la véritable Gaule portoient des habits courts. Ce fut l'origine du nom de *Gallia Togata*, que l'on donna aux provinces d'en-deçà les Alpes, par oppoſition au ſurnom de *Braccata*, donné à la Gaule Narbonnoiſe.

8. On diſtingua auſſi ces deux Gaules par les noms de *Citérieure* & *Ultérieure*.

Gallia Citerior ſignifie la Gaule Cisalpine, & *Gallia Ulterior* eſt la Gaule conquiſe enſuite, & ſituée au-delà des Alpes.

On peut voir au mot GAULE les anciennes diviſions de la Gaule qui eſt entre les Alpes, le Rhin, l'Océan & les Pyrénées.

GALLIACUM, nom latin de *Gaillac*, petite ville de France, dans l'Albigeois.

GALLIANI SALTES : c'eſt ainſi que le P. Hardouin lit dans Pline, *l.* 3, *c.* 15, & non pas *Galliani Saltus*, comme a lu Ortélius, & quantité d'autres. Il s'agit d'un peuple nommé *Galliani Saltes*, & appellé auſſi *Aquinates*, & non pas d'un bois. Ce pays étoit dans la huitieme région de l'Italie. Léandre croit que c'eſt préſentement *Galeata*, & Hermolaüs ajoûte que ce lieu eſt voiſin de Forli. * *Ortel.* Theſ.

GALLIATA, nom latin d'une abbaye d'Italie, aux confins de l'Emilie, au bas de l'Apennin. Saint Ilar, né en Toscane, ſe retira, vers l'an 498, âgé de dix-ſept ans, dans une ſolitude du mont Apennin, près de la riviere de Bedeſe, ſur les confins de l'Emilie, maintenant la Romagne. Il s'y fit une grotte & une égliſe au-deſſus. Un riche ſeigneur de Ravenne qu'il avoit guéri d'une poſſeſſion, & converti à la foi, s'étant retiré auprès de lui, avec ſes deux fils, lui donna quelques terres qu'il avoit dans le voiſinage de ſa ſolitude, pour bâtir & doter un monaſtere. Voilà l'origine de la célébre abbaye de Galliata, qui étoit le nom du village le plus proche de cet hermitage; il s'eſt appellé depuis *Saint-Ilar*, du nom de ſon fondateur. Elle eſt devenue ſi riche & ſi puiſſante, dans la ſuite des tems, qu'on a vu juſqu'à trente-ſix groſſes paroiſſes dans ſa dépendance, & que l'abbé étoit ſeigneur de presque toute la vallée, & d'un très-grand nombre de bourgs & de villages. De-là vint le relâchement, puis l'extinction de l'eſprit d'humilité, de pénitence & de pauvreté, que le fondateur Ilar y avoit fait régner. Les abbés s'étant faits commendataires, ſe regarderent comme des princes temporels, jusqu'à lever des troupes, & faire la guerre ſous leur banniere; mais enfin l'abbaye fut remiſe dans la régularité au quinzieme ſiécle, & donnée aux Camaldules. * *Baillet*, Topogr. des Saints.

GALLICA, ancienne ville de Bithynie, dans l'Aſie mineure. Voyez GALLICA.

GALLICA FLAVIA, ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, au pays des Ilergetes, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Voyez FRAGA & GALLICUM.

GALLICA VIA, grand chemin public, en Italie. Frontin, *Stratag. l.* 2, *c.* 6, en fait mention. Il étoit dans la Campanie, & traverſoit les marais Pontains.

GALLICÆ PALUDES. Vitruve, ſi nous en croyons Marius Niger, nomme ainſi le fond du golfe Adriatique, où Veniſe eſt ſituée. Ortélius croit que ce ſont les *Lagunes de Veniſe*.

GALLICANA STATIO, lieu particulier de la Bithynie. Metaphraſte dit dans la vie de ſaint Artemius, que Conſtance, femme de l'empereur Gallus, mourut en cet endroit. Voyez GALLICA & CÆNOS GALLICANOS. * *Ortel.* Theſ.

GALLICANO, bourg de l'état de l'égliſe, en Italie, dans la Campagne de Rome, à deux lieues de cette ville, du côté de l'orient, entre Paleſtrine, Zagarolo & Tivoli. Il a titre de principauté, & a appartenu à la maiſon des Colonnes, puis à celle de Rospigliosi. * *Baud.* édit. 1705.

GALLICANTUS, nom d'un monaſtere d'Eſpagne, en Catalogne, près des murs de Gironne. Il eſt de l'ordre de S. Benoît. * *Marca Hisp.* p. 485.

GALLICANUS, MASSICUS & GAURUS, ſont trois noms ſynonymes d'une montagne d'Italie, dans la Campanie heureuſe. On l'appelle préſentement *Gerro*, au royaume de Naples, dans la terre de Labour. Les noms de *Maſſicus* & de *Gaurus* ſe trouvent employés par Ciceron, *Agrar.* 2, *c.* 25; Tite-Live, *l.* 22, *c.* 14; Strace, & Vibius Sequeſter. Plutarque, dans la vie d'Annibal, fait mention de *Mons Gallicanus*; & Ciceron, *pro Quinctio*, dit *Gallicanus Saltus*; mais Tite-Live place une montagne, nommée *Callicula*, dans ces cantons, auprès de *Baſſilinum*. Voyez MASSICUS.

GALLICII. Voyez CALLÆCI.

GALLICINUM, ou GALLINICUM. Voyez CALLINICON.

GALLICUM. Antonin met, entre Sarragoce & Huesca, un lieu nommé *Gallicum* ou *Galligum*; c'eſt dans la route d'Aſtorga à Tarragone.

Cæſarea Auguſta,	
Gallicum,	M. P. XV.
Bortinam,	M. P. XVIII.
Oſcam,	M. P. XII.

Ce n'eſt pas proprement un lieu, mais une riviere nommée *Flumen Gallicum* ou *Gallicus Fluvius*, aujourd'hui le *Gallego*, qui paſſe à Huesca & coule au midi pour ſe rendre dans l'Ebre, près de Sarragoce. Cette riviere n'a rien de commun avec *Gallica Flavia*, ſi cette derniere eſt préſentement *Fraga*, comme on le croit. Ce ne peut être non plus ſur les bords de cette riviere qu'étoit le *Gallorum Forum* d'Antonin.

GALLICUS, (le grec porte GALATICUS SINUS,) golfe de la Méditerranée, le long des côtes de la Gaule, où eſt l'embouchure du Rhône. Les anciens

appelloient ainſi le golfe de Lyon; mais ils diſtinguoient le grand golfe & le petit. Ils appelloient grand golfe, *Gallicus Sinus major*, ce golfe pris dans toute ſon étendue; & petit golfe *Gallicus Sinus minor*, la partie de ce golfe qui eſt voiſine des Pyrénées. * *Strab.* l. 2, p. 122.

GALLIENI SEPULCHRUM : le tombeau de l'empereur Gallien étoit en Italie, dans la voie Appienne, à neuf milles de Rome, ſelon l'Hiſtoire mêlée, citée par Ortélius.

1. GALLIM ou ÆGALLIM ou AGALLA ou ÆGALA, ville de la Paleſtine, au-delà du Jourdain, à l'orient de la mer Morte, dans la terre de Moab. Euſèbe, *Onomaſt.* la met à huit milles d'Ar ou d'Aréopolis, vers le midi & la nomme AGALLIM. * *Iſaie.* c. 5, v. 8; & *Reg.* l. 1, c. 25, v. 44. *Joſeph.* Antiq. l. 14, c. 2.

2. GALLIM, village de la Paleſtine, au voiſinage d'Accaron.

1. GALLINARIA INSULA, nom latin d'un rocher ou d'une petite iſle de la mer de Genes, aux côtes de la Ligurie, près de la ville d'Albengue, d'où lui eſt venu le nom d'ISOLETA D'ALBENGA. C'eſt le lieu de la retraite de S. Martin, durant l'exil de S. Hilaire. * *Baillet*, Topogr. des Saints, p. 598. *Sulpic. Sever. Vita S. Martini.*

2. GALLINARIA SILVA, forêt d'Italie, en Campanie, dans le golfe de Cumes. Strabon, *l.* 5, *p.* 243, dit qu'elle étoit ſans eau & ſablonneuſe; & Ciceron dit dans une de ſes Lettres, *liv.* 9, *Epiſt.* 23 : J'arrivai hier à Cumes... Marcus Cæparius étant venu au-devant de moi, dans la forêt Gallinaria. C'eſt par rapport à cette forêt que Juvenal, *Satir.* 3, *v.* 307, dit *Gallinaria Pinus.* Cette forêt dont Strabon parle comme d'une retraite à voleurs, ſubſiſte encore, & s'appelle *la Peneta de Patria.*

GALLINAS, (l'Iſle des) iſle ſur la côte occidentale d'Afrique, à l'oueſt de l'iſle de Bulam. C'eſt une des iſles Biſſagos. Les Portugais lui ont donné ce nom, parce qu'elle produit beaucoup de volaille; elle eſt d'ailleurs très-fertile & très-peuplée de Négres. Les Portugais s'y ſont établis. Cette iſle eſt gouvernée par un chef revêtu de l'autorité ſouveraine, ainſi que les autres iſles Biſſagos; tous ces petits monarques ſont indépendans les uns des autres, & ſe font ſouvent la guerre.

1. GALLIPOLI, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, ſur la côte du golfe de Tarente; elle eſt petite, mais forte, étant ſituée ſur un rocher eſcarpé, & environnée de la mer de tous côtés: elle ne tient à la terre ferme que, par un pont de pierre, au bout duquel il y a un bon fort. Elle a un évêché ſuffragant de l'archevêché d'Otrante, & un port qui a été autrefois fort bon, mais que l'on a gâté, depuis plus de deux ſiécles. Elle eſt près de Nardo, à vingt-cinq milles d'Otrante, au couchant; & à trente-ſix de Tarente, au levant d'hyver. On fait dans cette ville un grand commerce d'huile, & d'aſſez bonnes mouſſelines. Long. 35 d. 45'. Latit. 40 d. 12'. * *Baudrand*, édit. 1705.

2. GALLIPOLI, ville de la Turquie, en Europe, dans la Romanie, ſur le détroit auquel elle donne ſon nom, à l'embouchure de la Propontide. Elle eſt ſituée dans une presqu'iſle qui a deux ports, l'un au ſud, l'autre au nord. On y compte environ dix mille Turcs; trois mille cinq cents Grecs, un peu moins de Juifs, ſelon Tournefort, *Voyages*, *t.* 1, *p.* 178. Selon Wheler, *Voyages*, *t.* 1, *p.* 134, il y a douze mille Turcs & quatre à cinq mille Grecs, & beaucoup de Juifs. Gemelli Carreri, *Voyage*, *t.* 1, *p.* 240, dit que le nombre de ſes habitans ne ſe monte qu'à ſix mille, tant Grecs, Juifs, que Turcs, qui s'occupent presque tous à faire des fléches dont on fait aſſez de cas. Thevenot, *Voyage du Levant*, *p.* 33, dit qu'on n'y voit quaſi perſonne que dans les marchés. Elle eſt habitée, ſelon lui, par quelques Grecs, qui, pour la plûpart, vendent du raki ou eau-de-vie: les portes de leurs maiſons ne ſont hautes que d'environ deux pieds & demi, afin que les Turcs n'y puiſſent entrer à cheval, comme ils font ailleurs, quand ils ſont yvres, & où ils renverſent tout. La ville eſt accompagnée de deux baies au nord & au ſud, pour les galeres & pour les vaiſſeaux. Elle eſt plus belle dehors que dedans, comme la plûpart des villes de Turquie, car les mosquées & les Beſeſtains, ou places où l'on vend les marchandiſes, ont leurs dômes couverts de plomb qui ſont un fort bel aſpect, avec les minarets ou hautes tours, d'où ils appellent les Turcs à la priere, & avec leurs beaux cyprès qui ſont plantés entre les maiſons; mais les maiſons ſont baſſes, & ne ſont que de bois & de terre. Les rues ſont étroites & ſouvent couvertes de bois pour les défendre du ſoleil. La ville n'a point de murailles, comme toutes les villes de Turquie, qui ne ſont pas frontieres. Elle eſt ſeulement défendue par une vieille tour quarrée. Il y a d'excellens melons d'eau, & en quantité. Le bazar ou le bézeſtein eſt une maiſon à pluſieurs dômes couverts de plomb : il paſſe pour le plus bel édifice de la ville. * *Tournefort*, Voyages, *t.* 1, p. 177.

Gallipoli fut la premiere ville où les Turcs ſe cantonnerent en Europe. La ſituation de cette place eſt ſi favorable pour paſſer en Thrace, que les princes, qui ont eu des vues ſur cette province, ont toujours commencé par ſe rendre maîtres de cette ville. (Elle eſt ancienne, & les Grecs l'ont connue ſous le nom de *Callipolis*. Voyez CALLIPOLIS 5. L'Itinéraire d'Antonin le met à XXIV. m. p. d'Aphrodiſiade, & compte de Gallipolis, où l'on paſſoit le détroit, juſqu'à Lampſaque en Aſie, LXX ſtades de trajet. Cette ville étoit épiſcopale : elle eſt marquée dans la Notice de Hiéroclès & dans celle de Léon le Sage, entre les évêchés de l'Europe, province de Thrace. Conſtantin Porphyrogenete la marque dans la même province. Elle fut le partage des Vénitiens, après la priſe de Conſtantinople par les Latins; mais Vatace, empereur des Grecs, qui faiſoit ſa réſidence à Nicée, étant en guerre avec Robert comte de Courtenai, quatrieme empereur François, l'aſſiégea, la prit, & la mit à feu & à ſang, en 1225. Il y a certainement erreur dans cette date. Robert de Courtenai, avec qui l'on dit que Vatace étoit en guerre, lorsque cette ville fut priſe, mourut en 1228. Il faut mettre en 1225. Les Catalans, qui ſe ſignalerent en tant de rencontres dans la Gréce, ſe fortifierent à Gallipoli, en 1306, ſous Roger de Flor, vice-amiral de Sicile. Après la mort de ce général, aſſaſſiné à Conſtantinople, contre la foi donnée, & les ſerment que l'empereur Andronic avoit fait ſur l'image de la Vierge peinte par ſaint Luc, les Espagnols aſſommerent la plûpart des bourgeois de la ville, & s'y retracherent ſi bien, que Michel Paléologue, fils de l'empereur, fut obligé d'en lever le ſiége. Remond Montaner & les femmes des Catalans, dont les maris étoient à l'armée qui tenoit la campagne, s'y défendirent ſi généreuſement contre Antoine de Spinola, qui forma un ſecond ſiége, par ordre de l'empereur, que les Génois furent contraints de ſe retirer : enfin les Catalans perſuadés qu'ils ne pourroient ſe ſoutenir long-tems dans Gallipoli, en raſerent les fortifications en 1307. Ainſi Soliman, fils d'Orcan, n'eut pas de peine à la prendre. L'empereur Jean Paléologue, pour ſe conſoler de ſa priſe, dit qu'il n'avoit perdu qu'une cruche de vin & une étable à cochons, faiſant ſans doute alluſion aux magazins de vivres & aux caves que Juſtinien y avoit fait bâtir pour l'entretien d'une forte garniſon, & pour les troupes qui devoient garder le pays. Dans la même vue, cet empereur, ſelon Procope, *Ædific.* l. 4, c. 10, fit revêtir Gallipoli de très-bonnes murailles. Bajazet I, connoiſſant l'importance de ce poſte, pour paſſer de Pruſe à Andrinople, qui étoient en ce tems-là les deux capitales de l'empire Othoman, fit réparer Gallipoli en 1391, la munit d'une groſſe tour, & y fit faire un bon port pour l'entretien de ſes galeres. Muſtapha, qui étoit un de ſes fils, ne manqua pas de s'en ſaiſir après la mort de Mahomet I, afin de barrer l'entrée de l'Europe à Amurath II, ſon neveu, & légitime ſucceſſeur à l'empire; mais celui-ci reprit Gallipoli & Andrinople où il fit pendre Muſtapha. Les Génois faciliterent à Amurath le paſſage du canal. Ducas, c. 25 & 27, rapporte que ce fut ſur les vaiſſeaux de Jean Adorne, podeſtat de Phocée-la-neuve; mais ce podeſtat, malgré ſa jeuneſſe, profita de l'occaſion en habile homme. Au milieu du paſſage, il demanda au ſultan l'exemption du tribut que les Génois payent tous les ans pour l'alun de Phocée, & il l'obtint : Chalcondyle, *l.* 5, ne parle pas de l'alun; mais il aſſure que ce paſſage ne ſe fit qu'à force d'argent; & Leunclave, *Pandect. Hiſt. Turc.* c. 89, ajoûte qu'Amurath ne donna pas moins d'un ducat ou deux pour chaque ſoldat. * *De Themat.* l. 2. Themat. 1; *Pachimer.* l. 13, c. 24.

GALLIS, municipe d'Italie, ſelon Frontin, de l'exemplaire de Naniius. Ortélius conjecture que c'eſt la même choſe

chose que CALLES. Voyez au mot AD l'article AD CALEM.

GALLITÆ, peuple d'entre les Alpes, & l'un de ceux dont Auguste triompha, selon Pline, *l.* 3, *c.* 20.

GALLITALUTÆ, ancien peuple de l'Inde, au voisinage de l'Indus, selon le même, *l.* 6, *c.* 20.

1. GALLO. (L'ISLE DE) Voyez ISLE.

2. GALLO, (MONTE) ou SANTA MARIA IN GALLO, bourg d'Italie, dans l'état de l'Eglise, dans la Marche d'Ancone, vers les sources du Tronto & les montagnes de l'Apennin, à trois ou quatre lieues au couchant d'Ascoli. * *Baudrand*, édit. 1705.

3. L'ISLE OU LES ISLES DE GALLO. Voyez GALLI 2.

GALLO-GRÆCIA. Voyez GALATIE.

GALLO-LIGURES & LYGYÆ, selon Strabon, *l.* 4, *p.* 203, ancien peuple de la Gaule Narbonnoise; ils occupoient la Provence & partie du Languedoc; car Suidas leur donne Agde, qui est de cette derniere province. Aristote, *in Admirandis*, les nomme CELTOLIGYI.

GALLORA ou GALLERA, lieu de la Toscane, sur une riviere du même nom.

1. GALLOWAY, province méridionale d'Ecosse, avec titre de comté; en latin GALLOVIDIA; elle est une des plus confidérables provinces de ce royaume, sur la mer d'Irlande, (a) qui la baigne au midi & au couchant; les provinces de Carrick & de Kyle la bornent au nord, & celle de Nithsdale à l'orient; (b) elle est fertile en blés & en pâturages, & remarquable pour la bonté de sa laine, & pour ses chevaux, qui, quoique petits, sont de fatigue; l'avoine, qu'elle produit, est petite, mais ferme; ses lacs sont remplis de poissons, & abondent sur-tout en anguilles. (a) *Allard*, Atlas. (b) *Etat préf. de la G. Bretagne*, *t.* 2, *p.* 230.

L'air, en général, y est sain, & le pays plein de collines; il n'y a que trois montagnes assez hautes, CRANES-MOOR, à l'embouchure de la Crée, MARROCK qui n'en est pas loin, & CREFOLD à l'embouchure du Nith: cette province a donné le titre de comté à une branche de la famille des Stuarts.

Les meilleurs ports de la province de Galloway sont,

Kirckubright, Locg-Rian,
Garvellan, Port-Patrick.

Le premier est parfaitement bien situé sur la côte méridionale, à l'embouchure de la Dée. Allard écrit ce nom *Kirkuberigt*.

Les autres villes les plus remarquables sont,

Wigton, Witehorn ou Withern,
& Stanraver.

2. GALLOWAY, ou GALLWAY, contrée d'Irlande, dans la province de Connaught, avec titre de comté: elle est bornée à l'est par une partie du comté du Roi, & de celui de Tipperary dont le Shannon le sépare, & par une partie de Roscommond; à l'ouest, par l'océan; au nord & au nord-est, par Mayo & Roscommond; & au sud, par Thomond. Sa longueur est de quatre-vingt-deux milles, & sa largeur de quarante-huit; ce pays est abondant en grains & en pâturages: on le divise en dix-sept BARONIES, savoir,

Ballinananen, Tiaquin,
Rosse, Kilconnel,
Moycullin, Clon-Mac-Owen,
Clare,
Donnamore, Lough-Breagh,
Ballimore, Kiltartan,
Killehanne, Les deux isles d'Arran.

Il y a dans ces deux isles deux villes & trois bourgs qui achévent le compte. Les principales villes de ce comté sont:

Twam archevêché, Athenrée,
Gallway capitale, Clonefart
& Portunny.

La baye de Galway est un grand golfe d'Irlande, au fond duquel est située la ville qui lui donne le nom: ce golfe est de l'océan occidental, au couchant de l'Irlande. On trouve, à l'entrée de cette baie, les isles d'Arran; & on y entre par deux passes principales; celle qui est au midi des deux isles est nommée *South-Sound*, c'est-à-dire la passe du sud; celle qui est au nord, s'appelle la passe S. Grégoire, *Sant Gregoris Sound*. * Etat présent de l'Irlande, p. 28.

GALLWAY, ville d'Irlande, dans la province de Connaught, au comté de Gallway, dont elle est capitale: on la nomme aussi GALLIVE. Elle a un siége épiscopal, un marché public, & envoie ses députés au parlement; elle est située à dix-sept milles au sud de Twam, & à cent deux milles à l'ouest de Dublin. C'est une ville très-forte, propre & riche, qui passe pour la troisiéme, ou même pour la seconde d'Irlande: elle est presque ronde & ressemble à une tour bâtie de pierres de taille; elle est près de l'endroit où le lac CORBES (Corrib) se jette dans la mer, & tout auprès d'un vaste & bon port qu'on nomme la baie de Gallway, & qui peut contenir une nombreuse flotte de gros vaisseaux; elle est si bien située pour le trafic, qu'on la regarde comme la meilleure ville marchande qu'il y ait dans tout le royaume: on dit qu'un étranger demanda un jour à un Irlandois en quel endroit de Gallway étoit l'Irlande. Guillaume III créa Massué, plus connu sous le nom du marquis de Ruvigni, d'abord vicomte, & ensuite comte de Gallway: à neuf milles, à l'est de cette ville, est Athenrée. * *Etat préf. de l'Irlande*, *p.* 29.

GALLUCIUM, lieu d'Italie. Platine, dans la Vie des papes, dit qu'après la mort de Guillaume, duc de la Pouille, & l'extinction de toute la postérité de Guillaume de Guiscard, Innocent II déclara la guerre à Roger, fils de Roger roi de Sicile, qui vouloit envahir cette succession: ce prince étoit venu camper auprès de Sangermano (au mont Cassin;) il l'en fit partir, prit cette ville, & assiégea Roger *in Gallucio*, ou *Galucio*: mais Guillaume, duc de Calabre, arrivant avec des troupes, livra une bataille, délivra son pere, & prit le pape avec tous les cardinaux, qui étoient à l'armée: ce lieu de Gallucium devoit être peu éloigné de S. Germain & du mont Cassin.

GALLURA; on appelloit ainsi autrefois un canton de la Sardaigne, qui avoit ses princes particuliers, sous le titre de Juges; c'est présentement la partie orientale de la province de Lugodori: il y a encore deux petites contrées qui ont conservé le nom de Gallura, savoir,

GALLURA DE GEMINIS,
& GALLURA DE POSADA.

GALLUS, ancienne riviere de l'Asie mineure: elle tombe dans le fleuve Sangar; mais les anciens ne s'accordent pas sur le nom de la province où elle coule. Claudien, *in Eutrop.* l. 2, v. 261, dit:

Dindyma fundunt
Sangarium, vitrei puro qui gurgite Galli
Auctus, Amazonii defertur ad ostia Ponti.

Pline dit qu'il étoit de la Galatie: outre les rivieres que j'ai nommées, on trouve encore dans cette province le Sangar & le Gallus, dont les prêtres de Cybele ont pris leur nom de *Galles*. Herodien, l. 1, c. 11, dit: autrefois les Phrygiens célébroient à Pessinus les orgyes, sur le bord du Gallus, qui coule auprès de la ville, & duquel tirent leur nom les prêtres de la déesse, qui sont châtrés. Etienne le géographe dit que le Gallus est une riviere de la Phrygie; il ajoûte qu'on le nommoit autrefois Térias, Τέριας. Ovide, l. 4, v. 363, dit dans ses Fastes:

Inter, ait, viridem Cybelen aliasque Celænas
Amnis it infana, nomine Gallus, aqua.

or il est certain que la ville de *Celænæ*, étoit dans la Phrygie: il explique aussi-tôt l'épithete d'*insensée*, qu'il donne à l'eau du Gallus, par ces mots:

Qui bibit, inde furit.

Quiconque en boit entre en fureur : c'étoit en buvant de ces eaux, que les prêtres de Cybele devenoient furieux, & se privoient des parties consacrées à la génération. Strabon, l. 11, parlant du Sangar, dit : c'est dans ce fleuve que se perd le Gallus, qui a sa source auprès de Modra, dans la Phrygie de l'Hellespont, la même que la Phrygie Epictete, ou ajoûtée; cela ne nous en apprend guères mieux la position, car Modra elle-même n'est guères connue.

Le *Gallus*, selon Pinet, cité par Baudrand, s'appelle aujourd'hui Garippo; & est bien différent du Sangar avec lequel Otter, Voyage du Levant, le confond mal-à-propos.

GALMODROESI, ancien peuple de l'Inde, au-delà du Gange, selon Pline, l. 6, c. 19.

GALMOY, baronie d'Irlande, dans la province de Leinster. C'est une des onze qui composent le comté de Kilkenny. * *Etat préf. de l'Irlande*, p. 41.

GALONATIS FUNDUS, ou GAIONATIS, château d'Afrique, quelque part vers la Mauritanie Tingitane; Ammien Marcellin en fait mention, l. 29.

GALOPE, (LA) ou la GULPEN; elle a sa source au duché de Limbourg, au village de Gulpen, dans le ban de Monzen, d'où serpentant vers le nord, elle traverse le grand chemin de Mastricht à Aix-la-Chapelle, & se jette ensuite dans la Gueul, riviere qui tombe dans la Meuse, au-dessous de Mastricht : le vrai nom est GULPEN. * *Sanson*, Carte de Limbourg.

GALOPES, peuple de l'Arabie heureuse, selon Pline, l. 6, c. 28 : le P. Hardouin lit GAULOPES.

GALOPEGOS. Voyez GALLAPAGOS.

GALORUM, ancienne ville de l'Asie mineure, dans la Galatie, près de l'embouchure du fleuve Zaliscus, selon Ptolomée, l. 5, c. 4. Ses interprêtes l'expliquent par GARIPO; le nom grec est Γαλωρα.

GALOTZA. Ortélius met un siége épiscopal de ce nom, sous le patriarche de Constantinople, & cite Balsamon.

GALTELLI, village de Sardaigne, sur la côte orientale de l'isle, environ à vingt lieues d'Alghieri & de Bosa. Galtelli étoit autrefois une ville épiscopale dont l'évêché a été uni à l'archevêché de Cagliari : cette place est au midi du lac d'Oliéna, & au nord oriental d'Aquilastro : ce siége est nommé GALTELLINENSIS, dans la Notice de l'abbé Milon. * *Baudrand*, édit. 1705.

GALTHIS. Jornandes, *de Reb. Getic. c.* 17, nomme ainsi une ville où il dit qu'il se livra un rude combat, au bord de la riviere d'Aucha : Lazius croit que c'est la GALATIS de Strabon. Ortélius la met dans la Mœsie.

GALUMBATS, ou COLUMBATZ, ville de la Turquie, en Europe, dans la Servie, sur le Danube, entre Belgrade & Sémendria. * *Baudrand*, édit. 1705.

GALIBE, ville de l'Afrique propre, selon Ptolomée, l. 4, c. 3; elle étoit entre les deux Syrtes, selon cet auteur.

GAM. C'est la même que JAMA ville d'Ingrie : elle étoit autrefois à la Suéde : mais Pierre le Grand a soumis tout ce pays à l'empire Russien.

GAMABRIUNI. Voyez GAMBRIVII.

GAMACHES, bourg de France, sur la Bresle, aux confins de la Normandie & de la Picardie, entre lesquelles il est partagé : il a titre de marquisat : la partie qui est de la Picardie, est du diocèse d'Amiens, à trois lieues de la ville d'Eu, avec un chapitre de six chanoines, & un prieuré de huit cens livres de rente. Le château de Gamaches, est beau & bien situé : il a été bâti par des princes du sang de la maison de Dreux. Robert de Dreux avoit eu Gamaches par son mariage avec Eléonore de S. Valeri, en 1207. Jeanne de Dreux l'apporta dans la maison d'Amboise de Thouars : le dernier de cette maison le transporta à Joachim Rouaut, dont les descendans en jouissent encore : elle a été érigée en marquisat, en 1622; il s'y tient un grand marché franc le premier mardi de chaque mois : cette partie a 905 habitans.

Celle qui est en Normandie, a 268 habitans, & est du diocèse de Rouen. Le savant François Vatable étoit de Gamaches : outre le marché franc de chaque mois, on en tient un autre tous les mercredis. Longitude 19 d. 15'. Latitude 49 d. 58'.

1. GAMALA, ville de la Palestine, dans la Galilée : elle étoit surnommée *la Ville des Cavaliers*. Voyez GABA. * *D. Calmet*, Dict.

2. GAMALA, autre ville de la Palestine, au-delà du Jourdain, dans la Gaulanite; elle étoit nommée *Gamala*, parce qu'elle imite la forme d'un chapeau : elle étoit dans le royaume d'Agrippa; mais n'ayant pas voulu se soumettre à ce prince, elle fut assiégée, premiérement par Agrippa, ensuite par l'armée Romaine, qui, après un long siége, la prit & la saccagea. * *Joseph.* de Bello. l. 4, c. 1. * *D. Calmet.* Dict.

GAMALIBA, ville de l'Inde, en-decà du Gange, selon Ptolomée.

GAMANODURUM, ancienne ville du Norique, selon Ptolomée, l. 7, c. 1. Lazius, l. 2, c. 14, *in R. P. R.* dit que c'est GAMARTINGEN : mais je trouve dans Ptolomée, GAVANODURUM.

GAMAPIUS VICUS : l'auteur de la vie de S. Eloi appelle ainsi GENAPE. * *Ortel.* Thes.

GAMARGA, petite contrée de la Médie, selon Diodore de Sicile, l. 19.

GAMARINGA, lieu dont il est fait mention dans un diplome de Charlemagne : on croit que c'est GEMAR en Alsace, au midi de Schelestadt.

GAMARTINGEN. Voyez GAMANODURUM.

GAMBALO. Voyez GAMBOULO.

GAMBEA, GAMBÉE ou GAMBIE : il y a en Afrique un royaume & une riviere de ce nom. De la Croix, *Hist. d'Afriq. t.* 2, parle ainsi de ce royaume.

GAMBEA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Il est situé près de la riviere du même nom, & de petite étendue. On y entre au sortir du royaume de Zenéga, en tirant vers le midi. Quoique la riviere de Gambéa soit guéable proche du village de Tinda, les Négres n'osent la passer à gué, à cause des crocodiles. La côte, où elle a son embouchure est si basse, qu'on a peine à la distinguer de la mer, quand le tems n'est pas serein. La côte est plus élevée au midi, & pleine de grands arbres. Elle s'étend du nord-est au sud-ouest, produit, par son débordement, la même fertilité que le Nil. Elle a sur ses bords plusieurs villages très-peuplés. Celui de Bara est à son embouchure. Il est ainsi appellé, à cause que tous les vaisseaux qui viennent mouiller dans cette côte, sont obligés de donner une barre de fer au roi de Borsalo. A un quart d'heure de chemin, au-dessus de la pointe méridionale de cette côte, est le village de NABARE. Celui de BINTAM, qu'habitent quelques Portugais, est à quatre lieues de la côte, vers le midi, proche d'un petit torrent, qui se décharge dans le Gambéa. En remontant la riviere, du même côté, à trente lieues de la mer, on trouve le village de TANKERVAL, &, un peu plus loin, celui de TONDEBA, où il y a quelques cabanes. En avançant dix-huit lieues, on trouve un tourbillon d'eau marqué par deux têtes de cheval marin, afin qu'on l'évite. Le village de JAGRE en est tout proche. Deux lieues au-dessus de ce tourbillon, est celui de Jambai. De l'autre côté de la riviere, à une petite lieue d'un autre tourbillon d'eau, proche d'une croix de bois, est le village de MANSIBAER, où se tiennent quelques pauvres Portugais, avec une famille de mulâtres. Quand on est à BARRACONDA, la marée ne remonte plus; & ceux qui veulent aller plus avant, sont obligés de voguer à force de rames, contre le courant de l'eau. Il faut plus de dix jours pour arriver à *Tinda*, parce que la chaleur est si grande, qu'on ne peut ramer vers le milieu du jour. La bourgade JOLIET, est au-dessus de Tinda : à six journées est celle de MUNKBAER : près de Joliet est une place nommée SERRAMBRAS; les Négres assurent que l'on trouve une bourgade qu'on appelle JAYE. En s'avançant dans le pays, on vient à la ville de SELICO, place très-marchande. Sur le rivage septentrional du Gambéa, environ à cent vingt-deux lieues de son embouchure, est le village appellé *petit Cassan*, & à quatre de la riviere, le *grand Cassan*, où le roi de Cassan fait son séjour. Outre ces villages dont le Gambéa est bordé, il forme encore plusieurs isles, dont une est à dix-huit lieues de Lomdeba, & à une petite lieue du tourbillon d'eau, qui est près de Jagre, à main gauche de ce fleuve. Elle a trois quarts de lieue d'étendue; & le bras de la riviere, qui la sépare de la terre ferme, n'a que cinq cens pas de largeur. Après trois heures de chemin, on en trouve quatre autres petites du même côté, & une autre encore, trois lieues au-dessus de Mansibaër. Le lit

de la riviere eſt ſi étroit vers le midi, & elle coule ſi rapidement, qu'on ne ſauroit la paſſer que dans le beau tems, ou lorsqu'on eſt porté par la marée. Proche du village de Nabare, ce fleuve ſe ſépare en deux bras presque égaux, & forme une iſle; entre ſon embouchure & Crantor on trouve celle des ELÉPHANS, où ces animaux ſont fort communs. Le tabac vient fort bien près de la riviere de Gambéa, & les Portugais de Juala & de Catcheo en emportent des chaloupes chargées. Le bétail & le gibier y ſont à ſi grand marché, qu'on peut acheter une bête de trois ou quatre cens livres, pour une barre de fer, au lieu que près du cap Verd, elle en coûte quatre ou cinq. On n'y ſeme que deux ſortes de grains: du millet & du riz, & l'on y recueille beaucoup de coton. On voit, ſur la côte, des arbres d'une groſſeur extraordinaire; mais ils ne ſont pas ſi hauts à proportion. Il y en a qui ont jusques à dix-ſept pas de tour, & qui n'en ont que vingt de hauteur. Entre Tankerval & Tondeba, les deux côtés de la riviere ſont bordés de grands arbres, qui croiſſent dans un fonds marécageux. Il n'y a d'autres artiſans le long de ce fleuve, que des tiſſerans & des forgerons.

Le P. Labat a très-bien déſigné le cours de cette riviere, d'après les Mémoires de Brue, directeur général de la Conceſſion Françoiſe du Senéga. Voici ce qu'il en dit:

Le Niger & le Senéga ne ſont qu'une même riviere, connue ſous deux noms; & la riviere de Gambie eſt une branche de celle du Niger ou Senéga. On doit s'en rapporter au témoignage des Négres & des marchands Mandingues, qui remontent cette riviere tous les jours, préférablement à celui de pluſieurs auteurs qui n'en parlent que d'une maniere fort incertaine, & ſans l'avoir vue. Or le témoignage de tous ces marchands eſt uniforme: ils conviennent tous, qu'elle ſort du Niger, au-deſſus d'une chute conſidérable, où le fleuve ſe partage en deux branches; & celle qui eſt du côté du ſud, eſt conſtamment la riviere de Gambie. Il eſt vrai qu'ils ne donnent pas une idée aſſez juſte des détours de cette riviere, ni des poſitions des lieux qui en ſont voiſins, pour pouvoir dreſſer une carte géographique de ces endroits: mais ils ne ſavent pas prendre les hauteurs, & connoiſſent encore moins les longitudes. Ils ne marquent les diſtances, que par leurs journées de marche, ce qui eſt trop équivoque & trop incertain pour pouvoir rien fixer, parce que leurs marches ne ſont pas toujours égales. D'ailleurs ils ſe détournent ſouvent de leur chemin ordinaire, & ſont obligés de prendre des détours, ſoit pour éviter la rencontre de certains peuples errans, qui ne vivent que de rapines, ſoit pour s'exempter de payer des droits conſidérables, que les princes, ſur les terres desquels ils ſont obligés de paſſer, ne manquent pas d'exiger d'eux. Ces détours, ces démarches inégales, & autres accidens, inſéparables de leurs voyages, répandent une obſcurité ſur leurs récits, au travers de laquelle il n'eſt pas aiſé de découvrir, au vrai, la juſte diſtance des lieux, quoiqu'elle ne nous laiſſe pas ignorer le cours, l'origine, la jonction & le partage des rivieres.

Ce qui pourroit faire douter que le Niger fût le principe & la ſource de tant de rivieres conſidérables, qui en ſortent, c'eſt la prodigieuſe quantité d'eau qu'il lui faut ſuppoſer, même à quatre ou cinq cens lieues avant qu'il ſe perde dans la mer? mais il faut obſerver que l'Afrique n'eſt pas toute ſi ſéche, ſi aride, & ſi dépourvue d'eau qu'on ſe l'imagine; il eſt très-poſſible qu'il y ait des fontaines, des rivieres, des marais, des torrens, dans tout l'eſpace immenſe de terrein qui eſt entre le lac, où l'on prétend qu'eſt la ſource du Niger, & la mer; ce qui fait, ſelon l'opinion commune, une diſtance de mille à douze cens lieues. Cela eſt d'autant plus probable, que ces pays ſont extrêmement peuplés, comme il paroît par le grand nombre d'eſclaves qu'on en enleve tous les jours, ſans compter ceux qui ſont tués dans les guerres continuelles, que ces peuples ſe font les uns aux autres, & ceux qui meurent de mort naturelle. Comme ces peuples ne peuvent pas vivre ſans eau, il faut conclure que toutes ces eaux, après avoir arroſé leurs pays, s'écoulent & ſont ramaſſées dans le Niger, & qu'elles produiſent la quantité d'eau que ce fleuve & ſes branches portent continuellement à la mer. * *Relat. de l'Afrique occidentale, t. 4, p. 259.*

Les Négres Mandingues, qui ſont, de tous les peuples Noirs, ceux qui voyagent, & qui ſont les plus habiles commerçans, diſent que le Niger étant arrivé à un lieu nommé Baracotta, ſe partage en deux branches; que celle qui court vers le ſud, eſt appellée *Gambéa*, ou *Gambie*; laquelle, après un aſſez long cours, ſe perd, ou du moins ſemble ſe perdre dans un lac marécageux, rempli d'herbes & de roſeaux ſi forts, & ſi preſſés, qu'il eſt impénétrable; qu'elle en ſort à la fin, & reprend la forme de riviere, telle qu'on la voit au village de Baraconda, où les Anglois & les Portugais, établis ſur cette riviere, viennent faire leur traite avec les marchands Mandingues. Les canots peuvent aller de Baraconda jusqu'au lac des roſeaux, mais les barques ne le peuvent faire, même dans la ſaiſon des grandes eaux, à cauſe d'un banc de roches, qui borne toute la riviere entre ces deux endroits, & qui ne laiſſe que de petits chéneaux étroits, qui ſuffiſent à peine pour le paſſage d'un canot, quoique d'ailleurs aſſez profonds pour des barques.

La riviere de Gambie entre dans la mer, entre le cap Verd & le cap Rouge, ou le cap Sainte-Marie au ſud, & l'Iſlet-aux-Oiſeaux au nord, &, quand on eſt plus avancé, entre la pointe de Barre au nord, & la pointe de Bagnon au ſud. Le milieu de ſon embouchure eſt par les 13 d. 20' de latitude ſeptentrionale. L'Iſlet-aux-Oiſeaux eſt éloigné de trente lieues de l'iſle de Goerée, ce qui ne s'accorde pas avec l'abbé Baudrand, qui ne l'éloigne du cap Verd, que de vingt-cinq lieues. On donne environ cinq lieues de largeur à cette riviere, entre l'Iſlet-aux-Oiſeaux, & le cap Sainte-Marie. Cet Iſlet eſt environné d'un banc de ſable, qui s'étend presque jusqu'à la riviere de Salum, & dont la pointe méridionale avance plus de deux lieues en mer. On l'appelle le banc Rouge. Il y a, du côté du ſud, un autre banc, vis-à-vis la pointe de Bagnon, qui s'étend jusques dans l'Iſlet-aux-Oiſeaux. Sa figure lui a fait donner le nom de *Talon-de-Bagnon*. Il n'y a, ſur ce banc, qu'une braſſe ou une braſſe & demie d'eau, avec des pointes de rochers, où la mer ſe briſe aſſez fort pour les faire remarquer de loin. C'eſt à ces marques, & à trois arbres qui ſont ſur la pointe du cap Pelé, qu'on connoît l'embouchure de la riviere, quand on vient du large. La diſtance, qu'il y a entre ces deux bancs & entre le Talon & la pointe de Bagnon, forme deux paſſes; celle du ſud, qu'on appelle la petite, ne peut ſervir que pour des barques, des canots, & autres bâtimens, parce qu'elle n'a qu'une braſſe & demie de profondeur. La grande, qui eſt celle du nord, entre le Talon-de-Bagnon & l'Iſlet-aux-Oiſeaux, eſt propre pour toute ſorte de bâtimens. Elle a, dans ſon milieu, depuis la pointe méridionale du Banc-rouge, jusqu'à la pointe de Barre, ſix, ſept, huit, & jusqu'à neuf braſſes d'eau. Le détroit, entre les pointes de Barre & de Bagnon, en a dix ou douze; & de-là jusqu'au fort Jacques, ou Guillaume, qui appartient aux Anglois, on trouve par-tout depuis ſix jusqu'à neuf braſſes d'eau.

Les deux côtes de cette embouchure ſont bordées de bancs, les uns de vaſe, & les autres de rochers qui avancent aſſez conſidérablement dans la riviere, ſur leſquels les canots des Négres, & même les chaloupes, ne laiſſent pas de naviger pendant les marées ordinaires.

On compte dix lieues de l'embouchure de la riviere, c'eſt-à-dire de l'Iſlet-aux-Oiſeaux, jusqu'à l'Iſle-aux-Chiens: deux de cette iſle à la pointe de Lamay: deux de-là à Albreda; & d'Albreda à Gilfray, qui eſt devant le fort des Anglois, ſeulement une demi-lieue.

En entrant dans la riviere, on remarque, à gauche, une pointe ſur laquelle il y a une groſſe touffe d'arbres, au milieu desquels il y en a un beaucoup plus grand & plus haut que les autres, que l'on appelle le *Pavillon du Roi de Barre*. Les Anglois, ſi fiers avec des nations qui valent infiniment mieux que des Négres, ſe ſont abaiſſés jusqu'à ſaluer avec le canon, toutes les fois qu'ils paſſent, ce prétendu pavillon; & ils y ont ſi bien accoutumé ce roi Négre, qu'il exige cette ſoumiſſion de toutes les nations qui entrent dans la riviere, faute de quoi, il leur interdit la traite, & leur fait tout le mal qu'il peut. Les Etats de ce prince n'ont que dix-huit lieues de longueur, de l'occident à l'orient, ſur le bord ſeptentrional de la riviere de Gambie. Il eſt renfermé entre cette riviere, & celle de Guinac, qui eſt une des branches ou des embouchures de celle de Salum.

Avis aux Navigateurs.

Quoique la riviere de Gambie ſoit profonde, comme il eſt aiſé de le voir par les ſondes qui ſont marquées ſur la carte que Damville en a dreſſée, tant en général, que de ſon embouchure en particulier, on doit toujours avoir la ſonde à la main, dès qu'on y eſt entré, & obſerver de ſe tenir toujours plus près des bancs du nord, que de ceux du ſud, à cauſe d'une pointe, qui eſt aux environs de la pointe de Barre, ſur laquelle il n'y a que trois braſſes d'eau. Une infinité de vaiſſeaux y ont échoué pour avoir négligé cette précaution. Il eſt vrai que ce n'eſt qu'une vaſe molle, ſans rochers, & qu'à moins d'être engagé fort avant ſur cette pointe, & fort près de terre, il n'y a rien à craindre; mais il faut beaucoup travailler pour ſe touer, & attendre la marée, pour ſe tirer de ce mauvais pas. On doit avoir encore ſoin, dès qu'on approche de l'Iſle-aux-Chiens, de tenir le milieu de la riviere, pour éviter une pointe de cailloux, qui s'étend environ un quart de lieue dedans, & ſur laquelle il ſeroit dangereux d'échouer, à cauſe de la violence de la marée, qui pourroit, à la fin, faire crever le bâtiment, à force de le faire tanguer.

Ce danger paſſé, & l'Iſle-aux-Chiens étant doublée, on peut ranger la côte du nord, dont le fond n'eſt que de vaſe, & mouiller vis-à-vis d'Albreda, ou Gilfray, par les ſix ou ſept braſſes d'eau, ſur un fond de bonne tenue, où il n'y a aucun danger à craindre.

On reconnoît ces deux villages, à de grands arbres qui ſont dedans, & à une petite iſle, qui eſt environ au milieu de la riviere ſur laquelle les Anglois ont bâti un fort, avec des retranchemens & des batteries qui en occupent tout le terrein, dont la ſituation eſt avantageuſe: mais il n'y a ni eau, ni bois, ni citerne ſur ce petit morceau de terre; de maniere que les Anglois ſont toujours à la diſcretion des Négres, chez leſquels il faut qu'ils aillent acheter le bois & l'eau dont ils ont beſoin.

La riviere de Gambie eſt d'une largeur conſidérable devant Albreda & Gilfray, & juſqu'à cinquante lieues plus haut. On lui donne à Guiachor plus d'une lieue de large, & devant Albreda & Gilfray, plus de deux lieues & demie: ſa profondeur donne moyen aux vaiſſeaux de la remonter juſqu'à deux cens cinquante lieues de ſon embouchure. Un navire de quatre canons, & de trois cens tonneaux, la peut remonter juſqu'à Guiachor, qui eſt à cinquante lieues de la mer; & un de cent cinquante tonneaux peut aller juſqu'au deſſous de Baraconda, qui en eſt à deux cens cinquante. Le flot porte juſques-là depuis le mois de Décembre, juſqu'aux mois de Juin & Juillet; mais la riviere devient impraticable le reſte de l'année, à cauſe des inondations qu'y cauſent les pluies qui rendent le courant ſi violent, qu'il n'y a pas moyen de le ſurmonter à la voile, quand même on auroit le vent à ſouhait; & d'ailleurs, il n'eſt pas poſſible de faire haler les bâtimens à la cordelle, parce que tous les bords étant ſous l'eau & remplis d'arbres, couverts d'eau & inondés en tout ou en partie, il n'y a point de chemin où les hommes puiſſent marcher en tirant les bâtimens.

La riviere de Gambie eſt en cela bien différente du Niger, que l'on ne peut remonter pour aller à Galam, que dans le tems des inondations, parce qu'alors les plations. & les bancs de roches ſont aſſez couverts d'eau, pour y faire paſſer les barques.

Les deux bords de la riviere de Gambie ſont partagés entre pluſieurs ſeigneurs Négres, qui prennent tous la qualité de rois, quoique les États de quelques-uns ſoient ſi petits, qu'ils en peuvent parcourir pluſieurs fois la largeur, pendant le jour, ſans ſe fatiguer.

Nous ne parlerons que de ceux qui ſont depuis la pointe de Barre, juſqu'à deux cens cinquante lieues ou environ, en remontant la riviere. Ceux qui ſont au-delà, ſont peu connus pour le préſent; peut-être que les établiſſemens, que la compagnie fait au pays de Bambouc, en donnera, dans la ſuite, une connoiſſance plus étendue & plus certaine.

Etats ſitués au bord ſeptentrional de la riviere de Gambie.

Les royaumes, qui ſont ſitués ſur le bord ſeptentrional de la riviere de Gambie, ſont celui de BARRE, qui, comme on l'a déja dit ci-devant, a dix-huit lieues d'étendue, le long de la côte, à compter de la pointe de Barre: après le royaume de *Barra*, on entre dans celui de *Badelu*. Le royaume ſuivant eſt *Sanjalli*, qui, quoique petit, eſt indépendant. Plus loin on trouve celui de *Burſali* ou *Burſalum*, qui s'étend, le long de la riviere, l'espace de quinze lieues. Après *Burſali*, vient celui de *Yani*, que Labat appelle *Guiania*. Celui de *Woolli* ſuccéde: il eſt appellé *Oubi* par Labat.

Ces ſix royaumes comprennent cent ſoixante & dix-neuf lieues d'étendue, en les meſurant en droite ligne, auxquelles, ſi on en ajoûte ſoixante & onze, pour les contours conſidérables que la riviere fait dans cet espace de terrein, on aura deux cens cinquante lieues de cours de la riviere, depuis la pointe de Barre, juſqu'à l'extrémité du royaume d'Oubi (Woolli.)

Etats ſitués au bord méridional.

En retournant à l'embouchure de la Gambra, pour ſuivre la rive du ſud, on trouve d'abord, vers la mer, le royaume de *Kumbo*, qui s'étend depuis le cap Sainte-Marie, juſqu'à la riviere de *Kabata*. Le pays ſuivant ſe nomme *Fonia*, & s'étend depuis la riviere de *Kabata* juſqu'à celle de *Bintam*, c'eſt-à-dire, l'espace de ſept lieues. Après le pays de *Fonia*, on entre dans celui de *Kaën* la riviere de Bintam entre deux. A l'eſt de Kaën, on trouve *Jagra*. On entre enſuite dans le pays d'*Yamina*, qui eſt ſuivi par le royaume d'*Eropina*, d'où l'on entre dans celui de *Jemarrow*. Après Jemarrow, on trouve *Tomani*. Au-delà de Tomani, commence le royaume de Kantor. Ce ſut-là que Moore finit ſon voyage. Il compte depuis Kolar, ville de ce dernier royaume, cinq cens milles juſqu'au cap Sainte-Marie, qui fait la pointe du ſud de la Gambra, à ſon embouchure.

On dit que des marchands de Dieppe & de Rouen furent les premiers Européens qui découvrirent la riviere de Gambie. Ils en étoient en poſſeſſion, avant que les Portugais navigeaſſent en Afrique; mais ces marchands négligerent ce pays, parce qu'ils trouverent la Guinée plus avantageuſe. Les Portugais, à leur exemple, s'établirent en Afrique; & les Anglois, à leur tour, y porterent leur commerce. Ces trois nations, Françoiſe, Portugaiſe & Angloiſe, trafiquent dans la riviere de Gambie: la derniere y a eu un fort qui a été pris, démoli & rebâti pluſieurs fois: on l'a appellé le fort Jacques & le fort Charles, du nom des rois ſous leſquels on y a travaillé. J'en ai déja marqué les défauts. On y manque d'eau & de bois.

GAMBLE. Voyez CARLEBY.

GAMBOAS, (Rio de) riviere d'Afrique dans la haute Guinée, entre la baie de Sainte-Anne & la riviere de Scherbro. Elle vient de fort loin, du côté du nord, & ſe rend dans la mer, deux lieues au ſud des iſles de Sombreros. L'embouchure eſt fermée par une barre; les chaloupes cependant ſe font un paſſage, & remontent juſqu'à quinze lieues. * *Côte de Guinée*, par Bellin.

GAMBON, petite riviere de France, en Normandie. Elle a ſa ſource au village d'Arcancey, éloigné de neuf lieues du gros bourg d'Ecouis. Ce n'eſt qu'un ruiſſeau peu profond, & large de dix à douze pieds ſeulement. Il paſſe par un village nommé la Riviere, traverſe le grand Andely, où il fait tourner quelques moulins, & entre dans le petit Andely, où il ſert au même uſage, & ſe jette enfin dans la Seine. * *Corn.* Diction.

GAMBOULO, ou GAMBALO, en latin *Gambolatum*, *Campolatum*, ou *Ad Columnas*, ou *duæ Columnæ*, bourg d'Italie, au duché de Milan, dans la Lomeline, à deux milles de Vigevano.

GAMBREIUM, ou GAMBRIUM. Etienne le géographe, nomme GAMBREIUM une ville d'Ionie; & Xenophon, *Hiſt. Græc. l. 3, p. 481*, parlant de deux freres, Gorgion & Gongyle, dit que l'un poſſédoit Gambrium & Palægambrium, c'eſt-à-dire les villes de Gambrium, l'ancienne & la nouvelle; & l'autre, Myrina & Grynium.

GAMBREVES, ancienne ville de l'Ethiopie, ſous l'Egypte, ſelon Pline, l. 6, c. 29.

GAMBRIVII, ancien peuple de la Germanie. Tacite, *German. c. 2*, dit: On donne à Mannus trois fils, dont

les noms passerent aux Ingævons, voisins de l'Océan ; aux Herminons, qui habitoient au milieu ; & aux Istævons, qui occupoient le reste de la Germanie. Quelques-uns assurent que ce dieu eut un plus grand nombre d'enfans, desquels descendoient les Marses, les Gambriviens, les Suéves, les Vandales, & que ces noms sont vrais & anciens. Tacite ne donne ceci, que comme un extrait des chansons qui tenoient lieu d'histoires aux Germains. Ce passage fait voir que les *Gambrivii* étoient un peuple nombreux, mais composé de plusieurs autres. Ces assemblages de nations sont sujets à changer de nom, parce qu'il y en a toujours quelqu'une qui prévaut sur l'autre. C'est ainsi que le nom de Saxon s'est confondu en Angleterre avec celui d'Anglois ; celui d'Alains avec celui de Goths, &c. Ainsi il est arrivé qu'un ou plusieurs d'entre les peuples compris sous le nom de Gambriviens, ont illustré leur nom qui a fait perdre insensiblement celui qui étoit commun à tous. Dès le tems d'Auguste & de Tibère, ces Gambriviens n'étoient plus qu'une petite nation ; c'est Strabon, l. 7, p. 291, qui le dit : il les nomme GAMABRIUNI, γαμαβριουνοι. (Il faut lire sans doute γαμβρουνοι, ou même γαμβριουνοι,) il les joint avec les Chérusques, les Chattes & les Chattuariens. Les géographes postérieurs, comme Pomponius Méla, Pline, Ptolomée & les autres ne les connoissent pas. Tacite lui-même, qui se contente de les nommer comme une nation dont les chansons des Germains faisoient mention, n'en dit pas un mot dans ses annales ni dans ses histoires. Ils ne paroissent nulle part dans les guerres des empereurs Romains en Germanie.

Cela fait voir le ridicule de quelques savans qui, croyant trouver quelque ressemblance de lettres, ont voulu leur trouver un pays. Althamer les cherche à Cambrai ; d'autres les confondent avec les Sicambres, & les confinent dans la Gueldre ; d'autres enfin en font *Hambourg*, faute de savoir que Hambourg s'est formé d'une forteresse bâtie par Charlemagne, pour l'opposer aux courses des Nations barbares au-delà de l'Elbe. Cluvier, *German. ant. l.* 3, plus sage qu'eux, avoue de bonne foi, qu'on ne sait ce que c'étoient que les *Gambrivii*, ni quel étoit le pays qu'ils habitoient.

GAMBRIUM. Voyez GAMBREIUM.

GAMBS, bailliage de la Suisse, enclavé dans la baronie d'Altfax. Il y a un bourg situé à deux lieues, à la gauche du Rhin. Il est soumis aux cantons de Schwits & de Glaris.

GAMBUA, γαμβυα, ancienne ville d'Asie, dans la grande Phrygie, selon Ptolomée, l. 5, c. 2. L'interprète Latin, & quelques manuscrits, entr'autres, celui de la bibliothéque Seguier portent GAMMAÜSA, γαμμαϋσα.

GAMMACE, ville d'Arachosie, selon Ptolomée, l. 6, c. 20. γαμμακη.

GAMMACORURA, montagne d'Asie, dans l'isle de Ternate, l'une des Moluques ; on la nomme aussi le volcan de Ternate, parce qu'elle jette des flammes. L'auteur de l'histoire de la conquête des Moluques, t. 3, p. 112, raconte qu'au commencement de Juillet 1608, le tems & la mer étant calmes, l'eau commença tout-à-coup à s'agiter ; l'orage devint affreux ; les vagues furent terribles, & firent périr deux gros vaisseaux Hollandois. Quelques jours après, la montagne fit un bruit plus épouvantable que n'en feroient neuf ou dix gros canons ensemble. Elle jettoit des flammes, suivies d'une épaisse fumée qui tournoyoit dans l'air. Un voyageur, dont cet historien rapporte le sentiment, p. 378, dit que plusieurs gens se sont vantés d'avoir monté sur le sommet de la montagne de Ternate, mais qu'il ne peut le croire. Ce n'est pas seulement, dit-il, par la difficulté de passer au travers des roseaux pointus, qu'on nomme *canna-canna*, dont le haut de cette montagne est environné, & par la difficulté de surmonter des rochers très-escarpés, mais par la prodigieuse quantité de cendres & de pierres calcinées qui bouchent les passages. Pour la hauteur du volcan, elle n'est pas extraordinaire. Ceux qui l'ont mesurée le plus exactement, ne la font aller qu'à trois cens soixante toises & deux pieds. Baudrand, *édit. 1705*, dit qu'elle fut presque toute renversée en 1673.

GAMMALAMME, ville des Indes, dans l'isle de Ternate, l'une des Moluques. C'est où le roi de Ternate tient sa cour ; elle est située sur le rivage de la mer, & ne contient qu'une rue, le long de l'eau, qui est à-peu-près la longueur dont étoit Amsterdam, depuis la porte de Harlem d'alors, jusqu'à la Réguliere-Porte. Cette rue n'est point pavée. L'église & quelques maisons sont de bois, les autres sont de roseaux. Il n'y a point de rade pour mouiller devant la ville, parce qu'il y a trop peu de profondeur, & que le fond est pierreux. Sur les bancs & les basses qui y sont, les pêcheurs vont de basse eau pêcher de petits poissons qui se tiennent dans les creux entre les pierres. Ils en pêchent aussi de gros. L'eau est si claire dans ces parages, qu'on peut fort aisément discerner les ancres en des endroits très-profonds, & voir les poissons nager ; même par-tout où il y a fond, on le découvre, & le fond semble souvent n'être qu'à un ou deux pieds de profondeur, quoiqu'il y ait souvent quinze, seize, ou dix-sept brasses d'eau. Les habitans ont fait devant le port une jettée de pierre, avec une entrée au bout, afin de se mettre à couvert des surprises. Voilà ce qu'on en dit dans le second voyage des Hollandois aux isles Orientales : l'histoire de la Conquête des Moluques ajoûte ce qui suit.

Les Portugais qui ont possédé les Moluques, & qui les perdirent, parce que les habitans, mécontens de leur domination, les chasserent, avoient à Gammalamma un château où le roi logeoit, une église dédiée à S. Paul, un couvent de Dominicains, un bastion revêtu de pierres, & trois ou quatre maisons qui en étoient toutes bâties. Je ne fais si ce château étoit différent du fort de Gammalamma, où, sous la domination des Espagnols, il y avoit une garnison de deux cens Espagnols, de quatre-vingt-dix habitans des Philippines, trente familles Portugaises, soixante & dix ou quatre-vingts familles Chinoises, de toutes sortes de métiers, & cinquante à soixante familles des naturels du pays, qui avoient embrassé le Christianisme. Cette forteresse fut démolie après que les Espagnols l'eurent abandonnée. Elle étoit différente du fort de Saint-Pierre & Saint-Paul, situé sur une hauteur. Cette ville & l'isle de Ternate sont présentement aux Hollandois. * *Voyages de la Compagnie Hollandoise des Indes orientales, t. 1, p. 512 ; & t. 3, p. 30, 148 & 353.*

GAMPHASANTES, ancien peuple de la Libye. Pomponius Méla, l. 1, c. 4, n. 25, en parle comme d'un peuple très-sauvage, sans toît ni maison, qui alloit tout nud, qui n'avoit aucunes armes, qui n'en connoissoit pas même l'usage, &, par cette raison, fuyoit la rencontre des autres hommes ; il n'avoit d'entretien qu'avec ceux qui avoient les mêmes mœurs & les mêmes manieres. Pline, l. 5, c. 8, a dit la même chose, en moins de paroles : *Gapsamantes nudi præliorumque expertes, nulli externo congregantur.* Solin & Martianus Capella ont pris de ces deux auteurs ce qu'ils disent sur ce sujet.

GAMPHELAS. Voyez MALEA.

GAMPSELI, γαμψηλοι, ville de la Macédoine, selon Hésyche. Voyez GALEPSUS. 1.

GAMRON, ou GOMRON. Voyez BANDER-ABASSI.

GAMUNDE. Voyez GEMUND.

GAMUNDIA. Charlemagne nomme dans un diplome, *Haubertinga, Etzelinga, Adalunga*, & *Gamundia*, comme autant de lieux du duché d'Allemagne. L'ancienne Allemagne, proprement dite, étoit la Suabe ; on y trouve encore *Gemund* sur le Rems, *Eslingen* sur le Necker, &c. Voyez *Swabische Gemund*, au mot *Gemund*.

1. GAN, royaume d'Afrique, en Ethiopie, dans la partie méridionale de l'Abissinie. Les Portugais le nomment *Ganhe*. Il est situé aux deux côtés de la riviere de Haouache, & a le royaume d'Ifat au nord, celui de Bali à l'orient, celui d'Ogge au couchant, & il a au midi le royaume des Galles, dont il est devenu la proie.* *Ludolph.* Histoire & Carte de l'Ethiopie.

2. GAN, royaume de la grande Tartarie. Au nord-est, il confine au royaume de Tum-Jan ; à l'occident, au fleuve Tcin-hin-ho. Sa capitale est O-lan-mi-tching. C'est l'ancien pays de Ki, l'un des cinq royaumes de Kam-kin, sous les Han. On y compte quarante villes, & cent villages. * *Histoire générale des Huns*, t. 2, p. 73.

3. GAN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chingtu, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin,

de 13 d. 8', par les 31 d. 16' de latitude. *Atlas Sinenſis.*

4. GAN, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Paoting, ſeconde métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 1 d. 10', par les 39 d. 12' de latitude.* *Atlas Sinenſis.*

GANA, ville de l'Arabie heureuſe, ſur le haut d'une montagne, au milieu du pays, à ſoixante lieues de Mocha, au ſeptentrion, & autant de Xaël, ſelon Baudrand, *édit.* 1705.

GANABARA, riviere de l'Amérique, au Breſil. C'eſt la même que RIO-JANEIRO. * *Baudrand*, édit. 1705.

GANACHE, ou la GARNACHE, petite ville de France, dans le Poitou, aux confins de la Bretagne, à deux lieues de Machecou, & à trois de la mer. * *Maty* & *Corn.* Dict.

GANADIS. Métaphraſte nomme ainſi la patrie de ſainte Samone; ce lieu devoit être vers la Méſopotamie, peu loin d'Edeſſe, ſuivant la conjecture d'Ortélius.

GANAH, ville d'Afrique. D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, la décrit ainſi: Ganah, ville capitale du pays des Soudans, c'eſt-à-dire des Négres, ſituée entre le premier climat & la ligne équinoxiale, ſur une riviere ſemblable au Nil d'Egypte, qui la ſépare en deux parties preſque égales: la partie ſeptentrionale eſt habitée par des Mahométans; la méridionale n'eſt peuplée que de Cafres & d'infidèles. Il y a, aux environs de cette ville, pluſieurs mines d'or très-pur & très-fin; mais celui des rivieres le ſurpaſſe encore en bonté. Abdelmoal & Edriſſi, géographes Orientaux, la placent entre les villes du premier climat, & diſent qu'il y a auprès de Ganah un lac d'eau douce, & un château très-fort, ſur le bord du fleuve, qui fut bâti l'an 510 de l'hégire, par un prince de la maiſon de Saleh, fils d'Abdallah, lequel, quoique de la race d'Ali & de Huſſain, ne laiſſoit pourtant pas de reconnoître le Khalife de la maiſon des Abbaſſides, qui réſidoit à Bagdet.

Entre le pays de Ganah & la Barbarie, qui eſt ſur la côte d'Afrique, il n'y a qu'un fort grand déſert, nommé Sahara, ou Sahra, au bout duquel eſt la ville de Gougah, après un mois & demi de chemin. C'eſt tout ce que d'Herbelot dit de la ville de Ganah, qu'il tire des géographes Arabes. Edriſſi qu'il cite, & qui eſt plus connu ſous le nom de géographe de Nubie, nomme la double ville *Ghana*. Voyez ce mot. Ce royaume s'appelle auſſi *Caſſena*. Voyez CASSENA.

GANARAH, ville d'Afrique, dans la Nigritie. D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*, dit qu'elle eſt forte & peuplée, ſituée ſur le Nil des Négres (c'eſt-à-dire ſur le Niger.) Il ajoûte qu'elle eſt des dépendances de Ganah, & qu'elle obéit à ſon roi. Le géographe de Nubie, 2 *part. clim.* 1. *p.* 12, compte onze *ſtations*, entre Reghébil & la ville de Ghanara, & de cette derniere à Ghana onze autres. Cette meſure n'eſt pas réguliere, puiſque les lieux, où l'on peut s'arrêter, ne ſont pas également éloignés les uns des autres; cependant une ſtation peut être évaluée à-peu-près à vingt-cinq mille pas. Ainſi onze ſtations valent deux cents vingt-cinq mille pas. Il obſerve de plus que Reghébil eſt ſur le rivage d'un grand lac, & que Ghanara eſt au bord du Nil, (il nomme ainſi le Niger,) & qu'elle eſt fortifiée d'un bon foſſé, & qu'enfin le peuple y eſt fort & très-nombreux. Cette diſtance égale de Reghébil à Ghanara, & de Ghanara à Ghana, ne s'accorde pas avec la poſition de De l'Iſle, qui met Ouangara ou Ghanara, beaucoup trop au couchant, & au-deſſus de Ghana.

GANCHING, ville de la Chine. Voyez GANKING.

GANCHOANG, forteresſe de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Lungli, quatriéme ville militaire de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 12 d. 23', par les 26 d. 2' de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GAND, ville des Pays-bas Autrichiens, au comté de Flandres, dans le quartier auquel elle donne ſon nom. Elle eſt la capitale du comté de Flandres, & l'une des grandes villes des Pays-bas. Le canton, où elle eſt, fut premiérement habité par les anciens *Goïduni* ou *Gonduni*, cliens des Nerviens, & enſuite par les Romains, que Jules-Céſar y mit en garniſon. Les Vandales, les Francs, les Germains s'en emparerent ſucceſſivement. Ces derniers étoient des Saxons, que Charlemagne fit paſſer dans ce pays. Cette ville eſt remarquable pour ſa grandeur, & pour la beauté de ſa ſituation, à cauſe des rivieres, des ruiſſeaux, des fontaines qui l'arroſent, des prairies, des collines qui l'environnent, & la douceur de l'air que l'on y reſpire. Elle a Anvers au nord-eſt, Malines à l'orient, Bruxelles au ſud-eſt, & Middelbourg au nord occidental. Tous ces lieux ſont à-peu-près à la même diſtance d'environ onze lieues, excepté Bruxelles, qui eſt un peu moins éloignée que les autres. Sa longitude eſt de 21 d. 35'; & ſa latitude eſt de 51 d. 3'; l'aſpect en eſt beau, & elle n'eſt qu'à quatre pas de la mer. On lui donne trois milles d'Allemagne de tour. * *Sanderi*, Flandr. illuſtrat. t. 1, p. 81. *J. Cæſar*, Comment. de B. Gall. l. 5. *Meyer* Annal. l. 1.

Les rivieres, qui l'arroſent, ſont l'Escaut, qui vient d'Oudenarde, la Lys qui vient de Courtray; elles ſe joignent à Gand: la Liéve ne s'y rend que par les travaux que l'on a faits pour l'y conduire, en la groſſiſſant de quelques ruiſſeaux, & la Moëre, qui vient de Moërbeck. Le canal que l'on a ménagé entre Gand & le Sas de Gand, établit, avec la mer, une communication très-avantageuſe à la ville & au pays. On le commença l'an 1537; & on le pouſſa juſqu'à la digue, que l'on perça en 1562. L'autre canal, qui mene de Gand à Bruges, & de-là à Oſtende, fut commencé en 1613, ſous le gouvernement d'Albert & d'Iſabelle. Les rivieres, dont on vient de parler, entourent & coupent la ville de telle maniere, qu'elles y forment 26 iſles, & la rendent d'autant plus forte, qu'en fermant les écluſes, on peut inonder les environs juſqu'à la diſtance d'un mille. La derniere enceinte qu'on a faite contient de circuit en dedans 45640 pieds, meſure d'Anvers, ce qui revient à plus de ſept milles d'Italie; mais en meſurant par dehors, il y en aura plus de neuf, ce qui fait au moins trois lieues. Mais dans cette enceinte, il y a des espaces qui ne ſont ni bâtis ni habités.

Charles-Quint, qui naquit dans cette ville, y fit bâtir une citadelle au même lieu où étoit auparavant le fameux monaſtere de S. Bavon. Elle ſert à tenir dans le reſpect les habitans, dont l'hiſtorien de Serres ne parle pas trop favorablement. Il dit d'eux, dans la Vie de Charles V, & dans celle de Louis XI: *Ceux de Gand, peuple naturellement motif*, (c'eſt-à-dire inquiet,) parlant de Gand, il ajoûte: *Grande ville & autant groſſe, d'humeur chagrine & querelleuſe*; & il qualifie les habitans, de peuple remuant, & ſecond en inconſtance aux Liégeois. Il donne des preuves de leur penchant à la révolte dans la Vie de Charles VI. Ils chaſſerent un comte, leur ſeigneur héréditaire, au ſujet d'un braſſeur de biere. Charles le Hardi les aſſujétit; mais Charles V régna ſur eux, & les brida par la citadelle dont on vient de parler. De la tour du béfroi, nommée *Belfort*, (en latin *de Bellaforte*) on a la vue ſur la ville & ſur le château; on y monte par cinq cents marches ou degrés, & elle contient une cloche nommée Roland, qui ſonne les heures, peſe onze milliers, & qui a ſouvent ſervi à ſonner le tocſin; c'eſt ce qui eſt exprimé en deux vers qu'on y lit. * *Itinerar. Belgico. Gallic. p.* 19:

Rolant, Rolant, als ick kleppe dan is't brant,
Als ick luye dan is 't Oorloge in Vlaenderlant.

C'eſt-à-dire que l'on tinte cette cloche pour avertir en cas de feu, & qu'on la met en branle pour ſonner l'alarme, quand la guerre eſt en Flandres. Au haut de cette tour eſt un dragon de cuivre doré, de la groſſeur d'un taureau. Il a les ailes étendues. Il fut envoyé de Conſtantinople, du tems de Baudouin, comte de Flandres. *Blaeu*, Theatr. Urb. Belg.

Les édifices de Gand, en général, ſont magnifiques, à proportion les uns des autres. Laurent Surius dit avoir vu en cette ville ſept égliſes bâties par autant de rois; mais il n'en marque ni les noms ni les époques.

On compte dans l'enceinte de la ville vingt-ſix iſles formées, comme il a été dit, par les rivieres & par les canaux, & occupées par des maiſons tant publiques que particulieres. Sans parler de quantité de petits ponts, il y en a quatre-vingt-dix-huit, aſſez grands, pour que des bateaux chargés de proviſions, ou de marchandiſes, puiſſent paſſer commodément deſſous. Il y a ſix moulins à l'eau, & plus de ſix vingts à vent.

La ville contient treize places publiques ou marchés. Le plus important eſt *der freydags marck*, ou le marché du vendredi, parce que tous les vendredis on y tient un marché public. C'eſt dans cette place que l'infante Iſabelle érigea une ſtatue à Charles V, ſon aïeul, avec ces inſcriptions : *D. Carolo V, Imp. Caſ. Aug. Pio. Felici. Turc. German. Gall. Ital. Hisp. Sicil. & Indiar. Regi. Flandriæ Comiti. P. P. Sac. Imp. Vindici, quietis, Auspici. D. N. Principi potentiſſ. victori ac triumphatori perpetuo, Magno : Max. univerſi Chriſtiani Orbis bono, Deo volente, cœlo faventè, huic urbi ſuæ Flandr. Max. feliciter innato.* Sur l'autre côté on lit :

Alberto Auſtriaco, Maximiliani II. Imp. F. & Iſabella Clara Eugenia Philippi II. Hisp. Regis filia, Auſtriæ Archiducibus. Belgiæ P. P. hanc urbem lætiſſ. civium applauſu ingredientibus, anno ſalutis Chriſti. CIↃ IↃXCIX. &c. Coſſ. S. P. Q. G.

On devoit mettre tout au long ces mots, *Turcico, Germanico, Gallico, Italico*, comme les anciens donnoient à leurs généraux les ſurnoms des nations qu'ils avoient vaincues. En ne mettant point les mots entiers, on peut lire *Turciæ, Germaniæ, Galliæ, Italiæ, Hispaniæ, Siciliæ & Indiarum Regi*, & croire que Charles V avoit conquis la Turquie, l'Allemagne, la France, l'Italie, & qu'il y régnoit de même qu'en Eſpagne, en Sicile & aux Indes; ce qui eſt bien éloigné de la vérité.

Il y a à Gand un ancien château, nommé la Cour du Prince, où ſont trois chambres. On en montre une qui n'a pas plus de trois aunes en quarré, & qui a été le premier appartement qu'ait occupé Charles - Quint, avant qu'il fût empereur.

La maiſon de ville eſt compoſée de deux bâtimens, dont un fut commencé l'an 1481, & l'autre en 1600. On voit au ſommet A & I couronnés; ce ſont les lettres initiales des noms d'Albert & d'Iſabelle : au-deſſous le ſoleil & la lune avec ces mots, *ſemel & ſemper*. Les chambres & la chapelle ſont ornées de ſtatues, de tableaux & d'inſcriptions.

On compte LV édifices publics, ſoit égliſes, monaſteres, hôpitaux, & autres maiſons de piété; les quatre ordres mendians y ont leurs couvens. La principale égliſe étoit dédiée ſous l'invocation de S. Jean-Baptiſte; mais l'empereur Charles V ayant élevé une citadelle ſur l'abbaye de S. Bavon, où il avoit été baptiſé en 1500, transféra l'abbé & les moines, avec leur revenu, à l'égliſe S. Jean, qui a pris depuis le nom de S. Bavon, qu'elle porte dans tous les actes publics. L'abbaye & l'ordre de S. Bavon furent ſécularisés en 1537, & mis en chanoinie. Philippe II, obtint du pape Paul IV, qu'elle fût érigée en cathédrale, & que Gand, qui étoit du diocèſe de Tournai, fût un évêché ſuffragant de Malines; mais Corneille Janſénius, qui en fut premier évêque, n'y fit ſon entrée, qu'en 1568. Cet évêché comprend ſept doyennés, ſavoir,

Evergem,	Termonde,
Waës,	Oudenarde,
Hulſt,	Deinze,
& Thielt.	

On y compte 183 paroiſſes, dont ſept ſont dans la ville: les principales ſont celles de S. Bavon & de S. Michel. Il y a cinq belles abbayes, entre leſquelles celle de ſaint Pierre de Blandinberg, tient préſentement le premier rang, par ſon ancienneté & ſa grandeur, & par ſa juriſdiction eccléſiaſtique & temporelle, qui s'étend ſur pluſieurs villages. S. Amand, qui a été depuis évêque de Maſtricht (a), étant dans le cours de ſes miſſions, bâtit à Gand deux monaſteres vers l'an 633, ſous le nom de S. Pierre. L'un fut appellé depuis du nom de S. Bavon, le compagnon des travaux apoſtoliques de S. Amand, & il vécut & mourut en cet endroit; l'autre fut appellé Blandinberg, à cauſe de ſa ſituation ſur la montagne de Blandin (*in monte Blandinio.*) L'abbaye de *Bodelo* (b) ordre de Cîteaux, fut commencée l'an 1197; ce nom eſt abrégé de *Balduini locus* ou *lucus*, ou *laus*. L'abbaye de *Drongene*, en latin *Trunchinium*, ordre de Prémontré, fut bâtie, vers l'an 633, ſur la Lys, en un lieu qui étoit auparavant un château. Elle fut détruite en 883 par les Normands; Baudouin, comte de Flandres, la rebâtit deux ans après. ſaint Livin, évêque Irlandois, venant de ſon pays, l'an 653, ſe retira d'abord dans l'abbaye où S. Bavon venoit d'être enterré. Il paſſa de-là en Brabant. Il fut enſuite martyriſé près d'Aloſt en Flandres, l'an 656; ſon corps fut transporté, vers l'an 1020, à Gand dans l'abbaye de S. Bavon. ſaint Macaire d'Arménie, archevêque au Levant, termina tous ſes voyages dans la ville de Gand, & mourut l'an 1012, dans l'abbaye de S. Bavon, où il s'étoit retiré avec ſes compagnons. Il fut enterré dans l'égliſe de Notre-Dame, bâtie exprès pour lui dans cette abbaye, qui a été depuis ruinée & changée en chapitre, & enfin raſée en 1542, pour faire place à la citadelle. Il y eut pluſieurs corps ſaints, transportés à Gand, de divers pays, par les ſoins d'Arnould le Grand, marquis de Flandres, entr'autres, ceux de ſaint Bertoul, de S. Valouay, de S. Gouau, de S. Vandrilles, abbé de Fontenelles, de S. Ansbert, évêque de Rouen. Celui de ſainte Amelberge, vierge, fut auſſi transporté dans la même ville, & dépoſé dans l'égliſe de S. Pierre de Blandinberg; mais ceux d'Abbeville croient poſſéder celles de S. Ulfran, évêque de Sens, celles de S. Vandrilles, de S. Ansbert, évêque de Rouen. L'abbé & les moines de S. Bavon de Gand, ſeigneurs de la terre & de l'égliſe de Wintershove, enleverent de-là les reliques de S. Landoald, fondateur du lieu, de S. Adrien Meſſager, ſon diſciple, de S. Amance & de quelques autres, & les transporterent dans leur égliſe, l'an 890. Ce monaſtere de Blandinberg eſt le même que celui dont il eſt parlé au titre de *Blandigni*. Voyez ce mot. * *Baillet*, Topogr. des Saints, 1 part. (b) *Sander*, Fland. Illuſtr. p. 121.

Outre ces abbayes, il y a une Chartreuſe, des Dominicains, des Auguſtins, des Récollets, des Capucins, des Carmes, des Jéſuites, des Jéſuites Anglois, &c. & quantité de monaſteres & couvens de filles.

La ville a huit portes dont voici les noms,

Muyde Porte, ou la porte du Sas. La premiere & la ſeconde.
La porte d'Anvers, qui eſt auprès de la citadelle.
La porte Impériale.
La porte de ſaint Lievin.
Heuverspoort.
Peterſſille Poort.
Brughſe Poort.

On y compte environ trente-cinq mille maiſons. Le gouvernement de la ville a été changé en diverſes occaſions; & les Gantois, par leurs révoltes, ont ſouvent perdu de leurs privilèges. La ville eſt gouvernée par un magiſtrat choiſi dans les principales familles, auquel on joint un grand bailli (*hoog-bailju.*)

Longuerue, dans ſa Deſcription de la France, deuxiéme partie, p. 62, dit que le quartier de Gand eſt le centre de la province de Flandres. Gand & ſon territoire étoient déja connus dans le ſeptiéme ſiécle, comme on le voit par Baudemond, dans ſa Vie de ſaint Amand, & par S. Ouën, qui a écrit celle de S. Eloi; l'un & l'autre marque *Ganda* & *Pagus Gandenſis*. On appelloit auſſi cette ville *Ganda*, dans le neuviéme ſiécle, comme on le voit par l'autorité d'Eginhard, dans le Traité qu'il a fait ſur les ſaints martyrs Marcellin & Pierre, & dans les Annales qui lui ſont attribuées; mais dans la ſuite, le mot *Ganda* fut changé en *Ganduvum*, qui étoit déja en uſage vers la fin du dixiéme ſiécle, comme on le voit par une patente du roi Lothaire, qui fait mention du lieu *Gandavum vicum*, où l'Eſcaut & la Lys ſe joignent, *ubi Lægia & Scaldis flumina confluunt*. Les écrivains du douziéme & du treiziéme ſiécle, & ceux qui les ont ſuivis, ſe ſervent du même nom *Gandavum*.

Nous avons déja remarqué ailleurs, que la Flandres ne contenoit point le pays, ni le territoire de Gand, qui étoit alors une dépendance du Brabant, du tems de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, comme on le voit par les lettres de ces deux empereurs, où il eſt fait mention de Ganda, *in pago Bragbando*, ou *Brachbantenſi*.

Marlien & Sanſon, voyant qu'on appelle en flamand ou en allemand cette ville GHENT, ſe ſont imaginés qu'elle appartenoit au peuple CENTRONES, marqués dans les Commentaires de Céſar, ſe fondant ſur une

simple reſſemblance de nom. Mais les plus anciens ont appellé cette ville *Ganda*, dans lequel nom il ne ſe trouve qu'une ſeule lettre de *Centrones*. Ainſi il eſt aujourd'hui impoſſible de ſavoir la véritable ſituation des *Centrones* & des *Pleumoſii*, marqués dans les Commentaires de Jules-Céſar. Ce qui eſt certain, c'eſt que Gand, & la plus grande partie de la Flandre, appartenoit aux peuples *Nervii*, qui étoient des plus puiſſans d'entre les Belges, & qu'il s'étendoit le long de l'Océan, comme on le voit par la lettre de S. Paulin à Victrice, évêque de Rouen, qui, le premier, prêcha la foi à ces peuples, & par la Notice de l'Empire, où il eſt fait mention, en pluſieurs endroits, de la côte Nervienne, *Nervicanum Littus*.

Gand fut donné par Charles le Chauve à ſon gendre Baudouin, premier comte de Flandres : elle devint dans la ſuite la plus grande des villes des Pays-bas. Les habitans, qui étoient en grand nombre, & fort riches, ſe gouvernoient en république, & n'obéiſſoient que ſelon leur caprice à leurs princes auxquels ils ont ſouvent fait la guerre. Ils oſerent ſe révolter contre l'empereur Charles V, qui, ayant paſſé au travers de la France, avec la permiſſion de François I, châtia les Gantois, l'an 1540, & les brida enſuite par une citadelle qui ſubſiſte encore aujourd'hui.

Quoique l'étendue de la ville de Gand ſoit la même, elle a cependant fort déchu, & n'eſt pas peuplée relativement à ſa grandeur. C'eſt le ſiége du conſeil provincial de Flandres, où reſſortiſſent tous les ſiéges ſubalternes. Il fut établi d'abord dans la ville de Lille, l'an 1385, par Philippe le-Hardi, duc de Bourgogne, & comte de Flandres. Son fils, le duc Jean, le tranſféra à Gand, l'an 1409. Il en a été quelquefois retiré à cauſe des révoltes des Gantois, & des guerres civiles du pays. Mais il fut fixé en cette ville, pour la derniere fois, l'an 1584, ſous le régne de Philippe II, après que ſon général, le duc de Parme, l'eut priſe. On pouvoit ſe pourvoir, contre les jugemens de ce conſeil, au parlement de Paris; mais Charles V ayant ſéparé la Flandre de la France, & l'ayant rendue indépendante, ſoumit ce conſeil provincial au grand conſeil ou parlement de Malines. La chambre des comptes, qui avoit été établie par le duc Philippe-le-Hardi, dans la ville de Lille, fut tranſférée à Gand, l'an 1667, par Charles II, roi d'Eſpagne, après que Louis XIV eut pris la ville de Lille.

La plus grande partie des dépendances de Gand ſont dans la Flandre Impériale.

Ce pays, qui fut mis ſous l'empire, ou royaume de Germanie, par Othon le Grand, vers le milieu du dixiéme ſiécle, s'étendoit jusqu'aux portes de la ville. La poſſeſſion en fut aſſurée à Othon, du tems de Louis d'Outremer, roi de France, qui fit alliance avec lui; & on voit que ces deux monarques ſe trouverent enſemble, l'an 948, au concile d'Ingelheim auprès de Mayence. Othon voulant fortifier la province de l'Empire contre le comté de Flandres, fit bâtir, l'an 949, une forteresſe qui fut nommée le NEUF-CHATEAU, pour brider la ville de Gand. Les empereurs y établirent des commandans, qui porterent le nom de Comtes, & qui en furent les maîtres juſqu'à l'an 1000. Baudouin le Barbu, comte de Flandres, s'étant rendu maître de cette place, & en ayant chaſſé les Impériaux, y établit un châtelain nommé Lambert, dont les ſucceſſeurs furent dans la ſuite ſeigneurs héréditaires & propriétaires de leur châtellenie. L'empereur S. Henri fit la guerre en Flandres, pour la défenſe des limites de l'Empire, & il reprit ce château; mais quelque tems après, il revint à l'obéiſſance du comte de Flandres, & du ſeigneur châtelain. Folcard, fils de Lamber, & ſes ſucceſſeurs, jouirent de ſa châtellenie, depuis le tems de Baudouin de Lille, comte de Flandres, quoiqu'ils aient été quelquefois inquiétés par les empereurs. Folcard eut pour héritier ſon fils Lambert, qui fut châtelain de Gand, & eut pluſieurs enfans. Venmar, châtelain de Gand, fut pere d'Arnoul de Gand, comte de Guines, dont le fils aîné Baudouin lui ſuccéda au comté de Guines; & Siger, un de ſes cadets, fut châtelain de Gand, comme du Chêne le prouve par l'hiſtorien Lambert d'Ardres, & par pluſieurs autres titres. Les ſucceſſeurs mâles de Siger ont tenu la châtellenie juſqu'à Hugues, châtelain de Gand, qui eut pour héritiere ſa fille Marie qui épouſa Gerard, ſeigneur de Sotenghien, l'an 1280. Leur fils, Hugues de Sotenghien, n'eut point d'enfans; & ſon héritiere fut ſa ſœur Marie de Sotenghien, qui épouſa Hugues, ſeigneur d'Antoing & d'Epinoi. Ils eurent une fille nommée Iſabeau d'Antoing, qui épouſa Jean, vicomte de Gand; & cette châtellenie entra dans la maiſon de Melun d'Epinoi. Cette châtellenie a encore aujourd'hui beaucoup de dépendances & de droits ſeigneuriaux. Elle eſt diſtinguée de la châtellenie d'*Audenbourg*, ou du vieux bourg de Gand, compoſée de quarante-ſix villages, ſitués au-delà de l'Escaut, & des canaux, dont le plus gros eſt le bourg de *Sommerghem*. Ce territoire étoit ſous les empereurs, depuis Othon le Grand. Mais après la mort de Thierri, comte d'Aloſt, arrivée l'an 1174. Philippe d'Alſace, comte de Flandres, ſe ſaiſit du vieux bourg de Gand, & l'unit au territoire de la même ville; & ce comte & ſes ſucceſſeurs tinrent dans la ſuite le tout en fief des rois de France, juſqu'au tems de Charles V. Outre cette châtellenie du vieux bourg de Gand, il y a les quatre bailliages qu'on nomme les quatre Offices. Voyez *Ambachten*, qui ſont des dépendances de Gand, & qui étoient de la Flandre Impériale.

Ce fut dans cette ville que ſe fit, en 1576, le fameux traité que l'on appella la *pacification de Gand*, qui tendoit à calmer les troubles des Pays-bas. Cependant les Gantois ne purent reſter tranquilles, & ſe donnerent au prince d'Orange; mais l'an 1584, ils ſe ſoumirent de nouveau au roi d'Eſpagne. Louis XIV, roi de France, prit cette ville en 1678; & par le traité de Nimégue, il la rendit à l'Eſpagne, qui la garda juſqu'à l'an 1706, que les Alliés s'en emparerent après la bataille de Ramillies. Les deux couronnes s'en reſſaiſirent en 1708; mais on la perdit la même année, après la priſe de Lille : la France ne fut point en état de garder cette acquiſition.

Louis XV la prit en 1745, & la rendit par la paix d'Aix-la-Chapelle.

Le SAS DE GAND. Voyez SAS.

1. GANDA, nom latin de Gand. On dit préſentement *Gandavum*.

2. GANDA, riviere qui coule à Gandersheim. Voyez GANDERSHEIM.

GANDAMUS, ville de l'Arabie heureuſe, ſur la mer Rouge, ſelon Pomponius Méla, *l.* 3, *c.* 8, *n.* 42.

GANDARA, ville des Indes, ſelon Etienne le géographe, qui nomme le pays *Gandarica*, & le peuple *Gandarici*. Strabon, *l.* 15, *p.* 697, dit que le Choaspe traverſe la *Gandarite*. Cela fait voir que ce pays étoit différent des Gangarides de Pline & de Ptolomée, qui étoient vers les bouches du Gange.

GANDARII, ancien peuple de Perſe, ſelon Hérodote, *l.* 3, *c.* 91. Il dit, *l.* 7, *c.* 66, que les Parthes, les Chorasmiens, les Sogdiens, les Gangariens & les Dadiques étoient armés de la même façon que les Bactriens.

GANDASTOGES (les) peuples de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Canada, entre la côte orientale du lac Erié & la nouvelle York. Ce peuple eſt compris ſous les Iroquois. * *Baud.* édit. 1705.

GANDELU, bourg de France, avec titre de marquiſat, dans la Brie, à cinq lieues de Meaux, vers le levant d'été.

GANDERSHEIM, GANDERSUM, ville d'Allemagne, au cercle de la baſſe Saxe, dans le duché de Brunswig, peu loin de Goſlar. Ce lieu eſt remarquable à cauſe de ſon abbaye, qui fut fondée l'an 852, xv. indiction, par Ludolphe, arriere-petit-fils du fameux Witikind. Il fit le premier établiſſement, à l'inſtance d'Oda ſa femme, au lieu où eſt préſentement le monaſtere de Brunshauſen; mais ce lieu étant trop étroit, on commença, l'an 856, à faire un ſecond établiſſement plus bas, à l'endroit où eſt aujourd'hui l'abbaye, dans l'enceinte de la ville de Gandersheim, qui tire ſon nom de la riviere de GANDA ou GANDE, qui l'arroſe. Le duc Ludolphe étant mort à *Ludolfsfeld*, vers l'an 859, avant l'entiere exécution de ſon deſſein, fut enterré à Brunshauſen où étoit alors l'abbaye. La nouvelle égliſe abbatiale fut conſacrée l'an 881, le 1 Novembre, par Wigbert qui étoit alors évêque de Hildesheim; Chriſtine, troiſiéme abbeſſe, & fille du fondateur, gouvernoit alors cette maiſon, & fit apporter dans cette égliſe de Gandersheim les corps de ſon pere & de ſes deux ſœurs Hadmod & Gerberg, qui avoient été abbeſſes.

Celui

Celui de Ludolphe fut dépoſé dans la chapelle de ſaint Etienne, & celui des deux abbeſſes dans le caveau abbatial. La fameuſe Roſweide, religieuſe de cette abbaye, & dont on a les écrits, eſt une preuve que l'on y cultivoit la piété & les ſciences au-delà de l'uſage commun des monaſteres de filles. L'abbeſſe de Gandersheim avoit autrefois de grands avantages, & comptoit entre ſes vaſſaux les ducs de Brunſwick, de Saxe, & les margraves de Brandebourg. Elle eſt à préſent ſous la protection du duc de Brunſwick-Wolfenbutel, qui y fait vivre l'abbeſſe & quatre chanoineſſes Luthériennes. L'abbeſſe prend le titre de par la grace de Dieu, abbeſſe de l'abbaye impériale, & ſéculiere de Gandersheim. * *Zeyler*, Brunſwic. Topogr. p. 89. *Souverains du monde*, *t.* 1, *p.* 301.

Le bailliage de Gandersheim eſt une ancienne partie & dépendance de l'état de Wolfenbutel. Le château, que l'on y voit encore à préſent, fut commencé ſous Henri le Jeune, duc de Brunſwick & de Lunebourg, en 1530, pour y réſider; mais il ne fut achevé que ſous le duc Jules. Il eſt arroſé par la petite riviere de Ganda, qui a ſa ſource au nord-eſt, & coule auprès de la maiſon du bailli, &, après avoir fait tourner quelques moulins, ſe perd vers le couchant dans la Leina. Outre l'abbaye, dont nous venons de parler, il y a encore dans ce bailliage deux monaſteres, ſavoir, Cloſter CLAUSS & Cloſter BRUNSHAUSEN, & vingt villages. Il a environ deux milles de circuit.

GANDICOT, ou GANDICOTE, ville de la preſqu'iſle de l'Inde, à l'extrémité méridionale du royaume de Carnate, aux confins des terres de Chila-Naiken, dans l'angle que les deux ſources de la riviere de Palaru forment à leur jonction. Tavernier, *Voyage des Indes*, *l.* 1, *c.* 18, en parle ainſi: Gandicot eſt une des fortes villes du royaume de Carnatica; elle eſt bâtie ſur la pointe d'une haute montagne: on ne peut y arriver que par un mauvais chemin pratiqué dans la montagne, qui n'a que 20 ou 25 pieds de large, & 7 en quelques endroits. A la droite de ce chemin, il y a un précipice effroyable, au bas duquel coule une grande riviere. Quand on eſt ſur la montagne, on trouve une petite place d'une demi-lieue de long, & d'un quart de lieue de large. Elle eſt toute ſemée de riz & de millet, & eſt arroſée de pluſieurs petites ſources. Au haut de la plaine qui eſt au midi, & où la ville eſt bâtie ſur une pointe, il n'y a que des précipices à l'entour, avec deux rivieres qui ſont au bas, & qui forment cette pointe; de ſorte que pour entrer dans la ville, il n'y a qu'une porte du côté de la plaine: elle eſt fortifiée, en cet endroit, de trois bonnes murailles de pierre de taille, avec des foſſés à fond de cuve, revêtus de la même pierre; de ſorte qu'en cas de ſiége, la ville n'a à garder qu'un eſpace de quatre ou cinq cens pas. Il y a dans Gandicot une pagode qu'on tient pour une des principales des Indes, & où il y avoit pluſieurs idoles dont quelques-unes étoient d'or, les autres d'argent. Entre ces idoles, il y en avoit ſix de cuivre, dont on en voyoit trois aſſiſes ſur les talons, & les trois autres étoient d'environ dix pieds de haut.

GANDIE, ville d'Eſpagne, au royaume de Valence, ſur la riviere d'ALCOI, que de Vayrac nomme d'*Alory*, entre le Xucar & Dénia, & à l'orient de Xativa. Elle a une univerſité, & fut honorée du titre de duché par D. Martin, roi d'Aragon, en faveur d'Alfonſe d'Aragon, comte de Ribagorſe, fils de D. Pedro d'Aragon, comte de Prades & d'Ampurias, & de Donna Jeanne de Foix, petit-fils de D. Diego II, roi d'Aragon; mais comme il mourut ſans enfans, en 1415, Hugues de Cardona ſon neveu, fils de Donna Jeanne d'Aragon ſa ſœur, & de D. Jean-Raimond Folck, ſecond comte de Cardona, lui ſuccéda. Jean de Cardona, fils de Hugues, ayant pris le parti de D. Carlos, prince d'Ujane, contre D. Jean, roi d'Aragon & de Navarre, ſon pere, fut privé de ce duché, en punition de ſa révolte, par le roi, qui le réunit à la couronne; mais quelque tems après, il en fut démembré & donné, en 1485, par le roi D. Ferdinand le Catholique à D. Pedro-Louis de Borgia, famille devenue illuſtre par D. Alfonſe de Borgia, proclamé pape en 1455, ſous le nom de Calixte III. Une des niéces dupape épouſa D. Godefroy Lenzoli, qui prit le nom de Borgia, & fut pere du pape Alexandre VI. On peut voir plus au long la généalogie de cette illuſtre famille dans l'auteur cité. François de Borgia IV duc de Gandie, après la mort de Donna Léonor de Caſtro, ſe fit Jéſuite, fut le troiſiéme général de cette compagnie, mourut le 30 Septembre 1572, & fut canoniſé cent après: il laiſſa une nombreuſe poſtérité qui a formé pluſieurs branches, dont l'ainée poſſéde ce duché. * *De l'Iſle* & *Jaillot*, Atlas. *Vairac*, Etat préſ. de l'Eſpagne, t. 3, p. 82.

GANDOVA, riviere d'Afrique, dans l'Ethiopie, aux confins du royaume de Sennar. Les caravanes la traverſent entre Gieſim & Gondar. Elle eſt profonde & rapide, ce qui rend ce paſſage fort dangereux. Elle n'eſt pas tout-à-fait ſi large que la Seine à Paris, & deſcend des montagnes, avec tant de rapidité, que dans ſes débordemens elle entraîne tout ce qu'elle trouve. Elle ſe décharge dans le Tékéfel, qui veut dire épouvantable; & ces deux rivieres unies enſemble vont ſe jetter dans le Nil. * *Poncet*, *Voyage en Ethiopie*.

GANDRI, peuple des Indes, ſelon Etienne le géographe. Ce ſont les habitans de GANDARA. Voyez ce mot.

GANDRIDÆ. Plutarque, dans ſon Livre de la fortune d'Alexandre, nomme ainſi le même peuple.

GANEA DE JESU. Voyez GANETA.

GAN-EDEN: le texte hébreu, parlant du paradis terreſtre, le nomme גן בעדן *Ganbeeden*. Quelques ſavans ont rendu cette lettre ב par la prépoſition *in*, dans: c'eſt ſa ſignification ordinaire; de ſorte qu'ils ont traduit Paradis en Eden, comme ſi Eden étoit le lieu où étoit le paradis. Mais comme l'ancienne Vulgate traduit différemment; ceux qui ont voulut juſtifier cette verſion, ont obſervé que la lettre ב ſignifie auſſi la qualité & l'état d'une choſe; & ils alléguent en preuve, qu'il eſt dit, (*Geneſ. c.* 3, *v.* 19.) בזעת Beſceth, *in ſudore*, A LA SUEUR de votre viſage, & בגודגוד Bemirmah, *in dolo*, AVEC FRAUDE. Ils concluent que cette expreſſion Gen-Eden ſignifie *paradiſum in voluptate*, un paradis dans les délices; ce qui juſtifie la Vulgate, qui traduit *paradiſum voluptatis*, un paradis de délices. En effet, dit le P. Hardouin, dans ſon Traité du paradis terreſtre, il paroît que c'eſt le ſens naturel du texte hébreu, puiſqu'au verſet 15 de ce même deuxiéme chapitre, & au verſet 23 & 24 du ſuivant, & dans tous les endroits où il eſt parlé de ce paradis de volupté, on voit par-tout גן עדן *Gan-Eden* ſans la lettre ב, & c'eſt auſſi ce qui fait qu'on trouve dans le grec παραδεισος της τρυφης. Voyez PARADIS TERRESTRE.

GANEORUM, ſiége épiſcopal d'Egypte, ſelon les Notices grecques. Harpocras, ſon évêque, ſouscrivit à la lettre adreſſée à l'empereur Léon. * Hardouin, *Collect. conc.*

GANESBOROUG, (Baudrand & Corneille écrivent GAINSBOROUG, conformément à la prononciation) ville d'Angleterre, en Lincolnſhire, ſur la riviere de Trent, aux confins du comté de Nottingham, à 12 milles de Lincoln, & à 115 de Londres, ſelon l'Etat préſ. de la Gr. Bret. t. 1, p. 85: c'eſt une des principales villes de la province. On y tient marché public.

GANETA DE JESU, ou GANEA DE JESU, lieu d'Afrique, en Abiſſinie, au royaume de Dambée, à l'orient de l'extrémité ſeptentrionale du grand lac de Tzana, ou mer de Dambée. Les PP. Jéſuites y avoient une égliſe & une miſſion. L'auteur de la Deſcription de l'empire du Prêtre-Jean en parle ainſi, *p.* 20. Il y a auſſi une ville fort conſidérable appellée *Ganea de Jeſu*, ou Paradis de Jeſus. Elle eſt bâtie dans un bas, ce qui eſt rare en cet empire. La ſituation en eſt agréable, elle a de l'eau en abondance. Il y a une égliſe où l'on enterre les empereurs des derniers tems. On y a bâti depuis peu une égliſe pour les Jéſuites, à la façon dont on les bâtit en Europe, & un palais pour les empereurs, par les ſoins du P. Pierre Pays, de la même ſociété. Cette ville eſt à douze lieues Portugaiſes, de trois milles d'Italie chacune, de Dancation, & à autant de la nouvelle Gorgone. Ludolphe, qui parle, *l.* 4, *c.* 4, § 29, de cette ſépulture, nomme ce lieu *Ganeta Jeſu*, *Oppidum*. Le pere Lobo, qui parle du palais impérial, dans ſa Relat. hiſt. de l'Abiſſinie, p. 116, nomme le lieu GANETE ILHOS.

GANETA GHIORGHIS, ou GANATA GHIORGHIS, canton d'Afrique, dans l'Abiſſinie, dans le royaume d'Amhar.

GANFAY, (S. Sauveur de) abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, en Portugal, dans la province, entre Duero-e-Minho, sur le bord méridional de Minho, près de Valença.

GANFO, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département de Kiégan. Elle est de 3 d. 10′ plus occidentale que Pékin, & sa latitude est de 27 d. 55′. Près de Ganfo vers l'occident est une montagne qui occupe huit cens stades de terrein. Il y a aussi le lac MIE, c'est-à-dire, de Miel, ainsi nommé à cause de la bonté des poissons qu'il nourrit. * *Atlas Sinenſis.*

1. GANGA, ou GANGITES, nom d'une petite riviere de Thrace. Appien. *De Bell. Civil. p.* 651, la fait couler dans la plaine où étoient campés Brutus & Cassius, peu loin du Strymon.

2. GANGA, riviere de l'Indoustan. Elle a sa source dans les montagnes de Balagate, au midi desquelles elle coule vers l'orient, puis vers le nord-est, & borne les royaumes de Bérar & d'Orixa qu'elle sépare l'un de l'autre; & coulant à l'extrémité septentrionale de ce dernier royaume, elle se jette dans le golfe de Bengale, assez près de la bouche occidentale du Gange. Il ne faut pas la confondre avec le Gange. * *De l'Iſle*, Cartes des Indes.

GANGAMA, Γαγγάμη, Strabon, *l.* 7, en parle au sujet d'une pêche que l'on faisoit sous la glace, vers le Palus Méotide, près du Bosphore Cimmerien: Xylander & Bonaccioli croient que *Gangama* est le nom particulier du lieu où se faisoit cette pêche; mais Casaubon soupçonne que ce mot ne signifie qu'une sorte de filet; ainsi, selon lui, ce n'est pas un mot géographique.

1. GANGANI, ancien peuple d'Irlande, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 2. Il répond, selon le P. Briet, *Parall.* 2. *part. l.* 3, *p.* 186, au comté de KERRY, & partie de LYMMERIK. Cambden, *Britann.* qui dérive de ce nom celui de la province de *Connaught*, croit que c'est le même que *Concani*, qui signifie un peuple d'Espagne d'où il fait venir les *Gangani*, ou *Concani* d'Irlande, de même que ceux d'Espagne venoient de Scythie, sur quoi il cite les vers de Silius Italicus, *l.* 3, *v.* 360:

Nec qui Maſſageten monſtrans feritate parentem
Cornipedis ſuſa ſatiaris, Concane, venâ.

2. Il y avoit aussi un peuple *Gangani* ou *Cangani*, dans l'isle d'Albion.

3. GANGANI. Voyez TANGANI.

1. GANGARA, ancienne ville d'Asie, dans l'Albanie, selon Ortélius, *Theſaur.* qui cite Ptolomée, *l.* 5, *c.* 12; mais je trouve dans cet auteur Γαγγάρα πόλις. Le manuscrit de la bibliothéque Seguier (*Bibliot. Coiſlin. p.* 699,) porte Γαγγαρα Gatara. Ortélius, *Theſaur.* avoue lui-même l'avoir lu ainsi dans des manuscrits; mais il les traite de corrompus, & blâme Niger de les avoir suivis. Niger croit que c'est présentement Bachu, d'autres que c'est Citracu.

2. GANGARA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Jean Léon écrit *Guangara*, & *Gnangara*. Ce pays, dit-il, *l.* 7, *c.* 14, est contigu au pays de Zanfara, du côté du sud-est; il est très-peuplé, & a son roi particulier, qui entretient sept mille hommes armés de fléches, & cinq cens chevaux pour sa garde: ses revenus sont considérables. On n'y trouve qu'un village remarquable. Ses habitans sont riches, & trafiquent sans cesse avec les peuples voisins. Il confine au midi à une contrée où l'on trouve beaucoup d'or. Dans le tems que cet auteur écrivoit, il ne pouvoit trafiquer avec les étrangers, parce qu'il étoit ferré de tous côtés par ses ennemis: Ischia le ravage au couchant, & le roi de Bornou au levant. Lorsque j'étois à Bornou, le roi Abraham ayant assemblé une nombreuse armée, avoit entrepris de détrôner le prince de Guangara, & l'auroit fait, si Homar, prince de Gaoga, ne s'étoit jetté sur les terres de Bornou, ce qui força ce roi à abandonner son entreprise pour secourir son pays. Lorsque les marchands de Gangara vont à cette contrée chercher de l'or, comme les chemins sont trop mauvais pour les chameaux, ils chargent leurs marchandises sur le dos de leurs esclaves, & tout chargés qu'ils sont, ils font une traite de dix ou douze milles. J'en ai même vu qui la faisoient deux fois en un jour. Outre les marchandises, ces misérables portent encore des vivres pour leurs maîtres & pour l'escorte qui les accompagne. De l'Isle nomme ce royaume *Ouangara*, & le place au couchant de celui de Bornou. Il dit qu'on en tire de l'or, du séné & des esclaves. Il lui donne pour capitale une ville qu'il nomme *Ouangara*, ou *Ghanara*. On voit bien qu'il a pris ce nom d'Ouangara du géographe de Nubie, 2. *part. Clim.* 3, *p.* 11 & 12, qui met dans le voisinage de Ghana un pays nommé *Vancaræ Terra*, & riche par l'abondance & la bonté de ses mines d'or. Il ajoûte que le royaume de Ghana confine avec le pays de Vancara, du côté de l'orient; que la ville de Ghana est à huit journées de chemin des premiers confins de ce pays; que ce dernier pays est une isle de trois cens milles de long, & de cent cinquante de large, que le Nil l'environne toute l'année (c'est-à-dire le Niger,) mais qu'au mois d'Août, lorsque ce fleuve se déborde, il en couvre la plus grande partie, qui demeure sous l'eau jusqu'à ce que l'inondation cesse; qu'après que ce fleuve s'est retiré, les Négres reviennent chacun dans son lieu, égratignent la terre, & y trouvent assez d'or pour les payer de cette peine; qu'ensuite ils vendent cet or aux marchands de Vareclan, & à d'autres peuples plus occidentaux. Ce qui suit, ne s'accorde pas bien avec ce qu'on vient de lire de la distance de Ghana, aux premiers confins de Vancara. Car le géographe Arabe, après avoir dit qu'elle est de huit journées de chemin, n'en compte que six de Ghana à Tirca, ville de Vancara. C'est une faute du géographe ou de ses traducteurs Latins.

GANGARA, GHANARA, OUANGARA, GUANGARA, GNANGARA, & VANCARA, sont un seul & même nom. Le géographe de Nubie nomme le pays *Vancara*, & la ville capitale *Ghanara*. Il fait ce pays contigu au royaume de Ghana. De l'Isle met le royaume de ZEGZEG entre deux.

GANGARIDÆ, ancien peuple de l'Inde, auprès de l'embouchure du Gange, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, qui leur donne pour capitale une ville nommée Gange. Quinte-Curce les met au-delà du Gange, en quoi il se trompe. Il y avoit le peuple *Gangaridæ* simplement, dont quelques-uns étoient au-delà du Gange, & entre ses embouchures. Il y avoit les *Gangarides Calinges*, dont la capitale étoit *Parthalis*, selon Pline, *l.* 6, *c.* 19. Voyez CALINGÆ. Ces derniers avoient beaucoup d'éléphans, comme Pline le marque; & c'est ce qu'a voulu marquer Virgile, *Georg.* *l.* 3, *v.* 27:

In foribus pugnam ex auro, ſolidoque elephanto
Gangaridum faciam.

GANGAVIA: ce nom, dans les éditions de Solin, a été mis au lieu de *Scandinavia*, qu'il faut lire.

1. GANGE, Γάγγη, ville de l'Inde, à l'embouchure du Gange, capitale du pays des Gangarides, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1.

2. GANGE, (le) grand fleuve de l'Inde. Il a été peu connu des anciens, parce que les Macédoniens ne pénétrerent point jusques-là. Strabon, *l.* 15, le regarde comme le plus grand de tous les fleuves que l'on connoissoit de son tems. Pline, *l.* 6, *c.* 18, parle de sa source, avec incertitude: quelques-uns, dit-il, veulent qu'il soit comme le Nil, dont on ne connoit point l'origine; d'autres ont dit qu'il descend des montagnes de la Scythie. Strabon décrit ainsi son cours: le Gange descend des montagnes, &, lorsqu'il a gagné la plaine, se tourne presqu'imperceptiblement, si ce n'est dans une partie de son cours. Ptolomée lui compte six embouchures. La premiere est appellée *Cambuſum*, la seconde, μέγα, *Magnum*, ou la grande, la troisiéme, *Cambericum*, la quatriéme, *Tilogrammum*, la cinquiéme, *Pſeudoſtomum*, ou la fausse embouchure; la sixiéme, *Antibolé*, ou l'embouchure opposée. A présent il y en a deux principales, & plusieurs petites.

Pline dit qu'il y a XXI rivieres qui se jettent dans le Gange, & met au nombre de celles qui s'y rendent en deçà du *Iomanes*, qui coule dans le pays des Palibrothes, l'*Erannoboa*, qu'Arrien, *in Indic.* c. 10, dit se mêler avec le Gange, près de la ville de Palibrotha; & le *Cainas*. Pline nomme aussi le *Condochates*, le *Coſoagus*, le *Sonus*: il ne nomme point les autres, & dit qu'elles sont toutes navigables. Arrien dit que le *Caina*, le *Condochates*, l'*Erannoboa*, le *Sonus*, le *Coſſoanus* (qui est apparemment le même que le *Coſoagus* de Pline) la *Sittocatis*, la *Solomatis*, le *Sambus*, le *Magon*, l'*Agoranis*, & l'*Omalis*, s'embouchent dans le Gange. Voilà à quoi se réduisent les connoissances que les anciens ont eues du plus grand fleuve de l'ancien monde.

Les Indiens modernes croient que le Gange n'a pas sa source dans les entrailles de la terre comme les autres fleuves. Il est, disent-ils, descendu du ciel dans le paradis de Devendre, & de-là dans l'Indoustan. On peut voir dans ma Dissertation sur les mœurs & sur la religion des Bramines, *c.* 14, *p.* 72, toutes les fables qu'ils ont imaginées sur ce fleuve. Tout ce qu'on y peut observer, c'est qu'elles apprennent que le Gange prend sa source dans une montagne appellée *Chimavontam*, qui fait partie du mont Imaüs, & fournissent l'explication des trois noms que les Indiens donnent au Gange; premièrement ils l'appellent *Riviere céleste*, parce qu'ils supposent qu'il est effectivement descendu du ciel : en second lieu ils l'appellent *Jennadi*, ou *Fleuve de la cuisse*; troisiémement ils le nomment *Bagireti*, du nom de celui qui l'obtint des dieux.

Akbar, ou Akébar, empereur Mogol, voulut connoître l'origine du Gange. Voici ce que le P. Catrou (*Hist. génér. du Mogol. p.* 138,) en dit sur les Mémoires de Manouchi : Ce fleuve, le plus oriental de l'Indoustan, coule du septentrion au midi, & fait, à son embouchure, dans le royaume de Bengale, presque les mêmes effets que le Nil en Egypte. En certains tems de l'année, il se déborde en quelques endroits, & le limon qu'il répand sur les terres, y produit la fécondité. Les idolâtres l'adorent, & regardent ses eaux comme capables de remettre les péchés. Sa source a toujours été la matiere de la dispute des Brachmanes d'aujourd'hui, & des Gymnosophistes d'autrefois. Du tems d'Akébar, on l'ignoroit encore comme on ignoroit, il y a près d'un siécle, l'origine du Nil. L'empereur fit donc tous les frais nécessaires, pour connoître la source d'un fleuve qui faisoit la principale richesse de ses Etats, députa des gens qui, suivant les bords, remontassent enfin jusqu'à sa premiere origine. Il leur donna des vivres, des chevaux, de l'argent, & des lettres de recommandation, pour passer impunément sur toutes les terres que le Gange arrose, & qui n'étoient pas de sa dépendance. On s'avança toujours du côté du nord; & plus on approchoit de la source, plus le lit du fleuve s'étrécissoit. On traversa des forêts inhabitées, où il fallut se faire des chemins nouveaux. Enfin on arriva à une haute montagne, qui sembloit taillée par l'art, en forme d'une tête de vache. De-là coule une grande abondance d'eaux qui semblerent aux députés être la premiére origine du Gange. On ne pénétra pas plus avant. On revint, après avoir couru de grands dangers, faire à l'empereur le rapport du voyage. La relation des députés fut inférée dans la Chronique d'où Manouchi l'a tirée. Cependant on peut dire qu'ils ne rapporterent rien de nouveau. Long-tems avant Akébar, on étoit persuadé, aux Indes, que le Gange prend sa source dans une montagne, dont la figure approche d'une tête de vache. C'est pour cela, disoit-on, que ces animaux sont, depuis long-tems, l'objet de l'adoration des Indiens. En effet, la principale espérance entr'eux du bonheur de la vie future, consiste à pouvoir mourir dans les eaux du Gange, en tenant une vache par la queue.

Ces remarques de l'auteur cité s'accordent très-bien avec la tradition. Les Indiens donnent au dieu Eswara, qui laissa couler ce fleuve sur la terre, pour voiture symbolique, le bœuf, comme les payens donnoient l'aigle à Jupiter. Cette montagne, taillée en tête de vache, a été ainsi disposée pour représenter Eswara, qui reçoit sur sa tête le Gange, dont les eaux viennent de plus haut, c'est-à-dire du ciel, selon les Indiens, ou plutôt des hautes montagnes qui sont au midi de la Tartarie. Le P. Catrou poursuit ainsi. Depuis Akébar on a poussé les découvertes plus loin, & l'on a trouvé que le Gange fait une cascade sur la montagne d'où l'on croyoit qu'il tiroit sa source, mais qu'elle étoit bien plus avant dans les terres au fond de la Tartarie. Je crois qu'il y a de l'excès dans cette expression. Nous ne connoissons point de Relations qui portent la source du Gange au-delà des montagnes qui bordent le petit Tibet au midi oriental. C'est là même masse de montagnes qui envoie le Sihun & le Gehon (qui sont le Jaxarte & l'Oxus des anciens, au nord-est) arrofer la Tartarie des Usbecs. Le Sinde ou l'Inde & le Gange y ont aussi leurs sources, environ à douze lieues l'une de l'autre, & coulent, l'un vers le midi occidental, l'autre vers le midi oriental.

Le Gange trouve d'abord des montagnes qui le rejettent vers le sud-est, puis vers l'est, ensuite un passage entre les montagnes de Nangracut qui le ramenent vers le midi. Il forme une assez grande isle à la rencontre d'une riviere qui vient de l'est où elle arrose le royaume du grand Tibet; puis il serpente tantôt vers le sud, tantôt vers l'ouest ou vers le sud-ouest, dans le pays de Siba, & au-dessous de Sirinagar il reprend la route du sud-est, toujours en serpentant jusqu'à Jamba, dans le pays de même nom; arrose Becaner, au pays de Bacar, reçoit la riviere de Perfilis, g. & celle de Halabas qui vient d'Agra; celle de Narvar, d. au pays du même nom, vis-à-vis de Benares, g. celle de Gouderasou, d. puis une autre au-dessus de Patna qu'il baigne, d. Ensuite il se charge de la riviere de Cadet, g. qui vient de Patan, des ruisseaux de Ratara & de Martnadi. C'est à l'embouchure de cette riviere que commence le royaume de Bengale. Au-dessous de Ragemehale il se sépare en deux branches, & forme une isle à la pointe septentrionale de laquelle est la ville de Casembazar.

La branche occidentale reçoit plusieurs petites rivieres, l'une qui vient de Bamresfor, une autre qui tombe entre Chinchora & Ougli, & une troisiéme qui vient de Mandracour. La branche orientale passant au nord de Casembazar, se partage en deux, & forme une isle à l'ouest de Daca, une autre au midi de cette ville, reçoit la riviere de Laquia, qui vient du lac de Chamay, & se jette dans le Gange par trois embouchures. Entre Daca & Ougli, il y a un canal qui communique d'une branche à l'autre, & enferme, au sud-est, l'isle où nous avons dit qu'est situé Casembazar. Celle qui reste à l'orient & au midi de celle-ci, est vis-à-vis d'Ougli & de Chandernagor : on y trouve Colcota. Elle est bordée, à l'orient, par la branche occidentale du Gange qui se sépare en deux bras au-dessous de Daca, & forme une isle triangulaire; le bras qui coule vers le midi, après avoir formé un angle aigu, se replie vers le nord-est, & va retrouver l'autre, avec lequel il se rejoint, & ils vont ensemble baigner la ville de Chatigan, avant que de se perdre dans la mer.

A l'entrée de l'embouchure occidentale est l'Ilho de Gale : entre cette embouchure & la ville de Chatigan, qui est à l'autre embouchure, le terrein est entrecoupé de canaux qui y forment un grand nombre d'isles. J'ai parlé de ces isles, & de l'oiseau Meina qu'on y trouve, à l'article de BENGALE.

Thevenot, Voyage des Indes, *c.* 40, *p.* 201, dit que les Indiens Gentils regardent les eaux du Gange comme sacrées : ils ont auprès des pagodes qui sont les plus belles des Indiens. Les deux principales sont Jaganat. Voyez JAGRENATE; (elle est à une des embouchures du Gange, vis-à-vis de Chatigan) & celle de Banarous, ou Benares, qui est aussi sur le Gange, mais beaucoup plus haut; celle de Casi est aussi sur le Gange; c'est la même que le P. Bouchet, *Lettres édifiantes, Recueil* 14, *p.* 12, nomme CACHI; elle est à douze lieues d'AJOT-JA, autre lieu fameux, qui est plus vers le nord. Les Indiens sont si persuadés de la sainteté du territoire de Casi, qu'ils croient que tous ceux qui y meurent, jouissent du privilége qu'Eswara a autrefois attaché à ce lieu-là. Lorsqu'ils sont à l'agonie, il ne manque point de leur venir souffler dans l'oreille droite, & de les purifier ainsi de tous leurs péchés; c'est pour cela que les hommes & les bêtes meurent couchés sur l'oreille gauche. Si quelqu'un s'étoit imprudemment couché sur l'oreille droite, il ne manqueroit jamais, disent-ils, de se tourner de l'autre côté, lorsqu'il sera prêt d'expirer. Cela fut confirmé par un Mogol, qui, doutant de la vérité de ce miracle, voulut l'éprouver lui-même. Il avoit un cheval qui n'en pouvoit plus, il le fit lier par les quatre pieds, & coucher sur le côté droit : mais lorsqu'il fut prêt à mourir, les cordes, qui lui attachoient les pieds, se briserent, & il se tourna sur l'oreille gauche. Comme les ames de ceux qui meurent à Casi ne doivent plus retourner sur la terre, leurs corps se changent en pierres. Telle est la superstition indienne à l'égard de Casi sur le Gange. Celles de Monger & de Patna sont aussi près du Gange. * *Dissert. sur les mœurs & sur la religion des Bramines, p.* 70.

Thevenot, *p.* 201, dit qu'il n'y a rien de si beau que ces pagodes, à cause de la quantité d'or & de pierreries dont elles sont ornées : il s'y fait des têtes de plusieurs jours,

& il y vient des cent mille personnes des autres pays des Indes. Ils portent leurs idoles en triomphe, & l'on y voit toutes sortes de superstitions. Elles sont entretenues par les Brames, qui sont en grand nombre, & qui y trouvent leur compte.

Le Mogol boit ordinairement des eaux du Gange, à cause qu'elles sont beaucoup plus legeres que les autres; & cependant (dit le même auteur) j'ai vu des gens qui assurent qu'elles causent le flux de ventre, & que les Européens qui sont obligés d'en boire, la font bouillir.

Selon De l'Isle, la source du Gange est vers 96 d. de longitude, & le 35 d. de latitude, & son embouchure occidentale vers le 106 d. de longitude, & le 21 d. 15′ de latitude; son embouchure orientale est vers le 108 d. 25′ & par le 22 d. de latitude.

Joseph, *Antiq.* l. 1, c. 2, parlant du Phison, l'un des quatre fleuves du paradis terrestre, dit que c'est le même que les Grecs ont nommé le Gange. Cette opinion a été suivie par Eusebe, *de Locis Ebraic.* par saint Ambroise, *de Parad.* c. 3; par S. Epiphane, *Ancorat.* c. 58; par S. Jérôme, *Epist.* 4, *ad Ruffic.* c. 1. & *Quæst. Ebr. in Genes.* par S. Augustin, *de Genes. ad Litter.* l. 8, c. 7; par plusieurs autres, & par la plûpart des interprétes & des théologiens modernes. Elle l'a été par les Indiens mêmes; & c'est sur quoi ils se sont fondés pour croire que le Gange est saint, qu'il efface leurs péchés, & les sanctifie, lorsqu'ils s'y baignent, & qu'il les sauvera après leur mort; si l'on y plonge leurs corps.

Cette opinion, dit Huet, évêque d'Avranches, s'est principalement établie sur la beauté, les richesses, & les commodités de ce fleuve dont les livres des voyageurs sont pleins: car encore qu'Arrian, *Expedit. Alex.* l. 5, ait écrit que tous les Indiens, chez qui Alexandre porta la guerre, étoient sans or, il y en avoit pourtant dans leur terre, & Moïse a eu égard à la nature du pays, & non aux mœurs des habitans. Il est certain que le Gange a de l'or dans ses sables, & sur ses rives; qu'on le met au rang des fleuves qui donnent des pierres précieuses; que les royaumes de Golconde & de Bisnagar qui sont sur la côte occidentale du golfe de Bengale, où le Gange se décharge, sont abondans en perles & en pierres précieuses, & que ne paroissant pas vraisemblable que de médiocres rivieres fortifient d'un lieu préparé & embelli de la main de Dieu, on ne pourroit attribuer cet honneur qu'aux plus fameux fleuves du monde. Ainsi la beauté & les richesses du Gange ont fait croire qu'il venoit du paradis, & cette croyance l'a fait estimer saint; mais de plus, comme ceux qui veulent que le Phison soit le Gange, veulent que le Géhon soit le Nil, on découvre un autre motif qu'ils ont eu d'entrer dans ce sentiment. C'est ce passage de l'Ecclésiastique, où il est dit que *Dieu emplit tout de sagesse comme le Phison & comme le Tigre au renouveau: qu'il remplit l'entendement, comme l'Euphrate, & comme le Jourdain, au tems de la moisson: qu'il fait briller la doctrine ainsi qu'une lumiere, & comme le Géhon au tems de la vendange.* Les peres, en lisant ce passage, se sont persuadés que l'auteur a commencé le dénombrement de ces fleuves par l'orient, & l'avoit fini à l'occident, suivant la coutume des Hébreux de regarder l'orient dans leurs descriptions géographiques, & de mettre par conséquent le septentrion à leur gauche, & le midi à leur droite, & qu'ainsi le Phison étant le plus oriental de ces cinq, il ne pouvoit être autre que le plus noble des fleuves d'Orient, qui est le Gange. Le Tigre vient après, comme le plus oriental des quatre autres; puis l'Euphrate, le Jourdain ensuite, & enfin le Géhon, qui devoit être le plus fameux des fleuves d'Occident, comme le Gange de ceux d'Orient, & ils n'en ont point trouvé de préférable au Nil.

Lorsque l'on a établi que le Phison est le Gange, on n'a pas fait attention à la distance de sa source & de celle des autres fleuves qui venoient du même lieu; ce qui auroit fait le jardin presque aussi grand que la terre. On a eu recours à des conjectures frivoles, ou à des fictions sans preuves, ou au miracle qui est le refuge ordinaire de ceux à qui la raison ne fournit point de défense, & un moyen sûr pour soutenir les opinions les plus bizarres. On avoit oüi dire (ce qui est faux) que le Tigre & l'Euphrate sortoient d'une même source, & qu'assez près de leur source, ils se plongeoient sous la terre & reparoissoient bientôt après, ce qui est véritable. On n'a point examiné la longueur de cette course cachée, & on a prodigieusement allongé une étendue qui est de peu de lieues. On a dit que cette prétendue source avoit partagé ses eaux en quatre fleuves, & que ces fleuves s'étoient ensuite cachés sous la terre, & qu'après de longs détours secrets & inconnus qu'ils avoient faits sous divers pays & sous diverses mers, ils étoient allés renaître au bout du monde. Sur ce principe on a choisi les fleuves qu'on a voulu pour en faire le Phison & le Géhon; & fleuve pour fleuve, on ne pouvoit mieux choisir que le Gange.

Mais le Phison ne sauroit être le Gange qu'en vertu d'une supposition sans fondement. Il est bien plus naturel de croire, avec le pere Hardouin, que le Phison & le Géhon étoient des fleuves de l'Arabie. Voyez PHISON.

Plutarque, dans son Traité des Fleuves, dit que le Gange a été anciennement nommé Chliaros, & raconte à ce sujet cette fable. Une fille Indienne eut un fils parfaitement beau, qui, étant un jour pris de vin, & presque endormi, eut commerce avec sa mere sans le savoir. Ayant ensuite appris de sa nourrice quel crime il avoit commis, il se jetta de désespoir dans le fleuve Chliaros, qui perdit son nom pour prendre celui de ce jeune homme. Il ajoûte, sur le témoignage d'un certain Callisthéne qui avoit écrit de la chasse, qu'au bord du Gange il croît une herbe pareille à la buglose, laquelle étant broyée, on en exprime le suc, & dans l'obscurité de la nuit on en va frotter tout à l'entour les endroits où les tigres se retirent; ce suc a la force de les arrêter, de maniere qu'ils ne peuvent sortir, & meurent dans cet endroit. Le Gange se déborde en certains tems, nourrit des crocodiles, & ressemble au Nil en plusieurs choses. Voici l'idée qu'Apulée, *Florid. c. 6*, nous donne du Gange qui coule chez les Indiens: *Ganges apud nos omnium amnium maximus.*

Eois regnator aquis in flumina centum

Discurrit, centum valles illi, oraque centum,

Oceanique fretis centenò jungitur amni.

Ces vers font une preuve que de son tems on ne connoissoit pas ce fleuve fort exactement. Ethicus qui, dans sa Cosmographie, parle aussi du Gange, en fait un galimathias qui ne mérite pas d'être rapporté.

3. GANGE, (le) riviere de l'isle de Taprobane, selon Ptolomée; c'est vraisemblablement la riviere de Trinquilimale, dans l'isle de Ceilan.

GANGEA, ville de Perse, dans la Georgie, entre la ville d'Irvan & celle de Schamachie. Le P. Avril, *Voyage de Tartarie*, *l. 2*, *p. 65*, en parle ainsi: Gangéa, une des meilleures villes de la Perse, est située dans une agréable plaine de plus de vingt-cinq ou trente lieues d'étendue. La quantité de ruisseaux qui s'y rendent, & dont on se sert pour arroser les jardins qui occupent une bonne partie de la ville, rendent le terroir d'alentour fertile. Nous y arrivâmes au milieu du printems, & jamais spectacle ne m'a plus frappé que cette multitude de maisons entrecoupées d'une infinité de bocages, que formoient alors les arbres également chargés de fleurs & de feuilles, qu'un beau verd naissant rendoit encore plus agréables: aussi les Persans n'appellent-ils point autrement ce canton enchanté, que le *parterre de l'Empire*. Les bazars ou marchés, qui sont dans le centre de la ville, sont les plus beaux & les plus magnifiques de tous ceux que j'ai vus dans l'Orient: outre leur étendue extraordinaire, ils sont très-bien voûtés, & chaque espece de marchandise y a son quartier marqué. Comme la situation de Gangéa est extrêmement avantageuse pour le commerce, on y voit en tout tems une très-grande foule d'étrangers.

GANGELA, royaume d'Afrique, dans la basse Ethiopie, vers le royaume d'Angola, selon Baudrand, *édit.* 1682, qui cite Jean Léon l'Africain: mais Jean ne parle aucunement de la basse Ethiopie qu'il ne connoissoit pas.

GANGES, nom latin du GANGE.

GANGES, petite ville de France, au bas Languedoc, dans le haut diocèse de Montpellier, aux confins de celui d'Alais, sur la riviere d'Aude, à sept lieues de Montpellier, au septentrion; à quatre lieues d'Anduse, au couchant, & à dix-neuf d'Avignon, en allant vers Lodéve. * *Baud.* édit. 1705.

GANGETICA TELLUS. Lucain, *Pharsal. l.* 4, *v.* 64, nomme ainsi le pays qu'arrose le Gange.

GANGETICUS SINUS. Les anciens nommoient ainsi le golfe de Bengale. Il a quitté le nom du fleuve pour prendre celui du royaume où ce fleuve arrive à la mer.

1. GANGIN, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département de Jaocheu, qui en est la seconde métropole. Elle est de 28′ plus occidentale que Pékin, à 29 d. de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. GANGIN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Hengcheu, dixiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 4 d. 50′, par les 25 d. 47′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANGINES, peuple de l'Ethiopie, selon Oroſe, *l.* 1. Ortélius, *Theſaur.* dit que c'est présentement la Guinée.

GANGI NUOVO, bourg de Sicile, au pied des montagnes de Madonia, à la source de la riviere de Salſo, dans la vallée de Démona. Il a titre de *principauté.*

A deux milles, & au midi de ce bourg, on voit les ruines de GANGI VECCHIO, où est encore une abbaye de Bénédictins. *Gangi Nuovo* tient à-peu-près la place de l'*Imachara* des anciens; & *Gangi Vecchio* tient lieu de leur Engyum, selon Del'Isle.

GANGIR, (le cap de) cap d'Asie, dans la Syrie, à l'entrée du golfe d'Aiazzo, entre la ville d'Alexandrette & l'embouchure de la riviere qui baigne Antioche. * *Baud.* éd. 1705.

GANGLUDE, village aux environs de la Meuse; à huit lieues d'Aix-la-Chapelle. Eginhart en parle dans l'histoire des saints martyrs Marcellin & Pierre.

1. GANGRA, Γάγγρα, selon Strabon, GANGRE, selon Pline, ancienne ville d'Asie, dans la Paphlagonie. Nous la nommons GANGRES en françois, quoique le nom moderne soit CANGRI. Cette ville est remarquable sur-tout dans l'Histoire ecclésiastique, par le concile qui s'y est tenu vers l'an 342, pour condamner ceux qui soutenoient que le mariage n'est pas un état saint & agréable à Dieu. Strabon, *l.* 12, *p.* 562, dit que ce n'étoit qu'une petite ville, avec un château. Pline la nomme simplement GANGRE; une Notice de Léon le Sage donne à Gangra le 15ᵉ rang entre les métropoles. Elle étoit effectivement la métropole de la Paphlagonie; & dans la Notice générale du même empereur, on lit GANGRORUM pour le premier siége, les autres sont *Junopoleos*, *Dadybrorum*, & *Sorarum*. La Notice des Hiérocles met six évêchés dans cette province.

Pagra, ou *Gangra*,	*Amaſtrium*,
Pompeiopolis,	*Junopolis*,
Sora,	*Dadybra.*

Cette métropole perdit le 15ᵉ rang, & ne fut plus que la 18ᵉ, selon la Notice du vieux Andronic Palæologue. Son archevêque ne laissa pas d'être compté entre les *Hypertimes*, ou très-honorables. * *Caranz*æ Summa Concil. p. 96.

S. Macédonius, patriarche de Constantinople, exilé à Euchaites, se refugia à Gangres, pour s'y mettre à couvert de l'incursion des Huns, & y mourut l'an 516. S. Hypatius, qui, à son retour du concile de Nicée, fut tué par les Novatiens, étoit évêque de Gangres. Thevet dit que Gangres fut nommé aussi *Pompeiopolis*. Hiérocles les distingue, comme on vient de voir. Belon dit qu'elle a été nommée THEODOSIA GANGRORUM, & qu'on a fait de ces deux noms celui de TOTIA, qui, selon lui, est le nom moderne. Le P. Hardouin semble suivre ce sentiment. Le nom moderne est GANGRI. Ce lieu se trouve dans l'Anatolie, vers la source du Sangari, entre Chiutaye & Chiangare.

C'est GANGRA, ville du Pont, nommée par Nicetas; Ortélius semble les distinguer.

2. GANGRA, ancienne ville de l'Arabie heureuse, selon Etienne le géographe.

GANGUEL, bourgade d'Afrique. Voyez BIYURT.

GANHAY, forteresse de la Chine, dans la province de Fokien. Elle est de 2 d. 3′ plus orientale que Pékin, & sa latitude est de 24 d. 45′. Elle est forte, riche & très-marchande. Elle a un port assez commode que forme l'embouchure d'une riviere que la mer fait souvent refouler. A l'orient de la ville, est un magnifique pont de pierre noire, de deux cents cinquante pas de long, soutenu sur plusieurs arches. * *Atlas Sinenſis.*

GANHIANG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département d'Yocheu. Elle est de 5 d. 46′ plus occidentale que Pékin, sous les 30 d. 2′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANHOA, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Changxa. Elle est plus occidentale que Pékin de 6 d. 10′, par les 28 d. 58′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANI MONTES, montagnes de Thrace, selon Grégoras: Nicétas les place vers la Macédoine. Suidas parle aussi d'une montagne qu'il nomme GANOS, Γάνος, de GANIADA, lieu de Thrace, Γανιάδα. Pline *l.* 4, *c.* 11, parle d'une ville nommée GANOS, qui ne subsistoit déja plus de son tems. Quelques éditions portent GONOS, qui étoit une faute. * *Ortel.* Thesaur.

GANIADA. Voyez l'article précédent.

GANIATTANI, selon Corneille, *Dict.* De l'Isle, *Carte de Ceilan*, écrit GANATANI, bourgade de l'isle de Ceilan, au royaume de Candy-Uda, près d'Yattonor.

GANIPOTES. Voyez SITONES.

GANKI, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Civencheu, seconde métropole de cette province: elle est d'un degré 34′ plus orientale que Pékin, à 25 d. 4′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANKIE, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, au département de Hucheu, troisiéme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin de 2 d. 16′, par les 31 d. 3′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANKIEU, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Cincheu, quatriéme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin d'un degré 48′, par les 36 d. 23′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANKING, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, ou de Nankin: elle est de 20′ plus orientale que Pékin, & située à 31 d. 20′ de latitude, au bord septentrional du grand fleuve Kiang; c'est une des plus belles villes de la province: elle est riche, très-marchande; car c'est la premiére par où passe tout ce que l'on porte à Nankin; & elle est aux confins des trois provinces, Kiangnan, Huquang, & Kiangsi. Elle a un viceroi, qui est placé par le gouverneur de la province; il entretient une nombreuse garnison au fort d'Haymuen, qui défend le lac de Poyang, & le fleuve Kiam, où la famille de Tanga éleva une colonne de fer, haute de trois perches, grosse à proportion, & toute d'une piéce. Le territoire de cette ville est bien exposé, agréable, & fertile; on y compte six villes,

Ganking,	Taihu,
Tungching,	Soſung,
Cienxam,	& Vangkiang.

Cette contrée s'appelloit autrefois VON. La famille de Tanga la nomma JUCHEU; & celle de Sunga l'appella GANKING. * *Atlas Sinenſis.*

GANLUNG, forteresse de la Chine, dans la province de Quangsi, & la seconde en rang. Elle est plus occidentale que Pékin de 12 d. 57′, par les 24 d. 4′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. GANNAN, ou ANNAN. Voyez ANNAN.

2. GANNAN, forteresse de la Chine, dans la province de Iunnan, au département de Lingan, troisiéme métropole de la province. Elle est de 13 d. 50′ plus occidentale que Pékin, sous les 23 d. 21′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

3. GANNAN, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Lungli, quatriéme ville militaire de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 12 d. 45′, par les 25 d. 41′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANNARIA EXTREMA, cap de l'Afrique, sur l'océan. Quelques exemplaires portent CHANARIA. Quelques auteurs croient que Ptolomée nomme ainsi le cap de NON. * *Ptolom. l.* 4, *c.* 6.

GANNAT, petite ville de France, dans le Bourbonnois,

& la derniere du côté de l'Auvergne, à une lieue au nord de Montpellier. Il y a un chapitre, un couvent de Capucins, un d'Auguſtins, & un de Filles de Notre-Dame. On y compte cinq cens habitans, & cinq cens ſoixante & dix feux. C'eſt une des dix-neuf châtellenies qui dépendent du bailliage & ſénéchauſſée de Moulins; il y a élection, grenier à ſel, bureau d'entrée & de ſortie. De Longuerue, *Deſc. de la France, p.* 131, dit que la portion du Bourbonnois, où ſont la ville de GANA (Gannat) & le bourg de *Vichi*, eſt du diocèſe de Clermont, & a été détachée de l'Auvergne. * *Piganiol de la Force*, Deſc. de la France, t. 5, p. 252 & 263.

GANNINGO, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département d'Iunnan, première métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 14 d. 41′, par les 24 d. 45′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANNODURUM, ou

GANODURUM, ancienne ville des Helvétiens, ſur le Rhin, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 8. Les modernes diſputent ſi c'eſt CONSTANCE, ZURZACH, ou LAUFENBERG; cependant on a employé Ganodurum dans le moyen âge, pour ſignifier Conſtance.

GANOS. Voyez GANI.

1. GANPING, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Taiping, huitiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 12 d. 24′, par les 23 d. 38′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. GANPING, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Chanting, quatriéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin d'un degré 32′, par les 38 d. 43′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANSAY, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Jengan, huitiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 8 d. 10′, par les 37 d. 32′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANSIE, (le royaume de) eſt l'ancien pays des Parthes. Il eſt ſitué à l'oueſt des Ta-jeu-chi, proche le fleuve Goei-chouï, ou Gihon. Dans la ſuite ils ont ſoumis le Tiao-Tchi ou Perſe. Les géographes des premiers Han lui donnent pour capitale la ville de Fantéou-tching, éloignée de Siganfou de 11600 lieues; au nord, ce pays confine au Kamkiu; à l'eſt, au pays d'Ou-y-chan-li; à l'occident, à la Perſe. Les géographes des ſeconds Han appellent ſa capitale *Hototching*, qu'ils placent à 25 milles lieues de Lo-yam, & diſent que ce pays confine, au midi, à celui d'Ou-y-chan-li. Ils ajoûtent qu'il eſt d'une très-grande étendue, & qu'il y a pluſieurs centaines de villes. Ils en nomment une *Mo-lou-tching*, que l'on appelle *la petite Ganſie*, éloignée de vingt mille lieues de Loyam.

Ces différentes capitales viennent de ce que les rois Parthes ont changé de capitale, à meſure qu'ils ont étendu leurs Etats. Les Ganſies ont des monnoies d'or & d'argent, qui ont d'un côté l'empreinte du roi, de l'autre la figure d'un homme; c'eſt ce que l'on voit ſur la monnoie des Parthes. * *Hiſtoire générale des Huns, t. 11, p.* 90.

GANSO, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Paoting, ſeconde métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin d'un degré 26′, par les 39 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. GANT. Voyez GORDUNI.

2. GANT, bourg de France, dans le Béarn, ſur la petite riviere de Nés, à deux lieues de Pau, du côté du midi. Pierre de Marca, dont l'excellent livre intitulé *Marca Hiſpanica*, a fourni tant de ſavantes obſervations à ce Dictionnaire, naquit en cet endroit, le vingt-quatre Janvier 1594: il fut conſeiller d'Etat, & marié. Etant devenu veuf, il ſe fit eccléſiaſtique, fut évêque de Conſerans, & enſuite archevêque de Toulouſe; & il étoit nommé à l'archevêché de Paris, lorſqu'il mourut le 29 Juin 1662.

1. GANTING, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Chunchang, cinquiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 11 d. 21′, par les 37 d. 9′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. GANTING, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Jengan, huitiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 8 d. 18′, par les 38 d. 8′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANTOIS, (les) habitans de GAND.

GANTUNG, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Hoaigan, huitiéme métropole de la province. Elle eſt de 2 d. 46′ plus orientale que Pékin, ſous les 34 d. 36′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANXUN, cité de la Chine, dans la province de Queicheu. Elle eſt de 12 d. 6′ plus occidentale que Péking, & compte 25 d. 35′ de latitude. Elle n'a dans ſon diſtrict que deux forteresſes, NINGCO & SIPAO. On prétend qu'elle appartenoit à la ſeigneurie d'Hoang-fo. La famille de Juen la bâtit, & l'annexa à la province de Junnan: celle de Taiminga l'unit à la province de Queicheu. O y compte trois ponts, l'un au levant, & l'autre au couchant de la ville; le troiſiéme, ſurnommé TIENSENG, c'eſt-à-dire naturel, a plus de mille perches d'étendue, & touche aux murs de la ville; l'eau paſſe par deſſous; & le chemin eſt ſi bien creuſé des deux côtés, qu'il reſſemble à l'arche d'un pont. * *Atlas Sinenſis.*

Cette cité a au levant une montagne nommée NIENCUNG, qui eſt très-haute, quoiqu'elle n'ait que dix ſtades de terrein.

1. GANY, ville de la Chine, dans la province de Kiangſi, au département de Nankang, quatriéme métropole de la province. Elle eſt d'un degré 48′ plus occidentale que Pékin, ſous les 29 d. 41′ de latitude.

2. GANY, ou GAGNY, en latin *Vadiniacum*, village de France, au Vexin, ſur la riviere d'Epte, à un grand quart de lieue de l'endroit où elle ſe décharge dans la Seine, entre Vernon & la Roche-Guyon, au diocèſe de Rouen. On croit que S. Nigaiſe, S. Quirin ou Cerin, S. Scuvicule ou Egobille, S. Pienche, & quelques autres y furent martyriſés. L'un des plus célébres eſt S. Cler, qui a donné le nom au bourg de Saint-Cler, lieu de ſa premiére ſépulture, & de ſon culte, proche de-là, ſur la même riviere. C'eſt le même que GASNY. Voyez cet article. * *Baillet*, Topogr. des Saints, p. 599.

GANYE, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Pingyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin, de 6 d. 40′, par les 36 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANYNEN, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, au département de Cancheu, douziéme métropole de la province. Elle eſt d'un degré 55′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 12′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GANZ, royaume d'Afrique, dans la partie méridionale de l'Abiſſinie, au nord d'un lac qui ſe décharge dans la riviere de Béto, tombe enſuite dans le Nil. Il eſt voiſin du royaume de GAFAT. Ludolf, *Hiſt. Ethiop. l.* 1, *c.* 3, obſerve que quelques-uns trouvant ce nom avec celui de Bali, d'autre royaume, dans les titres du roi d'Abiſſinie, en ont fait mal-à-propos un nouveau royaume qu'ils ont nommé BALEGANZ.

GANZO, ou GAMZO, ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda. Les Philiſtins la prirent ſous le regne d'Achaz. * *Paralip. l.* 2, *c.* 28, *v.* 18.

GAOGA, ou KAUCHA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, à l'extrémité orientale. Il eſt borné, au couchant, par le royaume de Bournou; au nord, par le pays de Berdoa, & confine à l'Egypte par un coin. Au nord-eſt, il a pour bornes la Nubie; au ſud-eſt, Bar-el-Abiad, qui ſe jette dans le Nil; & au midi, le royaume & les déſerts de Gorhan. Sa longueur & ſa largeur ſont d'environ cinq cens milles. Ce pays n'eſt habité que par des Barbares qui vont tout nuds, & n'ont qu'un peu de peau pour couvrir ce que la bienſéance ne permet pas de laiſſer voir; leurs cabanes ne ſont que des branchages & des feuillages: ils ont des troupeaux nombreux, & en ont grand ſoin. * *J. Léon*, Deſcr. Afric. *l.* 7, *c.* 16.

Ils ont vécu libres aſſez long-tems; mais ils ont été ſubjugués par un Négre du pays, qui tua ſon maître, prit tous ſes effets, s'enfuit dans ſon pays, qui n'étoit pas éloigné; aſſembla pluſieurs autres Négres, leur acheta

des chevaux, les exerça à la course, pilla les environs. Son parti augmentant tous les jours, il se fit reconnoître souverain. Son fils, qui lui succéda, suivit ses traces, & regna quarante ans, après quoi, il laissa cette couronne à son frere Moïse, dont le petit-fils nommé *Homar*, regnoit encore, lorsque Jean Léon écrivoit.

Le Lac de GAOGA, lac d'Afrique, au royaume de même nom, par le 34 d. de longitude, & le 16 d. de latitude septentrionale. * *De l'Isle*, Atlas.

La Ville de GAOGA, ou Kaucha, ville d'Afrique, en Nigritie, dans le royaume du même nom, au nord du lac de Gaoga; c'est la seule ville qu'on connoisse dans ce royaume; car Kucu est au nord-est du pays de Kovar qui est la partie septentrionale du royaume de Gaoga.

GAORIS. Voyez Goaris.

GAOXA, isle de la Chine, sur la côte de la province de Quantung. Corneille dit, après le P. Kircher, qu'on y voit un animal qui est poisson à écailles une partie de l'année, & oiseau à plumes pendant une autre saison.

GAOYANG, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Poating, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin d'un degré 15′, par les 39 d. 3′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

GAP, en latin Vapincum, ou Vapingum, ville de France en Dauphiné, dans le Gapençois, aux confins de la Provence, sur la riviere de Bene. Elle est au pied d'une montagne, & commence à se rétablir du sac qu'elle souffrit en 1692. Elle est médiocrement grande; sa cathédrale est un édifice nouvellement réparé: la maison de l'évêque n'a rien de remarquable. Cet évêché est ancien: les noms de ses trois premiers évêques ne nous sont pas connus; mais le quatriéme, appellé *S. Constantin*, assista au premier concile d'Orange. Il y a dans ce diocèse deux cens vingt-neuf paroisses. Le chapitre de la cathédrale est composé d'un doyen, de trois personnats, & de treize chanoines en tout. Il y a quelques maisons dans la ville qui sont assez passables. Les murailles sont fort peu de chose. Les cordeliers sont hors de la ville, & leur église est assez jolie pour le pays. Charange est la maison de plaisance de l'évêque. Elle est assez élevée, mais fort peu de chose par elle-même. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, t. 3, p. 250 & 263. Long. 23 d. 44′. Latit. 44 d. 35′.

GAPACHI, ancien peuple de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 7.

GAPENÇOIS, (le) pays de France, en Dauphiné: la Provence le borne au levant & au midi; le Diois, au couchant, & le Graisivaudan au nord. Gap en est la capitale. Les peuples de ce pays s'appelloient autrefois Tricorii: leur position est exactement marquée par Tite-Live qui raconte au 1 liv. de la 3e Déc. qu'Annibal entra dans le territoire des Tricastins, c'est-à-dire, dans le diocèse de Saint-Paul-Trois-Châteaux; que de-là il s'avança jusqu'à l'extrémité des Vocontiens, où est la ville de Die, d'où il entra dans le territoire des Tricoriens; à l'égard de la ville nommée *Vapincum* ou Gap, aucun ancien géographe, ni historien n'en a fait mention; mais on la trouve dans l'Itinéraire d'Antonin, dans celui de Bourdeaux à Jérusalem, & dans la Carte de Peutinger. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 327.

Le premier évêque de Gap, ou *Vapincum*, qu'on connoisse, est Constantius qui assista au concile d'Epaune, sous Sigismond, roi des Bourguignons, à qui les Gapençois obéissoient alors: peu après, ce pays vint au pouvoir des François Mérovingiens. Sous les Carlovingiens, il fit partie du royaume de Bourgogne; fut possédé ensuite par des princes de différentes maisons, & presque tout dissipé sous le regne de Rodolphe le Lâche. Dans ce tems, Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, possédoit tout ce qui est entre le Rhône, l'Isere, & la Durance: il épousa, vers l'an 1000, Emma, fille de Guillaume, comte de Forcalquier, & prit la qualité de marquis de Provence. L'arriere-petit-fils du comte Guillaume & d'Emma, n'eut qu'une fille, Adelais, qui épousa Ermengaud, comte d'Urgel, en Catalogne, & le fit comte de Forcalquier & de Gap; son arriere-petit-fils n'ayant pas voulu faire hommage à l'empereur Frédéric Barberousse, fut mis au ban de l'Empire, l'an 1162. Guillaume fut rétabli deux ans après; &, l'an 1178, le même comte fit hommage à Alfonse, roi d'Aragon, comme comte de Provence.

Du tems de Guillaume, comte de Forcalquier & de Gapençois, l'évêque de Gap obtint la seigneurie entiere de la ville & du territoire, sans cependant se séparer du comté de Forcalquier, qui fut depuis uni à celui de Provence. André de Guigues, en épousant Béatrix de Claustral, eut le comté d'Embrunois & de Gapençois, depuis le pont de Buech, près de Sisteron, & au-dessus, en remontant la Durance; ce qui ne lui donna aucune supériorité sur l'évêque de Gap. Au contraire, le Dauphin André fit hommage, l'an 1232, de ce qu'il possédoit dans le Gapençois, à Guillaume de Sclapon, évêque de Gap. Le Dauphin Guigues, fils d'André, rendit les mêmes devoirs à Othon, évêque de Gap. Ce prélat, pour mettre à la raison les habitans qui l'avoient arrêté prisonnier, associa à la seigneurie de cette ville Charles d'Anjou premier du nom, roi de Sicile, & ses successeurs, aux comtés de Provence & de Forcalquier, dont ce prélat étoit auparavant vassal fidele, comme ses prédécesseurs l'avoient été. Geoffroi de Lyoncel, successeur d'Othon, reconnut tenir sa ville de Gap & une partie de son temporel, de Robert roi de Naples & comte de Provence, au mois de Décembre de l'an 1309; & Dragonet, évêque de Gap, rendit à ce roi, comte de Provence, le même devoir au mois de Juillet 1319.

Les successeurs de Robert au comté de Provence, jouirent paisiblement des mêmes droits sur Gap, jusqu'à l'an 1447. Ce fut alors que le Dauphin Louis, depuis roi de France, chassa de Gap l'évêque Guillaume de Ceireste, qui s'étoit opposé au passage de ses troupes. Ce prélat fut rétabli peu après, à la priere du pape, & demanda pardon au roi Charles VII, & au Dauphin son fils; l'évêque fut même contraint de souffrir que ses diocésains fussent compris dans l'imposition que les Etats du Dauphiné firent par feu sur cette province. Enfuite le Dauphin se rendit maître absolu de la ville de Gap; mais ayant reconnu qu'elle appartenoit au roi René, comte de Provence, & à l'évêque Gaucher de Forcalquier, il la leur restitua; ainsi ce ne fut qu'après l'union de la Provence à la couronne, & après la mort de Charles du Maine, neveu & successeur de René, que Louis XI, & son fils, Charles VIII, eurent la souveraineté de la ville & de l'évêché de Gap.

Dans le siécle suivant, le Gapençois reconnut la juridiction du parlement de Grenoble. Le procureur-général du parlement d'Aix intenta, à ce sujet, procès à celui de Grenoble, devant le roi François I & son conseil d'état, qui, par un arrêt rendu, l'an 1535, adjugea Gap aux Provençaux. Cet arrêt ne fut point exécuté. Le parlement de Grenoble, & les officiers du Dauphiné sont demeurés en possession de Gap.

Cette ville est aujourd'hui peu considérable, ayant souvent été ruinée, durant les guerres civiles & étrangeres, & sur-tout dans l'invasion que les ennemis de l'Etat firent en Dauphiné, l'an 1692. Les évêques de Gap, dont la ville avoit été mise sous la seconde Narbonoise, ont toujours reconnu pour métropolitains ceux d'Aix, depuis que ces derniers prélats ont joui de la dignité archiépiscopale, après le concile de Francfort.

GAPHARA, ancien village d'Afrique, dans la Marmarique, selon Ptolomée, l. 4, c. 5. Il étoit dans les terres, & à quelque distance de la mer.

GAPSELUS. Voyez Galepsus.

GAR, ville d'Afrique, dans la province de Tripoli, le long de la côte, près de la capitale. Elle est toute ouverte comme un village. On y voit encore quelques ruines de murailles & de tours. Quelques-uns la nomment *la Citerne*, à laquelle Ptolomée donne 43 d. 25′ de longitude, & 31 d. 20′ de latitude. (Il parle de *Cisternæ*, & met 43 d. 15′ de longitude.) Marmol ajoûte: Elle est habitée des Béréberes, qui étoient sujets du seigneur de Tacore, lorsque Tripoli étoit aux Chrétiens. Il y a aux environs quantité de palmiers de grand rapport, & quelques terres où l'on seme de l'orge. Les habitans vivent de ces fruits & de la pêche. * *Marmol*, Afrique, l. 6, c. 48.

GARABUSA, petite isle de la mer Méditerranée, avec un fort, dans un port de même nom, sur la côte occidentale

de l'iſle de Candie, au territoire de la Canée, près du cap de Buſo. Les Turcs s'en emparerent par ſurpriſe, au commencement de 1692, & l'ont gardé, par la paix de Carlowitz. * *De Wit*, Carte de Candie. *Baud.* édit. 1705.

GARACK, iſle du golfe Perſique, l'une des plus conſidérables qu'on y trouve. Elle eſt également éloignée des côtes de Perſe, & de l'Arabie, à dix-huit lieues ou environ de l'embouchure de l'Euphrate. Elle a la ville de Berderrich au nord, & l'iſle de Baharem au midi. Lorſque le golfe Perſique étoit partagé entre pluſieurs petits ſouverains, l'iſle de Garack appartenoit aux Juifs, & l'on voit encore les ruines de la ville qu'ils habitoient; elle a dû être fort grande & fort belle, ſi on en juge par les monumens qui en reſtent. La ſynagogue, bâtie en forme de pyramide, ſert aujourd'hui de mosquée aux Mahométans; mais tous ces petits Etats ont été ſujets à bien des révolutions. Après que les Portugais ſe furent rendus maîtres d'Ormus, ils les réduiſirent ſous leur domination, & en furent eux-mêmes chaſſés par Cha-Abas roi de Perſe. Ce fut la derniere révolution des iſles du golfe Perſique, dont les villes habitées préſentement par les Arabes, ne conſervent plus que quelques veſtiges de leur premiere grandeur. Cela paroît principalement en l'iſle de Garack: au lieu d'une ville ſuperbe qu'on y voyoit anciennement, on n'y trouve plus qu'une bourgade bâtie des débris des édifices, qui en faiſoient l'ornement. Elle eſt ſur un côteau dont la vue eſt fort agréable. Le terroir eſt ſec & pierreux, brûlé par les ardeurs du ſoleil, élevé par le milieu, & presque tout découvert. Les troncs énormes, & les racines qu'on y voit encore, font connoître qu'il y avoit un bois. Du côté de l'orient, on trouve quelques bocages épais, aſſez frais, & quelques palmiers plus beaux à peindre, pour repréſenter un lieu qui a quelque choſe d'affreux & d'agréable tout à la fois, qu'ils ne ſont commodes aux habitans. Cette iſle, où s'eſt conſervé un aqueduc de pierre de taille, qui traverſoit l'ancienne ville, ſeroit peu importante, ſi l'on n'y faiſoit la pêche des perles. Elle en fournit à l'Europe & à l'Aſie, & les connoiſſeurs conviennent que ce ſont les plus belles. * *Carré*, Voyage des Indes, t. 1, p. 130 & ſuiv.

GARADA, ancien lieu de la Syrie. Varron, *de Re ruſt. c.* 48, parle avantageuſement de ſa fertilité.

GARÆ, lieu par où paſſe d'abord le Méandre, avant que de traverſer l'Ionie, où il ſe jette dans la mer. * *Tit. Liv. l.* 38.

GARÆTIUM, château d'Afrique, au pays des Meſſoles. Il fut attaqué par Calpurnius Craſſus, au rapport de Plutarque. * *Parall. Hiſt. Rom. & Græc.*

GARAISON, (Notre-Dame de) lieu célebre pour la dévotion à la Vierge, dans la Gascogne, au pays des Quatre-Vallées, dans celle de Magnoac. Cette chapelle eſt deſſervie par quinze prêtres qui font beaucoup de fruit dans le canton.

GARAMA. Voyez l'article GARAMANTES.

GARAMÆI, ancien peuple de l'Aſſyrie, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 1. Ils étoient vers le milieu, entre l'Arrapachitide, & la Sitacene.

GARAMANTES, ancien peuple de la Lybie, dans l'intérieur de l'Afrique, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6. Strabon, *l.* 17, dit: au-deſſus de la Getulie, eſt le pays des Garamantes, qui lui eſt parallele. Il l'éloigne des Ethiopiens, & des habitans du rivage de la mer, de neuf ou dix journées de chemin, & de quinze d'Ammon; mais il ne donne cette diſtance, que pour un ouï-dire. Il ne paroît pas que, ſous Auguſte, on eût une connoiſſance fort diſtincte de ce peuple. Virgile, *Æneid. l.* 6, *v.* 794, dit que ce prince étendra ſon empire ſur les Garamantes & les Indiens. Cela peut avoir deux ſens, c'eſt-à-dire, ſur les peuples les plus reculés de l'Aſie & de l'Afrique:

Super & Garamantas & Indos
Proferet imperium.

Les Romains d'alors ne connoiſſoient rien au-delà des Indes, en Aſie, ni au-delà des Garamantes, en Afrique.

Cela peut auſſi s'entendre de deux peuples rapprochés, en expliquant ces Indiens par les Ethiopiens que l'on a appellés auſſi Indiens, & qui étoient peu éloignés des Garamantes. Il dit, *Eclog.* 8, *v.* 44: *Extremi Garamantes*: ces deux paſſages ne font point connoître la poſition de ces peuples. Pline, *l.* 5, *c.* 5, eſt presque le ſeul qui en ait donné des détails. Voici ce qu'il en rapporte: au-delà il y a des déſerts: *Matelgæ*, bourg des Garamantes; *Debris*, où eſt une fontaine qui, depuis midi juſqu'à minuit, eſt brûlante; & depuis minuit juſqu'au midi ſuivant, elle eſt d'un froid à glacer; la fameuſe GARAMA, capitale des Garamantes. Tout ce pays a été dompté par les armes des Romains, & Cornélius Balbus en a triomphé.... & dans ſon triomphe, outre les villes de Cidame & de Garama, on porta les noms & repréſentations de toutes les nations & villages qui marcherent dans cet ordre: *Tabidium*, petite ville; *Niteris*, nation; *Negligemela*, bourg; *Bubeium*, nation ou bourg; les *Enipi*, peuple; *Thuben*, bourg; la Montagne noire; *Nitibrum* & *Rapſa*, bourg; les *Diſceri*, peuple; *Debris*, bourg; le *Natabur*, riviere; *Tapſagum*, bourg; les *Nannagi*, peuple; *Boin*, bourg; *Pege*, bourg; le *Daſibari*, riviere: enſuite on voyoit ces bourgs, *Baracum*, *Baluba*, *Alaſi*, *Balſa*, *Galla*, *Maxala*, *Zizama*, le *Giri*, montagne, où un écriteau marquoit qu'il y croît des pierres précieuſes. On n'avoit pu encore trouver le vrai chemin pour aller aux Garamantes, pourſuit l'auteur cité; car les coureurs de cette nation couvrent de ſable les puits, qu'il ne faut pas creuſer bien profondément, quand on connoît le pays. Pendant la derniere guerre que l'on a faite contre les habitans d'Œea, ſous Vespaſien, on a trouvé un chemin plus court, qui n'eſt que de quatre jours; ce chemin s'appelle *le long de la pointe du rocher*. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6, dit: les Garamantes s'étendent depuis les ſources du Bragadas, juſqu'aux marais de Nuba.

Les nations & les villes, ou bourgs, que Pline nomme dans le triomphe de Balbus, n'étoient peut-être pas toutes des Garamantes. On ne fait celles qui en étoient, ou des pays voiſins. Ce même auteur nomme une ſorte de pierre précieuſe *Garamantites*; peut-être venoit-elle de la montagne *Giri*, de laquelle il fait mention dans le paſſage cité.

GARAMAS, montagne d'Aſie. Vibius Sequeſter y met la ſource du Phaſe.

GARAPHA, ville maritime de l'Afrique propre, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3. Les ruines, que l'on voit à Gar, pourroient bien être celles de cette ville.

GARAPHI MONTES, montagnes de la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2.

GARAS, autre montagne du même pays, ſelon le même auteur.

GARATES, ruiſſeau du Péloponneſe, dans l'Arcadie, ſelon Pauſanias, *l.* 8, *c.* 54.

GARAUP ou LA GAROUPE. (Cap de) Voyez au mot CAP.

GARAZU, petite ville de l'Amérique méridionale, au Breſil, dans la capitainie de Fernambouc, ſur la côte, à ſix lieues eſpagnoles d'Olinde. Les Hollandois la ſurprirent au mois de Mai 1632, & l'ont perdue avec le reſte du Breſil. Corneille, *Diction.* a eu tort de dire qu'ils en ſont aujourd'hui les maîtres. * *Baud.* éd. 1705.

GARBATA, Γάρβατα, montagne de l'Ethiopie, ſous l'Egypte, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 8. Elle étoit à l'orient du Nil.

GARBENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie. La Notice d'Afrique met entre les evêques de Numidie Felix de Garbe (*Felix Garbenſis.*) Il eſt parlé d'un autre Felix de Garbe dans la Conférence de Carthage, p. 288, *éd. Dupin.* Victor de Garbe eſt nommé dans les Actes du concile de Cirtha, & dans S. Optat, *l.* 1, *n.* 14.

GARBOLANGI. Voyez HYCCARA.

GARCIA, (iſle de Diégo-) iſle de la mer des Indes, au nord-eſt de celle de Roquepire, ou Roquepic. Long. 86. Latit. mérid. 7 d. 30'.

Cette iſle, qui a dix ou douze lieues de longueur, eſt fort agréable, & capable de donner toutes ſortes de rafraîchiſſemens; mais l'accès en eſt difficile. Elle eſt couverte de cocotiers, & ſi remplie d'oiſeaux, qu'ils y forment continuellement une eſpece de mûée. * *Robert*, Carte d'Aſie, 1751 *Voyage* du ch. Michelburne, 1605.

GARCILUIN, ville d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez, dans la province de Chaus, au pied

des

des montagnes, du côté du midi. Les anciens Africains la bâtirent sur la riviere de Zis, qui a sur ses bords beaucoup de moulins, & des jardins où il y a une si grande abondance de pêches, qu'on en garde quantité de sêches toute l'année. La ville de Garciluin fut ruinée par les Almohades, quand ils dépossédérent les Almoravides. Les Bénimérinis, l'ayant rebâtie ensuite, la repeuplerent & l'embellirent de superbes édifices. Elle a diminué peu-à-peu : il n'en reste que les murailles & quelques méchantes maisons; de sorte qu'il y a peu d'habitans; encore sont-ils très-pauvres. Ils cultivent quelques terres du côté du nord; le reste n'est que rochers stériles. Le pays ayant été quelque tems sans roi, après la mort d'Abdulac, dernier des Bénimérinis, les Arabes, dont elle empêchoit les courses, s'attacherent à la ruiner. Les anciens Magaroas de la tribu de Zentélas, s'étant rendus maîtres de cette ville, la fortifierent pour défendre le passage aux Lumptunes; mais cela leur fut inutile, puisque les Lumptunes entrerent d'un autre côté, l'an 1534. Le chérif Muley-Hamet la prit sur le roi de Fez, qui la recouvra ensuite, après quoi le chérif s'en rendit maître tout de nouveau, & y mit garnison. * *Marmol*, Afrique, liv 4, c. 118.

GARCIS, petite ville d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez, dans la province de Chaus. Elle est sur la riviere de Mulacan, à cinq lieues de Teuret. Les anciens Africains, de la lignée des Bénimérinis, la bâtirent sur un roc, pour leur servir de forteresse, & pour y serrer leurs bleds, pendant qu'ils demeuroient dans les déserts. Lorsqu'ils furent parvenus à l'empire, ils la céderent à leurs parens; & Abuhanum, cinquieme roi de cette famille, la détruisit, parce que les habitans s'étoient révoltés. Elle a été depuis repeuplée de pauvres gens, à cause qu'il y a, au pied du roc, des bonnes terres labourables, & quelques jardins pleins de treilles de vigne & de fruits, dont on fait grand cas dans ces déserts. C'est le seul trafic que fassent les habitans : ils gardent, dans des creux sous terre, le bled des Arabes dont ils sont vassaux, à cause que, dans la ville, il n'y a aucune maison qui ait un plancher. Ce ne sont que de méchantes étables couvertes de paille & de branches d'arbres, avec de la terre par-dessus. Ptolomée nomme cette ville GALAFA, & la met dans les cartes de la Libye, à 11 d. de long. & à 32 d. 40′ de lat. * *Marmol.* l. 4, c. 109.

GARCOPA. Voyez GORCOPA.

GARCUS ou CARCUS, selon les divers exemplaires de Ptolomée, isle de la mer des Indes, avant que d'arriver à l'isle de Taprobane. Cette situation ne convient à aucune isle que nous connoissions.

1. GARD (LE) ancien nom de la riviere du Gardon, en Languedoc. Voyez l'article GARDON. C'est delà que vient le nom d'un des plus fameux ponts qu'il y ait en Europe : en voici la description.

2. LE PONT DU GARD, pont de France, en Languedoc, sur le Gardon, à trois lieues de Nîmes. Il fut construit, selon les apparences, peu de tems après l'amphithéatre de Nîmes, pour y porter l'eau de la riviere d'Eure, qui est auprès de la ville d'Uzès. Il traverse la riviere du Gardon, & est entre deux montagnes, dont il fait la jonction. L'aqueduc, destiné à conduire les eaux, fait tant de contours à travers des montagnes & des rochers, qu'il a près de neuf lieues de long. Il est porté par le pont du Gard dont je parle. Ce superbe monument est composé de trois ponts l'un sur l'autre. Le premier est soutenu par six arcades, dont chacune a cinquante-huit pieds dans œuvre. La longueur de ce premier pont est de quatre cens trente-huit pieds, & sa hauteur est de quatre-vingt-trois. Le second est porté par onze arcades, chacune desquelles a cinquante-six pieds de diametre, & soixante-sept de haut. Ce qu'il y a de plus remarquable en ce second pont, c'est que, pour rendre le passage libre aux gens qui sont à pied ou à cheval, on a échancré les pilastres; de maniere qu'il soutient, sur le point d'un cylindre, tout le poids du troisieme pont qui est au-dessus, lequel a trente-cinq arcades, de dix-sept pieds de diametre chacune

Il a cinq cens quatre-vingt pieds & demi de long. L'aqueduc, qui est porté par ce dernier pont, a trois pieds de haut; & les trois ponts ensemble en ont cent quatre-vingt-deux ou environ. On ne sait en quel tems & par qui il a été construit. On ne voit que trois lettres gravées sur ce pont, A. Æ. A. L'explication, qu'on en donne, n'est rien moins que satisfaisante. L'aqueduc est voûté & pavé de très-bonne maçonnerie, & soutenu, dans les lieux bas, par des arcades; il est ruiné en quelques endroits. * *Piganiol de la Force*, Description de la France, t. 4, p. 98.

Cet aqueduc se partage en trois conduits, dont le premier portoit l'eau dans l'amphithéatre, le second dans la fontaine de Nîmes; & le troisieme la distribuoit dans les maisons de plusieurs particuliers. On voit un de ces aqueducs presque entier dans l'enclos de Fournier. Outre ces trois différens conduits, il en dérivoit de petits qui conduisoient l'eau dans plusieurs maisons de campagne des environs de Nîmes. Les débris de plusieurs de ces petits aqueducs, que l'on voit encore, en sont la preuve.

3. GARD, (LE) *Gardum*, abbaye d'hommes en France, de l'ordre de Cîteaux, filiation de Charlieu, au diocèse d'Amiens en Picardie, sur la riviere de Somme, d'où vient qu'on l'appelle *Gard-sur-Somme*, à une demi-lieue de Pecquigny, fondée, l'an 1139, par Gerard vidame d'Amiens, qui mourut sous le regne de Philippe-Auguste, en une expédition faite en Orient contre les infideles. Son tombeau se voit dans le cloître de cette abbaye, près les degrés du cloître d'où l'on monte à l'église.

1. GARDA ou GARDE, ville que les Norwégiens avoient bâtie sur la côte orientale du Groenland. Elle avoit un port & un évêché suffragant de Drontheim; mais ils l'ont abandonnée, & il n'en reste plus rien.

2. GARDA ou GARDE, ville d'Italie. Voyez GARDE.

GARDAFUI ou GUARDAFUI. (le Cap de) Voyez GUARDAFUY.

GARDAMANIS, DARGAMANIS, DORGAMANES, DARCOMANES, riviere de la Bactriane. Ces noms sont diversement écrits dans les différens exemplaires de Ptolomée.

GARDAUCRETÆ ou GARDAUVETÆ *Præfectura*, contrée de la Cappadoce. Voyez GARSAURIA.

1. GARDE, ville d'Italie, dans l'état de la république de Venise, au Véronois, sur le bord oriental du lac de Garde, à cinq milles de l'Adige au couchant, à seize de Vérone, & à dix de Peschiéra. Long. 28, 16′. Latit. 45 d. 35′.

2. LE LAC DE GARDE, en Italie, dans l'état de la république de Venise, entre le Bressan & le Véronese, en italien *Lago di Garda*. Sa longueur du nord au sud est d'environ trente milles. Sa largeur d'occident en orient est fort inégale : au midi, elle est d'environ dix milles; mais ce lac va en retrécissant vers le nord. Riva, évêché de Trente, est à l'extrémité septentrionale. En suivant le lac vers l'orient & le midi, on trouve Torbole, qui est aussi de cet évêché. De-là, en avançant vers le midi, on voit Malséséna, premier bourg du Véronese; *Garde* est au fond d'un petit golfe : elle donne le nom au lac. A la pointe du sud-est, à l'endroit où le *Menzo* ou *Mincio* sort du lac, est la ville de Peschiéra. Vers le milieu de la côte méridionale du lac, est une langue de terre qui s'avance vers le nord, au bout de laquelle est Sermione. Au-delà de cette langue est Rivoltella, bourg du Bressan : au sud-ouest du lac est Désenzano, autre bourg de la même province. En remontant vers le nord, on trouve un petit golfe, au fond duquel est le village de Malbiano, puis un autre golfe plus grand, sur la côte méridionale duquel est le bourg de Salo. A l'extrémité de la pointe qui sépare ces deux golfes, est l'Isle des Freres Mineurs, *Isola di Frati Minori*. Depuis ce golfe jusqu'à Riva, ce lac reçoit plusieurs ruisseaux; mais il tire principalement ses eaux du lac de Léder, de la riviere de Riva, & de la Sarca, qui vient d'Arco. Les Romains l'ont appellé *Benacus*. De Seine, dans son nouveau Voyage d'Italie, observe que ce lac est sujet à des tempêtes, qui font souvent périr ceux qui navigent dessus; qu'il y a beaucoup d'anguilles; que tout le rivage est couvert d'oliviers, de figuiers, d'orangers, de citronniers & d'autres arbres fruitiers, qui sont fort exposés au soleil, & que les montagnes tiennent à couvert des vents du nord & de la bise.

3. LA GARDE, seigneurie de France, dans l'évêché de Metz. Elle confine avec celle de Fribourg. Le château

fut bâti, vers l'an 1360, par Adémar de Monteil, évêque de Metz, qui fit fermer de murailles les villes de Nomenie & de Saint-Avod. Les évêques de Metz reconnoissent, en vertu du traité de Munster, le roi de France pour souverain, à cause de ces châtellenies ou seigneuries. * *Longuerue*, Description de la France, 2e part. p. 170.

GARDE-BIAUR, (LA) petite ville de France, dans l'Albigeois, sur la riviere de Biaur, d'où elle tire son nom.

LA GARDE-DIEU, abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de S. Augustin, dans le Querci, au diocèse de Cahors.

GARDEI, peuple de la Sarmatie, en Asie, selon Pline, *l.* 6, *c.* 7. Le P. Hardouin lit *Uscardei*.

GARDELEBEN, selon Baudrand & Corneille, GARDELEGEN, en latin *Gardelegia*, selon Hubner. *Gardleben* selon Zeyler, *Brandenb.* Topogr. p. 57, petite ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg. Elle étoit anciennement nommée *Isburgum*, à cause du culte que l'on y rendoit à la déesse Isis, selon la conjecture de quelques savans. On prétend que sa statue étoit hors de la ville, dans un vieux château que possede la maison d'Alvensleben. On la nomma ensuite, à cause de ses fortifications, *Isernburg*, comme si elle eût été *de fer*. Les Wendes la nommerent *Iseren Schnippe*, c'est-à-dire portes de fer, *fauces ferreæ*. Quelques-uns veulent que, sous l'empire de Tibere, les Romains y établirent un fort, pour mettre leurs légions à couvert; mais les Romains n'ont jamais étendu leurs conquêtes au-delà de l'Elbe. D'autres disent que le nom moderne vient de la beauté du lieu, & est pris de la quantité de ses jardins. Visscher, dans sa Carte du Brandebourg, nomme *Bise* la riviere qui coule à Gardeleben. Werdenhagen dit qu'elle est située à la source de la Milde ou de la Bise. Le terroir d'alentour est sablonneux, excepté la campagne du côté de Calb, sur la Milde, qui est très-fertile, & a de belles prairies. Les environs de la ville sont des houblonnieres, dont on transporte le houblon en Danemarck. La biere de Gardeleben passe pour excellente, & fait un bon commerce pour la ville, dont les armes sont trois échalas chargés de houblon.

Elle a beaucoup souffert durant les longues guerres d'Allemagne, & même durant celle qui finit à la paix de Ryswick.

GARDGEH, canton du Khoraſſan, qui porte aussi le nom de *Gardgiſſan*, à 99 d. de long. & à 36 & d. de lat. Il contient cinquante villages. Il y a dans ce canton de forts châteaux, des montagnes & des gorges difficiles à passer. Les pommes, poires, figues & grenades y sont bonnes. Le peuple passe pour grossier. * *Manuscrits de la bibl. du roi.*

1. GARDICHI, village de la Morée, dans la Zaconie, à trois ou quatre lieues de Longanico. On croit qu'il tient la place de l'ancienne ville CLITORIUM. Il prend le nom de la riviere qui l'arrose. Voyez CLITORIUM.

2. GARDICHI, (le) riviere de Gréce, dans la Morée. Les anciens l'ont connue sous le nom de *Clitor*. Elle a sa source près de Cartena, coule vers le nord-ouest, puis vers l'ouest, & enfin vers le sud-ouest; passe à Gardichi, & se perd dans la Dimizana.

GARDICIUM, ville épiscopale, sous le patriarchat de Constantinople. Elle est sous Lariſſe qu'elle reconnoît pour métropole. Elle est nommée avec Démétriade, Zéiton & quelques autres qui sont sous la même métropole: ainsi elle doit être dans la Janna, & par conséquent différente de Gardichi qui est dans la Morée. * *Schelſtrate*, Antiq. Eccleſ. t. 2, p. 788.

LA GARDIOLE, petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèse de Lavaur. Elle a titre de *baronie*, qui donne à son seigneur droit d'entrée aux états du Languedoc.

GARDON, (le) riviere de France, au bas Languedoc. On distingue le Gardon d'Alais, & le Gardon d'Anduse. Le premier vient de plusieurs sources qui se joignent au nord-est d'Alais, & se jette dans l'autre proche le Vez: le second a sa source dans les Cévennes, passe à Saint-Jean de Gardemagne, puis à Anduse; & ayant reçu le Gardon d'Alais, ils vont ensemble à Bocoiran, à Saint-Anaſtaſiers, sous le pont de saint Nicolas, où il reçoit l'*Alzon* qui vient d'Uzez, & ensuite l'*Eyſſene*; puis coulant sous le pont du Gard, il se jette dans le Rhône, vis-à-vis de l'isle de Valabregues. Voyez la description du pont du Gard, au mot GARD. * *Coulon*, Rivieres de France, 2e part. p. 181.

GAREATÆ, ancien peuple du Peloponnese, dans l'Arcadie, selon Pausanias, *l.* 8, *c.* 45. C'étoit une tribu des Tégéates.

GAREATES, ruisseau d'Arcadie, le même que GARATES.

GAREATHYRA, petite ville ou bourg d'Asie, dans la Cappadoce, selon Strabon, *l.* 12, *c.* 568. Elle étoit aux confins de cette province & de la Lycaonie.

GAREB, colline de la Paleſtine, auprès de Jéruſalem. Dans la Misne, il est dit que de *Garab* ou *Gareb* à Silo il y avoit trois milles, & que là étoit l'éphod de Micha; mais Gareb marqué par Jérémie ne peut être si éloignée de Jéruſalem, puisque le prophete dit que Jéruſalem s'étendra jusqu'à la colline de Gareb: or de Jéruſalem à Silo il y avoit environ douze lieues. * D. *Calmet*, Dict. *Jeremiæ*, *c.* 31, *v.* 38. *Sanhédrin*, fol. 103, 2.

GARED, ville de Barbarie, au royaume de Maroc, dans une plaine de la province de Suz, à une lieue de Técéut, & à la source d'un ruisseau qui arrose les cannes de sucre, près des moulins que l'on a bâtis pour ce sujet. La ville & les moulins furent bâtis par le chérif Abdala, qui régnoit encore, lorsque Marmol écrivoit. Ce même ruisseau fait moudre six moulins à bled, & va se rendre dans la riviere de Suz qu'on nomme de Técéut en cet endroit. Cette ville a été bâtie pour servir de défense à ces moulins: elle est environnée de plusieurs terres labourables, qu'on arrose par le moyen de ce ruisseau. Les habitans sont laboureurs & gens de campagne, qui travaillent aux moulins à sucre, avec quelques esclaves chrétiens. Il y a d'ordinaire dans la ville un gouverneur avec trois cens chevaux, logés dans les villages d'alentour. * *Marmol*, Afrique, *l.* 3, *c.* 23.

GARELA, ou GARELLA. Les Notices, qui font mention de cet archevêché, disent qu'il n'avoit aucun évêché sous lui, & n'en apprennent point la position. Il étoit dans le patriarchat de Constantinople. Ortélius croit que ce siége étoit quelque part dans l'Asie mineure. * *Schelſtrate*, Antiq. Eccleſ. t. 2, p. 670 & 735.

GARENÆI, ancien peuple dans la Sérique, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 16. Ils étoient à l'orient des Annibiens.

GAREOTH. Voyez GARIOCH.

GARESCI. Voyez GARISCUS.

GARET, contrée d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Fez, dont elle est la sixiéme province. Elle a, au couchant, celle d'Errif & la riviere de Mélude, qui, descendant du grand Atlas, entre Téſar & Dubudu, se va rendre dans celle de Mulucan. Au levant, elle a le royaume de Trémécen, & cette même riviere qui sépare cet état de celui de Fez, & par conséquent la Mauritanie Céſarienne, de la Tingitane. Elle a la mer Méditerranée au septentrion, & au midi une partie des montagnes qui sont dans les déserts voisins de la Numidie. Elle aboutit encore en cet endroit à la riviere de Mulucan, & s'étend quelquefois, vers le couchant, jusqu'aux montagnes de Cuz, descendant toujours fur la riviere de Nocor jusqu'à la mer; de sorte qu'elle comprend toute la côte qui est entre cette riviere & celle de Mulucan, laquelle entre dans la mer près de la ville de Caçaça. Tout ce pays est rude & sec, semblable à celui des déserts de la Libye intérieure. * *Marmol*, Afrique, *l.* 4, *c.* 96 & ſuiv.

Les auteurs Africains divisent cette province en trois parties: l'une comprend les villes avec leur territoire; une autre, les montagnes qui sont peuplées de Béréberes fort belliqueux, & la troiſiéme les déserts. Les villes de la côte sont,

Melilla, Tézote,
Caçaça, Mégée.

Les montagnes sont,

Mequebhuan, Azgangan,
Beny-Sayd, Teuzin,
& Guardan.

Il y a beaucoup d'habitans.

Les déserts commencent à la côte de la mer, & s'étendent, vers le midi, jusqu'à ceux qui bornent la province de Cuz. Ces déserts ont au couchant les montagnes. Au levant, où ils s'étendent plus de seize lieues, ils ont la riviere de Muluye. Il y a dix lieues du septentrion au midi; mais par-tout il y a peu d'eau, particuliérement vers la mer, si ce n'est la riviere de Muluye; & tout est rempli de serpens & de bêtes farouches; ce qui n'empêche pas que le pays ne soit fort peuplé. L'été il y a beaucoup d'Arabes qui errent le long de ce fleuve, & de grandes communautés de Béréberes de Bataliſe, qui sont fort vaillans, & qui ont quantité de chevaux & de chameaux, & grand nombre de gros & de menu bétail. Ils ont toujours démêlé avec les Arabes touchant la posſeſſion des plaines.

GARFAGNANA. Voyez GRAFIGNANA.

GARGA. Voyez GARGAPHIA.

GARGALIS. Dorothée, cité par Ortélius, *Theſaur.* nomme ainſi le lieu où naquit le prophete Elisée. D. Calmet dit qu'il étoit d'Abel-Meula.

GARGAN, montagne d'Italie, au pays nommé autrefois *la Pouille Daunienne*, & maintenant *la Capitanate*, au royaume de Naples. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 4, *n.* 40; & Pline, *l.* 3, *c.* 11, le nomment *Garganus mons;* Ptolomée Γάργανον Ὄρος, qui est une faute des copiſtes pour Γάργανον Ὄρος. Il étoit couvert de forêts de chênes:

Aquilonibus
Querceta Gargani laborant,

Horace, *Odar. l.* 2. *Od.* 9, Au *l.* 2. *Epiſt.* 1, *v.* 202, il compare le grand bruit du théatre au mugiſſement de ces forêts lorsque le vent y souffloit:

Garganum mugire putes nemus aut mare Tuſcum.

Cette montagne s'avance dans la mer Adriatique, & y forme un promontoire. Lucain, *l.* 5, *v.* 380, dit:

Appulus Hadriacas exit Garganus in undas.

C'est la pointe de cette montagne que Pline appelle *promontorium montis Gargani.* Strabon, *l.* 6, dit qu'elle avance dans cette mer l'espace de trois cents ſtades vers l'Orient. L'extrémité orientale de ce cap est préſentement nommée *Capo Vieſtice.* Elle tire ce nom de *Vieſte* ville. Voyez ce nom.

Cette montagne a pris le nom de Saint-Ange, *Monte di Sant-Angelo*, parce que S. Michel, ſelon une tradition populaire, y apparut en 493, ou 488. Cet événement l'a rendue ſi célébre par le culte qui s'y est établi, qu'il s'y est formé une ville appellée comme la montagne, le Mont Saint-Ange, *Monte di Sant-Angelo.* Elle a été érigée en archevêché * *Baillet.* Topogr. des Saints, p. 205.

GARGANVILLE, petite ville de France, dans l'Armagnac. * *Baud.* édit. 1705.

GARGANUM, ville de l'Aſie mineure, ſur le fleuve Halys, ſelon Jornandes, *de Reb. Getic.* c. 7. Il dit des Amazones: *Algin Fluvium qui juxta Garganum civitatem præterfluit, tranſeuntes, Armeniam, Syriam, Ciliciamque, Galatiam, Piſidiam, omniaque Aſiæ oppida, æquâ felicitate domuerunt.*

GARGAPHIA VALLIS, vallée de Gréce, en Béotie. Ovide, *Metam. l.* 3, dit qu'Actéon y fut dévoré par ſes chiens:

Vallis erat piceis & acuta denſo cupreſſu
Nomine Gargaphiæ, &c.

On trouve auſſi GARGAPHYE dans la Thébaïde de Stace, *l.* 7, *v.* 274, & il en parle comme d'une fontaine. Hérodote, *l.* 9, connoît une *fontaine de Garaphie*, dans la Béotie, au voiſinage de Platées. On lit dans Vibius Sequeſter, que *Garga* (c'est *Gargaphia* qu'on a eſtropié; on a encore mis *Euboée* pour *Bœotia*,) étoit une fontaine de l'*Euboée*, où Actéon fut déchiré par ſes chiens.

1. GARGARA, ville de la Troade, au mont Ida: c'étoit une colonie des Æoliens, ſelon Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 18. Strabon, *l.* 13, *p.* 583, la met dans une des parties ſupérieures du mont Ida; il y a un lieu nommé *Gargarum*, où est à préſent *Gargara*, ville Eolique. Il dit, p. 606, que le promontoire, où *Gargara* étoit ſituée, étoit un de ceux qui forment le golfe d'Adramytte. Plus loin il dit: après Scepſis il y a Andéira & Pionia & Gargaris..... Ce sont des lieux que les Léleges ont poſſédés, & qui sont aux environs d'Aſſos. Auſſi Pomponius Méla a-t-il joint *Aſſos* & *Gargara* dans l'endroit cité.

2. GARGARA, promontoire du mont Ida, dans la Troade, & l'un des quatre qui, partant de cette montagne, s'avancent dans la mer. Les trois autres sont *Phalacra*, *Lectum* & *Pergamum*, ſelon Iſace ſcholiaſte de Lycophron, cité par Ortélius.

GARGARENSES, Γαργάριοι, anciens peuples d'Aſie, dans la Scythie, au voiſinage des Amazones, & au pied du mont Caucaſe, du côté du nord, ſelon Strabon, *l.* 11, *p.* 504. Ils étoient ſéparés des Amazones par une montagne, où ils montoient avec elles, à certains jours marqués: après des ſacrifices, chacun prenoit celle que le hazard lui préſentoit, ſans choix, & jouiſſoit d'elle en cachette, ſeulement pour avoir lignée, après quoi il la renvoyoit; s'il naiſſoit une fille, la mere la gardoit; ſi c'étoit un garçon, on le donnoit aux Gargariens pour l'élever; & chacun ſe faiſoit un plaiſir de lui ſervir de pere, dans l'ignorance où il étoit ſi ce n'étoit pas ſon fils. Strabon parle enſuite d'une expédition que les Gargariens firent avec les Amazones, & que l'on peut lire dans cet auteur.

GARGARIDÆ. Denys le Périegéte, *v.* 1144, dit que c'étoit un ancien peuple des Indes, attaché au culte de Bacchus, & qui habitoit auprès de l'Hypanis qui roule de l'or, & d'une autre riviere nommée *Megarſus.* Rufus Feſtus Aviénus, *Descr. orbis terræ*, *v.* 1349 & *ſeq.* rend ainſi en vers latins ce que dit le poéte Grec:

Gargaridæ rurſum, gens hæc obnoxia Baccho,
Et glebam ſulcant, & ritibus orgia ludunt,
Hic Hypanis, latèque trahens vaga terra Cymander
Magnus uterque modi dimittitur.

Il nomme Cymander la riviere que Denys appelle *Megarſus*, Μέγαρσος. Eüſtathe dans ſa paraphraſe ſur la Périegeſe dit *Magarſus*, Μάγαρσος; & Priscien, *Periegeſis*, *v.* 1050, & *ſeq.* qui a auſſi mis en vers latins la Périégeſe de Denys, dit:

Gargaridæque truces, auri quâ pondus honeſtum
Devolvens Hypanisque vehit, rapidusque Magarſus.

Ortélius dit que ce ne ſont pas les *Gandaridæ* de Ptolomée, comme quelques-uns le penſent. Il est vrai que ce géographe les met entre le Suaſtus & l'Indus, & que Denys met les ſiens auprès de l'Hypanis; mais l'Hypanis des Indes & le Suaſtus ont leurs embouchures dans l'Indus, aſſez peu diſtantes l'une de l'autre, pour qu'un même peuple ait pu être voiſin de ces fleuves.

1. GARGARUM. Voyez GARGARA 1.

2. GARGARUM, bourg au territoire de Lampſaque, ville de l'Aſie mineure, ſelon Etienne le géographe.

3. GARGARUM, autre bourg dans l'Epire, par le même.

4. GARGARUM, autre bourg en Italie, ſelon le même. Il a voulu peut-être dire GARGANUM. Voyez l'article ſuivant.

5. GARGARUM, Γάργαρον Ὄρος. On lit ainſi dans Ptolomée pour Γάργανον Ὄρος. Voyez GARGAN.

GARGAZA, ville que Diodore de Sicile place près des Palus Mæotides, l. 20. Ortélius doute ſi ce ne ſeroit point la ville de *Geruſa* que Ptolomée, l. 5, c. 9, place au levant de cette mer, dans la Sarmatie Aſiatique.

GARGE, peuple de la Lybie, ſelon Etienne.

GARGETTUS, bourg de Gréce, dans l'Attique, de la tribu Ægéide; il prenoit ſon nom d'un héros nommé *Gargettus*, dont parle Pauſanias. Euryſthée y avoit ſon tombeau. C'étoit la patrie d'Epicure, ſelon Cicéron, Diogene-Laërce, Stobée, Ælien & Suidas. Il étoit arroſé par un ruiſſeau nommé GARGETIAS. Γαργηττίας ῥύαιν. * *Spon*, Voyages, t. 2, p. 324. *Ortel.* Theſ.

GARGILIANÆ THERMÆ, bains en Afrique, à Carthage. Saint Auguſtins, *Brevic. Collat.* en fait mention.

GARGOGILUM, ou GARGOILUM. Voyez JARGEAU.

GARIANNONUM, ancienne ville de la grande Bretagne. Il en eſt parlé dans la Notice de l'Empire. Son nom marque qu'elle étoit ſituée ſur la riviere *Garien*, nom latin de l'*Yare*, qui coule dans la province de Nortfolk, & qui donne préſentement ſon nom à la ville d'Yarmouth. Selon Cambden, cette ville n'eſt pas aſſez ancienne pour avoir été bâtie par les Romains : d'ailleurs le lit de la riviere eſt changé à ſon embouchure. Le petit village de Caſter, où elle paſſoit, eſt, ſans doute, le reſte d'un camp Romain, ſitué à l'embouchure du Garien. Les vents du nord ont bouché de ſables cette ouverture, & peut-être cauſé la deſtruction du Caſter; au lieu qu'Yarmouth, ſituée ſur le nouveau lit, s'eſt accrue des ruines de l'ancienne *Garianonum*. Quelques-uns mettent *Garianonum* à *Burgheaſtle*, lieu ſitué ſur l'Yare, au-deſſus & au couchant d'Yarmouth.

GARIB. Voyez GAREB.

GARIDECH, commanderie de Malthe, dans le haut Languedoc, au diocèſe de Toulouſe.

GARIGA, ancienne ville d'Aſie, dans l'Arie, ſelon Ptolomée, l. 6, c. 17. Quelques exemplaires portent SARIGA.

GARILLAN, (le) *Garigliano*, riviere d'Italie, au royaume de Naples. Elle a ſa ſource dans l'Abbruzze ultérieure, entre les villages de Cicoli & de Capadocia, d'où coulant tantôt vers l'orient, tantôt vers le midi, ou vers le ſud-eſt, elle ſort de cette province, entre dans la terre de Labour, paſſe à l'orient de Sora, reçoit le Filbreno par deux embouchures qui forment une iſle triangulaire, au-deſſous de laquelle il en fait encore une autre, nommée ſimplement l'*Iſola*. Enfuite coulant vers le midi, entre la campagne de Rome & la terre de Labour, il reçoit le Sacco, à l'embouchure duquel il y a l'iſle nommée l'*Iſoletta*. Il ſe groſſit des eaux du Mele ou Melfa, puis d'un ruiſſeau qui paſſe à Monticello, d'un autre qui vient d'Aquino, ſe tourne vers l'orient, puis vers le midi, s'accroît par beaucoup de petites rivieres, & ſe jette dans la mer, près de la tour de Pandolfe, à l'oſe jette dans la mer, près de la tour de Pandolfe, à l'orient de Gaëte. Les anciens ont connu cette riviere ſous le nom de *Liris*. Le nom de *Glanis*, que les anciens, au rapport de Pline, donnoient à cette riviere, a trompé Cluvier & Bochard, qui ont confondu le *Clanius* & le *Liris*. D. Matt. Egitio à l'abbé Langlet. * *Magin*, Ital.

GARINDÆI, ancien peuple de l'Arabie heureuſe, vers le coin du golfe Arabique. Ils habitoient le pays des Maranites, qu'ils avoient égorgés par une tromperie. * *Strabon*, l. 16.

GARIOCH, petite contrée d'Ecoſſe, dans la province de Buchan, dont elle fait partie : elle eſt au nord du Don; c'eſt un pays très-peuplé. Innéruri eſt fameuſe par la bataille que Robert Bruce y remporta. * *Etat de la Gr. Brst. t. 2, p. 272.*

GARIOFILUM, bourg de Toscane. Il en eſt parlé dans un décret de Didier, roi des Lombards, rapporté par Annius de Viterbe, & par conſéquent très-ſuſpect. * *Ortel.* Theſ.

GARIPO. Voyez CALIPO.

GARIPPO, petite riviere d'Aſie, dans la Natolie. Elle a ſa ſource près de Chiangare, & ſe décharge dans le Sangari, près de Peſſin. C'eſt le Gallus des anciens. * *Baud.* édit. 1705.

1. GARIS, lieu bâti par l'empereur Juſtinien, dans le territoire d'Eupolis, ſelon Ortélius, *Theſaur.* qui cite l'Hiſtoire mêlée. Il doute ſi ce lieu n'étoit pas dans la Méſopotamie.

2. GARIS, ville de la Paleſtine, dans la Galilée, ſelon Joſeph, *De Bello.*

3. GARIS, autrefois ville, & préſentement village de la baſſe Navarre, à une ou deux lieues de Saint-Palais, du côté du couchant. * *Baud.* édit. 1705.

De Marca, plus croyable, ſur cette partie de l'Europe, que Baudrand, nous apprend que c'eſt un bourg nommé *Caraſa*, dans l'Itinéraire d'Antonin, & il écrit Garris.

GARISÆI, peuple dont parle Corippus, dans l'Eloge de Juſtin le Jeune, cité par Ortélius, *Theſaur.* Ce peuple n'eſt connu que par ſon bon vin.

GARISCUS, ville de Gréce, en Macédoine, dans l'Orbélie, ſelon Ptolomée, l. 3. c. 13. Pline, l. 4, c. 10, en nomme les habitans GARESCI.

GARISIMA, Γαρισιμα, lieu de la Paleſtine, à vingt ſtades, ou à deux mille cinq cens pas de Séphoris. Ce lieu ne ſauroit par conſéquent être le mont Garizim. * *Joſeph*, de Vitâ ſuâ, p. 1029.

GARITES, (les) ancien peuple de la Gaule Aquitanique, ſelon Céſar, *De Bell. Gall.* l. 3, c. 27, qui les nomme entre pluſieurs peuples qui ſe rendirent aux Romains, *Tarbelli, Bigerriones, Preciani, Vocates, Taruſates, Eluſates, Garites, Auſci, Garumni*, &c. Quelques-uns ont cherché les *Garites* à *Agen*, d'autres à *Lectoure*; mais Nicolas Sanſon a trouvé que ce ſont les habitans du pays de Gaure, en quoi le P. Briet l'a ſuivi. Sanſon, dans ſes Remarques ſur l'ancienne Gaule, s'exprime ainſi, p. 21, *Garites*. Je les ai expliqués, *peuples du comté de Gaure*, pour deux raiſons. L'ancien & le nouveau nom ont beaucoup de reſſemblance, & Céſar ayant mis de ſuite *Vocates, Tarufates, Eluſates*, Garites, *Auſchi : Vocates*, ou, comme dit Pline, *Boſabocates*, répondent à ceux de Baſas; *Tarufates* à ceux de Turſan, dont Ayre a été la capitale; *Eluſates* à ceux d'Eauſe, & *Auſchi* à ceux d'Aux (Auch.) *Garites* étant dans Céſar entre *Eluſates* & *Auſci*, ne peuvent répondre qu'au comté de Gaure qui eſt entre Eauſe & Aux, tirant vers Lectoure; ainſi l'aſſiette de ces peuples, ſuivant notre explication, eſt dans le même ordre que celle de Céſar. Voici, ajoûte-t-il, l'explication que les PP. Monet & Labbe ont donnée à *Garites*. L'un & l'autre ont voulu cenſurer mon ancienne Gaule, & donner un échantillon de leur grande capacité en cette matiere.

Le P. Monet parle ainſi dans ſa Géographie de la Gaule. *Garites ſeu Gaurites incolæ ſunt Gauræ convallis apud Convenas* (*Comté de Gaure*) *cujus oppida quædam hodie cenſentur, ſed ignota Romanis, ut Baumontium, Granata, Gimontium : de quibus egimus in Convenis.* Il y a ici de quoi admirer l'excellence de la Géographie du P. Monet. *Gaurites* eſt un nom ſuppoſé, Céſar étant le ſeul des anciens qui ait cité ce peuple, il ne nous eſt pas permis d'en changer une ſeule lettre, ſans de fortes raiſons. *Gauræ Convallis apud Convenas.* Il n'y a point de vallée de Gaure dans le diocèſe de Comminges, mais bien la vallée d'Aure. *Comté de Gaure;* le comté de Gaure, qui eſt près de Lectoure, eſt fort éloigné de la vallée d'Aure, qui eſt engagée dans les Pyrénées & dans le diocèſe de Comminges. *Cujus oppida Baumontium, Granata, Gimontium.* Toutes ces places ne ſont ni dans le comté de Gaure, ni dans la vallée d'Aure, non pas même dans le Comminges, en quelque ſorte que l'on puiſſe l'entendre, ſoit ſous le nom de Diocèſe, ſoit ſous le nom de Comté.

Le Phare de l'ancienne Gaule du P. Labbe eſt preſqu'auſſi fautif. *Garites ſeu Gaurites Moneto, aliiſque; peuples de Val & comté de Gaure*, pays de Gavardan : *quod non ſuâ caret veriſimilitudine.* Gaurites, comme nous avons dit, (c'eſt toujours Sanſon qui parle) eſt un nom ſuppoſé par le P. Monet. *Aliiſque;* je ne crois pas que le P. Labbe puiſſe montrer un ſeul auteur, après le P. Monet, qui ait oſé changer *Garites* en *Gaurites. Le Val & Comté de Gaure.* Il ſuit, & tombe dans la même faute que le P. Monet, confondant la vallée d'Aure, qui eſt au diocèſe de Comminges, avec le comté de Gaure, qui eſt du diocèſe d'Aux, mais près de Lectoure. *Pays de Gavardan.* Le P. Labbe n'a pas ici ſuivi la derniere partie du P. Monet : il veut mettre du ſien & montrer qu'il ignore que le Gabardan, dont la principale place eſt Gabarret, eſt différent du comté de Gaure, & que le comté de Gaure & le Gabardan ſont bien différens de la vallée d'Aure. Le Gabardan eſt entre Eauſe & Baſas, & le comté de Gaure eſt entre Aure & Lectoure; la vallée d'Aure eſt entre le Bigorre & le Commingeois, enfoncée dans les Pyrénées, & à la ſource de la Neſtes, qui tombe dans la Garonne, près de Montregeau, non loin de Saint-Bertrand de Comminges. Voilà de mes cenſeurs, conclut Sanſon.

GARIZIM, ſelon D. Calmet, *Dict.* montagne de la Paleſtine, près de Sichem, de la tribu d'Ephraïm, & dans la province de Samarie. La ville de Sichem étoit au pied des montagnes d'Hébal qui étoit très-ſtérile, & de Garizim qui étoit très-fertile. Dieu avoit ordonné qu'après le paſſage du Jourdain les Hébreux iroient aux

monts Hébal & Garizim, (a) & que l'on partageroit les douze tribus; que six seroient sur le mont Garizim, & six sur le mont Hébal. Les premieres devoient prononcer des bénédictions en faveur de ceux qui obiervoient la loi du Seigneur, & les autres des malédictions contre ceux qui la violeroient. Après le passage du Jourdain, Josué (b) exécuta ce que le Seigneur avoit ordonné. Il alla avec tout le peuple au mont Hébal, y bâtit un autel, y offrit des holocaustes, & partagea le peuple, selon l'ordre du Seigneur. * (a) *Deuter.* c. 11, v. 29, c. 27, v. 12. (b) *Josué*, c. 8, v. 33.

Eusebe, *in Locis;* S. Jerôme, & après eux Procope de Gaze *in Deuter.* & Scaliger *in Euseb.* ont cru que ces monts ne sont pas près de Sichem, mais à l'orient de Jericho & de Galgal, & que ceux qui portoient ce nom près de Sichem, n'étoient pas ceux que Moïse avoit désignés dans le Deutéronome. Saint Epiphane, *Hæres.* 9. place, sans fondement, ces montagnes au-delà du Jourdain. Garizim étoit si près de Sichem, que Joatham, fils de Gédéon, parla du sommet de la montagne au peuple de Sichem, assemblé au pied de Garizim, & se sauva sans qu'ils pussent le poursuivre. *Judic.* c. 9, v. 7.

Tant que les Hébreux demeurerent bien unis, & qu'une seule religion régna parmi eux, le Garizim n'eut rien qui le distinguât des autres montagnes du pays: on ne voit pas même que, sous les rois d'Israël, il se soit fait remarquer par aucun endroit; les Livres des Rois & les Paralipomenes n'en parlent point. Mais, depuis que les Chutéens furent établis dans la province de Samarie, Esdras, de retour de la captivité, poursuivit par-tout l'idolâtrie, & fit chasser par Néhémie, Manassé, fils de Joïada, & petit-fils du grand-prêtre Eliasib, pour avoir épousé la fille de Sanaballat, gouverneur de Samarie. S. Epiphane, *Hæres.* 9, & Procope, *in Deuteron.* disent qu'alors les Samaritains ôterent les idoles qui étoient au-dessus de leurs maisons, & les mirent dans une caverne du mont Garizim, & qu'ils continuerent à les adorer secrettement, en se tournant toujours de ce côté dans leurs prieres; & depuis que Manassé, gendre de Sanaballat, eut bâti sur le Garizim, par la permission d'Alexandre le Grand, un temple au vrai Dieu, les Samaritains allierent le culte du vrai Dieu à celui des idoles cachées sous le Garizim; ce qui vérifie cette parole de l'Ecriture. Ils continuerent à adorer les idoles des nations d'où ils tiroient leur origine, quoiqu'ils adoraſſent auſſi le Seigneur. * *Joseph*, Antiq. l. 11, c. 8. *Reg.* l. 4, c. 17, v. 33.

Mais cette tradition des idoles cachées sous le mont Garizim n'est fondée ni sur l'Ecriture, ni sur Joseph, ni sur les historiens Samaritains. Ces derniers, dans leur Chronique, assurent que Josué bâtit un temple sur le Garizim, qui fut desservi par des prêtres de la famille d'Aaron, dont le premier grand-prêtre fut nommé *Rus*, duquel sont descendus tous ceux qui ont servi sur cette montagne jusqu'aujourd'hui. Cette Chronique porte une tradition fausse qu'il est inutile de réfuter, même de citer. Il faut s'en tenir à Joseph: voici ce qu'il dit, *Ant. l.* 11, *c.* 8, sur l'origine du temple de Garizim. Manassé, petit-fils du grand-prêtre Eliasib, & frere de Jaddus, grand-prêtre des Juifs, ayant été chassé de Jérusalem, & souffrant impatiemment de se voir privé de l'honneur & des avantages du sacerdoce, Sanaballat, son beaupere s'adressa à Alexandre le Grand, qui assiégoit alors Tyr, & lui ayant prêté obéissance pour la province de Samarie, dont il étoit gouverneur, lui offrit encore huit mille hommes de bonnes troupes; ce qui disposa Alexandre à lui accorder ce qu'il lui demandoit pour son gendre & pour un grand nombre d'autres prêtres, qui, s'étant trouvés engagés, comme lui, dans des mariages contraires à la loi, avoient mieux aimé quitter leur patrie que leurs femmes, & s'étoient venus joindre à Manassé dans Samarie. Le temple fut donc bâti sur le Garizim, & consacré au Dieu d'Israël; & comme la montagne étoit fort haute, on y fit plusieurs degrés pour la commodité du peuple. Lorsque le roi Antiochus-Epiphanes eut commencé la persécution contre les Juifs, les Samaritains lui écrivirent pour le supplier de permettre que leur temple de Garizim, qui jusqu'alors avoit été consacré à un Dieu inconnu & sans nom, fût dédié à Jupiter le Grec; ce qu'il leur accorda facilement. On trouve une médaille où ce temple est représenté avec plusieurs degrés. Procope, *in Deuteron.* dit qu'il y en avoit six cens mille un; mais un voyageur ancien, qui vivoit sous l'empire de Constantin, n'y en met que trois cens.

Joseph, *Antiq. l.* 13, *c.* 6, raconte une dispute qui s'éleva en Egypte, sous le regne de Ptolomée-Philométor, entre les Juifs & les Samaritains, au sujet de leur temple: les Samaritains soutenoient que celui de Garizim étoit le seul vrai temple du Seigneur, & les Juifs prétendoient que c'étoit celui de Jérusalem. La dispute fut portée devant le roi. On nomma des avocats de part & d'autre. On convint que ceux qui défendroient mal leur cause, & qui perdroient leur procès, seroient condamnés à mort. Ils prouverent réciproquement de ne produire que des témoignages de la loi.

Andronique, avocat des Juifs, parla le premier, & prouva si bien l'antiquité du temple de Jérusalem, par les Ecritures, par la suite des pontifes, & par la considération que les rois d'Asie avoient toujours eue pour ce saint lieu, pendant qu'ils n'avoient pas même pensé au temple de Garizim, que le roi & ses amis lui donnerent gain de cause, & ordonnerent qu'on mît à mort Sabbæus & Théodosius, avocats des Samaritains. Si ce récit de Joseph est vrai, les Samaritains abandonnerent bientôt le culte de Jupiter Grec, qu'ils avoient reçu par politique, sous Antiochus-Epiphanes; car toute cette dispute suppose qu'il étoit adoré à Garizim & à Jérusalem; & Ptolomée-Philométor régna depuis l'an du monde 3824, jusqu'en 3801, & Antiochus-Epiphanes depuis l'an du monde 3828, jusqu'en 3840.

Le temple de Garizim subsista, sous l'invocation de Jupiter le Grec ou l'Olympien, jusqu'au tems de Jean Hyrcan, Machabée qui le détruisit, *Antiq. l.* 13, *c.* 17. Gabinius, gouverneur de Syrie, le rétablit, en réparant Samarie, à qui il donna son nom: (a) ce fait n'est pas bien distinctement dans l'histoire. Il est cependant certain que, du tems de Notre-Seigneur, ce temple subsistoit, & que le vrai Dieu y étoit adoré, puisque la Samaritaine lui dit, en lui montrant le Garizim: (b) « Nos » peres ont adoré sur cette montagne, & vous dites » que c'est à Jérusalem qu'il faut adorer. On assure qu'Hérode le Grand, ayant rebâti Samarie, & lui ayant donné le nom de *Sébaste*, en l'honneur d'Auguste, voulut obliger les Samaritains à venir adorer dans le temple qu'il y avoit érigé; mais ceux-ci refuserent constamment d'y aller, & ont continué jusqu'aujourd'hui à adorer le Seigneur sur cette montagne. * (a) *Jul. Afric. in Syncelli Chronico.* (b) *S. Jean*, c. 4, v. 20.

GARMAA, Γαρμαὰ Ortélius dit: Il semble que ce soit un bourg de Thrace, & cite Procope au quatrieme Livre des Edifices.

GARMIEN, ancienne ville sur les frontieres de l'Inde. Abulgasi-Kan en fait mention dans son *Histoire généalogique des Tatars*, p. 289; & son traducteur dit, à la note de la même page, qu'elle a été nommée *Gazna*; qu'on ne la connoît plus sous ce nom, & qu'elle doit avoir été située quelque part sur les frontieres des Indes, vers les 33 d. de latit., entre Candahar & Caboul, ou Hami.

GARNACA, Γαρνακη, ville ancienne de la petite Arménie, au département de la Muriane, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7.

GARNACHE, (la) ville de France, au bas Poitou, sur les confins de la Bretagne: elle a un ancien château assez bon, & est à deux lieues de Machécou au midi, en allant vers les Sables, & à sept de Montaigu au couchant, en passant vers l'isle de Bouin. * *Baudrand*, édit. 1705.

GARNÆ, port de mer d'Italie, dans la mer Adriatique, auprès du mont Gargan, selon Pline, *l.* 3, *c.* 11. Holstenius croit que c'est le même port qu'on appelle *Redia*.

GARNATHAH: c'est ainsi que les Arabes écrivent le nom de Grenade, ville d'Espagne. Chez eux, *Garnathi* veut dire un *Grenadin*; & ils appellent ainsi en Afrique les familles Arabes qui y ont passé d'Espagne, parce que le royaume de Grenade y a subsisté plus long-tems que les autres royaumes que les Maures y possédoient.

GARNERET, golfe de la mer Adriatique. Corneille dit qu'il est vers la côte d'Istrie, & cite Wheler. C'est

le même que le *Quarner*. Voyez CARNERO. 1.

GARNÈSEY. (l'isle de) Les Anglois prononcent comme nous ferions, si ce mot étoit écrit *Guernesey*, isle de la Manche, sur la côte de France, vis-à-vis de la Normandie. Elle a la forme d'un luth, selon quelques-uns; d'autres lui donnent celle d'un jambon. Cette isle a reçu autant de noms françois & latins, qu'il y a eu d'auteurs qui en ont fait mention. On ne doute point que ce ne soit la Sarnia de l'Itinéraire d'Antonin.

Le P. Briet, *Parall. 2 part. l. 6, p.* 358, en convient. Cænalis, *de re Gallic. Perioche* 5, *p.* 161 *fol. recto*, dit GRENEZEIUM, *vulgò* GRENESAY; le P. Poraye *Ghernecium*; Ferrari & Baudrand *Garnesèia*; Lucas Chartier *Garnsey*: Froissard *Grénésie*, Charles de Bourgueville *Jarnezé*: M. de Thou *Grenesia insula*: Corneille dit qu'elle étoit autrefois du diocèse de Coutance, aussi-bien que Gessey; Cænalis la met de celui d'Avranches. Comme il en étoit évêque, son autorité est de quelque poids. Elle a environ trente mille pas de long, contient dix paroisses, un port capable de contenir un grand nombre de vaisseaux. La petite ville de Saint-Pierre, avec le château *Cornet* qui est sur sa côte orientale, & vers le canal dit *le petit Ruau*, qui la sépare au levant de l'isle de Herms, & le petit canal de *ouque du Val* la sépare, à l'orient d'été, de l'isle du *clos de Val*. Elle faisoit autrefois partie du duché de Normandie; mais elle est restée aux Anglois, avec celles de Jersay & d'Aurigni. Ces isles dépendent présentement de Hantshire, province d'Angleterre. Garnesey n'est qu'à dix-huit milles de l'isle de Jersey, au couchant d'été, à vingt-cinq de la plus prochaine côte du pays de Côtentin, & à quarante-cinq milles de Saint-Malo vers le nord. Cette isle ne produit aucun animal qui soit venimeux; & la nature l'a fortifiée d'un rempart de rochers, entre lesquels on trouve la pierre d'émeril, dont les orfévres se servent pour nettoyer les pierreries, & les vitriers pour tailler leur verre. L'air y est moins sain, & le terroir moins fertile qu'à Jersey; cependant elle est plus riche par le commerce qu'y attire la commodité de ses ports. Mauger, archevêque de Rouen, y fut relégué en 1055, après avoir été déclaré indigne de l'épiscopat. Il s'y adonna à la magie, & périt dans la mer. * *Corn. Dict. Coulon.* Descr. de l'Anglet. & *Vaudôme*, Manusc. Géog.

GAROCELI, ancien peuple de la Gaule. Marlien le met au *Mont-Cénis;* Vigenere, dans la *Morienne*. Sanson, dans un de ses Ouvrages, les avoit expliqués pour la *partie du Briançonnois*, où sont *Oulx*, *Exilles*, &c. parce que César dit: *Ab Ocelo quod est citerioris provinciæ extremum oppidum, in fines Vocontiorum ulterioris provinciæ die septimo pervenit inde Allobrogum fines, ab Allobrogibus in Segusianos exercitum ducit.* Ce chemin de César mene de Suse à Briançon par le Mont-Geneve, qui est l'ancienne *Alpis Cotia*, & de Briançon descend à Embrun, à Gap, & de-là passe chez les Vocontiens, où est Die; remonte dans le Viennois & le Lyonnois, &c. Dans ce chemin, entre Suse & le Mont-Geneve, sont Oulx & Exilles, qui est l'ancienne Océlus de César & de Strabon, que celui-ci dit être *Cottiæ terræ finis*, l'extrémité de la terre Cotienne; & l'autre, *extremum citerioris provinciæ oppidum*, la derniere place de la province citérieure. Le Mont-Cénis & la Morienne ne pe rencontrant point dans le chemin de César, pourfuit Sanson, j'ai placé *Garoceli* dans une partie du Briançonnois. L'opinion, continue-t-il, de Vigenere peut être suivie, parce que César met *Garoceli* entre *Centrones*, qui sont ceux de la Tarentaise, & *Caturiges*, qui sont ceux d'Embrun & de Gap; la Morienne étant entre les deux, se peut prendre pour *Garoceli*. J'ai, dit-il, suivi cette opinion dans la carte présente, pour faire voir que l'une & l'autre explication se peut retenir.

Lorsque deux opinions se contredisent sur la situation d'un lieu, c'est une preuve qu'elle est indéterminée. Celle de Vigenere paroit de quelque poids, puisque Sanson paroit l'adopter.

GARODE, isle de l'Ethiopie sous l'Egypte, dans le Nil, selon Pline, *l. 6, c.* 30. Il y avoit une petite ville de même nom.

GAROEAS, riviere de l'Inde, où elle se jette dans le Cophene, selon Arrien, *in Indic.*

GARON, (LE) en latin CALARONA, petite riviere de France, dans le Lyonnois. Elle passe à Brignais, & se rend dans le Rhône au-dessous de Grigny, à moitié chemin de Lyon à Vienne.

GARONNE, (la) grande riviere de France: les Latins l'ont connue sous le nom de GARUMNA. Ptolomée, *l. 2, c. 7*, la nomme Γαρύνα *Garuna*; les copistes ont pu oublier un μ. La carte de Peutinger porte GARUNNA; le copiste peut avoir pris l'*m* pour une *n*. César, *de Bell. Gall.* l. 1, c. 1, met la Garonne pour borne, entre l'Aquitaine & la Gaule propre ou la Celtique; mais lorsqu'Auguste eut étendu l'Aquitaine, la Garonne la divisa en deux parties. Cependant Pomponius Méla, *l. 3, c. 2*, qui vivoit sous l'empereur Claudius, fait l'ancienne division de la Gaule. *A Pyrenæo ad Garumnam Aquitania, ab eo ad Sequanam Celtæ, indè ad Rhenum pertinent Belgæ.* C'est-à-dire, depuis les Pyrénées jusqu'à la Garonne, c'est l'Aquitaine; de-là jusqu'à la Seine, ce sont les Celtes; & de la Seine jusqu'au Rhin, ce sont les Belges. César avoit dit: Les Gaulois sont séparés des Aquitains par la Garonne, & des Belges par la Marne & la Seine. Les Gaulois de César dans ce passage sont la même chose que les Celtes de Méla. Ce dernier dit: La Garonne est long-tems guéable & incapable de porter des bateaux, si ce n'est lorsqu'après les pluies de l'hiver, & la fonte des neiges, elle se grossit; mais lorsqu'elle approche de l'Océan, & que la rencontre de la marée en fait rebrousser les eaux avec les siennes, elle s'enfle; & plus elle avance, plus elle s'élargit.

Elle a sa source au val d'Aran dans les Pyrénées. Elle se grossit de quelques ruisseaux & de plusieurs torrens qui tombent des montagnes, entr'autres, de l'Unola qui vient de Bajergue, d. & des eaux d'Aigue-negre, qu'elle reçoit à Biella ou Vieille, g. Au-dessous d'Arros, elle reçoit le Barrados, d. puis le Joucou auprès de Castell-Leon, g. d'où coulant vers le nord, elle prend quelques ruisseaux, entr'autres, le Touran, d. au-dessus de Canejan, & le Terme au-dessous, g. C'est à ce ruisseau que commence le Comminge. De-là, coulant à Saint-Beat, g. & ensuite à Marignac, elle reçoit la petite Neste; passe à l'orient de-Saint Bertrand, & reçoit les eaux de la Neste; coule au pied de mont Rejeau; se tourne vers l'orient septentrional; passe entre Valentine, d. & S. Gaudens, g. reçoit le Ger, d. passe à Saint Martory, & plus loin se charge de deux rivieres; la gauche s'appelle *la Noue*; la droite est le Salat qui vient de la vallée de Couserans. La Garonne baigne ensuite Cazerez, g. reçoit le Bolp, ruisseau qui vient du comté de Foix, d. arrose Saint Julien, g. entre dans le Languedoc, où elle se grossit de la Rise, d. qui vient de Montesquiou & de Rieux, & qui a son embouchure vis-à-vis de Carbonne: de-là elle court vers Muret, & au-dessous de cette ville prend la Louge, traverse Toulouse, se retourne vers le nord occidental, & reçoit la Touche, g. l'Ausonelle, puis forme une isle, reçoit encore un ruisseau vis-à-vis cette ville, & la Grenade au-dessous. Plus loin elle est accrue par la riviere de Margastaud, g. & au-dessous de Verdun, g. par le ruisseau de Pontarare, par la Deve près du Mas-Garnier, par la riviere de Bouret, par la Gimone & par la Cete: le Tarn, qu'elle rencontre entre Moissac & Saint-Nicolas de la Grave, la détermine à couler vers l'Occident. Elle côtoye donc la Lomagne & l'Agénois qu'elle sépare; elle prend avec elle plusieurs rivieres, entr'autres, l'Airoux, g. le Cameson, g. l'Arrate, g. une autre qui vient de la droite & tombe entre Valence & la Magistere. La Groue, g. la Séone, d. le Gers qui vient de Lairac, la petite riviere d'Agen, g. deux autres, l'une à la droite entre Clermont & le port Sainte-Marie, & l'autre vis-à-vis, à la gauche la Baise, g. le Lot qui y tombe auprès d'Eguillon, d. Elle coule ensuite à Toneins, à Marmande, à Sainte-Bazeille, à la Réole & à Gironde; toutes places situées à la droite, & entre lesquelles elle rencontre d'autres rivieres, dont le Drot est la plus considérable. Au-dessous de Langon qui est sur la gauche, elle reçoit le Giron, passe à Cadillac, à Rions, d. reçoit le Garmort à Castres, & arrive enfin à Bourdeaux, où elle forme un des plus beaux ports de mer qu'il y ait en France. Au-dessous de cette ville, elle forme beaucoup d'isles, reçoit la Dordogne, avec laquelle elle perd son nom: toutes les deux s'appellent la *Gironde*.

Cette jonction se fait à cinq lieues au-dessous de Bourdeaux, au bout d'une langue de terre qu'on appelle

le bec d'Ambez ; & le choc de ces deux rivieres, dit l'abbé de Vairac, dans ſes Notes ſur les Commentaires de Céſar, eſt ſi violent, que leurs flots agités deviennent terribles aux pilotes les plus expérimentés, à cauſe des écueils & des bancs de ſable qui ſe forment par leurs courans.

On ne ſait ſi c'eſt la Dordogne qui entre dans la Garonne, ou la Garonne dans la Dordogne : elles perdent leur nom ſi-tôt que leurs eaux ſont mêlées, & forment une grande plage qu'on appelle la *Gironde*, laquelle va ſe décharger dans la mer, à quinze lieues du Bec d'Ambez, après avoir coulé majeſtueuſement entre la Saintonge qu'elle laiſſe au ſeptentrion, & le Médoc qui eſt ſitué à ſon midi. Blaye, Mortagne, Tallemont & Royan, ſont ſitués ſur ſa côte, du côté du nord. Elle entre dans la mer, près de la fameuſe tour de Cordouan, par deux embouchures, dont celle qui eſt à ſa droite, ſe nomme *le pas des Aſnes*, & celle qui eſt à ſa gauche *le pas de Grave*.

Il y a huit ponts de pierre ſur la Garonne ; à Lez, à Foz, à Saint-Béat, au-deſſus de Saint-Bertrand, à Mazeres, près de Saint-Gaudens, à Saint-Martori, à Toulouſe : on voit encore les reſtes d'un neuviéme à Agen, aux tours de la ville, & aux murailles des anneaux de fer où l'on attachoit les bateaux ; ce qui marque qu'anciennement la riviere lui ſervoit de foſſés, & qu'elle s'eſt retirée vers le couchant, du côté du Condomois.

La Garonne forme beaucoup d'iſles. Un peu avant d'arriver au Bec d'Ambez, on trouve celle de Macau ſur la gauche ; vis-à-vis le Bec, celle de Cafaux ſe fait diſtinguer par ſa grandeur & par ſa fertilité, auſſi-bien que celle d'Iſſan & des vaches : la premiere eſt à l'occident, & la ſeconde au nord. Celle de Carmels, qui eſt à une demi-lieue plus loin, ne céde à toutes celles-là, ni en grandeur, ni en fertilité, non plus que celle de Poyane, autrement dite iſle Bigorée. Sous la citadelle de Blayes, on en découvre une ſeptiéme, où l'on a bâti un fort pour empêcher les deſcentes des ennemis. Un peu plus bas, paroît celle d'Argenton, & enſuite celle de Patira.

La Garonne commence à être navigable au-deſſus de Toulouſe, d'où jusqu'à Bourdeaux elle porte les plus grós bateaux, & de Bourdeaux jusqu'à la mer, les plus gros navires marchands. Le flux de la mer qui arrive deux fois en vingt-quatre heures, repouſſe ſes eaux jusqu'à Saint-Macaire qui eſt vis-à-vis de Langon, à vingt-neuf grandes lieues de ſon embouchure. C'eſt peut-être du nom de ce lieu de Saint-Macaire que l'on a donné le nom de MACARET à ce reflulement des eaux de la Garonne, lorsque le flux s'engorgeant dans ſon embouchure, oblige ce fleuve à remonter impétueuſement jusqu'à ce lieu. Dans la Seine & autres grandes rivieres, on appelle cela la BARRE.

A l'égard du nom de Gironde que la Garonne porte à ſon embouchure, on ne convient pas du lieu où elle le prend. Joſeph Scaliger dit que c'eſt à Blayes. Olivier, qui a fait des notes ſur Méla, dit au contraire que c'eſt au-deſſus de Bourdeaux, en un lieu où ſe joignent ce fleuve & la Gironde. L'un & l'autre ſe trompent, car la Garonne ne ſauroit prendre ſon nom d'une riviere qui n'exiſte pas ; & il n'eſt pas vrai que la Garonne commence à être appellée Gironde vis-à-vis de Blayes, ou auprès de Bourdeaux, mais au-deſſus de Blayes & de Bourdeaux, c'eſt-à-dire, vis-à-vis de Gironde & de la Réole. Gironde eſt un village au confluent de la Garonne & du Drot, au voiſinage de la Réole. Adrien de Valois croit que ce lieu s'appelloit anciennement *Garunda*, & que c'eſt de-là que la Garonne a été appellée d'abord *Garunda*, puis Géronde ; mais cet auteur, ainſi que Lurbée & Maſſon, trouvent ridicules ceux qui diſent que la Garonne a pris de ce village le nom de *Gironde*, depuis Bourdeaux jusqu'à la mer. Car Symmaque, *l.* 9, *Epiſt.* écrivant à Auſone qui, étant de Bourdeaux, devoit bien connoître le nom de cette riviere dit : *Gallicanæ facundiæ hauſtus requiro, non quòd his ſeptem montibus eloquentia Latiaris exceſſit ; ſed quia præcepta Rhetoricæ pectori meo ſenex olim Garundæ alumnus immulſit. Eſt mihi cum ſcholis veſtris per doctorem juſta cognatio. Quidquid in me eſt, quod ſcio quàm ſit exiguum cœlo tuo debeo.* Il entend par ce paſſage l'école de Bourdeaux qui étoit alors très-célébre, comme cela ſe prouve d'ailleurs par Auſone ; & il appelle *Gerundæ alumnus* un homme qui avoit étudié à Bourdeaux. Les Annales de S. Bertin, aux années 767 & 768, nomment auſſi *Garunda*. Henri Knigton, qui écrivoit l'Hiſtoire d'Angleterre avant l'an 1400, dit : *Applicuerunt* (les Anglois) *in Vaſconia apud Caſtellon* (Caſtillon de Médoc) *quæ ſituatur in littore fluminis de* GERUNDE : *deditque ſe eis dominus urbis & profecti ſunt uſque Burdeux* (Bourdeaux) *quæ diſtat per V. leucas ab urbe Blaive* (Blayes) *manſerúntque in oppoſito civitatis illius in flumine de* GERUNDE *per duos dies.* Les Annales de France, ſous le régne de Philipe le Bel, font mention de Rions ſur la Gironde, & de la Réole ſur la Gironde. Proprement parlant, c'eſt à Gironde que la Garonne doit commencer à s'appeller la *Gironde*.

GARPHETI, fontaine de l'Arabie heureuſe, ſelon Ortélius, *Theſaur.* qui cite Pline : mais cet auteur, *l.* 6, *c.* 28, ſelon l'édition de Dalechamp, dit que la fontaine s'appelloit GORALUS, *fons Goralus, Garpheti, inſulæ, Alau & Amnamethu ;* de ſorte que Garphéti ſignifieroit un peuple de l'Arabie, & que Goralus ſeroit le nom de la fontaine. Le P. Hardouin retranche le nom de *Garpheti*, & rend au nom de la premiere iſle, la premiere lettre, qui eſt un C. *ſons Goralis. Inſulæ Celæu, & Amnamethu.* De quelque maniere qu'on liſe ce paſſage, *Garpheti* n'eſt point le nom d'une fontaine, comme Ortélius l'a cru.

GARRA. Voyez GARRHA.

GARRAF, bourg d'Eſpagne, en Catalogne, ſur la côte, entre Barcelone & Tarragone, à ſix lieues de la premiere, & à neuf de l'autre. Il y a près de ce bourg une montagne qu'on appelle la COSTA DE GARRAF, & que l'on croit être le lieu appellé anciennement *Scalæ Annibalis.* * *Baud.* édit. 1705.

GARRHA, ville de la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. Un fragment de Victor d'Utique, cité par Ortélius, fait mention d'un ſiége épiſcopal nommé GARRIENSIS : c'eſt peut-être le même qu'occupoit Victor de Gor, *Victor à Gor*, qui aſſiſta au concile de Carthage, tenu ſous S. Cyprien. On n'en voit aucune trace dans la Notice d'Afrique, à moins que *Candidianus Catrenſis*, ne ſoit une faute pour *Garrenſis*. Ce qui eſt probable, puiſqu'on ne trouve point ailleurs d'évêque qui ait été *Catrenſis* ; & l'on ſait d'ailleurs que GARRA, ou GARRHA, étoit épiſcopale, & dans la même Mauritanie.

GARRIA, ville épiſcopale d'Afrique, dans la Bizacene. La Notice d'Afrique fait mention de Secundinus ſon évêque. * *Harduin.* Collect. Conc.

GARRO (MONTE) ou GERRO, montagne du royaume de Naples, dans la terre de Labour, au nord de Seſſa. Baudrand la nomme en latin *Mons Gaurus*, ou *Vallicanus.*

GARROÇAN, ou NOTRE-DAME DE GARROCAN. Corneille dit : bourg ou village de France, dans le comté de Comminges, à quatre lieues de la ville de Saint-Bertrand, du côté du nord. Il y a des géographes qui le prennent pour l'ancienne *Aquæ* Oneſiorum, ou *Convenarum* ; il cite Maty, qui le dit effectivement au mot *Bagneres.*

GARRYENUS, ancien nom de la riviere d'YARE, qui coule en Angleterre, & à l'embouchure de laquelle la ville d'Yarmouth eſt ſituée. Quelques-uns croient que c'eſt l'OUSE, & non pas l'YARE. Voyez GARIANNONUM. * *Ptolom. l.* 2, *c.* 3.

GARSABORA, lieu de la Lycaonie, quelque part vers la Galatie, ſelon Strabon, *l.* 12, *p.* 568. Ce lieu étoit voiſin de Soatris, village auſſi grand qu'une petite ville, dans un terroir où l'on manquoit d'eau, & où l'on n'en pouvoit avoir que par des puits très-profonds.

GARSAURIA, contrée d'Aſie, dans la Cappadoce, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6. Quelques exemplaires portent GARDAUVETÆ, d'autres GARDAUCRETÆ. Ce géographe y met les lieux ſuivans :

Phreata, c'eſt-à-dire *les Puits*,
Archelais,
Neaneſſus, ou *Naneſſus*,

Diocéſarée,
Salamboria, ou *Salambria*.
Tetrapyrgia.

GARSIDÆ, ancien peuple de la Gédrosie. Quelques exemplaires de Ptolomée, *l.* 6, *c.* 21, portent PARSIRÆ. Il confinoit à la Carmanie.

GARSIS, bourg d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez. Voyez GARCIS.

GARSTANG, bourg d'Angleterre, dans la province de Lancastre. On y tient marché public. * *Etat pref. de la Gr. Bret.*

GARTACH : il y a en Allemagne, dans la Suabe, deux endroits de ce nom. L'un nommé *Klein-Gartach*, est une petite ville à l'occident du Néker, à la source d'un ruisseau qui tombe dans cette riviere, aux confins du Wurtemberg & du Palatinat, l'autre *Gross-Gartach*, n'est qu'un village. C'est sans doute un de ces deux lieux que Corneille appelle *Garthart*, ville d'Allemagne, sur le Neckar, dans le duché de Wirtenberg. Il a suivi de mauvaises cartes. Quoi qu'il en soit, Zeyler dit que le petit Gartach est un lieu muré, mais une très-petite ville appartenante au duc de Wirtenberg, auprès du Heuchelberg, à une heure & demie de chemin d'Eppingen. Il ajoûte : peu loin de-là est le grand Gartach, qui étoit ci-devant un des plus beaux bourgs du Wurtenberg, mais dont à présent la moitié est réduite en cendres. Il y a tout auprès un vignoble, qui produit d'excellent vin. * *Zeyler*, Suev. Topogr. p. 19 & 30.

GARTAMPE, riviere de France, dans la Marche. Elle tire sa source des étangs de la commanderie de Maisommey; & passant au pied de Gartampe, elle lui donne son nom. De-là elle passe à Salagnac, à Montmorillon & à Saint-Savin, & tombe dans la Vienne. Sanson & De l'Isle décrivent autrement cette riviere, qu'ils nomment *Gartempe*, & ne mettent sur ses bords aucun lieu de ce nom. La Gartempe a ses deux sources dans la Marche de Limosin; elles se joignent auprès de Château-Ponsac. Ce n'est encore qu'un ruisseau qui coule vers le couchant septentrional, & que l'on passe sur un pont à Rancon; plus loin il reçoit la Séve, d. puis le Vinçon, g. qui vient de Belac; au-dessous de cette jonction, il y a un autre pont, & la Gartempe serpentant vers le nord-ouest, passe aux villages de Saint-Sornin, de pont Saint-Martin, d. de port de Vonzailles, de Busfieres, où se tournant vers le nord, elle entre dans le Poitou, reçoit un ruisseau à Saint-Romois, d. coule à Plaisance, bourg, g. à Sauge, village, g. à Montmorillon, qu'elle traverse, à Concise, g. de-là, continuant de serpenter vers le nord, elle prend un autre ruisseau qui vient de Journec, d. passe aux villages de Touhe, d'Antigni, g. de Saint-Germain-du-Puis, d. de Saint-Savin, du mont Saint-Savin, g. de Naillers, d. de la Buxieres, g. de Saint-Pierre de Maillé, d. & enfin à celui de Vic, & reçoit l'Anglin, riviere qui vient d'Ingrandes, d. & dont elle porte les eaux avec les siennes dans la Creuse, au midi de la Roche-Pozay. Elle perd son nom dans la Creuse, & n'arrive dans la Vienne, que par le lit de la Creuse, à laquelle elle se mêle. * *Corn.* Dict.

GARTANENSIS, siége épiscopal d'Afrique, selon Ortélius, qui cite la conférence de Carthage. Je l'y ai cherché en vain. Peut-être a-t-il eu quelque exemplaire, où ce mot étoit au lieu de *Carianensis*.

GARTHARD. Voyez GARTACH.

GARTHEÆ. Athénodore nomme ainsi les Gétules, au rapport de Villeneuve.

GARTZ, ville d'Allemagne, dans la Poméranie, aux confins de la Marche de Brandebourg. C'est un des passages de l'Oder. Les géographes du pays lui donnent 38 d. 45′ de longitude, & 53 d. 13′ de latitude. C'est 4 d. de longitude de trop. Ce fut Barnime I, duc de Poméranie, qui en fit une ville murée, l'an 1258, & lui donna des terres. Ceux qui ont porté la guerre en Poméranie, ont toujours tâché de s'emparer de cette place, à cause de sa situation. La prévôté de ce lieu a sous sa jurisdiction huit paroisses. On y tient diverses foires durant l'année. Elle a beaucoup souffert par les longues guerres d'Allemagne. Elle est présentement au roi de Prusse, électeur de Brandebourg.

GARZA, riviere d'Italie, dans le Bressan, où elle prend sa source vers le nord, près de Binzago, d'où coulant au sud, elle arrose Bresse, & va grossir ensuite les eaux de la Méla. * *Magin*, *Robert Atlas*.

GASABELA. On met une ville avec un pays de ce nom dans l'Abissinie, entre le lac de Zaffan & les montagnes de la Lune, celui-ci vers le nord, & celle-là vers le midi. * *Mati*, Dict.

GASCOGNE (la) grande province de France. Ce nom ne signifie pas toujours la même étendue de pays, & il faut distinguer la vraie Gascogne, ou la *Gascogne proprement dite*, la *Gascogne improprement dite*, & la *Gascogne très-improprement dite*.

LA GASCOGNE PROPREMENT DITE, n'est pas aisée à déterminer; les auteurs l'étendent plus ou moins. Comme ce pays a eu ses ducs, qui avoient leur état particulier, quelquefois on donne le nom de Gascogne à tout le pays qu'ils possédoient, & on y comprend les BASQUES, les LANDES, le CHALOSSE, le TURSAN, le MARSAN, le pays d'ALBRET, l'ARMAGNAC, le COMMINGES, & la BIGORRE. Le Béarn & la Navarre ont été aussi de l'état de Gascogne, & en ont été démembrés par des princes particuliers. Quelquefois on resserre beaucoup plus la Gascogne, & on la borne à ce qui demeura à ses ducs, après les démembremens qui furent faits, tant en faveur des cadets que pour d'autres seigneurs qui relevoient de leur domaine. En ce cas, la Gascogne ne comprend que les Landes, le Tursan, le Marsan & le pays d'Albret. On peut voir ce que je dis de ces cantons à leurs articles particuliers.

Quelquefois aussi on entend par le nom de Gascogne tout ce qui est entre les Pyrénées, l'Océan & la Garonne; mais en ce cas on y comprend le Bordelois qui est de la Guyenne. L'abbé de Longuerue, *Descr. de la France*, 1. *part. p.* 184, dit : on entend par Gascogne le pays qui est entre la Garonne, l'Océan & les Pyrénées, & qu'on nommoit autrefois NOVEMPOPULANIE. Il a pris ce nom, continue-t-il, des Gascons ou Vascons, peuples Espagnols qui habitoient dans le voisinage des Pyrénées, vers Pampelune & Calahorra, lesquels avoient conservé leur ancien langage. Ces Gascons ayant passé les Pyrénées, s'établirent, sur la fin du sixiéme siécle, dans le pays qui est au nord de ces montagnes. Leurs successeurs ont toujours depuis occupé ce pays; & c'est à cause qu'ils tirent leur origine des Vascons d'Espagne, qu'on les nomme *Basques* ou *Vasques*. Ils se maintinrent en ces quartiers, malgré les efforts des François & de leur roi Gontrand, qui envoya contre eux Ostrovalde, l'an 587, comme nous l'apprenons de Grégoire de Tours. Les Vascons s'emparerent de la Novempopulanie, & leurs progrès contraignirent les rois Théodebert & Thierri à unir contre eux leurs forces : ils les attaquerent si vivement, que ces peuples furent contraints de se soumettre, l'an 602. Ils se continrent dans leur devoir, durant vingt-cinq ans; & ce ne fut que sur la fin de la vie de Clotaire II, qu'ils se révolterent, l'an 627; mais trois ans après, ils furent subjugués par le roi Aribert, frere de Dagobert I. On ne voit point qu'ils se soient soustraits à l'obéissance des rois de France, jusqu'au tems de la mort de Pépin, maire du palais, l'an 714. Ce fut pour lors qu'Eudes, qui étoit duc d'Aquitaine, s'étant rendu absolu & indépendant, les Gascons l'imiterent; & se joignant à sa révolte, ils demeurerent en cet état jusqu'à l'année 768, que le roi Pépin acheva de conquérir l'Aquitaine & la Gascogne jusqu'aux Pyrénées. Sous Charlemagne, lorsque Louis le Débonnaire son fils, gouvernoit l'Aquitaine avec le titre de *Roi*, les Gascons se révolterent encore, & ne cederent à Charlemagne, qu'après s'être bien défendus.

Dans le siécle suivant, la Gascogne étant gouvernée par des ducs, fut ravagée par les Normands, qui détruisirent la plûpart des villes de cette province, sous les regnes de Louis le Débonnaire, & de son fils Charles le Chauve.

Après l'abdication de l'empereur Charles le Gros, la division s'étant mise dans le royaume qu'il avoit quitté, les Gascons, qui avoient choisi pour leur chef ou duc un homme de leur nation, nommé *Sanche Mitarra*, commencerent à se rendre presque indépendans, ne reconnoissant les rois de France que de nom seulement, tant à cause de l'éloignement de ces peuples que de la foiblesse des rois Carlovingiens, qui ne furent presque plus considérés depuis Charles le simple.

Quelques-uns ont dit que ce Mitarra étoit comte de Castille. Ils n'ont pas fait attention qu'il n'y avoit point alors de comtes de Castille. Il est bien plus naturel de croire

croire qu'il étoit originaire des Pyrénées, & c'eſt ce que ſignifie ſon nom de Mitarra, qui, en langue Basque, veut dire, *qui vient des montagnes*.

Sanche Mitarra eut un fils nommé *Garcie*, ſurnommé le Courbé, qui fut duc de Gascogne, ſous le regne de Charles le Simple & de Raoul. Il laiſſa trois fils, Sanche, Guillaume & Arnaud. Les deux cadets eurent en partage le comté de Féſenſac, qui fut donné à Guillaume, le plus âgé des deux, & celui d'Aſtarac qui fut cédé à Arnaud. Sanche qui étoit l'aîné des trois freres, ayant eu la plus grande partie des états de ſon pere, fut appellé comte de Gascogne; & quelquefois on lui donnoit le titre de duc & de marquis. La race masculine de Garcie le Courbé poſſéda cet état jusqu'au duc Sanche, qui mourut ſans enfans mâles, l'an 1030; & après ſa mort, il y eut de grands troubles pour ſa ſucceſſion.

Quelques-uns ont prétendu que Sanche-Major, roi de Navarre, avoit eu le duché de Gascogne; ce qui ne ſe prouve ni par les bons monumens de l'Hiſtoire de France, ni par ceux de Navarre. C'eſt ne rien dire que d'alléguer une certaine épitaphe de ce roi Sanche, où il eſt qualifié roi des Monts-Pyrénées & de Toloſa; car il ne s'enſuit pas de-là qu'il ait été ſouverain de Toulouſe, ville dont il n'a jamais été maître, mais de Toloſa dans la province de Guipuscoa, qui étoit alors des dépendances du royaume de Navarre. Après le duc Sanche, un ſeigneur nommé *Bélenger*, qui prétendoit descendre des princes Gascons par les femmes, poſſéda pendant quelque tems la Gascogne & la ville de Bourdeaux; & après ſa mort, Othon fils de Guillaume duc d'Aquitaine, & de Brisque ſœur du dernier duc Sanche, fut comte ou duc de Gascogne & de Bourdeaux. Il ne jouit pas paiſiblement de cet Etat; & dans une guerre qui s'éleva, il fut tué, l'an 1039, ce qui donna occaſion à Bertrand ſurnommé *Tumas Palerius*, comte d'Armagnac, de s'emparer de la Gascogne. Il en jouit, durant quelques années, jusqu'à ce que Geofroi-Gui, prince d'Aquitaine, frere du duc Guillaume V du nom, attaqua Bernard, le vainquit & le força à lui céder la Gascogne, & à ſe faire moine. Le prince Geofroi-Gui ayant ſuccédé pour le duché d'Aquitaine à ſon frere Guillaume, le duché de Gascogne fut uni à celui d'Aquitaine, comme il l'a toujours été depuis, excepté ce qui avoit été démembré, dans le dixiéme ſiécle, du duché de Gascogne, par les partages qui en avoient été faits.

Ce duché, pourſuit Longuerue, comprenoit le Baſadois avec les vicomtés de Marſan & de Turſan, & tout le pays des Landes, avec celui de Labour; & outre cela les ducs avoient la ſouveraineté des ſeigneuries voiſines.

Selon le géographe du Val, dans ſa Deſcription de la France, p. 194, la Gascogne propre eſt entre le Béarn, l'Armagnac, la Guyenne & les Landes. La ville de Saint-Sever y eſt vulgairement appellée *Cap de Gascogne*, (c'eſt-à-dire la capitale de cette province;) celle du Mont-de-Marſan eſt le grenier du pays, Aire la réſidence d'un évêque, Roquefort une ancienne baronie. Ainſi il appelle *Gascogne* le pays de Chaloſſe, où eſt Saint-Sever; celui de Marſan, où ſont Mont-de-Marſan & Roquefort; le Turſan, où eſt Aire.

Les auteurs du Dictionnaire de la France (Introduction, p. 16,) diviſent la province de Gascogne en cinq petits pays, ſavoir,

I. Le pays des Landes ou des Lanes & d'Auribat, où ſont les villes d'Acqs capitale, Tartas, Peirehourade & Haſtingue.
II. Le pays de Chalosse, qui a pour villes Saint-Sever, qu'on nomme auſſi *Cap de Gascogne* & *Tolofette*.
III. Le Tursan, où ſont Aire, Grenade & Cazeres.
IV. Le Marsan ou Mont-de-Marſan.
V. Le pays d'Albret n'a que le bourg de Labrit, ſelon ces auteurs.

La Gascogne impropremment dite ajoûte à ces pays le Basque, le Béarn, la Bigorre, le Comminges, l'Armagnac, le Condomois, le Bazadois & le Bourdelois, c'eſt-à-dire tout ce qui eſt au-delà de la Garonne, ou, ce qui revient au même, toute l'Aquitaine de Céſar, qui, ſelon cet auteur, étoit enfermée entre la Garonne, l'Océan & les Pyrénées.

La Gascogne très-improprement dite comprend de plus le Languedoc & toute la Guyenne entiere, par un abus qui s'eſt introduit d'appeller *Gascons* tous les peuples de France, dont l'accent approche du Gascon. Quelques-uns appellent *Gascogne* tous les pays qui ſont au midi de la Loire. Cette erreur eſt venue apparemment de ce que ſous Auguſte, l'Aquitaine, bornée auparavant par la Garonne, fut étendue jusqu'à la Loire; & comme on a ſuppoſé que les Gascons avoient remplacé les Aquitains, ce qui eſt vrai en partie, on a appellé *Gascogne* tout ce qui avoit porté le nom d'Aquitaine.

Les Gascons, en général, paſſent pour des gens d'eſprit, adroits, entreprenans, bons ſoldats, patiens & courageux, mais un peu fanfarons, comme les Espagnols leurs voiſins.

Les Gascons ont apporté d'Espagne l'habitude de confondre le V & le B. C'eſt ce qui a donné lieu à cette plaiſanterie de Scaliger: *Felices populi quibus Bibere eſt Vivere!*

Je réſerve à l'article de la Guyenne tout ce qui concerne celui de la Gascogne. Je me contente d'ajoûter ici quelques remarques néceſſaires. La Gascogne eſt compriſe ſous le gouvernement de Guyenne, dont elle fait partie.

Si l'on prend la Gascogne pour tout ce qui eſt entre la Garonne & l'Océan, ce ſera alors la partie méridionale de la Guyenne, & ce que les habitans appellent le Haut Pays, ſelon du Val.

GASMARA, ville de la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée. Elle étoit différente de *Casmare*, autre ville de la même province.

GASNY, bourg de France, dans le Vexin-Normand, avec titre de baronie, ſur la riviere d'Epte, entre Baudemond & Giverny, à une demi-lieue de la Roche-Guyon. L'Egliſe paroiſſiale eſt ſous l'invocation de ſaint Martin, & il y a un prieuré ſimple, du titre de S. Ouen, & une chapelle de S. Adrien. L'égliſe du Mesnil eſt ſuccurſale de Gasny. * *Corn.* Dict. Mém. dreſſés ſur les lieux en 1703. Long. 19 10. Latit. 49 3.

Ce lieu eſt le même que Gany. Voyez ce mot.

GASORUS, Γάσωρος, ville de Gréce, dans la Macédoine, dans l'Odomantique, ſelon Ptolomée. Etienne le géographe écrit Γάζωρος.

GASPENSIA. Eginhard, dans ſon livre de la Tranſlation des ſaints martyrs Marcellin & Pierre, nomme ainſi un ruiſſeau d'Allemagne, qui ſe jette dans le Mein. * *Ortel.* Theſ.

GASPÉ, ou Gachepé, baie & pointe ſur la côte orientale de la nouvelle France. Quelques géographes meſurent de la pointe de Gaspé la largeur de l'embouchure du fleuve S. Laurent, & lui donnent quarante lieues; mais ils ſe trompent.

Le P. le Clerc Récolet, donne à ce pays le nom de *Gaspéſie*, & *Gaspéſiens* aux habitans. Aucun peuple n'habite cette prétendue Gaspéſie. Les Sauvages, qui y vont faire la pêche ou la chaſſe, ſont ceux qui habitent l'Acadie & la côte voiſine. La deſcription, que le P. le Clerc en fait, eſt remplie de fautes. * *Hiſt. de la nouvelle France*, par le P. Charlevoix.

GASSAN, ancienne ville d'Aſie, de Syrie, dans un terroir qui étoit abondant en fontaines & en ruiſſeaux. Il étoit poſſédé par des Arabes nommés *Dhagâcmah* qui s'y étoient établis, lorsqu'il ſurvint d'autres Arabes qui étoient de la famille d'Azad, & de la poſtérité de Kahelan, fils de Saba, fils d'Iaschhab, fils d'Iárab, fils de Cahtan, qui eſt le Joctan ſils du patriarche Eber ou Héber. Ces derniers Arabes, quittant l'Arabie, après l'inondation ou déluge d'Irem, vinrent en Syrie, chaſſerent de Gaſſan les autres Arabes qui y étoient déja établis, & ſe mirent en leur place. Ce ſont les Gassanides dont il eſt parlé dans l'hiſtoire. Le premier de leurs rois s'appelloit *Giafnah*,, fils d'Amrou, fils de Thaalebah, qui tiroit ſon origine d'un roi de Hirah, ſurnommé *Maziah*, à cauſe qu'il déchiroit tous les jours l'habit qu'il portoit pour le donner à quelqu'un. Le dernier de ces rois fut Giabalah, fils d'Aihem, lequel ſe fit Muſulman, du tems d'Omar, ſecond calife, & enſuite Chrétien, mais par dépit. Il faiſoit le voyage de la Mecque avec Omar: une querelle, qu'ils eurent enſemble, fut cauſe qu'il le quitta la nuit ſuivante, traverſa la Syrie avec cinq cens

chevaux, & se rendit à Constantinople, où il embrassa la Christianisme. * *D'Herbelot*, Biblioth. Orient.

La plûpart des rois de Gassan portoient le titre de *Hareth*, d'où les Grecs & les Latins avoient formé celui d'*Arétas*. Ces rois Arabes ont souvent été déclarés par les empereurs, chefs de leurs armées en Syrie. Il y en avoit un qui commandoit dans Damas, du tems de saint Paul, comme il paroît par la seconde Epître de cet apôtre aux Corinthiens, c. 11, v. 32. La dynastie des Gassanides a porté ce nom plus de 400 ans avant la naissance de Mahomet.

GASSANDI, peuple de l'Arabie heureuse, selon Diodore de Sicile, l. 3. Pline, l. 6, c. 28, les nomme *Gassani*.

GASSEY, bourg de France, en Normandie, au diocèse de Lisieux, entre Saint-Evroul, Hiesme & Argentan.

GASTAL. C'est le même pays que *Gastel*, *Gaster* ou *Gasteren*. Voyez GASTER.

GASTANIM, selon Corneille, c'est le GAISTING de Baudrand.

GASTANIUM. Lazius donne ce nom comme le nom moderne d'AUGUSTANA CASTRA. Voyez GAISTING. Ortélius parle des bains de ce lieu à l'article *Augustana Castra*. Voyez l'article qui suit.

GASTEINBAD, ruisseau d'eau minérale, en Allemagne, au cercle de Baviere, au-dessus de Saltzbourg; il a sa source entre Gastein & Rauris, dans une haute montagne. Les eaux en sont chaudes, & ont beaucoup de vertu pour guérir quantité de maladies dont Zeyler fait un long dénombrement, *p.* 62. Elles ne sont pas bonnes à boire, mais simplement à se baigner. Cet auteur ajoûte que les plus riches mines de Saltzbourg sont dans ces deux endroits, savoir Gastein & Rauris: ces mines & ces eaux médicinales font assez voir que c'est le même lieu que le *Gastanium* de Lazius & d'Ortélius. Mais il est bien loin du Danube & de Ratisbonne, où Baudrand le place dans son article *Augustana Castra*, de l'édition latine de 1682: il avoit dit beaucoup mieux à l'article de *Gastanium* de même édition, que ce lieu est dans le pays de Saltzbourg. Il est étonnant que dans l'édition Françoise, il ait remis ce lieu sur le Danube dont il est éloigné.

GASTER, en latin *Castra Rhetia*, quelques-uns disent Gastal, Gaster; Corneille dit *Gastal*, ou *Gasteren* dans un article tiré de Maty, & *Gastern*, dans un autre article tiré de Davity, comme si c'étoient deux pays différens. *Gaster*, *Gastal*, *Gastern*, ou *Gasteren*, est une contrée de la Suisse dans le bailliage de Gaster, dans la dépendance des cantons de Schwitz & de Glaris. C'est un pays long & étroit, à l'orient de la riviere de Linth, qui s'étend du nord-ouest au sud-est, entre les lacs de Zurich & de Wahlestatt. Il a la Linth & une partie de ces deux lacs en front, & le Tokebourg à dos, au nord le canton de Zurich, & au sud-est le comté de Sargans. Les principaux endroits de ce pays, sont

Wesen, Utznach,
Schennis, Grynaw,
& Schméricken.

Il est partagé en deux bailliages, dont l'un porte le nom du pays Gaster, & l'autre celui d'*Utznach*. Quand il y a un bailli de Schwitz dans l'un, il y en a un de Glaris dans l'autre. Anciennement le pays de Gaster s'appelloit aussi *Windegg*, à cause d'un château de même nom qui étoit au bord de la Linth, & qu'on a laissé tomber en ruine, dès l'an 1450. Le nom de Gaster corrompu du latin *Castra Rhetica*, lui a été donné par les Grisons établis dans ces quatiers-là. La religion y est mixte, comme dans les contrées voisines.

GASTINE, l's ne se prononce point, & quelques-uns écrivent GÂTINE: ce nom signifioit anciennement une forêt, un bois de haute futaie rempli de bêtes fauves, si nous en croyons Corneille. Il signifie au contraire les lieux d'une forêt où le bois a été abbatu, ou les lieux qui sont sans arbres. C'est dans ce sens que le Cartulaire de l'abbaie d'Absie, dit: *Concedo fratribus de Absie totum planum, vel ut vulgò dicitur, totum Guastum quod modò est, vel in posterum erit in Bosco meo*, &c. Les mots de *Wasta* & de *Wastum* sont pris dans ce même sens dans les anciens Actes (a). De *Vastum* les Latins avoient fait *Vastare*, ravager, détruire; nos vieux François en firent les mots de *Gast*, *Guast*, *Guaster*, d'où sont les mots de *dégast* & de *gâter*. Dans le moyen âge, on a dit *Vastitas* pour défert: on lit *Guasta*, *damna*, & *incendia* dans Pierre des Vignes (b). Le Cartulaire d'Absie déja cité, porte, fol. 127: *Et terras omnes in quibus vineæ sunt, & omnes alias sive guastas sive excultas*, soit désertes, soit cultivées. Innocent III, l. 15, Epist. 179, dans une de ses Lettres, emploie le mot de GASTINA. Gastine se trouve dans la Coutume d'Auvergne. Dans la convention passée entre le duc de Brabant, & le chapitre de sainte Vaudru, à Mons, l'an 1209, & rapportée par Aubert le Mire (c), on lit: *Omnes* VASTINÆ *quæ* terræ *silvestres dicuntur*; & dans une autre de l'an 1247, p. 173: *In omni terrâ quæ vulgariter* VASTINA *dicitur*. Il est arrivé qu'après que des lieux ont commencé à être cultivés, on leur a conservé le nom de *Guatine*, comme on voit dans une Charte de Robert, comte de Flandres, de l'an 1089, tirée des Archives de Saint-Quentin en l'Isle, *fol.* 51, *verso*: *Omnem decimationem novæ terræ quæ vulgò* WASTINA *vocatur*. VASTINA se prend donc pour une forêt que l'on a détruite; & c'est en ce sens qu'il faut entendre ce nom, à l'égard des articles suivans. * (a) *Monastic. Anglic.* t. 1, p. 529; & t. 2, p. 204. (b) *Petrus à Vineis*, l. 5. Epist. 112. (c) *Diplom. Belgic.* p. 160.

1. GASTINE, (la) petit pays de France, selon Baudrand, dans le haut Poitou, aux environs de Parthenay qui en est la capitale. Il n'est pas aisé d'en marquer les bornes au juste. On y compte environ soixante paroisses, mais je ne sais aucun auteur qui les nomme toutes. Corneille, *Dict.* dit, après Davity, qu'il confine d'un côté au Niortois par la châtellenie de Coudrai-Sallebart, & de l'autre au Touarsois, & au territoire de Fontenay & de Saint-Loup: du côté d'Anjou, il s'étend jusqu'auprès de Chiévres; & vers Poitiers, il a le bourg de Cramaud. Il est long de quatorze lieues, & large de neuf. Le comté de Secondigni, les châtellenies & les seigneuries de Chandenier, de Bécéleu, d'Amaillon, la Fréfeliere & quelques autres avec l'abbaye d'Absie, sont dans les enclaves de la Gastine. Le pays est montueux, plein de ruisseaux, d'étangs & de bocages.

2. GASTINE, (la) petit pays de France, dans la Touraine, aux environs de la paroisse & de l'abbaye de saint Laurent: c'est un pays sec & de très-difficile culture.

Il y a en France plusieurs villages ou lieux qui portent le nom de GASTINE, comme la Gâtine, village de Touraine, élection de Tours, Saint-LAURENT DE LA GASTINE & Saint-GERMAIN DE LA GASTINE, dans la Beauce, diocèse & élection de Chartres, &c.

3. GASTINE, (la) *Gastineta*, abbaye de France, en Touraine, à quatre lieues de Tours, ordre de saint Augustin, de la congrégation de sainte Genevieve. Elle fut érigée en abbaye par Hugues, archevêque de Tours, l'an 1138.

1. GASTINES. Il y a en France, dans le Maine, une verrerie de ce nom.

2. GASTINES, bourg de France, en Anjou, au diocèse d'Angers, élection de Château-Gontier: il a huit cens quatre vingt-dix-sept habitans.

GASTINOIS, province de France. Elle est partagée entre deux gouvernemens militaires; une partie est sous celui de l'Isle de France, & l'autre sous celui de l'Orléanois. Il a eu ses comtes particuliers dans l'onziéme siécle; mais ces comtes devinrent comtes d'Anjou. Géofroi Férole, comte de Gastinois, épousa Hermengarde, sœur de Geofroi Martel, comte d'Anjou, & en eut deux fils, savoir Geofroi le Barbu, & Fouques surnommé le Réchin, ou le Réchigné. L'aîné succéda à son oncle pour le comté d'Anjou, & y joignit le Gastinois; mais il fut dépouillé de l'un & de l'autre, & on le confina dans une prison où il mourut. Fouques, craignant d'être châtié par Philippe I, roi de France, le gagna, en lui cédant le comté de Gastinois, qui étoit l'ancien patrimoine de la maison de ce comte. C'est ce que nous apprenons d'un historien contemporain, au quatriéme tome de Duchesne, pag. 85. C'est ainsi que le Gastinois fut réuni à la couronne. * *Longuerue*, Descrip. de la France, part. 1, pag. 190.

Dans les anciens titres latins, ce pays eſt appellé *Pagus Vaſtinenſis*. De Longuerue en conclut que ce nom lui a été donné par les Francs-Germains; ce mot *Vaſt* en langue Teutonique ſignifiant un *lieu déſert*; ce qui convient parfaitement bien au Gaſtinois, où il y a de très-grandes forêts, & dont le terroir eſt ſablonneux & presque partout ſtérile.

Piganiol de la Force, *Deſcr. de la France*, *t.* 2, *p.* 317, dit que le Gaſtinois a pris ſon nom des *Sables* que ceux du pays appellent *Gaſtines*. (Il vaut mieux s'en tenir à ce que nous avons remarqué au mot GASTINE.)

Ce pays eſt, dit-il, borné au ſeptentrion par la Beauſſe, au midi par l'Auxerrois, à l'orient par le Sénonois, & à l'occident par le Hurepoix, & la riviere de Vernuſe. On le diviſe en *Gaſtinois François*, & *Gaſtinois Orléanois*.

Le Gaſtinois François comprend un nombre aſſez conſidérable de villes & de châteaux, entr'autres,

Nemours,	Valery, Chât.
Moret,	Dourdan,
Courtenay,	Montlhery,

Eſtampes.

Le Gaſtinois Orléanois comprend,

Montargis,	Chaſtillon-ſur-Loing,
Château-Renard,	Briare,
Milly,	Gien.

Les deux gouvernemens ſe diſputent la ville d'Eſtampes, chacun préſendant qu'elle eſt de ſon département. Le Gaſtinois Orléanois renferme de plus le pays de Puiſaye où ſont,

Blesneau, Saint-Fargeau,
Saint-Amand, &c.

Il n'y a que la moindre partie de Melun qui ſoit du Gaſtinois. Il y a beaucoup de vignes dans cette province, & des noyers dont le fruit eſt propre à faire de l'huile. Les forêts abondent en gibier. Les étangs & les rivieres fourniſſent quantité de poiſſon. On y fait d'excellent beurre. Les grais à paver les grands chemins, & les bois propres à bâtir ſont transportés de-là à Paris & ailleurs par le canal de Briare, & par la riviere du Loing, qui tombe dans la Seine. On y receuille auſſi d'excellent ſafran. * *Corn.* Dict. & divers Mém.

GASTOUNI, ville de la Morée, à quinze milles de Caſtel-Torneſe, & à cinq milles de la mer; elle eſt de médiocre grandeur, & ſur une riviere que Spon, *Voyages*, *t.* 2, *p.* 3, croit être le Pénée. Il ſe trompe. Le Pénée eſt bien plus au nord. La riviere, qui coule à Gaſtouni, eſt la même que celle qui eſt formée de l'Erymante, du Ladon & de l'Alphée.

GASTRONIA, contrée de Gréce, dans la Macédoine, ſelon Théopompe cité par Etienne le géographe. Ortélius, *Theſaur.* croit que c'eſt la même que la GRESTONIE, contrée de Thrace.

GASULES, (LES) peuples qui habitent aux environs des montagnes de Laalem-Gaſula, dans la province de Sus, au royaume de Maroc, en Afrique. Les chérifs de Fez & de Maroc les ont choiſis pour la garde de leur perſonne, à cauſe de leur fidélité & de leur courage. * *Marmol.* de l'Afrique, l. 5.

GATE, (LES MONTAGNES DE) longue chaîne de montagnes en Aſie, dans la presqu'iſle, en-deçà du Gange, qu'elle diviſe en toute ſa longueur en deux parties fort inégales. Son cours du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt, eſt presque parallele au rivage occidental de cette presqu'iſle qui eſt triangulaire: ce qui eſt au couchant, eſt appellé la *côte de Malabar*; ce qui eſt au levant; eſt traverſé par diverſes branches qui partent de la tige. Cette tige s'étend, (*Lettres édifiantes*, *t.* 15, *p.* 5,) depuis le mont Ima au nord, & ſe termine au cap de Comorin qui eſt à la pointe méridionale de cette presqu'iſle, au Concan & au royaume de Viſapour. De l'iſle, & autres géographes nomment ces montagnes *les montagnes de Balagates*, & réſervent le nom de *Gate* pour ce qui eſt au midi de la riviere de Mondoa qui a ſon embouchure à Goa. D'autres donnent le nom de *Gate* à cette chaîne dans toute ſon étendue. Varénius, dans ſa Géographie générale, *l.* 1, *c.* 10, *prop.* 2, prétend qu'elle traverſe le royaume de Bengale, ceux de Pégu & de Siam, & toute la presqu'iſle de Malaga. Il y a de l'excès. Nous ne connoiſſons ſous le nom de *Gate*, que les montagnes qui ſe ſuivent du nord au midi, le long de la presqu'iſle de Malabar.

Tavernier, *Voyage des Indes*, *t.* 1, *c.* 4, donne le nom de *Gate* à un ſimple défilé par où l'on paſſe cette montagne, entre Dongri & Nader, ſur la route de Brampour à Agra. Mais le paſſage, dont parle Tavernier, eſt hors de la presqu'iſle, aſſez près d'Agra. Il prouve bien que les montagnes de Gate s'étendent au-delà de la péninſule; mais nous ne parlons ici que de la chaîne principale où il n'eſt pas.

Les voyageurs s'accordent à nous dire de ces montagnes une circonſtance que l'expérience ſeule peut avoir appriſe; c'eſt que le pays qu'elle ſépare a deux ſaiſons très-différentes dans le même tems. Sur la côte de Malabar l'hyver commence vers la fin du mois de Juin, avec le vent du ſud-oueſt qui vient du côté de la mer, & regne quatre mois le long de cette côte, depuis Diu jusqu'au cap de Comorin; pendant tout ce tem-slà non-ſeulement la mer n'eſt point navigable; mais il y a peu de havres où les navires puiſſent être en ſûreté & à couvert des orages mêlés de tonnerres & d'éclairs effroyables. Dans le même tems, la côte de Coromandel, qui eſt dans la même presqu'iſle & au même degré d'élévation, & qui, en quelques endroits, n'eſt éloignée que de vingt lieues de celle de Malabar, jouit d'un agréable printems & de la plus belle ſaiſon de l'année. Cette diverſité de ſaiſon dans un même tems, & en des lieux ſi voiſins, n'eſt pas une choſe qui ſe trouve uniquement dans cette presqu'iſle. * *Mandeſlo*, *l.* 2, *p.* 264.

De ces montagnes il ſort un grand nombre de rivieres, dont les principales, qui ont leur embouchure à l'occident, ſont,

La riviere de Nerdaba, qui coule à Baroche.
Celle de Tapti, qui paſſe à Surate.
Celle de Kalewako, qui paſſe à Daboul.
Celle de Mondoa, qui enferme Goa.

Les autres, qui ſont en grand nombre, ne ſont pas ſi remarquables; celles qui ſe jettent à l'orient, ſont,

La Ganga,
La riviere de Coulour, qui porte le nom de la ville de Coulour.
Celle de Palaru, qui baigne Gandicot.
Celle de Coloran, qui ſe partage en quantité de branches.
Et celle de Vaighei, qui coule à Maduré.

GATHEÆ, Γαθαι, ancienne ville du Péloponneſe; dans l'Arcadie, ſelon Etienne le géographe, qui cite le huitiéme livre de Pauſanias. Cet auteur parlant effectivement du ruiſſeau GATHEATAS, *l.* 8, *c.* 34, dit qu'il prend ſa ſource à Gathées, & ſe jette dans l'Alphée. Pauſanias ne dit point ſi c'étoit une ville; ſon traducteur Latin ajoûte au texte le mot de village. L'auteur dit qu'il étoit dans la Cromitide.

GATHEATAS. Voyez l'article précédent.

GATH-RIMMON. Il y a eu trois villes de ce nom. La premiere appartenoit aux Lévites de la famille de Keath, & étoit ville de refuge dans la tribu de Dan. * *Joſué*, 19, 45, XXI, 24.

La ſeconde étoit à l'occident de la tribu de Manaſſé, en-deçà du Jourdain. Elle étoit auſſi ville de refuge donnée aux mêmes Lévites. On l'appelloit auſſi *Baleax* ou *Jeblaan*. * *Joſué*, 21, 25.

La troiſiéme étoit au milieu de la tribu d'Ephraïm. I. Chron. VI, 69.

GATHYNIA, ville bâtie proche de la mer, par le roi Lacon, comme le remarque Cédrénus. * *Nicol. Lloyd.*

GATIANENSIS. Voyez GATTIANENSIS.

GATO. Baudrand, *édit.* 1705, dit: ville d'Afrique, capitale du royaume de Bénin, en Guinée, ſur la riviere de Formoſa, qu'on appelle auſſi de Bénin, à dix-huit lieues au-deſſus de ſon embouchure dans la mer de Guinée.

Il ne se trouve aucune ville de ce nom sur cette rivière. La capitale est Bénin, au couchant de cette rivière, à laquelle on donne le nom de *Formosa*, qui lui vient des Portugais, ou celui de *Rio Benin*, que les navigateurs emploient, de même qu'ils disent la riviere de Rouen, de Nantes ou de Bourdeaux, pour dire la Seine, la Loire ou la Gironde. A une journée au-dessous de Bénin & de Cossо, qui est vis-à-vis, on trouve *Agaton*, le troisieme village en remontant. Bosman, 21, *Lettre*, *p.* 459. le seul qui ait parlé pertinemment de la Guinée, dit : Le troisieme village qu'on appelle *Agaton*, a été ci-devant un des principaux endroits pour le negoce ; mais il a tant souffert par les guerres, qu'il est presque ruiné : il est bâti sur un côteau qui avance dans la riviere, & qui ne tient presque pas à la terre ferme. A en juger par les ruines que l'on voit encore, ç'a été un fort grand village, beaucoup plus agréable & plus sain qu'aucun autre ; & c'est pour cela aussi que les Négres commencent à le rebâtir de toutes leurs forces. Il est environné de plusieurs sortes d'arbres fruitiers. Il y a, dans le pays d'alentour, quantité de petits villages, dont les habitans viennent au marché qui s'y tient tous les cinq jours. De l'Isle a suivi cet auteur, & placé *Agaton* où il doit être dans sa Carte de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée.

GATONISI. De l'Isle, *Carte de la Gréce*, écrit *Gaitonisi* ; & Berthelot, dans sa Carte de la Méditerranée, écrit *Gradoin*, petite isle de l'Archipel, au midi de celle de Samos, près de la côte de Natolie, à la hauteur de Mélasso : c'est l'isle appellée par les anciens *Argennos* ou *Trogilium*.

GATOPOLI. Baudrand dit : Petite ville de la Turquie d'Europe, dans la Romanie, sur la côte de la mer Noire, entre la ville de Salamidi & l'embouchure de la riviere de même nom. Il prétend que le nom latin est *Gatopolis* & *Andriaca*. Pour ce qui est de Gatapolis, c'est un nom barbare, qu'aucun bon auteur Latin n'a employé. A l'égard d'*Andriaca*, Niger, Ortélius & Baudrand croient que c'est présentement *Gatopoli* ; en quoi ils se trompent. Il est très-clair que le nom de *Gatopoli* est une corruption d'Agathopolis, ville de Thrace, voisine, mais différente d'*Andriaca*. Cette derniere est présentement *Ayade*, village & port situé au midi d'Agathopolis, que les Turcs nomment présentement *Ataboli*, & les Grecs *Agathopoli*. Cette derniere est au fond d'un petit golfe, au septentrion du port d'Ayade, & à l'embouchure d'une petite riviere.

GATTESAW, ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît, en Suabe, au marquisat de Bade, à une lieue au couchant de Dourlach, fondée en 1110. Elle est aujourd'hui supprimée, & ses revenus unis au domaine du margrave.

GATTIANENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacene. *Januarius*, son évêque, souscrivit à la lettre écrite à l'empereur Constantin. La Conférence de Carthage fait aussi mention de *Victor Gattianensis*.

GATTON, petite ville d'Angleterre, dans la province de Surrey : elle n'est plus si considérable qu'elle a été autrefois, quoiqu'elle envoie toujours ses députés au parlement. On y a trouvé plusieurs médailles romaines.

GATULCO, port de la mer du sud, au Mexique. Voyez AGUATULCO.

GAVACHE. Voyez la remarque après les articles GAVE.

GAVANODURUM. Quelques-uns ont cru que Saltzbourg a été appellé ainsi. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 14, ayant donné ce nom à une ville du Norique, les uns l'ont expliqué par *Saltzbourg* ; d'autres, comme Lazius, par *Lamerding* ; d'autres enfin par *Judenbourg*, au rapport de Baudrand.

GAVANTIS TUMULUS. Lycophron appelle ainsi un lieu où l'on suppose que fut enterré Adonis, que les Cypriots nommoient *Gavante*, si nous en croyons Isaac Tzetzès, commentateur de ce poëte Grec. * *Ortel.* Thes.

GAVARA, ou GABARA, selon les divers exemplaires de Ptolomée, *l.* 5, *c.* 19, ancienne ville de l'Arabie déserte.

GAVARDAN. (le) Voyez GABARDAN.

GAVARET. Voyez GABARET.

GAVAS, (le) ou GABAS, riviere de France : elle a sa source dans le Béarn, auprès de Ger, aux confins de la Bigorre ; de-là, serpentant vers le nord-oüest, elle entre dans le Turfan, qu'elle arrose, passe à Roquefort de Turfan, d. à Arboucave, g. reçoit le ruisseau de Bas, d. baigne Tolosette, & se jette un peu après dans l'Adour. * *De l'Isle*, Béarn.

GAVATA, montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Chaux, selon Davity : elle s'étend de l'est à l'oüest environ huit milles, & sa largeur est de cinq. Cette montagne a des chemins fort étroits, & il est très-difficile d'y monter. On y trouve près de cinquante grands villages, & les sources de deux rivieres.

GAUDIABENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. La Notice d'Afrique fournit un évêque de ce lieu, qu'elle nomme *Victor Gaudiabensis* ; mais quelques exemplaires portent *Gandiabensis*.

GAUDIACUM, nom latin d'un village de France, en Touraine. Grégoire de Tours en parle dans son Livre des Miracles de saint Julien, *c.* 39, p. 878. D. Thierri Ruinart observe qu'il y a en Touraine, sur le Cher, un lieu nommé *Joyacum*, en françois *Joué* ou *Jouay* ; que c'est peut-être le *Gaudiacum* dont il s'agit ici.

Urfinus, dans la Vie de saint Léger, fait aussi mention de *Gaudiacum* ; mais il le met dans le diocèse de Chartres.

Surius, dans la Vie de saint Thierri abbé, met un autre lieu *Gaudiacum*, dans le Rhémois. * *Ortel.* Thes.

GAUDINO, abbaye de religieuses Bénédictines, dans le Bergamasque, au diocèse de Bergame.

GAUDIOSA. Voyez JOYEUSE.

GAUDO, (LE TERRITOIRE DE) campagne d'Italie, au royaume de Naples, entre les villes de Capoue, de Pouzzol, & les ruines de Cumes. Quelques-uns, à cause de la fertilité de cette campagne, ont étendu ce nom jusqu'à toute la province de Labour.

1. GAUDOS. Voyez GOZLI.

2. GAUDOS. Voyez GAULOS.

GAVE : (LE) ce nom est commun à plusieurs rivieres du Béarn, qui toutes ont leurs sources dans les Pyrénées, aux confins de l'Aragon.

Le GAVE D'ASPE a deux sources, l'une au port de Aragues, & l'autre auprès de Sainte-Christine, à peu de distance de la source de l'Aragon ; de-là serpentant vers le nord, il reçoit les rivieres d'Ansave & de Sanshese, qui se joignent auprès de Lescun, g. & continuant de traverser la vallée d'Aspe, qui lui donne son nom, il se charge de quelques ruisseaux, comme le Vert, d. la riviere de Bourdios, & arrive à Oleron, qu'il sépare de Sainte-Marie.

Le GAVE D'OSSAU prend sa source au port d'Ossau, traverse la vallée de ce nom, du sud au nord ; arrivé à Arudi il circule, & se détourne vers le couchant, puis vers le nord-oüest, pour arriver à Oleron, qu'il sépare de Marcadet. Au nord d'Oleron, il rencontre le Gave d'Aspe, avec lequel il se mêle : alors ces deux Gaves perdent leurs noms particuliers, & prennent celui de Gave d'Oleron.

Le GAVE D'OLERON, ainsi formé des Gaves d'Aspe & d'Ossau, se groſſit de quelques autres rivieres, savoir, le Vert, g. la *Lorune*, g. le *Jos*, d. passe à Navarreins, reçoit l'*Arancar*, passe à Sauveterre, reçoit la riviere de Soule, appellée *le Suzon*, ou plutôt *le Ciſſon*, g. puis une autre riviere qui vient de Salliez, d. se joint enfin à Sordes au Gave de Pau, avec lequel elle tombe dans l'Adour.

Le GAVE DE PAU a diverses sources dans les Pyrénées, aux confins de l'Espagne ; la principale est au port de Vic, aux environs de *Gabarnie* ; une autre est auprès de Notre-Dame de Héas, d. & une troisiéme vient de la gauche. Auprès de Luz, il reçoit le ruisseau de Barege ; & continuant de couler vers le nord, il traverse la vallée de Lavedan ; au-dessus de Villelongue, il se détourne vers le nord-oüest, reçoit une riviere qui vient du port de Cauteres, g. & plus loin une autre qui, traversant le val d'Azun, se charge en passant du torrent de Bun. Groſſi de quelques ruisseaux, il se tourne vers le nord jusqu'à Lourde, d. puis vers le couchant, & passe auprès de Peirouse, reçoit quelques autres ruisseaux, passe à Nay, g. & forme plusieurs isles au-dessus de Pau, capitale du Béarn, où il reçoit la *Gourgue*, qui vient de Pontac, d. forme encore d'autres isles avant que de recevoir la *Blaisse*, puis le Laa, baigne Orthez, d. & Belloc, & la Hontan, g. arrive à Sordes, où il se joint avec le Gave d'Oleron, six lieues au-dessous d'Orthez, & douze au-dessous de Pau.

La rapidité de ces Gaves est cause qu'ils ne portent point de bateaux. Au reste, ils sont très-poissonneux : on y pêche des truites, des brochets, des saumons, & des saumonneaux, appellés *toquaas*, qui sont d'un goût

excellent. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, 2e édit. de Paris, t. 4, p. 422.

Les habitans du pays qu'arrosent ces Gaves, ont donné lieu au nom de *Gavache*, que les Espagnols donnent aux François; c'est un terme de mépris, dont ils ne se servent que quand ils sont en colere.

GAVELLENSIS. Honorius d'Autun, parlant de l'évêque Sévérien, le qualifie évêque d'un siége nommé *Gavellenſis*. Un autre exemplaire de cet auteur porte *Ganelicenſis*, & un autre *Gabalenſis*, qui est le vrai nom, suivant Ortélius *Theſaur.*

GAVEORUM, (génitif pluriel de *Gaveus*) siége épiscopal d'Egypte. Il en est fait mention dans une lettre des évêques d'Egypte à l'empereur Léon, inférée dans le Recueil des conciles.

GAVER, selon D. Calmet, *Dict.* lieu de la Paleſtine, près de Jérusalem. C'étoit un défilé où Ochosias, roi de Juda, fut blessé à mort par Jéhu, *Reg. l.* 4, *c.* 9, *v.* 27.

GAUGAENA; Γαυγαινα, ou GAURENA, Γαυρηνα, ancienne ville de la Cappadoce, dans la préfecture de Sargarausene, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6.

GAUGALIUS MONS, montagne de la Syrie, dans le territoire d'Edeſſe. Sozomene, & Caliſte, *l.* 9, *c.* 15, en font mention. * *Ortel.* Theſ.

GAUGAMELLES, ou GAUGAMELA, nom d'une ville de Perſe qui, selon Strabon, signifie *maiſon du chameau*, ou, selon d'autres, le *tribut du chameau*. Plutarque dit que ce fut en ce lieu qu'un ancien roi de Perſe s'étant sauvé sur un chameau, imposa un tribut sur les habitans pour nourrir cet animal. (Arrianus, Strab. Plutarq. Plin. Bochart.) Strabon, l. XVI, dit que c'est un bourg dans l'Aturie, région de la Perſe, où Darius vaincu perdit ses états. Ce lieu étoit destiné pour la nourriture des chameaux fatigués qui passoient en Scythie, & c'est de-là qu'il a pris son nom. Les Macédoniens voyant que ce lieu étoit peu considérable, & qu'Arbelles, ville voisine, étoit fort connue, aimerent mieux marquer la bataille & leur victoire par ce nom. Ce récit de Strabon paroît d'autant plus vraisemblable, qu'Arrien dit la même chose sur le témoignage d'auteurs contemporains qui observent qu'Arbelles étoit éloignée de six cens stades du champ de bataille & de Gaugamelles.

GAUGDÆ, ancien peuple de Thrace, vers l'Iſter, selon quelques éditions de Pline, *l.* 4, *c.* 11. Le P. Hardouin lit *Gaudæ*.

GAVI, petite ville d'Italie, dans l'état de la république de Genes, sur le ruiſſeau de Lemo, au pied du mont Apennin, sur la frontiere de Montferrat & du duché de Milan. Elle a été autrefois assez forte; mais on a rasé ses fortifications; elle est presque au milieu, entre Genes au midi, & Tortone au septentrion.

GAVIRATIUM. Voyez GHIVIRA.

GAVIS, ancienne colonie d'Italie. Frontin en parle, mais sans dire dans quel lieu. Quelques-uns ont cru qu'elle étoit dans la Sabine, à 13000 pas de Rome. D'autres, comme Holſtenius, croient que ce mot est pour GABII.

GAULALES, ou GALAULES, ancien peuple d'Afrique, les mêmes que les Auloles, selon Oroſe, cité par Ortélius, *Theſaur.*

GAULAN, ou GAULON, ou GOLAN, ville ancienne de la Paleſtine, de-là le Jourdain. Elle étoit célebre, & donnoit le nom de *Gaulanite*, (ou *Gaulanitide*) à une petite province. Elle fut donnée à la demi-tribu de Manaſſé de-là le Jourdain (a). Elle fut cédée aux Levites de la famille de Gerſon (b) pour leur demeure, & devint une ville de refuge. Eusebe dit que de son tems la ville de Gaulon étoit encore considérable dans la Batanée, ou dans le pays de Baſan; mais il n'en marque pas précisément la situation. Il est étonnant, dit D. Calmet, qu'on sache si peu la position d'une ville si célebre. Elle étoit dans la haute Galilée, au-delà du Jourdain, & Judas de Gaulon chef des Galiléens, ou des Hérodiens, en étoit natif. * (a) *Deuteron.* c. 4, v. 43. (b) *Joſué*, c. 21, v. 27.

Ortélius distingue *Gaulan*, ou *Gaulane*, Γαυλανη, qu'il met dans la Syrie, de la ville de *Gaulon*, qui étoit de la tribu de Manaſſé. Roland & D. Calmet n'en font qu'une ville.

GAULANITE, ou GAULANITIDE, ou GAULONITIDE, contrée de la Paleſtine (*). Elle s'étendoit depuis la mer de Tibériade jusqu'aux sources du Jourdain, & avoit la Batanée à l'orient; on y comprenoit quelquefois la Gamalitique. Reland (b), qui ne veut pas que la Galilée se soit étendue au-delà du Jourdain, distingue la Gaulanitide de la Galilée. En vain D. Calmet avoit allégué deux passages; l'un où Judas est nommé Galiléen, & Gaulonite; l'autre, où Betzaïde ville de la Galilée, selon l'écriture, est placée par Joſeph au-delà du Jourdain. Ces raiſons ne lui paroiſſent pas ſuffiſantes pour déranger d'assez grands pays. Qui empêche, dit-il, que Judas n'ait eu le surnom de villes différentes, l'une où il sera né, une autre où il aura été élevé? Joſeph lui-même, qui distingue la Galilée & la Gaulanitide, appelle ce Judas Galiléen (c) & Gaulanite (d); la ville de Gamala, patrie de Judas, étoit de la Gaulanitide (e), selon Joſeph, qui met la Gaulanitide à l'orient de la Galilée (f), & fait assez entendre qu'elle en étoit séparée par le Jourdain. Elle avoit à l'orient la Batanée, ou le pays de Baſan propre. Il distingue (g) de la Pérée ces quatre pays plus septentrionaux, la Gamalitique, la Gaulonitide, la Batanée & la Trachonite (h). Il dit que SELEUCIE, SOGANE & GAMALA étoient dans la Gaulonitide, ce qui ne peut être vrai qu'en y enfermant la Gamalitique. Il dit ailleurs, l. 3, c. 2, que l'Hippene, la Gadarite & la Gaulonitide (c'est-à-dire les territoires d'Hippon, de Gadara & de Gaulon) terminoient la Galilée au levant; d'où il s'ensuit ce que nous venons d'avancer, que la Gaulonitide s'étendoit le long du Jourdain jusqu'à ses sources, ou jusqu'à l'extrémité septentrionale de la terre d'Israël; & que ni la Batanée, ni la Trachonite n'approchoient point de ce fleuve. Joſeph parle encore de ce pays (i), & dit que les Juifs sacagerent Gadara, Hippon, & la Gaulonitide, lorsqu'ils furent maîtres de Philadelphie, de Gebonite, de Geraſa, de Pella & de Scythopolis. Il diviſe (l) la Gaulonitide en haute & en baſſe: Sogane étoit dans la haute, & Gamala dans la baſſe. Enfin dans l'hiſtoire de sa vie, il dit que la Gaulanitide se donna au roi Agrippa jusqu'au village de Solymie. Reland semble préférer le nom de *Golan*, comme le véritable, & celui dont les autres avoient été formés. * (a) *Reland*, Palæſt. t. 1, l. 1, c. 23. (b) *Ibid.* l. 1, c. 31. (c) *Antiq.* l. 20, c. 3. (d) l. 18, c. 1. (e) *Ibid.* (f) *De Bello*, l. 3, c. 2. (g) *De Bello*, l. 3, c. 2. (h) *De Bello*, l. 2, c. 25. (i) *De Bello*, l. 2, c. 19. (l) *De Bello*, l. 4, c. 1.

GAULE, grand pays d'Europe, remarquable par sa situation heureuſe, par sa fécondité, par le courage & le génie de ses habitans. Quelques auteurs, je ne sais sur quel fondement, ont imaginé que les Gaulois furent autrefois nommés *Gomérites*, de Gomer fils aîné de Japhet. Les autres ont dit qu'ils étoient Aborigenes, & qu'ils avoient emprunté le nom de *Gaulois*, de *Galates*, fils d'Hercule. C'est l'opinion de Diodoré de Sicile. Elle n'en est pas pour cela moins ridicule. Ammien Marcellin dit qu'ils furent appellés Celtes, du nom d'un de leurs rois; & *Gaulois*, de celui de la mere de ce prince. Strabon croit que ce nom leur fut donné à cauſe de leur bravoure & de leur réputation. Saint Jerôme & Iſidore font venir ce nom du mot grec γαλα, lait, parce que les Gaulois avoient le corps blanc comme du lait. Cluvier tire le nom de nos premiers Gaulois, de l'ancien verbe celtique, *Galleno*, qui veut dire voyager. Quoi qu'il en soit, il est du moins sûr qu'on leur donnoit déja ce nom, du tems de Tarquin l'Ancien, cinquieme roi de Rome, vers l'an 591 avant J. C.

Le pays, qu'ils occupoient, a été diverſement borné & diviſé suivant les différentes dominations. Afin d'éviter la confuſion, nous commencerons par une diviſion générale des pays auxquels le nom de *Gaule* a été commun.

Il y avoit la GAULE ASIATIQUE. C'étoit la même que la GALATIE. Voyez cet article.

Il y avoit la GAULE EN EUROPE, qui étoit partagée en deux parties par les Alpes, savoir;

La GAULE CISALPINE par rapport à Rome, étoit au midi des Alpes; & comme le Pô la partageoit en deux, une partie s'appelloit GAULE CISPADANE, & l'autre TRANSPADANE.

La GAULE TRANSALPINE est la seule qui ait conſervé le nom de *Gaule*; en effet, c'est son nom propre; & les autres ne l'avoient que par communication; l'on

trouve dans celle-ci l'origine des nations qui avoient porté le nom de leur patrie dans les pays qu'ils avoient conquis, soit en Italie, soit en Asie.

Nous n'avons aucune histoire ancienne qui nous décrive avec soin quel étoit l'état de la Gaule dès les premiers tems de la république Romaine. Tout ce qu'on en sait, se recueille de quelques mots échappés aux auteurs de l'Histoire Romaine, à l'occasion des Gaulois établis au midi des Alpes.

Ce fut, selon Tite-Live, l. 5, c. 34, sous le regne du vieux Tarquin qu'une troupe de Gaulois Transalpins, c'est-à-dire du nord des Alpes, passerent les monts, sous la conduite de Bellovese. Ce chef étoit neveu d'Ambigate. Les Bituriges dominoient alors entre les Celtes qui font un tiers de la Gaule, & c'étoit eux qui nommoient le roi. Ambigate avoit si bien usé de son pouvoir & de celui de la nation, que le peuple s'y étoit tellement accru, qu'il y avoit tout sujet de craindre des guerres civiles. Il se voyoit âgé; & afin de prévenir les révoltes qu'il craignoit, il prit le parti de décharger le pays, & d'envoyer Bellovese & Sigovese, deux jeunes hommes, fils de sa sœur, chercher de nouvelles terres. Il leur permit d'emmener avec eux assez de monde pour faire tête à ceux qui voudroient leur barrer le chemin. Les deux freres tirerent au sort les pays où ils devoient se rendre. La forêt Hercinienne échut à Sigovese, voilà l'origine des Boii, en Allemagne. Son frere Bellovese eut pour son partage l'Italie. Ce dernier prit avec lui ce qu'il y avoit de trop entre les *Bituriges*, les *Arverniens*, les *Sénonois*, les *Æduens*, les *Ambarres*, les *Carnutes*, & les *Aulerques*. Avec une petite armée d'infanterie & de cavalerie, il s'avança vers les Alpes qui lui parurent impraticables, n'y ayant point encore de chemins faits. Sur ces entrefaites, les Massiliens venus par mer, de Phocée, ville de la Grece Asiatique, vouloient s'établir dans le pays des *Salyens*, qui tâchoient de les en empêcher. Ils aiderent à ces nouveaux venus à s'assurer la demeure qu'ils étoient venus chercher de si loin. Voilà l'origine de Marseille, colonie grecque. Pour eux, ils passerent les Alpes, & ayant battu les Toscans qui s'opposoient à eux, assez près du Tésin, ils apprirent que le lieu où ils étoient, s'appelloit le *Champ des Insubriens*; nom pareil à celui des Insubriens, canton des Æduens: ils prirent cette ressemblance pour un présage; & se fixant en cet endroit, ils y bâtirent une ville qu'ils nommerent *Milan*. Ce nom étoit celui d'une ville de la Gaule. Pline, l. 12, c. 1, nous apprend que ce qui fit naître aux Gaulois l'envie de passer en Italie, ce fut un Helvétien nommé *Helicon* qui, ayant travaillé quelque tems à Rome, en qualité de charpentier, apporta dans son pays des figues séches, des raisins, du vin & de l'huile, dont la bonté donna envie à ces peuples de passer en un pays qui produisoit de si excellentes choses.

Plutarque, *Vies des hommes illustres*, *t.* 2, *p.* 114, raconte la chose autrement. Les Gaulois étoient une nation Celtique. On dit qu'à cause de leur grande multitude, ils quitterent leur pays qui ne pouvoit pas les nourrir, & qu'ils chercherent des terres plus fertiles. Ils étoient des millions d'hommes capables de porter les armes, & il y avoit encore un plus grand nombre de femmes & d'enfans. Les uns allerent du côté de l'Océan septentrional, passerent les monts Riphéens, & occuperent les extrémités de l'Europe. (Cette exagération bien appréciée veut dire qu'ils passerent dans la Germanie que Plutarque ne connoissoit pas assez,) & les autres s'établirent entre les Pyrénées & les Alpes, près des Sénonois & des Celtoriens où ils demeurerent long-tems.) (Plutarque entend le séjour qu'ils firent au pays des Salyens, près de Marseille; nous ferons voir ci-après que ce tems fut court.) Mais un jour, pourfuit-il, ayant goûté, pour la premiere fois, du vin qui leur avoit été apporté d'Italie, ils furent si charmés de cette boisson, qu'ils prirent leurs femmes & leurs enfans, & se jetterent du côté des Alpes pour aller chercher la terre qui portoit un si excellent fruit. Le premier qui leur apporta du vin, & les excita à passer en Italie, fut un Toscan nommé *Aruns*, homme de grande naissance, & qui n'étoit pas d'un méchant naturel, mais à qui il étoit arrivé un fort grand affront, dont il cherchoit à se venger. Il étoit tuteur d'un jeune orphelin, appellé *Lucumon*, le plus riche de la ville, & le plus célebre par sa beauté. Ce pupille avoit été nourri dans sa maison, dès son enfance; & étant devenu grand, il n'en voulut pas sortir, faisant semblant d'aimer son tuteur, & de ne pouvoir se passer de sa compagnie. Pendant long-tems, il fut assez heureux pour cacher la passion qu'il avoit pour la femme d'Aruns, & celle que cette femme avoit pour lui; mais enfin leur passion devint si violente, que ne pouvant ni la vaincre ni la cacher, Lucumon entreprit d'enlever sa maîtresse, & de la retenir publiquement. Le mari le cita en justice; mais il succomba par le crédit, par les amis & par les largesses de Lucumon. De désespoir il quitta son pays, & ayant ouï parler des Gaulois, il les alla trouver, & se mit à leur tête pour les mener en Italie.

D'abord les Gaulois s'emparerent de toutes les terres que les Toscans avoient tenues anciennement depuis les Alpes jusqu'à l'une & l'autre mer; & une marque certaine que toute cette contrée étoit de la Toscane, ce sont les noms qui restent; car la mer supérieure, ou septentrionale est appellée *Adriatique*, du nom de la ville d'Adria bâtie par les Toscans; & la mer inférieure, ou méridionale, est encore appellée la *mer de Toscane*. Tout le pays est planté d'arbres, plein de pâturages, & arrosé de plusieurs rivieres. Il y avoit de plus dix-huit grandes villes où le commerce & le luxe régnoient à l'envi. Les Gaulois en chasserent les Toscans, & s'en rendirent maîtres; mais cela étoit arrivé long-tems auparavant (c'est-à-dire long-tems avant Camille dont Plutarque décrit la vie.)

Tite-Live, l. 5, c. 33, attribue aussi au charme du vin l'irruption des Gaulois en Italie; mais il accompagne ce récit d'un *on dit*: reprenons le récit des migrations des Gaulois.

Quelque tems après, une bande de Cénomans, conduits par un chef nommé *Elitovius*, marchant sur les traces des premiers, passerent les Alpes par le même chemin, furent aidés par Bellovese, le même qui étoit parti de la cour de son oncle Ambigate, & qui avoit amené les Gaulois par la Provence dans le Milanez. Il en faut conclure qu'il n'y avoit donc pas séjourné aussi long-tems que le dit Plutarque. Ces derniers venus s'arrêterent aux lieux ou sont présentement Bresce & Vérone; après eux, les Salluviens, auprès de Læves, qui étoient Liguriens, & qui habiterent aux environs du Tésin.

Après ces deux migrations, se fit celle des *Boiens* & des *Lingons* qui vinrent par le grand Saint-Bernard, & qui trouvant déja occupé tout l'espace qui est entre les Alpes & le Pô, passerent ce fleuve, & chasserent les Ombriens aussi-bien que les Etrusques; ils se tinrent néanmoins en-deçà de l'Apennin. Enfin les *Sénonois*, qui arriverent les derniers se placerent depuis le Montone (*ab Utente*) jusqu'à l'Esino. Tite-Live, l. 5, c. 33, dit bien expressément que, parmi ces Gaulois, il y avoit autant de colonies que de nations différentes dans le peuple dont ils tiroient leur origine. Il semble distinguer de ces Gaulois les Vénetes qui habitoient autour du golfe. Mais ces Vénetes étoient Gaulois d'origine, aussi-bien que les autres peuples qui donnoient leurs noms aux divers pays de la Gaule Cisalpine.

Il y avoit donc, dès les premiers tems de Rome, divers peuples dans l'ancienne Gaule, qui portoient déja les mêmes noms que l'on retrouve dans leur patrie, long-tems après qu'ils l'eurent quittée. Pour ne rien dire de ceux qui sont nommés par rapport aux migrations dont on vient de parler, il est aisé de voir que

Les Bituriges habitoient le Berri.
Les Arverniens, l'*Auvergne*.
Les Sénonois, *Sens*, *Auxerre*, *Troyes*, &c. jusqu'à Paris.
Les Eduens, *la Bourgogne*.
Les Ambarres, les environs de Châlons-sur-Saone.
Les Carnutes, *le pays Chartrain*.
Les Aulerques, partie dans la Normandie & dans la Bretagne.
Les Insubriens, un canton de la *Bourgogne*.
Les Salyens, la *Provence*.
Les Cénomans, le *Maine*.
Les Salluviens, le long du Rhône.
Les Boïens, le *Bourbonnois*.
Les Lingons, le pays de *Langres*.
Les Venetes, dans la *Bretagne*, vers Vannes.

Tels ſont les peuples Gaulois qui eurent part aux établiſſemens en Italie. Il y en avoit ſans doute bien d'autres, dont l'hiſtoire ne parle pas.* *Doujat*, Suppl. de Pater culus, p. 235.

Environ trois cens ans après les premiers établiſſemens de ces Gaulois Ciſalpins, ils attirerent les Transalpins, & leur donnerent entrée ſur les terres des Romains. Ils marcherent contre la capitale qu'ils prirent, & dont ils ne firent qu'un monceau de ruines. Sans Manlius, le capitole auroit été pris; & ſans Camille, on alloit leur payer de grandes contributions. Après avoir ainſi manqué leur coup, ils ne purent plus s'oppoſer à l'accroiſſement de la puiſſance Romaine, contre laquelle ils ſe maintinrent quelque tems; mais enfin ils en furent accablés. Lorsque Pyrrhus faiſoit la guerre en Italie, les Gaulois détacherent, ſous la conduite de Brennus, un corps de troupes qui paſſa en Macédoine, où ils firent des conquêtes. Ce même peuple pénétra juſque dans la Thrace, & alla fonder dans l'Aſie le royaume de Galatie. Voyez ce mot.

Malgré cet affoibliſſement, ils ſe conſerverent libres aſſez long-tems; les nouveaux renforts, qu'ils recevoient de la Gaule Tranſalpine, rempliſſoient le vuide que pouvoit laiſſer parmi eux le départ des différens corps qui ſe répandirent dans l'Illyrie & la Pannonie. Ceux qui étoient reſtés en Italie, étoient toujours oppoſés aux Romains. La république n'avoit point d'ennemis auxquels ils ne ſe joigniſſent pour la traverſer. Ils parvinrent à former une nombreuſe armée de Gaulois tant d'en-deçà que de delà les Alpes. Ils demandoient aux Romains quelques terres de plus que ce qu'ils avoient, quoiqu'ils fuſſent maîtres du *Picenum*, ou de la Marche d'Ancone où Sinigaglia porte encore leur nom. Les conſuls trop foibles pour les refuſer, & risquer de perdre une bataille, les renvoyerent au Sénat. Les négociations traînerent en longueur; & pendant ce tems, la mésintelligence étant ſurvenue entr'eux, ils ſe détruiſirent les uns les autres, & ſe mirent, par leurs propres armes, hors d'état de conſerver le *Picenum* que les conſuls leur enleverent, & partagerent entre leurs ſoldats. Cette perte fit faire aux Gaulois de nouveaux efforts. Les Boïens & les Inſubriens firent venir de la Gaule Tranſalpine de nouveaux ſecours, & ſe flatoient que leurs ennemis, attaqués alors en Eſpagne, ne pourroient ſuffire à tant d'aſſauts à la fois. Ils furent trompés: les Romains céderent aux Carthaginois tout ce qu'ils voulurent; firent marcher tout ce qu'ils purent avoir d'hommes capables de porter les armes; formerent une armée de plus de trois cens mille hommes de pied, & ſoixante & dix mille chevaux, & après pluſieurs victoires, qu'ils payerent aſſez cher, pouſſerent les Gaulois juſqu'au-delà du Pô, qu'ils paſſerent pour la premiere fois, prirent Milan & ſubjuguerent l'Inſubrie. Les ſuccès d'Annibal & ſon paſſage en Italie ranimerent l'eſpérance des Gaulois, & ſe joignant à lui, firent un dernier effort pour leur liberté. Ils eurent part aux revers de cet allié; & Rome maîtreſſe de Carthage ſa rivale, & de Corinthe qui lui avoit fait la guerre, tourna ſes forces contre eux. Les Romains s'étendirent juſqu'aux Alpes, & enflés de ces ſuccès, paſſerent cette barriere, & conquirent le pays des Saluens, qui eſt la Provence. Sextius, leur général, y établit une colonie (*Aix*,) Aqua Sextia,) qui, dans ſon nom latin, conſerve encore ſon nom. Cette conquête fut réduite en province Romaine; & comme Narbonne y étoit compriſe, on appella cette partie de la Gaule, *Gaule Narbonnoiſe*, premiere partie de la Gaule Tranſalpine, & qui n'entre point dans la diviſion que Céſar fait de la Gaule en trois parties, parce qu'il a regardé celle-ci comme pays Romain. Domitius défit les Auvergnats, Fabius dompta les Allobroges; les troubles qui agiterent Rome, par l'ambition de Sylla, ne permirent pas de conſerver ce qu'ils avoient acquis; on le reperdit après de rudes défaites: l'honneur de ſubjuguer les Gaules étoit réſervé à Jules-Céſar.

Après que les Gaulois au midi des Alpes, ou Ciſalpins, furent ſoumis, il furent incorporés dans le peuple Romain, & en prirent l'habit ou la toge; de-là vint à la Gaule Ciſalpine le ſurnom de *Togata*. On la nomma auſſi *Gallia citerior* par rapport aux Alpes.

La Gaule conquiſe au-delà des Alpes, & réduite en province Romaine, conſerva ſon ancienne maniere de s'habiller, & on lui donna le ſurnom de *Braccata*, à cauſe d'une eſpece de haut de chauſſe appellé *Braccæ*, par oppoſition à la Ciſalpine où la toge, c'eſt-à-dire l'habillement Romain, étoit en uſage.

Dans la Gaule qui étoit à conquerir avant Céſar, on laiſſoit croître les cheveux, au lieu que les Romains les avoient fort courts. Cela lui fit donner le ſurnom de *Comata* ou chevelue; on peut voir dans les remarques de l'abbé de Vairac, ſur les Commentaires de Céſar, d'autres ſavantes étymologies de ces noms. Il vaut mieux y renvoyer le lecteur que de les inſérer ici.

La Gaule Chevelue, ou la Gaule de Céſar, ou, ſi l'on veut, la Gaule proprement dite, ſe diviſoit en trois parties. La premiere, au ſeptentrion, étoit habitée par les Belges; la ſeconde par les Aquitains; & la troiſiéme, c'eſt-à-dire la partie du milieu, par les Celtes ou Gaulois. Tous ces peuples, dit Céſar, ſont différens de langage, de coutumes & d'uſages. Les Gaulois ſont ſéparés des Aquitains par la Garonne, & des Belges par la Marne & par la Seine. Voyez les articles particuliers de ces trois parties aux mots Aquitaine, Belgique & Lyonnoise; car c'eſt le nom qu'Auguſte donna à la Celtique.

Voici une liſte des peuples dont Céſar fait mention dans ſes Commentaires: nous n'y joindrons point le nom moderne, parce qu'il y en a pluſieurs dont il n'eſt peut-être pas encore aſſez décidé; & d'ailleurs on en trouve l'explication aux articles particuliers.

Liſte des peuples nommés par Jules-Céſar.

Aduatici,
Ædui,
Albici,
Allobroges,
Ambarri,
Ambialites,
Ambiani,
Ambibarri,
Andes,
Antuates,
Arecomici, *partie des* Volcæ,
Armoricæ Civitates,
Arverni,
Atrebates,
Aulerci,
Auscii,
Batavi,
Belgæ,
Bellocaſſes,
Bellovaci,
Bigerriones,
Bituriges,
Boii,
Brannovices,
Cadetes,
Cadurci,
Cæreſi,
Caletes,
Carnutes,
Caturiges,
Cenomani, *partie des* Aulerci,
Centrones, *en Tarentaiſe*,
Centrones, *aux Pays-bas, les mêmes qu'*Eburones,
Cocoſates,
Condruſi,
Curioſolitæ,
Diablintes, *partie des* Aulerci,
Eburones,
Eburovices, *partie des* Aulerci,
Eluſates,
Eſſui,
Gabali,
Garites,
Garocelli,
Garumni,
Garduni,
Grudii,
Heleuteri,
Helvetii,
Helvii,
Latobroci,
Lemovices,
Lepontii,
Leuci,
Levaci,
Lexovii,
Lingones,
Mandubii,
Menapii,
Morini,
Namnetes,
Nantuates,
Nemetes,
Nervii,
Nitiobriges,
Oſismii,
Pæmani,
Pariſii,
Petrocorii,
Pictones,
Pleumoſii,
Preciani,
Rauraci,
Rhedones,
Rhemi,
Ruteni,
Santones,
Sebuſiani, *ou* Seguſiani,
Seduni,
Segni,
Senones,
Sequani,
Seſuvii, *ou* Seſſui,
Sotiates, *ou* Sontiates,
Sueſſiones,
Tarbelli,
Taruſates,
Teſtoſages, *partie des* Volcæ,
Toloſates,
Treviri,
Tribocci,
Tullingi,
Turones,
Vangiones,
Vellauni,
Vellocaſſes,
Unelli,
Veneti,
Veragri,
Veromandui,
Vocates,
Vicontii,
Volcæ, *diviſés en Teſtoſages & Arecomici.*

Il eſt aiſé de voir que pluſieurs de ces peuples n'étoient pas de la Gaule bornée par le Rhin, entr'autres, *Nemetes* & *Vengiones* qui étoient au-delà, & ainſi de quelques autres. Mais Céſar lui-même compte LXXXVII, ou LXXXVIII peuples, tant grands que petits, & pas plus de XXVIII villes dans toute la Gaule, dont il excepte toujours la Narbonnoiſe.

Céſar ſoumit à l'empire Romain toutes ces trois parties de la Gaule, & pouſſa même ſes conquêtes au-delà du Rhin. Ainſi, à la mort de Céſar, toute la Gaule étoit Romaine, & conſiſtoit en quatre parties principales, au nord des Alpes. Ces quatre parties étoient

LA GAULE NARBONNOISE,
LA GAULE AQUITANIQUE,
LA GAULE CELTIQUE,
LA GAULE BELGIQUE.

Etat des Gaules ſous Auguſte.

Après la mort de Jules-Céſar & la fin du Triumvirat, Auguſte devenu arbitre ſouverain de Rome & de tout l'empire, s'appliqua à régler ce qui concernoit les provinces. Il donna ſes premiers ſoins à l'Italie, & paſſa enſuite dans la Gaule, où il fit quelque ſéjour pour la diviſer commodément. Il la partagea en quatre grandes régions ou parties, auſquelles il conſerva les anciens noms, hormis celui de *Celtique*, qui, paroiſſant appartenir à la Gaule entiere, fut abrogé, & cette partie fut nommée la *Lyonnoiſe*. Et parce que ces parties étoient trop inégales, il ôta à quelques-unes pour donner à d'autres. Voici la table que le P. Briet a dreſſée des peuples diſtribués entre ces quatre provinces.

- VOLCÆ.
  - TECTOSAGES.
    - *Narbo*, Narbonne, } partie occid.
    - *Toloſa*, Toulouſe, }
  - – } du Languedoc.
  - AREcomici { *Nemauſus*, Nismes, } partie orient.
- Les Peuples de la GAULE NARBONNOISE étoient
  - HELVII, le Vivarais, *Alba Auguſta*, Viviers.
  - ALLOBROGES, la Savoye, le Dauphiné, &c. *Vienna*, Vienne.
  - SAGALAUNI, le duché de Valentinois, *Valentia*, Valence.
  - CENTRONES, la vallée de Maurienne, *Forum Claudii*, Mouſtier en Tarentaiſe.
  - CATURIGES, le Gapençois, *Vapincum*, Gap.
  - SEGUSINI, le marquiſat de Suſe & le Briançonnois, *Seguſium*, Suſe.
  - EBRODUNTII, le diocèſe d'Ambrun; *Ebrodunum*, Ambrun.
  - DATIANI, les diocèſes de Glandeves, Vence & Graſſe; *Antipolis*, Antibes.
  - VOCONTII, le Dioïs, les Baronies, &c. *Vaſio*, Vaiſon.
  - TRICASTINI, le diocèſe de S. Paul; *Auguſta*, S. Pol de Tricaſtin.
  - CAVARES; le Comtat, &c. *Avenio*, Avignon.
  - MIMENI, les diocèſes de Siſteron, de Digne, &c. *Durio*, Siſteron.
  - SALYI, les diocèſes d'Aix & d'Arles; *Aquæ Sextiæ*, Aix en Provence.
  - ANATILI, la Crau & la Camargue; *Maritima*, Martegue.
  - COMMONI, les diocèſes de Marſeille, de Toulon & de Fréjus; *Maſſilia*, Marſeille.
  - SALASSI, le Val d'Aoſte, & partie du Piémont; *Auguſta Prætoria*, Aoſte.
  - LEPONTII, partie des Sujets des Suiſſes & du Milanez; *Oscella*, Domo d'Oscella.
  - VERAGRI, partie occidentale } du Bas Valais. { *Octodurus*, Martinach.
  - SEDUNI, partie orientale } { *Sedunum*, Sion en Valais.
  - VEDIANTII
  - LIBICII, le Verceillois, la Lauméline & partie du Montferrat; *Vercellæ*, Verceil.
  - TAURINI, bonne partie du Piémont au-delà du Pô, & partie du marquiſat de Saluces, *Auguſta Taurinorum*, Turin.

Les ſept derniers peuples, qui faiſoient partie de la Gaule Narbonnoiſe, ne ſont plus cenſés de la Gaule, c'eſt-à-dire, de la France, non plus que les Centrons, & partie des Allobroges. Ainſi le roi de Sardaigne, en qualité de duc de Savoye & de prince de Piémont, poſſede une partie conſidérable de la Gaule ſous Auguſte.

- Les peuples de l'AQUITAINE étoient
  - TARBELLI, le Béarn & les Basques; *Aquæ Tarbellicæ*, Bayonne ou Acqs.
  - CONVENÆ, la Bigorre, le Comminge, le Conſerans; *Lugdunum*, S. Bertrand.
  - DATII, le diocèſe d'Acqs; *Taſta*, Acqs.
    * On voit par-là, que le P. Briet penchoit à croire qu'*Aquæ Tarbellicæ* eſt Bayonne, & non point Acqs, puiſqu'il rend *Taſta* par Acqs; il eſt vrai qu'il écrit *Dax*, mais il met ailleurs Dax ou Acqs, comme noms ſynonimes.
  - AUSCII, diocèſes d'Ausch, de Leſtoure & d'Ayre; *Auguſta*, Ausch.
  - BITURIGES VIBISCI, le Bourdelois; *Burdigala*, Bourdeaux.
  - VASATES, le Bazadois; *Coſſio*, Bazas.
  - NITIOBRIGES, l'Agénois; *Aginnum*, Agen.
  - CADURCI, le Querci; *Deveona*, Cahors.
  - HELEUTERI, l'Albigeois; *Albiga*, Albi.
  - RUTHENI, le Rouergue; *Segodunum*, Rhodez.
  - GABALI, le Gevaudan; *Anderidum*, Mende.
  - VELAUNI, le Vélay; *Reveſio*, le Puy.
  - ARVERNI, l'Auvergne & le Bourbonnois; *Gergobia*, Clermont.
  - BITURIGES-CUBI, le BERRI; *Avaricum*, Bourges.
  - LEMOVICES, le Limoſin; *Ratiaſtum*, Limoges.
  - PETROCORII, le Périgord; *Veſuna*, Périgueux.
  - SANTONES, la Xaintonge; *Mediolanium*, Xaintes.
  - PICTONES, le Poitou; *Limonum*, Poitiers.
- SEGUSIANI, le Lyonnois, &c. *Lugdunum*, Lyon,
- HELVETII, les Suiſſes, } qui étoient de la
- RAURACI, l'évêché de Baſle. } Germanie.
- SEQUANI, la Franche-Comté; *Viſontio*, Beſançon.
- LINGONES, le diocèſe de Langres, *Andomatunum*, Langres.
- VADICASSES, le Nivernois; *Noviodunum*, Nevers.

ÆDUI,

Les peuples de la LYONNOISE étoient

- ÆDUI, le duché de Bourgogne; *Augustodum*, Autun.
- SENONES, les diocèses de Sens & d'Auxerre; *Agendicum*, Sens.
- TRECASSES, le diocèse de Troyes; *Augustomana*, Troyes.
- MELDÆ, le diocèse de Meaux; *Jatinum*, Meaux.
- PARISII, le diocèse de Paris; *Lucotecia*, Paris.
- CARNUTES, les diocèses de Chartres & d'Orléans; *Autricum*, Chartres.
- VELOCASSES, le diocèse de Rouen; *Rotomagus*, Rouen.
- CALETES, le pays de Caux; *Juliobona*.
- LEXOVII, le diocèse de Lisieux; *Noviomagus*, Lisieux.
- AULERCI
  - EBUROVICES, le diocèse d'Evreux; *Mediolanium*, Evreux.
  - CENOMANI, le Maine; *Vindunum*, le Mans.
  - DIABLINTES, le Perche, ou l'évêché de Dol; *Novidunum*, Nogent-le-Rotrou, ou Dol.
- SESSUI, le diocèse de Séez; *Vagoritum*, Séez.
- BIDUCASSES, le diocèse de Bayeux; *Bayocæ*, Bayeux.
- UNELLI, le diocèse de Coutance; *Cosediæ*, Coutances.
- ABRINCATUI, le diocèse d'Avranches; *Ingena*, Avranches.
- RHEDONES, les diocèses de Rennes, de S. Malo, &c. *Condate*, Rennes.
- OSISMII, les diocèses de S. Pol & de Tréguier; *Vorganium*, S. Pol de Léon.
- CURIOSOLITÆ, Cornouailles; *Curiosolitæ*, Kimper-Corentin.
- VENETI, le diocèse de Vannes; *Dariorigum*, Vannes.
- NANNETÆ, le comté de Nantes, *Condivincum*, Nantes.
- ANDECAVI, l'Anjou; *Juliomagus*, Angers.
- TURONES, la Touraine; *Cæsarodunum*, Tours.

Les peuples de la BELGIQUE étoient

- BELLOVACI, les diocèses de Beauvais & de Senlis; *Cæsaromagus*, Beauvais.
- AMBIANI, le diocèse d'Amiens; *Samarobriva*, Amiens.
- VEROMANDUI, le Vermandois; *Augusta Veromanduorum*, Vermand.
- MORINI, le diocèse de Térouenne; *Teruanna*, Térouenne.
- NERVII, le Hainaut, &c. *Bagacum*, Bavai.
- MENAPII, la Flandre, le Brabant; *Castellum Menapiorum*, Cassel.
- TOXANDRI, la Zélande; *Helium Castellum*, Brïel.
- BATAVI, la Hollande & la Gueldre; *Lugdunum*, Leyden.
- TUNGRI, le pays de Liége; *Vatuca*, Tongres.
- TREVIRI, le pays de Tréves; *Augusta Trevirorum*, Tréves.
- VANGIONES, le pays de Mayence; *Borbetomagus*, Worms.
- NEMETES, l'évêché de Spire; *Næomagus*, Spire.
- TRIBOCCI, diocèse de Strasbourg; *Argentoratum*, Strasbourg.
- MEDIOMATRICES, le pays Messin; *Divodurum*, Metz.
- LEUCI, les évêchés de Toul & de Verdun; *Tullum*, Toul.
- RHEMI, le diocèse de Rheims, &c. *Durocortorum*, Rheims.
- SUESSIONES, le diocèse de Soissons; *Augusta Suessionum*, Soissons.

La division de la Gaule en quatre provinces par Auguste est attestée par tant d'auteurs, qu'il y auroit de la folie à en douter. Dion Cassius, Ammien Marcellin, & quantité d'autres anciens en ont parlé. Il paroit cependant que dans la Gaule même, on persista à ne compter que les trois provinces de Jules-César, & que l'on continua d'exclure la Narbonnoise. Le docte Spon, *Antiq. urbis Lugdun. p.* 128, allégue des monumens incontestables; savoir, des inscriptions où il n'est fait mention que des trois provinces de la Gaule: il ajoûte une médaille de l'empereur Galba; d'un côté on voit cet empereur à cheval, avec ces mots: SERVIUS GALBA IMPERATOR: de l'autre, on voit trois têtes, & ces mots au bas, TRES GALLIÆ: chacune de ces trois têtes a devant elle un épi, symbole de la fertilité. Il prétend que ces trois provinces de la Gaule durerent jusqu'à l'empire de Constantin. Mais ce qu'il ajoûte ne me paroît pas fort juste: il dit que les géographes ajoûterent une quatriéme partie à ces trois, savoir, la Belgique. Ce ne sont point les géographes qui ont mis la Belgique dans la Gaule; c'est Jules-César lui-même qui la met pour troisiéme partie, & qui retranche de la Gaule divisée en trois, la Narbonnoise, dont il n'étoit plus question, puis qu'avant lui elle étoit devenue province Romaine. Ce fut vers le tems de Constantin qu'il se fit un nouveau partage des Gaules: nous en avons une ancienne Notice publiée par le P. Sirmond, dans les conciles de l'église Gallicane, par Duchêne, dans ses Ecrivains de l'histoire de France, & par Hadrien de Valois, dans la préface de sa Notice des Gaules: on croit qu'elle a été dressée vers le tems d'Honorius, lorsque c'étoit l'usage de distinguer les Gaules des sept provinces; comme on le verra par la Notice même:

PROVINCIA LUGDUNENSIS PRIMA, ou LA PREMIERE LYONNOISE.

Metropolis Civitas Lugdunensium, *Lyon.*
Civitas Æduorum, *Autun.*
Civitas Lingonum, *Langres.*
Castrum Cabilonense, *Châlons-sur-Saone.*
Castrum Matisconense, *Mâcon.*

PROVINCIA LUGDUNENSIS SECUNDA, ou LA SECONDE LYONNOISE.

Metropolis Civitas Rothomagensium, *Rouen.*
Civitas Baiocassium, *Bayeux.*
Civitas Abrincatum, *Avranches.*
Civitas Ebroicorum, *Evreux.*
Civitas Sagiorum, *Séez.*
Civitas Lexoviorum, *Lisieux.*
Civitas Constantia, *Coutances.*

PROVINCIA LUGDUNENSIS TERTIA, ou LA TROISIÈME LYONNOISE.

Metropolis Civitas Turonum, *Tours.*
Civitas Cenomannorum, *le Mans.*
Civitas Redonum, *Rennes.*
Civitas Andicavorum, *Angers.*
Civitas Nannetum, *Nantes.*
Civitas Coriosopitum, *Cornouailles.*
Civitas Cenetum, *Vannes.*
Civitas Ossismorum, *Saint-Pol.*
Civitas Diablintum. *Voyez* DIABLINTES.

PROVINCIA LUGDUNENSIS SENONIA, ou LA LYONNOISE SENONOISE.

Metropolis Civitas Senonum, *Sens.*
Civitas Carnotum, *Chartres.*
Civitas Autifidorum, *Auxerre.*
Civitas Tricassium, *Troyes.*
Civitas Aurelianorum, *Orléans.*
Civitas Parisiorum, *Paris.*
Civitas Melduorum, *Meaux.*

PROVINCIA BELGICA PRIMA, ou LA PREMIERE BELGIQUE.

Metropolis Civitas Treverorum, *Tréves.*

Civitas Mediomatricum ; Mettis, *Metz.*
Civitas Tullorum ; Tullo, *Toul.*
Civitas Cerodunenſium, *Verdun.*

PROVINCIA BELGICA SECUNDA.
ou LA SECONDE BELGIQUE.

Metropolis Civitas Remorum, *Reims.*
Civitas Sueſſionum, *Soiſſons.*
Civitas Catuellanorum, *ou* Catellaunorum, *Châlons-ſur-Marne.*
Civitas Ceromanduorum, *Vermand.*
Civitas Atrebatum, *Arras.*
Civitas Cameracenſium, *Cambray.*
Civitas Turnacenſium, *Tournay.*
Civitas Silvanectum, *Senlis.*
Civitas Bellovacorum, *Beauvais.*
Civitas Ambianenſium, *Amiens.*
Civitas Morinum, *Terouanne.*
Civitas Bononienſium, *Boulogne.*

PROVINCIA GERMANIA PRIMA,
ou LA PREMIERE GERMANIE.

Metropolis Civitas Mogunciacienſium, *Mayence.*
Civitas Argentoratenſium, ſeu Stratiburgo, *Strasbourg.*
Civitas Nemetum, id eſt, Spira, *Spire.*
Civitas Vangionum, id eſt, Vormacia, *Wormes.*

PROVINCIA GERMANIA SECUNDA,
ou LA SECONDE GERMANIE.

Metropolis Civitas Agrippinenſium, *Cologne.*
Civitas Tungrorum, *Tongres.*

PROVINCIA MAXIMA SEQUANORUM,
ou LA GRANDE PROVINCE DES SEQUANIENS.

Metropolis Civitas Chryſopolinorum, *ou* Veſoncienſium, *Beſançon.*
Civitas Equeſtrium, hoc eſt, Novidunus, *Nion.*
Civitas Elviciorum, hoc eſt, Aventicus, *Avenches.*
Civitas Baſilienſium, *Baſle.*
Caſtrum Vindoniſſenſe, *Vindisch.*
Caſtrum Ebredunenſe, *Yverdun, en Suiſſe.*
Caſtrum Rauracenſe, *Auguſt.*
Portus Abucini, *le Port de la Louve.*

PROVINCIA ALPIUM GRAJARUM, & PENNINARUM,
ou LES ALPES DE LA SAVOYE, ET DU VALLAIS.

Civitas Centronum, id eſt, Tarentaſia, *Mouſtiers en Tarentaiſe.*
Civitas Vallenſium, id eſt, Octodurum, *S. Maurice en Vallais.*

PROVINCIÆ VII.
ou LES SEPT PROVINCES.

PROVINCIA VIENNENSIS,
ou LA VIENNOISE.

Metropolis Civitas Viennenſium, *Vienne en Dauphiné.*
Civitas Genavenſium, *Genève.*
Civitas Gratianopolitana, *Grenoble.*
Civitas Albenſium, *Alps.*
Civitas Deenſium, *Die.*
Civitas Valentinorum, *Valence.*
Civitas Tricaſtinorum, *S. Pol de Tricaſtin.*
Civitas Vaſienſium, *Vaiſon.*
Civitas Araufcorum, *Orange.*
Civitas Cabellicorum, *Cavaillon.*
Civitas Avennicorum, *Avignon.*
Civitas Arelatenſium, *Arles.*
Civitas Maſſilienſium, *Marſeille.*

PROVINCIA AQUITANIA PRIMA,
ou LA PREMIERE AQUITAINE.

Metropolis Civitas Biturigum, *Bourges.*
Civitas Arvernorum, *Clermont.*
Civitas Rutenorum, *Rhodez.*

Civitas Albienſium, *Alby.*
Civitas Cadurcorum, *Cahors.*
Civitas Lemovicum, *Limoges.*
Civitas Gabalum, *Javoulx en Gévaudan.*
Civitas Vellavorum, *le Puy en Vélay.*

PROVINCIA AQUITANIA SECUNDA,
ou LA SECONDE AQUITAINE.

Metropolis Civitas Burdigalenſium, *Bourdeaux.*
Civitas Agennenſium, *Agen.*
Civitas Ecolismenſium, *Angouléme.*
Civitas Santonum, *Saintes.*
Civitas Pictavorum, *Poitiers.*
Civitas Petrocoriorum, *Périgueux.*

PROVINCIA NOVEMPOPULANIA,
ou LA NOVEMPOPULANIE.

Metropolis Civitas Eluſatium, *Eauſe.*
Civitas Aquenſium, *Acqs.*
Civitas Lectoratium, *Lectoure.*
Civitas Convenarum, *Comminges.*
Civitas Conſoranorum, *Couſerans.*
Civitas Boatium, *Buchs.*
Civitas Benarnenſium, *Béarn, ville détruite.*
Civitas Aturenſium, *Ayre.*
Civitas Vaſatica, *Bazas.*
Civitas Tuba ubi Caſtrum Bigorra, *Bigorre, ville ruinée.*
Civitas Elloronenſium, *Oleron.*
Civitas Ausciorum, *Ausch.*

PROVINCIA NARBONNENSIS PRIMA,
ou LA PREMIERE NARBONNOISE.

Metropolis Civitas Narbonenſium, *Narbonne.*
Civitas Toloſatium, *Toulouſe.*
Civitas Beterrenſium, *Béziers.*
Civitas Nemauſenſium, *Nimes.*
Civitas Lutevenſium, *Lodeve.*
Caſtrum Ucecienſe, *Uzez.*

PROVINCIA NARBONNENSIS SECUNDA,
ou LA SECONDE NARBONNOISE.

Metropolis Civitas Aquentium, *Aix en Provence.*
Civitas Aptentium, *Apt.*
Civitas Reienſium, *Riez.*
Civitas Foro-Julienſium, *Frejus.*
Civitas Vappincenſium, *Gap.*
Civitas Segeſterorum, *Siſteron.*
Civitas Antipolitana, *Antibes.*

PROVINCIA ALPIUM MARITIMARUM,
ou LES ALPES MARITIMES.

Metropolis Civitas Ebrodunenſium, *Ambrun.*
Civitas Dinienſium, *Digne.*
Civitas Rigomagenſium. *Voyez* RIGOMAGUS.
Civitas Solinienſium.
Civitas Sanitienſium, *Sénez.*
Civitas Glannativa, *Glandeve.*
Civitas Cemelenenſium, *Nice.*
Civitas Vincienſis, *Vence.*

Selon cette diſtribution il y avoit dix-ſept provinces & cent quinze cités, dont ſeize jouiſſoient du rang de Métropoles. Avant Conſtantin on ne connoiſſoit que quatre métropoles dans les Gaules, ſavoir *Lyon* dans la Lyonnoiſe, *Arles* dans la Narbonnoiſe, *Bourges* dans l'Aquitaine, & *Tréves* dans la Belgique.

Avant que la Gaule fut partagée de la maniere que l'on vient de voir dans la Notice, on ne comptoit que quatorze provinces. La premiere & la quatrieme Lyonnoiſe n'en faiſoient qu'une, & la ſeconde & la troiſieme en faiſoient une autre, de maniere qu'il n'y en avoit que deux. De même la premiere & la troiſieme Viennoiſe étoient unies en une ſeule province. Il ſeroit à ſouhaiter, dit le P. Briet, que les papes & les rois de France euſſent laiſſé ces anciennes provinces dans leurs bornes; mais le changement qu'a

cauſé dans la géographie eccléſiaſtique, l'érection des nouveaux évêchés & archevêchés, joint à celui du gouvernement civil des provinces que l'on a unies ou démembrées, en introduiſant de nouveaux noms, a embrouillé la géographie de la Gaule. J'ajoûterai encore une ancienne Notice que Schelſtrate a publiée dans ſes Antiquités eccléſiaſtiques, & qu'il dit être copiée ſur l'original que le pape Adrien donna à Charles, roi de France & de Lombardie, & patrice Romain, lorsque ce prince fut à Rome.

PROVINCIA LUGDUNENSIS PRIMA.

Civitates numero V.

Metropolis Civitas Lugdonenſium.
Civitas Eduorum, hoc eſt, Aguſtedunum.
Civitas Linguonum.
Civitas Maticentium.
Caſtrum Cabilonenſium.

PROVINCIA LUGDUNENSIS SECUNDA.

Civitates numero VII.

Metropolis Civitas Rodomagenſium.
Civitas Belocaſum.
Civitas Ebricatum.
Civitas Ebroicorum.
Civitas Saiorum.
Civitas Lexoviorum.
Civitas Conſtantia.

PROVINCIA LUGDUNENSIS TERTIA.

Civitates numero VIII.

Metropolis Civitas Toronorum.
Civitas Cennomanorum.
Civitas Andegavorum.
Civitas Nannetum.
Civitas Choriſoporum.
Civitas Venotum.
Civitas Oscimorum.
Civitas Diablentum.

PROVINCIA LUGDUNENSIS QUARTA.

Civitates numero VIII.

Metropolis Civitas Sennonum.
Civitas Carnotum.
Civitas Antiſioderenſis.
Civitas Auticum.
Civitas Trecaſſium.
Civitas Aurelianorum.
Civitas Pariſiorum.
Civitas Melduorum.

PROVINCIA LUGDUNENSIS QUINTA, SEQUANORUM.

Civitates numero IX.

Metropolis Civitas Craſſopolinorum, hoc eſt Veſontium.
Civitas Equeſtrium, hoc eſt Nogduno.
Civitas Elvitiorum, hoc eſt Aventico.
Civitas Baſilienſium.
Caſtro Vendonenſe.
Caſtro Ebrodinenſe.
Caſtro Argentarienſe.
Caſtro Rauracinenſe.
Portus Abicini.

PROVINCIA BELGICA PRIMA.

Civitates numero IV.

Metropolis Civitas Trevororum.
Civitas Mediomatricûm, hoc eſt Mediomatricum.
Civitas Leucorum, hoc eſt Tullo.
Civitas Verdonenſium.

PROVINCIA BELGICA SECUNDA.

Civitates numero XII.

Metropolis Civitas Remorum.
Civitas Sueſſionum.
Civitas Cadellaunorum.
Civitas Veromandorum.
Civitas Atrabatum.
Civitas Camarocenſium.
Civitas Turiacenſium.
Civitas Silvanetum.
Civitas Bellocavorum.
Civitas Ambinenſium.
Civitas Morinum.
Civitas Bononienſium.

PROVINCIA GERMANIA PRIMA.

Civitates numero IV.

Metropolis Civitas Mongontiacenſium.
Civitas Argentoracenſium, hoc eſt Stratiſpurgo.
Civitas Nemetum, hoc eſt Spira.
Civitas Evagionum, hoc eſt Warmacia.

PROVINCIA GERMANIA SECUNDA.

Civitates numero II.

Metropolis Civitas Agrippinenſium, hoc eſt Colonia.
Civitas Tungrorum.

PROVINCIA VIENNENSIUM PRIMA.

Civitates numero XIV.

Metropolis Civitas Viennenſium.
Civitas Genavenſium.
Civitas Gratianopolitanorum.
Civitas Albenſium, hoc eſt Beliſio.
Civitas Attenſium.
Civitas Valentinorum.
Civitas Tricaſinorum.
Civitas Valentorum.
Civitas Auraſinorum.
Civitas Carpentoracenſium, nunc Uniclauſa.
Civitas Cavellicorum.
Civitas Avennicorum.
Civitas Arlatenſium.
Civitas Maſſienſium.

PROVINCIA VIENNENSIS SECUNDA, ALPIUM MARITIMARUM.

Civitates numero VIII.

Metropoli Civitas Ebrodunenſium.
Civitas Dignenſium.
Civitas Rigomagenſium.
Civitas Sollinienſium.
Civitas Sanicienſium.
Civitas Planatica.
Civitas Semelenſium.
Civitas Veniienſium.

PROVINCIA VIENNENSIUM TERTIA ALPIUM GRAIARUM ET PENNINARUM.

Civitates numero II.

Metropolis Civitas Ceumetranium, hoc eſt Derantaſia.
Civitas Valentium, hoc eſt Octodoro.

PROVINCIA IN AQUITANIA PRIMA.

Civitates numero VIII.

Metropolis Civitas Betorigorum.

Civitas Arvernorum.
Civitas Rutinorum.
Civitas Albigenſium.
Civitas Cadorcorum.
Civitas Leviciovicum.
Civitas Gabelluorum.
Civitas Bellavorum.

PROVINCIA IN AQUITANIA SECUNDA.

Civitates numero VI.

Metropolis Civitas Bordogalenſium.
Civitas Agenenſium.
Civitas Ecolisnenſium.
Civitas Santonum.
Civitas Pictavorum.
Civitas Petrocovierum.

PROVINCIA NOVEMPOLITANA AQUITANIA TERTIA.

Civitates numero XIV.

Metropolis Civitas Eluſavium.
Civitas Auſicorum.
Civitas Laquenſium.
Civitas Lacturacium.
Civitas Convinarum.
Civitas Conſoranorum.
Civitas Boatium.
Civitas Beranenſium.
Civitas Aturenſium.
Civitas Vaſatica.
Civitas Turba, ubi Caſtrum Bogorra.
Civitas Elonorenſium.
Civitas Elatacium.
Civitas Albopenenſium.

PROVINCIA NARBONENSIUM PRIMA.

Civitates numero VIII.

Metropolis Civitas Narbonenſium.
Civitas Toloſacum.
Civitas Agatenſium.
Civitas Betervenſium.
Civitas Magalonenſium.
Civitas Lutevenſium.
Civitas Uſiacenſium.

PROVINCIA NARBONENSIS SECUNDA.

Civitates numero VII.

Metropolis Civitas Aquenſium.
Civitas Regenſium.
Civitas Atenſium.
Civitas Foroiulenſium.
Civitas Vapincenſium.
Civitas Segeſtiorum.
Civitas Antiopolitana.

En tout CXXV cités.

J'ai cru devoir rapporter ces deux Notices ; parce qu'on en peut tirer pluſieurs avantages conſidérables pour la connoiſſance de la Gaule, tant par rapport à l'hiſtoire politique, que par rapport à l'hiſtoire eccléſiaſtique. Par la premiere, on voit quelle étoit la diviſion de la Gaule vers la décadence de l'empire, & les ſiéges épiſcopaux, dont la juriſdiction avoit les mêmes bornes que les gouvernemens civils.

Par la ſeconde, on voit la corruption des noms dans des ſiécles où l'ignorance & la barbarie regnoient preſque généralement. Peut-être que quelques lecteurs verront avec chagrin tous ces noms défigurés, & ſouhaiteront que je les euſſe rétablis : cela eût été très-aiſé ; mais on ſera peut-être bien aiſe de voir comment ces noms ſont écrits dans les actes de ce tems-là. Ce qu'il y a de ſurprenant, c'eſt que dans ces deux Notices, la ville d'Arles, qui avoit été regardée long-tems comme métropole, n'eſt plus qu'une ſimple cité, ſubordonnée à la métropole de la premiere Viennoiſe, qui eſt Vienne. Il eſt pourtant de fait qu'Arles étoit la métropole de la Gaule Narbonnoiſe, du tems de ſaint Cyprien. Voyez Schelſtrate, *t.* 2, *Diſſert.* 4, *c.* 8, *p.* 298, dans ſes Antiquités eccléſiaſtiques.

Ces Notices diffèrent encore entr'elles, en ce que la ſeconde omet l'évêché de Nismes, dont la premiere fait mention. Mais en échange elle ajoûte quelques cités, qui ne ſont pas dans la premiere, ſavoir,

Auticum, dans la Lyonnoiſe.
Caſtro Argentarienſe, dans la cinquiéme Lyonnoiſe.
Civitas Carpentoracenſium, dans la premiere Viennoiſe.
Civitas Elatacium, dans la troiſiéme Aquitaine.
Civitas Albopenenſium, dans la même province.
Civitas Agatenſium, &
Civitas Magalonenſium, dans la premiere Narbonnoiſe.

Je n'entrerai pas dans un plus grand détail ſur la Gaule ; on peut voir aux articles particuliers, ce qui regarde les parties de ce pays ; ſavoir la Gaule *Narbonnoiſe*, l'*Aquitaine*, la *Celtique*, la *Belgique*, aux mots NARBONNE, AQUITAINE, BELGIQUE, & LYONNOISE. Voyez auſſi l'article France.

Ceux qui auront examiné les Tables & les Notices précédentes, verront aiſément que les Pays-bas, une iſiſere d'Allemagne, une partie de la Suiſſe, la Savoye & le Piémont ſont détachés de l'ancienne Gaule. Ainſi la France d'aujourd'hui ne comprend pas toute l'ancienne Gaule, encore moins toute la France de Charlemagne.

GAULENDA, montagne de l'iſle de Céilan, au royaume de Candie, auprès de la ville de Dégligineur. Elle n'eſt acceſſible que par une avenue qui eſt défendue par trois forts. Le roi la fit fortifier pour s'y retirer en cas de ſédition. * *Baud.* édit. 1705.

GAULON. Voyez GAULAN.

GAULOS, ſelon Méla, *l.* 2, *c.* 7, *n.* 21, & Pline, *l.* 3, *c.* 8. GAUDOS, ſelon Strabon, *l.* 6, *p.* 277, iſle de la mer Méditerranée : elle eſt voiſine de l'iſle de Malte, dont elle n'eſt ſéparée que par un court trajet. Son nom moderne eſt GOZZO. Voyez ce mot.

GAUMELLUM. Voyez LAUMELLUM.

GAUNA, ville d'Aſie, dans la Médie, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2.

GAUNARITANUS, ſiége épiſcopal d'Afrique. Voyez GAUVARITANUS.

GAVOT, (le pays de) petite contrée de Savoye, dans le Chablais, dont elle eſt la partie orientale, le long du lac de Geneve, depuis la riviere de Draſe, jusqu'au mont de Morgues, au couchant, & les frontieres du Valais au levant. Ses principales places ſont Evian & Saint-Gigo.

GAUR, ou GOUR. Ce mot ſignifie proprement une plaine, & un pays plus bas que les autres. Mais il ſe donne à pluſieurs provinces de l'Aſie. Celle de Tahmah en Arabie porte ſouvent ce nom, à cauſe qu'elle eſt plus baſſe que les autres contrées de ce grand pays. Il y en a pourtant qui veulent que Gaur ſoit entre l'Yémen & Tahmah. En Syrie le pays que les anciens nommoient l'Auratinide, où Hircan le grand pontife des Juifs fut fait priſonnier, & où Antipater, pere d'Hérode, fut tué, eſt nommé GAUR par les hiſtoriens Arabes. Ce pourroit être la Phœnicie, ou la Céléſyrie, car ce mot ſignifie la Syrie Creuſe. Mais la plus grande de toutes les provinces qui portent ce nom, eſt celle qui s'étend entre le Khoraſſan du côté de la ville de Hérat, & le pays de Gaznah. Cette province de Gaur n'eſt ſéparée des Indes que par le pays de RAVER, & elle eſt fort célébre par la montagne des turquoiſes, que les Perſans appellent FIROUZ-GOUCH, où il y a une forteresſe qui porte le même nom, & qui paſſe pour être la meilleure de toute l'Aſie. Ce fut dans les montagnes de Gaur, que la poſtérité de Zohar, tyran de Perſe, ſe refugia, & y établit une principauté. Sam-ebn-Souri, chef & fondateur de la dynaſtie des Gaurides, prétendoit tirer ſon origine de cette race. * *D'Herbelot*, Bibliothéque orientale.

GAURA, montagne d'Assyrie, selon Plutarque le géographe, *de Montib.*

GAURA, anciennement Cythnus, isle de l'Archipel, vers le détroit de Negrepont, entre l'isle de Sdilles & celle de Zéa. Elle est petite, montagneuse & mal peuplée. *Baud.*

GAURÆNA. Voyez GAUGÆNA.

GAURANA, &

GAURANUS. Voyez GAURUS.

GAURANUM PROMONTORIUM, promontoire d'Assyrie, près de l'embouchure du Tigre, selon Plutarque le géographe.

GAVRAY, bourg de France, en Normandie, avec titre de *vicomté :* il est à quatre lieues de Coutance vers le midi ; à cinq d'Avranches vers le nord. A l'extrémité de ce bourg, vers l'entrée de la forêt, il y avoit autrefois un château parfaitement bien fortifié sur une éminence, dont on voit encore des ruines. C'étoit une place qui a long-tems servi de retraite aux ennemis de l'état. En 1354 le roi de Navarre y avoit une forte garnison contre Jean, roi de France. Le connétable du Guesclin ayant pris ce château sur les Anglois en 1378, en fit démanteler une partie. Alain Chartier témoigne qu'en 1449, c'étoit encore une forte place, que le duc de Bretagne prit sur les Anglois du tems de la réduction de Coutance, de Saint-Lo, & autres villes de ce canton. * *Corn.* Dict. *Vaudome*, Manuscrits géographiques.

GAURE, montagne d'Italie, au royaume de Naples. Les Latins l'ont connue sous le nom *Gaurus.** Juvénal, *Satir.* 9, *v.* 57 ; Stace, *Silv. l.* 3, *in Herc. furr. & l.* 4, *in vitâ Domit.* en parlent.

Pline, *l.* 14, *c.* 6, parle non seulement de cette montagne, mais encore des vins qu'elle produisoit. Plusieurs auteurs cités par Ortélius, *Thesaur.* croient que c'est présentement *Monte Barbaro.* Il en est parlé dans l'Histoire des Slaves par Arnold de Lubec. Si nous en croyons Scipion Mazella, Napolitain, cette même montagne avoit trois noms différens. La partie occidentale s'appelloit *Gaurus ;* la partie orientale *Massicus*, & la partie septentrionale *Falernus :* ainsi ce que l'on prend pour trois montagnes n'en étoit qu'une seule, dont les parties avoient chacune leur propre nom. Corneille, *Dict.* en parle ainsi, sur la garantie de Pompeio Sarnelli, dans son livre, *Guida de forastieri per Pozzoli.* Les limites de cette montagne, peu éloignée de Pouzzol, s'étendent jusqu'au territoire de Cumes & au lac Averne, touchant d'un autre côté celui de Bayes. Après avoir été si fertile & si renommée, elle est devenue presque stérile ; néanmoins ceux de Pouzzoi ont commencé à en cultiver une partie ; ils y ont planté des vignes, avec des arbres fruitiers qui rapportent beaucoup. Au sommet de la montagne il y a un couvent de religieux de l'ordre de S. François, d'où l'on voit Gaiete, la Plage Romaine, & d'autres endroits fort éloignés ; il n'y a rien de plus beau que cette vûe. A l'opposite de ce mont on en voit un autre qui n'est guères moins beau, & qui a de circuit environ trois milles. Son extrémité s'étend du côté du midi vers la mer, du côté du septentrion jusqu'au lac Averne ; & elle se joint au mont Barbaro vers l'Orient. Cette montagne est appellée *le nouveau mont*, à cause qu'elle fut formée en une seule nuit en 1538, au mois de Septembre. Il sortit, par une grande ouverture qui se fit en ce lieu-là, des exhalaisons de feu, accompagnées de tant de sable & de tant de pierres que la terre vomissoit incessamment, qu'il s'en accumula une montagne qui couvrit quantité d'édifices, & ensevelit un grand nombre d'hommes & d'animaux : il se fit alors un furieux tremblement de terre, qui fit retirer la mer en arriere de plus de cent pas.

GAURE, (le pays de) pays de France, dans la Gascogne, entre Ausch & Lectoure, avec titre de *comté.* Voyez GARITES.

GAVRE, château des Pays-bas Autrichiens, avec titre de *principauté* dans la maison d'Egmont, à deux lieues au-dessous d'Oudenarde, en allant vers Gand, selon Baud. *édit.* 1705.

GAUREE, petit pays de la basse Ecosse, dans la province de Perth, selon le même.

GAURES, (les) ou GUEBRES, ou PARSIS, peuple dispersé dans l'Asie, & principalement dans la Perse & dans les Indes. On les appelle aussi *Ignicoles*, parce qu'on les accuse d'adorer le feu. C'est un reste des anciens Perses, & ils ont conservé l'idolâtrie de leurs ancêtres. Voici ce qu'en disent J. B. Tavernier, *Voyage de Perse*, & d'Herb. *Bibli. orient.* Ceux qui habitent aux Indes sont tous gens de métier, & la plûpart tourneurs en yvoire. Ceux de Kerman, en Perse, travaillent en laine. A quatre lieues de-là ils ont un principal temple où leur grand-prêtre fait sa résidence. Tous les Gaures sont obligés d'y faire un pélerinage une fois en leur vie. Il y a aussi des Gaures à Ispahan.

Ils prétendent que le pere de leur prophéte étoit Franc de nation, qu'il s'appelloit *Azer*, & qu'il étoit sculpteur ; qu'il sortit de son pays pour venir habiter le leur qui étoit alors la ville de Babylone, où il prit une femme qui se nommoit *Dogdon* : que cette femme ayant été visitée par un ange que Dieu lui envoya du paradis, fut remplie d'une lumiere céleste, & ensuite se trouva grosse, d'où naquit le prophéte qu'ils nomment *Ebrahim-Zer-Ateucht ;* que les astrologues de ce tems-là connurent, par la contemplation des astres, que cet enfant devoit bientôt venir au monde, & qu'ils en donnerent avis au roi nommé *Neubrout*, qui commanda qu'on tuât toutes les femmes qui se trouveroient enceintes dans l'étendue de son royaume : mais que la grossesse de la mere de leur prophéte ne paroissant pas, elle échappa à la mort, & enfanta le prophéte en son tems. Le roi de Babylone, disent-ils, fut la naissance de cet enfant ; & l'ayant fait apporter en sa présence, il voulut le tuer d'un coup d'épée ; mais Dieu le punit sur le champ, & lui fit sécher le bras. Ce prince irrité fit allumer un grand feu pour y brûler l'enfant, qui y reposa comme sur un lit de roses. Ceux qui commencerent alors à adorer ce petit prophéte, prirent du feu qu'ils gardent, disent-ils, en mémoire de ce grand miracle, & qu'ils ont en grande vénération. Le roi n'étant point touché de ces deux miracles fit préparer de nouveaux supplices au petit enfant : mais Dieu châtia son incrédulité, & envoya des moucherons si dangereux que tous ceux qui en étoient piqués mouroient peu de tems après. Un de ces moucherons entra dans l'oreille du roi, & le fit mourir comme enragé. Son successeur, nommé *Cha-Glochtes*, voulut aussi persécuter le petit prophéte ; mais il se rendit enfin aux miracles qu'il faisoit, & l'adora comme tout le peuple. Ce prophéte ayant fait plusieurs prodiges, se cacha aux yeux du monde & disparut. Quelques-uns assurent qu'il fut élevé au ciel en corps & en ame ; d'autres disent qu'ayant trouvé un cercueil de fer auprès de Bagdat il se mit dedans, & fut emporté par les anges. Ils croient que tous les peuples recevront un jour la religion de leur prophéte, & qu'alors se fera la résurrection universelle. Il est aisé de juger que ces Gaures ont une connoissance confuse de la religion chrétienne, qu'ils ont défigurée par des fables.

Lorsqu'Ebrahim-Zer-Ateucht fut monté au séjour de la gloire, ils reçurent, disent-ils, par son moyen sept livres que Dieu leur envoya pour les instruire dans la véritable religion. Ils en reçurent ensuite sept autres qui contenoient l'explication de tous les songes, & enfin sept autres où étoient écrits tous les secrets de la medécine. Mais Alexandre le Grand, ayant conquis leur pays, fit brûler les sept livres qui traitoient de leur religion, parce qu'ils étoient dans une langue que personne n'entendoit, & emporta les autres pour s'en servir. Quelques prêtres & docteurs qui s'étoient sauvés dans les montagnes, se rassemblerent après la mort d'Alexandre, & composerent un nouveau livre sur ce que la mémoire put leur fournir de ce qu'ils avoient lu dans les livres envoyés du ciel. Ce livre est écrit d'un caractere bien différent de celui des Perses, des Arabes & des Indiens. Aujourd'hui les prêtres des Gaures ne l'entendent que par les explications qu'ils trouvent dans d'autres livres de leurs docteurs.

Les Gaures ne reçoivent point la circoncision ; mais ils lavent leurs enfans nouveaux-nés dans de l'eau où ils font bouillir quelques fleurs, & les prêtres accompagnent cette cérémonie de quelques prieres. Voilà tout leur baptême. Pour la cérémonie du mariage, le prêtre lave le front de l'époux & de l'épouse avec une eau sur laquelle il a fait quelques prieres. Les Gaures peuvent avoir cinq femmes ; mais il y en a une qui est la maîtresse des autres.

Les Gaures ne rendent pas au feu les honneurs qu'on pourroit s'imaginer, sous ce titre d'adoration. Ils reconnoissent un seul Dieu, créateur du ciel & de la terre, & ils ont seulement de la vénération pour le feu, au milieu duquel leur prophète fut préservé. Leurs prêtres, qu'ils nomment *Gazi*, leur distribuent de ce feu sacré une fois le mois. Ils le prennent pour témoin de leurs sermens; & personne n'ose en faire de faux devant ce feu qu'ils appellent *céleste*.

Chardin, t. 9, p. 133 & suiv. donne une idée un peu différente de ces peuples, de leurs mœurs & de leur religion. Comme il a fait un long séjour dans ce pays, les particularités qu'il en rapporte peuvent être plus exactes que celles des voyageurs qui n'ont fait qu'y passer.

Ces restes des anciens Perses, dit-il, sont dispersés en divers endroits de la Perse & en quelques endroits des Indes, vers le fleuve Indus & dans la province de Guzerat. Lorsque les Arabes envahirent la Perse sous Omar, ceux qui ne voulurent pas vivre sous leur domination, se retirerent vers les parties désertes de leur empire, vers le fleuve Indus, & comme ils y furent encore attaqués, plusieurs passerent au-delà de ce fleuve, où les Indiens les reçurent & les souffrent depuis, parce que leur misere & leur simplicité empêche qu'on ne songe à eux. On les appelle aux Indes *Parsis*, de leur ancien nom, & en Perse *Guebran* ou *Guebres*, du mot arabe *Gaur*, qui veut dire infidele ou idolâtre; nom que les Turcs donnent aux Chrétiens & à tous ceux qui ne sont pas de leur religion. Ce terme peut venir de *Gau*, qui veut dire excrément, pour marquer que ce peuple est la lie & l'excrément de la terre. Quelques-uns le font venir de *Gau*, qui signifie une vache, à cause que ces peuples rendent à la vache un culte qui vient originairement des Indiens, d'où il a passé chez les Egyptiens. Les Persans appellent aussi les Guebres *Atechpores*, adorateurs du feu; ce qui répond au nom d'*Ignicoles*. Ces Perses idolâtres ne sont pas si bien faits ni si blancs que les Perses d'aujourd'hui. Les hommes sont cependant robustes & d'une assez belle taille; les femmes sont grossieres, d'un teint olivâtre & obscur, ce qui vient peut-être de leur misere. Ils ont, hommes & femmes, très-mauvaise grace; & rien ne paroît plus éloigné de la galanterie. Ils sont habillés comme les Arabes, & l'on peut croire que ceux-ci prirent leur façon de s'habiller lorsqu'ils eurent conquis leur pays. En Perse, ils sont tous laboureurs, manœuvres, foulons & ouvriers en poil; pas un ne s'applique aux arts libéraux ou au commerce. Leur grande profession est l'agriculture; leurs prêtres leur enseignent que l'action la plus vertueuse & la plus méritoire est d'engendrer des enfans, & ensuite de cultiver une terre en friche & de planter un arbre.

Ces anciens Persans ont les mœurs douces & simples, ils vivent fort tranquillement sous la conduite de leurs anciens, dont ils font leurs magistrats, & qui sont confirmés dans leurs charges par le gouverneur Persan; ils boivent du vin: à l'exception du bœuf & de la vache, ils mangent de toutes sortes de chairs, de quelques mains qu'elles soient apprêtées; mais du reste ils font fort particuliers, & ne se mêlent guère avec les autres peuples, sur-tout avec les Mahométans. La bigamie & le divorce ne sont point soufferts dans leur religion, & ils ne peuvent se marier à des femmes d'une autre créance que de la leur; principe adopté par tous les idolâtres. J'ai dit que les Guebres ne répudient point leurs femmes; mais en cas de stérilité pendant les neuf premieres années de mariage, ils en peuvent prendre une seconde avec la premiere. Je n'ai vu que des gens ignorans parmi eux. Toute l'érudition de leurs prêtres, qui sont en petit nombre, se réduit à un peu d'astrologie, à une legere & grossiere connoissance du Mahométisme, & à une connoissance encore plus imparfaite de leur propre religion, dont ils débitent des maximes, qui n'ont ni apparence ni fondement. Il ne faut pas s'en étonner, parce qu'ils vivent depuis plus de mille ans dans l'oppression & dans la bassesse. L'on dit communément qu'ils ont un livre célébre qui contient leur religion & leur histoire, & qui est intitulé *Zend posend vosta*; mais je n'en ai jamais pu avoir de nouvelles. Le grand Abas, excité par des curieux qui mouroient d'envie d'avoir ce livre inconnu, dont on disoit pourtant des merveilles; qu'Abraham, par exemple, en étoit l'auteur, & qu'il contenoit les prophéties des plus grandes révolutions qui devoient arriver jusqu'à la fin du monde; ce prince, dis-je, tâcha par toutes sortes de moyens de le recouvrer, jusque-là qu'il fit mourir le grand-prêtre, & quelques-uns des principaux de la nation; mais il ne put jamais en venir à bout. Ils persisterent toujours à dire qu'ils ne l'avoient point, qu'il falloit qu'il fût perdu, & qu'ils avoient délivré tous leurs livres au roi même. Ces livres qu'ils lui donnerent sont dans la bibliothéque du château d'Ispahan, au nombre de vingt-six. Je ne sais si c'est tout, mais on le dit ainsi. Ils sont écrits en caracteres de l'ancien Persan. J'ai eu en mon pouvoir plus de trois mois le grand livre qu'ils ont à présent où toute leur religion est écrite, avec beaucoup d'autres choses qui y sont mêlées. Un Guebre qui passoit pour le plus docte d'entr'eux à Ispahan, venoit m'en lire tous les jours. Ce livre est fait du tems de Yesdegird IV, le dernier des rois idolâtres de Perse, avec des commentaires que l'on y avoit ajoutés. Il parle beaucoup du regne de ce dernier roi, & de bien d'autres matieres que de celles de la religion. L'on y trouve des prieres qu'il faut faire; un rituel pour garder le feu sacré; les éloges des dieux inférieurs; des traités d'astrologie & de divination, &c. Pour dire maintenant quelle est leur créance, autant que je l'ai pu reconnoître, ils croient, ou font semblant de croire qu'il y a un Etre suprême, & qu'il est au-dessus des principes & des causes. Ils l'appellent *Yezd*, mot qu'ils interprétent par celui de *Dieu*, ou d'*Ame éternelle*. Cependant ils attribuent tant de pouvoir aux principes, qu'ils semblent ne laisser rien à faire à ce Souverain; ce qui me fait penser qu'ils n'en confessent un que par bienséance, & pour ne se pas faire abhorrer des Mahometans, grands Déistes, auprès desquels cette impiété acheveroit de les détruire. Ils croient que les corps célestes sont des êtres animés par des intelligences, qui se mêlent de la conduite des hommes. Le soleil est, selon eux, la grande & la premiere intelligence, & le pere de toutes les productions sensibles. La lune est la seconde intelligence, & puis les autres planettes. Ils croient aussi comme tous les autres Gentils des Indes, que les éclipses arrivent parce que la lune est oppressée & violentée par quelque intelligence supérieure, qui la réduit dans ce triste état. Ilscroient, qu'outre ces intelligences, il y a des anges, qu'ils appellent des Dieux subalternes, commis à la garde des créatures inanimées, chacun selon son département. Et enfin ils veulent qu'il y ait deux principes des choses, parce que comme les choses sont bonnes ou mauvaises, elles ne peuvent avoir le même principe. Ces deux principes sont la lumiere, qu'ils appellent *Ormous*, mot de leur langue ancienne, qu'ils interprétent par celui de *Kaddim*, terme arabe, qui revient à celui des Hébreux, que nous interprétons Anciens des jours; & le ténébres qu'ils appellent *Ariman*, Dieu créé. Ce sont ces deux Dieux ou Principes des Mages, un bon & un mauvais, qu'il est dit dans les anciens auteurs que les Mages, qui sont les théologiens des Perses, établissoient tous les noms d'*Aramen* & de *Yezd*. Ils ajoûtent que ces intelligerfces, ces anges, & ces principes sont tous subordonnés à Dieu qui en dispose selon son bon plaisir. L'on ne sauroit douter qu'ils ne reconnoissent deux sortes de nature dans ces intelligences, comme dans les créatures sublunaires, l'une bonne & l'autre mauvaise; aussi Tertullien écrit formellement qu'ils reconnoissent des anges & des diables.

Tout le monde généralement croit qu'ils adorent le feu; cependant il est fort difficile de les faire expliquer nettement là-dessus, & de savoir si ce culte qu'ils lui rendent est relatif ou direct: s'ils tiennent le feu pour Dieu, ou seulement pour l'image de Dieu. Je crois que c'est moins pour en faire un mystere, que par ignorance, & pour n'entendre pas ce qu'on leur demande. Le feu, disent-ils, est la lumiere; la lumiere c'est Dieu. Voilà ce qu'ils disent nettement; mais ils se jettent ensuite sur les louanges du feu, de la lumiere & de Dieu, & font là-dessus un discours confus où l'on n'entend rien, & où ils se perdent eux-mêmes. Néanmoins ils disent tous unanimement qu'ils gardent le feu, dans des lieux consacrés, depuis le tems de Keyomerse premier roi de Perse, mort il y a plus de 3600 ans, suivant le calcul de la chronologie

Perſane, & qui lui rendent le culte ſuprême, & c'eſt ainſi que tout le monde en parle; mais il n'y a pas moyen de voir dans ce lieu ſacré, ni leur autel, ni leur ſervice, ce qui me fait croire que tout ce qu'ils diſent de cet ancien feu qui brûle toujours, eſt une pure illuſion; car je n'ai jamais vu d'homme qui ait oſé m'aſſurer qu'il l'eût vu. Les Guebres des Indes diſent que ce feu éternel n'eſt point parmi eux, mais qu'il eſt en Perſe; & ceux de Perſe, ne convenant pas entr'eux du lieu où il doit être, diſent tantôt que c'eſt *Kirman*, tantôt que c'eſt *Yezd*, & tantôt que c'eſt une certaine montagne dans ce pays-là. L'on trouve de ces gens qui aſſurent qu'on le montre aux Guebres qui vont par dévotion au lieu où il eſt, & d'autres ſoutiennent qu'on ne le montre point, par la crainte qu'ils ont des Mahométans. Enfin tout ce qu'on en peut apprendre eſt ſi mal fondé, qu'il eſt aiſé de juger qu'il n'y a rien de certain dans tout ce qu'on en dit. Quant au feu commun & ordinaire, le culte que les Guebres lui rendent conſiſte, diſent-ils, à l'entretenir d'une matiere qui ne faſſe point de fumée ni de puanteur, à n'y jetter rien de ſale, ni aucune ſorte d'ordure, à ne le laiſſer jamais éteindre, à ne le pas allumer avec la bouche, de peur de lui faire ſentir quelque choſe de mauvais & de l'infecter; de ſorte que ſi par hazard il s'éteint, il faut en aller chercher chez un voiſin, ou l'allumer avec un éventail. Ce culte, ajoûtent-ils, conſiſte encore à ne toucher jamais de feu qui ait été nourri & entretenu d'os, de bouze, ou de quelque autre ordure que ce ſoit. Ils font communément leurs prieres en préſence du feu, & lui rendent d'autres cultes extérieurs. Leur principal temple eſt auprès de Yezd, dans une montagne qui en eſt à dix-huit lieues. C'eſt leur grand *Atechgae*, comme l'appellent les Perſans, c'eſt-à-dire leur Pyrée, ou le foyer du feu éternel, ſelon le mot grec. Ce lieu eſt auſſi leur oracle & leur académie. C'eſt où ils ſe communiquent leur religion, leurs maximes, & leurs eſpérances. Leur ſouverain pontife y demeure toujours, & ſans en ſortir. On l'appelle *Deſtour Deſtouran*, c'eſt-à-dire régle des régles: comme pour dire qu'il eſt aux prêtres, ce que les prêtres ſont aux autres hommes, ſavoir une régle vivante de la créance qu'il faut tenir, & un modele de la vie qu'il faut mener. Ce pontife a avec lui pluſieurs prêtres & pluſieurs étudians qui compoſent une eſpece de ſéminaire. Les Mahométans le ſouffrent, parce que cela ne fait point de bruit, & qu'il en revient de bons préſens aux officiers. Ces prêtres font proprement ce que les Veſtales faiſoient à Rome. Ils entretiennent le feu ſacré, s'il eſt vrai qu'il y en ait; & ils empêchent qu'il ne s'éteigne. Ce feu, ſi on les en veut croire, brûle depuis environ 4000 ans, ayant été miraculeuſement allumé ſur cette montagne par leur prophéte Zoroaſtre. Ils ſe tournent vers le ſoleil quand ils prient, & prétendent que toute oraiſon, qui n'eſt pas faite les yeux tournés au ſoleil, eſt une idolatrie. Ils ne ſont point de prieres la nuit, du moins qui ſoit d'obligation. Ils en doivent faire cinq durant le jour, & entre les deux ſoleils. Ils regardent le vendredi comme le jour de la ſemaine le plus propre à vaquer à la religion. Mahomet pourroit bien avoir pris d'eux ſes cinq prieres, & ſon jour de repos; car c'eſt à-peu-près la même choſe. Ils ont des jeûnes & des fêtes de tous les élémens. La principale arrive le ſecond mois de leur époque, qui dure ſix jours; & c'eſt la fête du feu & de la lumiere. Une de leurs plus conſtantes traditions, c'eſt que leur religion reprendra le deſſus, qu'elle deviendra ſupérieure & dominante en Perſe, & que l'empire leur ſera rendu. Ils s'entretiennent eux & leurs enfans de cette eſpérance. Zoroaſtre, qu'ils appellent *Zerdoucht*, eſt leur prophéte & leur plus grand docteur. Il fut le chef de la ſecte des Mages, & vécut du tems des rois de la ſeconde race, environ treize cens ans après le déluge, ſelon la chronologie Perſane. Nos auteurs le font pour la plûpart plus ancien, prétendant que c'eſt Cham, le fils de Noé. D'autres tiennent que c'eſt Moïſe; d'autres croient qu'il ne vivoit que du tems du prophéte Daniel. Tous les auteurs Mahométans le font originaire de CHIS, ville de la province d'Azerbéyan, qui eſt la Médie, à préſent aſſez petite, habitée de Curdes ou Chaldéens. Il eſt certain que les plus célébres temples des Ignicoles étoient dans cette province; que du tems du géographe Jacut, il y en avoit quelques-uns où le feu s'entretenoit depuis ſept ou huit cens ans, comme il le rapporte dans ſon livre; que Kirman, qui eſt une des plus grandes villes de la province, eſt encore une des principales habitations des Guebres; que le nom même de la province vient du culte que l'on y rendoit au feu.

Les Guebres ſont diviſés entr'eux ſur la patrie de ce célébre perſonnage Zerdoucht, ou Zoroaſtre, les uns le faiſant Babylonien, ou Chaldéen, & les autres Indien. Ce Zerdoucht, ou Zoroaſtre, eſt le premier qui a rédigé par méthode les ſciences & la religion des Perſes. Les Guebres en content mille fables, & en font un homme tout divin. Ils aſſurent qu'il reçut un livre du ciel, où la religion & les ſciences qu'il enſeignoit aux hommes, étoient écrites; conte qui ſent fort le Mahométiſme, & que ces pauvres idolâtres, qui n'ont plus d'érudition, pourroient bien avoir forgé ſur l'opinion des Mahométans, que tous les vrais prophétes & légiſlateurs recevoient du ciel le livre de la doctrine qu'ils doivent enſeigner. Les Mahométans font grand cas de Zoroaſtre, & tiennent auſſi qu'il a été l'inſtituteur de la ſecte des Mages, qu'ils appellent *Magouth*, c'eſt-à-dire homme ſans oreilles, pour inſinuer que leur docteur avoit puiſé toute ſa ſcience dans le ciel, & qu'il ne l'avoit pas appriſe par l'ouïe, comme les autres hommes. Au reſte il paroît que ces Ignicoles Perſans ont quelque connoiſſance d'Abraham, ſoit par eux-mêmes, ſoit par les Mahométans; car les uns & les autres en font des contes ſemblables, diſant, par exemple, que quand Nembroth, qu'ils prononcent Nimrod, eut fait mettre Abraham ſur un bûcher, le feu ne voulut pas s'allumer. Je ne fais ſi ce conte ne vient droit pas plutôt de Manès, qui ayant appris des Mages la philoſophie, & des Chrétiens la religion, compoſa de ces doubles & différentes idées une théologie pleine de rêveries & de fables, qu'il ſema dans l'Arabie & dans la Perſe, jusques dans les parties les plus éloignées de cet empire. Les Guebres ont une opinion fort contraire à celles des autres Gentils; car ils croient que non ſeulement il eſt permis de tuer les inſectes & tous les autres animaux inutiles, ce qui eſt rejetté & condamné par les autres Gentils, mais que c'eſt même une action agréable à Dieu, & une œuvre méritoire, parce que ces méchantes créatures ne pouvant avoir été produites que par un mauvais principe, c'eſt témoigner de la complaiſance pour lui, que de ſouffrir ces productions, de ſorte qu'il faut les étouffer, & les détruire, pour mieux témoigner l'averſion qu'on lui porte. Si l'on ſe ſouvient ici de ce que j'ai dit, que ces gens ſe font un point de religion de la culture & de l'amélioration de la terre, on ne s'étonnera pas qu'ils ſe faſſent une vertu d'exterminer ce qui eſt ſi contraire à ſes productions. Je n'ai rien trouvé de plus ſenſé dans leurs enſeignemens, que le mal qu'ils diſent d'Alexandre le Grand. Au lieu de l'admirer, & de révérer ſon nom, comme font tant d'autres peuples, ils le mépriſent, le déteſtent & le maudiſſent, le regardant comme un pirate, comme un brigand, comme un homme ſans juſtice & ſans cervelle, né pour troubler l'ordre du monde, & pour détruire une partie du genre humain. Ils ſe diſent à l'oreille la même choſe de Mahomet, & ils les mettent tous deux à la tête des méchans princes; ils connoiſſent aſſez que leur perte vient de ces deux uſurpateurs.

Chardin rapporte quelques particularités ſur la façon ſinguliere dont ces peuples enterrent leurs morts. Mais comme il ne paroît pas bien aſſuré de ce qu'il en dit, & que le contraire lui a été atteſté par des Guebres de bonne foi, nous n'entrerons point dans ce détail.

Il n'y a plus qu'un village près d'Ispahan ou les Guebres ſoient connus pour tels, & jouiſſent de la liberté de conſcience. * *Voyage de Otter en Perſe, t. 2.*

GAURIANENSIS, ancien ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie. La Notice d'Afrique, n. 93, met entre les évêques de cette province Janvier, qu'elle nomme *Januarius Gaurianenſis.*

GAURIES, bourgade des Pays-bas, dans le Hainaut, ſelon Corneille: Jaillot dit GEVRYES, ou GIVRY, & De l'Iſle GEVRI. Ce lieu ſe trouve ſur la route de Bavay à Binche. Quelques-uns y cherchent le *Vodgoriacum* d'Antonin.

GAURIUM, lieu particulier de l'isle d'Andros. Xenophon, *Hist. Græc. l.* 1, *p.* 440, dit Alcibiade débarqua ses troupes à Gaurie, qui est dans l'isle d'Andros. Ce doit être la même que le port nommé par Tite-Live, *l.* 31, *c.* 45. GAURELEOS.

GAURUS, montagne d'Italie, dans la Campanie. Il est nommé *Gaurani Montes*, & *Gaurani Saltus* par quelques anciens. Voyez GAURA. Symmaque parle dans une de ses lettres, *l.* 8, *Ep.* 23, d'un lieu nommé *Gaurana*. Il paroît par la suite de son discours que c'étoit une terre située au Mont *Gaurus*, dont elle prenoit son nom. *Illorum deinde arbitratu Legi oram quæ Formias & Cumanum littus interjacet. Nunc mutuis invitationibus aut in Baulos aut in Nicomachi Gaurana migramus.* Ce sont tous des lieux voisins.

GAUSAPHNA, Γαυσάφνα, ancienne ville de l'Afrique propre, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3. C'étoit le même lieu que GAZAUFALA. Voyez ce mot.

GAUSENNIS, ou CAUCENNIS; quelques exemplaires de l'Itinéraire d'Antonin portent GOFENNIS, ou GAUVENNIS. Ce lieu étoit dans la grande Bretagne, sur la route de Londres à *Lugvallium*, entre *Durobivis* & *Lindum*, à XXXV mille pas de l'une, & à XXVI mille pas de l'autre. Talbot l'explique ainsi : La partie citérieure de Lincolnshire s'appelle vulgairement *Cayseven :* il y avoit peut-être en ce canton quelque ville nommée *Causennæ*, ou *Castennæ*, qui a donné le nom aux lieux circonvoisins. Gale, *in Antonin. Itiner. p.* 95, l'explique autrement, & va chercher dans les étymologies Bretonnes l'origine du nom, & la situation du lieu. *Ceven*, dit-il, & *Covennæ* & *Gobennæ*, sont des roches unies les unes aux autres. En Yorckshire, les roches d'auprès Ottelly, sont appellées *the Cheven ;* au comté de Kent, le bourg de *Sevennoc* ou *Cevennoc*, prend ce nom des roches voisines. *Gevenny* est le nom d'une montagne & d'une riviere, en Monmouthshire, d'où est venu le *Gobanium* d'Antonin. C'est pourquoi, continue Gale, je lis *Causennis*, & j'entends par ce nom Nottingham. Cambden dit de cette ville, qu'élevée sur des roches escarpées, elle voit couler au midi la petite riviere de Léan, & que la forteresse est en haut sur le rocher. Je ne doute point, poursuit Gale, que ces grottes, ces cavernes, ces souterrains taillés dans le roc ne soient des monumens de la magnificence des Romains, comme on en convient à l'égard de quelques autres qui se trouvent ailleurs. Ajoûtez à cela que le calcul de la distance de *Causennæ* à *Durobrivæ*, c'est-à-dire de Nottingham & de Brigcasterton, s'accorde bien avec les chiffres d'Antonin, de même que la distance qui doit être entre ce même lieu & *Lindum*, ou Lincoln. Les Saxons nommerent ce lieu en leur langue *Snottengaham*, c'est-à-dire la maison aux cavernes : les anciens Bretons disoient *Kaff* & *Kaou*, pour dire une *caverne*, une *grotte*. Si cette conjecture, qui dérive *Gauvennæ* de *Ceven* ne plaît pas, & que l'on aime mieux le tirer de *Kaff* ou de *Kaou*, cela ne change rien à la situation du lieu qui tirera toujours son origine des cavernes.

GAUTALFWEEN, selon Baudrand, ou *Gothelba*, selon De l'Isle, riviere de Suéde, à l'extrémité de la Gothie. Voyez GOTHELBA.

GAUTIGOTH, nom d'un peuple barbare, que Jornandes place avec quelques autres dans la Scandinavie, dont il fait une isle.

GAUTUNNI, ancien peuple que Vopiscus met entre ceux que l'empereur Probus défit. Ortélius, *Thesaur.* soupçonne que c'étoit le même peuple que les *Gothunni* de Claudien, & que ce nom est composé de celui des Goths & de celui des Huns.

GAUVARITANUS, ancien siége épiscopal d'Afrique. La Notice d'Afrique met entre les évêques de la Byzacene *Victor Gauvaritanus ;* & la Conférence de Carthage nous fait connoître *Rogatus Gaguaritanus*. C'étoit le même siége. * *Harduin.* Coll. conc.

GAUVATERI, isle de l'Amérique méridionale. Elle est située avec trois autres plus petites au-dessus d'une rade, qui est à l'ouest de l'embouchure de la riviere de Wia. Cette isle a un port profond de quatre ou cinq brasses, fort sûr & capable de recevoir plusieurs navires. L'isle est habitée de Sauvages nommés *Shebayos*, & abonde en sangliers & autres bêtes sauvages, en oiseaux & en toutes sortes de vivres, selon le rapport de Laurent de Keimis. La mer qui l'entoure est fort sablonneuse. Les trois autres isles qui sont vers l'ouest en forme de triangle, dont elles ont pris leur nom, nourrissent les mêmes animaux & fournissent les mêmes vivres. Il y a aussi une rade ; mais on ne peut la comparer qu'au port de Gauvateri.

Corneille a tiré cet article de Laët, *Ind. occid. l.* 17, *c.* 9 ; mais ne sachant où placer cette isle, il l'a mise dans la mer du Brésil, dans l'Amérique septentrionale. Il y a deux fautes ; l'une que la mer du Brésil semble dire que cette isle est sur la côte du Brésil, ce qui n'est pas vrai ; l'autre que l'Amérique septentrionale ne comprend pas la Guiane. L'Amérique est distinguée en septentrionale & méridionale, non point par l'équinoxe, comme l'a cru Corneille, qui a répété cette erreur autant de fois qu'il en a eu l'occasion, mais par l'isthme de Darien.

Le capitaine Keimis dans sa Relation de la Guiane, dit : Les *Sebaios* habitent l'isle de *Gowateri ;* on trouve dans la baie, au côté de l'ouest, de fort bonnes rades, sous de petites isles, & beaucoup de poisson, d'oiseaux, de fruits & de gibier, &c. sur-tout à l'endroit où la Cayane se jette dans la mer ; & dans son Etat des peuples qu'il a trouvés dans la Guiane, il place

Num. 10. Wia, grande riviere : le peuple s'appelle les MAWORIAS.
11. CAYANE, grande riviere : le peuple s'appelle les WIACAS.
GOWATERIA, isle où il y a les SEBAYOS.

Il est certain aussi que la riviere de Wia & celle de Cayenne, ont leurs embouchures voisines de cette isle. Le capitaine Keimis voyageoit en 1596. Les François se sont établis à Cayenne en 1635, & ont changé le nom de Govateria en celui de Cayenne, qui n'étoit pas le nom propre de l'isle, mais celui d'une riviere voisine.

GAUZAGA. Voyez GAZACA.

GAUZANIA, ville de la Médie, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2. Γαυζανία.

GAUZANITIS, contrée de la Mésopotamie, selon le même, *l.* 5, *c.* 18. Elle n'avoit rien de commun que la ressemblance du nom avec la ville de Gauzanie.

GAXACA. Voyez GUAXACA.

GAYDARONISI, petite isle de Gréce, dans le golfe d'Engia, sur la côte de la Livadie, à quatre milles du cap des Colomnes, au couchant. Spon, *Antiq. de la ville d'Athènes*, *au t.* 2 *de ses Voyages*, *p.* 155, dit commençant par le Cabo Colomne, à quatre milles au-deçà du cap est l'isle *Patrocleia* que quelques-uns nomment encore de même ; mais le nom le plus vulgaire est *Gaydaroniſi.*

GAYRA, riviere de l'Amérique méridionale, au gouvernement de Sainte-Marthe ; elle est fort large & est capable de porter de grands navires. Cette riviere descend d'une assez haute montagne qu'on voit toujours blanche de neige, & va se décharger dans la mer. Les Sauvages disent que son eau n'est pas bonne à boire. * *Corn.* Dict. *De Laët*, Ind. occid. l. 8, c. 21.

GAZA, ville de la Palestine, possédée par les Philistins, & attribuée par Josué à la tribu de Juda. Elle étoit une des cinq satrapies des Philistins, située à l'extrémité méridionale de la terre promise. Dans le texte hébreu elle est nommée *Aza* ou *Haza*, עזה par un ע que les Septante expriment quelquefois par un G. Etienne le géographe dit que de son tems les Syriens l'appellôient encore *Aça*. Elle est située entre Raphia & Ascalon. La situation avantageuse de Gaza a été cause de beaucoup de révolutions, ausquelles elle a été sujette. * *Josué*, c. 15, v. 45 ; & 1. *Reg.* c. 6, v. 15.

Elle fut d'abord aux Philistins, puis aux Hébreux. Elle se mit en liberté sous le régne de Joathan ou d'Achaz. Ezéchias la reconquit. Elle obéit aux Chaldéens, vainqueurs de la Syrie & de la Phénicie. Enfuite elle tomba sous la puissance des Perses. Ils en étoient les maîtres lorsqu'Alexandre le Grand l'assiégea, la prit & la ruïna. Elle se rétablit, au moins la petite ville de Gaze, située sur la mer, appellée autrement MAJUMA.

Elle fut ensuite possédée par les rois d'Egypte. (a) Antiochus

tiochus le Grand la prit & la saccagea (b). Les Asmonéens ou Macchabées la prirent plus d'une fois sur les Syriens (c). Alexandre Jannée, roi des Juifs, la prit & la désola. Gabinius la rétablit, & on trouve des monnoies frappées en cette ville (d). Auguste la donna à Hérode le Grand (e); mais elle n'obéissoit point à Archélaüs son fils (f). Saint Luc dit que Gaza étoit déserte de son tems; mais il veut apparemment parler de la grande ville de Gaza, située sur une montagne à vingt milles de la mer (g) & non pas de Majume ou de la petite Gaza, qui étoit très-peuplée. L'empereur Constantin donna à Majume le nom de *Constantia* en l'honneur de son fils, & lui accorda les honneurs & les privilèges de ville indépendante de Gaza; mais l'empereur Julien lui ôta ce nom & ses privilèges.

Ceci a besoin d'être expliqué, mais il faut auparavant que j'avertisse que j'ai copié jusqu'ici D. Calmet qui se trompe, lorsqu'il cite Arrien, comme si cet historien d'Alexandre avoit dit que Gaza étoit à vingt milles de la mer, ce qui seroit près de sept de nos lieues. Cela n'est pas ainsi, & Arrien (h) ne met que vingt stades ou deux milles & demi de Gaza à la mer. * (a) *Joseph*, Antiq. l. 13, c. 21. (b) *Polyb.* in excerpt. (c) *Maccab.* l. 1, c. 11, v. 16; & *Jos.* Ant. l. 13, c. 21. (d) *Joseph*, Antiq. l. 13, c. 21. (e) *Ibid.* l. 14, c. 10. (f) l. 15, c. 11. (g) *Arrian.* l. 2, de Expedit. Alex. (h) *Arrian.* de exped. Alex. l. 2, n. 26, p. 102, édit. Gronov.

La nouvelle Gaza étoit ce que les anciens appelloient NAVALE, ou le port de la ville de Gaze. Il étoit ordinaire aux villes qui étoient à quelque distance de la mer d'avoir un port, où étoient les magazins, & par où se faisoit le commerce de la grande ville. Fleuri racontant l'Histoire des Martyrs, à l'an 362 de Gaze, dit de Majume: c'étoit l'arsenal de Gaze, dont Constantin avoit fait une ville séparée; parce qu'elle étoit fort attachée au Christianisme: il lui avoit donné le droit de cité & le nom de *Constantia*, ne voulant pas qu'elle fût sujette de Gaze où l'idolatrie regnoit. Julien par la même raison ôta à Majume tous ses privilèges, lui rendit son ancien nom & la remit sous la dépendance de Gaze, ce qui subsista pour le gouvernement temporel; mais pour le spirituel, Majume eut toujours son évêque particulier, son clergé, les fêtes de ses martyrs, la mémoire de ses évêques, & les bornes de son territoire distinguées.

Il y avoit donc deux villes de Gaze; l'une ancienne l'autre nouvelle, surnommée *Majume* & *Constantia*. Cette dernière étoit maritime; la première étoit à une petite lieue de la mer tout au plus. Cela s'accorde avec ce qu'en dit un voyageur moderne. La ville de Gaze est éloignée de la mer d'environ deux milles. Corneille change ces milles en lieues; ce qui est très-différent, & pourtant il cite ce même auteur. Cette ville, poursuit Thévenot, étoit autrefois fort illustre, comme on peut voir par ses ruines, car tout y est plein de colomnes de marbres de tous côtés, & même j'y ai vu des cimetieres, dont tous les sépulcres étoient entiérement de marbre. Entr'autres, il y en a un fermé de murailles, qui appartient à quelque famille particuliere des Turcs, lequel est rempli de beaux sépulcres, faits de grandes piéces, de fort beau marbre, qui font des restes & des témoignages de l'ancienne splendeur de cette ville: c'étoit une des cinq satrapies des Philistins à qui Samson fit tant de mal, & même il emporta un jour sur ses épaules les portes de cette ville, & les laissa sur une petite montagne éloignée d'un mille de cette ville. Proche de la ville est le château qui est tout rond, avec quatre tours; savoir, une à chaque coin, le tout en bon ordre. Il a peu de circuit & a deux portes de fer. Auprès de ce château est le serrail des femmes du Bacha, & au-dessus, près de ce serrail, un reste de masure qui est si bien liée qu'on n'en sauroit rien rompre avec le marteau. C'est le reste du château des Romains. La ville est fort petite, il y a un béséstein en assez bon ordre. Il y a une église des Grecs assez grande, dont l'arcade du milieu est soutenue par deux gros piliers de marbre, avec leurs corniches d'ordre Corinthien. Ils disent que la Sainte Vierge y fut trois jours lorsqu'elle s'enfuit en Egypte. Il y a encore une église d'Arméniens. On voit à Gaza proche du château, derriere un cimetiere où nous étions campés, le lieu où étoit le palais des Philistins que Samson fit écrouler, écrasant avec lui tous ceux qui étoient dedans. Ce n'est plus qu'un monceau de terre. Il y a hors de la ville plusieurs belles mosquées, toutes bien revêtues de marbre en dehors. Je crois que toutes ces places étoient de la ville ancienne. * *Thévenot*, Voyage du Levant, 2. part. c. 36, p. 361.

Les environs de Gaze sont plantés d'un grand nombre de palmiers, & ornés de jardins. Son terroir est très-fertile, mais il produit peu de vignes. Longitude 56 d. 10'. Latitude 32 d. * *Mss. de la bibliothèque du roi.*

GAZABA. Voyez GABAZA.

GAZABIANENSIS, siége épiscopal d'Afrique. On ne sait dans quelle province. La Conférence de Carthage fait mention de *Saturninus Gazabianensis*. * Harduin. *Coll. Conc.*

1. GAZACA, Γάζακα, ville d'Asie, dans la Médie, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, & Etienne le géographe; ce dernier semble dire que c'étoit la plus grande ville de la Médie. Ammien Marcellin, *l.* 23, *c.* 23, la compte entre les trois plus confidérables villes de ce canton. Les deux autres étoient *Zombis* & *Patigran*. Voyez GAZACUM.

2. GAZACA, ville d'Asie, dans le Paropamise, selon Ptolomée; mais il n'est pas sûr que ce fut une ville, car Ptolomée la met dans une liste qui contient indistinctement des villes & des villages. Quelques exemplaires portent *Gauzaca*.

GAZACENA, petit canton de la Cappadoce, du côté de la Paphlagonie, selon Strabon, *l.* 12, *p.* 553.

GAZACROEN. Voyez l'article suivant.

GAZACUM, Γάζακον, ancienne ville de la Persíde. Elle fut prise par Héraclius, selon Cédrene. Il y avoit un temple du soleil, & les trésors de Crœsus, roi de Lydie. Ortélius croit que c'est la même que la *Gazaca* de Ptolomée, apparemment celle de Médie. l'Histoire mêlée, l. 18, rapporte que *Gazensium* & *Gazacroen*, villes de la Persíde, furent prises par Héraclius.

GAZACUPADA. Voyez ZAGACUPADA.

GAZÆ, ville de l'Arménie, dans la contrée nommée *Otene*, selon Pline, *l.* 6, *c.* 13.

GAZÆORUM NAVALE; c'est la nouvelle Gaza que l'on nommoit aussi *Majuma*, Voyez l'article de GAZA.

GAZALINA, ancienne ville de la Cappadoce, dans le Pont Polémoniaque, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6. Quelques exemplaires, au lieu de Γαζαλίνη, portent Γαζάλωνα. Voyez GAZELOTUS.

GAZALUITIS. Voyez ZAGILLONITIS.

GAZANENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacene, selon Victor d'Utique cité par Ortélius. Ce dernier observe que quelques exemplaires portent *Gatianensis*: dans les notes géographiques qui accompagnent l'édition de S. Optat par Dupin, p. 283, n. 368, il est dit que, selon le même Victor, vers la fin du troisiéme livre, il est fait mention de Bonifface *Gatianensis*; c'est le même qu'Ortélius a eu en vue. On ajoûte qu'il est différent de *Secundinus Garrianensis*, qui est nommé dans la Notice d'Afrique, entre les évêques de la Byzacene; je ne le crois pas. Le même siége a eu aussi pour évêque Janvier qui est qualifié *Ecclesiæ Gattianensis Episcopus*, & qui souscrivit à la lettre synodale des évêques de la Byzacene, rapportée au concile de Latran, tenu sous le pape Martin. Entre les Peres de la Conférence de Carthage on voit *Victor episcopus Gatianensis*. Voyez GATTIANENSIS, qui est le siége dont on parle ici.

GAZANEALA. Voyez GAZAUFALA.

GAZARA. Voyez GADARA 2.

GAZARENI, Γαζαρηνοὶ, ancienne nation entre les Babyloniens, selon saint Epiphane cité par Ortélius, *Thesaur.*

GAZARI, peuple de la premiere Sarmatie, selon l'Histoire mêlée.

GAZATÆ, ancien peuple de Syrie, dans la Cyrrhestique, selon Pline, *l.* 5, *c.* 23.

GAZAUFALA, ancien siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. La Notice épiscopale d'Afrique nomme dans cette province *Augentius Gazafulensis*, selon l'exemplaire du Vatican, & *Gazaufalensis*, selon d'autres. Dans le concile de Carthage tenu sous S. Cyprien, on trouve Salvien de *Gauzafala*, selon l'auteur de la Géographie sacrée, imprimée devant le S. Optat, de l'édition de Dupin. Ortélius cite S. Augustin, S. Cyprien

& le concile de Carthage, & écrit GAZANFALA. Il ajoûte qu'un fragment de Victor d'Utique porte GAZAUFULA. Dans la Géographie sacrée d'Afrique, que je viens de citer, on lit que cette même ville est nommée *Gazauphna* par Ptolomée, *Gazophila* par Procope, & *Gazaupala* dans la Carte de Peutinger.

GAZAUFULA. Voyez l'article précédent.

GAZELUM, ancienne ville de la Cappadoce, selon Pline, *l. 6, c. 2.* Le P. Hardouin pense que c'est peut-être la même ville que *Galoron*, Γάλωρον de Ptolomée, *l. 5, c. 6*, entre Sinope & l'embouchure du fleuve Halys.

GAZELOTUS, Γαζηλωτὸς, lieu ou canton de la Galatie, selon Strabon, *l. 12, p. 560.* Ortélius & Casaubon soupçonnent que ce pourroit bien être la GAZALINA dont parle Ptolomée qui la met dans les terres, & à peu de distance de la mer. Voyez ZAGILLOUITIS.

GAZENA, ville de la grande Phrygie, selon Ptolomée, *l. 5, c. 2.* Ortélius dit qu'il en est parlé au concile de Chalcédoine. Auroit-elle eu un siége épiscopal? les Notices n'en font point mention.

GAZER. Voyez GADARA 2. & GADER.

GAZERON. Voyez ASSAREMO & GADARA 2.

GAZETICA VINA, ou

GAZETUM VINUM. Cassiodore, *Variar. l. 12, c. 11,* vante un vin qu'il nomme *Gazetum vinum*, & Sidonius Apollinaris, *carm. 17, v. 15*, dans un petit poëme par lequel il invite Ommatius à un repas, lui dit :

Vina mihi non sunt Gazetica, Chia Falerna,
Quæque Sareptano palmite missa bibas.

Sur quoi le savant P. Sirmond, *p. 153*, dans ses Notes sur cet auteur, observe que *Gazetum vinum*, selon Isidore, est ainsi nommé du pays d'où on l'apporte, c'est à-dire de Gaza de Palestine, comme *Sareptanum vinum* est du vin de Sarepta, au pays de Sidon. Ces deux vins sont célébrés par Corippe, *l. 3*, & par Fortunat, *l. 4, de vitâ S. Martini. Gazetum* se trouve aussi dans Grégoire de Tours, *de Gloriâ Confessor. 65*. Voyez GAZA.

GAZIURSA, Γαζίουρα, ville d'Asie, vers la Cappadoce, selon Dion Cassius, *l. 35, p. 5.* Pline, *l. 6, c. 2*, dit GAZIURA sans *s*, & c'est ainsi qu'il faut écrire ce nom. Strabon, *l. 12, p. 447* & *547*, dit de même, que GAZIURA étoit anciennement une ville royale; elle étoit sur le fleuve Iris.

GAZNA, ou GAZNAH, ou GAZNIN, ville d'Asie, dans la Perse & dans la province de Zablestan. Nassir Eddin & Ulug Beig lui donnent 104 d. 20′ de longitude, & 33 d. 35′ de latitude. Ces auteurs la placent dans le troisiéme climat, aussi-bien qu'Abdelmoal dans sa Géographie persienne, qui dit néanmoins que quelques-uns la mettent dans l'Indoustan, & qu'elle n'est éloignée que de huit journées de la ville de Bamian. Gazna, dit le même auteur, est une ville qui n'a ni arbres ni jardins, & qui n'est recommandable que par la dynastie qui y est établie. Le sultan Mahmoud, fils de Sébectegin, qui la fonda, prit le surnom de GAZNÉVI, & le laissa à toute sa postérité. Il est pourtant vrai que le même Mahmoud fut aussi surnommé *Zabeli*, à cause que cette ville est de la province de Zablestan, d'où étoit sortie sa mere, fille d'un prince de ce pays. Cette ville devint aussi la capitale des sultans de la dynastie des Gaurides qui dépouillerent les Gaznévides de leurs états, elle fut pillée & brûlée par Gihansouz.

GAZNAH, (SAARAH AL GAZNAH) c'est-à-dire le désert de Gazna; désert d'Asie, dans la Transoxane. La ville de Zamin est située entre ce désert & la montagne d'Osrouschnah.

GAZNAVIAH, en arabe, & GAZNÉVIAN en persien. Nous disons en françois les GAZNÉVIDES; ce fut une dynastie célébre dans la Perse & dans les Indes. Elle avoit commencé par un gouverneur de Gazna, d'où lui vint son nom. J'en parle suffisamment à l'article INDOUSTAN. Cette dynastie a régné 213 ans sur la Perse, & dans une partie des Indes, selon Ben-Schonah cité par d'Herbelot; cependant ce dernier ne commence le régne de Madmoud, que l'an 495 de l'hégrie, & finit celui de Khosrou Schah en 550. Il ajoûte que le calcul de Ben-Schonah qui donne deux cens treize ans à cette dynastie, lui paroit plus juste.

GAZOLA, petite ville de Barbarie, dans le royaume de Fez, sur la côte de la province de Héa; Molet, *in Ptolomæum, l. 4, c. 1*, dit que c'est la TAMUSIGA de Ptolomée, qu'il ne faut pas confondre avec *Tamusida* du même auteur, que Mélot dit être *Tefelfelt*.

1. GAZORUS. Voyez GASORUS.

2. GAZORUS, Γάζωρος, ancienne ville de la Palestine, selon Ptolomée, *l. 5, c. 16.* Elle étoit à l'orient du Jourdain, selon cet auteur, qui la distingue ainsi de GADORA.

	Longit.	Latit.
Gadora	67 d. 45′.	21 d. 30′.
Gazorus	67 d. 30′.	31 d. 15′.

GAZOS. Voyez PAZUS.

GAZULENA, ancienne ville épiscopale d'Egypte, comme il paroît par une lettre des évêques d'Egypte à l'empereur Léon, insérée dans le Recueil des Conciles, & souscrite par *Maximus Gazulenus.* * Ortélius *Thesaur.*

GAYE, doyenné de France, en Champagne. C'étoit un ancien monastere de l'ordre de S. Benoit, dans lequel, en l'année 1114, il y avoit un nombre considérable de religieux. Il est situé à deux lieues de Sézanne, & à dix lieues de Troyes, dans une belle plaine remplie de fleurs, & arrosée de plusieurs sources d'eau. Il y a un assez bon village, au bout duquel, du côté de Sézanne, est ce monastere entouré de hautes murailles & d'eau. L'église est d'une belle & antique structure, toute de pierres de taille; le chœur est ruiné, il n'y reste plus que les pilliers, le cloître est démoli aussi-bien qu'une grande partie des lieux réguliers qui furent brûlés par les Huguenots en 1567. Il n'y a à présent que trois ou quatre religieux non réformés. * *Baugier*, Mémoires Hist. de la Champagne, *t. 2, p. 236.*

GE

GÉA, ville de l'Arabie, près de Pétra, selon Etienne le géographe qui cite les Antiquités arabiques, écrites par Glaucus.

GÉAMAGIDID, ville d'Afrique, dans la province de Maroc, proprement dite. C'est la même que GÉMAAIÉDID. Corneille les distingue mal-à-propos. Voyez GÉMÉA.

GÉANS; (les) nous appellons ainsi les hommes d'une taille démesurée, auprès desquels les autres hommes paroissent petits. L'écriture sainte ne permet pas de douter qu'il y ait des géans. Les écrivains sacrés & profanes, les anciens & les modernes s'accordent à dire qu'il y en a eu & qu'il y en a encore. On ne peut le nier, dit D. Calmet, *Dict. de la Bible*, sans s'inscrire en faux contre l'écriture, contre les histoires les plus certaines, & contre la tradition de tous les peuples. Les Israélites qui avoient parcouru la Terre-sainte, dirent à leurs freres qu'ils avoient vu dans ce pays-là des géans de la race d'Enac [a] qui étoient si démesurément grands, que les autres hommes n'étoient devant eux que comme des sauterelles. Moïse parle du lit d'Og, roi de Basan, qui avoit neuf coudées de long, sur quatre de large, [b] c'est-à-dire quinze pieds quatre pouces de long. Goliath [c] avoit six coudées & une paume de haut, c'est-à-dire dix pieds sept pouces. Ces sortes de géans étoient encore communs sous Josué & sous David, dans un tems où la vie des hommes étoit déja si fort abrégée, & où l'on peut présumer que la grandeur & la force des corps étoit aussi fort diminuée. Homere [d] parle des géans Otus & Ephialtes, qui, à l'âge de neuf ans, avoient déja neuf coudées de grosseur, & trente-six de hauteur. Il nous décrit aussi la grandeur du Cyclope Polypheme [e], dont la force étoit telle, qu'il remuoit aisément & sans le moindre effort, une roche que vingt chariots à quatre roues auroient à peine pu soulever de terre. Je ne donne pas cela (dit ce savant Bénédictin) pour une histoire certaine, mais simplement pour une preuve de l'ancienne tradition des peuples qui ont toujours cru qu'anciennement les hommes étoient beaucoup plus grands & plus forts qu'ils ne le sont depuis plusieurs siécles; opinion qui se voit répandue dans tous les anciens poëtes & autres écrivains. * ([a]) *Numer. c. 13, v. 33 & 34.* ([b]) *Deuter. c. 3, v. 2.* ([c]) *Reg. l. 1, c. 17, v. 4.*

(d) *Odiſſ.* l. 11, v. 306. (e) *Odiſſ.* l. 9, v. 240.

Le témoignage de S. Auguſtin, *de Civit. Dei*, l. 15, *c.* 8; de Plutarque, *in Sertorio.* de Simon, auteur du Dict. de la Bible, t. 1, p. 523, ne permet pas de révoquer en doute l'exiſtence des géans. Voyez la Diſſertation de D. Calmet ſur les géans, & ce qu'ont écrit pour & contre Guillemeau & Halicot, chirurgiens de Paris, & Jean Riolan; & les Relations de voyageurs modernes qui aſſurent avoir trouvé des hommes d'une taille gigantesque dans l'Amérique méridionale & ailleurs, comme Fréſier, Voyage de la mer du ſud, t. 1, p. 148. Antoine Pigafet, Barthelemi-Léonard d'Argenſola, l. 1 de l'Hiſtoire de la conquête des Moluques, & l. 3. Olivier de Noort, &c. fourniſſent de nouvelles preuves de cette vérité. Voy. les articles PATAGONS, VILLE DE NEMBROT & LES TRIGONES.

LA VALLÉE DES GÉANS. Voyez RAPHAÏM.

GÉAPOLIS. Voyez GÆA 1.

GEARON, ville d'Aſie, dans la Perſe, entre Schiras & Bander Congo. Un voyageur Italien la décrit ainſi: cette ville reſſemble à une forêt, à cauſe que les maiſons ſont toutes environnées de palmiers touſus dont les dates ſont d'un grand revenu étant les meilleures de Perſe. Elle eſt ſituée dans une plaine ſablonneuſe entourée de hautes montagnes: quoiqu'elle ſoit petite, & qu'il y ait peu de maiſons, elle ne laiſſe pas d'avoir ſon viſir, dont la juriſdiction eſt fort étendue. Les eaux vives, qui arroſent les jardins, les rendent frais & abondans en fruits excellens, grenades, raiſin, & coings. Les maiſons ſont presque toutes de pierres & de chaux, ce qui n'eſt pas commun en Perſe, où elles ne ſont, pour la plus grande partie, que de terre. Il y a beaucoup de perdrix dans ces campagnes. Elles ſont de deux eſpeces; une qui reſſemble à celles que nous connoiſſons, & une autre qui eſt de la groſſeur des cailles, & dont les plumes ſont colorées comme celles de la gorge d'un faucon. Corneille le Brun nomme cette ville, IARON. * *Gemelli Careri*, Voyage, t. 2, p. 271. Corneille le Brun, Voyage de Moscovie & de Perſe &c. p. 314, dit que les maiſons de cette ville, ou plutôt village, ſont toutes de terre, & éloignées les unes des autres. Il ajoûte qu'il y a vu deux pauvres petites mosquées où l'on faiſoit le ſervice.

GÉAUNE. Corneille dit: Géaune ville de France, en Guyenne, capitale du marquiſat de Caſtelnau; elle eſt voiſine du pays d'Armagnac, reſſortit à S. Sever, capitale de la Chalosſe, & eſt arroſée du ruiſſeau de Bas qui vient de Béarn, & qui ne tarit jamais. De l'Iſle nomme ce lieu GEUNE, en fait un bourg, le met à quelque diſtance du Bas, dont la ſource, ſelon lui, n'eſt pas dans le Béarn, mais dans le Turſan où eſt auſſi Geune.

GEBADÆI, ancien peuple de l'Arabie, mais au couchant de la mer Rouge, ſelon Pline, l. 6, c. 29.

1. GÉBAL: ce terme, dit D. Calmet, ne ſe trouve que dans le Pſeaume 82, v. 8, *Gebal Ammon* & *Amalech*; mais, comme le remarque ce ſavant Bénédictin, le Chaldéen & la Verſion Samaritaine mettent quelquefois le mont Gébal au lieu du mont Séïr. Joſeph, *Antiq. l.* 9, parle auſſi des *Gabilites*, au midi de la Paleſtine, & Etienne le géographe, de la *Gabalene* dans l'Arabie, & qui eſt la même que le pays d'Amalech. Enfin Euſebe & S. Jérôme, dans leurs Livres des lieux Hébreux, aux mots *Idumæa*, *Seïr*, *Abiud*, *Mabſard*, & *Jether*, ſont ſouvent mention de la *Gebalene*, ou *Gabalene* qui eſt dans l'Idumée, & dont Pétra eſt la capitale. Tous ces caractères montrent viſiblement que le pays nommé *Gébal*, ou *Gabalene* eſt au midi de la tribu de Juda, & dans l'Idumée méridionale. Ce terme *Gébal* ſignifie une montagne; & la dénomination de Gabalene n'eſt point ancienne, puiſqu'elle ne paroît que dans le Pſeaume 82, que nous croyons avoir été écrit du tems de Joſaphat roi de Juda.

Cet article eſt entiérement de D. Calmet, *Dict.*

2. GÉBAL, ville de la Phœnicie, c'eſt la même que BYBLOS, & GABALA 1.

1. GEBALA, ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, dans les terres, au pays des Vardules, ſelon Ptolomée, l. 2, c. 6.

2. GEBALA. Etienne le géographe dit que l'on nommoit ainſi la troiſieme partie de la Paleſtine, & cite Joſeph. Il en forme le nom de *Gebalenus*, & ajoûte la Gébalene; & l'Hæmanitide a été le nom d'un canton des Iduméens. Berkélius ſon commentateur croit, qu'Etienne a eu dans l'eſprit la Gobolite qui étoit effectivement un canton de l'Idumée.

GEBANITÆ, ancien peuple de l'Arabie heureuſe. Pline, l. 6, c. 28, les diſtingue des CATABANI, comme deux peuples différens. Il dit que ces premiers avoient beaucoup de gros bourgs, *Pluribus oppidis ſed maximis.* Il nomme enſuite *Nagia* & *Tamna* où étoient ſoixante-cinq temples. Mais quoique les *Catabani* & les *Gebanitæ* fuſſent deux nations diſtinguées, il eſt vraiſemblable qu'elles étoient ſubordonnées l'une à l'autre; car *Tamna*, ou *Thomna* qui, ſelon Pline, appartenoit aux Gébanites, & étoit leur capitale, eſt nommée la capitale des Catabaniens par Eratoſthene, cité par Strabon, *l.* 16, *p.* 768. Ce peuple étoit voiſin de l'entrée du golfe Arabique, ſelon Strabon, quoique Ptolomée l'ait mis à l'embouchure du golfe Perſique.

GEBBETHON, ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu de Dan. D. Calmet dit: c'eſt apparemment la même que *Gabbata*. Baſa, uſurpateur du royaume d'Iſraël, tua Nabab, fils de Jéroboam, dans la ville de Gebbethon, qui étoit alors aux Philiſtins. * *Joſué*, c. 19, v. 44. *Reg.* l. 3, c. 15, v. 27.

GEBCHUMAL, bourg d'Aſie, dans la Perſe, entre l'Iraque & le Courdiſtan, à 82 d. 40′ de longitude, & à 36 d. de latitude. * *Hiſt. de Timur-Bec*, *l.* 3, *c.* 21.

GEBEL-EL-HADICH, anciennement *Phocra*, montagne d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Maroc, dans la province de Héa, aux confins de celle de Maroc & de Duccala, ſelon Baudrand, *édit.* 1705. Elle s'étend du midi au nord le long de la riviere d'Aſiſnual, & forme le cap qui eſt à l'entrée méridionale du golfe d'Azaſia, ou de Zaſi. Cela s'accorde avec la Carte du royaume de Maroc par Sanſon, & qui cette description eſt priſe.

GEBELLE, ancienne petite ville de Syrie, ſelon Baudrand. C'eſt la même que *Gébail*, *Gabli*, *Jébilée*, & GABALA 1.

GEBENNA, &

GEBENNICI MONTES. Céſar, *de Bell Gall. l.* 7, *c.* 8, nomme *Gebenna* une montagne qui ſéparoit les *Arvernes* ou Auvergnats des Helviens. Quelques éditions, entr'autres, celle de Cambridge, portent *Cebenna. Mons Cebenna qui Arvernos ab Helviis discludit.* Quelques manuscrits portent *Helvetiis*, mais c'eſt une faute. Cette montagne a conſervé ſon ancien nom, & s'appelle les *Cévennes*, ou *Sevennes*. Les Grecs ont un peu changé ce nom, & ont dit *Cemmenus Mons*, & *Cemmeni Montes*. Sanſon, dans ſes Remarques ſur ſa Carte de l'ancienne Gaule, dit: les Sévennes ont premiérement ſéparé les Celtes de la province des Romains, puis l'Aquitaine premiere d'avec la Narbonnoiſe. Voyez l'article CEMMENUS MONS, dont je crois que *Gebenna*, ou *Cebenna* de Céſar, n'étoit qu'une partie.

GEBEONITÆ, pour GABAONITÆ. Voyez GABAON.

GEBES, riviere d'Aſie, dans la petite Phrygie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 32.

GEBHA, ville de Barbarie, au royaume de Fez, dans la province d'Erriſ. C'eſt, dit Marmol, *l.* 4, *c.* 70, une petite ville qui a de bonnes murailles, & qui a été bâtie par les anciens, Africains le long de la côte, à huit lieues de Vélez, du côté du levant. Elle eſt toute ruinée, quoique quelques Béréberes s'y retirent, à cauſe de quelques jardins & de quelques vignes qui y ſont, & des eaux qui viennent des bois d'alentour. Tout le reſte du pays eſt ſec & ſterile, ſans porter aucun bled. Ils demeurent là, quand ils ont quelques troupes pour les défendre; autrement ils ſe retirent dans les montagnes, où ils ſont plus aſſurés que dans leurs murailles. Il y a, à l'entrée occidentale du golfe de Mézemma un cap que l'on croit être l'*Oleaſtrum Promontorium* des anciens, ou cap des oliviers ainſi nommé à cauſe de la multitude des oliviers ſauvages qui y ſont. Ptolomée lui donne 9 d. de longitude, & 34 d. 56′ de latitude.

GEBISE, ou LÉBUSSE: c'étoit autrefois une ville nommée *Lybiſſa*, où le fameux Annibal s'empoiſonna & fut enſeveli. Ce n'eſt plus qu'un village de Natolie, ſur une petite riviere de même nom, entre Nicomédie & Chalcédoine. *Baud.* édit. 1705.

GEBLOWA, petite ville de l'empire Ruſſien. Bau-

drand dit qu'elle eſt ſur la riviere de Mologa, dans le duché de Biela-Ozero, & aux confins de celui de Jeroſlaw. De l'Iſle la nomme Gololobova *Sloboda*; ce mot *Sloboda* ne veut dire qu'un bourg: il la met à la rencontre de la riviere Mologa & du Wolga. La Mologa la ſépare d'une ville nommée *Mologa*, & dont elle eſt comme un fauxbourg. Cette ville de Mologa eſt au duché de Roſtow, au lieu que Gololobova eſt au duché de Biela-Ozero.

GÉBOLE. Carré, dans ſon Voyage des Indes orientales, nomme ainſi la ville de Syrie, que d'autres nomment *Jébilée*, *Gébail*, &c. Elle eſt, dit-il, entre Alexandrie & Tripoli. Elle appartient aux Turcs qui y ont une grande & belle mosquée avec des reſtes de ſtatues qu'ils ont rompues. C'étoit autrefois une ville célébre & très-ornée, tant au-dehors qu'au dedans. Il y a au devant une grande place, avec une belle fontaine au milieu, plantée d'arbres toujours verds. Les murailles de la nouvelle ville ſont beaucoup plus étroites que celles de l'ancienne qui étoit grande & bien bâtie. Il n'y a plus aujourd'hui que dix ou douze familles qui ont bien de la peine à vivre. L'avarice des Turcs acheve de dépeupler ce lieu de même que presque tous les autres qui ſont ſous leur domination.

GEBONITIS, lieu de la Syrie, ſelon Joſeph, *de Bello Judaic. l.* 2, *c.* 14, cité par Ortélius *Theſ.*

GÉBRENI: on lit dans Dictis de Créte, à la fin du cinquiéme livre: *Fitque princeps amicitiæ ejus, Rex Gebrenorum Œnides.* Ortélius doute s'il ne faut pas lire *Cebrenorum.*

GEBTHON; le même que *Gebbethon.*

GÉCHAO, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Cincheu, quatriéme métropole de la province. Elle eſt plus orientale que Pékin de 2 d. 4′, par les 35 d. 45′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GEDANUM, nom latin de *Dantzig.*

GEDANENSIS SINUS, nom que les Latins modernes donnent au golfe de Dantzig.

GEDDA. Voyez GIODDAH.

GEDERA: ces mots *Gedera*, *Gederot*, *Gederothaim*, *Gedor*, *Gadera*, *Gazera*, *Gaderoth*, *Gaſer*, *Gazeroth*, ne marquent qu'une même ville, ſelon D. Calmet. Voyez GADER.

GEDNE, ville de l'Afrique proprement dite, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3.

GEDOR. Voyez GEDERA.

GEDRANITÆ, ancien peuple de l'Arabie heureuſe, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

GEDROSIE, (la) grande province d'Aſie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 21, la borne ainſi: elle avoit la Carmanie au couchant; la Drangiane & l'Arachoſie au nord; la partie de l'Inde, qui eſt le long de l'Indus, la terminoit à l'orient, & l'océan Indien au midi: ainſi elle s'étendoit aſſez loin le long de cette mer, depuis la Carmanie juſqu'à l'Inde, & avançoit beaucoup vers le nord. Les habitans ont été nommés *Gedroſi* & *Gedruſi* par Pline, *l.* 6, *c.* 20 & 23. Les Grecs ont dit Γεδρωσοὶ & Γεδρούσιοι, & même Γαδρώσιοι. Denys de Sicile dit par un K Κεδρωσία. Suidas prend le mot Κεδρωσία pour un nom de ville, faute d'avoir ſu que ce nom ne ſignifioit que la Gédroſie pays. A l'imitation de ces Grecs, Ammien a dit la *Cédroſie*, & non la Gédroſie; MM. de Valois ont bien vu qu'il n'y falloit rien changer.

La Gédroſie avoit quelques fleuves: le principal eſt nommé diverſement *Arbis*, *Arabius*, *Artabis* & *Artabius.* Les peuples, qui en habitoient les bords, étoient nommés *Arabitæ.* C'eſt aujourd'hui l'Illment, & De l'Iſle met à ſon embouchure un lieu nommé *Arabia.* Pline, *l.* 6, *c.* 23, fait couler dans la Gédroſie une riviere qu'il nomme le *Nagre*, dont il eſt le ſeul qui ait parlé, & qu'il dit avoir été navigable. Les peuples les plus remarquables de la Gédroſie étoient les *Arbies*, *Arbites*, ou *Arabites*; les *Orites*, & les *Ichthyophages*, ou mangeurs de poiſſons. Arrien, *in Indic.* partage ainſi le pays entre ces peuples, & nous apprend en même tems quelle en étoit l'étendue. Depuis l'embouchure de l'Indus juſqu'à celle de l'Arbis, ou Arabius, les Arbies ou Arabies occupoient environ mille ſtades, ce qui répond à cent vingt-cinq mille pas. Depuis cette riviere, les Orites s'étendoient l'eſpace de ſeize cens ſtades, qui ſont deux cens milles. De-là juſqu'aux frontieres de Carmanie, les Ichthyophages avoient un pays de près de mille ſtades, ou cent vingt-cinq milles; cela fait en tout quatre cens cinquante milles de côtes maritimes.

Les principaux lieux que Ptolomée range ſur cette côte, ſont la plûpart des noms obſcurs; ſavoir,

Rhapava ou Ragirava,
Le Port des Femmes,
Boyamba, ou Coyamba,
& Rhizana.

Voici les peuples qu'il place dans la Gédroſie.

Vers la mer, les ABÉRITES, ou ARABITES.
Près de la Carmanie les GARSIDES.
Près de l'Arachoſie, les MUSARINÉENS.
Au cœur du pays, eſt le canton nommé la PARDENE.
Au-deſſous, eſt la PARISIENE.
Et au voiſinage de l'Indus, les RHAMNES.

Les villes & les villages de la Gédroſie ſont, ſelon lui,

Cuni,
Badara,
Muſarna,
Cottobara,
Soxxetra, ou *Soxiſtra*,
Oscana,
Eaſis, ou *Parſis*, métropole,
Omiſa,
Arbis, ville.

Les iſles adjacentes de la Gédroſie ſont,

Aſthaa, ou *Aſthala*,
Codane.

La Gédroſie eſt préſentement le pays de *Mekran*, qui en renferme la plus grande partie.

GEELMUYDEN, ou GEELMUYEN, ou GELMUIDEN, anciennement *Manarmanis Portus*, petite ville des Pays-bas, dans l'Overiſſel, au pays de Salland, entre Vollenhoven & Haſſelt, à une lieue de l'une & de l'autre, & à pareille diſtance de Campen, à l'embouchure du Wecht dans le Zuyderſée. Il y avoit autrefois un bon château, qui fut détruit dans les guerres civiles de la République naiſſante, contre les gouverneurs Eſpagnols. * *Mémoires communiqués.*

GEERTRUYDENBERG. Voyez GERTRUIDENBERG.

GEERVLIET, ci-devant petite ville, à préſent bourg de moyenne grandeur, aux Pays-bas, dans la Hollande méridionale, dans l'iſle de Putten, à l'endroit où ſe joignoient autrefois le Wahal & la Meuſe. La commodité de ſa ſituation au confluent de deux grandes rivieres, & le voiſinage de la mer, donnent lieu de croire que ce lieu étoit fort conſidérable: il y avoit une douane, où payoient toutes les barques. Ce bourg eſt à une lieue & demie de chemin & au ſud-eſt de la ville de Briel. Le château de Geervliet eſt préſentement la réſidence du Ruaart de Putten; c'étoit autrefois celle des ſeigneurs de Putten & de Stryen. * *Mémoires communiqués.*

GEGENBACH, ville libre impériale d'Allemagne, au cercle de Suabe, dans l'Ortenau. Zeyler, *Suev. Deſcr. p.* 33, écrit *Gengenbach*, petite ville impériale, dans le Mordnaw, vis-à-vis du Rhin, à un mille d'Offenbourg, ſur le Kintzig, & à trois mille de Strasbourg. Pirmin, évêque de Strasbourg, bâtit à Gegenbach, l'an 742, un monaſtere, où l'on n'admit que de la nobleſſe. L'abbé obtint de l'empereur Rodolphe I, l'an 1278, qu'aucun ſujet ni vaſſal ne pût appeller de ſes jugemens. Long. 25 d. 46′. Latit. 48 d. 28′.

GEGITANUS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifenſe. On trouve dans la Conférence de Carthage, *p.* 267, *édit.* Dupin, *Quadratus Epiſcopus Plebis Gegitanæ*; & la Notice épiſcopale d'Afrique, met entre les évêques de la Mauritanie Sitifenſe, *Conſtantius Gegitanus.*

GÉHAN-ABAD. Voyez DEHLI.

GÉHAN-NUMAI, palais d'Asie, dans l'Indoustan, à deux lieues de Dehli. * *Hist. de Timur-Bec*, *l.* 4, *c.* 17.

GÉHAN-PÉNAH : c'est l'une des trois villes qui composent la ville de Dehli. * *Hist. de Timur-Bec*, *l.* 4, *c.* 20.

GÉHAVER, bourg d'Asie, dans la Perse, au Courdistan, dans une plaine de même nom. * *Hist. de Timur-Bec*, *l.* 3, *c.* 29.

GÉHENNA. Voyez l'article qui suit.

GÉHENNON, ou VALLÉE D'HENNON, ou GÉHENNA, ou VALLÉE DES ENFANS D'HENNON (*), vallée de la Palestine, joignant Jérusalem. Voyez TOPHET.

1. GÉHON, (le) fleuve dont parle Moïse dans la Description du paradis terrestre. Voici ce qu'il dit, *Genes.* c. 2, ℣. 13; & le nom du second fleuve est Géhon: c'est celui qui tournoie dans toute la terre de Chus. On sait que l'explication des quatre fleuves a partagé les savans. Ils ont extrêmement disputé sur le Phison & sur le Géhon. Huet a recueilli un grand nombre de sentimens différens dans son Traité de la situation du paradis terrestre. Il a passé, dit-il, chez les uns, pour le *Gange*, chez les autres, & particuliérement chez les Arabes, pour l'*Oxus*. On l'a pris pour l'*Araxe*, pour le *Nahar-Malca*, qui est un des canaux faits à la main, qui joignent l'Euphrate au Tigre; pour le *Naharsarès*, qui est le plus occidental de ces canaux & pour le torrent du même nom de Géhon, qui est proche de Jérusalem. Je passe d'autres opinions, pourfuit ce savant, pour venir aux deux qui ont le plus de partisans; je veux dire celle qui soutient que Géhon est le Nil, & celle qui soutient que c'est le canal le plus occidental des deux qui partagent le Tigre & l'Euphrate joints ensemble.

La premiere de ces opinions qui veut que Géhon soit le Nil est de Joseph, de la plûpart des peres de l'Eglise, & d'une infinité d'interprétes de la sainte écriture. Les Abissins même s'en flattent, & ne connoissent aujourd'hui le Nil que sous le nom de *Gichon*, par une erreur semblable à celle qui leur a fait dire que la reine de Saba avoit régné dans leur pays, & que leurs rois sont sortis de Salomon & d'elle, & que Memnon étoit leur compatriote. Cette opinion s'est établie premiérement sur le passage de l'Ecclésiastique, c. 24, v. 35 *& seq.* où il est dit de Dieu qu'il emplit tout de sagesse, comme le Phison & comme le Tigre au renouveau; qu'il remplit l'entendement comme l'Euphrate & comme le Jourdain, au tems de la moisson; qu'il fait briller la doctrine, ainsi qu'une lumiere, & comme le Géhon au tems de la vendange. Comme on a cru que l'auteur ayant commencé le dénombrement de ces fleuves par l'orient, il falloit que le Phison fût le Gange, on a cru aussi qu'il l'avoit fini par l'occident, & partant que le Géhon étoit le Nil. On s'est persuadé de plus que c'étoit le sentiment des Septante, parce que dans le second chapitre de Jérémie, v. 18, ils ont rendu le mot hébreu שיחור *Shichor* par celui de Géon Γεών.

Ce passage mérite quelque considération. Dieu reproche aux Israélites qu'ils ont oublié la confiance qu'ils lui doivent pour chercher l'appui des Egyptiens & des Assyriens. Que prétendez-vous, leur dit Dieu, prenant le chemin d'Egypte pour aller boire l'eau du Nil? Les Septante ont traduit ὕδωρ γεων *l'eau de Géhon;* & S. Jérôme, *In Jerem.* c. 2, & Epist. 27, *l'eau trouble. Shichor* ne signifie point proprement *trouble*: il signifie *noir*, & on a donné ce nom au Nil, parce que ses eaux sont noires: les Egyptiens pour cette raison le peignoient de couleur noire sous la personne d'Osiris, & les Grecs l'appelloient Μελας noir, & les Latins *Melo;* d'où quelques-uns veulent que se soit formé le mot *Nilus*. Ils se trompent. Ce nom vient de celui de *Nuchul*, que lui donnoient ceux qui habitoient fur ses bords, comme nous l'enseignent les géographes Méla, & Æthicus. *Nuchul* est la même chose que l'hébreu נחל, *Nachal*, qui signifie *torrent*, comme l'appellent souvent les auteurs sacrés, à cause de ses inondations ordinaires, causées par les pluies. Comme de *Nachal*, ou *Nuchul* s'est formé *Nilus*, ainsi de *Shichor* s'est formé *Siris* & *Sirius*, qui font les noms du Nil. Cependant, comme l'eau de ce fleuve n'est noire, que parce qu'elle est pleine de la bourbe d'Egypte, dont le terroir est noir, ce qui lui a fait donner l'épithete de μελαμβωλος, la Version de saint Jérôme, qui traduit *trouble*, peut subsister, en prennant l'effet pour la cause. Peut-être les Septante dans la même vue, avoient-ils écrit ὕδωρ γῆϊον, *l'eau terreuse*, *l'eau bourbeuse;* ce qui a depuis dégénéré en γεων. Je ne l'assure pas néanmoins, puisque quelques anciens interprétes de la Version des Septante, & les peres de l'église, qui citent ce passage, lisent constamment γεῶν.

Depuis que le Nil a passé pour le Géhon, les Egyptiens, nation fort superstitieuse, l'ont fait descendre du ciel, & lui ont rendu toutes sortes de culte. Les Turcs & les Juifs ont adopté leurs superstitions. Homere qui avoit voyagé, & étudié en Egypte, y avoit pris cette doctrine; car il a appellé le Nil Διϊτρεφης, c'est-à-dire, *venu de Jupiter*. Mais presque tous les poëtes attribuant l'origine des rivieres aux eaux du ciel, les appelloient *race des dieux*. Ç'a été apparemment dans la vue d'attribuer au Nil quelque chose de divin, que Nonnus a feint que la demeure des Dieux dans le ciel est au-dessus du Nil. Les Brachmanes en disent autant du Gange, que les Egyptiens du Nil, & ils l'appellent *Riviere Céleste*, comme on a appellé le Nil *Riviere venue de Jupiter:* & les Mahometans pour la même raison attribuent la même origine à l'Oxus, qu'ils appellent *Géhon*, au Tigre, & à l'Euphrate. Ils l'attribuent aussi au Jaxarte, qu'ils appellent *Sichow;* dont je ne vois point d'autre raison que la proximité de ces fleuves, & de leurs branches, qui font croire à ces peuples qu'ils partoient d'une même source, & partant que l'un ne pouvoit venir du ciel, sans que l'autre en vint aussi. Peut-être ont-ils confondu ce Sichon avec un autre fleuve du même nom, qui est en Cilicie. C'est celui que les anciens géographes Grecs appellent *Cydnus*. Un autre fleuve de la même province, nommé *Géhon*, a contribué à leur erreur. C'est le Pyramus des anciens; il passe par la ville d'Adana, dont j'ai parlé ci-devant. Le nom d'Adana est le même que celui d'Eden. Il n'en a pas fallu davantage, pour persuader à cette nation, que cet Eden étoit le lieu où étoit situé le paradis, & que ces fleuves en venoient. Abulféda, géographe Arabe, a cru faussement que ces deux rivieres se joignoient près d'Adana, & entroient conjointement dans la mer. D'ailleurs ils avoient ouï parler d'une autre riviere de la même province, nommée *Paradis;* Pline l'a remarqué, & quelques autres encore. Toutes ces idées confuses, jointes à la grossiereté des Mahometans, leur ont fait dire que la riviere de Sichon venoit du ciel.

L'ignorance de la vérité n'a pas seulement rendu commun le nom de Géhon entre le Nil & l'Oxus; mais elle a encore rendu commune entre ces fleuves, une des plus mémorables aventures qui soient arrivées sur le Nil; je veux dire celle de Moïse, lorsqu'il y fut exposé. Téxéira en rapporte une pareille de Darab, roi de Perse. Il dit que la reine sa mere fut forcée de l'exposer dans un berceau fur l'Oxus; qu'il en fut retiré par un homme, qui, surpris de sa beauté, & touché de son infortune, le fit nourrir par sa femme, & qu'il parvint enfin à la royauté par son mérite.

Je viens à l'autre opinion qui approche plus près de la vérité, prenant pour le Géhon le canal le plus occidental des deux que font le Tigre, & l'Euphrate joints ensemble, lorsqu'ils se séparent pour entrer dans la mer. C'est le sentiment des docteurs de Louvain, de Scaliger, *De Emend. temp. lib.* 5, & de la plûpart des interprétes modernes, qui tous en cela ont suivi Calvin. Leur principale raison est la même qu'ils ont eue pour prendre le canal oriental pour le Phison. Car ayant posé cela, c'étoit une conséquence de leur système de dire que le Géhon étoit le canal occidental. Ils ont eu encore une autre raison particuliere, en prenant la province de Chus que ce fleuve arrose, pour l'Arabie, & n'en connoissant point d'autre de ce nom, que l'Arabie, & l'Ethiopie.

Huet tâche de prouver qu'ils se sont abusés. Il prétend que le Géhon est le canal oriental des deux qui divisent l'assemblage de l'Euphrate & du Tigre. Or, pourfuit-il, comme du système de ceux qui prennent le Phison pour le canal oriental, il s'ensuit que le Géhon est l'occidental; il s'ensuit aussi du nôtre qui pose le

Phiſon pour le canal occidental & Charilah, que le Phiſon arroſe, pour la premiere province que l'on trouve à l'occident de l'embouchure de l'Euphrate; il s'enfuit, dis-je, de ce ſyſtême, que le Géhon eſt le canal oriental, & que la province que le Géhon parcourt, eſt la premiere province que l'on trouve à l'orient de l'embouchure de l'Euphrate.

Ce canal partant de l'Euphrate, comme le Phiſon, & tombant dans la même mer, eſt ſujet aux mêmes accroiſſemens, & aux mêmes débordemens, mais non toutefois ſi grands, parce que ſes rives ne ſont pas ſi baſſes. Ces débordemens lui ont fait donner le nom de *Géhon*, ou, comme l'écrivent & le prononcent les Hébreux, *Gichon*, du verbe גוח *Gouach*, qui ſignifie s'écouler. Ce petit courant d'eau, qui étoit proche de Jéruſalem, a eu le même nom, pour la même cauſe, parce qu'il arroſoit les jardins voiſins. On l'appelloit autrement *Siloë*, שלוח. L'Evangile, (*Joh.* 9, 7,) expoſe ce mot par celui d'ἀπεσταλμένος, שלוח Schaluach, c'eſt-à-dire, *envoyé, échappé, détourné, conduit* pour arroſer les terres. De-là vient que lorſque que le paraphraſte Jonathan a trouvé le mot *Géhon* dans le texte hébreu du premier Livre des Rois, il l'a traduit par le mot *Sila*. Je ne m'amuſerai point à rapporter toutes les autres étymologies de ce mot, que les peres, les interprétes, & les rabbins ont imaginées. Je m'arrêterai ſeulement à celle que propoſe Joſeph. Il explique Géhon, τὸν ἀπὸ τῆς ἀνατολῆς ἐμφαδὸ δμενον, *qui eſt produit, qui s'écoule de l'Orient.* Il ajoûte que c'eſt le Nil, ſuivant l'erreur des anciens qui confondoient les Indes & l'Ethiopie, & les croyoient, ainſi que la ſource du Nil, à l'orient de l'Egypte. Il a fait voir en cet endroit, comme en beaucoup d'autres, que pour être Juif, il n'en étoit pas plus ſavant en hébreu. Car il dérive le mot ρωὴν, du verbe נגה, qui ſignifie *luire, éclater*, d'où vient נגה *Nogah, Lucifer, l'étoile du matin* & נגהי *Noghi, la lumiere du jour*, & גיח *Giah, l'éclat, la ſplendeur*, & le Syriaque מגהא *Magaha, l'aurore, le matin.* Et de גיח *Giah*, Joſeph a cru que ſe formoit le mot גיחון *Gihon*, ne ſachant pas que le mot hébreu eſt גיחון *Gichon*, & non pas גיחון *Gihon*; ou s'il le ſavoit, ne ſachant pas que גיחון *Gichon* a une origine plus naturelle, & moins forcée. Quoi qu'il en ſoit, ſi cette origine a lieu, elle confirmera mon opinion, & marquera la ſituation de ce canal, du côté du levant, à l'égard du Phiſon, qui eſt du côté de Ponent. * *Joſeph*, Antiq. l. 1, c. 2.

J'ai déja dit que Moïſe a moins appoſé de marques au Géhon qu'au Phiſon, parce que ce dernier étant connu, la ſituation ſeule des autres ſuffiſoit pour les faire connoître. Car le Phiſon ſe rencontrant le premier à l'égard de l'Arabie pierreuſe, où Moïſe écrivoit, le ſecond, qui étoit le Géhon, ne pouvoit être autre que celui que l'on trouvoit enſuite, ſavoir, le canal oriental des deux qui diviſent l'Euphrate; car de l'aller chercher plus loin, c'eût été contrevenir aux paroles de Moïſe, qui marquent expreſſément que ce fleuve étoit joint aux trois autres dans le paradis. On en étoit ſi perſuadé, que rien, à mon avis, n'a plus contribué à faire croire que le Nil ſortoit de l'Euphrate, comme Pauſanias & Philoſtrate nous aſſurent qu'on le croyoit, que l'opinion où l'on étoit que le Géhon étoit le Nil, & que d'ailleurs il paſſoit pour conſtant que le Géhon étoit un bras de l'Euphrate. Peut-être le Géhon auroit-il été plus reconnoiſſable par les veſtiges de ſon nom, ſi la poſtérité les avoit conſervés; mais il eſt demeuré obſcurci ſous les noms de Phiſon & de Paſitigre, qui ſe ſont étendus, & l'ont enveloppé, comme je l'ai montré.

C'eſt ainſi que ce ſavant évêque, prévenu que le paradis terreſtre étoit auprès du Tigre & de l'Euphrate, cherchoit le Géhon dans un des bras de ces deux fleuves, unis dans un même lit.

Le Clerc perſuadé, au contraire, que le paradis terreſtre étoit vers la ſource du Jourdain, croit que le Géhon eſt l'Oronte dont la ſource n'eſt pas fort éloignée de celle du Jourdain; & par la terre de Chus que le Géhon arroſoit, il entend la Caſſiotide. Il trouve dans le mot *Chus* l'origine du nom de Caſius ou Caſſius. Ce qui favoriſe ma conjecture, dit-il, c'eſt l'ancien nom du fleuve Oronte, que les Grecs ont appellé ῥέξωδρος, parce que ſon cours eſt très-rapide, lorſqu'il ſort de ſa ſource, & lorſqu'après avoir coulé ſous terre, il recommence à paroître; ce qui eſt parfaitement exprimé par le nom de גיחון dérivé de גוח. Le Clerc trouve cette conjecture plus ſuffiſante que celle de Bochart, & que les autres qu'il avoit ſans doute examinées.

Le P. Hardouin a un ſentiment particulier. Il donne un ſens nouveau à ces paroles du texte latin : *Et fluvius egrediebatur de loco voluptatis ad irrigandum paradiſum : qui indè dividitur in quatuor capita.* C'eſt-à-dire, il ſortoit de ce lieu de délices un fleuve pour arroſer le paradis, qui de-là ſe diviſe en quatre têtes, ou ſources. Il trouve, avec raiſon, qu'il n'eſt pas commode de ſuppoſer que les quatre fleuves, ſavoir, le Phiſon, le Géhon, le Tigre & l'Euphrate fuſſent autant de branches dérivées du fleuve qui ſortoit du lieu de délices. De Saci a mal rendu ces mots *in quatuor capita* par ceux-ci *en quatre canaux :* il n'eſt point queſtion là de canaux, mais des ſources des quatre fleuves qui ſont nommés enſuite. Or comment peut-on dire que ces quatre ſources ſi éloignées l'une de l'autre, étoient des diviſions d'un ſeul fleuve? Avoir recours, comme quelques interprétes l'ont risqué, à des communications ſouterraines, c'eſt embarraſſer la queſtion ſans néceſſité. La difficulté diſparoît, quand, avec le P. Hardouin, on rapporte ces mots *qui eſt diviſé*, ou *qui eſt partagé*, non pas au *fleuve* duquel il ne s'agit plus, mais au paradis. C'eſt comme ſi Moïſe eut dit : & de ce lieu de délices ſortoit un fleuve pour arroſer le paradis, dont la beauté ne ſubſiſte plus entiérement; mais on en voit encore des reſtes autour des ſources des quatre fleuves, ſavoir, &c. On peut voir ſon ſentiment entier dans ſa diſſertation ſur la ſituation du paradis terreſtre, imprimée en latin après le VI livre de Pline, dans l'édition *in-fol.* & en françois au premier tome des Traités hiſtoriques & géographiques pour faciliter l'intelligence de l'écriture ſainte, imprimés à la Haye en l'année 1730.

Comme il place le paradis terreſtre au haut du Jourdain, il croit que Moïſe a nommé quatre fleuves voiſins du paradis terreſtre. Le Tigre & l'Euphrate ſont connus. Ce pere croit que le Géhon eſt le *flumen ſalſum* de Pline, & que le Phiſon eſt l'*Achana* du même auteur. Sur ce qu'il eſt dit que le Gehon coule autour de tout le pays d'Ethiopie, on fait voir que ce ne peut être l'Ethiopie proprement dite que les Juifs ne connoiſſoient pas, mais une autre Ethiopie qui étoit dans l'Arabie, & la même que la terre de Madian. Abacuc, *c.* 3, *v.* 7, dit : *Pro iniquitate vidi tentoria Ethiopiæ : Turbabuntur pelles terræ Madian.* La ſeconde femme de Moïſe eſt nommée *Ethiopienne*, en hébreu *Chuſith*, כושית; & au livre ſecond des Paralipomènes, *c.* 21, *v.* 16, on lit que Dieu ſuſcita contre Joram l'eſprit des Philiſtins & des Arabes qui habitent près des Ethiopiens. Ces quatre fleuves pouvoient être facilement connus des Iſraélites à qui Moïſe parloit. Ils étoient à une diſtance à-peu-près égale du lieu où il écrivoit la Geneſe; de façon que, par rapport à ce même endroit, ſelon le P. Hardouin, le Tigre & l'Euphrate étoient placés au ſeptentrion, le Phiſon & le Géhon au midi. Moïſe, dit-il, fait ici mention de ces quatre fleuves, parce qu'il vouloit apprendre aux Iſraélites que cette terre, où il les conduiſoit, avoit été autrefois le lieu du paradis, comme elle l'étoit encore dans le tems qu'il écrivoit, & qu'aucune autre contrée ne lui pouvoit être comparée, ſoit qu'on ſe tournât du côté du midi, où le Géhon & le Phiſon arroſent l'Arabie heureuſe, ſoit que l'on ſe tournât du côté du ſeptentrion, où ſont les ſources de l'Euphrate & du Tigre, puiſqu'aucune de ces contrées n'avoit en elle-même que la quatriéme partie de la beauté qui ſe trouvoit ramaſſée dans le lieu de délices & dans le paradis, c'eſt-à-dire dans cette partie de la Terre-ſainte; & ſi ce n'eût pas été là l'intention de Moïſe, il faudroit dire qu'il ne convenoit pas plus de faire mention, dans cet endroit, du Tigre & de l'Euphrate, & des autres fleuves, que du Rhin & de la Seine. Mais il en fait mention, parce que les Iſraélites ſavoient parfaitement qu'on leur parloit de pays très-agréables, en leur indiquant les contrées arroſées par les commencemens de ces quatre fleuves.

Si je me ſuis un peu étendu ſur ce fleuve, c'eſt que j'ai cru que la matiere étoit aſſez importante pour devoir être examinée, & aſſez obſcure pour ne devoir pas

choisir de moi-même entre ce grand nombre de conjectures. J'avoue pourtant que celle du P. Hardouin a de très-grands avantages, qu'elle est très-vraisemblable, & que son explication sauve de mille difficultés géographiques dont il n'est pas aisé de se tirer, en suivant l'interprétation ordinaire.

2. GEHON, (le) on a vu dans ce que j'ai cité de Huet dans l'article précédent, que les Arabes appellent *Gehon*, l'Oxus des anciens. D'Herbelot écrit *Gihon*, & le décrit sous le nom d'*Amou*. Voyez Oxus.

3. GEHON : (le) le même Huet met dans la Cilicie un fleuve nommé *Gehon;* c'est, dit-il, le *Pyramus* des anciens : il passe par la ville d'Adana. Le nom d'*Adana* est le même que celui d'Eden. Il n'en a pas fallu davantage pour persuader à cette nation, que cet Eden étoit le lieu où étoit situé le paradis. Il rapporte ensuite l'opinion d'Abulféda, géographe Arabe, *part.* 5, *climat.* 4, *p.* 196. Je trouve dans le géographe El-Edrissi, que la ville de Massissa située à XL mille pas de Scandérona, a été nommée par les Grecs *Mamestera*. Elle est, dit-il, partagée en deux villes situées sur les deux bords de la riviere de *Gihan*. Cette riviere de *Gihan* tire sa source du pays des Romæens, arrose d'abord Massissa, ensuite le territoire de la forteresse d'Almolauan, & enfin se décharge dans la Méditerranée. La ville de *Massissa* est apparemment la même que Mécis de Paul Lucas, & par conséquent le Gihan, ou Gehon du géographe El-Edrissi ; & c'est par conséquent le *Chagan* différent de la riviere d'Adana qui est le *Choquen*, & c'est ce dernier qui est le Pyrame des anciens.

Le Choquen n'est pas le *Pyramus* des anciens qui ont connu sur cette côte trois rivieres, savoir le *Cydnus*, le *Sarus*, & le *Pyramus*. La premiere, qui arrosoit la ville de Torse, se nomme, selon Paul Lucas, *Meribasa*, ou *Sinduos*. On sait que le *Pyramus* est appellé aujourd'hui *Malmistra*. Nous ne connoissons, entre Malmistra & Meribasa, que la riviere de Choquen, qui doit être le *Sarus* des anciens.

4. GEHON, ou *Gihon*, fontaine de la Palestine, auprès de Jérusalem. Voyez Gihon.

GEHOUAL, bourg d'Asie, dans l'Indoustan, entre Lahor & Dipalpour, au midi du fleuve *Biah*. * *Hist. de Timur-Bec*, *l.* 4, *c.* 13.

GEHROM, ville d'Asie, dans la Perse, dans la province de Fars. Les géographes Arabes lui donnent 89 d. de longitude, & 28 d. 30′ de latitude.

GEHUD, ville d'Asie, dans l'Indoustan, & dans la province de Halabass, sur la rive gauche du Send, au sud-est d'Agra. Longitude 95 d. 15′. Latitude 24 d. 56′. * *Thevenot, Voyage des Indes. Robert Atlas.*

GEILDORFF, *Gaildorff*, ou *Geylendorff*, petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, avec un château, à trois milles de Schondorff, & à trois heures de chemin au midi de Hall en Suabe, près de la riviere de Kocher. Il n'y a qu'une église, où prêchent deux ministres de la Confession d'Augsbourg. Le château est tout auprès, & dans la ville ; il est beau & assez grand pour loger deux cours ; mais il n'a point de sortie vers la campagne. Près de la ville, commence un vignoble, dont le vin est mince & aigre. La ville appartient aux seigneurs de Limpurg. * *Zeyler*, Suev. Topogr. p. 33. Long. 27 d. 24′. Latit. 48 d. 57′.

GEIRAN-CAMICH, c'est-à-dire les Roseaux des Daims, ville d'Asie, dans le Capchac, à quinze jours & quinze nuits de marche, en partant de Kech. Timur-Bec la surprit & la pilla. * *Histoire de Timur-Bec*, *l.* 2, *c.* 33.

GEISA. Voyez Geiss.

GEISENFELD, ou *Geysenfeld*, bourg d'Allemagne, dans la haute Baviere, dans le bailliage de Pfaffenhoven, au département de Munich, sur la riviere d'Ilm, entre Pfafenhofen au midi, & le Danube au nord. Quelques-uns croient que c'est l'ancienne *Vallatum*. Il y a un monastere de filles, & une riche abbaye de l'ordre de S. Benoît. * *Zeyler*, Bavar. Topogr. p. 76. Long. 29 d. 12′. Latit. 48 d. 40.

GEISENHAUSEN, bourg d'Allemagne, en Baviere, à deux ou trois milles de Landshut, & sous le département ; il a sa justice particuliere.

GEISLINGEN, ou *Geylengen*, petite ville impériale dans la Suabe, sur le Kocher, au-dessous de Hall. Elle prend son nom du château de *Geyselstein*, qui étoit anciennement sur la hauteur pleine de roches, qui en conserve encore le nom, & qui est sur la gauche, quand on vient d'Ulm. On ne sait ni qui l'avoit bâti, ni par qui il fut détruit. Geislingen est une jolie ville assez bien bâtie. Quelques-uns la mettent dans le Filse-Thal. Dans le voisinage est le bourg d'Altenstatt, que Crusius croit avoir fait autrefois partie de la ville de Geislingen, ce qui n'est pas vraisemblable ; car ce bourg n'appartenoit pas ci-devant aux comtes de Helfenstein, propriétaires de Geislingen, mais aux comtes de Spitzenberg, dont un est encore dépeint avec ses armes dans une chapelle, à Altenstatt. Geislingen a quatre portes & deux églises, dont une, savoir la paroisse, est dédiée à Notre-Dame, l'autre s'appelle l'église de l'hôpital. A environ une heure de chemin de la ville, est le village d'*Uberkingen*, où sont des eaux minérales que l'on boit, & dont on se sert aussi pour les bains. Longitude 27 d. 18′. Latitude 49 d. 8′.

GEISMAR, petite ville d'Allemagne, au landgraviat de Hesse-Cassel. Zeyler, *Hassiæ, Topogr. p.* 40, écrit *Geissmar*, *Hove-Gismar*, ou *Hoff-Geissmar;* peut-être, ajoute-t-il, est-ce pour la distinguer du village de Geissmar qui est près de Franckenberg. Lupus Servatus, dans l'Histoire de S. Wigbert, abbé de Frietzlar, nomme Geismar *Villa Geismari*. L'an 724, S. Boniface y vint, & y renversa un arbre prodigieusement gros que les payens adoroient pour Jupiter ; & il bâtit à la place une chapelle sous l'invocation de S. Pierre.

Le nombre des habitans s'accrut chaque année ; & ce lieu, qui n'étoit qu'un village, devint un bourg. La chapelle fut augmentée, & l'on en fit une grande église. Geismar est présentement une ville de la basse Hesse, & le chef-lieu d'un bailliage. On y voit encore des murailles qui enfermoient une petite ville nommée *Nord-Geismar*, ou la *Geismar septentrionale*. Il y a eu aussi un château nommé *Schonberg*, qui fut démoli en 1590 & 1591, & dont les matériaux ont été portés à Sababourg. Ce château étoit la résidence de la maison de Schonenberg, dont la seigneurie étoit formée des environs de ce château.

GEISMEER, selon Corneille, ville des Indes, dans le pays des Hendowns, à vingt-huit lieues de Tourry a un chateau très-fort, gardé par trente grosses piéces de canon. Il cite ensuite *Davity*, Etats du grand Mogol. Davity, *Asie*, *p.* 519, écrit *Giffeemer*. C'est la même chose que *Jesselmere*. Voyez ce mot.

GEISS, ou *Geisa*, ville d'Allemagne, dans l'Etat de l'abbé de Fulde, près de l'Ulster, sur une hauteur. Louis landgrave de Hesse, la prit en 1467. Elle a aussi beaucoup souffert durant les guerres civiles d'Allemagne. * *Zeyler*, Hassiæ Topogr. p. 40.

GELA, ou *Gella*, petite ville de Sicile, selon Etienne le géographe, ainsi appellée de la riviere *Gelas* qui l'arrosoit. Virgile, *Æneid. l.* 3, *v.* 70, dit dans le même sens :

Immanisque Gela fluvii cognomine dicta.

& Silius, *l.* 14, *v.* 219, qui le copie presque toujours, dit :

Venit ab amne trahens nomen Gela.

Le nom moderne de la *Gelas* est Fiume di Terra-Nova. Pline, l. 3, c. 8, dit : *Oppidum Camarina fluvius Gelas, Oppidum Acragas.* A la droite de son embouchure dans la mer, il y a une ville nommée *Terra-Nova*, qui, sans doute, est l'ancienne Gela. C'étoit une belle ville, grande & puissante ; c'est pourquoi Virgile la nomme *Immanis*. Les habitans sont nommés Geloi, Γελῶοι, par Thucydide, *l.* 6, *Itin.* Cicéron, *Frument. c.* 43, les nomme Gelenses. Virgile, *Æneid. l.* 3, *v.* 701, en nomme le territoire, à la maniere des Grecs :

Apparet Camerina procul, Campique Geloi.

GELACA. Voyez Selga.

GELÆ, peuple d'Asie ; Pline, l. 6, c. 16, dit que les Grecs les appelloient *Cadusiens. Gelæ quos Græci Cadusios appellavere.* Castald croit que ce sont les peuples

du GILAN. Mais le P. Hardouin prétend que les Caduſiens ici nommés, ſont différens de ceux qui étoient voiſins de l'Albanie; qu'ils ſont dans la Sogdiane, au-delà de la mer Caſpienne, & ſurnommés *Gelæ*. Ptolomée, l. 6, c. 2, met un peuple nommé *Geloi* Γελωοὶ, & des Caduſiens dans la Médie. Il paroît que ce ſont les mêmes que les *Gelæ* de Pline. Denys le Périégete, v. 1019, v. 942, met auſſi dans la partie ſeptentrionale de la Médie les Geles & les Mardes Γελοί τε Μαρδοί τε. Priſcien l'exprime par *Geli* & *Mardi*.

GELÆI. Cédrene nomme ainſi une nation, chez laquelle les femmes commandoient à leurs maris. Glycas la nomme AGILÆI. *Ortel.* * Theſaur.

GELAGIENSIS : les manuſcrits de Vibius Sequeſter varient : quelques-uns portent GELAGIENSIS, GELAGIENSUS, & GELAGENSUS : toutes ces diverſes leçons ſont également mauvaiſes. Voyez GENUSUS. C'eſt le nom propre de cette riviere qui ſépare Dyrrachium d'Apollonie.

GELALI, déſert d'Aſie, dans la Tartarie, entre la montagne de Joud, & le fleuve Indus. On le nomme auſſi *déſert de Gérou.* * *Hiſtoire de Timur-Bec*, l. 4, c. 32.

GELANUS, ville de la Lybie intérieure, ſelon Ptolomée, l. 4, c. 6, qui la place vers la ſource du Cinyphe.

GELAS, riviere de Sicile, ſur la côte méridionale de Sicile. Voyez GELA.

GELASIUM PHILOSOPHIANÆ : quelques exemplaires d'Antonin nomment ainſi un lieu de la Sicile. D'autres portent *Gela ſive Fivoſofianis*. Simler lit *Gela, ſive Philoſophianæ*; Zurita *Selam, ſive Sophianas*; l'exemplaire du Vatican, *Gelaſium Philoſophianis*; l'édition des Aldes & celle de Juntes y ſont conformes. Quoi qu'il en ſoit, ce lieu étoit entre *Capitoniana* & *Petilianæ*, à XX mille pas de la premiere, & à XXVIII mille pas de la ſeconde.

GELBE. Voyez GERBES.

GELBIS : Auſone nomme ainſi une des rivieres qui ſe jettent dans la Moſelle ;

Te rapidus Gelbis, te marmore clarus Erubrus
Feſtinant famulis quàm primùm adlambere lymphis:
Nobilibus Gelbis celebratur piſcibus.

C'eſt aujourd'hui la KYLB, ſelon Cellarius. Elle coule à Geroldſtein, & à Kylbourg, qui en prend le nom. Baudrand écrit KILL.

GELBOÉ, montagne de la Paleſtine. Elle eſt célébre par la défaite & par la mort du roi Saül, & de ſon fils Jonathas, (*Reg. l.* 1, *c.* 31.) Euſebe & S. Jérôme nous apprennent que cette montagne étoit à fix milles de Bethſan, autrement Scythopolis, & qu'on y voyoit encore un gros lieu nommé GELBUS. Guillaume de Tyr, *l.* 22, *c.* 26, dit qu'au pied du mont Gelboé, il y a une ſource qui coule près de la ville de Jezraël. David, dans le Cantique lugubre qu'il fit en l'honneur de Saül & de Jonathas, inſinue que cette montagne étoit fertile. *Monts de Geliboé, que ni la roſée ni la pluie ne tombent jamais ſur vous, & qu'on n'y voie jamais de champ qui pròduiſe des premices, puiſque ſur vous a été jetté le bouclier de Saül, &c.* (*Reg. l.* 2, *c.* 1, *v.* 6.) On dit qu'aujourd'hui ces montagnes ſont ſéches & ſtériles. * *D. Calmet*, Dict.

GELBUS, bourg de la Paleſtine, au pied du mont Gelboé, à ſix milles de Scythopolis. Euſebe & S. Jérôme en font mention.

GELDA, ancienne ville d'Aſie, dans l'Albanie, entre l'embouchure du fleuve Gherrus, & du fleuve Caſius, dans la mer Caſpienne, ſelon Ptolomée, l. 5, c. 12.

GELDENACUM ; quelques-uns nomment ainſi JUDOIGNE en latin.

GELDRIA, nom latin de la ville & de la province que nous appellons *Gueldre* en françois. Voyez GUELDRE.

1. GELDUBA, forteresſe de la Belgique, ſur le Rhin, à l'extrémité du pays des Ubiens. Tacite en parle au quatriéme livre de ſes Hiſtoires, c. 26. La treiziéme légion, dit-il, ſe joignit à ceux qui étoient entrés dans la place de Nuys (*Noveſium.*) Herennius Gallus fut aſſocié à Vocula pour partager ſes ſoins ; comme ils n'oſerent s'avancer jusqu'à l'ennemi, ils camperent en un lieu nommé *Gelduba*. Il dit ailleurs ; la nouvelle en étant venue au camp qui étoit à Gelduba, &c. Et plus loin ; les cohortes marcherent jusqu'à Gelduba. Pline fait entendre que Gelduba étoit une forteresſe. Tibere, dit-il, mit le chervi en réputation, par le ſoin qu'il avoit d'en faire venir tous les ans d'Allemagne. On trouve le meilleur à Gelduba forteresſe ſur le Rhin : on voit par-là, que Gelduba étoit une forteresſe au bord du Rhin. Antonin nous apprend qu'elle étoit à neuf lieues de Noveſium.

Noveſium, Leg. V.
Gelduban, Leg. IX.
Calonem, Leg. IX.

Cette diſtance convient au village de GELB, qui eſt dans l'électorat de Cologne, au-deſſous de Nuys, & au-deſſus d'Ordinghen.

2. GELDUBA, ancienne ville de Thrace. Il en eſt parlé dans le Martyrologe d'Uſuard, *ad* XIII. *Cal. Januar.*

GELES, les GELES & les LEGES, peuples de l'Aſie. Plutarque, dans la Vie de Pompée, *t.* 5, *p.* 457, *de la Traduct. de Dacier*, dit : on rapporte que les Amazones deſcendirent des montagnes qui ſont près du fleuve Thermodon & combattirent pour ces Barbares..... Elles habitent la partie du Caucaſe, qui aboutit à la mer d'Hyrcanie, & elles ne ſont pas limitrophes des Albanois ; car elles en ſont ſéparées par les *Geles* & les *Leges*, avec lesquels elles vont paſſer deux mois, toutes les années ſur les bords du Thermodon, après quoi elles ſe retirent dans leur pays, où elles vivent à part, ſans homme. Les Leges & les Geles étoient des peuples de Scythie. Strabon, l. 11, p. 503, dit : Theophane, qui avoit ſuivi l'armée de Pompée, en Albanie, rapporte que les Geles & les Leges, peuples Scythes, habitoient entre les Amazones & les Albanois. A l'égard de leur commerce avec les Amazones, on peut voir l'article GARGARES & GELÆ.

GELESITANA, ſelon Ortélius, ſiége épiſcopal d'Afrique. S. Auguſtin en fait mention dans ſa 162e lettre. Je n'en trouve aucune trace dans les Notices.

GELISE, (la) riviere de France, dans la Guienne. Elle a ſa ſource dans l'Armagnac, auprès de Loupiac, coule vers le nord, & enſuite vers le nord-oueſt, & entre dans l'Eauſan. Près d'Eauſe, elle ſe replie vers le nord, puis au nord-eſt ; au ſortir de l'Eauſan, elle reçoit l'Aute, qui borde cette contrée à l'orient ; auprès de Pondénas, elle ſe charge du Lauſon, puis de la Loſſe à Auditan, & enfin ſe mêle avec la Baiſe à Lavardac. * *De l'Iſle*, Atlas.

1. GELLA, ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, au pays des Vaccéens. Zurita croit que c'eſt la même que TELA de l'Itinéraire d'Antonin.

2. GELLA. Voyez GELA.

GELLÆ, peuple d'Aſie, dans l'Albanie, ſelon Zonare, *l.* 2. Seroit-ce le même peuple que les Geles de Plutarque ?

GELEENSES, habitans de *Gella*, ou de *Gelæ*.

GELHEIM. Baudrand, *édit.* 1705, dit GEELHEIM, ou GELLINHEIM, village d'Allemagne, au Palatinat du Rhin, au pied de la montagne de Donesberg ; c'eſt où l'empereur Adolphe de Naſſau fut tué par Albert d'Autriche, ſon compétiteur, qui lui ſuccéda, l'an 1298. Heiſs dit que ce combat ſe donna entre GEINHEIM, & le Cloître de Roſendal. La plûpart des hiſtoriens diſent que ce fut auprès de Spire.

GELLI ; Mammertin, dans le Panégyrique de Maximien, fait mention de ce peuple, mais ſans marquer ſa ſituation. * *Ortel.* Theſ.

GELLUS, torrent d'Italie. Voyez VERGELLUS.

GELMON, GELON, ou GILON, ville de Juda, lieu de la naiſſance d'Achitophel. * *D. Calmet*, Dict. *Joſeph*, Antiq. *l.* 5. *Reg. l.* 2, *c.* 23, *v.* 34.

GELNHAUSEN, GEILNHAUSEN, ville impériale d'Allemagne. Elle eſt dans la Wétéravie, à une journée de Fulde ; cependant on la met dans le cercle du bas Rhin. La riviere de KINTZ, ou KINTZIG, qui vient du monaſtere de Schluchter baigne cette ville. Elle paſſe auſſi à Steinaw, à Saalmunſter, à Hanaw, & à Keſtat, où elle ſe perd dans le Mein. Gelnhauſen eſt auprès d'une montagne, joignant la forêt de Speſſart. Elle a des vignobles, des vergers, de belles égliſes, & des monaſteres.

monaſteres. Le château a été bâti par l'empereur Frédéric I. On le nomme *die Burât*; il eſt ſéparé de la ville. L'an 1402, elle fut comptée entre les autres villes impériales à la diéte de Nuremberg. A un mille de cette ville, ſur une haute montagne, eſt le château de RONNEBOURG, autrefois réſidence des comtes d'Iſenbourg, à qui il appartenoit. * *Zeyler*, Haſſiæ, &c. Topogr.

GÉLOFES. (les) Voyez JALOFES.

1. GELON. Voyez GELMON.

2. GELON, fontaine de l'Aſie mineure, dans la Phrygie, aſſez près de la ville des Célenes, ſelon Pline, *l.* 31, *c.* 2. Voici le paſſage qui eſt remarquable : à peu de diſtance de la ville des Célenes, il y a deux fontaines nommées CLÆON & GELON, à cauſe des effets marqués par ces noms grecs. Dans cette langue κλαίειν ſignifie *pleurer*, & γελᾶν *rire*. La premiere fontaine nommée *Cleon* faiſoit pleurer, & la ſeconde nommée *Gelon*, faiſoit rire. Tel eſt le ſens de Pline, qui ſeroit très-obſcur, ſi ces deux noms n'étoient pas expliqués.

GELONIUM STAGNUM, étang de Sicile. Son odeur étoit ſi mauvaiſe qu'elle chaſſoit ceux qui en vouloient approcher. C'eſt ce que dit Solin, *c.* 5, *éd. Salmaſ.* Ortélius *Theſ.* & Saumaiſe, *In Solin. p.* 126, croient qu'il prenoit ce nom de la ville de GELA.

GELONS, (les) GELONI, ancien peuple de la Sarmatie, vers le Boryſthene, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12. Ils étoient Grecs d'origine, *Herodot, l.* 4, *c.* 108, & voiſins des Budins, & des Agathyrſes, mêlés avec les Budins, originaires de la Sarmatie; ils ſe confondirent ſi bien enſemble, que la ville des Budins, qui étoit bâtie de bois fut nommée GELONUS. Ces deux peuples avoient cependant un langage particulier, comme le remarque Hérodote. Ils prirent quelques manieres des Barbares; entre autres, la coutume de ſe peindre le corps. Virgile, *Georg. l.* 2, *v.* 115, dit :

Eoasque domos Arabum pictosque Gelonos.

Servius entend par cette peinture des cicatrices qu'ils ſe faiſoient ſur la peau : ce qui s'accorde avec ce que dit Claudien, *In Ruſin. l.* 1, *v.* 315.

Membraque qui ferro gaudet pinxiſſe Gelonus.

GELONUM, ville de la Sarmatie, en Europe, ſelon Etienne le géographe : Ortélius la croit différente de *Gelonus*, ville des Budins, laquelle étoit bâtie de bois, au rapport d'Hérodote. Voyez GELONS.

GELOS, port de mer d'Aſie, dans la Carie, ſelon Pline, cité par Ortélius, *Theſ.*

GELUCHALAT, ſelon Baudrand, *éd.* 1705, marais ou lac de l'Arménie, vers les frontieres de la Georgie : il eſt aſſez étendu, comme un grand lac où il entre quatre rivieres : on dit qu'il a plus de trois journées de circuit. Voyez ACTAMAR.

GELVES. Voyez GERBES.

GELYS, peuple ancien dont parle Aſinius Quadratus, au rapport d'Etienne le géographe.

GEMAA, petite ville d'Afrique, dans le royaume de Fez. Ptolomée lui donne le nom de GONTIANE, la met à 7 d. 30′ de long. & à 34 d. 30′ de latit. Elle eſt ſituée au pied de la montagne de Jarhon, & a été bâtie par les anciens Africains, ſur un terrre qui eſt aſſez relevé; elle eſt fortifiée par l'art & la nature. Elle étoit habitée par des voleurs, dont on ne put jamais arrêter les brigandages, ce qui engagea Abufaid, pénultiéme roi des Béniméirinis, à la détruire : elle n'a point été repeuplée depuis : tout le pays d'alentour eſt habité par de pauvres Arabes, qui vivent de bridandage. * *Marmol*, t. 2, l. 4, c. 33.

GEMAA-EL-CARVAX, petite ville du royaume de Fez, dans la province d'Asgar. Elle a été bâtie par Jacob, roi des Béniméirinis, ſur le bord d'une riviere nommée *Huet Erguila*, & dans une plaine ſur le grand chemin de Fez à Larache. Elle étoit riche, fort peuplée du tems de ce prince, & ſous le régne de ſes ſucceſſeurs; mais ayant été détruite dans les guerres de Sayd, elle ne s'eſt point repeuplée depuis : les Arabes d'Ibni-Mélic-Sofian poſſédent le pays qui eſt aux environs, & ſerrent leurs bleds dans des caves de la ville : il les portent moudre à deux moulins qui ſont ſur la riviere d'Huet-Erguila, qui entre dans une autre que l'on appelle *Gorgor*, qui ſe décharge dans celle d'Ommirabi, & toutes enſemble ſe rendent dans l'Océan, près de la ville d'Azamor. * *Marmol.* t. 2, l. 4, c. 39.

GEMAA-EL-HAMEM, ſelon Corneille, *Dict.* tiré de Marmol, l. 4, c. 19, ville ancienne d'Afrique, dans la province de Fez propre, ſur le grand chemin de Tedla à Fez. Les hiſtoriens du pays diſent qu'Abdulmumen, roi des Almohades, la fit bâtir à cinq lieues de Miquenez, dans une grande plaine où il y a un bain naturel. Ptolomée la nomme *Gontiane*, ſelon les Tables modernes, & la met à 7 d. 40′ de long. & à 33 d. 30′ de latit. Elle fut détruite dans les guerres de Sayd; on ne l'a point repeuplée depuis : il n'en reſte plus ſur pied que les tours & les murailles : on tient un marché tous les Dimanches, à demi-lieue de cette ville, & tous les Arabes & les Béréberes du pays y vont vendre leurs grains & leur bétail, leur beurre, leur laine, leur cire, &c. On l'appelle le marché de *Hat-Tarna* : toutes les campagnes d'alentour ſont poſſédées par les Arabes d'Ibni-Mélic-Sofian, qui n'ont point ſouffert qu'on l'ait rebâtie.

* *Marmol oublie qu'il a déja placé* Gontiana *à* Gemaa. *Ptolomée n'en marque qu'une qui ne ſauroit répondre à deux villes diverſement ſituées.*

GEMAAJEDID, place forte en Afrique, ſur une haute montagne, appellée SICSIVE, qui en a encore d'autres aux environs, dans la province de Maroc propre. Elle a plus de douze cens habitans, la plûpart marchands, ou artiſans, & aſſez civils, à cauſe du voiſinage de Maroc; ils ont un juge, des notaires & un alfaquis : ils ſont bien vêtus à leur maniere, leurs places & leurs boutiques ſont bien rangées : il y a un quartier pour les Juifs, parmi leſquels ſont pluſieurs marchands & artiſans : les femmes ſont belles, & les hommes fort jaloux. Au milieu de la ville eſt une grande & belle mosquée, avec le palais du prince, qui met ſur pied trois mille chevaux, & quarante mille fantaſſins, dont il y a pluſieurs tireurs. Dans les vallons d'alentour, ſont de beaux vergers, où l'on recueille toute ſorte de fruits : il y a auſſi pluſieurs terres qui portent de l'orge, du lin, du chanvre & du millet. La ville de *Gemaajedid*, eſt à vingt-cinq milles de Maroc, & doit ſa fondation aux Hentetes de la tribu de Muçamoda qui s'y habiterent, il y a plus de deux ſiécles. La riviere d'Eciſelmel prend ſa ſource au bas, & tire ſon nom du mot Africain qui veut dire *bruit*, à cauſe qu'elle en fait beaucoup en ſe précipitant du haut d'une montagne; elle forme enſuite un étang large & profond, d'où elle coule paiſiblement dans la plaine. Quand les chérifs commencerent à régner, Muley Idris étoit maître de cette ville, & ſe faiſoit appeller roi de la montagne, parce que la plus grande partie relevoit de lui; auſſi prétendoit-il à la couronne d'Afrique, comme deſcendu des Almohades. Ceux de cette maiſon ſont à demi-Maures, & ont la couleur de coing cuit : ils ſont de la ſecte de Mohaydin, qui eſt en grande vénération dans tout le pays. On nourrit force troupeaux de chevres en la montagne, & c'eſt une des plus riches habitations du mont Atlas; elle paye tous les ans avec ſes villages trente-cinq mille piſtoles de tribut à ſon prince. * *Corn.* Dict. & *Marmol*, l. 3, c. 36.

GEMAN, Γημὰν, village de la Paleſtine, dans le grand champ de Samarie, ſelon Joſeph. *De Bell. Judaic.* l. 2, c. 11. Lat. c. 21. Gr.

GEMAR, GEMER (prononcez GUEMAR) ou GUEMER, *Gamaringa*, bourg de France, en Alſace, au côté gauche du bras de l'Ill, qui paſſe à Schélеſtadt; auprès de la jonction de la riviere de Strenbac avec l'Ill. Corneille en fait une ville. * *Sengre*, Carte de l'Alſace.

GEMBLACUM. Voyez l'article ſuivant.

GEMBLOURS, petite ville des Pays-bas, avec titre de *comté*, dans le Brabant. Baillet dit, GEMBLOU, ou GEMBLOURS, GIBLOU, ou GIBLEU, en latin GEMMELAUS, & GEMBLACUM. Il eſt, dit-il, dans le Brabant Wallon, à trois lieues de Namur, & à ſix de Louvain. Aubert le Mire, *Origin. Cænob. Belgic. p.* 95, dit en latin GEMBLACUM, ou ſelon les anciens GEMMELACUM, très-ancienne ville du Brabant, autrefois du diocèſe de Liege, & préſentement de Namur, à ſix

milles de Louvain & de Bruxelles, & à trois de Namur. L'auteur du petit Dictionnaire géographique des Pays-bas, fait les lieues plus petites, & en compte sept de Gemblours à Louvain, & quatre à Namur. Dans la ville est une belle abbaye de l'ordre de S. Benoît, fondée par S. Guibert, nommé *Gilbert* dans la Martyrologe Romain, le 23 Mai. Il étoit de l'ancienne race des rois d'Austrasie, & ayant quitté le monde par les exhortations de S. Erluin, il consacra à Dieu & à l'apôtre S. Pierre son château de Gemblours. (GEMMELAUS, *sive* GEMBLACUM) y bâtit un monastere à ses dépens, & y établit Erluin premier abbé. Platine fait mention de cette fondation dans la Vie du pape Etienne VII; l'année est marquée dans ces deux vers qu'on voit encore gravés sur une pierre.

Unum D *scribis*, C *quatuor* X *bis &* I *bis.*
Dum Clauſtrum per te ſit Gemblacenſe Guiberte.

C'est l'année MCCCCXXII. On voulut, dit Baillet, lui en faire une affaire; on prétendit qu'il n'avoit pu disposer de ces fonds, parce que c'étoit un fief de l'empire, & qu'on ne l'avoit donné à ses ancêtres qu'à titre de *bénéfice*; mais l'empereur Othon I, confirma cette donation, & donna des lettres, l'an 946, pour l'établissement du monastere. Le pape Benoît VII, l'autorisa trente-sept ans après, & soumit l'abbaye de Gemblours immédiatement au saint Siége, du consentement des évêques de Liége, dans le diocèse desquels elle étoit avant l'érection de l'évêché de Namur. Les abbés obtinrent de grands priviléges: ils avoient anciennement le droit de battre monnoie. L'abbé Arnulphe entoura la ville de fossés & de murailles l'an 1153, mais l'abbé Arnold, l'an 1503, soumit son monastere au chapitre de Bursfeld. L'abbaye de Gemblours est encore très-remarquable, par son ancienneté & par sa bibliotheque, & l'abbé jouit du titre de *comte*, & tient le premier rang dans les états de Brabant; elle a donné plusieurs hommes illustres à l'église & à la république des Lettres, entr'autres Sigebert de Gemblours, *Sigebertus Gemblacenſis*, auteur d'une Chronique continuée par Lambert, abbé du même monastere. Ce fut auprès de Gemblours que D. Juan d'Autriche, gouverneur des Pays-bas, remporta une victoire sur l'armée des Etats Généraux, le 31 Janvier 1578. * *Aubert Miræus*, Orig. l. c. *Dict. Géogr. des Pays-bas.*

GEMEAU, bourg de France, en Bourgogne, au bailliage de Dijon, à quatre lieues de Dijon, & à une de Tréchâteau, & d'Is-sur-Tille: on y tient marché deux fois la semaine, & deux foires dans l'année, l'une le Mercredi des cendres, & l'autre à la fainte Catherine. L'église paroissiale est dans l'enceinte du château, qui est vers le haut d'une côte: le bourg est bâti sur le penchant de la même côte, d'où sort une fontaine d'eau claire & très-abondante. A trois quarts de lieues de-là, sur la riviere de Tille, on voit le château de LUCE bâti en une belle plaine fertile en vins, en grains & en chanvres. * *Corn. Dict. Mém. dressés sur les lieux.*

1. GEMELLA; on lit dans le trésor de Goltzius, qu'une médaille de l'empereur Claude, porte cette inscription: COLONIA AUGUSTA GEMELLA LEGIO XXV. On prétend que ce nom ne regarde pas en soi la ville, dit l'auteur de la science des médailles, p. 381, mais les légions qui étoient venues peupler la colonie, & que la colonie étoit appellée *Gemella*, quand elle avoit été peuplée par des soldats tirés de quelque légion qui portoit le titre de *Gemella*, & que ce titre se donnoit à celles qui avoient été recrutées en y incorporant une autre légion qui avoit perdu son nombre, faisant ainsi de deux une légion complette; telles étoient la VII, la X, la XIII & la XIV. Mais Appien dans son Histoire des guerres d'Espagne, p. 293, nomme trois villes, savoir, ESCADIA, GEMELLA, & OBOLCOLA, dont Servilien se rendit maître. Il la nomme simplement *Gemella*, au lieu que Tucci est nommée par Pline, & dans une inscription, *Gemella Auguſta Colonia*, nom qui n'étoit pas encore du tems de la guerre de Viriate. Voyez TUCCI.

2. GEMELLA, ancienne ville d'Afrique, dans la Numidie, aux confins de la Mauritanie Sitifense. Antonin, *Itiner*, la met à XXV. M. P. de Sitifi. Dans deux routes différentes, à XXII. M. P. de *Nova Petra*, & à XXVII. de *Nova Sparſa*. Cette ville étoit épiscopale, & *Lictæus* son évêque fut un de ceux qui assisterent au concile de Carthage, tenu sous S. Cyprien: on trouve *Butcaton Epiſcopus Gemellenſis*, dans la conférence de Carthage, p. 286, édit. *du Pin.*

GEMELLIACUM, ancien lieu de France, dans le Périgord. S. Eusice y naquit. * *Baillet*, Topogr. des Saints, p. 600.

GEMENE, *Gemma* ou *Geminy*, (la) riviere d'Asie, dans l'Indoustan. Voyez ce dernier mot.

GEMENOS, bourgade de France, dans la Provence, près d'Aubagne, à deux lieues, au levant de Marseille. Il y a dans son territoire une chapelle dédiée à S. Jean, pour lequel les peuples ont une grande dévotion. La chapelle & le terrein où elle est située, s'appelle le GARDIEZ: ce dernier nom de *Gardiez* est très-ancien, puisqu'il en est fait mention dans une inscription du tems de l'empereur Antonin Pie, l'an 140: de Jesus-Christ, elle est gravée sur une pierre qui sert d'autel à la chapelle de Notre-Dame du Plan, dans le même territoire de Gemenos; il y avoit aussi en ce lieu un monastere de filles de l'ordre de Cîteaux, dédié à S. Pons.

GEMESTARIUM, ancien nom d'un lieu d'Espagne: Antonin le marque sur la route de Bragues, à Astorga.

Nemetobrigam	
Forum	M. P. XIX.
Gemeſtarium	M. P. XVIII.
Bergidum	M. P. X.

Et il compte X. M. P. de *Gemeſtarium* à Astorga.

GEMETHAILLON, fauxbourg du Caire, selon Dapper, dans son Afrique.

GEMIELNICK, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans la haute Silésie, en la principauté d'Oppelen. Les ducs d'Oppelen la fonderent en 1280.

GEMINA URBANORUM. Voyez URSO.

GEMINI, village dont Théophile, évêque d'Alexandrie fait mention. Il étoit peut-être vers l'Egypte, à ce que croit Ortelius, *Theſaur.*

GEMINIACUM, ancien lieu de la basse Germanie. Antonin dit:

Camarecum	
Bagacum	M. P. XVIII.
Vodgoriacum	M. P. XII.
Geminiacum	M. P. X.
Aduocam Tongrorum.	M. P. XXII.

On croit que *Bagacum* est Bavay, *Geminiacum* Gemblours; *Perviciacum* Pervis, &c.

GEMINY, (le) ou GEMENE, ou GEMNA. Thevenot, en son voyage des Indes, croit que c'est le JOMANES de Pline; ce qui est très-vraisemblable. Cette riviere a, dit-il, c. 19, p. 95, sa source dans des montagnes qui sont au septentrion de Dehli, d'où prenant sa pente vers cette ville, & recevant dans son lit plusieurs ruisseaux qu'elle rencontre, elle fait un fleuve fort considérable, passe à Agra, traverse plusieurs pays, & va se rendre dans le Gange, à la grande ville de Halabas.

GEMMA, ruisseau d'Afrique, en Ethiopie, dans l'Abissinie, & la province de Sabla: il coule d'Orient en Occident, & va se perdre dans le Nil, proche de sa source. Quelques-uns écrivent JEMA. Ludolphe est de ce nombre.

GEMMACUM, ou GEMONATIUM, nom latin de JAMETZ, ville du duché de Bar.

GEMMARURIS, ancienne ville de l'Idumée, selon Ptolomée, l. 5, c. 16.

GEMMELACUM. Voyez GEMBLOURS.

GEMMETICUM, nom latin de JUMIEGES.

GEMMI, montagne de Suisse, entre le Valais & le bailliage de Frutingen. Auprès de cette montagne, sont les bains & le village de Leuck: de ce village, dit l'auteur de l'Etat & des Délices de la Suisse, t. 4, p. 189, pour aller en droiture au canton de Berne, on monte le mont *Gemini*, qui est fort escarpé; d'où peut-être on l'a appellé *Gemini*, parce qu'il fait *gémir* ceux qui y passent. On voit assez que cette étymologie est un badinage. On la monte par de petits chemins étroits, courbes,

taillés dans le roc; & dans les endroits où le roc manque, ce sont des poutres mises en travers, en guise de ponts, tellement que ceux qui sont sujets au tournoyement de tête n'osent s'y exposer; & l'on ne se seroit jamais aviſé de faire là un chemin, ſi ce n'eût été pour aller aux bains de Leuck. Cette montagne a 1247 toises d'élévation ſur le niveau de la mer.

GEMMINGEN, petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, dans la préfecture de Bretten, entre Heilbron & Philipsbourg, à trois lieues de la premiere, & environ à neuf de la ſeconde, ſelon Baudrand, *édit.* 1705.

GEMONA, *Glemona*, place d'Italie, au Frioul, & dans l'état de la république de Veniſe, ſur le Tajamento, environ à trois milles d'Allemagne, du pied des Alpes, & des frontieres de l'Allemagne, & presque autant d'Udine, en allant vers Villach. * *Baudrand*, édit. 1705.

GEMP, abbaye de filles, dans le Brabant Autrichien, entre Archot & Tillemont. Elle eſt de l'ordre de Prémontré. * *Dict. géogr. des Pays-bas.*

GEMUE, ville d'Afrique, dans la province de Fez propre; ſur le chemin de Miquenez à Fez, ſelon Corneille, qui cite de la Croix. C'eſt la même choſe que GEMAA. Voyez cet article.

1. GEMUND, ville de la haute Autriche, ſur la Draun. Elle tire ſon nom de ſa poſition. Les Allemands appellent ſouvent *Gmund*, *Gemund*, *Gmuind* ou *Mund*, les lieux qui ſont à l'entrée ou à la ſortie d'une riviere. Le mot *Mund* ſignifie *bouche*, ou *embouchure*. Tels ſont *Ukermund*, dans la Marche; *Travemund* dans le Holſtein, &c. à cauſe de leur ſituation ſur l'Oker, & ſur la Trave. Cette ville, ſans être grande, eſt belle & bien bâtie. Les ſalines qui ſont à Halſtadt, en ſont la richeſſe. On conduit le ſel à Iſchel, de-là à Gemund, le long du lac de Traun. Sur le bord de ce lac, aſſez près de la ville, au nord-oueſt, eſt le château Orth qui a appartenu à l'Empereur, enſuite aux barons de Polheim, puis au comte Adam d'Herbeſtorff; enfin le comté & le château ſont venus en la poſſeſſion du baron de Breyſing, chanoine de Ratisbonne.

2. GEMUND, ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe. Henri le Lion, duc de Baviere & de Saxe la mit au ban de l'Empire, & elle fut ſoumiſe au duc Frideric le Vieux, ou à ſon fils Frideric le Borgne, ducs de Suabe, vers l'an 1090. Ce fut ce Frideric le Borgne qui l'entoura de murailles, enſuite l'empereur Conrad III. Et Frideric Barberouſſe l'augmenta, & lui donna le droit de bourgeoiſie, & des franchiſes. Elle s'apella d'abord *Keyſerſgereut*, & enſuite *Thiersgarten*, ou *le Parc*; & le ruiſſeau qui coule au marché, eſt encore nommé THIERAICH ou l'*Abbrevvoir*. Le nom qu'elle porte aujourd'hui, lui eſt venu de ce que quantité de ruiſſeaux s'y viennent perdre dans la riviere de Rems. On y a autrefois donné des fêtes très-célebres. Le foſſé qui eſt au-deſſous du couvent des Auguſtins, s'appelle en allemand *der Turnier graben*, ou *le foſſé du Toutnois*. Les environs de la ville portent le nom de REMSTHAL, ou la *vallée de la riviere de Rems*, qui, dans les plus grands hyvers, ne ſe gele point. Comme ce n'eſt point une ville de paſſage, qu'il n'y a point de riviere poiſſonneuſe, ni de vignobles, ni aucun terroir fertile, les bourgeois ſont leur principal commerce de chapelets que l'on envoie fort loin. Il y a à Gemund des couvents d'Auguſtins, de Dominicains, de Freres mineurs, & hors la ville une Chartreuſe & un monaſtere de filles, où il y a eu autrefois plus de cent religieuſes. Il y a, en outre, dans la ville une belle égliſe ſous l'invocation de Notre-Dame: les égliſes de S. Jean, de S. Weit, de S. Sebald; celle de l'hôpital, & deux chapelles, & un couvent de filles qui ont ſoin des malades. La religion catholique eſt la ſeule que l'on ſuive dans Gemund. * *Zeyler*, Suev. Topogr. p. 32.

3. GEMUND, GMIN, ou GMINA, petite ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, dans l'évêché de Wurtzbourg, ſur le Meyn, au confluent de cette riviere & de la Sale, au-deſſous de Carlſtadt. L'armée commandée par le duc de Saxe-Weymar, la prit en 1643. * *Zeyler*, Francon. Topogr. p. 25.

4. GEMUND, ou NECKERGEMUND, bourg du Palatinat du Rhin, ſur le Necker, au-deſſus, & à l'orient de Heidelberg, à l'endroit où la riviere d'Elsats ſe perd dans le Necker. * *Zeyler*, Palat. Rheni Tabula.

5. GEMUND, GEMUNDE, ou GEMUNE, petite ville d'Allemagne, dans le Nachgow, au Palatinat, aſſez près de Bingen. On l'a appellée ci-devant en latin *Caput Montium*, parce que c'eſt-là que commencent les montagnes du Rhin, entre leſquelles coule ce fleuve. Vers l'an 1612, cette ville appartenoit à la maiſon de Schmidberg.

6. GEMUND, ou SAHR-GEMUNDE, petite ville & château en Lorraine, ſur la Saare, entre Saarbruck & Saralben, ſelon Zeyler, dans ſon Supplément à la Topographie du Palatinat, *p.* 9.

7. GEMUND, bourgade d'Allemagne, dans le comté de Gorice, à l'endroit où l'on paſſe le Vipao, ſelon l'Itinéraire d'Antonin, qui la place à 35 milles d'Aquilée, & la nomme *Ad Caſtra*. * *Cluvier*, *p. 188.*

GEMUNDER-SEE, lac d'Autriche, auprès de la ville de Gemund en Autriche. Voyez l'article GEMUND 1.

GEMUNE. Voyez GEMUND 5.

Dans ces noms, il faut lire la ſyllabe *Ge* comme ſi elle étoit écrite *Ghe*. Cela eſt commun à tous les noms allemands.

GEN, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Tungchang, troiſieme métropole de la province. Elle eſt de 33 minutes plus occidentale que Péking, ſous les 37 dégrés 28 minutes de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. GENABUM, ancienne ville de la Gaule, ſur la Loire, au pays des Carnutes. Sanſon, dans ſes remarques ſur ſa carte de l'ancienne Gaule, dit GENABUM *Orléans*. Ce nom s'écrit tantôt avec le G, comme dans Ceſar, dans Strabon, &c. tantôt avec le C, comme dans Ptolomée, dans l'un & dans l'autre Itinéraire Romain, dans Oroſe, &c. ce qui me fait croire, pourſuit ce ſavant géographe, que les anciens prononçoient quelquefois le G, presque comme le G. La poſition de *Genabum* ſe prouve à Orléans par les Itinéraires qui la décrivent entre *Cæſarodunum*, Tours; *Lutetia*, Paris; *Agendicum*, Sens; *Nevirnum* Nevers; par les diſtances & par la ſuite de ces chemins, *Genabum* tombe abſolument à ORLEANS, & non pas à GIEN. (Paradin & Vignere avoient voulu établir l'opinion en faveur de Gien, & Ortélius ſemble s'y ranger.) Gien d'ailleurs ne peut être *Genabum oppidum Carnutum*, ville des Chartrains. Ces peuples Carnutes n'ont compris que ce qui eſt aujourd'hui dans les diocèſes de Chartres & d'Orléans. Gien n'eſt ni dans le diocèſe d'Orléans, ni dans celui de Chartres; mais dans celui d'Auxerre qui a fait partie du diocèſe de Sens. Gien donc, ſuivant notre méthode, auroit été *in Senonibus* & non *in Carnutibus*, & ainſi il ne pourroit avoir été le *Genabum* que les anciens ont fait *oppidum in Carnutibus*. J'ajoûterai ici que le ſentiment de Sanſon eſt ſuivi par les ſavans modernes, entr'autres par l'abbé de Longuerue, *Deſc. de la France*, 1. *part. p.* 108. Baillet, dans ſa Topographie des Saints, *p.* 600, dit: *Genabum*, ancien nom de la ville d'Orléans, auquel a ſuccédé *Aurelianum*.

2. GENABUM, pour GENEVE. Ce nom ſe trouve quelquefois écrit dans Antonin *Cenabum*, & quelquefois *Cenava*; c'eſt le G changé en C. Céſar l'écrit par G.

GENABUS, ancienne ville épiſcopale d'Aſie, dans la Phrygie. Il en eſt fait mention dans les réponſes des patriarches d'Orient, ſelon Ortélius, *Theſaur.* Je n'en ai trouvé aucune trace dans les Notices.

GENADEL, montagne d'Afrique, aux confins de l'Egypte & de la Nubie, ſur le Nil, à douze journées d'Aſovane (Aſſuan) ou de Siene en Thébaïde. C'eſt-là qu'eſt la grande cataracte du Nil, & où l'on tranſporte les marchandiſes des vaiſſeaux ſur le dos des chameaux pour les voiturer de Nubie en Egypte, & de cette province dans les autres. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

GENADIUM. Lazius, dans ſa Carte de Hongrie, nomme ainſi en latin la ville de CHONAD.

GENAP, GENAPE, ou GENEPPE, petite ville franche, & mayerie des Pays-bas, dans le Brabant Autrichien, à une lieue de Nivelle. Elle a un ancien château où eſt établi un tribunal qu'on appelle *la cour de Lothier*. Louis XI, roi de France, n'étant encore que dauphin,

y demeura plus de cinq ans avec ſa femme. Les environs ſont fort agréables, & c'eſt un pays de chaſſe. Cette ville eſt ſur la Dyle, à ſept lieues au-deſſus de Louvain, & à ſix de Bruxelles, ſelon Baudrand, *éd.* 1705. * *Dict. géograph. des Pays-bas.*

GENAVE, riviere des Indes. Elle coule dans l'Indouſtan, & ſe décharge au-deſſus de Multan, dans le Ravé, qui va groſſir le Sinde. * *Hiſt. de Timur-Bec.*

GENAUNI & GERAUNI. Voyez LEUNI.

GENBA. Corneille dit: province des états du Mogol; elle eſt à l'eſt de celle de Pengab, & on y trouve une ville de ce nom. Voyez JAMBA.

GENDIVAR, village au milieu de l'iſle de Cinyria: il n'eſt remarquable que parce qu'on croit que c'eſt un reſte de la ville de *Cinyria*; mais Pline en parle comme d'une ville déja détruite de ſon tems.

GENDOS, riviere d'Aſie, dans la Bithynie: on la nommoit auſſi CHRYSORHOAS, au rapport de Pline, *l.* 5, *c. ult.*

GENEA. Etienne le géographe nomme ainſi un village d'auprès de Corinthe.

GENEBIERNES. Corneille nomme ainſi une riviere de France, qui ſe jette dans l'Adour, & qui, ſelon lui, eſt nommée par les habitans du pays le Gave de Pau. Ce nom a quelque rapport avec celui de Gabarnie, bourgade ſituée preſqu'à la ſource de ce Gave. Voyez GAVE.

GENEHOA, pays d'Afrique, dans la Nigritie, le long du Niger. Dapper, dans ſon Afrique, p. 220, écrit *Gheneoa*, ou le royaume de Guinée, en avertiſſant que ce n'eſt pas ce que nous appellons les *côtes de Guinée*. Il ſuit, dit-il, la province de Gualata, quoiqu'il y ait entre-deux cent ſoixante lieues de déſert; Gualata étant au ſeptentrion, Tombut au levant, & Melli vers le midi. La Guinée s'étend plus de quatre-vingt lieues le long du Niger, & une partie eſt à ſon embouchure. On ne trouve dans le pays, ni ville, ni château: le ſeigneur demeure dans un grand village, avec les Alfaquis & les habitans les plus honorables: les maiſons en ſont comme des cabanes de terre, & couvertes de paille. Le Niger, qui ſe déborde en même tems que le Nil, forme une iſle de ce village aux mois de Juillet, Août & Septembre; & quand l'eau commence à croître, les marchands de Tombut chargent leurs marchandiſes ſur des barques & des canots.

Ce pays abonde en orge, en riz, en troupeaux & en poiſſons; mais il n'y vient point de fruits, & on y porte des dates de Gualata & de Numidie: on y recueille beaucoup de coton, & les habitans échangent les toiles qu'on en fait, contre des draps de l'Europe qu'on leur porte de Barbarie, & contre du cuivre, du léton & des armes, & d'autres choſes dont ils ont beſoin. Ils s'habillent de toile, de coton noire ou bleue.

Ce pays a été ſous la domination des Lumptunes, & leur payoit tribut ſous le regne de Soni-Heli; mais ſon ſucceſſeur Yſchia ayant vaincu le roi de Ghénéoa, l'emmena priſonnier à Gago où il mourut, réduiſit la contrée en province, y mit un gouverneur, & tranſporta à Tombut une grande foire qui ſe tenoit dans la principale habitation qui eſt ſur le Niger.

GENEK, *Vilaeti*, ou la province de GENEK; les Turcs appellent ainſi la Cappadoce, & le Pont qui en eſt la partie ſeptentrionale. La ville maritime qu'ils appellent *Taraboçan*, & que nous appellons *Trébiſonde*; & celle d'Amaſie où le Sangiak-Bey, & quelquefois le Beglier-bey de l'Anatolie réſide, ſont cenſées être de cette province, ſelon la Notice de l'empire Turc. * *D'Herbelot*, Biblioth. orientale.

1. GENEP, petite ville des Pays-bas, dans le Brabant Autrichien. C'eſt la même que GENAPE.

2. GENEP. Zeyler écrit *Gennep*, en latin *Gennapium*, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Weſtphalie, au duché de Cleves, ſur les frontieres de la Gueldre, avec un château & titre de *comté*. Elle eſt ſituée ſur la Neers, qui ſe jette dans la Meuſe, peu loin de-là. Cette ville eſt commodément placée entre les villes de Nimegue & de Wenlo, à trois milles de l'une & de l'autre. Ses portes ſont *Nierſport*, ſur la riviere, *Nieweport*, *Maesport* & *Sandport*. Le château ou la maiſon appellée *Gennerperhuys* eſt détachée, mais peu loin de la Neers & de la Meuſe. Les Provinces-Unies la prirent le 27 Juillet 1641, par accord ſur les Eſpagnols qui l'occupoient. Le marquis de Chamilly la prit pour le roi de France l'an 1672, & le roi la rendit deux ans après à l'électeur de Brandebourg, à qui elle eſt auſſi-bien que tout le duché de Cleves. * *D'Audifret*, Géog. Hiſt.

GENES, ville d'Italie, capitale d'une république: elle étoit autrefois la ville de commerce des Liguriens. Les Grecs l'appelloient Γένυα, les Latins *Genua*; les Italiens modernes l'appellent *Genoa*; les François *Genes*. Dans le moyen âge on déſigura le nom latin *Genua*, l'on en fit *Janua*, & l'on ſe perſuada que *Janus* en étoit le fondateur. Elle eſt ainſi nommée dans Procope, dans Luitprand, & le Livre de la paix de Conſtance: mais le véritable a prévalu. Etienne le géographe, dit, ſur l'autorité d'Artémidore, qu'elle s'appelloit *Stalia* de ſon tems. Cluvier, *Ital. ant. l.* 1, *p.* 70, & *ſeq.* croit qu'il faut lire *Janua*; & Berkélius, commentateur d'Etienne, approuve la correction. Tite-Live, l. 28, *in fin.* & l. 30, fait mention de Genes, dès la ſeconde guerre Punique. Elle devint enſuite ville municipale des Romains, comme il paroît par une ancienne inſcription, dans laquelle on lit DECUR. GENUÆ. Valere Maxime, *l.* 1, *c.* 6, & Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 4, la nomment ainſi. Voici un abrégé des progrès, & de la décadence de Genes, tiré de la traduction françoiſe de Pufendorff.

Magon, frere d'Annibal, ayant paſſé en Italie avec une flotte, ſurprit la ville de Genes, & la détruiſit entiérement. Spurius Lucrétius la rebâtit, & elle demeura aux Romains juſqu'à la décadence de leur empire. Les Goths s'en emparerent & la garderent juſqu'au tems où Narsès les chaſſa d'Italie. Rotarès, roi des Lombards la détruiſit. Charlemagne la rétablit, & l'annexa à l'empire François, ſous lequel elle fut gouvernée par un comte particulier. Le premier, nommé *Audemar*, défit les Sarazins, & conquit l'iſle de Corſe. Les Sarazins eurent leur tour, dans le dixieme ſiécle: ils prirent Genes, paſſerent tous les hommes au fil de l'épée, emmenerent les femmes & les enfans eſclaves en Afrique. La ville ſe rétablit pourtant de cette perte.

Ses habitans s'adonnerent au commerce, s'enrichirent, & devenus auſſi fiers que puiſſans, chaſſerent leurs comtes, & s'érigerent en république. La liberté, les richeſſes & les autres avantages de la navigation mirent ce peuple en état de donner de grands ſecours aux princes armés dans les croiſades. Baudouin, roi de Jéruſalem, donna aux Génois deux rues de Jéruſalem & de Jaffa, avec une partie de la douane qu'on établit à Céſarée, à Alep & à Ptolémaïde. Vers l'an 1125, les Génois & les Piſans eurent une ſanglante guerre entr'eux, au ſujet de l'iſle de Corſe; ceux de Piſe prétendoient au droit de diſpoſer des évêchés de cette iſle. L'avantage de cette guerre fut du côté des Genois. Ils payoient au ſaint ſiége une contribution annuelle pour l'iſle de Corſe; le pape Lucius II les en affranchit.

L'empereur Frédéric l'ayant ſoumis le Milanez, força les Génois à lui jurer foi & hommage, & s'établit enſuite juge entr'eux & les Piſans. Ils ſe diſputoient la propriété de l'iſle de Sardaigne. Il la leur partagea ſur le pied qu'ils l'avoient déja poſſédée en commun, & les mit d'accord.

La forme du gouvernement républicain de Genes, ſouffrit divers changemens. On établit d'abord des conſuls, enſuite un podeſtat; tantôt on étoit gouverné par des Conſuls, tantôt par un podeſtat, ſelon qu'on étoit content de ceux qui ſortoient de charge.

Les Piſans ſe mirent en tête de partager l'iſle de Corſe, comme celle de Sardaigne. Ce fut la matiere d'une guerre de dix-ſept ans, qui fut terminée par une tréve de cinq. Ce fut, durant cette guerre, que les Génois acheterent le marquiſat de GAVI, & la petite ville de ce nom, pour la ſomme de quatre cens mille livres. Cette place étoit d'autant plus importante pour eux, qu'elle eſt ſur les confins du Montferrat & du Milanez. Ils ſe brouillerent avec les Vénitiens, en voulant attaquer le comte de Mallée qui vouloit envahir l'iſle de Candie; mais on les réconcilia par une tréve de cinq ans, qui fut prolongée pluſieurs fois.

Les Génois prirent le parti de Grégoire IX, contre l'empereur Frédéric II que les Piſans favoriſoient: ils eurent plus d'un échec dans cette guerre; on leur prit

Savone, & leur flotte fut battue; cependant ils reparerent ces pertes, & ne contribuerent pas peu à ruiner en Italie les affaires de l'empereur. Après sa mort, on travailla à réconcilier les Genois & les Pisans; la plus grande difficulté regardoit les deux places de Lérice & de Trébiano, qui demeurerent aux Génois par l'arbitrage des Florentins. Les Pisans n'ayant pas voulu s'y soumettre, prirent les armes, & furent battus.

L'an 1257, le podestat fut déposé, & le peuple reprit toute l'autorité qui avoit été jusques-là entre les mains de la noblesse, & se donna à Guillaume Boccanegra, sous le nom de *capitan*.

Ce que les Génois possédoient en Orient, donna lieu à une nouvelle brouillerie entr'eux & les Vénitiens. Ils se disputerent l'église de saint Saba à saint-Jean-d'Acre. Chacun prétendoit la posséder entiere. Le pape leur avoit commandé de s'en servir en commun; les Génois mécontens de la sentence, employerent la force, & fus rent battus: on les raccommoda, à condition que les Vénitiens rendroient deux mille prisonniers sans rançon, & que tant que dureroit la tréve, les Génois n'iroient point à Saint-Jean-d'Acre. Cette tréve fut rompue, lorsque Michel Paélologue chassa Baudouin de Constantinople. Pour s'attirer l'appui des Génois, il leur céda Smyrne & Péra, fauxbourg de Constantinople. Les Vénitiens favorisoient Baudouin, & cette diversité de parti brouilla de nouveau les deux républiques.

Le capitan Boccanegra ne jouit que quatre ans de sa dignité. La noblesse reprit le gouvernement, & se partagea entre les deux factions des Guelfes & des Gibelins, qui prirent naissance alors. Les Grimaldi & les Fiesques se rangerent pour les Guelfes; les Doria & les Spinola qui étoient Gibelins, furent les plus forts, & chasserent leurs ennemis qui se refugierent à la cour de Naples. Le pape ménagea leur retour.

En 1280, la guerre se ralluma entre les républiques de Venise, de Pise & de Genes; mais les Vénitiens ayant perdu cinq galeres, renvoyerent les prisonniers Génois sans rançon, & firent la paix. Ceux-ci livrerent un combat naval aux Pisans, leur prirent tant de prisonniers, qu'on disoit qu'il y avoit plus de Pisans à Genes qu'à Pise. Les vaincus ne purent jamais se relever après cette défaite, ni empêcher la perte d'Elbe & de Livourne: ils furent réduits, pour avoir la paix, à céder ce qu'ils avoient dans l'isle de Corse, & une grande partie de la Sardaigne, & à subir d'autres conditions onéreuses.

La paix avec les Vénitiens avoit peu duré; les Génois remporterent sur eux une victoire qui les mit en état de stipuler par le traité de paix, que de treize ans les Vénitiens n'enverroient de galeres en Syrie.

Les Génois débarrassés des guerres étrangeres, furent agités par de nouvelles factions; l'empereur Henri VII y rétablit la tranquillité; mais après sa mort, les troubles recommencerent: les Guelfes reprirent le dessus, & transporterent la souveraineté de Genes à Robert, roi de Naples, premiérement pour dix ans, ensuite pour six autres. Pendant ce tems, Genes fut une annexe & une dépendance de ce royaume; mais les Gibelins firent changer ce gouvernement. Ils élurent Simon Boccanegra pour duc de Genes. Celui-ci abbatit le parti des Guelfes, & fit exclure de la régence la noblesse qui, à son tour, le démit de sa dignité. On ne vit plus, pendant quelque tems, qu'une funeste alternative de l'Aristocratie, & de la Démocratie, jusqu'à ce que tout fut pacifié par le duc de Milan que l'on prit d'abord pour arbitre, & ensuite pour souverain; mais après cinq ans, ils chasserent le gouverneur qu'il leur avoit donné, se choisirent un nouveau duc, & par forme de dédommagement, promirent au duc de Milan une contribution annuelle de quatre mille ducats, & l'entretien de quatre cens hommes à son service.

La cérémonie du mariage du jeune roi de Cypre, servit de prétexte à une nouvelle rupture avec les Vénitiens. Les ministres de Genes, & ceux de Venise se disputoient le pas. Celui de Genes voulant faire plier son adversaire, arma son monde; l'autre averti, fit entendre à la cour, que les Génois en vouloient à la personne du roi: les Génois furent égorgés. A ce sujet de haine, le hazard en joignit un autre. Calojen, empereur de Gréce, donna aux Génois l'isle de Lesbos, & celle de Ténédos aux Vénitiens. Andronic son fils, peu satisfait de cette donation, anima les Génois à se saisir de cette derniere isle. Ces deux peuples en vinrent aux mains: les avantages furent contre-balancés. Les Vénitiens perdirent d'abord quinze galeres, 2800 prisonniers, Chioza & Malamocco, aux portes de Venise. Ils demanderent la paix; & ne pouvant l'obtenir, le désespoir leur tint lieu de courage. Ils livrerent un combat naval, tuerent l'amiral Génois, prirent & brûlerent la flotte Génoise, firent plus de 3000 prisonniers, dont la rançon paya les frais de la guerre. On fit la paix; & l'isle de Ténédos resta aux Vénitiens, par un traité conclu en 1379.

Genes n'en fut pas plus tranquille. Les Adorni & les Frégoses, familles nobles, disputoient à qui gouverneroit la république qui, fatiguée d'être la victime de leurs cabales, se donna à Charles VI, roi de France. Il leur donna le maréchal de Boucicaut, dont la bonne conduite ne les empêcha point de se donner un nouveau maître, quoiqu'il leur eût acquis le port de Livourne. Ils prirent le tems qu'il étoit occupé à faire la guerre au duc de Milan, massacrerent les François, & se donnerent au marquis de Montferrat, quoique *Porto Venere*, *Lirice* & *Sarfanello* fussent au pouvoir de la France. Cette couronne, pour les punir, en fit présent aux Florentins.

Leur soumission au marquis de Montferrat ne dura que quatre ans. Il s'accommoda avec eux, & consentit qu'ils élussent un autre duc, moyennant une indemnisation de vingt-six mille ducats. En faveur de cet accord, les Florentins leur rendirent les trois places qu'ils avoient eues de la France. Les factions des Guelfes & des Gibelins, & la désunion des principaux Génois épuiserent tellement le trésor de la république, qu'elle vendit Livourne aux Florentins pour cent mille ducats. Elle eut ensuite la guerre contre Alfonse le Superbe, roi d'Aragon, qui prit Calvi dans l'isle de Corse, & assiégea S. Boniface; mais on lui fit lever le siége avec perte, & on se resaisit de Calvi.

En 1442, les Génois, las d'être libres, se donnerent au duc de Milan, qui voulut les sacrifier. Ils se révolterent en 1456; & après avoir éprouvé, pendant deux ans, combien il leur étoit impossible de jouir en paix de leur liberté, ils se soumirent à Charles VII roi de France, en 1478, ensuite à Jean duc d'Anjou; se révolterent contre René son successeur, chasserent de Genes tous les François, & en égorgerent plus de 2500. Louis XI, roi de France, transporta tous les droits, qu'il avoit sur Genes & Savonne, à François Sforce, duc de Milan, à condition qu'il tiendroit ces deux villes comme fiefs de la couronne.

Sforce, en vertu de cette transaction, se rendit maître de Genes qu'il gouverna assez tranquillement; mais sous son fils Galéaz, les Génois furent très-malheureux.

Mahomet II leur enleva Cassa, & les autres places qu'ils possédoient sur la mer Noire.

Galéaz les traita avec tant de dureté, qu'après sa mort, ils ne voulurent plus de maître étranger. Ils se brouillerent peu après avec les Florentins, au sujet de Serezana, sur laquelle ces derniers formoient quelques prétentions; ils leur enleverent même Pietra Santa & Serezanella. Cette guerre fut bientôt étouffée par les soins du pape, & Pietra Santa demeura aux Florentins, à condition qu'ils renonceroient à Serezana & Serezanella; mais cet accord ne fut pas de longue durée; ceux-ci tirerent en longueur la restitution de Serezanella, & se saisirent même de Serezana. Cette derniere place revint pourtant aux Génois, par la trahison du gouverneur que Charles VII y avoit laissé, & qui la leur vendit vingt mille ducats. En 1491, la ville de Genes se donna encore une fois au duc de Milan; & un an après, Louis XII roi de France, ayant dépouillé Louis Sforce, Genes rentra ainsi sous la domination Françoise. Au bout de huit ans, la populace se révolta, hacha en piéces la garnison du château, contre la parole donnée, & se choisit pour duc un teinturier en soie, nommé *Paul de Novi*. Louis XII marcha en personne, fit exécuter le duc & ses complices, & rentrer la ville dans son devoir il lui ôta même ses priviléges. Elle n'obtint le pardon qu'à ce prix: pour en conserver la souveraineté, le roi se réserva la nomination d'un gouverneur François de nation: il ordonna que les Génois lui prêtoient serment de fidélité. Cette précaution ne les empêcha point de

chaſſer encore la garniſon Françoiſe, & de raſer le fort Lanterne. Ils ſe choiſirent Octavien Frégoſe, qui prit le titre de Duc, & s'accommoda avec François I, qui lui céda cette dignité, & le déclara adminiſtrateur de tout l'état de Genes, pour la couronne de France, à laquelle Frégoſe jura foi & hommage, & donna une place forte pour ôtage de ſa conduite.

Les Génois furent fidèles à la France, juſqu'à ce que Proſper Colonne, & le marquis de Peſquaire vinrent ſe préſenter devant la ville. Ils ſervoient la couronne d'Eſpagne qui poſſédoit le royaume de Naples. Les poſtes étoient mal gardés pendant que l'on traitoit pour la capitulation; les Eſpagnols en profiterent, ſe ſaiſirent de la ville, & mirent tout au pillage. Frégoſe fut du nombre des priſonniers. André Doria reconquit l'état de Genes au profit de la France; & cette couronne l'auroit conſervé, ſi elle avoit ſçu ménager ce grand homme. Le roi de France voulut établir à Savonne un commerce préjudiciable à la ville de Genes, & en donna la douanne au connétable de Montmorenci, qui par-là ſe trouvoit intéreſſé à ſoutenir ce projet. Doria qui étoit Génois, & qui aimoit ſa patrie, voulut s'oppoſer au tort qu'on lui vouloit faire; cela joint à d'autres mécontentemens, l'engagea à retourner du côté de Charles V, l'ennemi juré de la France. Aidé des galeres impériales, il ſe préſenta devant Genes, & la prit; le château tint quelque tems; mais il ſe rendit & fut raſé auſſi-tôt. Doria refuſa la ſouveraineté qui lui fut offerte: il ſe contenta d'avoir procuré la liberté à ſon pays. Les Génois reprirent Savonne, en ruinerent les murailles, & en comblerent le port. Ils ſe rendirent maîtres d'Ovada, de Novi & de Gavi. Vers l'an 1624, elle acheta le marquiſat de Zuccarel qui lui fut d'abord conteſté, puis cédé par le duc de Savoie, & après le traité d'Utrecht en 1713, elle a été miſe en poſſeſſion du marquiſat de Final que l'empereur lui avoit vendu.

Louis XIV, mécontent des Génois, fit bombarder leur ville en 1684; mais le roi Louis XV ſon arriere-petit-fils, les a ſoutenus en 1747 contre la maiſon d'Autriche, & les a empêchés d'être ſubjugués par cette maiſon.

La ville de Genes, capitale de cet état, eſt presqu'au milieu du pays, auquel elle donne ſon nom; elle eſt ſituée, partie dans une plaine, & partie dans une colline: elle s'étend en longueur; elle eſt très-bien peuplée, & la plus marchande de l'Italie, après Veniſe. Ses étoffes de ſoie, comme velours, ſatins, &c. ſe répandent dans toutes les parties du monde. On la nomme *Genes la ſuperbe:* auſſi rien n'eſt plus beau que les dehors de ſes palais, & rien n'eſt plus commode que le dedans. Les rues en ſont fort étroites, ce qui oblige les Génois à ſe ſervir de litieres. * *Journal d'un voyage de France & d'Italie*, *p.* 157.

Entre les édifices publics, on vante l'égliſe de l'Annonciade, deſſervie par des religieux de l'ordre de ſaint François. Monconis, *Voyages*, *t.* 1, *p.* 202, la décrit ainſi: c'eſt une aſſez grande nef qui a une aiſe de chaque côté. Les colonnes de marbre blanc & rouge ſont cannelées, & la moulure eſt de marbre blanc; tout le reſte de la voûte eſt de plâtre en compartimens: on voit dans les vuides de très-beaux tableaux; & tous les ornemens, feſtons, cadres & bas-reliefs ſont dorés & ouvragés; en ſorte qu'il n'y a qu'or, azur & marbre. A droite de la coupole, eſt une chapelle qui a quatre colonnes torſes qui forment l'autel: elles ſont d'un marbre qui reſſemble à l'agate. Le couvent eſt ſpacieux, ſuperbement bâti, & on y monte de l'égliſe par différens degrés. Il y a cloître ſur cloître, & au-deſſus des jardins pleins d'orangers; & encore plus haut un réſervoir d'eau. * *Journal d'un voyage de France & d'Italie*, *p.* 260.

L'égliſe Métropolitaine eſt ſous l'invocation de ſaint Laurent: elle ſurpaſſe les autres égliſes en grandeur, mais elle n'égale pas en beauté celles de ſaint Ambroiſe & de l'Annonciade. Le chœur eſt de menuiſerie, à piéces rapportées, qui forment de très-beaux tableaux de figures ou de perſpectives ſans peinture. En haut, dans la muraille, ſont les quatre évangéliſtes de marbre, plus grands que nature; la ſculpture en eſt excellente. A côté de la coupole, dont la voûte, auſſi-bien que celle du chœur, eſt de marbre, il y a pluſieurs ſculptures très-belles contre la muraille. Au-deſſus des quatre évangéliſtes, & dans le fond du lambris, eſt repréſenté le martyre de ſaint Laurent. Parmi pluſieurs belles chapelles, on remarque celle de ſaint Jean-Baptiſte, à gauche en entrant: elle eſt de marbre, enrichie tout autour de figures de marbre, de colomnes & de baluſtres: on y garde, dit-on, les cendres de ce ſaint précurſeur. Le portail & le clocher au-dehors eſt tout de marbre blanc & de pierre noire, & tout le portail eſt garni d'une infinité de hautes colomnes de marbre délices, & qui ſont une agréable architecture. On dit que le plat dans lequel Hérodias préſenta la tête de ſaint Jean à ſa mere, ſe trouve dans le tréſor de cette égliſe, avec un vaſe d'émeraude d'un prix ineſtimable, apporté de Céſarée en Paleſtine. Une tradition nationale aſſure que c'eſt un baſſin, & que c'eſt le même dans lequel Jeſus-Chriſt mangea l'agneau paſchal avec ſes diſciples. L'égliſe de ſaint Ambroiſe eſt deſſervie par les Jéſuites; c'eſt une des plus magnifiques de la ville: ſa grandeur, ſes peintures exquites, ſes belles colomnes ſont admirables. Ses piliers ſont d'un marbre dont la couleur eſt très-vive, & leur groſſeur eſt prodigieuſe. La chaire du prédicateur eſt toute de marbre, auſſi-bien que ſon eſcalier. Le maître-autel eſt orné de colomnes de marbre, entre leſquelles ſont les ſtatues de ſaint Pierre & de S. Paul de même matiere. Les chapelles ſont artiſtement décorées de colomnes & de baluſtres, le tout de marbre, d'un bout de l'égliſe à l'autre. Le lambris eſt couvert de peintures excellentes, & le pavé eſt d'un marbre parfaitement beau. La quantité de marbre que ce pays fournit, donne une grande facilité à le rendre ſi commun dans les égliſes. Celle de ſaint Cyr en eſt remplie: les piliers qui ſoutiennent la nef, les colomnes des chapelles, le chœur, l'autel, les marche-pieds & les baluſtres, tout y eſt de marbre. Au couvent des Théatins, on voit cloître ſur cloître, dortoir ſur dortoir; au-deſſus de tout cela, il y a des jardins remplis d'orangers & de citronniers, où les eaux coulent abondamment & en différentes manieres. On monte par dégrés en trois différens jardins qui ſont les uns ſur les autres; & au-deſſus, on trouve un moulin à l'eau & une citerne; il y a encore au-deſſus de tout cela, une plate-forme, de laquelle on voit toute la ville. L'égliſe de ſaint Mathieu eſt remarquable par les reliques que l'on y vénere; celle des Dominicains à cauſe de ſon dôme. La maiſon des peres de la miſſion eſt grande & belle. Dans l'égliſe de ſainte Marie de Carignan, on voit de très-belles ſtatues; la plûpart ſont du Puget: il y a ſur-tout un ſaint Sébaſtien qui, pour la force & l'expreſſion, égale Michel-Ange, & toute l'antiquité. L'égliſe de Notre-Dame de la Vigne, celle des Cordeliers, & quelques autres n'ont rien de remarquable qu'une profuſion de marbres.

Le palais du Doge eſt un des plus beaux & des plus grands bâtimens de l'Europe; mais il n'eſt pas tant orné de marbre que ceux des nobles. D'une grande cour on monte dans une ſalle magnifique, au-dehors de laquelle on voit les deux fameuſes ſtatues d'André Doria, & de Jean André, les libérateurs de la patrie. A côté de cette ſale, il y a pluſieurs appartemens, avec leurs cours particulieres, embellies de colomnes de marbre. En montant deux eſcaliers, on trouve la ſale du grand conſeil pour l'élection du Doge, & à côté, le collége pour les affaires du gouvernement, où s'aſſemblent ving-ſept ſénateurs ou procureurs; ces derniers ne donnent point leurs avis dans toutes les affaires publiques. De l'autre côté, ſont les appartemens du Doge, aſſez ſpacieux non ſeulement pour lui, mais pour tout autre ſouverain. * Voyages de *Gémelli Carréri*, *t.* 6, *p.* 438.

Le Doge eſt élu du corps des ſénateurs, & gouverne deux ans, après quoi on en élit un autre: on le traite de *ſérénité*, & les ſénateurs d'*excellence*. Quand le Doge ſort de charge, on lui députe une perſonne qui lui dit: votre ſérénité a fait ſon tems, votre excellence peut ſe retirer chez elle.

La bourſe eſt aſſez grande; mais elle n'a rien de magnifique.

Le palais du prince Doria eſt hors de la porte de ſaint

Thomas : il eſt grand, & garni de pluſieurs terraſſes baluſtrées de marbre, desquelles on deſcend dans un fort grand jardin devant le palais. Au milieu eſt une très-belle fontaine de marbre blanc, ornée de quantité d'aigles tout autour du baſſin, qui eſt de quatre à cinq pieds de hauteur ; & au milieu, eſt un grand Neptune qui gouverne trois gros chevaux. A main droite eſt une volière, dans laquelle il y a de gros arbres, chênes verds & autres, avec deux baſſins de fontaine : elle a cent trente pas de long, & vingt-deux de large, toute fermée, & couverte en deſſus de fils de fer qui tiennent à des barres de fer groſſes comme le bras, & de plus de vingt pieds de haut. Au bout du jardin, vis-à-vis des terraſſes, on monte à d'autres qui aboutiſſent ſur la mer. Tout le palais eſt peint à freſque, dedans & dehors, par Perin del Vago.

Le grand palais du duc de Doria eſt le premier & le plus beau de la Strada-Nova : il eſt tout de gros quartiers de marbre au-dehors. On monte à une très-grande cour par pluſieurs degrés ; après avoir traverſé cette cour, on rencontre au bout, vis-à-vis du premier, un pareil eſcalier, qui mene dans les appartemens du maître, par une galerie qui fait tout le tour de la cour. Sur la porte eſt écrit, *nulli certa domus* ; & à la maiſon vis-à-vis, *venturi non immemor ævi*.

Proche de ce dernier palais, on voit le palais de Brinoles, dont les arcades inférieures ſont ſoutenues de treize colomnes ; les eſcaliers ornés d'excellentes ſtatues, & les chambres de meubles précieux.

Saint-George eſt le palais où ſe garde le tréſor de la république. En bas eſt la *douane* ; & dans les chambres au-deſſus, on trouve la ſale ancienne, avec environ quinze ſtatues de nobles Génois qui ont rendu ſervice à leur patrie ; elles ſont placées contre le mur. La ſale nouvelle, où les bourgeois s'aſſemblent quelquefois pour affaires, au nombre de quatre cens, eſt fort grande, & a, le long de ſes murailles, les ſtatues de marbre de quelques bons citoyens. On paſſe de cette ſale dans celle où eſt la magiſtrature, compoſée de huit ſénateurs, qui déterminent les affaires de la banque, & ce qui regarde les droits de la ville. Ce palais eſt ſur le bord de la mer. * *Gemelli Carréri. Monconis.*

L'*Albergo*, qui eſt ſur la montagne, eſt un des plus magnifiques de l'état de Genes. Pour le conſtruire, il a fallu remplir des précipices, & applanir des montagnes. Il y a deux grands chemins qui conduiſent, depuis la premiere porte, à un portique, d'où l'on paſſe par deux autres chemins plus magnifiques, au devant de la maiſon, où l'on trouve quatre ſtatues de ſtuc des bienfaiteurs du lieu, avec leurs inſcriptions, outre quatre autres que l'on voit ſur les montées. Les murs de l'égliſe ſont incruſtés de marbre, avec huit ſtatues. Le grand autel a ſept colomnes, & une image de la Vierge, ſculptée par un excellent maître. Avant que d'entrer dans l'égliſe, on voit ſur la droite pluſieurs coridors, avec des chambres, & un jardin pour les honnêtes femmes & filles ; car celles qui ſont condamnées, & en pénitence, vivent dans un endroit ſéparé au-deſſus de l'égliſe : il y a jusqu'à ſix cens cinquante femmes. Par derriere l'autel, & par le premier portique, on peut monter à divers appartemens, l'un pour les jeunes gens, un autre pour les vieillards, & un troiſieme pour les enfans : il y a des chambres où l'on travaille pour les beſoins de la maiſon. Tous ces appartemens, à cauſe de l'éminence du lieu, ſont les uns derriere les autres, & ſont de loin comme une perſpective de théatre : ce qui eſt fort agréable à voir de deſſus les balcons. Le tout eſt adminiſtré avec ordre & économie : on y nourrit les pauvres, & on y éleve les orphelins : on donne des dotes aux filles qui s'y marient. * *Gemelli Carréri.*

Il y auſſi à Genes un grand hôpital, où l'on a ſoin de quatre cens malades des deux ſexes. Au rapport de M. Spon, *Voyages*, *t.* 1, *p.* 20, Genes a cela de particulier & d'avantageux ſur les autres villes d'Italie, que tous ſes palais ſuivent, ſans être joints avec des maiſons ordinaires.

Le port eſt tout ouvert du côté du midi, & a de petites roches couvertes d'eau, qui le rendent mal sûr, quand il vient quelque bourraſque. Il a un peu plus d'un mille de longueur, avec un fanal du côté du ponant, & de bons ouvrages qui défendent deux arſenaux, dont l'un eſt pour les galeres, & l'autre pour les barques au vin. La tour du fanal, dont on vient de parler, eſt remarquable : on y allume trente-trois lampes la nuit, afin de guider les vaiſſeaux, & qu'ils puiſſent entrer plus facilement dans le port : elle a un eſcalier de trois cens douze marches, & eſt ſituée ſur un rocher. Il y a de gros canons autour, & le long de la courtine. * *Gemelli Carréri.*

Il faut diſtinguer l'ETAT DE GENES de la CÔTE DE GENES. Ce dernier pays n'eſt qu'une partie du premier.

L'ETAT DE GENES comprend,

La CÔTE DE GENES,
L'Iſle de CORSE,
L'Iſle de CAPRAIA, ſur la Côte-de-Toſcane.

Il comprenoit encore l'Iſle de Lesbos ou de *Mételin*, celle de *Chio*, *Caffa*, dans la petite Tartarie, & *Pera* auprès de Conſtantinople. Les Turcs en ont dépouillé les Génois.

La CÔTE DE GENES, en latin *Liguſtica Littora*, province d'Italie : elle s'étend en long ſur la côte de la mer Méditerranée au midi, entre l'état du grand duc de Toſcane, & le duché de Maſſa à l'orient, le comté de Nice, la principauté de Monaco, & les Alpes ou les montagnes de Tende à l'occident, & les duchés de Milan, de Montferrat & de Parme au ſeptentrion ; ainſi ſa longueur, du levant au couchant, eſt de près de cent quarante mille ; mais ſa largeur eſt fort étroite entre la mer & l'Apennin, n'y ayant preſque que la côte, & quelques vallées, ſur-tout vers Savonne, & dans la riviere de ponant, aux frontieres du Montferrat. Elle eſt plus large dans la riviere de levant, & vers Brugneto, & plus étendue vers Gavi & Novi, où elle s'étend juſqu'à vingt-cinq milles de large, & de-là l'Apennin, où ſont ces deux places, avec quelques autres lieux. * *Baudrand*, édit. 1705.

On l'appelle quelquefois la *riviere de Genes*, non pas qu'il y ait aucune riviere de ce nom, mais parce qu'on diviſe ordinairement ce pays-là en deux parties ; celle qui eſt à l'orient de la ville de Genes, & juſqu'aux frontieres de l'état du grand duc de Toſcane, & du duc de Maſſa, eſt nommée la *riviere de levant*, & par ſes habitans la *riviera di Genoua di levante* ; elle peut avoir ſoixante milles de long ; les lieux les plus conſidérables, ſont Seſtri de levant, Rapallo, Chiavari, Porto Venere, Brugneto, & Sarzane dans la Lunégiane.

La partie de cette côte, qui eſt à l'occident de la ville de Genes, & qui s'étend juſqu'à Monaco, & au comté de Nice, eſt appellée la *riviere da ponant*, & par les habitans la *riviera di Genoua di ponente*, où ſont les villes de Savonne, qui en eſt la principale, Albengue, Noli, Vintimille, Saint Reme & Port Morice ; mais le marquiſat de Final, & la principauté d'Oneille y ſont enclavés. La république de Genes a acheté le premier, comme nous avons dit ; l'autre eſt au roi de Sardaigne, duc de Savoie. Toute cette côte eſt extrêmement fertile le long de la mer, ſi cultivée & ſi remplie de belles maiſons de campagne, ſur-tout proche de Genes, qu'on diroit en pluſieurs endroits que c'eſt une ville, quoique le pays ſoit fort rude, & qu'il y ait quantité de rochers ; mais les lieux qui ſont plus éloignés de la mer, & dans la montagne, ſont aſſez peu cultivés, ſi ce n'eſt quand on a paſſé l'Apennin & vers Gavi.

Je n'entrerai point dans un détail des hommes illuſtres que la ville de Genes a produits ; mais un homme à qui les géographes doivent beaucoup, c'eſt Chriſtophe Colomb, Génois, qui a eu le courage d'aller découvrir un nouveau monde, comme je le dis à l'article de l'Amérique.

Il court en Italie un proverbe peu honorable aux Génois : *montagne ſenza legni, mare ſenza peſci, huomini ſenza fede, Donne ſenza vergogna* ; c'eſt-à-dire, des montagnes ſans bois, une mer ſans poiſſon, des hommes ſans foi, & des femmes ſans pudeur. Ce proverbe eſt faux.

GENESA, ville de la Laconie, ſelon Etienne le géographe.

GENESAR, ou
GENESARETH. (LE LAC DE) Voyez CENERETH.

GENESIUM, lieu maritime du Peloponnese, dans le royaume d'Argos, selon Pausanias.

GENESSAL. Le P. Avril nomme ainsi la riviere de la Tartarie que nous appellons JENISCEA. Voyez ce mot.

GENESSANO, ou CENESSANO, en latin *Juventianum*, bourg d'Italie, dans la Campagne de Rome, entre Frescati & Paleſtrine, à deux ou trois lieues de l'une & de l'autre. * *Baudrand*, édit. 1705.

GENESTON, *Geneſtum*. Abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de ſaint Auguſtin, en Bretagne, au diocèſe de Nantes, à cinq lieues au midi de cette ville, près du lac de Grandlieu; elle fut fondée l'an 1163.

GENESUS, ou GENUSUS, riviere de la Paleſtine, ſelon Vibius Sequeſter.

GENETÆ, &

GENETÆUM PROMONTORIUM. Apollonius, *l.* 2, nomme ainſi un cap de la Cappadoce, ſur la mer Noire, entre les villes *Jaſonium* & *Cotyorum*. Valerius Flaccus, *l.* 5, *v.* 147, place après les Chalybes, peuples de ce pays-là, une roche conſacrée à Jupiter Genetéen. Pline, *l.* 6. *c.* 4, joint les Genetes aux Tibaréniens. Arrien, *Peripl.* & Etienne le géographe, y mettent un port & une riviere de ce nom.

GENETHLIUM, village du Peloponneſe, au royaume d'Argos, ſelon Pauſanias, *in Arcadic.* Le même auteur dit, *in Corinthiac.* que Theſée naquit dans le village de ce nom.

GENEVE, *Geneva*, *Genæva*, ou *Cenava*, en latin; Geuf, en allemand, eſt la capitale d'une petite république ſituée à l'extrémité du lac de Geneve, nommé par les anciens *Leman*. Elle eſt au 45e d. 13′ de lat. & au 23 d. 50′ de long. entre la France, la Savoie & la Suiſſe. Sa poſition fait ſa ſûreté, parce que ſes voiſins la mettent à couvert des uſurpations les uns des autres. Jules-Céſar en parle au commencement de ſes commentaires (a): elle étoit très-conſidérable, lorſque ce conquérant parut dans les Gaules, & appartenoit aux allobroges (b). Après ſa mort, les peuples voiſins de Geneve ſe révolterent; mais la ville reſta toujours fidéle aux Romains, qui, en reconnoiſſance, lui accorderent de grands priviléges. Sous l'empereur Marc Aurele, cette ville fut brûlée; il la fit rebâtir, & y permit le libre exercice de la religion chrétienne qui y avoit été prêchée: ce fut, ſans doute, en reconnoiſſance de ce bien fait, qu'elle prit le nom d'*Aurelia*. Lors de la décadence de l'Empire Romain, elle fut ſouvent ravagée par les Barbares, principalement par les Bourguignons. Elle paſſa ſous la domination des Francs. Charlemagne s'y arrêta en allant en Italie, & confirma ſes priviléges. Il donna le titre de *comtes de Geneve* à Loton & à Beltram qui lui avoient amené ſept cents hommes lorſqu'il faiſoit la guerre aux Lombards, & qui s'étoient beaucoup ſignalés. Leurs deſcendans conſerverent cette dignité juſqu'en 887, que le roi Boſon réunit les deux comtés en la perſonne de Pierre qui deſcendoit de Beltram.

Les Génevois ſe ſoumirent à Rodolphe, qui fut proclamé roi d'une partie du royaume de Bourgogne, en 888, & à ſes deſcendans juſqu'à Rodolphe III, qui laiſſa ſon royaume, par teſtament, à l'empereur Conrad le Salique, lequel eut pour ſucceſſeur Henri le Noir, ſon fils qui créa le duc de Zeringen, gouverneur de la Bourgogne Transjurane. L'empereur Frédéric Barberouſſe donna au duc Berthold IV le haut domaine ſur les villes de Geneve, Lauſane & Sion, quoique, par une bulle donnée au commencement de ſon regne, il eût conſervé à l'évêque Ardutius tous les droits temporels de l'égliſe ſur la ville de Geneve, même ceux qui appartenoient à l'Empire, ſe réſervant ſimplement les droits honorifiques, dont même il ne jouiroit que lorſqu'il iroit en perſonne à Geneve. Par un traité de l'an 1153, conclu entre le comte & l'évêque, confirmé par le pape Adrien IV, en 1157, le comte de Geneve étoit *fidelis advocatus eccleſiæ*, féal avoué de cette égliſe. Il ne tiroit ſon droit d'inveſtiture ſur la ville, que de la donation que l'évêque Gui, pour rendre ſa maiſon plus puiſſante, en avoit faite au comte Amé ſon frere. Humbert de Grammont, ſucceſſeur de Gui, à l'évêché de Geneve, voulut faire caſſer cette donation. L'archevêque de Vienne, métropolitain de Geneve, & légat apoſtolique, termina ce différend en 1124.

Les comtes profiterent des troubles, & des guerres ſurvenues entre les empereurs & les papes, pour ſe rendre ſouverains. Alors le peuple eut recours aux évêques pour défendre ſes droits. Ceux-ci profiterent de l'occaſion pour s'ériger en ſeigneurs temporels de la ville, s'en firent même donner la commiſſion par les empereurs, & ne laiſſerent aux comtes, que la ſouveraineté du pays appellé *Génevois*. L'évêque, qui étoit élu par le peuple & par le clergé, étoit obligé de jurer, après ſon élection, qu'il garderoit les priviléges, & les franchiſes de la ville. Il ne décidoit rien d'important, ſans le conſentement du peuple qui avoit part au gouvernement. Le tribunal ſuprême étoit l'aſſemblée de la nation compoſée de tous les chefs de famille.

Les ducs de Savoie employerent la ruſe & la force pour ſe rendre ſouverains de Geneve. Les Génevois ſe voyant ſur le point de ſuccomber, firent alliance avec les cantons de Berne & de Fribourg, le 25 Février 1526. Huit députés de Geneve allerent jurer cette alliance à Berne & à Fribourg, & huit de Berne & de Fribourg vinrent en faire autant à Geneve. L'évêque & le clergé ne virent cette alliance qu'avec chagrin, parce qu'ils prévirent que les Genevois ne manqueroient pas d'embraſſer le Calviniſme, à l'exemple de ceux de Berne, leurs nouveaux alliés. Leur crainte étoit ſi bien fondée, que preſque tous les habitans changerent de religion en 1535; & le 27 Août de l'année ſuivante, on porta une ordonnance par laquelle il étoit enjoint à tous les habitans de faire profeſſion de la religion Proteſtante, & l'exercice de la Catholique étoit défendu. Le chapitre de l'égliſe cathédrale de ſaint Pierre ſe retira à Annecy; les religieux & les religieuſes furent chaſſés: les villages embraſſerent bientôt la même doctrine que la ville, & tout l'état de Geneve devint Calviniſte. Les Fribourgeois qui étoient zélés catholiques, rompirent leur alliance avec les Génevois; mais les Bernois la reſſererent d'avantage; & ceux de Soleure, quoique Catholiques, voyant combien la ville de Geneve étoit importante à tout le corps Helvétique, firent alliance avec elle: enfin tous les cantons reçurent ſolemnellement les Génevois au nombre de leurs alliés en 1584.

Malgré cette alliance, le duc de Savoie n'abandonna pas le deſſein qu'il avoit de ſubjuguer Geneve; il penſa la ſurprendre par eſcalade la nuit du 21 Décembre en 1602. On y célebre encore tous les ans une fête en mémoire de cette eſcalade manquée, & l'on conſerve dans l'arſenal les échelles, les lanternes ſourdes, & les pétards dont les ſoldats du duc ſe ſervirent.

Après l'abolition de la religion catholique, on fonda une école à Geneve en 1536. Peu après, on y établit une académie où l'on mit des profeſſeurs en grec, en hébreu, en philoſophie, deux de théologie qui furent Jean Calvin & Théodore de Beze. Ce dernier fut le premier recteur de cette académie, dont on publia les ſtatuts dans l'égliſe de ſaint Pierre en 1559. On a depuis augmenté le nombre des profeſſeurs. La ville avoit autrefois pour deviſe un ſoleil avec ces mots: *Poſt tenebras ſpero lucem*. Après les ténebres, j'eſpere la lumiere. Quelque-tems après avoir embraſſé le Calviniſme, elle changea la légende, & mit: *Port tenebras lux*. La lumiere après les ténébres. On l'a miſe depuis dans les inſcriptions publiques, & ſur la monnoie. (a) *Longuerue, Deſcript. de la France*, 2. *partie*, *p.* 308. (b) *Etat & Délices de la Suiſſe*, *t.* 4, *p.* 225, *& ſuiv.*

Geneve occupe les deux bords du Rhône qui la partage en deux parties inégales; la plus grande, qui eſt proprement la ville de Geneve, occupe le côté gauche de la riviere, & c'eſt pour cette raiſon qu'elle faiſoit anciennement partie de la province des Allobroges. Là elle eſt bâtie, en partie ſur une colline qui va s'élevant juſqu'au haut du quartier qu'on appelle *la Cité*. La pente en eſt aſſez douce en quelques endroits, mais rude en d'autres. * *Délices de la Suiſſe*, *t.* 4, *p.* 748.

L'autre partie de la ville, qu'on appelle *ſaint Gervais*, à cauſe du ſaint de ce nom, patron de la paroiſſe, eſt ſur le côté droit du Rhône; & ſur les anciennes bornes de la Suiſſe. Entre ces deux parties de la ville, le Rhône ſe partage en deux bras, & forme une iſle de 700 pieds de long, & de 200 de large, qui eſt toute habitée. Les deux parties de la ville ſont jointes à l'iſle par deux grands ponts de bois. Cette ville eſt grande, & ſi peuplée qu'on y

compte

compte quinze mille ames. La religion Proteſtante & le commerce y ont attiré quantité de familles. Elle eſt remplie d'anciens habitans, de refugiés Italiens, qui y allerent de Veniſe & de Luques, dans le ſeizieme ſiécle, du nombre desquels ſont, entr'autres, les *Calandrins*, *Turrettins*, *Micheli*, &c. & des refugiés François qui s'y retirerent durant les troubles de France du ſeizieme ſiécle, & lors de la révocation de l'édit de Nantes, en 1685. C'eſt un ſéjour agréable, par la douceur du gouvernement, par la bonté de l'air & la fertilité du terroir.

La ville eſt fort belle, & ſe remplit tous les jours de plus en plus de beaux & de ſuperbes bâtimens, ſoit publics, ſoit particuliers. Le temple de S. Pierre, qui étoit autrefois la cathédrale, eſt bâti à l'antique; il eſt fort ſpacieux, & repréſente une croix. On y voit les ſtatues des douze apôtres, devant lesquelles on a pluſieurs fois ſurpris des Catholiques à genoux. On prétend même que l'évêque titulaire de Geneve, qui fait ſa réſidence à Annecy en Savoie, y va dire une meſſe baſſe une fois en ſa vie.

Près ce temple, ſont deux chapelles: dans l'une on enſeigne la philoſophie, & la théologie dans l'autre. Celle-ci ſert de temple aux Italiens & aux Allemands. Les familles venues d'Italie à Geneve, dans le ſeizieme ſiécle, ont toujours conſervé une bourſe & un miniſtere, ſoit pour leur uſage, ſoit pour celui de ceux qui viennent de tems en tems d'Italie. Leur aſſemblée ſe fait tous les jeudis. L'égliſe Allemande y fait les ſiennes le dimanche & les jours de fête, & ſe ſert de belles orgues pour le chant des pſeaumes. Outre l'égliſe Allemande, qui eſt Calviniſte, il y en a une autre de la même nation, qui eſt Luthérienne, & qui a été introduite dans Geneve, depuis peu d'années. Elle s'aſſemble dans une maiſon particuliere.

Outre le temple de S. Pierre, il y en a deux autres dans la grande ville, qui ſervent aux aſſemblées ordinaires, ſçavoir, la Madelaine & Saint-Germain; & un dans le quartier de Saint-Gervais. On voit dans ce dernier le monument des dix-ſept bourgeois qui perdirent la vie dans l'affaire de l'eſcalade l'an 1602, en combattant courageuſement contre les Savoiſiens pour la conſervation de leur patrie. On y a joint une inſcription latine, qui marque leurs noms & ſurnoms.

A quelques pas du temple de S. Pierre, on trouve la maiſon de ville, où l'on a fait de très-belles réparations depuis quelques années. On y monte par un eſcalier qui eſt tout uni, & pavé de petits cailloux, & fait de telle maniere, qu'on y peut monter juſqu'au toît à cheval & en carroſſe. On y voit à l'entrée, & dans le veſtibule, divers tableaux avec des inſcriptions curieuſes. Une ſur l'eſcalade:

D. O. M. S.
QUO NON ALLOBROGAS RAPIT
FUROR ET CUPIDITAS SUA
TRANSVERSOS, *&c.*

Une autre ſur l'alliance perpétuelle que la ville de Geneve contracta, l'an 1584, avec les deux cantons de Zurich & de Berne.

On voit auſſi dans ce même veſtibule quantité d'urnes anciennes où l'on renfermoit les os & les cendres des morts, dans le paganiſme. On les a trouvées la plûpart, l'an 1659, dans le foſſé du Ravelin de la Noue. On a auſſi déterré une très-grande quantité de médailles, de piéces antiques, & des inſcriptions, monumens de la ſplendeur ancienne de Geneve.

Près de la maiſon de Ville, on voit l'arſenal qui eſt très-beau, & garni d'armes & de munitions de guerre en abondance: on dit qu'il y a de quoi armer douze mille hommes.

D'un autre côté de la ville on voit le collége où eſt la bibliotheque qui a été remiſe en bon état, & augmenté conſidérablement depuis quelques années. Il y a beaucoup de manuſcrits curieux, & diverſes raretés.

De la bibliotheque on va voir l'hôpital général qui a été rebâti magnifiquement depuis quelques années: il y a bien des familles bourgeoiſes dans Geneve, qui ne ſont pas, à beaucoup près, auſſi proprement logées & entretenues que les pauvres leſont là. Ce ſont de grandes chambres, longues, larges, hautes, dans chacune desquelles ſont quatorze lits fort propres, & tout le reſte à proportion: le bâtiment a coûté plus de deux cens mille écus. Les machines hydrauliques qu'on y a faites nouvellement, ſont encore dignes de la curioſité d'un voyageur. Il n'y avoit auparavant qu'une fontaine ou deux dans Geneve: on alloit querir toute l'eau dans le Lac ou dans le Rhône. On a fait des fontaines dans toutes les rues, & des canaux pour conduire l'eau dans les maiſons par toutes les rues qui en voudroient. Pour cet effet on a conduit au bord du Rhône des machines à rouages, dont un ingénieur François, Pariſien, nommé *Arielle*, a donné le deſſein, & eu la direction. Ces machines élevent l'eau, & la font tomber dans des aqueducs d'où elle ſe diſtribue par toute la ville.

L'iſle du Rhône eſt ornée d'une tour antique, & qu'on croit avoir été bâtie par Jules-Céſar; du moins elle en porte le nom. L'an 1678, on trouva, au pied de cette tour, une vieille inſcription Romaine faite par des batteliers payens:

DEO SILVANO.
PRO SALUTE RATIARIORUM, *&c.*

Il y a dans le Lac une groſſe pierre qu'on appelle la *pierre de Neyton* ou de *Niton*, (c'eſt-à-dire de Neptune) qui, dans le paganiſme, a ſervi d'autel où l'on ſacrifioit aux divinités des eaux. Elle eſt creuſe au-deſſus, & il paroît que ce creux y a été coupé exprès. Il y a trente à quarante ans qu'on y trouva des couteaux & autres inſtrumens de ſacrifice, tous d'airain.

Geneve a pour armes une aigle & une clef, c'eſt pourquoi la ſeigneurie entretient toujours un certain nombre d'aigles qu'on nourrit dans des cages. C'eſt quelque choſe de curieux que de les voir déchirer les chats, & autres animaux qu'on leur donne quelquefois.

Enfin ce qu'il y a de beau à remarquer dans Geneve, ce ſont ſes fortifications qui, ſervant à la défenſe de la ville, en ſont auſſi l'ornement & l'agrément, par les belles promenades qu'on y trouve. Le port & toutes les avenues ſont bordés de doubles & triples rangs de gros pieux plantés dans l'eau, qui ne la ſient qu'un paſſage étroit aux bateaux pour entrer dans le port qui eſt fermé exactement de groſſes chaînes, toutes les nuits. Du côté de terre, ce ſont de bons baſtions & autres ouvrages, avec des foſſés profonds; il y a un de ces baſtions qu'on appelle *le baſtion de Hollande*, parce qu'il a été bâti de l'argent que L. H. P. contribuerent généreuſement pour le conſtruire: auſſi a-t-on eu ſoin d'en conſerver le ſouvenir par cette inſcription qu'on y voit: EX MUNIFICENTIA ILLUSTRISS. ET PRÆPOT. ORDINUM FŒDERATI BELGII. On voit une autre inſcription au boulevard de S. Jean:

Munita ſatis ſit, ſi bene morata civitas.
Ipſique cives armati ſatis, ſi bene animati.
Et ambo ſecura nimis, ſi cura numinis
Excubet, &c.

Aux portes de la ville on a la promenade de *Plein-Palais*, qui eſt une grande plaine, avec un grand jeu de mail bordé d'une allée d'arbres, fait par les ſoins du duc de Rohan.

A l'égard du gouvernement, l'autorité ſouveraine eſt entre les mains d'un grand conſeil de deux cens perſonnes, quoiqu'il y ait encore au-deſſus des deux cens l'aſſemblée générale de la bourgeoiſie; mais comme cette aſſemblée ne ſe fait que de cinq en cinq ans, l'autorité eſt proprement entre les mains des deux cens. De ce grand conſeil on en tire un petit compoſé de vingt-ſept conſeillers, dont il y en a ſeize qui ſont les chefs de la république, qu'on nomme *ſyndics*; mais ils ne préſident pas tous à la fois: il n'y en a jamais que quatre qui tiennent le timon du gouvernement durant une année, & quatre autres, l'année ſuivante, & ainſi ſucceſſivement; de ſorte que le tour de chacun d'eux revient régulièrement de quatre en quatre ans. Outre cela, il y a le conſeil des Soixante, qui eſt établi pour examiner les affaires importantes qui demandent du ſecret & de la promptitude. Il eſt compoſé de vingt-ſept conſeillers, & de trente-trois perſonnes du grand conſeil.

Chaque année, au mois de Janvier, on renouvelle les charges; & toute la bourgeoisie assemblée au temple de S. Pierre, élit ses magistrats, & *regrabelle* sur ceux qui sont en place. Il y a encore diverses autres chambres pour l'administration de la justice & de la police: la justice y est bien administrée, les vices sévérement réprimés, & il n'y a guères de ville mieux policée que Geneve. Le peuple y est fort jaloux de sa liberté: des gens avides de nouveautés en abuserent, l'an 1707, & insinuerent au peuple, que le magistrat le dépouilloit injustement de ses priviléges, & le porta à la révolte contre la magistrature. Les troubles allerent si loin, qu'il s'en fallut peu que les bourgeois n'en vinssent aux mains, & ne s'égorgeassent les uns les autres. Mais la prudence du magistrat, aidée des soins officieux des deputés de Zurich & de Berne, calma tout heureusement. Il en coûta la vie à deux ou trois des auteurs de la sédition, & le bannissement à quelques autres.

Au gouvernement épiscopal on a substitué un consistoire où les ministres ont beaucoup de crédit. Ils sont plus considérés, à Geneve, que dans tous les autres états Protestans.

Les Genevois se lierent plus étroitement que jamais aux Bernois, l'an 1536, par un traité de *combourgeoisie* perpétuelle, & l'an 1584 ils rechercherent aussi, & obtinrent l'alliance de Zurich; & ces trois villes la solemniserent ensemble, avec beaucoup de pompe. Ils l'ont renouvellée de tems en tems, &, en dernier lieu, l'an 1707.

La RÉPUBLIQUE DE GENEVE posséde aux environs une petite étendue de pays, qui contient onze paroisses, sçavoir

Seligny,	Cartigny,
Jantou,	Peney,
Jussy,	Bossey, & Aunay,
Saconay,	Vandœuvre, & Cologny,
Sattigny, & Bourdigny,	Chancy & Valciry,
Et enfin Cheines.	

Les trois premieres relevent purement & absolument de la souveraineté de Geneve, avec quelques villages des autres, comme Cologny, &c. Les autres dépendent, en partie, de la jurisdiction de Geneve, & en partie de celle de son altesse royale de Savoie. Les unes sont appellées *terres de chapitre*, parce qu'elles appartenoient à l'ancien chapitre de la cathédrale de Geneve; & les autres ont le nom de *terres de S. Victor*, parce qu'elles appartenoient anciennement à un prieuré qui étoit dans un fauxbourg de ce nom, à Geneve. Chacune de ces terres a son châtelain & sa justice, qui releve de la république. De-là les appels se portent à Carrouge en Savoye, à une justice qui est compofée, moitié de juges Savoyfiens, & moitié de Genevois; & de-là, en derniere instance, ils sont portés par-devant le parlement de Chambery. Mais pour ce qui regarde le spirituel, le militaire & tous les autres appanages de la souveraineté, ces terres dépendent entierement de Geneve.

Tout ce pays est fort fertile, fort beau, & fort peuplé. Les villages y sont grands & bien bâtis, & les paroisses ornées de belles maisons qui appartiennent à des bourgeois de Geneve. On y recueille quantité de bons fruits: le vin blanc y est petit; mais on y a d'excellent vin rouge. A l'égard du grain, on n'y seme que du froment. La république entretient perpétuellement un grand & riche magasin de bled, dont on subvient aux besoins de la bourgeoisie, dans les tems de disette, en le leur vendant à un prix équitable; & dans le tems d'abondance, on le débite, en obligeant les cabaretiers & les boulangers de le prendre, mais à un prix modique, tellement qu'ils peuvent encore y gagner.

LE LAC DE GENEVE. Voyez LÉMAN.

Le GENEVOIS est au nord de la Savoye, vers le couchant, & séparé du Bugey par le Rhône. Il a pris son nom de Geneve. Les comtes ont été long-tems vassaux des évêques de Geneve, comme les comtes d'Albon, dauphins de Viennois, l'ont été des archevêques de Vienne.

Ces comtes sont très-anciens; & on en voit la suite depuis le dixieme siécle, & le régne de Conrad le Pacifique. On ne sçait pas avec certitude, qui a été le premier héréditaire; mais il est sûr qu'Albert étoit comte de Genevois ayant l'an 1000, & que sa femme Eldegarde fonda, l'an 1001, l'église de Versoi dans le territoire de Gex.

Les descendans mâles d'Albert & d'Eldegarde ont possédé ce comté environ 400 ans, jusqu'à la fin du quatorzieme siécle, dans lequel Guillaume III, comte de Genevois, fit hommage, l'an 1313, à Pierre de Fosigny évêque de Geneve, du comté Genevois, & en particulier des mandemens de Terni, près de Geneve, de Balleyson, de Remilly en Albanois, de Montfalcon, des Echelles, des dépendances de Châtillon, & de ce que ce comte possédoit sur le Rhône & l'Arve.

Amé III, fils du comte Guillaume, laissa quatre fils, dont aucun n'eut de postérité. Le dernier fut Robert, cardinal, qui fut élu pape, sous le nom de Clément VII, contre Urbain VI, & s'étant retiré à Avignon, y mourut l'an 1394.

Il avoit plusieurs sœurs, dont l'aînée Marie, femme de Humbert, frre de Villars & de Thoire, fut comtesse de Genevois qu'elle laissa à son fils Humbert. Ce comte de Genevois, qui mourut sans enfans mâles, l'an 1400, laissa ce comté, par son testament, à son oncle paternel Oddo de Villars.

Oddo ne jouit qu'un an de ce comté: il s'en accommoda avec Amé VIII, comte de Savoye, qui avoit des prétentions sur les Genevois, parce que Guillaume III, comte de Genevois, duquel descendoit la femme de Humbert, frre de Villars & de Thoire, l'avoit usurpé sur son neveu Ebal qui se retira eh Angleterre où il fit son héritier Pierre de Savoye, qui étoit pour lors dans ce royaume.

Néanmoins Blanche, fille du comte Humbert, prétendit succéder à son pere, qui n'avoit pu la desheriter sans cause, & elle se présenta par procureur à Guillaume de Lornai évêque de Geneve, l'an 1402, pour lui demander l'investiture du mandement de Remilli, en quoi consistoit alors presque tout le comté de Genevois, le reste en ayant été distrait par des partages: on lui répondit que ces terres étoient dévolues à l'église, & qu'en outre Amédée, comte de Savoye, avoit déja demandé l'investiture de ce comté, avec l'offre de faire hommage à l'évêque.

Le comte Amedée eut l'avantage dans ce différend; & fut reçu à faire foi & hommage à l'évêque & à l'église de Geneve, dans l'église de S. Pierre, devant le grand autel, l'an 1404; car c'étoit l'ancienne coutume de faire en ce lieu l'hommage dû à l'église de Geneve; & quand on le rendroit ailleurs, c'étoit avec une permission particuliere de l'évêque, donnée pour des causes raisonnables.

Quelques années après, le comte Amé fut créé duc par l'empereur Sigismond, & ses successeurs se dispenserent de rendre hommage aux évêques qu'ils voulurent subjuguer avec la ville, laquelle leur résista comme nous avons dit.

Les ducs ne voulurent plus reconnoître cette église pour Gex, & même pour Terni, que l'évêque & son chapitre avoient quitté à Girard de Terni, pour le tenir en fief du comte de Savoye & de Genevois, & en arriere-fief de l'église de Geneve.

Le duc Charles de Savoie donna en appanage à son frere Philippe le comté de Genevois; & ce prince porta, en France, le titre de *duc de Nemours*. Il mourut l'an 1533; son fils Jacques lui succéda, & conserva le Genevois, quoique son oncle, le duc Charles, eût été chassé de ses états par François I. Ce duc de Nemours prit le titre de *duc de Genevois*, que ses successeurs ont toujours conservé. Les deux derniers ont été Charles-Amédée tué à Paris en 1652, sans laisser d'enfans mâles, & son frere Henri mort l'an 1659, sans enfans; après quoi, le duché de Genevois a été réuni au domaine ducal de Savoye.

Il y avoit autrefois dans le Genevois une forteresse appellée le *fort de Sainte-Catherine*, bâtie par le duc de Savoye, pour brider Geneve, d'où elle n'étoit qu'à trois lieues; mais Henri IV, roi de France, ayant pris cette place sur le duc Charles-Emmanuel l'an 1600, la fit raser jusqu'aux fondemens.

1. GENEVRE, riviere de l'Amérique. Voyez JANEIRO.

2. GENEVRE, montagne des Alpes, entre la France & l'Italie. On y passe, lorsque l'on va du Dauphiné ou de Briançon à Sézane, & de-là à Suze ou à Pignerol. C'est dans cette montagne que la Doria prend sa source. MM. Baudrand, Maty & Corneille attribuent à la France & au Dauphiné cette montagne; mais cela a été réglé autrement par le traité d'Utrecht, entre la France & le duc de Savoye. Par le quatrieme article, Sa Majesté très-chrétienne a cédé à ce duc la vallée de Pragelas..... Les vallées d'Oulx, de Sézane, Bardonache & de Château-Dauphin, & tout ce qui est à l'eau pendante des Alpes, du côté de Piémont, &c. Ainsi cette montagne & tout le reste de cette chaîne, que l'on comprend sous le nom de *mont Viso*, *mont Genevre*, &c. sert de borne entre les deux états, de sorte que la séparation est à leur sommet. Ce qui est à l'orient des *sommités*, pour parler comme MM. les plénipotentiaires, est au Piémont; & tout ce qui est au couchant, est à la France.

GENGEN. Voyez GIENGEN & RHIUSIAVA.

GENICHEHER: M. Corneille dit: ville d'Asie dans la Bithynie, située proche de Nicée. Ortélius & Busbeq la nomment GENISAR: ce mot GENICHEER, veut dire *Ville-neuve*: on l'appelloit anciennement NEAPOLIS. Ortélius, dans sa carte de la Turquie, met Genisar ville au levant d'été d'Isnich, qui est l'ancienne Nicée. Busbeq, *Epist.* 1, *p.* 79, écrit GENYSAR: *Profecti Nicæâ venimus Jenysar: ex Jenysar Ackbyuck*, &c. Ortélius parle bien de GENICHISSAR; mais c'est, dit-il, le nom moderne d'un cap du Bosphore de Thrace, du côté de l'Europe, nommé par les anciens Romains *Hermæum Promontorium*, & par les Grecs d'aujourd'hui *Néocastre*. Ce cap n'a rien de commun avec la ville dont il est question dans cet article. M. de l'Isle, dans la carte qu'il a dressée sur les mémoires du sieur Lucas, nomme cette ville JENI-CHER, au couchant d'été de Brousse, & entre deux le village d'Arnaji, qui est au midi d'un lac, au nord duquel la ville de Nicée étoit située. Le voyageur lui-même décrit ainsi le chemin de Nicée, à Jenicher, 1. *part. c.* 11, *p.* 72. Je sortis de Nicée le 25 au matin; nous eûmes le lac à notre main droite, & nous le côtoyâmes pendant une bonne heure & demie: ensuite nous commençâmes à monter de fort hautes montagnes; le chemin nous en parut des plus rudes, & nous dura près de deux heures: au plus haut sommet, nous nous reposâmes environ une heure dans un village appellé DIVRAIN, qui n'est habité que par des Grecs: enfin nous descendîmes par une pente fort douce dans une plaine des plus agréables; & après y avoir marché pendant deux heures & demie, nous arrivâmes à Jenicher. La ville est fort petite, mais jolie: tous les vendredis il se tient un grand bazar: on y vend presque de tout; mais le principal commerce est des chevaux que les Tartares y amenent.

GENICHISSAR. Voyez HERMÆUM.

GENILLÉ, bourg de France, en Touraine, élection de Loches.

GENITE; Dictys de Crete, *de Bell. Trojan.* l. 2, nomme ainsi une ville amie de Troyens.

GENITH, bourg de France, dans le Limosin, élection de Brives.

GENLADE, riviere d'Angleterre. Bede en fait mention dans son Histoire ecclésiastique, *c.* 8.

GENLIS, *Genliacum*, bourg de France, en Picardie, au diocèse de Noyon, à une lieue au nord de Chauny, avec titre de *marquisat*. Il y a près des bois une abbaye de Prémontrés réformés, qui étoit autrefois des filles de l'ordre de S. Augustin.

GENNABAR, village d'Asie, vers l'Arabie Pétrée. Egesippe, *l.* 4, *c.* 16, & *Joseph. de Bell. Jud.* l. 5, c. 4, en font mention.

GENNELA, ville de France, dans la Gascogne, au diocèse d'Acqs: elle a 2426 habitans.

1. GENNES, ou S. VETERIN DE GENNES, bourg de France, en Anjou, dans l'élection de Saumur.

2. GENNES; il y a quelques villages de ce nom en France, dans les provinces de Franche-Comté, d'Anjou, de Bretagne.

3. GENNES, ville d'Italie. Voyez GÊNES.

GENOÆI, ancien peuple de Gréce, entre les Molosses, & aux confins de l'Epire & de la Thessalie, selon Etienne le géographe, qui cite le quatrieme livre de Rhianus, de l'Histoire de Thessalonique.

* GENONIA. Voyez SINUNIA.

GENOSA, bourg d'Italie au royaume de Naples, dans la province d'Otrante, aux frontieres de la Basilicate sur un torrent qui tombe dans le Brandano, environ à dix milles de la côte, selon M. Baudrand, à onze de Torre de Brandano, selon Magin.

GENOVESATO, nom italien de l'état de Genes, pays d'Italie. Voyez GENES.

GENOUILLAC, ville de France, dans le bas Languedoc, au Diocèse d'Usez.

GENOUILLAT, bourg de France, dans la Marche, dans l'élection de Gueret.

1. GENOUILLÉ, bourg de France, en Saintonge, dans l'élection de S. Jean-d'Angely.

2. GENOUILLÉ, bourg de France, au pays d'Aunis, élection de la Rochelle.

3. GENOUILLÉ, prieuré de France, dans le Poitou, élection de Niort.

GENOUILLY, bourg de France, en Berry, dans l'élection d'Issoudun. Il appartient au chapitre de la sainte chapelle de Bourges, à laquelle Jean duc de Berry le donna en 1404.

GENOZZAR; c'est la même chose que GENEZARETH, & CENERETH.

GENPING, ville de la Chine dans la province de Quanton, au département de Chaoking, sixieme métropole de la province. Elle est de quatre degrés quarante-neuf minutes plus occidentale que Pékin, par les 22 d. 40′ de latitude. *Atlas Sinenſis*.

GENSAC, *Gentiacum*, bourg de France dans la Guienne, au Basadois sur la *Dordogne*.

GENSIMA, isle du Japon, à l'est du royaume d'Oxu, & la plus septentrionale du Japon, environ à cent cinquante milles au large. Il y a, dit-on, deux isles dont les Japonois sont extrêmement jaloux, & dont ils n'ont jamais voulu donner connoissance à personne. La plus éloignée & la plus septeptrionale est nommée *Genſima*, c'est-à-dire isle d'argent, l'autre qui est la plus grande, s'appelle *kinſima*, ou *iſle d'or*. On prétend qu'en 1620, Philippe II, roi d'Espagne, envoya un vaisseau pour les découvrir, mais sans succès. On ajoûte que les Hollandois ont souvent tenté la même chose, sans réussir. S'il est vrai, comme le P. Charlevoix l'a écrit dans son Histoire du Japon, d'après Kœmpfer, que les vaisseaux qu'on fabrique aujourd'hui au Japon, ne peuvent aller plus de trois lieues en pleine mer, & qu'il n'est pas permis d'en fabriquer d'autres, on en pourroit conclure que ces isles sont chimériques.

GENSORA, ancienne ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Pline, *l.* 6, *c.* 29.

GENSUI, *Genſuinus* & *Melas*, grande riviere d'Asie, selon Baudrand qui la nomme CHALIB, ou COBACQUE. Sanson la nomme *Chalig*: ils se trompent tous d'eux, en disant qu'elle passe à Angouri, qui est l'ancienne Ancyre, traverse la grande Caramanie, la Ladulie, & se jette dans l'Euphrate. Il n'y a point de riviere à Ancyre; & quand il y en auroit, ce ne peut être le Melas qui avoit ses sources assez près de Césarée en Cappadoce, & fort loin d'Angouri. Le nom de *Melas* lui venoit d'un mot grec qui signifie *Noire*, les Turcs l'appellent *Carafou*, qui veut dire la même chose. Malatiah, qui est l'ancienne Mélitene étoit à son embouchure. Ptolomée, Cellarius & M. de l'Isle, dans ses cartes latines, font le cours du Melas de la moitié plus court que Sanson & Baudrand.

GENTA, ancienne ville de l'Inde, au-delà du Gange, selon Etienne le géographe.

GENTÉ, bourg de France, dans l'Angoumois, élection de Cognac.

GENTERIA, ville d'Egypte, selon Métaphraste, dans la Vie de S. Paphnuce. * *Ortel.* Thesaur.

GENTIADA. Dioscoride parlant d'une plante nommée *Teucrion*, dit qu'elle croît dans les cantons de Gentiade & de Cissade qui sont de la Cilicie. * *Ortel.* Thesaur.

GENTIANUM, nom latin de *Genzano*.

GENTICI, ancien peuple de la Gaule Narbonnoise, selon Festus Avienus. * *Ortel.* Thesaur.

GENTILLI, village de France, à une lieue de Paris, sur la riviere de Bièvre, en latin *Gentiliacum ad*

Beveram. Ce village eſt fort ancien : il a pris ſon nom de *Gentil*, l'un de ſes anciens ſeigneurs. Il avoit appartenu à nos rois, avant que d'être à S. Eloi qui fut enſuite évêque de Noyon. Il leur revint même dans la ſuite, puiſque l'an 762, le roi Pepin y paſſa tout l'hiver, & y célébra les fêtes de Noël & de Pâques. Le même prince y aſſembla un concile en 766 pour terminer les diſputes qui s'étoit élevées ſur la ſainte Trinité & ſur les images. On voit dans un chartulaire manuſcrit de l'égliſe de Paris, qui finit en l'an 1282, qu'il y avoit eu à Gentilli une tour ronde, qui étoit apparemment un reſte de l'ancien palais des rois. Auprès de Gentilli eſt le château de BICESTRE. * *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France *t.* 2, 2. *part. p.* 655, *édit. Par.*

GENTIL-LIEU, magnifique monaſtere de l'ordre des Céleſtins dans le diocèſe d'Avignon, au voiſinage du pont de Sorgues.

GENTINUS, ville d'Aſie dans la Troade, ſelon Etienne le géographe.

GENTUNG, fortereſſe de la Chine dans la province de Channſi, au département de Gueiyven, premiere fortereſſe de la province ; elle eſt plus occidentale que Pékin de 6 d. 16′, par 40 d. de latitude.* *Atlas Sinenſis.*

GENUA, nom latin de *Genes.*

GENUATES, nom latin des *Génois.*

GENUA *Urbanorum.* Voyez URSO.

GENUCLA, ville des Gétes ſur l'Iſter, ou, ce qui eſt la même choſe ſur le bas Danube, ſelon Dion-Caſſius, *l.* 51.

GENUENSIS *Ditio*, nom latin de l'état de Genes.

GENUNII, ancien peuple de Bretagne. Ils étoient alliés du peuple Romain, ſelon Pauſanias, *in Arcadicis*, *c.* 43, *p.* 689. Ils conquirent une partie du pays des Brigantes qui les attaquerent.

GENUSINI, ancien peuple d'Italie, dans la Pouille, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 11.

GENUSINUS *Ager;* Frontin, p. 127, éd. *Goeſi*, dans ſon Livre des Colonies, le met dans la province de Calabre. Il prenoit ſon nom de *Genuſium*, qui eſt aujourd'hui *Genoſa.*

GENUSUS, riviere de l'Illyrie, entre Apſus & Apollonie. Céſar, *l.* 3, *c.* 75, dit, à l'occaſion de ſon voyage, depuis l'Apſus à Apollonie ; lorſque l'on fut arrivé au Genuſe, dont les bords étoient embarraſſés ; &, *c.* 76 : Céſar ayant fait paſſer le Genuſe à ſon armée, reprit ſon ancien camp vis-à-vis d'*Aſparagium.* * Lucain, *l.* 5, v. 461, dit :

Prima Duces vidit junctis concurrere Caſtris
Tellus quam volucer Genuſus, quam mollior Apſus
Circumeunt ripis.

Le P. Briet dit que le nom moderne eſt l'*Arzenza.*

GENZANO, village d'Italie, dans la Campagne de Rome, au midi de la Riccia, ſur le penchant d'une col, line, à dix-huit milles de Rome, du côté de Terracine. Sa ſituation eſt charmante, & on y arrive par des allées à perte de vue. Quelques-uns diſent qu'on l'appelloit autrefois *Cynthianum*, à cauſe de *Cynthia*, ou Diane qui y étoit adorée. Genzano appartient à la maiſon de Céſarini. Le vin, qui croît dans ſon territoire eſt auſſi bon que celui d'Albano ; auſſi eſt-ce le même terroir. Ces vins ſont blancs & doux. * *Baudrand*, édit. 1705. *Corn.* Dict.

GEOARIS, ancien nom d'une des iſles Eſchinades, que nous appellons préſentement les Curzolaires. * *Plin. l.* 4, *c.* 12.

GEOGONADI, riviere d'Aſie dans les Indes, où elle arroſe le pays d'Agra, ſelon M. Thévenot. * *Voyage des Indes*, *p.* 118, *c.* 21.

GEOGRAPHIE, (LA) ſcience qui nous enſeigne à connoître le globe terreſtre. Ce mot eſt formé de γῆ terre, & de γράφειν, décrire. Ainſi *géographie* ne ſignifie que *deſcription de la terre.*

On appelle *géographie* proprement dite la ſcience qui fait connoître la terre, & *hydrographie*, celle qui fait connoître l'eau. Mais comme l'eau couvre une partie de ſa ſurface, on ne peut étudier la géographie ſans lui aſſocier plus ou moins d'hydrographie.

L'*hydrographie* qui ſe borne à connoître le cours, la profondeur, la largeur & la nature des eaux, en tant qu'elles ſont partie de la ſurface du globe, n'eſt pas une ſcience à part : elle eſt eſſentielle à la géographie, & ne devient ſcience particuliere, que lors qu'examinant les beſoins de la navigation, elle fournit aux gens de mer des régles, pour ſe ſervir avantageuſement & ſavamment de ſon ſecours, & que leur montrant les périls de leur profeſſion, elle leur enſeigne à les éviter.

La géographe s'attache donc au globe entier ; & pour éviter la confuſion, elle le diviſe en pluſieurs manieres.

Le premiere & la plus ſimple eſt la diſtinction de la *terre* & de *l'eau* ; & c'eſt ce qui partage la géographie en géographie propre & en hydrographie. Les deux ſciences enſemble conſiderent le globe entier que nous appellons GLOBE TERRAQUE, *orbis terraqueus* ; ce dernier mot eſt compoſé de *terra* & d'*aqua.*

Cette maſſe eſt appellée ainſi, parce que ſa figure approche de la rondeur. Une des preuves les plus ſenſibles que la terre eſt ronde, c'eſt que ſon ombre marquée ſur la lune, dans le tems des éclipſes, eſt ronde. Or l'ombre d'un objet angulaire ou carré ne ſera jamais ronde.

Les eaux répandues ſur la ſurface de la terre en entourent deux grandes parties, par des mers fort étendues ; & ces deux parties ſont appellées *continens*, parce que toutes les terres s'y tiennent ſans être interrompues par aucune mer. Il y a d'autres parties moins conſidérables que la mer environne de tous côtés, & on les appelle *iſles.*

Ces deux continens avec leurs iſles, forment ce que l'on appelle l'*ancien* & *le nouveau monde.* L'ancien eſt celui que les anciens ont connu, & comprend trois grandes parties,

L'EUROPE, au nord ;
L'AFRIQUE, au midi ;
& L'ASIE, à l'orient des deux autres.

Leurs noms & leurs bornes ont varié, comme on le peut voir dans leurs articles particuliers.

Les navigations entrepriſes depuis quelques ſiécles, ont découvert un grand continent, qu'on appelle *le nouveau monde*, ou l'*Amérique.* Voyez AMERIQUE. Mais tout n'eſt pas découvert, & il y a encore, vers les deux poles, de quoi découvrir : cela fait deux autres nouvelles parties, qui ſont les terres inconnues *Arctiques*, c'eſt-à-dire ſeptentrionales, & les terres *Auſtrales* ou *Antarctiques*, c'eſt-à-dire méridionales. Cette diviſion partage le monde en ſix parties, qui ſont :

Dans l'ancien monde { L'Europe. L'Afrique. L'Aſie.

Dans le nouveau monde [L'Amérique.

Dans le monde inconnu { Les terres Arctiques. Les terres Auſtrales.

Les uns ſont expoſés à d'extrêmes chaleurs, les autres aux froids les plus affreux. Les uns voient le ſoleil ſe lever à leur gauche & ſe coucher à leur droite ; les autres le voient ſe lever à leur droite, & ſe coucher à leur gauche ; & tous connoiſſent qu'après avoir avancé juſqu'à un certain point du ciel, il s'en retourne vers la partie oppoſée. On a donc inſenſiblement marqué des cercles dans le ciel, à meſure qu'on a obſervé que le ſoleil & les planettes les parcourent dans leurs cours. L'aſtronomie s'eſt ſervi utilement de ces cercles imaginaires, mais qui ont une eſpece de réalité, par le grand uſage dont ils ſont. La géographie a emprunté ces cercles, & les a appliqués au globe de la terre. Ainſi il s'eſt fait une eſpece de communauté de biens entre l'aſtronomie & la géographie, dont s'eſt formée la *géographie aſtronomique* ; c'eſt elle qui nous fournit les méridiens & les paralleles dont la rencontre marque préciſément le lieu que chaque endroit doit occuper ſur le globe, par rapport au ciel.

La nature même a fait des diviſions dans la ſurface du globe, ſoit par les mers qui avancent dans les terres, & qui ſéparent un pays de pluſieurs côtés, comme l'Eſpagne, l'Italie, la Scandinavie, ſoit par de grands fleuves, comme le Nil, l'Inde, l'Euphrate, &c. ſoit par de longues chaînes de montagnes, comme les Pyrénées,

les Alpes, les monts Krapack, le Caucase, l'Imaüs, &c l'étude du globe, par rapport à ces diversités que la nature y a attachées, s'appelle la *géographie naturelle*.

Les hommes, en se multipliant, ont formé des sociétés. Il y a eu entr'eux des gens qui, par le besoin qu'on avoit d'eux, ou par d'autres raisons, sont devenus les chefs de ces sociétés; de-là est venu ce qu'on appelle *principautés*, *royaumes*, *empires*, &c. D'autres peuples, lassés du gouvernement absolu, ont voulu se gouverner eux-mêmes par des magistrats qui fussent soumis aux mêmes loix que les autres sujets du même état, & voilà l'origine des *républiques*. Ces *souverainetés*, ces *républiques* n'ont pas toujours eu les mêmes bornes. Les guerres les ont tantôt aggrandies, tantôt diminuées; plusieurs peuples ont entièrement disparu; d'autres se sont illustrés après des commencemens très-obscurs. Un lieu commode pour une maison de chasse, a donné occasion de bâtir un château, puis un village qui, avec le tems, est devenu une ville florissante. Tel désert a semblé propre à des Solitaires pour y fuir le monde; c'étoit le fond d'une forêt; ils s'y sont formé un monastere qui s'est enrichi; & les successeurs de ces pauvres reclus sont devenus souverains d'un beau pays qui s'est cultivé aux dépens de la forêt, & qui contient d'ordinaire une bonne ville. C'est à la GEOGRAPHIE historique à tenir registre de tous ces détails.

La GEOGRAPHIE HISTORIQUE a plusieurs branches. Elle doit marquer les divers états de chaque lieu; par exemple, une ville est souvent venue d'un village. Elle doit marquer aussi les changemens de maîtres; par exemple, Riga a appartenu à l'ordre des chevaliers de Prusse; la Suede l'a possédé long-tems; & cette ville est présentement à l'empire Russien avec le reste de la Livonie. Ainsi la géographie simple dira que Riga est une ville de Livonie; mais la géographie historique doit dire à quel souverain appartient la Livonie, & marquera que c'est présentement à la Russie. Les villes & les provinces frontières sont sujettes à changer de maîtres. La différence est grande entre Tournai, ville de France & siége d'un parlement François; & ce même Tournay, ville des Pays-Bas Autrichiens, & cédée aux Provinces-Unies pour leur servir de barriere, & y avoir leurs troupes en garnison.

La géographie *civile* ou *politique* est celle qui décrit les souverainetés, & leurs diverses parties, par rapport au gouvernement civil & politique.

La *géographie ecclésiastique* est celle qui décrit les partages de la jurisdiction ecclésiastique, selon les pattiarchats, les primaties, les diocèses, les paroisses, &c. par rapport au gouvernement ecclésiastique.

* On pourroit ajoûter une derniere espece, savoir la *géographie physique*. C'est sous cette classe qu'il faudroit ranger les auteurs qui ont recherché les changemens que le déluge a causés sur la surface de la terre, comme Burnet, Woodvard, & autres, & les écrivains qui ont traité des causes qui produisent des plantes, des minéraux, des eaux médicinales, &c. en certains endroits plutôt qu'en d'autres. Le monde souterrein du P. Kircher appartient à la géographie physique. Ces recherches peuvent entrer pour quelque chose dans l'étude de la géographie propre; mais c'est un accessoire dont cette science peut se passer.

La géographie, telle que nous venons de l'expliquer, n'est qu'une partie de la *cosmographie*, qui est la description de tout l'univers, comme je l'ai dit au mot COSMOGRAPHIE; mais quoique la géographie & l'astronomie soient deux sciences séparées, la géographie ne peut se passer de l'astronomie entiérement. La ligne équinoxiale, les tropiques, les poles, les zones, les méridiens, les paralleles sont des emprunts nécessaires; c'est pourquoi la géographie ordinaire doit être toujours précédée de quelque connoissance de la sphère; mais lorsqu'on veut pousser les découvertes, il faut entrer plus avant dans la théorie des planettes. Par exemple, les anciens astronomes ne connoissoient point d'autres éclipses que celles du soleil & de la lune qui sont sensibles à tout le monde. Les astronomes modernes ont trouvé que Jupiter avoit lui-même ses lunes, & que ses lunes s'éclipsent plus souvent que la nôtre. Cela a donné lieu de faire des observations plus fréquentes, qui ont servi à perfectionner les longitudes. Voyez LONGITUDE.

Ces observations sont donc nécessaires à la géographie, puisqu'elle en retire un si grand bien, & c'est par-là que quelques cartes nouvelles sont devenues si différentes des anciennes, à cause des réformations auxquelles les observations ont donné lieu.

Si la géographie n'est qu'une partie à l'égard de la cosmographie, elle devient elle-même un tout à l'égard de la CHOROGRAPHIE, qui est la description d'un canton particulier; & cette derniere a sous elle la TOPOGRAPHIE qui décrit un simple lieu, comme une ville, un village, un paysage, un champ de bataille, &c. D'excellentes cartes topographiques étant assemblées selon l'art, il s'en forme une bonne carte chorographique, & de plusieurs chorographiques exactement faites, il en résulte une générale très-bonne; s'il y a peu de ces dernieres, c'est qu'il existe beaucoup de pays & de lieux particuliers dont la géographie n'a pas encore assez étudié la situation. Cependant, pour ne point laisser de vuide, on les remplit comme on peut.

GEOLE; (la) on appelloit ainsi anciennement un petit canton de l'Isle de France, où est le bourg de Dam-Martin, avec un château & titre de comté. On en ignore l'étendue & les limites. * *Corn.* Dict. C'est la même chose que la gouelle.

GEONENSIS. Siége épiscopal dans la Pamphylie. *Troilus*, son évêque, assista l'an 381 au concile de Constantinople.

GEOPHANUM, nom latin de GIFONI, bourg du royaume de Naples. Voyez GIFONI.

GEORGENBOURG, ville du royaume de Prusse, sur la rive septentrionale de la Prégel, au confluent de cette riviere avec le Goldap. * *Zeyler.* Pruss. topog. p. 9.

GEORGIE, pays d'Asie, aux environs du mont Caucase, entre la mer Noire & la mer Caspienne. Elle est bornée au nord par la Circassie, à l'orient par le Daghestan & le Schirvan, au midi par l'Arménie, & au couchant par la mer Noire. Elle comprend la Colchide & l'Ibérie des anciens. Le Daghestan & le Schirvan forment à-peu-près l'ancienne Albanie. Les montagnes divisent ce pays en deux parties; l'une orientale où sont les royaumes de CAKET au nord, & de CARDUEL au midi; l'occidentale comprend au nord les ABCASSES, la MINGRELIE, l'IMIRETTE & le GURIEL. *Voyez ces noms à leurs articles particuliers.* C'est dans cette partie occidentale qu'il faut chercher les Laziens, & la Lazique dont je parle en son lieu.

Les Orientaux appellent ce pays GURGISTAN, & les Georgiens GURGES ou KURGES. M. d'Herbelot dit: les Georgiens, peuples qui habitent les environs du mont Caucase, au couchant de la mer Caspienne, ont toujours été Chrétiens, quoiqu'environnés de tous côtés par les Musulmans. Du tems des Samanides, Abon-Nasser roi de Georgie, qui avoit été subjugué par le sultan Nouh fils de Manfor, avoit remis ses états entre les mains de Schah-Schar son fils, & vivoit en particulier à la cour de ce prince: Mahmoud fils de Sebectéghin, sultan des Gaznevides, fit la guerre à Schah-Schar qui fut défait par Altun-Tach, général des armées de ce sultan, & envoyé prisonnier à Mahmoud qui lui rendit la liberté, & le rétablit dans ses états, à condition qu'il y vivroit en bon & fidele vassal; mais il se révolta encore, fut défait & renvoyé une seconde fois au sultan Mahmoud qui le fit fouetter, & l'enferma dans un château où il mourut.

Ainsi finit la dynastie des Schars, au rapport de Khondemir, qui dit, sans fondement, que ce nom de *Schar* étoit commun à tous les rois de Georgie.

Il s'éleva bientôt une autre dynastie de rois dans le Gurgistan, qui soutinrent une longue guerre contre les Selgiucides successeurs des Gaznevides. Alp Arslan le Selgiucide remporta de grands avantages sur les Georgiens dont il dompta une grande partie qu'il réduisit en esclavage, les obligeant de porter un fer à cheval pendu à l'oreille pour marque de leur servitude.

Malek-Schah sultan de la même race, continua à faire des progrès dans la Georgie où il prit le fort château de Miriam-Nischin.

Les Khovarezmiens, qui succederent aux Selgiucides, firent aussi la guerre à ces peuples, sans pouvoir les assujettir entiérement. Gelaleddin, Mank-Berni fit de grands exploits en ce pays, sans les dompter.

Abulfarage veut que les Gurges ou Georgiens soient

les mêmes que les Khozares ; mais les Khozares habitent au ſeptentrion de la mer Caſpienne ; & confinent avec les Turcs orientaux ou Tartares. La capitale des Khozares eſt Balangiar, ſituée à 85 d. 20′ de longitude, & à 46 d. 30′ de latitude ; au lieu que Teflis ou Tiflis capitale de la Georgie eſt à 83 d. de longitude, & à 43 d. de latitude.

Le voyageur Chardin, qui a parcouru la Georgie, en a fait cette deſcription, *t. 2, p.* 122. Nous avertiſſons qu'il n'eſt pas fort exact ſur l'ancienne géographie. C'eſt un pays où il y a beaucoup de bois & de montagnes qui renferment quantité de belles & longues plaines, mais étroites. Le milieu de la Georgie eſt plus plein & uni que le reſte. Le fleuve *Kur*, que la plûpart des géographes appellent *Cyrus* & auſſi *Corus*, paſſe au milieu. Il a ſa ſource dans le mont Caucaſe, à une journée & demie d'Acalziké, comme l'on a dit, & ſe jette dans la mer Caſpienne. Ce fleuve a un avantage par-deſſus tous les autres fleuves de Perſe, c'eſt qu'il porte bateau un aſſez long eſpace de pays ; ce qu'on ne voit faire à aucun autre, & qui eſt fort particulier & fort remarquable en un empire de ſi grande étendue.

J'ai vu, pourſuit ce voyageur, de vieilles géographies Perſiennes qui mettent la Georgie dans l'Arménie majeure. Les modernes en font une province particuliere qu'ils appellent *Gurgiſtan*, & qu'ils diviſent en quatre parties. L'Imirette dont nous parlerons en ſon lieu ; le pays de Gûriel où l'on comprend tout ce qui eſt dans le gouvernement d'Alcalziké ; le royaume de *Caket*, qui s'étend fort loin dans le mont Caucaſe, & qui eſt proprement l'ancienne Ibérie ; & le *Carthuel*, qui eſt la Georgie orientale, & que les anciens nommoient *Albanie Aſiatique*. Nous avons averti que l'Albanie des anciens comprenoit le Dagheſtan & le Schirvan. Le royaume de Caket & le Carthuel ſont dans l'empire de Perſe ; c'eſt ce que les Perſans appellent le GURGISTAN. Les Georgiens ne ſe donnent point d'autre nom que celui de CARTHUELI, qui n'eſt pas nouveau. On le trouve, quoiqu'un peu corrompu, dans S. Epiphane qui, en parlant de ces peuples, les nomme toujours *Cardiens*. On dit que ce ſont les Grecs qui leur ont donné celui de *Georgiens*, du mot *Georgoi*, qui en leur langue ſignifie *laboureur* ; d'autres veulent que ce nom vienne de S. George, le plus grand ſaint de tous les Chrétiens du rit grec ; mais c'eſt une fauſſe étymologie, puiſqu'on trouve le nom de *Georgiens* dans des auteurs bien plus anciens que S. George, comme Pline, entr'autres, & Pomponius Méla.

Toute la Georgie a peu de villes ; le royaume de Caket en a eu pluſieurs, qui ſont maintenant toutes ruinées, à la réſerve d'une nommée auſſi *Caket*. J'ai ouï-dire, étant à Tiflis, que ces villes avoient été grandes & ſomptueuſement bâties ; & c'eſt l'idée que l'on en conçoit, quand on regarde ce qui n'en a pas été tout-à-fait détruit, & les ruines. Ce ſont les peuples ſeptentrionaux du mont Caucaſe, ces Alanes, Suanes, Huns, & ces autres nations célebres pour leur force & pour leur courage ; & au rapport de beaucoup de gens, c'eſt auſſi une nation d'Amazones par qui ce petit royaume de Caket a été ravagé ; les Amazones en ſont proches au-deſſus, du côté du ſeptentrion. Je parle ailleurs de ces Amazones.

L'air y eſt ſec, très-froid durant l'hiver, & fort chaud durant l'été. Le beau tems n'y commence qu'au mois de Mai ; mais il dure juſqu'à la fin de Novembre. Les terres y ſont fort ſéches ; & lorſqu'on les arroſe, elles produiſent abondamment toutes ſortes de grains, de légumes & de fruits. La Georgie eſt un pays fertile autant qu'il ſe peut ; on y vit délicieuſement, & à bon marché. Le pain y eſt très-bon, & les fruits excellens. Aucun endroit de l'Europe ne produit de meilleures poires & pommes ; aucun lieu de l'Aſie, de plus excellentes grenades. Le bétail y eſt en abondance, & très-bon, tant le gros que le menu. Le gibier eſt incomparable. Il y en a de toutes ſortes, principalement de volatiles. Le ſanglier y eſt en auſſi grande quantité, & auſſi délicat qu'en Colchide. L'auteur ne parle ici que de la Georgie orientale ; car l'occidentale eſt la même que la Colchide. Le commun peuple ne vit preſque que de cochon. On en voit par toute la campagne. Les gens du pays aſſurent qu'on n'en eſt jamais incommoeé, quelque quantité qu'on en mange. Je crois que cela eſt vrai ; car quoique j'en mangeaſſe preſqu'à tous les repas, il ne m'a jamais fait de mal. La mer Caſpienne qui eſt proche de la Georgie, & le Kur qui la traverſe, fourniſſent tant de poiſſon de mer & d'eau douce, qu'on peut aſſurer qu'il n'y a point de pays où l'on puiſſe en tout tems faire meilleure chère qu'en celui-là.

Il n'y en a point auſſi où l'on boive tant de vin, ni de plus excellent : les vignes croiſſent autour des arbres comme en Colchide. On tranſporte toujours de Tiflis une grande quantité de vin en Arménie, en Médie & à Iſpahan, pour la bouche du roi. La charge de cheval, qui eſt de trois cens peſant, ne coûte que huit francs : je parle du meilleur vin ; car d'ordinaire on a le commun pour la moitié : tous les autres vivres ſont à proportion. La Georgie produit de la ſoie en quantité, mais beaucoup moins que quelques voyageurs l'ont dit. Les gens du pays ne la ſavent pas bien travailler. Ils la portent en Turquie, à Erzerom & aux environs où ils ont beaucoup de commerce.

Le ſang de Georgie eſt le plus beau de l'Orient, & je puis dire du monde. Je n'ai pas remarqué un viſage laid en ce pays dans l'un & l'autre ſexe ; mais j'y en ai vu d'angéliques. La nature y a répandu ſur la plûpart des femmes des graces qu'on ne voit point ailleurs. Je tiens pour impoſſible de les regarder ſans les aimer. L'on ne peut peindre de plus charmans viſages ni de plus belles tailles que celles des Georgiennes. Elles ſont grandes, dégagées, point gâtées d'embonpoint, & extrêmement déliées à la ceinture ; ce qui les gâte, c'eſt qu'elles ſe fardent.

Les Georgiens ont naturellement beaucoup d'eſprit : ils deviendroient ſavans s'ils étudioient ; mais on ne leur donne aucune éducation. Ils ſont fourbes, frippons, perfides, traîtres, ingrats, ſuperbes, & ſoutiennent le faux, avec la derniere effronterie. Ils ſe mettent difficilement en colere ; mais lorſqu'ils haiſſent quelqu'un, c'eſt pour la vie : ils s'adonnent à l'ivrognerie & à la luxure avec excès, parce que ces vices ne ſont point en horreur en Georgie. Les gens d'égliſe, comme les autres, s'enivrent, & tiennent chez eux de belles eſclaves, dont ils font leurs concubines. Perſonne n'en eſt ſcandaliſé, parce que la coutume en eſt générale, & même autoriſée. Le gardien des Capucins m'a aſſuré d'avoir ouï dire au *Catholicos*, (on appelle ainſi le patriarche de Georgie) que celui qui, aux grandes fêtes, comme à Pâques & à Noël, ne s'enivre pas entiérement, ne paſſe point pour chrétien, & doit être excommunié. Les Georgiens ſont extrêmement uſuriers. Ils ne prêtent guères que ſur gages ; & le moindre intérêt, qu'ils prennent, eſt de deux pour cent par mois. Les femmes ſont auſſi vicieuſes, auſſi méchantes & auſſi lubriques que les hommes. Pour le reſte, les Georgiens ont de la civilité & de l'humanité, & de plus ils ſont graves & modérés. Leurs mœurs & leurs coutumes ſont un mélange de celles de la plûpart des peuples qui les environnent. Cela vient, je crois, du commerce qu'ils ont avec beaucoup de diverſes nations, & de la liberté que chacun a en Georgie de vivre dans ſa religion & dans ſes coutumes, d'en diſcourir, & de les défendre. On y voit des Arméniens, des Grecs, des Juifs, des Turcs, des Perſans, des Indiens, des Tartares, des Moſcovites & des Européens.

Les Arméniens y ſont en ſi grand nombre, qu'il paſſe celui des Georgiens. Ils ſont auſſi les plus riches, & rempliſſent la plûpart des petites charges & des bas emplois. Les Georgiens ſont plus puiſſans, plus ſuperbes, plus vains & plus faſtueux. La différence qu'il y a entre leur eſprit, leurs mœurs, & leur créance, a cauſé une forte haine entr'eux. Ils s'abhorrent mutuellement, & ne s'allient jamais enſemble : les Georgiens particuliérement ont un mépris extrême pour les Arméniens, & les conſiderent, à-peu-près, comme on fait les Juifs en Europe. L'habit des Georgiens eſt preſque ſemblable à celui des Polonois ; ils portent des bonnets pareils. Leurs veſtes ſont ouvertes ſur l'eſtomac, & ſe ferment avec des boutons & des gances. Leur chauſſure eſt comme celle des Perſans. L'habit des femmes reſſemble entiérement à celui des Perſanes.

Les logis des grands & tous les lieux publics ſont conſtruits ſur le modele des édifices de Perſe. Ils bâtiſſent à bon marché ; car ils ont le bois, la pierre, le plâtre,

& la chaux en abondance. Ils imitent auſſi les Perſans en leur façon de s'aſſeoir, de ſe coucher & de manger.

La nobleſſe exerce ſur ſes ſujets un pouvoir plus tyrannique qu'en Colchide. Ils font travailler leurs payſans des mois entiers, & tant qu'ils veulent, ſans leur donner ni paye ni nourriture. Ils ont droit ſur les biens, ſur la liberté & ſur la vie de leurs vaſſaux. Ils prennent leurs enfans, & les vendent, ou les gardent eſclaves. Ils vendent rarement le monde au-deſſus de vingt ans, ſur-tout les femmes. La créance des Georgiens eſt à-peu-près ſemblable à celle des Mingreliens. Les uns & les autres la reçurent dans le quatrieme ſiécle, & par une femme eſclave. Voyez l'article d'IBERIE. Enfin on trouve encore à peine chez eux des traces du chriſtianiſme. Les Georgiens toutefois gardent mieux le jeûne, & font de plus longues oraiſons que les Mingreliens. Voyez l'article MINGRELIE.

Il y a pluſieurs évêques en Georgie, un archevêque & un patriarche qu'ils appellent *Catholicos*. Le prince, quoique Mahométan de religion, remplit les prélatures, & y met ordinairement ſes parens. Le patriarche eſt ſon frere. Les gentilshommes s'arrogent le même pouvoir ſur leurs terres; donnent les bénéfices, puniſſent & empriſonnent les gens d'égliſe, comme les autres particuliers. On ſe ſert d'eux à toutes ſortes de corvées; on enleve leurs enfans, & on les vend quelquefois eux-mêmes aux Mahométans qui viennent acheter des eſclaves.

Les égliſes de Georgie ſont un peu mieux entretenues que celles de Mingrelie. On en voit dans les villes d'aſſez propres; mais à la campagne, elles ſont fort ſales. Les Georgiens, comme les autres peuples chrétiens, qui les environnent au ſeptentrion, ou à l'occident, ont une coutume aſſez étrange de bâtir la plûpart des égliſes ſur le haut des montagnes, en des lieux reculés & preſque inacceſſibles. On les voit & on les ſalue en cet éloignement, de trois ou quatre lieues; mais on n'y va preſque jamais; & l'on peut bien aſſurer que la plûpart ne s'ouvrent pas une fois en dix ans. Les Georgiens ſont prévenus que quelques péchés qu'ils aient commis, ils en obtiennent le pardon en bâtiſſant une petite égliſe. L'auteur croit qu'ils choiſiſſent exprès des lieux inacceſſibles, pour éviter de les orner & de les entretenir.

Ce que Chardin dit de la Georgie doit s'entendre de la Georgie Perſane, qui contient le royaume de Caket & le Carthuel.

On peut diviſer la Georgie, I. en Georgie priſe dans un ſens étendu; alors elle renferme, comme nous avons dit, la partie orientale & l'occidentale; & à les bornes que nous lui avons données au commencement de cet article. II. en Géorgie propre; alors on en détache l'Avocaſe, ou les Abcaſſes, & la Mingrelie qui contient l'Imirete, la Mingrelie propre & le Guriel. Il ne reſte plus que le Caket & le Carthuel. Cette diviſion eſt néceſſaire pour l'hiſtoire; car il a été un tems que toute la Georgie étoit ſoumiſe à un roi, qui avoit ſa cour à Cotatis, ſelon M. Luitz, *Introd. ad Geogr. p.* 504. Cette Georgie, proprement dite, a été conquiſe par le roi de Perſe qui y établit un viceroi, & ce prince n'obtient cette dignité que par une profeſſion publique du Mahométiſme. Voyez les articles CAKET, CARTHUEL, GURIEL, IMIRETE, MINGRELIE.

Géorgie (nouvelle) colonie angloiſe de l'Amérique Septentrionale dans la Floride, entre les 30 & les 32 dégrés de latitude nord, mais qui n'a pas cette largeur ſur la côte de la mer, y étant bornée au Sud par la riviere d'Alatamaha, & au nord par celle de la Savanah qui la ſépare de la Caroline. Elle n'a que 60 à 70 milles de largeur en cet endroit, depuis les 31 dégrés 30 minutes de latitude, juſqu'aux 32 dégrés 45 minutes; ſon étendue en longueur juſqu'aux montagnes d'Apalache eſt de 3000 milles, & elle s'élargit à meſure qu'elle s'éloigne de la mer. Le climat y eſt fort doux, & fort ſain, & on peut juger de la bonté des terres par la quantité, & la nature des arbres dont elle eſt couverte. Les plus conſidérables ſont les chênes, les cedres, les châtaigners, les lauriers d'une hauteur extraordinaire, dont quelques-uns ſont d'un rouge foncé. On y trouve auſſi quantité de pins, dont la plûpart ont cent pieds de haut. Les bois de charpente, & ſur-tout les chênes blancs, y ſont eſtimés les meilleurs de toute l'Amérique ſeptentrionale.

Ce pays étoit tout entier, compris dans la Floride françoiſe, M. de Ribaut ayant bâti Charlesfort, dix lieues plus au nord, & M. de Landoniere la Caroline, encore plus loin au midi; mais les Eſpagnols, en ſe rendant les maîtres de la Caroline qu'ils ont nommée *San Mattheo* prétendoient que toute la Floride françoiſe leur appartenoit, & s'ils ne ſe ſont point oppoſés à l'établiſſement de la Caroline angloiſe qui en occupe une partie, ils n'ont pas ſouffert auſſi patiemment celui de la nouvelle Belgique qui rapprochoit les Anglois de San Mattheo, & de S. Auguſtin.

Les Anglois commencerent à s'établir dans la nouvelle Georgie au mois de Janvier 1732, & s'établirent à dix milles de la mer ſur la Savanah. On commença d'abord à y faire de la ſoie, avec beaucoup de ſuccès, les mûriers blancs étant fort communs dans ce pays. Les Anglois comptoient bien de tirer encore de cette nouvelle colonie du chanvre, du lin & des huiles; mais la ſoie ſeule ſuffit pour l'enrichir.

GEOUGEN (les) tartares orientaux, ils habitoient dans le déſert de ſable. Sous le régne de Lievi, prince des Tartares Topa, un cavalier avoit un eſclave nommé *Mo-ko-lu*, c'eſt-à-dire chauve, lequel eut ſa liberté, à cauſe de ſa ſinguliere valeur, & fut fait cavalier: mais un jour qu'il ne s'étoit pas rendu à l'aſſemblée générale, il fut condamné à avoir la tête tranchée, & pour échapper au ſupplice, il alla ſe cacher dans le déſert où il fut joint par une centaine d'hommes qui le reconnurent pour leur chef. Son fils Tiche-lan-hoei, étant devenu le ſouverain de pluſieurs hordes tartares, donna à ſa nation le nom de *Geougen*. Un de ſes deſcendans à la ſixieme génération, nommé *Toulun*, qui étoit devenu très puiſſant, alla attaquer les Tartares Kaotche, entra fort avant dans leur pays, ſoumit pluſieurs hordes, & mit la diſcipline dans ſes troupes. Il ſe vit maître de grands & vaſtes états qui étoient bornés au nord-oueſt par différentes hordes de Xuns; du côté de l'occident, ils s'étendoient juſques vers l'Irtiſch; à l'orient juſqu'à la Corée; ainſi ils poſſederent l'ancien pays des Xuns. Toulun, après avoir ſoumis pluſieurs autres peuples, ſe fit proclamer Khan, & c'eſt la premiere fois que ce mot eſt employé chez les Tartares. Il commença à régner l'an 402, de J. C. Les Turcs les battirent l'an 554, s'emparerent de leur pays, & l'empire des Geougen fut détruit. Ils paſſerent en Europe, où ils furent connus ſous le nom d'*Avares*. Voyez ce mot. * *Hiſt. générale des Xuns; par M. de Guignes, t. 1, p.* 187.

GEPHES, Γηφεῖς, ancien peuple de l'Aſtique propre, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3.

GEPHRUS, Γίφρος, ville de la Syrie, ſelon Polybe. Voyez l'article qui ſuit.

1. GEPHYRA, Γίφυρα, ville de la Syrie, dans la Seleucide, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15. Seroit-ce la ville que Polybe, *c.* 5, *c.* 70, *p.* 577. appelle *Gephrus*, & qui ſe rendit à Antiochus?

2. GEPHYRA. Ortélius, *Theſaur.* cite le cinquieme livre de Polybe, où il trouve que Gephyra étoit une ville d'Afrique, voiſine de Carthage, & ſituée au bord du fleuve Macros.

GEPIDES, (LES) étoient du nombre de ces Barbares qui ſe jetterent ſur les terres de l'empire Romain, dans le tems de ſa décadence. Jornandes, *de Reb. Getic. c.* 17, dit qu'il eſt indubitable qu'ils tirent leur origine des Goths. Ces derniers, ajoûte-t-il, ſortirent de l'iſle Scauzia (c'eſt la Scandinavie que l'on prenoit alors pour une iſle,) ſous la conduite de Berich leur roi, ſur trois vaiſſeaux, dont un arriva après les autres, d'où l'on donna à ceux qu'il portoit le nom de *Gepides*, du mot *Gepanta*, ou *Gepaita*, qui dans le langage de ces peuples ſignifie *pareſſeux*. D'ailleurs ils étoient effectivement lourds & peſans. Les Gépides piqués de cette raillerie, ſe ſéparerent des Goths, ſe retirerent dans une iſle que formoit la riviere de Viſela, (la Viſtule) & l'abandonnerent bientôt, attaquerent les Burgundions, & s'emparerent de leur pays. Ils ſe brouillerent avec les Goths qui les battirent. Paul-Diacre, hiſt. des Lombards, dit qu'ils eurent ſouvent guerre avec les Gépides. Il y a cependant des auteurs qui confondent ces deux nations. Saumaiſe, au rapport de Hugues Grotius, a trouvé dans les extraits de quelques manuſcrits grecs Γήφαιδες ἐλεγόμενοι Λογγοβάρδαι, c'eſt-à-dire les Gépides que l'on appelle Lom-

bards. Conſtantin Porphyrogénete, dans un de ſes extraits de l'hiſtoire de Theophane, dit que les Lombards, par une intelligence tout ſortis des Gépides, & que les Wandales, les Oſtrogoths, les Werſtregoths, les Gépides & les Lombards deſcendent du canton de la Scanzie (Scandinavie) occupé par les Sucous, qui depuis ont été appellés *Normands*. Procope dit que les Oſtrogoths, les Viſigoths, les Vandales & les Gépides avoient entr'eux une reſſemblance de mœurs & de langage, & que le prince des Gépides s'appelloit *Oſtrogoth*. Ces peuples embraſſerent presqu'en même tems le chriſtianiſme; mais ils furent inſtruits par des prêtres Ariens qui les infecterent de l'Arrianiſme. Cependant plus de cinquante ans après la converſion des Goths, Salvien de Marſeille, *De Gubernat. Dei.* Edit. Baluſ. p. 89, parle des Gépides comme d'un peuple cruel, barbare & fort éloigné du chriſtianiſme par ſes mœurs. *Gens Saxonum fera eſt, Francorum infidelis, Gepidarum inhumana, Chunorum impudica*, & plus bas : *ſi fallat Chunus vel Gepida quid mirum eſt, qui culpam penitùs falſitatis ignorat ?* & dans un autre endroit : *numquid Scyſharum aut Gepidarum inhumaniſſimi ritus in maledictium atque blaſphemiam nomen Domini Salvatoris inducunt.*

Sous l'empire de Juſtinien (a), on les trouve en Hongrie, auprès de Sirmich, ſelon Procope. Ils firent (b) aſſez bonne contenance jusqu'au régne d'Alboin, roi des Lombards. Ils avoient leur roi particulier nommé *Turiſende*, qui eut pour ſucceſſeur Cunimund. Ce dernier ſe brouilla avec les Lombards, & ranima les anciennes querelles que ſon prédéceſſeur avoit aſſoupies. Alboin, de ſon côté, s'allia avec les Avares, & s'étant aſſuré d'eux par un traité, il marcha contre les Gépides : tandis que ceux-ci venoient au-devant de lui, les Avares ſe jetterent ſur leur pays comme ils en étoient convenus avec Alboin. Cunimund fut conſterné en apprenant cette nouvelle, & exhorta ſes troupes à combattre, premierement contre les Lombards, après quoi ils iroient chaſſer de leur pays les Avares. Les Lombards furent vainqueurs, & la déroute des Gépides fut complette, à peine en échappa-t-il un petit nombre. Cunimund y périt. Alboin lui enleva le crâne, & s'en fit faire une coupe pour les feſtins. Il prit entr'autres, priſonniers de guerre, Roſimonde fille de ce malheureux roi, & comme ſa femme Clotſionde, fille de Clothaire, roi de France, étoit morte, il épouſa cette princeſſe : dans un jour de débauche, il la força de boire dans le crâne de ſon pere. Cette cruauté lui inſpira tant d'horreur pour lui, qu'elle le fit aſſaſſiner. Quant aux Gépides, ils furent ſi abbatus par ce revers, qu'ils ne purent jamais ſe relever. Ils n'eurent plus de roi, & ceux qui ne périrent point dans la bataille, furent ſoumis aux Lombards, ou reſterent ſous le joug que leur impoſerent les Huns, qui s'étoient emparés de leur pays. Il eſt certain qu'Alboin en emmena quelques-uns en Italie, où après de grandes conquêtes il les établit dans un village, que l'on appella de leur nom GEPIDI. Paul Warnefrid le dit expreſſément. *Certum eſt autem tunc Alboin multos ſecum* ex diverſis quas, vél *alii reges vel ipſe coperat, gentibus ad Italiam adduxiſſe, unde uſque hodie eorum in quibus habitant vicos*, Gepidos, Bulgares, Sarmatas, Pannonios, Suavos, Noricos, *ſive aliis hujuſcemodi nominibus appellamus.* * (c) *Goth.* Hiſt. l. 1. & Hiſt. Arcan. (b) *De Geſt. Longobard.* l. 1, c. 27.

Les étymologiſtes Grecs dérivent ce nom de Gépides de Τοκάδες de Τοκάδες, c'eſt-à-dire, les enfans des Cérès.

GEPPING, ville d'Allemagne, dans la Suabe, au duché de Wurtemberg, ſur la riviere de Wils, qui ſe perd dans le Néker, au-deſſus d'Eſlingen. La carte de Zeyler n'en fait qu'un village, celle de Sanſon, un bourg, & celle de Corneille une ville : il écrit ce nom GOPPINGEN, par un *o* adouci, c'eſt-à-dire, qui répond à l'œu des François.

1. GERA ou GERRA, ville d'Arabie, ſelon Ptolomée. Voyez GERRA 4.

2. GERA, petite ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, dans le Voigtland, ſur l'Elſter, entre Zeitz & Plawen. Elle fut bâtie par Vipert, comte de Groitz, vers l'an 1086, & à la place de l'ancien château d'Oſterſtein : on en éleva un neuf ſur l'Elſter pour loger les [illegible] Elle a appartenu enſuite à la maiſon de Reuſſen, ſeigneurs Luthériens, qui y ont fondé un beau collége. Cette ville fut ravagée par les Bohémiens, durant la guerre des deux freres de la maiſon de Saxe, l'an 1449. * *Zeyler*, Saxon. Topogr. p. 36.

GERABRICA. Voyez IERABRICA.

GERÆ. Caſaubon croit qu'il faut lire ainſi ce nom au lieu d'ERÆ, que l'on trouve dans Strabon pour un ville d'Ionie. Voyez ERÆ.

GERÆA, ancienne ville de la Luſitanie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5. Quelques-uns croyent que c'eſt aujourd'hui CACERES, à neuf lieues de Mérida & de Coria, dans l'Eſtramadure. * *Baudrand*, éd. 1682.

GERÆI, peuple de l'Arabie heureuſe, ſelon Ptolomée. Quelques exemplaires portent GERRÆI : il leur donne trois villes ;

Magindana, *Gera* ou *Gerra*,
& *Bilæna* ou *Bilbana*.

GERÆSTIUM, contrée du Peloponneſe, dans l'Arcadie, ſelon Phavorin, *Lexic.*

GERÆSTUS, ville & port de l'Eubée, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 15. Pomponius Méla, *l.* 2. *c.* 7, dit que GERESTUM étoit un des Promontoires de l'Eubée, au midi : & Pline, *l.* 4. *c.* 12. parle de la ville & du promontoire. Ce promontoire regardoit l'Attique, & Strabon, *l.* 10, *init.* dit que Geræſte & Pétalie étoient à l'oppoſite de *Sunium*. * Tite-Live, *l.* 31, *c.* 45, dit : le reſte de la flotte demeura à Geræſte, fameux port de l'Eubée.

Il y avoit donc de ce même nom une ville avec un port de mer & un promontoire, où les eaux de la mer ſe briſoient avec impétuoſité ; c'eſt pourquoi Euripide, dans ſon *Oreſte*, nomme les flots de Geræſte écumeux. Il y avoit un fameux temple de Neptune ; & c'eſt par alluſion à ce temple qu'Ariſtophane, dans ſa comédie des chevaliers, dit : *ô Geræſtien, fils de Saturne !* Un vol fait dans ce temple, & un autre à Olympie, ville d'Elide, donne occaſion à Lucien de railler deux dieux en même tems. Jupiter Olympien avoit une ſtatue d'or avec une grande barbe, on la lui avoit coupée. Quoi ! lui dit Neptune, dans un des dialogues de Lucien, le vainqueur des Titans, le dieu armé de la foudre ſe laiſſe tondre à Olympie, & n'oſe pas ſeulement crier au voleur ! Jupiter lui répond : Hé ! ne ſçavez-vous pas que nous n'avons pas toujours le pouvoir de punir les ſacriléges ? & ſi nous l'avions, auriez-vous ſouffert que l'on vous eût impunément dérobé votre trident à Geræſte. Geræſte étoit fort déchue avec le tems, & Etienne le géographe n'en fait qu'un village. Demoſthene la nomme GERASTE. Voyez GERESTO.

GERAFITANUS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifenſe. La notice d'Afrique nomme *Victor Jeraſitanus* ; & la conférence de Carthage fournit *Victor Epiſcopus Plebis Juſtenſis* ; peut-être ce mot s'eſt-il gliſſé pour *Jeraſitenſis* ou *Geraſitenſis*. * *S. Optat. Oper.* p. 263. édit. *Dupin.*

GERAHEM, montagne d'Aſie, dans l'Arabie heureuſe, environ à trois milles de la Mecque. Les Muſulmans diſent que l'on voit dans cette montagne une grotte où Eve ſe retiroit, mais que le véritable lieu de ſa ſépulture eſt à Gidda, ville ſituée ſur la mer Rouge, qui ſert de port à la Mecque. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

GERANDRUM, ville de l'iſle de Cypre, où ſe trouve la pierre nommée *Cariſtius*, ſelon Apollonius, *in Mirabil.*

GERANDRYUM. Clément d'Alexandrie, *ad Gentes*; & Euſebe, *de Præpar. Evangel.* nomment ainſi un lieu ſitué dans un déſert ſablonneux où étoient un oracle & un chêne. L'oracle finit lorſque le chêne ſécha. Ils ne diſent point en quel pays. Il y a apparence que c'étoit en Afrique où étoit l'oracle de Jupiter Ammon. Les fables favoriſent cette conjecture qui eſt d'Orélius.

1. GERANIA, ville de Thrace. Solin, *c.* 10, *éd.* Salmas dit qu'elle étoit nommée *Cathiçon* par les Barbares ; mais il n'eſt que le copiſte & l'abbréviateur de Pline, qui dit, *l.* 4, *c.* 11, que c'étoient les Pygmées qui étoient nommés CATTUZI par les Barbares. Voici le paſſage : *Gerania, ubi Pygmæorum gens fuiſſe proditur, Cattuzos Barbari vocant, credunique a Grúibus fugatos.* Le nom de Gerania a donné lieu à cette fable,

(a)

(*in Solin.* p. 164.) *ai Τέγυροι* veut dire des grues. Saumaise croit que Gerania étoit le lieu d'où les grues partoient pour faire la guerre aux Pygmées, & que *Cattuza* étoit la demeure de ces derniers, qui, par cette raison, étoient nommés *Cattuzi* par les Barbares. Comme le même mot signifioit des oiseaux, qu'on appelle grues; & les habitans de la ville, appellée *Gerania*, les Poëtes ont saisi l'occasion de leurs combats contre les pygmées leurs voisins pour les charger en oiseaux, & ils ont feint que les Pygmées étoient très-petits, afin de rendre la partie égale.

2. GERANIA, ville de Phrygie, selon Etienne le géographe.

3. GERANIA ou GERENIA, ancienne ville du Péloponnese, dans la Laconie, aux confins de la Messénie. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16, écrit Gerenia Γερηνία & Pausanias, *l.* 3, *c.* 21, la met entre les villes des Laconiens libres ou Eleuthérolacones. Pline, *l.* 4, *c.* 5, écrit GERANIA, Pausanias, *Lacontin.* dit que les limites réglées entre les Messeniens & les Laconiens passoient auprès de Gerania; de-là vient qu'Etienne met cette ville dans la Messénie.

On croit que c'est aujourd'hui Christo, bourgade de la Morée.

4. GERANIA ou GERANEA, en grec Γερανία, montagne de Grèce, dans la Mégaride, vers l'Isthme du Péloponnese. Pline nomme simplement *Geranea*, sans dire ce que c'étoit. Etienne le géographe dit que c'étoit une montagne entre Mégare & Corinthe. Thucydide, *l.* 1, *p.* 70, fait entendre que c'étoit un passage fortifié par les Athéniens. Il n'y avoit point, dit-il de sûreté pour eux (les Lacédémoniens) de passer par Géranie, parce que les Athéniens étoient maîtres de Mégare & de Peges; car outre que Géranie étoit très-difficile à passer, les Athéniens y avoient toûjours des troupes.

GERANIDÆ, ancien peuple de Grèce, dans la Phocide, selon Hésyche.

GERANTHÆ. Etienne le géographe dit que c'étoit une ville de la Laconie, & cite Pausanias dans le livre duquel on lit GERONDRÆ, Γερόνδραι.

GERANUS, lieu du Péloponnese, dans l'Elide, selon Strabon, *l.* 8.

GERAPETRA. Voyez GIRAPETRA.

GERARDI MONS: ce nom se trouve dans des actes de 1096, pour signifier un Bourg du pays-bas, au comté d'Aloft. Les Flamands l'appellent *Geersbergen*, & les François *Gramons* ou *Grandmont*.

GERARDI VILLA: les écrivains de l'histoire de Normandie, appellent ainsi GRAVILLE. Jean de Paris, dans le Mémorial des histoires, l'appelle *Grandis-Villa*; elle est près de la riviere de Seine, entre Harfleur & & le Havre de Grace.

GERARE, selon D. Calmet, *Dict.* ou GERARA, ville des Philistins, au midi des terres de Juda. Elle avoit des rois nommés *Abimelech*, du tems d'Abraham & d'Isaac; & ces deux patriarches ayant été obligés de demeurer quelque tems à Gerare, furent obligés pour conserver leur vie, de dire que leurs femmes n'étoient que leurs sœurs, *Genes.* c. 21. & 26.

GERARE étoit fort avancée dans l'Arabie Pétrée, à vingt-cinq milles d'Eleuthéropolis, (a) au-delà du Daroma, ou de la partie méridionale du pays de Juda. Moyse, (b) dit qu'elle étoit entre Cadès & Sur. Saint Jerôme, dans ses traditions hébraïques, sur la Genese, dit que de Gerare à Jerusalem, il y a trois jours de chemin. Il y avoit près de Gerare un bois, dont il est fait mention dans Théodoret, *in* 2. *Paral.* quest. 1. & un torrent sur lequel étoit un monastere d'hommes, dont parle Sozomene, *Hist. Eccles.* l. 6, c. 32, l. 9, c. 17. Moyse parle aussi (c) du terrent ou de la vallée de Gerare. Sozomene cite une petite ville de Gerres, à cinquante stades de Pélusе, (voyez l'article suivant,) & on lit des Maccabées que Judas fut établi gouverneur de toute la côte, depuis Ptolémaïde jusqu'aux Gerréens. (c) On a confondu Gerare avec Bersabée, (e) avec Ascalon, (f) avec Aluz, (h) avec Arad, (i) selon D. Calmet. * (a) *Euseb. in Locis Hieronym.* (b) *Genes.* c. 20. v. 1. (c) *Genes.* c. 26, v. 27, (d) l. 8, c. 19. (e) *Maccab.* l. 2, c. 13, v. 24. (f) *Cyrill.* in *Amos.* (g) *Syncell.* in *Chronic.* & *vers. Samarit.* (h) *Arab.* in *Genes.* c. 26, v. 1. (i) *Targum Jerosolimit. ad Genes.* c. 20, v. 1, & 2.

GERAS, lieu d'Egypte, selon Théophile d'Alexandrie, cité par Ortélius, *Thesaur.* Sozomene, dans son histoire ecclesiastique, *l.* 8. *c.* 19. en fait une ville maritime. Theophile (d'Alexandrie) s'enfuit lui-même (de Constantinople,) & fit voile pour l'Egypte avec le Moine Isaac, au commencement de l'hyver: il fut poussé par un vent favorable à Geras, petite ville distante d'environ cinquante stades de Pélusе. L'évêque de cette petite ville étant mort, &c. Elle n'étoit donc qu'à six milles & un quart, c'est-à-dire à deux bonnes lieues de Pélusе, par conséquent différente & fort éloignée de Gerare & en Egypte.

GERASA ou GERGESA, selon D. Calmet, *Dict.* ville de la Palestine, au-delà & à l'orient de la mer Morte. Elle est attribuée par les uns à la Célésyrie, par d'autres à l'Arabie; & on la met parmi les villes de la Décapole. S. Matthieu, *c.* 8, *v.* 28, dit que Jesus-Christ étant passé dans le pays des Géraséniens, deux possédés qui demeuroient dans des sépulcres, vinrent au-devant de lui, & lui dirent: Jesus fils de Dieu, qu'y a-t-il entre vous & nous? Etes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le tems? Ils ajoûterent: si vous nous chassez d'ici, envoyez-nous dans ce troupeau de pourceaux, qui est proche. Jesus leur répondit: allez; & étant sortis, ils entrerent dans ces pourceaux qui se précipiterent aussi-tôt dans la mer, & s'y noyerent.

Le grec imprimé de S. Matthieu, au lieu de *Géraséniens*, porte *Gergeséniens*; & quelques exemplaires grecs lisent *Gédaréniens*. S. Luc & S. Marc lisent de même. Origene, *in Johan.* croit que la vraie leçon n'est, ni *Gerasa*, ni *Gedara*, puisque ni l'une ni l'autre de ces villes n'est au voisinage de la mer, & n'a auprès de soi des précipis, comme il y en avoit près de la ville où Jesus-Christ guérit les deux possédés. Il croit donc qu'il faut entendre, en cet endroit, la ville de *Gergesa*, sur le lac de Tibériade, où l'on montroit, de son tems, les rochers & les précipices d'où les porcs se précipiterent dans le lac. Voyez GERGESA. La ville de Gerasa fut épiscopale dans le tems du Christianisme; & elle est nommée *Gerassa*, ville épiscopale d'Arabie, dans la Notice de Léon le Sage: celle de Hieroclès l'appelle *Gerasa*. On lit *Ieraffon* dans quelques autres. Elle est présentement détruite.

GERASTE. Voyez GERÆSTUS.

GERATA, montagne de Grèce, dans l'Attique, proche de laquelle l'ancienne ville d'Eleusis étoit située: on la nommoit autrefois *Kerata* (c'est-à-dire *les cornes*) à cause de deux rochers qui sont dans le haut, & qui paroissent comme deux cornes. Sur l'une de ces pointes, on voit une tour que les Grecs appellent *Gerata Pierga*; il n'y a qu'une plaine d'environ une lieue de chemin à traverser, pour arriver de-là à Megare. * *Wheler*, Voyag. tom. 2.

GERAW, (le) petit pays d'Allemagne, au cercle du haut-Rhin, près de la rencontre de ce fleuve avec le Mein, au-dessus de Mayence. On le nomme autrement le *haut comté de Catzenelnbogen*; & il est entre le comté d'Erpach au levant, l'Electorat de Mayence au septentrion & au midi, & le bas Palatinat au couchant. Il prend ce nom du bourg de Geraw; mais sa principale place est à présent *Darmstadt* où réside une des branches de la maison de Hesse, qui porte le nom de *Hesse-Darmstad*, d'où il est plus connu sous le nom de *pays de Darmstadt*. * *Baudrand*, édit. 1705.

GERBADECAN, ville d'Asie, en Perse, dans le Couhestan: elle est aussi appellée *Ghilpaïeghan*. Les géographes Orientaux lui donnent 85 d. 25′ de longitude, & 34 d. de latitude. * *Hist. de Timur-Bec*, *l.* 2, *c.* 60.

GERBEDISSUS, lieu d'Asie, dans la Comagene, selon Antonin, *Itiner.* sur la route de Nicopolis à Edesse, entre Aliaria & Doliche, à quinze mille pas de la premiere, & à vingt mille de la seconde.

GERBEROY, *Gerboredum*, *Gerberacum*, ville de France, dans le Beauvoisis, à cinq lieues de Beauvais. Elle est située sur une haute montagne, dans la généralité de Paris, & a un chapitre, & une justice ou vidamé. Le chapitre consiste en treize prébendes, dont une est affectée au doyenné, qui est électif, quand il vaque par mort. L'évêque de Beauvais confere les prébendes comme tenant la place des vidames de Gerberoy, qui en sont fondateurs. Le chapitre nomme un official & un promoteur pour ceux de sa compagnie;

avec un bailli, un lieutenant, un procureur fiscal & un greffier, tant pour le civil que pour le criminel, dans sa juſtice temporelle qui eſt haute, moyenne & baſſe pour tous ſes vaſſaux, qui ſont dans la ville & à la campagne, à cauſe du grand nombre des fiefs qu'il poſſede. La cathédrale eſt ſous l'invocation de S. Pierre. Il y a pluſieurs chapellins qui ſont nommés par les chanoines. Le 28 de Juin, à midi juſqu'au ſoir du lendemain, fête de S. Pierre, le chapitre a toute la juſtice du vidamé. Ses officiers tiennent le palais, & connoiſſent des cauſes. Le géolier leur apporte les clefs des priſons, & les portiers celles de la ville : ils vont chez les marchands examiner les poids & les meſures : ils ſont les maîtres de la chaſſe & de la pêche, & prennent connoiſſance de tout ce qui peut arriver pendant cet intervalle. Ce chapitre a droit de prendre, tous les ans, ſur l'abbaye de Chaſis, ordre de Cîteaux, proche Senlis, ſept cens onze mines de bled, pinte de Paris, & huit cens vingt-neuf mines & demie d'avoine, pinte, chopine, & demi-ſeptier de Paris, ſuivant la réduction de la meſure de Gerberoy à celle de Beauvais, faite en 1654, par arrêt du grand-conſeil. Pluſieurs chanoines de l'égliſe de Gerberoy ſe ſont diſtingués par leur piété & par leur érudition, & entr'autres le célébre Claude d'Eſpenſe qui ſe fit admirer dans le concile de Trente & dans le fameux colloque de Poiſſi, après avoir été employé utilement par François I, par Henri II & par François II, en pluſieurs négociations importantes. Il y a eu dans cette égliſe un chantre du bas-chœur, appellé *Pierre le Grand*, qui, quoiqu'âgé de plus de cent ans, portoit encore la chape, & aſſiſtoit réguliérement à l'office : il mourut en 1707, après quatre-vingts ans de ſervice en la même égliſe. Au bas de la ville paſſe la riviere nommée TERRAIN : elle ne gele jamais ; & on n'oſe s'y baigner l'été, à cauſe de la trop grande fraîcheur de l'eau ; ce qu'on attribue à la quantité de ſources dont elle eſt remplie. * *Corn.* Dict.

La ſituation de Gerberoy a toûjours paru ſi avantageuſe, que dès le neuvieme ſiécle on la fit fortifier pour arrêter les courſes des Normands. Comme ce peuple devint plus redoutable dans la ſuite, Charles VII, pour conſerver le pays contre ces Barbares, répara les anciennes fortifications de Gerberoy, & en fit faire de nouvelles, l'an 1435, par Pothon, ſeigneur de Xaintrailles, grand-écuyer de France, & la Hire, capitaine général de tout le pays qui eſt au-delà de la riviere de Seine. Les Normands, alarmés de ces nouveaux ouvrages, prierent le comte d'Arondel, général des Anglois, qui paſſoit avec ſon armée par Gournay-ſur-Epte, pour aller dans le Ponthieu, de ne pas avancer qu'il n'eût renverſé les travaux qui étoient deja faits, & qu'il n'eût mis les François hors d'état de les continuer. Cela lui parut d'une telle conſéquence, qu'il réſolut de raſer la place ; &, dans le deſſein de la ſurprendre, il s'avança la nuit avec une partie de ſes troupes, donnant ordre aux autres de le ſuivre : étant arrivé à huit heures du matin dans une vallée éloignée de la ville d'un quart de lieue, il s'y retrancha en attendant qu'il y eût été joint ; mais Pothon & la Hire, qui commandoient dans la place, firent des ſorties ſi vigoureuſes, que le comte d'Arondel fut défait & bleſſé d'un coup de coulevrine, dont il mourut peu de tems après. Son nom eſt demeuré au champ de bataille, qu'on appelle encore la *vallée d'Arondel*. Guillaume le Conquérant y aſſiégea, en 1078, ſon fils Robert Courtebotte, à qui Philippe I, roi de France, avoit accordé cette ville pour retraite & pour lieu de ſûreté : il ſe fit de part & d'autre de très-belles actions pendant ce ſiége ; & Robert, dans une ſortie, eut le malheur de bleſſer ſon pere au bras, ſans le connoître, & de le renverſer par terre ; mais ſi-tôt qu'il eut entendu ſa voix, il le releva, & lui aida à remonter à cheval. Henri II aſſiegea la même ville, en 1160, & s'en rendit maître ; mais il ne put prendre un fort où Louis VII avoit mis des troupes qui le repouſſerent pluſieurs fois, ſelon Robert du Mont, dans ſa Chronologie de Normandie. Les Anglois ayant fourni Gerberoy, au mois d'Octobre 1437, conſerverent cette place juſqu'en 1449, que le ſeigneur de Moni, gouverneur de la province, accompagné de Pierre de Bouſſiers, d'Antoine de Crevecœur & de pluſieurs autres gentilshommes de Picardie, la prit d'aſſaut, & tailla en piéces tous les Anglois qu'il y rencontra. Deux ans après, toute la Normandie ayant été réduite à l'obéiſſance du roi, les habitans de Gerberoy commencerent à reſpirer ; mais à peine goûtoient-ils quelque repos, qu'ils ſe virent expoſés tout de nouveau aux courſes & aux ravages des Bourguignons, en 1472. Cependant les maux qu'ils en ſouffrirent n'approchent point de ceux qui les accablerent pendant le tems de la ligue des dernieres guerres civiles. Les habitans de Beauvais, qui tenoient pour le duc de Mayenne, attaquerent Gerberoy, qui s'étoit rangée du parti de Henri IV, y mirent le feu, pillerent l'Egliſe, profanerent les vaſes ſacrés & les images des ſaints, maſſacrerent pluſieurs perſonnes, ſans même épargner les prêtres, demolirent toutes les fortifications, enleverent l'artillerie ; mais ces malheurs n'ébranlerent point la fidélité des bourgeois de Gerberoy. Cette fermeté dans leur devoir, éprouvée en pluſieurs occaſions importantes, étoit ſi connue de Henri IV, qu'ayant été bleſſé d'un coup de piſtolet aux reins, dans un combat qu'il donna auprès d'Aumale, contre Alexandre Farneſe, duc de Parme, il ſe fit porter à Gerberoy comme dans un lieu ſûr pour ſa perſonne. Ce grand prince marqua une autre fois ſa confiance en ceux de Gerberoy, d'une maniere auſſi ſenſible. Il y paſſa au retour du ſiége de la Fere ; & ayant demandé à goûter du vin qui lui avoit été préſenté par les bourgeois, ſon échanſon lui en verſa dans un verre & en fit l'eſſai ; ce que le roi ayant vû, il jetta le vin qu'on avoit mis dans le verre, & en fit verſer d'autre de la même bouteille qu'il but après avoir dit : *A quoi bon cette ceremonie, il n'y a rien à craindre pour nous ici.* Ce fut dans la ville de Gerberoy, que Louis IV, dit *d'Outremer*, roi de France, Harold, roi de Danemarck, & Richard, ſurnommé *Sans-peur*, duc de Normandie, s'aſſemblerent, l'an 948, pour ſigner le traité de paix entre le roi de France & le duc de Normandie.

De Longuetue (*Deſc. de la France*, 1, *part. p.* 22,) dit que Gerberoy eſt une petite ville, & chef d'une ſeigneurie de grande étendue, des dépendances de l'évêché & comté de Beauvais. Cette place étoit bâtie & avoit un ſeigneur, nommé *Fulco* ou *Foulques*, ſous le regne de Robert. Les ſeigneurs de Gerberoy prirent, cent ans après, le titre de *vicedominus* ou de *vidame*, parce qu'ils tenoient leur château & ſeigneurie comme vaſſaux de l'évêque de Beauvais, qui étoit leur ſeigneur ſuzerain. Les *vicedomini* ou *vidames* étoient des officiers établis par les évêques pour adminiſtrer & défendre les biens de l'égliſe, & on choiſit des chevaliers ou ſeigneurs puiſſans qui ſe rendirent héréditaires, & leurs évêques leur donnerent en fief de grandes terres. Tels ſont les vidames d'Amiens, de Laon, de Chartres, du Mans, de Châlons & de Meaux. Pour les vidames de Rouen, ils ont pris le nom de la terre & ſeigneurie d'Eſneval, qui leur a été donnée en fief. Les vidames de Gerberoy n'ont jamais eu aucune fonction en l'adminiſtration des biens de l'évêque, comte de Beauvais. La race maſculine de ces ſeigneurs vidames de Gerberoy, ayant fini ſur la fin du douzieme ſiécle, l'évêque, Philippe de Dreux, réunit Gerberoy à ſon évêché & comté. Clemence de Gerberoy, fille de Guillaume, & niéce de Pierre, dernier vidame, prétendit hériter de ſon oncle, & troubla, avec ſon mari, Enguerrand de Crevecœur, l'évêque Philippe, qui néanmoins ſe maintint en poſſeſſion. Ce différend fut aſſoupi, l'an 1240, par une tranſaction paſſée entre l'évêque, Robert de Creſſonſac, & Jean de Crevecœur, fils d'Enguerrand & de Clemence de Gerberoy. Depuis ce tems les évêques de Beauvais ont joui paiſiblement du vidamé de Gerberoy, & ont pris le titre de *Vidame*, quoiqu'il ſoit au-deſſous d'eux, puiſqu'il eſt proprement leur vaſſal ou officier.

GERBES, (les) GERBI, ZERBI ou GLEVES, iſle d'Afrique, au royaume de Tunis, dans la mer Méditerranée, ſur la côte de Barbarie. On ne ſait ſi c'eſt le GIBRA, l'EGIMURUS, le ZETA, le GLAUCON des anciens. Marmol dit qu'elle s'appelloit *Meninge*, d'une ville du même nom. Les Arabes l'appelloient autrefois *Gezira* : ils lui donnent à préſent le nom d'*Algelbens*, & les Eſpagnols celui de *Gelves*. Elle eſt ſituée à l'embouchure du golfe de Capes, à deux cens pas des petites ſyrtes ou bancs de ſable, & ſi près de la terre ferme, que Pline aſſure qu'elle y étoit jointe par un pont que les Barbares rompirent pour fermer le paſſage à l'ennemi. Elle n'a que ſix lieues de tour, & eſt ſous 33 d. de latitude & vers le 39e de longitude. Ptolomée & Pline diſent qu'il y

avoit deux villes dans cette isle, Meninx, du côté du continent d'Afrique, & Gerra à son opposite à l'autre extrémité. Les Romains s'en étoient rendus les maîtres & y avoient élevé des forts; mais lorsque les Sarrasins s'en emparerent ils ruinerent les villes & les forteresses dont on trouve encore des débris. On dit qu'un roi de Sicile s'en empara l'an 1159, & démolit une ville qui subsistoit encore, sous le nom de *Sibille*. L'an 1284, Roger de Lorie, amiral du roi d'Arragon, la conquit, & ses descendans en ont été les maîtres pendant plusieurs années. Les Turcs s'en emparerent par la suite, & l'ont toûjours conservée depuis. Elle s'est repeuplée par hameaux. On y trouve quelques villages qui sont défendus par une tour qui est sur le bord de la mer, & qui fut bâtie par les Catalans. Les habitans parlent l'ancienne langue d'Afrique, & dépendent du Pacha de Tripoli. Les terres y sont légeres, & l'on n'y recueille que de l'orge, encore en très-petite quantité, & à force de les labourer & de les arroser. En récompense il y a beaucoup de figues, d'olives, & quantité de raisins que les habitans font sécher & envoient à Alexandrie & ailleurs. Il s'y tient une foire toutes les semaines, où se trouvent des Turcs, des Maures & des Chrétiens qui y vont chercher des cuirs de vache, des laines & des raisins secs. On trouve sur la côte de l'isle cet arbre que les anciens appelloient *lothus*, dont le fruit est jaune comme du safran, & de la grosseur d'une féve. Le goût en est si agréable, lorsqu'il est mûr, que les Grecs disoient que ceux qui en avoient goûté', oublioient leur patrie. Les poëtes ont imaginé qu'Ulysse y fut jetté avec ses compagnons, & qu'ayant mangé du lothus, ils perdirent le desir de retourner dans leur patrie; de-là vient qu'on appelloit cette isle *Lothophagites*, & ses habitans *Lothophages*. Les Italiens nomment ce fruit *Bagolaro*. * Dapper. *Afriq. p.* 201; Marmol. *Afriq. l.* 6, *c.* 41, *t.* 2, *p.* 538.

GERBEVILLER, petite ville de Lorraine dans la prévôté, & au couchant de Deneuvre. Elle a titre de *marquisat*: il y a un couvent de Carmes-Déchaussés, & une maison religieuses des filles.

GERBO, village de l'Ethiopie, sous l'Egypte, près du Nil, à l'orient, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 7.

GERBOREDUM, nom latin de GERBEROI.

GERCELVIN. Voyez GARCILUIN.

GERCI, abbaye de filles, ordre de S. Benoît, dans l'isle de France, au diocèse de Paris, à une lieue au couchant de Brie. Elle fut fondée par Alfonse, comte de Poitiers & de Toulouse, & par Jeanne sa femme. Elle fut habitée par des chanoinesses de S. Augustin, jusqu'au seizieme siécle.

GERDICA: Curopalate nomme ainsi un siége épiscopal, *in Official. Constantinop.* Ortélius soupçonne que ce pourroit être *Serdica*, ou *Sardique* en Thrace. Le G & l'S ont souvent été changés l'un pour l'autre.

GEREATÆ. Voyez GERATÆ.

GEREATIS, lieu d'Afrique, dans la Martinique, selon Antonin, *Itiner.* Il le met entre *Jucundia* & le mont Catabathmos, à XXXII. M. P. du premier, & à XXXV. M. P. de l'autre.

GEREN, ville & village de l'isle de Lesbos, selon Etienne le géographe.

1. GERENÍA, ville du Péloponnese, dans la Laconie. Voyez GERANIA 3.

2. GERANIA, ville d'Italie. Voyez GERUNIUM.

GERENIUS, riviere du Péloponnese, dans l'Elide, selon Strabon, *l.* 8.

GERENRODE, selon Zeyler, *Saxon. Topograph. p.* 86, ou GERINGERODE, petite ville de la haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt, assez près de la petite ville d'Ermsleben. Il y a à Gerenrode une abbaye de dames, fondée par le duc Geron. Spangenberg, dans sa Chronique; Mansfeld, *c.* 142, dit que ce duc, n'ayant aucun fils ni héritier, fonda cette abbaye, & y laissa pour premiere abbesse Edwige, veuve de son fils. Il mourut l'an 965, comme il paroît par son épitaphe que voici: *Gero dux, fundator ecclesiæ Saxonum, anno Domini* 965. XIV. *Kal. Julii obiit illustrissimus dux & marchio, hujus ecclesiæ fundator, cujus anima requiescat in pace.* L'abbesse a eu rang parmi les prélats du banc de Westphalie; mais cela n'est plus. Les princes d'Anhalt qui étoient les avoués de cette abbaye, & en avoient ce que les Allemands appellent *die Bogten*, ou la prévôté, dont ils reçoivent l'investiture de l'Empereur, se sont attribué la souveraineté de Gerenrode. Elizabeth, comtesse de Wild, qui en étoit abbesse en 1521, y introduisit le Luthéranisme. Hubner écrit ce nom GERNRODE.

GERES, Γέρης, nom d'un peuple pauvre & chauve, dans la Chaonie, selon Suidas.

GERESHEIM ou GERENSHEIM ou GERLTZHEIM, petite ville d'Allemagne, sur le Rhin, dans l'électorat de Mayence, entre Worms & Oppenheim, à moitié chemin, quand on y va par eau, en tirant vers le Bergstrass, & à côté vers Darmstadt. La ville, qui est accompagnée d'un château, est dans un fond marécageux. C'est apparemment la même chose que *Gerlet-on* de Davity & de Corneille. * *Zeyler*, Mogunt. Topogr. *p.* 14.

GERESPA, Γερίσπα, ancienne ville d'Asie, dans la Médie, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2: quelques exemplaires portent GEREPA, d'autres GERESA. Elle étoit dans l'intérieur du pays.

GERESTO, GERESTUS, petite ville de l'Archipel, dans l'isle de Négrepont, près du cap de Mentello, sur la côte méridionale de l'isle où elle se tourne à l'orient, environ à quinze milles de Caristo, ou Château-Roux, vers le midi, & un peu plus de l'isle d'Andro au couchant. Toute l'isle est au Turc. * *Baudrand*, éd. 1705.

GERETÆ, ancien peuple de l'Inde, selon Pline. Le P. Hardouin croit qu'il faut lire GEREATÆ, & qu'il est question des habitans de GERIA. Voyez GERIA.

GERGEAU. Voyez JARGEAU.

GERGENTI, ville épiscopale de Sicile, dans la vallée de Mazare, près la côte méridionale, au bord de la riviere de S. Blaise, fur une colline, avec un bon château. Syracuse étoit autrefois sa métropole; c'est aujourd'hui Palerme. On n'y peut aborder que par un seul endroit; ce qui la rend assez considérable. Elle a été autrefois une des plus considérables de l'isle. On la nommoit alors AGRIGENTE.

GERGESA. Voyez GERASA.

GERGESEENS (les) anciens peuples de la terre de Chanaan, & descendant de Gergeseus, cinquieme fils de Chanaan. La demeure de ces peuples étoit au-delà de la mer de Tibériade, où l'on trouve des vestiges de leur nom dans la ville de Gergese, sur le lac de Tibériade. Les docteurs Juifs (*Gemar. Jerosolym. in Schebiith. c.* 6. *Maimonid. Halas. Mel. c.* 6.) enseignent que les Gergéséens, à l'entrée de Josué dans la terre de Chanaan, abandonnerent leur pays, plutôt que de se soumettre aux Hébreux. Les rabbins croient que Josué proposa aux Chananéens trois conditions, la fuite, l'assujétissement, ou la guerre. Les Gergéséens prirent la fuite, & se retirerent en Afrique. Les Gabaonites se soumirent à la servitude, & les autres Chananéens firent la guerre.

C'est une ancienne tradition que plusieurs Chananéens se retirerent en Afrique, lorsque Josué entra dans la terre promise. Procope *de bell. Vandal.* le dit formellement.

Les docteurs Hébreux (*Talmud*, *Parek*, *Chelet*,) racontent que les Gergéséens vinrent porter leurs plaintes devant Alexandre le Grand, lui demandant la restitution de leur pays qu'ils foutenoient avoir été usurpé par les Hébreux. Alexandre fit citer les Juifs pour répondre à cette accusation. Ceux-ci comparurent, & soutinrent que loin qu'ils dussent aux Gergéséens, ces peuples étoient, au contraire, des esclaves fugitifs qui devoient leur être rendus avec tous les dommages que leur avoit causés une suite de tant de siécles.

Ils prouverent que les Gergéséens étoient esclaves par l'arrêt que Noé prononça contre Chanaan *Genes. c.* 9, *v.* 24. *Maledictus Chanaan, servus servorum erit.* Ils ne purent contester leur suite, & se retirerent, craignant d'être condamnés.

Ceci, continue D. Calmet, n'est qu'un conte des rabbins, qui prouve la persuasion où ils sont que les Gergéséens se retirerent du pays de Chanaan lorsque Josué y entra. Il est pourtant certain qu'il en demeura beaucoup dans le pays, puisque Josué lui-même, *c.* 24, *v.* 11, nous apprend qu'il vainquit les Gergéséens; & ceux qu'il vainquit étoient certainement au-deçà du Jourdain. Il se peut donc faire que ceux qui se sauverent en Afrique fussent des Gergéséens de de-là de la mer de Tibériade, & que les autres soient demeurés dans le pays. On peut voir la dissertation de D. Calmet sur le pays où se retirerent les Chananéens chassés par Josué. Elle

eſt dans notre Recueil des Traités hiſtoriques & géographiques.

1. GERGETHA, ancien village dans la Myſie, auprès des ſources du Caïque, ſelon Strabon, *l.* 13, *p.* 616, qui dit qu'Attale y conduiſit les Gergéthiens de la Troade, après qu'ils eurent perdu leur ville.

2. GERGETHA, ancienne ville de la Troade. Strabon dit que dans le territoire de Lampſaque eſt un lieu bien planté de vignes, nommé GERGETHION, où a ſubſiſté une ville, nommée GERGETHÆ, bâtie par les *Gergéthéens* du territoire de Cumes. Car il y en avoit une autre, nommée *Gergethes* au pluriel & au ſéminin, qui étoit la patrie de Céphalon Gergethien. Voilà bien des lieux diſtinctement marqués par Strabon dans ce paſſage.

§. 1. Un lieu nommé *Gergethion*, qui étoit un vignoble, dans le territoire de Lampſaque.

2. Une ville, nommée *Gergetha* au même canton.

3. Une ville, nommée *Gergethes* dans le territoire de *Cumæ*, ville de l'Æolide, dans le golfe Elaïtique. C'eſt de cette ville qu'étoient les Gergéthiens, qui bâtirent celle de Gergetha, près de Lampſaque.

4. Si on y ajoûte le paſſage cité dans l'article précédent, il y avoit une autre *Gergetha*, qui n'étoit qu'un village aſſez avant dans les terres, près des ſources du Caïque, ſelon le même Strabon.

Voyons maintenant auquel de ces lieux conviennent les paſſages d'Etienne, de Xénophon, d'Hérodote & de Pline; que le P. Hardouin applique à un ſeul & même endroit. Le paſſage d'Hérodote, *c.* 43, au VII livre, porte: dès qu'il fut jour, il partit de-là & ſerrant ſur la gauche la ville de Rhoition, Ophryneon & Dardanus qui eſt voiſine d'Abidos, à ſa droite les Gergithes & les Troyens (*Teucros*). Il eſt clair qu'il eſt queſtion là des Gergéthiens du territoire de Lampſaque, & non pas de ceux du territoire de *Cyme* ou *Cumæ*, qui étoient dans l'Æolide bien loin de-là. Je dis la même choſe du paſſage du cinquiéme livre. Hymées, *p.* 122, ayant pris Cios, ville de la Myſie, ſur la Propontide, & ayant appris que Dauriſe, quittant l'Helleſpont, marchoit vers la Carie, il abandonna la Propontide, conduiſit ſon armée vers l'Helleſpont, prit tous les Æoliens qui habitent la côte d'Ilium; il prit auſſi les Gergithes, qui étoient un reſte des anciens Troyens (*Teucri*). Il pouſſa enſuite ſa conquête juſqu'à la ville de Troade, où il mourut. L'Helleſpont eſt trop bien marqué dans ce paſſage. Lampſaque & Gergithe étoient le long de l'Helleſpont. Les Æoliens étoient les habitans de ce pays, originaires de l'Æolide. Il paroît au contraire par tout ce qui précede le paſſage de Xénophon, *Hiſt. Græc. l.* 3, *p.* 482, qu'il s'y agit de la *Gergethes* de Strabon, qui étoit dans l'Æolide. Il eſt hors de doute que la Gergitos de Pline, qui ne ſubſiſtoit deja plus de ſon tems, étoit dans l'Æolide, puiſqu'il la nomme avec Elée, Pitane & autres villes de cette province. Le paſſage d'Etienne regarde *Gergis* ou *Gergithus* dans la Troade. Voyez Athenée au ſixiéme livre.

GERGINA, ancienne ville d'Aſie, dans la Phrygie, au pied de mont Ida, ſelon Athenée, qui dit qu'on l'appelloit auſſi GERGITHA. * *Ortel.* Theſaur.

GERGIS,
GERGITHA,
GERGITHUS, } Voyez GERGETHA & GERGINA.

GERGITHIUM. Voyez MARPESSUS.

GERGOBIA, &
GERGOBINA. Voyez GERGOVIA.

GERGOIE, en latin *Gergovius mons*, montagne de France, dans l'Auvergne, près de la ville de Clermont. On voit ſur cette montagne les maſures de l'ancienne Gergovie, ville des Gaulois Boyens. Clermont a été bâtie de ſes ruines, & lui a ſuccédé pour le ſiege épiſcopal. * *Baudrand*, éd. 1705.

GERGOVIA, GERGOBIA, GERGOBINA: les ſçavans diſputent s'il y a eu deux villes nommées *Gergovia*, ou une ſeule; leur doute eſt fondé ſur quelque variété qu'il y a entre les expreſſions de Ceſar, dans ſes Commentaires. Voici les paſſages & les opinions: le lecteur en jugera.

Ceſar, *de bell. Gall. l.* 7, *c.* 9, dit que Vercingétorix ramena ſon armée dans le Berri, & alla attaquer Gergobiat ville des Boyens que Ceſar y avoit placés & annexés aux Æduens, après les avoir vaincus dans un combat livré aux Suiſſes. On lit enſuite que Ceſar, ayant paſſé la Loire à Orléans, traverſa le Berri pour venir chez les Boyens au ſecours de cette place. Voilà pour ce qui regarde la *Gergobia* ou *Gergovia* des Boyens.

D'un autre côté, il eſt dit que Ceſar partagea ſon armée en deux corps; qu'il donna quatre légions à Labienus pour ſe rendre dans le territoire de Paris & dans le Sénonois, qu'il en garda ſix avec leſquelles il avança dans l'Auvergne, vers Gergovia, le long de l'Allier. Les détails qu'il fait enſuite du ſiége annoncent que la ville étoit ſituée ſur une montagne & dans la même ſituation que les maſures de Gergoie, auprès de Clermont. Ainſi on ne doute nullement que cette Gergovia d'Auvergne n'ait été ſur cette même montagne, qui en conſerve encore le nom. Il s'agit de ſavoir ſi elle étoit unique, & ſi la Gergovie des Boyens eſt la même que celle d'Auvergne. Sanſon le prétend, dans ſes Remarques ſur ſa Carte de l'ancienne Gaule: la poſition de *Gergovia* eſt, dit-il, fort diſputée, parce que Ceſar met une fois *Gergovia in Boiis*, & toutes les autres fois *Gergovia in Arvernis*: il y en a qui en font deux places différentes, expliquant l'une MOULINS en Bourbonnois, & l'autre CLERMONT ou GERGOIE, près de Clermont en Auvergne. Je crois qu'il n'y a eu qu'une *Gergovie*, & que c'eſt Clermont en Auvergne. Deux villes capitales de deux peuples ne peuvent porter le même nom ſans quelque diſtinction; de plus, aucun auteur ancien ne cite d'autre *Gergovia* que celle d'Auvergne. De-là on peut conclure que Ceſar a placé une fois *Gergovia in Boiis*, & toutes les autres *in Arvernis*, parce que les peuples *Boii* ayant été placés entre *Ædui*, *Arverni*, & *Bituriges*, il s'en mêla quelques-uns, ſelon toutes les apparences, avec les *Arverni* dans Gergovia. Cette ville a porté ſucceſſivement trois noms; le premier *Gergovia*, qui eſt tiré de la langue celtique: *Auguſtonemetum* lui a été donné, lorſque toute la Gaule fut réduite en province, & ſujette aux Romains. Elle a pris enſuite celui d'*Auvernum* du nom *Arverni*, peuple qui habitoit ce pays dont elle étoit capitale. Or il eſt inconteſtable qu'*Auverni* ou *Arvernum municipium*, eſt *Auguſtonemetum*, & qu'*Auguſtonemetum* eſt *Gergovia*. Si quelque montagne voiſine porte le nom de *Gergoie*, c'eſt parce qu'elle étoit proche *Gergovia*, qui le lui a communiqué; & s'il y a quelques ruines de bâtimens ſur la montagne, c'eſt que les guerres auront été cauſe que les uns & les autres s'y ſeront fortifiés, &c. Grenade en Eſpagne s'eſt autrefois appellé *Elvire*, & a communiqué ſon nom à la montagne voiſine; mont d'*Eliberis*. Ce nom s'eſt corrompu, les Eſpagnols diſent *la Sierra d'Elvira*. Gergovie aura ainſi communiqué le ſien à la montagne voiſine qui s'appelle aujourd'hui *Gergoie*.

Sanſon ſe contente d'établir que *Gergovia in Arvernis* eſt la même que Vercingétorix voulut aſſiéger, qui étoit habitée par les Boyens, enfin qu'elle eſt la même qu'*Auverni* dans le moyen âge. Il devoit apporter des preuves; car on eſt certain que c'étoient deux villes différentes, dont l'une s'eſt accrue des ruines de l'autre. Voyez CLERMONT. Il donne pour preuve l'opinion que Grenade a été appellée *Eliberis*. Cette opinion a beſoin d'être elle-même prouvée.

Voici des ſentimens oppoſés à Sanſon.

Ceſar, en parlant de la Gergovia *in Boiis*, dit qu'elle étoit annexée aux Æduens; c'eſt ce qu'on ne peut pas dire de Gergovia *in Arvernis*, qui étoit aux Auvergnats. Les habitans de la premiere Gergovie tenoient pour Ceſar, & c'eſt pour cela que Vercingetorix les vouloit aſſiéger: Ceſar vint au ſecours, & l'ennemi quittant le ſiége, laiſſa la ville aux Romains. Les habitans de Gergovie d'Auvergne n'étoient rien moins que partiſans de Ceſar; & il lui encoûta bien des fatigues pour la ſoumettre. Si c'étoit la même, pourquoi n'étoit-elle plus dans les intérêts de Ceſar? Comment avoit-elle épouſé ceux de Vercingétorix? On convient que les *Boii* occupoient le Bourbonnois. C'étoit ſon chemin pour venir au ſecours de Moulins. Les Boyens & les Auvergnats étoient différens peuples, qui empêche que chacun d'eux n'ait eu une ville nommée *Gergovia* qui n'avoit rien de commun que le nom?

Il y avoit deux Gergovies, ſelon Ceſar qui les diſtingue très-bien; car pourquoi auroit-il varié, s'il n'y en eût eu qu'une?

La premiere, chez les Boïens, aſſiégée par Vercingéto-

rix, selon le premier passage, & c'est présentement *Moutiins* en Bourbonnois. Son nom est diversement écrit; quelques manuscrits portent *Gergoviam*, d'autres *Gergobiam*, d'autres *Gergobinam*; & la version grèque des commentaires de Cesar, porte Γεργοβίναν.

L'autre Gergovie chez les Auvergnats, assiégée par Cesar lui-même, est présentement détruite. Clermont que Sanson croit être en la même place, en est à une lieue, dans un terrein très-différent.

Sanson, au reste, n'est pas le premier qui ait contesté cette premier Gergovie. Scaliger le fils avoit enfermé ce mot entre deux crochets, comme lui étant suspect. Mais son autorité ne prouve rien. Le hardi Critique a fait bien des prétendues corrections qu'on a été obligé de rétablir sur les manuscrits. La raison qu'allégue Sanson ne prouve pas davantage, quand il dit: ce nom n'aura pas été donné à deux villes capitales de deux peuples voisins, sans y mettre quelque distinction. Qui lui a dit que ce fussent deux capitales? Pourquoi n'y auroit-il pas eu deux Gergovies? Il y avoit bien trois *Noviodunum* dans la Gaule; quelle autre distinction falloit-il que celle-ci *Gergovia Boiorum* & *Gergovia Arvernorum*. Ortélius a été du même sentiment que Sanson. Après avoir dit que *Gergovia in Boiis Oppidum* est *Moulins*, selon Belleforêt & Paradin, ou plutôt *Montluçon* ou *Nery*, où il y a des bains & des antiquités Romaines, selon Vigenere, il ajoute; je crois que ce mot est mal écrit & que c'est la même *Gergobia* que Cesar donne aux Boyens, & Strabon aux Auvergnats. Cela feroit bon, si Cesar n'eût parlé que de la Gergovie des Boyens. Mais il parle aussi de celle de Strabon. Il la met, comme lui, dans l'Auvergne & en fournit toutes les différences; c'est ce qui rend inutile la conjecture d'Ortélius.

GERIA, ville des Indes, selon Etienne le géographe. Pline nomme un peuple des Indes *Geretæ*. Le P. Hardouin croit qu'il faut lire *Gereatæ*, de la *Gereia* ou *Geria*, Γήρεια, d'Etienne.

GERINE, lieu d'Asie, entre Pergame & Thyatire, selon Antonin.

GERION. Voyez GERUNIUM.

GERIONA. Voyez GERUNDA.

GERISA, ancienne ville de l'Afrique proprement dite, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3. Elle étoit entre les deux Syrtes.

GERIZE, ou GERIZET-BER-OMAR, ville d'Asie, dans la Mésopotamie, sur le Tigre, à 75 d. 30′ de longitude, & à 37 d. de latitude. * *Hist. de Timur-Bec*, *l.* 3, *c.* 36.

GERMA, ville d'Asie, sur l'Hellespont, auprès de Cyzique, selon Etienne le géographe, & Socrate le scholiaste. Selon Ptolemée, Germa étoit une colonie que les Gaulois Tolistoboiens avoient fondée dans la Galatie. Voyez GERME, GIRMASTI & HIERA-GERMA.

GERMAINS, (les) anciens peuples qui habitoient la Germanie, ou l'Allemagne d'aujourd'hui. Voyez GERMANIE.

GERMALUM, quartier de Rome. Festus Pompeius nomme CERMALUS, par un C, une des montagnes de la ville. Plutarque, dans la Vie de Romulus, *trad. de M. Dacier*, *t.* 1, *p.* 105, nomme *Germæcum* un lieu qu'on appelloit autrefois *Germanum*, à cause des deux freres Romulus & Remus; mais il ne dit pas que ce fût une montagne; au contraire, c'étoit un lieu bas, au bord du Tibre, & au pied du mont Palatin, où les eaux porterent le berceau de Romulus & de Remus.

GERMANES: c'étoit moins un peuple qu'une secte de philosophes, dans la Carmanie. On les nommoit aussi *Hylobiens*, selon Strabon, *l.* 15. Ortélius trouve qu'ils sont mal nommés *Sarmanes* & *Allobiens* par Clément d'Alexandrie, & que ce sont les *Germani* d'Herodote.

GERMANI, Γερμάνοι, ancien peuple, sur les Palus-Méotides, selon Denys le Periégete. Voyez ORETANI.

GERMANICI SALTUS. Voyez HERCINIE.

GERMANICIA, ancienne ville d'Asie, en Syrie, dans la Comagéne, auprès du mont Aman, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15; & Antonin, *Itiner.* décrit deux routes qui partoient de cette ville pour se rendre à Edesse, l'une par *Doliche* & Zeugma, & l'autre par Samosate. Cette ville est devenue fameuse dans l'histoire ecclésiastique, parce qu'Eudoxe, (a) hérétique, en étoit évêque, & qu'elle étoit la patrie (b) de Nestorius, autre hérétique célébre. Théodoret, *l.* 2, *c.* 25, dit: Germanicie est une ville de l'Euphratense. C'est ainsi qu'on appelle cette province: elle est aux confins de la Cilicie, la Syrie & la Cappadoce. Elle a porté le nom de *Cesarée*, qui ne se donnoit qu'à des villes d'un rang peu commun. C'est dans cette ville que Percennius prit la pourpre impériale. * (a) *Socrat.* Hist. Eccles. *l.* 2, *c.* 27. (b) Ibid. *l.* 7, *c.* 29.

GERMANICIANA, ville de l'Afrique propre, sur la route de Théveste à Tusdrum, entre *Aquæ-regiæ* & *Elices*, à vingt-quatre milles du premier lieu, & à seize milles du second. S. Cyprien fait mention de *Begermanicianæ* dans le Concile de Carthage. Le septiéme nomme un évêque *Abbiritanus episcopus*, *alias Germanicianorum*.

1. GERMANICOPOLIS, ville de l'Asie mineure, selon Pline, *l.* 5, *c.* 32: elle étoit voisine de la riviere de Gebes aux confins de la Bithynie & de la Mœsie. Pline dit qu'on la nommoit aussi *Helgas* & *Booscoete*. Sur quoi le P. Hardouin observe que le premier de ces deux noms est barbare, & le second grec: Βοὸς κόιτη veut dire le *lit du bœuf*. Cette ville étoit très-différente de celle dont il est parlé dans l'article qui suit.

2. GERMANICOPOLIS, ville d'Asie, dans l'Isaurie. Ammien Marcellin, *l.* 27, *c.* 9, en fait mention; & Valois observe que, sous Valentinien & Valens, l'an 368, l'Isaurie étoit partagée entre les Romains & les Barbares, & avoit deux capitales; Séleucie pour les Romains, & Germanicopolis pour les Barbares; & cite Constantin Porphyrogénete, *lib.* 1, *de Provinciis*, *c.* 13, qui le dit dans la Notice des évêques qui souscrivent au Concile de Chalcédoine. Le premier des évêques de l'Isaurie est Basile de Séleucie, le dernier est Tyran de Germanicopolis, *Germanicensis*. Les Notices de Léon le Sage, de Hieroclès & du patriarchat d'Antioche mettent Germanicopolis pour une des villes épiscopales d'Isaurie; celle de l'abbé Milon la place dans l'Arménie qu'elle étend jusques-là; & elle la nomme dans cette province, avec Irénopolis, & les autres villes subordonnées à Séleucie.

3. GERMANICOPOLIS. Justinien, *Novell.* 29, *c.* 1, nomme six villes de la Paphlagonie, *Germanicopolis*, *Pompeiopolis*, *Dadybri*, *Tumuli*, *Amastridis* & *Ionopolis*. La Notice de Hieroclès met aussi dans la Paphlagonie six villes, *Gangra*, *Pompeiopolis*, *Sora*, *Amastrium*, *Junopolis* & *Dadybra*; mais elle ne fait nulle mention de Germanicopolis. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, place *Germanopolis* dans la Paphlagonie. C'est la même ville que nomme Justinien, & qu'il met entre les six villes que la Paphlagonie avoit originairement, c'est-à-dire, avant qu'on y eût joint l'Honoriade.

GERMANICUM CASTRUM, nom latin de GERMIGNI.

GERMANICUM MARE. Les anciens appelloient ainsi l'Océan depuis la Vistule jusqu'au Texel.

GERMANIE: ce nom a été commun à la Germanie proprement dite, & à une partie de la Gaule Belgique. Pour ne point faire de confusion, nous les traiterons séparément, en commençant par la *Germanie propre*, *ultérieure*, ou *Transrhenane*, nommée aussi la *grande Germanie*; & nous parlerons ensuite de la *Germanie citérieure*, *Cisrhenane* ou *Belgique*.

De la grande Germanie.

GERMANIE, (LA) grand pays de l'Europe, au centre de cette partie du monde, autrefois habité par divers peuples, auxquels le nom de *Germains* étoit commun. Comme ce pays n'a pas toujours eu les mêmes bornes, nous examinerons ce que les anciens géographes nous en apprennent en divers tems. Nous serons obligés d'avoir recours aux Grecs & aux Romains, parce que les Germains ayant long-tems mené une vie féroce & guerriere, ont négligé eux-mêmes le soin de leur histoire, & en confioient les principaux événemens à une tradition qui ne subsistoit qu'à la faveur de leurs chansons.

Les Germains étoient un mélange de différens Barbares qui inonderent successivement la Germanie. Du tems de Cesar, les Sueves étant les plus puissans & les plus

belliqueux parmi les Germains, ce célébre écrivain a cru qu'il suffiſoit de faire connoître leurs mœurs, pour donner une idée de tous les autres en général. Ils ſont, dit-il, *de bell. Gall. l.* 4, *c.* 1, 2, 3, diſtingués en cent cantons, dont chacun fournit tous les ans mille hommes pour faire la guerre, & le reſte demeure dans le pays pour le cultiver; mais l'année ſuivante, il va à la guerre à ſon tour, ſans interrompre le travail des armes, ni de l'agriculture. Nul ne poſſede d'héritage en particulier, & ne demeure en même lieu, deux ans de ſuite. Ils vivent de laitage & de la chair de leurs troupeaux, plutôt que de pain, s'occupent principalement à la chaſſe; ce qui joint à leur maniere de ſe nourrir, à un exercice continuel, augmente leurs forces, & leur donne une corpulence énorme. Ils vivent dans une entiere indépendance, & n'apprennent aucun métier. Dans les lieux les plus froids, ils ne s'habillent que de peaux qui, étant étroites, leur laiſſent une partie du corps expoſée aux injures de l'air. Ils ne ſe baignent que dans les rivieres.

Ils donnent entrée chez eux aux marchands, plutôt pour vendre le butin qu'ils ont fait à la guerre, qu'afin qu'on leur porte des marchandiſes. Ils ne ſe ſoucient point qu'on leur mene de beaux chevaux dont les Gaulois font beaucoup de cas; ils ſe ſervent de ceux de leur pays, quoique mal-faits & vilains; & à force de les faire travailler, ils les endurciſſent à la fatigue. Dans les combats qu'ils donnent à cheval, ils mettent ſouvent pied à terre, & accoutument leurs chevaux à demeurer en la même place, afin qu'au beſoin ils puiſſent les retrouver à l'inſtant. Rien n'eſt plus lâche ni plus honteux, à leur gré, que de ſe ſervir de ſelle & de harnois. En quelque petit nombre qu'ils ſoient, ils ont le courage d'attaquer quelque nombre que ce ſoit de cavaliers bien enharnachés. Ils ne permettent point qu'on leur porte du vin; ils croient que cette liqueur amollit le courage, & rend les hommes efféminés, & incapables de ſupporter les travaux.

Ils ſont gloire de voir leurs frontieres bornées par de vaſtes ſolitudes: ils penſent que c'eſt une marque que quantité d'états voiſins n'ont pu ſoutenir leur effort, & leur ont abandonné cet eſpace par crainte. C'eſt pourquoi on dit que, d'un côté de leur pays, il y a environ ſix cens mille pas de terrein inhabité. Ceſar parle enſuite de Ubiens.

Cette deſcription que Ceſar fait des Sueves convient à tous les anciens habitans de l'Europe. On le voit dans la deſcription des mœurs des anciens Italiens, que fait Virgile. Mezence parle ainſi dans l'Enéide, *l.* 9, *v.* 603. &c.

Natos ad flumina primum
Deferimus ſævoque gelu duramus & undis.
Venatu invigilant pueri, ſilvaſque fatigant:
Flectere ludus equos & ſpicula tendere cornu
Aut patiens operum parvoque aſſueta juventus
Aut raſtris terram domat, aut quatit oppida bello.
Omne ævum ferro teritur verſaque juvencum
Terga fatigamus haſta. Nec tarda ſenectus
Debilitat vires animi, mutatque vigorem.
Canitiem galea premimus: ſemperque recentes
Convectare juvat prædas, & vivere rapto.

Ces mœurs guerrieres & féroces ont été générales; mais les Germains les ont conſervées plus long-tems que les Gaulois & les Italiens.

Le pays des Germains n'étoit guères connu des Romains, même du tems de Néron. On peut juger de leur ignorance à cet égard, par le faux portrait qu'en fait Séneque. Les Germains ont, dit-il, un hyver perpétuel, un ciel triſte, une terre ſtérile, nulle habitation, point d'autre demeure que celle que la laſſitude leur permet de ſe faire le ſoir juſqu'au lendemain, une mauvaiſe nourriture qu'ils n'acquiérent qu'avec peine, des corps preſque nuds, &c.

LA GERMANIE, SELON STRABON.

Après la conquête de la Gaule par Jules Ceſar, les Romains ſe contenterent d'une liſiere de la Germanie, ſeulement par rapport à la Gaule, & autant que le voiſinage les engageoit néceſſairement à ces guerres. Une ou deux victoires aquéroient le ſurnom de *Germanique* au général qui les avoit remportées: les Ubiens étoient plutôt alliés que ſujets du peuple Romain; & Varus, qui voulut s'avancer juſques dans le pays que nous appellons aujourd'hui la *Weſtphalie*, y perdit la vie & ſon armée. On ne doit donc pas s'étonner de ce que Strabon, *l.* 1. dit: Alexandre nous a ouvert une grande partie de l'Aſie, & les parties ſeptentrionales de l'Europe juſqu'au Danube. Mais les Romains nous ont ouvert toute la partie occidentale de l'Europe juſqu'à l'Elbe qui coupe la Germanie par le milieu. Ce paſſage fait voir que, du tems de ce géographe, qui a vécu ſous Auguſte & ſous Tibere, les Romains ne connoiſſoient de la Germanie, même imparfaitement, que ce qui eſt en-deçà de l'Elbe. Ce qui eſt au-delà de l'Elbe, le long de la mer, pourſuit-il, nous eſt entiérement inconnu, & nous ne ſavons pas que perſonne ait navigé le long des parties orientales juſqu'à la mer Caſpienne; mais ni les Romains n'ont jamais été au-delà de l'Elbe, ni perſonne n'a jamais fait ce chemin à pied. Pour bien entendre ce paſſage de Strabon, il faut ſavoir que quelques anciens ont cru que la mer Caſpienne communiquoit au nord à l'Océan Scythique par un bras de mer aſſez long. Peut-être avoit-on pris l'embouchure du Volga pour une communication de cette mer à une autre. Ainſi Strabon croyoit qu'on pouvoit paſſer de la mer que nous appellons aujourd'hui *mer d'Allemagne*, continuée par la mer Baltique, dans la mer de Scythie; & delà dans la mer Caſpienne, par cette communication que l'on ſait à préſent être chimérique. Strabon ne connoiſſoit de la Germanie, que ce que les guerres d'Auguſte, de Druſus, de Germanicus & de Tibere en avoient découvert. Il la borne au couchant par le Rhin, depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure, & dit, *l.* 7, que quelques-uns de ceux qui habitoient le long de ce fleuve, avoient déja été tranſportés dans la Gaule par les Romains, (il entend les Ubiens & une partie des Sicambres;) que quelques-uns s'étoient retirés plus avant dans le pays, comme les Marſes, & qu'il n'étoit demeuré que peu de Sicambres près du Rhin. Entre le Rhin & l'Elbe qui ont un cours égal vers l'Océan, il place l'Ems, ſur lequel Druſus donna un combat naval aux Bructeres. Il dit que, du côté du midi, la Germanie touche aux Alpes, & qu'il y a des montagnes de même nom, qui s'étendent vers l'orient, quoique moindres que celles d'Italie. Il met dans la Germanie la *forêt d'Hercinie*, & les peuples *Suéves* dont quelques-uns habitent dans la forêt, & les autres dehors. Il place enſuite,

Les COLDULES, entre leſquels étoit *Boviaſmum*, réſidence du roi Marobodüus;
& les MARCOMANS qui y avoient été tranſférés par ce roi.

Il y ajoûte les nations que ce prince avoit vaincues, ſavoir,

Les LUII, Les MUGILONES,
Les ZUMI, Les SIBINI,
Les BUTONES, & les SEMNONES, peuple d'entre les Suéves.

Car, ſelon lui, la nation des Suéves étoit très-grande, & s'étendoit depuis le Rhin juſqu'au-delà de l'Elbe, & confinoit avec les Getes. Il y avoit au de-là de l'Elbe,

Les HERMUNDURES, & les LANCOSARGI.

Ce dernier nom eſt corrompu, c'eſt *Langobardi*. Strabon dit qu'ils vivoient à la façon des Nomades. Il fait auſſi mention de quelques moindres peuples de la Germanie, ſavoir,

Les CHERUSQUES, Les GAMABRIVII,
Les CHATTES, Les CHATTUARII,

Il range le long de l'Océan,

Les SUGAMBRI, Les CIMBRES,
Les CHAUBI, Les CAUCI,
Les BUCTERI, Les CAULCI,
& les CAMPSIANI.

Il donne un même cours à l'Ems, au Wéſer & à la Lippe; mais il ſe trompe: les deux premieres ſe perdent dans l'Océan, & la troiſieme dans le Rhin. Il nomme

auſſi la riviere de Sala, & dit que Druſus mourut entre la Sala & le Rhin. Entre les iſles qui bordent la Germanie, il dit que Burchanis fut priſe par Druſus. Mais dans la deſcription du triomphe de Druſus, lorſqu'il fait le dénombrement des peuples vaincus, *l.* 7, *p.* 292, il change quelques noms. Il appelle CATHEILCI ceux qu'il avoit auparavant nommés *Caulci*; il y nomme AMPSANI ceux qu'il appelle ailleurs *Camaſiani*; & aux *Bucteres*, *Cheruſques*, *Cattes* & *Catturi*, il ajoûte des nations dont il n'avoit rien dit, ſavoir,

NUSIPI, LANDI,
& SUBATTII.

Il compte entre l'Elbe & le Rhin une diſtance de trois mille ſtades en droite ligne; dit qu'au milieu de la forêt d'Hercinie, eſt une contrée très-habitable, auprès de laquelle ſont les ſources du Danube & du Rhin, qui ont entr'elles des marais; où les eaux du Rhin ſe répandent; que le lac a plus de trois cens ſtades de circuit, & près de deux cens de trajet; que dans ce lac il y a une iſle dont Tibere ſe fit un lieu de retraite au combat naval qu'il donna contre les Vindéliciens; car, comme ce lac & la forêt d'Hercinie ſont plus avancés au midi que les ſources du Danube, il faut néceſſairement que quand de la Gaule on veut aller à cette forêt, on paſſe ce lac, enſuite le Danube, & que l'on traverſe des pays plus commodes pour les voyageurs, & des plaines entrecoupées de montagnes, pour arriver à la forêt. Tibere étant parti du lac, après une marche d'un jour, arriva à la ſource du Danube. Les Rhétiens confinent un peu au lac; les Helvétiens & les Vindéliciens y confinent davantage. Après cela, eſt le déſert des Boïens juſqu'à la Pannonie. Tous, principalement les Helvétiens & les Vindéliciens, habitent des plaines accompagnées de montagnes. Les habitans de la Rhétie & du Norique s'étendent juſqu'au ſommet des Alpes, vers l'Italie, & confinent les uns avec les Inſubriens, les autres avec les Carniens, & aux lieux voiſins d'Aquilée.

Il y a auſſi, pourſuit ce géographe, une autre grande forêt nommée GABRETA, après laquelle on trouve les Suéves, puis la forêt d'Hercinie que les Suéves occupent auſſi. On voit par tous ces détails, avec quelle confuſion la Germanie étoit connue ſous Tibere. Voyons le tableau qu'en fait Pomponius Méla.

LA GERMANIE, SELON MÉLA.

Après avoir décrit le cours du Rhin, depuis ſa ſource juſqu'à l'embouchure nommée *Flevus*, il pourſuit ainſi, *l.* 3, *c.* 3. La Germanie eſt bornée par la rive de ce fleuve, depuis là juſqu'aux Alpes, au midi par les Alpes, à l'orient par les nations Sarmates, & au ſeptentrion par l'Océan. Les habitans ſont grands, féroces & courageux; ils entretiennent leur courage par des guerres continuelles, & accoutument leurs corps à la fatigue. Dans le plus grand froid, ils ſont tout nuds, avant qu'ils ayent atteint l'âge de puberté, & chez eux on y parvient aſſez tard. Les hommes ſont vêtus d'un feutre groſſier, ou d'écorces d'arbres, au fort de l'hyver; ils aiment avec paſſion à ſe baigner. Ils font la guerre contre leurs voiſins, & en font naître les prétextes, ſelon leur caprice. Leur droit conſiſte dans la force: ils n'ont point de honte de voler, & ſe contentent d'être bons envers leurs hôtes, & doux à l'égard de ceux qui les ſupplient. Ils mangent de la chair crue, ſe contentent de la mortifier dans ſon cuir, avec les mains & les pieds. Le pays eſt entrecoupé de rivieres, hériſſé de montagnes, & impraticable en beaucoup de lieux, à cauſe des bois & des marais. Les plus grands marais ſont *Sueſia*, *Eſtia* & *Melſtagum*: les forêts les plus conſidérables ſont l'Hercinie & quelques autres qui ont des noms particuliers; mais celle-là occupe un terrein de deux mois de chemin; & comme elle eſt la plus grande, elle eſt la plus connue. Les plus hautes montagnes ſont *Taunus* & *Rhetico*: les autres ont des noms qu'un Romain ne ſauroit prononcer. Les rivieres, qui coulent de-là en d'autres pays, ſont le Danube & le Rhône; celles qui tombent dans le Rhin, ſont le Mein & la Lippe; celles qui ſe rendent dans l'Océan, ſont l'Ems, le Wéſer & l'Elbe qui ſont très-célébres. Au-deſſus de l'Elbe eſt le golfe Codanus, rempli d'iſles, tant grandes que petites ... c'eſt dans ce golfe que ſont les Cimbres & les Teutons; & au-delà d'eux, les Hermons, les derniers de tous les Germains. Voilà à quoi ſe réduit ce que l'on ſavoit de la Germanie ſous Claudius.

LA GERMANIE, SELON PLINE.

Pline, qui vivoit ſous Veſpaſien, eut occaſion d'en apprendre davantage; car ſelon une des lettres de Pline, le jeune, *l.* 3. *Epiſt.* ad *Marcum*, il ſervit en Germanie & écrivit en vingt livres les guerres des Romains contre les Germains. Cet ouvrage, qui eſt perdu, lui ſervit, ſans doute, beaucoup pour la géographie inſérée dans ſon Hiſtoire naturelle. Il n'en parle cependant qu'avec une réſerve fort louable. Après avoir dit qu'il n'étoit pas aiſé de connoître la vraie étendue de la Germanie, à cauſe de la différence des ſentimens de ceux qui en ont parlé, il ajoûte qu'Agrippa, en y joignant la Rhétie & le Norique, lui donnoit DCLXXXVI. M. P. de longueur & CCLXVIII. M. P. de largeur. Il obſerve enſuite que ce prince s'étoit trompé, en donnant à ces trois pays enſemble moins de largeur que n'en avoit la Rhétie ſeule, qui avoit été ſubjuguée vers le tems de ſa mort; au lieu, pourſuit-il, que la Germanie n'a été connue que quelques années après; encore ne l'eſt-elle pas entiérement; mais s'il eſt permis de conjecturer, il ne s'en faut pas beaucoup que la côte de Germanie n'ait l'étendue que lui donne l'opinion des Grecs, c'eſt-à-dire vingt-cinq fois cent mille pas, & que la longueur marquée par Agrippa, ne ſoit vraie.

Les Germains ſont diſtribués en cinq grandes nations:

I. Les VINDILES.	Les BURGUNDIONS.	
	Les VARINS.	
	Les CARINS.	
	Les GUTTONS.	
II. Les INGÆVONS.	Les CIMBRES.	
	Les TEUTONS.	
	Les CAUCHI.	
III. Les ISTÆVONS près du Rhin.	Les CIMBRES *Méditerranées* en faiſoient partie.	
Les HERMIONS.	Les SUÉVES.	
	Les HERMONDURES.	
	Les CHATTES.	
	Les CHERUSQUES.	
Les PEUCINS.	Les PEUCINS.	
	Les BASTARNES, contigus aux Daces.	

Les rivieres célébres qui ſe perdent dans l'Océan, ſont, ſelon cet auteur,

L'Oder, *Guttalus*, Le Wéſer,
La Viſtule, L'Ems,
L'Elbe, Le Rhin,
Et la Meuſe.

Je rends *Guttalus* par l'Oder, pour me conformer au ſentiment de pluſieurs grands hommes. Il ne me paroît cependant pas vraiſemblable que Pline qui, dans cette énumération, ſuit l'ordre naturel de ces fleuves, ait nommé l'Oder avant la Viſtule. J'expliquerai dans un moment, pourquoi on trouve ici la Meuſe qui n'a rien de commun avec la vraie Germanie, puiſqu'elle coule en-deçà du Rhin. Pline pourſuit: dans l'intérieur du pays, il y a la forêt Hercinie, l'une des plus fameuſes de l'univers.

LA GERMANIE, SELON TACITE.

Corneille Tacite, contemporain de Pline, mais plus jeune, fut procurateur de la Belgique ſous Veſpaſien: il eſt vrai qu'il ne mit pas le pied dans la *Germanie Trans-*

rhénane, c'eſt-à-dire dans la Germanie au-delà du Rhin; mais il étoit à portée de s'informer de pluſieurs choſes dont il a fait un livre particulier, intitulé *des mœurs des Germains*. Sans répéter ici ce qu'il rapporte de la maniere de vivre de ces peuples, nous nous contenterons de renvoyer à ſon livre ceux qui s'en veulent inſtruire, & nous nous bornerons à ce qu'il y a de géographique: le voici en ſubſtance.

Dans la Gaule étoient les HABITANS DE TREVES & les NERVIENS venus des Germains d'au-delà du Rhin.

Le long du Rhin étoient,

Les VANGIONS, Les NEMETES,
Les TRIBOCCI, Les UBIENS,
& les BATAVES.

Il auroit pû y ajoûter les SICAMBRES qu'il dit ailleurs avoir paſſé dans les Gaules. Voilà pour les Germains établis en-deçà du Rhin & dans la Gaule. Voici pour ceux qui étoient dans la véritable Germanie au-delà de ce fleuve. Outre ceux qui cultivoient les champs Décumates au-delà du Rhin & du Danube, étoient au couchant,

Les HELVETIENS, entre la forêt Hercinie, le Rhin & le Mein: ils étoient Gaulois d'origine.
Les CATTES, dont la demeure commençoit à la forêt Hercinie, & à qui ſe joignoient
Les MATIACI qui étoient à la droite du Rhin, amis des Romains, égaux aux Bataves.

A l'endroit où le Rhin coule ſans détour, les USIPIENS & les TENCTERES: auprès de ceux-là, les BRUCTERES à la place desquels Tacite dit que les CHAMAVES & les ANGRIVARIENS vinrent s'établir.

Derriere ceux-ci étoient les DULGIBINI & les CHASUARIENS. Devant eux étoient les *grands* & les *petits* Friſons, qui s'étendoient, dit-il, le long du Rhin juſqu'à l'Océan, autour de certains grands lacs où les Romains entroient avec leurs flottes.

Au nord, dans la Germanie, ſont les CHAUCI, les CHERUSQUES & les CIMBRES, voiſins de l'Océan. Il met enſuite les SUÉVES qui occupoient alors la plus grande partie de la Germanie. L'intérieur du pays étoit aux peuples ſuivans;

Les SEMNONS, qui avoient cent cantons,
Les LOMBARDS,
Les REUDINGI, peut-être *Thuringi*.
Les AVIONS,
Les ANGLES,
Les VARINS,
Les EUDONS,
Les SUARDONS,
Les NUITONS, peut-être les TUITONS ou TEUTONS.

Les SUÉVES le long du Danube étoient,

Les HERMUNDURES,
Les BOIENS, originaires de la Gaule,
Les NARISCES,
Les MARCOMANS,
Les QUADES.

Derriere ceux-ci étoient,

Les MARSINGI,
Les GOTHINS,
Les OSI,
Les BURII.

Ces Suéves entre les montagnes au-delà desquelles étoient les Suéves nommés LYGIENS, entre leſquels il y avoit,

Les ARII,
Les HELVÉCONES,
Les MANIMI,
Les ELYSIENS,
& les NAHARVALI.

Au-delà des Lygiens, Tacite met,

Les GOTHONS,
Les RUGIENS,
Les LEMOVIENS.

Enſuite les SUIONS qui étoient dans l'Océan, & au-delà desquels eſt la mer qu'il nomme *pareſſeuſe*, au rivage de laquelle, à la droite, ſont les ESTIENS, chez qui croît l'ambre. Après les Suions ſont les SITTONS qui ſont auſſi de la Suévie. Il ne ſait s'il doit donner à la Germanie, ou à la Sarmatie les PEUCINS, ou BASTARNES, les Vendes & les Fennes. Il ne nomme point de villes dans tout ce grand eſpace de pays, parce qu'en effet il n'y en avoit aucune de ſon tems. Il le dit expreſſément, dans le paſſage que je rapporterai plus bas.

Les Romains poſſédoient ſi peu de choſe dans la Germanie, que, dans la diviſion qu'ils firent faire de l'empire, la Germanie n'eſt pas même nommée. Appien Alexandrin, qui vivoit alors, & qui, dans ſa préface, donne un état de l'empire Romain, dit: en quelques endroits au-delà du Rhin & du Danube, les Romains commandent à quelques-uns des peuples de la Germanie Transrhénane, & aux Gétes qui ſont au-delà du Danube, & qu'ils appellent *Daces*; c'eſt-à-dire que les Romains avoient quelques liſieres.

Les Romains n'ayant pu ſubjuguer la véritable Germanie, s'en firent une nouvelle en-deçà du Rhin, aux dépens de la Belgique. Nous en parlerons dans la ſuite; mais ne perdons point de vue celle dont il eſt queſtion dans cet article, c'eſt-à-dire la grande Germanie qui n'avoit rien de commun avec la Gaule, que le Rhin qui les ſéparoit l'une de l'autre; de-là vient que Ptolomée, contemporain des Antonins, ne fait point d'article particulier pour la Germanie, ſupérieure ou la Germanie inférieure, qu'il traite ſous le titre de la *Belgique* à laquelle elles appartenoient; mais il en fait un pour la grande Germanie, & traite ce pays ſéparément.

LA GERMANIE, SELON PTOLOMÉE.

Cet auteur eſt le premier qui ait donné une deſcription détaillée de la Germanie, & ſa deſcription a été ſuivie par preſque tous les géographes qui l'ont ſuivi. S'il ſe trompe quelquefois, il rencontre juſte en bien des choſes. Il n'avoit point vu les lieux dont il parle; mais il a travaillé ſur d'aſſez bons mémoires. Il y a bien de l'apparence qu'il a pu conſulter les cartes qu'on avoit du tems d'Auguſte, & les tables qui étoient expoſées dans les portiques de Rome; car c'étoit un uſage chez les Romains d'expoſer aux yeux du public des repréſentations des pays vaincus. Eumene le Rhéteur l'atteſte. La preuve que Ptolomée y a pris ce qu'il dit de la Germanie, eſt qu'il la décrit, non telle qu'elle étoit de ſon tems, mais telle qu'elle avoit été autrefois. Il place les Lombards ſur la rive gauche de l'Elbe; & l'on ſait d'ailleurs que, dès le tems de Tibere, ils avoient été reculés au-delà de ce fleuve. Il place les Sicambres dans la Germanie propre, & Tacite dit formellement qu'ils avoient déja été tranſportés dans la Gaule; ils y étoient encore aux environs du Vahal, du tems de Sidonius Apollinaris. *Carm.* 13.

Et tonſus Vahalim bibat Sicamber.

Tacite ne les nomme même pas dans ſa Germanie. Ptolomée les met cependant dans la Germanie de l'autre côté du Rhin; ce qui fait voir qu'il a pris cette ſituation dans des mémoires antérieurs à leur paſſage du Rhin, qui arriva ſous Auguſte. Je donne de plus grandes preuves de ce ſentiment, dans les Réflexions ſur les principaux géographes anciens & modernes.

En outre Ptolomée place un aſſez bon nombre de villes dans ſa grande Germanie où, de ſon tems, il n'y en avoit pas une, non plus que du tems de Tacite. Ce dernier dit bien expreſſément, que les peuples de Germanie n'avoient aucune ville; qu'ils ne ſouffroient pas même que les maiſons fuſſent jointes l'une à l'autre. Ils habitent, dit-il, ſéparément, ſelon qu'ils trouvent une fontaine, une campagne, un bois, qui leur plaît. Ils diſpoſent les rues autrement que nous; les édifices ne ſe tiennent point, ſoit qu'ils aient peur du feu, ſoit qu'ils ne ſachent pas mieux bâtir. Ils n'ont aucun uſage de la maçonnerie ni des tuiles. Ils emploient les matériaux informes, ſans choix ni beauté: ils ſe creuſent des cavernes ſouterreines, & les couvrent encore de fumier par-deſſus, pour s'y mettre à couvert durant l'hyver, & garantir les grains de la gelée, &c.

Julius Capitolinus, dans la Vie de Maximin, *p.* 296, *édit. Rob. Steph.* 1544, dit qu'étant entré dans la Germanie

manie Transrhénane, il y incendia beaucoup de villages: le latin porte, *Ingressus igitur Germaniam Transhenanam per* CCC *vel* CCCC *millia, Barbariei soli vicos incendit, &c.* Saumaise a trouvé cet espace de trois à quatre cens mille pas, exorbitant, & le réduit à trente ou quarante mille.

Selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, la Germanie est terminée au couchant par le Rhin, & au nord par l'Océan, qui en prend le nom de *Germanique*.

Après les embouchures du Rhin, est le port de Manarman; suit l'embouchure du *Veche*, celle de l'*Ems*, celle du *Wéser*, & celle de l'*Elbe*, après quoi est la *presqu'isle Cimbrique*, l'embouchure du *Chalusc*, (la Trave,) du *Suève*, (la Sprée,) du *Viadc*, (l'Oder,) & celle de la Vistule.

La borne méridionale de la Germanie est une partie du Danube dont notre auteur décrit le cours: il termine la Germanie par une ligne tirée depuis le Danube jusqu'aux montagnes de la Sarmatie, c'est-à-dire, au mont Krapac, & de-là jusqu'à la Vistule, qui depuis sa source jusqu'à la mer, achève de limiter la Germanie.

Les montagnes de la Germanie les plus connues, sont celles que l'on appelle *Sarmatiques*, & qui ont le même nom que les Alpes, & au pied desquelles est la source du Danube: il y a outre cela les monts d'*Arnobes*, (le Stetgerwald,) Méliboque, (Hartswald,) & au-dessous de ces montagnes la forêt *Semana*, (que l'on croit être la Pacenis de Céiar) & Asciburgium; puis les monts Sudites, sous lesquels est la forêt de Gabrita: la forêt d'Hercinie est entre celle-ci & les monts Sarmatiques.

Les peuples qui, selon lui, occupent la Germanie, à commencer au nord le long du Rhin, sont,

Les petits BUSACTERES (ou Bructeres.)
Les SYCAMBRES au-dessous desquels étoient les LOMBARDS.

Ensuite entre le Rhin & les monts ABNOBES, les TINGRI (ou *Tenctheres*,) & les INGRIONS.

Puis les INTUERGI, les VARGIONS, & les CARITNI.

Au-dessous d'eux les VISPI, & le désert des HELVETIENS, jusqu'aux Alpes dont on a parlé.

Dans la partie qui est le long de l'Océan, au-dessus des Busactères, sont les FRISONS jusqu'à l'Ems; après eux les petits GAUCHI, jusqu'au Wéser, & de-là les grands GAUCHI, jusqu'à l'Elbe; puis à l'entrée de la Chersonese Cimbrique, les SAXONS. Il nomme ensuite les peuples qui habitoient cette presqu'isle, savoir les SINGULONES, au couchant au-dessus des Saxons; les SABALINGIENS & les Cobandes, au-delà desquels étoient les CHALI, & plus au couchant les PHUNDUSI; les CHARUDES étoient plus à l'orient, & les CIMBRES les plus septentrionaux de tous.

Après les Saxons depuis le fleuve CHALUSUS, (la Trave,) jusqu'au SUÉVUS, (la Sprée,) les PHARODENI, ensuite les SIDENI (jusqu'à l'Oder,) & les RUTICLII, jusqu'à la Wistule.

De toutes les nations qui sont dans les terres & dans le cœur du pays, les plus grandes sont les SUEVI-ANGILI; ils sont plus orientaux que les Lombards, & s'étendent vers le septentrion, jusqu'au milieu de l'Elbe. Les SUEVI-SEMNONES commencent ensuite, & s'étendent depuis l'Elbe jusqu'à la Sprée; après eux sont les BUGUNTI, qui occupent l'espace qui suit jusqu'à la Wistule.

Entre les petits GAUCHI & les Suéves, les *petits* BUSACTERES, au-dessous desquels sont les CHÆMÆ, se trouvent de petits peuples; entre les grands *Gauchi*, & les Suéves, les ANGRIVARIENS, puis les LACCOBARDI, au-dessous desquels sont les DULGUMNII: entre les Saxons & les Suéves, sont les TEUTONOARI & les VIRUNI: entre les Pharodènes & les Suéves, sont les TEUTONS & les AVARPI: entre les *Ruticlei* & les *Bugunti*, les ÆLVÉONS. Au-dessous des Semnons, habitent les LINGÆ; sous les *Bugunti*, les LOUGOIOIOMANI; depuis ceux-ci jusqu'au mont *Asciburgius*, les LONGIDIDUNI: au-dessous des *Lingæ*, sont des deux côtés de l'Elbe les CALUCONES, & depuis eux jusqu'au mont Mélibocus, les CHÉRUSQUES & les CHAMAVES: à leur orient jusqu'à l'Elbe, sont les BONOCHEMÆ, au-dessus desquels sont les BATINI; & encore au-dessus de ceux-ci, au pied du mont Asciburgius, & de-là jusqu'à la Wistule, les CORCONTI & les LUTIOEBURI: sous ceux-là on trouve premierement les SIDONES, puis les COGNI & les VISBURGII, au-dessus de la forêt d'Hercinie.

A l'endroit où commencent les monts d'Abnobe, au-dessus des Suéves, habitent les *Casuari*, puis les *Nertereanes*, ensuite les *Danduti*, au-dessous desquels sont les *Turoni* & les *Marovingi*.

Sous les Chamaves sont les *Chattes* & les *Tubantes*, & au-dessus des monts Sudetes, les *Theuriochemæ*; au pied de ces montagnes les *Varisti*, après quoi est la forêt de *Gabreta*.

Sous les Marovinges sont les *Curions*, puis les *Chætuori*, & jusqu'au Danube, les champs appellés *Parmæ campi*.

Au-dessous de la forêt de Gabréta, sont les *Marcomans*, au-dessous desquels sont les *Sudini*, & jusqu'au Danube, les champs nommés *Adrebæ campi*.

Au-dessous de la forêt d'Hercinie, sont les *Quades*, sous lesquels sont des mines de fer; & la forêt de *Luna*, au-dessous de laquelle est un grand peuple, nommé *Baëmi*, jusqu'au Danube. Près de ce fleuve, cette nation est limitrophe à celle des *Teracatriæ*; puis enfin les *Racatæ* voisins des plaines. Ptolomée donne ensuite une liste de ce qu'il appelle des villes, & qui, comme nous l'avons remarqué ci-dessus, n'en étoient pas.

Dans le climat septentrional.

Plevum,	*Cœnænum*,
Siatutanda,	*Asluia*,
Tecelia,	*Alisus*,
Phabiranum,	*Laciburgium*,
Treva,	*Bunitium*,
Lephana,	*Virunum*,
Lirimiris,	*Rugium*,
Marionis,	*Scurgum*,
Marionis altera,	*Ascaucalis*;

Dans le climat au-dessous de celui-là.

Asciburgium,	*Mesvium*,
Navalia,	*Argelia*,
Mediolanium,	*Calegia*,
Teuderium,	*Lupfurdum*,
Bogadium,	*Sufudata*,
Stereontium,	*Calancorum*,
Munitium,	*Lugidunum*,
Tuliphurdum,	*Stragona*,
Asealingium,	*Limiofaleum*,
Tulisurgium,	*Budorigum*,
Pheugarum,	*Leucarisstus*,
Canduum,	*Arsonium*,
Trophæa Drusi,	*Calisia*,
Luppia,	*Setidava*.

Dans le climat au-dessous du précédent.

Aliso,	*Melocabus*,
Budoris,	*Gravionarium*,
Mattiacum,	*Locoritum*,
Artaunum,	*Segodunum*,
Nuæsium,	*Devona*,
Bergium,	*Strevinta*,
Menosgada,	*Hegetmatia*,
Bicurgium,	*Budorgis*,
Marobudum,	*Eburum*,
Redintuinum,	*Arsicua*,
Nomisterium,	*Parienna*,
Meliodunum,	*Setuia*,
Casurgis,	*Carrodunum*,

& *Asanca*.

Dans la partie qui reste le long du Danube.

Tarodunum,	*Brodentia*,
Aræ Flaviæ,	*Seguacatum*,
Rinsiavæ,	*Usbium*,
Alcimœnnis,	*Abiluum*,
Cantiœbis,	*Phurgisatis*,
Bibacum,	*Coridorgis*,

Medoſtanium, *Anduætium*,
Philecia, *Celemantia*,
Rhobodunum, *Singone*,
& *Anabum*.

Ptolomée parle enſuite des iſles de la mer de Germanie: il en compte trois à l'embouchure de l'Elbe, & les nomme les *iſles des Saxons*; trois au nord de la preſqu'iſle Cimbrique, qu'il nomme *Alociæ*; quatre à l'orient de la preſqu'iſle, qu'il appelle *Scandiæ*, favoir trois petites, (ce ſont aujourd'hui les trois iſles du Danemarck;) & ſelon lui, la quatrieme, qui eſt la plus orientale, eſt très-grande, & s'étend jusques vis-à-vis l'embouchure de l'Elbe. Il entend la Scandinavie que les anciens prenoient pour une iſle; ainſi Ptolomée compte le Danemarck, & au moins les provinces méridionales de la Suéde, pour des annexes de la grande Germanie: comme il borne ce vaſte pays au midi par le Danube, il s'enfuit que la Rhétie, le Norique, & les Pannonies, qui étoient au midi de ce fleuve, n'étoient pas de la Germanie; auſſi les traite-t-il dans des chapitres particuliers. Je n'ai mis ni les noms modernes, ni les longitudes, ni les latitudes qu'il donne à tous ces lieux: quant aux noms modernes, je rapporte dans les articles de ces lieux ce que les ſavans ont conjecturé; mais il n'y faut pas faire grand fond. Des habitations faites ſans maçonnerie, des hameaux de quelques hutes groſſieres ne pouvoient réſiſter à ces torrens de Barbares, qui venant du nord, traverſoient la Germanie, & en entraînoient avec elle les peuples vers les provinces de l'empire, qui leur étoient ouvertes par la foibleſſe des empereurs, & par les fréquentes diviſions des armées.

Nous avons dit que Ptolomée s'étoit ſervi de mémoires anciens, & dreſſés long-tems avant lui. Il eſt indubitable que les trophées de Druſus, dont il parle, ne ſubſiſtoient plus. Il n'eſt pas probable que des nations ſi jalouſes de leur gloire & de leur liberté, euſſent laiſſé ſubſiſter des monumens qui éternifoient leurs défaites: il a trouvé cela dans des mémoires compoſés ſous Auguſte; mais il n'y a pas trouvé les deux Germanies qu'il place en-deçà du Rhin: nous parlerons de ces deux Germanies à la ſuite de cet article.

La Germanie n'a pas toûjours eu le même nom ni les mêmes peuples. Strabon, *l. 7*, trouvant beaucoup de conformité entre les Gaulois & les Allemands, croit que le nom de *Germains* a été pris pour ſignifier qu'ils étoient freres des Gaulois, parce que le mot latin *Germanus* ſignifie *frere*. (a) Quelques modernes l'ont dérivé de *Gar*, ou de *Ger* qui ſignifie *fort*, *entier*, *ferme*, & de *mann*, homme, comme nous dirions un homme fort, un homme entier, ou un homme ferme; c'eſt le ſentiment d'Althamer & de Willichius (b). Philippe Melanchton, dans ſon Traité des noms des pays & des peuples, prétend que celui d'*Hermann*, ſignifie un *guerrier*, & croit que c'eſt dans ce ſens qu'il a été donné à ces peuples; mais il n'oſe décider ſi ce ſont ces peuples qui l'ont pris, ou ſi les Romains, voyant que ce mot ſignifioit un homme de guerre, parmi les peuples, le leur ont donné. Ce qui favoriſe ſon opinion, c'eſt que dans le moyen-âge, on a dit *Herimanni* & *Arimanni*, pour ſignifier des ſoldats, & qu'encore aujourd'hui *Geruimadur*, ou *German* (c) ſignifie un homme de guerre dans la Gothie Suédoiſe. Une ancienne tradition, conſervée dans leurs chanſons, & rapportée par Tacite, ſuppoſe que Tuiſton dieu né de la terre, eut pour fils Mann, & que l'un & l'autre furent l'origine & la tige de toute la nation. Elle donne à Mann trois fils, dont les Ingévons, les Hermions, & les Iſtævons portoient les noms. Le docte Rudbeck (d) dérive le nom de *Germani*, de Mann. Leibnitz (e) ne s'en écarte pas beaucoup; mais il prend l'origine de ce nom, dans celui d'Hermion, fils de Mann. Je crois, dit-il, que les Herminons, partie des peuples Teutoniques, ont donné le nom à toute la nation, comme aujourd'hui vous appellez les Teutons *Allemands*, quoique cela n'appartienne proprement qu'aux Suéves & aux Helvétiens. Il eſt aſſez ordinaire que l'aſpiration s'affoiblit ou ſe fortifie; car lorſqu'elle eſt renforcée l'*h* paſſe en *g*; & le contraire arrive, quand le *g* ſe change en *h*: ainſi de *Wiséraha*, les Romains ont fait *Viſurgis*; & d'*Illeraha*, ils ont fait *Ilargus*. Au lieu de *Gammarus* nous diſons *Hummer*, une écreviſſe de mer. Et les Eſpagnols changent *Germanos* en *Hermanos*. Au reſte Tacite dit exprès, que le nom d'un peuple a été donné à toute la nation. * (a) Voyez *Spener*. Notit. German. Ant. l. 3, c. 4, §. 8, p. 133. (b) *Tacite* in German. *c.* 2. (c) *Perinskiold*, Annotat. in Vitam. (d) *Atlantic. c.* 13. (e) *Miſcellanea Leibnitiana*, p. 83.

Leibnitz croyoit que les *Herminons*, les *Hermundures* & les *Germains* étoient des noms ſynonymes & équivalens. Il jugeoit qu'une partie des Herminons, ou Germains, avoit conquis une partie de la Gaule, & avoient rendu leur nom ſi célébre, que les autres peuples leurs alliés ſe firent honneur de le prendre. Selon lui, Tacite s'eſt trompé en ce qu'il ſuppoſe que ce ſont les Gaulois qui ont donné ce nom aux Germains. On a tâché de trouver une origine plus ſpécieuſe. On a prétendu que les *Tungri* avoient été appellés auparavant *Germains*. Tacite le dit: le nom de Germanie eſt nouveau, & donné à ces peuples depuis peu. Parce que les premiers qui, ayant paſſé le Rhin, chaſſerent les Gaulois, s'appellerent alors *Germains*, on les nomme préſentement *Tongrois*. Ainſi le nom d'une nation particuliere a gagné inſenſiblement le deſſus. L'ancien nom des Tongrois étoit donc les *Germains*, ſelon Tacite.

Quelle que ſoit l'origine de ces noms *Germains* & *Germanie*, ils ne furent guéres en uſage après la chute de l'empire Romain. Les nations ſeptentrionales, avançant vers le midi, produiſirent de grands changemens dans ce vaſte pays. Les Lombards, reſſerrés d'abord aux environs de l'Elbe, s'avancerent juſques dans l'Italie, où avec le tems ils ſe formérent un royaume. Les *Suéves* ſe jetterent ſur les Gaules, & de-là dans l'Eſpagne où ils érigerent une domination rivale de celle des *Goths*. Ces derniers, après avoir traverſé la Germanie, occuperent une partie de la Gaule. Les *Burgundions* y fonderent le royaume de Bourgogne; les *Francs* y avoient déja le leur. Les *Saxons* s'avancerent juſques dans la Weſtphalie. Les *Vandales*, après s'être étendûs dans ce qu'on appelle aujourd'hui la haute & la baſſe-Saxe, avancerent vers le midi; inſulterent l'Italie, firent des conquêtes en Eſpagne, & paſſerent en Afrique. Leur pays, entre l'Elbe & la Wiſtule, fut la proie des Vendes ou Venetes qui s'en emparerent, & ſe firent appeller *Slaves*, &c.

Tous ces peuples n'abandonnerent pas entiérement leur pays; il y en reſtoit quelques-uns; mais leur petit nombre ne les mettoit pas en état de réſiſter à ceux qui ſe préſentoient pour le conquérir. Ainſi nous voyons les vaſtes pays que les *Suéves* avoient occupés paſſer enſuite en d'autres mains; & le nom de *Suevie* conſervé à peine à un petit canton qui eſt aujourd'hui la Suabe, entiérement obſcurci par celui d'*Allemagne*, qui n'étoit d'abord que celui d'une contrée beaucoup plus petite. Voyez l'article ALEMANNI.

Les Saxons entre l'Elbe & le Weſer, où ils étoient encore au commencement du régne de Charlemagne, y avoient pris la place des Francs. Nous avons vu que les Saxons étoient d'abord de l'autre côté de l'Elbe; mais les Francs s'étant avancés vers le midi, & s'étant de-là répandus dans la Gaule, où ils jetterent les fondemens du Royaume de France, il en reſta une partie au-delà du Rhin, & de-là vint la diviſion de France occidentale, qui eſt la véritable France, & de la France orientale, dont la Franconie a tiré ſon nom.

Alors il ne fut preſque plus queſtion des noms de *Germains* & de *Germanie*, que dans les ouvrages de quelques auteurs qui les employoient en latin. Encore voit-on que les auteurs Latins de ce tems-là préféroient ſouvent les noms de *Theodiſci*, *Teutiſci*, & *Teutones* à celui de Germanie. La loi Lombarde, *tit.* 14, *l.* 15, dit *Teudiſca lingua*. Nithard, *Hiſt.* l. 3, dit *Lodhuvicus Romana*, *Karolus verò Teudiſcâ Linguâ juraverunt*. Frodoard appelle *Teotiſca lingua* la langue que l'on parloit au-delà du Rhin. Othon de Friſingen, *Chron.* l. 6, *c.* 11, dit, *Arnolfus totam orientalem Franciam, quæ modò Teutonicum regnum vocatur, id eſt Boioariam, Sueviam, Saxoniam, Thuringiam, Friſiam, Lotharingiam, rexit*. C'eſt dire bien poſitivement que le royaume Teutonique ou la France orientale comprenoit la Baviere, la Suabe, la Saxe, la Thuringe, la Friſe & la Lorraine. Le même auteur, *l.* 7, *c.* 35, nomme *imperatores Teutonici* les empereurs d'Allemagne. Le nom de *Germains* paroiſſoit entierement aboli dès le tems de

Procope. Le Rhin, dit-il, se jette dans l'Océan; il y a là beaucoup de marais, où anciennement habitoient les Germains, nation barbare, qui étoit d'abord peu considérable, & que l'on appelle à présent les *Francs*. S. Jérôme, *in Vit. Hilar.* dit: entre les Saxons & les Allemands, il y a un peuple peu étendu, mais très-puissant. Les Historiens les appellent les *Germains*: ou les nomment maintenant les *Francs*. A la fin l'usage a voulu que la plûpart de ces noms Saxons, Suabes, Francs, Vandales, &c. fussent particuliers à certains cantons; à l'égard du nom général, les habitans ont préféré celui de *Teutsch* pour signifier un homme de leur pays, & celui de *Teutschland* pour désigner leur patrie: nous préférons celui d'ALLEMANS & d'ALLEMAGNE, & les Italiens disent comme nous ALEMAGNA & ALEMANNI; ils disent aussi TEDESCHI & GERMANIA. Lorsque l'on parle latin, l'usage général est de dire GERMANI, & GERMANIA.

Voyez les articles ALEMANNI & ALEMAGNE. Voyez aussi les articles particuliers des peuples & des villes dont il est fait mention dans ces articles. Je renvoie au titre PAGUS, ce qui concerne les anciens PAGI des Germains. J'ai parlé jusqu'à présent de la grande Germanie; il est tems de venir à la Germanie citérieure par rapport au Rhin.

De la Germanie citérieure.

Nous avons observé à l'article GAULE que la Belgique en étoit la troisiéme partie du tems de César, *De Bell. Gall.* l. 2. Il dit que la plûpart des Belges étoient issus des Germains; qu'anciennement ils avoient été amenés en-deçà du Rhin; que, charmés de la fertilité du terroir, ils s'y étoient établis & en avoient chassé les Gaulois. Il dit aussi que les *Condrusi*, les *Eburons*, les *Cæraesi* & les *Pæmani* étoient appellés *Germains*, & que ce nom leur étoit commun. Il dit enfin que les *Segni* & les *Condrusi*, qui sont de la race des Germains, sont entre les Eburons & les *Treviri*, c'est-à-dire entre les pays de Liége & de Treves. Et plus nettement encore, il nomme au 6e livre les Germains d'en-deçà le Rhin. Ce conquérant, ayant résolu de ruiner absolument les Eburons, & ceux qui les avoient assistés, les *Segni*, & les *Condrusi* le prierent de ne les pas traiter comme ennemis, & de ne pas confondre dans une seule proscription tous les Germains qui étoient en-deçà du Rhin; que pour eux, ils n'avoient point songé à lui faire la guerre, ni envoyé aucun secours à Ambiorix. Pline, l. 4, c. 13, décrivant la mer qui baigne la Germanie, y comprenant la mer Baltique, & la mer d'Allemagne ajoûte: tout le long de cette mer jusqu'à la riviere de l'Escaut, le pays est habité par des nations germaniques. Dans un chapitre où il traite de la Gaule en Général, il il dit: ceux qui habitent le long du Rhin sont des nations de la Germanie dans cette même Province (la Belgique), savoir les NEMETES, les TRIBOCHI, ensuite les UBIENS, COLOGNE, les GUGERNES, les BATAVES, & ceux que j'ai dit qui demeurent dans les isles du Rhin. Il veut dire les CANINEFATES, les Frisons, &c.

Tacite, *German.* c. 28, dit que les TREVEROIS & les NERVIENS affectoient avec passion de vanter leur origine germanique, comme si par-là ils se fussent distingués de la nonchalance des Gaulois. Il ajoûte que les bords du Rhin sont indubitablement habités par des peuples Germains; les *Vangions*, les *Tribocci*, & les *Nemetes*. Les Romains transportérent quelques peuples de la Germanie. Suetone, *in Augusto*, c. 21, dit qu'Auguste fit passer les Suéves & les Sicambres, qui s'étoient soumis, dans la Gaule & les établit proche le Rhin. Strabon, *l.* 4, dit qu'Agrippa amena en-deçà du fleuve, les *Ubiens* qui y consentirent. Tacite, *Annal.* l. 27, c. 2, dit à-peu-près la même chose. Tacite, *German.* c. 29, dit que les Bataves qui habitoient au bord de ce fleuve, étoient originairement un peuple d'entre les Cattes, & que, chassés de chez eux par une guerre civile, ils s'étoient refugiés dans une contrée où ils étoient devenus partie de l'empire Romain; que pour cette raison, on les avoit maintenus sur l'ancien pied d'alliés; qu'on ne les rabaissoit point par des tributs, & qu'ils n'étoient point tyrannisés par les exacteurs des deniers publics; qu'ils étoient exemts de toutes charges & contributions; qu'on les réservoit seulement pour s'en servir dans les batailles. Suétone dans la Vie de Tibere, *c.* 9, dit que ce prince n'étant encore que gendre d'Auguste, pendant la guerre contre les Germains, en transporta dans la Gaule quarante mille de ceux qui se rendirent à lui, & leur assigna des demeures le long du Rhin. Eutrope, *Breviar.* l. 7, c. 5, écrit qu'il y avoit quarante mille prisonniers. En voilà assez pour donner lieu aux Romains de nommer *Germanie* un canton de la Gaule. C'étoit la seule qu'ils eussent véritablement conquise; car Varus qui s'avança un peu trop dans le pays que nous appellons aujourd'hui la *Westphalie*, y périt avec son armée. Les Ubiens qui étoient d'abord au-delà du Rhin, furent si odieux aux autres peuples de la Germanie, pour avoir reçu le joug des Romains, qu'ils passerent de l'autre côté du fleuve. Les armées Romaines subjuguerent néanmoins quelques peuples, dont le pays étoit en partie au-delà du Rhin, comme les *Nemetes* qui étoient aux environs de Spire, les *Vangions* aux environs de Worms, les *Tribocci* aux environs de Mayence. Comme ces peuples étoient principalement, & par rapport à leurs capitales, dans la Gaule & au couchant du Rhin, on les rangea sous le gouvernement de la Gaule, & on les joignit à la Belgique.

Il y eut donc une partie de la Belgique, qui, jointe à une lisiere de la grande Germanie, porta le nom de *Germanie*; & cette partie fut divisée en GERMANIE SUPÉRIEURE & INFÉRIEURE. Cette division a été aussi employée par Dion Cassius pour la grande Germanie. Il appelle *supérieure* la partie voisine des sources du Rhin, & *inférieure* celle qui la suit jusqu'à l'embouchure de ce fleuve. Mais je ne vois pas dans les anciens, que cette division ait été fort limitée.

Celle qui regarde la Germanie Belgique est plus connue; beaucoup d'auteurs en ont parlé. Ptolomée, entr'autres, les sépare par la riviere d'*Obringa*. Voyez ce mot. Voici comment il les distribue.

DE LA GERMANIE INFÉRIEURE.

La partie du pays, (de la Belgique,) qui est près du Rhin, depuis la mer jusqu'à la riviere d'Obringa, s'appelle la *Germanie inferieure*, dans laquelle sont les villes situées au couchant du Rhin, savoir:

Batavodurum,	*Bonna*,
Vetera,	*Legio* I.
Legio XXX. *Ulpia*,	*Trajana*,
Agrippinenſis,	*Mocontiacum*.

DE LA GERMANIE SUPÉRIEURE.

Ce qui est au midi de la riviere d'Obringa, poursuit Ptolomée, est appellé la *Germanie supérieure*. En commençant à cette riviere, on y trouve les villes,

Des NEMETES.

Neomagus,	*Ruſiniana*.

Des VANGIONS.

Borbetomagus,	*Legio* VIII *Auguſta*.
Argentoratum,	

Des TRIBOCCI.

Breucomagus,	*Elcebus*.

Des RAURIQUES.

Auguſta Rauricorum,	*Argentuaria*.

Des LONGONS.

Andomatunum.

Et au-dessus du mont Jura, les HELVETIENS auprès du Rhin. Leurs villes sont,

Gannodurum,	*Forum Tiberii*.

Les Romains gouvernerent long-tems cette Germanie citérieure par deux préfidens. On trouve dans Tacite, *Hiſt.* l. 4, c. 55, Julius Tutor établi par Vitellius, & dans Suétone, *in Domitian.* c. 6, Lucius Antonius, préſident de la Germanie ſupérieure.

Après le regne de Trajan, la Germanie, étoit gouvernée par des hommes conſulaires: on les appelloit alors *duces*, & ils avoient pour les aider des officiers nommés *comites*. Mais Conſtantin changea cette diſpoſition. Il fit gouverner l'Occident par deux préfets du prétoire, mit à Treves le préfet du prétoire des Gaules; & ce magiſtrat avoit ſous lui celui qui commandoit à Mayence, avec le titre de *dux*: il avoit en outre ſous ſes ordres onze lieutenans militaires, qui ſont ſpécifiés dans la Notice de l'Empire.

Il faut ajoûter que ces Germains de la Belgique n'étoient pas tous d'une même condition; car quelques-uns, comme les Bataves, étoient traités en alliés. Les autres étoient incorporés à l'empire, & jouiſſoient du droit municipal.

Outre la diviſion dont nous venons de parler, les Notices en fourniſſent une autre, qui revient à la même choſe, ſavoir en *premiere* & en *ſeconde* Germanie; elle eſt poſtérieure, & on ne ſauroit dire au juſte ſi la même riviere d'*Obringa* ou *Abrica*, qui, au rapport de Ptolomée & de Marcien d'Héraclée, ſéparoit la Germanie *ſupérieure* de l'*inférieure*, étoit auſſi la borne entre la premiere Germanie & la ſeconde. Comme ces notices, dont je parle, n'ont été faites que par rapport au gouvernement eccléſiaſtique, elles ne font mention que des villes épiſcopales.

De la premiere Germanie.

Elle avoit quatre villes, dont la métropole étoit *Mayence*, les trois autres *Strasbourg*, *Spire* & *Worms*.

De la ſeconde Germanie.

Elle n'avoit que deux villes, dont la métropole étoit *Cologne*. L'autre ville étoit Tongres.

GERMANIE, ville d'Aſie. Elle étoit épiſcopale, ſous le patriarche de Conſtantinople, & étoit la ſoixante-ſeptieme en rang entre les métropoles.

GERMANIENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie. La Notice d'Afrique fait mention de ſon évêque, qu'elle nomme *Crescentianus Germanienſis*; & dans la Conférence de Carthage, *Optat. Oper. p.* 261, *édit.* de *Du-Pin*, on trouve *Innocentius epiſcopus eccleſiæ Germanienſis*. Il ne faut pas confondre ce ſiége avec celui de *Germaniciana*, qui étoit dans la Bizacene.

GERMANII, nation d'Aſie, dans la Perſe, ſelon Hérodote. Voyez GERMANES.

GERMANIQUE; (le corps) on appelle ainſi tous les différens Etats qui compoſent l'empire d'Allemagne, pris enſemble.

GERMANOPOLIS, ville d'Aſie, dans la Paphlagonie. Voyez GERMANICOPOLIS 3.

GERMANORUM CASTRA, lieu maritime d'Afrique, dans la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2.

GERMANORUM OPPIDUM, nom latin de *ſaint Goar* ou *Gower*. Voyez au mot SAINT, l'article SAINT-GOWER.

GERMANO-SCYTHÆ. Voyez CELTICA 2.

GERMANUM. Voyez GERMALUM.

GERMASTE. Voyez GIRMASTI.

GERME ou GERMÆ, ville d'Aſie, dans l'Helleſpont. Antonin, *Itiner.* la met entre Pergame & Thyatire, à vingt-cinq mille pas de la premiere, & à trente-trois de la ſeconde. La notice de Hieroclès la nomme Γερμαι, GERMÆ. Celle de Léon le Sage, *Germes* au génitif. Elle tient le vingt-huitiéme rang entre les archevêchés ſoumis au patriarche de Conſtantinople dans une autre Notice. Voyez GERMA & GIRMASTI.

GERMEN, lieu de la Morée, ſur une montagne de la Zaconie, environ à une lieue de Chieleſa, du côté du nord. Quelques-uns croient que c'eſt l'ancienne *Gerenia*, que d'autres mettent à *Paſſava*.

GERMERSHEIM, ſelon Hubner, *Géogr. p.* 452, petite ville d'Allemagne, au Palatinat du Rhin, & chef-lieu d'un bailliage de même nom. Baudrand, *éd.* 1705, la donne à la France, ſous prétexte qu'elle a autrefois été de la baſſe Alſace. Elle eſt à un mille d'Allemagne, au-deſſus de Philisbourg, & à deux au-deſſus de Spire, en allant vers Haguenau. Elle étoit autrefois ville libre & impériale; mais l'empereur Charles IV l'engagea à Robert comte Palatin, pour une ſomme d'argent; & depuis ce tems-là, elle eſt demeurée annexée au Palatinat.

Le bailliage de Germersheim eſt ſous-diviſé en cinq diſtricts, qui ſont:

Germersheim,	Altenſtat,
Seltz,	Hagenback,
& Godramſtein.	

Il y a cent quarante paroiſſes. Il a été fort endommagé durant les guerres d'Allemagne, ſur la fin du ſiécle dernier.

1. GERMIA, ville d'Aſie, dans la Galatie ſalutaire, ſelon la notice de Hieroclès. Elle eſt nommée *Germo-Colonia*, dans la Notice de Léon le Sage, & marquée entre les évêchés qui étoient indépendans, ſelon une autre Notice.

2. GERMIA: Laonic Calchondyle nomme ainſi une ville de Thrace, voiſine d'Andrinople; & Leunclave dit que c'eſt préſentement *Kermen* dans la Romanie. * *Baudrand*, éd. 1682.

1. GERMIAN, (le) petit canton de la Natolie, dans les terres: il a le Durgut-Ili au nord, ſelon De l'Iſle dans ſon *Atlas*, la Caramanie au levant, l'Aidin-Ili au midi, & le Sarchant au couchant. Le Madre, qui eſt le Méandre des anciens, le traverſe dans ſa longueur. Les principaux lieux ſont,

Eski-Hiſſar,	Aphiom Cara-Hiſſar,
Neſtie,	Les ruines de Coloſſes, &c.

2. GERMIAN, (le) montagne de la Natolie, à la ſource du fleuve Sangari. C'eſt le DINDYNUS. * *Baudrand*, éd. 1705.

GERMIANA, ville de la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2.

1. GERMIGNI ou GERMINI, village de France, en Champagne, dans la Brie, au diocèſe de Meaux, à trois lieues de cette ville, ſur la Marne. Ce lieu eſt remarquable par la belle maiſon de campagne que les évêques de Meaux y poſſedent: on en admire les jardins & la terraſſe.

2. GERMIGNI, en latin *Germanicum caſtrum*. Suger, dans la Vie de Louis le Gros, parle de ce château, & le met *in partibus Bituricenſium*, dans le Berri. Il dit qu'il étoit très-fort, & appartenoit à Haimon, ſeigneur de Bourbon. Le roi s'en étant rendu maître, força Haimon & les châtelains à ſe ſoumettre. Ce Germigni eſt préſentement dans le Bourbonnois, entre Dun-le-Roi & Nevers, à cinq ou ſix lieues de Bourbon-l'Archambault.

3. GERMIGNI, en latin *Germaniacum* ou *Germiniacum*, village de France, en Champagne, près de Rheims. On lit que Thierri, roi d'Auſtraſie, en fit donation à Thierri Abbé.

4. GERMIGNI, en latin *Germiniacum*, village de France, au diocèſe d'Orléans, ſur la Loire, près de l'abbaye de Fleuri. Letald en fait mention dans ſon livre des miracles de S. Maximin abbé. Et il s'y eſt tenu un concile en 843. * *Mabillon*, De re Diplom. *l.* 4.

Charles le Chauve a fait quelque ſéjour dans ce lieu; ce qui a fait croire à Dom Michel Germain que nos rois y avoient un château.

GERMIUM, village de Lorraine. C'eſt la patrie de S. Guibert. Voyez ſa Vie. * *Ortel.* Theſ.

GERMUE. Voyez YARMOUTH.

GERN, bourgade d'Allemagne, dans la baſſe Baviere: elle eſt preſque contigue au bourg d'Eggenfelden, dont elle eſt ſéparée par la Rotte, riviere qui ſe perd dans l'Inn. Corneille *Dict.* en fait une ville.

GERNIA, bourg de l'iſle de Mételin, dans l'Archipel, vers la côte orientale de l'iſle, au nord de la ville de Mételin. Il a ſuccédé à l'ancienne *Ægirum*.

GERNICOURT, *Gerniaca curtis*, village de Champagne, au diocèſe de Rheims, où mourut S. Rigebert,

archevêque de cette ville, au retour de son exil, le 4 Janvier 733.

GERNIUM, (ou plutôt GERNUS) lieu de la Gaule Narbonnoise, en allant de la Vénus-Pyrénée, ou Port-à-Vendre à Tarascon. * *Strab.* l. 4, p. 179.

GERNSEY. Voyez GARNESEY.

GERNSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le cercle électoral du Rhin, au landgraviat de Darmstadt, sur le Rhin. Elle est accompagnée d'un bon château, au midi de la ville de Darmstadt. * *Baudrand*, édit. 1705.

GERODA, ancien lieu d'Asie, dans la Célésyrie: Antonin, *Itiner.* le met sur la route de Baumaris à Naplouse, entre la première & Damas, à quarante mille pas de l'une & de l'autre.

GEROLATA. Voyez GERULATA.

GEROLDS-ECK, seigneurie d'Allemagne, en la Suabe, est située dans l'Ortenau, sur le Rhin, vis-à-vis de Strasbourg, & a titre de *comté*. Elle a eu long-tems des comtes de même nom, & a passé ensuite à la maison de Cronberg, qui est présentement éteinte. * *Hubner*, Géogr. p. 423. C'est la maison de Linde, qui le possede depuis 1704.

GEROLSTEIN, petit bourg d'Allemagne, dans le cercle électoral du Rhin, au comté de même nom, sur la riviere de Kyl, à dix lieues de Treves vers le nord.

Le COMTÉ DE GEROLSTEIN est presque enclavé dans l'archevêché de Treves. La riviere de Kyl le traverse, & le coupe en deux parties inégales. Les comtes de Gérolstein étoient issus d'une famille très-ancienne, qui possédoit de grands biens le long de la Moselle: elle finit en Marguerite, qui porta cet héritage aux comtes de Blanckenheim, desquels il a passé à ceux de Manderscheid. * *D'Audifret*, Géogr. t. 2, p. 396.

1. GERON, riviere du Péloponnese: elle couloit auprès de Pylos, selon Strabon, *l.* 8, *p.* 340.

2. GERON, désert d'Asie, dans le voisinage du fleuve Indus: il est surnommé Tehol-Célali. * *Hist. de Timur-Bec*, *l.* 4, *c.* 9.

GERONIUM. Voyez GERUNIUM.

GERONSART, abbaye de chanoines réguliers, dans les Pays-bas, au comté de Namur, sur la droite de la Meuse, à un quart de lieue de Namur.

GERONTHA, isle, entre les Sporades, selon Pline, *l.* 4, *c.* 12. Il est le seul ancien qui en ait parlé.

GERONTIS, siége épiscopal d'Egypte, selon des Notices grecques. On trouve dans le concile de Chalcédoine, tenu l'an 451, *Stephanus Gerontis.* *Harduin. *Collect. conc.*

GERONTIUS, montagne du Péloponnese, selon Pausanias, *in Arcadic.*

GERONTON PORTUS, c'est-à-dire le *port des vieillards*, port de l'isle de Chio, selon Ælien, *de Animal. l.* 12, *c.* 20.

1. GERRA ou GERRUM, ville d'Egypte. Voyez GERARE.

2. GERRA, ville de l'isle de Lotophagite, sur la côte d'Afrique. Voyez GERBES. * *Ptolomée*, l. 4, c. 3.

3. GERRA, ville de Syrie: Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15, y en met deux; l'une qu'il nomme *Gerrhe*, & qu'il donne à la Cyrrhestique, vers l'Euphrate; & l'autre près du mont Alhadamus, chez les Arabes Trachonites.

4. GERRA, ville de l'Arabie heureuse, sur la mer, selon Pline, *l.* 6, *c.* 28. Elle donnoit son nom au golfe *Gerraicus sinus*. Il dit qu'elle avoit cinq milles de circuit, & des tours bâties de masses de sel carrées. Strabon, *l.* 16, lui donne des maisons de sel. Il ajoûte que ses habitans s'étoient enrichis par le commerce. Il ne faut pas confondre ces Gerréens avec les Gerréens ou Gerréniens dont il est parlé dans les Machabées, *l.* 2, *c.* 13, *v.* 24, s'il est vrai, comme le croit D. Calmet, que ce soient les habitans de Gerara. Voyez GERARE. Pour revenir à ceux dont il est question dans cet article, Diodore de Sicile, *l.* 3, *c.* 42, dit qu'eux & les Minéens portoient de l'encens & autres parfums de la haute Arabie.

GERRHA & GERRHE. Voyez GERRA.

GERRHÆ, peuple de la Scythie, en Europe, au midi du Danube, selon Denys le Périegete. * *Ortel.* Thes.

GERRHI, ancien peuple de la Sarmatie Asiatique, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9. Selon cet auteur, ils n'étoient pas loin de la mer Caspienne.

GERRHUM. Voyez GERRA 1.

GERRHUNIUM ou GERRUNIUM, château ou place forte de Grèce, dans la Macédoine, à l'extrémité, du côté d'Antipatrie, selon Tite-Live, *l.* 31, *c.* 27.

1. GERRHUS, riviere de la Sarmatie, en Europe, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, qui met son embouchure dans les Palus-Méotides, entre les villes d'Acra & de Cremni ou Cneme: Hérodote, *l.* 4, *c.* 56, dit qu'il prend son nom d'un lieu appellé aussi *Gerrhus*; qu'il sépare les Scythes Nomades ou Vagabonds d'avec les Scythes royaux, & qu'il tombe dans l'Hypacaris.

2. GERRHUS, fleuve d'Asie, dans l'Albanie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 12, qui met son embouchure entre les villes de Téléba & de Gelda.

GERRY, bourg d'Espagne dans la Catalogne, sur la riviere de Noguéra. Les anciens l'ont connu sous le nom d'*Acerris*.

GERS, (LE) riviere de France, en Gascogne: elle a sa source au Manhoac; coule au septentrion par le pays d'Astarac qu'elle partage deux, par le comté d'Armagnac; passe près d'Auch, de Castelgeloux, de Florence & de Leitoure; puis, traversant la Lomagne, elle se rend dans la Garonne, deux lieues au-dessus d'Agen.

GERSAW, bourg de Suisse. Il est au bord du lac de Lucerne, entre ce canton & celui de Schwitz, & forme une espece de petite république souveraine, ne dépendant de personne, de tems immémorial; il est seulement des quatre cantons voisins du lac, savoir Lucerne, Uri, Schwitz & Underwald: on y a même des actes authentiques, de l'an 1359, qui font foi que cette année, ces quatre cantons firent alliance avec les bourgeois de Gersaw, comme d'égaux à égaux, & les reçurent dans le corps de leur alliance. * *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 2, *p.* 403.

GERSBACH ou GERTSBACH, petite ville d'Allemagne, au cercle de Suabe, dans le haut margraviat de Bade, sur la riviere de Murg, au levant de la ville de Bade. * D'*Audifret*, Géogr. t. 3. *Vaugondy*, Atlas.

GERSTEN, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, en Allemagne dans la haute Autriche, proche la villede Steyr.

GERSY, abbaye. Voyez JERSY.

GERTICOS, ville de Lusitanie, ainsi appellée du tems des Goths; & on la nomme présentement *Vamba*, selon Ortélius, *Thesaur.* qui cite Moralès & Beuterus.

GERTRUIDENBERG, ville des Pays-bas, au Brabant Hollandois & de la Hollande méridionale. Elle est située à l'embouchure de la riviere de Dongen, qui tombe dans le Biesbos, & sur le bord de ce golfe qui est entre cette ville & celle de Dordrecht. Ce sont les tristes restes d'une affreuse inondation, arrivée le 19 Novembre 1421. Les digues du Vahal & de la Meuse n'ayant pu soutenir le débordement impétueux de ces deux rivieres, leurs eaux submergerent soixante & douze villages, & firent périr plus de cent milles ames. Voyez BIESBOS. * *Janiçon*, Etat présent des Provinces-Unies, *t.* 2, *p.* 261.

Les auteurs ne s'accordent pas sur l'étymologie du nom de S. Gertruidenberg; je rapporte celle d'Alting, qui me paroît la plus vraisemblable. Il dit que, ne voyant aucune hauteur autour de cette ville, il croit qu'elle tire son nom de Gertruide, tante de Pepin, pere de Charles Martel, qui s'étant consacrée à Dieu, se retira dans cet endroit, à cause du voisinage de la cellule de saint Amand, qui lui fit regarder ce lieu comme une forteresse où elle seroit à l'abri des tentations. Comme elle y mourut en odeur de sainteté, & qu'on lui attribua de grands miracles après sa mort, cette ville a pris le nom de la *montagne de sainte Gertrude*; cependant on l'a aussi appellée dans la suite *mons littoris*, c'est-à-dire *montagne du rivage*.

Quoiqu'il en soit, cette ville est fi ancienne, qu'on ne sait à qui en attribuer la fondation. Son assiette sur les limites entre le Brabant & la Hollande, a causé de grandes guerres entre les habitans de ces deux provinces, qui prétendoient de part & d'autre que cette ville leur appartenoit. Leur opiniâtreté alla si loin, que les Brabançons faisoient prêter serment à leur duc, le jour de son installation, qu'il feroit tous ses efforts pour réunir cette ville au Brabant; & les Hollandois, de leur côté, obligeoient leur comte de jurer qu'il n'épargneroit rien pour se la conserver. Les fondemens du château, qui étoit dans l'enceinte de la ville, furent jettés en 1321;

& ce château subsiſta juſqu'en 1420, qu'il fut preſque entiérement détruit par les habitans de Dordrecht, à l'occaſion de la guerre entre Jean de Baviére & la comteſſe Jaqueline. La plus grande partie de la ville fut auſſi brûlée avec l'égliſe ; & le château, depuis ce tems, a été entiérement démoli. Cette ville a auſſi beaucoup ſouffert par la guerre qui a régné ſi long-tems entre les *Hoeks* & les *Cabelljaus*, & dans la révolution des pays-bas. En 1573, les confédérés la prirent ſur les Eſpagnols ; mais en 1589, le prince de Parme la reprit, par la perfidie de la garniſon Angloiſe qui la lui vendit. Le prince Maurice la prit en 1593, après un ſiége de trois mois ; & le prince Frédéric-Henri ſon frere, qui avoit aſſiſté à ce ſiége, fut fait gouverneur de la place, quoiqu'il n'eût alors que neuf ans. Depuis ce tems-là, elle a toujours été ſous la domination de la république, & eſt un des principaux boulevards de la Hollande. Cette ville, avec tout ſon territoire, eſt une ſeigneurie qui a paſſé dans la maiſon de Nauſſau-Orange, en même-tems que la baronnie de Bréda ; & elle eſt encore ſous l'adminiſtration du conſeil des domaines.

Cette ville a la figure d'un croiſſant, & eſt très-forte. Son rempart a environ un quart de lieue de circuit ; il eſt flanqué de cinq baſtions du côté de la terre, environné d'un foſſé large & profond, & défendu par une bonne contreſcarpe. Elle fut ainſi fortifiée après la pacification de Gand, par Guillaume I, prince d'Orange, pour ſervir de barriére à la Hollande, avec ſes autres ſeigneuries de ce côté-là. Sa ſituation la rend encore plus forte ; car d'un côté elle eſt aſſiſe ſur le bord du Biesbos, & de l'autre arroſée par la riviere de Dongen, qui peut inonder tous les environs.

Cette ville eſt aſſez jolie, & percée de dix rues, dont la plus longue & la plus large va d'une extrémité de la ville juſqu'au havre qui eſt aſſez commode. Il y a deux à trois cens maiſons, & environ mille habitans. L'égliſe eſt au milieu d'une place ronde, & deſſervie par deux paſteurs de la claſſe de Dordrechet, entretenus par le ſeigneur. Les Catholiques Romains ont une chapelle où les habitans de la campagne vont entendre la meſſe. La maiſon de ville eſt un aſſez beau bâtiment, ſitué au milieu de la grande ruë. On y a bâti un palais, pour y loger le prince Frédéric-Henri, dans le tems qu'il fut fait gouverneur de la place. C'eſt aujourd'hui la demeure du commandant ; & dans un autre corps de logis, qu'on appelle la *petite cour*, demeure le receveur du ſeigneur, qui prend en même tems le titre de *châtelain*. Le magazin eſt à une extrémité de la ville, & ſous la direction d'un commis, établi & entretenu par les conſeillers députés des états de Hollande.

La régence eſt compoſée d'un bailli, de deux bourguemeſtres, & de cinq échevins, avec un tréſorier & un ſecrétaire. Le bailli eſt le chef de la police & de la juſtice, & eſt établi à vie par le ſeigneur, qui change ou continue tous les ans les bourguemeſtres & les échevins, ſur une double nomination du bailli. Ces magiſtrats ſont obligés de ſe conformer aux loix & aux coutumes qui s'obſervent en Hollande ; & l'on appelle de leurs ſentences, dans les affaires civiles, à la cour de juſtice de Hollande à la Haye. Le ſecrétaire & le receveur des domaines ſont établis à vie par le ſeigneur. Les conſeillers députés des états de Hollande y établiſſent un autre receveur pour la perception du verponding, & d'autres droits, qui rend ſes comptes au receveur-général des ſept Provinces à la Haye. Les droits de conſomption, & autres taxes, ſe donnent en ferme à ceux qui en offrent le plus. L'amirauté de Roterdam y a un receveur & un controlleur, avec quelques commis des recherches, pour les droits d'entrée & de ſortie.

Il eſt à remarquer que la ville de Gertruidenberg avoit autrefois ſéance & voix dans l'aſſemblée des états de Hollande, & ſes députés y parurent en 1581 ; mais elle demanda à être diſpenſée de cette députation dont elle vouloit épargner les frais ; ſa demande lui fut accordée : elle s'en eſt repentie, mais trop tard, & a perdu ſon droit.

Cette ville eſt fameuſe par l'abondance de ſaumons, d'eſturgeons & d'aloſes qu'on pêche aux environs de ſa côte. Elle jouit du droit d'étape pour tous ces poiſſons. C'eſt auſſi là le principal commerce des habitans qui envoient ces poiſſons, frais ou fumés, dans toutes les villes voiſines. Ce lieu eſt auſſi devenu célebre par les conférences qui s'y tinrent en 1710, entre le maréchal d'Huxelles & l'abbé de Polignac, enſuite cardinal, plénipotentiaires du roi de France, & MM. Buys & Vander-Duſſen, penſionaires d'Amſterdam & de Goude, & députés des états généraux ; mais ces conférences, qui durerent depuis le 9 Mars, juſqu'au 25 Juin, n'eurent aucun ſuccès. Les armes de cette ville ſont d'or au lion de gueules, tenant entre ſes pattes une hache à la danoiſe d'argent.

GERTUNS, ville de Gréce, dans la Daridde, contrée de Macedoine, ſelon Polybe, *l.* 5.

GERUA, ou TERUA ; la reſſemblance du G & du T a rendu l'orthographe de ce nom incertaine : c'eſt une ancienne ville de la grande Arménie proche l'Euphrate, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13.

GERULATA, ancien lieu de la Pannonie. Il en eſt fait mention dans la notice de l'Empire, *Sect.* 58, & elle y eſt nommée GEROLATA. Antonin, *Itiner* la met à XIV, M. P. de *Carnuntum*. C'eſt préſentement KERLBUBG à ce qu'on croit. Voyez ce mot.

GERUNDA, ancien nom de GIRONNE. Voyez ce mot.

GERUNIUM, ancienne ville d'Italie, ſelon Etienne le géographe, qui la nomme auſſi GERENIA. Polybe dit qu'elle eſt dans la Pouille à dix ſtades de l'Auſide, c'eſt-à-dire de l'Offante, & à deux cens de Lucérie. Celſus Cittadinus écrivoit autrefois à Ortélius qu'il y avoit faute dans Polybe, & qu'il falloit lire *Fiternum* au lieu d'*Auſidum*, parce que cette ville étoit à pluſieurs lieuës de l'Offante, près de Larina & de Civitare. Il auroit pu prouver ſon ſentiment par l'autorité de Tite-Live, *l.* 22, *c.* 24, qui la nomme *Geronium in agro Larinati*.

Cette ville, qui a été épiſcopale, eſt, ſelon le plus commun ſentiment, Dragonara ou Tragonera, village dans la Capitanate.

1. GERUS. Voyez GERRHUS.

2. GERUS, abbaye d'hommes, ordre de Prémontré en Allemagne, dans la Baviere.

CERUSA, ville de la Sarmatie Aſiatique, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9.

GERIONIS MONUMENTUM ; Ortélius croit que c'étoit une forteresſe bâtie ſur une iſle ou ſur un écueil du golfe de Cadix, & cite Méla. Mais le paſſage de ce géographe rétabli par les critiques plus récens, *l.* 3. *c.* 1, *n.* 25, porte : *in ipſo mari monumentum Cæpionis ſcopulo magis quàm inſulæ impoſitum*.

Feſtus Avienus fait mention de Geronte en ces quartiers-là ; & il en parle comme d'une citadelle élevée, de laquelle on prétendoit que Geryon eût pris ſon nom. *Ora Marit.* v. 261.

Inde eſt ſani prominens,
Et quæ vetuſtum Græcia nomen tenet,
Gerontis arx eſt eminùs : namque ex eâ
Geryoná quondam nuncupatum accepimus.

Il fait alluſion à la ſignification qu'à le mot grec *Geron*, un vieillard. C'eſt ce qu'il entend par *vetuſtum nomen Græciæ*. Il faut lire à cauſe du vers & du ſens :

Inde ſanum eſt prominens.

Ce qui a engagé dans l'erreur ceux qui ont lu dans Méla *Geryonis* pour *Cæpionis*, c'eſt que d'anciens géographes parlent de Géryon à l'occaſion d'Erithie, entr'autres, Denys le Periégete, *v.* 555, *& ſeq.* & Euſtathe ſon commentateur, *in d. l.* & Pomponius Méla lui-même, *l.* 3, *c.* 6, *n.* 11, dit : dans la Luſitanie eſt l'iſle d'Erythie que nous ſavons avoir été habitée par Geryon, &c. On lit dans Suétone que Tibere allant en Illyrie, & paſſant à Padouë conſulta l'oracle de Geryon, *geryonis oraculum*. Quelques commentateurs ont douté s'il ne falloit pas lire *Regionis* au lieu de *Geryonis*. Alors ce ne ſeroit plus que l'oracle du pays. Mais le nom de Géryon eſt autoriſé par une inſcription rapportée dans le Recueil de Gruter. Voyez *Græv*ius dans ſa Note ſur ce paſſage de Suétone.

GERZI ; il eſt dit dans l'écriture (*Reg.* l. 1, *c.* 27, v. 8,) que David, pendant ſon ſéjour à Siceleg, faiſoit des courſes ſur les pays de *Geſſuri*, de *Gerzi* & d'Amalech. Les Septante liſent *Geſiri* au lieu de *Geſſuri*, & ne font point mention de *Gerzi*. L'hébreu nomme trois

peuples sur lesquels David & ses gens faisoient des courses; le Gessurite, le Giffrite, & l'Amalécite; la vulgate dit: *& agebam prædas de Gessuri, de Gerzi & de Amalecitis.* Ces Gerzi étoient au midi de la Judée, dans le voisinage de Gessur, (voyez GESSUR 1.) & des Amalécites dont la demeure est connue. C'étoit des restes des Chananéens.

GESÆMA; Cédrene nomme ainsi l'Arabie voisine de l'Egypte. * *Ortel.* Thes.

GESARGEL, siége épiscopal d'Asie, dans l'Arménie, & dans la province d'Ararath: il est immédiatement soumis à Eczmiasin. * *Commanville*, Tab. alphabet. des Archevêchés.

GESEKE, GESSENE GESSERA, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, à peu de distance de la riviere de la Lippe & de la ville de Buren, de l'évêché de Paderborn. Elle appartient à l'électeur de Cologne: elle fut prise en 1501, au nom de Gebhard électeur de Cologne. On y garde le chef de Saint Cyr. La chasse d'or où étoit son corps a été enlevée par le comte d'Oberstein. * *Zeyler*, Topogr. Westphal. p. 84.

GESEM. Voyez GESSEN.

GESHEN, roche d'Afrique, dans l'Abissinie, au royaume d'Amhar, auprès du mont Ambacet. Le Pere Tellez, *l.* 1. *c.* 17, la décrit ainsi. Aux confins d'Amhar, du côté de Shewa, est situé AMBA-GESHEN, (*Amba* veut dire une roche;) c'est une montagne escarpée de tous côtés, très-haute, & qui ressemble à une forteresse taillée dans le vif de la roche. Son sommet a une demi-lieuë portugaise d'étendue, il faut une demi-journée pour en faire le tour à pied. D'abord la pente en est assez douce; ensuite elle est difficile & si roide, que les bœufs d'Abissinie, qui d'ailleurs sont accoutumés à franchir les précipices, comme des chamois, ont besoin d'y être élevés avec des cordes. Les rois d'Abissinie reléguoient leurs freres; coutume qui s'étoit établie vers l'an 1260. Elle est abolie depuis plus de deux siécles, * *M. le Grand*, seconde Dissertation sur l'histoire de l'Ethiopie.

GESHIL, baronnie d'Irlande dans la province de Leinster, c'est une des onze qui composent le comté de Kingscounty. * *Etat présent de l'Irlande*, *t.* 3.

GESOCRIBATE, lieu de la gaule Lyonnoise, peu loin de la mer, selon la Table de Peutinger, *Segment.* 1. On lit ailleurs *Besocribate.* Ce lieu est marqué à XLV M. P. de *Vergium.* Il n'en est pas plus connu pour cela.

GESODUNUM, ville de la Norique, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 14. C'est présentement *Salzbourg*, selon Villanovanus, ou *Gastentall*, selon Lazius. Je crois qu'Ortélius se trompe en attribuant à Villanovanus d'avoir pris *Gesodunum* pour *Salzbourg*; car cet auteur, dit au contraire, que c'est *Gavanodurum* dont *Salzbourg* tient la place.

GESSABONE; l'anonyme de Ravenne, *l.* 4, *c.* 30, nomme ainsi une ville d'Italie auprès des Alpes. Il nomme de suite *Alpedia*, GESSABONE, *Occellio*, *Fines Taurinis.* On ne connoît guéres aujourd'hui ni la premiere, ni la seconde. Les trois autres sont *Exiles*, Veillane & Turin.

GESSACES, montagne. Trebellius Pollion qui est peut-être le seul ancien qui enait parlé, dit dans la vie de Gallien, que les Scythes vouloient se retirer à cette montagne. Il ne détermine pas assez en quel endroit elle est. Cependant Lazius dit que c'est présentement Schékel en Hongrie. * *Ortel.* Thesaur.

GESSATES. C'est ainsi que Plutarque & Polybe appellent quelquefois les Allobroges, parce que ce peuple se servoit d'un dard nommé *gessa.*

GESSEN, (a) ou GESSEM, ou GOSEN; la terre de Gessem, canton de l'Egypte que Joseph fit donner à son pere & à ses freres, lorsqu'ils vinrent demeurer en Egypte. (b) C'étoit l'endroit le plus fertile du pays; & il semble que ce nom vienne de l'hébreu Gessem, qui signifie la pluie, parce que ce canton étant fort près de la Méditerranée étoit exposé à la pluie, qui est fort rare dans les autres cantons, & sur-tout dans la haute Egypte. Dom Calmet ne doute pas, que *Gozen* ou *Gosen*, que Josué attribue à la tribu de Juda (c), ne soit la même que la terre de *Gessem*, que Pharaon, roi d'Egypte, donna à Jacob & à ses fils (d); qu'il est certain que ce pays devoit être entre la Palestine & la ville de Tanis, & que le partage des Hébreux (e) s'étendoit du côté du midi, jusqu'au Nil. * (a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Genes.* XLVII, 6. (c) *Josué* X. 41; XI, 16; XV, 51. (d) *Genes.* XLVI, 28. (e) *Josué* XIII, 3.

GESSONÆ, peuple de l'Inde, vaincu par Alexandre le Grand, selon Oroſe & Justin, *l.* 12, *c.* 8, cités par Ortélius, *Thesaur.* Bongars lit *Hixcensanos*, sur l'autorité de quelques manuscrits. Ortélius doute s'il ne faut pas lire Acésine. Mais l'édition des Juntes qui a suivi les manuscrits, porte ainsi les noms des peuples vaincus par Alexandre, & nommés par Justin à l'endroit cité: *Andrasteas*, ASSACENOS, *Prasios*, *Gandarias*: en ce cas, au lieu de *Gessons*, peuple inconnu, on aura les *Assaceni* qui habitoient entre le fleuve Cophe & l'Indus, selon Strabon & Arrien, & dont la capitale étoit *Massaga.* Cependant on a abandonné cette leçon, & les éditions de Grævius, de le Févre, de Thysius, &c. portent *Adrastas* ou *Adrestas*, GESTEANOS, *Præsidas*, *Gandaridas*, &c. & la traduction françoise de D. L. M. y est conforme.

GESSORIACUM, ancien nom latin de Boulogne-sur-Mer. Voyez BOULOGNE à la preuve que nous y apportons que cette ville est la même que *Gesforiacum* de Suétone & de Ptolomée; on peut ajoûter la Table de Peutinger, dans laquelle on lit *Gesforiacum quod nunc Bononia.*

GESSORIACUS PAGUS: Pline, *l.* 4, *c.* 17, appelle ainsi un ancien canton qui répond au BOULENOIS.

GESSORIENSES, ancien peuple de l'Espagne Tarragonoise, auprès de Gironne, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6.

1. GESSUR; Josué & le premier livre des Rois, *c.* 27, *v.* 8, parlent d'un Gessur voisin des Philistins & des Amalécites. Sa demeure étoit entre le pays des Philistins & l'Egypte. Mais comme ce pays, qui anciennement étoit habité, fut ensuite réduit en solitude, ainsi que l'écriture le marque, on ne peut qu'au hazard marquer la situation de ces Gessuriens. * *D. Calmet*, Dict.

2. GESSUR, (a) au-delà du Jourdain, dans la demi-tribu de Manassé. (b) Ces Gessuriens sont joints avec ceux de Machatie; (c) & il est dit qu'ils demeurerent dans leur pays, & n'en furent pas chassés par les Israélites. (d) Isboseth, fils de Saül, fut reconnu roi par ces Gessuriens, & par les Israélites de Galaad. *Reg.* l. 2, c. 2, v. 8. * (a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Deut.* c. 3, v. 14. (c) *Josué*, c. 12, v. 5. (d) *Josué*, c. 13, v. 13.

3. GESSUR (a), dans la Syrie, avoit son propre roi indépendant, dont David avoit épousé la fille, de laquelle il eut Absalon (b). Absalon, après le meurtre d'Amnon son frere, se retira chez le roi de Gessur, son ayeul maternel (c). Il y a toutefois lieu de douter que ce roi & ce pays de Gessur soit différent de celui de Gessur de de-là le Jourdain, puisque dans les Paralipomenes (d) il est dit que Jaïr prit *Gessur* & *Aram*, (ou Gessur de Syrie) & *les Avoth*, ou les bourgades de *Jair.* * (a) *D. Calmet*, Dict. (b) 2. *Reg.* 15, 37. (c) 2. *Reg.* 14, 37. (d) 1. *Par.* 11, 23.

GESSUS, riviere d'Afie, dans l'Ionie, près du promontoire Trogylien, selon Pline, *l.* 5, *c.* 29. C'est le GÆSUM d'Hérodote. Voyez ce mot.

GESTE ou *Geiste*, petite riviere d'Allemagne au duché de Brême. Elle a sa source dans un lac, près d'Old-Lunebergen, d'où, serpentant vers le couchant, elle se perd dans le Wéser à son embouchure, & donne son nom au village de Gestendorf.

GESTEANI. Voyez GESSONÆ.

1. GESTILEN, en latin *Castellio superior.* C'est un grand village de Suisse, dans le haut Vallais, au département de Goms. Il y a une paroisse; & il est situé au pied du mont Grimsel, qui sépare ce pays-là d'avec le canton de Berne. * *Etat & Delices de la Suisse*, *t.* 4, *p.* 171.

2. GESTILEN, en allemand UNTER-GESTILEN, en latin *Castellio inferior*, autre village de la Suisse, dans ce département, & au-dessous de Raren. On y voit les restes du vieux château de la Tour, résidence des anciens barons de ce nom. Ils possédoient différentes seigneuries dans le pays; mais après qu'Antoine de la Tour eut assassiné Guischard, évêque de Sion, ils furent vaincus & dépouillés de leurs biens, & on rasa toutes leurs forteresses. MM. Zur-Lauben de Zoug se disent issus de ces barons. * *Délices de la Suisse*, *t.* 4, *p.* 171 & 186.

GESTRAW, petit canton d'Allemagne, dans la basse

Saxe, au duché de Meckelbourg; c'eſt à-peu-près la même choſe que le bailliage de Butzow, qui en eſt le chef-lieu.

GESTRICIE, province de Suéde, dans ſa partie ſeptentrionale; elle eſt bornée au nord par la petite riviere de Tynnéa qui la ſépare de l'Helſingie; à l'orient par le golfe de Bothnie, au midi par la riviere de Dala qui la ſépare de l'Uplande, & au couchant par une ligne imaginée entr'elle & la Weſterdal. Gaſle ou Gévalie en eſt la capitale. La riviere de Haſunda la ſépare en deux parties. Les autres lieux ſont,

Borne,	Valbo,
Hamrung,	Loſaſen,
Klebo,	& Haſen.

Cette province a des mines de fer; elle eſt d'ailleurs aſſez ſtérile, & ne fournit de grains que ce qu'il en faut pour ſes habitans. * *De l'iſle*, Couronnes du nord. *Zeyler*, Sueciæ deſcript.

GESVE. Voyez GEVE.

GESULA, province d'Afrique, ſur la côte de Barbarie, au royaume de Maroc. C'eſt, ſelon Marmol, *Afrique*, *t.* 2, *l.* 3, *c.* 51, *p.* 75, un pays fort peuplé de Bérébéres de la tribu de Muçamoda: la province de Dara le borne au levant; & la montagne de Laalem, dans la province de Sus, au couchant, s'étend preſque vers le nord juſqu'au pied du mont Atlas. Les habitans s'eſtiment les plus anciens peuples de toute l'Afrique, pour avoir conſervé le nom de *Gétules*. Ils ont peu d'argent & de bled, mais quantité d'orge & de troupeaux. Il y a dans leurs montagnes pluſieurs mines de fer & de cuivre; & la plûpart des habitans ſont chaudronniers, qui vont ſur la frontiere échanger leurs marchandiſes contre d'autres, outre qu'on tranſporte le cuivre de-là à Maroc & à Turudan, pour faire de l'artillerie. Il n'y a ni ville, ni bourg fermé dans toute la province; ce ne ſont que de grands villages de mille habitans & plus. Ils ſe gouvernoient autrefois en république ſans aucun ſeigneur ni chef: c'eſt pourquoi ils étoient toujours en guerre les uns avec les autres; mais ils faiſoient tréve pour le trafic trois jours de la ſemaine, après quoi ils s'entre-tuoient. Cet ordre avoit été établi entr'eux par un Morabite qui leur étoit en ſi grande vénération, qu'ils l'ont gardé depuis inviolablement. On y tient tous les ans une foire dans une grande plaine entre des montagnes. Elle dure deux mois, pendant leſquels on nourrit gratuitement les étrangers. Le lieu où l'on s'aſſemble eſt gardé jour & nuit par des ſoldats, ſous le commandement de deux capitaines, pour empêcher les vols & les autres crimes. Les criminels, & particuliérement les voleurs, qui ſont pris ſur le fait, ſont tués à coups de lance, & leurs corps jettés aux chiens. Chaque parti nomme ſes capitaines, lorſque la foire approche. Les marchands ſont partagés en divers quartiers, ſelon les diverſes marchandiſes, d'un côté, ceux qui vendent des draps ou de la toile; d'autres les merciers; en un coin les troupeaux, en d'autres les vivres & les boutiques ſont rangées d'ordre, & par rues. C'eſt une choſe admirable que dix mille marchands étrangers qui ſe trouvent à cette foire, tant du pays des Négres, que d'ailleurs ſoient nourris aux dépens du public, avec leur attirail, tout le tems qu'ils y ſont, & mangent ſous des feuillages proches de grandes tentes où les vivres ſont apprêtés par des gens qu'on députe pour ce ſujet; mais ils regagnent au double ſur leurs marchandiſes, ce qui leur en coûte. On obſerve un ordre admirable à cette foire; & tout s'y paſſe ſans bruit, quoique ce ſoient les peuples les plus brutaux & les plus turbulens de toute l'Afrique. Elle commence le jour qu'on célebre la naiſſance de Mahomet, qui échet au troiſiéme mois des Arabes, qu'on nomme *Maulud* ou *Jafar*. Les Géſules ſont fort bien traités depuis que les chérifs régnent dans Maroc, parce qu'ils s'en ſervent de gardes à pied, qui portent des arquebuſes, & qu'ils les ont toujours trouvés fideles, outre qu'ils rendoient de bons ſervices au chérif Mahomet, lorſqu'il étoit roi de Tarudan. Il y a entr'eux de bons forgerons; & ce ſont les premiers qui ont ſû fondre le fer & le mettre en boule, lorſque le chérif Hamet régnoit dans Maroc; ce ſecret étoit alors inconnu aux Africains. L'habit ordinaire de ces peuples ſont des fayes ou chemiſes de laine fort étroites, collées ſur la chair; elles ne viennent que juſqu'aux genoux, & n'ont nimanche ni collet. Ils mettent par-deſſus une caſaque de bure, & portent de longs poignards, faits en faucille, qui coupent des deux côtés, & ſont fort pointus. En tout le reſte, ils reſſemblent à-peu-près à ceux de Héa.

GESWINKA KAMEN, montagne d'Aſie, dans la Tartarie, eſt entre Solikamskoi, qui eſt la derniere ville de la Ruſſie, & Werkaturia qui eſt la premiere de la Sibérie, de ce côté. Elle eſt fort haute, & ſon ſommet fait une plaine de quatre werſtes de diametre. On y trouve beaucoup de minerai d'argent très-pur; mais juſqu'ici il a été impoſſible d'y faire travailler, à cauſe de la biſe du nord, qui y ſouffle quaſi pendant toute l'année, avec tant de violence, qu'on ne ſauroit en garantir les travailleurs. Auſſi ne fait-il pas trop bon s'arrêter long-tems ſur le ſommet de cette montagne qu'on prétend être la plus haute de toute cette chaîne, dont elle fait partie, & qui court depuis la mer Glaciale vers le Sud, en traverſant la Tartarie par diverſes branches. C'eſt le Caucaſe qui s'étend de-là juſqu'à la mer Caſpienne. * *Hiſt. des Tartares*, *p.* 31.

GETE, pays de Tartarie, dans la grande Bucharie, ſur la riviere d'Amu. Tamerlan le ravagea pluſieurs fois. Le traducteur François de l'hiſtoire de ce conquérant, dit, *t.* 2, *liv.* 2, *c.* 7. Geté, royaume qui a pour limites orientales le Turqueſtan, pour méridionales le fleuve de Sihon, pour occidentales le Capchac, pour ſeptentrionales une autre partie du Turqueſtan. Il étoit, pourſuit-il, le partage de Zagataï-Kan, fils de Genghiz-Kan. Cet auteur dit auſſi le pays des Gétes, en parlant du même pays. On fait d'ailleurs, que la grande Bucharie & la Choraſmie étoient des Etats de Zagataï, & que les pays de ſa domination quitterent leurs anciens noms, pour prendre celui de leur prince; de ſorte que l'on a dit depuis le pays de Zagatai, pour ſignifier la Tranſoxane. Voyez ZAGATAÏ. De l'iſle, dans la Carte qu'il a dreſſée de l'Aſie pour le moyen-âge, met le pays des Gétes, ou le Geté plus au nord, entre le Capchac au couchant; la Valaquie au nord; le mont Imaüs, ou Gebel-Caf, à l'orient; & le Turkeſtan au midi; car, comme nous le diſons ailleurs, il y avoit une Bulgarie, une Hongrie & une Valaquie en Aſie au-delà du Wolga; & comme les Huns & Bulgares, auſſi-bien que les Valaques, ſont originairement des Scythes qui ſont venus s'établir aux environs du Danube, & que les Géres, nommés dans les anciens, demeuroient dans le voiſinage de ce fleuve, je n'ai pas de peine à croire que le Geté Aſiatique eſt l'ancienne partie des Gétes, dont les Romains ont parlé. Voyez l'article ſuivant.

GETES, (les) ancien peuple de la Scythie, ou de la Tartarie (a), tiroient leur origine des Yeuchi & des Kaotch, peuples Tartares. Ils habiterent long-tems à l'occident de l'Yrtich & des monts Altai, paſſerent enſuite dans la grande Bucharie, s'établirent au midi du fleuve Amu, étendirent leur domination dans le Maouarennehar, fonderent un empire, ſous le nom de *royaume de Him*. Les Huns les attaquerent & les battirent, l'an 162 avant J. C. Après cette défaite, les Gétes ſe diviſerent en deux bandes. Une partie ſe retira dans les montagnes qui ſont au nord du Tibet, où elle s'établit & ſe fortifia au point qu'elle rentra par la ſuite dans la grande Bucharie, y fit des conquêtes, & y devint ſi puiſſante, que Tamerlan eut beaucoup de peine à la ſoumettre. L'autre bande remonta vers le nord-oueſt, ſur les bords de la riviere d'Yli, paſſa dans le Chariſme, attaqua ſouvent les Parthes, pénétra dans le Choraſſan. Elle remonta enſuite les bords occidentaux de la mer Caſpienne, s'approcha du Pont-Euxin, paſſa les Palus-Méotides, traverſa la petite Tartarie, & s'établit ſur le Danube. Les Gétes adoroient *Fo* ou *Boudha*, que pluſieurs écrivains croient être le même que *Wodan*; il paroît même que ce furent eux qui établirent dans le nord le culte de cette divinité. (a) *Hiſt. gén. des Huns*, par M. de Guignes.

Les Getes étoient déja établis ſur le Danube, dans le pays que nous appellons la *Walachie*, lorſqu'Auguſte exila Ovide à Tomi, ſur le Pont-Euxin. Ce poëte commence ainſi ſa premiere élégie *de Ponto*:

Naſo Tomitanæ jam non novus incola terræ,
Hoc tibi de Getico littore mittit opus.

Il fait d'étranges descriptions du naturel de ces peuples, *ibid. Eleg.* 2, *v.* 25; & si nous l'en croyons, il n'y avoit ni arbres ni feuillages pour se mettre à couvert.

Adde loci faciem nec fronde nec arbore tecti,
Et quod iners hyemi continuatur hyems.

Un hyver étoit à peine passé, qu'un autre recommençoit; quoique le lieu, où il étoit relégué soit à-peu-près sous le parallele de Bordeaux, il le dépeint comme s'il étoit dans le climat de la Norwége ou de la Laponie, *Trist. l.* 3; *Eleg.* 10, *v.* 13.

Nix jacet: & jactam nec sol pluviæve resolvunt;
Indurat Boreas perpetuamque facit.
Ergo ubi delicuit nondum prior, altera venit;
Et solet in multis bima manere locis.
Tantaque commoti vis est Aquilonis, ut altas
Æquet homo turres, tectaque rupta ferat.
Pellibus & suis arcent mala frigora braccis.
Oraque de toto corpore sola patent.
Sæpe sonant moti glacie pendente Capilli.
Et nitet inducto candida barba gelu.
Nudaque consistunt formam servantia testæ
Vina; nec hausta meri, sed data fruſta bibunt.

Ces glaces perpétuelles ne conviennent guères au climat. Ces vents qui renversent les toits; la nécessité de s'habiller chaudement durant l'hyver pour se garantir du froid, sont des choses communes à plusieurs climats; ces vins gelés qui ne se buvoient que par morceaux, & qui conservoient la forme du vase où ils avoient été, ne sont pas des choses impossibles dans un rude hyver; mais Ovide s'ennuyoit dans ce pays là, & chargeoit ses descriptions de tout ce qu'il jugeoit plus capable d'exciter la pitié.

Quoiqu'Auguste fût maître des places de ce pays, ces Gétes, les *Bessi* leurs voisins, & les autres Scythes, n'étoient pas soumis aux Romains; & ils leur donnoient souvent des allarmes. C'étoit même une des grandes peines d'Ovide qui avoit toujours évité de se trouver dans les armées, & n'avoit manié des armes, que pour badiner: il étoit obligé de s'armer pour repousser ces Barbares qui enlevoient jusqu'aux portes de la ville ceux qu'ils pouvoient faire prisonniers, *Trist. l.* 4, *Eleg.* 1, *v.* 69.

Vivere quàm miserum est inter Bessosque Getasque
Illi qui populi semper in ore fuit!
Quàm miserum porta vitam, muroque tueri,
Vixque sui tutum viribus esse loci!
Aspera militiæ juvenis certamina fugi,
Nec nisi lusura movimus arma manu:
Nunc senior gladioque latus scutoque sinistram;
Canitiem Galeæ subjicioque meam.
Nam dedit è speculâ cuſos ubi signa tumultus,
Induimus trepida protinùs arma manu, &c.

Durant l'été, ces Gétes & les autres Scythes étoient au-delà du Danube, *Trist. l.* 2; *Eleg.* 1, *v.* 191.

Jaziges & Colchi, Metereaque turba, Getæque
Danubii mediis vix prohibentur aquis.

Ils ne laissoient pas de le passer quelquefois; mais l'hyver ils le traversoient à la faveur des glaces, *Trist. l.* 3; *Eleg.* 10, *v.* 5.

Sauromatæ cingunt fera gens, Bessique, Getæque,
Quàm non ingenio nomina digna meo!
Dum tamen aura tepet, medio defendimur Istro;
Ille suis liquidus bella repellit aquis.
At cùm tristis hyems squallentia protulit ora,
Terraque marmoreo candida facta gelu.
Dum patet & Boreas & nix injecta sub arctos,
Tum liquet has gentes axe tremente premi.

On voit par ces passages, que les Gétes n'étoient pas encore alors établis en-deçà du Danube, & qu'ils n'arrivoient dans la basse Mœsie, que par des courses qu'ils faisoient sur les terres des Romains; car l'empire Romain ne faisoit en ce tems-là que d'arriver jusqu'au Danube. Ovide dit positivement qu'il étoit à l'extrémité de l'empire; qu'au-delà il n'y avoit que des glaces & des ennemis, *Trist. l.* 2, *v.* 197.

Hactenùs Euxini pars est Romana sinistri:
Proxima Basternæ Sauromataque tenent.
Hæc est Ausonio sub jure noviſſima, vixque
Hæret in imperii margine terra tui.

Il paroît que les Gétes passerent le Danube sous Claude. Méla, *l.* 2, *c.* 2, *n.* 18, son contemporain, après avoir parlé du mont Hæmus & des Thraces, dit qu'ils étoient différens de noms & de mœurs; que quelques-uns étoient sauvages, & comptoient leur vie pour rien, particuliérement les Gétes. Pline, *l.* 4, *c.* 11, parlant aussi du mont Hæmus, poursuit de la sorte: à l'autre côté de cette montagne, & en descendant vers le Danube, demeurent les Mœsiens, les Gétes, les Aorses, &c. Il dit ailleurs que les Gétes étoient nommés *Daces* par les Romains. Voilà donc bien nettement les Daces & les Gétes déclarés un même peuple. Spartien, dans la Vie de Caracalla, *p.* 187, *edit. Rob. Steph.* 1544, rapporte un bon mot d'Helvius Pertinax, à l'égard d'Antonin, meurtrier de Géta. Cet empereur avoit pris des surnoms formés des peuples qu'il prétendoit avoir vaincus. Il se faisoit nommer *Germanicus, Parthicus, Arabicus, Alemanicus.* Pertinax, en lui reprochant son fratricide, vouloit qu'on ajoûtât à ses titres, celui de *Geticus.* Surquoi Spartien observe, que les Goths étoient appellés *Gétes; quòd Gotti Getæ dicerentur.* Je crois que cet historien se trompe, & que les Goths étoient des peuples de la Germanie septentrionale; au lieu que les Gétes étoient venus de la Scythie Asiatique, dont je parle dans l'article précédent. La ressemblance de quelques lettres en ces deux noms, a été un prétexte de la faute qu'on a faite en les confondant. Ptolomée n'est pas tombé dans la même erreur. Il ne place point les Gétes dans la basse Mysie ou Mœsie, aussi n'y étoient-ils plus. Il étoient remontés plus loin de l'embouchure du Danube. Il est vrai que le nom de *Gétes*, ne se trouve point dans son livre; mais il décrit exactement la Dacie; & comme nous avons vu dans Pline que les Gétes étoient nommés *Daces* par les Romains, Ptolomée nous a laissé les détails du pays que ce peuple occupoit de son tems. Il paroît, selon Hérodote, qu'ils avoient autrefois passé le Danube; les Gétes, dit-il *liv.* 4, les plus braves & les plus justes d'entre les Thraces. Du tems de Zeuthès, roi de Thrace, ils pénétrérent jusques dans la Gréce, & mirent plusieurs villes à contribution, selon Thucydide, *l.* 2. Mais ce n'étoient vraisemblablement que des incursions qui n'avoient pas été suivies d'un établissement fixe. Strabon, *l.* 7, qui a vécu partie sous Auguste, & partie sous Tibere, range les Gétes, comme faisant partie des Thraces; aussi s'étoient-ils fixés en-deçà du Danube, dans le tems qui s'écoula entre celui d'Ovide, & celui du géographe qui écrivoit vers l'an 18 de Tibere.

Il est certain que Strabon est le seul des anciens, qui ait bien marqué les divisions des Gétes, & qui nous apprenne les détails de cette nation. Voici en substance ce qu'il en dit. Alexandre le Grand, *l.* 7, *p.* 301, fit une campagne contre les Thraces d'au delà du mont Hæmus, & se jetta sur les Triballiens dont il savoit que le pays s'étendoit jusqu'au Danube & jusqu'à l'isle Peucé, qui est dans ce fleuve. Il savoit de plus, que l'autre bord du fleuve étoit occupé par les Gétes. Il ne laissa pas, dit-on, de s'avancer jusques-là. Il ne put passer dans l'isle, faute de vaisseaux.... Car Syrmus, roi des Triballiens, s'y étoit réfugié, & rendit inutiles les efforts qu'il faisoit pour y aborder; mais Alexandre passa au pays des Gétes, avec moins de difficulté, prit leur ville, & s'en retourna au plutôt, ayant reçu des présens de Syrmus & de ces peuples. Dromichætes, roi des Gétes, & contemporain des rois successeurs d'Alexandre, ayant fait Lysimachus prisonnier, se contenta de lui faire remarquer la pauvreté de sa nation, l'exhorta à se contenter de sa fortune, l'avertit de ne se point attirer de tels ennemis sur les bras, mais de rechercher plutôt leur amitié; & après l'avoir bien traité, il le renvoya. Sont-ce-là des Barbares, tels qu'Ovide les dépeint? Strabon, *p.* 303, après une digression sur les Scythes, revient ainsi aux

Gétes: de notre tems, dit-il, Ælius Catus fit paſſer dans la Thrace cinq mille hommes d'entre les Gétes qui demeuroient dans le pays de de-là le Danube; c'eſt, pourſuit-il, un peuple qui a le même langage que les Thraces. Ils y demeurent encore à préſent, & ſont appellés *Myſiens*.... Bœrébiſte, Géte de nation, ayant accepté le commandement ſur tout ce peuple, répara les grandes pertes qu'il avoit faites, l'accoutuma ſi bien au travail, à la ſobriété & à la diligence, qu'en peu de tems il ſe forma un grand royaume, ſoumit une partie des nations voiſines, inſpira la terreur aux Romains, paſſa hardiment le Danube, ravagea la Thrace juſqu'à la Macédoine & à l'Illyrie, & détruiſit les Boyens que commandoit Critaſire & les Tauriſques... Ce Bœrébiſte fut tué dans une ſédition, avant que les Romains envoyaſſent des troupes contre lui. Ses ſucceſſeurs partagerent le royaume en pluſieurs; & lorſque Céſar Auguſte fit marcher des troupes contr'eux, ils étoient diviſés par quarante ou cinquante nations. Les uns ſont appellés *Daces*, & les autres *Gétes*. Les Gétes ſont vers le Pont-Euxin à l'orient. Les Daces, au contraire, ſont plus du côté de la Germanie & des ſources du Danube. Strabon dit enſuite, qu'il croit que les Daces ont été anciennement les Daves; & il ſe fonde ſur ce que le nom de *Dave* & de *Geta* étoient communément des noms d'eſclaves chez les Athéniens qui donnoient aux leurs le nom de leur pays. Au reſte, pourſuit Strabon, cette nation portée par Bœrébiſte à un ſi haut degré de puiſſance, eſt extrêmement déchue, tant par leurs diviſions que par les armes des Romains. Elle peut néanmoins mettre encore quarante mille hommes ſur pied. Voyez les articles DACES & DACIE. Horace, *l.* 3, *od.* 24, fait des Scythes en général, & des Gétes nommément un éloge qui leur fait beaucoup d'honneur.

GETH ou GATH, ancienne ville de la Paleſtine, ſur une montagne, près de la mer de Syrie, à quatre lieues de Joppé, du côté du midi, ſelon Baudrand, *édit. de 1705*. D. Calmet, *Dict.* en parle ainſi: c'étoit une des cinq ſatrapies des Philiſtins. (a) Elle eſt fameuſe pour avoir donné naiſſance à Goliath. (b) David en fit la conquête au commencement de ſon régne ſur tout Iſraël; (c) & cette ville demeura ſoumiſe aux rois ſes ſucceſſeurs juſqu'à la décadence ou l'affoibliſſement du royaume de Juda. Roboam la rebâtit, (d) ou la fortifia. Le roi Ozias la reconquit (e), & Ezéchias la réduiſit encore une fois ſous le joug. (f) Joſeph l'attribue à la tribu de Dan; (g) mais Joſué ne la marque pas dans la diſtribution des villes qu'il donna aux tribus d'Iſraël. Croyons, pourſuit ce pere, que METGA, marquée dans Moiſe (h), eſt la même que METEG, marquée au ſecond Livre des Rois (i), & qu'il faut traduire: *David prit Méteg & ſa mere*; au lieu de, *il prit la frein du tribut*; ce qui eſt expliqué dans les Paralipomenes, *l.* 1, *c.* 18, *v.* 1, par: *il prit Geth & ſes filles*. Geth étoit la mere; Méteg étoit la fille. Selon cette hypothèſe, la ville de Geth des Philiſtins, mere des Géans (k), devoit être aſſez avancée dans l'Arabie Pétrée & vers l'Egypte; ce qui eſt dit dans les Paralipomenes, le confirme *l.* 1, *c.* 7, *v.* 21: les fils d'Ephraïm étant encore en Egypte, attaquerent la ville de Geth & y furent taillés en pieces. * (a) *Reg.* l. 1, c. 6. (b) *Reg.* l. 1, c. 17, v. 4. (c) *Reg.* l. 2, c. 8, v. 1. (d) *Paral.* l. 2, c. 11, v. 8. (e) *Joſeph.* Ant. l. 9, c. 11. (f) *Paral.* l. 2, c. 26. (g) *Antiq.* l. 9, c. 13. (h) *Numer.* c. 33, v. 28, (i) c. 8, v. 1. (k) *Reg.* l. 2, c. 20, v. 20.

S. Jerôme, *in Michæi* 1, dit qu'il y avoit un gros bourg nommé GETH, ſur le chemin d'Eleuthéropolis à Gaza; & Euſèbe, *in locis*, parle d'un autre lieu de même nom, à cinq milles d'Eleuthéropolis, ſur le chemin de Lidda, & par conſéquent, différent de celui de S. Jerôme. Euſèbe met encore un lieu nommé GETH, ou GETTHA, entre Jamnia & Antipatris. S. Jerôme, *Præfat. in Jonam*, en parlant de GETH-OPHER, patrie du prophete Jonas, dit qu'on la nomme *Geth-Opher* ou GETH, *du canton d'Opher*, pour la diſtinguer des autres *Geth*, que l'on montroit de ſon tems aux environs d'Eleuthéropolis & de Diospolis: *ad diſtinctionem aliarum Geth urbium, quæ juxta Eleutheropolim, ſive Diospolim hodie quoque monſtrantur.*

Geth étoit la plus méridionale des villes des Philiſtins, comme Accaron étoit la plus ſeptentrionale; enſorte qu'Accaron & Geth ſont miſes comme les deux termes de la terre des Philiſtins. Geth étoit voiſine de Maréſa. *Voyez* 2. *Par.* XI, 8; & *Mich.* I, 14, dans l'hébreu; ce qui revient aſſez à S. Jérôme qui met Geth ſur le chemin d'Eleuthéropolis à Gaza. Eleuthéropolis eſt au voiſinage de Maréſa ou Moraſthi; & avant Euſèbe & S. Jérôme, Eleuthéropolis n'eſt guères connue dans la géographie. Geth étoit puiſſante ſous les prophétes Amos, *c.* 6, *v.* 2, & Michée, *c.* 1, *v.* 10 & 14, & indépendante des rois de Juda. Mais, comme nous l'avons déja remarqué, elle fut priſe par Ozias, roi de Juda, ſous le prophete Amos; & enſuite par Ezéchias, ſous le prophete Michée. Gethaïm marqué, 2 *Reg.* IV, 3, & 2. *Eſdr.* XI, 33, eſt, ſans doute, la même que Geth. David avoit une compagnie de gardes Géthéennes dont Ethaï étoit le capitaine. *Geth* ou *Gath* ſignifie un *preſſoir*. Ainſi il n'eſt pas étonnant que l'on trouve dans la Paleſtine plus d'un lieu du nom de Geth. *Reg.* l. 2, c. 15, *v.* 18, & c. 18, v. 2.

GETHAIM. Voyez l'article précédent.

GETH-EPHER ou GETH-OPHER, ou Geth du canton d'Opher, dans la Galilée, étoit la patrie du prophete Jonas. (*Reg.* l. 4, c. 14, v. 25.) Joſué, *c.* 19, v. 13, attribue cette ville à la tribu de Zabulon; & S. Jerôme, dans ſa préface ſur Jonas, dit qu'elle étoit à deux milles de Séphoris, autrement Dioceſarée.

GETHIUM. Voyez GYTHIUM.

1. GETH-REMMON, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Dan. S. Jerôme la met à dix milles de Diospolis, ſur le chemin d'Eleuthéropolis. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Caath. * *Joſué*, c. 19, *v.* 45.

2. GETH-REMMON, ville de Paleſtine, dans la demi-tribu de Manaſſé, au-delà du Jourdain. Elle fut donnée auſſi aux Lévites de la tribu de Caath. * *Joſué*, c. 21, v. 25.

3. GETH-REMMON, ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Ephraïm. Elle fut auſſi donnée aux Lévites de la tribu de Caath. *Paral. l.* 1, c. 6, v. 69.

GETHRONE, Pédition du P. Hardouin porte *Gethone*, ancien nom d'une ville de la mer Ægée, dans le voiſinage de la Cherſonèſe de Thrace, des iſles de Samothrace & de Hallonèſe, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12.

GETHSEMANI, village de la Paleſtine, dans la montagne des Oliviers: ce nom ſignifie *le preſſoir de l'huile*; ce qui marque que l'on y faiſoit de l'huile avec les olives que la montagne fourniſſoit. C'étoit le lieu où JESUS-CHRIST prioit quelquefois pendant la nuit; c'eſt dans un jardin de ce village qu'il fit ſa priere, qu'il ſua ſang & eau, qu'il fut arrêté. * *Matth.* c. 26, v. 36, & *ſeq.*

Le P. Michel Nau, *Voyage nouv. de la Terre-ſainte*, *l.* 3, *c.* 3, qui a examiné les ſaints lieux, avec une extrême attention, parle ainſi de ce pays. Le jardin des oliviers étoit vraiſemblablement un grand verger plein d'oliviers, ſous lesquels on alloit librement ſe promener & ſe repoſer; il reſte huit arbres du nombre, à ce qu'on dit, de ceux qui étoient là du tems du Sauveur. Leur antiquité les rend exemts du tribut que l'on prend depuis pluſieurs ſiécles en ce pays ſur chaque pied d'arbre: les peres de la Terre-ſainte ont acheté le champ où ils ſont, & ils les gardent comme un grand tréſor. Ils ne perdent rien des olives qu'il en recueillent; ils en tirent une huile de bénédiction, qu'ils diſtribuent aux perſonnes de qualité, qui contribuent par leurs aumônes à la conſervation des ſaints lieux: les noyaux, qui en reſtent, ſervent à faire des chapelets qui ſont extrêmement recherchés des Catholiques. Il eſt défendu, ſous peine d'excommunication, de couper des branches de ces oliviers, & d'en rien prendre; on accorda à M. le marquis de Nointel, ambaſſadeur de France, par une faveur très-particuliere, la permiſſion d'en faire couper une branche. Pour retenir les Chrétiens des nations ſéparées de la communion de Rome, qui n'appréhendent pas ces cenſures, les peres y entretiennent un Mahométan pour fermier, qui fait faire payer ſi cher ce qu'on en dérobe, que perſonne n'oſe s'y riſquer.

Les évangeliſtes racontent, (*S. Luc*, c. 21, & 22,) que lorſque le Fils de Dieu étoit à Jeruſalem, il paſſoit la plus grande partie du jour dans le temple, s'employant à l'inſtruction des Juifs, & que la nuit il l'alloit paſſer en prieres à la montagne des oliviers; c'étoit dans le jardin dont on vient de parler. S. Jean dit bien expreſſément, c. 8, que Judas y amena les ſoldats, parce qu'il ſavoit le lieu,

Jesus s'y étant souvent rendu avec ses disciples ; il leur répétoit, sans doute, les leçons qu'il avoit faites le jour dans la ville. Le jour qu'il fut arrêté, il laissa une partie de ses apôtres dans le village de Gethsémani, qui (selon notre auteur,) étoit à deux ou trois cens pas de-là vers le midi, & dans un endroit plus bas.

Il y a dans la partie la plus haute de ce jardin une roche un peu élevée, & d'une largeur considérable. Elle est proche d'un grand chemin par où l'on monte aux sépulcres des prophetes. Ce fut là que notre Seigneur donna ordre aux trois apôtres de veiller : on y voit encore une figure grossiere de trois corps couchés. L'auteur laisse indécis, si c'est un jeu de la nature & du hazard, ou si la Providence a voulu l'y imprimer comme un monument de la paresse humaine.

Il y avoit assez près de-là un chemin souterrein qui conduisoit dans une grotte profonde, éloignée du lieu des apôtres, d'un bon jet de pierre : cette grotte qui a maintenant son entrée près du sépulcre de la sainte Vierge, est longue de trente-huit palmes, & large de vingt-huit ; sa figure est irréguliere & approchante de la ronde : la voûte est comme celle des carrieres, de la pierre même, & il y a trois gros piliers de même matiere, qui la soutiennent. Cette voûte est ouverte par un trou semblable à celui des citernes, par où la grotte reçoit un peu de jour, aussi-bien que de la porte qui en est proche. Il y a deux autels pratiqués dans la roche même ; l'un est tourné à l'orient, & l'autre au septentrion : c'est dans l'espace qui est entre deux, que la tradition porte que le Sauveur fit sa priere, & sua du sang. Quelques mots latins qui sont sur le paroi, semblent l'attester. Voici ce qu'on en peut lire :

Hic Rex Christus sudavit sanguinem.
Sæpè morabatur dû C.
Mi Pater, si vis, transfer calicem hunc à mè.

Le P. Nau observe que l'écriture est effacée, & qu'il n'y a que *dû* avec un titre & un grand *C* ; ce qui apparemment veut dire *dum clamaret*.

GETHUSSA, ville de la Lybie, selon Etienne le géographe.

1. GETIA, le pays des Gétes, selon le même.

2. GETIA, ville de l'Albanie, dans l'Illyrie, selon Chalcondyle, *l.* 7. Leunclavius dit que les Turcs la nomment COTZARUCK.

GETIGAN, selon Baudrand, ville & royaume des Indes, dans l'isle de Célebes. Sanson le nomme GETIGEN.

GETINI : Arrien appelle ainsi les GETES.

GETONE, isle d'Asie, sur la côte de la Troade, selon Pline, *l.* 5, *c.* 31.

GETTA, ville de la Palestine, selon Pline, *l.* 5, *c.* 10. C'est peut-être la même que GITTA de Polybe. Le P. Hardouin dit que ce ne peut être la GITH ou GETH, d'Eusèbe & de S. Jerôme.

GETULIE. Voyez GÆTULI.

GETA, ville de la Libye intérieure, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6.

GEVALIE, ou GEVEL, ou GAFLE, ville de Suéde dans la Gestricie, dont elle est la capitale : elle est située à l'embouchure de la riviere de Hasunda, que l'on y passe sur un pont, & qui forme un golfe qui lui donne un port sur le golfe de Bothnie.

GEVAUDAN, (le) ou le GIVAUDAN, province de France, en Languedoc. Elle fait une des trois parties des Cévennes, & est la plus grande dans les montagnes vers les sources de l'Allier, du Lot & du Tarn : elle a pour frontieres au septentrion l'Auvergne, le Rouergue au couchant ; le bas Languedoc au midi ; le Vivarais & le Velai au levant. * *Baudrand*, éd. de 1705.

Le Gevaudan a pris son nom des peuples *Gabali* ou *Gavali*, & le mot de *Gevaudan*, qu'on écrivoit autrefois GAVAULDAN ou GABAULDAN, est mis pour *Gabalitanus*. Cesar, dans ses Commentaires, fait mention de ces peuples qui dépendoient des Auvergnats : ils étoient du nombre des Celtes qu'Auguste joignit à l'Aquitaine, lorsqu'on divisa cette province en deux. Les Gabali furent mis dans la premiere Aquitaine, & sous la métropole de Bourges, dont ils ont toujours dépendu pour le spirituel, jusqu'à l'érection de l'archevêché d'Alby, auquel on a donné pour suffragant l'évêché de Mende qui est celui des anciens *Gabali*. * *Longuerue*, Descr. de la France, 1. *part. p.* 263.

Ces peuples tomberent, dans le cinquieme siécle, sous la puissance des Wisigoths : Clovis les conquit avec l'Aquitaine. Les ducs & les comtes s'en rendirent propriétaires au dixieme siécle. On ignore les noms des premiers. On sait seulement que dans l'onziéme siécle ce comté appartenoit à Gilbert, comte de Millaud, qui épousa Giburge, héritiere du comte de Provence : leur fille Douce épousa le comte de Barcelone, à qui elle apporta en mariage ses droits sur le Gevaudan & le Rouergue.

Jaques I, roi d'Aragon, & comte de Barcelone, restitua l'an 1225, à Etienne, évêque de Mende, & à son église, la seigneurie de Gevaudan ; & ce roi reconnut dans la suite tenir de l'évêque la terre de *Credon* ou *Gredon*, (*Grele*,) & toute la terre de Gevaudan ; ce qui fait voir que l'évêque étoit déja en possession de la principale seigneurie du comté de Gevaudan, dont néanmoins le roi d'Aragon se réserva alors le domaine utile ; puisque par la transaction passée avec S. Louis, l'an 1255, non-seulement le roi d'Aragon renonça à ses droits sur la terre de Credon ou Gredon, mais sur tout le Gevaudan.

L'ancienne capitale du Gevaudan est appellée *Anderitum* ou *Anderidum* ; & ce nom est marqué dans Ptolomée, dans la Carte de Peutinger, & dans la Notice de l'empire Romain, faite sous Honorius dans le cinquieme siécle ; l'évêque s'appelloit *Gabalitanus* ; ce que la plûpart des évêques des autres siéges ont fait dans les Gaules, lors même que leurs villes épiscopales avoient des noms distingués de celui du peuple. On voit que le diacre Génialis, qui assista, l'an 314, au premier concile d'Arles, est appellé *diaconus civitatis Gabalitanæ* ; on ne fait donc pas précisément le tems où ce nom *Anderitum* cessa d'être en usage ; mais nous pouvons dire que ce fut vers la fin du cinquieme siécle ; car, depuis ce tems, on ne le trouve nulle part. Cette cité des *Gabali* ou *Gavals*, est marquée dans tous les monumens, tant ecclésiastiques que profanes, jusqu'au dixieme siécle ; & ce n'est que depuis l'an 1030, que ses évêques ayant transferé, pour toujours, leur siége à Mende ou *Memmate*, furent appellés *Mimatenses*. Quant à l'ancienne cité de Gavals, dont le nom a été corrompu en *Javouls*, comme celui de *Gabaldan* ou *Gavauldan* en *Gevaudan*, elle n'a plus de marques de son ancienne grandeur ; car ce n'est qu'un village dans la baronnie de Peyre, à quatre lieues de Mende, qui, depuis sept cens ans, est la capitale du Gevaudan, & le siége de l'évêque.

Le Gevaudan est de difficile accès, rempli de montagnes, qui font partie des Cévennes, & où il y a souvent de la neige ; c'est pourquoi Sidonius Apollinaris appelle ce pays *terram Gabalum satis nivio∫am*. Le nom *Gabals* ou *Gavals* a été altéré dans la suite en *Gavachs* ; & Belleforêt se sert de ce nom *Gavaches*, comme les Espagnols qui ont appellé, il y a long-tems, *Gavachos* ceux de Gevaudan, qui, habitant un pays rude & stérile en beaucoup d'endroits, alloient tous les ans en Espagne, pour gagner de l'argent aux travaux les plus vils & les plus pénibles ; ce qui les faisoit mépriser par les Espagnols qui donnent le même nom aux voisins du Gevaudan, qui passent aussi les Pyrénées pour le même dessein. Voyez l'article GAVE. Covarruvias, dans son trésor, a fort bien expliqué l'étymologie du mot *Gavachs*, & dit que ces Gavachs rapportent tous les ans beaucoup d'or & d'argent de l'Espagne, qui vaut des Indes à ces gens si méprisés.

Au reste, comme le Gevaudan appartenoit, pour la plûpart, au roi d'Aragon, il est naturel que les habitans ayent été chercher à gagner leur vie dans les états de leur seigneur ; que le gain qu'ils y faisoient, ait attiré leurs voisins à les imiter, & ait fait donner à ceux-ci le nom commun de *Gavaches*.

Piganiol de la Force, *Descr. de la France, t.* 4, *p.* 312, *édit. de Paris*, dit : le Gevaudan est un pays de montagnes dont les unes sont stériles, & les autres ne produisent que des seigles & des châtaignes : les paysans ont presque tous chez eux des métiers, & font des cadiz & des serges, & autres petites étoffes qu'ils vendent à bon marché ; néanmoins toutes ces petites manufactures ne laisse-

ſent pas de produire plus de deux millions ; & on transporte ces étoffes en Suiſſe, en Allemagne, à Malthe, ſur la côte d'Italie, & même juſqu'au Levant. Les marchands qui les ramaſſent & les font teindre, demeurent à Mende, & à Saint-Leger, & en retirent le plus grand profit. Dans la paroiſſe de Vabron, il y a une mine d'étain que l'on pourroit rendre utile : dans la paroiſſe de Pompidou, il y en a de jayet, & une de ſouffre à Saint-Germain de Calberte : l'on ramaſſe ſouvent de petites perles fines dans les rivieres de Fraiſſinet & de Plantats. Le bailliage du Gevaudan eſt partagé entre le roi & l'évêque de Mende : quand c'eſt le tour du roi, la juſtice ſe rend à Maruejols ; & à Mende, lorſque c'eſt celui de l'évêque. Je parle des Etats particuliers du Gevaudan, dans l'article des Etats du Languedoc.

GEUDIS, nom d'une riviere, ſelon Nonnus cité par Ortélius : on ne dit point où elle coule.

GEVE ou GESVES, riviere d'Afrique, dans la Nigritie, aux pays des Mandingues, d'où elle coule vers l'occident, & paſſe au midi de Gesves, où tournant vers le ſud-oueſt, elle reçoit celle de Kurbali, avec laquelle elle va ſe rendre dans un golfe où ſont les iſles des Biſſagos. Cette riviere eſt extrêmement rapide ; la marée en deſcend avec une ſi furieuſe violence, que les vagues s'élevent comme autant de montagnes, ce qui la rend dangereuſe.

GEVÉ ou GEVES, ville d'Afrique, dans la Nigritie, ſur le bord ſeptentrional de la riviere de même nom. Elle n'a ni murs ni enclos ; les maiſons ſont de terre, blanchies en dehors, & couvertes de paille. On y compte quatre mille habitans, parmi leſquels il y a quatre ou cinq familles de blancs. L'égliſe paroiſſiale eſt fort belle, & gouvernée par un prêtre, envoyé de Sant-Jago. Il s'y fait un commerce, tous les ans, de deux cents cinquante eſclaves. Le reſte du commerce conſiſte en ivoire & en cire. * *Voyage de Brue en Afrique*, 1701.

GEVÉ D'OSSAN. Corneille, *Diction.* fait un article ſous ce titre, comme ſi c'étoit une riviere différente du Gave d'Oſſan, déguiſé par une mauvaiſe orthographe.

GEVINI ou GYVINI, peuple ancien de la Sarmatie, en Europe, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5.

GEVIO, village de Suiſſe, dans la vallée de Madia, qui ſe jette dans la riviere de Locarno. Corneille, Mati & Baudrand, *édit. de* 1705, en font mal-à-propos une ville dans le Milanez.

GEVISSI, ancien peuple de la Grande-Bretagne, dans le voiſinage de Weſſex, vis-à-vis de l'iſle de Wight, ſelon Bede cité par Ortélius.

GEUL, riviere des Pays-bas, au duché de Limbourg. Elle prend ſa ſource au-deſſus de Walhorn, où elle paſſe d. puis elle coule à Herkemet d. à Calmine, g. à Morezent, g. à Buſdal, g. à Méchélem, d. à Vittem, g. à Cartiels, d. à Vilre, d. à Shinop, d. à Fauquemont, à Brouchen, d. à Saint-Ghirlack, d. à Houtem, d. à Moërzen, d. à Hardenſtein, d. & tombe dans la Meuſe au-deſſous de Caſtergeul.

GEUYANG, fortereſſe de la Chine, dans la province de Gueicheu, au département de Liping, ſeptieme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 8. d. 45′, par les 27 degrés, 6′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GEX, ſelon Piganiol de la Force, *Deſcr. de la France*, *t.* 3, *p.* 541, *édit. de* 1722, petite ville de France, dans le pays ou dans la baronie de Gex, au pied du mont Saint-Claude, qui fait la ſéparation du pays de Gex de la Franche-Comté. Cette ville eſt à préſent compoſée de trois parties. La premiere eſt ſur une hauteur à l'occident, dans l'endroit où étoit autrefois un château fort & conſidérable. La ſeconde eſt proprement la ville de Gex. Elle eſt fermée, du côté du couchant, par quelques reſtes d'anciennes murailles, & par tout ailleurs par les clôtures des jardins des particuliers. Elle a trois portes & trois fauxbourgs. La troiſieme partie de la ville eſt au nord du château, & à deux cens pas de diſtance ; on l'appelle GEX-LA-VIEILLE. L'égliſe de S. Pierre & de S. Paul eſt la ſeule paroiſſe qu'il y ait. Les Carmes ont un couvent à Gex, comme auſſi les Capucins & les Urſulines. On y établit, en 1681, une maiſon de filles de la propagation de la foi, qui élevent un grand nombre de filles, nouvellement converties, à la religion Catholique, Apoſtolique & Romaine. Cette maiſon ne ſubſiſte que par les bienfaits du roi. Il y a auſſi des filles de la charité, un hôpital fort pauvre, & une eſpece de petit collége. Le ſiége du bailliage du pays eſt à Gex ; les appellations ſont portées à Dijon, ou à Bourg, au cas de l'édit.

LE PAYS ET LA SEIGNEURIE DE GEX, ſéparé du Bugey par le grand Credo, eſt entre le mont Jura, le Rhône, le lac de Geneve & la Suiſſe. Cette ſeigneurie étoit autrefois membre du comté de Genevois, dont les comtes étoient feudataires de l'égliſe de Geneve. * *Longuerue*, Deſcr. de la France, part. 1, p. 303.

La ſeigneurie de Gex fut donnée en partage à Amé, par ſon frere Guillaume comte de Genevois. Son pere, le comte Amé, avoit reconnu qu'il étoit *fidelis advocatus*, fidele avoué, ſous Ardutius, évêque de Geneve, contemporain de S. Bernard. Ce premier ſeigneur de Gex eut pour héritier ſon fils Amé, qui n'eut qu'une fille nommée *Lyonnette*, qui épouſa Simon de Joinville, frere de Jean ſire de Joinville, ſénéchal de Champagne, auteur de la vie de S. Louis. Pierre de Joinville, fils de Simon & de Lyonnette, laiſſa deux fils Hugard & Hugues, ſucceſſivement ſeigneurs de Gex. Hugues ſe rendit vaſſal du Dauphin de Viennois : comme il n'avoit point d'enfans, il fit ſon héritier Hugues de Genevois, ſon beau-frere, mari de ſa ſœur Eléonor de Joinville, dite *Eléonor de Gex*, à la charge de faire hommage au Dauphin, ſeigneur de Faucigny ; ce qui fut exécuté, & donna occaſion à Amédée, comte de Savoye, appellé *le comte Verd*, d'entrer avec des troupes dans la terre de Gex, de la confiſquer, & de l'unir à ſon domaine, l'an 1353. Le Dauphiné étoit alors poſſédé par Charles, fils aîné du roi Jean ; mais les différends avec la Savoye, furent accommodés peu après, à l'avantage du comte Verd.

Les comtes ou ducs de Savoye ont joui depuis, de la ſeigneurie & du bailliage de Gex, juſqu'au traité de Lyon 1601, par lequel ce pays a été cédé à la France. Louis XIII l'a donné en échange de Château-Chinon, à Henri de Bourbon, prince de Condé, avec Montluel.

Ce petit pays de Gex eſt du gouvernement de Bourgogne, & du reſſort du parlement de Dijon. GEX, qui lui donne ſon nom, eſt une ville qui n'a rien de conſidérable ; & VERSOY, qui en dépend, ſur le lac de Geneve, a été demandé par les Genevois qui ſurprirent cette place ſur les Savoyards, l'an 1589. Il n'y a rien d'important dans le pays de Gex, que le pas, ou paſſage de l'Ecluſe ou de la Cluſe, qui défend l'entrée du Bugey & de la Breſſe, par un fort creuſé dans le roc, qui fait partie du mont Jura eſcarpé en cet endroit, & borné par le Rhône qui coule au pied.

La république de Geneve eſt en poſſeſſion de pluſieurs villages enclavés dans le pays de Gex, leſquels étoient autrefois de la Manſe, capitulaire de l'égliſe cathédrale de S. Pierre, ou du domaine du prieuré de S. Victor de Geneve, de l'ordre de Cluny. Tous ces villages ont été unis au domaine de la ville, depuis le changement de la religion.

GEYERSBERG, château d'Allemagne, dans la Carinthie, auprès de la haute Styrie, au-deſſus de la ville de Frieſach. Voyez FRIESACH.

GEYL, (la) riviere d'Allemagne, dans la haute Carinthie. Elle a ſa ſource dans un lac au pied des montagnes, qui ſéparent cette province du Tirol, aux confins des Etats de Veniſe ; & de-là ſerpentant vers l'orient, elle ſe charge de quantité de ruiſſeaux, ſe recourbe vers le nord, & ſe jette dans la Drave à l'orient de Villach : Sanſon & quelques autres géographes, l'appellent la GEYT.

GEYTAPOUR, ville des Indes, au royaume de Décan, ſur la côte, au midi de Rajapour. * *Vaugondy, Atlas.*

GEZA, ancienne ville d'Egypte, ſur le bord occidental du Nil, vis-à-vis du grand Caire, ſelon Marmol, *l.* 11, *c.* 26, *p.* 293. Elle eſt fort peuplée, & il s'y fait un grand trafic de bétail que les Arabes y amenent des déſerts de Barca & d'ailleurs, pour la proviſion du Caire. Pour n'être point obligés de paſſer le Nil, ils tiennent à leur marché, on l'y vient acheter ; & on l'amene ſur des barques, afin de le revendre en gros ou en détail. On voit à Geza des palais ſuperbes, & des maiſons de plaiſance, bâties par les Mamelucs, pour être hors de l'embarras du Caire ; pluſieurs marchands & artiſans y demeurent. Sur le bord de la riviere, eſt la grande moſquée, environnée de beaux jardins & de quantité de

palmiers. Les habitans du Caire viennent tous les jours à Geza, pour acheter des vivres, & s'en retournent la nuit. Pour aller aux pyramides, il faut paſſer par Geza: il n'y a au-delà que des déſerts de ſablons. Toutefois comme on trouve en chemin pluſieurs puits & mares, que laiſſe le Nil en ſe retirant, on y va, ſans beaucoup de peine, avec un bon guide.

Cette ville eſt nommée GUISSE, dans la Carte du cours du Nil, depuis les cataractes juſqu'au Caire, inſérées dans les Voyages de Paul Lucas, & beaucoup mieux Gize dans celle du Delta; mais l'auteur, qui eſt le même voyageur, dit, *t. 4, p.* 340, que Gize eſt un gros village à l'occident du Nil, du côté des pyramides.

GEZAIRA; Baudrand dit, pays d'Afrique dans la Barbarie: c'eſt une des trois provinces du royaume d'Alger. Elle eſt bornée au levant par celle de Bugie, à l'occident par celle de Tenez, au ſeptentrion par la mer Méditerranée, le long de laquelle elle s'étend au midi, par les montagnes qui la ſéparent de Bilédulgérid. Elle a pour capitale la ville d'Alger, d'où on la nomme plus ſouvent la *province d'Alger*.

GEZAIRA: les Européens ont ainſi défiguré le mot arabe *Al-Geſair*, qui ſignifie une iſle, & que (*) les Mahométans donnerent à la ville de Céſarée en Mauritanie, lorſqu'ils en firent la conquête ſur les Romains, dans le ſeptieme ſiécle. C'eſt Alger. Il y avoit devant cette ville une iſle dont on fit le port qu'on voit encore à préſent; & on la nomma de-là *Al-Geſair*, L'ISLE.

(*) *Laugier de Taſſi, Hiſt. d'Alger.*

GEZAR. Voyez GADARA 2. & GADER.

GEZATORIGUS, contrée d'Aſie, dans la Galatie, vers la Bithynie, ſelon Ortélius, *Theſaur.* Strabon, *t. 12, p.* 562, parlant de ce pays, dit: la partie qui confine à la Bithynie, eſt appellée TIMONITE de Gezatorix. On voit que le nom Timonite eſt celui de la contrée, en grec Τιμωνίτη, ſelon Strabon, & Τιμωνίτις χώρα: ſelon Ptolomée Gezatorix eſt apparemment le nom du prince qui la gouvernoit: *Gezatorigos* eſt au génitif.

GEZER, GEZERON, } Voyez GADARA 2, & GADER.

GEZIRAH: ce mot eſt arabe, & ſignifie iſle; mais les Arabes s'en ſervent auſſi pour exprimer une preſqu'iſle. Ainſi ils nomment GEZIRAT ABDELAZIZ-BEN-OMAR, ou GEZIRAT-BENI-OMAR, la ville de Gezira qui eſt effectivement bâtie dans une iſle du Tigre; GEZILAT-MASSHIKI, c'eſt-à-dire l'iſle du Maſtic, l'iſle de Chio ou Stankaio; GEZIRAT-SUAKEN, l'iſle de Suaquen dans la mer Rouge, &c. qui ſont de véritables iſles; mais ils appellent GEZIRAT-AL-ARAB, ou l'iſle des Arabes, l'Arabie qui n'eſt qu'une preſqu'iſle. Ils appellent *Al-Gezirah* la Méſopotamie, qui eſt entre l'Euphrate & le Tigre. Voyez MÉSOPOTAMIE.

GEZIRAH ABDELAZIZ-BEN-OMAR, c'eſt-à-dire l'iſle des enfans d'Omar, ou GEZIRATH-BENI-OMAR, ville d'Aſie, dans une iſle ſur le Tigre, au-deſſus de Mouſſal ou Moſul, bâtie par les deſcendans d'Omar. Ebn-Batrix dit qu'elle eſt ſituée dans le quartier de la Méſopotamie, nommé *Diar-Rabiat*, que l'on nomme auſſi la *terre de Tamanin* ou *des quatre-vingt*, à cauſe qu'il ſortit un pareil nombre de perſonnes de l'arche de Noë, qui s'arrêta, dit-il, ſur les montagnes de Gioud en ces quartiers. Tavernier, *Voyage de Perſe, l.* 3, *c.* 4, la nomme GEZIRÉ, à quatre jours de Diarbékir. On y paſſe, dit-il, le Tigre ſur un beau pont de bateaux; c'eſt le lieu où s'aſſemblent les marchands qui vont prendre la noix de galle, & le tabac au pays des Curdes, & ceux qui viennent du même pays pour Alep. La ville eſt ſous l'obéiſſance d'un Bey. De Geziré à Amadié, il y a deux jours de chemin. * *D'Herbelot*, Bibliot. orient.

GEZIRAT-EDDEHEB, iſle d'Egypte. Dapper, *Afrique, p.* 54, en parle ainſi: à une lieue du Nil, au-delà de Fuoa, il y a une iſle qu'on appelle *Gezirat-Eddehen*, autrefois l'iſle de Nathos ou l'iſle d'or. Il y a beaucoup de villages & de palais magnifiques; mais on a peine à les découvrir de loin, à cauſe de l'épaiſſeur des forêts.

GEZIRAT-HIAT ou *l'iſle des ſerpens*; iſle fabuleuſe, dont il eſt ſouvent parlé dans les romans Perſiens & Turcs. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

GEZIRAT-KHESCHK, c'eſt-à-dire *l'iſle ſéche*. Les Orientaux appellent ainſi le continent ou la terre ferme, à l'imitation des Hébreux qui la nomment *Iabaſchab*, comme il paroît par le paſſage de la Geneſe: *& vocavit aridam terram.* * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

GEZIRAT-MASTHIKI ou *l'iſle de Maſtic*. Les Arabes appellent ainſi l'iſle de *Chio*, que les Turcs nomment en leur langue *Sackiz-Adaſſi*, qui ſignifie la même choſe; parce que les arbres, dont on tire la gomme que nous appellons *maſtic*, croiſſent dans cette iſle. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

GEZIRAT-THARECK; les Arabes nomment ainſi l'iſle de Gibraltar. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

1. GEZIRÉ. Voyez GEZIRAH ADELAZIZ-BEN-OMAR.

2. GEZIRÉ, iſle d'Afrique, au royaume de Fez, ſur le Licus, ſelon Dapper, *Afrique, p.* 153. Il la met à trois milles de la mer, & à ſeize de Fez, & dit que les Eſpagnols la nomment *Gratioſa*: il a tort de dire que c'eſt peut-être la *Cerné* de Ptolomée. La *Cerné* de cet auteur eſt en pleine mer; & celle dont il eſt queſtion, eſt éloignée de la mer de quatre lieues, & au-deſſus de la Rache.

GEZRE. Voyez SARRITÆ.

GHACHOR. Voyez ACHOR.

GHALEMETH; c'eſt ainſi que le Chaldéen lit au lieu de *Bahurim*. Voyez ce mot.

GHALUA, ville d'Afrique, dans la Nubie, ſur le Nil, près de l'Egypte, ſelon Corneille.

GAHMKI, ſiége épiſcopal d'Aſie, dans l'Arménie, ſous le patriarchat de Sis. Il eſt inconnu, ou bien il ne ſubſiſte plus, ſelon de Commanville.

GHAMMAS, grande riviere de la Tartarie, au quatriéme climat, ſelon Edriſi, *Geograph. Nubienſ.* p. 313. Il parle du royaume des Kaimachites, où il dit qu'il y a ſeize villes, quoiqu'il n'en nomme que neuf, & ajoûte: toutes ces villes ſont ſituées ſur le grand fleuve Ghammas, qui ſortant des montagnes de *Bengiar*, coule vers l'orient à la ville *Aſtur*, ſituée ſur la rive méridionale; de-là il paſſe à la ville de *Siſia*, qui eſt au nord, ſe rend à la ville royale, nommée *Chacan*, qui eſt au midi de ſon cours. Il ſe tourne enſuite vers le ſeptentrion, & arrive à la ville de Moſthanah, bâtie ſur la rive occidentale. Il y reprend ſon cours vers l'orient, juſqu'à ce qu'il ſe perde dans la mer. L'auteur du livre des Merveilles dit que ce fleuve nourrit un poiſſon duquel les médecins de l'Inde & de la Chine compoſent le plus mortel poiſon que l'on connoiſſe. Il eſt dans le fiel de ce poiſſon, nommé *Sangia*, & il conſerve ſa qualité durant quarante ans.

On ſoupçonne que ce fleuve eſt le même que le fleuve Amur. Il n'y a point d'autre fleuve à qui ce cours convienne ſi bien, quoiqu'on ne ſache guéres où retrouver les villes que nomme le géographe de Nubie.

GHANA, ville d'Afrique, dans la Nigritie, ſur le Niger, qui la ſépare en deux, en entrant dans un aſſez grand lac, nommé *lac de Sigiſmes* & *lac de Guadre*. Le géographe de Nubie, *p.* 10, 2. *part. climat.* 1, dit: Ghana eſt une double ville ſur les deux rivages d'une mer d'eau douce. C'eſt de tous les pays des Négres la plus peuplée & la plus marchande. Il s'y rend de riches marchands, des pays voiſins, & de toutes les parties de l'Occident. Ses habitans ſont Muſulmans; & le roi tire, dit-on, ſon origine de Saleh, fils d'Abdalla, fils de Haſan, fils de Hoſain, fils d'Aali, fils d'Abi-Taled, oncle de Mahomet. Il eſt abſolu, quoiqu'il rende hommage à l'empereur des Muſulmans, qui eſt Abbaſſide. Il a un palais ſur le rivage du Nil, (l'auteur appelle ainſi le Niger,) & c'eſt un château très-bien fortifié & très-bien pourvu de tout. Les logemens ſont ornés de ſculptures & de peintures, & les fenêtres ſont vitrées. Ce palais fut bâti, l'an 510 de l'hégire. Ses états confinent au pays de Wançara, qui eſt riche en mines d'or. L'auteur cité, parle ſort avantageuſement de la juſtice du roi de Ghana, de ſon tems. Cette ville au reſte eſt la capitale d'un royaume, que l'on appelle *royaume de Ghana*, & *royaume de Caſſéna*. Voyez CASSÉNA.

GHANAMIN: Arias Montanus prétend que l'écriture nomme ainſi les Troglodytes.

GHARUS, évêché d'Aſie, en Arménie, ſous le pa-

triarche de Sis. Il eſt inconnu ; & on ne ſait s'il ſubſiſte encore, au rapport de l'abbé de Commanville.

GHAZECA, pour *Azeca*. Voyez AZECA.

GHEDI, petite ville d'Italie au Breſſan, dans l'état des Vénitiens, ſelon Corneille. Magin dit que ce n'eſt qu'un village ſur le Naviglio.

GHEL, contrée d'Ethiopie, dans l'Abiſſinie, au royaume d'Amhar, ſelon Ludolf. * *Hiſt. Æthiop.* l. 1, c. 3.

GHELE, bourgade des Pays-bas, en Brabant. Elle eſt célebre par le culte de ſainte Dympne, vierge martyriſée par ſon pere. On a bâti ſur ſon tombeau une égliſe de ſon nom, dont on a fait un chapitre de Chanoines dans le ſeizieme ſiécle.

GHEMPE ou L'ISLE DU DUE, prévôté de religieuſes, ordre de Prémontré dans les Pays-bas, à deux lieues de Louvain.

GHENDGÉ, ville d'Aſie, dans le Chirouan, ſelon le traducteur de l'hiſtoire de Timur-Bec, *l.* 5, *c.* 37. C'eſt une ville de Perſe, dans le Schirvan.

GHENDGIAN-FOU, ville d'Aſie, dans la Chine ſeptentrionale, ſelon le même, *l.* 5, *c.* 4.

GHERA D'ADDA. Voyez GHIARA.

GHERMIAN-LILI, province de la Turquie, en Aſie, dans la Natolie. C'eſt la même choſe que le GERMIAN.

GHEROM, ville de Perſe, dans le Fars. Les géographes Orientaux lui donnent 89 d. de longitude, & 28 d. 30′ de latitude.

GHESHA-BAR, & GHESHE. } contrées d'Ethiopie, dans l'Abiſſinie, au royaume d'Amhar, ſelon Ludolf. *Hiſt. Æthiop.* l. 1, c. 3.

GHEUCSALI, village de la grande Tartarie, au pays de Gété. * *Hiſt. de Timur-Bec*, *l.* 3, *c.* 5.

GHEUCSERRAI, palais des empereurs de la grande Tartarie ; c'eſt dans ce palais que réſidoit Timur-Bec, lorſqu'il eut fait Samarcande la capitale de ſes états.

GHEUCTOPA, colline de la grande Tartarie, au pays de Geté. Les géographes Orientaux lui donnent 101 d. 209′ de longitude, & 43 d. 25′ de latitude. * *Hiſt. de Timur-Bec*, *l.* 3, *c.* 19.

GHEUL FERKETI, lieu de la grande Tartarie, auprès de Bokhara. Timur y éleva pluſieurs petits bâtimens à dôme pour loger les ſeigneurs & dames de ſa cour ; il ſe ſervit pour cela de pluſieurs reſtes d'édifices ruinés qui s'y rencontrerent ; &, comme il y a de fort beaux étangs, où ſe trouvent une infinité de toutes ſortes d'oiſeaux, & principalement des cygnes, il y fit une chaſſe fort agréable, dont les détails ſe trouvent dans ſon hiſtoire, *l.* 3, *c.* 7.

GHEVEYAR, bourg d'Aſie, en Tartarie, au Mogoliſtan. *Hiſtoire de Timur-Bec*, *l.* 3, *c.* 6.

GHEZ-SETAM, village d'Aſie, dans le Diarbeck, entre Anna & Tecrit. * *Hiſtoire de Timur-Bec*, *l.* 3, *c.* 33.

GHIANON, ou GHIANNON, riviere d'Afrique au ſud de celle du Sénégal. Elle prend ſa ſource dans le pays des Mandingues vers les mines d'or de Bambouc ; &, prenant ſon cours vers le nord, elle ſe rend dans le Sénégal à l'eſt de Dramanet. Elle a plus de quarante lieues de cours, & porte des canots. * Cartes du cours du Sénégal, Falemé, Ghianon, levé ſur les lieux par Compagnon.

GHIARA D'ADDA, petit pays d'Italie, en Lombardie, entre la riviere d'Adda, & le Serio. Il s'étend juſqu'aux montagnes de Bergame, & eſt appellé *Iſola Fulchéria* par Merula aux livres VI & VIII de ſon Hiſtoire des Viſconti. Il eſt large, uni & bien peuplé. On y trouve beaucoup de métairies, de villages & de bourgs. *Trevilio*, CARAVAGGIO en ſont les principaux lieux. Léandre, *Deſcritione di tutta l'Ital. p.* 408, diſtingue pourtant *Trevilio*, l'iſle de *Folcheria* & Caravaggio ; & il en parle d'une maniere à faire connoître que cette iſle ne comprenoit pas tout ce que nous connoiſſons aujourd'hui ſous la Ghiara d'Adda. Ce pays, ſelon Baudrand, *éd. de* 1705, faiſoit autrefois partie du Bergamaſque ; mais il eſt demeuré au Milanez, par pluſieurs traités de paix. * *Magin* Ital. Tab.

GHIBBON ; c'eſt la même ville que Gabaon.

GHIEGUM, évêché arménien, ſous le patriarche de Sis. Il eſt inconnu, & on ne ſait s'il ſubſiſte, ſelon l'abbé de Commanville.

GHILAN, province d'Aſie, dans l'empire des Perſes ; au bord de la mer Caſpienne, & au nord du Khoueſtan. D'Herbelot étend ſa longitude depuis le 74e degré juſqu'au 76 & ſa latitude, qu'il prend du nord au ſud, depuis le 35 juſqu'au 36. Il dit que ſes habitans recueillent peu de bled, mais beaucoup de riz dont ils font du pain qu'ils mangent avec d'excellent poiſſon que la mer leur fournit en abondance. Cette province donne ſon nom à la mer Caſpienne, que les Arabes, les Perſans & les Turcs nomment *mer de Ghilan*. On n'y trouve que deux villes conſidérables, qui ſont Raſcht ou Reſchut, ſur la mer, & Lakhſchan que l'on appelle auſſi *Ghilan*, ſituée plus avant dans les terres. Quelques géographes comprennent dans le Ghilan le Mazandéran qui eſt à ſon orient, & qui confine avec le Thabareſtan. L'auteur de l'Hiſtoire des Tatars, écrit *Gilan*, & *Kilan*, *p.* 329, que cette province eſt ſituée au ſud-oueſt de la mer Caſpienne, s'étend depuis l'embouchure de la riviere d'Iſperuth juſqu'aux landes de Mockan. La mer Caſpienne & la province de Mazandéran la bornent à l'eſt ; la province d'Yérack, au ſud ; celle d'Adirbeitzan, à l'oueſt ; & les landes de Mockan, au nord : c'eſt préciſément l'Hyrcanie des anciens, comme il eſt aiſé de voir par la deſcription que Quinte-Curce nous en donne. Rien n'eſt ſi beau que la ſituation de cette province ; elle a d'un côté la mer, le long de laquelle elle s'étend en demi-cercle ; & de l'autre, elle eſt environnée de fort hautes montagnes qui la ſéparent ſi bien de tout le reſte de la Perſe, qu'on n'y peut entrer du côté de la terre ferme, que par des paſſages fort étroits & faciles à défendre. Les Perſans les appellent encore *Pila*, ou Portes. Les montagnes, dont on vient de parler, ſont, du côté de la Perſe, d'affreux précipices & rochers ; & du côté de la province de Gilan, elles ont la pente la plus charmante du monde, toute couverte de citronniers, d'orangers, d'oliviers, de cyprès, de figuiers, & de mille autres ſortes d'arbres fruitiers ; enſorte qu'il ſemble que ce pays ſoit bordé de tous côtés de grandes forêts d'une verdure perpétuelle. On y trouve toutes ſortes de bêtes ſauvages, comme ours, loups, léopards, tigres, &c. Ces derniers ſur-tout y ſont en ſi grande abondance, qu'on les amene par douzaines dans les villes voiſines pour les vendre, les Perſans poſſedant le ſecret de les apprivoiſer de telle ſorte qu'ils peuvent s'en ſervir à la chaſſe, de la même maniere que nous faiſons avec nos chiens ; & dès qu'ils y ſont une fois dreſſés, ils ſe tiennent fort tranquillement aſſis en croupe derriere quelque cavalier, juſqu'à ce qu'on trouve à propos de les lâcher après le gibier.

Le pays de Gilan eſt fort beau & tout uni : il eſt entrecoupé d'une quantité de belles rivieres qui, ſortant de tous côtés des montagnes, vont ſe décharger dans la mer Caſpienne. Cette mer eſt ſi poiſſonneuſe ſur cette côte & toutes les rivieres qui viennent y apporter leurs eaux de ce côté, que la couronne tire par an un revenu conſidérable de la ferme de la pêche de cette province. Comme le pays eſt fort marécageux vers le rivage de la mer, on y a pratiqué par-tout des foſſés, pour deſſécher les terres ; ce qui fait qu'il ne reſſemble pas mal en ces endroits à la comté de Flandre ; & pour la commodité du paſſage, qui étoit très-pénible auparavant par les terres graſſes & marécageuſes d'un pays où il pleut beaucoup, le grand Schah-Abas a fait faire une chauſſée élevée de huit pieds au deſſus du niveau ordinaire du pays, qui traverſe toute la province, depuis la rive occidentale de la riviere d'Iſperuth du côté qu'on y arrive de Ferabath juſqu'à la ville d'Aſtara.

Le pays de Gilan eſt la plus belle & la plus fertile province de toute la Perſe : elle produit de la ſoie, de l'huile, du vin, du riz, du tabac, de très-beaux fruits de toute eſpece, & en ſi grande quantité, qu'elle en fournit une partie de la Perſe, & pluſieurs pays étrangers. On y trouve en pluſieurs endroits des forêts entieres de mûriers, de buis & de noyers ; & la plûpart des meubles de bois qu'on voit en ce pays, ſont faits de bois de noyer, ou de buis : chaque payſan, dans quelque petite chaumiere qu'il puiſſe habiter, ne manque pas d'avoir un jardin auprès de ſa maiſon, où l'on ne voit qu'orangers, citronniers, figuiers, vignes de tous côtés ; & il n'eſt pas rare de voir en ce pays des ceps de vigne

auſſi gros qu'un homme de taille ordinaire.

Les habitans ſont Mahométans de la ſecte d'Omar ; ils ſont braves, fiers & induſtrieux. Comme ils connoiſſent tous les avantages de leur pays, ils ne ſont pas ſi aiſés à mener que le reſte des Perſans ; & ils jouiſſent même encore actuellement de pluſieurs exemptions & privilèges qu'ils ont grand ſoin de maintenir, quoiqu'on ait pris la précaution de les déſarmer en quelque maniere. Ils ſont d'une taille haute & robuſte, & plus blancs que les autres Perſans : leurs habits ſont à-peu-près les mêmes que ceux du reſte des Perſans, excepté qu'ils ſont plus courts & plus ſimples, & que leurs bonnets ſont pointus. Ceux d'entr'eux qui habitent au ſud de la ville de Kesker, vers les frontieres de la province de Mazandéran, s'appellent KILEK ; & les autres qui habitent au nord de cette ville, portent le nom de TALISCH. Les femmes de ces derniers ſont ſans contredit les plus belles & les mieux faites de toute la Perſe : elles ne ſont pas, à la vérité, ſi parées que les autres Perſannes ; mais en revanche elles ſont d'un grand ſecours à leurs maris dans le ménage, parce qu'on les trouve rarement oiſives, ce qu'on ne voit nulle part dans le tout reſte de la Perſe.

Cette province a pour capitale la ville de Reſcht qui eſt au 37e degré de latitude, & à deux lieues de la mer. Elle eſt fort agréable. Quoique grande & aſſez bien peuplée, les maiſons y ſont ſi couvertes de toutes ſortes d'arbres fruitiers, qu'en y arrivant on croit entrer dans une forêt ; & il eſt impoſſible de s'appercevoir qu'on entre dans une ville, avant qu'on ſe trouve au milieu. Elle eſt toute ouverte, & les toits des maiſons ſont couverts de tuiles & de lattes, de même que les nôtres, parce qu'il pleut beaucoup en ces quartiers. Les autres villes principales de ce pays ſont Kesker & Aſtara.

La province de Ghilan a été cédée à la Ruſſie avec toutes ſes dépendances, par le traité conclu à S. Petersbourg en 1723, entre le feu empereur de Ruſſie & le Schah ; mais il ne paroît pas que la Ruſſie en ait pris poſſeſſion juſqu'à préſent. * Voyez les *Voyages* d'Oléarius.

GHILDA, ville d'Afrique au royaume de Galam, ſur le bord ſeptentrional du Sénégal, & vis-à-vis de Tuabo. C'eſt la premiere ville de ce royaume qu'on rencontre en remontant le Sénégal ; latit. nord, 14 d. 57'.

GHILGAL. Voyez GALGAL.

GHINGHIN, ville, ou plutôt grand village d'Afrique au royaume de Jéréja dans le pays des Flups, à la ſource d'un ruiſſeau qui ſort de la riviere de Kaſamanka, & qui tombe dans celle de San-Domingo, trois lieues au-deſſus de Kachao, dont Ghinghin n'eſt qu'à cinq lieues. C'eſt un lieu bien peuplé en partie de Portugais qui s'y ſont établis ; le pays eſt agréable ; il porte des fruits en abondance ; & de toutes parts on y voit des abeilles : les ſinges y ſont auſſi en grand nombre. Lemaire appelle ce lieu *Guanguin*. * *Voyage de Bruë en Afrique.*

GHIR, riviere d'Afrique. Elle a ſa ſource au mont Atlas qui borne le pays de Trémécen au midi ; coulant vers le midi, entre les tentes de quelques Arabes, elle arrive au pays habité par les Bénigumi, dans le royaume de Tafilet. Elle ſe tourne enſuite, en ſerpentant vers le ſud-eſt, dans la province de Touet ; entrant enſin dans les déſerts de Haïr, elle ſe perd dans un grand lac. Cette riviere & quelques autres de ces cantons ont cela de particulier, qu'elles s'éloignent de la mer, en s'éloignant de leur ſource. Ainſi elles rendent ce proverbe faux : » Si » tu veux arriver à la mer, prends une riviere pour t'y conduire. * *De l'Iſle*, Carte de la Barbarie.

GHIOMO ou GHIOMRAY, peuple d'Afrique, qui habite le cap Apollonia. Loyer & Deſmarchais nous apprennent qu'ayant été ſouvent en guerre avec les Iſſinois, & toûjours vainqueurs, ils obligerent ceux-ci à quitter la contrée d'Iſſini, qui eſt à dix lieues au-delà du cap, & qu'on appelle encore *le grand Iſſini*, pour aller habiter le pays d'Asbini, & la riviere qui a pris leur nom.

GHISTEL ou GHISTELE, bourgade des Pays-bas, dans la Flandre Autrichienne, à une petite lieue d'Oudenbourg, & à deux de Bruges. C'eſt une ancienne baronnie. Elle eſt célebre par le culte de ſainte Godelieve, dame du lieu, martyriſée par ſon mari. On y a bâti une égliſe en ſon nom, avec un monaſtere de religieuſes, ſous la régle de S. Benoît. * *Le P. Bouſſingaut*, Voyage des Pays-bas. *Baillet*, Topogr. des Saints, p. 210.

GHIVIRA, petite ville d'Italie, au Milanez, à trois lieues d'Anghiera, ſur le lac auquel elle donne ſon nom ; & qui prend auſſi celui de *lac de Brandrone*. Il ſe décharge dans le lac majeur par la petite riviere de Bozzo. * *Baudrand*, édit. de 1705. *Magin*. Ital. Tab.

GHNASNEVIDES, (les) branche de Turcs qui ont régné dans le Khoraſan. C'étoient des eſclaves achetés par les princes Mahométans, introduits dans les ſerrails, de-là dans les conſeils, & parvenus enſuite aux plus grandes dignités, tels que furent les Thoulounides, les Mamelukes, &c. Les Ghnasnévides tirent leur origine de la ville de Ghazna, capitale de leur empire.

Un certain Alpteghin, eſclave d'Ismail, ſecond ſultan des Samanides établis dans le Khoraſan & le Maouarennahar, ayant été affranchi, prit le parti des armes, de dignités en dignités parvint à celle de général des armées & de gouverneur du Khoroſan où il uſurpa la puiſſance ſouveraine, & établit ſon ſéjour à Gahzna. Il donna ſa fille en mariage à un de ſes eſclaves, qui étoit auſſi Turc, & lui laiſſa ſes états à ſa mort. Celui-ci, par ſa prudence, ſe fit aimer de ſes ſujets ; & par ſon courage il ſe fit craindre de ſes ennemis. Après ſa mort, ſon fils Mahmoud lui ſuccéda. Il pourſuivit & accomplit les projets de ſon pere, c'eſt-à-dire qu'il abbatit entiérement les Samanides, & s'éleva ſur leurs ruines : après pluſieurs grandes victoires, il ſe trouva maître du Khoraſan & d'une partie de la Tranſoxane. Alors il prit le titre de *ſultan* ; & il eſt le premier des princes de l'Orient qui l'ait porté. Avant lui ils ne portoient que celui de *Malek*. L'ambition de Mahmoud augmentoit avec la puiſſance. Il entra dans l'Ipide ; il remporta pluſieurs victoires contre différens rois, traverſa enſuite ſes états, porta les armes dans le Khariſme dont il s'empara, repouſſa le Kan des Turcs qui venoit pour l'attaquer ; & le Ghion ſervit de limites entre les deux empires : il repaſſa dans l'Ipide qu'il ſoumit preſqu'entiere, & ſubjuga la Perſe. Il remporta de toutes ſes expéditions des richeſſes immenſes : les hiſtoriens prétendent que Mahmoud a été le plus riche des princes Turcs. Il mourut enfin, regretté & admiré de tous ſes ſujets en général. Les richeſſes immenſes, qu'il avoit apportées de l'Ipide, devinrent funeſtes à ſes deſcendans qui, voulant en acquérir autant, négligerent leurs états dans la Tartarie, & porterent toutes leurs forces du côté de l'Ipide. Les Seljoucides profiterent de leur imprudence, leur enleverent pluſieurs proyinces & les Ghourides, autres eſclaves Turcs, parvenus comme les Ghaznevides, monterent ſur le trône. Ainſi fut anéantie la branche Turque des Ghaznevides, l'an 1182, après avoir régné pendant 213 ans. * *Hiſt. générale des Huns*, par M. de Guignes, *t.* 3, *p.* 183.

GHNIEF, ville de la Pruſſe Polonoiſe, au Palatinat de Culm, ſur la Viſtule. Le nom Polonois s'écrit GNIEW. Le chevalier de Beaujeu, *Mémoires*, *p.* 289, écrit GHINIEF, ſelon la prononciation. Les Allemands l'appellent MEVE, ſur quoi j'avertis que tous les lieux de la Pruſſe ont deux noms. Ghnief eſt à deux lieues de Nové, & à quatre de Grodens. C'eſt une ſtaroſtie du roi ; & Sobieski y tenoit une partie de ſes tréſors, bien loin de la portée des incurſions des Tartares. La ville & le château ſont de briques. André Cellarius, dans ſa Deſcription de la Pologne, nomme cette ville en latin *Meve*, *Meva*, *Meua*, *Gnievum* & *Gnevum*. Elle eſt, dit-il, *Nova Deſcr. Regni Polon. p.* 491, ſituée au-deſſous du confluent de la riviere de Fers & de la Viſtule. Sa citadelle appartenoit à Meſtovin, prince de la Poméranie ultérieure, qui en fit don à l'ordre Teutonique. D'autres prétendent qu'il ne donna à ces chevaliers que le territoire de Meve ou de Ghnief, & qu'ils y bâtirent la citadelle. Elle fut priſe enſuite par les Polonois, & repriſe par les chevaliers, en 1454. Les Polonois revinrent à la charge, en 1463 ; après une longue défenſe, elle ſe rendit à eux, l'an ſuivant. La religion Proteſtante ayant été quelque tems la dominante dans cette ville, les Catholiques ſe reſſaiſirent de la grande égliſe, l'an 1596. Guſtave Adolphe prit Ghnief par compoſition, l'an 1626, & battit les Polonois qui étoient venus l'aſſiéger. L'an 1655, les

Suédois la prirent encore ; mais ils ne la garderent que jusqu'au mois d'Août suivant. * *Dan. Cromer.* Chron. Pomeran. c. 12, *Mart. Cromer.* Rer. Polon. l. 10.

GHOGUONIUM, évêché d'Arménie, sous le patriarche de Sis : on ne sait ni où il est, ni s'il subsiste, selon l'abbé de Commanville.

GHORI, ville d'Asie, dans la Georgie. Voyez GORI.

GHOUR, petit pays de l'Inde, au nord-oueſt de Ghazna. Les princes descendus des anciens rois de Perse, s'y étoient retirés, & y vécurent dans l'indépendance, jusqu'à l'an 1010, que les Turcs Ghaznévides le conquirent. * *Histoire générale des Huns, t. 3, p. 164.*

GHUBITTARUM, évêché Arménien, sous le patriarche de Sis. On ne sait ni sa place ni s'il subsiste, selon l'Abbé de Commanville.

GHUL-HISSAR, ville de la Turquie, en Asie, dans la contrée de Roum au nord. Les Tartares appellent les états du Turc, l'*empire de Roum*, qui est le nom Romain corrompu, parce que les Romains possédoient autrefois en Asie ce que les Turcs y possedent aujourd'hui. * *Hist. de Timur-Bec*, l. 5, c. 50.

GHULISTAN, isle d'Asie, dans la province de Hamid-Eili, au milieu du lac Falac-Abad. * *Hist. de Timur-Bec*, l. 5, c. 59.

GHUL-LOUDJA, bourg d'Asie, dans le Curdistan. * *Hist. de Timur-Bec*, l. 3, c. 28.

1. GHUZEL-HISSAR, ville de la Turquie, en Asie, dans la Natolie, près de Tiré ; ces deux villes étoient situées sur le Madré ou le Méandre. Il ne faut pas la confondre avec celle qui suit. * *Hist. de Timur-Bec*, l. 5, c. 55.

2. GHUZEL-HISSAR, ville de la Turquie, en Europe : Bajazet, surnommé *le Tonnerre*, l'avoit bâtie vis-à-vis de Constantinople. * *Hist. de Timur-Bec*, l. 5, c. 38.

Comme le mot *Hissar*, en langue Turque, signifie château, je ſerois porté à croire que les lieux où ce nom se trouve, n'étoient que des châteaux ; mais le savant traducteur de l'hiſtoire de Timur-Bec dit dans ſes notes, bien positivement, que les lieux ci-deſſus nommés étoient des villes.

GIABECCARUM, évêché de l'égliſe Arménienne, sous le patriarche de Sis. On ne ſait pas s'il subsiſte encore, selon l'abbé de Commanville.

GIACHAS, peuple d'Afrique, dans la baſſe Ethiopie. Le pere du Jarric, *Hiſtoire des Indes orientales*, 2. part. c. 5, les place auprès du premier lac le plus méridional des deux, d'où le Nil prend ſa ſource, c'eſt-à-dire auprès du lieu où l'on ſuppoſoit que le Nil prenoit ſa ſource avant que l'on eût découvert ſa véritable origine. Voici comment il dépeint ce peuple : » Ils ſont fort cruels & barbares, ne vivent d'ordi» naire que de voleries & de larcins, à la façon des » Arabes ou des Numides. Ils ſont anthropophages, c'eſt» à-dire mangent la chair humaine ; ils ne reconnoiſ» ſent aucun roi ni ſeigneur, n'ont aucune demeure fixe, » vont tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, & logent » en des cabanes qu'ils ſe font de branches d'arbres, ou » en des tentes qu'ils portent avec eux. Leurs armes of» fenſives ſont un poignard ou une maſſue, l'arc, les » fléches & le javelot ; les défenſives ſont un long bou» clier, aſſez large au milieu pour couvrir un homme ; » & de-là juſqu'aux extrémités, il va en s'étréciſſant : » au bout d'en-bas, il y a une pointe qu'ils plantent en » terre ; ainſi il leur ſert de rempart. » Ces peuples en ravageant le pays arriverent juſqu'au Congo où ils entrerent par la province de Bata. De l'iſle les nomme JAGAS, & les met le long de la riviere de Coango, au nord du royaume de Matamba, à l'orient du Congo, & au couchant du Monoëmugi, dont le P. Jarric dit qu'ils ſont *Stipendiaires*. Il met encore au nord du Monoëmugi les JAGAS anthropophages, dont les terres ſont très-fertiles ; mais l'air y eſt fort mal-ſain. Ceux-ci ont au nord les Etats du roi de Gingiro. Ces GIACHAS ſont nommés JAGOS par Dapper : il les croit venus de Nigritie ; d'autres les confondent avec les Galles, nation barbare au midi de l'Abiſſinie.

GIAFARIAH, ville d'Aſie, dans l'Iraque Arabique. Le Kalife Motavakel la fit bâtir, & y transféra le ſiége de l'empire des Muſulmans, qui étoit alors à Samarah. Il la fit appeller *Giafarie*, de ſon nom propre qui étoit *Giafar* ou *Giafer*. Montaſſer, ſon fils & ſon ſucceſſeur, ayant abandonné cette ville, elle ſe ruina en fort peu de tems. * *D'Herbelot*, Bibliſoth. orient.

GIAGANIAN, nom que les Perſans donnent à la ville de *Saganian*. * Voyez SAGANIAN.

GIAGANNAT, ville des Indes. Voyez JAGRENATE.

GIAGMIN, ville d'Aſie, dans la province de Khoraſeſme.

GIALALEKAH. Les Arabes nomment ainſi la *Galice*, province d'Eſpagne.

GIALOULAH, lieu d'Aſie, dans la province de Khoraſſan, où les Perſans furent défaits par les Arabes, pour la ſeconde fois, après la bataille de Cadéſie, ſous le Khalifat d'Omar I. * *D'Herbelot*, Bibliſoth. orient.

GIALOUS, isle de la mer des Indes, dont les habitans ſont négres, marchent nuds, & s'entre-mangent les uns les autres. Elle eſt éloignée de deux journées de navigation de celle d'*Albinoman*. Ces deux isles ſont au midi de celle de Rami, qui, ſelon Edriſſi, a ſept cens lieues de long, & eſt peu éloignée de celle de Sarendib que nous croyons être Céilan ou Sumatra. Si cette derniere eſt Sarendib, l'isle de Rami ſera Bornéo, ſelon les conjectures de D'Herbelot. Mais ſi Sarendib eſt Céilan, comme peu de gens en doutent, pourquoi l'isle de Rami ne pourroit-elle pas être Sumatra ? Ces noms arabes, qui ne ſont accompagnés ni de diſtances déterminées, ni de deſcriptions qui caractériſent le lieu, ſont d'autant plus difficiles à fixer, qu'ils conviennent à pluſieurs iſles, parce qu'il y en a beaucoup dans les mers dont il eſt queſtion. Il en eſt de même de la ville, dont parle le même auteur dans l'article qui ſuit. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

GIAMCOUD ou GIAMCOUT, ville ſituée ſous la ligne équinoxiale, vers l'orient. Abdelmoal, géographe Perſien, dit qu'elle eſt à l'extrémité du pays habité. D'Herbelot y ajoûte une explication qui n'éclaircit rien.

GIANBITAH, nom arabe d'une ville, qui paſſe pour être la plus grande de tout le pays de Hahaſchah, qui eſt l'Ethiopie (ou plutôt l'Abiſſinie,) quoiqu'elle ſoit bâtie en quelque façon au milieu d'un déſert. Elle eſt fort peuplée, & a pluſieurs villages ſitués ſur une riviere qui prend ſa ſource au-delà de l'équateur, & ſe rend dans le Nil, en coulant vers le couchant d'été, auprès d'une iſle & d'une ville qui ſont toutes deux nommées *Ialak*. Il y a des géographes, dit Edriſſi dans la cinquieme partie de ſon premier climat, qui prennent le fleuve qui paſſe à Gianbitah pour le Nil ; mais ils ſe trompent. Voici ce qu'en dit le géographe de Nubie : cette cinquiéme partie du premier climat comprend preſque toute l'Abiſſinie, & pluſieurs contrées de ce pays. La plus grande de ſes villes eſt *Genbita*, qui eſt fort peuplée, mais dans un déſert, & éloignée des habitations. Ses villages & ſes campagnes ſont le long d'un fleuve qui, traverſant l'Abiſſinie, ſe jette dans le Nil ; & elle (c'eſt-à-dire l'Abiſſinie) a ſur les bords de ce fleuve les villes de MARCATA & de NAGIAGHA. *La ſource de ce fleuve eſt au-delà de la ligne équinoxiale, à l'extrémité de la terre habitée du côté du midi ; & il coule entre l'occident & le ſeptentrion*, (c'eſt-à-dire au nord-oueſt) juſqu'à ce qu'il arrive dans la Nubie où il ſe décharge dans le bras du Nil qui baigne la ville de *Jalac*, comme nous avons dit : ce fleuve eſt grand, large & profond ; ſon cours eſt lent, & ſes bords habités par les Ethiopiens. La plûpart de ceux qui naviguent ſur cette riviere, croient que c'eſt le Nil, parce qu'ils y ont remarqué les mêmes débordemens, & dans le même tems. On eſt cependant certain que ce ſont deux fleuves différens, & que celui dont il eſt ici queſtion, ſe jette dans le Nil, auprès de la ville de Jalac. Cela eſt rapporté par Ptolomée de Péluſe, dans ſon Livre intitulé *de la Géographie* ; & Haſan, fils d'Almondher, dans le Livre des Merveilles, à l'endroit où il traite des rivieres, de leur origine & de leur embouchure.

Ces derniers mots font voir qu'Edriſſi ſe trompe lui-même, en ſuivant Ptolomée & un auteur Arabe. Ptolomée, quoiqu'il ait fait ſes obſervations à Alexandrie, ne connoiſſoit guères les ſources du Nil. Il nous en a donné les idées qu'on en avoit de ſon tems, & toutes

les

les Cartes, où l'on n'a que trop bien copié ſes fautes à ce ſujet, nous mettent une riviere imaginaire qui a ſa ſource bien au-delà de l'équateur. On peut préſentement aſſurer qu'il n'y a aucune riviere qui vienne de l'équateur dans l'Abiſſinie, encore moins dans la Nubie; mais on ne le ſavoit pas encore du tems d'Edriſſi, qui écrivoit en Sicile au milieu du douziéme ſiécle.

GIANICH, ville de la Natolie, dans l'Amaſie. On croit que c'eſt l'ancienne *Nicopolis*. Quelques-uns écrivent Janich.

GIANKOVA, ville de la Chine, ſelon d'Herbelot, *part.* 9, *Climat.* 1, *p.* 35, qui lit ainſi dans Edriſſi; car dans l'édition latine, publiée par Gabriel Sionite, & par Jean Heſronite, on lit *Gianecu*, à huit journées de chemin de la ville de Chanécu.

GIANUTI, (l'iſle de) ſelon Michelot, *Portulan de la Méditerranée*, *p.* 106, iſle de l'Italie, dans la mer de Toſcane, près de la côte du Siennois, à huit ou neuf milles au ſud-ſud-eſt de l'iſle de Giglio; mais elle eſt plus baſſe & plus petite, & habitée par quelques pêcheurs; Baudrand, *édit. de* 1705, dit qu'elle eſt petite, & remplie de montagnes, preſque déſerte à cauſe des pirates, n'ayant qu'un ſeul village, avec un ancien château ſur une montagne, ſous la puiſſance du grand duc de Toſcane. Elle eſt environ à huit milles de *monte Argentaro* au midi. Quelques-uns écrivent *Januti* ou même *Jianuti*. C'eſt la même que la *Dianium* de Pline. Voyez DIANIUM 2.

GIAPAN, & GIAPONE. } Voyez JAPON.

GIAPARA. Voyez JAPARE.

GIAQUES. Voyez GIACHAS.

GIASSEM, ville d'Aſie, aux confins de la Syrie & de la Paleſtine, entre les villes de Damas & de Tibériade, ſelon d'Herbelot, *Bibl. orient.*

GIAVA. Les Italiens écrivent ainſi le nom de JAVA. Voyez ce mot.

1. GIBADOU, ville d'Afrique, au déſert de Barbarie, dans le royaume de Gibadou. Elle eſt preſque ſous le tropique du cancer, vers les 30 d. 50′ de longitude. * *De l'Iſle*, nouvelle Carte de l'Afrique.

2. GIBADOU, (le royaume de) contrée d'Afrique, en Barbarie. Il eſt borné au nord par celui du Faiſan, & le petit pays de *Gadume*, qui le ſéparent du royaume de Tripoli. Il a au levant le déſert des Berdoa; au midi les montagnes d'*Amedede*, & le royaume d'Agades; & au couchant celui d'*Ayr*. Les principaux lieux du royaume de Gibadou ſont *Catrone* au nord, *Méſérauat* au midi & Tegerti, bourgade entre Gibadou & Catrone.

GIBBENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie. La conférence de Carthage fait mention de *Victor Gibbenſis*. * *Harduin.* Collect. conc.

1. GIBEL. Voyez GABALA.

2. GIBEL. Les Arabes ſe ſervent de ce nom, pour ſignifier une montagne: il vient de l'hébreu גבע *Gaba*, qui ſignifie une *hauteur*.

3. GIBEL. Voyez GABALA 1.

GIBEL-CIANTOR, montagne & lieu de plaiſance dans l'iſle de Malthe, au midi oriental de l'iſle, vis-à-vis de l'iſle de Farfara. Il y a un jardin & une petite égliſe, avec une grotte par-deſſous, dans laquelle on voit une belle fontaine proche d'une table, & des bancs de pierre pour la commodité de ceux qui viennent s'y divertir. Il s'éleve de-là un chemin très-rude & très-eſcarpé, qui, par pluſieurs détours, conduit de la plaine jusqu'au plus haut de la montagne; enſuite on trouve un autre chemin, qu'on ſuit pour aller au boſquet (ou *Boſchetto*) qui eſt la magnifique maiſon de plaiſance du grand-maître. * *Dapper*, Afrique, *p.* 519.

GIBELAY. Voyez GABALA & GIBILE.

GIBELIN, petite ville d'Aſie, dans la Terre-ſainte, au pied des montagnes, à huit mille pas de Gaza au levant: elle eſt à demi-ruinée. On croit que c'eſt l'ancienne Berſabée.

GIBILE. C'eſt apparemment, dit le miniſtre Maundrell, le pays des Giblites, dont il eſt fait mention dans le Livre de Joſué, *c.* 13, *v.* 5. Le roi Hiram ſe ſervit du peuple de ce lieu pour préparer les matériaux du temple de Salomon, comme il paroît par le premier Livre (c'eſt-à-dire le troiſieme) des Rois, *c.* 5, *v.* 18, où le mot que notre traducteur, (il entend l'auteur de la verſion Angloiſe) a tourné *tailleurs de pierre*, en hébreu גבלים *Giblim* ou GIBLITES; & dans les ſoixante & dix Interprétes Βύβλιοι, c'eſt-à-dire les hommes de Byblos: les premiers ſe ſervant du nom hébreu, & les derniers du nom grec de ce lieu. (Notre vulgate porte: GIBILII *præparaverunt ligna & lapides*, &c. c'eſt-à-dire, ceux de Giblos, ou de Gebal, ou de Gabala.) On trouve, continue le miniſtre Anglois, la même différence dans Ezéchiel, *c.* 27, *v.* 9, où il eſt fait mention du même lieu. La verſion angloiſe dit: *les anciens de Gabal*, en ſuivant l'hébreu, au lieu de quoi on lit dans les ſoixante & dix οἱ πρεσβύτεροι Βυβλίων, *les anciens de Bybli*, ou de Byblos. (Notre vulgate dit de même: *ſenes Giblii*.)

GIBLET. Voyez GIBALA 1.

GIBLII, habitans de GABALA 1. Voyez GIBLIM, } GIBLI.

GIBLOU. Voyez GEMBELOURS.

GIBRALEON, petite ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, au bord de la riviere d'Odiel, qui y eſt aſſez grande pour porter de petites barques de pêcheurs. Le territoire eſt arroſé d'une fontaine, & il y a un beau château où demeure le ſeigneur du lieu. Il y a cinq cens feux partagés en deux paroiſſes, un couvent de Carmes & un de religieuſes Dominicaines. Quelques-uns croyent que c'eſt l'ancienne *Onoba*, fondée par les Turdules. Les Maures l'ayant conquiſe, la nommerent *Gibralíon*, c'eſt-à-dire la montagne de Léon. Alfonſe le Sage, roi de Caſtille, la reprit ſur eux, l'an 1257, & la repeupla de Chrétiens. C'eſt le chef-lieu d'un marquiſat dont le titre fut érigé par l'empereur Charles V, en faveur de D. Alonze de Zuniga, fils aîné du Duc de Béjar. * *Rodr. Mendez Silva*, *Problacion general de Eſpanna*, *p.* 105.

1. GIBRALTAR, ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur la côte ſeptentrionale du détroit qui fait la communication de l'Océan & de la mer Méditerranée.

C'eſt le nom d'une ville, d'une montagne, d'un détroit. A l'extrémité orientale du détroit, au dernier coin de la terre qu'il y ait en Europe, entre l'océan & la Méditerranée, s'éleve une montagne qui a une bonne demie-lieue de hauteur, lequel forme un promontoire qui s'avance trois quarts de lieues dans la mer, par une langue de terre de deux cens pas de longueur, ſi étroite, que de loin la montagne paroît une iſle. C'eſt cette montagne que les anciens ont connuë ſous le nom de CALPÉ; mais lorſque les Maures firent leur invaſion en Eſpagne, un de leurs généraux, nommé *Tarik* ayant débarqué au pied de la montagne, s'y cantonna d'abord, & s'y maintint malgré tous les efforts des Goths, en mémoire de quoi les Maures appellerent cette montagne, en leur langue *Gibel-Tarik*, c'eſt-à-dire la *montagne de Tarik*, d'autant que *Gibel* en arabe ſignifie *montagne*, & de Gibel-Tarik ſe forma par corruption le nom de Gibaltar, & enfin celui de Gibraltar. * *Vayrac*, Etat preſent de l'Eſpagne, *t.* 1. *p.* 242.

Cette montagne a été dans tous les ſiécles fameuſe, à cauſe de ſa hauteur, de ſon cap avancé, de ſa ſituation, qui ſépare l'Ocean de la Méditerannée, & de la charmante vûe dont on y jouit. On grimpe ſur ſon ſommet, avec beaucoup de peine; mais quand on y eſt arrivé, on y trouve une aſſez belle eſplanade d'où l'on découvre juſqu'à quarante lieues ſur la Méditerranée; ce qui fait la plus agréable perſpective du monde. Le rocher eſt tellement eſcarpé de ce côté qu'on, ne peut regarder en bas ſans frayeur. La pente n'en eſt pas ſi rude du côté de l'Océan, mais auſſi la vûe n'y eſt pas ſi étendue, étant bornée par une montagne appellée *la punta del Carnero*, c'eſt-à-dire le cap ou la pointe du Mouton, qui n'eſt qu'à trois lieues de-là. Cela n'empêche pas qu'on ne voie de ce bel endroit deux mers & cinq royaumes, qui ſont la Barbarie, Fez & Maroc en Afrique, & les royaumes de Séville & de Grenade en Eſpagne.

On a bâti ſur cette eſplanade une tour fort élevée qu'on appelle *el Acho*, dans laquelle il y a toûjours une ſentinelle pour découvrir les vaiſſeaux qui ſont voile dans le détroit, & pour avertir auſſi-tôt qu'ils paroiſſent: elle allume autant de feux qu'elle apperçoit de vaiſſeaux. A l'extrémité de cette montagne, on a conſtruit un châ-

teau qui commande la ville, & lui ſert en même tems de défenſe.

La ville eſt au pied de la montagne du côté du couchant. Elle eſt paſſablement grande, fort jolie, très-bien fortifiée, & revêtue de murailles avec de bons baſtions & quelques autres ouvrages. Au bout du rocher qui avance dans la mer, & à un quart de lieue de la ville, on voit un grand fort muni de canons, qui couvre un mole qu'on y a fait en forme de port, de 300 pieds de long, pour faciliter aux vaiſſeaux de mouiller en toute ſûreté. Du côté de la terre on voit un autre mole qui couvre le port, défendu auſſi par un fort conſtruit en forme de tour, & plus avant on trouve deux petits ouvrages avancés.

On a regardé long-tems cette place comme imprenable, parce que les gros vaiſſeaux n'en peuvent approcher qu'à 500 pas, ſans courir riſque de périr, ſoit en en échouant dans le ſable, où l'eau eſt baſſe, ſoit en touchant contre les rochers dont quelques-uns ſont cachés ſous l'eau, & quelques autres élevés à fleur d'eau; mais ayant été attaquée en 1704, & n'ayant que 80 hommes de garniſon, elle fut obligée de ſe rendre à la flotte d'Angleterre & de Hollande; elle a reſté en commun au pouvoir de ces deux nations, juſqu'à ce qu'elle fut cédée à l'Angleterre ſeule, par le traité de paix conclu à Utrecht.

Les alliés du traité de la quadruple alliance, conclu à Londres le 2 d'Août 1718, avoient minuté un traité entre l'Eſpagne & l'empereur; & il paroît par le Manifeſte de la France contre l'Eſpagne, que Sa Majeſté très-Chrétienne s'étoit engagée d'obtenir pour Sa Majeſté Catholique la reſtitution de Gibraltar. Le roi d'Eſpagne ne ſigna dans la ſuite le traité, que dans cette eſperance; mais les longueurs de la négociation, la mort imprévûe du duc d'Orléans qui avoit promis la choſe au nom du roi, celle du roi George I, qui avoit apparemment donné lieu à cette promeſſe, ayant empêché cette reſtitution, l'Eſpagne aſſiégea Gibraltar l'an 1728. La paix que l'on ménageoit en France, & la ſignature des préliminaires à Paris firent lever le ſiége; & enfin le traité de Séville aſſura Gibraltar aux Anglois.

La baye de Gibraltar a environ ſept milles d'ouverture, & près de huit d'enfoncement. La pointe de l'oueſt eſt le cap Carnero, & celle de l'eſt le mont Gibraltar. Environ quatre à cinq milles vers le nord quart de nord-eſt de la pointe du cap Carnero, il y a une petite iſle, & entre cette diſtance il y a deux tours de garde ſur le bord de la mer; un peu en dedans de cette iſle eſt le village du VIEUX GIBRALTAR ſitué ſur le bord de la mer, devant lequel on peut mouiller avec toutes ſortes de bâtimens. Mais il ne faut pas s'approcher de cette côte du côté de l'oueſt, parce qu'il s'y trouve des rochers ſous l'eau qui gâtent les cables; & ſi l'on s'en éloigne, on y trouve une grande profondeur d'eau. * *Michelot*, Portulan de la Méditerranée, *p.* 9.

La ville de GIBRALTAR le neuf, petite ville aſſez bien fortifiée, ſituée du côté de l'oueſt du mont Gibraltar, ſur le bord de la mer; & le *mont Gibraltar* eſt une haute montagne eſcarpée preſque de toutes parts, qui de tous côtés paroît iſolée. Sur la pointe du ſud de ce mont qui vient en abaiſſant, & qui eſt fort eſcarpé, il y a quelques fortifications à l'antique, qui viennent juſqu'aux murs de la ville, pour défendre tous les endroits & les avenues où l'on pourroit débarquer & en approcher. A la pointe de la ville du côté du ſud, attenant les fortifications, il y a un bout de mole qui s'avance vers le nord-oueſt environ quatre-vingt toiſes, ce qu'on appelle le MOLE NEUF, par rapport à un autre qui eſt fort ancien, dans lequel on pourroit mettre quatre galéres, ou ſept à huit, étant connillées, en faiſant deux rangées, elles auroient la proüe à la mer vers le nord-oueſt: on en pouroit mettre deux autres le long du mole. Il y a cinq à ſix braſſes d'eau devant le mole, qu'on peut ranger à diſcretion; mais pour être bien poſté avec une galere, il faut s'écarter un peu de la tête du mole pour pouvoir mieux tourner & prendre le poſte. Environ un mille vers le nord, il y a un autre bout de mole preſque ſemblable au premier; mais il n'a que ſept à huit pieds d'eau de pleine mer, ſuivant les endroits. Il eſt encore bon d'avertir que depuis le mole neuf au vieux, il ne faut pas approcher la côte, parce qu'il y a pluſieurs roches plates, qui s'avancent fort loin dans la mer, ſur leſquelles il y a très-peu d'eau. Sur le bout du vieux mole qui eſt devant la ville, il y a un petit fort armé de cinq à ſix canons, au bout duquel ſont quelques roches, dont une partie découvre de baſſe mer. Lorſqu'on vient de l'oueſt, & que l'on veut aller mouiller à Gibraltar le neuf, ayant évité la pointe du cap Carnero, on peut venir librement mouiller par tout le cap de la baye, par dix, douze, quinze & vingt braſſes d'eau; mais le meilleur mouillage, principalement pour les galeres, eſt de venir au nord-oueſt de la tête du mole, environ quatre à cinq cens toiſes, où l'on ſera par trois braſſes d'eau de baſſe mer, & quatre ou quatre & demie de pleine mer, ſuivant les marées; car il faut ſçavoir que par tout l'Océan où il y a flux & reflux, la mer augmente à la pleine mer, & diminue à la baſſe mer, ce qui change encore dans le tems des équinoxes; les marées les plus voiſines des équinoxes ſont auſſi plus fortes que dans les autres mois qui en ſont éloignés. Les marées ſont dans ce lieu presque nord quart de nord-eſt pour la ſituation, autrement trois quarts d'heure le jour de la nouvelle & pleine lune. Ordinairement la mer y baiſſe & augmente de cinq à ſix pieds à plomb, chaque marée. Lorſqu'on vient du côté de l'eſt, pour aller mouiller devant Gibraltar, on en peut ranger la pointe, en ſe donnant cependant garde des courans qui pourroient porter deſſus. On va mouiller en ſuite aux lieux dont on vient de parler. Il faut remarquer qu'il eſt bien plutôt pleine mer dans le milieu du détroit ou à mi-canal qu'à la rade de Gibraltar; outre cela, il y a pluſieurs courans dans cette baye, qui ne ſont pas tout-à-fait réguliers, non plus que les marées ordinaires; & on voit par expérience que les marées perdent leur regularité, paſſé le détroit de Gibraltar, elles continuent pourtant encore juſqu'à Malaga, où elles ſont preſque imperceptibles. Lorſqu'on mouille devant le vieux mole de Gibraltar, il faut avoir deux ancres en mer, l'une à l'eſt-ſud-eſt, & l'autre à l'oueſt-nord-oueſt à-peu-près. On fait de l'eau dans quelques jardins qui ſont proche de la ville, dans un bas terrein, proche trois moulins à vent, ſur le bord de la plage. Le traverſier eſt le vent de ſud-oueſt qui donne droit dans la baye: le vent de nord-oueſt y eſt extrêmement rude, auſſi-bien que l'eſt-nord-eſt, quoiqu'il vienne par-deſſus les terres.

Dans le fond de la baye de Gibraltar il y a deux petites rivieres vers le nord-oueſt, qui viennent entre deux montagnes; ce qui eſt cauſe que le nord-oueſt vient quelquefois violemment, & le vent d'eſt-nord-eſt qui vient par-deſſus une plage de ſable fort baſſe, qui eſt entre les montagnes de la côte du nord & le mont Gibraltar.

Lorſqu'on vient de l'eſt pour ſortir du détroit, on découvre d'environ quarante milles loin ou plus, ſuivant les tems, le mont Gibraltar qui paroît comme une iſle, lequel eſt un peu plus haut du côté du nord que du ſud, parce que du côté du nord, ce n'eſt qu'une grande plage & des dunes de ſable fort baſſes qu'on appelle la MALBAYE. Et comme environ trois à quatre milles vers le nord du mont Gibraltar, il y a de hautes montagnes, cette terre baſſe qui ſe trouve entre deux, fait que pluſieurs vaiſſeaux, de nuit, ou dans des tems obſcurs, prennent ce défaut de terres apparent pour l'entrée du détroit, prenant le mont Gibraltar pour le mont au Singe qui eſt en Barbarie, & du côté d'Eſpagne pour le mont Gibraltar; ce qui les fait échouer ſouvent vers la Malbaye. On voit auſſi preſque en même tems le mont au Singe, qui eſt une haute montagne, faite en pain de ſucre, à la côte de Barbarie, qui paroît de loin auſſi iſolée, par la raiſon qu'elle eſt plus haute que celles des environs; & comme du côté du ſud de cette montagne, il y a encore un grand abbaiſſement de terrein, les vaiſſeaux prennent ſouvent le mont au Singe pour le mont Gibraltar; ce qui les fait échouer dans la baye de Tétouan, donnant dans cette fauſſe-paſſe qu'ils prennent pour l'ouverture du détroit. Pour éviter cet accident, il faut plus ranger la côte d'Eſpagne, que celle de Barbarie, & prendre bien garde à l'air de vent qu'il fait pour donner dans le détroit. De la pointe du mont Gibraltar juſqu'à Eſtepone, la côte court au nord-nord-eſt vingt-deux milles.

2. GIBRALTAR, gros bourg de l'Amérique, dans la province de Vénézuela, au midi de Barracoa, sur le bord oriental d'un grand golfe qui s'étend nord & sud à l'embouchure de la riviere de Mérida. Oexmélin, *Hist. des Avanturiers*, t. 1, p. 270, dit que cette baye est ordinairement nommée *la baye de Maracaibe*; car, dit-il, ils corrompent aussi le nom propre de *Maracaibo* en celui de *Marecaye*. Lui-même, il la nomme *la baye de Vénézuela*. Il dit, *p.* 273, que le bourg qu'il appelle *Gibraltar*, est bâtit sur le bord du lac: proche de ce bourg sont quantité de belles habitations, où l'on fait le tabac de Maracaibo, tant estimé en Espagne. On y fait aussi quantité de cacao. C'est le meilleur & le plus excellent qui croisse aux Indes Espagnoles. Il s'y fait aussi assez de sucre pour entretenir le pays, où il s'en consomme une grande quantité. Ce bourg a communication avec plusieurs villes qui sont au-delà de très-grandes montagnes, toûjours couvertes de neiges, qu'on nomme *montes de Gibraltar*. La ville qui a le plus de commerce avec ce bourg, est Mérida, dont le gouverneur commande aussi à ce bourg. Tout le pays d'alentour est plat & arrosé de très-belles rivieres, & le terroir produit les plus beaux arbres du monde; des acajoux, sorte de cédres du tronc desquels on fait des vaisseaux tout d'une piéce, qui pourroient porter en mer vingt-cinq à trente tonneaux; & ces arbres sont communs en ce pays. Il y a de toutes les espéces d'arbres qu'on trouve dans les Indes; & les Espagnols ayant soin de les cultiver, ils fournissent toute l'année de diverses sortes de fruits, & autant qu'ils en ont besoin. Le poisson & la viande n'y manquent pas non plus que toutes les autres choses qui sont nécessaires à la vie. Dans ce pays agréable, l'air est mal-sain & siévreux pendant les pluies; aussi n'y reste-t-il alors que les gens de travail, propres à cultiver la terre. Tous les marchands se retirent à Mérida, ou à Maracaibo. Les marchands & les riches bourgeois, dont cette derniere ville est remplie, ont leurs terres à Gibraltar. Mérida est à quarante lieues de-là dans les terres.

Ce bourg est défendu par un petit fort, sur lequel on peut mettre six piéces en batterie de front. Malgré cette fortification, des avanturiers François prirent, pillerent & réduisirent ce bourg en cendres, l'an 1679.

GIBRAMEL. Maty, *Dict. géograph.* nomme ainsi un bourg du royaume de Bugie, partie de celui d'Alger en Barbarie. Il est, dit-il, entre Gigeri & Colle sur le cap de Gibramel que l'on prend pour l'AUDUM PROMONTORIUM de Ptolomée. Baudrand, *édit. de* 1682, in voce *Audus*, rend aussi *Audum promontorium*, par CAPO-GIBRAMEL. C'est le cap qui est entre Gigeri & Collo, au levant de la premiere, & au couchant de la seconde. Berthelot, dans sa Carte marine de la Méditerranée, nomme ce cap le CAP DE BUGAMONIE.

GICHTHIS, ville de l'Afrique propre, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3. Πτολ. C'est la GITA d'Antonin. Voyez GITA & GIRGIS.

GIDDAH, ou GEDA, ou GIODDAH, ou DGIUDDA. Voyez GIODDAH.

GIDEROTH. Voyez GADEROTH.

GIEBIGENSTEIN, château d'Allemagne, avec un bailliage de même nom, dont il est le chef-lieu, au duché de Magdebourg, assez près de Wettin. **Hubner*, Géogr. *p.* 556.

GIEHUN. Voyez GIHUN & OXUS.

GIELSPERG, château en Suisse, un peu au-dessus du confluent des rivieres du Thour & de la Glatt. Il a autrefois appartenu à une famille noble, nommée *de Gielen*. **Etat & délices de la Suisse*, t. 3, p. 323.

GIEN, selon Pitanol de la Force, *Descr. de la France*, t. 6, *p.* 146, *édit. de Paris*, ville de France, dans le Hurepoix, selon quelques-uns; au Gastinois, selon quelques autres; en latin *Giemum Castrum* ou *Giemacum*. Elle est sur la Loire qu'on y passe sur un pont de pierre, trois lieues au-dessous de Briare, en descendant vers Gergeau. Cette ville est du diocese d'Auxerre, a une église collégiale dont le chapitre consiste en un chantre, un trésorier & neuf chanoines, des couvents de Capucins, de Cordeliers & de Minimes. C'est un comté dont l'abbé de Longuerue, *Descr. de la France*, *part.* 1, *p.* 118, parle ainsi: Il appartenoit autrefois aux seigneurs de Donzy, & relevoit des évêques d'Auxerre, à qui les seigneurs en faisoient hommage. Hervé, seigneur de Donzy, & son frere Renaud cédérent à Philippe-Auguste la propriété de Gien; & Hugues, évêque d'Auxerre, céda l'an 1203, au roi l'hommage qui lui appartenoit; & pour récompense, Philipe-Auguste lui céda & à son église certains droits de procuration qu'il avoit sur son évêché, & l'exempta du droit de régale dans la suite; il jouit encore aujourd'hui de cette exemption. Ce comté de Gien fut donné depuis par les rois à divers princes du sang. Louis XI le donna à sa fille Anne, dame de Beaujeu, pour elle & pour ses enfans mâles & femelles: sa fille Suzanne épousa le connétable de Bourbon, dont elle n'eut point d'enfans. Louise de Savoye, mere de François I, s'empara des biens de Suzanne; & après la mort de Louise de Savoye, Gien fut réuni au domaine; & les rois Louis XIII & Louis XIV ont vendu ou engagé le comté de Gien au chancelier Séguier.

GIENGEN, ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Suabe, sur la riviere de Brentz, entre Ulm & Nordlingen, à distance égale. On y suit la confession d'Augsbourg. Les environs sont agréables & fertiles: la riviere de Brentz fournit d'excellent poisson. Avant que la guerre & les incendies l'eussent saccagée, c'étoit une assez jolie ville; & il y avoit un bon hôpital. Le monastere d'Herbrechtingen y avoit anciennement droit de patronage; mais les habitans de Giengen ayant pillé & brûlé ce monastere, tandis que Henri Hitzler de Mergelstette en étoit abbé, ils furent cités à comparoître à Rome; & cette poursuite dura jusqu'au l'an 1453, que Louis, comte Palatin du Rhin, accommoda cette affaire. La ville de Giengen souffrit beaucoup, durant les longues guerres d'Allemagne, qui finirent par la paix de Westphalie. **Zeyler*, Suevиæ Topogr. *p.* 34.

GIENNA, ou GIENNIUM, ou ONINGIS, nom latin de Jaën, ville d'Espagne.

GIENZOR, ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Tripoli, à quatre lieues de la capitale, du côté du levant; & le long de la côte. Elle n'est pas fermée; il y a plusieurs marchands & artisans; le pays abonde en dates, en grenades, en coins & autres fruits; mais il y a peu de froment & d'orge; & quand Tripoli étoit aux Chrétiens, les habitans y portoient vendre force fruits, & quelque bétail aux jours de marché.

Marmol, *Afrique*, *t.* 2, *l.* 6, *c.* 51, *p.* 571, la met au royaume de Tunis; c'est qu'il regarde Tripoli comme une des quatre provinces qui composoient autrefois le royaume de Tunis; mais à présent Tunis & Tripoli sont deux états séparés, qui ont leur régence particuliere.

GIERACE, ville du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, avec un évêché suffragant de Reggio. Cet évêché y a été transferé ou uni à celui de Locri, qui n'en est qu'à un mille. Cet évêché est du neuvieme siécle. Le nom latin est *Hieracium*. On l'appelle aussi *sancta Syriaca*. La ville est située sur une montagne à trois milles de la côte de la mer de Grèce, auprès d'un ruisseau qui se perd dans cette mer & à quarante milles de Squillace au midi, entre le cap Spartivento au midi, & le cap de Stilo qui la sépare au septentrion du golfe de Squillace. **Baud.* édit. de 1705. *Commanville*, Liste des archev. & évêch.

GIERA-PETRA, ville de l'isle de Candie, sur sa côte méridionale, & au territoire, à vingt-cinq milles de Sitia au couchant. Il n'en reste plus que le château, avec le port proche du mont Malaura; son évêché a été uni à celui de Sitia. Mais elle est à présent sous la puissance des Turcs. **Baud.* édit. de 1705.

GIERS, (LE) Voyez GERS.

GIESE, (LA) riviere de France, en Normandie, au diocese de Coutances. Elle reçoit le ruisseau de Chef-Frêne, passe à Persi, court deux lieues & se perd dans la Siéne auprès de l'Orbe-Haye.

GIESIM, bourgade d'Afrique, dans le pays de Sennar, à mi-chemin de la capitale & des confins de l'Ethiopie, au 10e degré de latitude septentrionale, selon l'observation du P. Brevedent, Jésuite: on se défait là de ses chameaux, à cause des montagnes qu'il faut traverser, & des herbes qui empoisonnent ces animaux. Cette bourgade est située, au bord du Nil, au milieu d'une forêt dont les arbres sont très-hauts, & si gros, en

même tems, que neuf hommes ensemble ne les pourroient embrasser. Leur feuille est à-peu-près semblable à celles du melon, & leur fruit, qui est très-amer, ressemble aux courges. * *Voyage d'Ethiopie de* Jacques Poncet, *dans les Lettres édifiantes*, t. 4, p. 48.

GIESSEN, ville d'Allemagne, dans la haute Hesse, avec un château sur la riviere de Lohn: elle est dans le partage de la maison de Darmstadt. La ville est passablement grande, & assez fortifiée. On dit que ce n'étoit autrefois qu'un village nommé DEWUNGEN qui étoit placé dans un marais; & parce qu'aux tems de pluie, l'eau y débordoit de tous côtés, de-là est venu le nom de GIESSEN, qui veut dire *verser*. On ne sait pas quand elle a été bâtie. On prétend néanmoins qu'elle l'étoit dès le tems de sainte Elisabeth; car le landgrave Otton lui accorda des privileges, en 1325, tant pour les habitans de l'enceinte de la ville, que pour ceux des fauxbourgs. Trithême parle quelque part d'une ville de Giessen, prise par un archévêque de Mayence. On lit dans les Annales de Treves, par Guillaume Kiriandre, que, l'an 1327, Baudouin, archévêque de Treves, aida Matthias, archevêque de Mayence, à prendre la ville de ZUDEN GIESSEN; mais on n'est pas sûr que ce soit cette Giessen de Hesse. Louis le Jeune, landgrave de Hesse, y érigea, l'an 1607, une université à laquelle l'empereur Rodolphe accorda de grandes franchises. Cette ville est située dans un assez bon air, à un mille de Wetzlar, à deux de Grunberg, à trois de Marpourg, & à six de Francfort, sur le grand chemin de Francfort à Spire. Il y a quatre portes & autant de grandes rues, au milieu desquelles est la place ou le marché. On peut se promener autour des fossés, qui ont une heure de circuit. Il n'y a qu'une grande église dédiée à S. Pancrace, & placée au milieu de la ville, avec une haute tour & de belles cloches. A l'orient est un château où réside le commandant. Il y a un assez bel arsenal. Le terrein est assez fertile pour nourrir ses habitans. Il a des manufactures des draps. Elle est gouvernée par un conseil & par un magistrat, dont les officiers du prince. Il y a une foire tous les ans, qui dure huit jours, entre Pâques & l'Ascension. Autour de la ville sont quelques châteaux, entr'autres GLEIBER, SOLMS, KONIGSBERG, FETZBOURG. A un mille de Giessen, du côté de Butzbach est la petite ville de GROSSEN-LINDEN où étoit autrefois un château que le tonnerre brûla en 1560. * *Zeyler*, Hass. Topogr. p. 43. *Abraham Saur*, *in parvo Theatro urbium.*]

GIESSENBOURG, ancien château des Pays-bas, dans la Hollande méridionale, entre Gorcum & Dorth, à deux lieues de l'une & de l'autre, sur le Vahal. Cluvier le prend pour l'ancienne CASPINGIUM. Voyez ce mot.

GIF, abbaye de filles, de l'ordre de S. Benoît, dans l'Isle de France, sur la riviere d'Yvette, au diocese de Paris, à six lieues de la capitale vers le couchant d'hyver. Elle a été appellée NOTRE-DAME DE CLISSÉ. Maurice de Sully, évêque de Paris, la fit réparer. * *Corn.* Dict.

GIFISSIA. Spon écrit GIPHISSIA, (*Voyages*, t. 2, p. 182,) village de Gréce, dans le pays d'Athènes, à deux milles de Pentéli. Il est assez grand, & a presque retenu son ancien nom de CEPHISIA. Voyez ce mot.

GIFONI, bourg & château d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, environ à cinq milles au levant de Salerne. Il a été autrefois plus considérable. C'est ce qu'on appelloit autrefois *templum Junonis Argivæ*, que Cluvier place très-mal à l'embouchure du *Silaris*, faute d'entendre Strabon: Gifoni est dans les terres, & en-deça du *Silaris*, c'est-à-dire dans les Picentins. * *D. Matthéo Egitio à l'abbé Langlet du Fresnoy.* Baudrand, *édit. de* 1705.

GIGAMÆ, ancien peuple de l'Afrique: il confinoit avec les Adyrmachides, & habitoit vers l'océan, où il avoit pour voisins les Asbytes jusqu'à l'isle d'Aphrodisiade, selon Hérodote, *Melpomene*. Voyez GILIGAMBÆ.

GIGAMARCELLÆ. Ortélius lit ainsi le nom d'un ancien évêché de Numidie. Le vrai étoit *de Giru Marcelli*, pour le distinguer d'un autre *Giru*, nommé *de Giru-Tarazi*. Voyez MARCELLANIENSIS; c'est le même siége.

GIGANDUM, lieu quelque part dans l'Asie, entre Cyrrhus & Edesse, selon l'Itinéraire d'Antonin. Dans quelques éditions on lit sans titre de route, & sans chiffres des distances:

Cilizasi,	*Abarraza*,
Veurniat,	*Zimna*, &c.
Gigando,	

L'exemplaire du Vatican omet tous ces noms. Zurita a trouvé dans la Bibliotheque royale de Saint-Laurent de l'Escurial un exemplaire où les distances de ces lieux sont marquées ainsi;

Ciliza, sive Urma Giganéi,	M. P. XII.
Abarara - - - -	M. P. X.
Zeugma, - - - -	M. P. XXII.

de maniere que les trois premiers noms qui, dans presque tous les autres manuscrits, sont divisés par ces lettres M. P. comme si c'étoient des lieux différens, ne signifient qu'un même lieu, dont le vrai nom étoit *Ciliza*, & le surnom *Arma Giganton*, car c'est ainsi que lit Zurita, au lieu d'*Urma Giganti*. Quel qu'ait été ce lieu, il étoit à douze mille pas, c'est-à-dire à quatre lieues de Cyrrhus, capitale de la Cyrrhéstique.

GIGANEUM, Γιγάνειον, ville de la Colchide, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 10. Quelques exemplaires grecs portent GIGANEUM, d'autres SIGANEUM, & le traducteur Latin dit TIGANEUM. Niger, p. 480, dit: *in Cyanei flio Siganeum oppidum ubi onune Sevastopolis.* Il se trompe: *Sevastopoli* n'est pas *Siganeum*, mais *Dioscurias*, qui, au rapport de Ptolomée s'appelloit aussi *Sebastopolis*. Elle n'a point changé de nom.

GIGANTES. Voyez les GÉANS.

GIGANTUM VALLIS. Voyez RAPHAÏM.

GIGARTA, ville d'Asie, au pied du Liban, selon Pline, *l.* 5, *c.* 20. Strabon, *l.* 16, *p.* 755, la nomme GIGARTON, Γίγαρτον.

GIGARTHO, fontaine de l'isle de Samos, selon Pline, *l.* 5, *c.* 31.

GIGAS, promontoire d'Asie, dans l'Hellespont, entre Dardanus & Abidos. Voyez OLYSSAS.

GIGAY, petite isle d'Ecosse, entre les Westernes, au couchant de Kintyre. Elle a six milles de long, & un & demi de large. Il y a une église où sont inhumés les Mackneils qui en sont les propriétaires. On y trouve une source d'eau médicinale. * *Etat présent de la Grande-Bret.* t. 2, p. 289.

GIGEAN, petite ville de France, dans le bas Languedoc au diocese, & au sud-ouest de Montpellier, à trois lieues de l'abbaye de Vallemagne. Il y a une abbaye de filles de l'ordre de S. Benoît, mais qui n'est compofée que d'un petit nombre de religieuses.

GIGEMORUS, montagne de Thrace, selon Pline, *l.* 4, *c.* 11. Il la distingue de l'Hæmus, de Rhodope & des autres montagnes.

GIGERI, village d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger. Il est situé à cinquante lieues communes de France, à l'est d'Alger, où il y a une forteresse qui commande un grand territoire qui étoit autrefois une province dépendante du royaume de Bugie. Barberousse la conquit, & la réunit au royaume d'Alger, en 1514, est bâti sur une langue de terre qui avance dans la mer, & forme, avec des rochers qui s'y trouvent, deux havres assez commodes, l'un à l'est & l'autre à l'ouest. Il n'y a point de ville ni d'habitation fermée dans le territoire qui en dépend, & les habitans ne s'y tiennent que dans des *adouars* ou villages. Ce territoire enferme une haute montagne de vingt-cinq à trente lieues de longueur, appellée le *Mont-Aurax* d'un accès extrêmement difficile. Elle est habitée par des Arabes nommés CABEYLEZEN, fiers, jaloux de leur liberté, & indomptables, à cause de quelques endroits inaccessibles de la montagne, où ils se retirent pour se mettre à l'abri des insultes. Les François y établirent un comptoir; mais ayant voulu, en 1664 élever un fort sur la mer, les Arabes, qui leur avoient laissé faire le commerce tranquillement, prirent les armes, les attaquerent, les forcerent d'abandonner leur entreprise, & les chasserent entiérement du pays. Depuis ce tems, les Cabeylezen pillent tous les vaisseaux qui font naufrage sur leurs côtes. Si ce sont des

Mahométans, ils les renvoient avec les provisions nécessaires pour se conduire jusqu'en un lieu où ils puissent trouver du secours. Ils font esclaves les Chrétiens, les Grecs & les Juifs, quand même la régence d'Alger seroit en paix avec la nation à laquelle le bâtiment échoué appartient ; le dey d'Alger n'en peut rien tirer que comme ami, & non comme souverain. Il n'en est pas de même lorsque les bâtiments d'une nation amie de la régence d'Alger, échouent sur les autres côtes de ce royaume. Alors le dey, le bey, ou les agas, observent de leur donner tous les secours nécessaires. Mais quelquefois avant que les commandans des villes voisines en soient informés, pour envoyer des sauve-gardes, les Maures de la campagne pillent les vaisseaux. * *Laugier de Tassi*, Hist. du royaume d'Alger, *p.* 134.

GIGIA, ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 6. Il la met entre les places du peuple *Lanciati*. Voyez DIJON qu'on croit être le nom moderne.

GIGITANUS, siége épiscopal d'Afrique, selon Victor d'Utique, cité par Ortélius : c'est le même que *Gegitanus*; & il étoit dans la Mauritanie Sitifense.

GIGIUS, montagne de l'Afrique propre, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, qui lui donne 40 d. 30′ de longitude, & 26 d. 30′ de latitude. C'est une partie de cette chaîne de montagne qui sépare le royaume de Tripoli au midi, & celui du Faizan au nord.

GIGLIO, isle d'Italie : son nom signifie *l'isle du lys*. Elle est sur la côte de Toscane, au nord-ouest de l'isle d'Elve, & fait partie del'état de Sienne ; est remplie de montagnes, avec un seul village & un château pour la défendre des corsaires. Elle a été connue des anciens sous le nom d'IGILIUM ou ÆGILIUM, & est à dix milles de la côte du mont Argentaro, selon Baudrand. Michelot, dans son Portulan de la mer Méditerranée, *p.* 105, l'appelle l'isle de GIGLIO ou JULLI. Il dit qu'elle est environ à douze milles à l'ouest-sud-ouest de la pointe de l'ouest d'Argentaro ; qu'elle a environ six ou sept milles de long ; qu'elle est très-haute. Il ajoûte qu'il y a une forteresse & quelques maisons de pêcheurs.

GIGLUA. Voyez GILUA.

GIGNAC, ville de France en Languedoc, au diocèse de Béziers. Elle est chef d'une viguerie royale, près de la riviere d'Eraud, & a séance aux états du Languedoc.

GIGNI, monastere de France, au Lyonnois, du côté de la Bourgogne. Il fut bâti par le bienheureux Bernon, (qui fut depuis premier abbé de Clugni,) dans un fonds de son patrimoine, vers l'an 890, vingt ans avant la fondation de Clugni. Bernon en fut le premier abbé : cette abbaye est réduite maintenant en prieuré. * *Baillet*, Topogr. des Saints, *p.* 200. Gigni dépend aujourd'hui du diocèse de Saint-Claude.

GIGONUS, ville de Thrace, dans le voisinage de Pallenne, selon Etienne le géographe. Le promontoire, qui est entre la Macédoine & la Thrace, auprès de Pallenne, étoit appellé GIGONIDE ; & Artémidore y met une ville du même nom. Etienne le géographe dit qu'elle tenoit ce nom de Gigon, roi d'Ethiopie, vaincu par Bacchus. Le scholiaste de Thucydide *ad. l.* 1, fait connoître que c'étoit plutôt un château qu'une ville. Hérodote décrivant la route que fit la flotte de Xerxès, dit, *l.* 7, *n.* 123 : après avoir passé la côte de Pallene, elle arriva au lieu marqué, & prit des soldats des villes voisines de Pallenne & du golfe Therméen, dont voici les noms ; *Lipaxus*, *Combrea*, *Lissa*, GIGONUS, *Campsa*, *Smila* & *Ænée*, dont le pays s'appelle aussi CROSSÉE.

GIGURI. Voyez EGURRI.

GIHLOWA. Voyez IGLAW.

1. GIHON. Voyez GEHON.

2. GIHON ou GION, fontaine de la Palestine, à l'occident de Jerusalem. Salomon (a) y fut sacré roi par le grand-prêtre Sadoc & le prophete Nathan. Ezéchias (b) fit conduire le canal supérieur de Gihon dans Jerusalem, afin que les ennemis venant assiéger la ville, ne profitassent pas des eaux de cette fontaine. Voyez SILOÉ. * (a) *Reg.* l. 3, c. 1, v. 33. & seq. (b) *Paralip.* l. 3, c. 22, v. 30.

GIHUN, GIHON ou *Amù*, est le fameux Oxus des anciens : il prend sa source au nord-nord-est du royaume de Cachemire, vers la frontiere de Bucharie, dans ces hautes montagnes qui séparent les états du grand Mogol d'avec la grande Tartarie, à 39 d. 30′ de lat. Il traverse toute la grande Bucharie, en courant de l'est à l'ouest, &, continuant son cours sur la même ligne, il se partage en deux bras dans le pays de Charasme, à quarante lieues de son embouchure. Celui de la gauche poursuit son cours vers l'ouest, & va se jetter dans la mer Caspienne, aux frontieres du pays d'Astarabat qui est sous la domination du roi de Perse, à 48 d. 20′ de latitude. Celui de la droite passoit autrefois devant la ville d'Urgens, & alloit aussi se jetter dans la mer Caspienne à douze lieues au nord du premier ; mais depuis un siécle, il a quitté son ancien lit à six lieues de l'endroit où il se sépare du bras gauche, va se jetter au nord-ouest dans la riviere de *Khefell* de l'autre côté de la petite ville de Luk. Son ancien canal qui passoit devant Urgens s'étant desséché, a laissé le territoire de cette ville si atride, qu'il ne rapporte presque plus rien ; d'où la ville s'est tellement dépeuplée qu'elle est presque déserte. Le *Gihon* ou l'*Amù* est abondant en poissons de toute espece ; ses bords sont charmans : il y croît des melons & d'autres fruits qui sont très recherchés en Perse & en Russie, à cause de leur grande bonté. * *Hist. généalogique des Tatars*, p. 57.

GIJON, petite place d'Espagne, dans l'Asturie d'Oviédo, sur la côte, en forme de presqu'isle, avec un ancien château, à cinq lieues d'Oviédo, vers le nord, & à treize des frontieres de la Galice à l'orient : on croit que c'est l'ancienne GIGIA de Ptolomée. * *Baud.* éd. de 1705. C'étoit anciennement la capitale des Asturies, & la demeure du roi Pelage & des ses premiers successeurs.

GILAN. Voyez GHILAN.

1. & 2. GILBA, ville d'Afrique dans la Numidie. Il y en avoit deux épiscopales de même nom dans cette province. La Notice d'Afrique compte entre les évêques de Numidie, *Felix Gilbensis* qui est le quarantiéme, & *Donatus Gilbensis* qui est le quatre-vingt-dixieme. Le nom de *Gilbensis* étoit commun à ces deux villes, dont l'une nommée *Gilba*, n'est connue que par les monumens ecclésiastiques ; & l'autre est nommée *Gilba* par S. Augustin, par Victor d'Utique, par le concile de Milève, & au concile de Carthage, tenu sous Boniface : c'est le même siége dont l'évêque Lucius *à Castro Galbæ* parla au concile de Carthage, sous S. Cyprien. Voyez GALBÆ CASTRUM & CILUA.

GILBENSIS. Voyez l'article précédent.

GILDA, ville de la Lybie, selon Etienne, qui cite le troisiéme livre de l'Histoire de Lybie par Alexandre. Voyez SILDA.

GILDODIANUS OPTATUS. Ortélius a cru que c'étoit un nom pris de quelque lieu ; mais il est certain que cet évêque d'Afrique, nommé *Optatus* ne fut surnommé *Gildodianus*, qu'à cause de son attachement au parti de Gildon, de la secte des Donatistes. Optat étoit évêque de Thamagade. * *Augustin. Epist.* 165, *édit. vet.*

GILEAD. Voyez GALAAD.

GILFIL, riviere de la Dacie, selon Jornandes. C'est la CEILE en Transilvanie, selon Lazius. * *Ortel* Thes.

GILGENBOURG, ville de Prusse dans le cercle de Hockerland, aux frontieres de la Pologne. L'an 1410, les Teutoniques, après avoir saccagé cette ville, y mirent le feu. * D. Lugoss. *p.* 236. De l'Isle, *Atlas.*

GILIGAMBA, peuple de la Lybie, selon Etienne le géographe, qui cite le quatrieme livre d'Hérodote, où ce nom ne se trouve point, mais bien celui de GIGAMÆ.

GILKUPRUCK, petite province située au sud du bras méridional de la riviere d'Amù, sur les confins des provinces de Chorasan & d'Assurbath, laquelle est censée faire à présent partie du pays de Kharisme. * *Hist. généalogique des Tatars*, p. 552.

GILLIUS, l'ancienne traduction de Ptolomée lit ainsi, au lieu de GIGIUS. Voyez ce mot.

GILO, ville ancienne de la Palestine, dans la tribu de Juda : il en est parlé au Livre de Josué, *c.* 15, *v.* 51, & dans le premier des Rois, *c.* 15, *v.* 12, & *c.* 23, *v.* 34. Il est dit que c'étoit la patrie d'Achitopel.

1. GILOLO, BATCOHINE ou l'*Isle du More*, grande isle d'Asie à l'orient & près des Moluques ; elle a deux cents cinquante lieues de circuit, & soixante de longueur : elle est traversée dans sa largeur par l'équateur, & dans une

partie de ſa longueur par le méridien du 145e d. Sa partie ſeptentrionale s'appelle *Gilolo ;* la méridionale eſt nommée *la Batohine.* Ces deux parties ſont des Péninſules attachées chacune par un iſthme au corps de l'iſle, au milieu de laquelle eſt une montagne où eſt la ville de Toto. Elle a la grande iſle des Célèbes au couchant, l'iſle de Céram au midi ; la nouvelle Guinée ou terre des Papous à l'eſt-ſud-eſt. Les iſles Moluques de Ternate, Tidor, Motir, Machian, Bachian & Cayoua la bordent au couchant ; & l'iſle de Morotay y eſt preſque jointe au levant ſeptentrional.

Le nom de cette iſle varie dans les relations des voyageurs. Celle du voyage de la flotte de Naſſau, *t.* 5, *p.* 80, la nomme HAREMANERA. L'hiſtorien de la conquête des iſles Moluques, *t.* 1, *l.* 2, *p.* 146, donne le nom de *Batochine* à toute l'iſle. Elle a, dit-il, deux cents lieues de tour, & eſt ſous la domination des rois de Gilolo & de Loloda. Ce dernier eſt plus ancien que tous ceux des Moluques, & même que tous les autres de cette mer. Il a été autrefois le plus puiſſant, & eſt devenu le plus foible. Les peuples de Batochine qui habitent la côte du nord ſont ſauvages, & vivent dans des lieux déſerts, ſans loi, ſans roi, ſans habitations fixes ; mais ceux qui demeurent à l'orient, ont des villages & des bourgs bien peuplés au bord de la mer. Quoique leur langage ſoit différent, ils s'entendent tous.

Cet auteur ne réſerve pas le nom de *Morotay* à une iſle particuliere. On a, dit-il, nommé cette côte MOROTIA, qui eſt comme ſi on diſoit *More de terre*, & les autres iſles qui ſont à l'oppoſite MOROTAY, qui veut dire *More de mer ;* les habitans de toutes ces iſles des Mores ſont des gens groſſiers, fourbes & lâches ; il n'y a que la ſeule ville de MOMOYA où ils ſoient belliqueux. Tous ces peuples n'ont jamais eu de loi, de poids, de meſures, de monnoie d'or, d'argent, ni d'autre métal. Ils ont des vivres, des armes & des Idoles : fourniſſent les Moluques de pluſieurs choſes néceſſaires à la vie. Les femmes cultivent la terre. Chaque village reconnoît un ſupérieur qui eſt élu par les habitans. Ils ne lui payent aucun tribut ; mais ils ont quelques égards pour ſes enfans, les éliſant pour chefs plutôt que d'autres, après la mort du pere. Les rois des Moluques ont conquis ces iſles, & chacun en a pris ce qu'il a pu.

Cela étoit ainſi, lorſque les Portugais poſſédoient les Moluques ; mais ils en ont été dépoſſedés par les Hollandois.

Le continuateur de cette hiſtoire qui a décrit la conquête des Moluques par les Hollandois, *t.* 3, *p.* 8, donne de cette iſle une idée un peu différente. Voici ce qu'il en dit.

GILOLO, qui ſe nomme auſſi MAURICA & la BATOCHINE, eſt une fort grande iſle qui produit beaucoup de riz & de ſagu. La mer, qui l'environne, fournit quantité de tortues. Les habitans ſont d'une taille bien proportionnée, farouches & cruels, ayant même été anthropophages, ainſi que ceux de Célèbes. Elle a trois pointes qui ſont comme trois iſles ſéparées par deux golfes, & elles ſe joignent par un bout. Une de ces pointes, (la méridionale,) ſe nomme *Batochine ;* celle du milieu GAMOCARONA ; & l'autre (la ſeptentrionale) ſe nomme proprement *Gilolo.*

2. GILOLO, ville des Indes, capitale de l'iſle de même nom, dans ſa partie occidentale, à ſix lieues de l'iſle de Ternate, une des Moluques.

GILSATENUS, ſiége épiſcopal dans la Pamphylie : Néon ſon évêque ſouſcrivit à la lettre adreſſée à l'empereur Léon. * *Harduin.* Collect. conc.

GILUA, colonie d'Afrique, dans la Mauritanie Céſarienſe, entre *Criſpæ* & *Caſtra Puerorum ;* à V. M. P. de la premiere & à XXIII. M. P. de la ſeconde. Cette ville étoit maritime. * *Antonin* Itiner.

GIMAS, montagne. Voyez MIMAS.

GIMMOR ou GAMOR, montagne de Suiſſe, (dans le canton d'Appenzell,) du nombre de celles qui ſéparent le pays d'Hériſau d'avec le Rheintal. Il y a une caverne dont l'entrée eſt très-étroite ; mais elle s'élargit au-dedans, au point qu'elle a quinze pieds en quelques endroits, & en d'autres ſeulement de quatre ou cinq, & haute de trois ou quatre pieds en quelques lieux, & en d'autres de dix & de vingt. On trouve au fond une ſource d'eau abondante, qui va couler dans le Rheintal, au pied de la montagne, & y fait une fontaine médicinale. On y trouve auſſi quantité de pierres rares & curieuſes, qu'on peut appeller *tale cryſtallin*, les unes blanchâtres, les autres tranſparentes & ſans couleur, & quelques-unes tranſparentes avec des traits noirs qui les coupent à angles droits. Il y a dans la même montagne deux autres cavernes, ou creux, qui ſont percés de haut en bas ; l'une au milieu de la montagne, & l'autre au ſommet. La premiere eſt ſi profonde, que quand on y jette une pierre, on l'entend réſonner durant l'eſpace de cinq minutes. Le gens du pays diſent qu'on ne peut rien jetter dans la ſeconde, que cela ne produiſe une tempête. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 109.

GIMONE, (LA) riviere de France, dans la Gaſcogne. Elle a ſa ſource auprès de Genſan dans le Magnoac, d'où, coulant vers le nord-eſt, elle paſſe à Bologne, d. dans le bas Comminge, & ſerpentant vers le nord, coule quelque tems entre cette province & l'Eſtarac qu'elle ſépare ; de-là traverſant l'Eſtarac, elle baigne Ville-Franque & Simmore, bourgs qui ſont ſur ſa gauche, puis Saramon ville & abbaye, d. au-deſſus de laquelle elle reçoit le ruiſſeau de BORGONE, d. & au-deſſous celui de la Lauſe. Elle ſe rend enſuite à Gimont qu'elle traverſe, puis à Touget où elle ſe groſſit de la MARCAONE, d. puis, entre Solomiac & Maubec, elle prend le *Sarampion ;* & ſe détournant vers l'oueſt-nord-oueſt, elle coule à Beaumont, & traverſant enfin la riviere de Verdun, elle ſe perd dans la Garonne.

GIMONT, ville de France, dans la Lomagne, ſur la Gimone. Baudrand, *éd. de* 1705, qui la donne à la riviere de Verdun, dit qu'elle eſt à quatre lieues de la ville d'Auch au levant, en allant vers Toulouſe dont elle eſt à ſept lieues. Il y a une abbaye de l'ordre de Cîteaux, filiation de Berdoues, fondée, l'an 1114 ; elle vaut 9000 livres. Cette ville eſt du diocèſe de Lombez & de la judicature de Verdun.

GIMOUX, (le) petit pays de France, dans la Gaſcogne Toulouſaine, ſur les confins du Condomois.

GIN, ville de la Chine dans la province de Péking, au département de Xante, cinquieme métropole de la province ; elle eſt de 2 degrés 42′ plus occidentale que Peking ſous les 37 d. 56′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GINÆA, village de la Paleſtine, dans une plaine, vers les confins de Samarie, ſelon Joſeph, *de Bell. l.* 3, *c.* 2. Egeſippe lit ELEAS. * *Ortel.* Theſaur.

GINCLARIUM, pour GINCULARIUM. Voyez ce mot.

GINDANES, Γινδάνες, ancien peuple de la Libye, ſelon Hérodote, *l.* 4. Ils étoient voiſins des Lotophages ; & leurs femmes ſe faiſoient une gloire d'avoir quantité d'amans, à chacun deſquels elles demandoient une ſorte de frange qu'elles mettent à leur robe, pour faire connoître le nombre de leurs conquêtes.

GINDARA. Voyez l'article qui ſuit.

GINDARENI, peuple ancien de la Syrie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 23. Strabon, *l.* 16, *p.* 751, dit : GINDARUS, forteresſe de la Cyrrheſtique. Etienne le géographe dit : GINDARA, village près d'Antioche. On peut de-là conclure que ça été une forteresſe, une ville, enſuite un village. Dans le premier concile de Nicée, *p.* 51, ſon évêque, *Petrus Gindarenſis*, eſt nommé entre les évêques de la Céléſyrie. Ptolomée nomme le même lieu GINDARUS, & le met dans la Séleucide.

GINDARUS. Voyez l'article précédent.

GINDES ou GYNDES, riviere d'Aſie, ſelon Tacite, *Ann. l.* 12 ; elle ſervoit de bornes entre le peuple *Dahæ* & les *Ariens.*

GINECRATUMÉNIENS. Voyez GYNAICRATUMÉNIENS.

GINERCA, petite ville de l'iſle de Corſe, près de la côte, entre le golfe de Calvi & l'embouchure du Limone, dans un petit golfe, que l'on nomme, à cauſe d'elle, le GOLFE DE GINERCA. * *Baud.* éd. de 1705.

GINESITENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, ſelon Ortélius. C'eſt peut-être le même que *Gernſitanus.* La lettre des prélats de la Byzacene, au concile de Latran, tenu ſous le pape Martin, fait mention de Felix *epiſcopus municipii à Gerniſis.*

1. GINGI, royaume d'Aſie, dans la preſqu'iſle de l'Inde, en-deçà du Gange. Il eſt borné au nord par le royaume de Carnate, aux environs de la riviere de Pa-

Jaru, & au midi par le bras septentrional du Coloran ; à l'orient par la mer ; au couchant par les terres de Chila-Naïken, & au sud-ouest par le royaume de Madure. Il a pour capitale la ville de Gingi, qui est dans les terres sur la côte. Pondichéri qui est aux François, en est la principale place. Les Hollandois ont une loge à Porto-Novo : les Anglois ont la leur à Coudelour.

2. GINGI, ville & forteresse des Indes, capitale d'un royaume de même nom. Le siége passé, le fameux Sévagi s'en étoit rendu maître, & par conséquent de tout le pays ; car c'est une chose constante aux Indes, que les terres qui environnent une forteresse en sont inséparables. Le fils de Sévagi la conserva quelques années ; mais Aurengzeb après la conquête des royaumes de Golconde & de Visapour, y envoya une armée, dont les efforts furent d'abord inutiles. L'empereur Mogol ne se rebuta point ; il mit à la tête de son armée un général de réputation, nommé *Julfakarkan*. Le dessein du général étoit de prolonger le siége, parce qu'il trouvoit son intérêt dans sa durée. Mais Daourkan, un de ses officiers subalternes, pressa si vivement de son côté l'attaque, qu'il emporta la place, & mit par cette conquête tout le royaume sous la puissance d'Aurengzeb.

La nature même a fortifié ce lieu ; trois montagnes se sont rencontrées, & forment une espece de triangle. On a bâti un fort sur la cime de chaque, d'où l'on peut abymer à coups de canon ceux qui se seroient emparés de la ville, qui est au bas des montagnes qui s'unissent entr'elles par des murailles & par des tours placées d'espace en espace. Un de ces forts communique à un bois épais, qui favorise le secours qu'on peut faire entrer aisément dans la place. La hauteur du pole de Gingi est de 12 d. 10′ ; la longitude d'environ 100. d. selon le P. Bouchet, *Lettres édifiantes*, *t.* 18, *p.* 76, en 1719. Cette longitude est excessive de 2 degrés.

GINGIN, village de Suisse, au bailliage de Bon-mont ou Bo-mont, l'un des trois que les Bernois ont le long du mont Jura. * *Délices & Etat de la Suisse*, t. 2, p. 289.

GINGIR-BOMBA ou *Gingiro*, royaume d'Ethiopie, au nord de la ligne équinoxiale, & au midi occidental de l'Abissinie, qui le borne au nord-est. Les Galles & la riviere de Zébée le terminent à l'orient ; le royaume de Monoëmugi au midi, celui de Macoco au sud-ouest, celui de Mujac au couchant, & celui de Gorrham au nord occidental. Tout ce qu'on sait de ce pays, c'est que vers le nord il y a de hautes montagnes que l'on appelle *Ganga*.

GINGLA, selon quelques exemplaires de Pline, *l.* 5, *c.* 24, ville d'Afie, à l'extrémité de la Comagene. Le P. Hardouin lit *Cingilla* ; c'est la *Cecilia* de Ptolomée.

GINGLYMOTÉ, Γιγγλυμώτη, ville de la Phénicie, selon Etienne le géographe qui cite Hécatée.

GINGUNUM, montagne d'Italie, dans l'Ombrie, selon Strabon. Léandre croit que c'est *monte Cerognone* ; Xilandre & Ortélius croient que c'est l'*Inginium* de Silius Italicus ; mais ils se trompent, car le mot *Inginium* a été corrigé avec fondement en celui d'*Iguvium*, nom latin de Gubio.

GINHOA, ville de la Chine dans la province de Quanton au département de Xaocheu, seconde métropole de la province, & la troisieme en rang. Elle est de 3. d. 49′, plus occidentale que Péking sous les 35 d. 7′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

GINISUVANGH, siége épiscopal d'Arménie, à huit lieues d'Erzerum dont il est suffragant, sous le patriarche d'Exksmiazin, selon l'abbé de Commanville, *Liſte des archev.*

GINKIEU, ville de la Chine dans le Pékéli, au département de Hokien, troisieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 31′, par les 39. d. 6′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

GINNABRIS, village de la Palestine, dans le territoire de Samarie. Josephe, *de Bello*, l. 5, c. 4, en fait mention.

GINOPOLI, petite ville d'Asie, dans la Natolie propre, sur la mer Noire, entre le cap de Pisello & la ville de Sinope, au couchant du bourg de Lesti. C'étoit autrefois la ville de *Cimolis* ou *Cinolis* : elle a été le siége d'un archevêché.

GINXEU, ville da la Chine dans la province de Suchuen, au département de Chingtu, premier métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 12 d. 26′, par les 30 d. 40′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

GIOBLAH, ville de l'Arabie heureuse, entre Aden & Sanaa, selon Abulféda. Elle est dans les montagnes, & sur deux rivieres, d'où elle a été nommée *Medinah Alnahrain* ou ville des deux rivieres. C'est une ville assez moderne, bâtie par les Alsalihiyunis, lorsqu'ils eurent conquis l'Yémen. Allebab écrit que l'Yemen est un grand & vaste pays, dont les habitans sont appellés *Yéminis* ou *Yemenites*, & que son nom lui vient de ce qu'il est situé à la droite de la terre, comme la Syrie l'est à la gauche. La terre signifie ici la Mecque & son territoire que les Mahométans estiment être le centre du monde, & cela par émulation de ce que les anciens Juifs & Chrétiens ont cru la même chose de la ville de Jerusalem, autorisés par quelques passages de l'ecriture qui semblent favoriser cette oppinion. Allebab ajoute que selon des auteurs dignes de foi, Giobiah est éloigné de Tafridoum d'environ une journée de chemin, & qu'elle est à l'orient de Tiz, en tirant un peu vers le nord. * *La Roque*, Description de l'Arabie, *p.* 312.

GIODDAH, *Dgiudda*, *Gidda*, *Giuddah*, ou *Geda*, ville & port de mer célebre, à une demi-journée de la Mecque. C'est le rendez-vous des pélerins qui vont de la Mecque à Medine. Les Musulmans croient y avoir le tombeau d'Eve. Il s'y fait un très grand commerce, parce que les vaisseaux qui reviennent des Indes, y mouillent ; mais les Chrétiens n'ont pas la liberté de s'y établir, à cause du voisinage de la Mecque. Le grand-seigneur y entretient ordinairement trente gros vaisseaux pour le transport des marchandises. Les galeres du Turc, qui ont coutume d'hyverner à Suez, dans le fond du golfe Arabique, viennent décharger dans ce port les provisions qu'on apporte d'Egypte, & charger les marchandises du pays, comme cuirs, marroquins, gommes, café & autres drogues d'Arabie. Tout y est si cher, à cause du grand concours de vaisseaux qui y abordent, qu'une pinte d'eau, mesure de Paris, vaut trois sols, parce qu'on l'apporte de quatre lieues loin. Les murailles de la ville ne valent rien ; & la forteresse, qui est du coté de la mer, ne pourroit pas soutenir un siége. La plûpartides maisons sont de pierres ; & au lieu de toit, elles ont des terrasses à la maniere des Orientaux. Les environs sont fort desagréables. On ne voit que des rochers stériles, & des lieux pleins de sable. La rade est assez sûre, quoiqu'elle ait le nord-ouest pour traversier. Le fond en est assez bon en certains endroits, & les petits vaisseaux y sont à flot. Mais les gros sont obligés de rester à une lieue. * *Abulféda*, *Géographie*. De la Roque, *Deſcript. de l'Arabie*, p. 315. D'Herbelot. *Bibl. orient.* Poncet, *Lettres édifiantes*, t. 4, p. 174.

1. GIOIA, bourg d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Barri, aux confins de la terre d'Otrante, au midi de la ville de Barri, & à la distance de seize milles. * *Jaillot*, Atlas.

2. GIOIA, bourgade d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur la côte occidentale, à deux lieues & demie, & au midi de Nicotere, auprès d'une petite riviere, à l'embouchure de laquelle est une tour nommée *torre di Gioia*. * *Jaillot*, Atlas.

LE GOLFE DE GIOIA, golfe de la mer de Naples, sur la côte occidentale de la Calabre ultérieure. Il a au nord le golfe de Sainte-Euphémie, dont il est séparé par le Capo Vaticano, & s'étend jusqu'à Sciglio, qui est voisin du Fare de Messine. Ce golfe n'est point nommé sur les cartes ; mais il y est tracé.

GIOIOSA, (*la Motta*) petit lieu du royaume de Naples, sur la côte orientale de la Calabre ultérieure. C'étoit autrefois la ville de *Myſtia*. Voyez ce mot.

GION. Voyez GIHON.

GIORASH, ville de l'Arabie heureuse, dans l'Yémen. Il y a des palmiers, dit Abulféda, & elle est habitée par des familles des tribus de l'Yémen. On en tire beaucoup de peaux & de cuirs. Selon Alazizy, Giorash est une fort jolie ville, aux environs de laquelle il y a une infinité de ces arbres nommés *Karad*, dont l'écorce sert à apprêter les peaux ; & il y a pour cela beaucoup de manufactures. Cette ville est à 17 d. de latitude. Edrisi marque que Giorash & Nagr'an, ou Nedgeran, sont deux villes assez semblables : l'une & l'autre ont aux environs

des villages & des terres cultivées. La distance d'entre ces deux villes est de six stations. * *La Roque*, Descr. de l'Arabie, *p.* 322.

GIORSA, grande plaine d'Asie : c'est la même que la plaine de Bargu.

GIOSTAH, ville d'Afrique, dans le pays de Mosanbique, que les Arabes appellent *Sephalat al Dhahab*, la plaine ou la campagne de l'or, proche de la ville de Sofala. Giostah est petite ; elle est au fond d'un golfe fort spacieux, où il y a un fort bon mouillage pour les vaisseaux. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

GIOTTA, ville de Perse, dans le Khoussistan, ou la Susiane. On la nomme aussi *Gioubba*. Elle appartient à la ville de Bassora. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

GIOUD, *Giouda* & *Gioudi*, montagne d'Asie : les Orientaux nomment ainsi celle où ils disent que s'arrêta l'arche de Noé, au pays de Mousal ou de Diar-Rabiah, en Mésopotamie, au pied de laquelle il y a encore un village nommé Thamanin & Corda. Ce sont les monts Gordiens, que l'écriture sainte nomme *Ararath*. * *D'Herbelot*, Bibl.orient.

GIOUD est aussi une chaîne de montagnes qui, s'étend le long des pays de Zableshan & de Gaur * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

GIOUEH, ou GIOUAH, ville d'Afrique, au pays de Berbera, qui est sur la côte de Cafrerie, ou le Zanguebar, plus méridionale de deux journées, que Carcounah qui appartient au même pays, & fort proche de celle de Bathah en Ethiopie.

GIOVENAZZO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Barri. Elle est petite & peu considérable, quoique siége d'un évêque suffragant de Barri. Elle a titre de *duché*, & est située sur une montagne que la mer Adriatique environne presque toute, mais sans port, avec une simple plage, à trois milles seulement de Molfetta à l'orient, & à dix de Trani, en allant vers Barri, dont elle n'est pas plus éloignée. On écrit aussi *Giovinazzo*. Son nom latin est *Juvenatium*. * *Baudrand*, édi. de 1705.

GIOUF : les Arabes appellent ainsi la partie maritime de l'Egypte que le vulgaire appelle le *Chouf*. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

GIOUL, ou *Soul*, ville d'Asie, au pays de Giorgian, c'est-à-dire dans le Kovaresme, dont Giorgian est la capitale.

1. GIOUND, ville d'Asie, dans le Turkestan, de laquelle sont sortis plusieurs gens de lettres. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

2. GIOUND, ville de l'Arabie heureuse, dans laquelle il y a un *Mesged-Giamé*, c'est-à-dire une mosquée principale, bâtie par Moaz-ben-Gebal, pour les sectaires d'Ali, qui y sont en très-grand nombre. Cette ville est plus septentrionale que Sanaa, capitale du pays, d'où elle est éloignée de près de quatre-vingt lieues. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

GIOUR, ville d'Afie, dans le Fars, ou la Perse proprement dite, à seize parasanges de Karzoun, dans un terroir fort agréable, rempli de jardins, & arrosé d'une grande abondance d'eaux. Ses fossés & ses murailles la rendent considérable pour sa force. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

GIOURA, petite isle de l'Archipel, entre celles de Zéa, d'Andro, de Tine, &c. C'est la *Gyaros* des anciens. Voyez ce mot.

GIPEDÆ, pour GEPIDÆ. Voyez l'article GEPIDES.

GIPLONSII, Τιπλόγσιοι, peuple de l'Afrique propre, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3. Il leur donne pour voisins les Cinithiens & les Achemenes. Quelques exemplaires grecs portent Τιπλούσιοι ; d'autres Σιγιπλούσιοι, *Sigiplosii*.

GIPPIDANA PLEBS, église d'Afrique. S. Augustin en parle dans une de ses lettres, *Epist.* 236.

GIPTIUS. Ciofanus, dans sa Description de la ville de Sulmone, dit que les anciens nommoient ainsi la riviere qui arrose le territoire de cette ville : il devoit dire laquelle de ces rivieres on nommoit ainsi ; car ce territoire en a plusieurs qui le traversent.

1. GIR. Ptolomée, qui nomme ainsi un fleuve de la Libye intérieure, *l.* 4, *c.* 6, dit qu'il s'étend depuis la vallée des Garamantes jusqu'au mont Usargala, & qu'après cela il s'abîme dans la terre, & produit un autre fleuve ; il semble que ce nouveau fleuve soit le Niger dont il parle ensuite. Le Gir de cet auteur est le Niger d'aujourd'hui ; & le Niger dont il parle, est le même fleuve dans sa partie occidentale, qui porte le nom de *Senegal*. Voyez le mot NIGER. A comparer les cartes dressées sur Ptolomée, & le cours du fleuve Ghir dans quelques cartes modernes, on seroit tenté de croire que c'est le même fleuve ; mais la latitude qu'il donne au Niger, savoir 16, 17 ou 18 d. tout au plus, ne peut convenir au Ghir, qui vient tomber dans un lac situé au nord du 26°d. D'ailleurs le Niger est connu par les ouvrages des autres géographes anciens.

2. GIR, ou GHIR. Voyez GHIR.

1. GIRA, ville ancienne, métropolitane de la Lybie intérieure, sur le fleuve *Gir*, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6.

2. GIRA, ancien lieu de Grèce, en Macédoine, dans la Chalcidique. Diodore en fait mention : quelques-uns veulent qu'on lise ZEIRA.

GIRACE. Voyez GIERACE.

GIRACUNDA, ou CACAGIONI, petite ville d'Asie, dans la Tartarie Crimée, sur la côte. Elle est située au couchant du cap de Carosqui. Quelques-uns croient qu'elle occupe la place de Charax, ville de la Chersonèse Taurique. En ce cas ce seroit CHARAX 1. Elle ne devoit pas en être fort loin.

GIRANA, village d'Afrique, en Ethiopie, au royaume de Sennar, sur la route de Sennar à Gondar, entre Senqué & Chelga. Il est situé au haut d'une montagne, d'où l'on découvre le plus beau pays du monde. * *Poncet*, Voyage d'Ethiopie. *Lettres édif. p.* 54.

GIRAPETRA, GERAPETRA, ou GIERAPETRA, petite ville, sur la côte méridionale de Candie, à huit lieues de la ville de Seria vers le couchant méridional, sur un cap & un golfe de même nom. Cette ville a été ruinée, & il n'en reste plus que le château, avec le port, près du mont Méloura. Elle étoit episcopale avant que d'être sous la domination des Turcs, & son évêché a été uni à celui de Sitia. * *Baudrand*, édit. de 1705. *Corn.* Dict.

GIRATHA. Voyez GORATHA.

GIRBA, ville episcopale d'Afrique, dans la province Tripolitaine. Dans la conférence de Carthage on trouve *Quodvultdeus episcopus Girbitanus*, selon la correction de Baluze ; car dans le manuscrit il y a *Givit*. Au concile de Carthage, tenu sous S. Cyprien, on trouve entre les evêques *Monnulus à Girbâ* ; au concile de Cabarsussi, tenu en 394, on voit *Proculus Girbitanus episcopus*. A celui de Carthage, tenu sous Boniface l'an 525, il y avoit Vincent, évêque *plebis Gervitanæ*, ou *Girbitanæ*, député de la province Tripolitaine. Dans la Notice de la même province on lit *Faustinus Girbitanus* ; & enfin on a encore une preuve que ce lieu étoit de la Tripolitaine, dans la Notice de l'Empire. Cette Girba étoit dans l'isle qui porte encore aujourd'hui le nom de *Gerbes*.

Il est remarquable que dans le concile de 525, tenu à Carthage, sous Boniface, on trouve deux evêques qualifiés *Gerbitani* ; ce qui fait juger qu'il y avoit deux villes episcopales de même nom ; mais on ne peut dire de quelle province étoit ce second siége : du tems des Donatistes cela n'auroit point fait de difficulté ; beaucoup de villes avoient deux evêques, l'un Catholique, l'autre Donatiste ; mais ce concile est postérieur de plus d'un siécle à la destruction du parti de ces hérétiques : ainsi la difficulté demeure.

GIRCONA, petite ville de la Turquie, en Asie, dans la Natolie, sur le golfe de Smyrne, entre la ville de Smyrne & la riviere de Girmasti. Cette ville est la même que *Gyrina*, ville de *l'Eolide*. Voyez ce mot. * *Baudrand*, édit. de 1705.

GIREFT, ville de Perse, dans le Kerman, dont elle est la capitale, & la plus grande ville. D'Herbelot, *Bibl. orient.* dit : son terroir est fertile en palmiers, en citronniers & en orangers : il s'y fait un grand commerce de toutes les marchandises du Khorassan & du Ségestan ; & elle n'est éloignée d'Ormus, que de quatre journées. Les Tables astronomiques, qui la nomment *Siraf* & *Sireft*, lui donnent 88 d. de longitude, & 29 d. de latitude. Il devoit remarquer que la ville de *Siraf*, qui a cette longitude & cette latitude dans les Tables de Nassir-Eddin & d'Ulug-Beig, est,

eſt, ſelon ces deux auteurs, dans le Fars ou la Perſe propre, & non pas dans le Kirman ; mais ces mêmes géographes Arabes mettent *Jiroft* dans le Kirman ou Carman, & lui donnent 93 d. de longitude, & 27 d. 30′ de latitude. Tavernier met *Gireſt* à 73 d. 40′ de longitude & à 31 d. 10′ de latitude. Cette ville, dit ce voyageur, *l.* 3, *c. dern.* eſt une des plus grandes de la province de Kerman, & toute environnée de marais. On trouve proche de-là diverſes pierres à aiguiſer des couteaux, des rafoirs, des caniſs & des lancettes ; il s'en trouve même de propres pour donner le fil & le tranchant à chacun de ces différens inſtrumens, ſelon qu'il en eſt beſoin. Tout le commerce de cette ville conſiſte en froment que les Arméniens recueillent en quantité, n'y ayant qu'eux qui cultivent la terre ; & il y croît peu de ſeigle. Ils ont auſſi des dattes dont ils peuvent faire part à leurs voiſins. La longitude de cette ville eſt de 75 d. 30′, & la latitude de 27 d. 30′.

GIRENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique dans la Numidie, ſelon la Notice d'Afrique, où il eſt parlé de *Martialis Girenſis.* * *Harduin.* Collect. conc.

GIRGÉ, ville de la haute Egypte, dont elle eſt la capitale, ſelon Paul Lucas, dans ſon Voyage du Levant, 1. *part. c.* 10, qui la met à un mille du fleuve. Elle a ſept grandes moſquées qui ont des minarets : huit grands bazars couverts, où l'on vend toutes ſortes de marchandiſes, n'en ſont pas le moindre ornement. On y compte vingt-cinq mille habitans, & environ quatorze à quinze cents Chrétiens Cophtes : il y a auſſi quelques Juifs. Son principal négoce eſt en bled, lentille, féves, toiles, laines & caiſe, dont on tire de l'huile. Les arbres de ce pays ſont des palmiers, le *ſemp*, qui produit une graine avec quoi l'on tanne les peaux ; le *pom*, qui donne un fruit gros comme le poing, dont le noyau eſt fort dur, mais fort doux à manger. Les habitans y ſont pauvres, & très-mal habillés ; il n'y a que les puiſſances qui dominent, qui ſont riches. On y cultive des vignes dont le raiſin eſt mûr dans le mois d'Août, & reſte ſur la vigne juſqu'au mois de Janvier. Quelques Turcs & quelques Chrétiens y font du vin paſſable ; mais qui ſeroit beaucoup meilleur, s'ils le ſavoient faire. On fait de l'eau-de-vie aſſez bonne du fruit de palmier, que l'on nomme *datte*. Il ſe tient tous les vendredis une foire où l'on vend particuliérement des toiles & des légumes. On vit en ce pays à ſi bon marché, que pour un ſol de pain, un homme en a aſſez pour vivre trois jours ; on a trois livres de viande pour dix-huit deniers ; quarante œufs pour un ſol ; une groſſe poule ne vaut qu'un ſol ; deux pigeons de même, & ainſi du reſte. Cette ville étoit autrefois bâtie de brique, comme on le voit encore par pluſieurs ruines qui reſtent.

GIRGENTI ou GERGENTI, ville épiſcopale de Sicile, dans la partie méridionale de la vallée de Mazare. Elle a pris ſon nom de la ville d'*Agrigente*, des ruines de laquelle elle s'eſt formée, quoiqu'elle ne ſoit pas préciſément ſur le même terrein. Elle eſt à trois milles de la mer, près de la riviere de S. Blaiſe, ſur une colline, avec un château & un évêché. On n'y peut aborder que par un ſeul endroit ; ce qui la rend forte. Le pays aux environs eſt fertile en bled, dont elle fait un grand commerce, par le moyen de ſon port, qui eſt à cinq milles de-là au couchant. Baudrand, *édit. de* 1705, ſemble croire que c'eſt la même ville qu'Agrigente ; cependant elle a changé de lieu, comme il eſt marqué à l'article d'*Agrigente*. Cette ville de Girgenti eſt, ſelon cet auteur, à cinquante-cinq milles de Palerme, à ſoixante-quatre de Trapani au levant, & à ſoixante du cap Paſſaro.

GIRGIO, ville d'Afrique, dans la haute Egypte, ſelon Baudrand. C'eſt la même que GIRGÉ. Voyez ce mot.

GIRGIRIS, montagne de la Libye intérieure, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6. C'eſt la même que le mont de Gyr, (*mons Gyri*) de Pline. Il dit qu'au tableau porté dans le triomphe de Cornélius Balbus, on voit marqué que cette montagne produiſoit des pierres précieuſes.

GIRGIS, ville d'Afrique, auprès de la petite Syrte. Procope, *de Ædific. l.* 6, *c.* 4, ayant parlé de Leptis & du pays voiſin, dit : il y a deux villes à l'extrémité de ce pays, deſquelles l'une s'appelle *Tacape*, & l'autre *Gigeri :* au milieu eſt la petite Syrte. Il y a bien de l'apparence que c'eſt la *Gichtis* de Ptolomée, & la *Gitta* des Notices eccléſiaſtiques. Je dis *Gigeri* avec Couſin ; mais Ortélius nomme *Girgis*.

GIRIBUMA, ou GIRICOMBA, ou GIRINGBOMBA, contrée d'Afrique, dans l'Ethiopie. C'eſt le même pays que *Gingirbomba* ou *Gingiro*. Voyez GINGIRO.

1. GIRMASTI ou plutôt GERMASTE, bourg de la Turquie, dans la Natolie, au pays de Chiangare, ſur le Sangari, environ à huit lieues au-deſſous de Peſſinunte. C'eſt la même choſe que *Germa* ou *Germa*, ville de Bithynie, rangée dans les Notices eccléſiaſtiques, entre les évêchés de la ſeconde Galatie. * *De l'Iſle*, Atlas.

2. GIRMASTI, petite ville de Turquie, dans la Natolie, ſur la riviere de Chiai, qui eſt le Caïcus, l'une des rivieres qui couloient à Pergame, & qui toutes enſemble ont leur embouchure commune vis-à-vis de l'iſle de Métélin. Baudrand, *édit. de* 1705, donne le nom de *Girmaſti* à la riviere ; il la nomme auſſi *Chiais* qu'il dit très-bien être le *Caicus* de Pergame ; mais au mot *Chiais* il tranſporte cette riviere auprès d'Ephèſe, bien loin de-là, par une erreur que nous réfutons à l'article CHIAIS.

GIRNEGO ou GROENGHO, ancien nom d'un château maritime de l'Ecoſſe ſeptentrionale, dans la province de Cathneſs, dont il eſt le principal lieu, au voiſinage du bourg de Wich. Je remarquerai, en paſſant, que dans la Carte de cette province, le midi & le ſeptentrion ſont marqués l'un pour l'autre ; ce qui eſt, ſans doute, arrivé par la faute des graveurs. * Atlas de *Blaeu*.

GIROLA, bourgade d'Italie, dans le Milanez, dans la Lauméline, entre Pavie & Valence. Quelques géographes y cherchent l'ACERRÆ des anciens. Voyez ce mot.

GIROLLE, petit bourg d'Italie, au bord de la mer, & où l'on ne voit que des pêcheurs. Il n'eſt célébre qu'à cauſe d'un crucifix dont la beauté va encore au-delà de ſa réputation. C'eſt un ouvrage fort recherché, & ſi touchant, qu'on voit un très-grand nombre de pélerins arriver en ce lieu d'une infinité d'endroits. On en rapporte beaucoup de miracles, & les marques en ſont attachées de tous côtés.

Cet article eſt de Corneille, *Dict.* qui cite les mémoires & plans géographiques ; mais il ne dit point en quelle province d'Italie eſt ce bourg.

GIROMANI, lieu de France, dans la haute Alſace, remarquable par ſes mines. Voyez ce mot dans la liſte des mines.

GIRON. (le) *Coulon* donne ce nom à une petite riviere de France dans le haut Languedoc, qu'on appelle *Girou*. Voyez ce mot.

GIRONDA ou YERONDA : le premier de ces deux noms eſt employé par Berthelot, *Carte marit. de la Méditerr.* le ſecond par De l'Iſle, *Carte de la Gréce.* Ils nomment ainſi un port de Turquie, ſur la côte méridionale de la Natolie, dans la Caramanie, au couchant du cap Chélidoni.

GIRONDE, (la) riviere de France : on appelle ainſi la *Garonne* au bas de ſon cours, & au-deſſus de ſon embouchure. Voyez GARONNE.

GIRONE, ville épiſcopale d'Eſpagne, dans la Catalogne, en latin *Gerunda ;* elle eſt ancienne. Pline, *l.* 3, *c.* 3, en nomme les habitans *Gerundenſes*, & les place dans le département de Tarragone. Ptolomée la nomme auſſi *Gerunda*, & la donne au peuple *Authetani*. Elle devint le ſiége d'un évêché, en 247, & S. Narciſſe en fut le premier évêque, ſelon la plus commune opinion, quoiqu'il y ait des hiſtoriens qui établiſſent l'époque de ſa fondation du tems des apôtres ; mais ſans aucune preuve. L'abbé de Commanville en met l'érection vers l'an 300, & dit qu'en 1017, on voulut démembrer de ſon diocèſe le bourg de Beſalu, qu'on érigea en évêché ; mais ſur l'oppoſition des évêques de Girone, il fut presqu'auſſi-tôt ſupprimé. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que du tems de Prudence, elle étoit petite, à la vérité, mais riche en reliques des ſaints martyrs ; elle poſſédoit, entr'autres, celles de S. Felix, diacre, dont l'égliſe honore la mémoire le 18 Mars.

Parva Felicis decus exhibebit
Artubus ſanctis loculpes Gerunda. PRUDENT.
Hymno IV, v. 19.

Elle eſt ſituée ſur une colline, au bord d'une petite riviere nommée *Onha*, qui ſe jette de-là dans le Ter; & ces deux rivieres, joignant leurs eaux, ſervent de foſſés à la ville. Elle eſt médiocrement grande, de figure triangulaire, ayant une grande rue qui la traverſe dans toute ſa longueur. Elle eſt aſſez bien fortifiée: ſa cathédrale, dédiée à Notre-Dame, eſt belle & richement ornée; ſon grand autel eſt tout brillant d'or & de pierreries; & l'image de la ſainte Vierge eſt d'argent maſſif. Son chapitre eſt compoſé de huit dignitaires, qui ſont l'archidiacre *mayor*, qu'on appelle archidiacre de *Girone*, l'archidiacre de *Beſalu*, l'archidiacre de *Silva*, l'archidiacre d'*Ampurias*, l'abbé de *ſaint Filiu*, le doyen, le ſacriſtain, le chantre, de trente-ſix chanoines, & de ſoixante & ſeize bénéficiers. Le diocèſe s'étend ſur trois cents trente-neuf paroiſſes, ſur douze abbayes, & ſur quatre prieurés. Quoique la ville ne ſoit pas grande, le commerce y eſt floriſſant. Elle a toûjours été ſi conſidérée, que les fils aînés des rois d'Aragon prirent le titre de *comtes*, & enſuite de *princes de Girone*. Elle eſt capitale d'une viguerie de fort grande étendue, qui paſſe pour la partie la plus fertile de toute la Catalogne, & qui comprend pluſieurs villes, dont la plus conſidérable eſt Ampurias. En 1653, le maréchal d'Hocquincourt leva le ſiége de Girone, après ſoixante-dix jours d'attaque. En 1684, le maréchal de Bellefonds fut obligé d'en faire autant. * *Vayrac*, Etat préſent de l'Eſpagne, *t.* 1, *p.* 130; & *t.* 2, *p.* 346.

GIRONNE, riviere de France, en Gaſcogne, ſelon Corneille; il falloit dire *Gimone*.

GIROST. Le traducteur de l'hiſtoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 68, nomme ainſi la capitale de la province de Kirman. C'eſt la même que Gireſt.

GIROU, (le) petite riviere de France, dans le haut Languedoc; elle a ſa ſource à Péchaudiere, près de Puilaurens, & ſe jette dans le Lers.

GIRPA, ville d'Afrique. Ce nom ſe trouve dans le concile de Carthage, tenu ſous S. Cyprien. Ortélius *Theſaur.* croit que ce doit être GIBRA.

GIRREADEGEN, ville de Perſe, ſelon Tavernier, *l.* 3, *c. dern.* Le vulgaire la nomme *Paygon*. Elle eſt ſituée à 75 d. 35′ de longitude, & à 34 d. 15′ de latitude. Il y a quantité de bons fruits en ce lieu-là.

GIRVIC, village d'Angleterre, dans le Northumberland, ſur la riviere de Tine. On croit que c'eſt le lieu où l'on a bâti depuis la ville de Newcaſtel. Il eſt nommé *Girviorum regio*, dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Bede, *l.* 4, *c.* 6 & 19. Ce lieu étoit ſa patrie; il y naquit vers l'an 672, & mourut le 26 Mai 735, après avoir été l'ornement de l'Angleterre & de l'ordre de S. Benoît, dont il fut abbé.

GIRU-MARCELLI, ville épiſcopale d'Afrique, dans la Numidie, ſelon la Notice d'Afrique, où on trouve *Fructuoſus* de *Giru-Marcelli*. * *Harduin.* Collect. conc.

GIRU-MONTENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Céſarienſe. On trouve dans la Notice eccléſiaſtique, *n.* 9, entre les évêques de cette province *Reparatus Giru-Montenſis*.

GIRU-TARASI, ville épiſcopale d'Afrique, dans la Numidie. La Notice épiſcopale d'Afrique, *n.* 121, met entre les évêques de cette province Félicien de GIRU-TARASI.

GISARA ou BISARCHIUM, noms latins de Biſarchio, village de l'iſle de Sardaigne. C'étoit autrefois une ville nommée *Breſurgia*, dans le cap de Lugodori. Son évêché, qui étoit ſuffragant de Torré, a été uni à celui d'Algheri. * *Commanville*, Liſte des archevêchés.

GISARDI-MONS, montagne d'Egypte, près du lac Sirbon, ſelon Guillaume de Tir, cité par Ortélius.

GISBORN, bourg d'Angleterre, dans le comté d'Yorck. On y tient marché public. * *Etat préſent de la G. Bretagne*, t. 1.

GISBOROUGH, ou GISBURG, autre bourg d'Angleterre, dans la même province, au nord, ſur une petite riviere qui ſe jette aſſez près de-là dans la mer. * *Allard.* Atlas.

GISCALA, ſelon D. Calmet, *Dict.* ou GISCHALA, ville ancienne de la Paleſtine, dans la Galilée. Joſeph en parle ſouvent dans ſes Livres de la guerre des Juifs, *l.* 4, *c.* 4. : il dit *c.* 1, qu'il l'a fit fortifier, & que ceux de Gabares, de Gabarages & de Tyr la prirent de force. Reland, *Palæſt.* l. 3, p. 813, croit que c'eſt la même dont il eſt parlé dans les Livres des Juifs ſous le nom de *Guſch-Caleb*, & qui eſt placée entre Morom & Capharanan.

GISCHIN. Voyez GITSCHIN.

GISCONZA, village d'Eſpagne, en Andalouſie, ſur la Guadalette, entre Xeres de la Frontera & Arcos. On croit qu'il tient la place de l'ancienne *Sagontia*. Voyez ce mot. * *Baudrand*, éd. de 1705.

GISE, village d'Egypte, proche du Boulac. Il y a un évêché Cophte. * *Commanville*, Liſte des archevêchés.

GISIPENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la province proconſulaire. Ce nom eſt écrit *Giripenſis* dans la Notice épiſcopale d'Afrique, *n.* 24, où l'on lit *Chariſſimus Giripenſis*; mais dans la conférence de Carthage, *p.* 272., éd. de *Dupin*, on lit *Januarius epiſcopus eccleſiæ Giſipenſis majoris*. Au concile de Carthage, tenu ſous Boniface l'an 525, on trouve *Redemptus Giſipenſis*; & Melloſe, évêque du même ſiége, ſouſcrivit à la lettre des évêques de la province proconſulaire au concile de Latran, ſous le pape Martin.

Ce mot *majoris* feroit ſoupçonner qu'il y avoit deux ſiéges de même nom, & qu'on les diſtinguoit par le ſurnom de grand ou de petit; mais je n'ai trouvé aucune trace de *Giſipenſis minor*.

GISIRA, ville de l'Afrique propre, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3. Elle étoit voiſine d'Adrumete.

GISLENGHIEN, GISLEGEMIUM, abbaye de filles de l'ordre de S. Benoît, dans le Haynaut, au diocèſe de Cambray, entre Enguien au levant, & Ath au couchant: elle fut fondée, l'an 1126, par Ide veuve du ſeigneur de Chiévres: on n'y reçoit que des filles qui ſont preuve de nobleſſe.

GISMA, ville d'Aſie, dans la grande Arménie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13.

GISORS, ville de France, en Normandie, dans le Véxin Normand, dont elle eſt la principale, dans un bailliage auquel elle donne ſon nom. Elle doit ſon origine à un château que fit bâtir Guillaume le roux, Roi d'Angleterre, & duc de Normandie, l'an 1097, comme l'aſſure Orderic Vital, au dixieme Livre de ſes hiſtoires, où il nomme cette place *Giſors*, & au génitif *Giſortis*. Les écrivains qui ſont venus après, l'ont nommé *Giſortium*. D'autres pour lui donner une origine ancienne, l'ont appellée *Cæſortium*, ou même *Cæſarotium*, pour *Cæſaris otium*, comme ſi Céſar y eût fait quelque ſéjour. Le bailliage de Giſors eſt un des ſept grands bailliages de Normandie, qui ont chacun leur coutume particuliere, outre la générale. Il y a quatre fiéges royaux dans ce bailliage. Celui d'Andely eſt le premier, où eſt le préſidial. Les trois autres ſont ceux de Giſors, de Lions, & de Vernon-ſur-Seine. La ville de Giſors a eu anciennement titre de *comté*: elle eſt ſituée ſur la riviere d'Epte, cinq lieues au-deſſous de Gournay en Bray, trois au-deſſus de Saint-Clair, & environ à pareille diſtance d'Eſtrepagny & de Chaumont. Elle a trois portes, trois fauxbourgs, trois couvents de religieux, quatre de religieuſes, & une ſeule paroiſſe dédiée à S. Gervais & S. Protais. Cette égliſe, bâtie en croix, eſt grande, belle, large, très-dégagée dans ſon deſſein: elle a quarante-deux piliers, ſans y comprendre ceux qui ſéparent les chapelles. La nef eſt plus belle que le chœur: ſa voûte faite de pierre choiſie, eſt fort élevée, & d'une belle ordonnance. Un rang de chapelles régne tout à l'entour, avec un double corridor bien voûté. Les ſept piliers qui ſéparent le double corridor ſont tous de divers deſſeins, travaillés fort proprement; mais on en diſtingue principalement un gros de figure carrée, qui eſt ſous une tour avec un corps d'architecture & de ſculture à quatre faces devant une chapelle voûtée en dôme. Les figures qui repréſentent dans cette chapelle la généalogie de Notre-Seigneur, ſont un aſſez grand travail. Celle des autres chapelles & leurs bas-reliefs ſont auſſi fort remarquables: il y a ſept chapelles de chaque côté de la nef, ſans compter celles que l'on trouve autour du chœur. On eſtime fort une grande vitre de cryſtal, qui eſt ſous la voûte du corridor, près du ſépulcre de Notre-Seigneur, & ſur laquelle ſont peints tous les myſteres de la ſainte Vierge. Les chaires du chœur, tant au dedans qu'au dehors de la grande baluſtrade, ſont d'un deſſein aſſez

ſingulier. Les curieux regardent auſſi avec plaiſir la tribune qui porte l'orgue ; le portail qui eſt au croiſillon du côté du nord ; la belle tour élevée ſur la gauche du grand portail, & où il y a de fort bonnes cloches ; & le commencement de la magnifique tour, demeurée imparfaite, ſur la gauche du même portail. Ils admirent la délicateſſe du travail fait ſur le pilier qui ſépare les deux côtés de la grande porte, où chaque pierre paroît un corps d'ouvrage d'architecture & de ſculpture en petits perſonnages, en maniere de châſſe à reliques. On attribue pluſieurs de ces beaux ouvrages au fameux Jean Goujon. Entre les trois couvens de religieux, qui ſont à Giſors, il y en a un de Récollets : celui des religieux de la Trinité dits *Mathurins*, eſt hors de la ville. Il y a auſſi des religieuſes de l'Annonciade, gouvernées par des Cordeliers ; des Bénédictines, des Urſulines, & des Carmélites. L'égliſe de ces dernieres eſt bâtie à la moderne ; mais petite & enrichie d'architecture & de ſculpture. Le grand autel en eſt beau, & aſſez richement orné : le ſaint Sacrement y eſt ſuſpendu dans un ciboire d'or ducat, ſous une cuſtode d'argent doré, avec des pendans maſſifs du même métal auſſi doré. * *Longuerue*, Deſcription de la France, 1. *part.* 721, *Corn.* Dict. Mémoires dreſſés ſur les lieux en 1704.

Giſors eſt entre Paris & Rouen, à quatorze lieues ou environ de l'une & de l'autre. Il y a un gouverneur, un lieutenant de police, un maire, trois échevins, une maiſon & horloge de ville, un Hôtel-Dieu pour les malades, un hôpital & un collége. Il y auſſi un château, un grand bailliage royal, qui reſſortit au préſidial d'Andely, une prévôté des maréchaux de France, une vicomté, un grenier à ſel, & une élection qui comprend cinquante-deux paroiſſes. Cette ville eſt bien peuplée, bien pavée, & ſéparée en lieux par l'Epte, qui lave une partie de ſes murailles, & remplit une partie de ſes foſſés, groſſie des eaux d'une petite riviere qui a ſa ſource au-deſſus de Chaumont en Vexin. Ses environs ſont de vaſtes campagnes de terres très-fertiles en bons bleds. Giſors eſt un duché-pairie érigé en 1742, ſous le nom de *Giſors-Belliſle* en faveur de Charles-Louis-Auguſte Maréchal de Belliſle. Aujourd'hui il appartient au roi.

GISSA, iſle de la mer Adriatiq, ueſelon Pline, l. 3, c. 21 ; on la nomme préſentement l'iſle de *Pago*. Voyez ce mot.

GISSEN. Voyez GIESSEN.

GISSORIACUM. Voyez GESSORIACUM.

GISTAM, bourg d'Eſpagne, dans l'Aragon, entre les Pyrénées, aux confins de l'Armagnac. Il donne le nom à une valée où coule un ruiſſeau qui tombe dans la Cinca, encore voiſine de ſa ſource. * *Jaillot*, Carte de l'Eſpagne.

GITA. Voyez GITTI.

GITANÆ, bourg de l'Epire, à dix milles de la mer, ſelon Tite-Live, *l.* 42.

GITHIHA. Voyez GITTA.

GITLUI, ville d'Afrique, dans la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée. Quelques exemplaires portent *Giglua*. C'eſt le même lieu que *Gilva* d'Antonin ; & comme c'étoit le ſiége d'un évêché, l'évêque étoit ſurnommé *Gilbenſis*. Voyez GILUA & GILBENSIS.

GITSCHIN, *Gutſchin*, *Gytſchin*, *Gaczin*, *Giſchin*, petite ville de Bohême, ſur le Gzidlina, auprès de Starehrady ou Altembourg. On trouve dans l'hiſtoire des Huſſites, que, l'an 1442, elle fut ſaccagée par les Bohémiens, comme un repaire de brigands ; elle fut pourtant rétablie enſuite, & ſouffrit beaucoup durant la longue guerre des Suédois, en Allemagne. * *Zeyler*, Bohem. Topogr. p. 29. Elle eſt à préſent aſſez belle ; les Jéſuites y ont un collége avec un ſéminaire.

1. GITTA, ancienne ville de la Paleſtine, ſelon Etienne le Géographe. S. Clement pape, dit que c'étoit un village du pays de Samarie, à ſix ſchœnes de cette ville. Zonare dit après S. Juſtin, que c'étoit la patrie de Simon le Magicien ; mais cet auteur la nomme *Gitthon*. Joſeph l'appelle *Githitha* Pline, *l.* 5. *c.* 19, fait mention d'une ville qu'il nomme *Getta*. On doit demande ſi ce ne ſeroit pas la Gitta d'Etienne. Ptolomée, *in Excerpt.* fait mention de cette Gitta de Paleſtine.

2. GITTA, ou

GITTI, municipe d'Afrique, dans la province Tripolitaine. Antonin le met entre *Agma* ou *Fulguritæ villa* & *Pontezinta*, à vingt-cinq mille pas de la premiere, & à trente-cinq mille de la ſeconde. Je crois que ce lieu étoit le ſiége épiſcopal appellé *Gittenſis* dans la conférence de Carthage, où Catulin eſt nommé *episcopus plebis* GITTENSIS.

GITTENSIS. Voyez l'article précédent.

GITZER ou JEZER. Voyez GIZERA.

GIVA, petite ville de l'Aſie mineure, dans le Mentéféli, ſur le golfe de Macra : on croit que c'eſt la *Lydæ* de Ptolomée. Voyez ce mot.

GIVAUAH. Corneille, *Dict.* en fait une ville d'Aſie, dans la province de Berbera, & cite la Bibliothéque de D'Herbelot, qui ne dit rien de pareil. Le pays de Berbera eſt en Afrique. Voyez GIONEH.

GIVAUDAN. Voyez GEVAUDAN.

GIUBBA, (LE DÉTROIT DE) petit détroit de la mer Adriatique, entre la côte de Dalmatie & l'iſle de Pago, ſelon Lucius cité par Corneille.

GIUBELHADID, c'eſt-à-dire *montagne de Fer*, ſelon Marmol, *l.* 3, *c.* 19, *p.* 27, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc. Elle commence à l'Océan, du côté du nord, s'étend vers le midi le long du Tanfiſt, ſépare cette province de celle de Duquela, enſuite de celle de Maroc. Quoiqu'elle ſoit de la province de Héa, elle ne fait pas pourtant partie du mont Atlas, & eſt peuplée d'une ancienne race d'Africains, de la tribu de Muçamoda, nommée *Recrée*. Il y a par-tout beaucoup de fontaines & de bocages épais d'arbres fruitiers. Le trafic eſt de miel, de cire, de l'huile d'Erquen & quelques chévres. On y recueille peu de bled ; mais on n'en manque pas, à cauſe du voiſinage de Duquela qui en abonde. Ce ſont des gens pauvres, fort religieux : il y a parmi eux quantité d'Hermites, qui ſe retirent dans les roches les plus affreuſes, où ils vivent, d'herbes & de fruits champêtres. Le peuple y eſt fort civil & facile à croire ce qu'on lui dit, pourvu qu'on le paye de raiſon. Marmol dit qu'y étant, l'an 1542, & leur parlant de religion, il leur fit une peinture de l'abſtinence & des mortifications de S. François ; ce qui les toucha au point qu'on ne pouvoit, ſans crime, mal parler de ce grand ſaint, en préſence des Alfaquis ou religieux. En un mot, ils ſont fort dociles. Ils ſont plus de douze mille combattans ; ce qui n'empêche pas qu'ils n'ayent payé en même tems tribut aux rois de Fez, de Maroc, & quelquefois même au roi de Portugal, pour ſe garantir des Arabes ſujets de la couronne de Portugal ; mais à préſent que les royaumes de Fez & de Maroc ſont ſous un même ſouverain, & que le Portugal n'a plus rien à commander à ces Arabes, ces peuples ne ſont plus obligés à ces tributs.

GIUBELEYN, montagne d'Afrique, au royaume de Fez. C'eſt, dit Marmol, *t.* 2, *l.* 4, *c.* 130, *p.* 314, une partie des montagnes de Tezar, qui eſt fort haute & fort froide, & contient vingt lieues de long, ſur cinq de large. Elle eſt à dix-huit lieues de la ville de Tezar, du côté du midi, & à au levant les montagnes de DUBUDU, & au couchant celles de JAGAZA. La cime de ces montagnes eſt couverte de neiges toute l'année. Elle étoit autrefois habitée par un peuple riche & belliqueux, qui ſe maintenoit en liberté ; mais ſes brigandages & ſes tyrannies lui attirerent la haine de ſes voiſins, qui s'étant joints enſemble, entrerent par force dans ces montagnes, & mirent tout à feu & à ſang, ſans qu'elles ſe ſoient jamais repeuplées. Il n'eſt demeuré qu'une petite habitation au ſommet parmi les neiges, laquelle n'avoit point eu de part à leurs voleries. On leur pardonna donc, parce qu'ils vivoient comme des Alfaquis ou religieux ; & ceux qui y reſtent, vivent encore fort bien, ſans faire tort à perſonne : chacun les reſpecte ; & même le roi de Fez les favoriſe, parce qu'il en ſort des docteurs très-habiles.

GIUDDAH. Voyez GIODDAH.

GIUDECA, iſle d'Italie, dans l'état de Veniſe, auprès de la capitale, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal. De ſaint Didier dans ſa Deſcription de Veniſe, *p.* 15, la nomme la ZUEQUE, & dit qu'elle fait une partie de Veniſe, quoiqu'elle en ſoit entiérement détachée :

il ſemble que ce ſoit une grande demi-lune ; & une contre-garde qui couvre plus de la moitié de la ville, du côté du midi ; s'étend depuis l'endroit qui fait face à la place de S. Marc, jusqu'à l'extrémité occidentale, laiſſant un canal qui l'en ſépare de plus de trois cents pas de large. Cette iſle étoit autrefois habitée par les Juifs qui lui donnerent le nom de JUDEQUE, (*Giudeca,*) & enſuite par corruption, celui de *Zueque*. Elle eſt d'une largeur égale par-tout, d'environ trois cents pas ; & du côté de la ville, elle a un quai fort ſpacieux, qui eſt bordé de pluſieurs égliſes magnifiques, & de quantité de très-belles maiſons qui ont des jardins ſur le derriere, qui s'étendent jusqu'aux Lagunes. Comme cette iſle eſt coupée par ſept ou huit canaux qui la traverſent, il y a autant de grands ponts qui en continuent le quai, dont l'aſpect eſt auſſi beau que celui de la Zueque l'eſt du côté de la ville ; & ſi le moindre vent n'empêchoit les gondoles de traverſer à toute heure en ſûreté ſon grand canal, la Zueque ſeroit, ſans doute, le plus agréable ſéjour de Veniſe. Son circuit, qui eſt de deux milles, eſt remplie de pluſieurs maiſons de plaiſance, accompagnées de jardins délicieux : il y a douze ou quatorze égliſes. Dans celle de S. Catalde eſt le corps tout entier de ſainte Julienne de Padoue, décédée en 1226. Celle du Rédempteur, dont le portail eſt beau, & qui eſt deſſervie par les Capucins, fut bâtie par l'ordre du ſénat, l'an 1576. Sur la porte ſont ces paroles :

CHRISTO REDEMPTORI,
CIVITATE GRAVI PESTILENTIA LIBERATA,
SENATUS EX VOTO.

La ſtructure en eſt agréable, & elle eſt bien proportionnée dans ſa hauteur, ſa longueur & ſa largeur. Sur le maître-autel il y a un grand crucifix en bronze, & les ſtatues de S. François & de S. Marc, qui ſont à ſes côtés. Les chapelles en ſont d'un beau marbre, ornées de peintures très-exquiſes. L'Aſcenſion, la Nativité & l'Aſſomption, ſont trois chefs-d'œuvres du Baſſan, de même que la Flagellation de notre Seigneur, qui eſt dans la ſacriſtie ; mais la Vierge qui tient le petit Jeſus, eſt du Titien. On en voit une autre de Cardelin, dans une chapelle auprès de l'égliſe, & deux petits enfans aux deux côtés jouent des inſtrumens. Dans l'égliſe de S. Jacques, occupée par les Servites, il y a un crucifix miraculeux ; & derriere le maître-autel, on admire les belles colomnes & une Aſſomption très-bien faite. * *Journal d'un voyage de France & d'Italie*, p. 842.

GIVET, petit ville de France, aux Pays-bas. C'étoit autrefois deux petits villages du comté de Namur, aux deux côtés de la Meuſe, auprès de Charlemont. On en a fait, depuis un demi-ſiécle, deux petites villes ſéparées l'une de l'autre par la Meuſe. Celle qui eſt ſous Charlemont, s'appelle *Givet-Saint-Hilaire ;* & l'autre qui eſt au-delà de la riviere, s'appelle *Givet-Notre-Dame.* On y a conſtruit de beaux bâtimens, de rues droites, larges & bien percées, & tout ce qui fait aujourd'hui l'embelliſſement de nos villes : c'eſt un ouvrage du maréchal de Vauban. * Dictionnaire géographique des Pays-bas. *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 7, *p.* 363, édit. de Paris.

L'empereur Charles V, ayant obtenu de George d'Autriche, bâtard de l'empereur Maximilien I, alors évêque de Liége, la terre d'*Agimont*, ſous promeſſe d'un équivalent, qu'il ne lui a jamais donné, en prit poſſeſſion, en 1555, & fit bâtir dans cette terre, au-deſſus du bourg de Givet, une forteresſe, qu'il nomma, de ſon nom, *Charlemont*. On établit une cour de juſtice à Givet, qu'on nommoit *la cour d'Agimont ;* & cela ſubſiſta jusqu'en 1680, que la place de Charlemont fut remiſe à Louis le Grand, en exécution de la paix de Nimegue. Il y eut enſuite de grands différends entre les François & les Eſpagnols, pour les dépendances de Charlemont, qui furent enfin réglées par le traité de Lille, conclu en 1699, par lequel les deux *Givets* deçà & de-là la Meuſe, & tous les villages qui ſont au midi du ruiſſeau d'Erméton, furent cédés à la France, avec les villages de Ranſſene, Vireu-le-Valeran, Hebbes & Hargnies, qui ſont au-delà de la Meuſe. Les François ont fait fortifier les deux Givets, qui ſont ſous Charlemont, comme on va le voir par la deſcription, au lieu qu'ils étoient tous ouverts auparavant. A l'égard de l'ancien château d'Agimont, les François ayant obligé, l'an 1680, les Eſpagnols à en ſortir, ils le ruinerent. * *Longuerue*, Deſcript. de la France, 2. *part. p.* 133.

GIVET-SAINT-HILAIRE conſiſte en un petit canton de maiſons mal bâties, qui ont tout l'air d'un village antique, & en pluſieurs rues neuves qui occupent un terrein cinq ou ſix fois plus grand que ce village ; on y remarque, entr'autres, la place qui eſt des plus grandes & des plus régulieres. Elle a été taillée en plein drap, s'il eſt permis de parler ainſi ; & il falloit bien employer le terrein vague qui étoit entre Givet & Charlemont. L'ancienne place publique eſt aſſez belle & aſſez régulière ; mais on doit remarquer par-deſſus toutes choſes des cazernes qui ſont des plus beaux édifices, & de grands corps de bâtimens qui ſont très-conſidérables. On entre dans Givet par deux ſeules portes ; l'une vient de Bouvines ; l'autre répond au pont de bois nouvellement conſtruit, & qui ſert de communication à l'autre Givet. L'enceinte eſt compoſée de cinq grands baſtions, trois desquels ſont chargés de cavaliers. Trois des courtines de la place ſont couvertes par des tenaillons. Dans le foſſé, qui eſt ſec & taillé dans le roc, ſont placées ſix grandes demi-lunes à flanc. Celle qui couvre la porte, eſt retranchée d'un réduit, ou petite demi-lune environnée d'un petit foſſé. La demi-lune ſuivante eſt couverte d'un grand ouvrage à corne, dont le front eſt couvert d'une demi-lune. Tous ces ouvrages ſont entourés, à l'ordinaire, d'un foſſé, d'un chemin couvert avec ſes traverſes & place d'armes, & d'un glacis : l'enceinte, qui eſt ſur la riviere, n'eſt qu'une ſimple muraille ; mais bonne & ſolide, & dont le pied eſt dans l'eau, accompagnée de quelques petits baſtions dont les flancs ſont très-petits, des plus camus, en un mot, de la nature de ceux que nos ingénieurs appellent des *moineaux*. Le long de la muraille, en dedans, au pied du rocher ſur lequel eſt bâti Charlemont, eſt un grand, beau & magnifique corps de cazernes, qui conſiſte en trois gros pavillons.

De ce côté de la Meuſe, il y a ſur une hauteur une redoute qui pourroit en un beſoin commander la ville. C'eſt un ouvrage remarquable : ſa figure eſt octogone, & percée de deux ou trois étages d'embraſures : il eſt entouré d'un petit foſſé ſec.

GIVET-NOTRE-DAME a deux enceintes qui forment deux manieres de villes, haute & baſſe. La partie haute eſt un terrein vague que l'on a enfermé ſeulement pour s'emparer des hauteurs. L'enceinte, qui eſt d'une forme très-irréguliere, conſiſte en quatre grands baſtions, aſſujettis à l'irrégularité du terrein. L'eſpace qui eſt entre chacun de ces baſtions, eſt formé par quelques angles rentrans & ſaillans. L'enceinte qui ſépare la hauteur d'avec la baſſe ville, eſt auſſi compoſée de pluſieurs angles ſaillans & rentrans, avec quelques tours. Le côté de la riviere n'a pour défenſe qu'un rocher eſcarpé & inacceſſible. Il y a auſſi ſur le bord de la riviere, à l'endroit où tombe une ravine qui vient du rocher, une redoute carrée, d'une bonne conſtruction, revêtue en dedans & en dehors. A un de ſes angles, eſt une guerite carrée qui donne ſur cette riviere. La partie de l'enceinte où l'on a pû pratiquer un foſſé, eſt couverte de deux demi-lunes, l'une deſquelles eſt contre-gardée, le tout accompagné à l'ordinaire de ſon chemin couvert avec ſes traverſes, places d'armes & glacis. La partie qui s'étend depuis la riviere juſqu'à la ravine, a ſeulement un petit foſſé taillé dans le roc. La ville baſſe eſt ſéparée en deux par une petite riviere. Ces deux parties ſont l'ancienne & les acroiſſemens : l'ancienne n'eſt proprement qu'une rue aſſez large ; les acroiſſemens, au contraire, ſont conſidérables. On y voit des rues régulieres. Celle qui vient du pont, eſt des plus larges, des plus droites, & des mieux percées. La place d'armes eſt aſſez grande, & eſt ſituée ſur le bord de la petite riviere, & non pas au milieu de la ville, comme preſque dans toutes les villes nouvelles. On y entre par trois différentes portes. L'enceinte conſiſte en cinq baſtions, dont trois ſont chargés de cavaliers. Le foſſé eſt petit, mais plein d'eau. Une petite demi-lune couvre une des portes, & au-delà eſt une grande nappe d'eau. Le canal de la petite riviere a été élargi & revêtu de quais de bonne maçonnerie des deux

côtés, en forme de canal qui s'élargit par plusieurs îles ; sur l'une desquelles est un petit château carré-long, flanqué de quatre tours rondes à l'antique. De l'autre côté, est une porte d'eau, ou écluse. Dans la campagne on a placé sur des hauteurs, des redoutes, tant carrées que pentagonales, & disposées d'espace en espace.

GIUIRTENSIS, siége épiscopal d'Afrique, selon Ortélius, qui cite la Conférence de Carthage, où je ne le trouve point : c'est peut-être le même que GIUTSITENSIS. Voyez ce mot.

GIULA, ville de la haute Hongrie, aux frontieres de la Transilvanie, sur le Keres blanc, au nord-oueſt & à dix lieues communes (d'une heure de chemin) de la ville d'Arad, & au ſud-oueſt & à pareille diſtance du grand Varadin, ſelon de l'Iſle, *Carte de Hongrie*. Elle fut priſe en 1566, par les Turcs qui l'engagerent quelque tems après au prince de Tranſilvanie, dont ils la retirerent depuis, & la poſſéderent juſqu'au mois de Janvier 1695, que les imperiaux s'en rendirent maîtres, & la conſerverent par le traité de Carlowitz, en 1699.

1. GIULAP, riviere d'Aſie, dans le Diarbeck ; elle ſort des frontieres de l'Armenie, d'où coulant vers le midi, elle y reçoit quelques rivieres, & ſe rend enfin dans l'Euphrate au-deſſous de la petite ville de Giulap, qu'elle arroſe vis-à-vis des limites de l'Arabie déſerte. Baudrand croit que c'eſt le CHABORRAS. Voyez ce mot.

2. GIULAP, petite ville d'Aſie, dans le Diarbeck, ſur une riviere de même nom.

GIULIANA, en latin *Juliana*, petite ville de Sicile, dans la vallée de Mazare, ſur un rocher eſcarpé ; ce qui en rend la ſituation très-forte. Elle eſt à environ trente-cinq milles de Palerme au midi, en allant vers Sacca, dont elle n'eſt qu'à quinze milles & autant de la côte de la mer d'Afrique. * *Baudrand*. éd. de 1705.

GIULIA NOVA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abbruzze ultérieure, ſur la côte du golfe de Veniſe. Elle a titre de *Duché*, & eſt à environ dix-huit milles de Penna au ſeptentrion, & à vingt de la ville d'Aſcoli de la Marche, au levant. * *Baudr.* éd. de 1705.

GIUND, ville d'Aſie, dans la grande Tartarie, au Turqueſtan, au-delà de Bokharah, & vers le Sihon, qui eſt le Jaxarte des anciens. Abulféda lui donne 78 d. 45′ de longitude, & ſelon quelques-uns 43 d. 30′ de latitude ſeptentrionale. C'eſt de ce lieu-là, où Selgiuk s'établit d'abord, que les Selgiucides ſont venus, & d'où ils partirent pour entrer en Perſe. * *D'Herbelot.* Biblioth. orient.

GIUNEIN, lieu d'Aſie, dans l'Arabie. Il eſt devenu fameux par la bataille que Mahomet y donna la même année qu'il prit la Mecque, qui fut la huitiéme de l'hégire. Ce lieu que quelques-uns appellent *Honain*, eſt une vallée où les Haovaſeniens & les Takiſiens s'aſſemblerent après la priſe de la Mecque, ſous la conduite de Malec-Ben-Auf-Mahomet, qui avec douze mille hommes les attaqua. Ses gens pliérent d'abord ; mais ils ne laiſſerent pas de remporter la victoire, & de faire un très-grand butin, qui les encouragea ſi fort, qu'ils allerent de-là attaquer la ville de Tayef dans l'Yemen.

1. GIVRI, ville de France, en Champagne, dans le Rémois.

2. GIVRY, baronnie de France dans le Nivernois. Elle releve de l'évêché de Nevers ; & le baron de Givri eſt tenu de porter l'évêque le jour de ſon entrée.

3. GIVRI, petite ville de France dans le duché de Bourgogne. Le vin de Givry eſt l'un des meilleurs du Châlonois. * *Garreau*, Deſcript. de la Bourgogne, *p.* 494, éd. de 1734.

Il y a quelques autres villages de même nom.

GIUSTANDIL, ville de la Turquie, en Europe, & non pas en Aſie, comme le dit Corneille. Elle eſt ſituée ſur une colline près du lac d'Ocrida. C'eſt l'*Achridus* des anciens, nommée enſuite *Juſtiniana prima*. Voyez ACHRIDE. C'eſt de ce nom de *Juſtiniana* corrompu que s'eſt formé le nom moderne. Elle eſt à vingt-cinq lieues de Durazzo, & eſt aſſez grande & fortifiée. C'eſt le ſiége d'un archevêque Grec & d'un Sangiac. * *Baudrand*, éd. de 1705.

GIUTRAMBACARIENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique dans la province proconſulaire. *Benenatus Epiſcopus familiæ eccleſiæ Giutrambacarienſis* eſt un des prélats qui ſignerent la lettre ſynodale des peres de la province proconſulaire au concile de Latran, tenu ſous le pape Martin.

GIUTSITENSIS, autre ſiége épiſcopal d'Afrique : dans la Conférence de Carthage, on trouve Procule évêque *plebis Giutſitenſis Salariæ*. On ne ſait dans quelle province étoit cet évêché.

GIZAMA, ville de la Méſopotamie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 18.

GIZERA, riviere du royaume de Bohême, dans le cercle de Bunezel. Elle a ſa ſource aux montagnes qui le ſéparent de la Siléſie, d'où, ſerpentant vers le ſud-oueſt, elle ſe charge de pluſieurs ruiſſeaux en chemin, paſſe à Boleſlaw ou Iung Bunezel, qu'elle baigne, & ſe jette dans l'Elbe au vieux Bunezel, vis-à-vis de Brandeiſs. * *Jaillot*, Atlas.

GLACIAL. Ce mot ſignifie ce qui eſt ſujet à la glace ; ce qui eſt extrêmement froid : nous nous en ſervons pour marquer la même choſe que *ſeptentrional* ; car à notre égard, & à l'égard des peuples ſitués en-deçà de l'équateur, plus nous avançons vers le nord, plus nous trouvons les hivers longs & rigoureux. Plus un pays eſt ſeptentrional, plus il eſt froid. A l'égard des peuples ſitués de l'autre côté de l'équateur, il en eſt de même de la partie auſtrale, qui peut être appellée *glaciale*. Ainſi nous appellons *Océan glacial*, ou la *mer glaciale*, cette mer qui eſt au nord, & où nos navigateurs ont trouvé d'effroyables glaces qui ont interrompu leur navigation. Les anciens, qui ont partagé le globe en cinq zones ou bandes, ont auſſi appellé *glaciales* les plus voiſines du pole. Voyez MER GLACIALE, & ZONE.

GLACERIMA. Quelques éditions d'Antonin portent ce mot au, lieu de GLATENA, qu'il doit y avoir.

GLADBAÇ, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, dans le duché de Juliers, ſur les frontieres de l'électorat de Cologne, à cinq lieues au-ſouchant de Nuys, proche la riviere de Miers. Elle eſt riche, & fut fondée dans le dixieme ſiécle.

GLAMBULCPIENSIS, ſiége épiſcopal de la Syrie. Le P. Hardouin cite Willelmus qui étoit évêque de ce lieu. *Harduin.* Collect. conc.

GLAMNATENA, pour GLANATICA. Voyez ce mot.

GLAMORGAN, (le comté de) ou

GLAMORGANSHIRE, province de la Grande-Bretagne, dans la principauté de Galles. Elle eſt au levant de la province de Carmarthen, & dans le diocèſe de Landaf. Elle a cent douze milles de tour, & contient environ cinq cents quarante mille arpens, & neuf mille ſix cents quarante-quatre maiſons. La partie ſeptentrionale eſt pleine de montagnes ; mais la méridionale eſt ſi fertile qu'on l'appelle le *jardin du pays de Galles*. Elle contient cent dix-huit paroiſſes & neuf villes ou bourgs où l'on tient marché. Cardif eſt la capitale ; Landaff eſt le ſiége d'un évêché ; Suanzey a un havre fort fréquenté, & à *Newton*, il y a une fontaine ; qui groſſit lorſque la mer ſe retire, & baiſſe lorſque la marée monte.

GLAN, ancien nom d'une riviere d'Angleterre. Voyez GLANOVENTA.

GLANAROGHTY, baronnie d'Irlande dans la province de Munſter ; c'eſt la plus méridionale des huit, qui compoſent le comté de Kerry. * *Etat préſent de l'Irlande*, p. 50.

GLANATICA, ville des Alpes maritimes, ſelon la Notice des provinces, dans les Actes eccléſiaſtiques : quelques exemplaires portent *Clamnatena*. C'eſt la même que *Glandate* & *Glandéves*. Cette ville eſt du moyen-âge ; elle n'exiſtoit point du tems des empereurs Romains. Les débordemens du Var, ſur lequel elle eſt ſituée, l'ont détruite. Elle ſe trouve nommée dans divers monumens de l'égliſe de France, *civitas Glandatz*, *Glandatum*, *Glannatera*, *Glannativa*, *Clanateva*, *Glannateva*, *civitas Glamnateva*. C'étoit autrefois un comté, & le ſiége d'un évêché, dont on croit que S. Fraterne fut premier évêque. Mais le terrein de cette ville ayant été en partie emporté par les inondations du Var, les habitans ſe retirerent de l'autre côté de la riviere, dans une petite ville appellée *Entrevaux*, qui n'eſt éloignée des ruines de Glandeves, que d'un quart de lieue. Il ne reſte preſque plus rien de l'ancienne

ville de Glandeves, que la maiſon de l'évêque, qui eſt ſuffragant d'Embrun. Le chapitre a été transféré à Entrevaux ; il eſt compoſé d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un ſacriſtain, d'un capiſcol & de cinq chanoines. On compte environ cinquante paroiſſes dans ce diocèſe. Il y en a une dont le nom eſt devenu immortel, parce que M. de Peireſc, l'un des plus doctes & des plus vertueux hommes de ſon tems, l'a porté. * *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 4, *p.* 96 & 180. *Longuerue*, Deſcr. de la France, 1. *part. p.* 368.

GLANCHERY, baronnie d'Irlande, dans la province de Munſter. C'eſt une des ſix qui compoſent le comté de Waterford. * *Etat préſent de la G. Bret. t.* 3.

GLANDELACUM ou BISTAGNA, ville autrefois épiſcopale en Irlande, dans la province de Leinſter. Son évêché floriſſoit en 559. Il a été uni à celui de Dublin dans le douzieme ſiécle, ſous le régne de Jean-ſans-Terre. Ce n'eſt plus qu'un village, dans le comté de Dublin. Baudrand le nomme *Glandeleur* ou *Glandelach*.

GLANDELEUR. Voyez l'article précédent.

GLANDESVES, ou

GLANDÈVES, ville de France, en Provence, érigée durant le moyen-âge, & enfin ruinée. Elle étoit ſur le Var, au pied des Alpes, aux confins du comté de Nice. Voyez GLANATICA.

GLANDIERES, Chartreuſe de France, dans le Limouſin, à deux lieues de la ville d'Uzerche.

GLANDOMIRUM, Γλανδομίριον, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, au pays des *Callaici Lucenſes*, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Elle eſt nommée *Grandimirum* dans l'Itinéraire d'Antonin, ſur la route de Brague à Aſtorga, en ſuivant la côte de la mer.

GLANFEUIL, en latin *Glanna* & *Glannafolium*, abbaye de France, en Anjou, au bord méridional de la Loire, entre Angers & Saumur, à quatre grandes lieues de la premiere. Elle porte à préſent le nom de ſon fondateur ; & on l'appelle *Saint-Maur-ſur-Loire*.

1. GLANIS, riviere de l'Ibérie ou d'Eſpagne, ſelon Iſace ſur Lycophron cité par Ortélius. C'eſt la même que CLANIS 3.

2. GLANIS. Voyez LIRIS.

GLANIUS. Voyez CLANIUS.

GLANNA ou GLANNAFOLIUM. Voyez GLANFEUIL.

GLANNIBANTA, ville de l'iſle de la Grande-Bretagne, ſelon la Notice de l'empire, *ſect.* 63. Cambden croit que c'eſt Bainbrig. Ortélius doute ſi ce n'eſt pas la même que *Clamoventa* d'Antonin. C'eſt ainſi qu'il trouvoit ce mot écrit dans l'Itinéraire, au lieu de GLANOVENTA.

GLANOVENTA, lieu de la Grande-Bretagne. Antonin, *Itiner.* le met à dix-huit milles de *Galava*, en allant vers *Mediolanum*. Gale, *in Itiner. p.* 116, dit que c'eſt peut-être GEBAIN nommé par Bede. C'étoit autrefois une maiſon royale qui a la vûe ſur *Anterchester*, lieu voiſin. Le nom & les ruines marquent aſſez de traces du tems des Romains ; & il y a apparence que Gebrin eſt venu de ces ruines. La riviere que l'on appelle préſentement BOVENT, s'appelloit autrefois GLAN ou GLAIN, & c'eſt de-là que toute la vallée a pris le nom de *Glendale*. Il eſt vrai, pourſuit le ſavant Anglois, que la Notice de l'empire met *Glanibenta* ſur la ligne du rempart des Romains ; mais il en eſt à trente-quatre milles.

GLANUM LIVII, ville de la Gaule, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 4. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5, met Γλάνον au pays des Salyens. Antonin, *Itiner.* qui l'appelle *Clanum*, la met à ſeize mille pas de Cavaillon. Cette diſtance à perſuadé Bouche, l'hiſtorien de la Provence, *l.* 3, *c.* 3, *p.* 136, que ce lieu eſt à préſent S. REMY, entre Arles & Cavillon. Voyez CLANUM 1. Cénalis a tort de douter ſi ce n'eſt pas Glandeves, qui n'exiſtoit pas encore du tems de ces anciens auteurs. Joannes Poldus fait encore pis ; car il veut qu'on lise *Glandanum*, & l'explique par GAP.

GLAOGAW. Voyez GLOGAW.

GLAPHYRÆ, Γλαφυραὶ, ville de la Theſſalie, ſelon Etienne, qui cite le ſecond livre de l'Iliade. Euſtathe, expliquant le vers d'Homere, où il en eſt parlé, dit qu'il y a en Cilicie un village de même nom.

GLARENZA. Voyez CYLLENE.

GLARI, lieu de l'Arabie heureuſe, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

1. GLARIS, bourg de Suiſſe. Il eſt beau & grand, presqu'au milieu du canton du même nom, dans une jolie campagne, au pied de montagnes fort hautes & eſcarpées ; il y a de grandes & de belles maiſons, bien entretenues, avec quelques édifices publics, entr'autres, deux égliſes, l'une au milieu du bourg, & l'autre au dehors, ſur une hauteur. La Linth paſſe tout auprès, & contribue à la fertilité des campagnes voiſines. Sur la hauteur il y a une caverne fort profonde. Les aſſemblées générales du canton ſe tiennent tous les premiers dimanches de Mai à Glaris : on y prête les ſermens ſur le livre du pays ; & tous les habitans mâles, de l'âge de ſeize ans, ſont obligés d'aſſiſter ſans diſtinction d'originaires & de nouveaux habitués. Glaris eſt compoſé d'habitans de deux religions, qui vivent paiſiblement enſemble. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 471.

Ce bourg qu'arroſe la riviere de Sarnef, étoit autrefois une petite ville impériale, qui ſe tira de la dépendance de l'empire, pour s'unir aux autres cantons, en 1352 : elle n'eſt qu'à dix-huit mille pas d'Altorf, au levant d'été, & autant de Schutz au levant d'hyver. On la nomme en latin GLARONA ou CLARONA. * *Baud.* éd. de 1705.

2. GLARIS, (le canton de) en latin *Glaronenſis*, *Glareanus pagus*, eſt le huitiéme entre les treize cantons Suiſſes. Il eſt borné à l'orient, par les Grifons & par le comté de Sargans ; au nord, par le bailliage de Gaſter, & par le lac de Wahleſtatt ; à l'occident, par le canton de Schwitz ; & au midi, par le canton d'Urie, & par la ligne haute des Griſons. Ce pays étant entiérement dans les Alpes, eſt montueux. Il eſt partagé en trois parties générales. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 466.

Le QUARTIER D'EN-BAS, où ſont les villages de *Nider-Urnen*, *Næfels*, *Mullis*, &c.

Le QUARTIER DU MILIEU, où ſont les bourgs de *Glaris* & de *Schwanden*.

Et le QUARTIER D'EN-HAUT ou DE DERRIERE, compoſé de deux vallées ; la grande qui eſt la *vallée de la Lint*, où ſont les villages de *Linthal* & de *Betſchwanden*, & la petite qui eſt la *vallée de la Sernf*, où ſont les villages paroiſſiaux *Matt* & *Ebn*.

Les Suiſſes s'emparerent, ſur la fin de l'année 1351, du pays qui forme aujourd'hui le canton de Glaris, qui appartenoit aux Autrichiens : dans la crainte que les troupes de l'Archiduc ne fiſſent par cet endroit une irruption ſur les autres cantons, lorſqu'ils en furent maîtres, ils imiterent la ſage conduite des anciens Romains, en admettant dans leur alliance & dans leur amitié ceux qu'ils avoient vaincus. Par ce moyen Glaris fut uni aux cantons.

Celui de Glaris, qui peut avoir environ huit milles de longueur, n'eſt acceſſible que par un ſeul endroit. L'on y trouve par-tout de bons pâturages pour le bétail : les habitans y font un gros commerce d'un certain fromage particulier au pays, on l'appelle vulgairement *Schabziger* ; il eſt fait de lait & d'une certaine herbe qui croît dans le canton. On envoie de ces fromages presque dans toute l'Europe ; il eſt agréable au goût & très-ſain. On trouve fréquemment dans les montagnes de ce canton, de grandes cavernes que la nature a diſpoſées de façon qu'il en fort perpétuellement un vend chaud, qui fait d'abord fondre la neige qui tombe en Automne & au printems. Le pays eſt ſujet aux tremblemens de terre. On en a compté trente-ſept depuis le mois d'Août de l'année 1701, jusqu'en Janvier 1703.

Il y a un aſſez bon bailliage dans ce canton à *Werdenberg*, & il envoie de trois ans en trois ans un bailli à *Wartau*. Il poſſede en commun, avec le canton de Schwitz, les bailliages d'*Utznach* & de *Gaſter* : il n'a point perdu, comme les autres petits cantons, ſes droits ſur celui de Bade ; parce qu'il ne prit aucun parti, & reſta neutre dans la guerre de 1712 : enfin il a part dans les bailliages communs d'Italie.

Le gouvernement de ce pays fut donné, environ l'an 500, à S. Fridolin, qui eſt encore le patron du canton : on le voit dans les armes du pays, qui ſont de gueule à un pélerin d'argent, ayant le bourdon à la

main. S. Fridolin y bâtit une église, la donna ensuite, avec tout le pays, à une abbaye de filles, qu'il fonda à Seckingen : l'abbesse alloit tous les ans à Glaris, pour y faire administrer la justice par douze juges qu'elle prenoit dans le pays. Mais dans le douzieme siécle, l'empereur Frederic-Barberousse donna un protecteur à ce pays, qui avoit l'administration de la justice pour le criminel, avec tous les émolumens qui en dépendent. L'abbesse établissoit un maire qui avoit le gouvernement civil du pays, & qui recevoit les droits de l'abbaye. La maison d'Autriche acquit dans la suite les jurisdictions du protecteur & du maire ; mais les habitans prirent les armes pour recouvrer leurs droits, firent alliance avec ceux de Zurich, de Lucerne & des trois petits cantons voisins, l'an 1352. Aujourd'hui le gouvernement de Glaris est démocratique ; & les habitans, quoique partie Protestans, partie Catholiques, sont fort unis : ils font l'office tour-à-tour dans la même église. Ulrich Zwingle fut curé de Glaris, en 1506. Il est regardé comme l'auteur de la réformation.

Le pays est partagé pour le gouvernement en quinze parties qu'ils appellent *Tagwen*, c'est-à-dire *corvées* ; savoir,

Glaris,	*Mitfuren*,
Elm,	*Bilten & Korentzen*,
Matt & *Engi*,	*Schwanden*,
Enet-Lind & *Ruthi*,	*Soohl* & *Mitlodi*,
Lindthal,	*Enneda*,
Bettschwanden,	*Netstall*,
Diesbach,	*Mullis*,
Hattzingen,	*Nafels*,
& Haslen,	*Ober* & *Nider-Urnen*.

Chacune de ces parties a ses prairies publiques & ses forêts, & fournit quatre sénateurs : Glaris en fournit six des deux religions. Lorsqu'un sénateur meurt, il est remplacé par les suffrages publics de sa corvée, ou par le sort ; ensorte que le sénat du canton est toûjours de soixante-deux membres, sans y comprendre les présidens & les officiers de la république. Les présidens sont le land-amman ; & le proconsul, appellé vulgairement le *lands-statthalter* : ils exercent alternativement ces deux charges ; les Protestans pendant trois ans, & les Catholiques pendant deux ; & quand le land-amman est d'une religion, il faut que le proconsul soit de l'autre.

L'une & l'autre religion a ses cours de justice particulieres. On en compte deux, la cour des cinq & la cour des neuf : la premiere juge les affaires mobiliaires & immobiliaires ; la seconde les salaires, les prétentions de ceux qui ont été commandés de prendre les armes pour quelque expédition, les pensions, les calomnies & les injures. Mais si les personnes, qui sont en procès, se trouvent de différente religion, on forme pour lors la cour des cinq ou celle des neuf d'un égal nombre de juges de chaque religion, de façon néanmoins que l'arbitre soit de celle de la partie lésée ou accusée.

Les Protestans ont un consistoire particulier pour les causes matrimoniales, qui est composé de deux ministres & de sept laïques : l'amman ou le proconsul y préside. Les juges des cinq ou des neuf sont élus dans les assemblées générales de la république ; mais les assesseurs du consistoire le font dans le sénat. Toutes ces cours jugent sans appel. Quelquefois cependant le sénat, sous prétexte de révision, apporte quelque modération ou quelque éclaircissement à la sentence.

On tient tous les ans deux diétes ou assemblées ordinaires, appellées *ordinari landsgemeiden* : l'une est en quelque maniere particuliere, chaque religion s'assemblant séparément ; l'autre est générale, étant composée de toute la république. Toute personne qui a atteint l'âge de seize ans, est obligée de s'y trouver le sabre au côté. La premiere se convoque par les Catholiques, le dernier dimanche d'Avril, entre les villages de Netstal & de Nafels ; & à Schwanden, par les Protestans. On y délibere sur les affaires qui sont proposées, & l'on y fait les élections par le sort.

L'assemblée générale des deux religions se tient tous les premiers dimanches du mois de Mai ; & après que l'on y a fait la lecture des loix fondamentales, les présidens & le peuple y jurent une union mutuelle. Outre ces assemblées ordinaires, on peut en convoquer d'autre en tout tems, toutes les fois qu'il survient des affaires d'importance.

La république de Glaris s'oblige par ferment à l'observation d'un certain nombre de statuts qu'elle a établis pour sa conservation. 1. Chaque particulier s'engage par ferment, de réparer & de faire ses efforts pour réconcilier les personnes qu'il verra se battre. 2. Quiconque en aura injurié un autre, est tenu de faire réparation d'honneur à l'offensé, par-devant la cour des neuf, ou en particulier devant quelques témoins. 3. Si un créancier a demandé en vain à son débiteur le payement d'une dette, il lui est permis d'estimer une partie de ses biens suffisante pour payer la dette & un tiers de plus pour les frais. 4. Lorsqu'il naît un enfant bâtard, un sénateur se transporte avec un appariteur & le greffier chez la mere ; & après lui avoir fait approcher son enfant de sa mammelle gauche, il l'oblige de déclarer, sous la religion du ferment, le nom du pere. 5. Il y a une loi contre toute sortes de jeux, auxquels on peut perdre ou gagner de l'argent ; on peut cependant parier à l'exercice.

Le nombre des habitans de Glaris monte à trois mille quatre cents hommes ou environ. Les Protestans, qui font le parti le plus puissant, ont en leur particulier le comté de Werdenberg, qui est une fort belle & grande terre, le long du Rhin, & la seigneurie de Wartau, dans le comté de Sargans.

Ceux de Glaris & de Schwitz sont arbitres des différends qui surviennent dans le Toggenbourg, par une convention expresse, arrêtée l'an 1336. Ce droit n'emporte aucune supériorité ; c'est proprement un titre, pour secourir ceux de Toggenbourg, & qui donna lieu aux troubles de 1712.

GLARIUM, lieu particulier d'Asie, sur le Bosphore, selon Pierre Gilles. * *Bosp. const.*

GLASCHON. Ortélius soupçonne que Cédrene a voulu désigner par ce nom une ville quelque part vers la Mésopotamie. Jean-Baptiste Gabius lit *Chlascum* dans Curopalate, qui parle du même lieu.

GLASCOW, ou GLASKOW, ou GLASCO, ou GLASQUOU, en latin, *Glascua* & *Glascovia* ; ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Clydsale, sur la Clyde, aux confins des provinces de Cuningham & de Lenox. (a) C'est la plus belle & la plus considérable de la province ; le plus grand négoce des parties occidentales de l'Ecosse s'y fait. La Clyde porte les vaisseaux jusqu'à cette ville, dont le port est NEW-GLASCOW, à l'embouchure de cette riviere, avec un havre capable de recevoir les plus grands navires. GLASCOW a un très-beau pont de pierre à huit arcades. La plus grande partie de la ville est dans une plaine où elle fait presque un carré ; & au milieu est le *Tolt-booth*, magnifique bâtiment de pierre de taille, avec une fort haute tour & un carillon : il est le centre des quatre principales rues qui divisent la ville en quatre parties, & qui sont ornées de plusieurs édifices publics. La grande église qu'on appelle *S. Mungo*, & qui étoit autrefois la cathédrale, est tout au haut de la ville : elle est d'une grandeur & d'une structure admirables. Elle contient deux églises l'une sur l'autre (b). Macolme III établit l'évêché en 1046. L'archevêque d'Yorck le prétendit de sa province ; mais Celestin III l'en déclara exemt par une bulle de l'an 1192. Sixte IV l'érigea en métropole, l'an 1471. Ce siége a été aboli avec l'episcopat en Ecosse, par le Presbytéranisme. Proche de l'église est le château qui étoit autrefois le palais de l'archevêque : il est environé d'une haute muraille, bâtie de pierre de taille ; mais le plus grand ornement de cette ville est l'université : c'est un très-beau bâtiment où il y a diverses cours, & dont la façade qui est du côté de la ville, est de pierre de taille, avec des ornemens dignes d'un habile architecte. Plusieurs savans y ont eu leur éducation, entr'autres, le fameux Buchanan. * (a) *Etat présent de la G. Bret.* t. 2, *p.* 256, (b) *Commanville*, liste des arch.

GLAS-HUTTEN, ou GLASITTEN, pourg de la haute Hongrie, à un mille de Hongrie, ou à sept milles Anglois de Schemnitz : ce lieu est remarquable par l'or qu'on y a tiré des mines : elles sont très-riches, au rapport d'Edouard Brown, qui dit dans son voyage de Kamara, *p.* 137,

qu'on l'a perdue; & il n'y a perſonne qui ait pu ſavoir où en étoit l'entrée, depuis que Bethlem-Gabor vint faire deſcourſes dans ce pays, & qu'il obligea les habitans de s'enfuir; celui à qui elle appartenoit, y laiſſa pourtant quelques marques, par le moyen deſquelles on pourroit la retrouver avec les figures de ſes inſtrumens, qu'il fit graver ſur des écorces d'arbres. On a déja trouvé ſes inſtrumens, en creuſant en terre; & l'on ne doit pas tarder à trouver une pierre ſur laquelle un viſage eſt gravé: elle eſt ſur une autre qui bouche la mine.

Cette place eſt fort fréquentée, à cauſe de ſes bains chauds: il y en a cinq très-bons, avec des deſcentes fort jolies; & ils ſont très bien couverts: les ſources en ſont fort claires, & le fond en eſt rouge & verd: il y a dans l'eau des endroits où on peut s'aſſeoir: l'argent prend la couleur d'or, lorſqu'on l'y laiſſe long-tems. Le plus eſtimé de tous ces bains eſt celui qu'on appelle le *bain ſuant*: les ſources en ſont fort chaudes, & les eaux, venant d'une montagne, tombent dans le bain qu'on a bâti exprès pour les recevoir. A un bout de ce bain, en montant, on entre dans une cave, dont on a fait une fort bonne étuve, par le moyen de ces bains: il y a des places pour s'aſſeoir fort commodes; &, en ſe mettant ou plus haut ou plus bas, on ſent ou plus ou moins de chaleur; ce qui eſt fort commode, parce qu'on ne ſue qu'autant qu'on veut: cette cave, auſſi-bien que les côtés du bain, eſt couverte d'une très-grande quantité de fleurs de toutes ſortes de couleurs, qui ſont fort belles & fort agréables à la vue, & que la chaleur continuelle des bains fait croître.

Glas-Hitten appartient au tomte de Lippey, de la famille duquel étoit le ſavant *Polycarpus Procopius Bocanus*, que l'archevêque de Presbourg chargea autrefois de faire un rapport fidèle de toutes les raretés de ces pays; mais ſa mort l'empêcha de faire part au public de toutes ſes obſervations qui auroient ſans doute été fort curieuſes.

Tollius, *Epiſt. itiner. V. p.* 169, dit que les Hongrois donnerent le nom de *Teplitz* à ce lieu, à cauſe des bains, & les Allemands celui de *Glas-Hutten* qui ſignifie des *verreries*. Il y a trente ou quarante fontaines qui bouillent naturellement: il donne enſuite des détails curieux de ces eaux, & des diverſes incruſtations qu'elles forment; mais nous renvoyons le lecteur au livre même de ce voyageur: il y a auſſi *Glaſs-Hutten* en Saxe. Voyez GLASS-UTT.

GLASSENBURI, ou GLASTENBURI, ou GLASTON, bourg d'Angleterre, au comté de Sommerſeth: c'étoit autrefois une ville & une abbaye célebre. (a) Si l'on en croit les mémoires de cette abbaye, c'étoit la plus ancienne égliſe d'Angleterre: elle avoit eu pour fondateur Joſeph d'Arimathie: elle étoit ſituée dans le comté de Somerſeth, qui faiſoit partie du royaume de Weſtſex, ou des Saxons Occidentaux. (b) On dit qu'elle eut pour premiers habitans des ſolitaires que S. Patrice engagea à vivre en commun, à l'imitation des peres d'Egypte. (c) Saint-Patrice y mourut; ce qui a donné lieu de croire qu'elle poſſédoit les reliques de S. Patrice, apôtre d'Irlande. Dans le ſeptiéme ſiécle, elle reçut la régle commune des monaſteres du pays, ſelon le témoignage de S. Adelme & les Actes de S. Boniface, tous deux religieux de la province de Weſtſex. Britwald eſt le premier abbé Anglois de Glaſtenburi; le roi Kynevalque lui donna quelques terres: il eut pour ſucceſſeur Heinsgiſel, que le roi Kentwin établit abbé, l'an 678, à la priere de S. Hede, & des religieux de la communauté. Ce prince fit encore d'autres graces à leur monaſtere, & leur permit d'élire à l'avenir leur abbé, ſelon la régle de S. Benoit: il fut enterré dans leur abbaye, pour laquelle il avoit une grande vénération, l'appellant *la mere des ſaints*. Quelques rois, comme Etwin, & ſur-tout Ina, ſon ſucceſſeur, quitterent la couronne, & embraſſerent la vie monaſtique. (d) Ina fit rebâtir le monaſtere de Glaſtenburi, le combla de graces & de bienfaits. Cependant, dès le commencement du dixiéme ſiécle (e), ce monaſtere étoit occupé par des Irlandois qui y inſtruiſoient la jeuneſſe: il n'y avoit plus de moines, & les rois s'en étoient approprié les domaines. S. Dunſtan, qui étoit né auprès de ce lieu, l'an 924, y étudia; & ayant enſuite embraſſé l'état monaſtique, il devint le reſtaurateur de ce monaſtere: il y employa ſon patrimoine, & obtint du roi Edelſtan tout ce qui étoit du domaine du roi à Glaſtenburi. Il commença auſſi-tôt à y jetter les fondemens d'une égliſe magnifique, & à y bâtir des lieux réguliers: il y aſſembla une grande communauté de moines, dont il fut le premier abbé; & cette abbaye fut long-tems une des plus célebres de l'Angleterre. (f) Pluſieurs rois, entr'autres, le roi Artur, y furent inhumés. * (a) Hiſt. de l'ordre de S. Benoît, *t.* 1, *l.* 3. §. 4. (b) *Monaſt. Anglic.* p. 1, & ſeq. (c) *Bolland.* 17. Mart. p. 583. (d) Hiſt. de l'ordre de S. Benoît, *t.* 2, *l.* 4, *c.* 60. §. 2. (e) *Fleuri*, Hiſt. eccléſ. *t.* 12, *p.* 46. (f) Etat préſent de la G. Bret.

GLASS-HUTTE, petite ville de la haute Saxe, à trois milles de Dresde, proche de Pirna: il y avoit autrefois une bonne mine d'argent qui la rendoit plus conſidérable qu'elle n'eſt à préſent. * *Zeyler*, Saxon. ſuper. topogr. *p.* 88.

GLASTENBURG, bourg d'Angleterre, dans la province de Sommerſet: il a droit de tenir marché public. * *Etat préſent de la G. Bret.* t. 1.

GLATOW, petite ville de Bohême, au cercle de Pilſen. Zeyler la nomme KLATOW dans ſa Carte; mais il écrit Glatow dans ſa Topographie: elle eſt entourée de pluſieurs autres petites villes, Schwihof, Zinkow, Kaſegowitz, Planitz & Klenow. Tous ces lieux ſont vers les confins de la Baviere, & qualifiés villes dans les régiſtres du royaume. Théobald, frere du roi Uladislas, qui ſervit ſi bien Frédéric-Barberouſſe en Italie, eſt enterré à Glatow, dans le couvent des Dominicains, qu'il avoit fondé: en 1622, cette ville fut pillée par les Polonois.

Derriere Glatow, ſur un rocher élevé, eſt le château de RABY, avec un bourg que quelques Cartes marquent comme une petite ville. Jean Ziſchka, général des Huſſites, s'étant rendu maître du bourg, & voulant, au point du jour, du 29 Mars 1421, donner l'aſſaut au château, y perdit le ſeul œil qu'il eût bon, & fut aveuglé d'un coup qu'il reçut à cette attaque. * Voyez Théobald, Hiſtoire des Huſſites, *t. part. p.* 179.

GLATZ, ou comté de même nom, dont elle eſt la capitale: elle eſt ſituée ſur le bord de la Neiſſe, à vingt milles de Prague, & à dix-huit d'Olmutz. On croit aſſez communément que le comté de Glatz eſt le pays qu'occupoient les *Marſigni*, ancien peuple de la Germanie, & qu'alors la ville même s'appelloit LUCA. Il y a diverſes opinions ſur l'origine de ce nom moderne; mais elles n'ont pas plus de fondement les unes que les autres. Melchior Goldaſt, dans ſon Livre du royaume de Bohême, *l.* 1, *c.* 15, écrit que Glatz eſt nommé CLOSCUM par les Polonois, GLOZIUM par les Bohémiens, & GOZLIUM par les Eſclavons. Les habitans de Glatz diſent que cette comté étoit anciennement un membre impérial de l'empire d'Allemagne, & qu'après la mort du dernier comte, il ne vint aux ducs ou aux rois de Bohême, que par la faveur des empereurs ou rois d'Allemagne, qui leur en donnerent l'inveſtiture; & qu'enfin il n'y a dans tout le royaume de Bohême aucune autre ſeigneurie qui ait le titre & la dignité de comté; car les comtés d'Egre, d'Elnbogen & de Paſſaun ſont comtés de l'Allemagne, & non pas de la Bohême. La principauté de Roſemberg fut bien érigée par Rodolphe II; mais c'étoit une dignité perſonnelle, qui ne fut point portée dans le régiſtre public, & elle s'éteignit avec la vie du ſeigneur qui en étoit honoré, parce qu'alors les Bohémiens ne connoiſſoient point dans leur royaume de dignité au-delà de celle de baron. * *Zeyler*, Bohem. Topogr. *p.* 31.

Ælurius dit que Glatz & ſon territoire, après avoir appartenu à l'empire, paſſerent quelque tems ſous la domination des Polonois à qui les Bohémiens les prirent; car on trouve, qu'en 1074 & 1114, ces lieux étoient à la Bohême. Ce comté fut enſuite aux ducs de Siléſie, & peu après retourna à la Bohême, puis à la Siléſie qui en jouit, jusqu'au tems de l'empereur Henri IV, qui s'en reſſaiſit. Il demeura à ſes ſucceſſeurs, jusqu'au roi George, qui donna à ſes fils les villes de Glatz, Munſterberg & de Franckenſtein. L'empereur Frédéric IV les fit ducs de Munſterberg & comtes de Glatz, & confirma la donation, l'an 1463. L'an 1500, les ducs de Munſterberg vendirent le comté de Glatz à Ulric, comte de Hardegg; ſes deſcendans le revendirent à l'empe-

l'empereur Ferdinand I, l'an 1537; & ce prince le conféra à la maison de Bernstein de qui Erneſt, duc de Baviere, l'acquit, en 1549; & après la mort de ce dernier, qui fut en 1560, il revint de nouveau à la Bohême. L'empereur Ferdinand II, en gratifia, l'an 1623, ſon frere Charles, archiduc d'Autriche; mais après la mort de ce prince, ce comté retourna à la Bohême; puis il fut remis à la Siléſie, & cedé au roi de Pruſſe par les traités de Breſlau de 1742, & de Dresde de 1745. Ce comté peut avoir vingt-quatre milles de tour, huit de longueur & cinq de largeur en quelques endroits. On y parle allemand. Ses villes, ſelon la Carte d'Allemagne de De Liſle, ſont

Glatz, qui eſt la capitale,	Habelswerd,
Neurode,	Mittelwalde,
Reinertz,	Vieſenberg,

avec plus de cent villages. Il y a auſſi dans cette contrée douze ſources d'eaux minerales; on y trouve du fer, du charbon de terre, des mines d'argent, beaucoup de bois, de gibier, du bétail en quantité, & des aigles ſur les montagnes.

Glatz a de beaux fauxbourgs, une belle maiſon de ville, & un bon château ſur la montagne. Autrefois les deux religions y étoient mêlées: la prévôté ou l'égliſe collégiale érigée par Erneſt, archevêque de Prague, a toujours été aux Catholiques; & l'an 1527, du conſentement de l'archevêque de Prague, elle fut vendue par par le prévôt Chriſtophe Kirmiſern aux Jéſuites. L'égliſe paroiſſiale, où cet archevêque & pluſieurs ducs de Munsterberg ſont enterrés, a été quelque tems poſſédée par ceux de la Confeſſion d'Augsbourg; mais, l'an 1622, ils en furent exclus, & de tout le comté de Glatz; & cette égliſe, où il y a deux tours & une cloche de cent neuf quintaux, fut rendue aux Catholiques. Cette ville & ſon territoire ſouffrirent beaucoup durant les longues guerres civiles de Bohême.

GLAUCANICÆ. Arrien, *Exped. Alex.* l. 5, c. 20, p. 221, ayant dit qu'Alexandre entra dans le pays d'un peuple voiſin du royaume de Porus, ajoute: ce peuple étoit nommé *Glaucanicæ*, ſelon Ariſtobule, & *Glauſæ*, ſelon Ptolomée; je m'embaraſſe peu, pourſuit-il, quel étoit ſon véritable nom.

GLAUCE, lieu maritime, avec un havre, dans l'Ionie, au territoire de Mycale, ſelon Thucydide, *l.* 8, *p.* 607. C'eſt peut-être la GLAUCIA d'Etienne.

GLAUCHEN, ou GLAUCHAU, petite ville & château d'Allemagne, partie dans la Miſnie, & partie dans le Voigtland, ſur la Mulde, en tirant vers Zuickau, à neuf milles de Leipſig. Le château eſt agréable: il appartient aux barons de Schonburg qui ſont membres de l'Empire, & qui tiennent à fief de la couronne de Bohême les biens qu'ils poſſedent dans la Miſnie & dans le Voigtland, ſavoir *Glauchen Waldenburg*, *Hartenſtein*, *Lesniſz* & *Greſslas*. Cette ville ſouffrit beaucoup en 1640, à cauſe du voiſinage de Zuickau, qui n'en eſt qu'à un mille de diſtance. * *Zeyler*, Saxon. ſuper. Topogr. p. 88.

GLAUCI-INSULA, l'*iſle de Glaucus*: Pline, *l.* 4, *c.* 12, la nomme GLAUCONESUS, iſle de l'Archipel. Pauſanias, *l.* 6, *c.* 10, dit que Glaucus athléte célébre, y étoit enterré. Pline en parle comme d'une iſle qui avoit quelque réputation.

GLAUCI-SALTUS, le *bois de Glaucus*; lieu de Gréce, dans la Béotie, près de la mer, dans le voiſinage d'Anthédon, ſelon Pauſanias, *l.* 9, *c.* 22.

GLAUCI-TRIBUS, la *tribu de Glaucus*, peuple d'Aſie, dans la Lycie, ſelon Etienne le Géographe. Il prenoit peut-être ce nom du fleuve Glaucus.

1. GLAUCIA, petite ville ou bourg de l'Ionie, ſelon Etienne le Géographe. C'eſt peut-être la GLAUCE que Thucydide met auprès de Mycale.

2. GLAUCIA, riviere de Gréce, dans la Béotie, au voiſinage du fleuve Inachus. Sa ſource eſt nommée Ἀλίβοια, ſelon Plutarque, *Quæſt. Græc.*

GLAUCONIS CIVITAS, &

GLAUCONIS INSULA: les exemplaires latins de Ptolomée nomment ainſi une ville, & une iſle voiſine de l'iſle de Malthe, ſur la côte d'Afrique. Le grec ordinaire n'en parle point. On trouve cependant dans quelques exemplaires Γλαύκωνος νῆσος καὶ πόλις, & ils la mettent au couchant de Malthe. Ainſi c'eſt la même que l'iſle de GOZZO.

GLAUCONNESOS. Voyez GLAUCI INSULA.

GLAUCOPIUM, montagne de l'Attique, ſelon Strabon. Euſtathe, ſur le troiſiéme livre de l'Odyſſée, dit que l'on appelloit ainſi la citadelle d'Athénes.

1. 2. GLAUCUM, promontoire du Nome de la Libye, aux confins de la Marmarique & de l'Egypte, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5. Au midi de ce promontoire, plus avant dans les terres, il y avoit une ville qui portoit le même nom.

1. GLAUCUS, riviere du Peloponneſe, dans l'Achaïe, au voiſinage de la ville de Patras, ſelon Pauſanias, *l.* 7, *c.* 18.

On croit que cette riviere s'appelle aujourd'hui *Leucos*. Voyez ce mot, n° 1.

2. GLAUCUS, riviere d'Aſie, dans la Carie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 27, qui dit qu'elle reçoit le Telmeſſe, & porte ſes eaux à la mer. Quintus Caſaber, *l.* 4, *v.* 6, le met aux confins de la Carie & de la Lycie; ainſi c'eſt la même riviere que l'on peut attribuer également à ces deux Provinces.

3. GLAUCUS, ſelon Strabon, port de mer dans une petite baye à l'embouchure du Glaucus, dans le territoire des Rhodiens en terre ferme. Le GLAUCUS, dont il s'agit ici, eſt celui de l'article précedent.

4. GLAUCUS, riviere d'Aſie, dans la Colchide, où elle ſe jette dans le Phaſe, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 4, & Strabon, *l.* 11, *p.* 498. C'eſt le CYANEUS de Ptolomée.

GLAUDIOMAGUM. Voyez CLAUDIOMAGUS.

GLAUSÆ. Voyez GLAUCANICÆ.

GLAUSEN, ville d'Allemagne, dans le Tirol, ſur l'Adige. Son château, ſans ſtane, n'eſt autre choſe qu'un réduit en carré, fermé de murailles. Il eſt placé ſur la pointe d'une roche aſſez éloignée de la ville. C'eſt le CLAUSEN de Baudrand. * *Corn. Dict. Mém. & Plans géograph.*

GLEBA RUBRA, ou SACRA. Voyez HIERA-BOLOS.

GLECO, Γλέκων, lieu de Gréce, dans la Phocide, ſelon Heſiode qui lui donne le ſurnom d'*ἱππιοβώτη Τιτθιγερα*, qui porte des tours, ou bien fortifiée. Cela ſe trouve dans deux vers que Strabon rapporte, *l.* 8, *p.* 424.

GLEICHEN, contrée d'Allemagne, dans la haute Saxe en Thuringe, au couchant du territoire d'Erfurth. Elle a titre de *comté*, & eſt ſituée aux environs d'Erfurth & de Gotha. Ce pays étoit d'une étendue qui en faiſoit un état important & avoit ſes comtes particuliers; mais leur famille s'étant éteinte, les princes de Saxe & de Weymar, qui étoient voiſins, en prirent chacun leur part. Les comtes de Hatzfeld en eurent Gleichen & Blanckenheim; & les comtes de Hohenlohe en ont eu la ville d'ORTRUFF, qui eſt à un mille au deſſous de Gotha. Ce pays prenoit le nom d'un château ſitué ſur la riviere d'Or qui ſe joint avec la Gera avant d'arriver à Erfurth. Sur la montagne nommée *Petersberg*, à Erfurth, il y a un château fortifié, & un monaſtere dans lequel on voit un tombeau remarquable d'un comte de Gleichen. Ce ſeigneur partit, l'an 1227, avec Louis, landgrave de Thuringe, pour la Paleſtine, où il fut fait priſonnier par les Sarazins. La fille du ſeigneur entre les mains de qui il étoit tombé eut pour lui une tendre compaſſion; elle lui procura les moyens de s'enfuir, à condition qu'il l'épouſeroit, & l'acompagnant dans ſa fuite, ſe fit Chrétienne. Il revint dans ſa patrie avec elle. La comteſſe ſa femme eut plus d'égard au ſervice que cette dame avoit rendu au comte, qu'aux ſentimens de jalouſie; le comte de ſon côté fut aſſez équitable pour ne pas payer d'ingratitude une femme à qui il devoit la liberté, & il fut aſſez bon mari pour ne pas mépriſer la comteſſe qui étoit moins belle. Ces deux femmes le partagerent durant leurs vies; & il eſt enterré au milieu d'elles, ſous le même tombeau. Le mariage de la dame Sarazine fut ſtérile. * *Hubner*, Géogr. *p.* 580.

GLEMONA. Voyez BILIGA. On croit que c'eſt à préſent GEMONA dans le Frioul.

GLENI & COSLA, lieux ſitués ſur la montagne de Vosges, ainſi nommés à cauſe des eaux, ſelon Surius, *S. Remigii Vita.*

GLENIS, riviere d'Angleterre, ſelon Bede cité par

Ortélius. Son nom moderne eſt BOWENT ; mais autrefois on l'appelloit GLAN ou GLAIN, & elle a donné le nom de GLENDALE à la vallée qu'elle arroſe. Le nom de GLANOVENTA en vient auſſi. Voyez ce mot.

GLENLUZ, bourg d'Ecoſſe, ſur la côte du comté de Galloway, & dans la baye de Glenluz à laquelle il donne ſon nom. * *Baudrand*, édit. de 1705.

LE GOLFE DE GLENLUZ, petit golfe d'Ecoſſe, ſur la côte du comté de Galloway, entre le cap de Galloway & la ville de Witern. Il prend ſon nom du bourg de Glenluz. * *Baudrand*, éd. de 1705.

GLERENUM, petite ville d'Italie, dans la Pouille, ſelon Plutarque ; mais Ortélius obſerve que c'eſt une faute, & qu'il faut lire GERUNIUM.

GLEROLE, château en Suiſſe, ſitué ſur des rochers au bord du lac de Genève, proche de S. Saphorin, une des quatre paroiſſes du pays que l'on appelle *la Vaux*, entre Lauſanne & Vevay. Il a été bâti par l'un des derniers evêques de Lauſanne. Ce château n'eſt habité que par un concierge que les Bernois y tiennent. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 272.

GLESSARIA. Pline, *l.* 4, *c.* 13, dit : il y a vingt-trois iſles, qui ſont connues à cauſe des guerres des Romains. Les plus remarquables ſont *Burchania* que les nôtres appellent *Fabaria*, à cauſe d'un grain qui y vient naturellement, & qui reſſemble aux féves ; de plus GLESSARIA, appellée ainſi par les ſoldats à cauſe de l'ambre. Les Barbares la nomment AUSTRANIA ; outre cela, il y a *Actania*. Cellarius. *Geogr. ant.* l. 2, c. 5, *p.* 491, dit que l'on ignore où eſt cette *Gleſſaria*, à moins que ce ne ſoit une des Electrides, qui ont été nommées de la ſorte à cauſe de l'ambre. Il croit qu'il y avoit pluſieurs iſles ainſi nommées, les unes occidentales dans la mer d'Allemagne où doit être cette Gleſſarie ; les autres orientales dans la Baltique, à l'embouchure de la Viſtule, ſçavoir, Friſch-Nerung, & Curiſch-Nerung, où en effet la mer jette de l'ambre. Le P. Hardouin, *in Plin.* l. 4, *ſect.* 30, ne connoît pour Gleſſaries que les iſles d'Oeland & de Gotland ; & il prétend que ce ſont l'*Auſtrania* & *Actania* de Pline. Si cela eſt, il faut avouer que Pline a fait un étrange ſaut & que dans une ſi grande quantité d'iſles qui ſe trouvent dans les mers d'Allemagne & Baltique, il n'eſt pas aiſé de deviner comment il a choiſi ces trois pour les mettre de ſuite, malgré le grand intervalle qui les ſépare.

GLETES, nation de l'Ibérie en Europe, ſelon Etienne le Géographe, c'eſt-à-dire de l'Eſpagne : elle eſt voiſine des Cynetes.

GLETSCHER, montagnes de Suiſſe, dans le Canton de Berne, au Grindervald. Les François les nomment, les *glacieres*. Il ſe trouve en divers endroits des montagnes de glace, qui ne ſe fondent jamais, & qui vont toujours en croiſſant, à meſure qu'il tombe de nouvelle neige, tellement qu'elles s'étendent peu-à-peu au long & au large, & ruinent le pays qui les environne. Ces montagnes de glace ſont la plûpart d'une profondeur immenſe ; & il arrive quelquefois qu'elles ſe fendent du haut en bas ; ce qui ſe fait avec un bruit ſi horrible, qu'il ſemble que toute la montagne va fauter en piéces. Ces fentes ſont plus ou moins larges, & profondes : il s'en fait de deux, trois, & cinq pieds de large, & de trois à quatre cents aunes de profondeur ; & ſi un homme y tombe, il eſt perdu ; car il eſt bientôt gelé ou noyé dans la neige fondue. Cependant il faut néceſſairement paſſer par ces montagnes de glace ; car en bien des endroits, il n'y a point d'autre chemin ; & quand il s'y trouve de la neige nouvellement fondue, on court riſque de tomber : ſouvent même la neige couvre tellement ces horribles fentes dont je viens de parler, que les voyageurs y periſſent. Pour éviter un pareil malheur, on prend des guides, qui, avec de longs bâtons & des perches à la main, vont ſondant le chemin pour découvrir s'il n'y aura point de fente ; & quand ils en rencontrent quelqu'une, il faut ſauter par deſſus, ou étendre une planche qu'on porte exprès, & l'on paſſe par deſſus : la difficulté augmente, quand il y a de la neige fraîchement tombée ; car alors on ne voit aucune trace de chemin ; & il faut, en ce cas, ſuivre à la vue certaines perches, (les Griſons les appellent *Stazas*) que l'on plante de diſtance en diſtance, pour reconnoître le chemin. Mais en bien des lieux, les habitans n'en plantent point ; afin que les voyageurs ſoient obligés de les prendre pour guides, & de les bien payer. Dans toutes ces differentes occaſions, il faut mettre à ſes ſouliers des fers à glace, pour ne pas gliſſer, & marcher avec bien de la circonſpection. Quelquefois il ſe détache de ces montagnes de gros quartiers, qui tombant avec impétuoſité, renverſent tout ce qui ſe rencontre ſur leur paſſage, & bouchent tellement les chemins, qu'on ne peut ni avancer ni reculer. Il ſe paſſe bien du tems avant qu'ils ſoient fondus, quoique ces ſortes d'accidens n'arrivent que dans la plus chaude ſaiſon.

Les eaux, qui découlent de ces montagnes de glace, ſont les meilleures & les plus ſaines que l'on puiſſe boire. Un voyageur qui paſſe par les Alpes, ne peut boire d'autres eaux, s'il eſt échauffé, ſans courir risque de gagner quelque maladie mortelle ; mais on peut boire celle-ci ſans danger, ſoit à jeun, ſoit après avoir mangé ; & même elles ont une eſpece de vertu balſamique, pour délaſſer & pour fortifier. C'eſt un fait notoire par une conſtante expérience. Les habitans des Alpes ne ſont point même d'autre remede dans les diarrhées, dans les dyſſenteries, & dans les fiévres, que de boire de cette eau de Gletſcher ; & un Médecin célebre recommande auſſi ces ſortes d'eaux pour le mal de dents. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 1, p. 30, 35 & 43.

GLIKÉON, petite ville de la Turquie Européenne, dans la baſſe Albanie, ſur la riviere de Gliki, dont elle a pris ſon nom. Elle eſt épiſcopale ſous la métropole de Janna.

GLIKI, riviere de la Turquie Européenne, proche la ville de Glikéon, dans la baſſe Albanie.

GLINDITIONES, ancien peuple de la Dalmatie, ſelon Pline. Appien les nomme *Clintidiones* ; ce ſont les Igletes de Strabon, & peut-être les Idetes d'Etienne le Géographe. * *Ortélius*, Theſaur.

GLISAS. Voyez GLISSAS.

GLISKOWATZ, ville de la Turquie, en Europe, au royaume de Servie, dans une grande plaine, au pied des montagnes, ſur la riviere de Veterniza. * *Baudrand*, édit. de 1705.

GLISMA. Voyez GISMA.

GLISSAS, ancienne ville de Gréce, dans la Béotie, près du fleuve Thermodon, ſelon Hérodote, *l.* 9, *c.* 42. Homere en fait auſſi mention dans le ſecond livre de l'Iliade, & la nomme *Gliſſa*, tout ſimplement, ſans *s* finale. Strabon, *l.* 9, *p.* 412, n'en fait qu'un village. Pauſanias, *l.* 9, *c.* 19, dit qu'au-deſſus de *Gliſas* eſt une montagne nommée *Hypatos*, c'eſt-à-dire *ſuprême*, ſur laquelle il y avoit un temple de Jupiter, avec le même ſurnom.

GLIUBOTIN, montagne de la Turquie, en Europe, ſelon Baudrand : elle s'étend fort du levant au couchant, & étoit autrefois connue ſous le nom du *mont Scardus*.

GLOCESTER, ville d'Angleterre, dans le Glocestershire ou le comté de Glocester, dont elle eſt la capitale. C'eſt le *Claudia Gaſtra* & le *Glevum* des anciens. Cette ville eſt ſituée ſur la Saverne, à quatre-vingt milles de Londres, à l'oueſt, tirant vers le nord. Elle eſt grande & bien peuplée, & on y compte douze paroiſſes. Elle étoit autrefois fortifiée d'une bonne muraille & d'un château de pierres de taille ; mais tout cela eſt tombé en ruine. Henri VIII en fit un ſiége épiſcopal, ou plutôt il le rétablit ; car c'étoit un évêché du tems des anciens Bretons. L'égliſe cathédrale eſt fort belle. Robert, fils aîné de Guillaume le Conquérant, & le roi Edouard II, deux princes infortunés, y ont leur ſépulture. Cette ville a deux marchés par ſemaine, & a donné le titre de *duc* à pluſieurs princes du ſang. Quelques-uns prétendent, dit Baillet, *Topogr. des Saints*, p. 602, que Glocester eſt le lieu de la mort & de la ſépulture de S. Luce, premier roi Chrétien des Bretons, ſous les Romains.

GLOCESTERSHIRE, province Méditerranée d'Angleterre, le long de la Saverne qui la traverſe. Elle eſt terminée au nord par le comté de Worceſter, à l'eſt par celui d'Oxford, à l'oueſt par ceux de Hereford & de Monmouth, & au ſud par ceux de Wilſt & de Sommerſet. Cette province a cent trente milles de tour, & contient environ huit cents mille arpens, & vingt-[illegible] mille ſept cents ſoixante-quatre maiſons. Elle eſt [illegible] fertile. Du côté de l'eſt il y a de petites [illegible] qu'on appelle *Cotswold*, où paiſſent une infinité [illegible] peaux de lapins dont la laine eſt fort prisée. [illegible]

eſt un pays plat, traverſé par la Saverne, qui contribue à ſa grande fertilité. A l'oueſt il y a beaucoup de bois, particuliérement la forêt de Déan, qui étoit autrefois plus garnie qu'elle n'eſt préſentement, les mines de fer en ayant fait conſumer une grande partie. Les vergers fourniſſent une grande quantité de cidre. Cette province abonde en bled, en laine, en bois, en fer, en acier, en cidre & en ſaumon. Entre ſes manufactures, celle de laine eſt la plus conſidérable. On y fait auſſi de fort bons fromages, dont il ſe fait un grand débit, ſur-tout à Londres. * *Baudrand*, éd. de 1705, *Etat préſent de la G. Bretagne*, p. 66.

Ses villes & bourgs où l'on tient marché ſont :

Gloceſter capitale,	Stroud,
Cirenceſter,	Chiltenham,
Tewksburi,	Sadbury,
Berckley,	Panswick,
Durſley,	Stow,
Lechlade,	Stanley,
Marshfield,	Tedbury,
Colford,	Wickware',
Dean,	Northleech,
Fairfold,	Newent,
Hampton,	Morton,
Campden,	Thornburi,
Newnham,	Winchcomb,
& Wotton.	

GLOCIACENSES, peuple de la France, ſelon Ortélius, qui dit qu'il en eſt parlé dans la vingt-cinquiéme épître d'Yve.

GLODITANA ; ce nom ſe trouve ainſi écrit dans le Livre de l'anonyme de Ravenne, *l.* 4, *c.* 15. Le P. Porcheron obſerve très-bien qu'il faut lire CLODIANA.

GLOGAU ; il y a deux villes de ce nom en Siléſie, & on les diſtingue par les ſurnoms du *grand* & du *petit* Glogau.

Le GRAND GLOGAW, ville de la baſſe Siléſie, au duché de Glogau, ſur la riviere de l'Oder. Curæus, dans ſa Chronique de Siléſie, croit que cette ville eſt la *Lugidunum* de Ptolomée, & que Glogau eſt bâtie ſur les ruines de cette ancienne ville ; ſelon lui, l'ancien nom étoit derivé de celui du peuple *Lygii* ou *Lui* ; que le nom allemand de ce lieu étoit *Luenau*, dont les étrangers formerent *Luiunum* ou *Lugidunum*, pour l'accommoder à leur langue. Si nous en croyons Dlugoſs, l'un des hiſtoriens de Pologne, il n'eſt point fait mention de Glogau, avant l'an 1104. Il dit néanmoins que lorſque l'empereur Henri V l'aſſiégea, elle étoit fort peuplée, quoique ſes murailles fuſſent tombées de vieilleſſe. Le nom qu'elle porte aujourd'hui, eſt pris de la langue des Vendes, & ſignifie un buiſſon d'épines : il y en a encore à préſent pluſieurs dans cet endroit. On trouve aſſez près le village d'*Hokrich*, qui en eſclavon ſignifie buiſſon. Il appartient à la ville. Au commencement la ville étoit au nord, & de l'autre côté de l'Oder, & non pas en-deçà & au midi, comme elle eſt à préſent. Ce fut le duc Boleſlas le Crépu qui la transféra. L'égliſe collégiale fut fondée, en 1120, par Boleſlas III, roi de Pologne. Elle étoit auparavant au même endroit où l'on a bâti enſuite le couvent des Dominicains. En 1260, Conrad duc de Glogau en fit une véritable ville, y appella les Allemands, leur donna les loix d'Allemagne, & y bâtit un château. Après Breſlaw, il n'y a point dans toute la Siléſie de ville mieux ſituée. C'eſt en quelque façon l'étape & le grenier qui fournit des grains à pluſieurs peuples. Le territoire circonvoiſin eſt très-fertile, & on y nourrit quantité de bétail. L'Oder & les étangs des environs fourniſſent du poiſſon en abondance. Du côté du midi il y a de hautes montagnes, entr'autres le Schwalnberg. L'air y eſt meilleur qu'à Breſlau. La biere y eſt agréable & nourriſſante ; mais elle eſt trouble, épaiſſe ; cette boiſſon cauſe beaucoup de goutte & de rhumatiſmes. On y eſt auſſi fort ſujet aux maux de reins à cauſe du lard, du bœuf ſalé, du fromage, de la *ſauerkraut*, & autres nourritures ordinaires à ce pays. (La *ſauerkraut* n'eſt autre choſe que des choux hachés, mis dans un baril, avec quelques ingrédiens, où ils aigriſſent & prennent un goût fort déſagréable pour quiconque n'y eſt pas accoutumé ; c'eſt pourtant un régal exquis dans la plus grande partie de l'Allemagne.) La ville a cinq grandes portes & deux petites ; les principales ſont celle de Bruſt, celle de Pologne, & celle de l'hôpital. Elle n'étoit autrefois entourée que d'un double mur & d'un foſſé ; mais depuis les guerres d'Allemagne on y a ajoûté de nouvelles fortifications. Il y a à Glogau une égliſe collégiale, dont il a été parlé : elle eſt bâtie hors de la ville, du côté de l'eau, dans une agréable iſle que l'Oder environne ; une égliſe paroiſſiale dans la ville : c'eſt un ancien édifice, ſur une hauteur, vers le midi, & qui a la tour la plus groſſe & la plus haute de toute la Siléſie. On ne ſait ni quand elle a été bâtie, ni quand elle a perdu ſa fléche. Il y a en outre trois couvens qui ſont dans la ville, ſavoir un de Religieuſes au bord de l'Oder, un de Franciſcains, qui a été autrefois à des Bernardins, au nord ; & un de Dominicains au couchant, au lieu où étoit autrefois la collégiale. Enfin Glogau a un collége au bord de la riviere : cet édifice étoit occupé par les ducs de Glogau. Selon Baudrand, Glogau eſt à treize milles de Breſlau, vers le nord, à quatre au couchant de Guhrau, à cinq de Sprotrau, à ſept de Gromberg (Grunberg) & à dix de Schwisbuſſein. * *Zeyler*, Siléſ. Topogr. *p.* 142.

Le DUCHÉ DE GLOGAU, contrée du royaume de Bohême, dans la Siléſie, aux confins de la Pologne. Il faiſoit autrefois un état ſéparé, avoit ſes ducs particuliers, & étoit bien plus étendue qu'à préſent ; car toute la principauté de *Sagan*, *Prybus* & *Naumbourg* en dépendoient, de même que *Steinau*, *Croſſen*, *Zullichaw*, avec une liſiere de la Pologne. Les ducs de Glogau étoient une branche de la maiſon royale des Piaſt en Pologne, & deſcendoient de Henri le Barbu, qui poſſédoit toute la Siléſie, en 1201, & avoit ſa cour à Glogau. Un de ſes deſcendans, nommé *Henri III*, mourut l'an 1309, laiſſa trois fils qui partagerent ſon pays : le plus jeune, nommé *Primiſlaüs II*, eut pour ſon lot Glogau, avec les bailliages de Croſſen & de Freiſtadt. Il mourut ſans enfans, & ſes freres Jean & Henri IV, partagerent en deux la ville de Glogau. Jean vendit ſa part à Jean, roi de Bohême ; Henri avant voulu garder la ſienne, ſans dépendre du roi de Bohême, fut chaſſé ; & toute la ville fut ſoumiſe au roi de Bohême, durant plus de vingt ans. L'empereur Charles IV, étant roi de Bohême, donna, en 1360, la part de Henri IV à Henri V, ſurnommé *Henri de Fer*, duc de Sagan, & mit un bailli dans le château. Henri mourut, en 1369, & laiſſa trois fils nommés *Henri*. L'aîné fut Henri VI, le ſecond Henri VII, ſurnommé *Rappolt*, n'eut point de fils, & ſa ſucceſſion paſſa à ſon autre frere Henri VIII, qui fut ſurnommé *Sperling* ou *le Moineau*, à cauſe de la fécondité de ſon mariage. Les hiſtoriens l'appellent en latin *Henricus Paſſer*. Jean, ſon fils aîné, eut en partage le pays de Sagan, qui fut ainſi détaché de celui de Glogau, & eſt demeuré depuis une principauté particuliere. Vers la fin du ſeiziéme ſiécle, Wenceſlas, roi de Bohême, donna la moitié de la ville de Glogau à Boleſlas, duc de Teſchen, à qui elle demeura avec le château, durant bien des années. Henri X, qui poſſédoit toute la principauté de Glogau, excepté la moitié de la ville, qui, comme on a dit, avoit été cédée à la maiſon de Teſchen, étoit le plus jeune fils de Henri le Moineau. Il laiſſa, en 1467, un fils unique qui fut Henri XI, duc de Glogau, qui mourut à Freiſtadt ſans poſtérité, l'an 1476. Sa femme Barbe, fille d'Albert, électeur de Brandebourg, s'empara du duché de Glogau, que ſon mari lui avoit tranſporté. Mais le plus jeune fils de Jean, duc de Sagan, fils aîné de Henri le Moineau, prétendit à la ſucceſſion de Glogau, en qualité de plus proche parent ; quoiqu'il n'eût dans le fond aucun droit ſur cette ſucceſſion, dont ſon pere s'étoit démis ; d'ailleurs il ne poſſédoit aucun territoire, ayant vendu la principauté de Sagan à l'électeur Erneſt de Saxe, & à Albert ſon frere ; il alla trouver Matthias, roi de Hongrie, qui lui ayant donné du ſecours & des troupes, le mit en état de ſe ſaiſir de la principauté de Glogau. Il aſſiégea la ville, que la douairiere de Teſchen occupoit, & l'obligea de ſe rendre, en 1480. L'an ſuivant, il s'accommoda avec le roi Matthias, de façon qu'il fut unique poſſeſſeur de toute la ville ; ce qui n'étoit point arrivé à ſes ancêtres depuis cent cinquante & un ans. La même année, il tranſigea avec Albert, électeur de Brandebourg, pour les prétentions de la douairiere Marguerite ; & l'électeur eut pour

sureté Zullichaw, Croffen, Sommerfeld & Bobersberg. Par l'accord fait avec le roi de Hongrie, il étoit reglé que le duc Jean auroit la principauté de Glogau ſa vie durant; ce prince auroit bien voulu la laiſſer à ſes filles qui avoient épouſé en même tems, l'an 1488, les trois freres Albert, George & Charles, fils de Henri, duc de Munſterberg. Mais Matthias avoit d'autres vues, & deſtinoit ce morceau à Jean Corvin, ſon fils naturel. Ce fut la matiere d'une guerre. Le roi ayant fait aſſiéger la ville, le duc Jean qui s'imagina que les magiſtrats tenoient le parti de ce monarque, les fit enfermer dans une tour, pilla la maiſon de ville, s'empara du tréſor, révoqua les franchiſes, fit élire de nouveaux magiſtrats. Il trouva le moyen de ſortir de la ville, avant qu'elle ſe rendît, alla en Pologne, puis à Oppelen, & enfin à Glats, où il ſe tint quelque tems dans une petite maiſon; après y avoir vécu dans la miſere, le Margrave lui permit de demeurer quelque tems à Francfort, d'où il partit pour Rome. A ſon retour, il obtint de ſes gendres la ſeigneurie de Wolau pour ſubſiſter. Il s'occupa le reſte de ſa vie à la chymie, & mourut fort pauvre, l'an 1504, avec un fincere regret de ſes fautes. Il fut le dernier de l'ancienne maiſon de Glogau, Sagan & Croſſen. Matthias poſſéda la ville & la principauté de Glogau; & après ſa mort, cet état & toute la Siléſie retournerent à la Bohême. Wladiſlas roi de Bohême, donna, l'an 1491, Glogau à ſon frere Jean-Albert, qui y mit pour commandant Jean Cervicow, ſurnommé *le Polaque*; ce fut un très-cruel tyran. L'an 1498, cette principauté fut donnée à Sigismond, frere du roi; & il s'y rendit lui-même, en 1502, embellit la ville, & fit refleurir le pays. Mais comme il devint roi de Pologne, en 1506, ce pays revint à la Bohême, qui y mit des gouverneurs. Il fut partagé, & ce qui étoit de la dépendance de Freyſtadt en fut détaché. Le reſte demeura à la couronne de Bohême, jusqu'au tems de l'empereur, Ferdinand II, qui conféra à ſon général Albert de Walſtein les duchés de Glogau, de Sagan & de Fridland. Ce favori étant disgracié, fut aſſaſſiné par l'ordre même de l'empereur; & ce qu'il avoit poſſédé revint à l'empereur, comme roi de Bohême.

Le duché de Glogau a pour villes,

Glogau,	Beuthen,
Freyſtadt,	Pulkwitz,
Guhrau,	Koben,
Sprottau,	Neuſtadt,
Grünberg,	Wartenberg,
Schwibuſſen,	Primnikau.

Dans cette principauté, les filles, au défaut de fils, héritent des fiefs préférablement aux autres parens & collatéraux. * *Werner.* in Pract. Obſerv. *p.* 188.

Le PETIT GLOGAU, ville de Siléſie, au duché d'Oppeln, entre Zülch & Coſla, ſur le ruiſſeau de Brunding. Quelques-uns l'appellent *Ober-Glogau* ou *Glogau d'en-haut*, parce que le ruiſſeau ſur lequel il eſt ſitué, tombe dans l'Oder bien loin au-deſſus du grand Glogau. Les troupes de Saxe-Weimar le prirent en 1627.

GLOS, bourg de France, en Normandie, près d'Evreux, dans le pays d'Ouche, entre l'Aigle, Lyre & S. Evroul. On y tient marché toutes les ſemaines, & une foire tous les ans. Les rivieres de Rille & de Carentonne coulent aux environs de ce bourg. * *Corn.* Dict.

GLOSEDUM. Voyez METIOSEDUM.

1. GLOTA, ancien nom de la *Cluyd*. Tacite, *Vit. Agricol.* c. 23, la nomme ainſi. Ptolomée, *l.* 2, l'appelle *Clota*, Κλώτα; quelques hiſtoriens Anglois l'ont appellée *Cluda* & *Clid*. Son embouchure eſt appellée en latin *Glotæ Æſtuarium*, en anglois *The Firth of Clid*. Elle donne à la vallée, qu'elle arroſe, le nom de *Glotiana* en latin, & de *Cluydesdale* en anglois. Voyez CLUYD. * *Ortel.* Theſ.

2. GLOTA, nom latin d'une des iſles Britanniques. Cambdem croit que c'eſt préſentement l'iſle d'*Arran*, à l'embouchure de la Cluyd. Voyez ARRAN 1.

GLOVERNIA. Quelques écrivains ont ainſi nommé la ville de *Glocester*. C'eſt la même que *Clevum*. Voyez ces deux articles.

CLUCKSBOURG, LUXBOURG ou LUCKSBOURG, petite ville du Danemarck, au duché de Sleswick. C'eſt le chef-lieu d'un bailliage de même nom, dans le petit pays d'Angeln. Ce bailliage étoit autrefois à un monaſtere nommé *Rhue Cloſter*. Woldemar évêque de Sleswig, & prince du ſang royal, l'avoit d'abord fondé dans le Holm, avant que la ville de Sleswig fût bâtie, d'où on l'appella *Guldenholm*. Mais l'évêque Nicolas ſon ſucceſſeur, trouvant que les moines s'étoient relâchés, & ſcadaliſoient par leurs déréglemens, les éloigna de Sleswig; & au lieu des biens qu'ils avoient, leur en donna d'autres dans le pays de Sundewit, & dans celui d'Angeln. Les moines qui étoient de l'ordre de S. Bernard, délogerent donc avec leur abbé, & allerent bâtir un nouveau monaſtere à l'endroit où eſt à préſent la ville de Lucksbourg, & l'appellerent *Rhue Cloſter*. Le roi Eric VII, ſurnommé *Clipping*, les en fit ſortir, l'an 1280, on ne ſait ſous quel prétexte; cependant ils y revinrent quelque tems après, & y demeurerent juſqu'à la révolution qui établit la Confeſſion d'Augsbourg dans ce pays là. L'an 1544, lorſque le pays fut partagé, ce monaſtere ſe trouva du partage de Chriſtian III, & le roi Fréderic ſon fils en congédia les moines, le donna au duc Jean qui, ſur les ruines du monaſtere, éleva la belle forteresſe de Glucksbourg ou Lucksbourg. Ce bailliage étoit autrefois du territoire de *Husbiharde*, qui faiſoit partie de celui de Flensbourg. Une partie eſt couverte de forêts pleines de gibier; le reſte conſiſte en terres labourables, qui ſont propres à toutes ſortes de grains, ſi on en excepte le froment. * *Hermannid.* Dan. Norweg. Deſcr. p. 843.

GLUCKSTADT, ville d'Allemagne en baſſe Saxe, dans le Holſtein, & compriſe dans la Stormarie, ſur le bord oriental de l'Elbe, près de l'embouchure d'un petit ruiſſeau nommé le *Rhin*. Dans ce fleuve, Chriſtian IV, roi de Danemarck, fit bâtir cette forteresſe, l'an 1620; c'étoit auparavant un lieu inculte & déſert, mais propre à faire un port. Ce prince le fit entourer d'un rempart & y éleva une ville qu'il nomma *Glucksstadt*, c'eſt-à-dire la *ville heureuſe*: elle eſt dans un fond bas & marécageux, où on ne peut arriver que par une chauſſée de pierre, longue de trois quarts de mille, du côté de Kremp. Les géographes ſeptentronaux, lui donnent 42 d. 45′ de longitude, & 53 d. 52′ de latitude. Elle eſt à un petit mille de Krempe, à deux d'Itzehoe, & de Wiſter, à ſept de Hambourg, à huit de Rendsbourg, à dix de Kiel, à onze de Gottorp, & à douze de Lubec. Elle occupe l'angle occidental du Stomar, & au nord la ville de Krempe, & au midi l'Elbe. Lorſque les Impériaux prirent ſur le roi de Danemarck la plus grande partie du Holſtein, ils ne purent ſe rendre maître de cette ville, quelque effort qu'ils fiſſent, ne pouvant l'inveſtir de tous côtés; au lieu que le roi avoit ſur l'Elbe ſes vaiſſeaux de guerre, & embarraſſoit fort les Impériaux, à qui cet avantage manquoit. Le roi de Dannemarck qui comprit le ſervice que cette place lui avoit rendu, ne fut pas plutôt rentré, par la paix, en poſſeſſion du Holſtein & du Jutland, qu'il l'amplifia & la fortifia de plus en plus, l'an 1629; donna des franchiſes & des privilèges à quiconque s'y viendroit établir; & par-là il en fit une des bonnes villes de ſes états. Il y établit une douane à laquelle ſont ſujettes toutes les marchandiſes qui remontent ou deſcendent l'Elbe. * *Hermannid.* Dan. Norv. Deſcript, p. 1146.

GLUNICK, GLUNICUM, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoit, dans la baſſe Autriche, à la droite de l'Ems, ſur les frontieres de la haute Autriche.

GLURENS, en latin *Glorium*, petite ville, ou bourg d'Allemagne, au Tirol, ſur l'Adige, dans le Winſchgow, ou Val de Venoſta, aux confins des Griſons, qui le brûlerent, en 1488, ſelon Baudrand, *éd. de* 1705; il eſt au pied du grand Brenner, environ à trente milles de Bolzano, au couchant en allant vers Coire. * *Zeyler*, Tirol. Topogr. p. 152.

GLURINEN, (en latin *Glurina*) village de Suiſſe, dans le département de Goms. Il eſt un de ceux qui formoient anciennement le comté de Graniols; les habitans jouiſſent il y a long-tems, de leur liberté. Ils ont aujourd'hui le privilége de nommer leurs juges dans leurs affaires civiles; mais pour les criminelles, c'eſt le juge d'Arnen qui en connoît. * *Délices de la Suiſſe, nouv. édit.* t. 4, p. 173.

GLYCERIUM ou *Santa Glyceriæ Inſula*, petite iſle de la Propontide: il en eſt fait mention dans les conſtitu-

tions de l'empereur Emmanuer Comnene, & dans la Vie de S. Niccetas. * *Ortel.* Thef.

GLYCIAS, village de Grèce, selon Suidas, voisin de la ville de Pellene. Paufanias dit qu'il y avoit peu de fontaines d'eau douce.

GLYCINERO ou GLYKINERO, nom moderne d'une petite riviere de Grèce, que les anciens ont connue sous sous le nom d'ATHYRAS. Voyez ce mot.

GLYKI ou GLYKEON. Baudrand, *édit. de* 1705, dit que *Glycinero* est une petite ville de Grèce sur la riviere de même nom, & que nous l'appellons *Grand-Pont*. Voyez à ce sujet l'article d'*Athyras*. *Glykeon* est le nom dont se sert Spon, *Voyages*, *t.* 1, *p.* 83, pour désigner cette ville, qui est épiscopale & suffragante de la Jannina métropole. Le diocese de Glykeon s'étend depuis Paramythia jusqu'à Parga, forteresse des Vénitiens, au bord de la mer. C'est la ville d'Athyras, port de l'Epire.

1. GLYCUS. Voyez l'article précédent.

GLYCUS 2. village d'Asie, dans la Troade, selon Suidas, *in voce* POLEMON.

GLYMPESUS, Γλυμπήσος, ancien lieu de Grèce, au Peloponnese, selon Polybe, *l.* 5. Ortélius dit que c'est la même chose que *Glyppia*, que Paufanias dit avoir été un village de la Laconie.

GLYPHIUM, Hésiche nomme ainsi une montagne & une caverne.

GLYPPIA. Voyez GLYMPESUS.

GLYS, bourg de Suisse, du département & au dessous de Brieg, dans une situation agréable; il y a une très-belle église. Ce lieu a été la patrie de ce célebre Vallaisan, George *Supersaxo* ou *auf der Flue*, homme puissant par son crédit & par ses richesses, & qui fit beaucoup parler de lui au seizieme siécle, dans les guerres des François en Italie. Il fit chasser du pays le cardinal Matthieu, dont il étoit mortel ennemi. Le cardinal le fit aussi chasser à son tour, & il mourut en exil à Vevai, l'an 1529. Il avoit fait élargir l'église du bourg, & y bâti une chapelle pour sa sépulture & celle de sa maison; mais il n'y fut pas inhumé. On y voit un tableau où il est représenté avec sa femme, & vingt-trois enfans, douze fils & onze filles qu'il eut d'elle seule: ces portraits sont de grandeur naturelle, & fort beaux; & les habitans, qui avoient vu les originaux, disoient qu'ils étoient bien ressemblans. Au-dessous de Glys on rencontre les restes d'une muraille qui tient depuis la montagne en largeur jusqu'au Rhône: on croit, dit l'auteur des Délices de la Suisse, qu'elle avoit été bâtie anciennement, pour garantir le pays contre les invasions des habitans du bas Vallais, où il y avoit beaucoup de noblesse ambitieuse & remuante. * *Etat & Délices de la Suisse*, p. 178.

GNA, colonie & riviere de la Mauritanie Tingitane, selon quelques exemplaires de Pomponius Méla, *in fine*; mais au lieu de ce nom, les critiques ont rétabli celui de *Zilia*, qui est le véritable.

GNADENTHAL, c'est-à-dire le VAL-DE-GRACE, *Vallis-Gratiarum* couvent de Suisse, au dessous de Bremgarten: il fut fondé en 1371, & est de l'ordre de Cîteaux. * *Etat & Délices de la Suisse* t. 3, p. 149.

GNAI-TUNG-HO, riviere de Tartarie. Elle est au nord-est de Kai-Guen, à six mille lieues. Elle prend sa source dans la montagne qui est à l'Orient de la ville de Lan-tcheon. Elle coule vers l'est, & se jette dans la mer: * *Histoire générale des Huns*, t. 4. 2. *partie p.* 4.

GNATIA. Voyez EGNATIA.

GNEBADEI, peuple Arabe, entre les Troglodytes, dans l'Ethiopie, selon Pline, *l.* 6.

GNES, peuple des Rhodiens, selon Etienne, il les nomme aussi *Gnetes*, & *Ignetes*, dit Ortélius, *Thesaur. Gnes* est le singulier, & *Gnetes* le pluriel. Voyez IGNE.

GNESNES, ville de Pologne, au Palatinat de Kalisse, à sept milles au levant de Posnanie, dans une plaine, entre des étangs & des collines. Quelques-uns la nomment *Gnesna*, *Gnesin*, & *Gnisen*. C'est la premiere ville que l'on ait bâtie en Pologne. Leck I. duc des Polonois, en 550, pour fixer ses gens qui n'habitoient que dans des chariots, & les avoir toujours auprès de lui, en cas de besoin, construisit une maison de poutres mal arrangées, qu'il environna de plusieurs habitations aussi grossiérement construites. On nomma ce lieu *Gnasdo* qui veut dire *nid*, parce qu'on y trouva un nid d'aigle: c'est de-là que la Pologne à un aigle pour armes. Gnesnes étoit autrefois la capitale de la Pologne; mais elle n'a aujourd'hui rien de considérable que son archevêque qui est primat du royaume & légat né du Saint siége. Il est régent de l'état pendant l'interregne, & le premier senateur: il couronne les rois & les reines. Benoît XIV lui a accordé en 1749, le droit de porter la robe rouge comme les cardinaux.

GNIDE, ancienne ville de l'Asie mineure, dans la Doride, qui faisoit partie de la Carie. Les latins la nommoient *Gnideis*: les grecs Κνίδος. On trouve cependant dans Pline & dans le Méla de Vossius *Gnidus*. Scylax la nomme une ville Grèque πόλις ἑλληνὶς Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 16, dit qu'elle étoit à la pointe de la péninsule. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, donne le même nom à la ville & au promontoire. Pline avoit dit de même: sur le promontoire est Gnide, ville libre, nommé *Triopia*, ensuite *Peguſa* & *Stadia*; c'est-là que commence la Doride. A l'égard de l'ancien nom *Triopia*, Diodore de Sicile, *l.* 5. *Bibliot.*, le fait venir du roi Triopa; de-là vient que l'on trouve *Appollo Triopius*, *Templum Triopium*, & *Mare Triopium*, pour l'Apollon de Gnide, le temple de Gnide, & la mer qui baigne le territoire de Gnide. Scylax de Caryande met dans la Carie un promontoire, qu'il nomme Ακρωτήριον ἱερὸν Ἀπόλλωνος, & ajoute Gnide, ville grecque. Le Scholiaste de Théocrite, *ad Idyll.* XVII. *v.* 69, appelle ce même promontoire *Triopon*, & dit que les Doriens célebrent à frais communs, dans le promontoire *Triopum*, (*in Triopo*) des jeux en l'honneur des Nymphes, d'Apollon, de Neptune; & ces jeux sont nommés *jeux Doriens*, comme le dit Aristide: Triopon est le promontoire de Gnide, ainsi nommé à cause de Triope, fils d'Abas. Hérodote *l.* 1, *c.* 144, fait mention de ces jeux, & des combats en l'honneur d'Apollon. Tous les Doriens n'étoient pas admis à ces jeux, mais seulement la pentapole Dorique, ou les cinq villes, dont quatre étoient dans les isles de Rhode & de Cos. La cinquieme étoit Gnide, la seule qui fût en terre ferme, après qu'on eût retranché Halicarnasse, qui jouissoit auparavant de ce droit; & son exclusion fut cause qu'au lieu d'Exapole, ou de six villes, ce fut la Pentapole, ou les cinq villes qui fut admise à ces jeux sacrés.

Paufanias, *in Phocic.* c. 11, nomme *Triope* le fondateur de Gnide. Les auteurs ne conviennent pas sur l'origine de cet homme, comme l'avoue Diodore de Sicile, *l.* 5, *c.* 61, qui dit que Triope vint dans le canton de Gnide, où il bâtit la ville de *Triopium* à laquelle il donna son nom. On n'est pas sûr si *Triopium* & Gnide étoient précisément deux noms de la même ville, comme Pline semble l'assurer, ou si ce sont deux villes qui ont existé successivement, & dont l'une s'est formée des débris de l'autre. Cette ville avoit deux portes, & étoit jointe par un pont à une isle voisine, de maniere que Gnide, selon Strabon, étoit une double ville. Paufanias, *in Elia.* l. 1, c. 24, dit que la partie la plus considérable de la ville étoit en terre ferme, & que l'autre étoit dans l'isle. Outre les fêtes d'Appollon & de Neptune, dont nous avons parlé, il y avoit à Gnide un culte particulier de Venus surnommée *Gnidienne* & *Doritide*, dit Paufanias, *in Attic. c.* 1. La statue de cette déesse, ouvrage de Praxitele, étoit un chef d'œuvre si admirable, que Pline dit, *l.* 36, *c.* 5, qu'on alloit exprès à Gnide pour la voir, & que Praxitele avoit anobli Gnide par ce bel ouvrage. Horace, *l.* 3. *Ode* 28, fait mention du culte de Venus à Gnide.

Quæ Cnidon,
Fulgentesque tenet Cycladas, & Paphon
Junctis visit oloribus.

Le savant Meursius a mal-à-propos placé une ville de Gnide dans l'isle de Cypre: il a expliqué trop littéralement un vers de Tzetzus poëte Grec du bas empire. Ce dernier, parlant de Ctésias l'historien, dit:

Οὗτος Κτησίας ἰατρὸς, υἱὸς τῆ Κτησίχῃ,
Ἐξωρμήσας πολέως ἐκ Κνίδου τῆς Κυπρίας.

C'est-à-dire: or Ctésias, le médecin, fils de Ctésiochus, originaire de la ville de Gnide la *Cyprienne*. Cette épi-

théte eſt relative à Venus que les poëtes ont appellée *Cypris*, & non pas à l'iſle de Cypre. Aucun ancien hiſtorien ou géographe n'a fait mention d'une autre Gnide que de celle de la Carie. Strabon parlant de Gnide en Carie, dit bien nettement : c'eſt de-là qu'étoit originaire Ctéſias, médecin d'Artaxerxe, auteur d'une hiſtoire d'Aſſyrie & de Perſe.

Le promontoire de Gnide s'appelle preſentement *Capo Crio* dans la Carte de Sophien, & le Cap de la Croix dans les cartes des François.

GNIEW. Voyez GHNIEF.

GNIEWKOW, bourg de Pologne, dans le Palatinat de Cujavie. * *And. Cell.* p. 249.

GNIHING, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Changcheu, cinquieme métropole de la province. Elle eſt de 2 d. 38′ plus orientale que Péking, ſous le 32 d. 17′. de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GNOSSOS, ou, ſelon Strabon, CNOSSOS. Voyez l'article qui ſuit.

GNOSSUS, ou GNOSUS ancienne ville de l'iſle de Créte. Strabon, *l.* 6, nous apprend qu'on la nommoit autrefois CÆRATUS, du nom de la riviere qui l'arroſe. Lactance, *l.* 1, *c.* 11, rapporte une tradition ſuivant laquelle Jupiter avoit été enterré dans l'iſle de Créte, & que ſon tombeau étoit dans la ville de Gnoſſe. Pauſanias, *in Attic.* c. 27, dit qu'il y avoit à Gnoſſe un labyrinthe. Polybe, *l.* 4, *c.* 54, parle des ravages que cette ville ſouffrit pendant la guerre qu'il décrit. Elle avoit un port nommé HERACLEUM, dont elle étoit aſſez éloignée, étant ſituée dans l'intérieur du pays. Gnoſſus étoit la réſidence de Minos, l'un des anciens rois qui ayent regné dans l'iſle. La Table de Peutinger met Gnoſos à XXIII. M. P. de Gortyne vers l'orient. Lucain, *l.* 3, *v.* 185, dit :

Creta vetus populis, Cnoſaſque agitare pharetras
Docta.

Et l'on trouve des médailles qui ſont mention des Gnoſſiens KNQSIEQN, par une ſeule S. Quelques-uns croient que cette ville étoit au même lieu que GINOSA, petit village de l'iſle de Candie ; d'autres la cherchent à CASTEL PEDIANA.

GOA, ville d'Aſie, (a) aux Indes orientales, dans une iſle qui a neuf lieues de tour ſur la riviere de Mandoua, qui entre dans la mer, à ſix lieues au-deſſous. Cette ville eſt ſituée dans la zone torride. C'eſt une des plus riches, des plus marchandes, & des plus conſidérables que les Portugais aient dans ce pays. Alphonſe d'Albuquerque la prit en 1510, pour le roi de Portugal qui y a un viceroi ; ſit baptiſer les filles Indiennes, les donna en mariage aux Portugais, afin d'unir les Indiens à ſa nation, & de n'être pas obligé de dépeupler le Portugal pour avoir des ſoldats.

(b) Le port de Goa eſt un des meilleurs & des plus beaux des Indes. La nature & l'art ſe ſont réunis pour fortifier ce lieu. Les Portugais l'ont fortifié de pluſieurs tours, bien pourvues d'artillerie. (c) Lorſqu'on y aborde par mer, on trouve à l'embouchure de la riviere Mandoua deux forts conſtruits au pied des montagnes, & bien garnis de canon, qui en défendent l'entrée, la quelle eſt fort étroite, parce que les montagnes ſe rapprochent en cet endroit. On voit ſur la gauche, à la pointe de l'iſle de *Bardes* le fort de *l'Aguada* qui a de bons ouvrages avec une batterie à fleur d'eau. Sur la hauteur de la montagne, proche du canal, il y a une longue muraille toute garnie de canon ; & vis-à-vis eſt le fort de *Notre-Dame du Cap*, bâti dans l'iſle de Goa. Après avoir fait deux milles dans le canal, on trouve ſur l'iſle des Bardes le fort de *los Reyes*, avec de bons ouvrages & une batterie à fleur d'eau ; c'eſt où les viceroïs prennent poſſeſſion de leurs gouvernemens. A deux milles de ce fort, on trouve celui de *Gaſpar Diaz* ; lorſqu'on a paſſé ce dernier fort, le canal qui étoit fort large, devient plus étroit, n'ayant quelquefois qu'un mille de largeur, quelquefois deux. Ses bords ſont remplis de maiſons agréables, des plus beaux arbres & fruits des Indes ; ce qui forme une vue charmante. Sur le bord de cette riviere, vers le milieu, on trouve le palais, nommé *Paſſo de Vogi*, où les viceroïs tenoient autrefois leur cour. Il ſert à preſent de cazerne. En cet endroit commence un large mur qui a deux milles de long, ſur lequel paſſent les gens de pied dans le tems de la haute mer. On y ramaſſe beaucoup de ſel. Le canal, qui forme le port, s'étend dans les terres & coupe le pays en pluſieurs petites iſles. Outre le port dont on a parlé, il y a encore à Goa celui de *Murmugon* qui forme un autre canal qui court entre l'iſle de Goa & la preſqu'iſle de *Salzette*. Les vaiſſeaux s'y retirent lorſque celui de Goa eſt fermé par les ſables qu'entraîne la riviere de Mandoua ; ce qui arrive ordinairement au mois de Juin, & dure juſqu'en Octobre, parce que les pluies l'enflent extraordinairement. Ce ſont ces deux canaux qui, ſe joignant à Saint-Laurent forment l'iſle de Goa qui a vingt-ſept milles de circuit & contient trente villages.

Les montagnes qui environnent Goa, y cauſent des chaleurs exceſſives ; ce qui fait qu'elle n'eſt aujourd'hui preſque pas peuplée : d'ailleurs ſon commerce a diminué depuis que celui de Surate eſt augmenté. Le viceroi & l'inquiſiteur y ont chacun un palais magnifique. On y voit un aſſez bel hôpital qui eſt fort riche. La grande rue, qu'on nomme la *rue droite*, a plus de quinze cens pas de long : elle eſt bordée de boutiques de lapidaires, d'orfévres, de maiſons de banquiers & de riches négocians. Au milieu de la rue droite, on trouve une belle place ornée de pluſieurs beaux bâtimens, parmi leſquels ſont le tribunal de l'inquiſition, qui eſt fort ſévére, la maiſon de ville, & le palais de l'archevêque, qui eſt à coté d'une très-belle égliſe de Cordeliers, & du plus beau couvent qu'ils aient dans le monde. Les Jéſuites y ont quatre maiſons, & un collége où il y a près de deux mille écoliers Ils inſtruiſent & nourriſſent à celle du nom de *Jeſus* les infideles qui deſirent embraſſer la religion Chrétienne. (d) Ils ont dans leur maiſon-profeſſe le corps de S. François-Xavier qui mourut, en 1552, dans l'iſle de Sancian qui eſt à 23 lieues des côtes de la Chine, où il alloit prêcher la foi. Son corps fut apporté, en 1554, à Goa. Enfin on trouve dans cette ville beaucoup de belles égliſes, & d'aſſez beaux couvens de différens ordres de religieux. Elle fut erigée en archevêché vers le tems de la mort de S. François-Xavier, & l'archevêque eſt le primat des Indes.

Il n'y a pas à Goa plus de 20000 habitans, tous de nations & de religions différentes. Les Portugais ſont le plus petit nombre. Le quart de la ville eſt peuplé de mulâtres, parce que la plûpart des blancs, pour faire fortune, épouſent des Canarines. Les Canarins ſont Chrétiens, & noirs comme les Ethiopiens ; mais ils ont les cheveux longs & le viſage bien fait. Les uns ſont prêtres, les autres procureurs, avocats, notaires, ou ſolliciteurs de procès, & ſont avec beaucoup d'intelligence & d'exactitude ce qu'on leur recommande. Ils tirent leur origine de diverſes races de Gentils, & s'occupent, ſelon la nobleſſe, ou la baſſeſſe de leur extraction. La plus grande partie vient des Brachmanes, Banianes & *Charados*. Ceux-ci ſont ſpirituels, fins, vifs & intelligens ; auſſi perſonne n'en veut avoir d'autres pour domeſtiques. Ceux d'une baſſe naiſſance, comme les *Langoli* ; ſont fourbes, voleurs & pareſſeux. Ils vont tout nuds, couvrant ſeulement ce qu'on doit cacher, d'un linge qu'ils font paſſer entre leurs cuiſſes & qu'ils attachent à une corde qui leur ſert de ceinture. Ils labourent la terre, portent la litiere & font ce qu'il y a de plus vil & de plus bas. Ils dorment le jour & la nuit tout nuds ſur la terre. Ils ſe nourriſſent d'un peu de riz, & ne goûtent de pain que lorſqu'ils ſont à l'extrémité. Lorſqu'ils s'en croient aſſez pour paſſer la ſemaine ils ne travaillent plus. Il y a en outre un grand nombre de Cafres ou Noirs que les vaiſſeaux de Liſbonne ou de la compagnie achetent à Monbaze, à Mozambique ou à Senna, & autres endroits de la côte orientale d'Afrique, & viennent vendre à Goa & dans toutes les places des Portugais. Goa a d'élévation du pole 15 d. 31′ ; ſa longitude eſt de 93 d. 55′

(a) Gemelli Carreri, *Voyage du tour du monde*, t. 3, p. 77. (b) *Voyages de Tavernier.* (c) *Le P. Bouchet, Lettre édifiantes*, t. 15, p. 48. (d) *Notes du P. Charlevoix.*

GOAFFI, bourg d'Afrique, dans la Nigritie, aux confins de la Guinée, nord-oueſt de Gago. De l'iſle, *Carte d'Afrique*, le met ſur une petite riviere qui va tomber dans le fleuve de Senéga.

GOAGA, (LE LAC DE) lac d'Afrique, dans la Nigritie. Dapper, *Afrique*, p. 230, parlant du Senéga, dit :

les sources de ce fleuve, selon le sentiment de quelques géographes, sont deux lacs vers le levant, que Ptolomée appelle *les lacs Chélidoniens*, & dont l'un se nomme présentement *le lac de Goaga*, & l'autre celui de Nuba ou le lac de la riviere de Ghir.

GOARENE, &

GOARIA. Etienne nomme ainsi un canton voisin de Damas. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15, met en Syrie, dans le Palmyrene, une ville nommée *Goaria*.

GOARIS, riviere de l'Inde, en de-çà du Gange, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1. Quelques exemplaires portent *Gaoris*.

GOATHA. Voyez GOLGOTHA,

GOAVE, & non pas GOUAVE. On distingue dans l'isle Espagnole deux Goaves; le grand & le petit. Ce sont deux espèces de bayes à la côte occidentale de l'isle. Le grand Goave est quatre lieues fous le vent de Léogane: le petit est à une du grand, & n'a rien de considérable: l'autre est un fort bon port; mais l'air y est mal-sain & le terroir mauvais. La commodité de son port l'a souvent fait préférer à tous les autres quartiers de la colonie Françoise, pour y établir le quartier général; & on y a construit un fort avec une petite bourgade: on en voit le plan dans le douzieme livre de l'Histoire de S. Domingue, par le P. Charlevoix.

GOB, plaine d'Asie, dans la Palestine, dans laquelle se donnerent deux combats entre les Hébreux & les Philistins. Dans le premier, Sobocaï tua Saph, de la race des Géans, *Reg.* l. 2, *c.* 21, *v.* 18, & 19. Dans le second, Elcanan tua le frere de Goliath. Au lieu de Gob dans les Paralipomenes, *l.* 1, *c.* 20, *v.* 4, on lit *Gazer*. Les Septante, dans quelques exemplaires, portent NOB au lieu de Gob, & dans d'autres, Geth.

GOBÆUM. Ptolomée nomme ainsi un Promontoire de la Gaule Lyonnoise: plusieurs croient que c'est aujourd'hui le cap de S. MAHÉ, c'est-à-dire de S. Matthieu, qui est en Bretagne.

GOBANIUM ou GOBANNIUM, ancien nom d'une place de la grande Bretagne. Antonin dans son Itinéraire la met entre *Burium* & *Magnis*, à douze mille pas de la premiere, & à vingt-deux mille de la seconde. L'anonyme de Ravenne écrit *Bannio*. Ce lieu conserve encore son nom, & s'appelle *Abergawen*, & est à dix milles anglois de *Brubege*, qui est le *Burrium* des anciens.

GOBEL. S. Jerôme, *in loc hebraïc.* dit que c'étoit le nom hébreu de *Byblos*.

GOBELINS, (LES) maison de Paris; elle est située au bout du fauxbourg S. Marceau, & a pris son nom d'un excellent teinturier en laine, nommé *Gilles Gobelin*, qui l'occupoit sous le regne de François I, avec plusieurs autres de la même profession. Il trouva le secret de teindre la belle écarlate qu'on a nommée depuis ce tems-là *l'écarlate des Gobelins*. On tient que la petite riviere de *Bièvre*, qui passe auprès de cette maison, & qu'on appelle d'ordinaire *riviere des Gobelins*, a une vertu particuliere pour cette teinture. La maison des Gobelins est remplie aujourd'hui des plus habiles ouvriers qu'il y ait en tapisserie, en orfévrerie & en sculpture, sous la direction du surintendant des bâtimens, arts & manufactures de France. * *Corn.* Dict.

GOBINAN, petite ville de Perse, en Asie, dans la province de Sigistan, au midi de la capitale. Quelques modernes y cherchent l'ancienne *Ariaspe*, ville de la Drangiane. * *Baud.* édit. de 1682.

GOBOEA, port de l'Arabie heureuse, vers l'orient, selon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

GOBRYA, Γωβρύα, riviere d'Asie, au pays des Paropanisades, selon Ptolomée, qui dit qu'elle se mêle avec le Dorgamanes, qui vient de la Bactriane.

1. GOBY: (les déserts de) les Chinois les nomment *Han-hai* ou *Cha-mo*; ils couvrent les frontieres occidentales de la Chine, depuis le fonds du pays de Tangut vers les 32 d. de latitude jusqu'à-peu-près au nord de la ville de Pékin vers le 34e d. de latitude, de maniere que pour aller de cette ville à celle de Selinginskoy on est obligé de friser la pointe septentrionale de ces déserts, qui ont trois cents lieues de longueur; mais la largeur en est fort inégale. En quelques endroits elle a plus de soixante lieues, & en d'autres elle n'en a pas plus de vingt-cinq à trente. Toute cette grande étendue de pays n'est qu'un sable noir & aride qui ne produit rien du tout, & coule comme une riviere au gré des vents. Il y a cependant trois endroits qu'il semble que la nature s'est fait un devoir de ménager, pour servir de communication à la Chine avec les pays qu'elle a à l'occident; on trouve un de ces passages vers les 42 d. de latitude à l'ouest-nord-ouest de Pékin, un autre vers le 38e d. de latitude à l'est de la ville de Chamill sur les frontieres du Tibet, & le plus méridional vers les 35 d. de latitude à l'ouest de la province de Xiensi & de la fin de la grande muraille: ces trois passages, qui sont dans des chaînes de montagnes qui viennent de la grande Tartarie, & se joignent à celles qui bordent la Chine à l'occident, ont par-tout des vallons très-fertiles & de très-bonne eau; mais hors de ces passages, il est impossible de traverser les déserts, à moins qu'on n'ait des provisions pour les hommes & les bêtes. * *Hist. généalogique des Tatars*, p. 416.

2. GOBY, province d'Afrique, au royaume de Loango, dans la basse Guinée. De l'isle met *Gobby*, pays situé à un degré de l'équateur, vers le midi: vers les sources des rivieres de Sarnafias & de Fernand Vaz. Dapper, *Afriq.*, p. 323, écrit aussi Gobby, & dit qu'entre le pays de Sette & le cap de Lopez-Gonsalve est la province de Gobbi, qui est entre-coupée de plusieurs lacs & rivieres portant canots. Ces rivieres nourrissent beaucoup de poisson, & même des hippopotames. La principale habitation du pays est à une journée de la côte: non seulement la polygamie y est permise; mais même lorsqu'un ami en vient visiter un autre, & qu'il couche chez lui, l'ami chez qui il est lui offre une de ses filles pour lui tenir compagnie. Un nouveau marié n'est point estimé dans sa famille jusqu'à ce qu'il ait bien battu sa femme. Ils sont presque toujours en guerre avec leurs voisins de COMMA, qui demeurent entre eux & le cap de Lopez-Gonsalve. Leurs armes sont la sagaye, l'arc & les fléches. Les Hollandois y transportent des mousquets, de la poudre à canon, des chaudrons de cuivre poli & de draps grossiers. A l'égard de la langue, des superstitions & des coutumes, ils ressemblent fort à ceux de Loango.

GOCH, petite ville d'Allemagne, au duché de Cleves, sur la riviere de Neers, au midi & à environ huit milles de Clèves. L'an 1599, les Espagnols s'en rendirent maîtres; mais les Hollandois la prirent sur eux l'an 1614. Elle passa ensuite en d'autres mains, mais ils la reprirent en Janvier 1725; ils la possédoient encore en 1640. Elle est à présent au roi de Prusse, électeur de Brandebourg, comme tout le reste du pays de Cleves. * *Zeyler*, Vestphal. Top. *p.* 28.

GOCHI, ville de la Chine dans la province de Suchuen, au département de Xunking troisiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 10 d. 29′, par les 30 d. 48′ de latitude. * *Atlas. Sinenfis.*

GOCIANO, petite ville de l'isle de Sardaigne, dans la province de Logudori & sur la riviere de Thirso, assez loin de la côte. Elle donne le nom à un comté de grande étendue, dont les rois d'Aragon prenoient même le titre, & est à trente mille pas d'Alghieri, vers le levant. * *Baudrand*, édition de 1705.

GODAH, ville d'Asie, dans l'Indoustan, à quelques journées de Brampour. Thomas Rhoë, Anglois, dans les Mémoires de son ambassade au Mogol, en parle ainsi: je trouvai le roi dans une ville fermée de murailles, nommée *Godah*, située dans le plus beau pays du monde: c'est une des plus belles villes des Indes. Il y a beaucoup de maisons à deux étages, ce qui est fort rare dans ce pays. Il y a des rues pleines de boutiques de toutes sortes de marchandises, aussi riches que celles de nos meilleurs marchands: on y voit plusieurs bâtimens superbes & faits d'une belle pierre de taille, qui servent pour rendre la justice ou pour les autres affaires publiques: il y a aussi des étangs environnés de galeries soutenues d'arcades de pierre de taille, & revêtues de la même pierre, avec des degrés qui regnent tout à l'entour, & qui descendent jusqu'au fond de l'eau pour la commodité de ceux qui y vont puiser, ou qui, veulent prendre le frais. Sa situation est encore plus belle, car elle est dans une grande campagne où, de course en course, on trouve des villages. La terre y est extrêmement fertile en bleds, en coton & en pâturages. J'y vis un beau jardin qui a bien deux milles de long & un quart de

mille de large, planté de mangues, de tamarins, & d'autres arbres fruitiers, & divité par allées. Il y a de tous côtés de petits temples ou pagodes ; plusieurs fontaines, des bains, des étangs & des pavillons de pierre de taille, bâtis en voute, & si agréablement qu'il faut que j'avoue qu'il n'y a point d'homme au monde qui ne fût ravi d'avoir à passer sa vie dans un si beau lieu. Cette ville étoit autrefois beaucoup plus florissante qu'elle n'est à présent (l'auteur écrivoit sous l'empereur de Gehan-Guir, qui mourut en 1627 ; ainsi il y a plus d'un siécle,) parce qu'elle étoit la demeure ordinaire du prince *Raja* ou *Rasbot*, avant qu'Echarsha l'eût conquise avec le reste de ses états. (L'auteur Anglois semble avoir cru que *Raja* ou *Rasbot* étoit le nom du prince. C'est une erreur ; *Raja* est le titre d'un petit souverain, & ne veut dire que prince, & *Rasbot* est la même chose que *Rageputs* ou soldat. Les soldats Rageputes passoient aux Indes pour des hommes insurmontables, dit le P. Catrou, *Hist. du Mogol*. p. 13 : *Echarsha* est le même qu'*Akebar*, pere de Géhan-Guir, dont j'ai parlé.) Je remarquai même, poursuit l'auteur Anglois, qu'en plusieurs endroits les plus beaux bâtimens de cette ville tombent en ruine, parce qu'ils ne prennent pas soin de les entretenir, vu qu'ils retournent au roi après leur mort.

GODALMIN, bourg d'Angleterre dans la province de Surrey sur la riviere de Wey. Il a droit de tenir marché public. *Etat présent de la G. Bretagne*, t. 1.

GODANA, ville d'Asie, dans l'Arie, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 17.

GODASA, ville de la petite Arménie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4. Elle étoit dans l'intérieur du pays, vers les montagnes. C'est peut-être la même que la Gundoia d'Antonin, *Iriner.*

GODEARIA, pour COCHLEARIA. Voyez ce mot.

GODERVILLE, bourg de France, en Normandie, au pays de Caux, avec haute justice. Il est situé au milieu d'une plaine fertile en bons grains, entre Beauté & Cretot, dans la route de Valmont à Montivillers, dont le vicomte vient tenir séance avec ses officiers à Goderville, une fois en quinze jours, le mardi, jour d'un grand marché qu'on y tient. On y tient aussi quatre foires tous les ans, ce qui rend ce bourg renommé en Normandie. Son église paroissiale porte le titre de *Sainte-Magdeleine.*

GODING ou HODONIN, ville de Bohême, dans le marquisat de Moravie, aux confins de la Hongrie, dont elle est séparée par la riviere de Moravie, par une isle assez longue, qui est dans cette riviere, & au milieu de laquelle est la séparation de la Moravie & de la Hongrie. De l'autre côté, c'est-à-dire au couchant de Goding, il y a une petite riviere qui forme un lac avant que de se jetter dans la Morave. Cette petite ville a d'un côté un étang profond, de l'autre un grand marais, au troisiéme un bois, & au quatriéme une belle plaine. Cette place est située à l'opposite du Skaliez, qui est de la Hongrie, & étoit plus importante qu'elle ne l'est à présent, lorsque les royaumes de Hongrie & de Bohême appartenoient à des souverains différens, * *Zeiler*, Morav. Topogr. p. 97.

GODMANCHESTER, bourg dans la province de Huntingtonshire, vis-à-vis de Huntington, capitale de la province, sur la riviere d'Ouse, que l'on passe sur un pont de pierre. Voyez l'article DUROLIPONS.

GODOSALABA, ou

GODOZALABA ou CODOSALABA, ou CODUZALABA, selon les divers exemplaires de l'Itinéraire d'Antonin, lieu de la petite Arménie, sur la route de Césarée à Anazarbe, entre Artaxate & Comane, à vingt-quatre mille pas de la premiere, & à vingt-six mille pas de la seconde.

GOEITEON ; petit royaume du tems des premiers Huns : il est situé au midi de ceux de Kuento, & de Kieoufiun. Le principal campement, ou la capitale, est dans une vallée qui porte le même nom. On y comptoit alors trois cents familles, deux mille trois cents personnes, & huit cents soldats. * *Hist. générale des Huns*, t. 11, p. 94.

GOELEANTOS, château dont parle Cédrene. Ortélius conjecture qu'il étoit dans le voisinage de Constantinople. Gabius lit LEON dans Curopolate.

GOERATHA, Γοίρατα, ville de l'Arabie heureuse, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7. Quelques interprétes Latins écrivent *Giratha*. Elle étoit dans l'intérieur du pays.

1. GOERÉE, petite isle des Provinces-Unies, dans la Zuide-Hollande, ou Hollande méridionale, entre l'isle de Voorne & celle de Schowen au couchant septentrional de l'isle d'Overflakée. Entre cette derniere isle & celle de Voorn. Il y a devant l'isle de Goerée une fort bonne rade pour les plus grands vaisseaux. Les Hollandois prononcent *Gourée*. Et le nom écrit *Goerée* signifie chez eux *bonne rade*. Corneille dit que l'isle a pris son nom d'une petite ville qui s'y trouve ; laquelle n'a ni muraille ni remparts ; qu'il en paroit cependant quelques vestiges en divers endroits, & qu'elle a une tour fort haute qui sert de phare aux vaisseaux qui veulent entrer dans la Meuse. Cette isle n'a point de ville ; mais un village nommé OUT-DORP, c'est-à-dire le vieux village. On lui donne aussi le nom de l'*Isle*. Au nord de l'isle est un grand banc de sable nommé le *Hinder* : il est aussi long qu'elle. Entre l'isle & ce banc est un passage nommé *le passage de Gorée*, où on côtoyant l'isle on trouve fond par cinq, six & huit brasses d'eau, ce qui continue jusqu'à la rade. C'est cette rade qui a donné le nom à l'isle & au village. * *Mémoires communiquées.*

2. GOERÉE, village de la Hollande méridionale, dans l'isle de même nom.

3. GOERÉE, isle de l'Océan, sur la côte d'Afrique. Les Hollandois, qui l'ont possédée lui ont donné le nom d'une des isles de leur pays. Les François l'ont nommée *Gorée*. Le P. Labat, *Relat. de l'Afrique occid.* t. 4, *c.* 7, p. 106, en parle ainsi : les Hollandois appellent *Goerée* l'isle que nous appellons simplement *Gorée*. Ce mot dans leur langue signifie bonne rade : en effet, c'est uniquement ce qu'elle a de bon ; car elle est petite, & tout-à-fait stérile. Elle manque absolument d'eau & de bois ; & quand les citernes sont à sec, les habitans sont obligé d'aller chercher à la terre ferme le bois & l'eau dont ils ont besoin ; & comme on ne peut tirer ces choses d'Europe, les rois Négres de la terre ferme des environs exigent souvent des présens pour permettre à ceux de l'isle de prendre des vivres & des marchandises sur leurs terres.

Cette isle qui n'a qu'environ quatre cents vingt toises de longueur sur cent ou cent vingt de large, est située à 14 d. 15′ de latitude septentrionale, environ à une portée de canon de la terre ferme-nord-quart nord-ouest & sud-quart-sud-est. Elle est toute environnée de rochers, & inaccessible, excepté dans une petite ante à l'est-nord-est, d'environ cent vingt toises de large sur soixante de profondeur, renfermée entre deux pointes, dont l'une qui est assez élevée s'appelle la *pointe du cimetiere*, & l'autre qui est beaucoup plus plate est couverte par un banc de sable où la mer brise assez considérablement pour le faire remarquer de fort loin.

Le mouillage est excellent autour de cette isle, mais sur-tout dans l'ante dont on vient de parler ; & entr'elle & la terre ferme, on est à couvert des plus grosses lames ; cet endroit est un port naturel & très-assuré.

Il est certain que cette isle a été connue, & peut-être possédée par les Normands, lorsqu'ils étoient seuls les maîtres de tout le commerce des côtes d'Afrique, depuis le cap Cantin au moins, ou le cap blanc, jusqu'aux extrémités les plus méridionales ; mais les guerres civiles & étrangeres qui ont si souvent troublé la France, ayant mis le défordre dans leur commerce, ils furent contraints d'abandonner presque tous leurs établissemens, & les Anglois, Hollandois & Portugais partagerent entr'eux leurs dépouilles ; le fort & l'habitation du Sénégal sont passés aux Anglois par le dernier traité de paix.

Les Hollandois commencerent à fréquenter les côtes d'Afrique, vers la fin du XV siécle : ils s'établirent en quelques endroits de la côte de Guinée, & traiterent avec Biram roi du Cap-Verd, en 1617, qui leur céda cette petite isle. La compagnie Hollandoise y fit d'abord bâtir un fort qu'ils nommerent *Nassau*, au nord-ouest, sur une montagne assez haute & escarpée de tous côtés. Ce fort ne défendant pas l'atterrage & le débarquement dans l'ante, ils en firent bâtir un second sous le nom de *fort d'Orange* ; mais il n'étoit que de pierres liées simplement avec de la terre, au lieu que celui de la montagne étoit de très-bonne maçonnerie.

Ils

Ils demeurerent paiſibles poſſeſſeurs de cette iſle juſqu'en 1663, que le capitaine Holmes Anglois, attaqua l'iſle, renverſa à coups de canons les mauvaiſes murailles du fort de l'Ance, contraignit le commandant & la garniſon de lui livrer l'iſle & le fort de la montagne. Les Anglois étant établis ſur la riviere de Gambie, voiſine de cette iſle, ſe ſeroient trouvés, par cette conquête, maîtres abſolus du commerce de toute la côte; mais ils n'en jouirent pas long-tems. Ils négligerent de réparer le fort de la rade; & Ruyter amiral Hollandois, vint l'année ſuivante, avec une flotte nombreuſe, renverſa les murs du fort de l'Ance, & contraignit George Abercrom, qui en étoit gouverneur, de rendre l'iſle; il fut conduit avec ſes officiers & ſa garniſon à Gambie, comme il avoit été accordé par la capitulation. La compagnie Hollandoiſe y mit pour commandant Jean Cellarius, avec une garniſon de cent cinquante hommes. Cet officier fit travailler auſſitôt à réparer les bréches, & enſuite à mettre en mortier de chaux & de ſable tout le reſte du mur du fort de l'Ance; il fit augmenter les fortifications du fort de la montagne, & mit ces deux places en état de faire une bonne défenſe.

Tout cela n'empêcha point le comte d'Eſtrées vice-amiral, & depuis maréchal de France, de s'en rendre maître, en allant pour la ſeconde fois tenter la priſe de l'iſle de Tabago, une des antilles de l'Amérique. Il arriva le 30 Octobre 1677 à la vue de l'iſle de Goerée, fit mettre pavillon Hollandois à toute ſa flotte, afin de ne point épouvanter les vaiſſeaux de cette nation, s'il y en avoit quelqu'un mouillé ſous l'iſle. Le commandant Hollandois n'eut pas plutôt apperçu cette flotte, qu'il fit mettre pavillon à ſes deux forts, & fit faire les ſignaux de reconnoiſſance, dont il étoit convenu avec les vaiſſeaux de ſa nation; comme on n'y put répondre, parce qu'on ne les ſavoit pas, il ſentit qu'il alloit être attaqué, & ſe prépara de ſon mieux à ſe défendre; mais il fut attaqué ſi vivement, qu'il ſe rendit à diſcrétion.

Le comte d'Eſtrées n'ayant pas ordre de conſerver cette conquête, fit entiérement démolir le fort de la montagne & détruire la plus grande partie de l'enceinte de l'Ance, & mit à la voile avec ſon armée. M. Du Caſſe étoit alors ſur la côte d'Afrique, avec le vaiſſeau l'Entendu, de quarante-quatre canons, & de deux cents hommes d'équipage. Il apprit à Gambie, ce qui étoit arrivé à l'iſle de Goerée; il s'y rendit le 15 Novembre 1677, & en prit poſſeſſion au nom de la compagnie du Sénégal, & y établit les commis qu'il avoit ſur ſon bord. Il alla de-là à Rufiſque, à Joal & à Portudal où étoient les comptoirs de la compagnie Hollandoiſe, que le comte d'Eſtrées avoit ruinés. Il fit des traités d'alliance & de commerce avec les rois de ces contrées, & convint de leur faire payer par les commis les mêmes coutumes que les Hollandois leur payoient, à condition que le commerce ſeroit libre pour les Français dans toutes les terres de leur dépendance, à l'excluſion, & privativement à tous autres. Ces traités furent arrêtés & publiés avec les ſolemnités ordinaires chez les Négres, dans le mois de Décembre 1677.

M. Du Caſſe étant venu rendre compte à la cour de ce qu'il avoit fait en Goerée & ſur la côte, fut renvoyé à cette iſle avec des préſens magnifiques pour les rois du pays. Il y arriva au mois de Mai 1678. Il trouva que les commis de la compagnie jouiſſoient tranquillement des avantages du commerce qu'il leur avoit procuré par les traités, & diſtribua aux rois du pays les préſens que la compagnie leur envoyoit. Ces libéralités acheverent de mettre ces princes dans les intérêts de la compagnie: on s'appliqua enſuite à mettre les forts en état de faire une bonne défenſe, en cas qu'ils fuſſent attaqués; mais la paix ayant été conclue entre la France & les Provinces-Unies, le 10 d'Août 1678, les François demeurerent propriétaires des conquêtes qu'ils avoient faites ſur les côtes d'Afrique; en ſorte que la compagnie du Sénégal ſe voyant en paiſible poſſeſſion de cette iſle & des forts, & ſans crainte d'y être troublée, elle négligea, ſuivant la coutume invariable des compagnies, de continuer les travaux qui étoient commencés, & ne ſongea qu'à ſon commerce. Les Hollandois firent quelques tentatives, pour retirer ce commerce des mains des François; & quelques-uns de leurs vaiſſeaux allerent ſuccéſſivement à cette côte. Le 10 Janvier 1679, le capitaine Hapſac, le même qui étoit gouverneur de Goerée, lorſque le maréchal d'Eſtrées s'en rendit maître, en 1677, s'y rendit à bord d'un gros vaiſſeau de ſa nation. Il anima les princes Négres, par de magnifiques promeſſes, à rompre avec les François: en effet le 20 Mars ſuivant, Tin roi de Baol, fit arrêter les commis du comptoir de Portudal, & piller toutes les marchandiſes. Le roi Barbeſſin en fit autant à Joal; & ſans un accident, la même choſe alloit être exécutée à Rufiſque. M. Ducaſſe qui n'étoit pas loin, fut encore à portée d'y remédier: il ſe trouvoit dans la riviere de Gambie; il en partit auſſi-tôt, & eut le vent ſi favorable, qu'il arriva à Goerée en moins de dix heures, quoiqu'il y ait trente lieues de diſtance; & qu'il faille pour l'ordinaire trois ou quatre jours pour faire ce chemin, à cauſe des vents & des courans qui ſont preſque toûjours contraires. Il fit deſcente chez les Négres, en tua un grand nombre, fit quantité d'eſclaves, brûla tous les villages à deux ou trois lieues dans les terres, pilla & ravagea tout le pays, & y jetta une telle conſternation, que le roi Tin fut contraint de lui envoyer les deux plus conſidérables ſeigneurs de ſa cour, & fit la paix à des conditions très-avantageuſes, dont les principales étoient que toutes les côtes de la mer du royaume de Baol, avec ſix lieues dans les terres, appartiendroient pour toûjours, & en toute propriété, à la compagnie Françoiſe du Sénégal; que les commis de ladite compagnie jouiroient ſeuls à l'avenir, & feroient tout le commerce du royaume, à l'excluſion de toute autre nation; que les François ne payeroient jamais aucun tribut ni coutumes au roi alors régnant, ni à ſes ſucceſſeurs, &c. Il donna des otages; le roi Barbeſſin fit le même accord, & le roi Damel s'y ſoumit à leur exemple. La compagnie, dont nous parlons ici, ne dura que quinze ans; & la guerre de 1688 ruina tellement ſon commerce & ſes eſpérances, que l'iſle de Goerée fut abandonnée, & le fort du Sénégal ſurpris par les Anglois. Cinq ou ſix mois après, le ſieur Bernard les en dépoſta, après quoi on ſe remit en poſſeſſion de l'iſle de Goerée. Cette compagnie céda ſes droits à une autre formée & autoriſée par lettres-patentes du roi, au mois de Mars 1696.

M. Bruë ayant été nommé directeur & commandant général, arriva au Sénégal, le 20 Août 1697. Un des premiers ſoins fut de rétablir l'iſle de Goerée, & le commerce de la côte qui en dépend. Il alla en Goerée, & trouva les deux forts de cette iſle en ſi mauvais état, que les magaſins étoient découverts & preſque abîmés; les employés de la compagnie réduits à une ſi grande extrémité, faute de vivres & de marchandiſes de traite, qu'ils avoient été obligés de vendre juſqu'aux grades, aux pentures & aux verroux des portes, pour avoir du mil, afin de ſubſiſter.

Comme il connoiſſoit l'importance de ce poſte, tant à cauſe de ſa ſituation, que de la bonté & de la ſûreté de la rade, où toutes ſortes de navires peuvent être en ſûreté & faire facilement l'eau & le bois dont ils ont beſoin, & trouver à la terre ferme, qui eſt ſi voiſine, tous les vivres & les rafraîchiſſemens néceſſaires pour les voyages de long cours; il ne négligea rien pour fortifier cette petite motte de terre, de maniere qu'elle fût à couvert de toute inſulte. Le fort de la montagne qui avoit été raſé par le comte d'Eſtrées, & qui avoit été en partie relevé ſur ſes anciens fondemens par la précédente compagnie, & appellé *le fort S. Michel*, n'eſt qu'une loſange aſſez grande, flanquée de deux baſtions. Les murs ſont bâtis de grandes pierres, & ſont élevés. On pourroit, avec une dépenſe médiocre, en faire une place preſqu'imprenable, vû ſa ſituation & la difficulté de conduire dans un lieu ſi éloigné les hommes & les autres choſes néceſſaires pour en faire le ſiége. M. Bruë y fit mettre ſeize piéces de canon en batterie, & huit en trois autres batteries faites en fer à cheval. Il fit auſſi réparer le fort de l'Ance, appellé *fort de S. François*: il y fit faire des logemens pour les officiers, & des caſernes pour les ſoldats; des captiveries pour mettre les captifs en attendant les embarquemens; des magaſins, des forges, & généralement tous les bâtimens néceſſaires pour la commodité & la défenſe de ce poſte. Il fit placer quatorze piéces de canon ſur les demi-baſtions qui regardoient l'Ance, & quatorze autres piéces en trois lunettes qui ſe croiſoient, pour défendre l'Ance & empêcher la deſcente; enſorte qu'il mit cinquante-deux piéces de canon ſur cette iſle, de 18, 12, 8 & 6 livres de balle.

Son deſſein étoit d'environner toute l'Ance, depuis la pointe du cimetiere jusqu'à celle du fer à cheval, d'un double retranchement; mais cela n'a point été exécuté.

Le département de Goerée comprend ſix royaumes en terre ferme, ſavoir ceux de *Cayor*, de *Baol*, de *Bourſin*, de *Bruſſalum*, de *Joal* & de *Baore*. On trouvera leur deſcription à l'article du Sénégal.

Cette iſle eſt celébre par les obſervations aſtronomiques de Des Hayes, Varin & de Glos que Louis XIV, y envoya dans cette vue. La différence méridienne entre Goerée & Paris, ſe trouva de 19 d. 25′, & la latitude de 14 d. 40′.

Ces aſtronomes obſerverent auſſi que les plus hautes & les plus baſſes marées y arrivent un jour ou deux après la pleine lune, & ſon changement; la différence des marées eſt d'environ cinq pieds.

4. GOEREE. Les Hollandois nomment ainſi le cap de Nebo. Voyez NEBO.

GOES ou TER-COES, (prononcez GOUS & TERGOUS,) ville desProvinces-Unies en Zélande, dans la partie ſeptentrionale de Suyd-Beveland, à un quart d'heure de chemin d'un bras d'eau, qui ſépare cette iſle de Volfers-dyk: elle communique à ce bras d'eau par un canal qui eſt bordé de deux forts; l'un s'appelle le *Weſter-fort*, c'eſt-à-dire le fort du couchant, & l'autre l'*Oſter-fort* ou le fort du levant. Cette ville eſt à quatre lieues de Middelbourg, & à cinq de Berg-op-Zoom, entre l'une & l'autre; elle eſt fortifiée, aſſez grande & aſſez belle, & la ſeule place importante de l'iſle. Ce fut la ſeule qui échappa à l'inondation de l'année 1532. * *Divers Mémoires.*

GOESGHEN, (prononcez GHEUSGHEN,) village de Suiſſe, au canton de Soleurre, & chef-lieu d'un des huit bailliages extérieurs de ce canton. Il y a une paroiſſe & un château qui eſt la réſidence du bailli. Il eſt ſitué ſur une crête de rocher, & fort élevé; de ſorte qu'on le voit de loin. Le village de Goesghen eſt entre la ville d'Olten & Arace, ſur la gauche de l'Aare. Dans ce bailliage eſt le village de Schoenewerd, ſur la rive droite de l'Aare, où il y a un riche & ancien collége de chanoines, dont l'égliſe eſt dédiée à S. Leger, ſous la protection de MM. de Soleurre. Ce n'étoit autrefois qu'un petit hoſpice, dédié à S. Paul, qui, dans le huitieme ſiécle, appartenoit à la prévôté de Moutier-grand-Val, dont les chanoines réſident à Delemont. Dans le même bailliage eſt auſſi le village de Loſtorf, où eſt un bain d'eau minérale qui charrie du cuivre, de l'alun & du ſoufre. Il eſt bon pour guérir diverſes maladies, comme obſtructions, paralyſie, débilité de nerfs, aſthme, &c. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 83.

GOEZANUM. Voyez GOZAN.

GOFNA. Voyez GOPHNA.

GOG & MAGOG; quelques-uns regardent ces noms comme ſignifiant deux peuples: (a) l'Ecriture joint ces deux noms pour l'ordinaire. (b) Moyſe (c) parle de Magog, fils de Japhet; mais il ne dit rien de Gog. Gog étoit prince de Magog, ſelon Ezéchiel. Magog ſignifie le pays ou le peuple, & Gog le roi de ce pays. La plûpart des anciens faiſoient Magog, pere des Scythes ou des Tartares. Pluſieurs interpretes ont trouvé beaucoup de traces de leur nom dans les provinces de la grande Tartarie, comme dans celles de *Lug* & *Mungug*, de *Cangigu* & de *Gingui*, dans les villes de *Gingui* & de *Cugui*, de *Corgangui* & de *Caigui*. *(a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Ezéchiel*, c. 38, v. 2 & 3; & c. 39, v. 1 & 2, &c. *Apocal.* c. 20, v. 7. (c) *Geneſ.* c. 10, v. 2. Voyez Paralip. l. 1, c. 1, v. 5.

D'autres ont cru que les Perſes étoient les deſcendans de Magog. Suidas & Cédrene diſoient qu'on les nomme encore *Magog* dans leur pays. On y trouve des peuples nommés *Magufiens*, & des philoſophes appellés *Mages*.

Quelques-uns ſe ſont imaginé que les Goths étoient deſcendus de Gog & de Magog, & que les guerres décrites par Ezéchiel, & entrepriſes par Gog contre les ſaints, ne ſont autres que celles que les Goths firent au cinquiéme ſiécle contre l'empire Romain. * *S. Ambroſ. de fide ad Gratianum*, l. 2, c. 4.

Bochart a placé Gog aux environs du Caucaſe. Il dérive le nom de cette fameuſe montagne de l'hébreu GOG-CHASAN, *forteresſe de Gog*. Il montre que Prométhée attaché au Caucaſe par Jupiter, n'eſt autre choſe que *Gog*. On connoît au midi du Caucaſe la GOGARENE, province d'Ibérie.

Enfin la plûpart croient, avec beaucoup de fondement, que Gog & Magog marqués dans Ezéchiel & dans l'Apocalypſe, ſe doivent prendre dans un ſens allégorique, pour des princes ennemis des ſaints & de l'égliſe. Ainſi pluſieurs prennent *Gog* d'Ezéchiel, pour Antiochus Epiphanes, perſécuteur des Juifs attachés à leur religion; & celui qui eſt marqué dans l'Apocalypſe pour l'antechriſt, ennemi de l'égliſe & des fideles. D. Calmet, dans une Diſſertation imprimée à la tête d'Ezéchiel, a eſſayé de faire voir que Gog étoit le même que Cambyſes, roi des Perſes; & ſur l'Apocalypſe, il a prétendu que Gog & Magog déſignent tous les ennemis qui perſécuteront l'égliſe jusqu'à la fin des ſiécles.

1. GOGA, iſle des Indes, au royaume de Décan, à environ un tiers de lieue de la terre ferme; on y voit une forteresſe bâtie proche de la mer, à notre maniere, ſelon Davity qui en parle ſur l'autorité de Bartheme qui y voyagea au commencement du ſeiziéme ſiécle. Elle a, ſans doute, changé de nom; & ces marques ne ſuffiſent pas pour la reconnoître.

2. GOGA, petite ville des Indes, au royaume de Cambaye, ſur la côte occidentale du golfe de Cambaye, & au bord méridional d'une petite riviere qui tombe dans ce golfe, vis-à-vis de Baroche qui eſt de l'autre côté du golfe à l'orient. Mandello, *Voyages des Indes*, l. 1, dit qu'elle eſt aſſez peuplée; que les habitans en ſont la plûpart Banians, & gens de marine ou tiſſerands; qu'elle n'a ni portes ni remparts, mais ſeulement une muraille de pierres de taille, du côté de la mer où les fregates des Portugais ont leur rendez-vous pour l'eſcorte de leurs vaiſſeaux marchands jusqu'à Goa. * *De l'Iſle*, Atlas.

3. GOGA, ville d'Afrique, dans l'Abiſſinie, à diſtance égale du lac de Dambéa qui eſt au couchant, & du royaume de Bagember qui eſt à l'orient. Ludolfe qui la marque ſur ſa Carte, n'en fait point mention dans ſon hiſtoire. L'auteur de la Deſcription de l'empire du Prete-Jean, dit qu'elle a été autrefois le ſéjour de l'empereur d'Abiſſinie.

GOGANA, contrée de la Perſide, ſur le golfe Perſique, où coule la riviere d'Aréon, *Aρεον*, ſelon Arrien, *in Indic.* Ptolomée, *l.* 6, *c.* 8, nomme GOGANA une ville de la Carmanie; mais il ne la met pas aux confins de la Perſide: au contraire, il la place hors du golfe Perſique, ſur la côte méridionale de cette province. Quelques exemplaires portent RHOGANA.

GOGARENA, contrée d'Aſie, dans l'Arménie, ſelon Strabon, *l.* 11, *p.* 528. Elle étoit contigue à la Sacaſſene, contrée qui s'étendoit jusqu'à l'Albanie & jusqu'au fleuve Cyrus. Tout ce pays, dit-il, abonde en fruits, en bons arbres, qui ont une verdure perpétuelle. Elle produit de l'huile d'olive. Elle étoit au-delà du Cyrus, & avoit appartenu aux Iberes à qui les Arméniens l'enleverent, ſelon le même auteur.

GOGARI, ancien peuple de la Sarmatie, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 7.

GOGDEN, (LE PAYS DE) pays d'Afrique, dans la Nigritie: il confine au déſert d'Azarad. Ce pays eſt extrêmement aride, & on y fait quelquefois neuf journées ſans trouver de l'eau. Le déſert d'Azarad, au contraire, a un aſſez grand lac formé par les pluies, & quelques puits. Ce pays de Gogden eſt par les 18 & 19 d. de longitude, & le 21e d. de latitude ſeptentrionale. * *De l'Iſle*, Atlas.

GOGHSHEIM ou GOTZEIM, village d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, ſi nous en croyons Corneille & Baudrand, qui diſent qu'il eſt ſur la riviere de Creicht, à cinq lieues de Philipsbourg, à l'orient, & à ſix de Heidelberg, au midi. Voyez la Topographie du Palatinat par Zeyler.

GOGIAREI, peuple de l'Inde, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 20.

GOGIDENE ou GUIGINA, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Hascore. Elle eſt contigue à la montagne de Tenſites, habitée du côté du ſeptentrion, & déſerte vers le midi. * *De la Croix*, Relat. d'Afrique, *t.* 1, *p.* 416.

GOGNA, (LA) *Agonia*, petite riviere d'Italie, au duché de Milan; elle a ſa ſource près du lac majeur, vers Arone, d'où coulant au midi par le Novareſe, elle paſſe près de Novara, & de-là par la Lomeline, où elle

se rend dans le Pô, au-dessous de Saint-Nazaire, entre Bassignano & Pavie. * *Baudrand*, éd. de 1705.

GOHAVA, ou LARES DE GOHAVA, ou GUAVBA. Voyez LARES.

GOIAME, royaume d'Afrique, dans l'Abissinie, à l'extrémité méridionale du lac de Dambée. Il est presque enfermé de tous côtés par le Nil, comme le remarque le Grand, dans sa Relation historique de l'Abissinie, *p.* 202; d'où, selon lui, les Jésuites qui ont été dans ce pays, ont cru que ce royaume étoit l'isle Meroé des anciens; mais Ludolfe dit que le royaume de Goiame, n'a rien qui convienne à ce que Diodore de Sicile, Strabon & Pline ont dit de l'isle Meroé. La plûpart des autorités qu'il allégue font plutôt voir son érudition, qu'elles n'appuient son sentiment. Solin dit que Meroé est la premiere isle que forme le Nil; qu'elle est éloignée de la mer de six cents milles: si l'on en croit le P. Jerôme Lobo, il y a vingt journées de la mer à la source du Nil; & on compte depuis Maçua jusqu'aux Agaus, plus de cent cinquante lieues de Portugal, qui valent six cents milles d'Italie. Méla corrigé par Saumaise, parle à-peu-près comme Solin. Pausanias dit que les Grecs & les Ethiopiens qui ont été au-delà de Syéne & de Meroé, rapportent que le Nil entre dans un grand lac, en sort & traverse toute l'Ethiopie: tout cela convient très-bien à la presqu'isle de Goiame. Vossius qui ne croit pas que Goiame soit Meroé, dit que la riviere, que les anciens appellent *Astaboras*, est celle que nous nommons aujourd'hui *Mareb*, & que la capitale de Meroé est la ville de Baroo ou Baroa, sous le seiziéme degré 23′ de latitude septentrionale, où le Bahr-Nagasch fait sa demeure ordinaire. Le voisinage de Siris ou Syéne pourroit fortifier le sentiment de Vossius, parce que pour aller d'Egypte à Meroé, on passe par Syéne qui en est éloignée d'un peu plus de deux cents lieues communes de France; mais Vossius se trompe quand il dit que le Mareb se jette dans le Tacase. Le Mareb, comme on le remarque en son lieu, se perd dans les sables; & il seroit plus vraisemblable de croire que l'*Astusapes* de Pline, *l.* 5, est le Mareb *quod latentis significationem adjicit.* Mais si l'Astaboras est à la gauche du Nil, comme le marque le même Pline, il y a assez d'apparence que c'est la riviere du Melec; & en ce cas, le sentiment du savant P. Hardouin, qui met l'isle ou plutôt la péninsule de Meroé entre la riviere du Melec & le Nil, seroit plus vraisemblable que celui de Vossius. Mais les anciens ont si peu connu cette partie de l'Ethiopie, ils ont parlé si différemment & si confusément de l'isle de Meroé, qu'on peut dire avec autant de raison que c'est le royaume de Goiam, qu'on le peut nier. C'est ce que dit l'abbé le Grand, dans le livre cité. Voyez l'article MEROÉ. Ludolf, *Hist. Æthiop. l.* 1, *c.* 3, prétend qu'il faut prononcer *Gojam* à la maniere françoise, c'est-à-dire que l'*I* est *J* consone. Il blâme ceux qui l'écrivent par *y*, & dit que Godigno a encore plus mal fait de l'appeller *Goroma*, l. 1, c. 4, p. 15. Ce royaume, pourtant-il, est devenu celébre depuis la découverte des sources du Nil: sa situation est merveilleuse; car le Nil l'enferme presque entiérement comme une presqu'isle. Godigno le divise en vingt contrées dont il ne nous apprend point les noms.

GOILLE, *Gollia*. Abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de S. Augustin, dans la Franche-Comté, au diocèse de Besançon, à un quart de lieue de Salins. Ce n'étoit d'abord qu'un prieuré conventuel de Chanoines. Gaucher de Bourgogne, Vienne-fire de Salins, l'érigea en abbaye l'an 1199.

GOITO, bourg ou petite ville d'Italie, au duché de Mantoue, entre le lac de Mantoue & celui de Garde, vers les confins de Venise, sur la riviere du Mincio, que l'on y passe sur un pont. * *Baudrand*, édit. de 1705.

GOKINAI. Voyez TEUSE.

GOLAN. Voyez GAULAN.

GOLBA. Cromer nomme ainsi une petite ville de Prusse; & Hennenberg l'appelle une forteresse, quoiqu'il fasse mention des bourgeois qui l'habitoient; & tous les deux racontent diverses avantures qui y sont arrivées. Les actes publics mettent dans le pays de Culm, sur la Dribentz, entre Strasbourg & Thorn, en tirant vers Libna, un lieu celébre nommé *Golup* ou *Golub*: Zeyler *Boruss. Topogr.* p. 28, dit qu'il est indubitable que c'est la même chose que Golba, parce que, dit-il, les histoires rapportées s'y accordent; & Hennenberg qui parle de *Golba*, ne dit rien de *Golup*. Voyez GOLUP.

1. GOLCONDE, château d'Asie, dans la presqu'isle d'en-deçà du Gange, au royaume de Golconde. Le roi y tient ordinairement sa cour. Thevenot, *Voyages des Indes*, *p.* 290, dit qu'il est à deux lieues de Bagnagar. Ce fut Cotup-Cha I, qui le nomma ainsi, parce que cherchant après son usurpation un lieu où il pût bâtir une place forte, un berger lui offrit de lui en montrer un, & le conduisit par un bois à une montagne. Le monarque trouva ce lieu propre à remplir son dessein, y fit bâtir un château, qu'il nomma *Golconde*, du mot *Golcar*, qui en langue Telengui, signifie un *berger*: toute la campagne de Golconde n'étoit alors qu'une forêt, dont on a défriché la terre peu-à-peu, après avoir brûlé les bois. Cette place est au couchant de Bagnagar: la plaine qui y conduit, en sortant du fauxbourg, fournit une très-belle vue, à laquelle l'aspect de la montagne qui s'éleve en pain de sucre au milieu de ce château, qui a tout autour sur son penchant le palais royal, contribue beaucoup par sa perspective naturelle. Cette forteresse a un grand circuit, & on peut l'appeller une ville: ses murailles sont bâties de pierres longues & larges de trois pieds, & elles sont entourées de fossés profonds, partagés en *tanquiez* (ou étangs,) qui ont de belles & de bonnes eaux. Mais au reste, il n'y a aucune piéce de fortification que cinq tours rondes, qui ont, aussi-bien que les murailles de la place, beaucoup de canon pour leur défense: quoiqu'il y ait plusieurs portes à ce château, on n'en tient que deux ouvertes, & pour y entrer on passe par-dessus un pont qui est bâti sur un grand *tanquié*, & ensuite par un lieu fort étroit entre deux tours, qui conduit en tournant à une grande porte gardée par des Indiens, assis sur des relais de pierre, avec leurs épées auprès d'eux. Aucun étranger n'y entre sans une permission du gouverneur, ou sans être connu de quelqu'officier. Il n'y a dans ce château, outre le palais du roi, que les logis de quelques officiers, qui soient bien bâtis; mais ce palais est grand & bien situé pour le bon air & la bonne vue; & un chirurgien Flamand, qui est au service du roi, m'a dit que la chambre où il voyoit le roi, a un kiock, d'où l'on découvre tout le château, la campagne, tout Bagnagar, & que l'on passe par douze portes avant que d'être à l'appartement de ce prince. La plûpart des officiers logent dans ce château, qui a plusieurs bons bazars, où l'on trouve tout ce dont on a besoin, particuliérement pour la vie; tous les omras & autres grands seigneurs, y ont des hôtels, outre ceux qu'ils ont à Bagnagar. Le roi veut que les bons ouvriers y demeurent, & leur y fait donner des logemens *gratis:* il y fait même loger des joualliers; il leur confie les pierres de conséquence, en leur défendant de dire à personne quel travail ils font, de peur que lorsqu'il fait mettre en œuvre des pierres de grand prix, Aureng-Zeb ne le sache, & ne les lui fasse demander: les ouvriers du château sont occupés aux pierreries communes du roi, qui en a une si grande quantité, que ces gens-là ne peuvent presque travailler pour aucune autre personne. Ils taillent les saphirs avec un archet de fil d'archal: pendant qu'un ouvrier fait agir cet archet, un autre verse continuellement sur la pierre, de la poudre d'émery blanche, détrempée avec beaucoup d'eau, & réduite en boue fort liquide; & de cette maniere ils font leur travail sans peine. Cet émery blanc se trouve par pierres dans un lieu particulier du royaume, & s'appelle *corind* en langue Telenguy: on le vend un écu ou deux roupies la livre: lorsqu'on s'en veut servir, on le met en poudre. Quand ils veulent couper un diamant pour en ôter quelque grain de sable, ou autre tare qui s'y rencontre, ils le scient un peu au lieu où il le faut couper, & l'ayant ensuite posé sur un trou qui est à un morceau de bois, ils appliquent un petit coin de fer sur l'endroit qui est scié; & pour peu qu'on frappe ce coin, il coupe le diamant jusqu'au bas. Le roi a grande provision d'excellens bezoars: les montagnes où paissent les chévres qui les portent, sont au nord-est du château, à sept ou huit journées de Bagnagar: ils se vendent ordinairement quarante écus la livre. Les longs sont les meilleurs: on en trouve dans quelques vaches, qui sont beaucoup plus gros que ceux des chévres; mais on n'en fait pas tant de cas; & ceux qui sont les plus estimés de tous, se tirent d'une espece de singes qui sont

un peu rares; & ces bezoars ſont petits & longs. La ſépulture du roi qui a bâti Golconde, & celles de ſes cinq premiers ſucceſſeurs ſont environ à deux portées de moſquet du château : elles ſont fort ſpacieuſes. On ſort par la porte du couchant pour y aller ; c'eſt par-là qu'on y porte le corps des rois, des princes & de tous ceux qui meurent dans le château. Les tombeaux des ſix rois ſont accompagnés de ceux de leurs parens, de leurs femmes & de leurs principaux eunuques. Chacun eſt au milieu d'un jardin ; & quand on les viſite, on monte d'abord par cinq ou ſix marches ſur un perron qui eſt bâti de ces pierres, qui ſont ſemblables à la Thébaïde. La chapelle qui enferme le tombeau, eſt entourée d'une galerie percée en arcades : elle eſt carrée, & élevée de ſix à ſept toiſes. Elle a pluſieurs ornemens d'architecture, & eſt couverte d'un dôme, qui a à chacun des quatre coins une tourelle. On n'y laiſſe entrer que peu de perſonnes, parce que l'on fait paſſer ces lieux pour ſacrés : il y a des Santons qui en gardent l'entrée ; & je n'aurois pu y entrer, ſi je n'avois fait connoître que j'étois étranger. Le pavé eſt couvert de tapis ; & il y a ſur le tombeau une couverture de ſatin, parſemée de fleurs blanches : elle traîne juſqu'à terre. Il y a un dais de même étoffe à la hauteur d'une toiſe, & le tout eſt éclairé de pluſieurs lampes. Les tombeaux des fils & filles du roi ſont d'un côté, & on voit de l'autre tous les livres de ce roi ſur des ſiéges plians ; & ce ſont pour la plûpart des Alcorans avec leurs commentaires, & quelques autres de la religion Mahométane. Les tombeaux des autres rois ſont de même que celui-ci, ſinon que la chapelle des uns eſt carrée en dedans comme en dehors ; & celle des autres eſt en croix. Les unes ſont revêtues de cette belle pierre dont j'ai parlé, les autres de pierre noire, & quelques-uns de pierre blanche, avec un vernis luiſant qui les fait paroître de marbre fin ; & il y en a qui ſont revêtues de carreaux de porcelaine. Le tombeau du roi dernier mort, eſt le plus beau de tous : ſon dôme eſt verniſſé de couleur verte. Les tombeaux des princes leurs freres, & de leurs autres parens, & même ceux de leurs femmes, ont une même forme que les leurs ; mais il n'y a pas de croiſſans ſur ce dôme, comme ſur ceux des rois. Les ſépultures des principaux eunuques ſont baſſes & couvertes en terraſſe ſans aucun dôme ; mais elles ont chacune leurs jardins. Toutes ces ſépultures ſervent d'aſyle ; & quelque criminel que ſoit un homme, s'il peut y entrer, il eſt en ſûreté. On y ſonne le *gary*, auſſi-bien qu'au château, & toutes choſes y ſont réglées entre les officiers, avec la derniere exactitude. Ce *gary* eſt aſſez agréable, quoiqu'on ne le ſonne qu'avec un bâton, dont on touche un grand plat de cuivre que l'on tient en l'air ; mais le ſonneur le touche avec art, & il y a de l'harmonie : ce gary ſert à marquer le tems. Aux Indes le jour naturel ſe partage en deux, une partie commence au point du jour, & l'autre à l'entrée de la nuit, & chacune de ces parties eſt diviſée en quatre quarts, & chaque quart en huit parts, qu'ils appellent *gary*.

Ce que Thévenot décrit ici, n'eſt pas la ville de Golconde d'aujourd'hui, qui eſt à deux lieues de cette forteresſe. Voyez l'article qui ſuit.

2. GOLCONDE, ville de l'Inde, dans la preſqu'iſle d'en-deçà du Gange, & capitale d'un royaume de même nom. Le P. Bouchet, (Lettres édifiantes, *t.* 15, *p.* 57,) dans une lettre écrite à Pontichéri, le 1er Avril 1719, en parle ainſi. La ville qu'on nomme aujourd'hui *Golconde*, n'étoit autrefois qu'un jardin agréable, à deux lieues de la forteresſe qui portoit ce nom. On la nomma d'abord *Bagnagar*, & dans la ſuite le nom de Golconde lui eſt demeuré : elle eſt à-peu-près de la grandeur d'Orléans. Sa ſituation eſt agréable, & les rues en ſont belles. La riviere qui y paſſe, & qui va ſe jetter dans la mer de Maſulipatan, eſt large, & roule des eaux fort claires ; on y a bâti un pont qu'on dit être auſſi beau que le pont-neuf à Paris. Le palais du roi eſt magnifique : depuis que cette ville eſt devenue la conquête du Mogol, elle n'eſt plus ſi conſidérable qu'elle l'étoit auparavant. Aureng-Zeb la pilla entiérement avant de prendre la forteresſe. Cette ville eſt la même que *Bagnagar*. Voyez cet article. Selon le P. Catrou, dans ſon Hiſtoire du Mogol, on place ordinairement Bagnagar, la principale ville de Golconde par les 19 d. 40′ de latitude, & par les 124 d. 40′ de longitude.

3. GOLCONDE, (LE ROYAUME DE) eſt dans la preſqu'iſle de l'Inde, en-deçà du Gange. Il eſt à préſent ſous la domination du Grand-Mogol. La province de Berar, le borne au nord par la riviere de Narſepille qui le ſépare du royaume d'Orixa, au nord-eſt le golfe de Bengale, au ſud-eſt la riviere de Coulour, qui le ſépare des royaumes de Carnate & de Viſapour, au ſud & au ſud-oueſt ; enfin le Talingas, ou, ce qui revient au même, la riviere de Narbeder, qui étoit anciennement les limites de ce royaume & du Mogol, le borne au nord-oueſt. La partie méridionale de ce royaume eſt fort peuplée, & coupée de quantité de routes qui aboutiſſent à la capitale. Il a deux ports, Narſapour & Maſulipatan. Les principales rivieres qui l'arroſent ſont celles de Narſepille qui le borne au nord-oueſt, celle de Venéron qui ſe jette dans la mer par deux embouchures, dont l'une paſſe à Narſapour ; celle de Nerva qui, après avoir arroſé la capitale, reçoit la riviere de Mouſi, puis celle de Quachgna, avec leſquelles elle a une embouchure commune ; & enfin la riviere de Coulour, qui le ſépare du royaume de Carnate, & près des embouchures de laquelle eſt la ville de Bezoar. C'eſt auſſi près de cette derniere riviere que ſont les fameuſes mines de diamans qui ſont la plus grande richeſſe du royaume de Golconde. Ce fut ce qui porta Aureng-Zeb à conquerir ce royaume. * *De l'Iſle*, Carte des côtes de Malabar & de Coromandel.

Le royaume de Golconde étoit anciennement une partie d'un vaſte empire, dans les Indes, dont le ſouverain s'appelloit l'*empereur de Bisnagar*, & comprenoit preſque toute la preſqu'iſle depuis l'extrémité ſeptentrionale d'Orixa juſqu'au cap de Comorin : il poſſédoit toutes les terres qui ſont ſur la côte de Coromandel, & pluſieurs places maritimes ſur la côte occidentale des Indes. Les Patanes, venus du nord, le dépouillerent d'une partie de ſes états ; une autre lui fut enlevée par les Mogols qui avançoient toûjours vers les parties méridionales. Le dernier empereur de Bisnagar avoit confié le commandement de ſes armées à quatre généraux, qui faiſoient profeſſion du Mahométiſme : chacun d'eux commandoit un corps de troupes confidérables, dont ils ſe ſervirent pour envahir les états de ce malheureux prince. Le plus puiſſant de ces généraux demeura à Golconde, & y fonda le royaume de ce nom. Le ſecond fixa ſa demeura à Viſapour, & ſe fit nommer *le roi de Decan* ; & ainſi des deux autres ; mais le Mogol a tout englouti, & ce royaume fait préſentement partie de ſon empire.

1. GOLDACH, petite riviere de Suiſſe, dans l'état de l'abbé de Saint-Gall : elle s'eſt creuſé un vallon étroit & extrêmement profond, nommé *Martins-Tobel*. On le paſſe à demi-lieue de la ville de ſaint Gall, ſur un pont d'une ſtructure admirable, bâti l'an 1467, qui a cent dix pieds de long, quatorze de large, & quatre-vingt-ſeize de haut. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 285.

2. GOLDACH, village de Suiſſe, dans les terres de l'abbaye de Saint-Gall, près du rivage occidental du lac de Conſtance ; on y profeſſe la religion Catholique. Scheuczer en met deux fort voiſins de même nom dans ſa Carte de la Suiſſe.

1. GOLDAP, riviere de Pruſſe : elle a ſa ſource aux confins de la Lithuanie, auprès du village de Gerbas, ſerpente vers le nord, reçoit la décharge de quelques lacs, comme de Hohenſée & de Schon Jarken, ſe recourbe vers l'occident, traverſe le lac de Romitten, paſſe à Goldap, ſerpente quelque tems vers le midi, juſqu'à ce qu'elle arrive au bord de la Sudavie qu'elle termine au nord ; & côtoyant cette province d'orient en occident, elle ſe perd dans l'Angerap. Zeyler la nomme GOLDORP, dans l'article ſuivant. * *Homan*, Carte de la Pruſſe.

2. GOLDAP, petite ville de Pruſſe, dans la Sudavie, ſur la riviere de Goldorp, dans le territoire d'Angerbourg, quoiqu'elle dépende du bailliage de Luſterbourg. On commença de la bâtir en 1564. * *Zeyler*, Boruſſ. Topogr. *p.* 28.

1. GOLDBERG, ville de Bohême, en Siléſie, dans le duché de Lignitz, ſur la riviere de Katzbach. Cette ville, avec les bourgs & les villages de ſa dépendance, fait un cercle particulier, qui a appartenu aux ducs de

Lignitz; & Goldberg, qui eſt le chef-lieu de ce cercle, n'eſt pas fort loin de Lignitz. La biere de Goldberg & celle de Troppau paſſent pour excellentes. L'an 1427, les Huſſites de Bohême égorgerent tous les enfans qui étoient aux écoles, & les prêtres qu'ils trouverent dans les égliſes. L'an 1469, la ville fut incendiée par le duc Henri de Munſterberg, parce qu'elle avoit quitté le parti de George, roi de Bohême, ſon pere, pour prendre celui de Matthias, roi d'Hongrie. Elle eut encore le malheur d'être brûlée en partie, l'an 1554, le 17 Juillet; & l'école, qui faiſoit le plus bel ornement de la ville, & qui avoit été fondée par Frederic II, duc de Lignitz, fut tranſférée pour quelque tems à Lignitz. Elle a ſouffert encore quelques autres incendies, en 1576 & en 1613, & perdit beaucoup aux guerres des Suédois en Allemagne. * *Zeyler*, Sileſiæ, Topogr. *p.* 147.

2. GOLDBERG, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Meckelbourg; elle eſt chef-lieu d'un bailliage, & a été la réſidence des anciens ducs des Vandales.

GOLDINGEN, petite ville de Curlande, avec un beau château, ſur la riviere de Wéta, & ſur la route de Konigsberg en Pruſſe à Riga en Livonie, au 56e d. 45′ de latitude. Cette ville a un grand territoire, & étoit autrefois dans la ligue des villes Hanſéatiques: elle eſt fort déchue depuis le tems où les grands-maîtres de l'ordre de Livonie y faiſoient leur réſidence, & y tenoient le chapitre. Elle appartenoit encore à l'ordre Teutonique, en 1560; mais elle fut cédée, avec Windau, au roi de Pologne, pour les ſommes qu'il avoit prêtées durant la guerre des Moſcovites. * *Zeyler*, Sileſ. Topog. p. 12.

GOLE, (LE) eſt une des principales rivieres de l'iſle de Corſe: elle ſort du lac Ino vers le milieu de l'iſle, paſſe vers les ruines de Mariana, ſe jette dans la mer de Toſcane, ſur la côte occidentale de l'iſle.

GOLFE. Voyez GOLPHE.

GOLGI, & GOLGUM, & GOLGUS, ville d'Aſie, dans l'iſle de Cypre: elle étoit dédiée à Venus. Pauſanias, *in Arcad. c.* 5, dit qu'avant qu'Agapenor eût mené à Paphos une colonie, & y eût bâti un temple de Venus, les Cypriots adoroient cette déeſſe à Golgi, petite ville. Mais, ſelon la remarque de Cellarius, l'ancienne Paphos avoit un temple très-ancien, ſur quoi il demande ſi *Golgi* & l'ancienne Paphos ne ſeroient point une ſeule & même ville? Il eſt vrai que Pline, *l.* 5, *c.* 31, les diſtingue; mais Strabon & Ptolomée, qui parlent des deux Paphos, ne font aucune mention de *Golgi*; & au contraire, ceux qui parlent de *Golgi*, comme Etienne le géographe, & les poëtes, ne nomment qu'une ſeule Paphos. On ne peut rien dire de certain là-deſſus, non plus que ſur ce que dit Erienne, que Paphos fut anciennement nommée *Erythra*. Il dit encore: *Golgi*, ville de Cypre, ainſi nommée de *Golgus*, chef d'une colonie de Sicyoniens. Beaucoup d'auteurs ont parlé du culte que l'on y rendoit à Venus. Catulle, *Carm.* 37, dit de cette déeſſe:

Quæque Anconam, Cnidumque arundinoſam
Colis, quæque Amathunta, quæque Golgos.

Et dans l'épithalame de Pélée, *Carm.* 65, *v.* 96:

Quæque regis Golgos, quæque Idalium frondoſum.

Lycophron, *Alexand. v.* 588, dit de même: ils viendront dans le pays de la déeſſe qui régne à Golgi; & Théocrite, dans ſa quinzieme Idylle, *v.* 100, dit auſſi à Venus: Déeſſe qui avez auſſi aimé *Golgum* & Idalie. Etienne, qui dit *Golgi* au pluriel, ajoûte que l'on dit auſſi *Golgon* au ſingulier, & que Venus en prenoit le ſurnom de Golgienne, *Venus Golgia*.

GOLGOTHA, GOATA, ou GOLGOLTHA, ou GULGULTA. Ce mot ſignifie un crâne גלגלתא. On donne ce nom à une montagne voiſine de Jeruſalem, au couchant & au nord de cette ville, ou à cauſe de ſa forme, qui approchoit du crâne humain, ou parce qu'on y exécutoit les criminels, ou parce qu'on croyoit que la tête du premier homme y avoit été enterrée; ç'a du moins été une tradition commune dès les premiers ſiécles de l'égliſe. (*S. Ambroſ.* in Luc. l. 23. *S. Hieron.* in Epheſ. c. 5, v. 14, *idem Epiſt. ad Marcellam ſub nomine Paulæ & Euſtochii*, *Origenes* in Matthæum, *Epiphan.* Hæreſ. 46. *Baſil.* in Iſaïæ, c. 9. *Chryſoſtom.* in Johann. Homil. 84. *Auguſtinus* de Civit. Dei, *l.* 16, *c.* 32.) Cette montagne eſt la même que le *Calvaire*, d'un nom dérivé de *Calvaria*, qui ſignifie le crâne, comme Golgatha en hébreu, ou en Syriaque. Jeſus-Chriſt y fut crucifié, & enſeveli dans le jardin de Joſeph d'Arimathie, dans un tombeau creuſé dans le roc. L'empereur Adrien, en rétabliſſant Jeruſalem ſous le nom d'*Ælia*, profana le ſacré tombeau du Sauveur, en le faiſant combler, & mettant par-deſſus des figures d'idoles les plus infâmes. Mais Dieu ayant inſpiré à l'impératrice Héléne, mere de Conſtantin, la dévotion de rendre à ces ſaints lieux l'honneur qui leur eſt dû, elle fit nettoyer le tombeau du Sauveur, & fit bâtir par-deſſus une égliſe magnifique, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, ſelon D. Calmet, *Dict. de la Bible.* Voyez l'article CALVAIRE.

GOLISANO, place du royaume de Sicile, dans la vallée de Demona, avec un ancien château vers Termini, environ à dix milles de la côte de Toſcane, & à vingt de Cefalu au midi. Fazel croit que Goliſano eſt le *Paropus* de Ptolomée. * *Baudrand*, édit. de 1705.

GOLLENBERG, montagne de la petite Pologne: c'eſt une partie des monts *Tatari*, qui commencent aux frontieres de Hongrie, & s'étendent vers le ſeptentrion juſques vers la riviere de Varſe. * *Baudrand*, édit. de 1705.

GOLNOW, ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, qui dépend du roi de Pruſſe: auprès de cette ville eſt une longue bruyere, qui a quatre milles d'étendue juſqu'à Dam, & dans laquelle un duc de Poméranie tua, vers le milieu du ſiécle paſſé, un grand cerf, dont le bois avoit trente-quatre endouillets, en mémoire de quoi il fit élever à un quart de mille du chemin une ſtatue, avec une inſcription. Golnow, à 53 d. 32′ de latitude, & 30 d. 16′ de longitude, c'étoit la dixiéme & la derniere des villes Hanſéatiques. Bogiſlas II. en fit une ville murée, en 1180. Elle eſt plus riche en bois qu'en terres de labour: elle a de grands priviléges & avantages, tant pour la chaſſe, les bois & les eaux, que pour la pêche. Il y a une prévôté, de laquelle relevent neuf paroiſſes. Elle étoit d'abord aſſez floriſſante; mais elle a été ruinée pluſieurs fois par le feu du ciel. On la rétablit de nouveau l'an 1625: quinze cens perſonnes y moururent de la peſte. Le roi de Suéde la prit cinq ans après. Les impériaux, qui l'avoient occupée quelque tems, l'avoient pillée & ſaccagée, puis abandonné. Elle ſouffrit beaucoup de toutes ces guerres. Il y a trois marchés par an. Comme elle eſt ſituée ſur la riviere d'Ina, qui ſe rend dans l'Oder, & qui porte bateaux, elle en tire un grand avantage, auſſi bien que des bois dont elle eſt environnée. * *Zeyler*, Pomer. Topog. *p.* 39.

GOLO. (LE) Voyez GOLE.

GOLOE, Γολόη, lieu dont parlent Cedrene & Curopalate. Ortélius croit qu'il eſt de la Thrace.

GOLONIS. Voyez CALONE 1.

GOLOTINA, ville de la Tartarie Moscovite au gouvernement d'Archangel dans la province de Jugorſki en deçà du cercle polaire. * *De l'Iſle*, Carte de l'Aſie.

GOLPHE. Ce mot vient du grec Κόλπος, *Colpos*, en latin *ſinus*, en françois ſein. Les Grecs avec le tems ont changé le π en φ & ont dit Κόλφος, d'où les Latins du moyen-âge ont formé *Gulfus*. Guillaume de Baldenſel, *Hodoeporic.* p. 104, dit: *Poſtquam tranſivi Sinum, ſeu mare Adriaticum quod hodie Gulfus Venetiarum appellatur.* Willebrand d'Oldenbourg, *in Itinerar.* dit: *Intravimus Sinum portuoſum Antiochiæ quem Franci Gulphum Antiochiæ appellant.* On trouve *Gulphus Sataliæ*; le golphe de Satalie, dans Guillaume de Tyr, *l.* 16, *c.* 26, dans Roger Howeden, *pag.* 708, & dans Brompton, *p.* 1165; & 1215, & *le Goufre de Satellie* dans l'Hiſtoire de Louis VII, *c.* 14. Quelques écrivains de la baſſe latinité ſe ſont ſervis du mot *Gaufra* dans la même ſignification. Vincent de Beauvais, *l.* 31, *c.* 142, dit: *Satellia ubi eſt ſinus maris qui dicitur gaufra Satelliæ.* Ville-Hardouin, parlant de Nicomédie, dit: *& ſi ſiſt ſor un goffre de mer*, en parlant du golphe qui a été nommé *Aſtacenus* par les Latins. A préſent le mot *goaffre* ſignifie toute autre choſe. Il eſt pris pour dire *abîme*, ſoit ſur terre, ſoit ſur mer. Les Italiens diſent GOLFO; les Eſpagnols GOLFO DE MAR; les Portugais GOLFO DO MAR; les Anglois GULF;

les Hollandois GOLF, ZEEBOEZEM, & INHAM; les Allemands MEER-BUSEN.

Le golphe eſt une partie de la mer qui s'avance dans les terres où elle eſt enfermée tout à l'entour, excepté du côté de ſon embouchure.

Les golphes qui ſont d'une étendue conſidérable, ſont appellés *mers*. Telles ſont la *mer Baltique*, la *mer Méditerranée*, la *mer de Marmora*, la *mer Noire*, la *mer Rouge*, la *mer Vermeille*.

On diſtingue les *golphes propres*, & les *golphes impropres*, les *golphes médiats*, & les *golphes immédiats*.

LES GOLPHES PROPRES, ſont ſéparés de l'Océan, par des bornes naturelles, & n'ont de communication avec la mer à laquelle elles appartiennent, que par quelque détroit, c'eſt-à-dire par une ou pluſieurs ouvertures moins larges que l'intérieur du golphe. Telles ſont la Méditerranée, qui n'a de communication à l'Océan, que par le détroit de Gibraltar; la mer Rouge, qui communique à l'Océan, par le détroit de Babel-Mandel; le golfe perſique, qui n'a de ſortie que par le détroit d'Ormus; la mer Baltique, qui a pour entrée les détroits du Belt & du Sond; le golphe de Kamtſchatka, à l'extrémité orientale de la Tartarie; la mer Blanche, & le golphe de Veniſe, &c.

LES GOLPHES IMPROPRES, ſont plus évaſés à l'entrée, & plus ouverts du côté de la mer dont ils ſont partie. Tels ſont le golphe de Gaſcogne, & le golphe de Lyon, en France. Le golphe de S. Thomas en Afrique, les golphes de Cambaye, de Bengale, & de Siam en Aſie. Le golphe de Panama en Amérique.

LE GOLPHE IMMEDIAT, eſt celui qui communique immédiatement à l'Océan, ſans autre golphe entre deux; comme la mer Baltique, la mer Rouge, le golphe Perſique, &c. Le golphe immédiat eſt celui qui eſt ſéparé de l'Océan, par un autre golphe, ſoit qu'il en faſſe partie, comme le golphe de Veniſe, le golphe de Smyrne; le golphe de Satalie; les golphes d'Engia, de Volo, de Salonichi, &c. qui ſont partie de la Méditerranée ou de l'Archipel, ſoit qu'il forme une mer à part, reſſerrée dans ſes propres limites que la nature lui a marquées, comme la Propontide ou mer de Marmora, qui communique avec l'Archipel, ou la mer Noire, qui communique avec la mer de Marmora.

Le golphe diffère de la baye, en ce qu'il eſt plus grand. Il y apourtant des exceptions à faire; & l'on connoît des bayes plus grandes que certains golphes; & on devroit, par conſéquent, les appeller golphes. Telles ſont la baye de Hudſon, la baye de Baffin, &c. Cela eſt venu de ce qu'on leur a donné cette qualification de baye, avant que d'en avoir découvert l'étendue; & d'ailleurs les navigateurs, qui ſont les premieres découvertes, ne cherchent pas tant de juſteſſe dans les dénominations.

L'ANCE, eſt auſſi une eſpece de golphe, mais plus petit encore que la baye.

Les petits golphes des iſles Françoiſes de l'Amérique, ſont appellées *Cul-de-ſac*. Voyez ce que nous avons remarqué au mot BAYE.

Les golphes ſont en ſi grand nombre, qu'il ſeroit très-difficile d'en dreſſer une liſte exacte & complette. Nous ſuivrons ici celle que Baudrand a ébauchée; & nous y rectifierons pluſieurs choſes, tant pour l'ordre que pour la deſcription: nous avertirons ſeulement, que dans la mer Méditerranée, le nom de *golphe* ſe donne, à ce qui ne ſeroit appellé ailleurs qu'*ance* ou *baye* tout au plus.

LE GOLPHE D'AGIOMAMA, ou D'AJOMAMA. Voyez AJOMAMA; & TORONAICUS SINUS.

LE GOLPHE D'AGOSTA, ou D'AGOUSTA, petit golphe de la mer de Sicile, ſur la côte occidentale de l'iſle & de la vallée de Noto, près de la ville qui lui donne le nom. Voyez AGOSTA.

LE GOLPHE D'AGROPOLI. Voyez AGROPOLI.

LE GOLPHE D'AJAZZO, ou D'ADIAZZO; golphe d'Italie, ſur la côte occidentale de l'iſle de Corſe, près la ville qui lui donne le nom.

LE GOLPHE D'ALICANTE, golphe de la Méditerranée, ſur la côte d'Eſpagne, & du royaume de Valence. Il eſt borné au ſud par le cap de Palos, ou le cap S. Paul, qui eſt de moyenne hauteur, & fort uni à ſon extrémité, & ſur lequel il y a une tour carrée, pour faire ſignal; & du côté de l'oueſt de cette tour, & fort près, il y en a une autre qui eſt ronde. Il eſt terminé au nord, par le cap Martin; mais ce n'eſt pas un golphe, à parler exactement. Il prend ſon nom de la ville d'Alicante. Voyez ce nom.

LE GOLPHE D'AMAPALLA. Voyez AMAPALLA.

LE GOLPHE D'ANDRAMITI. Voyez l'article ADRAMYTTENUS SINUS.

LE GOLPHE ANGLOIS, petit golphe, dans le détroit de Magellan, en Amérique, dans ſa partie occidentale.

LE GOLPHE D'APALACHE, partie du golphe Mexique, ſur la côte de la Floride, & du pays d'Apalache.

LE GOLPHE D'APENRADE, petit golphe de la mer Baltique, devant la ville d'Apenrade, à laquelle il donne le nom, qui ne ſignifie autre choſe que *rade ouverte*, *Open Reede*. Voyez APENRADE.

LE GOLPHE D'ARABIE, ou la MER ROUGE. Voyez au titre *Mer*, l'article de la *mer Rouge*.

LE GOLPHE DES ARABES, petit golphe de la Méditerranée, ſur la côte de Barbarie, entre les côtes de Barca & l'Egypte.

LE GOLPHE DE L'ARCADIE. Voyez ARCADIE. 5

LE GOLPHE D'ARGUIN, golphe de l'Océan, ſur la côte d'Afrique. Il eſt aſſez grand, & prend ſon nom d'une iſle qui y eſt ſituée. Il commence au cap blanc, & finit au cap Ciric, à l'embouchure de la riviere de Saint-Jean. Ces deux caps ſont éloignés l'un de l'autre de près de quarante lieues ſud-eſt nord-oueſt, & laiſſent entre eux une ouverture des plus ſpacieuſes, ſi elle n'étoit pas fermée par un banc de près de vingt-cinq lieues de large, ſur lequel la mer eſt toûjours groſſe, & où il n'eſt pas permis de paſſer, même aux vaiſſeaux médiocres. Il eſt vrai qu'il y a une paſſe entre le cap blanc & la pointe du nord de ce banc, laquelle a environ quatre lieues de large: elle a au milieu douze à quatorze braſſes de profondeur, juſqu'à une petite diſtance au-delà du détroit, qui eſt entre le banc & le cap blanc; car paſſé cette diſtance, on ne trouve plus que ſix braſſes qui diminuent à meſure qu'on s'avance vers la pointe de la Saline, par le travers de laquelle on ne trouve plus que deux à trois braſſes. Entre le bout méridional du grand banc, & la pointe de l'oueſt d'un autre, qu'on appelle *le banc du ſud* ou *de S. Jean*, parce qu'il s'étend juſqu'à l'embouchure de cette riviere, il y a une paſſe d'environ une lieue de large, aſſez profonde pour des bâtimens médiocres; mais il eſt rare qu'on y paſſe, parce que le dedans du golphe eſt tout ſemé de bancs, de battures, d'iſles déſertes & de récifs qu'il eſt difficile de parer, quand une extrême néceſſité a forcé un bâtiment de chercher ſon ſalut dans cet endroit. Ce grand nombre de bancs & de petites iſles de ſable, ces hauts-fonds couverts d'herbes, & le peu de gens qui fréquentent ces endroits, y attirent une ſi grande quantité de poiſſons, qu'on n'en peut diminuer le nombre, quoiqu'on en enleve continuellement. * Le *P. Labat*, Relat. d'Afrique occidentale, *t.* 1, *p.* 58.

LE GOLPHE D'ARMIRO; c'eſt le même que le golphe de *Volo*.

LE GOLPHE DE L'ARTA, petit golphe de la Méditerranée, ſur la côte d'Albanie. Il fait partie de la mer de Grèce, & s'avance beaucoup dans les terres. Il eſt fort reſſerré à ſon embouchure, entre les iſles de Corfou, de Leucade & de Sainte-Maure. Il prend aujourd'hui ſon nom, de la ville de l'Arta, & portoit autrefois celui de la ville d'*Ambracie*. Voyez AMBRACIUS SINUS.

LE GOLPHE D'AYNAN. Voyez HAYNAN.

LE GOLPHE DE BALLONE. Voyez BALLONA.

LE GOLPHE DE BALSARA, BALSERA ou BALSORA; c'eſt le même que le *golphe Perſique*. Voyez cet article.

LE GOLPHE DE BAYONNE. Voyez BAYONNE. 1.

LE GOLPHE DE BENGALE, grand golphe d'Aſie, dans la mer des Indes dont il fait une partie conſidérable, entre les deux preſqu'iſles qui ſont en-delà & en deçà le Gange. Il eſt bordé au couchant, par les côtes de Coromandel, de Gergelin & d'Orixa; au nord, par le royaume de Bengale; au levant, par les royaumes d'Aracan, d'Ava, de Pégu & de Siam. Sa profondeur eſt depuis environ les 7 d. juſqu'au 21e d. 45'

de latitude ſeptentrionale. Sa largeur eſt d'environ 16 d. en longitude, & va toûjours en retréciſſant vers le nord, jusqu'aux bouches du Gange. Dans ce golphe ſont l'iſle de Ceylan, celles du Gange & quantité de petites, entr'autres, celles des Andamans, de Tenaſſerim, de Junſalam & de Nicobar, qui ſont le long des côtes d'Ava, de Pégu & de Siam.

LE GOLPHE DE LA BOIANE, petite partie du golphe de Veniſe. C'eſt le même que le golphe que le Drin forme à ſon embouchure.

LE GOLPHE DE BONE, petit golphe en Afrique, ſur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger, proche de la ville de Bone, entre l'iſle de Tabarque à l'orient, & le capo Ferrato à l'occident.

LE GOLPHE DE BOTHNIE. Voyez BOTHNIE.

LE GOLPHE DE BUCARIZE, petit golphe de Hongrie, dans la Croatie, dans le golphe de Veniſe dont il fait partie.

LE GOLPHE DE BUTRINTO, petit golphe de la mer Méditerranée, ſur la côte de la baſſe Albanie, près de Butrinto & de l'iſle de Corfou.

LE GOLPHE DE CADIX. Voyez CADIX.

LE GOLPHE DE CAGLIARI. Voyez CAGLIARI.

LE GOLPHE DE CALAMATA. Voyez CORON & MESSENIACUS SINUS.

LE GOLPHE DE CALHAT, partie de la mer d'Arabie, ſur la côte méridionale de l'Yemen, preſqu'au milieu, entre la mer Rouge & le golphe Perſique.

LE GOLPHE DE CALVI. Voyez CALVI. 4.

LE GOLPHE DE CAMBAYE. Voyez CAMBAYE.

LE GOLPHE DE CAPES. Voyez CAPES.

LE GOLPHE DE CARIDIE, partie de l'Archipel, ſur la côte de Romanie: on l'appelle auſſi *le golphe de Megariſe*, & il eſt proche des villes de ce nom, & s'avance le plus au levant, vers la mer de Marmora.

LE GOLPHE DE CARNER. Voyez GARNERET.

LE GOLPHE DE CARTHAGE. Voyez CARTHAGE.

LE GOLPHE DE CARTHAGENE. Voyez CARTHAGENE.

LE GOLPHE DELLI CASTEDLI. Voyez GOLPHE DE SQUILLACE.

LE GOLPHE DE CASTEL A MARE, petit golphe de l'iſle de Sicile, dans ſa partie ſeptentrionale. C'eſt dans ce golphe qu'eſt le port & la petite ville de Caſtel à Mare qui lui donne le nom.

LE GOLPHE DE CASTEL RAMPANI ou de COLOCHINA eſt ſur la côte méridionale de la Morée. On le nommoit anciennement *Laconicus Sinus*; ſes noms modernes lui viennent de deux places qui y ſont ſituées. Il a au couchant le cap de Matapan, & au levant le cap de Malée & l'iſle de Cerigo.

LE GOLPHE DE CATANE, golphe de Sicile, ſur la côte orientale de cette iſle, dans la vallée de Démone, devant la ville de Catane qui lui communique ſon nom. Il eſt aſſez petit; & c'eſt-là que les François défirent, le 12 Avril 1676, la flotte combinée des Eſpagnols & des Hollandois, qui y perdirent Michel de Ruyter leur grand-amiral.

LE GOLPHE DEL-CATIF. Voyez le GOLPHE PERSIQUE.

LE GOLPHE DE CATTARO, ou le canal de Cattaro, petit golphe qui fait partie du golphe de Veniſe, ſur la côte de Dalmatie, près de la ville de Cattaro; on le nomme auſſi le GOLPHE DE CASTEL-NOVO, & LE GOLPHE DE RIZANO, aux environs de ces deux villes: il communique avec la mer Adriatique, par un canal étroit, nommé la BOUCHE DE CATTARO.

LE GOLPHE DE CEPHALU, petit golphe de Sicile, ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle & de la vallée de Démone, proche de la ville dont il porte le nom.

LE GOLPHE DE CHESAPEACK. Voyez parmi les bayes au mot BAYE.

LE GOLPHE DE CHITRA, golphe de la mer du Sud en Amérique, ſur les côtes de la nouvelle Eſpagne, vers Guatimala.

LE GOLPHE DE CLUYD: les Anglois diſent THE FIRTH OF CLUYD; en latin GLOTTÆ ÆSTUARIUM, golphe d'Ecoſſe, ſur la côte occidentale d'Ecoſſe, à l'embouchure de la riviere de Cluyd.

LE GOLPHE DE COCHINCHINE. Voyez COCHINCHINE.

LE GOLPHE DE COL, petit golphe de la mer Mediterranée, ſur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger, dans la province de Bugie, près de la ville de Col.

LE GOLPHE DE COLOCHINE; c'eſt le même que le golphe de Caſtel-Rampani.

LE GOLPHE DE COMIDIE, petit golphe d'Aſie, dans la mer de Marmora; les anciens l'ont connu ſous le nom d'*Aſtacenus Sinus*, qui faiſoit partie de la Propontide, ſur laquelle étoit la ville de Nicomédie, de laquelle il porte le nom eſtropié.

LE GOLPHE DE CONTESSE, golphe de Gréce, dans l'Archipel, ſur la côte ſeptentrionale de Macédoine, entre Monte-Santo & l'iſle de Taſſo: les anciens le nommoient STRIMONICUS SINUS, à cauſe du Strimon qui y a ſon embouchure.

LE GOLPHE DE CORINTHE, ancien nom du GOLPHE DE LEPANTE. Voyez cet article.

LE GOLPHE DE CORO. Voyez VENEZUOLA.

LE GOLPHE DE CORON. Voyez CORON & MESSENIACUS SINUS.

LE GOLPHE DE CURLANDE. Voyez CURISCH-HAFF.

LE GOLPHE DE DANTZICK. Voyez DANTZICK.

LE GOLPHE DE DARIEN. Voyez DARIEN 2.

LE GOLPHE DOLCE, partie du golfe de Honduras en Amérique.

LE GOLPHE DU DRIN, petit golphe de la Méditerranée, dans la haute Albanie, à l'embouchure du Drin; quelques géographes ignorans l'appellent *golphe de Lodrin*, confondant ainſi l'article & le nom de la riviere.

LE GOLPHE D'EDIMBOURG. Voyez EDIMBOURG & FORTH.

LE GOLPHE D'ENGIA. Voyez ENGIA.

LE GOLPHE D'EKELENFORD, petit golphe de la mer de Dannemarck, dans le Sleswic.

LE GOLPHE D'EL-TOR, golphe de la mer Rouge, qui, dans ſa partie ſeptentrionale, ſe ſépare en deux golphes: le plus occidental avance vers Suez: le plus oriental eſt le fameux *Golfe d'Elana*, *l'Ænaticus Sinus* des anciens. En traduiſant les anciens, on le nomme le GOLPHE D'ELANA; mais pour les voyages & les cartes des modernes, on peut l'appeller également le GOLPHE D'EILA, à cauſe du village qui conſerve le nom & les reſtes de l'ancienne *Ælana* ou le *golphe de Tor*, à cauſe de *Tor*, ou avec l'article *El-Tor*, qui eſt ſitué au nord de l'entrée de ce golphe.

LE GOLPHE D'ENO. Voyez le golphe de MEGARISE.

LE GOLPHE D'ERQUICCO. Voyez ADULE, & ADULICUS SINUS.

LE GOLPHE D'ESTORE, petit golphe de la mer Méditerranée, ſur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger, auprès d'Eſtore.

LE GOLPHE DE FASSIO; Baudrand nomme ainſi une partie de l'Archipel, ſur la côte de la Macédoine, proche de Faſſio. Il ajoute qu'on l'appelle auſſi le GOLPHE DE DOARI, & ſouvent le GOLPHE DE MONTE-SANTO. Voyez le golphe de MONTE SANTO.

LE GOLPHE DE FINLANDE. Voyez FINLANDE.

LE GOLPHE DE FLENSBOURG. Voyez FLENSBOURG.

LE GOLPHE DE LA FLORIDE. Voyez FLORIDE 1.

LE GOLPHE DE FRANCE. Voyez FRANCE.

LE GOLPHE DE GAYETE. Voyez GAYETE.

LE GOLPHE DE GANG ou plutôt de CANG, golphe de l'Océan oriental, ſur les côtes de la Chine, entre ce royaume & la Corée: c'eſt le même que le golphe de Nanquin. Voyez ci-après le GOLPHE DE NANQUIN.

LE GOLPHE DE GENARCA, ou de GINARCA, petit golphe de la mer Méditerranée, ſur la côte occidentale de l'iſle de Corſe, entre les golphes d'Adiazzo & de Calvi.

LE GOLPHE DE GIERACE, petit golphe d'Italie,

dans le royaume de Naples, sur la côte de Calabre, auprès de la ville qui lui donne son nom.

LE GOLPHE DE GIOA. Voyez GIOIA 2.

LE GOLPHE DE GIONITA, petit golphe de l'Archipel, sur la côte de Natolie, vers San-Pietro, & à peu de milles de Stanchio : il n'est pas considérable.

LE GOLPHE DE GRIMAUT, petit golphe de la mer Méditerranée sur la côte de France, proche de S. Tropès & de Grimaut qui lui donne le nom.

LE GOLPHE DE GUANAJOS, golphe de l'Amérique, dans la mer du nord, dans le golphe de Honduras, dont il est la partie la plus avancée vers le couchant & vers la province de Honduras, commençant à la pointe del Negro. On transporte sur le dos des mulets les marchandises de l'audience de Guatimala, dans le golphe de Guanajos, où il arrive tous les ans quelques navires d'Espagne, qui viennent les charger, & y apportent les marchandises d'Espagne.

Ce nom vient sans doute de *Guanaja*, isle du golphe de Honduras.

GOLPHE DE GUERESTIO, golphe de la Natolie, & partie de l'Archipel, près de Foca-Vechia, vis-à-vis de l'isle de Metelin, entre le golphe d'Andramiti au nord, & celui de Smirne au midi. Les anciens l'ont connu sous le nom d'ELAÏCUS SINUS, de la ville *Elæa*, située sur les bords.

LE GOLPHE DE GUZARATE. Voyez GUZARATE.

LE GOLPHE DE HARLEC, baye ou golphe de la mer d'Irlande, sur la côte occidentale d'Angleterre, du pays de Galles, auprès de la ville de Harlec qui lui donne le nom, entre les comtés de Merioneth & de Caernarvan.

LE GOLPHE DE HAINAN. Voyez HAINAN.

LE GOLPHE DE HONDURAS. Voyez HONDURAS.

LE GOLPHE DE HUDSON. Voyez au mot BAYE l'article BAYE DE HUDSON.

LE GOLPHE D'IEDO. Voyez IEDO.

LE GOLPHE DE L'INDE, partie de la mer des Indes, à l'embouchure du fleuve Indus. C'est le même que le fleuve de Guzurate.

LE GOLPHE DES JUMENS, grand golphe de la mer Atlantique, entre la côte méridionale du Portugal ou de l'Algarve, la côte de l'Andalousie, & le royaume de Fez. C'est dans ce golphe qu'est le détroit de Gibraltar.

LE GOLPHE DE KAMTSCHTAKA, grand golphe d'Asie, à l'extrémité de la Tartarie orientale. Voyez KAMTSCHATKA.

LE GOLPHE DE KIEL, petit golphe de la mer Baltique, formé par la décharge de plusieurs lacs, & par la rencontre de la mer.

LE GOLPHE DE KILAN, ou plutôt *le Golphe de Ghilan*, golphe de la mer Caspienne ; dans la province de Ghilan, qui est de la Perse.

LE GOLPHE DE L'AIASSE : quelques-uns écrivent LAYASSE, tout en un mot, en confondant l'article & le nom ; d'autres encore plus mal ont pris la lettre L avec l'apostrophe pour un P, & ont dit PAIASSE, qui est une place fort différente. Les anciens ont connu ce golphe sous le nom d'*Issicus Sinus*. Voyez ISSUS

LE GOLPHE DE LEPANTE. Voyez LEPANTE.

LE GOLPHE DE LIVONIE. Voyez au mot RIGA l'article *Golphe de Riga*, qui est le même.

LE GOLPHE DE LIVOURNE, partie de la mer Méditerranée, sur la côte de Toscane, près de l'embouchure de l'Arne & de la ville dont il porte le nom.

LE GOLPHE DE LUBEC, petit golphe de la mer Baltique, à l'embouchure de la Trave, riviere qui passe à Lubec.

LE GOLPHE DE LYON, partie de la mer Méditerranée. Les anciens l'ont connu sous le nom de *Gallicus Sinus* ; mais les Espagnols l'appellent *Golfo Leone*, d'où quelques-uns ont cherché un rapport entre la colere terrible du lion & les tempêtes auxquelles cette mer orageuse est sujette. Ce golphe s'étend sur la côte de France, le long d'une partie de la Provence, depuis les isles d'Hiere, du Languedoc & du Roussillon, jusqu'au cap de Creu.

C'est le golphe de *Lion*, & non pas de *Lyon*. On convient assez communément aujourd'hui que ce n'est point la ville de Lyon qui donne le nom à ce golphe connu des anciens sous le nom de *Gallicus Sinus*, mais la petite isle du Lion, qui est sur la côte de Provence, peut-être aussi de ce que les Espagnols l'ont appellé *Golfo Leone*, faisant allusion aux tempêtes qui y sont fréquentes. * *Notes du P. Charlevoix.*

LE GOLPHE DE MACRE, petit golphe de la mer Méditerranée, sur la côte méridionalle de la Natolie, près de la ville de Macre. C'est le *Glaucus Sinus* des anciens.

LE GOLPHE DE MAGARISSE. Voyez plus bas LE GOLPHE DE MEGARISSE.

LE GOLPHE DE MAHOMETA, petit golphe de la mer Méditerranée, sur la côte de Barbarie & du royaume de Tunis, près de la ville de Mahometa, entre le cap Bon au nord & le golphe de Capès au sud. C'est l'*Adrumeti Sinus*.

LE GOLPHE DE MANFREDONIA, partie du golphe de Venise, sur la côte du royaume de Naples & de la Pouille, vers la province de la Capitanate, près du mont Saint-Ange & de la ville de Manfredonia, qui lui donne le nom.

LE GOLPHE DE MARTABAN, partie du golphe de Bengale, au levant sur la côte de Pégu. On le nomme aussi le *Golphe du Pégu*. Les rivieres d'Ava & de Pégu y ont leurs embouchures.

LE GOLPHE DE MATHIQUE, partie du golphe de Honduras, dans la nouvelle Espagne, au fond du grand golphe.

LE GOLPHE DE MAZANDERAN, partie de la mer Caspienne, sur la côte de Perse, dans la province dont il porte le nom.

LE GOLPHE DE MÉACO. Voyez MÉACO.

LE GOLPHE DE MEGARISSE, partie de l'Archipel, dans la Romanie, dans laquelle il forme la presqu'isle. Il reçoit la riviere de Marizza, qui est l'Hebre des anciens, le Sulduth & le Chiourli ; au fond du golphe est la ville qui lui donne le nom, l'isle de Samandraki ; la Samothrace des anciens est à l'entrée de ce golphe ; les anciens l'ont nommé MELANIS SINUS.

LE GOLPHE DE MELINDE, partie de l'Océan Ethiopien, sur la côte de Zanguebar, en Afrique, proche de la ville de Melinde.

LE GOLPHE DU MEXIQUE. Voyez MEXIQUE.

LE GOLPHE DE MILASSO, en latin *Jassius Sinus*, golphe de l'Archipel, sur la côte occidentale de la Natolie, près de la ville de Milasso, vers le golphe de Saint-Pierre, & presque entre les isles de Samos & de Stanchio. Voyez JASSUS 2.

LE GOLPHE DE MILAZZO, petit golphe de la mer Méditerranée, sur la côte septentrionale de Sicile, & de la province de Démone, proche la ville de Milazzo. On le nomme aussi *la baye de Milazzo*.

LE GOLPHE DE MONTAGNE, ou

LE GOLPHE DE MONTANEA, partie de la mer de Marmora ; sur la côte de la Natolie, on le nomme aussi le *golphe de Polimeur*.

LE GOLPHE DE MONTE-SANTO, partie de l'Archipel, entre le Monte-Santo, au nord-est, & une longue langue de terre, qui sépare ce golphe de celui d'Ajomama. C'est *Singiticus Sinus* des anciens.

LE GOLPHE DE MOSCOVIE Voyez le golphe de NEGROPOLI.

LE GOLPHE DE NANQUIN, grand golphe de l'Océan oriental, sur la côte de la Chine. Il s'étend du nord au sud l'espace de plus de six-vingt lieues, entre la Chine & la Corée. Les Portugais le nomment ENSÉADE DE NANQUIN, parce qu'il avance près de la ville de Nanquin. On le nomme aussi sur les cartes le golphe de CANG ; il y a plusieurs isles considérables. Voyez NANKIN.

LE GOLPHE DE NAPLES, partie de la mer Méditerranée, sur la côte du royaume de Naples & de la province de Labour, depuis l'isle d'Ischia jusqu'au cap de la Minerve & aux bouches du Capri.

LE GOLPHE DE NAPOLI DE ROMANIE, partie de l'Archipel, sur la côte orientale de la Morée, près de Napoli de Romanie, entre le golphe d'Engia au nord, & celui de Castel-Rampani au midi. C'est l'ARGOLICUS SINUS des anciens.

LE GOLPHE DE NARBONNE, petit golphe de la Méditerranée, sur la côte du bas Languedoc & du Rouſſillon, près de Narbonne. Il fait partie du golphe de Lyon.

LE GOLPHE DE NARENTA, partie de la mer Adriatique, dans la Dalmatie, vers la preſqu'iſle de Sabioncelle, & près de l'embouchure de la riviere de Narenta, dont le golphe prend ſon nom.

LE GOLPHE DE NEGROPOLI, partie de la mer Noire, dans la petite Tartarie; quelques-uns l'appellent golphe de Moſcovie. C'eſt le *Carcinites Sinus* des anciens.

LE GOLPHE DE NEGREPONT. Voyez NEGREPONT.

LE GOLPHE DE NICOYA, partie de la mer du ſud, en Amérique. Voyez NICOYA.

LE GOLPHE D'ORISTAGNO, partie de la mer Méditerranée, ſur la côte occidentale de l'iſle de Sardaigne. Le nom latin eſt *Arboreus* ou *Hierus Sinus*.

LE GOLPHE D'ORMUS. Voyez le GOLPHE PERSIQUE & ORMUS.

LE GOLPHE DE PALATSCHIA, golphe de l'Archipel, ſur la côte occidentale de la Natolie, entre Ephèſe au nord, & Milaſſo au midi, au levant de l'iſle de Samo, & près de la ville de Palatſchia & des iſles de Fermaco & de Gatoniſi.

LE GOLPHE DE PALERME, en latin *Panormitanus Sinus*. Voyez PALERME.

LE GOLPHE DE PALME, en latin *Sulcitanus Sinus*, petit golphe ſur la côte de Sardaigne & de la province de Cagliaris, qui regarde l'Afrique, près du château de Palma & de l'iſle de Sant-Antioco.

LE GOLPHE DE PANAMA. Voyez PANAMA.

LE GOLPHE DE PARIA, golphe de l'Amérique, dans la mer du nord. Il s'avance dans les terres, entre la province de Paria au couchant, & l'iſle de la Trinité au levant.

LE GOLPHE DE PARITA, golphe de la mer du ſud, dans l'iſthme de Panama, près de Nata, & au couchant du golphe de Punama, dont il fait partie.

LE GOLPHE DE PATRAS, golphe de la mer de Gréce, vers la ville de Patras, ſur la côte occidentale de la Morée: entre les bouches du golphe de Lepante & la cote de la Morée, au levant, & l'iſle de Cephalonie au couchant.

LE GOLPHE DE PATI, petit golphe ſur la côte ſeptentrionale de Sicile, dans la vallée de Demona, près de la ville dont il porte le nom.

LE GOLPHE DE PAUTSKE, en latin *Putiſcanus Sinus*, golphe de la mer Baltique, ſur la côte de la Pruſſe royale. C'eſt proprement la partie occidentale du golphe de Dantzick, à l'embouchure de la Wiſtule, près de la petite ville de Pautske.

LE GOLPHE DE PEGU, c'eſt le même que le *golphe de Martaban*.

GOLPHE PERSIQUE, grand golphe d'Aſie, entre la perſe & l'Arabie heureuſe; on le peut parcourir facilement en ſix jours d'un bout à l'autre, avec un vent favorable, & le traverſer en un ſeul. Ce golphe commence proche du royaume de Sindi, où le fleuve Indus ſe décharge dans la mer, & finit à l'embouchure de l'Euphrate & du Tigre, ayant à droite la Perſe, dont il eſt nommé *Perſique*, & à gauche l'Arabie. Il ſe reſſerre peu-à-peu depuis ſon commencement, juſqu'au cap de Moſſandan, & il y a des montagnes en l'un & en l'autre rivage. Enſuite il s'étend de nouveau, &, continuant toujours ainſi, il va ſe terminer aux deux rivieres qu'on a déja nommées. Les eaux ſont portées régulièrement deux fois par jour au golfe Perſique par le flux & le reflux, avec une extrême rapidité. L'effet en paroît juſques dans l'Euphrate qui eſt ſi fortement repouſſé contre ſon cours, qu'il retourne en arriere environ cent milles. Les tempêtes ſont fréquentes en cette mer, qui ne ſeroit pas navigable ſans la quantité des ports que l'on trouve aux deux rivages, & pluſieurs iſles éparſes en divers endroits; mais au cap Moſſandan, on trouve quantité d'écueils qu'on appelle *Salemas*, l'un deſquels s'approche tellement du Cap, qu'à peine laiſſe-t-il à la mer une ouverture de la largeur d'un jet de pierre. La mer eſt là continuellement agitée, même lorſqu'elle eſt tranquille ailleurs; & comme les navires y ſont emportés par les vagues, avec une impétuoſité ſurprenante, ils s'approchent ſi fort du cap, qu'ils le touchent preſque en paſſant, afin de ne s'aller pas briſer contre les écueils; ce qui oblige les matelots de plonger dans la mer les rames qui ſont de ce côté, & d'employer tout ce qu'ils ont de force pour réſiſter au flux, & faire aller les navires de l'autre côté. Ils ne laiſſent pas de paſſer ce redoutable détroit en fort peu de tems. Lorſque ce golphe ſe groſſit par le flux, il prend ſa courſe quelques milles dans la terre, principalement du côté du rivage de Perſe où elle eſt ſi baſſe, qu'elle permet aux vagues enflées de la mer de franchir ſes limites, de s'avancer & de ſe retirer enſuite; de ſorte que les pilotes touchent la terre avant qu'ils la voient: ils connoiſſent toutefois qu'ils ſont arrivés au bout de la mer, lorſqu'ils s'apperçoivent que l'eau eſt pâle & preſque jaunâtre, par le mélange de celle de l'Euphrate. Alors ils meſurent la hauteur de l'eau, & examinent s'il y a du limon ou du ſable au fond, ce qui leur apprend juſqu'où ils ſont parvenus. Cette mer eſt abondante en poiſſon, & les Arabes, qui en ſont voiſins, en tirent leur principale nourriture. Ils les prennent dans des filets, les font ſécher au ſoleil, & les mangent avec des dattes, ſans aucune autre eſpece d'apprêt. On y en trouve un que les Arabes appellent *Sermahi*, & les Portugais *ſerre*. Il ſurpaſſe en groſſeur les plus gros thons, eſt armé de grandes dents, & dévore les hommes. On en porte quantité de barils aux Indes, où il ne s'en trouve point. Il y a auſſi quelquefois de groſſes baleines, & l'on y voit nager nombre de ſerpens, que les pluies y entraînent de la terre; ce qui fait que cette partie de l'Océan eſt appellée *la mer des Serpens:* il y naît une très-grande quantité de corail noir, & l'on y pêche de très-belles perles. Cent ou deux cents barques d'Arabes & de Perſans, qui habitent en différens ports de cette mer, & qui connoiſſent les lieux où ſont les coquilles qui les produiſent, s'aſſemblent pour cette pêche. Alors la mer étant calme, ils deſcendent au fond d'une corbeille liée à une de ces barques, & chargée d'une pierre, afin qu'elle puiſſe aller en bas. Celui qui ſe doit plonger dans la mer pour amaſſer les coquilles, ſe lie au pied une groſſe pierre pour avoir plus de viteſſe à deſcendre & ſe ceint enſuite ſous le bras d'une corde que tiennent ceux qui ſont dans la barque. Enfin s'étant bouché les oreilles de coton, ſerré le nez avec un inſtrument fait exprès, & portant de l'huile dans ſa bouche, il ſe laiſſe aller tout nud au fond de la mer, où il délie auſſi-tôt la pierre qui l'y fait toujours arriver fort promptement. Après cela il ramaſſe toutes les coquilles qu'il rencontre, jettant de tems en tems de l'huile hors de ſa bouche pour mieux voir au fond; & lorſqu'il a rempli la corbeille, ou que l'haleine lui manque, il branle la corde dont il eſt lié; & ceux qui ſont dans la barque le retirent hors de l'eau le plus promptement qu'ils peuvent. Il y a quantité d'iſles dans ce golphe: celle de *la victoire* appellée ainſi en mémoire du glorieux avantage que les Portugais remporterent ſur pluſieurs galeres des Turcs, qui étoient venues de la mer Rouge pour empêcher qu'ils ne s'établiſſent dans l'Orient, eſt auprès de Maſcute. On trouve enſuite les écueils de Suadi. L'iſle ſurnommée *des Rats*, à cauſe de la multitude que l'on y en trouve, eſt proche de Moſſandan, ainſi que l'iſle des Chévres, ou l'on en voit en grand nombre. On rencontre après cela l'Areca, près de laquelle eſt l'iſle d'Ormuns, qui eſt cauſe qu'on nomme communément ce golphe, le *golphe d'Ormus*. L'iſle de Quexomis, fort étendue en longueur, en eſt voiſine. Elle eſt ſuivie des iſles de Tombo, d'Angan, de Pilore, d'Andronia, de Cais, de Lara, de Surin & de Carga. Ces deux dernieres ſont les ſeules habitées. Les autres étoient auſſi remplies d'habitans avant la venue des Portugais; mais par leurs incurſions, ils les ont rendues déſertes. La derniere de toutes, vers l'embouchure de l'Euphrate, eſt l'iſle de Bahren, qui leur étoit autrefois ſujette, & qui eſt aujourd'hui munie d'une garniſon de Perſans. L'on pêche là quantité de perles. L'on y trouve auſſi des ſources d'eau très-douce, qui ſortent de deſſous les eaux ſalées de cette mer; ce qui fait croire que de petites iſles où ces ſources couloient, y ont été ſubmergées. * *Corneille*, Dictionnaire. Le *P. Philippe*, Voyage d'Orient.

Les eaux du golphe de Perſe, étant partout fort baſſes à l'Oueſt du détroit d'Ormus, donnent à connoître

que ce golphe eſt l'effet de quelque grande inondation de la mer des Indes. * *Hiſt. généalogique des Tatars, p.* 8°.

LE GOLPHE DE POLICASTRO, *Sinus Laus*. Ce nom vient de l'ancienne Laus, aujourd'hui Sepri, qui borne le Lucanie du côté du nord. Thirrénienne. Strabon l'appelle Avernates. Ce golphe eſt à l'Orient de celui de Salerne, ſur la mer de Toscane. Voyez POLICASTRO.

LE GOLPHE DE S. MICHEL, ou LA BAYE DU MONT, SAINT MICHEL. Voyez au mot BAYE.

LE GOLPHE DE S. PIERRE, partie de l'Archipel, ſur la côte occidentale de la Natolie, à l'endroit où elle ſe tourne au midi, vis-à-vis l'iſle de Stanchio, & près du château de S. Pierre qui lui donne le nom. Baudrand dit que c'eſt le *Ceramicus Sinus* des anciens.

LE GOLPHE DE S. THOMAS, golphe d'Afrique, dans l'Océan Ethiopien, entre les côtes méridionales de la Guinée & la côte occidentale du royaume de Benin. Il prend ſon nom de l'iſle de S. Thomas.

LE GOLPHE DE SALE, petit golphe de l'Océan Atlantique, ſur la côte du royaume de Fez, près de la ville de Salé.

LE GOLPHE DE SALERNE, partie de la mer Méditerranée, en Italie, ſur la côte du royaume de Naples & de la principauté citérieure, près de la ville de Salerne. On le nomme auſſi quelquefois le *golphe d'Agropoli* vers ſa côte orientale. Voyez l'article PRÆSTANUS SINUS.

LE GOLPHE DE SALINES, partie de la mer du Sud, en Amérique, ſur la côte de la nouvelle Eſpagne & de la province de Nicaragua. Il eſt aſſez petit. On l'appelle auſſi le *golphe de Saint-Lucar*, & le *golphe de Nicoya*, à cauſe qu'il eſt ſur la côte de ce pays-là. Mais ce premier nom eſt le plus uſité. Il n'eſt qu'à quinze lieues du lac de Nicaragua.

LE GOLPHE DE SALONA, petit golphe de Grèce dans le Golphe de Lepante, dont il fait partie, près de la ville de Salona.

LE GOLPHE DE SALONIQUE. Voyez SALONICKI & THERMÆUS SINUS.

LE GOLPHE DE SATALIE, Voyez ATTALIE & SATALI.

LE GOLPHE DE SCALEA, petit golphe d'Italie, ſur la côte occidentale du royaume de Naples & de la principauté citérieure. C'eſt le même que le golphe de Policaſtro.

LE GOLPHE DE SIAM. Voyez SIAM.

LE GOLPHE DE LA SIDRE, partie de la mer Méditerranée, ſur la côte de Barbarie, entre les royaumes de Barca & de Tripoli. Il prend ſon nom de la petite iſle de Sidra, qui eſt ſur la côte de Tripoli. Voyez SIDRA.

LE GOLPHE DE SITIA, petit golphe de la mer Méditerranée, ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Candie, & dans ſa partie orientale, proche de la ville de Sitia ou Setia.

LE GOLPHE DE SMYRNE. *Cyclaminus Sinus*. Voyez SMYRNE.

LE GOLPHE DE SOLTANIE, petit golphe de la mer de Marmora, ſur la côte de Natolie, proche de Conſtantinople, & au levant de cette ville.

LE GOLPHE DE SOLWAY, golphe de la mer d'Irlande, ſur la côte d'Angleterre : les Anglois le nomment SOLWAY FIRTH, qui veut dire la même choſe. Il eſt près de la ville de Carlille, entre le Cumberland, qui eſt une des provinces du nord, & celles d'Anandale & de Nithisdale qui ſont de l'Ecoſſe.

LE GOLPHE DE SPARTIVENTO, petit golphe de la mer Méditerranée, ſur la côte méridionale de la calabre ultérieure, au royaume de Naples, près du cap de Spartivento. Baudrand dit qu'il eſt omis ſur les Cartes, c'eſt-à-dire qu'il n'y eſt pas nommé.

LE GOLPHE DE LA SPECIA, petit golphe d'Italie, dans l'état de Gênes, ſur la côte du levant, entre le val de Magra à l'orient, & Porto-Vengre à l'occident. Il s'étend vers la Tramontane, jusqu'à la Specia qui lui donne le nom. Voyez SPEDIA.

LE GOLPHE DE SPINA-LONGA, golphe ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Candie, proche de la forteresſe de Spina-Longa, entre Sitia au levant & la ville de Candie au couchant. Quelques-uns auſſi l'appellent le GOLPHE DE MIRABEL, à cauſe du château de ce nom qui eſt ſur ſa côte.

LE GOLPHE DE SQUILLACE, golphe du royaume de Naples, ſur la côte orientale de la Calabre ultérieure, proche des villes de Catanzaro & de Squillace.

LE GOLPHE DE STORE, petit golphe de la mer Méditerranée, ſur la côte d'Alger, presque au milieu, entre Bugie au couchant & l'iſle de Tabarque au levant.

LE GOLPHE DE LA SUDA, petit golphe ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Candie, à peu de diſtance de la Canée au levant, en paſſant vers Retimo. Il prend le nom de la forteresſe de la Suda, qui eſt au milieu.

LE GOLPHE DE SUEZ, partie de la mer Rouge, à l'endroit où elle s'avance le plus au ſeptentrion, près de la ville de Suez, entre l'Arabie pétrée & l'Egypte. Ce golphe n'eſt ſéparé de la mer Méditerranée que par un iſthme, qu'on appelle *l'iſthme de Suez*.

LE GOLPHE DE TALANDI, petit golphe de la Grèce, & partie de celui de Negrepont, ſur la côte de la Livadie; mais il eſt fort reſſerré.

LE GOLPHE DE TALAVO, petit golphe d'Italie, ſur la côte occidentale de l'iſle de Corſe, où elle ſe courbe vers les bouches de Boniface, & au midi du golphe d'Arazzo.

LE GOLPHE DE TARENTE, partie de la mer Ionienne, ſur la côte orientale du royaume de Naples & de la Pouille; il fait un grand coude le long des provinces d'Otrante, de la Baſilicate & de la Calabre ultérieure, depuis le cap de Leuca, jusqu'à celui de Roſito. Il prend ſon nom de la ville de Tarente, qui eſt ſur ſa côte ſeptentrionale.

LE GOLPHE DE TERRACINE, petit golphe d'Italie, dans l'état de l'égliſe, & dans la partie méridionale de la côte de la Campagne de Rome, près de Terracine, entre Monte-Circello & le lac de Fondi.

LE GOLPHE DE TERRA-NUOVA, fort petit golphe, ſur la côte orientale de l'iſle de Sardaigne, & du cap de Logudori, vers Terra-Nuova & l'iſle de Favolare.

LE GOLPHE DE TRIESTE. Voyez TRIESTE.

LE GOLPHE TRISTE, petit golphe de l'Amérique, dans la mer du nord, ſur la côte de Venezuela, près de Caraques & des iſles de Roques & de Bonne-Aire.

LE GOLPHE DE TUNIS. Voyez TUNIS.

LE GOLPHE DE VALENCE, partie de la mer Méditerranée ſur la côte d'Eſpagne & du royaume de Valence, entre les bouches de l'Ebre au nord, & le cap Martin au ſud, proche de la ville de Valence.

LE GOLPHE DE LA VALLONE, petite partie du golphe de Venise, ſur la côte de l'Albanie, proche de la forteresſe de la Vallone qui lui donne ce nom, & des montagnes de la Chimére. C'eſt l'*Onæus Sinus* des anciens.

LE GOLPHE DE VENEZUELA, golphe de l'Amérique, dans la mer du nord, entre le pays de Venezuela & celui de Rio de la Hacha. Il reçoit une petite riviere qui vient de Mérida : il n'eſt pas large, mais profond; Baracca & Gibraltar ſont ſur ſa côte orientale; Macaraibo eſt ſur la côte occidentale. Il eſt borné au nord-oueſt par le CAP-COQUIBACOA; & au nord-eſt par une langue de terre où eſt Coro ou Venezuela, & terminée par le cap Saint-Romain. Quelques-uns le nomment le CAP DE CORO.

LE GOLPHE DE VENISE. Voyez les articles ADRIATICUM MARE & VENISE.

LE GOLPHE VERD : les Arabes nomment ainſi le golphe Perſique, par oppoſition au golphe Arabique, que l'on appelle la *mer Rouge*.

LE GOLPHE DE VOLO, golphe de l'Archipel, ſur la côte de Macédoine, près de la ville de Volo, entre le golphe de Salonique au nord, & celui de Zeyton au Sud. C'eſt le *Sinus Pelasgicus* des anciens.

LE GOLPHE D'URABA, golphe de la mer du nord, dans l'Amérique méridionale, près du pays de même nom. C'eſt le même que le *golphe de Darien*. Voyez DARIEN 2.

Ce golphe n'eſt appellé *golphe de Darien* qu'improprement.

LE GOLPHE DE ZEILA, petit golphe d'Afrique, en Ethiopie, près de la ville de Zeila, qui n'eſt qu'à vingt-cinq ou trente lieues du détroit de Babel-Mandel.

LE GOLPHE DE ZEITON, partie de l'Archipel,

vis-à-vis de la partie septentrionale de l'isle de Negrepont, entre la Janna au nord, & la Livadie au midi; la ville de Zeiton dont il porte le nom, est au fond de ce golphe. En suivant la côte vers le nord-est, on trouve Stalida, Achinou & Acladi. C'est le MALIACUS SINUS des anciens.

LE GOLPHE DE ZONCHIO, golphe de la mer de Grèce, sur la côte occidentale de la Morée, entre le cap Jardan au nord, & le cap de Sapienza au sud; on y trouve Zonchio ou le vieux Navarin, l'isle de Prodano & Navarin. Les anciens le nommoient CYPARISSIUS SINUS.

GOLOE, lieu dont parlent Cedrene & Curopalate, & qu'Ortélius *Thesaur.* croit avoir été dans la Thrace. Γολόη.

GOLONIS. Voyez CALONE. 1.

GOLUNGFAN, fortereſſe de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Queiyang premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 11 d. 36′, par les 25 d. 34′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

GOLUP, petite ville de Pruſſe, sur la riviere de Dribentz, au Palatinat de Culm, aux confins de la Pologne, & s'étend du nord au sud, selon Davity.

GOMBEDEC, village de Perſe, dans le Curdiſtan près de Dalper, selon l'hiſtorien de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 28.

GOMBO, contrée d'Afrique, dans l'Abiſſinie, au midi du royaume de Ganz, & d'un lac d'où sort une riviere qui, coulant vers le nord-ouest, va se dégorger dans le Nil. **Ludolphe*, Carte de l'Abiſſinie.

GOMENISE, (LA) port de Turquie, en Albanie, sur la côte de la mer de Grèce, à vingt milles de Corfou. **Baudrand*, édit. de 1705.

1. GOMER. Les anciens habitans de ce pays s'appelloient GOMARES avant que les Galates s'en rendiſſent les maîtres. Le Chaldéen met *Gomer* dans l'Afrique. Bochart l'a placé dans la Phrygie, parce qu'en grec *Phrygia* peut marquer un *charbon*, de même que *Gomer* en hébreu & en syriaque. D. Calmet croit que les anciens CIMBRES ou CIMMÉRIENS ſont ſortis de Gomer. On peut voir là-deſſus ſon Commentaire ſur la Geneſe, *c.* 10, *v.* 2.

2. GOMER, riviere d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez. Elle a ſa ſource dans les montagnes de Gomer, & ſe dégorge dans la mer Méditerranée, près d'une place qui porte le même nom que ces montagnes & la riviere. Elle coule dans la province d'Errif au couchant. *** Dapper*, Afrique, p. 140, & *Sanſon*; Carte du royaume de Fez, dans *Marmol.*

3. GOMER ou GOMERE, montagnes du royaume de Fez, dans la province d'Errif: il en ſort une riviere de même nom.

4. GOMER ou GOMERE, ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif, à l'orient de l'embouchure de la riviere de Gomer.

1. GOMERE. Voyez GOMER 3 & 4.

2. GOMERE, (LA) isle de l'océan Atlantique, une des Canaries, à ſix lieues à l'oueſt de Ténériffe. On lui donne huit lieues de longueur, & environ vingt-deux lieues de circuit: elle a titre de *comté*; mais dans les différends civils, les vaſſaux du comte ont le droit d'appel aux juges royaux qui ſont leur réſidence dans l'isle Canarie. La ville capitale qui eſt à l'eſt de l'isle, porte le même nom. Elle a un excellent port, où les flottes des Indes s'arrêtent volontiers, pour y prendre des rafraîchiſſemens. L'isle fournit aux habitans leur proviſion de grains & de fruit. Elle n'a qu'un *ingenio*, c'eſt-à-dire une manufacture de ſucre; mais elle produit des vignes en abondance. Latitude nord. 27 d. **Hawkins*, Voyage à la mer du ſud.

GOMERES, (les) peuple d'Afrique; Dapper, *Afrique*, *p.* 21, dit qu'ils ſe retirent dans les montagnes du petit Atlas, dans l'endroit où il touche à la mer Méditerranée, & s'étendent le long des limites de Ceute, juſqu'à l'extrémité de la Mauritanie Tingitane, par où elle confine à la Céſarienſe. Jean-Léon qui diviſe les Africains blancs en cinq peuples, y met ceux-ci au dernier rang, & les nomme GUMERANIENS, ſi nous en croyons Dapper. Mais Léon, *Africæ* l. 1, c. 10, les nomme Gumeres; *qui ſubjusci ſunt coloris in quinque populos partiti ſunt, Sanhagios, Muſmudas, Zenetos, Hzoros & Gumeros.* Il dit un peu plus loin: *Gumeri in montibus Mauritaniæ habitant, in eâ parte quæ mari Mediterraneo oppoſita eſt; totumque fluvium occupant, qui illis Riſa appellatur.*

GOMER-FONTAINE, abbaye de France, dans l'isle de France, au Vexin-François. Ce ſont des religieuſes qui ſuivent la régle de Cîteaux: elle eſt ſituée ſur une petite riviere qui paſſe à Chaumont, d'où cette abbaye n'eſt éloignée que d'une lieue. Elle fut fondée, l'an 1208, par Hugues de Chaumont. ** Corn.* Dict. ſur des Mem. manuſcr.

GOMERSPOEL, (prononcez GOMERSPOUL) isles de la mer des Indes auprès de Pulo-way, au nord de l'isle de Sumatra, & du port d'Achem. ** Voyage de la comp. Holl.* t. 2, p. 476.

GOMOHA, ville d'Arabie, selon la Notice de l'empire; *ſect.* 22.

GOMOLITÆ, peuple de l'Idumée, ſelon Etienne le géographe. Ce ſont les mêmes que les AMALECITES.

GOMORA, ville d'Aſſyrie, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 1. Quelques exemplaires portent GOMARA.

GOMORRHA, Γομόρρα, ancienne ville de la Paleſtine, & l'une des principales de la Pentapole; *Geneſ.* c. 10, v. 19. Elle fut conſumée par le feu du ciel, en punition de ſes abominations. L'hébreu l'appelle AMORA & HOMORA, עמרה; mais les Septante ont ſouvent exprimé l'ע *ain*, par un γ. Γομορρα, ou Γομορρα, ou Γαμόρρα: ainſi au lieu de dire *aza*, ils diſent *gaza*, &c. D. Calmet, *Dict.* croit que Gomorrhe étoit la plus ſeptentrionale des cinq villes de la Pentapole, & que ce ſont ſes ruines que l'on dit qui ſe voient encore dans la mer Morte, aux environs d'Engaddi.

GOMPHI, ancienne ville de Gréce, dans la Theſſalie. Céſar, *Bell. Civil.* l. 3, c. 80, dit: il arriva à *Gomphi*, qui eſt la premiere ville de Theſſalie, quand on vient d'Epire. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13, la met dans l'Eſtiotide, qui, ſelon la remarque de Strabon, étoit la partie la plus occidentale de la Theſſalie. Tite-Live, *l.* 31, *c.* 41, parle auſſi de cette ville: Animander, dit-il, conſeilloit de paſſer de la Perrhebie à *Gomphi*; & il dit, *l.* 32, *c.* 14, la priſe de Gomphi effraya les Theſſaliens. Cette ville étoit épiſcopale; car *Euſtathius* ſon évêque ſouſcrivit au concile de Rome, tenu l'an 531.

GOMROM. Voyez BANDER-ABASSI.

GOMS, contrée de Suiſſe, & l'un des départemens du haut Vallais: quand on va du canton d'Uri dans le Vallais, on traverſe le mont de la Fourche. Au pied de cette montagne, & dans l'extrémité la plus reculée du haut Vallais, on voit deux villages aux deux bords du Rhône, UNDERWASEN & OBERWALD, dont les habitans tirent toute leur ſubſiſtance des beſtiaux qu'ils entretiennent dans leurs montagnes. Au midi de ces villages, on voit s'ouvrir entre les montagnes une petite vallée, nommée GERENTHAL ou AGERENTHAL, (*Agerana vallis.*) On trouve enſuite GESTILEN, village paroiſſial au pied du mont Grimſel, qui ſépare ce pays d'avec le canton de Berne. ULRICHEN ou *Ulrique*, eſt à demi-lieue de Geſtilen & du même côté. Munſter eſt à une demi-heure de chemin au-deſſous d'Ulrichen, au milieu d'une belle & grande prairie; plus bas eſt la VALEGINE, longue de deux lieues, entre de hautes montagnes, d'où l'on a deux chemins pour paſſer en Italie, l'un par le mont NISY du côté d'AIROL, dans le BONMATT, dans le val d'Oſcella; au-deſſous ſont les villages ſuivans, *Reckingen*, *Munſter*, *Glurinen*, *Ritzicken* ou *Rizzig*, *Biel*, qui a un pont ſur le Rhône, *Selbligen* & *Wald*. Tous ces villages ſont arroſés de quelques ruiſſeaux, & formoient anciennement une ſeigneurie qui portoit le nom de GRANIOLS; mais il y a long-tems que les habitans jouiſſent de leur liberté, & ils ont aujourd'hui le privilége de nommer leurs juges dans les affaires civiles; car pour le criminel, c'eſt le juge d'Arnen qui en connoît. Dans ce voiſinage, auprès

d'un pont de pierre bâti sur le Rhône, on trouve le village de MULLIBACH. Telle est la description du département de Goms dans l'*Etat & les Délices de la Suisse*, t. 4, p. 170, & suiv.

GONAGUS AGER, lieu d'Asie, aux environs d'Apamée, selon Jean Moscus, dans le Pré spirituel. * *Ortel.* Thes.

GONAIVES, (les) baye du port, à la côte occidentale de l'Isle Espagnole, & environ à dix lieues du mole de S. Nicolas : on y trouve depuis trois jusqu'à cent brasses de fond.

GONAVE, isle déserte & stérile, située au milieu du grand cul-de-sac, de la côte occidentale de S. Domingue. * *Notes du P. de Charlevoix.*

GONDAR, GUENDER ou GONDER en Ethiopie. L'empereur d'Abissinie y fait sa résidence. Les uns disent que c'est une ville ; d'autres assurent que ce n'est qu'un camp qui disparoîtra, si-tôt qu'il plaira au Negus de choisir un autre lieu. Voici ce qu'en dit le médecin Poncet, qui fit le voyage d'Ethiopie, en 1698, 1699, & en 1700, dont la relation est insérée dans les Lettres édifiantes, *t.* 4 ; il y parle ainsi de Gondar, *p.* 61, 77 & suiv. L'étendue de Gondar est de trois à quatre lieues : cependant elle n'a & ne peut avoir l'agrément de nos villes, parce que les maisons n'on qu'un étage, & qu'il n'y a point de boutiques. Cela n'empêche pas qu'il ne s'y fasse un grand commerce. Tous les marchands s'assemblent dans une grande & vaste place, pour y traiter de leurs affaires. Ils y exposent en vente leurs marchandises : le marché dure depuis le matin jusqu'au soir : on y vend toutes sortes de marchandises. Chacun a un lieu qui lui est propre, où il expose sur des nattes ce qu'il veut vendre. L'or & le sel sont la monnoie dont on se sert dans ce pays. L'or n'est point marqué au coin du prince, comme en Europe : il est en lingots que l'on coupe, selon qu'on en a besoin, depuis une once jusqu'à une demi-drachme qui vaut trente sols, monnoie de France ; & afin que l'on ne l'altere pas, il y a par-tout des orfévres qui en jugent à l'épreuve. On se sert de sel de roche pour la petite monnoie. Il est blanc comme la neige, & dur comme la pierre ; on le tire de la montagne LAFTA, & on le porte dans les magasins de l'empereur, où on le forme en tablettes qu'on appelle *Amouly*, ou en demi-tablettes qu'on nomme *Courman*. Chaque tablette est longue d'un pied, large & épaisse de trois pouces : dix de ces tablettes valent trois livres de France : on les rompt, selon le payement que l'on a à faire ; & on se sert de ce sel également pour la monnoie, & pour l'usage domestique.

Le palais du roi est grand & spacieux, & la situation en est charmante. Il est au milieu de la ville sur une colline qui domine toute la campagne ; il a environ une lieue de circuit ; les murailles sont de pierre de taille, flanquées de tours sur lesquelles on a élevé de grandes croix de pierre. Il y a quatre chapelles impériales dans l'enceinte du palais. On les appelle *Beit-Christian*, comme les autres églises de l'empire, c'est-à-dire *maison des Chrétiens*. Elles sont desservies par cent religieux qui ont aussi soin d'un collége où l'on enseigne à lire l'écriture sainte aux officiers du palais. La princesse, sœur de l'empereur, a aussi un magnifique palais dans la ville. Il y a quelques maisons à Gondar, bâties à la maniere d'Europe ; mais la plûpart des autres ressemblent à un entonnoir renversé. Il y a environ cent églises dans la ville de Gondar. Le patriarche qui est chef de la religion, & qui demeure dans un beau palais près de l'église patriarchale, dépend de l'église d'Axandrie qui le consacre. Il nomme tous les supérieurs des monasteres, & a un pouvoir absolu sur tous les moines, qui sont en grand nombre ; car il n'y a point d'autres prêtres en Ethiopie, comme il n'y a point d'autre évêque que le patriarche. L'empereur a de grands égards pour ce chef de la religion. L'horreur que les Ethiopiens ont pour les Mahométans & pour les Européens, est presque égale. Les Mahométans s'étant rendus puissans en Ethiopie au commencement du seizième siécle, s'emparerent du gouvernement : les Abissins ne pouvant souffrir un joug si dur & si odieux, appellerent à leur secours les Portugais, qui étoient alors fameux dans les Indes, où ils venoient de s'établir ; ces nouveaux conquérans devinrent suspects à leur tour aux Abissins, qui en firent un terrible carnage dans le tems même qu'ils se croyoient le mieux affermis dans cet empire. Ceux qui échapperent à ce premier mouvement, eurent permission de se retirer. Il sortit d'Ethiopie sept mille familles Portugaises qui se répandirent dans les Indes, & sur les côtes d'Afrique. Il en resta quelques-uns dans le pays ; & c'est de ces familles que sont venus les Abissins blancs, qu'on y voit encore, & dont on prétend que descend l'impératrice. On souffre les Mahométans à Gondar ; mais ils sont dans un quartier séparé, qui est au bas de la ville : on les appelle GEBERTIS, c'est-à-dire *esclaves*. Les Ethiopiens ne peuvent souffrir qu'ils mangent avec eux : ils ne voudroient pas même manger de la viande tuée par un Mahométan, ni boire dans une tasse dont il se seroit servi, à moins qu'un religieux ne l'eût bénite, en faisant le signe de la croix, en récitant des prieres, & en soufflant trois fois dessus, comme pour en chasser le malin esprit. Quand un Ethiopien rencontre un Mahométan dans les rues, il le salue de la main gauche ; ce qui est une marque de mépris.

1. GONDES, GUNDIS, ou GONTHEY, en latin *Contegium*, autrefois petit bourg, maintenant village de Suisse, dans le bas Vallais ; c'est le chef-lieu d'un gouvernement de même nom.

LE GOUVERNEMENT DE GONDES ou GONTHEY, contrée de Suisse au bas Vallais, est le premier que l'on trouve au-dessous de Sion. Il a pour chef-lieu GONTHEY-LE-CHATEAU, village qui est un peu reculé du Rhône, GONTHEY-LE-PLAN & VERTRUN qui sont près du Rhône. Le village & le mont NEINDA, qui sont de l'autre côté du Rhône, sont aussi partie de ce gouvernement. Ce petit pays appartenoit autrefois aux barons de la Tour ; mais l'inhumanité avec laquelle le baron Antoine avoit fait périr l'évêque Guicard de Tavel, l'an 1375, ayant irrité les Vallaisans contre cette famille, on lui fit une guerre sanglante, & l'on confisqua tous ses biens. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 201.

GONDOM, *Gondonium*. Abbaye d'hommes en France, de l'ordre de Cîteaux, filiation de Cadouin, dans l'Agénois, au diocèse d'Agen, au nord de Clérac, fondée l'an 1123.

GONDRÆ, peuple ancien de Thrace, selon Etienne le géographe, qui dit qu'Hérodote les appelle aussi CINDRA & RONDA ; ce passage d'Etienne est fort corrompu, & n'est pas aisé à retablir.

GONDRECOUR, petite ville de Lorraine, au duché de Bar, en latin *Gundulphi-Curia*. Elle est sur la riviere d'Ornain aux confins de la Champagne, à huit lieues de S. Mihel, au midi, & à sept de Bar-le-Duc, au levant d'hyver. C'est une prévôté qui a eu long-tems ses seigneurs particuliers. Elle étoit réunie au domaine de Champagne, au tems du mariage de Jeanne, avec Philippe le Bel, lequel donna, l'an 1304, pour récompense à Thibaut de Bar, évêque de Liége, la terre de Gondrecour qui devoit passer après la mort de l'évêque, aux comtes de Bar, qui seroient tenus d'en faire hommage au roi de France, à cause de son comté de Champagne. Le comte de Bar jouissoit de Gondrecour, aussi-bien que de la Mothe, lorsqu'il l'engagea, l'an 1314, à Ferri, duc de Lorraine, avec la Mothe. Gondrecour est une des six grandes châtellenies du bailliage de Bassigni. * *Baudrand*, édit. de 1705. *Longuerue*, Descr. de la France, 2. *part. p.* 183.

GONDREVILLE, bourg de Lorraine, sur la Moselle. C'est une prévôté qui est à l'occident de celle de Nanci, & s'étend le long de la Moselle. Gondreville est sur cette riviere à une lieue de Toul. On l'appelle en latin *Gundulphi-Villa* : elle a pris son nom de son fondateur que quelques-uns croient avoir été Gondulphe, maire du palais de Théobert II, roi d'Austrasie. Les rois y eurent ensuite un palais, dont il est fait mention dans une charte, en faveur du monastere de Murbach, en Alsace, donnée par le roi Thierri de Thelles, mort l'an 737, laquelle est rapportée par Bruschius. Il est fait plusieurs fois mention de ce palais sous les rois Mérovingiens. Il a été célébre jusqu'à l'an 915, & fut détruit par la suite. L'évêque de Toul y avoit droit pour le temporel, puisque Matthieu I, duc de Lorraine, ayant fait bâtir à Gondreville un château, & ne l'ayant pas voulu faire démolir, fut excommunié par le pape Adrien IV, au milieu du douzieme siécle ; & les terres

du duc furent mises en interdit. Néanmoins depuis ce tems-là, ce duc & ses successeurs retirerent le château & la prévôté de Gondreville, qu'ils joignirent au bailliage de Nanci.

GONESSE, bourg de France, à quatre lieues de Paris, & vers le nord en allant du côté de Senlis. Il est dans l'isle de France, sur le Crou; en latin *Gaunissa*, *Goneſſa*, *Gonnessa*, *Gonescha*, *Goneſſia* & *Gonissa*. Il en est parlé dans les actes du concile, tenu à Soissons en 853. Louis le Jeune, voulant gratifier les religieux de l'ordre de Grandmont, qu'il établissoit à Vincennes, leur donna en 1164, six muids & demi de froment à prendre tous les ans sur sa grange de Goneſſe. *Dedimus etiam & conceſſimus*, dit sa charte, *in perpetuam eleemoſynam ſuprà dictis bonis hominibus ſex modios & dimidium frumenti recipiendos annuatim in grangiâ noſtrâ Goneſſæ*. Philippe-Auguste naquit dans ce bourg; & c'est de-là, comme le remarquent les historiens, qu'on le surnommoit *Philippe de Goneſſe*. Le pain de Goneſſe a passé pour le meilleur qui se fit en France. Aujourd'hui l'on en fait peu de cas. Il y a deux paroisses, S. Pierre & S. Nicolas, & un hôtel-dieu fondé avant l'an 1210, par Pierre, seigneur du Tillet. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 2, *part.* 2, *p.* 634.

1. GONGA, ancienne ville de la Turquie, en Europe, dans la Romanie, sur la mer de Marmora, à quatre lieues de Rudisto, du côté du midi. * *Baudrand*, édit. de 1705.

2. GONGA, contrée d'Afrique, dans l'Abissinie, des deux côtés du Nil, qui se recourbe vers le nord, & va d'un cours parallele à celui du Maleg. Ce royaume est entre ce dernier fleuve & les sources du Nil. * *Ludolphe*, Carte d'Abissinie.

GONGALÆ, ancien peuple de la Libye intérieure, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6.

GONGEL ou KUNCKELS, montagne de Suisse, entre DAMINTZ, village de la communauté de Flems & le comté de Sargans. * *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 4, *p.* 21.

GONGHIRU, ville d'Afrique. Voyez CAGNOU.

GONIE, forteresse d'Asie, dans la Mingrelie, au bord de la mer Noire, à quarante milles du Phase; c'est un grand château carré, bâti de pierres dures & brutes d'une masse extraordinaire. Il est situé au bord de la mer sur un fond sablonneux; il n'y a ni fossés ni fortifications. Ce ne sont que quatre murailles avec deux portes, l'une à l'orient, qui donne sur la mer, & l'autre au septentrion. Chardin, *Voyage*, *t.* 2, *p.* 77, qui fournit cette description, poursuit ainsi: je n'y ai vu que deux piéces de canon; des Janissaires en assez petit nombre le gardent: il y a dedans trente maisons ou environ, petites, basses, assez incommodes & faites de planches. Dehors, tout proche, est un village qui a autant de maisons; presque tous les habitans sont mariniers; & si l'on en croit les gens du pays, c'est ce qui a fait donner à cette contrée le nom de LAZI, LAZ en Turc voulant dire proprement *un homme de mer*; & dans le langage figuré, une *personne rude*, *grossiere & sauvage*. Chardin réfute avec raison cette étymologie. Voyez LAZIQUE. Comme Gonie est à l'extremité de l'empire Turc, la douane y est très-rude pour les Européens; & les officiers que la Porte y entretient, se croient fi éloignés d'elle qu'ils en respectent peu les saufconduits & les passeports. Chardin en fit une triste épreuve que l'on peut voir dans son livre.

GONIGA, ancienne ville de Grece en Thessalie, connue sous le nom de GONOS. Voyez ce mot. Ce n'est plus qu'un village près du Penée, entre la ville de Lariſſe & le golphe de Salonichi. * *Baudrand*, éd. de 1705.

GONIMI, Γόμμο c'est, selon Etienne le Géographe, *in voce*, Βισάλτες, le nom d'une isle.

GONIUM, montagne, dans le territoire des Carthaginois, selon le Livre des merveilles, attribué à Aristote.

GONNEVILLE, bourg de France, en Normandie, au pays de Caux, entre Montivilliers & Fescamp, près de S. Join, & de la mer. Son terroir produit des grains & des lins, & la maison seigneuriale est fort agréable. * *Corn.* Dict. Mem. dressés sur les lieux.

GONNI, ville de Grece, dans la Perrhebie, selon Etienne le géographe, qui en nomme le territoire *Gonnia-Regia*. Voyez GONNUS.

GONNIS. Eustathe écrit ainsi le nom de la ville de Thrace, qu'Etienne le géographe appelle *Goneis*.

GONNOCONDYLUM, ancienne ville de Grece, en Macedoine, dans la Perrhebie. Tite Live, *l.* 39, *c.* 25, dit: après que les Thessaliens eurent parlé, les Perrhebiens prétendirent que Gonnocondylum, que Philippe avoit appellée *Olympiade*, avoit été de la Perrhebie, & qu'on la leur devoit rendre. Cela fait voir que cette place étoit située aux confins de la Perrhebie & de la Thessalie propre; car, dans un sens plus étendu, la Thessalie comprenoit la Perrhebie, comme nous le disons ailleurs. Voyez GONNUS.

GONNUS, au singulier, ou GONNI au pluriel, ancienne ville de Grece, dans la Perrhebie. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13. &; Strabon, *l.* 9, emploient le singulier Γόννος: le premier la donne aux Pelagiotes; le second dit, Olooſſon & Elone sont des villes de la Perrhebie, de même que Gonnus. Lycophron, v. 906, écrit simplement *Gonos*, & lui donne l'épithète de *Perrhæbica*, qui détermine à croire que c'est la même ville. Tite-Live, *l.* 36, *c.* 10, dit au pluriel *Gonni*, & en marque ainsi la situation: Ap. Claudius, (qui partoit du pays des Dassaretes) traversant la Macedoine à grandes journées, arriva à la montagne qui est au-dessus de Gonni. Cette ville est à vingt milles de Lariſſe à l'entré du bois appellé *Tempé*. Il employe, *l.* 42, *c.* 54, ce même nom au singulier. Il semble qu'il ait pris le pluriel de Polybe, dans les Fragmens duquel on lit, *l.* 17, *c.* 23: il arriva à Gonni qui est à l'entrée de Tempé. Etienne dit de même, Gonni ville de la Perrhebie. De l'Isle qui, dans sa Carte de l'ancienne Grece, place très-bien Gonnus à l'entrée de Tempé, & au nord du fleuve Penée, met au nord de la ville sur la montagne, un château qu'il nomme *Condylon*, & qui doit être le *Gonnocondylum* de Tite-Live. Cette ville est nommée *Gonuſſa*, par Eustathe sur le second livre de l'Iliade.

GONOESSA: c'est l'extremité de Pallene, selon Ortélius, *Theſaur.*

GONOS. Voyez GONNUS.

GONTEN, village de Suisse, au canton d'Appenzel, & chef-lieu d'une des communautés intérieures & catholiques. * *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 3, *p.* 103.

GONTHEY LE PLAN, &

GONTHEY LE CHATEAU, villages de Suisse. Voyez GONDES.

GONTIANA, ancienne ville de la Mauritanie Tingitane, selon Ptolomée. Voyez GEMAA.

GONUS. Voyez GONNUS.

GONUSA, & GONUSSA, ville de Perrhebie, selon Eustathe & Etienne le Géographe. Le Scholiaste de Lycophron dit aussi: Gonus qui est aussi nommé *Gonuſa* ville de la Perrhebie. C'est la même que Gonnus.

GOODHURST, bourg d'Angleterre, dans la province de Kent. Il a droit de tenir marché public. * *Etat preſent de la G. Bretagne*, *t.* 1.

GOPHNA, GOPHNITH, ou GUPHNA, ville de la Palestine, & chef-lieu d'une des dix Toparchies de la Judée. Joseph, *de Bello*, *l.* 3, *c.* 4, en compte onze, en y comprenant Jerusalem: il joint ordinairement la Toparchie Gophnitique avec l'Acrabatene. Eusebe, *in locis ad vocem* Φάραγξ Βοτρυ met la ville de Gopna, à quinze milles de Jerusalem, en allant à Sichem ou Naplouse. Joseph, *de Bello* *l.* 6, *c.* 1, dit que Tite, venant à Jerusalem, passa par la Samarie & par Gophna, & que Vespasien ayant assujetti la Toparchie de Gophna & l'Acrabatene, prit Bethel & Ephrem. Pline, *l.* 5, *c.* 14, qui ne compte que dix Toparchies dans la Judée, met *Toparchia Gophnitica*, pour la sixiéme, & l'Acrabatene pour la cinquiéme. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 16, nomme cette ville GAPNA, & la nomme entre Emmaüs & Archelaïs.

GOPHOA, ville de l'Ethiophie sous l'Egypte, selon Pline, *l.* 6, *c.* 29.

GOPLO, (le lac de) petit lac de Pologne, dans la Cujavie, & plus particuliérement dans le Palatinat de Brzeſcie. Il s'étend en long l'espace de six milles de Pologne, du nord au sud; mais il est fort étroit. Il est près du château de Kruswick, & à six milles de Brzeſcie au couchant, & à huit de Lencici vers le septentrion. Voyez KRUSWICK. * *Baudrand*, éd. de 1705.

1. GOR, ancienne ville d'Afrique, de laquelle il est

parlé dans les Œuvres de S. Auguſtin, & dans celles de S. Cyprien. Dans le concile de Carthage, on trouve Victor de Gor (*Victor à Gor*). peut-être de *Garra*; * *Ortel.* Theſ.

2. GOR, petit royaume des Indes, dans les états du Mogol à l'orient du Gange, aux confins du royaume du grand Tibet, avec une capitale de même nom, ſituée vers la ſource de la riviere de Perſelis qui tombe dans le Gange. Le mont de Purbet ou du Nangracut le borne au nord: le royaume de Jamba au couchant; la province de Siba au nord-oueſt, & l'état de Raja Ribron au midi.

3. GOR, ville des Indes, capitale d'un petit royaume, qui fait partie des états du Mogol. C'eſt la ſeule ville que nous connoiſſions dans ce royaume.

1. GORA, ville de l'Ethiopie ſous l'Egypte, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 29. Il dit qu'elle étoit dans une iſle.

2. GORA, riviere de l'Aſie mineure, ſelon Metaprafte dans la Vie de S. Joanice. * *Ortel.* Theſ.

GORALUS: fontaine de l'Arabie heureuſe, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

GORAMA, contrée d'Arabie, ſelon Etienne le Géographe.

GORAMENI, peuple d'Arabie, habitans du pays de Gorama: ſelon le même auteur, ils vivoient ſous des tentes.

GORANTO, ancienne ville d'Aſie dans la Natolie, ſur la côte du pays de Macri, environ à dix lieues de Patera, au levant de cette ville, & au couchant méridional des ruines de la ville de Myrrhe, à l'embouchure de la riviere d'Agazari. De l'autre côté de la riviere, il y avoit une forteresſe ſur une hauteur; mais elle eſt à preſent ruinée. Voyez ANDRIACA. 2. **Atlas* de Vaugondy.

LES MONTS DE GORANTO, chaîne de montagnes dans la Natolie, ſur la côte du pays de Macri, au couchant de la petite Caramanie, entre le golphe de Macri & celui de Satalie. Les anciens l'ont connue ſous le nom de *Gragus* & d'*Anti-Cragus*. Voyez CRAGUS 1. La Chimere de Lycie en faiſoit partie. Voyez CHIMERA. 2. **Atlas* de Vaugondy.

GORBATA. Voyez GURBATHA.

GORBEUS, ancien lieu de Galatie, ſur la route d'Ancyre à Ceſarée par Nyſſe, à vingt mille pas de la premiere, ſelon Antonin, *Itiner*, Voyez CORBEUNTOS.

GORCK, village de la baſſe Hongrie, ſur la riviere de Sarwize, entre Albe-Royale & Cinq-Egliſes. C'étoit anciennement une ville de Pannonie. Voyez GORSIO. * *Baudrand*, éd. de 1705.

GORCOPA, ville des Indes, au pays de Canara, ſur la côte de Malabar, au royaume de Baticala, près des montagnes de Gate, à trente-cinq coſſes de Baticala, ſur la même latitude. Il faut quarante de ces coſſes pour un degré. * *De l'Iſle*, Carte des côtes de Malabar.

GORCUM, GORKUM, ou GORICHEM, en latin *Gorichemum*, & *Gorcomium*. C'eſt une ville des Pays-bas, dans la Hollande méridionale, ſur la rive droite de la Merve, & à l'embouchure de la riviere de Linge qui la traverſe, & s'y rend dans la Merve. On croit que ſon nom vient de *Gorren*, qui fut donné aux premiers habitans, à cauſe de leur pauvreté & de leur maigreur. Lorſque le comté de Teiſterbant fut démembré, ce territoire qui en étoit, vint aux ſeigneurs d'Arkel, qui devinrent ainſi les vaſſaux des comtes de Hollande, vers l'an 1290. Voici l'opinion de pluſieurs écrivains ſur l'origine de cette ville. On y ajoûtera foi, ſi l'on veut. Elle fut bâtie par Jean ſeigneur d'Arkel, du tems que Florent IV étoit ſouverain de Hollande. Il y avoit alors, auprès d'Arkel, un château qui appartenoit à Jean VIII; & dans le voiſinage étoient des pêcheurs, qui y vivoient du poiſſon qu'ils prenoient dans la Merve: on appelloit ces pauvres gens *Ghorkens*, nom qui ſignifie leur grande miſere. Le ſeigneur d'Arkel ordonna aux habitans du village de Wolfort, ou Wolſar, de détruire leurs maiſons, & de venir s'établir auprès du château dont on vient de parler, & d'y former une eſpece de ville. Ce château fut enſuite changé en une égliſe paroiſſiale. On y apporta tous les ornemens de celle de Wolſar, & le ſeigneur d'Arkel fit entourer le nouveau bourg de murailles. Il bâtit à l'orient de cette nouvelle place un château fortifié, où lui & ſes ſucceſſeurs les ſeigneurs d'Arkel, faiſoient leur réſidence ordinaire. Les guerres que la république a eues à ſoutenir, ſont cauſe que cette ville eſt régulièrement fortifiée. C'eſt la huitiéme des dix-huit qui députent aux états de la province de Hollande. Du haut de la tour on voit vingt-deux villes murées, ſans compter un grand nombre de villages. Il y a tous les jours à Gorcum un grand commerce de fromage, de beurre & autres vivres que l'on y embarque, pour les porter dans les provinces voiſines, & ſur-tout dans les autres villes de la Hollande. Elle eſt redevable de tous ces biens à la petite riviere de Linge; car elle y apporte tous les jours, & ſur-tout les lundis, quantité de grains, de lait, de volailles, de canards ſauvages & de poiſſon de riviere, que l'on charge enſuite ſur de plus grandes barques, pour les porter dans toute la Hollande, en Zéelande & en Gueldre.

Gorkum a produit pluſieurs hommes illuſtres, entre autres, HENRI DE GORCUM, (*Henricus de Gorrichem*,) théologien, vice-chancelier de Cologne, & grand philoſophe: il vivoit en 1460; *Guillaume Eſtius* théologien célebre, mort à Douai, l'an 1613; *Franco Eſtius*, poëte fameux dans ſon tems; *Thomas Erpenius*, le plus ſavant homme de ſon tems pour les langues orientales: il étoit né à Gorcum, le 11. Septembre 1574, & mourut à Leyde l'an 1624. * (a) *Alting.* Notit. German. infer. 2. *part p.* 72. *Pontan.* Hiſt. Geld. *l.* 6. *Blaew* Theat. Urbium.

1. GORDA, ville de l'Arabie heureuſe, à 76 d. 10′ de longitude, & à 24 d. 30′ de latitude, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7.

2. GORDA, autre ville de l'Arabie heureuſe, ſelon le même, à 82 d. 30′ de longitude &, à 16 d. de latitude.

3. GORDA, ville de Lycie. Voyez GORDUM.

GORDAN-SCHAH, province du Khariſme, ſituée entre les villes de Kaïouk & Haſſaraſap, où il ſe trouve d'aſſez bons pâturages. Ce pays eſt occupé par les Sartes. * *Hiſtoire générale des Huns*, t. 4, p. 467. *Hiſtoire généalogique des Tatars*, p. 584.

GORDATUS LOCUS, lieu ainſi nommé par Conſtantin, ou, ſi l'on aime mieux, par Denis d'Utique, au II. livre de l'Agriculture, *c.* 21. Ortélius, *Theſaur.* ſoupçonne que ce lieu étoit en Arabie.

GORDENE, contrée de la grande Arménie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13. Le même pays eſt appellé *Gordyene* par Strabon & par Plutarque dans la vie de Lucullus. Voyez les articles *Carduchi*, *Cordueni* & *Gordiani Mons*. Les habitans ſont auſſi nommés *Gordiani* par Quinte-Curſe, *l.* 5.

GORDENIÆ. Voyez GORDYNIA.

GORDIÆUS MONS, montagne de la grande Arménie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13, ſur laquelle Nicolas Damaſcene, cité par Joſeph, dit que l'arche de Noé s'arrêta. En ce cas, ce ſeroit la même que le mont *Ararath*. Voyez ce mot. Ptolomée donne au milieu de cette montagne la même latitude qu'aux ſources du Tigre, ſavoir 39 d. 40′. Cette montagne donnoit le nom de *Gordene*, *Gorduene*, & autres ſemblables au pays dont Pompée fit la conquête; car ce pays étoit auſſi de la grande Arménie, & dépendoit du roi Tigrane. Strabon, *l.* 11, joint les monts Gordiens avec le Taurus. Ils en ſont une continuation, & même une partie. Ce que l'on vient de rapporter du ſentiment de Nicolas de Damas, qui croit que l'arche de Noé s'y arrêta, joint à la commune opinion que c'eſt préſentement le mont Ararath, convient fort à ce que nous apprenons que Noé, ſorti de l'arche, s'avança dans la Méſopotamie. D'ailleurs Ararath ne ſignifie ici que l'Arménie; outre le témoignage d'Abidene & de Melon rapportés par Euſebe dans ſa préparation évangélique, *l.* 9, *c.* 12 & 19, le Chaldéen Beroſe, cité par Joſeph, *l.* 10, *c.* 11, dit des fils de Sennacherib, meurtriers de leur pere, qu'ils ſe refugierent en Arménie, au lieu de quoi Iſaïe, *c.* 37, dit: dans la terre d'Ararath. Les Septante diſent comme Beroſe: dans l'Arménie. Beroſe, cité par Joſeph, *Antiq. l.* 1, *c.* 4, parlant du déluge, & du petit nombre d'hommes ſauvés dans l'arche, pourſuit ainſi: On dit qu'il reſte encore quelque choſe de ce vaiſſeau en Arménie à la montagne des Corduéniens. La paraphraſe chaldaïque rend le mont d'Ararath, nommé dans la Geneſe, *c.* 8, *v.* 4, par *Montes Kardu*. S. Epiphane, *Hæreſ.* 18, dit: on montre encore les reſtes de l'arche de Noé dans la contrée des

Corduéniens ; & l'Arabe Elmacin, dans son Histoire des Sarazins, *l.* 1, *c.* 1, dit d'Heraclius : il monta sur le mont Goreus, & vit le lieu de l'arche. Voyez GORDYÆA.

GORDIANA REGIO, contrée d'Asie, auprès de la Galatie : la ville de Gratianopolis en étoit, selon Métaphraste, dans la Vie de S. Theodore abbé. Voyez GRATIANOPLIS. 1. * *Ortel.* Thes.

GORDIANI SEPULCHRUM, lieu où fut enterré l'empereur Gordien : il étoit aux confins de l'empire Romain, & de celui des Perses ; mais les auteurs ne conviennent pas bien précisément sur sa véritable position. * *Ortel.* Thes.

GORDIANORUM VILLA, la maison de campagne des Gordiens, en Italie, sur le chemin de Rome à Prénestе, selon *Julius Capitolinus.* * Ortel. *Thes.*

GORDIEN, ville d'Asie, dans la Phrygie : Orose, *l.* 3, *c.* 16, parlant d'Alexandre le Grand, dit : il affiégea & prit Gordien, ville de Phrygie, *que l'on appelle présentement* SARDIS. Arrien, Xenophon, & les historiens d'Alexandre le Grand font mention de *Gordium*, Γόρδιον ville de Phrygie, sur le fleuve Sangar ; & ce fut-là que ce roi vint à bout du nœud gordien en le coupant. Justin la met entre la grande & la petite Phrygie ; mais pas un géographe, ni aucun auteur estimé, n'a dit qu'elle ait été appellée *Sardis.* Cela fait croire à Ortélius que ces mots, *quæ nunc Sardis vocatur*, sont une fausse note qui a passé de la marge dans le texte. Il y a bien une ville de Sardes, mais qui n'a rien de commun avec *Gordium.* Cette ville de Phrygie est nommée *Gordicium*, par Etienne le géographe.

GORDII MURUS Γορδίου τεῖχος ville de la Médie, selon Etienne le géographe. Voyez JULIOPOLIS. 1.

1. GORDISCH, petite province du Kharizme, située entre le pays de Pischga & celui de Kumkant, très-fertile à cause de l'Amù. C'est dans ce pays que le bras septentrional de ce fleuve a quitté son canal qui passoit à Urgens pour aller se joindre à la riviere de Késel * *Hist. généalogique des Tatars*, p. 564.

2. GORDISCH, province particuliere de la grande Boucharie, vers les frontieres du pays de Charasme, à l'ouest de la province de Bouchara. C'est une des provinces les plus agréables, les plus fertiles & les plus peuplées de la grande Boucharie. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 800.

GORDITANUM PROMONTORIUM, cap de Sardaigne, selon Pline, *l.* 3, *c.* 7 ; & Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3, sur la côte occidentale de l'isle : c'est présentement, selon le P. Hardouin, *Capo di Monte-Falcone*, *Capo di Argentera.*

GORDIU-COME. Voyez JULIOPOLIS 1.

GORDIEUM, & GORDIUM. Voyez GORDIEN.

GORDOLOMA. Voyez GORDUM.

GORDONA, lieu de Suisse, au pays des Grisons, dans le comté de Chiavene. C'est le chef-lieu d'une communauté. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 154.

GORDO-SERVORUM, ville épiscopale de la seconde Bithynie. *Stephanus*, son évêque, assista au concile de Constantinople, tenu l'an 870. * Hardouin. *Collect. conc.*

GORDUM, ville ancienne d'Asie. Elle étoit épiscopale. Socrate, *l.* 14, la met dans la Lydie, & Calliste dans la Lycie. Ce dernier dit que Jean, son évêque, fut envoyé dans la Proconnese. Yves de Chartres dans sa derniere Lettre, citant ce passage, change le nom de Gordum, en *Gordoloma*, & celui de Proconnese en *Prochonixum* ; ce qui est une faute. A l'égard du doute, si cette ville étoit dans la Lydie ou dans la Lycie, il est levé par les Notices épiscopales de Léon le Sage & d'Hieroclès ; la premiere met dans la Lydie *Gordoum* au génitif, & la seconde *Gordos.* Le nominatif étoit *Gordi.* On trouve pourtant *Gorda*, ville de Lydie, nommée dans le Droit oriental. C'est la même ville, & la même aussi apparemment que la *Justinianopolis Gordi*, nommée dans le sixiéme concile de Constantinople.

GORDUNI, ancien peuple de la Gaule Belgique, dans la dépendance des Nerviens. Comme Jules-Cesar, *l.* 5, *c.* 38, est le seul qui l'ait nommée, & qu'il ne dit rien qui puisse faire conjecturer sa situation, on ne fait présentement quel pays il occupoit ; & tout ce que les modernes en ont dit, est sans aucun fondement.

GORDIÆA, contrée & ville de la Perse, auprès de la sortie du Tigre, selon Etienne le géographe ; ce qu'il faut entendre, non de son embouchure dans la mer, mais de sa source. Elle prenoit sans doute ce nom du mont *Gordiæus* ; mais Etienne à son ordinaire en attribue l'origine à Gordye, fils de Triptolème, qui vint d'Argos en Syrie pour chercher Io. Il ajoute que la ville de Gordiée étoit près de la source du Tigre, au lieu des monts Gordiens entre lesquels & le Tigre étoit l'armée d'Alexandre, selon Quinte-Curce, l. 4. Modius lisoit *Cordacos montes* ; & Arrien, *l.* 3, dit *Sogdianos.* C'est une faute des deux parts : les Sogdiens sont bien loin de là ; & qui que ce soit n'a jamais fait mention des *Cordaci montes.* C'est une chimere qui ne se trouve point ailleurs.

GORDYANI. Voyez GORDENE.

GORDYNESIA, villé de la grande Arménie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13.

GORDYNIA, ville de Grece, dans la Macédoine, selon Etienne le géographe. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13, la nomme GORDENIA, Γορδήνια & la met dans l'Emathie.

GORÉE. (l'isle de) Voyez GOERÉE.

GOREIRO, isle du golphe de Venise, entre l'Istrie & la Dalmatie, selon l'Itinéraire d'Antonin.

GORG, fontaine de Suisse, au pays des Grisons, dans le village de Flims, sur la gauche du Rhein. Elle coule continuellement, & fait, dès son commencement, tourner un moulin. Les eaux de cette source & de celles qui sont aux environs, sont extrêmement froides ; & on y distingue divers degrés de bonté & de salubrité, quoiqu'il ne se trouve pas la moindre différence dans leurs poids. Comme les cheveux des habitans du lieu deviennent blancs de très-bonne heure, & qu'ils deviennent chauves plutôt que les autres hommes, quoiqu'ils se portent très-bien d'ailleurs, on en attribue la cause à l'usage qu'ils font de ces eaux. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 4, p. 19, & suiv.

GORGA, ville des Eutalites, aux frontieres de Perse, vers le nord, selon Procope, cité par Ortélius, *Thesaur.*

GORGADES, isles de l'Océan Atlantique, selon Pline. Voyez GORGONES.

GORGIER, Baronie de Suisse, dans la souveraineté de Neuf-Chatel & de Vallengin. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 237.

GORGIPPIA, Γοργίππια ville de l'Inde, selon Etienne le géographe. Ortélius, *Thesaur.* a raison de dire que c'est la même que *Gorgippe* que le même Etienne met dans la Scythie, & qu'elle n'est point différente de *Gorgippia* que Strabon met dans la Sarmatie Asiatique, près du Pont-Euxin. Ainsi le mot d'*Inde* en cet endroit ne se doit pas prendre de l'Inde proprement dite, mais d'un lieu nommé *Indica*, vers le Pont-Euxin.

GORGIUM, Γόργιον lieu de la Sicile, selon Diodiore de Sicile, *l.* 20.

GORGODYLENA, lieu d'Arménie, près du mont Niphate, selon Strabon, *l.* 11, *c.* 527.

GORGON, & GORGONA. Voyez URGO.

1. GORGONE, (la) petite isle d'Italie, dans la mer de Toscane, près de l'isle de Capraia, entre la côte du Pisan au levant, & l'isle de Corse au couchant. Michelot, dans son Portulan de la Méditerranée, p. 99, la nomme *l'isle Gourgone*, & dit qu'elle est environ trente milles à l'ouest quart de sud-ouest du mole de Livourne : c'est, dit-il, une grosse isle fort haute ; elle paroît presque ronde : il y a quelques maisons de pêcheurs, & on la peut ranger de toutes parts. Baudrand, *éd. de* 1705, qui l'a vue plusieurs fois, dit : son circuit n'est que de dix milles ; elle est toute remplie de montagnes, avec un seul village & un château. Elle étoit dépendante de l'état de Pise, & par cette raison elle est au duc de Toscane. On prétend qu'il y a eu autrefois un grand monastere, mais il n'en reste plus aucun vestige. Voyez URGO, qui est l'ancien nom.

2. GORGONE, (la) petite isle de la mer du sud, sous le 3e d. de latitude septentrionale, à cinq lieues du continent, & à l'embouchure de la riviere nommée aussi *la Gorgone*, à trente-huit lieues de Capo Corrientes,

nord quart au nord-eſt, & ſud quart au ſud-oueſt : c'eſt ainſi qu'il en eſt parlé dans le Supplément au Voyage de Wodes Rogers, *p.* 23. Dampier, *Voyage*, *t.* 1, *c.* 7, *p.* 222, la nomme *Gorgonia*, & la decrit ainſi. Nous arrivâmes à Gorgonia, qui eſt à vingt-cinq lieues de Gallo. Nous mouillâmes à l'occident de l'iſle, à trente-huit braſſes d'eau, ſur un fond clair, & à la longueur de deux cables de terre. Cette iſle eſt au 3° d. de latitude ſeptentrionale. Elle eſt déſerte. On la découvre d'aſſez loin, à cauſe de deux collines dont le ſommet reſſemble à deux ſelles. Elle a environ deux lieues de long & une de large, & eſt à quatre de la terre ferme. A l'occident il y a une autre petite iſle. Le pays près du lieu où l'on mouille, eſt bas : il y a une petite baye ſablonneuſe, & bonne à faire deſcente : la terre eſt noire & profonde dans ce bas ; mais dans le haut c'eſt une eſpece de glaiſe rouge. Cette iſle eſt très-bien pourvue de toutes ſortes d'arbres, qui ſont toute l'année verds & fleuris : elle eſt fort bien arroſée de petits ruiſſeaux qui ſortent des hauteurs : il y a grande quantité de petits ſinges noirs, quelques lapins des Indes, & peu de couleuvres. La côte eſt extrémement humide ; il y pleut beaucoup, & les beaux jours y ſont rares. On appelle *la ſaiſon ſeche* celle où les pluies ſont moins fréquentes ; car dans la pluvieuſe, elle y tombe comme ſi on la jettoit par un crible. Il y a beaucoup d'eau ; & l'on ne peut ancrer autour de l'iſle, qu'à ce ſeul endroit, vers l'occident. La marée hauſſe & baiſſe ſept à huit pieds. On y trouve, quand l'eau eſt baſſe, quantité de moules & autres coquillages. C'eſt en ce tems que les ſinges viennent les prendre ſur le rivage, & ſavent fort bien les ouvrir avec leurs pates. On y trouve auſſi des huitres qui ont des perles.

3. GORGONE, (la) riviere de l'Amérique méridionale, ſur la côte de terre ferme. Elle a ſa ſource aux montagnes du Popayan, & ſon embouchure dans la mer du ſud, vis-à-vis de l'iſle de Gorgone, à trente-cinq lieues de la pointe des Mangles nord-eſt & ſud-oueſt. Il croît ſur ſes bords quantité d'arbres bons pour faire des mâts ou des vergues, & au ſud-eſt il y a un excellent port & une très-bonne aiguade. Il faut mouiller près du rivage, & y amarrer votre vaiſſeau avec un cable. De ce port à *Rio de los Piles*, il y a trente lieues nord-eſt & ſud-oueſt. * *Woodes Rogers*, Voyages, Supplément, *p.* 23.

1. GORGONES ou GORGADES ou GORGONUM INSULÆ, c'eſt-à-dire *les iſles des Gorgones* ; Pomponius Méla, *l.* 3, *c.* 9, dit : les iſles Gorgades, où autrefois les Gorgones habitoient à ce que l'on raconte. Pline, *l.* 6, *c.* 31, ayant parlé du cap qu'il nomme *Heſperium Keras*, dit : vis-à-vis de ce promontoire ſont, dit-on, les iſles Gorgades où demeuroient autrefois les Gorgones, à deux journées de navigation du continent, comme le rapporte Xénophon de Lampſaque. Hannon, général des Carthaginois, y aborda, & dit y avoir trouvé des femmes dont les corps étoient velus, & qui par leur grande viteſſe échappoient aux hommes ; que pour preuve de ſa relation, il porta avec lui deux peaux de Gorgones, qu'il dépoſa dans le temple de Junon, où elles reſterent jusqu'à la priſe de Carthage. Pline convient qu'il y avoit beaucoup de fables dans ces relations. Il rapporte cependant encore l'opinion de Statius Sebo-ſus, qui diſoit que des iſles des Gorgones, en côtoyant le long du mont Atlas, on arrivoit en quarante jours aux iſles Heſpérides, & de ces mêmes iſles, (*ab iis,*) au promontoire Heſpérien en un jour. On ne doute point que les Heſpérides ne ſoient les Canaries. Il n'eſt queſtion ici que des iſles des Gorgones. Si nous avions la véritable relation de Hannon, que Méla & Pline ont vue, peut-être en pourrions-nous tirer quelque éclairciſſement ; mais le Periple de Hannon qui nous reſte, eſt un ouvrage très-différent, & de la compoſition de quelque Grec impoſteur, comme je le prouve ailleurs, ainſi tout y eſt renverſé. Il faut donc avoir recours à ce que Pline en a extrait. Il met les iſles des Gorgones à quarante jours de navigation aux Canaries, il n'eſt pas impoſſible que des barques qui n'alloient que terre à terre, ayent mis ce tems-là pour arriver aux iſles du Cap-Verd, où l'on arrive à préſent en cinq ou ſix jours par le moyen de la bouſſole, en prenant le large, & profitant du bon vent. De l'Iſle eſt du même ſentiment que Mercator, & croit que les *iſles des Gorgones* ſont préſentement les *iſles du Cap-Verd* ; & je ne ſais comment le P. Hardouin, *in Plin.* a pu s'imaginer que ce devoit être l'iſle d'*Arguin*, ſur l'autorité de Mariana, *Hiſt. Hiſp.* l. 1, c. 22 ; car il ne s'agit pas d'une ſeule iſle ; ce doit être un amas d'iſles. Suidas & le Scholiaſte d'Apollonius en nomment une *Sarpedonia*. D'ailleurs l'iſle d'Arguin étoit-elle aſſez importante, pour avoir été remarquée dans une navigation pareille ? eſt-elle à deux journées de navigation du continent ?

2. GORGONES, peuple de la côte d'Afrique, ſur l'océan Atlantique. Myrina, reine des Amazones, leur fit la guerre, ſelon Diodore de Sicile, *l.* 3.

GORGONILLA, petite iſle de la mer du ſud, ſur la côte de terre ferme, entre l'iſle de Gallo & le cap de Mangles. Il y a une riviere où l'on peut faire de l'eau, & mouiller ſur le fond net. * *Woodes Rogers*, Supplém. p. 24.

GORGONZOLA, bourg d'Italie, dans le Milanez, ſur le canal de Martefana, à quatre lieues de Milan, vers l'orient ſeptentrional. * *Baud.* éd. de 1705.

GORGOPIS, marais auprès de Corinthe. On le nommoit auſſi ESCHATIOTIS.

GORGORA, lieu d'Ethiopie, en Abiſſinie, au royaume de Dembée. L'empereur d'Abiſſinie y faiſoit ſon ſéjour ordinaire au commencement du ſiécle paſſé ; & les Jéſuites y avoient une de leurs réſidences. Mais l'empereur quitta ce lieu, & transporta ſa cour & la ville à Dancaſe, puis à Gondar où elle a été depuis. * *Ludolf.* Hiſt. Æthiop. l. 2, c. 13 ; & l. 3, c. 11.

GORGOS, riviere d'Aſſyrie. Elle ſe décharge dans le Tigre, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 1.

GORGOTOQUES, (les) peuple de l'Amérique méridionale, au Perou, dans le voiſinage de Santa-Cruz de la Sierra. Ils ont une ville nommée auſſi *Gorgotoque*, avec pluſieurs villages & hameaux. Ces peuples ſont doux, ſimples & traitables ; ſont grand cas de l'amitié qu'ils ont ſoin d'entretenir, & ne ſe mettent jamais en colere, quelque injure qu'on leur faſſe. Si on leur enléve quelque choſe, fût-ce leur propre femme, ils pardonnent aiſément, pourvu qu'on la rende. Ils ont la mémoire fort heureuſe ; particuliérement les enfans. Ils ont une langue particuliere, qui eſt fort uſitée aux environs de Santa-Cruz. * *Corn.* Dict. *Davity*, Amer.

GORGYIA, lieu de l'iſle de Samos, dans l'Archipel, ſelon Etienne le géographe.

GORI, petite ville d'Aſie, en Georgie, dans une plaine entre deux montagnes, ſur le bord du fleuve Kur, au bas d'une éminence, où il y a une forteresſe gardée par des Perſans naturels. C'eſt une des quatre villes de la province de Carthuel. Elle fut bâtie vers le commencement du ſiécle paſſé, par Ruſtan Can, général de l'armée Perſienne. Un Auguſtin miſſionnaire qui étoit alors à Gori, en fit le plan. Cette forteresſe n'eſt pas de grande défenſe : ſa principale force vient de ſa ſituation : ſa garniſon eſt de cent hommes. La ville qui eſt au bas, eſt petite ; les maiſons & les bazars ſont de terre : elle n'eſt habitée que par des marchands aſſez riches. On y trouve abondamment & à bon marché tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. On dérive le nom de *Gori*, d'un terme qui ſignifie *cochon*, parce qu'il y eſt abondant & excellent. *Chardin*, Voyage, *t.* 2, *p.* 126.

GORIAN, *Gorianum*. Abbaye de filles en France, de l'ordre de S. Benoît, dans le Languedoc, au diocèſe, & à trois lieues au midi de Lodeve, proche la ville de Clermont ; elle fut fondée l'an 1350, par Anglez, ſeigneur de Lorieres.

GORICE, ville d'Allemagne, dans le comté de même nom, entre le Frioul, la haute & la baſſe Carniole ; au cercle d'Autriche, ſur la Liſonzo. Les Allemands écrivent *Gortz* & prononcent *Gœurtz*. Elle eſt ſéparée en haute & baſſe. La baſſe ville eſt grande, mais ouverte, & a un collége de Jéſuites, un couvent de Franciſcains, un de Capucins, & d'aſſez belles maiſons où demeurent le bailli & une partie de la nobleſſe du pays. La maiſon des états du pays n'eſt pas grande ; mais elle eſt bien bâtie. La ville haute eſt appellée *la forteresſe*, & on y fait bonne garde. C'eſt-là que finit l'uſage de la langue eſclavone, & on y parle un fort mauvais jargon, qui tire ſur le françois & ſur l'italien, mais que les Italiens ont peine à entendre. Dans les tribunaux on ſe ſert de l'allemand ; & les décrets du ſouverain y ſont publiés en cette langue, quoiqu'à la reſerve des nobles & des perſonnes

perſonnes de diſtinction, il y ait peu de gens qui la ſachent. Car la langue eſclavone avec la maternelle, qui eſt un jargon, eſt plus commune; les appellations ſont portées à Gratz en Stirie, & à la régence d'Autriche. * *Zeyler*, province Auſtriac. Topogr. *p.* 118.

Le comté de Gorice eſt un beau & bon pays : il a d'excellens vignobles, quoique le chemin depuis la capitale, juſqu'à Laybach ſoit fort pierreux. Durant la guerre de Veniſe, qui commença en 1507, la vieille ville ou la haute avec le château, fut priſe par les Vénitiens qui la fortifierent; mais l'empereur Maximilien I la reprit deux ans après. Durant la guerre du Frioul en 1616, les Vénitiens attaquerent la ville de *Gortz*; mais ce fut inutilement. Le comté de Gorice eſt borné au nord par la haute Carniole, à l'orient par la baſſe Carniole, & les Alpes le ſéparent du Frioul. Il avoit autrefois ſes comtes particuliers, dont la branche s'éteignit; & l'empereur Frédéric IV s'en ſaiſit en 1473 : ainſi il appartient à la maiſon impériale. Quoiqu'il faſſe un état ſéparé, il eſt regardé comme partie de la Carniole.

Les Vénitiens, dit Amelot de la Houſſaye, *Hiſtoire du gouvernement de Veniſe*, *p.* 459, ayant perdu Candie, voulurent engager l'empereur à leur vendre Goriſque, Gradiſque, Trieſte, &c. pour réparer les pertes qu'ils venoient de faire dans le Levant; mais cette propoſition ne fut point écoutée. Les principaux lieux de ce comté, ſont,

Gorice,
Gradiſca,
& Gemund.

Baudrand y met Idria qui n'en eſt pas, mais de la haute Carniole.

Lorſque le patriarchat d'Aquilée a été ſupprimé en 1752, on a établi un archevêché à Gorice, pour les pays dépendans de la maiſon d'Autriche, qui relevoient auparavant d'Aquilée, comme l'a été Udine pour ce qui releve de la république de Veniſe.

GORIDORGIS, ancienne ville de la Germanie, ſelon Ptolomée, qui la place vers le Danube. Elle étoit quelque part vers le pays où eſt aujourd'hui la Moravie.

GORILLARUM INSULA. Le Periple de Hannon, tel que nous l'avons préſentement dans la collection d'Oxford & ailleurs, nomme *Gorilles* les femmes velues & ſauvages, que Pline appelle *Gorgones*. Il en fait un peuple entier, où il y avoit beaucoup plus de femmes que d'hommes, & les met dans une iſle à laquelle il donne une ſituation différente de celles des iſles des Gorgones, marquées par Pline. Du reſte il en dit les mêmes choſes que le Hannon de Pline, & y applique l'avanture des deux femmes tuées & écorchées, & dont les peaux furent tranſportées à Carthage. Iſaac Voſſius qui faiſoit plus de cas du Periple de Hannon, que nous avons, que ce morceau ne mérite, n'a pas pris garde que c'eſt un écrit ſuppoſé comme je le prouve invinciblement ailleurs. Trompé par ce préjugé, il voudroit réformer Méla ſur le témoignage du faux Hannon. Il ajoûte ſur l'autorité de ce Grec prétendu Carthaginois, qu'il a mis l'iſle où étoient les *Gorgides* ou *Gorgones*, à trois lieuës de navigation, au-delà de *Theon Ochema*, Θεῶν Ὄχημα, qui de ſon propre aveu eſt aujourd'hui *Sierra-Liona* & par conſéquent, ſelon lui & le faux Hannon, il faut chercher l'iſle des Gorgides ou Gorgones, ſur la côte de Guinée, trois journées au-delà de la *Sierra-Liona*. Cependant il ajoûte que par l'iſle des Gorgones, dont parle Méla, il faut entendre l'iſle de Cerne, dans laquelle Palephate, Diodore & autres fabuliſtes diſent qu'habitoient les Gorgones, confondant, ajoûte-t-il, cette iſle avec la véritable iſle des Gorgones qui étoit bien plus loin, comme on peut le conclure de la relation même de Hannon. Cette *Cerne*, ſelon Voſſius, doit-être l'iſle d'*Arguin*. Voilà bien de l'erudition inutile, pour trouver dans un auteur une faute qui n'y eſt pas. Méla, *l.* 3, *c.* 8, ne parle point d'une iſle ſeule, mais de pluſieurs iſles; *Inſulæ Gorgades domus, ut aiunt, aliquando Gorgonum.* Pline de même dit qu'il y avoit pluſieurs iſles, & il n'eſt point queſtion de l'iſle Cerne en cet endroit. L'autorité de Hannon ſeroit grande, ſi nous l'avions. Pline a pu voir ſon Periple, & il le cite. Mais ce que nous avons n'eſt pas la même choſe : il n'y eſt point parlé des Gorgades, ni des Gorgones, mais des Gorilles; il eſt vrai que Voſſius pour y trouver ſon compte, change les Gorilles en Gorgides; Dieu ſait ſur quel fondement! L'autorité de Palephate & des autres Grecs fabuliſtes ne ſait pas une preuve en matiere de géographie. Ils bâtiſſoient ſur les fictions des poëtes; & l'exactitude des lieux eſt ce dont ils s'embarraſſoient le moins.

GORKUM. Voyez GORGUM.

GORLITZ, *Gorlitium*, (a) ville d'Allemagne, dans la haute Luſace, ſur la Neiſſe : Lupacius dans ſon Calendrier hiſtorique, au 13 de Février, dit qu'anciennement cette ville s'appelloit *Drewnow*, à cauſe de la quantité de bois, qu'enſuite on l'appella en langue bohémienne HORZELECZ & ZHORZELECZ, qui ſignifie un lieu que le feu a ravagé. Joachim Cureus écrit, dans ſa Chronique de Siléſie, que la ville de Gorlitz, déjà fameuſe du tems de Boleſlas III, duc de Pologne, après avoir été ſouvent ſaccagée, fut bâtie & fortifiée par Sobieſlas, duc de Bohême, qui avoit conquis une bonne partie de la Luſace. Dreſſer eſt de même ſentiment, & dit que cela arriva l'an 1131, & que dans ce tems-là le marché de Gorlitz, & celui de Neiſſe furent unis. Cette ville changea enſuite pluſieurs fois de maître. Boreck dans ſa Chronique de Bohême, premiere partie, vers la fin, dit que Jean roi de Bohême prit, deux fois Gorlitz; la premiere, après la mort de Waldemar, margrave de Brandebourg; & la ſeconde, ſur Frédéric, margrave de Miſnie, à qui Gorlitz étoit engagée, parce qu'il lui avoit renvoyé ſa fille Judith. Avant ce tems-là, Louis IV, empereur, avoit donné cette ville comme un fief de l'empire au roi Jean, après la mort du même Waldemar, margrave de Brandebourg; on trouve auſſi qu'Henri, duc de Siléſie, poſſéda Gorlitz, juſqu'à l'an 1329, & qu'alors on lui donna Zittau; mais Gorlitz revint à la Bohême, l'an 1352; l'empereur Charles IV, roi de Bohême, la donna à Jean ſon frere, de qui elle paſſa à Joſſe, margrave de Moravie, & retourna encore à la Bohême. Elle appartient maintenant à l'électeur de Saxe avec toute la Luſace, depuis l'an 1635, l'an 1525 & 1526; elle embraſſa la confeſſion d'Augsbourg. Cette ville eſt aſſez grande, & a été ſujette à beaucoup d'incendies, que l'on trouve rapportés dans l'Hiſtoire que Zeyler en a publiée à la fin de ſon article de Gorlitz. (b) Vers le commencement de ce ſiécle, un nouvel embraſement l'a fort endommagée. L'égliſe qui étoit parfaitement belle, y a été preſque détruite; cependant on a tout réparé. Le ſaint Sépulcre, qui eſt hors la ville, & bâti ſur le modele de celui de la Terre-Sainte, tel qu'il étoit il y a près de deux ſiécles, eſt un morceau curieux. Il y a auſſi dans cette ville un beau collége. La grande égliſe (c), autrefois ſous l'invocation de S. Pierre, a une fort belle tour, & une grande chapelle ſouterreine taillée dans le roc. * (a) *Zeyler*, Saxon. Super. Topogr. *p.* 89; (b) *Hubner*, Geogr. *p.* 594; (c) *Wagenfeil*, Synopſ. Geogr. *p.* 311.

GORMANUM, ville des Jazyges Metanaſtes, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 7; il la nomme, *l.* 8, *Eur. Tab.* 9, BORMANUM. Il dit en ce dernier endroit que le plus grand jour y eſt de ſeize heures.

GORMAZ, bourg d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, ſur le Duero, à deux lieues au-deſſous de Borgo d'Oſma. On le nomme plus ſouvent *Sant-Eſtevan de Gormas*, & il donne le nom à une très-illuſtre famille d'Eſpagne. * *Baudrand*, édit. de 1705.

GORNACUM, nom latin de GOURNAY. Voyez ce mot.

GORNEAS CASTELLUM, forteresſe d'Aſie, aux confins de l'Arménie & de l'Ibérie, ſelon Tacite, *Annal. l.* 12, *c.* 45.

GORNO, village d'Aſie, à l'endroit où le Tigre & l'Euphrate mêlent leurs eaux. On y voit trois châteaux; l'un ſur la pointe, où les deux rivieres ſe viennent joindre, qui eſt le plus fort des trois; le ſecond eſt du côté de la Chaldée, & le troiſieme du côté de l'Arabie. Quoique la douane ſe paye là fort exactement, cependant on n'y fouille pas les perſonnes. Les marées montent juſqu'à cet endroit : il n'y a plus que quinze lieues de-là à Balſora, que l'on fait en ſept heures quand on a pour ſoi le vent & la marée. La forteresſe de Gorno eſt très-bonne & bien garnie de canon. * *Tavernier*, voyage de Perſe, *l.* 2, *c.* 8.

GORO, (PORTO DI) port d'Italie, dans le golfe de Veniſe, à l'une des embouchures du Pô d'Ariano

dans le Ferrarois : il n'eſt ſéparé de la branche la plus ſeptentrionale du Pô que par un petit golfe, nommé *la Sacca di Goro*, du nom d'une tour voiſine. Voyez CARBONARIA. **Baudrand*, édit. de 1705.

GOROMA. Davity, *Etats du grand Négus*, p. 489, dit que le vingt-troiſiéme royaume de l'Abiſſinie eſt celui de Goroma, qui eſt des plus grands, & preſque tout entouré du Nil en forme d'iſle. Il contient vingt contrées. Mais Davity, & ſon continuateur Ranchin, ont ſouvent travaillé ſur de mauvais mémoires. Corneille, *Dict.* dit à peu près la même choſe, & cite Maty : il s'eſt trompé, Maty n'en parle point. Il y a bien de l'apparence que ceux de qui ils ont emprunté ce prétendu royaume de Goroma, ont voulu parler du royaume de Gojame, qui eſt près des ſources du Nil. Voyez GOJAME.

GOROPIS. Voyez ESCHATIOTIS : c'eſt le même marais.

GORRA, ville des Indes, au pays des Bubloïtes. Le ſixieme empereur Mogol après Tamerlan, s'en rendit maître. Je crois que c'eſt la même choſe que GOR. Voyez ce mot.

GORROCHEPOUR, ſelon De l'Iſle, *Carte des Indes*, ville d'Aſie, dans l'Indouſtan, ſur la riviere de Gadet, au royaume de Jeſuat, à l'extrémité orientale des états du Mogol, & aux confins du royaume d'Aſem, ou d'Acham : on l'appelle auſſi *Rajapour*. Thevenot, *c.* 38, *p.* 183, en ſon Voyage des Indes, écrit *Rageapour*. Il ne faut pas pour cela la confondre avec une autre ville nommée auſſi *Rajapour*, & *Broudra* qui eſt à préſent ruinée, & de laquelle une autre ville, à trois quarts de lieues de celle-là, a pris le nom de *Broudra*; celle-ci eſt dans le royaume de Guzarate; & celle dont il s'agit dans cet article, eſt dans le Bécar, dont le Jeſuat fait partie.

GORSIO, ſelon Ortélius, ou HERCULIS GURSIO, ou GORSIUS SIVE HERCULES, ancien lieu de la Pannonie, entre *Sopianæ* & *Acincum*, entre *Vallis Cariniana* & *Inſulones*, à trente milles de cette vallée, & à trente-cinq milles de l'autre lieu; ſelon Antonin, *Itiner.* Lazius croit que c'eſt Gorke, ſur la riviere ee Sarwirra en Hongrie.

GORTUÆ, peuple de l'Eubée, qui ſe trouvoit en Aſie à la ſuite de l'armée de Darius, ſelon Quinte-Curſe, *l.* 4.

GORTYNE, ancienne ville de l'iſle de Créte, au milieu de terres, ſelon Ptolomée. Voici ce qu'en dit De Tournefort, *t.* 1, *p.* 23 & ſuiv. Il en a viſité les ruines, & en a fait l'hiſtoire & la description. L'origine de Gortyne eſt auſſi obſcure que celle de la plûpart des autres villes. Que nous importe qu'elle ait eu pour fondateur Gortyn, fils de Rhadamante ou de Taurus, celui-là même qui enleva Europe ſur les côtes de Phénicie. Il eſt certain qu'après la décadence de Cnoſſe, que les Romains affecterent d'abaiſſer, (a) Gortyne devint la plus puiſſante ville de Créte : (b) elle avoit même partagé l'empire de cette iſle avant que les Romains s'en fuſſent emparés. Annibal s'y crut en ſûreté contre ces mêmes Romains, après la défaite d'Antiochus. (c) Les grandes richeſſes que ce fameux Africain y porta, lui ſuſciterent bien des ennemis; mais il ſe mit à couvert de leurs inſultes, en feignant de mettre ſes tréſors en dépôt dans le temple de Diane, où il fit porter quelques vaſes remplis de plomb. Quelque tems après il repaſſa en Aſie avec ſon or, caché dans les ſtatues des divinités qu'il vénéroit. (a) *Cedrin.* Compend. Hiſt. (b) *Strab.* l. 10. (c) *Juſtin.* l. 32, c. 4.

Les ruines de Gortyne ne ſont qu'à ſix milles du mont Ida, au pied des collines, à l'entrée de la plaine de la Meſſaria, laquelle eſt proprement le grenier de l'iſle. Ces ruines montrent quelle a été la magnificence de la ville; mais on ne ſauroit les regarder ſans peine : on laboure, on ſeme, on fait paître des moutons au milieu d'une prodigieuſe quantité de marbre, de jaſpe, & de granit, travaillés avec beaucoup de ſoin. La principale choſe que l'on découvre dans ces ruines, eſt le reſte d'une des portes de la ville; quoiqu'on en ait détaché les plus belles pierres; il paroit encore qu'elle étoit d'un beau ceintre : les murailles qui tiennent à cette porte, ſont peut-être des reſtes de celles que Ptolomée Philopator, roi d'Egypte, avoit fait élever; la maçonnerie eſt fort épaiſſe, & revêtue de briques. Suivant les apparences, ce quartier étoit un des plus beaux de la ville; nous y découvrîmes deux colomnes de granit, de dix-huit pieds de long; on voit encore aſſez près de-là pluſieurs piedeſtaux, eſpacés également deux à deux ſur la même ligne, pour ſoutenir les colomnes du frontiſpice de quelque temple; on ne découvre de tous côtés que chapiteaux & architraves : peut-être que ce ſont des débris de ce temple de Diane dont on vient de parler, ou de celui de Jupiter, à qui Ménelaüs ſacrifia après qu'il eut appris l'enlevement de ſa femme Hélene, comme le rapporte Ptolomée Epheſtion, dont Phocius, *Biblioth.* l. 5, nous a conſervé quelques extraits. Le temple d'Apollon, dont Etienne le géographe fait mention, étoit au milieu de la ville, & par conſéquent éloigné de l'endroit que nous décrivons : parmi ces colomnes, il s'en trouve d'une grande beauté, cilindriques & cannelées en ſpirale : les plus groſſes n'ont que deux pieds quatre pouces de diamétre. Les Turcs ont enlevé les plus belles; il y a un village à deux portées de mouſquet de ces maſures, dont les portes des jardins ſont à deux colomnes antiques, au travers desquelles on met une claie de bois pour les fermer.

Ce village dont on vient de parler s'appelloit *Alone*; il fut nommé le village des Dix-Saints, depuis que dix illuſtres chrétiens, natifs de l'iſle, y eurent ſouffert le martyre durant la perſécution de l'empereur Déce : ils ſe nommoient Théodule, Saturnin, Europe, Gelaſe, Eunicien, Zetique, Cléomene, Agatope, Baſilide, Evariſte. La chapelle de ce village eſt encore toute remplie de colomnes antiques; mais on n'y voit plus les tombeaux des martyrs dont parle ce continuateur de Conſtantin Porphyrogenete, *l.* 2. Ces martyrs ſont repréſentés dans le tableau principal, en deux rangs, dans la même attitude, & ſur la même ligne, droits & roides comme des pieux. Les Grecs en font la fête le 23 Décembre, & les Latins les ont ſuivis.

On trouve dans les ruines de Gortyne des colomnes de jaſpe, rouge & blanc, ſemblable au jaſpe de Cosné en Languedoc : nous en vîmes d'autres tout-à-fait ſemblables au Campan que l'on a employé à Verſailles : à l'égard des figures, il en reſte peu; les Venitiens en ont enlevé les plus belles. La ſtatue qui eſt ſur la fontaine de Candie, auprès de la mosquée, au-delà du marché, a été tirée de ces ruines; la draperie en eſt belle; mais la figure eſt ſans tête : les Turcs ne ſauroient ſouffrir ſans horreur la repréſentation des têtes des choſes animées, ſi ce n'eſt ſur la monnoie dont ils ſont amoureux plus que gens du monde. En fouillant dans un champ, nous découvrîmes la moitié d'une figure de marbre bien drapée; la jambe étoit articulée avec ſcience, & le bout du pied étoit fort beau.

A l'extrémité de la ville, entre le ſeptentrion & le couchant, tout près d'un ruiſſeau, qui ſans doute eſt le fleuve Léthé, lequel, au rapport de Strabon & de Solin, ſe répandoit dans les rues de Gortyne, ſe voient d'aſſez beaux reſtes d'une ancienne égliſe, dans le quartier, appellé *Metropolis*. Quoique cette égliſe ſoit de bonne architecture, il y a pourtant ſur la gauche un morceau de peinture à moitié effacée, mais tout-à-fait dans le goût gothique : c'étoit apparemment la repréſentation de quelque hiſtoire de la vierge : on y lit encore en gros caractere ΜΡΟΥ. Nous ne pûmes déchiffrer une grande inſcription gréque, qui eſt dans le presbytere : elle eſt trop haute & trop maltraitée. Nous crûmes pourtant y entrevoir le nom de *Cyrille*, ce qui paroît aſſez probable; car on fait mention de deux Cyrilles, évêques de Gortyne, dont l'un fut martyriſé au commencement du troiſiéme ſiécle, ſous l'empereur Déce; & l'autre par les Sarafins, dans le neuvieme ſiécle, ſous Michel le Begue. Nous demandâmes quelques inſtructions ſur ces ſaints évêques à des papas du quartier; mais ils n'en connoiſſent aucun : il y en eut un d'entr'eux qui nous dit que Tite, à qui ſaint Paul a écrit une épitre, étoit neveu d'un évêque de Gortyne, en quoi il ſe trompoit fort. Tite, que S. Paul appelle ſon fils bien-aimé, fut lui-même le premier évêque de Créte; & ſuivant toutes les apparences, ſon ſiége étoit à Gortyne : c'étoit alors la premiere ville du pays, & dans la ſuite elle fut toujours honorée du premier évêché de l'iſle.

Auprès des ruines de l'égliſe métropolitaine, nous en vîmes d'autres qui parurent les reſtes de quelques monaſ-

téres : les bergers y ont bâti de miſérables retraites ; avec de groſſes piéces de marbre antique, parmi leſquelles ſe trouve un chapiteau orné de deux roſettes, & d'une croix de S. Jean de Jeruſalem. Sans doute que la ville n'a été détruite qu'après l'établiſſement des chevaliers hoſpitaliers, qui ſont à préſent à Malte. Tout proche de ces ruines, ſur le bord du ruiſſeau, ſont les reſtes d'un aqueduc, dont la voute a ſix ou ſept piéds de haut ; il y a une belle cave à côté, voûtée par bandes, & qui ſemble avoir ſervi de réſervoir pour fournir à un autre aqueduc, qui eſt ſur le chemin du village des Dix-Saints ; le canal de cet aqueduc n'avoit guéres plus d'un pied de large.

Théophraſte, Varron & Pline parlent d'un platane qui ſe voyoit à Gortyne, & qui ne perdoit ſes feuilles qu'à meſure que les nouvelles pouſſoient : peut-être en trouveroit-on encore quelqu'un de cette eſpece parmi ceux qui naiſſent en grand nombre le long du ruiſſeau Léthé, qu'Europe remonta jusques à Gortyne, ſur le dos d'un taureau. Ce platane, toujours vert, parut autrefois ſi ſinguliер aux Grecs, qu'ils publierent que les premieres amours de Jupiter & d'Europe s'étoient paſſées ſous ſes feuillages. Cette avanture, quoique fabuleuſe, donna apparemment occaſion aux habitans de Gortyne de frapper une belle médaille, qui eſt dans le cabinet du roi : on y voit d'un côté Europe aſſez triſte, aſſiſe ſur un arbre moitié platane & moitié palmier, au pied duquel eſt un aigle, à qui elle tourne le dos : la même princeſſe eſt repréſentée de l'autre côté, aſſiſe ſur un taureau entouré d'une bordure de feuille de laurier. Antoine Auguſtin, archevêque de Tarragonne, *Dialog.* 1, parle d'un ſemblable type. Pline dit que l'on tâcha de multiplier dans l'iſle l'eſpece de ce platane, mais qu'elle dégénéra, c'eſt-à-dire que les nouveaux pieds perdirent leurs feuilles en hiver, de même que les communs.

Il nous reſte encore des médailles de Gortyne frappées aux têtes de Germanicus, de Caligula, de Trajan, d'Adrien, dont la plus belle ſe voit au cabinet du roi de France : elle marque qu'on s'aſſembloit à Gortyne pour y célébrer les jeux en l'honneur d'Adrien.

GORTYNIA, ville de Grece, en Macédoine, ſelon Thucydide, *l.* 2, *p.* 169. Elle étoit dans la partie ſeptentrionale, comme il paroît par ſon récit.

GORTYNII, peuple d'Aſie, vers l'Arménie, ſelon Strabon, *l.* 2, *p.* 80. L'édition que j'ai, porte *Gortynæi.*

GORTYNIUS AMNIS, petite riviere du Péloponneſe ; Pauſanias, *l.* 5, *c.* 7, dit qu'elle couloit auprès de Gortyne ville de l'Arcadie, & il la compte entre celles qui tomboient dans l'Alphée. Il dit, *l.* 8, *c.* 4, que Gortys fils de Stymphale bâtit la ville de Gortyne auprès d'une petite riviere que l'on appelloit auſſi *Gortynius.* Au *liv.* 8, *c.* 28, il vante beaucoup la grande fraicheur de cette riviere pendant l'été. Il obſerve qu'on la nomme *Lufus* auprès de ſa ſource, parce que l'on avoit cru que Jupiter y avoit été lavé peu de momens après ſa naiſſance ; mais qu'en s'éloignant il prenoit le nom de la ville de Gortyne. Il nomme *Rhetées* le lieu où cette riviere joint ſes eaux à celles de l'Alphée.

1. GORTYS, ville pu Peloponneſe, dans l'Arcadie, au pays de *Mégalopolis.* Elle dégénéra par la ſuite en village. * *Pauſanias*, liv. 8.

2. GORTYS, ville de Créte, bâtie par Taurus raviſſeur d'Europe. * *Voyez* Euſtathe ſur Denis le Périgete.

1. GORY. Voyez GORI.

2. GORY, baronie d'Irlande, dans la province de Leinſter, au comté de Wexford. Elle eſt la plus ſeptentrionale de toutes celles de ce comté, & n'a aucun lieu remarquable. * *Etat préſent de la G. Bretagne*, t. 3, p. 45.

GORYA, ville de l'Inde, en-deçà du Gange, ſelon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1. Elle donnoit le nom à un pays où ce géographe place cinq villes, ſavoir,

Caſana, ou *Carnaſa*, *Gorya*
Barborana, *Nagara*, ou *Dionyſopolis*
& *Draſtoca.*

Ce pays s'appelloit GORYÆA, nom qui a beaucoup de rapport avec *Gorydale*, ville dont parle Strabon, *l.* 15, *p.* 697. Outre cela ces deux auteurs s'accordent aſſez pour la poſition, qui doit être vers le pays de Caboul, aux confins de Cachemire. Arrien, *l.* 4, dans ſa Vie d'Alexandre, place en ces quartiers-là les *Gurées*, leur peuple, & une riviere qu'il nomme *Guræus-Fluvius.*

GORIÆA. } Voyez l'article précédent.
GORYDALE. }

1. GORZA, bourg de l'Afrique propre, aux frontieres du territoire de Carthage, ſelon Polybe, *l.* 1, *c.* 74.

2. GORZA, village de Gréce, dans le Coménolitari. On croit qu'il tient la place de Gordinya, ville de la Macédoine dans l'Emathie.

GORZE, abbaye de France, au pays Meſſin, à quatre lieues de Metz vers le couchant d'hyver. S. Chrodegand, évêque de Metz, en jetta les fondemens dès l'an 748, & la mit ſous la direction générale du chapitre de Metz. Ce lieu devint célebre dans la ſuite par la réputation de ſes abbés & de ſes religieux. Il y avoit une école célebre, au dixieme ſiécle, pour l'écriture ſainte & la théologie. Adalberon, évêque de Metz, donna cette abbaye au bienheureux Jean, qui y entra avec ſes compagnons, l'an 933, & y mit la réforme. Il en fut abbé après Einoid, ſon compagnon, & mourut en 973. L'ordre & la régle de S. Benoît y fleurirent longtems ; mais les moines ſe relâcherent fort dans les derniers ſiécles. Leur abbé, depuis long-tems, étoit ſouverain, & avoit les droits régaliens. Les cardinaux de Lorraine tinrent en commende cette abbaye au ſeiziéme ſiécle ; & Charles de Lorraine, cardinal archevêque de Rheims, & commendataire de Gorze, obtint une bulle de Rome pour ſéculariſer cette abbaye. Elle fut exécutée après ſa mort, l'an 1581, lorſque le cardinal Charles de Lorraine, fils du duc Charles II, étoit abbé de Gorze. Les ducs de Lorraine n'avoient d'autre deſſein que d'attribuer à leur égliſe primatiale les biens de cette abbaye, deſquels ils vouloient donner une partie à l'univerſité de Pont-à-Mouſſon. On fit démolir les lieux réguliers & même l'égliſe, l'an 1609, & M. d'Arquien la Grange lieutenant pour le Roi à Metz, s'y oppoſa en vain. Les rois de France étoient protecteurs, & non pas ſouverains de cette abbaye ; de ſorte qu'Henri II, au traité de Cateau-Cambreſis ; & Henri IV, au traité de Vervins, comprirent l'abbé de Gorze au nombre de leurs alliés. Mais cette protection fut alors inutile ; les ducs de Lorraine ſe rendirent les maîtres abſolus de cette abbaye, dont l'union à la primatiale de Nanci fut conſommée l'an 1621, ſous le duc Henri, ce qui a ſubſiſté durant 40 ans & jusqu'à l'an 1661. Ce fut alors que par le traité de Vincennes, le duc Charles III céda au roi en ſouveraineté tout le territoire de Gorze, avec les villages qui en dépendent, & le droit de diſpoſer de l'abbaye qui fut diſtraite de la primatiale de Nanci, à laquelle le Roi de France conſentit que l'on unît l'abbaye de l'Iſle-en-Barrois ; & comme il y avoit cinq villages dont la ſouveraineté étoit indivise entre le duc de Lorraine, tant à cauſe du bailliage de Nanci, que de la prévôté de la Chauſſée & l'abbaye de Gorze, on céda par le dixiéme article du traité de Paris, en 1718, trois de ces villages en entier au roi de France, & deux en entier au duc. Les rois de France ont en vertu de l'indult perpétuel du pape Clément IX, le droit de nomination à cette abbaye qui eſt ſéculiere. Au lieu de moines il y a une collégiale. * *Longuerue*, Deſcr. de la France, 2e part. p. 201.

Il ſe forma auprès de cette abbaye un bourg qui eſt devenu une ville avec le tems. Il eſt ſitué ſur une colline, à une lieue de la Moſelle. L'abbaye a pris ſon nom vraiſemblablement d'un ruiſſeau ſur lequel elle eſt ſituée, & qui va tomber dans la Moſelle.

GORZOPA, petit pays de la preſqu'iſle de l'Inde, en-deçà du Gange. C'eſt le même que GORCOPA.

GOSACHO, ancien bourg de Thrace, dans la Romanie, ſur la mer Noire, près de la ville de Meſembria & de la montagne d'Argentaro. * *Baudr.* edit. 1705.

GOSEK, ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît, en Allemagne, dans la Miſnie, au diocéſe & près de Naumbourg ; elle eſt ſéculariſée.

GOSEN, contrée de la Paleſtine, ſelon Joſué, *c.* 15, *v.* 51. Elle étoit de la tribu de Juda. D. Calmet croit que c'eſt la même choſe que Geſſem. Voyez GESSEM & GOSSEN.

GOSLAR, ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe; où elle eſt enclavée dans le pays de Brunswig. Elle tire ſon nom du ruiſſeau de GOSE, qui a ſa ſource au ſud-eſt de Cellelifert qu'il arroſe; & après avoir paſſé au nord de Goſlar, il ſe mêle avec l'Ocker, qui coule à Wolfenbutel & à Brunswig. Cette ville eſt grande & ancienne; elle eſt toujours reſtée libre & impériale, quoiqu'elle ſoit enclavée dans l'état des ducs de Brunswicg. Elle eſt ſituée entre des montagnes, dont les principales ſont *Steinberg*, *Hertzberg*, *Ramelsberg*, *Klochemberg*, &c. Ces montagnes ont des mines. Dreſſer dit que Goſlar fut bâtie par Henri I, ſur la riviere de Goſe, en un endroit où étoit auparavant un village; d'autres diſent ſeulement un moulin, ou une hute de chaſſeur, & qu'elle ne fut fortifiée pour la premiere fois qu'en 1201, après qu'Othon IV l'eut ſurpriſe. On l'a ſouvent qualifiée de *ville Palatine*, parce que les empereurs y ont fait ſouvent leur réſidence, & tenu les états de l'empire. Quelques-uns dérivent la ſyllabe LAR, du mot *Lager*, qui veut dire un camp, une demeure. L'empereur Henri I y fit bâtir un palais. Cette ville eſt une de celles qui n'ont jamais connu d'autre ſouverain que l'empire. Ce n'eſt pas que les ducs de Brunswig n'aient fait diverſes tentatives pour l'aſſujettir; mais elle a toujours trouvé de la protection auprès des empereurs, qui l'ont maintenue dans ſes droits.

Cette ville eſt très-remarquable, en ce que l'an 1354, Barthold Schwartz moine Benédictin y trouva le ſecret de la poudre à canon, & par une bizarrerie de la fortune, environ un ſiécle après, un ſoldat y inventa l'imprimerie. Selon Baudrand, Goſlar eſt à cinq milles allemans de Hildesheim.

GOSSAU, gros bourg de Suiſſe, au pays de Saint-Gall, entre Wyl & Saint-Gall, vers les frontieres d'Appenzel. C'eſt la principale place d'un petit pays qui contient quelques bailliages. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 305.

GOSSEN, ou GOSEN; nous avons déja marqué que la terre de Goſen étoit de la tribu de Juda. En effet Joſué y met Goſen qu'il nomme entre Anim & Olon. Sanſon dans ſon Indice géographique, croit qu'il s'agit là d'une ville à laquelle il donne 66. 6′ de longitude, ſur 31 d. 6′ de latitude, à l'orient ſeptentrional des ſources du fleuve nommé le *torrent d'Egypte*, & par conſéquent bien loin du Nil même. Ce géographe croit que la terre de Goſen n'étoit autre que le canton étendu aux environs de cette ville. Le P. Bonfrerius eſt de ce ſentiment, & place cette ville de Goſen dans le Daroma, ou la partie la plus méridionale de la terre promiſe, & que la terre de Goſen que Joſué prit & ravagea, étoit nommée du nom de cette ville. Le ſentiment de ces deux ſavans écrivains eſt ſans doute le plus ſûr. Mais Ortélius ſemble avoir cherché le pays de Goſſen en Egypte auprès du Nil. Il dit: *Goſſen* (les Septante liſent Geſem) contrée ou ville d'Egypte, qui, à ce que Benjamin écrit, étoit nommée de ſon tems *Bubzir Zealbizz*. Ortélius ajoûte: elle eſt appellée *Caſan* par Artapan dans la Préparation d'Euſebe, *l.* 9; il paroît que c'eſt la même que *Rameſſes* de la Geneſe, *c.* 47; les Septante liſent *Geſem*; S. Jerôme *Geſſen*: il dit que quelques Juifs ont appris que *Goſen* eſt préſentement appellée la *Thébaïde*. C'eſt un effet de l'ignorance de ces Juifs; car la Thébaïde eſt dans la haute Egypte, & *Rameſſes* eſt dans la baſſe, de laquelle encore le *pays de Goſen* étoit très-différent. D. Calmet étend la Paleſtine juſqu'au Nil pour trouver *Goſen* auprès de ce fleuve; mais cela n'étoit nullement néceſſaire, & Goſen en étoit bien loin.

GOSTYNEN, ville de Pologne, au Palatinat de Ravá, au midi de la Wiſtule & de Ploczk, à deux lieues Polonoiſes de cette ville. Goſtinen eſt remarquable dans l'hiſtoire, à cauſe de la longue détention de Démétrius Suski, czar de Moſcovie, qui, ayant été fait priſonnier, fut enfermé dans la citadelle de Goſtinen, & y mourut de miſere. Goſtinen eſt une des trois caſtellanies du Palatinat de Rava. * *And. gellar.* Regn. Polon. Deſcr. p. 235.

GOSZ. *Goſſenſe Cœnobium*, fameuſe abbaye d'Allemagne, dans la haute Stirie, ſur la Muer, à un quart de mille de la ville de Leuben. C'eſt une abbaye de religieuſes, ou il faut faire preuve de nobleſſe, & dont l'abbeſſe eſt fort riche. * *Reyler*, Stiriæ Topogr. *p.* 72.

GOTHA, ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, dans les états des ducs de Saxe & réſidence d'une des branches de cette maiſon; cette ville eſt dans la Thuringe; elle n'eſt ni grande ni bien bâtie; la riviere de Leine la baigne; elle doit ſes commencemens à Guillaume archevêque de Mayence, qui la bâtit vers l'an 964. Elle appartint enſuite quelque tems aux comtes de Schwartzenbourg, & tomba au pouvoir des Landgraves de Thuringe: on prétend qu'avant cette ville il y en avoit une autre bâtie par les Goths dans le tems de leur paſſage, pour ſe rendre en Italie, & que l'on a vû encore long-tems après leurs armes ſur une vieille tour. Il eſt clair que le but de cette hiſtoire eſt de donner une étymologie du nom de *Gotha*. Le terroir d'alentour eſt fertile en vin, en grains, & en garence pour les teinturiers: la Leine paſſoit autrefois auprès de la ville; mais Balthaſar landgrave de Thuringe, la fit conduire dans la place pour la nettoyer. Il y avoit autrefois à Gotha une commanderie qui a été abolie, & les revenus ont été appliqués à un hopital des malades: il y a deux égliſes, celle de S. Auguſtin fondée en 1216, & celle de ſainte Marguerite, en 1494. L'hopital a été fondé par ſainte Elifabeth. * *Zeyler.* Saxon. Topogr. *p.* 96.

Cette ville avoit une forteresſe ſituée ſur la hauteur, & nommée GRIMMENSTEIN. Elle avoit été commencée par le landgrave Balthaſar; enſuite continuée par Guillaume duc de Saxe; & enfin l'an 1530, on avoit employé huit à neuf mille hommes qui travaillerent environ onze ans à la fortifier. Jean-Frédéric électeur de Saxe, ayant été fait priſonnier par Charles V, cette forteresſe fut démolie par ordre de l'empereur, par Lazare de Schwendi; mais l'électeur ayant été mis en liberté, l'an 1552, la releva & l'augmenta: ſon fils, de même nom & duc de Saxe, ayant refuſé de livrer Guillaume de Grumbach, & quelques autres auſquels il y avoit donné aſyle, quoiqu'ils euſſent été mis au ban de l'empire, y fut mis lui-même, & aſſiégé par Auguſte électeur de Saxe, exécuteur des ordres de l'empereur & de l'empire. La place fut priſe le 13 Avril 1567, & raſée juſqu'aux fondemens: le ſiége coûta 953634 florins, & la démolition 55559. Le duc fut pris & mené en Autriche; ſon chancelier & Grumbach furent écartelés, & les autres décapités ou pendus. Le duc Erneſt l'a rebâtie, & en a fait un château nommé FRIEDENSTEIN, c'eſt-à-dire le *Château de la paix*, par oppoſition à l'ancien nom qui ſignifie le *Château des Fureurs*. Gotha eſt à trois milles d'Erfurt. * *Hubner*, Géogr. p. 586.

GOTHELBA, riviere de Suéde, dans la Weſtrogothie, qu'elle ſépare de la Dalie, autre province de Suéde, & du gouvernement de Bahus, qui eſt de la Norwege: c'eſt moins une riviere particuliere que la décharge de toutes celles qui tombent dans le lac Waener: elle commence à Waenersborg, & coulant vers le midi occidental, elle forme une petite iſle, où la ville de Bahus eſt ſituée, & qui eſt de la Norwege; puis après s'être réunie, elle ſe ſépare auſſi-tôt en deux nouveaux bras qui enferment l'iſle de Hiſingue à ſon embouchure. * *Atlas* de Vaugondy.

1. GOTHENBOURG, ville de Suéde, dans la Weſtrogothie, aſſez près de l'embouchure méridionale de la Gothelba, qui lui ſert de port: Baudrand ſe trompe lorſqu'il dit qu'elle eſt dans l'iſle de Hiſingue; elle eſt en terre ferme, & ſéparée de cette iſle par la riviere; il ajoûte qu'elle a un bon port à l'embouchure de la Trolhetta: Trolhetta n'eſt point le nom de cette riviere, mais d'un village; il ſeroit plus naturel de lui donner le nom de riviere de Bahus, ſi elle n'en avoit pas un qui eſt *Gothelba*. Zeyler, *Suecia Deſcr.* p. 21, parlant de cette ville de Gothembourg, la nomme d'abord GOCHEBOURG, & ajoûte que ce devroit être GOTTZBORG; mais ailleurs il écrit GOTHEBOURG, & GOTTENBOURG. De l'iſle écrit auſſi GOTHEBOURG. Baudrand écrit GOTEMBOURG, & a cru que l'*en* ſe prononçoit comme dans *Luxenbourg*, que quelques François écrivent mal par une *m*, faute que l'on fait ordinairement dans les noms terminés en *bergh* ou *bourg*; l'*n* qui précede, eſt preſque toujours la terminaiſon d'un génitif pluriel, comme dans *Gothenbourg*, la ville des Goths; *Furſtenberg*, la montagne des princes, &c. Cette *n* eſt preſque muette, comme l'*nt* dans ces mots fran-

cois, *ils parlent*, *ils écrivent*. Cette ville fut fondée en 1607, sous le regne de Charles IX, & les rois de Suéde lui ont accordé de grands priviléges qui en ont fait une bonne ville : elle a profité des débris n'ELFSBORG, qui étoit moins avantageusement située ; les Hollandois y font un assez grand commerce. Dans la guerre de 1644, les Danois firent divers efforts pour ruiner cette ville ; mais on l'a si bien fortifiée depuis, qu'elle est à présent une des bonnes places maritimes du royaume : elle est à deux petites lieues suédoises, au midi de Bahus, & à une de ces mêmes lieues d'Elsborg.

Le livre intitulé, *Deliciæ & Amœnitates regnorum Sueciæ*, *Gothiæ*, *&c.* imprimé à Leide en 1706, par Duvivié & Severin, est peu exact ; on y trouve la même erreur touchant la situation de Gothenbourg, qui est dans l'édition françoise de Baudrand ; cependant cette faute n'est pas dans son dictionnaire latin, ni dans le dictionnaire de Maty. Charles IX, roi de Suéde, y mourut en 1660, si nous en croyons Baudrand & Maty. Mais le roi Charles IX mourut à Nikoping, le 26 Octobre 1611, & eut pour successeur son fils Gustave-Adolphe, auquel succéda Christine : après l'abdication de cette reine, Charles-Gustave régna ; c'est lui qui, ayant convoqué les états du royaume à Gothenbourg, y fut attaqué d'une fiévre qui régnoit alors en ce pays, & y mourut le 23 Février 1660.

2. GOTHENBOURG, ville de l'Amérique septentrionale, au pays que les Suédois avoient nommé *la nouvelle Suéde* ; mais cette petite contrée qui s'étendoit le long de la riviere du sud, fut enlevée aux Suédois par les Hollandois, qui en avoient eux-mêmes un plus grand, nommé *les Pays-bas*. Mais comme les Anglois possédoient la Virginie au couchant méridional, & la nouvelle Angleterre au levant septentrional, ils conquirent cet intervalle, & donnerent une nouvelle face & de nouveaux noms à ce pays : la riviere de sud où étoit Gothenbourg, s'appelle DELLAWAR-BAY ; au fond est *Niewcastle*, qui a peut-être succédé à *Gothenbourg*, de laquelle il n'est plus question.

1. GOTHIA ; ce nom veut dire proprement le pays habité par les Goths, & en ce sens vague, il est commun à tous les pays que cette nation a possédés : ainsi il s'est donné à la partie de la France que les Goths occuperent, & qu'on appelle aujourd'hui le LANGUEDOC ; lorsque l'Espagne étoit divisée entre les Goths & les Suéves, le pays soumis aux premiers, a pû être appellé GOTHIE ; mais on s'en sert plus particuliérement aujourd'hui, pour désigner en latin l'isle de GOTHLAND, & la province de GOTHIE dans la Scandinavie.

2. GOTHIA : Ortélius remarque très-bien que cette ville étoit le siége d'un archevêque, qu'elle est nommée dans les réglemens des évêques d'Orient, & qualifiée métropole de la province de Gothie, au concile de Nicée, & enfin que Théophile en étoit évêque ; mais il ajoûte qu'il croit qu'elle étoit dans la Gaule ; il se trompe. La Notice de Leon le Sage, faite pour régler les rangs des prélats subordonnés au siége de Constantinople, donne le trente-quatriéme à *Gothia*, entre les archevêchés, & la Notice de Nilus Doxapatrius lui donne le vingt-huitiéme entre les archevêchés qui ne relevoient point d'un autre siége, & qui n'avoient aucun évêque sous eux ; mais ces deux Notices mettent cette ville avec Mesembria, & quelques autres sous le patriarchat de de Constantinople. L'anonyme de Ravenne la nomme GOTHIS, *l.* 5, *c.* 12, & elle étoit dans la Chersonnese de Thrace : la Notice d'Andronique-Paleologue le Vieux, lui donne le quatre-vingt-troisiéme rang, & dit qu'après avoir été archevêché, elle étoit devenue métropole.

GOTHIE, (LA) selon De l'Isle, *Couronnes du nord*, partie de la Suéde, dans la Scandinavie : elle est bornée au nord-ouest par la riviere de Gothelba, qui la sépare de la Norwege & de la Dalie, au nord par le lac Waener, & par la riviere de Gulspang, qui la séparent du Wermeland, & par la Nericie & la Sudermanie ; à l'orient par la mer Baltique ; au midi par la Blekingie, & la Scanie ; & au couchant par la province de Halland, & dans un très-petit espace par l'Océan : on la divise en trois parties, savoir,

L'OSTROGOTHIE, qui est au levant ;
La WESTROGOTHIE qui est au couchant,
& la SMALANDE, ou GOTHIE MERIDIONALE.

Voyez les articles OSTROGOTHIE, WESTROGOTHIE, SMALANDE, & GOTHS.

GOTHINI, peuple ancien de la GERMANIE. Tacite ; *German.* c. 43, dit : au-delà des Marcomans & des Quades, sont quatre peuples, les *Marsigni*, GOTHINI, *Osi* & *Burii*. Les *Marsigni* & les *Burii* ressemblent aux Suéves par le langage & la maniére de s'orner. La langue gauloise que parlent les GOTHINI, la langue pannoniéne que parlent les *Osi*, font voir que ces peuples ne sont point Germains d'origine ; ce qui se prouve aussi par les tributs auxquels ils sont sujets, car ils les payent partie aux Sarmates, partie aux Quades ; & pour comble de deshonneur, les *Gothini* travaillent aux mines de fer. Tous ces peuples n'habitent guéres les plaines ; mais ils occupent les forêts & les montagnes. Les mordernes ont conclu de ce passage, comparé avec quelques autres de Pline & de Ptolomée, que les *Gothini* habitoient une lisiere de la Pologne, de la Silésie & de la Moravie, aux sources de la Wistule, de l'Oder & de la Morave. * Voyez *Spener*, Notit. Germ. Antiq. *l.*, 5. *p.* 103, & seq.

GOTHISGANZIA, pays habité par les Goths, dans la Scandinavie, à ce que la composition de ces deux noms semble dire ; cependant Jornandes, qui fournit ce nom, distingue *Scanzia* de Gothiscanzia : il prétend que de cette isle Scanzia... les Goths sortirent autrefois avec leur roi Berig ; qu'en débarquant ils donnerent leur nom au pays où ils arrivoient ; & il ajoute : ce lieu, à ce qu'on dit, s'appelle encore à présent *Gotiscanzia*. Il ne s'agit point là de l'isle de Gothland ; & la *Scanzia* de Jornandes n'est autre que la Scandinavie, que les anciens prenoient pour une isle. Le pays où ces Goths aborderent, étoit quelque part vers la Poméranie dans le continent, puisqu'aussi-tôt après ils marcherent contre les Ulmeruges, qui alors habitoient au bord de la mer, & les soumirent aussi-bien que les Wandales, peuple voisin.

1. GOTHLAND, province de Suéde, dans la Scandinavie. Voyez GOTHIE.

2. GOTHLAND, isle de la mer Baltique, sur la côte orientale de Suéde. Sa latitude s'étend depuis le 57e d. jusqu'au 68e. depuis son milieu qui est coupé par le 37e d. de longitude : elle se termine en deux pointes, dont la septentrionale est par les 37e d. 25′ de longitude, & la méridionale par les 36 d. 40′. Cette isle, qui appartient à la Suéde, a eu autrefois ses rois particuliers. Wagenseil, *Synopf. Geogr.* p. 492, dit qu'elle a quinze milles d'Allemagne dans sa longueur, & cinq dans sa plus grande largeur. On ne convient pas de l'origine de son nom. Des Roches dans son Histoire de Danemarck, *t.* 1, *p.* 5, dit après les écrivains Danois que Guthius juge de Danemarck voyant son peuple considérablement augmenté, & le pays surchargé d'habitans, choisit les plus robustes, & les envoya l'an 2264, sous la conduite de son fils Thielvar chercher une nouvelle demeure. Ils aborderent d'abord dans l'isle de Bornholm ainsi appellée du nom de *Boor* ou *Bormon* qu'ils y établirent premier juge. Thielvar ne se contenta pas d'avoir peuplé cette isle ; il passa dans une plus grande avec son armée, & la nomma *Guthland*, ou *Gothland* du nom de son pere. Voilà, selon les Danois, l'origine du nom de ces deux isles : mais selon Des Roches, les historiens des peuples voisins ne sont pas de ce sentiment. L'on ne peut guéres compter sur les Chroniques des peuples septentrionaux qui n'avoient ni lettres ni monumens, il y a environ douze cens ans. Olaüs Magnus, *Histor. Septentr. Gent. Breviar. l.* 17, *c.* 1, me paroît plus raisonnable quand il explique le nom de Gothland, par *bonne terre* : elle est, dit-il, ainsi nommée, par tous ceux qui la fréquentent, parce qu'elle est si fertile & si abondante, qu'on doit la mettre entre les meilleures isles du nord. On y trouve des bestiaux, des chevaux, du poisson, du gibier, de l'eau, des bois, des pâturages, de beaux marbres, & toutes les choses nécessaires à la vie. Il y a de très-bons ports autour. Cet auteur dit que ce fut premiérement dans cette isle que les Goths firent passer leur armée, lorsque leur patrie

(qu'il suppose avoir été la Scandinavie) ne put pas les contenir.

Durant le treizième siécle, elle étoit en quelque façon dependante des rois de Suéde ; car cet auteur rapporte que l'an 1288, Magnus roi de Suéde, appaisa une guerre civile qui s'étoit élevée entre les habitans de Visby & le reste des habitans de l'isle, & qu'il permit aux premiers de rétablir les murs de leur ville qui étoient tombés de vieilleſſe & de la fortifier. Eric d'Upſal, *Hiſtor. Succor.* l. 3, p. 146, ne dit point que Wisby eût eu des murs auparavant : *eodem anno*, dit-il, *erat guerra in Gothlandia, inter cives de Wisby* & *Bondones terræ, pugnaverruntque in menſe Aprili, vicerunt cives, tandemque reconciliati ſunt per dominum Magnum regem Sueciæ, & permiſſum eſt civibus civitatem circumdare muro & munire.* (*) Albert II, roi de Suéde, ſe voyant preſſé par Marguerite reine de Danemarck, & abandonné par une partie de ſes ſujets, engagea cette isle à Conrad Jungingen grand-maître de l'ordre Teutonique en 1388 ; & Albert ayant été depoſſédé de ſon royaume lâcha, tous les pirates qu'il put aſſembler pour inquiéter les Danois ſes ennemis : ils trouverent cette isle mal gardée, s'en ſaiſirent, & en firent l'entrepôt de leurs pirateries. La reine Marguerite devenue maîtreſſe des trois couronnes du nord, voulut y rejoindre l'isle de Gothland. L'ordre Teutonique refuſa de la rendre, & elle y envoya une flôtte pour la reprendre de force. L'empereur s'entremit : on s'accommoda, & l'isle fut rendue en 1398 ; mais elle ne fut réellement évacuée & payée aux chevaliers, que l'an 1406. Elle demeura aux Danois avec tout le royaume de Suéde juſqu'à l'expulſion de Chriſtierne II qui, étant revenu en Danemark, fut détrôné par Frédéric.

(b) Alors Norby, amiral de Suéde, gouverneur de Gothland s'y rendit en 1522, avec toutes ſes forces, pour la conſerver à Chriſtierne ; mais ayant appris ſa diſgrace, il ne voulut reconnoître ni Guſtave Waſa, ni Frédéric roi de Danemarck, les traitant également d'uſurpateurs, prit la qualité de prince de Gothland, & donna retraite à divers corſaires qui infeſtoient comme lui toute la mer Baltique. Il ſe diſoit ami de Dieu & ennemi de tout le monde. Guſtave l'envoya attaquer : l'isle fut priſe ; Norby arbora le pavillon Danois pour intéreſſer Frédéric qui fit quelques efforts pour le ſecourir. (c) Les Danois la poſſédoient en 1645, & la cédérent à la Suéde par le traité de Bromſebroe. Ils la reprirent en 1677, & la rendirent deux ans après par le traité de Fontainebleau. Wisby en eſt la ſeule ville. Voyez ce mot. * (*) *Des Roches*, Hiſt. de Danem. *t.* 4, *p.* 29, 32, 45, & 53. (b) *Vertot*, Revol. de Suéde, *t.* 2. (c) *D'Audifret*, Geogr. hiſt. *t.* 1, *p.* 309.

GOTHS, (les) ſelon l'opinion la plus reçue, étoient originaires de l'isle de Gothland. Ils conquirent une partie du continent de la Scandinavie, ſoumirent pluſieurs nations : d'autres, excitées par leurs victoires & leurs conquêtes, vinrent s'unir à eux, prirent le nom de *Goths* & ne formérent qu'une même nation. Les anciens les ont peu connus, lorsqu'ils habitoient l'isle de Gothland & la Scandinavie : ils en ont parlé d'une maniere très-vague, même juſqu'à défigurer leurs noms. Pline & Strabon les appellent *Gutons* ou *Goutons*. Ptolomée, *l.* 1, *c.* 11, les nomme *Gutæ*.

Enfin les Goths, forts & robuſtes ſe multiplioient ſans ceſſe : leur pays ſe trouva trop petit pour les contenir, & trop ſtérile pour les nourrir. Ils paſſerent la mer, s'emparerent d'un canton de la Sarmatie, s'avancerent juſqu'au Danube, & ſelon de Tillemont, *Hiſtoire des Empereurs*, année 215, s'établirent dans le pays que les *Getes* avoient autrefois occupé, d'où *Jornandes* & d'autres écrivains leur ont donné le nom de *Getes*. Voilà ce que j'ai pu appercevoir de vraiſemblable au travers de l'obſcurité qui enveloppe le commencement de l'hiſtoire des Goths. En voici la ſuite : elle eſt plus facile à débrouiller.

Les Romains ne connurent ce peuple que lorsqu'il fut établi ſur le bord du Danube &, lui donnerent long-tems le nom de *Getes*. Les Goths ſont donc les Getes que défit Caracalla en quelques legéres eſcarmouches ; ce qui donna lieu au bon mot de Pertinax qui, par dériſion, lui donnoit le ſurnom de *Gétique*, moins pour avoir battu ces peuples, que pour avoir aſſaſſiné ſon frere Géta. C'eſt apparemment la premiere fois que les Romains ont trouvé les Goths en leur chemin ; car les Gétes étoient mêlés & confondus avec les Daces, & étoient par conſéquent ſous la domination Romaine * *Spartian.* in Caracalla.

Il faut cependant avouer qu'ils devoient déja avoir paſſé le Danube vers ſon embouchure, ſur la fin du ſecond ſiécle ; car Maximin, qui ſuccéda à Alexandre, ſucceſſeur d'Heliogabale, fut tué en 238, âgé de ſoixante-cinq ans, & par conſéquent il devoit être né en 177. Or Spartien dit de lui qu'il quitta le ſervice après la mort de Caracalla, & ſe retira dans la Thrace où il acheta des terres au même *endroit où il étoit né*, & que les *Goths* avec qui il entretenoit commerce, l'aimoient comme un de leurs concitoyens. Et de-là je conclus que dès le tems de ſa naiſſance, les Goths s'étoient déja avancés juſques dans la Thrace, ou au moins juſques dans la Mœſie ; car George le Syncelle le fait Mœſien. Pierre le Patrice, *Excerpt. Legat.* rapporte qu'on donnoit tous les ans des ſommes conſidérables aux Goths, & De Tillemont rapporte ce tribut au tems d'Alexandre empereur. Maximin, qui lui ſuccéda, étant Goth lui-même, favoriſa ſans doute ſa nation ; mais lorſqu'il eut été aſſaſſiné en 238, Jules Capitolin, dit que les Scythes remuerent. Il entend vraiſemblablement les Goths fâchés de l'avoir perdu.

Ce ſont apparemment les Goths que Gordien III défit. Jules Capitolin, *in Gordian.* dit : il partit de Rome, prit ſon chemin par la Mœſie, mit en fuite, chaſſa, éloigna & extermina en paſſant tout ce qu'il y avoit d'ennemis dans la Thrace. Ils ſe rétablirent cependant ; car ſous l'empire de Decius, ils ravagerent la plus grande partie de la Thrace, & paſſerent même juſqu'en Macédoine : vers l'an 250, Priſcus qui en étoit gouverneur, ſe joignit à eux contre Decius, & ſe fit proclamer empereur. Decius marcha contre les Goths & les vainquit, au rapport de Zozime. Il les avoit réduits à prendre la fuite ; ils ne ſongeoient qu'à ſe retirer, & offroient de rendre tout ce qu'ils avoient encore de butin & de priſoniers ; mais il envoya Gallus leur fermer le paſſage du Tanaïs ou plutôt du Danube. Il vouloit les détruire entiérement, & les mettre hors d'état de jamais rentrer ſur les terres de l'empire ; mais il fut tué, & l'on croit que Gallus s'entendit avec eux, pour en délivrer le monde & lui ſuccéder. Il fit la paix, avec eux ou plutôt il l'acheta par un tribut qui ne les empêcha point de ravager les terres de l'empire. Vers l'an 256, ſous l'empire de Valerien, les Goths, les Carpes, les Burgundes & autres Barbares, s'avancerent juſques dans l'Illyrie, & même dans l'Italie, où ils ne trouverent perſonne qui s'oppôsât à leurs efforts ; mais enfin Aurelien tomba ſur eux, fit beaucoup de priſonniers, emporta un grand butin dont il enrichit la Thrace. Ils regagnerent le pays qu'ils avoient perdu, puiſque ſous l'empire de Valerien, ſelon Zoſime & Zonare, ils s'étoient rendus comme maîtres de la Thrace : ils ravagerent la Macédoine & aſſiégerent Theſſalonique. Une autre partie des Goths paſſa le détroit de l'Helleſpont, ſaccagea l'Aſie, pilla le fameux temple d'Epheſe l'an 262. Ils ruinerent la ville de Chalcedoine & la fameuſe Ilion, repaſſerent le détroit, s'arrêterent à Anchiale ville de Thrace. Les Goths firent une nouvelle irruption en Aſie l'an 263 ; mais les troupes Romaines les en chaſſerent, & les firent repaſſer dans leur pays. L'an 269, après un an de préparatifs, ils attaquerent la ville de Tomi dans la petite Scythie, & celle de Marcianople dans la Mœſie, ils furent repouſſés à l'une & à l'autre ville. Les Goths n'étoient pas ſeuls ; il y avoit avec eux des Herules, des Gepides, & autres peuples barbares leurs alliés. Ils ſe rembarquerent ſur le Pont-Euxin, & de-là entrerent dans le détroit du Boſphore, où il en périt beaucoup. Ceux de Biſance leur ayant fait plus de réſiſtance qu'ils n'en attendoient, ils allerent vers Cyzique qu'ils inſulterent ſans ſuccès : ils paſſerent dans le détroit, traverſerent l'Archipel, & ayant racommodé leur flotte ſur la côte de Macédoine, ils s'arrêterent ſi long-tems auprès du mont Athos, que l'empereur Claudius eut le tems de les venir joindre. Au bruit de ſon arrivée ils quitterent Theſſalonique, &, s'avançant dans les terres, pillerent la Pelagonie, & les environs de Dobere dans la Péonie, où la cavalerie des Dalmates leur tua quelques trois mille hommes ; ils s'avancerent avec le reſte vers Naiſſe dans la haute Mœſie, où ils rencontrerent Claudius qui les battit à plate

couture, & leur tua cinquante mille hommes. Ce qui échappa prit la route de la Macédoine ; mais on leur en ferma le chemin : ils gagnerent le mont Hemus où ils souffrirent beaucoup.

Une partie détachée de leur flotte avoit été ravager la Theſſalie & l'Achaie, & ils avoient fait beaucoup de priſonniers ; mais les villes étant bien pourvues, ils n'en purent prendre aucune. Zonare dit que Célodeme Athénien ayant amaſſé quelques troupes & des vaiſſeaux, les vint attaquer du côté de la mer, & les mit en fuite : ils allerent pourtant juſqu'en Crête & à Rhode ; & c'eſt de cette incurſion qu'il faut entendre ce qu'Ammien Marcellin, *l.* 31, dit que les Scythes aſſiégerent les villes de Pamphylie. La peſte qui ſe mit parmi eux, les ayant extrêmement affoiblis, ils repaſſerent dans la Macédoine pour y paſſer l'hyver, & la peſte acheva de les ruiner. * *Zozime*, l. 1, c. 24, & 31.

L'an 270, les Goths, qui s'étoient retirés ſur le mont Hemus, y furent attaqués par la peſte & par la famine ; Claudius les attaqua & les força de demander quartier : on en mit une partie dans les troupes Romaines ; & on donna aux autres des terres à labourer. Quelques-uns demeurerent en armes juſqu'après la mort de Claudius ; peu retournerent en leur pays, tant de ceux qui étoient dans la Thrace que de ceux qui, après avoir couru l'Archipel, s'étoient retirés en Macédoine. Les Romains ſe vanterent d'avoir diſſipé une armée de trois cent vingt mille Goths, & fait périr deux mille vaiſſeaux. Ceux qui étoient reſtés en armes pillerent Anchiale, ville de Thrace, & tâcherent de prendre Nicopolis, dans la baſſe Mœſie, mais les gens du pays les diſſiperent.

Les Goths après tant de déſaſtres ne purent demeurer tranquilles. Cette nation inquiéte & belliqueuſe dès le commencement de l'empire d'Aurelien, ſe jetta ſur la Pannonie. Il donna ſes ordres pour enfermer les vivres dans les villes, afin d'affamer ces Barbares ; cela ne fut point ſuffiſant, il fallut livrer une bataille qui dura juſqu'à la nuit ſans rien décider ; mais pendant l'obſcurité les Goths repaſſerent le Danube, & envoyerent dès le lendemain demander la paix. Aurelien remporta ſur eux pluſieurs victoires, & on remarqua qu'il y avoit dans leur armée des femmes qui étoient habillées, & combattoient comme les hommes. Une médaille de l'empereur Tacite parle d'une victoire qu'il remporta ſur les Goths, & une inſcription lui donne le titre de *Gothique*.

Il n'eſt pas vraiſemblable que, ſous l'empire de Dioclétien & d'Herculius, les Goths ſoient demeurés tranquilles, lorſque les Carpes, les Baſternes & les Sarmates prirent les armes, & furent défaits par les Romains. Conſtantin étant venu à bout des guerres civiles qui avoient troublé le commencement de ſon régne, livra aux Goths pluſieurs combats ; mais l'utrope ne dit point en quel pays ils étoient alors.

Ce fut du tems de cet empereur, que les Goths reçurent les lumieres de l'évangile ; mais elle leur fut annoncée par des Ariens, qui les infecterent de leurs erreurs, dit Jornandes. Ils la conſerverent long-tems & la porterent dans tous les pays qu'ils conquirent. Ce peuple ſe diviſa par la ſuite en *Oſtrogoths* & *Wiſigoths*. Pluſieurs écrivains ont cherché en vain à nous donner la raiſon de ces deux dénominations : ils ont fait paroître beaucoup d'érudition, & n'ont rien prouvé. L'opinion la plus ſimple & la plus vraiſemblable eſt que ceux qui s'établirent à la gauche du Danube, ſe nommerent *Oſtrogoths* ou *Goths orientaux*, & ceux qui s'établirent endeçà ſur la droite prirent le nom de *Wiſigoths*.

Par cette diviſion ils devinrent deux nations diſtinctes, dont chacune avoit ſon roi. Il y avoit parmi eux, dit Jornandes *de Rebus Geticis*, c. 29, deux familles royales, l'une des *Amales*, d'*Amela*, ancien roi de la nation. Elle commandoit aux Oſtrogoths, l'autre des *Balthes*, nom tiré du mot *Balth* qui ſignifie *hardieſſe* ; elle commandoit aux Wiſigoths.

Guerre des Goths contre l'empire.

Ce fut ſous l'empire de Valens, vers l'an 370, que la diviſion des Goths ſe fit le plus connoître : ils obéiſſoient alors à deux rois ; Fritigerne gouvernoit les Wiſigoths, & Athanaric les Oſtrogoths : la plûpart étoient encore payens ; & quoique Fritigerne fût allié des Romains, il ne laiſſa pas de perſécuter & de faire des martyrs ; mais ſous Athanaric ennemi des Romains & de Fritigerne, la perſécution fut bien plus grande. L'an 364, des parus des Goths ravageoient la Thrace. Il paroît par l'hiſtoire d'Ammien Marcellin, *l.* 26, qu'ils ſe mêlerent de l'affaire de Procope, qui diſputa l'empire à Valens. Celui-ci, après la mort de ſon concurrent ſe mit à la tête de ſes troupes, alla attaquer les Goths ; mais ils lui demanderent la paix & l'obtinrent en lui donnant des ôtages.

Peu de tems après les Huns, ſortis de la Tartarie, vinrent tomber ſur les Goths, en firent un horrible carnage, & les forcerent d'abandonner leur pays. Ceux-ci demanderent la permiſſion à Valens de paſſer ſur les terres de l'empire : il la leur accorda, & leur céda une partie de la Thrace, l'an 377.

Un officier de Valens, nommé *Lupicin*, fut chargé de leur fournir des vivres. Sa mauvaiſe conduite les irrita : ils prirent les armes, le défirent. Valens marcha contr'eux en perſonne & y périt. Enflés du ſuccès de cette victoire, ils avancerent juſqu'à Adrinople, où étoient les tréſors de Valens, mais ils l'aſſiégerent inutilement. Ils acheterent l'amitié des Huns & des Alains qui leur donnerent des troupes ; avec ce renfort, ils allerent attaquer Conſtantinople, la capitale de l'empire. Ils ravagerent la campagne, & voulurent inveſtir la ville & la prendre d'aſſaut ou par famine ; mais l'impératrice veuve de Valens, ouvrit alors le tréſor public, & anima ſi bien les habitans, qu'ils ſortirent en bataille, repouſſerent les Goths.

Ils échouerent auſſi devant Périnthe & Theſſalonique : l'on attribua la délivrance de cette derniere aux prieres de S. Aſcole, qui en étoit évêque. Après avoir manqué le pillage de ces villes, ils ſe jetterent dans la Macédoine, la Thrace, la Scythie, la Mœſie, & ſe répandirent juſqu'aux Alpes Juliennes, qui bornent l'Italie de ce côté-là, ravageant toutes ces provinces, & laiſſant par-tout des marques de leur avarice & de leur fureur. * *Fléchier*, Hiſt. de Théodoſe le Grand, *l.* 1. *Zozim.* l. 4. *Ambroſ.* Epiſt. 59.

Gratien après la mort de Valens, envoya Théodoſe vers la Thrace contre les Goths, les Huns, les Alains & autres Barbares. Fritigerne qui les avoit appellés, n'étoit plus le maître : ils étoient diviſés. Théodoſe les trouvant en cét état, les battit, en fit un grand carnage, & chaſſa le reſte au-delà du Danube. Il porta lui-même cette nouvelle à l'empereur, qui ne la trouva pas vraiſemblable ; on envoya des gens dignes de foi pour s'en informer, & ils confirmerent par leur rapport celui que Théodoſe avoit fait ; & Gratien par reconnoiſſance l'aſſocia à l'empire.

Ils revinrent dans la Thrace dès la même année 379 ; car Théodoſe, ayant pris poſſeſſion de l'empire d'Orient, dont la Thrace & l'Illyrie orientale faiſoient partie, les y alla joindre encore une fois. Ils s'étoient armés à la Romaine, depuis la défaite de Valens. Fritigerne leur avoit appris à ſe rallier & à obſerver quelque diſcipline. Leur armée groſſiſſoit tous les jours du nombre infini de leurs compagnons, que l'eſpérance d'un grand butin attiroit de tous côtés ; ainſi ils étoient à craindre. Fritigerne à qui ils avoient refuſé d'obéir, les avoit abandonnés. Dès qu'il s'agiſſoit de piller, ils n'obſervoient plus aucun ordre ; & cette multitude qui venoit les joindre, ne faiſoit qu'augmenter la confuſion & cauſer des diviſions entr'eux pour le partage des priſes qu'ils avoient faites. Théodoſe les ſurprit & les battit entiérement. Le bruit de cette victoire s'étant répandu, d'autres Goths & les Alains qui ravageoient les autres provinces, s'arrêterent & firent la paix : pluſieurs prirent parti dans ſes troupes, & les autres prominent de ſortir des terres de l'empire. Mais l'empereur étant tombé malade l'année ſuivante, ils crurent avoir trouvé l'occaſion de ſe venger de leurs pertes ; au lieu de ſortir des terres de l'empire, comme ils s'y étoient engagés, ils y appellerent de nouvelles troupes de Barbares, & y firent plus de ravages qu'auparavant. Ceux de leur nation qui s'étoient mis en grand nombre à la ſolde de l'empereur leur facilitoient ſecrétement l'entrée des provinces. La terreur ſe répandit parmi les peuples ; les gens de guerre ne recevant de la cour que des ordres lents & indéterminés, ne ſavoient à quoi ſe réſoudre. On avertit d'abord l'empereur Gratien de la maladie de Théodoſe, & du péril de l'empire : quelques officiers de l'armée, avec ce qu'ils avoient pu ramaſſer

de troupes, s'opposoient cependant aux ennemis, & leur disputoient les passages; mais le nombre de ces Barbares croissant toujours, ils se rendoient par-tout les maîtres. Théodose n'a pas plutôt recouvré ses forces qu'il marche contr'eux à la tête de ses troupes; mais il avoit dans son armée beaucoup de Goths qui le trahirent & le forcerent de se retirer à Thessalonique, où il leva une nouvelle armée. Les Goths, qui ravageoient la Macédoine & la Thessalie, ne furent pas plutôt instruits qu'il étoit prêt à les attaquer, que la frayeur les saisit: ils lui demanderent la paix qu'il leur accorda, à condition qu'ils poseroient les armes, & jureroient de ne les plus reprendre contre l'empire, dont ils défendroient les frontieres contre les autres peuples; qu'ils fortiroient sans délai hors des provinces de l'empire; qu'ils fourniroient certain nombre de troupes choisies, pour être distribuées dans tous les corps de l'armée Romaine, & que l'empereur les protégeroit aussi, & les regarderoit comme ses amis & ses alliés. Les Goths accepterent ces conditions, & commencerent à les exécuter de bonne foi: ils repasserent en effet le Danube la même année, & donnerent à leurs compatriotes une si grande idée de Théodose, que plusieurs de ces peuples rechercherent sa protection. Il la leur accorda; & quoiqu'ils n'eussent point proposé de conditions, il leur en fit de très-avantageuses, ordonnant qu'on leur fournît des vivres en abondance, & leur assignant des terres dans quelques provinces de l'empire.

Depuis ce tems les Goths le servirent toujours. Il y en eut près de vingt mille qui prirent parti dans ses troupes. Le reste se tint sur les bords du Danube, pour empêcher les autres Barbares de courir sur les pays Romains.

Ils respecterent l'empire d'Orient, tant que vécut Théodose; mais après sa mort ses deux fils, Arcadius & Honorius se livrant à la molleſſe, les Goths eurent honte de se soumettre à des princes si voluptueux: ils élurent pour roi Alaric de la famille des Baltes; un autre parti d'entr'eux, (apparemment les Wandales,) élut pour roi Radagaise; mais après avoir été divisés, ils se réunirent contre les Romains. Radagaise suivi de deux cens mille Sarmates, (c'est-à-dire d'une nombreuse armée, dans laquelle les Sarmates tenoient le premier rang;) entra en Italie, & s'étant laissé enfermer dans les montagnes de Toscane, y fut affamé & battu par Stilicon qui le prit & le fit mourir. Ce Stilicon étoit lui-même un Barbare d'origine, qui servoit sous Honorius. Les empereurs les prenoient à leur service. Gaïnas, capitaine Goth, étoit de même tout puissant en Orient sous Arcadius, qui fut obligé de lui confier le commandement de toutes ses troupes, tant de cavalerie que d'infanterie. Il voulut même obliger l'empereur à donner une des églises de Constantinople aux Ariens; & S. Jean-Chrysostome la lui ayant refusée, Gaïnas eut l'insolence de se révolter & de ravager la Thrace; mais Vides, chef des Huns, le défit & envoya sa tête à Constantinople. Telle étoit la foiblesse de l'empire, qu'il ne pouvoit se délivrer d'un Barbare, que par le secours d'un autre Barbare. * *Isidori* Chronic. *Theodoret*, l. 5, c. 32. *Sozomen*, l. 8, c. 4.

Alaric (*) ne s'effraya point du sort de Radagaise, il voulut au contraire le venger: il s'avança vers l'Italie qu'il soumit; prit, pilla, saccagea Rome, & emmena en captivité Placidie, sœur d'Honorius. Peu après cette expédition, Alaric mourut à Cosence. Ataulphe gouverna après lui les Goths qu'il avoit conduits en Italie, (c'étoit les Wisigoths,) épousa Placidie, & fit alliance avec les Romains, passa dans les Gaules, qui pour lors étoient occupées par les Wandales & les Alains; mais ces derniers, connoissant la valeur des Goths, ne leur disputerent point le terrein, & passerent les Pyrénées. * (*) *Isidor.* Chron.

Le premier soin des Goths fut d'affermir leur nouvel établissement; ils songerent ensuite à s'aggrandir. Les ravages que les Wandales faisoient en Espagne, qui étoit à l'empereur leur allié, serviront de prétexte; sous couleur de délivrer ces provinces, ils les y suivirent & avancerent jusqu'à Barcelone. Le Languedoc, la Provence, le Roussillon & la Catalogne devinrent alors la Gothie. C'est ici l'histoire des Wisigoths.

Regeric, successeur d'Ataulphe, périt bientôt après par une conspiration. Valia, qui régna ensuite, étoit un roi prudent. Honorius, craignant qu'il ne violât les traités faits avec Ataulphe, & qu'ayant vaincu ses voisins il ne voulût tourner ses armes contre l'empire, envoya contre lui Constantin, général fameux par plusieurs victoires, avec ordre de tirer à quelque prix que ce fût sa sœur Placidie de l'esclavage où elle étoit. Valia vint au-devant de lui jusqu'aux Pyrénées; mais au lieu de donner bataille, on entama une négociation. Les Goths rendirent la Princesse, & promirent de secourir l'empire en cas de besoin. Débarrassés de cette affaire, ils retournerent contre les Wandales; mais ceux-ci appellés en Afrique, par le comte Boniface, les délivrerent d'une guerre qui auroit pu être funeste aux deux nations. Valia les y auroit poursuivis, si l'exemple d'Alaric ne l'eut pas retenu. Il revint à Toulouse, & eut pour successeur Théodoric I, homme sage, modéré, courageux & d'une corpulence robuste. Il se joignit aux Romains pour combattre Attila, roi des Huns, & périt dans cette fameuse bataille, qui fut donnée dans la plaine de Châlons, l'an 451. Thorismond, son fils, lui succéda. C'étoit un prince fier, dur, cruel & féroce. Il fut tué par son frere Théodoric II, & celui-ci par un autre de ses freres nommé *Euric*. Ce fut sous le régne de ce dernier que les Goths commencerent à avoir des loix rédigées par écrit. Jusques-là ils n'avoient que des coutumes & des usages qui se transmettoient de pere en fils, sans le secours des lettres. * *Isidor.* Chron.

Les Ostrogoths qui étoient restés dans la Thrace, prirent les armes contre Zenon, empereur d'Orient, sous la conduite de Théodoric, qui étoit de la famille des Amales. L'empereur, pour se délivrer d'un ennemi si redoutable, lui fit insinuer de passer en Italie, & d'attaquer Odocre, qui s'étoit emparé de ce pays. Théodoric, charmé de cette ouverture, partit avec une multitude innombrable de peuple qui traînoit sur des chariots des meubles, des femmes & des enfans. Faute de vaisseaux ils ne purent traverser le golfe, & ils en firent le tour. Odoacre vint au devant d'eux, & après plusieurs pertes, s'enferma dans Ravenne où il fut assiégé durant trois ans. Il composa enfin par l'entremise de l'évêque, & obtint de partager la ville avec Théodoric qui le fit mourir peu après. C'est ainsi que se forma le royaume des Goths en Italie; car Théodoric se contenta du titre de roi, & fit sa résidence à Ravenne. * *Procop.* Goth. l. 1, c. 1.

Ce prince se fit respecter de tous ses voisins qui ménagerent son amitié. On trouve une loi de l'empereur Justin contre les Manichéens, *l.* 12, *c. de Hæref.* Il exclut les autres hérétiques, les Payens & les Juifs de toute charge ou dignité, de peur qu'ils n'en prennent occasion de vexer les Chrétiens, & particuliérement les évêques; mais il excepte expressément les Goths, alliés des Romains, parce qu'il ne vouloit pas choquer Théodoric qui étoit Arien.

Union des Ostrogoths & des Wisigoths sous Théodoric.

Tant que les Romains conserverent leur empire, ils commanderent dans les Gaules situées au-delà du Rhône, (c'est-à-dire au couchant de ce fleuve;) mais quand Odoacre eut usurpé le gouvernement, il abandonna aux Wisigoths toutes les Gaules jusqu'aux Alpes, qui séparent les Gaulois des Ligurïens. Après la mort d'Odoacre, les Thoringiens & les Wisigoths appréhendant les Germains, dont la puissance s'étoit déja fort accrue, & qui venoient en grand nombre, & renverſoient tout ce qui s'opposoit à eux, rechercherent l'alliance des Ostrogoths & de Théodoric. Il en fut charmé; & pour mieux cimenter l'union, il donna en mariage Theudichuse, sa fille, à Alaric le jeune, roi des Wisigoths; & Amelobergue sa niéce, fille de sa sœur Amalafride à Hermenefride, roi des Thoringiens. Sa protection fit peur aux Germains qui tournerent leurs efforts contre les Bourguignons. * *Procop.* Goth. c. 12.

Il paroît par ce passage & par plusieurs autres, que par les Germains Procope entend les Francs. Car il dit, un peu plus haut, en parlant de la Gaule: il y a aussi plusieurs marais, autour desquels les Germains avoient autrefois leurs demeures. Ce n'étoit alors qu'un peuple barbare, dont le nom n'avoit rien d'illustre; mais maintenant on les appelle *les Francs*. C'étoit donc de ces Germains ou de ces Francs, que l'alliance de Théodoric garantit

garantit les Wisigoths. Ils étoient d'autant plus redoutables qu'ils avoient été renforcés par une partie de l'empire. Les Aborusques, déja Chrétiens & Catholiques, & sujets des Romains, n'ayant pas voulu se soumettre aux Germains, avoient consenti d'être leurs alliés; & les soldats Romains qui étoient en garnison dans les provinces les plus éloignées de la Gaule, ne pouvant retourner dans leur patrie, à travers tant d'ennemis, avoient mieux aimé se donner aux Germains & aux Aborusques qui avoient la même foi qu'eux, qu'aux Wisigoths qui étoient Ariens.

Outre que ce fait est apocryphe, n'étant appuyé que sur un passage de Procope, c'est qu'il ne sert point à connoître l'histoire des Ostrogoths. Les Francs & les Ostrogoths rendirent aux Bourguignons, ce qu'ils leur avoient pris. Les Ostrogoths ne tarderent pas à faire alliance avec les Francs. Par ces alliances Théodoric resta paisible possesseur de l'Italie.

Fin du royaume des Ostrogoths en Italie.

Théodoric laissa pour successeur un jeune enfant, fils de sa sœur Amalasunthe: cette princesse, après avoir sagement gouverné pour son fils, qui mourut huit ans après, partagea le trône avec Théodat, qui la paya d'ingratitude & la fit mourir. Justinien, pour venger la mort de cette princesse, dit Procope, envoya contre les Ostrogoths le célébre Bélisaire. Théodat ne régna que deux ans, Witiges quatre: il eut pour successeur Théobald, qui ne régna qu'un an. Araric ne régna que trois mois, & fit place à Téjas, qui, profitant du départ de Bélisaire, releva un peu les affaires de sa nation; mais l'empereur Justinien envoya contre lui Narsès, qui le vainquit, & mit fin au royaume des Goths en Italie. Après cette époque, qui est de l'an 552, il n'est plus question des *Ostrogoths* dans l'histoire. Seize ans après, Alboin vint en Italie, & commença le royaume des *Lombards*, qui est une monarchie différente.

Amalasunthe n'épousa point Théodat. Les lettres de Cassiodore en sont la preuve. Le président Hénault, dans son Abrégé chronologique, dit soit qu'elle l'avoit épousé; mais il l'acorrigé dans l'*errata* de sa derniere édition, & a bien fait.

Royaume des Wisigoths en Espagne.

Euric, qui, comme il est dit plus haut, tua son frere Théodoric II, étoit un prince courageux & entreprenant. Il conquit presque toute l'Espagne. Il mourut l'an 181. Alaric son fils lui succéda; mais il fut défait & tué par Clovis à la bataille de Poitiers l'an 507. Clovis, poursuivant sa victoire, conquit tout ce que les Wisigoths possédoient dans les Gaules. Gésalric, fils naturel d'Euric, se fit proclamer roi des Wisigoths en Espagne; mais Théodoric, roi des Ostrogoths en Italie, envoya un brave officier nommé *Ibbas*, au secours d'Amalaric, fils d'Alaric, & de sa fille naturelle Theudigote, lequel étoit en bas âge. Ibbas chassa Gésalric, plaça Amalaric sur le trône, défit les François l'an 508, & remit une partie de la Gaule sous la domination des Wisigoths. Amalaric étant en état de gouverner ses états, fit alliance avec les fils de Clovis, épousa leur sœur Clotilde; mais comme il étoit Arien, & elle Catholique, il la maltraita au point qu'elle s'en plaignit à son frere Childebert, & pour preuve de ses souffrances, lui envoya un mouchoir teint de son sang. Childébert à la vue de ce mouchoir, entra en fureur, se mit à la tête d'une armée formidable, alla attaquer Amalaric, le défit & le tua l'an 531 Theudis fut proclamé roi des Wisigoths après la mort d'Amalaric, transféra son siége au-delà des Pyrénées, & les François s'emparerent d'une grande partie de ce que les Wisigoths possédoient dans les Gaules. Enfin ce royaume, après une longue suite de rois, fut détruit par les Mahométans vers l'an 712.

GOTHUNNI, ancien peuple barbare, dont parle Claudien en ces vers:

Targibilum tumidum defertoresque Gothunnos,
Ut miseras populabor oves & pace relata,
Priſtina reſtituam Phrygias ad ſtamina matres.

Il n'y a point d'apparence qu'il soit là question des *Gothini* de Tacite. Ortélius propose une autre conjecture plus plausible. Ce nom est composé de celui des *Goths* & de celui des *Huns*. On a vu dans l'article des Goths les courses qu'il avoient faites au-delà du Bosphore, & leur union avec les Huns. Vopiscus, dans la Vie de Probus, nomme le même peuple GAUTUNNI.

GOTLIEB, bourg & château dans le Turgow, à une lieue au couchant de Constance, sur le bord du lac. Il fait partie du domaine de l'évêque de Constance.

GOTO, GOTHO ou GOTTO, royaume du Japon, composé de cinq petites isles, dont trois sont assez peuplées, & à une demi-lieue de distance les unes des autres: elles sont situées presqu'à l'entrée de la baye d'Omurat, à l'occident, & presqu'à la vue de Nangazaqui par les 32 d. 32 ou 33′ de latitude nord, & au midi du royaume ne Firando: il n'y a que la plus grande ou est la ville capitale, nommée *Occura*, qui soit véritablement fertile; mais la chasse & la pêche y sont abondantes par-tout; & les habitans y sont un assez grand commerce de poissons, sur-tout de baleines & de sel. Dans une de ces isles, il y a une montagne de six lieues de long, toute couverte d'arbres, où l'on trouve un animal fort singulier; c'est un quadrupede, dont la peau est veloutée & de couleur d'or. Sa figure approche de celle d'un chien, mais il a les pieds beaucoup plus courts: sa chair est très-délicate; & quand on le sert sur la table des grands, il est de la magnificence de le servir tout entier avec sa peau; quand cet animal est vieux, il se jette dans la mer, & devient poisson. Le P. Louis Almuida, Jesuite, assure dans ses lettres, qu'un jour qu'il étoit chez le roi de Gotto, on apporta à ce prince un de ces animaux qui venoit d'être pêché, & qui n'étoit encore métamorphosé qu'à demi.

Les Gottois sont fort superstitieux: les astres réglent tout chez eux, ils ont des augures, dont l'emploi est d'observer les jours heureux ou malheureux, & leurs prêtres sont fort puissants. Ils adorent sur-tout deux divinités qu'on ne connoît point dans le reste du Japon, & qui sont représentées sous des figures de géants: on s'adresse à l'une pour obtenir les biens de la vie présente; on fait des vœux à l'autre pour obtenir d'être heureux après la mort; & tous les ans, au commencement de l'année, on célebre en l'honneur de la premiere une fête qui dure quinze jours, pendant lesquels il n'est pas permis de parler de la mort, ni de l'autre monde, de peur que quelque pensée chagrinante ne vienne troubler la joie, que la divinité exige alors de ses adorateurs.* *Le P. de Charlevoix*, Hist du Japon, *l.* 3.

GOTTA, ville ou bourg de la Mauritanie, sur l'océan, assez près du fleuve Lixus, selon Pline. Elle ne subsistoit déja plus de son tems, non plus que Lixa; mais la place en gardoit toujours le nom. Après avoir dit, *l.* 3, *c.* 5, *Oppida fuere Liſſa & Gotta ultrà columnas Herculis*, il dit, *l.* 32, *c.* 2, *in Occano, ad locum Mauritaniæ, qui Gotta dicitur, non procul Lixo flumine*, &c. L'édition du P. Hardouin préfere *Cotta* par un C.

GOTTESREL, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans la basse Baviere, au diocèse de Ratisbonne.

GOTTHENI, peuple de l'Asie mineure, vers la Propontide, selon Constantin Porphyrogenete. Seroit-ce un détachement des *Gothunni* de Claudien, qui se seroit établi en cet endroit? * *Ortel.* Thes.

GOTTI. Voyez les GOTHS.

GOTTINGEN, GOTTINGA, [a] ville d'Allemagne, au duché de Brunswig, sur la Leyne, dans un terroir très-fertile. Elle est la capitale d'un pays particulier qui est la principauté de Brunswick-Gottingen, & que l'on appelle aussi l'*Oberwald*. Ce canton a à l'orient l'Echsfeld; au midi, le cours de la Werra, au nord, les villes de Northeim & d'Eimbeck. La ville est arrosée par la Leyne, qui la traverse, & qui coulant de-là par la principauté de Calenberg & par la ville de Hanover, va se joindre avec l'Aller, pour aller se jetter ensemble dans le Weser. Comme on ne sait pas le tems de sa fondation, son nom a donné occasion de l'attribuer aux Goths. [b] Quelques autres dérivent le mot de *Gottingen* de la bonté

de ſon terroir. Henri Meibom a exprimé en trois vers ces deux étymologies :

Leina pater vitreo qui flumine profluis urbem,
Cui circumfuſi bonitas notiſſima ruris,
Aut veteres Gothi nomen tribuere venuſtum.

Il dit ailleurs :

Sive agri bonitas ſeu gens tibi Gotica nomen;
Gottinga, facerit tuum.

L'étymologie qui fait venir Gottinge de *Gutt*, bon, ſemble autoriſée par des lettres écrites de la main de Frédéric Barberouſſe, où cette ville eſt nommée GUTTDING, *à Northen ad montes Meſſiacos uſque ad noſtram civitatem* Guttding. François Modius de Bruges (c) raconte fort au long que vers l'an 925, ou ſelon d'autres 932, ou 933, Henri l'Oiſeleur ayant, emporté une glorieuſe victoire ſur les Huns qui ravageoient l'Allemagne, les chaſſa juſqu'à Gottengen, *uſque ad* Gottungam *ſic dictam, quòd Gothos, Hunnosque eâ expeditione ſubjeciſſet*, & qu'il y célébra ſon triomphe par un magnifique tournois. On y en a donné encore quelques autres : il eſt certain que c'étoit une ville dès le tems de cet empereur. Quelques-uns diſent quelle avoit titre de *comté* ; mais on ne peut douter que ſous l'empire de Henri l'Oiſeleur, des trois Othons, de Henri II, de Lothaire & d'Othon IV ; cette ville ne leur ait appartenu. Quelques-uns même ont réſidé dans le château de Grona ou Grune qui eſt dans le voiſinage. Lothaire a fait bâtir un château dans la ville, & y a demeuré ; & c'eſt à ces tems-là qu'elle doit ſes principaux avantages. Après divers accroiſſemens, Gothigen étant devenue une aſſez grande ville en 1319, outre les deux égliſes de S. Alban & de Notre-Dame, qui étoient auparavant hors de l'enceinte de la ville, on y vit deux hôpitaux de la Sainte-Croix & du ſaint Eſprit ; diverſes paroiſſes, ſavoir celle de S. Jean, qui eſt la principale, celle de S. Jacques, de S. Nicolas. Les interpretes de Ptolomée prétendent que Gottingen eſt la *Munitium* dont parle ce géographe, *l.* 2, *c.* 11. * (a) *Zeyler*, Brunswic. & Luneburg. Topogr. *p.* 92. (b) *Dreſſer.* de præcip. German. Urbib. (c) *Pandect. triumphal.* t. 2, l. 1, fol. 1.

Cette ville étoit autrefois impériale : mais elle appartient aujourd'hui à la maiſon de Brunswick, & eſt du partage de l'électeur d'Hanover. Elle a été celui d'une autre branche qui eſt éteinte depuis long-tems. Il y a un aſſez beau collége : elle eſt la patrie de Jean Caſelius qui y naquit l'an 1533, & mourut l'an 1613, à Helmſtadt.

GOTTLIEBEN, bourg de Suiſſe, au bord du lac de Conſtance, dans l'état de l'évêque de Conſtance, à une lieue de la ville de ce nom, & entre Conſtance & Stein : il y a un fort château où réſide le bailli de l'évêque, & où fut enfermé Jean Huſs, par ordre du concile, l'an 1415. Le bourg & le château furent bâtis en 934, par Conrad, évêque de Conſtance, au retour de ſon troiſieme voyage de la Terre-ſainte.

GOTTORP. Zeyler, *Saxon. infer.* Topogr. *p.* 214, écrit auſſi *Gottorff*, château d'Allemagne, au duché de Sleswig ; il appartenoit autrefois à la maiſon de Holſtein, qui y faiſoit ſa réſidence ordinaire ; mais le roi de Danemarck en eſt poſſeſſion depuis qu'il a conquis le Sleswig entier ſur les Suédois, pendant la minorité du duc de Holſtein ; & qu'il s'en eſt fait aſſurer la poſſeſſion par les rois de France & d'Angleterre. C'eſt en même tems une maiſon de plaiſance & une forteresſe. La grande tour fut bâtie par Adolphe, duc de Sleswig qui mourut, l'an 1459. Un autre duc Adolphe, qu'il ne faut pas confondre avec lui, améliora le château, en 1586. Il y a une douane qui produit un revenu conſidérable ; & il ſe trouve des années, où les bœufs que l'on fait paſſer de Danemarck en Allemagne, montent juſqu'à cinquante mille, & tous doivent un droit au bureau. Ce château n'eſt pas loin de la ville de Sleswig. Jean Riſt, dans ſon Miroir de la guerre & de la paix, fait un aſſez beau tableau de ce lieu. Il y a, dit-il, de belle collines, de charmans bocages, & de magnifiques jardins. L'eau n'y manque pas, & la Schlye l'arroſe. Il ajoûte : je ne crois pas qu'il y ait au monde un lieu mieux ſitué pour un homme qui aime les arts & les ſciences, & particuliérement la poëſie.

GOTTSBERG, petite ville de Bohême, en Siléſie, au duché de Schwidnitz. Elle n'eſt remarquable que par ſes mines d'argent. * *Zeyler*, Sileſiæ Topogr. *p.* 148.

GOTTSTADT, bailliage de Suiſſe, dans le canton de Berne, au pays Allemand, du côté de Bienne. C'étoit autrefois un couvent de l'ordre de Prémontré, ſituée ſur la Thiele, entre Nidau & Buren. On en a fait un bailliage. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 2, *p.* 177.

GOTTWEICH, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, dans la baſſe Autriche, ſur une hauteur près du Danube, huit lieues au-deſſous de celle de Moelch. Elle fut fondée en 1089, pour des chanoines, par le bienheureux Altman, évêque de Paſſau. Les Bénédictins, après ſa mort, ſuccéderent aux chanoines. Elle eſt immédiate du ſaint ſiége.

GOUALEOR ou GOUALIAR. Voyez GUALEOR.

GOUAVE. Voyez GOAVE.

GOUAYR, petit pays de la Terre-ſainte, au levant du Jourdain. Il fut autrefois le partage de la demi-tribu de Manaſſé, ſelon Baudrand, *édit.* 1705, qui le nomme *terra Arabum.*

GOUBOUR, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, au nord du Niger, ſelon De l'Iſle. Dans ſa Carte générale de l'Afrique, publiée en 1722, il le borne au nord par le mont Amédede, au nord-eſt par le royaume des Agades, à l'orient par les pays de Zanfara & de Cano, au midi par le Niger, & au couchant par le royaume de Tambouctou. Il y place une ville, nommée auſſi GOUBOUR. Dans ſa Carte de la Barbarie, de la Nigritie, &c. publiée en 1707, il appelle ce même pays *Guber*, & lui donne une autre ſituation. Voyez GUBER.

1. GOUDA ou GOUDE, ville des Provinces-Unies, dans la Hollande méridionale, ſur l'Iſſel, à l'embouchure de la petite riviere de Gow, qui en remplit les foſſés, & lui donne le nom de *Ter-Gow*, prononcez *Tergau*, c'eſt-à-dire en latin *ad Goudam* ou *Goldam*. Elle eſt à trois lieues de Roterdam, & à cinq de Leyde, ſelon le Dictionnaire géographique des Pays-bas. On ne ſait préciſément le tems de ſa fondation ; mais il eſt certain que Florent V donna à Gouda quelques franchiſes l'an 1272. (a) Il y avoit une citadelle (b), où l'on a gardé quelque tems les diplomes accordés à la Hollande par les ſouverains ; mais elle a été démolie, & il n'en reſte plus qu'une tour. Cette ville fut réduite en cendres, le jour de S. Louis 25 Août 1440 ; on l'a exprimé par ce chronographe prétendu.

fLetIbVs Id dIdICI, qVIa goVda
CreMat LVdoWICI.

L'auteur ne ſavoit pas apparemment que dans ces ſortes de bagatelles, il ne faut employer aucune lettre numérale qui ne ſerve ; faute d'avoir eu égard à cette régle, il a mis cet événement en l'an 3438, au lieu de 1440. Ce qu'il y a de plus remarquable à Gouda, c'eſt l'égliſe qui eſt très-belle, & de quelques pieds plus grande que la cathédrale de Cologne. Elle ſemble marquer que ceux qui l'ont fait bâtir, comptoient que la ville s'accroîtroit beaucoup plus qu'elle n'a fait. Elle avoit autrefois une tour ſurmontée d'une fléche fort haute ; le tonnerre la conſuma le 12 de Janvier 1452, à neuf heures du ſoir ; & ce qu'il y eut de plus ſurprenant, c'eſt que les maiſons d'alentour qui n'étoient couvertes que de joncs ſecs, ne furent point endommagées. Ce malheur eſt rapporté dans un chronographe mieux fait que le précédent ; auſſi eſt-il d'Adrien Junius.

LVX bIs sena fVIt IanI, hora Vespere nona;
CVM saCra IohannI VVLCano CorrVIt ÆDes.

Cet accident a été réparé, & l'égliſe a été très-ornée dans la ſuite. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, ce ſont les vitres émaillées & hiſtoriées, avec un art qui ne ſe trouve point ailleurs. De grands rois & princes, tant ſéculiers qu'eccléſiaſtiques, & des communautés y ont généreuſement contribué ; & c'eſt l'ouvrage de deux freres Théodore & Gautier Crabeth, les plus habiles gens de leurs tems pour cette ſorte de travail. Ils étoient nés à Gouda. * *Alting.* Germ. inf. Notit. part. 2, *p.* 22. *Blaeu*, Theat. Urb. Belg.

La ville eſt entourée de jardins aſſez beaux, qui for-

ment une enceinte tout à l'entour. Il y a trois foires par an, & on comptoit autrefois à Gouda trois cens cinquante braſſeries ; une bonne partie de la Flandre & de la Zélande en tiroient leur biere. Il y a beaucoup de briqueries aux environs. L'air y eſt très-ſain, ſur-tout à cauſe de la multitude des eaux courantes ; il n'y a presque point de maiſon qui n'ait un canal, qui en emporte toutes les ordures dans l'Iſſel. Cette ville a produit pluſieurs ſavans, dont on peut voir la liſte dans le Théatre de Blaeu. Elle tient le ſixieme rang entre les villes de la province de Hollande.

2. GOUDA, petite riviere des Pays-bas, dans la Hollande méridionale. Sa ſource n'eſt pas facile à remarquer à cauſe du canal que l'on a creuſé, pour établir une communication entre le Rhin qui coule à Alphen, entre Utrecht & Leyde, & l'Iſſel qui coule à Gouda ; le lit de cette petite riviere ayant été non-ſeulement creuſé jusqu'à ſon embouchure, mais encore bien au-delà de ſa ſource jusqu'à Alphen. Alting. *German. infer.* 2. part. p. 72, la nomme *Gouda* ou *Golda*, & dit de la ville de même nom : *nomen adepta eſt à rivo* Gouda *ſeu* Golda, *qui urbem tranſit atque ſub mœnibus, Iſlæ jungitur*

GOUDERASOU, riviere des Indes, dans l'état du Mogol. Elle a ſa ſource auprès de Mando, au royaume de Malva, qu'elle traverſe en ſerpentant vers le nord-eſt. Elle entre enſuite dans celui de Bengale, & enfin dans celui où elle va ſe perdre dans le Gange, entre Banara ou Benares & Patna. * *De l'Iſle*, Carte des Indes.

GOUDET, riviere de Barbarie, au royaume de Maroc. Elle a ſa ſource au mont Itata, vers Maroc, & reçoit les rivieres de Radeleyne, de Lovydin, de Mephis, de Mele, de Loquera & de Meſenes, puis ſe jette dans l'Océan, près de Safie, ſelon Mouette, cité par Baudrand, *édit. de* 1705.

GOUEL, (le) petite riviere des Indes, dans les états du Mogol, au pays de Raja Rotas. Elle a ſa ſource aux confins du royaume de Bengale, dans des montagnes ; &, après avoir coulé quelque tems vers l'eſt-nord-eſt, elle ſe tourne enſuite vers le nord-eſt à *Jonpour* qu'elle arroſe ; elle paſſe de-là au bourg de Soumelpour, à la forteresſe de Rotas ou Rodas ; enſuite elle reçoit une autre riviere qui vient du ſud-oueſt, & elles ſe vont perdre enſemble dans le Gange, entre l'embouchure du Gouderaſou & la ville de Patna. Le Gouel produit des diamans. Voici comment on les y cherche, ſelon Tavernier, *Voyage des Indes, l.* 2, *c.* 17. Après que les grandes pluies ſont paſſées, ce qui eſt d'ordinaire au mois de Décembre, on attend encore tout le mois de Janvier, que la riviere s'éclairciſſe, parce qu'en ce tems-là, en pluſieurs endroits, elle n'a pas plus de deux pieds, & qu'elle laiſſe beaucoup de ſable tout découvert. Sur la fin du Janvier, ou au commencement de Février, tant du bourg de Soumelpour, que d'un autre qui eſt vingt coſſes au-deſſus ſur la même riviere, (apparemment Jonpour,) & de quelques petits villages de la plaine, il ſort environ huit mille perſonnes de tout ſexe & de tous âges, capables de travailler. Ceux qui ſont experts, connoiſſent au ſable s'il y a quelques diamans dedans, quand ils voient parmi le ſable quelques petites pierres, qui reſſemblent fort à celles que nous appellons *pierres de tonnerre*. On commence à chercher dans la riviere, au bourg de Soumelpour, & on va toujours en remontant jusqu'aux montagnes d'où elle ſort, & qui ſont éloignées du bourg d'environ cinquante coſſes. Aux endroits, où l'on croit qu'il y a des diamans, on tire le ſable de cette maniere.

On entoure ces endroits de pieux, de faſcines & de terre, comme quand on veut faire l'arche d'un pont, afin d'épuiſer l'eau, & de mettre la place à ſec. Alors on tire tout le ſable, & on fouille de la profondeur de deux pieds. Tout ce ſable eſt porté & étendu ſur une grande place préparée au bord de la riviere, & entourée d'une petite muraille, haute d'un pied & demi ou environ. On y fait des trous au pied ; & quand on a rempli cette place, d'autant de ſable qu'on juge à propos, on y jette de l'eau, on le lave & on le braſſe, & tout le reſte ſe fait comme aux autres mines de l'Indouſtan.

C'eſt de cette riviere que viennent toutes les belles pointes, qu'on appelle *pointes naives ;* mais on y trouve rarement une grande pierre. Les guerres ont été cauſes qu'on n'a rien tiré de cette riviere pendant pluſieurs années ; & comme on n'en voyoit plus en Europe, pluſieurs négocians ont cru que la mine étoit perdue.

GOUELLE, (la) petit pays de l'Iſle de France, dans la France propre, près de Dammartin ; on ne peut pas maintenant en déterminer au juſte ni les bornes ni l'étendue.

GOVERNOLO, bourg d'Italie, dans le Mantouan, près de la jonction du Mincio ou Menzo, avec le Pô. Baudrand donne pour nom latin *Acroventum*. J'ai averti ailleurs que ce nom eſt chimérique, & n'a d'autre origine que l'ignorance des copiſtes. Corneille dit fort bien que Governolo eſt un bourg du Mantouan ; mais il le diſtingue de Governo, qu'il dit être un bourg de la ſeigneurie de Veniſe, ſur le Pô. Il eſt, dit-il, ſitué à l'endroit où ce fleuve reçoit le Mincio. *Governo* & *Governolo* ne ſont qu'un ſeul & même bourg du Mantouan, ſur le Mincio, près du Pô. On croit que c'eſt l'*Ambuleius Ager* des anciens, & alors il étoit de la Vénétie, *in Agro Venetûm Ambuleio ;* au lieu de quoi les copiſtes ont mis *in Aroventu Mambuleio*.

Governolo eſt célébre par l'entrevue du pape Léon, avec Attila, roi des Huns.

GOVINA, cataracte d'Afrique, ſur la riviere du Sénégal, à l'eſt du royaume de Kaſſan, dont même cette partie du Sénégal dépend, ſelon quelques voyageurs. Ces cataractes qui ſont à la diſtance de quarante lieues de celles de Félu, ſont encore plus hautes & plus inacceſſibles. * *Labat*, Voyage en Afrique.

GOULETTE, (la) forteresſe d'Afrique, ſur la côte de Barbarie, au pays de Tunis. La Goulette, dit Thevenot, *Voyage du Levant, c.* 89, *p.* 544, n'eſt autre choſe que deux châteaux, dont l'un fut bâti par l'empereur Charles V, & l'autre par Achmeth Dey, qui voyant que les galeres de Malte venoient prendre des vaiſſeaux à la rade de Tunis, ſans que le canon du château leur fit aucun dommage, parce qu'il étoit trop haut monté, fit bâtir ce dernier qui eſt fort bas, où il y a ſept ou huit grands portails, à deux pieds au-deſſus de l'eau, par où on fait ſortir des canons, qui battent à fleur d'eau. Ce château eſt rond du côté de la mer, & celui de Charles V eſt presque carré. Entre ces deux châteaux il y a trois maiſons qui appartiennent à trois ſeigneurs. On va de-là à Tunis en bateau par un canal ou lagune, qui au commencement eſt fort étroite, & s'élargit enſuite beaucoup ; il n'y a pas d'ordinaire cinq pans d'eau ; on fait ce chemin en quatre heures ; & quand il fait un peu de vent, on y va en moins de deux. Il y a par terre dix-huit milles de la Goulette à Alger.

Selon Marmol, *Afrique, l.* 6, *c.* 16, Barberouſſe, corſaire, s'étant emparé de la ville de Tunis en 1535, & en ayant chaſſé Muley Haſcem, ſous prétexte de rétablir le prince Arraſchid, avoit commencé cette conquête par celle de la Goulette ; l'année ſuivante Charles V paſſa en Afrique, à la tête d'une armée, pour chaſſer Barberouſſe, & rétablir Muley Haſcem, qui avoit imploré ſa protection. Barberouſſe voulant élargir le port de Tunis, fit ouvrir par des eſclaves Chrétiens le canal de la Goulette, qui entre de la mer dans ce lac. Il élargit le fort pour le rendre capable de contenir quelques troupes ; au lieu qu'à ſon arrivée, ce n'étoit qu'une ſimple tour carrée, comme ſi c'eût été le logis de la douane ; mais avec les fortifications qu'il y joignit, il en fit une place capable de ſoutenir un ſiége dans les formes. L'empereur l'ayant priſe d'aſſaut, la renferma dans un plus petit eſpace, prit Tunis, rétablit le roi avec lequel il fit un traité, dont une des conditions fut que la Goulette demeureroit à l'empereur & à ſes ſucceſſeurs à perpétuité, & que le roi & les ſiens payeroient douze mille écus d'or par an pour l'entretien de la garniſon, puiſque c'étoit la ſûreté de l'état. Il fit faire le nouveau château. Selim II, après avoir menacé l'iſle de Malte, tourna tout l'effort de ſes armes contre la Goulette, dont il ſe rendit maître, auſſi-bien que de la ville de Tunis en 1574, ſelon De Vertot. * *Hiſt. de Malte*, t. 5, p. 145.

De la Croix, dans ſa Relation de l'Afrique, 1. partie, *p.* 216, dit : on croit que la Goulette eſt l'iſle *Galata*, ou *Galitha* de Ptolomée, ou le Goulon de Pline ; mais Sanut & un géographe Hollandois, appellé *Zwart*, veulent que ce ſoient deux différentes places, parce que la Goulette eſt ſituée à cinq milles de la mer, & que ce nom eſt tiré de l'italien *Gola* & *Goletta*, c'eſt-à-dire petite gueule ou petite embouchure, &c. Ceux qui croient que la Goulette eſt l'iſle de Galata ou Galitha de Ptolo-

mée, n'ont jamais lu cet auteur. Il nomme *Galathe*; l'isle que l'on appelle présentement la *Galite*; mais cette isle n'a rien de commun avec la Goulette, qui est au fond du golfe de Carthage, & à l'entrée de l'étang de Tunis. Corneille fait de Sanut, auteur Italien, & de Zwart, deux géographes Hollandois. De la Croix érige une seigneurie de la Goulette, située près du lac de même nom, & qui, selon lui, renferme les villes de Marsa, de Napoli, de Barbarie, de Cammart, d'Ariane & de Carthage; mais il ne dit point dans quel siécle il faut la mettre; car il y a long-tems que la ville de Carthage est entiérement détruite. Il ajoûte à l'égard du lieu même, nommé la *Goulette*, une histoire bien différente de celle de Marmol. Les Mahométans, dit-il, ont jetté les premiers fondemens de ce château l'empereur Charles V. l'acheva, & les Turcs s'en étant rendus maîtres, l'ont fortifié de deux ou trois redoutes, y ont bâti un beau port, plusieurs magazins, une douane, une prison pour les esclaves chrétiens, & deux mosquées; de sorte que cette place ressemble présentement plus à une ville qu'à une citadelle.

GOUPPEN, (le Mont) montagne en Suisse, au canton de Glaris, près de Schwanden: il y a eu autrefois une mine d'argent & une de fer. Elle renferme aussi une carriere de beau marbre noir, parsemé de veines blanches. Il s'y trouve une fontaine nommée la *fontaine de Mai*, qui a trois propriétés singulieres. 1. Elle ne coule que quand le printems est venu, & qu'on n'a plus à craindre les effets de l'hyver; de sorte qu'on la regarde comme un gage assuré du retour de la belle saison. 2. Le savon ne s'y mêle jamais avec l'eau. 3. Les pois ne s'y cuisent point. 4. Quand on y lave du linge, il devient fort rude, & s'use fort vite. Il y a un creux fort profond: si on y jette quelque pierre, on l'entend raisonner fort long-tems, jusqu'à ce qu'elle arrive au fond; ce qui fait juger que la montagne est creuse par dedans.

1. GOUR, petit royaume d'Asie, au midi de la Corassane, & au couchant du Zabulestan. Les habitans sont nommés *Gouris*; c'est la même chose que *Gaur*. Voyez ce mot. * *Histoire de Timur-Bec*, t. 1, l. 2, c. 33.

2. GOUR, petit pays d'Ecosse, selon Davity. Voyez Gowry.

GOURA, ou GURA ville de Pologne, sur la Wistule, à quatre ou cinq lieues au-dessus de Warsovie, au Palatinat de Mazovie. Elle prend son nom de sa situation sur une hauteur; les Polonois appellent *Gouri* tous côteaux, toute montagne, tout lieu un peu élevé. Celui-ci est une montagne de sable en demi-ovale, & formant une espece d'amphithéatre au-dessus de la prairie de la Wistule, applanie en terrasse, sur laquelle est bâtie la ville de Goura, dont le château n'est que de bois; elle appartient à l'évêque de Posnanie. Celui qui l'a achetée, y a fait de grands changemens, & lui a même donné le nom de Calvaire, *Kalvaria*, comme disent les Polonois, par rapport aux monasteres, & aux personnes dont il l'a peuplée. Elle ressemble en effet à ces déserts du mont Liban, remplis d'hermitages & de cellules. Ce nom est si fort établi en Pologne, qu'on ne connoît presque plus l'autre. Ce prélat donna le château qu'il avoit bâti au fils aîné du roi, Jean Sobieski; & le revenu de la terre qui n'est pas petit, aux moines qu'il y avoit établis. Sa pieuse manie, comme parle le chevalier de Beaujeu, lui a fait chercher tous les lieux particuliers du bois qui est sur le penchant de cette hauteur pour y faire des oratoires, planter des croix, élever des autels; enforte que d'une bute de sable, entourée de forêts épaisses, il en a fait une vraie Jérusalem. * *Mémoires du chevalier de Beaujeu*, *l.* 2, *c.* 1.

GOURADOU, isle de la mer des Indes, entre les Maldives, à dix lieues de celle de Male. Elle n'a qu'une petite entrée fort difficile, de sorte qu'on a besoin d'un pilote expert pour en savoir le passage. On n'y voit point de villes closes, mais seulement des maisons distinguées par rues & par quartiers. L'eau douce n'y manque pas. * *Corneille*, Dict. *Davity*, Asie.

Cette entrée est apparemment la même chose que le canal de Caridou que De l'isle met au nord de l'isle de Male.

GOURDON, petite ville de France, en Quercy, près des confins du Perigord, sur le ruisseaux de Sor, à six lieues de Cahors, & à quatre de Sarlat. On croit qu'il y a environ deux milles ames dans Gourdon. * *Baudrand*, ed. de 1705. *Piganiol de la Force*, Descripion de la France, tom. 4, pag. 554. édit. de Paris.

GOURGAS, petite riviere de France, en Languedoc. Elle a sa source & son cours au diocese de Lodeve, & entre dans la riviere de Lergue qui arrose cette ville, & qui va porter ses eaux dans l'Eraud.

GOURNA. Corneille dit: forteresse des Indes, qu'on trouve à une journée de Bassora; elle est située sur une pointe de terre au confluent du Tigre & de l'Euphrate. Il a oublié sans doute qu'il en avoit parlé plus amplement sous le nom de GORNO. Voyez ce mot.

1. GOURNAY, ville de France, en Normandie, au pays de Bray; en latin *Gornacum*: elle est située sur la riviere d'Epte, cinq lieues au-dessus de Gisors, à dix de Rouen, & à six de Beauvais, dans une plaine partagée en gras pâturages, & en terres de labour, faciles à inonder par le moyen des écluses. Elle a titre de *comté*, & un château composé de quatre tours qui en soutiennent un autre au milieu, avec des murailles dont elle est environnée en partie. Le reste de son enceinte consiste en haies vives plantées sur les bords de ses fossés remplis d'eau. Cette ville a quatorze portes, quatre grandes rues principales assez bien pavées, quatre monasteres & deux paroisses, savoir Notre-Dame & la collégiale de Saint Hildevert. Ces deux paroisses sont dans la ville aussi-bien que les Ursulines: les filles de la congrégation de Notre-Dame, dites de *Saint-Joseph*, & l'hôpital; mais les Capucins & les filles de S. François sont dans le fauxbourg. La collégiale est composée de huit chanoines, dont le doyen est le chef, de deux vicaires du grand autel, de quatre chapelains titulaires, & de six enfans de chœur; le curé & les prêtres habitués de cette église ne sont pas chanoines; cependant le curé a les honneurs du grand autel qui est fort propre & fort dégagé. On y conserve dans une chasse d'argent le corps de S. Hildevert, évêque de Meaux, dont on fait la fête, le 27 Mai. Le chef de ce saint évêque, est dans un globe d'or ducat. Le grand portail est orné de deux gros clochers, & les bas côtés qui régnent autour de la même église, montrent son antiquité. Quoiqu'on regarde celle de Notre-Dame comme la grande paroisse, à cause qu'elle est la plus peuplée, elle n'est que succursale, & l'on batise à Saint-Hildevert dont le chapitre nomme le vicaire perpétuel de Notre-Dame, où il y a douze prêtres, & dont l'église est très-solidement bâtie, avec un beau clocher qui renferme une bonne sonnerie. Il y a une haute justice à Gournay, une élection, un grenier à sel, un maire, trois échevins, une maison de ville accompagnée d'une tour, d'une horloge & d'une grande place, deux compagnies bourgeoises qui ont leurs officiers. On y tient tous les mardis un marché célébre pour les bons beurres de Bray qu'on y vient chercher de tous côtés. Il y a plusieurs belles seigneuries dans son voisinage, où l'on trouve aussi l'abbaye de S. Germer, ordre de S. Benoît, celle de Bellozane, ordre de Prémontré; le prieuré des Bernardins de S. Aubin. Le château de *Vardes* qui n'en est qu'à une lieue, tombe en ruine. Celui de Neuf-marché qui étoit autrefois une forteresse considérable, a été détruit de même que celui de Beauvoir. * *Corneille*, Diction. *Mémoires. dressés sur les lieux*, *en* 1704.

Gournay, après avoir été entre les mains de plusieurs seigneurs, fut réunie au domaine par Charles V, roi de France. Charles VI, son fils & successeur, en fit don à Louis son frere, duc d'Orléans. Les grands biens de cette maison d'Orléans furent réunis à la couronne sous François I; néanmoins les rois ont donné Gournay aux ducs de Longueville, dont les héritiers, ou ayant cause, en jouissent encore aujourd'hui, & ont le patronage de l'église collégiale de Notre-Dame. * *Longuerue*, Descr. de la France, 1. *part. p.* 69.

L'église de Gournay fut dédiée d'abord, sous l'invocation de S. Guitmar, abbé de S. Riquier en Ponthieu; mais après qu'on y eut apporté les reliques de S. Hildevert, elle le prit pour son patron. * *Baillet*, Topographie des Saints, *p.* 216.

2. GOURNAY, petite ville de l'Isle de France, sur la Marne, que l'on y passe sur un pont, environ à trois lieues au-dessus de Paris, & à trois lieues de Lagni, auprès de l'abbaye de Chelles.

3. GOURNAY, bourg de France, en Picardie, au

diocèſe de Beauvais ; ſur l'Aronde, dans l'élection de Clermont.

4. GOURNAY, village de Normandie, au diocèſe d'Evreux, élection de Verneuil.

5. GOURNAY, village de France, en Normandie, au diocèſe de Rouen, élection de Montvilliers.

6. GOURNAY, village de France, en Berry, diocèſe de Bourges, élection de la Châtre.

7. GOURNAY, village de France, au Poitou, élection de Saint-Maixant.

8. GOURNAY, ſeigneurie de France, au Poitou, élection de Thouars. Elle eſt au duc de Richelieu.

GOURO, ville des Indes, au royaume de Bengale, dont elle eſt une des plus conſidérables, ſous la puiſſance du Grand-Mogol, & ſur la riviere du Gange, environ à deux cens mille pas de la côte du golfe de Bengale, au ſeptentrion & autant de Chatigan, ſelon Baudrand, *éd.* de 1705.

GOURSE, (la tour de) tour de Suiſſe, au pays de Vaud, auprès de la ville de CULLY. Elle eſt ſituée ſur un monticule fort élevé, couvert d'une forêt de ſapins, au ſommet & au plus épais de la forêt. Elle étoit très-forte ; mais elle eſt à demi ruinée. On la nomme la tour de *Gourſe*, *Gourze*, ou *Gauſe*. La tradition du pays eſt que cette tour fut bâtie pour ſe mettre à couvert contre les irruptions des Sarazins qui, s'étant nichés dans certaines forêts du Piémont & de la Savoye, dans le dixiéme ſiécle, faiſoient perpétuellement des courſes dans les pays voiſins & déſoloient toute la campagne. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 271.

GOURY. Voyez GOWRY.

GOUTEM, ville de Perſe à 74 d. 46′ de longitude, ſelon Tavernier, *Voyage de Perſe*, l. 3, *chap. dern.* & à 37 d. 20′ de latitude. Ce n'eſt qu'une petite ville, dit ce voyageur ; & l'occupation de la plûpart des habitans eſt de faire de la ſoie.

GOW, ou GOU, ou GAU, canton, contrée diſtinguée par ſes propres bornes des cantons ou contrées du voiſinage, mais qui d'ordinaire faiſoit partie d'un autre peuple. Les anciens nommoient *Pagi* en latin, ce que les Celtes, c'eſt-à-dire les Gaulois, les Germains, appelloient *Gou*, ou *Gow*, ou *Gau*, ou même *Go* ; le peuple entier ſe nommoit *Civitas*, & ſe diviſoit *in Pagos* ; c'eſt dans ce ſens que Jules Céſar, *de Bello Gallic. l.* 1, dit que les Helvetiens étoient diviſés *in quatuor Pagos*, en quatre cantons. Le même auteur dit que les habitans de Treves apporterent la nouvelle que cent cantons des Suéves s'étoient arrêtés au bord du Rhin ; *Pagos centum Suevorum ad Rhenum conſediſſe*. L'auteur anonyme qui a écrit en vers latins l'hiſtoire de Charlemagne, dit :

Sed variis diverſa modis plebs omnis habebat,
Quot Pagos, *tot pene* Duces, *velut unius artus*
Corporis in diverſa forent hinc inde revulſi.

C'eſt de ce *Gou* ou *Gow* que la terminaiſon eſt venue à pluſieurs noms géographiques. Je remets au mot *Pagus* à traiter de ce que les Romains ont entendu par-là. Je remarquerai ſeulement ici qu'il avoit plus de rapport à la portion du peuple, compriſe ſous ce nom qu'au pays qu'elle habitoit ; je m'explique. Il arrivoit ſouvent qu'un peuple entier changeoit de demeure ; les *Pagi* dont il étoit compoſé demeuroient les mêmes ; mais il ſemble que le mot *Gaw*, *Gow* ou *Gou*, ſoit plutôt attaché au pays. Dans la Friſe, entre le Zuyder-Zée & le Lauwers, on trouve cette diſtinction établie d'*Oſtergo* & de *Weſtergo*, c'eſt-à-dire le *canton oriental*, & le *canton occidental*. Il faut rapporter à la même origine le nom de *Reingau*, donné au canton qui eſt entre Mayence & Baccharach ; celui de *Brisgau* que porte le canton, ſitué entre le Rhin, la Suabe & la Forêt-noire ; celui de *Sundgau*, qui ſignifie le pays ſitué entre le Rhin, l'évêché de Baſle, l'Alſace, &c. Cette terminaiſon en *Gou* ou *Gau*, eſt particuliere à l'Allemagne & aux pays dont la langue eſt une dialecte de l'allemand.

Ces *Gaw* ou *Pagi*, avoient anciennement leurs chefs, qui tous enſemble en choiſiſſoient un d'entr'eux qui commandoit la nation entiere. Les Francs & les Allemands ayant établi chez eux l'état monarchique & héréditaire, conſerverent l'ancienne coutume de donner à chaque canton un chef, mais avec de nouveaux titres ; & c'eſt par cette raiſon qu'avec le tems, cette premiere diviſion a diſparu peu-à-peu en beaucoup d'endroits, quoique dans le fond, elle ait été conſervée ſous d'autres noms, comme de *duché*, de *comté*, &c.

De Valois ſoupçonne que le mot *contrée* pourroit bien avoir été dit au lieu de *comté*. Ménage, dans ſes Origines de la langue italienne, dérive *contrata* de *condractus regio*, petit pays. Ducange, *Gloſſ. infim. latin.* donne auſſi quelques étymologies au mot *contrata*.

En France, où l'on a long-tems employé la langue latine dans les actes, les *pagus*, *terminus* & *comitatus* y ont ſubſiſté aſſez long-tems. Les Annales de S. Bertin contiennent une diviſion de la France & de l'Allemagne ſous Louis le Débonnaire, où l'on trouve le mot *comitatus*, employé par-tout où les autres hiſtoriens de ce tems-là auroient mis le mot *pagus* ; on y lit *comitatus Valleſiorum*, *comitatus Waldenſis*, *comitatus Genavenſis*, *comitatus Lugdunenſis*, *comitatus Cavallonenſis*, *comitatus Lingonicus*, *comitatus Tullenſium*, &c. Grégoire de Tours laiſſe ſouvent le mot *pagus* ſous-entendu, & dit ſimplement *Bituricum*, *Pictavum*, *Andecavum*, *Arvernum*, *Lemovicinum*, *Cadurcinum*, *Turonicum*, *Sueſſionicum*. Il a été imité par quantité d'écrivains, & nous avons adopté cette façon de parler dans la langue françoiſe. Nous diſons : *le Berri*, *le Poitou*, *l'Anjou*, *l'Auvergne*, *le Limoſin*, *le Querci*, *la Touraine*, *le Soiſſonnois*.

GOWRAN, ville d'Irlande, dans la province de Leinſter, au comté de Kilkenny, à huit milles, & à l'eſt de Kilkenny, & à environ quinze milles au nord-eſt de Callen, près des frontieres de Caterlagh. Elle a droit d'envoyer deux députés au parlement, & a donné le titre de *baron*, ſous le roi Guillaume III, à Jean Cuts qui s'étoit acquis beaucoup de réputation dans les armées, & mourut à Dublin, en 1707. * *Etat préſent de l'Irlande*, p. 41.

GOWRY, petit pays d'Ecoſſe, dans la province de Perthshire. Cette province eſt ſéparée en deux parties, ſavoir *Gowry* au nord & PERTH au midi. Voyez PERTHSHIRE.

GOY, royaume d'Afrique, dans le Congo ou la baſſe Guinée, ſelon quelques-uns. De l'Iſle le nomme *Angoy* & le borne au nord par le petit royaume de Cacongo, au midi par la riviere de Zaire & par le comté de Songno, & au couchant par la mer. C'eſt un fort petit canton, où ſe trouve la baye de Cabende, port accompagné d'un village. De la Croix dit que la capitale du royaume de *Goy* a auſſi le même nom : elle eſt ſur la côte bien peuplée & fort agréable. Le pays eſt bon, le millet & les féves y viennent bien, & la mer & les rivieres ſont fort poiſſonneuſes ; mais les habitans ſont très-méchans, & inſultent les étrangers. Quoique leur pays ſoit aſſez petit, ils ne laiſſent pas de faire les fiers, & de braver leurs voiſins. * *Corneille*, Dict. *De la Croix*, &c.

GOYLAND, (le) petit pays des Provinces-Unies, au midi du Zuyder-Zée, dans la *Süyd-Holland*, ou Hollande méridionale, aux confins de la ſeigneurie d'Utrecht, & de l'Amſtel-Land. On y trouve les villes de Naërden & de Muyden. * *Dict. géogr. des Pays-bas.*

GOZA, petite ville d'Afrique, en Barbarie, au royaumé de Maroc, dans la province de Hea, vers les confins de celle de Ducala, ſur la côte. Quelques géographes l'appellent *Abet*, & croient que c'eſt l'ancienne SURIGA de la Mauritanie Tingitane. * *Baudrand*, éd. de 1705.

GOZALENE. Voyez GAZALINA.

GOZAN, fleuve d'Aſie, duquel il eſt parlé en plus d'un endroit de l'écriture. Il paroit par un paſſage du IV. Livre des Rois, *c.* 17, *v.* 6, & *c.* 18, *v.* 11, & *c.* 19, *v.* 12. Voyez auſſi 1. Paral. *c.* 5, *v.* 26, & par un autre d'Iſaïe, *c.* 37, *v.* 11, que Gozan marquoit auſſi une *province*, ou une nation, apparemment la même où couloit le fleuve Gozan. Salmanazar tranſporta au-delà de l'Euphrate, ſur le fleuve Gozan, les Iſraélites des dix tribus qu'il avoit ſubjuguées ; & Sennacherib ſe vante que les rois ſes prédéceſſeurs ont vaincu les peuples de Gozan, de Haran & autres. Il ne s'agit plus que de trouver au-delà de l'Euphrate le fleuve ou la nation de Gozan. Ptolomée place la GAUZANITE dans la Meſopotamie. Pline dit que la province ELONGOZINE s'étend vers les ſources du Tigre. Il y a un canton nommé GAUZAN dans la Medie, entre le Cyrus & le fleuve Cambyſe. Ptolomée

met dans le même pays la ville de GAUZANIE ; & Benjamin dit, dans son Itinéraire, que Gozan est dans la Médie, à quatre journées de Hemdan (ou Hamadan.) Les rabbins croient que Gozan est le fleuve Sabbatique qui ne coule pas, selon eux, tous les jours du Sabbat, & qui est environné de feux ce jour-là. Voilà, dit D. Calmet, *Dict. de la Bible*, tout ce que nous trouvons sur le fleuve GOZAN.

GOZE. (le) Voyez GOZZO.

GOZZI, ou les GOZES, petites îles de la Méditerranée, au midi de la partie occidentale de l'île de Candie, & environ à cinq lieues marines du fort de Selino. Il y en a deux placées nord & sud ; la plus grande est au midi, & la seconde qui est au nord, est nommée l'ANTI-GOZE. De l'île les nomme l'une & l'autre les *Gozes de Candie*, pour les distinguer de *Gozzo* au près de l'île de Malthe. Elles sont autrement rangées par le Witt : il met la plus grande qu'il nomme *Gozo*, avec une bourgade nommée PAX MUNDA dans sa partie orientale ; & au couchant septentrional de cette île, *l'Anti-Gozo*, qu'il laisse sans nom, & qu'il accompagne d'un écueil, à l'orient. Le P. Francesco Piacenza Napolitain, dans sa Description de l'Archipel, *p.* 126, observe que cette île de GOZZO près de Candie, a été quelquefois confondue avec le GOZZE de Malthe ; mais il me paroît qu'il le confond lui-même avec *Paxmundo*, ou *Paximadi*, qui est une île différente, plus à l'orient & plus près de la côte de Candie, au golfe de Messalie. Quelques-uns croient que c'est la *Letoa* des anciens ; mais Sophien & d'autres géographes disent que la même *Letoa* est *Chrisiana*. Le Goze dont il est ici question est le *Gaudos* de Pline, *l.* 4, *c.* 12, & la *Claudos* de Ptolomée, *l.* 3, *c.* 17, qui y met une ville de même nom. Elle est nommée CLAUDE dans le grec des Actes des apôtres, *c.* 27, *v.* 16. Notre Vulgate dit : nous fumes poussés au-dessous d'une petite île appellée CAUDE. Elle a été le siége d'un évêque, selon la Notice de Hierocles.

GOZZO, (l'île de) petite île d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au nord-ouest de l'île de Malthe, & au midi de la Sicile. Elle a été nommée GAULOS par Pline, *l.* 3, *c.* 8, & par Mela, *l.* 2, *c.* 7. Diodore de Sicile, *l.* 5, *c.* 12, dit que cette île *Gaulos*, située en pleine mer, a la commodité des bons ports, & a été premièrement fréquentée par les Phéniciens. Scylax de Caryande, *Peripl.* dit : Malthe ville & port, *Gaulos* ville. Spon, *Miscell. erudit. antiq.* p. 190, rapporte une inscription de Malthe dans laquelle on lit :

CHRESTION AUG. L. PROC.
INSULARUM MELIT. ET GAUL.

Silius Italicus, parlant de cette île dit : *l.* 14, *v.* 274,

Et Strato, Gaulon, Spectabile Ponto.

Une autre inscription de Malthe, rapportée par Spon, nomme les habitans de cette île *plebs Gaulitana* ; cependant on les a aussi nommés *Gaulonitæ*.

Ses habitans l'appellent *Gaudisch* : elle n'est séparée de l'île de Malthe que par un canal étroit appellé *Freo* ; (les Français, disent Frioul) d'une lieue & demie ou deux lieues de large, au milieu duquel sont placées les petites îles, ou les rochers appellés *Comin* & *Cominot* (le plus grand, qui est un carré-long, est nommé l'île de *Cuming* par De l'Isle, l'autre n'est qu'un écueil. Le circuit de GOZZO est d'environ huit lieues, sa longueur de trois, & sa largeur d'une & demie. Elle est environnée de rochers escarpés & d'écueils, de sorte qu'on n'y peut aborder que difficilement ; cependant le terroir en est assez fertile. * *Vertot*, Hist. de Malthe, *l.* 3, *p.* 453.

Cette île étant très-près de celle de Malthe, a eu les mêmes maîtres, & la même destinée : elle a appartenu successivement aux Carthaginois, aux Romains, à l'empire d'orient, aux Sarazins, & enfin à Roger, Normand, comte de Sicile ; de sorte qu'elle fut une annexe de cette couronne jusqu'à Charles V, qui la donna avec l'île de Malthe en 1530, aux chevaliers de S. Jean de Jerusalem qui avoient été chassés de Rhode par les Turcs. Ce que Diodore de Sicile appelle des ports commodes, sont des Calles, les plus remarquables sont le long de la côte septentrionale, à commencer au cap de Mitrie, qui est à l'ouest : on trouve *Calla Bazar*, *Calla Baida*, *Calla di Massaforno*, & *Calla de Rumela*, & quelques autres. *La Calle* à *Migart* est à la côte du sud-est, vis-à-vis l'île de Cuming ; celle de *Xilendi* est à la côte du sud-ouest. Il y a par-tout des habitations. * *Davity*.

Lorsqu'elle fut cedée à l'ordre des chevaliers, il y avoit environ cinq mille personnes, hommes, femmes & enfans dispersés en différens villages ; & pour leur sûreté contre les corsaires, on y avoit construit un château situé sur une montagne ; mais il étoit mal fortifié, & de peu d'importance. Au-dessous du château, il y a un bourg assez peuplé, puisque quand les Turcs prirent cette île en 1551, par la lâcheté & l'imprudence de Jean d'Omedes, indigne grand-maître d'une ordre si rempli de valeur, Sinan Bacha y fit six mille trois cens esclaves de tout âge & de différent sexe qu'il embarqua ; mais l'an 1599, Martin Garzez, grand-maître, & le conseil de l'ordre, firent fortifier le château & l'île ; & comme l'on a remarqué que les Turcs avoient eu plusieurs fois dessein de s'en emparer, on n'a rien négligé pour mettre l'île à couvert de toute insulte ; de façon qu'en 1613, les corsaires d'Afrique ayant tenté de s'en saisir, firent des efforts inutiles. En 1709 les Turcs firent la même tentative ; mais ils la trouverent si bien pourvue, qu'ils n'oserent y risquer une descente.

De l'île nomme cette île *le Goze*, & l'abbé de Vertot de même.

GRAÆ, Γραῖ : Arrien, dans son Periple, (*Periplus maris Æry thræi*, p. 22, édit. Oxon.) dit que l'on nommoit ainsi certains signes auxquels on connoissoit que l'on étoit sur la côte de la Perside, & du Sinthe. On ne fait pas trop ce que c'étoient que ces signes ; car, comme il dit deux lignes plus haut que l'on voyoit des serpens, il se peut faire que les signes nommés *Græ* étoient des animaux marins : il se peut aussi que ce fût quelque autre chose, comme une écume de la mer, ou quelqu'autre marque qui annonçoit que l'on approchoit de terre. En un mot, on ne sauroit dire au juste ce que c'étoit.

GRAAEI, ancien peuple de Thrace, vers les sources du Strymon, selon Thucydide, *l.* 2.

GRAAN, ville de la Susiane, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 3. Elle ne se trouve point dans la plûpart des exemplaires.

GRAATANLETTRE. Entre les conciles tenus en Angleterre, on trouve *Grateleanum concilium* tenu, selon le P. Labbe, vers l'an 928, sous l'autorité du roi Athelstan, élu roi d'Angleterre en 924, & sous Wlphelme, archevêque de Cantorbery. Le pere Labbe, dans sa Géographie des conciles, explique *Gratelea* par *Graatanlettre* en Angleterre, sans dire où est ce lieu. Corneille dit que c'est un bourg. Je ne trouve rien d'approchant dans la liste des bourgs d'Angleterre.

GRABAEI, ancien peuple de la Dalmatie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 22. Ce sont peut-être les mêmes que Strabon, *l.* 7, *p.* 316, appelle *Galabrii*, Γαλαβρεῖοι.

1. GRABOW, petite ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, au duché de Meckelbourg, sur le ruisseau de l'Elde, qui vient de Schwerin & de Neustadt, & va tomber dans l'Elbe à Domitz. Grabow est à près de quatre milles de cette fortereſſe, à deux de Neustadt, & à six de Schwerin. Il y a un château qui étoit la résidence du duc Frederic, quatriéme frere de Christian-Louis duc régnant de Meckelbourg-Schwerin. Frederic fut surnommé duc de Grabow, parce qu'il avoit eu ce château pour sa demeure : c'est dans ce lieu que naquirent ses trois fils Frederic-Guillaume, Charles-Leopold & Christian-Louis. Il y mourut en 1688. De ses quatre ainés il ne restoit plus que le duc régnant, qui étant mort sans enfans en 1692, laissa son duché de Schwerin à Frederic Guillaume, fils aîné de Frederic. Alors ce prince transporta sa cour dans le château de Schwerin, & laissa celui de Grabow à sa mere, après la mort de laquelle il a été la résidence du duc Christian-Louis, qui y avoit séjourné du vivant de cette princesse, sur-tout depuis la mort de Frederic-Guillaume, qui, étant mort sans enfans, avoit eu pour successeur Charles-Leopold, leur frere, avec qui le duc Christian-Louis sympathisoit moins qu'avec l'aîné. Ce château a été brûlé depuis quelques années. Baudrand met Grabow sur l'Elbe, c'est peut-être une faute de ses imprimeurs. * *Mém. dressés sur les lieux.*

2. GRABOW, petite ville de Pologne, sur la riviere

de Prosne ; au palatinat de Kalisch, & dans la grande route de Breslaw à Warsovie. * *Andr. Cellar.* Regni Polon. Descr. *p.* 228.

3. GRABOW, autre petite ville de Pologne, au palatinat de Russie, aux confins du palatinat de Belz, assez près de la source de la riviere de Wieperz, selon De l'Isle. André Cellarius, *p.* 347, la donne au palatinat de Belz. Elle est dans le district de la ville de Chelm. Baudrand la nomme GRABOWIZE.

GRABOWISE. Voyez GRABOW 3.

GRABUSE. Voyez GARABUSA.

GRAÇAY, petite ville de France, en Berry, sur le Fouzon, à une lieue de Vatan, & à trois de Valençai en allant vers Bourges, dont elle est à neuf lieues. Elle est du ressort d'Issoudun. Graçay est entourée de murailles flanquées de tours. La tour du BERLE est la plus grosse ; elle est octogone, bâtie sur une élevation, & soutenue par quatre grosses murailles en forme d'arcades. Cette terre a, de toute ancienneté, porté le nom de *baronie*, & les seigneurs se qualifioient *sires*, *barons*, *princes*. Ils en ont joui jusqu'en 1371, que Regnaud de Graçay, VII du nom, la vendit à Jean de France, duc de Berry, qui la donna au chapitre de la Sainte-Chapelle de Bourges, qu'il avoit fondée l'an 1405. * *Baudrand*, éd. de 1705. *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 6, *part.* 2, *p.* 483.

GRACCHURIS. Voyez GRACURIS.

GRACE, (LA) petite ville de France, dans le haut Languedoc, à six lieues au sud-est de Carcassonne. Elle contient environ mille habitans, & a une belle abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, fondée par Charlemagne.

1. GRACE-DIEU, (LA) abbaye d'hommes en France, de l'ordre de Cîteaux, dans le pays d'Aunis, au diocèse de la Rochelle, & à cinq lieues de cette ville.

2. GRACE-DIEU, (LA) monastere de l'ordre de Fontevraud, dans le haut Languedoc, au diocèse de Vieux.

3. GRACE-DIEU, (LA) abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans la Franche-Comté, au diocèse de Besançon.

1. GRACIA. (Puerto di) C'est un port de la côte septentrionale de l'Isle Espagnole, à quinze lieues à l'orient de *Monte-Christo*, & un peu en-deçà de *Monte di Plata*. Il fut ainsi nommé, parce que Christophe Colomb y reçut en grace Martin Alonse Pinçon, capitaine d'une de ses caravelles, qui l'avoit abandonné, & qui le rejoignit en cet endroit : d'autres disent avec moins de vraisemblance, que c'est parce que l'amiral obligea Pinçon de remettre en liberté quatre insulaires qu'il avoit enlevés de force.

2. GRACIA (terre de). Christophe Colomb nomma ainsi une terre du continent de l'Amérique, qu'il prit d'abord pour une isle, & qui est à quinze lieues au nord du golfe de la Baleine, au midi de la côte & du golfe de Paria.

1. GRACIAS-A-DIOS, cap de l'Amérique, qui fait la pointe orientale de la province de Honduras, par les 14 d. de latitude nord. Christophe Colomb, qui le découvrit le premier, le nomma ainsi, parce que quand il y fut arrivé, les vents qui l'avoient long-tems contrarié, commencerent à lui devenir favorables.

2. GRACIAS-A-DIOS ou GRACES A DIEU, ville ou Bourg de l'Amérique septentrionale, dans la province de Honduras, au pied des montagnes, à trente lieues de Valladolid, presque vers l'ouest. Elle fut bâtie en 1530, par le capitaine Gabriel de Royas, pour défendre les ouvriers que l'on faisoit travailler aux mines d'or ; mais comme il n'étoit pas assez fort pour soutenir les continuelles incursions des sauvages, il l'abandonna ; & six ans après, elle fut rebâtie par Gonçale d'Alvarado. Elle est bâtie sur un côteau fort rude : les habitans s'occupent à cultiver les campagnes, & à semer du froment, avec un fort grand travail, à cause que le terroir est très-dur. Ils y élevent force mulets, dont ils se servent à transporter leurs bleds à la ville de San-Salvador, & aux autres lieux voisins. Ils ont aussi de fort bons chevaux. Baudrand dit qu'on y avoit autrefois placé l'audience royale qu'on a ensuite transportée à Guatimala ; que ce lieu est fort avant dans le pays, & à plus de soixante-dix mille pas de la côte du golfe de Honduras. Il n'en fait qu'un bourg. * *De Laet*, Ind. occident. *l.* 7, *c.* 16.

GRACIEUSE (la) ou GRACIOSA, isle de l'océan Atlantique, l'une des Açores, à sept ou huit lieues nord-nord-ouest de Tercere. Elle n'a que cinq ou six lieues de tour ; mais elle abonde en fruits & en vivres, & est fort agréable. Baudrand, *édit. de* 1705, dit qu'elle est assez peuplée ; mais il la met à quinze lieues Espagnoles de la Tercere. Cette distance est excessive. Mandello, *Voyage des Indes*, *l.* 3, marque qu'il n'y a point de ville dans cette isle, mais seulement des châteaux pour la sûreté & la défense des ports. La beauté de sa campagne, & les fruits qu'elle produit en grande abondance, enforte qu'elle en fournit même à l'isle de Tercere, lui ont donné le nom qu'elle porte. * *Premier voyage des Hollandois aux Indes*, *au Recueil de la compagnie*, t. 1, p. 438.

GRACOWATZ, village de la Bosnie, à cinq lieues de Tina, du côté du nord. Quelques-uns croient qu'il occupe la place de *Burnum*, ville de la Liburnie, selon Ptolomée. Voyez BURNUM 2.

GRACURIS, GRACCURIS ou GRACCHURIS, ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise, au pays des Vascons, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. On en trouve l'origine dans l'Epitome de Tite-Live, *l.* 41. Tib. Sempronius Grachus proconsul, ayant vaincu les Celtibériens, les reçut à composition ; & pour laisser en Espagne un monument de ses travaux, il bâtit la ville de Graccuris. Festus Pompeius assure la même chose ; Gracchuris, dit-il, ville d'Espagne, ainsi nommée par Grachus Sempronius : on la nommoit auparavant *Illurcis*. Cela veut dire que Gracchus ne bâtit pas proprement cette ville, puisque c'en étoit déja une, appellée *Illurcis* ; mais il la répara, l'augmenta & lui donna son nom. On trouve sur quelques anciennes médailles *Graccuris*. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, écrit Γρακκυεῖς, & met cette ville dans les terres, en-deçà de l'Ebre, assez loin de ce fleuve. Antonin, *Itiner.* l'en éloigne de soixante-quatre mille pas ; mais il la met au-delà & au couchant de l'Ebre. Il dit dans la route d'Astorga à Tarragone.

Barbariana,	
Graccurim,	XXXII. M. P.
Balsionem,	XXVIII. M. P.
Cæsaraugustam,	XXXVI. M. P.

C'est présentement la ville d'AGREDA, près de Tarazona, aux confins de l'Aragon. Aussi voit-on que les saints martyrs, nommés *martyres Gracuritani*, dans les anciens Actes, sont appellés *martyres de Agreda*, dans le Martyrologe d'Espagne. * *Harduin*, in *Plin.* l. 3, c. 3.

GRACZ. Voyez GRATZ.

GRADACHIO, (MONTE) montagne de l'isle de Corse, vers le milieu de l'isle. On trouve sur le sommet de cette montagne le lac de CRENA, d'où sortent les rivieres de TAVIGNANA & de LIMONE ; celle de GOLO sort du lac Pio. Ces trois rivieres sont les plus grosses du lieu.

GRADETSCH, autrefois bourg, présentement village de Suisse, dans le haut Valais, au département de Siders ou Sierre, à une lieue & demie au-dessous de Siders. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 191.

Ce bourg étoit muni de trois forteresses ; mais ce n'est plus qu'un village.

GRADIENSIS. Ortélius croit que c'étoit un siége épiscopal d'Afrique, mais il ne dit point en quelle province. Il cite S. Optat.

1. GRADISCA, ville forte du royaume de Hongrie, dans la Croatie, sur la Save, aux frontieres de la Bosnie, à huit milles de Zagrab, vers Possega. Les Turcs qui s'en étoient emparés depuis long-tems, en avoient fait une forte place ; mais ils l'ont perdue durant la guerre qui a précédé le traité de Passarowitz ; de sorte qu'elle est présentement à l'empereur, qui en a extrêmement augmenté les fortifications. * *Baudrand*, édit. de 1705. *Mémoires communiqués.*

2. GRADISCA, petite ville d'Italie, au comté de Gorice, sur la riviere du Lisonzo, aux frontieres du Frioul. Les Allemands écrivent *Gradisch.* (a) Elle est à cinq quarts de mille de Gorice. Cluvier, *Ital. ant. l.* 1, *c.* 20, croit que les anciens l'ont nommée AD UNDECIMUM. C'est une fort petite ville, qui n'a rien de remarquable par elle-même que ses fortifications, son château & son arsenal. Elle appartenoit autrefois aux Vénitiens qui la

fortifierent contre les Turcs, à ce que dit Lazius ; mais les Allemands la prirent en 1511, & elle demeura à l'empereur Maximilien. (b) Peu après les Vénitiens l'aſſiégerent ; mais ils ne purent réuſſir à la prendre. Ils firent de nouveaux efforts, en 1616 & 1617, ſous prétexte des Uſcoques. Mais ils y ruinerent en vain leur armée, & firent la paix l'année ſuivante. Après qu'ils eurent perdu Candie, ils propoſerent à l'empereur de leur vendre Trieſte, Goritz & Gradiſca ; mais la propoſition ne fut point écoutée ; & la maiſon d'Autriche a gardé ces places qu'elle poſſéde encore à préſent. * (a) *Zeyler*, Provinc. Auſtrac. p. 128. (b) *Amelot de la Houſſaye*, Hiſt. du Gouv. de Veniſe, *p.* 511.

1. GRADO, en latin *Gradus*, petite iſle & ville de même nom, dans l'état de Veniſe, ſur la côte du Friouli, quoiqu'elle ſoit partie du Dogat, à douze milles & au midi oriental d'Aquilée, au levant ſeptentrional, & à quatre-vingt milles de Veniſe. Elle doit ſa fondation aux ravages que fit Attila ; car les habitans d'Aquilée ſe refugierent dans cette iſle, où ils bâtirent une ville, après que les Barbares eurent détruit Aquilée. De-là vint la diviſion du patriarchat d'Aquilée, en 600, ſelon Volaterran, *l.* 4 *Comment. Urban.* & le Biondo, *Hiſtor.* Candidus dans ſon Hiſtoire d'Aquilé, *l.* 3 & 4, dit que l'égliſe de cette ville devint métropole & capitale du pays de Veniſe, ſous le pape Pelage, & que l'empereur Heraclius y envoya le ſiége d'Yvoire, ſur lequel S. Marc avoit été aſſis à Alexandrie, afin qu'il fût honorablement conſervé dans l'égliſe de Saint-Hermagoras. Léandre, *Deſcript. di tuta l'Italia*, *p.* 487, *fol. verſ.* dit, que ce ſiége, tout briſé qu'il eſt, ſe garde encore dans la ſacriſtie de cette égliſe. Dans le tems des Lombards, Paulin, vingt-quatrieme patriarche d'Aquilée, porta à Grado les tréſors de ſon égliſe, afin qu'ils y fuſſent à couvert du brigandage de ces Barbares. Il y mourut la onzieme année de ſon patriarchat, ayant donné à Grado le nom de NOUVELLE AQUILÉE, ſelon Candidus, *Comment. Aquileg. l.* 3 & *l.* 4. Le patriarche de Grado avoit pour ſuffragans les évêques de Gieſolo, de Capruli, de Torcello, de Chiogia, de Citta & de Caſtel de Veniſe. Ce dernier étoit l'évêque de Veniſe : il prenoit ſon titre du quartier de la ville où ſon égliſe étoit ſituée. Lorſque la république fut parvenue au degré de puiſſance où elle eſt, il s'éleva ſouvent des conteſtations pour la juriſdiction, entre l'évêque de Caſtel de Veniſe, & le patriarche de Grado : pour les terminer, le ſénat demanda au pape que le patriarchat de Grado & l'évêché de Veniſe fuſſent réunis en la perſonne de celui des deux prélats actuels, qui ſurvivroit à l'autre. En 1450, le patriarche de Grado mourut, & ſon patriarchat fut dévolu à l'évêque de Veniſe, Laurent Juſtiniani que l'égliſe a canoniſé ; ainſi l'évêché de Veniſe eſt devenu patriarchat. V. VENISE Baudrand, *éd. de* 1705, dit que la ville de Grado eſt petite, mais fort peuplée ; & Leandre dit qu'elle a peu d'habitans, à cauſe des ravages qu'elle a ſoufferts.

Le P. Coronelli, *Iſolar. p.* 30, parle ainſi de Grado : dans le même tems, dit-il, que les habitans de Padoue ſe refugioient à Rivalta, ceux d'Aquilée, voulant ſe procurer une retraite pour ſe mettre à couvert au cas que les Barbares vinſſent ravager l'Italie, ſous la conduite d'Attila, comme il arriva effectivement enſuite, jetterent la vue ſur une petite iſle à douze milles d'Aquilée. Pluſieurs familles nobles s'y étant tranſportées y bâtirent un joli bourg, qu'ils appellerent *Grado*, du nom de l'iſle, qui s'appelloit alors *Aquæ Gradatæ* ; ſelon Dandolo, nom qui ſe trouve dans le breviaire Romain, dans l'Office de S. Chryſogone (*breviar. Rom.* 24 *Novemb.*) ou du nom de *Gandon-Gradenigo*, qui eut la meilleure part à ces nouveaux édifices, comme le rapporte Vianoli & autres. Aujourd'hui on dit par corruption *Grao*. La crainte qu'on avoit d'une incurſion, s'étant diſſipée, le bourg fut abandonné par la plus grande partie des habitans ; & il n'y en reſta que peu juſqu'à ce qu'en 454, Attila ayant ravagé la Dalmatie & l'Iſtrie, & pris Trieſte, vint aſſiéger Aquilée. Les habitans de cette ville, réſolus de ſe défendre, envoyerent à Grado leurs femmes, leurs enfans, les ſaintes reliques & tout ce qu'ils avoient de plus précieux, & ſoutinrent long-tems tous les aſſauts d'Attila. Mais enfin, voyant qu'ils ne pouvoient plus réſiſter, & que le nombre étoit fort diminué, ils garnirent durant la nuit les murailles de la ville avec des ſtatues, s'embarquerent tous, & eurent le bonheur d'arriver à Grado. Les Barbares ainſi trompés, s'en vangerent ſur les ſtatues & ſur la ville qu'ils détruiſirent. C'eſt ainſi que Grado fut peuplé. Après la mort d'Attila, le patriarche Nicetas & quantité d'habitans allerent rétablir Aquilée qu'ils repeuplerent ; mais quelques-uns, qui aimoient la liberté & la ſûreté dont ils jouiſſoient à Grado, aimerent mieux y reſter. Les courſes des Lombards obligerent en 568 le patriarche Paulin à y tranſporter de nouveau le tréſor de ſon égliſe & les châſſes des ſaints & ſaintes, Hilaire, Cantien, Cantia, Cantianilla, Euphemie, Dorothée, Thecle, Erasmie, &c. Probin, ſon ſucceſſeur, en reporta quelques-uns à Aquilée ; mais enfin Elie, vingt-quatrieme patriarche vers l'an 580, voyant que l'héréſie Arienne avoit trop prévalu en terre ferme, transféra à Grado le ſiége patriarchal. Après bien des révolutions, Grado fut réduite en cendres, l'an 1374, & ne s'eſt jamais bien relevée depuis ce malheur. De toute ſon ancienne grandeur, il ne reſte que quatre égliſes ; ſavoir, le Dôme, Saint-Jean, l'Aſſomption & Saint-Sebaſtien. La premiere fut bâtie par le patriarche Elie, pour être ſa cathédrale, ſous le titre de *Sainte-Euphemie*. C'eſt préſentement une paroiſſe, ſous l'invocation des SS. Hermagoras & Fortunat. Elle conſerve encore des reſtes de ſon ancienne magnificence, dans ſon pavé à la moſaïque, la chaire patriarchale qui eſt de marbre, & autres ornemens remarquables. Dans l'égliſe de S. Jean, bâtie des libéralités des Gradenigues, on voit un ancien baptiſtere aſſez bien travaillé. Dans l'égliſe de l'Aſſomption, divers morceaux de moſaïque, conſervés dans la muraille, font connoître avec quelle dépenſe cet édifice a été conſtruit. Le clergé n'y eſt pas nombreux, le Dôme n'eſt deſſervi que par un curé, deux chapelains, un organiſte & quelques clercs, tous entretenus par la communauté. La république y envoie un noble Vénitien, avec titre de *comte*. Une bonne partie des maiſons nouvelles ſont bâties ſur les débris des anciennes murailles. Elles ſont entourées de lagunes, excepté du côté de l'eſt-nord-eſt, où eſt un petit bourg qui prend ſon nom de l'égliſe de S. Roch. Le reſte de l'iſle eſt rempli de jardins, entre leſquels ſont deux chapelles dédiées, l'une à S. Vit, & l'autre à S. Godard, pour la commodité des gens qui cultivent ces jardins. La ville & l'iſle de Grado eſt entourée de pluſieurs autres iſles, & la mer qui les ſépare s'appelle les *lagunes de Grao*. Le paſſage par lequel on entre du golfe dans les lagunes, pour arriver à Grado, s'appelle *porto di Grao* : les anciens l'ont nommé *portus Aquilegienſis*. C'eſt l'embouchure de la Natiſa.

L'auteur qu'on cite pour la tranſlation du patriarchat de Grado à Veniſe, place fort mal cette époque à l'année 1452, ſous le pape Eugène IV ; ce qui ne peut être, puiſque ce pape qui fut élu l'an 1431, mourut le 23 Février de l'an 1447 ; il falloit citer ſon ſucceſſeur Nicolas V.

2. GRADO, village d'Eſpagne, dans les Aſturies, près d'Oviedo, du côté du midi. Quelques auteurs l'appellent MALGRADO, & le prennent pour l'ancienne MALIACA. Voyez ce mot. * *Baud.* édit. de 1705.

3. GRADO, en italien & GRADUS en latin, en françois *degré*, terme de géographie & d'aſtronomie. Voyez auſſi GRAS, GREVE & LATITUDE.

GRAEA. Voyez ORUPUS & TANAGRA.

GRAEAS GONU, *Γραίας γονύ*, c'eſt-à-dire le *Genou de la Vieille* ; Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, nomme ainſi un port de la mer d'Egypte, au nome de Libye ; au levant de *Paretonium*. Ortélius en fait un cap, en quoi il ſe trompe.

GRÆCANICA AFRICA. Voyez PENTAPOLE.

GRÆCIA. Voyez GRECE.

GRÆCIOCHANTÆ, ou, ſelon quelques manuſcrits de Pline, *Gneſiocarthæ*, peuple de la Babylonie, ſelon cet auteur, *l.* 6, *c.* 26.

GRÆCIUM, nom latin de GRATZ. Voyez ce mot.

GRÆCO-GALLIA. Voyez GALATIE.

GRAEEN, ville de l'Indouſtan, au royaume de Viſapour, ſur la riviere de Corſena qui eſt la même que celle de Coulour, qui tombe dans la mer à Maſulipatan, entre la ville de Viſapour & le port de Dabul, à cinq lieues de Mirdify. Mandeſo, *Voyage des Indes*, *l.* 2, *p.* 234, dit : il n'eſt pas bien aiſé de dire ſi ce n'eſt qu'une ville, ou s'il en faut faire deux, parce qu'elle n'eſt ſéparée que par

par la grande riviere de Corſena, dans une diſtance d'environ huit cent pas; & il y a tant de maiſons de l'un & de l'autre côté de la riviere, que l'on en peut faire deux bonnes villes, quoique l'une ſoit beaucoup plus petite que l'autre.

GRAFENELZ. Voyez GRAVENECK.

GRAFENWERTH : c'eſt ainſi que l'on nommoit autrefois l'endroit où le fort Skenk fut bâti en 1586. Il n'y avoit alors qu'une ſeule maiſon pour faire payer les droits aux bateaux qui deſcendent le Rhin. * *Longuerue*, Deſcr. de la France, 2. *part. p.* 43.

GRAFIGNANA; quelques-uns diſent *Garfagnana*, d'autres *Carfeniana*, petit pays d'Italie, dans l'Apennin, entre l'état du duc de Modene & la republique de Luques. Il prend ſon nom d'un temple, dedié autrefois à la déeſſe *Feronia*, & qui étoit ſitué au même endroit où eſt Pietra-Santa. Voyez l'article de PIETRA-SANTA. Ce petit pays fut apparemment nommé d'abord *Circa Feronianum*, & par abbréviation, *Caferonianum*. Ce petit pays eſt aux deux côtés du Serchio, & a pour chef-lieu *Caſtelnuovo* de *Grafignana*; les autres lieux ſont des villages diſperſés des deux côtés du Serchio. Ce pays appartient, pour la plus grande partie, au duc de Modene; mais comme il eſt en partie enclavé dans la république de Luques, elle en poſſede auſſi une partie.

GRAHAMS-HOLL, ance & port de l'iſle de Pomona ou de Mainland, la plus grande des Orcades. C'eſt un des quatre ports de cette iſle. * *Etat préſ. de la G. Bretagne*, t. 2, p. 289.

GRAI. Voyez GRAY.

GRAICH, (LA) elle ſort du lac de Graich, coule au nord-oueſt, partie dans le duché du Wirtemberg, partie dans le Palatinat, traverſe Golsheim, dans le Palatinat, une petite partie de l'évêché de Spire &, de nouveau, Owesheim, Ypschſtat & Hochenheim dans le Palatinat, & tombe une lieue au-deſſous de ce dernier dans le Rhin: ſon cours peut être en tout de huit à neuf lieues. * *Supplément au manuſcrit de la bibliotheque de M. Corberon, premier préſident au conſeil ſouverain d'Alſace.*

GRAIN, petite ville d'Allemagne, dans la haute Autriche, avec un château ſur la rive ſeptentrionale du Danube.

GRAINVILLE, la *teinturiere*, bourg de France, en Normandie, au pays de Caux, dans un vallon, ſur la riviere de Paluelle, une lieue au-deſſus de Cani, à deux de Foville & de Valmont, & à trois de Saint-Valeri & de la mer. On y voit les reſtes d'un château aſſez grand, entouré de larges foſſés remplis d'eau. Ce bourg eſt le ſiége d'une juſtice royale. Son égliſe, dédiée à Notre-Dame, eſt bien bâtie & aſſez grande. * *Corn.* Dict. *Mémoires dreſſés ſur les lieux.*

GRAISIVAUDAN, pays de France, dans le Dauphiné; ce nom eſt corrompu de *Gratianopolitartum* ou *Pagus Gratianopolitanus*; qui ne veut dire autre choſe que le territoire de Grenoble. Il s'étend entre les montagnes le long des rivieres l'Iſere & le Drac. Il eſt borné au nord-oueſt par le Viennois, au nord & au nord-eſt par la Savoye, à l'orient par le Briançonnois, au ſud-eſt par l'Embrunois, au midi par le Gapençois, & partie par le Diois qui, avec le Valentinois, acheve de le borner au couchant. Ce pays eſt très-peuplé de villages; mais il n'a de ville conſidérable que Grenoble, capitale du Dauphiné. Les autres principaux lieux ſont,

La grande Chartreuſe,	Vizille,
Domaine,	La Mure,
Lesdiguieres,	Mens,
Voiron,	Le bourg d'Oiſans,
Voreſpe,	Saint-Bonnet,
Saint-Guillaume,	& le Fort des Barreaux.

Ce pays n'a reconnu que les rois de Bourgogne, & ſous leur autorité les évêques de Grenoble, juſqu'à l'an 1040, ou environ. Ce fut pour lors que Guigues le Vieux, pere de Guigues le Gros, prit le premier la qualité de *comte du Graiſivaudan*, dont il ne jouiſſoit pas encore du tems d'Iſarn, évêque de Grenoble. Guigues unit donc ce comté à celui d'Albon, & le laiſſa à ſes ſucceſſeurs.

GRAIUM. Ortélius lit *Graicum*, ancien lieu de garniſon Romaine, dans la Pannonie, ſur la Save. La Notice de l'Empire, *ſect.* 56, marque *præfectus claſſis ſecundæ Flaviæ, Graio.*

GRAMATUM, ancien lieu de la Gaule, ſur la route de Milan à Strasbourg, ſelon Antonin, *Itiner.* qui la met à quarante & un milles de Beſançon.

Viſuntione		
Velatudaro	XXII.	M. P.
Gramato	XIX.	M. P.
Larga	XXV.	M. P.

GRAMBUSIA, petite iſle de la mer Méditerranée, ſur la côte de Natolie, près du cap Celidonia & du golfe de Satalie. * *Baudr.* éd. de 1705.

GRAMES, petite iſle, au nord de l'Ecoſſe, entre les Orcades. Elle a deux milles de longueur, & autant de largeur. Elle eſt baſſe & bordée de rochers; elle eſt fertile en bled & en pâturages. * *D'Auſiret*, Géogr. t. 1, p. 243.

GRAMMAT, bourg de France, dans le Querci, au diocèſe de Cahors, dans l'élection de Figeac.

1. GRAMMITÆ, ancien peuple de l'iſle de Créte: il prenoit ſon nom de la ville de *Grammium* qu'il habitoit.

2. GRAMMITÆ, peuple auprès de la Celtique, ſelon Etienne le Géographe. Auroit-il quelque rapport avec le *Gramatum* d'Antonin?

GRAMMIUM, ville de l'iſle de Créte, ſelon Etienne le Géographe.

1. GRAMMONT ou GERARDMONT; les Flamands diſent *Gheersberg*, c'eſt-à-dire le *mont Saint-Gerard*, ville de la Flandre impériale, ſur la riviere de Dendre, aux confins du Hainaut, à trois lieues d'Oudenarde, au quartier d'Aloſt. C'eſt une ancienne châtellenie qui confine avec celle de Ninove. Elle étoit ſujette des anciens comtes de Flandres, puiſque le comte Baudouin de Monts l'érigea en ville, & lui donna ſes privileges l'an 1068. Treize ans après, Gerard, évêque de Cambray, y transféra les moines Benedictins qui étoient auparavant à DIKLEVENE. L'égliſe eſt dediée à S. Pierre, & pluſieurs l'appellent *S. Adrien*, parce qu'on y transféra l'an 1110, les reliques de S. Adrien, martyr, du lieu nommé *Raulicourt* en Hainaut. * *Dict. géogr. des Pays-bas. Longuerue*; Deſcr. de la France, 2. *part. p.* 59.

2. GRAMMONT ou GRAND-MONT, *grandis-Mons*, abbaye réguliere en France, dans la Marche, diocèſe de Limoges, au nord de S. Léonard. C'eſt le chef-lieu d'un ordre qui en porte le nom. On y ſuit une régle particuliere. Cet ordre fut fondé vers l'an 1076, par S. Etienne de Thiern ou de Tiers, gentilhomme d'Auvergne, ſurnommé *de Muret*, parce que ce fut ſur la montagne de Muret, aſſez près de Limoges, qu'il établit cette maiſon, qui, après ſa mort, fut transférée à Grammont par ſes religieux. Cet ordre fut dabord gouverné par des prieurs juſqu'en 1318, que Guillaume Belliceri fut nommé abbé, & en reçut les marques des mains de Nicolas, cardinal d'Oſtie. Cette abbaye eſt immédiatement ſoumiſe au ſaint ſiége, & jouit d'environ dix mille livres de rente. Comme elle eſt chef-d'ordre, elle eſt exceptée de la nomination du roi par le concordat. Cette abbaye de Grammont eſt à ſix lieues de Limoges, vers l'orient d'été. * *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t. 6, p.* 360.

Voici une ancienne deſcription de Grammont, lorſque les premiers religieux s'y retirerent. Grammont eſt ſitué dans les montagnes, au territoire de Limoges. C'eſt un lieu triſte, ſterile, froid, plein de rocs & de brouillards, expoſé au vent. Il abonde en pierres propres à bâtir, mais on y trouve peu de bois à cet uſage; car tout le terrein de ce canton ſuffiroit à peine au beſoin de la vie, tant il eſt dénué de tout. Il y a cependant au pied de cette hauteur quelques vignes, prés, jardins, arbres fruitiers & autres petits lieux cultivés. Du reſte c'eſt un véritable déſert, propre à la ſolitude la plus pénitente. La baſilique ou l'égliſe fut conſtruite aux dépens des rois d'Angleterre Henri I & Henri II: ce dernier n'épargna rien pour la reſtauration de l'égliſe de Notre-Dame, qui avoit été d'abord fondée par des freres laïcs & conventuels. Richard, ſon fils, ſurnommé *Cœur-de-Lion*, fit couvrir de plomb les murs, le monaſtere & l'édifice de la nouvelle égliſe, lui accorda de libertés, des privilé-

ges, & enfin tout droit & toute juſtice. Henri III transféra du ſeptentrion au midi le cloître & autres édifices, & leur donna la magnificence qu'ils ont à préſent. Ce monaſtere compte auſſi entre ſes bienfaiteurs quantité de princes & ſeigneurs, dont les libéralités ont attiré, auprès de cette abbaye, pluſieurs familles, qui y formerent la petite ville de *Grammont* ou *Grand-Mont*. * Dictionnaire de la France.

3. GRAMMONT, ville de France, dans la Marche. Voyez GRAND-MONT.

4. GRAMMONT, terre & ſeigneurie de France, dans la Navarre. Elle fut érigée en duché-pairie par lettres-patentes du mois de Novembre, de l'an 1648, confirmées par autres patentes du 11 Décembre de l'an 1663, régiſtrées au parlement de Paris le 15 Décembre de la même année.

5. GRAMMONT, ville de France, dans le bas Armagnac, au diocèſe de Leſtoure, dans l'élection de Lomagne.

GRAMOSOWE, ancienne abbaye de l'ordre de Prémontré en Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, au diocèſe de Cammin; elle a été ſéculariſée à la paix de Weſtphalie.

GRAMPIUS MONS, montagne d'Ecoſſe. Tacite en fait mention dans la Vie d'Agricola. Hector Boethius dit qu'il ſéparoit les Pictes & les Ecoſſois : on le nomme *Gran bains*; mais ce nom moderne ne comprend pas toute la chaîne de montagnes, qui s'étend entre les provinces d'Argyle, de Lorn, de Braid-Albain, de Murray, de Marre & de Mernis juſqu'à Aberdeen.

GRAMPOND ou GRAMPOUND, petite ville d'Angleterre, dans la province de Cornouailles, entre Truro & Foye. On y tient marché public, & elle envoie ſes députés au parlement.

1. GRAN ou STRIGONIE, *Strigonium*, ville archiépiſcopale de la baſſe Hongrie, ſur la rive droite du Danube, ſur lequel il y a un pont de bateaux à dix lieues de Bude & d'Albe-Royale. A l'oppoſite de la ville, près d'un de ſes fauxbourgs, la riviere de Gran ſe jette dans le Danube; c'eſt, ſans doute, du nom de cette riviere que les Allemands appellent cette ville *Gran*, & les habitans *Stegran*. On la diviſe ordinairement en deux, ſavoir, en haute, qui eſt au pied de la montagne, & en baſſe, qui eſt ſur le Danube. Toutes deux ſont fortes & ont de bonnes murailles avec un château. Il y a de bons bains dans cette ville.

Le roi de Pologne & le prince Charles de Lorraine s'emparerent de Gran, le 27 Octobre 1683, après cinq jours de ſiége. Il y avoit cent quarante-trois ans que les Turcs en étoient en poſſeſſion. La perte de cette forteresse, qu'il auroit été aiſé au viſir de couvrir, s'il ne s'étoit pas retiré à Eſſex, lui coûta la vie, dès qu'il ſe fut retiré à Belgrade où étoit le grand ſeigneur qui le fit étrangler.

2. GRAN, riviere de la haute Hongrie. Elle a ſa ſource aux montagnes, qui ſéparent le comté de Liptow & celui de Gemer; &, coulant le long des frontieres de ce dernier comté, elle borne celui de Zoll au nord-oueſt, puis le traverſe, ſerpentant toûjours, tantôt vers le ſud-oueſt, & tantôt vers le midi; elle coule entre Neu-Zoll & Alt-Zoll, & coule enſuite le long du comté de Neitra, qu'elle borne à l'orient. Elle entre de-là dans le comté de Bars, & ſe perd enfin dans le Danube auprès de Barckan ou Parkan, vis-à-vis de Gran auquel elle donne ſon nom. * *De l'Iſle*, Carte de la Hongrie.

GRANA, petite riviere ou torrent d'Italie : elle coule dans le Monferrat, & ſe jette dans le Pô entre Caſal & Valence. * *Baudrand*, édit. de 1705.

GRANADA. Voyez GRENADE.

GRANAHAR, montagnes d'Ethiopie, dans l'Abiſſinie. Elles ont reçu ce nom de la victoire que les Portugais remporterent ſur Granhe, général du roi d'Adel, & qui étant entré dans l'Abiſſinie, y faiſoit de grands ravages. Il y fut tué, & on voit encore un trophée élevé par les Portugais dans un grand chemin par où l'on va des montagnes de Dambée au royaume, ſelon le témoignage d'Almeïde, *l.* 1, *c.* 9 & 10. * *Descr. de l'emp. de Prêtre-Jean*, p. 29.

GRANARD, baronie d'Irlande, dans la province de Leinſter. C'eſt une des ſix qui compoſent le comté de Longford. * *Etat préſ. de l'Irlande*, p. 43.

GRANCEY, bourg de France, en Champagne, avec un château & titre de *comté*, ſelon Baudrand, ſur les confins du duché de Bourgogne, environ à quatre lieues de Châtillon-ſur-Seine au levant d'hiver, & à neuf de Dijon vers le ſeptentrion. Ce n'eſt qu'une baronie; mais le comte de Grancey, fils du maréchal de Grancey, & pere du maréchal de Medavy, prenoient tous leur nom de cette ſeigneurie, & leur qualité de *comte* d'une autre terre : auſſi Grancey n'eſt-il qualifié que *baronie* dans les mémoires de Champagne, de Baugier. Les auteurs du dictionnaire de la France diſent : *Grancey-le-Chatel*, ville dans la Champagne, diocèſe de Langres, parlement de Paris, intendance de Châlons, élection de Langres, a ſix cens ſoixante-deux habitans. Les ſeigneurs de Grancey y ont fondé un chapitre, en 1361, dont les canonicats ne valent que cent cinquante livres, non compris leur logement : il eſt compoſé d'un doyen, de neuf canonicats, & de quatre demi-prébendes : c'eſt une baronie qui appartient au maréchal-comte de Medavy. Il s'y fabrique de bonnes ſerges.

1. GRAND : ce mot eſt quelquefois ajoûté à des noms géographiques, ſur-tout lorſqu'il y a pluſieurs pays ou lieux du même nom.

2. GRAND, petit bourg de Champagne, au diocèſe de Toul, dans le Baſſigni. Il eſt remarquable par le tombeau de S. Thibée, ſeigneur du lieu, qui eſt ſous des arcades & des portiques fort anciens, ſous leſquels on tient que l'empereur Julien l'Apoſtat lui fit trancher la tête. Ce tombeau eſt viſité par une infinité de perſonnes malades, pour recevoir la guériſon de maladies incurables. Ce bourg a été autrefois poſſédé par des ſeigneurs de ce nom, qui étoient conſidérables : on y voit les veſtiges d'un ancien château qu'ils habitoient. Il y a aujourd'hui un nombre conſidérable d'artiſans qui travaillent à faire des cloux qu'ils vendent en gros aux marchands. * *Baugier*, Mém. hiſt. de Champagne, *t.* 1, *p.* 356.

GRAND-BIGARD, (le) abbaye de filles, ordre de S. Benoît, dans les Pays-bas, au voiſinage de Bruxelles.

1. GRAND-CHAMP. (le) Voyez au mot CHAMP.

2. GRAND-CHAMP, village de France, dans la Beauſſe, au diocèſe de Chartres. Il eſt remarquable par une abbaye de Prémontrés, fondée par Simon IV, comte de Montfort : elle eſt ſituée à deux lieues de Montfort-l'Amauri : on la nomme auſſi l'abbaye de *Grandval*.

GRAND-COURT, bourg de France, en Normandie. Corneille écrit *Grancour*, & dit d'après des Mémoires dreſſés ſur les lieux, qu'il eſt au diocèſe de Rouen, dans le comté d'Eu, entre Envermeu & Blangy, ſur une petite riviere qui a ſa ſource au-deſſus de Fouc'mont.

GRAND-GOURG, *Grandi-Gurges*, abbaye d'hommes, ordre de Prémontré en Suiſſe, dans l'évêché de Baſle, à deux lieues de Porentru, & dans le diocèſe de Beſançon.

GRAND-LIEU, étang de France, en Bretagne, au pays de Retz, dans le comté de Nantes, ſelon Piganiol de la Force, *Descr. de la France*, *t.* 5, *p.* 225. C'eſt un lac noir & bourbeux, qui a environ ſept lieues de tour; il eſt formé par la chute de trois petites rivieres qui ſont le *Tenu*, la *Boulogne* & l'*Ogron*. L'hiſtoire de S. Felix rapporte qu'il y avoit une ville nommée *Herbauge*, en latin *Herbatilicum*, dont les habitans ayant fait quelque indignité à S. Martin de Vertou, diacre de S. Felix, qui y prêchoit l'évangile, elle abyma, & en ſa place parut ce lac : il eſt certain qu'il y a eu un comté d'Herbauge qui comprenoit à-peu-près le pays de Retz, (Raiz.) Le lac de Grand-Lieu appartient au marquis de Cruz-Courboyer, originaire de Normandie, à qui il a paſſé par ſucceſſion des ſeigneurs de Vieille-Vigne-Machecou. On propoſa de deſſécher ce lac, en 1459 : on l'a auſſi propoſé pluſieurs fois depuis, ſavoir en 1534, 1572 & 1573; mais on s'en eſt toûjours tenu à la ſimple propoſition. On a dit GRAND-LIEU par corruption, il falloit dire GRAND-LAC, *Grandis-Lacus*, & non pas *Grandis Locus*, comme le remarque Baillet, Topogr. des Saints, *p.* 693.

1. GRAND-MONT, petite ville de France, dans la Marche Limouſine : elle eſt remarquable par ſon abbaye, dont nous avons parlé dans l'article de GRAMMONT, & qui eſt la même. Elle a été la patrie du célébre Marc-Antoine Muret : il y naquit en 1527, & mourut à Rome dans un âge aſſez avancé : il avoit acquis une grande pureté de ſtyle dans la langue latine.

2. GRAND-MONT, abbaye de France. Voyez GRAMMONT.

3 & 4. GRAND-MONT, prieuré de France, en Normandie, au diocèſe de Séez.

Il y en a deux de même nom dans ce diocèſe.

5. GRAND-MONT, prieuré de France, dans la Franche-Comté, au diocèſe de Beſançon : il dépend de Montjoye, abbaye dans les Alpes : il eſt en commende à la nomination du pape.

6. GRAND-MONT, prieuré de France, dans le Berri, au diocèſe de Bourges.

GRAND-PONT, *Athyras*, ville de la Turquie Européenne dans la Romanie, ſur la riviere de Gliki, appellée *Athyras* par les anciens, & *Acqua dolce* par les Italiens. Cette ville eſt entre Conſtantinople à l'orient, & Selivrée au couchant.

GRAND-PRE, *Grande-Pratum*, ville de France, en Champagne, au diocèſe de Rheims, & dans l'élection de Sainte-Menehoud, ſur la petite riviere d'Ayr, qui ſe jette, à deux lieues au-deſſous, dans l'Aiſne. C'eſt un des ſept anciens comtés-pairies de Champagne, & il y a vingt-huit fiefs qui en relevent. La ville a pris ſon nom des prés auprès desquels elle eſt ſituée. Ce fut Vulthaire, archevêque de Rheims, qui lui donna ce nom, vers l'an 817. Elle a appartenu à l'égliſe de Rheims, & a eu enſuite des comtes de différentes maiſons; on ne trouve point qu'ils ayent relevé immédiatement des archevêques de Rheims, dont les comtes de Champagne étoient vaſſaux. Le premier qui a porté le titre de *comte de Grand-Pré*, eſt Herman, qui vivoit dans l'onzieme ſiecle : on ne connoit point ſon origine. Après lui, ce comté paſſa dans la maiſon des comtes de Porcien; mais Edouard, un de leurs deſcendans, le vendit, ſous Charles VI, à Quentin le Bouteiller, qui le vendit à Henri de Borelle, originaire de Zelande, qui en jouit très-longtems, & le vendit enfin à Louis de Joyeuſe, ſeigneur de Botheon, auquel Charles VIII confirma le titre de *comte*. La maiſon de Joyeuſe poſſede encore aujourd'hui ce comté. On a trouvé dans le voiſinage de Grand-Pré une mine d'argent; mais pour l'exploiter, la dépenſe ſurpaſſeroit le profit.

GRAND-SELVE, abbaye de France, dans le haut Languedoc, au diocèſe de Toulouſe : elle eſt de l'ordre de Cîteaux, & fut fondée l'an 1114. Baudrand dit qu'elle fut fondée par S. Gerard, religieux de Corbie, de l'ordre de S. Benoît, & qu'en 1144, elle paſſa dans l'ordre de Cîteaux. Ce géographe ſe trompe; car S. Geraud, & non pas S. Gerard, mourut l'an 1095 : ainſi il ne peut pas avoir été fondateur d'une abbaye en 1114.

Je ne ſçais ſur quel fondement D. Beaunier, dans ſon Etat des Abbayes, met celle-ci dans la Bourgogne.

GRAND-VE. Voyez VÉ.

GRAND-VILLE. Voyez GRANVILLE.

GRANDS, ou GRAN, en latin *Grandis*. Ortélius, *Theſ.* dit que c'eſt une ville de France, peu diſtante de Toul, & cite la Vie de S. Eliphius. Baillet, *Topog. des Saints*, p. 603, dit que Grands ou Gran, eſt une petite ville de Lorraine, ſur les limites du Baſſigni. Il ajoûte qu'on prétend, ſans beaucoup de fondement, qu'elle a été autrefois épiſcopale. On croit, pourſuit-il, que ce fut le lieu de la naiſſance de S. Aloph, de S. Eucaire, & de leurs trois ſœurs, qui ſe ſanctifierent dans le pays ou diocèſe de Toul. Il ſe trompe en ce qu'il en fait une ville, ce n'eſt qu'un bourg; il ne devoit pas dire en Lorraine, mais en Champagne, & dans le Baſſigni même, à la ſource de la riviere d'Ornev.

GRANDVILLARS, en allemand *Grandwill*, ou *Grandwiller*, bourg & château ruiné du Sundgaw, à trois lieues de Perford, ſitué ſur la droite de l'Allaine ou Halle, dans une iſle que forme cette riviere par le moyen d'un canal qui ſert à faire aller des forges & un moulin : d'un côté frontiere du comte de Montbelliard, dont elle n'eſt éloignée que de trois lieues.

GRANENDAL, prieuré des Pays-bas, au Brabant, au quartier de Bruxelles, dans la forêt de Soignes, ſur la petite riviere d'Iſche. * *Dict. geogr. des Pays-bas.*

GRANFEL, ou GRANVEL, en latin *Grandis-Vallis*, abbaye d'Alſace, au diocèſe de Baſle. S. Walbert, abbé de Luxeuil, envoya vers l'an 648, une colonie de ſes religieux, ſous la conduite de S. Germain, dans le nouveau monaſtere de Granfel, au diocèſe de Baſle, que le duc de Gondon, l'un des principaux d'Alſace, venoit de bâtir dans une vallée, dont il lui avoit donné le fonds. S. Walbert appella ce lieu *Grand-Val*, que les Allemands prononcent *Granfel*. Sa qu'ils nomment plus communément *Munſterthal*, c'eſt-à-dire, ſelon Baillet, *monaſtere du Val*. Il y établit S. Germain pour premier abbé ſous la régle de Luxeuil. Dans le douzieme ſiecle ce monaſtere fut ſécularisé, & changé en un chapitre de chanoines, qui, dans le dernier ſiecle, ſe transporterent à Telsberg ou Delmont, à cauſe du changement de religion que les Suiſſes Zuingliens établirent à Granfel. On dit que Granfel, qui avoit ſon titre dans le diocèſe de Baſle, eſt maintenant de celui de Conſtance, ce qu'il faut peut-être entendre de Telsberg. S. Germain ayant été chargé encore de ſon vivant de la conduite de deux autres monaſteres, ſavoir de celui de S. Urſin, dit de S. Ours, & de celui de S. Paul de Werdt, ou de l'Iſle : ces deux maiſons demeurérent long-tems dépendantes de celle de Granfel. * *Baillet*, Topogr. des Saints, p. 217.

GRANGE, (la) montagne de la côte ſeptentrionale de l'Iſle Eſpagnole, à trois lieues à l'oueſt de *Monte-Chriſto* : on lui a donné ce nom, parce que quand on la découvre d'un peu loin, on la prendroit pour une grange bâtie ſur le bord de l'eau. * *Notes du pere Charlevoix.*

GRANGIA, (la) village d'Italie, dans la Lombardie, au confluent de la Seſia, & du Pô. Guichenon, Hiſt. de Savoye, dit que c'eſt le lieu appellé anciennement, *ad Medias*.

GRANIPALATIUM, ſelon Luitprand, ou

GRANI THERMÆ, ſelon Rheginon. Voyez NUAGERRA : on croit que c'eſt préſentement *Aquiſgranum*, en françois AIX-LA-CHAPELLE.

GRANIACUM PROMONTORIUM, cap de l'iſle de Corſe, dans ſa partie méridionale, ſelon Ptolomée. Quelques-uns croient que c'eſt le cap *d'Amanza*.

Mais Cluvier nous aſſure que c'eſt celui d'Erbicara.

GRANICUS. Voyez GRANIQUE.

GRANII. Voyez GRANNI.

GRANIOLS, village de Suiſſe, dans le Vallais & dans la ſeigneurie de Morge, ſur un haut rocher, près de la gorge de la vallée de Binne. Il a eu autrefois ſes ſeigneurs particuliers, qui poſſédoient, le long du Rhône, quelques villages qui portent encore aujourd'hui le nom de *comté de Graniols*. Au-deſſous de Graniols pour aller à Lax, on paſſe le Rhône ſur un pont fort élevé & d'une ſeule arcade, du haut duquel on ne peut voir la riviere ſans quelque frayeur. On peut juger combien la vallée & la riviere ſont reſſerrées en cet endroit. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 76.

GRANIONARIUM. Voyez GRAVIONARIUM.

GRANIQUE : (le) quelques anciens ont dit *Granique*, rivieres d'Aſie, dans la Troade. Elle a ſa ſource dans le mont Ida, dans le petit pays, nommé anciennement *Adraſtie* ou *Adraſtée*, à cauſe d'une ville de ce nom. Il prend ſon cours, en ſerpentant, tantôt vers le nord-oueſt & tantôt vers le ſud-eſt, juſqu'à ce qu'enfin il ſe tourne vers le nord-nord-oueſt, & ſe jette dans la Propontide, au golfe qui eſt au couchant de l'iſle de Cyzique. Elle paſſoit auprès de la ville de Sidena. Le paſſage d'Alexandre a rendu cette riviere fameuſe. Il la traverſa en allant combattre Darius, & y remporta la premiere victoire. On la nomme encore *Granique*, lorſque l'on parle des hiſtoires anciennement arrivées ſur ſes bords, ſelon Spon, *Voyages*, t. 1, p. 170. Mais les Turcs la nomment *Soufou*; elle eſt petite & preſque à ſec en été; mais quelquefois elle ſe déborde étrangement par les pluies. Son fond n'eſt que ſablon & gravier; & les Turcs, qui ne font pas ſoigneux de tenir nettes les embouchures des rivieres, ont laiſſé preſque combler celle du Granique; ce qui empêche qu'il ne ſoit navigable, même proche de la mer, où il eſt aſſez large. On le traverſe cinq, ou ſix fois, lorſqu'on va de Louhat à Bellicaſſar. Spon appelle *Soudgherli* un village qui n'eſt qu'à une portée de mouſquet de cette riviere. Paul-Lucas, *Voyage de Turquie en Aſie*, t. 2, p. 131, le nomme *Soufou-Grauleu*; il y a un grand kan ou caravanſerai. On paſſe le Granique deux heures au-deſſous de ce village ſur un pont de bois à piles de pierres. Six milles au-delà du village, & aſſez près du Granique, ſont les maiſons d'un château, qu'on croit avoir été bâti par Alexandre, après qu'il eut paſſé la riviere. Paul-Lucas,

l. 1, *p.* 132, parle ainſi de ces ruines : peu de tems après nous trouvâmes des montagnes, où l'on ne peut paſſer que par un défilé fort ſerré ; on avoit eu ſoin de le fortifier d'un bon château, dont on voit encore les ruines, & d'en fermer le paſſage avec une bonne porte bâtie de fort groſſes pierres & ſoutenues d'une voûte ſous laquelle il falloit paſſer. Il paroît que cette voûte, dont il reſte encore plus de quarante pieds de long, étoit un rempart aſſuré pour fermer l'entrée de la Myſie : je paſſai deſſous avec quelques-uns des plus curieux de la caravane, pendant que les autres paſſerent ſur les ruines qui ſont à côté. Ce paſſage ſe nomme aujourd'hui *Demir-capi* ou *Porte-de-fer*. Spon avoit dit que ce château paſſoit pour avoir été bâti par Alexandre ; Paul Lucas ne croit pas que cet ouvrage ſoit d'une ſi grande antiquité, puiſqu'il ne nous en reſte aucun veſtige dans les écrits des anciens ; il peut être, ſelon lui, de quelqu'un des derniers empereurs Grecs, qui, pour arrêter les progrès des Turcs, voulurent leur fermer l'entrée de la Bithinie.

GRANITZA ou GRANITIA, petite ville de Gréce, dans la Livadie, ſur un côteau aſſez près de Livadia. Il y a préſentement un évêque Grec, ſuffragant d'Athènes. * *Commanville*, Liſte des Archev.

1. GRANIUS, riviere de la Perſide ; elle traverſe la Suſiane, & ſe jette dans le golfe Perſique, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 23. C'eſt la même riviere qu'Arrien, *in Indic.* nomme *Granide*, Γρανίδων, & qui, ſelon lui, coule dans la Perſe, auprès d'un lieu qu'il appelle *Toax*. Le P. Hardouin écrit *Granis*. Pline dit qu'elle ne porte que de petites barques, & qu'à ſa droite habite un peuple, nommé *Deximontani*, qui travaille le bitume. * *Ptolom. Homer.* & *Heſych.*

2. GRANIUS, nom latin de la riviere de *Gran*, en Hongrie. * *Lazius*, de Republ. Rom.

GRANNI. Jornandes, *De rebus Getic. c.* 3, nomme ainſi un des peuples qui, étant ſortis de la Scandinavie, s'avancerent vers la Pannonie & la Dacie. Je ne ſais ſur quel fondement Ortélius dit que ce ſont les mêmes que les *Carnuntii* de Pline. Il ſeroit bien plus naturel de les mettre au bord de la riviere de Gran, comme fait Lazius.

GRANNONA ; la Notice de l'Empire, *ſect.* 61, met comme deux lieux différens *Grannona* & *Grannonum*, *in littore Saxonico*, dans le canton qu'elle appelle *Tractus Armoricanus* ; c'eſt-à-dire ſur la côte, entre la Seine & la Loire. De Valois *Notit. Gall. p.* 236, croit que c'eſt *Guerande* en Bretagne. Il n'eſt pas ſûr que *Grannona* & *Grannonum* ſoient des lieux différens. La Notice répete quelquefois un même lieu, & ſemble le partager en deux ; ce qui eſt certain, c'eſt qu'au cas que *Grannona* & *Grannonum* ne ſoit pas un ſeul & même endroit, il faut les chercher tous les deux ſur la côte, & apparemment ſur la côte de Bretagne. L'un des deux pourroit bien être *Gravinum* de la table de Peutinger, près de Vannes.

GRANNOPOLIS ; c'eſt ainſi qu'Ortélius a lu dans Sidonius Apollinaris, *l.* 3, *Epiſt.* 14 ; mais le P. Sirmond a lu *Gratianopolis*, qui eſt le vrai mot. De Valois obſerve que dans quelques manuſcrits, tant des Notices que de S. Auguſtin & de Sidonius, on trouve ſouvent *civitas Grannapolitana* ou *Grannopolitana* ; il ajoute que cette orthographe eſt venue de l'abbréviation faite par les copiſtes qui écrivoient *Grādnopolis*, ou même *Grānopolis* pour *Gratianopolis* ; & *Grād* pour *Gratia* ; ce que des ignorans n'entendant pas, ils ont omis le trait qui marquoit l'abbréviation. Cependant il y a bien de l'apparence que l'on a accouri dans la ſuite ce mot d'une ſyllabe, & que *Grenoble* a été fait de *Granopolis*, mot corrompu de *Gratianopolis*.

GRANOLLES, bourg d'Eſpagne, en Catalogne, dans le pays de Valles, ſelon Baudrand, édit. de 1705.

GRANON. Voyez CRANON.

GRANPOUND, bourg d'Angleterre, dans la province de Cornouailles. Il a droit de tenir marché public. * *Etat préſent de la G. Brét.* t. 1.

GRANSBERGE, château des Pays-bas, dans les Provinces-Unies, en Over-Iſſel, entre Cœverden & Hardenberg. * *Dict. géogr. des Pays-bas.*

GRANSON, petite ville en Suiſſe, au pays de Vaud. Elle eſt ſituée ſur une colline, au bord occidental du lac de Neufchatel, à une lieue d'Yverdun. Il n'y a de remarquable que le château où réſide le baillif. Il eſt à l'extrémité de la ville la plus élevée, & s'étend jusqu'au bord du lac. Les habitans ſont de la communion de Genève. Il y avoit autrefois à Granſon un couvent de Cordeliers au bas de la ville, & au quartier d'en-haut un prieuré de l'ordre de S. Benoît. On a fait du premier un magaſin à ſel & un grenier, & de l'autre un collége, & de ſon égliſe un temple paroiſſial. A l'extrémité du bailliage de Granſon, du côté de Neufchatel, il y avoit auſſi au bord du lac une Chartreuſe, qu'on nommoit l'*abbaye de la Lance*, fondée l'an 1317. Elle fut vendue dans le tems de la révolution, à un bourgeois de Berne, de la famille des Tribolets. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 315.

La terre de Granſon étoit autrefois une baronie. Ses barons étoient puiſſans dans le quatorziéme ſiécle ; & quelques-uns d'eux ſe pouſſerent à la cour d'Angleterre, au point, qu'il y a eu dans ce royaume quelques évêques de la maiſon de Granſon. Après eux les princes de Châlons ont poſſédé cette terre, & ils la perdirent à la guerre de Bourgogne. La ville de Granſon eſt mémorable dans l'hiſtoire, par le ſiége qu'elle ſoutint contre le duc de Bourgogne, & par la bataille que les Suiſſes y gagnerent ſur ce duc, l'an 1475.

Le BAILLIAGE DE GRANSON eſt le dernier qui appartienne à quelque canton de ce côté-là. Il confine du côté du couchant au mont Jura, du côté du nord au comté de Neufchatel, du côté du midi aux bailliages d'Orbe & d'Yverdun, & du côté d'orient il embraſſe toute la largeur du lac, qui lui eſt oppoſée, avec la paroiſſe d'Yvonan, qui eſt au bord oriental du lac. A l'égard de la religion, il eſt tout entier de la religion Proteſtante, & contient neuf paroiſſes. C'eſt un pays de champs, de vignes, de prairies, enfin un terroir fertile. Le bailliage de Granſon eſt gouverné par les Bernois & les Fribourgeois. Ils y envoient, tour-à-tour des baillifs pour cinq ans ; & quand il y a un baillif de Berne, les appels ſe portent à Fribourg ; de même, quand il y en a un de Fribourg, les appels vont à Berne. Lorsque les appels ſe portent à Fribourg, les ſeigneurs de Fribourg établiſſent les miniſtres.

GRANTA, ville de la Grande-Bretagne. Bede & Felix en font mention, au rapport de Leland, qui dit que les Bretons la nommoient *Cairgrant*, du nom de la riviere qui l'arroſe ; & que les Anglois ou Saxons, l'ont appellée *Grantebridge*. On trouve effectivement dans la Chronique Saxone, publiée par Edmond Gibſon, ce nom écrit *Grantebrige*, *Grantabric*, *Granthebrige*, *Grantebryge*, & *Grantebrygge* ; on dit préſentement *Cambridge*.

GRANTHAM, ville d'Angleterre, en Lincolnshire. Baudrand n'en fait qu'un bourg ; mais l'auteur de l'Etat préſent de la G. Bretagne, *t.* 1, *p.* 85, dit que c'eſt une bonne ville. Elle eſt ſur la riviere de Witham. C'eſt un grand paſſage pour ceux qui vont au nord de l'Angleterre, & qui en viennent. Le clocher de ſon égliſe eſt d'une telle hauteur qu'il paroît courbe à ceux qui le regardent. Elle a titre de *comté*.

GRANUA, Γρανύα : la Vie d'Antonin le Philoſophe, *l.* 1, nomme ainſi un lieu chez les Quades. Ortélius, *Theſaur.* doute ſi ce ne ſeroit pas la riviere ou la ville de Gran en Hongrie.

GRANVELLE, château & ſeigneurie de France, dans la partie ſeptentrionale de la Franche-Comté, entre le bourg de Fondremant & celui de la Charité. Ces trois lieux ſont ſur une même petite riviere qui va ſe perdre dans la Sône. Il n'y a qu'un demi-lieue de Granvelle à la Charité ; ce nom eſt devenu fameux, à cauſe du cardinal qui l'a porté. * *Jaillot*, Atlas.

GRANUCOMATÆ. Pline nomme ainſi deux Tétrarchies dans la Syrie. Ce nom eſt grec, & formé de Γρανι- Κωμῶται, c'eſt-à-dire les payſans de Granus, ou les villages de Granus.

GRANVILLE ou GRAND'VILLE, ville de France, en Normandie, avec un port de mer, à ſix lieues de Coutances, & à cinq d'Avranches. Cette place eſt ſituée en partie ſur un rocher d'accès difficile, & en partie dans la plaine où eſt le port. Le P. du Moutier, *Neuſtria pia*, dit qu'un abbé de la Luzerne, mit la premiere pierre du bâtiment de cette ville, en 1440. Selon Cénalis, ce ſont les Anglois qui l'ont bâtie, ſous le regne de Charles VII. Le rocher où eſt placé Granville, appartenoit au mont S. Michel, & fut échangé avec le roi contre un fief &

des moulins. Cénalis l'appelle *Macropolis*, nom grec, qui signifie *Longueville*. Il ajoûte *Grandem-Villam vulgus appellat gallicè* Granville, *si non re, saltem nomine.* C'eſt la pêche & le débit de la morue ſeche & de la morue verte, de l'huile & du poiſſon frais, qui fait tout le commerce des habitans. Elle eſt néanmoins beaucoup déchue de ce qu'elle étoit ; puiſqu'au lieu de trente ou de quarante bâtimens de cent à deux cens tonneaux, qui alloient tous les ans partie en Terre-neuve, partie ſur le Grand-Banc pour la pêche de la morue, il n'y en a que dix ou douze qui font ce commerce. Les bâtimens qui vont en Terre-neuve, font ſécher le poiſſon & le portent à Marſeille ou à Bordeaux, ou autres ports. Ceux qui vont ſur le Grand-Banc pêchent la morue, que l'on appelle *verte*, & la portent d'ordinaire au Havre de Grace & autres ports de la Manche. La pêche de l'huître & du poiſſon frais fait encore une partie du commerce de Granville ; mais elle regarde ſeulement le menu peuple, & les principaux bourgeois ne s'y attachent point. Cette ville, en tems de guerre, a une garniſon. Il n'y a qu'une ſeule porte défendue de quelques fortifications qui empêchent qu'on n'y puiſſe entrer facilement. La grande égliſe & deux rues, qui font connoître qu'elle eſt une ville neuve, ſont ce qu'on y voit de plus remarquable. Il y a un grand mole qui met le port à l'abri de la tempête, & qui ſert à charger & à décharger facilement les vaiſſeaux qui abordent.

GRANVILLIERS, bourg de France, ſur la frontiere de Picardie, avec prévôté royale, mairie & grenier à ſel. Il eſt à quatre lieues de Conti, entre Aumale & Crevecœur, dans une campagne fertile en grains. L'égliſe paroiſſiale eſt ſous l'invocation de S. Gilles : il y a foire le jour de la fête, & marché tous les lundis. On trouve dans Granvilliers un monaſtere de religieuſes de S. François, gouvernées par des Cordeliers. L'abbé de S. Lucien de Beauvais, qui en eſt ſeigneur, fait adminiſtrer la juſtice en ce bourg, par un prévôt patrimonial. * *Corn. Dict. Memoires dreſſés ſur les lieux.*

GRANZEBAIN, chaîne de montagnes qui traverſe l'Ecoſſe, & qui la ſépare en deux, ſavoir en citérieure & en ultérieure. Elle eſt ainſi nommée par ceux du pays, parce qu'elle ſe courbe fort en quelques endroits. Elle s'étend en long depuis l'embouchure de la Dée au levant, vers Aberdeen, jusqu'au lac de Lomond au couchant. C'eſt une partie du mont *Grampius*. Voyez ce mot. * *Baud.* édit. de 1705.

GRAO. Voyez GRADO.

GRAOSGALA. Nicétas nomme ainſi un lieu qu'Ortélius croit être une ville de la Phrygie.

GRAOS-STETHOS, c'eſt-à-dire la *Poitrine de la Vieille*, lieu particulier du territoire de Tanagre, ſelon Xenophon, *Hiſtor. Græc. l.* 5.

1. GRAS, en latin GRADUS. Les Romains, dit le pere Lubin, *Merc. Géogr. p.* 272, donnoient le nom de *Gradus* aux ports qui étoient aux embouchures des fleuves où il y avoit des eſcaliers, par lesquels on pouvoit du mole deſcendre dans les vaiſſeaux. Le mot de *gras* dont on ſe ſert pour exprimer les embouchures du Rhône, eſt encore un veſtige de ce nom ; & les Eſpagnols donnent le nom de *Grao* à ces ſortes de deſcentes, comme à celle qui eſt à Valence, anciennement appellée *Gradus Valentinus.* Le nom de GRAU que l'on donne ſur la côte de Languedoc, à l'embouchure d'un riviere vient auſſi de la même origine.

2. GRAS DU RHONE, (LES) *Oſtia Rhodani* : ce ſont les embouchures par lesquelles ce fleuve ſe jette dans le golfe de Lyon, entre le bas Languedoc & la Provence. Il y en a fix qui ſe prennent d'occident en orient, ſavoir,

Le GRAS-NEUF,
Le GRAS D'ORGON,
Le GRAS DU SAUZET,
Le GRAS-SAINTE-ANNE,
Le GRAS DU MIDI,
Le GRAS DE FOZ.

Il y en avoit encore quelques autres, comme le *Gras d'Enfer*, le *Gras de Paſſon*, &c. Mais ils ſont bouchés par les ſables qui s'y ſont amaſſés, & ils ſont devenus impraticables.

Le *Gras-Neuf*, le plus occidental de tous, vient de la branche occidentale du Rhône & du canal, nommé *canal de Boucdigue*, & du vieux canal auprès de Pecais.

Le *Gras d'Orgon*, eſt la ſortie de la branche occidentale dont on vient de parler.

Les trois Gras qui ſuivent, ſont à l'embouchure de la branche orientale du Rhône, ſavoir,

Le *Gras du Sauzet*, eſt entre la petite iſle, où eſt la tour de S. Geneſt & l'iſle de Sainte-Anne.

Le *Gras de Sainte-Anne* eſt entre l'iſle de même nom & celle de Janâtan.

Le *Gras du midi* ou le *grand Gras* eſt le plus conſidérable de tous, & ſe trouve entre l'iſle de Janatan & la pointe de la Dent.

Le *Gras de Foz*, qui eſt aſſez loin de-là, eſt à la ſortie du bras mort, qui ſe détache du Rhône, & court, vers l'orient, joindre le Galajon.

Selon Baudrand, il n'y a que les trois Gras *du Sauzet*, le *grand Gras & le Gras-Sainte-Anne* qui ſoient libres. Voyez le RHÔNE.

3. GRAS, (LE) petite riviere de France, dans le pays Chartrain : elle prend ſa ſource à Voiſe, & ſe perd dans l'Eure à Nogent-le-Roi. On la nomme auſſi *Loré*, d'où prend ſon nom le *Gué de Loré*, petit bourg à quatre lieues de Chartres, ſur le grand chemin de Paris. * *Corn.* Dict.

GRASSANO, (S. Victor de) abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, dans le Montferrat, au diocèſe de Caſal.

1. GRASSE, petite ville de France, en Provence, *Grinnicum* ; c'eſt le ſiége d'un évêché qui étoit auparavant à Antibes, & qui fut transféré le 19 Juillet de l'an 1234, ſelon Bosquet, dans ſes Notes ſur les Epîtres d'Innocent III, ou l'an 1239, ſelon Noſtradamus. Voyez ANTIBES. Le chapitre de la cathédrale conſiſte en un prévôt, un archidiacre, un capiſcol, un ſacriſtain, un archiprêtre & ſept ou huit autres chanoines. Il y a dans ce diocèſe vingt-deux paroiſſes & l'abbaye de Lerins. L'évêque eſt ſuffragant d'Embrun. Outre l'égliſe cathédrale, qui eſt auſſi paroiſſiale, il y a pluſieurs couvens d'hommes & de femmes, & une maiſon de Peres de l'Oratoire. Cette ville eſt le chef-lieu d'une viguerie, qualité qui lui donne entrée aux aſſemblées de la province. Elle eſt depuis long-tems du domaine du comté de Provence. Elle étoit déja connue dans le douzieme ſiécle, puiſqu'Adrien IV en fait mention dès l'an 1155, dans une bulle adreſſée à Pierre, évêque d'Antibes. De Longuerue ne s'accorde pas avec les auteurs que j'ai déja cités ſur l'année de la translation du ſiége ; car il dit qu'Antibes, qui eſt au bord de la mer, ayant été pluſieurs fois ſaccagée par les corſaires de Barbarie, une partie des habitans ſe retira à Graſſe, qui eſt à trois lieues de la mer, & qu'Innocent IV y transféra, l'an 1250, le ſiége épiſcopal d'Antibes ; en ſorte que l'égliſe paroiſſiale de Notre-Dame devint cathédrale ſous l'épiſcopat de Raimond, religieux de l'ordre de S. Dominique. Il y a à Graſſe un ſiége de la Sénéchauſſée, établi, l'an 1570, par Charles IX. Cet évêché, qui rapporte dix miſſe livres, a été autrefois uni à celui de Vence, en faveur d'Antoine Godeau, dont je parle à l'article de DREUX, ſa patrie. * *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 4, *p.* 97 & 178.

2. GRASSE, (LA) petite ville de France, dans le Languedoc, à quatre lieues de Carcaſſone, vers l'orient méridional, & environ autant de Narbonne vers le couchant ; elle eſt ſituée ſur la petite riviere de l'Orbieu, au pied des montagnes de la Courbiere. * *Baudr.* édit. de 1705.

3. GRASSE (LA) ou *Notre-Dame de la Graſſe*, abbaye de France, en Languedoc, au diocèſe de Carcaſſone, auprès d'une ville à laquelle elle a donné ſon nom. Elle eſt de l'ordre de S. Benoît. L'auteur de l'Abbrégé de l'Hiſtoire de cet ordre, *l.* 4, *c.* 53, dit : on ignore l'origine de cette abbaye, que l'on appelloit anciennement *Sainte-Marie-ſur-Orbieu*. Elle eſt plus ancienne que le régne de Charlemagne ; car il s'y trouve une donation faite par ce prince, écrite ſur une écorce d'arbre de ſon tems, l'an 801. Sonfroi, que quelques-uns appellent *Sanfroi* ou *Ninfroi*, en avoit la conduite, & ſa communauté étoit compoſée de cent religieux. Piganiol de la Force,

Descr. de la France, t. 4, p. 251, en parle ainſi. L'abbaye de la *Graſſe* ou *Notre-Dame de la Graſſe* a été fondée, à ce qu'on dit, par Charlemagne. Il n'y a cependant rien qui ſoit digne de cette auguſte origine, que le grand autel qui eſt magnifique, & le revenu de l'abbé, qui eſt d'environ quatorze à quinze mille livres. On y conſerve dans le tréſor une chaſſe qui renferme le corps de S. Maxime, évêque de Riez. A l'égard de cette relique, voyez l'article de RIEZ.

GRASTONIA. Voyez GRESTONIA.

GRASVILLE, bourg de France, en Normandie, dans le pays de Caux, avec haute juſtice & titre de marquiſat il eſt à une lieue du Havre & de Harfleur. Il y a ſur le penchant de la côte, au pied du bois, un prieuré de chanoines reguliers de S. Auguſtin, de la congregation de ſainte Genevieve. La nef de leur égliſe ſert de paroiſſe. Des appartemens de ce prieuré, on voit le reſte d'un ancien château de guerre, qui commandoit ſur le paſſage de la Seine, & toute l'étendue du canal artificiel d'Harfleur au Havre, avec ſes trois ponts pour paſſer du côté du rivage de la Seine. On voit auſſi la chapelle du titre de Notre-Dame des Neiges, deſſervie par trois Capucins qui ont là un petit hoſpice, dépendant de leur couvent du Havre. Le prieuré de Grasville releve de celui de Sainte-Barbe en Auge. * *Mémoires dreſſés ſur les lieux, en* 1703.

GRASUS & GRYMNUS, campagnes de l'Aſie mineure, auprès de l'ancienne Troye. Le fameux cheval de bois conſacré à Minerve, dont les poëtes ont parlé, y fut conſtruit, à ce que dit Nicandre, *in Theriacis*, & ſon ſcholiaſte cités par Ortélius, *Theſaur.*

GRATAROLO, torrent d'Italie, en Lombardie, au duché de Plaiſance. On le paſſe à Seno, en allant de Fiorenzuola à Borgo San-Donino. Il ſe perd dans l'Ongina, qui, coulant à Buſſeto, va ſe jetter dans le Pô. * *Magin*, Ital. & *Léandre*, Descr. di tuta Ital; *p.* 361.

GRATECUISSE, baronie de France, en Anjou. Elle appartient à l'évêque. Voyez ANGERS.

GRATE PANCHE ou GRATTEPANCHE. Voyez BRATUSPANTIUM.

GRATI, (LE) riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, d'où, coulant vers le nord, elle reçoit le Baſſento près de Coſence, puis le *Cochile*, le Torbido, le Mocone & d'autres petites rivieres, après quoi elle ſe jette dans le golfe de Roſſano, presqu'au milieu entre Roſſano & Caſſano. * *Baud.* éd. de 1705.

Baudrand, de qui eſt cet article, devoit avertir que c'eſt la même qu'il a décrite ſous le nom de *Crate*. Ce dernier nom eſt celui que Magin préfere. C'eſt auſſi la même que la *Crathis* des anciens. Voyez CRATE & CRATHIS. 1.

GRATIA, lieu de l'Aſie mineure, entre Claudiopolis & Ancyre, ſelon Antonin, *Itiner.* à XXIV. M. P. de la premiere. Quelques exemplaires portent CRATIA.

1. GRATIANA, ville aux confins de l'Illyrie, ſelon Procope, *Hiſt. Goth.* l. 1, c. 3.

2. GRATIANA, ville de la Scythie, ſelon la Notice de l'empire, *ſect.* 28.

3. GRATIANA, ville de la premiere Moeſie, ſelon la même Notice, *ſect.* 30. Lazius croit que c'eſt *Gradisca* dans la Hongrie.

4. GRATIANA. Ortélius, *Theſaur.* trouve une ville épiſcopale d'Afrique de ce nom, dans la Conférence de Carthage. Il a peut-être eu un exemplaire où il y avoit *Gratianenſis*, au lieu de *Gatianenſis*. Voyez GAZANENSIS.

1. GRATIANOPOLIS. Voyez GRENOBLE.

2. GRATIANOPOLIS, ancienne ville d'Afrique, dans la Mauritanie Ceſarienſe. La Conférence de Carthage, *p.* 273, *éd. Dupin*, nomme *Publicius*, évêque de Gratianopolis, *Gratianopolitanæ plebis*, & la Notice épiſcopale d'Afrique, nomme *Talaſius Gratianopolitanus*. C'eſt le même ſiége.

3. GRATIANOPOLIS, ville épiſcopale dans la Chalcidique de Thrace. *Philadelphus*, ſon évêque, ſouſcrivit au concile d'Ephèſe, tenu l'an 431. * *Hardouin. Collect. Conc.*

GRATIARUM MONS, *la montagne des Graces*; Hérodote nomme ainſi une montagne d'Afrique, où eſt la ſource du Cinyps. Voyez CYNIPS. 1.

GRATZ, *Gratz*. Ce mot eſt de l'ancienne langue eſclavone, & ſignifie une ville; de-là vient qu'il eſt commun à pluſieurs villes. Il y a *Gratz*, ville capitale de la Stirie; *Windiſchgratz*, *Billigratz*, *Cornigratz*. Il y a outre cela deux *Gratz* en Bohême, ſavoir *Koniginn-Gratz* & *Gratzen* qui a été aux Roſenberg, puis aux Schwanberg, & une ville de *Gratz* dans le Voigtland.

1. GRATZ, ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, au Voigtland. Voyez GREITZ; c'eſt ainſi qu'il ſe prononce.

2. GRATZ, ville de Bohême. Il y en a deux de ce nom dans ce royaume. La plus conſidérable eſt *Koniginn-Gratz*, ainſi nommée parce qu'elle eſt l'appanage des reines, & leur réſidence durant leur veuvage. Elle eſt du côté de la Siléſie, ſur l'Elbe, & presqu'au confluent de la riviere d'Orlitz, dans le cercle nommé *Hradetzkikrag*. Lorsque Jean, roi de Bohême, ôta les villes de Jaromir, de Politz & de Maut à la reine, veuve du roi Wenceslas l'Ancien, & du roi Rodolphe, il lui laiſſa *Gratz* pour ſa réſidence. Cette derniere ville ſe rendit, l'an 1423, à Zischka: les habirans de Prague en furent ſi piqués, que pour ſe venger ils brûlerent les fauxbourgs de *Gratz*. L'empereur Sigismond tâcha de ſe reſſaiſir de cette ville; mais il fut forcé d'en lever le ſiége. Æneas Silvius, *Hiſt. Bohem. c.* 59, rapporte que la veuve de ce monarque, l'impératrice Barbe, princeſſe d'une lubricité inſatiable, mourut à *Gratz*, *apud Græcium*, en 1451. Cet auteur dit ailleurs: *& quod reginis dotale dicunt Græcium*. Cette ville eut ſa part des malheurs que cauſa à la Bohême la longue guerre d'Allemagne.

Il y a dans cette ville un évêché fondé en 1655, par le pape Alexandre VII, ſous la métropole de Prague.

3. L'autre ville de *Gratz*, en Bohême eſt ſituée aux environs de Budweis, & on la nomme communément *Gratzen*: elle eſt petite, & a un château qu'ont occupé les ſeigneurs de Roſenberg, & enſuite ceux de Schwanberg: vers le milieu du ſiécle paſſé, il appartenoit au comte de Bucquoi. * *Zayler*, Bohem. Topogr. *p.* 33 & 34.

4. GRATZ ou GRÆTZ, ſur la Muer, vers le 47 d. de latitude, ville d'Allemagne, capitale de la baſſe Stirie. Les ſavans ne ſont pas d'accord ſur ſon ancienneté. Elle eſt petite, mais aſſez bien bâtie. La Muer remplit une partie de ſes foſſés; de l'autre côté cette ville s'éleve ſur un rocher, dont le haut eſt occupé par un château, qui eſt la principale défenſe de la ville. Il y a en outre de très-bons baſtions & des tours très-ſolides. Il y a dans la ville un palais, nommé *die Raiſerliche Burg*, qu'occupe le ſouverain quand il eſt à Gratz. On y trouve une aſſez belle bibliothéque, & une chambre de raretés, entr'autres, pluſieurs idoles des payens de l'Amérique; il y a auſſi une belle galerie, où ſont repréſentées les grandes actions de Charles V. Il y a un tribunal de la régence d'Autriche, devant lequel reſſortiſſent tous les appels des tribunaux de Stirie, de Carinthie, de Carniole, de la Windiſchmarch & de Goritz: outre cela, les états, & autres aſſemblées, ſe tiennent ſouvent en cette ville. Elle a une académie; deux foires par an, l'une à la mi-Carême, & l'autre le premier Septembre, & chacune dure quinze jours; une nobleſſe nombreuſe, & une bourgeoiſie aiſée. On y aborde de pluſieurs côtés, & même de la Hongrie. Outre le tribunal dont nous avons parlé, qui a pour chef le gouverneur, la ville a ſon magiſtrat particulier, qui conſiſte en un bourguemeſtre, un juge & le conſeil; il y a auſſi des conſeillers privés de l'empereur, qui y ont une grande autorité, & un conſeil qui a l'inſpection des revenus du ſouverain. Les égliſes ſont: 1. la belle paroiſſe nommée du *Sacré-Sang*, auprès de la porte nommée *Eiſenthor*. 2. Un couvent des religieuſes, auprès des murailles de la ville. 3. L'égliſe de S. Gilles, auprès du palais impérial. Les Jéſuites ont tout auprès un beau collége. Derriere eſt une belle égliſe ronde, accompagnée de trois tours à l'italienne; elle a été bâtie pour la ſépulture des princes. L'empereur Ferdinand II, & l'impératrice Marie-Anne, ſa premiere femme, & leur fils aîné l'archiduc Jean-Charles y ont été inhumés. 4. Près de la porte de la riviere eſt une égliſe, & un couvent de religieuſes de ſainte Claire, où eſt le corps de l'impératrice, mere de Ferdinand II. Les Proteſtans y avoient autrefois des égliſes & une école; mais au

mois de Septembre 1598, tout cela fut aboli. 5. Le couvent des Franciſcains. 6. Celui des freres de S. Paul. 7. Hors de la ville, au-delà du pont de la Muer, dans le fauxbourg, eſt un couvent nommé *Notre-Dame de Bon-Secours*, deſſervi par des freres Mineurs. 8. Il y a auſſi des Dominicains, dont l'égliſe eſt dédiée à S. André. Vis-à-vis eſt l'hôpital des bourgeois. 9. Dans le même fauxbourg, mais plus loin, il y a auſſi des Freres de la Charité, de l'inſtitution du bienheureux Jean de Dieu. 10. & 11. Devant la porte des Freres de S. Paul, il y a un couvent de Capucins & un de Carmélites. A l'égard des autres édifices, outre le palais impérial, dont on a déja parlé, il y a auprès un arſenal : plus loin eſt le palais où ſe tiennent les états du pays ; c'eſt où l'on s'aſſemble pour les affaires qui regardent les intérêts du pays. Il y a auſſi la chancellerie & le bailliage. Les états du pays ont auſſi leur arſenal bien muni d'une groſſe artillerie, d'armures & de munitions de guerre. L'hôtel de ville eſt un aſſez beau bâtiment ; & les écuries de la cour ſont fort belles. Le château, qui eſt au-deſſus de la ville, comme nous avons déja dit, eſt bien fourni de canons de tout calibre : il y en a deux ſur-tout qui ſont fort grands ; l'un a été pris ſur les Turcs ; l'autre a été fondu en 1529, & a été déja une fois au pouvoir des Turcs, qui en ont mutilé l'image de Jeſus-Chriſt. Dans une tour il y a une corne compoſée de pluſieurs tuyaux, & dont on corne le matin & le ſoir : dans une autre tour eſt une groſſe cloche que l'on ſonne tous les matins à ſept heures. Ce château a beaucoup de terrein, il renferme pluſieurs cours, & une chapelle pour la garniſon. Il y a des moulins que l'on fait tourner à la main & avec des chevaux. Il y a un puits fort profond que l'on tient fermé, afin de le tenir propre, & s'en ſervir au beſoin.

5. GRATZ, petite riviere de Stirie : elle coule auprès de la ville de même nom, dont elle baigne un des fauxbourgs. * *Mérian.* Plan de la ville de Gratz.

GRATZINGEN, ſelon Zeyler, *Suev. Topog. p.* 56, petite ville d'Allemagne, au cercle de Wirtenberg, ſur l'Aich, entre Eſsling & Tubinge : elle appartenu à la maiſon de Bernhauſen, qui la vendit, pour une bagatelle, en 1337, au comte Ulric de Wirtenberg. On voit encore dans l'égliſe une tombe, avec cette épitaphe, *Anno Domini* 1282, *obiit Diepoldus miles de Bernhuſen.*

GRAU : on appelle ainſi en Languedoc, ſur la Méditerranée, l'embouchure d'une riviere, de même qu'on dit *Gras*, quand on parle des bouches du Rhône : ou appelle *Grau de Palavas* l'ouverture par laquelle l'étang de Thau communique avec le golfe de Lyon.

GRAVASIANI : il ſemble, dit Ortélius, *Theſaur.* que Caſſiodore, *l.* 4, *n.* 38, ait ainſi nommé un peuple d'Italie.

GRAUCASUS pour Caucasus.

GRAUCENII, peuple de la Scythie, vers les bouches du Danube, ſelon Apollonius, *l.* 4.

GRAUCOMÉ, ville de l'Ethiopie, ſous l'Egypte, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 29.

GRAUDENTZ, ville de Pologne, au palatinat de Culm, en latin *Grudentum.* Le chevalier de Beaujeu, dans ſes Mémoires, *p.* 144, écrit *Grodentz*, & dit que c'eſt le nom allemand, & que les Polonois l'appellent *Grudziane*, qui ſe prononce *Grodgeonc.* Cette ville eſt ſur la rive droite de la Wiſtule, au confluent de l'Oſſa, à quatorze lieues de Dantzig, & à huit de Thorn : on y paſſe la Wiſtule dans un bac. La ville eſt petite, & peu conſidérable par elle-même ; car elle n'eſt que de bois ; elle doit ſon origine à un fort que les Pruſſiens y bâtirent au commencement du onzieme ſiécle, d'où ils faiſoient des incurſions dans la Pologne. Boleslas II en forma le ſiége ; mais après bien du tems, il fut obligé de le lever. Ce fort ſubſiſte encore ſur une hauteur. * *Cromer.* p. 81. *Dlugoſſ.* p. 255.

GRAVE, ville des Pays-bas, aux Provinces-Unies, dans le Brabant Hollandois, ſur la rive gauche de la Meuſe, à deux lieues de Cuyck, à trois de Nimegue, & à ſix de Bois-le-Duc. Pluſieurs ont cru fauſſement qu'elle étoit la capitale du pays de Cuyck. C'eſt une ſeigneurie particuliere, qui a toûjours été ſéparée de celle de Cuyck, & qui fait partie de la ſucceſſion de Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne. Cette place eſt très-forte, tant par ſa ſituation que par les ouvrages qu'on y a faits. La Meuſe remplit ſes foſſés, qui ſont fort larges & profonds, & qui environnent les remparts flanqués de cinq baſtions, & défendus de quatre demi-lunes : outre l'ancienne muraille, & les tours que la riviere arroſe, l'enceinte des remparts eſt d'environ un quart de lieue. De l'autre côté de la Meuſe, ſur le territoire du quartier de Nimegue, & vis à-vis de la ville, il y a un fort qui eſt un ouvrage à couronne, pour défendre le paſſage de la riviere. Ces fortifications ſont fort régulieres, très-bien entretenues, & ſont l'admiration des étrangers. * *Janiçon*, Etat préſent des Provinces-Unies, *t.* 2, *p.* 63.

Cette ville étoit autrefois un franc-aleu, qui appartenoit aux anciens ſeigneurs de Cuyck. Au commencement des troubles des Pays-bas, le duc d'Albe la confiqua, ſous prétexte que Guillaume I, prince d'Orange, s'étoit révolté contre le roi d'Eſpagne ; mais le 27 Avril 1568, un nommé *Sander-Turck* s'en rendit maître par ſurpriſe, au nom du prince d'Orange. Sur cette nouvelle, le gouvernement de Bruxelles envoya un corps de troupes pour la reprendre ; & Turck ſe ſentant trop foible pour la défendre, prit le parti de l'abandonner. Le duc d'Albe y mit alors une bonne garniſon, & en donna le commandement à un nommé *Gaſpard Gommes*, qui maltraita ſi fort les habitans, qu'en 1577, ils réſolurent de ſe délivrer de ſon joug tyrannique. Pour cet effet les magiſtrats l'invitérent à une collation dans le petit château, ſur la Meuſe, où ils avoient fait venir ſecrétement quelques bourgeois armés. Il n'y fut pas plutôt entré, qu'ils leverent le pont, le firent priſonnier, & quelques jours après ils le mirent dans un bateau, pour le tranſporter à Maeſtricht. Les magiſtrats en donnerent d'abord avis au prince d'Orange, qui leur envoya du ſecours, pour aider les bourgeois à chaſſer la garniſon Eſpagnole, ce qui fut heureuſement exécuté. La ville reſta au pouvoir des confédérés, juſqu'à ce que le prince de Parme l'aſſiégea, & la prit en 1586. Le prince Maurice l'aſſiégea à ſon tour, & la prit en 1602. (Voyez le Journal de ce ſiége dans Meterin, liv. 34, fol. 483.) Depuis ce tems-là elle reſta ſous la domination des Etats-Généraux juſqu'à ce que les François s'en rendirent maîtres en 1672 ; mais en 1674, Guillaume III, prince d'Orange, la reprit ſur eux.

Cette ville eſt très-petite : elle ne contient qu'environ 400, maiſons aſſez mal conſtruites, & quelques caſernes où loge une partie de la garniſon. Il n'y a que neuf ou dix rues qui aboutiſſent à une place d'armes aſſez ſpacieuſe, & entourée des plus belles maiſons de la ville, ſi l'on en excepte celle du prince Guillaume de Heſſe-Caſſel Philipsdahl, ſituée près du rempart, laquelle ſurpaſſe les autres en beauté. Il y a ſur la place un très-beau puits. La maiſon de ville, ſituée ſur la place, eſt l'édifice public le plus remarquable : elle contient, outre le tribunal de la juſtice en bas, diverſes chambres où les magiſtrats s'aſſemblent ; & au-deſſous étoit la priſon où l'on renfermoit les criminels.

Il y a deux égliſes ; la principale eſt ſituée ſur la place, & dédiée à ſainte Eliſabeth, où il avoit autrefois un chapitre de ſix chanoines, avec un doyen, fondé par Jean I, ſeigneur de Cuyck. Cette égliſe eſt occupée par les Proteſtans, dont le nombre eſt beaucoup plus petit que celui des Catholiques Romains : elle eſt deſſervie par deux miniſtres, & la plus grande partie en a été détruite par les bombes que les Hollandois y jetterent en 1674, lorſqu'ils aſſiégerent la ville, ſous le commandement du général Rabenhaubt. Le haut du clocher fut alors abbatu, mais il a été réparé. Les revenus de cette égliſe pour ſon entretien, outre les profits du ſon des cloches & des enterremens, ſont peu conſidérables, & l'adminiſtration en eſt commiſe à deux *kerkmeeſters* ou marguilliers, qui en rendent compte tous les ans aux magiſtrats. La ſeconde égliſe eſt celle des François, qui fut fondée en 1686, par Guillaume III, prince d'Orange, en faveur des refugiés qui vinrent s'établir à Grave. Le miniſtre étoit alors entretenu en partie par la ville, & en partie par la garniſon ; mais aujourd'hui il n'a que deux cens cinquante florins que lui donne le ſeigneur de Grave, & deux cens qu'il tire du conſeil d'état. Cette égliſe appartenoit autrefois aux religieuſes de S. François ; mais aujourd'hui ces filles n'ont la permiſſion de célébrer l'office que dans une chapelle privée, & ne peuvent plus paroître en public avec l'habit de leur ordre. Elles jouiſſent cependant de

tous leurs anciens revenus, moyennant une certaine somme qu'elles payent tous les ans au conſeil des domaines. Les moines de ſainte Agathe jouiſſent des mêmes droits & ont les mêmes meſures à garder. Il y avoit un couvent de Freres Croiſiers ; mais il a été aboli. Outre la chapelle des religieuſes de S. François il y en a une autre pour les Catholiques Romains, deſſervie par un prêtre & un vicaire.

L'hôpital ſubſiſte encore ; & ſes revenus ſont affectés au ſoulagement des malades & des pauvres. Entr'autres revenus, il jouit de la moitié des dixmes des terres nouvellement défrichées, qu'on nomme *novalia*, & eſt ſous la régie de trois proviſeurs & d'un receveur qui rend compte tous les ans de ſon adminiſtration à ces proviſeurs qui ſont membres du magiſtrat.

Il y avoit ci-devant derriere la grande égliſe une maiſon d'orphelins, qui fut détruite pendant le même ſiége, & l'on en a fait un jardin. Cependant les revenus de cette maiſon ſont adminiſtrés par deux directeurs chargés de l'entretien des orphelins, & qui rendent tous les ans compte de leur adminiſtration aux magiſtrats. La boucherie qui eſt aſſez belle, fut bâtie en 1699, ſur le terrein qui ſervoit auparavant de cimetiere ; mais le conſeil d'Etat à acheté ce terrein, pour en faire la grande garde qui étoit ſous la maiſon de ville, & la boucherie y a été transferée. Il y a trois portes, l'une que l'on nomme la porte de la *Meuſe*, & qui conduit à Nimegue ; la ſeconde de *Hampoort* qui conduit à Blois-le-Duc, & la troiſiéme la *Brugpoort* par laquelle on paſſe dans le pays de Cuyck. La ſeconde eſt magnifique & à l'abri de la bombe ; elle eſt ſi grande, que dans un ſiége on y peut loger commodement deux bataillons d'infanterie. Le magazin eſt aſſez grand, & il y a des armes à feu pour trois ou quatre mille hommes, & quantité d'attirails de toutes ſortes d'eſpece. Ce magazin eſt ſous la direction d'un commis établi par le conſeil d'état.

Le grand château, qui étoit autrefois le ſéjour ordinaire du baron du pays & de la ville, ayant été fort endomagé pendant le ſiége de 1674, fut entiérement détruit quelques années après, pour augmenter les fortifications de la ville de ce côté-là. Il n'en reſte plus aujourd'hui que les écuries dont on a fait le magazin des armes & l'avant-porte qui ſert de magazin à poudre Le petit château, qui dominoit ſur la Meuſe, fut bâti ſous le regne de Philippe le Bel, roi d'Eſpagne, à l'occaſion des guerres entre les Gueldrois & les Brabançons ; mais il a été entiérement détruit depuis qu'on a augmenté les fortifications de ce côté.

On compte environ trois mille habitans à Grave. Le droit de bourgeoiſie étoit autrefois ſi conſidérable, qu'un étranger s'eſtimoit fort heureux, quand il pouvoit obtenir en mariage la fille d'un bon bourgeois, ſans autre dot, que ce droit qu'elle lui procuroit. Il y a huit corps de métiers ; les tailleurs, les tifferands, les maréchaux, les cordonniers, les boulangers, les merciers, les bateliers : les charpentiers, les maçons, les couvreurs & les marchands de bois ne forment qu'un ſeul corps. Comme les cazernes ne ſuffiſent pas pour loger toute la garniſon, les bourgeois ſont obligés de loger le reſte des troupes. Il y a encore parmi les Catholiques Romains ſept ou huit confréries qui ont chacune quelques rentes pour le ſoulagement des pauvres. La bourgeoiſie forme quatre compagnies qui ont chacune un capitaine, un lieutenant & un enſeigne. Celle des *Cleveniers* s'exercent tous les ans à tirer à l'oiſeau. Les bourgeois avoient autrefois de grands priviléges, & prétendent être encore exempts de tous droits ſur les marchandiſes & denrées qu'ils tranſportent en Brabant, en Gueldre, en Hollande, en Zélande & en Frife.

La ville de Grave eſt gouvernée par le grand-bailli, le ſchout & deux bourguemaîtres qui ont l'adminiſtration de la police. Le ſchout eſt à la tête des échevins. Le premier des bourguemaîtres eſt nommé le *bourguemaître du ſeigneur*, & l'autre le *bourguemaître de la ville* dont il garde le ſceau. Les bourguemaîtres ſont changés tous les ans par le conſeil des domaines à la Haye, ſur la nomination du grand-bailli. La juſtice eſt adminiſtrée par ſept échevins. Ils jugent de toutes les affaires civiles & criminelles ; mais on peut appeller de leurs jugemens au conſeil de Brabant à la Haye, par voie de réformation de la ſentence. Outre ces magiſtrats, il y a huit jurés qui n'entrent au conſeil que quand ils y ſont appellés par les magiſtrats, lorſqu'il s'agit de quelque nouvelle impoſition ſur les habitans, ou de quelque autre affaire qui concerne toute la ville. Le ſecrétaire eſt établi par le conſeil des domaines. Les échevins & jurés le ſont par le grand-bailli, avec l'approbation de ce conſeil. Tous ces magiſtrats doivent être de la religion Réformée.

La juridiction de Grave eſt d'une fort petite étendue, & ne comprend qu'un petit *polder* ou terrain entouré de digues que l'on nomme *Mars* & *Wyth*, dont le ſchout eſt dyckgrave. Il y a un collége de ſept conſeillers qui accompagnent le ſchout dans les viſites qu'il fait des digues, & qui jugent des amendes qu'on doit impoſer à ceux qui ont négligé de les réparer. La chambre des fiefs eſt compoſée du grand-bailli en qualité de *ſtahhouder* ou conſervateur des fiefs, de ſept aſſeſſeurs, d'un greffier & d'un huiſſier. Le greffier eſt en même tems receveur des droits ſeigneuriaux, & en rend compte au conſeil des domaines. Quoique Grave ſoit une des principales clefs de la république du côté des états du roi de Pruſſe, elle n'a point de gouverneur, mais un commandant qui a la même autorité que les gouverneurs des autres places de guerre ; cependant il n'en a aucune ſur les magiſtrats ni ſur les bourgeois. L'amiraute de Roterdam entretient à Grave un bureau pour la perception des droits d'entrée & de ſortie. Il y a pour cet effet un controlleur & quatre commis des recherches. Le baron de Cuyck y a pareillement un bureau pour la perception des droits de ſon péage ſur la Meuſe. Mais la quantité de bureaux qui ſont établis ſur cette riviere, entre Maeſtricht & Grave, en ont fait tomber le commerce.

Guillaume I, prince d'Orange, n'obtint de Philippe II les ſeigneuries de Grave & de Cuyck, que comme engagiſte ; de ſorte que ſi ces pays étoient reſtés ſous la domination de l'Eſpagne, Philippe II, ou quelqu'un de ſes ſucceſſeurs, auroient pu, en rembourſant la ſomme prêtée par le prince d'Orange, rentrer en poſſeſſion de ce domaine aliéné. Les Etats-Généraux s'en étant rendus maîtres, avoient le même droit que le roi d'Eſpagne ; mais en conſidération des ſervices éclatans que le prince Maurice avoit rendus à la république, ils lui cédérent ces deux ſeigneuries à titre de fiefs héréditaires à perpétuité, ne s'en réſervant que les droits attachés à la haute ſouveraineté. L'acte paſſé à cette occaſion eſt daté du 9 Décembre 1611.

GRAVE, (la) baronie de France, dans le haut Languedoc, au diocéſe, & à deux lieues au-deſſous d'Albi, ſur le Tarn ; ce lieu eſt encore plus remarquable par l'ancien monaſtere de Troclar, dont ſainte Sigolene fut abbeſſe dans le ſixiéme ſiécle.

GRAVEDONA. Voyez GRAVIDONA.

GRAVELINES, ville des Pays-bas, dans la Flandre Françoiſe, ſur la côte & à l'embouchure de la riviere d'Aa, ſur la frontiere de l'Artois. Les Flamands l'appellent *Grevelingen*. C'eſt, dit Piganiol de la Force, *Deſcr. de la France*, t. 7, p. 328, & *ſuiv. édit. de Paris*, une petite ville fortifiée à un quart de lieue de la mer & ſur la riviere d'Aa, fondée par Théodoric, comte de Flandres, vers l'an 1160 ; car ce comte mourut, ſelon les hiſtoriens, l'an 1168. Cette ville étoit déja devenue conſidérable en 1214, puiſque Rigord l'appelle *Gravaringas villam opulentam in finibus Flandriæ ſuper mare Anglicum ſitam*. Elle fut priſe, l'an 1383, par les Anglois qui la brûlerent & la ſaccagerent, fut rétablie quelque tems après, & entourée demurailles. En 1644, Gaſton de France, frere de Louis XIII, s'en rendit maître. L'archiduc Leopold la reprit en 1652 ; mais le maréchal de la Ferté l'ayant repriſe. En 1658, elle fut enfin cédée à la France par le traité des Pyrénées. Les Eſpagnols y avoient conſtruit un fort à quatre baſtions appellé le *fort Philippe*. Ils avoient même entrepris d'y faire un port ; mais le fort a été raſé, & le port n'a pas été conſtruit. L'empereur Charles V eſt le premier qui ait fait travailler aux fortifications de cette ville. Il y fit conſtruire ſix baſtions, comme on les voit encore. Il n'y a à Gravelines que deux portes, l'une qui conduit à Dunkerque, & l'autre à Calais. Elles ſe répondent à-peu-près, & ſont preſque oppoſées l'une à l'autre. Les dedans de la ville ſont aſſez réguliers. Les rues, ſur-tout les grandes, y ſont paſſablement droites : la place publique eſt ſous le château & aſſez grande ; mais elle eſt irréguliere. Il y a trois beaux magazins à poudre voutés de pierres d'une très-

bonne

bonne construction, & plusieurs corps de casernes. L'église paroissiale de cette ville porte le nom de *S. Willebrord*; & l'on y remarque deux monumens de marbre érigés à deux guerriers fameux qui ont été, en différens tems, gouverneurs de cette place. L'un est Valentin de Pardieu, gouverneur de Gravelines pour le roi Catholique, & l'autre Claude Berbier du Metz, gouverneur de cette place pour le roi de France.

L'enceinte de Gravelines est composée de six bastions, & d'autant de courtines de la construction de Chevalier de Ville. A un des angles de cette place est un château qui n'est couvert, du côté de la campagne, que d'un des bastions de la ville. Du côté de la ville, il est enfermé d'une enceinte composée de trois lignes. Aux deux angles qui le ferment, sont placées deux tours rondes entre lesquelles est la porte du château, qui est entouré du côté de la ville d'un beau & large fossé. Le fossé de la place est un des plus larges & des mieux construits. Il y a dans ce fossé cinq demi-lunes de la façon du maréchal de Vauban, & il est entouré d'un chemin couvert avec ses traverses & places d'armes à l'ordinaire. Au-delà du glacis est un avant-fossé d'une largeur extraordinaire. Au-delà encore est un grand ouvrage à corne que l'on appelle la *basse ville*, au milieu de laquelle passe la riviere d'Aa. Il y a une grande écluse sur un des côtés de cet ouvrage, dont la porte, qui donne du côté de la campagne, est couverte d'une petite demi-lune, &c.

La ville de Gravelines est bâtie au lieu où étoit auparavant le village de Saint-Willebrord. Elle fut donnée avec Bourbourg à Robert de Cassel; & elle vint à la maison de Bourbon qui en avoit la seigneurie utile. Charles-Quint, comme souverain, la fit fortifier, comme il a été dit. La riviere d'Aa lui sert de port. * *Longuerue*, Descr. de la France, 2. *part p. 74.*

Le magistrat de Gravelines est composé d'un bailli, d'un mayeur, de cinq échevins, d'un pensionnaire, d'un greffier, & d'un procureur-syndic.

GRAVEMACHEREN, petite ville des Pays-bas, au duché de Luxembourg, sur la rive gauche de la Mosselle, entre Sirk & Treves. * *Dict. géograph. des Pays-bas.*

GRAVENECK, château & bourg d'Allemagne, en Suabe, dans le comté de Graveneck, dont il est le chef-lieu, à deux milles & demi, & au sud-est de Reutlingen. Cette maison est ancienne; & si l'on en croit Bucelin, Gerwic de Graveneck, un des principaux seigneurs Allemans, se trouva à la bataille de Charles-Martel, maire du palais, contre Rainfroi, l'an 714. Il se trouve dans le treizième siécle Henri, Evrard, Albert & Henri comtes de Gravenech. Il paroît qu'avec le tems, leur postérité négligea ce titre; car ensuite ces seigneurs ne furent qualifiés que *barons*. Louis le Vieux obtint à la diéte d'Augsbourg, l'an 1555, le droit d'avoir voix & séance entre les états de l'empire, après avoir prouvé que, longtems auparavant, ses ancêtres avoient été mis par l'empereur Frederic entre les barons de l'empire. * *Imhoff.* Notit. Procer. Imper.

La race de ces comtes est éteinte; & c'est le prince de la Tour-Taxis qui a acheté en 1723 une partie de leur domaine.

1. GRAVESENDE, en Hollande. Voyez GRAVEZANDE.

2. GRAVESENDE, bourg d'Angleterre, au comté de Kent, sur la Tamise, à vingt milles au-dessous de Londres, sur la route de Douvres, à sept milles de Rochester. Il y a un port sur la Tamise, & on y tient marché public. C'est un passage fort fréquenté, parce qu'il est sur la route de Londres à Rochester & à Douvres. * *Etat present de la G. Bretagne*, t. 1, p. 76.

GRAVESON, ou GRAVAISON, petit bourg de France, en Provence, à une lieue & demie de la Durance, sur la route d'Aix à Tarascon, sur un côteau fertile, environné d'une vaste plaine, avec titre de *marquisat*; de sorte que ce bourg a abondamment des grains, du vin & des pâturages. Il y a sur l'éminence un château qui appartient au marquis. C'est un fief de la maison d'Oraison. * *Mem. communiqués.*

GRAVEZANDE, village des Provinces-Unies, en Hollande, dans le Delfland, environ à une lieue de l'embouchure de la Meuse, & à deux de Delft & de la Haye. Ça été autrefois une assez bonne ville; mais plusieurs choses ont contribué à sa décadence. Avant l'an 1250, & que la cour de la Haye fût bâtie, les comtes de Hollande avoient un château à Gravezande, où ils passoient la plus grande partie de l'été. Il y a encore des endroits dans ce village, dont les noms conservent des traces de cette résidence, comme *Hoflaan*, l'avenue de la cour; *Hoflandt*, le terrein de la cour. Les comtes ayant préféré la Haye, leur absence nuisit à la ville de Gravezande. En 1418, elle fut prise par les habitans de la Brille, qui la pillerent & réduisirent en cendres. Pour comble de malheur, le port qu'elle avoit, & qui étoit un canal creusé jusqu'à l'embouchure de la Meuse, a été comblé par les tempêtes & par le limon que la Meuse y a charrié; de sorte qu'il est devenu impraticable. On dit que c'est le plus haut terrein de la province de Hollande. Son territoire produit de beau bled, & on y fait de très-bon fromage. * *Janiçon*, Etat présent des Prov. Unies.

GRAVIA, petite riviere d'Italie, dans la Toscane, aux confins de l'Etat de Genes. Elle a sa source dans l'Apennin, & tombe dans la Magra, au-dessus de Pontremoli. * *Leandr.* Descr. di tutta l'Ital. p. 37.

GRAVIACI, ville, entre le Muer & la Drave, selon la Table de Peutinger: quelques-uns croient que c'est *Gurck*.

GRAVIDONA ou GRAVEDONA. Léandre dit *Gravidona*, & Baudrand, édit. de 1705, *Gravedona*, bourg d'Italie, dans le Milanez, au bord occidental du lac de Côme, près des confins des Grisons & du comté de Chiavenne, & à deux lieues du fort de Fuentes.

GRAVII, ancien peuple d'Espagne. Silius Italicus, *l.* 1, *v.* 235 & 236 dit:

Quique super Gravios lucentes volvit arenas,
Infernæ populis referens oblivia Lethes.

Il dit, l. 3, v. 366.

Et quos nunc Gravios violato nomine Grajûm;
Œneæ mîsere domus Ætolaque Tyde.

Quelques-uns ont voulu lire *Gronios*, d'autres *Grovios*; mais *Gravios* est le plus conforme aux manuscrits. Il paroît par ces vers de Silius, que c'étoit une colonie Grecque, établie en Espagne. Il s'accorde en cela avec Pline, *l.* 4, *c.* 20, qui nomme ce peuple *Gravii*, & met chez eux *Castellum Tyde*, & avec Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui met dans l'Espagne Tarragonnoise un peuple qu'il nomme *Graii*, Γραιοι & leur donne une ville, nommée *Tudæ*, Τῦδαι. Cette ville de Tyde est à présent celle de *Tuy*, dans la Galice, aux confins du Portugal. La ressemblance de ce nom avec celui de *Tyde*; avec Tydée, fils d'Œneus & pere de Diomede, roi d'Ætolie, est cause que Silius attribue la fondation de cette ville à Diomede qui avoit fait aussi quelques établissemens dans la Pouille. Le poëte suppose que ce Diomede alla aussi en Espagne, & y bâtit une ville à laquelle il donna le nom de son pere Tydée; & qu'il y laissa une colonie Grecque, qui fut ensuite nommée *Gravii*, au lieu de *Graii*, par corruption.

GRAVILLET, petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèse de Castres, sur la riviere de Dadou. Elle dépend de la viguerie d'Albi, & appartient à la maison de Crussol. On y fabrique beaucoup de chapeaux. * *Mémoires dressés sur les lieux.*

GRAVINA, ville épiscopale du royaume de Naples, dans la Pouille & la province de Barry, aux pieds des montagnes, à neuf milles de Matera, au nord-ouest, & sous la métropole de cette ville: elle est entourée de bonnes murailles à l'antique, & appartient à la maison des Ursins, avec titre de duché: on la croit la *Pleræ* des anciens. Les habitans prétendent que le nom de *Gravina* vient de ce que le territoire de cette ville abonde en grains; mais D. Mattheo Egitio, dans sa lettre à Lenglet du Fresnoi, dit qu'il vient du mot françois *ravine*; d'autant plus que cette ville est assise sur une grande ravine, creusée par les eaux des pluies qui tombent des montagnes. Les gens du pays appellent *Gravina* cette fosse, aussi-bien que la ville. Comme il y a beaucoup de terpens aux environs, c'est le seul endroit de Naples où les cigognes fassent leurs nids, parce qu'elles y trouvent aisément de quoi nourrir leurs petits. * *Notes du P. Charlevoix.*

GRAVINUM, lieu de la Gaule Belgique, selon la Table de Peutinger.

GRAVIONARIUM, *Tpx ποτάμους*, ancienne ville de la Germanie, selon Ptolomée, dont les interpretes disent que c'est Bamberg, en Franconie : il y a long-tems que l'on a eu cette opinion ; car Bamberg se trouve nommée *Graviotarium*, dans quelques auteurs du moyen âge.

GRAVISCÆ, ancienne ville de Toscane, sur la côte auprès de l'embouchure de la Marta. Velléius Paterculus, *l.* 1, *c.* 15, & la Table de Peutinger disent *Graviscæ* au singulier ; tous les autres disent *Graviscæ* au pluriel. Tite-Live, *l.* 41, *c.* 16, dit : on apprit qu'à Graviſques, le mur & une porte avoient été frappés de la foudre. Virgile *Æneid.* l. 10, v. 184, dit :

Et Pyrgi veteres, intempeſtaque Gravisca.

Et Silius, l. 8, v. 474.

Veteres miſere Graviscæ.

C'étoit une colonie. Outre le temoignage de Velleïus, nous avons celui de Tite-Live, *l.* 40, *c.* 29. Cette année, dit-il, ſous le conſultat de P. Cornelius, & de M. Bœbius, qui revient à l'an 571 de la fondation de Rome, (181 ans avant l'ére vulgaire,) on mena une colonie à Gravisques, dans un champ d'Etrurie, qui avoit été autrefois pris ſur les Tarquins. Cette ville fut épiſcopale, & ſon ſiége étoit du quatrieme ſiécle ; mais Gravisques ayant été ruinée, l'évêché en a été transféré à Corneto, qui en eſt à deux milles.

GRAY, ville de France, dans la Franche-Comté, au bailliage d'Amont, dont elle eſt le chef-lieu, & que l'on appelle auſſi le *bailliage de Gray*. Cette ville eſt ſituée ſur la Sône, qui la rend la ville de la province la plus marchande ; car c'eſt-là qu'on embarque les grains & le fer que l'on transporte à Lyon. Elle étoit connue vers l'an 1050, & on l'appelloit *Gradicum*. C'étoit un château, (*Caſtellum*) du tems d'Odo, abbé de Beze, comme on le voit dans la Chronique de cette abbaye, écrite dans le ſiécle ſuivant, par le moine Jean, qui rapporte une charte ſignée de l'abbé Odo, où il fait mention de *Villare* près de *Gradicum*. Sa ſituation eſt fort avantageuſe ; de ſorte que les princes de la maiſon d'Autriche y avoient fait faire de belles fortifications. C'étoit une des plus fortes villes de la province ; mais Louis XIV, l'ayant priſe en 1668, il en fit raſer les fortifications. L'univerſité, qui eſt aujourd'hui à Beſançon, fut d'abord inſtituée à Gray par le comte Othon IV. Il y a aujourd'hui dans cette ville un préſidial, un magiſtrat, une paroiſſe, une égliſe collégiale, trois couvens de religieux, & en tout trois mille neuf-cens quatre-vingt-deux habitans. Cette ville eſt à cinq ou ſix lieues de Dole, & l'on y paſſe la Sône ſur un pont de pierre. **Longuerue*, Deſcr. de la France, 1. part. p. 311. *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, t. 7, p. 558.

Le BAILLIAGE DE GRAY ou d'AMONT, eſt un des quatre grands bailliages de la Franche-Comté, & renferme dans ſon étendue huit cent trois villes, bourgs ou villages. Les villes principales ſont,

Gray,	Jonvelle,
Veſoul,	Dampierre,
Peſmes,	Hericourt,
Marnay,	L'iſle ſur le Dou ;
Baume,	Clairevaux,
Gy,	Champlite,
Villers-ſur-Scey ;	Amance,
S. Hipolyte,	Belvoir,
Luxeuil,	Bouclans,
Lure,	Faucogné,

Charié, &c.

GRAYES, bourg d'Angleterre, dans la province d'Eſſex. Il a droit de tenir marché public. **Etat préſent de la G. Bret.* t. 1.

GRÉAT-BEDWIN, bourg d'Angleterre, dans la province de Witts. Il envoie ſes deputés au parlement. **Etat préſent de la G. Bret.* t. 1.

GRÉBENUM, ville de l'Albanie, ſelon Chalcondyle, *de Reb. Turc.* f. 9, p. 253, *édit. du Louvre*, qui dit qu'elle étoit très-forte, & que Zagan l'aſſiégea en vain.

GRÉCE, (la) grand pays d'Europe, & même d'Aſie. Les Grecs ont une part ſi brillante à l'ancienne hiſtoire, que la juſtice demande que nous ayons une attention particuliere à ce qui les regarde. D'ailleurs, leur pays a tant de fois changé de bornes & de diviſions, que pour éviter la confuſion, il faut traiter cette matiere à pluſieurs repriſes, & diviſer ce que nous avons à en dire en pluſieurs âges, puiſque ce que nous en dirions à l'égard d'un ſiécle, ne ſeroit plus véritable à l'égard d'un autre. C'eſt pourquoi nous conſidérerons la Gréce ſous huit âges.

I. Depuis la fondation des petits royaumes, juſqu'au ſiége de Troye ; & nous l'appellons le *tems héroique*.
II. Depuis la priſe de Troye, juſqu'à la bataille de Marathon.
III. Depuis cette époque, juſqu'à la mort d'Alexandre.
IV. Sous ſes ſucceſſeurs, juſqu'à la conquête qu'en firent les Romains.
V. Sous la république Romaine.
VI. Sous Auguſte & ſes ſucceſſeurs, juſqu'à la diviſion des deux empires.
VII. Sous les empereurs d'Orient, juſqu'à l'irruption des Turcs.
VIII. Sous la tyrannie des Turcs.

Nous y ajoûterons un neuviéme article, pour ce qui regarde l'égliſe grecque.

HISTOIRE GÉOGRAPHIQUE DE LA GRÉCE.

PREMIER AGE DE LA GRÉCE.

§. 1. *De ſes premiers habitans.*

Le pays que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de *Gréce*, n'a pas d'abord porté ce nom. Le texte hébreu de l'Ecriture ſemble ne lui donner aucun nom particulier ; mais elle nomme, (*Geneſ.* c. 10, v. 2.) *Javan* entre les fils de Japhet. Iſaïe dit, *c.* 66, *v.* 19, ſelon l'hébreu, *& vers Tubal & Javan, & dans les iſles éloignées ;* la Vulgate porte : *in Italiam, & Græciam, ad inſulas longè.* Elle rend de même *Javan* par *la Gréce*, dans *Ezéchiel*, c. 27, v. 13 & 19 ; dans *Daniel*, c. 11, v. 2, & dans *Zacharie*, c. 9, v. 13 : par-tout là l'hébreu porte *Javan ;* mais les Septante diſent *Hellas*, qui, comme nous le diſons en ſon lieu, fut un des noms de la Gréce ; ou *Hellenes* qui fut l'un des noms des Grecs ; & notre Vulgate les a imités en diſant toujours *Græci* & *Græcia*. Il eſt remarquable que le nom de *Javan* en hébreu, יון n'ayant aucuns points qui déterminent la prononciation, eſt le même qu'*Ion ;* & nous trouvons que les premiers Ioniens, que l'on connoiſſe, étoient dans la Gréce. Il y a même lieu de croire qu'ils en furent les premiers habitans ; mais ils n'y furent pas long-tems ſeuls. Les Phéniciens, grands navigateurs de tout tems, les y allerent trouver, & établirent des colonies. En faveur de leur commerce, ils apprirent aux Grecs naturels la navigation, le commerce, & ſur-tout l'écriture, dont on leur attribue l'invention. Les Egyptiens ne furent pas les derniers à y envoyer des peuplades. Ils leur communiquerent le goût des ſciences & des arts ; & les infectant de leur idolatrie, non contens de leur donner des rois, ils leur donnerent des dieux.

§. 2. *De ſes plus anciens ſouverains.*

Le ſavant le Févre, dans ſes Notes ſur Apollodore, dit : la Gréce ne connoît rien de plus ancien qu'Inachus ; & ſans copier ici ce que nous avons dit à l'article INACHIA, ce prince étoit un Phénicien : ce fut le premier roi d'Argos. Son nom fut commun à ſes ſucceſſeurs, les rois d'Argos, & même à tous les rois de la Gréce. Les Grecs, avec un leger changement, en firent un mot qui ſignifie roi, *Ανακ, *Ανακτος. De même que les ſucceſſeurs de Ceſar, prirent le nom de *Ceſar*, qui eſt devenu ſynonime d'*empereur ;* de même auſſi les noms de *Pharaon* & de *Ptolomée*, ont été en divers tems des noms propres à des rois d'Egypte, & appellatifs par rapport à leurs ſucceſſeurs. Inachus vivoit vers l'an du monde 2127, l'an 1857, avant l'ére vulgaire. George le Syncelle, *Chronograph.* avoit dit la même choſe avant le Fevre. Il n'y

à rien, dit-il, dans les histoires des Grecs qui soit plus ancien qu'Inachus & son fils Phoronée, qui furent les premiers rois d'Argos. Anticlide, cité par Pline, *l.* 7, *c.* 56, regarde Phoronée comme le premier roi de la Gréce. *Anticlides Phoronæum antiquissimum Græciæ regem tradit.* Cela ne feroit pas vrai, s'il etoit sûr que le royaume de Sicyone, dont on donne une suite de vingt-six rois, eût commencé dès l'an du monde 1898, puisque le régne d'Egialée, premier roi de Sicyone, eût précedé de deux cens ving-sept ans le régne d'Inachus. Mais la suite de ces rois de Sicyone est sujette à tant de contradictions, que le chevalier de Marsham a rejetté absolument dans son livre, *Canon Chronic. Ægypt.* où il a traité l'ancienne chronologie. D'ailleurs selon cette liste, il devoit y avoir un roi de Sicyone du tems de la guerre de Troye ; & Homere n'auroit pas manqué de faire mention de ce royaume ; au contraire il dit que Sicyone étoit une des villes sur lesquelles régnoit Agamemnon. Avec le tems il se forma presqu'autant de petits royaumes qu'il y avoit de villes un peu considérables. Ces villes devoient leur fondation à une certaine suite de héros, dont les Grecs dresserent, après coup, une généalogie un peu suspecte, à la vérité ; mais pourtant, comme elle établit une certaine liaison entre ces pays, je la rapporterai, & je suivrai en cela le P. Briet, qui n'a pas dédaigné de l'inférer dans ses Parralleles, 2. *part. l.* 3, *c.* 6.

§. 3. ORIGINES DES ANCIENS ROIS ET PRINCES DE LA GRÉCE,

Selon les anciens.

I.

POSTERITÉ DE DEUCALION, *roi de Thessalie.*

ÆSON. { JASON, chef des Argonautes.

MÉLAMPE, épousa IPHIANIR fille d'Anaxagore, fils de Mégapenthe, roi d'Argos. Il guérit les filles de Proëtus, qui étoient furieuses ; & Anaxagore, par reconnoissance, le fit roi d'Argos, avec son frere Bias. { ANTIPHAS, MANTO, BIAS, PRONOË.

CRETHUS épousa TYRO, fille de son frere Salmonée.

BIAS partagea, avec son frere Mélampe, le royaume d'Argos. De sa femme PÉRONE il eut un fils nommé, TALAUS. { ADRASTE-PARTHENOPÆUS, ERIPHILE, femme d'*Amphiaraus*.

Pheres. { ADMETE, LYCURGUE, { OPHELTES, aussi nommé ARCHEMORE.

SISYLHE, fondateur de Corinthe, eut de MÉROPE, fille d'Atlas, { GLAUCUS. { BELLEROPHON.

DEUCALION qui régnoit en Thessalie, lorsqu'arriva le déluge, nommé de son nom ; vers l'an du monde 2373, ou 1611, avant l'ére vulgaire. Il eut de sa femme PYRRHA.

HELLEN eut d'*Orseide*, sa femme, trois fils, qui donnerent lieu à trois especes de Grecs, savoir, l'*Eolique*, le *Dorique* & l'*Ionique*, savoir, *Æolus*, *Dorus*, ces fils, & *Ion*, son petit-fils.

Æolus, qui d'ENARETE, fille de Déimachus, eut cinq filles, *Canache*, *Alcione*, *Pisidice*, *Calyce* & *Perimede*, & huit fils, selon Diodore.

ATHAMAS, roi de Béotie, eut { De NEPHELE. { PHRYXUS. HELLÉ. ; D'INO, fille de Cadmus. { LÉARQUE. MELICERTE.

SALMONÉE, qui régna d'abord en Thessalie, puis en Elide. TYRO, femme de Crethéus. Elle avoit eu de Neptune, { NELÉE, qui s'enfuit à Messine. Il eut de sa femme CHLORIS, fille d'Amphion. { NESTOR, & dix autres fils, qui furent tués par Hercule. PERONE, femme de *Bias*.

PELIAS, roi de Thessalie. { ACASTE. ALCESTE, femme d'*Admete*.

DEIONE, qui régna en Phocide. { CEPHALE, mari de *Procris*.

MAGNETES, dont les deux fils, { POLYDECTE, DICTIS, } eurent l'isle de Sériphe.

MIMAS, qui régna en Æolide. { HIPPOTES, eut de MÉLANIPPE. { EOLE, dont la fille, { ARNE, eut de Neptune, { EOLE, roi des isles Æoliennes, près de la Sicile. BOEOTUS, dont la *Béotie* prit le nom.

PRIERES épousa GORGOPHONE, fille de Persée, de laquelle il eut quatre fils, savoir, { APHARÉE, LEUCIPPE, TYNDARÉE, ICARE.

DORUS, dont on ne dit rien sinon que les Doriens viennent de lui.

XUTUS, qui étant chassé par ses freres, se refugia chez Erechithée, dont il épousa la fille. { ACHÆUS, qui ayant commis un meurtre involontaire, se sauva au Péloponnèse, & donna son nom à l'*Achaïe*, que l'on appelloit auparavant *Ægialée*. Il retourna pourtant en Thessalie où il régna. ION, qui régna, dit-on, à Athènes, après son aïeul maternel ; de lui les Athéniens furent nommés *Ioniens*.

AMPHICTYON, qui après l'expulsion de Cranaüs, régna à Athènes.

Vers l'an du monde 2202, Ogyges jetta les fondemens d'*Eleusine*, dans le pays qui fut ensuite nommé l'*Attique*. Il régnoit dans ce canton, lorsqu'arriva le déluge, nommé de son nom le *déluge d'Ogyges*. Le savant le Clerc, *Compend. Hist. Univ.* soupçonne que l'histoire de ce déluge & le nom de ce roi pourroient bien être venus de la langue phénicienne, mal entendue par les Grecs ; car, dit-il, כבול חוג *Mabboul Chog* peut signifier le débordement de l'océan.

Vers le tems où Moïse délivroit les Israëlites, & les emmenoit d'Egypte, Cecrops partit d'Egypte par mer, & conduisit une colonie dans la Grèce où il bâtit douze bourgs ou petites villes, & y établit des loix, vers l'an du monde 2373, 1611 ans avant l'ére vulgaire, selon le Clerc ; & l'an du monde 2426, selon le pere Pétau, ou 2448, selon de Vallemont, *Elem. de l'Hist. t.* 2. On le regarde comme le fondateur d'Athènes & de la monarchie des Athéniens. Ce fut à-peu-près vers ce même tems que la Grèce fut affligée par le déluge de Deucalion, parce que Deucalion régnoit alors en Thessalie. Les Grecs l'ont confondu avec le déluge universel décrit par Moïse. Le Clerc, observe que Noé est nommé dans l'Ecriture *homme de la terre*, c'est-à-dire, laboureur, איש האדמה, ce qui peut aussi se rendre en grec par Ἀνὴρ πυρῖτας en latin *Maritus Pyrrhæ*, ou *Rubræ* ; car *Adamah* signifie également *Pyrrha*, *Rubra* & *Terra* : les Grecs ont pris ce mot dans le sens de *Pyrrha*, & en ont fait un nom propre ; ils ont dit que *Pyrrha* étoit la femme de Deucalion. Il soupçonne même que le nom de Deucalion est un mal-entendu, & qu'il est venu de דגלי יון *Diglé Ion*, c'est-à-dire, *les drapeaux des Ioniens*. Les pierres que l'on dit qu'ils jettoient pour réparer le genre humain, n'ont peut-être de fondement que le double sens du mot אבנים *Abanim* qui vraisemblablement signifioit en phénicien, d'une maniere équivoque, des *enfans* & des *pierres*. Les fables ont dit qu'il n'étoit resté que Deucalion & sa femme. Justin, *l.* 2, *c.* 6, dit beaucoup mieux ; il n'en réchappa que ceux qui purent gagner les montagnes, ou arriver avec des vaisseaux auprès de Deucalion, roi de Thessalie. Il les secourut, & de-là vint qu'on publia de lui qu'il avoit réparé le genre humain. Il est certain que les Phéniciens ayant pris le goût des colonies, pressés d'ailleurs par Josué qui les chassoit du pays de Chanaan, se répandirent dans l'Europe. C'est à ce tems qu'il faut rapporter l'arrivée de Cadmus en Grèce, où il bâtit la ville de *Thèbes*. Les Grecs le font descendre d'Inachus, dont voici la famille, selon le P. Briet. Les Grecs ont ignoré l'origine de ce prince. Nous avons remarqué à l'article INACHIA, d'où il venoit.

II.

POSTERITÉ D'INACHUS, *roi d'Argos.*

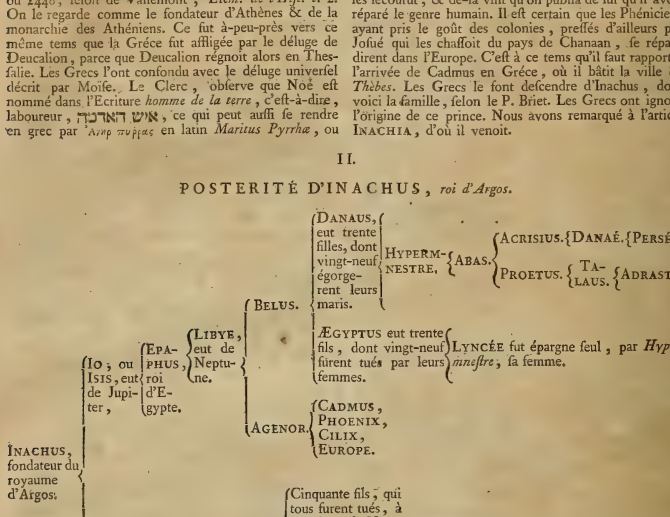

Ceux qui se donneront la peine de comparer ces tables avec celles du P. Briet, trouveront que j'y ai fait quelques changemens qui m'ont paru nécessaires. Par exemple, j'ai donné à Phoronée Cares pour fils, sur l'autorité de Pausanias, *l.* 1, *c.* 39. Je l'ai fait lui-même fils, & non frere d'Inachus, sur l'autorité de Georges le Syncelle, *Chronograph.* de Pausanias *l.* 2, *c.* 15, & de plusieurs autres Ecrivains.

L'étendue de la feuille, ne nous ayant point permis de mettre de suite la postérité de Persée & d'Agenor, nous allons la joindre ici en deux supplémens.

III.

POSTERITÉ DE PERSÉE.

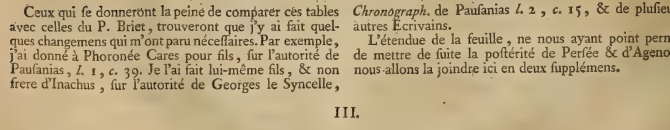

piter, délivra ANDROMEDE, fille de Cephée, l'épousa, & en eut six fils & une fille.

- ELECTRYON épousa Anaxo, sa niéce, de laquelle il eut,
  - Neuf fils, outre ALCMENE, qui, à l'exemple de sa mere, épousa son oncle AMPHYTRYON.
  - Il eut aussi de MÉDÉE un fils naturel, nommé LICYMNIUS, tué par mépris par Tlepoleme, fils d'Hercule : son pere avoit été tué de même par son gendre Amphytryon.
- STHENELUS épousa NICIPE, fille de Pelops, roi d'Elide, de laquelle il eut
  - EURYSTHÉE, qu'Hercule servit, & en qui finit la postérité de Persée; de sorte que le royaume de Mycenes, passa aux Pélopides.
- HELAS, dont on ne connoît point la postérité.
- PERSES, qu'il laissa chez Cephée, son beau-pere. Les Perses prétendoient en être descendus.
- GORGOPHONE épousa Perieres, l'un des descendans de Deucalion.

IV.

POSTERITÉ D'AGENOR.

AGENOR eut de TELEPHASSA, sa femme, trois fils & une fille.

- CADMUS, envoyé par son pere pour chercher *Europe*, sa sœur, bâtit la ville de Thèbes.
  - POLYDORE épousa NYCTÉIS, fille de Nyctéus.
    - LABDACUS, Laïus, détrôné par Lycus, son oncle, & ensuite tué par son fils.
      - ŒDIPE eut
        - *Antigone*, fille; ils se tuérent l'un l'autre.
        - ETEOCLE, POLYNICE;
      - mere
  - ANTINOÉ, qui épousa ARISTÉE.
  - INO, femme d'ATHAMAS, fils d'Æolus.
  - AGAVE, qui épousa ECHION.
  - SEMELE, maîtresse de Jupiter, mere de Bacchus.
- PHŒNIX, d'où sont nommés les *Phéniciens*, qui alors étoient très-puissans en Asie. Le siége de son empire, étoit à Thèbes d'Egypte.
- CILIX, dont la *Cilicie* porte le nom.
- EUROPE enlevée par Jupiter.

On vient de voir que *Laïus* fut détrôné par son grand oncle *Lycus*; voici quel lien de parenté étoit entr'eux.

V.

ALLIANCE des MAISONS de CADMUS & de NYCTEUS.

On ne sait qui étoit leur pere.

- NYCTEUS, venu d'Eubée, avec son frere,
  - NYCTEIS qui épousa Polydore, fils de Cadmus,
    - LABDACUS,
      - LAÏUS détrôné.
  - ANTIOPE, qui eut de Jupiter,
    - XETHUS, AMPHION,
      - élevés par un pâtre : ils vengerent leur mere des outrages de Dircé.
- LYCUS, frere de Nycteus.
  - Il eut pour femme Dircé, & chassa Laïus du trône. Il prit *Antiope*, sa niéce, qui avoit épousé Epopéus; Dircé l'ayant fort maltraitée, elle fut vengée par Zethus & Amphion, qui tuérent Lycus, & attacherent Dircé à un taureau indompté.

§. 4. *Anciennes Sociétés de la Gréce.*

Ces héros, naturellement guerriers, n'avoient pas plutôt atteint l'âge de quitter la maison paternelle, qu'ils se cherchoient eux-mêmes quelque établissement. Souvent un exploit hardi & heureux attachoit à leur destinée quelques familles avec lesquelles ils alloient, ou conquérir une ville, ou en fonder une nouvelle. Chaque société, pour ainsi dire, formoit un royaume. De Vallemont, *Elem. de l'Hist. t. 2*, dit très-bien : *jamais pays si petit n'a renfermé tant de royaumes & tant de républiques.* George Honorius, *Arca Noé, p. 133*, nous en donne presque tous les noms que nous mettrons ici, quand ce ne seroit que pour la curiosité de voir dans la seule Gréce tant de royaumes & de républiques, dont à peine les noms sont venus jusqu'à nous. On trouve, dit-il, jusqu'à cinquante états différens, formés par les Grecs, savoir,

Ægialée, ou *Sicyone*,
Les Leleges,
Les Messeniens,
Les Eoliens,
Crete,
Argos,
Lacédémone, ou *Sparte*,
Les Pelasgues,
Les Thessaliens,
L'Attique,
La Daulide dans la Phocide,
Les Locres Ozolez,
Corinthe,
Eleusine,
Elide,
Pylos,
L'Arcadie,
Egine,
Ithaque,
Cephalonie,
Phthie,
La Phocide,
Ephyre,
L'Eolide;
Thebes,
Calliste,
Les Etoliens,
Les Dolopes,
L'Œchalie,
Mycenes,
L'Eubée,
Minies,
Les Doriens,
Pheres,
Iolcos,
Locres,
Les Thraciniens,
Les Tresprotiens,
Les Mirmidons,
Salamine,
Scyros,
Hyperies,
Les isles de Vulcain,
Megares,
L'Epire *,
L'Achaïe,
L'Ionie,
La Macédoine,
Les isles de la mer Egée, &c.

* Je ferai voir que la Macédoine & l'Epire ne furent de la Gréce, que long-tems après.

Il ne faut pas s'imaginer que ces pays ayent d'abord porté les noms que nous leur donnons ordinairement; par exemple *Corinthe* s'appella d'abord *Ephyre*, & ainsi de quantité d'autres; & c'est ce que nous avons eu soin de marquer dans les articles particuliers. Il suffit dans celui-ci de les désigner par les noms qui sont les plus connus.

Les familles royales n'étoient pas toujours les mêmes.

Elles ſe détrônoient mutuellement à la premiere occaſion, & les peuples étoient toujours la victime du parti triomphant. La Gréce, & ſur-tout le Péloponneſe, éprouva ſouvent les malheurs de ces révolutions. Deux partis célebres l'agiterent aſſez long-tems; c'étoient les HERACLIDES & les PELOPIDES.

§. 5. *Origines des* HERACLIDES *&* PELOPIDES.

On a vu dans la poſterité de Perſée fils de Danaé, deux princes, l'un Alcée pere d'Amphitryon, l'autre Electryon pere d'Alcmene; Amphitryon n'obtint Alcmene de ſon oncle qu'à condition qu'il lui aideroit à faire la guerre à ſes ennemis. Amphitryon y conſentit; mais il eut le malheur de tuer involontairement ſon beau-pere; ce qui l'obligea de prendre la fuite & d'abandonner ſes états (a). Il ſe retira à Thébes. Son fils Hercule étoit encore trop jeune pour lui ſucceder; & Sthenelus autre fils de Perſée & oncle du roi fugitif, profitant de ce malheur, s'empara du royaume de Mycenes que ſon neveu avoit abandonné. Il comprenoit auſſi celui d'Argos. Cet état, fondé par Inachus, avoit duré, ſous la poſterité de ce prince, juſqu'à l'an du monde 2530, ſelon de Vallemont, c'eſt-à-dire juſqu'à Gelanor, fils de Sthenelus, roi d'Argos. Danaüs, chaſſé alors d'Egypte par ſon frere Ægyptus, vint à Argos, s'en rendit maître, & chaſſa Gelanor. C'eſt de ce Danaüs que les Grecs ſont ſouvent nommés *Danai*, ſur-tout par les poëtes. Sa poſtérité maſculine finit au royaume d'Argos en la perſonne d'Acriſius. La dureté avec laquelle celui-ci traita Danaé ſa fille, & Perſée qu'elle mit au monde, lui coûta cher. Perſée fut expoſé & ſauvé. Etant grand il ſe vengea de ſon ayeul, qu'il tua par ſurpriſe, & tranſporta la domination d'Argos à Mycenes: ainſi Alcée, Amphitryon, ſon fils, & Sthenelus, oncle de ce dernier, étoient rois de Mycenes y compris Argos. Sthenelus laiſſa cette couronne à ſon fils Euryſthée, qui fit faire à Hercule un long apprentiſſage de patience. Euryſthée haïſſoit Hercule & ſes enfans, & craignoit qu'ils ne repriſſent une couronne dont il les avoit privés (b). Il les pourſuivit par-tout: les Athéniens ayant donné retraite aux fils d'Hercule, Euryſthée alla avec une armée contre eux: il y fut tué avec ſes fils. Hyllus, fils d'Hercule, triomphoit déja; mais Atrée lui diſputa la couronne, le vainquit & régna. Cet Atrée étoit fils de Pelops & frere de Nicippe, & oncle maternel d'Euryſthée. Pelops avoit épouſé Hippodamie fille d'Œnomaüs, roi d'Elide, & avoit ſuccédé à ſon beau-pere. Ce fut lui qui donna ſon nom au Péloponneſe, aujourd'hui la Morée, qu'on nommoit anciennement *Apia*. Hercule privé de la ſucceſſion d'Amphitryon, fut quelque tems errant; & comme il étoit d'un tempérament amoureux, il ne manqua point de poſtérité. De ſon nom qui étoit en grec Ηρακλῆς, *Heracles*, ſes deſcendans furent nommés *Heraclides*; & Atrée & Thyeſte, fils de Pelops, furent nommés les *Pelopides*. * (a) *Pauſanias*, l. 9, c. 11. (b) *Diod. Sic.* l. 4, c. 4.

§. 6. *Regne des Pelopides.*

Thyeſte ne fut guères connu que par ſes malheurs. Son frere Atrée & lui ont été immortaliſés par les poëtes, qui ont trouvé un ſujet très-tragique dans la haine implacable qui les diviſa. Atrée fut pere d'Agamemnon & de Menelas. Le premier fut roi de Mycenes; le ſecond épouſa Helene fille de Tyndare, roi de Lacédémone, & ſœur de Caſtor & de Pollux, auſquels il ſuccéda pour cette couronne. Menelas ne fut guères connu que par les galanteries d'Helene ſa femme. Elle ſe fit enlever par Paris fils de Priam, roi de la Troade, dans l'Aſie mineure. Tous les monarques de la Gréce, jaloux de la puiſſance de Troye, ſaiſirent cette occaſion pour l'abbatre: ils ſe réunirent tous contr'elles, ſous prétexte de venger l'outrage fait à Agamemnon. La guerre de Troye a été décrite poétiquement par Homere & par Virgile, & hiſtoriquement par Dictys de Créte, qui en a recueilli toutes les anciennes traditions.

Comme toutes les villes de la Gréce étoient alors autant de petits états qui avoient leurs ſouverains particuliers, chaque ville envoya à cette guerre des troupes avec des commandans. Pour faire connoître quelle étoit la Gréce alors, nous donnons un détail des troupes, tel qu'Homere le donne; on y verra quelles villes étoient ſous un même chef, quel nombre de vaiſſeaux chaque état avoit fourni; & par-là on pourra juger de ſa puiſſance.

§. 7. *Dénombrement des troupes Greques & de leurs vaiſſeaux à la guerre de Troye.*

Les Béotiens étoient conduits par Peneleus, Leitus, Arceſilas, Prothenor, & Clonius. Les Béotiens qui habitoient *Hyrie*, les rochers d'*Aulide*, *Schoene*, *Scole*, les montagnes d'*Eſeon*, *Graie*, & les riches plaines de *Micaleſſe*; ceux qui tenoient *Harme*, *Ileſium* & *Erythrée*, *Eleon*, *Hyle* & *Peteon*; *Ocalée*, *Medeon* la bien bâtie, *Copes*, *Eutreſine* & *Thiſbé* ſi abondante en colombes, *Coronée*, & les prairies d'*Aliarte*, *Platées* & *Glyſſante*. Ceux qui habitoient la nouvelle *Thébes* qui a de ſi belles murailles. *Oncheſte* célebre par le beau temple de Neptune, *Arne* fertile en vin, *Midée* la divine, *Nyſſa* & *Anthedon* qui eſt à l'extremité de la Béotie. Ils avoient cinquante vaiſſeaux, & chaque vaiſſeau portoit ſix-vingt hommes. * *Homere*, Iliad. *l.* 2.

Mais les Béotiens d'*Aſpledon* & d'*Orchomene* ville de Minyas, étoient conduits par Aſcalaphus, & Jalmenus fils du dieu Mars.... Ces deux chefs avoient trente vaiſſeaux.

Schedius & Epiſtrophus, tous deux fils du vaillant Iphitus, & petits-fils de Naubolus, étoient à la tête des peuples de la PHOCIDE qui habitoient *Cypariſſus*, les roches de *Pytho*, *Criſſa*, *Daulis*, & *Panope*, *Anemorée* & *Hyampolis*; de ceux qui buvoient les eaux du *Cephiſſe*, & de ceux qui tenoient la ville de *Lilea* où ce fleuve prend ſa ſource. Ils menoient quarante vaiſſeaux.

Ajax fils d'Oilée commandoit les *Locriens*... il menoit les peuples de *Cyne*, d'*Opus*, de *Calliare*, de *Beſſe*, de *Scarphe*, d'*Augée*, de *Tarphe* & de *Thronie* qui eſt ſur les rives du *Boagrius*: il avoit quarante vaiſſeaux de ces Locriens qui habitent au-delà de l'Eubée.

Les belliqueux *Abantes* d'*Eubée* qui habitoient *Chalois*, *Eretrie* & *Hyſtiée* fertile en bons vins, la maritime *Cerinthe* & la haute ville de *Dium*, *Caryſte* & *Styre*, étoient conduits par Elphenor fils de Chalcodon de la race de Mars. Ce vaillant capitaine étoit à la tête des *Abantes* qui n'ont des cheveux que par derriére, & qui ſont ſi vaillans, que, méprisant l'art de lancer le javelot, ils joignent toûjours l'ennemi, & à grands coups de piques ils percent les boucliers & les cuiraſſes.

Ceux qui habitoient la ville d'*Athénes*, la cité du généreux Erechthée, que la terre enfanta, & que Minerve prit ſoin d'élever elle-même.... étoient menés par Meneſthée fils de Peteus... Il commandoit cinquante vaiſſeaux.

Ajax mena douze vaiſſeaux de *Salamine*...

Ceux qui habitoient Argos, les fortes murailles de *Tyrinthe*, *Hermione* & *Aſine*, qui ont des golfes profonds, *Treſenes*, *Eiones*, *Epidaure*, dont les côteaux ſont couverts de vignes; ceux d'*Ægine* & de *Maſete* avoient pour chefs le vaillant Diomede, Sthenelus, fils de Capanée, & Euryale fils de Meciſtée, & petit-fils du roi Talaus. Diomede étoit le général & commandoit quatre-vingt navires.

Ceux de la belle ville de MYCENES, de la riche *Corinthe*, de Cléone, ſi bien bâtie, d'*Ornées*, d'*Arethuſe*, de *Sicyone*, où Adraſte regna le premier, ceux d'*Hyperéſie*, de *Conoeſſe* de, *Pellene* & d'*Ægion*, ceux de toute la côte, depuis Sicyone juſqu'à Buprafie au-deſſus d'Elide, & ceux des environs d'*Helice* ſuivoient Agamemnon ſur cent vaiſſeaux.

Ceux qui habitoient LACEDEMONE, *Phare*, *Sparte* & *Meſſé*, *Bryſées* & *Augées*, *Amycles*, & la ville maritime d'*Helus*, *Laas* & *Œtylée*, avoient pour chef Menelas, frere d'Agamemnon. Il commandoit ſoixante vaiſſeaux.

Le vieux Neſtor commandoit quatre-vingt vaiſſeaux, & étoit à la tête des peuples de *Pylos*, d'*Arrene*, de *Thruon*, où eſt le gué de l'*Alphée*, de la belle ville d'*Aepy*, de *Cyparriſſe*, d'*Amphigenée*, de *Ptelée*, d'*Helos* & de *Dorie*....

Les peuples d'ARCADIE ſous la haute montagne de *Cyllene*.... ceux de *Rhenée*, d'*Orchomene*, riche en troupeaux, de *Ripa*, de *Stratie* & d'*Enispe*, toûjours battue des vents, de *Tegée* de *Mantinée*, de *Stymphale*

& de *Parrhaſie* étoient conduits par Agapenor, fils d'Ancée, qui commandoit ſoixante vaiſſeaux, montés par des ſoldats Arcadiens, fort expérimentés dans le métier de Mars. Agamemnon leur avoit fourni les vaiſſeaux tout équipés, parce que les Arcadiens habitant au milieu des terres, ne s'appliquoient pas à la marine.

Ceux qui habitoient *Buprafe* & l'ELIDE, c'eſt-à-dire tout le pays qui eſt renfermé entre *Hyrmine*, *Myrſine*, la Pierre *Olenienne* & *Aliſie*, étoient ſous la conduite de quatre chefs, qui avoient chacun dix vaiſſeaux montés par des Epéens. Le premier étoit Amphimaque, fils de Créatus; le ſecond étoit Thalpius, fils d'Eurytus; le troiſiéme Diores, fils d'Amarynceé; & le quatriéme Polyxene, fils d'Agaſthene & petit-fils du roi Augée.

Ceux de *Dulichium* & des autres ECHINADES, de ces iſles qui ſont à l'extrémité de la mer, vis-à-vis de la côte d'Elide & de l'embouchure de l'Acheloüs, avoient à leur tête Megès, fils de Phylée, qui, ayant encouru l'indignation de ſon pere, fut obligé de ſe retirer à Dulichium. Megès commandoit quatre vaiſſeaux.

Ulyſſe menoit les *Cephaleniens*, ceux d'*Ithaque* & de la forêt de *Nerite*; ceux de *Crocylée* & de l'escarpée *Aigilippe*; ceux de *Zacynte* & de *Samos*, & ceux du continent au-delà des iſles.... Il commandoit douze vaiſſeaux.

Thoas, fils d'Andræmon, étoit à la tête des *Etoliens* qui habitoient *Pleuron*, *Olene*, *Pylene* la maritime, *Chalcis* & *Calydon*, ceintes de montagnes; car les enfans d'Œnée n'étoient plus, ni Œnée lui-même; & Méléagre étoit mort: c'eſt pourquoi le royaume d'Etolie étoit échu à Andræmon, gendre d'Œnée & pere de Thoas qui avoit quarante vaiſſeaux.

Ceux de *Crete*, qui tenoient *Gnoſſe*, *Gortyne* environnée de fortes murailles, *Lyctе*, *Milet* & *Lycaſte*, *Phæſte* & *Rutie*, enfin tous les peuples de cette iſle qui a cent villes, ſuivirent le vaillant Diomede & Merion. Ils avoient tous deux quatre-vingt vaiſſeaux.

Les fiers habitans de l'iſle de *Rhodes*, partagés en trois différens peuples dans les trois villes de *Linde*, de *Jalyſſe* & de *Camire* ſuivoient, ſur neuf vaiſſeaux, Tlepoleme, fils d'Hercule & d'Aſtyochée que, ce héros avoit priſe dans Ephyre, ſur le fleuve Selleïs.

Nirée menoit trois vaiſſeaux de l'iſle de *Sime*.

Ceux qui habitoient les iſles de *Niſyre*, de *Carpathus*, de *Caſus*, de *Cos*, où avoit regné Eurypylus, & les iſles *Calydnes* étoient ſous la conduite de Pheidippe & d'Antiphus, fils de Theſſalus & petit-fils d'Hercule. Ils avoient trente vaiſſeaux.

Les peuples d'*Argos* Pelasgique (ou de *Teſſalie*) ceux qui habitoient *Alos*, *Alope* & *Trachine*, ceux qui tenoient *Phthie* & la *Grèce* (proprement dite) & qui étoient compris ſous les noms de *Myrmidons*, d'*Achaiens* & d'*Hellenes*, obéiſſoient à Achille qui avoit cinquante vaiſſeaux...

Ceux qui habitoient *Phylacé* & la fertile *Pyrraſus* conſacrée à Cerès, *Itone*, riche en troupeaux, la maritime *Antrône* & *Ptelée*, qui a de ſi beaux herbages, étoient commandés par Proteſilas qui avoit mené quarante vaiſſeaux, & fut tué par un Troyen en débarquant: il eut pour ſucceſſeur Podarces, fils d'Iphiclus.

Ceux qui habitoient *Pheres* vis-à-vis du marais de *Boïbéide*, *Boïbe*, *Glaphyres* & *Iolcos*, ſuivirent ſur onze vaiſſeaux Eumelus, fils d'Admete & d'Alceſte.

Ceux de *Methome*, de *Thaumacie*, de *Melibée* & d'*Olizone*, avoient pour chef Philoctete, qu'on avoit laiſſé à *Lemnos*, à cauſe d'un ulcere incurable qui lui étoit venu de la piqûre d'un ſerpent. Son escadre, qui conſiſtoit en ſept vaiſſeaux, ſur chacun desquels il y avoit cinquante hommes bien dreſſés à combattre à coups de fleches, étoit commandée en ſon abſence par Medon, fils naturel d'Oïlée & de la Nymphe Rhena.

Ceux qui habitoient *Tricca*, l'escarpée *Ithome*, & *Œchalie*, qui étoit ſous la domination d'Eurytus, ſuivoient ſur trente vaiſſeaux Podalire & Machaon, fils d'Esculape.

Ceux qui tenoient *Ormenium*, la fontaine d'*Hyperéa*, *Aſterie* & les blancs ſommets du mont *Titane*, étoient commandés par Eurypyle, fils d'Evæmon qui avoit quarante vaiſſeaux.

Ceux d'*Argyſſa*, de *Gyrtone*, d'*Orthe*, d'*Elone* & d'*Oloſſon*, avoient à leur tête Polypoëtes, fils de Pirithoüs & d'Hyppodamie, qui le mit au monde le jour même où ſon pere Pirithoüs punit les *Centaures*, & les chaſſa du mon *Pelion* vers les montagnes d'*Æthicé*. Polypoëtes partageoit ce commandement avec Leonteus, fils de Coronus, & petit-fils de Coënée: ils commandoient quarante vaiſſeaux.

Goneus menoit de *Cyphos* vingt-deux vaiſſeaux. Il étoit ſuivi des *Enienes* & des belliqueux *Peraebes*, qui habitoient aux environs de la froide *Dodone*, & qui cultivoient les campagnes arroſées par le délicieux *Titareſius*, qui ſe jette dans le *Penée*, ſans mêler ſes eaux avec les eaux argentées de ce fleuve...

Prothoüs, fils de Tenthredon, commandoit les *Magnetes* qui habitoient autour du *Penée* & des forêts de *Pelion*. Il avoit quarante vaiſſeaux.

VOILA les noms des rois & des capitaines des troupes Grecques, ſelon Homere. C'eſt ce que les anciens ont appellé le *catalogue des vaiſſeaux*; & il a été donné ce nom au ſecond livre de l'Iliade, quoiqu'il n'en faſſe qu'une partie. J'ajoûterai ici quelques remarques qui aideront à tirer de ce catalogue tout le fruit dont nous avons beſoin pour cet article.

§. 8. *Remarques ſur le catalogue d'Homere.*

On voit d'abord qu'il y avoit vingt-ſept ou vingt-huit états de la Gréce, indépendans les uns des autres; mais ligués avec Agamemnon. Ces états, quoique ſubordonnés au chef pour cette expédition, étoient pourtant libres pour ce qui étoit de leur gouvernement particulier; & ils avoient leurs propres rois, ou leurs capitaines. ARGOS n'eſt point ſous le commandement d'Agamemnon; mais il forme un état qui avoit ſes chefs particuliers: en récompenſe Homere lui donne pluſieurs villes qui n'étoient point du royaume de Mycenes ſous la poſtérité de Perſée. On y voit *Corinthe* qui devoit avoir encore ſes rois deſcendus de Siſyphe; peut-être étoient-ils alors vaſſaux d'Agamemnon. On y voit une grande partie de la côte occidentale du Peloponneſe; c'étoit l'héritage de Pelops. Atrée, ſon fils, l'avoit joint au royaume de Mycenes, uſurpé ſur les Heraclides.

Homere ne compte point la Macédoine ni l'Epire entre les états de la Gréce. Il la borne au nord par la Theſſalie & par l'Etolie, au-delà desquelles il ne nomme rien dans cette liſte. Mais, en échange, il donne à la Gréce non ſeulement le *Peloponneſe* & les iſles d'*Eubée*, de *Cephalonie* & autres ſituées autour du Peloponneſe, auſſi-bien que la *Créte* & les iſles qui bordent l'Aſie mineure. Il eſt remarquable que dès la guerre de Troye, non ſeulement les Calydnes, c'eſt-à-dire aujourd'hui les iſles autour de *Stanco*; celle de *Scarpanto*, &c. & même celle de *Rhodes*, étoient poſſedées par les Grecs. Homere nous apprend lui-même de quelle maniere Tlepoleme, un des Heraclides, avoit fondé trois villes dans la derniere de ces iſles.

On dira peut-être qu'un ouvrage de poëſie, où la fiction a tant de part, n'eſt pas aſſez authentique pour devoir ſervir de guide. Mais Strabon, l'un des plus grands géographes de l'antiquité, n'a point fait de difficulté de le nommer comme le premier de ceux qui ont traité cette ſcience. Il dit, *l. 1 Itin.* qu'Homere étoit très-habile dans la géographie; & *p.* 26, il le défend contre Eratoſthene qui avoit voulu en conteſter l'autorité, ſous le prétexte de ſes fictions poëtiques. Homere né dans la Grece Aſiatique avoit parcouru la véritable Gréce, & beaucoup plus de pays qu'il n'en a décrit dans ſes poëmes. Eraſtothene eſt le ſeul Grec qui ait attaqué Homere ſur la géographie.

Après cette digreſſion, revenons à l'uſage que nous en pouvons faire pour la connoiſſance de la Gréce de ſon tems. Selon lui elle comprenoit.

La THESSALIE partagée alors en divers petits états juſqu'au mont Olympe.

L'ETOLIE.
L'ACHAIE différente de l'Achaïe du Peloponneſe.
La PHOCIDE.
La BÉOTIE.
L'ATTIQUE.
Tout le PELOPONNESE avec les iſles voiſines.

Les isles. { ECHINADES. / DE CRETE. / CALYDNES. / DE RHODES. / DE SCARPANTO.

Tel fut le premier âge de la Gréce qui, finit à la prise de Troye ; nous l'avons appellé le *tems héroique*, parce que l'on y doit rapporter les travaux d'Hercule, de Thesée, de Pirithoüs, les voyages des Argonautes, l'expédition des sept capitaines devant Thèbes en faveur de Polynice, fils d'Œdipe contre Etéocle son frere qui vouloit gouverner seul la guerre de Minos avec Thesée, & généralement tous les sujets que les anciens tragiques ont célébrés.

II. AGE DE LA GRECE.

§. 1. *Changemens arrivés après le siége de Troye.*

Cet âge s'étend, depuis l'an du monde 2800, jusqu'à la bataille de Marathon, & comprend un espace d'environ sept siécles : plusieurs des petites monarchies établies durant le premier âge ne subsistoient déja plus. Celle de SICYONE qui, avoit commencé avec Ægialée, selon quelques-uns ; avec Adraste, selon Homere, étoit éteinte avant la guerre de Troye, comme nous avons vu. Celle de CORINTHE, commencée par Sisyphe, avoit encore des rois du sang de ce prince, puisqu'un d'eux regnoit encore quarre-vingt ans après la prise de Troye : cependant il doit y avoir eu quelque interruption ; car, comme nous l'avons remarqué, les troupes de Corinthe étoient dans l'armée d'Agamemnon. * *Petav.* Ration. temp. part. 1.

§. 2. *Dispersions des Troyens.*

La destruction du regne de Priam donna lieu à deux sortes d'événemens. D'un côté, les Troyens qui échapperent au sac de Troye, se refugierent, les uns en Italie, les autres en Thrace, enfin par-tout où ils purent trouver un asyle.

§. 3. *Révolutions chez les Grecs.*

D'un autre côté, les Grecs vainqueurs ne furent guères plus heureux que les vaincus. Outre ceux qui périrent à cette guerre, plusieurs ne purent regagner leur patrie ; d'autres n'y arriverent qu'après des peines infinies ; d'autres enfin n'y furent pas plutôt qu'ils y perirent misérablement.

ULYSSE, qui avoit disputé les armes d'Achille à Ajax, fils de Telamon, s'étoit attiré la haine de beaucoup de capitaines : craignant qu'ils ne lui fissent un mauvais parti, il s'embarqua & se hâta de partir. Il prit même une fausse route pour ne se pas rencontrer avec ses ennemis, de sorte qu'il s'égara. Quelques-uns le menent jusqu'à Lisbonne, à cause de la ressemblance de son nom avec *Ulisippo*. D'autres plus sages se contentent de le promener le long des côtes de la Méditerranée ; de sorte qu'il se passa dix ans, avant qu'il revit son isle d'Ithaque. * *Solin.* c. 23.

AJAX, fils d'Oilée, roi des Locriens, fit naufrage auprès du cap Capharée, dans l'isle d'Eubée, & y périt. Voyez l'article CHOERADES 4.

DIOMEDE arriva dans Argos, qui vraisemblablement avoit alors un gouvernement Aristocratique, & qui étoit devenue une espece de république, depuis la translation (a) du trône à Mycenes ; mais il y trouva sa femme qui avoit livré sa maison, ses biens, & son autorité à Cyllabarus, fils de Sthenele. Trop foible pour se venger de cette infidélité, il passa en Ætolie, de-là dans la mer Adriatique (b), où il fit divers établissemens dans la Pouille, entr'autres, *Argos Hippium*, qu'il nomma ainsi du nom de sa patrie. Il eut ensuite querelle avec Daunus son beau-pere ; il fut tué, & ses gens se jetterent dans les isles voisines qui furent nommées *isles de Diomede*. Ils n'y passerent qu'à la faveur des vaisseaux dont ils se servirent pour pirater, ne pouvant subsister autrement. De-là vint que les poëtes qui, dans leur style figuré, ont comparé les voiles à des ailes, ont dit que les soldats de Diomede furent métamorphosés en oiseaux.

* (a) *Doujat*, Supplem. de Paterculus, *p.* 70. (b) *Strab. l.* 5, *p.* 215 ; & *l.* 6 *p.*, 280.

IDOMENÉE trouva de même que sa femme s'étoit pourvue d'un galant nommé *Leucon*, qui s'étoit emparé du royaume de *Crete*. Ne pouvant chasser ce rival, il fut obligé de lui céder la place : il s'embarqua, & vint dans la partie méridionale de l'Italie, au pays des Salentins. Quelques Crétois étoient déja venus en ce pays après la mort de Minos. On attribue la fondation de la ville d'*Uria*, autrefois capitale de la Messapie & celle de *Brundusés*, ou *Brindes* à l'une ou à l'autre de ces colonies. * *Doujat*, Supplém. de Paterculus, *p.* 71.

PHILOCTÉTE, fils de Péante, prince de Mélibée en Thessalie, étant chassé de son pays par une sédition, vint fonder chez les *Brutiens*, *Petilie* & *Crimise*. Les Pyliens qui étoient à la suite de Nestor, après une rude & longue tourmente, aborderent à l'embouchure de l'Arne, sur les bords duquel ils bâtirent *Pise* en Toscane, qui fut ainsi nommée du nom de *Pise-Olympie* en *Elide*, que les jeux Olympiques ont rendue célebre. *Metapontus* que les Barbares appel oient *Metabus*, selon Etienne le Géographe, écarté de Nestor, son général, par la violence de la tempête, aborda le pays que l'on nomme aujourd'hui le *royaume de Naples*, & y bâtit *Métaponte*. C'est ainsi que les Grecs peu-à-peu se firent une nouvelle Gréce, dans la partie méridionale de l'Italie : nous en parlerons plus amplement dans l'article de la *grande Gréce*. * *Velleius Paterc.* l. 1.

Dans la liste d'Homere, il n'est point fait mention d'aucune nation Grecque au-delà de Créte & de Rhodes. Mais au retour, divers princes furent jettés du côté de l'Asie, & même vers l'Egypte. *Agapenor*, prince Arcadien fut porté en l'isle de Cypre, où il fonda *Paphos*. *Menelas*, jetté avec Helene, par la force des vents, vers l'embouchure occidentale du Nil, y bâtit la ville de *Canope*, en mémoire de son pilote qui étoit mort en cet endroit, & de-là il gagna *Lacédémone* avec beaucoup de fatigues.

TEUCER, fit de Telamon, fut mal reçu de son pere, à cause du peu de vigueur qu'il avoit montrée dans l'injure faite à son frere Ajax, pour le jugement des armes d'Achille. Il se rembarqua, & allant aborder dans l'isle de *Cypre*, y fonda une ville, à laquelle il donna le nom de *Salamine*, sa patrie. * *Velleius Paterc.* l. 1.

Nous avons remarqué, dans la Gréce décrite par Homere, que l'*Epire* n'en étoit pas. Elle en fut bientôt après : *Pyrrhus*, fils d'Achille, s'en empara, & trouva plus de facilité à conquérir un nouveau royaume, qu'à rentrer dans celui qui auroit dû lui appartenir. Il en détacha même la *Chaonie* en faveur d'Helenus, prince Troyen, qui, tout son captif qu'il étoit, avoit fu gagner ses bonnes graces ; & il lui fit épouser Andromaque, veuve d'Hector. Virgile, *Æneid.* l. 3, v. 292, qui profitoit de tout ce que lui présentoit la tradition, s'est très-bien servi de ce fait, & a mené son Enée à *Butthrot*, où il trouve Andromaque. *Phydippe* se saisit d'*Ephyre* ville de la *Thesprotie*. C'est ainsi que la Gréce s'étendoit de plus en plus par des colonies. * *Justin*, l. 17, c. 3.

AGAMEMNON, jetté par la tempête dans l'isle de *Crète*, y établit trois villes, *Mycenes*, *Tegée* & *Pergame* ; les deux premieres en mémoire de deux autres villes du Péloponnese, & la troisieme en mémoire de la destruction de Troye ; mais il n'arriva dans son palais, que pour y périr misérablement. Nous avons dit qu'Agamemnon étoit fils d'Atrée & neveu de Thyeste (a). Ce dernier avoit un fils nommé *Egisthe*, qui fut profiter de l'absence d'Agamemnon, se fit aimer de Clytemnestre, femme de ce roi, & conjura avec elle de s'en défaire à son retour. Ils le firent périr de concert, & Egisthe s'empara du royaume de Mycenes. Oreste fils d'Agamemnon, étant devenu grand, & aidé par sa sœur Electre, rétablit le royaume d'Argos, reconquit celui de Mycenes, & vengea la mort de son pere, en tuant Egiste (b). Clytemnestre fut la premiere immolée aux manes d'Agamemnon. Les poëtes ont fort célébré les fureurs d'Oreste. L'histoire (c) dit au contraire, qu'il parut par la longueur de sa vie & par le bonheur de son regne, que cette action étoit approuvée des dieux ; car il vécut quatre-vingt-dix ans, & en regna soixante-dix. Il hérita du royaume

royaume de Lacédémone, qu'avoit eu ſon oncle Menelas (d) dont il avoit épouſé la fille Hermione, héritiere de ce royaume ; ainſi ſes deux fils Penthile & Tyſamene régnerent, l'un dans l'Argolide, & l'autre dans la Laconie. * (a) *Velleius Paterc.* l. 1. (b) *Dictys Cret.* l. 6. (c) *Velleius*, l. 1. (d) *Pauſan.* l. 3, c. 1.

§. 4. *Retour des Héraclides dans le Peloponneſe.*

Juſques-là les Héraclides, ou deſcendans d'Hercule, avoient fait de vains efforts pour rentrer en poſſeſſion des états d'Amphytrion, c'eſt-à-dire du royaume de Mycenes : Hyllus & les autres n'avoient pu en chaſſer les Pelopides ; mais environ ſix-vingt ans après la mort d'Hercule, quatre-vingt ans après la priſe de Troye, les Héraclides aſſiſtés par les Doriens ſe reſſaiſirent d'une ſucceſſion qu'ils pourſuivoient depuis ſi long-tems. Les chefs de l'entrepriſe furent *Temenus*, *Creſphonte* & *Ariſtodème*, deſcendus d'Hercule au quatriéme degré. Ils vainquirent Tyſamene roi de Laconie, & Penthile, roi de Mycenes, & furent ainſi maîtres du levant, du midi, & d'une partie conſidérable du couchant du Peloponneſe. Ils attaquerent enſuite les Néléides ou les deſcendans de Neſtor, puis ils partagerent entr'eux les royaumes de *Mycenes*, d'*Argos*, de *Meſſene* & de *Lacédémone*. * *Velleius*, l. 1.

§. 5. *Ils partagent entr'eux le Peloponneſe.*

Ariſtodème eut le royaume de Lacédémone, & laiſſa deux fils jumeaux. Comme l'aîneſſe ne pouvoit pas décider qui des deux devoit régner, les Spartiates ou Lacédémoniens les prirent tous pour leurs rois. De-là vinrent les deux familles royales des *Euryſthenides* & des *Proclipes*, des noms d'Euryſthene & de Procles : elles régnerent enſemble dans Lacédémone, comme on le verra dans la ſuite. *Creſphonte* eut la *Meſſenie*. Cypſelus, qui régnoit en Arcadie, lui donna ſa fille Merope en mariage ; & en conſidération de cette alliance, les Héraclides le laiſſerent en poſſeſſion paiſible de ſon état. Ils ne firent pas la même grace aux Siſyphides ; mais Alethes (a), autre Héraclide, fils d'Hippotes, tua le devin de Naupacte, s'empara de Corinthe, qu'il rétablit, & dont il fit comme une nouvelle ville. Sa poſtérité regna juſqu'à Bachis (b), cinquiéme roi, dont les deſcendans prirent le nom de Bachides. *Temenus* eut le royaume de *Mycenes*, auquel Oreſte avoit rejoint Argos. * (a) *Pauſan.* l. 4, c. 3. (b) *Velleius Paterc.* l. 1. *Pauſan.* l. 2, c. 4.

Strabon, *l.* 8, *p.* 389, nous apprend quelle étoit la diſtribution du *Peloponneſe*, après le retour des Héraclides. Alethes à *Corinthe*, Phalces à *Sicyone*, Tyſamene dans l'*Achaïe*, Oxyle dans l'*Elide*, Cresphonte dans la *Meſſenie*, Euryſthene & Procles à *Lacédémone*, Temene à *Argos*, & Ægée & Diophonte ſur la *côte de la mer*.

§. 6. *Athènes ſe gouverne en République.*

Peu de tems après ces changemens, la ville d'*Athènes* ceſſa d'être gouvernée par des rois. Codrus fut le dernier. Ses deux fils, Medon & Nilée, diſputerent la couronne. Les Athéniens, pour les accorder, abolirent la royauté, en la déférant à Jupiter, & établirent des archontes ou magiſtrats. Il y en eut treize qui le furent ſucceſſivement & à vie ; mais on ſe laſſa d'un terme ſi long ; on décida qu'ils ſeroient dix ans en charge ; au bout de ſoixante-dix ans, on ſtatua qu'il falloit changer les archonte tous les ans. Les Péloponnéſiens avoient voulu s'étendre hors de leur presqu'iſle, & étoient entrés en armes dans l'Attique. Ce fut en les combattant que Codrus fut tué, & ſa mort acquit la victoire aux Athéniens. Les Péloponnéſiens en ſe retirant bâtirent la ville de *Megare*. * *Velleius Paterc.* l. 1.

§. 7. *Les Pelopides quittent le Peloponneſe.*

Les Pelopides, c'eſt-à-dire les enfans d'Oreſte, détrônés par les Héraclides, ne trouvant plus de retraite pour eux au Péloponneſe s'embarquerent ; &, après avoir été battus de pluſieurs tempêtes dans leur navigation, & avoir erré environ quinze ans, ils s'arrêterent dans l'iſle de Lesbos.

§. 8. *Nouveaux changemens dans la Grece.*

La Grece fut bientôt agitée par le choc des peuples qui ſe pouſſoient les uns les autres, comme les flots de la mer. Les uns, trop preſſés, cherchoient à s'étendre aux dépens de leurs voiſins. Les autres, chaſſés de leurs terres, paſſoient ailleurs pour en trouver de nouvelles. Les Achéens, chaſſés de la Laconie, allerent s'établir à l'autre extrémité du Péloponneſe, à laquelle ils donnerent le nom d'*Achaïe*. Les *Pélaſges* paſſerent du côté d'Athènes. Un nommé *Theſſalus*, Thesprotien de nation, alla, avec une grande troupe de gens de ſa nation, s'établir par force dans la contrée que l'on nomma enſuite *Theſſalie*, ou l'appelloit auparavant *l'état des Myrmidos*. Les Athéniens ſe ſaiſirent de *Chalcide* & d'*Eretrie* dans l'iſle d'*Eubée*, & y envoyerent des colonies. Une troupe de Lacédémoniens paſſa dans l'Aſie mineure, & s'établit à *Magneſie* auprès du mont Sypile. Les Chalcidiens, originaires d'Attique, furent quelque tems après en état d'envoyer eux-mêmes des colonies. Leur flotte paſſa en *Italie*, & y fonda *Cumes*, dont une partie des habitans ſe détacha enſuite pour aller fonder une nouvelle ville, qu'on appella *la Ville-Neuve*, en grec *Néapolis* ; c'eſt l'origine de Naples.

§. 9. *Migration des Ioniens en Aſie.*

La guerre de Troye avoit donné aux Grecs l'occaſion de connoître l'Aſie, beaucoup mieux qu'ils ne l'aiſoient auparavant. Leur nombre s'étoit ſi bien accru que le pays ne pouvoit plus les contenir. Les IONIENS, autrefois établis dans l'Attique, étoient entrés dans le Péloponneſe, & s'étoient établis dans le pays qui fut enſuite nommé ACHAÏE par les Achéens qui les en chaſſerent, lorſqu'ils furent eux-mêmes chaſſés de la Laconie. Les Ioniens rentrerent dans l'Attique ; & Codrus étant mort, & les Athéniens ayant pris Medon, ſon fils aîné, pour archonte perpétuel : Nileus, autre fils de Codrus, partit avec les Ioniens ſur une flotte, & les mena en Aſie. Ils s'emparerent de la côte occidentale de ce pays qui fut depuis nommée l'IONIE, & y fonderent les villes d'*Epheſe*, *Milet*, *Colophon*, *Pryene*, *Lebede*, *Myunte*, *Erythres*, *Clazomenes* & *Phocée*. Ils ſe rendirent auſſi maîtres de pluſieurs iſles de l'Archipel, comme de *Samos*, *Chios*, *Andros*, *Tenos*, *Paros*, *Delos*, &c. C'eſt ce qu'on appelle la MIGRATION IONIQUE, arrivée, ſelon le P. Petau, vers l'an du monde 3184.

§. 10. *Migration des Etoliens en Aſie.*

Elle fut ſuivie peu après d'une autre migration, qui n'eſt pas moins fameuſe dans l'hiſtoire. Les Eoliens, ayant beſoin de chercher de nouvelles terres, s'attacherent à la fortune de Penthile, l'un des fils d'Oreſte, détrônés par les Héraclides. En ſortant de la Laconie, ils ſe refugierent d'abord aux environs de la Locride, ſur le mont Phricius, s'y arrêterent quelque tems, paſſerent en Aſie, s'établirent dans le voiſinage des Ioniens, & y bâtirent ou répararent les villes de *Smyrne*, *Cyme* ou *Cume* (qui fut ſurnommée *Eolique* de leur nom, ou *Phricotide*, ou *Phriconide*, du nom de la montagne qu'ils avoient habitée.) *Lariſſe*, *Myrina*, avec *Mitylene*, & quelques autres villes de l'iſle de LESBOS. * *Velleius Paterc.* l. 1.

§. 11. *Fin de la plûpart des Royaumes de Corinthe, de Meſſenie, d'Arcadie, d'Argos, de Mycenes & de Thèbes*

ATHÈNES ne fut pas la ſeule ville qui quitta le gouvernement monarchique, pour s'ériger en république.

CORINTHE ſe laſſa d'avoir des rois, & dépoſa Theletes, dernier roi de la race des *Bacchidès*, & dixiéme ſucceſſeur d'Alethes, 324 ans après le commencement du regne de ce roi, le premier des Héraclides. On établit, pour gouverner, des prytanes qui commandoient un an. Ces prytanes étoient pris de la maiſon régnante, mais avec une autorité fort courte & fort.

bornée. Cela dura 121 ans; Cypsele, tyran, usurpa le pouvoir souverain & le conserva trente ans. La douceur de son gouvernement charma les Corinthiens; & il étoit si sûr de leur amitié, qu'il marchoit sans gardes, dit de Vallemont, *Elem. de l'Hist. t.* 2. Hérodote, *l.* 5, *c.* 5, n'en dit pas tant de bien à beaucoup près. Périandre, son fils, lui succéda; mais il étoit dur envers le peuple, d'ailleurs grand guerrier. Il régna un peu plus de quarante ans. Psammeticus, fils d'un Gordias, qu'on ne connoit point, ne régna que trois ans; après quoi, Corinthe se gouverna toujours en république, jusqu'à la conquête de la Grèce par les Romains. *Ainsi finit le royaume de* CORINTHE. **Paufan.* l. 2, c. 4. *Petav.* Ration. Temp. part. 1.

Le royaume de MESSENIE ne jouit pas long-tems de la tranquillité que lui avoit procurée l'Héraclide Cresphonte. Epythus (a), son fils, qui lui succéda, & dont les successeurs furent nommés *Æpythides*, eut pour fils Glaucus, qui fut pere d'Ithmius, & ayeul de Dotida, dont le fils Phyntas eut pour successeurs ses deux fils Antiochus & Androcles, qui régnerent ensemble. Lacédémone, dont nous parlerons ensuite, étoit toujours gouvernée par deux rois, l'un des deux nommé *Telecle*, fils d'Archelaüs, fut tué par les Messeniens, dans le temple de Diane, qui étoit situé aux confins du pays des Messeniens, & de celui des Lacédémoniens. Ce meurtre ne causa d'abord aucune guerre; mais sous le regne d'Euphaës, qui succéda aux deux freres, commença la premiere guerre entre Messene & Lacédémone, nommée par les historiens la PREMIERE GUERRE MESSENIAQUE (b). Les Messeniens, durant cette guerre, se retirerent sur le mont *Ithome*, qu'ils fortifierent. Après beaucoup de pertes, vingt ans d'efforts inutiles pour résister aux Lacédémoniens, & cinq mois de siége dans Ithome, ils l'abandonnerent & se soumirent aux Lacédémoniens, qui les réduisirent à la plus dure servitude; de sorte qu'on disoit d'un homme dépourvu de toute liberté: il est plus esclave qu'un Méssenien. Ils ne purent supporter cet état que 38 ans, au bout desquels ils se préparerent de nouveau à la guerre sous la conduite d'Aristomene. Alors commença la seconde guerre Messeniaque, qui dura quatorze ans. Les Messeniens ayant été vaincus, se retirerent sur le mont IRA, où ils furent forcés & accablés sans ressource. De-là ils se retirerent en Sicile, s'emparerent de *Zancle*, qu'ils appellerent de leur nom. C'est présentement *Messine*. Les Lacédémoniens jouirent ensuite de la Messenie, & s'aggrandirent considérablement. *Ainsi finit le royaume de* MESSENIE. *(a) *Paufan.* l. 4, c. 3, (b) *Ibid.* c. 6, 14 & 15.

Le royaume d'ARCADIE finit dans le même tems. Nous avons vu que Cypselus, roi d'Arcadie, avoit été épargné par les Héraclides en faveur du mariage de sa fille Mérope avec Cresphonte, roi de Messenie. Cette alliance avoit formé entre les deux peuples une amitié & une liaison assez étroite. Tandis qu'Aristomene faisoit tous ses efforts pour soutenir les débris de la fortune des Messeniens, les Arcadiens obligerent Aristocrate, leur roi; de lui mener du secours. Il se laissa corrompre par les Lacédémoniens; les peuples d'Arcadie en furent si indignés, qu'ils lapiderent Aristocrate, exterminerent toute sa maison, & ne voulurent plus de rois. *Ainsi finit le royaume d'*ARCADIE. * *Paufan.* l. 6, c. 8.

Le royaume d'ARGOS rétabli par Temenus n'alla pas si loin. Il avoit plusieurs fils, dont l'aîné s'appelloit *Cisus*, & une fille mariée à Diophonte. La prédilection qu'il témoignoit à son gendre lui coûta la vie: ses fils craignant qu'il ne lui laissât la couronne, à leur préjudice, le tuerent lui-même; de sorte que Cisus regna après lui. Diophonte qui avoit ses partisans, se retira à Epidaure, excita contre son beau-frere les Argiens, qui d'ailleurs aimoient extrêmement la justice & la liberté. Ils bornerent tellement la puissance royale, qu'ils ne laisserent aux enfans de Cisus qu'un vain titre de roi. Meltas, l'un de ses descendans, ayant entrepris de remettre l'autorité royale sur l'ancien pied, irrita tellement le peuple, qu'il le dépouilla de sa dignité, & le condamna à mort. Depuis ce tems, il n'est plus question des rois d'Argos. Ce ne fut plus qu'une république, gouvernée par des magistrats dont la charge ne duroit qu'un tems marqué. *Ainsi finit le royaume d'*ARGOS. * *Paufan.* l. 2, c. 19.

Le royaume de MYCENES réuni depuis Oreste à celui d'Argos, fut aussi détruit. Les Argiens ne virent point avec tranquillité les Myceniens hors de leurs dépendances; ils les attaquerent, se rendirent maîtres de Mycenes, firent les habitans esclaves, les décimerent pour les contacrer à Mars, & raserent la ville jusqu'aux fondemens. *Ainsi finirent le royaume & la ville de* MYCENES; & il n'en est plus fait aucune mention dans l'histoire. * *Diodor. Sicul.* l. 11.

Le royaume de THÈBES, dans la Béotie, étoit éteint depuis long-tems. Etéocle, fils d'Œdipe, n'ayant pas voulu se dessaisir de la couronne qu'il devoit posséder alternativement avec Polynice son frere, celui-ci eut recours à ses amis, & vint assiéger Thèbes, avec six héros de ce tems. Ce fut l'expédition des sept, devant Thèbes: ces sept étoient Polynice, pour qui la guerre se faisoit, Adraste, roi de Sicyone, Tydée, Capanée, Hippomédon, Parthenopéus & Amphiaraüs. Elle ne réussit point; les deux freres concurrens se battirent en duel, & se tuerent l'un l'autre, comme nous l'avons déja dit. Dix ans après cette malheureuse entreprise, les enfans des sept capitaines, qui n'avoient pu rétablir Polynice, vinrent devant Thèbes, la prirent & en chasserent le roi Léodamas, fils d'Etéocle, à la place duquel ils établirent Thersandre, qui alla au siége de Troie, où il fut tué par Telephe, dans la Mysie. Penélée, qui gouverna après Tersandre, fut tué par Eurypyle, fils de Télephe. Il étoit tuteur de Tysamene, fils de Tersandre encore trop jeune pour gouverner par lui-même. Autésion, fils de Tysamene, quitta le royaume par ordre de l'oracle, & se transporta dans la Doride. Il eut pour successeur Damasicton, fils d'Opheltre, & petit-fils de Penélée. Ptolomée, fils de Damasicton, & Xanthus, fils de Ptolomée, jouirent du trône de Thèbes. Xanthus eut une rude guerre contre les Athéniens, les deux peuples convinrent qu'elle se termineroit par un duel entre Mélanthe, roi d'Athènes, & Xanthus, roi de Thèbes. Ce dernier fut tué par un stratagême; & les Thébains, après sa mort, résolurent de se passer de rois. Ils vécurent en république jusqu'à la prise de leur ville par Alexandre le Grand qui la détruisit. *Ainsi finit le royaume de* THÈBES. * *Paufan.* l. 9, c. 5.

§. 12. *Suite de Lacédémone.*

Pendant que les diverses monarchies de la Gréce se détruisoient, celle de Lacédémone subsistoit sous le gouvernement de deux rois qui régnoient conjointement. Ce qui paroît incroyable, elle a subsisté ainsi pendant plus de huit siécles, & n'a été détruite que lorsque ce gouvernement a changé.

Nous avons dit que Tysamene avoit eu deux fils, Eurysthene & Procles. La postérité du premier subsista long-tems: il eut pour fils Agis, du nom duquel les rois, ses descendans, furent surnommés AGIDES: Procles n'eut point d'enfans; il adopta Sosis qui lui succéda, & dont le fils, troisieme roi de Lacédémone, fit changer le nom de *Proclides* en celui d'EURIPONTIDES. Voici quel fut l'ordre de ces rois.

EURYSTHENE;	PROCLES;
AGIS, fils.	SOUS, fils adoptif.
ECHESTRATE, fils.	EURIPON, fils.
LÉOBOTE, fils.	PRITANIS, fils.
DORISSE, fils.	EUNOMUS, fils.
AGESILAUS, fils.	POLYDECTE, fils.
ARCHELAUS, fils.	CHARILAUS, fils.

Par bonheur pour les Lacédémoniens, Charilaüs ne naquit qu'après la mort de son pere: Lycurgue, fils d'Eunomus, frere de Polydecte & oncle de Charilaüs, eut par-là occasion de gouverner les Lacédémoniens, en qualité de tuteur de son neveu. Il ne s'appliqua point à profiter de cette puissance pour ses intérêts particuliers; il ne s'attacha qu'à former, chez ses compatriotes, la république la plus parfaite. Après avoir dressé des loix, que toutes les nations ont admirées, il leur fit jurer de les observer jusqu'à son retour: il partit effectivement; & non-seulement il ne revint plus; mais même il prit des mesures, pour que l'on ne pût jamais reporter ses os à Lacédémone, de peur que les Lacédémoniens ne

ſe cruſſent par-là dégagés de leur ſerment. Nous parlons de ces loix à l'article particulier de Lacédémone. Entr'autres établiſſemens de Lycurgue, il inſtitua un conſeil de vingt-huit vieillards ou ſénateurs, qui tempéroient l'autorité des rois. * *Juſtin.* l. 3, c. 2 & 3; & *Plutarc.* in Lycurgo.

TELECLE, fils d'Archelaüs. NICANDRE, fils de Charilaüs.

Il fut tué par les Meſſéniens.

ALCAMENE, fils. THÉOPOMPE.

Ce fut ſous ces deux rois que commença la premiere guerre Meſſéniaque, dont nous avons parlé. Sous Théopompe on inſtitua les *éphores* ou *magiſtrats*, qui avoient du moins autant d'autorité que les rois; & cet état & cette puiſſance des éphores dura juſqu'à la défaite de Cléomene; après quoi, ce royaume, ou ſi l'on veut cette république, ſe perdit dans la monarchie de Macédoine, & enſuite dans celle des Romains. Nous parlerons enſuite de l'origine & des progrès des rois de Macédoine; il faut auparavant ſuivre l'hiſtoire géographique de la véritable Grèce, que nous traitons.

Nous voici enfin parvenus à ces tems où toute la Grèce ſemble réduite à deux grandes puiſſances, les Lacédémoniens & les Athéniens. Toutes les autres s'attachoient à l'une des deux, ſelon que le voiſinage ou l'intérêt les déterminoient à la préférence. Avant que d'aller plus loin, reprenons quelques particularités, que nous avons été obligés de remettre ici pour ne pas interrompre la ſuite des événemens. * *Juſtin.* l. 3, c. 2.

§. 13. *Diverſes colonies Grecques.*

(a) Dans le tems de la premiere guerre Meſſéniaque, Archias de Corinthe, de la famille royale des Bacchides, mena une colonie en Sicile, où il ſe rendit maître de quatre villes, *Achradine*, *Neapolis*, *Epipolis* & *Tyche*, auxquelles il joignit *Ortygie*, qui n'étoit qu'une iſle; & de tout cela il en fit la ſeule ville de *Syracuſe*. Il avoit deux filles, qui portoient les noms d'Ortygie & de Syracuſe. On ne ſait s'il donna les noms de ces filles à ces lieux, ou s'il donna le nom de ces lieux-là à ſes filles. Un an auparavant (b), la ville de *Naxos*, dans l'iſle de même nom, avoit été bâtie par Thucle (c) de Chalcide, dans l'Eubée; & cinq ans après, le même homme, étant allé en Sicile, habita *Catane*, après en avoir chaſſé les Sicules, qui auparavant en avoient chaſſé les Ætoliens, (d) venus de Grèce. Cherſicrate (e), autre prince du ſang des Bacchides, ſe ſauvant auſſi de Corinthe, ſe détacha d'Archias, & mena une colonie à Corfou. Euſèbe, *Chronic.* place cet établiſſement ſous la dix-huitieme Olympiade. (a) *Diodor. Sicul.* in Excerptis Valeſ. p. 229. *Strab.* l. 6, p. 268. (b) *Thucyd.* l. 6. (c) *Ibid.* l. 5. (d) *Ubbo Emm.* Reſp. Syracuſ. (e) *Strab.* l. 6, p. 270.

Les Lacédémoniens, dans la guerre Meſſéniaque, ayant perdu une ſanglante bataille contre Ariſtodème, (a) s'aviſerent d'un étrange expédient, pour remplacer les hommes qu'on leur avoit tués. Ils envoyerent chez eux de jeunes ſoldats, à qui ils abandonnerent autant de filles qu'ils en voulurent. De-là vint une jeuneſſe que l'on ſurnommoit *Parthenii*, comme qui diroit l'ouvrage des filles; & trente ans après, on les envoya hors du pays, qui étoit aſſez peuplé ſans eux, pour chercher de nouvelles demeures. Ils s'embarquerent, & firent voile vers l'Italie, où ils bâtirent *Tarente*. Micyle ou Myscellus, ſelon Strabon, (b) Grec-Lacédémonien, fonda *Crotone*, & les Achéens *Sybaris* (c) dans le même pays. Deux freres Rhodiens, qui cherchoient de nouvelles terres, ſuivant l'ordre de l'oracle, allerent, l'un, nommé *Lacius*, vers l'Orient, où il fonda *Phaſélide* en Pamphilie; l'autre, appellé *Antipheme*, vers l'occident, bâtit *Gela* (d), en Sicile. Les Mégariens (e) fonderent dans la Bithynie *Aſtacus*, qui perdit enſuite ce nom, pour prendre celui du roi *Nicomede*. Une autre colonie de ce même peuple jetta les fondemens de *Chalcédoine*, & choiſit ſi mal, qu'une autre troupe conſultant l'oracle ſur le choix d'un lieu, eut ordre de ſe placer vis-à-vis de la *ville des aveugles* (f). Elle l'expliqua de Chalcédoine, & bâtit *Byſance* de l'autre côté du Bosphore. Quelque tems après, *Sinope* (g) fut bâtie ſur le rivage du Pont-Euxin par les Miléſiens; & *Epidamne*, nommée enſuite *Dyrachium*, ſur le rivage de la mer Adriatique par les Corcyréens ou habitans de Corfou. * (a) *Juſtin.* l. 3, c. 4; & *Lactanc.* Inſtit. l. 2, c. 20. (b) *Strab.* l. 6, p. 263 & 269. (c) *Dougat*, Supplémens de *Velleius Paterc.* p. 103. (d) *Pauſan.* l. 8, c. 46. (e) *Strab.* l. 12, p. 564. (f) Voyez les articles CÆCORUM CIVITAS, & BIZANCE. (g) *Strab.* l. 12, p. 545, & l. 7, c. 16.

C'eſt ainſi que les Grecs ſe répandoient de tous côtés, & fondoient de nouvelles colonies grecques, tant au couchant qu'à l'orient. Toutes ces villes formoient autant de républiques, qui conſervoient un extrême attachement pour le lieu de leur origine. Elles ſe réuniſſoient au beſoin, lorſqu'il s'agiſſoit de repouſſer un ennemi commun. Lorſqu'elles avoient quelques guerres pour les limites, le premier coup de main en décidoit, ſinon les républiques voiſines s'entre-mettoient pour les réconcilier. Elles formoient enſemble des ſociétés, & faiſoient des alliances pour leur défenſe mutuelle. Souvent les plus foibles s'attachoient aux plus puiſſantes, qui étoient elles-mêmes bien-aiſes de pouvoir compter ſur ce renfort en cas de beſoin. Elles avoient des temples communs à toute la ligue, & des jours marqués pour y faire des ſacrifices ſolemnels, auſquels toutes les villes confédérées participoient: on y célébroit des jeux publics & des fêtes annuelles, qui contribuoient à reſſerrer le lien de leur union. C'eſt ainſi que les Lacédémoniens & les Athéniens partagerent entr'eux, avec le tems, la protection des autres moindres républiques; & c'eſt ce qui forma entre ces deux puiſſances une jalouſie qui éclatoit à la moindre occaſion. Elles ſe diſputoient, l'une à l'autre, une ſupériorité que chacune, de ſon côté, fondoit ſur les avantages de ſon ancienneté, ou de ſes fondateurs, ou de l'excellence de ſes loix. L'une vantoit Lycurgue, dont nous avons déja parlé; l'autre Solon, l'un des plus ſages légiſlateurs de toute la Grèce. Les républiques grecques d'Aſie ſe partagerent auſſi entre les deux républiques de la véritable Grèce.

Outre la république de Lacédémone, dont le gouvernement étoit un mélange de la monarchie & de l'ariſtocratie, & le royaume de *Crète*, qui avoit peu-à-peu abſorbé toutes les petites ſouverainetés de cette iſle, il ſe forma un nouveau royaume en Sicile. *Syracuſe* s'aggrandit tellement, qu'elle devint plus conſidérable que Corinthe à laquelle elle devoit ſa naiſſance; elle acquit peu-à-peu la ſouveraineté de l'iſle. Nous en parlons dans ſon article particulier.

§. 14. *De la Macédoine.*

La Macédoine, comme nous l'avons remarqué, n'étoit pas cenſée faire partie de la Grèce, du tems du ſiége de Troye; & même du tems de Philippe, pere d'Alexandre le Grand, on ne l'y comprenoit pas encore. Demoſthene oppoſe toujours la Grèce à ce roi. Cependant ce trône étoit occupé par la poſtérité de Caranus, l'un des deſcendans d'Hercule, dont il étoit éloigné d'onze degrés, ſelon Velleius Paterculus, *l.* 1. Il étoit parti d'Argos (l'an du monde 3170,) s'étoit emparé de la Macédoine, & ſe vantoit, avec raiſon, d'être deſcendu d'Hercule par ſon pere, & d'Achille par ſa mere. Alexandre le Grand fut ſon dix-ſeptieme ſucceſſeur.

§. 15. *Guerres des Athéniens.*

SALAMINES avoit eu autrefois ſes rois particuliers; mais cette iſle s'étoit, avec le tems, dépeuplée par ſes colonies, & étoit devenue un ſujet de diſcorde entre les villes d'Athénes & de Megare, qui s'en attribuerent la propriété. On ſe battit avec tant d'acharnement, que les Athéniens rebutés, défendirent, ſous peine de mort, de jamais propoſer cette conquête: Solon, qui vivoit alors, eut la prudence de la propoſer ſans danger; on l'arma & on la prit. Les Megariens, pour ſe venger, voulurent enlever les femmes des Athéniens qui devoient aller à Delphes pour un ſacrifice: on fut leur projet; Piſiſtrate, qui étoit des Athéniens, les prévint, & ſe ſervit de leurs vaiſſeaux pour ſurprendre Megare, par un ſtratagême dont les Megariens avoient eux-mêmes donné l'occaſion: il réuſſit, & profita de cette victoire pour devenir le tyran de ſa patrie.

On peut voir les détails dans Herodote, *l. 1, c. 59 & seq.* La faction de Megacles le chassa de ce poste ; mais un mariage les raccommoda, & Megacles lui aida à y rentrer. Il en jouit environ dix-sept ans, & le laissa à son fils Hipparque, qui fut chassé par Harmodius & Aristogiton. Hippias, son frere, tâcha en vain de se soutenir ; proscrit, fugitif, il se jetta entre les bras de Darius, qu'il trouva d'autant plus disposé à le venger, qu'il étoit déja résolu de faire la guerre aux Athéniens. Ceux-ci avoient secouru les Ioniens contre lui, & avoient brûlé la ville de Sardes * *Justin*, l. 8, c. 8.

§. 16. *Guerre des Perses contre les Athéniens.*

Darius, qui ne pouvoit pardonner aux Athéniers l'incendie de Sardes, accorda sa protection à Hippias & lui permit de le rétablir. Il chargea Mardonius, son gendre, de conduire une armée formidable contre les Grecs. Mardonius commença par nettoyer les villes Grecques d'Asie de tous les tyrans qui s'en étoient emparés, & y rétablit le gouvernement populaire, l'an du monde 3488. Il s'empara ensuite de la Thrace, de la Macédoine, & des contrées voisines ; une flotte de cinq ou six cens galeres, chargée de plus de deux cens mille hommes, & de dix mille chevaux, & conduite par Dates, & Artapherne, neveu de Darius, débarqua dans l'Eubée, prit Eretrie, passa dans l'Attique, & les troupes se rangerent dans la plaine de *Marathon*. Une poignée de Grecs d'environ dix mille hommes, commandés par des officiers généraux, entre lesquels étoit Miltiade, mit toute cette armée en déroute, l'an du monde 3494. Hippias fut tué, & ses enfans, qui se refugierent en Perse, voulurent en vain le venger.

§. 17 *Remarques sur le second âge.*

Ce fut dans le second âge de la Gréce, que se firent les principaux accroissemens de la Gréce, par le grand nombre de colonies qu'elle envoya dans l'Asie mineure & en Europe. Il est encore remarquable par l'extinction de la plûpart des royaumes qui divisoientla Gréce. C'est dans cet âge que vécurent les sept hommes illustres, auxquels on donna le nom de *Sages de la Grèce*. La plûpart n'étoient pas seulement des philosophes spéculatifs ; plusieurs étoient de grands hommes d'état. Thalès de Milet & Anaximandre, son disciple, firent des progrès dans l'étude de la physique ; & on attribue à ce dernier l'honneur d'avoir observé le premier l'obliquité de l'ecliptique. Homere & Hesiode s'immortaliserent par leurs poësies.

TROISIEME AGE DE LA GRECE.

§. 1. *Suite de la guerre des Perses contre les Grecs.*

Darius fit de grands préparatifs, pour se venger de la défaite de Marathon (a) ; mais la mort arrêta son projet. Xerxès, son fils & son successeur, hérita de sa haine contre les Athéniens, il les attaqua l'an du monde 3504, avec onze cens mille combatans; (b) d'autres disent dix-sept cens mille, sans compter son armée navale de douze cens vaisseaux. Les Lacédémoniens n'abandonnerent point les Athéniens dans cette occasion. Léonidas, roi de Sparte, vint à leur secours avec trois cens hommes ; & ce peu de monde s'étant placé au pas des *Thermopiles* (c), arrêta quelque tems les Perses à qui il tua plus de vingt mille hommes ; mais Leonidas y périt avec ses gens. Thémistocle conseilla aux Athéniens de s'embarquer eux & leurs biens ; ce conseil leur réussit : ils avoient deux cens barques ou vaisseaux, qui avec cent autres que leurs alliés leur fournirent, leur formerent une flotte de trois cens voiles. (d) Les Perses ne trouvant à Athènes qu'une ville déserte, la pillerent & la brûlerent, après en avoir démoli les murailles. Ce fut alors que se donna la bataille de *Salamine* où Themistocle remporta cette victoire si vantée par les auteurs. Xerxès regagna l'Hellespont avec frayeur, & laissa en Grèce Mardonius avec trois cens mille hommes. Pausanias, roi de Lacédémone, & Aristide Athénien lui tailleront cette armée en piéces à la bataille de PLATÉES, l'an du monde 3505 ; &, ce qui est à remarquer, la bataille se donna le matin ; & le soir de cette fameuse journée, les Grecs Ioniens, qui avoient secoué le joug des Perses, leur tuerent trente mille hommes dans la bataille de MYCALE, sous la conduite de Xentippes & de Léotychides. Le général, pour encourager ses soldats, leur dit que Mordonius venoit d'être défait dans la Grèce. La nouvelle se trouva véritable, ou par un effet prodigieux de la renommée (e), dit Bossuet, ou plûtôt par une heureuse rencontre ; & tous les Grecs de l'Asie mineure se mirent en liberté. * (a) *Herodote*, l. 7 init. (b) *Bossuet*, Disc. sur l'Hist. univ. an de Rome 274. (c) *Cornel. Nepos in Themistocle.* (d) *Herodot.* l. 8. (e) Disc. sur l'Hist. univ.

§. 2. *Les Athéniens affectent la primauté.*

Les Athéniens pour conserver l'alliance des Lacédémoniens leur avoient toujours cedé la primauté. Quoique l'armée qui vainquit les Perses à Salamine, fût presque toute composée d'Athéniens, conduits par Themistocle, on céda l'honneur du commandement aux Lacédémoniens, qui n'avoient fourni qu'un très-petit nombre de vaisseaux. A la bataille de Platées, Pausanias, roi de Lacédémone, eut le commandement ; mais ce jour fi glorieux à la Grèce lui devint fatal, dit De Toureil, *préface des Harangues de Demosthene*, p. 41. Athènes ne voulut plus souffrir la subordination de Sparte : elle s'attribua le gain de ces batailles, prétendit au premier rang, attira la plûpart des alliés dans son parti, décida sur les intérêts de la Grèce en général, s'arrogea le droit de punir & de récompenser ; enfin elle devient l'arbitre de la Grèce. Sparte lui eût volontiers cedé l'empire de la mer ; mais elle vouloit commander par-tout, & croyoit que pour avoir délivré la Grèce de l'oppression de Barbares, elle avoit acquis le droit de l'opprimer à son tour. Les Athéniens traiterent durement les villes grecques, dont ils se disoient les protecteurs. Pour peu qu'un voisin les eût offensés, il sentoit tout le poids de leur colere ; d'où vint le proverbe rapporté par Aristote, (*Rhet.* l. 2, *c.* 12 :) *Voisinage Athénien.* Ils ne se firent pas seulement haïr de leurs voisins : une partie de la Thrace & les isles de la mer Egée sujettes à leurs loix, supportoient impatiemment le joug qui s'appesantissoit de plus en plus. Voilà de quelle façon Athènes se gouverna près de cinquante ans, depuis la bataille de Platées.

§. 3. *Les Lacédémoniens s'opposent aux Athéniens.*

Sparte, pendant quelque tems, ne se donna que de foibles mouvemens, pour réprimer sa rivale ; mais à la fin, pressée par les plaintes réitérées de plusieurs villes, contre les vexations d'Athènes, elle prit les armes ; & c'est-ici que commence la fameuse GUERRE DU PELOPONNESE, dont Thucydide & Xénophon ont immortalisé le souvenir par l'histoire qu'ils en ont écrite.

Lacédémone, d'un côté, fortifiée des alliés que lui donnerent la justice de sa cause & l'amour de la liberté ; Athènes, de l'autre, secondée de ceux que la crainte retenoit encore dans son alliance, mesurerent leur puissance & leurs armes l'espace de vingt-sept ans, avec une valeur qu'elles auroient pu employer ailleurs plus utilement. La victoire, dans le cours de cette guerre longue & cruelle, ne se fixoit point. Les Athéniens toûjours maîtres de la mer, s'y dédommageoient de toutes les pertes qu'ils faisoient sur terre : tout sembloit leur promettre une heureuse issue. Les isles de la mer Egée qu'ils avoient chargées d'un tribut le payoient régulierément ; & ils auroient pu terminer la querelle avec honneur, si la vingt-huitieme année de la guerre, lorsqu'ils avoient tant d'ennemis sur les bras, ils n'eussent à contre-tems entrepris le siége de de Syracuse, & avec tant d'ardeur, qu'Esion leur reprochat d'avoir répandu toute Athènes dans la Sicile. Cett témérité leur coûta cher : toute l'armée qui débarqua périt : la flotte entiere fut prise ou brûlée ; & les deux généraux Nicias & Demosthene, autre que l'orateur, avec la fleur de la jeunesse Athénienne, demeurerent à la merci des peuples qu'ils vouloient subjuguer. A la nouvelle de cette défaite, Athènes se trouva presque totalement abandonnée ; les alliés, qui ne la servoient qu'à contre-cœur, se rangerent aussi-tôt du côté des Lacédémoniens. Ces coups réitérés ne l'abbatirent pas encore ; mais les Lacédémoniens s'allierent avec le roi de Perse, qui les renforça d'une flotte nombreuse, & leur ouvrit ses trésors ; & ils prirent à la fin tant de supériorité sur

leurs ennemis, qu'après leur avoir enlevé cent quatre-vingt vaiſſeaux, ils aſſiégerent Athènes, & la forcerent de ſe rendre à diſcrétion. Alors maîtres du ſort d'Athènes, ils aſſemblerent leurs alliés, pour en délibérer avec eux & le régler de concert. La plûpart, tant cette orgueilleuſe ville avoit aigri les eſprits, & aliéné les cœurs, vouloient la ruiner de fond en comble. Thèbes appuya fortement cet avis : les Lacédémoniens, plus prudens & plus équitables, crurent qu'on ne pourroit avec ſûreté abbatre un des principaux boulevards de la Gréce, & qu'il y auroit de l'ingratitude à exterminer un peuple à qui elle devoit ſon ſalut & ſa gloire. Ils ſe contenterent d'exiger que les Athéniens démoliroient leurs murailles, raſeroient les fortifications que Thémiſtocle avoit faites au port de Pyrée, ne pourroient avoir que douze vaiſſeaux armés, & reconnoîtroient les Lacédémoniens pour chefs ſur mer comme ſur terre. Les vaincus n'obtinrent la paix qu'à ce prix. *Ainſi finit l'empire d'Athènes*, qui avoit commencé peu de tems après la défaite des Perſes, & qui dura ſoixante & treize ans. * *Ariſt.* Rhet. l. 3, c. 10.

Les Grecs ne firent que changer de maîtres : Sparte reprit ſa ſupériorité ; mais ce nouvel empire ne paſſa pas trente années. Il auroit duré davantage, ſi Sparte, ſelon ſes anciennes maximes, l'eût borné à maintenir chaque peuple dans la poſſeſſion de ſe gouverner par ſes propres loix. Mais entêtée de ſon gouvernement, elle voulut abolir par-tout la *Démocratie*, inſtituer des *Décemvirs*, c'eſt-a-dire dix hommes en qui ſeuls réſidât tout le pouvoir, & mettre dans ces places les gens qu'elle reconnoiſſoit lui être les plus affectionnés & les plus oppoſés au gouvernement populaire. Par-là l'autorité de Lacédémone devenoit plus abſolue & plus odieuſe. Tel qui n'oſoit s'affranchir du joug, en murmuroit ; & ceux à qui elle n'oſoit l'impoſer, en prenoient ombrage. Rien pourtant ne précipita plus ſa chute que ſa proſpérité, qui la fit trop préſumer de ſes forces. Elle s'imagina pouvoir à la fois tenir tous les Grecs dans l'obéiſſance, & détruire l'empire des Perſes, ou du moins les reſſerrer dans des bornes plus étroites. Agéſilas (a), roi de Sparte, paſſa en Aſie ; & ſes premiers exploits permettoient de tout eſpérer, quand le roi de Perſe, qui étoit alors Artaxerxès Memnon, dont les armées innombrables ne pouvoient arrêter ce conquérant, trouva le ſecret de le chaſſer par une voie bien plus ſûre ; il envoya ſemer de l'argent en Gréce, & acheta des ennemis à Lacédémone. Les Grecs ſe prêterent à ſes deſirs, avec joie, & lui vendirent aſſez cher une révolte qu'ils avoient réſolue. Tous, d'un commun accord, ſe ſouleverent contre Lacédémone, qui, hors d'état de réſiſter avec ce qui lui reſtoit de troupes, rappella promptement ſon roi & ſon armée. Les Athéniens, à la tête des mécontens, réſolurent de tout risquer pour la liberté de la Gréce ; & ſans ſonger aux dernieres extrémités d'où ils ſortoient, ils oſerent encore attaquer Sparte : ils furent ſi bien profiter des conjonctures, qu'avec la flotte du grand roi, (c'étoit ainſi qu'on appelloit le roi de Perſe,) & la leur, ils défirent celle de Sparte, ſaiſirent ce moment heureux pour rétablir leurs murailles, relever leurs fortifications, & ſe mirent en état de diſputer la ſupériorité à Sparte (b). Ils ne voulurent pas avoir vaincu pour eux ſeuls, & ne poſerent point les armes, qu'ils n'euſſent, par un traité ſolemnel, obligé les Lacédémoniens à remettre les villes grecques en liberté. Quoique les Lacédémoniens ſemblaſſent s'y porter volontairement, la ſuite montra que la crainte ſeule les y avoit forcés, puiſque, peu de tems après, ils violerent leur parole par l'oppreſſion de Thèbes, compriſe expreſſément dans le traité. *(a) *Cornel. Nepos*, in Ageſilao. (b) *Idem* in Conone.

Cette infraction ralluma le zéle des Athéniens qui animerent le reſte de la Gréce à s'unir avec eux contre Lacédémone. Ils l'attaquerent de nouveau par mer & par terre, à Corinthe, à Naxe, à Corcyre, à Leucade. Quoiqu'ils n'euſſent pas plus d'intérêt à cette guerre, que les autres villes, ils ne laiſſerent pas d'en faire tous les frais. Sparte fut réduite à renouveller le traité conclu quelques années auparavant ; & toutes les villes grecques rentrerent dans leur pleine indépendance. Dans tout ceci, il faut entendre auſſi les villes aſiatiques. Leur liaiſon avec la véritable Gréce, leur en faiſoit éprouver toutes les révolutions. * *Xenophon*, l. 6.

§. 4. *Thèbes affecte la ſupériorité de la Gréce.*

On eût cru que la Gréce alloit jouir d'un profond repos. L'égalité des deux puiſſances, qui jusqu'alors l'avoient agitée, ſembloit le promettre ; cependant Thèbes s'aviſa d'aſpirer au commandement.

Les Thébains forts & robuſtes, de plus extrêmement aguerris, pour avoir presque toujours eu les armes à la main, depuis la guerre du Péloponneſe, & pleins d'un deſir ambitieux, qui croiſſoit à proportion de leurs forces & de leur courage, ſe crurent trop ſerrés dans leurs anciennes limites. Ils refuſerent de ſigner cette paix ménagée par les Athéniens, à moins qu'on ne les reconnût chefs de la Béotie. Ce refus non-ſeulement les expoſoit à l'indignation du roi de Perſe, qui, pour agir plus librement contre l'Egypte révoltée, avoit exhorté tous les Grecs à poſer les armes ; mais même ſoulevoit contr'eux Athènes, Sparte & la Gréce entiere, qui ne ſouhaitoit qu'après la paix. Toutes ces conſidérations n'arrêterent point les Thébains ; ils rompirent avec Athènes ; attaquerent Platées, qu'elle protégoit depuis longtems, & la raſerent. Les Lacédémoniens crurent que Thèbes délaiſſée de ſes alliés, étoit hors d'état de leur faire tête. Ils y marcherent comme à une victoire certaine, entrerent avec une puiſſante armée dans le pays ennemi, & pénétrerent bien avant. Tous les Grecs alors regarderent Thèbes comme perdue. On ne ſavoit pas quelle reſſource elle avoit dans un ſeul homme. Epaminondas, que Ciceron, *Tuſcul.* l. 1, regarde comme le premier homme de la Gréce, avoit été élevé par ſon pere Polymne, dont la maiſon étoit ouverte à tous les ſavans, & le rendez-vous des plus grands maîtres. On peut voir les détails de ſon éducation & ſon admirable caractere, dans l'éloge que Cornelius Nepos en a fait. Pour ſon coup d'eſſai, il battit les Lacédémoniens à Leuctre, & leur porta un coup mortel, dont ils ne ſe releverent jamais. Ils perdirent quatre mille hommes, avec leur roi Cléombrote, ſans compter les priſonniers & les bleſſés. * *Diodor.* Sicul. l. 15.

Cette journée fut la premiere où les forces de la Gréce commencerent à ſe déployer. On avoit vu Sparte, d'ailleurs ſi acharnée contre Athènes, racheter d'une tréve de trente années huit cens de ſes citoyens qui s'étoient laiſſés envelopper. On peut juger de la conſternation où furent les Lacédémoniens, lorſqu'ils ſe virent tout d'un coup ſans troupes, ſans alliés, & presque à la merci des vainqueurs. Les Thébains ſe croyant invincibles ſous Epaminondas, traverſerent l'Attique, entrerent dans le Péloponneſe, paſſerent le fleuve Eurotas, aſſiégerent Sparte, humilierent les Lacédémoniens, & les obligerent d'alonger leurs monoſyllabes, comme le diſoit Epaminondas. Ce général content de les avoir réprimés, ſit réflexion qu'il alloit attirer à ſa patrie la haine de tout le Péloponneſe, s'il détruiſoit une ſi puiſſante république, & borna ſa vengeance à relever Meſſéne, ancienne rivale de Lacédémone. Il rapella de de tous côtés les Meſſéniens, & leur rendit leur patrie dont il fut le nouveau fondateur. Il n'en demeura pas là. Cet homme ſi modéré pour lui-même, avoit une ambition ſans bornes pour ſa patrie. Non content de l'avoir rendue ſupérieure par terre, il voulut lui donner ſur mer une même ſupériorité : ſa mort renverſa ce projet que lui ſeul pouvoit ſoutenir : il mourut d'une bleſſure qu'il reçut à la bataille de Mantinée, où il avoit mis ſes ennemis en déroute. C'eſt ici que finit l'hiſtoire de la Gréce, écrite par Xénophon. * *Xénophon*, l. 6. *Diod. Sicul.* l. 15.

§. 5. *Trois grandes républiques dans la Gréce.*

Les Thébains ne purent profiter de ſa victoire : en vain ils voulurent ſe maintenir dans le degré de ſupériorité où il les avoit placés. On vit alors la Gréce partagée entre trois puiſſances rivales les unes des autres.

Thèbes tâchoit de s'élever ſur les ruines de Lacédémone. Lacédémone ſongeoit à ſe relever de ſes pertes. Athènes, quoiqu'ouvertement dans le parti de Sparte, ſur-tout depuis que celle-ci lui avoit cédé l'empire de la mer par un traité ſolemnel, étoit bien-aiſe de voir aux mains ces deux puiſſances, & ne penſoit qu'à les balancer, en attendant la premiere occaſion d'accabler l'une & l'au-

tre. Mais une quatriéme puiſſance les mit toutes d'accord, & parvint à la ſupériorité de toute la Gréce. Ce fut Philippe de MACÉDOINE.

§. 6. *Grands progrès de la Macédoine ſous Philippe.*

Ce royaume étoit bien éloigné de concevoir avant Philippe les eſpérances de la grandeur à laquelle il s'éleva en peu de tems. Il avoit été la premiere proie des Perſes dans leurs guerres contre les Athéniens. Il en avoit été délivré en même tems qu'eux. Mais il avoit pour voiſines les villes de Theſſalie, les iſles & les villes que les Athéniens poſſédoient dans la mer Egée & dans la Thrace; d'un autre côté, les Illyriens, les Péoniens & autres peuples. Philippe fut élevé à Thèbes, chez le pere d'Epaminondas, & eut la même éducation que ce héros: il y étoit en qualité d'ôtage, quand il apprit une révolution arrivée dans la Macédoine. Il ſe déroba de Thèbes, arriva dans ſa patrie, & trouva les peuples conſternés d'avoir perdu leur roi Perdiccas, ſon frere aîné, tué dans un grand combat contre les Illyriens qui étoient bien réſolus de pouſſer leurs avantages. Les Péoniens infectoient le royaume par des courſes continuelles. Les Thraces prétendoient placer ſur le trône Pauſanias, prince du ſang royal. Les Athéniens appuyoient Argée, que leur général Mantias avoit ordre de ſoutenir avec une bonne flotte & un corps de troupes conſidérable. L'héritier légitime étoit Amyntas encore enfant. Dans ce beſoin preſſant on le dépoſa; & à la place du neveu que la nature appelloit, on mit l'oncle que la conjoncture demandoit. Le nouveau roi, quoique âgé ſeulement de vingt-deux ans, remédia & pourvut à tout. Une profonde diſſimulation de ſes deſſeins & une politique impénétrable lui ſervit beaucoup. Il commença par ſacrifier en apparence *Amphipolis* aux Athéniens. Cette ville, ſituée ſur les confins de ſon royaume, étoit à ſa bienſéance; mais pour la garder, il eût fallu affoiblir ſon armée dont il avoit beſoin ailleurs, & ſe brouiller avec les Athéniens qui revendiquoient ce lieu comme leur colonie. Il ſe garda bien de la leur céder purement & ſimplement: il en fit une ville libre avant que de la leur rendre, & engagea ainſi cette ville à lui ſçavoir gré de ſa liberté. Il défarma les Péoniens à force de promeſſes & de préſens, ſe défit de ceux qui lui diſputoient la couronne, ferma la porte du royaume à Pauſanias, marcha contre Argée (a), l'atteignit ſur le chemin d'Ege à Methone, le défit, lui tua beaucoup de monde, & fit beaucoup de priſonniers; ils lui ſervirent à faire une paix captieuſe avec Athènes. (b) Il attaqua enſuite les Péoniens, & les réduiſit ſous ſon obéiſſance, tourna ſes armes contre les Illyriens, les tailla en piéces, & les obligea à lui reſtituer les conquêtes qu'ils avoient faites ſur la Macédoine. Enhardi par tant de proſpérités, il emporte *Amphipolis*; mais, au lieu de la rendre aux Athéniens, il leur enleve encore Pydne & Potidée, l'an du monde 3626; de-là il vient occuper Crenides que les Thaſiens avoient bâtie dans la Thrace, depuis deux ans, & qui dès-lors s'appella *Philippes*: il y ouvrit des mines, qui chaque année lui rapportoient de quoi battre une monnoie d'or qui portoit ſon nom (c), & dont le produit ſeul montoit plus haut que tous les revenus de la république d'Athènes. La ſupériorité des finances lui donna de grands avantages qu'il ne négligea point: il s'en ſervit à entretenir un puiſſant corps de troupes étrangeres, & à s'acquérir des créatures dans toutes les villes de la Gréce. Ce ne fut plus que victoires qu'il remporta pendant les vingt-deux années de ſon regne; il s'aggrandit de tous côtés par ſes conquêtes en Theſſalie, en Thrace, en Epire, en Scythie & en Eubée. Ces conquêtes ſont d'autant plus eſſentielles ici, qu'en uniſſant enſuite la Gréce avec ſon royaume, elles devinrent par-là des dépendances de la Grece. * (a) *Diodor. Sicul.* l. 16. *Oroſ.* l. 3, c. 16. (b) *Juſtin*, l. 7. (c) *Plaut.* in Poën. act. 1, ſc. 1; & act. 3, ſc. 5; & *Horat.* Ep. 1. ad Auguſtin.

§. 7. *Philippe ſe rend maître de la Gréce.*

Il étoit de l'intérêt des Grecs de s'unir plus que jamais pour ſe garantir d'un ennemi ſi redoutable qui étoit à leur porte. Ils firent tout le contraire, & ſe déchirerent plus que jamais par des guerres civiles. On nomma cette guerre la *guerre ſacrée*, ou la *guerre des confédérés*. En voici le ſujet, & le ſuccès en peu de mots. (a) Les Thébains enivrés de leur bonne fortune, citerent devant les Amphictyons les Lacédémoniens & les Phocéens. Il accuſoient les premiers d'avoir violé la tréve, envahi la forteresſe de Thèbes; & les autres d'avoir ravagé la Béotie. Les Amphictyons étoient un conſeil général de toute la Gréce, & un tribunal auquel toutes les cauſes de ville à ville étoient portées. Les juges, qui craignoient les Thébains, jugerent en leur faveur, & condamnerent les accuſés à une très-groſſe amende. Les Phocéens n'ayant pas de quoi la payer, Philomele leur conſeilla de piller le temple de Delphes, où la ſuperſtition des peuples avoit amaſſé d'immenſes richeſſes. Ils le firent. Enrichis de cette dépouille, ils porterent la guerre chez les Thébains. Malgré l'horreur que l'on eut de leur ſacrilége, on eut encore plus de haîne contre les Thébains qui leur en avoient en quelque ſorte impoſé la néceſſité. Ainſi Athènes & Lacédémone leur envoyerent du ſecours. Les Theſſaliens & les Thébains étoient unis. Philippe vit avec plaiſir cette guerre qui affoibliſſoit des peuples dont il ſe promettoit la conquête: il demeura neutre jusqu'à ce que les Theſſaliens l'appellerent à leur ſecours. Ils craignoient, dit Juſtin, *l.* 8, *c.* 2, que s'ils oppoſoient à leurs ennemis un capitaine de leur nation, il ne ſe ſervît de la victoire pour uſurper l'autorité ſouveraine. Ce qu'ils craignoient arriva. Ils furent aſſez aveugles pour donner la préférence à Philippe, qui ayant déja de grands états à gouverner, leur étoit moins ſuſpect. Ils ne connoiſſoient pas ſon ambition. Il marcha à leur ſecours, défit & chaſſa leurs tyrans, & par-là ſe concilia pour jamais l'affection des Theſſaliens dont l'excellente cavalerie, jointe à la phalange Macédonienne, eut depuis tant de part à ſes victoires & à celles de ſon fils. Au retour de cette expédition, il attaqua & ſubjugua les Olynthiens, dont la puiſſance avoit jusqu'alors tenu en échec celle de ſes ancêtres, & qui peu auparavant avoit dépouillé ſon pere Amyntas. Alors il ſe découvrit; mais ce ne fut qu'après avoir diſſimulé jusqu'au bout, & ſi bien caché ſes véritables intentions, qu'à la veille de tomber ſur les Phocéens, il leur perſuada qu'il en vouloit à Thèbes, & qu'il alloit humilier cette orgueilleuſe république. Par cet impénétrable ſecret il endormit ſes ennemis, ſéduiſit ſes alliés, & les aveugla ſur leur propre interêt; de maniere que, ſans tirer l'épée, il ſe rendit maître de la Phocide, (b) ſe fit déclarer Amphictyon, général des Grecs contre les Perſes, vengeur du dieu Apollon & de ſon temple; &, ce qui valoit mieux pour lui, il s'empara des Thermopyles, paſſage fameux qui lui ouvrit la porte de la Gréce. La victoire qu'il remporta à CHÉRONÉE ſur les Athéniens & les Béotiens, acheva de lui ſoumettre les Grecs, le vengea pleinement des Athéniens qui, deux ans auparavant, lui avoient fait lever le ſiége de Byzance, & couronna ſes autres exploits. La guerre de la Phocide & la bataille de Chéronée, où Alexandre, âgé de dix-neuf ans, commandoit une des aîles de l'armée, ſont les deux chefs-d'œuvres de Philippe. Ainſi la Macédoine, jusqu'alors foible, mépriſée, ſouvent tributaire, & toujours réduite à mendier des protections, devint tout à coup l'arbitre de la Gréce, & la terreur de toute l'Aſie. Toute la Gréce reconnut Philippe pour ſon chef. En cette qualité il forma la réſolution d'attaquer les Perſes: ſon avant-garde commandée par ſes lieutenans Attale & Parmenion, marchoit déja pour cette expédition, quand la mort lui en déroba la gloire, & la réſerva à ſon ſucceſſeur. Ce fut Alexandre le Grand. Philippe fut tué en trahiſon, à l'âge de 47 ans, l'an du monde 3648, & laiſſa à ſon fils un royaume craint & reſpecté de tous ſes voiſins, une armée diſciplinée & accoutumée à vaincre; & enfin une ſuperiorité univerſelle ſur tous les états de la Gréce. * (a) *Juſt.* l. 8. (b) *Diodor. Sic.* & *Oroſ.* l. 3, c. 12.

§. 8. *La Gréce ſous Alexandre le Grand.*

Alexandre commença par s'aſſurer de la couronne, ſe défit de ceux qui la lui diſputoient, & punit les meurtriers de ſon pere. Il n'eut pas plutôt pourvu au dedans de ſon royaume, qu'il alla fondre ſur ſes voiſins. On le vit en moins de deux ans réduire les Theſſaliens rebelles, ſubjuguer la Thrace, & paſſer le Danube; battre les Gétes, prendre une de leurs villes, & repaſſer ce fleuve; rece-

voir enſuite les hommages & les ambaſſades de diverſes nations ; châtier en revenant les Illyriens , & ranger au devoir d'autres peuples ; de-là voler à Thèbes qu'un faux bruit de ſa mort avoit révoltée contre la garniſon Macédonienne , aſſiéger , prendre & raſer cette ville ; & par cet exemple de ſévérité , tenir en bride le reſte des Grecs qui l'avoient déja proclamé leur chef. Après avoir ainſi mis ordre au gouvernement de la Gréce , il donna tous ſes ſoins à l'exécution du projet de ſon pere contre les Perſes. Il partit pour l'Aſie, l'an du monde 3650, avec une armée de trente mille hommes d'infanterie , & cinq mille de cavalerie , d'autres diſent de trente-quatre mille hommes de pied , & de quatre mille chevaux. Il traverſa l'Helleſpont , s'avança vers le GRANIQUE où il remporta ſa premiere victoire ſur les Perſes , ne donna aucun quartier aux Grecs d'Aſie qu'il trouva dans l'armée de Darius. Il pouſſa ſes conquêtes jusqu'à Sardes qui ſe rendit à lui ; c'étoit le boulevard de l'empire des Perſes du côté de la mer : toutes les autres villes ſuivirent , excepté Milet & Halicarnaſſe , qui ſeules oſerent lui réſiſter ; il les prit de force ; & parcourant la côte d'Aſie , il continua de ſoumettre tout , jusqu'à la CILICIE & la PHŒNICIE. De-là revenant par l'intérieur des terres , il ſubjugua la PAMPHYLIE , la PISIDIE & la PHRYGIE , dont Gordium étoit la capitale ; & enſuite la PAPHLAGONIE & la CAPPADOCE. Il s'achemina de-là vers les hautes provinces de l'Aſie, & retourna dans la CILICIE. Darius, de ſon côté , marchoit vers lui , avec une armée de ſix cent mille combattans ; & voulant le joindre dans la Cilicie , il s'engagea dans les détroits. C'étoit où Alexandre le vouloit : il l'y attaqua , lui tua plus de cent dix mille hommes. C'eſt la bataille d'ISSUS , l'an du monde 3651. Outre les richeſſes qu'il trouva dans l'armée , il apprit que Darius avoit laiſſé à Damas tous ſes équipages & les tréſors ; il envoya prendre poſſeſſion de ces dépouilles & de la ville. Il jugea que pour avancer plus ſûrement , il devoit s'aſſurer des poſtes maritimes. CYPRE & la PHŒNICIE ſe ſoumirent à lui , l'an du monde 3652. Il n'y eut que *Tyr* qui risqua le hazard d'un ſiége. Il en laiſſa la conduite à quelques généraux , & alla faire, lui-même une courſe au pays des Arabes qui habitoient l'Anti-Liban : il revint à Tyr, qu'il prit & démolit. Gaza, dans la Paleſtine , fut priſe auſſi ; & Alexandre , maître de la *Judée* , qui ne lui coûta guères que la peine de la parcourir , paſſa en Egypte , où il fonda la ville d'*Alexandrie* , l'an du monde 3653 ; il s'avança même dans le déſert ſablonneux , où étoit le temple de Jupiter Ammon qu'il conſulta. D'Egypte il revint en Phénicie : là Darius , dont la femme & la famille étoient au pouvoir d'Alexandre , lui envoya propoſer une paix , à condition de lui payer dix mille talens pour la rançon des priſonniers , & de lui donner ſa fille en mariage , avec tout le pays qui eſt entre l'Euphrate & l'Helleſpont. Il ne l'accepta point , & marcha vers Darius. Les deux armées ſe rencontrerent à Gaugameles , près d'*Arbeles* , & ſe battirent : cette bataille coûta l'empire à Darius & aux Perſes. Alexandre , reconnu roi de toute l'Aſie , marqua ſa reconnoiſſance aux Grecs qui l'avoient ſi bien ſervi , abolit tous les tyrans qui s'étoient élevés dans les villes grecques auxquelles il rendit la liberté , leurs droits & leurs privileges , l'an du monde 3654. Pour lui il parcourut la *Babylonie* ; *Ecbatane* , *Suſe* , *Perſepolis* & les autres villes ſe ſoumirent à lui. Il fit un détachement de l'élite de ſon armée , alla dans l'*Hyrcanie* , vit la mer Caſpienne , l'an du monde 3655 , de-là il entra dans la *Parthiene* , paſſa dans la Sogdiane jusqu'au Jaxarte qu'il prit pour le Tanaïs. Il établit presque partout là des colonies des ſoldats qui, accablés de fatigues, ne pouvoient plus le ſuivre. De-là vient ce grand nombre d'*Alexandries* en Aſie, dont nous avons marqué les principales. Il revint enſuite dans l'Hyrcanie , & conçut enfin le deſſein de conquérir les Indes , l'an du monde 3656. Il s'avança vers l'Hydaſpe , où il bâtit *Bucephalie* , en mémoire de ſon cheval Bucephale , qui mourut en cet endroit. Il conquit les royaumes de Taxile & de Porus : il ſe borna au Gange que ſes troupes refuſerent de paſſer. Il éleva deux autels qui furent le *non plus ultrà* de ſon expédition. De-là deſcendant le long de l'Hypaſis , il trouva en ſon chemin la ville des Malliens , au ſiége de laquelle il penſa périr. Etant guéri de ſa bleſſure , il continua ſa route vers l'Océan , descendant l'Indus , & ſoumettant les villes & les pays par où il paſſoit. Il fit ſept mois entiers à cette deſcente. Il continua ſa mar he par le pays des Orites , qu'il traverſa en deux mois , arriva ſur les confins de la Gedroſie. Il y rafraîchit ſon armée, traverſa la Carmanie , en une ſemaine , jusqu'au palais de *Curmana* , capitale de la province , & retourna enfin dans la Perſe , ſubjugua les *Cuſſéens* ou *Coſſéens* , peuple de la Médie , les fit égorger , ſous prétexte d'honorer une cérémonie funébre qu'il faiſoit en l'honneur d'Epheſtion , ſon ami. Il entra dans Babylone , où il mourut , l'an du monde 3660. * *Plutarq.* in Alexandro.

Il eſt à remarquer que les Lacédémoniens furent les ſeuls Grecs de l'Europe , qui refuſerent de contribuer à l'expédition d'Alexandre en Aſie , & qu'il leur en marqua ſon reſſentiment , en faiſant mettre cette inſcription ſur les dépouilles des Perſes , enlevées à la bataille du Granique. *Alexandre , fils de Philippe , & les Grecs , excepté les Lacédémoniens , ont gagné ces dépouilles ſur les Barbares qui habitent l'Aſie.* Les Lacédémoniens craignoient , ſans doute , qu'Alexandre ne réuſſit pas , & vouloient ménager la protection de Darius. Cette fauſſe politique les fit tomber dans le mépris.

Alexandre fit le premier qui fit connoître les Indes aux Européens. Il ordonna à ſon armée navale de deſcendre le long du Gange , & de faire le tour de l'Océan, depuis le golfe, où ce fleuve a ſes bouches jusqu'au golfe Perſique. Il établit Néarque général , & Onéſicrite chef des pilotes. Ce fut dans la capitale de Carmanie , que Néarque vint rendre compte à Alexandre de ſa navigation.

Néarque & Onéſicrite avoient fait un journal de leur route : ces ouvrages ſubſiſtoient encore du tems de Pline, qui s'en eſt ſervi dans ſon ſixieme livre ; mais ils ont été perdus depuis. Nous avons bien un *Périple* , qui porte le nom de Néarque ; mais c'eſt l'ouvrage d'Arrien qui a écrit aſſez tard l'hiſtoire d'Alexandre, & qui a mis dans ſon huitieme livre la conquête des Indes , d'une maniere aſſez ſatisfaiſante pour la géographie. Il mérite d'être lu avec attention , non pas dans la traduction de Dablancour , où il eſt eſtropié. Ce huitieme livre d'Arrien n'eſt, ſans doute, qu'une compilation de ce qu'avoient écrit les officiers d'Alexandre.

C'eſt à la bataille d'Arbeles que commence la grande monarchie des Grecs. Elle s'aggrandit jusqu'à la mort d'Alexandre. Ce héros mourut ſouverain d'un état qui comprenoit

LA THRACE ,	LA GRÉCE ASIATIQUE ,
LA MACÉDOINE ,	TOUTE L'ASIE MINEURE ,
L'ILLYRIE ,	LA PHŒNICIE ,
L'EPIRE ,	LA SYRIE ,
LA VÉRITABLE GRÉCE ,	L'EGYPTE ,
LE PELOPONNESE ,	L'ARABIE ,
LES ISLES DE L'ARCHIPEL ,	TOUT L'EMPIRE DE PERSE & les INDES.

Tels furent les commencemens de la grande monarchie des Grecs, que bien des hiſtoriens regardent comme le troiſieme empire prédit par Daniel.

C'eſt dans ce troiſieme âge de la Grece, qu'il faut chercher les grands hommes qu'elle produiſit, ſoit pour la guerre, ſoit pour les ſciences & pour les arts. On trouve dans Cornelius Nepos , & dans Plutarque d'excellentes vies des capitaines Grecs de ce tems. Entre les poëtes Eſchyle, Sophocle, Euripide, &c. pour le tragique ; Eupolis , Cratinus, Ariſtophane , &c. pour le comique , acquirent une réputation que la poſtérité leur a conſervée. Pindare , malgré la ſtupidité reprochée à ſes compatriotes , porta l'ode à un dégré d'élévation qui a été plus admiré qu'imité. Parmi les Orateurs on diſtingue Demoſthéne, Eſchine, Iſocrate , Gorgias , Prodicus , Lyſias , &c. Entre les hiſtoriens. Herodote , Cteſias , Xenophon , Thucydide, &c. Entre les philoſophes , Anaxagore , Meliſſe, Empedocle, Parmenide , Zénon Eleate , Eſope , Socrate , Platon , Diogéne , Ariſtippe , Ariſtote , Xenophon le même que le général & l'hiſtorien. C'eſt proprement la fleur & la jeuneſſe de la Gréce. Methon grand mathématicien & grand aſtronome à Athènes, trouva l'*ennéadecaéteride* ou la fameuſe période de dix-neuf ans. Il découvrit que les différentes mutations du ſoleil & de la lune s'accompliſſent dans

un periode de dix-neuf ans, après lesquels les astres repassent de nouveau par les mêmes dispositions où ils s'étoient rencontrés auparavant. Cette découverte plut tant aux Athéniens, qu'ils la firent écrire en gros caractères d'or au milieu de la place publique; ce qui lui acquit dès ce tems-là le nom de *nombre d'or* qu'elle garde encore. Tel fut le troisieme âge de la Gréce, qui porta la gloire de cette nation jusqu'aux extrémités du monde connu.

QUATRIEME AGE DE LA GRÉCE.

§. 1. *Successeurs d'Alexandre.*

Alexandre en mourant remit son anneau à Perdiccas, qui à cet avantage fut joindre celui d'être appuyé du crédit de Roxane, veuve du monarque, & se saisir des rênes du gouvernement. Pour affermir sa puissance, il fit proclamer roi, sous le nom de *Philippe*, Aridée, frere d'Alexandre : c'étoit un imbécille qu'Olympias, mere du feu roi, avoit abruti par un breuvage, de peur qu'il ne nuisît à son fils. Perdiccas commandoit donc en souverain, sous le nom de Philippe; mais les gouverneurs se lasserent bientôt de lui obéir. Chacun d'eux voulut être maître dans sa province, & l'on vit bientôt la vaste monarchie d'Alexandre se démembrer. Voici la liste des gouverneurs & des gouvernemens.

§. 2. *Division de l'empire d'Alexandre.*

La MEDIE, sous *Phyton*.
La PAPHLAGONIE, la CAPPADOCE, avec les provinces voisines, sous *Eumenes*.
La PETITE PHRYGIE, sous *Léonat*.
La GRANDE PHRYGIE, la LYCIE, & la PAMPHYLIE, sous *Antigonus*.
La LYDIE, sous *Méléagre*.
La CARIE, sous *Cassander*.
La CILICIE, sous *Philotas*.
La SYRIE, sous *Laomédon* de Mitylene.
L'EGYPTE, sous *Ptolomée*, fils de Lagus.
L'EPIRE, sous *Olympias*, mere du feu roi.
La THRACE, sous *Lysimachus*.
La MACÉDOINE, sous *Antipater*.

LACÉDÉMONE conservoit toujours ses rois de l'ancienne race, dont la succession n'étoit point encore interrompue. Nous en marquerons la fin, quand nous serons venus à ce tems-là. Il n'est point fait ici mention de la *Phœnicie*, parce qu'Alexandre avoit donné le royaume de Sidon à Abdolomie, qui étoit du sang royal. A l'égard des provinces de la PERSE & des Indes, excepté la *Medie*, on en laissa le gouvernement aux satrapes & aux autres gouverneurs qu'Alexandre y avoit mis. Antipater n'eut pas seul d'abord la Macédoine; on la lui fit partager avec Craterus qui y ramenoit dix mille vieux soldats, congédiés par Alexandre. * *Quint. Curt.* l. 4.

La nouvelle de la mort d'Alexandre étant arrivée en Gréce, y causa une terrible révolution. Les Athéniens furent les premiers à lever le masque, & solliciterent les autres Grecs à rompre leurs fers. Leosthenes, leur général, présenta la bataille à Antipater, le défit & le força de se refugier à Lamia, ville de Thessalie où il l'assiégea : de-là vient le surnom de *Lamiacum bellum* que l'on donna à cette guerre. Cela arriva l'année d'après la mort d'Alexandre, l'an du monde 3661; mais l'arrivée de Craterus mit Antipater en état de battre les Athéniens à son tour l'année suivante. Craterus & lui les défirent & les obligerent de recevoir garnison Macédonienne dans la citadelle nommée *Munycia*.

§. 3. *Guerres entre les successeurs d'Alexandre.*

En Orient, Perdiccas voulant que tout dépendît de lui, étoit toujours à la tête de l'armée, qui gardoit la personne du roi Aridée (a). Il forma le dessein d'opprimer ses compagnons : il songea à se faire un titre pour succéder, en épousant Cléopatre, sœur d'Alexandre, comptant que tous les Macédoniens prendroient son parti. Il alloit commencer par attaquer Ptolomée, & il conduisoit en Egypte une armée formidable; mais son orgueil insupportable l'avoit rendu odieux à ses troupes : on conspira contre lui; & il fut massacré au passage du Nil, l'an du monde 3662. Eumene (b) qui étoit dans les intérêts de Perdiccas, avoit quelque tems auparavant défait Craterus & Néoptolème. Ce Craterus est le même qui étoit allé en Macédoine, & avoit aidé Antipater à ranger les Grecs à la raison : Antipater & lui avoient repassé en Asie, pour s'opposer à l'ambition de Perdiccas. Néoptolème étoit un ambitieux inquiet, qui ayant été défait par Eumene, s'associa avec Craterus & fut battu avec lui pour la seconde fois. Ils y perdirent tous deux la vie. Léonat étoit déja mort. Eumene & Alectas, frere de Perdiccas, furent déclarés ennemis de la couronne de Macédoine : Antipater & Ptolomée régleront le reste comme il leur plut; car ils s'étoient rendus maîtres de toutes les affaires, & ne partageoient leur autorité qu'avec Antigonus qui, comme nous avons dit, commandoit dans la Lycie, la Pamphylie & la grande Phrygie. Antigonus marcha contre Eumenes & Alectas, les joignit dans la Pisidie, & les défit. Antipater qui n'étoit revenu en Asie que pour s'emparer de la personne d'Aridée, & s'en servir aux mêmes usages que Perdiccas avoit fait, vint à mourir; il avoit avec lui son fils Cassander; cependant il donna à Polysperchon la tutelle du roi Aridée & d'Eurydice sa femme, & ne laissa à Cassander, son fils, que le commandement d'un corps de mille hommes. Celui-ci mécontent d'un partage si peu conforme à ses espérances, rechercha la protection de Ptolomée. Cependant Polysperchon avoit repris le chemin de la Macédoine avec Aridée & Eurydice. Cassander l'y suivit; & Polysperchon, pour se fortifier contre lui, rappella en Macédoine la mere d'Alexandre Olympias, que la haine d'Antipater avoit obligée de se retirer en Epire. Elle signala son retour en Macédoine, par la mort d'Aridée & d'Eurydice, (c) & d'un grand nombre de seigneurs à qui on fit un crime d'être amis de Cassander. Ce massacre se fit fix ans & quatre mois après la mort d'Alexandre. Cassander fit la guerre ouvertement à Polysperchon; & la Gréce fut le théâtre de leur haine, tandis qu'Eumenes, qui étoit dans le parti de ce dernier & d'Olympias, faisoit la guerre à Antigonus en Asie. Cassander se rendit maître d'Athènes, y abolit la Démocratie, & en donna le gouvernement à Démétrius de Phalere, disciple de Théophraste, homme éloquent, & le plus grand philosophe de son tems (d). Les Athéniens avoient fait la folie de se priver de Phocion, le plus homme de bien & le meilleur général qu'ils eussent alors. Ils l'avoient proscrit, & il étoit tombé entre les mains de Polysperchon qui le leur avoit livré & ils le firent mourir par un verre de jus de ciguë. Malgré les mesures qu'avoit prises Polysperchon, Cassander s'empara de la Macédoine; & pour s'en assurer la possession, il fit mourir Olympias, l'an du monde 3668 & épousa Thessalonice, sœur d'Alexandre le Grand. L'année suivante il rebâtit Thèbes ruinée vingt ans auparavant, & fonda Cassandrie en Macédoine.

(a) *Eumenes* ayant donné pendant long-tems beaucoup de peine à Antigonus, dans l'Asie, fut enfin livré par la trahison des Argyraspides, & son ennemi s'en défit dix ans après la mort d'Alexandre : Phyton eut le même fort. Antigonus devenu le plus puissant par la mort de ces concurrens, déclara la guerre à Cassander & à Ptolomée. Il employa pour cette expédition Démétrius son fils, qui fut surnommé *Poliorcete* c'est-à-dire, le *preneur de villes*. Ils protesterent qu'ils ne prenoient les armes que pour rendre la liberté aux villes de Gréce, opprimées par Cassander. Démétrius en rétablit plusieurs dans leur premier état, & fur-tout celle d'Athènes, d'où il fit sortir la garnison, que la guerre de Lamia l'avoit forcée à recevoir quinze ans auparavant, & rasa la citadelle de Munychia, qui défendoit la ville, la même année 307, avant l'ére vulgaire, l'an du monde 3677. Ces deux princes & tous les autres successeurs d'Alexandre prirent le titre de *rois* & les ornemens de cette dignité. Six ans après, la puissance d'Antigonus & de Démétrius qui se rendoit trop formidable, donna de la jalousie à ces autres nouveaux souverains. Séleucus, après la mort d'Alexandre, avoit eu le commandement de la cavalerie, & s'étoit affuré la BABYLONIE & ensuite la SYRIE. Lysimachus, roi de Thrace, Cassander, roi de Macédoine, & lui, se liguerent ensemble contre Antigonus & son fils, l'an du monde

monde 3682, & mirent sur pied une puissante armée de 74000 hommes de pied, de 10500 chevaux & de cent vingt chariots armés. Antigonus & Demetrius avoient 70000 hommes d'infanterie, 10000 de cavalerie & 75 éléphans. La bataille se donna près d'Ipsus en Phrygie. Les alliés vainquirent; Antigonus fut tué; Demetrius (f) s'enfuit à Athènes, qui lui ferma ses portes. Il leva une armée, assiégea cette ville ingrate, la prit après un an de siége. On s'attendoit qu'il traiteroit les Athéniens avec la derniere rigueur. Il usa au contraire d'une extrême modération: il se contenta de chasser Lachares qui s'étoit rendu le tyran de la ville, fit quelques legers reproches aux Athéniens, & leur rendit tout hors la liberté. Après avoir mis une garnison pour s'assurer de cette conquête, il marcha contre les Lacédémoniens, les défit, & leur roi Archidamus: il se disposoit à faire le siége de leur capitale, quand de nouvelles espérances l'appellerent dans la Macédoine, l'an du monde 3686. * (a) *Dior. Sic.* l. 17. (b) *Cornel. Nepos* & *Plutarch.* in Eumene. (c) *Diodor. Sic* l. 19. (d) *Plutarch.* & *Cornel. Nepos* in Phocione. (e) *Plutarch.* & *Corn. Nepos* in Eumene *Diodor. Sicul.* l. 19. (f) *Plutarch.* in Demetrio.

Cassander y étoit mort & avoit laissé trois fils de Thessalonice. Philippe, qui étoit l'aîné, ne régna qu'un an. Antipater & Alexandre, ses cadets, se disputerent la couronne après sa mort. Antipater, qui étoit gendre de Lysimachus, crut que sa mere étoit plus dans les intérêts de son frere que dans les siens, & la tua. Alexandre eut recours à Pyrrhus, roi d'Epire, qui, pour sa récompense eut une partie de la Macédoine; il avoit aussi appellé Demetrius, qui, renonçant au siége de Sparte, se rendit aussi-tôt auprès de lui, chassa Pyrrhus, se défit d'Alexandre, dépouilla Antipater, & envahit la Macédoine quatre ans après la mort de Cassander. * *Justin.* l. 16.

Ce succès lui enflant le courage, il voulut reconquerir les provinces qu'il avoit perdues en Asie. Il leva une armée de deux cens mille hommes d'infanterie & de dix mille chevaux, & équipa une flotte de cinq cens voiles. Lysimachus, Pyrrhus, Seleucus & Ptolomée unirent leurs forces contre lui. Il fut chassé de la Macédoine; & toutes les villes qui lui restoient, l'ayant abandonné, il fut si épouvanté de l'extrémité où il se voyoit réduit, qu'il se rendit à Seleucus, l'an du monde 3691. Ce prince devint amoureux de Stratonice, fille de son prisonnier; & ayant découvert que son fils Antiochus en étoit amoureux, & que cette passion mettoit sa vie en danger, il la lui céda avec une partie de ses états. Demetrius passa le reste de ses jours à la cour de son gendre dans une voluptueuse obscurité. * *Plutarch.* in Pyrrho & Demetr.

Les trois vainqueurs ne survécurent pas long-tems. Ptolomée, fils de Lagus, abdiqua, l'an du monde 3700, & remit sa couronne à son fils Ptolomée, surnommé *Philadelphe*, au préjudice de Ptolomée Ceraunus, qui étoit l'aîné. Deux ans après, Lysimachus passa en Asie pour y faire la guerre à Seleucus; mais il y fut tué dans une bataille, à l'âge de septante-quatre ans & sept mois. Après Seleucus fut tué à Lysimachie, en Thrace, par Ptolomée Ceraunus, c'est-à-dire *le Foudre*, frere de Ptolomée-Philadelphe. Il y a deux choses à remarquer sur le roi Lysimachus. 1. Il avoit eu un fils nommé *Agathocle* qui avoit épousé Lysandra, fille de Ptolomée, fils de Lagus. Arsinoé, belle-mere de ce prince, étant devenue amoureuse de lui, n'ayant pu en obtenir l'inceste qu'elle desiroit, elle l'accusa de l'avoir voulu corrompre. Lysimachus l'écoutant trop legérement, fit mourir Agathocle. Lysandra s'enfuit avec ses enfans & alla trouver Seleucus. Philetere trésorier de Lysimachus, se retira à Pergame, où il se fit un petit royaume qu'il posséda vingt ans. 2. Après la chute de Demetrius, Lysimachus s'étoit emparé de la Macedoine qu'il avoit joinite à son royaume de Thrace: Seleucus la lui avoit ensuite enlevée; mais après la mort de Seleucus, la Macédoine revint aux enfans de Demetrius; & sa postérité y régna jusqu'à Persée, fils de Philippe, dont nous aurons occasion de parler. * *Justin.* l. 17. *Pausan.* Phoc.

§. 4. *Réduction de tous ces royaumes en* IV.

Ces gouverneurs ne se contenterent pas d'avoir la puissance des souverains: ils en prirent le titre & les marques; leur ambition ne fut pas encore satisfaite: ils voulurent se dépouiller les uns les autres, s'armerent, se battirent & se détruisirent mutuellement. Enfin, de douze ou treize qu'ils étoient d'abord, ils furent réduits à quatre, dont le premier fut celui d'EGYPTE, fondé par Ptolomée, fils de Lagus, détruit par les Romains, sous le régne de Cléopatre; le second celui de BABYLONE & de SYRIE, fondé par *Seleucus*; le troisieme celui de MACÉDOINE & de GRÉCE, fondé par *Cassander*; & le quatriéme celui d'ASIE, fondé par ANTIGONUS. Après la défaite de ce dernier, ces quatre royaumes furent réduits à trois; savoir, l'EGYPTE, la SYRIE & la MACÉDOINE, à moins qu'on ne veuille conserver le nombre de quatre, en comptant le royaume de *Pergame*, dont nous avons parlé.

Après cette époque, les royaumes d'Egypte & de Syrie ne regarderent plus la Grèce: ce sont des états particuliers & indépendans. La Grèce Asiatique est envahie par le roi de Syrie ou par des souverains différens, qui tombent enfin, l'un après l'autre, sous la puissance des Romains. Nous remarquerons seulement ici, que le petit royaume de *Pergame* devint considérable en peu de tems. L'eunuque Philetere, trésorier de Lysimachus, & fondateur de ce royaume, avoit deux freres, Eumenes & Attale, qui régnerent successivement après lui. Attale fut le premier qui prit la qualité de roi, selon Strabon, *l.* 13; & le dernier qui porta ce titre, fut un autre Attale, son petit-fils, qui institua le peuple Romain son héritier, cent cinquante-deux ans depuis le commencement de ce royaume.

§. 5. *La Grèce après la mort d'Alexandre.*

La Grèce détachée de ce qu'Alexandre y avoit joint, se trouve réduite au royaume de Lacédémone, qui subsistoit toujours; au royaume de *Macédoine*, qui a sous lui la *Thessalie*, l'*Attique*, &c. Mais bientôt après il s'y éleve une nouvelle république sous le nom des *Achéens*. Nous pouvons ajoûter le royaume d'*Epire*. Eclaircissons cela par quelques détails. Parcourons en abrégé la destinée de ces trois royaumes & celle de la nouvelle Achaïe, & nous arriverons ainsi au cinquiéme âge de la Grèce.

§. 6. *Suite du royaume d'Epire.*

Pyrrhus, dont on peut voir l'origine & la vie plus en détail dans les Hommes illustres de Plutarque, *in Pirrho*, étoit fils d'Eacide, & avoit pour aïeul Arybas, roi des Molosses. Depouillé de ses états dès l'enfance, il apprit le métier de la guerre sous Demetrius Poliorcete, qui avoit épousé sa sœur Deidamie. Il étoit encore fort jeune, lorsqu'il se trouva à la bataille d'Ipsus, que son beau-frere Demetrius, & Antigonus perdirent. La protection de Ptolomée, fils de Lagus & celle de Berenice, qui étoit sa proche parente, lui aiderent à rentrer dans son royaume, vers l'an du monde 3689. La même année il fut appellé dans la Macédoine par Alexandre, fils de Cassander. Il eut une partie de ce royaume; mais il en fut chassé par Demetrius Poliorcete, son beau-frere, qui vouloit ce royaume entier; & pendant quelques années, il fit la guerre, tantôt avec ses seules forces, & tantôt avec le secours de Lysimachus, de Ptolomée & de Seleucus qui le mirent en état de conquérir toute la Macédoine; mais il n'y régna guères, & les la Macédoniens se donnerent à Lysimachus. Pyrrhus se rendit ensuite en Italie, au secours des Tarentins contre les Romains auxquels il donna deux batailles; de-là il passa dans la Sicile & fut contraint de sortir & de se retirer dans ses états qu'il reconquit sur Antigonus, fils de Demetrius, qui les avoit envahis. Enfin Cléonyme, fils d'Areus, l'ayant pressé de passer dans le Péloponnese, pour s'y opposer aux entreprises d'Antigonus, il s'y rendit & fut tué dans Argos, après un régne d'environ vingt-trois ans.

§. 7. *Suite & fin du royaume de Macédoine.*

C'est vers ce tems qu'il faut mettre les courses des Gaulois dans la Thrace & dans la Grèce. Pausanias en décrit trois (*). Dans la premiere, ils entrerent dans la Thrace, conduits par Cambaules, y firent du butin, & se retirerent. Dans la seconde, ils se partagerent en trois corps. Les uns, commandés par Cerethrius, coururent

la Thrace. Brennus & Acichorius menerent les autres dans la Pannonie ; les autres enfin, avec Belgius, se jetterent sur la Macédoine & l'Illyrie. Les Macédoniens oserent faire tête à ces derniers ; mais ils furent battus, & Ptolomée Ceraunus périt dans cette occasion, l'an du monde 3705. Ce prince étoit fils de Ptolomée, fils de Lagus, qui ne lui avoit donné aucune part au royaume d'Egypte, & lui avoit préféré Ptolomée-Philadelphe, son cadet, à qui il avoit remis la couronne de son vivant. Sa mere étoit Euridice, fille d'Antipater. Il passa dans la Grece, s'attacha à Lysimachus, & ce fut lui qui, pour venger sa mort, tua Seleucus à Lysimachie. Cette vengeance lui acquit l'amour des peuples. Il fut roi de Macédoine à la place de Seleucus. Il défendoit ce royaume contre les Gaulois, lorsqu'il fut tué, après un an & cinq mois de regne. Il s'étoit accommodé avec Antiochus Soter, fils de Seleucus, avec Eumenes, avec Antigonus, fils de Demetrius, & avec Pyrrhus à qui il avoit donné sa fille en mariage : pour lui il avoit épousé Arsinoé sa sœur, veuve de Lysimachus (b). Elle avoit deux fils de son premier mari ; savoir, Lysimachus âgé de seize ans, & Philippe âgé de treize. Après les nôces il fit mourir les deux enfans, & exila leur mere dans l'île de Samothrace. Il mourut, comme nous avons dit, en combattant contre les Gaulois : Méléagre, son frere & son successeur, régna à peine deux mois ; Antipater, fils de Cassander, prit ensuite la couronne, & n'en jouit que quarante-cinq jours. Sosthene, sur l'origine duquel Justin n'est pas bien d'accord avec lui-même, soutint par sa valeur le royaume de Macédoine. On lui décerna le diadême : il le refusa, & se contenta du généralat. Il fut tué ou vaincu par les Gaulois, peut-être la même campagne. La Macédoine auroit voulu se donner à Pyrrhus ; mais ses besoins demandoient qu'il s'y rendît d'abord pour la défendre ; il étoit alors occupé à conquérir la Sicile, à quoi il ne put réussir, comme nous avons dit au §. 6. Antigonus & Antiochus Soter prétendoient tous deux à la Macédoine, comme à un bien que leurs peres avoient possédé. Antiochus étoit fils de Seleucus, qui l'avoit envahie sur Lysimacus ; & Antigonus étoit fils de Demetrius Poliorcete, à qui Lysimachus l'avoit enlevée. On le surnommoit *Gonatas*, à cause de la ville de Gone, en Thessalie, où il avoit été élevé. C'est par ce prince que la couronne de Macédoine rentra dans la famille de Demetrius Poliorcete, pour n'en plus sortir jusqu'à la conquête des Romains. Voici quelle fut la postérité de Demetrius. * (a) In Phocic. *Justin.* l. 24, & *Dexippus*, in Collect. Scaliger. (b) *Justin.* l. 24.

Il eut une fille, nommée *Stratonice*, mariée, comme nous avons dit, à Seleucus Nicanor, à la cour duquel il mourut, & un fils, nommé *Antigonus*, surnommé *Gonatas*, qui succéda à Antipater, fils de Cassander. Antigonus Gonatas, ou Antigonus I, régna quarante ans, & laissa un fils Demétrius II, qui régna dix ans, & un fils naturel, nommé *Alcyonée*. Philippe II, fils de Demétrius II, n'avoit que dix ans, lorsque son pere mourut. Sa mere Phthia épousa Antigonus II, fils d'Alcyonée. Ce cousin, beau-pere & tuteur du jeune roi, étant mort au bout de six ans, Philippe II succéda & régna quarante-deux ans. Un an avant sa mort, il avoit fait périr Demetrius, son fils aîné. Son autre fils Persée lui succéda, & après un régne d'onze ans, fut fait prisonnier par les Romains qui subjuguerent la Macédoine. Depuis ce tems il n'est plus question de ce royaume.

§. 8. *Suite & fin du royaume d'*Epire.

Les Romains étoient déja maîtres du royaume d'Epire ; mais pour mieux connoître quelle fut la fin de ce royaume, il faut reprendre les choses de plus haut. Nous avons marqué que Pyrrhus fut tué à Argos. Il faisoit alors la guerre contre Antigonus-Gonatas (a). Alexandre, fils & successeur de Pyrrhus au royaume d'Epire, voulant venger la mort de son pere, attaqua la Macédoine, croyant profiter de l'absence d'Antigonus qui étoit occupé ailleurs. Il s'en empara en effet ; mais Demetrius, fils du roi absent, quoique jeune, rassembla les troupes, reprit la Macédoine, & chassa Alexandre de l'Epire. Ce prince s'enfuit dans l'Acarnanie, & avec le secours de ses alliés & de ses sujets qui le regrettoient beaucoup, il trouva le moyen de rentrer dans ses états où il mourut. Les Grecs avoient apporté d'Asie une contagion dans les mœurs : plusieurs souverains avoient donné à Alexandre, roi d'Epire, un exemple qu'il ne fuivit que trop. Sa sœur Olympias étoit en même tems sa femme. Il avoit de ce mariage incestueux deux fils, Pyrrhus & Ptolomée, & une fille nommée *Phthia*. Olympias se voyant veuve, s'adressa à Demetrius II, qui régnoit alors en Macédoine, & lui donna sa fille Phthia en mariage, afin de l'attacher à ses enfans dont elle étoit tutrice. Demetrius (b) avoit déja une autre femme, nommée *Nicée*, sœur d'Antiochus, roi de Syrie ; mais il la lui renvoya, & se brouilla avec ce prince par ce mariage, qui en récompense lui attira l'affection des Epirotes. Les Etoliens, peuple voisin, qui conservoit encore sa liberté, ayant eu besoin du secours d'Alexandre, pere des deux pupilles, lui avoient cedé pour récompense une partie de l'Acarnanie : ils prirent le tems de la minorité de ses enfans pour s'en resaisir ; & ce fut pour être plus en état de leur résister, qu'Olympias, reine régente, s'étoit assurée de l'alliance de Demetrius. Les Acarnaniens ne comptant pas beaucoup sur les Epirotes, & ne voulant pas retomber sous la domination des Etoliens, se jetterent entre les bras des Romains, dont la république avoit déja fait de grands progrès. De-là vint la guerre d'Etolie, qui donna entrée aux Romains dans la Grece. Ils étoient eux-mêmes trop occupés de la guerre que leur faisoit Annibal, pour être d'un grand secours aux Acarnaniens ; aussi les Etoliens (c) firent-ils d'abord peu de cas des ambassadeurs que Rome leur envoya. Olympias (d) remit l'état à son fils Pyrrhus, dès qu'il fut en âge ; mais il vécut peu, & fit place à son frere Ptolomée, qui peu après mourut aussi de maladie ; comme il marchoit à la tête d'une armée contre ses ennemis ; & Olympias, leur mere, mourut de chagrin de les avoir perdus. Il y avoit trois filles ; savoir, Neréis, mariée à Gelon, fils du roi de Sicile ; Laodamie, qui fut tuée par le peuple, auprès de l'autel de Diane, qu'elle avoit choisi pour asyle. Nous avons dit que Phthia avoit épousé successivement Demetrius II, & Antigonus II, rois de Macédoine ; ainsi Philippe II, fils de cette princesse & de Demetrius, devoit naturellement succéder. Cependant le royaume d'Epire ne se releva plus ; il essuya, dit Justin, tous les malheurs de la famine, causée par la stérilité de la terre, & toutes les horreurs des discordes intestines ; la nation ne fut pas bien loin de se voir entiérement exterminée par les armes des étrangers. Les Etoliens y firent de grands ravages (e), l'an du monde 3766 ; ils renverserent le temple de Dodone. Les Romains délivrés de la seconde guerre Punique, y vinrent à leur tour, en firent une solitude ; & au rapport de Polybe, dans un livre que nous n'avons plus, mais qui est cité par Strabon, *l.* 7, *p.* 322, le seul Paul-Emile en détruisit soixante-dix villes. * (e) *Justin.* l. 26. (b) *Ibid.* l. 28. (c) *Ibid.* l. 27. (d) *Ibid.* l. 28. (e) *Polyb.* l. 5, c. 9; & l. 9, c. 29.

Il nous reste à parler du royaume de *Lacédémone*, & de la république des *Achéens*, pour arriver au cinquieme âge.

§. 9. *Suite & fin du royaume de Lacédémone.*

Nous avons vu que les Lacédémoniens ne voulurent point contribuer à l'expédition d'Alexandre le Grand contre Darius, & quelle fut en cela leur politique. Les successeurs de ce conquérant tâcherent plus d'une fois de s'approprier la Laconie, (c'est ainsi que l'on appelloit le pays de Lacédémone,) parce que, sans cette conquête ils ne pouvoient faire celle du Péloponnese. Demetrius-Poliorcete, dont nous avons déja tant parlé, s'étant rendu maître d'Athènes, voulut aussi subjuguer les Lacédémoniens : il assiégeoit déja leur ville, & avoit battu Archidamus, leur roi, lorsqu'il fut obligé de voler vers la Macédoine où Pyrrhus étoit entré : cela donna quelque relâche aux Lacédémoniens. On a vu que Pyrrhus passa ensuite en Italie, & de-là en Sicile, d'où les armes des Romains le chasserent également : il revint fort à propos en Epire, pour délivrer ce royaume de l'usurpation d'Antigonus, fils de Demetrius, qui avoit profité de son absence pour s'en emparer.

(a) Les divisions qui régnoient souvent à Lacédémone, étoient alors très-aigries, & peu s'en fallut que Pyrrhus n'en profitât pour l'assujettir. Cléomene, l'un de ses rois,

mourut après un régne de soixante ans & dix mois ; au rapport de Diodore de Sicile, & dans le tems que Demetrius de Phalere étoit gouverneur d'Athènes. Cléomene laissa deux fils, Acrotate & Cléonyme. Le premier mourut avant son pere, & laissa un fils, nommé *Arée*. Après la mort de Cléomene, Arée & Cléonyme se disputerent la couronne, & l'affaire fut décidée par le sénat en faveur d'Arée. Mais on craignoit que son concurrent n'entreprît quelque chose contre la république : on le dédommagea par des honneurs éclatans, & on lui donna les emplois les plus considérables. On lui confera le commandement des troupes qu'on envoyoit en Italie, pour secourir les Tarentins, qui étoient alors en guerre contre les Lucaniens & les Romains. Il défit ces premiers, & prit Tarente, qui, quoique colonie de Lacédémone, avoit renoncé à l'alliance des Lacédémoniens. L'année suivante, (452 de Rome, selon Diodore,) l'an du monde 3682, le consul C. Emilius s'étant rendu maître de la ville de Salente, les Romains battirent Cléonyme sur mer, & sa flotte errante sur les flots n'y subsista que de pirateries : elle arriva enfin sur la côte du golfe Adriatique du côté du Padouan, où elle fut très-maltraitée. Cléonyme que Tite-Live, *l.* 10, appelle par erreur, *roi de Lacédémone*, eut bien de la peine à ramener dans sa patrie la cinquieme partie de ses troupes. Il y resta pendant plusieurs années, toujours aigri de l'injustice qu'il prétendoit que le sénat lui avoit faite en faveur d'Arée. Mais il fut encore plus sensible à un nouvel affront qu'il reçut. Il avoit épousé Chelidone ; & son neveu Acrotatus, fils d'Arée, qui en étoit devenu amoureux, s'insinua si bien auprès d'elle, qu'il en obtint les dernieres faveurs. Cléonyme, à qui ce commerce ne put être caché, prit le parti de ne plus dissimuler son ressentiment [b] ; il eut recours à Pyrrhus qui venoit de reprendre l'Epire envahie par Antigonus, & l'engagea à porter ses armes dans la Laconie, l'an 481 de Rome, du monde 3711. L'année suivante Pyrrhus entra dans cette province ; peu s'en fallut qu'il ne s'emparât de Lacédémone, qu'il trouva dégarnie de troupes ; mais les habitans prirent les armes, & le chasserent. Ce prince marcha vers Argos, où Antigonus son ennemi se trouva aussi : tandis qu'ils combattoient, une femme lui jetta une tuile sur la tête, & le tua. Acrotatus, ayant succédé à son pere Arée, qui fut tué près de Corinthe [c], fut aussi tué lui-même à une bataille près de la ville de Mégalopolis, par le tyran Aristodeme, & laissa sa femme enceinte. Elle eut un fils dont Léonidas, fils de Cléonyme, eut la tutelle. Cet enfant étant mort en bas âge, la couronne tomba à ce tuteur, dont les mœurs ne convenoient pas trop à celles des Lacédémoniens. L'autre branche des rois Euripontides avoit alors fur le trône Agis, jeune prince de vingt ans. Persuadé que la décadence de Lacédémone, ne venoit que de ce que les loix de Lycurgue étoient négligées, il voulut les faire revivre. Un long espace de tems les avoit presque insensiblement abolies. Il osa commencer par le partage des terres. Les plus puissans de la ville, & Léonidas, son collégue, s'y opposerent : il ne se rebuta point ; & soutenu par les conseils de Lysandre, l'un des éphores, il persista dans son entreprise. Cet éphore même cita le roi Léonidas, devant les juges, qui le priverent de la couronne, & la mirent sur la tête de Cléombrote, son gendre. Léonidas croyant sa vie en danger, après cette révolution, se sauva dans le temple de Minerve, & s'éloigna ensuite pour se mettre à couvert. D'autres éphores succéderent à ceux qui avoient condamné Léonidas, & firent citer devant leur tribunal Lysandre, & les autres partisans d'Agis, pour y rendre compte de leur conduite. Les deux rois se rendirent en personne à l'assemblée, accompagnés d'une nombreuse suite, casserent ces éphores, & en substituerent d'autres qui étoient dans leur parti, & entr'autres un certain Agésilas, homme fort riche en fonds de terres, mais en même tems perdu de dettes. Ce nouvel éphore songeant à ses intérêts particuliers, insinua adroitement à Agis, qu'il devoit faire publier quelques loix pour le soulagement du peuple, avant que d'en venir à celle qui ordonneroit le nouveau partage des terres. Agis le crut ; mais lorsqu'après la publication de ces nouvelles loix, il fut question du partage des terres, il n'y eut point d'adresse dont cet Agésilas ne se servît, pour en éluder l'exécution. Agis perdit ainsi la confiance du peuple : ses ennemis, qui avoient leur cabale faite, rappellerent Léonidas de son exil, & le rétablirent sur le trône. Agis & Cléombrote furent à leur tour réduits à se réfugier dans les temples. On fit grace de la vie à Cléombrote, en faveur de sa femme Chélidone, fille de Léonidas. Il en fut quitte pour un bannissement, où sa femme le suivit, malgré son pere, qui tâcha de l'en détourner. Les éphores corrompirent les amis d'Agis : il sortoit quelquefois du temple pour aller aux bains, accompagné de quelques personnes de confiance ; ceux-ci l'entraînerent dans la prison, où la faction de Léonidas, après une espece d'interrogatoire, le fit étrangler. Son aieule & sa mere averties qu'il étoit en prison, y accoururent, & eurent le même sort. Archidamus, son frere, se sauva. Agiatis, femme d'Agis, étoit une des plus riches & des plus belles personnes du pays. Elle avoit un fils qui fut nommé *Eurydamas* ; Léonidas la fit épouser à Cléomene, son fils, qui étoit encore fort jeune. Elle plut infiniment à ce nouveau mari qui se faisoit un plaisir de lui entendre parler d'Agis & de ses desseins. Léonidas étant mort quelque tems après, Cléomene monta sur le trône, vers l'an de Rome 519, du monde 3749 ; c'étoit un tempérament bouillant & plein de feu, fier, brave, & né pour la guerre. Les Achéens étoient alors très-puissans. Lacédémone avoit, depuis quelque tems, été dans leur alliance ; Cléomene s'en détacha pour prendre le parti des Etoliens. Les Achéens bien appuyés par le roi de Macédoine, Antigonus II, beau-pere & tuteur de Philippe, fils de Demetrius, & par d'autres puissances, firent la guerre à Cléomene. La quinzieme année de son régne, il leur donna bataille à Sellasia [d], dans la Laconie, & fut vaincu : on le poursuivit à Lacédémone, où ne se croyant point en sûreté, il l'abandonna à la discrétion de ses ennemis, & se retira en Egypte, auprès de Ptolomée-Evergete, qui le reçut assez bien ; mais Ptolomée-Philopator, qui lui succéda peu après, n'eut pas les mêmes égards pour Cléomene. Il le fit arrêter par le conseil de Sosibius, son premier ministre. Cléomene s'échappa de la prison par stratagême, sortit avec treize amis, courut les rues d'Alexandrie, y exhortant le peuple à se mettre en liberté ; & personne ne se joignant à lui, ses treize compagnons, & lui, se tuerent les uns les autres ; pour lui il se perça de son épée, trois ans après son arrivée en Egypte. [a] *Diodor. Sicul.* l. 20. *Pausan.* in Lacon. & *Plutarch.* in Agi & Cleom. [b] *Plutarch.* in Pyrrho. [c] *Plutarch.* in Agi & Cleom. [d] *Plutarch.* ibid. & *Polyb.* l. 5.

Les alliés des Achéens, étant maîtres de Lacédémone, lui rendirent sa liberté & ses privileges. On donna à Cléomene, pour successeur, un certain Agésipolis. Eurydamidas, fils d'Agis, quoiqu'enfant [a], avoit régné quelque tems conjointement avec Cléomene. Mais il fut empoisonné par l'ordre de ce roi qui mit en sa place Epiclidas, son propre frere, qui périt dans la bataille de Sellasia, selon Pausanias. Ils étoient fils, l'un & l'autre, de Léonidas, & petits-fils de Cléonyme. La monarchie de Sparte finit avec Cléomene [b] : car Agésipolis, son successeur, régna peu. Les Lacédémoniens furent successivement la proie de trois tyrans, Lycurgue, Machanidas & Nabis qui chasserent Agésipolis de la ville. Ce prince prit le parti d'aller à Rome, implorer le secours de cette république, qui commençoit à devenir l'arbitre de la Grece ; mais il fut tué en chemin par les pirates. Nabis fut tué par les Etoliens, & Machanidas par Philopœmen, général des Achéens, qui marcha contre Lacédémone, la prit, en chassa les Etoliens, assujettit les Spartiates, abolit leurs loix, & ruina les murailles de leur ville [c]. Ainsi finit le royaume de Lacédémone ; ce pays se perdit dans la ligue des Achéens, avec qui il passa, dans la suite, sous la domination des Romains. * [a] *Pausan.* l. 2, c. 9. [b] *Ibid.* l. 4, c. 29. [c] *Polyb.* excerpt. Legat. c. 49.

§. 10. *De la ligue des Achéens, & celle des Etoliens.*

J'ai déja expliqué, dans l'article de l'ACHAÏE PROPRE, qui étoient originairement les Achéens, & j'en ai parlé assez au long sur le témoignage de Pausanias, de Polybe & de Strabon. C'étoit la postérité d'Achæus,

arriere-petit-fils de Deucalion : elle se retira dans la partie méridionale du Péloponnèse, où elle demeura jusqu'au retour des Héraclides, qui l'en chasserent : elle passa alors dans le pays des Ioniens qu'elle força de le lui abandonner : ceux-ci passerent ensuite en Asie, avec le fils d'Oreste : l'Ionie demeura aux Achéens, qui lui donnerent le nom d'*Achaïe*.

Ce peuple eut ses rois, & après l'extinction de la famille royale, prit, comme les autres, le parti de se gouverner en republique. Il fut entraîné par le torrent, comme tout le reste du Péloponnèse, dans le tems que les républiques de Lacédémone, d'Athènes & de Thèbes se disputoient la primauté. Avec elles il fucomba sous la puissance des Macédoniens ; mais il profita des régnes foibles & tumultueux des premiers successeurs d'Alexandre le Grand, & vers le tems que Pyrrhus, roi d'Epire, passa en Italie, dit Polyb, *l.* 2, les Achéens jetterent les fondemens d'une république qui fut le dernier effort de la liberté des Grecs. Les peuples de Dyme, de Patras, de Tritée & de Phares firent ensemble une étroite alliance, dans laquelle plusieurs autres peuples entrerent. Ils établirent pour toutes les affaires communes un secrétaire & deux préteurs, qui étoient alternativement pris des villes de l'union. Vingt-cinq ans après, ils jugerent à propos de n'avoir plus qu'un seul préteur. On le croit vers le tems que la constellation des Pleïades commençoit à paroître, comme Polybe, *l.* 5, le rapporte ; & il dit que le premier de ces préteurs, lorsque leur nombre eut été reduit à un seul, fut un certain Marcus de Caryne, & qu'il y avoit quatre ans qu'il étoit dans ce poste, lorsqu'Aratus de Sicyone commença d'acquerir une grande reputation. Il faut donc, dit le P. Pétau, *Ration. temp.* que cette republique ait commencé la derniere année de la 124e Olympiade qui revient à la 473e de la formation de Rome, & à l'an du monde 3703 ; car l'année suivante Pyrrhus passa en Italie. Il remarque ailleurs que le royaume de Pergame & la république des Achéens commencerent à-peu-près dans le même tems.

La valeur d'Aratus de Sicyone contribua beaucoup à l'aggrandissement de cette république. Ce jeune guerrier n'avoit que vingt ans, lorsqu'il commença à se rendre redoutable, la quatrieme année de la préture de Marcus de Caryne, la onzieme de la premiere guerre Punique, & la vingt-neuvieme depuis la naissance de cette republique. Son premier dessein fut de rendre la liberté à toutes les villes de la Gréce, dont la plus grande partie étoit opprimée par des tyrans, ou par des garnisons Macédoniennes ; il commença l'exécution de ce grand projet par sa propre patrie, délivra Sicyone de la tyrannie de Nicolas qu'il en chassa, & fit recevoir cette ville dans la ligue des Achéens, l'an 501 de la fondation de Rome, l'an du monde 3731. Plus de cinq cens exilés étant revenus à Sicyone, redemanderent les biens dont ils avoient été dépouillés : Aratus, sur leurs plaintes, passa en Egypte, & tira de Ptolomée-Philadelphe cent cinquante talens, avec lesquels il satisfit à leurs justes demandes. Huit ans après il fut élu préteur de la république d'Achaïe ; & après un an d'intervalle, il eut une seconde fois le même honneur. Ce fut dans le tems de cette seconde préture, qu'il mit Corinthe en liberté, en chassant de la forteresse la garnison Macédonienne qui y étoit commandée par Persée le Stoicien. Plusieurs villes suivirent cet exemple, & entrerent dans la confédération, vers l'an 511 de la fondation de Rome. Lacédémone avant Cléomene étoit aussi entrée dans cette société à laquelle elle demeura inviolablement attachée jusqu'à ce qu'il l'en retira, & la fit entrer dans ligue des Etoliens, autre confédération oppofée à celle-ci. * *Plutarch.* in Arato. *Pausan.* Corinth.

La vue des Achéens étoit de ne faire qu'une seule république de toutes les villes du Péloponnèse. Ils avoient toujours fouhaité avec beaucoup d'ardeur l'exécution de ce grand dessein, & Aratus les y encourageoit tous les jours par ses exploits. Les rois de Macédoine, dont ce projet blessoit les intérêts, ne songeoient qu'à le traverser ; & c'est par cette raison qu'ils mettoient, autant qu'ils pouvoient, des tyrans dans la plûpart des villes ; ou bien ils donnoient à ceux qu'ils y trouvoient déja établis, des troupes pour s'y maintenir. Aratus mit toute son application à chasser ces garnisons par la force, ou à engager par la douceur les villes à se joindre à la grande alliance : sa prudence & son adresse ne contribuerent pas peu à l'exécution de son projet.

Dès le vivant d'Antigonus-Gonatas fils, de Demetrius-Poliorcete, il avoit fait prendre ce parti à plusieurs villes, entr'autres, à Sicyone dont il avoit chassé le tyran ; & à Corinthe d'où il avoit mis en fuite la garnison Macédonienne ; Antigonus étant mort, & Demétrius, son fils, n'ayant regné que dix ans, Aratus renouvella tous ses soins pour remettre la Gréce dans son ancienne liberté. Il commença par l'Attique qu'il délivra du joug des Macédoniens, ayant gagné par des presens considérables Diogène qui en étoit gouverneur. Il délivra ensuite Argos, Hermione, Phliasie & plusieurs autres villes dont les tyrans se rendoient eux-mêmes, de peur d'être prévenus par le peuple, & recevoient l'alliance des Achéens.

Les Etoliens, & Cleomene, roi de Lacédémone, s'opposerent à la rapidité de ce torrent, & traverserent les desseins d'Aratus. Les premiers le firent secrettement, & y employerent tous les artifices imaginables ; mais Cleomene prit les armes, battit plusieurs fois Aratus & les autres généraux des Achéens. Pour se rendre le maître de faire cette guerre comme il lui plairoit, il supprima les éphores, renferma toute l'autorité dans sa seule personne, rétablit l'ancienne discipline de Lacédémone, la dixiéme année qui fut la 528 ou 529 de Rome : n'y ayant plus rien au dedans qui pût lui faire de la peine, il se donna tout entier à la guerre contre les Achéens. Ceux-ci se trouvant trop foibles, & se voyant pressés par Cleomene qui les avoit défaits plusieurs fois, résolurent, par les conseils d'Aratus qui n'étoit plus en état de supporter les fatigues de la guerre, d'appeller les Macédoniens à leur secours. La Macédoine étoit alors gouvernée par Antigonus II, qui gouvernoit en qualité de tuteur de Philippe II, fils de Demetrius, comme nous avons dit.

Pour cimenter cette alliance, ils céderent aux Macédoniens la forteresse de Corinthe, & déclarerent Antigonus généralissime de toute la Gréce, tant par mer que par terre. Cette confédération donna aux Achéens les Macédoniens, les Epirotes, les Phocéens, les Béotiens, les Arcadiens & les Thessaliens. Antigonus partit à la tête d'une puissante armée. Cleomene s'avança pour lui disputer le passage de l'isthme ; mais ayant appris que la ville d'Argos avoit abandonné son parti, il prit la résolution de se tenir sur la défensive dans son propre pays. Les Macédoniens entrerent donc dans le Peloponnèse, & l'an 533 de Rome se donna la bataille de *Sellasia* qui fut suivie de la fuite de Cleomene en Egypte, où il périt, comme nous l'avons rapporté, §. 9. Antigonus donna la paix à toute la Gréce, & se retira, dit Polybe, *l.* 4. Un des principaux articles du traité fut que les Etoliens ne pourroient faire entrer aucunes troupes dans l'Achaïe. Après sa mort, son pupille Philippe, qui n'avoit pas dix-sept ans, monta sur le thrône. Il promettoit beaucoup ; mais la flatterie le corrompoit. Les Etoliens mépriserent sa jeunesse ; & se laissant d'une paix qui ne leur permettoit pas d'exercer leurs brigandages, ils la violerent ; commencerent par ravager les terres des Messéniens qui étoient alors leurs alliés. Dorimachus (a) & Scopas commandoient les Etoliens. Aratus & les Achéens les conjurerent en vain de cesser leurs hostilités dans le Peloponnèse, & d'en retirer leurs troupes. On en vint à une rupture, l'an de Rome 534. La premiere bataille se donna près de CAPHYES, ville d'Arcadie (b), & les Achéens y furent battus. Les Etoliens fiers de ce succès, continuerent de ravager le Péloponnèse. Les confédérés de la ligue des Achéens, dans laquelle les Messéniens venoient d'entrer, appellerent Philippe à leur secours ; & ce prince à la priere, de tous ces peuples, déclara la guerre aux Etoliens. On la nomma la guerre des alliés, *sociale bellum*. Elle commença l'an 534 de Rome, du monde 3764, lorsqu'Aratus étoit préteur des Achéens. (a) *Diodor.* Excerpt. Valef. (b) *Polyb.* l. 4.

Vers l'équinoxe du printems de la même année, qui étoit la saison où les préteurs de l'Achaïe entroient en charge, Aratus le jeune fut mis en place au lieu de son pere, & Philippe prit la résolution de faire la guerre aux Etoliens. Dans le même temps les Romains, sous la conduite du consul Emilius, se préparoient à faire la guerre à Demetrius Pharius roi d'Illyrie, qui étant vaincu, chercha un asyle auprès de Philippe. Lycurgue qui, après la

mort de Cleomene s'étoit mis sur le trône de Lacédémone, fit alliance avec les Etoliens, & se mit à ravager le pays des Achéens. La guerre des alliés dura trois ans, & pendant ce tems Philippe se servit des conseils d'Aratus. Ses courtisans jaloux de la déférence qu'il avoit pour ce grand homme, le calomnierent, & firent si bien que le roi se refroidit en vers lui; mais il reconnut le tort qu'on lui avoit fait, & lui rendit son estime. Cependant ayant écouté de nouveau de faux rapports, il le fit empoisonner, vers l'an de Rome 541, du monde 3771. Cinq ans après la fin de la guerre des alliés, Philippe s'étoit ligué avec Annibal. La défaite des Romains près du lac de Trasimene, lui avoit fait prendre la résolution de passer promptement en Italie pour avoir part au butin. Il fit voile vers l'Illyrie; mais la crainte qu'il eut des forces des Romains, l'obligea d'abandonner alors cette entreprise. L'an de Rome 543, il leur déclara la guerre, & voulut faire une descente dans l'Illyrie; mais la marche de Valerius Levinus l'étonna si fort, qu'il fit retirer une partie de sa flotte, en brûla le reste, & se retira par terre en Macédoine. Levinus, qui vouloit empêcher ce prince de lui donner souvent de pareilles allarmes, se ligua contre lui avec les Etoliens; & ce traité fut conclu l'an de Rome 542, du monde 3772. Les nouveaux confédérés joignirent ensuite leurs forces à celles d'Attalus, & attaquerent les Macédoniens & leurs alliés dont les Achéens étoient les plus considérables. Ceux-ci avoient pour général Philopœmen dont Plutarque a écrit la vie. Ce fut lui qui nettoya Lacédémone du tyran Machanidas auquel Nabis succéda. Les Romains ne purent soutenir cette guerre avec vigueur: Annibal étoit au milieu de l'Italie & tenoit toutes leurs forces en échec. Cela donna lieu à la paix que les Epirotes ménagerent entre les Romains, Philippe, & leurs alliés, de part & d'autre. Elle se fit l'an de Rome 549, du monde 3779. Rome ayant fait la paix avec les Carthaginois, ne garda plus de mesures avec Philippe, & lui déclara la guerre l'an 554, de Rome, du monde 3784. Les anciennes injures qu'elle en avoit reçues, & les nouveaux ravages qu'il venoit de faire sur les terres de ses alliés, en furent un prétexte plausible. Les Athéniens avoient renoncé à l'alliance de Philippe, & s'étoient mis sous la protection des Romains. Philippe les attaqua. Titus-Quintus Flaminius termina cette guerre au bout de quatre ans, par la défaite des Macédoniens. La liberté de la Grèce fut le fruit de cette victoire. Lucius-Flaminius, frere de Titus-Quintus, battit en même tems les Acarnaniens. Titus-Quintus tourna ensuite toutes ses forces contre Nabis-tyran de Lacédémone; mais il lui accorda la paix après qu'il eut rendu la liberté à la ville d'Argos: ainsi de toutes les villes de la Grèce, il n'y eut que Sparte seule qui resta dans l'esclavage. L'an de Rome 562, du monde 3792, Philopœmen la fit entrer dans l'alliance des Achéens, après la mort de Nabis qui fut tué par les Etoliens. Ce fut dans ce tems que les Etoliens se détacherent des Romains, contre qui ils voyoient se former une puissante ligue dans l'Orient. Antiochus, roi de Syrie, & Ptolomée roi, d'Egypte, s'étoient unis sur les espérances que donnoit Annibal qui s'étoit réfugié auprès d'Antiochus. Les Etoliens envoyerent à ce dernier une ambassade; mais ce prince ayant été vaincu par les deux Scipions, l'an de Rome 564, du monde 3794, sa défaite entraîna celle des Etoliens. L'année suivante le consul Fulvius les dompta; & la même année, Cneius Manlius, son collegue, réduisit la GALLOGRECE ou la Galatie dans l'Asie mineure.

L'an de Rome 571, du monde 3801, Philopœmen fut surpris & tué par les Messéniens. Peu de tems avant sa mort, il avoit forcé les Lacédémoniens de rentrer dans l'alliance des Achéens qu'ils avoient voulu abandonner: pour les punir de leur révolte, il avoit aboli leurs loix, & rasé leurs murailles. Lycortas éleve, ami & successeur de Philopœmen, vengea cette mort, & força les Messéniens & les Lacédémoniens à rentrer dans cette alliance. Ces villes avoient bien de la peine à s'y soumettre, & sur-tout la derniere, qui comptoit beaucoup sur la protection des Romains. Ils s'en mêlerent en effet, comme nous verrons dans la suite.

Cependant Philippe, roi de Macédoine, plus irrité que découragé de la défaite, ne songeoit qu'à s'en venger, & se préparoit à la guerre. Il avoit deux fils, Demetrius & Persée. Le premier avoit été en ôtage parmi les Romains, & avoit eu le bonheur de leur plaire. La division s'étant mise entre ces deux freres, Philippe prit de la haine pour Demetrius, que les calomnies de Persée, & plus encore l'estime des Romains lui avoit rendu odieux. Il le fit mourir, l'an de Rome 574, du monde 3804. L'année suivante Persée monta sur le trône, & continuant les desseins de son pere, fit la guerre aux Romains. Il fut défait & pris prisonnier la onzieme année de son régne. Avec lui finit le nouveau royaume de Macédoine, commencé par Ptolomée Ceraunus, c'est-à-dire *le Foudre*.

Les Achéens tomberent bientôt dans la servitude. Les Lacédémoniens n'étoient rentrés dans la ligue des Achéens, qu'à contre-cœur. Ils avoient porté aux Romains des plaintes contre cette violence: le sénat de Rome avoit choisi avec joie cette occasion, & il avoit souvent interposé son intercession en leur faveur: la trop grande autorité de ce parti lui donnoit de l'ombrage; & pour l'abbaisser, il résolut de le diviser & de remettre toutes les villes de la Grèce dans leur premiere liberté. Enfin, l'an de Rome 606, & du monde 3836, le sénat envoya des ambassadeurs en Grèce, pour ordonner aux Achéens de séparer de leur corps, non-seulement *Lacédémone*, mais encore *Corinthe*, *Argos*, *Heraclée* & *Orchomene* d'Arcadie. Les ambassadeurs exposerent les ordres du sénat; & à peine ils s'étoient acquittés de leur commission, qu'on vit naître une sédition, à l'instigation particuliérement de Critolaüs. On courut aux armes pour massacrer tous les étrangers, & sur-tout les Lacédémoniens; & ils n'auroient pas épargné les ambassadeurs Romains, s'ils ne se fussent sauvés. L'année suivante, le sénat déclara la guerre aux Achéens. Le préteur Metellus le défit en deux batailles; l'une auprès de Thermopyles: Critolaüs y commandoit les Achéens; l'autre dans la Phocide, où Dieus étoit à leur tête. L'an de Rome 608, du monde 3838, le consul Memmius se rendit maître de toute l'Achaïe, & fit brûler Corinthe, qui en étoit la capitale. Ensuite les dix députés du sénat abolirent l'assemblée de la Grèce, réglerent le tribut qu'elle payeroit à l'avenir, & ordonnerent que tous les ans on y enverroit un préteur, pour y rendre la justice; & depuis ce tems elle demeura sous les Romains. C'est de cette ligue que le nom d'ACHAÏE fut donné à la Grèce, située hors du Péloponnese.

§. 11. *Remarques générales sur le quatrieme âge.*

Durant cet âge, la Grèce diminuant peu-à-peu, produit encore de tems en tems quelques héros, mais rarement plusieurs à la fois. Du tems de la bataille de Marathon, on avoit vu dans une même armée Miltiade, Themistocle, Aristide, & plusieurs autres hommes du premier ordre; on voit dans cet âge-ci un Phocion, un Aratus, & ensuite un Philopœmen, après qui la Grèce ne produit plus un héros digne d'elle, comme si elle étoit épuisée. Quelques rois, comme Pyrrhus d'Epire, Cléomene de Sparte, les rois de Macédoine, se signalent encore par leur courage; mais la conduite & la morale n'y répondent pas. Il se trouve encore néanmoins des philosophes célébres, entr'autres, Théophraste, successeur d'Aristote; Xenocrate, successeur de Platon, & maître de Polémon, dont Cratès fut le disciple. Celui-ci forma Crantor, qui eut pour éleve Arcesilaüs, fondateur de la moyenne académie; Epicure, disciple de Cratès; Zenon, fondateur de la secte des Stoïciens; Chrysippe & Cléanthe, qui suivirent ses sentimens. Straton de Lampsaque, Péripatéticien, successeur de Théophraste; Lycas, successeur de Straton; Demetrius de Phalere, sorti de la même école: archonte d'Athènes, l'an du monde 3675, & deux ans après, obligé de s'enfuir chez Ptolomée; Diogène le Stoïcien différent de Diogène le Cynique; Critolaüs, Péripatéticien; Carnéade, Académicien; Lacyde, fondateur de la nouvelle académie, &c. Entre les poëtes, on distingue Aratus, qui a traité de l'astronomie en vers; Callimaque, poëte élégiaque; Ménandre, poëte comique; Théocrite, Bion & Moschus, poëtes bucoliques. Timée, historien; Eratosthène, historien & géographe, & quel-

ques autres acquirent de la réputation par leurs ouvrages.

CINQUIEME AGE DE LA GRECE.

Cet âge commence à l'an de Rome 608, du monde 3838, & dure jusqu'à l'empire d'Auguſte, l'an de Rome 724, & du monde 3954. L'intervalle eſt de cent ſeize ans. Les Romains ne firent pas de grands changemens dans les loix municipales des villes de Gréce. Ils ſe contenterent d'en tirer le tribut annuel, & d'exercer la ſouveraineté par un préteur. Ce gouvernement aſſez doux, pour un pays épuiſé par de longues guerres civiles; la puiſſance des Romains qui s'étendoit autour de la Gréce, & aſſujettiſſoit l'Aſie peu-à-peu: l'inutilité des efforts qu'on pourroit faire pour reprendre ſa liberté, tout cela retint les Grecs dans la dépendance des Romains. Les vainqueurs avoient reſpecté les temples, & les riches offrandes qui y étoient dépoſées; ainſi tout fut aſſez tranquille jusqu'à la GUERRE DE MITHRIDATE. Ce roi avoit chaſſé Ariobarzane de la Cappadoce, & Nicomede de la Bithynie. Il s'étoit emparé du royaume de Pergame, où il étoit. De ſes deux fils, l'aîné régnoit paiſiblement dans le royaume de Pont & du Bosphore, qui étoit l'ancien domaine de ſes peres, & qui s'étendoit jusqu'aux déſerts des Palus Méotides. Le cadet nommé *Ariarathes*, à la tête d'une grande armée, faiſoit la conquête de la *Thrace* & de la *Macédoine*, & ſes généraux avec leurs forces remportoient pour lui des victoires conſidérables en pluſieurs lieux. Archelaüs, le plus conſidérable d'entr'eux, avec une puiſſante flotte qui le rendoit maître de la mer, lui aſſujettit les *Cyclades*, toutes les autres iſles qui ſont renfermées par le promontoire de Malée, & l'*Eubée* même; & s'étant emparé d'*Athènes*, de-là comme de ſa place d'armes, il couroit par-tout, & faiſoit révolter tous les peuples de la Gréce, jusqu'à l'extrémité de la Theſſalie. Il reçut quelque échec près de Cheronée: Brutius Sura, lieutenant de Sentius, qui commandoit pour les Romains, dans la Macédoine, s'oppoſa aux ſoldats de Mithridate, qui ravageoient la *Béotie*; & ayant battu en trois rencontres Archelaüs, près de Cheronée, il le chaſſa de la Gréce, & le réduiſit à ſe renfermer dans ſa flotte, & à ſe contenter de la mer. Sylla prit la place de Brutius Sura, dans le tems que toute la Gréce étoit diſpoſée à ſe déclarer pour les Romains. Toutes les villes envoyerent à Sylla des ambaſſadeurs, pour l'appeller & pour lui ouvrir leurs portes. Il n'y eut qu'*Athènes*, qui, réduite ſous le joug du tyran Ariſtion, fut forcée de réſiſter. Sylla en fit le ſiége; & comme il manquoit de bois pour les machines, qui étoient ſouvent briſées par le poids dont elles étoient chargées, il n'épargna point les bois ſacrés. Il coupa les belles allées de l'*Académie* & celles du *Lycée*, qui étoient les plus beaux parcs qu'il y eût dans les fauxbourgs. Il pilla les tréſors ſacrés des temples d'*Epidaure*, d'*Olympie*, de *Delphes*, &c. auxquels ni Flaminius ni Paul-Emile, ni les autres capitaines Romains, n'avoient oſé toucher. Sylla prit enfin la ville d'Athènes où il permit le pillage & le carnage à la diſcrétion du ſoldat. * *Plutarch.* in Sylla.

Sur ces entrefaites Taxile, autre général de Mithridate, arrivé de Thrace & de Macédoine, avec une armée de cent mille hommes de pied, de dix mille chevaux & de quatre-vingt-dix chariots armés, écrivit à Archelaüs de le venir trouver. Sylla décampa, & alla dans la *Béotie*: ayant été renforcé par Hortenſius, il livra bataille aux Barbares; & malgré l'infériorité du nombre, il les mit en déroute. Après la défaite d'Archelaüs, il eut, peu de tems après, le même ſuccès contre Dorilaüs, nouvellement arrivé avec des troupes fraîches. Cette ſeconde bataille ſe donna à *Orchomene*. La paix qui ſuivit ces deux victoires, rendit la Gréce & la Macédoine aux Romains. Cette guerre arriva l'an de Rome 668, & du monde 3898.

La Gréce ſouffrit beaucoup des GUERRES CIVILES de Jules-Céſar & de Pompée. Ce fut chez elle qu'une partie de leurs querelles ſe décida. Mais elle eut cela de commun avec toute la république Romaine. Elle ne recouvra un état bien tranquille qu'après les guerres qui firent paſſer l'empire entre les mains d'Auguſte.

Remarques ſur cet âge.

Le cinquiéme âge fut aſſez ſtérile en grands hommes pour la Gréce. On y trouve pourtant Métrodore, philoſophe Sceptique, aimé des rois Mithridate & Tigrane; Geminus, ſavant mathématicien; Diodore de Sicile, hiſtorien, & quelques autres. Les ſciences avoient pris leur cours vers Rome & l'Italie, qui produiſoit à ſon tour cette foule d'écrivains illuſtres, qui ont rendu immortel le ſiécle d'Auguſte.

SIXIÉME AGE DE LA GRÉCE.

AUGUSTE, ayant ſurmonté tous ſes ennemis, rendit au ſénat & au peuple Romain une ombre d'autorité. Il partagea avec eux les provinces. Il leur laiſſa la diſpoſition de celles qui, étant éloignées des frontieres de l'empire, n'avoient pas beſoin de troupes pour ſe défendre; & il ſe réſerva celles qui, étant plus expoſées, avoient des garniſons où des armées, dont il garda pour lui le commandement. La Gréce étant, pour ainſi dire, dans le centre de l'empire, fut du partage du peuple; & gouvernée par trois préteurs. L'un avoit une partie de l'*Epire*, avec toute l'*Illyrie*; l'autre la *Macédoine* & une *partie de la Gréce*; le troiſiéme l'*Achaïe*, la *Theſſalie*, la *Béotie*, l'*Acarnanie* & une partie de l'*Epire*, au rapport d'Onuphre qui met ce partage, l'an 727 de Rome, ſous le ſeptiéme conſulat d'Auguſte, & le troiſiéme d'Agrippa. Voyez *Schelſtrate*, Antiquit. eccleſ. *t.* 2.

Sous Adrien, la Gréce fut ſubordonnée à l'Illyrie. Le département d'Illyrie avoit ſous lui dix-ſept provinces; ſavoir,

Les deux NORIQUES,	La MACÉDOINE,
Les deux PANNONIES,	La THESSALIE,
La VALERIE,	L'ACHAÏE,
La SAVIE;	La premiere {EPIRE;
La DALMATIE,	La ſeconde
La premiere MŒSIE,	La PRÉVALITANE,
Les deux DACIES,	L'iſle de CRÈTE.

La ſeconde Mœſie, ou la baſſe Mœſie, étoit l'une des ſix provinces de Thrace; mais cet arrangement fut changé ſous Conſtantin. Il établit quatre préfets du prétoire. Celui d'Illyrie avoit deux diocèſes, ſavoir *la Macédoine* & *la Dacie*. Le dernier de ces diocèſes n'a de rapport avec la Gréce que d'avoir été ſous un même préfet. Sous ce diocèſe de *Macédoine*, on comprenoit ſix provinces; ſavoir,

L'ACHAÏE,
La MACÉDOINE,
La CRÈTE,
La THESSALIE,
L'ANCIENNE EPIRE,
La NOUVELLE EPIRE & partie de la MACÉDOINE SALUTAIRE.

L'autre partie de la *Macédoine ſalutaire* étoit de la *Dacie* avec la *Prévalitane*.

Par-tout là, le mot *Achaïe* ne ſignifie pas ſeulement le petit pays de l'Achaïe propre, mais encore tout ce que la ligue des Achéens poſſédoit, lorsqu'elle fut ſoumiſe aux Romains; ainſi il faut entendre ſous le nom d'Achaïe,

L'ÉTOLIE,	La BÉOTIE,
L'ATTIQUE,	La LOCRIDE,
La MÉGARIDE,	L'EUBÉE,
La PHOCIDE,	Le PÉLOPONNESE;

& les principales iſles adjacentes.

Ptolomée traite de toute la Gréce en cinq chapitres, & en fait autant de parties; ſavoir,

La MACÉDOINE,	L'ACHAÏE,
L'EPIRE,	Le PÉLOPONNESE

& la CRÈTE.

SEPTIEME AGE DE LA GRÉCE.

La distribution des six provinces & le prétoire d'Illyrie, établis par Constantin, subsisterent jusqu'au régne d'Honorius & d'Arcadius. Ainsi la Gréce étoit compriſe dans l'Illyrie orientale, & faiſoit partie de l'empire d'Orient. Theſſalonique étoit la capitale de cette Illyrie. Le pape S. Damaſe commit à S. Ascole de Theſſalonique le gouvernement des dix provinces qui compoſoient alors l'Illyrie orientale, pour y exercer ſon autorité comme ſon vicaire. C'eſt le même S. Ascole qui baptiſa l'empereur Théodoſe. * *Fleury*, Hiſt. Eccleſ. *t.* 4, *p.* 382, édit. de Bruxelles.

Juſtinien, dont les deux paſſions dominantes étoient de faire des loix & de bâtir, remplit la Gréce de forteresſes, pour la garantir des courſes auſquelles elle avoit été ſouvent expoſée. On peut voir dans Procope, *Edific.* l. 4, c. 2, 3 & 4, le grand nombre de forts qu'il fit bâtir de neuf, ou réparer, & les villes qu'il releva, tant dans le *Péloponneſe* & l'*Achaie*, que dans la *Theſſalie*, l'*Epire* & la *Macédoine*. La liſte eſt trop longue & trop ſéche pour l'inférer ici.

Sous l'empire de Michel les iſles de *Créte* & les *Cyclades* furent envahies par les Sarraſins : ils s'emparerent auſſi de la Sicile. Vers l'an 829, ſoixante & trois ans après, ils prirent la ville de *Theſſalonique*, où ils firent un grand carnage, ſous l'empire de Léon, en 892. Créte fut repriſe ſur les Sarraſins, l'an 960 & 961, par Nicephore Phocas, général des troupes de l'empereur Romain. Dix-huit ans après, ſous l'empire de Baſile & de Conſtantin, fils de Romain, les Bulgares coururent & pillerent la *Thrace*, la *Macédoine* & la *Theſſalie*. Neuf ans après, ils recommencerent leurs courſes, & entrerent dans le *Péloponneſe*. Les troupes de l'empereur tomberent ſur eux, & pillerent leur camp, l'an 1001. Baſile reprit ſur eux la Servie & la *Theſſalie*, & contraignit Samuel, leur prince, de ſe retirer à l'extrémité de ſes états.

Lorsque les François envahirent Conſtantinople en 1204, & proclamerent Baudouin empereur, l'empire d'Orient ſe trouva dans une confuſion & un trouble affreux. Tous les officiers ſe révolterent : les uns ſe firent proclamer empereurs, les autres uſurperent la ſouveraineté du pays, dont on leur avoit confié la garde. L'on vît quatre empereurs d'Orient à la fois ; un à Trébiſonde, un à Theſſalonique, un autre à Nicée, enfin celui de Conſtantinople. Il y avoit en outre une multitude de ſouverains en Gréce. Henri, frere & ſucceſſeur de Baudouin, voulut ſoumettre ces rebelles ; mais comme il n'avoit pas aſſez de force pour y réuſſir, il permit aux principaux ſeigneurs de ſa cour d'armer contre eux, & leur abandonna les conquêtes qu'ils feroient, à condition qu'ils releveroient de l'empire. Les Vénitiens, qui avoient aidé aux François à faire la conquête de Conſtantinople, eurent pour prix de leur ſervice la Theſſalie, avec une partie de la Macédoine. Voyant que les François étendoient leur domination dans la Gréce, ils conçurent le projet de les imiter, & donnerent aux principaux de leur nation le même pouvoir que Henri avoit donné à ceux de ſa cour, avec les mêmes promeſſes. L'on vit bientôt les François & les Vénitiens envahir la Gréce, chaſſer les Grecs des ſouverainetés qu'ils avoient uſurpées, s'établir à leur place, ſous le titre de *despotes*. La nature de ce dictionnaire ne permettant pas de donner ici les détails hiſtoriques de la maniere dont toutes ſes principautés furent établies, je renvoie à *Pachimere*, Chalcondile, *de Burigni*. Révolutions de Conſtantinople, &c. & je me contente d'en donner ici une liſte, telle que j'ai pu la faire d'après les meilleurs hiſtoriens.

La MACÉDOINE fut en partie cédée aux Vénitiens, comme nous l'avons dit : le reſte fut diviſé en *despotats*.

L'EPIRE, *despotat.*
ALBANIE, *despotat.*
THESSALIE, *royaume.* Les Vénitiens le poſſéderent d'abord avec une partie de la Macédoine ; mais ils le céderent à Boniface de Montferrat, en échange de *l'iſle de Candie* ou de *Créte*.
ACHAÏE, *despotat.*
ATHÈNES & THÈBES, *duché.*
CORINTHE & NAPOLI, *despotat.*
LACÉDÉMONE, *duché.*
L'ARCHIPEL, *duché.* Il comprenoit les iſles de *Naxe*, de *Paros*, d'*Antiparos*, de *Santorini*, de *Nio*, d'*Anaſe*, de *Cimolo*, de *Milo*, de *Siphanto* & de *Polycandro*.
L'iſle de NEGREPONT, *despotat.*

L'ambition arma tous ces princes les uns contre les autres ; chacun d'eux ne ſongeoit qu'à envahir les états de ſon voiſin : l'on ne voyoit en Gréce, que brigandages, que viols, que maſſacres, que miſéres. L'empereur étoit trop foible pour arrêter ces maux, & appaiſer ces diviſions. Les Turcs en profitoient pour étendre leurs conquêtes : enfin, après des coups ſouvent redoublés, ils renverſerent l'empereur Grec, & ſoumirent toutes ces petites principautés dont on vient de voir la liſte. Le duc de l'Archipel, après leur avoir réſiſté long-tems, ſubit le ſort des autres. Les Vénitiens défendirent la *Morée* ou le *Péloponneſe*, pendant pluſieurs ſiécles ; enfin leurs efforts ſuccomberent à la puiſſance des Turcs, & la Gréce entiere fait aujourd'hui partie de l'empire Ottoman.

HUITIÉME ÉTAT DE LA GRÈCE, *ou* LA GRÈCE DANS SON ÉTAT PRÉSENT.

On comprend à préſent ſous le nom de GRÉCE pluſieurs pays qui n'en étoient pas anciennement ; & comme nous ſommes obligés de traiter de ces pays dans leurs articles particuliers, il ſuffira ici de les indiquer, & de marquer en même tems le rapport des noms modernes avec les anciens.

1. La ROMANIE, ou ROMELIE, ou la THRACE des anciens.

2. La MACÉDOINE.
- JAMBOLI ; la PREMIERE & SECONDE MACÉDOINE des anciens.
- La MACÉDOINE propre ; la plus grande partie de leur TROISIEME MACÉDOINE.
- Le COMENOLITARI, partie de la TROISIEME MACÉDOINE & de la THESSALIE.
- La JANINA, la plus grande partie de la THESSALIE.

3. L'ALBANIE.
- La HAUTE, autrefois la QUATRIEME MACÉDOINE, ou la partie occidentale de ce royaume.
- La BASSE, autrefois l'ÉPIRE.
- Le DESPOSTAT, autrefois L'ÉTOLIE.

4. La LIVADIE.
- La LIVADIE-PROPRE, autrefois la PHOCIDE, la DORIDE & la LOCRIDE.
- La STRAMULIPA, autrefois la BÉOTIE.
- Le duché d'ATHÈNES, autrefois l'ATTIQUE & la MÉGARIDE.

5. La MORÉE ; autrefois le PELOPONNESE.
6. L'ISLE DE CANDIE, autrefois la CRÉTE.
7. Les ISLES DE L'ARCHIPEL.

La Gréce eſt préſentement diviſée pour le gouvernement politique, ſous le département de deux bachas.

Celui de *Rumelie*, ou *Romanie*, le dix-huitiéme de l'empire Turc, eſt le plus conſidérable de la Turquie en Europe. Le bacha fait ſa réſidence à Sophie, & a ſous lui vingt-quatre ſangiacs, ſavoir,

Kioſtendil ou *Juſtiniana*,	*Delvina*,
Mora ou *Morea*,	*Uskiup*,
Skenderi,	*Kirkkeliſa*,
Tirhala,	*Ducakin*,
Siliſtra,	*Wedin*,
Nigheboli,	*Alageliſar*,
Uchri,	*Serjerin*,
Aulona,	*Waltcharin*,
Janina,	*Bender*,
Ilbazan,	*Akkerman*,
Tchirmen,	*Ocy*,
Salonica ou *Theſſalonique*,	*Azak*.
Wize,	

Tous ces sangiacs ne sont pas de la Gréce, à beaucoup près; mais ils dépendent tous du bacha de Rumelie, selon Ricaut, *Etat présent de l'empire Ottoman*, t. 1, l. 1, c. 12.

Quoique la *Morée*, selon le canon ancien, fût sous la jurisdiction du bacha de Rumelie, elle en a été détachée & a fait une partie des revenus de la *Validé*, ou impératrice, mere du sultan. Elle y avoit un fermier qui y recevoit ses droits, & qui lui en tenoit un compte exact. L'autre bacha, le dix-neuviéme de l'empire, c'est le *Capoutan* bacha, ou, comme les Turcs l'appellent, l'*amiral de la mer Blanche* ou de l'*Archipel*. C'est lui qui commande toutes les forces marines du grand-seigneur. Il a sous lui treize sangiacs; savoir,

Gallipoli, où il réside,
Egribus, ou *Negrepont*,
Karlieli,
Ainebachti,
Rhodes,
Medilli ou *Mitylene*,
Kogia bli,
Beiga,
Sifla,
Mezeftra,
Sakis ou l'isle de *Chio*,
Benckfche, *Malvafia*.

Quelques-uns y ajoûtent *Nicomédie*, *Lemnos* & *Naxe*.

Il faut faire ici la même remarque que nous avons faite sur le bacha de Romanie. Depuis que la Gréce est sous la domination du grand-seigneur, elle n'est plus peuplée comme elle l'étoit autrefois. Il s'en faut bien pourtant qu'elle soit aussi déserte qu'elle le paroît, à n'en juger que sur la plupart des cartes. Voici une liste des habitans qui cultivoient les isles de l'Archipel, selon la note qui en fut donnée au marquis de Fleuri, gentilhomme Savoisien, qui s'étoit propofé de liguer ensemble ces isles, vers l'an 1672, & d'y établir une souveraineté indépendante du Turc.

Isles.	Habitans.
Santorin,	8000.
Polycandro,	1500.
Nio,	1000.
Sichino,	2000.
Nanfi,	1000.
Eftopalia,	1500.
Nixoro,	1500.
Pattino ou Pathmos,	6000.
Andros,	15000.
Zia,	4000.
Termia,	3000.
Serfou,	2000.
Sifanto,	3000.
Argenteria,	1500.
Milo,	7000.
Especii,	1000.
Idra,	1000.
Engia,	2000.
Scopolo,	5000.
Sciladroi,	600.
San Giorgio de Schiro,	3000.
Pfara,	800.
Naxe,	7000.
Nicaria,	1000.
Xamos,	10000.
Paros,	10000.
Antiparos,	800.
Micone,	2000.
Sira,	3000.
Aijo Strati,	2000.
Samandrachi,	800.
Schiaro,	1500.
Simo,	2000.
Zaora,	3000.
Taffo,	3000.
Cazo,	5000.
Scarpanto,	4000.
Scarpantoni,	200.
Niffero,	3000.
Piscopia,	4000.
Amourgos,	4000.
Leros,	3500.
Lindo,	2000.
En tout 43 isles, &	145000 habitans.

On ne comprend dans cette liste, que ceux qui payent le charatz ou tribut de capitation. Tous ces habitans sont Chrétiens, du rit grec: il y a aussi quelques Juifs. Autrefois le grand-seigneur entretenoit un aga, ou un cadi, dans plusieurs des isles, pour les gouverner & y administrer la justice. Mais comme ces officiers ont été souvent enlevés par les corsaires, il se trouve peu de gens qui se soucient d'accepter des emplois si dangereux; ainsi le peuple fait choix de trois ou de quatre personnes des plus éclairées & des plus riches pour être leurs archontes ou magistrats, ausquelles ils remettent la décision de toutes les affaires civiles. Ils agissent pour toute l'isle, levent l'argent du tribut, qu'ils tiennent prêt pour l'arrivée de la flotte que le capoutan bacha y conduit une fois l'an. S'il se commet un crime capital, on réserve le coupable jusqu'à l'arrivée du général de la flotte, qui prononce la sentence, & la fait exécuter. Les archontes sont choisis tous les ans, à moins que le peuple ne confirme ceux de l'année précédente; ce qui se fait la plûpart du tems, parce qu'il y a peu de personnes en ce pays-là, qui ambitionnent de commander.

Voilà pour ce qui regarde les isles de la Gréce; à l'égard de la Morée & des provinces de terre ferme, comme l'Albanie, la Livadie, la Janina, le Comenolitari, la Macédoine & le Jamboli; on trouvera sous leurs articles respectifs, ce qui regarde l'état présent, & leur ancien état, sous les anciens noms de ces mêmes pays. Il est tems de venir enfin à l'église Grecque.

DE L'EGLISE GRECQUE.

Il ne faut pas confondre l'*église de la Gréce*, avec l'*église Grecque*; ce sont deux choses très-différentes.

L'église de la Gréce est l'église établie par S. Paul, & par les autres apôtres à *Corinthe*, à *Theſſalonique*, & autres lieux de l'ancienne Gréce, en Europe; on peut encore y ajoûter l'église fondée par les apôtres à *Ephèſe*, à *Antioche*, & dans les autres villes de la Gréce Asiatique.

Par l'Eglise Grecque, nous entendons aujourd'hui toute cette étendue qui est, ou qui devroit être comprise sous le patriarchat de Constantinople; & même les églises qui adherent au schisme des patriarches Grecs, comme l'église Russienne, & quelques autres. Voyez au mot Patriarchat.

Avant Constantin, l'église persécutée par les empereurs, n'étoit occupée que de la conversion des payens, & de l'édification des fideles. Les évêques suivoient, pour le partage de leur jurisdiction, celui qu'ils trouvoient déja établi dans le gouvernement politique. En un mot, l'église ne changea point les bornes des provinces Romaines; & lorsque dans une même province, il y avoit plusieurs évêques, ils s'accordoient tous à reconnoître pour supérieur celui qui occupoit le premier siége de la province. Rome, capitale de l'univers, fut la résidence du prince des apôtres, qui y souffrit le martyre, sous Néron: tous les autres évêques de l'univers reconnurent en toute occasion la primauté des successeurs de S. Pierre. Avant & sous Constantin, il n'y avoit qu'un empire; mais après sa mort ses trois fils partagerent ses états. Constantin, qui étoit l'aîné, eut l'Espagne, la Gaule & tout ce qui est au-deçà des Alpes. Constant qui étoit le plus jeune, eut l'Italie, l'Afrique, la Sicile & l'Illyrie. Constantius, qui étoit le second, eut l'Asie, l'Orient & l'Egypte. Un frere de Constantin avoit deux fils, Dalmace & Hanniballien: Constantin leur avoit donné leur part de ses états: Dalmace avoit eu la Thrace, la Macédoine & l'Achaïe; Hanniballien avoit eu la Cappadoce, le Pont & l'Armenie: ces deux freres furent massacrés par les soldats, à la mort de Constantin le Grand. Cela donna lieu à un nouveau partage. Constantius eut la Thrace avec la Cappadoce; Constantin eut l'Achaïe & la Macédoine: ainsi la Gréce fut du partage de Constantin qui étoit l'aîné, & qui possédoit aussi les Gaules, l'Espagne, &c. Mais cet empereur ayant péri en 340, Constant profita de ce qui lui avoit appartenu, & le joignit à ce qu'il possédoit déja; ainsi on ne distingua plus que deux empires, l'un d'Orient, l'autre d'Occident. La Gréce Asiatique fut confondue sous le nom d'*Orient*, & les évêques d'*Antioche*, d'*Ephèſe*, de *Smyrne*, &c. en un mot, tous les évêques de l'Asie mineure furent distingués des

des autres, par le nom d'*Orientaux*. Ceux d'Italie, des Gaules, de l'Eſpagne, de l'Illyrie, de la Gréce & de la Thrace furent appellés les *Occidentaux*. Les Orientaux avoient leur patriarche qui réſidoit à Antioche : l'Egypte avoit le ſien qui réſidoit à Alexandrie. Jéruſalem, après ſon rétabliſſement, ne fut d'abord regardée que comme une ville nouvelle, & ſon évêque étoit ſubordonné à celui de Céſarée comme à ſon métropolitain ; du tems du concile de Nicée, il précédoit les autres évêques de la Paleſtine. Avec le tems, on lui accorda le titre de *ſiége patriarchal*, par reſpect pour le lieu où le Sauveur du monde étoit mort. Tout l'Occident étoit ſous le ſiége de Rome, & ne reconnoiſſoit point d'autre patriarche. Les autres patriarches eux-mêmes convenoient de ſa primauté. Il n'étoit point encore queſtion du ſiége de Conſtantinople parmi les patriarches ; mais ceux qui l'occupoient, ſe voyant favoriſés des empereurs, crurent pouvoir en profiter, & donner à leur ſiége un rang qu'il n'avoit pas. Ils étoient parvenus à s'élever au-deſſus de celui d'Héraclée qui étoit le vrai métropolitain de la Thrace, compriſe alors dans l'égliſe d'Orient. Mais au concile de Chalcédoine, ils s'arrogerent plus qu'ils n'avoient oſé juſqu'à ce tems-là. Non-ſeulement ils ſe mirent au rang des patriarches ; mais même ils ſe firent donner le ſecond rang par le vingt-huitiéme canon, laiſſant à Rome le premier qu'elle avoit toujours poſſédé. Ainſi Alexandrie qui avoit eu le ſecond rang ; & Antioche, qui jouiſſoit du troiſiéme, furent reculées & n'eurent plus que le troiſiéme & le quatriéme ; & Jéruſalem eut le cinquiéme. En vain les légats du pape, & S. Léon lui-même tâcherent de maintenir l'ancien ordre, l'ambition d'Anatolius l'emporta. On ſoumit au patriarche de Conſtantinople les métropoles de Pont, d'Aſie & de Thrace. La Gréce demeura à l'égliſe d'Occident. Theſſalonique, devenue depuis long-tems la plus importante ville d'Illyrie, ſous laquelle nous avons dit que la Gréce étoit compriſe, étoit le ſiége d'un métropolitain, qui, en qualité de vicaire apoſtolique, exerçoit la juriſdiction du S. ſiége dans l'étendue de ce grand diocèſe.

Le ſiége de Conſtantinople n'en demeura point-là, il étendit ſa juriſdiction ſur les iſles de l'Archipel ; & ce diocèſe s'appella la *province des iſles Cyclades*. La notice de Léon le Sage y met les évêchés ſuivans :

Rhode,	Paros,
Samos,	Leros,
Chio,	Andros,
Cos,	Tine,
Naxe,	Milo,
Theres,	Pisyno.

Ce ſiége profita des courſes des Barbares en Italie, & prit ſon tems pour s'attribuer les métropoles de la Gréce, & tous les évêques qui en dépendoient. Ceux qu'il détacha du ſiége de Rome, furent :

Theſſalonique,	Nicopolis,
Syracuſe,	Athènes,
Corinthe,	Patras,
Rhegio,	La nouvelle Patras.

Iſti, dit la notice, *ſynodo & eccleſiæ Conſtantinopolitanæ, veteris Romæ papa à Gentilibus detento, ſunt adjuncti*. Du tems de Hierocles, la Gréce étoit partagée en huit provinces, dont voici le rang par rapport aux provinces de tout l'empire :

La VII, qui comprenoit la PREMIERE MACÉDOINE.
La VIII, qui comprenoit la SECONDE MACEDOINE.
La IX, qui comprenoit la THESSALIE.
La X, qui comprenoit la GRECE PROPRE, ou L'ACHAIE, y compris le PELOPONNESE.
La XI, qui comprenoit l'iſle de CRETE.
La XII, qui comprenoit l'ANCIENNE EPIRE.
La XIII, qui comprenoit la NOUVELLE EPIRE.
La XXIX, qui comprenoit les ISLES.

Voyons préſentement quelles étoient les villes de chacune.

DE LA PREMIERE MACÉDOINE.

Theſſalonique,	Dragylus ou Bragylus,
Pella,	Trimula ou Primula,
Europe,	Parthicopolis,
Dius,	Heraclée de Strymnus,
Beroée,	Serres,
Eordée,	Philippe,
Edeſſe,	Amphipe,
Colla ou Cella,	Apollonie,
Almoépeia,	Néapolis,
Lariſſe,	Achanthe,
Heraclée de Laocus,	Berge,
Antagnie,	Araure,
Nicedes,	Clema,
Diobore,	Menticon & Acontisma,
Idomene,	L'iſle de Thaſo,
	L'iſle de Samothrace.

DE LA SECONDE MACÉDOINE.

Stoli,	Bargala,
Argos,	Celenis,
Euſtraion,	Harmonia,
Pelagonia,	Zapara.

DE LA THESSALIE.

Lariſſe,	Cæparea,
Demetriade,	Dioclétianople,
Thèbes,	Pharſale,
Æchionio,	Sartoburamiſium,
Lamia,	Satofibius,
Hypata, métropole,	les Scopelos,
Tricæ ou Trocæ,	iſles Sciathos,
Gomphi,	de Peparethos.

DE LA GRÉCE PROPRE ou de L'ACHAIE.

Scarphia,	Thespies,
Eleuſine,	Hyttes Thyſſa,
Boé & Drimya,	Thèbes, métropole de Béotie,
Daulia,	Tanagra,
Cheronée,	Chalce, dans l'iſle d'Eubée,
Lepante,	Porthmus,
Delphes,	Caryſtus,
Amphiſſa,	Platées,
Tithora,	Ægoſthene,
Ambroſus,	Athènes, métropole de l'Attique,
Anticyra,	Megare,
Lebadia,	Bagæ,
Coronie en Béotie,	Cromon,
Steraës,	L'iſle d'Engia,
Opus,	Pœtoeuſa,
Anaſtaſis,	Cea,
Ecepsus,	Adelus,
L'iſle d'Eubée,	Talamene & Thermopyle.
Anthedon,	
Bumelita,	

AU PELOPONNESE.

Corinthe, nouvelle métropole de la Gréce,	Tegée,
	Tarpuſa,
Sicyone,	Mantinée,
Lacédémone, métropole de la Laconie,	Pharæ,
	Aſopolis,
Geronthræ,	Acreæ,
Æges,	Phialea,
Methana,	Meſene,
Troëſene,	Coronia,
Epidaure,	Aſinæ,
Hermione,	Mothone ou Modon,
Argos,	Cypariſſia,
	Ælis, métropole de l'Etolie.

Les isles de
Cefalonie,
Panormus,
Zante,
Cythere,
Mycone,
Strophadie,
Melos,
Doruſa,
Lemnos,
Imbros.

DE L'ISLE DE CANDIE.

Gortyne, métropole,
Inathus,
Bienna,
Hiera Pydna,
Camara,
Allyngus,
Cherſonnenſus,
Lyctus,
Arcadia,
Cnoſſus,
Subritum,
Axius,
Eleutherna,
Lampæ,
Aptera,
Cydonie,
Ciſamus,
Cantanum,
Elyrus,
Liſſus,
Phœnece *ou* Phœnix portus,
Aradena *ou* Artacina,
L'iſle Claudos.

DE L'ANCIENNE EPIRE.

Nicopolis, métropole,
Dodone,
Eurée,
Acnium,
Adrianopolis,
Appon,
Phénice,
Anchiasmus,
Butrinto,
Photice,
L'iſle de Corfou,
L'iſle d'Ithaque.

DE LA NOUVELLE EPIRE.

Epidamus, aujourd'hui Durazzo,
Scappa ou Scampio,
Apollonie,
Bullis,
Amantia,
Pulcheriopolis,
Aulon,
Liſtron,
& Scepon.

DES ISLES.

Rhode,
Cos,
Samos,
Chio,
Mitylene,
Methymne,
Petelos,
Tenedos,
Proſelene,
Andros,
Tine,
Naxe,
Paros,
Syphne,
Milo,
Ius,
Thera,
Amorgos,
Aſtypalæa.

Tel eſt l'état de la Gréce, ſelon le grammairien Hierocles. On ne ſait pas au juſte, quand il a vécu; mais il paroît que ça été entre Léon le Philoſophe, & la priſe de Conſtantinople par les François, & par conſéquent dans le dixieme ſiécle. Cette Notice ſert à faire voir comment & en quelles provinces la Gréce étoit alors diſtribuée, & quelles villes elle avoit. Toutes n'étoient pas épiſcopales.

La Notice de Nilus Doxapatrius, qui écrivoit vers le milieu du onzieme ſiécle, indique ainſi les archevêchés, & le nombre des évêques qui en dépendoient; ſavoir,

THESSALONIQUE, en Theſſalie, huit évêques. On ne nomme point leurs ſiéges.

CORINTHE au Peloponneſe, a ſept évêques; ſavoir,
- Damala,
- Argos,
- Monembaſe,
- Cefalonie,
- Zante,
- Zarneres,
- Marne.

ATHÈNES, en Gréce, onze évêques; ſavoir,
- Euripe,
- Daulie,
- Coronie,
- Andros,
- Ozei,
- Scyre,
- Cariſthe,
- Porthmos,
- Aulone,
- Syre & Seriphe,
- Céos & Termie.

LA CRETE, dix évêques ſans noms des ſiéges.

PATRAS, au Peloponneſe, a cinq évêques; ſavoir,
- Lacédémone,
- Modon,
- Coron,
- Bolene,
- Olene.

LARISSE, dans la Gréce, dix-huit évêques.
LEPANTE ou *Naupactus Nicopoleos*, neuf évêques.
PHILIPPES de Macédoine, ſept évêques.
LA NOUVELLE PATRAS, dans la Gréce, ſix évêques.
THÈBES, dans la Gréce, trois évêques.
SERRES, dans la Theſſalie, *LVII.*

La Notice ne met point les noms de ces évêchés. A l'égard du dernier nombre, il y a, ſans doute, une faute.

La Notice met entre les archevêques ſoumis au ſiége de Conſtantinople, mais qui n'ont aucun évêque ſous eux;

Lemnos,
Leucade,
Engia,
Scarpanto,
Pharſale,
&c.

L'état des égliſes de Gréce, eſt aujourd'hui bien différent; voici quels ſont les évêchés & les archevêchés, ſelon la Notice de Thomas Smith, qui a écrit de l'état préſent de l'égliſe Grecque, avec quelques corrections que le docteur Schelſtrate y a faites:

L'ARCHEVÊQUE de
- *Theſſalonique* a neuf ſuffragans, ſavoir,
  - Cytros,
  - Servia,
  - Campania,
  - Petra,
  - Ardamerion,
  - Hieroſſus,
  - Du mont Athos,
  - Plantamon,
  - Poliannina.
- *Athènes* en a quatre.
  - Talantion,
  - Scirre,
  - Solon,
  - Mindinit.
- *Lacédémone*, trois.
  - Cariopolis,
  - Amicles,
  - Breſtene.
- *Lariſſe*, dix.
  - Demetriade,
  - Zeiton,
  - Stagon,
  - Taumacos,
  - Gardicion,
  - Radobisdion,
  - Sciathos,
  - Loëdoricii,
  - Letzæ,
  - Agrapha.
- *Corinthe*, un.
  - Damalon.
- *Poannina*, quatre.
  - Butrinto,
  - Belli,
  - La Chimarra,
  - Drinopolis.
- *Monembaſe*, autrefois *Epidaurus*, quatre.
  - Elos,
  - Maina,
  - Rheon,
  - Andruſa.
- *Phanarion*, un.
  - Néochorion. Il eſt uni à l'archevêché.
- *L'ancienne Patras*, trois.
  - Olene,
  - Modon,
  - Coron.
- *Metymna*.
  - Sans ſuffragans.

Les ſiéges de *Thèbes*, de *Serres*, de la *nouvelle Patras*, en Theſſalie, d'*Eno*, en Macédoine, d'*Euripe*, en Negrepont, d'*Arta*, de *Chio*, de *Zia*, de *Siphnos*, de *Samos*, de *Scarpanto*, d'*Andros*, de *Cos*, de *Leusade*, de *Zucna* en Macédoine, de *Berrhoée*, d'*Imbros*, de *Santorin*,

d'*Engia*, relevent immédiatement du siége de Constantinople. Cela doit s'entendre des évêques du rit grec.

GRÈCE ASIATIQUE (la) : on a auſſi autrefois ainſi nommé la partie de l'Aſie, où les Grecs s'étoient établis, principalement l'*Æolide*, l'*Ionie*, la *Carie*, & la *Doride*, avec les iſles voiſines. Ces Grecs Aſiatiques envoyerent le long de la Propontide, & même juſqu'au fond du Pont-Euxin des colonies, qui y établirent d'autres colonies; de-là vient que l'on y trouve des villes qui portent des noms purement grecs, comme Héraclée, Trebisonde, Athènes, &c. Nous avons marqué les principales révolutions de la Grèce Aſiatique, dans l'hiſtoire géographique de la Grèce.

GRÈCE PROPRE (la). Voyez Hellas.

GRANDE GRÈCE (la) : on a ainſi appellé la partie orientale & méridionale de la preſqu'iſle d'Italie. Dans l'hiſtoire géographique de la Grèce, nous avons rapporté les principales colonies que les Grecs menerent en Italie, & les fondations de pluſieurs villes. On peut y ajoûter quantité d'autres détails rapportés par Denis d'Halicarnaſſe, dans le premier livre de ſes Antiquités Romaines. Cette dénomination de la grande Grèce ne s'eſt faite apparemment, que quand la république Romaine a été formée & a eu un état, dont les Latins, les Volſques & les Sabins faiſoient partie; car ces peuples étoient Grecs d'origine, & leur pays pouvoit être naturellement compris dans la Grèce Italique. Mais comme ils avoient ſubi le joug des Romains, & parloient une langue différente de celle des Grecs, on réſerva le nom de *Grèce* à ceux qui avoient conſervé leur langue originale, qu'ils mêlerent pourtant enſuite avec la latine, comme on voit que du tems d'Auguſte on parloit encore à Canuſe un jargon qui étoit un mêlange de grec & de latin. * *Horat.* l. 1, Sat. v. 30 :

Canuſini more bilinguis.

On peut voir la table des premiers peuples d'Italie dans l'article d'*Italie*, à la premiere diviſion. On voit pourquoi ce pays avoit été appellé *la Grèce*. Mais le ſurnom de *grande* a cauſé de l'embarras à pluſieurs ſavans, faute d'avoir connu la véritable étendue de l'ancienne Grèce & de la nouvelle. Pline *l.* 3, *c.* 5, que l'on ſuppoſe avoir été dans cette erreur, dit que ce nom de *grande* vient des Grecs, & non pas des Romains: que les Grecs pleins de vanité, donnerent le nom de *grande Grèce* à un aſſez petit canton. Joſeph Scaliger dit ſur Feſtus; il eſt certain qu'elle fut ainſi nommée, *major Græcia* par les Romains, parce qu'elle étoit plus proche d'eux que l'autre Grèce. Il ſemble que Scaliger ait jugé dans cette conjecture, ſelon les régles de la perſpective. Dacier a bien vu qu'il falloit chercher une meilleure raiſon que celle-là. Il la prend de ce que quelques anciens ont aggrandi la nouvelle Grèce. Feſtus dit: *Major Græcia dicta eſt Italia, quòd eam Siculi quondam obtinuerunt; vel quòd in eâ multæ magnaque civitates fuerunt ex Græcâ profectæ:* c'eſt-à-dire, *l'Italie a été appellée la grande Grèce, parce que les Sicules l'ont autrefois habitée, ou parce qu'il y avoit pluſieurs grands peuples venus originairement de Grèce.* Athenée, *l.* 12, *c.* 5, donne ce nom à une grande partie de l'Italie. Strabon, *l.* 6, *p.* 253, appelle ainſi la Sicile, & la partie d'Italie qui en eſt voiſine. Servius l'étend depuis *Tarente*, juſqu'à *Cumes*, &c. Dacier ſe moque avec juſtice, de la ridicule conjecture de Scaliger; comme ſi, dit-il, de deux villes de même nom, la plus proche pouvoit être appellée *grande*, par la ſeule raiſon du voiſinage. D'ailleurs il n'eſt pas vrai que ce ſoient les Romains qui lui ayent donné ce nom; ce ſont les Grecs, comme Pline le dit très-bien. Quant à ce qu'il les accuſe de vanité, cela ne tombe pas ſur la comparaiſon de la grande avec la petite Grèce, mais ſur ce qu'ils avoient donné le nom de *grande Grèce* à un pays qui étoit petit, en comparaiſon de toute l'Italie, dont il n'étoit que la partie orientale & méridionale. Il eſt pourtant vrai & démontré que la grande Grèce en Italie eſt réellement & conſidérablement plus grande que la véritable Grèce; & cela eſt exactement vrai, ſans qu'il ſoit beſoin d'y attacher la *Sicile*, comme fait Strabon, quoique cette iſle étant pleine de colonies Grecques, pût être auſſi appellée *Grèce*.

De l'Iſle, dans ſon excellente Juſtification des meſures des anciens, en matiere de géographie, a traité ce ſujet en peu de mots. Voici ſes paroles : les Grecs avoient envoyé un ſi grand nombre de colonies dans cette partie d'Italie, qu'elle en fut appellée *Grèce*, comme le pays qui a porté ce nom de tout tems. Mais les modernes comparant l'étendue de ce pays avec celle de la Grèce proprement dite, qui comprenoit l'Achaïe, le Péloponneſe & la Theſſalie, ils ont cru que le nom de *grande Grèce* auroit mieux convenu à cette ancienne Grèce, qui étoit plus grande que l'autre, ſelon leurs hypothèſes. Ces modernes donc, Cellarius, *Geogr. ant.* l. 2, c. 9, p. 640, entr'autres, ne ſachant comment expliquer les anciens dans cet endroit, attribuerit cette prétendue erreur des anciens à la vanité des Grecs; mais ils ſont juſtifiés par les obſervations. Le pere Feuillée, de concert avec MM. de l'obſervatoire, a obſervé les hauteurs du pole, & les longitudes de Theſſalonique, de Milo & de Candie: j'ai recueilli auſſi les obſervations de Vernon, Anglois, à Lacédémone, à Athènes, à Thèbes, à Corinthe, à Chalcis, & en d'autres endroits. Il réſulte de toutes ces obſervations, que la longueur que l'on donnoit ci-devant à la Grèce proprement dite, auſſi-bien que ſa largeur, excédoit de pluſieurs degrés la véritable; enſorte que ce pays ſe trouve plus petit de la moitié qu'on ne le ſuppoſoit. On pourroit auſſi juſtifier par les meſures des anciens cette étendue de l'ancienne Grèce, ſi différente de celle qu'on lui a donnée juſqu'à préſent. * *Mém. de l'Acad. royale des ſciences, année* 1714.

Afin de rendre cette vérité plus ſenſible, De l'Iſle donne une carte, où l'Italie & la Grèce ſont repréſentées de deux manieres, l'une ſelon les meilleurs géographes modernes, l'autre ſelon les obſervations aſtronomiques pour les lieux où l'on a pu en avoir, & pour les autres ſelon les meſures des anciens auteurs. On ne croiroit peut-être pas, dit De Fontenelle, combien ces deux repréſentations ſont différentes. Dans la ſeconde, la Lombardie eſt fort accourcie du midi au ſeptentrion, la grande Grèce augmentée, la mer qui ſépare l'Italie & la Grèce, rétrécie, auſſi-bien que celle qui eſt entre l'Italie & l'Afrique; la Grèce fort diminuée. Par-là il ſe trouve que certaines choſes qui ont été dites par les anciens, ou ſont vraies ou moins abſurdes qu'on ne penſoit, & aſſez peu abſurdes pour avoir pu ſe dire : par exemple, il eſt vrai, contre l'opinion univerſellement reçue, que la grande Grèce, ou la partie méridionale de l'Italie, eſt plus grande que la Grèce proprement dite.

Tite-Live, *l.* 7, *c.* 26, regardant la Sicile comme partie de la Grèce, nomme *Grèce ultérieure* la véritable Grèce. En ce ſens la *Grèce citérieure* étoit la même que la Grèce Italique; & en effet elle étoit en-deçà par rapport à cet hiſtorien. Cette Grèce en Italie eſt nommée *Subciſiva Græcia* par Apulée, *Apolog.* Plaute, *Menæch. Act.* 2, *Sc.* 1, *v.* 11, 12 & 13, dans une comédie dont la ſcene eſt en Grèce, appelle l'autre Grèce *étrangere* ou *barbare; Exoticam :*

Mare ſuperùm omne, Græciamque exoticam,
Orasque Italicas omnes, qua aggreditur mare,
Sumus circumvecti.

Cette grande Grèce diminua inſenſiblement, à meſure que la république Romaine s'aggrandit : Strabon à l'endroit déja cité, dit que de ſon tems il ne reſtoit plus que Tarente, Rhege, & Naples, qui euſſent conſervé les mœurs grecques, & que toutes les autres villes avoient pris les manieres étrangeres, c'eſt-à-dire, des Romains leurs vainqueurs. Elle diminua inſenſiblement; & Ptolomée n'y trouve que ſix villes maritimes, ſavoir,

Locri,	*Crotone*,	*Metapontium*,
Scylacium,	*Thurium*,	*Tarente.*

Et deux dans l'intérieur du pays, ſavoir,

Petilia, & *Abyſtrum.*

Cette Grèce a eu auſſi ſes hommes illuſtres en aſſez grand nombre; entre les philoſophes, Pythagore, Parmenide, Zenon, &c; entre les poëtes, Ibicus & quelques autres, mais ces Grecs d'Italie s'étant enſuite donné à la langue Latine, s'en ſervirent dans leurs poëſies.

Pacuvius & Horace, tous deux nés dans la Pouille, étoient de véritables Grecs, quoiqu'ils soient entre les poëtes Latins. Voyez les articles particuliers, la POUILLE, la MESSAPIE, la CALABRE ANCIENNE, les SALENTINS, les LOCRES, les LUCANIENS, les BRUTIENS.

GREDONENSE CASTRUM. Grégoire de Tours, dit que S. Privat, évêque de Javoux, ou Gabales dans le Gévaudan, dans le tems que les Allemands firent irruption dans les Gaules, fut trouvé dans une grotte de la montagne de Mende, où il s'occupoit au jeûne & à la priere pendant que le peuple étoit enfermé dans la forteresse *Gredonensis Castri*. On croit que c'est présentement *Greze*, village du Gevaudan. * *Hist. Franc.* l. 1, c. 32, p. 20, *edit. Benedictin.*

GREGARI, peuple de la Sarmatie, en Asie, selon Pline, *l.* 6, *c.* 7. Le P. Hardouin lit *Gogari*, dans son édition.

1. GREIFFENBERG, ville de Bohême, en latin *Gryphiberga*; elle est dans la Siléfie & dans la principauté de Jauer, sur la Queis, aux frontieres de la haute Lusace & de la Bohême propre. Elle est peu considérable.

2. GREIFFENBERG, forteresse sur une montagne, près de *Trarbareh*. Voyez TRARBACH.

GREIFFENSTEIN, château de Bohême, en Siléfie, dans la principauté de Jauer, à l'orient de Greiffenberg. Il appartient aux comtes de Schaffgotsch. * *Hubner*. Géogr. *p.* 620.

GREIFFSWALDE. Voyez GRIPSWALDE.

GREIN, *Greyna* ou *Gruna*, petite ville & château d'Allemagne, en Autriche, sur le Danube, & sur un ruisseau que Cluvier appelle *Cluna*. C'est où étoient autrefois les limites des Quades & des Marcomans. Lazius *Comment. des R. R.* l. 12, sect. 7, c. 6, dit que Grein est nommée *Artagruna*, dans une lettre de l'empereur Louis I. Ce lieu reçut les franchises & les privileges de ville, de son seigneur, Léonard Helfreichen, comte de Meggaw, chevalier de la toison d'or, lequel mourut à Vienne, en 1644, sans laisser d'héritiers mâles. Trois ans auparavant, le 23 Mai, elle fut réduite en cendres, excepté l'hôpital, la paroisse & la prison. Le dernier comte y avoit fait bâtir un couvent de Franciscains, une chapelle de Notre-Dame de Lorette, une autre sur le modele du S. Sépulcre, & un Calvaire auquel il avoit dépensé beaucoup d'argent : tout cela fut détruit & ravagé par le feu. La ville a été rebâtie. L'héritiere de ce comte avoit un fils, nommé *le sieur Lutz de Diedrichstein*, conseiller privé, & président de la chambre à Gratz en Styrie, lequel eut cette petite ville & le château de *Greinbourg*, pour sa part de l'héritage. * *Zeyler*, Auftric. Topogr. *p.* 20.

GREISSAC ou CREISSAC, bourg de France, dans le Rouergue, au diocèse de Rhodez.

GREITZ, petite ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, dans le Voigtland ; elle a un château, & est située sur l'Elster. Elle appartient aux seigneurs Reussen, Van-Plawen. Zeyler, *Saxon. sup. Topogr. p.* 98, écrit *Greitz* & *Gratz* ; ce qui fait à peu près la même prononciation.

GREMELLÆ, lieu particulier de l'Afrique propre, selon Antonin qui, dans son Itinéraire, le met sur la route de Telepte à Tacapes, à vingt-deux mille pas de la premiere. Il la distingue de *Gemella*, ainsi :

Telepte,	
Gemellas,	M. P. XXII.
Gremellas,	M. P. XXV.
Capse,	M. P. XXIV.

1. GRENADE, ville d'Espagne, au royaume de Grenade, dont elle est la capitale. Elle est située, selon les observations astronomiques, à 14 d. 15′ de longitude, & à 37 d. 30′ de latitude, selon Levera, *Astronom. restitut.* l. 1, p. 262. Le P. Riccioli, *Geograph. reformat.* l. 9, p. 398, ne met que quatre minutes de plus pour la longitude. La latitude est la même. Cette ville, dit l'abbé de Vairac, est une des plus grandes d'Espagne. Quelques-uns ont cru que c'est l'ancienne *Illiberis* ou *Eliberis*. Ils ont été trompés par deux inscriptions, que l'on voit à Grenade. L'une, selon *Gruter*, p. 272, n. 7, est :

FLAVIAE. VALERIAE. TRANQUILLIN. AUGUSTAE. CONIUG. IMP. CÆS. GORDI. PII. FELI. AUG. ORDO. MILIT. FLOPIANI ILLIBERITANI DEVOTUS NUMINI MAJESTATIQUE. SUMPTU PUBLICO. POSUIT.

L'autre, selon le même, *p.* 277, *n.* 3, est :

IMP. CAES. M. AUR.
PROBO.
PIO. FELICI.
INVICTO.
AUG. NUMINI
MAJESTATIQUE
DEVOTUS.
ORDO ILLIBER. DE
DICATISSIMUS. D. P.

Quoique ces inscriptions se trouvent à Grenade, on n'en peut pas conclure que cette ville soit aussi ancienne qu'elles : on peut les y avoir portées. A l'égard de l'ancienne *Eliberis* ou *Illiberis*, nous avons détruit l'opinion de ceux qui tiennent que c'est Gernade. Voyez ELIBERIS 3. & ELVIRE. Grenade est une ville du dixieme siécle, & elle a été bâtie par les Maures. On ne convient pas de l'origine de son nom ; & sans nous y arrêter, nous passerons à sa description, telle que la donne l'abbé de Vairac, *Etat de l'Espagne*, l. 1, p. 172 ; elle est bâtie en partie sur des croupes de montagnes qui forment un amphithéatre merveilleux, & en partie dans une vaste plaine. On lui donne près de douze mille pas de circuit : la muraille est, dit-on, flanquée de mille trente tours, & a douze portes, dont celles qui sont placées à l'orient, ne découvrent que des lieux rudes & escarpés, parmi lesquels on voit deux côteaux élevés qui laissent entr'eux une vallée profonde où coule la petite riviere du Darro, laquelle, après avoir traversé une partie de la ville, va se jetter près l'une de ses portes dans le Xenil qui en baigne les murailles, & roûle avec son sable des paillettes d'or & d'argent, qui lui ont fait donner le nom de *Rio de Oro*, c'est-à-dire riviere d'or.

La ville est partagée en quatre quartiers qui ont chacun leur nom particulier ; savoir,

GRENADE,	ALBAYCIN,
ALHAMBRA,	ANTIQUERULA.

Le quartier de *Grenade* est la principale partie de la ville. Il occupe la plaine & les vallons qui sont entre les deux montagnes. C'est-là que demeurent la noblesse, le clergé, les marchands & les plus riches bourgeois, & où se tiennent les marchés. Tout ce quartier est orné de très-beaux édifices publics & particuliers, & de diverses places publiques avec des fontaines. Les maisons des nobles, des ecclésiastiques & des marchands sont belles, vastes, propres, bien bâties, fort commodes & accompagnées de jardins & de fontaines. Les principales rues sont voûtées, à cause des canaux qui conduisent l'eau dans les maisons des particuliers. De-là vient que les carrosses y sont défendus. C'est dans ce quartier que se trouve l'église cathédrale, & la chancellerie. La cathédrale n'est pas fort grande ; mais elle a un très-beau dôme, soutenu par douze grands piliers, supportant des arcades, sur lesquelles régnent deux rangs de balcons dorés. La voûte est peinte & dorée ; & contre les piliers paroissent les statues des douze apôtres en bronze doré, de grandeur naturelle. Près du grand autel est la chapelle du roi Ferdinand V, surnommé *le Catholique*, qui conquit Grenade sur les Mores, en 1492, lequel voulut y être enterré, aussi-bien que la reine Isabelle, son épouse : leurs corps sont dans deux beaux tombeaux de marbre, à l'un desquels on voit une harpie à chaque coin, & un saint du côté opposé. A la gauche du milieu de la chapelle paroissent deux autres tombeaux où sont les corps de la reine Jeanne, leur fille, & de Philippe I, archiduc d'Autriche son mari, roi d'Espagne, & pere de Charles V. Au-dessous de la même chapelle, on voit un caveau rempli de cercueils de plomb, dans lesquels sont inhumés quantité d'autres rois. Parmi les raretés, dont la sacristie est richement fournie, on montre la couronne du même roi Ferdinand le Catholique,

& divers ornemens d'égliſe, les uns à l'antique, façonnés de mailles d'or, les unes ſur les autres ; & d'autres à la moderne, & brodés de pierreries. Près de-là on voit un ancien édifice, tout bâti en portiques, & ſoutenu de piliers de marbre. C'étoit une mosquée du tems des Maures. Les Chrétiens en firent une égliſe paroiſſiale. A quelque diſtance de-là s'éleve le palais de la chancellerie, auquel on va par une grande & magnifique place dont la forme eſt d'un carré de quatre cents pieds de longueur, ſur deux cents de largeur, ornée d'une très-belle fontaine de jaspe : les Grenadins l'appellent en leur langue *Bivarambla*, c'eſt-à-dire ſablonneuſe. Ce palais a un très-beau frontiſpice, eſt enrichi de colomnes d'albâtre, & bien conſtruit. On y entre par trois portes, dont celle du milieu eſt plus élevée que les deux autres. Au-deſſus de ces trois portes régne un beau rang de fenêtres accompagnées de balcons dorés. L'intérieur du bâtiment eſt une grande cour, environnée de chambres à chaque étage. C'eſt-là qu'eſt la tréſorerie, & où s'aſſemble le tribunal ſouverain de Grenade, compoſé de pluſieurs miniſtres, appellés *auditeurs*.

Vis-à-vis du palais de la chancellerie, on voit une maiſon fort longue, appellée la *Alcaxeria*, partagée en près de deux cent boutiques où les marchands étalent toutes ſortes de marchandiſes, & particuliérement des étoffes de ſoie. Outre la place dont on vient de parler, qui eſt entre ces deux ſuperbes édifices, on en voit encore une autre fort belle, qu'on appelle la *plaça mayor*, au milieu de la ville : c'eſt-là que ſe font les courſes de taureaux.

Le quartier de l'ALHAMBRA eſt ſur les montagnes, qui commandent le reſte de la ville : on l'appelle en eſpagnol, *la ſierra del ſol*, la montagne du ſoleil, parce qu'elle eſt vers le lever du ſoleil, & dans une très-belle expoſition : les Maures Grénadins appellent ce quartier *el Alhambra* ; ce qui en leur langue ſignifie *rouge*, ſoit parce que ſon fondateur s'appelloit *Alhamar*, ſoit parce qu'il étoit rouſſeau, ſoit à cauſe de la terre rouge qui s'y trouve, & qui s'y fait remarquer dans les édifices. Ce quartier eſt habité en partie par des Grenadins, c'eſt-à-dire par des deſcendans des Mores & par de francs Eſpagnols, qu'on appelle dans le pays *Chriſtianos viejos*. C'eſt-là qu'on voit deux châteaux ou palais dont l'un fut bâti par les Mores, & l'autre par Charles V & par Philippe II, ſon fils. L'un & l'autre ſont fort remarquables, tant par leur ſituation admirable, que par la vue charmante dont on y jouit, & par la ſomptuoſité de leur ſtructure : on y monte de la ville baſſe par une longue & belle allée, fort unie, bordée des deux côtés de grands ormeaux, & embellie au milieu d'une très-belle fontaine de marbre jaſpé, autour de laquelle on voit quantité de petites ſtatues qui jettent l'eau plus haut que le ſommet des arbres : cette allée conduit à ces palais, en tournoyant & en montant toujours inſenſiblement. Celui de Charles V ſe preſente le premier : c'eſt un ſuperbe corps de logis carré, qui borde une partie d'une grande de place bâtie de pierre de taille ; les bandeaux des fenêtres ſont de marbre noir : tout à l'entour de l'édifice, on voit au-deſſus des fenêtres un grand nombre de têtes d'aigles, & de muſles de lions qui tiennent de groſſes boucles, le tout de très-beau bronze ; le portail eſt de jaſpe, relevé de trophées & de pluſieurs autres ornemens : ſur-tout les piedeſtaux des colomnes qui ſoutiennent tout l'ouvrage, repréſentent différens combats gravés ſur le jaſpe : l'intérieur du palais eſt une grande & magnifique cour ronde, autour de laquelle régnent deux beaux rangs de portiques, l'un ſur l'autre, ſoutenus par trente-deux groſſes colomnes de marbre jaſpé, chacune d'une ſeule piéce dont chaque a coûté onze cens écus, à ce que l'on prétend. Les ſales, les chambres, & les quatre portes des façades ont été richement ornées ; mais comme depuis plus d'un ſiécle on l'a fort négligé, avant même qu'il fût entiérement achevé, il eſt à preſent à demi-ruiné. Delà on va à l'ancien palais des rois Mores, lequel eſt bâti de groſſes pierres de taille carrées, environné de bonnes murailles, fortifié de groſſes tours & de baſtions comme une citadelle, & ſi vaſte qu'elle peut contenir une garniſon de 40000 hommes. Avant que d'y arriver, on trouve une eſpece de ravelin, où l'on tient quelques piéces de canon pointées contre la ville : on a élevé en cet endroit une eſpece d'autel où l'on voit les figures du roi Ferdinand & de la reine Iſabelle : le dehors du palais n'a aucune apparence ; mais l'intérieur eſt de la derniere magnificence ; la porte eſt faite à la moresque, finiſſant en pointe par en haut : on voit au-deſſus du portail une clef gravée ſur un morceau de marbre, & plus haut une main en relief, auſſi ſur un morceau de marbre : ces deux figures, dans l'eſprit des Mores, étoient une eſpece d'hieroglyphe myſtérieux, pour ſignifier que quand la main prendroit la clef, les ennemis des Mores prendroient le palais : le veſtibule eſt revêtu de marbre ; & toutes les parties du dedans ſont de même, d'une ſtructure ſuperbe, & ſi ſomptueuſe, qu'elle fait connoître ſenſiblement jusqu'où alloit la magnificence des Mores. Les murailles des chambres ſont incruſtées de marbre, de jaſpe & de porphyre ; les plafonds, les poutres & les lambris ſont dorés ; & on voit par-tout des figures hieroglyſiques, des inſcriptions arabeſques, & divers ouvrages à la moſaïque. On entre d'abord dans une grande cour plus longue que large, pavée de marbre, à chaque coin de laquelle on voit une belle fontaine de marbre ; & le milieu eſt occupé par un beau canal d'eau vive, incruſté de marbre, ſi profond, qu'on y peut nager aiſément, & d'où l'eau eſt conduite dans les chambres & dans les ſales du palais, qui ont toutes leurs fontaines : elles ſont voûtées pour la plûpart ; les voûtes ſont découpées à jour, d'un ouvrage ſi délicat & ſi hardi, qu'il eſt étonnant qu'il ſe ſoit conſervé pendant tant de ſiécles. On voit une chambre où les rois Mores ſe baignoient dans des bains d'albâtre, remplis d'eau, par de gros canaux qui ſortent de la muraille ; & des bains, elle coule par de petits canaux dans d'autres chambres ; de celle où ils ſe baignoient, on entre dans une autre où ils ſe faiſoient eſſuyer, & de celle-là ils paſſoient dans une troiſiéme, & faiſoient *las ſieſtas* les après-midi. Une des plus belles piéces de cet édifice royal, eſt la cour qu'on appelle *el guadro de los leones* : elle eſt carrée & pavée de marbre, & ornée de portiques qui régnent tout autour, avec cent dix-ſept colomnes d'albâtre fort hautes, qui ſoutiennent des galeries auſſi ornées d'albâtre. Au milieu de la cour on voit une fontaine où douze figures de lions agroupés ſupportent un grand & large baſſin de marbre blanc d'une ſeule piéce, & jettent tous une grande quantité d'eau par la gueule, faiſant tout autant de fontaines qui coulent continuellement ; du milieu de la fontaine ſort un gros jet d'eau qui s'éleve fort haut, & retombe dans le baſſin avec grand bruit, d'où elle ſe répand dans les chambres. A côté de la premiere cour, on voit une chambre où étoient les lits des rois Mores, & dont les châlits ſe voient encore ſi larges que ſix perſonnes y pourroient coucher fort à l'aiſe. On monte de-là à une chambre qui eſt d'un autre étage, où l'on voit deux pavillons, dont les châlits ſont de beau marbre, & le fond richement doré : les fenêtres ont auſſi les bandeaux & les croiſées de marbre, avec des balcons où l'on a une vue charmante, qui s'étend ſur la campagne, ſur le quartier de la ville qui eſt au pied de la montagne, & ſur les montagnes voiſines qui preſentent leurs cimes toujours couvertes de neiges. La chambre où les reines s'habilloient, a dans un coin ſept jets d'eau qui ſortent du plancher, & qui ſervoient à les rafraîchir. On remarque auſſi dans ce palais une chambre d'une merveilleuſe ſtructure, où d'un certain coin on entend tout ce qui s'y dit, pour bas qu'on y parle : on l'appelle par contre-vérité la *chambre du ſecret*. Derriere le palais on apperçoit une vallée fort agréable, bordée de hautes montagnes des deux côtés, & arroſée par le Darro qui la traverſe. Quantité de jardins aſſez bien entretenus, un parc, une petite forêt ſur le penchant de la montagne, un petit logement pour ſe repoſer, & de fort belles promenades aux deux bords de la riviere, rendent cette vallée délicieuſe.

En montant du palais un peu plus haut, on découvre une belle maiſon que les rois Mores avoient fait batir pour aller paſſer le printems ; on l'appelle en langue arabe *Xeneralife*. La ſituation en eſt fort agréable, & l'art a beaucoup contribué à en faire un ſéjour charmant ; on y respire en tout tems un air doux & ſerein : on y trouve quantité de fontaines qui coulent avec un doux murmure, dont l'une particuliérement pouſſe un jet d'eau

de la groſſeur du bras, avec tant de roideur, qu'il s'éleve beaucoup au-deſſus de la muraille de la maiſon, tellement que quand les rayons du ſoleil donnent deſſus, d'un certain ſens, on apperçoit une multitude d'iris, qui divertiſſent agréablement la vue. Ce terrein eſt planté de divers arbres fruitiers qui forment pluſieurs petits bosquets, d'où l'on voit de très-beaux jardins & un parc où l'on garde des animaux ſauvages. Au ſommet de la montagne s'éleve un vieux bâtiment qui ſervoit de mosquée aux Mores, & dont on a fait une égliſe ſous le nom de *Sainte-Helene*, à laquelle les habitans du pays ont une fervente dévotion. Sur cette montagne, près du palais, il y a une citerne publique, qu'on appelle en arabe *Algibe*, creuſée (à ce qu'on croit) par les Romains; elle eſt ſi bien faite, que l'eau ne s'y corrompt jamais, & y acquiert une vertu médicinale qui appaiſe les douleurs de la colique: tout joignant le palais, il y a une colline où l'on voit un vieux couvent aſſez joli, habité par les Carmes déchauſſés, appellé *el monte de los martyres*, c'eſt-à-dire le mont des martyrs: toute cette colline eſt eſt entre-coupée de creux & de cavernes fort ſpacieuſes, qui n'ont qu'une ſeule entrée par une étroite ouverture, faite en rond au-deſſous; c'eſt-là où l'on dit que les Mores deſcendoient les Chrétiens eſclaves, pendant la nuit, après les avoir cruellement tourmentés pendant le jour: ces cavernes s'appellent *masmorras* en langue arabique.

Le troiſiéme quartier de Grenade, appellé ALBAYCIN, n'étoit conſidéré autrefois que comme un fauxbourg ſéparé du reſte de la ville par une muraille, dans un terrein élevé ſur deux collines, & occupé par 5000 maiſons; tous les habitans étoient Mores, diſtingués des autres Grenadins par leur langage, par leurs mœurs & par leurs habillemens; vivant avec beaucoup de léſine, & donnant à leurs femmes des habits de ſoie, tandis qu'ils ſe vêtoient de ſacs, afin d'être toujours prêts à charger ſur leurs épaules des fardeaux pour tous ceux qui en avoient à faire: lorſque Ferdinand le Catholique eut pris Grenade, les habitans de l'Albaycin exciterent une ſédition contre le cardinal Ximenès qui les preſſoit d'embraſſer le Chriſtianiſme; mais ſe voyant tous déclarés criminels de lèze-majeſté, ils demanderent tous le baptême, pour ſauver leur vie; & ce qu'il y a de plus ſurprenant, c'eſt qu'au rapport de l'illuſtre Fléchier qui a écrit la vie du cardinal Ximenès, tout ce qui reſtoit d'infideles dans les autres quartiers de la ville, ou dans les bourgades voiſines, au nombre de 50000 ſe rendirent Chrétiens presqu'au même tems. C'eſt ainſi que par la valeur & le zéle du roi Ferdinand, le Mahométiſme fut enſeveli pour jamais dans Grenade, & que l'empire des Mores fut éteint pour toujours dans toute l'Eſpagne.

Enfin le dernier quartier de la ville que nous avons appellé *Antiquerula* eſt ſitué dans une plaine, & peuplé de gens venus d'*Antequera*, d'où lui vient le nom qu'il porte. Presque tous ſes habitans ſont ouvriers en ſoie, & font du ſatin, du tafetas, du damas, ou teinturiers en pourpre, en écarlate & en autres couleurs.

Si le dedans de la ville eſt beau, les dehors ne ſont pas moins agréables, particuliérement du côté du midi & du couchant. C'eſt une grande & belle plaine de huit lieues de long ſur quatre de large, appellée *la vega de Grenada*, c'eſt-à-dire *le verger de Grenade*, environnée de petites montagnes, & couvertes d'un nombre infini de villages. A l'entrée de la ville, du côté qu'on vient d'Antequera, on trouve une fort grande place que l'on appelle *el Campo*, où eſt un hôpital royal magnifique. Près de celui-là on en voit un autre fondé par S. Jean de Dieu, inſtituteur des Freres de la Charité: c'eſt un vaſte bâtiment. Le portail eſt enrichi de piliers de jaſpe, & au-deſſus paroît la figure du fondateur en marbre; le cloître eſt fait en voûtes ſoutenues de piliers, & au-deſſus ſont les chambres des malades qui y ſont ſervis par des religieux. L'eſcalier par où on y monte, eſt fort beau, peint aux deux côtés, où l'on voit la vie du fondateur: la voûte eſt plafonnée & dorée. Près de cet hôpital eſt un célébre couvent de religieux Hieronymites, fondé par Fernand Gonſalve, ſurnommé *le grand capitaine*. On lit ſur la muraille extérieure de l'égliſe cette inſcription gravée ſur un morceau de jaſpe.

GONZALES-FERNANDO;
A CORDUBA,
MAGNO HISPANIARUM DUCI,
GALLORUM AC TURCARUM,
TERRORI:

C'eſt-à-dire, *à Gonzales Fernand de Cordouë, le grand capitaine d'Eſpagne, la terreur des François & des Turcs.* Il eſt inhumé dans le chœur de l'égliſe de ce couvent, & l'on voit ſa ſtatue ſur ſon tombeau qui le repréſente armé à genoux.

Enfin le ſéjour de Grenade eſt délicieux; le terroir eſt très-fertile. L'air y eſt fort pur & fort doux, ſans être incommode par les chaleurs exceſſives qui ſe font ſentir dans les autres parties méridionales d'Eſpagne. On y remarque, entr'autres choſes, un joli endroit ſur le bord du Darro, dans une vallée hors de la ville, où l'air eſt ſi pur, ſi agréable & ſi bon pour la ſanté, que pluſieurs perſonnes indiſpoſées s'y font transporter & ont recouvré la ſanté. Les Mores trouvoient cette ville ſi charmante, qu'ils s'imaginoient que le paradis devoit être dans la partie du ciel qui eſt au-deſſus de Grenade.

L'hiſtoire rapporte deux choſes fort remarquables de Boabdel ſurnommé *el Quichito*, c'eſt-à-dire le Petit, à cauſe de la petiteſſe de ſa taille, fils de l'infortuné Alboacen, dernier roi de Grenade. 1. Ce Prince avoit tant de peine à quitter ce charmant ſéjour, que ſortant de ſon palais pour ſe rendre à Ferdinand, ſon vainqueur, il prit ſon chemin par une porte de l'Albaycin, & lui demanda pour toute grace, que jamais perſonne ne ſortît après lui par cette porte. Le monarque lui accorda cette faveur, & fit murer la porte, comme elle l'eſt encore. 2. Lorſqu'il fut hors de la ville il s'arrêta ſur un côteau pour la voir une derniere fois. Cette vue le toucha ſi vivement, qu'il verſa des larmes. Sa mere qui l'accompagnoit, lui dit d'un ton inſultant: C'eſt avec raiſon que tu pleures maintenant comme une femme, puiſque tu n'as pas été aſſez brave pour te défendre toi & ton royaume. Ce reproche étoit d'autant plus injuſte, que, du conſentement des hiſtoriens, il étoit fort vaillant; mais il fut forcé de céder aux nombreuſes armées de Ferdinand.

Grenade eſt honorée d'un archevêché, d'une chancellerie, & d'une célebre univerſité. Il s'y fait un très-grand commerce en ſoie qui paſſe pour la meilleure de toute l'Europe, & dont on fabrique les plus riches étoffes qu'on voie en Eſpagne.

2. *L'archevêché de* GRENADE eſt le même ſiége que celui d'*Eliberis*. Voyez ELIBERIS 3. Il eſt nommé dans les anciennes Notices *Eliberi*, *Elberris* & *Eliberis*. Elvire ayant été ruinée par les Mores qui avoient bâti Grenade, ils en firent enſuite la capitale d'un royaume particulier. Ferdinand le Catholique s'étant rendu maître de Grenade au mois de Janvier 1492, le pape Alexandre VI, qui étoit Eſpagnol, adreſſa, au mois d'Avril 1493, une bulle à l'évêque d'Avila au ſujet de cette conquête. Il le chargea de faire réparer les anciennes égliſes, & d'établir quatre cathédrales, ſavoir à Grenade qu'il érigeoit en métropole écléſiaſtique, comme elle étoit déja métropole d'un royaume: les trois autres ſiéges étoient ceux de *Malaga*, d'*Almeria* & de *Guadix*. Le continuateur de l'Hiſtoire écléſiaſtique de Fleuri, *l.* 117, *c.* 69, laiſſe croire que Grenade eſt métropole de ces trois évêchés. Mais il n'y a que *Malaga* & *Almeria* qui en dépendent. Guadix eſt ſous l'archevêché de Seville. Voyez GUADIX. D. Ferdinand de Talavera, religieux Hieronymite, fut le premier archevêque de cette égliſe. Son chapitre eſt compoſé de ſept dignitaires, de douze chanoines, douze prébendiers & pluſieurs chapelains. Le diocèſe a cent quatre-vingt-quatorze paroiſſes, & l'archevêque jouit de quarante mille ducats de revenu. **Vayrac*, Etat de l'Eſpagne, *l.* 4, *p.* 373.

3. GRENADE, (LE ROYAUME DE) province d'Eſpagne, avec titre de *royaume*: c'eſt proprement la haute Andalouſie, comme le remarque Baudrand, *édit. de* 1705. Il fait partie de la Bétique des anciens. Il a la nouvelle Caſtille au ſeptentrion, le royaume de Murcie au levant, la Méditerranée au midi, & l'Andalouſie au couchant. Il a environ ſoixante & dix lieues de longueur, trente de largeur & quatre-vingt de côtes. Ses principales rivieres ſont le *Xenil*, le *Guadalantin*, le

Rio Frio & le *Guadalquivirejo*. Sur la côte de la mer, & bien avant dans les terres on ne voit que des montagnes fort hautes, coupées de belles vallées, de diſtance en diſtance ; ce qui fait le plus agréable payſage du monde. Entre ſes montagnes ſont les *Alpuxarras*. Voyez ce mot. * *Vayrac*, Etat de l'Eſpagne, *t. 1, p. 164.*

Toute la côte du royaume étant vis-à-vis de l'Afrique, & par conſéquent expoſée aux courſes des pirates de Barbarie, on y voit tout du long d'espace en espace, depuis le détroit de Gibraltar jusqu'au Rio de Frio un grand nombre de tours d'où l'on découvre les vaiſſeaux qui ſont en mer.

Quoique le royaume de Grenade ſoit la partie la plus méridionale de toute l'Eſpagne, c'eſt cependant un des plus ſains & des plus tempérés. On y trouve presqu'à chaque pas des ſources d'eau vive, des rivieres & des ruiſſeaux qui, venant à ſe croiſer & à s'entre-couper les uns les autres en divers endroits, forment des labyrinthes agréables, bordés de tous côtés de fleurs & d'une verdure perpétuelle. A une lieue de Grenade on trouve les célébres bains d'*Alhama* ; (Voyez ce mot,) & à quatre ceux d'*Alicun*, qui ſont propres contre les maladies qui procedent d'une humeur chaude & ſanguine. L'eau du *Darro* a la propriété de guérir les animaux qui en boivent, & c'eſt pour cette raiſon que les habitans du pays l'appellent le *bain ſalutaire des brebis*. Près d'Antequera on voit une fontaine dont l'eau guérit de la gravelle. Du côté qui regarde le midi on voit d'une part de vaſtes plaines & des champs très-fertiles, & de l'autre des montagnes très hautes ; mais le pays, quoique raboteux & hériſſé de rochers escarpés, eſt tellement abondant, qu'il fournit ce qui eſt néceſſaire aux habitans, & même beaucoup aux étrangers. En un mot, toutes les contrées de ce royaume ſont généralement ſi fertiles, qu'elles n'ont presque pas beſoin de culture ni de l'induſtrie des hommes. Du tems que les Mores le poſſédoient, c'étoit le pays du monde le plus peuplé & le plus riche : toutes les collines étoient auſſi couvertes de vignes, d'arbres fruitiers, de bourgs & de villages, que le ſont encore celles des Alpuxarras ; mais à préſent elles ne ſont à, beaucoup près, ni ſi peuplées, ni ſi bien cultivées : toutefois ce pays rapporte aujourd'hui autant ou plus qu'un autre de toute l'Eſpagne, ſur-tout les endroits qui ſont arroſés par le Xenil & par le Darro. Généralement parlant, tout le terrein de ce royaume eſt fertile en grains, en vin, en huile, en ſucre, en lin, en chanvre ; ſes montagnes & ſes campagnes produiſent toutes ſortes de fruits excellens, comme grenades, citrons, oranges, olives, capres, figues, amandes. Le pays abonde en meuriers, par le moyen desquels on nourrit quantité de vers à ſoie dont on retire un grand profit. On y voit une infinité de forêts qui produiſent quantité de noix de galle, qui ſervent à faire l'encre, à épaiſſir les cuirs, & ſont propres pour la médecine. Elles produiſent encore des palmiers ; & les dattes qu'on en recueille, ſont d'un grand ſecours, auſſi-bien que le gland des chênes, qui outre qu'il ſert à engraiſſer les beſtiaux, eſt d'un goût ſi délicat, qu'il ſurpaſſe celui des noiſettes les plus fines. C'eſt pourquoi ceux du pays en envoient à Madrid aux grands d'Eſpagne, qui s'en font un régal : ainſi en ſuppoſant que le gland, dont les premiers hommes ſe nourriſſoient, au rapport des anciens, fût auſſi bon, ils n'étoient pas fort à plaindre. Tout le monde ſait combien on recueille de raiſins ſecs dans le royaume de Grenade : on les nomme *paſſerilles* ; mais bien des gens ignorent de quelle maniere on les apprête : l'auteur citée l'explique.

On y recueille auſſi beaucoup de miel & de cire. Dans les montagnes d'Antequera, il y a pluſieurs endroits où le ſel ſe fait, non par le feu, mais par l'ardeur du ſoleil qui, venant à darder ſes rayons ſur l'eau de la pluie & des fontaines raſſemblées en certains lieux bas, l'épaiſſit & la convertit en très-bon ſel, dont on fait un commerce conſidérable. Dans les mêmes montagnes, on trouve de très-belles pierres à bâtir, & d'une autre ſorte de pierre blanche, qu'on appelle *yeſſo*, qui, étant miſe en œuvre, reſſemble au plâtre, & produit le même effet pour enduire & pour blanchir. Elle s'emploie auſſi pour faire une eſpece de colle que les architectes Eſpagnols appellent *tarras*, & qu'on emploie pour fortifier les murailles & les édifices : on en uſe encore pour boucher les vaiſſeaux de terre & de bois, qu'on envoie aux Indes & ailleurs, & qui ſont remplis de diverſes liqueurs. On trouve auſſi en divers endroits des grenats, des hyacinthes & autres pierres précieuſes. Le *ſumac* eſt très-commun dans les montagnes ; les Grenadins en font un grand commerce avec les étrangers, & s'en ſervent utilement dans le pays pour apprêter & pour épaiſſir les peaux de boucs, de chévres & le marroquin.

Les habitans du pays ſont polis, doux & d'une ſociété agréable, adroits de leurs corps & très-propres pour les armes. Quoiqu'ils ayent beaucoup dégénéré de l'application & de la vigilance de leurs peres, ils ſont pourtant les peuples les plus laborieux des parties méridionales d'Eſpagne. Ils ſont ſi ſobres, qu'ils ne boivent presque point de vin, & défendent à leurs enfans l'uſage de cette liqueur jusqu'à un âge fort avancé. Ils aiment aſſez le commerce & l'agriculture.

Quoique toute l'Andalouſie ait été ſept cents quatre-vingt ans au pouvoir des Mores, le royaume de Grenade n'a commencé que vers le milieu du treiziéme ſiécle. Abenhud, roi More, qui regnoit à Cordoue, ayant perdu la couronne & la vie dans une bataille déciſive que les Chrétiens lui livrerent l'an 1236, ſes ſujets contraints d'abandonner leur patrie à leurs vainqueurs, ſe retirerent à *Grenade*, où ayant ramaſſé les débris de leur nation, ils élurent pour leur roi un homme nommé *Mahommad Aben-Alhamar*, de baſſe extraction, mais brave ; il ne fut pas plutôt reconnu premiérement par les habitans d'*Arjona*, lieu de ſa naiſſance, puis par ceux de *Baça*, de *Guadix*, de *Jaën* & de *Grenade*, qu'il établit ſon ſiége royal dans cette derniere ville. C'eſt ainſi que commença ce royaume, le dernier que les Mroes ayent établi en Eſpagne, lequel a dominé ſur trente-deux grandes villes, & ſur nonante-ſept autres moins conſidérables, quoique fermées de murailles, l'eſpace de deux cens cinquante-ſix ans, c'eſt-à-dire, depuis 1236, juſqu'à 1492, que le roi *Ferdinand* le *Catholique*, & la reine *Iſabelle*, ſon épouſe, s'en rendirent les maitres, & l'incorporerent pour toujours à la couronne de Caſtille, dont il fait un des plus beaux fleurons, tant par rapport au commerce qui s'y fait, à cauſe de ſes ports de mer, que par rapport aux revenus conſidérables que les rois Catholiques en tirent. Ils y tiennent un gouverneur particulier, dont l'autorité eſt ſoumiſe à celle du *vicaire* général d'*Andalouſie*, & une chancellerie royale, qui connoit ſouverainement & ſans appel de toutes les cauſes qui lui ſont dévolues.

Voici quelles ſont les principales villes du royaume de Grenade par rapport à leur ſituation.

Dans les terres,
- Les places les plus conſidérables ſont,
  - Grenade,
  - Guadix,
  - Baça,
  - Guescar,
  - Loxa,
  - Santa-Fé,
  - Alhama,
  - Antequera,
  - Ronda.
- Les places les moins conſidérables ſont,
  - Settenil,
  - Lora,
  - Eſtepa,
  - Velez de Malaga,
  - Albanuelas,
  - Cardiar,
  - Taron,
  - Veria,
  - Uxixar,
  - Anduxar,
  - Cangivar,
  - Hoanez,
  - Santa Cruz,
  - Nerca,
  - Porcena,
  - Monteijcar,
  - Cogollos,
  - Monachil,
  - Monda.

Sur la côte, Les places les plus considérables sont, Malaga, Almeria, Muxacra, Vera, Marbella.

Les places les moins considérables sont, Fuengirola, Molina, Porto de Torres, Almuneçar, Salobrena, Motril, Caſtel Ferro, Beria, Adra, Aladra, Caſtel Grimaldo.

Quoique nous ayons remarqué que l'évêché de Guadix n'eſt pas ſoumis à l'archevêché de Grenade, mais à celui de Seville, il ne laiſſe pas de faire partie du royaume de Grenade. Voici une nouvelle diſtribution des villes de ce royaume, ſelon ſes quatre diocèſes.

Le ROYAUME de GRENADE a

Dans l'ÉVÊCHÉ de MALAGA, Ronda, Setenil, Monda, Marbella, MALAGA, Cartama, Antequera, Velez de Malaga.

Dans l'ÉVÊCHÉ de GRENADE, Alhama, Boxa, Santa-Fé, GRENADE, capitale du royaume, Almunecar, Valobrenna, Motril.

Dans l'ÉVÊCHÉ d'ALMERIA, Adra, ALMERIA, Muxacra, Vera.

Dans l'ÉVÊCHÉ de GUADIX, Guadix, Baça, Huesca.

Il étoit reſté beaucoup de Mores dans le royaume de Grenade ; mais comme leur converſion au Chriſtianiſme étoit feinte, & que même non contens de ne pas trop diſſimuler leur attachement à l'ancienne erreur, leur commerce étoit préjudiciable aux Eſpagnols, avec qui ils s'allioient, & corrompoient ainſi les familles, Philippe III, préférant la pureté de la foi aux intérêts temporels de ſa couronne, chaſſa ces Mahométans, vers l'an 1609.

4. GRENADE, petite place de France, en Gascogne, dans la banlieue de Marſan, ſur l'Adour, à deux lieues au-deſſous d'Aire, en allant vers Saint-Sever, dont elle n'eſt pas plus éloignée. Dans les grandes eaux, & dans l'hiver, l'Adour commence à y porter des bateaux.

5. GRENADE, ville de France, en Gascogne, au comté de Gaure, & ſur la Garonne, à trois lieues au-deſſous de Touloufe. C'eſt un des ſiéges royaux de la judicature de Riviere-Verdun, & le ſiége de ſon élection.

6. GRENADE, (LA) iſle de l'Amérique ſeptentrionale, dans la mer du nord. Elle eſt ſituée par les 12. d. 15′ de latitude, & les 315 d. 50′ de longitude. Elle commence le demi-cercle des Antilles. Les François s'y établirent, en 1650, par ordre de M. Dyel du Parquet, qui les fit paſſer de la Martinique, & qui fit cet établiſſement à ſes frais. Cette iſle appartenoit aux Sauvages qui eurent beaucoup de peine à ſouffrir que les François s'y établiſſent. Cette iſle eſt très-fertile en ſucre, qui eſt beaucoup plus blanc que dans les autres iſles, en café, tabac, indigo, coton, riz, gingembre, miel, manioc. L'air y eſt très-ſain. Elle eſt très-peuplée. Il y a un gouverneur, état-major, & pluſieurs lieutenans de roi ; enfin elle eſt fort bien policée. Il y a beaucoup de rivieres & de fontaines. Le terrein y eſt uni par-tout, & le mouillage y eſt fort bon pour les navires. On y trouve quantité de beaux arbres, dont les uns portent d'excellens fruits, & les autres ſont propres à bâtir. Le poiſſon eſt abondant ſur toute la côte. Au nord-eſt de cette iſle il y en a une douzaine de petites, nommées les *Grenadins*, où la pêche & la chaſſe ſont fort abondantes, auſſi-bien que dans l'iſle de Grenade. Les légumes y ſont en abondance. Les patates, les ignames, les bananes, & les figues d'Inde y viennent très-bien. On y trouve deux eſpeces de gibier à poil ; ſavoir, l'acoutis & le taton, qui ſont d'un aſſez bon goût. Il n'y a aucune bête venimeuſe. * *Le P. Dutertre*, Hiſt. des Antilles de l'Amérique, *l.* 1, *c.* 2. *Rochefort*, Hiſt. nat. & morale des Antilles de l'Amérique. *Le P. Labat*, Voyages de l'Amérique, *t.* 2, *p.* 140.

7. GRENADE, une des plus belles & des plus riches villes de l'Amérique Eſpagnole, ſituée ſur le bord de la Nicaragua, qu'on appelle auſſi quelquefois *le lac de Grenade*, & à vingt-huit lieues de la mer du ſud. Vers l'an 1665, ſoixante des flibuſtiers François la ſurprirent, & y pillerent quelques maiſons. En 1675, une autre troupe plus nombreuſe, & dans laquelle il y avoit quelques Anglois, la prirent après avoir forcé la place d'armes où les habitans s'étoient retranchés, après l'avoir environnée d'une forte muraille, défendue par quatorze piéces de canon, ſix pierriers, & ſix compagnies de cavalerie : ils menacerent enſuite de brûler la ville, ſi elle ne ſe rachetoit ; & voyant qu'on ne leur faiſoit aucune réponſe, ils effectuerent leur menace en partie. * *Le P. Charlevoix*, Hiſt. de S. Domingue, *l.* 9.

8. GRENADE, (LAC DE) grand lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, & dans la province de Nicaragua. Il eſt ainſi nommé par quelques-uns, à cauſe de la petite ville de Grenade qui eſt ſur la côte occidentale ; d'autres l'appellent auſſi le LAC DE NICARAGUA. Voyez NICARAGUA.

9. GRENADE ou LA NOUVELLE GRENADE, pays de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme. Il a pour bornes au nord le pays de Sainte-Marthe ; au nord-eſt, celui de Venezuela ; au levant, la Guiane ; au midi, de vaſtes pays que l'on connoît peu ; au ſud-oueſt, le Popayan : il eſt de l'audience de Santa-Fé. Sa longueur eſt de cent trente lieues, & ſa plus grande largeur eſt de trente.

Ses principales provinces ont été de tout tems BOGOTA & TUNJA. Santa-Fé de Bogota eſt la capitale du pays. Ces deux provinces ſont entourées de Sauvages ſurnommés PANCHOS, dont le pays eſt fort chaud. Celui de Bogota, au contraire, eſt un peu plus tempéré. Les ſauvages qui l'habitent, auſſi-bien que le Tunja, s'appellent communément *Moxes*. Ces ſauvages étoient gouvernés par divers Caciques, quand les Eſpagnols commencerent à découvrir ces provinces. Ferdinand de Lugo, amiral des iſles Canaries, envoya en 1536, de la ville de Sainte-Marthe, Gonſalvo Ximenès de Queſada, ſon lieutenant, pour découvrir les régions ſituées le long de la grande riviere de la Magdelaine. Ximenès monta par terre le long du rivage, à main gauche de cette riviere, où il s'avança avec de grandes difficultés, tant pour l'épaiſſeur des bois, que pour la quantité de rivieres, torrens & marais qu'il rencontra ; mais particuliérement à cauſe des courſes fréquentes des ſauvages. Il arriva à un lieu, nommé TORA, qu'il nomma PUEBLA DE LOS BRACHOS, parce qu'il y avoit en cet endroit, quatre bras de rivieres qui ſe joignoient. Il y ſéjourna pendant l'hiver, ayant fait juſques-là depuis la mer, ſelon ſon calcul, environ cent cinquante lieues dans le continent. Au printems il monta avec ſes gens le long d'une autre riviere juſqu'au pied des hautes montagnes, appellées OPON, larges de cinquante lieues, & fort rudes & déſertes. Après les avoir paſſées, ils deſcendirent dans un pays plat & bien cultivé, où l'on aſſembloit beaucoup de ſel de certaines fontaines ſalées, d'où ils paſſerent dans la province du Cacique Bogota, qu'ils

qu'ils défirent, pillerent enſuite les villages des Sauvages, où ils trouverent beaucoup d'or & d'émeraudes. De-là ils paſſerent dans le pays des *Pachos*, ſeparé de la province de Bogota par de petites montagnes, & arriverent à une vallée qu'ils appellerent TROMPETTE, éloignée de quinze lieues d'une montagne fort haute, & denuée d'arbres, d'où l'on tiroit les émeraudes. Pendant leur ſéjour dans cette vallée, ils firent un fort grand butin, & amaſſerent beaucoup d'or. A trois journées de-là ils réduiſirent deux autres Caciques, nommés *Sagamoſa* & *Diutima*; & étant retournés dans la province de Bogota, ils paſſerent par le terroir des *Pachos*, & contraignirent la plus grande partie de ces peuples à faire la paix après une longue guerre. Ximenès donna à cette province, qu'il crut aſſez découverte & aſſez domptée, le nom de NOUVEAU ROYAUME DE GRENADE, à cauſe qu'il étoit de Grenade en Eſpagne, & il y bâtit la ville de Santa Fé, qui en eſt la capitale. * *De Laët*, Ind. occid. *l.* 9, *c.* 1.

Les autres villes que les Eſpagnols y ont fondées ſont, ſelon de Laët,

Tocayma, Velez,
La Trinitad, Mareguita,
Tunja, Ibague,
Pamplona, Vittoria,
Merida, S. Juan de Los Lanos.

Outre trois bourgs qui ſont,

Saint Miguel, Palma,
& S. Chriſtophe.

Les naturels ſe ſervent de maïs ou de caſſave au lieu de froment. Ils ont quantité de ſel dont ils font un grand commerce. Le gibier y eſt fort commun, auſſi-bien que le poiſſon. Les Bogotes & les Tuniens ſont grands: ils ſe couvrent de manteaux noirs, blancs & bigarrés de diverſes couleurs, ſont teints de bandes autour des reins: ils ornent leurs cheveux de chapelets & de fleurs teintes & faites de coton, d'une maniere fort induſtrieuſe. Quelques-uns ſe couvrent la tête d'un bonnet ou ſe ceignent d'un rets. Il ſe trouve dans ce royaume beaucoup de mines d'or, de cuivre & d'acier. Il y a beaucoup de chevaux, & de mulets, on en mene pluſieurs au Perou. Ce pays abonde en pâturages, en froment, en autres grains & en fruits. Les Indiens qui habitoient la province voiſine de celle de Tunja, vivoient de fourmis & les nourriſſoient avec ſoin pour les manger. Les lieux que les Sauvages, nommés COLIMAS & MUSOS habitent, ſont aux limites des provinces de Bogota & de Tunja. Leur contrée, qui a vingt-cinq lieues de long & treize de large, eſt presque partout chaude & humide; ils ont chaque année deux étés & deux hivers. Leur premier été commence en Décembre, & dure jusqu'à la fin de Février; & le ſecond commençant en Juin, continue jusqu'en Octobre. Les deux hivers occupent les ſix autres mois. Ces deux ſaiſons ne ſont cependant diſtinguées que par le beau tems, qui dure tous les étés, & la pluie qui ne ceſſe point les nuits d'hiver. Les animaux les plus communs dans les provinces des MUSOS & des COLIMAS, qu'on appelle auſſi CANAPEYES, d'un nom commun aux deux nations, ſont certains pourceaux noirâtres, qui ont le nombril ſur le dos, & d'autres plus petits, presque ſemblables aux ſanglıers; des cerfs, des dains, des *guatinayas*, animaux qui diffèrent peu de nos liévres, des brebis, des chévres & des chevaux. Les Eſpagnols n'y ont que deux colonies, l'une dans la ville de la Trinitad, & l'autre dans la bourgade de la Palma, qu'ils bâtirent en 1572, à quinze lieues de Santa-Fé. Ils habiterent d'abord la bourgade de la Tutela, ſur le bord de la riviere de Zarbi; mais la proximité des montagnes, la grande férocité des Sauvages, & la difficulté des vivres, les contraignirent de l'abandonner peu de tems après. La plûpart ſuivirent le capitaine Pedro d'Orſua, au voyage qu'il fit vers les provinces de la Guiane. La renommée de l'or les y ayant attirés, ils bâtirent dans ce canton la ville de la Trinitad, qui fut bientôt après transportée à l'endroit où elle eſt préſentement.

GRENADINS: (LES) on appelle ainſi quelques petites iſles ou écueils, ſitués dans la mer du Nord, parmi les Antilles, entre Saint-Vincent & la Grenade, dont ils prennent le nom. * Atlas. *Robert de Vaugondy*.

GRENCHEN, village & paroiſſe de Suiſſe, dans le haut Vallais, au département de Fiſchbach. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 183.

GRENETIERE, (LA) *Granateria*; abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de S. Benoît, dans le Poitou, au diocèſe de Luçon, au levant de Pabeau, fondée avant l'an 1170; mais on ignore l'année de ſa fondation.

GRENICUS, riviere de l'Aſie mineure. C'eſt la même que le GRANIQUE. Voyez ce mot.

GRENOBLE, ville de France, au Dauphiné, dont elle eſt la capitale, dans le Graiſivaudan, auquel elle donne le nom, ſur la riviere de l'Iſere, où elle reçoit le Drac dans une plaine, au pied des montagnes. On l'appelle en latin *Gratianopolis*, parce qu'elle fut rétablie par l'empereur Gratien. Son nom précédent étoit CULARO; & c'eſt ainſi que la nomme Plancus dans une lettre à Ciceron, écrite Cularone *in finibus Allobrogum*. Cette place appartenoit alors aux Allobroges, & ce ne fut que long-tems après que les Romains l'érigerent en cité. Elle avoit un évêque dès le quatrieme ſiécle, puiſque S. Domnin, évêque de Grenoble, aſſiſta l'an 381, au concile d'Aquilée, où préſidoit S. Ambroiſe. * *Longuerue*, Deſcr. de la France, *part.* 1, *p.* 317.

Cette ville, dans le déclin de l'empire Romain, fut aſſujettie par les Bourguignons, au cinquieme ſiécle, & dans le ſuivant par les François Mérovingiens. Sous les Carlovingiens elle fut du partage de Lothaire; mais après la mort de ſes enfans & celle de ſon frere Charles, le Chauve, & de Louis le Begue, elle obéit à Boſon, enſuite à l'empereur Charles, le Gros, & à Louis, l'Aveugle, fils de Boſon. Cette partie du royaume de Bourgogne ayant été réunie à celle du roi Rodolphe II, Grenoble vint au pouvoir de Conrad & de Rodolphe, le Lâche, ſon fils, qui lui donnerent de grands priviléges, auſſi-bien qu'à ſon évêque. Ce prélat commença à être troublé dans la jouiſſance de ſes droits par les comtes d'Albon & de Graiſivaudan, nommés enſuite *Dauphins*. Mais l'empereur Frederic Barberouſſe, condamna le comte, & remit l'évêque en tous ſes droits, l'an 1161. Cet empereur défendit, par ſes lettres, à tous les ſeigneurs voiſins, de troubler l'égliſe de Grenoble & ſon évêque, qu'il appelle *un de ſes fideles*, c'eſt-à-dire vaſſaux; il lui donna le titre de *prince*. Les différends pour la juriſdiction temporelle de la ville de Grenoble recommencerent entre le Dauphin & l'évêque, & durerent pluſieurs années; de ſorte qu'ils ne furent entiérement terminés que par la tranſaction paſſée, l'an 1313, entre le Dauphin Guigues de la Tour du Pin, & l'évêque Guillaume du Ruin; on convint alors que la juriſdiction ſeroit commune à perpétuité entre l'évêque & le Dauphin, dans la ville & le territoire de Grenoble, & que la juſtice y ſeroit rendue par un juge agréé des deux ſeigneurs. Les évêques de Grenoble n'ont été entiérement aſſujettis, que depuis que le Dauphiné a été donné aux rois de France.

Le parlement de Grenoble doit ſa premiere origine à Humbert II, dernier Dauphin de Viennois, qui créa à Grenoble un conſeil Delphinal, l'an 1340, qu'il compoſa de ſept conſeillers ſans aucun préſident, d'un auditeur des comptes, & d'un tréſorier du Dauphiné. Il ordonna que quatre des ſept conſeillers enſeigneroient le droit dans l'univerſité, qui étoit pour lors à Grenoble. Deux ans après, il fit un de ces officiers préſident, & créa un avocat fiſcal Delphinal. Louis XI, n'étant encore que Dauphin, s'étant retiré en Dauphiné, érigea en 1453 ce conſeil Delphinal en parlement, avec les mêmes droits & honneurs que les autres parlemens du royaume, & en 1454, il créa un procureur fiſcal Delphinal. Charles VIII, confirma cette érection; & le parlement de Grenoble prétend, en vertu de cette confirmation, qu'on doit compter ſon érection, depuis l'an 1453. Le parlement de Bordeaux prétend, au contraire, qu'on ne la doit compter, que depuis la confirmation de Charles VIII, parce que Louis XI, n'étant que Dauphin en 1453, ſon édit n'a de force par rapport aux autres parlemens du royaume, que depuis la confirmation de Charles VIII. Le parlement de Dau-

phiné a néanmoins passé pour le troisieme après Paris & Toulouse, & a précédé celui de Bordeaux, dans les assemblées des Notables, tenues à Paris, à Moulins & à Rouen, en 1557, 1566 & 1617, & dans la chambre de justice, de l'an 1661. Les commissaires de ces deux parlemens alternerent, l'un ayant eu la préséance un jour, & l'autre le jour suivant. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 4, *p.* 30.

Ce parlement est aujourd'hui composé de dix présidens, le premier compris; de cinquante-cinq conseillers; de trois avocats-généraux, & d'un procureur-général: tous ces officiers sont disposés en quatre chambres. Les présidens sont tous à mortier, parce qu'il n'y a point de grand'-chambre, ni de chambre des enquêtes; & à la reserve du premier président & du garde des sceaux, qui servent toujours dans la premiere chambre; les présidens & les conseillers roûlent dans les autres, suivant leur ancienneté & l'option qu'ils en font à l'ouverture du parlement à la S. Martin.

Le gouverneur & le lieutenant-général de la province, ont séance au parlement avant le premier président. Ils le précèdent, dans les processions & dans les autres cérémonies publiques. Le premier président du parlement de Grenoble, ou en son absence le plus ancien président, commande dans la province en l'absence du gouverneur, du lieutenant-général & des commandans par brevet particulier. Ce droit qui est ancien, a été confirmé par des lettres-patentes du roi, du 12 Juillet 1716, publiées à l'audience le 30 du même mois. En conformité de ces lettres, M. de Treffemane étant mort en 1718, M. de Grammont, second président du parlement de Grenoble, commanda jusqu'au retour du comte de Medavy dans la province. Tous les archevêques & évêques du royaume ont séance & voix instructive au parlement de Grenoble. Le seul évêque de cette ville y a voix déliberative: ils siégent avec les présidens, au-dessus du doyen des conseillers.

La chambre des comptes de Grenoble a été unie au parlement, jusqu'en l'année 1618, qu'elle en fut séparée par un édit, qui l'a créée *ad instar* de celle de Paris: elle est compofée de six présidens, le premier compris; de dix-huit maîtres ordinaires, de deux correcteurs, de six auditeurs, d'un avocat général, & d'un procureur-général. Cette chambre connoît des mêmes affaires que les autres chambres des comptes du royaume. Elle prétend encore avoir droit d'enrégistrer les provisions des évêques & leur serment de fidélité; mais la chambre des comptes de Paris le conteste. La chambre des comptes va après le parlement; mais dans l'église de Notre-Dame & dans celle de S. André, les officiers des comptes sont à la droite en entrant dans le chœur, & le parlement a la gauche; ce que la chambre des comptes rapporte à l'ancienneté de sa création, qu'elle prétend être antérieure à celle du parlement.

Le bureau des finances n'a fait qu'un même corps avec le parlement, jusqu'en 1628, qu'il en a été séparé & établi en corps de Compagnie. Il est à présent composé de vingt-sept officiers qui sont un président en titre, quatre présidens par commission; vingt trésoriers généraux, un avocat & un procureur du roi.

La ville de Grenoble est fort peuplée. La bastille est une forteresse qui commande la ville. L'Isère coupe Grenoble en deux parties inégales. La moins considérable est fort serrée par le côteau, & s'appelle SAINT-LAURENT ou la PERRIERE. Elle ne consiste presque qu'en une grande rue. Saint-Laurent est la paroisse de ce quartier. Au-dessus est un couvent des filles de la Visitation, appellé *Sainte-Marie d'en-haut*. Le quartier de BONNE est le plus beau de Grenoble. Les rues y sont grandes, belles & bien percées. Le palais où se tient le parlement, la chambre des comptes & le bureau des finances est un ancien bâtiment, situé sur une place presque ronde. La place, appellée la *Grenelle*, est grande & belle; à l'un des bouts est l'hôtel de ville, maison fort simple. L'hôtel de Lesdiguieres est un ancien bâtiment, composé de différens corps de logis joints les uns aux autres. Il forme un tout qui n'a rien de beau pour l'extérieur; mais les dedans en sont commodes & magnifiques. Le jardin consiste en un parterre accompagné d'une terrasse & en une espece de bois. C'est la promenade publique de la ville. Le palais épiscopal est beau; il doit sa beauté au cardinal le Camus, évêque de Grenoble. Les salles sont ornées de tableaux de prix, de la vie & de la passion de Jesus-Christ, & des portraits des évêques de Grenoble. Les Oratoriens ont le séminaire; & les Jésuites avoient le collége. L'hôpital-général est bien bâti, ayant quatre corps de logis & des jardins d'une étendue suffisante. Tous les autres hôpitaux de la ville ne font qu'un même corps avec celui-ci, & sont sous la même direction. L'arsenal est une espece de petite citadelle, au milieu de la ville. A Sainte-Claire sont les tombeaux de la connétable de Lesdiguieres & de sa fille. Ils sont de marbre, & estimés pour la sculture. Les draperies en sont parfaitement bien jettées. Le cours est une belle promenade. Il y a un assez beau mail. Les fortifications de la ville sont du chevalier de Ville. On trouve, près de Grenoble, les restes d'une tour appellée la *Tour-sans-venin*, parce qu'on n'y a jamais vu, dit-on, d'insecte venimeux, & que ceux qu'on y apporte, s'enfuient sur le champ. A trois lieues de cette ville, on trouve encore un terrein de huit pieds de long, sur quatre de large, qui vomit des flammes rouges & bleues de la hauteur d'un demi-pied. Elles brûlent le papier, la paille & le bois; mais elles n'enflamment pas la poudre. Les peaux & les gants de Grenoble ont de la réputation; mais la draperie en est grossiere, quoiqu'on y en fasse quantité. Hors de la ville est le couvent des Minimes, où fut enterré l'illustre chevalier Bayard, dont son oncle, appellé *Laurent Alleman*, avoit été le fondateur.

Le diocèse de Grenoble est compofé de trois cens quatre paroisses, dont deux cens quarante sont en Dauphiné, & soixante-quatre en Savoye. Le chapitre de la cathédrale est compofé d'une seule dignité, qui est le doyenné, & de dix-huit canonicats, dont le revenu est fort modique. Le chapitre nomme le doyen & les chanoines; l'évêque y préside, & y a fa voix. Ce chapitre a un degré de juridiction, de laquelle on appelle à l'officialité de l'évêque. Le chapitre de S. André est aussi dans Grenoble, & est compofé d'un prévôt & de douze chanoines: il est en tout soumis à la juridiction de l'évêque. Ce chapitre élit le prévôt, les chanoines & les chapelains. Les canonicats n'ont qu'un très-petit revenu. Il n'y a point d'abbaye d'hommes dans tout ce diocèse. Il n'y en a qu'une seule de filles, qui est celle DES HAYES, de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1163, par Marguerite de Bourgogne, femme de Gui, Dauphin, comte d'Albon, qui y est enterrée. La grande Chartreuse est dans ce diocèse.

Selon les nouvelles observations, Grenoble est à 23 d. 12′ de longitude, & à 45 d. 11′ de latitude.

GRENTIUS, ou ORENTIUS, lieu d'Asie, dans la Galatie, sur la route de Claudiopolis à Ancyre, à XXIV M. P. de cette derniere, selon Antonin.

GRENWICH, ancien château d'Angleterre, au comté de Kent, sur la Tamise, auprès de Deptfort. C'est où naquirent Henri VIII & sa fille Elisabeth. Voyez DEPTFORT. Voyez aussi à l'article de LONDRES, ce qui regarde l'hôpital de *Grenwich*.

GREPHIS: selon quelques éditions de Pline, *l.* 4, *c.* 7, c'étoit le nom d'une ville de Gréce, dans la Béotie. Sylburge a cru que c'étoit la Criphis de Strabon; mais le P. Hardouin a fait voir qu'il falloit lire ACRÆPHIA.

GRESINUS, ville de la Chersonnese, selon Etienne le Géographe, qui cite Androtion.

GRESSIC, petit royaume, avec une ville capitale de même nom, dans l'isle de Java, à l'opposite de celle de Madura, dont l'isle de Java n'est séparée que par un détroit. Son roi est le meilleur ami que les Hollandois ayent dans tout le pays.

GRESTONIA, petit pays de Gréce aux confins de la Thrace & de la Macédoine. Thucydide, *l.* 2, le joint avec Anthemus & la Mygdonie dans un passage: les Macédoniens ravagerent la Mygdonie, la Greftonie & Anthemus; il la nomme avec Anthemus, & la Bisaltie dans un autre passage: ces Macédoniens, dit-il, soumirent d'autres peuples qu'ils tiennent encore sous leur domination, savoir *Anthemus*, la Greftonie & la Bisaltie. Herodote écrit *Creftonie*. L'Echedore, dit-il, *l.* 7, *c.* 124, a sa source dans la Creftonie, & coule à travers la Mygdonie. Il nomme aussi cette contrée, CRESTONICE, Κρηστωνικὴ. Lycophron cité par Ortélius, *Thes.* écrit aussi *Creftonia*.

GRETAIN, ou GRESTAIN, bourg de France, en Normandie, au diocèſe de Liſieux, avec une abbaye de Bénédictins, à une lieue & demie au-deſſus de Honfleur, & à pareille diſtance du port, & de la collégiale de S. Sanſon, vis-à-vis du château de l'Orcher, aſſis de l'autre côté de la Seine, qui a deux lieues de largeur en cet endroit. La haute juſtice de Gretain étend ſa juriſdiction juſques ſur un des quartiers de la ville de Honfleur. Cette abbaye avec l'égliſe paroiſſiale eſt ſituée au pied d'une côte, & arroſée d'un ruiſſeau qui tombe dans la Seine devant ſes murailles, environ à une lieue de ſa ſource qui eſt au-deſſus de S. Pierre du Châtel que ſes eaux traverſent. Le Necrologe de l'abbaye de Gretain regarde Odon ou Eudes, I du nom, trente & unième évêque de Bayeux, comme ſon fondateur, quoiqu'elle ſoit redevable de ſa fondation à la pieté de Herluin de Couteville ſon pere, à cauſe ſeulement qu'il y avoit conſenti, & que vers l'an 1040, le même Herluin, apparemment à la priere de ſon fils, l'avoit augmentée conſidérablement de ſes biens. Les premiers abbés ont été Geofroi, moine de S. Sever d'Angers; Fulchre, & Herbert. * *Corn.* Dict. *Hermant*, Hiſtoire du diocèſe de Bayeux, *t.* 1.

GRÈVE. (LA) Ce mot eſt différemment expliqué par les auteurs. Sanſon, dans ſon Introduction à la géographie, dit: la partie de la côte que la mer couvre & découvre par ſon flux & reflux, s'appelle *grève*. Ozanam, dans ſon Dictionnaire de mathematiques, dit la même choſe; dans ſon Traité de géographie, il ajoute: on appelle *eſtrain* la côte de la mer qui eſt plate & ſablonneuſe. Ce qu'il appelle *eſtrain* eſt ce que nous appellons *grève* ſur la côte de Normandie. La grève eſt un fond de ſable que la mer couvre & découvre, & plus haut ſur le rivage ſont des cailloux que l'on appelle le *gallet*. Mais une preuve que cette circonſtance de la mer qui couvre & découvre n'eſt pas eſſentielle au mot de *grève*, c'eſt qu'à Paris le quartier de la grève n'a rien de commun avec le flux & reflux. Il y a bien plus d'apparence de dire que le mot de *grève*, ſignifie un rivage de gros ſable & de gravier, & que *grève* & *gravier* viennent d'une même origine. Le P. Lubin, dans ſon Mercure géographique, dérive *grève* de *gradus*; cette étymologie ne convient point à la grève du rivage de l'Océan de laquelle nous avons parlé.

GREVELINGEN. Voyez GRAVELINES.

GREVE-MACRE, ſelon Baudrand; GRAVE-MARCHEREN, ſelon le dictionnaire géographique des Pays-bas, petite ville des Pays-bas, au pays de Luxembourg, ſur la rive gauche de la Moſelle, entre Sirck & Tréves.

GREVENBOURG, ou GREIFFENBERG. Voyez TRARBACH.

GREVENBROECK, ou GREVENBRUCH, ou Grevenbruck, petite ville d'Allemagne, ſur l'Erpe, au duché de Juliers, ſelon Zeiler, *Weſtphal. Topogr.* p. 85. En 1642, les François & les Heſſois, qui étoient unis enſemble, l'abandonnerent à l'approche de Jean de Werth qui s'en empara. Elle eſt à l'électeur Palatin, comme tout le reſte du duché.

GREVENDAEL, abbaye de filles, ordre de Cîteaux, dans la Gueldre, au diocèſe de Ruremonde, ſur la riviere de Niers.

GREZE, en latin CREDO & CREDONENSE CASTRUM, autrefois place fortifiée de France, au Gevaudan, du tems de S. Privat, évêque du pays au III ſiécle. C'eſt encore un village plus conſidérable que Javoux même qui étoit alors la ville épiſcopale. * *Baillet*, Topogr. des ſaints, 2. part.

GRIESS, montagne de Suiſſe, dans le haut Vallais, au département de Gomb: c'eſt le chemin pour paſſer en Italie. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 173.

GRIESSEBERG, village & ſeigneurie de Suiſſe, dans le Thurgaw. * *Délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 154.

GRIÉT ou GRIT, bourg d'Allemagne, au cercle de Weſtphalie, dans le duché de Cléves, ſur le Rhin, entre Emeric & Rées, au nord de la ville de Calcar.

GRIETENIJE, terme particulier dont on ſe ſert en Frile pour ſignifier un bailliage; de même on appelle *grietman*, ce que nous appellons en françois *un bailli*. La province de Friſe eſt partagée en un grand nombre de *Grietenije*; & on en a publié une grande Carte, où chacune a une feuille particuliere.

GRIETHUYSEN ou GRIETHAUSEN, bourg d'Allemagne, au pays de Cléves, dans le cercle de Weſtphalie, ſur un petit ruiſſeau qui va ſe jetter dans le Rhin. Ce lieu eſt au nord-nord-eſt, à demi-lieue de Cléves, au couchant méridional, & à une lieue d'Emeric au ſud-eſt, & à un peu plus d'une demie-lieue du fort de Schenck, qui eſt à la pointe du Betuwe. Ce bourg a été bâti par Jean, vingt-huitiéme comte de Cléves. En 1536, Griethuyſen fut pris par les Hollandois, & quatre ans après par les troupes Heſſoiſes. * *Sanſon*, Atlas.

GRIFFENBERG. Voyez GREIFFENBERG.

GRIFFENHAGEN ou GREIFFENHAGEN, ville d'Allemagne, dans la Poméranie Pruſſienne, au duché de Stetin, ſur la rive orientale de l'Oder, au-deſſus de Stetin, & preſque vis-à-vis de Gartz, qui eſt ſur l'occidentale. Les géographes du pays lui donnent 38 d. 45′ de longitude, & 53 d. 17′ de latitude. Elle ne fut érigée en ville, que l'an 1262; elle eſt fort baſſe & fort enfoncée. Cette ville fut priſe & repriſe durant les guerres civiles de l'empire. On la cedà à la Suéde par la paix de Weſtphalie; mais elle fut rendue à l'électeur de Brandebourg par le traité de S. Germain-en-Laye, en 1679. Elle fut brûlée par accident en 1532. Il y a une prévôté eccléſiaſtique, dont la juridiction s'étend ſur vingt-trois paroiſſes. On tient dans cette ville trois foires par an. La premiere eſt au ſecond jeudi de Carême; la ſeconde à la Trinité; & la troiſiéme au 28 Octobre. Villeneuve croit que c'eſt la *Viritium*, dont parle Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, * *Zeyler*, Pomeran. Topogr. *p.* 61. *Baudrand*, édit. de 1705.

GRIFFENSÉE. Voyez GRYFFENSÉE.

GRIFSTETD, commanderie d'Allemagne, dans la Thuringe, près de la riviere d'Unſtrut, & dépendante du bailliage de Marpurg, en Heſſe.

GRIGNAN, petite ville & comté de France, en Provence, ſur les confins du Dauphiné. C'eſt plutôt une annexe qu'une partie de la Provence; car il eſt hors des limites de cette province: c'eſt pourquoi il eſt mis avec toutes ſes dépendances entre les terres adjacentes. Les ſeigneurs de Grignan, qui étoient de la race des Adeymars, ſeigneurs de Monteil ou Montelimar, ſe ſont long-tems maintenus dans la liberté & l'indépendance. Enfin, l'an 1164, Gerard Ademar, fit hommage volontairement à Raimond Berenger, le jeune, comte de Provence, qui conſerva à Gerard le pouvoir de battre monnoie, & d'autres droits qui n'appartiennent qu'aux ſouverains. Un autre Ademar fit hommage l'an 1257, à la comteſſe Béatrix, femme de Charles I, comte d'Anjou, de la maniere & aux mêmes conditions que les ſeigneurs de Grignan, ſes prédéceſſeurs, l'avoient fait aux comtes de Provence, depuis Raimond Berenger, le jeune. Le dernier mâle de la race des Ademars, a été Louis Ademar, lieutenant-général, pour le roi de France en Provence; en faveur duquel la ſeigneurie de Grignan fut érigée en comté, par Henri II, l'an 1550. Il mourut ſans enfans, & laiſſa héritiere ſa ſœur, Blanche, femme de Gaſpard de Caſtellane, baron d'Entrecaſteaux, & par-là ce comté entra en cette maiſon; & depuis peu la branche maſculine des comtes de Grignan, de la maiſon de Caſtellane, a été éteinte. Il y a dans ce comté les petites villes ou bourgades de *Grignan* & de *Colonzelle*, avec pluſieurs villages. * *Longuerue*, Deſcr. de la France, 1. *part. p.* 375.

GRIJALVA, (LA) riviere de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne. Elle a ſa ſource dans la province de Chiapa, d'où, coulant vers le nord, elle traverſe la province de Tabaſco, & ſe jette dans la baye de Campêche. Quelques-uns la nomment la *riviere de Tabaſco*, du nom de la province où eſt ſon embouchure, les autres la *riviere de Grijalva*, du nom de Jean de Grijalva, Eſpagnol, qui la découvrit en 1518. Corneille, après de Laët, *Ind. occid.* l. 5, c. 30, la nomme *Grialva*, & la décrit ainſi. Elle a, dit-il, au-deſſus de ſon embouchure plus de huit braſſes de profondeur; mais elle eſt fort plate au-dedans, & l'entrée en eſt difficile, parce qu'il y briſe fort à cauſe du choc qu'y fait la marée contre le courant d'amont, qui eſt extrêmement

rude. Cinq autres rivieres y descendent outre quantité de torrens. Elle se décharge dans la mer par deux bouches, dont l'une a un quart de lieue de largeur, & coupe la côte qui s'étend en cet endroit est & ouest, descendant du sud vers le nord. L'autre court du sud-ouest. Après cette description, Corneille reproduit la même riviere sous le nom de *Grijalva*, sans avertir que c'est la même. * *Baudrand*, édit. 1705.

GRILLENE : c'étoit autrefois une ville de la Sardaigne, & ce n'est plus présentement que le lieu d'ORGOSOLO, selon Baudrand, *édit.* 1682, qui cite François de Vic.

GRIMAUT, petite ville de France, en Provence, proche de la Méditerranée & du golfe de Grimaut, dont elle est éloignée d'une lieue, & environ trois de S. Tropez, au couchant. * *Baudrand*, édit. 1705.

Le GOLFE DE GRIMAUT, petit golfe de France, dans la mer Méditerranée, sur la côte de Provence, près de Grimaut, qui lui donne le nom. Il ne s'étend pas plus de deux à trois lieues vers l'occident, & n'a point d'autre place considérable que la ville de S. Tropez, sur sa côte méridionale.

GRIMBERGE ou GRIMBOURG, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Tréves. Jean, quatre-vingt-sixiéme évêque de Tréves, qui fut élu en 1190, & mourut en 1212, fit bâtir de neuf cette ville, dans le Westerwald. Zeyler n'en dit rien de plus ; mais Baudrand, *édit.* 1705, dit qu'elle est aux confins de la Lorraine & du Palatinat du Rhin, à trois lieues de Biakenfeld. Il ajoûte que Grimberg est le chef d'un des vingt-cinq bailliages de l'archevêque de Tréves.

GRIMBERGUE, abbaye d'hommes, ordre de Prémontré, dans les Pays-bas, à deux lieues au nord de Bruxelles. C'est, outre cela, un comté qui a été érigé en principauté, en 1730.

GRIMM, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, en Misnie, sur la Mulde, que l'on y passe sur un pont à trois milles d'Allemagne de Leipsic ; entre Wurtzen & Colditz, avec un bailliage, dont dépend la petite ville de LAUSSWITZ ou LAUSSWIG : le terroir des environs est très-bon : il y a un château & une école publique, qui tient le troisiéme rang entre celles de l'électorat de Saxe ; cette école fut fondée en 1550, par l'électeur Maurice, au couvent des Augustins, en faveur de cent jeunes garçons, choisis dans les villes de l'électorat ; & pour cet effet on appliqua les revenus du monastere des religieuses de Nimpzschen, qui étoit devant la ville. Ce lieu a beaucoup souffert tant des inondations que des incendies, principalement en 1429, & 1573. En 1429 ou 1430, les Hussites en saccagerent les environs. Dix ans après les Suédois y firent de cruels ravages. Cette ville appartient à l'électeur de Saxe. * *Zeyler*, Saxon. super. Topogr. *p.* 99.

GRIMMEN, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie, au duché de Bardt, à cinq milles de Stralsund : cette ville est ancienne ; sa longitude, selon les géographes de ce pays, y est de 37 d. 45′, & la latitude de 54. d. 18′. Elle fut entourée de murailles, l'an 1190. Il y avoit autrefois un monastere de religieuses. Elle a dans son département ecclésiastique dix-neuf paroisses qui étoient autrefois de l'évêché de Schwerin, qui est du duché de Mecklenbourg, aux frontieres duquel Grimmen est située, entre Tribesées & Gripswalde. On y tient trois foires par an, l'une au dimanche *Misericordias*, l'autre le samedi après l'Assomption, & la troisieme après la fête de sainte Elisabeth. Cette ville a été plusieurs fois prise par les ducs de Meckelbourg, & reprise par les ducs de Poméranie. * *Zeyler*, Pomeran. Topogr. *p.* 61.

GRIMMENSTEIN, forteresse d'Allemagne, dans la Saxe auprès de Gotha, sur la hauteur. Elle passoit pour imprenable. Elle fut commencée par le landgrave Balthazar. Ensuite augmentée par le duc Guillaume de Saxe ; & enfin l'an 1530, & les années suivantes, on y fit travailler huit ou neuf mille hommes pendant dix à onze ans pour en perfectionner les fortifications : elle ne fut pourtant point imprenable ; mais Jean-Frederic, électeur de Saxe, ayant été fait prisonnier par les troupes de l'empereur Charles V, cette forteresse fut démantelée suivant l'ordre de l'empereur, par Lazare de Schwendi ; & l'électeur ayant été relâché cinq ans après en 1552, elle fut réparée. Son fils, de même nom, ayant protégé mal-à-propos Guillaume de Grumbach, qui avoit été mis au ban de l'empire, avec quelques autres, & n'ayant pas voulu le livrer ; Auguste, électeur de Saxe, en qualité d'exécuteur du ban impérial, assiégea Grimmenstein en 1566, & la prit le 13 Avril 1567, & la fit raser jusqu'aux fondemens. Mais le duc Ernest y rebâtit un château qui fut nommé FRIEDENSTEIN ou le *château de la paix*. L'ancien nom signifioit le *château de la fureur*. * *Zeyler*, Super. Saxon. Topogr. p. 96. *Hubner*, Géogr. *p.* 586.

GRIMMETSHOFEN, bailliage de Suisse, au canton de Schafhouse. Il y a une haute jurisdiction. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 3, p. 97.

GRIMMI, ville d'Asie, dans la Georgie, dans la province de Gagueti (Caket) : elle est assez peuplée pour ce pays, selon Archange Lamberti, cité par Baudrand, *édit.* 1705.

GRIMNITZ, château & maison de chasse d'Allemagne, dans la moyenne marche de Brandebourg, auprès d'une grande forêt & d'un lac, aux frontieres de l'Uckesmarck. Ce lieu est remarquable par le traité qui termina les longues disputes qui étoient entre les maisons de Brandebourg & de Poméranie. On y regla la succession, de maniere qu'au cas que la maison des ducs de Poméranie vînt à manquer d'héritiers mâles, les margraves de Brandebourg auroient toute la Poméranie, excepté les fiefs relevant de la Pologne. Ce traité est de l'an 1529. * *Zeyler*, Poméran. Topogr. *p.* 62.

GRIMSBY, petite ville d'Angleterre, en Lincolnshire, sur le bord méridional de l'Humber, à huit lieues de Lincoln vers le levant. Elle envoie ses députés au parlement, & a marché public toutes les semaines. Il y a une assez belle église. * *Etat prés. de la Gr. Bret.* t. 1, p. 84, & 86.

GRIMSEL, montagne de Suisse, aux confins du haut Vallais, & du département de Goms qu'elle sépare du canton de Berne. Le village de Geftilen est au pied de cette montagne. Elle est très-haute, & il faut quatre heures de marche pour arriver au sommet, encore ne peut-on y monter que par des sentiers escarpés & difficiles. C'est par un de ces chemins que Berchtold, duc de Zeringen, conduisit ses troupes en 1211, pour faire irruption dans le Vallais. Le chemin est ordinairement impraticable, sur-tout en hyver qu'il est fermé par les neiges. Il y a sur le Grimsel deux petits lacs qui sont perpétuellement couverts de neige & de glace. La riviere d'Aar a sa source dans cette montagne. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 2, p. 222 ; & t. 4, p. 172.

GRIMSEY, petite isle de l'Océan, sur la côte septentrionale de l'Islande. Elle est peuplée & cultivée selon Baudrand.

GRINAA, bourg de Danemarck, dans le Jutland septentrional, au diocèse d'Arhus, sur la côte du Categat. * *De l'Isle*, Carte du Danemarck.

GRINAEI, ancienne nation de la Scythie, entre le peuple *Sacæ*, dans le voisinage des Massagetes, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 13.

GRIMDEDVALD, montagne de Suisse, au canton de Berne, dans l'Oberland, aux frontieres du Vallais. Elle est remarquable, non seulement par sa hauteur, mais principalement par sa glaciere, (en allemand *Gletscher*) qui est comme une montagne de glace, & qui va toujours croissant en hauteur & en circuit ; tellement que toutes les années elle gagne toujours du terrein sur son voisinage qu'elle couvre d'une glace perpétuelle. Quelquefois en été cette glace se fend & fait des fentes d'une profondeur immense ; & quand cela arrive, ces fonts des éclats pareils à ceux du tonnerre. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 221.

GRINNES, ancien village, entre les Bataves ; selon Tacite, *Hist.* l. 5, *in fine.* Il n'en détermine point la position ; mais la carte de Peutinger, corrigée sur Tacite met Grinne, huit mille pas au-dessous de *Carvo*, & quatre au-dessus de *Levæ fanum*, c'est-à-dire au lieu nommé de *Beerhuysen*, à cause des hutes des bateliers, vis-à-vis du petit village de *Rommerten*, & par conséquent un peu au-dessus de la chaussée que Drusus opposa au Rhin qui rasoit un peu trop le rivage du côté de la Gaule, & en emportoit toujours quelque chose. Le

docte Alting ne doute point que les fables enlevés de la rive du Rhin du côté de la Gaule, étant pouſſés par la répercuſſion du fleuve, n'ayent été portés plus haut, & qu'il ne s'en ſoit formé des amas en forme d'iſles; ce qui aura donné le nom au lieu de *Grinnes*; car, ſelon lui, GRINDS ou GRINDEN ſignifie des hauteurs couvertes de verdure, qui s'élevent dans le lit d'une riviere. *Grin* veut dire *verd* dans la langue des Friſons, & *Grind* ſignifie le fond. Quant au nom de *Kemmerten*, il vient des iſles du Rhin, qui ont pouſſé de l'herbe comme des prairies, & que l'on appelle en langue du pays *Waarden*, *Waerten*, *Warten*, *Weerden* & *Werten*.

GRINNICUM, nom latin de GRASSE, ville de Provence.

GRIPSWALD, ou GREIFFSWALD, ville d'Allemagne, en Poméranie. Les géographes du pays la mettent à 30d. 0′ de longitude, & à 54d. 16′ de latitude. Elle a ſubſiſté long-tems avant que d'être fermée de murailles en 1233. Elle dépendoit de l'abbaye d'Eldenow. Comme les habitans des Pays-bas y négocioient beaucoup, elle s'accrut de telle maniere qu'elle ſe tira de la domination des moines. Cela porta enſuite Wratiſlas III, & après ſa mort, ſon fils Barnime, à traiter avec l'abbé d'Eldenau pour les droits qu'il avoit ſur cette ville. Ce ne fut qu'à condition qu'il en feroit hommage à l'abbaye, & qu'il reconnoîtroit devant le grand autel de tenir ce lieu comme un fief, & que pour marque de dépendance chaque bourgeois payeroit tous les ans à l'abbaye en forme de redevance un denier d'argent, ce qui a été uſité durant quelque tems; mais les moines ſe laſſant des diſputes inutiles que leur coûtoit la perception de ces deniers, ont laiſſé tomber cet uſage, & inſenſiblement la ville en eſt venue à dépendre du prince immédiatement ſans aucune redevance. Elle eſt aſſez grande, quoiqu'elle ne le ſoit pas tant que Strahlſond & Stetin. Elle eſt vis-à-vis de l'iſle de Rugen, à un demi-mille du fond du golfe. D'un côté, elle a de larges prairies, & de l'autre un grand lac d'où il ſort un canal d'une demi-lieue qui porte l'eau au golfe, & ſur lequel les marchandiſes ſont portées jusqu'au quai de la ville; car les vaiſſeaux ne ſauroient remonter jusques-là. Des deux autres côtés eſt un pays plat, & devant la ville il y a des fources dont l'eau ſervoit autrefois à faire du ſel, comme on en fait préſentement à Lunebourg; on a discontinué ce travail faute de bois. Jaromar II, prince de Rugen donna l'an 1240, cette ſaline au monaſtere d'Eldenow. La ville a trois égliſes paroiſſiales, & deux monaſtéres dont l'un fert préſentement à l'univerſité, & l'autre aux écoles de la ville. Elle a d'aſſez belles terres & de grands privileges. Dans la guerre que les ducs de Poméranie, & ceux de Meckelbourg eurent pour l'iſle de Rugen, les habitans de Gripswald ſignalerent leur zéle pour les ducs de Poméranie, qui les en récompenſerent par des graces & des franchiſes. L'iſle d'*Oche*, ou *Oie*, ou *Gripswaldiſche Oie*, qui eſt pour la plus grande partie ſubmergée, & ſituée à cinq ou ſix milles de-là dans la mer, appartient à cette ville. Il y avoit autrefois dans cette iſle un bois où l'on élevoit de très-beaux chevaux que l'on y laiſſoit ſans que perſonne les gardât: on ſe contentoit de pourvoir à leur fourrage durant l'hyver. Il y avoit auſſi une chapelle où les pêcheurs faſoient dire la meſſe avant que d'aller à la pêche du hareng, de l'eſturgeon, &c. * *Zeyler*, Pomer. Topogr. *p.* 62.

Il y a deux foires par an à Gripswald, l'une le 25 Juillet à la fête de S. Jacques, l'autre le premier Novembre à la fête de tous les Saints. L'univerſité fut fondée en 1456, par Wratiſlas IX duc de Poméranie; & le premier recteur fut le docteur Henri Rubenowen, bourg-meſtre de Gripswald, qui avoit été auparavant chancelier d'Eric, roi de Danemarck, & avoit eu beaucoup de part à ce louable établiſſement. Le dernier duc de Poméranie Bogiſlas, XIV du nom, donna l'an 1633 à l'univerſité, quoi qu'avec quelques réſerves, l'abbaye d'Eldenow avec toutes ſes dépendances, villages, terres labourables, prairies, pâturages, moulins, pêches, bois, &c. pour l'entretien & l'augmentation de l'univerſité, & pour la ſubſiſtance des profeſſeurs. Il les en mit ſolemnellement en poſſeſſion. La dignité de chancelier de l'univerſité a été long-tems affectée aux évêques de Cammin. Cette ville eſt une des ſortes places du pays.

GRIS. D'Audifret nomme ainſi une iſle Britannique, entre les Orcades, & dit que ce n'eſt qu'une montagne fort haute, en façon d'une pyramide, au couchant de Wier. On lit dans ſon livre, *edit. Pariſ. in-4°*, t. 1, p. 242, au couchant de Gris; mais c'eſt une faute d'impreſſion.

GRISAC, bourg de France, en Languedoc, avec titre de *baronie*, dans le Gevaudan. Il appartient à la maiſon du Roure, & eſt conſidérable pour avoir donné la naiſſance au pape Urbain V, appellé auparavant *Guillaume de Griſac*. Il ſuccéda, l'an 1362, à Innocent VI, & mourut le 19 Décembre 1370. * *Corn.* Dictionnaire.

GRISANO, ancien bourg de Gréce, dans la Theſſalie, aux confins de la Macédoine, au couchant de Lariſſa. Voyez CTEMENÆ. * *Baudrand*, éd. 1705.

GRISFENBERG, ville d'Allemagne, en Poméranie, ſelon Baudrand & Corneille: c'eſt la même que Greiffenberg.

GRISO ou GRISSO, *Colone*, *Colonæ*. Bourg de Gréce, dans la Morée, ſur la côte du Belveder, entre les villes de Coron & de Modon. * *Baudrand*, édit. 1705.

GRISOLLES, petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèſe de Toulouſe. Elle eſt renommée par ſa coutellerie. * *Mémoires dreſſés ſur les lieux.*

GRISONS, (LES) peuple des Alpes, alliés des Suiſſes. Les anciens hiſtoriens en parlent ſouvent, & les nomment *Rhæti*, & il n'y a point de nation voiſine de la Suiſſe, dont l'origine ſoit plus aiſée à fixer. Tite-Live, *l.* 5, *c.* 33, en a écrit. Les Toſcans, (dit-il,) qui s'étendoient d'une mer à l'autre, avoient originairement douze villes, dans cet eſpace de terres, au-deçà de l'Apennin, ſur les côtes de la mer inférieure. Dans la ſuite ayant envoyé des colonies, qui occuperent toute la contrée, qui eſt au-delà du Pô, jusqu'aux Alpes, à l'exception de l'angle des Venetes, qui habitent autour du golfe de la mer Adriatique, ils ſe trouverent avoir autant de villes, au-delà de l'Apennin, qu'il y avoit eu de chefs de colonies. Il n'y a aucun doute, que c'eſt-là l'origine des nations des Alpes, principalement celle des Rhétiens, & que les lieux qu'ils habitent, les ayant rendus ſauvages, comme ils ſont, il ne leur eſt rien demeuré de leur ancienne origine que la langue du pays, qu'ils ont même corrompue. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 2.

L'origine des Griſons étant ainſi fixée, il reſte à dire que leur pays, connu ſous le nom latin *Rhætia*, eſt placé par les anciens hiſtoriens dans les Alpes Lépontiennes, aux environs des deux fources du Rhin. Il renfermoit les vallées & les montagnes des environs, jusqu'à l'endroit où les deux ruiſſeaux de ce fleuve ſe joignent, pour ne former qu'un même lit. Et comme au-deſſus de ces deux ruiſſeaux, on trouve une belle plaine, que commande un petit côteau, ſur lequel il y a une forteresſe célébre & très-ancienne, nommée *Rhætium*, & aujourd'hui *Rhætzuns*, il eſt à croire que c'eſt-là un ouvrage des premiers Rhétiens. Ce qui en fait la preuve, c'eſt que tous les hiſtoriens s'accordent à dire que les Rhétiens commencerent par s'établir au-deſſus du Rhin: les reſtes de pluſieurs anciennes forteresſes que l'on voit en différens endroits confirment ce ſentiment. On ne trouvera, ni dans la France, ni dans l'Allemagne aucune contrée où il y ait autant de châteaux & de forteresſes que chez les Griſons, quoique le terrein y ſoit dur, ingrat & ſauvage. Sous le conſulat de Cn. Pompeius Strabon, pere du grand Pompée, les Rhétiens étendirent leurs frontieres jusqu'aux territoires des villes de Trente, de Verone & de Côme. Dans la ſuite ils les pouſſerent encore plus loin. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 3.

Le pays des Griſons a pour bornes au nord, le comté de Tirol, & le comté de Sargans; à l'occident les cantons de Glaris & d'Uri; au midi les bailliages communs, que les cantons poſſedent en Italie, le comté de Chiavenne & la Valteline; & à l'orient le Tirol encore, & le comté de Bormio. Il eſt aujourd'hui partagé en trois grandes parties, qu'on nomme *Ligues*, en allemand *Bundt*; & de-là vient le nom de *Bunsner*, que les Allemands donnent aux Griſons. Ces trois Ligues ſont,

I. La LIGUE-HAUTE ou GRISE, en allemand *Grawbundt*. Celle-ci, comme la plus considérable, a communiqué son nom à tout le pays.

II. La ligue de la CADDÉE, (Caddea, en italien corrompu, pour *Casa-Dei*,) ou de la Maison-de-Dieu, en allemand *Gotts-hauſs-bundt*.

III. La ligue DES DIX-COMMUNAUTÉS, en allemand *Zehen-grichten-bundt*.

Les deux premieres sont au midi, & la troisieme au nord. La premiere est séparée de la seconde, en partie par la branche orientale du Rhin, & elle fait face à l'occident, aux cantons d'Uri & de Glaris: les deux autres, à l'orient & au nord, sont face au Tirol. Ce sont comme trois cantons ou républiques, dont chacune a son gouvernement à part, & fait ses affaires séparément; mais toutes ensemble forment un corps de république, en qui réside l'autorité suprême. La longueur de tout ce pays, du nord au sud, est de quinze milles d'allemagne, ou d'environ trente-cinq lieues. On a donné aux habitans le nom de *Grisons*, parce que les premiers qui, dans le quinzieme siécle, se liguerent ensemble, pour secouer le joug de ceux qui les opprimoient, portoient des habits groſſiers d'une étoffe grise, qui se fabriquoient dans le pays.

Ce pays a essuyé à-peu-près les mêmes révolutions que la Suisse; il fut quelque tems sous la domination des Francs; après quoi, les Huns s'en rendirent maîtres, & le ravagerent: la souveraineté fut ensuite partagée entre l'empire & divers comtes particuliers; & comme les évêques de Coire furent chargés par les empereurs de la partie qui dépendoit de l'empire, ils ne manquerent pas de faire leurs affaires aux dépens des princes qui les commettoient; ils parvinrent enfin à se faire eux-mêmes souverains. Les Grisons, ayant rendu de grands services aux empereurs, en obtinrent de grands privileges. Ceux qui étoient soumis aux comtes, racheterent leur liberté, ou devinrent libres par l'extinction des familles de leurs seigneurs. Les évêques de Coire, perdirent insensiblement tout leur pouvoir, principalement au tems de la révolution; de sorte qu'aujourd'hui ils n'ont plus aucune part, ni aucune influence sur les affaires du gouvernement. Les Grisons parvinrent enfin à l'indépendance, & formerent une république Démocratique, dont le pouvoir souverain réside entiérement dans le peuple.

Le pays des Grisons étant tout entier dans les Alpes, & ne consistant qu'en vallées plus ou moins larges, au pied de hautes montagnes, on peut aisément juger que l'air n'y est pas des plus doux, ni le terroir des plus fertiles. Cependant il est extrêmement peuplé; & les deux extrémités, qui sont d'un côté la seigneurie de *Meyenfeld*, & de l'autre le pays de *Pregell*, sont dans un climat assez doux, & ont un terroir fertile en bleds, en fruits & en excellent vin. Dans le cœur du pays on recueille de l'avoine, de l'orge, quelques fruits, & en quelques endroits du froment. Il y a aussi, par-ci par-là, de bonnes vallées fertiles. En récompense on tire des Alpes bien des avantages, par les troupeaux de bêtes à corne qu'on y entretient. On y a aussi le gibier en très-grande abondance; & les rivieres, avec quelques petits lacs, donnent beaucoup de poisson.

Les Grisons gardent, à l'égard des mœurs, un certain milieu, entre les Suisses & les Italiens; ils ont un peu de la vivacité Italienne, & beaucoup de la franchise des Suisses. La liberté dont ils jouissent, les rend gais, hardis, courageux, fiers; mais cela même rend la populace, (qui en tous lieux abuse de tout,) farouche, emportée & insolente. Ils sont extrêmement jaloux de leur liberté. Ils sont presque tous Protestans. L'évêque de Coire & l'abbé de Disentis, avec le doyen & le chapitre de Coire, & quelques villages dispersés dans les trois ligues, sont Catholiques; mais les villes & tout le reste du pays est Protestant. La Ligue haute est celle où il y a le plus de Catholiques. Chaque église Protestante, dans le Grisons, a le droit d'établir ses pasteurs & de les déposer. Les ecclésiastiques Catholiques dépendent de l'évêque & du chapitre de Coire, & de l'abbé de Disentis pour la plus grande partie: l'évêque de Coire est élu par le chapitre, & les chanoines sont obligés de choisir un homme du pays, & même qui soit de la Ligue de la Maison-de-Dieu. L'évêque prend le titre de *prince de l'empire*, à cause des terres qu'il possede dans l'empire; mais nonobstant ce titre, il n'est rien moins que souverain dans son pays; car il est sujet des Ligues avec tout le clergé.

Chaque communauté, étant gouvernée par ses propres loix municipales, & par ses coutumes particulieres, choisit ses propres magistrats, & tous les hommes, dès l'âge de seize ans, ont droit de suffrage. Et les diverses communautés de chaque Ligue ayant leurs diétes provinciales, composées des députés de chaque communauté, qui choisissent le chef, & les autres officiers de chaque Ligue en particulier, ces diétes provinciales ne ressemblent pas mal aux états provinciaux des Provinces-Unies. Au reste la justice est administrée, dans ce pays, d'une maniere très-simple. On applique les criminels à la question, comme en Suisse; & après leur exécution, en quelques endroits, on confisque leurs biens. En d'autres, comme dans les communautés du *Prettigau*, la confiscation n'a point de lieu. A l'égard des procès, il n'y a point d'appel dans la Ligue des dix jurisdictions, excepté dans la seigneurie de Meyenfeld. Dans la Ligue de la Caddée, ils sont très-rares; & quant à ceux de la Ligue haute, ils se portent ordinairement à Tron.

Pour ce qui est des affaires générales, qui regardent tout le corps de l'état, il y a des diétes composées des députés de chaque Ligue, qui s'assemblent aussi souvent que la nécessité le demande, comme des diétes provinciales, formées des députés de chaque communauté, pour les affaires de chaque Ligue en particulier.

La principale assemblée, que l'on appelle *diéte générale*, est composée, outre les trois chefs des Ligues, d'un député de chaque communauté, qui a droit de suffrage. Elle se tient réguliérement une fois l'an, non tour-à-tour dans chacune des trois Ligues, mais dans l'ordre suivant; savoir en premier lieu, à *Ilantz*, ensuite à *Coire*, la troisieme fois à *Ilantz*, la quatrieme à *Coire* encore, & la cinquieme à *Davos*. Le chef de la Ligue, où elle se tient, y préside toujours; & le tems auquel elle se convoque, est fixé à la fin d'Août: ſes affaires principales sont, 1° d'agiter & de déliberer sur les propositions des princes étrangers. 2° De recevoir les deniers communs, & d'examiner les comptes publics. 3° De prendre ferment des gouverneurs & des subalternes. 4° De juger les appels.

Outre cette diéte générale, il y en a de trois autres espéces.

La premiere de ces assemblées n'est proprement qu'une *demi-diéte*; aussi en porte-t-elle le nom. Elle consiste dans la moitié des députés qui ont droit d'assister aux diétes générales; de sorte que deux communautés n'envoient entr'elles qu'un seul député qu'elles choisissent chacune à leur tour. Cette demi-diéte n'a point de tems fixe pour s'assembler; elle se convoque seulement lorsqu'on le juge nécessaire; mais le plus souvent à la requisition des ambassadeurs étrangers, elle se tient toujours à Coire.

La seconde assemblée est appellée le *congrès*. Elle n'est composée que de trois députés de chaque Ligue, avec les trois chefs; elle s'assemble généralement une fois l'an, environ au commencement de Mars, pour examiner & mettre en ordre les réponses des communautés, & pour communiquer de nouveau le résultat de ces réponses aux mêmes communautés. Ce congrès se tient encore à Coire, aussi-bien que les autres assemblées publiques; mais cela se fait pour la commodité, plutôt que par un droit attaché à cette ville.

La troisieme est une assemblée des trois chefs des Ligues seulement; elle se tient un peu devant la diéte générale, pour préparer les matieres sur lesquelles on doit délibérer.

Il y a encore, comme il est dit ci-dessus, des *diétes provinciales*, qui se convoquent toutes les fois qu'on le juge nécessaire. Mais il faut observer, comme régle générale, que dans toutes ces assemblées, les députés sont tellement liés par leurs instructions, qu'ils ne font que délibérer, & rapportent ensuite ce qui a été déliberé à leurs communautés qui discutent l'affaire de nouveau, chacune en particulier, & décident la question par la pluralité des voix: chaque communauté envoyant son

opinion par écrit ; & ce qui ſe trouve avoir été réſolu par la pluralité des ſuffrages, paſſe pour le ſentiment de toute la nation.

On voit par-là, que la ſouveraineté réſide entiérement dans le corps du peuple : cependant comme les communautés choiſiſſent généralement, pour leurs députés, les plus habiles gens, il arrive rarement que l'opinion d'une communauté diffère de celle de ſon députe ; de ſorte que cette république eſt, en quelque maniere, gouvernée par un petit nombre de chefs : au reſte, ceux qui engagent le peuple dans des meſures mauvaiſes, ou qui ne réuſſiſſent point, le payent quelquefois de leur tête, comme dans les petits cantons. Les Griſons ſont fort jaloux de leur liberté, & ils ont une maniere ſinguliere, pour châtier ceux qu'ils ſoupçonnent de trahiſon ou de quelqu'autre crime d'état. Lorſque la diéte eſt aſſemblée, les payſans y vont en troupe, demander une chambre de juſtice contre les coupables, & on la leur accorde : elle eſt compoſée de dix juges, & de vingt procureurs de chaque Ligue ; ſes procédures ſont fortes & rigoureuſes, & il en coûte toujours la vie ou de groſſes amendes à quelqu'un : cependant on a très-ſouvent éprouvé que ces ſortes de juſtices ont fait plus de mal que de bien au pays.

Les alliances des Griſons avec les Suiſſes ont été faites en différens tems. L'an 1497, après diverſes alliances particulieres que quelques communautés avoient faites, avec deux ou trois d'entre les cantons Suiſſes, la Ligue Griſe fit une alliance perpétuelle avec les ſept anciens cantons. L'année ſuivante la Ligue de la Caddée fit auſſi la même alliance avec les mêmes cantons ; l'an 1600, les trois Ligues enſemble firent une alliance perpétuelle avec les Vallaiſans, & l'an 1602, avec la ville de Berne ; enfin, en 1707, elles ont négocié une nouvelle alliance avec Zurich, & quelques-uns des cantons leurs voiſins.

Les Griſons poſſedent un aſſez beau pays, d'une étendue conſidérable, au pied de leurs Alpes, & à l'entrée de l'Italie. Il eſt partagé en trois ſeigneuries, le *comté de* BORMIO, la VALTELINE, & le *comté de* CHIAVENNE. Tout ce pays n'eſt proprement qu'une vallée, qui s'étend en longueur au pied des Alpes Rhétiques ; ayant pour bornes, à l'orient le Tirol ; au midi les terres de Veniſe & de Milan ; à l'occident & au nord les Griſons. Sa longueur eſt d'environ ſoixante milles d'Italie, ou de vingt lieues de chemin ; ſa largeur eſt fort inégale ; car, en quelques endroits, elle n'a pas plus de deux lieues, en d'autres ſix ou ſept. La riviere l'Adda, qui ſort du mont Braulio, deſcend dans le comté de Bormio, & paſſe de-là dans la Valteline qu'elle arroſe dans toute ſa longueur, après quoi elle ſe jette dans le lac de Côme : cette riviere fait beaucoup de bien au pays ; mais elle y fait auſſi quelquefois bien du mal par ſes inondations.

GRISSAU, *Gratia ſanctæ Mariæ*, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans la baſſe Siléſie, au duché de Schweidnitz, fondée en 1292, par Boleſlas, duc de Schweidnitz.

GRISSIA, riviere de la Dacie, ſelon Jornandes, *de Reb. Getic.* c. 22. Il dit, en parlant des Wandales & de leur Wiſumar : ils étoient alors au même lieu où ſont préſentement les Gepides, près des fleuves *Mariſia*, *Miliare*, *Gilfild* & *Griſſia*, qui ſurpaſſe ceux que l'on vient de nommer. Ces rivieres ſont, ſans doute, partie dans la Hongrie, & partie dans la Tranſilvanie. La premiere eſt le *Marosch* ou *Merisch*. Lazius qui lit CRISIA, au lieu de *Griſſia* dans Jornandes, ajoûte que c'eſt la même riviere que le *Chryſius*. Ce même auteur & Sambucus ont cru que c'eſt la riviere, nommée par les Hongrois KEUREUZ, & par les Allemands KRAISS ; ou ſi l'on veut KERES, comme il eſt nommé ſur nos Cartes ; mais il y a une grande difficulté en cela : les deux rivieres de KERES, qui ſe joignent au-deſſus de Giula, ne ſont pas ſi grandes enſemble, à beaucoup près, que le Merisch ; & ſelon Jornandes, la riviere de Griſſia doit être la plus grande des quatre : c'eſt à quelque ſavant Hongrois à lever cette difficulté.

GRIUS. Voyez LATMUS.

GROBE, ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît, en Allemagne, dans la Poméranie ultérieure au diocèſe de Cammin. Elle a été ſécularisée, & ſupprimée à la paix de Weſtphalie.

GROBMING, village de la baſſe Autriche. Je n'en fais ici mention que parce que Lazius croit y trouver la *Gabrumagum* de la Norique, & dont Antonin fait mention.

1. GRODECK, petite ville de Pologne, dans la Ruſſie Rouge, entre les ſources du Boug, du Nieſter, & du San ; au couchant méridional, & à neuf lieues & demie communes de Pologne de Léopold. * *De l'Iſle*, Atlas.

2. GRODECK ou GRUDECK, petite ville de Pologne, dans le Palatinat de Podolie, ſur la riviere de Smotrziez, au-deſſous de Felſtin, & au nord de Kamieniek, qui eſt ſur la même riviere. Il y a une citadelle. * Atlas. *Robert de Vaugondy. And. Cellar.* Polon. Deſcr. *p.* 352.

3. GRODECK ou GRUDECK, petite ville de Pologne, ſur la rive gauche du Nieſter, & en même tems ſur le Seret qui la traverſe, & qui ſe joignant au-deſſus de Janow à une autre riviere qui vient de la gauche, vient ſe perdre dans le Nieſter ; elle eſt forte & différente de Grodeck, ſituée ſur la riviere de Smotrziez. C'eſt dans une de ces deux villes que Wladiſlas V, roi Pologne, nommé auparavant *Jagellon*, mourut en 1434. De l'Iſle ne la marque point dans ſa Carte.

4. GRODECK ou GRUDECK, petite ville ou bourg de Pologne, au Palatinat de Kiowie, ſur une riviere qui va ſe perdre dans le Boriſthene, au-deſſus de Kiow. * Atlas. *Robert de Vaugondy.*

GRODENZ. Voyez GRAUDENTZ.

GRODNO, *Grodna*, ville de Pologne, dans la Lithuanie, ſur la rive droite du Niemen, au Palatinat de Troki, partie ſur une montagne, & partie dans la plaine. Il y a peu de maiſons qui ſoient contigues les unes aux autres, & qui ſoient bâties de pierre ; la plûpart ſont de bois, & fort vilaines. La ville n'a ni tours, ni baſtions, ni murailles : la citadelle, qui eſt élevée, eſt fortifiée ; elle a été bâtie ou rétablie par le roi Etienne, qui, aimant beaucoup la chaſſe aux ours & aux élans, venoit ſouvent en prendre le divertiſſement dans ce lieu. Les habitans de Grodno, avant leur converſion au Chriſtianiſme, étoient idolâtres. On y voit encore trois temples bâtis de pierres, dont l'un ſert d'égliſe aux Polonois, & les deux autres aux Ruſſiens du rit grec : ces derniers en ont encore deux autres dans les fauxbourgs, l'une qui eſt ronde & bâtie de bois ; l'autre eſt de pierres. Les autres égliſes ne ſont que de charpente ; les cloches ne ſont pas dans l'édifice, mais devant la porte, dans une tour de bois élevée exprès. La citadelle, le palais du roi, la cour, l'écurie royale, méritent d'être vus ; le reſte eſt fort peu de choſe, quoique Grodno tienne après Wilna le premier rang entre les villes de Lithuanie. Il y a un pont de bois ſur le Niemen : il paſſe pour le plus beau de la Pologne. Ce fut le roi Sigismond qui le fit faire. La ville a quelques couvens & un college de Jeſuites. L'an 1283, l'ordre Teutonique, déja maître de la Pruſſe, attaqua la Lithuanie, ravagea le territoire de Grodno, aſſiégea la citadelle, & la prit, après y avoir perdu bien du monde : les Lithuaniens la reprirent enſuite. Les Pruſſiens l'aſſiégerent en vain en 1306 ; le roi Etienne tint la diéte l'an 1577 à Grodno, où ſe trouverent des envoyés du czar de Moſcovie, avec un cortége de douze cens hommes, ſuperbement vêtus, qui portoient avec eux de riches préſens. On leur traça hors de la ville un terrein où ils dreſſerent leurs tentes ; & ils n'oſoient ſortir de ce camp, qu'ils ne fuſſent accompagnés d'un Polonois. Il y vint auſſi des députés des Turcs, des Tartares & des Valaques, que les ſeigneurs Polonois placerent en divers lieux. Grodno eut ſa part des ravages que les Moſcovites firent dans ce pays, en 1655. Sous le régne de Michel, l'an 1673, il fut réglé que chaque troiſieme diéte ſe tiendroit à Grodno, excepté la convocation générale au tems de l'interregne, la diéte de l'élection ; l'une & l'autre doit ſe tenir à Warſovie, & la diéte du couronnement qui doit être à Cracovie. Cela fut confirmé par le roi Jean III, qui promit de plus, que tous les trois ans il réſideroit en Lithuanie. Le même réglement touchant les diétes de Grodno, ſe retrouve dans les conſtitutions de 1677, & même l'année ſuivante la diéte s'y tint, & le rang de cette ville étant revenu en 1685, & la diéte ayant été indiquée à Warſovie, & non à Grodno, il y eut à cette occaſion de grands troubles, & les Lithuaniens ne s'ap-

paiſerent qu'après qu'on leur eut promis de nouveau d'aſſurer leur droit par une nouvelle conſtitution, comme on le peut voir au commencement des conſtitutions de 1685. *Hartknock, de Repub. Polon. *l.* 2, *c.* 6, *p.* 635.

GROEN, ville d'Hyeſſo, ſelon les Hollandois. * *Notes du* P. Charlevoix.

GRONENLAND; (le) [il ſe prononce *Grounland.*] Ce grand pays eſt mis par beaucoup de modernes, au nombre des terres Arctiques; mais la Mappemonde du ſavant M. de Buache, donnée en 1755, le mettant à l'orient & au nord de la baie de Baffin, & l'uniſſant aux nouvelles decouvertes, nous croyons qu'il doit appartenir à l'Amérique ſeptentrionale.

Il prend ſon nom de *Groenland*, qui en langue teutonique ou allemande, ſignifie *terre verte*, de la mouſſe qui croît ſur ſes côtes, & qui préſente à la vue un tapis verd. On ne connoît point ſon étendue: la partie la plus connue par rapport à nos côtes, s'étend depuis environ le 325e d. de longitude, jusqu'au premier méridien, & de-là jusqu'au 12e ou 13e d. en-deçà: ſa latitude commence vers le 63e. On n'en connoît point les côtes au-delà du 78e d. Il eſt ſitué entre l'Europe & l'Amérique dans les deux hémiſpheres. Il a à l'orient le Spitzberg & l'Iſlande; au midi le détroit de Forbiſher, & le cap Farwel; à l'occident le détroit de Davis & la baie de Baffin. On ignore totalement quelles ſont les terres du côté du nord.

Le Groenland fut découvert dans le neuvieme ſiécle par un nommé *Eric;* ce qui engagea le roi de Norwege, à y envoyer une colonie pour le peupler: il y avoit cependant des ſauvages qui, ſelon toutes les apparences, y avoient paſſé de l'Amérique. Pluſieurs prêtres y paſſerent & y annoncerent la foi: elle y fit de ſi grands progrès, qu'on trouve dans les Notices du douzieme ſiécle un évêque du Groenland.

En 1348, le Nord fut affligé d'une peſte qui détruiſit une ſi prodigieuſe quantité d'hommes, que tous les marchands & les matelots de la compagnie du Groenland périrent. D'ailleurs les rois de Norwege établiſſoient des impôts très-conſidérables ſur les vaiſſeaux qui partoient pour le Groenland, & puniſſoient de mort ceux qui y alloient ſans congé. Enfin il ne ſe trouva plus perſonne qui y allât, & le Groenland s'oublia. Vers le ſeizieme ſiécle, les rois de Danemarck, ſous la puiſſance deſquels la Norwege ſe trouvoit réunie, réſolurent de recouvrer le Groenland. Pour cet effet ils leverent les défenſes rigoureuſes que leurs prédéceſſeurs avoient faites d'aller au Groenland, ſans leur permiſſion. Pluſieurs Norwégiens en tenterent la découverte, mais inutilement. Enfin un capitaine Anglois, nommé *Martin Forbiſcher*, le découvrit, en 1578, & y aborda du côté de l'orient.

Les habitans, qui étoient devenus ſauvages, ſe retirerent d'abord; mais ils s'attroupererent enſuite & revinrent pour attaquer les Anglois, qui, étant ſur leurs gardes, les repouſſerent. Les habitations de ces ſauvages étoient des tentes faites de peaux de veaux marins ou de baleines, étendues ſur quatre groſſes perches, & couſues adroitement avec des nerfs. Elles avoient toutes deux portes, l'une à l'oueſt, l'autre du côté du ſud, pour ſe mettre à couvert des vents d'eſt & de nord, qui les incommodent le plus. Enfin Chriſtian IV, roi de Danemarck, voulant rétablir le commerce du Groenland, fit venir un habile pilote Anglois, qui connoiſſoit ces mers. Il l'envoya avec trois vaiſſeaux, en 1605, qui aborderent, & l'on découvrit tout le pays; mais les ſauvages ne voulurent point faire de commerce avec ces nouveaux venus: le roi de Danemarck ſe rebuta, & n'envoya plus au Groenland. Des marchands de Copenhague entreprirent par la ſuite cette navigation, formerent une compagnie qui ſubſiſte encore aujourd'hui ſous le nom de *compagnie de Groenland.* Pluſieurs auteurs ont prétendu, que ce Groenland, découvert dans le dix-ſeptieme ſiécle, eſt différent de l'ancien, ce qui a donné lieu de diſtinguer le nouveau & l'ancien Groenland. Quoi qu'il en ſoit, on y trouve des marbres de toute ſorte de couleur; les pâturages y ſont très-bons; il y a quantité de gros & de menu bétail, des chevaux, des liévres, des rênes, des loups communs, des loups cerviers, des renards, beaucoup d'ours blancs & noirs, des caſtors & des martres auſſi belles qu'en Ruſſie. Il eſt à remarquer que tous les animaux de ce pays, tant quadrupedes que volatiles, ont leur graiſſe entre la chair & la peau, que leur chair eſt très-maigre, plus remplie de ſang que celle des animaux des pays chauds. Cette ſurabondance de ſang doit cauſer une chaleur, prétendent les naturaliſtes, capable de réſiſter au froid extrême du climat, & la graiſſe qui enveloppe la chair, arrête cette chaleur: ainſi ces animaux ont une conſtruction propre au climat qu'ils habitent. On ne trouve dans ce pays aucun ſerpent ni reptile venimeux à cauſe du grand froid. Parmi les oiſeaux terreſtres, il n'y a que la perdrix de mangeable: elles eſt blanche & tachetée de noir ſur les ailes, & ſes pates ſont revêtues d'un duvet fort épais. Elle amaſſe ſa nourriture pour l'hiver, qui eſt de l'herbe qu'elle range par petits tas, pour n'en pas manquer, lorsque tout eſt couvert de neige, attendu que contre la coutume des autres oiſeaux, elle paſſe l'hiver dans le pays. On y voit auſſi des pies, des moineaux, & une quantité prodigieuſe d'oiſeaux aquatiques ſemblables à ceux d'Iſlande, & pluſieurs eſpeces d'oies & de canards à duvet. Les rivieres ſont remplies de truites, d'écreviſſes & ſur-tout de ſaumons. La mer qui baigne ces côtes, eſt très-poiſſonneuſe. On y pêche quantité de cabéliaux, de rayes, de ſoles & de plies. La mer de ce pays, vers les côtes du nord de l'Europe, eſt remplie de baleines, dont quelques-unes ont près de cent pieds de long, & l'on en tire juſqu'à cent vingt tonneaux d'huile. On compte juſqu'à quinze eſpeces différentes de cet énorme poiſſon. La grande baleine du Groenland a le ſang chaud, des poumons, s'accouple comme les quadrupédes, eſt vivipare & alaite ſes petits: elle a un grand boyau qui lui ſert au même uſage que la bouteille d'air dans les autres poiſſons, c'eſt-à-dire à ſe mouvoir dans l'eau en tout ſens. C'eſt la cervelle de cette baleine, qu'on appelle *le blanc de baleine*, en latin *ſperma ceti*, & l'ambre-gris ſe trouve dans ſa veſſie. Les Anglois, les Danois, les Hollandois & quelques François vont tous les ans au Groenland faire la pêche de la baleine. Voici la maniere dont cette pêche ſe fait. Un homme ſe met dans une barque; & lorsque l'animal paroît ſur l'eau, il lui lance un harpon attaché à une corde. Lorsque la baleine eſt bleſſée, elle ſe débat, s'éloigne beaucoup des pêcheurs qui lachent la corde tant qu'elle tire. Elle s'enfonce dans la mer en mourant, & revient ſur l'eau lorsqu'elle eſt morte. On la tire & on la met en piéces, pour en avoir la graiſſe, dont on fait l'huile. Les Groenlandois ſe nourriſſent de viande de poiſſon crud. L'huile de baleine eſt pour eux un breuvage délicieux: ils ne peuvent ſouffrir le vin. Leur mal-propreté, les viandes & le poiſſon corrompus qu'ils mangent, leur cauſent une puanteur qui eſt inſupportable aux étrangers. Leurs habits ſont faits de peau de chien & de veau marin, & leurs camiſoles ſont de peaux d'oiſeaux, ornés de plumes de différentes couleurs. Ils ſe ſervent d'arcs, de frondes, d'épées, de couteaux, de javelots. Leurs javelots & leurs fléches ſont armés de cornes ou de dents aiguiſées. Ils reſſemblent aux Lapons; mais ils ſont ſimples & ſtupides, exempts de paſſions brutales. C'eſt peut-être le peuple du monde le plus ſingulier par ſon caractere: affables & enjoués dans la converſation, malgré leur tempérament naturellement mélancolique; l'envie, la haine, les trahiſons, la débauche ſont inconnus parmi eux, auſſi-bien que le vol, quoiqu'ils n'ayent ni loix ni magiſtrats; mais c'eſt plutôt le beſoin du néceſſaire qui les contient dans l'indifférence que la vertu; & la vie dure, qu'ils menent, éloigne d'eux toute idée de volupté. Ils ſont d'ailleurs pleins de mépris pour les étrangers qu'ils regardent comme leur étant très-inférieurs; & malgré leur indifférence, ils ſont attachés opiniâtrement à leur ſentiment. La forme des canots, dont ils ſe ſervent pour la pêche, ſont fort ſinguliers: elle reſſemble à une navette de tiſſerand. Ils ſont faits de côtes de baleines, & couverts de peaux ou de veaux marins. Il y a un trou au milieu où ſe place le Groenlandois qui fait aller le canot avec une petite rame longue de cinq à ſix pieds, plate & large par les deux bouts. * *Hiſt. naturelle de l'Iſlande, par M.* Anderson, *t.* 2.

GROESBEC, village des Pays-bas, dans la Gueldre, à deux lieues de Nimegue. Il y a un château qui a donné le nom à une famille illuſtre de cette province. Prononcez

comme

comme s'il étoit écrit *Grousbeck*. * *Dictionnaire géographique des Pays-bas*.

GROENSUND, c'est-à-dire le *détroit verd*, petit détroit de Danemarck, entre l'isle de Falster & la partie méridionale de Séelande & de l'isle de Moen. Baudrand, *édit. de* 1705, écrit *Gronesund*.

GROLÉE, bourg de France, dans le Bugey, sur le Rhône. Cette communauté députe aux assemblées du Bugey. * *Garreau*, Descript de la Bourgogne, *édit.* 1734.

GROLL, petite ville fortifiée, dans les Pays-bas, dans la province de Gueldre, au comté de Zutphen, sur la riviere de Slincsl, sur les confins de l'évêché de Munster & de la Westphalie. Elle fut prise par les François en 1672, & ils la quitterent la même année, après en avoir ruiné les fortifications. C'étoit l'empereur Charles V qui les avoit fait commencer. * *Diction. géog. des Pays-bas. Baud.* édit. 1705.

GRONA. Wittikind nomme ainsi un lieu que Lazius croit être le même que CREMONE en Dalmatie. Voyez CREMONE 2. * *Baudrand*, édit. 1705.

GRONIA, ville de Grèce, dans la Phocide, selon Etienne le géographe.

GRONII, ancien peuple d'Espagne, aux environs du promontoire Celtique, selon Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 1. Isaac Voſſius écrit GROVII. Ce sont les mêmes que les GRAVII. Voyez ce mot.

GRONINGUE, ville des Pays-bas, aux Provinces-Unies, dans une seigneurie particuliere, à laquelle elle donne son nom. Elle n'est pas si ancienne que quelques-uns l'ont écrit : ce n'est ni le JUHONUM CIVITAS, ni le GRINNES de Tacite. Quelques uns, comme Guichardin, *Descr. des Pays-bas*, ont prétendu lui donner une origine Troyenne. Le savant Alting conjecture que c'est la citadelle que Corbulon, général des Romains, fit bâtir pour s'assurer de la fidélité des Frisons, qui venoient de rentrer sous l'obéissance de l'empire Romain. (a) Germanicus ayant dessein de faire la guerre aux Cherusques, situés proche du Weſer, partit de l'isle de Bataves, embarqua son infanterie sur mille bateaux qui passerent par le canal de Druſus, & par l'Issel, dans un lac qui est aujourd'hui le Zuyderzée, dont les eaux n'étoient pas auſſi répandues en ce tems-là qu'elles le sont presentement : il entra à l'embouchure de l'Ems, où il fit son débarquement. Pedo, général de la cavalerie, prit une autre route en traversant la Frise, & le pays de Groningue qui y étoit attachée. Ils arriverent tous sur le bord de l'Ems, où étoit le rendez-vous général & le lieu de l'assemblée. Il y avoit là un petit port, avec un château qui portoit le nom de la riviere, dans lequel on laissa la flotte pendant la campagne. On confond presque toujours, dit Basnage, ce château & cette petite ville avec celle d'Embden, qui n'est pas si ancienne, & qui est devenue fameuse par son grand commerce, pendant que l'autre a péri ; mais ces deux villes étoient situées des deux côtés de la riviere dont elles ont porté le nom ; & celle où Germanicus fit débarquer son infanterie, étoit sûrement en-deçà de l'Ems, & du côté de Groningue, puisque la cavalerie vint par terre, & par la Frise, joindre l'infanterie qui y avoit débarqué. Comme il n'y avoit point alors de digues pour arrêter les débordemens de la mer & de l'Ems, dont l'embouchure est fort large, les Romains ne purent prendre sur ses bords leurs quartiers d'hiver (b), ni y avoir de fortes garnisons. Ils furent obligés de s'en retourner, & souffrirent beaucoup sur la route, parce que la mer étoit fort groſſe & le vent très-fort. Ils se sauverent dans un village du territoire de Groningue qui étoit plus élevé que les autres, & où Germanicus, qui avoit pris les devans avec quelques légions, les attendoit. * (a) *Basnage*, Descr. des provinces-Unies, dans son Histoire. (b) *Tacit.* Annal. *l.* 2, *c.* 15.

La Frise & Groningue n'étoient pas en état de remuer pendant que les troupes de Germanicus, qui venoient de dompter leurs voisins, passoient sur leurs terres ; mais il se fit quelque tems après un soulevement général : on battit les armées Romaines, comme nous l'avons déja remarqué, & Corbulon fut envoyé l'an 28. de l'ére chrétienne pour remettre dans l'obéissance les peuples d'Ooſt-Frise & du duché de Brême. Les Frisons épouvantés à la nouvelle de son arrivée, & de la sévérité avec la quelle il traitoit les rebelles, lui envoyerent des députés, promirent de se soumettre à ses ordres, & donnerent des ôtages de leur fidelité. Il prit cette occasion de se rendre maître de la Frise, la divisa en quartiers : il assigna des portions des terres aux habitans anciens & aux nouveaux, & bâtit une citadelle pour les tenir en bride. Alting, *Descr. p.* 48, croit que cette citadelle fut bâtie dans le même endroit où est aujourd'hui Groningue, parce que c'étoit un lieu très-commode, qui se trouvoit dans le voisinage de la petite ville d'Ems, où ce général étoit lorsque les Frisons lui envoyerent leurs ambaſſadeurs, & parce qu'il pouvoit veiller de-là, en même tems, à la construction de cette citadelle, & à la réduction des peuples qui étoient au-delà de la riviere.

Ce qui rend cette conjecture plus probable, est la grande conformité qu'on remarque entre le gouvernement de Groningue & celui de l'ancienne Rome : on y voit un sénat revêtu d'une autorité souveraine ; des consuls, des préteurs, des censeurs, des édiles ; & même on y a créé quelquefois un dictateur, lorsque la néceſſité des tems l'a demandé ; mais sur-tout il y a pluſieurs loix reçues dans cette ville, qui paroiſſent tirées de celles des douze Tables. C'étoit une loi des douze Tables, que le préteur devoit juger les procès avant midi ; que le plus proche parent devoit se charger de la tutelle des enfans qui avoient perdu leurs peres pendant leur minorité ; qu'on ne doit point boire aux enterremens, & que les décisions du peuple sont souveraines. Il seroit inutile de s'étendre davantage sur cette conformité des loix, dont on peut mieux juger en lisant les termes originaux : je remarquerai seulement qu'on ne trouve pas beaucoup de monumens Romains dans le pays de Groningue ; mais cette rareté vient peut-être de ce que les Romains retirerent leurs troupes d'Allemagne par l'ordre de l'empereur Claude, & envoyerent leurs garnisons du côté du Rhin.

Il est difficile de deviner si le château de Corbulon devint une ville. Heda, *Hiſt.* rapporte que les Normands, dans l'irruption qu'ils firent l'an 837, ruinerent trois lieux fameux par leur commerce & par les foires qu'on y tenoit, savoir Anvers, auprès de l'Escaut, Vilta, proche de la Meuse, & Groningue, sur les bords de l'Ems. Anvers est assez connu ; mais comme il n'y avoit point alors d'autre endroit voisin de la Meuse dans lequel on pût tenir une foire, & faire un grand commerce, que Vlaerding, il semble qu'au lieu de Vilta il faudroit entendre & lire *Vlaerdinga Viltorum*. L'historien se trompe auſſi sur la situation de Groningue, qui n'est pas, comme il le dit, sur les bords de l'Ems ; & il auroit bien pu se tromper de même sur le nom de cette ville, qui ne devint conſidérable & ne fut ceinte de murailles que long-tems après cette irruption. En effet on voit une acte de donation de l'empereur Henri III, à l'église de S. Martin d'Utrecht, datée de l'an 1040, d'une terre qu'il avoit *in villa Groninga nuncupata*, dans le bourg (ou plutôt village) de Groningue, située dans le pays de Drenthe, avec les maisons, champs, prairies, terres incultes ou labourées, les redevances, &c. Il est certain que dans ce tems le terme de *villa* signifioit très-rarement une ville murée, mais un aſſemblage de pluſieurs maisons qui formoient un village ou un bourg.

Le savant abbé de Longuerue, *Descr. de la France*, 2. *part.* p. 31, ne fait Groningue guères plus ancienne que cette époque. Quoiqu'on débite, dit-il, beaucoup de fables sur son origine, il est sûr qu'elle est fort ancienne ; & elle étoit déja bâtie l'an 1040, lorſque l'empereur Henri le Noir la donna à l'église d'Utrecht. Les habitans obtinrent de grands privileges des évêques, & même des empereurs, étant libres & unis à la Hanſe Teutonique, & ils n'obéiſſoient aux évêques d'Utrecht que comme il leur plaiſoit, agiſſant en véritables souverains, & faiſant même la guerre à leurs voiſins. Mais reprenons la description de Basnage.

Pendant le onziéme siécle & le suivant, Groningue devint une ville conſidérable, & se mit en état de soutenir un siége ; car les habitans s'étant révoltés l'an 1166, contre Godefroi, évêque d'Utrecht, Florent, comte de Hollande, vint à son secours, le délivra des mains des habitans qui l'avoient fait priſonnier, aſſiégea la ville, fit de violens efforts pour la prendre, & ne put y réuſſir. L'empereur Frédéric trouva à propos d'interposer son

autorité pour mettre fin à cette guerre, & réconcilia les bourgeois avec l'évêque, & enfuite l'évêque avec le comte de Hollande, lesquels s'étoient brouillés fur la poſſeſſion des pays qui s'étendoient depuis Groningue jusqu'à la riviere de Lawer. Florent prétendoit en être le maître abſolu, parce qu'ils lui avoient été donnés par quelques empereurs. L'évêque produiſoit de ſon côté d'autres donnations, par lesquelles il faiſoit voir qu'il étoit légitime poſſeſſeur d'une partie de ce territoire. L'empereur décida qu'à l'avenir ils partageroient les revenus, qu'ils choiſiroient un comte qui en auroit l'adminiſtration ; & que s'ils ne pouvoient pas convenir de la perſonne, elle ſeroit nommée par l'empereur ; qu'ils ſe rendroient l'un & l'autre au mois de Mai à Groningue pour faire le partage de la recette, & n'y demeureroient que ſix ſemaines, l'un pour y faire les fonctions eccléſiaſtiques, l'autre pour régler les affaires civiles, (*Concordia inter episcopum Trajectenſem & comitem Hollandiæ ſuper partes Friſiæ orientalis, &c. apud Hedam*, p. 171.) Cet exemple fait voir que Groningue étoit alors une ville murée, capable de réſiſter à une armée & de ſoutenir un ſiége ; que les comtes de Hollande & les évêques d'Utrecht prétendoient qu'elle leur appartenoit, & que l'empereur devenoit le juge des différends de ce pays, en qualité d'arbitre, & comme ſeigneur féodal, parce que les uns & les autres ne ſe l'attribuoient qu'en vertu des donations faites par ſes prédéceſſeurs, ſous la condition de la redevance & de l'hommage, comme cela ſe faiſoit en ce tems.

La ville de Groningue devint ſi riche & ſi puiſſante, qu'elle forma le projet d'étendre ſa domination ſur la Friſe, & d'y faire des conquêtes. Les vainqueurs abuſerent de leur pouvoir, & traiterent durement ceux qu'ils avoient ſoumis. Albert de Saxe, envoyé par l'empereur Maximilien, attaqua les Friſons ; & profitant de la diviſion qui régnoit entr'eux, les dompta facilement. Il voulut reprendre ſur les GRUNS (on appelloit ainſi les habitans de Groningue) ce qu'ils avoient uſurpé ; mais ils lui réſiſterent courageuſement, & ſouffrirent toutes les incommodités d'un rude ſiége. Enfin craignant de tomber entre les mains de leur ennemi, ils aimerent mieux ſe réconcilier à certaines conditions avec Frédéric de Bade, qu'on avoit élu évêque d'Utrecht l'an 1490. Ils conſentoient à recevoir un juge au nom de l'évêque, pourvu qu'on leur laiſſât une entiere liberté ; mais lorſqu'on voulut les obliger à reſtituer ce qu'ils avoient pris dans la Friſe ; un prêtre de grande réputation, qui étoit à la conférence, la rompit, en ſoutenant qu'il valoit mieux plier ſous le joug, que d'abandonner ces conquêtes. D'un autre côté ils trouverent moyen de ſe défaire d'Albert, en aidant les Friſons qui aſſiégeoient ſon fils Henri. Le pere laiſſa les *Gruns* pour courir au ſecours du prince aſſiégé, & mourut de chagrin. Henri, & George, ſon frere, ne l'aiſſerent pas de revenir à la charge contre les habitans de Groningue, qui appellerent à leur ſecours le prince d'Ooſt-Friſe, qui étoit au-delà de l'Ems, & le duc de Gueldre. La guerre fut violente ; Coëverden, livrée au duc par la trahiſon des Gruns, fut repriſe par l'évêque, qui, comme nous l'avons remarqué, ne pouvant ſoutenir les droits de ſon évêché, aima mieux s'en dépouiller. Enfin Groningue ſe donna à Charles V en 1536.

La province de Groningue, qui eſt la derniere de l'union, s'étend depuis la riviere d'Ems jusqu'à celle de Lawers, qui la ſépare aujourd'hui de la Friſe. Elle eſt diviſée en deux corps différens : les habitans de la ville de Groningue compoſent l'un ; ceux du plat pays, qu'on appelle les *Ommelandes*, forment l'autre ; & ce ſont ces deux corps, aſſemblés par leurs députés aux états de la province, qui en ſont la ſouveraineté ; la moitié des députés eſt nommée par la ville, & l'autre par les Ommelandes.

Ces deux corps diſtribuent les emplois, & obſervent dans cette diſtribution une parfaite égalité pour le nombre, & donnent les commiſſions au nom de la province.

Ils envoient ſix députés aux états-généraux, deux au conſeil d'état, deux à la chambre des comptes de la généralité, quatre à l'amirauté de Harlingue, deux ordinaires, & deux extraordinaires. Enfin ils en envoient tour-à-tour un à l'amirauté d'Amſterdam.

Ils choiſiſſent tous les ans huit perſonnes qui compoſent le collége des conſeillers députés : c'eſt ce collége, qui pendant l'abſence des états, régle les affaires de la province, à-peu-près comme le *Gecommitteerde Raad* fait en Hollande ; mais l'autorité des premiers doit être plus grande, parce que la convocation des états de la province eſt moins fréquente : ce ſont auſſi ces conſeillers députés qui les convoquent extraordinairement, lorſqu'il y a des affaires importantes.

Ils éliſent ſix perſonnes qui compoſent la chambre des finances de la province, ſix curateurs qui réglent les affaires de l'univerſité de Groningue ; ils en nomment auſſi les profeſſeurs, dans laquelle on a vu paroître les *Altings*, les *Desmarais*, & une infinité de ſavans illuſtres, dont on peut voir ailleurs les noms, & le catalogue des ouvrages qu'ils ont faits.

Ils diſpoſent auſſi des charges du conſeil de guerre qui réſide à Groningue. Il eſt compoſé d'un préſident, de deux aſſeſſeurs & d'un ſecrétaire. Ils nomment encore trois perſonnes pour faire la revue des troupes ; mais cette derniere commiſſion eſt à vie, & ceux qui en ſont chargés prêtent le ſerment aux états-généraux.

Enfin ces deux corps donnent toutes les charges militaires des troupes qui ſont de la répartition de la province ; mais on le fait ordinairement par tour ; & lorſque Groningue a diſtribué quelqu'emploi, les Ommelandes jouiſſent enſuite du même droit. Cette égalité dans la diſtribution des charges devroit entretenir une parfaite union entre les deux corps de cette province ; mais il arrive ſouvent de violentes conteſtations entre la ville & les Ommelandes.

Les états de Groningue s'aſſemblent ordinairement tous les ans le 8. de Février, & dans ce jour toutes les charges annuelles deviennent vacantes ; mais on les remplit auſſi-tôt, ſoit par une élection nouvelle, ſoit en continuant la jouiſſance à ceux qui l'avoient déja. Les états ſont convoqués extraordinairement par les conſeillers députés, lorſqu'ils le jugent important ou néceſſaire. Le lieu de l'aſſemblée n'eſt fixé par aucune loi, & on a vu ſur ce ſujet pluſieurs conteſtations entre la ville de Groningue & les Ommelandes. Les états-généraux ſtatuerent l'an 1597, qu'on pourroit convoquer cette aſſemblée dans le lieu qu'on jugeroit à propos ; mais par un autre réglement fait l'an 1645 [b], on a ordonné que par proviſion on s'aſſembleroit dans la maiſon de la province, laquelle eſt à Groningue. * [a] Réſolut. de 1597, art. 17. [b] Autre Réſolution de l'an 1645, *n.* 2, art. 17, & *n.* 3.

Les états aſſemblés déliberent & décident en ſouverains de tout ce qui regarde l'intérêt ou la ſouveraineté de la province. Il n'y a dans cette aſſemblée que deux ſuffrages, l'un de Groningue & l'autre des Ommelandes ; un ſuffrage ne prevaut point ſur l'autre ; & lorſque les avis ſont différens on ne peut prendre une réſolution déciſive qu'après avoir obligé l'un des partis à convenir avec l'autre. Ce ſont les penſionnaires ou ſyndics, qui parlent dans l'aſſemblée, & qui ſont chargés de porter l'avis de leur corps, & de le ſoutenir.

Groningue étant la ville principale de la province qui porte ſon nom, tient le premier rang dans les aſſemblées, & jouit de pluſieurs privilèges. Elle eſt gouvernée par douze conſeillers & par quatre bourg-meſtres. Ces magiſtrats ſont élus par un corps de bourgeois, qu'on appelle *jurés*. Ce corps s'aſſemble tous les ans le huit Février pour faire l'élection. Huit des anciens magiſtrats demeurent en poſſeſſion de leur charge pour cette année ; mais on en choiſit huit autres qui entrent en fonction avec les huit anciens, & ces ſeize choiſiſſent de leurs corps quatre bourg-meſtres qui preſident par quartier de trois en trois mois. Si une place devient vacante dans le conſeil des ſeize, pendant le cours de l'année, par mort, par punition, ou par démiſſion volontaire, le college la remplit. C'eſt auſſi ce collége qui régle la police & juge de tous les procès tant civils que criminels. Enfin, ce conſeil de ſeize perſonnes élit un penſionnaire, qu'on appelle *ſyndic*, deux ſecrétaires, un fiſcal, les directeurs de la chambre des Orphelins, & diſpoſe de pluſieurs autres petites charges qui dépendent de la ville. Proche de la ville eſt une juriſdiction, appellée *Old-Ampten*, les bourg-meſtres & les conſeillers ont le droit de nommer le haut officier, & ſon ſecrétaire. Ils établiſſent

auſſi un droſſart avec deux juges dans le *Twede* & le *Weſtwoldingerland*.

La ville eſt belle, grande, ſituée ſur les rivieres de Hunnes & d'Aa, à quatre lieues de la mer d'Allemagne. Il y a onze égliſes dont trois étoient paroiſſiales, cinq étoient à des monaſteres & quatre à des hôpitaux. La principale eſt celle de S. Martin. Il y a une belle orgue de la façon du fameux Rodolphe Agricola. Les deux autres paroiſſes portent les noms d'*Eſt-Walburg* & de *Notre-Dame*. Les couvens étoient de Franciscains, de Dominicains, de religieux nommés *les Feres*, des Clariſſes; le cinquiéme étoit un noviciat de religieuſes. Les murs de la ville ſont entourés d'un bon foſſé, avec dix-ſept baſtions & ſept portes. L'académie ou univerſité de cette ville fut établie l'an 1614, le 23 d'Août, jour auquel le recteur eſt inſtallé. * *Blaeu*. Theatr.

La Seigneurie de Groningue eſt bornée à l'orient par l'Ooſt-Friſe; à l'occident par la Friſe; au nord par la mer d'Allemagne; au midi par l'Over-Iſſel & par le comté de Benthem, qui eſt de la Weſtphalie. Quelquefois dans les actes publics, Groningue & les Ommelandes, qui ſont enſemble une des ſept Provinces-Unies, ſont deſignées par ces mots *la province de la ville & pays*. Voyez Ommelandes.

GRONSFELD, terre des Pays-bas, avec titre de *comté*, au duché de Limbourg, à une lieue de Wick. * *Dict. géogr. des Pays-bas*.

GRONTA, riviere de la grande Bretagne. Il en eſt parlé dans la Vie de S. Gutla hermite, écrite par Félix, auteur contemporain. Il y eſt fait auſſi mention de l'iſle de Crowland, qui étoit alors au royaume de Mercie, & eſt aujourd'hui dans le comté de Lincoln. * *Ortel*. Theſaur.

GROS-BOIS, maiſon de plaiſance, dans l'iſle de France, auprès de Paris. Le premier préſident de Harlay l'a fort embellie. Elle conſiſte en trois corps de logis, un dans le fond, & les deux autres placés à la droite & à la gauche de la cour. Celui qui eſt au fond s'enfonce en forme de demi-cercle. Il eſt compoſé de deux ordres d'architecture: l'un ſur l'autre, & terminé par un grand fronton: les deux corps de bâtimens qui forment les deux côtés de la cour, ſont chacun diſpoſés de maniere que l'un tient au reſte de l'édifice & l'autre s'avance ſur la face du château. Les jardins ſont ſpacieux & agréables; le parterre eſt orné de quelques ſtatues; on monte de-là dans le bois, par deux rampes décorées de baluſtrades de pierre & d'autres ornemens d'architecture. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 2, *p.* 636, édit. Pariſ.

GROS-BOS, *Groſſum-Boscum*, abbaye réguliere en France, de l'ordre de Cîteaux, filiation d'Obazine, au diocèſe, & à quatre lieues d'Angoulême au ſud-oueſt, fondée l'an 1166; l'abbé en retire 4000 liv.

GROSIO, village de Suiſſe, au pays des Griſons, dans la Valteline ſur la rive gauche de l'Adda. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 143.

GROSLAY, village de France, en Normandie, au diocèſe d'Evreux, avec titre de *baronie*, entre Lyre & Beaumont-le-Roger, ſur la riviere de Rille qui perd ſes eaux, & qui renaît dans ſon voiſinage. * *Corn*. Dict.

GROSNE, (la) riviere de France, en Bourgogne. Elle a diverſes ſources dans le Beaujolois, qui ſe raſſemblent dans le Mâconnois, qu'elle traverſe du midi au ſeptentrion. Au village de Mazilles elle reçoit le ruiſſeau du *Repentir*, qui vient de l'Etang de l'*Auvergnat*, g. elle paſſe à Clugni, g. au bourg de Cormantin, au-deſſous reçoit la Guye, g. ſe tourne vers le nord-eſt, coule dans le Châlonnois; &, entre l'Allœue & la Ferté-ſur-Grosne, elle reçoit les eaux du *Griſon*, d. forme quelques iſles, & ſe perd enfin dans la Sône, au village de Marnay, entre Châlon & Tournus. * Atlas. *Robert de Vaugondy*.

GROSSA, (Isola) iſle de la Dalmatie, dans le golfe de Veniſe, au comté de Zara. Elle appartient aux Vénitiens, & s'étend du couchant ſeptentrional au levant méridional; mais elle n'eſt pas large à proportion de ſa longueur. On la nomme auſſi *Iſola grande* & *Iſola longa* & *Iſola di Sale*. Elle a environ ſoixante & dix milles, de circuit, ſelon le P. Coronelli, *Iſolario part.* 1, p. 150.

GROSSETO, ville d'Italie, en Toſcane, dans l'état de Siéne & dans les Maremmes, avec un évêché ſuffragant de l'archevêché de Sienne. Elle eſt petite, & mal peuplée, avec un aſſez bon château, à trois milles de la riviere d'Ombrone au couchant, en allant vers le lac de Caſtiglione, dont elle n'eſt qu'à ſix milles & vers Piombino, à ſix milles de la côte de la mer, & à quarante milles de Siéne. * *Bundrand*, édit. 1705.

GROSSEUVRE, bourg ou village de France, en Normandie, au diocèſe d'Evreux, avec titre de baronie, à une lieue de la riviere d'Iton, entre Damville, Bailleul, S. André de la Marche, & Garencieres. * *Corn*. Dict.

GROSSOTO, village de Suiſſe, dans la Valteline, au pays des Griſons, ſur la rive droite de l'Adda. * *Etat & del. de la Suiſſe*, t. 4, p. 143.

GROSSWERDER, iſle conſidérable de Pruſſe, à l'embouchure de la Viſtule, qui, ſe ſéparant en pluſieurs bras à l'orient, & au couchant, forme cette iſle, avec le Friſch-Haff, du côté du nord-eſt. Niger croit que cette iſle a été connue des anciens ſous le nom de *Latris*.

GROSWYN, ville d'Allemagne, en Poméranie, auprès d'Anclam. Elle ſubſiſtoit encore dans le douziéme ſiécle. Micrælius, *Hiſt. Pomeran.* l. 2, c. 89, dit que dans la guerre des ducs de Poméranie contre le roi de Danemarck en 1183, le roi Canut la ruina de fond en comble. Daniel Crammer, dans ſon Hiſtoire eccléſiaſtique de Poméranie, *l.* 2, *c.* 3, écrire en allemand, dit que cette ville détruite étoit où eſt préſentement une fortification au paſſage par où l'on va à Stolpe; & que dans la campagne d'Anclam il y a encore à préſent un chemin que l'on appelle *Groſſwinische Straſſe*, ou le chemin de Groſſwin. * *Zeyler*, Pomeran. Topogr. *p.* 18.

GROTE, Voyez Grotte.

GROTKAU, ou Grotka, ville d'Allemagne, en Siléſie. Zeyler, *Siléſ. Top.* p. 148, écrit *Grotka* & *Grotkau*, & reprend quelques auteurs qui l'ont appellée *Krotkau*. Cette ville, capitale d'une principauté de même nom, eſt petite, mais eſt bien fermée & a de bonnes portes, & les murs ont une enceinte d'un triple foſſé. Elle eſt ſituée dans une plaine, proche une belle forêt, & entre les villes de Brieg au nord, & Munſterberg au ſud-oueſt, au couchant & à peu de diſtance de la riviere de Neisl. L'air y eſt ſain, le terroir fertile: de-là vient que l'on dit en proverbe: qu'en tems de paix les bourgeois de Grotkau ſont à couvert de la faim & du froid, parce qu'il n'y a point de maiſon qui n'ait aſſez de terre & de bois pour ſon beſoin. Il y a une grande égliſe paroiſſiale, un palais épiſcopal, une maiſon de ville bâtie de pierre, entourée d'une aſſez grande place; mais les maiſons bourgeoiſes ſont toutes de bois: aux environs & dans la campagne, il y a une aſſez belle nobleſſe, qui a ſon capitaine particulier. Cette ville avec la principauté, dont elle eſt le chef-lieu, fut vendue en 1341, par les ducs de Lignitz & de Brieg à l'évêque de Breslau. Grotkau a été ſujette à divers malheurs remarquables. L'an 1490, elle fut réduite en cendre; & en 1549, le 7 d'Août, le tonnerre la brûla de nouveau; l'égliſe paroiſſiale & quelques maiſons en échapperent à peine. En 1478, les Polonois, ayant fait une irruption dans la Bohême, ſaccagerent Grotkau. Le duc Guillaume de Troppau la prit en 1445, & elle ſouffrit beaucoup durant les guerres des Suédois contre l'empire.

La principauté de Grotkau eſt ſituée dans la Siléſie, aux confins de la Bohême & de la Moravie: on l'appelle auſſi la principauté de *Neiſſe*. Voyez Neisse. Ces deux villes ſont les ſeules places remarquables de cette principauté. Elle a le duché de Brieg au nord, celui d'Oppelen à l'orient; celui de Munſterberg au couchant, & la Moravie au midi.

GROTTA FERRATA, fameuſe abbaye d'Italie, dans l'état de l'égliſe, à un mille ou deux de Frascati. Elle eſt deſſervie par des moines Grecs ou Calabrois, qui y chantent le ſervice en langue grecque. S. Barthelemi, abbé, diſciple de S. Nil, & quelques moines Grecs vinrent ſe refugier en ce lieu, dans l'onziéme ſiécle, & vivoient dans une grotte qui ſe fermoit avec une grille de fer. C'eſt de-là que cette abbaye porte le nom de *Grotte ferrée*. Ils avoient été établis auparavant dans la Calabre, d'où les perſécutions de Sarrazins les avoient chaſſés. Peu après il ſe fit de cette grotte un

ſpacieux monaſtere. Le cardinal Beſſarion, en étant abbé commendataire, le reſtaura. On voit au maître-autel de l'égliſe une vierge que l'on dit être miraculeuſe, & peinte par S. Luc : à l'autel, qui eſt à côté, on voit un tableau repréſentant S. Nil & S. Barthelemi, abbés : il eſt du Carache. Toutes les peintures à freſque de cette chapelle ou neſ, ſont du Dominiquin. L'hiſtoire de S. Nil s'y trouve, ainſi, que ſon entrevue avec l'empereur Othon III, parmi une grande foule de courtiſans, & de peuple pour voir cet empereur ; le Dominiquin y a peint une belle fille de Frascati qu'il aimoit. * *Corn.* Dict. E. D. R. nouveau. Voyage d'Italie, *t.* 2.

GROTTA DEL CANE ; voyez GROTTE DU CHIEN.

GROTTA ROSSA, bourg d'Italie, ſur le Tibre, dans l'état de l'égliſe, à ſix milles au-deſſus de Rome. Voyez au mot MINERVE, l'article CASTRUM MINERVÆ. * *Baudrand*, éd. 1705.

GROTTARIA, bourg d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, ſur la riviere de Proteriate, à ſix milles & au nord de Gieraci ; c'eſt le *Minervæ Caſtrum*. * *Baudr.* éd. 1705.

GROTTE, petite caverne menagée par l'art ou par la nature, dans une montagne ou dans un rocher. Il y en a beaucoup dans la Paleſtine. Les anachoretes & tous les ſaints ſolitaires qui ont peuplé les déſerts, dans la ferveur des premiers ſiécles de l'égliſe, habitoient des grotes. La Thebaïde, le Carmel, le Liban, &c. en ſont remplis. Les anciens Chrétiens, durant les tems de perſécution, célébroient les ſaints myſteres dans des grottes, où ſouvent ils dépoſoient les reliques des martyrs. De-là eſt venu l'uſage qui eſt encore en Italie, d'appeller *grottes*, les égliſes ſouterreines. Telle eſt *la grotta Vaticana*. Un détail de toutes les grottes, dont l'hiſtoire & les voyages font mention, occuperoit ſeul un aſſez grand volume. Nous nous bornerons aux plus célebres.

GROTTE (LA) D'ANTIPAROS. Voyez ANTIPAROS.

GROTTES (LES) D'ARCY, grotte de France, en Bourgogne, à ſept lieues d'Auxerre, à deux de Vermanton, & à cinq cens pas d'un village nommé *Arcy*, qui eſt ſur le bord de la petite riviere de Cure. Au-deſſus de ces grottes ſont des terres labourables, qui n'ont pas plus de huit ou dix pieds de ſol. Il paroit que ces grottes ou cavités ont été faites en tirant de la pierre : elle ont une entrée étroite, & environ trois cens toiſes de profondeur ou de long. Il y a des ceintres qui forment pluſieurs voûtes, du haut desquelles il tombe une eau cryſtalline, qui ſe convertit en pierre fort brillante & très-dure, & forme des pointes ou culs de lampe de toutes groſſeurs, & qui descendent en bas les unes plus, les autres moins, avec une diverſité admirable. Entre ces congelations qui repréſentent une infinité de choſes différentes, l'on en remarque ſur-tout une : ce ſont cinq ou ſix tuyaux de cinq à ſix pieds de haut, & de huit à dix pouces de diametre, creux par dedans, & arrangés d'alignement l'un près de l'autre ſans ſe toucher pourtant. Quand on frappe ces tuyaux avec un bâton, ils rendent des ſons différens & fort agréables, d'où on les appelle *les orgues*. On trouve à vingt ou trente toiſes de l'entrée un petit lac, qui a cinq toiſes de large, ſur quinze ou vingt de longueur, & duquel l'eau eſt très-claire. Selon toutes les apparences, il eſt formé par la partie de l'eau la plus legere, qui tombe ſans ceſſe goutte à goutte du haut des voûtes, qui en des endroits paroiſſent avoir vingt pieds de hauteur, en d'autres vingt-cinq, & en d'autres trente. L'élevation, la largeur, & la longueur de cette voûte, toute de pierres, font un écho ou retentiſſement fort agréable, qui fait durer long-tems le bruit qu'on entend roûler bien loin dans la profondeur obſcure de cette caverne. Il y a un endroit de cette grotte, où l'on trouve une eſpece de ſale. La nature y a formé un plafond d'une terre fort unie, couleur de caffé, & où paroiſſent mille chiffres bizarres, qui font un effet fort agréable, de même que quelques figures de pierres mal-formées par les gouttes d'eau. On appelle cet endroit LA SALE DU BAL ou la SALE DE MONSIEUR LE PRINCE. * *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 3, *p.* 401.

GROTTE (LA) DE BETHLEHEM. Voyez BETHLEHEM.

GROTTE (LA) DE CABRERES, grotte de France, au Querci, dans l'élection de Cahors ; elle eſt fort étendue & fort ſinguliere. * *Piganiol de la Force*, t. 4, p. 458.

GROTTE (LA) DU CHIEN, en italien, GROTTA DEL CANE ou BUCO VELENOSO ; caverne d'Italie, au royaume de Naples, proche Puzzole & le lac d'Agnano, au pied de la montagne *Solfatara*, autrefois *Forum Vulcani* & *Leucogæa colles*. Miſſon la décrit ainſi dans ſon Voyage d'Italie, *t.* 2, *p.* 68 : la grotte du chien eſt comme un petit commencement ou entrée de caverne, au pied d'un côteau. Elle eſt longue & profonde de neuf à dix pieds ; large de quatre & demi, & haute de cinq. Cela eſt ſans art. Le bas n'eſt que pure terre, ou pierre couverte de pouſſiere comme le milieu d'un chemin ; les côtés n'ont rien non plus qui ſoit poli ni travaillé, ni aucun ornement remarquable. . . . Il ſort de la terre dans cette grotte une exhalaiſon ſubtile & pénétrante, ſans aucune fumée ; cela ſaiſit la reſpiration, & ſuffoque abſolument dans une minute. On ne la laiſſe pas ouverte. Celui qui en a la clef, entre debout autant qu'il le peut être au milieu de la grotte : il ſe baiſſe, & s'agenouille peu-à-peu, tenant toujours la tête droite ; il s'aſſied ſur ſes talons ; en telle ſorte que ſes mains puiſſent toucher à terre : alors il empoigne le chien par les quatre pates, & le couche promptement ſur le côté contre terre. A l'inſtant même, ce pauvre animal entre en convulſion, il tourne les yeux, tire la langue, il s'allonge ſans crier ; il ſe roidit, & celui qui le tient, le jette comme mort, hors de la caverne. On le met incontinent dans le lac, qui n'eſt qu'à vingt pas de-là. En moins d'une autre minute, il reprend ſes esprits, il ſort de l'eau en nageant, il court, & il crie comme en exprimant la joie qu'il a d'être delivré. On a fait cette expérience ſur des hommes & ſur toutes ſortes d'animaux, & la même choſe eſt toujours arrivée. Charles VIII, roi de France, fit l'expérience avec un âne ; D. Pedro de Tolede, vice-roi de Naples, avec deux eſclaves qui en moururent. De Villamont parle, dans ſon Voyage, d'un gentilhomme, nommé *Tournon*, qui s'étant baiſſé dans la grotte, pour y prendre une pierre, fut ſaiſi de la vapeur, & porté auſſi-tôt dans le lac, où il reprit un peu ſes esprits ; mais il mourut quelques momens après. Il faut cependant remarquer que cette grotte eſt trop petite, pour qu'un homme ou un âne y puiſſe entrer tout entier ; mais il ſuffit qu'ils y entrent jusqu'à mi-corps, pour que la vapeur les faſſe mourir.

A deux pieds de terre, & plus près même encore, il n'y a rien à craindre : les esprits ſe raréfient & ſe diſſipent ; mais plus on ſe baiſſe, plus le danger eſt grand : ces mêmes esprits ſont ſubtils & violens ; ils pétillent & ſortent impétueuſement & en abondance. Le maître de la grotte fait encore une autre expérience', il y entre avec deux gros flambeaux allumés. Quand il en abaiſſe un, un peu près de terre, non-ſeulement il ceſſe de flamber ; mais il s'éteint entiérement, ſans qu'il reſte ni feu ni fumée. Il le rallume avec l'autre flambeau, & il les éteint ainſi pluſieurs fois tour-à-tour. Pline, *l.* 2, *c.* 113, fait mention de cette grotte, & dit que l'on nommoit SPIRACULA & SCROBES CHARONEÆ, ces grottes dont les exhalaiſons étoient mortelles ; quelques-unes, dit-il, ne ſont mortelles que pour les oiſeaux comme celle du mont Soracte ; d'autres à tous les animaux, hors l'homme ; d'autres à l'homme même, comme dans les territoires de Sinueſſe & de Pouzzol.

Il y a bien de l'apparence qu'on pourroit creuſer ſur la même ligne pluſieurs autres grottes où les mêmes effets ſe feroient ſentir. Ces effets, outre celui que j'ai dit, font qu'à un pied du ſol de la grotte, un piſtolet ne prend point feu, & qu'un flambeau de poix-réſine bien allumé s'y éteint d'abord à la même diſtance : cela vient, ſans doute, d'une exhalaiſon ſubtile & pénétrante, ſans aucune fumée, qui ſort du fond de la grotte, & qui ſaiſit la reſpiration & cauſe les mêmes effets qu'on voit dans le récipient de la machine de Boyle, quand on en a pompé l'air. * *Notes du P. Charlevoix.*

GROTTE (LA) DU DÉSERT DE LA TENTATION ; grotte de la Paleſtine, dans le déſert où Jeſus-Chriſt fut tenté par le démon. Elle eſt ſur la montagne, où il jeûna quarante jours. Le P. Nau la décrit ainſi. La montagne eſt grande ; la cime en eſt extrêmement élevée,

& le fond eſt un abyſme très-profond : elle ſe courbe de l'occident au ſeptentrion, & préſente une façade de rochers escarpés qui s'ouvrent en pluſieurs endroits, & forment des grottes de différentes grandeurs. * *Voyage de la Terre-ſainte*, l. 4, c. 4, p. 359.

Pour aller dans celles où le Sauveur s'enferma, on monte d'abord un terrein aſſez roide, mais ſans danger. On arrive enſuite à un chemin qu'on a rendu aiſé par quelques degrés qu'on y a faits ; mais au bout, il faut grimper pour ſe mettre dans un ſentier large à-peu-près de deux ou trois pieds, qui s'étrecit encore davantage en quelques endroits, & qui n'eſt bordé que de précipices horribles. Cette vue eſt ſi effroyable, qu'elle décourage la plûpart des pélerins. L'auteur cité, détourna les yeux des précipices ſur le bord desquels il marchoit ; & s'appuyant des mains au rocher, il continua ſa route ; & enfin approcha des ſaintes grottes. Ce fut-là, dit-il, que le tremblement redoubla : je me trouvai dans un lieu fort étroit, & je ne vis plus devant moi qu'un rocher escarpé & preſque tout droit, haut environ de huit à neuf pieds, que l'on ne monte qu'à la faveur de quelques pierres un peu avancées en certains endroits, où il faut s'attacher des pieds & des mains avec beaucoup de précaution ; car ſi le pied ou la main vient à manquer, on tombe dans un précipice épouvantable, & ſans un miracle on ne peut éviter la mort, & de ſe briſer tout le corps ſur les pointes de rochers & ſur les pierres : on trouve au-deſſus une grande grotte, que la Providence y a menagée pour donner lieu aux pélerins de respirer. L'on paſſe de-là par un chemin tout-à-fait étroit & effroyable, mais fort court, dans deux belles grottes : la premiere en enferme une autre plus petite & obſcure, qui eſt à main droite. La ſeconde eſt comme la ſale & l'antichambre du cabinet de la pénitence de l'Homme-Dieu. On y monte au bout de cette grotte par quelques degrés. Ce lieu eſt preſque carré, & n'a pas plus de douze ou treize pieds de diametre. La voûte naturelle, que la montagne y forme, eſt fort élevée : il y a un creux, & comme une eſpece de niche, dans le fond où l'on dit que notre Seigneur ſe mettoit & offroit jour & nuit les prieres qu'il faiſoit pour nous à ſon Pere. Quelques-uns diſent qu'il prenoit ſon ſommeil dans la grotte voiſine, que j'ai nommée ſon antichambre. On a élevé une muraille droite & forte, à l'ouverture de toutes ces grottes, qui les fait paroître comme un monaſtere. Celle où j'ai dit que le Sauveur priot, eſt plus ornée que toutes les autres : elle étoit autrefois preſque toute peinte, & on y voit encore les reſtes des images avec des inscriptions gréques ; mais tout cela eſt ſi effacé, qu'on a de la peine à diſtinguer ce que c'étoit, & quels ſaints y étoient repréſentés. On y entreyoit pourtant une annonciation, des anges & des apôtres. Cette grotte n'eſt pourtant qu'au milieu de la montagne, du ſommet de laquelle, *on croit* que le démon fit voir au Sauveur tous les royaumes du monde, avec leur gloire. Il y a encore ſur cette cime une égliſe, en mémoire de la victoire que Jeſus y remporta. J'ai dit, *on croit*, parce que les évangéliſtes S. Matthieu, *c.* 4, *v.* 8, & S. Luc, *c.* 4, *v.* 6, qui nous apprennent le détail de la tentation, ne diſent pas que ce fut ſur la même montagne où le Seigneur avoit jeûné ; mais ſeulement que le démon l'ayant encore pris, le porta ſur une haute montagne.

GROTTE (LA) DE L'ESTALE. Voyez ESTALE.

GROTTE (LA) DE JÉRÉMIE, grotte de la Paleſtine, auprès de Jéruſalem, à l'occident, & en marchant un peu vers le ſeptentrion, aſſez proche de la porte de Damas. Elle n'a guères moins de vingt-cinq ou trente pas en longueur, & environ autant de largeur. Sa voûte qui eſt extrêmement haute, eſt ſoutenue par un gros pilier du roc même, comme ſont celles des carrieres. On voit à l'entrée, à main gauche, un endroit élevé de huit ou dix pieds, où la pierre eſt faite & taillée en forme de lit. Au bout le plus enfoncé de la grotte, il y a un trou profond que ce prophete, à ce qu'on croit, avoit deſtiné pour ſa ſépulture ; mais ſon véritable ſépulcre eſt en Egypte, à ce que dit Nicéphore, *Hiſt. l.* 8, *c.* 30. Cette grotte de Jérémie eſt maintenant entre les mains des Mahométans qui la laiſſent voir aux Chrétiens, pour de l'argent. * *Le Pere Nau*, Voyage de la Terre-ſainte, *l.* 3, *c.* 16, *p.* 324.

GROTTE (LA) DU LAIT, grotte de la Paleſtine à l'orient de Bethléem, à un trait d'arbalête de la grande égliſe. Elle eſt conſacrée à la ſainte Vierge, & renferme trois grottes. La premiere qu'on trouve en y entrant, & dont l'entrée eſt fort étroite, n'a rien de conſidérable. La ſeconde eſt à main droite, quand on paſſe de celle-là dans la troiſieme. Celle-ci qui ſuit, eſt ſpacieuſe, & ſa voûte eſt aſſez élevée : il y a au milieu un autel où l'on va célébrer les ſaints myſteres ; & à l'extrémité la plus reculée, on voit quelques creux qui ont ſervi de ſépulcres, & un autre aſſez profond, où l'on croit que la ſainte Vierge ſe cacha avec l'Enfant & S. Joſeph, lorsqu'elle s'enfuyoit en Egypte. On prétend que donnant là à tetter au Sauveur, elle répandit ſur cette terre quelques gouttes de ſon lait, qui la blanchirent & lui communiquerent la vertu de guérir les maladies, & principalement le défaut de lait des nourrices. L'auteur cité ajoûte que c'eſt une choſe ſi certaine & ſi infaillible, qu'elle rend le lait aux femmes qui l'ont perdu, & en fait venir à celles qui en ont peu, que les infideles mêmes en ont eu mille fois l'expérience. * *Le P. Nau*, Voyage de la Terre-ſainte, *l.* 4, *c.* 14, *p.* 425.

GROTTE (LA) DE MARCILLAC, grotte de France en Guyenne, dans l'élection de Figeac. Elle va toujours en descendant ; la longueur eſt de trois mille pas : ſon terrein n'eſt pas uni. * *Piganiol de la Force*, t. 4, p. 458.

GROTTE (LA) DE MIREMONT, grotte de France, en Périgord, dans la terre de Miremont. On la nomme auſſi le TROU DE CLUSEAU. Les gens du pays diſent que c'étoit un paſſage fait pour accourcir le chemin ; mais il eſt aujourd'hui inutile pour cet effet. Elle a huit ou neuf lieues d'étendue jusqu'à un ruiſſeau que perſonne n'a encore oſé paſſer. * *Piganiol de la Force*, t. 4, p. 458.

GROTTE (LA) DE NAPLES. Voyez le PAUSILYPE.

GROTTE (LA) DE NOTRE-DAME DE LA BALME, grotte de France, dans le Dauphiné [a]. L'ouverture en eſt haute de plus de cinquante toiſes, & large d'environ ſoixante. Mais elle ſe rétrécit peu-à-peu. On n'y trouve point le gouffre, ni le grand lac dont il eſt parlé dans la Vie de François I. Cette grotte eſt ſur le chemin de Grenoble à Lyon. Mezeray raconte ainſi, de quelle maniere François I la viſita : je puis bien la rapporter, après avoir averti qu'il n'y a rien de pareil dans cette caverne. « Le roi [b], à qui l'étude de la phyſique avoit » donné la curioſité de rechercher les choſes rares & » extraordinaires, fut touché du deſir d'entrer dans un lac » ſouterrein, qui eſt ſur le chemin de Grenoble à Lyon, » auprès du lieu qu'on nomme *Notre-Dame de la Baulme*, » lequel eſt auſſi une des merveilles du Dauphiné. Il fit » exprès conſtruire un vaiſſeau plat, dont les débris ſe » voyoient, il n'y a pas encore long-tems, dans la cave verne par où l'on entre dans ce lac. Autour de ce bateau il fit attacher pluſieurs planches, & ſur ces planches grand nombre de flambeaux, & il n'oublia pas » de faire porter des méches & des fuſils, & de choiſir » des bateliers qui ſavoient bien manier le croc & l'aviron. Après qu'ils eurent navigé quelque tems dans ce » lac, ils reconnurent qu'il avoit environ une lieue de » large. Comme ils furent près de deux lieues avant, » ils entendirent un grand bruit qui devenoit plus épouventable à meſure qu'ils en approchoient, & ils ſentirent que l'eau couroit avec une extrême rapidité. » Ils s'imaginerent alors qu'il pouvoit y avoir quelque » gouffre là auprès ; pour découvrir ce qui en étoit, ils » détacherent une des planches où il y avoit des flambeaux, laquelle ayant été emportée avec roideur, » puis renverſée ou abyſmée, ils eurent frayeur & ramenerent le roi vers l'entrée. » Ce lac ſi vaſte ſe réduit à un petit ruiſſeau. * (a) *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 5, *p.* 14. (b) Hiſt. de France, *t.* 4, à l'année 1548.

GROTTE (LA) DE QUINGEI, grotte de France, en Franche-Comté, à une lieue de Quingei, & à cinquante pas du Doux. Elle eſt longue & large, & la nature y a formé des colomnes, des tombeaux, des animaux de pluſieurs eſpeces. Voici la description qu'en a faite l'abbé Boiſot, *Journal des Savans du 9 Septembre 1686*. On y descend par un trou fort étroit, & qui n'a que dix ou douze pieds de profondeur. A quelques

pas de-là, on trouve à main droite une voûte assez grande & haute, pleine de chauves-souris du haut en bas. Il ne faut pas s'y arrêter ; car si on inquiéte ces animaux, il s'en répand une si grande quantité dans la belle grotte, qu'il est impossible d'y demeurer ; & ce seroit dommage qu'on ne la vît pas en repos. Je ne la puis mieux comparer qu'à un salon, plein d'antiques & de raretés. En effet on y voit de grandes colomnes, qu'on diroit faites exprès, pour soutenir la voûte, des statues & des figures de toutes sortes, des cabinets, des fruits, des fleurs, des festons, des trophées, enfin tout ce que l'on s'imagine ; car il en est de ce salon enchanté comme des cloches. Dans l'un on voit, & aux autres on fait dire tout ce que l'on veut. Dans le tems que j'y fus, (vers l'an 1674,) il y avoit des orgues parfaitement bien formées ; mais c'est une transformation continuelle. Ce qu'on y voit aujourd'hui est tout autre dans huit jours, & peut-être, pourfuit l'auteur avec enjouement, que mes orgues sont devenues quelque joueur de vielle. L'unique incommodité qu'il y a à visiter cette grotte, c'est qu'il faut faire provision de flambeaux & de juste-au-corps de toile ; car on n'y voit goutte, & l'on y gâte ses habits. Le terrein est fort inégal, selon les congélations qui s'y sont faites. Il est même à craindre qu'avec le tems tout ne se rempliſſe ; car il y a déja des endroits où l'on ne peut plus passer qu'avec beaucoup de peine, & un, entr'autres, où il faut se traîner sur le ventre. Mais aussi ceux qui vont au-delà en content des merveilles, soit qu'ils disent la vérité, soit qu'ils cherchent en trompant les autres à se dédommager de la peine qu'ils ont prise. J'avoue, dit l'auteur cité, que je ne voulus pas y passer ; ce qui m'en dégouta, fut un petit ruisseau, dans lequel il falloit presque se coucher pour entrer dans l'autre sale. Je me contentai d'admirer ce qui étoit dans la premiere, & certes il y avoit de très-belles choses. Il y a plaisir de voir l'eau dégoutant sur toutes les figures, le fixer, s'épaissir, & faire mille grotesques. Tout cela est blanc & fragile, tant qu'on le laisse dans la grotte ; mais ce qu'on en tire s'endurcit à l'air & devient grisâtre. Il n'y a rien de plus joli pour faire des grottes artificielles. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 7, *p.* 503.

GROTTE (LA) DE SAINTE PÉLAGIE, grotte de la Palestine, sur la montagne des oliviers, au-dessous de l'église de l'Ascension. Elle a trois diverses chambres ; la premiere, qui est la plus grande, est à l'entrée : on descend de-là par dix degrés dans la seconde, qui est moindre, où l'on voit un sépulcre. La troisieme est la plus étroite. Les Mahométans ne permettent à aucun Chrétien d'y entrer ; & si quelqu'un ose le faire, il n'évite la mort qu'en donnant une somme considérable. * *Le P. Nau*, Voyage de la Terre-sainte, *l.* 3, *c.* 6.

GROTTE (LA) DE LA SIBYLLE, grotte d'Italie au royaume de Naples, auprès du lac d'Averne. Misson, *Voyage d'Italie*, t. 2, p. 80, la décrit ainsi : ce qu'on appelle communément, dit-il, la grotte de la sibylle est auprès de-là. La principale entrée étoit, dit-on, proche de la ville de Cumes, à quatre petits milles de l'Averne ; mais tout est comblé de ce côté-là. Nous sommes donc entrés dans cette grotte, par un passage assez étroit & embarrassé de ronces & d'épines, chacun portant son flambeau allumé. La caverne est creusée sous les côteaux, sans embellissement. Elle est large d'environ dix pieds, & haute de douze. Après avoir fait deux cens cinquante pas sans détourner, la grotte fait l'équerre à droite, & soixante & dix ou quatre-vingt pas plus loin, on trouve une petite cellule qui a quinze pieds de long & huit à neuf de large : la voûte en étoit autrefois peinte, & les murailles étoient revêtues de mosaïque : il en reste même quelque chose encore. La terre est affaissée à quelques pas plus loin que la chambre, le passage est rempli, & l'on ne peut pas aller plus avant. L'auteur cité s'attache ensuite à prouver que les sibylles sont une chimere, quoi qu'en ayent dit un nombre considérable d'hommes savans d'ailleurs, & même les peres de l'église.

GROTTES (LES) DE SIOUTH, grotte en Egypte, auprès de *Siouth*. Voyez SIOUTH.

GROTTES (LES) DE LA THÉBAÏDE. Voyez THEBAÏDE.

Voyez aussi les mots CAVERNE & SÉPULCRE.

GROTTE, ancien bourg de Sicile, dans la vallée de Mazare, sur le Salso, à huit lieues de Gergenti, vers le nord. Ce bourg est fort déchu. Voyez HERBESSUS. * *Baudrand*, éd. 1705.

GROTTE, en italien, ou LES GROTTES en françois ; village d'Italie, dans la marche d'Ancone. Il est situé près du château de Montalte, & n'est remarquable que pour avoir été la patrie du pape Sixte V, qui y naquit le 13 Décembre 1521, de parens très-pauvres.

GROVA, village d'Afrique, dans la haute Guinée, à trois lieues à l'est du cap Palmas, & à trente à l'ouest de Tabo, à l'embouchure d'une grande riviere. Ce village n'est remarquable que parce que c'est le premier lieu qu'on trouve sur la côte d'Ivoire. * *Cotes de Guinée, par M.* Bellin, 1746.

GROUABLI, bourgade de l'isle de Ceylan, sur la riviere de Colombes, dans le Halvagam Corla, entre Malwana & Sittavacca. * Atlas. *Robert de Vaugondy.*

GROUAIS, (l'isle de) petite isle de France, sur la côte méridionale de Bretagne, vis-à-vis de l'embouchure de la riviere de Blavet, & au midi occidental de Port-Louis. La rade y est bonne, mais à une certaine distance ; car elle est presque enfoncée dans un cercle de rocs aussi dangereux pour les vaisseaux, qu'utiles à la sûreté des habitans. La pêche des congres, ou des anguilles de mer, y est fort abondante. * *Mém. dressés sur les lieux.*

GROUCASUS, nom du mont Caucase : il signifie *blanchi de neige*, selon Pline, *l.* 6, *c.* 17.

GRUB : ce mot en allemand veut dire une *fosse*.

GRUB, village de Suisse, au pays de Prettigoew ; il dépend de la communauté du Cloitre, & est remarquable à cause de ses eaux minérales. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 77.

GRUBENHAGUE (a), ou ce qui revient au même pour la prononciation, GRUBENHAGEN, château d'Allemagne, dans la basse Saxe, dans les états de la maison de Brunswik, sur une montagne, à quelque distance, & au couchant de la Leine, au midi de la ville d'Eimbeck (b). Il est remarquable pour avoir été la résidence d'une branche de la maison de Brunswik, descendue de Henri l'Admirable. Le partage de cette branche a été la principauté de Grubenhague. (a) *Homan*, Ducat. Brunswik. Tab. (b) *Hubner*, Géogr. p. 514.

Cette principauté est coupée en deux par une enclave du pays de Hildesheim ; ainsi il y a deux parties de cette principauté. La partie occidentale est bornée au nord par la principauté de Wolffenbutel, au couchant & à l'orient par le pays de Hildesheim, au midi par la principauté d'Oberwaldt. Dans cette partie sont EIMBECK, ville capitale, & le château de GRUBENHAGUE, résidence des princes de cette branche.

La partie orientale de cette principauté est bornée de même au nord, par la principauté de Wolffenbutel, au couchant par le pays de Hildesheim, à l'orient par le Hartz, & au midi par l'Eifsfeld. On y trouve OSTERODE, ville ; *Hertzberg*, château affecté aux duchesses douairieres ; ELBINGERODE, petite ville ; *Clausthal* ; *S. Andreas-berg* & *Altenau*, (ce sont trois petites villes dans les montagnes,) & *Saltz der Helden*, bourg avec un vieux château. Ce pays est présentement à la maison de Hanover.

GRUDII, ancien peuple de la Gaule Belgique, selon Cesar, *Comment.* l. 5, c. 38, qui le range sous les Nerviens, avec quelques autres peuples. Comme il est le seul ancien qui en ait parlé, & qu'il se contente de les nommer sans en désigner la situation, rien n'est plus frivole que les conjectures que les modernes ont bâties sur ce passage unique, pour placer ces peuples.

GRUMBESTINI, ancien peuple d'Italie, dans l'ancienne Calabre ; selon Pline, *l.* 3, *c.* 11, ils étoient dans les terres. D'anciennes éditions portent *Brumbestini* ; mais l'ordre alphabétique demande *Grumbestini*.

GRUMENHA, bourg de Portugal, dans la province d'Alentejo, sur la Gaudiana, à trois lieues au-dessous d'Elvas. * *Baud.* édit. 1705. Je crois que c'est le même que Sanson & De l'Isle nomment *Xerumena*. Sa position le fait assez connoître.

GRUMENTUM, petite ville de la grande Grèce, dans la Lucanie, vers le golfe de Tarente. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, dit qu'elle étoit dans les terres. Tite-Live, *l.* 23, *c.* 37, la nomme à l'occasion de la victoire que Titus Sempronius y remporta sur le Carthaginois Hannon. Il dit, *l.* 27, *c.* 41 : Hannibal vint à Grumentum

dans la Lucanie. Pline, *l.* 3, *c.* 11, la désigne à son ordinaire par le nom de ses habitans *Grumentini*. Strabon en parle auſſi, *l.* 6, *p.* 254. Antonin, dans ſon Itinéraire, & la Table de Peutinger font mention de cette ville; Holſtenius, *in Ortel. p.* 89, dit mal-à-propos, que c'eſt préſentement *Agromento*, ſur la rive droite de la riviere d'Agri, dans la haute Calabre. C'eſt la *Saponara*, dans le diocèſe de Marſico, comme on le prouve par des inſcriptions & d'autres monumens trouvés aux environs. Haſtenius en avoit dit quelque choſe.

GRUMUS; les anciens ont ainſi nommé la partie de l'Apennin, que les modernes appellent *Crepacore*, ſelon Scipion Maſella, dans ſon Hiſtoire de Naples. * *Ortel.* Theſ.

GRUNA, village de Suiſſe, dans le haut Vallais, au département de Sider ou Siers. Entre Gruna & Fercorey, on a trouvé une mine d'argent. * *Etat & délices de la Suiſſe*, *t.* 4, *p.* 192.

GRUNAW, Chartreuſe d'Allemagne, dans la Franconie, au diocèſe de Wurtzbourg, près de Wertheim.

GRUNBERG, petite ville de Bohême, en Siléſie, dans la principauté de Glogau. Elle eſt peu conſidérable. * *Hubner*, Géogr. p. 624.

GRUNDE, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, au duché de Brunswik, dans les montagnes du Hartz. * *Hubner*, p. 516.

GRUNEN, ancienne forteresse de Suiſſe, qui ne ſubſiſte plus. Elle étoit dans le quartier de Ganderschweil, dépendance du comté de Tokenbourg. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 3, p 320.

GRUNHAIN, abbaye d'Allemagne, dans la haute Saxe, dans l'*Ertzgeburgisch Kreiſſ*, c'eſt-à-dire dans le département des mines. Elle eſt préſentement réduite en bailliage. * *Hubner*, Géogr. *p.* 573.

1. GRUNINGEN, (prononcez *Gronningue*) ville de Suiſſe, au canton de Zurich, avec un château où loge le bailli. Elle eſt dans une ſituation agréable. Ce bailliage a ceci de particulier, que quand il s'agit de juger un criminel, ce n'eſt pas un corps particulier qui en juge, mais tous les chefs de famille de tout le bailliage que l'on aſſemble pour ce ſujet; & c'eſt ce qu'on appelle le *Lands-Gericht*, c'eſt-à-dire *juſtice du pays*. Zurich acheta cette terre l'an 1418. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 47.

2. GRUNINGEN, ou *Gruningue*, ville d'Allemagne, au cercle de la baſſe Saxe, dans la principauté de Halberſtadt, ſur la riviere de Felke, à l'orient, & à un mille & demi de la ville de Halberſtadt. Hubner, *Géogr.* p. 558, en vante trois choſes: le château, les égliſes & la grandeur des tonneaux.

GRUNIUM. Voyez GRYNIUM.

GRUNO, village de Suiſſe, au pays des Griſons, dans la communauté de la vallée de Maſox. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 34.

GRUNSFELD, petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, ſur un ruiſſeau, qui, coulant vers le ſud-oueſt, va ſe perdre dans le Tauber à Konigshoſen. Elle eſt au nord-oueſt & à cinq milles de Rottenbourg, au levant, & à environ un mille de Bischofsheim. Elle appartient au landgrave de Leuchtenberg, qui n'y reconniot pas le cercle de Franconie, mais le cercle de Baviere duquel ce prince releve lui-même, quoique Grunsfeld & ſon bailliage ſoient dans le territoire de Franconie, & que même ce ſoit un fief de l'égliſe de Wurtzbourg. * *Zeyler*, Francon. Topogr. *p.* 25.

GRUNSTADT, petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin. Elle eſt fort jolie, & eſt dans le comté de Linangès, aſſez près du chef-lieu dont ce comté porte le nom, dans un terroir fertile en blé & en vin. Elle appartient aux comtes de Linanges, & a bien ſouffert durant les guerres. * *Zeyler*, Palat. Rhen Topogr. *p.* 62.

GRUTUNGHI,
GRUTINGI, &
GRUTUNGI, ancien peuple, qui, ſelon Ammien Marcellin, habitoit au-delà du Danube. Il dit qu'on le nommoit auſſi *Gruningi*. L'édition de Valois, *l.* 27, *c.* 5, & *l.* 3, *c.* 3, porte *Greuthungi*. Ils ſont nommés *Greothingi* dans la Chronique d'Idace, & Γρεσθιγγοι par Zoſime, *l.* 4; Claudien, *de Conſul. IV Honor.* & *in Eutrop.* l. 2; & Pollion, *in Claudio*, les appelle *Grutungi*. Ammien Marcellin, *l.* 3, *c.* 3, dit qu'ils étoient voiſins des Alains, que l'on appelloit *Tanaïtes*, à cauſe qu'ils habitoient auprès du Tanais. Il nomme une vallée *Greuthungorum Vallis* au bord du Danaſtre (ou du Dnieſter, entre le Boryſthene & le Danube.) Il en parle comme d'une nation belliqueuſe. Il remarque, *l.* 27, *c.* 5, & *l.* 31, *c.* 5, que dans le tems que l'on permit aux Goths, conduits par Alalive, de paſſer en-deçà du Danube, les Greuthungues qui avoient pour roi Witheric avec Alathée & Sapharace, par les conſeils de qui ils ſe gouvernoient, s'approcherent du Danube, & demanderent la même faveur qui leur fut refuſée, & qu'Athanaric craignant qu'on ne lui fît le même affront ſe retira auſſi.

GRUYERE, (a) petite ville de Suiſſe, au canton de Fribourg, chef-lieu d'un bailliage qui eſt le plus conſidérable du canton, avec un aſſez beau château où demeure le bailli ſur une hauteur. C'étoit autrefois la réſidence des comtes de Gruyere, & la capitale de leur comté (b). Ils ont été connus dès le commencement du XIV ſiécle, & ſe ſont ſuccédés de pere en fils juſqu'à Michel, dernier comte de Gruyere. Ils étoient puiſſans, & poſſédoient une grande étendue de pays, depuis le voiſinage de Vevay juſques bien avant dans les Alpes. Ils avoient, entr'autres, tout le bailliage de Sanen. Michel dont on vient de parler, vendit d'abord à ſes ſujets tous les priviléges qu'ils ſouhaitoient; car il avoit grand beſoin d'argent, étant accablé de dettes: il fut ſi preſſé par ſes créanciers, qu'il ceda tous ſes biens, qui furent discutés par l'arbitrage des cantons d'Uri, de Schwitz, de Glaris, de Soleurre & de Schafhouſe. Les créanciers s'étant accommodés avec les Bernois & les Fribourgeois, ils prirent poſſeſſion du comté de Gruyere. Les Bernois unirent à leur canton le bailliage de Sanen & quelques autres portions qui étoient à leur bienſéance, & laiſſerent le reſte aux Fribourgeois. Le terroir de Gruyere eſt abondant en pâturages, où l'on nourrit beaucoup de vaches, du lait desquelles on fait ces grands fromages qui prennent leur nom de ce comté de Gruyere, en quoi conſiſte la richeſſe de tout le canton qui n'a point de vignes, & eſt peu abondant en grains. * (c) *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 60. (b) *Longuerue*, Descr. de la France, 2. *part.* p. 285.

GRYERS en Suiſſe. Voyez GRUYERE.

GRYFFENSÉE, bourg de Suiſſe, presqu'au bout du lac qui lui donne ce nom; car Gryffenſée eſt proprement le nom du lac, & à deux lieues de la ville de Zurich. Le lac eſt petit, mais fort poiſſonneux. On lui donne cinq cens pas de long, & la moitié de largeur. C'eſt un des bons bailliages du canton de Zurich qui acheta cette terre l'an 1402. Le château fut brûlé en 1444, & rebâti l'an 1520. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 47.

GRYFFENSTEIN, vieux château en Suiſſe, au pays des Griſons, proche de Felisfur: il eſt ruiné, & eſt une des dépendances de la communauté d'Oberfatz. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 51.

GRYLIOS, ruiſſeau de l'Aſie mineure dans la Troade, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 30. Quelques éditions corrompent ce mot en le joignant avec celui d'un autre ruiſſeau, & mettent *Gryliſolius*; au lieu que Pline nomme deux ruiſſeaux *Amnos Grylios*, *Ollius*.

GRYNA, ancien nom de Clazomene ville d'Ionie, ſelon Etienne le Géographe.

GRYNÆI, ou GRINÆI, peuple Scythe d'entre les *Sacæ*.

GRYNÆUM NEMUS, bois d'Aſie aux confins de l'Ionie, ſelon Servius ſur ce vers de Virgile, *Eclog.* 6, *v.* 27:

His tibi Grynæi nemoris dicatur origo.

Apollon à qui il étoit conſacré y avoit un temple.

GRYNAW, vieux château de Suiſſe, à l'extremité du pays d'Utznach, à l'endroit où la Linth ſe jette dans le lac de Zurich. Il y a des logis pour les étrangers, & un pont pour paſſer la Linth, avec un port pour les bateaux. Ceux qui viennent de Zurich, ou des autres endroits voiſins du lac, s'y arrêtent, & de-là s'embarquent ſur la Linth juſqu'à Weſen. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 204.

GRYNIA, ville d'Aſie, dans l'Eolide, ſelon Pline, qui dit que de ſon tems elle ne ſubſiſtoit déja plus. Herodote, *l.* 1, *n.* 149, la nomme *Gruneia* Γρύνεια. Xeno-

phon, *Hiſt. Græc.* l. 3, p. 481, l'appelle *Gryniam*, Γρύνιον, & dit que le roi de Perſe la donna avec Myrina à Gongile. Etienne le géographe dit *Gryni*, Γρύνοι, petite ville des Myriniens, où étoit un temple d'Apollon & un ancien oracle. Le temple où le dieu étoit adoré, étoit magnifique, & bâti de pierre blanche. Strabon, *l.* 13, dit que c'étoit une petite ville, & emploie préciſément les mêmes paroles qu'Etienne le géographe.

GRYNIUM, place d'Aſie, dans la Troade; Æmilius Probus dit que Pharnabaſe la donna à Alcibiade. Etienne le géographe met une GRYNIA dans la Troade. * *Diodor. Sic.* l. 17.

GUABIS, riviere de l'Amérique méridionale, au Paraguai; elle ſe perd dans le Paraguai; c'eſt ſur le bord de la riviere de Guabis que l'on transporta en 1701 la miſſion de S. Raphaël qui étoit auparavant à quarante lieues de-là.

GUACA, petite province de l'Amérique méridionale, aux confins du Popayan & de Quito, qui eſt du Perou: on la trouve en ſortant de la bourgade *Ipiales*, l'une de celles de Los Paſtos. On y commence à voir le fameux chemin des Incas, pratiqué, avec beaucoup de travail & d'induſtrie, au travers de pluſieurs montagnes fort hautes, & par des lieux déſerts & très-raboteux. Il eſt garni d'hôtelleries par intervalles. Garcilaſſo écrit que les Indiens l'acheverent du tems du roi Huayna-Capac, que les Espagnols nomment ordinairement *Guaynacava*. Ils appelloient ces hôtelleries *Tambos*; elles ſont placées auprès du chemin royal, à cinq ou ſix lieues, & quelquefois moins, les unes des autres, & ſervent encore beaucoup aujourd'hui dans le Perou. Il y a toûjours dans chacune quelques Indiens avec leur commandeur que les Espagnols appellent *Alcade*. Sa charge eſt de fournir aux étrangers qui arrivent un Américain pour les ſervir & pour leur fournir de l'eau, du bois & autres choſes ſemblables. Il leur en donne deux autres, tant pour apprêter à manger, que pour avoir ſoin de leur monture; ce qu'ils ſont gratuitement, & avec beaucoup de fidélité & de promptitude. Lorſqu'ils partent, il leur fourniſſent des guides. On voit dans ce même lieu, près d'une riviere, les maſures d'un vieux château bâti autrefois par les Incas du Perou, pour tenir en bride les peuples nommés *los Paſtos*. Sur cette riviere la nature a étendu un rocher, percé par deſſous, à la maniere d'un pont; enſorte qu'il ſert aux hommes à traverſer la riviere, tandis qu'elle coule par deſſous. Les ſauvages l'appellent *Lumichaca*, c'eſt à-dire pont de pierre. De Guaca on va à Tuſa, derniere bourgade des Paſtos. * *Corn.* Dict. *De Laët.* Ind. occid. *l.* 10, *c.* 7.

GUACAPA, riviere de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, dans l'audience de Nicaragua, ſur la côte des Iſalgos auprès de San-Salvador. Elle devient grande & navigable à environ ſept lieues de ſa ſource; &, après avoir couru l'eſpace de treize autres lieues, elle ſe rend dans la mer du ſud. On donne auſſi le nom de la riviere au canton qu'elle arroſe. * *Corn.* Dict. rectifié ſur de nouvelles cartes.

GUACDE. Voyez GUAHEDE.

GUACHO, port de la mer du ſud, au Perou, dans l'audience de Lima, entre l'iſle de S. Martin & le port de Callao. Il n'y entre que de ſimples barques. Vous voyez ſous le vent un cap dont il faut s'éloigner, parce qu'il y a des briſans cachés ſous l'eau. * Supplém. aux voyages de *Wodes Rogers*, p. 46.

GUAGOCINGO, ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, entre *Puebla de los Angeles* & la ville de Mexico. Elle eſt habitée par des Espagnols & par des naturels du pays. Les habitans ont de grands priviléges, que les rois d'Eſpagne leur ont accordés, pour avoir ſecouru les habitans de Chalco à la priere de Fernand Cortez. * *Gage*, Voyages, 1. *part.* c. 12.

GUADADAR, petite riviere d'Eſpagne, au royaume de Grenade. Elle prend ſa ſource au couchant, & près de Huescar qu'elle arroſe, & ſe rend dans la Guadalentin à Lorca.

GUADAIRA, petite riviere d'Eſpagne, dans l'Andalouſie. Elle a ſon cours du levant au nord-oueſt; &, après avoir coulé à Alcala de Guadaira, elle mêle ſes eaux avec le Guadalquivir au-deſſous de Seville.

1. GUADALAJARA, petite riviere d'Eſpagne, dans l'Andalouſie. Elle ſe décharge dans la mer Méditerranée, aux confins du royaume de Grenade, entre Gibraltar & Marbella. * *Baudr.* éd. 1705.

2. GUADALAJARA ou GUADALAXARA, ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, ſur le bord oriental du Henares, à quatre lieues au-deſſus d'Alcala, dans un lieu élevé & un peu raboteux. Elle n'exiſtoit pas du tems des Romains. La Caraca de Ptolomée étoit, ſelon ce géographe, au ſud-eſt de *Complutum*, qui eſt Alcala; & Guadalaxara eſt au nord-eſt de la même ville. Cependant quelques Espagnols ont cru, que c'étoit préſentement la même ville. L'abbé de Vayrac, *Etat préſent de l'Eſpagne*, t. 1, l. 1, p. 387, qui les a ſuivis, dit que, du tems des Romains, elle s'appelloit *Arriaca* ou *Carraca*, & que lorsqu'elle fut priſe par les Mores, ces infideles y ajoûterent Guadal; de ſorte qu'on l'appella *Guadal-Ariaca*, & que par corruption on l'a appellée *Guadalaxara*. Ce qu'il ajoûte eſt plus certain. Elle eſt aſſez grande, mais mal bâtie, ſi on en excepte le palais des ducs de l'Infantado, qui en ſont ſeigneurs. En 1460, Henri IV l'honora du titre de *cité*, & elle a droit d'aſſiſter aux états-généraux de Caſtille. C'eſt tout ce qu'elle a de plus remarquable.

3. GUADALAJARA DE BUGA, ou ſimplement BUGA, comme la nomme De l'Iſle, ville de l'Amérique méridionale, dans le Popayan, vers l'eſt-nord-eſt, & à quinze lieues de la ville de Popayan. Elle eſt ſituée dans la vallée de Buga, dont elle a pris ſon furnom, entre les hauts ſommets des Andes, qui ſéparent la province de Popayan des vallées de Neyva. Les habitans de cette ville répondent pour la juſtice à l'audience de Quito, & ſont ſous le gouvernement de Popayan, dont ils reconnoiſſent l'évêque en ce qui regarde la religion. * *De Laët*, Ind. occid. *l.* 9, *c.* 17.

4. GUADALAJARA ou GUADALAXARA, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, & dans la province à laquelle elle donne ſon nom, dans la partie occidentale de cette province. Elle fut bâtie par Nuno de Gusman, l'an 1531, à 20 d. 20′ de latitude nord, à quatre-vingt-ſept lieues & à l'oueſt nord-oueſt de Mexico, & à l'orient d'hyver de Compoſtelle. Les juges royaux y ont leur auditoire, & les autres officiers & receveurs du roi y font leur demeure. Son évêché eſt un des ſuffragans de l'archevêque de Mexico, & l'égliſe cathedrale, qui étoit autrefois à Compoſtelle, y fut transférée en 1570. Il y a deux couvens, l'un d'Auguſtins & l'autre de Cordeliers. Les Sauvages donnoient anciennement le nom de MOLINO à la banlieue de cette ville. C'eſt une large plaine, arroſée de pluſieurs ſources, & voiſine d'une riviere, (qui eſt celle de Sant-Jago;) les champs y ſont propres à ſemer; & on y trouve de beaux pâturages. * *De Laët*, Ind. occid. *l.* 6, *c.* 3.

5. GUADALAJARA ou GUADALAXARA, province de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne. Elle eſt bornée au nord par la province de Zacatecas, au levant & au midi par le Mechoacan, & au couchant par les iſles de Xalisco. Au midi de cette province eſt un grand lac, nommé *lac de Chapala*, formé par *Rio Grande*, qui vient du Mexique propre, & par deux autres rivieres. De ce lac ſort la riviere de Sant-Jago, au couchant de laquelle eſt GUADALAJARA, capitale de la province. LAGOS, LÉON & ZAMORA ſont les autres lieux les plus conſidérables, ſelon de l'Iſle, *Carte du Mexique*. De Laët, *Ind. occid. l.* 6, *c.* 3, y met trois villes poſſedées par les Espagnols; ſavoir, *Guadalajara*, *villa de Eſpiritu ſanto*, & *ſanta Maria de las Lagos*. Il dit que l'air de cette province eſt très-bon. On ne ſauroit rien ajoûter à la fertilité du terroir, qui porte le mais & le froment en abondance, ainſi que tous les fruits de l'Europe. Cette province, pourſuit-il, eſt extrêmement riche en argent.

GUADALAVIAR, riviere d'Eſpagne, au royaume de Valence. Ce nom, qui lui a été donné par les Mores, ſignifie *eau pure*. Les anciens l'ont nommée *Turias*. Elle a ſes rivages toujours verdoyans & bordés de toutes ſortes de fleurs, de ſaules, de planes, de pins & d'autres ſemblables arbres, depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure. Elle a ſes ſources dans les montagnes, qui ſéparent la nouvelle Caſtille du royaume d'Arragon: elle coule dans ce dernier d'occident en orient, paſſe à Albarazin, enſuite à Terwel, où elle reçoit la riviere d'Alhambra; de-là ſe courbant vers le ſud-oueſt, elle entre

dans

dans le royaume de Valence, à cinq ou six lieues de Terwel, & continue le même cours jusques aux frontieres de la nouvelle Castille, qu'elle côtoye jusqu'à Santa-Cruz; de-là elle serpente, tantôt vers le sud-est, tantôt vers l'est jusqu'à Valence qu'elle baigne, & au-dessous de laquelle elle se perd dans la Méditerranée. * *Davity*, Valence. *Jaillot*, Atlas.

GUADALBULON, petite riviere d'Espagne, dans l'Andalousie; elle a sa source dans les montagnes, d'où sort aussi le Guardadar, au royaume de Jaën; &, coulant d'orient en occident, elle passe au midi de la capitale, puis se tourne vers le nord-oueſt, & se perd dans le Guadalquivir, au-dessus & à l'orient d'Anduxar. * Atlas. *Robert de Vaugondy*.

1. GUADALCANAL, petite ville d'Espagne, en Andalousie, dans la Sierra Morena, aux confins de l'Estramadure, à quatre lieues & au midi d'Ellerena; au nord oriental, & à douze lieues de Seville. Il y a une mine d'argent, d'où l'on tiroit chaque jour pour six cents écus de ce métal. Quelques-uns la prennent pour la CORTICATA des anciens; mais la situation n'y convient pas. * *Corn.* Dict. & Atlas. *Rob. de Vaugondy*.

L'auteur des Délices d'Espagne, *p.* 445, & les différens Atlas placent Guadalcanal dans l'Estramadure, & non pas dans l'Andalousie.

2. GUADALCANAL, isle de la mer du Sud, entre les isles de Salomon. Corneille, *Dict.* dit que les Espagnols lui donnerent ce nom, lorsqu'ils y passerent avec Pedro-Fernandes de Quiros.

GUADALENTIN, riviere d'Espagne, qui a sa source au royaume de Grenade, proche Guadix, de-là elle passe à Baça; puis, coulant vers l'orient, elle reçoit le Guadadar à Velez el Rubio, passe à Lorca, se tourne ensuite vers le sud-est, & se perd dans la Méditerranée, à Almacaren, dans le golfe de Carthagene. * Atlas. *Rob. de Vaugondy*.

GUADALETE, petite riviere d'Espagne, dans l'Andalousie. Elle a sa source à Zahara, d'où serpentant vers l'oueſt, elle passe à Villa-Martin, à Bornos, à Arcos, à Xeres de la Frontera, & va se perdre dans la mer au port de Sainte-Marie qu'elle forme. Les anciens l'ont connue sous le nom de *Lethes*. Les Arabes y ont ajoûté les deux premieres syllabes. Voyez LETHES. * Atlas. *Rob. de Vaugondy*.

GUADALIMAR. Voyez GUADARMENA.

GUADALMAÇAR, petite riviere d'Espagne, dans le royaume de Grenade, vers les confins du royaume de Murcie. Elle coule quelque tems entre les montagnes vers le midi oriental, & se perd dans la Méditerranée, auprès de Vera à son nord. * Atlas. *Rob. de Vaugondy*.

GUADALMEDINA, petite riviere d'Espagne, au royaume de Grenade. Elle a sa source à Monda, d'où elle serpente vers l'orient & le midi, jusqu'à Malaga, où elle se jette dans la mer. * Atlas. *Rob. de Vaugondy*.

1. GUADALOUPE, petite riviere d'Espagne, dans l'Estramadure; elle a sa source près d'une petite ville de même nom, & vient se perdre dans la Guadiana au midi.

2. GUADALOUPE, *Aquæ Lupiæ*, ville d'Espagne, dans l'Estramadure, sur un ruisseau dont elle prend le nom, à onze lieues, & à l'orient d'été de Truxillo. Elle est, dit l'abbé de Vairac, *Etat présent de l'Espagne*, t. 1, l. 1, p. 263, située dans une vallée au milieu des montagnes de même nom, sur le bord d'une petite riviere, qui s'appelle aussi de même; de sorte que le mot de *Guadaloupe* est commun à une chaîne de montagnes, à une riviere & à une ville.

La ville est petite, mais assez bien bâtie, & dans une situation très-avantageuse. La vallée qui l'environne est fertile en vin, en oranges, en figues, & en autres fruits délicieux. Ce qui contribue à cette grande fertilité, c'est le concours de quatre petites rivieres, qui serpentent dans cette vallée. Mais rien ne rend cette ville si considérable que la dévotion des peuples à une image miraculeuse de la sainte Vierge, qui se trouve dans un couvent de l'ordre des Hieronymites, situé au milieu de la ville, & bâti en forme de citadelle, d'une structure magnifique & fort vaste. On y voit une infirmerie pour les pauvres malades, un hospice pour les étrangers, une apothicairerie riche & bien fournie, deux colléges, & plusieurs cloîtres fort agréables, avec des fontaines & des jardins délicieux, plantés de citronniers & d'orangers. A l'entrée on trouve un beau crucifix, & au milieu se présente un beau jardin: de-là on passe à l'apothicairerie, que deux médecins gagés ont soin de fournir d'eaux distillées, & de toutes sortes de drogues pour la guérison des malades; ce qui coûte neuf mille ducats par an. De cet endroit, on monte à un portique élevé où l'on voit une fontaine qu'on y a faite par le moyen de quelques machines qui poussent l'eau de bas en haut. L'église est digne de remarque. On y voit l'image de la Vierge, que l'on y trouva, il y a quatre cents ans ou environ, dans un tombeau de marbre, où des Chrétiens, dit-on, l'avoient cachée six cents ans auparavant, pour la garantir de la fureur des Mores. Quoiqu'elle soit d'un bois corruptible, elle ne se corrompit pas sous la terre, durant le cours de tant de siécles. On la voit sur le grand autel; elle est d'une couleur tirant sur le noir, tenant entre ses bras l'enfant Jesus, vêtu d'une robe blanche. A ses côtés sont suspendus deux anges d'argent doré: au-dessous paroissent trois figures d'argent, qui représentent trois princes ou princesses. Les murailles de l'église sont embellies de tous côtés de peintures à fresque, qui représentent les miracles que l'image a opérés. Les colomnes sont chargées de vœux, de dons, de tableaux & de chaînes, que ceux qui ont guéris ou délivrés, y ont apporté pour marquer leur reconnoissance. Le grand autel, où est l'image, est bordé de cent lampes d'argent, suspendues tout à l'entour, & données par divers princes & seigneurs. Les religieux qui vivent dans ce magnifique couvent, sont au nombre d'environ cent vingt, & ont vingt-huit mille ducats de revenu, pour leur entretien.

3. GUADALOUPE. (LA) De l'Isle & Rochefort disent *Gardeloupe*, isle de l'Amérique, l'une des Antilles françoises. Les sauvages l'appelloient CARUCUEIRA; & les Espagnols qui l'habitoient en 1635, avant que les François s'en rendissent maîtres, la nommerent *Guadaloupe*, à cause de la ressemblance de ses montagnes avec celle de Guadaloupe en Espagne. Elle a l'isle de Saint-Dominique au midi, Marigalante au sud-est; la Desirade au levant, & l'isle de Montserrat au nord. La largeur est de neuf ou dix lieues aux endroits où la terre s'étend le plus, & son circuit est de soixante. Elle est divisée en deux parties par un petit bras de la mer; la partie orientale s'appelle *la grande terre*; l'occidentale, dont le milieu est hérissé de montagnes, est proprement la Guadaloupe. * Atlas. *Rob. de Vaugondy*. *Rochefort*, Hist. des Antilles, *t.* 1, *c.* 3.

Cette partie occidentale est divisée en deux autres. La côte orientale est appellée *Cabesterre*. Celle du couchant & du nord se nomme la *basse-terre*. La Guadaloupe est peuplée. On trouve à son centre plusieurs hautes montagnes, dont les unes sont hérissées de rochers pelés, qui s'élevent du sein de plusieurs effroyables précipices qui les entourent; & les autres sont couvertes d'arbres qui y font voir en tout tems une agréable verdure. Au pied de ces affreuses montagnes, sont plusieurs plaines de grande étendue, rafraîchies par plusieurs belles rivieres qui attiroient autrefois les flottes d'Espagne par la bonté de leurs eaux; de sorte qu'en allant aux Indes, ces flottes étoient obligées d'en venir prendre par arrêt du conseil général des Indes. Quelques-unes de ces rivieres, en se débordant, roûlent des bâtons ensoufrés, pour avoir passé dans des mines de soufre qui sont dans une montagne voisine, à laquelle on a donné le nom de *soufriere*, à cause de la fumée qu'elle jette continuellement. Il y a aussi des fontaines d'eaux bouillantes, qu'on a trouvées propres à la guérison de toutes les maladies, causées par une humeur froide.

La Guadaloupe commença à être habitée par les François, en 1635. MM. du Plessis & l'Olive, en eurent les premiers le commandement avec égale autorité. Le premier étant mort, sept mois après son arrivée, & l'autre étant devenu aveugle, la compagnie Françoise donna le commandement de cette colonie naissante à M. Aubert, l'un des capitaines de S. Christophe, qui étoit alors à Paris. C'est à lui qu'on est redevable de la conservation de cet établissement. Le sieur Houel, qui fut ensuite seigneur & gouverneur de cette isle, y attira des habitans qui la peuplerent, & y établirent un bon commerce. On y voit des plaines, sur lesquelles on fait passer la

charrue pour labourer la terre ; ce qui ne ſe pratique point aux autres iſles ; après quoi, le riz, le mais, le manioc, dont on fait la caſſave, les patates & même le gingembre, & les cannes de ſucre, viennent parfaitement bien. Les Jacobins poſſedent une partie de la meilleure terre de cette iſle ; il y a auſſi des Jéſuites, des Carmes & des Capucins.

Cette iſle eſt ſéparée de l'autre par un iſthme, au bout duquel eſt un petit bras de mer. Cet iſthme forme deux golfes, dont le plus ſeptentrional eſt nommé *le grand-cul-de-ſac*, & l'autre *le petit-cul-de-ſac*. Ils ſont tous deux très-poiſſonneux. On y pêche en tout tems de la tortue, & pluſieurs autres excellens poiſſons.

Le P. Labat, *Voyage aux iſles*, *t.* 1, 2. *part.* obſerve qu'il y avoit autrefois deux bourgs conſidérables, l'un à côté de la riviere des Peres, & l'autre des deux côtés de la riviere du Bailliſ. Mais le premier ayant été emporté deux fois par des débordemens de la riviere, dans des tems d'ouragan, les habitans qui reſterent, ne voulurent plus courir de pareil risque, & ſe transporterent vers le fort, où peu-à-peu ils ont fait le bourg, qui eſt à préſent le principal de l'iſle.

Le bourg qui eſt des deux côtés de la riviere du Bailliſ, a été auſſi ruiné plus d'une fois : il a été brûlé par les Anglois en 1691 ; & lorsqu'il étoit presque entiérement rétabli, il fut emporté tout entier par un débordement furieux de la riviere. La cauſe de ce malheur, fut qu'un côté de la falaiſe, chargé de grands arbres, s'étant écroulé tout-à-coup dans un endroit où les falaiſes rétréciſſoient extrêmement le lit de la riviere, les arbres, les brouſſailles, les terres & les pierres firent une digue qui retint les eaux, juſqu'à ce que leur poids entraînant tout d'un côté cet obſtacle, le torrent ſe répandit avec tant d'impétuoſité, qu'il entraîna à la mer toutes les maiſons du bourg, avec une partie des habitans. Il commençoit à ſe rétablir, lorsqu'il fut brûlé de nouveau par les Anglois en 1703. Le bourg eſt aujourd'hui accompagné d'un fort, auprès de la riviere aux Herbes. Ceux qui veulent voir un détail fort étendu de tous les quartiers de cette iſle, le trouveront dans l'ouvrage du P. Labat, que nous avons cité.

La grande terre eſt beaucoup moins peuplée. Il y a un fort, nommé *le Fort-Louis*, auprès duquel eſt un ancrage ; il y a auſſi trois ſalines, ſavoir la grande ſaline, à l'extrémité orientale ; la ſaline auprès de S. François ; & la petite ſaline vers le milieu de la côte. Ce ſont trois étangs, où l'eau ſe forme en ſel, par la ſeule force du ſoleil, ſans aucun autre artifice. * *Carte particuliere de la Guadaloupe.*

4. GUADALOUPE, (LA) iſle de la mer du ſud, entre les iſles de Salomon ; elle fut découverte & nommée ainſi par les Eſpagnols commandés par Pedro-Fernandes de Quiros. * *Corn.* Dict.

GUADALOUPEJO, petite riviere d'Eſpagne. C'eſt la même que GUADALOUPE. 1.

GUADALQUIVIR, (LE) grande riviere d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille & dans l'Andalouſie. C'eſt la même que le Bætis des anciens. Voyez BÆTIS. Avant l'arrivée des Romains, les Eſpagnols l'appelloient *Perca*, ſelon l'abbé de Vairac, *Etat préſent de l'Eſpagne*, *t.* 1, *p.* 59. Les Mores s'étant emparés de l'Eſpagne, l'appellerent *Vadalcabir*, d'où par corruption eſt venu le mot de *Guadalquivir*, qui en arabe ſignifie un grand fleuve, ſelon cet auteur. Il tire ſon origine de l'extrémité orientale de l'Andalouſie, au-deſſus d'un lieu nommé *Caçorla*, vers les frontieres des royaumes de Grenade & de Murcie, où s'éleve le mont Orospeda des anciens, & que les Eſpagnols appellent aujourd'hui *Sierra Segura*. *Atlas*, *Rob. de Vaugondy*, fait naître le Guadalquivir, dans la Manche, aſſez près du village de Segura de la Pierre, & vis-à-vis de Caçorla ; il reçoit la riviere de Guadarmena, & une autre riviere auprès de Baëça ; en allant vers le couchant, il reçoit le Guadalbulon qui vient de Jaën, & une autre riviere à Anduxar, où il paſſe de même qu'à Cordoue, au-deſſous de laquelle il reçoit la riviere de Marbella, & plus loin le Xenil. Après s'être chargé de divers ruiſſeaux, il ſe tourne vers le ſud-oueſt, paſſe à Seville, forme quelques iſles, & va ſe perdre dans le golfe de Cadix, à S. Lucar de Barameda.

Il roûle ſes eaux fort lentement, ce qui le rend moins dangereux pour la navigation, parce qu'il eſt rempli de barres ou de bancs de ſable, qui ſont périr quelquefois les vaiſſeaux qui vont à Seville, où il en porte d'aſſez grands depuis ſon embouchure. Mais depuis Seville en remontant juſqu'à Cordoue, il ne peut porter que de petits bateaux ; & au-deſſus de cette ville, il n'eſt plus navigable, étant reſſerré par les montagnes, & bordé partout de rochers. Autrefois ce fleuve, avant que d'entrer dans l'Océan, débordoit à droite & à gauche, à quelques lieues au-deſſous de Seville, & formoit un petit lac que les Latins appelloient *lacus Libiſtinus*, d'où ſortant comme d'une nouvelle ſource, il ſe partageoit en deux branches, par leſquelles il ſe déchargeoit dans la mer. Ces deux branches s'éloignoient ſi conſidérablement, qu'à leur embouchure elles étoient à plus de quatre lieues l'une de l'autre. Celle qui étoit à l'occident, baignoit une ville appellée *Onoba* ; & celle qui étoit à l'orient en avoit deux, dont l'une s'appelloit *Aſta*, & la ſeconde *Nebriſſa*. Au milieu de l'iſle, que ces deux branches formoient, on voyoit une ville qui a été fort célebre dans l'antiquité, ſous le nom de *Tarteſſus*. Par la ſuite des tems, la branche qui étoit à l'orient a été bouchée.

Un ſavant Eſpagnol a prétendu, contre l'opinion des modernes, qu'il n'eſt arrivé aucun changement conſidérable à ce fleuve, ſoutenant qu'il conſerve encore aujourd'hui ces deux branches ; à cauſe qu'au deſſous de Seville, il forme trois ou quatre iſles, dont la plus grande a environ vingt milles de longueur, & la ſeconde ſeize, & que ſe partageant en deux pour embraſſer ces iſles, il rejoint ces deux branches au-deſſous, & va ſe jetter ainſi dans la mer. Mais la branche orientale du Guadalquivir eſt ſi bien bouchée, qu'il n'en reſte que de foibles veſtiges ; & cela eſt ſi vrai que les deux villes qui étoient ſur ſes bords, c'eſt-à-dire *Nebriſſa*, aujourd'hui *Lebrixa* & *Aſta*, qui n'eſt plus qu'un monceau de ruines, ſous le nom de *Meſa de Aſta*, ſe trouvent maintenant la premiere à huit milles, & la ſeconde à quinze milles de ce fleuve. Ceux qui ſavent les changemens, que les tremblemens de terre, (& autres accidens,) ont cauſé à d'autres fleuves, ne s'étonneront pas de ceux qui ſont arrivés au Guadalquivir. Il eſt large d'une lieue à ſon embouchure, & la marée y monte juſqu'à Seville. Les Eſpagnols attribuent à ſon eau la propriété de teindre en rouge la laine des brebis.

GUADARMENA, ſelon *Atlas*, *Rob. de Vaugondy*, riviere d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille. Elle a ſa ſource dans la Manche, dans la Sierra d'Alcaraz, d'où, ſerpentant entre les montagnes, elle ſe groſſit de quelques ruiſſeaux, dont elle porte les eaux avec les fiennes dans le Guadalquivir, après avoir coulé à l'orient d'Ubeda & de Baëça. Corneille la nomme GUADALIMAR.

1. GUADARRAMA, petite ville d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, aux confins de la nouvelle, dans les montagnes, au nord-oueſt de Madrid. On y trafique beaucoup de fromages. * *Davity*, Eſpagne ; & *Corn.* Dictionnaire.

2. GUADARRAMA, riviere d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille ; elle a ſa ſource aux confins de la vieille, au-delà d'une petite ville de même nom. De-là, coulant vers le midi, elle paſſe à l'Escurial, & va ſe perdre dans le Tage, à trois lieues au-deſſous de Tolede. * *Corn.* Dict. & Atlas. *Rob. de Vaugondy.*

GUADASSO, petite riviere d'Eſpagne, dans l'Andalouſie : elle a ſa ſource au midi de Jaën, & ſerpentant d'orient en occident, elle arroſe *Baëna*, reçoit un ruiſſeau au-deſſus de Caſtro-Rio, & ſe jette dans le Guadalquivir, au-deſſous de Cordoue. On la nomme auſſi *Marbella.*

GUADEL, ville du royaume de Perſe, dans la province de Mekran, ſur la côte méridionale, avec un aſſez bon port, dont l'entrée eſt par les 25 d. de latitude. * Atlas. *Rob. de Vaugondy.*

GUADEN, lieu d'Afrique, dans la Numidie, ſelon Marmol, *t.* 3, *l.* 7, *c.* 6. C'eſt, dit-il, comme un grand village ſans murs, dans un déſert, ſur la frontiere de Senega. De l'iſle le nomme GUADEN ou HADEN, & le place dans le royaume de Senega ou Zanhaga. Sur quoi il eſt bon de remarquer que Marmol ne devoit pas le ranger ſous la Numidie, qui n'étoit pas auſſi étendue que la Getulie, quoiqu'il ſemble les confondre. Les habitans, dit-il, ſont pauvres & brutaux, & n'ont rien pour trafiquer, ſi ce n'eſt quelques dattes : à peine même le

pays fournit-il leur subſiſtance ; de ſorte que ces pauvres gens ſont fort miſérables, & vont presque tous nuds, ſans oſer ſortir à cauſe des différends qu'ils ont avec leurs voiſins. Ils s'exercent à la chaſſe, tuent des autruches & des ſauvagines, & s'entretiennent de quelques chévres fort petites, dont ils font grand cas à cauſe du lait. Ils ſont plutôt noirs que baſanés, & ſont ſujets aux Arabes *Ludayes*, qui demeurent au déſert, qui eſt entre cette habitation & le royaume de Gualata, & à qui le roi Negre paye quelque tribut par an, parce qu'ils ſont plus de quatre-vingt mille combattans. Il y a peu de chevaux dans la contrée, & on ne leur donne à boire que du lait de chameau. Ils ſont accoutumés pour cela à ſuivre les femelles, & les tettent, quelque grands qu'ils ſoient. L'auteur cité parle de cette bourgade, pour y avoir été.

GUADIAMAR, petite riviere d'Eſpagne, dans l'Andalouſie. Elle a deux ſources dans la Sierra Morena; & les ayant unies dans un même lit, elle coule vers le midi, paſſe à Saint-Lucard-la-Major, & vient ſe jetter dans le Guadalquivir, vis-à-vis de la grande iſle, qui eſt au-deſſous de Seville, & auprès de Chillas. * Atlas. *Rob. de Vaugondy.*

GUADIANA, grande riviere d'Eſpagne. Les Latins l'ont connue ſous le nom d'*Anas*, auquel les Mores ont ajoûté les deux premieres ſyllabes du nom moderne. Elle naît, ſelon l'abbé de Vairac, *Etat préſent de l'Eſpagne*, *t.* 1, *p.* 61, dans la nouvelle Caſtille, proche de Canamarez, dans une vaſte campagne, appellée par les Eſpagnols *El Campo de Montiel*. Elle ſort, dit-il, de certains lacs, qu'on appelle dans le pays *las Lagunas de Guadiana*, & prend d'abord le nom de *rio Roidera*; elle ſe perd ſous terre un peu après, & renaît par des ouvertures que l'on appelle *los Oios de Guadiana*, d'où elle coule à Calatrava. Là elle ſe groſſit de la riviere, déja formée par la rencontre des ruiſſeaux de Ruz, & de Zancara, de Xiquela & de Bedija, qui n'ont plus qu'un même lit dès Villa-Harta. La Guadiana, formée à Calatrava, ſerpente tantôt vers le couchant, tantôt vers le midi, le ſud-oueſt & le nord-oüeſt, paſſe à Ciudad-Real; & après avoir recueilli les eaux de Rio-Bullaque, de l'Eſtena, de la Guadaranque, & de quelques autres ruiſſeaux, elle entre dans l'Eſtramadure, paſſe à Merida & à Badajoz; de-là entre dans le Portugal, où elle arroſe les provinces d'Alentejo & d'Algarve, ſépare cette province d'avec le Contado, qui eſt de l'Eſpagne, & ſe jette enfin dans l'Océan, entre Caſtro-Marin & Ayamonte. * Atlas. *Rob. de Vaugondy.*

Autrefois, dit le même abbé de Vairac, elle ſe déchargeoit dans la mer par deux branches; mais il y en a une qui s'eſt perdue dans la mer, laquelle s'eſt avancée dans cet endroit. Elle forme encore deux ou trois iſles; & à ſon embouchure elle eſt ſi peu profonde, qu'à peine a-t-elle deux ou trois pieds d'eau.

Nous avons remarqué qu'elle ſe cache ſous terre, aſſez près de ſa ſource, & qu'elle en ſort au lieu nommé *les yeux de la Guadiana*. Cela a donné lieu à diverſes conjectures, entr'autres, à celle-ci, que le nom d'ANAS, que les Latins lui ont donné, & qui ſignifie un *canard*, vient de la reſſemblance de l'immerſion de cette riviere dans la terre, avec un canard qui ſe plonge dans l'eau, & reparoît à quelque diſtance de-là. Mais ils n'ont pas fait réflexion que ce nom ne convient au canard qu'au nominatif, & qu'il eſt différent dans tous les autres cas. Cette riviere fait *anas*, *anæ*, *anam*, *ana*; au lieu qu'*anas*, canard, fait *anatis*, *anati*, *anatem* & *anate*; ce qui eſt une preuve que les anciens n'ont point ſongé à la reſſemblance, en nommant ainſi la Guadiana. Le ſavant Bochart, *Geogr. p.* 2, *l.* 1, *c.* 35, a cru trouver mieux ſon compte en cherchant une étymologie arabe, dans le mot *hanaſa*, qui ſignifie *ſe cacher*, *pour paroître bientôt de nouveau*; mais quel commerce les Arabes avoient-ils en Eſpagne du tems des Romains? car le nom *anas* eſt de ce tems-là; il eſt vrai qu'il croit que ce pouvoit être auſſi un mot de la langue punique; mais il pouvoit auſſi n'en être pas. Comme les conjectures ne lui manquent point, il en donne une autre: il croit que ce mot *anas* pourroit bien venir d'*ana* נָא, qui en ſyriaque ſignifie *brebis*, parce que, dit-il, il y a beaucoup de pâturages, pour les brebis, ſur les bords de cette riviere. Ce ſont des conjectures dont on ſera tel cas que l'on voudra. Quelques Eſpagnols ont dit comme en énigme, qu'ils avoient chez eux un pont, ſur lequel on pouvoit faire paître dix mille moutons ſort à leur aiſe; l'exagération eſt un peu forte. D'autres, qui ne ſavoient où prendre ce prétendu pont, l'ont cherché auprès de Medelin, qui eſt le *Metallinum* des anciens. Ils ont ſuppoſé que la Guadiana y coule dix lieues ſous terre; ce qui eſt démenti par le témoignage de quantité d'Eſpagnols. Il ſeroit plus naturel de dire qu'elle a changé ſon cours en quelques endroits. Dans le voiſinage de Malagon, au-deſſus de Calatrava, elle eſt ſi couverte de joncs & de rochers, qu'elle ne paroît pas une riviere. Depuis Merida juſqu'à Mertola, deux villes éloignées l'une de l'autre, d'environ trente-cinq lieues, elle eſt toute remplie à droite & à gauche d'une infinité de rochers qui empêchent qu'elle ne ſoit navigable, & en rendent même le paſſage très-difficile & très-dangereux. En été elle a très-peu d'eau, & le peu qu'il lui en reſte ne ſemble pas tant couler que croupir ſous ces rochers; tellement qu'on ne ſauroit mieux comparer qu'à ces ravines, où les torrens laiſſent après eux les pierres qu'ils ont entraînées des montagnes. Il ne faut donc pas s'étonner, pourſuit l'abbé de Vairac, ſi l'on a cru qu'elle ſe perdoit ſous terre, puiſque dans la ſéchereſſe on la perd de vue, au moins dans les lieux dont je parle. Cela a donné lieu à un bel eſprit de ces derniers tems de dire au ſujet des fleuves d'Eſpagne: l'Ebre l'emporte pour le nom; le Duéro pour la force; le Tage pour la renommée; le Guadalquivir pour les richeſſes; & que la Guadiana n'ayant pas de quoi ſe mettre en parallele avec les autres, elle ſe cache de honte ſous terre.

GUADIARO ou GUADAJARA, riviere d'Eſpagne, dans le royaume de Grenade, où elle arroſe Ronda, & ſe perd dans la Méditerranée à Eſtepona. Quelques-uns doutent ſi elle eſt la même que la BARBESOLA des anciens. Voyez l'article BARBESOLA. 1. * *Baudrand* édit. 1705.

GUADIEL, petite riviere d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille. Elle reçoit les ruiſſeaux de CUERVO, ESCAVAS & RIO-MAJOR, & ſe rend dans le Tage, près de Zurita. * *Baud.* édit. 1705.

GUADIL-BARBAR, riviere d'Afrique, ſur la côte ſeptentrionale de Barbarie. Elle a ſa ſource auprès de l'Orbus, coule à Begie, & tombe dans la Méditerranée à Tabarca. C'eſt la TUSCA & le RUBRICATUS des anciens. Baudrand, *édit.* 1705, ſe trompe, quand il dit que c'eſt une branche de la Magrada. Cette derniere qui eſt le Bagradas des anciens, n'a rien de commun avec cette riviere. * *Sanſon* & Atlas. *Rob. de Vaugondy.*

GUADIX, ville d'Eſpagne, au royaume de Grenade, à neuf lieues au levant de la ville de ce nom, & à ſept au midi de Baça, près d'une des ſources du Guadalentin appellée *Fardes*. Les Romains l'ont connue ſous le nom d'ACCI. Voyez ce mot. Elle eſt fort grande & ſituée ſur le penchant d'une colline, au milieu d'une vaſte plaine, environnée de tous côtés de hautes montagnes, & arroſée par quatre petits ruiſſeaux ou torrens. Les maiſons n'y ſont pas bien bâties, & il n'y a de conſidérable que quelques monaſteres & l'égliſe cathédrale qui ſont d'aſſez beaux édifices. Le voiſinage des montagnes fait que l'air n'y eſt pas ſi chaud que dans le reſte du royaume; de-là vient qu'il n'y croît ni orangers ni oliviers; mais cela n'empêche pas que le terroir n'y produiſe d'autres fruits très-délicats, de fort bon grain, & d'excellent vin. Les vallées, qui ſont au pied des montagnes, ſont fécondes en gras pâturages, où l'on nourrit quantité de bétail, qui produit un revenu conſidérable. * *Vairac*, Etat préſent de l'Eſpagne, *t.* 1, *p.* 185.

Guadix eſt le ſiége d'un évêché ſuffragant de Seville, quoique ſa ſituation au royaume de Grenade ſemble devoir le ſoumettre au ſiége de Grenade. Il y a, dit l'abbé de Vairac, *t.* 2, *p.* 352, des Mémoires qui donnent lieu de croire que cet évêché fut érigé du tems que les Romains dominoient en Eſpagne. On ne trouve pourtant, pourſuit-il, ni l'époque de ſon érection, ni les noms des évêques qui le poſſéderent en ce tems-là. S. Torquat, martyr, dont les reliques ſont au monaſtere de CASANOVA, ordre de S. Benoît, paroît être le premier qui ait gouverné cette égliſe. Les Mores s'étant rendus maîtres de Guadix, en chaſſerent tous les Chrétiens, & le

Mahométisme y régna jusqu'en 1250, que Ferdinand III la reprit & y rétablit la religion Chrétienne ; mais peu de tems après, les infideles s'en emparerent pour la seconde fois, & s'y maintinrent jusqu'en 1489, que Ferdinand le Catholique, & la reine Iſabelle, ſa femme, les en chaſſerent, & y rétablirent le ſiége épiſcopal, par le miniſtere du grand cardinal d'Eſpagne D. Pedro Gonzales de Mendoza, archevêque de Tolede.

Le chapitre de Guadix eſt compoſé de ſix dignitaires, de ſix chanoines & de huit prébendiers. Le diocèſe s'étend ſur trente-ſept paroiſſes. L'évêque jouit de huit mille ducats de revenu. Jouvin de Rochefort dit, dans ſon Voyage d'Eſpagne, que Guadix eſt ſituée au bord d'une petite riviere qui y fait de grandes prairies. Ses rues, dit-il, ſont connoître ſon antiquité. Elles ſont étroites & tournoyantes, à l'exception de celle qui aboutit à la grande place, où il y a une fontaine avec ſon baſſin. La grande égliſe, dont la façade ſoutient une tour très-haute, eſt à l'entrée de la ville où paſſe un bras de la petite riviere, ſur laquelle elle eſt aſſiſe. Le couvent de S. François eſt aſſez beau.

GUAFO, nom de la ville capitale du royaume de Commendo, en Afrique. Voyez COMMENDO.

GUAGIDA, ville ancienne d'Afrique, au royaume de Tremecen. Elle eſt dans une agréable plaine, à quatorze lieues de la mer, vers le midi, & à pareille diſtance de Tremecen. Vers le couchant de ces deux côtés, elle touche au déſert d'Anga, & le territoire y abonde en bleds & en pâturages. Ptolomée nomme cette ville *Lanigara*, & la met à 12 d. de longitude, & à 33 d. de latitude. Elle eſt fermée de bons murs fort hauts, faits à la façon de ces peuples, & entourée de jardinages & de vergers que l'on arroſe par des rigoles qui ſe tirent d'une grande ſource au-deſſous de la ville. Cette ſource, paſſant à travers, ſe va rendre dans les jardins, & de-là dans la riviere de Muluye. Leurs hiſtoriens racontent que Guagida a eu autrefois cinq mille habitans. Les mosquées & les maiſons y ſont bâties de moilon, lié avec de la chaux. Comme elle ne vouloit point ſe rendre à Joſeph, roi de Fez, de la lignée des Berimerinis, dans une guerre qu'il eut contre celui de Tremecen, il la ruina, & elle ne fut repeuplée qu'en 1515 ; quand Horux prit Tremecen, Guagida ayant refuſé de le reconnoître, il envoya Escander. Sur l'avis que les habitans reçurent de ſa venue, ils rompirent un pont, qui étoit ſur la Muluye, croyant que cela ſuffiſoit pour les défendre ; mais il fit abbatre quantité d'oliviers, dont il y a grand nombre en ces quartiers-là, & en fit un pont en les rangeant de travers les uns ſur les autres. Après qu'il fut paſſé avec ſes troupes, il prit la ville, & emmena pluſieurs priſonniers à Tremecen. Depuis ce tems-là elle s'eſt repeuplée d'environ deux mille cinq cens Béréberes. Tout le reſte eſt dans des parcs. Les habitans ſont fort tourmentés des Turcs, & quelquefois des Arabes du déſert. Le peuple s'habille à la façon des Béréberes, mais plus proprement que ceux des montagnes. Ils parlent la langue du pays, & preſſent ſi fort leurs mots, qu'à peine ſont-ils entendus des autres. On trouve là les plus belles mules d'Afrique, que l'on mene vendre à Tremecen & ailleurs. **Marmol*, l. 5, c. 6.

GUAHEDE, lieu d'Afrique, dans le Biledulgerid. C'eſt, dit Dapper, *Afrique*, *p.* 211, une habitation à trois journées de Sugulmeſſe, vers le midi. Elle conſiſte en trois villes & quelques villages ſur la riviere de Ghir. Les habitans ſont ſujets des Arabes ils ont peu de bled, mais quantité de bonnes dattes, qu'ils portent vendre dans la Nigritie.

1. GUAIRA, (LA) province de l'Amérique méridionale, dans le Paraguai, ſur la riviere de Parana. La capitale, qui eſt au bord oriental de cette riviere, au-deſſus du confluent de l'Italie, s'appelloit GUAIRA ou CIUDAD ; mais elle eſt ruinée.

2. GUAIRA, ville du Paraguai. Voyez l'article précédent.

3. GUAIRA, port de l'Amérique méridionale, dans la province de Venezuela, avec un château ſur la côte de la mer du nord, à trois lieues de Sant-Jago de Léon. ** Baudrand*, éd. 1705.

GUALATA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, avec une capitale de même nom : les habitans ſont nommés BENAIS ou BENAYS. Selon De l'Iſle, ce royaume eſt borné au nord par les Derveches, au midi par le royaume de Zanhaga, ou de Senega ; à l'orient, par une chaine de montagnes ; & au couchant, par la riviere de S. Antoine ou de S. Jean, & par les Ludayes. Selon Dapper, *Afrique*, *p.* 219, il n'y a que quelques places habitées, comme de grands villages ; on n'y recueille que du riz & du petit millet, de l'orge & des dattes : la viande y eſt extrêmement chere. Ces peuples ſont fort groſſiers, quoiqu'aſſez francs dans le commerce, & d'un bon naturel ; ils ont accoutumé de ſe couvrir le viſage, tant les hommes que les femmes ; ils n'ont point de juges, ni d'autres lettres que celles des Arabes, & la plûpart menent une vie fort ſauvage & fort miſérable. Lorsque les Senegues étoient maîtres de ce royaume & des autres qui ſont voiſins, le ſiége royal étoit à Gualata, & grand nombre de marchands y venoient trafiquer ; mais ſous le régne de Soni-Heli, qui fut fort puiſſant, le commerce paſſa de-là à Gaogo & à Tombut. Environ l'an 1526, le roi de Tombut ayant conquis cet état, celui qui en étoit ſeigneur ſe ſauva dans les déſerts, dans l'intérieur du pays ; mais ce conquerant le lui rendit enſuite, & ſe contenta de quelque tribut : ces peuples parlent la langue de Zungay, & adorent le feu.

Sanut dit qu'il y a une ville nommée HODEN, à ſix journées du Cap-blanc, à 19 d. 30′ de latitude ſeptentrionale ; mais que cette place n'eſt point fermée de murailles, & qu'elle n'eſt faite que pour la commodité des Arabes, & des caravanes qui vont de Tombut en Barbarie. A Hoden les habitans nourriſſent du bétail, ce qui y rend la viande moins rare que dans le reſte du pays ; mais s'ils ont des chévres, des chameaux & des autruches, dont les œufs ſont bons à manger, ils ſont en revanche fort incommodés des lions & des léopards.

Baudrand donne à ce royaume une ville de même nom.

1. GUALDO, bourg & château d'Italie, dans l'état de l'égliſe, & dans la marche d'Ancone, au pied du mont Apennin, & aux frontieres de l'Ombrie, entre Gubio au couchant, & Nocera au levant. Ce bourg a été bâti en 1180, des ruines de la ville de TADINUM, ſelon Jacobille cité par Baudrand, *édit.* 1682. Voyez TADINATES.

2. GUALDO, ſeigneurie de Suiſſe au pays des Griſons ; elle appartient à l'abbeſſe de Munſter, & eſt ſituée dans le Munſterthal. ** Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 69.

GUALEOR ; quelques-uns écrivent GOUALEOR ; comme il ſe prononce, ou GUALOR, grande ville de l'Indouſtan, dans la province de même nom, dont elle eſt la capitale. Cette ville eſt bâtie le long d'une montagne qu'elle a au couchant, & eſt vers le haut environnée de montagnes, avec des tours. Il y a dans cet enclos quelques étangs que forment les pluies, & ce que l'on y ſeme ſuffit pour nourrir la garniſon ; cela fait paſſer cette place pour une des meilleures des Indes. Sur la pente de la montagne qui regarde le nord-oueſt, le Grand-Mogol Cha-Jehan fit bâtir une maiſon de plaiſance, qui peut ſervir de forteresſe à la ville : au bas de cette maiſon ſont pluſieurs idoles de bas-relief taillées dans le roc, parmi leſquelles il y en a une d'une grandeur extraordinaire. La forteresſe de Gualeor eſt le lieu où les rois Mahometans, depuis qu'ils ſont maîtres du pays, envoient les princes & les grands ſeigneurs dont ils veulent s'aſſurer. Aureng-Zeb y envoya le prince Morat Bakche, ſon plus jeune frere, auſſi-tôt qu'il l'eut en ſon pouvoir. Ce prince y étant mort, peu de tems après, on lui fit dans la ville une ſépulture aſſez magnifique, dans une mosquée qu'on bâtit exprès avec une grande place au-devant toute entourée de voûtes, ſous leſquelles il y a pluſieurs boutiques : c'eſt la coutume des Indes, quand on fait un édifice public, de faire auſſi après une grande place, pour y tenir le marché, avec une fondation pour les pauvres à qui on donne tous les jours l'aumône. Tavernier, qui fournit ces détails, dit qu'il y paſſe une petite riviere. Thevenot, *Voyages des Indes*, c. 41, écrit GUALEAR, & la comprend avec ſon pays, dans la province de Malva. Selon De l'Iſle, *Atlas*, la province de Gualeor eſt bornée au nord & au couchant par celle d'Agra ; à l'orient & au midi, par celle de Narva. ** Tavernier*, Voyages des Indes, *l.* 1, *c.* 4.

GUALID, montagne d'Afrique, au royaume de Fez ;

c'eſt la même choſe que BENIGUALID ou BENIGUELID ; Marmol la décrit ainſi, *l.* 4, *c.* 85. C'eſt une montagne fort haute & ſi rude, qu'on a peine à y voyager ; elle eſt habitée d'un peuple riche & bien vêtu, qui n'eſt point chargé d'impôts. Il y a pluſieurs vignes de raiſins noirs fort excellens, qu'on fait ſécher, & dont on fait de très-bon vin. Il y a auſſi beaucoup d'oliviers, de figuiers & d'amandiers. Les habitans ont ce privilége du roi de Fez, qu'ils ſont confirmer à chaque changement de prince, qu'on ne peut aller prendre un criminel qui ſe retire parmi eux : on ne leur veut pas ôter ce droit, parce qu'on a interêt de les contenter ; car s'ils venoient à ſe ſoulever, on auroit bien de la peine à les réduire, à cauſe de la difficulté des avenues de leur montagne, où il y a ſoixante bons villages, qui font plus de ſix mille hommes de combat, & le pays rapporte tout ce qui eſt néceſſaire pour l'entretenir, ſans avoir beſoin d'en aller chercher ailleurs. Lorſqu'ils trafiquent à Fez, ou quelqu'autre part, ſi on leur fait tort, ils ne s'amuſent point à en demander juſtice ; mais vont prendre quelque parent de celui qui les a offenſés, & ne le relâchent point qu'on ne les ait ſatisfaits : s'ils ne vouloient point aller à Fez, ils ne payeroient aucun tribut, & ne payent pas trois réales par an pour chaque feu. Mais ceci peut avoir changé depuis que le royaume de Fez eſt ſous la domination de l'empereur de Maroc.

GUALLAGA, riviere de l'Amérique méridionale. Elle prend ſa ſource, ainſi que la riviere des Amazones, à l'eſt de Lima, & prenant ſon cours vers le nord, elle ſe rend dans l'Amazone, cinq lieues au-deſſous de la Laguna qu'elle arroſe. Son embouchure a environ 250 toiſes. C'eſt par cette riviere que Pedro de Urſoa entra dans l'Amazone.

GUALTIERI, ou GUALTIERE, bourgade d'Italie, dans l'état du duc de Modene, dans la partie ſeptentrionale du duché de Reggio, aux confins du duché de Guaſtalla, ſur la route de Guaſtalla à Parme, & à peu de diſtance de Berſello. * *Theatre de la guerre en Italie.*

GUAM, GUAN, ou GUAHAN, la premiere & la plus méridionale des iſles des Larrons, ou, ce qui eſt la même choſe, des iſles Mariannes, ſelon le P. Gouye, *Obſervat. phyſiques & mathem.* Elle a quarante lieues de tour, & ſa latitude ſeptentrionale eſt de 13 d. 25′ ſelon le P. Morales, Jéſuite Espagnol, qui a été longtems miſſionnaire dans ces iſles : il ajoûte qu'elle eſt à ſept lieues de Rota ou Sarpana ; par une ſupputation inſérée dans le même mémoire, la longitude de cette iſle eſt de 157 d. 10′. Le capitaine Dampier, *Voyages autour du monde*, c. 10, t. 1, p. 307, qui a parcouru ces iſles, les décrit ainſi : L'iſle de Guam ou de Guahon, comme prononcent les Indiens naturels, eſt une des iſles des Larrons, & appartient aux Espagnols qui y ont un petit fort avec ſix canons, un gouverneur & vingt ou trente ſoldats ; c'eſt-là que ſe rafraîchiſſent leurs vaiſſeaux des Philippines, qui vont d'Acapulco à Manille ; mais pour le retour les vents ne leur laiſſent pas aiſément reprendre cette route. Les Espagnols on auſſi nommé *Guam* l'ISLE MARIE ; elle a environ douze lieues de long & quatre de large, eſt ſituée au nord & au ſud, & eſt paſſablement élevée & plate.

De loin elle paroît plate & unie ; mais à meſure qu'on en approche, on s'apperçoit qu'elle penche du côté de l'eſt qui eſt le plus élevé ; elle eſt défendue par des rochers escarpés qui arrêtent la violence de la mer, qui y bat continuellement, étant pouſſée par les vents aliſés ; on ne ſauroit ancrer de ce côté-là : à l'occident elle eſt aſſez baſſe & pleine de baies ſablonneuſes, diviſées par autant de pointes de rochers : le terroir eſt rougeâtre, aride & paſſablement fertile. Les principaux fruits qu'elle produit, ſont du riz, des pommes de pin, des melons d'eau, des melons musqués, des oranges, des citrons, des noix de Cacao, & une ſorte de fruit que nous nommons *fruit à pain.*

Les gens du pays ſont robuſtes, & ont les membres gros & bien formés : ils ſont noirâtres comme les autres Indiens, ont les cheveux noirs & longs, les yeux mal proportionnés, le nez grand, les lévres groſſes, & les dents paſſablement blanches : ils ont le viſage long & l'air féroce. Cependant nous les trouvâmes civils & obligeans : il y en a pluſieurs d'incommodés d'une eſpece de lépre, maladie fort commune à Mindanao : les Guamois ſont fort ſains, à cela près, & ſur-tout durant la ſaiſon ſéche ; mais durant les humidités, qui viennent en Juin, & durent juſqu'en Octobre, l'air eſt plus épais & plus mal-ſain, ce qui cauſe des fiévres ; cependant les pluies n'y ſont ni violentes, ni longues ; car cette iſle eſt tellement à l'oueſt, & ſi éloignée des iſles Philippines, ou des autres terres, qu'il eſt rare que les vents d'oueſt ſouffient ſi loin ; & quand ils y ſouffient, ce n'eſt pas pour long-tems ; mais les vents d'eſt, qui ſont ſecs & ſains, y ſoufflent continuellement. Il n'y a point de gens au monde plus ingénieux que les Guamois à faire des chaloupes, & ils ne ſont pas moins expérimentés à les mener qu'à les conſtruire. J'ai entendu dire qu'ils alloient de Guam à une des iſles Mariannes, qui en eſt éloignée de trente lieues ; qu'ils y font leurs affaires, & reviennent en moins de douze heures. On m'a dit qu'un de ces bâtimens ayant été envoyé exprès à Manille, c'eſt-à-dire à plus de quatre cens lieues de Guam, il fit le voyage en quatre jours. On ſe ſert de ces bateaux ou *pros* en pluſieurs endroits des Indes orientales ; mais ils ont un ventre & un petit bateau chaque côté.

Les maiſons des Guamois naturels ſont petites, propre, & bien couvertes de feuilles de palmiers. Ils demeurent enſemble du côté de l'oueſt dans les villages maritimes, & ont des prêtres Espagnols pour les inſtruire dans la religion Chrétienne.

A l'oueſt tirant vers le midi, les Espagnols ont un petit fort, avec ſix piéces de canon, un gouverneur, & vingt ou trente ſoldats de leur nation. Voilà tout ce qu'il y a d'Espagnols dans l'iſle, à deux ou trois prêtres près. Peu de tems avant notre arrivée, les habitans s'étoient ſoulevés contre les Espagnols, & en avoient tué pluſieurs ; mais enfin le gouverneur l'emporta avec ſa garniſon, & les chaſſa du fort. Les Indiens ſe voyant fruſtrés de leurs eſpérances, ruinerent les plantations & paſſerent enſuite aux autres iſles. Il y avoit alors dans cette iſle trois à quatre cents Indiens ; mais à préſent ils ne ſont pas plus de cent, car tous ceux qui étoient de cette conſpiration s'enfuirent. Quoique ceux qui reſterent, n'euſſent pas de part à la conſpiration, ils n'en ſont pas pour cela mieux intentionnés pour les Espagnols ; car ils nous offrirent de nous mener au fort, & de nous aider à conquerir l'iſle ; mais le capitaine Swan ne fut pas d'avis d'accepter leur propoſition. Wodes Rogers, *Voyages autour du monde*, t. 2, p. 82, en parle un peu différemment. Cette iſle, dit-il ; peut avoir quarante lieues de circonférence. L'ancrage eſt à l'oueſt, & vers le milieu il y a une grande anſe, avec pluſieurs maiſons bâties à l'Espagnole, où les officiers & l'équipage du vaiſſeau d'Acapulco ſe viennent rafraîchir lorſqu'ils retournent à Manille. Il y a environ trois cents Espagnols ſur cette iſle, ou celles du voiſinage, & la plûpart des naturels du pays ſont leurs Proſélytes. Ils ont huit curés ou prêtres, dont ſix tiennent école, & font les fonctions curiales. Ils ont auſſi des maîtres d'école Mulâtres & Indiens qui entendent l'eſpagnol, & qui l'ont enſeigné à preſque tous les naturels du pays. Les Espagnols diſent qu'il y a une chaîne d'iſles qui courent d'ici au Japon, entre leſquelles pluſieurs abondent en or. L'iſle de Guam eſt fort montagneuſe ; & l'on y trouve quantité d'excellente eau d'oranges, de limons, de citrons, de melons d'eau & musqués, dont les Espagnols y ont porté la ſemence. On y a des bœufs qui ſont maigres, petits, & preſque tous blancs, & des cochons dont la chair eſt ferme & excellente, parce qu'ils ne ſe nourriſſent que de noix de coco. L'indigo y croît en ſi grande abondance, que ſi les habitans avoient de l'induſtie & des chaudieres pour le faire bouillir, ils en tireroient un grand profit ; mais éloignés de tout commerce, ils n'en font aucun uſage ; & contens du ſimple néceſſaire, ils ne cultivent que ce qu'il leur faut pour ſubſiſter. L'argent y eſt rare. Il y a environ deux cents ſoldats qui reçoivent tous les ans leur paye de Manille par la voie d'un petit vaiſſeau qui leur apporte des habits, du ſucre, du riz & du vin ; c'eſt ce qui les a engagés depuis peu à ſemer du riz dans leurs vallées, & à mieux cultiver la terre. Le vent réglé y ſouffle toujours du ſud-eſt, excepté pendant la mouſon de l'oueſt, qui dure depuis la mi-Juin juſqu'à la mi-Août.

Le gouverneur demeure au-nord de l'isle, où il y a un couvent, & un petit village qui est la principale habitation des Espagnols. Ils sont obligés de se marier avec les Indiennes faute d'Espagnoles. Les Guamois ont de la vigueur, la taille avantageuse, & le teint d'un brun olivâtre : ils vont tout nuds, à la réserve d'un torchon qui leur pend au derriere, & les femmes portent de petits jupons. Ils font fort adroits à tirer de la fronde, où ils mettent des pierres d'argille de figure ovale, qu'ils sèchent au feu, & qui deviennent aussi dures que du marbre. Ils tirent si juste, à ce que disent les Espagnols, qu'ils ne manquent presque jamais leur but, quelque petit qu'il soit ; & le coup a tant de force, qu'ils peuvent tuer un homme à une bonne distance. Ils n'ont d'ailleurs pour toutes armes qu'un bâton ou une lance faite de bois le plus pesant qui se trouve dans l'isle.

Le fruit qui leur sert de pain, est ce qu'il y a de plus remarquable sur cette isle : l'arbre qui le porte, est fort gros, & ses feuilles, qui ressemblent un peu à celle du figuier, sont presque aussi grandes, mais de couleur brune. C'est une assez grosse pomme sans noyau ; l'intérieur ressemble à une patate séché : on le rôtit ; & quand la croûte en est levée, le dedans ressemble à une mie de pain de fort bon goût. Ces arbres rapportent tant de fruit dans la saison, qu'on en engraisse les cochons.

GUAMA, petite riviere de l'Amerique méridionale, au Bresil, dans la capitainerie de Para. Elle prend sa source au levant de Para, & vient se rendre au-dessus de cette ville, dans la riviere de Capi, qui plus bas se jette dans le Muju. Carte de l'Amerique méridionale par de la Condamine. * *De Laët*, Ind. occid. *l.* 10, *c.* 21.

GUAMANGA, ville & province de l'Amerique méridionale, au Perou, dans l'audience de Lima. C'est, dit Frefier, *Voyage de la mer du sud*, p. 323, une ville épiscopale, à quatre-vingt lieues de Pisco. On dit qu'elle enferme environ dix mille communians. Son principal commerce consiste en cuirs, en boëtes de confitures, de pâtes, marmelades, gelées, cotignac, & autres qui sont les plus estimées du royaume, où il s'en fait une consommation considérable. On y fait aussi des pavillons qui servent de rideaux pour les lits, dont il y a une celebre manufacture, & de plusieurs sortes d'ouvrages de cuirs étampés & dorés. Elle est située au pied d'une haute montagne, dans un plat pays fort sain & fertile en toutes sortes de denrées.

De Laët, *Ind. occid.* l. 10, c. 29, & 30, en parle ainsi : les naturels du pays sont de taille médiocre, de couleur brune, & d'un esprit pesant & paresseux. On tient que le nombre de ceux qui y payent tribut monte à trente mille. La province abonde en mines, & il s'y en trouve d'or & d'argent, d'argent vif, de cuivre, de fer, de soufre & d'aimant. La ville qu'on appelle *Guamanga*, & que quelques-uns nomment *S. Juan de la Vittoria*, est située sur la hauteur de treize degrés de la ligne vers le sud, à dix-huit lieues des montagnes des Andes, & à soixante-dix de Lima vers le sud-est, dans une plaine ouverte, au pied de quelques petites montagnes qui s'étendent d'une suite continue vers le sud de la ville. Les maisons y sont presque toutes de pierres, & couvertes de tuiles. Il y a trois églises & divers couvents de religieux, plusieurs confréries d'Indiens & d'Espagnols, & une de Négres, avec un hôpital des plus beaux qui soient dans ces quartiers-là. L'air y est fort sain, & assez tempéré. Les Espagnols ont aux environs plusieurs métairies, où ils nourrissent de grands troupeaux de brebis. La plus grande riviere de ce pays s'appelle *Vinoque*. On voit sur les bords le reste de quelques édifices anciens, que les sauvages disent avoir été bâtis autrefois par une autre nation ; ce qui donne lieu de le croire, c'est que leur architecture est fort différente de celle que les rois du Pérou ont suivie depuis. Les champs voisins de cette riviere produisent une grande quantité de froment, dont on fait d'excellent pain. A neuf lieues ou environ de Guamanga vers le nord-ouest, sont les fameuses mines de *Guancabelica*, que les Espagnols appellent *El Assiento de Oropesa*. On en tire beaucoup d'argent vif. Cette sorte de métal étoit entiérement inconnue aux naturels du Pérou : ils tiroient seulement le *minium*, qu'ils nommoient *limon*, & dont ils se peignoient le corps, comme ils font encore aujourd'hui, par ornement. Ils ont miné pour cela plusieurs cavernes au dedans des montagnes par de longs espaces. Elles ont tant de détours, qu'on a peine à en trouver la fortie, quand on s'y est engagé un peu avant. Les Espagnols, non plus qu'eux, ne connoissent pas l'argent vif qui est contenu dans les veines de ce *minium*. Ce fut Henriques Garcias, Portugais, qui examinant une pierre de *Limpi* qu'il avoit reçue d'un Indien, jugea que c'étoit une mine semblable à celle dont on tire en Espagne & le vermillon & l'argent vif. L'essai lui fit voir qu'il avoit eu raison de le croire. Les mines des *Palcas*, dans le territoire de la ville de Guamanga, ayant été ainsi découvertes, les Espagnols y accoururent en grand nombre pour en tirer de l'argent vif, qu'ils transporterent en la nouvelle Espagne, où l'on purge la mine d'argent avec ce métal, ce qui rendit ce lieu fort peuplé. Entre ces mines, on estime celles qu'on nomme *d'Amador Cabrera* : c'est un dur rocher, rempli d'une infinité de veines d'argent vif qui courent par toute la masse : il a quatre-vingt aunes d'Espagne de long, quarante de large, & il est creusé de tous côtés de quatre-vingt coudées de profondeur ; de sorte que trois cens mineurs y peuvent travailler tous à la fois. On tire tous les ans des mines de *Guancabelica* pour un million de livres d'argent vif qu'on mene par terre à Lima, puis à Arica, & de-là à Potosi.

GUAN. (l'isle de) Voyez GUAM.

GUANABE, petite isle de l'Amérique, au couchant de l'isle de Saint-Domingue, au nord du petit Gouave & du quartier du sud.

GUANAHANI, (l'Isle de) ou l'isle de Saint-Sauveur, isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des isles Lucayes, dans la mer du nord : elle est située à 13 d. de latitude septentrionale. Ce fut la premiere terre que Christophe Colomb découvrit dans le nouveau monde le 12e Octobre 1492 : il la nomma L'Isle de Saint-Sauveur, parce qu'il sauva sa vie par cette découverte, & se délivra heureusement de la persécution des Espagnols qui le vouloient tuer ce jour-là même, & s'en retourner en Espagne sans avoir rien fait, s'il n'avoit heureusement découvert cette terre qui est à l'est de celle d'Yuma, & au nord de Triangulo & de Guanima, avec un assez bon port. Les Anglois l'appellent Gumboa, & ceux du pays Cuzeatelan ; mais elle n'est peuplée que des naturels de ces isles. * *Baudrand*, édit. 1705.

GUANAIA, isle de l'Amérique, dans le golfe de Honduras, à fix ou sept lieues du cap auquel elle est opposée vers le nord-ouest. Elle va en penchant vers le nord, & le rivage n'y a point de havre. Vers le sud elle a deux ports où il n'est pas facile d'entrer à cause des rochers & des bancs de sable. Cette isle, du tems de Laët, étoit habitée par des sauvages, & par quelques Espagnols ; & l'on y trouve, dit-il, *l.* 17, *c.* 18, des brebis, des poules & des perroquets en abondance. Christophe Colomb, qui la découvrit le premier, l'avoit appellée *l'isle des Pins*, à cause de la quantité de ces arbres qu'il y vit ; mais elle a retenu jusqu'à présent le nom sauvage de *Guanaya*. De cette isle jusqu'à celle de Guayava, ou Guyama, (apparemment la même que De l'isle appelle Ruatan) on compte trois ou quatre lieues, & fix jusqu'à *Utila*, qui a cinq ou fix lieues de circuit, qui est toute basse & pleine de bois. Il y en a quelques autres plus petites qui sont comprises aussi sous le nom d'isles Guanayas ; savoir Gauydia, Helen, & San-Francesco. Toutes ces isles rempliſſent le golfe de Guanayas qui est dans le fond de la baie de Honduras ; il commence à la pointe *del Negro*. On transporte dans ce golfe, sur des mulets, les marchandises de l'audience de Guatimala, pour les charger sur les vaisseaux d'Espagne qui ont coutume d'y arriver tous les ans.

1. GUANAPE, port de la mer du sud, dans l'Amérique méridionale, au Perou dans l'audience de Lima, au midi de Truxillo, * Atlas *Robert de Vaugondy. De Laët*, Ind. occid. *l.* 20, *c.* 32.

2. GUANAPE, vallée de l'Amérique méridionale, au Pérou, à l'orient du port de même nom. Elle a été fort peuplée. La bonté d'une boisson appellée *chica*, qui se faisoit dans cette vallée, la rendoit célebre. Les naturels y sont à présent en petit nombre. Il y a un port où

les navirés qui viennent de Panama ont accoutumé d'aborder pour prendre ce qui eſt néceſſaire. C'eſt le même port dont on vient de parler dans l'article précedent. *De Laët.* Ind. occid. *l.* 10, *c.* 21.

3. Le Farellon de Guanape, &

4. L'Isle de Guanape; le Supplément de Wodes Rogers, *p.* 39, en parle ainſi : du port de Guanchaco à la *montagne de Guanape* qui eſt ſous le 8e d. 30′ de latitude méridionale, il y a neuf lieues, cours nord-nord-oueſt, & ſud-ſud-eſt. A moitié chemin on trouve une grande baie avec une montagne au milieu qu'on appelle *Morro de Carretas ;* la côte eſt ſaine & baſſe près de la mer. Il ne faut pas mouiller dans cette baie, à moins que la néceſſité n'y oblige, parce que la mer y eſt fort rude. En-deçà de Guanape on voit un gros rocher, qu'on appelle *Farellon de Guanape*, & au-delà de ce rocher une petite iſle avec un bon canal entre deux, où le fond eſt net. *Le cap de Guanape* qui eſt environné de la mer & de pluſieurs petits rochers, peut avoir une demi-lieue de circonférence, de-là à *Porto-Santo* il y a neuf lieues. On peut courir entre la petite *iſle de Guanape* & la terre ſans aucun danger, puiſque tous les briſans qu'il y a, paroiſſent au-deſſus de l'eau. Si on veut aller à Truxillo, il faut naviguer nord-oueſt, quart au nord. Du cap de Guanapo à celui de Chao il a ſept lieues, nord-oueſt & ſud-eſt.

GUANAPU, riviere de l'Amerique méridionale, qui, conjointement avec celle de Pacajas, forme le Rio de los Bocas. Voyez ce mot.

GUANCABELICA ou Guancavelica, petite ville de l'Amérique méridionale, au Perou, dans l'audience de Lima, éloignée de 60 lieues au nord de Pisco, & à l'orient de Lima. Elle eſt riche par la quantité de vif-argent qu'on en tire, & qui ſeule fournit tous les moulins d'or & d'argent du royaume. Quoique cette conſommation ſoit très-grande, & qu'elle dure depuis ſi long-tems, on ne s'apperçoit pas que ces mines en ſoient devenues moins abondantes. On a l'obligation de cette découverte, ſelon les uns, à Enrique Garcès, Portugais, en 1566, ſelon d'autres, à l'Indien Novincopa. Il eſt toujours certain que Pierre-Fernandès Velasco fut le premier qui fut, en 1571, appliquer le vif-argent à l'uſage des mines. Les rois Catholiques ſe ſont toujours reſervé ces mines, juſqu'à Philippe-Quint, elles furent gouvernées par un des magiſtrats *Oydors*, de l'Audience de Lima, qui ſe ſuccédoient l'un à l'autre, tous les cinq ans ; ils avoient le titre de *ſurintendant*. Depuis 1735 elles ont un gouverneur particulier, qui conſerve le même titre. Les particuliers y travaillent à leurs frais, & ſont obligés de remettre au roi tout ce qu'ils tirent, ſous peine aux contrevenans de confiſcation de tous leurs biens, d'exil & d'eſclavage perpétuel à Baldivia. Le roi le paye à un certain prix fixé, qui étoit alors à ſoixante piaſtres le quintal ſur les lieux, & le vend à plus haut prix comme quatre-vingt piaſtres, dans les mines écartées. Lorsqu'on en a tiré une quantité ſuffiſante, le roi fait fermer l'entrée de la mine, & perſonne n'en peut avoir que de celui des magaſins.

La terre qui contient le vif-argent, eſt d'un rouge blanchâtre, comme de la brique mal-cuite. On la concaſſe & on la met dans un fourneau de terre, dont le chapiteau eſt une voûte en cul-de-four, un peu ſphéroïde ; on l'étend ſur une grille de fer recouverte de terre, ſous laquelle on entretient un petit feu, avec de l'herbe *icho*, qui eſt plus propre à cela que toute autre matiere combuſtible : c'eſt pourquoi il eſt défendu de la couper à vingt lieues à la ronde. La chaleur ſe communique au travers de cette terre, & échauffe tellement le minerai concaſſé, que le vif-argent en ſort volatiliſé en fumée. Mais comme le chapiteau eſt exactement bouché, elle ne trouve d'iſſue que par un petit trou qui communique à une ſuite de cucurbites de terre, rondes & emboîtées par le col les unes dans les autres. Là cette fumée circule & ſe condenſe par le moyen d'un peu d'eau, qu'il y a au fond de chaque cucurbite, où le vif-argent tombe condenſé & en liqueur bien formée ; dans les premieres cucurbites il s'en forme moins que dans les dernieres ; & comme elles s'échauffent ſi fort qu'elles caſſeroient, on a ſoin de les rafraîchir par dehors avec de l'eau.

On voit dans cette ville une autre particularité ; c'eſt une fontaine, dont l'eau ſe pétrifie ſi facilement & ſi vite, que la plûpart des maiſons de la ville en ſont bâties. J'en ai vu, dit l'auteur cité, quelques pierres à Lima, qu'on y avoit transportées. Elles ſont blanches, un peu jaunâtres, legeres & aſſez dures.

GUANCHACO ou Gouanchaq, comme écrit De l'Iſle, Port de la mer du ſud dans l'Amérique méridionale, ſur la côte du Breſil, ſous le 8e d. de latitude méridionale, à quatorze lieues de Malabrigo, & à neuf de la montagne de Guanape. L'auteur du Supplément aux Voyages de Wodes Rogers, *p.* 39, donne cet avis aux navigateurs : à deux lieues ou environ en-deçà de Guanchaco, (en venant au nord,) vous verrez une pointe de terre, qui s'éleve par degrés vers le pays, & tombe enſuite tout d'un coup ; enſorte qu'elle paroît d'abord plus haute que ces montagnes, & qu'il ſemble y avoir à la fin un précipice entre deux : ſi vous touchez à ce havre, allez-y la ſonde à la main ; & lorsque vous verrez l'égliſe, qui eſt dans la ville, donnez fond, & vous aurez dix braſſes d'eau. Lorsque vous ayez la *Cerra Campana* nord-eſt-quart au nord, vous pouvez mouiller à ſept, huit, neuf ou dix braſſes d'eau ; mais quand vous êtes ſur les ancres, il faut les nettoyer de tems en tems, parce qu'il y a dans ce port une ſi grande quantité d'herbes maritimes, que les houles y amenent, qu'elles enterreroient les unes & les autres, ſi l'on n'avoit ſoin de les en débaraſſer.

GUANCHOS ou Guanchios, ancien peuple d'Afrique, dans les iſles Canaries. C'en ſont les anciens habitans. Le ſieur de la Croix, dans ſa Relation de l'Afrique, *t.* 4, en rapporte des choſes ſingulieres, ſur la maniere dont ils embaumoient les corps de leurs ancêtres. On voit, dit-il, peu de leurs deſcendans, & le petit nombre qui en reſte, a quitté les mœurs farouches & ſauvages, pour s'accommoder à la maniere de vivre des Eſpagnols. Ils ſont fort pauvres & miſérables.

GUANGARA. Voyez Gangara.

GUANIBA. Voyez l'article ſuivant.

GUANIMA, petite iſle de l'Amérique ſeptentrionale, dans la mer du nord, & l'une des Lucayes, au midi de l'iſle de Guanahani, dont elle n'eſt éloignée que de trois lieues en allant vers Samana. Chriſtophe Colomb qui la découvrit, la nomma *Sainte-Marie de la Conception ;* & les Anglois la nomment *Fornibo ;* mais elle eſt peu habitée par ceux du pays, & s'étend en long l'eſpace de douze lieues. Quelques-uns la nomment *Guaniba*. De l'Iſle l'appelle *Yumeta* ou *Long-Iland*. Sa partie ſeptentrionale eſt presque ſous le tropique du cancer.

GUANO, petite iſle de l'Amérique méridionale, ſur la côte du Perou dans la mer du ſud, à trois lieues de Xuli, & auprès de l'embouchure de la riviere de Nombre de Dios. De l'Iſle la met beaucoup plus au midi, & la nomme *iſle de Gouane*. *Supplément de *Woodes Rogers*, p. 57 ; & Atlas. *Robert de Vaugondy*.

GUANUCO, contrée de l'Amérique méridionale, dans l'audience de Lima. De Laët, *Ind. occid. l.* 10, *c.* 28, dit : dans cette contrée étoit autrefois un très-grand & très-ſomptueux palais, bâti de fort grandes pierres, jointes enſemble avec beaucoup d'induſtrie & de propreté. Pedro de Ciéca rapporte que c'étoit la citadelle des provinces qui ſont depuis Caxamalca juſqu'aux Andes ; qu'il y avoit auprès un temple du Soleil, avec ſes Veſtales, & que ce temple étoit en ſi grande vénération ſous l'empire des Incas, qu'il y avoit continuellement juſqu'à trente mille Indiens pour y ſervir. Il y a préſentement une colonie d'Eſpagnols, appellée *Leon de Guanuco*, ou ſelon d'autres, *Guanuco de los Cavalleros*, à quarante-cinq lieues de Lima vers le nord-eſt, le long du chemin qui mene aux montagnes. Cette ville eſt riche, agréable & abondante en tout ce qui eſt néceſſaire pour la vie. Elle eſt habitée par trois cents familles d'Eſpagnols & de pluſieurs Indiens & Negres. Elle a ſon corrégidor, un couvent de religieux, un collége de Jéſuites, & des maiſons de nobles. Aſſez proche de la ville, paſſe la riviere du Maragnon, qui vient des montagnes de Bonbon, (ou plutôt du lac de Bonbon, qui eſt au midi de Guanuco ;) la terre eſt fertile, & a des mines d'argent. L'air y eſt fort ſain. Les Indiens ſont diligens & dociles ; & depuis qu'ils ont appris des Eſpagnols à ſemer le froment, ils ont rejetté leur maïs, qui nourrit moins & qui fait un ſang plus groſſier. Le pays eſt riche

en vaches, en jumens, & en brebis, & porte des vignes, des figuiers & autres arbres fruitiers étrangers & domestiques. Les bois y sont remplis de perdrix & autres oiseaux, & les montagnes de bêtes sauvages & d'ours. Sous le ressort de la ville de Guanuco, sont compris les *Conchucos*, Indiens de taille médiocre & en petit nombre, depuis que les Espagnols les ont détruits. Les contrées de *Guaila*, *Bonbon* & *Tarama* sont aussi de son ressort: de sorte, que selon le témoignage de Herrera, il y a trente mille Indiens tributaires entre ses limites. Ces provinces appartenoient anciennement à Lima; mais l'utilité du royaume ayant voulu que l'on ait bâti cette autre ville, elles lui ont été attribuées. Les Viticos sont du même diocèse; ils habitent au haut des Andes, dans des lieux rudes & difficiles.

Le lac de Bonbon, dont on parle dans cet article, est le même que le lac Lauri-Cocha, ou chacun sait, qu'est la source de la riviere des Amazones.

GUAPACHOS, (les) peuple de l'Amérique méridionale au Paraguay, aux confins du Tucuman, & entre les sources de Rio Vermeio & du Salado, qui tombent l'un & l'autre dans le Paraguay.

GUAPAS, peuple de l'Amérique méridionale, à l'extrémité orientale du Perou, & de l'audience de los Charcas. * *Lettres édif.* t. 12.

GUAPAY, riviere de l'Amérique méridionale, qui sous le nom de *Rio grande*, tire sa source du Perou, entre Cochabanba & Misquo, coule en tournant de l'occident à l'orient, puis tourne au nord, traverse une partie du pays de Chiquitos, laisse Santa-Cruz de la Sierra à son occident, & retournant à l'occident, après avoir reçu un assez grand nombre de rivieres, entre dans le pays des Moxes, & va se jetter par les 25 d. environ 30′ de latitude australe, dans le Mamore. * *Hist. du Paraguay, du* P. Charlevoix.

GUARA ou GUAURA, port de l'Amérique méridionale, dans la mer du sud, sur la côte du Perou. De Laët, *Ind. occid. l.* 10, *c.* 32, dit: il est à six lieues de la Barranca; & il y a des salines qui en sont peu éloignées. Olivier les met à deux lieues de-là, & à dix-huit de Lima. Il dit que dans une certaine vallée où les flots de mer ne pénetrent pas, on trouve du sel en grosses pierres amoncelées ensemble. Selon l'auteur du Supplément aux Voyages de Wodes Rogers, *p.* 45 & 46, ce port de Guara est sous le 11e d. 30′ de latitude méridionale, à une lieue de l'isle de S. Martin. Au-dessous du vent de cette isle, il y en a une autre petite, qu'on nomme l'*isle de Lobos* ou l'*isle des Loups*, près de laquelle il y a une batture, dont il ne faut pas approcher non plus que du canal qui est entre ces isles & le rivage, parce qu'il y a peu d'eau. Pour entrer dans ce port, il faut que vous ayez l'isle de Lobos &. les deux vieilles murailles, qui ressemblent à deux colomnes situées sur le cap, à vôtre arriere; laissez alors tomber l'ancre avec quelque soin, parce qu'il y a plusieurs petits rochers pointus qui endommageroient vos cables. Souvenez-vous aussi d'amarrer avec un grappin à terre, à cause des houles. Vous y trouverez d'ailleurs de bonne eau, & l'on peut avoir toute sorte de provisions de la ville. Il n'y a aussi qu'une lieue de la pointe de Guara au port de Guacho. De l'Isle écrit *Guaura*.

GUARACAYO, détroit de l'Amérique méridionale au Perou, sur la riviere des Amazones, au-dessous de celui d'Escurrebragas. Le lit de la riviere, resserré dans cet endroit, entre deux grands rochers, n'a pas plus de trente toises de large. Il n'est périlleux que dans les grandes crues. * *Carte du cours de l'Amazone, par M.* de la Condamine.

GUARAIGUAZU, riviere de l'Amérique méridionale, au Bresil, dans la province de Fernanbouc, où elle a son cours d'occident en orient. Il y a deux rivieres, à-peu-près, de même nom dans la même province, savoir celle-ci que les Portugais nomment *Rio de Sant-Antonio grande*, & celle de *Guaraimini*, qu'ils appellent *el Rio de Sant-Antonio menino*, parce qu'elle est plus petite & moins considérable que l'autre. * *Corn.* Dict.

GUARANIS, peuple de l'Amérique méridionale, au Paraguay. Les PP. Jésuites y ont établi une mission. * *Lettres édif.* t. 12.

GUARAUNAS, peuple de l'Amérique méridionale, qui occupe les isles qui se trouvent aux embouchures de l'Orinoque. Le caractere de ce peuple est la gaieté: ami fidele des Espagnols, jamais il n'a entrepris d'en secouer le joug. Voyez l'Orinoque, où nous parlons au long de cette nation, & de sa façon de vivre.

GUARAYOS, peuple de l'Amérique méridionale, dans le voisinage des Majos ou Moxes, entre les rivieres d'Ubay & d'Yraibi, qui tombent dans le Guazumiri, & enfin dans l'Itonamas qui se perd dans la Mamore ou riviere de Guapay. * *Carte de la mission des Moxes.*

GUARCENUM, lieu d'Italie, dans la Campanie. Columelle, *l.* 1, *c.* 5, dit que l'eau dont la source étoit dans les montagnes s'y précipitoit entre les rochers.

GUARCO, vallée de l'Amérique méridionale, au Perou, à cinq lieues de celle de Mala. Elle est fort large & remplie d'arbres odoriférans. La terre y est très-fertile en froment & en maïs; & toutes les autres choses que l'on y seme, y viennent très-bien. Les Incas, anciens rois du Perou, y avoient une superbe forteresse, bâtie de grosses pierres de taille, sur un côteau qui commande sur la vallée. On descendoit de ce fort jusqu'à la mer, par un escalier de pierre, contre lequel se brisoient les flots. Ce palais étoit orné de sculptures assez belles, selon la capacité d'une nation sauvage. On y gardoit un grand trésor de ces rois. Ce que l'on doit sur-tout admirer dans cet édifice, c'est que les grosses pierres, qui le composoient, étoient jointes de telle sorte que sans aucun mortier, on pouvoit à peine appercevoir les jointures. Le tems a fait tomber cette masse; mais les ruines font encore connoître quelle en étoit la magnificence. Entr'autres auteurs qui en font mention, Garcilasso dit, qu'au tems de l'Inca Pachacutée, cette vallée & celles de Chilca & de Mala furent conquises sur un puissant prince de ces quartiers-là, appellé *Chuquimancu*, & jointes au royaume de Cusco. La vallée de Guarco étoit alors peuplée de trente mille habitans, & les vallées voisines presque de la même sorte. Ce nombre est présentement beaucoup diminué. * *De Laët*, Ind. occid. *l.* 10, *c.* 24.

De l'Isle dit CANNETE ou GUARCO. Ce dernier nom est celui de la vallée, & le premier est celui d'une ville, qu'on y a bâtie, à l'embouchure de la riviere de Cerca, à sept lieues de l'isle d'Asia. Il y a aussi un havre. * *Supplém. de Woodes Rogers*, p. 51.

1. GUARDA, ville du royaume de Portugal, dans la province de Beira. Voyez l'article de GUARDIA 2.

2. GUARDA, village de Suisse, au pays des Grisons, avec une paroisse qui dépend de la communauté de la basse Engadine. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 64.

GUARDADAR, riviere d'Espagne, qui prend sa source dans l'Andalousie, dans la même montagne où le Guadalbulon prend la sienne. Elle entre ensuite dans le royaume de Murcie, où elle va se joindre au Guadalentin, entre Velez el Rubio, & le château de Xixena. * Atlas. *Robert de Vaugondy.*

GUARDAFUI ou GARDAFU. Voyez page 123, col. 1.

GUARDAMAR; forteresse d'Espagne, au royaume de Valence, sur la côte & à l'embouchure de la Segura. Voyez ALONA.

GUARDAN, montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Garet. Elle touche à celle de Quizina ou Teuxin, du côté du nord, & s'étend quatre lieues le long de la mer Méditerranée, & trois vers la riviere de Nocor. Les habitans, gens riches, braves & magnifiques, sont d'entre les Zenetes, & tiennent un marché tous les samedis près d'une petite riviere. Les marchands de Fez y viennent avec les Arabes du désert, & les Bereberes des montagnes, & ils y achetent de la cire, de l'huile, des cuirs & tout ce qui sert à enharnacher des chevaux & le reste de leur équipage. Ces Bereberes n'ont point de vignes, & ne boivent point de vin, comme ceux d'Errif, ne payent aucun tribut, & font seulement chaque année un présent au roi de Fez, en argent, en chevaux ou en esclaves; & par ce moyen ils ont conservé leur liberté, quoiqu'ils se soient réservé le droit de le faire tel qu'ils veulent; il va ordinairement au-delà de ce qu'ils payeroient de contribution. Ils étoient autrefois vassaux des seigneurs de Velez. Mais un célebre Alfaqui qui en étoit, fit si bien avec

le

le roi de Fez, que ce prince les incorpora à la couronne, à la charge de ce préſent. Ils ſont ſept mille hommes de combat, parmi leſquels il y a plus de cinq cents chevaux, & pluſieurs arquebuſiers tous bien en ordre. * *Marmol*, Afrique, *l.* 4, *c.* 105.

1. GUARDE, (LE LAC DE) grand lac de Nigritie formé par le Niger. Sa partie ſeptentrionale eſt du royaume d'Agdes ou d'Agades, d'où il reçoit une riviere, auprès de laquelle eſt ſituée la ville de *Secmara*: ſa partie occidentale eſt du royaume de Caſſena ou de Ghana. C'eſt par-là que le Niger entre dans ce lac qui, dans ſa partie méridionale, eſt nommé *lac de Sigismes*. Les deux villes de Ghana ſont aux deux côtés du Niger, à ſon embouchure dans ce lac. Sa partie méridionale & l'occidentale ſont du royaume de Guber. A la ſortie du Niger & au couchant du lac, eſt au midi la ville de *Timby* ou *Tamby*. *Segmeda* & *Mura* ſont auſſi près de ce lac, en allant vers le nord. Sur ſa côte orientale eſt Reghebil, autre ville. Ce lac reçoit auſſi du midi une petite riviere qui vient de Guber, au nord de l'embouchure de cette riviere eſt une grande iſle. Les royaumes de *Canum* & de *Gago* n'y confinent pas, quoique Baudrand le diſe. * *De l'Iſle*, Carte de la Barbarie, Nigritie, &c.

2. GUARDE ou GARDE, ſiége épiſcopal du Groenland, Voyez l'article GROENLAND.

1. GUARDIA, village d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, à deux lieues & au midi oriental de Jaën. C'étoit autrefois une ville épiſcopale, dont le ſiége eſt préſentement à Jaën. Voyez MENTEZA. * *Baud.* éd. 1705.

2. GUARDIA ou GUARDE, ville du royaume de Portugal, dans la province de Beira, avec un évêché ſuffragant de l'archevêché de Lisbonne, presqu'au milieu, entre Coria au ſud-eſt, & Lamego au nord-oueſt, proche de la ſource de la riviere de Mondego. * *Baud.* éd. 1705.

3. GUARDIA, bourg de la Servie, ſur la Morave, à vingt lieues de Widdin, ſelon Baudrand, *éd.* 1705; c'étoit anciennement une ville de la haute Mœſie, nommée *Orrhea* ou *Horreum Margi*. Voyez ces articles.

4. GUARDIA, *Sela*, riviere de la Morée, dans la province de Belveder, ſur la côte occidentale de l'iſle, &, ſerpentant vers le couchant, elle ſe perd dans le golfe de Zonchio, vis-à-vis de la partie ſeptentrionale de la petite iſle de Prodano, au midi du bourg dont elle porte le nom. * *De Wit*, Atlas.

5. GUARDIA, *Sela*, bourg de la Morée, ſur la côte occidentale, au nord de l'embouchure d'une riviere de même nom, entre Arcadia au nord, & Navarin au midi. * *De Wit*, Atlas.

6. GUARDIA ALFEREZ, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans le comté de Moliſe, avec un évêché ſuffragant de l'archevêché de Benevent, ſur la riviere de Tiferno. Elle eſt petite & presque déſerte, à cauſe du mauvais air. Elle eſt aux confins de la Capitanate, à cinq milles, & au couchant d'été de Larino. * *Baudrand* & *Jaillot*, Atlas.

7. GUARDIA GIRARDO, bourg d'Italie, au royaume de Naples, au comté de Moliſe, à quatre lieues de la ville de Moliſe, vers le couchant, ſelon Baudrand.

GUARGA, riviere d'Afrique, au royaume de Fez. Elle a ſa ſource dans la Province d'Errif, traverſe celle de Habat; & enfin, après avoir bien ſerpenté vers l'occident, elle entre dans le Suba, Sebu ou Sebou, qui ſe perd dans la mer à la Mamore. * *Sanſon*, Carte du royaume de Fez.

GUARGALA, ſelon Robert de Vaugondy, *Atlas*, ou GUERGUELA, petit royaume d'Afrique, au midi du mont Atlas. Il eſt borné au nord par le pays de Zab & par le Bildulgerid propre; à l'orient par le pays de *Gadamis*; au midi par le déſert de *Neſſa*, qui en occupe une partie, & au couchant par le royaume de *Ticarte* ou *Tecort*. La partie ſeptentrionale eſt occupée par des Arabes, logés ſous des tentes. Dapper, *Afrique*, p. 212, nomme ce pays la ſeigneurie de *Guargala* ou de *Querquelen*. Voici ce qu'il dit de la capitale: la ville, qui donne ſon nom à toute la contrée, eſt fort ancienne, & on tient qu'elle a été connue ſous le nom de *Tamarca*. (Voyez ce mot.) Elle a été conſtruite par les Africains, dans le déſert de la Numidie, au milieu du pays, ſous le 37ᵉ d. 30′ de longitude, & ſous le 25ᵉ d. 50′ de latitude. Le terroir porte beaucoup de dattes; mais on y manque de bled & de bétail, & on s'y nourrit de chair de chameau & d'autruche. La plûpart des habitans ſont Negres, non à cauſe du climat & de la température de l'air, mais à cauſe qu'ils s'allient avec des eſclaves Negres, qui ſont des enfans qui leur reſſemblent. Il y a beaucoup d'artiſans & de gens qui s'adonnent au négoce. Ils ſont francs, affables, libéraux, & traitent bien les étrangers, parce qu'ils leur apportent du bled, des chairs ſalées, des draps, des toiles, des armes & des couteaux. Voyez GUERGUELA.

GUARMAY, port, bourgade & vallée de l'Amérique méridionale, au Perou, dans la mer du ſud, à dix lieues de Mongon, ſous le 10ᵉ d. 30′ de latitude méridionale, à l'embouchure d'une petite riviere qui coule dans la vallée de Guarmay. Garcilaſſo nomme cette vallée *Hualmi*. Elle étoit anciennement fort peuplée; & ce n'eſt plus aujourd'hui qu'une habitation de pâtres qui y nourriſſent beaucoup de cochons & peu de vaches. Ils occupent, dit de Laët, *Ind. occid.* l. 10, c. 21, une bourgade de ce même nom, proche d'un havre commode & capable de contenir pluſieurs navires. Le Hollandois, Spilberg, y jetta les ancres l'an 1615, après qu'il eut défait l'armée du vice-roi du Perou. On voit encore en ce lieu les ruines d'un vieux château. * Supplément au Voyage de *Woodes Rogers*, p. 43.

GUARMACIENSE CONCILIUM; ce nom ſe trouve dans le décret de Gratien. Ortélius croit très-fagement qu'il s'agit du concile tenu à Wormes.

GUARNORUM REX: on trouve une lettre de Théodoric à un roi, qui étoit ainſi qua'ifié dans les ouvrages de Caſſiodore, *Varior. l.* 3. Ortélius croit qu'il faut lire CARNORUM. Voyez CARNI.

GUARUPA, port de la mer du nord, dans l'Amérique méridionale, au Breſil, à ſept ou huit lieues au nord de l'iſle de Sainte-Cathérine. On y eſt à l'abri de tous vents. Il eſt difficile à connoître, parce qu'au dehors il ne paroît qu'une grande anſe, au fond de laquelle eſt la petite ouverture du port. * *Freſier*, Voyage de la mer du ſud, *t.* 1, *p.* 49.

GUASCO, port, riviere & vallée de l'Amérique méridionale, ſur la côte du Chili. Le port eſt à 28 d. 45′ de latitude méridionale, à quinze lieues de l'iſle de Toroal. Ce havre eſt bon depuis le ſud jusqu'au nord-oueſt. Il eſt habité; il faut mouiller vis-à-vis de la riviere, près d'une petite iſle baſſe. La pointe du continent eſt environnée de ſept ou huit rochers qui paroiſſent hors de l'eau; & ſur une pointe, il y a une montagne de ſable un peu crevaſſé, auprès de laquelle on peut auſſi mouiller. On voit deux ou trois autres petites iſles, & la montagne au-deſſus du port eſt haute, groſſe & ronde. J'ai déja parlé de la riviere dans l'article du Chili. De Laët, *Ind. occid.* l. 12, c. 4, dit, que ce port eſt dans une baie ouverte, par laquelle ſe décharge une petite riviere; elle vient des montagnes de neige qui couvrent ce que l'on appelle auſſi *Guasco*, & en arroſe les champs qu'elle rend très-fertiles. Il y a un nombre infini de perdrix dans cette vallée, & elle nourrit des brebis en quantité. On y voit auſſi beaucoup d'écureuils, de couleur cendrée & de couleur brune, dont les peaux ſont d'un grand uſage. La ville de Saint-Jacques de la nouvelle Eſtramadure y fut autrefois bâtie. * Supplément au Voyage de *Woodes Rogers*, p. 65.

GUASACOALCO, ou GUAZACOALCO, ou GUASIKWALP, riviere de l'Amérique, dans la nouvelle Eſpagne, dans la province de Guaxaca, d'où elle va ſe perdre dans la baye de Campèche. Elle eſt à huit lieues de celle de Tondelo, & plus profonde que celle de Tobasco, quoiqu'elle ne ſoit pas la moitié ſi large. Cette riviere ſe peut naviger un fort long eſpace de chemin, ſur-tout pour les chaloupes ou pour les petites barques. Sa barre eſt une des moins dangereuſes de cette côte. Il y a quatorze pieds d'eau par-deſſus, & peu de mer. Quand on l'a paſſée on trouve beaucoup d'eau & un fond de vaſe. Les bords de chaque côté ſont bas. On y voit de grands bois ſur celui de l'eſt, & des favanas ſur l'autre. On y trouve quelque bétail; mais depuis que ces côtes ont été fréquentées par les boucaniers, les Espa-

gnols ont fait passer la plus grande partie de leurs bœufs plus avant dans le pays. * Atlas. *Robert de Vaugondy.* Corn. *Dict.* Dampier, *Supplement, 2. part. c.* 5.

GUASTALLA, ville d'Italie, en Lombardie, près du Pô, sur la frontiere du duché de Modene, & presqu'au milieu, entre Mantoue au septentrion, & Reggio au midi : elle est petite, mais forte. Elle a un petit territoire qui est possédé à titre de *duché*, par une branche de la maison de Mantoue. Le dernier duc de Mantoue, ayant été mis au ban de l'empire, & étant mort avant sa réconciliation avec l'empereur, ce monarque s'est emparé du duché de Mantoue, au préjudice du duc de Guastalla, qui n'a pu encore obtenir la jouissance de ses droits. Ce duché a été cédé, par le traité d'Aix-la-Chapelle, de l'an 1748, à D. Philippe, duc de Parme.

GUASTECA, (LA) province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne : on l'appelle aussi *Panuco.* Voyez ce mot.

GUASTO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abbruzze citérieure. On l'appelle aussi *Guasto d'Aimone*, & quelquefois *Vasto*, entre l'embouchure de la riviere de Trigno & celle de l'Afinella, dans le golfe de Venise, environ à seize milles de Lanciano au sud-est, en allant vers Termoli ; c'est l'ancienne *Histonium.* * *Baudr.* édit. 1705, & *Jaillot.*

GUATALCO. Voyez AGUATULCO.

GUATAO, isle de l'Amérique septentrionale, dans la mer du nord, l'une des Lucayes. Elle est à dix lieues de celle de *Curateo*, & s'étend en long est-ouest. Son extrémité orientale est à 25 d. 46′, & son extrémité occidentale à 27 d. & quelques minutes. Elle est environnée d'écueils, de basses & de rochers. * *De Laët*, Ind. occid. *l.* 1, *c.* 16.

GUATAPORI, riviere de l'Amérique méridionale, dans la terre-ferme, & dans la province de Sainte-Marthe. Elle descend de montagnes chargées de neiges ; ce qui rend ses eaux si froides, qu'elles causent diverses incommodités à ceux qui en boivent. Elle passe à *Ciudad de los Reyes;* elle se mêle avec Rio-Cesar, qui en porte les eaux dans la riviere de la Madelaine.

GUATARIA. Voyez GUETARIA.

GUATES, (LES) peuple sauvage de l'Amérique méridionale, au Paraguay, sur la riviere de même nom.

GUATIMALA, province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne. Elle ne comprenoit autrefois que celle de Nicaragua & de Guatimala, proprement dite ; mais outre ces deux provinces particulieres, elle en embrasse aujourd'hui onze autres ; savoir celles de *San-Salvador*, de *San-Miguel*, de *Chiapa*, de *Soconusco*, de *Suchitepeco*, de la *Vera-Paz*, des *Yzalcos*, de *Honduras*, de *Chiluteca*, de *Tagusgalpa* & de *Costa Rica.* Le long de la côte de la mer du sud, elle s'étend entre le sud-est & le nord-ouest, plus de trois cents lieues de long, mais selon la droite ligne entre l'est & l'ouest, elle n'en a que deux cents quarante. Sa largueur où elle est la plus grande, est de cent quatre-vingt lieues. Il part tous les ans de ces provinces plusieurs navires chargés de cacao. Les habitans se fervent de ce fruit pour monnoie, & on vend certaines choses cinq, dix, trente & cent cacaos. On en donne même l'aumône aux pauvres ; mais on s'en fert principalement à faire un breuvage, qu'ils appellent *chocolate*, & qui leur paroît si délicieux, qu'ils ne fauroient vivre s'ils n'en prennent. Ces provinces abondent aussi en maïs, dont ils font du pain & diverses potions mixtionnées. * *Corn.* Dict. *De Laët*, Ind. occid. *l.* 7, *c.* 1 & 9.

Les villes principales de Guatimala sont, *S. Jago*, *S. Salvador*, *Spiritu-Santo*, *S. Miguel*, *la Trinidad*, *Antequera*, *Xeres* & quelques autres. Ce gouvernement a divers ports, entr'autres, la baie de FONSECA, proche de la bourgade de S. Miguel, découverte en 1522, par Gil-Gonçales d'Avila, qui la nomma ainsi à l'honneur de Juan Rodriguez de Fonseca, évêque de Burgos, qui étoit pour lors préfident au conseil des Indes, établi en Espagne. Au dedans de la baye, il y a une petite isle, que le même Gil appella PETRONILLA. On a tâché long-tems de persuader au conseil d'Espagne, que la navigation seroit plus facile & plus assurée de la baie de Fonseca au Perou, que du port de Panama ; mais on n'y a point eu d'égard. Fuler, pilote de Candisch, a remarqué qu'il y a dix isles dans cette baie, dont quatre sont habitées par des Sauvages, & abondent en eau, en bois & en sel, & qu'au côté occidental de la même baie, il y a une bourgade d'Indiens, appellée MATAL, où il se trouve du bétail en quantité. Le port d'Acaxutla, qui est le plus considérable de tout le gouvernement de Guatimala, est proche de la baie de Fonseca. C'est où abordent les navires du Perou & de la nouvelle Espagne. On compte douze lieues vers l'oueſt, de ce port à la baie de Guatimala, & sept de la baie de Guatimala jusqu'à la riviere de Xicapala. Ce gouvernement n'a aucun port sur la mer du nord ; toutefois les marchandises de l'Europe se transportent par la *Golfo-Dolce*, du fond de la baie de Honduras, jusqu'à une place, appellée *El Puerto de Golfo-Dolce*, qui est au-dedans du pays, & de-là par terre, à la ville de S. Jago de Guatimala, capitale de ces provinces, & aux autres villes du même gouvernement.

La province que l'on appelle aujourd'hui proprement GUATIMALA, & en langue des Indiens QUATUMALLÆ, qui veut dire *arbre pourri*, est maritime, & a dix-sept lieues de long ou environ, selon la côte de la mer du sud, & trente de large entre le sud & le nord. Le terroir est abondant en maïs, en coton, en froment, en bons fruits, fur-tout en cacao qui est d'un grand revenu. Elle abonde aussi en pâturages, & il y a beaucoup de troupeaux. On la tient mal-saine, tant pour le grand chaud que pour la trop grande humidité. Les vents du sud ou du nord y sont fréquens ; le premier plus que l'autre, qui n'y dure que quinze ou vingt jours, mais fort froid & impétueux. Le pays est raboteux & plein de montagnes. Il est occupé de plusieurs rivieres qui, outre toute sorte de poissons, nourrissent de grands crocodiles. Les pluies y sont rares ; mais quand elles tombent, c'est avec beaucoup de véhémence, principalement depuis le mois d'Avril jusqu'en Octobre. Il y a des viperes, des serpens, beaucoup des scorpions, & des vers gros & velus, assez dangereux, & souvent mortels par leur seul toucher. Les moucherons incommodent beaucoup la nuit & le jour. Il y a aussi beaucoup de mouches & de guêpes ; & l'on y trouve quantité d'abeilles qui font leur miel blanc, ainsi que leur cire, & dont les piqûres ne sont pas à craindre. Cette province porte du baume & une autre liqueur aromatique, semblable à l'huile, que Gomara dit couler d'une montagne. On l'estime aussi extrêmement pour l'excellent pastel qu'on en tire. On y a une grande disette de sel : on le fait avec beaucoup de dépense du sable que la mer a couvert, & que l'on cuit dans des fourneaſes à force de feu. Au quartier nommé *Nestupaca*, il y a des lacs qui ont des veines de soufre, ce que l'on connoît par la mauvaise odeur de leurs eaux, & par des morceaux que l'on en trouve coagulés près de leurs rivages. Les pâturages qui sont auprès de ces lacs, & qui en reçoivent des ruisseaux, ont la propriété de rendre fort gras les chevaux, qui sont maigres & débiles.

Cette province est séparée de celles de Suchitepeco & de Guatacapan, par la riviere de Michaova, qui sort du lac Amitatan, à quatre lieues de la ville de San-Jago, & qui se précipite du haut de quelques rochers fort hauts dans une profonde caverne, au haut de laquelle nichent un nombre infini de perroquets & de grosses chauve-souris, fort dangereuses, qui tuent les veaux en suçant leur sang, & qui n'épargnent pas même les hommes, quand elles les trouvent endormis. Elles y font en si grande quantité, que les Sauvages ont été contraints d'abandonner les censes voisines, à cause du dommage continuel qu'elles faisoient au bétail.

Quoique les naturels du pays ayent une langue particuliere, la Mexicaine leur est fort commune. Les hommes sont grossiers, mais fort bons archers. Les femmes y sont un peu plus civiles, & savent fort bien filer. Ils ont profité en la religion Chrétienne plus qu'aucuns autres Sauvages ; mais dès qu'ils ne craignent rien, ils retombent dans leurs coutumes payennes.

Les habits ordinaires des Indiens, qui demeurent aux environs de Guatimala, sont une paire de caleçons de laine ou de toile, qui descendent jusqu'aux genoux. Ils marchent nuds pieds la plûpart du tems, si ce n'est quelques-uns qui ont des sandales ou quelques paires de

chauſſes, ſans pourpoint. Ils portent une chemiſe fort courte avec une mante de laine ou de toile par-deſſus. Cette mante eſt nouée ſur une épaule, & pend presque jusqu'à terre de l'autre côté. Il y en a qui portent une natte pour ſe coucher. Ceux qui n'en ont point, paſſent la nuit ſur la terre, enveloppés de leurs mantes. Ceux qui ne portent point de fardeaux, ou qui ne travaillent point pour les Espagnols, & qui demeurent dans les fermes qui leur appartiennent, qui trafiquent à la campagne avec leurs mulets, qui ont des boutiques dans les villes ou dans les villages, ou qui y ſont employés en qualité d'officiers de juſtice ou de police, portent du ruban au bas de leurs caleçons, ou y font faire quelque ouvrage en broderie de ſoie ou de fil, ainſi que ſur la mante qu'ils ont autour d'eux, ou l'enrichiſſent de quelque ouvrage de plumes de différentes couleurs. Il y en a auſſi quelques-uns qui ont des pourpoints de toile decoupée & des ſouliers; mais il en eſt peu qui ayent des bas à leurs jambes, ou des collets autour de leur cou. Ils couchent ſur des ais ou ſur des roſeaux liés ensemble, un peu élevés de terre, ſur quoi on poſe une natte fort large & fort propre, avec deux petits billots de bois, qui ſervent de chevet à l'homme & à la femme. Ils mettent leur mante & leur chemiſe deſſus ou d'autres hardes, au lieu de couſſin, & ſe couvrent d'une autre ſorte de mante blanche, mais plus groſſiere que celle qui leur tient lieu de manteau. Les habits des femmes ne leur coûtent pas beaucoup. Au lieu de jupe, elle portent une mante de laine qu'elles lient au défaut du corps, & qui d'ordinaire eſt enrichie de broderie de pluſieurs couleurs, mais tout d'une piéce, ſans nulle couture, & repliée autour d'elles en dedans. Elles n'ont point de chemiſes, & couvrent leur nudité avec une espece de ſurplis, qu'on nomme *guaipil*, qui pend depuis leurs épaules jusqu'au deſſous de la ceinture, avec des manches ouvertes fort larges, qui leur couvrent ſeulement la moitié du bras. Ce *guaipil* eſt orné d'ordinaire de quelque ouvrage de plumage ou de coton, ſurtout à l'endroit du ſein. Elles vont la plûpart nuds pieds. Celles qui ſont riches, portent des ſouliers noués avec un ruban fort large. Celles-là portent auſſi des pendans d'oreille & des bracelets, & ont leurs cheveux retrouſſés avec des bandelettes, ſans coëffe, ni aucune choſe qui les couvre; mais les femmes diſtinguées ne ſortent jamais ſans une espèce de voile de toile fine, qui leur couvre la tête, & descend presque jusqu'à terre; elles le lient autour d'elles avec un ruban. C'eſt ce qu'il y a de plus cher en leurs habits. * *Th. Gage*, Voyage aux Indes occid. 3. *part.*

Leurs maiſons ne ſont que des cabanes couvertes de chaume, ſans aucunes chambres hautes. Ils en ont ſeulement une ou deux baſſes, en l'une desquelles ils apprêtent leurs viandes, faiſant le feu au milieu entre deux ou trois pierres, ſans qu'il y ait de tuyau ni de cheminée, pour conduire la fumée hors de la maiſon. Ceux qui ſont pauvres, n'ont qu'une chambre où ils apprêtent leurs viandes, où ils mangent & ſe couchent. Comme ils n'ont pour meubles que des pots, des cruches & des plats de terre, avec des coupes pour boire leur chocolat, ils n'appréhendent point les voleurs. Auſſi il y en a fort peu qui ayent des ferrures à leurs portes. On ne voit presque aucune maiſon qui n'ait un bain dans la cour. Ils s'y baignent dans de l'eau chaude, & c'eſt presque toute leur médecine, lorsqu'ils ont la moindre indiſpoſition.

Dans chaque village ils ſont diviſés entr'eux par tribus, qui ont chacune un chef, à qui s'adreſſent tous ceux qui en ſont, quand il s'agit de quelque affaire importante. Ce chef eſt obligé de comparoître pour eux devant les officiers de la juſtice, & de demander réparation des injures qu'on leur a faites. Lorsque quelqu'un d'eux cherche à ſe marier, le pere du garçon, qui veut prendre une femme d'une autre tribu, va trouver le chef de la ſienne pour l'avertir de ce mariage, & enſuite les chefs des deux tribus conferent ſur les articles. Ces conférences durent ordinairement trois mois, pendant lesquels les parens du garçon doivent acheter la fille par des préſens, & aquitter la dépense qui ſe fait à boire & à manger, lorsque les chefs des tribus conferent enſemble avec les parens des deux parties; ce qui dure ordinairement un jour entier jusqu'à la nuit. Après pluſieurs jours paſſés ainſi, s'il arrive qu'on ne puiſſe s'accorder ſur le mariage, les parens de la fille ſont obligés de rendre à ceux du garçon tous les préſens qu'ils ont reçus. Lorsque ces Indiens meurent, tout ce qu'ils poſſedent de meubles & d'immeubles, eſt partagé entre les fils par égales portions, & les filles n'y ont rien. Si quelqu'un d'entr'eux n'a point de maiſon, ou qu'il veuille faire recouvrir la ſienne, on en donne avis aux chefs des tribus, qui en informent les habitans du village, & alors chacun eſt obligé d'apporter une botte de paille ou quelques autres matériaux; de ſorte qu'en un ſeul jour une maiſon ſe trouve bâtie. La plûpart du tems les PAMERES n'ont pour leur manger qu'un plat de phaſéoles blancs & noirs, dont il y a quantité en ce pays, & que l'on conſerve ſecs toute l'année. C'eſt une espèce de féves qu'ils font bouillir avec du chilé. Quand ils n'en ont point, leur portion ordinaire eſt des *tortilles*. Ce ſont de petits gâteaux ronds, faits avec de la pâte de mahis, qu'ils mangent tout chauds, en ſortant d'une terrine où ils les font cuire ſur leur champ. Lorsque leur mais eſt encore vert & tendre, ils font bouillir la tige avec les épis & les feuilles qui ſont à l'entour, & les mangent enſuite avec du ſel. Le ſamedi au ſoir, quelques-uns au retour de leur travail, achetent de la viande pour l'accommoder en *taſſajos*, qui ſont des morceaux de chair roûlés & liés bien fort. C'eſt le bœuf ſalé de l'Amérique. Après qu'ils ont coupé toute la chair de la cuiſſe d'un bœuf, & qu'ils l'ont ſéparée des os en forme de petites cordelettes, ils la ſalent & l'expoſent au vent dans leur cour pendant huit jours. Enſuite ils la mettent encore autant à la fumée, après quoi ils en ſont de petits rouleaux qui deviennent durs comme une pierre; & quand ils en ont affaire, ils les lavent, les font bouillir & les mangent. Ce taſſajos eſt une fort bonne marchandiſe, à laquelle pluſieurs Espagnols ſe ſont enrichis par le moyen du trafic qu'ils ont fait dans les villages où l'on ne vend point de viande, & où ils le trafiquent avec les Indiens pour du cacao. Ils vont auſſi à la chaſſe en de certains tems; & quand ils ont tué quelque daim à coups de fléches, ils le laiſſent toute une ſemaine ſous des feuilles d'arbres, jusqu'à ce que l'animal ſoit plein de vers, & qu'il commence à ſentir. Alors ils l'apportent chez eux, le coupent en piéces, & le font bouillir avec une herbe qui lui ôte ſa mauvaiſe odeur, & rend cette chair auſſi tendre & auſſi blanche que celle d'un coq d'Inde, lorsqu'il eſt à-demi-cuit. Ils en mettent les morceaux quelque tems à la fumée, les font bouillir de nouveau, quand ils en veulent manger, & l'apprêtent ordinairement avec un peu de poivre rouge. Ces mêmes Indiens aiment fort les hériſſons, qui ſont tout pleins d'aiguillons & piquans comme les nôtres. On les trouve dans les bois & dans les champs, où ils ſe retirent dans des trous, & ne vivent que de fourmis & de leurs œufs, de bois pourri, d'herbes & de racines. Leur chair eſt blanche, graſſe comme celle d'une poule qu'on a pris ſoin d'engraiſſer, & d'auſſi bon goût que celle d'un lapin. Ils mangent auſſi beaucoup d'une ſorte de lézards, qu'ils appellent *iquana*. Ils ſont plus longs qu'un lapin, & reſſemblent à un ſcorpion, ayant ſur le dos des écailles vertes & noires. Les uns ſe trouvent dans l'eau, & les autres ſur la terre: ces derniers courent auſſi vite que nos lezards & ſont fort hideux. Ils grimpent ſur les arbres comme les écureuils, & emportent même les racines dans les muraillés.

Les Indiens en général aiment tous les breuvages qui enivrent, & principalement le *chicha*, qui eſt plus fort que le vin. Ils le font dans de grandes cruches qu'on leur apporte d'Espagne. Ils y mettent un peu d'eau, & enſuite ils rempliſſent le vaiſſeau de jus de cannes de ſucre, avec un peu de miel pour le rendre doux; & afin qu'il ait de la force, ils y mettent des racines & des feuilles de tabac, & d'autres racines qui croiſſent en ce pays-là. Ils y mettent auſſi quelquefois un crapaud vivant, & laiſſent fermenter tout cela enſemble pendant quinze jours ou un mois entier, après quoi ils ouvrent le vaiſſeau, & invitent leurs amis à le venir vuider avec eux; ce qu'ils font ordinairement la nuit, de peur d'être découverts par le prêtre du village: ils ne ceſſent point de boire qu'ils ne ſoient tout à fait yvres.

Quant à leur gouvernement civil, ils l'ont emprunté des Espagnols; & dans les villages qui contiennent trois ou quatre cents familles, il y a d'ordinaire deux alcades, ſix regidors, deux alguaſils majors, & ſix autres qui en

dépendent. Il y a auſſi quelques villages qui ont le privilege d'avoir un gouverneur Indien, qui eſt au-deſſus des alcades & de tous les autres officiers. Tous les ans on nomme de nouveaux officiers : ce ſont les Indiens qui les éliſent, & les prennent l'un après l'autre de chaque tribu. Ils entrent en charge le premier jour de l'année, & auſſi-tôt on fait ſavoir leur élection à la cour de Guatimala, s'ils en dépendent ; ou s'ils ne ſont pas de ſa juriſdiction, aux principaux magiſtrats ou gouverneurs Eſpagnols des provinces, qui approuvent cette élection nouvelle. Les officiers qui ont le gouvernement entre les mains, peuvent faire châtier tous les Indiens de leurs villages, qui commettent quelque crime ou quelque ſcandale. Ils ont droit de condamner à l'amende, au ſouet & au banniſſement, mais non à la mort. Il faut qu'ils renvoient ces ſortes de cauſes aux gouverneurs Eſpagnols. La plûpart de leurs égliſes ſont voûtées en haut, & toutes bâties par les Indiens. L'égliſe, ſelon la grandeur du village, a un certain nombre de chantres, de trompettes & de joueurs de hautbois, ſur lesquels le curé ou prêtre ordonne un officier appellé *fiscal*, qui marche devant eux, un bâton blanc à la main avec une croix d'argent au bout. Les dimanches & les fêtes, il eſt obligé d'aſſembler à l'égliſe les jeunes garçons & les filles devant & après le ſervice, & de leur enſeigner les commandemens de Dieu, la maniere de prier, & tout ce qui regarde la religion. Il faut auſſi que ce fiscal & les autres muſiciens, auſſi-bien que les Eſpagnols, ſe rendent à l'égliſe au ſon de la cloche, pour chanter la meſſe qu'on célébre avec des orgues & d'autres inſtrumens de muſique. Ils ſont encore obligés de s'y rendre ſur les cinq heures du ſoir pour dire complies. Le fiscal & tous ceux qui dépendent de l'égliſe, ſont exempts du ſervice que les autres Indiens rendent toutes les ſemaines aux Eſpagnols ; mais quand il arrive quelque prêtre ou quelque homme de qualité dans leur village, leur devoir eſt d'aller au devant de lui, de l'accompagner avec leur muſique, leurs trompettes & leurs hautbois, & de faire dreſſer des arcs de triomphe avec des fleurs & des branches d'arbres, dans les rues où ces étrangers doivent paſſer. Il n'y a point de village, où chaque Indien marié ne paye tout au moins tous les ans quatre réales de tribut au roi d'Eſpagne, & autant au commendeur. On appelle ainſi des ſeigneurs particuliers, deſcendus de ceux qui ont les premiers conquis l'Amérique. Si le village dépend ſeulement du roi, ils payent juſqu'à huit réales. Ceux qui dépendent des gouverneurs leur apportent des denrées qui ſe trouvent ſur les lieux, du maïs, du miel, des volailles, de coqs d'Inde, du ſel, du cacao, des mantes de coton, & autres choſes ſemblables. Mais les villages qui peuvent prouver qu'ils deſcendent de l'état de *Tlaxcatlan*, de quelques familles de Mexico, ou des environs, qui aiderent les premiers aux Eſpagnols à conquerir ce pays, ſont exempts de ce tribut.

Les Indiens profeſſent en apparence la religion Chrétienne ; mais dans le fond ils ne croient point les principaux myſteres. Il s'en trouve qui adorent encore des idoles, qui obſervent la rencontre des bêtes qui traverſent les chemins, le vol & le chant des oiſeaux ; d'autres croient que leur vie eſt attachée à tel animal : ils le gardent auprès deux avec beaucoup de ſoin. Comme ils voient qu'on peint divers ſaints avec quelque animal auprès d'eux, comme S. Jerôme avec un lion, S. Antoine avec un pourceau, S. Dominique avec un chien, S. Marc avec un taureau, & S. Jean avec un aigle, ils ſe perſuadent que ces ſaints étoient de leur même opinion, & que ces animaux peints auprès d'eux étoient leurs eſprits familliers ; que ces ſaints ſe transformoient en leurs figures pendant leur vie, & qu'ils ſont morts en même tems qu'eux, de ſorte que comme ils ont une grande vénération pour eux, ils en achetent les tableaux qu'ils font mettre dans l'égliſe, afin que chacun les y honore. Les égliſes ſont pleines de ces tableaux qu'on porte en proceſſion au haut de certains bâtons dorés, le jour qu'on en célébre la fête. Ce jour-là, celui à qui le tableau appartient fait un grand feſtin dans le village, & donne ordinairement trois ou quatre écus au curé pour ſa meſſe & ſon ſermon, avec un coq d'Inde, trois ou quatre piéces de volailles, & du cacao ſuffiſamment, pour lui faire du chocolat pendant toute l'octave de la fête. Deux ou trois mois avant celle du ſaint à qui le village eſt dédié, les Indiens qui l'habitent, s'aſſemblent tous les ſoirs pour ſe préparer aux danſes accoutumées en ces jours là. Il y a une maiſon ordonnée exprès pour chaque ſorte de danſe, avec un maître qui va l'enſeigner aux autres, afin qu'ils la ſachent parfaitement pour le jour de la fête de ce ſaint. La principale de ces danſes eſt appellée *toncont-in*. Les Indiens qui la danſent ſont du moins trente ou quarante, tous habillés de blanc, tant pour leurs pourpoints que pour leurs caleçons & leurs *ajates* ou mantes, qui d'un côté pendent juſqu'à terre. Quelques-uns en louent de taffetas pour cette cérémonie. Leurs caleçons & leurs ajates ſont bordés de ſoie ou de plumage, ou d'un beau galon. Ils ont ſur le dos de grands bouquets de plumes de toutes couleurs, collées à une petite machine faite exprès, & qui eſt dorée par le dehors. Ils l'attachent à leurs épaules avec des rubans. Ils portent encore ſur la tête un autre bouquet de plumes, mais moindre que celui-là. Il eſt attaché à leurs chapeaux, ou à une eſpèce de caſque peint ou doré qu'ils mettent ſur leur tête. Ils tiennent auſſi dans la main un éventail de plumes. La plûpart en ont encore au pied en forme de petites ailes. Quelques-uns portent des ſouliers ; d'autres n'en ont point ; mais depuis la tête juſqu'aux pieds, ils ſont tout couverts de fort belles plumes. L'inſtrument, avec lequel ils marquent la cadence, eſt fait du tronc d'un arbre creux, arrondi & paré au dedans & au dehors, fort doux & luiſant. Il eſt quatre fois plus épais que nos violes, avec deux ou trois longues fentes au côté d'en-haut & quelques trous au bout. On poſe cet inſtrument appellé *tepanabaz* ſur un banc, au milieu des Indiens ; & le maître de danſe frappe deſſus avec deux bâtons, garnis de laine par le bout, & couverts d'un cuir poiſſé pour tenir la laine. Quoiqu'il rendè un ſon lourd & peſant, celui qui en joue ne laiſſe pas, par la diverſité des coups qu'il donne deſſus, de faire entendre divers tons ; ce qui apprend aux danſeurs les mouvemens qu'ils doivent faire, ſoit en s'allongeant, ſoit en ſe courbant, ou bien lorſqu'il faut qu'ils ſe mettent à chanter. Ils danſent tous en rond autour de cet inſtrument, ſe ſuivant les uns les autres, quelquefois tout droits, quelquefois ne faiſant qu'un demi-tour, & d'autres fois ſe penchant ; de ſorte que les plumes qu'ils ont en la main, touchent la terre. Cette danſe n'eſt qu'une eſpece de marche en rond, qu'ils continuent deux ou trois heures dans un même lieu, après quoi ils vont faire la même choſe dans un autre. Il n'y a que les chefs & les principaux du village, qui la danſent. C'eſt ce qu'ils pratiquoient avant qu'ils fuſſent Chrétiens. Rien n'y a été changé, ſinon qu'au lieu des louanges de leurs faux dieux, ils chantent la vie des ſaints. Ils pratiquent auſſi fort ſouvent une autre ſorte de danſe, dans laquelle on ſe ſert d'une grande diverſité d'airs avec un petit *tepanabaz*, & pluſieurs écailles de tortuë, ou des pots couverts de cuir, ſur quoi ils frappent comme ſur le tepanabaz, qu'ils accompagnent du ſon des flûtes. Cette danſe eſt une eſpece de chaſſe de bêtes ſauvages. Lorſqu'ils la danſent, ils crient, & font grand bruit, les uns racontant une choſe & les autres une autre ſur le ſujet de la bête qu'ils chaſſent. Il y en a qui ſont habillés de peaux peintes en forme de lions, & d'autres qui en ont en forme de tigres & de loups. Ils portent des bonnets faits comme la tête de ces animaux-là, ou bien d'aigles ou d'autres oiſeaux de proie. Ils tiennent auſſi des bâtons peints comme des dards, des épées, des haches, avec quoi ils menacent la bête qui eſt pourſuivie. Cette danſe eſt fort pleine d'action. Tantôt ils courent tout autour d'un cercle, & quelquefois dehors ; tantôt ils ſautent & frappent les inſtrumens qu'ils ont en la main ; mais le ſpectacle qui attire plus le peuple, eſt une tragédie qu'on repréſente en danſant, & qui bien ſouvent eſt la mort de S. Pierre, ou celle de S. Jean-Baptiſte. L'on y fait paroître l'empereur Néron, ou le roi Herode avec ſa femme, vêtus magnifiquement, & un autre perſonnage avec une longue robe, pour repréſenter S. Pierre ou S. Jean-Baptiſte, qui, pendant que les autres danſent, marche au milieu d'eux tenant un livre en ſes mains, comme s'il liſoit quelques prieres. Tous ceux qui danſent ſont vêtus en capitaines & en ſoldats, avec des épées, des poignards & des hallebardes en leurs mains. Ils danſent au ſon d'un petit tambour & de quelques flûtes, quelquefois en rond & quelquefois en avançant.

2. GUATIMALA, ville de l'Amerique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, & capitale du gouvernement de Guatimala : on l'appelle communément *San-Jago de Guatimala*. Elle eſt ſituée dans une vallée, qui n'a pas tout-à-fait une lieue de large, parce qu'il y a de hautes montagnes qui la cloſent ; mais en ſa longueur, vers la mer du ſud, elle contient un pays vaſte & tout uni, qui s'élargit un peu au-delà du lieu qu'on nomme encore aujourd'hui la *Vieille-Ville*, & qui en eſt environ à une lieue de Guatimala. Quoique les montagnes l'environnent de chaque côté, & qu'il ſemble qu'elles pendent deſſus du côté de l'orient, les chemins qu'on y a faits ſont ſi commodes, que les hommes & les bêtes chargées de peſans fardeaux y paſſent facilement. Celui qui vient de Mexique, en le prenant par la côte de *Soconuzco* & *Suchutepegue*, ſe rend dans la ville par le côté du nord-oueſt. Cette route eſt large, ouverte & ſablonneuſe ; mais par *Chiapa* il eſt au nord-eſt, & ſe rend à la ville entre les montagnes. A l'occident vers la mer du ſud, le chemin eſt tout ouvert au travers de la vallée, & du pays qui eſt tout plat en cet endroit. Au ſud & au ſud-eſt le chemin eſt par deſſus des montagnes fort hautes & difficiles. C'eſt par-là qu'on vient ordinairement de *Comayagua*, de *Nicaragua*, & de *Golfo-Dolce* où les navires abordent tous les ans, & déchargent les marchandiſes qu'on apporte d'Eſpagne pour Guatimala. Les deux montagnes qui approchent le plus de la ville & de la vallée, ſont appellées les *Volcans*. Elles ſont preſque vis-à-vis l'une de l'autre, à chaque côté de la vallée. L'une prend preſque perpendiculairement ſur la ville du côté du ſud, & les Eſpagnols l'appellent improprement le *Volcan de l'eau*, parce que de l'autre côté de Guatimala il en ſort pluſieurs ruiſſeaux, vers le village de S. Chriſtophe. On croit qu'elle fournit de ce côté les eaux qui entretiennent un grand lac d'eau douce, proche des bourgades d'*Amatitlan* & de *Petapa*. Du côté qu'elle regarde Guatimala & la vallée, il en ſort tant de fontaines d'eau douce, qu'elles font une riviere qui court en la vallée paſſant près de la ville, & fait tourner les moulins qui ſont à Xocotenango. La tradition des Eſpagnols porte que cette riviere n'étoit point connue dans le tems de la conquête ; & l'on prétend que vers l'an 1534, une dame nommée *Marie de Caſtille*, demeuroit dans la ville de Guatimala, autrefois bâtie plus haut & plus proche du Volcan, au lieu qu'on appelle encore la *Vieille-Ville*. Cette femme ayant perdu ſon mari à la guerre, & vu mourir tous ſes enfans dans la même année, fut tellement ſaiſie de douleur, qu'au lieu de ſe ſoumettre à la volonté de Dieu, elle défia ſa puiſſance, en diſant qu'il ne pouvoit porter plus loin ſa colere, puiſqu'elle comptoit ſa vie pour rien, & que c'étoit la ſeule choſe qu'il lui pût encore ôter. A peine, dit la tradition, eut-elle achevé ces mots, qu'il ſortit de ce Volcan un gros torrent d'eau qui l'emporta, & qui, en ruinant un grand nombre de maiſons, obligea les habitans à choiſir pour leur demeure le lieu où eſt aujourd'hui bâtie la ville de Guatimala. La montagne qui eſt vis-à-vis de celle d'eau, de l'autre côté de la vallée, eſt épouvantable à voir, étant couverte de cendres, de pierres & de cailloux calcinés, ſterile & ſans aucune verdure. On n'y entend que des bruits de tonnerre, & de métaux qui ſe fondent dans la terre ; & l'on n'y voit que des flammes & des torrens de feu, qui brûlent inceſſamment, & rempliſſent l'air d'odeurs fort puantes. Il y a pluſieurs années qu'il ſe fit au haut de cette montagne une ouverture fort large, qui jetta tant de cendres ardentes, que toutes les maiſons de Guatimala & des environs en furent remplies. Si les pierres qu'elle vomit en très-grande quantité fuſſent tombées ſur la ville, elle l'auroient ruinée ; mais elles furent jettées à côté, dans un fond où elles ſont encore aujourd'hui, & donnent de l'étonnement à ceux qui les voient.

Il y a environ cinq mille familles dans Guatimala, ſans compter un fauxbourg d'Indiens, nommé le *fauxbourg de S. Dominique*, où ſont encore environ deux cents autres familles. Le plus bel endroit de la ville eſt celui qui ſe joint à ce faubourg, qu'on appelle la *rue de ſaint Dominique*, à cauſe que le couvent de S. Dominique y eſt bâti. C'eſt en ce lieu que ſont les plus riches boutiques de Guatimala, & les meilleurs bâtimens. La plûpart des maiſons ſont neuves & bien bâties. Il s'y tient tous les jours un petit marché, où quelques Indiens vendent des herbes, des fruits & du cacao. Il n'y a qu'une ſeule égliſe paroiſſiale & cathédrale, bâtie dans la place du grand marché : toutes les autres égliſes dépendent des couvens des Dominicains, des Cordeliers, des PP. de la Mercy, des Auguſtins, & des Jéſuites. Les trois premieres ſont magnifiques, & renferment cent religieux chacun. Le plus ſomptueux eſt celui des Dominicains, qui, par une grande allée qui eſt devant l'égliſe, eſt joint à l'univerſité de la ville. Entre les richeſſes qu'on y voit, ſont une lampe d'argent qui pend devant le grand autel, & qui eſt d'une telle peſanteur que, pour l'élever en haut, on a beſoin de trois hommes, & une image de la Vierge de pur argent, de la grandeur d'une femme de belle taille. Elle eſt dans un tabernacle fait exprès, dans la chapelle du Roſaire. On tient tout au moins une douzaine de lampes d'argent, continuellement allumées devant cette image. Il y a dans le cloître d'en-bas un fort grand jardin, avec une fontaine au milieu, & un beau jet d'eau d'où ſortent douze ou quinze tuyaux, qui rempliſſent deux viviers pleins de poiſſon, ſur leſquels on voit nager pluſieurs oiſeaux aquatiques. Ce couvent a encore deux jardins, l'un fruitier & l'autre potager. On voit dans l'un un étang de deux cents cinquante pas de long, qui eſt tout pavé au fond, avec une petite muraille tout à l'entour, & un bateau dans lequel les religieux vont ſe promener ſur l'eau, & pêcher lorſque le poiſſon leur manque d'ailleurs. Le revenu du couvent conſiſte en certains villages d'Indiens qui en dépendent. Ils ont encore un moulin à eau, une ferme à froment, une autre où l'on nourrit des chevaux & des mulets, une ferme où il y a un moulin à ſucre, & une mine d'argent qui leur fut donnée en 1633 ; ce qui monte au moins à trente mille ducats chaque année. Il y a auſſi deux couvens de religieuſes, l'un appellé *de la Conception*, & l'autre *de ſainte Catherine*. On compte juſqu'à mil'e perſonnes dans celui de la Conception, tant en religieuſes, leurs ſervantes & eſclaves, qu'en jeunes filles à qui elles apprennent à lire & à écrire, & à travailler à divers ouvrages. Les religieuſes qui font profeſſion, y portent cinq, ſix & ſept cents ducats de dot, & quelquefois juſqu'à mille. Il n'y a qu'un ſeul boucher qui puiſſe fournir de viande la ville de Guatimala ; encore faut-il que ce ſoit au prix qui lui eſt fixé pour chaque livre. Il achete par cent ou par mille le bétail dont il croit avoir beſoin. Quoique le mouton n'y ſoit pas ſi abondant que le bœuf, il en vient toûjours aſſez de la vallée de *Micco*, de *Pirola*, de *Petapat*, d'*Amatitlan* & d'autres endroits. En général, la ville eſt ſi bien fournie de vivres, & à ſi bon marché, qu'avec une demi-réale de cinq ſols un homme peut avoir de la viande, un peu de cacao, aſſez de pain de mais, & bien ſouvent même du pain de froment, pour toute la ſemaine. Il y a un grand commerce dans Guatimala. Avec des mulets on tire par terre les meilleures marchandiſes du Mexique, de Guaxaca, de Chiapa, de Nicaragua & de Coſtarica. Du côté de la mer, cette ville trafique avec le Pérou, par le moyen de deux ports de mer, dont l'un eſt le *village de la Trinité*, qui eſt éloigné de vingt-cinq lieues du côté du ſud, & l'autre *Realejo*, qui eſt à quarante-cinq lieues de-là. Elle négocie auſſi avec l'Eſpagne par la mer du nord, le Golfe-Dolce n'étant qu'à ſoixante lieues de Guatimala. Le gouvernement, qui, outre le pays des environs, comprend les *Honduras*, *Soconuco*, *Comayagua*, *Nicaragua*, *Coſtarica*, *Vera-Paz*, *Cuchutepeques* & *Chiapa*, dépend la chancellerie, ou de l'audience de *Guatimala*. Cette cour eſt compoſée d'un premier préſident, de deux autres préſidens, de ſix conſeillers, & d'un procureur du roi.

GUAXACA, province de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne. Sa ville capitale eſt *Antequera*, évêché. Les autres ſont *S. Ildefonſo-de-los-Zapotecas*, *San-Jago* & *Villa del Spiritu-Santo*. L'évêché de Guaxaca, eſt entre ceux de *Tlaſcala*, & de Guatimala. Il a cent lieues de longueur, ſelon la ſuite de la côte de la mer du ſud, & cinquante, ſelon celle du nord. Sa largeur entre l'une & l'autre mer le long des limites du diocèſe de Tlaſcala eſt de ſix-vingt lieues ; & vers l'eſt le long de la province de Chiapa, elle n'eſt que de cinquante. Il renferme pluſieurs contrées, qui ſont fort conſidérables. La vallée de Guaxaca eſt la principale. Son étendue eſt de ſeize lieues en long. Elle commence au pied de la montagne de *Cocola*, au 16° d. de latitude

ſeptentrionale, & ſelon Herrera, à quatre-vingt lieues de la ville de Mexico vers le ſud. Elle eſt très-fertile; & il s'y trouve pluſieurs mines d'or, d'argent & de cryſtal. Elle porte beaucoup de froment, de maïs, de cacao, de cochenille & de caſſe. L'air y eſt aſſez ſerein & ſalubre. Les Espagnols y façonnerent d'abord de la ſoie, à quoi ils étoient attirés par le grand nombre des meuriers de la province. Ils y en ont planté depuis quantité de ceux de l'Europe. On compte dans ce diocèſe trois cents cinquante principales bourgades des naturels du pays, outre trois cents villages ou cenſes, plus de cent cinquante mille Sauvages tributaires, ſix-vingt monaſteres Dominicains, & pluſieurs colléges d'eccléſiaſtiques. Quoiqu'il y ait treize langages fort différens l'un de l'autre, l'idiome Mexicain eſt commun à tous. Cette province étoit fort ſujette aux tremblemens de terre, avant que les habitans euſſent embraſſé la religion Chrétienne; mais ils y ſont beaucoup moins fréquens depuis ce tems-là; ce que les Espagnols attribuent à S. Martial, qu'ils ont choiſi pour patron de l'égliſe d'Antequera. * *De Laët*, Ind. occid. *l.* 5, *c.* 20.

GUAXARAPOS, Sauvages de l'Amérique méridionale, ſur le rivage d'une riviere, qui venant, comme l'on croît, des limites du Breſil, ſe mêle dans celle de Paraguay, ſur 19 d. ou environ de latitude méridionale. Leur contrée eſt baſſe, & fort ſujette à être inondée; ce qui les oblige à demeurer ſur le bord de la riviere, quand elle ne ſort point de ſon lit. Ils s'y adonnent à la pêche, & font leur proviſion du poiſſon qu'ils prennent. Quand leur riviere déborde, & qu'elle couvre les terres voiſines, les Sauvages ſe retirent au-dedans de la province; ce qui arrive presque tous les ans dans le mois de Janvier. * *De Laët*, Ind. occ. l. 14, c. 5.

GUAXATECAS, province de l'Amérique ſeptentrionale, au Mexique; on y paſſe au ſortir de celle de Meztitlan. Elle enferme pluſieurs bourgades, qui ſont ſituées ſur la riviere de Panuco, & qui appartient à la ville de *Saint-Eſtevan*. Les habitans ſe ſervent d'un langage particulier, fort différent de celui qui eſt en uſage dans la ville de Mexico. Cette province eſt nommée *Guaſteca* ou *Panuco* par *De l'Iſle*. Elle prend ce dernier nom de ſa principale riviere. Meztitlan n'eſt point une province, mais une bourgade, ſur la route de Mexico à Panuco. Voyez PANUCO. Cette province eſt appellée *Guaxteca*, par Baudrand qui lui donne pour capitale HUEXUTLA.

GUAXOCINGO, ville de l'Amérique ſeptentrionale, au Mexique. C'eſt la même que GUACOCINGO, quoique Corneille les diſtingue. Voyez cet article.

GUAYAQUIL ou GUIAQUIL, ſelon les relations Angloiſes, ville, baie & port de mer de l'Amérique méridionale, au Perou, dans l'audience de Quito, par les 0 d. de latitude méridionale. Dampier, *Voyage autour du monde*, *t.* 1, *c.* 6, *p.* 159, dit: cette baie eſt entre le Cap-blanc, du côté du midi, & la pointe de Chandy, (Chanday,) du côté du nord. Environ à vingt-cinq lieues du Cap-blanc, près du fond de la baie, il y a une petite *iſle*, nommée *Sainte-Claire*, ſituée à eſt-ouest. Elle eſt paſſablement longue, & paroît comme un homme mort étendu. Les vaiſſeaux deſtinés pour la riviere de Guiaquil paſſent au ſud, pour éviter les fonds bas, qui ſont du côté du nord. De l'iſle de Sainte-Claire à *Punta-Arena*, il y a ſept lieues en tirant du côté de l'eſt-nord-eſt. C'eſt la pointe la plus occidentale de *Puna*, iſle que nous décrivons en ſon lieu. Tous les vaiſſeaux qui viennent de la riviere de Guayaquil y mouillent, & ſont obligés d'y attendre un pilote, parce que l'entrée de la riviere eſt fort dangereuſe pour les étrangers. De Puna à Guayaquil il y a ſept lieues, & une avant que d'arriver à l'embouchure de la riviere de Guayaquil, qui a plus de deux milles de large. De-là en avant la riviere ſerpente peu. Ses deux côtés ſont bas & marécageux, & pleins de mangles rouges. A quatre milles de Guayaquil, la riviere ſe partage en deux canaux, & forme une petite iſle. Les vaiſſeaux peuvent monter & deſcendre dans les deux canaux. Celui qui eſt au ſud-oueſt eſt le plus large. L'autre eſt auſſi profond, mais plus étroit à cauſe de pluſieurs arbriſſeaux qui s'étendent ſur la riviere, & du côté de la terre ferme, & du côté de l'iſle. Il y a auſſi de gros troncs d'arbres qui ſont debout dans l'eau. L'iſle a plus d'un mille de long. De la haute partie de l'iſle juſqu'à la ville de Guayaquil, il y a près d'une lieue, & environ autant d'un bord à l'autre de la riviere. Les vaiſſeaux les plus chargés peuvent aiſément mouiller dans ce grand espace; mais la meilleure rade eſt au plus près de l'endroit de l'iſle ou la ville eſt bâtie. Auſſi ce lieu-là eſt rarement ſans vaiſſeaux. Guayaquil fait face à l'iſle, & eſt bâtie ſur la riviere, & en partie au pied d'une agréable montagne, dont le penchant eſt du côté de la riviere, qui inonde ſouvent la baſſe ville. Il y a deux forts, l'un dans un lieu bas & l'autre ſur une hauteur: cette place fait une très-belle perſpective, & eſt embellie par de beaux édifices & pluſieurs égliſes.

Cette ville, dit le capitaine Woodes Rogers, *Voyages*, *t.* 1, *p.* 283, eſt gouvernée par un préſident & cinq ou ſix *oidors* ou auditeurs, qui font une audience royale, ou cour ſouveraine de juſtice, qui ne releve que du roi dans les affaires militaires. Chaque province a le même gouvernement. Ces emplois ſe vendent en Espagne, & les aqueresurs en jouiſſent pendant leur vie, à moins qu'ils ne ſe comportent mal. Le corregidor eſt le chef du gouvernement civil & militaire. Son lieutenant, que les Espagnols appellent *lieutenant-général*, vient ensuite, & tous les autres principaux officiers réſident à Guayaquil ou dans le voiſinage. Lorsqu'il eſt queſtion d'une affaire civile ou criminelle, on y aſſemble le conſeil, qui eſt compoſé du corregidor, de ſon lieutenant, de deux alcades ou juges, qui d'ordinaire entendent le droit, de l'alguaſil major, & de huit regidors. Ceux-ci tiennent la place des officiers ſupérieurs, en cas d'abſence ou de mort, juſqu'à ce que le roi en ait diſpoſé autrement. Ils donnent leurs voix dans toutes les affaires publiques, & ſont juges de tous les procès. Il y a deux procureurs, qu'on appelle *clercs de la cour*, & quatre alguaſils ou ſergens; on peut appeller de-là à Lima. L'inquiſition y eſt plus ſévere qu'en Espagne. Quatre de ſes officiers réſident toujours à Guayaquil, outre vingt-quatre eccléſiaſtiques de la ville, qui ſervent à informer contre toutes les perſonnes ſuſpectes d'héréſie. Les prévenus ſont d'abord envoyés à Lima. La riviere eſt navigable, quatorze lieues au-deſſus de la ville; & quoique le flot ne monte que vingt lieues plus haut, les canaux & les radeaux peuvent aller beaucoup plus avant.

Cette province eſt ſi fertile en bois de charpente, qu'il n'y en a point dans tout le pays où l'on bâtiſſe & répare tant de vaiſſeaux. On en voit toujours ſix ou ſept à la fois ſur les chantiers devant Guayaquil. On y recueille une ſi grande quantité de cacao, qu'on en fournit presque toutes les places de la mer du ſud, & qu'il s'en transporte tous les ans plus de trente mille ballots, quelquefois même ſoixante mille, dont chacun peſe quatre-vingt-une livres. Il eſt enfin devenu ſi commun, qu'il ne vaut aujourd'hui que deux piaſtres & demi le ballot. On y trafique le long des côtes du ſel & du poiſſon ſalé, qu'on tire de la pointe de Sainte-Helene, & dont la plus grande partie ſe vend à Quito, & en d'autres places éloignées dans le pays. On y charge quantité de bois de charpente pour Truxillo, Chancay, Lima & autres ports de mer, où il eſt rare. On transporte auſſi de cette province du riz, du coton & du bœuf fumé. Il n'y a point de mines d'or ni d'argent; mais il y a toute ſorte de gros bétail, à bon marché, ſur-tout à l'iſle de Puna. Il ne croît dans ce terroir d'autre bled que du maïs; tout le froment qu'on y conſomme, vient de Truxillo, & autres ports au-deſſus du vent. Diverses étoffes de laine, les draps & les bayes, leur viennent de Quito où on les travaille. Le vin, l'eau-de-vie, l'huile, les olives, le ſucre & autres denrées y viennent de *Piscola*, *Nasca*, & autres places au-deſſus du Vent. Les marchandiſes de l'Europe arrivent de Panama, où elles ſont portées de Portobello qui les reçoit par la mer du nord. Ainſi la ville de Guayaquil n'eſt pas une des moindres places de trafic de ces quartiers-là, puiſqu'il y arrive ou qu'il en part toutes les années une quarantaine de vaiſſeaux, ſans parler de ceux qui négocient le long des côtes. D'ailleurs il y a tous les jours marché public qui ſe tient devant la ville, ſur des chaloupes & des radeaux, & où l'on trouve en abondance tout ce que le pays fournit.

L'auteur de l'hiſtoire de l'iſle Espagnole, *l.* 9, dit

que Guayaquil eſt à dix lieues de la mer ; ſur le bord d'une riviere, dont l'embouchure eſt dans une baie, qui porte auſſi le nom de *Guayaquil*, de même que cette riviere au pied d'une montagne, dont elle fait presque tout le tour, que les Flibuſtiers la nommoient par corruption *Queaquille*, & que dans quelques mémoires elle eſt appellée la *Culatte*, qu'il n'y peut monter que des bâtimens de deux cents tonneaux au plus ; mais que les navires mouillent à l'abri de l'iſle de *la Puna*, qui eſt à l'entrée de la baie, où ils ſont en ſûreté ; que Guayaquil eſt la ſeule ville du Perou, où il pleuve, & qu'il y pleut extraordinairement les quatre premiers mois de l'année, qu'elle eſt toute bâtie ſur pilotis, & que les édifices y ſont même un peu élevés, à cauſe des inondations qui y ſont fréquentes dans la ſaiſon des pluies, & qui en feroient un marais impraticable, ſi on n'avoit élevé des digues du côté de la mer ; que malgré cette précaution, la communication n'eſt libre en quelques endroits que par le moyen des ponts. Enfin que les égliſes & les maiſons religieuſes y ſont d'une grande magnificence & fort riches ; & que la principale richeſſe de cette ville eſt le cacao, dont elle fournit tout le pays.

En 1685, cette ville fut priſe & pillée par des Flibuſtiers François de Saint-Domingue, & par quelques Anglois. Ils en emporterent plus de quinze cens mille livres en or, en perles, en pierreries. Ils en auroient enlevé davantage, ſans doute, mais ils furent preſſés de partir par la crainte d'un puiſſant ſecours qui venoit de Lima.

GUAYCURES, peuple de l'Amérique méridionale dont le pays s'étend de l'occident à l'orient, presque jusqu'au bord occidental du Paraguay. Anciennement ils étoient tous réunis à cent lieues au nord de l'Aſſomption. Ils ſe ſont ſéparés en pluſieurs tribus, qui ont chacune leur nom particulier ; mais dans les relations Eſpagnoles on ne les connoît que ſous le nom générique de la nation, que la principale tribu s'eſt rendu propre. C'eſt auſſi la plus voiſine de l'Aſſomption, dont elle a ſouvent ravagé le territoire, & les habitations de la campagne. La déſunion qui s'eſt ſouvent miſe entre les tribus, a empêché de faire aux Eſpagnols de plus grands maux encore. Ces Indiens ſont braves par férocité ; on n'en connoît guères dans le continent qui ſoient plus féroces & plus intraitables. Dans ces derniers tems, ils ont fait des courſes jusqu'à Santa-Fé, & ſe ſont ligués avec d'autres nations plus méridionales, pour porter le ravage jusques-là. * *Hiſt. du Paraguay, par le P.* Charlevoix.

GUAYQUIRIES, peuple de l'Amérique méridionale, qui occupe les bords de l'Orinoque vers ſes embouchures. Cette peuplade eſt gouvernée par un Cacique, ainſi que les autres Indiens, ſes voiſins ; mais on y obſerve un uſage particulier pour les mariages. La fille, qui eſt à marier, eſt étroitement renfermée pendant quarante jours ; & on l'oblige à un jeûne ſi rigoureux, que lorsqu'elle ſort de ſa priſon, elle reſſemble à un ſquelette la nuit qui précéde le jour du mariage, la future épouſe ſubit encore une épreuve moins longue, mais plus pénible, & plus ennuyeuſe. Elle eſt environnée des plus vieilles femmes de la peuplade, qui ſont occupées du ſoin de ſa parure. Au lever du ſoleil, le maître des cérémonies, ſuivi des autres Sauvages, vient danſer autour de la maiſon des deux époux. La danſe finie, la nouvelle mariée paroît accompagnée de la plus laide femme de la nation, qui, pour la conſoler de ſes tourmens paſſés, lui répete ſans ceſſe : *Ah ! ma fille, ſi vous ſaviez ce qu'il vous en coûtera pour devenir mere, vous ne vous marieriez pas.* On ſe met enſuite à table, toute la peuplade eſt du repas, & par honneur les deux époux ſont placés auprès du Cacique. * *El Orinoco illuſtrado, &c. por el padre* Gumilla, *en Madrid* 1745.

GUAYRA ou GUAYRANIE orientale, province, ou canton du Paraguay, qui s'étend le long du Parana, jusqu'au Bréſil, & qui étoit autrefois habité par les Guaranis. Ils étoient, comme la plûpart des autres peuples de ce vaſte pays, anthropophages, cruels ; mais un fond de docilité & de douceur, qu'on a trouvé en eux, a beaucoup facilité leur converſion. On en a formé une république Chrétienne, compoſée de trente bourgades, & qui, depuis plus d'un ſiécle, fait un des plus grands ornemens du Chriſtianiſme, & la plus grande reſſource des rois d'Eſpagne, pour la conſervation de ce vaſte pays. * *Hiſt. du Paraguay, par le P.* Charlevoix.

GUAZACOALCO. Voyez GUASACOALCO.

GUAZEVAL, petite ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif, ſur le mont *Beni Guazival*. Voyez ce mot.

GUBA, lieu de l'Arabie Petrée, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 17. Il la nomme dans une liſte de villes & de villages dans les terres.

GUBEN, *Gubena*, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Luſace, ſur la Neiſs. Elle eſt fort jolie, & appartient à la maiſon de Saxe-Merſebourg. Elle eſt à cinq milles de Francfort-ſur-l'Oder, & à quatre de Cotbus. * *Hubner*, Géogr. p. 596.

1. GUBER, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, au nord & au midi du fleuve du Senegal, qui le coupe en deux parties d'orient en occident. La partie ſeptentrionale eſt bornée au nord-oueſt par le déſert de Ghir, à l'oueſt par le royaume de Tombuto, & par la riviere du Senegal, qui la termine auſſi au midi ; au nord-eſt & à l'eſt par le royaume des Agades, & par le lac de Guarde. On y trouve les villes de

Mayma,	Mura,
Beniſa,	& Semegda.

La partie méridionale eſt bornée au nord par le Senegal, & par le lac de Sigiſme ; au levant par une bifurcation de Ghana, & par le royaume de Bito ; au midi par les royaumes d'Ulcami & du grand Ardra, & au couchant par le royaume de Gago. On y trouve la ville de Guber, capitale, celle de Timbi ou Tambi, presqu'au bord du Senegal ; & au midi eſt le pays de Lamlem, où ſont Malel & Dau. De l'Iſle, *Carte d'Afrique*, 1722, que nous avons ſuivi dans cette deſcription, l'appelle dans une Carte poſtérieure *Gonbour*, & le met tout au nord du fleuve qui n'eſt plus dans cette Carte le Senegal, mais la Gambra. Le lac de Guarde ne s'y retrouve point. Dans la premiere il avoit ſuivi les idées de Jean Leon ; & par les changemens de la ſeconde, il ſemble faire un aveu tacite de l'incertitude des connoiſſances que l'on a de ce pays. Dapper, *Afrique*, *p.* 222, ne met que des villages dans le royaume de Guber. Cette contrée, eſt, dit-il, entre de hautes montagnes, & toute pleine de villages. Celui où le prince tient ſa cour, a environ ſix mille maiſons. Lorsque le Nil ſe déborde, il couvre tout ce pays ; ce qui le rend fécond en pâturages, en riz, en gros & en petit millet. On y obſerve quelque police, à cauſe de la multitude des marchands & des artiſans, dont la plûpart font des toiles de coton & autres ouvrages, qu'ils vont vendre à Gago & à Tombuto. De la Croix, dans ſa Relation d'Afrique, parle de ce pays de Guber, comme d'un canton ravagé, & fort apauvri par les rois de Tombuto, qui, après en avoir fait le roi priſonnier, ont conquis & ruiné ce royaume.

2. GUBER, riviere de Pruſſe, au cercle de Natangen, dans le Bartenland. Elle prend ſa ſource dans un lac, un peu au nord de Rein, d'où courant, au nord-oueſt, elle coule à Raſtembourg, à Tocksdorf, Lamgarden, Lunebourg, & va ſe rendre dans l'Alla, au-deſſous de Schippenpel. * *Robert*, Atlas. *Zeyler*, Pruſſ. Topog.

GUBIO, ville d'Italie, dans l'état de l'égliſe, au duché d'Urbin, près de la ſource de la riviere de Chiaſcio, au pied du mont Apennin, & aux frontieres de la Marche d'Ancone, avec un évêché ſuffragant de l'archevêché d'Urbin, mais exempt de ſa juriſdiction. Cette ville eſt mal nommée *Eugubio*, dans la plûpart des Cartes récentes de Magin & des autres qui l'ont ſuivi, au jugement de Baudrand, *éd.* 1705. Elle eſt à vingt-ſix milles d'Urbin au midi, en allant vers Aſſiſe, dont elle eſt à treize milles, & vers Peroufe, dont elle n'eſt éloignée que de ſeize milles. C'eſt l'ancienne *Iguvium*.

GUCHEU, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, dont elle eſt la cinquieme métropole : elle eſt de 6 d. 33′ plus occidentale que Pékin, & ſa latitude eſt de 24 d. 2′ ; ſa ſituation eſt d'autant plus commode, qu'elle eſt placée dans le lieu où la riviere de Ta, déja groſſie par quantité d'autres, reçoit encore les eaux du Teng, de l'Yung, du Pinglo, & du Fu. C'eſt la premiere ville de la province, aux confins de celle de Quang-

tung : la commodité des rivieres y fait fleurir le commerce ; on y recueille le cinnabre dans les montagnes de ſon territoire, où il y en a en abondance ; on y trouve de gros ſerpens ; les Chinois diſent qu'il y en a de dix toiſes de long : il y a auſſi des rhinoceros, & il y croît l'arbre *quanglang*, qui, au lieu de moëlle a une eſpece de pulpe qui ne reſſemble pas mal à de la farine, & qui peut ſervir aux mêmes uſages : on en mange, & le goût n'en eſt pas mauvais. Il y a auſſi des ſinges faits comme des chiens, jaunâtres, avec une face presque humaine, & une petite voix qui reſſemble à celle des femmes. A l'oueſt-ſud-oueſt de la ville, eſt la vallée de PELIEU, profonde, presque impraticable, dans laquelle eſt pourtant l'unique chemin qui conduit au Tonquin. On dit que la difficulté de la paſſer eſt ſi grande, & la route ſi pénible & ſi dangereuſe, que beaucoup de voyageurs y ont péri : les uns la nomment TIENMUEN, c'eſt-à-dire *la porte du ciel*, parce que c'eſt un chemin étroit & difficile ; d'autres QUEIMUEN, c'eſt-à-dire *la porte des démons*.

Cette ville a deux temples conſacrés aux hommes illuſtres. Autrefois, ſous la famille de Han, on la nommoit KIAOCHEU ; ſous la famille de Léang, CHINGCHEU ; ſous celle du Sui, FUNGCHEU : la famille de Tang lui a donné le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle a dans ſon territoire dix villes, dont elle eſt la premiere.

GUCHEU,	YOLIN,
Teng,	Pope,
Yung,	Pelieu,
Cengki,	Lochuen,
Hoaicie,	Hingye.

GUDAVARI ; De l'Iſle, dans ſa Carte des côtes de Malabar & de Coromandel, écrit GODVARIN, pointe & banc du golfe de Bengale, à l'extrémité de la côte de Coromandel, & de la côte de Gergelin & d'Orixa. C'eſt en cet endroit que ſe fait la ſéparation du royaume de Golconde, & du royaume de Cicocol, ou Ziacola : il y a trois pagodes blanches.

GUDIMINE ou GEDEMEVE. Voyez GUIDIMIVE.

GUDSKES ; c'eſt ainſi, ſelon Baudrand, que s'appellent les habitans de la province de Gothland en Suéde.

GUDUSCANI & TIMOTIANI, anciens peuples dont parlent les Annales des Francs, écrites par un moine Bénédiction, & inſérées dans le Recueil de Reuber ; on trouve, *p.* 43, à l'année 818, qu'il vint des députés des Abotrites & de Borna, chef des Guduscans & des Timotiens, qui avoient quitté depuis peu l'alliance des Bulgares. On voit peu après, que Borna étoit duc de Dalmatie ; que les Guduscans l'abandonnerent, & qu'il les ſubjugua de nouveau. Lucius qui a écrit une hiſtoire de Dalmatie, dit que *Gudusca* étoit un lieu de Bulgarie, & que c'eſt préſentement BRANICEVO.

GUE DE LAUNAY, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, dans le Maine au diocèſe, & près du Mans. Il n'y a plus de conventualité.

GUEBRES : (LES) ce ſont les mêmes que les GAURES. Voyez ce mot.

GUÉCAR, petite riviere d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille : elle a ſa ſource auprès de Palomera, d'où ſerpentant vers le ſud-eſt, elle ſe jette dans la Xucar, au-deſſous de Cuença. Jaillot la nomme CUESCA.

GUEDAN-GUERI-GUETNAS, ſelon les Perſans, ou GUIDEL-QUEL-MAISE, ſelon les Turcs, petite montagne de Perſe, dans une plaine, fort proche du grand chemin de Saxava à Com, à la vue de cette derniere ville. On fait mille contes de cette montagne, dit Paul Lucas, dans ſon *Voyage du Levant*, t. 2, c. 5 ; mais une choſe que l'on en aſſure, eſt que tous ceux qui y vont, n'en reviennent plus ; & c'eſt ce que ſignifie ſon nom en Perſan & en Turc. La raiſon la plus ſpécieuſe qu'on lui en a dit, eſt qu'il y a des terres mouvantes dans de certaines heures du jour, qui engloutiſſent ceux qui ſe hazardent d'y aller. Les gens du pays diſent que le roi de Perſe y a envoyé pluſieurs perſonnes, & que jamais il n'en eſt revenu aucune : l'on y a fait paſſer pluſieurs chameaux qui n'en ſont pas revenus non plus ; l'auteur, lui-même, n'y alla point, parce que les gens de la caravane ne voulurent pas le lui permettre.

GUECBLEN ou GUIBELEYN, montagne d'Afrique au royaume de Fez, dans la province de Chaus, à ſeize milles de Teza : elle a treize milles de long & deux de large ; à l'orient elle confine au mont Dubdu, & à l'occident au mont Beni-Jasga, ſelon Dapper, *Afrique*, p. 158.

GUEGUERE, (l'iſle de) iſle d'Afrique dans le Nil, aux confins de la Nubie & du royaume de Tigré, qui eſt de l'Abiſſinie, ſelon quelques géographes qui la prennent pour l'Iſle de MEROÉ. Voyez MEROÉ.

1. GUEI, (LE) grande riviere de la Chine : elle a ſes principales ſources dans la province de Chanſi ou Xanſi ; ſavoir le Chang & le Quey : elles prennent leur cours vers l'orient, traverſent la partie ſeptentrionale de la province de Honan, où le Guey propre baigne la ville de *Gueihoei*, & ſe groſſit de pluſieurs ruiſſeaux : il entre enſuite dans le Pekeli qu'il ſépare de la province de Chanton ; & après avoir long-tems ſerpenté entre ces deux provinces, il quitte la frontiere, va vers le nord, recevoir la riviere de Chochang, & ſe perd enfin dans le golfe de Cang, auprès de Tiencin. * *Atlas Sinenſis.*

2. GUEI, ville de la Chine, dans la province de Chanſi, au département de Taitung, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin, de 3 degrés, par les 40 degrés de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

3. GUEI, forteresſe de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Jungchang, premiere forteresſe de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 10 d. 50′ de latitude, par les 38 d. 36′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

4. GUEI, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Taming, ſeptiéme métropole de la province. Elle eſt de 2 d. 28′ plus occidentale que Pekin, ſous les 36 d. 46′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

5. GUEI, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Quangping, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 1 d. 42′, par les 37 d. 40′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GUEICHUEN, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caiſung, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 3 d. 12′, par les 35 d. 14′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GUEIFAN, forteresſe de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Queiyang, premiere métropole de la province. Elle eſt de 11 d. 32′ plus occidentale que Pekin, par les 25 d. 53′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GUEIHAI, forteresſe de la Chine, dans la province de Chennton, au département de Ningcing, premiere forteresſe de la province. Elle eſt plus orientale que Pékin de 5 d. par les 37 d. 11′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GUEIHOEI, ville de la Chine, dans la province de Honan, dont elle eſt la quatriéme métropole, ſur la rive droite du Guei : ſon territoire, que ce fleuve arroſe, n'eſt pas extrêmement fertile ; mais cette ſterilité eſt réparée par le ſecours de la navigation. Un roi de la famille de Taiming y a fait ſa réſidence. Il y a ſept temples remarquables, conſacrés à des hommes illuſtres : ſon territoire comprend ſix villes ; ſavoir,

Gueihoei,	Hoékia,
Coching,	Ki,
Sinhiang,	Hoéi.

L'empereur Vu, ayant fait mourir l'empereur Kieo, qui étoit un méchant homme, & qui y réſidoit, changea le nom de cette ville, & l'appella PINAN. Il y établit un roi qui fut Cangxo. Du tems des rois, elle appartenoit aux rois de Guey, d'où l'on peut remarquer qu'il y avoit un royaume de même nom que la riviere. Sous la famille de Cin elle fut annexée au pays de Hotung. La famille de Han la nomma HONUI : celle de Sung QUEICHEU, & celle de Taiminga, lui donna le nom qu'elle porte.

Au midi de la ville, eſt un magnifique édifice, conſtruit au même lieu où l'empereur Vu, rencontra Liuvang, grand

vang, grand philoſophe, qui, par ſes conſeils, le mit en état d'acquérir l'empire de la Chine. * *Atlas Sinenſis.*

GUEIXI, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caiſung, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 3 d. 3′, par les 35 d. 36′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. GUEIYVEN, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Linyao, ſixieme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 11 d. 52′, par les 37 d. 44′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. GUEIYVEN, premiere forteresſe de la Chine, dans la province de Channſi. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 5 d. par les 40 d. 10′. * *Atlas Sinenſis.*

GUELDRE; (la) contrée des Pays-bas, eſt bornée au nord par le Zuider-Zée, & par la province d'Over-Iſſel; au midi par le duché de Cleves, par l'électorat de Cologne, & par le duché de Juliers; à l'occident par le Brabant, la Hollande & par la province d'Utrecht. A l'orient, il touche par le comté de Zutphen à l'évêché de Munſter. Cette étendue de pays étoit habitée dès le tems de Jules-Ceſar, par les SICAMBRES, les MENAPIENS, les MATTIAQUES & par les TENCTERIENS. Les Romains en ont poſſédé une partie, jusqu'à l'ancien bras du Rhin, & l'avoient jointe à la ſeconde Germanie. Les François & les Friſons l'occuperent enſuite; & ceux-ci ayant été vaincus, tout ce pays fut uni au royaume d'Auſtraſie, qui fut lui-même joint à l'empire dans le dixieme ſiécle, ſous le régne d'Othon le Grand. Les évêques d'Utrecht ont eu le haut domaine de tout ce qui eſt au-delà du Vahal & du Rhin, parce que cela compoſoit la plus grande partie du comté de Theyſterband, que l'empereur Conrad, le Salique, donna ou confirma à l'égliſe d'Utrecht, l'an 1026.

Le nom de GUELDRE, GUELDRES ou GELRE, n'a jamais été connu avant le onzieme ſiécle: ce fut alors qu'Othon bâtit, vers l'an 1079, une forteresſe qui fut nommée GELRE: on ignore l'étymologie de ce mot. On en peut voir pluſieurs dans l'hiſtoire de Gueldre par Pontanus, *Hiſt. Gelr.* l. 1; mais comme il n'en fait pas lui-même beaucoup de cas, je me diſpense de les rapporter. Pluſieurs écrivains, voulant faire de Gueldre une ville ancienne, l'ont confondue avec GELDUBA, place des Romains, de laquelle il eſt fait mention dans Pline, *l.* 19, *c.* 5, & dans l'Itinéraire d'Antonin; mais, comme le remarque très-bien le docte abbé de Longuerue, Gueldres eſt à quatre lieues du Rhin; & *Geldube* étoit ſur ce fleuve, comme dit Pline, *caſtellum Rheno impoſitum.* Voyez GELDUBA. 1. Juſqu'alors il n'y avoit eu dans ce pays que des officiers ou juges impériaux, qu'on appelloit les ſeigneurs ou *juges du Pont*, lieu de leur demeure, lequel eſt peu éloigné de la ville de Gueldre. Othon, que quelques-uns veulent avoir été frere du comte de Naſſau, en Vétéravie, fut créé premier comte de Gueldre, par l'empereur Henri III, l'an 1079. Il eut pour ſucceſſeur en ce comté de Gueldre, ſon fils Gerard, qui joignit à ſon patrimoine le comté de ZUTPHEN, qui étoit beaucoup plus ancien que celui de Gueldre; & cette union fut faite, de maniere que les deux comtés ne firent plus qu'un état & qu'une province.

Les deux derniers ducs deſcendans par mâles des premiers comtes de Gueldre, furent Edouard & Renaud, qui moururent ſans enfans, & eurent pour ſucceſſeurs leurs neveux Guillaume & Renaud, fils de Marie, leur ſœur, femme de Guillaume, duc de Juliers. Les ducs de JULIERS & de GUELDRE, Guillaume & Renaud, étant morts ſans enfans, eurent pour ſucceſſeur leur petit neveu, Arnold d'Egmond, fils de Marie d'Arkel, femme de Jean, ſeigneur d'Egmond, & fille de Jeanne, ſœur des ducs Guillaume & Renaud, laquelle avoit épouſé Jean, ſeigneur d'Arkel. Adolphe, duc de Gueldre, ayant été empriſonné par ſon fils Charles, duc de Bourgogne & de Brabant, s'empara de la Gueldre; mais après la mort d'Adolphe & de Charles de Bourgogne, les états du duché mirent à leur tête la princeſſe Catherine, tante de Charles d'Egmond, héritier de ce duché, qui étoit alors, à la cour de Bourgogne. Maximilien d'Autriche, qui avoit épouſé Marie de Bourgogne, conquit ce duché, & obligea les états à le reconnoître, l'an 1485, & il jouit de ſa conquête durant quelques années; mais Charles d'Egmond, fils du duc Adolphe, étant ſorti d'une priſon, où on le retenoit en France, entreprit de rentrer dans les états de ſes peres, l'an 1492: il en vint à bout, malgré la puiſſance de la maiſon d'Autriche, & il mourut en poſſeſſion, l'an 1538.

Antoine, duc de Lorraine, prétendant être ſon héritier naturel, comme deſcendant de ſa ſœur Philippa, femme du duc René I, envoya des ambaſſadeurs aux états de Gueldre, pour leur faire voir le droit qu'il avoit, & pour demander la ſucceſſion de ſon oncle le duc Charles. Mais les états répondirent qu'il y avoit un accord paſſé entre les ducs de Gueldres, de Juliers & de Cleves, pour ſe ſuccéder mutuellement, en cas que les mâles vinſſent à manquer dans ces duchés; c'eſt pourquoi ils proclamerent Guillaume, duc de Gueldres & de Juliers, comte de la Marck, qui ne jouit de ce duché qu'environ ſix ans; car Charles V l'en dépouilla l'an 1544, ſous prétexte qu'il tenoit le parti de la France; & cet empereur ſe fit reconnoître, l'an 1545, par les états, duc propriétaire de Gueldres, & comte de Zutphen. Il donna ce duché & ce comté, quatre ans après, avec les autres provinces des Pays-bas, à ſon fils, Philippe II, qui perdit avant ſa mort le comté de Zutphen & le duché de Gueldre, qui prirent parti dans l'union de la république des Pays-bas; & il ne lui demeura que la haute Gueldre.

Il faut donc diſtinguer le DUCHÉ DE GUELDRE, de la PROVINCE DE GUELDRE, & cette province du HAUT QUARTIER DE GUELDRE. Le duché eſt tout le pays entier, tel que nous venons d'en donner l'hiſtoire en abrégé. La province & le haut quartier en ſont la diviſion, ſelon l'état préſent.

LA PROVINCE DE GUELDRE eſt une province de l'état des Provinces-Unies, & tient le premier rang dans la république, ſans être ni la plus riche, ni la plus puiſſante. Basnage, *Deſcr. hiſt. des Provinces-Unies*, dit que c'eſt un duché, parce qu'elle avoit cet avantage longtems avant que d'être entrée dans l'union. La diviſion de toute la Gueldre, en quatre quartiers, eſt ancienne. Ces quartiers ſont,

NIMEGUE,	ZUTPHEN,
RUREMONDE,	ARNHEIM ou le VELUVE.

La Gueldre Hollandoiſe, c'eſt-à-dire la partie de la Gueldre, qui conſtitue la premiere des ſept Provinces-Unies, ne contient que Nimegue, Zutphen & Arnheim. Toutes les quatre parties étoient entrées dans la confédération; & même lorsque le comte de Bergues, qui en étoit le gouverneur, ſe laiſſa gagner par le duc de Parme, & changea de parti, il remit ſon gouvernement aux alliés. Mais un Ecoſſois, qui commandoit dans la ville de Gueldre, la livra aux ennemis, pour ſe venger du comte de Leycester, dont il étoit mécontent, & de Skenck, avec lequel il avoit eu querelle. Le prince Frederic-Henri fit enſuite diverses tentatives pour la reprendre; mais elles furent toutes inutiles. On a pluſieurs fois conquis ces places, & particuliérement dans la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne. Par le traité d'Utrecht on en a diſpoſé de la maniere que nous dirons dans l'article qui ſuit.

La province de Gueldre ne conſiſte donc qu'en trois quartiers. Dans le premier ſont les villes de NIMEGUE, *Thiel* & *Bommel*. Dans le ſecond ſont ZUTPHEN, *Doesbourg*, *Doetecum*, *Lorhem* & *Groll*; & enfin dans le troiſieme ſont ARNHEIM, *Harderwyk*, *Wageningen*, *Hattum* & *Helburg*. Toutes ces villes envoient leurs députés à l'aſſemblée des états de la province, qu'on appelle le *Landdag*; & cette aſſemblée ſe tient dans les villes capitales, une année dans chacune.

Chaque quartier forme un état particulier, dont la juriſdiction & les droits ne ſont ni confondus, ni partagés avec ceux des autres quartiers. On peut voir ce qui regarde chacun de ces quartiers aux mots NIMEGUE, ZUTPHEN & ARNHEIM.

Le HAUT QUARTIER DE GUELDRE, ou le QUARTIER DE RUREMONDE, ou la GUELDRE ESPAGNOLE, étoit demeuré aux Eſpagnols, après l'érection de la république des Provinces-Unies. Ce pays ayant été conquis par les alliés, durant la longue guerre qui ſuivit la mort de Charles II, le roi de Pruſſe, à la bienſéance de

qui il étoit, le prétendit ; & au traité de paix d'Utrecht, *art.* 7, entre le roi de France, autorisé par le roi d'Espagne & le roi de Prusse, il est dit que la partie du haut quartier de Gueldre, dite *Gueldre Espagnole*, nommément la ville de Gueldre, les préfectures, villes, bourgs, fiefs, terres, fonds, cens, rentes, &c. & généralement tout ce qui est compris dans cette partie du haut quartier de Gueldre, occupée & possedée actuellement par le roi de Prusse, lui seroient cédées à perpétuité pour lui & ses héritiers, & successeurs de l'un & de l'autre sexe. Par le même traité, *art.* 8, on lui cédoit dans le haut quartier de Gueldre le pays de KESEL & le bailliage de KRICKENBECK. Par le traité de Barriere, *art.* 18, conclu à Anvers l'an 1715, l'empereur a cédé aux États-généraux à perpétuité, & en toute souveraineté, dans le haut quartier de Gueldre, la ville de *Venlo*, avec sa banlieue, & le fort de S. Michel ; le fort de *Stevenswert* avec son territoire & banlieue, avec autant de terrein qu'il faudra pour en augmenter les fortifications en-deçà de la Meuse ; l'Ammanie de Montfort, dont S. M. Imp. s'est réservé les petites villes de Swalme & d'Elmpt. Ce qui est cédé consiste dans les petites villes de Nieustadt & d'Echt, avec les villages d'*Ohe* & *Lack*, *Roosten*, *Baach*, *Desel*, *Belsen*, *Vodorp*, *Posterholt*, *Berg*, *Lyne* & *Montfort* ; avec les préfectures, bourgs, fiefs, terres, &c.

Ainsi le haut quartier est présentement possédé par trois souverains. Le roi de Prusse y possede la ville de *Gueldre*, la reine de Hongrie, *Ruremonde* & ses dépendances ; & les États-généraux y ont *Venlo*, *Stevenswert*, *Nieustadt* & *Echt*. Quoique ces deux dernieres soient qualifiées *villes* dans le traité de Barriere, elles ne méritent guères ce nom.

GUELDRES, ville des Pays-bas, au duché de même nom, & maintenant dans l'état du roi de Prusse, à deux lieues de Venlo, dans une plaine sur la Niers, qui se séparant en deux bras, forme une isle, dans laquelle cette ville est située. Elle est plus petite que Venlo. Elle a un ancien château où résidoient les gouverneurs de la Gueldre. Les marais, dont elle est entourée, font une partie de sa force. Elle est à quatre lieues du Rhin ; & par conséquent elle ne peut être la même que la GELDUBA des Romains. Voyez ce que nous en avons dit, parlant du duché de même nom.

GUELDRIA, ou plutôt CASTEL-GUELDRIA, ou selon l'orthographe Hollandoise KASTEL GELDRIA, château d'Asie, selon Sanson, *Atlas*. Baudrand, éd. 1705, dit que c'est une forteresse de la presqu'isle de l'Inde, deçà le Gange, au royaume de Narsingue & au pays de Coromandel, sur la côte du golfe de Bengale ; elle a, dit-il, été bâtie & ainsi appellée par les Hollandois qui s'y sont établis. Baudrand n'en a point d'autre garant que Sanson. Ainsi il n'y a que l'autorité de ce dernier pour l'existence de ce château, comme d'une place séparée. Il la met entre la riviere d'Aremogan & Paliacate, c'est-à-dire au nord de cette ville & assez près de cette riviere. Les Cartes Hollandoises ne le marquent point, & Jean de Raey a soin d'en avertir dans son Dict. géogr. Mais il remarque qu'au midi de Paliacate, est le FORT DE GUELDRE, joignant cette ville, dont les Hollandois font tout le commerce.

1. GUEMENE ou GUIMENÉ, principauté de France, en Bretagne, au diocèse de Vannes, sur la riviere de Scorf, vers sa source, au couchant de Pontivy.

2. GUEMENE, paroisse de France, en Bretagne, au diocèse de Nantes, sur la riviere de Don. Je ne marque ici ce lieu, que parce que Baudrand l'a confondu avec GUEMENÉ, principauté qui fait l'article précédent.

GUENEZERIS, montagne d'Afrique, au royaume de Tremecen, dans la province de Tenez. Elle est haute, escarpée & habitée par des peuples qui sont vaillans, & ont toujours eu guerre contre les rois de Tremecen, l'ayant entretenue soixante ans à la faveur des rois de Fez. Tout le haut n'est que terre, qui produit quantité de genêts, dont on fait des paniers & des nates. Sur la pente & dans les lieux unis, il y a plusieurs fontaines, dont l'eau est très-fraîche & de bonnes terres labourables. Les habitans sont braves, & font bien cinq mille combattans, dont il y a deux mille cinq cents chevaux qui favoriserent Muley Yahaya, quand il se fit roi de Tenez ; & depuis que cet état changea de maître, ils se sont maintenus en liberté, courant tout le pays, comme ils font encore aujourd'hui. C'est ainsi qu'en parle Marmol, *l.* 5, *c.* 38.

GUENGA, riviere de l'Indoustan. Voyez GANGA 2.

GUEPIE, bourg de France, en Languedoc, sur la riviere de Brant, qui se jette près de-là dans l'Aveyrou. Corneille, *Dict.* dit avec Davity, que cette riviere (le Brant,) met le château dans l'Albigeois, & le bourg dans le Rouergue. Sanson, *Langued.* ne met point de château ; mais il sépare le bourg aux deux côtés de la riviere, & met ces deux parties dans l'Albigeois, quoiqu'aux confins du Rouergue & assez près de Nayac. Les auteurs du Dictionnaire de la France en parlent autrement. La GUEPIE, disent-ils, ville, bailliage & châtellenie dans le haut Languedoc au diocèse d'Albi, parlement & intendance de Toulouse. Ils ne lui donnent que nonante-fix habitans. Le dénombrement du royaume qui la nomme la GUERPIE, n'y met que vingt-un feux. Cette petite ville, continuent ces auteurs, est située au confluent de la Veirou, (l'Aveyrou,) & de la riviere de Viaur. Ils trouvent dans le Rouergue une autre la Guepie, qui n'a que quatre-vingt-fix habitans au diocèse de Rhodez.

Pour mettre tous ces auteurs d'accord, il faut dire que la Guepie est une petite ville, sur le Birant, qui la sépare du Rouergue, enforte que le château est du Languedoc, & la ville qui est au-delà de la riviere est du Rouergue.

GUERANDE, ville de France, en Bretagne, dans le comté de Nantes, à treize lieues au couchant de la ville de ce nom, à trois de S. Nazaire, & à une seulement de Croizil & de l'Océan, entre l'embouchure de la Vilaine & celle de la Loire. Il y a une église collégiale qui est aussi paroissiale, & un couvent d'Ursulines, avec un autre monastere de religieuses qui gouvernent l'hôtel-dieu, hôpital pour les pauvres malades. Cette ville est fermée de murailles, & a un château, des faubourgs & un gouverneur particulier. La justice, qui a un grand nombre de paroisses dans son ressort, s'y administre en langue françoise, & les habitans sont riches. Ils font un commerce considérable de sel blanc, tiré des salines du territoire, que les Anglois & les Hollandois viennent enlever au port de Croizil. On tient à Guerande une foire tous les ans, & l'on y vend beaucoup de chevaux. Ce fut à Guerande que Waroc, comte de Bretagne, rendit hommage au roi Gontran, l'an 591. Ce fut encore dans ce lieu, que se fit le traité de 1365, le 12 Avril, entre les enfans de Charles de Blois & de Jean V, comte de Montfort, pour la succession de Bretagne. **Mémoires dressés sur les lieux*, *en* 1706.

GUERARD, bourg de France, dans la Brie, au diocèse de Meaux.

1. GUERCHE (LA) ou la GUIERCHE, ville de France, dans la Touraine, au diocèse de Tours, élection de Loches au bord de la Creuse, à deux lieues de la Haye. Il y a un château, dans lequel résidoit la belle Agnès Sorel ou Surel, maîtresse de Charles VII, qui érigea ce lieu en vicomté à cause d'elle. Depuis, cette vicomté a passé par aquêt dans la maison de Villequier, puis en celle d'Aumont, par alliance. Le parc du château est orné d'une belle allée de cyprès.

2. GUERCHE, (LA) ou la GUIERCHE, ville de France, en Bretagne, au diocèse de Rennes. Il y a une collégiale, fondée 1166, par Guillaume II, seigneur de la Guerche.

3. GUERCHE, (LA) ou la GUIERCHE, seigneurie de France, dans le Maine, avec titre de baronie, sur la Sarthe, à trois lieues du Mans. Elle appartient à M. Hurault, marquis de Vibray. Elle étoit auparavant à la maison de Rostaing, qui l'avoit eu par alliance de Tristan de Rostaing, avec Françoise Robercet, fille du baron de la Guerche & de Jaqueline Hurault. Sa jurisdiction comprend six ou huit paroisses.

GUERCHY, riviere de France, dans le Nivernois, où elle a sa source. Elle reçoit quelques ruisseaux, & va se perdre dans la Loire à Mesuc, au-dessous de la Charité.

GUERET, en latin *Waractus*, ville de France, dans la haute Marche, dont elle est la capitale, & prétend l'être de toute la province. Elle est située près de la source de la Gartempe, à dix lieues de Limoges, & à trois de la Creuse (*), à 46 d. 12′ de latitude. Il y a beaucoup

d'apparence, dit Piganiol de la Force, qu'elle doit ſon origine à une abbaye qui y fut fondée vers l'an 720, par Lautharius, en faveur de S. Pardoux (*Pardulphus*) qui s'y retira, & qui en étoit abbé lorsque Charles-Martel défit les Sarazins. (Ce Lautharius ou Lauthaire étoit comte ou gouverneur de Limoges.) (b) Ce n'eſt plus qu'un prieuré ſimple de l'ordre de S. Benoît. Quoique cette ville ſoit petite, elle eſt le ſiége d'une ſénéchauſſée, d'un préſidial, d'une élection, d'une officialité, d'une maîtriſe particuliere des eaux & forêts, & d'un dépôt pour empêcher le verſement du ſel dans deux provinces voiſines, qui ſont ſujettes à la gabelle. Il n'y a qu'une paroiſſe dont l'égliſe paroît avoir été celle de l'abbaye. Les Récollets s'établirent à Gueret en 1616. Les Barnabites y ont un collége qui a été fondé des bienfaits d'Antoine Varillas, hiſtorien célébre. Il y naquit en 1624, & mourut à Paris en 1696, le 9 Juin. Gueret eſt auſſi la patrie de Pardoux du Prat, qui a fait un Lexicon de droit, & pluſieurs autres ouvrages de juriſprudence. Le préſidial de Gueret fut établi par le roi Louis XIII, en 1635. La ſénéchauſſée a dans ſon reſſort les châtellenies royales de Gueret, de Drouilles, d'Aubuſſon, de Felletin, d'Ahun, de Chenerailles, de Jarnage, de Crozant & de Bellegarde. Mais de toutes ces châtellénies il n'y a plus que celles de Gueret & de Bellegarde, qui ſoient au roi, les autres ayant été données en échange ou engagement par Louis XIV, au maréchal duc de la Feuillade; comme auſſi pluſieurs juſtices ſeigneuriales & ſubalternes, entre autres, *Dun-le-Palteau*, *S. Germain*, *Malleval*, *la Borne*, *S. Julien*, *Châteauvert*, *la Feuillade*, *le Douignon*, *Châtelus*, *Châteaucloup*, *Monteil-au-Vicomte*, *la Farge*, *Genouillac*, *le Pouge*, & pluſieurs autres moins importantes. Toute cette ſénéchauſſée ſe régit par la coutume de la Marche, qui fut rédigée en 1521. Le roi, par ſon édit de Mars 1720, ayant ſupprimé tous les officiers des maréchauſſées du royaume, & ayant établi de nouvelles compagnies de maréchauſſées, il ne doit y avoir à Gueret, ſuivant la déclaration du 9 Avril de la même année, qu'un lieutenant général du prevôt de Bourbonnois. La maîtriſe particuliere des eaux & forêts, établie à Gueret, s'étend ſur la haute & la baſſe Marche, & connoît de toutes les matieres attribuées à cette juriſdiction. (a) *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 6, *p.* 393, 595, 397, & 398. (b) *Baillet*, Vie de S. Pardoux, 6 Octobre.

L'ELECTION DE GUERET contient trois cents ſoixante & dix ou ſoixante & douze paroiſſes. Les appellations ſe relevent à la cour des aides de Clermont.

GUERGUELA, HUERGUELA, GUAGALA, ou GUARCALA, ou QUER-QUELEN ou GUARGALA; c'eſt le même lieu. Marmol, *l.* 5, *c.* 57, dit que c'eſt une ville de Numidie, à cent quarante lieues d'Alger, du côté du midi. Quoiqu'elle ait ſix mille habitans, elle ne pouvoit ſe défendre des Arabes; ce qui l'engagea de ſe mettre ſous la protection des Turcs & de leur payer un tribut annuel; mais en ayant reçu de mauvais traitemens, elle ſe révolta: Salharraës alla l'aſſiéger, & la força de ſe ſoumettre; emmena quinze chariots chargés d'or, & plus de cinq mille esclaves Negres de l'un & l'autre ſexe.

GUERNESEY. Voyez GARNEZEY.

GUERNICA, lieu d'Eſpagne, dans la Biscaye, à trois lieues de Bilbao, dans une plaine au pied des montagnes, au bord d'une petite riviere qui, près de-là, ſe jette dans la mer. Il y a abondance de vivres, & ſurtout de poiſſon, cinq cents habitans & une égliſe paroiſſiale. Elle eſt ancienne & fondée par les Grecs, ſelon Rodrigue Mendez de Silva, *Poblacion Gener. de Eſpana*, *fol.* 238, *verſ.* qui la nomme VILLA DE GARNICA. C'eſt dans ce lieu que les gouverneurs de Biscaye, les ſeigneurs & les rois prenoient anciennement poſſeſſion du gouvernement ſous un arbre que ce lieu porte dans ſes armes en champ d'argent: l'auteur cité ajoûte que cette coutume s'étoit conſervée depuis le tems des Grecs.

GUERRY, ou GERRY, bourgade d'Afrique dans le royaume de Sennar ſur le bord occidental du Nil.

Comme les caravanes qui viennent d'Egypte, paſſent à Guerry, il y a un gouverneur dont le principal emploi eſt d'examiner ſi perſonne n'a la petite vérole, parceque cette maladie n'eſt pas moins dangereuſe & ne fait pas moins de ravages en ce pays que la peſte en Europe. Le Nil n'eſt point large en cet endroit; il eſt cependant rapide & profond. * *Poncet*, Voyage en Ethiopie.

GUERVA, riviere d'Eſpagne, dans l'Aragon. Elle a ſa ſource au ſud-eſt de Daroca, & circulant vers le nord-oueſt, elle paſſe à Romanos, à Villa-real, puis ſe courbe vers le nord-eſt, ſe replie enſuite vers le couchant, paſſe à Magalocha & à Muel, arroſe le bourg de Santa-Fé, & tombe dans l'Ebre, vis-à-vis de l'embouchure du Gallego, près des murs de Saragoſſe. * *Jaillot*, Atlas.

GUESCAR. Voyez HUESCA, qui eſt le nom moderne; & OSCA, qui eſt le nom que les Romains ont donné à cette ville.

GUETARIA, petite ville d'Eſpagne, dans la province de Guipuſcoa, avec un château & un bon port, ſur la côte de la mer de Biscaye, près de l'embouchure de la riviere d'Orio, à trois lieues de S. Sebaſtien vers l'oueſt. C'eſt la patrie de Sebaſtien Cano, célébre navigateur, qui, le premier, fit le tour du monde ſur le vaiſſeau la Victoire, ſous Ferdinand Magellan, après la mort duquel il acheva ſon cours & ramena ce vaiſſeau à Seville. *Baudr.* éd. 1705.

GUETE, ville d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, ſur la petite riviere de Cauda, dans la Sierra. On y compte cent vingt habitans, & quelque nobleſſe, dix paroiſſes, cinq couvens d'hommes, deux de filles, trois hôpitaux & une juriſdiction aſſez étendue. On croit qu'elle eſt ancienne & que c'eſt l'OPTA des Grecs. Mais on ne dit point dans quel ancien auteur ce nom ſe trouve. Rodrigue Mendez Sylva, *Poblacion général de Espana*, *fol.* 27 *verſo*, aſſure qu'elle fut fondée par les Celtibériens, l'an du monde 3031, ou 930, avant la naiſſance du Sauveur. Ce furent les Maures qui lui donnerent le nom de *Gueta*, qui ſignifie une *lune*. Le roi de Caſtille, Alfonſe VI, la fit rebâtir après l'avoir conquiſe en 1080. Enſuite Jean II l'érigea en cité, avec les priviléges de Tolede. Henri IV l'honora du titre de duché, dont il gratifia Lope Vasquès de Acuna. Mais Ferdinand & Iſabelle l'éteignirent & réunirent cette ville à la couronne.

GUEVETLAN ou GUEVATLAN, petite ville de l'Amérique ſeptentrionale, au Mexique, dans la province de Soconusco, dont elle eſt la capitale, ſur la côte de la mer du ſud, environ à trente lieues de Guatimala, au couchant. * *Baudr.* éd. 1705.

GUEUGNON, bourg de France, dans la province de Bourgogne, ſur la riviere d'Arroux, qui commence d'être navigable à cet endroit. Les forges de Villefays à Gueugnon ſont magnifiques * *Garreau*, Deſcription de la Bourgogne.

GUEUL, (LA) riviere des Pays-bas, au pays de Limbourg. Elle prend ſa ſource au-deſſus de Valhorn, paſſe à Valhorn, d. à Herkemet, d. à Calmine, g. à Morezent, g. à Busdal, g. à Mechelem, d. à Vittem, à Cartiels, d. à Vilre, d. à Shinop, d. à Fauquemont, à Brouchen d, à S. Ghierlack, d. à Houten, d. à Moërzem, d. à Hardenſtein, d. & tombe dans la Meuſe, au-deſſous de Caſter-Gueul.

GUEULE, (LA) riviere des Pays-bas, dans la Flandre Autrichienne. Elle ſe rend dans la mer près d'Oſtende.

GUEUSGEN. Voyez GOESGHEN.

GUEYVEN, cité de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Kiating, troiſieme grande cité de la province. Elle eſt de 12 d. 38′ plus occidentale que Pekin, ſous les 29 d. 38′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

GUGERNI, ancien peuple de la Belgique, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 17. Il les met entre les Ubiens & les Bataves. L'édition du P. Hardouin, porte GUBERNI. On ne doute point que ce ne ſoient les mêmes que les *Cugerni* de Tacite, *Hiſt.* l. 5, qui les joint pareillement aux Bataves. C'eſt préſentement le pays de Cleves.

GUGIDIME ou GUIGINA, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc, province d'Escure. Elle touche à celle de Tenſit, & n'eſt habitée que du côté du ſeptentrion, lequel eſt plein d'oliviers, dont on porte quantité d'huile dans la Numidie. On y recueille beaucoup d'orge. C'eſt la nourriture de ces peuples qui n'ont presque point

de froment. Ils ont été long-tems libres, parce que la montagne eſt fort escarpée. Ils y nourriſſent grand nombre de chévres, de mules & de chevaux, qui, quoique petits, ne laiſſent pas d'être vigoureux & fort legers. Quand les chérifs eurent pris Fiſtele, les habitans de Gugidime ſe ſoumirent à leur domination : ils demeurent dans des villages & dans des hameaux, qui ſont diſperſés par les vallées. Les maiſons y ſont de terre, couvertes de paille ou de branchages. Tout ce qui regarde le midi, dans cette montagne, eſt entiérement déſert. Les hiſtoriens rapportent qu'elle fut déſolée par les guerres, quand les Almohades dépoſſéderent les Almoravides, à cauſe que les habitans donnerent retraite à Brahem-Ben-Ali, qui fuyoit devant Abdulmumen ; ce qui l'irrita ſi fort, qu'il fit mettre tout à feu & à ſang, ſans épargner ni âge ni ſexe ; de ſorte que ceux qui y vinrent habiter depuis, étant pauvres & foibles, ne peuplerent que ce qui eſt du côté du nord, qui regarde la Barbarie; c'eſt le meilleur. * *Marmol*, l. 3, c. 77.

GUGUAN, iſle de l'Océan oriental, l'une des iſles Marianes. Elle a trois lieues de tour, & eſt ſituée à ſix lieuës de celle de Sarighan, & à trois & demie de celle d'Alamagan. Elle eſt à 17 d. 45′ de latitude, au rapport du P. Moralès, dans les Obſervations phyſiques & mathématiques, publiées par le P. Gouye.

GUIANE, (LA) ou LA GOYANE, grand pays de l'Amérique méridionale, entre les rivieres de l'Orenoque & des Amazones, qui, avec la mer du nord, lui ſervent de bornes.

Voici la deſcription que de la Barre en a donnée ; mais il faut remarquer, dans l'extrait que nous en allons donner, que ce qu'il appelle *Guiane Angloiſe* eſt préſentement aux Hollandois, & poſſédé par la compagnie de Surinam, & par divers particuliers qui y ont des conceſſions. Il diviſe tous les vaſtes pays de la Guiane en GUIANE INDIENNE, GUIANE FRANÇOISE, & GUIANE ANGLICANE & BELGIQUE. Voici comment il traite chacune en particulier.

LA GUIANE INDIENNE, qui n'eſt habitée que d'Indiens, contient toutes les terres qui ſont depuis la ligne jusqu'au cap d'Orange ; ce qui fait à-peu-près 80 lieus. Ce pays eſt fort bas, & inondé vers les côtes maritimes ; depuis l'embouchure de la riviere des Amazones jusqu'au cap de nord, il eſt très-peu connu des François. Quoique celui qui eſt depuis le cap de nord jusqu'au cap d'Orange ſoit de la même nature, & que l'on ne voye ſur ſes rivages aucune terre élevée, mais ſeulement des arbres comme plantés dans la mer, & diverſes coupures de ruiſſeaux & de rivieres qui, pour tout aſpect, donnent celui d'un pays noyé, on ne laiſſe pas d'avoir plus de connoiſſance de ces terres, parce que les barques Françoiſes, Angloiſes & Hollandoiſes y vont ſouvent traiter du lamentin, ou vache de mer, avec les Aricarets & les Palicours qui habitent cette côte, dans laquelle on connoît les rivieres d'Aricari, Unimamary & Caſſipouro. La mer monte en barre de ſept, huit & neuf braſſes à pic dans les deux premieres ; & les bâtimens qui s'y trouvent, ſont dans un grand danger, s'ils ne ſe ſont pas mis à couvert de cette barre derriere quelque iſle, ou dans quelques anſes où les navires & les barques demeurent à ſec, après que la mer s'eſt retirée. La mauvaiſe qualité de l'air de cette côte la rend inhabitable aux Européens, qui y ſont presque tous malades dans leurs vaiſſeaux, quand la durée de leur traite les oblige d'y faire un long ſéjour : les originaires y ſouffrent même beaucoup, étant contraints, faute d'y trouver des terres hautes où ils puiſſent bâtir des maiſons, de placer leurs hutes ſur des arbres, où elles reſſemblent mieux à des nids de gros oiſeaux qu'à des retraites d'hommes.

LA GUIANE FRANÇOISE, proprement FRANCE ÉQUINOXIALE, contient environ quatre-vingt lieues, & commence par le cap d'Orange, qui eſt une pointe de terre baſſe qui ſe jette à la mer, & dont on prend connoiſſance par trois petites montagnes qu'on voit par-deſſus : ces montagnes ſont au-delà de la riviere d'Yapoco. Le cap d'Orange pouſſe un banc de vaſe dix à douze lieues à la mer ; enſorte qu'à ſix ou ſept de terre on ne trouve que quatre braſſes & demie d'eau de baſſe mer vis-à-vis la pointe de ce cap. Les terres que l'on voit de l'autre bord de la riviere d'Yapoco, ſont baſſes, & presque toutes noyées ; mais dans celles qui ſont du côté du courant, il y a pluſieurs belles montagnes. Les Yaos Indiens ont une habitation mieux cultivée qu'on ne le pourroit attendre de ces ſauvages, qui ſont en fort petit nombre. A une lieue de cette riviere, & le long de la côte, eſt la montagne de Comaribo, qui a une belle ſource d'eau vive, avec une criqué ou riviere ſalée au pied, où peuvent entrer les canots & les chaloupes. La côte, jusqu'au cap d'Aprouague, eſt à huit lieues de celle d'Yapoco ; & à quatre d'Aprouague, eſt la riviere de Canu ; à huit autres, eſt l'embouchure de celle de Wia, & la pointe de l'iſle de Caienne, marquée improprement dans les cartes, riviere de Mahuri. Toutes les terres depuis Aprouague jusqu'à la riviere de Wia, à trois lieues près des bords de la mer, ſont baſſes & noyées ; mais plus avant, tout le pays eſt relevé de belles montagnes & collines très-propres à faire des plantages & des habitations. L'embouchure de la riviere fait une maniere de port qui eſt sûr contre tous vents, & où il y a un bon mouillage ſur trois braſſes d'eau de baſſe mer. Il faut monter près de trois lieues entre la terre ferme & l'iſle de Caienne pour trouver le vrai canal de la riviere, qu'on rencontre à la bande du ſud, courant ſud-ſud-oueſt, & ſud-oueſt, ſur deux braſſes & demie de profondeur jusqu'à douze & quinze lieues avant dans les terres qui y ſont relevées de grands bois d'une hauteur & groſſeur extraordinaire. L'embouchure de cette riviere, large par-tout d'une portée de mousquet, eſt défendue par la pointe de Mahuri de l'iſle de Caienne, où les François ſont bien établis. La côte qui eſt depuis l'embouchure de la riviere de Caienne jusqu'à la riviere de Carrou, eſt de douze à treize lieues : elle eſt de ſable, & le terrein eſt uni & ſec. Dans les terres ſont de belles plaines qu'ils appellent *ſavanas*, qui ne ſont point inondées, & dans lesquelles on peut nourrir pluſieurs milliers de toutes ſortes de beſtiaux. C'eſt dans cet endroit, & le long des bords de la riviere de Macouriague, à ſept lieues de Caienne, & à ſix de Courrou, qu'habite les plus grand nombre d'Indiens de toute la côte. Les Aricarets y ont quatre habitations, & les Galibis y en ont cinq ou ſix. Les terres de cet endroit ne ſont pas ſi graſſes que celles des collines & des montagnes ; cependant celles que les Indiens y cultivent, leur produiſent des vivres en abondance ; & les cannes de ſucre y viennent auſſi-bien que le tabac. La riviere de Corrou n'eſt pas fort large ; mais elle a beaucoup de profondeur, & on la remonte jusqu'à trente-cinq lieues dans les terres qui ſont fort bonnes. L'air y eſt ſain. Depuis la pointe jusqu'à la riviere ſalée de Corouabo, qui en eſt éloignée de cinq lieues, il y une anſe de ſable où les tortues terriſſent dans la ſaiſon, en fort grande quantité, c'eſt-à-dire qu'elles viennent pondre dans le ſable. A trois lieues de Corouabo eſt la riviere de Manamory, peu confidérable, mais le long de laquelle ſont de bonnes terres. A cinq lieues de-là on trouve la riviere de Sinamari, dans laquelle peuvent entrer les petits navires. Les terres ſont bonnes le long de ſes bords ; & la péche y eſt ſi abondante, qu'elle pourroit y nourrir une colonie de plus de cinquante hommes. Les Anglois y venoient pêcher de Surinam avant que les François euſſent fait un port à ſon embouchure. Conanama, qui eſt à ſix lieues, eſt une petite riviere, proche l'embouchure de laquelle les navires peuvent mouiller à une portée de mousquet de terre, à quatre ou cinq braſſes d'eau ; ce qui ne ſe trouve en aucun endroit de cette côte. Ces deux rivieres ſont habitées par un nombre aſſez conſidérable de Galibis. La terre de Conanama eſt bonne & ſaine ; mais l'on y eſt un peu tourmenté des maringoins. A cinq lieues de-là eſt la riviere de Jurague ; à cinq autres celle d'Amana, & enſuite celle de Marony. A trois lieues des rivages de la mer, depuis Conanama jusqu'à Marony, les terres ſont toutes baſſes, & de difficile abord ; & la qualité n'en eſt point connue plus loin que les bords de la mer.

Le commencement de la *Guiane Anglicane* eſt à la riviere de Marony, ſur laquelle les Anglois ont fait un petit fort. L'entrée de cette riviere eſt compoſée de tant de bancs de ſable, & qui changent ſi ſouvent, qu'elle eſt interdite aux bâtimens de plus de vingt tonneaux ; & même ceux de ce port n'y entrent qu'avec péril, & touchent ſouvent ſur les bancs. Ses terres ne ſont bonnes & habitables que cinq ou ſix lieues en la remontant ; la côte depuis Marony jusqu'à Surinam, où il y a trente-

cinq lieues de distance, est une terre noyée & inhabitable ; & même la riviere de Surinam, principal poste des Anglois, n'est habitée que cinq ou six lieues au-dessus de son embouchure. C'est une belle riviere, où l'on peut monter vingt lieues sans trouver moins de trois brasses & demie d'eau de basse mer. Les Anglois qui y sont établis depuis cinquante ans, se sont répandus le long de cette riviere, & dans toutes celles qui y descendent. Ils y ont formé leurs habitations ; & elles embrassent une si grande étendue de pays, qu'il y en a d'éloignées les unes des autres de plus de quarante lieues, sans qu'elles se puissent communiquer autrement que par mer, & en passant par la grande riviere. Ils ont l'ancien fort des François, qui n'est qu'une redoute qu'on avoit bâtie de pierres, qui, en 1665, étoit entiérement démolie, n'ayant point d'autre marque de fort que le bastion où le pavillon Anglois est arboré. Leur ville qu'ils appellent *Sainte-Pointe*, est trois ou quatre lieues plus haut, & consiste en soixante ou quatre-vingt maisons peu habitées, & sans aucune clôture de murailles. Tout le terroir que les Anglois occupent en ce lieu, est fort bas, & inondé la moitié de l'année ; ensorte que les cannes de sucre, qui y sont en abondance, ont le pied dans l'eau pendant ce tems. Aussi le sucre n'en est pas si bon. A dix lieues de Surinam est la riviere de Croni, où il y a encore quelques Anglois, plus celle de Compename & de Coresstyé, qui ne sont occupées d'aucun Européen. Ensuite est la riviere de Berbice, qui est belle & qui a bonne entrée & bon fond. Les terres à fix ou sept lieues plus haut sont propres pour les cannes à sucre, pour le rocou, & pour le coton. Après cela sont Essequebe & Barome, occupées par les Hollandois, ainsi que Berbice.

La GUIANE INDIENNE jouit de la même température d'air que le reste de la côte, si ce n'est que les pluies y sont plus fréquentes & plus abondantes, à cause de la vaste étendue des marais qui s'y trouvent, & qui produisent un plus grand nombre de vapeurs, que les endroits où les terres sont relevées en collines & en montagnes. Elle est habitée par les Palicours & par les Aricarets. Il regne un printems perpétuel dans la France équinoxiale comme dans le reste de la côte, jusqu'à l'Orenoque ; & il n'y a de différence du plus court au plus long jour de l'année, que de treize minutes qui ne font pas un quart d'heure : le froid ni le chaud n'y font jamais excessifs. Quoique le soleil y foit à pic deux fois l'année, sans qu'il y fasse aucune ombre, & que dans les autres saisons ses rayons frappent plus à plomb qu'ils ne font en Europe, il se leve presque tous les jours, à neuf heures du matin, un vent oriental qui rafraîchit l'air. Ainsi la différence des saisons ne consiste qu'aux sécheresses, & au plus ou au moins de pluie. Ces pluies qui pourroient marquer l'automne, y commencent en Novembre, mais en si petite quantité qu'elles ne donnent pas encore le moyen de planter dans une terre que quatre mois de sécheresse continuelle ont altérée : il n'en tombe point le jour, & peu en Décembre. Elles augmentent en Janvier, en Février, & à la mi-Mars. L'hiver commence & dure jusqu'aux premiers jours de Juin. Il pleut beaucoup en ce tems, pendant la nuit, & même quelquefois le jour. Ce sont de gros orages qui, en moins d'une heure, couvrent d'eau la surface de la terre. Les pluies diminuent au commencement de Juin, & finissent entiérement le dixieme de Juillet ; & depuis ce tems jusqu'au dixiéme de Novembre, il ne tombe pas une seule goutte d'eau. La terre y est communément abondante, les oranges, les citrons, les figues & les grenades y viennent fort bien, & la vigne y produit de fort bons raisins. Le pâturage y est tel que les vaches qu'on y a apportées, y sont devenues méconnoissables, en six mois, par leur graisse extraordinaire. La chasse y est bonne pendant la moitié de l'année. Les cerfs qu'on y voit en quantité, sont de la même taille que les daims en France, & bons à manger. Il y a quelques sangliers de deux especes ; les uns comme ceux de France, mais plus petits ; les autres ont un évent sur le dos. Ceux-là ne sont grands que comme de gros renards. Il y a aussi des *pacs*, des *tatous*, des *agoutis*, animaux qui se retirent en terre comme des lapins & des bléreaux : les tigres qui y sont en assez grand nombre, ne font aucun mal aux hommes. On y trouve des canards, des cercelles, des beccasses, des ramiers, des tourterelles, des perroquets de plus de vingt sortes, des aigrettes, des flamans, des spatules, des alouettes de mer, des perdrix, des faisans de quatre ou cinq sortes, & une espece d'oiseaux presque aussi grands que des autruches, nommés *toujoujou* par les Indiens. Il y a aussi plusieurs sortes de bons poissons, comme mulots, vieilles, turbots, raies, apalicas, & plusieurs autres qui ont des écailles. Les terres marécageuses fournissent de fort bonnes crabes ; & dans les criques ou rivieres salées, il se trouve des huitres fort grasses, mais moins salées que les nôtres. Cette terre ne produit aucuns animaux venimeux ; & les serpens, si redoutables en plusieurs endroits de l'Amérique, y sont recherchés comme un mets fort bon & fort nourrissant. Il s'y en rencontre dans les eaux & dans les marais, de dix, douze, & quinze pieds de long, & qui sont plus gros que n'est la cuisse d'un homme. Le bled d'Inde appellé communément *mais* y croit en grande abondance ; & l'on en fait la récolte deux fois l'année, en toutes sortes de terres. On la fait jusqu'à trois fois dans celles qui sont humides & fort grasses. La Guiane Anglicane & Belgique, ayant plus de terres basses que la Françoise, est plus sujette aux humidités & aux pluies que les terres de Vuia, de Caienne, de Coërrou, de Sinamari, & de Conanama. Le terroir de Surinam, quoique peuplé d'un nombre considérable de familles Angloises, peut à peine produire des vivres pour nourrir ses habitans, le manioc ne se plaisant pas dans les terres basses & marécageuses, dont tout le pays est rempli. Les Indiens qui habitent ces côtes, sont divisés en diverses nations, sçavoir les *Aricarets* Orientaux, les *Palicours*, les *Yaos*, les *Sapayes*, les *Galibis*, les *Aricarets* Occidentaux, les *Marones*, les *Paragotes*, & les *Arrouagues*. Ces peuples n'ont aucuns souverains, caciques, ni seigneurs, & ne reconnoissent entr'eux aucune supériorité. Les plus anciens dans chaque famille y sont respectés en qualité de chefs ; & comme chaque famille habite son canton en particulier assez loin l'une de l'autre, il est difficile qu'ils puissent former un corps en peu de tems. Ils ont quelque subordination pour les commandemens de la guerre, élisant un général qui donne le tems & le lieu du rendez-vous, l'ordre de la marche, & celui de l'attaque & du combat, après quoi il n'a plus d'autorité. Ils le font par le choix des chefs des familles de leurs nations, qui s'assemblent en un festin qu'ils appellent *vin*, où ils resolvent leurs guerres. Ils vivent sans religion, connoissant le diable pour celui qui leur fait du mal.

J'ai déja dit qu'il faut prendre garde que ce qui est appellé *Guiane Angloise*, est à présent aux Hollandois. Surinam appartient à une compagnie Hollandoise. Voyez SURINAM & CAIENNE.

GUIARE, ville d'Amérique, dans la terre ferme, sur la côte septentrionale, assez près de la ville de Caraccos. C'est, dit Dampier, *Voyage autour du monde*, t. 1, c. 3, p. 84, la principale place de cette côte, & une bonne ville que la mer enferme. Quoiqu'elle n'ait qu'un méchant havre, elle ne laisse pas d'être beaucoup fréquentée par les Espagnols ; car les Hollandois & les Anglois mouillent dans les baies sablonneuses, qui sont par-ci par-là à l'entrée de diverses vallées, & où la rade est fort bonne. La ville est ouverte, mais il y a un bon fort ; cependant le capitaine Wright & ses avanturiers prirent la ville & le fort. Elle est située à quatre ou cinq lieues du cap Blanc, du côté de l'occident.

GUIBRAI, fauxbourg de Falaise, ville de France, en Normandie. Elle pourroit passer pour une petite ville. En y entrant du côté de Falaise par une grande rue bien pavée, on voit un couvent d'Ursulines, l'abbaye des Prémontrés réformés du titre de S. Jean. Leur église a quinze piliers de chaque côté dans sa longueur. Le chœur est tout orné de peintures ; & le grand autel, qui a deux faces, est isolé & fort propre. Un peu plus loin, est une chapelle de Notre-Dame dite *la Guibrai*, qui donne son nom au fauxbourg. C'est-là que se tient la fameuse foire qu'on appelle *foire de Guibrai*. Elle commence le seize d'Août, & dure huit jours. On y vient de toutes les provinces voisines ; & le trafic y est grand, tant de draps & autres marchandises, que de toute sorte de détail, à cause des franchises & des exemptions de péage

& d'impôts, accordées par Guillaume surnommé *le Conquérant*, qui étoit né à Falaise. Il étoit fils naturel de Robert le Diable, duc de Normandie, qui l'eut de la fille d'un pelletier de Falaise.

1. GUICHE, comté de France, dans le pays de Labour sur l'Adour. C'est le titre que prennent les fils aînés de la maison de Grammont.

2. GUICHE, (LA) *Guichia*. Abbaye de filles en France de l'ordre de sainte Claire dans le Blaisois, au diocèse, & à trois lieues au couchant de Blois. Elle fut fondée l'an 1272, par Jean de Châtillon comte de Blois, & Alix de Bretagne sa femme.

GUICIEING, forteresse de la Chine dans la province de Queicheu, au département de Lungli, quatriéme ville militaire. Elle est plus occidentale que Pekin de 11d. 38′ par les 26d. 15′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

GUIDI. Bede, cité par Ortélius *Theſaur*, nomme ainsi une ville de la grande Bretagne. Buchanan, *Hiſt. Scot.* l. 1, p. 16, croit qu'elle étoit entre *Bodotria* & *Glotta*, c'est-à-dire entre le golfe d'Edimbourg & la Cluyd, à l'endroit où Tacite dit qu'Agricola établit une garnison : l'historien Ecossois ajoûte après Bede, qu'il étoit à l'angle du boulevard de Severe. Il en parle, *l.* 4, *p.* 114, comme d'une ville détruite, mais dont on voyoit encore les ruines peu d'années avant qu'il écrivît ; de sorte que l'on pouvoit encore connoître ses fossés, ses murs, & même ses rues.

GUIDIMIVE, montagne d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Maroc & dans la province de Maroc proprement dite. Elle commence à la montagne de Cemmede du côté du couchant, & finit vers le levant à la ville d'Amizimizi, ayant au midi la montagne de Temmelet. Elle est peuplée de Bereberes de la tribu de Muçamoda & de la lignée des Hentetes qui sont fort pauvres, & avoient accoutumé d'être vassaux des Arabes, parce qu'ils demeurent près de la plaine & sur la pente de la montagne qui regarde le midi, où sont les villes d'Amizimizi & de Teneza. Toute la côte est remplie d'oliviers & de terres labourables où l'on seme de l'orge. Il y a des forêts de pins & de noyers, & du faîte descendent plusieurs petits ruisseaux qui arrosent quelques petits coins de terre dans la plaine. Le peuple est plus civil que dans les autres montagnes, à cause de la communication qu'il a avec les étrangers ; car c'est le passage de Barbarie en Numidie.

GUIDRONISA, ou *l'Iſle des ânes*, petite isle déserte de la Grece, près de Capo Colonni, au sud-oüest, selon Wheler, *Voyages*, t. 2, l. 7, p. 219. Elle s'appelloit autrefois PATROCLEA ; & quelques-uns lui donnent encore ce nom. Il y croît beaucoup d'ébene, c'est pourquoi il y en a qui l'appellent aussi EBANONISI ; mais les corsaires ont beaucoup gâté de ce bois. Spon compte du cap Colonne quatre milles jusqu'à l'isle *Patrocleia*, que quelques-uns nomment encore de ce nom ; mais ajoute-t-il, *t.* 2, *p.* 155, le nom le plus vulgaire est GAYDARONISI, *l'iſle des ânes*, ou EBANONISI, c'est-à-dire *l'iſle de l'Ebene*, parce que que cet arbrisseau y croît ; mais du tems que les Vénitiens avoient la guerre en Candie, on en a beaucoup gâté. Pausanias se trompe de croire qu'il ne produit point de feuilles.

GUIENNE, (LA) partie considérable du royaume de France : il faut distinguer la *Guienne*, *province*, ou la *Guienne propre*, & la *Guienne*, *gouvernement*.

1. Le GOUVERNEMENT DE GUIENNE, le plus grand de tous les gouvernemens de France, comprend treize provinces, savoir,

La Guienne propre,	Le Rouergue,
Le Perigord,	Le Querci,
Le Bazadois,	L'Armagnac,
L'Agenois,	Le comté de Cominges,
Le Condomois,	Le Conserans,
La Gascogne,	Le Bigorre ;
Le pays de Soule & de Labour,	partie du pays des Basques.

Il renferme trois généralités, savoir,

Bordeaux, Montauban, & Auſch.

Il est borné au nord par le Poitou, l'Angoumois & la Marche, à l'orient par l'Auvergne & le Languedoc, au midi par les Pyrenées, & à l'occident par l'Océan. Ce gouvernement a du midi au septentrion quatre-vingt lieues de large, depuis Vic de Sos dans les Pyrénées jusqu'à Niord en Poitou, & environ quatre-vingt-dix lieues de long, depuis S. Jean de Luz jusqu'au-delà de S. Geniez en Rouergue.

Ses rivieres sont,

La Garonne,	Le Tarn,
L'Adour,	L'Aveirou,
Le Lot.	

Le nom moderne de *Guienne* est corrompu de celui d'*Aquitaine*, qui a été connu des Romains. L'abbé de Longuerue, *Deſcr. de la France*, part. 1, p. 167, dit : Quoique les bornes du gouvernement de Guienne soient fort différentes de celles d'Aquitaine, tant sous Jules-Cesar que sous Auguste ; cela n'empêche pas que le nom de *Guienne* ne tire son origine de celui d'Aquitaine ; & cette province, quoique moins étendue à présent, qu'elle n'étoit sous l'empire Romain, est aujourd'hui la plus grande de France. On ne voit pas, dit-il, que le nom de *Guienne* ait été en usage avant le commencement du XIV, siecle ; car dans ce tems Guillaume de Guyart qui a composé, vers l'an 1306, une histoire de France intitulée LA BRANCHE AUX ROYAUX LIGNAGES, ne se fert que du mot d'*Aquitaine* ; mais dans le même siécle le roi Edouard, dans ses Lettres de 1360, données pour la paix avec la France, se sert indifféremment des mots *Guienne* & *Aquitaine*, comprenant dans la Guienne, le Poitou & les pays circonvoisins conquis par Phillipe Auguste, & cédés par les Anglois au traité de l'an 1259. Dans le quinziéme siécle le mot *Guienne* prévalut ; & les Anglois, qui ont fort long-tems maintenu en leur langue l'usage du mot *Aquitan*, ont enfin reçu celui de *Guiann*, qu'on trouve dans les modernes. Dans le 13e siécle on diminua le duché de Guienne de près de moitié, & on le laissa à Henri III, roi d'Angleterre, à condition que lui & ses successeurs seroient pour ce duché vassaux de la couronne de France ; mais Edouard qui tenoit prisonnier le roi Jean, le contraignit de lui céder la souveraineté de ce duché que le roi S. Louis s'étoit réservée. La guerre ayant ensuite recommencé entre les François & les Anglois sous le regne de Charles V, & ayant été continuée sous les rois Charles VI & Charles VII, ce dernier chassa entierement les Anglois de la Guienne l'an 1453, après que leur armée avec leur général Talbot eût été taillée en piéces, près de Castillon en Perigord. Louis XI, après la guerre du bien public, céda à son frere Charles, le duché de Guienne, l'an 1469 ; mais après la mort du prince Charles arrivée en 1472, le duché de Guienne fut réuni à la couronne. Voyez l'AQUITAINE.

La Guienne est divisée en HAUTE & en BASSE.

La BASSE comprend le *Bourdelois*, le *Perigord*, l'*Agénois*, le *Condomois*, le *Bazadois*, les *Landes*, la *Gaſcogne* proprement dite, & le pays de *Labour*.

La HAUTE, qui a pour principale ville Montauban, comprend le *Querci*, le *Rouergue*, l'*Armagnac*, le pays de *Comminges* ; & l'on y joint même le comté de *Bigorre*. Ces pays qui composent la haute Guienne, sont tous du ressort du parlement de Toulouse : il n'y a que la basse qui reconnoisse le parlement de Bordeaux.

2. La GUIENNE proprement dite, contrée & province de France, au gouvernement de Guienne auquel elle donne son nom. Elle est bornée au nord par la Saintonge ; à l'orient par l'Agénois & le Périgord, au midi par le Bazadois & par la Gascogne, & au couchant par l'Océan. Ce pays comprend le *Bourdelois*, le *Medoc*, le Captalat de *Buch*, & le pays entre deux mers. On croit, dit Piganiol de la Force, *Deſcr. de la France*, t. 4, p. 535, qu'il fut érigé en comté en 778, par Charlemagne, en faveur de Seguin, dont la posterité finit à Brisée sœur unique & héritiere de Guillaume Bernard, de Guillaume & de Sanche Guillaume, laquelle le porta en mariage à Guillaume IV, duc de Guienne. Les villes les plus remarquables de cette province sont

Bordeaux,	Libourne,
Blaye,	Fronſac,
Bourg,	Coutras,
Cadillac.	

3. Baudrand *éd.* 1705, trouve une troiſiéme Guienne qu'il appelle la *province de Guienne.* Elle differe du gouvernement de Guienne, comme la partie de ſon tout, & de la Guienne propre comme le tout de ſa partie. C'eſt ſelon lui la partie ſeptentrionale du gouvernement de Guienne, & elle comprend

La Guienne propre,	Le Perigord,
Le Querci,	Le Rouergue.

Selon lui, les principales villes ſont,

Bergerac,	Montauban,
Blaye,	Perigueux,
Bordeaux, capitale,	Rhodès,
Cahors,	Sarlat,
Figeac,	Vabres,
Milhaud,	Ville-Franche en Rouergue.

GUILFORD, ville d'Angletere, au comté de Surrey, ſur le Wey, à vingt-cinq milles de Londres. C'eſt une bonne ville où il y a trois paroiſſes. Elle eſt la capitale de la province. On y tient marché public, & elle envoie deux députés au parlement. Je ne ſais pourquoi Baudrand n'en fait qu'un bourg. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1, p. 114.

GUILLEAUMES, ville de France, en Provence. Elle eſt aſſez conſidérable, & chef d'un bailliage qui porte ſon nom; mais elle ne jouit de cette prérogative, que depuis que le lieu de Puget de Theniers, qui étoit viguerie, a été ſeparé de la Provence, & donné au duc de Savoye. Pour lors ſa viguerie fut transférée à la ville de Guilleaumes ſous le titre de bailliage. Elle entre par-là dans les aſſemblées générales de la province. * *Piganiol de la Force*, Deſc. de la France, *t.* 4, *p.* 180.

GUILLESTRE, ville de France, en Dauphiné, dans l'Embrunois, au pied des Alpes, ſur une riviere de même nom, qui ſe jette peu après dans la Durance, à trois lieues au-deſſus d'Embrun, ſur le chemin de Pignerol. * *Baudrand*, éd. 1705.

GUIMARAENS, ou GUIMARANÉS, ville de Portugal, dans la province d'entre Duero & Minho, & dans la Comarca à laquelle elle donne le nom, dans l'archevêché de Brague, à trois lieues & à l'orient de cette métropole, entre les rivieres d'Avé & d'Arezilla, au pied du mont Latito, ſelon le langage des anciens & que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de *Santa Maria* & de *Monte Largo*, parce qu'il ſe diviſe en deux. Cette ville a eu autant de noms qu'il y a eu de peuples qui l'ont habitée, ſelon le P. d'Acoſta: les uns l'ont appellée ARADUSA qui ſignifie *ville des lettres*, d'autres *Leobriga* qui veut dire *ville forte.* Ceux-ci lui ont donné le nom de *Latita*, qui, ſelon quelques étymologiſtes, exprime ſa ſituation, parce qu'elle eſt cachée derriere une montagne; ceux-là celui de *Lactis* par raport au lait de la ſainte Vierge que l'on croit y poſſéder dans l'égliſe collégiale; ceux-ci l'ont nommée *Colombina*, à cauſe du grand nombre de pigeons qu'on y voit. Enfin quelques-uns l'ont appellée *Santa Maria*, à cauſe de l'image miraculeuſe de *Notre-Dame* d'*Oliveira* pour la quelle le peuple a une ſinguliere dévotion. Les Portugais prétendent qu'elle fut fondée par les Gaulois Celtes, cinq cents ans avant l'ére vulgaire. Elle eſt diviſée en *ancienne* & en *nouvelle*; l'une & l'autre ayant été le ſéjour des rois de Portugal, étant d'ailleurs comme le berceau de la monarchie, elles méritent que nous en faſſions une deſcription un peu circonſtanciée. * *Mémoires manuſcrits communiqués.*

L'ANCIENNE VILLE fut conſtruite ſur un terrein fort élevé, au ſommet duquel paroît une tour antique dont la porte a vingt-cinq pieds de haut ſur douze de large: en y entrant, on voit ces mots VIA MARIS, gravés ſur une pierre. Quelques étymologiſtes prétendent en tirer l'origine d'un ſixiéme nom qu'elle a long-tems conſervé. La ville n'avoit que onze cents douze pas de circuit; ſes murailles étoient baſſes, foibles, & défendues par une ſimple barbacane qui exiſte encore.

La nouvelle ville a été conſtruite 1427 ans après l'ancienne, à l'occaſion d'un monaſtére. Mumadona niéce de D. Ramire, roi de Caſtille & de Leon, & veuve de don Hermenegilde Mendez, comte de Thui & de Porto, ayant obtenu de ſon mari la permiſſion de diſpoſer de la cinquiéme partie des biens qu'il lui laiſſoit, & de les employer, à des œuvres pies à ſa volonté, elle fonda un monaſtere de l'ordre de S. Benoît dans une *Quinta* ou maiſon de campagne qu'elle avoit tout près de Guimaraens pour y entretenir un certain nombre de religieux, comme il paroît par deux actes authentiques rapportés par Eſtace, *Antiq. de Portugal*, c. 1, & 2, n. 4, & n. 21; l'un du 8 Juin 927; & l'autre du 18 Mai 951, ſigné du roi Ramire, de la reine dona Urraca ſon épouſe & des princes ſes enfans, par lequel ce monarque confirme la donation de la comteſſe Mumadona, unit au nouveau monaſtere celui de S. Jean de Porto, & lui fait don de trente villages de la *Quinta* de Melares, ſitués ſur la riviere de Duero, & des métairies qui en dépendent.

Ce nouveau monaſtere devient ſi célébre par les miracles qu'y opéroit l'image Notre-Dame d'Oliveira, qu'il y venoit une foule de pélerins de tout âge, de tout ſexe & de tout état; ce qui engagea les religieux à faire bâtir des maiſons autour du monaſtére. En ſin pluſieurs perſonnes, s'y établirent: ils furent imités par d'autres; & les maiſons ſe multiplierent au point que ce lieu devint un grand bourg, & dans la ſuite une ville aſſez conſidérable pour être la cour des rois de Portugal, comme nous allons voir.

Alfonſe VI, roi de Caſtille & de Léon, ayant marié dona Thereſe ſa fille à Henri de Bourgogne, & lui ayant donné pour dot tout le pays qu'on appelle *la province d'entre Duere & Minho*, à titre de comté de Portugal; ce prince s'alla établir dans l'ancien Guimaraens; mais s'y trouvant trop à l'étroit, & y manquant d'eau & de quantité d'autres choſes, il forma le deſſein d'aller fixer ſa réſidence dans le nouveau. Il y fit conſtruire une chambre des comptes, une ſale d'audience, des priſons & une forte tour, pour y dépoſer les archives; les titres de la couronne y ont reſté juſqu'au 13 de Mai 1511, que le roi don Emanuel les fit transporter à Lisbonne, où ils ſont conſervés dans la tour du Tombo. Tous ces édifices exiſtent encore; & leur magnificence jointe à quantité d'autres choſes remarquables qu'on y voit, font du vieux & du nouveau Guimaraens une des plus conſidérables villes de Portugal. Sa ſituation ne ſauroit être plus avantageuſe, puiſque, comme nous l'avons déja dit, elle eſt bâtie au pied du mont *Latito*, & environnée de deux rivieres qui fertiliſent ſon terroir, & ſont un très-bel aſpect. Elle eſt environnée de murailles fortes, crenelées & défendues par neuf tours; ſon circuit eſt de trois mille ſix cents quatre-vingt-cinq pas. On y compte cinq égliſes paroiſſiales, huit couvens, quinze chapelles ou hermitages, cinq hôpitaux, quinze places, cinquante-ſept rues, huit portes, quatre ponts, & mille neuf cents ſoixante & trois familles, ſavoir ſix cents quatre-vingt-trois dans l'enceinte des deux villes, & douze cents quatre-vingt-deux dans les fauxbourgs.

De toutes les rues de l'ancien Guimaraens, il ne reſte que celle du château, appellée autrefois *rue de ſainte Barbe*, dont la porte qui eſt à l'orient porte le nom; de ſorte que tout le terrein ſur lequel cette ville étoit bâtie, n'eſt occupé préſentement que par des maiſons de campagne que des particuliers y ont fait conſtruire, & par un palais de forme carrée, dont Alfonſe, premier duc de Brangance, fit jetter les fondemens, & qui auroit ſurpaſſé tous ceux qu'on voit en Portugal, s'il eût pu l'achever; mais la mort l'ayant ſurpris, cet ouvrage demeura imparfait. Cependant quelques-uns de ſes deſcendans y ont fait leur réſidence. Don Duarte, duc de Guimaraens, a été le dernier; & dona Conſtance de Moronha, ſeconde femme de don Alfonſe, dont nous venons de parler, y mourut. Lorſqu'on y creuſe la terre pour y faire de nouveaux édifices, on y trouve des veſtiges des anciens, qui font juger que cette ville étoit ſuperbement bâtie.

Le nouveau conſerve encore tout ſon éclat: ſes rues, pour la pluſpart, ſont longues, larges & droites; ſes égli-

ſes ſont ſuperbes & richement ornées ; ſes couvens ſont magnifiques & bien rentés ; preſque toutes ſes places ſont bordées de maiſons bien bâties ; en un mot, on y remarque tout ce qui peut contribuer à former une ville conſidérable.

L'égliſe de S. Michel du château eſt irréguliere. Son architecture eſt groſſiere & irréguliere ; elle a cependant un certain air de majeſté antique, qui inſpire de la vénération. Le corps de l'égliſe eſt ſéparé de la chapelle majeure par une arcade de pierre, ſur laquelle on a bâti deux magnifiques autels, dont celui qui eſt du côté de l'évangile eſt dédié à Notre-Dame de Grace, & celui qui eſt du côté de l'épître à ſainte Marguerite. C'eſt la plus ancienne égliſe de l'archevêché de Brague.

Près de cette égliſe on voit un hôpital avec une très-belle chapelle, où l'on reçoit les pauvres qui ſont hors d'état de pouvoir gagner leur vie. L'abbé de Guimaraens, qui en eſt l'adminiſtateur, leur fait diſtribuer tous les ans une certaine rétribution pour leur entretien, & une voie de bois, la veille de Noël, à chacun.

A quelque diſtance de là s'éleve l'égliſe royale & collégiale de *Notre-Dame d'Oliveira*, qui, par ſa ſomptuoſité, & par les grands avantages qu'elle a ſur toutes celles de Guimaraens, même au-deſſus de toutes celles de l'archevêché de Brague, mériteroit d'occuper le premier rang dans notre deſcription. Si l'on en croit une tradition, c'eſt la plus ancienne égliſe de Portugal, même d'Eſpagne. C'étoit un temple dédié à Cerès, que l'apôtre ſaint Jacques détruiſit, & y placa l'image de *Notre-Dame d'Oliveira*. Par la ſuite des tems, cette image fut transférée à l'égliſe du monaſtere de Mumadona, à laquelle on donna le nom de *Notre-Dame*. Le comte Henri en fit une collégiale ; & le roi don Alfonſe I, ſon fils, diſpoſa la forme du chapitre en 1139, à-peu-près telle qu'elle eſt à préſent.

Don Jean I. qui avoit une dévotion ſinguliere à l'image de N. D. ne trouvant pas que ſon égliſe fût aſſez majeſtueuſe, ordonna en 1429, qu'elle fût rebâtie de nouveau, & que rien ne manquât à la régularité ni à la magnificence de l'architecture ; mais ſes ordres furent ſi mal exécutés par l'architecte, que quoiqu'elle ait une nef, elle n'a que quarante-neuf pas de longueur, depuis la porte principale juſqu'à l'arcade qui ſépare la chapelle majeure du corps de l'égliſe, tellement que cette chapelle fut extrêmement petite juſqu'en 1670, que le roi don Pedro la fit abbatre & rebâtir de nouveau. Dans cette nouvelle conſtruction, l'architecte & les chanoines firent tout leur poſſible pour donner à la chapelle plus de longueur qu'elle n'avoit ; mais ayant trouvé du côté du nord une muraille qui ſoutient le cloître & la voûte de deux autres chapelles, ils furent contraints de ſe contenter d'enrichir, autant qu'il fut poſſible, l'architecture de la nouvelle fabrique, & de dreſſer une ſuperbe tribune au-deſſus du maître-autel, dans laquelle l'image de la ſainte Vierge fut placée, à laquelle on monte par un degré de pierre, pratiqué dans l'épaiſſeur de la muraille.

Au pied du maître-autel eſt un marche-pied, par le moyen duquel on y monte : du côté de l'évangile on voit un arc, ſous lequel eſt le ſiége du prieur du chapitre, & un autre du côté de l'épître pour le célébrant & pour ſes aſſiſtans ; des deux côtés de la chapelle regne un rang de ſiéges qu'occupent les chanoines pendant qu'ils chantent l'office divin, que le même don Pédro fit faire en 1685. Toute la façade de la chapelle eſt fermée par une grille de fer bien travaillée, peinte & dorée, qui fait un bel effet.

Le corps de l'égliſe n'a que trente pieds de longueur ; mais elle eſt azurée preſque par-tout ; & dans les endroits où il n'y a pas d'azur, elle eſt peinte ou dorée. Des deux côtés on voit de grandes croiſées ſur les vitrages desquelles la vie de la ſainte Vierge eſt repréſentée par des peintures très-fines, avec les armes du roi don Jean I, & de la reine ſon épouſe, qui ſont celles d'Angleterre.

A l'entrée du chœur on a pratiqué dans la muraille, du côté de l'évangile, un degré de pierre, par lequel on monte au chœur, & à une tour qui a cent trente pieds de hauteur, au ſommet de laquelle eſt un très-beau clocher, à la pointe duquel eſt un ange armé, qui indique les vents qui ſoufflent. Cette tour fut bâtie en 1515, ſur les ruines d'une autre, aux dépens du docteur Pierre, Etienne Cogominho, auditeur des terres du duc de Bragance & d'Eliſabeth Pinheyra ſa femme. Au pied de la tour on a bâti une grande chapelle, dans laquelle on voit deux magnifiques tombeaux de pierre, avec deux figures de demi-corps, dont l'une repréſente le fondateur, & l'autre ſa femme. Ces deux tombeaux ſont environnés d'une grille de fer fort haute & très-bien travaillée. Dans la même chapelle il y a un autel ſur lequel on dit la meſſe tous les dimanches & jours de fêtes, qu'on peut entendre de la rue & des maiſons qui ſont vis-à-vis, par le moyen d'une porte grillée, au-deſſus de laquelle paroiſſent les armes du fondateur.

Au pied de la tour, du côté de l'occident eſt une belle fontaine, à trois grands tuyaux, qui fourniſſent une grande quantité d'eau excellente. Celui du milieu ſert de frontiſpice au perron de la porte de la chapelle : celui qui eſt à main gauche, eſt d'une pierre d'une beauté ſinguliere, & d'une architecture admirable, & eſt orné d'une image de la ſainte Vierge, appuyée ſur un olivier, qui ſont les armés de la ville. Celui qui eſt à main droite, eſt de la même forme, que celui qui eſt à gauche, & eſt accompagné des armes de Portugal, peintes & dorées. Cette fontaine eſt faite avec tant d'art, qu'il ſemble que l'eau qui en ſort, vienne de l'intérieur de la muraille de la tour, dans laquelle elle eſt conſtruite ; & les étrangers ne peuvent pas ſe perſuader qu'elle puiſſe venir d'autre part. Cependant il eſt conſtant qu'elle y eſt conduite d'une lieue de-là par des canaux ſouterreins.

A la porte principale de l'égliſe, on voit à main droite un grand écu, aux armes du roi don Jean I, ſon reſtaurateur, entre deux anges, & pour timbre un ſéraphin, qui ſoutient avec les mains la couronne royale, & au-deſſous une pierre de marbre, avec cette inſcription : *l'an* MCCCC XV, *& le* VI *de Mai cet ouvrage fut commencé par ordre du roi don Jean I donné par la grace de Dieu à ce royaume de Portugal : ce roi don Jean, livra bataille au roi don Jean* de Caſtille, *dans les champs* d'Aljubarrota, *dans laquelle il fut vainqueur ; & en reconnoiſſance de cette victoire, qu'il obtint par le ſecours de* ſainte Marie, *il ordonna que cet ouvrage fût fait par Jean* Garcia, *entrepreneur.*

Cette égliſe a deux autres portes magnifiques ; l'une au nord, & l'autre au midi ; & derriere la chapelle majeure on a pratiqué un grand cloître, où les chanoines font leurs proceſſions ordinaires. Entre l'égliſe & le cloître eſt un cimetiere, où l'on enterre les pauvres qui meurent dans les hôpitaux de la Miſéricorde & de l'Ange.

Autour du cloître régnent cinq grandes chapelles, richement ornées, dont l'une eſt dédiée à Notre-Dame de Pombinha, la ſeconde à S. Roch, la troiſieme à S. Côme & S. Damien ; la quatrieme à S. Pierre, de la confrérie des clercs de la ville ; & la cinquieme à S. Louis.

Près de la porte du chapitre on a bâti une autre belle chapelle, dédiée à S. Blaiſe, où les chanoines ſont obligés d'aller réciter, pendant cinquante jours, des prieres pour le repos de l'ame de Gonçale Romeu, depuis le jour de Pâques, juſqu'au dimanche de la Trinité.

Dans l'intérieur de l'égliſe, entre la nef & le chœur, on a ménagé une porte du côté du midi, pour aller à la ſacriſtie de la confrérie du ſaint Sacrement ; & une autre du côté du nord, pour aller au cloître & à la maiſon du prieur du chapitre, tout contre laquelle eſt une galerie qui conduit à la ſacriſtie des chanoines, laquelle eſt belle & bien ornée. On y admire ſur-tout un retable d'argent vermeil, qui repréſente la créche de Notre-Seigneur, que donna en préſent le roi don Jean I, en action de graces de la victoire ſignalée qu'il remporta ſur le roi don Jean I, de Caſtille, près d'*Aljubarrota*. Il y a quantité d'autres chapelles magnifiques, dont nous ne parlerons pas. Nous n'entrerons pas non plus dans le détail du tréſor de cette égliſe. Nous nous contenterons de dire, qu'outre une grande quantité de pierreries, de piéces d'or, de vermeil & d'argent, qu'on ne peut pas peſer au juſte, à cauſe de l'émail dont elles ſont garnies, on y compte huit cents marcs d'argenterie, qu'on étale les jours de fêtes ſolemnelles.

Cette égliſe a toujours été ſi chere aux rois de Portugal, qu'ils ont exempté de toute ſorte d'impôts tous ceux qui ſont deſtinés à la deſſervir, juſqu'aux domeſtiques & loca-

locataires des chanoines. Elle eſt deſſervie par un chapitre collégial & royal, compoſé d'un prieur, d'un trésorier, de deux archidiacres, d'un théologal, d'un archiprêtre, de quinze chanoines, de huit prébendiers, de ſix clercs, qu'on appelle *capinhas*, qui aſſiſtent au chœur avec le chapitre; avec cette différence, que les chanoines & les prébendiers portent des aumuſſes fourrées de rouge, & que celles des capinhas ne ſont pas fourrées.

Les chanoines ſont curés primitifs de toutes les égliſes paroiſſiales de la ville, & de toutes leurs annexes; & en cette qualité, le chapitre aſſiſtoit anciennement à tous les enterremens; mais comme cet honneur leur devint onéreux, ils s'en déchargerent ſur une communauté de quarante prêtres, qu'ils formerent, & qu'on appelle *córaria*, l'un desquels eſt le chef, ſous le titre de prévôt; & tous les autres ſont obligés de lui obéir, comme à leur ſupérieur.

Le chapitre eſt indépendant de la juriſdiction épiſcopale, & ne reconnoit d'autre ſupérieur que le pape. Pluſieurs archevêques de Braga ont tâché, mais inutilement, de l'aſſujétir à leur autorité.

Le roi don Alfonſe IV fit conſtruire vis-à-vis de la porte principale de l'égliſe, & au-delà d'une place qui n'en eſt éloignée que de dix-ſept pas, un ſuperbe *padraon*, dont quatre arcades appuyées ſur des piédeſtaux, en ſoutiennent la voûte. Tous ces piédeſtaux ſe terminent en pointe de diamant, & s'élevent au-deſſus du toit de la voûte. Dans chaque flanc de la muraille de ces arcades, on voit un écu aux armes du roi, fondateur de l'édifice. Au milieu de l'arcade, qui eſt du côté de l'égliſe, on a bâti un magnifique autel ſur lequel on a placé une image de Notre-Dame de la Victoire. Au pié de l'autel on voit la figure du licencié *Pedro de Lobaon*, avocat de la ville de Guimaraëns, lequel entreprit de priver l'égliſe de Notre-Dame, & ceux qui la deſſervent, des privileges & immunités que les rois leur ont accordés, & qui, dit-on, en fut puni d'une maniere ſurnaturelle.

La grande place eſt fort proprement parée, & environnée de bancs attachés à la muraille de l'égliſe, ou à celles des maiſons qui la bornent de trois côtés, leſquelles ſont ſoutenues par des piliers de pierre, qui forment de beaux portiques, qui, entre le nord & l'orient, font face à l'égliſe collégiale, & entre l'occident & le nord, aux deux ſuperbes édifices de la chambre & de l'audience, au-deſſus desquels on a placé deux grands écus aux armes royales, entre deux ſpheres dorées & peintes.

On voit encore dans l'enceinte de la ville, la *place de Saint-Paye*, où eſt ſituée l'égliſe paroiſſiale de ce nom; quoique celle dont nous venons de parler ſoit appellée *la grande place*, celle-ci eſt encore plus grande, mais moins ornée. En ſortant de la ville, on trouve à l'entrée du fauxbourg de Sainte-Croix la place appellée le *champ de la foire*. Elle eſt vaſte, bien peuplée & partagée par un ruiſſeau qui porte ſon nom, qu'on paſſe ſur un pont qui ne s'éleve qu'à niveau du terrein, & qui a 120 pas de long ſur trente de large.

La partie de la place, qui eſt au-delà du pont, eſt remplie de beaux arbres, à l'ombre deſquels ont tient une foire de beſtiaux, qui commence le premier dimanche d'Août, & dure trois jours.

A quelque diſtance delà, on trouve la place de Saint-Sebaſtien, où eſt ſituée une égliſe paroiſſiale, dédiée à ce ſaint: cette place eſt remarquable par la beauté de l'égliſe qui la borde d'un côté, & de la façade de la douane qui régne d'un autre; delà en tirant entre le nord & l'occident, on va à la place du *Toural*.

Elle eſt bordée d'un côté par de belles maiſons, dont le devant eſt ſoutenu par des arcades qui ſont un effet merveilleux; & certains jours de fêtes, on y fait des danſes au ſon des trompettes & de pluſieurs autres inſtrumens, qui ſont ſuivies de tournois & de courſes auxquels la jeuneſſe de la ville & du voiſinage s'exerce. Ceux qui ne veulent être que ſpectateurs, ſont aſſis ſur des bancs de pierre, dreſſés contre les murailles des maiſons, en forme d'amphithéatre. Du côté du midi, on a conſtruit une très-belle fontaine à ſix gros tuyaux, terminée par une ſphere de bronze doré, au bas de laquelle ſont les armes royales; le pied de la fontaine eſt environné de degrés de pierre, ſur leſquels les habitans ſe vont aſſeoir pour y converſer. On voit encore quelques autres places, & pluſieurs belles égliſes dans les fauxbourgs.

Avant que l'ancien Guimaraëns fût entiérement ruiné, il avoit une juriſdiction diſtincte de celle du nouveau, & des magiſtrats différens; & afin que la mémoire n'en ſoit pas tout-à-fait éteinte, il ſe fait tous les ans, le troiſieme dimanche de Juillet, une proceſſion ſolemnelle qui va de l'égliſe collégiale à celle de S. Michel du château, à laquelle aſſiſtent le chapitre, les *veréadors*, avec leur verge, en corps de ville, accompagnés du procureur-ſyndic, du greffier & autres officiers de juſtice, du corregidor, du proveditеur, & du juge de dehors. Lorſque la proceſſion part de l'égliſe collégiale, le juge de dehors leve un étendard rouge, ſur lequel paroît la figure de l'archange S. Michel; & lorſqu'il arrive au terme qui ſépare l'ancienne ville de la nouvelle, il le remet au plus ancien *veréador*, pour marquer qu'il n'eſt pas en droit d'entrer dans un lieu où il n'a pas de juriſdiction, avec les marques qui dénotent les attributs de la judicature.

La ville eſt gouvernée, quant au civil, par un corregidor, un auditeur, trois veréadors, un procureur du conſeil, un greffier de la chambre, un juge du dehors, un juge des orphelins avec ſon greffier, un maître des comptes, un enquêteur, un diſtributeur, un mayrinhe, deux lieutenans de police, un alcaïde, ſix tabellions, un capitaine-major & un ſergent-major qui commandent quatre compagnies d'ordonnance. Les habitans de cette ville ont reçu du roi Denys l'exemption de tous impôts.

La COMARCA ou département DE GUIMARAENS eſt compoſée de vingt-deux villes, ſavoir,

Guimaraëns,	Riba-Tamaga,
Brague,	Colories de Baſtos,
Conda,	Roufi,
Amarante,	Reſtim,
Vahaon,	Pedralta,
Figueira,	Vemieiro,
Monte-Longo,	Tibaëns,
Raes,	Cambeſes,
Villabon,	Gueyada,
Rida,	Capçaons,
Santa-Cruz,	Manedo.

Elle s'étend ſur vingt conſeils, qui ſont;

Conda,	Colories de Baſtos,
Amarante,	Roufi,
Vulgaon,	Reſtim,
Figueira,	Pedralta,
Monte-Longo,	Vemieiro,
Raës,	Tibaëns,
Villabon,	Cambeſes,
Rida,	Gueyada,
Santa-Cruz,	Capçaons,
Riba-Tamaga,	Manedo.

Saint-Guimaraëns eſt la patrie d'Alfonſe I, roi de Portugal, & du pape S. Damaſe, qui y ſiégea depuis 367 juſqu'à l'an 385.

GUIN, ville de Perſe, dans la province de Perſe, proprement dite, dont néanmoins elle eſt ſéparée par de hautes montagnes, ſelon Corneille, *Dict.* qui cite le voyage d'Olearius. Elle eſt dans une plaine de plus de quatre lieues de long & de large, ſemée pour la plus grande partie de riz & de coton, & arroſée de pluſieurs petits canaux. Quoique cette ville ſoit petite, l'abord & la vue en ſont fort agréables à travers les palmes & les autres arbres qui la font voir dans une agréable perſpective. En y entrant, on trouve à main droite une très-ancienne moſquée, avec un dôme couvert d'un ouvrage de marqueterie, dont les murailles de dehors ſont auſſi revêtues. Les Perſes prétendent que ce bâtiment a plus de neuf cents ans: auſſi eſt-il à moitié ruiné, & entr'ouvert de grandes crevaſſes en quelques endroits. Il eſt en grande vénération aux habitans. On voit dans la ville deux petits canaux de bonne eau vive, bordés de chaque côté d'ormes & de ſaules comme en Europe. Il paroît que cette

ville eſt ancienne, & qu'une colonie de Perſe, l'a peuplée, parce que ſes habitans ont plus d'eſprit, & ſont plus polis que les autres Arabes leurs voiſins. Ils ont le teint plus blanc, & l'habit de leurs femmes eſt plus agréable. L'air y eſt auſſi plus tempéré, & la façon de vivre beaucoup moins ruſtique.

GUINALA, gros village d'Afrique, dans la Nigritie, à une lieue de l'île de Bifagues, ſur la rive droite d'un marigat, ou petite riviere qui lui donne ſon nom, auſſi-bien qu'à un royaume. Ce village n'eſt habité que par des Portugais qui s'y ſont établis de pere en fils, depuis long-tems. Il y en a de blancs, de bazanés, de mulâtres, de noirs. Ils ſont tous aſſez bien logés, & paroiſſent à leur aiſe; mais on ne peut voir qu'une de leurs chambres, parce que la jalouſie ne leur permet pas d'en montrer davantage: cette maladie eſt générale dans le pais. Au demeurant ils ſont aſſez polis, & ſavent allier la civilité à la gravité.* *Labat*, Afrique occident. *t.* 5, *p.* 160.

LE ROI DE GUINALA réſide dans un village à une lieue de-là, ſur le bord d'une moyenne riviere, qui vient de l'eſt, & qui ſe rend dans celle de Courbali. Tout le terrein eſt bien cultivé, il eſt abondant & gras; & s'il étoit en d'autres mains, il ſeroit d'un grand rapport. On y peut faire un commerce très-conſidérable de cire, d'eſclaves, & d'ivoire. On y voit quantité d'éléphans, & malgré la guerre continuelle que les Négres leur font pour les empêcher de gâter leurs champs, & pour avoir leurs dents & leur chair, ils ne laiſſent pas de multiplier beaucoup. Le pays eſt charmant à cauſe des arbres & des bananiers qui environnent toutes les maiſons, avec des tapades d'épines & de groſſes cannes.

LE ROI DE GUINALA eſt le même que celui des *Biafares*. Voyez BIAFARS.

GUINCHY, ville de l'Indouſtan, ſur la route de Cochin à Madreſpatan. Elle eſt à dix journées de chemin de cette ville, & eſt peuplée de Mahometans, ſelon Tavernier dans ſon voyage des Indes, *l.* 1, *c.* 16.

GUINÉE, (LA) grand pays d'Afrique, entre la Nigritie au nord, l'Abiſſinie à l'orient, & la Cafrerie au midi; nous n'en connoiſſons guères que les côtes qui commencent à la riviere de Serre-Lionne, & s'étendent jusqu'au Cap-Negre; c'eſt-à-dire environ 10 d. en-deçà de la ligne & 16 d. au-delà. On la diviſe en *haute* & en *baſſe Guinée*.

La HAUTE GUINÉE eſt bornée au midi par l'Océan, & comprend divers pays que l'on trouve de ſuite, & qui ſont ſubdivisés chacun en pluſieurs royaumes. Ces pays ſont,

LA CÔTE DE MALAGUETE, OU DU POIVRE.
LA CÔTE DES DENTS, OU D'IVOIRE.
LA CÔTE D'OR,
LE ROYAUME DE JUDA,
LE ROYAUME DU GRAND ARDRE,
& LE ROYAUME DE BENIN.

La baſſe Guinée eſt le même pays que le CONGO. Voyez ce mot.

La Guinée, dit Bosman, *Lettre* 1, eſt un fort grand pays, & a quelques centaines de lieues d'étendue, renfermant un nombre infini de royaumes, tant grands que petits, & d'autres peuples qui ſont gouvernés en forme de république. Il y a pluſieurs écrivains, ajoûte-t-il, qui ont cru que la Guinée étoit un puiſſant état, dont le roi ayant ſubjugué pluſieurs pays, en avoit fait un royaume, & lui avoit donné le nom de *Guinée*.... Mais c'eſt une erreur groſſiere. Le nom de *Guinée* n'eſt pas même connu parmi les habitans, & le royaume de Guinée eſt un royaume imaginaire, qui ne ſe trouve pas dans le monde. La côte de Guinée eſt ſituée environ à 5 d. de latitude ſeptentrionale; ainſi ce climat eſt fort chaud: il ne l'eſt cependant pas tout-à-fait tant que pluſieurs ſe l'imaginent. Il y fait extrêmement chaud dans les mois d'Octobre, Novembre, Décembre, Janvier, Février & Mars. Pendant les ſix autres mois de l'année, la chaleur eſt ſupportable; mais il s'éleve un brouillard, tous les matins, qui eſt ſi épais & ſi puant qu'on ne peut y réſiſter: à cette incommodité ſe joint la mal-propreté des Négres qui ont l'habitude de laiſſer pourrir leur poiſſon, avant que de le manger, & qui font leurs ordures dans tout le village autour de leurs maiſons. Ces puanteurs réunies enſemble, cauſent néceſſairement quantité de maladies à ceux qui y arrivent. Les naturels du pays n'y ſont pas ſujets, par l'habitude qu'ils ont d'être dans le mauvais air. Ils ſont cependant ſujets à deux ſortes de maladies, la petite vérole qui eſt plus dangereuſe chez eux qu'en Europe, & le *ver*. Ce ver s'engendre dans toutes les parties de leur corps, ſur-tout aux jambes. Ce mal eſt fort douloureux & fort long; & ils n'en ſont délivrés que quand le ver eſt ſorti. S'il ſe rompt, en le tirant, la douleur augmente; ce qui eſt reſté du ver ſe pourrit, & fait un apoſtume dans un autre endroit. C'eſt ce qui a donné lieu à Fockenbrogh de dire: la Guinée eſt un pays où les vers de terre, de la longueur d'une aune ou d'une pique, n'attendent pas que les hommes ſoient morts & les rongent tous vivans.

A ces incommodités près, les Négres jouiſſent engénéral d'une parfaite ſanté; mais ils deviennent rarement vieux. On en voit quantité qui le paroiſſent ſans l'être; ils s'abandonnent trop aux femmes; ce qui les vieillit & les affoiblit tellement, que lorſqu'à l'âge de cinquante ans qui eſt parmi eux une grande vieilleſſe, ils ſont attaqués de maladies, ils en meurent ordinairement; les enfans même connoiſſent cette débauche, ce qui fait qu'il ne ſe trouve pas une honnête fille parmi eux.

Les Négres ſont tous en général d'un naturel ſi fourbe, qu'on ne peut ſe fier à eux. Ils ne négligent aucune occaſion de tromper un Européen, ou de ſe tromper les uns les autres. Ils ne travaillent que par contrainte. Ils ne ſont ſuſceptibles, ni d'inquiétude ni de chagrin. Le malheur ne les fait jamais ſortir de leur gaieté. Lorſqu'ils vont à la guerre, ils s'en reviennent toujours en ſautant & danſant, qu'ils ſoient victorieux, ou qu'ils aient été battus. Quand ils ſe trouvent à une fête ou à un enterrement, c'eſt pour eux la même choſe. Ils ont cependant ſoin d'amaſſer de l'argent; mais ils le perdent avec une tranquillité extrême.

Les jeunes gens ſur-tout ſont fort orgueilleux; ils voudroient paſſer pour des perſonnes de qualité, quoiqu'ils ne ſoient bien ſouvent que des eſclaves; ils ſont auſſi paroître beaucoup de vanité dans leur maniere de ſe parer. Ils s'ornent la tête en pluſieurs endroits. Quelques-uns portent les cheveux longs, joliment bouclés & attachés enſemble ſur la tête: d'autres ſont de petites boucles de leurs cheveux, les frotent d'huile & de peinture, & les ajuſtent en maniere de roſes autour de leur tête. Ils mettent entre deux pour enjolivement des fétiches d'or, & une certaine ſorte de corail que nous nommons *conte di terra*, & qui vaut quatre fois plus que l'or. Ils ont encore une eſpece de corail bleu, que nous appellons *aigris*, & les Négres *acorri*, & que l'on peſe au poids de l'or, lorſqu'il eſt un peu gros. Ils aiment fort à porter des habillemens comme nous, & ne font pas difficulté de les payer bien cher. Ils portent autour des bras, des jambes & du corps, quantité d'or ou de corail pour ornement. Leur habit ordinaire eſt compoſé de trois ou quatre aunes d'étoffes, ſoit de velours, de ſoie, de drap, &c. Il y en a pluſieurs qui en ont de cinquante ſortes. Ils roulent cet habit (ou *pagne*) autour de leur corps, & le laiſſent pendre depuis le nombril juſqu'à mi-jambe. Ils portent auſſi aux bras des anneaux d'ivoire fort proprement faits; & quelques-uns en ont d'or, d'argent, &c. Ils ont au cou pluſieurs colliers d'or & de toutes ſortes de corail, de celui même dont on vient de parler; & il y en a qui valent chacun plus de mille livres. Ce ſont leurs joyaux, & on n'eſtime nullement ceux qui n'en ont point.

Autant que les jeunes gens ou *manceos* ſont magnifiques, autant les *gaborecos* ou vieillards ſont modeſtes. Ils aiment mieux paſſer pour pauvres que pour riches. Ils ſe contentent d'avoir une bonne *pagne*, un bonnet de peau de cerf, & à l'exemple des Iſraélites, un bâton à la main, avec une chaîne ou un collier de corail au cou. Ce ſont tous les ornemens dont ils ſe parent journellement.

Les gens du commun, comme les payſans, les pêcheurs, & autres de cette ſorte, s'habillent à fort peu de frais. Quelques-uns n'ont que deux aunes d'étoffe commune, & d'autres n'ont qu'une bande pour cacher ce que la pudeur ne permet pas de laiſſer voir, excepté que les pêcheurs ont un bonnet de peau de cerf, ou de jonc ſur la tête; mais la plûpart tâchent d'avoir des matelots un

vieux chapeau ou un vieux bonnet, qui leur ſert dans le chaud & dans le froid Les femmes de Guinée ſont plus occupées à ſe bien parer que les hommes. Elles ont l'adreſſe de boucler fort joliment leurs cheveux, & de les orner de fétiches, de corail, & de queues d'éléphant ; elles portent au cou des chaînes d'or & de très-beau corail, outre dix ou douze petits colliers blancs fort jolis, de *conte de terra* & d'or, qu'elles ont en quantité aux bras, aux jambes, & autour du corps. Elles ont depuis la ceinture en bas une *pagne*, qui eſt ſouvent deux ou trois fois plus longue que celles des hommes, & qu'elles attachent avec une bande de drap rouge ou de quelqu'autre étoffe, de la longueur de deux aunes, & large d'une demie, dont les deux bouts pendent pardeſſus leur pagne. Celles qui ſont d'une condition relevée y mettent une dentelle d'or ou d'argent; ce qui leur donne encore plus d'agrément. Elles ont en haut autour du corps une écharpe de ſoie, ou de quelqu'autre jolie étoffe. Leurs bras ſont garnis d'anneaux d'or, d'argent, d'ivoire, &c.

Elles accouchent ſans beaucoup de frais, ſans cet attirail de petites hardes, béguins, langes, & autres que l'on a en Europe. Pluſieurs femmes, vont le jour même de leurs couches, ſe laver au bord de la mer. Quelques-unes gardent le lit quelques jours, & ſont fort malades; mais cela eſt rare. Auſſi-tôt que l'enfant eſt né, on va chercher un *fetiche* ou *conſoë* ; c'eſt une eſpece de prêtre parmi eux. Il leur fait incontinent attacher autour du corps, du cou, des bras & des jambes, quantité de cordelettes de corail, & d'autres bagatelles, après les avoir conſacrées par des cérémonies particulieres ; & à ce qu'ils croient, cela préſerve l'enfant de maladie, & des autres accidens fâcheux. Ces cordelettes ſervent d'habit à ces enfans jusqu'à l'âge de ſept ou de huit ans, & alors on leur donne une demi-aune d'étoffe pour ſe bien ajuſter.

Ces enfans, au reſte, ne leur coûtent ni ſoin ni dépenſe: ils tettent pendant deux ou trois ans. Lorſqu'ils ne tettent plus, & qu'ils ont faim, la mere leur donne un morceau de pain ſec, & les envoie dehors: ils peuvent aller où ils veulent, même ſur le bord de la mer, pour apprendre à nager, ſans que la mere ou quelqu'autre perſonne y prenne garde. Des centaines d'enfans, depuis l'âge de quatre ans juſqu'à ſix, courent tout nuds ſur le bord de la mer, & n'ont qu'un morceau de pain ſec, dont ils ſont très-contens. Ils n'ont perſonne pour les garder, & on n'apprend pas qu'il leur arrive aucun accident.

Les Negres ſe nourriſſent eux-mêmes à fort peu de frais. Leur ſobriété eſt extrême pour le manger, quand eux-mêmes en font la dépenſe ; car quand les Européens les traitent, ils ſont friands & gourmands, & dévorent ce qu'il y a de meilleur ; mais ils ſont fort enclins à l'ivrognerie : ils aiment paſſionnément les boiſſons fortes, & ne manquent jamais de boire le matin de l'eau-de-vie, & l'après-midi du vin de palmier.

La pareſſe des Négres eſt cauſe qu'on trouve peu d'arts & de métiers parmi eux ; leurs principaux métiers conſiſtent à faire des coupes & des vaſes de bois & de terre, à natter des chaiſes, à faire des boëtes de cuivre pour y mettre de l'onguent, des braſſelets d'or, d'argent, & de dents d'éléphant, & autres bagatelles ſemblables. Il n'y a rien à quoi ils s'entendent mieux qu'à forger, & ils font tous les inſtrumens qui leur ſont néceſſaires pour l'agriculture, pour le ménage & pour la guerre, excepté les armes à feu. Ils ne ſavent ce que c'eſt que l'acier, & cependant leurs ſabres & leurs ſerpes ne laiſſent pas d'être d'une trempe fort dure, & de bien couper : il en eſt de même de leurs houes, & des autres inſtrumens dont ils ſe ſervent pour cultiver la terre. Ils forgent tout cela ſur une groſſe pierre, qui leur tient lieu d'enclume : ils ſe ſervent de deux ou trois *mokers*, d'une pincette, & d'un petit ſoufflet qui a trois tuyaux, & quelquefois davantage. Ils ont inventé ces ſoufflets, dont il ſort beaucoup de vent. Ils treſſent pour les Hollandois des cordons de chapeau de fils d'or & d'argent avec tant d'adreſſe, que les orfévres d'Europe auroient peine à les imiter.

La navigation des Négres n'eſt pas bien conſidérable. Ils ſe ſervent de bateaux, qu'on appelle *canots* ; les plus grands ont trente pieds de long, & ſix de large, & diminuent peu-à-peu juſqu'aux plus petits, qui ont treize ou quatorze pieds de long, & trois ou quatre de large. Les Européens ſe ſervent des plus grands pour tranſporter leurs marchandiſes d'un lieu à l'autre, & ils contiennent autant que la chaloupe d'un vaiſſeau marchand. On fait aller ces canots à la rame : on y emploie deux, trois, cinq, ſept, neuf, onze, treize, quinze ou dix-ſept rameurs, ſelon qu'ils ſont longs : ils ſont en nombre impair, parce qu'ils ſont deux à deux, & qu'il en faut un qui gouverne. Ils ne ſe ſervent point de rames comme les nôtres, mais de pelles, faites en forme de cœur : ils tiennent ces pelles avec les deux mains ; & les enfonçant continuellement dans l'eau derriere eux, ils font aller le canot fort vîte. Les plus petits bateaux leur ſervent à aller pêcher, & leurs inſtrumens de pêche ſont de petits hameçons, & des harpons pour tuer le poiſſon qui a mordu à l'hameçon. Ils ont auſſi des éperviers, & de grands traîneaux qu'ils tendent le ſoir dans la mer, & qu'ils vont lever le lendemain. S'il arrive que quelque poiſſon mal-faiſant, comme l'*emperador*, s'y embarraſſe, le traineau eſt tout déchiré dès la premiere fois, car ce poiſſon coupe le réſeau du traineau avec une eſpece de glaive qu'il a ſur le muſeau ; & c'eſt ce glaive qui lui a fait donner le nom de *ſwaerd-vis*, ou le poiſſon au glaive, dans la langue Hollandoiſe. Il eſt vrai que les Négres y peuvent mettre ordre quand ils s'en apperçoivent. Ils y vont d'abord avec trois ou quatre canots, & avec des harpons pour le prendre ; & comme ce poiſſon eſt fort grand, & que les Négres l'aiment beaucoup, un ſeul les dédommage bien du tort que leurs filets ont ſouffert.

La Guinée contenant un ſi grand nombre de peuples, la diverſité des langues doit s'y trouver : on en jugera par la côte d'or, qui n'en eſt qu'une partie. Quoique cette côte, dit Bosman, n'ait que ſoixante lieues de long, on y parle pourtant ſept ou huit langues, dont il y a trois ou quatre qui n'ont aucun rapport enſemble. Ceux de *Jummoré*, dix lieues au-deſſus d'Axim, peuvent bien parler avec les habitans d'*Eguira*, d'*Aboëroë*, (ou d'Abourou) d'*Ancober*, & d'*Axim* ; cependant leur langage diffère encore beaucoup de l'autre. Celui d'*Axim* eſt très-déſagréable, celui d'*Ante* l'eſt pour le moins autant ; le plus horrible de tous eſt celui d'Acra, qui n'a nul rapport avec aucun des autres. La plûpart des autres Négres de la côte peuvent s'entendre, excepté ceux d'Aquamboë. Il n'y en a point dont le langage ſoit plus agréable que ceux qui viennent du fond du pays, comme ſont les habitans de *Dinkira*, d'*Akim*, d'*Acanni*, & après eux ceux d'*Adom*. L'auteur cité dit que ceux qui entendent un peu le langage des Négres y apperçoivent d'abord une différence conſidérable, & pour le moins auſſi grande qu'entre le langage des Brabançons, & celui de ceux qui habitent au-delà de la mer. Si les Négres qui demeurent ſous nos forts, & avec qui nous ſommes obligés de converſer tous les jours, parloient un langage plus doux, il ne ſeroit pas difficile de l'apprendre dans deux ou trois ans ; au lieu que nous avons de la peine à l'apprendre parfaitement au bout de dix ans. Il y a quelques perſonnes, parmi leſquelles je me flate d'être, pourſuit-il, qui y ont fait des progrès aſſez conſidérables pour entendre tout ; mais la prononciation a toujours été très-difficile, parce que les mots & les noms de certaines choſes ſont ſi extraordinaires, que voulant les écrire, ou les prononcer à notre maniere, nous ne réuſſiſſons jamais ; & comme les Négres ne ſavent ni lire ni écrire, & par conſéquent n'ont point de lettres, il eſt aſſez mal-aiſé de connoître & de corriger les fautes. Old Dapper, qui n'a jamais été ici, a bien mis dans ſa deſcription de l'Afrique pluſieurs noms & ſupputations dont les Négres ſe ſervent ; & moi, qui crois en ſavoir un peu plus que lui, je n'oſerois l'entreprendre, étant aſſuré d'avance que je ne rencontrerois pas mieux qu'il a fait.

J'ai parlé à l'article d'AXIM des cinq degrés de qualité qui diſtinguent les Négres : il eſt inutile de le repeter ici ; j'ajoûterai ſeulement qu'il n'y a point parmi les Négres de pauvres qui aillent mendier pour vivre ; quelque peu de bien qu'ils ayent, ils ne ſont jamais réduits à la mendicité ; car lorſqu'un Négre ne peut vivre de ce qu'il a, il s'engage à quelqu'un pour une certaine ſomme d'argent ; ou bien ſes parens même l'engagent, quand il eſt dans la néceſſité. Celui avec qui il s'eſt engagé lui

donne ce qui eſt néceſſaire pour ſon entretien, à condition qu'il faſſe ce qui lui eſt ordonné ; ce qui n'eſt pas fort pénible, & ne ſent nullement l'eſclavage. Il n'a qu'à ſervir ſon maître avec les armes, lorſqu'il a beſoin de lui, & à travailler dans le tems qu'on ſeme les grains, à-peu-près autant qu'il veut. Il n'y a donc point de mendians par néceſſité ; mais ils demandent tout ce qu'ils voient, même jusqu'au roi qui n'a pas honte de demander des bagatelles qu'il pourroit avoir pour un ou deux ſols. Ils ſont tous ſi importuns, qu'on eſt obligé de leur donner quelque choſe pour s'en défaire.

Les Négres de la côte ont une idée confuſe & groſſiere de l'unité de Dieu, de la Création, & de la Providence qui conſerve & gouverne tout. Ils ne l'ont pas, dit l'auteur, ni d'eux-mêmes, ni par tradition, mais par le commerce qu'ils ont avec les Européens : il en apporte pour preuve qu'ils ne ſont jamais de ſacrifices à Dieu, & ne l'invoquent pas dans leurs beſoins, mais ils s'adreſſent à leur fétiches, c'eſt-à-dire leurs idoles, qu'ils ſervent avec des ſuperſtitions, dont on trouve le détail dans l'auteur cité. Ils ont deux jours de la ſemaine où ils s'abſtiennent de vin ; ils obſervent des abſtinences particulieres, & chacun a ſes viandes défendues : par exemple, l'un ne mange point du mouton, l'autre de la chevre, l'autre de la vache, & ainſi des autres ; & ce qui eſt remarquable, c'eſt que le fils imite en cela le pere, & la fille ſuit l'exemple de la mere, c'eſt-à-dire que le fils ne mange point de ce qui eſt défendu à ſon pere, ni la fille de ce qu'il n'eſt pas permis à ſa mere de manger. Ils ne comptent point entre les péchés le meurtre, l'adultere, le larcin, ni d'autres crimes de cette nature, parce qu'ils peuvent s'en décharger pour de l'argent : il n'en eſt pas de même de manger des viandes défendues. Ils ne ſont pas tous d'un même ſentiment ſur la vie à venir : la plûpart croient pourtant qu'auſſi-tôt que l'homme eſt mort, il va dans un autre monde, & y vit dans la même dignité, & avec les mêmes honneurs dont il jouiſſoit durant ſa vie, & que tout ce que ſes parens ſacrifient après ſa mort, lui eſt rendu dans l'autre monde.

Ils ont peu de connoiſſance des récompenſes & des peines qu'ils ont à eſpérer ou à craindre après cette vie ; excepté que quelques-uns ſoutiennent que le défunt eſt tranſporté auſſi-tôt après ſa mort ſur une riviere qui eſt bien avant dans la terre ferme, & qu'ils nomment *Boſmanque* ; (ce qu'il faut entendre de l'ame, car ils voient que le corps demeure parmi eux ;) que là il eſt interrogé par l'idole de quelle maniere il a vécu. S'il n'a point fauſſé ſon ſerment, qu'il n'ait point mangé de viandes défendues, l'idole lui fait paſſer doucement la riviere, & le mene dans un pays où il jouit de toutes ſortes de délices ; mais s'il a prévariqué dans ces choſes, il le précipite dans la riviere, où il étouffe, & tombe ainſi dans un éternel oubli. Ils croient qu'il y a un diable, mais il n'eſt pas vrai qu'ils lui rendent un culte ; ils le craignent ſeulement ; & il y a un certain tems dans l'année où ils chaſſent le diable de leurs villages, ce qui ſe fait avec d'étranges cérémonies. Ils n'ont que deux fêtes dans l'année ; l'une, quand ils font cette cérémonie, & l'autre après la récolte des grains.

Je renvoie à l'auteur même pour ce qui regarde les animaux, les arbres & les plantes ; auſſi-bien ce qu'il en décrit, appartient principalement à la côte d'or ; & ces détails me meneroient trop loin. Mais une remarque aſſez ſinguliere, c'eſt que les moutons de ce pays-là portent du poil au lieu de laine, & que les hommes portent de la laine au lieu de cheveux.

Les Portugais ont une maniere particuliere de diviſer la Guinée en haute & en baſſe. Selon leur diviſion, la haute comprend tout ce qui eſt depuis la riviere de Sénégal jusqu'au Congo, & la baſſe contient toute la baſſe Ethiopie. Mais les François n'appellent *Guinée* que ce qui eſt depuis le cap de Sierra-Leona jusqu'à la riviere de Camerones.

La Guinée étant peuplée par de véritables Négres, eſt regardée par quelques-uns comme la partie méridionale du pays des Négres. Mais ce nom de *pays des Négres*, n'eſt qu'une dénomination vicieuſe. Quelques-uns l'ont employée pour ſignifier la *Nigritie*, ſur la fauſſe perſuaſion où ils étoient que ce mot vient du mot *Négres*, au lieu qu'il vient du mot *niger*, comme nous le prouvons ailleurs, aux mots NEGRES, NIGRITIE, & NIGER. Tous les Negres ne ſont pas habitans de la Nigritie, quoiqu'ils puiſſent en être originaires.

Les Portugais prétendent être les premiers Européens qui ayent découvert cette contrée vers l'an 1417 ; mais il eſt conſtant que cette gloire eſt dûe aux François, qui, lorſque la France commençoit à reſpirer, du tems du roi Charles V, des malheurs qu'elle avoit ſoufferts ſous le roi Jean ſon pere, y navigerent plus de ſoixante ans avant qu'aucune nation d'Europe en eût connoiſſance. Les Dieppois s'étant attachés de tout tems au commerce, équiperent au mois de Novembre 1364, deux vaiſſeaux du port d'environ cent tonneaux, chacun ; & ayant fait voile vers les Canaries, ils mouillerent devant Rufiſque, près du Cap-Verd, dans la baie qui conſerve encore le nom de *baie de France* : les noirs de ces côtes auſquels jusques-là les blancs avoient été inconnus, accoururent de tous côtés pour les voir, ſans vouloir pourtant entrer dans leurs vaiſſeaux, jusqu'à ce qu'ils eurent remarqué que ces blancs les careſſoient, & qu'ils leur avoient apporté pluſieurs bagatelles, dont la vûe les ſurprenoit, & en échange deſquelles les noirs leur donnerent de l'ivoire, des cuirs, & de l'ambre gris. Les Dieppois leur ayant fait connoître qu'ils reviendroient les voir les années ſuivantes, pouſſerent plus loin, & au ſortir du Cap-Verd, auquel ils donnerent ce nom, ils arriverent à Sierra-Leona, & paſſerent devant le Cap-de-Monte avec beaucoup de ſurpriſe des habitans de toute la côte, qui croyoient que tous les hommes étoient noirs comme eux. Ils s'arrêterent enfin à l'embouchure d'une petite riviere près de Sextos, où eſt un village qu'ils appellerent le PETIT DIEPPE, à cauſe de la reſſemblance du Havre & du village, ſitués entre deux côteaux. Ils acheverent de prendre là leur charge d'ivoire & du poivre nommé *Malaguette*, & furent de retour à Dieppe ſur la fin de Mai 1365, avec des profits immenſes. La quantité d'ivoire qu'ils rapporterent fut cauſe que les Dieppois s'appliquerent à le travailler, en quoi ils ont ſi bien réuſſi, qu'ils paſſent pour les plus excellens ouvriers en ivoire. Au mois de Septembre de la même année, les marchands de Rouen s'étant aſſociés avec ceux de Dieppe, équiperent quatre vaiſſeaux, deux deſquels devoient traiter depuis le Cap-Verd jusqu'au petit Dieppe, & les deux autres allerent plus avant découvrir les côtes ; mais l'un des deux derniers s'arrêta au grand Seſtre ſur la côte de Malaguette ; & y trouvant une grande quantité de poivre, il en prit ſa charge. L'autre ayant paſſé la côte des dents, pouſſa jusqu'à la côte d'or, d'où il en rapporta quelque peu avec quantité d'ivoire. Comme les peuples de ces deux côtes ne les avoient pas ſi bien reçus que les autres, les marchands ſe bornerent au petit Dieppe & au grand Seſtre où ils continuerent d'envoyer quelques vaiſſeaux les années ſuivantes, & même une colonie. Le grand profit qui ſe trouva dans le débit de ce poivre, donna envie aux étrangers d'aller eux-mêmes chercher ce qu'ils achetoient des Dieppois. Ainſi en 1375, ils commencerent d'y traiter ; mais voyant que les François y avoient par-tout des loges, comme au Cap-Verd, à Sierra-Leona, & au Cap-de-Monte, au petit Dieppe & au grand Seſtre, & qu'ils étoient fort aimés des Négres, ils quitterent ce commerce, le reprirent enſuite, & ne l'ont point diſcontinué depuis ce tems-là. Le profit diminuant par la grande quantité de marchandiſes que les François & les Etrangers avoient apportées de ces côtes ; ceux de Dieppe & de Rouen firent partir en 1380 un vaiſſeau du port de cent cinquante tonneaux, qui, ſur la fin de Décembre, arriva à la rade des lieux, d'où ſeize ans auparavant le premier navire avoit rapporté de l'or. Il en revint neuf mois après richement chargé ; de ſorte que l'année ſuivante ils y envoyerent jusqu'à trois vaiſſeaux. L'un s'arrêta au premier lieu que l'on avoit découvert, & l'appellerent LA MINE, à cauſe de la quantité d'or qu'on y apportoit des environs. L'autre navire traita à Capo-Corſo & à Mouré, au-deſſous de la mine ; & le troiſieme alla jusqu'à Acron, ayant traité à Fantin, à Sabou, & à Cormentin. Dix mois après ils retournerent en France, & furent ſi bien perſuader les marchands, en leur vantant le pays, la douceur des habitans, & la quantité d'or que l'on en pourroit tirer, qu'ils réſolurent de s'y éta-

blir & d'abandonner plutôt tout le reſte. En 1383 ils y envoyerent trois vaiſſeaux, ſavoir deux grands leſtés de matériaux propres à bâtir, & un petit deſtiné à paſſer au-delà d'Acron pour découvrir le reſte des côtes. Lorſqu'ils furent à la mine, ils y firent une petite loge où ils laiſſerent dix ou douze hommes, & s'en revinrent encore richement chargés dix mois après leur départ. Le petit vaiſſeau qui vouloit paſſer Cormentin & Acron, ayant été emporté par les marées, fut contraint de retourner, & arriva avec la moitié de ſa cargaiſon avant les deux autres, qui ne furent pas plutôt venus, qu'on le fit partir pour porter des rafraîchiſſemens à ceux qui étoient reſtés dans la nouvelle habitation de la mine : cette habitation s'augmenta ſi fort en quatre ans par la grande colonie qui alla s'y établir, qu'ils y bâtirent une égliſe qu'on y voit encore aujourd'hui. * *Corn.* Dict.

Les guerres civiles ayant commencé en France en 1410, le commerce dépérit par la mort de quantité de marchands; & au lieu de trois ou de quatre vaiſſeaux qui partoient tous les ans du port de Dieppe, à peine, pendant deux ans, en mettoient-ils un en mer pour la côte d'or, & un autre pour le grand Seſtre. Enfin les guerres augmentant, ce commerce ſe perdit entiérement. Cependant les Portugais ayant formé le deſſein d'aller plus loin que les iſles du Cap-Verd, dont ils étoient maîtres, ſongerent à s'établir à la côte d'or auſſi-bien que les François. Dans cette vue, ſous le régne du roi Jean I, ils équiperent un grand vaiſſeau à Liſbonne pour courir les côtes d'Afrique, où s'étant trouvés au tems des pluies, les maladies les forcerent d'en partir. Comme ils vouloient regagner le vent pour s'en retourner en Portugal, ils furent portés (en 1405) dans une iſle ſituée ſous l'équateur, & ils la nommerent *l'iſle de ſaint Thomé*, à cauſe qu'ils y aborderent le jour de la fête de S. Thomas. Comme les choſes néceſſaires à la vie, s'y trouvoient en abondance, ils envoyerent en rendre compte au roi de Portugal qui y renvoya en 1407. Peu de tems après ils vinrent à l'iſle du poivre, de-là dans la terre ferme, au Benin, d'où ils paſſerent à Acron, où ils trouverent de l'or; ce qui les fit retourner à ſaint Thomé, pour en rapporter de quoi faire des habitations ſur ces côtes. L'an 1433, le gouverneur de cette iſle envoya des caravelles qui s'avancerent juſqu'à la mine que les François avoient abandonnée vingt ans auparavant à cauſe des guerres. Les Négres apprivoiſés par le commerce des Dieppois dont ils s'étoient bien trouvés, firent mille careſſes aux Portugais, & acheterent leurs marchandiſes au prix qu'ils voulurent. Jean II, roi de Portugal, informé de ces immenſes profits, y envoya trois vaiſſeaux avec ordre exprès d'y élever un château ſous le nom de *S. George*. Corneille dit que ce fut en mémoire de ce que quarante-neuf ans auparavant ils y étoient arrivés le jour de la fête de S. George. Les Portugais diſent que ce fut à cauſe de la dévotion ſinguliere que le roi de Portugal avoit pour ce ſaint. Ils ajoûtent que ce monarque fit conſtruire ce château à Liſbonne, & que l'on porta les matériaux tous taillés, de façon qu'il n'y eut qu'à les poſer & ajuſter en arrivant. Le château de S. George de la mine étant bâti, le roi de Portugal forma une compagnie pour faire ce commerce, à l'excluſion de tous autres, & il en tira de grands revenus.

Quelque tems après, cette compagnie devenue puiſſante, bâtit le château d'Axim au-delà du cap de *Tres-Puntas;* un fortin à Acron, & une caſe à Achema, à cauſe de la bonté du lieu qui lui fourniſſoit la plûpart des choſes dont elle pouvoit avoir beſoin. S'étant rendue ainſi peu-à-peu maîtreſſe du pays, elle commença à tyranniſer les Négres qui ne s'étoient oppoſés à rien; ne devinant pas qu'on n'avoit bâti que pour les aſſujétir. Elle leur fit payer des impôts, leur renchérit les marchandiſes; ce qui les aigrit ſi fort qu'en 1576, après une poſſeſſion de plus d'un ſiécle, avec une autorité abſolue, ceux d'Acron ſe révolterent; & ayant attiré des marchands des terres plus reculées, ils s'en allerent au fort, ſous prétexte de négocier, & y tuerent tous les Portugais. Le général de la Mine qui en fut inſtruit, y envoya des canots avec des ſoldats & des marchandiſes; mais les Négres ne permirent point qu'ils deſcendiſſent à terre, ainſi ils furent contraints d'expoſer leurs marchandiſes ſur le ſable; les Négres qui les venoient prendre, y laiſſoient autant d'or qu'ils avoient coutume d'en payer; & pour leur ôter entiérement l'eſpérance d'y rentrer, ils raſerent le château de fond en comble.

Cependant les François qui commençoient à reſpirer un peu, après pluſieurs guerres civiles & étrangeres, reprirent les voyages des côtes de la Guinée au commencement du régne de Henri III, & vinrent premiérement ſur celle de Malaguette d'où ils paſſerent à la côte d'or; mais appréhendant les Portugais qui avoient toujours là de bons vaiſſeaux, ils ne trafiquoient que dans les lieux éloignés de la mine, comme à Acron où ils arriverent pendant que les Négres étoient traités ſi cruellement. Ce fut ce qui les porta à maſſacrer les Portugais, & à établir parmi eux les François qui ne leur vendoient pas ſi cher leurs marchandiſes, & qui d'Acron alleront à Cormentin. Les Portugais voyant qu'outre les deux habitations que les François avoient déja en ces deux endroits, ils avoient encore bâti un fortin à Takoray, au commencement de la côte, & qu'ils ne pouvoient empêcher les Négres de trafiquer avec eux, uſerent de violence contre ces Africains, en brûlant de nuit tous leurs canots, & en les faiſant eſclaves. Mais ce mauvais traitement ne ſervant de rien, ils s'en prirent aux François qui venoient à Mouré & à Capo-Corſo; de ſorte qu'ayant fait venir deux navires de guerre en 1586, ils coulerent à fond un grand vaiſſeau de Dieppe nommé l'*Eſpérance*, tuerent une partie de l'équipage, & firent le reſte priſonnier. L'an 1591, ils leur brûlerent un autre grand vaiſſeau qui étoit à la rade de Capo-Corſo; ce qui engage les François à abandonner ces climats.

Les profits immenſes que faiſoient les Portugais dans ce commerce, exciterent la jalouſie des Anglois & des Hollandois. Ils crurent qu'il leur ſeroit honteux de ne les pas partager avec eux. Ils les attaquerent donc avec tant de bravoure & des ſuccès ſi heureux, qu'ils ſe virent bientôt en état de partager avec eux le commerce d'Afrique, & les profits de ce commerce. * Voyage du Ch. *des Marchais* en Guinée, *t.* 1, *p.* 161.

Les Hollandois chaſſerent par la ſuite les Portugais, des comptoirs & des forteresſes qu'ils avoient ſur les côtes, & les forcerent de ſe retirer bien avant dans les terres, où ils ont fait alliance avec les naturels du païs. Voici une liſte des établiſſemens que les Européens ont à préſent ſur la côte de Guinée. Ils ſont tous ſur la côte d'or. Je joindrai à chaque lieu la lettre initiale du nom de ceux qui le poſſedent. L'A ſignifie *Anglois;* le B, *Brandebourgeois;* le D, *Danois*, & l'H, *Hollandois*. Les voici dans l'ordre où ils ſe trouvent en allant d'occident en orient.

Axim, H.		Capo-Corſo, A.	
Frederichsbourg, B.		Mouré, H.	
Acoda,	H.	Anamabo, A.	
Boutri,		Cormentin,	H.
Saconde,		Apam,	
Ekke-Tekki, H. A.		Vimba, A.	
S. George de la Mine, H.		Acron, A. H. D.	

LA MER DE GUINÉE, partie de l'Océan, depuis le Cap-Tagrin le long des côtes méridionales de la haute Guinée, & le long des côtes occidentales de la baſſe, juſqu'à la Caffrerie. On y trouve les iſles de Fernand-Po, du prince, de S. Thomas, d'Annobon, & d'autres moindres. Le golfe de S. Thomas en fait partie.

2. GUINÉE, (LA) ou GHENEOA, pays d'Afrique, dans la Nigritie; les auteurs s'accordent ſi peu ſur ſa ſituation, que j'ai bien du penchant à croire que ce qu'ils en diſent, n'eſt fondé que ſur les fauſſes connoiſſances que l'on a eues d'abord de la Guinée. Je me contenterai de rapporter ce qu'en dit Marmol, *l.* 9, *c.* 3. La Guinée, dit-il, que les Arabes nomment *Généoa* ſuit la province de Gualata, quoiqu'il y ait entre deux cents ſoixante lieues de déſert. Gualata étant du côté du ſeptentrion. Tombut au levant, & Melli vers le midi. La Guinée s'étend plus de quatre-vingt lieues le long du Niger, & une partie eſt à ſon embouchure. La côte de l'Océan où le Niger ſe décharge eſt un pays qui abonde en orge, en riz, en troupeaux & en poiſſons. On y recueille beaucoup de coton, & les habitans échangent les toiles qu'on en fait contre des draps de l'Europe qu'on

leur porte de Barbarie, & contre du cuivre, du léton, des armes, & d'autres choſes dont ils ont beſoin : la monnoie de la contrée eſt d'or ſans être fondu ; mais ils ſe ſervent entr'eux de pièces de fer, dont il y en a qui peſent une livre, & d'autres quatre onces. On ne trouve dans tout le pays ni ville ni château. Il n'y vient point de fruit, & l'on y porte des dattes de Gualata & de Numidie. Le ſeigneur demeure dans un grand village, avec les marchands, les Alfaquis & les plus honorables. Les maiſons en ſont comme des cabanes faites de terre, & couvertes de paille. Les habitans s'habillent aſſez bien à leur mode, de toile de coton noire ou bleue dont ils font leurs bonnets ; mais les Alfaquis les ont tous blancs. Le Niger qui ſe déborde au même tems que le Nil forme une iſle de ce village aux mois de Juillet, d'Août & de Septembre ; & quand l'eau commence à croître, les marchands de Tombut chargent leurs marchandiſes ſur des barques longues & étroites faites de grands arbres que l'on ſcie par le milieu, & que l'on creuſe en façon d'auge. Ils navigent ainſi de jour ; & la nuit ils mettent pied à terre, & les attachent au rivage. (Ce ſont des canots.)

Ce que rapporte Dapper, *Afrique*, *p.* 220 du pays de Genehoa eſt un extrait aſſez fidele de ce qu'on vient de lire. Sanut, (*Géogr. l.* 7, *p.* 82, *fol. verſ.* & 83, *edit. Venet.* 1588,) qui s'accorde auſſi pour le gros de ces détails, dit de plus que c'eſt un royaume au-delà du pays des Négres, au-delà du fleuve de Canaga ; il appelle ainſi le Senega, ou le Niger. Il lui donne deux cents cinquante milles d'étendue le long de ce fleuve, à commencer à ſon embouchure. Il dit que les marchands l'appellent GHENEOA, & les Portugais GHINEA. Tous ces auteurs, en ſe copiant l'un l'autre, n'ont fait que répéter ce qu'avoit dit Jean Léon l'Africain, *l.* 7, *c.* 3 ; les cartes de Dapper, celles de Sanſon, de Nolin, & quantité d'autres conſervent le pays de Genehoa au nord du Niger. Dans les nouvelles cartes, ce pays eſt nommé *de Senegoa*.

3. LA NOUVELLE GUINÉE, ſelon De l'Iſle, *Atlas*, grande contrée de l'Océan oriental, à l'orient des Moluques. On ne ſait pas ſi c'eſt une grande iſle, ou ſi elle eſt attachée au continent des terres Auſtrales. Elle eſt entre le 2e d. & le 9e de latitude méridionale ; & entre les 146 d. de longitude, & les 162 ; on l'appelle auſſi *terre des Papous*, du nom de ſes habitans. Elle va en ſe rétréciſſant vers le nord-oueſt, & en s'élargiſſant vers le ſud-eſt. Par les 150 d. eſt une montagne couverte de neiges nommée par les Hollandois *Sneeberg*. Le capitaine Dampier en parcourut toute la côte du nord-eſt. Elle eſt entourée des iſles des Chauveſouris, l'iſle d'Arow, l'iſle Koy, l'iſle de Ceram, l'iſle de Gilolo, l'iſle de Schouten, celle de Hogheland, & la nouvelle Bretagne ; cette derniere en eſt ſéparée par un détroit. On doute ſi la nouvelle Guinée tient à la Carpentarie, ou ſi elle en eſt ſéparée par un bras de mer. Il eſt étonnant que ce pays étant ſi voiſin des Moluques, on le connoiſſe encore ſi peu : tout ce que l'on en ſait ſe réduit au giſement de la plus grande partie de ſes côtes. L'auteur de la nouvelle Méthode pour étudier la géographie, diſtingue la terre des Papous de la nouvelle Guinée, & en fait deux pays différens. Il dit de la nouvelle Guinée, *t.* 3, *p.* 316, *edit. Pariſ.* Ce pays fut découvert l'an 1527, par Alvar de Savedra qui lui donna le nom de *nouvelle Guinée*, parce qu'il eſt presque diamétralement oppoſé à la Guinée d'Afrique. (Cette oppoſition presque diamétrale ne l'eſt point du tout ; il s'en faut au moins ſix cents lieues que cela ne ſoit.) Antoine Urdaneta reconnut ce pays l'an 1528 ; mais il n'y fit que paſſer non plus que Savedra. Les relations des Anglois aſſurent que c'eſt une iſle ; mais quelques autres nations ſoutiennent qu'elle fait partie du continent des terres Auſtrales, & d'autres enfin la confondent avec la terre des Papous : quoiqu'il en ſoit, pourſuit cet auteur, on y a découvert les embouchures de quelques rivieres, dont les plus conſidérables ſont celles des VIERGES, de S. AUGUSTIN ; ſon principal cap eſt celui de la *Punta-Salida*. Ses havres, ports & rades les plus connus, ſont *Aquada*, *S. Jacques*, *S. André*, *S. Jerôme*, *S. Nicolas*, *la Nativité de Notre-Dame*. Les terres de la nouvelle Guinée ſont aſſez fertiles & habitées par des peuples qui ont le teint brun & bazané. Dans l'article ſuivant, il parle ainſi des Papouas, ou Papous : ils paſſent pour très-vaillans & très-fideles ; ce qui les a mis dans une ſi haute eſtime, que pluſieurs princes des iſles voiſines en prennent à leur ſolde.

GUINEGATE, village de France, dans l'Artois au territoire de Terouenne à deux lieues au ſud-oueſt d'Aire. Il eſt fameux par la bataille qui s'y donna en 1513.

GUINES (a), petite ville de France, en Picardie, dans le comté à qui elle donne ſon nom. Elle eſt ſituée dans un pays marécageux, à deux lieues de la mer. Ce n'étoit anciennement qu'un village dépendant de l'abbaye de S. Bertin que Sifrid ou Sifroy, premier comte de Guines, fit aggrandir & fortifier. Ce lieu (b) avec les terres d'Ardres, de Mark & d'Oye fut uſurpé ſur les moines de cette abbaye par ce Sifrid, Danois, qui fut le premier comte héréditaire de Guines, & en fit hommage à Arnoul, comte de Flandres. Le dernier mâle de cette race fut Manaſsès, qui mourut l'an 1137 ; & de cette maiſon de Guines, le comté paſſa à celle de Gand : Arnoul, fils de Wenemar, châtelain de Gand & de Gilles, ſœur du dernier comte Manaſsès, en hérita. Arnoul III, comte de Guines & ſeigneur d'Ardres, qui deſcendoit en ligne directe par mâles de ces comtes de la maiſon de Gand, vendit ce comté & ſes dépendances à Philippe III dit *le Hardi*, roi de France, l'an 1282, (pour la ſomme de trois mille livres.) Baudouin, fils d'Arnoul, tenta en vain de rentrer dans le bien de ſon pere ; mais après ſa mort, ſa fille Jeanne ayant épouſé Jean de Brienne, comte d'Eu, ils obtinrent du roi Philippe le Bel d'être rétablis dans la poſſeſſion des terres de Guines & d'Ardres en 1295. A la mort de Raoul II, connétable de France, qui eut la tête tranchée en 1350, ſes terres furent confiſquées par le roi Jean, qui céda le comté de Guines, au roi d'Angleterre, par le traité de Brétigni. Charles VI le reconquit en 1413. Louis XI le donna à Charles le Hardi, duc de Bourgogne, à la charge de foi & hommage ; mais il fut réuni au domaine de la couronne après la mort de ce duc. Ce comté a quatre lieues de long & autant de large, & enferme les villes de Guines & d'Ardres. * (a) *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 3, *p.* 215. (b) *Longuerue*, Deſcr. de la France, 1. *part. p.* 59.

GUINGAMP ou GUINCAMP (a), petite ville de France, en Bretagne, dans l'évêché de Tréguier, au duché de Penthiévre, dont elle eſt le lieu le plus conſidérable (b). Sa ſituation eſt fort agréable au milieu de pluſieurs grandes prairies, ſur la droite & au bord de la riviere de Trieu qui ſert de foſſé aux murailles : une grande rue la traverſe d'un bout à l'autre, & dans le milieu eſt ſa grande égliſe ornée de deux hautes tours. Cette égliſe a une chapelle fort renommée, appellée *Notre-Dame de Halgoët*, célébre par pluſieurs miracles, & par le concours de monde que la dévotion y attire. Elle eſt près de la grande place qui eſt environnée de maiſons très-bien bâties. Il y a une abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, fondée ſous le titre de *ſainte Croix*, l'an 1135, par Etienne, comte de Penthiévre, & Arriſe de Quincamp, ſa femme. (a) *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 5, *p.* 247. (b) *Jouvin de Rochefort*, Voyage de France.

GUINGIN, village d'Afrique, dans la Nigritie, à cinq lieues de Baitto, & à pareille diſtance de Cachaux, à l'extrémité d'une petite riviere qui ſort de la riviere de Caſamança, & qui tombe dans celle de S. Domingue, à trois lieues au-deſſus de Cachaux. Le village de Guingin eſt confidérable, tant à cauſe du nombre de ſes habitans naturels, qui ſont Bagnons, qu'à cauſe des Portugais qui s'y ſont établis, ou qui y ont des caſes où ils viennent de tems en tems, & où ils entretiennent pluſieurs ſerviteurs qui vont dans tous les villages acheter de la cire. Ce pays eſt très-beau, tout rempli d'arbres fruitiers ; ce qui y attire une grande quantité de ſinges qui y font du deſordre. Mais ils n'oſent approcher des ruches ; & quand cela leur arrive, les abeilles ne les épargnent pas. On fait beaucoup de cire dans ce pays-là. * Le P. *Labat*, Afrique occid. *t.* 5, *p.* 50.

GUIOGOU, (L'ISLE DE) iſle d'Afrique, dans la riviere du Senega, un peu au-deſſus de la Barre. Elle a l'iſle de SOR au couchant, & l'iſle de DOUROUMOUR au levant. * Le P. *Labat*, Afrique, *t.* 2, *p.* 124.

GUIOLLE, (LA) ville de France, dans le Rouergue, ſur les frontieres de l'Auvergne, auprès des *monts*

gnes, qui portent le même nom de GUIOLLE. * *Baudrand*, éd. 1705.

GUIOREL, gros village d'Afrique, dans la Nigritie, au royaume des Foules. C'eſt l'escale de leur roi. Ce prince n'y a pourtant pourtant point de maiſon. Ses caſes où il habite, ſont à près de dix lieues de-là à l'eſt-nord-eſt, auprès d'une riviere aſſez conſidérable, qui groſſit extrêmement dans la cruë du Niger, & qui, ſe débordant, forme un marais de grande étendue. La compagnie de Senéga a un comptoir fixe à Guiorel. * Le *P. Labat*, Afrique Occid. *t.* 3, *p.* 200.

GUIPUSCOA (a), (LE) petite province d'Eſpagne, dans ſa partie ſeptentrionale. Elle eſt bornée à l'eſt par le pays de Labour, & une partie de la baſſe Navarre, nord par l'océan, ouëſt par la Biscaye, ſud par la Navarre. Elle faiſoit autrefois partie de la Biscaye; mais il y a long-tems qu'elle en eſt ſéparée, & qu'elle a ſa forme de gouvernement particuliere. Elle a pour bornes au levant la riviere de Bidaſſoa, qui la ſépare du pays des Basques, au nord l'Océan, au couchant la Biscaye, & au midi la Navarre. Ses principales rivieres ſont, la *Bidaſſoa*, l'*Araxès* (b), que nous appellons *Orio*, du nom d'un lieu ſitué à ſon embouchure; l'*Urola* qui coule à Azpeytia, & enfin la *Deva* qui a à ſon embouchure un lieu de même nom. (a) *Vayrac*, Etat préſent de l'Eſpagne, *t.* 1, *p.* 307. (b) *Rodrig. Mendez Silva*, Poblacion general de Espana.

Le pays eſt entre-coupé de hautes montagnes, qui forment des vallons fort agréables & très-fertiles en gros millet, en pommes dont on fait quantité de cidre, & en fruits, mais aſſez ſtériles en froment. Les montagnes produiſent beaucoup de bois, & ont des mines de fer dont on fait des armes excellentes & toutes ſortes de ferremens. Le génie des habitans eſt à-peu-près le même que celui des Biscayens, excepté qu'ils ne ſont pas ſi fins, ni ſi inſinuans pour s'introduire à la cour. Ses principales villes ſont,

Toloſa,	Villa-Franca,
Fontarabie,	Mondragon,
Saint-Sebaſtien,	Onnate.

La premiere eſt dans le cœur de la province, la ſeconde, la troiſiéme & la quatriéme ſont ſur la côte de la mer, & la ſixiéme vers les frontieres de la province de l'Alava. * *Vayrac*, Etat préſent de l'Eſpagne, *t.* 1, *p.* 307.

La nobleſſe de Guipuscoa & celle des Aſturies ſont les plus eſtimées pour l'ancienneté, & ſont réputées deſcendre de ce qu'on appelle en Eſpagne *Chriſtionas viegos*. Les Maures n'ont jamais penetré dans ces deux provinces. * *Notes du P. Charlevoix.*

GUIR, petite riviere d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez. Elle a ſa ſource dans les montagnes de Temesne, traverſe cette province, & ſe jette dans l'Océan à un demi-mille d'Azamor. **De la Croix*, Hiſt de l'Afrique, *t.* 1.

GUIRENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie; Lucien ſon évêque, *epiſcopus eccleſiæ Guirenſis*, aſſiſta à la conférence de Carthage. Ce ſiége eſt différent de celui qui eſt nommé *Girenſis* dans la Notice épiſcopale d'Afrique où l'on trouve *Martialis Girenſis*. La Table de Peutinger fait mention de *Guira*, en Afrique. * *S. Optat.* Oper. *p.* 261, éd. *Dupin.*

GUISE (a), petite ville de France, en Picardie, dans la Tierache, ſur la riviere d'Oiſe, avec un château très-fort, qui a ſoutenu un long ſiége contre l'armée d'Eſpagne, commandée par l'archiduc Léopold, en 1650; la levée de ce ſiége ſauva tout le pays. Les habitans de Guiſe y contribuerent beaucoup par leur vigoureuſe réſiſtance. Il y a dans cette ville une petite collégiale & un couvent de Minimes. Guiſe (b) ne ſe trouve point marquée dans aucun monument avant la fin de l'onziéme ſiécle où elle eſt nommée *Guſia*, ou *Guſgia*. C'étoit déja alors une ſeigneurie conſidérable tenue par Geofroi, ou Godefroi qui avoit épouſé Ade fille de Hildin comte de Roucy. Son petit-fils Bouchard, qui vivoit ſous Louis le Jeune, ne laiſſa qu'une fille nommée *Ameline* mariée à Jacques ſeigneur d'Avesne en Hainaut, à qui elle apporta la ſeigneurie de Guiſe. Sa petite-fille Marie d'Avesne épouſa Hugues de Châtillon, & apporta cette grande ſeigneurie à cette illuſtre maiſon. Leur fils Jean de Châtillon, comte de Blois, porta le nom de *comte de Guiſe*; enſuite Charles de Châtillon qui deſcendoit de ce comte, & qui prétendoit au duché de Bretagne, ayant marié ſa fille Marie avec Louis fils de France, duc d'Anjou, il lui donna en mariage le comté de Guiſe. De ce mariage vint Louis II, roi de Sicile qui poſſéda le comté de Guiſe comme ſon fils René. Les biens de René furent confiſqués l'an 1422, par le parti Anglois qui étoit maître de la perſonne de Charles VI; & ce fut ſous l'autorité de ce roi dont l'eſprit étoit aliéné, que Jean de Luxembourg qui deſcendoit de Mahaut de Châtillon, comteſſe de S. Paul, fut mis en poſſeſſion du comté de Guiſe; mais Charles VII, après la mort de ſon pere, confiſqua les biens de Jean de Luxenbourg, & réunit le comté de Guiſe à la couronne; à quoi s'oppoſa Charles d'Anjou, comte du Maine, à qui ce comté de Guiſe appartenoit par le partage que Louis d'Anjou IIe du nom, avoit fait entre ſes enfans. Et même ce comte du Maine ſe mit en poſſeſſion de Guiſe dont il jouit, malgré les oppoſitions & demandes de Louis de Luxenbourg, comte de Saint-Paul, à qui Louis XI avoit promis le comté de Guiſe, en le mariant avec Marie de Savoye ſa belle-ſœur, ce qui n'eut aucune exécution; car le roi ne dédommagea pas le comte du Maine comme il s'y étoit obligé. Ce comte eut deux enfans, Charles qui mourut ſans poſtérité, & fit ſon héritier univerſel Louis XI, & une fille nommée *Louiſe* qui épouſa Jacques d'Armagnac, comte de Nemours. Elle ſe porta pour héritiere de ſon frere, & jouit du comté de Guiſe. Leur fils Louis d'Armagnac mourut ſans enfans l'an 1503. Sa ſœur Marguerite d'Armagnac avoit épouſé le maréchal de Gié, de la maiſon de Rohan, qui mourut ſans enfans. Cependant René, duc de Lorraine, petit-fils de René d'Anjou, diſputoit ce comté de Guiſe; & étant mort l'an 1508, il laiſſa héritier de ſes droits ſon fils Claude qui portoit alors le titre de *comte d'Aumale*. Enfin après pluſieurs procès contre la maiſon d'Armagnac, & contre le procureur général qui vouloit unir Guiſe au domaine, François I fit don de tout ce qui lui en appartenoit au prince Claude de Lorraine l'an 1527. La même année il le créa duc de Guiſe & pair de France; & par les lettres d'erection, on unit à ce duché les terres de Nouvion en Tierache, d'Aubenton, de Rumigni, & pluſieurs autres. Le roi établit en même tems ce duché-pairie pour les deſcendans mâles du duc Claude; mais il ſtipula qu'au défaut des mâles, le duché ſubſiſteroit & la pairie ſeroit éteinte. Claude eut pour héritier ſon fils aîné François, duc de Guiſe qui eut deux fils, Henri, duc de Guiſe, tué à Blois, & Charles, duc du Maine. La poſterité de Henri a été éteinte en la perſonne de feu mademoiſelle de Guiſe, de laquelle les héritiers naturels étoient les deſcendans de Charles de Lorraine, duc du Maine, dont la fille Catherine avoit épouſé Charles Gonzague, duc de Nevers & de Mantoue. Leur fille Anne épouſa Edouard, prince Palatin, qui en eut trois filles, la ducheſſe d'Hanouer, la princeſſe de Salms mariée en Allemagne, & la princeſſe douairiere de Condé, qui a recueilli cette ſucceſſion de Guiſe. Ainſi ce duché a paſſé dans la branche cadette de la maiſon de Bourbon, en faveur de laquelle il a été érigé de nouveau en duché-pairie. Ce duché eſt fort grand: il s'étend dans la province de Picardie, & dans celle de Champagne. Quoique la ville de Guiſe ait toujours eu ſes ſeigneurs propriétaires, les rois y ont mis des gouverneurs, parce qu'étant ſituée ſur la frontiere des Pays-bas, elle étoit comme un boulevard de la France. * (a) *Piganiol de la Force*, Deſc. de la France, *t.* 3, *p.* 204. (b) *Longuerue*, Deſcr. de la France, 1. *part. p.* 62.

GUISO, ou GUISA, fortereſſe du royaume de Mino, au Japon, dans la grande iſle Nipon. Elle étoit l'ancien patrimoine des ancêtres du fameux Nobunanga, qui, dans le XVI ſiécle, étant devenu d'abord roi de Mino & de Boari, conquit enſuite la moitié du Japon, monta ſur le trône des empereurs Cubosama, & fut tué avec ſon fils aîné dans une révolte, lorſqu'il ſe diſpoſoit à achever la conquête de cet empire. Son petit-fils ayant été dépouillé de tous les états de ſon aïeul par Taycosama qui s'étoit déclaré ſon tuteur, ce prince lui rendit

quelque tems après la forteresse de Guisо : ainsi il se trouva réduit à la condition de ses ancêtres. * *Hist. du Japon du P. Charlevoix.*

GUISTRES, *Aquistriæ*, bourg & château de France, dans la Guienne, au Bourdelois ; il n'est remarquable que par une abaye de l'ordre de S. Benoît, dediée à Notre-Dame. Elle est située sur la riviere, à trois lieues de l'isle au nord de Libourne.

GUIXOLES, (S. Felix de) abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, de la congrégation de Valladolid en Espagne, dans la Catalogne, au diocèse de Gironne sur la côte.

GULACHAN, petit territoire, situé entre Cuba, le Dagistan inférieur, & les montagnes de Schak au bas desquelles il est situé du côté du levant ; comme les montagnes sont extrêmement hautes, elles l'empêchent de recevoir des rayons du soleil ; & les bleds n'y viennent pas bien : les villages même les plus près de ces montagnes sont dans l'ombre dès deux heures après midi. Ces rochers, par leur hauteur, par les neiges dont ils sont toujours couverts, & par l'ombre qu'ils jettent, font frémir tous les étrangers. Les habitans de ce territoire ont un langage formé du Turc & du Tartare ; ils se servent aussi de la langue Lesgine. Ils sont Mahométans, & soûmis au Chan de Cuba qui propose des anciens aux villages. Six de ces villages tomberent en partage au Turc, lorsqu'on régla les limites. Les autres sont soumis à la Russie depuis l'an 1726. Ils l'étoient auparavant à la Perse. Ils sont courageux, ont de bons chevaux, de bonnes armes à feu & de bons sabres. La Russie n'en tire aucun revenu ; mais lorsqu'elle envoie ordre au Chan, il est obligé de la servir en tems de guerre, avec ses sujets.

Lorsqu'il fut question de faire prêter serment de fidélité aux habitans des territoires de Cuba & de Gulachan, ils comparurent ; mais quelques-uns d'entr'eux qui avoient eu part au massacre du Chan, craignoient qu'on ne les poursuivît, & ne se rassurerent que lorsqu'on leur eut affirmé que l'on ne feroit mention en aucune maniere de ce qui s'étoit passé avant qu'ils appartinssent à la Russie. Ils prêterent serment avec les autres, & baiserent l'Alcoran. Quelques-uns d'entre les habitans de Cuba, qui étoient de bonne foi, avertirent qu'il ne suffisoit pas, pour les rendre fideles, de leur faire prêter serment de la sorte ; mais qu'il falloit leur faire confestir que, s'ils n'observoient pas leur serment, leurs femmes fussent réputées putains publiques, & que chacun fût en droit d'en jouir ; & ils assurerent que cette formule les lieroit bien davantage que cent baisers sur l'Alcoran, parce que, quand ils auroient prononcé ce serment, celui qui le romproit, seroit réputé infâme par tous ceux qui en auroient connoissance. Lorsqu'il fut question de leur faire prêter ce serment, ils firent beaucoup plus de difficulté qu'ils n'avoient fait à baiser l'Alcoran : cependant on les y contraignit, & ils sont toujours demeurés fideles depuis. * *Description des peuples Occidentaux de la mer Caspienne*, faite sur les lieux par M. Garber officier au service de la Russie.

GULDBORG, ou GULDEBORG, petite isle de Danemarck, dans la mer Baltique, au nord de l'isle de Laland, & au couchant de celle de Falster, à l'entrée septentrionale du détroit qui sépare ces deux isles, & auquel elle donne le nom de GULDEBORG-SUND. * *Hermanides*, Daniæ Descr. *p.* 680.

GULDENHOLM. Voyez GLUCKSBOURG.

GULFE, petite isle de la mer Britannique entre les Sorlingues & la côte de Cornouailles, province d'Angleterre. On la nommoit anciennement LISSIA, selon Baudrand, éd. 1705.

GULLO, ou GOLIN, place de l'Indoustan, sur le Gange, à cinquante lieues de son embouchure, au royaume de Bengale, selon Davity, *Etat du R. de Portugal en Asie.* Il ajoûte que les Portugais qui y sont établis, y ont un port & une église dediée à Notre-Dame.

GULPAGNIAN, ville de Perse, dans l'Irak-Agemi sur une riviere de même nom à 12 lieues au nord de Khounsar. * *D'Anville*, Carte de Perse 1751.

GULPE, (LA) ou GALOPE, petite riviere des Pays-bas, au duché de Limbourg. Elle coule près de Sainte-Croix, & se rend dans la riviere de Gueul à une lieue & demie de Fauquemont. * *Baud.* éd. 1705.

GULTZOW, petite ville d'Allemagne, en Poméranie. Elle appartenoit autrefois à l'église de Cammin, & fut vendue par l'évêque Henri de Schmelingen en 1303 ; elle est à 39d. 20′ de longitude, & à 53 d. 39′ de latitude, selon Zeyler, *Pomer. Topogr.* p. 65.

GULUS, riviere de la Mauritanie Cesarienſe, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. Il en met l'embouchure dans le golfe de Numidie, entre celle de Ampsaga & Igilgili.

GUMANAPI, selon Baudrand, Corneille & quelques autres, GUNNAPI, GUNNAPPI, GUNOAPPI, GOENONGAPI, ou GUANAPI, selon les différentes relations, isle de l'Océan oriental, & la sixiéme des isles de Banda. Corneille y met une ville nommée aussi *Guamanapi*, & dit qu'elle est située au pied d'une montagne qui vomit des flammes, d'où par plaisanterie on la nomme *la Grenade*, & cite Maty qui ne parle que de la ville. Baudrand, *édit.* 1682, qui ne parle point de la ville, dit le nom de la Grenade de Banda à l'égard de la montagne. Mais on lui prête deux articles dans son édition françoise, l'un de l'isle, l'autre de la montagne. Les Hollandois, entr'autres, Rechteren, dans son Voyage aux Indes orientales, *t.* 5, *p.* 116, disent que c'est une montagne ardente peu éloignée de Nera, & que personne n'y habite ; qu'elle fume jour & nuit, & vomit quelque fois des flammes, du feu & des pierres. Il y avoit quelques années qu'elle s'étoit ouverte, & qu'elle avoit jetté prodigieusement des pierres & même des roches entieres qui comblerent tellement le canal d'entre cette montagne, & Nera qui avoit alors vingt brasses de profondeur, qu'il n'a plus été navigable depuis ce tems-là.

GUMARA, isle de la mer des Indes, dans le voisinage de l'isle de Taprobane, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 4.

GUMATHENA, ou GYMATHENA, contrée fertile, dont parle Ammien Marcellin, *l.* 18. Ortelius, *Thesaur.* juge qu'elle étoit vers la Mésopotamie.

GUMBRITÆ, peuple de l'Inde, selon Pline, *l.* 6, *c.* 20. Quelques exemplaires portent GUMERITÆ : le P. Hardouin lit UMBRITTÆ.

GUMBSE, maison dans le comté de Dannenberg, en Allemagne, entre l'Elbe & la ville de Dannenberg, à distance égale, dans une plaine. C'est la résidence d'un bailli. * *Zeyler*, Brunſ. Topogr. *p.* 73. Corneille écrit GUMITZ, & dit que c'est un bourg.

GUMEL, riviere d'Afrique, au nord du Senegal. Elle sort du lac de Kassan ; & prenant de l'est à l'ouest, elle se rend, après avoir fait un coude, dans le Senegal, à Cahaydé au nord, & à l'extrémité de l'isle de Bilbas. * *Cours du Senegal*, levé en 1718, par un ingénieur François.

GUMMASIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacene. On trouve que *Stephanus*, son évêque, souscrivit à la lettre écrite à l'empereur Constantin. * *Harduin.* Collect. conc.

GUMMENARTARUM, siege épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. *Sabinianus*, évêque de ce lieu, assista, l'an 525, au concile de Carthage. * *Harduin.* Collect. conc.

GUMMINE, lieu de Suisse. C'est un passage important de Berne à Morat, à cause de la Sane qu'on y passe sur un grand pont de bois, & couvert. Cette riviere est large, dangereuse & bordée d'une chaîne de rochers fort hauts & escarpés. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 2, p. 166.

GUMMITANUS, siege épiscopal d'Afrique, dans la Byzacene. On trouve *Johannes Gummitanus* dans la Conférence de Carthage, & Maxime, évêque du même siége, dans la Notice d'Afrique. * *S. Optat.* Oper. p. 289, éd. *Dupin.*

GUNAGITANUS, siege épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienſe, selon la Notice épiscopale d'Afrique, qui nomme *Auxilius Gunagitanus.* Il faut lire au lieu de ce nom GUNUGITANUS.

GUNARIA, grande plaine d'Asie, dans la Paphlagonie, selon Cedrene & Curopalate, cités par Ortélius, *Thesaur.*

GUNAS, lieu d'une grande fertilité, dans la Syrie, selon Etienne le Géographe.

GUNEZ,

GUNEZ, bourg, château & riviere d'Allemagne, dans la basse Autriche, à cinq lieues au-dessus de Sarvar. * *Baudr.* éd. 1705.

GUNDA ou PUNDA, selon les divers exemplaires de Ptolomée, *l.* 5, *c.* 20, ville de la Babylonie.

1. GUNDELFINGEN, selon Zeyler, *Bavar. Topogr. p.* 23, petite ville d'Allemagne dans la Suabe, au-dessous d'Ulm, avec un beau château, à un mille ou environ de Laugingen, sur un ruisseau poissonneux, nommé *le Brentz*, qui tombe près de-là dans le Danube. Il y a apparence que la maison de Baviere l'acheta avec quelques autres lieux, du duc Guelphe, ou de Conradin, dernier duc de Suabe : elle a appartenu aussi quelque tems aux ducs de Teck, puisque Frederic, duc de Teck, y a institué une foire. Lorsqu'Ulric de Wurtenberg, fils du comte Evrard, épousa Elisabeth, fille de l'empereur Louis IV, on lui donna cette petite ville comme partie de la dot; mais à condition de rachat. Gundelfingen revint à la Baviere en 1449, comme on peut le voir dans la Chronique de Suabe, écrite par Crusius, 3. *part. p.* 268. En 1505, elle passa à la maison Palatine.

2. GUNDELFINGEN, selon Zeyler, *ibid.* ancien château d'Allemagne, dans la haute Suabe. Il y avoit autrefois une famille illustre de ce nom. Ce château est tombé en ruine : la seigneurie qui en dépendoit, passa aux comtes de Helfenstein, & de cette maison dans celle des comtes de Furstenberg, qui la possede à titre de baronnie. Zeyler distingue ces deux GUNDELFINGEN; il appelle celui-ci le HAUT, & le BAS. D'Audiffret ne distingue rien, & donne aux comtes de Furstenberg-Blomberg, celui qui est auprès du Danube. Baudrand, Mati & Corneille l'ont suivi : je crois qu'ils se trompent.

GUNDELSHEIM, petite ville ou bourg d'Allemagne, dans la Suabe, au Craichgow, sur larive droite du Necker, au-dessous de Hailbron : mais comme il appartient au grand-maître de l'ordre Teutonique, on le range sous le cercle de Franconie. Il y a sur la hauteur le château de Horneck, qui est la résidence d'un commandeur. * *Zeyler*, Francon. Topogr. *p.* 71.

GUNDIS. Voyez GONDES.

GUNDOSA. Voyez GODASA.

GUNDUNI. Voyez GORDUNI.

GUNELENSIS ou GUNELMENSIS, siege épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire, selon la Conférence de Carthage, où il est parlé de Paschasius, évêque de ce lieu.

GUNI, petite ville d'Asie sur la mer Noire, aux confins de la Turquie & de la Mingrelie, selon Tavernier, *Voyage de Perse*, l. 3. C'est la même chose que GONIE. Voyez ce mot.

GUNTERSTHAL, abbaye de filles de l'ordre de Cîteaux, dans la Suabe, au Brisgaw, dans le voisinage de Fribourg.

GUNTIA, ancienne ville de la Rhetie, sur le Danube, selon Beatus Rhenanus, *Rer. German. l.* 3, *p.* 340, qui la nomme GUNTZEBURG. Voici ce qu'il remarque à ce sujet : il y a dans la premiere Rhetie un bourg, & une riviere que l'on nomme *Rhatia* ; les Allemands, qui envahirent ce pays, appellerent l'un & l'autre *Guntzebourg*. La Notice de l'empire, sect. 59, met Guntia au nombre des garnisons Romaines. Auprès de *Guntia* étoit un passage du Danube, nommé *Guntiensis Trajectus* ou *Transitus* : un ancien panégyriste dit à l'empereur Maximien : *Et à ponte Rheni usque Danubii transitum Guntiensem devastata atque exhausta penitus Alemania.* Ce pont du Rhin, est le pont de Mayence. Il y a encore à présent à Guntzbourg un pont sur le Danube. Antonin, *Itiner.* parle aussi de Guntia, & la met à vingt mille pas d'Augsbourg, & à seize du mont Celius. Cette route fait voir que ce nom ne signifie pas le bourg, mais la riviere de Guntia, aujourd'hui le Guntz, que l'on traverse en effet en allant d'Augsbourg à Kelmuntz sur l'Iller. Voyez GUNTZ, GUNTZEBOURG.

GUNTIA, riviere. Voyez GUNTZ.

GUNTZ, riviere d'Allemagne dans la Suabe. Elle a sa source à Wester-Rieden, village de la principauté, & abbaye de Kempten, auprès du village de *Guntzberg*; & une autre source au village de *Guntzeck*, dans le même pays : cette derniere se grossit d'un ruisseau auprès de *Guntz*, ensuite les deux sources se joignent; elle serpente de-là vers le nord, passe à Babenhausen, reçoit une autre riviere; arrose Ichenhausen, & enfin se perd dans le Danube à Guntzebourg. * *Jaillot*, Cours du Danube.

GUNTZEBOURG ou GUNTZEBURG, *Guntia*, petite ville d'Allemagne, au cercle de Suabe, à l'embouchure de la riviere de Guntz dans le Danube, à environ trois milles d'Ulm; elle appartient au margraviat de Burgaw; & c'est, selon Beatus Rhenanus, le *Guntiensis Transitus* des anciens. Il prétend que du tems de l'empereur Constantius on la nommoit *Contia*. Les appartemens du château ne sont pas fort beaux; il y a un joli bain, & une grande sale, dans laquelle on voyoit avant la longue guerre d'Allemagne, diverses histoires représentées, sur-tout les principales actions de l'archiduc Ferdinand, frere de l'empereur Maximilien II, outre les portraits de seize margraves du Burgaw : la ville est sur un terrein élevé; plus bas, près de l'eau, sont plusieurs maisons & édifices; & comme cette ville est un passage pour ceux qui vont d'Augsbourg à Ulm, on n'y manque pas d'auberges. * *Zeyler*, Suev. Topogr.

GUNTZEN, montagne de Suisse, au comté de Sargans, près du bourg de Flums. Il y a dans cette montagne trois sortes de minieres, du mélange desquelles on tire de fort bon acier : on les fond dans le village de Quinten, & on fait l'acier à Flums : on remarque que si on ne mêle que deux de ces minieres, il n'en résulte que du fer : pour avoir de l'acier il faut fondre les trois ensemble en une certaine proportion, qui n'est connue que de ceux qui y travaillent. Pour les tirer de la montagne, on y a déja creusé plus de demi-lieue de profondeur : cette fonderie appartient à des particuliers. La montagne de Guntzen produit aussi du talc.

GUNTZENHAUSEN, petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, sur la riviere d'Altmul, à un mille de Weissenbourg, auprès d'une forêt : elle appartient au margrave d'Anspach. En 1368, Guillaume de Seckendorf la vendit au burgraye de Nurenberg : elle est, à-peu-près, sur la route de Nordlingen ou d'Oettingen à Nurenberg par le Hanenkam. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 3, p. 191.

GUNUGI, ancienne ville de la Mauritanie Cesariense. Antonin dans son Itinéraire, la met entre *Cartili* & *Cesarée*, colonie, à douze mille pas de l'une & de l'autre. Pline, *l.* 5, *c.* 2, la nomme *Gunugi*, Antonin *Gunugus*; l'anonyme de Ravenne, *l.* 3, *c.* 8, aussi *Gunugus*. Cette ville étoit épiscopale. La Notice d'Afrique nomme *Auxilius Gunugitanus*; il faut lire *Gunugitanus*. C'est vraisemblablement la CANUCCIS de Ptolomée. Voyez ce mot. Le P. Hardouin croit que *Gunugi* est présentement MESTAGAN.

GUOL, riviere de Corse. Voyez GOLE.

GUPLO. Voyez GOPLO.

GURÆI, peuple; &

GURÆUS, riviere de l'Inde, selon Arien, *Alex. l.* 4, *c.* 25, qui dit qu'Alexandre la passa en allant contre les *Assaceni* : il marcha, dit ce historien, à travers les *Guréens*, & passa le fleuve Gurée, qui porte le même nom que le pays : le trajet fut difficile, tant à cause de la profondeur & de la rapidité du fleuve, qu'à cause des pierres rondes qui sont sous l'eau, & qui faisoient faire de faux pas.

GURANII, peuple d'Asie, vers l'Arménie & la Médie, selon Strabon, *l.* 11, *p.* 531.

GURASIUM *Volsanitarum*, ancienne ville d'Italie, selon Diodore de Sicile, *l.* 14. Amiot lit *Samnitum*, au lieu d'ἐυνίκα-νησῶν, qui est dans le grec ordinaire, & par conséquent met cette ville au pays des Samnites.

GURBAAL, lieu nommé au second livre des Paralipomenes, *c.* 26. S. Jerôme dit que c'est *Gerara*, où Abraham voyagea. * *Ortel.* Thes.

GURBATHA ou GORBATA, Γερβάθα, ville de la Mésopotamie, dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 18.

1. GURCK, ville d'Allemagne, dans la basse Carinthie, sur la petite riviere de même nom : elle a un évêché suffragant de Saltzbourg, érigé l'an 1073, à l'instance des archevêques de Saltzbourg, qui en qualité de patrons en devoient avoir la présentation, & en donner l'investiture. Cependant Ferdinand I obtint que de trois nominations, il y en auroit deux à l'empereur.

Cette ville eſt à ſix milles de Villach, & à cinq de Clagenfurt : elle eſt aſſez grande. * *Baudrand*, éd. 1705. *Hubner*, Géogr.

2. GURCK (LE), petite riviere d'Allemagne, dans la Carinthie : elle a ſa ſource dans le lac de Sepach, & une autre à S. Laurent ; enſuite ces ruiſſeaux ſe joignent & en reçoivent pluſieurs autres, en ſerpentant vers le ſud-eſt ; puis ſe tournant vers le nord-eſt, elle recueille quelques ruiſſeaux, entr'autres, celui de Grin ; paſſe à Gurck, & à Strasbourg, & ſe jette dans l'Olcza, vis-à-vis d'Altnhof. * *Zeyler*, Carte de la Carinthie.

3. GURCK (LE), petite riviere d'Allemagne, dans la Carniole, & plus particuliérement à l'extrémité occidentale du Windischmarck, dans une aſſez grande forêt : elle ſerpente enſuite vers l'orient méridional, reçoit quelques ruiſſeaux en chemin, paſſe à Seiſenbourg, où elle a un pont, reçoit un autre ruiſſeau à Anack, ſe replie vers l'orient ſeptentrional, paſſe à Rudolfs-Werd, ſe recourbe vers l'orient jusqu'à Wergel, enſuite vers le nord, puis enfin reprend ſon cours vers le nord-eſt ; paſſe à Landſtras, où elle a un pont, & ſe perd dans la Save, un peu au-deſſus de Rayn, aux confins de la Croatie & du comté de Cilley. * *Zeyler*, Carte de la Carniole.

GURCKFELD, ſelon Zeyler, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Carinthie, ſur la Save, un peu au-deſſus de Rayn ; elle a été autrefois la réſidence de la cour du comte de Cilley. Il y a un beau château, qui appartient à MM. de Moscon, & un couvent de Capucins. Lazius, *Reip. Rom. l.* 12, *ſect.* 5, *c.* 3, prend cette ville pour l'ancienne QUADRATUM. Il y a une ancienne inſcription à la tour, où ſont les clochers.

GUREIGURA, montagne d'Afrique, au royaume de Fez. Marmol, *t.* 2, *l.* 4, *c.* 37, *p.* 204, en parle ainſi. C'eſt une montagne fort peuplée d'où ſort le fleuve d'Agubel, qui va ſe rendre dans le Beher vers le couchant : elle eſt près du grand Atlas, à treize lieues de Fez, dont elle eſt ſéparée par les plaines d'Eceïs ; mais il y en a encore de plus grandes entr'elle & le grand Atlas, qui ſont peuplées d'Arabes ſédentaires, comme les Berberes.... Les habitans portent le nom de leur montagne, & ſont fort riches & belliqueux ; recueillent beaucoup de bled & d'orge, & ont quantité de gros & menu bétail : ils ont beaucoup de villages fort peuplés ; mais il n'y a ni ville ni château, ni bourg fermé : la difficulté des avenues leur ſert de défenſe.

GURGAITENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Byzacene, ſelon la Notice qui nomme *Primianus Gurgaitenſis*. Il faut lire, ſans doute, *Gurgitenſis*. Dans le concile de Carthage, tenu ſous S. Cyprien, on trouve un évêque *Felix à Gurgitibus* : le lieu de ſon ſiége étoit nommé GURGITES.

GURGISTAN. (LE) Voyez GEORGIE.

GURGITES, lieu épiſcopal d'Afrique. Voyez GURGAITENSIS.

GURGULIENSIS LOCUS, lieu dont parle Ives de Chartres, dans une de ſes lettres, *Epiſt.* 69. Ortélius croit qu'il eſt de la Gaule, & avertit que ſur la marge de ſon exemplaire il y avoit BUGULIENSIS.

GURGURES MONTES, montagne d'Italie, dont parle Varron, *de re Ruſt.* l. 2, c. 4. Il ſemble, dit Ortélius, qu'elle étoit au pays des Samnites. Fulvius doute s'il ne faut pas lire *Querqueros*, mot, qui ſelon Feſtus, ſignifie *froid*. Ce ne ſeroit donc plus un nom propre ; mais ſimplement une épithete. Victorius a remarqué que les anciens manuſcrits portent BURBURES.

GURIAUNA, ville de la Medie, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2. Elle étoit dans les terres.

GURIAUNE, ville de la Margiane, ſelon le même, *l.* 6, *c.* 10.

GURIEL, province d'Aſie, dans la Mingrelie, dont pourtant elle eſt ſéparée à certains égards ; car les principaux de Guriel voyant que les Mingreliens avoient ſecoué le joug du roi d'Imirete, élurent un roi entr'eux, qui jusqu'à préſent, dit Chardin, *Voyages*, t. 1, p. 252, s'eſt maintenu dans l'indépendance, par l'appui qu'il a du Grand-Seigneur, à qui il paye un tribut annuel de quarante-ſix enfans, garçons & filles, qu'il envoie au Bacha d'Acalziké. Le pays de Guriel eſt petit, & reſſemble à la Mingrelie pour les mœurs des habitans : l'on y a la même religion, les mêmes coutumes, & le même penchant à l'impureté, au brigandage & au meurtre. Il conſine au nord avec l'Imirette, à l'orient au Caucaſe, où le Kur a ſa ſource, au couchant à la mer Noire, & au midi à l'état du Turc : le roi de Guriel eſt Chrétien.

GURNIGEL, (LE) montagne de Suiſſe, au canton de Berne, dans l'Oberland ou pays d'en-haut, au bailliage de Thoun. Le Gurnigel eſt célebre par un bain d'eau ſoufrée qui s'y trouve. Cette eau eſt chaude, & a le goût de vitriol. On en uſe, tant en bain qu'en boiſſon. On en porte beaucoup à Berne, où l'on en fait un grand uſage, parce qu'elle eſt utile pour les foibleſſes d'eſtomac, pour les douleurs des nerfs, & autres maladies. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 215.

GUROVAN, montagne d'Aſie, en Arabie, & dans la province de Hegiaz, auprès de la ville de Thayef. Elle eſt très-ſtérile. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

GURREA, petite ville ou bourg d'Eſpagne, en Aragon, ſur le Rio Gallego, à cinq lieues de Sarragoſſe, & environ à pareille diſtance de Huesca. On la prend pour le FORUM GALLORUM, ou GALLICUM des anciens.

GURSIO. Voyez GORSIO. * *Baudrand*, éd. 1705.

GURTIANA. Voyez GUSTIANA.

GURULIS : il y avoit deux villes de ce nom dans la Sardaigne, dans l'intérieur des terres, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3, qui les diſtingue par les noms de *vieille* & de *neuve*. Voici la poſition qu'il leur donne.

	Longitude.		Latitude.	
Gurulis, la vieille,	30 d.	30′.	38 d.	30′.
Gurulis, la neuve,	30 d.	30′.	37 d.	20′.

GUSCHA, village de Suiſſe, au pays des Griſons, proche la ville de Meyenfeld. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 81.

GUSELISAR, ville de la Turquie, en Aſie, dans la Natolie. Paul Lucas, qui croit que c'eſt la Magneſie, dans l'Ionie, en fait cette deſcription dans ſon troiſiéme Voyage, *t.* 1, *p.* 159. Guſelizar n'eſt aujourd'hui que les debris d'une des plus belles & des plus anciennes villes de l'Aſie. Sa grandeur paroît encore aſſez, puiſque je fus plus de deux heures à en parcourir les ruines. Je marchai pendant plus d'une heure ſur des monceaux de pierres, où je remarquai pluſieurs ſoutereins très-bien voûtés. Il paroît que c'étoient des aqueducs qui conduiſoient les eaux dans la ville ; on dit qu'ils vont encore très-loin de-là. A une lieue hors de la ville, on trouve les ruines d'un temple ſuperbe, dont on voit encore trois belles arcades qui ont chacune plus de cinquante pieds de haut : les friſes & les moulures ont conſervé toute leur beauté. Il y a une apparence que l'on avoit pratiqué dans l'épaiſſeur du mur un degré pour monter aux galeries qui ſont ſur ces arcades ; mais il eſt détruit ou bouché par la quantité de pierres qui ſont au pied. Ce qu'il y a de plus remarquable eſt une voûte ſous terre, qui conduit, à ce que l'on dit, à plus de deux journées de-là : on ne me fut dire à quel uſage pouvoit avoir été conſtruit ce ſouterrein : l'on fait là-deſſus mille contes frivoles. On dit qu'un amant pour tromper la jalouſie d'un mari, dont il aimoit la femme, fit pratiquer ce ſouterrein pour l'aller voir dans une ville voiſine où elle demeuroit. J'ai remarqué que ce prodigieux ouvrage avoit été conſtruit des ruines d'un autre encore plus ancien, car j'ai vu du côté du couchant, au-deſſus des arcades, ſur deux belles pierres de marbre deux inſcriptions qui ſont renverſées. Il me fut impoſſible de tirer aucune lumiere des habitans du pays : leur tradition porte ſeulement que la mer venoit autrefois battre contre les murailles de la ville : l'on voit en un endroit de gros anneaux, où ils diſent qu'on amarroit les vaiſſeaux. Cette tradition me porte à croire qu'on avoit creuſé un lac dans la plaine voiſine, où les eaux du Meandre, qui paſſent à deux lieues de la ville, formoient un canal qui ſervoit à faire remonter les vaiſſeaux de la mer qui eſt à dix-huit ou vingt lieues de-là ; peut-être même que la mer n'en étoit pas alors ſi éloignée, ſes rivages ayant ſouvent changé dans cette partie de l'Aſie. Ce qui confirme ma conjecture, c'eſt qu'en

labourant la terre dans cette plaine qui eſt à préſent très-fertile & bien peuplée, on y trouve une infinité de coquillages ; d'ailleurs *Guzul* dans la langue Turque veut dire un *lac*, & *Eliſar* une *forteresſe* ; ainſi Guselisar ſera la même chose que la *forteresſe* ou la *ville du lac*. Cette ville ne peut être que celle de Magnéſie dans l'Ionie. Dans l'endroit de la ville qui eſt le plus habité, & où il y a pluſieurs fontaines, on tient un marché où les Armeniens ſont un grand commerce de ſoie & de coton filé. Tout le pays aux environs eſt couvert de colomnes de marbre ou de granite, renverſées ou rompues pour la plûpart. Voyez MAGNÉSIE. Il ajoûte qu'il faut bien diſtinguer cette Magnéſie d'Ionie, dont il eſt ici queſtion, de la Magnéſie de Lydie, au pied du mont Sipyle.

GUSTAVEBOURG, forteresſe d'Allemagne, dans le landgraviat de Darmſtadt, au confluent du Meyn & du Rhin. Guſtave-Adolphe, roi de Suede, la fit conſtruire en 1632, & l'abandonna trois ans après. Elle eſt à préſent ruinée. * *Baud.* édit. 1705.

GUSTIANA, ville de la Pannonie, ſelon Antonin, ſur la route de *Sopianæ* à *Bregetio*, entre *Jovia* & *Herculia*, à XXV. M. P. de la premiere, & à XX. M. P. de la ſeconde. L'édition des Aldes 1518, *p.* 170, celle des Juntes 1519, portent GUSTIANA. L'exemplaire du Vatican, l'édition de Simler, celles de Zurita & de Bertius portent GURTIANA. Lazius lit *Curtiana*, & croit que c'eſt la *Curta* de Ptolomée.

GUSTROW (a), ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, au duché de Meckelbourg, dans la Vandalie proprement dite. Elle eſt nommée GUSTROWE dans les anciens actes. On ne trouve rien de cette ville avant l'an 1107 : il en eſt parlé à l'occaſion d'un avantage que Wratiſlas I, duc de Poméranie, y remporta. Thomas Kantzovius (b), dans une Chronique de Poméranie, manuscrite, dit que l'an 1128, Othon, évêque de Bamberg, le même qui eſt regardé comme l'apôtre des Poméraniens, envoya de Poméranie des miſſionnaires à Guſtrow pour inſtruire & batiſer les Obotrites & les Wendes, qui avoient alors plus de diſpoſition qu'auparavant à ſe convertir. Henri Burevin II, ou le jeune duc de Meckelbourg, augmenta cette ville en 1219 & 1220. Il y bâtit un château, lui donna le droit de ville Teutonique, & y fit élever une égliſe. Il eſt le premier duc qui y ait réſidé, après que la ville de Verle, où il avoit eu ſa cour eut été ruinée. On a encore vingt-quatre des loix qu'il donna à cette ville. L'égliſe collégiale fut fondée en 1226 ſous l'invocation de ſainte Cecile, dont la fête ſe célebre le 22 novembre, jour auquel toute cette province abjura l'idolatrie. Guſtrow fut encore amplifiée par Niclot ou Nicolas en 1248 ; mais elle n'étoit pas alors au même lieu où elle eſt à préſent : de la droite du ruiſſeau de Nebel, elle a paſſé à la gauche. Il y a environ cinq ſiécles que cette ville ayant été détruite par un incendie, les habitans à qui l'autre côté de la riviere plaiſoit davantage y bâtirent des maiſons neuves, & y formerent la *nouvelle Guſtrow*. La vieille ne fut pourtant pas abandonnée entiérement, & on en rebâtit une partie. La nouvelle eut ſon égliſe particuliere, la vieille conſerva l'ancienne, qui appartint enſuite aux payſans du village de Suckow. Avec le tems elle eſt tombée en ruine au ſeiziéme ſiécle ; & il n'en reſte plus qu'une hauteur formée de ſes débris & un lieu qui porte encore le nom de l'ancien cimetiere. Le reſte des ruines de l'ancienne Guſtrow eſt dans quelques maiſons hors de la ville, dans des jardins & dans l'hôpital de S. George. Guſtrow appartenoit alors à une branche particuliere de la maiſon de Meckelbourg, qui portoit le titre de prince de Verle ou des Vandales ; mais cette branche s'éteignit, & les ducs de Meckelbourg étant reſtaiſis de cette province en 1436, s'appliquerent à faire fleurir Guſtrow, qui pourtant eſſuya quelques incendies. La confeſſion d'Augsbourg s'y introduiſit ſous le duc Henri ſurnommé *le Pacifique*. La ſucceſſion de Meckelbourg s'étant trouvée réunie entre les deux freres Adolphe, Frederic I, & Jean-Albert II, ils la partagerent également : l'aîné eut la principauté de Schewerin, & ſes annexes ; le cadet eut Guſtrow, la Vandalie, & pays qui en dépendent. De-là vint la diſtinction du duc de Guſtrow & du duc de Schwerin : cette diſtinction ne ſubſiſte plus. Guſtave-Adolphe, fils d'Albert II, étant mort en 1691, trois ans après ſon fils, n'ayant qu'une fille, la branche de Schwerin rentra en poſſeſſion du duché de Guſtrow. La ducheſſe douairiere occupa le château juſqu'à ſa mort. Ce château eſt le plus beau & le plus riant qu'il y ait dans tout le pays. C'eſt un grand édifice à quatre faces, où pourtant un des angles manque encore. Il eſt accompagné d'un magnifique jardin. Guſtrow eſt à quatre milles au midi de Roſtock, à ſept au levant de Wismar, à huit de même de Schwerin, & à deux & demie ſud-eſt de Butzow. *Mémoires dreſſés ſur les lieux en* 1718. * *Micral*, Hiſt. Polit. Pomer. *l.* 3, *ſect.* 12.

GUTÆ, ancien peuple de la Scandinavie, ſelon Ptolomée. Ils paſſerent enſuite dans la Chersonneſe Cimbrique, où ils donnerent leur nom au Jutland. La prononciation du *G*, devant un *u*, *Gu*, diffère peu de celle de notre *Ju* chez les peuples qui parlent la langue Teutone. Voyez GOTHS, & JUTÆ.

GUTENZELL, DEI CELLA ou BONACELLA, abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans la Suabe, au diocèſe de Conſtance, à une lieue au nord-eſt de celle d'Ochſenhauſen. Cette abbaye, qui eſt de filles, fut fondée en 1237.

GUTSTAT, ville de la Pruſſe royale, ſur la rive gauche de l'Alla, au ſudouest d'Heilsperg. Longitude 38 d. 42′ ; latitude 53 d. 52′.

GUTTA, ville de la haute Hongrie, dans un lieu marécageux, entre une branche du Danube, du Waag & du Swartz, à un mille de Newhausel. Cette ville, dit Edouard Brow, *Voyage de Komara*, p. 124, eſt bâtie depuis les dernieres guerres, & eſt à préſent bien fortifiée.

GUTTALUS, riviere de la Germanie, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 14. Cluvier. *German. Ant.* l. 3, c. 49, a ſavamment prouvé, contre Junius, que c'eſt préſentement l'*Oder*. Voyez ce mot.

GUTTONES, ancien peuple de la Germanie, qui habitoit le golfe Mentonomon, aujourd'hui le Friſch-Haff, ſelon le plus commun ſentiment. Quant aux *Guttones* on les a connus dans la ſuite ſous le noms de GOTHS. Voyez ce mot.

GUTZKOW, ville d'Allemagne, dans la Poméranie citérieure, entre Loytze & Anclam, ſur la riviere de Peene, dans un comté dont elle eſt le chef-lieu, & auquel elle donne ſon nom. Lorſque Otthon, évêque de Bamberg, l'apôtre de la Poméranie, prêchoit la foi, Gutzkow fut la premiere qui ſe convertit au Chriſtianiſme. Mitzlaff, ſon comte, s'étant fait baptiſer à la diéte d'Uſdom. C'étoit alors une ville très-diſtinguée ; mais ſon château ayant été raſé par les habitans de Stralſonde & de Greifswalde en 1386, elle déchut au point qu'elle devint un très-petit bourg. Quelques-uns lui conſervent cependant le rang de ville. Le ſaint évêque Otthon de Bamberg y a autrefois ſéjourné, prêché, baptiſé, & bâti une égliſe, après avoir détruit le temple des fauſſes divinités. * *Zeyler*, Pomeran. Topogr. *p.* 65.

LE COMTÉ DE GUTZKOW comprenoit autrefois Greiffswalde, Loytze & l'abbaye d'Eldenow. C'étoit même le ſiége d'un prévôt & d'un ſynode, duquel quelques paroiſſes relevoient pour le ſpirituel ; mais cela eſt changé, & ces paroiſſes ſont maintenant partagées entre Wolgatz & Greiffswalde ; & Gutzkow même releve à préſent du ſynode de Greiffswalde. Cette ville fut priſe & ſaccagée en 1357 par les Danois & les Rugiens. Jean, dernier comte de Gutzkow, étant mort ſans enfans, les ducs de Poméranie ſe ſaiſirent de ce comté, par droit de dévolution, & le partagerent entr'eux ; l'empereur Charles leur en donna l'inveſtiture. Il eſt préſentement à la Suede.

GUYER (LE), ſelon Baudrand, riviere de France, en Dauphiné. Elle a ſa ſource dans les montagnes de la grande Chartreuſe, d'où courant au nord, elle ſépare la France de la Savoye ; & paſſant au pont Beauvoiſin, elle ſe jette dans le Rhône, au-deſſous de Saint-Genis-l'Hôte, à douze lieues au-deſſus de Lyon.

GUYOLE. Voyez GUIOLE.

GUZABENSIS ou plutôt GUZABETENSIS, ſiege épiſcopal d'Afrique. Innocent, ſon évêque, aſſiſta à la conférence de Carthage ; mais on ne ſait dans quelle province il étoit.

GUZARATE, GUZERAT ou GUZURATE, autrefois royaume particulier de l'Indouſtan, dans la presqu'île

d'en-deçà le Gange, & maintenant province de l'empire du Mogol. Nous obfervons ailleurs qu'il avoit été autrefois fort étendu, & comprenoit le royaume de Cambaye & le Decan. Vers l'an 1545 ou 1546, Sultan Mamoët, roi de Guzerat, étant près de mourir, confia la tutelle de fon fils unique, & le gouvernement général de fon état à un grand feigneur, dont l'ambition excita l'envie & la révolte des grands du royaume. Pour fe maintenir dans fon autorité, ce gouverneur eut recours au Mogol Ecbar ou Akébar, dont il rechercha la protection, fous prétexte de la demander pour Mudafer fon pupille, qui étoit en bas âge, & dont le pouvoir n'étoit pas affez établi pour conferver fon tuteur, contre la ligue des grands qu'il avoit irrités. Il promit de lui céder une ville avec fon territoire. Akébar vint effectivement à fon fecours, en 1565, & foumit tous ceux qui s'oppofoient à lui, & que le gouverneur accufoit d'être les ennemis de fon roi; mais au lieu de fe contenter de la ville promife, il fe faifit de tout le royaume, & en fit le roi & le gouverneur prifonniers, fans que jamais ce malheureux prince y pût rentrer. Il eft vrai qu'il trouva le moyen de s'évader, & fit quelques efforts; mais ils furent inutiles, car il fut vaincu, & pris encore une fois: enfin le défefpoir l'obligea à s'ôter lui-même la vie. * *Thevenot*, Voyage des Indes, *c.* 4, *p.* 18.

Cette province eft la plus agréable de l'Indouftan, quoiqu'elle ne foit pas la plus grande. Le *Nerdaba*, le *Tapti* & plufieurs autres rivieres, qui l'arrofent, la rendent très-fertile; & fes campagnes font remplies de verdure, durant toutes les faifons de l'année, à caufe des bleds & du riz dont elles font couvertes, & des diverfes especes d'arbres qui fourniffent continuellement des fruits. Ses villes & bourgs font,

Amadabad, capitale,	Souftentra,
Surate,	Mader,
Cambaye,	Baredgia,
Beriao,	Broudra,
Ouclifer,	Rageapour,
Baroche,	Goga,
Sourban,	Patan,
Debea,	Diu, aux Portugais;
Petnad,	Nariad,
& Mamadebad.	

Selon Thevenot, le Guzerat paye ordinairement au Mogol vingt millions cinq cents mille livres par an. Selon le P. Catrou, *Hiftoire générale du Mogol*, p. 349, il y entretient dix mille cavaliers. Ce pere dit, *p.* 361, que l'abondance des grains qu'on recueille dans ce pays, & les marchandifes précieufes qu'on y fabrique, lui donnent beaucoup de réputation. On en transporte des toiles d'or & d'argent & des étoffes de foie. On y travaille en orfévrerie & en joyaux de toutes fortes. Il ajoûte ailleurs qu'il renferme dans fon enceinte neuf *farcas* ou provinces, & dix-neuf *parganas* ou gouvernemens, & qu'il paye à l'empereur deux *carols*, trente-trois *lacs*, & quatre-vingt-quinze mille roupies. Un *carol* vaut cent *lacs*, c'eft-à-dire, dix millions: un lac vaut cent mille roupies, & une roupie vaut, à-peu-près, trente fols de de France. Ainfi cette fomme furpaffe de beaucoup celle que marque Thevenot.

GUZUNTINA. Baudrand appelle ainfi une partie du royaume d'Alger, qui comprend les pays de Bugie & de Conftantine.

GYAROS, petite ifle de l'Archipel; un fragment de Petrone en détermine la fituation auprès de Delos:

Delos jam ftabili revincta terra,
Olim purpureo mari natabat;
Et moto levis hinc & inde vento,
Ibat fluctibus inquieta fummis.
Mox illam geminis Deus catenis
Hac alta Gyaro ligavit, illac
Conftanti Mycono dedit tenendam.

Ce qui veut dire que l'ifle de Delos ayant long-tems flotté fur la mer au gré des vents, Dieu prit deux chaînes, dont il l'attacha d'un côté à l'ifle de Gyaros, & de l'autre à l'ifle de Mycone. Strabon, *l.* 10, *p.* 485, ne met à Gyaros qu'un mauvais village, habité par des pêcheurs. Tacite, *Annal. l.* 3, *c.* 69, dit que cette ifle eft fauvage & peu cultivée par les hommes. Pline, *l.* 4, *c.* 12, dit: Gyaros avec un bourg; elle a environ douze mille pas de circuit: elle eft à foixante-deux milles d'Andros. Méla écrit auffi Gyaros: les Romains y reléguoient les criminels. Tacite, *Annal. l.* 3, *c.* 68, dit: Lucius Pifon opina qu'il falloit interdire le feu & l'eau à Silanus, & le reléguer à l'ifle de Gyaros. Juvenal, *Sat.* 1, *v.* 73, dit:

Aude aliquid brevibus Gyaris & carcere dignum,
Si vis effe aliquis.

Elle eft fort petite en effet, encore une partie eft-elle couverte de rochers; ce qu'il exprime ainfi, *Sat.* 10, *v.* 170:

Ut Gyaræ clauftus fcopulis parvaque Seripho.

C'eft à préfent *Joura*, ifle déferte.

GYAS, contrée de Sicile, felon Plutarque, & partie du territoire de Syracufe. Aretius tient que c'eft préfentement *la Cava di Giorgia*; & Cluvier. *Sicil. Ant.* croit que c'eft *Longarina* & *Cuba*.

GYFHORN, ville d'Allemagne, dans la baffe-Saxe, au duché de Lunebourg, fur deux rivieres qui s'y rencontrent, favoir l'*Aller* & l'*Ife*. La premiere vient du pays de Magdebourg, & toutes les deux viennent du levant jusqu'auprès du château, & fe joignent derriere la ville, où elles baignent de belles prairies, & fourniffent du poiffon. La ville eft peu de chofe par elle-même, & beaucoup plus longue que large: entre autres commerces des habitans, ils braffent d'excellente biere dans le goût de la Bretagne. Le château eft fort beau. Il y en avoit un vieux, au lieu duquel celui-ci fut bâti en 1525, par le duc François de Brunswik & de Lunebourg qui y réfidoit; ce château eft bien fortifié à la maniere antique. * *Zeyler*, Brunsvici Topogr. *p.* 90.

GYFYRA, lieu dont il eft parlé au code Thedofien, au fixiéme titre *des Préteurs & des Queſteurs*. Ortélius *Theſ.* doute fi ce n'eft point GEPHYRA.

GYGÆUS, lac de Lydie. Quintus Calaber en fait mention.

GYGARIUM, lieu de la Cilicie, vers les détroits du mont Amanus, felon Curopalate.

GYGAS, promontoire d'Afie, dans la Troade, près de Dardanus, felon Strabon, *l.* 13.

GYMNASIA, ville d'Afie, quelque part vers la Colchide, felon Diodore de Sicile, *l.* 14. C'eft peut-être la GYMNIAS de Xenophon, *Cyr. Exped.* 4.

GYMNESIÆ. Voyez BALEARES.

1. GYMNÈTES. (LES) Cratès de Pergame nomme ainfi certains Indiens qui vivoient au-delà de cent ans. Quelques-uns, dit Pline, *l.* 7, *c.* 2, les appellent *Macrobiens*.

2. Il y en avoit d'autres de même nom, felon cet auteur, dans l'Afrique, à l'orient.

3. Outre cela les *Gymenetes Pharufii* qui s'étendoient jusqu'à l'occident: le P. Hardouin les placa le long du Niger, en-deçà de ce fleuve.

4. GYMNÈTES, peuple de l'Espagne Tarragonoife, felon Feftus Avienus.

1. GYNÆCON PORTUS, port de mer, entre Anaple & Leofthenie, felon Etienne le géographe. Ce port étoit auprès de Conftantinople. * *Dyonif.* Anapl.

2. GYNÆCON, port de mer, dans la Gedrofie, felon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 21.

Ce nom veut dire *le port des femmes*.

GYNÆCOCRATUMENI, peuple Sarmate, dans l'Afie, auprés des palus Meotides, felon Mela, *l.* 1, *c.* 19; vers l'embouchure du Tanaïs, felon Pline, *l.* 6, *c.* 7. Ce nom leur fut donné, parce qu'après la bataille du Thermodon, ils fe prêterent aux Amazones pour avoir commerce avec elles, & leur donner des enfans. On les nommoit *Sauromates*, felon Ephorus, cité par l'auteur d'un Periple du Pont-Euxin, dont nous n'avons qu'un fragment dans la collection d'Oxford, *p.* 2: *Juxtà Ephorum verò vocatur Sauromatarum gens. Cum his Sauromatis dicunt coiſſe amazones, cùm quondam veniſſent à prælio circà Thermodontem fluvium commiſſo, quâ de causâ Sauromatæ dicti ſunt* GYNÆCOCRATUMENI.

1. GYNÆCOPOLIS, ville de Phenicie, felon Etienne le Géographe.

2. GYNÆCOPOLIS, ville d'Egypte, selon Strabon; *l.* 17, *p.* 803.

Ce nom signifie la *ville des femmes*. Le P. Hardouin semble croire que ces deux auteurs ont parlé d'une même ville; en ce cas on doit dire qu'Etienne l'a bien déplacée.

GYNÆCOPOLITES NOMOS, contrée d'Egypte, selon Pline, *l.* 5, *c.* 9, Strabon la nomme *Gynæcopolitana præfectura*. Elle étoit du côté de l'Afrique, hors du Delta.

GYNAICRATUMENIENS, peuples anciens de la Sarmatie d'Europe. Ils habitoient autour du Tanaïs, & n'avoient point de femmes chez eux, ce que leur nom fait connoître. Ces peuples se marioient avec les Amazones qui leur rendoient tous les enfans mâles, retenant avec elles ceux de l'autre sexe. * *Corn.* Dict.

GYNDES, riviere d'Asie, dont le cours est ainsi décrit par Herodote, *l.* 5, *c.* 52, & *l.* 1, *c.* 189. C'est le quatriéme des fleuves d'Arménie que l'on passe en bateau. Il a sa source dans les montagnes Matienes, traverse le pays des Dardanéens, & se jette dans le Tigre, autre riviere qui, coulant auprès de la ville d'Opis, se jette dans la mer Erythrée. Cyrus le voulant passer, & ne le pouvant sans bateau, un des chevaux blancs qui étoient sacrés, étant entré dans l'eau, pour passer le fleuve, fut emporté & submergé par les flots. Cyrus piqué de cette avanture, menaça le fleuve de l'affoiblir, si bien que des femmes le pourroient passer sans se mouiller les genoux. Pour cet effet il fit tirer au cordeau cent quatre-vingt canaux, qui aboutissoient à cette riviere de chaque côté: l'ayant ainsi partagée, en trois cents soixante rigoles, il prit le chemin de Babylone. Ammien Marcellin le nomme avec le Choaspe qui tombe dans le Tigre. Mais comme après les saignées que Cyrus fit à ce fleuve, il ne paroît pas qu'il ait repris son ancien cours, il y a bien de l'apparence que le Gyndes d'Ammien Marcellin n'est pas le Gyndes d'Herodote, mais le GYNDES qui, au rapport de Tacite, séparoit les Dahes & les Arriens.

GYPIÆ, Γυπίαι, ROCHE DE GYPIE, nom d'un lieu, dont Eschyle fait mention dans ses Suppliantes.

GYPOPOLIS, lieu de Thrace, dans le voisinage de Constantinople, selon Denis de Byzance, *de Trat. Bosph. p.* 17, *edit. Oxon.* C'est une colline de roche, à laquelle le nom de *Gypopolis* a été donné, soit à cause de la cruauté des Thraces & des Barbares, car on dit qu'elle a été autrefois habitée par des sujets du roi Phinée, gens d'une inhumanité extrême; soit parce que quantité de vautours se plaisent en cet endroit.

GYPSARA, Γυψάρα, ville de la Mauritanie Cesariense, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. C'étoit un port de mer, entre le grand promontoire, & la ville & colonie de Siga. Outre cela, elle étoit épiscopale; & Germain, son évêque, (*Germanus Gypsariensis*,) assista à la conférence de Carthage, (*p.* 267, édit. *Dupin.*) Il n'en est fait aucune mention dans la Notice d'Afrique. A l'égard du nom *Gypsariensis*, il est très-bien. La Table de Peutinger & l'Anonyme de Ravenne nomment ce lieu GYPSARIA. Ce dernier le met dans la Byzacene.

1. GYPSARIA, ville d'Afrique. Voyez l'article précédent.

2. GZPSARIA, ville ou village de l'Arabie Petrée, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 17.

GYPSEIS, Γύψις, isle de l'Ethiopie, où Etienne le géographe dit que l'on trouvoit des métaux.

GYPSITIS. Voyez GYTHITES.

GYPSUS, lieu dont il est parlé dans le Code, *l.* 2, *tit.* 47. Balsamon en parle aussi *in Photium*.

GYR. Voyez GIRGIRIS.

GYRÆ. Voyez CHOERADES 4.

GYRAS, montagne dans l'isle de Tenedos, dans l'Archipel, selon Hesyche.

GYREI, peuple de l'Arabie heureuse, selon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

GYRES, petite riviere de l'Asie mineure, dans la contrée de Lalacaon, selon Zonare, Cedrene & Curopalate cités par Ortélius, *Thesaur.*

GYRI MONS, montagne d'Afrique, dans la Libye intérieure, selon Pline, *l.* 5, *c.* 5. C'est le GIRGIRIS de Ptolomée. Voyez ce mot.

GYRISOENI, Γυρισσηνοὶ, ancien peuple de l'Espagne Tarragonoise, selon Pline. Moralès les met aux environs de Jaën.

GYROLIMNA, lieu voisin de Constantinople, selon Nicetas. * *Ortel.* Thesaur.

GYRTON & GYRTONE, ancienne ville de Grece, dans la Thessalie. Strabon, *l.* 9, *in fin.* dit: Larisse, Gyrtone & Pherès, sont dans le canton nommé *la plaine Pelasgique*. Il avoit dit peu auparavant, les *Gyrtoniens* habitent aux environs du Penée & du mont Pélion. Tite-Live, *l.* 36, *c.* 10: tout le pays étoit soumis, à la réserve d'Atrax & de Gyrtone. Il dit ailleurs: il décampa, & prit sa marche vers *Phalana*, & le lendemain il arriva à Gyrtone. Etienne le géographe donne ces deux villes à la Thessalie, & plus particuliérement à la Perrhébie. Ptolomée donne *Gyrtone* à la Macédoine, & la met dans la Stymphalie. C'est présentement *Tachi Volicati*.

GYRUS, montagne de Grece, dans l'Etolie, auprès du fleuve Acheloüs: on l'appella ensuite *Calydon*, selon Plutarque, le géographe, *De Flumin.* ed. Oxon.

GYSTATE, ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Pline, *l.* 6, *c.* 29.

GYTHEATES SINUS. Voyez GYTHIUM.

GYTHITES, Γυθίτης, isle de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 9. Elle est dans la mer Rouge. Les interpretes Latins lisent *Gypsitis*. Ortelius, qui soupçonne que ce peut bien être la Gypseis d'Etienne, ajoûte qu'on la nomme présentement *Genamani*.

GYTHIUM, ville du Péloponnese, dans la Laconie, selon Ptolomée. (a) Quelques-uns l'ont nommée *Gytheum*. (b) C'étoit le port de mer de Lacédémone (c) à trente stades de cette ville (d). Pausanias, *l.* 4, *c.* 5, en nomme les habitans *Gytheatæ*; Pline dit *Gytheates*. *(a) *Cicer.* Offic. *l.* 3, *c.* 11. (b) *Strab.* l. 8. (c) *Polyb.* l. 5. (d) In Lacon. *c.* 21.

L'auteur de Lacédémone ancienne & nouvelle, taxe d'erreur Meursius, pour avoir dit dans ses *Miscellaneæ Laconica*, que Gythéon n'étoit éloigné de Lacédémone que de trente stades, qui font environ cinq quarts de lieue françoise. Il croit que son erreur vient d'un passage du cinquiéme livre de Polybe qui, parlant de la marche des troupes de Philippe, roi de Macédoine, dit: *Iter instituit ad Lacedæmoniorum navale quòd Gythium vocant, habet verò portum tutum, abestque ab urbe stadiis triginta*. Meursius, & quantité d'autres savans ont cru qu'*ab urbe* doit s'entendre de Lacédémone, & que la distance de cette ville au port étoit de trente stades; cela ne se peut, puisque Lacédémone étoit à huit grandes lieues de la mer. C'est la ville même de Gythium, qui étoit à cinq quarts de lieue du mouillage. Voyez au mot COLOCHINE, qui est le nom moderne.

GYTHONS. Voyez les GOTHS.

GYTTA, ville bâtie en Afrique, par le Carthaginois Hannon, selon le faux Periple qui porte son nom.

GYZANTES, peuple d'Afrique, qui faisoit du miel avec les fleurs, selon Apollonius, *In Mirabil.* Eustathe, *In Perieg. Dyonis.* les nomme de même. Ce sont les ZYGANTES d'Hérodote.

GYZIS, Γυζὶς, port de la Marmarique, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5. Castald croit que le nom moderne est *golfo de gli Arabi*. Quelques exemplaires portent ZYGIS.

LE GRAND
DICTIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE ET CRITIQUE.

HAAG, bourgade d'Allemagne, dans la Baviere. Baudrand dit *Haag* ou *Hag*, petite ville sur une petite colline, près de la riviere d'Inn, entre Burchausen & Freisingue, à neuf lieues de l'une & de l'autre. Elle est capitale d'un comté, qui a eu ses comtes particuliers jusqu'en 1667, qu'elle fut réunie au duché de Baviere par la mort de Ladislas, dernier comte de sa race. Les Cartes varient : les unes, comme celles de Sanson, en font un village ; d'autres un bourg, comme celles de Wit & de Zeyler : ce dernier en parle ainsi, *Topogr. Bavar. p.* 76. HAG est située assez près de l'Inn, entre Oberndorff & Craybourg, & est chef-lieu d'un comté qui est venu à la maison de Baviere, depuis la mort de Ladislas, dernier comte de Hag, arrivée l'an 1567 ; & cette maison en rend hommage à l'empire, aussi-bien que des annexes. C'est dans ce comté que se trouve le monastere de RAMSAW, occupé par des religieux mendians qui suivent la régle de S. Augustin. La faute de 1667 pour 1567, se retrouve dans Maty & Corneille. Une preuve qu'ils se trompent tous, c'est que la chose est rapportée dans le livre de Zeyler, imprimé en 1644.

2. HAAG ou plutôt S'GRAVENHAGUE. Voyez LA HAYE.

HAARLEM ou HAERLEM. Voyez HARLEM.

HAB, lac de Prusse, le plus renommé de tous ceux que l'on y voit. Le vulgaire le nomme la *nouvelle mer*. Il est long de quinze lieues, & large de deux, entre les villes de Mont-royal & de Dantzick. J'épargne au lecteur le reste de l'article. Il est de Corneille & tiré de Davity. Je me contente d'avertir que ce prétendu lac est le *golfe de Dantzig*, nommé le *Haff*. Voyez sous ces deux noms.

1. HABAD, ville de la Palestine, selon Guillaume de Tyr, cité par Ortélius, *Thesaur.*

2. HABAD, contrée d'Afrique, au royaume de Fez. Voyez HASBAT. On la nomme aussi ALGARVE.

1. HABAR, ville d'Afrique, dans le royaume de Fez, & dans la province de Fez, à deux lieues de la capitale, du côté du levant. Elle est bâtie sur la pente d'une haute montagne, d'où l'on découvre non-seulement celle de Fez, mais tout le pays d'alentour. Elle doit sa fondation à un Morabite de ces quartiers, qui étoit premier Alfaqui de la grande mosquée ; mais elle a été détruite en la guerre de Sayd ; de sorte qu'il n'en restoit que les murailles & les temples, du tems de Marmol, *l.* 3, *l.* 4, *c.* 24. Sa contrée est petite & les terres en sont données à ferme tous les ans par l'Alfaqui de la grande mosquée, à qui elles appartiennent.

2. HABAR, ville de Perse, sur la route de Sultanie à Kom. Elle est ancienne & de grande étendue, mais fort ruinée ; & il y a plusieurs Arméniens. Comme ils font de bon vin, les voyageurs ont soin de remplir leurs outres en cet endroit. Je crois que c'est la même ville qui est nommée ABHER ou EBHER, ou EBBEHER, dans les Voyages de la Valle, sur les Cartes de De l'Isle, & dans celle d'Oléarius. * *Tavernier*, Voyage de Perse, *l.* 1, *c.* 6.

HABASSIA. } Voyez ABISSINIE.
HABESSIA. }

HABESSUS, ville de la Lycie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 27, qui dit que c'est l'ancien nom de la ville, que l'on nommoit de son tems ANTIPHELOS. Hermolaüs Barbarus vouloit qu'on lût dans cet endroit de Pline *Edebessus*, au lieu de *Habessus*. Voyez EDEBESSUS.

HABID, petite riviere d'Afrique, qui, selon quelques géographes, sépare la province de Hascore, de celle de Duquela ; ce qui ne doit s'entendre que du lieu où elle se joint à la riviere de Tensift. Elle a sa source à l'occident de la montagne Elgemuha, selon les Cartes de Sanson insérées dans la traduction de Marmol.

HABOR, ou CHABOR, ou CHABORAS, fleuve célébre dans la Mésopotamie. Il se dégorge dans l'Euphrate. Une partie des Israélites des dix tribus, fut transportée sur le Habor. Ezéchiel a intitulé ses prophéties de-sus le Chaboras, qui est le même que le Habor. * *D. Calmet*, Dictionnaire de la Bible. Reg. *l.* 4, *c.* 17, *v.* 7, &c; 18, *v.* 11 ; & Paral. *l.* 1, *c.* 5, *v.* 26.

HABRAN, petite ville de l'Arabie heureuse. Elle est située en une plaine arrosée de plusieurs ruisseaux qui la rendent très-fertile & abondante en diverses sortes de fruits. Les habitans sont des Arabes, venus des villes de Sanaa & de Saada. Habran est à quarante-huit milles de cette derniere, & à trois journées de la premiere, se-

lon Edrifi, dans la fixieme partie de fon premier climat. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

1. HABSBOURG ou HAPSBOURG, ancien château de Suiſſe, au bas Argow, au canton de Berne, dans le bailliage de Lentzbourg. Ce château eſt remarquable, en ce qu'il ſervoit, il y a quatre ou cinq ſiécles, de réſidence aux comtes d'Habsbourg, qui ſont la tige de l'auguſte maiſon d'Autriche. Rodolfe, comte de Habsbourg, dut ſon élevation à ſon mérite : quoiqu'il ne fût qu'un petit ſeigneur, en comparaiſon de tant de grands princes d'Allemagne, qui aſpiroient à l'empire, il fut élu empereur l'an 1273. Ce fut lui qui rétablit les affaires d'Allemagne, & en calma les troubles, ſe faiſant redouter par les plus puiſſans princes de ce vaſte corps, à cauſe de ſa valeur. En travaillant pour le public, il ne s'oublia pas lui-même : il aggrandit conſidérablement ſa maiſon, & lui donna de grandes provinces, entr'autres l'Autriche, dont ſes enfans prirent le nom. Et, ce qui eſt bien glorieux pour lui, ſes deſcendans ont poſſédé ſucceſſivement l'empire d'Allemagne, & la monarchie d'Eſpagne, durant deux ſiécles. Mais pour revenir au château d'Habsbourg, il eſt à une petite lieue au-deſſus de Broug, ſur une hauteur, où (de quelque côté qu'on y veuille aller,) la montée eſt fort rude : en y allant on y croit trouver un grand & vaſte bâtiment, qui réponde à l'idée qu'on a de la puiſſance des anciens comtes de Habsbourg, (car c'étoient les plus puiſſans ſeigneurs qu'il y eut en Suiſſe, après les ducs de Zeringen ;) mais ce n'eſt point cela. Le bâtiment eſt petit & étroit, & tout y reſpire la frugalité & la ſimplicité. Il eſt vrai qu'il eſt à demi-ruiné ; mais ſes ruines annoncent encore ce qu'il a été. Ce qu'il y a de plus beau, c'eſt un très-bel aſpect qu'on y a de toutes parts. On y découvre l'Aar, qui coule en ſerpentant, & ſe préſente aux yeux de trois côtés. On voit toute la plaine de Lentzbourg & le château de Bruneck, les terres de Soleurre & de Baſle, la ville de Broug, & bien loin au-delà jusqu'à Klingenau. Les Bernois ont un concierge dans ce château ; & ils entretiennent ce bâtiment plutôt pour ſon nom, que pour l'uſage qu'ils en tirent. On m'a dit que M. le comte de Trautmansdorf, ambaſſadeur de l'empereur en Suiſſe, eut la curioſité d'aller voir ce château, il y a quelques années, & que dès qu'il fut à la porte, il ſe mit à genoux ; & au milieu de quelques diſcours ſur ce ſujet, il baiſa dévotement cette terre bénite, qui avoit nourri & porté les peres de l'empereur ſon maître. * *Délices de la Suiſſe*, t. 1, *p.* 145 & ſeq.

2. HABSBOURG ou HAPSBOURG, ancien château de Suiſſe, au canton de Lucerne, à une lieue de la ville & au bord du lac de Lucerne. Il ne faut pas le confondre avec l'autre château de Habsbourg, qui eſt dans le canton de Berne, & dont il eſt queſtion dans l'article précédent. Il fut ruiné par les Lucernois, l'an 1352. * *Délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 284. *Plantin*, Abregé de l'hiſt. génér. de la Suiſſe, *p.* 539.

1. HABUS, nom latin que quelques-uns donnent au golfe nommé le HAFF, auprès de Dantzig. Voyez HAFF.

2. HABUS, nom latin de la riviere d'Angleterre, dont le nom vulgaire eſt l'HUMBER. Voyez HUMBER.

HACA-CHAN ou HANGI-CHAN, province d'Aſie, dans l'Indouſtan. Elle a la riviere de l'Indus au couchant, ſelon Corneille, qui cite Mandeſlo. Il ajoûte que ce pays qu'on appelle auſſi le royaume de BALOCHI, n'a point de villes conſidérables. Comme l'auteur cité eſt ſoupçonné de n'avoir pas vu tous les lieux dont il eſt fait mention dans ſes Voyages, & qu'Oléarius, ſon éditeur, & Wiquefort le traducteur de leurs Voyages, y ont ajoûté bien des choſes tirées des autres voyageurs & écrivains, rien n'oblige à compter ſur lui comme ſur un témoin occulaire. Rien n'empêche, au contraire, de croire que Mandeſlo, ou ceux qui ont enflé ſon livre, ſe ſont trompés. En effet ce royaume de Balochi n'eſt point différent des BALLUCHES ou BULLOQUES, peuple ſur les frontieres de Perſe & des Indes, vers la ſource de l'Ilmen, & à l'occident de l'Indus. Voyez BULLOQUES.

HACHA. Ce mot en eſpagnol veut dire *flambeau*, & entre dans la compoſition d'un nom de riviere nommée par les Eſpagnols *rio de la Hacha*, & d'une ville qui porte le même nom que la riviere. Voyez au mot RIO.

HACEL-DAMA ou CHAKEL-DAM, c'eſt-à-dire héritage ou partage du ſang. Voyez ACELDAMA.

HACHILA, montagne de la Paleſtine, où David ſe refugia lorſque Saül le perſécutoit, & que les habitans de Ziph offrirent au roi de le lui livrer, *Reg. l.* 1, *c.* 23, *v.* 19. Euſebe parle d'*Echela* où ſe cacha David, ce qui peut s'entendre d'*Hachila*, puiſque David ſortoit de Kehila, lorſqu'il s'y alla cacher.

HACOC ou HUCAC, ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Aſer, *Paral. l.* 1, *c.* 6, *v.* 75. D. Calmet croit que c'eſt la même que *Hucuca* du livre de Joſué, *c.* 19, *v.* 34, ou Chuccoc, comme prononçoient les Hébreux. Dans Joſué : elle eſt attribuée à la tribu de Nephtali.

HACOTENA ou HACOTINA, ville d'Aſie, à cinquante milles de Samoſate, en venant de Satalie, ſelon Antonin, *Itin.* Baudrand, *éd.* 1682, lui impute d'avoir dit que c'eſt une ville d'Arménie, près de l'Euphrate, vers l'endroit où il arroſe le Taurus : ce qu'il ne dit en aucune façon. Simler vouloit que l'on lût *Locotena*. L'exemplaire du Vatican porte *Hacotena*. Zurita, *p.* 372, lit *Lacotena*, en quoi il ſe fonde ſur l'autorité d'Ammien Marcellin, qui dit que Conſtantius ayant renvoyé Arſace, roi d'Arménie, qui l'étoit venu trouver en Cappadoce, il prit ſa route par Mélitene, petite ville de la petite Arménie, par *Lacotene* & Samoſate, & paſſant l'Euphrate ſe rendit à Edeſſe. Cette correction eſt fondée ſur des manuſcrits, dont un porte *Lacotina*. Ainſi Baudrand dit vrai ſur la poſition de cette ville, mais ſa citation eſt fauſſe.

HACTARE, ville de l'ancienne Eſpagne, dans la Bétique, à trente-deux mille pas d'Acci, en venant de Caſtulon, ſelon Antonin, *Itiner.*

HACZAG, petit pays de Tranſilvanie, ſur les confins de la Walaquie, entre les montagnes qui en font la ſéparation, & la riviere du Maroch, qui, au nord de cette contrée, fait un coude pour couler vers l'occident & ſe joindre à la Teiſſe. De l'Iſle varie un peu ſur l'orthographe de ce nom, & écrit indifféremment *Harczag*, *Hatzag* & *Haczag*. On l'appelle le *comté* ou la *vallée d'Haczag*. C'eſt dans ce diſtrict que ſont les ruines de l'ancienne *Ulpia Trajana*, deſquelles il y a apparence que s'eſt formée la ville dont le pays porte le nom, quoique l'ancienne ville fût à quelque diſtance, au couchant d'été de la nouvelle.

HADADREMMON ou ADADREMMON, ancienne ville de la Paleſtine. D. Calmet la place dans la vallée de Jezrahel. Le P. Bonfrérius, dans ſa Carte, la met hors de cette vallée, dans la tribu de Manaſſé. C'eſt auſſi la poſition qui lui eſt donnée dans l'Onomaſticon des villes & lieux de l'écriture ſainte, *p.* 6, où il eſt dit, qu'elle étoit dans la demi-tribu de Manaſſé, d'en-deçà du Jourdain, auprès de Jezrahel, dans la campagne de Magedo. C'eſt-là que ſe donna la fatale bataille dans laquelle Joſias, roi de Juda, fut mis à mort par l'armée de Néchao, roi d'Egypte. S. Jérôme, ſur le douziéme chapitre de Zacharie, nous apprend qu'elle fut enſuite nommée *Maximianopolis*, en l'honneur de l'empereur Maximien. Elle étoit à dix-ſept milles de Céſarée de Paleſtine, & à dix milles de Jezrahel, ſelon l'ancien Itineraire de Jéruſalem. Ce nom ſignifie un *écho* ou *le ſon de la grenade*, ſelon l'Onomaſticon cité. D. Calmet l'explique par *cris de la Grenade* du mot הֲדַד *hedad*, cris, clameurs, & de רִמּוֹן *rimmon*, qui ſignifie un *grenadier*, l'arbre qui porte la grenade. C'étoit en même tems le nom d'un dieu des Syriens ; de ſorte qu'הֲדַדְרִמּוֹן pourroit ſignifier *l'invocation du dieu Rimmon*.

HADAGIE, ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Chaiis, ſelon Dapper, *Afrique*, *p.* 157. Elle eſt petite, & bâtie au confluent des rivieres de Mullule & Muluye, qui l'entourent comme une iſle. Elle fut ſaccagée par les Arabes de Dara ; & depuis, pendant la guerre de Teurert, elle fut tout-à-fait dépeuplée ; mais les Turcs l'ont remiſe dans ſon premier luſtre, en y envoyant une colonie d'Arabes de Mottigia. Voici ce qu'en dit Marmol, *t.* 2, *l.* 4, *c.* 108. C'eſt une grande ville, bâtie par les anciens Africains dans une iſle que font deux rivieres qui enſuite ſe joignent : elle eſt ceinte de bons murs garnis de tours, & étoit autrefois fort peuplée de Bereberes, de la tribu des Zenetes ; mais quand les Arabes Mahométans occuperent les provinces du couchant, & ſe répandirent

par les déſerts, ils firent tant d'inſultes aux habitans, qui étoient auſſi incommodés des armées de Fez & de Tremecen, qu'ils abandonnerent la ville pour ſe retirer ailleurs; de ſorte que toutes les maiſons en ſont fondues: il ne reſte que les murailles, & la campagne eſt aux Arabes.

HADAMAR. C'eſt ainſi que les Allemands écrivent ce nom, & non pas *Hademar*, comme l'écrivent quelques François, & entr'autres Baudrand, ville d'Allemagne, dans la Weteravie: c'eſt la réſidence d'une branche de la maiſon de Naſſau. Dans le partage qui ſe fit du comté de Naſſau-Dillenbourg, l'an 1606, le 8 Octobre, par le décès du comte Jean le Vieux, Jean-Louis, l'un de ſes fils, eut pour ſa part la ſeigneurie de Hadamar, Ellar & quelques autres bailliages & dépendances. Ce comte s'étant fait Catholique, fonda un collége de Jéſuites dans cette ville; qu'il choiſit pour ſa réſidence, à quoi il fut autoriſé par une conceſſion de l'empereur Ferdinand, & par une confirmation du pape. Il aſſigna, pour l'entretien de ce collége, les monaſteres de filles de Dierſtein & Beſelich, comme auſſi l'abbaye de Dietz, & la part que la maiſon de Naſſau avoit au monaſtere de Thron: c'eſt ce qui lui a attiré un procès avec la maiſon de Dillenbourg. Cette ville a un beau château, & eſt au cercle du haut Rhin, proche de la riviere de Lohne. Baudrand, *édit.* 1705, dit qu'elle eſt à quatre milles d'Allemagne, à l'eſt de Coblentz, & à ſept de Mayence, vers le nord. **Zeyler*, Top. Haſſ. & Vicin. reg. *p.* 47.

HADDASA, ou CHADASSA, ville de la Paleſtine: il en eſt parlé au livre de Joſué, *c.* 15, *v.* 37. Euſebe dit qu'Adaſa étoit de la tribu de Juda, & que de ſon tems c'étoit un village auprès de *Taphnas*. S. Jerôme dit: Adaſa, dans la tribu de Juda: il ajoûte que ce village ſubſiſtoit encore de ſon tems auprès de *Gufnæ*; ce qui marque qu'il liſoit *Gufnæ*, & non pas *Taphnæ*, dans Euſebe qu'il a traduit; mais il pourſuit ainſi: je m'étonne qu'il (Euſebe) ait mis le pays de *Gufnæ* dans la tribu de Juda, puiſqu'il eſt clair par le livre de Joſué, qu'elle fut donnée à la tribu d'Ephraïm. Le P. Bonfrerius obſerve que S. Jerôme corige ici Euſebe; & il croit que l'Adaſa dont il s'agit, n'eſt pas différente des villes d'Adaſa & Adazer. Mais il croit que l'Adaſa d'Euſebe & de S. Jerôme, dont je viens de rapporter les ſentimens, & de laquelle j'ai parlé dans un article particulier, n'eſt pas la même que la Hadaſſa de la Vulgate, nommée *Adaſa* par les Septante, placée dans la tribu de Juda, & mentionnée dans le quinziéme chap. de Joſué, *v.* 37. D. Calmet tient, au contraire, que la ville de Juda, nommée *Hadaſſa*, eſt la même qu'Euſebe & S. Jerôme ont indiquée dans les articles rapportés au commencement de celui-ci. Il cite des Rabbins, *in Erwvim*, v. 6, qui diſent que c'étoit une des plus petites villes de Juda, n'ayant que cinquante maiſons.

HADDINGTON, ou HADDINGTOWN, *Hadina*, ville de l'Ecoſſe méridionale, dans la Lothiane. On n'en fait qu'un bourg dans l'Etat préſent de la grande Bretagne, *t.* 2, *p.* 245, où il eſt dit qu'on y tient marché; qu'il a été autrefois entre les mains des Anglois qui le fortifierent, & y ſoutinrent un long ſiége ſous la minorité de la reine Marie d'Ecoſſe, & qu'il donne le titre de comte à une branche de la famille d'Hamilton. Cambden dit de plus que cette ville eſt ſituée dans une grande plaine; qu'elle a un foſſé large & profond, avec un boulevart extérieur fait de gaſon, accompagné de quatre baſtions aux angles, & d'autant au mur intérieur, qui eſt de figure carrée. Telle fut la fortification dont les Anglois l'entourerent.

LE BAILLIAGE DE HADDINGTON, ſelon d'Audifret, *Geogr.* t. 1, p. 205, bailliage d'Ecoſſe, dans la province de Lothiane, à l'orient du bailliage d'Edimbourg. La riviere de Tyne le coupe en deux parties; & bien qu'il n'ait pas la même étendue que les deux autres bailliages, ou ſcherifsdoms de la province, il a les mêmes avantages par la fertilité de ſes campagnes, & par le commerce de ſes habitans. Les principaux lieux, nommés *villes* par les uns, & *bourgs* par les autres, ſont

Dunhar, Haddington,
& Northbenwick.

HADELLAND, *Hadelia*, petit pays d'Allemagne, au nord du pays de Brême, aſſez près de l'Elbe: on y trouve le château *d'Ottendorff*. Ce pays appartenoit autrefois aux ducs de Saxe-Lawembourg; mais après l'extinction de cette famille, l'empereur l'a pris en ſequeſtre. L'orthographe du nom du château varie; les uns écrivent *Otterendorf*; & d'autres *Olterendorf*. * *Hubner*, Frag. auſſ. Geogr. *p.* 525, & 551.

HADEMAR. Voyez HADAMAR.

HADEQUIS, petite ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province d'Hea. Marmol, *l.* 2, *l.* 3, *c.* 7, la décrit ainſi: c'eſt une petite ville fermée de hautes murailles & de tours bâties de chaux & de moilon. On tient qu'elle a été fondée par les naturels du pays. Elle eſt dans une plaine, à trois lieues de Teculet du côté du midi, & contient plus de mille maiſons très-bien bâties. Il paſſe au milieu une riviere médiocre, qui deſcend des montagnes, & qui eſt bordée de quelques arbres fruitiers, & de quantité de treilles. A l'un des côtés de la ville eſt le quartier des Juifs, où il y a plus de cent cinquante maiſons, tant de marchands que d'artiſans qui ont la liberté de conſcience. Il s'y tient une foire tous les ans, qui dure quinze jours, où tous les montagnards des environs amenent quantité de bétail avec de la laine, du beurre, de l'huile, de la cire, des draps non foulés, & autres choſes ſemblables. Il n'y a point de lieu dans la province où les femmes ſoient plus belles, ni plus blanches & de meilleure grace, & où elles ſe piquent plus de gentilleſſe & de galanterie; mais elles aiment fort les étrangers, & leurs maris ſont bien jaloux. Quoiqu'ils ſoient aſſez propres à leur mode, & que quelques-uns aillent à cheval, ils ſont néanmoins fort brutaux, & s'entre-tuent pour la moindre occaſion. Nugno Fernandez d'Ataide accompagné d'Yahaia prit cette ville d'aſſaut l'an 1514; & en emmena les plus belles eſclaves qu'il y ait eu depuis long-tems en Portugal. Les Cherifs la repeuplerent depuis, & les habitans ſont fort riches, depuis qu'ils ne ſont plus inquiétés par les courſes des Chrétiens. Ils la bourent & moiſſonnent en toute aſſurance. C'eſt cette grande ſécurité qui fait qu'il n'y a aucune fortification à cette ville, qui d'ailleurs n'a aucun édifice conſidérable.

HADERSLEB, ou HATERSLEBDAM, lac du Danemarck, dans le duché de Sleswig, auprès de la ville de Haderslebe. Il a 1060 toiſes dans ſa longueur priſe de l'occident méridional à l'orient ſeptentrional; & ſa largeur, qui eſt inégale, eſt de deux cents en quelques endroits & de trois cents en d'autres * *Hermanides*, Dan. &c. Deſc. *p.* 802.

HADERSLEBE, abbaye de religieuſes Benedictines en Allemagne, dans la baſſe Saxe, au diocèſe de Magdebourg.

HADERSLEBEN, ou HATERSLEBEN, ville de Danemarck, au duché de Sleswig. Les géographes du pays lui donnent 55 d. 15′ 30″ de latitude, ſur 42 d. 52′ 30″ de longitude. De l'iſle la fait plus ſeptentrionale d'un degré au moins. Quant à la longitude, elle eſt exceſſive de plus de douze degrés, à la prendre de l'iſle de Fer; & quand même on la prendroit aux iſles Açores, le méridien du XL degré paſſeroit à l'orient de toute la presqu'iſle de Sleswig & Jutland ſans y toucher. Elle eſt à quatre milles d'Allemagne de Colding, à cinq de Ripen, à trois d'Apperpade, à ſept de Flensbourg, à onze de Sleswig, à douze de Huſum, & à quatorze de Rensbourg. Elle eſt arroſée à l'occident par le lac de Haderslebdam, & à l'orient par le canal nommé *Haderslebfoerd*, qui a ſi peu de profondeur vers la ville, que les gros viſſeaux ne peuvent en approcher qu'à deux milles. Le terroir des environs y eſt très-fertile en bleds, & très-bon en pâturages. Les lacs & le canal ſont remplis de poiſſon. Entre l'un & l'autre eſt une iſle où eſt ſituée la nouvelle ville avec une citadelle, commencée par le duc Jean le Vieux, & continuée par le roi Frederic. Torſtenſon, général des Suédois, qui commandoit dans ce pays, en 1643 & 1644, flanqua de quatre baſtions cette citadelle qui venoit d'être incendiée, & où il ne reſtoit preſque plus rien que les murailles. Elle eſt au côté oriental de la ville neuve, qui avoit ci-devant une belle & magnifique égliſe, dediée ſous l'invocation de la ſainte Vierge, & des maiſons de pierres qui, avec l'égliſe, furent détruites par un incendie, l'an

l'an 1627. Le temple, dont le feu avoit épargné les murailles, fut rebâti peu après. L'ancienne ville eſt hors de l'iſle, au bord ſeptentrional du lac. Les maiſons en ſont moins belles, & il y a une égliſe du nom de S. Severin; & tout auprès, ſur un côteau, on voit les ruines de l'ancienne citadelle, que le duc Jean le Vieux détruiſit, au lieu de laquelle il bâtit la nouvelle auprès de la ville neuve, dont on vient de parler. L'an 1257, le roi Eric étant en guerre avec ſon frere Abel, brûla Hadersleben, qui étoit alors une ville libre, (*municipium*,) c'eſt-à-dire qui avoit droit de bourgeoiſie; & le roi Eric & Glippin s'en rendirent maîtres, après en avoir chaſſé Eric, duc de Sleswig. Le duc Voldemar II, l'un des deſcendans d'Abel, lui donna droit de cité, l'an 1292. Après la mort de Voldemar V^e du nom, duc de Sleswig, une querelle arrivée entre les habitans de Kiel & un gentilhomme, nommé *Henneque Lembecke*, cauſa de grands troubles. Quelques-gens de ce gentilhomme ayant été pris volant & pillant auprès de Kiel, on les pendit. Le gentilhomme qui crut les devoir venger, maſſacra quelques marchands qui alloient de Kiel à Eckerenfoerd, & en prit quelques autres. Il avoit ſa réſidence à Dorning dans le Sleswig, & la veuve de Woldemar le protégeoit. Adolfe & Nicolas, comtes de Holſtein, lui déclarerent la guerre. L'un prit Hadersleben, & ne put prendre Dorning qu'il aſſiégea inutilement: l'autre ſe ſaiſit de Tunder. Dans la guerre, qui s'éleva entre le jeune duc de Sleſwig & le comte de Holſtein, le roi Eric de Dannemarck, qui étoit intervenu dans cette querelle, commença par ſe ſaiſir d'Hadersleben qu'il garda. Le roi Chriſtophe de Baviere la rendit enſuite à Adolfe, duc de Slefwig & comte de Holſtein. C'eſt préſentement la couronne de Dannemarck qui poſſede la ville & le bailliage de Hadersleben. * *Hermanides*, Dan. &c. *p.* 803.

LA PRÉFECTURE DE HADERSLEBEN, grande contrée du royaume de Dannemarck, au duché de Sleſwig, aux frontieres du Nord-Jutland, qui la borne au ſeptentrion. Elle eſt bornée au levant par le petit Belt; au couchant par la mer du nord, & au midi par la préfecture d'Apenrade, Loemkloſter & la préfecture de Tunder. Sa longueur eſt de neuf milles Germaniques & plus, entre les deux mers; & ſa largeur nord & ſud, eſt de quatre ou cinq de ces mêmes milles. On la diviſe en ſept diſtricts, qui ſont,

Herdersleberharde,	Froesharde,
Tuſterupharde,	Kalslundharde,
Gramharde,	Guiddingharde,
& Norderrangſtorpharde.	

Le mot HARDE ſignifie un *diſtrict* où commande un officier envoyé par le roi ou par le ſouverain. Celui d'HAERRIT ou HERRIT veut dire la même choſe. Ce bailliage eſt arroſé de pluſieurs rivieres, ſavoir;

Koldingaw,	Nipſa,
Schotburgiſchau,	Daps.

Il y a outre cela un grand nombre de ruiſſeaux. Ce bailliage n'eſt habité que par des Danois, ou par des Juthes qui parlent Danois.

LE DISTRICT DE HADERSLEBEN, petite contrée du royaume de Danemarck au duché de Sleſwig, dans la préfecture de Hadersleben. Il eſt diviſé en deux parties, la ſeptentrionale & la méridionale par le golfe ou bras de mer, qui s'étend depuis la mer Baltique jusqu'au lac de Hadersleben qui s'y décharge. Le terroir en eſt agréable & fertile, & devient plus beau à meſure qu'on approche plus de la mer Baltique. Il produit du ſeigle, de l'orge & autres grains, & même du froment en quelques endroits; mais il n'a pas tant de forêts ni de montagnes que Tuſterupherde. Il y a trois lacs très-poiſſonneux. Celui de Hadersleben ou Haterslebdam, celui de Banckeldam, & celui de Hopdrupdam. Il y a douze paroiſſes ou égliſes, dont deux ſont dans la ville même de Hadersleben, & les autres dans le pays pour les villages, hameaux & métairies qui en dépendent.

1. HADHRAMOUT, contrée de l'Arabie. Elle eſt compriſe dans la province de l'Yemen ou Arabie heureuſe. D'Herbelot, *Bibl. orient.* dit que les anciens l'ont connue ſous le nom d'HADRAMYTHENA, & que ce nom eſt tiré de celui d'une tribu deſcendue de la famille de Hatſarmout ou Hatſarmavet, troiſiéme fils de Joctan, fils de Heber, dont les enfans ont peuplé l'Arabie. Le géographe de Nubie, dans la ſixiéme partie du I. Climat, *p.* 26, donne au pays d'Hadhramout deux villes, nommées *Sciabam* & *Tarim*, à une ſtation de diſtance l'une de l'autre. Il ajoûte que Mareb en étoit auſſi, mais qu'elle eſt détruite, & que c'étoit l'ancienne Saba d'où étoit originaire Belcqis, femme de Salomon, fils de David. Le même auteur Arabe dit qu'il y a dans ce canton de vaſtes plaines de ſable, que l'on nomme AHCAF. L'auteur du livre *des Propriétés*, fauſſement attribué à Ariſtote, & qui eſt l'ouvrage de quelque Arabe; cet auteur, dis-je, fait mention de Hadhramout, lieu où le vent a fait mourir bien des hommes; ce qui me paroit devoir être expliqué de cette contrée de l'Arabie. D'Herbelot pourſuit ainſi: La ville de Saba, qui a été autrefois le ſiege des Tobais ou rois de l'Yemen, appartient au pays d'Hadhramout. La ville qui porte le nom de *Cabar-Houd* à cauſe du ſépulchre de Houd ou de Heber le Patriarche, que les Arabes y réverent, en eſt auſſi. Les campagnes ſablonneuſes que les Arabes appellent *Ahcaf* où l'on trouve de l'aloës en abondance, ſont dans cette province. Cette eſpece d'aloës porte le nom de *ſabr-alhadri* pour le diſtinguer de celui que l'on appelle *ſoccotori* qui le ſurpaſſe en bonté. Les Adites, appellés dans l'alcoran *le peuple de Houd*, ont autrefois habité ce pays. Ces Adites deſcendoient d'Ad ou Aad, fils d'Amlac ou Amalec, & petit-fils de Cham, fils de Noé, ſelon quelques-uns, Selon d'autres, Ad étoit fils d'Aous ou de Hus, & & petit-fils d'Aram ou Eram, fils de Sam, qui eſt Sem, fils de Noé, & régnoit en la province d'Hadhramout, du tems de Heber, le Patriarche que les Arabes appellent *Houd*. C'eſt de ce prince que la tribu des Adites prenoit ſon nom. Il y a auſſi dans le pays d'Hadhramout une montagne nommée *Schibam*, cultivée & couverte de pluſieurs belles bourgades, d'où l'on tire les plus belles onyces & agathes de tout l'Orient.

2. HADHRAMOUT, ville de l'Arabie, dans le pays de même nom. Abdalmoal, géographe Perſien, cité par d'Herbelot, met la ville d'Hadhramout dans la province d'Yemen, & dit qu'elle n'eſt éloignée de la mer d'Oman, qui eſt l'océan Arabique, que de quatre journées. Le géographe de Nubie, compte d'Hadhramout à Saada CCXL milles, & de la même ville à Aden, cinq ſtations.

HADHRAMI ou HADHRI; ſurnom que les Arabes donnent à quelques hommes, pour marquer qu'ils ſont natifs ou originaires d'Hadhramout. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

HADLEIGH, bourg d'Angleterre, dans la province de Suffolck. On y tient marché public. * *Etat préſent de la G. Bret.* t. 1.

HADMERSLEBEN, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Magdebourg ſur la Bode. Il s'y eſt conſervé un monaſtere Catholique de filles Bénédictines.

HADRA, petite riviere de France, dans l'iſle de France. Elle paſſe à Nonancourt, au Mesnil de l'Etrée, & ſe jette dans la riviere d'Eure près de Motel, ſi nous en croyons Papyre Maſſon, qui cite ce vers latin:

Hadra licet parva Francorum dividit arva,

parce que cette riviere ſéparoit la France de la Normandie. Les Cartes appellent AURE la riviere qui paſſe à Nonancourt.

HADRAMONT, lieu où le vent a fait mourir bien des hommes, ſelon l'auteur du livre *des Propriétés*, attribué fauſſement à Ariſtote, & qui eſt plutôt d'un auteur Arabe.

HADRANUM. Voyez ADRANUM & ADERNO.

HADRIA. Voyez ADRIA.

1. HADRIANA, ville de Lycie, ſelon une ancienne inſcription alléguée par Ortelius. Il trouve dans la Lycie une ville marquée ſur les Tables géographiques, nommée ÆLIOPOLI. Il doute cependant que ce ſoit la même choſe, quoiqu'Elius ſoit un des noms d'Adrien.

2. HADRIANA. Voyez ADRIANA.

HADRIANOPOLIS. Voyez ANDRINOPLE.

HADRIANOTHERAS. Voyez ADRIANOTHERAS.
HADRIATICUS SINUS. Voyez ADRIATICUM MARE.

HADROGA, ville épiscopale, selon la Notice du patriarchat de Jerusalem, dans le recueil de Schelstrate, *t.* 2, *p.* 741. Elle étoit vers la Palestine; car la Notice nomme

Nazareth,	*Kelis*,
Thabor,	*Faram*,
Caraca ou *Petra*,	*Helenopolis*,
Hadroga,	*Mons Syna.*
Aiffra,	

Une autre Notice du tems de Celestin III, dans le même Recueil, *p.* 766, marque ce siége avec le même nom & dans les mêmes circonstances.

HADRUMETUM. Voyez ADRUMETTE.

HAEGHLAND. On nomme ainsi le pays qui s'étend depuis Louvain à l'orient jusqu'au pays de Liege, entre Tillemont & Sichem. * *Dict. géogr. des Pays-bas.*

HÆMI-MONS &
HÆMIMONTUS, contrée de Thrace, ainsi nommée à cause du mont Hæmus. Ortelius, *Thesaur.* prétend que le premier de ces noms ne signifie pas la province, mais la montagne même; & que le second qu'il écrit HÆMIMONTUM, designe, non la montagne, mais la contrée où elle étoit. Il ajoûte que faute de savoir cette distinction, plusieurs ont appliqué, mal-à-propos, à la province une façon de parler qui ne convenoit qu'à la montagne. On nomma d'abord HÆMIMONTANI ceux qui habitoient le mont Hæmus; & dans un siécle postérieur, on en forma une province nommée HÆMIMONTUS; mot qui se trouve dans Sextus Rufus, *c.* 9, au nombre des six provinces de Thrace que les Romains avoient conquises. La province du mont Hæmus s'étendoit beaucoup plus loin que la montagne. (a) Elle étoit entre la seconde Mœsie & l'Europe, province particuliere, ayant la Thrace propre au couchant, la province de Rhodope au midi, l'Europe propre au levant, la seconde Mœsie & la Scythie au nord. Elle étoit gouvernée par un préfident particulier. (b) Selon les Notices ecclésiastiques, elle a eu six sieges épiscopaux; savoir,

Hadrianopolis, métropole,	*Plotinopolis*,
Mesembria,	*Develtus*,
Sozopolis,	*Anchialus.*

Le métropolitain prenoit la qualité d'exarque. D'autres Notices (c) ne comptent que cinq villes, savoir,

Adrianopolis,	*Plutinopolis*,
Mesembria,	&
Sozopolis,	*Zoïdum.*

D'autres (d) comptent celles-ci en pareil nombre,

Adrianopolis,	*Dibertius*,
Achialus,	*Plutinopolis*,
& *Tzoides.*	

La métropole demeure toujours la même. On voit assez que *Dibertius* de la troisiéme Notice est le *Develtus* de la premiere, & qu'il manque dans la seconde. L'anonyme de Ravenne, *l.* 4, *c.* 6, le nomme *Debellion*; & ce nom est écrit *Debelium*, dans quelques exemplaires d'Antonin. *Plotinopolis* & *Plutinopolis* ne sont point déguisés. La difficulté est plus grande en ce que chacune des deux Notices admet cinq villes, retranche deux de la premiere & en fournit une nouvelle qui est *Zoïdum* & *Tzoides.* Comme ce nom ne se trouve que là, on pourroit croire qu'il est dans la derniere Notice, au lieu de *Sozopolis.* Mais la seconde détruit cette conjecture, puisque Mesembria & Sozopolis s'y trouvent avec *Zoïdum.* Il vaut mieux dire que TZOIDES est inconnu, & que l'on n'en sait autre chose, sinon qu'on la compte dans quelques Notices de l'Hæmi-mons. Baudrand, *édit.* 1682, met mal à-propos dans l'Hæmimont la ville de Nicopolis qui étoit de la Thrace propre. (a) *Carol. à S. Paulo* Geog. Sacr. *p.* 207. (b) *Ibid.* p. 224. (c) *Schelstrate*, t. 2, p. 680, (d) *Ibid.* p. 690.

HÆMON, petite riviere de Grece, dans la Béotie. Elle se jette dans le Céphise, auprès de la ville de Cheronée. Plutarque, *in Demosth.* & *Thes.* croit qu'il avoit été autrefois nommé THERMODON. Comme cet auteur étoit de Cheronée où passoit cette riviere, on peut l'en croire. Hérodote, *l.* 9, *c.* 42, nomme une riviere *Thermodon* dans la Béotie, & la fait couler à Glisa & à Tanagra. Il ne se peut pourtant pas que ce soit la même qui couloit à Cheronée, & se jettoit dans le Céphise, puisque pour y aller il faudroit qu'elle eût rencontré au travers de son chemin le Cephise déja sorti du lac Copais, au lieu que Cheronée étoit au-dessus. Quoi qu'il en soit, l'Hæmon n'étoit qu'un ruisseau.

HÆMONA. Voyez ÆMONIA.

HÆMONIA. Voyez HÆMI-MONS.

HÆMONIÆ, ancienne ville d'Arcadie. Elle étoit déja presque réduite à rien du tems de Pausanias, *l.* 8, *c.* 44, & il n'en restoit presque plus qu'un village de ce nom. Elle avoit été fondée par Hæmon, fils de Lycaon.

HÆMONIUS FONS ou la *fontaine Hæmonienne*, auprès du mont Ossa. Elle prenoit ce nom de la Thessalie, qui a aussi été nommée *Hæmonie* ou *Æmonie.*

HÆMUS; quelques-uns écrivent ÆMUS, haute montagne de la Thrace. Servius s'est trompé en la donnant à la Thessalie, & en y mettant la vallée de Tempé qui étoit bien loin de-là. Il n'a pas remarqué que Virgile, *Georg. l.* 2, *v.* 485 *& seq.* voulant exprimer combien sont délicieux les vallons arrosés par des rivieres, & où l'on respire la fraicheur à l'ombre des forêts, nomme des lieux assez éloignés les uns des autres, à savoir, le Sperchius, riviere de Thessalie, le Taigete montagne de la Laconie au Peloponnese, & le mont Hæmus dans la Thrace.

Rura mihi & rigui placeant in vallibus amnes:
Flumina amem, Sylvasque inglorius. O ubi campi,
Sperchiusque & virginibus bacchata Lacænis,
Taygeta! ô qui me gelidis in vallibus Hæmi
Sistat, & ingenti ramorum protegat umbrâ!

Une partie de cette montagne est nommée SCOMBROS par Aristote, selon le témoignage d'Ortélius, *Thesaur.* & Thucydide, *l.* 2, *c.* 21, *de la traduction d'Ablancourt*, nomme Σκομίος, *Scomios*, la montagne où sont les sources du Strymond, de l'Oscie, l'Hebre & le Nesse. C'est, dit-il, une montagne haute & déserte, contigue au mont Rhodope. Tous les autres auteurs font descendre ces rivieres du mont Hæmus. Cette montagne s'étend depuis le mont Rhodope jusqu'à la mer Noire. Pline dit qu'il y avoit eu autrefois au sommet de l'Hæmus une ville nommée *Aristée*; ce qui s'accorde avec ce que Diodore de Sicile dit qu'Aristée, fils d'Apollon, alla trouver Bacchus, qui étoit alors sur le mont Hæmus. Il fut, sans doute, le fondateur de cette ville.

Le mont Hæmus peut avoir environ 1250 pas de hauteur, selon le P. Riccioli, *Geogr. reform. l.* 6, *c.* 18, §. 1. Tite-Live, *Decade* 4, *l.* 10, rapporte que Philippe de Macédoine ayant oui dire à un témoin oculaire, que du haut mont Hæmus on voyoit les Alpes d'Italie, il monta un jour sur cette premiere montagne, mais qu'il ne put voir les Alpes, à cause des nuages.

Les modernes ne conviennent pas sur le nom que porte à présent cette montagne. Laonic la nomme *Prasovo.* Si nous en croyons Pinet, dans sa description des villes, elle est nommée par les Italiens *cadena del Mondo*, (c'est-à-dire *la chaîne du monde*; & c'est le nom le plus usité par le grand nombre,) & *monte Argentaro*; *Balkan* par les Turcs, & *Cumowitz* par les Esclavons. Le même Pinet dans sa traduction de Pline, aux endroits cités, la nomme *monte de Costignas.* Cuspinien dit *Costegnazzo*, & Lazius dit *Krivicyne.* Mais ces noms n'appartiennent pas à toute la chaîne du mont Hæmus: ils n'en désignent que des parties. De l'Isle nomme *Costegnaz* celles qui séparent la Macédoine de la Romanie, & mont *Balcan* celles qui font entre la Bulgarie & la Romanie. Le mont Argentaro pourroit bien être le même que la Clissura, l'une des parties de l'Hæmus, selon Edouard Brown. Nous fûmes fort surpris, dit-il, dans son Voyage de Vienne à Lariſſe, *p.* 65,

à la premiere vue de cette montagne ; car les rochers & les pierres y paroiſſoient comme de l'argent. Le ſoleil & la lune la font ſi bien reluire, qu'il n'y a perſonne qui ne s'imaginât qu'elle eſt toute couverte de verre de Moscovie. Nous descendîmes dans un chemin fort étroit & tout couvert de pierres, aſſez proche du château de Colombotz ; & nous avançâmes jusqu'à Urania, qui eſt ſituée au fond de cette vallée. Il venoit de Lescoa ou Lescovia, ville ſituée ſur la petite riviere de Liperitza, qui tombe un peu au-deſſous dans la Morave. Tous les noms marqués par Brown, ſe trouvent très-bien placés dans la Carte de Hongrie, par De l'Iſle, en 1703, excepté celui de Cliſſura. Il ſemble que Cliſſura doit être plutôt du mont Rhodope que de l'Hæmus. Mais Brown s'explique : il regarde toutes les montagnes qui ſont entre la Servie & la Macédoine, comme n'étant qu'une partie du mont Hæmus. On croit, dit-il, que, ſous différens noms, il s'étend depuis la mer Adriatique jusqu'au Pont-Euxin. Il marque enſuite qu'il voulut éprouver s'il étoit vrai ce qu'on lui avoit dit, que du haut du mont Hæmus, on peut voir en même tems la mer Adriatique d'un côté, & la mer Noire de l'autre. Il ajoûte que s'étant trouvé ſur ces hautes montagnes, & un peu plus proche de la mer Adriatique que de l'autre, il regarda tout autour de ſoi, & remarqua que les montagnes d'Albanie borniſoient la vue de ce côté-là. Peut-être n'étoit-il pas ſur la cime, d'où l'on peut voir ces deux mers.

HÆRÉE. C'eſt ainſi que le P. Lubin & Corneille écrivent ce nom d'une ville de l'Arcadie, qui doit être *Heræ*. Voyez HERÉE.

HAESBROUK, petite ville des Pays-bas de la Flandre Teutonne, à deux lieues de Caſſel. * *Dict. Géogr. des Pays-bas.*

HAESS, riviere d'Allemagne, dans la Weſtphalie. Elle part de Belfeld, paſſe par la ville d'Osnabruck, après quoi elle entre dans l'Ems près de Haſſingen. * *Corn.* Dict.

Cet article n'eſt pas juſte ; voyez au mot HASE, qui eſt le vrai nom de cette riviere.

HÆSTÆ. Caſſiodore, *Variar.* 5, nomme ainſi des peuples ſur les bords de l'Océan, d'où l'on apportoit l'ambre. Ortélius, *Theſaur.* croit que ce ſont les mêmes que les *Æſtiens*, (*Æſtii*,) de Tacite. Il ajoûte : ce ſont, ſi je ne me trompe les *Æſtri* de Jornandes, nommés *Helſti*, par corruption dans Callimachus Experiens. Fabricius lit encore plus mal *Heſſi*, dans ſes Commentaires ſur les poëtes Chrétiens, & attribue à Altalaric ce qui appartient à Théodoric, ayant été trompé, je penſe, par un exemplaire fautif. Voyez ÆSTIÆI.

HÆSUSA, riviere. Vibius Sequeſter, édit. *Heſſel*, *p.* 51, le ſeul des anciens qui en faſſe mention, dit *Hæſuſa Undeæ finibus Apolloniæ decurrens in ſinum Ionicum.* Ce mot *Undeæ* a embaraſſé bien des ſavans. Quelques manuscrits portent *Yide*, qui n'eſt pas plus intelligible. Quelques-uns ont cru qu'il falloit lire *Judeæ* ; mais quelle riviere de la Judée paſſe auprès d'Apollonie, & tombe dans la mer Ionienne ? Bocace, *p.* 221, qui s'eſt attiré le nom de plagiaire, pour avoir copié cet auteur ſans le citer, dit *Aduſa Epyrrhi flumen eſt : à quibusdam Eas appellatum Apolloniæ propinquus.* Il y a ici pluſieurs choſes à remarquer. 1. Le changement du nom *Hæſuſa* en *Aduſa* ; 2. le pays où il coule, ſavoir l'*Epire* ; & 3. que c'eſt la même choſe que l'*Æas* ; voyez ce mot. Baudrand, *édit.* 1682, dit, par conjecture (*forte*) que c'eſt préſentement la *Vaiuſſa*. Corneille l'affirme.

HAFA, lieu de la Sardaigne, ſelon quelques exemplaires d'Antonin, *Itiner.* D'autres portent *Naſa*.

HAFEN. Ce mot, dans la langue allemande, veut dire un port ; un havre.

HAFF ou plutôt FRISCHE-HAFF, bras de mer dans la Pologne, à l'embouchure des rivieres de la Viſtule & la Pregel. Il eſt ſéparé du golfe de Dantzig par une longue pointe, qui s'avance jusqu'auprès de Pilau ; & c'eſt entre l'extrémité de cette pointe, nommée *Friſche-Nerung*, & cette forteresſe qu'eſt l'entrée de ce golfe. Voyez FRISCHE-HAFF. Davity le nomme très-mal *lac de Hab.* Ce même auteur dit auſſi mal, qu'il y a dans la Pruſſe ducale un autre lac, nommé *Hab*, avec le ſurnom de *Curon*. C'eſt le *Haff* de *Curlande*. Voyez au mot CURLANDE, CURISCHE-HHAFF.

HAFNIA, nom latin de Coppenhague, ville capitale du royaume de Dannemarck.

HAG. Voyez HAAG.

HAGANAW. Corneille met en Allemagne, dans la Misnie, au bord de l'Elbe, une ville nommée ainſi. Elle eſt inconnue à Zeyler, qui a décrit jusqu'aux bourgades & aux châteaux de ce pays.

HAGANOA, nom latin de *Hain*, petite ville d'Allemagne, en Misnie.

HAGEMAU : Corneille écrit HAGETMAU, bourg de France, dans la Chaloſſe, au nord de la riviere du Lous, ſur la route ordinaire de S. Sever à Orthès, dans le Béarn. Le Dénombrement de la France, *t.* 1, *p.* 386, écrit *Hayetman*, ou *Hagetman*, ville, & compte qu'avec la Baſtide il y a 636 feux. Corneille ajoûte, ſur la garantie de Davity, qu'elle a titre de baronnie.

HAGENOA. Voyez HAGUENAU.

HAGER, petite ville d'Allemagne, dans la Vétérarie, à l'oueſt de Dillenbourg ſur la Dille, & renfermée dans la principauté de Siegen, ainſi qu'Hernborn & Freudenberg. * *D'Audifret, Géogr.* t. 3.

HAGIA, ville dans le voiſinage de la Carie, ſelon Porphyrogenete, cité par Ortélius. Elle doit avoir été vers les frontieres de la Lydie, ſelon Leunclavius qui ajoûte qu'elle eſt nommée *Ataluni*, par les Turcs. C'eſt la même ville qu'EPHESE. Voyez ce mot. Ortélius avoit dit ſagement, *juxta Cariam.* Baudrand plus hazardeux & moins exact, *urbs Cariæ* ; ce qui n'eſt pas vrai.

HAGIBESTAGE, lieu de la Natolie, ſur la route de Quicher à Avanos, ſur l'Ermac. Il eſt très-fameux par les pélerinages des Turcs. Paul Lucas, dans ſon ſecond Voyage, *t.* 1, *p.* 124, dit que ce n'eſt à préſent qu'un village aſſez gros ; mais autrefois c'étoit une fort grande ville, comme la tradition du pays, & les vaſtes ruines qui s'y trouvent par-tout, l'annoncent. On y loge dans une maiſon conſacrée aux voyageurs. Au fond de ce palais (car c'en eſt un véritable) eſt la mosquée où l'on voit la ſépulture du Santon *Agibeſtage*. Tous les allans & venans y ſont toujours parfaitement bien reçus. La Mosquée a des revenus pour les nourrir : leurs chevaux & le bétail même y ont tout *gratis*, & n'y manquent jamais de rien.

On y eſt logé & traité admirablement bien. Il y a par-tout de belles alcoves bien garnies de tapis & de couſſins. On y ſert du riz, de la viande, du fromage & du pain. On y donne le caffé avant & après le repas. Enfin la magnificence & l'agrément ſe ſont remarquer jusques dans les écuries, où l'orge & la paille ne ſont point épargnées. J'entrai dans la mosquée du Santon : il eſt dans une chapelle, couvert d'un grand drap de velours tout bordé d'or & d'argent : autour ſe voit un grand nombre de chandeliers & de lampes, parfaitement bien travaillés ; mais tout eſt de cuivre. La cuiſine où l'on apprête à manger pour les allans & les venans, eſt, comme on le peut conjecturer, fort vaſte, & toujours fort pleine de cuiſiniers & de fourneaux. J'y vis une chaudiere d'une largeur & d'une profondeur prodigieuſe. C'eſt aſſurément le plus grand vaiſſeau que j'aie vu de ma vie. L'on me dit que le jour de la fête, l'on n'y faiſoit jamais cuire moins de vingt-quatre bœufs à la fois, pour donner à manger à tout le monde. Toutes ces dépenſes ſe font des revenus de la mosquée ; on peut juger jusqu'où elles peuvent aller. Cette mosquée eſt deſſervie par des Dervis, qui ont une bibliothéque magnifique que le Santon leur a léguée. Ils ont eu ſoin de l'augmenter, & l'augmentent encore tous les jours, ſoit des livres qu'ils achetent, ſoit de ceux qu'ils compoſent eux-mêmes. C'eſt là qu'il y a de toutes ſortes de manuscrits, où l'on apprendroit ſans doute bien des choſes extrêmement curieuſes dans toutes les ſciences ; mais ce ſont des dépôts ſacrés que l'on ne vend point.

HAGINOIA, contrée des pays-bas, que l'on nomme préſentement *le Hainaut.* Ce nom eſt moderne. Voyez HAINAULT.

HAGNAUS, nom d'une riviere, que l'on croit être la Haine. Il en eſt fait mention dans la vie de S. Landelin.

HAGNO, fontaine du mont Lycée, en Arcadie,

selon Pausanias, *l.* 8, *c.* 38, qui dit que les Arcadiens avoient coutume d'y avoir recours dans les tems de sécheresse. Lorsque, faute de pluie, les grains & les racines se séchoient, le prêtre de Jupiter Lycéen se tournoit vers l'eau de la fontaine, en récitant des prieres ; & après avoir fait les sacrifices usités en cette occasion, il étendoit un rameau de chêne, non pas bien haut, mais sur la surface de l'eau, & l'eau commençoit à s'agiter : il s'en élevoit une exhalaison noirâtre, pareille à un brouillard, dont il se formoit bientôt une nuée qui, étant d'abord jointe à d'autres, couvroit tout le ciel, & combloit les vœux des Arcadiens par une pluie abondante.

HAGNUS. Voyez AGNOS.

HAGR, HAGIAR. Ce mot signifie en Arabe une *pierre*.

* *D'Herbelot*, Bibl. orient.

HAGR, ville de l'Arabie heureuse. Elle est située dans la province de Higiaz, & est des dépendances de Jemamah, dont elle n'est éloignée que de vingt-quatre heures de chemin. C'est dans cette ville que l'on voit les sépulcres des *Schohada*, ou martyrs, qualité donnée à ceux qui furent tués en combattant contre le faux prophete Musseilemah, lequel prétendit faire dans l'Yemen ce que Mahomet avoit fait dans l'Higiaz. Il publia en effet une nouvelle loi, & eut pendant un tems beaucoup de sectateurs ; de sorte que Abubeker, successeur de Mahomet, craignit que ce nouveau prophete ne l'emportât sur le sien, & ne causât la ruine du Musulmanisme ; mais enfin Musseilemah fut défait & tué auprès de cette ville, qui est apparemment celle que Ptolomée & Strabon appellent PETRA DESERTI, & les Hébreux, ARAC. Abdelmoal la met dans le second climat, & Nassireddin lui donne 83 d. 30′ de longitude, & 25 d. 15′ de latitude septentrionale. Cette ville donne son nom à un pays qui est, selon Khondemir & tous les géographes Orientaux, entre la Syrie & l'Arabie ; & c'est ce que nous appellons aujourd'hui l'*Arabie Pétrée*, où le peuple de Saleh, c'est-à-dire les Themudites, habitoient autrefois : on voit encore, disent les Musulmans, en ce pays les rochers & les cavernes où ils se retirerent pour se garantir des maux dont le prophete Saleh les menaçoit : l'on y remarque aussi les terribles effets de la colere de Dieu. La ville de Hagiar devint, à cause de sa situation avantageuse, la place qui servit de retraite & de capitale aux Carmathes, d'où ces rebelles infesterent long-tems les états des Kalifes de Bagdad, & molesterent à un tel point les pélerins de la Mecque, que ce pélerinage cessa pendant plusieurs années. Abusaid y bâtit un palais ou château nommé HAGIARAH, que son fils, Abou-Thaher, fortifia extrêmement. Depuis ce tems Hagiar passa pour une place presque imprenable. Les Sultans de Syrie & d'Egypte l'ont possédée long-tems. Les Francs la prirent à leur tour, & changerent le nom de CRAKE qu'elle portoit alors, tiré de celui d'Arach, que les Juifs lui donnoient, en celui de *Montreal*. Plusieurs de nos historiens l'appellent *Crake*, d'où quelques auteurs ont formé le nom de *Cyriacopolis* qu'ils lui donnent. On peut encore remarquer que cette ville n'est point *Rabbat Moabitis*, ou *Rabba* des Moabites ; car ces peuples habitoient au-delà du Jourdain, & un peu au-dessus de la mer Morte. Il est vrai toutefois que la dignité de Métropole fut transferée de Rabbat à *Montreal*, qui a dépendu autrefois du patriarche d'Alexandrie, & ensuite de celui de Jérusalem. Voyez PETRA.

* *D'Herbelot*, Bibl. or.

HAGUE, (LA) petite contrée de France, en Normandie, dans le Cotentin, selon Corn. *Dict.* Sa longueur est de dix ou douze lieues. Elle tire au nord-ouest, & il n'y a aucune ville, mais des bourgs & des villages. Huet, *Origines de Caën*, *c.* 21. *p.* 451, dérive ce nom de l'anglo-saxon *Hacg*, qui signifie lieu fermé & fortifié de pieux & de haies. Cette origine est commune aux lieux nommés *la Haye* en françois, *Hag* ou *Haage* en allemand, *Hedge* en anglois, *Haghe* en flamand. De Longuerue, dans sa Descr. de la France, 1. *part. p.* 79, dit que le pays où Cherbourg est située, est une presqu'isle que l'Océan environne de trois côtés, savoir de l'occident, du septentrion & de l'orient, qu'on l'appelle *la Hague*. Il ajoûte que les Anglois la nomment *Isle de Costantin*.

CAP DE LA HAGUE ; (le) c'est la pointe la plus septentrionale de ce pays. Il est, selon De l'Isle, *Carte de Normandie*, par les 15 d. 50′ de longitude, & par les 49 d. 44′ de latitude. Le Raz Blanchard est vis-à-vis.

HAGUENAU, (*) ville de France, en Alsace, entre les deux rideaux qui régnent le long des prairies qui sont à droite & à gauche de la riviere de Motter, laquelle traverse cette ville à-peu-près par le milieu, & la sépare en ville vieille & ville neuve. (b) Ce n'étoit autrefois qu'un village entouré d'une haie dans une grande bruyere, & son nom ne signifie que la *Haye des Bruyeres*. Cependant (c) elle étoit, il y a cinq cents ans le siége de la préfecture ou *landvogtey* d'Alsace, sous l'empereur Frédéric II. Le moine Richer, auteur de la Chronique de Sennone, & qui vivoit dans ce tems, dit *l.* 4, *c.* 6, qu'un paysan nommé *Volfellus* exerçoit cette préfecture, & commandoit dans toute la province d'Alsace, où il bâtit plusieurs villes. *Erat his diebus in Hagonoiâ Alsatiæ præfectus.* Dans le même tems, il y avoit un comte Sigebert qui avoit la qualité de landgrave d'Alsace, selon le même écrivain, *c.* 8, *l.* 4. La ville de Hagueneau fut fondée l'an 1164, & fermée de murailles par l'empereur Frédéric Barberousse, qui y bâtit un palais impérial, dans lequel il voulut que l'on gardât la couronne, le sceptre, le globe, & l'épée de Charlemagne. Le même empereur donna de grands priviléges à cette ville. Cet empereur & ses successeurs ordonnerent aussi que la chambre & la recette des finances d'Alsace y seroient établies, & qu'elle fût gouvernée par douze échevins desquels on choisissoit le préteur. Richard, roi d'Angleterre, lui accorda un privilége l'an 1257, qu'elle ne pourroit en aucune maniere être aliénée & séparée de l'empire ; ce qui fut confirmé par Charles IV, l'an 1347. Cet empereur, voyant que les douze échevins tyrannisoient les habitans, ordonna que l'on choisiroit du corps des artisans XXIV autres échevins, parmi lesquels seroit pris le maréchal qui gouverneroit avec le préteur. Lorsque les empereurs établissoient un préteur, que les Allemands appellent *landvogt*, il étoit obligé (de quelque éminente qualité qu'il fût) de jurer de garder, & conserver tous les priviléges de la ville. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 6, *p.* 335. (b) *Baudrand*, éd. 1705. (c) *Longuerue*, Descr. de la France, 2. *part. p.* 230.

Cette préfecture impériale étoit membre de l'empire, sujette à la jurisdiction de la chambre impériale, & du conseil Aulique. Après la paix de Westphalie, les choses demeurerent au même état jusqu'à l'an 1658, que le conseil ou tribunal supérieur nouvellement établi à Ensisheim, dans la haute Alsace, voulut étendre sa jurisdiction, tant au civil qu'au criminel, sur les dix villes de la préfecture de Hagueneau : ces villes s'y opposerent, soutenant que par le traité de paix le roi de France ne pouvoit prétendre plus de droit & d'autorité en Alsace que la maison d'Autriche n'en avoit eu ; & les plaintes ayant été portées aux états de l'empire, on mit dans la capitulation de l'empereur Léopold, que l'on feroit enforte que les dix villes impériales ne requissent aucun préjudice. L'an 1673, le roi Louis XIV se saisit de Hagueneau ; & comme la place n'étoit pas forte, elle fut abandonnée & laissée toute ouverte à celui qui se trouveroit le maître de la campagne ; de sorte qu'elle souffrit beaucoup des armées des différens partis. Ainsi quoiqu'elle soit toujours chef de la préfecture & du grand bailliage, elle est fort déchue de ce qu'elle a été autrefois. Les archiducs y demeurant souvent à cause de la chasse, avoient pris à tâche de l'embellir ; mais en 1675 les impériaux en démolirent les fortifications, & brûlerent plusieurs beaux édifices qui y étoient. Elle n'a présentement qu'une simple muraille, & la plûpart des maisons n'ont point été rétablies. Elle est toujours demeurée attachée sans mélange à la religion Catholique. Les impériaux s'en emparerent en 1704, & elle fut affiégée & reprise par les François en 1706. On ne compte dans Hagueneau que 350 maisons, & environ 2600 habitans. Ses murailles ont 15, 18 & 20 pieds de haut au-dessus du rez-de-chaussée. Elles sont flanquées de quelques tours peu considérables, & percées de creneaux fort éloignés les uns des autres. Elles ont un chemin de coude en quelques endroits, pour servir de banq

quette à tirer par les crenaux. Ce chemin de coude eſt pratiqué ſur l'épaiſſeur des murailles ; & aux endroits où elle eſt diminuée, on a mis des planches maçonnées pour cet effet. Au pied de ce revêtement étoit autrefois une fauſſe braie de maçonnerie, de deux pieds d'épaiſſeur, ſur ſix ou ſept de hauteur, qui ne ſubſiſte plus que par intervalles. Au-devant de cette fauſſe braie, il y a un foſſé de douze, quinze, & vingt toiſes en des endroits, revêtu presque par-tout, profond de dix à dix-huit pieds, rempli en partie d'eau, & ſoutenu par des batardeaux qui ſubſiſtent encore, & ſont très-bons.

LE BAILLIAGE, OU LA PREFECTURE DE HAGUENAU, en latin *Agenoenſis Præfectura*, pays de France, dans l'Alſace, qui étoit ci-devant partie de l'Allemand, & que l'on appelle autrement *landvogtei* de Haguenau, ou la *préfecture provinciale des dix villes d'Alſace*. Il s'étend partie dans la haute Alſace, & partie dans la baſſe, où il y a encore un espace de pays vers Haguenau, que l'on appelle *klein-reich* ou *petit royaume*, ainſi nommé de la ville de Haguenau, la premiere de ces dix villes. Les neuf autres ſont Colmar, Schleſtat, Weiſſembourg, Landau, Oberenheim, Rosheim, Munſter en la vallée S. Gregoire, Caiſersberg & Turcheim, lesquelles avoient été autrefois villes libre & impériales ; mais elles avoient perdu leur liberté depuis long-tems, avoient été ſoumises à ce bailliage, & engagées en 1423 à Louis IV, électeur Palatin, pour une ſomme de 50000 florins par l'empereur Sigismond. L'empereur Ferdinand I retira ce bailliage en 1558, & le céda après à la maiſon d'Autriche. Les princes puînés d'Autriche en ont joui depuis comme d'un appanage & d'un état particulier jusqu'à la paix faite à Munſter en 1648, que ce bailliage a été cédé à perpétuité avec toutes ſes dépendances par l'empereur, l'empire, & la maiſon d'Autriche, à la France qui en jouit paiſiblement depuis ce tems. Il faut remarquer que ces dix villes n'étoient plus libres, il y avoit plus de deux cents cinquante ans, & n'avoient plus de voix dans les diétes ; mais elles faiſoient ſerment de fidélité à leur bailli, & lui obéiſſoient en toutes choſes comme à leurs princes, quoiqu'ayent pu écrire au contraire quelques perſonnes mal informées. Ces villes ſont à préſent à la France. La ville de Mulhauſe, au Sundgau, étoit auſſi partie de ce bailliage ; mais elle s'en ſépara en l'an 1515, & fit alliance avec les Suiſſes. * *Baudrand*, éd. 1705.

HAGUSTAN, montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Errif. Elle eſt haute & froide, & il en ſort pluſieurs ſources. La pente de cette montagne eſt couverte de figuiers qui produiſent les meilleurs figues de tout le pays ; & au bas dans la plaine, ſont des vergers qui portent toutes ſortes de beaux fruits, pommes, poires, coings, & pêches ; & parmi les vignes il y a des oliviers dont on tire beaucoup d'huile. Les habitans ſont riches, à cauſe qu'ils ne payent au roi que quelque reconnoiſſance. Ils ont un grand bourg tout ouvert, où ſont pluſieurs maiſons d'artiſans & de marchands qui vont trafiquer à Fez, d'où ils rapportent du lin, de la laine, de la toile, & les autres choſes qui leur manquent. Ils ſont trois mille hommes de combat, bien équipés, parmi lesquels il y a des arquebuſiers. C'eſt l'idée qu'en donne Marmol, *t.* 2, *l.* 4, *c.* 87.

HAHARAT. Voyez HAMEN.

HAI (a), ancienne ville de la Paleſtine, près de Bethel (b), & à l'occident de cette ville (c). Les Septante l'appellent AGAI, & Joſeph AINA ; d'autres AIATH. Joſué ayant envoyé contre la ville d'Haï une troupe de trois mille hommes, Dieu permit qu'ils furent repouſſés à cauſe du peché d'Achan, qui avoit violé l'anathême de la ville de Jericho, en prenant pour lui quelque choſe du butin. Mais après l'expiation de ce crime, Haï fut priſe, brûlée & ſaccagée par les Hébreux. Voyez ANNAI, qui eſt la même ville. * (a) *D. Calmet*, Dict. de la Bible. (b) *Joſué*, c. 7, v. 2. (c) *Geneſ.* c. 12, v. 8.

HAIA, ville de la petite Arménie, ſelon quelques exemplaires d'Antonin, ſur la route de Ceſarée à Satala, à vingt-ſix mille pas de cette derniere. On lit *Haia* dans l'Antonin du Vatican ; & cependant Simler & Ortélius croyoient ce mot corrompu, & liſoient HASO ou AZA. Ce dernier ſe trouve dans Pline, *l.* 6, *c.* 10, & le P. Hardouin eſt perſuadé que c'eſt ainſi qu'il faut lire dans Antonin.

HAJALON, lieu de la Paleſtine, ſelon Joſué, *c.* 19. *Judic.* 1, *v.* 35. C'étoit une ville dans le partage de la tribu de Dan, & qui fut miſe à part pour les Lévites. S. Jérôme, *Onomaſt.* dit que, de ſon tems il y avoit encore un village aſſez près de Nicopolis. Ses copiſtes liſent *vicus alius*, c'eſt-à-dire un autre village, au lieu, que ſelon toutes les apparences, ce pere avoit mis ALUS, Euſebe, qu'il traduit, ayant mis 'AXEΣ. L'un & l'autre remarquent les Septante, au lieu de traduire *Ajalon* (ou *Hajalon*,) ont exprimé ce mot par ceux-ci, *où étoient les ours*. Le P. Bonfrere prétend que c'eſt de cet Ajalon, qu'il faut entendre le commandement que Joſué fit à la lune de *s'arrêter vis-à-vis de la vallée d'Ajalon*. Il ne convient pas avec ces deux écrivains eccléſiaſtiques, que la vallée & le précipice d'Ajalon, où la lune eut ordre de s'arrêter, fût près de Bethel, encore moins à l'orient de cette ville : quant à l'endroit où les Septante ont rendu Ajalon par ces mots *où étoient les ours*, c'eſt au livre des Juges, *c.* 1, *v.* 35.

Il ſemble qu'il y ait une ſeconde Aialon dans la tribu de Zabulon ; du moins l'hebreu, (*Judic.* 12,) la nomme ainſi : la verſion latine n'exprime point ce nom ; mais le paraphraſte Chaldéen & les Septante l'expriment fort bien, le premier par Elon, les autres par *Elim*, Ælim & Ælom : c'eſt la même ville qu'AIALIN d'Euſebe, qui eſt corrompu en ATHALIM dans le latin de S. Jérôme.

HAIATELAH, peuples d'Aſie, entre les Indes & la Chine. Les anciens les ont nommés INDOSCYTHÆ : on croit qu'ils habitent le Tombut, Tobut ou Thebet : ils ont eu autrefois un roi fameux, nommé *Kaschnaovar*, qui défit Firous, fils d'Iezdegerd, roi de Perſe, & qui fut enſuit défait & tué par Nouſchirwan, quoiqu'il eût rétabli Cobad, ſon pere. Ces peuples faiſoient leur capitale de la ville de Balke ; mais ils furent pour lors entiérement chaſſés de Perſe. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

HAICANG, forteresſe de la Chine, dans la province de Channton, au département de Ningcing, premiere forteresſe de la province. Elle eſt plus orientale que Pékin de 2 d. 57′, par les 36 d. 57′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

HAICHERLOCH. Voyez HAIGERLOCH.

HAICING, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Changcheu, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt plus orientale que Pékin de 1 d. 16′, par les 24 d. 22′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

HAIDENHEIM. Voyez HEIDENHEIM.

HAIDINGFELD. Voyez HEYDINGFELD.

1. HAIFO, ville d'Aſie, au royaume de Tonquin, dans l'iſle de Haiſo.

2. HAIFO, riviere du Tonquin : elle entoure une iſle que l'on nomme auſſi *Haiſo*, & où eſt la ville de même nom, ſelon Tavernier, dans la Carte qu'il a, dit-on, dreſſée ſur les lieux, laquelle ſe trouve au troiſiéme tome de ſes Voyages.

1. HAIFUNG, forteresſe de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Chinxan, premiere forteresſe de la province. Elle eſt plus orientale que Pekin de 4 d. 40′, par les 27 d. 15′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

2. HAIFUNG, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Heichen, quatriéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 2 d. 5′, par les 23 d. 6′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

3. HAIFUNG, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Cinan, premiere métropole de la province. Elle eſt plus orientale que Pekin de 1 d. 7′, par les 37 d. 57′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

HAIGAN, forteresſe de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Chinxan, premiere forteresſe de la province. Elle eſt plus orientale que Pékin de 4 d. 40′, par les 27 d. 45′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

HAIGERLOCH ou HAICHERLOCH. D'Andiffret, *Géogr. t.* 3, *p.* 192, dit, que c'eſt un bourg conſidérable d'Allemagne, dans la principauté de Hohen-Zollern, ſur la petite riviere de Zollern, qui ſe décharge dans le Necker, à trois heures au-deſſous, entre les châteaux de Sutza & d'Egliſtat : c'étoit, dit-il, un comté qu'Eitel Frederic I, comte de Zollern aquit des archiducs d'Autriche, en échange de la baronnie de Raetzuns, qu'Adelaïde de Furſtemberg avoit apportée en dot, à Frederic II, comte de Zollern. Zeyler, *Suev. Topogr. p.* 37,

fournit de quoi rectifier ce détail. *Haigerloch* eſt une petite ville qui dépendoit autrefois du comté de Hohenberg, & qui dans la ſuite fut engagée aux comtes de Zollern, à qui elle appartient encore : elle eſt dans la Suabe, proche de Sultz & de Jechingen, ſur la riviere de *Teyah*, & a un doyenné. Cruſius, (*L. Paralip. Annal. f.* 56,) dit la même choſe : il eſt certain que d'Audiffret ſe trompe pour le nom de la riviere, que MM. Sanſons nomment *Teyach*.

HAIKEN, forteresſe de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Pumuen, premiere forteresſe de la province. Elle eſt plus orientale que Pékin de 3 d. 50′, par les 25 d. 50′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

1. HAILBRON ou HEILBRONN, ſelon Zeyler, *Suev. Topogr.* Ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe, ſur le Necker, que l'on y paſſe ſur un pont de pierre. Son nom qui ſignifie *fources ſalutaires*, lui vient des eaux médicinales qui y attiroient autrefois quantité de malades, dont les uns étoient guéris en les buvant, d'autres en s'y baignant. Ce n'étoit d'abord qu'un village, qui devint enſuite un bourg : on ne convient pas de l'époque à laquelle ce lieu eut la qualité de ville ; les uns la mettent en 1082, d'autres en 1085 ou en 1129. Il y a plus d'apparence que ce fut vers l'an 1240, ſous Frederic II, que cette ville fut entourée de murailles, & declarée ville impériale. Elle eſt dans une avantageuſe ſituation ; quatre villages, qui l'environnent, la fourniſſent de tout en abondance : c'eſt *Flein*, où croît le meilleur vin ; *Böckingen*, où l'on recueille beaucoup de bleds ; *Necker-Gartach*, fameux par la pêche que l'on y fait ; & *Frauckenbach*, qui fournit le gibier & la venaiſon abondamment. On compte dans ce territoire plus de deux cents fources, dont la plus fameuſe eſt ſous la grande égliſe, dédiée ſous l'*invocation de S. Kilian*, & qui coule par ſept tuyaux aſſez abondamment. On lit au-deſſus cette inſcription :

Fonte ſalutifero Bullanteis undique venæ
Monſtrant æterni munera ſancta Dei.

Il y a deux moulins remarquables, dont un fait tourner treize meules : il y a trois portes à remarquer ; un pont de pierre ſur le Necker, lequel joint à la ville Necker-Geſtad, qui eſt de l'autre côté à l'oueſt. Les édifices publics & les maiſons des particuliers ont de la beauté, quoique l'an 1634, cette ville ait été incendiée lorſqu'elle fut priſe ; les rues ſont nettes, le marché eſt large, la maiſon de ville aſſez remarquable, avec une horloge qui reſſemble en quelque choſe à celle de Strasbourg. Il y a un couvent de Carmes, qui étoit autrefois fort décoré, & poſſédoit de bons revenus fondés ſur le pélerinage qu'y attiroit une image de bois, qui repréſentoit la ſainte Vierge ; mais durant la guerre des payſans, les religionnaires briſerent cette image, & renverſerent l'égliſe en 1525. Il y a auſſi un monaſtere de filles de ſainte Claire, & l'on dit que le clocher eſt d'une fabrique ſinguliere, qui mérite d'être vue : le magiſtrat ſuit la confeſſion d'Augsbourg. On a tenu pluſieurs aſſemblées & diétes en cette ville ; mais comme les archives ont été brûlées avec la maiſon de ville, Munſter & Reusner n'ont pû en recueillir autant d'antiquités qu'ils auroient ſouhaité. On trouve que l'an 1388, quelques princes de l'empire l'aſſiégerent, la prirent, pillerent tout, excepté les biens des eccléſiaſtiques ; mais à peine étoient-ils partis, que les bourgeois s'en emparerent, afin de n'être pas ſeuls malheureux. Cependant Cruſius dit que ce ſiége fut inutile : peu après une peſte en emporta ſix cents perſonnes. L'an 1408, la nobleſſe de Suabe y fit un tournois, où ſe trouverent des princes, des comtes & des barons, &c. En 1631, les Suédois l'aſſiégerent, la prirent, & en 1634, les impériaux y rentrerent par compoſition. Dans la guerre de 1688, les François étant entrés en Suabe, prirent Hailbron le 15 Octobre ; mais ils l'abandonnerent peu après, & en démolirent les fortifications que le prince Louis de Bade fit relever.

2. HAILBRON, ville bien différente de la précédente. Celle qui fait cet article, eſt en Franconie, au margraviat d'Anſpach, ſur la riviere de Schwaback. Il y avoit autrefois une fameuſe abbaye de l'ordre de Cîteaux, qui a été changée en college.

HAILDESHEIM : c'eſt ainſi que Baudrand & ſa famille géographique écrivent le nom d'une petite ville que les Allemands nomment HAIDELSHEIM ou HEYDELSHEIM : ce n'eſt qu'une petite ville au bas Palatinat du Rhin, dans le Craichgow, à deux milles de Brettheim, & à un mille de Bruchſal : elle eſt ſituée ſur la petite riviere de Saltz, qui tombe dans le Rhin à Philipsbourg : elle fut fort endommagée par le feu, en 1622, & n'eſt que très-peu de choſe à préſent.

HAIMBOURG ou HAINBOURG, ville d'Allemagne, dans la baſſe Autriche, au bord méridional du Danube, vis-à-vis de l'embouchure de la Morave, dans cette riviere, ſur les frontieres de Hongrie, à huit milles de Vienne par eau. Les auteurs écrivent différemment HAIMBERG, HAINBOURG ou HAYNBOURG, & diſent en latin *Hamburgum Auſtriæ*. On peut juger, en voyant ſes murailles, qu'elle eſt fort ancienne, & qu'elle a été autrefois fort grande : il y avoit auſſi une prévôté qui ne ſubſiſte plus, ſa décadence eſt venue de ce que, vers l'an 1200, Léopold VI, duc d'Autriche, en transféra le droit d'étape & le commerce à Vienne. Haimbourg a été la réſidence de pluſieurs princes de la maiſon d'Autriche. C'étoit même un entrepôt pour les marchandiſes que l'on transportoit de Suabe à Bude, après que, dans l'aſſemblée de 1050, à Nuremberg, il fut reglé que la ville de Haimbourg, ruinée par le feu, durant les guerres de l'empereur Henri III, contre Ovon, roi de Hongrie, ſeroit rebâtie ; ce qui fut exécuté. Matthias Corvin, roi de Hongrie, aſſiégea & prit cette ville, l'an 1482 ; mais en 1490, la ville & ſur-tout le château, ſe rendirent aux gens de Maximilien I, Gabriel-Bethlem, que nous appellons *Betlem-Gabor*, prince de Tranſilvanie, l'aſſiégea inutilement durant les troubles de Bohême. Les habitans ne ſubſiſtent plus que de la culture des terres & de leurs vignes. Il y a auſſi des eaux minérales, mais qu'il faut faire chauffer, pour s'y baigner. Au haut de la montagne, nommée *Hainberg*, ſe trouvent les meilleurs faucons & ſacres ; il y a un vieux château inhabité, où le petit peuple s'imagine que les ſorciers tiennent leur ſabat : quelques auteurs prétendent que Haimbourg eſt la *Comagenum*, que les anciens mettoient dans la Pannonie. * *Zeyler*, Auſtr. Topogr. *p.* 21. *Bonfin.* Rer. Hungar. Decad. v. l. 1. *Baudrand*, édit. 1705.

HAIMUEN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département d'Yangcheu, ſeptieme métropole de la province. Elle eſt de 4 d. 10′ plus orientale que Pékin, ſous les 32 d. 48′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

HAÏN, AÏN, EN ou EÏN : ces mots ſignifient en hébreu une fontaine, & entrent dans la compoſition de pluſieurs noms des villes de la Paleſtine : les Arabes les emploient auſſi dans le même ſens.

HAIN-EL-GINUN. Voyez AAÏN-EL-GINUN.

HAIN-SEMES. Voyez EN SEMES.

HAIN, ou HAYN, *Hayna*, ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, au cercle de Misnie, ſur la petite riviere de Rheder, & environ à trois milles de Dresde. Dreſſerus cité par Zeyler, *Saxon. Misn.* &c. *Topogr.* p. 100, dit que chez les anciens Allemands & les Wendes, HAYNA ſignifie une *forêt détachée*, & que le diminutif en eſt *Hanichen*. Il y a des écrits qui font mention de *Han*, ou *Groſſen-Han* & *Groſſen-Hain* en Misnie ; & cette place ne ſe trouvant ni ſur les Cartes, ni dans les Deſcriptions de ce pays, Zeyler en conclut que ce doit être la même choſe que cette ville. On trouve bien les *Hanischen* ; & Mercator marque dans ſa Deſcription de la haute Saxe, de la Luſace & de la Misnie, une *Henischen*, ou *Heinischen*, comme une petite ville près de Freyberg en Misnie. Collerus dans ſon Calendrier perpétuel, marque deux foires annuelles, l'une au dimanche après la Pentecôte, & l'autre à la fête de S. Michel à Henichen : d'ailleurs on trouve Henichen dans le cercle électoral de Saxe, entre Wittenberg & Bitterfeld, à deux milles de l'une & de l'autre de ces deux villes. C'étoit ci-devant une jolie petite ville, & Zeyler dit l'avoir vue deux fois en cet état ; mais elle fut ruinée par le feu, même de ſon tems. Collerus y place auſſi deux foires, l'une le jour de la Trinité, l'autre à la S. Michel : la ſituation de cette derniere, entre Wittenberg & Bitterfeld, ne convient pas à Haïn, qui eſt de l'autre côté de l'Elbe, beaucoup plus vers le midi & l'orient.

Pour revenir à Hian, elle fut ravagée par les Huſſites ; qui y exercerent de grandes cruautés, & la brûlerent l'an 1429, ſi l'on en croit Peccenſtein ; mais une chronique manuscrite de Thuringe d'Adam Urſinus, aſſure au contraire que les Bohémiens l'aſſiégerent en vain l'an 1430, en quoi elle s'accorde avec Boregk, qui, dans ſa Chronique, fol. 445, de Bohême, dit que, l'an 1429, les Huſſites perdirent leurs peines devant la ville de Hain. Elle fut brûlée en 1538 : avant cette perte, elle avoit beaucoup d'ouvriers en drap. Peccenſtein dit qu'elle a été autrefois la réſidence des margraves de Miſnie, & il reſte encore des ruines du château où ils demeuroient. Cette ville a eu auſſi des édifices aſſez beaux, & des monaſteres que les guerres & le changement de religion ont détruits en tout ou en partie.

HAINAN, iſle d'Aſie, au nord du golfe de la Cochinchine, & au midi de la Chine & de la province de Quanton, dont elle eſt ſéparée par un bras de mer, de ſept ou huit lieues communes de large. Elle s'étend par les 19e & 20e degrés de latitude ſeptentrionale. Elle eſt presque toute remplie de très-hautes montagnes & couverte d'anciennes forêts, & produit tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Les Chinois n'en poſſedent que les côtes ; mais le milieu eſt peuplé d'une nation qui ne reçoit point les officiers Chinois, qui ſe gouverne indépendamment, & n'a de commerce avec eux que pour en tirer des habits & du ſel. Les Chinois aſſurent qu'il y a dans ces montagnes des mines d'or & d'argent ; mais ſoit politique, ſoit pareſſe, on n'y travaille point : ils recueillent les pailletes d'or que les rivieres entraînent. Il ne ſe trouve nulle part ailleurs des perles en ſi grande quantité que vers le nord de l'iſle. Les montagnes produiſent du bois d'aigle, de l'ébene, du bois de roſe ou roſart & du bois de Breſil que les teinturiers emploient à la Chine. On y trouve auſſi des noix d'Inde, de la grande & de la petite eſpece, & le jaque, qui paſſe pour le plus gros de tous les fruits. L'iſle abonde de cerfs, de divers oiſeaux, d'animaux domeſtiques & apprivoiſés. Vers la partie méridionale de l'iſle, les Chinois pêchent des baleines de la même maniere que les Hollandois en pêchent auprès du Groenland, que le P. Martini transporte aſſez mal-à-propos dans la mer Baltique. Il y croît une herbe qui ſeroit merveilleuſe, ſi elle avoit effectivement les vertus qu'on lui attribue. On la nomme *chifung*, c'eſt-à-dire qui montre le vent. Les mariniers, en l'examinant croient apprendre combien de tempêtes il y aura durant l'année, & en quel mois. C'eſt en comptant les nœuds : moins il en y en a, diſent-ils, moins il y aura de tourmentes ; & ils jugent ſelon l'intervalle d'un nœud à un autre, en quel mois chaque tempête arrivera. * *P. Martini* Atlas Sinenſis.

Les Chinois diſent que cette iſle a mille ſtades. (Baudrand lui donne cinquante lieues de long du levant au couchant, & quarante de large du nord au ſud. (Les Jeſuites y ont des égliſes & un aſſez grand nombre de Chrétiens. Avant que les Chinois s'y fuſſent établis, ce pays s'appelloit *Gao*. Le nom d'*Hainan* ne ſignifie autre choſe que ſa ſituation méridionale. La capitale de l'iſle eſt *Kiuncheu*, ſelon les Portugais, ou *Kiontcheou* ſelon notre prononciation. Elle a ſous elle douze autres villes toutes ſituées dans l'iſle, à ſavoir :

Chingyu,	Chen,
Lincao,	Changhoa,
Tingan,	Van,
Venchang,	Lingxui,
Hoeitung,	Yai,
Lohoei,	Cangen.

Il y a auprès de Van une montagne plus haute que les nuës. Elle eſt dans l'iſle de Tocheu, qui a cent ſtades de tour. Près d'Yai on voit une montagne très-élevée, nommée *Hœifung*, de laquelle on dit ce que les anciens ont écrit du mont Olympe, que les vents ni la pluie ne ſe font jamais ſentir au ſommet. Son nom de *Hœifung* ſignifie *qui adoucit le vent*, parce qu'en effet elle ſemble le brifer. La mer qui baigne les murs de la ville de Kiun, eſt remarquable, ſelon les géographes Chinois, en ce que le flux & le reflux, qui eſt généralement dans tous les environs, ne s'y fait point ſentir en même tems ; mais le flux y va quinze jours vers l'orient, &, pendant les quinze autres jours, vers l'occident. Le lac *Tung* eſt à l'Orient de la ville, & s'eſt formé d'une grande ville qui a été abîmée, la terre s'étant ouverte.

HAINAUT (LE), *Hannonia*, & en allemand *Henegow* (a). Quelques-uns l'écrivoient autrefois *Henault*. Anciennement on l'appelloit *Pannonia*, du nom de Pan, qui y étoit adoré, ſi l'on en croit quelques chroniques fabuleuſes. C'eſt une des provinces Catholiques des Pays-bas. Leſſabæus, dans ſa Description du Hainaut, & Trithême dans ſes Annales des François, diſent que ce pays fut enſuite nommé la *forêt du charbonnier*. Il eſt marqué pour la premiere fois (b) par le moine Angrade, dans la Vie de S. Ansbert, archevêque de Rouen, qui étoit moine du monaſtere d'Aumont, dans le VII ſiécle, que cet écrivain appelle *monaſterium Altummontenſium in territorio Hagnovo juxta Sambræ fluvium*. Ce pays eſt auſſi appellé du même lieu *territorium Hagnau*. On voit encore des traces de ce nom dans la Chronique de Sigebert, où cet écrivain appelle *Rainier* comte de Hainaut, *comitem Hagionenſium*. Mais dans les Annales de S. Bertin, *ad ann.* 870, le même pays eſt appellé *Hainoum*, de même que dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Tous les anciens actes nomment ainſi ce pays ; & ce n'eſt que depuis environ 400 ans, que l'on a changé ce nom *Hænoum* en *Hannonia*. Il a été nommé *Hainaut* de la riviere de *Haine* qui le coupe par le milieu. Il eſt dit dans les anciens Capitulaires, que le Hainaut eſt entre le pays de Cambrai, *Pagum Cameracenſem*, & le pays de Lomme, *Pagum Lommenſem* ou *Lomacenſem*. Ainſi non-ſeulement l'*Oſtervand*, qui eſt à l'occident de l'Escaut, mais Valenciennes & le pays voiſin n'étoient pas du Hainaut ; & aujourd'hui dans le diocèſe de Cambrai l'archidiaconé de Valenciennes eſt diſtingué de celui de Hainaut.

Ce pays contient la plus grande partie du territoire des *Nerviens*, dont la capitale étoit *Bagacum*, marquée par Ptolomée comme la principale ville de ces peuples ſi célébres dans l'hiſtoire. Elle ſe trouve auſſi dans l'Itineraire d'Antonin & dans la Carte de Peutinger. Pluſieurs grands chemins Romains s'y rencontrent, dont on voit encore des reſtes auſſi-bien que de pluſieurs monumens de l'antiquité. * *Abrah. Ortelii*. Theſaur geograph. (b) *Longuerue*, Description de la France, *part.* 2, *p.* 97.

Le Hainaut fut poſſédé par les rois d'Auſtraſie, tant Merovingiens que Carlovingiens, qui établiſſoient des gouverneurs ou comtes dans le Hainaut. Ce fut le comte Reinier, ſous le regne de Charles le Simple, roi de France, qui en fut le premier comte héréditaire. Ses ſucceſſeurs, pour être plus indépendans du royaume de France, ſe rendirent feudataires de l'empire. Il y eut même dans le onziéme ſiécle un comte de Hainaut, qui demanda du ſecours à l'évêque de Liége pour réduire ſes ſujets révoltés, & rendit du conſentement de l'empereur foi & hommage à l'égliſe de Liége ; mais les ducs de Bourgogne, qui étoient devenus comtes du Hainaut en 1436, par la mort de la comteſſe Jacqueline, obligerent l'évêque de Liége en 1465, à renoncer à cette mouvance : & peu de tems après l'empereur y renonça auſſi en faveur de Charles le Hardi, dernier duc de Bourgogne. * *Piganiol de la Force*, Description de la France, *t.* 6, *p.* 152.

Cette province eſt entrée dans la maiſon d'Autriche, par le mariage de Marie de Bourgogne avec Maximilien, dont les deſcendans ont joui du Hainaut juſqu'au regne de Philippe IV, & à celui de Charles II, rois d'Eſpagne, qui cederent une partie du pays à la France par les traités des Pyrénées & de Nimegue ; enſorte que le Hainaut ſe trouve maintenant François & Impérial, parce que la portion qui appartenoit à l'Eſpagne, a été conquiſe par les alliés dans la paix d'Utrecht, & la poſſeſſion en a été donnée à l'empereur par les traités de Bade & de Raſtat, & confirmée par le traité de Vienne.

Le HAINAUT IMPERIAL eſt la partie ſeptentrionale de ce pays, qui comprend la ville de Mons, qui en eſt la capitale avec celles d'Ath, Binche, Leſſines, Saint-Guillain, Halle, Enghien & Braine-le-Comte, avec leurs bailliages & territoires ; mais il n'y a que celles de Mons & d'Ath, qui ſoient des places de défenſe. * *Baudr.* éd. 1705.

Le HAINAUT FRANÇOIS comprend les villes de Valenciennes capitale, de Bouchain, Condé, le Ques-

noy, Landrecies, Avesnes, Maubeuge, Bavay, Beaumont, Chimay, Philippeville, Marienbourg & Fontaine-l'Evêque, avec leurs territoires, bailliages & dépendances, & le pays d'entre Sambre & Meuse, qui eſt du Hainaut, tout cela ayant été cédé à la France par les traités des Pyrénées & de Nimegue.

Le domaine du roi eſt peu conſidérable dans le Hainaut françois: il conſiſte principalement dans la forêt de de *Mormall*, auprès du Quesnoy, & en quelques terres & prairies dépendantes du château de Loquinol, qui peuvent rapporter environ trois mille livres par an. Les trois quarts de la forêt de Mormall ſont de bois de hêtre, & l'autre quart de bois de chêne. Ce bois n'étant pas bon pour les bâtimens à cauſe de l'humidité du ſol, ſe débite presque tout pour le chauffage dans le Cambreſis où il n'y en a point. On en met tous les ans cent cinquante arpens en coupe, qui rapportent au roi environ quatre mille florins.

Les droits établis pour le roi, dans cette province, ſont ſur les fonds, les boiſſons ou les entrées des denrées. L'impoſition qui ſe leve ſur les fonds, eſt appellée dans le pays *ving.ième*. Il fut établi en 1604, par l'archiduc Albert, qui gouvernoit pour lors les Pays-bas, & il conſiſtoit à payer le vingtiéme du revenu. L'argent étant devenu plus commun qu'il n'étoit en 1604, le prix des fermes & des maiſons eſt augmenté de moitié, & on leve aujourd'hui quatre vingtiémes au lieu d'un; quoique cette taille paroiſſe forte, néanmoins on compte que dans ſa réalité elle ne fait qu'environ la treizieme ou la quatorzieme partie du revenu.

La taxe des cheminées fut établie en même tems que le vingtiéme, & ne fut d'abord que de cinq patars par cheminée; mais elle a été depuis augmentée jusqu'à trente patars pour chaque corps de cheminée, ſoit qu'il y ait pluſieurs tuyaux ou qu'il n'y en ait qu'un.

Le droit de feu a été établi en 1635, pour fournir à l'étape des troupes qui paſſoient dans la province. Les bourgeois des villes, non plus que les gentilshommes qui demeurent dans les villages, & les eccléſiaſtiques, n'y ſont point ſujets. Cette taxe eſt de vingt patars pour chacun de ceux qui y ſont ſujets. Il y a auſſi une eſpèce de taxe ſur les chevaux & ſur les vaches. L'on paye par an pour chaque cheval trente patars, & quinze pour chacune vache ou bœuf. La viſite que l'on en fait deux fois l'année, s'appelle *retrouve*.

On a auſſi établi un droit ſur les beſtiaux dans le cas de la conſommation. On paye quarante patars pour chaque bœuf que l'on tue, vingt pour chaque vache, huit pour un porc ou pour un mouton, & quatre pour une brebis, un veau ou un agneau.

Les eccléſiaſtiques & les nobles ſont ſujets à tous les droits qu'on leve ſur les terres, ſur les beſtiaux & ſur la conſommation: ils ne jouiſſent à cet égard d'aucun privilége.

Des impôts qu'on leve ſur les boiſſons, celui de la biere produit plus qu'aucun autre, parce que les eaux du pays n'étant pas bonnes, les habitans ne peuvent ſe paſſer de cette boiſſon. L'uſage du ſel gris eſt défendu, afin d'empêcher qu'il paſſe du ſel en fraude dans le Soiſſonnois & dans la Picardie, où la gabelle eſt établie.

Le Hainaut eſt un pays entre-mêlé de terres labourables, de bois & de prairies. Les terres qui ſont du côté de la Flandres, ſont aſſez bonnes; mais celle de l'*entre-Sambre & Meuſe* ſont bien différentes, auſſi-bien que les dépendances de Maubeuge. Il n'y croît presque point de blé, & on y ſeme le ſeigle ſur des terres dont les bois ont été nouvellement coupés. On brûle les reſtes de ce qui n'a pas été fagoté ou mis en corde, & l'on ſeme ſur la cendre épandue ſans aucune autre façon. Il croît beaucoup de houblon aux environs de Mons, & on trouve dans cette province des forêts conſidérables, dont celle de Mormall a dix-ſept mille cinq cents ſoixante-trois arpens de bois de hêtre & de chêne. Il y a des mines de fer dans la partie du Hainaut, qui joint l'entre-Sambre & Meuſe, & des mines de charbon de terre, depuis Keuvrin jusqu'à Marimont, dans l'eſpace d'environ ſept lieues de long & deux de large.

Toutes les villes du Hainaut François ont leur gouverneur particulier & leur état-major. Les troupes de garniſon & celles de paſſage y vivent de leur ſolde, & le fourrage eſt fourni à la cavalerie par des entrepreneurs.

Autrefois dans le Hainaut les juges ſubalternes ne jugeoient en matiere civile, qu'à la charge de l'appel; mais en matiere criminelle, lorsqu'il n'y avoit point de partie civile, leurs jugemens s'exécutoient ſans appel, lors même qu'ils portoient condamnation de mort. Louis XIV, ayant conquis une partie du Hainaut, ne jugea pas à propos de laiſſer un pouvoir ſi abſolu aux juges ſubalternes. Il ordonna que les jugemens qui portent peine aſſlictive, ne s'y exécuteroient qu'après qu'ils auroient été confirmés par arrêt du parlement pour lors ſéant à Tournai, & aujourd'hui à Douai.

Le Hainaut eſt ſitué au nord de la Picardie, & a au couchant la Flandre & le Cambreſis; au levant le comté de Namur, & le duché de Brabant. Sa longueur depuis la Capelle jusqu'à Hall eſt de vingt lieues; & ſa largeur, depuis Pecancourt jusqu'à Beaumont, de dix-huit. Le climat de cette province eſt froid & pluvieux, à cauſe du voiſinage des Ardennes.

HAINE, ou HAISNE (la), riviere des Pays-bas; elle coule dans le Hainaut qui en prend ſon nom. Elle a ſa ſource au midi d'Andrela qu'elle arroſe, paſſe à Fontaine-l'Evêque, d. reçoit deux ruiſſeaux, dont l'un vient de Binche, & l'autre d'Eſtine; de là elle ſe rend à Havré, g. d'où, tournant vers le nord-oueſt, elle recommence à Nimi à couler vers le ſud-oueſt, où elle prend le ruiſſeau de Trouillon, & quelques autres qui ſe font aſſemblés dans les marais de Mons. De-là elle traverſe S. Guilain, arroſe Boſſut, g. & va ſe mêler à l'Escaut qu'elle rencontre dans les fortifications de Condé. Baudrand, *éd.* 1705, nomme en latin cette riviere *Hania* & *Henius*.

HAINING, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Hangcheu, premiere métropole de la province. Elle eſt plus orientale que Pekin de 3 d. 45′, par les 30 d. 34′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

HAIO, ville de la Chine dans la province de Kiangnan, au département de Hoaigan huitiéme métropole de la province. Elle eſt de 2 d. 31′ plus orientale que Pekin, ſous les 35 d. 13′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

HAIR, petite ville d'Afrique, dans le Zara ou déſert, ſelon Baudrand & Corneille. Le premier dit que ce déſert eſt dans le royaume de Targa, & en ſa partie méridionale. Il s'étend l'eſpace de près de cent lieues, vers le pays des Noirs, entre le royaume de Lempta à l'orient, & celui de Zuenziga à l'occident, ſelon Jean Léon l'Africain. Il prend ſon nom de la ville de Hair, environ à ſoixante lieues de celle de Targa, du côté du couchant. Corneille, au contraire, ne met que quinze lieues entre Hair & Targa. J'eſperois concilier cette variété par Jean Leon lui-même; mais voici tout ce qu'il dit, *l.* 1, *c.* 6: de même Hair, quoique ce ne ſoit qu'un déſert, ainſi nommé à cauſe de la bonté de l'air qui y eſt fort tempéré. Il dit, *l.* 6, *c.* 55, qu'un certain déſert, habité par le peuple Zuenziga, s'étend depuis Tegaſa à l'occident, jusqu'au déſert d'Hair, habité par le peuple Targa; mais je n'ai pu y trouver rien de ce que lui attribue Baudrand, qui ſelon l'apparence l'a, cité en ſecond. Jean Leon, *l.* 6, *c.* 56, dit que dans le déſert de Targa, on trouve aſſez de bonne eau, ſur-tout dans le voiſinage d'Hair; mais il ne dit nulle part que Hair & Targa ſoient des villes. L'un eſt le nom du déſert, l'autre celui d'un peuple. De l'Iſle celui de nos géographes qui eſt le plus vrai & le plus exactement attaché aux Mémoires qu'il emploie, s'eſt bien gardé de mettre un royaume ni une ville de Targa dans ce pays, encore moins une ville de Hair. Mais il met ſeulement *les Targa, dont le pays eſt fort tempéré, & produit beaucoup d'herbes*. Et le *déſert de Hair où il y a des puits de bonne eau*. L'interieur de l'Afrique ſera toujours peu connu; & il vaut mieux avouer qu'on ne le connoit guères, que de le peupler d'imagination, comme ont fait la plûpart des faiſeurs de cartes, qui ne haiſſent rien tant que des places blanches, & qui aiment mieux y tracer leurs chimeres, par la fauſſe honte qu'ils ſe font d'ignorer ce que les autres ne ſavent pas.

HAIVE (la), ou LA HEVE port de l'Acadie ſur la côte méridionale de cette peninſule à 26 ou 27 lieues communes

communes de France, à l'occident de la baie de Chibouctou, à l'entrée d'une riviere de même nom, dans laquelle d'assez gros vaisseaux peuvent remonter environ trois lieues. Cette riviere se décharge dans une baie où il y a par-tout bon, & sûr mouillage. Le port de la Haive est un des meilleurs de toute cette côte qui en a plusieurs de très-bons.

HAIVON, forteresse de la Chine, dans la province de Channton, au département de Ningcing premiere forteresse de la province. Elle est plus orientale que Pekin de 1 d. 56′, par les 37 d. 50′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

HAIYEN, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Kiahing, seconde métropole de la province. Elle est de 4 d. 26′ plus orientale que Pekin, sous les 30 d. 45′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

HALA, ville de l'Arabie heureuse, à deux journées de distance de la mer, & à huit de la Mecque. Son port est *Konfodah*, du nom d'une isle très-proche de la terre. * *Manuscrits de la Bibl. du roi.*

HALAB. Voyez l'article SYRIE.

1. HALABAS, ville d'Asie, dans l'Indoustan, sur le Gange, au confluent de la riviere de Gemene & de ce fleuve. Thevenot, dans son Voyage des Indes, *c.* 38, dit : elle a été long-tems un des boulevards du royaume des Patans, & c'est la ville que Pline a appellée *Chryſobacra*. Elle tomba en la puissance du grand-mogol Echar (Akebar) après qu'il eut subjugué le royaume de Bengale : il y fit bâtir la forte citadelle, qui y est sur une langue de terre, & la fit entourer d'une triple muraille, dont celle de dehors étoit d'une pierre rouge très-dure. Ce château est orné d'un obélisque fort antique. Elle a plus de soixante pieds de haut, depuis son rez de chaussée, & a plusieurs inscriptions ; mais les lettres en sont si effacées, qu'on n'en distingue pas même le caractere. Le palais du roi est aussi d'une belle structure ; & l'on voit encore au-dessous des lieux voûtés où l'on conserve avec soin des pagodes que les gens du pays attribuent à Adam & à Eve, dont ils prétendent suivre la religion. On y voit en certains tems une affluence incroyable de peuple qui y vient en pélerinage de toutes les parties des Indes, & par la croyance qu'ils ont qu'Adam & Eve y ont été créés. Mais avant que d'approcher de ce lieu qu'ils croient saint, il se jettent tout nuds dans le Gange pour se purifier ; & ils se rasent la barbe & les cheveux, afin de mériter l'honneur d'y être introduits. Cette ville est la capitale d'une province de même nom.

2. HALABAS, province de l'Indoſtan, sur le Gange. On la nommoit autrefois *Purop*. On y comprend le Narvar & le Mevat, qui ont au midi le Bengale. Il y a beaucoup de bonnes villes dans cette province. L'auteur cité n'en nomme que trois, savoir, *Halabas* capitale, *Narvar* & *Gehud*. Il pouvoit y joindre *Canove*, *Oudée Narnol* & *Minapour*. Le Mevat & le Narvar, qui composent cette province, sont séparés par le Gange ; le premier est au-delà de ce fleuve, & le second en-decà.

1. HALÆ, *Ἅλαι*, petite ville de Grece, dans la Béotie. Plutarque en fait mention dans la vie de Sylla. * *Ortel.* Thes.

2. HALÆ, ville de Cilicie, selon Etienne le géographe. Elle donnoit le nom d'*Aleſus ager* à une campagne.

3. HALÆ, lieu à l'opposite de Masetes, selon le même ; son abréviateur le distingue d'un autre *Halæ* qu'Etienne dit être le nom d'une terre voisine du pays d'Argos. Mais, comme le remarque Berkelius, il y a lieu de soupçonner que l'abbréviateur se trompe, & que c'est la même chose ; car Masetes étoit dans le pays d'Argos. Thucydide, *l.* 4, dit : ils infestoient de leurs brigandages les territoires de Troëzene, de Hale, & d'Epidaure. Voyez HALICE.

HALÆ ÆXONIDES, &

HALÆ ARAPHENIDES. Voyez ÆXONE. Spon, dans sa liste de l'Attique, *p.* 312, écrit *Alæ*, à l'une & à l'autre, & dit : *Alæ Æxonides* étoient proche du bourg Æxone, de la tribu Cecropide assez proche d'Athènes : *Alæ Araſenides* de la tribu Egeide, n'étoient pas loin de Bauron & de Marathon ; & on y voyoit un temple & une statuë de Diane Taurique, comme on le lit dans Euripide, & dans Callimaque.

HALALÆNUS, riviere de l'isle d'Albion, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3 ; quelques exemplaires portent *Alaunius*. Ortelius, *Theſaur.* croit que c'est présentement l'*Avon*.

HALALE, village d'Asie, au pied du mont Taurus. Jule Capitolin, *Hiſt. Auguſt.* dit que Faustine, femme de Marc-Aurele, mourut en cet endroit, & qu'ensuite l'empereur y envoya une colonie. C'est apparemment cette colonie qui devint ensuite une ville épiscopale, connue sous le nom de *Fauſtinopolis*. Voyez ce mot.

HALANI, peuple voisin des Perses, selon Ammien Marcellin, *l.* 31. Ce sont les Alains, peuple Scythe, qui étoient fort répandus en ce tems-là.

HALAPO, ville de l'Amérique. Voyez HALPO.

HALAR, ou HOLA, ou HOLEN, bourg d'Islande, dans sa partie septentrionale, sur le bord oriental du golfe de Skage, précisément sous le premier méridien, par les 67 d. 25′ de latitude. Baudrand en fait une ville. La Peyrere, *Relation de l'Iſlande*, *c.* 29, dit : il n'y a dans toute l'Islande que deux villages, dont le plus grand, qui est celui de Holar, ne consiste qu'en fort peu de maisons contiguës : il ajoûte, & comme il n'y a ni ville ni village dans l'Islande, il n'y a point aussi de grands chemins. . . . Il y a un collége à Holar, où les enfans étudient jusqu'à la rhétorique, & viennent ensuite à Copenhague faire leurs cours de philosophie & de théologie. Ils ont une imprimerie où ils ont imprimé autrefois l'ancien testament en Islandois. Le nouveau ne fut point achevé faute de papier. Holar est néanmoins un des deux évêchés de l'isle. Il est Luthérien, & reconnoit pour son métropolitain l'archevêque de Drontheim.

HALBERSTAT, ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, où elle est la capitale d'un évêché sécularisé, & réduit en principauté l'an 1648, & donné à la maison de Brandebourg. Les auteurs ne conviennent pas de l'origine de son nom. Gaspard Bruschius, *de Epiſc. Germ.* c. 13, p. 224 ; Schopper, Bertius, & quelques autres, ont cru qu'il venoit des noms de l'Elbe & de l'Ora, qui s'y rencontroient autrefois, quoique cette derniere en soit présentement à sept milles. Dresser croit que cette ville a été ainsi appellée d'un Albert, son fondateur. Verdenhagen juge qu'Halberstadt signifie demi-ville, parce que, dit-il, elle étoit autrefois plus grande ; ce qu'il prouve par les ruines que l'on voit de son ancienne enceinte, vers le midi. Bertius, *Comment. Rer. German. l.* 3, *p.* 565, lui donne 33 d. 8′ de longitude, & 52 d. 8′ de latitude ; mais il se trompe, car elle a 29 d. 4′ de longitude, & 52 d. 6′ de latitude. Il ajoûte : Irenicus s'est imaginé que c'étoit la *Φύραγξ* de Ptolomée ; mais il n'appuie d'aucune preuve son sentiment qui a été suivi par Apien, qui étoit un savant homme. Ptolomée donne à sa ville de *Pheugarum* 32 d. 40′ de longitude, & 52 d. 15′ de latitude : sur quoi Bertius observe que cette position convient mieux à *Oſterwick*. Il est certain, poursuit-il, que Charlemagne, voulant convertir les Saxons, fit bâtir l'an 780, à *Oſterwick* une église sous l'invocation de S. Etienne, & y établit évêque un François de Châlons, nommé *Hildegrin*, & qu'il nomma ce lieu *Sultgenſtadt* ; mais on transféra le siége épiscopal, au confluent de l'Elbe & de l'Ora, d'où se forma le nom d'*Halberſtadium*, dont s'est fait ensuite celui d'Halberstadt. Nous avons déja fait remarquer l'inconvénient de cette opinion. Il se fert au reste de *Halberſtadium* pour exprimer en latin cette ville. Zeyler, *Saxon. infer. Topogr. p.* 119, dit *Hemipolis* ; ce qui revient à l'opinion de ceux qui expliquent Halberstadt au sens de *demi-ville*. Les successeurs de Hildegrin étendirent le domaine de cet évêché. Albert, frere de Bernard, second prince d'Anhalt, y unit le comté d'Ascanie. Albert de Brunswick, qui lui succéda, eut pour successeur Louis, landgrave de Thuringe, & margrave de Misnie, qui fut transferé à l'archevêché de Bamberg. Je passe les prélats qui suivent jusqu'à Albert de Brandebourg, coadjuteur d'Ernest de Saxe, après la mort duquel il fut élu évêque de Halberstadt, l'an 1513. Il eut pour successeur, en 1548, son cousin Jean-Albert, marquis de Brandebourg, fils de Frederic d'Anspach, auquel succéda Frederic de Brandebourg, fils de l'électeur Joachim II. Après sa mort, cet évêché fut conféré à Sigismond, son frere, qui n'avoit

que quatorze ans. Ce fut lui qui introduisit dans cet évêché la religion Protestante, qu'il professoit ; & ses successeurs l'imiterent. Enfin au traité de Westphalie, cet évêché fut converti en principauté, & cédé à l'électeur de Brandebourg, qui en jouit. * *D'Audifret*, Geogr. hist. *t.* 3, *p.* 354.

La ville est agréablement située dans un terroir fertile où le bled vient plus haut qu'un homme à cheval. Au milieu de la ville est une hauteur, surmontée d'une esplanade, sur laquelle sont deux églises, avec les maisons des chanoines. La cathédrale, dédiée à S. Etienne, est de pierre de taille, avec deux tours. Elle n'est pas bien éclairée ; mais par dehors elle est ornée de statues remarquables. Dans l'église, derriere le chœur, est l'image de la Vierge, avec soixante & douze titres d'honneur. On a une fondation faite, en 1489, dans cette cathédrale, suivant laquelle on doit, tous les vendredis, à onze heures du matin, sonner la grosse cloche, nommée *Cantabona*, pour servir de signal aux fideles de dire un *Pater noster*, afin de remercier Jesus-Christ de la passion qu'il a soufferte pour nous.

Il y a, dit Zeyler, des orgues qui sont peut-être uniques dans leur espece. La facture en est fort antique. Il y a quelques tuyaux de plomb d'une extrême grosseur. Les touches sont plus larges que la main, entrès-petit nombre, creusées, & si dures à abbaisser, qu'il faut y employer toute la main ou même le coude ; il y a quantité de petits soufflets. On assure qu'un homme ne sauroit rester vingt-quatre heures auprès de ces orgues, sans être étouffé par une vapeur d'arsenic, qui en sort lorsqu'on en joue. On prétend qu'un voyageur étranger l'éprouva en 1646. Les maisons qui sont sur la hauteur ou à l'entour, sont ce qu'on appelle *la ville*. Ce qui est au-dessous, est le fauxbourg. Outre la cathedrale il y avoit quatre églises collegiales, savoir Notre-Dame, S. Paul, S. Boniface, S. Maurice, avec quelqu'autres églises & monasteres. La paroisse de S. Martin a deux tours qui ont la vue sur le pays circonvoisin. Les rues sont assez belles ; la place, qui est grande, est devant la maison de ville : sous un petit toit, est la statue de Roland, moins grande que celle de Magdebourg. Voyez l'article IMPERIALES. La petite riviere de Hotheim traverse la ville. Halberstadt a six portes ; savoir *Harsleber thor* ou la porte de Harsleben, celle de S. Jean, la porte de Kuhling, la porte large, celle de S. Burckhart, la *Croper thor*, & la porte de l'eau.

La PRINCIPAUTÉ est enfermée entre les duchés de Brunswick, de Magdebourg, & la principauté d'Anhalt. Ses principaux lieux sont,

Halberstadt, capitale,	Schwaneberg,
Aschersleben ou Ascanie,	Osterwick,
Hornburg,	Croppersstede,
Gruningen.	

Les comtés de HOHENSTEIN & de REINSTEIN en sont des annexes. On remarque dans cette principauté le village de STRÖPKE, dont les paysans sont habiles au jeu des échets, au rapport de Hubner, *Geogr.* p. 558.

1. HALCYONE, ancienne ville de Grece, dans la Locride, sur le golfe Maliaque. On trouve une médaille de l'empereur Severe, en petit bronze, sur laquelle on lit AAKYONIΩN, des *Alcyoniens*. C'est la même qu'ALCYONE. Voyez ALCIONE. * *Plin.* l. 4, c. 7.

2. HALCYONE, montagne de Grece, dans la Macédoine, dans le voisinage du golfe de Therméen. * *Pline*, l. 4, c. 10.

HALCYONIÆ INSULÆ. Ortélius croit que c'étoient des isles de Grece, aux environs de Pallene ; & au mot PALLENE il cite Suidas, qui dit simplement : Pallene l'une des Alcyonides, & renvoie au mot ALCYONIDES. Mais la version latine dit PALLENE, *una ex Alcyonidibus*, & ajoûte par maniere d'explication, *vel ex Alcyoniis insulis*. Mais cette explication est toute de l'interprete. Au mot *Alcyonides*, Suidas parle des jours Alcyoniens, & dit que l'on ne convient pas du nombre ; que Simonide dit onze, Aristote de même ; Demagoras de Samos sept, Philochore neuf : enfin, ajoûte-t-il, Hégesander raconte ainsi la fable des Alcyons. Le géant Alcyonée eut sept filles, savoir Phthonie, Anthe, Méhone, Alcippe, Pallene, Drimo & Asterie. Ces filles, après la mort de leur pere, se précipiterent, du promontoire Canastre, dans la mer ; Amphitrite les métamorphosa en oiseaux, & elles furent appellées *Alcyons*, du nom de leur pere. Dans tout cela il n'y a point d'isles, & l'explication latine a tout gâté : c'est elle qui a trompé Ortélius. Baudrand trouvant dans ce dernier auteur des isles Alcyoniennes, avec un renvoi au mot *Pallene* & *Phostonia*, dont le dernier est une faute de copistes, au lieu de *Phthonia*, bâtit là-dessus ce savant article. *Alcyoniæ insulæ*, dit-il, « ce sont deux isles de la Macédoine, près de la presqu'isle Pallene, dont l'une est » nommée *Pallene*, & l'autre *Phostonia*, par Suidas & » par Etienne, ou vers Halcyone, ville de Thessalie, » au golfe Maliaque.» La citation est doublement fausse, Etienne qui parle de Pallene ne dit pas un seul mot de ces isles. Le nom de Phostonia lui est inconnu, & il ne fait aucune mention du nom *Halcyoniæ* ; Suidas n'en dit que ce que j'ai rapporté ci-dessus. Baudrand ne devoit citer qu'Ortélius, puisqu'il étoit le seul qu'il eût consulté. Il en auroit vu la mépriſe, s'il eût consulté Suidas ; car pour Etienne il n'est nommé en cet endroit, que pour faire parade de citation. Il n'y a rien de pareil dans son livre.

HALDE, ville de Norwege, au gouvernement d'Aggerhaus, sur la côte de l'Océan & du golfe d'Iddesfiord, où il reçoit la riviere de Testedatile-Elw, aux frontieres de la Suéde, selon Samuel Puffendorf cité par Baudrand, *édit.* 1705, qui ajoûte : cette ville est près de l'isle d'Akerfund, à cinq milles de Fredericstadt au midi ; mais il se trompe. Si elle est auprès d'Akerfund, elle ne sauroit être au midi ; mais elle doit être au couchant de Fredericstadt.

HALDENSLEBEN, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Magdebourg sur l'Ohr. Il y a une colonie de refugiés François.

HALDENSTEIN, baronie en Suisse, libre & indépendante, avec un beau & fort château, situé sur un rocher élevé, à un mille au-dessous de Coire ; on la voit facilement. Cette baronie a passé par plusieurs mains. Au milieu du seiziéme siécle, elle appartenoit à Jean-Jacques de Châtillon, ambassadeur de France, qui y bâtit, l'an 1547, le beau château qu'on y voit aujourd'hui. Après lui elle est tombée entre les mains de MM. de Schauenstein, qui la possedent actuellement, & qui sont les plus riches seigneurs de tous les Grisons. Ces barons sont sous la protection des Grisons, mais du reste entiérement libres & souverains dans leur terre, ayant le pouvoir de battre monnoie, & tous les autres droits qui appartiennent à la souveraineté. Du reste la baronie est petite, & n'a pas beaucoup d'étendue, & elle est dans un terroir stérile au pied des Alpes. L'an 1616, Thomas de Schauenstein, à qui l'empereur Matthias donna le titre de baron, introduisit la religion Protestante, dans cette terre. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 4, p. 46.

HALE, lieu voisin d'Argos, selon Etienne le géographe. Voyez HALÆ 3.

HALEA, ville d'Arcadie. Voyez ALEA.

HALEN, petite ville ou bourg des Pays-bas, dans le Brabant Autrichien, sur la petite riviere de Géete, entre Dieft & Herck, à environ une lieue de l'une & de l'autre, & à cinq lieues & demie de Louvain.

HALENTE, petite riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure. Elle a sa source entre Magliano Vetere & Magliano, coule quelque tems vers l'occident, puis se recourbant vers le midi, elle reçoit beaucoup de ruisseaux, passe au nord de Castel à Mare de la Brucca, & se perd enfin dans la mer de Toscane, selon Magin. Voyez HALETES, qui est l'ancien nom.

HALENTINA, ville de Sicile, selon Ortélius, qui cite Ciceron contre Verrès, *l.* 3, *c.* 48. C'est une faute de copiste. Il faut lire HALUNTINA CIVITAS ; c'est la même que HALUNTIUM.

1. HALES, riviere de l'Asie mineure, près de Colophone ; c'est la riviere la plus froide de toute l'Ionie, selon Pausanias, *l.* 7, *c.* 5, & *l.* 8, *c.* 29. Pline, *l.* 5, *c.* 29, la nomme HALESUS.

2. HALES ; lieu maritime de la Gréce, dans l'Attique, où Timon le Misanthrope fut enterré, selon Plutarque, *in Antonio*.

3. HALES. Voyez HALETES.

HALESA & HALESINA, selon Cluvier, *Sicil. ant. l. 2, p. 287.* Voyez ALESA. Phalaris, Strabon & Ptolomée écrivent Ἄλαιτα, ALÆTA; Diodore de Sicile ALESA, Ἄλαισα, & Antonin ALESA; mais Ciceron & la Carte de Peutinger préferent HALESA. De même Ciceron & Pline en nomment les habitans HALESINI. La riviere eſt pluſieurs fois nommée ὁ Ἅλαισος ποταμὸς, *Alæſus fluvius;* Columelle, *de Re Ruſt. l. 10,* la nomme HALESUS.

Et quæ Sicanii flores legiſtis Haleſe,
Cùm Cereris proles, &c.

Cluvier trouvant dans Silius Italicus, *l. 14:*

Venit ab amne trahens nomen, Gela; venit & Heſa,
Et qui præſenti, &c.

corrige ainſi cet endroit : on ne trouve nulle part, dit-il, une ville de Sicile, nommée *Heſa.* Silius aura, ſans doute, écrit :

Venit ab amne trahens nomen, Gela; venit Aleſa.

Ou avec une aſpiration *venit Haleſa,* ou avec une diphtongue *venit Alæſa.* Sa correction s'eſt trouvée conforme au manuſcrit de Cologne, qui porte HALÆSA, & on l'a ſuivie.

HALESIA ou ALEXIA. Voyez ALISE 2.

HALESLÆ ou ALESLÆ, village de Gréce, au Peloponneſe, dans la Laconie, entre Therapne, ville, & le mont Taygete. Ce nom ſignifie les moulins, & ſeroit très-remarquable, s'il étoit vrai ce que Pauſanias, *l. 3, c. 20,* raconte comme une tradition, à ſavoir que Milet, fils de Lelege, y enſeigna le premier l'art de moudre le bled, & inventa le premier moulin.

HALESINUS. Voyez HALESA & ALESA.

1. HALESIUS & ALESUS, montagne de Grece au Peloponneſe, dans l'Arcadie Ἀλήσιον. Il étoit ſur la route de Mantinée à Tegée. Il y avoit ſur cette montagne un bois conſacré à la déeſſe Cérès. ** Pauſan.* l. 8, c. 10.

2. HALESIUS ou ALESIUS, ville de l'Elide, ſelon Etienne, le géographe. Elle prenoit ſon nom d'Aleſius, fils de Seillunte, l'un des ſoupirans d'Hippodamie; d'autres diſent d'un fils de Gargettus, l'un de ceux qui vinrent avec Pelops.

3. HALESIUS ou ALESIUS, lieu d'Epire, où l'on faiſoit beaucoup de ſel, ſelon le même auteur.

HALESUS. Voyez ALESUS. 1.

HALESWORTH, bourg d'Angleterre, dans la province de Suffolck. On y tient marché public. ** Etat préſent de la G. Bret.* t. 1.

HALETES, riviere d'Italie dans la Lucanie. Ciceron, (*Famil. l. 7, Epiſt. 20*; & *ad Attic. l. 16, Epiſt. 7,*) nous apprend qu'elle couloit auprès de Velia, & l'appelle *nobilem amnem :* c'eſt la même riviere que le HALES, HELÉES ou l'ELÉES de Strabon, & l'ELEA d'Etienne. Il conſerve encore ſon nom, & s'appelle le HALENTE. Voyez ce mot.

HALEUS, gén. HALENTOS, nom d'une riviere, ſelon Théocrite dans ſa ſeptiéme idylle. Vinſemius, ſon interprete, croit que c'eſt une riviere de l'iſle de Co.

HALEWIN. Voyez HALLEWIN.

HALEX, les Grecs écrivent ce nom ALEX ſans aſpiration; riviere de la grande Grece, à ſon extrémité la plus méridionale, au pays des Brutiens. Elle ſervoit de bornes entre le territoire de Rhegio & celui de Locre, & coule, dit Strabon, *l. 6,* dans une profonde vallée. Il observe cette particularité, que les cigales qui étoient le long de ce fleuve, du côté de Locre, avoient de la voix, & que celles de l'autre côté étoient muettes. Pline, *l. 11, c. 27,* dit la même choſe. Elien, *Hiſt. animal. l. 5, c. 9,* raconte le fait tout autrement; voici ſes paroles. Ceux de Rhegio & de Locre vivent en bonne union, paſſent les uns chez les autres, & y travaillent librement à la campagne. Les cigales n'en font pas de même, car celles de Locre ſont muettes dans le territoire de Rhegio, & celles de Rhegio ſont auſſi muettes dans le territoire de Locre. Je ne ſais point la cauſe de ce ſilence, & perſonne ne la ſait, ſi ce n'eſt quelque téméraire diſcoureur. C'eſt un ſecret que la nature s'eſt réſervé : du reſte cette riviere ſépare le territoire de Rhegio de celui de Locre; & quoique les bords n'ayent pas un arpent de diſtance, cependant les cigales ne volent jamais d'un côté à l'autre. Cette riviere conſerve l'ancien nom & s'appelle préſentement ALECE. Voyez ce mot.

HALI, ville de l'Arabie heureuſe, aux confins de l'Yemen & de l'Higiaz. ** Abulfeda, Manuſcr. de la Bibl. du roi.*

1. HALIA, ville du Peloponneſe, dans l'Arcadie, ſelon Pauſanias, *l. 8, c. 27.* Il la met dans le nombre de celles qui formerent la colonie de Megalopolis.

2. HALIA, ville maritime du Peloponneſe, dans l'Argie, ſelon Thucydide, *l. 1, 2 & 4.*

HALIACMON. Voyez ALIACMON & PLATAMONA, qui eſt le nom moderne de cette riviere.

HALIACTER, lieu où les Siciliens s'aſſembloient, ſelon Heſyche.

HALIARDI. Voyez ALIARDII.

1. HALIARTE, ancienne ville de Gréce, dans la Béotie. Strabon, *l. 9,* dit qu'elle ne ſubſiſtoit plus de ſon tems. Elle fut détruite, durant la ſecond guerre des Romains contre la Macédoine, ou, ce qui revient au même, dans la guerre contre Perſée. Tite-Live, *l. 42, c. 63,* dit : le preteur Lucretius avoit vivement attaqué la ville d'Haliarte; cette ville fut raſée jusqu'aux fondemens.

2. HALIARTE, ville du Peloponneſe, dans l'intérieur de la Meſſenie, ſelon Ptolomée, le ſeul qui en ait parlé. C'eſt la même qu'ALIARTUS. 2.

HALICA ou HALICE; lieu de l'Argie, ſelon Pauſanias, *l. 2, c. 36,* qui dit, à l'occaſion du chemin de Halice; elle eſt déſerte à préſent, quoiqu'elle ait été habitée : il eſt certain qu'il en eſt fait mention dans un monument d'Epidaure, où ſont gravés les remedes qu'Esculape a enſeignés aux malades; mais hors cela, je n'ai jamais vu d'écrit digne de foi, où il ſoit fait mention ni de la ville de Halice, ni de quelque homme qui en fût. Il y a pourtant un chemin qui y conduit, & il eſt au milieu entre la colline PRONÉ, & la colline nommée anciennement THORNAX & enſuite COCCYGIE, depuis que Jupiter s'y changea en coucou.

HALICANUM, HÆCLITANUM ou HILICANUM. Voyez ALICANUM.

HALICARCARA, gros village d'Aſie, dans la Perſe, entre Cars & Erivan. Tous les habitans ſont Chrétiens; & les maiſons y ſont bâties ſous terre comme des caves. La deuxiéme journée après, qu'on a paſſé ce village, on paſſe trois fois l'Araxe à gué, ſelon Tavernier. ** Voyage de Perſe,* l. 1, c. 2.

HALICARNASSE, ancienne ville d'Aſie, dans la Carie, dont elle étoit la capitale. On en rapporte la fondation à des Grecs venus d'Argos. Elle avoit un port, d'excellentes fortifications & de grandes richeſſes. Elle avoit été la réſidence des rois de Carie, & particuliérement de Mauſole, dont le ſameux tombeau lui donna un nouvel éclat. Pline, *l. 5, c. 29,* en marque la ſituation entre deux golfes, ſavoir le Jaſien & le Ceramique. Strabon, *l. 14,* dit : Halicarnaſſe, réſidence des rois de Carie, autrefois appellée ZEPHYRE. Pomponius Mela, *l. 1, c. 16,* dit : Halicarnaſſe, colonie des Argiens, & mémorable, tant par ſes fondateurs que par le mauſolée, tombeau du roi Mauſole, l'une des ſept merveilles du monde, & l'ouvrage d'Artemiſe. Strabon, *l. 14, p. 656,* parlant des fondateurs de cette ville dit : ſes fondateurs furent entr'autres, Anthes avec les Trœzéniens. Cela eſt conforme à ce que dit Pauſanias. Les deſcendans d'Ætius, fils d'Antes, furent envoyés pour fonder une colonie, & ils fonderent Halicarnaſſe & Mynde. On peut voir dans Arrien, *de exped. Alex. l. 1,* la difficulté qu'Alexandre trouva, lorſqu'il l'aſſiégea. Scylax de Cariande, *Peripl.* vante la bonté de ſes ports, dont l'un étoit fermé, & l'autre au bord de l'iſle. A l'égard de ſes fortereſſes, Strabon parle de celle devant laquelle étoit l'iſle Arconeſos; Arrien, dans la deſcription du ſiége, parle d'une autre qui étoit dans l'iſle, & d'une autre nommée *Salmacis,* du nom d'une fontaine ainſi appellée, parce qu'elle avoit l'infâme propriété de rendre voluptueux & efféminés ceux qui en buvoient. Cependant Strabon n'attribue pas ce vice à la fontaine, mais aux richeſſes & à la bonne chére des habitans. Vitruve, *l. 2, c. 8,* nous apprend

qu'auprès de cette fontaine de Salmacis, il y avoit un temple de Mercure, & un autre de Venus. Il ajoûte : on croit fauſſement qu'elle inſecte d'une ardeur impudique ceux qui en boivent : je veux bien expliquer pourquoi ce bruit mal fondé s'eſt répandu dans le monde. Les Grecs, charmés de la bonté de cette fontaine, bâtirent des hutes tout à l'entour, & attirerent les Barbares des montagnes voiſines ; ceux-ci s'apprivoiſerent peu-à-peu, devinrent ſociables, & perdirent leur humeur ſauvage, prirent des mœurs plus douces & plus humaines. Ovide faiſiſſant le bruit commun, a bâti la fable de Salmacis que l'on peut voir dans le quatriéme livre des Métamorphoſes. Cette ville a donné la naiſſance à deux fameux hiſtoriens ; l'un eſt Herodote, l'autre Denys. Elle eſt nommée métropole des Halicarnaſſiens, ſur une médaille de Severe ΑΛΙΚΑΡΝΑΣΣΕΩΝ ΜΗΤΡΟΠΟΛΕΩΣ. Cette prérogative de métropole peut s'expliquer par le paſſage de Pline qui dit, qu'Alexandre le Grand donna à la ville d'Halicarnaſſe ſix autres villes, ſavoir ;

Theangela,	*Euranium*,
Sibde,	*Pedaſum*,
Medmaſſa,	*Telmeſſum*.

La choſe n'eſt pas fort croyable d'Alexandre le Grand, qui ne voyoit pas cette ville de bon œil. Strabon, *l.* 13, dit que Mauſole y avoit transporté les habitans de ſix villes. Une autre médaille frappée ſous Geta a pour legende ΑΛΙΚΑΡΝΑΣΣΕΩΝ ΑΥΤΟΝΟΜΩΝ, ce qui marque que ſous les Romains cette ville ſe gouverna par ſes propres loix, & jouit de ſa liberté. Ses ruines s'appellent préſentement TABIA, ſelon quelques-uns, & BOUDRON, ſelon d'autres.

HALICUS, Ἅλικος, montagne & contrée de Cilicie, ſelon Etienne, le géographe.

HALICYÆ, ville de Sicile, ſelon le même, entre Lilybée & Entella. Thucydide, *l.* 7, la nomme HALICÆ, Ἅλικαι. Ciceron, *in Verr.* & Pline, *l.* 3, *c.* 8, en nomment les habitans *Halieyenſes*. Diodore, *l.* 14, les nomme Ἁλικυαῖοι. Il y a préſentement dans la même place le bourg de SALEMI. **Cluv.* Sicil. Ant. *l.* 2, *p.* 280.

HALICYRNA. Voyez ALICYRNA.

HALIEI. Voyez TIRYNS.

HALIFAX. Voyez HALLIFAX.

HALIMUSII, village de Gréce, dans l'Attique, ſelon Strabon & Plutarque, dans la Vie de Cimon. Voyez ALIMUS.

HALIOLA. Voyez HALLEIN.

HALIPEDO, lieu de l'Attique, près du Pyrée. Xenophon en parle dans le ſecond livre de ſon hiſtoire des Grecs vers la fin.

HALIPHTORUM, ville de l'Arcadie. C'eſt la même qu'ALIPHERA. Voyez ce mot.

HALIS, fleuve de l'Aſie mineure. Voyez HALYS.

HALISARNE ou HALISERNE. Voyez ALISARNA.

HALITÆA, fontaine de l'Aſie mineure, dans le territoire d'Epheſe, ſelon Pauſanias, *l.* 7, *c.* 5, *p.* 535.

HALIUSSA INSULA, petite iſle de l'Archipel, ſur la côte de l'Argolide, près du promontoire nommé *Bucephalos*. Il y a, dit Pauſanias, *l.* 2, *c.* 34, un port fort commode pour les navires.

HALITZ, ville de Pologne, dans la Ruſſie rouge, & dans le pays de Halitz, avec un château ſur la riviere du Nieſter. Elle a été autrefois fort conſidérable, & même capitale de la Ruſſie rouge, & le ſiége des rois de Ruſſie. Elle eut enſuite un archevêché qui fut transféré à Léopol en 1414, ſelon Starowolski. Elle eſt préſentement fort petite, à ſeize milles de Pologne, & de Léopol, au levant d'hyver. **Baudr.* édit. 1705.

LE TERRITOIRE DE HALITZ, petit pays de Pologne, dans la Ruſſie rouge, & l'une des quatre parties du Palatinat du Ruſſie, plus étendue au midi vers la Tranſilvanie qu'elle a au couchant, comme elle a la Valachie au midi. Elle eſt coupée en deux par le Nieſter, & prend ſon nom de la capitale. Sa partie méridionale s'appelle POKUCIE. Baudrand, pour le franciſer, le déguiſe en *Pocouche*.

HALIX, ville d'Aſie, dans la Cilicie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 27. L'édition du P. Hardouin porte ALE. Nous avons dit ſous ce nom, qu'elle étoit entre Selinus & Pedalie.

HALIZONES. Voyez ALIZONES.

HALL, en Hainaut,
HALL, en Saxe,
HALL, en Suabe,
HALL, au Tirol,
HALL, en Weſtphalie,
} Voyez HALLE.

HALLAEU, village de Suiſſe, au canton de Schafhouſe, dans le bailliage de Neukirch. Il eſt grand & bâti comme un bourg, à la tête d'une fort belle vallée, longue de quatre ou cinq lieues, ſur une de largeur, & qui eſt très-fertile & très-peuplée. Ce village a une fontaine qui a la même propriété que celle du mont GOUPPEN. Voyez ce mot.

HALLAND, contrée de Suéde, dans la Schone, le long de la mer de Dannemarck, où la borne au couchant méridional. Elle a la Schone proprement dite au midi. La Weſtrogothie au nord & au nord-eſt, & un peu de la Smalande ou Gothie méridionale à l'orient. Elle peut avoir de côtes vingt-ſept lieues marines ; mais ce n'eſt qu'une liſiere le long de la mer, où l'on trouve en côtoyant du nord-nord-oueſt au ſud-ſud-eſt,

Konigsbacka,	Falkenberg,
Warberg,	Helmſtad,
& Laholm.	

Elle étoit autrefois à la couronne de Dannemarck ; mais par le traité de Bromsbroo, en 1645, elle fut cédée par engagement à la Suéde pour trente ans, qui l'a enſuite gardée à titre de poſſeſſion perpétuelle, en vertu des traités de Roſchild & de Coppenhague. **Baudr.* édit. 1705.

HALLATON, bourg d'Angleterre, dans la province de Leiceſter. On y tient marché public. **Etat préſent de la G. Bret.* t. 1.

1. HALLE, (LA) petite riviere de Suiſſe, dans l'Esgaw ; elle a ſa ſource aſſez près du Doux ; & coulant vers le nord, elle arroſe Porentruy, réſidence de l'évêque de Baſle, & ſe mêle avec d'autres ruiſſeaux, de-là ſerpentant vers le nord & vers l'oueſt, elle arroſe les bourgs de Dattenreit & de Granvillers, paſſe à Montbeliart & ſe recourbe vers le ſud, pour aller tomber dans le Doux... On a ſouvent remarqué que la Halle ſe débordoit inopinément, ſans qu'il eût plu ni dans les lieux où elle prend ſa ſource, ni dans ceux par où elle paſſe. Ces débordemens ſubits viennent d'un trou que l'on rencontre ſur ſa gauche, en allant de Porentruy à Chenerey. Il peut avoir environ trente pieds de profondeur : l'orifice ſupérieur, bordé d'un rocher escarpé, m'a paru de trente à quarante pieds de large ; il eſt presque rond. Ce trou, nommé par les habitans *Creuſenot*, comme qui diroit petit creux, va toujours en diminuant jusqu'au bas : le fond en eſt couvert de ſable. Lorsque j'y fus, j'y trouvai fort peu d'eau. Elle n'occupoit en tout que quatre ou cinq pieds d'étendue, & pouvoit être éloignée de deux ou trois pieds d'une fente fort étroite qui me parut ſe perdre ſous terre en ſe baiſſant ; mais que, faute de meſure, je ne pus ſonder. Lorsque la Halle doit ſe déborder, on entend un mugiſſement terrible ; & en moins de rien ce trou, ſe trouve rempli d'eau, déborde dans la plaine, inonde en un inſtant le vallon, & forme un torrent impétueux, qui, prenant ſon cours du côté de Porentruy, ſe decharge dans la Halle, & cauſe les debordemens inopinés, auxquels cette riviere eſt ſujette. On croit que ces débordemens viennent de quelque communication ſouterreine du Doux avec Creuſenot, & que l'embouchure de cette communication eſt plus élevée que Creuſenot. Ainſi lorsque les eaux du Doux augmentent au-deſſus de cette embouchure, elles ſont pouſſées avec violence, par leur propre peſanteur, dans Creuſenot, le rempliſſent & debordent. ** Supplément au Manuſtrit de la bibliotheque de M. de Corberon, premier préſident au conſeil ſouverain d'Alſace.*

2. HALLE, *Hallæ*, petite ville des Pays-bas Autrichiens, dans le Hainaut, & ſur les confins du Brabant. Elle eſt ſituée dans un pays très-fertile, & traverſée par la petite riviere de *Zinne* (Senne) qui descend à Bruxelles, où elle commence à porter bateau. Cette ville prend ſon nom de l'égliſe de Notre-Dame qui en eſt la tutelaire, & qu'on appelle vulgairement Notre-Dame de *Hall*, ou de *Hau*. Quelques-uns veulent que ces grandes halles où trafiquent les marchands, ayent

contribué à lui faire donner le nom qu'elle porte. Elle eſt à dix lieues de Mons, & à trois de Bruxelles. L'image de la Vierge eſt dans une chapelle à main gauche de l'égliſe, qui eſt très-belle, & deſſervie par des Jéſuites: cette image eſt de bois doré, & couronné de fin or. La vierge porte ſon fils Jeſus d'un main, & tient de l'autre une fleur de lys. Elle a ſur ſon eſtomac ſix groſſes perles, avec un beau rubis au milieu, & eſt vêtue ordinairement de l'une des douze robes, que les députés des douze villes & bourgades, qui ont ſenti ſa protection, lui apportent tous les ans le premier dimanche de Septembre, pour lui rendre graces publiquement. Ce jour-là il ſe fait une proceſſion ſolemnelle, où l'image eſt portée dans toute la ville & dans les fauxbourgs, par les députés de ces douze lieux, qui ſont Ath, Bruxelles, Tournai, Valenciennes, Condé, Namur, Lembec, Quievrain, Crépin, Braine, Baufiquies & Sainctes. Ces ſix derniers ne ſont que des bourgades. Sur le même autel ſont les douze apôtres & aux deux côtés deux anges qui tiennent des chandeliers, le tout eſt d'argent. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, y fit plufieurs beaux préſens, entr'autres, deux figures auſſi d'argent; l'une d'un cavalier & l'autre d'un ſoldat, l'un & l'autre armé de toutes piéces. Charles, fils de Philipe le Bon, y donna un faucon d'argent; & jamais on ne vit en aucun lieu un ſi grand nombre de lampes, de cottes d'armes, d'étendards, de croix, de calices, & enfin de figures d'or & d'argent, que les plus grands princes & ſeigneurs ont données. Juſte-Lipſe qui en a écrit l'hiſtoire, pendit une plume d'argent devant l'autel. Cette hiſtoire rapporte que l'image de N. D. de Hall appartenoit autrefois à ſainte Elifabeth de Hongrie, & que ſa fille Sophie, ſeconde femme de Henri II, duc de Brabant, l'ayant donnée à Mathilde ſœur du duc ſon mari, & femme de Florent, comte de Hollande, leur fille Adelaïde la porta en Hainaut, en épouſant Jean d'Avênes, comte d'Oſtrevant.

3. HALLE, *Hala Magdeburgia*, ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, au duché de Magdebourg, ſur la riviere de Saale, dans une agréable plaine, à cinq milles de Leipſig, à huit de Wittenberg, & à onze de Magdebourg. Son nom vient, dit-on, des ſalines que les Hermandures y trouverent; & comme cette découverte étoit auſſi précieuſe qu'une mine d'or, les Cattes leur firent la guerre pour en jouir, & les en dépoſſéderent. Ils nommerent ce lieu *Dobrebora*, ou *Dobreſala*; c'eſt-à-dire *ſon ſel*. L'an 806, Charlemagne attacha ce lieu au comté de Vettin, ſur la Saale & le donna au comte Wittikind le Jeune, qu'il avoit établi à Zerbig, & à qui il avoit ſoumis les Wendes. L'empereur Otton le Grand le donna à l'archevêché de Magdebourg. Son fils Otton II en 981, bâtit en cet endroit une ville libre, abrogea l'ancien nom, & ordonna que celui de Halle ſeroit ſeul employé à l'avenir. L'an 1130, l'empereur Lothaire II l'aſſiégea, & fit faire une juſtice exemplaire de quelques ſeditieux, qui avoient fait mourir ſes députés, contre le droit des gens. Il y eut beaucoup de brouilleries entre cette ville & les archevêques de Magdebourg, ſur-tout en 1264, 1426 & 1433. Enfin l'archevêque Erneſt, qui étoit de la maiſon de Saxe, pour les brider, fit bâtir un château neuf au lieu de celui qui y étoit auparavant & qu'on appelloit le *château noir*. Cette ville ſouffrit beaucoup durant les longues guerres d'Allemagne, & fut priſe ſucceſſivement par les Impériaux & par les Suédois. L'an 1637, l'électeur de Saxe la prit par ſtratagême. Il y avoit autrefois à Halle le palais de l'évêque, où les archevêques de Magdebourg faiſoient leur réſidence. Cette ville reçut le Lutheranisme de bonne heure; & Juſte Jonas l'y établit publiquement dans l'égliſe, l'an 1541, malgré les ſoins que le cardinal Albert de Brandebourg ſe donna pour l'empêcher. **Memoires dreſſés ſur les lieux & communiqués.*

A la paix de Weſtphalie l'archevêché de Magdebourg, avec toutes ſes dépendances, fut ſécularisé & cédé à la maiſon de Bandebourg, comme nous le diſons en ſon lieu; mais à condition qu'Auguſte de Saxe, poſtulé adminiſtrateur, qui en étoit en poſſeſſion, en jouiroit juſqu'à ſa mort qui arriva en 1680. Ce prince qui étoit ſecond fils de l'électeur Jean George I, & tige de la branche de Saxe-Weiſſenfels, réſidoit à Halle en qualité d'adminiſtrateur de l'archevêché de Magdebourg; mais après ſa mort l'archevêché fut évacué par ſes enfans; & cédé pour toûjours, à titre de duché héréditaire, à la maiſon Electorale de Brandebourg. Ainſi le duché de Halle, marqué ſur la carte de Saxe par MM. Sanſon, eſt une faute commiſe avant l'an 1680. La maniere dont d'Audifret en parle, étoit vraie alors; mais Baudrand, Maty & Corneille qui ont écrit long-tems après, ne devoient pas dire que Halle appartient à une branche de la maiſon de Saxe, ni que cette branche s'appelle *Saxe-Hall*. Halle n'a jamais eu le titre de duché, & Auguſte de Saxe n'y réſidoit qu'à titre d'adminiſtrateur de Magdebourg; la poſterité de ce prince ne s'appelle point *Saxe-Halle*, mais Saxe-Weiſſenfels.

Ce prince étant mort, comme nous venons de dire, en 1680, Frédéric Guillaume, électeur de Brandebourg, en alla prendre poſſeſſion, y fit une magnifique entrée, & y établit la régence du pays de Magdebourg. L'an 1694, l'électeur Frederic, qui a été le premier roi de Pruſſe, y fonda une univerſité, qui s'appelle en latin *academia Fridericana*, du nom de ſon fondateur. L'inſtallation s'en fit le 1er Juillet, avec de grandes ſolemnités. Elle s'eſt conſidérablement diſtinguée en peu de tems par les grands hommes qu'elle a eus pour profeſſeurs; on y a vu, entr'autres, Chriſtian Thomaſius, Ludwig, Stryck, &c. Il y a auſſi à Halle des ſalines, où l'on prépare le ſel de quatre ſources ſalées. On les nomme *der Teutſche brunn, Gutiahr, Meteritz* & *Hacteborn*; il y a en outre 150 petites ſalines aux environs, dont quelques-unes ſont au duc, les autres héréditaires à des familles particulieres, & le reſte accordé à certaines perſonnes durant leur vie. La ville eſt aſſez belle & bien bâtie; on y parle le haut allemand très-purement. Le magiſtrat de la ville étoit conſidérable, & le premier du pays après celui de Magdebourg. Il y avoit une école aſſez fameuſe avant l'érection de l'univerſité. Les égliſes ſont aſſez belles. Celle du marché eſt ſous l'invocation de Notre-Dame; c'eſt la plus remarquable. On y voit de belles peintures de Luc Cranach. On y garde auſſi une bibliotheque, que l'on augmente de jour en jour. Il y a en outre les paroiſſes de S. Ulrich & de S. Maurice. On gardoit autrefois dans cette derniere le cops du B. Rhabanus Maurus, que le cardinal Albert, archevêque de Magdebourg, y avoit dépoſé en 1515; mais il l'en retira pour le mettre avec d'autres reliques à Aſchaffenbourg. Il y a enſuite l'égliſe collégiale, où les Calviniſtes s'aſſemblent; & l'égliſe de l'école. L'égliſe françoiſe pour les refugiés eſt au Moritzbourg. Aux fauxbourgs ſont les égliſes du Marché-neuf & de Glauche. L'adminiſtrateur Auguſte y a fait conſtruire un palais, avec des jardins au bord de la Saale, près de-là ſont les auditoires, ou ſales de l'univerſité. Au marché eſt la tour rouge, bâtie de pierre de taille, haute de cent quarante aunes, & ornée de cloches & d'une groſſe horloge. Dans le fauxbourg de Glauche eſt la fameuſe maiſon des orphelins, d'où le docteur Francken a jetté les fondemens de la ſecte des Piétiſtes, qui fait conſiſter la perfection du Chriſtianiſme dans un fanatiſme mélancolique. Elle fit de grands progrès au commencement de ce ſiécle, & dérangea pluſieurs cerveaux. La régence du duché de Magdebourg ayant été transferée à Halle, comme nous avons dit, fut rétablie à Magdebourg en 1714.

4. HALLE, ville d'Allemagne, au comté du Tirol, ſur la riviere de l'Inn, entre de hautes montagnes, d'où on la nomme *Halle* dans *l'Innthal*. Elle a eu ſes ſeigneurs particuliers. Ce n'étoit d'abord qu'un bourg, qui appartenoit aux ſeigneurs de Waſſerbourg. Le duc Otton de Meran en fit une ville l'an 1102. Il y a un beau palais, & tout auprès une fort belle égliſe: l'un & l'autre avec le monaſtere de filles furent bâtis par Ferdinand I, l'an 1532, à la priere de la princeſſe Madelaine, ſa fille. A environ un mille de la ville, dans les montagnes, eſt une ſaline d'où l'on tire le ſel foſſile comme de la glace. On le jette dans des foſſes, où l'on fait enſuite entrer de l'eau qu'on y laiſſe quelques tems, après quoi, on la porte dans la ville, où on la fait bouillir; ce qui produit un gros revenu tous les ans. ** Tirol.* Deſcreibung, *p.* 96.

Les mémoires & plans géographiques ont donné lieu à Corneille de doubler cette ville, parce que ce nom y eſt écrit *Halla*. Voici ce qu'on y en lit: avant un tremblement de terre qui l'a miſe dans un état pitoyable,

elle étoit assez bien fortifiée, quoiqu'elle ne tirât ses défenses que de ses tours à l'antique, qui se flanquoient autant bien que leur figure imparfaite le permettoit. Ce qu'il y avoit de meilleur, étoit une fausse braie à cinq ou six toises de la muraille, bien flanquée de tours comme l'intérieur, & d'espace en espace des caponiéres, pour défendre le fossé qui étoit bon & revêtu. Quoiqu'on ait porté fort loin les dommages qu'elle a soufferts, on croit qu'il n'y a eu que quelques dedans ruinés. On voit que l'auteur ne parle pas en homme bien informé du dommage.

5. HALLE, en Baviere, dans l'évêché de Saltzbourg. Voyez HALLEIN.

6. HALLE, ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe, aux confins du Palatinat, de la Franconie & du duché de Wurtemberg, sur la riviere de Kokher. Quelques-uns la prennent pour l'*Alisum* de Ptolomée, que d'autres cherchent à Hailbronn. Cette ville doit sa fondation aux sources salées. Zeyler, *Suev. Topogr.* p. 39, en parle ainsi : tous les anciens monumens de cette ville périrent dans l'incendie de 1376 ; mais on sait suffisamment dailleurs que les environs étoient inhabités, & que les bois y occasionnoient beaucoup de meurtres & de vols ; & qu'au lieu où sont présentement les salines, étoit, il y a six ou sept cents ans, un marais d'eaux croupies, où couroient les bêtes fauvages, & où l'eau salée se perdoit. Ces animaux ayant donné occasion de la découvrir, on bâtit quelques huttes dans ce bourbier, & on commença à mettre cette eau salée à profit, en la cuisant sans beaucoup d'art. Avec le tems il s'y forma un village, & enfin une ville. Le sel n'est ni si blanc ni si piquant que l'autre, cependant on le porte à Nurenberg. Dès qu'on eut commencé à travailler aux salines, on bâtit des maisons le long du bord de la Kocher ; & il se forma un hameau, qui, avec le tems, fut fermé de murailles ; de-là vient qu'une partie de ce fauxbourg est encore nommée *im Weyler*, ou *dans le hameau* ; car la Kocher partage à présent la ville en deux, savoir la ville & le fauxbourg dont on vient de parler, & on va de l'une à l'autre par un pont. Du côté de la ville est cette source salée qui a donné occasion de la bâtir : on en tire l'eau avec quinze seaux, & on la conduit par un canal dans les chaudieres, qui sont environ au nombre de cent onze. La ville ne manque pas pour cela d'eau douce ; il y en a abondamment. Quelques gentilshommes qui vinrent s'établir dans ce pays contribuerent beaucoup à bâtir la ville : ils y éleverent sept tours qu'on y voit encore en partie ; (d'autres prétendent que ces sept tours sont plus anciennes que la ville même, & que c'est un reste des Bourguignons.) Quoi qu'il en soit, cette ville en fut appellée SIEBEN BURGEN, c'est-à-dire *Sept-forts*. L'une de ces tours, placée près de l'église de S. Michel, est nommée BERLERHOFF : on dit que sainte Brigite, allant de Suéde à Rome, y logea en 1363 ; & comme ce lieu a été ensuite habité par des Béguines, on le nomme présentement *der Nunnenhoff*, ou la cour des religieuses. Ce n'étoit pas seulement dans la ville que les nobles s'étoient établis ; ils bâtirent des châteaux tout à l'entour, & il y en a encore environ quarante qui subsistent. Il vint aussi des gens du peuple qui s'habituerent à Halle. Ils obtinrent le droit de bourgeoisie ; & on leur donna quelque part au gouvernement. On forma deux conseils, savoir celui de dedans & celui de dehors : dans le premier étoient les nobles, & les bourgeois étoient dans l'autre ; mais ceux-ci étant exclus des plus importantes affaires, prirent les armes. L'empereur Louis de Baviére fit appaiser cette émeute par Ulric, comte de Wurtenberg, l'an 1340. La condition fut que les bourgeois seroient admis au conseil du dedans, & peu après ils ocupoient la moitié des places : cela dégoûta la noblesse, qui s'alla établir à Nuremberg, à Ulm, & à Ausbourg. Il y eut pour le même sujet une grosse dispute en 1512, entre la noblesse & la bourgeoisie. Les nobles eurent le dessous, & céderent enfin entiérement le gouvernement aux bourgeois. Ceux-ci ont de grands privilèges, entre autres celui de batte monoie : on prétend que les *Haller*, ou *Hellers*, sorte de petite monoie très-ancienne & très-commune en Allemagne, ont pris leur nom & leur origine dans cette ville. Cette ville étant libre, & située aux frontieres de plusieurs pays, est souvent nommée dans l'histoire à cause que son territoire a été le champ de bataille où la noblesse voisine alloit vuider ses différends par des duels.

7. HALLE ou HALL, village d'Allemagne, dans la haute Autriche, sur la riviere de Krems. Cluvier, *Vindelic. & Noric.* p. 30, croit que c'est à-peu-près en cet endroit qu'étoit l'ERNOTATIA d'Antonin.

8. HALLE ou HALL, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, au comté de Ravensberg, à quatre lieues de la ville d'Hervorden, & à deux de Bileseld, selon Maty, qui ajoûte que l'électeur de Brandebourg y a fondé une académie des débris de l'université de Heidelberg.

9. HALLE, en Westphalie, au comté de Ravensberg, est un village dont Zeyler n'a pas seulement daigné nous marquer le nom. Il confond mal-à-propos ce lieu avec HALLE en *Saxe*, ou HALLE 3. Cependant cette faute est copiée par Corneille & par l'éditeur François du livre de Baudrand.

HALLEIN ou HALLE, *Haliola*, ou *Hallula*, petite ville d'Allemagne, au cercle de Baviere, dans l'évêché de Saltzbourg, sur la Saltza, entre les montagnes, à deux milles au-dessus, ou au midi de Saltzbourg ; c'est la principale des villes de l'évêque. Un voyageur François, (*Remarq. hist. & crit. faites dans un voyage d'Italie en Holl. en* 1704, t. 1, p. 44 *& suiv.*) qui la nomme HALLE, dit : c'est la richesse du pays, puisque c'est-là qu'on tire & qu'on cuit le sel, dont le débit fait le plus grand commerce & le plus grand rapport des habitans. La plus grande partie de ce sel étoit levée par le passé au nom de l'électeur de Baviere, qui a encore d'autres salines qui lui sont propres, peu éloignées de Halle, dans une de ses terres, appellée REICHNOLL ; & ces sels étoient transportés par la Baviere, & par un coin du Tirol, dans la Suisse, qui les payoit tous en monnoie de France ; ce qui est cause, dit-on, qu'on ne voyoit presque que de cette monnoie dans la Baviere. Le sel se cuit à Halle dans de grandes chaudieres, comme en beaucoup d'autres lieux ; mais la traite de l'eau salée est différente de toutes celles que je me souviens d'avoir vues ailleurs. Il y a une grande & haute montagne à l'occident de la ville de Halle, dont la terre est, en plusieurs lieux, mêlée avec une espece d'alun, ou de sel de pierre, qui sert à faire cette eau salée. Des mineurs cherchent ce minéral, & font passer de l'eau claire par-dessus, laquelle, dans son cours, détachant les parties de ce sel, les entraîne avec elle, & devient salée. Quand ce minéral est abondant, ils ne font qu'entourer l'espace où ils le trouvent de terre grasse, & remplir cet espace d'eau douce. Elle n'y demeure pas long-tems sans se saler ; on la fait écouler ensuite, hors de la montagne par des canaux de bois faits exprès, & qui en réglent l'écoulement où l'on veut. Il faut aussi faire de grands canaux pour avoir de l'eau douce ; ce qui est cause que cette montagne est, comme celle du Potosi au Pérou, percée en mille endroits, qu'il a fallu ouvrir, ou pour chercher la mine de sel, ou pour la faire écouler hors de la montagne. Ceux qui y entrent par curiosité, ont besoin de bons guides pour ne se pas perdre dans la quantité de routes qu'il y a de toutes parts.

Cette entrée se fait en cérémonie. Il y a une église au-dessus de la montagne, où les curieux font leurs dévotions avant que d'entrer, & se recommandent à Dieu pour qu'il les garantisse de malheur. Ce n'est pas sans raison, car plusieurs personnes y ont péri par les éboulemens de terres.

La grande ouverture par où l'on entre dans cette montagne, est auprès de cette église ; & ceux qui y veulent entrer, après avoir bien déjeuné dans une auberge voisine, & s'être pourvûs de bouteilles de rossolis, pour s'en servir au besoin, font revêtus par leurs conducteurs d'habits de grosse toile. Le dos & le bras droit sont armés de certains cuirs, dont on verra l'usage ci-après. Au lieu de chapeau on prend de gros bonnets, qui ne laissent qu'une partie du visage découvert, & dont la chaleur puisse parer du froid qui régne dans ces antres souterreins. Chacun prend à sa main gauche une chandelle, ou une torche allumée pour s'éclairer ; & les ouvriers, ou ceux qui sont destinés à accompagner les étrangers, se mêlent avec eux, les uns devant, les autres après, & d'autres parmi la troupe ; car ordinairement on va par troupes,

pour encourager par le nombre ceux qui ſeroient plus ſuſceptibles de frayeur dans ces ſombres & affreuſes cavernes. L'on parcourt enſuite de tous côtés, & l'on voit, ou les endroits d'où l'on a déja tiré du ſel, ou ceux où l'on travaille à le découvrir, ou enfin ceux d'où on le tire actuellement ; & parce qu'il y a des espaces hauts & bas par lesquels il faut paſſer, on descend par des trous quaſi tous droits, fournis d'une espece de brancarts de haut en bas, & armés à côté d'une aſſez groſſe perche : après que l'on s'eſt aſſis ſur le brancart, on embraſſe cette perche avec le bras droit, muni de cette manche de cuir dont on a parlé, auſſi-bien que le derriere l'eſt d'une espece de tablier de même cuir pour ne ſe point déchirer en ſe laiſſant couler, comme on fait de haut en bas par ces brancarts.

Ces descentes ſe font avec une rapidité ſi prodigieuſe, que les chandelles s'éteignent ſouvent ; mais les guides battent le feu promptement, & les rallument. Il eſt à craindre de tomber l'un ſur l'autre dans cette descente, qu'il n'eſt pas facile de régler, quand on a pris la pente ſur un déclin très-rapide, quoique l'on ait mis les perches ſur la droite pour cet effet, afin que l'on puiſſe ſe retenir avec le bras ; mais comme le plus grand danger eſt en arrivant au bas, les guides qui ſont arrivés les premiers ont ſoin de tirer les étrangers du brancart à meſure qu'ils arrivent, de peur qu'ils ne ſoient écraſés, ou foulés aux pieds de ceux qui les ſuivent. Entre les bois du brancart il y a un escalier fait dans la terre pour remonter. Les descentes ſont en ſi grand nombre dans les mines de Halle, qu'on descend ainſi du haut de la montagne jusqu'au bas, après s'être promené par mille détours que ſont les ouvriers en travaillant à la recherche de la matiere qui donne la ſaline à l'eau. Ces détours ſont ſi grands, & on fouille ſi loin, que non ſeulement la montagne en eſt toute percée, mais même les montagnes voiſines le ſont auſſi ; de ſorte qu'on aſſure qu'il y a très-peu de diſtance entre les ouvriers de Halle & ceux de Reichnoll, qui en eſt à deux milles, & qui appartient à l'électeur de Baviere.

On emploie cinq ou ſix heures à viſiter ces curioſités ſouterreines ; & après avoir régalé les guides, on trouve un grand dîner à Halle, où l'on fait bonne chére. La cuite du ſel ſe fait là comme ailleurs : on voit bouillir de l'eau fort claire dans des chaudieres de dix à douze pieds de diametre ſur des braſiers épouvantables ; l'eau étant évaporée, laiſſe au fond le ſel, que l'on ramaſſe, & qu'on jette dans de petits tonneaux de ſapin qui n'ont ni fond ni couvercle ; il s'y ſéche, s'y durcit, & peut être transporté ſans craindre d'en rien perdre. La Saltze qui coule auprès de la ville eſt continuellement chargée de bateaux, qui le transportent à Saltzbourg, d'où on le diſtribue ailleurs. Le 30 Juin 1567, cette riviere ſe déborda, & fit un grand dégât, tant dans les lieux où l'on cuit le ſel, que dans ceux où l'on le garde. L'an 1573, on trouva dans la mine, à ſix mille trois cens pieds de profondeur, ſur une pierre très-dure, un homme qui devoit avoir eu neuf empans de hauteur. * *Zeyler*, Bavar. Top. 24.

Vis-à-vis de Halle, de l'autre côté de la Saltz, il y a des forges, où l'on fond le cuivre que l'on tire des mines qui ſont dans l'état de Saltzbourg.

HALLENLESBEN, monaſtere Catholique de filles en Allemagne dans le duché de Magdebourg.

HALLEWIN, village des Pays-bas, dans la châtellénie de l'iſle, proche de Menin, ſur la riviere de Lis. Il donne ſon nom à l'une des plus anciennes familles du pays. * *Dict. geogr. des Pays-bas.*

HALLEVIONS. Voyez HILLEVIONS.

HALLIFAX, ville d'Angleterre, en Yorckshire. On la nommoit autrefois HORTON. C'eſt une aſſez grande ville, dont les maiſons ſont bâties de pierre. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une colline, & dans un terroir ſtérile. La manufacture de laine y tient le premier lieu, & l'on y punit rigoureuſement les voleurs de drap ; de-là vient cette priere que l'on attribue aux vagabonds & gens ſans aveu : *From Hell, Hull, and Hallifax, Good Lord, Deliver us* ; c'eſt-à-dire : Seigneur Dieu, *delivrez-nous de l'enfer, de Hull & de Hallifax*. Cette ville donne le titre de comte au ſieur George de Montagu. * *Etat préſent de la G. Brct.* t. 1, p. 103 & 324.

HALLIN, peuple ancien de Scandinavie, ſelon Jornandes, *de Reb. Get.* c. 3.

HALLUIN. Voyez MAGNELAY.

HALLUOS, Ἅλλυος : ce devoit être le nom d'un ruiſſeau, ou d'une fontaine ; car il eſt parlé de ſes eaux dans un oracle rapporté par Pauſanias, *in Meſſeniac.*

HALLWYL, château de Suiſſe, au canton de Berne, à l'iſſue d'un petit lac qui ſe dégorge dans la petite riviere d'Aa. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 195.

HALMATIA, Ἁλματία. Athenée, *l.* 9, *c.* 2, nomme ainſi un lieu où il dit, que les raves naiſſent ſans culture. Dalechamp rend ce nom par la Dalmatie.

HALMITES TAURICA, Ἁλμίτης, lieu de la Cherſonneſe Taurique, ſur le Pont-Euxin, ſelon Arrien, *Peripl.*

HALMONES. Voyez ALMON & OLMONES.

HALMYDISSUS. Voyez ALMYDISSUS.

1. HALMYRIS, lac que forme le Danube, dans la Scythie, au-deſſus d'Iſtropolis, à peu de diſtance de la ſeconde embouchure, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12, qui lui donne ſoixante-trois mille pas de tour. Il y avoit tout auprès une ville de même nom.

On croit que le nom moderne de ce lac eſt *Caraſou*, ainſi que les Turcs l'appellent, & qui eſt à la bouche la plus méridionale du Danube.

2. HALMYRIS, ville de Scythie. Elle étoit épiſcopale, ſelon la Notice de Hierocles. Philoſtorge, *l.* 10, *c.* 6, dit qu'Eunomius, chef des Ariens, fut exilé à Halmyris, lieu de la Myſie, ſur l'Iſter. Nicephore Calliſte, *l.* 12, *c.* 29, dit la même choſe. C'eſt vraiſemblablement la même que la *Salmorudis* d'Antonin, dont les copiſtes trouvant *Halmyridem*, en ont fait *Salmorudem.*

HALMYRIDES, lieu de l'Attique, au bord de la mer : c'eſt où l'on jetoit les cadavres, & une espece de voirie.

HALMYRUS, lieu vers la Theſſalie ou vers Lariſſe, ſelon Nicetas, dans la Vie de Baudouin de Flandre. * *Ortel.* Theſaur.

HALONÆ, ville de l'Aſie mineure, près du Méandre, ſelon Nicetas. Leunclavius croit que les Turcs nomment ce lieu *Solbaʒar.* * *Ortel.* Theſaur.

HALONE. Voyez ALONE 2, 3.

1. HALONESE ou HALONNESE, (LA) petite iſle de la mer Egée, au couchant de l'iſle de Lemnos, & à l'orient de l'embouchure du golfe Therméen. Elle eſt accompagnée de deux petites iſles, dont l'une eſt nommée *Piperi*, anciennement *Peparrethe*, & l'autre *Jura*. La Haloneſe eſt préſentement appellée *Lanis*, *Pelagiſi* ou *Pelagniſi*. C'eſt la même dont il eſt queſtion dans les harangues d'Eſchine & de Demoſthène. N. Gerbelius, cité par Ortélius, dit qu'elle eſt nommée *Neſedium* ou Νασίδιον par Harpocration ; mais ce mot ne veut dire qu'une petite iſle ; & Νασίδιον, *Neſydrion* par Suidas. Toureil dit qu'elle eſt près de Peparrethe & de Sciathe, qui, avec elle, compoſoient une espece de triangle. Il a été trompé par de mauvaiſes cartes.

2. HALONESE, iſle fort petite de la mer Egée, ſur la côte de Thrace, entre l'iſle de Samothrace & la Cherſonneſe, à quinze mille pas de l'une & de l'autre. Le P. Hardouin croit que c'eſt la petite iſle dont parle Harpocration. Elle eſt différente de la précédente. * *Plin.* l. 4, c. 12.

3. HALONESE, petite iſle d'Aſie, ſur la côte de l'Ionie, ſelon Etienne le géographe.

HALONNESI, iſles de la mer Rouge, devant la Trogloditique, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 29.

HALOPE. Voyez ALOPE.

HALORUS. Voyez ALOROS 2.

HALORIUM, lieu du Peloponneſe, ſelon Strabon, *l.* 8, *p.* 350. Il étoit dans l'Elée ; il y avoit un temple de Diane, ſurnommée *Eléenne*, dont la prêtriſe dépendoit des Arcadiens.

HALOS. Voyez ALOS 1 & 2.

HALOVER, petit iſthme de l'Amérique, dans la province de Tabasco, auprès de Sainte-Anne, & de Rio Palmas. Il ſépare la mer d'un grand lac. Les boucaniers Anglois qui y mettent leurs canots à ſec, lui ont donné ce nom comme nos mariniers diroient *Halle à terre*, du mot *haller*, qui veut dire, tirer. * *Dampier*, ſupplém. *c.* 5, *p.* 178.

HALPILAME, lieu maritime de l'iſle de Ceilan, ſur

ſa côte méridionale, dans le pays de Maturé, à l'orient, & à ſix lieues & demie de Maturé, au couchant d'été, & à deux lieues & demie d'Ajalle. * *Mandeſlo*, Voyag. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

HALPO ou HALAPO, ville de l'Amérique, dans la nouvelle Eſpagne, dans la province de Tabaſco, & ſur la riviere de Tabaſco, trois lieues au-deſſus d'Eſtapo. Elle eſt riche & la principale de ce pays. Les Indiens qui l'habitent, ne cultivent pas plus de terre qu'il ne leur en faut pour entretenir leurs familles & payer les taxes. Ainſi la campagne qui s'étend d'une ville à l'autre, demeure inculte. On nourrit dans ce pays une grande quantité de volailles, comme de coqs d'Inde, de canards, de poules, &c. Mais quelques-uns ont des allées de cacao; la plûpart de celui qu'on recueille en ces quartiers, eſt envoyé à Villa de Moſe, où on l'embarque pour être transporté ailleurs. Il y a peu de commerce dans ce pays. * *Dampier*, Supplém. *c.* 4, *p.* 166, & *c.* 5, *p.* 178.

HALS, bourgade de Dannemarck, à la pointe ſeptentrionale de l'iſle de Leſſow, ſur la côte orientale du diocèſe d'Aiborg, au nord de Jutland. Il y a un bon ancrage au nord de cette bourgade. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

HALSTELD, bourg d'Angleterre, dans la province d'Eſſex. On y tient marché public. * *Etat préſent de la G. Bret. t.* 1.

HALTEREN, petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, dans l'évêché de Munſter, ſur la Lippe, en approchant de Dulmen & de Kœſeld, dans la ſeigneurie de Dulmen. * *Zeyler*, Weſtphal. Topogr.

HALVA, ville d'Afrique, au royaume de Fez, à trois lieues de la capitale du côté du midi, ſur les bords du Cebu. Elle a été bâtie, dit-on, par un roi des Zenetes; mais un autre de la race des Benimerinis a conſtruit, tout proche, un beau palais ſur un bain naturel qui met la ville en grande réputation, parce que les habitans de Fez s'y vont baigner au mois d'Avril, & demeurent là à ſe réjouir ſept ou huit jours. Les habitans ſont gens ruſtiques & barbares, vivent fort pauvrement de quelques terres qu'ils tiennent à rente de l'Alfaqui de la grande mosquée de Fez. * *Marmol*, l. 4, c. 26, p. 196.

HALUNTIUM ou ALUNTIUM, ville de Sicile, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1. Ciceron, *Verr. de ſignis*, *c.* 23, fait mention d'Archagathus, citoyen d'Haluntium, & nous apprend que cette ville étoit ſituée ſur une hauteur dont l'accès étoit difficile. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4, la met ſur la côte occidentale, aſſez près de l'embouchure du Chydas, au bord de la mer. Mais ce qu'il appelle côte occidentale, devroit plutôt être appellé côte ſeptentrionale; car il ſuppoſe que l'extrémité vraiment occidentale eſt beaucoup plus au midi, qu'elle n'y eſt effectivement. Quoi qu'il en ſoit, De l'Iſle croit qu'elle étoit, à-peu-près, au même lieu où eſt préſentement SAN-MARCO, au midi de *Capo-Orlando*. C'eſt ce qui réſulte de la comparaiſon de la Sicile ancienne & de la moderne, dont il a donné les Cartes. Fazel, *Decad.* 1, *l.* 9, *c.* 4, croit que les ruines de cette ville d'Aluntium ſont à cinq cents pas du bourg de S. Philadelphe, & que le *Chydas* eſt à préſent appellé *Rosmarino*. Cluvier qui rapporte ce ſentiment, ne s'en éloigne pas.

1. HALUS. Voyez ALOS 1 & 2.

2. HALUS, ville d'Aſie, ſous la domination des Parthes, ſelon Tacite, *Annal.* l. 6, *c.* 41.

3. HALUS, ALUS ou ALLUS, lieu de la Paleſtine. D. Calmet, *Dict. de la Bible*, en parle ainſi: *Alus* ou *Allus*. Les Iſraëlites, pourſuit-il; étant dans le déſert de Sur, partirent de Daphca, pour venir à *Alus*. (*Numer.* c. 33, v. 13.) De-là ils allerent à Raphidim. Dans le livre de Judith, *c.* 1, *v.* 8, *in Græco*, on met *Cheilus* ou *Chalus*, & Cadès comme des lieux aſſez voiſins. Euſebe & S. Jérôme mettent *Allus* dans l'Idumée vers la Gabalene, c'eſt-à-dire aux environs de Petra, capitale de l'Arabie déſerte; car Euſebe & S. Jerôme placent la Gabalene auprès de Petra. On donne auſſi à *Allus* le nom d'ELUSA ou CHALUSA. Elle eſt placée par les Notices dans la troiſiéme Paleſtine, & par Ptolomée entre les villes d'Idumée. Le Targum de Jeruſalem ſur la Geneſe, *c.* 25, *v.* 18, & ſur l'Exode, *c.* 16, *v.* 22, traduit le déſert de *Sur* par *Allus*.

HALUSIUM, lieu de Gréce, dans l'Epire, ſelon Euſtathe, ſur le ſecond livre de l'Iliade. * *Ortel.* Theſ.

HALY, ville de l'Arabie heureuſe, ſur les confins de l'Yemen, du côté de Hégias. Edriſi la nomme forteresſe & petite ville maritime, ſituée au nord d'Attu, à cinq journées de chemin. Il compte une ſtation depuis Haly jusqu'au fleuve SANCAN. * *Geogr. Nubienſ. part.* 5. *ſecundi clim.*

HALYCIA & HALICIÆ. Voyez HALYCUS 2.

HALYCIDON, port de mer, dans les Gaules, ſelon quelques éditions de Pomponius Mela. Voyez LACYDON.

1. HALYCUS, riviere de Sicile, ſelon Diodore, *l.* 16, qui écrit auſſi Alycos, *l.* 15, 23 & 24. Il y avoit en Sicile deux rivieres de ce nom, & toutes les deux avoient leur embouchure ſur la côte méridionale. La plus orientale des deux étoit auſſi nommée *Camicus*, du nom d'une forteresſe aſſez près de laquelle elle paſſoit: du moins De l'Iſle croit que le Camicus & le Halycus ſont une même riviere; Cluvier les diſtingue, & croit que le Camicus étoit le ruiſſeau que De l'Iſle nomme *Cena*, & réſerve le nom d'*Halycus* pour la riviere qui avoit ſon embouchure auprès, & au couchant d'Heraclée. Le Halycus de l'un & de l'autre devroit être préſentement le Platani qui reçoit deux autres rivieres, ſavoir le Turbulo du couchant, & le SALSO du levant. Le nom de *Salso*, qui ſignifie riviere *ſalée*, ſemble traduit de l'ancien nom grec Ἅλυκος, dont l'étymologie vient du ſel.

2. HALYCUS, petite riviere de Sicile. Cluvier, *Sicil. Ant. l.* 1, *p.* 229, doute ſi ce n'eſt pas aujourd'hui *Fiume delle Arene*. Il trouve quelque rapport entre le nom *Halycus*, & delui de *Saleme* que cette riviere, ſelon lui, porte dans ſa partie ſupérieure. Il ajoûte que, ſur ſes bords, étoit le bourg nommé *Halyciæ* par les anciens. Mais la riviere de Saleme prend ſon nom d'une ville moderne. Elle a d'ailleurs pluſieurs autres noms, ſavoir DEHA, BILLIGERO & FIUME DI ARENA. De l'Iſle ne met pas le bourg d'Halycia au bord de cette riviere, mais ſur l'Hypſa qui eſt le Bélice. La cauſe de cette diverſité d'opinions n'eſt autre que l'envie qu'ont eu les modernes de placer, à quelque prix que ce fût, des lieux dont les anciens n'ont pas marqué la poſition d'une maniere claire & ſatisfaiſante.

HALYDIENSES, peuple de l'Aſie mineure, dans la Carie. Quelques manuſcrits de Pline, *l.* 5, *c.* 29, portent ALIDIENSES; & le P. Hardouin conjecture que ce ſont les habitans d'ALINDA, ville de Carie.

HALYS, grande riviere de l'Aſie mineure. Quinte Curce, *l.* 4, *c.* 11, dit, qu'elle terminoit la Lydie. Il a pris cela d'Hérodote, qui dit, *l.* 1, *c.* 72, que l'Halys ſéparoit l'empire des Médes de celui des Lydiens. Ce dernier paroît n'en avoir pas bien connu le cours; car il le fait venir du midi, d'une montagne d'Armenie, à travers la Cilicie. Il ſépare presque toute l'Aſie inférieure, depuis la mer qui eſt vis-à-vis de Cypre, jusqu'à la mer Noire. Ce n'eſt point là le cours de l'Halys. Arrien qui avoit été ſur les lieux par ordre de l'empereur Hadrien, a très-bien relevé cette faute d'Hérodote; & il eſt étonnant que les modernes s'y ſoient encore trompés. Strabon, dont l'autorité doit être plus grande, puiſqu'étant Cappadocien il a dû mieux connoître que perſonne une riviere de ſon pays, dit, *l.* 12, *p.* 646: ſes ſources dans la grande Cappadoce, près de la Pontique, aux confins de la Cambyſene. De-là coulant dans un large lit vers le couchant, il ſe recourbe par la Galatie & la Paphlagonie, ſépare celle-ci des Leuco-Syriens. Le ſcholiaſte d'Apollonius, *ad l.* 2. *v.* 366, nomme l'Halys un fleuve de la Paphlagonie. Il a raiſon, parce que l'Halys bornoit cette province: après avoir coulé dans la Cappadoce, il couloit entr'elle & la Paphlagonie. Hérodote, dit très-bien: qu'il couloit entre la Paphlagonie & la Cappadoce; il bornoit auſſi la Galatie, comme on a vu dans le paſſage de Strabon. Ce dernier auteur ajoûte que le nom d'*Halys* eſt tiré des ſalines qui étoient le long de ſon cours. Tournefort, qui a été ſur les lieux, confirme le cours de l'Halys tracé par Strabon, releve la faute d'Hérodote, & dit: il a pris ſon nom des terres ſalées au travers desquelles il paſſe; en effet, pourſuit-il, tous ces quartiers ſont pleins de ſel foſſile; on en trouve même ſur les grands chemins & dans les champs labourables; ſa ſalure tire ſur l'amertume.

tume. Baudrand met assez mal-à-propos la source de l'Halys dans la Galatie. Il n'y a peut-être point de riviere au monde sur le cours de laquelle les géographes s'accordent si peu. De l'Isle qui a eu occasion de la tracer dans un assez grand nombre de Cartes, n'est pas uniforme. Dans son Théatre de l'histoire d'Orient, il suit Strabon : dans les Thêmes de Constantin Porphyrogénete, il suit davantage Hérodote. Dans la Carte dressée sur les Mémoires de Paul Lucas, cette riviere est nommée *riviere d'Ermac*, & vient non seulement du midi, mais du midi oriental. *Ereigle, Quichemet, Bore*, Avanos font des lieux que ce voyageur a parcourus le long de cette riviere ; de sorte qu'Ereigle n'est pas loin de sa source. Après avoir reçu les eaux de la Chechenur, elle arrose Osmangioux, & Castamone qui est presque à son embuchure dans la mer Noire. Pierre Gille, dans une lettre qui étoit entre les mains d'Ortélius, dit que le nom moderne de l'Halys est *Casilirmar*. Baudrand cite Pierre Gilles, comme s'il eût trouvé cela dans quelqu'un de ses ouvrages, & ne nomme point Ortélius. Casilirmar ou plutôt le *Casalmac*, n'est point l'Halys, mais l'IRIS des anciens. Voyez CASALMAC, & PYTOZU le nom moderne de l'*Halys*.

HALYZEA, ville de Gréce, dans l'Acarnanie, selon Pline, *l.* 4, *c.* 1. On trouve ce nom écrit *Alyzia*, & *Alyzea*. Strabon, *l.* 10, dit qu'elle étoit en-deçà de Leucade, en allant de Patras vers l'Italie, à quinze stades de la mer, c'est-à-dire, à près de deux mille pas. Ciceron dans une épitre à Tiron, *l.* 16, *Ep.* 2, dit : le troisieme jour après vous avoir quittés, nous arrivâmes à Alyzia, lieu situé à cent vingt stades en-deçà de Leucade : Ptolomée lui donne la même position ; mais ce nom est estropié dans son livre par un renversement de lettres ; car il nomme cette ville Ἀζύλεις Azylia. Etienne le Géographe dit Ἀλύζια ville d'Acarnanie : Sophien dit que le nom moderne est NATALICO, & selon Baudrand ALCIPO.

HALYSONES, ancien peuple de la Scythie, selon Hérodote, *l.* 4, *c.* 17. Après la ville, dit-il, où les Borysthenites tiennent leur marché, les premiers sont les Callipides, qui sont des Scythes venus de Gréce ; au dessus sont les Alyzones (les exemplaires grecs portent Ἀλαζῶνες *Alazones*) ces deux nations ont tous les usages des Scythes, excepté qu'ils sement du bled & s'en nourrissent, & qu'ils mangent de l'oignon, de l'ail, des lentilles & du millet : au-dessus des Halyzons sont les Scythes *Aroteres*, ou laboureurs qui sement aussi du bled, non pour le manger, mais pour le vendre. Strabon, *l.* 13, *p.* 603, parle d'une ville nommée ALLAZONIUS, bâtie par les Allazones, dans la Mysie sur la Propontide, sur la rive gauche du fleuve Æsepus. Pline, *l.* 5, *c.* 32, parlant de la Bithynie, dit qu'elle a été appellée *Cronia*, ensuite *Thessalie*, puis *Maliande* & *Strymonis*. Il ajoûte qu'Homere en a appellé les habitans *Halizones*, parce que ce peuple est environné par la mer. Etienne le géographe croit au contraire que les Halysons d'Homere, (*ad vocem* Χάλυβες), sont les Chalybis, peuple voisin du Pont-Euxin, près du Thermodon ; mais dans un autre endroit il rapporte le sentiment d'Ephorus, qui croit que les Halysons de ce vers d'Homere (*ad vocem* Ἀλιζῶνες) habitoient un canton maritime entre la Mysie, la Carie & la Lydie.

1. HAM, petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, au duché de Saxe-Gotha. Voyez HAYN.

2. HAM, ou HAMM, *Hammona*, ville d'Allemagne, en Westphalie, au comté de la Marck entre Werne & Marck sur la Lippe, à trois milles de Soëst, & sur la frontiere du pays de Munster ; c'est un passage considérable sur la Lippe, pour entrer dans l'évêché de Munster : le ruisseau de DUNKER y tombe dans la Lippe ; le pays d'alentour est très-fertile : elle est à l'électeur de Brandebourg. * *Zeyler*, Westph. Topogr. *p.* 69.

3. HAM-EN-ARDENNES, seigneurie des Pays-bas, au duché de Luxenbourg, sur la riviere de Lêche : le seigneur étoit un des quatre pairs du comté de la Roche. * *Longuerue*, Descr. de la France, 2. *part. p.* 119.

4. HAM, *Hamum*, petite ville de France, en Picardie, au diocèse de Noyon, d'où elle n'est éloignée que de quatre lieues ; c'est la premiere ville que l'on rencontre du Vermandois en quittant l'isle de France : elle est située sur la Somme, dans une plaine, au milieu d'un marais sur lequel elle domine, & qui pourroit contribuer à la rendre une des plus fortes places de la province. Il y a châtellenie, vicomté, gouvernement qui a plus de trente villages qui en dépendent, état major, un bailliage qui est devenu royal depuis l'avénement de Henri IV à la couronne, une mairie établie avant l'an 1188, un château bâti & fortifié par Louis de Luxenbourg, connu dans l'histoire sous le nom du *connétable de S. Paul*, vers l'an 1470 : il y a une tour ronde, dont les murs ont trente-six pieds d'épaisseur, & laquelle en a cent en diametre & de hauteur. On compte à Ham trois paroisses toutes trois régulieres, savoir celle de S. Pierre, celle de S. Martin, & celle de S. Sulpice. Il y a une abbaye de l'ordre de S. Augustin. C'étoit avant le douziéme siécle une collégiale de chanoines qui avoient été autrefois réguliers, mais qui s'étoient sécularisés. Baudry, évêque de Noyon, y rétablit des chanoines réguliers en 1108 ; & le pape Paschal II l'érigea la même année en abbaye. Avant l'an 876, Ham étoit la capitale d'un pays appellé *le Hamois*. Cette ville appartenoit, en 932, à Hebrard, frere d'Herluin, comte de Montreuil. Hebert II, comte de Vermandois & de Troyes, la prit la même année ; mais Raoul, roi de France, la reprit aussi-tôt sur lui : elle fut encore reprise en 933, par Heudes, fils d'Hebert. Simon étoit châtelain de Ham, l'an 986 ; & il est regardé comme le chef de l'ancienne maison des seigneurs de Ham. Jean IV, le dernier de ces descendans, mourut sans posterité avant l'an 1374. Depuis ce temps la seigneurie de Ham a successivement passé dans les maisons de Couci, d'Enguien, de Luxenbourg, de Rohan, de Vendôme, de Navarre, & a été réunie à la couronne, lorsque Henri IV devint roi de France. Depuis l'an 1645, elle est par engagement dans la maison de Mazarin. Les Espagnols se rendirent maîtres de Ham, après la bataille de S. Laurent, en 1557 ; mais elle retourna sous la domination de la France, deux ans après, par le traité de Cateau-Cambresis : elle fut encore assiégée durant la ligue, en 1595. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 3, *p.* 28 & 200, *édit.* 1722.

L'abbé de Longuerue raconta autrement la maniere dont cette ville a changé de maitres : selon lui, Ham étant réuni au domaine du roi S. Louis, il la vendit à un gentilhomme nommé *Guillaume de Longueval*. Après avoir passé par plusieurs mains, étant venue à la maison d'Orleans, elle fut réunie à la couronne, sous François I.

5. HAM (a), abbaye de France, en Artois, au diocèse de Saint-Omer, au midi oriental, & à une lieue & demie d'Aire, au nord occidental, & à une demi-lieue de Lillers, d'où lui vient le surnom de HAM-LÉS-LILLER (b) : elle est de l'ordre de S. Benoît, & fut fondée l'an 1084, par un seigneur de Lillers, qui fit venir des Bénédictins de l'abbaye de Charoux dans le Poitou : cette abbaye est en régle. * (a) *De l'Isle*, Artois. (b) *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 3, *p.* 158.

Baudrand dit qu'elle est à une lieue & demie de Ham ; c'est une faute : il faut dire d'Aire.

6. HAM, ou HEM, ou CHAM, pays des ZUZIMS, dont il est parlé dans la Genêse, *c.* 14, *v.* 5. L'auteur de la Vulgate traduit : Codor Lahomor vainquit les Réphaïms d'Astaroth-Carnaïm, & *les Zuzims avec eux* ; mais l'hébreu porte : *& les Zuzims dans* HEM *ou dans* HAM. D. Calmet, de qui j'emprunte cette remarque, dit : on ne sait quelle étoit la situation de ce pays de Ham.

1. HAMA, montagne de Gérce, dans la Laconie, près du bourg de Lah, selon Pausanias, *l.* 3, *c.* 24.

2. HAMA, ville d'Asie, dans la Syrie : c'est la même qu'APAMÉE 1.

HAMADAN. Voyez AMADAN.

HAMÆ, ancienne ville ou bourg d'Italie, dans la Campanie, à trois milles de Cumes, selon Tite-Live, *l.* 23, *c.* 35. Les habitans de la Campanie y avoient un

sacrifice réglé qui se faisoit la nuit, & cette fête duroit trois jours.

HAMAH, ville de Syrie, à laquelle le géographe Abulfeda donne 61 d. & 55′ de longitude, & 34 d. 45′ de latitude. Cette ville, selon quelques historiens, est la même dont il est parlé dans le XXIe chapitre de Josué sous le nom de HAMOT. Elle échut à Mohammet, fils d'Omar, dans le partage que les enfans de Saladin firent des états de leur pere, & fut renversée par un horrible tremblement de terre qui fit périr la plûpart des habitans, l'an 1157; enforte qu'un maître d'école en étant sorti avant que ce tremblement arrivât, trouva à son retour tous ses écoliers écrasés sous les ruines de sa maison sans que personne vînt s'informer de ce qu'ils étoient devenus. On l'a rétablie depuis, & les Mogols ou Tartares ne la détruisirent point comme ils firent plusieurs autres villes de la Syrie. Voyez HAMA & APAMÉE. 1. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

HAMAIGE, ou HAMAY, *Hamaticum*, abbaye des Pays-bas, dans le Hainaut, sur les limites de Flandres, à cinq cents pas du double monastere de Marchiennes; bâti par S. Amand & par sainte Rictrude, de l'autre côté de la riviere de Scarpe, sur les confins de l'Ostrevant ou Flandre Vallone & du Hainaut: il y avoit un autre monastere de filles, appellé *Hamay*, ou *Hamaige*, bâti en l'honneur de S. Pierre, par Gertrude premiere abbesse du lieu, grand-mere du bienheureux Adalbaud, mari de sainte Rictrude. Ces deux monasteres furent brûlés par les Normands au IXe siécle. On tâcha de les rebâtir sous le régne de Charles le Simple. Hamaige n'est plus aujourd'hui qu'un prieuré dépendant de Marchiennes. * *Baillet*, Topogr. des saints, *p.* 221. Sainte Yfoie, ou Eusebie, étoit abbesse de ce monastere l'an 649.

HAMAMET, ville d'Afrique, en Barbarie, sur un golfe auquel elle donne son nom. Les rois de Tunis l'ont bâtie (dit Marmol, *l.* 6, *c.* 22, il y a environ deux cents ans.) Quelques-uns disent par corruption *Mahamet* pour Hamamet. Elle est à dix-sept lieues de Tunis par terre, du côté du levant; mais par mer il y en a plus de soixante à compter de la Goulette; car de-là jusqu'au cap d'Apollon, aujourd'hui Acafran, la mer forme un cercle en forme de croissant, & s'étend ensuite fort loin vers le levant, sur le golfe de Carthage jusqu'au cap de Mercure ou de Pucro. Il y a là une forteresse d'où la mer fait un grand golfe, sur lequel cette ville est assise; ce qui fait qu'elle est si éloignée de Tunis par mer, & si proche par terre. Ses habitans sont de pauvres gens, pêcheurs, blanchisseurs, ou charbonniers, qui ont bien de la peine à vivre à cause des impôts dont on les charge. Le P. Hardouin dit de l'ancienne Adrumete, que c'est aujourd'hui MAHOMETA. Ce mot, comme on vient de voir, est corrompu de *Hamamet*. Baudrand écrit HAMAMETHE, & ajoûte ou MAHOMETA & donne pour noms latins, *Hamametha*, *Adrumetum* & *Hadrumetum*. Il prétend que c'est une ancienne ville épiscopale, suffragante de Carthage. Cela est vrai d'Adrumete; mais cela est faux d'Hamameth, ville nouvelle, bâtie & possédée par un peuple Mahométan, long-tems après la ruine entiere de Carthage.

HAMARAC. Voyez HAMEM.

HAMARAN, grande plaine d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Cutz, entre les montagnes du grand Atlas. Il y a là, dit Marmol, de vastes plaines environnées de plusieurs bois de chênes, de hêtres & d'autres arbres, & remplies de quantité d'herbes pour les troupeaux; mais il faut se donner de garde des lions, & resserrer le bétail la nuit dans de grands parcs fermés d'épines. Quelques-uns nomment ces lieux les PLAINES D'ONZAR, les autres de IUFET, ou de MOCIN; mais le nom le plus commun est celui de Hamaran & d'Azgar. * *Marmol*, *l.* 4, *c.* 124

1. HAMAT, AMATH, ou EMATH. Voyez EPIPHANIE.

2. HAMAT, AMATIS, ou HEMATH. Voyez APAMÉE.

3. HAMAT. Voyez AMATHUS 4.

4. HAMAT. Voyez EMESE.

HAMATHÉENS. Voyez AMATHÉENS.

HAMATICUM, Voyez HAMAIGE.

HAMAXIA, bourgade maritime d'Asie, dans la Cilicie. Strabon, *l.* 14, *p.* 669, dit: après *Coracesium* suit la ville de *Sydræ*, ensuite *Hamaxia*, bourgade, Κατωκία, sur une colline, avec un port où l'on transporte du bois à bâtir des vaisseaux; c'est presque une espece de cedre que ces lieux ont en abondance. C'est la même que l'AMAXIE d'Etienne le géographe.

HAMAXICI, peuple de la Scythie, entre le Tanaïs, le Boryſthene, & les Palus Méotides, selon Strabon, *l.* 2, *p.* 126.

HAMAXITUS, ou *Amaxitus*; Ortelius dit: HAMAXITIS, Ἁμαξῖτις, ville maritime aux environs de l'Æolie, & cite Xenophon, *l.* 3 de l'Histoire des Grecs, & Thucydide, *l.* 8. Il ne s'agit, dans ces deux auteurs cités, que de Hamaxitos, Ἁμαξιτὸς. Thucydide, *l.* 8. *p.* 626. dit qu'en allant de Lesbos à Rhœteum on trouve *Lectum*, *Lariſſe*, & *Hamaxitus*. Xenophon, *l.* 8, *p.* 482, dit de Manie, femme de Zenis, qu'elle réduisit quelques villes maritimes, savoir *Lariſſe*, *Hamaxitus*, & *Colonæ*; on voit que l'un & l'autre parlent d'une même ville d'Hamaxitus. Elle n'étoit pas de l'Æolie, mais de la Troade. Pline, *l.* 5, *c.* 30, dit qu'elle en étoit la premiere ville, en venant du promontoire *Lectum* qui séparoit, selon lui, la Troade & l'Æolie. De-là vient que Strabon, *l.* 13, p. 604, dit: Hamaxite est immédiatement au-dessous de *Lectum*. Le petit pays d'autour de cette ville étoit nommé HAMAXITIA par le même géographe, *l.* 10, *p.* 473. Il y avoit auprès de Hamaxitus la saline de Trageſion, où, pendant un certain tems de l'année, le sel se formoit de lui-même. Athenée parle de cette saline: les habitans de la Troade pouvoient se servir de cet sel librement. Lysimachus y ayant mis un impôt, le sel ne s'y trouva plus, ce qui, ayant étonné ce prince, l'obligea à le lever, & le sel se retrouva comme auparavant. Hamaxitus fut le premier établissement des *Teucri*, peuple amené de Créte par Callinus poëte élegiaque. L'oracle leur avoit commandé de s'arrêter à l'endroit où les habitans les attaqueroient; ce qui leur arriva à Hamaxitus. Ils n'y furent pas plûtôt débarqués, qu'une multitude de rats vint leur ronger, durant la nuit, tout ce qui étoit de cuir dans leur bagage & dans leurs armes; ce qu'ils prirent pour l'accompliſſement de l'oracle. Ils s'établirent donc en cet endroit, & nommerent la montagne voisine *Ida* du nom d'une montagne de Créte. * *Casaubon*, in Athen. Deipn. Animad. 3, *c.* 1, *p.* 199.

HAMAXOBII, ancien peuple de la Sarmatie, auprès des Palus Méotides. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 1, dit que les Agathyrſes & Sauromates étoient nommés *Hamaxobii*, parce qu'au lieu de maisons ils logeoient dans des hutes portées sur des roues. *Agathyrſi & Sauromatæ. Quia pro ſedibus plauſtra habent dicti Hamaxobii.* Ainsi ce nom n'est pas celui d'un pays, ou d'un peuple, à proprement parler, mais un adjectif qui désigne une maniere de se loger.

HAMBIE, ou AMBIE, *Ambia*, bourg de France, en Normandie, au diocèse de Coutances, à trois lieues de la ville de ce nom. Il y a une abbaye de Bénédictins, fondée par Guillaume Paisnel en 1015, comme il se voit par la charte de cette fondation. Le château de Hambie ou HAMBUIS étoit l'ancien patrimoine des Paisnels, l'une des plus considérables familles de la province. La maison de Longueville, héritiere de celle d'Estouteville qui l'eut de Jeanne Paisnel par mariage, en a été depuis en possession. Ce château a beaucoup de marques d'antiquité, de grandes sales avec de grandes cheminées. Il est bâti sur la hauteur d'un rocher, & il y a un puits très-profond taillé dans le roc. * *Corn.* Dict. *And. Duchêne*, Ant. des villes & chât. de France.

HAMBOURG, grande ville libre & impériale d'Allemagne, dans la basse Saxe sur le bord septentrional de l'Elbe, dans le duché de Holstein, dont elle est indépendante, & compriſe dans la Stormarie vers le 53e d. 40′ de latitude, & le 27e d. 30′ de longitude. Elle doit son origine à Charlemagne qui, pour arrêter les courses des Slaves ou Esclavons septentrionaux, fit construire par ſes lieutenans deux forts sur l'Elbe l'an 808. Celui qui commandoit le fort, qui avec le tems est devenu la ville de Hambourg, s'appelloit *Odon*; & la garnison que l'on y mit, étoit une compagnie de Saxons orientaux. Albert de Stade dit que l'ancien nom de ce château étoit

HOCHBUCHI, ou HOCHBURI. Lambécius observe que ce château avoit deux noms, un Saxon & un Vandalique; que ce dernier eſt fort diverſement écrit dans les anciens monumens. L'on y trouve HUOBBUOCKI, HOBBOUCH, HOCHBUCH, HOCHBURI, BOCHBURI, BUCHBURI, BUCHBORG & BUCHBORCH; il fait voir que les villes de ces cantons avoient auſſi deux noms, & rapporte ceux de Sleſwic, d'Aldenbourg & de quelques autres. On dérive la ſyllabe de *Buch* du mot *Bog* ou *Buh*, qui ſignifie *Dieu*, le premier en Polonois, le ſecond en Bohémien. Cela s'accorde avec ce que dit l'auteur de la préface de l'ancien droit civil de Hambourg, que cette ville étoit nommée *ville de Dieu*, en langue Vandalique. De-là cet auteur imagine qu'on y avoit adoré Jupiter Ammon; mais cette divinité peut-elle avoir été adorée dans une ville fondée par un prince Chrétien? D'ailleurs Jupiter Ammon n'a jamais été connu dans le nord. Ce que diſent Joachim Vaget, *p.* 258, Matthieu Dreſſer, *de Urb. German.* p. 304, & quelques autres, qu'Hambourg a été autrefois appellée *Auguſta Gambrioriorum*, ou *Gambrivia*, eſt ſans aucun fondement. Tacite qui parle des *Gambriviens*, ne dit point qu'ils euſſent une ville nommée *Auguſta*. Il nomme ſeulement ce peuple ſans dire où il étoit; & Althamer a été auſſi autoriſé à dire que c'étoit l'origine de *Cambrai*, qu'il dérive de *Gambrew*. Ce ſont de pures badineries. Cluvier, *German. ant.* l. 3, c. 27, p. 605, s'eſt également trompé, quand il a dit que HAMBOURG eſt préſentement la *Marionis*, Μαριωνίς de Ptolomée. Il a tort de chicaner à cette occaſion Ptolomée, de ce que ſa latitude & ſa longitude ne s'accordent point avec cette conjecture. *Marionis* n'eſt pas plus Hambourg que Lunebourg où Gerard Mercator l'a placée. Voyez MARIONIS.

Le château qu'Odon avoit bâti, étoit, à ce que juge Lambécius, au midi de la cathédrale, & au même lieu où, vers l'an 1036, l'archevêque Bezelin éleva un palais flanqué de tours & de baſtions. L'an 810 (a), les Wilſes, peuple d'entre les Slaves, prirent ce fort & le raſerent: l'année ſuivante Charlemagne le releva (b), & y fit bâtir une égliſe en l'honneur de Jeſus-Chriſt & de la ſainte Vierge. Bertius, *Rer. German. l.* 3, dit que l'égliſe fut d'abord dédiée à S. Pierre. Pontanus, *Dan. Chorogr. deſcr. p.* 666, le dit auſſi: c'eſt une erreur démentie par tous les anciens monumens. Ce dernier dit qu'Amalarius Fortunat, fut premier évêque de Hambourg, & qu'Heridag fut le ſecond; c'eſt une double erreur. Louis le Débonnaire, fils & ſucceſſeur de Charlemagne, déclare le contraire dans le diplôme de la fondation de l'évêché de Hambourg. Voici ſes termes: » Notre pere, de glorieuſe mémoire, Charles, &c. ayant » deſſein de faire ériger ici, (à Hamboure,) un ſiége » épiſcopal au-delà de l'Elbe, pour prévenir qu'aucun » évêque voiſin ne s'attribuât ce diocèſe, fit venir des » Gaules un évêque nommé *Amalarius*, pour conſacrer » la premiere égliſe.» Cet évêque s'en retourna à Treves, après la conſécration. Heridag demeura en qualité de prêtre, pour deſſervir cette égliſe. Le diplôme déja cité, porte que Charlemagne avoit voulu faire ſacrer le prêtre Heridag archevêque de Hambourg; mais que ce projet n'ayant pas été exécuté, lui empereur Louis avoit établi S. Anſchaire premier évêque & archevêque de l'égliſe de Hambourg. Le prêtre Heridag vécut à peine deux ans après ſon inſtallation, & mourut au plus tard, l'an 813. La conſécration de S. Anſchaire ſe fit l'an 831. Les deux années ſuivantes, Louis fut trop occupé par la révolte de ſes enfans; mais ayant recouvré ſa liberté & l'empire, il confirma l'érection de l'archevêché par un diplôme du 15 Mai 834: l'acte eſt daté d'Aix-la-Chapelle; & quelques-uns l'ont confondu avec l'acte de fondation, qui eſt antérieur de trois ans. La même année S. Anſchaire, accompagné de deux évêques & d'un comte que l'empereur lui avoit adjoints par honneur, alla à Rome demander la confirmation de ſon ſiége, au pape Grégoire IV, qui lui donna le *pallium* & le titre de légat dans tous les pays du nord. Il s'étoit inſenſiblement formé une ville auprès du fort; elle ne devoit pas être fort conſidérable en 845, lorſqu'elle fut ſaccagée par les pirates Normands. Ils prirent le tems que le comte Bernard, gouverneur de la ville, étoit abſent; & remontant l'Elbe, à la faveur de la nuit, ils ſurprirent les habitans, mirent tout à feu & à ſang. S. Anſchaire échappa à peine. L'an 849, Léon IV, ſucceſſeur de Grégoire, envoya à S. Anſchaire une bulle par laquelle il lui accordoit, comme ſon prédéceſſeur, la juriſdiction ſpirituelle ſur toutes les nations ſeptentrionales qu'il pourroit convertir à la foi; on y nomme les peuples *Wimodii*, *Nordalbingi*, *Dani*, *Norweni*, *Sueni*, &c. c'eſt-à-dire les peuples qui habitoient un canton du pays de Brême vers l'Elbe, le Holſtein, le Danemarck, la Norwége & la Suéde. L'an 857, le pape Nicolas I unit l'évêché de Brême à celui de Hambourg, en faveur de S. Anſchaire; de ſorte que la dignité de métropole demeura attachée à l'archevêché de Hambourg; cela ſe fit du conſentement de Gunthier, archevêque de Cologne, duquel le ſiége de Brême relevoit comme ſuffragant. Il n'eſt point vrai, comme le dit Corneille, que le ſiége de Hambourg ait été transféré à Brême. L'acte du pape Nicolas I eſt du premier Juin. Peu de tems après, les Norwégiens ayant discontinué leurs pirateries, on commença à rebâtir Hambourg (c). Pendant qu'on y travailloit, S. Anſchaire paſſa en Danemarck, où il fit de grandes converſions, entr'autres celles du roi Eric, ennemi déclaré du nom Chrétien; il paſſa de-là en Suéde; & après des travaux qui l'ont fait nommer l'*apôtre du nord*, il revint mourir à Brême l'an 865. Il étoit François, moine Bénédictin de Corbie, d'où il avoit été tiré avec la colonie qui fut envoyée à la nouvelle Corbie ou Corwey. Il eut pour ſucceſſeur S. Rembert, Bénédictin, le coopérateur de ſes travaux apoſtoliques, qui a écrit la vie de ce ſaint prélat. Je ne ſuivrai point la liſte des archevêques qu'a eus Hambourg; je remarquerai ſeulement que l'égliſe s'étant étendue vers le nord, les archevêques de Cologne qui prétendoient n'avoir pas cédé entiérement leur droit ſur l'égliſe de Brême, mais avoir ſeulement conſenti à l'union pour fortifier l'égliſe de Hambourg pour un tems, jugerent qu'elle pouvoit ſe paſſer de ce ſecours, & demanderent à rentrer dans leurs droits. Adalgaire, alors archevêque de Hambourg, perdit ſa cauſe au concile tenu à Tribur, maiſon royale au-delà du Rhin, entre Oppenheim & Mayence, l'an 895. Il y fut décidé que le ſiége de Brême relevoit de Cologne; ce qui fut confirmé par un acte du pape Formoſe; mais en 911, le pape Sergius III rendit à Hambourg ſes droits ſur Brême. Vers l'an 915, les Danois & les Slaves pillerent Hambourg pour la troiſieme fois. La ville ſe releva encore de ſes ruines, & les Ottons lui accorderent de beaux privileges. Otton, le Grand, en 948, fit ſon expédition du Danemarck, & établit dans le Jutland trois évêchés; ſavoir, *Sleſwig*, *Ryben* & *Arhus*, qui furent ſoumis comme ſuffragans au ſiége de Hambourg. Baronius & Calviſius ſe trompent lorſqu'ils mettent ces faits un an plus tard. Otton le Grand, étant allé en Italie, pour remédier aux ſcandales qui affligeoient l'égliſe, y mena avec lui Adalgag, ſeptieme archevêque de Hambourg. On y dépoſa Benoît V que les Romains avoient élu pape en la place de Jean XII qui avoit dépoſé Léon VIII. Otton fit rétablir ce dernier; & Benoît ayant été traité en uſurpateur, fut confié à Adalgag qui l'amena à Hambourg en exil. Il étoit ſavant & vertueux, digne du pontificat, s'il y fût parvenu, ſelon les canons; Léon VIII, étant mort au mois d'Avril 965, on demandoit Benoît pour l'élever canoniquement ſur la chaire de S. Pierre; mais il mourut à Hambourg le trois de Juillet ſuivant, ſelon l'épitaphe que l'on voit aujourd'hui ſur ſon tombeau, dans la cathédrale de Hambourg, ou le 5, ſelon Adam de Brême. Son corps repoſa dans cette égliſe juſqu'à l'an 999, qu'Otton III le fit reporter à Rome: ſon tombeau ſe voit encore dans le chœur.

* (a) *Eghinard*, *ad ann.* 810. *Albert. Stad. Chronic.* eod. ann. (b) *Lambecius*, Rer. Hamb. p. 333. (c) *Helnold.* Chron. *l.* 1, *c.* 5.

La ville ſe rétabliſſoit de plus en plus, & Unwan IX, archevêque, y établit un chapitre de douze chanoines, qui ſubſiſte encore, quoique la religion Luthérienne y ait admis des gens mariés. Quelques années auparavant, c'eſt-à-dire l'an 1012, Miſtiwoy & Mizzudrag, princes Vandales, qui avoient embraſſé la religion Chrétienne, ſe voyant traités durement par le comte Bernard, qui commandoit pour l'empereur en ces quartiers, prirent les armes, abjurerent le Chriſtianiſme, & profiterent de l'embarras où Bernard s'étoit mis lui-même, en ſe révoltant, contre l'empereur Henri II. Ils firent par-tout

d'affreux ravages, sur-tout à Hambourg, qui étoit la métropole du Christianisme. Ils raserent l'église de Notre-Dame, turent une partie des habitans, & en emmenerent d'autres en esclavage. La communauté des Bénédictins, que S. Anschaire avoit tirés de Corbie & établis à Hambourg auprès de cette église qu'ils desservoient, passa alors en-deçà de l'Elbe & s'établit à Ramesloe. Ils avoient formé une école & tenoient lieu de chapitre à la cathedrale ; ce fut pour les remplacer que l'archevêque Unwan y mit douze chanoines.

Après le quatriéme sac de Hambourg, l'église de Notre-Dame n'avoit été rebâtie que de bois. Bezelin, douziéme archevêque, commença à la bâtir de pierres de taille ; & tout auprès au midi, du côté de l'Elbe, il éleva un palais muni de tours & de bastions, & fortifié comme une citadelle. Bernard, duc de Saxe, craignant que l'archevêque ne s'en servît pour se rendre le plus fort dans la ville, fit bâtir au nord de la même église une autre forteresse, dont il est resté de notre tems quelques vestiges. C'est présentement où sont les écuries du sénat. Ces deux citadelles furent commencées vers l'an 1037. La derniere étoit sur l'Alster, petite riviere qui sépare aujourd'hui l'ancienne ville de la neuve. Mais l'an 1066, les Obotrites, nation d'entre les Slaves, ayant martyrisé Gotscalc, leur prince, se replongerent dans le Paganisme, ravagerent toute la Saxe d'au-delà de l'Elbe, prirent Hambourg & raserent de fond en comble le fort que le duc Bernard avoit élevé. Ce fut le cinquiéme désastre que cette ville souffrit, à cause de la religion Chrétienne. Le sixiéme & le septiéme arriverent en 1072. Les Payens prirent cette ville, la pillerent, la brûlerent & la détruisirent presqu'entiérement.

Depuis l'an 961, les empereurs avoient confié le soin de cette frontiere à des gouverneurs qui défendoient la Saxe contre les courses des Barbares. Otton, le Grand, partant pour Rome, avoit commis ce soin à Herman Billing, qui, étant mort en 973, eut pour successeur le duc Bennon, son fils ; celui-ci mourut l'an 1010, & son fils Bernard lui succéda au duché de Saxe, qui en jouit jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1061. Ordolphe, son fils, eut pour successeur son fils Magnus, qui mourut sans postérité.

Le septiéme saccagement de Hambourg étant arrivé en 1072, comme j'ai dit, les Barbares qui l'avoient détruit, s'emparerent de tout le nord de l'Elbe, & ce pays resta quelque tems sous leur joug. Plus de six cent familles abandonnerent le Holstein, & se refugierent dans la forêt du Hartz. Enfin l'an 1100, Henri, fils de Gotscalc, prince des Obotrites, qui, après le martyre de son pere, s'étoit refugié chez les Saxons, s'accommoda avec Crucon, qui avoit usurpé ses états ; & ayant mis dans ses intérêts la femme de ce tyran, en promettant de l'épouser, il vint à bout de le tuer & de reprendre son pays. Il délivra aussi-tôt le nord de l'Elbe, c'est-à-dire le Holstein, qu'il rendit à Magnus, duc de Saxe. Ce duc y mit pour le gouverner un gentilhomme, nommé *Gotfrid*, à titre de comte du pays. Hambourg, où ce comte demeuroit, commençoit à se relever de ses ruines, quand, en 1106, un gros de Slaves s'étant jetté sur le Stormar, se saisit d'une multitude d'hommes & de bestiaux qu'il surprit près de Hambourg. Gotfrid accompagné de quelques bourgeois armés précipitamment, courut après le butin ; & poursuivant l'ennemi avec trop peu de précaution, il tomba dans une embuscade ; il y fut taillé en piéces. Le duc Magnus venoit de mourir, & son duché fut donné par l'empereur Henri V à Lothaire, comte de Supplenbourg, qui, après la mort de Gotfrid, donna le comté de Holstein, de Wagrie & de Stormar à Adolphe, comte de Schawenbourg. C'est ainsi que Hambourg, capitale du Stormar, vint sous la domination des comtes de Schawenbourg ; de maniere pourtant qu'elle étoit soumise à l'empereur, comme faisant partie du fief du duché de Saxe. Ce Lothaire dont on vient de parler, est le même que Lothaire le Saxon, qui fut empereur après la mort de Henri V.

Le comte Adolphe s'appliqua à rétablir la ville de Hambourg, à en rebâtir la cathédrale ; & sa femme releva une forte citadelle sur les ruines de celle du duc Bernard. Adolphe mourut en 1128. Adolphe II, son fils, se mêla de la querelle de Henri de Baviere, & d'Albert l'Ours, de Brandebourg, qui se disputoient le duché de Saxe ; le parti du premier qu'il avoit suivi, étant d'abord le plus foible, il fut dépouillé de ses états, qui furent donnés à Henri, comte de Badevid, qui ne comptant pas les garder, lui démolit plusieurs fortereſſes, entr'autres celles de Segeberg & de Hambourg. Il fut rétabli, & fit bâtir Lubec en 1140 ; il fut tué en 1164, dans la guerre de Poméranie. Adolphe III, son fils, étoit encore trop jeune pour gouverner, on lui donna un tuteur ; & lorsqu'il fut grand, il mit tous ses soins à embellir Hambourg, à l'exemple de son pere & de son aïeul. L'an 1181, la mésintelligence s'étant mise entre Henri & lui, Henri le dépouilla de ses états ; mais celui-ci ayant été attaqué, mis en fuite par l'empereur Frédéric Barberousse en 1182, l'empereur prit Lubec, qui depuis ce tems-là est demeurée ville libre & impériale, & rendit au comte Adolphe le Holstein, la Wagrie & le Stormar. Il en jouit jusqu'à l'an 1189, qu'il suivit Frédéric Barberousse à la Terre-sainte. La ville de Hambourg lui ayant fait de riches présens pour son voyage, par reconnoissance il engagea l'empereur à l'exempter de tous impôts pour les guerres que les comtes de Schawenbourg entreprendroient, de douane sur l'Elbe jusqu'à la mer, & dans toute la dépendance des comtes ; à défendre à toute personne en général, d'élever ni château fortifié ni citadelle, à deux milles d'Allemagne de la ville ; il ajoûta à cela le droit de pêcher dans l'Elbe, deux milles au-dessus & au-dessous de la ville, & un mille dans la petite riviere de Billa, qui se perd dans l'Elbe, auprès de la ville, &c. Après leur départ, Henri le Lion, qui étoit en Angleterre, revint en Allemagne, reprit Lubec & Hambourg, rasa Bardevic, qui lui avoit fait une longue résistance, & en vendit les démolitions aux Hambourgeois, qui les employerent à bâtir un port sur l'Elbe. Adolphe revint de la Croisade, pour défendre son pays. On le reçut à Hambourg, d'où il chassa la garnison étrangere, & cette ville lui aida à reconquérir le reste de son pays. Mais les grands impôts qu'il mit sur son peuple, & les guerres qu'il eut contre Waldemar, duc de Sleswig, frere de Canut, roi de Danemarck, & ensuite successeur de ce monarque, réduisirent le comte Adolphe à la simple qualité de comte de Schawenbourg. Ce fut lui qui fit bâtir la chapelle de S. Nicolas, dans le quartier qu'on appelloit alors *la ville neuve*. Cette chapelle est devenue ensuite une grande église. L'abdication d'Adolphe III arriva en 1203.

Les chapitres de Hambourg & de Brême se disputerent long-tems la prééminence. Enfin la querelle finit en faveur de celui de Brême. Hambourg céda à cette église son droit de métropole.

Les Danois posséderent tranquillement le Stormar & la ville de Hambourg qui portoient impatiemment le joug de l'étranger. Il se fit quelques démarches auprès d'Adolphe III, qui, content de son exil, refusa de tenter fortune de nouveau. L'empereur Otton IV, étant venu en 1215, avec des troupes devant la ville, les bourgeois le reçurent à bras ouverts, & se lierent par serment à l'empire, dont ils avoient, disoient-ils, été arrachés par la force. C'est pour cela qu'ils se disent présentement immédiatement sujets de l'empire. Mais l'empereur ne fut pas plûtôt parti, que Waldemar, roi de Danemarck, affiégea la ville, qui résista d'abord courageusement, & se rendit enfin à composition. Il tint mal la capitulation, satisfit sa vengeance avec bien de la cruauté, & vendit la ville à perpétuité à Albert, comte d'Orlamunde, pour sept cents marcs d'argent. Mais Waldemar ayant été fait prisonnier par Henri, comte de Swerin, Adolphe IV, fils d'Adolphe III, comte de Schawenbourg travailla à regagner l'héritage de ses peres. Albert avoit commencé par se faire chérir de ses nouveaux sujets, en les gouvernant avec bonté & en les faisant jouir de tous les privileges que les empereurs, les ducs de Saxe & les comtes de Schawenbourg, ses prédecesseurs, leur avoient accordés. Quand il vit qu'Adolphe étoit soutenu par Gerard, archevêque de Brême, & par Henri, comte de Swerin, il songea à tirer le meilleur parti d'un bien qu'il ne pouvoit pas garder ; il vendit à la ville de Hambourg pour quinze cents marcs d'argent tous les droits qu'il avoit sur elle, en vertu de la vente que lui en avoit faite le roi de Danemarck, & ayant reçu cette somme il la déclara ville libre & indépendante. Il marcha ensuite contre Adolphe, qui le fit prisonnier, & se saisit du Holstein, de la

Wagrie & du Stormar. Il rentra auſſi dans Hambourg ; à qui il confirma tous les priviléges accordés par ſes prédeceſſeurs ; il commença par nettoyer les environs de Hambourg des forts que le roi de Danémarck y avoit conſtruits pour brider la bourgeoiſie, entr'autres, le fort de *Schifbeck* dont on voit encore les veſtiges. La poſtérité de ce comte joüit de la ville & du pays jusqu'à Adolphe VIII, dernier comte de Holſtein, de la maiſon de Schawenbourg, mort l'an 1459.

Adolphe VIII avoit une ſœur Hedwige mariée à Théodoric-Fortunat, comte d'Oldenbourg ; & de ce mariage étoient nés trois fils, dont l'aîné Chriſtian devint roi de Danemarck en 1448, de Norwége en 1450, & de Suéde en 1458. Il y avoit encore en Weſtphalie un Otton de Schawenbourg à qui la ſucceſſion d'Adolphe appartenoit de droit, mais le roi de Danemarck acheta ſon droit & ſe rendit à Hambourg qui lui promit l'obéiſſance : il exigeoit le ſerment ; mais on lui remontra que les comtes à qui il ſuccédoit ne l'avoient pas exigé, & l'ancien uſage l'emporta. Zeyler, *Inſcr. Saxon Topogr.* p. 127, dit qu'on ne lui promit obéiſſance qu'autant qu'il laiſſeroit jouir la ville de tous les priviléges antérieurement accordés, & qu'il en maintiendroit le commerce par terre & par mer. Ses ſucceſſeurs exigerent comme lui l'hommage qu'on leur refuſa, & la ville ne les reconnut que ſauf le droit de l'empereur & de l'empire, & les libertés obtenues du trône impérial. Du vivant du roi Chriſtian III, le fiſcal impérial revendiqua la ville de Hambourg, comme ville impériale : le procès fut porté à la chambre de l'empire. Cela n'empêcha point que la ville ne reconnût Chriſtian IV, mais ſans ſerment, l'an 1603, & enſuite le duc Jean-Adolphe de Sleswig & de Holſtein ; & cette démarche fut excuſée par l'empereur Rodolphe II, & par l'empire, quoique dès l'an 1510, à la diéte d'Augsbourg, Maximilien I eût déclaré que Hambourg étoit une ville libre & impériale, & que la maiſon de Holſtein eût été renvoyée à la chambre de Spire, pour y débattre ſes prétentions, ſelon le droit. La réception des ducs de Holſtein, que cette maiſon expliquoit comme une preſtation de foi & hommage, n'eſt autre choſe qu'une liaiſon de protection, & la ville ſe gouverne indépendamment d'eux. * *Hubner.* Polit. Hiſt. *t.* 6, *p.* 356 *& ſeq.*

1. Les magiſtrats de Hambourg ont le libre gouvernement dans les affaires ſpirituelles & temporelles. 2. Ils établiſſent les bourg-meſtres & les conſeillers par une libre élection, ſans qu'il faille demander le conſentement ni la confirmation de la maiſon de Holſtein. 3. Ils conferent les poſtes de prédicateur. Ils font des ſtatuts & des réglemens pour ce qui regarde la police. 5. Ils exercent publiquement toute juriſdiction ſouveraine, tant pour le civil que pour le criminel, jugent & font exécuter leurs ſentences, au-dedans & au-dehors de la ville, ſans appel, réviſion, réduction ou réformation de la cour de Holſtein, & ne reconnoiſſent pour cet article aucun ſupérieur que ſa majeſté impériale & le conſeil aulique & la chambre impériale. 6. Ils reçoivent & excluent des bourgeois comme il leur plaît. 7. Ils diſpoſent des emplois & y attachent des priviléges. 8. Ils réglent & impoſent les contributions & les taxes. 9. Ils levent des troupes & des milices dans leur diſtrict. 10. Ils font des traités & des alliances avec qui bon leur ſemble, ſans conſulter la cour de Holſtein. 11. Ils ne reçoivent point ſes troupes en tems de guerre. 12. Ils fortifient leur ville, ont leur propre artillerie, & leurs magazins ; choiſiſſent leurs commandans, & généralement tous leurs militaires. 13. Ils ont le droit de ſauf-conduit & de fiſc, & ne rendent à la maiſon de Holſtein aucun devoir qui ſoit une reconnoiſſance de ſouveraineté.

Limneus *l.* 7, *c.* 23, ſe trompe, quand il dit que Hambourg eſt une ville Vandalique & voiſine du Stormar. Lambecius ſe moque d'un juriſconſulte qui dit que les hiſtoriens & les géographes ne s'accordent point ſur la queſtion, ſi Hambourg eſt dans le Stormar ou dans la Saxe. Cette queſtion ſeroit ridicule : Hambourg eſt dans le Stormar, province de la baſſe Saxe. C'eſt en vertu de cette qualité de métropole du Stormar que le duc de Holſtein, à qui le Stormar appartient, excepté Hambourg & ſon territoire, forme des prétentions ſur cette ville.

Les droits que les archevêques de Brême avoient conſervés ſur le ſiége de Hambourg, ont été cédés à la Suéde par le traité d'Osnabrug, comme une annexe de l'archevêché de Brême ſécularisé, & ont paſſé à la maiſon de Brunswig-Hannover, qui joüit de ces droits. Les rois de Danemarck ont fait tous leurs efforts pour s'emparer de cette ville ; mais la protection des puiſſances voiſines la garantit de l'eſclavage. Sa ſituation ſur l'Elbe qui y fait remonter de grands vaiſſeaux, lui eſt très-avantageuſe pour le commerce. Auſſi eſt-elle très-riche, & l'une des plus belles villes du nord. Elle a tenu un rang conſidérable entre les villes Hanséatiques. On l'a fort aggrandie : l'Alſter la bornoit autrefois ; mais on a bâti une ville neuve, de l'autre côté de cette riviere. Il y a à Hambourg une banque dont le crédit eſt fort grand. Pluſieurs grands hommes ont enſeigné dans ſon école. Je me contenterai d'en donner deux ; l'un eſt Hubner, auteur de pluſieurs livres ſur les généalogies, ſur l'hiſtoire & ſur la géographie ; l'autre eſt le ſavant Fabricius connu par quantité d'éditions utiles & par ſes Bibliotheques, la latine & la gréque. Hambourg a eu depuis le commencement de ce ſiécle pluſieurs alarmes qui ont troublé ſon repos. Les deux principales ſont les factions qui s'éleverent en 1708, entre le ſénat & la bourgeoiſie ; Krumholtz, prêtre ſéditieux, qui augmentoit le trouble par ſes ſermons, fut enlevé & condamné à une priſon perpétuelle. Les princes voiſins envoyerent leurs troupes pour appaiſer le déſordre ; & la bourgeoiſie fatiguée de les garder, s'en délivra par un accommodement. La peſte ravagea cette ville en 1713.

Le territoire de Hambourg comprend peu de choſe ; car au couchant du côté d'Altena, qui eſt au roi de Danemarck, à peine a-t-elle aſſez de terrein pour ſes fortifications ; elle eſt moins reſſerrée au nord & au levant. Elle poſſede en commun avec la ville de Lubec, la petite ville de Bergdorf & ce qu'on appelle *Bier-Tænder*, ou les Quatre-Terres. Son commerce qui eſt fort étendu, & le grand abord d'étrangers & même des princes voiſins qui y ont ſouvent leurs rendez-vous, fait la plus grande reſſource de cette ville.

Elle eſt aſſez belle au-dehors ; & ſes fix tours font un bel effet, quand on vient de Harbourg : elle a quatre portes, ſavoir,

Diech-Thor,	Dam-Thor,
Stein-Thor,	Millern-Thor.

Les remparts en ſont propres & très-bien entretenus. Le ſénat de la ville conſiſte en quatre bourg-meſtres & vingt conſeillers, dont dix ſont lettrés & dix autres gens de négoce, trois ſyndics & un ſecrétaire. Ils s'aſſemblent ordinairement les lundis, les mercredis & les vendredis, & extraordinairement quand il en eſt beſoin. Le chapitre qui, comme nous avons dit, eſt de la confeſſion d'Augsbourg, conſiſte en un prévôt, un doyen & douze chanoines. Le miniſtere eccléſiaſtique eſt compoſé de vingt-huit prédicateurs, à la tête desquels il y en a un nommé par le ſénat ; on le prend entre les cinq principaux, & on choiſit ordinairement le plus ancien paſteur en chef ou curé. Il y a cinq paroiſſes, ſavoir,

Saint-Pierre,	Sainte-Catherine,
Saint-Nicolas,	Saint-Jacques,
& Saint-Michel.	

Outre cela, il y a la cathédrale & quelques autres égliſes ; ſavoir,

Saint-Jean,	Saint-George,
Sainte-Marie-Magdeleine,	Le Saint-Eſprit.

La longueur de cet article ne me permet pas d'entrer dans le détail de ces égliſes : la religion Luthérienne eſt la ſeule que l'on y exerce librement. La Romaine & la Calviniſte n'y ſont tolérées que dans des maiſons priviléjées des miniſtres publics. Les Juifs ſont en grand nombre dans cette ville, & ſont une partie conſidérable du commerce.

L'hôtel de ville, la bourſe, l'arſenal & pluſieurs égliſes ſont de très-beaux édifices.

HAMEAU, aſſemblage de quelques maiſons, ſans égliſes ni juriſdiction locale ; le hameau dépend, à ces

deux égards, d'un village ou d'un bourg. Il vient de *hamellus*, mot dont se sont servis les auteurs de la basse latinité (*), & qui est un diminutif de HAM, qui signifie maison, habitation, & se trouve en forme de terminaison dans un grand nombre de noms propres géographiques, sur-tout en Angleterre, où l'on voit *Buckinham*, *Wickgam*, *Agmondesham*, *Chesham*, *Nottigham*, *Watham*, *Witham*, *Grandtham*, *Kirckham* & quantité d'autres ; & quoique plusieurs de ces noms appartiennent aujourd'hui à des bourgs, à des villes ou même à des provinces, cela n'empêche pas que la premiere origine n'ait été un hameau. De même en Allemagne cette syllabe est changée ordinairement en *heim*, comme dans *Manheim*, *Gemersheim*, *Spanheim*, *Hildesheim*, *Lordheim*, &c. quelquefois en *hain*, comme *Grunhain*. La langue flamande change cette syllabe en *hem*. Ce nom *ham* est reconnoissable, non-seulement dans le mot françois *hameau*, mais encore dans plusieurs noms, comme *Esstreham* vient d'*Cisstreham* pour *Westerham*, qui veut dire *demeure occidentale* ; nom qui marque la situation de ce lieu, qui est au couchant de l'embouchure de l'Orne. (b) En Normandie on change communément la syllabe *ham* en *hom*, comme le *Hommet*, le *Hommel*, *Robehomme*, *Brethomme*, *Suhomme* ; ces trois derniers s'appellent en latin *Roberti Villa*, *Britonica Villa*, *Meridionalis Villa*. Tel lieu qui n'étoit qu'un simple hameau, est devenu bourg ou ville sans changer de nom. * (*) *Du Cange*, Gloss. (b) *Huet*, Origines de Caen, *p.* 452.

HAMEDANAGER, ville des Indes, dans le Decan ; d'autres la nomment simplement DANAGER. C'est la même qu'ANDANAGAR. Voyez ce mot.

HAMEL. Voyez HAMEAU.

HAMEL, riviere d'Allemagne. Voyez HAMELN.

HAMELA, nom latin de la riviere d'Arun, qui coule en Angleterre auprès d'Arundel, dans la province de Sussex, selon Speed, cité par Baudrand, *ed.* 1682.

HAMELBOURG, ou HAMMELBOURG, ville d'Allemagne, sur la Saal, riviere de Franconie, qui y reçoit un ruisseau, & va se perdre dans le Meyn à Gemund. Cette ville de Hamelbourg est à trois milles de Schweinfurt, & peu loin de Reineck, selon Zeyler, *Hass. & finitimar. region. Topogr. p.* 49. Ainsi elle est véritablement dans la Franconie, sans en être : elle appartient à l'abbé de Fulde, dont le petit état est censé du cercle du haut Rhin. Quelques-uns la nomment AMMALEY-BOURG du nom d'Ammaley, sœur de Charlemagne, laquelle, disent-ils, bâtit cette ville, non dans l'endroit où elle est, mais à quelque distance delà, sur une montagne assez haute, au château de Saleck, où l'on voit encore à présent une église, une tour & un fossé. Ils prétendent que son frere lui avoit donné ce lieu auprès de l'abbaye de Fulde. Il paroît que ce n'étoit qu'un bourg, lorsque Conrad abbé de Fulde le fit fermer de murailles en 1220, ou 1221. En 1303 l'empereur Albert donna à cette ville de grands privileges, comme Munster le rapporte. Christophe Brower écrit dans ses Annales de Fulde, *l.* 1, *c.* 2 ; & *l.* 4, *p.* 304, 350, 355, 362 & 372, que Hamelbourg s'appelloit anciennement HAMALUNG-BOURG ; que c'étoit un village royal ; que le roi Pépin le donna à l'abbaye de Fulde ; & que Charlemagne son fils y ajoûta la douanne & le territoire, que le Château de BALOCK appartenoit aux Abbés de Fulde ; que l'abbé Conrad IIIe du nom, & XLIVe abbé de Fulde fit une ville de Hamelbourg, ce qui est exprimé par ces deux vers :

Abbas Conradus de Malkos nomine dictus,
Halmburg circumdat muris, & mœnia fundat.

Cette ville fuivit la confession d'Augsbourg dès le tems de Luther. Mais en 1603 Balthazar de Dermbach, abbé de Fulde, y introduisit la religion Catholique.

HAMELN, ville d'Allemagne, en basse-Saxe, dans la principauté de Calenberg, au confluent de la riviere de HAMEL, avec le Weser. Cette riviere de Hamel a sa source au village de HAMELSPRING, auprès de Munder, au comté de Spiegelberg qu'elle arrose ; coulant d'abord vers le sud-est, ensuite vers le sud, & serpentant vers le sud-ouest jusqu'au Weser. La ville est dans l'angle que forment ces deux rivieres en se rencontrant. Elle doit sa fondation à un ancien temple de Jupiter, qui fut détruit par Bernard, proche parent du fameux Witikind. Après leur conversion ménagée par S. Boniface, ils bâtirent dans le *Hamelaw*, sur les ruines de ce temple en 712, une église qui a été celle du chapitre de S. Boniface, qui subsiste encore avec un doyen ou prévôt, & un collége de chanoines Luthériens. Cette eglise fut donnée avec la métairie qui en dépendoit à l'abbaye de Fulde, & la donation confirmée par Charlemagne. L'eglise attira tant d'habitans dans cette métairie, qu'il s'en forma la ville de Hameln qui absorba dix villages situés aux environs ; & les propriétaires de ce tems lui accorderent diverses franchises. Dans cette église, derriere l'autel, on voit encore une pierre sur laquelle sont gravés ces mots. BERNARDUS COMES, CHRISTINA COMITISSA REGNI ANGARIÆ DE OSTEN, FUNDARUNT HANC ECCLESIAM ; ce qui s'accorde avec ces deux vers :

Septingentis annis Domini duodenis
Conditur in denjis ecclesia tunc Hamelenjis.

L'abbé de Fulde à qui cette ville avoit appartenu jusqu'à l'an 1259, voulut la vendre à Wedekind, évêque de Minden, sans avoir pris le consentement des habitans ; mais lorsque l'évêque voulut en prendre possession, la ville s'y opposa, & pour se garantir de ses armes, elle se donna à Albert duc de Brunswig & de Luneburg, qu'elle reconnut pour son souverain héréditaire ; ce que le duc accepta en lui confirmant ses privileges. C'est en vertu de cette soumission que les descendans de ce prince l'ont possédée, conformément à la confirmation des privileges accordés par Albert. Elle est située à l'extremité du duché de Brunswig, dont elle est une clef ; le Weser coule au couchant ; & de l'autre côté sont des jardins, des prairies, des terres labourables & des bois. La riviere de Hamel qui lui donne le nom, coule de l'autre côté ; & devant la porte du moulin, elle se partage en deux branches dont l'une coule entre le mur de la ville & les ouvrages extérieurs, & y fait tourner un beau moulin ; l'autre va tomber au sud dans le Weser. De ce côté sont aussi d'assez beaux jardins, des pâturages, des terres à bled, & des collines ; de maniere que l'agriculture fournit une partie de la subsistance des habitans. Le Weser leur donne la commodité du commerce. Cette place est la mieux fortifiée du duché. Le mur intérieur garni de tours, est ceint d'un bon fossé d'eau vive, & accompagné d'un chemin couvert, & d'ouvrages avancés, capables de soutenir un siége avec vigueur. La ville qui est à-peu-près ronde, a trois quarts d'heure de circuit : on y entre par quatre portes qui sont la porte du pont, celle du moulin, celle de l'orient, & enfin la porte neuve. Il y a deux églises principales, savoir celle de S. Boniface, & celle de S. Nicolas ; l'église du S. Esprit est à l'endroit où est l'hôpital. En 1542, elle embrassa la confession d'Augsbourg. Le duc de Cumberland étoit campé aux environs, avec une armée composée de Hanovriens & d'Anglois ; mais il y fut battu le 26 Juillet 1757, par les François commandés par le maréchal d'Etrées.

HAMEM, & HAMARAC : Serapion nomme ainsi des pays où il dit que l'on falsifie le musc. Ortélius, *Thesaur.* croit qu'ils sont vers la Perse ou l'Arabie.

HAMERSBACH. Voyez ZELL, en Suabe.

HAMI, (LA FORÊT DE) SELVA DE HAMI, petit bois d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, à l'embouchure du Gariglian. Il a conservé le nom de HAMA, ancienne ville, qui, si nous en croyons Baudrand, *éd.* 1705, étoit en ce lieu-là. Mais il ne nous dit point quel ancien a nommé cette ville de Hama que les géographes ne connoissent point.

HAMI, pays de la grande Tartarie. Paulo le nomme *Camul* ou *Camoul*, & dit que c'est une province du royaume de Tangut, voisine de deux déserts, dont l'un est le grand désert de sables. Selon lui, on y trouve tout ce qui est nécessaire à la vie : les habitans étoient idolâtres, & fort hospitaliers, leur abandonnant leurs maisons & leurs femmes, pour les servir en tout ce qu'ils desiroient. Ils ne rentroient chez eux qu'après s'être assurés du départ de leurs hôtes. Ils s'imaginoient se rendre agréables aux dieux en prostituant ainsi leurs femmes ; & les ordres de l'empereur Kublai-Khan ne fu-

rent pas capables de leur faire abandonner une pratique ſi ſinguliere.

Ce pays eſt connu depuis long-tems des Chinois, & il en eſt ſouvent fait mention dans leurs hiſtoires. Il s'appelloit anciennement *Y-ou-liou*, & a ſouvent fait partie de l'empire de la Chine; mais vers l'an 713 de J. C. une famille nommée *Tchin*, en forma un royaume; & ſes descendans qui portoient le titre de rois, s'y maintinrent jusqu'à la dixiéme génération.

Autrefois le pays de Hami étoit rempli de villes; mais elles ſont presque toutes ruinées à préſent. La capitale eſt *Hami* ou *Y-ou-lien*, qui donne ſon nom à la province. Les empereurs des Ham y avoient garniſon Chinoiſe. Dans la ſuite, les Tam l'appellerent *Y-tcheou*, (il eſt d'uſage, dans l'empire de la Chine, que les empereurs, ſur-tout les fondateurs de dynaſties, donnent de nouveaux noms aux provinces & aux villes, ce qui cauſe une grande confuſion dans la géographie Chinoiſe.)

Au nord du pays de Hami, on trouve la montagne *Tien-chan* ou *montagne céleſte*, que les anciens Huns appelloient *Ki-lo-man-chan*. On l'appelle encore *Sionechan* ou *montagne de neige*. Elle fait partie de cette longue chaîne de montagnes, qui vient de Kaschar. Au midi de cette montagne, à deux lieues, il y a un lac nommé *Yen-tchi*, qui doit être le lac Parkol.

Ma-piao-cham eſt une montagne ſituée au ſud-eſt & ſur les frontieres de Hami. Dans le voiſinage eſt une autre montagne nommée *Yang-hiang-ling*. Your-ho eſt une riviere ſituée à 130 lieues de Hami vers l'orient.

Niang-tsu-tchuen eſt une riviere ou ſource à l'eſt de la riviere d'Your. Les habitans du pays l'appellent *Kotun-che-la*.

Ho-lo-tchuen, riviere ſur les frontieres de Hami au ſud. Le lac Tang-tsuen-tchi eſt dans le voiſinage.

Kan-lo-tchuen, autre riviere à 300 lieues au nord-oueſt de Hami. * *Hiſtoire générale des Huns*, par de Guignes, *t.* 2, *p.* 7.

HAMID. Voyez AMED & AMID.

HAMID-EILI, c'eſt-à-dire le pays d'Amid.

HAMILTON, ſelon l'Etat préſ. de la G. Bret. *t.* 3, *p.* 257, ville de l'Ecoſſe méridionale, l'une des plus conſidérables de la province de Clydsdale. Baudrand, *édit.* 1705, en fait un bourg de la province de Lothian. Elle donne le nom & la qualité de duc à une illuſtre famille qui y a un magnifique palais avec un parc. Jaques III, roi d'Ecoſſe, établit la grandeur de cette famille, en donnant ſa fille aînée avec le comté d'Arran à Jacques, chef de la maiſon de Hamilton. Son petit-fils Jacques, comte d'Arran, fut fait vice-roi d'Ecoſſe par le parlement, jusqu'à ce que la reine Marie fût en âge, & duc de Châtellerault en France, par Henri II. Il fut auſſi déclaré le ſeconde perſonne du royaume, & le plus proche héritier de la couronne d'Ecoſſe, ſi la reine Marie mouroit ſans enfans. La naiſſance de Jaques VI, roi d'Ecoſſe & premier en Angleterre, fils de cette princeſſe, rendit cette diſpoſition inutile. Les comtes de Selkirck, d'Orkney, de Ruglen, d'Abercorn & d'Haddington, les lords Bargeny & Belhaven, &c. ſont des branches de cette famille.

HAMINEA ou HANUNEA. On lit dans l'Itinéraire d'Antonin ce mot diverſement écrit, ſur la route de Dolica ou Doliche, à Seriane. L'édition des Aldes, & celle des Juntes, portent

A Dolica Seriane,	M. P. CXXXVIII. *Sic.*
Hanunea,	M. P. XXV.
Cyrro,	M. P. XXIV.
Minniza,	M. P. XXIV.
Borea,	M. P. XX.
Androna,	M. P. XXVII.
Seriane,	M. P. XXVIII.

Mais ces ſommes ſont cent quarante-huit milles, au lieu que le total exprimé d'abord n'en promet que 138. L'exemplaire du Vatican ne met point de nombre à *Hanunea*, & ne met que XVIII milles d'*Androna* à *Seriane*; de ſorte qu'en ſuppoſant que la diſtance de *Dolica* à *Hanunea* eſt de XXV milles, comme portent les éditions des Aldes, des Juntes & de Simler, le calcul total répond aux ſommes; & *Hanunea* ſe trouvera alors à XXV. M. P. de *Dolica*, & à XXIV milles de Cyrrhe. Surita & Pertius renverſent toutes ces diſtances, & mettent le mot *Anunea* avant le total.

Item à Doliche Serianem Anunea M.CXXVIII. *Sic.*

Cyrrhon,	M. P. XXIV.
Minniçam,	M. P. XXIV.
Beroam,	M. P. XX.
Chalcida,	M. P. XV.
Andronam,	M. P. XXVII.
Serianem,	M. P. XXVIII.

Il eſt vrai que le total eſt juſte; mais *Chalcida* s'y trouve inſérée, & elle n'eſt ni dans les trois éditions des Aldes, des Juntes, ni de Simler, ni dans l'exemplaire du Vatican: d'ailleurs ce total n'eſt que de cent vingt-huit mille pas plus court que celui de ces quatre éditions. Surita avoue que dans le manuscrit de la Bibliotheque Blandinienne, le nom de *Hanunea* eſt accompagné du nombre de M. P. XXIV; que le manuscrit de la bibliotheque royale de Naples, où ce nom eſt écrit *Haminea*, met ce lieu à même diſtance de Cyrrhe. Cette diſtance ſe trouve auſſi dans l'exemplaire de Chriſtophe Longueil, publié par Henri Etienne, à Paris, 1512.

Ma penſée eſt que *Chalcidica* eſt un nom de province, qui a paſſé de la marge où il étoit, dans le texte où il ne devoit pas être. Auſſi Surita dit-il ne l'avoir trouvé que dans un ſeul exemplaire. Je le retranche donc, & je rétablis au mot *Hanunea* la ſomme de vingt-cinq mille pas que lui donne le plus grand nombre des exemplaires. Cela s'accorde avec la Table de Peutinger, *ſegm.* 7, où ce lieu eſt nommé *Chanunia*, & eſt mis entre *Cyrrho* & *Dolica*, à vingt-huit mille pas de l'une & de l'autre, c'eſt-à-dire à diſtance égale. Antonin qui met Hanunea à vingt-cinq mille pas de Doliche, & à vingt-quatre mille pas de Cyrrhe, ne s'en éloigne pas beaucoup.

HAMIREI, ancien peuple de l'Arabie heureuſe, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

HAMIZ-METAGARA, ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Fez, entre la capitale & *Gemaa-el-Hamem*, à cinq lieues de l'une & de l'autre. Elle fut détruite pendant les guerres de Sayd; mais les rois de Fez qui vouloient la repeupler, la donnerent depuis à quelques Moriſques de Grenade, qui y firent plus de deux lieues de jardins tout à l'entour, où ils nourriſſent des vers à ſoie, & plantent quantité de cannes de ſucre. Ils furent fort maltraités durant les guerres des chérifs; car Mahamet s'étant campé près de cette ville, en gâta les jardinages, & fit égorger la plûpart des habitans en ſa préſence, pour intimider ceux de Fez. Il s'y tient un marché tous les jeudis; & elle en a pris ſon nom, qui ſignifie *marché du jeudi*. Ibn Alraquiq dit qu'elle a été bâtie par les anciens Africains. Il y a de grandes bréches aux murailles, quoiqu'elles ayent été réparées en quelques endroits par les Grenadins; mais la place n'eſt pas bonne; & un petit château qui y étoit, eſt tout ruiné. * *Marmol*, Afrique, *l.* 4, *c.* 20.

HAMLISMAN. Voyez AAIN-AL-GINUN.

HAMMA, riviere d'Allemagne; elle a ſa ſource dans la baſſe Saxe, au duché de Lunebourg, auprès du village de Munſter, dans les Bruyeres de Soltow. Elle raſe l'extrémité ſeptentrionale de la principauté de Ferden, entre dans le duché de Brême, y reſſort auſſi-tôt, & baigne une liſiere de cette principauté; jusques-là elle porte le nom de *Lenze*; mais à la rencontre d'un ruiſſeau qu'elle reçoit, elle prend le nom de *Hamme*, arroſe Rotenbourg, où elle ſe groſſit d'un autre ruiſſeau; elle ſe recourbe vers le nord-oueſt, pour rentrer au duché de Brême, où elle arroſe Ottersberg; & ſe tournant vers l'occident, elle va en ſerpentant recevoir les eaux de la grande & de la petite Vumme qu'elle porte au Weſer. * *Cartes de la baſſe Saxe, & cours du Weſer.*

HAMMAPURGUM, ancien nom de HAMBOURG.

HAMMÆUM LITTUS; côte particuliere de l'Arabie heureuſe, ſur la mer des Indes, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 28, qui dit qu'il y a des mines d'or. Le promontoire *Ammonium* de Ptolomée étoit dans ce canton.

HAMMANIENTES, peuple de l'ancienne Afrique, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 5. Il dit: après les Naſamons ſont les Asbyſtes & les *Macæ*, & au-delà de ceux-ci les

Hammanientes, à douze journées de chemin des grandes Syrtes, vers le couchant. Ils sont entourés de sables de tous côtés. Ils ne laissent pas d'avoir aisément des puits d'environ deux coudées de profondeur ; les eaux de la Mauritanie se ramassent en cet endroit. Ils se bâtissent des maisons avec du sel qu'ils taillent dans les montagnes, comme de la pierre. Entr'eux & les Troglodites, qui sont au couchant d'hyver, il y a quatre journées de chemin. On voit bien que ce sont ces mêmes peuples que Solin appelle *Amantes* ; mais Ortélius a eu tort de les confondre avec les Ammoniens. Bochart a fait la même faute après lui, comme le P. Hardouin le leur reproche.

HAMME. Voyez HAMMA.

HAMMELBOURG. Voyez HAMELBOURG.

HAMMER, petite ville de Norwége ; c'est ainsi qu'écrit Baudrand. De l'Isle écrit *Hamar*, & met cette ville sur la côte orientale d'un lac fort long, que forme une riviere qu'il ne nomme point, mais qui tombe dans celle de Glammer, au gouvernement d'Agerhuys. Hammer n'est qu'à cinq lieues d'Allemagne des montagnes qui séparent la Norwége d'avec le Wermeland, province de Suéde. Cette ville étoit le siége d'un évêché. Commanville, dans sa Liste des archevêchés, dit que l'évêché de Hammar, en latin *Hammaria*, a été uni à celui d'Anslo, & qu'il est de l'onziéme siécle. Hermanides, *Dan. & Norveg. Desc.* p. 1214, dit aussi que l'évêque d'Anslo a la jurisdiction spirituelle sur la grande Hammar & sur la petite, qui avoit son évêque particulier, & sur les autres pays qui sont au nord d'Anslo. Baudrand dit que l'évêché de Hammar a été uni, il y a fort long-tems, à celui de Bergues. Il se trompe ; il faut dire à celui d'Anslo ; mais il parle juste, quand il dit que ce siege étoit suffragant de Drontheim. Aubert le Mire, *Not. Episcop.* l. 5, p. 338, le dit aussi.

HAMMERSTEIN, forteresse d'Allemagne, sur le Rhin, vis-à-vis d'Andernach. Elle est à l'électeur de Treves, selon Zeyler. *Anhang zu den Ertzbisthumern. Maynz, Trier, Coeln*, &c.

HAMMODARA, ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Pline, *l.* 6, *c.* 29.

HAMMODES. Hyginus, *in Ariete*, nomme ainsi un peuple d'Egypte ; & Ortélius, *Thesaur.* croit que c'est l'*Ammonie* d'Etienne, & l'AMMONIACA REGIO de Ptolomée. Voyez ce dernier article en son lieu.

HAMMON. Voyez AMMON.

HAMMONA. Voyez HAM 2.

HAMMONII, peuple de l'Arabie heureuse. Voyez AMMONII.

HAMMONIS LACUS. Vibius Sequester nomme ainsi un lac d'Afrique, qui, selon lui s'échauffe, au lever & au coucher du soleil, & est très-froid dans les autres tems. Il a pris cela de Pline, *l.* 2, *c.* 103, mais d'une maniere peu exacte ; car ce dernier dit que l'étang de Hammon, *Hammonis stagnum*, étoit froid le jour, & chaud la nuit. Quelques-uns ont mis mal-à-propos le mot de *fontaine* pour *étang*, qui est conforme aux manuscrits.

HAMMONITES. Voyez AMMONITES.

HAMON ou CHAMON, ville de la Palestine, dans la tribu d'Aser, selon Josué, *c.* 19, *v.* 28. D. Calmet doute si ce n'est pas la même que Chamon, attribuée à la tribu de Nephtali, au premier livre des Paralipomenes, *c.* 6, *v.* 76.

HAMONT, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans l'évêché de Liége, sur les confins du Brabant Hollandois. * *Dictionnaire géographique des Pays-bas.*

HAMOTH-DOR, ville de refuge, dans la Palestine, dans la tribu de Nephthali, selon Josué, *c.* 21, *v.* 32. D. Calmet dit : c'est peut-être *Hamach* ou *Chamath* de la même tribu, dont il est parlé au Livre de Josué, *c.* 19, *v.* 3, que l'on croit être la ville de Tibériade.

Le nom de *Hamath* ou *Chamath*, se donnent ordinairement aux lieux où il y a des bains d'eaux chaudes. Voyez AMATH. 1.

HAMPTAB, ville d'Asie, vers la Syrie & l'Euphrate, selon Guillaume de Tyr, cité par Ortélius, *Thesaur.*

HAMPTON, bourg d'Angleterre, dans la province de Glocester. On y tient marché public. * *Etat présent de la G. Bret.* t. 1.

HAMPTONCOURT, selon l'Etat présent de la Grande-Bretagne, *t.* 1, *p.* 174, maison royale d'Angleterre, dans la province de Middlesex, sur la Tamise, à onze milles de Londres. Ce palais fut bâti par le cardinal Wolsey, sous le régne de Henri VIII. Guillaume III se plaisoit fort en ce lieu, & fit de grandes dépenses pour l'embellir. Si on achevoit ce bâtiment, l'Angleterre pouroit se vanter d'avoir un des plus beaux palais de l'Europe. Outre une avenue magnifique, il a deux parcs. Monconis, (*Voyage d'Angleterre*, p. 157,) qui alla voir cette maison au mois de Juin 1663, en parle ainsi : le paysage est très-beau, comme en toute l'Angleterre. La maison a le devant régulier, mais le dedans ne l'est point : ce n'est qu'une quantité de tours, tourillons & autres colifichets qui forment une confusion qui n'est pas défagréable, & sont paroître cela quelque chose de plus qu'il n'est ; car il n'y a ni architecture, ni sculpture, ni taille. Tout est de brique, sans ornement, à un seul étage ; les planchers fort bas, excepté une couple de sales & quelques chambres qui sont d'une petitesse extraordinaire. On voit pourtant un parterre assez beau, fait de gazon, à la mode d'Angleterre : il a une fontaine au milieu, composée de quatre firenes de bronze, assises comme à cheval sur des poissons, en forme de dauphins, entre les deux une coquille soutenue d'un pied de chévre, orné d'architecture ; au-dessus des firenes quatre petits enfans assis, tenant un poisson sur un second ordre ; & par-dessus le tout une fort grande figure de femme, le tout de bronze pour les figures ; mais le corps de la fontaine & le bassin sont de marbre. D'un côté de ce parterre est un grand berceau de hêtre, fort touffu, & vis-à-vis une terrasse, au long de laquelle, de la clôture de brique sortent dans le parc plusieurs petits cabinets de diverses figures, ronds, carrés, en croix, qui sont autant de petites tours. Il y a une galerie pleine de bois de cerfs, entre lesquels est la peinture de celui d'Amboise, lequel a onze pieds de haut, neuf de largeur, & cinq & demi entre les deux branches. Dans le logis il y a une grande quantité de chambres, de sales & de galeries, où il y a un grand nombre de tableaux, entr'autres dix ou douze du Manteigne ; ils représentent le triomphe de Cesar, & sont fort estimés. J'ai déja averti que Guillaume III avoit embelli ce palais depuis ce tems-là. Baudrand joint un bourg à ce palais.

HAMPTONWATER. Voyez SOUTHAMPTON.

HAMRON, bourgade d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Tunis, au-dedans du pays, & à deux lieues de Tripoli. Elle est ouverte de tous côtés. Il y a quantité de jardins, dont on recueille toutes sortes de fruits que les habitans portoient vendre à Tripoli, avec quelque bétail, lorsqu'elle étoit aux Chrétiens ; mais il y a peu d'orge & de froment. * *Marmol.* l. 6, *c.* 52.

HAMSA ; quelques-uns nomment ainsi la ville d'EMESE. Voyez ce mot.

HAM-TCHEOU. Voyez HANGCHEU.

1. HAN, riviere de la Chine.

2. HAN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chingtu, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 12 d. 32′, par les 31 d. 22′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HANAU, *Hanovia*, ville d'Allemagne, au cercle du haut Rhin, dans la Véteravie, sur la riviere de Kuntz, *Kuenh*, à fix bons milles d'Allemagne, du Rhin, & à deux de Francfort, dans un comté particulier, dont elle est la capitale. La ville est bien située, bien bâtie, munie de remparts, de fossés & de plusieurs ouvrages. On la divise en vieille ville & en ville neuve. Il y a un assez beau château, accompagné d'une tour fort élevée. L'église paroissiale est vers le milieu de la ville ; il y a une autre église qui sert aux Vallons & aux François. Ce lieu a eu autrefois une imprimerie célébre, où il s'est fait de bonnes éditions des auteurs Grecs & Latins.

LE COMTÉ DE HANAU, selon d'Audifret, géographe, *t.* 3, *p.* 283, *édit. in-4°*, Paris, petit pays d'Allemagne, dans la Véteravie. Il est borné par le comté d'Isenbourg & par l'abbaye de Fulde, au septentrion ; par le comté de Reineck, à l'orient ; par l'archevêché de Mayence, au midi ; & par la Véteravie, au couchant : il a beaucoup d'étendue en longueur, & très-peu en largeur. Outre Hanau sa capitale, il y a :

Schluchter & Steinaw, sur la même riviere de Kuntz. Biedberg & Bobenhausen. sur le Germersplatz.

& Muntzenberg aux confins des comtés de Solms & de Nidde.

La maiſon de Hanau tient depuis long-tems un rang diſtingué, entre les plus anciennes du haut Rhin. Elle étoit autrefois partagée en deux branches, ſavoir de Muntzenberg qui finit l'an 1642, & celle de Lichtenberg, qui ſuccéda en vertu d'une confraternité établie en 1375, par Ulric V, & confirmée l'an 1610, par Jean-Renaud, & Philippe-Louis, comtes de Hanau.

La maiſon de Hanau poſſede, outre ce comté, ceux de Lichtenberg, d'Ochſenſtein & de Bitſch. *Hubner*, Géographie, *p.* 495.

La race maſculine des comtes de Hanau, s'étant éteinte en 1736, les landgraves de Heſſe-Caſſel leur ont ſuccédé.

HANCHING, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin, de 7 d. 36′, par les 36 d. 41′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

HANCHUEN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Hanyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 4 d. 11′, par les 31 d. 4′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HANCHUNG, ville de la Chine, dans la province de Chenſi ou Xenſi, dont elle eſt la troiſiéme métropole. Elle tire ſon nom des deux rivieres auxquelles le nom de *Han* eſt commun, & ſon territoire eſt presque entiérement entre le Han oriental, & le Han occidental. Elle eſt de 9 d. 52′ plus occidentale que Pékin, & ſa latitude eſt de 34 d. 20′: ſon territoire s'éleve par-tout en montagnes fort hautes; elles environnent beaucoup de vallées très-agréables, où l'on peut trouver abondamment tout ce qui eſt néceſſaire pour vivre. Il y a ſur-tout beaucoup de miel, de muſc & de cinnabre. On rencontre ſouvent dans le chemin des troupeaux de daims, des bandes de cerfs, & quelques ours qui leur font la guerre. Elle a été autrefois ſous l'obéiſſance des petits rois de Cin; & c'eſt par-là qu'ils commencerent à ſe rendre maîtres de l'empire, & à ruiner la famille de Cheva. C'eſt encore là que Lieupang, premier de la famille de Hana, s'étant armé contre la famille de Cin, quitta le titre de général, pour prendre la qualité de roi. Ce fut lui, qui le premier nomma cette ville *Hanchung*. Les familles de Tanga & de Sunga changerent ce nom en celui de *Hingyven*; mais celle de Taiminga lui rendit ſon premier nom. Cette ville eſt grande & peuplée: les montagnes & les forêts qui l'environnent, lui ſervent de remparts. Les Chinois en ont toujours fait beaucoup de cas en tems de guerre. On y voit cinq temples conſacrés aux hommes illuſtres. Il y en a un, entr'autres, dédié à Chang-Léang, à qui on doit le merveilleux chemin qui conduit de-là à la capitale, qui eſt Sigan. Le P. Martini dit que ce chemin eſt unique dans ſon eſpece, & le décrit ainſi.

Ce chemin étoit autrefois fort difficile, à cauſe des montagnes & des vallées par où il paſſoit: il falloit avancer vers l'orient jusqu'aux frontieres de la province de Houquan, & retourner après vers le nord, & faire ainſi plus de deux mille ſtades, au lieu qu'en droiture il n'y en auroit pas huit cens. Dans la décadence des empereurs de la famille de Cin, & dans le tems que Lieupang diſpotoit l'empire à Hyangyu, Chang-Léang, homme prudent & fidele à Lieupang, dont il étoit le général, fit applanir toutes ces montagnes, ces détours & ces précipices, afin de prendre le devant ſur les ennemis qui méditoient la retraite. Ces montagnes furent applanies avec une promptitude incroyable, quoiqu'il y eût beaucoup de travail; pluſieurs centaines de milliers d'hommes y travaillerent. Chaque corps de l'armée eut ſa portion de montagne à applanir; on vit des murailles faites de la montagne même, qui s'élevoient à plomb des deux côtés; & ſi hautes qu'elles ſembloient toucher jusqu'au ciel, & quoique la lumiere vînt d'en-haut, on avoit peine à y voir en marchant. Il fit faire en quelques endroits, avec des poutres couvertes de planches, des ponts qui joignoient une montagne à l'autre: on en fit d'autres aux endroits où les torrens, en tombant du haut des montagnes, les creuſent & interrompent le chemin ordinaire: mais aux lieux où les vallées étoient un peu larges, il y fit mettre des piliers, de façon que le tiers du chemin ſe faiſoit ſur ces ponts, qui ſont ſi hauts en quelques endroits, qu'on ne ſauroit voir le fond du précipice, ſans horreur. Quatre cavaliers y peuvent marcher de front. On ne laiſſe pas à préſent de conſerver & de réparer ce chemin, pour la commodité des voyageurs. Il y a en certains lieux des villages & des hôtelleries pour loger. Tout ce chemin eſt encore couvert de la terre qu'on y a portée, avec des gardefous de bois & de fer, des deux côtés du pont, pour la ſûreté des paſſans. Sa longueur eſt depuis Hanchung, jusqu'à la partie occidentale de Sigan. Les Chinois appellent ce pont *Cientao*, c'eſt-à-dire le chemin des appuis. Le territoire de cette ville en comprend ſeize, dont la capitale fait nombre; ſavoir,

Hanchung,	Léoyang,
Paoching,	Hinggan, ⊖
Ch'ingcu,	Pingli,
Yang,	Xeciuen,
Sihiang,	Sinyang,
Fung,	Hanyn,
Mien,	Peho,
Ningkiang, ⊖	Cuyang.

Son département eſt grand, mais affreux par les montagnes. * *Martini*, Atlas Sinenſis.

HANGCHEU, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, dont elle eſt la capitale. Elle eſt de 3 d. 10′ plus orientale que Pékin; & ſa latitude eſt de 30 d. 27′ cette ville qui eſt très-grande, eſt la même que Marco Paolo, Vénitien, a décrite ſous le nom de *Quinſay*. Le P. Martini le prouve ainſi: afin, dit-il, que les géographes Européens ne s'égarent pas en cherchant la ville de Quinſai de Marco Paolo, dont ils ont tant de fois donné le deſſein, je vais la repréſenter telle qu'elle eſt. C'eſt la même ville; car elle eſt éloignée de Singui, c'eſt-à-dire de Sucheu, de cinq journées de chemin de la marche d'une armée; autrement il y a à peine quatre journées. C'eſt cette Quinſai, où étoit, de ſon tems, la cour de la Chine, que les lettrés entre les Chinois nomment *King-su*, & le vulgaire *Kingsay*; c'eſt de-là qu'eſt venue la Kinſay du voyageur Vénitien. Mais *Kingsu* en cet endroit eſt un nom de dignité, qui ſignifie une ville vraiement royale. Cette ville de *Hangcheu* ſe nommoit autrefois *Lingan*, ſous la famille de Sunga; parce que Caoçung, dixiéme empereur de cette famille, y établit ſa cour, comme il ſuyoit devant les Tartares de Kin: c'eſt pourquoi, du tems de Marco Paolo, on la nommoit *King-ſu*; ce qui arriva l'an 1135 de Jeſus-Chriſt. La famille de Sunga y a auſſi tenu le ſiége de l'empire, jusqu'à ce que les Tartares occidentaux du grand Kan euſſent chaſſé les Tartares orientaux de Kin, hors du Catay, c'eſt-à-dire des provinces ſeptentrionales de la Chine; après les avoir défaits, ils porterent leurs armes dans le *Mangin*, c'eſt-à-dire dans les provinces méridionales de la Chine. **Atlas Sinenſis.*

Cette ville a une infinité de ponts très-hauts; Marco Paolo en compte dix mille; mais il faut qu'il y comprenne les arcs de triomphe, qu'il a pu mettre au nombre des ponts, à cauſe de leurs arcades; de même qu'il a donné le nom de lions à des tigres: il ne ſe trouve point de lions dans toute la Chine; peut-être auſſi que pour trouver le nombre de dix mille ponts, il y a mis ceux de la ville, ceux des fauxbourgs & de tout le pays; & alors il pouvoit groſſir le compte, tant la quantité en eſt grande.

Le lac de *Sihu* a quarante milles d'Italie; car il touche les murailles de la ville, & ſes deux côtés ſont tellement couverts & garnis de temples, de monaſteres, de colleges, de palais & de maiſons, qu'il n'y a perſonne qui ne croie être plutôt dans la ville qu'à la campagne. De plus ſes bords ſont par-tout revêtus & pavés de pierres de taille carrées, & il y a un chemin fort ſpacieux pour s'y promener. Il y a auſſi des chemins & des ponts qui le traverſent, ſous leſquels les navires

peuvent passer, de façon que ceux qui se promenent, peuvent faire le tour de ce lac sur ces ponts : le voyageur Vénitien les a pu aisément mettre au nombre de ceux de la ville. De ce lac on fait entrer nombre de canaux dans la ville.

Dans l'enceinte des murailles de Hangcheu, il y a une montagne nommée *Ching-hoang*, au midi de la ville, où l'on voit cette tour où les heures se marquent par le moyen d'une clepsydre ou horloge d'eau : il y a un cadran qui les montre ; les lettres en sont dorées, & ont bien un pied & demi de longueur : &, pour parcourir les autres marques, auxquelles on peut reconnoître dans Hangcheu la ville de Quinsay, c'est cette ville dont toutes les rues sont pavées de pierres carrées ; c'est elle qui est située dans un lieu marécageux, divisée & partagée par plusieurs canaux tous navigables ; c'est elle enfin d'où l'empereur s'enfuit vers la mer, sur cette grande riviere de Cientang, qui a plus d'une lieue d'Allemagne de largeur, & passe près de la ville au midi ; de sorte qu'on trouve ici la riviere que le voyageur Vénitien donne à sa ville de Quinsay, & qui de-là coulant vers le levant, se va jetter dans la mer, n'en étant pas davantage éloignée que le dit ce voyageur. Elle a plus de cent milles d'Italie de circuit, si on y joint les fauxbourgs qui sont fort grands, & qui s'étendent fort loin de côté & d'autre. C'est pourquoi on peut fort bien faire cinquante lis de la Chine, en se promenant du nord au sud, & passant toujours par des rues fort peuplées, sans y trouver de place qui ne soit bâtie, ni de maison qui ne soit habitée. On peut faire le même chemin d'occident en orient. Tout cela prouve suffisamment que Hangcheu est la véritable Quinsai de Marco Paolo.

Outre une infinité de très-grands ponts, on rencontre par-tout des arcs de triomphe : dans la seule grande place de la ville il y en a trois cents, qui sont comme autant de monumens de magistrats qui ont fidélement exercé leur charge, ou des éloges publics des citoyens qui ont été avancés aux honneurs & aux dignités. L'empereur en a aussi fait ériger d'autres à la mémoire de ceux qui ont rendu quelque service notable au pays. Ces monumens sont bâtis dans les places de plus grand abord, embellis de diverses sortes de gravure & de sculture. L'architecture & l'ordonnance est presqu'entiérement à l'antique. Ces arcs ont toujours trois arcades ; la plus grande au milieu, & de chaque côté une petite, par où on entre, comme par de grandes portes ; de part & d'autre il y a des lions ou autres embellissemens de marbre, & au-dessous on voit des figures grotesques, des oiseaux, des fleurs & des serpens admirablement bien taillés. L'entre-deux des figures où il n'y a rien, est percé à jour, quelquefois orné de sculptures qui semblent se soutenir en l'air. Je me suis souvent étonné, dit le P. Martini, comment ils pouvoient percer de la sorte de si grosses pierres ; car ils en font comme si c'étoit une chaine de plusieurs anneaux. Ces arcs ont d'ordinaire trois étages. Le devant & le derriere se ressemblent si fort, que vous diriez que c'est la même face. Ces trois étages sont bien distingués par leur corniche & architrave de marbre. Tout au haut de l'arc, sur une pierre couverte & bleue, est écrit en lettres d'or d'une coudée de long, le nom de l'empereur, sous l'empire duquel ce bâtiment a été construit. Au milieu il y a une fort grande pierre, où se trouvent aussi en lettres d'or ou d'azur, le nom, le pays, la dignité, & l'éloge de celui à l'honneur de qui ce monument est consacré. Mais si ces ouvrages étoient aux carrefours, & que les rues répondissent aux faces, on ne pourroit rien imaginer de plus magnifique.

On compte dans la ville quatre grandes tours à neuf étages ; les temples des idoles y sont à l'infini, tant dedans que hors la ville : on dit qu'il y a bien près de quinze mille bonzes. Il y a environ soixante mille tisserands en soie, dans la ville & dans les fauxbourgs. Les autres cités, villes, bourgs, bourgades qui tirent vers le nord, en sont remplies. Il y a tant de peuple dans cette ville, qu'il s'y consume, dit-on, tous les jours dix mille sacs de riz, & chaque sac contient de quoi nourrir cent hommes en un jour. On y tue mille pourceaux par jour, sans compter les vaches, les chévres, les brebis, les oies, les canards & autres animaux ; & cependant il y a beaucoup d'habitans qui ne mangent point de viande, parce qu'ils sont d'une secte qui n'en permet pas l'usage. La quantité du poisson n'y est pas moindre ; on le porte vendre par la ville tout vivant. Les Jésuites ont une église magnifique dans la ville, & deux chapelles aux fauxbourgs. Telle est la description qu'en fait le pere Martini, qui y a demeuré quatre ans. Le P. le Comte, *Mémoires de la Chine*, *t.* 3, *t.* 1, *p.* 144, n'en parle guères moins magnifiquement. Il nomme cette ville *Hamtcheou*, & la province *Tchéquiam*. C'est, dit-il, une des plus riches & des plus grandes villes de l'empire. Les Chinois lui donnent quatre lieues de tour, & je crois qu'ils ne s'éloignent pas beaucoup de la vérité. Il y paroit dans les rues autant de monde que dans celles de Paris ; & comme d'ailleurs les fauxbourgs en sont immenses, & la multitude des barques qui couvrent les canaux infinie, je ne la crois pas moins peuplée que les plus grandes villes de l'Europe. La garnison est de dix mille hommes, parmi lesquels on compte trois mille Chinois. L'eau des canaux n'en est pas belle, les rues sont étroites ; mais les boutiques paroissent propres, & les marchands passent pour être extrêmement riches.

A l'orient, elle a une riviere large d'un quart de lieue, à cause du voisinage de la mer, mais en effet peu considérable, car pour peu qu'on la remonte, ce n'est plus qu'un torrent inutile qui coule au travers d'une infinité de rochers. Du côté de l'ouest, elle est resserrée par un étang, dont le circuit est tout au plus de deux lieues ; l'eau en est très-claire, mais peu profonde ; elle suffit néanmoins pour porter les grandes barques que les Chinois y entretiennent, comme autant d'hôtelleries flottantes, où les jeunes gens de qualité se régalent & se promenent. Après la promenade, ils se rendent ordinairement à une petite isle qui est au milieu du lac. Les Chinois y ont bâti un temple, & quelques autres maisons de divertissement. Les rélations font de cet étang un lieu enchanté. J'y ai lu que tout étoit bordé de superbes bâtimens & de palais magnifiques. Cela pouvoit être autrefois ; mais s'il est vrai ce qu'on en a écrit, il faut qu'on se soit bien attaché dans la suite à en abolir la mémoire, puisqu'à présent on n'y en remarque pas le moindre vestige, si ce n'est qu'on mette au rang des palais les maisons de bois & de torchis qui sont si ordinaires à la Chine, & qui peuvent bien tomber d'elles-mêmes, sans que le grand nombre des années soit nécessaire pour les détruire. Au reste, si cette ville ne se distingue pas par la magnificence de ses bâtimens, elle est du moins considérable par sa situation, l'une des plus belles qui soit dans l'empire, par le nombre prodigieux de ses habitans, par la commodité de ses canaux, & par le commerce des plus belles soies du monde. J'ai cru ce dernier détail nécessaire pour rectifier ce qui précéde.

Ce canton appartenoit anciennement aux rois d'U, puis aux rois de Jue, & ensuite à ceux de Çu. Chin la nomma CIENT'ANG ; Suio fut le premier qui lui donna le nom de *Hangcheu*. La famille de Tanga l'appella IUHANG ; celle de Sunga LINGAN : la famille de Taiminga lui rendit le nom de *Hangcheu*. Elle comprend sept autres villes dans son territoire.

HANGCHEU,	Lingan,
Haining,	Yucien,
Fuyang,	Sinching,
Juhang,	Changhoa.

HANEAC, montagne de l'Inde, où croît le meilleur nard, au rapport de Serapion, cité par Ortélius, *Thesaur.*

HAN-HAI, vastes déserts de la Tartarie, dans le royaume de Tangout au nord. Les sables y coulent au gré des vents, & font périr les voyageurs. * *Hist. gén. des Huns*, t. 2, p. xxxiij. Voyez GOBI. C'est la même chose.

HANIN, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Hanchung, troisiéme métropole de la province. Elle est de 8 d. 41′ plus occidentale que Pékin, par les 34 d. 3′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HANNIBALIS. Voyez au mot ANNIBALIS.

HANNONIA, nom latin du HAINAUT.

HANNONII MONTES, nom latin de MONS, ville du Hainaut.

HANNOVIA, nom latin de HANAU.

HANNUYE, petite ville des Pays-bas Autrichiens dans le Brabant. Elle eſt nommée *Hannuye* ou HANNUT, dans le Dictionnaire géographique des Pays-bas; & on la qualifie *Mairie ;* on ajoûte : on la nommoit autrefois le comté de DABOR, à quatre lieues de Judoigne, approchant des confins de l'évêché de Liége. Elle eſt ſur la Ghéte, aſſez près de ſa ſource, dans le quartier de Louvain, entre le pays de Liége, le Namurois & les mairies de Jaudrain, d'Orp & de Landen.

HANOVER, ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, dans l'électorat de Brunswig, ſur la riviere de Leyne, & réſidence de la branche électorale de la maiſon de Brunswig, avant qu'elle fût parvenue à la couronne de la Grande-Bretagne ; de-là vient que l'on dit improprement l'électeur d'Hanover, pour dire l'électeur de Brunswig, & le pays d'Hanover, pour dire l'électorat de Brunswig, ou même la principauté de Calemberg. La ville d'Hanover eſt ſituée dans une plaine ſablonneuſe, où il y a d'aſſez belles prairies & des bois d'aunes. La riviere partage la ville en deux. A l'oueſt de la ville, il y avoit ci-devant le château de Lawenrhode, qui appartenoit à des comtes de ce nom. Cette famille étant éteinte, le duc Henri le Lion, en qualité de ſeigneur féodal, s'empara de cette comté & des environs, & gratifia la ville de Hanover de pluſieurs franchiſes & privilége. Elle eſt aſſez bien fortifiée & diſtinguée en ville neuve & ancienne. On travailloit à bâtir la neuve, lorſque Monconis y paſſa. (*Voyage d'Allemagne*, p. 45.) Il parle peu avantageuſement du palais, & trouve que ce n'eſt rien. La ville n'eſt pas ſi grande, dit-il, que celle de Hildesheim; mais les rues en ſont plus larges : proche d'une des portes eſt un lieu ſpacieux, où l'on court la bague & les têtes, & un grand cimetiere. On tient à Hanover quatre foires par an, & il s'y rend des marchands d'Allemagne & des pays étrangers. Il y a pluſieurs égliſes aſſez belles, ſavoir la paroiſſe de S. George & de S. Jacques, l'égliſe de Sainte-Croix, celle de S. Gilles. L'électrice douairiere Sophie, mere de George I, roi d'Angleterre, a fait bâtir en outre, dans la ville neuve, une égliſe pour les François refugiés, & le roi Guillaume III, d'Angleterre, y contribua. La cour étoit autrefois un monaſtere; mais les bâtimens ont été entiérement changés. La chapelle en eſt aſſez belle. Il y a, outre cela, une maiſon des orphelins, un hôpital dans la ville & hors la ville. Il y a auſſi une machine hydraulique que fait mouvoir une roue qui plonge dans la Leyne, & qui éleve l'eau juſqu'à une certaine hauteur, d'où elle coule ſous terre juſqu'au marché, & fournit d'eau à la belle fontaine dont parle Monconis. Il y a auſſi des puits de réſerve, que l'on peut ouvrir en cas d'incendie.

On parle beaucoup de la biere d'Hanover. Un braſſeur nommé *Conrad Breyhan*, du village de Stoken, au voiſinage de Hanover, étoit allé apprendre ſon métier à Hambourg : étant revenu à Hanover, en 1526, il réuſſit à faire une biere beaucoup meilleure que celle de Hambourg. C'eſt en effet un breuvage fort agréable, & qui ſurprend, d'autant plus qu'on s'en défie moins. Un homme qui l'avoit trouvée fort à ſon gré, exprima ſa ſatisfaction par ce diſtique :

Gaudia ſi fierent, toto & convivia cœlo,
Breihanam ſuperis Jupiter ipſe daret.

La ville de Hanover a acquis un nouveau luſtre, depuis que le chef de la branche qui y réſidoit, a eu rang entre les électeurs, & a enſuite ſuccédé à la couronne d'Angleterre ; & enfin par le fameux traité qui y fut conclu l'an 1725, pour balancer le traité de Vienne. A une lieue d'Hanover, on voit HERRENHAUSEN, où eſt une maiſon de plaiſance, & d'aſſez beaux jardins qui faiſoient les délices de l'électeur durant ſon ſéjour en Allemagne.

LE PAYS D'HANOVER : ce nom s'emploie en deux ſens fort différens. Quelquefois il comprend tous les pays ſoumis à la branche royale qui reſidoit à Hanover; c'eſt-à-dire,

LE PAYS D'HANOVER proprement dit.
LE DUCHÉ DE ZELL, que poſſédoit la branche de ce nom.
LE DUCHÉ DE SAXE-LAWENBOURG, ſequeſtré entre les mains du dernier duc de Zell.
LE DUCHÉ DE BRÊME.
LA PRINIPAUTÉ DE FERDEN.

George-Louis qui unit en ſa perſonne tous ces états, dont il n'avoit d'abord que le premier, y joignit enſuite la *Grande-Bretagne ;* ce qui le mit en peu de tems entre les plus puiſſans monarques de l'Europe.

LE PAYS D'HANOVER, proprement dit. On a vu que ce n'étoit d'abord que le comté de Lawenrode, qui, prenant ſon nom d'un château où le comte de meuroit, enfermoit dans ſon territoire Hanover, ville alors petite & peu conſidérable ; que ces comtes étant morts, Henri de Lion ſe ſaiſit de ce comté au douziéme ſiécle. Dans le quinziéme, Henri, chef d'une branche de la maiſon de Brunswig, qui portoit le titre de Wolfenbutel, partagea ſes états entre ſes deux fils : Hanover & Gottingen furent le partage d'Eric, qui étoit le ſecond. Et comme Eric réſidoit dans un château nommé *Calenberg*, on nomma ſon petit état *la principauté de Calenberg*. Cette branche s'éteignit en 1584, & la principauté revint à la branche aînée, qui étoit celle de Wolfenbutel. Erneſt, de qui deſcend toute la maiſon de Brunswig d'aujourd'hui, ſe fit Proteſtant, établit le Luthéranisme dans ſes états, & mourut en 1546, laiſſant trois fils. L'aîné mourut jeune ſans enfans : Henri forma la branche de Danneberg, & Guillaume celle de Zell.

La maiſon de Danneberg ſe partagea en trois branches principales, qui ſont Wolfenbutel, Brunswig & Bever. La maiſon de Zell ſe diviſa en deux branches, ſavoir celle de Zell, & celle de Calenberg ou d'Hanover. La branche de Zell eſt éteinte depuis l'an 1705 ; & ce qu'elle poſſédoit, eſt revenu avec toutes les acquiſitions à la branche d'Hanover. Voyez l'article de LUNEBOURG.

L'état particulier d'Hanover, ſans y comprendre le Lunebourg ni les autres acquiſitions, comprend les villes de

Hanover, Neuſtadt,
Hameln, Wunſtorf.

Les châteaux de

Calenberg, & Herrenhauſen.

& l'abbaye de Lockum, occupée par un abbé Luthérien.

LA PRINCIPAUTÉ de GRUBENHAGEN où ſont,

Grubenhagen, ville, Elbingerode,
Eimbeck, ville, Clausthal,
Grubenhagen, château, Saint-Andréas-berg,
Oſterode, ville, Altenau,
Hertzberg, château, Saltz der Helden.

LA PRINCIPAUTÉ D'OBERWALD où ſont,

Northeim, Gottingen,

& Munden, qu'il ne faut pas confondre avec Minden en Weſtphalie.

Autrefois il y avoit dans ces cantons pluſieurs COMTÉS, comme,

Woelpe, aux environs de Neuſtadt,
Lutterberg, auprès d'Oſterode.
Eberſtein en partie auprès de Bodenwerder.
Hallermund : ce dernier a été rétabli en faveur du comte de Platen.

Auprès d'Elbingerode eſt la fameuſe montagne de BROCKSBERG, ou BLOXBERG, où le peuple s'imagine que les ſorciers tiennent leur ſabbat.

HANOVERA, nom latin d'HANOVER.
HANOVIA, nom latin de HANAU.
HANSE : ce mot, qui ſignifie une ſociété de villes qu'un interêt commun avoit unies pour la protection de leur commerce, vient d'un ancien mot allemand *Hanſen*, qui veut dire *aſſocier*. HANSE, dans cette langue,

ſignifie *ligue*, *ſociété*. Les Allemands ont encore le mot HANSELEN, qui vient de-là & qui veut dire *initier*, *admettre* dans une ſociété ou compagnie.

Lambecius, *Orig. Hamburg. ad ann.* 1242, dit que la *Hanſe Teutonique* tire ſon origine d'un traité que firent entr'elles les villes de Hambourg & de Lubec, en 1241, dont les conditions étoient que Hambourg nettoyeroit de voleurs & de brigands le pays d'entre la Thrave, rivere qui coule à Lubec, & la ville de Hambourg, & empêcheroit les pirates de venir faire des courſes ſur l'Elbe depuis cette ville jusqu'à l'Océan ; que Lubec payeroit la moitié des frais que coûteroit cette entrepriſe ; que ce qui concerneroit l'avantage de ces deux villes ſeroit concerté en commun, & qu'elles uniroient leurs forces pour maintenir leur liberté & leurs priviléges. Il eſt vraiſemblable, dit Lambecius, que quand on vit ces deux villes s'accroitre de jour en jour par le commerce que cette union rendoit plus ſûr & plus facile, les villes de la Saxe & de la Vandalie demanderent à s'aſſocier avec elles, pour jouir des mêmes avantages. Telle eſt la conjecture du ſavant Lambecius ſur l'origine de cette ſociété. Struve, *Syntagm. juris publ. German. p.* 441, ne la blâme pas ; mais il dit que ce n'eſt qu'une alliance particuliere, & il croit qu'il faut prendre l'époque de l'interrégne. Quoi qu'il en ſoit, cette Hanſe devint ſi célébre, que quantité de villes de tout pays demanderent à être admiſes au nombre des Hanſéatiques. Comme les plus conſidérables étoient d'abord des villes maritimes, ou, ce qui revient au même, ſituées ſur de grandes rivieres qui leur facilitoient la navigation, quelques gens ſe ſont imaginé que leur nom d'*Hanſéatiques* venoit d'*An-Zee*, c'eſt-à-dire au bord de la mer. C'eſt une erreur ; il vient de HANSA, ancien mot, & la même origine que le mot *Hansé* qui ſe trouve dans les anciens ſtatuts de Paris. Voyez *Du-Cange*, Gloſſar. latin.

Ce commerce s'étendit fort loin ; & cette compagnie de villes liées d'intérêts, établit des étapes en divers royaumes (a), ſavoir Bruges en Flandre, Londres en Angleterre, Bergen en Norwége, Novogorod en Ruſſie : c'étoient autant de comptoirs généraux où s'amaſſoient les marchandiſes des contrées voiſines pour pouvoir être transportées plus commodément, & diſtribuées par-tout où les intereſſés en avoient beſoin (b). Les princes qui n'y conſidéroient d'abord qu'une ſociété lucrative, furent les premiers à ſouhaiter que leurs villes y entraſſent, & en effet il ne s'agiſſoit que de cela. La protection mutuelle des libertés de chaque ville n'étoit pas un engagement général qu'eût pris toute la Hanſe ; & ſi on trouve que quelques villes en ont protégé quelques autres, il ſe trouve auſſi un bon nombre d'occaſions où l'on n'a rien fait pour celles qui étoient opprimées. La formule du renouvellement d'alliance propoſée dans l'aſſemblée des villes Anſéatiques en 1579, a bien un article de ſe maintenir reſpectivement contre la violence (c). La formule de l'alliance de 1604 le porte auſſi : cependant on ne trouve pas une ſeule guerre que la Hanſe ait entrepriſe pour la défenſe d'une ville Anſéatique. * (a) *Krantzii*, Wandal. *l.* 9, *c.* 7. (b) *Conringius* de Urb. Germ. 98. (c) *Chytræus*, Chron. *l.* 24.

Les ſouverains de divers pays, charmés d'attirer chez eux le commerce de la Hanſe, lui accorderent divers priviléges. On a des lettres-patentes des rois de France, en faveur des OSTERLINS ; c'eſt ainſi que l'on nommoit les négocians des villes Anſéatiques, du mot *Oſt*, qui veut dire l'Orient, d'où vient OSTSÉE, qui ſignifie la mer Baltique. Ces lettres ſont, entr'autres, de Louis XI, en 1464 ; & en 1483, peu avant ſa mort ; & de Charles VIII, en 1489.

Les quatre métropoles de la Hanſe étoient Lubec, Cologne, Brunswig & Dantzig. Avec le tems, Bruges ne fut pas ſeule dans les Pays-bas. Dunkerque, Anvers, Oſtende, Dordrecht, Roterdam, Amſterdam, ſe trouvent auſſi ſur d'anciennes liſtes comme villes Anſéatiques, auſſi-bien que Calais, Rouen, Saint-Malo, Bordeaux, Bayonne & Marſeille en France ; Barcelone, Séville & Cadix en Eſpagne ; Liſbonne en Portugal ; Livourne, Meſſine & Naples en Italie ; Londres en Angleterre, &c.

Pluſieurs princes ayant mieux trouvé leur compte à favoriſer le commerce particulier de leurs ſujets, il ſe forma dans leurs états des compagnies qui firent non-ſeulement le commerce ordinaire, mais même des découvertes & des acquiſitions en Afrique & en Amérique. Cela ralentit le commerce de la mer Baltique : chaque pays ſe détacha peu-à-peu de la Hanſe, & trafiqua en ſon particulier. D'un autre côté, Charles V, ennemi de toute ſociété qui ne ſervoit pas à ſes vues ambitieuſes, vint à bout de reduire celle-ci à très-peu de choſe. Pluſieurs ſouverains d'Allemagne éprouverent que les priviléges que leurs ancêtres avoient accordés pour encourager le commerce, ne ſervoient qu'à rendre plus mutine la bourgeoiſie des villes de leur dépendance, & que ces villes enrichies & enorgueillies cherchoient toutes les occaſions de ſe ſouſtraire à l'obéiſſance du ſouverain : ils prirent leur tems pour les ſubjuger. Et enfin quelques villes ne pouvant contribuer leur part des contributions, ſe retirerent d'une ſociété qui leur étoit onéreuſe. Ainſi la Hanſe qui avoit vu juſqu'à quatre-vingt villes ſur la liſte, & qui floriſſoit depuis quelques ſiécles, commença à décheoir en 1500, & ſon pouvoir diminua peu-à-peu. On parla bien, en 1560, de la rétablir : on fit même quelques projets pour cela, en 1571 ; on propoſa une formule de renouvellement en 1579 : cependant peu de villes y ſouſcrivirent. On recommença, en 1604, un nouveau plan ; mais cela ſe réduiſit à conſerver le nom d'*Anſéatique*, & une ombre de ſociété entre un fort petit nombre de villes qui ne ſoutinrent pas le commerce ſur l'ancien pied. Les rois de France ne laiſſerent pas de faire, de tems en tems, des traités avec la Hanſe, juſqu'à ces derniers tems : on a des actes en ſa faveur ; de l'an 1536, ſous François I ; de 1552, ſous Henri II ; de 1604, ſous Henri IV, confirmés en 1655, par Louis le Grand. Cependant il n'y avoit plus de villes Anſéatiques en France ; & les villes principales, que nous avons dit être de l'Allemagne, avoient pris le parti de reſſerrer la Hanſe dans la partie ſeptentrionale de l'empire ; encore en a-t-on retranché, pour ainſi dire, certaines villes. La Suéde étant devenue maîtreſſe de Riga en Livonie, & de Wismar en baſſe Saxe, ces deux villes, qui étoient Anſéatiques, ſont devenues ſimplement des villes de guerre, quoique le port de Riga ait toujours ſervi au commerce. Lunebourg, qui ſe gouvernoit autrefois par elle-même, eſt ſoumiſe à la maiſon de Brunswig ; & l'ancien gouvernement Anſéatique ne ſubſiſte plus qu'à Lubec, à Hambourg & à Brême ; trois villes qui conſervent encore ce titre avec une liaiſon & des uſages dont on peut voir les détails dans l'Hiſtoire de l'empire, par Heiſs, *t.* 4, *l.* 6, *c.* 26.

HANTAN, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Quangping, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 3 d. 10′, par les 37 d. 23′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

HANTSHIRE (a), province maritime d'Angleterre, ſur la Manche, entre Suſſex à l'eſt, & Dorſetshire à l'oueſt, au diocèſe de Winchester : elle a cent milles de tour, treize cens douze mille cinq cens arpens, & vingt-ſix mille huit cens cinquante-une maiſons. C'eſt un pays agréable, abondant & fertile en bleds & en pâturages ; en laine, en bois & en fer : on en vante beaucoup le miel & les jambons. Du côté de l'oueſt, il eſt arroſé par l'Avon & la Stoure, qui ſe rencontrent au voiſinage de la mer ; & vers l'eſt, par la Teſe, ou Teſt, & par l'Itchin, qui ſe joignent près de Southampton. C'eſt dans cette province que ſe trouve la nouvelle forêt *new-foreſt* (b) : Guillaume le Conquérant fut ſi charmé de la forêt, qui étoit alors bien plus petite, que pour l'aggrandir il fit démolir pluſieurs villes & villages, avec trente-ſix égliſes paroiſſiales. * (a) *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, *t.* 1, *p.* 67. (b) *Ibid. p.* 16.

Cette province s'appelle communément HANTSHIRE, ou HAMPSHIRE, ou PROVINCE DE SOUTHAMTON ; ſes villes & bourgs où l'on tient marché ſont,

* SOUTHAMPTON, capitale,	
* Wincheſter,	Stockbridge,
* Portsmouth,	Kingsklere,
Andover,	Kingwood,
Chriſt-Church,	Broding,
Lymington,	* Withchurch,
Petersfield,	* Newton,

Alton,	Havant,
Farnham,	Odiham,
Basingstoke,	Rumsay,
Fordingbridge,	Waltham.

Ce qui rend cette province remarquable, c'eſt ſon port de Portsmouth, l'un des plus fameux de l'Angleterre. L'iſle de WIGTH fait partie de Hampshire.

HANTUNG, forteresſe de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Jungchang, premiere forteresſe de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 15 d. 50′, par les 38 d. 30′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

HANYANG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, dont elle eſt la ſeconde métropole. Elle eſt 3 d. 43′ plus occidentale que Pekin, à 30 d. 50′ de latitude. Elle eſt pleine d'eaux dehors & dedans, de ſorte qu'on peut aller en bateau par-tout; & diverſes rivieres arroſent ſon territoire. Quoiqu'il ne contienne que deux villes, ſavoir

HANYANG, & Hanchuen,

elle eſt très-fertile, & eſt proche de la riviere de HAN, à l'endroit où elle ſe jette dans le Kiang. Le transport des marchandiſes s'y fait commodément. On prend dans ce diſtrict quantité d'oies ſauvages. Il y croît des oranges & des citrons de toute eſpece; il y a pluſieurs édifices remarquables, entr'autres, une haute tour, nommée *Xeleuhoa*, que l'on dit avoir été conſtruite à cette occaſion. Une bru, qui avoit un grand reſpect pour ſa belle-mere, ſachant qu'elle devoit la venir voir, prépara une poule pour la régaler: la belle-mere n'en eut pas plutôt goûté qu'elle mourut. On ſaiſit la bru: on l'accuſa d'avoir empoiſonné ſa belle-mere. On la menoit au ſupplice, quand trouvant un arbre qui porte la grenade; elle en ſaiſit une branche qui étoit en fleur, & prononça ces paroles: « Si j'ai empoiſonné ma belle-» mere, que la fleur de cette branche meure; mais ſi » je ſuis innocente de ce crime, qu'elle porte d'abord » du fruit. » A peine avoit-elle parlé, que la branche parut couverte de grenades. Pour conſerver la mémoire de ce prodige, on a élevé cette tour, & on l'a nommée XELEUHOA, c'eſt-à-dire fleur de grenade.

HANUNCA, ou
HANUNEA. Voyez HAMINEA.

1. HANXAN, forteresſe de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Taching, premiere forteresſe de la province. Elle eſt de 1 d. 10′ plus occidentale que Pekin, par les 23 d. 42′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

2. HANXAN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Hocheu, ſeconde grande cité de la province. Elle eſt plus orientale que Pekin de 41′ par les 32 d. 40′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

HAO, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Fungyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt de 1 d. 28′ plus occidentale que Pekin, ſous les 34 d. 34′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

HAOARES, ancien peuple d'Afrique. Marmol, *l.* 4, *c.* 1, *t.* 2, *p.* 138, dit que les Beniherinis ayant chaſſé de la province de Temecen, au royaume de Fez, les Arabes qui y avoient été ſous le regne des Almohades, ils y mirent les Xenetes & les Haoares pour récompenſe des ſervices qu'ils leur avoient rendus à leur établiſſement. Voyez TEMECEN.

HAOAXE, ou AOAX, ſelon Baudrand. } Voyez AOAXE & HAWASH.

HAOUACHE, ſelon De l'Iſle. }

HAPHARAIM, ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Iſſachar, ſelon Joſué, *c.* 19, *v.* 19. Euſebe dit que de ſon tems il y avoit un lieu nommé *Apharaim*, à ſix milles de Légion, vers le ſeptentrion.

HAPON, *Amor.* Voyez ASPONA.

HAPPING, ou APPING, bourgade d'Allemagne, en Baviere, ſur l'Inn, aux confins du Tirol, près du bourg de Roſenheim. Quelques-uns croient que c'eſt l'ABUDIACUM des anciens. Voyez ABUDIACUM. **Baudrand*, édit. 1705.

HAPSAL, petite ville maritime de Livonie, dans l'Eſtonie, au quartier de Wickeland, à l'orient de l'iſle d'Ormso. Baudrand & quelques autres écrivent *Happſel*. Zeyler & De l'Iſle écrivent *Hapsal*. C'étoit le ſiége d'un évêché ſuffragant de Riga, érigé dans le treiziéme ſiécle: il a été ſupprimé, auſſi-bien que ſon métropolitain. Cette ville, qui a été long-tems à la Suéde, eſt à l'empire Ruſſien, avec toute la Livonie.

HARAD, ou HAROD, ou ARAD, nom d'une fontaine de la Paleſtine, dans le grand champ, au pied du mont Gelboé. **Judic.* c. 7, *v.* 1.

HARAN ou CHARAN, ville de Méſopotamie; c'eſt, dit-on, la même que *Carrhes*. Voyez l'article CARRHÆ.

HARAX, riviere d'Aſie, dans la Suſiane, ſelon Ammien Marcellin, *l.* 23.

HARAY. Corneille, après Davity, en fait une iſle contigue à celle de Lewes; il falloit dire que la partie méridionale de l'iſle de *Lewis*, l'une des Hebrides ou Weſternes, s'appelle *Harries*. Voyez LEWIS.

HARBERT, ville d'Aſie, dans le Diarbeck, proche d'Amid, ſous la domination du Turc. Il y a un archevêque Arménien, qui réſide au monaſtere de Surbaſtuaſazin, ou de la ſainte Mere de Dieu, & un archevêque Syrien. ** Commanville*, Liſte des archev.

HARBI, bourg d'Aſie, dans la Méſopotamie, entre Anna & Tecrite, ſelon le traducteur de l'hiſtoire de Timurbec, *l.* 3, *c.* 33.

HARBOROUGH, bourg d'Angleterre, dans la province de Leiceſter. On y tient marché public. ** Etat préſent de la G. Bretagne*, t. 1.

HARBOURG ou HAARBOURG, ville d'Allemagne, au cercle de la baſſe Saxe, au duché de Lunebourg, dans l'électorat de Brunswig, vis-à-vis de Hambourg, ſur l'Elbe, qui, à cauſe des iſles dont elle eſt remplie en cet endroit, met un mille de diſtance entre ces deux villes. Harbourg eſt défendue par un château très-bien fortifié; c'eſt un pentagone, capable d'une longue réſiſtance: on ne trouve point quand, ni par qui cette forteresſe a été commencée. Il y a dans la citadelle un vieux bâtiment carré à quatre étages, dont les murailles ſont fort épaiſſes, & les ſouterreins profonds. Quoique cette ville eût d'aſſez grands priviléges, on ne trouve point qu'elle ſe ſoit beaucoup augmentée avant la régence du duc Guillaume; mais il s'appliqua à l'orner, & à y attirer des habitans, de ſorte qu'il s'y forma une ville neuve qui a une aſſez belle égliſe & des places. Harbourg eſt un grand paſſage pour ceux qui viennent de Hambourg, vers les provinces méridionales, & on y prend les chariots de poſte. ** Mém. dreſſés ſur les lieux*, en 1719.

HARCANUN, lieu d'Aſie, ſiége d'un évêque Arménien, ſous le patriarchat de Sis. On ne le connoît que par une Notice de l'égliſe Arménienne. ** Commanville*, Liſte des archev.

HARCHIES, baronnie de France, dans le Hainaut, à une lieue de Condé. ** Dict. géogr. des Pays-bas.*

1. HARCOURT, bourg de France, en Normandie, dans le diocèſe d'Evreux, avec château, titre de comté, & haute juſtice. Il eſt ſitué à dix lieues de Rouen, entre le Bec, Neubourg & Beaumont-le-Roger, près de Brionne, & de Tibouville, au milieu d'une belle campagne à bleds qu'on débite à ſon marché, qui eſt des plus fréquentés: l'égliſe paroiſſiale eſt dédiée à S. Ouen. Il y a un monaſtere de chanoineſſes de S. Auguſtin, qui gouvernent & qui ſervent l'hôtel-dieu, hôpital pour les malades. Le château bâti à l'antique, avec des foſſés profonds, accompagné d'un donjon & d'une chapelle, eſt très-logeable, & en belair. Les appartemens y ont été rétablis à la moderne, avec un jardin bien ordonné, & fort propre. Au pied de ce château, & d'un parc fermé de murailles, eſt un prieuré clauſtral de chanoines réguliers de S. Auguſtin de la congrégation de ſainte Genevieve, ſous le titre de NOTRE-DAME DU PARC. On y conſerve des reliques très-précieuſes & anciennes. Les chaiſes du chœur de leur égliſe ſont à l'antique & aſſez belles, & l'on y voit un grand candelabre de cuivre à ſept branches, & les tombeaux des anciens comtes d'Harcourt, fondateurs du prieuré. Une groſſe tour aſſez baſſe, bâtie hors de l'égliſe, renferme une bonne ſonnerie, dont on dit que la groſſe cloche eſt du poids de ſix milliers. Les religieux de cette maiſon deſſervent les cures d'Harcourt, de

Rouge-Perier, de Bray & d'Ecardanville, qui ſont dans le voiſinage. Le comté d'Harcourt comprend vingt paroiſſes. *Corn. Dict. *Mém. dreſſés ſur les lieux, en* 1704.

2. HARCOURT, *Harcurtium*, ſelon Baudrand; *Harcurſium*, & *Harcurium* ſelon Corneille: c'eſt *Harcortis*, ſelon Valois, *Notit. Gal. p.* 241. Il vient de *cortes* ou *curtes*, nom qu'on donnoit aux maiſons de campagne des rois de France. *Arcoret* fut dabord une maiſon de campagne. Philippe VI, roi de France, l'érigea en comté, en 1338. On l'écrivoit différemment. Les uns mettoient HERECORT; les autres HERECURIA; pluſieurs HARICURIA; Guillaume de Nangis, dans l'Hiſtoire de Philippe III, dit HARDICURIA. Les auteurs Anglois écrivent HARECORT. C'eſt un bourg de Normandie, ſitué ſur la riviere d'Orne, ſix lieues au-deſſus de Caën, dans le diocèſe de Bayeux. Il étoit auparavant appellé THURY, & avoit titre de marquiſat, château & haute juſtice; mais en 1700, au mois de Novembre, Louis XIV l'érigea en duché ſous le nom d'*Harcourt*, en faveur de Henri d'Harcourt de Beuvron, depuis maréchal de France, & capitaine des gardes du corps de ſa majeſté. Le duché d'Harcourt comprend les bois & francs buiſſons de cinq Layes; le fief & la ſeigneurie de S. Bernin, la terre & la ſeigneurie de pont d'Ouilly; le fief ferme de Croiſilles, uni au marquiſat de Thury; la terre, ſeigneurie & marquiſat de la Motte-Harcourt, avec le bois de la Motte & Grainbaut qui en dépendent; les terres & ſeigneuries de S. Martin de Salons; celles de Beauvoir & de Châtelier, avec tous les droits, prérogatives & mouvances qui leur appartiennent, & qui ne compoſent plus à préſent qu'une terre & dignité d'Harcourt.

HARDAM, ville épiſcopale de Syrie, ſous la métropole de Damas, ſelon Guillaume de Tyr, cité par Ortélius, *Theſaur.*

HARDBERG, village de la baſſe Hongrie, aux confins de la Rascie. Lazius croit que c'eſt l'HEORTA des Scordiſques. Voyez HEORTA.

HARDEBY, village d'Angleterre en Lincolnſhire. Il n'eſt connu que parce que c'eſt-là que mourut, en 1298, Eléonore de Caſtille, femme d'Edouard I, roi d'Angleterre.

HARDENBERG, ville des Pays-bas, dans la province d'Over-Iſſel, ſur la riviere de Vecht, au-deſſous de Gransberge; longitude 24 d. 15′; latitude 52 d. 40′.

HARDERWYK, ville des Provinces-Unies, dans la Gueldre, au quartier d'Arnheim, dans le Velaw, ſur le Zuider-Zée, qui y gagne de tems en tems un nouveau terrein. Les Annales de Gueldre en mettent la fondation à l'an 1230: elle doit être plus ancienne, au ſentiment d'Alting, *German. infer.* Notit. 2. *part. p.* 81, & il en apporte pour preuve des lettres de Gerard, comte de Holſtein & des bourg-meſtres de Hambourg, datées de l'an 1230, dans lesquelles cette ville eſt qualifiée *oppidum Felvæ in orâ auſtrali lacus Flevonis transmarinâ navigatione inclytum*: elle a eu autrefois dans ſes armes une barque de pêcheur, & un droit d'étape pour le poiſſon. Ce droit que l'on nomme *den Afflagh*, lui avoit, dit-on, été accordé par Arnold, duc de Gueldre. Elle a maintenant dans ſes armes un lion que lui accorda Othon VI, comte de Naſſau, qui floriſſoit l'an 1220. On croit que c'eſt en ce tems-là qu'elle fut environnée de murailles, comme Ruremonde, Bomel & autres villes de la Gueldre. Durant les guerres contre l'Eſpagne, on ajoûta à ces murs quelques ouvrages. Un incendie la réduiſit en cendres le 31 Juillet 1503, & il en reſta à peine fix ou ſept maiſons entieres: on l'a rebâtie depuis avec ſoin. Entre les édifices publics, l'égliſe de Notre-Dame eſt belle: ſa tour carrée eſt fort haute, & peut ſervir de phare aux vaiſſeaux: ſes voûtes ſont dignes d'être vues avec attention: il y a un hôpital pour les pauvres. Avant la révolution il y avoit ſix monaſteres, trois d'hommes & trois de femmes. L'un des premiers, dédié à S. Jean, étoit aſſez beau & hors de la ville: on le nommoit *het Heeren loo*; il étoit ſitué dans un agréable endroit, & fondé par Renauld, duc de Gueldre: on l'a entiérement raſé. Les deux couvens d'hommes qui étoient dans la ville, appartenoient l'un aux Hieronymites, & l'autre aux Franciſcains. Ce dernier avoit été augmenté par le duc d'Albe; on le pilla lorſque la ville fut priſe en 1572; quelque tems après, le feu prit à l'égliſe de ce couvent, & la ruina. Les trois autres monaſteres étoient dédiés, l'un ſous le nom de *ſainte Agnès*; on y ſuivoit la régle de S. Auguſtin: il n'y avoit guéres que des filles de qualité; le ſecond, ſous le nom de *ſainte Catherine*, étoit ſous la régle de S. François, & le troiſiéme étoit de ſœurs griſes; ce qui reſte de ces monaſteres, eſt employé à d'autres uſages. Les orphelins ſont dans une maiſon bâtie ſur le terrein qui étoit aux Franciſcains: la maiſon des ſœurs griſes ſert pour la monnoie; d'autres couvens ſervent à la bibliothéque publique & à l'école: cette école a été fameuſe de bonne heure; avant le milieu du dernier ſiécle, on l'augmenta conſidérablement: on y rétablit des profeſſeurs pour les langues, pour la théologie, pour le droit; & le 12 d'Avril 1648, elle prit poſſeſſion du titre & des droits d'une univerſité dans les formes. Harderwyk eſt à huit lieues d'Arnhem. *Blaeu, Theatr. urbium Belg.

HARECORT, ou HARECURIA. Voyez HARCOURT 2.

HARENC, fortereſſe de Syrie, dans la Caſſiotide, à douze milles d'Antioche, ſelon Guillaume de Tyr, & Matthieu Paris, cités par Ortélius, *Theſaur.*

HARES, montagne de la Paleſtine, dans la tribu de Dan, où les Danites furent reſſerrés par les Amorrhéens. *Judic.* c. 1, v. 35.

HARETÉ: Corneille nomme ainſi une contrée de la Terre-ſainte, dans la Syrie, dit-il, en latin, ſelon lui, *Hariesia regio*; il ajoûte: elle eſt vers le Jourdain, & on y compte, à-peu-près, cinquante villages ou hameaux que les Arabes habitent. Il ne ci e point ſon auteur: je crois que par-là il entend le même pays que Philippe de la Rue, dans ſa Carte de Sourie, appelle ARDEN, ou royaume des Arabes, dont le roi a, dit-il, ſous ſon obéiſſance ce qui eſt de la Terre-ſainte, à l'orient du Jourdain. Caſtal nomme Arden la Palmyrène, comme nous le remarquons ailleurs.

HARETH, forêt de la Paleſtine, où David ſe retira fuyant la perſécution de Saül. *Reg. l.* 1, c. 22, v. 5.

HARFLEUR, ville de France, en Normandie, au pays de Caux. D'anciens titres la nomment HARFLOT & HAREFLOU, comme nous le remarquons ailleurs. Voyez l'article FLEUR. Piganiol de la Force, *Deſcr. de la France*, la nomme en latin *Hareflotum*, *Hareſtuum*, *Heriſtoium*, *Heriſtorium* & *Auriſtorium*. Corneille dit *Harfleuium*, *Haroſtetum* & *Harſtutum*, qu'il explique comme ſi elle arrêtoit les flots, *quaſi arcens fluctus*: de qui que ce ſoit que vienne cette étymologie, elle eſt puérile. Harfleur, ſelon des Mémoires dreſſés ſur les lieux, en 1704, eſt ſituée ſur la LEZARDE, à trois quarts de lieue de Montivilliers, à deux du Havre, à fix de Fescamp, à neuf de Caudebec & à ſeize de Rouen. Cette ville eſt fort ancienne; & quoiqu'elle ait été jusqu'à la fondation du Havre, frontiere maritime de France, on ne lit dans aucune hiſtoire, ni en quelle année elle fut bâtie, ni qui en a jetté les premiers fondemens. On la trouve entre deux montagnes, dont l'une eſt à l'orient, & l'autre à l'occident. Du côté du midi, elle a un marais qui s'étend jusqu'à la Seine, & qui eſt ſouvent inondé par le reflux de la mer, & du côté du ſeptentrion la vallée de Montivilliers, d'où viennent des vents qui rendent ſon air aſſez ſain. On y arrive de l'Iſlebonne par une chauſſée qui a cinq ou ſix lieues de longueur, & qu'on aſſure avoir été faite par les ordres de Ceſar: cette chauſſée eſt tirée à la ligne, & bordée d'arbres des deux côtés en pluſieurs endroits. Depuis le régne de François I, que le Havre eſt devenu une ville conſidérable, Harfleur a perdu la plus grande partie de ſon luſtre. Ses fortifications extérieures ont été raſées auſſi-bien que ſes murailles, & ſon port s'eſt rempli de ſable. Son commerce eſt tellement tombé, que ce n'eſt plus aujourd'hui qu'un port à barques qu'on fait remonter avec ſix ou huit pieds d'eau du reflux de la mer, dans le canal de la Lezarde. Cependant Harfleur jouit encore de ſes anciennes prérogatives, avec exemption de tailles & de gabelles. Il y a un lieutenant de police, un maire, trois échevins & une maiſon de ville, ſiége de juſtice royal, & grenier à ſel. Les fontaines y ſont belles & abondantes, & viennent d'une montagne voiſine, qui lui commande entiérement; ce qui peut avoir cauſé ſa ruine. Il n'y a qu'une ſeule paroiſſe, appellée de *S. Martin*:

la nef de l'égliſe, qui eſt une grande fabrique, eſt accompagnée d'un double corridor; mais le chœur n'a jamais été voûté ni couvert; & c'eſt avec déplaiſir qu'on voit ce bel édifice imparfait, un cercle de chapelles autour du chœur, ornées au-dehors d'une baluſtrade & de jolies pyramides de pierres, abandonnées aux injures du tems. On y remarque ſept autels de face: les vitres ſont peintes & chargées d'un nombre prodigieux de figures qui repréſentent les myſteres du Sauveur du monde & de la Vierge, la vie & le martyre de pluſieurs ſaints. Le clocher eſt une pyramide très-belle & très-haute portée ſur une tour ornée d'une baluſtrade, d'une galerie, de petites pyramides, & d'arcsboutans, le tout de pierre, & bien ouvragé, avec de bonnes cloches dans la ville; il y a un couvent de Capucins & un hôpital; & hors de la ville, eſt une chapelle de ſainte Anne au milieu du cimetiere public. On a planté des arbres au pied du rempart, & des deux côtés du commencement du grand canal. Le chemin qui conduit à Montivilliers, eſt à demi à couvert, auſſi-bien que celui par où l'on va à Notre-Dame de conſolation. Du haut des montagnes entre leſquelles la ville d'Harfleur eſt ſituée, on découvre le Havre, la mer & Honfleur, qui eſt de l'autre côté de la Seine, large de trois lieues en cet endroit, & quelquesfois ſi irritée, qu'on ne peut la traverſer qu'avec beaucoup de danger. On tient marché à Harfleur tous les mercredis, & deux foires franches par an, l'une à la S. Martin d'été, & l'autre à la S. Martin d'hiver: on y fait beaucoup de dentelles; l'on y braſſe de la biere, & l'on fait moudre à ſes moulins à eau preſque tous les grains pour l'uſage du Havre & des lieux voiſins. Son territoire produit des grains, des fruits & des chanvres, & l'on y blanchit quantité de toiles ſur le pré. Les Anglois prirent d'aſſaut Harfleur en 1415, & ſaccagerent la place un peu avant la bataille d'Azincourt.

HARGA, ſelon Alting, *Notit. German. infer. part.* 2, *p.* 28, ancien nom d'une petite riviere de Hollande entre Schiedam & Vlaerdingen. On la nomme aujourd'hui *la vieille Harc de Oune*, HARC. Theodoric V, dans un diplôme de l'an 1083, la nomme autrement TURLEDE; & Stockius écrit DURLEDE.

HARGIAH, port de mer de l'Arabie heureuſe; Abulféda, *Descr. de l'Arab. heur. n.* 15 dit: il y a quelques maiſons, la plûpart fort petites, & conſtruites avec de la terre & des roſeaux. Edriſi dit qu'il y a une journée de chemin entre Hargia & Hirdah.

HARIARTUS. Voyez ALIARTUS.

HARIM, petite ville de Syrie. Il y a un château, des arbres & des ſources. Il y paſſe une riviere. Les grenades de ſon territoire ſont excellentes & ſans pépins. Cette ville eſt à deux journées d'Alep, & à une d'Antioche. **Manuscr. de la Bibl. du roi.*

HARISTALLIUM. Voyez HERSTAL.

HARIZA. Corneille dit: ville d'Eſpagne au royaume d'Aragon: elle eſt ſur la frontiere de la Caſtille. C'eſt le bourg d'ARIZA. Voyez ce mot.

HARLAY, petite ville de France, dans la Franche-Comté, au bord de la petite riviere de Seille. * *Baudrand*, édit. 1705.

HARLEBEC, bourg de la Flandre Autrichienne, dans la châtellenie de Courtray, ſur la riviere du Lis, à une lieue au-deſſous de Courtray en allant à Gand. Il y a une égliſe collégiale. **Baudr.* édit. 1705.

HARLECH, ville d'Angleterre, dans la principauté de Galles, où elle eſt la capitale de Mérionetshire. Cette ville qui étoit autrefois remarquable pour ſon magnifique château, eſt à 168 milles de Londres. On y tient marché toutes les ſemaines. * *Etat préſ. de la G. Bret.* t. 1, p. 139.

HARLEM, ville des Provinces-Unies, dans la Hollande. Quelques-uns écrivent *Haarlem*. L'ancien nom eſt HARALHEM, que l'on dérive de ce qu'elle eſt ſituée dans un terrein plus ſec & moins aquatique que la plûpart des villes de Hollande. On ne ſait ni quand ni par qui elle fut commencée. La plus ancienne trace que l'on en trouve, eſt dans un ancien inventaire des biens de l'égliſe d'Utrecht que l'on croit être du onziéme ſiécle. Mais on n'eſt pas bien ſûr qu'il s'y agiſſe de cette ville. Il y avoit autrefois un château fortifié & un bailliage aſſez ancien qui portoient ce nom, mais ils l'ont laiſſé à la ville. Stockius rapporte ſur de bons titres, que du tems de Thierri VI, en 1155, elle étoit déja bien peuplée, aſſez puiſſante, & aſſez fortifiée, & ſur-tout très-fidele à ſon prince. Il eſt certain que les bourgeois de Harlem accompagnerent Guillaume I, qui partoit pour la Terre-ſainte, en 1217. L'empereur Guillaume, par un diplôme du 23 Novembre 1245, reconnoît le courage & la fidélité des Harlemois, & leur accorde pluſieurs immunités & franchiſes. Jean I, qui fut le dernier comte de la race de Friſe, la choiſit pour y paſſer les reſtes d'une vie languiſſante, & pour y avoir ſa ſépulture. Il y mourut en 1299. Harlem eſt dans le territoire des Marſatiens, ancien peuple, dont le pays de KENNEMERLAND a pris ſon nom. Elle a été la capitale de ce pays, qui eſt partagé entre pluſieurs villes; ſa partie occidentale eſt toujours de la juriſdiction de Harlem. Autrefois la ville étoit ſeulement au bord méridional de la Spare, riviere qui ſe jette dans l'Ye à Sparendam. On a des lettres de 1390, qui marquent que la Spare, (*Sparnam,*) couloit auprès de la ville; ce fut vers l'an 1400, qu'on étendit Harlem au-delà de cette riviere qui la traverſe à préſent. **Alting*, Notit. German. infer. *part.* 2, *p.* 81.

En 1249, on amena du Levant en Europe les religieux de Notre-Dame de Mont-Carmel, que Blaeu, dans ſon Théatre des villes des Pays-bas, prend pour une montagne d'Egypte. *Carmelitæ etiam à Carmelo Ægypti monte è quo progreſſi ſunt, dicti;* on les établit de bonne heure à Harlem; & Simon de Harlem leur fit préſent d'une maiſon & de grands biens. Il mourut en 1280, & fut enterré dans leur chapelle devant le grand autel. L'an 1287, Florent V, fils de l'empereur Guillaume, donna aux Dominicains dans la ville de Harlem un fonds, une maiſon & une rente annuelle. En 1310, les chevaliers de l'hôpital de S. Jean de Jeruſalem furent reçus à Harlem; & les Templiers qui étoient auparavant dans le fauxbourg, ſe transporterent à l'égliſe de S. Jean qui eſt dans la ville, & lui donnerent tous leurs biens. En 1347, la ville fut entiérement brûlée; quatorze perſonnes périrent dans les flammes. Elle commençoit à ſe rétablir en 1351, quand un ſecond incendie en conſuma la moitié. On la rebâtit bien promptement, puiſqu'en 1400, l'ancienne enceinte ſe trouvant trop petite, on fut obligé de l'aggrandir au-delà de la riviere.

Ce fut environ vingt ans après cette époque, que Laurent Coſter, bourgeois de Harlem, inventa l'imprimerie. Quelques-uns retardent cette découverte de dix ans ou même de vingt, & la mettent en 1430 ou 40; mais cela ne ſe peut; car Rabbi Joſeph, dans ſa Chronique, dit que le plus ancien livre fut imprimé à Veniſe, l'an Judaïque 5188, qui revient à l'an 1428 de l'ére vulgaire; & l'on convient que Harlem eut le ſecret de l'imprimerie avant Veniſe. Je ſais que Mayence diſpute cet honneur à Harlem. Ce n'eſt pas ici le lieu de diſcuter ce procès. On eſt ſi perſuadé à Harlem, que Laurent Coſter eſt l'inventeur de cet art, qu'on a mis ſur la porte de ſa maiſon, qui eſt au milieu de la ville, cette inſcription:

MEMORIÆ SACRUM
TYPOGRAPHIA
ARS ARTIUM OPTIMA
CONSERVATRIX
HIC PRIMUM INVENTA
CIRCA ANNUM MCCCCXL.

Un particulier érigea une ſtatue publique en l'honneur de Coſter, avec ces mots ſur le piedeſtal:

M. S.
VIRO CONSULARI.
LAURENTIO COSTERO.
HARLEMENSI
ALTERI. CADMO. ET ARTIS. TYPOGRAPHICÆ.
CIRCA. ANNUM. DOMINI. M. CCCCXXX.
INVENTORI. PRIMO.
BENE. DE. LITTERIS. AC. TOTO. ORBE. MERITO.
HANC
Q. L. C. Q.
STATUAM. QUIA. ÆREAM. NON. HABUIT.
PRO MONUMENTO POSUIT
CIVIS GRATISSIMUS.

Je crois que Laurent Coſter inventa l'art de graver

les lettres sur le bois, & qu'en même tems, ou peu après, Jean Fauste de Mayence inventa les caracteres de métal, dont on se sert présentement; ainsi ces deux villes auront également la gloire de l'invention. Harlem aura trouvé & ébauché l'imprimerie, Mayence l'aura rendue plus commode & plus généralement utile.

Albert de Baviere fit bâtir, en 1472, l'église de S. Bavon; mais il n'est pas vrai, comme Blaeu le dit dans l'ouvrage cité, qu'elle ait pû être solemnellement consacrée par le pape Boniface IX., puisque ce pontife étoit mort dès l'an 1404, soixante-huit ans avant la fondation de cette église. Elle est au marché. C'est un grand morceau d'architecture. Elle devint cathédrale, en 1559, sous le pontificat de Paul IV, qui érigea Harlem en évêché. La bulle d'érection assigne à ce diocèse douze villes ou bourgs, & tous les villages compris dans cet espace.

La ville de Harlem a eu plusieurs hommes célèbres dans les sciences, la plûpart ecclésiastiques & théologiens; les bourgeois s'appliquoient beaucoup autrefois aux manufactures de laine; mais ce commerce a passé à Leyden, & les Harlemois s'appliquent davantage aux toiles. Celles qu'ils préparent, sont d'une blancheur éblouissante, & se transportent beaucoup dans les pays étrangers. La ville est grande & peuplée; mais elle ne paroît pas assez remplie d'habitans, lorsque l'on vient d'Amsterdam, & que l'on compare le fracas de cette ville avec la tranquillité de l'autre. La Spare & le vieux canal marquent l'ancienne enceinte; tout ce qui est à l'entour jusqu'à la muraille, a été ajoûté vers le commencement du quinzième siécle. L'an 1587, la ville fut en partie consumée par le feu. L'église de S. Gangoul, l'hôpital de sainte Elizabeth, le couvent des sœurs de l'ordre de S. François, le jardin de S. Martin & quelques autres lieux, furent réduits en cendres. Ce fut, en 1577, que les Harlemois, lassés des mauvais traitemens qu'ils recevoient des gouverneurs Espagnols, se donnerent de nouveau au prince d'Orange.

Au dehors de la ville est un bois fort agréable qui sert de promenade à ceux d'Amsterdam, aussi-bien qu'à ceux de Harlem. C'est dans ce bois que Laurent Coster imagina les premiers essais de l'imprimerie; & Florent V, comte de Hollande, y fit bâtir une maison de plaisance, qu'il nomma VOGELSANG, c'est-à-dire, *le ramage* ou *le chant des oiseaux*; il venoit y jouir d'une agréable solitude & se délasser des soins & des embarras attachés à la grandeur.

LA MER DE HARLEM: on appelle ainsi une inondation entre la ville de Harlem, dont elle porte le nom, & celles d'Amsterdam & de Leyden. Elle se forme du concours de plusieurs ruisseaux avec la mer qui y entre par l'Y, & avec lequel elle a communication au moyen d'une écluse de forte maçonnerie. Quoique cette mer soit commune à ces trois villes, cependant elle n'en approche que par le moyen de divers canaux qui aboutissent à quelqu'un de ses golfes. Dans sa partie orientale est un enfoncement long & étroit, appellé *de Nieuwe-Meer*, qui, par un canal nommé le *Schinckel*, aboutit au lieu d'Overtoom, où commence le plus beau fauxbourg d'Amsterdam. Par le moyen d'une roue & des rouleaux, on fait entrer les barques toutes chargées dans ce canal, qui va jusques dans les rues d'Amsterdam. Au nord est un autre golfe, nommé le *Spiering-Meer*, à l'extremité duquel est une écluse qui s'ouvre & se ferme par le poids des eaux qui la pressent. Comme ce lieu est à-peu-près à moitié chemin de Harlem & d'Amsterdam, on y a bâti un château nommé *Swanenbourg*. Il appartient en commun aux seigneurs de la régence. Cette écluse étant accompagnée d'une forte digue de maçonnerie, arrête les barques par lesquelles on va de Harlem à Amsterdam: on en prend d'autres de l'autre côté de la ville. Cette écluse, dont nous venons de parler, est la communication de la mer de Harlem avec l'Y'e, autre mer formée par le mêlange des eaux du Zuider-Zée & de la riviere de l'Y'e. Les barques, qui passent de l'Y'e dans la mer de Harlem, vont chercher l'écluse qui est à l'embouchure de la Spare, où est le village de Sparendam, &, par une coupure ménagée, entrent de-là dans la mer de Harlem, sans aller jusqu'à la ville qui communique elle-même à cette mer par d'autres canaux, dont le plus remarquable est à Hemsteede. La partie de la mer de Harlem, qui est au sud-oüest, communique au Rhin par divers canaux, dont un sert à conduire les barques qui viennent de Harlem ou d'Amsterdam. Comme le terrein est très-précieux en Hollande, & que cette mer en occupe beaucoup, on a songé à la dessécher; ce qui seroit facile: plusieurs particuliers ont offert d'en faire les frais, si on vouloit leur abandonner la propriété de ce terrein; mais des intérêts opposés en ont empêché l'exécution. Elle sert de décharge, lorsque les vents du nord poussent avec impétuosité les eaux de la mer d'Allemagne dans le Zuider-Zée, & de-là dans l'Y'e, d'où ces eaux pouvant s'échapper dans la mer de Harlem, ont un grand espace pour s'étendre; au lieu que si, par le desséchement de cette mer, elles étoient resserrées au bassin de l'Y'e, la ville d'Amsterdam seroit en risque d'être inondée, lorsque les vents aident à grossir les hautes marées. D'ailleurs la mer de Harlem fournit du poisson, la commodité de la navigation, & plusieurs autres avantages aux villages qui sont situés à l'entour; comment les dédommager d'une situation qui fait la subsistance des habitans? & enfin cette mer est sur divers territoires, dont les intérêts n'étant pas les mêmes, il ne seroit pas facile de les accorder. Il y a au moins trois siécles que cette mer étoit un pays cultivé, où l'on trouvoit plusieurs bons villages.

HARLEPOLE, ou plutôt HARTLEPOLE, bourg d'Angleterre, dans la province de Durham. Il est situé sur une langue de terre qui avance dans la mer, dont il est tout environné, excepté du côté de l'oüest. Baudrand le met à quatre-vingt-sept milles de Londres. * *Baudrand*, *Maty* & *Corn.* Etat pref. de la G. Bret. *t.* 1, *p.* 61.

HARLINGEN, ville maritime des Provinces-Unies, dans la Frise, dont elle est, après Leuwarde, la plus grande, la plus peuplée & la plus riche. Ce n'étoit anciennement qu'un petit hameau, situé entre deux maisons de briques, qui appartenoient à deux gentilshommes, & dont l'un s'appelloit *Harliga* & l'autre *Harnse*. De-là vint qu'on ne savoit quel nom donner à ce village, de l'une ou de l'autre de ces deux maisons. Mais la maison de *Harliga* ayant été rasée par les moines de Ludingkerke, & le village s'étant étendu sur les ruines de cette maison, le nom de *Harliga* prévalut. La mer rongeant peu-à-peu le rivage, couvrit une partie du territoire, & même quelques maisons de ce village; on en rebâtit d'autres plus à l'orient & plus loin de la mer: ainsi le village de Harlingen s'approcha de celui d'*Almen*, & fut sous la jurisdiction de Franecker. Il s'accrut avec le tems, & devint si considerable, qu'il acquit les droits de ville, quoiqu'il n'eût point encore de murailles. On ne sait au juste le tems où il commença d'être enfermé; on sait seulement que cette ville fut fortifiée, en 1496, par les habitans de Groningue, qui y bâtirent au midi une citadelle qu'ils entourerent d'un mur de briques & d'un bon fossé. Trois ans après, Albert de Saxe y aborda en venant de Hollande, débarqua en cet endroit, & l'année suivante y fit bâtir en son absence, sous les ordres de son fils, une autre citadelle beaucoup plus forte & plus grande, au bord de la mer; & on la nomma *la forteresse* ou *le Château*, *castellum*. Elle servoit à tenir la ville dans le respect, beaucoup plus qu'à la défendre. On y ajoûta de tems en tems divers ouvrages; & elle dura aussi long-tems que le gouvernement des princes; mais lors de la révolution, le peuple s'en saisit & la détruisit. Les fortifications autour de la ville ne sont pas si anciennes à beaucoup près, quoiqu'on ignore en quelle année on les a faites. Cette ville reçut un accroissement considérable, en 1543, & encore un autre, en 1579, & l'année suivante par les soins de Guillaume, prince d'Orange, qui vouloit faire de cette place une bonne ville marchande de la Frise, & s'en servir comme d'un lieu entre cette province & celle de Hollande, pour le transport des troupes & des convois. On fit un grand boulevard de terre, avec un fossé large & profond, & on y enferma tout le village d'Almen, dont nous avons dit que Harlingue s'étoit approchée. Le commerce s'augmentant de plus en plus, la ville s'accrut de nouveau; on en augmenta l'enceinte, en 1597, & on en rendit le port plus commode. La ville, dans son état présent, est une espece de carré imparfait; elle est un peu plus grande que Leuwarde, & est flanquée de cinq grands bastions; le terrein d'alentour

lentour peut être inondé, par le moyen des écluſes. Du reſte le terroir en eſt bon, fertile en pâturages & en bleds : le territoire a de beaux villages, & eſt défendu contre les ravages de la mer, par de bonnes digues, au nord & au midi, entrecoupé de ruiſſeaux qui entrent dans la ville. Ces ruiſſeaux ſont ménagés de maniere qu'ils ſont couverts de barques, de voitures & de bateaux qui apportent à Harlingue les denrées des environs. Le port en eſt beau & commode ; mais l'entrée en eſt embarraſſée par un aſſez grand banc, qui ne permet aux gros navires d'y entrer, qu'après avoir été déchargés. Il y a quatre grandes portes, ſavoir *Zuider-poort*, ou la porte du midi, *Sneeker-poort*, *Franecker-poort* & *Bildpoort* ; près du canal des barques de Franecker eſt une cinquiéme porte, mais plus petite que les autres. Il n'y a qu'une égliſe bâtie au lieu où étoit le village d'Almen. La ville eſt gouvernée par un ſénat de huit bourg-meſtres. A la fin de chaque année, ils choiſiſſent un pareil nombre de citoyens, & en envoient les noms à Leuwarde ; enſuite la cour, tant en ſon nom qu'en celui du Stadhouder, envoie à Harlingen un député, pour informer ſur le mérite & la capacité des huit élus, & à ſon retour on choiſit entre les ſeize propoſés, huit bourg-meſtres pour l'année ſuivante, ſoit des anciens, ſoit des nouveaux ; car cela eſt libre ; & il arrive quelquefois qu'on en laiſſe quatre anciens, & qu'on en met quatre nouveaux, quelquefois plus, quelquefois moins, ou que l'on les change tous, ou que tous ſont continués ; après cela, celui qui étoit venu faire les informations, vient recevoir le ſerment du nouveau magiſtrat, & l'inſtalle dans l'exercice de ſes fonctions. Hors de la ville ſont des moulins à planches & à papier, & des fours à chaux, à tuiles & à briques. * *Blaeu* Theat. Urb. Belg. ex *Ubbone Emmio*.

HARLOW, bourg d'Angleterre, dans la province d'Eſſex. On y tient marché public. * *Etat préſent de la G. Bret. t.* 1.

HARLSTON, bourg d'Angleterre, dans la province de Norfolck. On y tient marché public. * *Etat préſent de la G. Bret. t.* 1.

1. HARMA, HORMA, ou CHORMA, ville de la Paleſtine. Elle étoit de la tribu de Juda, ſelon *Joſué*, c. 15, v. 3, & c. 19, v. 4, & fut enſuite cédée à celle de Siméon. C'eſt la même, dit D. Calmet, ou le même lieu à qui les Hébreux donnerent le nom de *Horma*, c'eſt-à-dire *anathême*, après avoir vaincu le roi d'Arad, (*Numer.* c. 21, v. 3.) Voyez HORMA. Elle eſt nommée *Arama*, au premier Livre des Rois *c.* 30, v. 30; & elle s'appelloit *Sephaath*, avant que les Iſraélites lui euſſent donné le nom de *Horma*, ou *Harma*.

2. HARMA. Corneille dit : Stephanus fait mention d'une autre *Harma* dans la Béotie ; ce lieu, pourſuit-il, étoit environné de colomnes, & fut dans une telle malédiction depuis que la terre y eut englouti le devin Amphiaraüs, qu'on tient qu'on n'en voyoit jamais approcher ni oiſeau ni bête. Corneille n'a point lu cela dans Stephanus. Cet auteur, que j'appelle *Etienne le Géographe*, dit : Harma, ville de Béotie, dans le territoire de Tanagre, ſelon Pauſanias, *l. IX :* elle prend ſon nom de Ἅρματος, c'eſt-à-dire, du chariot, d'Amphiaraüs ; car on dit que s'y étant rendu en chariot il y trouva un aſyle, & ne fut point rendu à ſes perſécuteurs par les habitans. Cet auteur fournit une troiſiéme *Harma*.

3. HARMA, ville de Gréce, dans l'Attique, proche de Phyle, vers les frontieres de la Béotie. Elle étoit accompagnée d'une fortereſſe ſur un lieu élevé, ſemblable à celle de Béotie, qui portoit le même nom proche de Tanagre. On l'appelloit auſſi *les bains d'Amphiaraüs*. Voilà, pourſuit Spon, à l'endroit cité, ce que Stephanus en dit au mot ΑΡΜΑ. J'ai été ſurpris, ajoûte-t-il, que Meurſius n'ait pas pris garde à ce paſſage, où Stephanus donne préciſément le titre de *peuple d'Attique* à ce lieu, quoiqu'il ne marque point ſa tribu ἐπὶ ᾗ τῆς Ἀττικῆς Ἅρμα, &c. Strabon, *l.* 7, en fait auſſi mention, en parlant de l'Harma de Béotie. * *Spon*, Liſte de l'Attique, *p.* 318.

HARMALA, ville d'Aſie, ſur le Méandre, ſelon Niceetas, cité par Ortélius, *Theſaur.*

HARMASTIS, ville d'Aſie, dans l'Iberie, ſelon Pline : c'eſt l'*Armaſtica* de Ptolomée dans lequel il faut peut-être lire Ἁρμαστικα au lieu de Ἁρμαστικα, comme le conjecture très-bien le P. Hardouin.

HARMATE, dans la Troade. Voyez HARMATUS.

HARMATELIA, ville des Indes. Diodore de Sicile, *l.* 17, *c.* 102, en parle, & dit que c'étoit la derniere ville des Brachmanes, & qu'Alexandre la prit après un ſiége où il eut beaucoup de peine à la réduire.

HARMATOTROPHI, ancien peuple de la Scythie ; Pline, *l.* 6, *c.* 16, les nomme avec les *Ochani*, les *Chomari*, les *Berdrigei*, & quantité d'autres peuples au-delà de la Margiane.

HARMATUS, ancienne ville de l'Aſie mineure, vis-à-vis de Methyme, dans le continent, ſelon Thucydide, *l.* 8. C'eſt de-là que prennent leur nom les *Harmatopolitæ* de Pline, *l.* 5, *c.* 30. Mais au lieu de ce mot, le P. Hardouin met HERMOCAPELITÆ. Voyez ce mot.

HARMENE, lieu maritime de la Paphlagonie, ſur la côte méridionale de la mer Noire, à une lieue & demie de Sinope, ſelon Xenophon, *Retraite des dix mille*, l. 6, c. 2.

HARMESIA. Voyez HERMESIA.

HARMI, ancien peuple de la Germanie, ſelon Procope, *Goth. l.* 2. Ortélius conjecture qu'ils étoient quelque part vers la Saxe.

HARMONIÆ MONUMENTUM. Voyez CYLICES.

HARMOZICA. Voyez OSICA.

HARMUSIA. Voyez ARMUZA.

HARMUZ. Voyez ORMUS.

HARNDAL, petite contrée de Suéde, aux confins de la Norwége, dans les montagnes de Darraſield. Cette vallée a été cédée à la Suéde par le traité de Bronsbroo, avec le Jempterland auquel elle confine ; il n'y a ni ville ni bourg, mais ſeulement des villages. * *Baudr.* éd. 1705.

HARNLAND. Voyez HARRIÉ.

HARNSTEIN. Voyez ALISON.

HARO, ville d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, au bord de l'Ebre. Jaillot, dans ſa grande Carte d'Eſpagne, la met au-deſſous & à l'orient de Miranda ; mais Rodrigue Mendez Silva, *Poblacion gener. de Espana, fol.* 54. la met à trois lieues de Nagera ; ce qui change la ſituation. Son territoire produit des grains, du vin, du jardinage : on y a la pêche & la chaſſe. Les murailles en ſont bonnes, renferment ſix cents familles bourgeoiſes & quelque nobleſſe ; trois paroiſſes & un couvent de religieux de l'ordre de S. Auguſtin. On y tient marché chaque ſemaine. Elle doit ſa premiere fondation, en 900, à Fernand Laynez, fils aîné de Laincalvo Juez de Caſtille. Elle dépérit avec le tems, & fut rebâtie en 1168, ou trois ans auparavant, par D. Lope Diaz de Haro, l'un des ſeigneurs de Biſcaye, qui lui donna ſon nom. On ne fait comment on l'appelloit auparavant. Mariana qui le fait fondateur de cette ville, ſe trompe : Garibay & Navarre diſent qu'il ne lui donna pas ſon nom, mais qu'il prit celui de la ville qui paſſa à ſes deſcendans. Ils mettent cette augmentation qu'il fit à la ville, en la rebâtiſſant, à l'année 1140. Sandoval penche à croire que ce fut D. Diegue Lopez le Blanc, en 1115. Chacun, dit Rodrigue Mendez, peut ſuivre l'opinion qui lui plaira le plus. Elle eſt le chef-lieu d'un comté, érigé par le roi D. Juan II, en faveur de D. Pedre Fernandez de Velasco, tige des connétables de Caſtille, en la maiſon desquels elle eſt demeurée.

HAROD (a), ancien lieu de la Paleſtine. C'eſt le lieu de la naiſſance de Semma & d'Helica, deux vaillans hommes de l'armée de David (b). Dans un autre endroit (c) Semma eſt ſurnommé *Ararite* ; & dans les Paralipomenes (d), *Semma Aroïtes* ; & dans le même livre, *Sammoth de Jezer*. * (a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Reg.* l. 2, c. 23, v. 25. (c) *Reg.* l. 1, c. 23, v. 11. (d) l. 1, c. 11, v. 27; & c. 27, v. 8.

HAROSETH DES GENTILS, ville de la Paleſtine, ſur le lac de Semechon, lieu de la demeure de Siſara, général des troupes de Jabin, roi de Hazor, *Judic.* c. 4, v. 2.

HAROUC, château de Turquie, dans la Natolie, près de Sebaſte. Il fut pris & ſaccagé par les troupes de Timur-Bec. * *Hiſt. de Timur-Bec*, l. 5, c. 55.

HARPADIUM. Voyez HIRPINUM.

HARPAGIA, ou HARPAGIUM, lieu de l'Asie mineure, aux environs de Cyzique. Etienne le Géographe dit que ce fut dans cet endroit que Ganymede fut enlevé, & rapporte cela comme une tradition. *Ouï, on dit.*

HARPAGUS. Voyez HARPASUS 2.

HARPALYCIA, ville d'Asie, dans la Phrygie, selon le même, qui en attribue la fondation aux habitans de *Gordiu Teichos.*

HARPASA, ancienne ville d'Asie, dans la Carie, selon le même, qui dit qu'elle prenoit son nom de la riviere nommée *Harpasus.* Pline, *l.* 5, *c.* 29, dit : Harpasa, sur la riviere de Harpasus, qui arrosoit aussi la ville de Trallicon, lorsque cette ville subsistoit. Elle est épiscopale. *Phanias*, son évêque, souscrivit au concile d'Ephèse, tenu l'an 431.

HARPASOU. Voyez ARPA-SOU & HARPASUS 2.

1. HARPASUS, riviere d'Asie, dans la Carie. Les villes de Trallicon & d'Harpasa étoient sur ses bords, & elle tombe dans le Méandre. Tite-Live, *l.* 38, *c.* 13, en parle ainsi : le consul étant parti d'Ephèse pour se rendre à Magnésie, rencontra Attale. . . . Après avoir loué ce jeune homme, il marcha vers le Méandre, & campa. . . . . Ayant passé ce fleuve . . . on vint le deuxiéme jour de marche camper auprès de la riviere d'Harpasus.

2. HARPASUS, riviere de l'Asie mineure, entre le pays des Calybes & celui des Scythoniens qu'elle divisoit. Xenophon, *Retraite des dix mille*, *l.* 4, *c.* 6, lui donne quatre cents pieds de large à l'endroit où les dix milles Grecs la traverserent à leur retour de l'expédition de Cyrus. C'est l'*Harpagus* de Diodore de Sicile, *l.* 14.

HARPESSUS ou ARPESSUS, riviere de Thrace. Elle se perd dans l'Hebre, selon Appien, *Civil.* l. 4.

HARPINNA, ville du Peloponnèse, dans l'Elide, selon Pausanias, *l.* 6, *c.* 21. Elle étoit au bord d'une riviere qui en prenoit le nom de *Harpinnates.* Elle ne subsistoit plus, & il n'en restoit que des masures, lorsque cet auteur écrivoit.

HARPINNATES, riviere de l'Elide. Voyez l'article précedent.

HARPIS, ancienne ville de la basse Mysie, à l'une des embouchures du Danube, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 10. Voyez ARPIS.

HARPLIA, lieu du Peloponnèse auprès de *Derrhium*, dans la Laconie, selon Pausanias, *l.* 3, *c.* 20.

HARPYA, bourg de l'Illyrie, auprès d'Enchelées, selon Etienne le Géographe.

HARRAN. Voyez CARRHÆ.

HARRAY. Voyez HARRIES.

HARRENLAND. Voyez l'article suivant.

HARRIE (l'), petite province de la Livonie au nord-oueſt, sur le golfe de Finlande, & en partie sur la mer Baltique, selon Robert de Vaugondy, *Atlas*, & Zeyler, *Sueciæ, & Livon. Descr.* On l'appelle en allemand HARRENLAND. Cette contrée est bornée au nord par le golfe; au levant en partie par la Wikie, & en partie par la Jervie; au midi par la Wikie; & au couchant par le détroit qui est entr'elle & l'isle de Dagho. Son unique ville est Revel, dont nous parlons en son lieu. A l'orient de la baie où est le port de cette ville étoit, le monastere de sainte Brigitte. Il y a au couchant de Revel sur la riviere d'Assa, assez près de son embouchure, la forteresse de PATS, en latin *Padis*, ou *Pades*, ou *Badis Arx.* On trouve le long de cette province les petites isles suivantes :

Odesholm,	Nargho,
Rago,	Ulso.

HARRIES : c'est le nom de la partie méridionale de l'isle de Lewis, l'une des Westernes. Voyez au mot ISLE, l'article de L'ISLE LEWIS.

HARTBERG, *Hartismons*, petite ville d'Allemagne, dans la basse Stirie.

HARTENSELS, château d'Allemagne. Voyez TORGAU.

HARTENSTEIN, bailliage d'Allemagne, dans la haute Saxe, au Voigtland. Le chef-lieu, dont il prend le nom, est un village entre Schneeberg & Stolberg. * *Merian*, Carte de la haute Saxe.

1. HARTFORD, ville & LE COMTÉ DE HARTFORD. Voyez HERTFORD & HERTFORDSHIRE.

2. HARTFORD, colonie & canton de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Angleterre. Cette contrée avance beaucoup dans les terres au couchant de la riviere de Connecticut, & comprend les villes de

Farmington,	Simsbury,
Glastonbury,	Waterbury,
Hadham,	Weathersfield,
Hartford,	Windsor,
Middletown,	Farm,

& Windham.

La capitale qui donne le nom à cette contrée, le prend elle-même d'une ville de l'Angleterre propre; & on voit par la liste précedente que les Anglois ont voulu que dans la nouvelle Angleterre, on retrouvât des villes qui portassent les mêmes noms que celles de leur ancienne patrie. Hartford est la plus considérable de cette contrée : il y a deux églises, savoir la vieille église, & l'église neuve. Les Anglois les distinguent ainsi, parce qu'ils n'ont plus usage de donner des noms de saints aux églises qu'ils bâtissent.

HARTHALS, montagne de Dannemarck, au Jutland, dans le diocèse d'Alborg, près de l'Océan, où elle fait une espece de cap entre le grand banc de Jutland, & un autre banc qui est plus à l'orient. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

HARTLAND POINT, cap d'Angleterre, sur la côte septentrionale de Devonshire, aux confins du comté de Cornouailles, à l'entrée du golfe de la Saverne, vis-à-vis de la petite isle de Lundye.

HARTZ (LE), ce mot HART étoit anciennement un nom général dont les Germains se servoient pour signifier une forêt. Ce nom se conserve encore en Allemagne dans celui de la forêt de *Speshart*, dans celui du *Hartz* dont il est question dans l'article suivant; dans celui de *Neuſtadt an der Hart*, & en quelques autres. Les Romains entendant dire que, depuis la Gaule Belgique jusqu'à la Scythie, il y avoit quantité de forêts, & les Germains se servant du mot *Hartzen*, les Romains prirent ce nom pour celui d'une seule forêt qui couvroit cette vaste étendue de pays, & du nom allemand ils formerent ceui d'*Hercinia Silva*, ou *Hercinius Saltus*, si fameux dans leurs écrits. Voyez au mot HERCINIA SILVA. Ils ne laissoient pas de donner des noms particuliers à diverses parties de cette forêt, comme nous le faisons voir en leur lieu.

LE HARTZ, n'est pas seulement une forêt, mais un amas de hautes montagnes : les anciens l'ont connue sous le nom de BACENIS. Le mont MELIBOCUS que couvroit cette forêt, étoit une chaîne de montagnes, qui répond à celles du Hartz, & son nom s'est conservé dans celui de BLOCKBERG. Le nom de *Hartz* étant devenu peu-à-peu hors d'usage, & le nom particulier de ces forêts du Brunswig, on a dit également le *Hartz* & le *Hartzwald*. Ce dernier ne signifie que la forêt-forêt, de même qu'en Sicile on a nommé l'Ethna *le Mont Gibel*, qui n'est qu'une répétition du mot *Mont*. Les montagnes & les forêts que l'on désigne par le nom du *Hartz*, sont dans la basse Saxe, dans la partie de la principauté de Wolfenbutel, qui est entre l'évêché d'Hildesheim, la principauté de Halberstad, & la Thuringe. Il y a dans le Hartz quatre villes, nommées les quatre villes des montagnes, *quatre Berg-Stadte*, que les maisons de Hanover & de Brunswig possedent en commun. Ces villes sont,

Zellerfeld,	Grunde,
Wildeman,	Lautenthal.

Il y a trois choses remarquables dans le Hartz, 1. le château de Hartzbourg, dont nous parlerons ci-après; 2. les salines, & 3. les mines.

Pierre Albinus croit que la mine de Wildeman fut ouverte vers l'an 1045, & celle de Zellerfeld en 1070, & ainsi des autres. On en tire de l'argent, du cuivre, du borax, du plomb, du vitriol, & du soufre. On peut voir l'histoire & les opérations de ces mines dans le

livre de Zeyler, *Brunswic. & Luneburg. Topogr. p.* 106 *& seq.* On trouva les salines auprès du vieux château de Hartzbourg, du tems de Jules, duc de Brunswig & de Lunebourg ; & comme il la fit mettre en état de fournir du sel, on la nomma *Julus Halle.* J'ai remarqué ci-dessus, que le nom de Halle est commun à bien des lieux qui ont des salines.

HARTZBOURG, autrefois HARTESBURG, ancien château d'Allemagne, dans le Hartz ; quoiqu'il soit démoli, il y a long-tems, il mérite bien que l'on en fasse mention. On ignore le tems de sa fondation ; mais il étoit remarquable par le culte de *Crodo*, idole que Schedius, *de Diis Germanis, Syngramm.* 4, *c.* 2, décrit ainsi. Crodo étoit représenté comme un vieillard debout sur un poisson, nommé *perche.* Il étoit vêtu d'une chemise, nudspieds, avec une ceinture de lin. Il tenoit de la main droite une corbeille remplie de fruits & de fleurs, & de l'autre une roue. Le poisson, sur le dos duquel il étoit debout, avoit le ventre appuyé sur une colomne. On croit assez communément que ce dieu n'étoit que le Saturne des Latins, dieu du tems. La roue marque sa rapidité, & la corbeille fait entendre que c'est le tems qui fait éclore les fleurs, & meurir les fruits. Zeyler dit que ce château s'appelloit autrefois *Saturbourg.* Il ajoûte : Charlemagne ayant fait la guerre, en 780, contre les Saxons orientaux, & converti leur roi Wittikind, se rendit maître de Saturbourg, où étoit un faux dieu nommé *Crodo*, adoré par les Saxons, & vint à bout de détruire l'idolatrie de ces peuples ; ce qui ne put pourtant se faire sans une grande effusion de sang. Pour mieux affermir la religion Chrétienne en ces quartiers, l'empereur Charles fonda une église dans la vallée de *Schulenrode*, immédiatement au-dessous de Hartzbourg ; car c'est ainsi que Zeyler dit que Charlemagne nomma *Saturbourg.* Il met cette fondation en 916, cela fait une difficulté ; car cet empereur Charles ne peut être ni Charlemagne mort en 814, ni Charles le Chauve mort en 879, ni Charlesle Gros mort en 887 ; c'est encore moins Charles IV, qui ne commença de régner qu'en 1346. Je laisse aux historiens d'Allemagne à éclaircir cette difficulté. Quoi qu'il en soit, l'église fut bâtie en l'honneur de Dieu, sous l'invocation de S. Matthieu. L'empereur Henri III tira de-là le chapitre, & le transféra à Goslar, en 1040, dans l'église de S. Simon & S. Jude.

L'ancien château de Hartzbourg, qui est démoli, étoit au haut de la montagne de Burberg ; on a bâti au bas la saline de *Julius Halle* dont nous avons parlé.

HARTZGERODE, petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt & dans les états de la branche de Bernbourg. Zeyler écrit ce nom HARTZKERODE, & Baudrand HARTZERODE. Cette ville est sur le bord méridional de la Selke, entre Schwartzbourg & Falkenstein, selon la carte de Homan qui écrit ce nom HARTZKERODE. Hubner écrit *Hartzgerode*, & dit qu'il y a une mine ouverte & que c'étoit ci-devant la résidence du prince.

HARUDES, (les) ancien peuple de la Germanie. Cesar, *de Bell. Gall. l.* 1, *c.* 31, dit que les ÆDUI & les Séquaniens se disputant la supériorité, ces derniers appellerent Arioviste à leur secours ; que ce roi trouvant à son gré le pays des Séquaniens, s'en fit donner la troisiéme partie, sur-tout après l'arrivée de 24000 Harudes, qui vinrent fortifier son armée. Il dit, *l.* 1, *c.* 37, qu'après leur établissement dans les Gaules, ils se mirent à harceler les *Ædui ; & l.* 1, *c.* 51, qu'ils étoient de l'armée d'Arioviste avec les Marcomans, les Triboques, les Vangions, les Nemetes, les Sedusiens & les Suéves, tous peuples de Germanie. Après cela il n'en est plus parlé, ni dans les autres livres de Cesar, ni dans Suétone, ni dans Tacite, ni dans aucun des autres historiens de Rome. On voit seulement dans Cesar, que l'armée d'Arioviste fut battue & dissipée. Les autres peuples, qui en étoient, se retrouvent ensuite dans leur patrie. Les Harudes & les Sedusiens ne se retrouvent plus. Ce que Cesar nous apprend des Harudes, ne suffit pas pour leur assigner une demeure fixe & certaine en Germanie. C'est pourtant ce que Cluvier, *German. ant.* a tâché de faire. Il prétend que les Harudes occupoient une partie de la Franconie & du haut Palatinat, avec le territoire de Nurenberg & un peu de la Suabe. Cela s'appelle deviner. Cesar, le seul qui ait parlé de ce peuple, ne dit rien qui puisse marquer leur ancien pays. Ils vinrent de Germanie dans les Gaules. Cesar le dit ! Mais il ne dit point de quel endroit. Une partie périt en combattant sous Arioviste, le reste repassa à peine le Rhin & regagna le gros de sa nation. Il se peut que les Harudes & les Sedusiens, trop affoiblis pour faire chacun un corps de nation, se perdirent dans quelqu'autre dont ils porterent ensuite le nom. Cette conjecture est, ce me semble, plus raisonnable que de placer en Suisse, sans qu'aucun auteur ancien fournisse un seul mot qui puisse faire croire que cela soit. Les Harudes s'étant ainsi fondus dans un autre peuple, il n'est pas étonnant que leur nom ne se retrouve plus dans l'histoire.

HARUM, ancien nom d'un château d'Italie, sur le mont Cassin. Voyez CASINUM.

HARWICH, ville maritime d'Angleterre, au comté d'Essex, avec un port de mer à l'embouchure de la Sture, sur les frontieres de Suffolck. C'est où sont établis les paquebots qui portent les lettres de Harwich à Helvoetsluis, ou à la Brille en Hollande, & qui repassent la la mer avec les lettres de Hollande. Sa situation est fort avantageuse, étant environnée de la mer presque de tous côtés ; mais le havre n'est pas propre pour de gros vaisseaux. * *Etat présent de la G. Bretagne*, tom. 1, p. 64.

HASART, forteresse & principauté de Syrie : il en est parlé dans l'Histoire des Croisades. La Chronique de Jerusalem, *l.* 5, *c.* 5, 6 & 7, fait mention du prince de Hasart & de ses guerres contre Brodoan, prince d'Alep. On voit dans la lettre que ce prince écrivit à Godefroi, duc d'Antioche, *c.* 8, 11 & 12, que Brodoan avoit amassé diverses troupes auxiliaires des Turcs, & venoit assiéger la forteresse de *Hasart.* Qu'il l'assiégea en effet, & que Godefroi lui en fit lever le siége. Il est parlé du pays & des campagnes de Hasart dans cette Chronique, *c.* 10.

HASAR-SUAL, ou HASER-SUAL, ville de la Palestine, dans la tribu de Siméon ou de Juda, selon D. Calmet ; *Hasar ou Chaser Sual*, חצר שועל, peut signifier *la demeure du renard.* * *Josué*, c. 15, v. 28 ; & *Esdr.* l. 2, c. 11, v. 27.

HASAR-SUSIM, ou HASER-SUSIM, ville de la Palestine, dans la tribu de Siméon, (*Paral.* l. 1, c. 4, v. 31.) *Chaser-Susim*, חצר סוסים signifie la demeure des chevaux. Elle est nommée dans Josué, c. 19, v. 5, *Haser-Susa.*

HASBAIN, HASBAINE, HASPENGAW, ou HESBAYE ; *Hasbania* ou *Haspinga ;* pays d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, dans l'état de l'évêque de Liége, dont il fait aujourd'hui la principale partie ou province. Liége, capitale de tout le pays, y est située. Les empereurs ont été très-long-tems fais aliéner ce comté ou pays de Hasbain ou Haspengaw ; & quoique les évêques de Liége fussent très-puissans dans leur ville & dans le pays voisin, ils n'en étoient pas les véritables souverains. Ce qui a duré jusqu'à l'an 1040. L'empereur Henri donna alors à Nitard, évêque de Liége, & à ses successeurs, le comté de Haspinga, ou Haspingau, qui étoit tenu alors sous l'autorité de l'empereur par un comte nommé *Arnauld.* La patente impériale, datée du 9 des calendes de Fevrier ou du 24 Janvier 1040, en la premiere année du régne de Henri, & donnée à Ulme, est rapportée par Anselme, en son Histoire des évêques de Liége.

Liége, Tongres, Viset, Borch-worme, Saint-Tron, & quelques autres lieux, sont de la Hasbain ; & même Borch-worme passe pour en être la capitale, parce que les comtes y faisoient leur résidence, & non pas à Liége, qui se gouvernoit par ses magistrats, & que Liége & sa banlieue font un territoire à part.

Du reste la *Habaye*, *Hasbain*, ou *Hasbaine*, étoit autrefois de bien plus grande étendue qu'elle n'est à présent ; car outre qu'elle comprenoit les comtés de LOSS & de HORN, il y a une partie du quartier de Louvain, en Brabant, & du comté de Namur, qui ont été de l'ancienne Hasbanie ; & dans la moderne, il y a des lieux enclavés qui sont du Brabant ; comme HERSTAL. Voyez ce mot.

HASBAT, province d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez. Elle commence, vers le couchant, aux marais de la province d'Asgar, s'étend, vers le le-

vant, jusqu'aux montagnes d'Errif, & comprend les autres qui sont sur le détroit de Gibraltar. La riviere d'Erguile la borne au midi, & l'Océan au septentrion. Elle a vingt-sept lieues du couchant au levant, & plus de trente-cinq du midi au nord. Cette province est une plaine fort fertile en bleds : elle est arrosée par plusieurs grandes rivieres qui descendent des montagnes, & se rendent dans la mer. On y voit une quantité prodigieuse de troupeaux. Les historiens d'Afrique parlent fort de cette province, parce que ç'a été la plus illustre de tout le pays & celle qu'on nommoit la *Tingitane*, & où il y avoit plus de villes bâties par les Romains & par les Goths ; mais depuis la fondation de Fez, les meilleurs habitans de la province s'y sont allés habituer, pour éviter les désordres de la guerre, particuliérement depuis que les Portugais conquirent les principales villes de la côte. * *Marmol*, l. 4, c. 42, t. 2, p. 210.

Marmol semble croire que la province dont il est question, répond à la Tingitane des anciens ; mais elle n'en comprend qu'une petite partie, puisque pour former la Tingitane, il faut prendre tout le royaume de Fez & la plus grande partie de celui de Maroc, c'est-à-dire tout ce qui est au nord ou au couchant de la grande chaîne du mont Atlas qui s'étend depuis Sainte-Croix par Itala Gesula, & Garciluin jusqu'à l'embouchure de la Meluya, la Malva ou Malvana des anciens, qui séparoit la Tingitane de la Césarienſe. Mais c'est dans cette province qu'étoient *Tingis* qui donnoit le nom au pays, *Septa*, & autres villes possédées par les Romains.

Les villes qui y sont aujourd'hui, sont, selon Marmol,

Ezagen,	Bezat,
Beni-Teudi,	Homara,
Amergue,	Arzicle,
Tenzert,	Tanger,
Aquila,	Alcaçar-Ceguer,
Frixa,	Ceuta, aux Espagnols,
Egesire,	Tetuan.

Les montagnes de cette province sont,

Arhon,	Beni-Hascen,
Beni-Zéquer,	Amegara,
Beni-Aroz,	Huat-Idris,
Beni-Telit,	Beni-hued-fileh.

Quelques-uns nomment cette province *Habat*, & Marmol n'écrit pas autrement. Son nom, dans les cartes de De l'Isle, est l'*Algarve*. Voyez ALCARVE 2 & 3.

HASBISTÆ. Voyez ASBISTÆ.

HASBOURG. Voyez HABSBOURG.

HASCORE, province d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Maroc. Marmol, *l.* 3, *c.* 69 *& ſuiv.* la nomme ESCURE, & dit que ſon ancien nom eſt DOMINET. Il la décrit ainſi : elle commence vers le ſeptentrion à la montagne Verte, ſur la frontiere de Duquela où elle aboutit à la riviere de Tancift, & s'étend au couchant près de la riviere d'Ammey. Au levant elle arrive au fleuve des Négres, qui la ſépare de la province de Tedla, & ſe rend dans celle d'Ommirabi. Elle a au midi quelques montagnes du grand Atlas, qu'elle enferme dans ſon enceinte : ces montagnes ſont remplies de vignes, d'oliviers, & de toutes ſortes de fruits dont elles fourniſſent abondamment la ville de Maroc, qui en eſt à vingt lieues du côté du couchant. Cette province eſt habitée d'Africains ſédentaires, d'une des branches de la tribu de Muçamoda, d'où elle a pris ſon nom d'*Eſcure*. Ils ſont plus riches que ceux de Duquela, parce qu'ils ſont moins inquiétés des Arabes, & cultivent un bon pays, où il y a force bled, & quantité de gros & de menu bétail. C'eſt là qu'on accommode les beaux marroquins, dont ils font des bottines & des couvertures de ſelle à piquer, & toutes ſortes de belles chauſſures. On y fait auſſi pluſieurs fins draps, mais qui ne ſont pas ſi beaux que ceux de l'Europe ; & on y aborde de tous côtés pour le trafic. Les mœurs, les habits, &c. des habitans des villes ſont à-peu-près ſemblables à ceux de Maroc ; mais ceux de la montagne ſont bruraux, & vivent comme des payſans. Il y a entre eux pluſieurs artiſans & autres marchands Juifs, & ils portent les mêmes armes que les Bereberes des autres montagnes de Hea. Mais depuis le regne des Chérifs, ils ont quelques arbalêtes & arquebuſes, & l'on ne fait pas cas d'un Chec qui n'a pas avec lui quelques arquebuſiers pour écarter les Arabes. Ses villes, ſelon Marmol, ſont :

Almenide,	Iſadagaz,
Elemedin,	Elgemuha,
	Bizu.

Ses montagnes ſont,

Tenendez,	Guigidime,
Tenfit,	Tescevin.

Cette province a été nommée *Hascore* du nom de la famille de Hascura, l'une des branches de la tribu de Muçamoda. Un Africain de cette maiſon gouvernoit la ville d'Iſadagaz, quand le Chérif ſe rendit maître du pays.

HASE (LE), *Chaſua*, riviere d'Allemagne, dans la Weſtphalie. Elle ſe joint à l'Ems au deſſous de Lingen. * *Alting. Bat. & Friſ. ant. not.* p. 3.

1. HASEL, ruiſſeau. Voyez HASELFELD.

2. HASEL ou le VAL-HASEL. Voyez HASLI.

HASELAC, *Florentii monaſterium*, ancienne abbaye de France, au diocèſe de Strasbourg, dans la baſſe Alſace, à deux lieues de Molsheim. Elle fut fondée par Dagobert, roi d'Auſtraſie, & enſuite changée en collégiale. Jaillot écrit *Haſlac*, & Piganiol ASLAC, dont ſes imprimeurs ont fait ASTAC. Il dit que le chapitre a été transféré à Molsheim. Haſelac n'eſt qu'un village. * *Abregé de l'hiſtoire de l'ordre de S. Benoît*, l. 3, c. 43.

HASELFELD, ou, comme on écrivoit, anciennement HASZLEFELDE, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, dans les Etats de la maiſon de Brunswig, au comté de Blanckenbourg, bailliage de Stiége. Quelques-uns dérivent ſon nom du Haſel, ruiſſeau qui coule auprès de la ville ; d'autres des coudriers, qu'on nomme en allemand *Haſel*, parce que dans les environs on trouve beaucoup de cette ſorte d'arbres ; & ce qui favoriſe cette opinion, c'eſt que la ville a une feuille de coudrier dans ſes armes. Elle eſt à deux milles de Blanckenberg, dans le Hartz, & dans un canton très-froid ; auſſi n'y ſeme-t-on que les grains d'été. Elle eſt ancienne, & ſes murailles & ſa citadelle, quoique démolies, ſont voir encore qu'elle étoit autrefois plus grande & bien fortifiée. L'an 1559, le mardi après le dimanche de *Quaſimodo*, le 4 Avril, à quatre heures, quand presque tous les habitans étoient au bois ou à la campagne, des enfans en ſe jouant mirent imprudemment le feu à la ville qui fut réduite en cendres ; l'égliſe, la maiſon de ville, l'école, tout fut conſumé. On l'a rebâtie depuis. * *Zeyler*, Brunswic. Topogr. *p.* 109.

HASELINE, petite iſle de la mer de Dannemarck, au nord de celle de Seelande, & à l'orient de celle de Syro.

HASELMERE, bourg d'Angleterre, dans la province de Surrey. Il a droit de tenir marché public. * *Etat préſent de la G. Bret.* t. 1.

HASENCALA. Voyez CALICALA.

HASFURTH. Voyez HASZFURTH.

HASLACH, bourg d'Allemagne, en Suabe, dans la principauté de Furſtenberg, ſur la rive droite du Kintzig, au-deſſous de Haufen. * *Sanſon ; Robert de Vaugondy*, Atlas.

HASLI, (LE PAYS DE) le VAL-HASEL ou le HASLETHAL, petit pays de Suiſſe, au canton de Berne, dont il eſt la derniere partie, & l'extrémité la plus reculée, faiſant front d'un côté au canton d'Underwald ; du côté d'orient à celui d'Uri, & du côté du midi au haut Valais. C'eſt un pays de valons, ſitués entre de hautes montagnes, où il y a de bons pâturages, beaucoup d'eau, pluſieurs villages, & encore plus de maiſons de campagne diſperſées çà & là. Les habitans ont beaucoup de priviléges. Ils choiſiſſent eux-mêmes leur chef qu'ils appellent *Amman*, & qui eſt toujours pris de leur corps ; il eſt confirmé à Berne, où il rend compte de ſon adminiſtration. Là ſont les monts Grimsel, Schrekhorn, Wetterhorn & quelques autres ſemblables. Il y a dans le même pays quelques mines de fer, qu'on y a

découvertes, il y a environ deux cents ans, & qu'on fait valoir par le moyen des forges. Il semble que, dans des lieux auſſi ſauvages que ceux-là, on ne devroit recueillir aucuns fruits ; cependant on a été la chaleur ſe concentre dans ces vallons profonds, environnés de hautes montagnes de toutes parts, & meurit promptement les fruits de la terre. On y ſeme au printems ; & dans dix ſemaines ou trois mois au plus tard, on moiſſonne. * *Etat & délices de la Suiſſe*, p. 221 & ſuiv.

HASLINGDEN, bourg d'Angleterre, dans la province de Lancaſtre. On y tient marché public. * *Etat préſent de la G. Bret.* t. 1.

HASNA, ville d'Aſie, dans un pays que D'Herbelot nomme *Jagiouge*. Il dit que les Arabes ont ainſi nommé ce lieu, à cauſe de ſon aſſiette, qui eſt très-forte & preſque inacceſſible, & que cette ville eſt ſituée proche la muraille ou le rempart qui a été fait pour arrêter les courſes des Hyperboréens, qui, dit-il, ſont les Scythes les plus ſeptentrionaux. Il ſemble qu'il faille chercher ce lieu aux confins de la Tartarie & de la Chine, près de la grande muraille. * *D'Herbelot*, Bibliot. orient. aux mots *Jagiouge* & *Hasna*.

HASN-ELTAF, ville de Perſe, à 72 d. 32′ de longitude, & à 34 d. 40′ de latitude, ſelon Tavernier, *Voyages de Perſe*, *l.* 3, *ch. dernier*. Ce nom ſignifie le *centre de la beauté*. Quoique cette ville ait un ſi beau nom, elle eſt pourtant habitée par des gens groſſiers & tout-à-fait ruſtres. Elle eſt fort petite ; mais elle a été autrefois beaucoup plus grande, & a eu pour fondateur le Kalife Mohteſſen. Aujourd'hui elle eſt preſque toute en ruine.

HASNON, *Hasnonium*. Abbaye réguliere, de l'ordre de S. Benoît, dans le Hainaut, au diocèſe d'Arras, ſur la Scarpe, à une lieue au ſud-oueſt de Saint-Amand. L'abbaye fut fondée par Jean & par Eulalie, perſonnages d'une grande naiſſance, qui fonderent deux monaſteres, l'un pour des hommes, qui fut gouverné par Jean ; & l'autre pour des filles, dont Eulalie fut la premiere abbeſſe, & qui, dans le neuviéme ſiécle, eut pour abbeſſe Ermentrude, fille de Charles le Chauve. Les Normands déſolerent ces deux maiſons, & mirent les religieux & les religieuſes en fuite. On mit en leur place des chanoines ; mais, dans l'onziéme ſiécle, Baudouin, comte de Flandres, rétablit le monaſtere, & y mit des moines qu'il tira de Saint-Amand. L'abbaye jouit de cinquante mille livres de revenu. Elle eſt de l'ordre de S. Benoît. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 3, *p.* 153.

HASPAHAM. Voyez ISPAHAM.

HASPARON, gros bourg de France, au pays de Labour, généralité d'Auche, près la petite riviere d'Hiſpide. * *Mém. dreſſés ſur les lieux.*

HASPENGOW. } Voyez HASBAIN.
HASPINGIA. }

HASSARASSAP, ville du pays de Charasm, ſur la rive ſeptentrionale de la riviere de Kheſell, à 40 d. 45′ de latitude, & à 89 d. de longitude. Elle étoit autrefois conſidérable ; mais elle a bien dechu depuis que les Tartares Usbeks en ſont en poſſeſſion. * *Hiſt. général. des Tatars*, *p.* 798.

HASSARMAUETH. Arias Montanus dit que les Hébreux nomment ainſi la SARMATIE ; il entend par-là les Juifs modernes.

HASSEBROUCK, petite ville demantelée des Pays-bas, dans la châtellenie de Caſſel. * *Diction. géogr. des Pays-bas.*

HASSEK, ville de l'Arabie heureuſe, ſur la mer, vis-à-vis de Zocotora. L'ancien peuple des *Adites* demeuroit aux environs de Haſſek, ſelon D'Herbelot, *Bibl. orient.*

HASSELFELD, bourg de la baſſe Saxe, dans le comté de Reinſtein, aux confins de la principauté d'Anhalt, entre les villes de Northauſen & Halberſtadt, à environ cinq lieues de la premiere, & à ſept de la ſeconde.

1. HASSELT, petite ville des Provinces-Unies des Pays-bas, dans l'Over-Iſſel, ſur le Wecht, à deux lieues de Zwol, & à quatre de Steenwyk. Son nom latin eſt *Haſſeletum* ; c'eſt une des huit villes murées de la province d'Over-Iſſel. Elle eſt petite, mais aſſez jolie. On ignore le tems de ſa fondation : on ſait ſeulement qu'en 1242. Henri de Vienne, évêque d'Utrecht, lui accorda le droit de ville, une juriſdiction ſans appel, & le droit de condamner à mort. Tous les évêques ſuivans juſqu'à Henri de Baviere, confirmerent ces priviléges ; & Charles V, empereur & ſeigneur d'Over-Iſſel, les ratifia, en 1527. L'égliſe a été bâtie ſous l'invocation de ſaint Etienne. La ville eſt entourée de bons pâturages, & le Wecht lui fournit du poiſſon abondamment. * *Blaeuw*, Theat. urb. Belg.

2. HASSELT, petite ville d'Allemagne, au pays de Liége, dans le comté de Loſs, ſur le Demer, & à cinq lieues de Maſtricht.

1. HASSI ; quelques modernes ayant cru voir ce nom dans Pline, *l.* 4, *c.* 17, ou BASSI, comme porte l'édition de Veniſe, ſe ſont figurés que c'étoit la *Baſſée*, ville de Flandres, mais le mot *Haſſi* ne paroît plus dans les bonnes éditions de Pline. * *Meyer*, Annal. Fland. *l.* 10.

2. HASSI ; les modernes nomment ainſi, en latin, les HESSOIS.

HASSIA, nom latin de la *Heſſe*.

Ces deux noms viennent du peuple *Chatti* ou *Catti*, ancêtres des Heſſois. Voyez HESSE & CATTES.

1. HASTA, ancienne ville de la Paleſtine, ſelon la Notice de l'empire, *ſect.* 21.

2. HASTA, ville d'Italie, ſelon Pline. Voyez BASTA. C'eſt ainſi que ce nom ſe trouve écrit dans les bonnes éditions.

HASTEMBECKE, village d'Allemagne, au cercle de la baſſe Saxe, dans l'électorat d'Hanovre, au ſud-eſt d'Hameln, remarquable par la victoire remportée par les François, commandés par le maréchal d'Etrées, ſur les Anglois qui avoient à leur tête le duc de Cumberland, le 26 Juillet 1757.

HASTIER, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, dans les Pays-bas, au comté de Namur, proche celle de Waſor à laquelle on l'a réunie.

HASTINGS, ſelon l'Etat préſent de la G. Bretagne, *t.* 1, *p.* 117, ville maritime d'Angleterre, dans la province de Suſſex ; c'eſt un des cinq ports qui ont de grands priviléges & dont les députés au parlement ſont appellés *barons des cinq ports*. La ville eſt ancienne, & étoit autrefois défendue par un château qui eſt tombé en ruine. Il y a deux paroiſſes. Ce fut près de cette ville que ſe donna, en 1263, la ſanglante bataille entre le roi Henri III, & les barons : la victoire ſe déclara en faveur de ceux-ci, & le roi fut contraint de plier. Baudrand, *édit.* 1705, n'en fait qu'un bourg, & dit que Guillaume le Conquérant débarqua au port de Haſtings, & que huit jours après il défit aux environs, Harald, roi d'Angleterre, qui y fut tué le 14 d'Octobre 1066, ce qui lui acquit le royaume d'Angleterre, qu'il a transmis à ſa poſtérité. D'Audifret, *Geogr. hiſt. t.* 1, avoue que quelques-uns y mettent le débarquement de Guillaume le Conquérant ; cependant il ajoûte : d'autres juſtifient que ce fut à Prevenefey, (Pevensey.)

HASUNDA, riviere de Suéde, dans la Geſtricie. Elle arroſe Gévalie, qui en eſt la capitale, & la ſépare en deux parties. * *De l'Iſle*; *Zeyler*, Suev. Descript.

HASZFURTH, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Wurtzbourg ſur le Mein, entre Bamberg & Schweinfurth, à trois milles germaniques, au-deſſus de la derniere. Il y a un château, & elle eſt le chef-lieu d'un bailliage de même nom. * *Zeyler*, Francon. Topogr. *p.* 26.

1. HATFIELD, bourg d'Angleterre, dans la province d'Eſſex. On y tient marché public. * *Etat préſent de la G. Brot.* t. 1.

2. HATFIELD, bourg d'Angleterre, dans la province d'Hertford. Il a droit de tenir marché public. * *Etat préſent de la G. Bret.* t. 1.

HATIBONICO, riviere de l'Amérique, dans l'iſle Hiſpaniola. C'eſt, ſans doute, la même que l'*Antibonite*, qui a ſa ſource dans des montagnes, au milieu de l'iſle, &, coulant d'orient en occident, arroſe le petit pays que les François appellent *Mirabalais*, & ſe jette dans une baie terminée au midi par le Morne-au-Diable. Elle a plus de ſoixante lieues de cours, ſans parler des détours qu'elle fait.

HATRA, ancienne ville d'Aſie, dans la Méſopotamie, ſelon Ammien Marcellin, *l.* 25, *c.* 8. Il dit : nous vînmes à Hatra, ville ancienne, ſituée au milieu d'un déſert, & autrefois dépeuplée. Trajan & Severe, princes guerriers, ayant entrepris, en divers tems, de la détruire,

saillirent eux-mêmes à périr avec leurs armées. Dion Cassius, *l.* 68, *p.* 785, qui rapporte cette expédition de Trajan, ne nomme point cette ville ; mais il en fait la capitale des Agaréniens que l'empereur vouloit subjuguer. Il la met en Arabie, c'est-à-dire dans l'Arabie qui est entre le Tigre & l'Euphrate ; voici ses paroles : étant parti de-là, (c'est-à-dire de Ctesiphonte chez les Parthes à qui il venoit de donner un roi,) & marchant vers l'Arabie, il attaqua les Agaréniens qui avoient quitté le parti des Romains, & dont la ville n'est ni grande ni riche : le pays voisin est en partie désert, parce qu'on y manque d'eau, & que le peu, qu'on y en trouve, est très-mauvais, & parce qu'on n'y peut avoir de bois ni de fourrage ; de-là vient qu'un peuple un peu nombreux ne sauroit y subsister, tant par cette disette qu'à cause des chaleurs violentes auxquelles elle est expofée. Trajan donc ne put la prendre, ni Severe après lui, quoiqu'ils eussent renversé une partie de la muraille. On voit bien par ces circonstances, que la capitale des Agaréniens est la même que celle dont parle Ammien Marcellin. De Valois croit que ce nom des *Agaréniens* est une faute du copiste qui a mis 'Αγαρηνοὶς, pour 'Ατρηνοὶς, ce qui est très-vraisemblable ; & alors les *Hatreniens* seront un peuple qui prenoit son nom de la ville d'Hatra. Ce peuple se trouve effectivement nommé ainsi par Hérodien *l.* 3. Voyez ATRÆ.

HATRENI, 'Ατρηνοὶ, peuple de la Mésopotamie. Ils habitoient la ville d'HATRA. Voyez cet article.

HATTEM, *Hattenum*, petite villes des Provinces-Unies des Pays-bas, au duché de Gueldre, dans le Vélaw, sur la rive gauche de l'Issel, entre Deventer & Campen, à deux lieues de Zwol. Il y avoit autrefois une forte citadelle, bâtie par Reinald, premier duc de Gueldre, & augmentée de divers ouvrages par Charles, dernier duc. Elle soutint les rudes attaques, que George Schenk lui donna. Elle est maintenant détruite, & il n'en reste plus que les décombres. Hattem fut prise, en 1672, par les François ; ils l'abandonnerent ensuite, & en raserent les murailles, selon Baudrand, *édit.* 1705. **Dict. geogr. des Pays-bas ; Pontanus*, Hist. Gelric. *l.* 1, *p.* 40.

HATTIBONITE, grande riviere de l'isle de Saint-Domingue, que l'on nomme aujourd'hui, par corruption, ARTINITE. Voyez ce mot.

HATTINGEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le comté de la Marck, sur le Roer, aux confins du pays de Berg. Cette ville fut prise par les impériaux, en 1636. **Zeyler*, Westphal. Topogr. *p.* 85.

HATTON-CHATEL, bourg de France, au duché de Bar, dans la Vaivre, entre la Meuse & la Moselle, sur une montagne près du *ruisseau* de HATTON, d'où lui vient son nom. Il est de l'ancien patrimoine de la ville de Verdun. Cette étymologie est de Baudrand, qui dit *Hotton-Château*. De Longuerue en donne une autre, & en même tems l'histoire abrégée de ce lieu. La voici : Hatton-Chastel a pris son nom de son fondateur Hatton, évêque de Verdun, qui vivoit sous le jeune Lothaire, vers l'an 860, & qui fit bâtir cette forteresse, qui étoit la meilleure, & la plus importante de l'évêché. Les évêques la conserverent soigneusement ; car Guillaume, évêque de Verdun, sous Charles VII, ayant engagé à Jean de Luxenbourg, comte de Ligni, cette place pour une somme d'argent, dont il avoit un extrême besoin, la retira deux ans après, imitant en cela Hugues de Bar, son prédecesseur, qui retira promptement Hatton-Chastel des mains de Robert, duc de Bar, & de sa mere Yoland, pour quatre mille florins. **Longuerue*, Descr. de la France, 2. *part. p.* 199.

Jean, cardinal de Lorraine, engagea la prévôté & châtellenie de Hatton-Chastel à son neveu, Antoine, duc de Lorraine, pour la somme de six vingt mille francs, l'an 1540. Le duc déclara, l'année suivante, que cet engagement étoit fait sans préjudice des droits de supériorité & de ressort de l'évêché, auquel on laissoit les fiefs qui relevoient de cette prévôté.

Les choses ne demeurerent pas long-tems en cet état ; car Chrétienne de Danemarck, veuve du duc François, & tutrice du duc Charles II, fit un échange avec son beau-frere Nicolas de Lorraine, évêque ou administrateur de Verdun, l'an 1546. L'évêque céda au duc, son neveu, le plein domaine & la propriété du château, de la ville, de la terre & seigneurie de Hatton-Chastel, & des villes ou villages qui en dépendent, à la reserve du droit de l'empereur, & la duchesse céda les six vingt mille francs, fournis par le duc Antoine, & ce qui appartenoit à son fils, le duc Charles, à Rambercourt-aux-Pots, (sur les confins du bailliage de Bar-le-Duc ;) ce qui fut confirmé, l'année suivante, par le cardinal Jean de Lorraine, à cause du droit de regrès qu'il s'étoit réservé sur cet évêché, en le résignant à son neveu Nicolas.

Cette aliénation fut confirmée par une transaction du 10 de Septembre 1564, passée entre Nicolas Pfaulme, évêque de Verdun, & Charles II, duc de Lorraine ; par laquelle il fut convenu que la terre & seigneurie de Hatton-Chastel demeureroit en toute propriété, jurisdiction & dernier ressort, & autres droits, au duc de Lorraine & à ses successeurs ; à quoi l'évêque Pfaulme renonça.

Cette transaction fut ratifiée le lendemain, par le cardinal Charles de Lorraine, à cause du droit de regrès qu'il avoit à cet évêché. Enfin ces contrats furent de nouveau ratifiés par l'évêque Pfaulme, & le duc Charles de Lorraine le 29 Janvier 1566. L'année suivante 1567, le duc Charles II obtint l'investiture des fiefs impériaux de l'empereur Maximilien II, qui donna alors à Hatton-Chastel le titre de *marquisat* ; mais il mit cette condition, qu'il réservoit à l'empire pour ce marquisat tous les droits féodaux, & ceux de ressort, où les autres fiefs de Lorraine n'étoient pas soumis ; ce que l'on voit par les lettres d'investiture, données par l'empereur Rodolphe II, au duc Henri, l'an 1609, & confirmées par celles de Matthias de l'an 1613, données au même duc, & par celles de Ferdinand II, données au duc Charles III, l'an 1627.

Le duc Charles fut rétabli, sans difficulté, l'an 1661, en possession du marquisat de Hatton-Chastel ; & il a été rendu au duc Léopold par la même raison, en exécution du traité de Ryswick, nonobstant l'arrêt de la chambre de Metz, rendu pour la réunion de Hatton-Chastel, le 29 Mai 1680, lequel a été cassé, comme tous les autres, par le traité de Ryswick.

HATUAN ou HATWAN, *Haduanum*, ville & forteresse de Hongrie, au comté de Novigrad, entre cette ville & Agria. Les impériaux la brûlerent & la ruinerent, en 1685.

HATZFELD, gros bourg & château d'Allemagne, en Vétéravie, dans le cercle du haut Rhin. Il est le chef-lieu d'un comté qui donne le nom & le titre de *comte* aux comtes de Hatzfeld. Ce comté est situé près de celui de Witgenstein, & les comtes de Hatzfeld ont de grands biens en Thuringe, savoir GLEICHEN & BLANCKENHEIM, & en Silésie la baronnie de TRACHENBERG, &c. Le bourg de Hatzfeld est sur la riviere d'Eder, & le comté n'est pas d'une grande étendue. La maison qui le possede est une des plus anciennes de la Hesse ; elle descend d'Everard, qui assista au tournois de Schweinfurt, sur la fin du treizieme siécle. Melchior de Hatzfeld fut créé comte de l'empire par l'empereur Ferdinand II, en récompense de ses services militaires. **Hubner*, Géogr. *p.* 496, 590 & 626. *D'Audifret*, Géogr. *t.* 3.

1. HAVANA ou HAVARIA, ville de la Palestine, selon la Notice de l'Empire, *sect.* 21. Reland, *Palæst. p.* 230, croit que c'est l'Avara de Ptolomée.

2. HAVANA, (LA) ville dans l'Amérique septentrionale. Elle est située sur la côte du nord de l'isle de Cuba, vis-à-vis de la Floride, à 23 d. de laritude. Son port est très-renommé, & si bien fortifié par l'art & la nature, que plusieurs le croient imprenable. Il reçoit la mer par une embouchure fort étroite, mais assez profonde, & s'élargit au-dedans en une grande baye, les rivages s'éloignant insensiblement l'un de l'autre, & ensuite se courbant en un. Il peut contenir au moins mille navires ; & les montagnes qui l'environnent, le mettent à l'abri des vents & des tempêtes : enforte que les vaisseaux y sont comme dans un golfe sûr, sans avoir besoin de cables ni d'ancres. Aux deux côtés de l'embouchure il y a deux pointes avec deux châteaux, assez bien fortifiés, pour empêcher le passage à une très-grande flotte. On y a mis quantité de pièces de fonte, & l'on y tient une forte garnison. Du côté de l'est, au-dessous

du château, on voit une haute tour, dans laquelle il y a toujours des sentinelles, qui découvrant les navires qui s'approchent, donnent un signal qui fait connoître leur nombre à la garnison & aux habitans. La ville est encore défendue par un fort château ; mais elle n'est ceinte d'aucunes murailles. Ce troisième château est beaucoup plus grand que les deux autres, & opposé de telle maniere au-devant des navires qui entrent dans l'embouchure étroite du Havre, qu'il leur peut briser la proue, comme ceux des pointes peuvent leur briser les côtés. Toutes les flottes d'Espagne qui viennent de la terre-ferme de l'Amérique méridionale, de la nouvelle Espagne, & des isles où elles se sont chargées, ont accoutumé de s'y retirer & d'y demeurer pour se pourvoir d'eau & des choses nécessaires, jusqu'à ce qu'elles y soient toutes assemblées, ou au moins la plus grande partie ; & de-là au mois de Septembre, divisées en deux ou toutes ensemble, elles gagnent la mer du nord par le détroit de Bahama, & vont en Espagne. La ville d'Havana, outre la garnison qui doit être de mille hommes, a environ trois cents familles d'Espagnols, plusieurs Portugaises & un grand nombre d'esclaves. Le gouverneur de toute l'isle y demeure d'ordinaire, ainsi que les officiers royaux. Cette ville surpasse toutes celles de l'isle, & la plûpart des autres de l'Amérique, tant par la grandeur & par la sûreté de son port, qu'en richesses & en commerce. Les forêts voisines fournissent une grande abondance de fort bon bois, dont on se sert à construire des navires. On a essayé de travailler à quelques mines de cuivre, qui ne sont pas bien loin de la ville ; mais on l'a fait sans succès. Le P. Taillandier, missionnaire Jésuite, dans sa lettre du 20 Février 1711, décrit ainsi le port de la Havana. Nous entrâmes dans le port de la Havane, en rangeant le fort du More à demi-portée du pistolet. Ce château a plus de soixante canons de fonte. L'autre passe est au milieu entre le fort du More & un autre fort, qui a trente-six piéces de grosse artillerie de fonte. Le canon porte d'un fort à l'autre. Quand on approche de la ville, on se trouve à la portée d'un troisième fort plus petit que les deux autres : il ne peut passer qu'un seul vaisseau dans chaque passe, le reste de l'entrée étant semé de rochers à fleur d'eau. Ce port, ou plutôt cette baie, s'enfonce une lieue au sud, & forme comme divers bras à l'ouest & à l'est. Le mouillage en est bon, & on y est en sûreté contre les vents les plus violens. La ville est bien fortifiée. Elle a du côté de la terre plusieurs bastions avec leurs courtines : sa figure est presque ronde, & il faut environ une heure pour en faire le tour. Il y a trois paroisses, six maisons de différens ordres, & trois monasteres de religieuses. Les Anglois l'ont pris dans la derniere guerre, y ont fait un butin considérable & l'ont rendue par le traité de paix. * *Corn.* Dict. & *De Laët*, Ind. occid. *l.* 1, *c.* 12.

HAUBERTINGA, *Ezelinga*, *Adalunga*, *Gamundia*, &c. Ce sont des lieux nommés dans un diplôme de Charlemagne qui les nomme comme étant du duché d'Allemagne. Beatus Rhenanus le rapporte dans ses Antiquités Germaniques. Ce sont aujourd'hui des lieux de Suabe, qui conservent encore leurs noms, les uns sans aucun changement, comme *Esslingen* & *Gemund*, & les autres avec un peu plus d'altération. C'étoient alors de petits monasteres que Volrad, étant chapelain de Charlemagne, avoit fondés, & qu'il avoit demandé de les unir lorsqu'il fut abbé de S. Denis.

HAUBERT-WILLIERS ou AUBERVILLIERS, la premiere orthographe est de Corneille, & la seconde est de Piganiol de la Force, village de France, au nord oriental de Paris, dans la plaine de S. Denis : on le nomme aussi *Notre-Dame des Vertus*, à cause de son église qui porte ce nom, & qui est desservie par des peres de l'Oratoire. C'est un lieu où la dévotion attire beaucoup de monde, tant de Paris que des autres lieux.

L'an 1529, sous le régne de François I, toutes les paroisses de la capitale du royaume s'assemblerent dans la cathédrale, d'où elles allerent en procession à l'église d'Haubertvilliers, avec une si grande quantité de torches & de flambeaux, que ceux qui étoient vers Montlheri crurent, en voyant une si grande lumiere, que le feu étoit dans la ville. * *Duchêne*, Antiquités des villes de France.

HAUBOURDIN, bourg de la Flandre Françoise, dans la châtellenie de Lille, sur la droite de la Deule.

HAUBTWYL, bourg de Suisse, dans le haut Thurgow, avec un château appartenant à un particulier de S. Gal. Il s'y fabrique quantité de toiles qu'on envoie dans les pays étrangers. * *Etat & délices de la Suisse*, *t.* 3, p. 166.

HAVEL, riviere d'Allemagne ; elle a sa source au duché de Meckelbourg, dans un lac situé entre les villages de Vogelsang, Eltberg, Feltborg, Furstenhagen, Kiussel & Thomasdorff, & arrose Furstenberg derniere ville du pays, entre ensuite dans la Marche de Brandebourg, où elle reçoit divers ruisseaux, se partage de tems en tems, & forme plusieurs isles, coule à Botzow, à Orangebourg & à Spandow, ensuite, serpentant vers le couchant, & formant beaucoup d'isles, elle passe à Potsdam, au vieux Brandebourg, reçoit plusieurs rivieres, dont les plus considérables sont la *Plun*, l'Ile, rejoint au-dessous de Ratenow une de ses branches, & près de Rhinow la riviere de Rhin, & enfin, après avoir baigné les murs de Hawelberg, elle se perd dans l'Elbe vis-à-vis de Werben. Un peu au-dessous du vieux Brandebourg, cette riviere coule entre le duché de Magdebourg, la moyenne Marche, & au-dessous de Rhinow, entre ce même duché & Priegnitz.

Le HAVELLAND, c'est-à-dire le pays de Havel, s'étend aux deux bords de cette riviere, aux environs de Havelberg & de Nawen.

HAVELBERG, ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, dans l'électorat de Brandebourg, sur la riviere de Havel qui l'entoure de ses eaux. Elle est dans le Havelberg ; mais l'église cathédrale & le palais épiscopal est de l'autre côté de l'Havel, dans le pays de Priegnitz, sur une hauteur. Durant les longues guerres d'Allemagne, le roi de Dannemarck s'empara de la ville, fit de cette hauteur une forteresse, & l'abandonna néanmoins en 1627. Les impériaux qui l'affiégerent, s'en rendirent maîtres ; les Suédois la reprirent, en 1631. Les impériaux & les Saxons les en dépossederent, en 1636 ; mais ils y rentrerent l'année suivante, & ne la garderent que jusqu'au mois de Juillet. En 1639 ou 40, elle fut encore prise & reprise, & est enfin demeurée à l'électeur de Brandebourg. * *Zeyler*, Brandeb. Topogr.

L'évêché de Havelberg fut fondé par l'empereur Otton I, en 946, du vivant de Gero, comte d'Altenbourg & de Mersbourg, burgrave de Magdebourg, margrave de Luface, & seconde margrave de Brandebourg. Le premier évêque se nommoit *Udo*, en 1501 ; l'évêque étoit Otton de Konigsmarc, gentilhomme, en 1523 ; c'étoit Busso d'Alvensleben, docteur ès droits, à qui il succéda, en 1548 ; Frederic, margrave de Brandebourg. Après lui, George de Blankenberg, fut remplacé. Le margrave Joachim-Frederic de Brandebourg, & depuis ce prince la maison de Brandebourg ne s'est point desaisie de cet évêché qui a été sécularisé en faveur, aussi-bien que l'archevêché de Magdebourg, dont le siége de Havelberg étoit suffragant. La résidence de l'évêque étoit à Wittstock, ville du Preignitz, & quelque tems à Plattenberg.

HAVELSBERG, petite ville de Silésie, dans le comté de Glats, sur la Neisse, au-dessus de la ville de Glats.

HAVERBURG. Corneille dit : Haverburg, ville d'Angleterre, dans le comté de *Leicester* : on l'appelle vulgairement *Harboron* ; elle est située sur la riviere de Welland ; & cite Davity. Cet auteur, *t.* 1, *p.* 304, met dans la province de Leicester *Haverburg* nommé vulgairement *Harborow*. L'auteur de l'Etat présent de la G. Bretagne, *t.* 1, *p.* 82, la nomme *Harborough*.

HAVERFORD-WEST, ville de la Grande-Bretagne, dans la principauté de Galles, en Pembrokeshire.

HAVERILL, bourg d'Angleterre, dans la province d'Essex. On y tient marché public. * *Etat pr. sent. de la G. Bret.* t. 1.

HAVIZA, ville d'Asie, dans le Curdistan, sur la riviere d'*Abzal*, à 85 d. de longitude, & à 31 de latitude. Ce mot *Haviza*, employé dans l'Histoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 22, est corrompu d'Ahouaz, selon la remarque du traducteur.

HAVISCAS, grand bassin, qui fournit d'eau la ville de Deli, dans l'Indoustan.

HAULTON, village d'Angleterre, en Cheshire, entre Chester & Manchester. Baudrand dit qu'il passe pour un reste de la petite ville de *Concangium* ; ce lieu

eſt nommé *Concangios*, dans la Notice de l'Empire, *ſect.* 63 ; mais elle en détermine ſi peu la ſituation, qu'on ne ſauroit dire s'il étoit là ou ailleurs.

HAVRE : ce mot, que les Latins expriment par celui de *Portus*, étoit appellé par les Grecs Λιμὴν, Limné & Ὅρμος. Il ne répond pas au *Statio navium* des Latins, comme l'a cru le P. Lubin. Le port ou le havre, en latin *portus*, marque un lieu ou fermé, ou capable d'être fermé. *Statio navium* ſignifie au contraire une *rade*, un *abri*, un *mouillage*, où les vaiſſeaux ſont ſeulement à couvert de certains vents. Voyez au mot PORT, où je traite des ports plus au long. Je remarquerai ſeulement ici l'uſage du mot *havre*, dans quelques façons de parler, qui en marquent les avantages ou les inconvéniens.

On appelle HAVRE DE BARRE, un havre dont l'entrée eſt fermée par un banc de roches ou de ſables, & auquel on ne peut entrer que de pleine mer.

Le HAVRE DE TOUTES MARÉES eſt celui où l'on n'eſt pas obligé d'attendre, pour entrer ou pour ſortir, la commodité de la marée.

Le HAVRE D'ENTRÉE ſignifie la même choſe ; c'eſt un havre où il y a toujours aſſez d'eau pour y entrer ou pour en ſortir, même en baſſe marée.

Le HAVRE BRUTE eſt celui que la nature ſeule a formé, & auquel l'induſtrie des hommes n'a encore rien ajoûté pour le rendre plus ſûr ou plus commode. Les François qui naviguent en Amérique, appellent *cul-de-ſac* un havre de cette eſpece.

Quelquefois le havre eſt reſſerré à ſon entrée par une longue *digue*, qui s'avance dans la mer, ou même par deux, que l'on appelle des *jettées*. Elles ſervent à pluſieurs uſages ; 1. à arrêter le gros galet, ou le ſable, ou la vaſe qui pourroit entrer dans le port, & le combler peu-à-peu ; 2. à haller les vaiſſeaux qui en entrant ne peuvent ſe ſervir de leurs voiles, à cauſe des vents contraires ; 3. à rompre les vagues, & à procurer la tranquillité aux vaiſſeaux qui ſont dans le port ; 4. ſouvent auſſi à reſſerrer le lit de la riviere, dont l'embouchure forme le port, & à lui menager une profondeur d'eau ſuffiſante pour tenir les vaiſſeaux à flott ; 5. ſouvent auſſi la tête de ces jettées eſt fortifiée d'une baterie de canon pour protéger & la jettée & les vaiſſeaux qui entrent dans le port.

Quelquefois, & ſur-tout en Italie & dans la Gréce, au lieu de jettées, il y a un *mole* qui ferme le port. Le *mole* eſt un ouvrage de maçonnerie que l'on avance dans la mer, ou en ligne circulaire, ou à angles, ſelon la commodité du fond ſur lequel on le bâtit, & on y laiſſe ſeulement une entrée ſuffiſante pour les vaiſſeaux, & que l'on puiſſe, en cas de beſoin, fermer avec une chaîne, qui en empêche l'entrée ou la ſortie. Ce mole, qui eſt ordinairement fortifié, ſert à briſer l'agitation de la mer, & à mettre en ſûreté les vaiſſeaux, qui n'y craignent ni l'ennemi ni les tempêtes.

La CRIQUE eſt une eſpece de *havre brute*, où des barques & des chaloupes ſe peuvent retirer.

HAVRE DE GRACE, (LE) autrefois FRANÇOIS-VILLE, *Franciscopolis*, ville de France, en Normandie, au pays de Caux, avec un port de mer : elle eſt ſituée à l'embouchure de la Seine, dans un lieu marécageux, & un terrein uni, à douze lieues de Caën, à dix-huit de Rouen & de Dieppe, à huit de Feſcamp & de l'Iſle-Bonne, à ſept de Quillebœuf, & à deux de Montivilliers & de Harfleur. Cette ville, conſidérable par la quantité de beaux édifices, doit ſon commencement au roi Louis XII, qui en jetta les fondemens, en 1509. François I la fit fortifier, afin d'en faire un rempart contre les Anglois qui déſoloient les pêcheurs ; & on y bâtit par ſon ordre une très-groſſe tour, qui ſubſiſte encore, & qui a un commandement particulier, avec brévet de ſa majeſté ; on y entretient garniſon. Henri II & ſes ſucceſſeurs y ont auſſi fait travailler. Le cardinal de Richelieu, auquel Louis XIII donna le gouvernement de cette place, fit faire la citadelle à ſes frais, & par ce moyen vint à bout d'arrêter les Anglois, qui venoient juſque dans la Seine, enlever les vaiſſeaux marchands. Louis le Grand, a augmenté toutes les fortifications que le cardinal avoit faites à cette place.

Il y a dans la ville environ quarante rues, toutes pavées, dont pluſieurs ſont larges & ſpacieuſes, & tirées à la ligne : il y en a ſix qui la traverſent depuis le boulevard de la porte d'Ingouville, juſqu'au port. Ses belles fontaines, diſtribuées dans tous les quartiers & les carrefours, y ſont d'un grand ornement. On remarque, entr'autres, celle de la grande place, où ſe terminent quatre grandes rues. Sur cette fontaine qui jette l'eau par quatre côtés, ainſi que celle de la place du marché & de Saint-François, eſt élevée une figure pédeſtre de Louis XIV, repréſentée en pierre bronzée, & vêtue à la Romaine. La ville du Havre a trois portes, & à-peu-près vingt-quatre mille habitans. Outre un intendant de marine, il y a un commiſſaire, un contrôleur, un capitaine, un lieutenant de port, & quantité d'officiers de département pour les vaiſſeaux du roi ; des écoles pour la marine, pour les mathématiques & pour l'exercice du canon, & un collége pour les humanités. Il y a auſſi bailliage, vicomté, amirauté, grenier à ſel, un lieutenant de police, un maire, quatre échevins, une compagnie privilégiée, & quatre compagnies de bourgeois, avec leurs officiers. Les égliſes de Notre-Dame & de Saint-François, & les couvens des Capucins & des Urſulines, ſont dans l'enceinte de ſes murailles ; mais la paroiſſe de S. Michel, le couvent des Pénitens, l'hôpital général, & la chapelle de S. Roch, avec les maiſons des peſtiférés, ſont dans le fauxbourg au-delà du marais, du côté du nord, & au pied de la côte. Les chapelles de la citadelle & de l'arſenal ſont deſſervies par les Capucins, qui ont auſſi un petit hoſpice du titre de Notre-Dame des Neiges, derriere la citadelle, au-delà des Tuileries. M. le prince de Conti, comme marquis de Grasville, (De Longuerue le donne à la maiſon de Condé,) préſente à la cure de S. Michel d'Ingouville, fauxbourg du Havre, dont dépendent les égliſes de Notre-Dame & de S. François, dans la ville ; de ſorte que le curé de cette premiére égliſe gouverne toutes les trois, exerçant ſes fonctions curiales dans celle de Notre-Dame, & mettant des vicaires pour deſſervir les deux autres, avec avec un clergé convenable. L'égliſe de Notre-Dame eſt bâtie en croix, grande, belle, & ornée d'architecture & de ſculture. Un corridor & un rang de chapelles regnent à l'entour ; celle de la Vierge, derriere le chœur, y attire un grand concours de dévotion. Le grand portail eſt un beau morceau d'architecture, qui préſente trois portes ſur la grande rue, pour entrer ſous les corridors & dans la nef. Ce portail eſt accompagné d'une belle tour, & avec d'aſſez bonnes cloches, & une groſſe horloge. Les deux portes de la croiſée ſont auſſi ornées d'architecture & de ſculture, & une belle baluſtrade de pierre couronne en dehors toute cette égliſe. Le ſéminaire de S. Charles eſt une grande maiſon, dans laquelle pluſieurs prêtres vivent en commun avec leur paſteur. L'égliſe de S. François a un air de propreté dans toute ſon étendue ; mais elle n'eſt pas encore entiérement achevée dans ſon deſſein. La maiſon de ville fait face à l'entrée du port : elle eſt en bel air, aſſez jolie, très-logeable, & a une avant-cour, ornée d'un corridor ouvert des deux côtés, & au-devant une grande place. La ville eſt couverte d'un côté par la citadelle, dont elle eſt ſéparée par un double foſſé rempli d'eau ; de l'autre côté, bordée de la Seine, & diviſée de ſon fauxbourg par une longue chauſſée, aux deux côtés de laquelle on peut inonder tous les marais, par le moyen des écluſes. Le canon de la groſſe tour terraſſée, accompagnée d'une grande plate-forme, défend les jettées du canal d'entrée de la mer, & la petite rade. Le gros canon de ſes baſtions & de ſes boulevards plantés d'arbres, & défendus par des demi-lunes & des ravelins, fraiſés & paliſſadés, pour foudroyer tout ce qui ſort du fauxbourg pour entrer dans la ville. C'eſt tout le long de ſa plus grande place que ce port a ſon étendue : il n'eſt ſéparé du canal de la Seine, que par une baſſe muraille terraſſée. Le quai eſt auſſi terraſſé de pierre de taille, & aſſez large, pavé & bordé de maiſons. La marée entre tous les jours deux fois dans ce port, où elle apporte juſqu'à dix-huit pieds d'eau, quand elle eſt forte. En paſſant ſur le pont qui ſépare le port marchand d'avec le baſſin du roi, & le quartier de Notre-Dame de celui de S. François, on voit ce baſſin par lequel on entre par quatre grandes portes :

il

il eſt clos par-tout de murailles, excepté du côté du pont, où il eſt fermé par un treillis de fer, porté ſur un mur d'appui, afin que ceux qui paſſent de ce côté puiſſent voir les vaiſſeaux. Ce baſſin, revêtu de pierres de taille, eſt de figure pyramidale, aſſez à l'abri des vents, avec un large quai qui régne tout à l'entour. On y retient ordinairement, avec le ſecours des écluſes, ſeize pieds d'eau; & il y peut contenir à flot une eſcadre de vaiſſeaux de guerre de différentes grandeurs. En 1690, on y fit entrer & ſéjourner onze galeres du roi. On rafraîchit les eaux de ce baſſin, en ouvrant les écluſes, pour recevoir par le canal du port les eaux de la marée, lorſqu'elle eſt dans ſon plein, & on les renferme quand elle commence à s'en retourner. Ces écluſes ſont deux grandes portes doubles, dont l'une ſoutient d'un côté les eaux du baſſin, & l'autre celles du port. On les ouvre, & on détourne le deſſus du pont, lorſqu'on veut y faire entrer & en faire ſortir des vaiſſeaux. A droite & à gauche, ſur les quais de ce baſſin, on voit quantité de canons & d'ancres, comme en magazin, les mâts, les agrès, & autres piéces de vaiſſeaux déſarmés. Au bout de ce baſſin, il y a un grand eſpace de terrein, qu'on nomme le *chantier*, dans lequel on peut en même tems tirer trois vaiſſeaux de ſoixante à quatre-vingt canons; mais quand ces grands vaiſſeaux bâtis au Havre, en ſont une fois ſortis, ils n'y rentrent plus, & ſont du département de quelqu'un des plus grands ports de France, comme de Breſt, de Port-Louis, de Toulon & de Rochefort. L'arſenal pour la marine eſt toujours en état de fournir tout ce qui eſt néceſſaire pour l'armement & l'équipement des vaiſſeaux du département du Havre. Cet arſenal conſiſte en une cour de bâtimens. Dans le bas ſont la chapelle, la Sainte-Barbe, où l'on tient l'école pour le canon, différens bureaux pour les officiers, & des ſales où l'on conſerve les déſarmemens des vaiſſeaux. Au-deſſus des appartemens bas, on tient la juriſdiction de l'amirauté, l'école de la marine, & celle des mathématiques; dans d'autres ſales ſont les magazins pour les armes. La corderie du roi, où l'on fait les cordages pour les vaiſſeaux de guerre, eſt une longue galerie, conſtruite le long de la muraille de la ville, du côté de la mer: ſa longueur eſt de plus de cent vingt-quatre toiſes: elle eſt couverte & fermée de toutes parts, & a ſes cours & ſes magazins particuliers où l'on conſerve les cordages. On y entre par trois grande portes, dont celle qui eſt au bout, paroît comme le portail d'une égliſe. Lorsque l'on ſort du baſſin, par les portes de fer qui ſont aux côtés du pont, on entre ſur la paroiſſe de S. François. Ce quartier eſt entouré d'eau, & compoſé d'une vingtaine de rues tirées à la ligne, & dreſſées par compartimens comme les planches d'un parterre à fleurs. La plus ſpacieuſe de ſes rues eſt celle qu'il faut prendre pour aller à la citadelle.

Cette citadelle eſt très-forte & de plus régulieres qu'on puiſſe voir. Elle a quatre baſtions royaux, bâtis de brique, à chaînes de pierres de taille. Ses larges foſſés remplis d'eau, ſont revêtus de pierres & de brique, auſſi-bien que toutes les demi-lunes & autres ouvrages de ſes dehors. Il y a dans ſon enceinte cinq ou ſix magazins conſidérables. Les eaux de fontaine y ſont très abondantes, & l'on y conſerve dans pluſieurs citernes les eaux de pluie par précaution. Sa grande place d'armes & ſes boulevards ſont plantés d'arbres qui forment de belles allées pour la promenade; le point de vue y eſt fort agréable, tant ſur la mer que ſur la côte. La grande jettée, ou mole, qui a cent ſoixante toiſes de longueur, & vingt-quatre à trente pieds de hauteur, ſur neuf ou environ de largeur, entre les deux parapets, eſt très-ſolidement bâtie de groſſes piéces de bois, enclavées dans de fortes couliſſes, arrêtées ſur des pilotis, & entiérement revêtues de fortes planches des deux côtés. Elle eſt remplie de gros galets ou cailloux, & fermée par-deſſus en maniere de coffre. Au bout de cette jettée, qu'on doit encore prolonger de quatre-vingt toiſes, eſt une tour de bois & une batterie de douze gros canons, pour défendre les approches de la ville, & les bords de la mer & de la Seine, qui ſont auſſi garnis de batteries de canons & de mortiers à bombe. On a commencé une autre grande jettée de pierres, pour ſoutenir les eaux du canal d'entrée.

Le commerce du Havre conſiſte principalement dans la navigation & dans la manufacture des dentelles de fil, qui ſont fort recherchées. Ses habitans très-habiles & très-expérimentés ſur mer, montent des vaiſſeaux pour aller négocier dans toutes les parties du monde. Pluſieurs compagnies de commerce ont été établies en cette ville. Celles d'Afrique, du Senega, de Guinée, des iſles Françoiſes, & pluſieurs autres, y ont leur département en tems de paix; mais la navigation la plus commune eſt celle de Terre-neuve où l'on va pêcher des morues dans une cinquantaine de vaiſſeaux de deux, de trois & de quatre cents tonneaux, bâtis & deſtinés uniquement pour cet uſage. Toutes les fortifications du Havre, excepté quelques ouvrages du côté de la mer, ſont du chevalier de Ville.

Le roi, pour donner un rang diſtingué à la ville du Havre, en a fait un gouvernement en chef, qui comprend la partie occidentale du pays de Caux, dans la haute Normandie; ſavoir la ville & la citadelle du Havre, chef de Caux, la ville & le château de Fescamp, les châteaux du Bec-Crespin, de l'Ocher, de Tancarville & autres. Ce gouvernement qui s'étend plus de huit lieues à la côte de Caux, & ſept à huit à la côte de Seine, jusques dans les environs de l'Illebonne, a de circuit près de trente lieues, & eſt mis au nombre des gouvernemens de province.

Le Havre eſt la patrie de George de Scuderi & de Madelaine de Scuderi, ſa ſœur. Le premier dégroſſit la tragédie Françoiſe, en attendant Corneille qui l'effaça entiérement: il mourut en 1668. Madelaine de Scuderi, ſa ſœur, eſt fameuſe par les romans de Cyrus, de Clélie & quelques autres, & par pluſieurs ouvrages de vers & de proſe. On a d'elle quelques madrigaux très-délicats. Elle mourut au commencement de ce ſiécle, âgée de 94 ans. C'eſt la Sapho ſi célébre dans les vers de Peliſſon & de quantité d'autres beaux eſprits.

HAVRÉ, principauté des Pays-bas, dans la prévôté, & au voiſinage de Mons.

HAUSEN, bourg d'Allemagne, en Suabe, dans la principauté de Furſtenberg, ſur la rive gauche du Kintzig, entre Wolfack & Haslach. *Sanſon; Robert de Vaugondy.* Atlas.

HAUSTISUS. Pline, *l.* 4, *c.* 13, parlant de la Querſonnéſe Cimbrique, dit que le promontoire des Cimbres, s'avançant dans la mer, fait une presqu'iſle, nommée *Hauſtiſius*, ſelon les anciennes impreſſions, & CARTRIS ſelon les nouvelles. Voyez QUERSONNESE.

HAUT & HAUTE: ce mot, en géographie, s'emploie par oppoſition à celui de *bas* pour le SUPERIOR des Latins, oppoſé de même à *inferior*, afin de diviſer un pays plus commodément. Il ſe prend le plus communément du cours des rivieres dont le haut eſt toujours le plus près de la ſource. C'eſt ainſi que la haute Saxe ſe diſtingue de la baſſe Saxe, ſelon le cours de l'Elbe. Souvent auſſi il ſe prend du voiſinage des montagnes; comme la haute Hongrie eſt entre le mont Crapack & le Danube, le haut Languedoc eſt plus du côté des Pyrénées. La haute Egypte a quantité de montagnes, & la baſſe Egypte n'en a point.

Ce mot de *haut* ou *haute* ſert donc à la diviſion de pluſieurs provinces, & nous en parlons aux noms propres de ces provinces dans leurs articles particuliers. Outre cela, il eſt joint inſéparablement à pluſieurs autres noms, & devient ainſi le nom propre de pluſieurs lieux.

HAUT-CRET, *Alta-Criſta*, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans la Suiſſe, au bailliage d'Olon, dans le canton de Berne. Elle fut fondée l'an 1134; les Réformés l'ont abolie.

HAUT-MONT, *Altus mons*, *Altimontium*; abbaye réguliere, de l'ordre de S. Benoit, dans le Hainaut, au diocèſe de Cambray, ſur la Sambre, à une lieue au ſud-oueſt de Maubeuge, fondée l'an 650, par le comte Vincent Madelgaire, dit *Saint-Mauger* ou *Saint-Vincent de Soignies*, mari de ſainte Vaudru, lequel s'y retira pour s'y conſacrer au ſervice de Dieu. Il n'y mourut point, parce que les importunités de ceux qui venoient troubler ſa ſolitude, l'avoient fait paſſer à Soignies, dont on croit qu'il fut abbé. * *Baillet*, Topogr. des Saints, & Hiſt. abr. de l'Ordre de S. Benoît.

HAUT-VILLIERS, *Altum-Villare*, abbaye d'hommes, de l'ordre de S. Benoît, congrégation de ſaint Vanne, en Champagne, au diocèſe, & à quatre lieues de Rheims, vers le midi, ſur la rive ſeptentrionale de la Marne,

vis-à-vis d'Epernay, sur la pente d'une montagne, en un lieu néanmoins fort élevé, ayant au-dessous une belle plaine & une vue charmante. Elle a été fondée en 662, par S. Nivar, archevêque de Reims, qui y établit des religieux, dont il confia la conduite à S. Berchaire qui mourut en 696. Ce saint abbé fut gagner l'amitié des rois & des évêques, & des grands seigneurs, desquels il obtint des biens & des priviléges considérables pour cette abbaye qui, dès ce tems, avoit beaucoup de réputation. Elle a eu des abbés commendataires, depuis le concordat; & on y a mis la réforme le 26 Mai 1635, depuis lequel tems les religieux l'ont entiérement rebâtie. Elle vaut à l'abbé plus de vingt mille livres de rente, & aux religieux environ quatre mille, non compris leurs vignes, dont ils tirent de grands avantages, & qui leur fournit le moyen d'y entretenir vingt religieux de chœur. On voit dans l'église de cette abbaye, qui est petite, quatre grandes chasses d'argent doré, dans l'une desquelles est le corps de sainte Helene, qui fut apporté de Rome par Teurgisus, prêtre de Reims, en l'an 804. Dans la seconde est le corps de S. Nivard, son fondateur; dans la troisiéme le corps de S. Sindulphe, patron du lieu; & la quatriéme enferme les corps de S. Polycarpe & de S. Madelou. On y voit aussi plusieurs autres reliques, entr'autres, de sainte Petronille & de S. Urbain, pape. Ce fut dans ce monastere, que Gotescalc fut mis en pénitence: il étoit Allemand, & moine de l'abbaye d'Orbais, dans le diocèse de Soissons, connu sous le nom de *Fulgence*: il apprit par cœur un grand nombre de passages des peres de l'église. Il alla à Rome; & étant retourné en Allemagne, environ l'an 846, il fut accusé auprès de Raban, archevêque de Mayence, d'avoir des sentimens sur la prédestination contraires à la foi; il se défendit, & expliqua ses sentimens; l'archevêque de Mayence le condamna, & le renvoya à Hincmar, archevêque de Reims, qui, après l'avoir examiné de nouveau, le jugea hérétique & incorrigible, & le condamna à être fouetté & enfermé; ce qui fut exécuté en présence du roi Charles le Chauve: il mourut dans sa prison à Haut-Villiers, après avoir refusé de souscrire à la profession de foi qu'Hincmar lui avoit envoyée, & qui, par cette raison, lui fit refuser les sacremens & la sépulture avec ses confreres. * *Baugier*, Mém. hist. de la Champagne, *t.* 2, *p.* 47.

HAUTE-BRUYERE, monastere considérable de l'ordre de Fontevraut, en France, à deux lieues de Montfort-l'Amaury. Les comtes de ce nom y avoient leur sépulture. Il fut fondé par la fameuse Bertrade, qui s'y fit religieuse entre les mains du bienheureux Robert d'Arbrisset, & y mourut peu de tems après.

HAUTE-COMBE, *Alta-Columba*, abbaye d'hommes, de l'ordre de Cîteaux, dans le duché de Savoye, sur le bord occidental du lac de Bourget, à quatre lieues au nord de Chambery, fondée l'an 1115; selon d'autres, l'an 1135, par Amée IV, à la priere de S. Bernard. Les ducs de Savoye avoient choisi cette abbaye pour leur sépulture. Aujourd'hui elle n'est presque plus rien.

HAUTE-FONTAINE, *Altus-Fons*, abbaye de France, en Champagne, au diocèse de Châlons, avec un village sur une colline, dont le pied est arrosé par la riviere de Marne, entre Saint-Dizier & Larzicourt. Elle est de l'ordre réformé de Cîteaux, dans un endroit des plus agréables de toute la Champagne, & où la vue trouve de quoi se contenter. On ne sait pas précisément en quel tems ni par qui elle a été fondée. On croit néanmoins que S. Bernard la fit bâtir pour servir de maison de santé à ses religieux convalescens, & qui avoient besoin d'un air plus pur. Feu l'abbé de Roi a fait bâtir à neuf la maison abbatiale, réparer le couvent des religieux & orner l'église. **Baugier*, Memoire hist. de la Champagne, *t.* 2, *p.* 47, & 393.

HAUTEFORT, ancienne baronnie, aujourd'hui marquisat de France, dans le Périgord, sur les frontieres du Limousin, proche l'abbaye de Châtre. Il y a un beau château.

1. HAUTE-RIVE, *Altaripa*, petite ville de France, dans le haut Languedoc, sur l'Ariege, à quatre lieues de Toulouse, au midi, en allant vers Pamiers. * *Baudr.* édit. 1705.

2. HAUTE-RIVE. Jaillot écrit AUTERIVE, village de France, dans le Bourbonnois, élection de Gannat, sur l'Allier, à trois quarts de lieue au midi de Vichi. On y voit une source bouillonnante d'une eau aigrelette, qui ne différe en rien de l'eau du petit boulet de Vichi. A trente pas de-là, dans le lit même de l'Allier, qui se trouve quelquefois à sec, il y a deux sources d'une eau piquante & tiède; & qui feroit une recherche de ces sources dans le territoire de Vichi, en pourroit trouver un grand nombre entre celles que l'on connoît déja & dont on fait usage. * *Mem. de l'Acad. Royale des Sciences, ann.* 1707, *p.* 130.

3. HAUTE-RIVE, abbaye de Suisse, au canton de Fribourg, dans le comté de Gruyere; elle est de l'ordre de Cîteaux, & fut fondée en 1098, par un comte de Glane qui y fut enseveli en 1142, ayant été tué à Payerne. L'abbaye est fort riche & possede beaucoup des vignes au bailliage de Lausanne. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 3, p. 162.

HAUTE-SEILLE, *Alta-Sylva*, abbaye réguliere d'hommes de l'ordre de Cîteaux, filiation de Teulley, en Lorraine, au diocèse de Toul près de Blamont sur la Vezouze, fondée l'an 1140.

HAUTEM, bourg de la Flandre imperiale, au quartier d'Alost. Il est remarquable par le martyre de S. Liwin, apôtre du Brabant. * *Baillet*, Topographia des Saints, p. 605.

HAUTEUR: ce mot qui signifie élévation, a plusieurs usages dans la géographie.

On dit qu'un château est *sur la hauteur*, *sur une hauteur*, lorsqu'il est élevé sur une colline, & commande une ville ou un bourg qui est au pied ou sur le penchant.

On dit, en termes de navigation: quand nous fûmes à *la hauteur d'un tel port*, pour dire vis-à-vis.

On dit, en termes de géographie astronomique, la *hauteur*, ou *l'élevation du pole*, pour dire *la latitude*; car quoique la hauteur du pole & la latitude soient des espaces du ciel dans des parties différentes, ces espaces sont pourtant tellement égaux, que la détermination de l'un ou de l'autre produit le même effet & la même connoissance; car la hauteur du pole est l'arc du méridien compris entre le pole & l'horizon; & la latitude du lieu est l'arc de ce même méridien compris du lieu & l'équateur. Or à mésure que le pole dont on examine la hauteur, s'éleve de l'horizon, autant l'équateur s'éloigne du zenith du lieu, puisqu'il y a toujours 90 d. de l'un à l'autre: ainsi l'obfervatoire de Paris, où la hauteur du pole est de 48 d. 50′ 10″, a 90 de zenith à pareille distance de l'équateur. On dit *prendre hauteur*, pour dire mesurer la distance d'un astre à l'horizon.

La hauteur de l'équateur est l'arc du méridien compris entre l'horizon & l'équateur: elle est toujours égale au complément de la hauteur du pole, c'est-à-dire, à ce qui manque à la hauteur du pole. pour être de nonante degrés. La raison en est facile, par le principe que nous avons établi, que du pole à l'équateur la distance est invariablement de nonante degrés. Si le pole s'éleve, l'équateur s'abaisse; si le pole s'abaisse, l'équateur s'éleve à son tour. Plus le pole est élevé, plus sa distance au zenith est diminuée; & de même l'horizon s'est abaissé, & sa distance à l'horizon est plus petite dans la même proportion.

La hauteur de l'équateur se peut connoître de jour, par le moyen de la hauteur du soleil. On la trouve facilement avec un quart de cercle bien divisé, ou avec quelqu'autre instrument astronomique, & par le moyen de la déclinaison que l'on peut aisément connoître par la trigonométrie sphérique, après que l'on a supputé, par le moyen des tables astronomiques, le véritable lieu dans le zodiaque; car si cette déclinaison est ajoutée à la hauteur méridienne, lorsque la déclinaison sera méridionale, ou étant ôtée de la hauteur méridienne, lorsque la déclinaison sera septentrionale, on aura la hauteur de l'équateur, qui donnera la latitude du lieu, & la hauteur du pole sur l'horizon.

HAUWKSHEAD, bourg d'Angleterre, dans la province de Lancastre; on y tient marché public. * *Etat présent de la G. Bret.* t. 1.

HAWAS, ville de Perse. D'Herbelot la nomme AHUAS, & l'historien de Timur-Bec *Havita*. Elle est à 31 d. de latitude, & à 85 de longitude. Tavernier, *Voyage de Perse*, *chap. dern.* dit que le terroir de

cette ville porte quantité de dattes & quelques autres fruits, que l'on confit dans le vinaigre & qu'on transporte dans d'autres pays.

HAWASCH, ou HAOUACHE, ou AOAXE, riviere d'Abiſſinie. Le Grand, dans ſon Voyage hiſtorique de l'Abiſſinie, *p.* 213, la décrit ainſi : l'Aoaxe n'eſt pas moins grand que le Nil dans ſes commencemens. Il reçoit le MACHI & le lac Zoay ; mais les peuples par où paſſe l'Aoaxe, le partagent en tant de canaux, qu'il devient à rien : on croit néanmoins qu'il va ſe rendre par pluſieurs ſouterreins dans la mer des Indes. Il eſt bon de remarquer que le *Machi*, ou *Matshi*, n'eſt autre que la décharge du lac Zoay ou Zawaya. Ce lac & la ſource de l'Awasch ſont dans le royaume de Wed, l'Hawasch, entre dans le royaume d'Iſat, & ſe recourbant vers le ſud-eſt, il va ſe joindre dans le royaume de Fatagar avec le Maeschi qui vient du couchant : ils paſſent enſemble au royaume de Bali, & de-là au royaume d'Adel ; là, comme dit Ludolfe, *Hiſt. Æthiop. l.* 1, *c.* 8, *n.* 106, il fournit des eaux à ce pays qui en manque abſolument : les habitans charmés d'un ſecours ſi néceſſaire, ont grand ſoin de le recevoir en une infinité de coupures pour fertiliſer leurs terres ; ainſi à force de ſaignées, il ſe trouve enfin ſi peu de choſe, qu'il ſe perd entiérement dans les ſables, comme s'il avoit honte de ne porter à la mer qu'un tribut indigne d'elle. * *Carte de l'Abiſſinie par Ludolfe.*

I. HAYE, (LA) lieu des Provinces-Unies, dans la province de Hollande, autrefois réſidence des comtes de Hollande, d'où lui vient ſon nom flamand de s'GRAVENHAGEN, que l'on exprime en latin par HAGA COMITIS ou COMITUM. C'eſt aujourd'hui le centre du gouvernement de la république, la demeure des Etats-Generaux des Provinces-Unies, des ambaſſadeurs & miniſtres étrangers. Quoiqu'elle n'ait point de rang parmi les villes de Hollande, elle a, par ſon étendue, par le nombre & la beauté de ſes palais, par les prérogatives de ſes magiſtrats, de quoi être miſe entre les belles villes de l'Europe. * *Memoires dreſſés ſur les lieux.*

La Haye, ſelon Alting, *Notit. German. Infer. part.* 2, *p.* 78, eſt un magnifique bourg, préférable à pluſieurs villes qui paſſent pour belles. Ce n'étoit d'abord qu'un bois avec une ſimple maiſon de chaſſe, où les comtes de Hollande venoient quelquefois ; Florent II s'y rendoit de tems en tems, comme il paroît par un diplôme de ce prince, daté de l'an 1097, & rapporté par Boxhornius. Mais l'éclat où nous la voyons aujourd'hui, ne commença qu'au milieu du treiziéme ſiécle, vers l'an 1250. Jusques-là les comtes avoient eu leur réſidence ordinaire à deux lieues de-là, dans une ville qui en avoit pris le nom de *s'Graveſande*. Mais Guillaume II, comte de Hollande, le même que les états de l'empire avoient élu & couronné empereur, en 1248, transporta ſon ſéjour à la Haye, où il commença le palais qui eſt aujourd'hui la cour. Les guerres qu'il eut contre les Friſons, & ſa mort arrivée, en 1256, dans une bataille qu'il leur livra, ne lui permirent pas d'achever le bâtiment. Floris ou Florent V, ſon fils, qui lui ſuccéda, fit aggrandir la chapelle & tout l'édifice. Il commença à y ſéjourner réguliérement, ſur-tout depuis l'an 1284, & fix ans après, il y établit l'ordre de S. Jacques ; il faut en conclure qu'il y avoit déja, outre la cour, aſſez de maiſons pour loger toute cette nobleſſe, avec ſon monde & ſes équipages ; car ſans cela il eût été plus naturel de préférer Leide ou Harlem. En 1296, la comteſſe, épouſe de Florent V, mourut à la Haye, au rapport de Stokius. La Haye étoit déja le chef-lieu d'un bailliage de même nom, & il eſt parlé de ce bailliage dans un acte de 1291.

Depuis Florent V, les comtes de Hollande y firent leur réſidence ordinaire ; & comme leur ſéjour avoit donné le nom de *s'Graveſande* au lieu où ils réſidoient auparavant, ils donnerent à la Haye celui de *s'Gravenhage* par la même analogie ; ces comtes ne conſidérerent long-tems ce lieu, que comme une terre ſeigneuriale : avec le tems il fut qualifié *village*. C'eſt ainſi qu'il eſt nommé dans un octroi du roi Philippe, du 10 Janvier 1552, de même dans un autre octroi de Philippe d'Autriche, comte de Flollande, l'an 1485, & dans un autre acte du 22 Mars 1439. D'un autre côté, on ne manque point d'actes où la Haye eſt qualifiée *ville* ; entr'autres, un mandement de Maximilien & de Marie, du 1er Octobre 1481, & dans un grand nombre d'actes émanés depuis le commencement de la république : il faut pourtant avoüer que cette qualification n'eſt pas déciſive ; car dans l'ordonnance du 14 Avril 1557, où il s'agiſſoit d'un impôt ſur le vin, on lit ces mots, art. 17 : *Dans toutes les villes, ci-devant mentionnées, en comptant la Haye pour une ville* ; cette explication fait voir qu'elle ne paſſoit pas pour en être une.

Guillaume de Baviere, comte de Hollande, IVe du nom, étant devenu maniaque, & ayant tué dans un accès de fureur Gerard de Watering, pour expier ce crime, fonda un vicaire dans la chapelle de la cour ; mais ſa maladie ayant empiré, on l'enferma, & on appella Albert de Baviere, ſon frere, pour lui ſuccéder. Celui-ci établit dans cette même chapelle un chapitre compoſé d'un doyen & de douze chanoines. Ce chapitre avoit de beaux droits & de grands priviléges.

Boxhornius attribue à ce même Albert de Baviere la fondation de la grande égliſe ou de S. Jacques, en 1399. Il peut y avoir fait travailler ; mais la paroiſſe eſt plus ancienne que la venue de la maiſon de Baviere en Hollande. Frere Hugues eſt nommé *prochipape* ou curé de la Haye ; dès l'an 1311, on a un acte de Nicolas, abbé de Midelbourg de l'an 1326, concernant la fondation d'un chapelain à l'autel de la Vierge, dans la paroiſſe de la Haye, & un diplome de Guillaume III, (ayeul de Guillaume IV & d'Albert,) pour autoriſer cette fondation. Il y a plus d'apparence qu'il eſt fondateur du monaſtere de S. Vincent Ferrier : on croit qu'il commença l'édifice, & que Marguerite de Cleves, fille du duc Adolphe, & veuve de cet Albert, le continua & acheva la fondation. L'abbé de Midelbourg la confirma, & l'attacha à ſon ordre, qui étoit celui de S. Dominique, en y établiſſant une communauté de religieux. Cette princeſſe & divers ſeigneurs, entr'autres Guillaume VI, ſon fils, en aſſurerent les revenus par leurs donations ; & ce prieuré ſubſiſta jusqu'à Pierre Bachier, dernier prieur, en 1578.

Ce fut le même Albert de Baviere, qui fonda, à ce que l'on croit, l'hôpital de S. Nicolas, & il lui donna, en 1385, le droit des poids & meſures, & de l'aunage. Dans cet hôpital étoit le *Bejaart* ou *Belleard*, lieu où l'on donnoit le couvert un jour & une nuit aux pauvres paſſans. Après la révolution, l'égliſe de cet hôpital ne ſervant plus à ſon premier uſage, on en fit une halle aux grains, & en 1615, le magiſtrat de la Haye l'acheta, & en fit une boucherie.

L'école latine eut auſſi part aux bienfaits d'Albert. Il attacha la charge d'écolâtre au chapitre de Notre-Dame de la cour, & voulut qu'il eût la direction de l'école publique, & que perſonne n'en pût tenir de particuliere, ſans la permiſſion du chapitre.

Il eſt remarquable, que la Haye s'étant accrue de tems en tems, & jouiſſant de la préſence d'une cour bienfaiſante envers les eccléſiaſtiques, il n'y ait eu qu'un ſeul monaſtere d'hommes, qui s'y ſoit établi. En récompense il y avoit jusqu'à cinq monaſteres de filles. 1° Le monaſtere de ſainte Barbe, (ou la prévôté de Bethlehem ou les ſœurs griſes, ordre de Prémontré,) étoit au Weſt-einde, au coin de la rue d'Aſſendelft ou le Loorenſtraat. On ignore l'année de ſa fondation ; les religieuſes ſe ſoumirent, en 1496, à la direction de l'abbé de Middelbourg. Dans les tems de troubles, leur monaſtere, qui étoit très-vaſte, ſervit de tribunal à l'inquiſiteur-général. Après la révolution il fut vendu, l'égliſe démolie, & le terrein couvert, avec le tems, de maiſons bourgeoiſes. 2° Le couvent des religieuſes de ſainte Agnès, du tiers-ordre de S. François, étoit auſſi dans le Weſt-einde, vis-à-vis de l'hôtel d'Aſſendelft, qui eſt aujourd'hui l'hôtel d'Espagne. Il fut changé, en 1576, en un hôpital pour les orphelins. 3° Il y avoit un autre monaſtere de ſainte Agnès, dans le Thoren-ſtraat, qui aboutit au pied de la tour de l'égliſe de S. Jacques. Ces religieuſes vivoient ſous la régle de S. Auguſtin. 4° Les religieuſes de ſainte Eliſabeth, du tiers-ordre de S. Auguſtin, étoient dans le Vlaming-ſtraat, vis-à-vis du School-ſtraat, au bas de la rue de la Poiſſonnerie. Ce couvent a été raſé, & l'emplacement a ſervi à aggrandir le marché vert, où ſe tiennent les deux marchés du lundi & du vendredi. 5° Le couvent de ſainte Marie en Galilée, étoit partie dans le Pooten, & partie ſur le Spuy. Le

Kalvermack, le Turmark & le Houtmarck, c'eſt-à-dire les marchés aux veaux, aux tourbes & au bois, ſont préſentement ſur le terrein qu'occupoient les jardins des religieuſes. Le *Beginnen-ſtraat* conſerve encore dans ſon nom les veſtiges de ce monaſtere.

L'unique égliſe paroiſſiale qu'il y eût à la Haye, étoit celle de S. Jacques, de laquelle j'ai parlé. Elle fut brûlée, en 1402, & reſta dans un état fort délabré jusqu'à l'an 1434. On voit un diplome de Philippe, comte de Hollande, accordé la même année pour la réparer. L'an 1528, Martin de Roſſem, pilla & ravagea la Haye. L'égliſe fut brûlée en cette occaſion. Onze ans après, le tonnerre la brûla de nouveau; & au mois de Mars 1702, elle auroit eu le même ſort, ſans quelques citoyens qui eurent le courage & l'habileté d'éteindre le feu. Les cloches qui y ſont aujourd'hui ne ſont plus les mêmes qu'autrefois; on prit les anciennes, en 1575, pour fondre du canon. Cette égliſe n'étoit déja plus au pouvoir des Catholiques Romains, ils en avoient été privés; & Pierre-Gabriel, miniſtre Proteſtant, y avoit été inſtallé dès l'an 1566. Cette égliſe eſt belle & aſſez grande. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, y tint en 1456, un chapitre de l'ordre de la toiſon d'or, & on y voit encore les armoiries des chevaliers. Il y a des vitrages peints que l'on conſerve avec ſoin. Entr'autres tombeaux, ceux de l'amiral d'Opdan, de Gerard-van-Randerode, dit *Vander Aa*, & du prince Philippe de Heſſe-Philipsthal, méritent d'être remarqués.

Si cette paroiſſe étoit unique, il y avoit pluſieurs chapelles diſperſées dans la Haye. Celle de la Vierge ſur le Pont-du-Spuy, étoit petite. Il n'en reſte plus que le nom de *Kappelbrugge*, que le pont où elle étoit, conſerve encore aujourd'hui. Les revenus en ont été aſſignés à la Leproſerie. La chapelle de S. Jacques le Mineur, étoit entre le *Wageſtraat* & le *Spuy*, au bout de la rue Saint-Jacques; l'égliſe neuve en occupe le terrein. La chapelle de S. Corneille, joignant la Leproſerie, eſt à l'entrée de la Haye. La Leproſerie eſt préſentement une maiſon où des perſonnes qui aiment la vie tranquille & retirée, achetent une place qui leur procure le logement, la nourriture & les autres beſoins jusqu'à leur mort. La chapelle de la petite femme à la cruche, dans le *Nord-einde* à l'orient, n'étoit pas fort loin du pont de Skevelink. Il n'en reſte plus que le nom. Il y avoit enfin la chapelle du ſaint Sacrement; elle appartenoit à une confrérie, qui portoit le même nom, & qui avoit été confirmé par l'abbé de Middelbourg, le 29 Octobre 1440. Il y avoit attenant cette chapelle une maiſon où les pauvres confreres étoient reçus, pourvu qu'ils euſſent été de la confrérie huit ou dix ans, & euſſent payé les charges auxquelles on s'obligeoit en y entrant. C'eſt préſentement en partie une maiſon où vivent de vieilles gens; & l'égliſe eſt affectée aux Proteſtans Anglois, & aux Allemands de la religion réformée. La chapelle de S. Antoine de la Clochette étoit dans le *Fleer-ſteeg*, où eſt à préſent la maiſon où l'on enferme les inſenſés. Il y avoit dans le bois une autre chapelle de S. Antoine, à-peu-près au même lieu où les ſoldats font l'exercice. Elle eſt détruite jusqu'aux fondemens.

Charles V orna la Haye d'une charmante promenade, que l'on appelle *Voorhout*, (prononcez Foreaût.) Les arbres furent plantés, vers l'an 1536; c'étoit alors la partie antérieure du bois, & c'eſt ce que ſon nom ſignifie; c'eſt préſentement un cours magnifique, dans une vaſte enceinte de maiſons. Il eſt fait en équerre; tout ce grand espace contient une promenade couverte d'arbres, parfaitement bien entretenus, & qui ſont un délicieux ombrage pendant l'été. C'eſt le rendez-vous des grands & du peuple, qui viennent le ſoir y reſpirer la fraîcheur. Dans la longueur de cette place eſt une longue allée, jonchée de gravier, & bordée d'une barriere, dans laquelle, de diſtance en diſtance, ſont ménagés des entrées pour les perſonnes à pied; c'eſt autour de cette barriere que ſe promenent les carroſſes, le reſte de cette place eſt planté d'arbres en quinconce. Sur le Voorhout, du côté de la mer, eſt l'égliſe du cloître, ainſi appellée, parce que c'eſt un reſte du monaſtere de S. Vincent Ferrier, dont j'ai parlé. Après la révolution, cette égliſe ſervit d'écurie, & ensuite d'arſenal. Enfin, en 1617, on s'en ſervit comme d'une égliſe Proteſtante; mais on l'a fort diminuée. Elle fut cédée au magiſtrat, en 1625, en toute propriété. Pour ce qui eſt du monaſtere, on y garda quelque tems les privileges, les chartres & autres documens publics de l'état; en 1558, les Etats de Hollande y firent accommoder une ſalle pour leurs aſſemblées; mais durant les troubles qui ſuivirent, ils quitterent la Haye, & s'aſſemblerent en différens lieux, ſelon l'occurrence; & la plûpart du tems ce fut à Delft. Ils revinrent à la Haye, en 1577, & tinrent leurs aſſemblées dans le réfectoire du cloître jusqu'à l'année 1583. Dès l'année 1576, ce monaſtere avec tous les bâtimens & jardins, avoit été donné à l'hôpital de S. Nicolas, qui en fit abbatre une partie, & en vendit les matériaux; mais il y eut défenſe d'en achever la démolition.

Aujourd'hui les états-généraux, compoſés des députés de toutes les différentes parties de la république; les états de la province de Hollande & de Weſt-Friſe, compoſés des députés des villes de cette province le conſeil d'état; la chambre des comptes de la généralité, la chambre des finances de la généralité, la chambre des monnoies de la généralité, le haut conſeil de guerre, la haute cour de juſtice; en un mot, les divers colléges qui concernent l'adminiſtration de la guerre, des finances & des loix, ont leurs ſéances ou leurs tribunaux dans la cour. Ce palais, comme on a déja dit, étoit premiérement une ſimple maiſon de chaſſe, enſuite un château de plaiſance, entouré d'un bon foſſé & d'une muraille, avec des portes & des ponts-levis; avec le tems, on a bâti tout à l'entour; & au lieu de ces murailles, ce ſont d'un côté des maiſons louées à divers particuliers, le côté qui ſuit eſt un long édifice, autrefois occupé par le ſtadhouder. Il eſt percé d'une porte, ſous laquelle eſt la grande garde. Le côté qui eſt bordé par le vivier, a la chapelle que l'on a fort aggrandie. Le bas eſt occupé par divers bureaux, & le haut eſt diſtribué en diverſes ſales, où ſe tiennent les aſſemblées des états & des différens colléges, dont on a parlé. Plus loin eſt la châtellenie; priſon civile où l'on met les débiteurs, & même les perſonnes contre qui les préſomptions ſont aſſez fortes pour s'en aſſurer; mais quand le crime commence à ſe conſtater, on les transfere dans les priſons de la cour. Il y a apparence que ce lieu étoit anciennement la demeure des chanoines de la chapelle. C'a été ensuite la maiſon du *châtellenie* ou *conciergerie*, d'où lui vient ſon nom de châtellenie ou conciergerie. Pour ce qui eſt de la chapelle, elle fut brûlée, en 1642; on la rebâtit ensuite; & comme, en 1685, la révocation de l'édit de Nantes attira en Hollande un grand nombre de refugiés François, dont quantité s'établirent à la Haye; cette égliſe ſe trouvant trop petite pour les contenir, on l'aggrandit du double. On l'appelle préſentement *l'égliſe Françoiſe*. La grande ſalle de la cour eſt iſolée de trois côtés, & ſert préſentement à pluſieurs uſages. En premier lieu, c'eſt le veſtibule des chambres où ſont les tribunaux de la cour. 2. Le long des murailles, ſont des boutiques de Libraires, dont on ſe ſert principalement pour les ventes publiques des bibliothéques; & troiſiémement au milieu eſt un théatre, ſur lequel on tire les loteries auxquelles l'état a donné ſon conſentement. L'aſſemblée générale des états ſe tint dans cette ſalle en 1651: tout le haut de cet édifice eſt garni de drapeaux, d'étendards, & de pavillons, remportés ſur les ennemis.

Outre la juriſdiction de la cour, le magiſtrat de la Haye a la ſienne en particulier. La maiſon de ville fut bâtie, en 1564 & 1565. Elle n'eſt ſéparée de la grande égliſe, que par un petit terrein dont même une partie eſt à l'égliſe, & enfermée par une baluſtrade de fer: le reſte eſt une place où s'exécutent les ſentences que le magiſtrat a prononcées contre les criminels de ſon reſſort.

Le corps des chirurgiens a un profeſſeur en anatomie, qui donne des leçons publiques dans un bâtiment adoſſé à l'égliſe de S. Jacques.

La Haye a diverſes places, dont voici les plus conſidérables. Le *Buytenhoff* ou la *cour extérieure*, ainſi nommée pour la diſtinguer de la *Binnenhoff* ou cour intérieure, qui eſt dans l'enceinte même de la cour. C'eſt au Buytenhof que les gardes à cheval montent la garde. De cette place on va par une porte d'une ancienne maçonnerie, autour de laquelle ſont les priſons de la cour, dans une autre place, nommée *la place*; c'eſt où s'exécutent les ſentences que la cour a prononcées contre les

criminels ; par un bout elle se termine en entonnoir dans le *Noord-Einde ;* au bout opposé elle est continuée par le *Vyver-berg*, lieu planté d'arbres, d'où l'on voit la cour, de laquelle elle est séparée par une grande piéce d'eau, qui a une petite isle carrée au milieu : cette piéce d'eau est appellée le *Vivier*, & donne le nom au *Vyver-berg*. La place que l'on nomme présentement *le Pleyn*, étoit autrefois le jardin du stadhouder. On en a fait une place, où une enceinte de pieux enferme un grand carré planté d'arbres, & percée par une allée en croix, pour accourcir le chemin de ceux qui sont à pied. C'est-là que l'infanterie fait la parade, avant que de monter la garde.

Les autres places sont le marché qui est devant la boucherie, ensuite la poissonnerie, par laquelle on descend à une autre place où se tient le marché les lundis & les vendredis. Cette derniere place s'étend jusqu'au prince-graaft ou canal du prince.

C'est sur ce canal que l'on a bâti en dernier lieu un grand nombre de maisons superbes, qui méritent le nom de palais. On y trouve aussi le *Spin-huys*, maison de force où l'on enferme les filles & les femmes de mauvaise vie. Elle est contigue à la banque des emprunts, que l'on appelle communément le *Lombard*. Ce dernier édifice fut bâti, en 1668, & a son entrée au *Varkenmark ;* mais l'établissement de la banque est plus ancien.

Depuis environ un siécle, la Haye a été si augmentée, qu'elle n'est presque plus reconnoissable fur les plans de ce tems-là. Ses principales augmentations se sont faites au midi, si l'on regarde le grand nombre de maisons ; mais les plus superbes accroissemens sont le long du canal de la princesse, dans la partie orientale, le long du bois que l'on a reculé, pour tirer ce canal. Il est bordé d'hôtels magnifiques qui ont la vue sur le bois. Dans ce quartier sont deux bâtimens dignes d'être remarqués. L'un est la fonderie pour le canon. L'autre est la synagogue des Juifs Portugais. A l'extrémité septentrionale de ce canal, est le mail, promenade délicieuse durant la belle saison.

Le grand nombre d'hôtels qu'on a bâtis à la Haye, depuis quarante ans, ne permet pas de les marquer en détail. Je me contenterai d'en nommer quelques-uns.

Entre la cour, le Pleyn & le Vyver-berg est la maison du prince Maurice de Nassau. Elle sert d'hôtel des ambassadeurs.

Le palais nommé *la vieille cour*, qu'habite l'envoyé du roi de Prusse. Les jardins en étoient beaux ; mais ils sont négligés depuis quelque tems.

L'hôtel d'Espagne est entre le *West-Einde* & le *Lahnstraat*. George Frederic de Renesse, baron d'Elderen, seigneur d'Assendelft, le vendit, en 1677, à D. Emanuel-Francisco de Lyra, qui l'acheta au nom du roi d'Espagne, dont il étoit envoyé extraordinaire. C'est une grande & vieille masse de bâtimens, composée de cinq parties différentes, où il n'y a ni goût, ni symmétrie ; mais l'emplacement est très-beau, le jardin est grand, mais trop bas ; de maniere que l'hyver il est sous l'eau. La chapelle est belle & haute, & sa majesté Catholique y entretient trois chapelains. Ce sont les seules puissances qui ayent en propre un hôtel pour leurs ministres. Les autres sont dans des hôtels de louage. Chaque ville de la province de Hollande a son hôtel particulier pour ses députés : il est gardé par son concierge. L'amirauté & la compagnie des Indes ont aussi leurs hôtels en propre.

Quoique la Haye n'ait point de rang entre les villes, il n'y en a guères qui ait autant de maisons de charité. Celle des orphelins fut fondée, en 1564, dans le *Nobelstraat*, d'où on les transféra au couvent de sainte Agnès, vis-à-vis de l'hôtel d'Assendelft. Les orphelins de la Diaconie sont à l'extrémité du *Spuy* & de l'*Uylcboom :* c'est un assez beau bâtiment autour d'une cour carrée. L'hôpital du S. Esprit fut bâti, en 1616, sur le *Pavilloens-Graaft*, vis-à-vis du *Veerkay ;* mais le nom des *pauvres du S. Esprit* étoit en usage à la Haye dès le quatorziéme siécle. La maison de *Niewkoop*, sur le prince Graaft, est un grand bâtiment en carré long, qui occupe un terrein de 400 pieds en longueur, & de 158 en largeur, fondé par Jean de Bruin de Buytenwech, seigneur de Niewkoop, Noorden & Achtinhoven. On y donnoit le logement, la nourriture & les remedes *gratis* aux pauvres ; mais les fonds ayant été diminués en partie par des non-valeurs, ou même dissipés par quelques administrateurs, on a été forcé de louer les appartemens à des familles qui y sont assez bien, & à meilleur marché qu'ailleurs ; & ce qu'on en tire, sert à l'entretien des bâtimens. La cour de Madame Cornelie van Wouw, au côté occidental du *Breo-straat* entre le *Princegraaft* & le *Herderine-straat*, consiste en seize maisonnetes, sans le logis des régens. Elle fut fondée, en 1647, par cette dame pour de vieilles femmes ou filles de la religion Protestante. Elles ont le logement, quelque argent par mois, & du chauffage tous les ans. La maison hérite de ce qu'elles ont au tems de leur mort. Près de-là Barthelemi van Wouw, bâtit en 1649, une maison ; mais comme elle ne contient que deux places, on la confond avec l'autre. L'hôtel de Jean-van-Dam, au côté septentrional de la rue nommée *Jufrow Ida - straat*, a eu pour fondateur Florent-van-Dam, dont le testament du 5 Septembre 1563, porte que l'on bâtira douze chambres pour autant de pauvres personnes âgées, & une pour un treiziéme pauvre. Cette maison s'appelle à présent *la cour de S. Anneland*. L'hôtel de Hooghelande, fondé en 1669, par Pierre de Hooghelande, entre le *Wermoes-straat* & le *Boekhorst-straat*, a seize logemens pour autant de Catholiques Romains. La *petite cour de Bourgogne*, consiste en vingt logemens. On ne sait qui en fut le fondateur ; à la voir, il ne paroît pas qu'il ait été fort riche. Faute de revenus pour l'entretenir, on l'a vendue à des particuliers qui en louent les chambres à des gens du bas peuple.

La longueur de cet article ne me permet pas d'ajoûter ici les promenades, & je les réserve aux articles de LOOSDUYN, SCHEVELING & RYSWYK : ce sont trois villages de la jurisdiction de la Haye ; je me contente de dire ici que le bois qui étoit autrefois contigu à la cour, est présentement au nord-est de la Haye. On y entre par trois belles allées. La plus septentrionale est le mail. La plus méridionale est nommée par le peuple le *chemin de la roue de fortune*, à cause d'un cabaret où, entr'autres jeux il y a une grande roue de charpente, dans laquelle sont ménagés des siéges qui, quand on la tourne, sont alternativement au haut ou au bas de cette roue, & toujours suspendus à plomb. C'est un des amusemens de la populace. L'allée du milieu est le chemin que prennent les chariots & les carrosses qui vont à Leyden. Du côté de la Haye, ces trois allées sont terminées par le magnifique canal de la princesse.

2. HAYE, (LA) ville de France, en Touraine, sur la Creuse, aux frontieres du Poitou, à deux lieues de la Guierche, à quatre de Châtellerault, & à dix de Tours & de Poitiers. Elle a titre de baronnie. Il y a deux paroisses, dont l'une est sous l'invocation de S. George. On ne compte que cent soixante feux, & environ sept cents habitans dans cette petite ville. Outre les marchés ordinaires de la ville on y tient quatre foires par année. C'est la route ordinaire des gens de guerre, qui vont en Poitou ou qui en viennent ; & pendant la guerre d'Espagne, il y a passé tous les ans onze ou douze mille hommes, tant d'infanterie que de cavalerie. C'est la patrie du fameux René Descartes. Il y naquit le 31 Mars 1596, & mourut à Stockholm le 11 Février 1650. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, t. 7, p. 67. *Baudrand*, éd. 1705.

3. HAYE DU PUIS, (LA) bourg de France, en basse Normandie, au diocèse de Coutance, entre Carentan, S. Sauveur-le-Vicomte, Barneville & Lessai, près de la côte de la mer. Il a titre de marquisat, château & haute-justice. * *Corn.* Dict. *Mém. manuscr.*

4. HAYE-PAISNEL, (LA) bourg de France, dans la basse Normandie, au diocèse de Coutance, entre Ville-Dieu & la Luserne.

HAYES, (LES) abbaye de filles, ordre de Cîteaux, dans le Dauphiné, au diocèse de Grenoble.

HAYHAM : c'est la même qu'ÆLANA. Voyez cet article & celui d'AILA.

HAYLESHEM, abbaye. Voyez HELISSEN.

1. HAYN, selon Zeyler, *Saxon. super. topogr. p.* 100, ville d'Allemagne, dans la Misnie, au cercle de haute Saxe, sur la petite riviere de *Reder*, environ à trois milles de Dresden. Dresser dit que ce mot HAYNA, chez les Allemands & les Wendes, signifie, une forêt solitaire & écartée ; & que *Hænischen* en est le diminutif. Hayn fut saccagée & brûlée par les Hussites,

en 1429; elle fut encore consumée par le feu, en 1538. Cette ville avoit été autrefois assez florissante, sur-tout lorsqu'elle étoit la résidence des margraves de Misnie. On voit encore des vestiges de leur palais. Avant la longue guerre d'Allemagne, on y fabriquoit beaucoup de draps. C'est la patrie de *Johannes ab Indagine.*

2. HAYN, quelques-uns disent HAN, mais mal, comme le remarque Zeyler, *Silef. topogr. p.* 150, petite ville de Bohême, au duché de Silésie, au duché de Lignits, & à deux milles au couchant de la ville de ce nom, à trois de Buntzel, & auprès du ruisseau de Deischa. Elle a un petit territoire où sont compris quelques bourgs & villages qui sont un cercle particulier. En 1427, les Hussites y égorgerent les enfans qui étoient à l'école, les prêtres dans les églises, & les bourgeois dans leurs maisons. En 1581, cette ville fut incendiée par des scélérats que l'on prit deux ans après.

HAYNA, riviere de l'Amérique, dans l'isle de Saint-Domingue. D'Anville la nomme, par erreur, *Jaina.* Elle a sa source vers l'est de la ville de Saint-Domingue, & coule assez lentement. Il y a grand nombre de métairies sur ses bords, & ses eaux sont estimées pour leur bonté.

HAYNAM, ou

HAYNAN. Voyez HAINAN.

HAYR. Voyez HAÏR.

HAZA, pour HAÏA. Voyez ce mot.

HAZAN KEIF : c'est ainsi que l'on dit aujourd'hui par corruption, au lieu de HUSNI-KEIFA, qui est le nom d'une ville d'Asie, dans la Mésopotamie, sur le bord du Tigre, entre Amid & Mosul auprès de Merdin. On la trouve aussi nommée *Hasni-Keifa.* * *Hist. de Timur-Bec*, l. 5, c. 30.

HAZEBROUCK, ville de la Flandre Françoise, dans la châtellenie de Cassel. Elle est du diocèse d'Ypres. Les Augustins y enseignent les humanités. Il y a une subdélégation de l'intendance de Lille.

HEA, province d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au bord de l'Océan, au royaume de Maroc, dont elle est la partie la plus occidentale. Elle occupe la pointe du grand Atlas, que les Africains appellent AYTUACAL, & a au couchant & au septentrion l'Océan; au midi les montagnes du grand Atlas qui confinent avec la province de Sus, & au levant le fleuve d'ECIFELMEL qui la sépare de celle de Maroc. Cette riviere naît dans la montagne de Henteta, & court dans la plaine jusqu'à ce qu'elle entre dans la riviere de *Tanfist*, qui sépare cette province de celle de Duquela. Dans toute cette étendue, il y a de grandes montagnes escarpées & fort hautes, & des rochers couverts d'arbres, d'où naissent des ruisseaux dont on arrose les terres des vallons. On y voit beaucoup de chévres & d'ânes; mais peu d'autres animaux, à cause de l'aspect des montagnes. Il y vient beaucoup d'orge, mais point de bled. Les mouches à miel & les chévres font le plus grand trafic, parce qu'on en tire quantité de cire & de marroquins dans Safie, où l'on vient d'Europe pour les acheter.

Le peuple de cette province est belliqueux, mais brutal, sans aucune police. Il ne cultive ni vignes, ni jardins, quoiqu'il en pût avoir de fort bons dans les vallées, à cause des ruisseaux qui y coulent. Il n'y plante point aussi d'oliviers, & l'huile, dont il se fert, vient des noyaux d'un certain fruit, que portent des arbres épineux nommés *erquen*; ce fruit est gros comme un gros abricot, & quelquefois davantage, & n'a que le noyau couvert d'une peau qui réluit la nuit comme une étoile, quand il est mûr. Les chévres mangent de ce fruit, & les Africains recueillent après les noyaux dans leurs bergeries, parce qu'ils sont fi durs, que les chévres ne les peuvent casser, & les jettent tout entiers, & c'est de l'amande que l'on fait l'huile d'Erquen, elle put & est de mauvais goût.

Ce peuple ne se pique point de lettres, & personne n'y fait lire que quelques alfaquis. Il n'y a ni médecins, ni chirurgiens, ni apothicaires, ni droguistes, & les maladies se guérissent par les diétes, ou en appliquant le feu à la partie. Il n'y a que quelques barbiers, pour circoncire les enfans & pour faire le poil. Quoiqu'ils soient tous Mahométans, ils ne savent ce que c'est que Mahomet & sa secte; mais ils sont & disent, à peu près, ce qu'ils voient faire, ou entendent dire à leurs alfaquis.

Leur plus commun habit est une espece de robe, de laine non foulée, dont ils s'enveloppent, & qui est un peu moins grossiere que des couvertures de lit; sur la chair ils ont un tablier de même étoffe, qui les couvre depuis la ceinture jusqu'à mi-cuisse. Ils ne portent point de chapeaux, ni de bonnets; mais seulement des *curfies*: ce sont des bandes de laine de quelque demi-pied de large, qui font cinq ou six tours autour de leur tête, comme des turbans; & les plus belles sont de toile de coton rayées de rouge, avec des cordons qui pendent des deux côtés, en forme de franges ou de houppes.

Les alfaquis, pour se distinguer des autres, ont des bonnets rouges ou de petits turbans de grosse toile. Ils ne portent point de chemise, parce qu'ils n'ont point de lin; & si quelqu'un en peut avoir, cela est fort estimé; car il n'y a que les gens de condition qui ont été à la cour qui en ayent, & les femmes galantes qui en font venir à Maroc & à Safie. Ils portent aussi des *hagnyfas*, qui est une espece de casaque de bure, faite de grosse laine. Les jeunes gens se font raser les cheveux & la barbe, jusqu'à ce qu'ils se marient; mais lorsqu'ils sont mariés, ils se laissent venir le poil de la barbe, & un toupet de cheveux au haut de la tête, par où les Arabes disent que les Mahométans seront connus au jour du jugement. Ceux qui vivent dans les villes, portent des vestes de draps de couleur, à longues basques & demi-manches, avec force boutons par-devant, & par-dessus quelque casaque un peu plus fine.

Les femmes ont des vestes ou des mantes qu'elles appellent des *hayques*, & qui sont semblables aux vestes que portent les Turcs & les Maures par-dessus leurs habits, quoiqu'elles ne soient pas si fines, & quelques chemises de toile fort longues & fort larges. Dans les maisons, les femmes de condition s'enveloppent d'un drap de toile rayé de soie, & attaché sur le sein avec une agraphe d'argent ou de léton, à la façon des boucles que l'on met au poitrail des chevaux; mais elles portent au bras de gros brasselets d'argent, & de gros anneaux au-dessus de la cheville du pied. Celles qui n'ont pas le moyen d'en avoir d'argent, les portent de fer ou de léton. Elles portent aussi aux oreilles trois ou quatre grands anneaux d'or, d'argent, ou de fer, chacune selon sa qualité, où sont enfilés des grains de verre de couleur, avec de la semence de perles entremêlée. Les lits ordinaires des gens de condition, sont de ces tapis à long poil, pareils à ceux qui nous viennent d'Afrique; ils les mettent sous eux en plusieurs doubles, & en laissent pendre un grand mourceau qui leur sert de couverture. Au lieu de draps ils se servent de *hayques*; & pour chevet, d'oreillers longs & étroits, faits de laine ou de grosse toile. Le peuple n'a d'autre lit qu'une nate de jonc, ou quelques peaux de moutons & de chévre, & se couvre de vestes & de casaques. Les femmes font belles, ont le teint frais & blanc, & sont fort amoureuses. Les hommes sont robustes & fort jaloux.

Leur nourriture la plus ordinaire est de farine d'orge, qu'ils accommodent en deux façons. Les uns en font du pain que l'on cuit au four comme en Europe, les autres de grandes galettes fort déliées, que l'on cuit au feu dans des terrines, ou sur des têts de pots cassés & on les mange ainsi toutes chaudes avec du beurre ou du miel, ou avec de l'huile d'erquen; quelquefois avec des étuvées de chair de chévre hâchée, ou par morceaux, parce qu'ils n'ont point de vaches, & que les moutons sont fort rares & difficiles à élever dans ces montagnes. Ils ont d'autres mets plus ordinaires, comme le *hacida*, qu'on fait d'un morceau de pâte cuite avec de l'eau & du sel. On met dans une terrine cette eau & cette pâte cuite; puis on y fait un trou au milieu, qu'on emplit de beurre ou d'huile, & c'est la sauce où l'on trempe les morceaux: puis quand tout est mangé, on avale le bouillon. Il y a encore le *hacua*, qui est fait de farine d'orge cuite dans du lait ou du beurre frais, qu'ils mangent de même. La viande la plus ordinaire, dont usent les Africains & les Arabes, est l'*al-cuzcucu*, (de S. Olon l'appelle *couscous.*) Ils mangent plutôt de la chair de chévre ou de brebis, que de mouton ou de vache, & ils disent qu'elle est plus saine; mais je crois, dit Marmol, que c'est à cause qu'elle est à meilleur marché. Ils ont quantité d'œufs, & la poule n'y vaut que huit ou dix maravedis, & la douzaine d'œufs environ la moitié.

Quand ils veulent prendre leurs repas, ils s'asseyent par terre, auſſi-bien les femmes que les hommes ; & ayant mis au milieu d'eux la terrine, chacun y met la main droite ; car ils tiennent que c'eſt un peché mortel que de manger avec la main gauche, parce qu'ils s'en ſervent pour leurs ablutions avant la priere. Leur religion ne leur permet pas de manger avec de cuillers : quand ils ont fini, ils lechent leurs doigts, ſe frottent les mains l'une contre l'autre, ou autour des bras : c'eſt ainſi qu'ils s'eſſuient. Ils ne ſe ſervent ni de napes, ni de ſerviettes, ni même de mouchoirs ; & quand ils ſe lavent les mains, ils ne les eſſuient point, mais les tiennent en l'air juſqu'à ce qu'elles ſoient ſéches : ils font ſi groſſiers, qu'ayant tant de ruiſſeaux qui coulent des montagnes dans les vallées, où ils pourroient faire des moulins, ils occupent leurs femmes à moudre chaque jour, à force de bras, la farine dont ils ont beſoin, dans de petits moulins de pierres, qui ſe tournent avec une main. Ils n'ont point de ſavon, & ne ſavent ce que c'eſt ; mais ils blanchiſſent avec une certaine herbe qu'ils appellent *gazul*.

Toute cette province eſt fort peuplée ; & il y a de grands villages & de gros bourgs, pleins d'un peuple turbulent, qui étoit dans une guerre perpétuelle avant l'empire des Cheriſs, parce que vivant à leur fantaiſie, ils n'obſervoient ni loi ni juſtice, & ne vouloient ſouffrir aucune puiſſance pour les brider. Ils ont pour armes trois ou quatre dards, dont la pointe eſt d'acier & fort aiguë, avec des poignards courbés en faucilles, qui coupent en dedans, & ſont fort pointus. Ils ont deux ou trois frondes dont ils ſe ceignent. Ils n'ont eu que fort tard connoiſſance des arquebuſes & des arbalêtes. Ils ont auſſi peu de chevaux, encore ſont-ils fort petits, mais ſi legers, que ſans être ferrés, ils grimpent ſur les montagnes comme des chévres. Leurs cavaliers portent des lances avec de petites rondaches de cuir, & des coutelas faits comme leurs poignards, & ont des ſelles à la genette ; on n'en connoît point d'autres dans toute l'Afrique. Ils combatent écartés ; & chacun donne où il veut, gagnant toujours le haut des montagnes & les paſſages les plus difficiles, d'où ils lancent des pierres & des cailloux, qui incommodent fort ceux qui montent. Ils attaquent avec de grands cris, de ſorte qu'on diroit qu'ils ſont en grand nombre ; & ceux qui ne les connoiſſent pas, prennent quelquefois l'épouvante. Comme le pays eſt âpre & rude, & qu'ils n'ont ni mules ni bœufs, ils labourent les terres avec des ânes qui, quoique petits, ſont forts. Il y a dans toute la province quantité de cerfs, de chevreuils, de fangliers, & les plus grands liévres qu'il y ait en toute la Barbarie.

Voilà, conclut Marmol, tout ce qui ſe peut dire, en peu de mots, des mœurs & des façons de vivre de ceux d'Héa, & généralement de tous les autres peuples de la Barbarie, qui vivent dans les montagnes ; parce qu'il y a peu de différence, quoiqu'il y en ait de plus ſauvages les uns que les autres. J'ajoûte qu'un ſiécle peut y avoir apporté bien du changement depuis ce tems-là. Les villes de cette province ſont :

Tedneſt, capitale de la province,	Teſegdelt,
Agobel,	Tegteſa,
Alguel,	Eitdevet,
Teculet,	Culcyhat-Elmuhaydin,
Hadequis,	Egue-Leguingil,
Euſuguguen,	Teſtana,
Techevit,	Amagor.

Les principales montagnes ſont :

Ayducal, Tenzera,
& Giubelhadid.

HEADON, ville d'Angleterre, au comté d'Yorc. Elle eſt presque déchue de ſon ancienne réputation, à cauſe de ſon port bouché, & du voiſinage de Hull. *Corn. Dict. *Davity*

Elle eſt nommée *Heydon*, dans l'Etat préſent de la Grande-Bretagne.

HEAN, ville d'Aſie, au Tunquin. C'eſt la capitale de la province de l'eſt, & le ſiége du mandarin qui en eſt le gouverneur. Elle eſt ſituée à quatre-vingt lieues de la mer, & à l'eſt d'une riviere qui ſe ſéparant en deux branches, dont l'une eſt appellée *Domia* & l'autre *Rokbo*, ſe rejoint en ce lieu. Héan peut avoir deux mille maiſons ; mais ſes habitans ſont presque tous pauvres. On y tient garniſon, quoiqu'il n'y ait ni forts, ni muraille, ni gros canon. Les marchands Chinois y ont une rue, & portent de longs cheveux treſſés par derriere, comme c'étoit la mode de leur pays, avant que les Tartares en euſſent fait la conquête. Les François y ont auſſi un comptoir ; & le palais de leur évêque eſt le plus beau bâtiment de toute la ville, au bout ſeptentrional de laquelle il eſt ſitué, ſur le bord de la riviere. Il n'eſt point permis à cet évêque François d'aller demeurer à Cachao, capitale du Tunquin, & il ne peut même y aller en aucun tems, ſans la permiſſion du gouverneur ; encore faut-il obtenir ce privilége par la faveur de quelqu'un des mandarins, qui y font leur réſidence, & pour qui l'évêque ou tout autre miſſionaire, doit faire quelque ſorte d'ouvrage. C'eſt pour cela que les miſſionaires qui ſont en ce pays, ont appris exprès à raccommoder les montres, les horloges, & quelques inſtrumens de mathématiques ; ce que les naturels du pays ignorent entiérement. * *Corn. Dict. Dampier*, Voyage autour du monde, *t.* 3, *c.* 1 & 5.

HEAYE, ville d'Aſie, dans la Perſe, à 74 d. 35′ de longitude, & à 32 d. 50′ de latitude, ſelon Tavernier, *Voyage de Perſe*, *l.* 1, *ch. dern.* qui dit que c'eſt un grand village.

HEBAL (a), montagne célébre de la Paleſtine, dans la tribu d'Ephraïm, près de la ville de Sichem, vis-à-vis la montagne de Garizim. Voyez GARIZIM. * (a) *D. Calmet*, Dict.

HEBATA, ancienne ville d'Aſie, dans la Méſopotamie, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 26.

HEBDOMECONTACOMETÆ : ce mot eſt grec, & ſignifie *les habitans des ſoixante & dix villages*. Pline, *l.* 6, *c.* 29, nomme ainſi un peuple de l'Ethiopie, ſous l'Egypte.

HEBDOMUM, fauxbourg de l'ancienne ville de Conſtantinople. Ce nom eſt latiniſé, & rendu par le mot *Septimum*, dans la Chronique du comte Marcellin, & dans l'Hiſtoire mêlée. Il eſt droit ſur la ſixiéme colline, qui eſt préſentement dans la ville. Ortel. *Theſ.* a cru qu'il étoit à ſept milles de la ville de Conſtantinople, ce qui ne paroît guéres poſſible ; il eſt plus probable que ce nom lui eſt venu de ce qu'il étoit le ſeptiéme fauxbourg. * *Gilius*, Topogr. Conſtantinopol: *l.* 4, *c.* 4.

HEBERMUNSTER, abbaye. Voyez EBERMUNSTER.

HEBRAICA, monaſtere aux environs de Conſtantinople : on le nommoit auſſi *Braca*, ſelon Zonare. Il eſt mal nommé *Thebraica* dans l'Hiſtoire mêlée : on l'appelloit auparavant le *monaſtere de Staurace*, à cauſe d'un homme de ce nom, qui y étoit enterré. * *Ortel. Theſ.*

HEBRE, (L') fleuve de Thrace. Quelques Grecs écrivent Ἕβρος, *Ebros*, ſans aſpiration. Plutarque le Géographe, *Collect. Oxon.* t. 2, *p.* 6, eſt de ce nombre, & dit que l'Ebre, fleuve de Thrace, prend ſon nom des tournans qu'il a dans ſon cours. Caſſandre, roi de ce pays, eut de Crotonice, ſa femme, un fils, nommé *Hebrus*. Il la diſgracia enſuite, épouſa Damaſippe, fille d'Atrax, laquelle étant devenue amoureuſe d'Hebrus, lui fit des propoſitions criminelles : ce jeune prince en eut horreur ; & pour ne la point voir, étoit toujours à la chaſſe. Cette malheureuſe voulant le perdre, l'accuſa auprès du roi de l'avoir forcée. Caſſandre la crut, & entrant dans la forêt, l'épée à la main, pourſuivit ſon fils, qui ne pouvant éviter la mort, & voulant ſauver à ſon pere l'horreur d'un parricide, ſe jetta dans le fleuve RHOMBUS, qui prit enſuite le nom d'*Hebre*, comme le rapporte Timothée au livre XI des rivieres. . . Dans ce fleuve, pourſuit le même géographe, il naît une herbe ſemblable à de l'origan ; les Thraces en cueillent les ſommités, & les brûlent après le repas ; il en respirent la fumée qui les enyvre, & leur cauſe un profond ſommeil. Pline, *l.* 33, *c.* 3, nomme l'Hebre entre les rivieres qui avoient des pailletes d'or. Il dit, *l.* 4, *c.* 11, que ce fleuve deſcend du pays des Odryſiens. Il n'y a guéres de rivieres dont les anciens ayent tant parlé, & dont ils ayent ſi peu dit de choſes. Rien n'eſt plus mai-

gre que ce qu'ils en disent de suite. De l'Isle rassemblant ce qu'il avoit trouvé dispersé, un mot d'un côté, un mot de l'autre, en décrit ainsi le cours.

L'Hebre a sa source au pied du mont Scomius, qui est à l'orient de Sardique : de-là, serpentant vers le midi, l'orient, & le septentrion alternativement, il coule auprès de Zyrma, aujourd'hui Bazan-gik, & fait presque le tour de la ville de Philippopolis ; de-là, prenant son cours vers le sud-est, par le pays de Celetes, il reçoit divers ruisseaux, & arrive à Andrinople ; auprès de cette ville, il se grossit de deux rivieres assez grosses. La premiere est le TONZUS, ou le BURGUS, qui vient de Tonzos, au pied du mont Hæmus, à ORDIZA & à CARPUMÆMUM, & se perd dans le Hebre au-dessus d'Andrinople ; c'est aujourd'hui la TUNCIA. L'autre est le CONTADESDUS, qui a sa source assez près de la mer Noire, reçoit le Tærarus, & ensuite l'Agrianes, dont il prend le nom jusqu'à l'Hebre, dans lequel il se perd au-dessous d'Andrinople. L'Hebre, coulant de-là vers le midi, à travers le pays des Odrysiens, forme quantité de détours, passe auprès de Didymotychos, de Trajanopolis, de Dyme, & de Cypselum ; en prenant ensuite sa route vers le midi occidental, il entre dans la mer Ægée par deux bouches, entre Sala & le port d'Ænos, au nord de l'isle de Samothrace, à l'entrée du golfe Melanis. A son embouchure il séparoit les Cicones, ou Ciconiens Doriques, des Absynthiens. C'est pour cela que Virgile dit que les femmes des Ciconiens, irritées de son attachement pour Euridice, le déchirerent, & jetterent sa tête dans l'Hebre. Ce fleuve a toujours eu la réputation d'être très-froid. Virgile, *Egl.* 10, *v.* 65, dit :

Nec si frigoribus mediis Hebrumque bibamus.

Et Horace n'en parle que comme s'il étoit couvert de neiges & de glaces, *Epit.* 3, *v.* 3 :

Hebrusque nivali compede vinctus.

Il l'appelle le compagnon de l'hyver, *Ode* 25, *l.* 1. :

Aridas frondes hyemis sodali
Dedicet Hebro.

Le nom moderne de l'Hebre est MARIZA. Voyez ce mot.

HEBREUX : nom que l'on a donné à la postérité d'Heber, fils de Salé, & petit-fils d'Arphaxad, qui étoit fils de Sem, & petit-fils de Noé. Heber fut pere de Phaleg, dont le fils, nommé *Reü*, fut pere de Sarug, & ayeul de Nachor, dont le fils Tharé fut pere d'Abraham, de qui descend le peuple que l'on a appellé les *Hébreux*. Voilà l'opinion plus générale sur l'origine du mot *Hébreux*. Quelques-uns prétendent que c'est Abraham qui a été le premier appellé *Hébreu*, & que les Chananéens le nommerent ainsi, parce qu'il venoit de-là l'Euphrate, & que ce mot, en hébreu, signifie un homme de *de-là le fleuve*. Les Hebreux sont les mêmes que les Juifs. Appien les nomme Ἑβραίους ; les Italiens disent encore *un Ebreo*, pour un Juif ; en françois, *les Hébreux*, ne se dit point des Juifs modernes, mais de ceux qui ont vécu avant l'établissement de la loi nouvelle. A l'égard de la langue hébraïque, voyez LANGUE. * *Saci*, sur le c. 11 de la Genèse.

HEBRIDES. Voyez WESTERNES.

HEBRO. Voyez HOBRO.

HEBROMANI. Voyez EBROMAGUS.

HEBRON (a), ou CHEBRON, une des plus anciennes villes de la Palestine, & même du monde, puisquelle fut bâtie sept ans avant Tanis, capitale de la basse Egypte. (b) Comme l'Egypte avoit été un des premiers pays peuplés, après la dispersion de Babel, on en peut conclure que Hebron étoit très-ancienne. On croit qu'*Arbé*, un des plus anciens géans de la Palestine, l'avoit fondée, ce qui lui fit donner le nom de CARIETHARBÉ, ou *ville d'Arbé*, qui fut ensuite changé en celui d'HEBRON. Arbé fut le pere d'Enach, (c) & Enach donna son nom aux géans Enacim, qui demeuroient encore à Hebron lorsque Josué conquit la terre de Chanaan. Dans la traduction latine de Josué (d), on lit que le grand Adam y est enterré : *Adam maximus ibi inter Enacim situs est* ; & S. Jerôme, dans plus d'un endroit, (e) témoigne que c'étoit l'opinion des Juifs, qu'Adam y avoit été enseveli. Mais on peut donner un autre sens à l'hébreu, & traduire : *le nom ancien d'Hebron est Arbé. Cet homme* (Arbé) *est le plus grand, le chef des Enacim.* On ne fait quand elle commença à porter le nom d'*Hebron*. Il y en a qui croient que ce ne fut que depuis que Caleb en eut fait la conquête, & qu'il lui donna le nom d'*Hebron*, à cause d'un de ses fils, qui s'appelloit ainsi. Mais je crois, dit D. Calmet, que le nom d'Hebron est plus ancien, & que Caleb donna peut-être par honneur à son fils le nom de cette ancienne & célébre place. * (z) *D. Calmet*, Dict. (b) *Num.* c. 13, v. 23. (c) *Josué*, c. 14, v. 15. (d) *Josué*, c. 15, v. 13. (e) c. 14, v. 15. *Hieronym. in Epitaph. Paulæ* & *in Qu. Hebr. in Genes.* & *in locis Hebr. en* ARBOG. & *Comment. in Matt.* 27.

Hebron étoit située sur une hauteur à vingt-deux milles de Jérusalem, vers le midi (a), & à vingt milles de Berſabée, vers le nord. Abraham, Sara & Isaac furent enterrés près d'Hebron, dans la caverne de Macphela, ou dans la caverne double qu'Abraham avoit achetée auprès d'Ephron (b). On voyoit près de-là le chêne, ou le térébinthe d'Abraham, sous lequel il avoit reçu les trois anges (c). Eusebe, *Demonstr. Evang.* l. 5, c. 9, Sozomene, *l.* 1, *c.* 3, *vel* 4, & plusieurs autres anciens, parlent de la vénération que les Chrétiens & les payens avoient pour ce térébinthe. On disoit qu'il y étoit là dès le commencement du monde, comme si ce n'eût pas été assez exagérer, que de dire qu'il y étoit depuis Abraham (d). D'autres disoient que c'étoit le bâton d'un des anges, qui avoit pris racine en cet endroit. On y avoit établi une foire célébre dans tout le pays, & on croyoit que ce térébinthe étoit incorruptible, parce que quelquefois il paroissoit tout en flammes par le feu que l'on faisoit autour, & qui ne le consumoit point. * (a) *Euseb.* ad vocem ARCO. (b) *Genes.* c. 23, v. 7, 9. (c) *Genes.* c. 18, v. 1. (d) *Hieronym.* & *Euseb.* in locis *Joseph. Georg. Sincell.* ex *Julio Afric.* p. 107 ; & *Socrat.* Hist. l. 1, c. 18.

Hebron étoit dans le partage de Juda. Le Seigneur l'assigna pour partage à son serviteur Caleb (a). Josué prit d'abord Hebron, & en tua le roi nommé *Oham* (b). Caleb en fit de nouveau la conquête, aidé par les troupes de sa tribu (c), & par la valeur d'Othoniel. Elle fut affignée aux prêtres pour leur demeure, & fut déclarée ville de refuge (d). David y établit le siége de son royaume, après la mort de Saül (e). Ce fut à Hébron qu'Absalon commença sa révolte (f). Pendant la captivité de Babylone, les Iduméens s'étant jettés dans la partie méridionale de Juda, s'emparerent d'Hebron, d'où vient que, dans Joseph, elle est quelquefois attribuée à l'Idumée (g). On croit que c'étoit la demeure de Zacharie & d'Elizabeth, & le lieu de la naissance de S. Jean-Baptiste : Hebron subsiste encore aujourd'hui, mais fort déchue de son ancien éclat. * (a) *Josué*, c. 14, v. 13. (b) *Josué*, c. 10, v. 3, 23 & 37. (c) *Judic.* c. 1, v. 12 & 13. (d) *Josué*, c. 21, v. 13. (e) *Reg.* l. 2, c. 2, v. 2, 5. (f) *Reg.* l. 2, c. 15, v. 7 & *seq.* (g) *De Bell.* l. 5, c. 7.

Le pere Nau, dans son Voyage de la Terre-sainte, *l.* 4, *c.* 18, avoue qu'il n'a pu voir Hebron : il en rapporte ce qui suit, sur la foi d'un de ses amis, qui y avoit long-tems séjourné.

En partant de Bethlehem, on prend sa route par les piscines de Salomon. On passe ensuite une montagne & une forêt ; on arrive à une petite vallée qui est cultivée & semée ; après cela, on trouve une plaine & un village nommé *Ain Halhoul* ; & de-là jusqu'à Hebron ce ne sont que vignes qui portent des raisins dont les grains sont gros comme le pouce, & des jardins qui fournissent presque toutes sortes des fruits. Hebron est une ville dont la grandeur approche de celle de Jérusalem ; mais elle est sans remparts & sans murailles. Une partie est sur une petite montagne, & l'autre dans la plaine qui est au bas. Les maisons sont de pierres. Ce qui est de plus remarquable, c'est la grande mosquée, qui a autant d'étendue que l'église ou S. Sepulcre à Jérusalem, & qui est tout-à-fait belle & ornée. Les sépulcres d'Abraham & de Sara sont au milieu, un peu séparés l'un de l'autre, & couverts de riches tapis ; la vaste & profonde

profonde grotte, où leurs corps ont été mis, eſt en cet endroit : on n'y deſcend point, on la voit ſeulement par une ouverture. Les Mahométans y font des pélerinages : ils y viennent d'Alep, de Damas, & d'autres pays, avec une ferveur admirable, ſous la conduite de leurs ſantons. Cette mosquée eſt deſſervie par des gens ſavans dans la loi, & qui ont une penſion réglée. A deux ou trois cens pas de-là vers l'occident, il y a une belle mosquée qu'on nomme des Quarante Martyrs, *Elarbain Scheid* ; auprès il y a un grand & vieux chêne. Dans cette mosquée, il y a auſſi une cave & grotte profonde qu'on dit aboutir ſous terre à celle d'Hébron. Au-delà de cette ville, tant à l'orient qu'au midi, il n'y a que des Arabes. Ils y viennent trafiquer, & y apportent, entr'autres choſes, une terre qu'ils prennent à ſept ou huit lieues de-là, dont on fait du verre à Hébron. Cette ville a environ douze villages qui dépendent d'elle, & le pays d'alentour eſt auſſi montagneux que celui de Jeruſalem, mais plus couvert de bois. Voyez ARBÉ.

HECADEMIA. Voyez ECHEDAMIE.

HECALE, bourg de Gréce, dans l'Attique, dans la tribu Léontide, ſelon Etienne le Géographe. Spon, *Liſte de l'Attique*, le nomme ECALI, ſelon la prononciation vicieuſe de quelques écoles Εἰκάλη. On y adoroit Jupiter Ecalien.

HECATE, divinité des enfers dans le paganiſme, qui avoit ſon culte & ſes temples. On trouve dans la géographie ancienne certains lieux qui en avoient pris leur nom.

1. HECATES INSULA ou L'ISLE D'HECATE, iſle de l'Archipel, devant celle de Delos ; quelques-uns la nomment auſſi PSAMMITE, Ψαμμίτη, ſelon Suidas.

2. HECATES ; lieu dans le voiſinage de Lesbos, ſelon Hélyche.

HECATESIA. Voyez IDRIAS.

HECATIS NEMUS ou *le bois d'Hecate*, bois de la Sarmatie Européenne, ſur un promontoire qui s'avance entre l'embouchure de l'Hypanis, & l'iſthme de la preſqu'iſle nommée la *courſe d'Achille*, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, qui nomme ce promontoire, Ἀχαΐου δρόμος. C'eſt le *Triviæ Lucus* d'Ammien Marcellin. Strabon nomme, dans ce quartier, *le bois d'Achille* ; peut-être le nom du héros auroit-il paſſé de la preſqu'iſle au bois, à cauſe du voiſinage.

HECATOMBÉE, *Hecatombæum*, lieu de Gréce, au Péloponneſe, dans l'Achaïe proprement dite, auprès de Dymé. Plutarque, *in Cleomen.* & Polybe, *l.* 2, en font mention. Voyez HERÆUM.

HECATOMPEDUM, ancienne ville de l'Epire, dans la Chaonie, & dans l'intérieur des terres, entre Phœnice & Omphalium, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 14.

HECATOMPOLIS. Voyez CRÈTE.

1. HECATOMPYLUS, ancienne ville de la Parthie, & capitale du royaume des Parthes, ſous les Arſacides qui y faiſoient leur réſidence. Polybe, *l.* 10, *c.* 26, dit : Le roi, (Antiochus,) ayant traverſé le déſert, vint à la ville nommée *Hecatompyle*, ſituée au milieu de la Parthie. Comme c'eſt le centre d'un grand nombre de chemins qui de-là ſe répandent dans tous les pays voiſins, elle a pris ſon nom de ſes cent portes. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 5, la nomme HECATOMPYLOS, ville royale, & lui donne 96 d. de longitude, ſur 37 d. 50′ de latitude. Sa Table des principales villes, publiée dans la Collection d'Oxford, met 97 d. de longitude, & 37 d. 20′ de latitude. Ne nous arrêtons ici qu'à la latitude : ces trente minutes de différence ne ſont rien, en comparaiſon de celle qui doit être entre Hecatompylos, à 37 d. 20′ de latitude, & Iſpahan ſituée à 32 d. 25′ ; & cette différence eſt ſi grande, que ce ne peut être la même ville, comme le croit Oléarius. D'ailleurs la fondation d'Iſpahan eſt bien plus nouvelle, comme nous le faiſons voir en ſon lieu. Diodore de Sicile, *l.* 17, *c.* 75, dit, qu'Alexandre le Grand, s'avançant vers l'Hyrcanie, campa auprès d'une ville nommée *Hecatompyle*, & que ce canton étoit fort riche & abondant, il s'y arrêta quelques jours avec ſon armée, pour la remettre de ſes fatigues. Ce paſſage fait voir que ce n'étoit pas une ville Grecque ; puiſqu'Alexandre la trouva fondée, quand les Grecs l'auroient-ils bâtie ? Quinte-Curſe, *l.* 6, *c.* 2, dit : Hecatompyle, ville bâtie par les Grecs, étoit alors célébre : où a-t-il pris cette circonſtance ? Pline, *l.* 6, *c.* 15, dit : la Parthie a pour capitale Hecatompyle, ville ſituée à cent trente-trois mille pas des portes Caſpiennes. Il dit, *c.* 29, qu'elle étoit au milieu de la Parthie, & la réſidence d'Arſace. Il eſt certain, par la latitude, qu'elle ne peut être ni Yesd, ni Iſpahan.

2. HECATOMPYLUS, ancienne ville de la Libye. Diodore de Sicile en parle ainſi, *l.* 4, *c.* 28. Hercule, après la mort d'Anthée, paſſa en Egypte où il fit mourir le tyran Buſiris qui ſouilloit ſes mains du ſang de ſes hôtes. Pendant qu'il traverſoit les déſerts ſablonneux de la Libye, il trouva un terrein frais & fertile où il bâtit une grande ville, qui fut nommée *Hecatompyle*, à cauſe de ſes cent portes. Cette ville a été très-floriſſante jusqu'à ces derniers tems. Les Carthaginois l'ayant enfin attaquée avec un grand nombre de troupes conduites par d'excellens capitaines, la ſoumirent à leur domination.

3. HECATOMPYLUS. Voyez THÈBES, en Egypte.

HECATONNESI (*orum*), Ἑκατόννησοι, iſles ſituées dans le détroit qui eſt entre l'iſle de Lesbos & le continent de l'Aſie mineure, ſelon Etienne le Géographe. Strabon, *l.* 13, *p.* 618, dit qu'elles étoient au nombre de vingt, & rapporte le ſentiment de Timoſthène qui les met au nombre de quarante. Herodote, *l.* 1, fait auſſi mention de ces iſles. Voyez AGATONISI.

HECATONTACHEIRIA, ville nommée enſuite ORESTIADE, ſelon Palæphate, cité par Ortélius, *Theſ.* Ce dernier ſoupçonne que ce pourroit être l'Oreſtis de Tite-Live, dans la Macédoine.

HECHINGEN, petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, au comté de Hohenzollern. Elle a eu ſes comtes particuliers, qui étoient ſeigneurs d'un petit canton dont Hechingen étoit le chef-lieu, avant qu'elle tombât dans la maiſon qui la poſſede aujourd'hui. * *Hubner*, Géogr. *p.* 417. *D'Audifret*, Géogr. *t.* 3.

HÉCLA, montagne & volcan de l'iſle d'Iſlande, ſous le 2e d. de longitude, & le 65e d. 30′ de latitude. J'en parle plus au long à l'article de l'ISLANDE.

HECTODURUM, ville de la Rhétie, ſelon Ptolomée. Lazius dit que c'eſt ECHTAL. * *Ortel.* Theſ. *l.* 2, *c.* 12.

HECTORIS LUCUS ou le BOIS D'HECTOR, bois de l'Aſie mineure, dans la Troade, près d'Ophrynium, ſelon Strabon, *l.* 13, *p.* 595.

HEDEMORA, bourg de Suéde, dans la Dalécarlie, ſur le bord oriental de la Dala, qui ſe recourbe en cet endroit, & aux confins de la Geſtricie, de l'Uplande & de la Weſtmanie. * *De l'Iſle*, Couronnes du Nord.

HEDETA. Voyez EDETA.

HEDETANI, ancien peuple de l'Eſpagne Tarragonoiſe, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Il le partage, ſelon ſa coutume générale, en contrée maritime & en contrée méditerranée, ou dans les terres. La partie maritime comprend

L'embouchure de la riviere de *Pallantia*, aujourd'hui le *Morviedro* ;
L'embouchure du Turulis,
Et la ville de *Dianium*, préſentement *Denia*.

La partie méditerranée, ſituée entre les Baſtitains & les Celtibériens au couchant, & les Ilercaons au levant, comprend, ſelon cet auteur,

Cæſarea Auguſta, aujourd'hui *Sarragoce*,
Barnama ou *Barnava* ;
Ebora, aujourd'hui *Ixar*,
Belia, aujourd'hui *Belchite*,
Arſi,
Damania,
Leonica, aujourd'hui *Oliete*,
Oſicerda,
Etobema,
Laſſira,
Hedeta, nommée auſſi *Leria*, aujourd'hui *Liria*:
Saguntum, aujourd'hui *Morviedro*, c'eſt-à-dire vieux murs.

Les noms modernes font pris du P. Briet, *Parall. 2. part. l. 4, p.* 268, qui dit que les *Edetani* répondent à une partie de l'évêché de Sarragoce, & à une partie du royaume de Valence. Les anciens écrivoient indifféremment EDETANI & HEDETANI. Ptolomée emploie l'un & l'autre. Strabon, *l.* 3, dit, SIDETANI, Σιδητανοὶ ; & Tite-Live, *l.* 23, *c.* 24; & *l.* 29, *c.* 2; & *l.* 34, *c.* 20, SEDETANI. Pline, *l.* 3, *c.* 3, dit EDETANIA, pour le pays qu'habitoit ce peuple ; mais Appien, *p.* 507, dit Σηδητανία, SEDETANIA. Pline en met l'étendue depuis le *Sucro*, aujourd'hui le Xucar, presque jusqu'à l'Ebre. D'autres la continuent jusqu'à ce fleuve, le Xucar eſt donné aux Edétains, dans ces vers de Silius Italicus, *l.* 3, *v.* 371 ;

Hos inter clara Thoracis luce nitebat
Sedetana cohors, quam Sucro rigentibus undis,
Atque Altrix celsa mittebat Sætabis arce.

HEDETANIA. Voyez l'article précédent.

HEDIN. Voyez HESDIN.

HEDONACUM, village de la Béotie, où étoit la fontaine de Narciſſe, ſelon Pauſanias, *l.* 9, *c.* 31. Quelques-uns liſent DONACUM, comme le remarque Sylburge.

HEDONES & HEDONI. Voyez EDONES.

HEDONIS. Voyez EDONIS.

HEDRUS ou EDROS. Voyez ANDROS 3. & EDROS.

HEDUA CIVITAS. Sidonius Apollinaris, *l.* 5, nomme ainſi dans ſa Lettre à Attalus la ville d'AUTUN ; *Augustodunum* ou *Augusta Æduorum* en eſt le vrai nom latin. Hericus, *Vita Germani, l.* 1, la nomme auſſi HEDUA. Voyez ÆDUI & AUTUN.

HEDYLIUM. Voyez EDYLIOS.

HEDYPHON, riviere d'Aſie, dans l'Aſſyrie, ſelon Strabon, *l.* 16, *p.* 744. Elle couloit auprès de Séleucie, ville de l'Elimaïde, nommée auparavant *Soloce*. Ortélius, trompé par le nom de Séleucie, a mis cette riviere dans la Babylonie, au lieu qu'il eſt ici queſtion d'une autre Séleucie. Pline, *l.* 6, *c.* 27, qui nomme cette riviere HEDYPNUS, dit qu'elle tombe dans l'Eulée.

HEDYPNUS. Voyez l'article précédent.

HEGALEOS. Baudrand, *éd.* 1682, lit ainſi dans Stace, *Thebaid, l.* 12, *v.* 620. L'édition de l'abbé de Marolles, & celle de Jean-Frederic Gronovius portent EGALEOS.

Dives & Egaleos nemorum, Parnesque benignus
Vitibus & Pingui melior Lycabellos oliva.

Ce ſont trois montagnes de l'Attique. Le bon abbé de Villeloin a jugé à propos d'en faire autant de villes. Ces ſortes de fondations ne lui coutoient rien. L'Egalée de Stace étoit une montagne couverte de bois.

HEGETMATIA ; c'eſt ainſi qu'il faut lire, & non pas *Hegetmaſia*, comme il y a dans les éditions latines de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11. Ἡγητματία, ancienne ville de la grande Germanie, ſelon Ptolomée. Quelques-uns croient y trouver la ville de LIGNITZ, en Siléſie : pour cela, ils ont recours à une étymologie priſe de l'ancien allemand. Ils ſuppoſent que le nom grec n'eſt autre choſe que *hæge-matten*, qu'ils expliquent par *gehægte wieſen*, c'eſt-à-dire des prairies entourées de haies. Ils aſſurent même, qu'au bord de la riviere qui coule à Lignitz, il y a pluſieurs lieux qui portent le nom de HAGE, comme *Frawen-hag, Glogauiſcher-hag* & *Breslauiſcher-hag*. Cependant toute cette belle conjecture eſt détruite par deux objections auxquelles il n'y a rien à répondre.

(a) L'une eſt que la poſition de l'HEGETMATIA de Ptolomée, ne s'accorde point avec celle de Lignitz : les voici l'une & l'autre.

	Longitude.	Latitude.
Hegetmatia,	39 d. 40'.	50 d. 0'.
Lignitz (b),	33 d. 50'.	52 d. 0'.

La ſeconde objection eſt encore plus forte : c'eſt que, du tems de Ptolomée, la grande Germanie, ou la Germanie d'au-delà le Rhin, n'avoit point encore de villes. Il eſt vrai qu'il ſe ſert du nom de *ville*, pour exprimer ces habitations ; mais ce n'étoient que des bourgades plus ou moins grandes. *(c) *Schurtzfleisch*, Diſſert. 60, §. 18. (b) *De l'Iſle*, Allemagne.

HEGGENBACH, abbaye de filles, en Allemagne, dans la Suabe, aſſez près de Biberach : ſon abbeſſe a rang entre les princeſſes de l'empire. * *Hubner*, Géogr. *p.* 432.

HEGGLINGEN, village de Suiſſe, dans les francs bailliages *freyen amptern*, qui ſont entre les cantons de Zurich & de Berne. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 145.

HEGILONENSIS : le P. Hardouin met un ſiege épiſcopal de ce nom en Angleterre, & dit que *Concors*, en étoit évêque, l'an 1189.

HEGOEW. Voyez HEGOW.

HEGONIS PROMONTORIUM, Ἡγωνὶς ἄκρον, cap de la Macédoine, dans le golfe Therméen, au couchant de l'embouchure du Chabrius. Ce doit être cette pointe qui s'avance dans le golfe, aſſez près & au ſud-eſt de Theſſalonique. Niger ne fait ce qu'il dit quand il brouille ce nom avec celui d'ÆGOS POTAMOS, riviere qui étoit bien loin de-là, & diſtante du promontoire *Hegonis*, de toute la largeur de l'Archipel & de toute la longueur de l'Hellespont jusques à l'entrée de la Propontide. **Ptolomée*, l. 3, c. 13.

HEGOW ou HEGOWE (*), contrée d'Allemagne, dans la Suabe. Bebelius nomme ſes habitans HEGEJI & HEGANI. Dans le premier capitulaire (b) de l'an 806, qui a pour titre *chartre de partage du royaume de France*, entre Charles, Pepin & Louis, fils de Charlemagne, empereur, on lit (c) pour le partage de Pepin : *Italiam verò quæ & Langobardia dicitur & Baiovariam ſicut Taſſilo tenuit, excepto duabus villis, quarum nomina ſunt Ingoldeſtat & Lutrahahof, quas nos quondam Taſſiloni beneficiavimus, & pertinent ad pagum qui dicitur Northgow & de Allemaniâ partem quæ in Auſtrali ripâ Danubii fluminis eſt, & de ipso flumine Danubii, currente limite usque ad Rhenum fluvium in confinio pagorum* Chletgowe & Hegowe *in locum qui dicitur* Enge & *indè per Rhenum fluvium ſurſum versus, usque ad Alpes quidquid inter hos terminos fuerit, & ad meridiem vel orientem respicit, unà cum ducatu Curienſi & pago Durgowe, Pippino dilecto filio noſtro.* On voit par ce détail, que Charlemagne donnoit à ſon fils Pepin la Lombardie & la Baviere, telle que Taſſilon l'avoit poſſédée, à l'exception d'Ingolſtadt & de Lutrahof, qui étoient alors des ſeigneuries, *villæ dominicales*, comme elles ſont nommées dans un capitulaire de Louis le Debonnaire, & dépendoient du Nortgow. Outre cela, il lui donnoit une partie de l'Allemagne, au midi du Danube, depuis ce fleuve jusqu'au Rhin, les limites paſſant aux confins du Chletgow & du Hegow, à un lieu nommé *Enge*, & de-là par le Rhin jusqu'aux Alpes, comprenant dans ſon lot ce qui eſt au midi & à l'orient, & nommément le Turgow & le duché de Coire. Engen, dont il eſt parlé en cet acte, ſubſiſte encore à quatre milles de Schafhouſe, dans le Hegow. Zeyler (d) parle ainſi du Hegow. Pfulendorf, dit-il, eſt placé dans le Hegow, HEGOIA & HEGOEA, qui eſt une partie de la haute Suabe. Il eſt ainſi nommé, comme qui diroit HEWENGEW, c'eſt-à-dire le GOW ou GEW de HEWEN, à cauſe d'un château nommé HOGENHEWEN ou HEWEN le haut, & eſt enfermé entre le Danube & le Rhin. Il eſt petit, mais bien peuplé & très-fertile. Il a ſix milles de long & autant de large. Dans ce petit espace on trouve pluſieurs bons châteaux, des vignobles, des grains & des fruits. Le poiſſon & le gibier n'y manquent point : de-là vient qu'il s'y trouve aſſez de nobleſſe qui y a choiſi ſon domicile (e). Ce petit canton eſt partagé entre pluſieurs ſouverains. La maiſon d'Autriche y poſſede le landgraviat de Nellenbourg. Le duc de Wurtenberg eſt maître de Hohentwil. L'évêque de Conſtance y a Bellingen. Pfulendorf, dont j'ai parlé, eſt une ville impériale. Le canton de Schafhouſe poſſede auſſi une liſiere du Hegow, & y a quelques bailliages ; ſavoir, TENGEN, ou, comme écrit Ruchat, THEYNGEN & BARGEN ou BARZHEIM, & celui de BUCH. Ce dernier comprend le village de BUESINGEN, à une demi-lieue de Schafhouſe. Il y a huit ou neuf fiéfcles que c'étoit un village paroiſſial, dont dépendoit Schafhouſe, qui n'étoit alors qu'un village ; cela eſt changé,

& c'eſt préſentement le contraire. * (a) *Paulin.* de Pagis German. p. 90. (b) *Baluſ.* Capitular. t. 1, p. 439; (c) *p.* 441, *c.* 2. (d) *Suev.* Topogr. p. 62. (e) *D'Audifret*, Géogr. t. 2. (f) Voyez *l'Etat & délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 97.

HEGUÆ. Dans l'édition de Pline, chez les Elzevirs, 1635, & dans pluſieurs autres, on lit entre les noms de quantité de villes d'Espagne, dans la Bétique : *Vesci quod Faventia ; Singilia, Hegua.* Cet derniers noms ſon eſtropiés. On a pris l'*A*, qui appartenoit au dernier, pour le donner à *Singili* qui n'en a pas beſoin, & de deux *tt*, on a fait une *H* initiale ; ainſi il falloit lire *Singili, Attegua ;* alors cette derniere ville eſt reconnoiſſable. Le nom de cette ville a été malheureux pour être eſtropié, non-ſeulement par les copiſtes de Pline, mais par Strabon lui-même qui l'écrit Ἄγγουα. Ce nom, dans cet auteur, a trompé le clairvoyant Caſaubon, qui a cru y devoir lire *Escua*, dont Pline parle dans le même livre ; mais la déroute des fils de Pompée auroit dû ramener ce critique à *Attegua*, puiſque cette défaite y eſt placée par Dion Caſſius, par Hirtius & par Valere Maxime.

HEIDEBA. Crantzius, *in Vandal.* croit que c'eſt l'ancien nom de Scheswig. Voyez SLESWICH.

HEIDELBERG ou HAIDELBERG, ou HEYDELBERG, ville d'Allemagne : on la donne au bas Palatinat, dont elle eſt même la capitale, quoiqu'elle ſoit dans le Craichgow, & par conſéquent dans la Suabe, au 49° d. 25′ de latitude, & au 26° d. 20′ de longitude. Le Necker y ſépare en cet endroit la Franconie & la Suabe, de ſorte que l'une eſt à ſa droite & l'autre à ſa gauche. La derniere ſyllabe de ſon nom vient des montagnes dont la ville eſt environnée. On ne s'accorde pas de même ſur l'origine des deux premieres ſyllabes. Quelques-uns les dérivent du mot *heyden*, qui ſignifie les *payens* ou les *bruyeres ;* d'autres, de *heydel* qui ſignifie le *myrtile* ou l'*airelle*, ſorte d'arbriſſeau qui croît encore en quantité ſur le Geiſsberg & derriere le château. Cette ville eſt ſituée en très-bon air : le vent qui coule entre la montagne & la vallée du Necker, le rafraîchit & le purifie. De deux côtés les montagnes ont des vignes ; vers le couchant & le midi, il croît des bleds : au levant & au nord, dans l'Oldenwald, il y a du bois & du gibier. Au midi, dans le Craichgow, le Necker fournit du poiſſon, & les pâturages voiſins ſont remplis de bétail. On ne fait ni quand ni par qui elle a été bâtie. C'eſt ſans fondement que quelques-uns la prennent pour la Budoris de Ptolomée. On trouve ſeulement que Conrad, frere de Frédéric I, qui lui avoit donné le Palatinat, faiſoit ſa réſidence à Heidelberg ; qu'il mourut, en 1192, & eut ſa ſépulture au monaſtere de Schonaw, à un mille de Heidelberg. Avant ce tems, les comtes Palatins n'y ſéjournoient pas. Agnès, fille de Conrad, épouſa le comte Palatin Henri, fils de Henri le Lion, duc de Saxe, qui mourut en 1213, & fut auſſi enterré à Shonaw ; leur fille, nommée *Agnès*, épouſa Otton, fils du duc Louis de Baviere, & porta à cette maiſon le Palatinat, qui lui eſt demeuré depuis ce tems. * *Zeyler*, Palat. ad topogr. p. 23.

Heidelberg n'étoit qu'un château avec un bourg, & dépendoit de l'évêque de Worms. On voit que, l'an 1225, l'évêque de Worms donna Heidelberg, à titre de fief, à Louis, duc de Baviere, pere d'Otton & beau-pere de cette Agnès, dont nous avons parlé : cette inveſtiture fut donnée dans le tems de leur mariage ; les termes qu'elle contient, concernent ce château, le bourg de Heidelberg & le comté de STALBUHEL, ou, comme porte le latin, *caſtrum in Heidelberg, cum burgo ipſius caſtri, & comitiâ Stalbohel* ; de-là vient que, dans une courte Chronique de la ville de Heidelberg, inſérée dans le Recueil de Freher, *Orig. Palat.* part. 2, c. 20, on lit que le duc Henri de Baviere, fils du comte Palatin Otton de Wittelsbach, reçut de l'empereur Frederic le Palatinat du Rhin, & fut inveſti de nouveau, par l'évêque & le chapitre de Worms, du château & de la petite ville de Heidelberg, tant pour lui que pour Otton, ſon fils, & pour Agnès, comteſſe Palatine, femme d'Othon. Le comte Palatin Robert, aggrandit Heidelberg, en 1392, prit le village de Bergheim, en forma la ville neuve, qui eſt aujourd'hui le fauxbourg de Spire. L'égliſe paroiſſiale de Bergheim fut transférée au lieu où eſt l'égliſe de S. Pierre, avec les dîmes & autres revenus.

Il y a le couvent des Auguſtins, qui ſubſiſtoit déja dans le tems qu'Heidelberg n'étoit qu'un village de pêcheurs, ou tout au plus un bourg ; & il fut nommé *Notre-Dame au déſert.* L'électeur Robert établit dans cette ville une univerſité, l'an 1346, à laquelle on attacha des revenus. Quelques-uns en mettent la fondation, en 1376, d'autres en 1387 ; d'autres enfin diſent qu'elle étoit commencée quarante ans auparavant. Quoi qu'il en ſoit, Robert ſe régla ſur celle de Paris. Le premier recteur & profeſſeur fut Marſile d'Ingen, fameux théologien & philoſophe, que l'on fit venir de Paris. On ne fait au juſte de quel pays il étoit. Cette univerſité a eu entre ſes profeſſeurs des hommes très-célébres dans la république des lettres, entr'autres, Rudolphe Agricola, Munſter, Buſchius, Jean Micyle, Xilander, Hartman d'Eppingen, Paul Ciſner, Doneau, Pacius, Godefroi, François du Jon ou Junius, Trémellius, Meliſſus, Poſthius, Smetius, Eraſte, Freher, Hippolyte de Colli, Jean Grutter & pluſieurs autres. Les électeurs Palatins s'appliquerent ſucceſſivement à rendre cette école floriſſante, en y attirant de grands hommes. La religion Catholique étant bannie de leurs états, l'univerſité de Heidelberg devint l'aſyle de pluſieurs ſavans qui ne trouvoient pas en France la même liberté de penſer & d'écrire. La réputation de ſes profeſſeurs, & le ſecours qu'ils trouvoient dans la riche bibliotheque, contribuoient beaucoup à la rendre célébre. Pendant les guerres pour la ſucceſſion de Bohême, Maximilien, duc de Baviere, fit porter cette bibliotheque à Rome, comme un préſent dont les vainqueurs régalerent le pontife ; de ſorte qu'elle eſt préſentement fondue dans celle du Vatican. La premiere chaire qu'il y ait eu, pour enſeigner publiquement le droit de la nature & des gens, fut fondée à Heidelberg, pour le fameux Samuel Pufendorff, qui y ébaucha ſon ſyſtême qu'il acheva en Suéde.

Cette bibliotheque qui, au jugement de Joſeph Scaliger, *l.* 4, *epiſt.* 434, étoit plus riche que celle du Vatican, avoit été formée de pluſieurs autres aſſez belles. Elle étoit placée au-deſſus de l'égliſe du S. Eſprit, qui eſt devenue célébre par une diſpute qu'elle occaſionna dans ces derniers tems. Elle avoit été bâtie ſur la place, par l'empereur Robert, lorſqu'il n'étoit encore qu'électeur : il y avoit attaché de bons revenus. Ce prince & pluſieurs autres ont leurs tombeaux dans le chœur ; & ce lieu devint avec le tems celui de la ſépulture des électeurs. Otton-Henri s'étant fait Proteſtant, & ayant établi ſa religion dans le pays, donna aux eccléſiaſtiques, de ſa communion, l'égliſe du S. Eſprit, & les autres égliſes de ſes états. Avec le tems, Wolfgang-Guillaume, de la branche de Neubourg, étant rentré dans le ſein de l'égliſe, un de ſes derniers ſucceſſeurs voulut ſe reſſaiſir de l'égliſe du S. Eſprit, offrant aux Proteſtans de leur en laiſſer bâtir une autre. Mais il s'agiſſoit des revenus dont ceux-ci prétendoient qu'on ne pouvoit les dépouiller ſans injuſtice. Cela a donné lieu à de longs démêlés. * *Mémoires du tems.*

Le château électoral n'eſt pas au même lieu où étoit l'ancien, qui n'eſt presque plus rien. Le nouveau eſt plus haut que la ville, mais moins haut que l'ancien. C'eſt une aſſez groſſe maſſe avec quelques morceaux d'architecture aſſez belle, qui forment un tout fort irrégulier ; l'élévation y donne une belle vue ſur la ville & ſur toute la plaine voiſine. Les jardins ſont ſoutenus en terraſſe, & ménagés par étage, dans le penchant de la montagne, nommée *Konigs-Stul.* Il y a dans les jardins d'aſſez belles grottes, des cabinets de verdure, des jets d'eau, un labyrinthe, enfin beaucoup d'ornemens. Cette ville ſouffrit beaucoup, durant la guerre pour la ſucceſſion de Bohême. Elle commençoit à oublier ſes anciens malheurs, lorſque les François la prirent, en 1688. Elle fut pillée & ſaccagée. Ils vuiderent & briſerent la fameuſe tonne. L'électeur Charles-Louis la fit réparer & remplir : il en fit même faire une nouvelle plus grande que la premiere. Elle tient, ſelon Oldenbourg, deux cens quarte foudres trois tonneaux & quatre bariques ; elle eſt dans le château. * Divers Mém. du tems. *Theſaur. rerum publ.* part. 4, p. 953.

Les dehors de Heidelberg ont pluſieurs choſes remar-

quables. 1. Le *Wolfsbrunn* ou la *fontaine du loup*. 2. Vis-à-vis, à demi-mille de la ville, eſt le *Furſtenbrunn*, ou la *fontaine du prince*. C'eſt un ouvrage de maçonnerie dans un bocage. De deſſous une aſſez belle voûte, ſort une fort belle eau qui forme tout auprès deux viviers accompagnés d'une agréable promenade, & de prairies où l'on blanchit des toiles, avec quantité de ruiſſeaux, & un bois aux environs. Il y avoit un moulin à papier qui en fourniſſoit la chancellerie de l'électeur & l'univerſité de Heidelberg. 3. A un bon quart de mille de la ville eſt l'abbaye de Neubourg, bâtie par Anſelme, abbé de Lorſch, en l'honneur de l'apôtre S. Barthelemi, ſous la régle de S. Benoît. En 1195, au lieu des moines on y mit des religieuſes. L'empereur Conrad fit de grands biens à ce monaſtere. Les deux abbeſſes de ce lieu, Catherine & Brigitte, mortes en 1526 & 1562, y ſont enterrées. Elles étoient comteſſes Palatines. 4. Un peu au-delà de cette abbaye de Neubourg eſt le *Heelig-Berg* ou la *ſainte montagne*, qui a pris ſon nom du culte que l'on y rendoit à Mercure. Aux environs, dans le petit village de Neuwenheim, on a trouvé des antiquités Romaines, entr'autres, des médailles d'or du poids d'un double ducat; & à l'endroit où étoit l'égliſe de S. Etienne ſur cette montagne, on a déterré une pierre où étoient quatre figures en ſculture; un aigle couronné de laurier, avec une inſcription que Zeyler ne nous communique point; une figure nue & ailée, ſur un globe; Vulcain avec ſon marteau & ſes tenailles, & enfin une femme vêtue d'une robe. Il y eut enſuite deux égliſes ſur cette montagne; l'une plus haut ſous l'invocation, de S. Michel; l'autre un peu plus bas, ſous celle de S. Etienne & de S. Laurent. Il y avoit auſſi un petit couvent; & ces deux égliſes devinrent des lieux de pélerinage. Cette montagne a été nommée le *Mont Saint-Michel*, *Michelsberg*, à cauſe de l'égliſe de ce ſaint. Quelques-uns l'ont auſſi appellée *Abrahamsberg*, & par corruption *Abrinsberg*. 5. Autour de cette montagne, dans le voiſinage du Necker, ſe trouvent quantité de hérons qui nichent ſur les arbres, & qui font la guerre aux vautours. 6. Dans cette montagne ſont quantité de cavernes fermées avec des murailles. Le peuple croit que c'eſt l'ouvrage des Romains: j'aimerois mieux croire que ce ſont des ſouterreins où ſe ſont autrefois refugiés ces miſérables dont il eſt parlé dans l'article EGYPTIENS. Le *Heydenlock*, c'eſt-à-dire le Trou des Payens, nom que l'on donne encore aujourd'hui aux Egyptiens ou Bohémiens en Allemagne & en Hollande, m'en paroît une preuve. Il eſt dans cette montagne. 7. A un quart de mille de Heidelberg, eſt un petit bourg, nommé HANDSUSCHHEIM, au Berg-ſtraat: il ſubſiſtoit déja il y a près de mille ans, & a eu ſes ſeigneurs particuliers d'une famille ancienne & illuſtre qui portoit ce nom; le dernier fut tué à Heidelberg, ſous l'empire de Frederic IV. 8. Le village de DOSSENHEIM, qui a un vignoble conſidérable & fameux depuis pluſieurs ſiécles, eſt à un demi-mille de Heidelberg au Berg-ſtraat. 9. A un mille de la même ville, ſur le Berg-ſtraat étoit SCHAWENBERG, château & forteresſe qui appartenoit à l'électeur de Mayence. Les tours, les murailles & les foſſés en faiſoient une bonne place. Cependant Frederic le Victorieux, électeur Palatin, la prit en 1460, & la raſa juſqu'aux fondemens. * *Zeyler*, Topogr. p. 29.

HEIDELSHEIM, HAIDELSHEIM ou HEYDELSHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le bas Palatinat du Rhin, dans le Craichgow, à deux milles de Bretheim, & à un mille de Bruchsal; un incendie la mit preſque entiérement en cendres, en 1621; & il en reſta peu de choſe. Baudrand la nomme HAIDELSHEIM. Voyez ce mot. * *Zeyler*, Palat. Topogr. p. 30.

1. HEIDENHEIM ou HEYDENHEIM, ville d'Allemagne, dans la Suabe, ſur la Brentz, dans le Brentzthal, avec un beau château, nommé HELLENSTEIN, ſur une hauteur. D'Audifret, & après lui Corneille, le nomme HELLAUSTER. Cette ville n'étoit encore qu'un village en 1356, [que l'empereur Charles IV en fit un bourg, en faveur du comte Ulric de HELFFENSTEIN. La ſeigneurie de *Heltenſtein*, dont ce château étoit le chef-lieu, avoit ſes barons particuliers; & ce même empereur la donna avec toutes ſes dépendances, en 1351, aux comtes de Helffenſtein, pour la poſſéder à titre de fief héréditaire à perpétuité. En 1434, l'empereur Sigismond donna à ce lieu le droit de tenir marché. Il appartenoit encore alors à la maiſon de Helffenſtein. L'an 1450, le comte Ulric de Wurtenberg acheta cette ville & ſon diſtrict, dont dépendoient vingt-cinq villages avec le château de Helleſtein, trois monaſteres, ſavoir, ANHUSEN, HERBRECHTINGEN & KONIGSBRUNN, & deux châteaux brûlés, ſavoir, GUSSENBERG & HURWANG, avec le château d'UFFHUSEN, pour ſoixante mille guldes. Pendant la guerre des princes & des villes, Wurtenberg ayant pris le parti de l'empereur, contre le duc de Baviere, ce dernier ſe rendit maître de cette ſeigneurie, en 1462; mais en 1504, dans la guerre de Baviere & du Palatinat, Albert, duc de Baviere, la rendit à Ulric de Wurtenberg, qui avoit ſuivi ſon parti. Dans la longue guerre, qui déſola l'Allemagne avant la paix de Weſtphalie, la maiſon de Baviere ſe reſſaiſit de Heidenheim, & le garda quelque tems; mais elle l'a rendu à la maiſon de Wurtenberg. Il y a dans la montagne ſur laquelle eſt le château, une caverne aſſez profonde, nommée HEIDENLOCH. La ville eſt à cinq milles d'Allemagne & au nord occidental d'Ulm. * *Zeyler*, Suev. Topogr. p. 42.

HEIDENHEIM, ſelon les Cartes, eſt au nord oriental d'Ulm.

2. HEIDENHEIM ou HAIDNHAIM, abbaye d'Allemagne, auprès de la ville de même nom, qui lui doit vraiſemblablement ſon origine. L'an 750 ou 752, S. *Wunebaud* ou *Gombaud*, bâtit un monaſtere dans les bois de Haidenhaim, au diocèſe d'Aichſtet, en Baviere, dont ſon frere, S. Guillebaud, étoit le premier évêque. Quatre ans après, les deux freres en bâtirent un autre dans la même forêt, pour des filles, & ils firent venir leur ſœur de Bischofsheim, pour en prendre la conduite. * *Baillet*, Topogr. des Saints, *p.* 226.

1. HEIDENLOCH. Voyez l'article de HEIDELBERG.

2. HEIDENLOCH. Voyez AUGST.

3. HEIDENLOCH. Voyez HEIDENHEIM.

Nous avons remarqué ailleurs, que le mot HEYDEN ſignifie, non-ſeulement des Payens, mais encore ces troupes de vagabonds, que nous appellons *Egyptiens Bohémiens*, gens ſans mœurs ni religion, dont nous avons rapporté l'origine auſſi-bien que celles de ces cavernes, au mot EGYPTIENS.

HEIGERLOCH. Voyez HAIGERLOCH.

HEILA, ſelon Baudrand, Maty & Corneille, dans leurs Dict. géogr. HEEL, ſelon Cluvier, *Antiq. German.* l. 3, c. 35. HEELE ou HELA, ſelon Zeyler, *Boruſſ. Topogr.* p. 30, petite ville ou bourg de la Pruſſe dans la Caſſubie, eſt une presqu'iſle, qui s'avance dans la mer Baltique, à l'embouchure de la Viſtule; elle fut fort endommagée par le feu, en 1572. Cluvier, à l'endroit cité, ſoupçonne que du nom de HEEL, ont été appellés les *Helers*, HELII, dont les Grecs ont fait Ἕλγοι, HÆLURI, qu'ils ont dérivé d'Ἑλὴ, ELE, mot qui ſignifie un marais; qu'enſuite par une tranſpoſition de lettres, d'*Heluri* on a fait HERULI, qui a prévalu dans les hiſtoriens. Pour donner quelque apparence de fondement à cette conjecture, il faudroit être bien ſûr que les Hérules ſont venus de ces cantons; que le nom de *Heel*, *Hela* ou *Heila*, eſt ancien, & qu'enfin il y avoit un peuple nommé *Helers*, ou à-peu-près, longtems avant Procope qui a parlé des HÉRULES. Voyez ce mot.

HEILBRON, HEYLBRON. Voyez HAILBRON.

HEIL-CREUTZTHAL, *Vallis S. Crucis*, abbaye de religieuſes, ordre de Cîteaux, en Allemagne, dans le cercle de Suabe, au diocèſe de Conſtance, à deux lieues au nord-oueſt de Riedlingen.

HEILIGBEIL. Voyez HEILIGENPEIL.

HEILIGEBERG, ou la SAINTE-MONTAGNE, montagne voiſine de HEIDELBERG. Voyez HEIDELBERG.

HEILIGE DAM, ou la DIGUE-SAINTE. Voyez l'article de DOBERAN.

HEILIGE-LAND, ou l'ISLE SAINTE, *Inſula ſanctæ*, iſle de la mer d'Allemagne, entre l'embouchure de l'Eider & celle de l'Elbe, quoiqu'à la diſtance de neuf milles de cette derniere, ſelon Zeyler, *Saxon. infer. Topogr.* p. 13. Pour moi, qui y ai paſſé, en 1715, j'ai trouvé que les habitans ne comptoient que ſix milles de-là juſqu'à l'entrée de l'Elbe. Cette iſle a été beaucoup plus

grande qu'elle n'eſt à préſent : la mer n'y a laiſſé que ce qu'elle n'a pu emporter. Elle eſt préſentement escarpée de tous côtés, & a la forme d'un triangle irrégulier, dont la baſe eſt expoſée, partie au ſud-ouëſt, & partie à l'ouëſt-ſud-ouëſt. Le côté qui eſt au nord-ouëſt, eſt bordé d'un fond bas & pierreux, dont l'extrémité eſt nommée NORDER-RIFF ; il s'éleve enſuite à plomb, de la hauteur de trente braſſes. Ce fond bas & pierreux ſe rétrécit peu-à-peu jusqu'à la pointe orientale de l'iſle, où il court vers l'orient, & enſuite vers le nord & le nord-eſt, prenant la figure d'une côte de baleine. Ces deux baſſes ſe découvrent quand la mer baiſſe, & ſur-tout quand il ſouffle un vent d'eſt un peu violent ; on peut aller un mille entier ſur le ſable. A la baſſe de cette derniere pointe, à l'orient de l'iſle, eſt un rocher, à-peu-près de la figure de l'iſle ; on le nomme WITTE-KLIPPE ; & il a au midi des dunes qui ſe terminent en pointe vers le midi, où un autre bas fond de coquillages commence & ſe recourbe en demi-lune, vers le nord-ouëſt & l'ouëſt, jusqu'à un rocher rond & plat par le haut, au couchant duquel avance le *Suder-Rif*, c'eſt-à-dire, une autre baſſe qui vient de la pointe méridionale de l'iſle, vers le midi. Le terrein qui eſt entre l'iſle & le *Witte-Klippe*, eſt bordé de quelques cabanes, & a deux havres, l'un au nord, & l'autre au midi. C'eſt à ce terrein qu'on trouve le ſeul paſſage qui conduiſe à l'iſle. La côte qui, comme nous avons dit, eſt expoſée, partie au ſud-ouëſt, & partie à l'ouëſt-ſud-ouëſt, eſt toujours baignée par la mer ; mais elle eſt fort élevée & a trente-ſix braſſes à plomb vers le nord, & quarante vers le midi : il y a ſur cette côte quelques petites montagnes, ſavoir du nord au ſud, *Flavenberg*, *Kiesberg*, *Bredberg*, & *Moderberg*, & à l'orient *Radelberg* ; au milieu de l'iſle eſt l'égliſe de S. Nicolas, à l'orient & au midi de laquelle ſont les maiſons des habitans. Voyez les articles FOSETES & FOSI. Le Kiesberg, dont je viens de parler, a la vuë ſur toute la mer voiſine ; & les inſulaires ont toujours ſoin d'y mettre quelqu'un pour voir s'il n'y a point de vaiſſeau étranger qui ait beſoin de leur ſecours, pour remonter l'Elbe : auſſitôt ils ſe jettent dans une chaloupe, l'abordent ; & ſi on a beſoin d'eux, ils en laiſſent un que l'on tire au ſort, & qui, moyenant vingt écus, conduit le vaiſſeau à Hambourg. * *Mémoires dreſſés ſur les lieux.*

Cette iſle a cauſé pluſieurs guerres entre les rois de Dannemarck & les villes de Hambourg, de Brême & autres hanſéatiques. Ces villes prétendoient faire de cette iſle un pays libre ; & les Brémois y avoient élevé une maiſon que Frédéric, duc de Sleswig & de Holſtein, fit brûler, en 1496. L'année ſuivante, les habitans de Hambourg, de Brême, de Stade, & leurs alliés brûlerent la maiſon du duc de Holſtein, avec quelques bateaux pour la pêche du hareng. On en avoit alors beaucoup aux environs de cette iſle ; mais on n'y en voit plus depuis long-tems. Après bien des hoſtilités de part & d'autre, cette iſle demeura en poſſeſſion du duc de Holſtein : au mois de Mars 1713, le roi de Dannemarck tenta inutilement de s'en rendre maître.

1. HEILIGENBERG. Baudrand, éd. 1705 dit qu'on l'appelle auſſi KNYTLINGER-STAIG, & ajoûte que c'eſt une montagne du Palatinat du Rhin, près du Necre, vis-à-vis de la ville de Heidelberg ; qu'on y voit encore les ruines d'un château & d'une égliſe, qui ſont les reſtes d'un ancienne ville que l'on nommoit *Pyri-Mons*. On peut voir dans l'article de HEIDELBERG, que ce que l'on prend pour un château, étoit une égliſe, & qu'il y en avoit deux. A l'égard de la ville de PYRI-MONS, voyez cet article.

2. HEILIGENBERG, château d'Allemagne, en Suabe, dans la principauté de Furſtenberg, ſur le haut d'une montagne, à deux lieues de l'abbaye de Salsmonweiler. Il adonné ſon nom au comté d'Heiligenberg, qui confine avec l'évêché de Conſtance. Les reliques des ſaints Felix, Exuperance & Regule furent trouvées dans ce comté, ſous l'empire de Louis II, qui les fit tranſporter à Zurich : outre le château, il y a une petite ville. * *D'Audifret*, Geogr. hiſt. t. 3. *Hubner*, Geogr. p. 418.

3. HEILIGENBERG, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans la haute Siléſie, en la principauté de Troppau. Elle dépend, pour le ſpirituel, du diocèſe d'Olmutz.

HEILIGENCREUTZ, abbaye. Voyez SAINTE-CROIX.

HEILIGEN-HAVE, port d'Allemagne, ſur la mer Baltique, dans la baſſe Saxe, & plus particuliérement dans la Wagrie, vis-à-vis de l'iſle de Femeren ; Regkman, dans ſa Chronique de Lubec, *fol.* 69, parle du port & de la petite ville de Heiligenhave, à l'année 1419 ; mais dans une Relation particuliere, conſultée par Zeyler, *Saxon. inſer. Topogr. p.* 138, ſur un fait arrivé en 1627, la ville eſt nommée HEILIGENSTADT en Holſtein. L'origine du nom de ce port eſt marquée dans ce diſtique.

Dixit terra Sacrum *quondam me Cimbria* portum,
Commoditas ratio nominis eſtque loci.

HEILIGENPEIL, ou HEILIGPEIL, ou HEILGENBEIL : les deux premiers noms ſont de Zeyler ; le troiſieme eſt de Hubner, *Géogr. p.* 730, petite ville du royaume de Pruſſe, dans la province de Natangen, à peu de diſtance du Friſchhaf, entre Braunsberg & Brandebourg : on la nommoit autrefois SCHWANTOMEST, mot qui veut dire la *ville ſainte*. Cette petite ville fut conſumée par le feu, en 1519 l'année ſuivante. En 1571, on y brûla huit femmes, entre leſquelles étoit la femme d'un bourg-meſtre. * *Zeyler*, Pruſſ. Topogr. *p.* 29.

1. HEILIGENSTADT. Voyez HEILIGEN-HAVE.

2. HEILIGENSTADT, ville d'Allemagne, dans l'Eichsfeldt, dont elle eſt la capitale, au confluent de la riviere de Geiſled avec la Leine : elle appartient à l'électeur de Mayence. Zeyler, *Elector. Mogunt. Topogr. p.* 14, dit, ſur la foi d'une Chronique manuſcrite, qu'il ne garantit pas, qu'elle doit ſa fondation à Dagobert. Ce prince, dit-il, étoit devenu ſi lépreux, qu'il fut obligé de quitter la France, & de venir en Allemagne, à l'endroit où eſt aujourd'hui Heiligenſtadt ; il y bâtit un château, que l'on appelle encore préſentement *die alte Burgk*, & il y demeura avec ſa femme. Long-tems auparavant, deux freres Chrétiens nommés *Aureus* & *Juſtin*, allant en pélerinage, s'arrêterent dans une métairie nommée *Ruſtefeld*, & y logerent la nuit : le lendemain, ils continuerent leur route à travers la forêt où ils trouverent des payens qui les maſſacrerent & les enterrerent. Dagobert, quoiqu'affligé de la lépre, ne laiſſoit pas de monter à cheval, & de chaſſer : un jour d'été, ſe trouvant de bon matin dans la forêt, il deſcendit de cheval pour ſe délaſſer, ſe coucha dans la roſée & s'endormit : il trouva à ſon réveil, que les endroits de ſon corps qui avoient été mouillés de la roſée, étoient guéris : la reine y retourna avec lui ; il ſe deshabilla, ſe roula ſur la roſée, & fut guéri entiérement de ſa lépre. Il dit alors : *Diſe iſt eine heilige ſtætte ; C'eſt ici un lieu ſaint.* On fouilla, & l'on trouva les deux corps ſaints, frais & ſans corruption. Il bâtit deſſus une égliſe qui, avec le tems, eſt devenue une ville nommée *Heiligenſtat :* il bâtit enſuite Dagoberſtatt, qui eſt préſentement Erfurt, & s'en retourna à Paris. Zeyler laiſſe aux lecteurs le ſoin de comparer cette anecdote avec l'hiſtoire de Dagobert, & la vie de S. Boniface. Mais c'eſt une choſe remarquable que pas une des égliſes de cette ville n'eſt dédiée ſous l'invocation des deux ſaints dont parle cette Chronique. Au milieu de la ville eſt l'égliſe de Notre-Dame, celle de S. Gilles au midi ; au couchant eſt celle de S. Martin. La Chapelle de S. Laurent n'en eſt pas loin ; celle de S. Nicolas eſt au nord-eſt de la ville ; la chapelle de ſainte Anne & le collége des Jéſuites ſont auprès de Notre-Dame : celles de S. Jacques, de S. George & de S. Liboire ſont hors de la ville.

HEILSBERG, ou
HEILSPERG, *Heilsberga*, ville de la Pruſſe Polonoiſe, avec un château où l'évêque de Warmie a ſa réſidence. Elle fut bâtie en 1240, & eſt ſituée ſur l'Alla, entre Guttſtatt & Bartenſtein. En 1522, elle fut brûlée par un malheur ; & en 1559, à l'occaſion d'un bal que l'on donnoit au château, le feu y prit & le conſuma. Ce lieu a été habité par pluſieurs grands prélats, entr'autres, par le fameux cardinal Etienne Hoſius de Cracovie, qui mourut, en 1579, en Italie ; il eut pour ſucceſſeur

le célébre Martin Cromer, de qui nous avons une Hiſtoire de Pologne : il étoit docteur en droit, & mourut à table, en 1589. Il étoit fort âgé, fort pieux & fort ſavant. Le cardinal André Batory, qui lui ſuccéda, étoit neveu d'Etienne Batory, roi de Pologne.

HEINTZENBERG, montagne de Suiſſe, au pays des Griſons, dans la Communauté de Thuſis. Elle a trois lieues de long, & eſt une des meilleures & des plus fertiles du pays : auſſi eſt-elle peuplée de ſix gros villages qui font une juriſdiction. Dans cette montagne il y a un petit lac, nommé PASCHOLEN, qui tient lieu de Barometre aux habitans ; car il annonce les tempêtes par un grand bruit qui fait retentir la montagne. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 23.

HEIONES. Voyez EIONES.

HEISTERBACK, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans le duché de Berg, auprès de la rive droite du Rhin, vis-à-vis de Bonne. Elle a embraſſé la réforme d'Orval.

1. HELA. Voyez HEILA.

2. HELA, bourgade d'Aſie, ſur le bord occidental de l'Euphrate, entre Ana, Bagdat & Kufa, dans l'Irac-Arabi. Le P. Texeira, dans ſon retour des Indes en Italie, fait mention de ce lieu. Il dit que c'eſt une ancienne bourgade, dans le lieu par où paſſerent les Iſraélites, que l'on menoit captifs à Babylone. Il ajoûte que les campagnes qui ſont dans la Méſopotamie, ſont entrecoupées de ruiſſeaux ; bordés de quantité de ſaules & il y trouve à la lettre la deſcription prophétique du Pſeaume 136, *Super flumina Babylonis* : voilà les ruiſſeaux ; *in ſalicibus, in medio ejus ſuſpendimus organa noſtra* ; voilà les ſaules dont leurs bords ſont couverts. * *Voyage de Pedro Texeira de la India Haſta Italia*, c. 5, p. 111.

HELÆA. Voyez HILEIA.

HELAIS, Ἕλαις, ville de la Syrie ou de la Paleſtine, entre le Liban & le mont Caſius, ſelon Tzetzès, *Chiliad. xij*, *n.* 452. Ortélius croit qu'il a voulu dire *Ælia*, la même que *Jéruſalem*.

HELAM, ancien nom d'un lieu de la Paleſtine, célébre par la bataille que David livra aux Syriens, dans laquelle il les tailla en piéces, & prit leurs chevaux & leurs chariots, *Reg.* l. 2, c. 10, v. 17. Dans le paſſage des Paralipomenes, *l.* 1, *c.* 19, *v.* 17, où cette hiſtoire eſt racontée au lieu de *Helam*, qui eſt une ville inconnue, on lit *Alehem* ; c'eſt-à-dire ; David vint fondre *ſur eux* ; ce qui eſt apparemment la bonne leçon, au jugement de D. Calmet. *Dict.*

HELAOUÉ, groſſe bourgade de la haute Egypte, au midi de Syout, & la derniere qui dépende du grand-ſeigneur. Il y a une garniſon de cinq cens janiſſaires, & de trois cens ſpahis.

On voit aux environs quantité de jardins arroſés de ruiſſeaux, & un grand nombre de palmiers toujours verds. On y trouve de la coloquinte ; & toutes les campagnes ſont remplies de ſéné qui croît ſur un arbriſſeau haut d'environ trois pieds. Cette drogue, dont on croit ne pouvoir ſe paſſer en Europe, n'eſt d'aucun uſage en ce pays. Les habitans ne ſe ſervent, dans leurs maladies, que de la racine de l'éſula, qu'ils font infuſer dans du lait, pendant une nuit, & qu'ils prennent le lendemain, après l'avoir fait paſſer par un tamis. Ce remede eſt très-violent ; mais il eſt à leur goût, & ils s'en louent beaucoup. L'éſula eſt un gros arbre, dont la fleur eſt bleue. Il ſe forme de cette fleur une eſpece de ballon ovale, plein de coton, dont les gens du pays font des toiles aſſez fines. * *Poncet*, Voyage d'Ethiopie.

HELATH, lieu dont il eſt parlé au Deuteronome, *c.* 2, *v.* 8. La vulgate le nomme *Elath*, ſans aſpiration. C'eſt la même choſe qu'*Aila*.

HELATICI CAMPI. Plutarque nomme ainſi, dans la Vie de Sylla, les campagnes d'Elatée.

HELAVERDE, ville d'Aſie, dans la Perſe, à 91 d. 30′ de longitude, & à 35 d. 15′ de latitude, ſelon les géographes du pays, cités par Tavernier, *Voyage de Perſe*, *l.* 3, *ch. dernier*. Celui qui bâtit cette ville, fut Abdalla, fils de Taher, du tems que Maimon étoit ſultan de Babylone.

HELBA ou CHELBA, ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Aſer (a). D. Calmet, *Dict.* doute ſi ce ne ſeroit pas la même ville que *Chelbon* en Syrie (b) ; qui ne devoit pas être fort loin de Damas. Chelbon étoit célébre par ſes bons vins. *(a) *Judic.* c. 1, v. 31. (b) *Ezechiel*, c. 27, v. 18.

HELBO, iſle de la Méditerranée, dans la mer de Rhodes, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 31. On y lit comme deux noms *Helbo*, *Scope*. Le P. Hardouin nous apprend que cinq manuſcrits ne font qu'un ſeul mot de ces deux, & portent *Helboscope* ; & dit que c'eſt peut-être pour *Helioscope*.

HELCHATH, ou, par une très-forte aſpiration, *Chelchath*, ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Aſer, *Joſué*, c. 21, v. 31. Elle fut donnée aux Lévites de la tribu de Gerſom.

HELEA. Voyez ELEA.

HELECTRAS. Voyez ELECTRAS.

HELECTRIDES. Voyez ELECTRIDES.

HELEDUS, riviere de la Gaule Narbonnoiſe, ſelon Feſtus Avienus. *Ora marit. p.* 16, *édit. Oxon.*

At nunc Heledus, nunc & Orobis flumina
Vacuos per agros, & ruinarum aggeres,
Amœnitatis indices priscæ, meam.

Les critiques ſe ſont apperçus que ce nom *Heledus* devoit être corrompu ; on a donc rétabli ainſi ce nom, & le premier vers :

At nuncce Ledus, nunc & Orobis flumina.

Alors on ſait que le Lydus, aujourd'hui le *Lès*, ou le *Leç*, eſt le même que *Ledum flumen* de Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5. Sidonius Appollinaris le nomme entre les rivieres de France, dans ce vers :

Rhenus, Arar, Rhodanus, Moſa, Matrona, Sequana, Ledus.

Et Théodulphe, *Paranæſ. ad Judices*, dans celui-ci :

Rura, Moſellæ, Liger, Vulturnus, Matrona, Ledus.

Voyez LEZ.

HELELA, ville d'Aſie, dans la Syrie, ou dans l'Euphratense, ſelon les Notices de l'Empire, *ſect.* 24.

HELELLUS, nom latin de l'*Ill*, riviere.

1. HELEM, ſiége épiſcopal d'Aſie, quelque part vers la Syrie, ſelon Guillaume de Tyr, cité par Ortélius, *Theſaur.*

2. HELEM, ou
HELEN. Voyez MECYRA.

HELENÆ SEPULCHRUM, c'eſt-à-dire le *ſépulcre d'Hélene*, lieu au-deſſous de la ville de Jéruſalem. *Joſeph de Bello Judaïc.* l. 6, c. 6, ou *Κεφ.* ιγ′, p. 913.

Cette Hélene étoit une reine d'Adiabene, mere d'Izate, qui ſe fit Juif. Elle ſe retira à Jéruſalem où elle mourut.

1. HELENE, Ἑλένη, iſle de la mer Ægée, à cinq mille pas du promontoire de Sunium, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12, *ſect.* 19. C'eſt la même dont Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 7, dit : *in Attide Helene eſt, nota ſtupro Helenæ* ; par où il fait entendre que ce fut en cet endroit qu'Hélene accorda les dernieres faveurs à Paris, ſon ravifſeur. C'eſt préſentement *Macroniſi* ; le nom moderne ſignifie l'Iſle longue. Etienne le Géographe la nomme *Macris*. Ce n'eſt point la *Cranaé* d'Homere. Voyez CRANAÉ.

2. HELENE, iſle de Gréce, entre les Sporades, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12, *ſect.* 22. Le P. Hardouin dit qu'on la nomme préſentement *Pira*.

3. HELENE, iſle de Gréce, dans le golfe Laconique, à l'embouchure de l'Eurotas, devant la ville de Gytheum, ſelon Pauſanias, *l.* 3, *c.* 22, qui la nomme *Cranaé*. Homere, *Iliad.* dit que ce fut dans cette iſle que Paris conduiſit d'abord Hélene, qu'il enleva de Lacédémone. Ainſi Pomponius Mela ſe trompe, quand il dit que ce fut à l'iſle, d'Hélene, dans l'Attique. Il y a effectivement peu d'apparence que Paris ait mené ſa maîtreſſe aux côtes de l'Attique, où il pouvoit rencontrer des ſujets d'Agamemnon, roi de Mycéne, dont il venoit de deshonorer le frere. Cependant

si c'est une erreur, il faut avouer qu'elle est très-ancienne. Euripide, dans sa tragédie intitulée *Helene*, dit : cette isle qui s'étend comme un boulevard, le long de l'Attique, sera dorénavant nommée *Helene*, parce qu'elle vous a reçue lorsqu'on vous y a amenée après votre enlevement. Voilà cette isle de Cranaé, nommée *Helene*, le fait détaillé, & la position marquée par un poëte Grec. Strabon, *l.* 9, *p.* 399, dit précisément que la Cranaé d'Homere est l'Helene de l'Attique. Pausanias, *in Attic. l.* 1, *c.* 35, dit la même chose ; mais il remet ensuite cette isle de Cranaé dans le golfe de Laconie. Voyez l'article CRANAÉ. Quelques-uns ont cru que cette isle de Cranaé ou d'Helene étoit l'isle de Cythere, aujourd'hui Cerigo, où l'on dit qu'Helene étoit née. Cellarius a eu raison de la distinguer, & de la mettre plus avant dans le golfe, & plus près de l'embouchure de l'Eurotas ; mais il ne la met pas assez près de la côte occidentale du golfe. La Guilletiere, dans son Voyage d'Athènes, *p.* 58, la nomme *Spatara*, & dit qu'elle est à demi-lieue de Pagana, & à trois de Colochina. Il ajoûte, *p.* 62 : comme nous étions-là, un de nos voyageurs se ressouvint que ce fut dans cette isle de Cranaé ou de Spatara, que la fameuse Helene accorda ses premieres faveurs à Paris ; & il nous dit que, sur le rivage de la terre ferme, qui est vis-à-vis, cet heureux amant avoit fait bâtir, après cette agréable conquête, un temple à Venus, pour marquer les transports de sa joie & de sa reconnoissance. Il donna à cette Venus le nom de *Migonitis*, & nomma ce territoire *Migonium*, d'un mot qui signifioit l'amoureux mystere qui s'y étoit passé. Menelas, le malheureux époux de cette princesse, dix-huit ans après qu'on la lui eut enlevée, vint visiter ce temple, dont le terrein avoit été le témoin de son malheur & de l'infidélité de sa femme & fit mettre aux deux côtés de Venus les images de deux autres déesses, Thétis & *Paxidice*, comme qui diroit la déesse des châtimens, pour montrer qu'il ne laisseroit pas l'affront impuni. Ce voyageur avoit pris, à-peu-près, tous ces détails dans Pausanias, quoiqu'il ne le nomme point.

4. HELENE ou HELENA. Voyez ELNA.

5. HELENE, ville de Bithynie. Procope, *Ædific. l.* 5, *c.* 2, en parle ainsi : il y a dans la Bithynie une ville nommée du nom d'*Helene*, mere de Constantin. Ce n'étoit autrefois qu'un village de nulle considération ; mais ce prince, voulant l'honorer, lui donna le titre de ville, parce que sa mere y étoit née ; mais il ne lui en donna ni l'étendue ni la beauté. Ainsi elle demeura dans son premier état, & ne laissa pas de changer de nom. Justinien, pour purger la mémoire du fondateur du nouvel empire, du reproche qu'on lui pouvoit faire d'une négligence semblable, fit bâtir un magnifique aqueduc dans cette ville, par le moyen duquel il délivra les habitans de la soif dont ils étoient pressés auparavant. Il y fit même bâtir un bain tout neuf, en un endroit où il n'y en avoit jamais eu, & il en fit réparer un ancien qui avoit été négligé. Il y éleva des hôtels pour les magistrats, des églises, des palais, des galeries, & d'autres édifices publics, qui en font le principal ornement.

Cette ville devint épiscopale, & est nommée HELENOPOLIS dans les Notices. Voyez ce mot.

6. HELENE, ancienne ville de la Palestine. Constantin la fit bâtir en l'honneur de sa mere, dont il lui donna le nom. Sozomene, *Histoire ecclésiastique*, *l.* 2, *c.* 2, dit en parlant de cette princesse : son nom ne sauroit jamais être effacé de la mémoire des hommes, puisqu'il y a deux villes, l'une en Bithynie, & l'autre en Palestine, qui le conserveront à la postérité : cet auteur ne met qu'une ville de ce nom en Bithynie. Voyez les deux articles d'HELENOPOLIS.

7. HELENE, *Helena*, *Vicus*. Sidonius Apollinaris *carm.* v. 5. 212 & *seq. p.* 315, *edit. Sirmond*, dit :

Post tempore parvo
Pugnastis pariter Francus quâ Cloio patentes
Atrebatum terras pervaserat. Hic coëuntes
Claudebant angusta vias, arcumque subactum,
Vicum Helenam, flumenque simul, sub tramite longo,
Artus suppositis trabibus transmiserat agger.

Les savans conviennent que cette riviere est la Canche, & qu'il est ici question de HEDIN ou HESDIN ; non pas de la nouvelle ville de ce nom, du vieil Hedin, dont il reste plus haut des ruines à cinq quarts de lieues de la nouvelle ville, & au côté gauche de la Canche. Vigenere, dans sa Bibliotheque historiale, assure que les anciens manuscrits de Sidonius portent HEDENA. Voyez HESDIN.

8. HELENE, fontaine de l'isle de Chio. C'est où Helene se baignoit, dit Etienne le Géographe.

9. HELENE, (cap Sainte-) dans l'Amérique méridionale, entre le cap Redondo au nord, & le cap de Matas au midi, proche la baie de los Camerones dans la terre Magellanique. * *Océan méridional*, par *Bellin. Robert de Vaugondy*, Atlas.

HELENI, ville d'Afrique, dans l'Ethiopie, sur la route de Gondar à Duvarna. C'est une principauté qui est l'apanage de l'héritier présomptif de l'empire des Abissins.

Il y a dans cette ville un très-beau monastere, & une magnifique église, dédiée à sainte Helene, & c'est apparamment de cette église que la ville a pris le nom d'*Heleni*. Au milieu de la grande place, qui est devant l'église, on voit trois aiguilles pyramidales & triangulaires de granite, toutes remplies de hieroglyphes. Quoiqu'il ne paroisse pas de piedestaux, ces aiguilles ne laissent pas d'être aussi hautes que l'obelisque, qu'on voit dans la place de S. Pierre à Rome, posé sur son piedestal. On croit que ce pays est celui de la reine de Saba : plusieurs villages qui dépendent de cette principauté, portent encore aujourd'hui le nom de *Sebaim*. On trouve dans les montagnes du marbre qui ne céde en rien à celui d'Europe ; mais ce qui est plus considérable, est qu'on y trouve beaucoup d'or, même en labourant la terre. * *Poncet*, Voyage d'Ethiopie.

HELENIUM. Voyez ELENIUS.

HELENO, lieu d'Isaurie, sous l'évêque d'Isauropolis, selon Balsamon sur Photius. * *Ortel.* Thesaur.

1. HELENOPOLIS, ville épiscopale d'Asie, dans la Bithynie, selon les Notices. C'est, sans doute, la même que la ville d'Helene de Procope. Mais il y a une difficulté. Ortélius, parlant de l'Helene de Palestine, dit : Freculphe écrit qu'elle étoit assez près de Bethanie, & que c'est l'endroit où fut enseveli Lucien, évêque d'Antioche. C'est une erreur ; le martyrologe Romain dit, au 7 Janvier : *Eodem die natalis beati Luciani Antiocheni presbyteri & martyris qui satis clarus doctrinâ & eloquentiâ passus est Nicomediæ, ob Christi confessionem in persecutione Galerii Maximiani, sepultusque est Helenopoli in Bithyniâ ; cujus laudes sanctus Johannes Chrysostomus celebravit.* Cette Helenopole, que l'on appelloit autrefois *Drepanum*, fut une ville épiscopale de Bithynie, & avoit pour métropole Nicomédie où ce saint avoit souffert. Elle étoit située sur le golfe de Nicomédie, presque à distance égale entre Nicomédie & Nicée, selon le P. Lubin, dans ses Notes sur le Martyrologe, *p.* 297. On peut voir aussi Baronius, dans ses Annales, *ad annum* 311, n. 9.

Drepane est donc l'ancien nom de cette ville. Et, comme dit Baillet, *Topogr. des saints*, *p.* 226, la célébrité du culte que l'on rendoit à S. Lucien, prêtre d'Antioche, (& non pas évêque, comme le dit Freculphe,) martyrisé à Nicomédie, l'an 312, dans le bourg de Drepane, qui étoit sur la côte de Bithynie, & où son corps avoit été jetté par les vagues, porta l'empereur Constantin, quinze ans après, à rebâtir ce lieu en l'honneur de ce martyr. Il l'aggrandit, (ceci est contraire à ce que dit Procope cité dans l'article HELENE 5,) & l'embellit de telle sorte qu'il en fit une nouvelle ville qu'il nomma *Helenopole*, du nom de sa mere Helene, qui avoit une dévotion particuliere à S. Lucien, & qui s'y plaisoit à cause des reliques de ce saint. Il voulut que la ville avec son territoire fût exempte des tributs & des autres charges publiques, qu'elle eût le droit de cité avec tous les privilèges qui y étoient joints, & que la postérité fût que c'étoit uniquement pour faire honneur à la mémoire du saint martyr. Ce lieu étoit celui de la naissance de l'impératrice Helene, dont on vient de parler. Elle y mourut, l'an 327, dans le tems que Constantin la faisoit bâtir, après y avoir fait dédier elle-même la principale église, sous le nom de *S. Lucien*, & avoir fait promettre à l'empereur, par modestie, que la ville même seroit aussi dédiée en l'honneur du même saint ; ce qui ne l'empêcha pas de lui donner le nom d'*Helenopole*. Cette ville

n'eſt plus rien aujourd'hui. Le corps de ce ſaint a été apporté en France, & dépoſé à Arles par Charlemagne, dans une égliſe dédiée ſous le nom de *S. Lucien*, au rapport de la Sauſſaye, *Martyrol. Gallican.*

2. HELENOPOLIS, ville archiépiſcopale de Paleſtine, ſous le patriarchat de Jéruſalem. Ce ſiége n'avoit aucun ſuffragant, ſelon la Notice de Doxapatrius.

3. HELENOPOLIS. Ce nom eſt employé dans la Notice de Hieroclès pour HELENOPONTUS, province de l'Aſie mineure.

4. HELENOPOLIS. Voyez FRANCFORT 1.

HELENOPONTUS, province de l'Aſie mineure, ſur le Pont-Euxin. Je n'en trouve point les bornes marquées; mais bien les villes épiſcopales ſont nommées dans les Notices: je remarquerai ſeulement que, dans la ſeconde Notice, *Saltum* & *Zalichen*, qui ſont diſtingués comme des noms différens, ſont joints comme un ſeul mot dans le manuſcrit de la bibliotheque Farneſe.

La province d'Helenopolis, (ou plutôt *d'Helenopont*,) *ſous un homme conſulaire*, *a ſept villes*, ſavoir,

Selon Hieroclès,	Selon Léon le Sage,
Amaſia,	*Amaſeæ*,
Ibyra,	*Ibyrnorum*,
Zela,	*Zelorum*,
Saltum,	*Zalichi*, ou
Zalichen,	*Leontopoleos*,
Andrapa,	*Andrapodum*,
Amiſus	*Amiſſi*,
& *Sinope*.	*Sinopes*.

La ſeconde de ces deux Notices met le ſiége d'EUCHAITA dans cette province, entre les évêques qui ne dépendent d'aucun autre, & de qui perſonne ne releve. Et dans une autre Notice du même Léon, où ſont réglés les rangs entre les métropoles, *Euchaita* tient le cinquante-uniéme.

HELEPH, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Nephthali, *Joſué*, c. 19, v. 33. Elle eſt appellée *Meheleph* dans l'hébreu, dans les Septante & dans Euſèbe.

HELEUTHERI ou ELEUTHERI, anciens peuples de la Gaule. Ceſar, *de Bell. Gall.* l. 7, c. 75, fait mention des *Heleutheri-Cadurci*, & des *Heleutheri Sueſſiones*, l. 1, c. 75, qu'il ne faut pas confondre. On convient aſſez, parmi les critiques, que le mot *Heleutheri* a été mis en cet endroit, devant *Sueſſiones*, pour quelque autre mot, par quelque copiſte ignorant; mais pour les *Heleutheri Cadurci*, c'eſt une autre affaire: Ceſar les nomme bien diſtinctement, & les manuſcrits ne varient point à leur égard. Nous avons dit, au mot ELEUTHERIENS, que D'Audifret les prend dans l'Albigeois. Il s'accorde en cela avec Nicolas Sanſon, dont nous avons mis la remarque à l'article ALBIGEOIS. *Voyez* ce mot.

HELFFENSCHWEIL, village de Suiſſe, dans le bas Toggenbourg.

HELGAS. Voyez GERMANICOPOLIS 1.

HELHACER, lieu fortifié, avec garniſon, dans la Paleſtine, au territoire de Sidon, ſelon Guillaume de Tyr, cité par Ortélius.

1. HELIA: ſi on s'en rapporte aux éditions communes de Pline, cet auteur nomme ainſi, *l.* 32, *c.* 2, une iſle voiſine de Drepanum en Sicile, où l'on pêchoit le corail. On y lit, *in Siculo* (*mari*) *circà Heliam & Drepanum*. Fazel a cru qu'Hélia étoit une iſle près de Trapani. Baudrand, *édit.* 1682, dit: Helia, iſle fort petite de l'iſle de Sicile, dans ſa côte occidentale, ſelon Pline, devant la ville de Trapani. J'ai rapporté les mots de Pline. Il ne dit point qu'Helia ſoit une iſle, ni qu'elle ſoit ſur la côte occidentale de Sicile, ni qu'elle ſoit devant Trapani. Ce ſont toutes choſes que lui prête Baudrand. Auſſi le P. Hardouin qui n'y voyoit rien de pareil, & qui trouvoit, au contraire, *circà Eulias*, dans quelques manuſcrits, a paſſé l'éponge ſur cette prétendue iſle d'Helia, & a ſubſtitué le mot ÆOLIAS. Ainſi le corail, ſelon Pline, ſe trouvoit dans la mer de Sicile, aux environs des iſles Æoliennes, & de la ville de Trapani.

2. HELIA, nom d'une ville, dans la Chronique du comte Marcellin. Il nomme ainſi la ville de Jéruſalem. Il falloit écrire ÆLIA.

3. HELIA. Voyez VELIA 2.

4. HELIA, nom latin d'ELY, iſle, monaſtere & ville épiſcopale d'Angleterre. Voyez ELY.

5. HELIA, nom latin d'EYLE ou HALY, petit canton d'Irlande, dans la province de Munſter, au comté de Tiperari; c'eſt dans ce canton qu'étoit la ville épiſcopale de Roscræa qui eſt détruite, ſelon Uſſerius.

HELIAS, ville épiſcopale d'Egypte, dans la ſeconde Auguſtamnique, ſelon la Notice de Léon le Sage.

1. HELICE, ancienne ville de Thrace, dans la Sardique, entre l'Oescus & les montagnes, ſur la route de Sardique à Philippopoli. Antonin, *Itiner.* la décrit ainſi.

Serdica,	
Bargaraca,	M. P. XVIII.
Helice,	M. P. XXI.
Liſſæ,	M. P. XXI.
Beſſapara,	M. P. XXII.
Philippopoli,	M. P. XXII.

2. HELICE, ancienne ville du Peloponneſe, dans l'Achaïe proprement dite, dont elle étoit une des douze villes. Polybe, *l.* 2, *c.* 41, dit que, de ſon tems, il n'en reſtoit plus que dix, qu'*Olenus* & *Helice* avoient été englouties par la mer, peu avant la bataille de Leuctres. Pauſanias, *l.* 7, *c.* 24, rapporte non-ſeulement cette deſtruction, mais auſſi la cauſe & les détails de ce deſaſtre. Il y avoit auprès d'Helice un temple dédié à *Neptune Heliconien*. Des ſupplians s'y étant refugiés, les Achéens les en arracherent, & les maſſacrerent. Le dieu, pour punir ce crime, détruiſit ſon temple & leur ville. Pauſanias raconte les préſages qui précéderent cette ruine. Il dit qu'on voyoit encore les débris rongés par les flots de la mer. Strabon, *l.* 8, *p.* 385, parle auſſi de ce châtiment de la ville d'Helice, & en met l'époque deux ans avant la bataille de Leuctres. Ainſi cette ville ne ſubſiſtoit plus du tems de Strabon, pas même du tems de Polybe. Cependant Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16, met une ville d'Helice, dans l'Achaïe, à quelque diſtance de la mer. Voyez NIORA, le nom moderne.

3. HELICE, ville de Gréce, dans la Béotie, ſelon le Scholiaſte de Callimaque.

4. HELICE, ville de Gréce, dans la Theſſalie, ſelon Strabon qui cite Heſiode, dont voici les vers:

Πάσαι δ' Μυρμιδόνων τε πόλις κλειτή τ' Ἰαωλκὸς,
Ἄρνη τ', ἠδ' Ἑλίκη.

C'eſt-à-dire: Et toute la ville des Myrmidons & la fameuſe Iolcos, Arné & Helice.

5. HELICE, lieu d'Aſie, ſur le Pont-Euxin, vers la Cappadoce. Orphée en fait mention au rapport d'Ortélius.

6. HELICE, marais ou étang de la Gaule aux environs de la riviere de l'Aude, ſelon Feſtus Avienus, *Ora. marit. v.* 588; il dit:

Hic falſum in æquor amnis Attagus ruit,
Helicesque rursùt hic palus juxta.

Dès que l'*Atax* ou l'*Attagus* eſt l'Aude, il s'enſuit que le lac voiſin eſt l'étang de Thau, puiſqu'après avoir paſſé de-là à l'Orient, & dit que la ville de *Beſarum* avoit été en cet endroit, ſelon une vieille tradition, il nomme la riviere de l'Orbe qui paſſe à Beziers, & le Lez qui coule auprès de Montpellier.

HELICEUS AMNIS, ruiſſeau dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire mêlée, *l.* 17, vers la Thrace & la Macédoine, au ſentiment d'Ortélius, *Theſaur.*

1. HELICON, riviere de Gréce, dans la Macédoine: elle couloit auprès de Dium; & après avoir parcouru un espace de ſoixante & quinze ſtades, elle ſe cachoit ſous la terre, & quittant ſon nom d'*Helicon*, portoit celui de BAPHYRAS ou BAPHYRUS, au rapport de Pauſanias, *l.* 8, *c.* 30, qui ajoûte que de-là il eſt navigable juſqu'à la mer. Il ſemble le nommer, *c.* 33, BALYRAS, Βαλύρας. Ptolomée, par un renverſement de lettres, le nomme PHARIBUS, Φαρίβος, pour Βαφύρος.

2. HELICON, riviere de Sicile, ſelon Ptolomée, dans ce qu'il appelle ſa côte occidentale; mais, pour parler plus juſte dans la partie orientale, de la côte du nord de

de cette iſle. Son nom moderne eſt *Oliveri* ; elle le prend du bourg d'Oliveri, qui eſt à ſon embouchure.

3. HELICON, montagne de Gréce, dans la Béotie, à l'entrée & aux confins de la Phocide. Elle étoit conſacrée aux Muſes. Elle eſt remarquable, dit Pauſanias, *c.* 28, par la bonté du terroir, & par la quantité des arbres. Strabon, *l.* 8, lui donne beaucoup d'étendue dans ſa longueur ; car elle touche à la Phocide par la partie ſeptentrionale de cette province, & en partie auſſi au couchant, & avance jusqu'au port Mycos, qui eſt le dernier de la Phocide. Il ajoûte que ſur cette montagne il y avoit un temple dédié aux Muſes ; la fontaine d'Hippocrene, & la grotte des Nymphes Libethrides : à l'égard de la grotte, elle n'étoit pas unique ; il y en avoit en d'autres lieux qui portoient le même nom. Cette montagne eſt devenue fameuſe par l'honneur que les poëtes lui ont fait de la célébrer dans leurs ouvrages.

Spon, *Voyage de Gréce*, *t.* 2, *p.* 47, dit qu'on la nomme préſentement ZAGARA, Wheler, ſon compagnon de voyage, s'étend davantage ſur cette matiere, *t.* 2, *p.* 319. Les Turcs, dit-il, appellent aujourd'hui cette montagne *Zagara* à cauſe de la grande quantité de liévres qui s'y engendrent, quoiqu'il y ait beaucoup d'autre gibier, ſur-tout de ſangliers & de cerfs. La deſcription de Strabon prouve indubitablement que cette montagne eſt l'Helicon ; car elle étoit, ſelon lui, ſur le golfe Criſſéen ou de Corinthe, bordant la Phocide, qu'elle regarde au nord, inclinant un peu à l'oueſt. Il ajoûte que ſes hautes croupes pendoient ſur le dernier port de la Phocide, d'où il s'appelloit *Mycus*. Elle n'étoit pas fort éloignée du Parnaſſe, & ne lui cédoit ni en hauteur ni en étendue : enfin c'étoient toutes deux des montagnes de rochers, & leur croupe étoit toujours couverte de neige. Le mont Helicon étoit autrefois conſacré aux Muſes par les Thraces, & ce fut le pays natal du poëte Heſiode. Voyez ASCRA. Je ne trouve rien en ce lieu, ni les monumens d'Orphée ou des Muſes, ni ceux d'Heſiode, que Pauſanias dit y avoir vus de ſon tems ; & pour ce qui eſt de la fontaine d'Hippocrene, elle étoit alors gelée. Ayant avancé une lieue & demie vers le haut jusqu'aux neiges, il fallut m'arrêter & me contenter de deſcendre de cheval, & de tâcher de grimper ſur quelque rocher plus haut d'où je puſſe découvrir le pays de deſſous & le haut des montagnes ; enſorte que l'eſpace qui y étoit renfermé me parut comme un lac glacé & couvert de neiges. Mon guide me dit qu'en été on y voit une belle vallée couverte de verdure & de fleurs, avec une belle fontaine au milieu. Je me trouvai diſpoſé à croire que c'étoit là qu'étoit-la fontaine d'Hippocrene, & le bois délicieux des Muſes.

HELII, ancien peuple dont parle Céſaire, frere de S. Gregoire de Nazianze, dans les Dialogues. Ortélius, *Theſaur.* dit qu'on ne ſait rien du pays où vivoit cette nation.

HELIMNA, village dont il eſt parlé dans la Vie de Thalaſſius, écrite par Théodoret. Il étoit dans la Syrie, & peut-être aux environs de la ville de Cyr.

HELINGA, Ἑλίγγα, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe. Polybe, *l.* 11, *p.* 889, & Appien, en font mention. Moralès & Xylander croient que c'eſt la SILPIA de Tite-Live. Voyez ce mot. L'édition de Polybe par Gronovius écrit ce nom ſans aſpiration ELINGA.

1. HELIOPOLIS, *ville du ſoleil*. C'eſt une ancienne ville de la Celeſyrie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15. Elle étoit entre le Liban & l'Anti-Liban, entre Laodicée & Abila. Il y avoit un temple conſacré au ſoleil d'où lui eſt venu ſon nom. On y voit encore à préſent de magnifiques reſtes de ce temple. Je croi, dit D. Calmet, que c'eſt cette ville que le prophete Amos a voulu marquer, en diſant, *c.* 1, *v.* 5 : l'exterminerai les habitans du camp de l'idole. L'hébreu porte : j'exterminerai les habitans de BEKATH-AVEN ou de la vallée d'iniquité. Il donne le nom de *Bekath-aven* à la ville que les payens nommoient BEKATH-BAAL, & que l'on nomme encore aujourd'hui BAALBECH, *la vallée de Baal*. Maundrell, dans ſon Voyage d'Alep à Jéruſalem, *p.* 227, dit : on ſuppoſe que Balbec eſt l'ancienne *Heliopolis* ou la *ville du ſoleil*, véritable ſignification de ce mot là : le nom arabe qu'elle porte aujourd'hui, & qui eſt peut-être ſon plus ancien, peut ſignifier la même choſe ; car quoique *Baal* ſignifie toutes les idoles en général, de quelque ſexe ou condition qu'elles puiſſent être, on l'attribue ſouvent au ſoleil, idole ſouveraine de ce pays. Voyez BALBEC.

2. HELIOPOLIS ou la *ville du ſoleil*, ville ancienne d'Egypte. Il en eſt parlé dans la Geneſe, *c.* 41, *v.* 45, où elle eſt nommée ON dans le texte hébreu, & *Heliopolis* dans la Vulgate. Il eſt dit que Pharaon, roi d'Egypte, fit épouſer à Joſeph, Azaneth, fille de Putiphar, prêtre d'Heliopolis. Quoiqu'il y ait eu plus d'une ville de ce nom en Egypte, comme nous dirons ci-après, celle-ci eſt reconnoiſſable par ſes temples & par les grandes maiſons de ſes prêtres qu'on y voyoit encore du tems de Strabon, quoiqu'elle fût abandonnée. Ces lieux, dit-il, *l.* 17, *p.* 805, approchent du ſommet du Delta : c'eſt là qu'eſt Bubaſte & ſa préfecture, au-deſſus de laquelle eſt la contrée (ou le nôme) d'Heliopolis où ſe voit la ville du ſoleil, ſituée ſur une grande digue. Il y a un temple conſacré au ſoleil, & dans un certain enclos on nourrit le bœuf Mnevis que les habitans d'Heliopolis honorent comme un dieu, de même qu'Apis eſt adoré par les habitans de Memphis : devant la digue eſt un grand lac où ſe déchargent les foſſés voiſins ; la ville eſt préſentement déſerte, & il y a un temple très-ancien, bâti à la maniere d'Egypte, & qui conſerve des marques de la fureur & de l'impiété de Cambyſe. Ce prince ravagea partie par le feu, partie par le fer, les temples & les obeliſques. Strabon décrit enſuite la forme des temples d'Egypte : à l'entrée du temple, eſt une cour pavée de la largeur d'un arpent, & de la longueur de trois ou de quatre ou même davantage. Ce lieu s'appelle *Dromos*, en grec, mot qui veut dire la courſe. Callimaque dit :

Ὁ δρόμος ἱερὸς ὅτος Ἀνουβίδος.

Cette courſe eſt conſacrée à Anubis.

Le long de cet eſpace, des deux côtés de la largeur, ſont poſés des *Sphinx* de pierre, à vingt coudées, & même plus, de diſtance l'un de l'autre. Après les Sphinx ſont pluſieurs veſtibules de ſuite, dont le nombre n'eſt point fixé ; il y en a plus ou moins, à proportion de la longueur & de la largeur des *dromes* ou courſes. Après les veſtibules, eſt le temple qui eſt petit ; mais il a un grand parvis. Il n'y a aucune figure ; ou, s'il y en a, ce n'eſt point celle d'un homme, mais de quelque bête. Des deux côtés du parvis s'étendent les *ailes*. (πτερὰ). Ce ſont deux murs auſſi hauts que le temple. D'abord leur diſtance eſt un peu plus grande que toute la largeur du temple ; mais ils ſe rapprochent l'un de l'autre jusqu'à cinquante ou ſoixante coudées. Ces murailles ſont pleines de grandes figures ſculptées pareilles aux ouvrages des Toſcans ou des anciens Grecs. Il y a auſſi un bâtiment ſacré, ſoutenu ſur un grand nombre de colomnes, comme à Memphis, d'une fabrique dans le goût barbare ; les colomnes ſont grandes & diſpoſées en pluſieurs rangs ; il n'y a ni peinture, ni grace, c'eſt un amas de pierres.

Nous vîmes dans cette ville, continue Strabon, de grandes maiſons où logeoient les prêtres ; car on dit que c'étoit la demeure des prêtres qui s'appliquoient à la philoſophie & à l'aſtronomie ; mais ce genre de vie & ces études n'y ſont plus en uſage. Il y avoit ſeulement des hommes dont l'emploi étoit de diriger les ſacrifices, & d'en apprendre les cérémonies aux étrangers. Le général Ælius Gallus, partant d'Alexandrie, & remontant le Nil, avoit à ſa ſuite un homme appellé *Cheremon* qui faiſoit profeſſion de cette ſcience. Mais ſon ignorance jointe à beaucoup d'orgueil le faiſoit mépriſer. On nous fit voir auſſi des maiſons des prêtres & des appartemens où Eudoxe & Platon avoient logé ; car ils étoient venus enſemble dans cette ville, & avoient vécu l'un & l'autre, treize ans avec les prêtres. Ce qui ſuit dans Strabon, ne regarde que les études des prêtres. Diodore de Sicile, *l.* 5, *c.* 56, raconte l'origine de cette ville, ſur la tradition des Grecs. Il ſuppoſe donc, comme une verité, qu'au commencement du monde, l'iſle de Rhodes, étant couverte d'une boue molle & détrempée, le ſoleil la ſécha & la rendit féconde, & qu'il s'en forma ſept hommes également *Aborigines*, qui furent nommés *les Helia-*

liades; du nom du soleil, qu'ils reconnoissent pour l'auteur de leur naissance. Leurs noms étoient *Ochim*, *Cercaphe*, *Macar*, *Actis*, *Tenages*, *Triopas*, & *Candale*. Ils s'appliquerent tous à l'astronomie, cultiverent la navigation, & déterminerent le cours des heures. Tenages avoit plus d'esprit que les autres; par jalousie, ils le tuerent; le meurtre fut reconnu, & ils furent réduits à prendre la fuite. Actis le quatriéme, (pour ne parler que de celui-là,) s'en alla en Egypte, & y fonda la ville qu'il nomma *la ville du soleil*, en l'honneur de son pere. Cet hiſtorien ſuppoſe enſuite qu'un déluge ayant fait périr dans la Gréce la plûpart des hommes & tous les monumens des ſciences, les Egyptiens qui les avoient conſervées, profiterent de l'ignorance où les Grecs tomberent, & ſe firent honneur d'une invention qui ne leur appartenoit pas. On voit dans ce récit, que j'ai abregé, qu'il n'eſt fait que pour diminuer la honte que les Grecs avoient de devoir les ſciences aux Egyptiens à qui ils tâchoient d'en enlever l'honneur.

Avec le tems, les Juifs eurent auſſi un temple à Heliopolis (a): Onias, fils d'Onias III, s'étant retiré en Egypte, & ayant gagné les bonnes graces de Ptolomée Philometor & de Cleopatre ſa femme, obtint permiſſion de bâtir un temple ſemblable (b) à celui de Jeruſalem, à l'uſage des Juifs qui étoient en Egypte. Ce temple que l'on appella ONION, ſubſiſta jusqu'au tems de Veſpaſien qui le fit fermer par Lupus (c), préfet d'Egypte.

Paulin, qui ſuccéda quelque tems après à Lupus, fit ôter tous les ornemens & toutes les richeſſes qui y étoient; en fit fermer toutes les portes, & ne permit pas qu'on y fît aucun exercice de religion. * (a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Joſeph.* Antiq. l. 12, c. 15; & l. 20, c. 8. (c) *De Bell.* l. 7, c. 37.

Le P. Hardouin ſe trompe, ce me ſemble, dans la note qu'il faite ſur le mot *Heliopolites*, qui eſt le nom du nôme ou de la province, dont elle étoit la capitale. Il dit que la ville d'Heliopolis, où l'on croyoit que le phénix portoit ſon nid, eſt attribuée par quelques-uns à l'Egypte, & par quelque autres à l'Arabie; de-là vient, pourſuit-il, l'erreur d'Etienne qui a cru qu'il y avoit deux villes de ce nom; car, dit-il, elle étoit aux confins de l'Egypte & de l'Arabie, comme Pline nous l'apprend, *l.* 5, *c.* 10. Cet auteur dit effectivement: *Unum præterea intùs, & Arabiæ conterminum claritatis magnæ Solis oppidum.* Mais cela ne dit pas qu'il n'y eût qu'une ſeule ville d'Egypte, nommée *Heliopolis*. Etienne a raiſon d'en mettre deux. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, en met deux auſſi, & donne la poſition de l'une & de l'autre; &, ce qui eſt remarquable, elles étoient dans le même nome. Il appelle la premiere qui eſt celle-ci *la métropole du ſoleil*; il nomme l'autre *Heliopolis*.

	Longitude.	Latitude.
Ἡλίου, c'eſt-à-dire, *du ſoleil*,	62 d. 30′	30 d. 10′
Ἡλιόπολις, Heliopolis,	62. 30.	29. 50.

La ſeconde étoit au midi de la premiere; mais elle n'étoit pas ſur le Nil comme elle. Ptolomée, qui avoit paſſé une partie de ſa vie à Alexandrie en Egypte, eſt fort croyable ſur ce chapitre. Le P. Hardouin nomme la premiere, qu'il croit unique, BELHESA; & c'eſt, ſelon lui, le nôm moderne. Antonin la nomme HELIU & la met à XXIV. M. P. de Memphis. Elle eſt auſſi nommée HELIU, ville épiſcopale, dans la Notice de Hierocles.

3. HELIOPOLIS, ville d'Egypte, différente de la métropole de même nom, quoique dans la même province. Voyez l'article précédent.

4. HELIOPOLIS, ville d'Arabie, au pays des Aromates, ſelon Etienne, qui avertit qu'elle étoit différente de celle d'Egypte. Il y a trois partis à prendre. Le premier eſt de dire, avec des ſavans critiques, qu'Etienne ſe trompe, & que c'eſt la même qui étoit aux confins de l'Egypte & de l'Arabie; le ſecond qu'il y avoit effectivement une Ville du Soleil dans l'Arabie heureuſe, & que c'eſt peut-être la même qu'Etienne nomme Βασσαμία, *Baſſampſa* qui étoit, dit-il, ſur le golfe Arabique, vers la mer Rouge, c'eſt-à-dire, vers la mer qui eſt hors du détroit de Bab-El-Mandel. Il avertit que ce nom ſignifie Maiſon du Soleil. Le troiſiéme parti eſt enfin de dire que cette Ville du Soleil eſt auſſi imaginaire que le bûcher précieux que le phénix s'y conſtruit pour s'y brûler.

5. HELIOPOLIS, ville de la Thrace, ſelon Etienne.

6. HELIOPOLIS, ancien nom de Corinthe qui fut d'abord nommée ainſi, puis PAGUS, puis *Ephyra* & enfin *Corinthe*, ſelon le même Etienne.

7. HELIOPOLIS, ville épiſcopale d'Aſie, dans la Galatie, ſelon la Notice de Léon le Sage, & celle de Hierocles.

8. HELIOPOLIS. Voyez SOLTWEDEL.

Corneille met une ville épiſcopale de ce nom dans la Cilicie. Je ne trouve dans les anciennes Notices, que trois villes épiſcopales de ce nom; l'une en Phénicie, ou dans la Céléſyrie; l'autre en Egypte, & la troiſiéme en Galatie.

HELIOPOLITES NOMOS; nome ou province d'Egypte, à l'orient du Nil, entre le nôme Aphroditopolite au nord; la pointe de la mer Rouge & l'Arabie pétrée à l'orient; & le nôme Bubaſtide au midi. Il étoit traverſé dans ſa longueur par le canal de Trajan, qui communiquoit du Nil à la mer Rouge, par Héroopolis & Babylone. Ces deux villes, & les deux Heliopolis ſont les ſeules que Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, y ait nommées.

HELIOTRAPEZA, Ἡλίου τράπεζα, c'eſt-à-dire, la *Table du Soleil*, en latin *Menſa Solis*. Pomponius Mela, *l.* 3. *c.* 9, parlant de l'iſle de Méroé & de l'Ethiopie, décrit les ſingularités des peuples Macrobiens. Il y a, dit-il, chez eux un lieu toujours garni de viandes prêtes à manger; & comme il eſt permis à quiconque le veut d'en manger ſelon ſon appétit, on le nomme *la Table du Soleil*; & ils diſent qu'à meſure que l'on mange, il renaît d'une façon miraculeuſe de nouvelles viandes. Solin, *c.* 30, *edit. Salmaſ.* dit la même choſe. Hérodote, *l.* 3, *c.* 18, dit plus ſimplement en parlant des Macrobiens: au fauxbourg il y a une prairie chargée de viandes rôties de toutes ſortes d'animaux à quatre pieds; toutes les nuits chaque magiſtrat a ſoin de les faire ſervir; & dès qu'il eſt jour, il eſt permis à tout le monde de venir prendre ſa nourriture. Pauſanias, *l.* 1, *c.* 33; & *l.* 6, *c.* 26, parle auſſi de cette Table du Soleil.

HELIOTROPIUM, lieu de Gréce, dans le voiſinage de Thèbes. Ortélius en fait une ville; mais Polybe, qu'il cite, *l.* 5, *p.* 600, ne dit pas que c'en fût une: il dit ſeulement que Philippe aprocha ſon camp de la ville de Thèbes; qu'il partagea ſon armée en trois, & ſe ſaiſit des environs; qu'une partie ſe poſta autour de SCOPIUM, une autour d'HELIOTROPIUM, & que la troiſiéme ſe plaça ſur la colline qui commande la ville. *Scopium* & *Heliotropium* étoient tout au plus des fauxbourgs de Thèbes.

HÉLIS, ou ELIS: Ortélius a cru, qu'*Elim* ou *Helim* qui eſt indeclinable, étant à l'accuſatif, faiſoit *Helis* ou *Elis* au nominatif; c'eſt pourquoi il nomme de ce dernier nom le lieu où Moiſe trouva douze fontaines. Voyez ELIM

HELISSEN, ou HAYLESHEM, abbaye d'hommes, ordre de Prémontré, dans le Brabant, à deux lieues de Tillemont, ſur les limites des diocèſes de Namur & de Liége.

HELISSON. Voyez ELISSUS 2 & 4.

HELIU, ou

HELIUPOLIS, ou HELIUS. Voyez HELIOPOLIS.

HELIU, ou SOLIS DELUBRUM, ou *Lucus*, c'eſt-à-dire le Temple, ou le *Bois du Soleil*, (Τέμενος,) lieu ſur le Pont-Euxin, où Diodore de Sicile, *l.* 4, *c.* 47, dit que ſe cacha Medée, lorſqu'elle fuyoit la colere de ſes parens; le mot dont ſe ſert l'hiſtorien, veut dire un lieu ſacré, comme un temple, ou un bois dédié à une divinité.

HELIUM: Pline *l.* 4, *c.* 15, après avoir nommé quelques peuples, ajoûte ces mots: ils ſont ſitués entre le bras du Rhin, ſurnommé *Helium*, & celui de ce même fleuve qui eſt appellé *Flevum*: on appelle ainſi, dit-il, les embouchures par leſquelles le Rhin ſe jette au nord dans le lac, & au couchant dans la Meuſe, y ayant entre deux une embouchure qui conſerve un petit canal qui garda ſon nom. Ce paſſage eſt aiſé à expliquer. L'embouchure nommée *Flevum*, qui ſe jette dans les lacs eſt le bras du Rhin qui tombe dans la Zuider-Zée, mer qui a abſorbé ces lacs; ce petit canal du milieu qui paſſe à Utrecht & à Leyden, mais ſon embouchure a été bou-

chée par les sables ; & il n'arrive point jusqu'à la mer. L'autre dont il est ici question est le Rhin qui tombe dans la Meuse ; & Cluvier, *de tribus Rheni alveis*, *c.* 1, *p.* 16 & 17, conjecture assez raisonnablement que ce nom est apparemment celui de quelque forteresse que les Romains avoient bâtie auprès de cette embouchure. Voici sur quoi il se fonde. Pline est le seul auteur qui fournisse ce nom. Les Romains avoient élevé des forts aux principales rivieres des pays qu'ils avoient conquis. Ils en avoient mis sur les deux autres branches du Rhin, pourquoi n'en auroient-ils point mis à celle-là ? Florus semble l'insinuer quand il dit que Drusus, pour la conservation des provinces, rangea des garnisons & établit des forteresses par-tout, sur la Meuse, sur l'Elbe & sur le Weser ; il en bâtit plus de cinquante sur le Rhin. Comme Cluvier l'observe très-bien, les Gaules étoient soumises & paisibles ; il ne falloit point de forteresses au haut de la Meuse, mais bien au bas de son cours, pour se garantir des Menapiens & des Toxandriens, & pour n'avoir rien à craindre des Frisons. Si donc on accorde qu'il y avoit une forteresse à l'embouchure de la Meuse, il est question de voir de quel côté de cette riviere elle étoit. Ce ne doit pas être sur l'isle des Bataves, c'est-à-dire, sur la rive droite. Car Tacite, *Hist. l.* 4, en auroit fait mention lorsqu'il nomme les six forts ou châteaux situés dans l'isle des Bataves sur le Rhin, & attaqués par les Canenifates, les Frisons & les Bataves. Il ne parle point de celui-là ; & si ce fort avoit été là, ces peuples l'auroient attaqué comme les autres, & Tacite en auroit parlé. Il falloit donc qu'il fût de l'autre côté, à la gauche de la Meuse, chez les Toxandriens, à-peu-près au même endroit où est aujourd'hui la Briel, ou un peu plus bas. Cluvier croit que le village d'Helvoët qui est sur le rivage opposé à cette isle, quatre mille pas au-dessous de la Briel, pourroit bien avoir pris son nom d'*Helium*.

HELIXUS. Voyez ELIXUS.

1. HELLAS, ville de la Thessalie, selon Strabon, *l.* 9, *p.* 431 & 432. Ce géographe expliquant quelques passages où Homere parle de Hellas & de Phthie, raisonne de cette maniere. Homere, dit-il, les distingue ; mais on ne sait s'il entend deux villes ou deux lieux : ceux qui tiennent pour la seconde opinion, entendent Hellas pour la Grece, pays, & disent que Thèbes de Phtiotide est une ville distincte de l'ancienne Pharsale ; dans cette contrée est aussi un lieu nommé *Thetiedion*, voisin de la nouvelle & de l'ancienne Pharsale. Ils conjecturent qu'une partie de ce lieu Thetidion étoit sous la domination d'Achille. Ceux qui, par Hellas, entendent une ville, sont, entr'autres, les habitans de Pharsale, qui, à soixante stades de leur ville, (c'est-à-dire, à deux lieues & demie) montrent les ruines d'une ville qu'ils prétendent avoir été celle d'Hellas. Les habitans de Melitæa, de leur côté, croient que la ville d'Hellas étoit environ à dix stades (ou à douze cens cinquante pas) de leur ville, au-delà de l'Enipée, dans le tems que leur ville s'appelloit *Pyrrha*. Ils alleguent comme une preuve le tombeau de Pyrrha & de Deucalion, qui est dans leur place publique, &c. Dicearque, dans son Etat de la Grece, *p.* 21, *edit. Oxon.* dit : Hellas étoit anciennement une ville bâtie par Hellen pere d'Æole, & nommée de son nom ; elle étoit dans la Thessalie, entre Pharsale & Melitée.

2. HELLAS, contrée de Gréce, dans la Thessalie. Nous avons vu, dans le passage de Strabon cité dans l'article précédent, que quelques-uns prenoient Hellas pour une contrée ; & cette contrée, avec Phthie ou la Phthiotide, étoit de la Thessalie. Dicearque, à l'endroit cité dit la même chose. Les Hellenes, dit-il, sont ceux qui parlent la langue grèque, selon la dialecte des Helleniftes, & descendent d'Hellen. Les Atheniens habitent l'Attique & parlent selon la dialecte attique, & sont originaires de leurs pays. Les Doriens descendans de Dorus, ont le langage dorique, comme les descendans d'Æolus ont l'æolique ; de même l'ionique est propre aux Ioniens qui descendent d'Ion, fils de Xutus. Il y eut donc autrefois Hellas qui étoit dans la Thessalie, & non pas dans l'Achaïe. Car, comme dit le pëote Homere, on les nommoit les *Myrmidons*, les *Hellenes* & les *Achéens*. Il appelle les Myrmidons ceux qui habitoient Phthie en Thessalie ; Hellenes, ceux dont nous venons de parler ; & il les distingue des Achéens qui habitent présentement Melitée & Lariſſe surnommée *Cremaſte*, &c. Il se sert ensuite de la différence de la véritable langue grèque, & de l'idiome des Atheniens, pour prouver que le pays d'Hellas étoit différent de l'Attique ; il cite un passage où Posidippe, comique Grec, reprend les Atheniens de ce qu'ils croyoient que leur langue étoit la véritable langue grèque, & que leur ville étoit proprement le pays d'Hellas. Il n'y a, dit-il, qu'un pays d'Hellas : vous parlez athenien, quand vous parlez votre langue : pour nous qui sommes Grecs, nous parlons grec : pourquoi tant traîner les syllabes, appuyer sur les lettres & devenir ennuyeux en affectant l'élégance ? Pausanias, *l.* 3, *c.* 20, dit que Hellas étoit anciennement le nom d'une contrée de la Thessalie, & qu'il est devenu ensuite celui de toute la Grèce.

3. HELLAS : si nous en croyons Aristote dans son Traité des Météores, *l.* 1, *c.* 14, *de Cataclysmis & quare fluviorum alii perennes alii non* ; la Grèce, ou le pays d'Hellas, étoit, dans les premiers tems, le pays qui est aux environs de Dodone & du fleuve Acheloüs ; car, parlant du déluge de Deucalion, il dit : il arriva principalement autour de la Grèce, & sur-tout autour de cette partie que l'on appelle *ancienne Hellas* : or cette contrée est celle qui est aux environs de Dodone & du fleuve Acheloüs. Car, poursuit ce philosophe, il a changé son cours en plusieurs endroits, c'est-à-dire que selon lui Hellas étoit anciennement le nom particulier d'un pays situé entre la Thesprotie, la Thessalie & l'Acarnanie.

4. HELLAS, ou la GRÉCE *proprement* dite. Ce nom, ayant été quelque tems particulier à un pays assez petit, soit qu'on le prenne dans la Thessalie avec Strabon & Dicearque, dont nous avons rapporté ci-dessus les témoignages, soit qu'on le trouve avec Aristote au midi de l'Epire & au couchant de la Thessalie, signifia avec le tems un pays plus étendu, comme le dit Pausanias dans le passage allégué ci-dessus. Dicearque dit que les Athéniens prétendoient que la véritable Grèce ou Hellas se trouvoit chez eux, & j'ai rapporté le passage du comique qui les reprend de cette erreur. Tandis que la Macedonie, l'Epire, la plus grande partie du Peloponnese avec leurs rois particuliers, & un assez bon nombre de peuples qui avoient eu aussi les leurs, au commencement, s'étoient arangés en republiques, & conservoient leur liberté par leurs alliances contre l'oppression étrangere, & par la police & les loix contre l'usurpation & le trop grand crédit des particuliers ; c'est ce que l'on nomma long-tems la *Grèce propre*, ou, en un seul mot, HELLAS. On y comprenoit

L'ACARNANIE,	LA PHOCIDE,
L'ÆTOLIE,	LA BÉOTIE,
LA DORIDE,	L'ATTIQUE,
LA LOCRIDE,	LA MEGARIDE.

Les détails où je suis entré dans l'article général de la Grèce & dans les articles particuliers de chacun de ces pays, rendent inutile ce que j'en dirois ici : je remarquerai seulement deux choses ; l'une que les noms d'*Hellas* & d'*Hellenes*, qui signifient la *Grèce* & les *Grecs*, ne se bornerent point là, & qu'ils ont été employés ensuite pour signifier, non-seulement la Grèce propre, mais encore toutes les augmentations, comme la Macédoine, & généralement tout ce que les Latins ont entendu par le mot de *Grèce*. La seconde observation est que quand la Grèce propre ou l'Hellas prit le nom d'*Achaie*, parce qu'elle étoit entrée dans la ligue des Achéens, il faut en excepter l'Ætolie qui fit une ligue à part dans laquelle entrerent les Acarnaniens qui furent aussi quelque tems sous la domination de l'Epire.

1. HELLENES, nom que les Grecs se donnoient en leur propre langue.

2. HELLENES, ville de l'Espagne Tarragonoise, au pays des *Callaici*, selon Strabon, *l.* 3. Mariana croit que c'est présentement Ponte-Vedra.

HELLENICUM MARE ; quelques anciens ont ainsi nommé l'Archipel.

HELLENISTES : (LES) nous avons remarqué que le mot *Hellenes* veut dire les Grecs ; c'est le pluriel d'*Hellen*, un Grec. On appelloit Juifs *Helleniſtes* ceux qui vivoient dans les villes ou dans les provinces où la

langue gréque étoit commune, & qui, n'ayant pas l'uſage de la langue hébraïque, ou ſyriaque, ne ſe ſervoient communément que de la verſion gréque des Septante dans leur particulier, & même dans leurs aſſemblées ; ce qui étoit déſapprouvé par pluſieurs autres Juifs que l'on nommoit *Hébraïſans*, parce qu'ils ne pouvoient ſouffrir qu'on lût l'écriture ſainte en une autre langue qu'en hébreu. Les Helleniſtes ne ſont connus que depuis le régne des Grecs en Orient. La raiſon en eſt fort naturelle ; la Bible ne fut traduite en grec par les Septante, que ſous le régne de Ptolomée Philadelphe, roi d'Egypte, deſcendu de l'un des capitaines d'Alexandre. Quelquefois ces Juifs Helleniſtes ſont appellés ſimplement *Hellenes*, c'eſt-à-dire *Grecs*, & quelquefois *Helleniſtæ* dans le Nouveau Teſtament, (*Act. Apoſt.* c. 9, v. 29; & c. 11, v. 20.) Dom Calmet, de qui ſont la plûpart de ces remarques, dit qu'il ne trouve point ce dernier terme dans les Machabées ni dans les autres livres grecs de l'Ancien Teſtament.

HELLENOPOLIS, pour HELENOPOLIS.

HELLENOPONTUS. Voyez HELENOPONTUS.

HELLENORUM, ſiege épiſcopal, dans la Lydie, ſelon les Notices gréques. *Anatolius*, ſon évêque, ſouſcrivit à la lettre écrite à l'empereur Léon. * *Hard.* Collect. conc.

HELLENSTEIN. Voyez HEIDENHEIM.

HELLES, riviere qui fait le tour de la ville de Smyrne, ſelon Iſidore cité par Ortélius, *Theſaur.* Ce géographe, après avoir conſulté Strabon, préſume qu'il faut lire *Meles*.

HELLESPONT, ſelon Grelot, *Voyage de Conſtantinople, page* 3 *& ſuiv.* fameux détroit appellé ainſi du nom de *Helle*, fille d'Athamas, qui en le paſſant pour s'énfuir dans la Colchide avec ſon frere Phryxus, chargés tous deux de la toiſon d'or, tomba dans cette mer & y périt. On y arrive par diverſes routes, après avoir laiſſé derriere ſoi, à droite & à gauche, les iſles Cyclades & Sporades, qui compoſent dans la mer Egée ce qu'on appelle l'*Archipel*. Ce détroit qu'on nomme autrement *Bras de S. George*, eſt ſituée au 37e d. 42′ de latitude, & environ au 55e de longitude. Toute ſa longueur n'eſt pas de plus de dix à douze lieues ; il n'en a guère plus d'une de largeur dans ſon entrée, & dans toute la ſuite une demie tout au plus. A ſon couchant, que l'on a à gauche en y entrant, on voit la Thrace qui eſt une partie de l'Europe, que ce détroit ſépare d'avec la Troade, province d'Aſie, qui eſt à ſon orient. Il a la Propontide au ſeptentrion, & la mer Egée avec tout l'Archipel au midi. A l'entrée de ce paſſage, à main droite, on trouve le promontoire Sigée, appellé aujourd'hui *cap Gianitzari*, proche duquel il y a un petit village de Chrétiens Grecs, nommé par les Turcs *Giaourkioi*, c'eſt-à-dire *village d'infideles* ; nom qu'ils ont accoutumé de donner à tous les lieux où il n'y a point de mosquées. Il eſt proche de l'endroit où étoit autrefois la célébre ville de Sigée ; & ceux du pays le nomment *Trojaki* ou *petite Troye*. On trouve là toute ſorte de bons rafraîchiſſemens. L'eau y eſt très-bonne. L'excellent vin muſcat de l'iſle de Tenedos qui n'en eſt qu'à une lieue, s'y donne presque pour rien. On découvre la plus grande partie de la belle campagne de la Troade, avec le Xanthe & le Simois, rivieres d'un nom fameux, mais ſi peu larges, qu'elles tariſſent ſouvent en été. Ces rivieres qui deſcendent toutes deux du mont Ida, après s'être unies au-deſſous du lieu où étoit Troye, & avoir formé un grand marais, paſſent par-deſſous un pont de bois, appuyé ſur quelques piliers de pierres, d'où elles s'embouchent dans l'Helleſpont, environ une demi-lieue au-deſſous de ce cap, proche du nouveau château d'Aſie, le quel eſt ſitué ſur une langue de terre qui s'avance dans la mer. Il y a quatre tours aux quatre coins : celles qui regardent la mer ſont carrées, avec une eſpece de redan d'un côté. Les deux autres, vers la terre ferme, ſont rondes. Entre ces quatre tours, il y en a cinq autres qui appuient les murs ; une ronde & quatre carrées. Elles ſont de groſſeur, de grandeur & de diſtance inégales. Celles que lave la mer, ont à fleur d'eau quantité d'embraſures, leurs courtines & redans. Cette place, dont l'entrée eſt au ſeptentrion, aboutit par une grande rue à une aſſez belle mosquée, qui eſt à ſon midi, proche la marine, d'où l'on en découvre tout le dôme & le minaret. Entre ce château neuf nommé par les Turcs *Natoli Inghi Iſſar*, & le *cap des Janiſſaires*, il y a au nord-eſt un bourg appellé *Inglia-Iſſar-Kioi ; bourg du château neuf.* On n'y voit rien de recommandable que huit moulins à vent, chacun à huit ailes, qui ſont tout de ſuite en allant vers le promontoire Sigée, vis-à-vis du château neuf d'Aſie. Il y en a un autre en Europe nommé par les Turcs *Roumeli Inghi Iſſar*. Ils ont tous deux été bâtis par Mahomet IV, qui connut, en 1656 & en 1657, que les deux châteaux des Dardanelles, quoique d'une ſituation très-avantageuſe, ne rendoient pas impoſſible l'entrée de la Propontide, ni par conſéquent Conſtantinople imprenable, puiſque les Venitiens battirent toute l'armée navale des Ottomans ſous le canon de ces forteresſes. Il y a de l'un à l'autre cinq bons quarts de lieue, & ils ſont tous deux commandés par des collines ; mais celui d'Europe l'eſt encore plus que celui d'Aſie. Il eſt ſitué proche du cap de Gréce, & d'une forme tout-à-fait irréguliere. Il a dans ſon circuit quelques maiſons de l'Aga & des officiers, avec une mosquée dont le dôme & le minaret paroiſſent fort en dehors, auſſi-bien que les autres édifices, parce qu'ils ſont poſés la plûpart ſur le haut de la place, d'où l'on deſcend par de grands degrés aux embraſures des canons qui ſont à fleur d'eau. Il y a près de ce château un petit village qui n'a rien de remarquable, & cinq grands pilaſtres qui ſervent à ſoutenir des ventouſes pour donner de l'air à quelques conduits ſouterreins qui portent l'eau à la forteresſe. Quand on a paſſé ces deux châteaux, on entre dans l'Helleſpont dont ils ſont les portes ; & de-là jusqu'aux Dardanelles, il n'y a aucun reſte d'antiquité conſidérable.

Cette mer a eu divers noms chez les anciens, & principalement chez les poëtes auſquels *Helleſpontus* ne convenoit pas toujours. Virgile, *Æneid.* l. 1, v. 385, dit *la mer de Phrygie*, parce qu'en effet la Phrygie reſſerre ce détroit à l'orient :

Bis ſenis Phrygium conſcendi navibus æquor.

J'avois douze vaiſſeaux, lorsque je fis voile de l'Helleſpont. Lucain, *l.* 6, *v.* 55, dit :

Tot potuere manus aut jungere Seſton Abydo
Ingeſtoque ſolo Phryxæum elidere Pontum,
Aut Pelopis latis Ephyren abrumpere regnis.

Tant de bras auroient pû joindre Seſtos à Abydos, & combler la mer de Phryxus, en rempliſſant de terres ſon canal, ou ſéparer Corinthe du Peloponneſe. Valerius Flaccus, *l.* 2, *v.* 586, dit de même :

Phryxæa ſubibant
Æquora

Pour dire *ils entroient dans l'Helleſpont.* Ces deux poëtes nomment le frere pour la ſœur, parce que, ſelon la fable, Hellé étoit avec ſon frere Phryxus, lorsqu'elle donna ſon nom à cette mer. Leur pere étoit *Athamas*, & de-là elle fut nommée *Athamantis*, ou *Athamantide*. Apollonius nomme l'Helleſpont *le courant d'Athamantide.* Appien, *Civil. l.* 4, *p.* 638, le nomme le *détroit d'Abydos*, parce qu'effectivement Abydos étoit au bord de cette mer. Auſone, *in Moſell.* v. 287 & 288, emploie trois expreſſions de ſuite, pour ſignifier l'Helleſpont :

Quis modo Seſtiacum pelagus, Nepheleïdos Helles
Æquor, Abydeni freta quis miretur Ephebi ?

Il l'appelle en premier lieu *la mer de Seſtos ;* cette ville étoit ſur le rivage du détroit, du côté de l'Europe ; enſuite *la mer d'Hellé*, fille de Nephele & d'Athamas, & enfin *le détroit du jeune homme d'Abydos.* Cette ville étoit au midi de Seſtos, & le poëte fait alluſion à la fable d'Ero & de Leandre. Ortélius dit que l'Helleſpont eſt appellé par Lycophron *Virgicidum mare*, & Canterus obſerve que S. Gregoire de Nazianze l'appelle *Virginium mare.*

HELLESPONTIA CHERSONESUS, partie de la Cherſonneſe de Thrace, le long de l'Helleſpont, ſelon Etienne le Géographe *in voce* Ἀλωπεκόννησος. Il ſemble, en liſant l'article *Agoræus murus*, qu'il y eût en Europe

un canton nommé *l'Helleſpont*, de même qu'il y en avoit un en Aſie.

HELLESPONTUS, province d'Aſie, dans la Phrygie, au nord de la Troade. Elle étoit déja diſtinguée de la Phrygie, du tems d'Auguſte, puiſqu'elles ſont nommées l'une & l'autre dans le partage de cet empereur. Elle étoit auſſi alors de la proconſulaire. La Notice de l'Empire, que l'on croit faite ſous Conſtantin, compte l'Helleſpont entre les dix provinces du diocèſe d'Aſie. Le géographe anonyme de Godefroi, *Expoſit. totius mundi*, après avoir parlé de l'Aſie proprement dite, ajoûte : après cela eſt l'Helleſpont, pays fertile où l'on recueille du bled, du vin & de l'huile en abondance. Ses villes ſont Troie, Ilion & Cyzique qui eſt plus grande. Elle eſt belle, bien bâtie & ornée au-delà de toute expreſſion. Il parle enſuite de la beauté des femmes, dont Venus l'avoit gratifiée. On voit par ce paſſage que l'Helleſpont étoit la partie ſeptentrionale de la Troade, & qu'il comprenoit encore une partie de la petite Myſie. La Notice de Hieroclès met pour vingt-uniéme province de l'empire d'orient celle de l'Helleſpont, gouvernée par un homme conſulaire, & lui donne trente villes, ſavoir,

Cyzique, métropole,	Polichna,
Proconeſe,	Poëmanentos,
Exoria,	Artemée,
Barispe,	Recita,
Parium,	Bladus,
Lampsaque,	Scelenta,
Molis,	Heræ,
Germæ,	Pionia,
Aptaüs,	Coniofine,
Cergæ,	Argiza,
Sagara,	Xius Tradus,
Adriani & Theræ,	Manda Canda,
Abydos,	Ergaſterion,
Dardanum,	Mandræ,
Ilion,	Hippi,
Troas, (Alexandrie,)	Ciſideron,
Scamandre,	Scepſis.

Quoique le titre de cette province, dans la Notice, promette trente villes, on y trouve néanmoins trente-quatre noms. La Notice de Léon le Grand réduit ce nombre à treize.

Les voici.

Cyzici,	*Lampsaci*,
Germes,	*Abydi*,
Poëmanii,	*Dardani*,
Oces,	*Ilii*,
Bareos,	*Troadis*,
Adriani Venatus,	*Pioniæ*,
Et Melitopoleos.	

L'archevêque de Cyzique étoit exarque de tout l'Helleſpont.

HELLEVIONES. Voyez HILLEVIONS.

HELLOPES, ancien peuple de l'Epire, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 1. Etienne le Géographe dit *Hellopia* ou *Ellopia*. Voyez ELLOPIA 3.

HELLOPIA. Voyez ELLOPIA 3.

HELLUM, HELLEUM, village d'Allemagne, ſur le bord de l'Ill. C'eſt le même lieu qu'ELCEBUS. Voyez ce mot.

HELLUS ou ELIUS, nom latin de l'Ill, riviere d'Allemagne.

HELLUSII. Tacite nomme ainſi le même peuple que Pline appelle HILLEVIONES. Voyez ce mot.

HELMANDICA. Voyez SALMANTICA.

HELMATI : le pere Hardouin met un ſiége de ce nom en Angleterre, & cite *Humbritus*, qui en étoit évêque, l'an 833.

HELMEANENSIS, ſiége épiſcopal d'Angleterre. Herſaſtus en étoit évêque, l'an 1072. * *Harduin.* Collect. conc.

HELMODENES, peuple d'Arabie, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 28. Il avoit une ville nommée EBODE.

HELMON-DEBLATAÏM, lieu de la Paleſtine, ſur le torrent d'Arnon, *Numer. c.* 33, *v.* 46. Les Iſraëlites y camperent, & de-là ils allerent à la montagne d'Abarim.

HELMONT, petite ville des Pays-bas, dans le Brabant Hollandois, au quartier du Peelland, dont elle eſt la ſeule ville : elle eſt ſituée ſur l'Aa, riviere qui prend ſa ſource dans le marais, & qui abonde en poiſſons. C'eſt une ſeigneurie aſſez conſidérable, qui releve du conſeil de Brabant à la Haye. Elle appartenoit autrefois aux ſeigneurs de Berler & Keerberghe, & a paſſé dans la famille de Cortenbac, & appartient aujourd'hui à celle d'Arenberg. Il y a un fort beau château, près duquel étoit autrefois un monaſtere de chanoineſſes regulieres. Le ſeigneur d'Helmont le fit brûler, parce qu'il ſervoit de retraite aux troupes de Martin de Roſſem, qui faiſoient de grands ravages dans ce pays. Le comte de Hohenlo s'étant rendu maître de la ville de Helmont, en 1588, elle fut réduite en cendres, excepté une ſeule maiſon & le château. Depuis ce tems elle a été rebâtie; mais il s'en faut bien qu'elle ſoit aujourd'hui auſſi conſidérable qu'elle l'étoit auparavant. Les habitans de ce lieu prétendent être exemts des péages dans tout le Brabant, & avoir divers autres priviléges. La réſidence conſiſte en un droſſart, deux bourg-meſtres, & ſept échevins, qui ſont établis par le ſeigneur. Il y a une aſſez grande égliſe pour les Proteſtans, dont le miniſtre va auſſi prêcher à Rixtel. Il ſe tient à Helmont un marché toutes les ſemaines, & quatre foires tous les ans, ſavoir le ſamedi avant la fin de Mars, le ſamedi après la S. Jean, le ſamedi après le premier Septembre, & le ſamedi d'après le 25 Novembre. * *Janiçon*, *t.* 2, p. 138.

HELMSLEY, bourg d'Angleterre, dans la province d'Yorck. On y tient marché public. * *Etat préſent de la G. Bret. t.* 1.

1. HELMSTADT. Quelques-uns écrivent *Helmeſtadt*, entr'autres, Herman Conringius, *de antiquiſſimo ſtatu Helmeſtadii & Viciniæ conjecturæ*, Helmeſtadii 1665. D'autres ont écrit *Halemſtadt* [a]; d'autres enfin, comme Zeyler [b], *Helmſtett*, ville d'Allemagne, dans le duché de Brunswig, auprès d'un agréable bois, nommé *l'Elm*, d'où lui vient ſon nom. Elle eſt à quatre milles de Wolfenbutel. C'eſt, après Bardewick, la plus ancienne ville de Saxe. Charlemagne la bâtit & la fortifia, en 782, à la priere de Ludger, afin de ſervir d'aſyle à la religion Chrétienne, que l'on prêchoit alors aux Sorabes & aux Wilhes qui venoient d'être ſubjugués. S. Ludger, étant évêque de Munſter, y établit un monaſtere de Bénédictins, & le ſoumit à celui de *Werden* ou *Werthin*, qui eſt dans le diocèſe de Cologne, ſur la Roër, & qu'il ne faut pas confondre avec l'évêché de Verden ou Ferden. Ces deux monaſteres furent long-tems unis ſous un même abbé. En 1489, Antoine, abbé de Werden & de Helmſtadt, vendit la ville de Helmſtadt dont il étoit ſeigneur, à Guillaume de Brunswig, duc de Wolfenbuttel. (D'autres diſent qu'il ne la lui donna qu'à titre de fief.) Ce prince en prit poſſeſſion l'année ſuivante. Helmſtadt, avec ſon fauxbourg, nommé *Oſtendorff*, eſt aſſez belle; elle eſt entourée de murs, de foſſés & de remparts, & pouvoit paſſer autrefois pour une place aſſez forte. Il y a trois égliſes, ſous l'invocation de S. Etienne, de S. Auguſtin & de ſainte Walburge. Hors la ville il y a deux monaſteres; l'un à l'orient, c'eſt celui que S. Ludger fonda : on y voit encore la premiere chapelle qu'il y bâtit. De l'autre côté, ou au couchant, Volfram, abbé de Helmſtadt & de Werden, fonda, en 1181, un monaſtere de filles, ſous l'invocation de Notre-Dame, où, en 1235, il y avoit cinq chapelains, quarante religieuſes de chœur, & dix converſes. Le principal ornement qu'ait à préſent cette ville, c'eſt ſon univerſité fondée par le duc Jules de Brunswig, & inſtallée le 15 Octobre 1576. Elle eſt nommée, en latin, *Julia Academia*. On y donne les degrés dans les trois facultés de théologie, de droit & de médecine; les profeſſeurs ſont de la confeſſion d'Augsbourg. Il y a un beau collége, nommé *Julium novum*; la bibliothéque eſt aſſez belle. *[a] *Baillet*, Topogr. des ſaints. [b] *Brunswic.* Topogr. p. 112.

2. HELMSTADT, ville de Suéde, dans la province de Halland, dont elle eſt la capitale. Baudrand, *edit.* 1705, la nomme *Helmſtede*; & Hubner, *Geogr. p.* 696, la nomme en latin *Helmſtadium* : elle eſt à neuf milles d'Helſingor, & à cinq de Falckenbourg, ſur la côte.

Chriſtian IV, roi de Dannemarck, l'avoit fait fortifier; mais, par le traité de Bromsbro, il la céda aux Suédois, qui la poſſédent depuis l'an 1645. * *Hiſt. de Danem.*

HELODES, Ἕλωδες, iſles de la mer Caſpienne, ſur la côte d'Albanie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 12. Mais ce nom eſt moins le nom propre de ces iſles, qu'une épithète, qui ſignifie qu'elles étoient marécageuſes, baſſes & humides. L'exemplaire de la Bibliotheque Palatine porte qu'il y avoit deux iſles.

HELON, ville ancienne de la Paleſtine, dans la tribu de Juda : elle fut donnée aux Lévites, *Paral. l.* 1, *c.* 6, *v.* 58. D. Calmet conjecture que c'eſt la même que *Cholon* ou *Olon*, dont il eſt parlé dans le Livre de Joſué, *c.* 15, *v.* 51.

HELORUM CASTELLUM. Voyez l'article qui ſuit.

1. HELORUS, riviere de Sicile, ſur la côte orientale de l'iſle, dans ſa partie méridionale : elle avoit ſa ſource auprès d'*Acræ*, d'où, ſerpentant vers le midi, & recevant une autre riviere, comme ſi elle eût dû paſſer à Casmene, elle ſe recourbe vers l'orient méridional, & ſe perd dans la mer de Sicile. Son nom moderne eſt l'*Atellara* ou *Abiſſo*. Aſſez près de ſon embouchure, & vers le nord, ſur le chemin, qui va de Pachinum, le long de cette côte, étoit la ville d'*Elorum* ou *Helorum*, dont ce chemin prenoit le nom de *Via Eloria* ou *Heloria*. Entre cette ville & l'embouchure de la riviere étoit un château nommé *Elorum* ou *Helorum caſtellum*. Entre *Casmene* & l'embouchure de l'*Helorus* eſt un canton délicieux, que l'on nommoit *Heloria Tempe*. Ovide, *Faſt. l.* 4, *v.* 487, le nomme ainſi. Virgile vante la bonté de ſon terroir dans ſon Enéide, *l.* 3, *v.* 698 :

Præpingue ſolum ſtagnantis Helori.

Cette épithète de *ſtagnans*, qui ſignifie une riviere qui coule lentement, & que l'on prendroit pour un lac, ne s'accorde guères avec le *Clamoſus Helorus* de Silius Italicus, *l.* 14, *v.* 270. Vibius Sequeſter fait couler cette riviere dans le territoire de Syracuſe. *Helorus Syracuſarum à quo civitas ;* ceci eſt bien obſcur, pour dire que cette riviere donne ſon nom à une ville. Etienne eſt plus clair ; il dit : Helorus, ville de Sicile, ainſi nommée de l'Helorus qui eſt vers le promontoire *Pachinum*.

2. HELORUS, ville de Sicile. Voyez l'article précédent.

3. HELORUS, ancienne riviere d'Italie, dans la grande Grece, entre Caulonia & Crotone, ſelon Diodore de Sicile, cité par Ortélius. Mais je trouve dans l'édition latine de Rhodoman, *l.* 14, *c.* 105. *Et jam bonam itineris partem emenſi, ad Helorin fluvium caſtra locabant*, &c. Ainſi cette riviere, auprès de laquelle Denys remporta une victoire, s'appelloit *Heloris*, & non pas *Helorus*. Le même fait eſt rapporté par Polybe, *l.* 1, *c.* 6, & il nomme cette riviere Ἑλλέπορον ποταμὸν, *Elleporus ;* mais la verſion latine porte *ad Elorum amnem*.

1. HELOS, ancienne ville de Gréce, au Peloponnèſe, dans la Laconie, aſſez près de la mer, & au fond du golfe Laconique, à trente ſtades d'*Acriæ*, c'eſt-à-dire à trois mille ſix cens pas. Elle étoit fort petite. Homere l'appelle *maritime* dans le ſecond livre de l'Iliade, *v.* 91. On n'en voyoit plus que les ruines du tems de Pauſanias, *in Lacon. c.* 22. Les Lacédémoniens ſe rendirent maîtres d'Helos, ſous le régne de Soüs, (*Plutarch. in Lycurgo*,) en rendirent les habitans eſclaves ; & les employoient à labourer les terres, & aux ouvrages les plus pénibles & les plus mépriſés : avec le tems, le nom des Helotes, Heilotes ou Ilotes, devint un nom général de tous les eſclaves publics : on le donna aux Meſſéniens, après qu'on les eut dépouillés de leur pays, & privés de la liberté. On peut voir, dans la Vie de Lycurgue, avec combien de dureté & de mépris ils étoient traités par leurs maîtres. Voyez l'article ILOTES. *Strabon*, *l.* 8, *p.* 265, dit que la ville de Sparte ſe ſoumit ſes voiſins, de maniere qu'ils jouiſſoient avec elle des mêmes loix & du même gouvernement ; qu'ils étoient également admis aux charges, & qu'on les nommoient *Heilotes ;* mais qu'Agis, fils d'Euryſthène, leur ôta ce droit, & les força de payer tribut aux Lacédémoniens ; que les *Heleiens*, qui poſſédoient la ville d'Helos, furent les ſeuls qui s'oppoſerent à ce décret ; qu'ils furent vaincus, & réduits en un eſclavage d'autant plus rigoureux ; qu'il n'étoit pas permis au maître d'un tel eſclave de l'affranchir ni de le vendre hors du pays. Cette guerre fut appellée *la guerre des Heilotes*. Mais ce fut Agis qui régla l'état des Heilotes, qui dura juſqu'à la conquête de Lacédémone par les Romains. Les Lacédémoniens s'en ſervirent comme d'eſclaves publics, leur aſſignant des maiſons particulieres, & leur impoſant des tâches & des corvées.

2. HELOS, ancien nom d'un lieu du Peloponnèſe, dans la Meſſenie, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 5. Strabon rapportant un paſſage de l'Iliade, où il eſt dit :

Ἕλος τ' ἠδ' Ἀλιον πτολίεθρον.

c'eſt-à-dire Helos, voiſine de la mer, dit : quelques-uns entendent par Helos un certain lieu auprès de l'Alphée ; d'autres entendent Helos une ville pareille à celle de Lacédémone ; d'autres entendent Helos, auprès de *Halorium* où eſt un temple de Diane Eléenne, dont le ſacerdoce dépendoit des Arcadiens. Le paſſage de Strabon eſt cité par le P. Hardouin, comme s'il y étoit queſtion du même lieu ; mais ſi l'Helos de Pline étoit dans la Meſſénie, il ne pouvoit être auprès de l'Alphée : il étoit dans l'Elée. De plus Halos, dans le voiſinage de *Halorium*, étoit certainement dans l'Elée, & par conſéquent différent de l'Helos, que Pline nomme entre Methone & Aſine.

3. Il y avoit donc trois Helos au Peloponnèſe ; l'une dans la Laconie ; l'autre dans la Meſſénie, & la troiſiéme dans l'Elée auprès de l'Alphée. Il n'y avoit que la premiere qui fût une ville ; la ſeconde étoit ſimplement un lieu ſans autre qualification, & la troiſiéme pouvoit avoir été une ville ; mais comme elle ne ſubſiſtoit plus, on ne convenoit point de ſon ancien état.

4. HELOS, ancienne ville d'Aſie, dans l'Ionie, auprès d'Erythres. Elle ne ſubſiſtoit plus du tems de Pline qui en fait mention, *l.* 5, *c.* 29. Il la nomme, avec deux autres, ſavoir *Ptelcon* & *Dorion*. Etienne le Géographe dit de même, & *Ptelcon*, & *Helus* & *Dorion ;* & cela eſt écrit en forme de citation, immédiatement après ces mots *Helos*, ville de la Laconie. Cela a donné lieu à Ortélius de croire qu'Etienne avoit donné ces trois noms comme ſynonimes, & ne ſignifiant qu'une même ville ; ce qui ſeroit une faute. Le paſſage de cet ancien géographe a été eſtropié par ſon ſtupide abbréviateur. Ce ſont trois anciennes villes.

5. Il y avoit auſſi *Helos* en Egypte, ſelon Etienne le Géographe.

HELOSENSIS, ſiege épiſcopal de la Gaule. Gregoire de Tours, *Hiſt. Franc. l.* 8, *c.* 22, *p.* 394, nomme Laban, *Heloſenſis*. Ortélius, *Theſaur.* conjecture que ce doit être le même ſiege qu'*Elufanus*, aujourd'hui *Eauſe ;* & ſa conjecture a été ſuivie par D. Ruinart, moine Bénédictin.

HELPHA. Voyez PORPHYREUM.

HELPRA, nom d'une riviere, de laquelle il eſt fait mention dans la Vie de S. Humbert. Elle doit être dans la Belgique, & même dans le Hainaut, au jugement d'Ortélius, *Theſaur.*

HELSINGBORG, ville, port & château de Suéde, dans la Schone, ſur l'Oreſund, vis-à-vis de Cronenbourg. Les Danois s'en rendirent maîtres, en 1709, mais ils la garderent peu. * *Baudrand*, éd. 1705. *Hubner*, Géogr. p. 697.

HELSINGEN ou la HELSINGIE. Voyez HELSINGIE.

HELSINGFORD, ville de Finlande, dans le canton de Nyland, ſur le golfe de Finlande. Elle eſt fort petite, & a un port aſſez commode. Elle a été bâtie par Guſtave Ier. * *Hubner*, Géogr. p. 702.

HELSINGIE, province de Suede : Hubner la nomme *Helſingen*, Baudrand & Corneille diſent *Helſinghland ;* Elle eſt bornée au nord, par l'Iempterland & par la Médelpadie ; au couchant & au ſud-oueſt par la Dalécarlie, au midi par la Geſtricie, & à l'orient par le golfe de Bothnie. Elle eſt traverſée, dans ſa longueur, par la riviere de Liusna, qui reçoit la riviere de Woxna, un peu avant que de ſe perdre dans le golfe de Bothnie, auprès de Soderham. Ce lieu, & celui d'Hudwickswald, qui eſt à l'embouchure de la riviere d'Eckſund, ſont ſur la côte, & les principaux de la province.

HELSINGOR Helsingohr, Elseneur ; *Helfingora*. Ville de Dannemarck, ſur l'Oreſund, dans l'iſle de Selande, au nord de Coppenhague. Elle eſt remarquable par l'obligation impoſée à tous les vaiſſeaux qui paſſent par le détroit de mouiller devant cette ville, d'y déclarer leur charge, & d'en payer une douane au roi de Dannemarck. Cette ville fut revêtue de murailles, ſous le régne de Chriſtian IV, & eſt peuplée non-ſeulement de Danois, mais de citoyens de diverſes nations. Elle fut brûlée, en 1288, par le roi de Norwége ; & les habitans ſe refugierent dans la forteresſe de Flunderburg, ou Flundersbourg, qui étoit au midi. On bâtit enſuite le fort d'*Orekrage*, dans le même lieu où eſt préſentement Cronenbourg. Eric, de Pomeranie, roi de Dannemarck, accorda, en 1425, des droits & des privilége à la ville, & les franchiſes pour dix ans à ceux qui y bâtiroient des maiſons de bois, & de vingt ans pour ceux qui en bâtiroient de pierres. Sous Chriſtian II, les villes hanſéatiques la ruinerent de nouveau, en 1522 ; mais elle ſe releva en peu de tems. Elle ſouffrit beaucoup pendant le ſiége de Cronenbourg, en 1658, par les Suédois ; mais elle fut rendue au roi de Dannemarck, après la paix, en 1660. Cette ville eſt la patrie du fameux Jean-Iſaac Pontanus. Il y naquit, quoique ſes parens fuſſent de Harlem : il fut enſuite docteur en médecine, & profeſſeur dans l'univerſité de Harderwic en Guldres, & joignit à cette qualité celle d'hiſtoriographe du roi de Dannemarck & de la province de Gueldre : ſes ouvrages ſont ſouvent cités dans ce Dictionnaire. * *Hermand.* Dan. Descr. *p.* 621.

HELSTON, bourg d'Angleterre, dans le comté de Cornouailles, à deux lieues de Falmouth, du côté du couchant. C'eſt un des quatre bourgs où l'on marque l'étain de Cornouailles. Ce bourg envoie ſes députés au parlement. * *Baudrand*, éd. 1705. * *Etat préſ. de la G. Bret. t.* 1.

HELTA. Corneille, *Dict. géogr.* dit : ville de Tranſilvanie, habitée par les Saxons ; elle eſt, dit-il, à une lieue de Zeben ou d'Hermanſtad, & renommée par les faucilles qu'on y fait. C'eſt tout au plus une bourgade.

HELTHECÉM. Voyez Elteke.

HELTOLAD. Voyez Eltolad.

HELVA. Voyez Elvia.

HELVECONÆ, ancien peuple de la Germanie. Il faiſoit partie des Lygiens, ſelon Tacite, *de Mor. Germ. c.* 43.

HELVELDII. Voyez au mot Slavi.

HELVETII : ce nom a une ſignification bien différente pour l'étendue, dans les anciens auteurs, & dans les modernes. Ces derniers nomment ainſi la république des Suiſſes, avec toutes ſes dépendances, & dans ce ſens, les treize cantons & leurs alliés ſont appellés le *corps Helvetique*. Voyez au mot Suisses.

Dans les écrits des anciens, c'eſt un peuple particulier, nommé les *Helvetiens*, qui faiſoient partie de la Gaule, & étoient diviſés en quatre cantons. Céſar nous apprend en même tems les bornes & les qualités de ce peuple. Les Helvetiens, dit-il, *l.* 1, *c.* 2, ſont enfermés de tous côtés par des bornes naturelles. D'une part le Rhin, fleuve très-large & très-profond, les ſépare des Germains. D'une autre, le Jura, montagne très-haute, & entr'eux ſont les Sequaniens. Troiſiémement le lac Leman, & le Rhône les ſéparent de notre province. Il ajoûte : reſſerrés de la ſorte, ils ne pouvoient ni s'étendre par des courſes, ni faire aiſément la guerre à leurs voiſins. La prodigieuſe quantité d'hommes qui ſe trouvent dans un pays qui n'avoit au plus que deux cents quarante mille pas de longueur, & cent quatre-vingt mille de largeur, engageoit ce peuple courageux à tenter des conquêtes. Céſar dit qu'ils entrerent dans la Gaule, avec le deſſein de la conquérir. Ils commencerent par brûler douze villes & quatre cents villages qu'ils avoient, & perſuaderent aux Rauraques, aux Tulinges & aux Latobriges de faire la même choſe, & de ſe joindre à eux. Ils s'aſſurerent auſſi des Boiens qui avoient paſſé dans le Norique. Il y avoit deux ſorties de leur pays pour entrer dans la Gaule, l'une étroite par Genève, l'autre par les Sequaniens & les *Ædui*. Céſar leur ayant fermé le premier paſſage, ils tenterent le ſecond & paſſerent même la Saone ; un quart de leur armée étoit encore au-delà de cette riviere, quand Céſar fondit deſſus, les battit & les força de s'enfuir dans les forêts voiſines. Il dit que c'étoit le canton de Zuric qui fut batu, *Tigurinus pagus* & avertit en même tems que les Helvetiens étoient partagés en quatre cantons. Il n'en nomme que deux, *Tigurinus* & *Urbigenus pagus*. Pendant la nuit, ſix mille hommes du canton nommé *Urbigenus*, ſoit par la crainte qu'on ne les fit périr, après les avoir desarmés, ſoit par l'eſpérance de pouvoir ſe ſauver & cacher leur fuite dans le grand nombre de ceux qui s'étoient rendus, ſortirent du camp des Helvétiens, & prirent la route du Rhin & des frontieres de la Germanie. Voyez *Urbigenus*. Céſar n'ayant nommé que ces deux cantons des Helvétiens, on a cherché les deux autres dans les autres auteurs anciens ; & on a cru les trouver dans un paſſage de Strabon, *l.* 4, où il dit que Marius, vainqueur des Cimbres & de leurs alliés, récompensa les Maſſiliens des bons ſervices qu'ils avoient rendu contre les Ambrons & les *Tugeni*. Eutrope, *l.* 5, *c.* 1, dit : Marcus Manlius & Caius Cépion furent vaincus auprès du Rhône par les Cimbres, les Teutons, peuple de Germanie, les Zuriquois & les Ambrons qui étoient des Gaulois. Tite-Live, *Epitom. l.* 65, au commencement de la guerre des Cimbres, ne fait mention que des Zuriquois : Lucius Caſſius, conſul, fut, dit-il, battu avec ſon armée, ſur la frontiere des Allobroges, par les Zuriquois, peuple Gaulois, d'un canton des Helvétiens. Le même auteur dit, *l.* 68 : C. Marius, conſul, défendit le camp que les Teutons & les Ambrons attaquoient vigoureuſement ; enſuite il les tailla en piéces dans deux batailles auprés d'Aix. Plutarque parle ſouvent des Ambrons. Voyez leur article particulier. Le peuple Tugeni, que l'on explique par le canton de Zug, a fait moins de bruit que les Ambrons, dans les écrits des anciens ; mais il ſuffit qu'il ſe trouve dans Strabon, qui le nomme Τουγένοι. Voyons préſentement comment on diſtribue, entre ces quatre peuples ou cantons, le pays des Helvetiens entre le mont Jura, le Rhône & le Rhin.

Le canton de *Zuric* (*Tigurini*,) étoit, dit-on, borné par le Rhin & la Linth, & par une partie du mont Jura, vis-à-vis du confluent de la Linth & de l'Aar. Le canton de *Zug* (*Tugeni*,) étoit entre la Linth & la Ruſſ, & la montagne où ſont leurs ſources. * *Cluvier.* German. Ant. *l.* 2, *c.* 4, *p.* 13.

Les *Urbigenes* avoient au couchant le mont Jura, depuis Genève jusqu'à la ſource de la Byrſe, qui ſe perd dans le Rhin auprès de Baſle ; au midi, tout le bord ſeptentrional du lac Leman ; & à l'orient, la Saane & l'Aar, jusqu'au confluent de l'Orbe.

Les *Ambrons* avoient au nord le mont Jura, entre les deux confluens de l'Orbe & de la Linth ; au midi, la chaîne des Alpes, qui eſt entre les ſources de la Saane & de la Linth ; au couchant, la Saane & l'Aar ; & à l'orient, la Linth.

Quoique cette diſtribution ne ſoit qu'une conjecture, elle s'accorde aſſez avec ce que les anciens nous apprennent de ces peuples. On croit même trouver dans ces cantons des traces de l'ancien nom.

Le canton des *Urbigenes* tire ſon nom d'*Urba*, aujourd'hui *Orbe*, nom commun à une riviere, à une ville & à un bailliage. Le canton des *Tigurini* a pu prendre le ſien de *Tigurum*, qui étoit apparemment une des douze anciennes villes que les Helvetiens brûlerent. Le nom de *Zuric* qui en eſt vraiſemblablement dérivé, porte la marque de ſon origine. Il en eſt de même de *Zug*, en latin *Tugenus pagus* qui prenoit ſon nom de *Tugium* autre ancienne ville. Pour les *Ambrons*, il y a tout lieu de croire qu'ils prenoient leur nom de la riviere d'*Emmen*, autour de laquelle ils habitoient : on les nommoit *Emmeren* en leur langue, & les Romains en firent le mot *Ambrones*.

Ainſi, à comparer les cantons des Helvetiens avec ceux des Suiſſes d'aujourd'hui, les *Tigurini* occupoient partie du canton de Glaris, entre la Linth & le Rhin, le Toggenbourg, le canton d'Appenzel, les terres de l'abbé de S. Gall, le Turgow, la plus grande partie du canton de Zuric, & la comté de Bade.

Les *Tugeni* poſſédoient l'autre partie du canton de Glaris, le canton de Schwitz & la plus grande partie de celui de Zug, une liſiere de celui de Lucerne, & plus de la moitié de celui d'Uri.

Les *Urbigenes* avoient une partie du canton de Soleurre, ſavoir ce qui eſt à l'orient de l'Aar, la princi-

pauté de Neuchâtel & de Valengin, la plus grande partie du canton de Fribourg, avec le pays de Vaux.

Les *Ambrons* avoient le reſte du canton de Soleurre, presque tout celui de Lucerne ; une liſſere du canton de Fribourg, presque celui de Berne, celui d'Underwald, & partie de celui d'Uri.

Les Griſons, la Valteline & le Vallais ne faiſoient point partie des anciens Helvetiens, non plus que le canton de Schafhouſe qui eſt au-delà du Rhin ; il appartenoit à la Germanie. L'évêché & le canton de Baſle étoient aux *Rauraci*, peuple différent des Helvetiens.

Voici une autre opinion. On convient avec Cluvier des deux cantons nommés par Ceſar ; celui des *Tigurini*, & celui des *Urbigenes*. On laiſſe au premier les mêmes bornes, excepté au couchant & au midi qu'on l'étend jusqu'au ſecond ; de ſorte qu'ils ſont contigus l'un à l'autre. A la place des *Tugeni* & des *Ambrons*, on ſubſtitue les *Aventicenses* & les *Antuates*. On prétend que les *Aventicenses* avoient *Aventicum* (Avanches) pour capitale, & qu'ils s'étendoient jusqu'aux Alpes Pennines, c'eſt-à-dire y compris tout le Vallais. On place le canton des *Antuates* aux deux bords du lac Leman ; de ſorte qu'au midi il étoit ſéparé des Salaſſes, des Centrons & des Allobroges par des montagnes, que de-là il s'étendoit au couchant jusqu'au mont Jura ; que le reſte il étoit borné par le canton d'Avanches. On allegue pour preuve, que les *Antuates* ſont expreſſément nommés par Ceſar, & que pluſieurs exemplaires ont ſubſtitué mal-à-propos à ce nom celui de *Nantuates*. On convient que les mots d'*Aventicenſis pagus* ne ſe trouvent point dans les écrits des anciens ; mais on trouve dans Pline, & ſur les anciennes pierres, qu'il eſt fait mention des *Aventici* & *Avantici*. On voit qu'Avanches (*Aventicum*,) étoit une ville très-ancienne & très-puiſſante, & qu'elle fut enſuite la capitale du pays ; & comme *Urba* & *Tigurum*, c'eſt-à-dire Orbe & Zuric, donnerent chacune le nom à un canton, il ſeroit étrange qu'*Aventicum* ſi fameuſe, n'eût pas auſſi donné le ſien à un autre canton particulier. On trouve deux évêques établis dans l'ancienne Helvetie, l'un à Avanches, & l'autre à Windiſch, (*Vindoniſſæ*;) & comme la juriſdiction eccléſiaſtique fut d'abord réglée ſur la juriſdiction civile, on peut en conclure que ces deux villes qui devinrent épiſcopales, étoient alors honorées du ſiége de deux préſidens Romains, dont l'un réſidoit à Avanches, & l'autre à Windiſch. Le préſident & l'évêque d'Avanches gouvernoient encore le canton des Antuates. Ceux de Windiſch avoient ſous leur juriſdiction les cantons des *Urbigenes* & des *Tigurini*. Il n'eſt pas incroyable que les quatre grands cantons fuſſent diviſés en d'autres petits, du nombre desquels étoient les *Ambrons* & les *Tugeni*.

L'auteur de l'Etat & des Délices de la Suiſſe, *t.* 1, *part.* 1, *c.* 2, a embraſſé le premier ſentiment : nous trouvons, dit-il, dans Ceſar les limites anciennes de l'Helvetie. Il la borne d'un côté par le Rhin, qui la ſéparoit de la Germanie ; de l'autre par le mont Jura, qui la ſéparoit des *Sequani*, & de l'autre par le lac Leman & par le Rhône qui la ſéparoient de l'Italie. Comme elle étoit en-deçà du Rhin, elle appartenoit à la Gaule ; d'où Tacite appelle les *Helvetii*, nation Gauloiſe. Jules-Ceſar, Strabon, Pline & Ptolomée les ont placés dans la Gaule Belgique ; mais Auguſte, pour rendre les provinces à-peu-près égales, mit les Helvetiens dans la Belgique. Cellarius, *Geogr. Ant.* l. 2, c. 3, avoit fait cette remarque : ainſi Nicolas Sanſon a donc tort de reprocher à Pline & à Ptolomée, dans ſes Remarques ſur la Carte de l'ancienne Gaule, de n'avoir pas bien entendu Ceſar, & de ſoutenir que Ceſar ne les y place point, mais dans la Celtique. Toutes ſes preuves deviennent inutiles, puiſque l'on convient que, du tems de Ceſar, ils étoient de la Celtique ; mais ſous Auguſte ils en furent détachés & unis à la Belgique. Revenons à l'Etat & aux Délices de la Suiſſe.

Il n'y avoit dans tout le pays, pourſuit cet auteur, que douze villes & quatre cents villages, qu'ils brûlerent, pour aller chercher une nouvelle demeure dans les Gaules ; mais le général Romain, les empêcha de s'y établir, & les contraignit de retourner dans leur pays, & d'y rebâtir leurs villes & leurs villages.

Toute l'Helvetie, compriſe dans l'*Helvetiæ civitas*, étoit diviſée en quatre cantons qui, quoique compris ſous le nom général des *Helvetii*, avoient cependant chacun un nom diſtingué, & un territoire ſéparé. Ceſar nous apprend cette particularité ; mais il ne nomme que deux de ces cantons, ſavoir *Tigurinus* & *Urbigenus pagus*. Strabon & les hiſtoriens qui ont écrit la guerre des Cimbres, nous fourniſſent les noms des deux autres cantons. En parlant de la victoire que C. Marius gagna ſur les Cimbres, ils mettent au nombre de leurs alliés les *Ambrons* & les *Tugéni*, peuples de l'Helvetie : auſſi nous avons les noms des quatre cantons qui compoſoient l'ancienne Helvetie : ſavoir,

Pagus Urbigenus,	*Pagus Tigurinus*,
Pagus Ambronicus,	*Pagus Tugenus*.

Les Urbigenes étoient les plus voiſins de l'Italie ; ils tiroient leur nom de la ville *Urba*, (*Orbe*) ville ancienne, mais dont la ſplendeur ne fut pas de durée ; car *Aventicum* (*Avenche*) lui enleva de bonne heure la gloire d'être la capitale du canton, même de toute l'Helvetie. Cette derniere dut ſon élevation aux Romains qui, entr'autres faveurs y établirent une colonie. On comptoit auſſi du tems des Romains pluſieurs autres villes conſidérables dans ce canton, ſavoir *Colonia Equeſtris* ou *Noiodunum*, aujourd'hui *Nyon* ; *Lauſanna* ou *Lacus Lauſonius*, à préſent *Lauſanne* ; *Minnidunum* ou *Minodum*, préſentement *Milden*, & en françois *Mouldon* ; *Peneſtica* ou *Petinesca*, qui eſt *Buren*, & *Eburodunum* ou *Caſtrum Ebredunense*, qui eſt *Yverdun*.

Les Ambrons n'avoient, ſelon Cluvier, que deux villes, *Salodurum* & *Vindoniſſa* ; & l'on ne peut rien dire ſur l'ancienneté de la premiere ; car les deux plus vieux monumens qui en faſſent mention, ſont la table Théodoſienne (ou de Peutinger) & l'Itinéraire d'Antonin, qui peut être du même tems. On ne peut douter que Soleurre ne ſoit la même ville que *Salodurum* : à l'égard de *Vindoniſſa*, ſon ancienneté eſt encore plus conſtante ; car Tacite en fait mention. Les géographes prétendent que l'on trouve aujourd'hui des veſtiges de cette ville dans le village de Windiſch, au canton de Berne ; & ſi les noms ont aſſez de rapport, la poſition ne convient pas mal, non plus à celle que lui donnent la Table de Peutinger & l'Itinéraire.

Le *Pagus Tigurinus* tiroit ſon nom de la ville de *Tigurum*, aujourd'hui Zurich. Il n'y a cependant pas un ancien écrivain, qui faſſe mention de la ville. Il eſt à croire qu'elle fut du nombre de celles que les Helvetiens brûlerent, lorſqu'ils formerent le deſſein de s'aller établir dans les Gaules. Les autres villes de ce canton étoient *Forum Tiberii*, *Arbor Felix*, *ad fines*, *Vitodurum*, *Gabodurum*. On croit que les quatre premieres ſubſiſtent encore dans *Keyſerſtuhl*, *Arbon*, *Pfin* & *Winterthurn*, mais pour la derniere on ne ſait ni ſa ſituation, ni le ſort qu'elle a eu.

Strabon eſt le ſeul des anciens, qui faſſe mention de *Pagus Tugenus*. Il eſt vraiſemblable qu'il tiroit ſon nom de la ville *Tugum* ou *Tugium*, encore à préſent capitale d'un canton. On peut dire que le nom eſt abſolument le même ; car dans pluſieurs noms de villes, qui, chez les Romains, commençoient par la lettre T, les Germains changeoient cette lettre en Z : de *Taberna* ils firent Zabern ; de *Tolpiacum*, Zulpich ; & ainſi de *Tugum*, ils ont fort bien pu faire Zug.

Nous avons dit que les Helvetiens furent de la Celtique, du tems de Jules-Ceſar, & qu'Auguſte les rangea ſous la Belgique ; ce ne fut pas immédiatement ; car il les mit d'abord ſous la Lyonnoiſe ; mais cet état dura peu, & lui-même ou quelqu'un de ſes ſucceſſeurs les mirent ſous la Belgique. Après Conſtantin, ils ſe trouverent avec les Rauraques & les Sequaniens, dans la province nommée *Maxima Sequanorum* ; & peu-à-peu leur nom d'*Helvetiens* ſe perdit, & fit place à celui de *Sequaniens*. Eutrope en fournit la preuve, quand il dit : Ceſar vainquit, en premier lieu, les Helvetiens que l'on appelle préſentement *Sequaniens*. Depuis l'empire de Conſtantin, les Allemands ſe jetterent dans l'Helvetie, & en incommoderent fort les habitans. Il fallut, pour les borner, leur en céder une partie, les Burgundions ou Bourguignons envahirent l'autre, de maniere que l'Helvetie ſe trouvant partagée entre ces deux peuples, prit le nom d'*Allemagne*

lemagne & de *Bourgogne*. Sous les empereurs François, la partie Allemande fut gouvernée par le duc d'Allemagne & de Suabe : l'autre obéissoit à des comtes. Cette forme de gouvernement subsista très-long-tems, jusqu'à ce qu'après treize cents ans de sujétion, ce pays recouvra son ancienne liberté, en s'associant divers états voisins, qui n'étoient point de l'ancienne Helvetie, mais qui sont du corps Helvetique d'aujourd'hui. Voyez SUISSES.

HELVETIORUM EREMUS : ces mots, dans les écrivains modernes, signifient *Ainsi Delta* ; mais dans Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, ils signifient une grande forêt, que nous appellons aujourd'hui la *Forêt-noire*, en allemand *Schwartzwald*. Voyez MARTIANA SILVA.

HELVETUM, ancienne ville de la Germanie première, selon Antonin, entre *Mons-Brisacius* & *Argentoratum*, à vingt-cinq mille pas de la première, & à trente mille pas de la seconde. Simler croit que c'est *Schlestadt*. Ce nom est écrit *Helvetum* dans l'exemplaire du Vatican. D'autres portent ELCEBUS. Voyez ce mot.

HELVIA RICINA. Voyez RECANATI & RICINENSES.

HELVIENS, (LES) *Helvii*, ancien peuple de la Gaule. Sanson en parle ainsi, dans ses Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule : Cesar étant bien entendu, place ce peuple *in Provincia Romanorum*, c'est-à-dire dans la Gaule Narbonnoise : Strabon les a estimés *in Aquitaniâ* : mais Pline, Ptolomée, la Notice des provinces & cités de la Gaule, & l'ordre que nous voyons à présent dans l'Etat ecclesiastique, qui a été formé sur le civil des anciens, font voir que les *Helvii* ont été de la Gaule Narbonnoise ; & on convient qu'ils repondent au Vivarais, dont l'évêché de Viviers repond à Vienne en Dauphiné, qui est l'une des métropoles de la Gaule Narbonnoise. Belle-Forêt les prend pour les Albigeois. Voyez ALBA HELVIORUM.

HELVILLUM, lieu d'Italie. L'Itinéraire d'Antonin le met à quatorze mille pas de Calle, en allant à Ancone. Cluvier, *Ital. Ant.* croit que c'est présentement *Sigello*, bourg de la Marche d'Ancone, aux confins du duché d'Urbin, au pied de l'Apennin.

HELVINA, fontaine d'Italie, dans le territoire d'Aquino, où l'on dit qu'elle est encore nommée *Elvino*. Juvenal, *Sat.* 3, *v.* 318, dit :

Et quoties te
Roma tuo refici properantem reddet Aquino,
Me quoque ad Helvinam Cererem, vestramque Dianam,
Convelle à Cumis.

Sur quoi l'ancien commentateur observe qu'à Aquino, on adoroit les mêmes déesses que dans les Gaules. Cette explication est plus obscure que le texte même. Cerès est nommée *Elvina* ou *Helvina Ceres*, parce qu'elle y avoit une chapelle aussi-bien que Diane ; & on prétend que l'on voit encore quelques restes de temples auprès de la fontaine Elvino. Ortélius, *Thesaur.* cite là-dessus les recueils de Scopa, & ajoûte : cet auteur croit, & Brodeau le croit aussi, que ce surnom n'est qu'une épithéte tirée de la langue gréque, & qu'elle signifie la même chose que le *Flava* des Latins : nous dirions la blonde Cerès.

HELVINUM : Ortélius, *Thesaur.* trompé par quelques éditions de Pline, & par Niger, fait couler en Italie, dans le pays des Samnites une riviere de ce nom. En effet, dans l'édition de Dalechamp, *l.* 3, *c.* 13, on lit : *Flumina Alpulates, Suinum, Helvinum quo finitur Prætutiana regio & Picentium incipit.* Mais les manuscrits le rétablissent ; & le P. Hardouin y a trouvé *Flumen Albula, Tervium quo finitur Prætutiana regio & Picentium incipit* : ainsi ces trois prétendues rivieres *Alpulates, Suinum, Helvinum*, se reduisent à une seule nommée ALBULA, aujourd'hui la RAGNOLA, dans la Marche d'Ancone, & à l'embouchure de laquelle étoit Tervinum, aux confins des Prætutiens & des Picentes. Un copiste aura joint la syllabe *Ter*, de *Tervium*, au mot *Albula*, dont un autre aura fait *Albulates*, ou, selon la prononciation Germanique, *Alpulates* ; & de *vium* qui restoit, les uns auront conjecturé que ce devoit être *Suinum*, & d'autres *Helvinum*, après quoi, ces deux mots inférés dans le texte, auront obligé les copistes postérieurs à changer *Flumen* en *Flumina*. Cluvier, *Ital. Ant. l.* 2, *c.* 11, *p.* 735, trompé par le passage corrompu de Pline, prétend trouver ces trois rivieres. Selon lui, l'*Albulates* est la *Liberata*, ou *Librata*, ou *Librati*, mot qu'il croit s'être formé de l'ancien, par degrés, de cette maniere *Albulates*, *Aubulate*, *Aubrate*, par le retranchement d'un *u*, & le changement d'une *l* en *r*, & enfin par l'addition de l'article *Laubrate*, *Laubrati*, & enfin *Librati* : cette étymologie est fondée sur rien. Cet auteur croit que *Suinum* est présentement le *Sino* : il doute si le Salino, à son embouchure, n'a pas été autrefois nommé *Suinum* ; & comme il trouve dans la Table de Peutinger une riviere de ces quartiers-là, nommée FL. SANNUM, il n'ose décider si originairement il y avoit *Suinum* ou *Salinum*. A l'égard d'*Helvinum Flumen*, il juge que ce ne peut être que Salinello ; & comme la Table de Peutinger met ce Pays dans FL. *Nerminum*, il croit que c'est un mot corrompu de celui de *Helvinum*. Baudrand, édit. 1682, cite sur le mot *Helvinum* Ptolomée aussi hardiment que s'il eût trouvé cette riviere dans cet auteur à qui elle est absolument inconnue.

HELURI. Voyez HELA.

HELUSANI. Voyez ELUSA.

HEMA : Herodien nomme ainsi un lieu que Jules Capitolin appelle HÆMONA. C'est l'EMONA de Ptolomée, entre l'Italie & le Norique, & la même qu'Æmona, qui est Laubach.

HEMASA, ville de Syrie ; c'est la même qu'EMESE.

HEMASINI, ancien peuple de la Dalmatie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 22. Il en parle comme d'un peuple qui ne subsistoit déja plus.

HEMATH. Voyez EPIPHANIE, ville de Syrie.

HEMBERG, selon l'*Etat & Dél. de la Suisse*, t. 3, p. 317, village de Suisse, dans les montagnes, au pays de Tockenbourg : les deux religions y sont également professées. C'est une des communautés du Thourthal.

HEMEROSCOPIUM, ville d'Espagne, selon Avienus, *Ora marit. v.* 476, qui dit :

Littus extendit dehinc,
Steriles Arenas. Hemeroscopium quoque
Habitata pridem hic civitas. Nunc jam solùm
Vacuum incolarum languido flagno madet.

Strabon dit, *l.* 3, *p.* 159 : *Hemeroscopium* est très-célébre, & il y a sur le promontoire un temple consacré à Diane d'Ephèse ; cette remarque fait connoître que c'est le même lieu qui fut ensuite nommé, à cause de ce temple, DIANIUM, aujourd'hui DENIA. Le nom d'*Hemeroscopium* lui avoit été donné à cause d'une tour qui servoit à découvrir de loin, en latin *Specula* : c'étoit, selon lui, une colonie des Massiliens.

HEMERUM, lieu maritime, dans le territoire de la ville de Chalcedoine, selon Simeon Metaphraste, dans la Vie de S. Auxence.

HEMERUS : c'est un des anciens noms de l'EUROTAS, si nous en croyons Plutarque le Géographe, *de Flumin.*

HEMERTÉ. Voyez LESBOS.

HEMESA. Voyez EMESE.

HEMICHARA, ville de Sicile, dans les terres, selon Ptolomée. Voyez IMACARENSES.

HEMYCINES, peuple voisin des Massagetes & des Hyperborées, selon Etienne le Géographe.

HEMIMONTUS. Voyez HÆMIMONTUS.

HEMINIÆ DYMNUS, montagne de l'Iberie Asiatique, selon Vibius Sequester.

HEMISA. Voyez EMESE

HEMISPHERE, mot tiré du grec, & qui signifie *la moitié d'un globe*. Mais comme tout globe coupé par une ligne droite qui passe par le centre, peut être coupé en bien des manieres différentes ; pour éviter toute équivoque, on est convenu qu'en géographie ce mot *hemisphere* dit sans autre explication, signifie *une moitié du globe coupé selon la ligne de l'équateur* ; de sorte que le centre soit précisément un des deux poles. De-là vient que les deux hemispheres sont naturellement distingués par le nom qui convient à chacun des poles, qui en est le centre. Ainsi l'hemisphere qui est au nord de l'équateur, est l'*hemisphere septentrional* ; & l'hemi-

sphere qui eſt oppoſé, s'appelle *l'hemiſphere meridional*. De l'Iſle a publié deux bonnes cartes qui repréſentent les deux hemiſpheres dans le ſens que nous lui donnons ici. Rien n'empêche que l'on ne ſe ſerve du mot *hemiſphere*, pour ſignifier un globe coupé autrement, pourvu que la ſection paſſe par le centre. Par exemple, on peut le couper de façon que le centre ſera Tolede, ou Paris, ou Stockholm, ou toute autre ville que l'on veut, ce n'en ſera pas moins un hemiſphere, à parler à la rigueur; mais alors il faut l'expliquer.

Il eſt impoſſible de voir d'un ſeul coup d'œil plus de la moitié d'un globe; c'eſt ce qui a obligé les géographes de partager les mappemondes en deux côtés qui ſont deux vrais hemiſpheres: les deux poles n'y ſont pas au centre, mais aux extrémités ſupérieures & inférieures des deux cercles.

HEMMETHAL, (l') petit bailliage de Suiſſe, au canton de Schaffhouſe. *Etat & Dél. de la Suiſſe, t. 3, p.* 97.

HEMODES: dans l'édition de Pomponius Mela par Olivarius, on lit, p. 302: *Septem Hemodes contra Germaniam projectæ in illo ſinu quem Codanum diximus*; ce qui ſignifie que vis-à-vis de la Germanie, dans le golfe Codanus, (c'eſt-à-dire à l'entrée de la mer Baltique.) il y a ſept iſles nommées *Hemodes*. Cela s'accorde aſſez bien avec l'état préſent des iſles du Danemarck, qui, ſans parler de quelques-unes moins importantes, ſont au nombre de ſept, ſavoir *Seeland*, *Funen*, *Langelandt*, *Muen*, *Falſter*, *Laland* & *Femeren*; & cependant cette convenance n'a pu aſſurer à ce paſſage l'honneur d'être conſervé dans les nouvelles éditions. L'édition de Gronovius changé ainſi les paroles de Mela, l. 3, c. 6. *Septem Ægmodæ. Contrà Germaniam vectæ in illo ſinu quem Codanum diximus, ſex.* En premier lieu, les Ægmodes ou Hemodes ne ſont plus les iſles du golfe, mais d'autres iſles au nombre de ſept, en quelqu'autre lieu qu'elles ſoient. Secondement, elles ſont différentes de ſix autres iſles qui ſont dans ce golfe; & Gronovius conjecture que ce mot *ſex* a été oublié par les copiſtes, parce que la période finiſſant par *diximus*, & la ſuivante par ces mots *ex iis*, le mot *ſex* a paru une répétition inutile de celui qui dictoit à des gens qui n'entendoient pas ce qu'ils écrivoient. Ce mot *vectæ*, qui avoit paru ſi étrange à Olivarius & à d'autres critiques qui l'avoient changé en *provectæ*, qui ſignifie la même choſe, a engagé Iſaac Voſſius à le changer en *Vecta*, qu'il prend pour l'iſle de Wight; & il fait faire une double faute à Mela, ſavoir que l'iſle de Wight eſt à l'oppoſite de la Germanie, & qu'elle eſt dans le golfe *Codanus*. Si l'on détache ainſi les *Hemodes* ou *Ægmodes* de ce golfe, on ne peut plus ſavoir en quel endroit Mela a voulu les mettre. Voyez ÆMODES.

HEMODUS. Voyez EMODUS.

HEMONA, ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu de Benjamin. * *Joſué*, c. 18, v. 24.

HEMOPSONESTIA: au lieu de ce mot qu'on lit en quelques éditions de Procope, *Ædific.* l. 5, c. 5, il faut lire MOPSUESTIA. Voyez MOPSUESTE.

HEMS. Voyez EMESE.

HEMUATÆ, ancien peuple de l'Arabie heureuſe, ſelon Pline, *l. 6, c.* 28.

HENADDA, lieu de la Paleſtine: les Septante le nomment ANNA. * *Joſué*, c. 19.

HENAIM. Voyez ENAÏM.

HENAN. Voyez ENAM.

HENARÈS, (l') riviere d'Eſpagne; elle ſa ſource dans la vieille Caſtille, au-deſſus de Siguenza qu'elle arroſe; d'où, coulant dans la nouvelle Caſtille & au pays d'Alcaria par Hita & Guadalajara, & à Alcala, elle ſe jette un peu après dans le Xarama à Mejorada, à quatre lieues au-deſſus de Tolede, après avoir reçu dans ſon cours les petites rivieres de Hornova, Canamarès, Salado, Dulce, Torete, Sorbe & Vadiel. * *Baudrand*, éd. 1705.

HEND U SEND, & HIND VE SIND; c'eſt ce que nous appellons d'un mot général les *Indes orientales*, qui ſont partagées par les Orientaux en ces deux différens noms HEND & SEND. Le pays de *Hend* eſt l'orient de celui de *Send*. Le golfe de Perſe eſt à ſon couchant: l'ocean Indien, à ſon midi; à l'orient, de fort grands déſerts qui le ſéparent de la Chine; au ſeptentrion, le pays des Azac, ou Tartares. Il paroît par cette poſition, que le *Send* eſt ſeulement ce qui s'étend de-çà & de-là le long du fleuve Indus, particuliérement vers ſes embouchures. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

Tout le pays de *Hend* & de *Send* pris enſemble, ſe diviſe en trois parties. La premiere s'appelle *Giuzurat*; nous l'appellons *Guzerate* ou *Decan*: elle confine avec le pays de Gaznen, de Multan & de Makhran, & eſt la plus occidentale. La ſeconde porte le nom de *Manibar*, que nous appellons le MALABAR: elle eſt à l'orient & au midi du Guzerate, & on l'appelle encore *Beladelfilfel*, le *pays du poivre*, parce qu'il y vient en abondance: l'arbre qui le porte, s'attache aux autres & les embraſſe comme le lierre. La troiſiéme partie, & la plus orientale, s'appelle *Mábar*, ou *Mebar*, mot qui ſignifie en Arabe le *trajet* & le *paſſage*, à cauſe que l'on paſſe de cette partie des Indes à la Chine: elle eſt toute entiere au-delà du golfe de Bengale, & a pour capitale la grande ville de CANACOR, ou CANCANOR. C'eſt-là que l'empereur ou le plus grand roi des Indes fait ſon ſéjour, ſelon l'auteur du Meſſahet alârdh, qui eſt une Géographie Perſienne. Le titre des rois de ce pays eſt *Birdaoval*, dit le même auteur qui vivoit avant que les ſucceſſeurs de Tamerlan ſe fuſſent rendus maîtres de la plus grande partie des Indes. Ebn-Alvardi écrit dans la premiere partie de ſa Géographie Arabique, que le pays de Hend s'étend depuis le Send, & le Makran, juſqu'à la ville de Kanoge, de l'occident à l'orient, qui eſt un eſpace d'environ trois mois de chemin par terre, & que depuis Kanoge, en tirant de l'orient vers le ſeptentrion, on va juſqu'au Tonbut ou Tebet, en quatre mois de chemin, à journées de caravane. Le même géographe dit que les rois des Indes portent le nom de *Raian*. Nous les appellons *Ragias* (ou *Rajas*;) mais le plus puiſſant, & l'empereur de tous s'appelle *Belhar*. Il marque, entre les principales villes de ce pays, Kanbaïat, c'eſt Cambaya, Souménat, Mansoura, ou Mahourat, & Canoge ou Kennauge. Il dit auſſi que les iſles principales de la mer Indienne ſont Cameron qui eſt le cap de Comorin; car les iſles & les presqu'iſles chez les Orientaux s'appellent du même nom, Sila ou Sili; Giamcout, Serandib qui eſt Zeilan; Lameri, Kala ou Kalé, qui eſt peut-être Calecut, & Meherage.

HEND & SEND, ou les Indes, ſont ſéparées de la Chine, ſelon les auteurs Orientaux, par le cap de Comorin; car les anciens donnoient le nom de *Sin* en arabe, & de *Thcin* en perſien, aux pays de Siam, de Pegu, du Tunquin & de la Cochinchine. Les Orientaux ont quelquefois compris l'Ethiopie ſous le nom des Indes, & les Perſans nomment encore aujourd'hui un Ethiopien *Siah Hindou*, ou *Hindi*, un Indien noir. Leurs hiſtoires portent que les Indiens demanderent des évêques à Simon le Syrien, patriarche Jacobite d'Alexandrie. Il ne faut point douter que ces Indiens ne ſoient les Abiſſins; car nos hiſtoires grégues & latines portent que S. Frumentius qui paſſa en Ethiopie, fut envoyé par S. Athanaſe aux Indiens. Une partie des Indes fut rendue tributaire aux Arabes, ſous le regne de Valid, ſixiéme Khalife de la race des Ommiades; mais elles ne furent ſubjuguées entiérement que par Mahmoud, fils de Sebekteghin, lequel y pénétra bien avant, & au moins juſqu'au Gange, ce que n'avoit fait encore aucun prince étranger, depuis Alexandre le Grand; c'eſt ce qui fait qu'Ebn Amid n'appelle jamais Mahmoud roi de Gaznah, ou Sultan de Gaznin, mais roi des Indes. Khosrou Schah, dernier Sultan des Gaznevides, fonda le royaume de Lahaver, ou Lahor. Les Orientaux appellent BAHAR AL HEND la mer des Indes, & lui donnent auſſi le nom de *Herkend*. Scherif-Al-Edriſſi écrit que cette mer s'étend depuis les côtes de la Chine, priſe, comme nous avons vu ci-deſſus, juſqu'à l'entrée du golfe Arabique, ou mer Rouge. Les anciens ont donné cette même étendue à ce qu'ils appelloient *Mare Erythræum*, comme il paroît par le Periple d'Arrien, & y ont compris, auſſi-bien que les Arabes, les deux golfes Arabique & Perſique.

HENDECAN, ville de Perſe, dans la province du Fars, ou dans la Perſe proprement dite. Il y a un puits qui exhale une vapeur peſtilentielle. * *D'Herbelot*, Bibl. or.

HENDMEND, ſelon *Robert de Vaugondy*, Atlas, riviere d'Aſie, dans la Perſe. Elle a ſa ſource dans les montagnes de Balck, traverſe le pays de Candahar, paſſe de-là au cou-

chant, dans le Sableſtan, arroſe la ville de Boſt, entre dans le Segeſtan, dont elle baigne la capitale, & retournant aux frontieres de l'Indouſtan, elle forme le lac de Zare ; on la nomme auſſi HIRMEND, dans l'hiſtoire de Timur-Bec, *l.* 2, *c.* 45, *p.* 379. Sur les Cartes elle eſt nommée ILMENT, depuis le lac de Zare jusqu'à la mer.

HENDOUKECH, montagne d'Aſie, au midi de la Tartarie, & plus particuliérement du royaume de Balck & du Tocharestan, au nord de Caboul & de Cachemire. C'eſt une partie de l'Imaüs des anciens. Le Nilab, qui eſt une des ſources de l'Inde, y a ſa ſource. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

HENDOWNS : Daviti nous donne ce mot pour le nom particulier d'un peuple des Indes, en quoi il eſt ſuivi par De l'Iſle. Les Hendowns ont au nord le royaume de Jengapor ; au nord-eſt, celui de Deli ; au ſud-eſt, celui d'Agra ; au midi, celui d'Asmer ; au couchant, celui de Buchor ; & au nord-eſt, celui de Multan. Leur nom ſignifie ſimplement *les Indiens*.

HENESIOTIS, Ἡνιοχίτις, contrée de la Sarmatie Aſiatique, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9. Son interprête Latin retranche la premiere ſyllabe, & lit *Neſtotis*. L'édition de Bertius lit de même, & prend l'H pour l'article du nom.

HENETA. Zenodote, cité par Strabon, *l.* 12, *p.* 543, croyoit qu'au lieu d'Ἐξ Ἐνέτων dans Homere (Iliade *B. v.* 851,) il faut lire Ἐξ Ἐνετῆς ; qu'il ne s'agit pas là d'un peuple nommé *Heneti*, mais d'une ville nommée *Heneta*, la même que l'on a appellée enſuite *Amiſus*.

HENETES, (LES) *Heneti*. Il y a eu divers peuples de ce nom. Nous les traiterons ſéparément.

LES HENETES, *en Aſie* ; ancien peuple de Paphlagonie. Strabon, *l.* 12, *p.* 543, dit qu'on n'en trouvoit plus de ſon tems, & que quelques-uns cherchoient les Henetes d'Homere dans un village au bord de la mer, à dix ſchoenes d'Amaſtris ; il rapporte le ſentiment de Zenodote. Voyez HENETA. D'autres, dit-il, croient que c'étoit une nation limitrophe des Cappadociens qui, ayant entrepris une expédition avec les Cimmeriens, allerent s'établir dans le golfe Adriatique. On convient, pourſuit-il, que les Henetes étoient la principale nation entre les Paphlagoniens ; que Pylemene qui en étoit, allant au ſiége de Troye, emmena beaucoup de monde avec lui ; qu'après la ruine de cette ville, le chef étant mort, les Henetes s'en allerent en Thrace, d'où, après bien des courſes, & ils arriverent dans la Venetie, s'établirent au fond du golfe. Il eſt vraiſemblable, continue Strabon, que c'eſt la raiſon pour laquelle il ne ſe trouve plus de Henetes dans la Paphlagonie. Pline, *l.* 6, *c.* 3, parlant de la Paphlagonie, n'a garde d'y mettre des Henetes, puiſqu'il n'y en avoit plus ; il dit ſeulement : Cornelius Nepos y ajoûte les Henetes de qui il veut que l'on croie que ſont deſcendus les Venetes d'Italie. Il ne paroît pas fort perſuadé de la verité de cette origine. Solin, *c.* 44, *edit. Salmaſ.* n'a pas été ſi ſage que Pline qu'il copioit. Il falſifie en même tems le témoignage de Nepos, & la citation de Pline. La Paphlagonie, dit-il, eſt remarquable par le lieu *Henetus*, d'où, au rapport de Cornelius Nepos, les Paphlagoniens paſſerent en Italie, & furent enſuite nommés *Veneti*. Il faut pourtant avouer que Solin n'eſt pas le ſeul qui ait parlé de ce lieu nommé *Henetus*. On le retrouve dans Etienne le Géographe, qui cite Diogene Laërce. Il y a auſſi, dit Etienne, une ville nommée *Henetus*, de laquelle étoit Myrmex philoſophe Dialectitien, comme le dit Diogene, dans le ſecond livre de l'Hiſtoire des philoſophes. Saumaiſe, *in Solin.* p. 888, qui a cherché dans le livre de Diogene Laërce une Vie de Myrmex, ne l'y trouvant pas, a cru qu'Etienne citoit un ouvrage perdu. C'eſt dans la Vie de Stilpon qu'on trouve le paſſage qui a trompé Etienne. On y lit qu'entre ceux dont Stilpon avoit gagné l'eſtime, étoit Myrmex, fils d'Exenete. Etienne aura trouvé un exemplaire vicieux, où, au lieu de καὶ Μύρμηκα τὸν ἐξενέτου, il y avoit καὶ Μύρμηκα τὸν ἐξενέτου ; la différence eſt legere pour la prononciation, mais très-grande pour le ſens. Ainſi, trompé par une fauſſe maniere de lire, il aura pris un homme pour une ville, & le pere de Myrmex pour la patrie de ce philoſophe.

LES HENETES, *en Italie*, au fond du golfe de Veniſe, ancien peuple qui eſt le même que les VENETI. Ils venoient d'un peuple des Gaules, dont Vannes en Bretagne conſerve encore le nom. Cette origine eſt moins fabuleuſe que celle que fourniſſent Cornelius Nepos & Strabon. Voyez VENETI.

LES HENETES, *dans le nord* ; quelques écrivains ſeptentrionaux ont placé des Henetes ſur les côtes de Livonie & de Pruſſe, & diſent qu'ils s'emparerent du pays des Wandales, que ces derniers avoient dégarni par leurs expéditions vers le midi. Ces Henetes ſont les mêmes que les VENDES ou VENEDES, nation qu'il ne faut pas confondre'aves les Wandales. Voyez VENEDI.

1. HENG, montagne de la Chine, dans la province de Huquang. * *Atlas Sinenſis.*

2. HENG, ville de la Chine dans la province de Quangſi, au departement de Nanning, ſeptiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 9 d. 6′, par les 23 d. 40′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HENGCHEU, ville de la Chine, dans la province de Huquang, dont elle eſt la dixiéme métropole. Elle eſt de 5 d. 13′ plus occidentale que Pekin, à 27 d. 48′ de latitude. La riviere de Ching en baigne les murs, du côté du midi ; & le Siang, autre riviere, fait une presqu'iſle d'une partie de ſon territoire. Ce canton ne manque pas de montagnes, dont la plûpart ſont belles & cultivées ; & outre qu'il produit tous les beſoins de la vie, il y a beaucoup des perdrix, de papier, de talc, &c. Les mines d'argent l'enrichiroient, s'il étoit permis de les ouvrir. Elle étoit autrefois du royaume de Çu. La famille de Hana la nomma QUEYANG : elle porta enſuite les noms de SIANTUNG, de HUNAN, & enfin celui de HENCHEU qu'on lui rendit, & qu'elle avoit autrefois reçu des rois de Leang. Elle a huit autres villes ſous ſon département, ſavoir :

Hengxan,	Ling,
Liuyang,	Queiyang,
Changning,	Linuu,
Gangin,	Lanxam.

On croit que le mont TACEU, au couchant de la ville, a des mines d'argent, qui ont été autrefois ouvertes. Le mont HENG commence auprès de Hengxan, & occupe huit cens ſtades de terrein. On y compte au-delà de ſoixante & douze ſommets, dix grandes cavernes, trente-huit ſources de fontaines, & vingt-cinq torrens. * *Atlas Sinenſis.*

HENGXAN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, dans le diſtrict de Hengcheu, dixiéme métropole, ſur la rive droite de la riviere de Siang, auprès de la montagne de Heng. Elle eſt de 4 d. 50′ plus occidentale que Pekin, à 28 d. 3′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

HENGXUI, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Chinting, quatriéme métropole de la province. Elle eſt de 1 d. 38′ plus occidentale que Pékin, par les 38 d. 14′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

1. HENIOCHI, ancien peuple de la Sarmatie, en Aſie. Denys le Periégete, nommant les peuples qui occupoient la côte ſeptentrionale du Pont-Euxin, y met les Cercetiens, les Oretes & les braves Achéens, qui furent emportés des rives du Xante & du Ximois par un vent du midi, à la ſuite d'un roi vaillant & guerrier : après eux, dit-il, *v.* 687, le voiſinage eſt habité par les Henioques & les Zygiens originaires de Gréce. Mela, *l.* 1, *c.* 19, nomme auſſi de ſuite, mais dans un ordre oppoſé, c'eſt-à-dire d'orient en occident, les Henioques, les Achéens, & les Cercetiens. Il met aux confins des Henioques la ville de Dioſcurias, ainſi nommée en l'honneur de Caſtor & de Pollux qui entrerent dans le Pont-Euxin avec Jaſon. Scylax de Cariande, dans ſon Periple, *p.* 31, *edit. Oxon.* dit : après les Cercetes ſont les Achéens, enſuite les Henioques, & les *Coraxi* ſuccedent. Ces derniers tiroient apparemment leur nom du fleuve Corax ou du mont *Corax*, nommés l'un & l'autre par Ptolomée dans ces quartiers-là. Arrien, *Peripl. p.* 11, *edit. Oxon.* dans le détail des peuples qu'il côtoya depuis Trebiſonde jusqu'à Sebaſtopolis ou Dioscurias dit : ceux de Trebiſonde ont pour voiſins les Colques & les Drilles, qui, au rapport de Xenophon, ſont très-belliqueux, & ennemis jurés de Trebiſonde : il me paroît, pourſuit Arrien, que ce ſont

les *Sanni* ; car ils ſont encore très-guerriers & ennemis irréconciliables de cette ville : ils habitent des lieux très-forts, & n'ont point de roi. Ils ont autrefois payé tribut aux Romains ; mais à préſent ils s'adonnent au brigandage, ne payant rien à perſonne. Il faudra pourtant qu'ils le payent dans la ſuite, ou nous les exterminerons. Ils touchent aux MACHELONS & aux Henioques, qui ont pour roi Anchiale. Ceux-ci ont pour voiſins les ZYDRETES, ſoumis à Pharasmane; & ces derniers ſont voiſins des Laziens, qui obéiſſent au roi Malaſſas. Ces Machelons d'Arrien ſont les mêmes que le peuple *Macrones* de Pline, *l.* 6, *c.* 4, & les *Zydretæ* du Periple font les mêmes que Pline appelle *Ampreutæ*. Ce dernier ſemble connoître pluſieurs peuples auxquels le nom d'*Heniochi* eſt commun ; car en premier lieu, il appelle une nation *Sanni-Heniochi*, & nomme enſuite un peuple ſimplement *Heniochi*. Voici le paſſage entier : *In orâ ante Trapezunta flumen Pyxites : ultrà verò gens Sannorum Heniochorum. Flumen Abſarum, cum caſtello, cognomine in faucibus, à Trapezunte* CXL. M. P. *Ejus loci à tergo montium Iberia eſt : in orâ vero Heniochi, Ampreutæ, Lazi*, Voila donc les *Heniochi* bien nettement diſtingués des *Sanni Heniochi*, peuple dont le nom eſt compoſé de deux, comme celui d'*Armenochalibes*, de *Celtiberi*, & autres. Le fleuve Ampſarus les ſéparoit. C'étoient ſans doute de ces Henoques dont les montagnes voiſines prenoient le nom d'HENOCHII MONTES. Pline, *l.* 6, *c.* 9, qui dit que le Cyrus y prend ſa ſource, nous apprend qu'on les nommoit auſſi CORAXICI MONTES. C'eſt apparemment où il faut placer le pays nommé HENOCHIA REGIO par Etienne le Géographe.

2. HENIOCHI : outre les peuples dont nous venons de parler, il y avoit encore un autre peuple de même nom, à l'orient de la mer Caſpienne, vers l'Oxus & la Bactriane, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 16.

HENIOCHIA REGIO &
HENOCHII MONTES. Voyez HENIOCHI 1.

1. HENLEY, petite ville d'Angleterre, au comté d'Oxford, ſur la Tamiſe, entre la ville d'Oxford & celle de Windſor, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. Ce lieu ſe diſtingue par ſon commerce de grains germés dont on fait de la biere. On croit que cette ville eſt l'ancienne *Calleva*.

2. HEMLEY, bourg d'Angleterre, dans la province de Warwick. On y tient marché public. *Etat préſ. de la G. Bret.* t. 1.

HENNA. Voyez ENNA.

HENNEBERG, château & comté d'Allemagne, entre la Thuringe, le landgraviat de Heſſe, l'abbaye de Fulde, & l'évêché de Wurtzbourg. Le château de Henneberg, qui donnoit ce nom au comté, étoit ſitué ſur une montagne, au-deſſus d'un village de même nom ; mais il eſt ruiné. Le comté qui a été enſuite principauté, a eu autrefois ſes ſeigneurs particuliers ; mais leur famille s'étant éteinte, les ducs de Saxe en recueillirent la ſucceſſion en vertu d'un accord, & gouvernerent ce pays en commun par une adminiſtration établie à Meinungen, durant plus de ſoixante & dix ans ; après quoi, ces biens furent partagés entre les diverſes branches de la maiſon de Saxe. * *Cellarius*, Geogr. noſtr. temp. *p.* 247 *& ſuiv.*

Celle de Saxe-Naumbourg eut pour ſa part ce qui eſt auprès de la forêt de Thuringe, ſavoir *Schleuſingen*, autrefois réſidence des comtes & des princes ; à préſent il y a une école publique ; *Sula*, célébre par les armes que l'on y fabrique ; & *Kundorf*, forteresſe avec un bailliage & le village de *Benshus*, qui a été autrefois un bailliage.

Ce qui eſt auprès de la Werre, riviere, qui, après avoir reçu la Fulde, prend le nom de Weſer, ſavoir *Meinungen*, & la forteresſe de *Maſfeld*, avec quantité de villages voiſins, entre leſquels eſt *Henneberg*, au pied de la montagne où ſont les ruines du château de même nom. *Themar*, *Waſungen*, & *Breitungen*, qui, à cauſe d'un monaſtere de filles, eſt ſurnommé *Frouenbreitungen* appartient à la famille de Gotha, depuis l'extinction de celle d'Altenbourg, qui poſſédoit *Meinungen*, *Maſfeld*, & *Themar* ; & Meinungen fut la réſidence de Bernard, troiſiéme fils d'Erneſt, duc de Gotha, dont la branche en porte encore le nom ; ce prince avoit auſſi *Salzungen*, bourg important pour ſes ſalines, ſitué ſur la Werre, & cenſé autrefois entre les comtés Saxons, dans la Thuringe.

Les comtes & princes de Henneberg n'avoient de ville en Thuringe, au-delà de la forêt, qu'*Ilmenau* qui fut dévolue aux ducs de Weimar, en vertu du traité de partage. Mais les mines d'argent que l'on y remit en état, furent toujours poſſédées en commun. Cette maiſon eut auſſi ce que poſſede celle d'Eiſenach, qui en eſt une branche, ſavoir *Zilbach*, au-delà de la Werre, maiſon de chaſſe, avec les bois qui en dépendent, & dans le même canton *Nordheim*, ſurnommé *le Froid* ; *Kalten Nordheim*, avec le château de *Lichtenberg*, qui eſt près de-là ; & le bourg d'*Oſtheim*, qui, quoiqu'enclavé dans la Franconie eſt de la Saxe. Le bailliage d'*Eiſchberg* ou de *Fiſchbach*, aux confins de la Heſſe & de Fulde, n'entra point dans le partage ; & il eſt deſtiné à l'école de Schleuſingen.

Il faut mettre auſſi dans le comté de Henneberg *Smalcalde*, qui eſt préſentement du cercle de Franconie, à l'entrée de la forêt de Thuringe. Cette ville & ſon territoire, diviſés en pluſieurs bailliages, eſt au landgrave de Heſſe-Caſſel.

HENNEBON, ville de France, en Bretagne, au diocèſe de Vannes, à ſix lieues au nord-oueſt d'Auray, ſur la riviere de Blavet, à deux lieues au-deſſus de ſon embouchure. On diviſe cette ville en trois parties, ſavoir, la *ville neuve*, la *ville murée* & la *vieille ville*. L'égliſe de Notre-Dame du chef eſt paroiſſiale ; & ornée d'un aſſez beau clocher de pierre. On trouve dans cette ville de riches marchands, & des gens de condition, de très-bonne compagnie. Près de Hennebon eſt *la Joie*, abbaye de filles, ordre de Cîteaux, fondée par Blanche de Navarre, femme de Jean I, duc de Bretagne, l'an 1250. * *Piganiol de la Force*, Deſcription de la France, *t.* 5, *p.* 148 & 235.

HENNENBERG, ancien nom de la montagne d'*Engelberg*, en Suiſſe, auprès du monaſtere d'Engelberg. J'ai parlé de ce monaſtere au mot ENGELBERG ; mais voici des particularités qui regardent la vallée & la montagne de même nom. C'eſt le docte Scheuchzer, *Iter Alpin. anno* 1702, qui les a fournies à l'auteur de l'Etat & des Délices de la Suiſſe, *t.* 2, *p.* 457. La vallée d'Engelberg eſt ſituée dans la partie méridionale du canton d'Appenzel, & plus haute de ſept cents pieds que la vallée d'Uri. Elle eſt de toutes parts environnée de montagnes couvertes d'une neige & d'une glace perpétuelle ; il y ſouffle continuellement un vent des plus froids & des plus âpres ; ce qui a donné lieu au proverbe, que *dans la vallée d'Engelberg, l'hyver dure treize mois ; le reſte du tems, s'il y en a, eſt réſervé pour l'été.* Au ſud-eſt du monaſtere on voit la montagne de *Tittlisberg*, dont le ſommet eſt toujours couvert de neige & de glace. Il y en a qui prétendent que c'eſt la montagne la plus haute de toute la Suiſſe. Du même côté ſe voit auſſi le mont Engelberg ou la montagne des anges, ainſi nommée, parce qu'on aſſure qu'il y a eu une apparition d'anges, lorſqu'il fut queſtion de fonder le monaſtere. Cette montagne s'appelloit autrefois le *Hennenberg*, & ſon ſommet retient encore le nom de *Hanen*.

HENNON. Voyez GEHENNON.

HENNIN-BOSSUT ; c'eſt le même que *Boſſut*, entre Condé & Saint-Guillain, ſur la Haiſne.

HENNIN-LIETARD, *Henniacum-Lietardi*, *Ugimatense monaſterium*, abbaye réguliere en France, de l'ordre de S. Auguſtin, dans un bourg de l'Artois, au diocèſe & à trois lieues au nord-eſt d'Arras, à deux à l'eſt de Lens, fondée l'an 1040. Le bourg fut érigé en comté, en 1579, en faveur de la maiſon de Bournonville.

HENNUIN, fort de France, dans la Flandre, à deux lieues de Gravelines, ſur les confins de l'Artois, entre Bourbourg & Ardres. La France l'a laiſſé tomber en ruine. * *Baudr.* éd. 1705.

HENOTICTONTI, Ἑνοτικτοντοι. Tzetzès nomme ainſi une ſorte d'homme monſtrueux, au rapport d'Ortélius, *Theſaur.*

HENQUISE, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Sus, & l'une des branches du mont Atlas. La ville de Meſſa eſt au pied de cette montagne, qui a, du levant au couchant, douze lieues. Ses habitans ſont plus braves que ceux de Héa, parce qu'ils

ſont plus libres, & ils ont quelques arquebuſiers; mais ils ſont fort ſuperbes, quoiqu'ils ſoient fort pauvres, & qu'ils n'ayent point de bled & fort peu d'orge. Il eſt vrai qu'ils ont quantité de miel & de cire, & quelques troupeaux de chévres. Il neige la plûpart de l'année ſur cette montagne, à quoi ils ſont ſi accoutumés qu'ils ne s'habillent pas autrement l'hyver que l'été; & les femmes y vont presque nues & ſans chauſſure, auſſi-bien que les hommes. Ils étoient autrefois libres, de même que les autres peuples de la province, parce que la montagne eſt fort roide, & les Chérifs eurent bien de la peine à les aſſujétir; encore fut-ce plus par amour que par force. * *Marmol*, l. 3, c. 29.

HENRICHAW, ville d'Allemagne, dans la baſſe Siléſie, au duché de Munſterberg, ſur l'Olaw, au midi de Strelen. * *Zeyler. Jaillot*, Atlas.

Il y a à Henrichaw une riche abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1222.

HENRICHEMONT, ville de la principauté de Boisbelle. Maximilien de Béthune, duc de Sully, ayant acheté la principauté de Bois-belle, en 1597, y bâtit la ville d'Henrichemont. Elle eſt ſituée dans un terrein fort ſterile, ce qui eſt cauſe qu'il y a peu d'habitans, quoi qu'on y jouiſſe de pluſieurs prérogatives, & qu'on y ſoit exempt de tailles, aides, gabelles, &c.

HENRICOPOLIS, nom latin de la ville de *Quillebœuf*, en Normandie.

HENTETE, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc, dans le Maroc proprement dit. C'eſt, dit Marmol, la plus haute montagne du grand Atlas; elle commence à celle de Guidimiva, au couchant, & s'étend vers le levant juſqu'à celle d'Animmey, par l'eſpace de ſeize lieues. Elle eſt peuplée de Bereberes, de la lignée des Hentetes, de la tribu de Muçamoda, peuple riche & belliqueux, qui ſe pique d'être des plus nobles de l'Afrique, & à quantité de cavalerie, & une place forte bâtie par les principaux, d'où ils faiſoient la guerre aux Chérifs, avant que ceux-ci fuſſent maîtres de Maroc. Il y a ſur cette montagne pluſieurs artiſans Juifs, qui ſont tenus pour hérétiques par les autres, parce qu'ils ſont de la ſecte des Caraïtes. Le ſommet de ce mont eſt couvert de neige la plus grande partie de l'année; de ſorte qu'il n'y a ni arbre ni herbe, à cauſe du grand froid. On voit par-tout de grands piliers, & des baſſins de marbre blanc fort fin, pour des fontaines, qui ſemblent avoir été faits pendant la ſplendeur de la ville de Maroc; car il y en a pluſieurs carrieres à l'entour; mais les guerres ayant interrompu les deſſeins des rois, elles ſont demeurées là ſans uſage, à cauſe de la barbarie des habitans. * *Marmol*, l. 3, c. 49.

Cette montagne eſt la même que l'*Antete* de De la Croix.

HENUS. Voyez ŒNUS.

HEORDÆA. Voyez EORDÉE.

1. HEORTA ou EORTA, ville de l'Inde, en-deçà du Gange, ſelon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1.

2. HEORTA, ville des Scordiſques, ſelon Strabon, *l.* 7, *p.* 318. Ce peuple étoit de la baſſe Pannonie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 16. Lazius croit que c'eſt préſentement Hardberg, forteresſe de la baſſe Autriche, vers la Raſcie.

HEPHAD. Herman, le Petit, (H. *Contractus*,) nomme ainſi la ville où l'on trouva la tunique de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Albert de Stade dit *Japha*; Lichtenau & Sigebert nomment le même lieu *Zaphad*. Ortélius ajoûte qu'elle n'étoit pas loin de Jéruſalem; cela convient à Japha, qui eſt le Joppé des anciens.

HEPHÆSTI, ancien ſiege épiſcopal d'Afrique. Voyez HEPHÆSTUS, qui eſt le nominatif.

HEPHÆSTI TUMULUS, lieu d'Eſpagne, auprès de Carthagene, ſelon Polybe cité par Ortélius, *Theſaur.*

1. HEPHÆSTIA, village de Gréce, dans l'Attique, dans la tribu Acamantide, ſelon Pollux & Etienne. Diogene Laërce, dans la Vie de Platon, nomme dans ce même canton *Hephæſtiadeus fundus*.

2. HEPHÆSTIA, ville d'Aſie, dans la Lycie, ſelon Solin. Pline l'appelle *Hephæſtium*: elle étoit près du mont de la Chimere. Seneque la nomme *Hephæſtion*; mais il en fait une contrée. Dans la Lycie, dit ce philoſophe, *Epiſt.* 79, eſt un canton très-connu, nommé par les habitans *Hephæſtion*; le terrein y eſt percé en pluſieurs endroits, & entouré d'un feu qui ne fait aucun mal à perſonne. Pline, *l.* 5, *c.* 27, dit: dans la Lycie eſt le mont de la Chimere, qui brûle pendant la nuit: la ville d'*Hephæſtium*, bâtie ſur des hauteurs, remplies de feu. C'eſt, ſans doute, de ce feu que Seneque a parlé. Le nom même d'Ἡφαιστιον, ſignifie *Vulcanium*. Pline dit, *l.* 2, *c.* 106, que les monts Hepheſtiens, (*Hephæſtii montes*,) étant touchés par un flambeau allumé, le feu y prend de maniere que les pierres & le ſable des ruiſſeaux s'enflamment au fond de l'eau. Il ajoûte que ce feu ſe nourrit par la pluie.

HEPHÆSTIAS, bourg ou petite ville de l'iſle de Lemnos, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12; Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13, & Etienne: comme la fable mettoit les forges de Vulcain à Lemnos, il n'eſt pas étonnant qu'une ville portât le nom de ce dieu. Quelques-uns croient que c'eſt à préſent *Cocino*.

HEPHÆSTII MONTES. } Voyez HEPHÆSTIA 2.
HEPHÆSTIUM. }

HEPHÆSTUS, ſiege épiſcopal d'Egypte, dans la ſeconde Auguſtamnique, ſelon la Notice de Léon le Sage, & celle de Hieroclès. Elle reconnoiſſoit Rhinocorura pour ſa métropole. *Joannes*, ſon évêque, aſſiſta l'an 431, au premier concile d'Ephèſe; & Mocnius au ſecond concile Romain, tenu l'an 403.

HEPHELIA, HEFELIA ou NEPHELIA, ville épiſcopale du patriarchat d'Antioche, ſous la métropole de Seleucie, ſuivant une ancienne Notice.

HEPHER. Voyez GETH-EPHER.

HEPPENHEIM, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, au Bergſtrat, entre Heidelberg & Darmſtadt, avec un château. * *Hubner*, Géogr. *p.* 464.

HEPTA; ce mot en grec ſignifie le nombre de ſept, & entre dans la compoſition de pluſieurs noms géographiques.

HEPTABOLUS ou EPTABOLUS, lac de Mauritanie où tombe le Dyris, riviere qui vient du mont Atlas, & qui prend enſuite le nom de *Niger*, ſelon Vitruve, *l.* 8, *c.* 2, qui ſuppoſe que la ſource du Nil vient de-là. Nous obſervons ailleurs que les anciens ne connoiſſent presque point le Nil au-deſſus des cataractes; de-là viennent toutes les derivations chimériques, qu'ils en font.

HEPTACOMETÆ, c'eſt-à-dire les habitans des *ſept villages*, peuple ancien, au bord du Pont-Euxin; on le nommoit auſſi *Moſynæci*, ſelon Strabon, *l.* 12, *p.* 548. Ils étoient à l'extrémité du mont Scydiſſes, ſurpaſſoient tous les autres Barbares en férocité, & demeuroient dans les arbres ou dans des petites tours. Ils ſe nourriſſoient d'animaux ſauvages & de glands; tendoient des embûches aux voyageurs. Ils maſſacrerent trois cohortes de Pompée, qui paſſoient par leurs montagnes. Quelques-uns de ces Barbares ont été auſſi nommés *Byzeres*; ce ſont les *Buzeri* de Pline. Denis le Periegete, (vers 765,) parlant des peuples Barbares qui habitent en ces cantons, nomme les *Byzeres*, & près de ceux-ci les *Bechires*, puis les *Macrons*, les *Phylires*, & ceux qui ont des tours de bois, (v. 766.)

Φίλυρές τε καὶ οἳ Μόσσυνας ἔχεσι
Δυσετέας.

Des tours nommées *Moſſunès*, & du nom d'*Oïcos*, οἶκος, une maiſon, ſe forma leur nom de *Moſynoeci*; & du nombre de leurs villages ſe forma celui d'*Heptacometæ*. Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 19, les nomme *Moſſyni*. Au-delà des Chalibes, dit-il, les Moſſyniens occupent des tours de bois, ſe font des marques ſur tout le corps, mangent dans des lieux découverts de tous côtés, s'accouplent ſans choix & en public. Ils choiſiſſent leurs rois par voie de ſuffrage, les lient & les gardent étroitement; & même s'il leur arrive de faire une faute, en ordonnant quelque choſe mal-à-propos, ils les puniſſent, en les faiſant jeûner tout un jour. Du reſte ils ſont féroces, groſſiers, & traitent fort mal ceux qui abordent dans leur pays. Cet auteur nomme enſuite les Macrocephales, les Bechires & les Buzeres, c'eſt-à-dire les mêmes peuples que Denis avoit nommés.

HEPTADELPHI, c'eſt-à-dire les *ſept-freres*; nom grec de *Ceuta*, ville d'Afrique. Voyez au mot AD,

l'article AD SEPTEM FRATRES, qui eſt le nom latin.

HEPTAGONIAS, lieu du Peloponnèſe, dans la Laconie, près de Lacédémone, ſelon Tite-Live, *l.* 35.

HEPTANESIA, iſle de l'Inde, en-deçà du Gange, ſelon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1. En réduiſant l'idée qu'il avoit de la presqu'iſle d'en-deçà le Gange, aux idées que nous en ont données les fréquentes navigations des modernes, il paroît qu'il a entendu par-là les iſles voiſines de Goa, quoiqu'il éloigne trop les fiennes du continent.

HEPTANOMUS ou HEPTANOMIA. Voyez HEPTAPOLIS.

HEPTAPAGUS, lieu ou champ d'Italie, au bord du Tibre. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 2, en fait mention.

HEPTAPOLIS, ou les *ſept villes*, ou l'HEPTAPOLE, contrée d'Égypte, ſelon Denys le Periégete, *v.* 251. Euſtathe, ſon commentateur, nous apprend, en premier lieu, que l'Heptapole fut nommée l'*Arcadie*, & qu'avant l'empereur Arcadius on la nommoit HEPTANOME & HEPTANOMIE; en ſecond lieu, qu'il y avoit plus d'un ſentiment ſur les villes dont l'Heptapole étoit compoſée; que quelques-uns entendoient par-là ſept villes ſituées le long du Nil; Memphis, Diospolis, Memnonie, la petite & la grande Cataracte, & Syene, qui toutes, ſelon lui, étoient ſur la rive gauche de ce fleuve, & Babylone qui étoit ſur la rive droite. D'autres comptoient autrement les ſept villes de l'Heptapole, ſavoir;

IV dans la Thebaïde,

Panopolis, *Lycopolis*,
Antinoi Civitas, *Hermopolis*,

III dans l'Arcadie.

Heraclée, *Oxyryncus*,
Memphis.

Cette diſtinction de l'Arcadie, qui ne comprenoit que trois villes de l'Heptapole, prouve que l'Heptapole & l'Arcadie en Egypte, ne déſignoient pas le même pays. A examiner les vers de Denys le Periégete, on voit qu'il fait trois parts de l'Egypte, ſavoir la Thebaïde: *ceux*, dit-il, *qui habitent la fameuſe ville de Thèbes, cette ancienne cité qui a cent portes, où la ſtatue de Memnon ſalue la naiſſante aurore par des ſons harmonieux*; l'Heptanome, c'eſt ce qu'il exprime par ces mots: *& ceux qui occupent le milieu des terres où eſt l'Heptapole*; & enfin la baſſe Egypte, qu'il déſigne ainſi: & ceux qui vivent auprès de la mer jusqu'au lac Sirbon. On voit par-là que la premiere opinion, rapportée par Euſtathe, n'y convient point, puiſqu'elle va chercher une partie de ſes villes dans la Thebaïde, & tout au haut de l'Egypte, au lieu qu'il falloit ſe borner entre la Thebaïde & le Delta. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, qui nomme préciſément l'Heptanome, dit que le pays ſitué au midi du grand Delta & de la baſſe Egypte eſt l'*Heptanomide*, dont le premier nôme, au couchant du fleuve eſt *Memphis*; le ſecond eſt le nôme d'*Heraclée*, HERACLEOTES NOMOS, au couchant duquel eſt le nôme d'*Arſinoé*, ARSINOÏTES NOMOS, & au levant celui d'*Aphroditopolis*, APHRODITOPOLITES NOMOS; au couchant du fleuve eſt celui d'*Oyrinchos*, OXYRINCHITES NOMOS; enſuite celui de *Cynon* ou de *Cynopolis*, CYNOPOLITES NOMOS; à l'orient du fleuve, celui d'*Hermopolis*, HERMOPOLITES NOMOS; & enfin le nôme d'*Antinoüpolis*, ANTINOÏTES. Sous ces nômes on rangeoit les deux OASITES. Ptolomée ajoûte que le pays qui eſt au midi de l'Heptanome, s'appelle la *Thebaïde*. A compter pour rien les deux oaſites, qui étoient annexés à d'autres nômes. Ptolomée nous donne ici huit nômes, au lieu de ſept, qu'il faut pour répondre exactement au nom de ce pays. Mais cela peut venir de ce que le nom ayant été donné à ce canton dans un tems qu'il ne renfermoit que ſept nômes, avec le tems on y en joignit un autre; & nous allons voir que ce fut le nôme Antinoïte, qui n'exiſtoit pas du tems d'Auguſte, puiſque la ville d'Antinoüs ne fut élevée que ſous l'empire d'Adrien. Elle ſubſiſtoit bien auparavant ſous le nom de BESA; mais ce n'étoit qu'un ſimple lieu ſans département, ou nôme: elle ne devint célébre que par les honneurs qu'Adrien rendit à Antinoüs, dont il lui donna le nom; ainſi elle fut ajoûtée, après coup, à l'Heptanome. Les deux oaſites étoient au couchant des montagnes, & furent comptés auſſi comme une annexe de l'Heptanome, qui, avant l'apothéoſe d'Antinoüs, renfermoit, ſelon Ptolomée, ſept villes capitales d'autant de nômes, ſavoir,

Villes,	*Nômes*.
Memphis,	Memphites,
Heraclée,	Heracléotes,
Arſinoé,	Arſinoïtes,
Aphroditopolis,	Aphroditopolites,
Oxyrinchos,	Oxyrinchites,
Cynon *ou* Cynopolis,	Cynopolites,
Hermopolis.	Hermopolytes.

Ainſi dans les ſept villes, que fournit la ſeconde opinion rapportée par Euſtathe, il faut retrancher Panopolis & Lycopolis, qui n'étoient point de l'Heptanome, mais de la Thebaïde. Hermopolis, au contraire, qu'il donne à la Thebaïde n'en étoit pas, mais de l'Heptanome; & l'*Antinoii polis*, ou *Antinoi civitas*, n'étoit point du tems de Denys, qu'Euſtathe expliquoit. Des deux ſentimens qu'il rapporte, il n'y en a aucun qui ne ſoit défectueux. Au reſte, c'eſt dans l'Heptanome qu'il faut chercher les principales merveilles de l'Egypte, comme les obeliſques, les fameuſes pyramides, le labyrinthe, le lac de Moëris, &c.

HEPTAPORUS, riviere d'Aſie, dans la Troade, ſelon Homere, *l.* 12, *v.* 20, qui nomme de ſuite les fleuves qui tombent du mont Ida dans la mer, ſavoir le *Rheſus*, l'*Heptaporus*, le *Careſus*, le *Rhodius*, le *Granique*, l'*Æſepe*, le *Scamandre* & le *Simois*. Pline dit que l'on ne trouvoit plus aucune trace des quatre premiers. Ortélius a cru que c'étoit le même que le fleuve DRACO, dont parle Procope, *Ædific. l.* 5, *c.* 2. Je ne ſais ſur quoi il fonde ſa conjecture.

HEPTAPYLOS, nom qu'a eu la ville de Thèbes, en Béotie. Voyez THÈBES.

Ce nom qui ſignifie *ſept portes*, étoit plutôt une épithéte que le nom de cette ville.

HEPTA UDATA, c'eſt-à-dire les *ſept eaux*, lieu d'Italie, à quarante ſtades de *Maruvium*, c'eſt-à-dire à cinq mille pas; Ciceron, *ad Atticum*, *l.* 4, *Epiſt.* 15, appelle ce même lieu SEPTEM AQUÆ. Cluvier, *Ital. ant. p.* 683, croit que c'eſt préſentement le lac de Sainte-Suſanne, à l'orient de Rieti, au duché de Spolete; mais Holſtenius, *Annotat. in Cluver. Ital. ant. p.* 110, ajoûte que pour trouver le nombre de ſept, il faut y ajoûter les autres lacs, tant grands que petits, qui ſont à l'orient, du côté de Terni, jusqu'à la Nera. Magin les marque très-bien dans ſa Carte.

HEQUESI, ancien peuple d'Eſpagne, dans le département de Bragues, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 3; il eſt nommé ÆQUESILICI, par corruption, dans quelques éditions, & ÆQUESI dans une ancienne inſcription de Gruter.

HERA: ce mot eſt le nom grec de la déeſſe JUNON. Outre les noms géographiques que j'ai rapportés au mot JUNON, on peut ajoûter ces deux-ci, tirés de Pauſanias.

1. HERA, lieu de l'Eolide, ſurnommé *Meſate*, parce qu'il étoit à moitié chemin, entre Erythrès & Chio, ſelon Pauſanias, *l.* 7, *c.* 5. Silburge a voulu changer ce nom de *Hera* en *Acra*, qui veut dire un promontoire; mais, comme Kuhnius l'obſerve très-bien, ce changement ſeroit une faute: il n'eſt point là queſtion d'un promontoire, mais d'une iſle déſerte, entre Erythrès qui eſt du continent de l'Eolie, & la ville de Chio, ſituée dans l'iſle de même nom. Pline, *l.* 4, *c.* 12, qui ne la nomme que MESATE, dit que c'eſt une iſle déſerte. Voyez MESATE. Ortélius en fait une ville de l'Eolide, en quoi il ſe trompe. Sa conjecture, que c'eſt peut-être l'*Argennum* de Ptolomée, eſt ſans fondement. D'Erythrès à Chios il n'y avoit que la traverſe du détroit; quel beſoin d'aller bien loin de-là chercher le promontoire *Argennum*, qui étoit au nord, & tout-à-fait hors du détroit?

2. HERA. Ortélius. *Theſaur.* trouve une ville d'Hera en Arcadie, dans le livre de Pauſanias. Je crois qu'il a pris HERÆA pour HERA.

3. HERA, Pauſanias, *in Eliacis*, *l.* 6, *c.* 6, nomme

deux villes, savoir Hera & Temessa, & en parle comme de villes détruites : *Hera & Temessa urbes fuere.*

Voyez l'article HYBLA PARVA. Voyez aussi HERÆA & HERÆUM.

HERACLES : les Grecs nommoient ainsi HERCULE, Ἡρακλῆς ; & comme son culte étoit fort étendu dans les tems du paganisme, & qu'il avoit un grand nombre de temples, quantité de lieux qui lui étoient particuliérement consacrés, portoient son nom ; de-là vient qu'il s'en trouve tant qui sont nommés ou HERACLÉE, ou HERACLEOPOLIS, ou HERACLEUM, &c. & tous les autres dont les noms sont formés de celui d'Hercule. Voyez aussi au mot HERCULE.

HERACLÉE, ville de la grande Gréce, entre Métaponte & Tarente, selon Appien, *in Hannibalic.* Elle étoit près de l'embouchure de l'Aciris, sur la rive droite de cette riviere. Strabon, *l.* 6, *p.* 264, dit que c'étoit une colonie des Tarentins ; & Ciceron, *pro Archiâ, c.* 4, la loue de l'équité de ses loix & de la fidélité de son alliance, *civitas æquissimo jure ac fœdere.* Tite-Live, *l.* 8, *c.* 24, dit : Heraclée, colonie des Tarentins. Scylax, *Peripl.* la nomme HERACLEION. Pline, *l.* 3, *c.* 11, dit : entre le Siris & l'Aciris est *Heraclie* nommée autrefois SIRIS. Ces deux rivieres sont présentement le Sino & l'Agri. Diodore de Sicile, *Biblioth. hist. l.* 12, *c.* 37, nous apprend la différence de ces deux villes. Il dit qu'en Italie les Tarentins forcerent les habitans de Siris, petite ville, d'aller s'établir ailleurs, & qu'ayant mis en cet endroit une colonie de leurs gens, ils y bâtirent une ville, nommée *Heraclée.* Ce passage fait voir qu'il y eut deux villes de Siris, l'une que les habitans cédérent aux Tarentins, qui y mirent une colonie. Cette Siris étoit auparavant une colonie de Troyens ; l'autre fut l'endroit où les anciens de Siris s'allerent établir. Strabon, *l.* 6, *p.* 264, ne dit pas qu'Heraclée ait été bâtie sur le terrein de Siris. Il dit, au contraire, que quand Heraclée eut été fondée par les Tarentins, Siris en devint le port de mer, & qu'il y avoit vingt-quatre stades de l'une à l'autre, c'est-à-dire une lieue. Il dit encore plus bas, que cette ville changea de lieu & de nom en même tems. Voyez SIRIS. Il est certain que Siris étoit un port de mer d'Heraclée, qui par conséquent étoit un peu plus avant dans les terres, & n'avoit pas la commodité de la mer, comme le dit Strabon : *Heraclea paululùm suprà mare.* Pline, comme on le voit, a confondu ces deux villes ; & le P. Hardouin, à son exemple, dit que c'est présentement la *Tour de S. Basile*, TORRE DI S. BASILIO ; cela ne se peut. La Tour de S. Basile est au midi de l'embouchure du Sino ; au lieu que Siris devoit être de l'autre côté, selon Strabon. On croit que Pelicaro est présentement l'Heraclée, dont Siris étoit le port. Ces lieux sont dans la Basilicate, au royaume de Naples, dans le golfe de Tarente.

2. HERACLÉE, ancien nom de CITA NOVA, ville située dans une petite isle, à l'embouchure de la Piave, dans le territoire de Venise, selon Ortélius, *Thes.* L'abbé de Commanville dit beaucoup mieux : *Heraclée* ville d'Istrie & du vicariat d'Italie, dont les ruines sont dans la marche Trevisane, proche *Citta nova* où l'on a transféré son évêché. Ce siége est du quatriéme siécle.

3. HERACLÉE, ancien nom de la ville d'ODERSO, dans l'état de Venise. Merula écrit que cette ville, nommée OPITERGIUM par les anciens, ayant été affligée & détruite par Rhotaire, roi des Lombards, l'empereur Heraclius la releva, & lui donna son nom. Voyez OPITERGIUM.

4. HERACLÉE, ville de la Sardaigne, selon Etienne le Géographe. C'est la Ve de cet auteur. Elle est nommée AD HERCULEM, dans l'Itinéraire d'Antonin. Voyez au mot AD, l'article AD HERCULEM 2.

5. HERACLÉE, ville de Sicile, & l'une des plus anciennes de l'isle. On la nommoit aussi MINOA ; mais son ancien nom étoit MACARA. Heraclide, *in Politiis*, dit : MINOA, ville de Sicile, étoit appellée auparavant *Macara.* Enfuite Minos ayant appris que Dedale s'y étoit refugié avec une nombreuse flote, remonta le *Lycus*, (il falloit dire le Halycus,) s'empara de cette ville ; & ayant vaincu les Barbares, il lui donna son nom & y établit les loix de Créte.

6. HERACLÉE, dans la Tyrrhenie, selon Théophraste, *Hist. plant. l.* 8, qui dit qu'il y vient de l'aconit, sorte de poison.

7. HERACLÉE, bourg & ensuite ville des Gaules, à l'une des bouches du Rhône, selon Pline, *l.* 3, *c.* 4, qui en parle d'une maniere très-incertaine ; car il dit : il y a des gens qui assurent qu'il y a eu un bourg d'Heraclée à l'embouchure du Rhône. C'est l'Heraclée Celtique d'Etienne le Géographe, & la septiéme de cet auteur. Une inscription trouvée dans le terrein du bourg de S. Remy, près de ce bourg & du Grau neuf, sous le régne de Charles V, roi de France, nous apprend qu'Héraclée fut choisie par Ataulphe pour être la résidence des rois Visigoths. Bouche, qui, dans son Histoire de Provence, rapporte cette inscription entiere, en conclut qu'Heraclée devoit être en cet endroit. Le P. Hardouin observant que Pline parle d'Heraclée immédiatement après avoir nommé *Oppidum Massalioticum*, qui est le Gras d'Orgon, juge qu'elle en devoit être voisine, & que le bourg de S. Remi en est trop loin. Il a raison. Cependant l'inscription peut servir à retrouver Heraclée. Il n'y a pour cela qu'à la rapprocher de ce que disent Otton de Freisingen, & Godefroi de Viterbe. Ces deux chroniqueurs disent que dans les Gaules, joignant la province de Narbonne, S. Giles appella, (c'est-à-dire fut cause qu'on appella) de son nom la métropole *sancti Ægidii villa*, à l'endroit qui est appellé *le palais des Goths*, jusqu'à ce jour, c'est-à-dire jusqu'au tems de ces auteurs. La proximité de S. Gilles au Gras d'Orgon ; la résidence royale mise à Heraclée par Ataulphe, le palais des Goths, nommé ensuite du nom de *S. Gilles*, ces trois circonstances réunies me paroissent valoir une démonstration en faveur de ceux qui disent que cette Heraclée est présentement S. Gilles.

8. HERACLÉE, ancien nom de CALPE, ville d'Espagne, sur le détroit, selon Thimosthène, cité par Strabon.

9. HERACLÉE, ville de Gréce, dans la Macédoine, dans la Sintique, à l'orient de la ville de Scotusa. Elle est nommée HERACLEA SINTICA par Pline, *l.* 4, *c.* 10. Tite-Live, *l.* 45, *c.* 29, la nomme *Heraclea Syntice* ; & Jules-Cesar, *Civil. l.* 3, *c.* 79, dit, *Heraclea Syntica.* Elle n'étoit pas loin du Strymon, de-là vient que, dans la Notice de Hierocles, elle est nommée *Heraclea Strymni*, comme ville épiscopale de la premiere Macédoine. Holstenius cité par Baudrand, prétend que c'est aujourd'hui *Bagnabebusso.* Voyez ce mot.

10. HERACLÉE, autre lieu de Gréce, dans la Macédoine, dans la Pierie, sur la côte méridionale (du golfe Therméen,) selon Pline, *l.* 4, *c.* 10. Le P. Hardouin croit que c'est Heraclée de Macédoine, ou la XXIIIe d'Etienne le Géographe ; il se trompe, c'est l'Heraclée de Pierie & la XVe de cet auteur. C'est la même que Scylax, *Peripl.* nomme HERACLEION ou *Heracleum.*

11. HERACLÉE, autre ville de Macédoine, dans la Lyncestide, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13.

12. HERACLÉE, autre ville de Macédoine, sur la côte, au nord de l'isthme du mont Athos, selon Pline, *l.* 4, *c.* 10, qui la nomme avec *Acanthe*, *Stagire*, *Sithone*, toutes villes maritimes.

13. HERACLÉE, ville de Thrace, au pied du mont Pangée, selon Pline, *l.* 4, *c.* 11. Le P. Hardouin croit que c'est la même que l'Heraclée Syntique ; mais il n'y a point d'apparence que Pline, après avoir placé cette ville dans la Macédoine, où elle étoit effectivement, puisqu'elle étoit au couchant & à quelque distance du Strymon, l'eût été reprendre pour la mettre dans la Thrace, au levant de ce même fleuve. Il est donc question ici d'une autre Heraclée moins connue, mais différente de la Syntique.

14. HERACLÉE, autre ville de Thrace, près de Calatis, vers les bouches du Danube, selon Pline, *l.* 4, *c.* 11. Elle ne subsistoit plus de son tems. Ælien en parle dans son Histoire des animaux, *l.* 6, *c.* 40, & *l.* 14 ; *c.* 25.

15. HERACLÉE, ville de la Chersonnèse de Thrace, sur la Propontide, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 11. Elle étoit à l'embouchure de l'Erginus, & à l'isthme de la Chersonnèse.

16. HERACLÉE, nommée aussi PERINTHE, autre ville de Thrace, sur la Propontide, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 11. Il ne faut pas la confondre avec la précé-

dente. Voici leur position telle que ce géographe la fournit.

	Longit.	*Latit.*
Perinthos sive *Heraclea*.	54 d. 50′.	42 d. 20′.
Heraclea, aujourd'hui *Aracleа*.	54 d. 20′.	41 d. 50′.

Voyez PERINTHE.

17. HERACLÉE, ville de Grèce, en Theſſalie, dans la Phtiotide, & plus particuliérement dans la Trachinie. C'eſt elle que Tite-Live, *l.* 36, *c.* 221, dit être ſituée au pied du mont Œta, dans une plaine; mais la forteresſe eſt ſur un lieu élevé & escarpé de tous côtés. . . . Le conſul réſolut d'attaquer la ville par quatre côtés à la fois, du côté de la riviere Aſopus. . . du côté du golfe Maliaque. . . par où l'accès n'eſt pas aiſé; du côté d'un autre ruiſſeau, nommé *Melane*, &c. Le P. Hardouin, *in Plin.* l. 4. ſect. 17, s'eſt trompé, quand il a appliqué ce paſſage à notre dixiéme Heraclée, que Pline met très-bien dans la Pierie, & par conſéquent ſur le golfe Thermeen; au lieu que Tite-Live met celle-ci dans le golfe Maliaque, c'eſt-à-dire, bien loin de la Macédoine, dans la Theſſalie. Pline lui-même, *l.* 4, *c.* 7, met dans la Theſſalie la ville dont il eſt ici queſtion. Il parle du Pas des Thermopyles & ajoûte qu'à cauſe de la difficulté des paſſages, Heraclée ſituée à quatre mille pas de-là, avoit été ſurnommée TRACHIN. *Thermopylarum anguſtiæ, quo argumento* IV *millia paſſuum indè Heraclea trachin dicta eſt.* Le même pere trouvant que Tite-Live nomme l'*Aſopus*, riviere auprès de cette Heraclée, & voulant appliquer le paſſage de cet auteur à l'Heraclée de Pierie en Macédoine, où Pline met un ruiſſeau nommé *Apilas*, a cru que l'Aſopus de Tite-Live & l'Apilas de Pline étoient la même choſe. C'eſt encore une erreur. L'Apilas n'eſt qu'un ruiſſeau, & l'Aſopus eſt une riviere grande & fameuſe, entre cette Heraclée de la Trachinie & le Pas des Thermopyles. Ce Pere ſe trompe encore, en ce qu'il croit, que le nom de *Trachin* a été donné à cette Heraclée à cauſe de l'âpreté des chemins. Pline le dit auſſi à l'endroit cité ci-deſſus. Mais ce ſurnom venoit à la ville & au pays voiſin d'une autre ville plus ancienne, nommée TRACHIN, qui étoit à trois quarts de mille de diſtance d'Heraclée, ſelon Strabon, *l.* 9, *p.* 428. Cette ancienne TRACHIN ayant été détruite par quelque accident, on la rebâtit ſix ſtades au-deſſous. Strabon dit: aux Thermopyles, joignant le paſſage eſt le fort de Nicée ſur la Mer, il appartient aux Locres; enſuite eſt *Trichius*, & Heraclée au-deſſus de la ville, que l'on appelloit premierement *Trachin*; c'eſt l'ouvrage des Lacédémoniens. Heraclée eſt éloignée de l'ancienne Trachin de près de ſix ſtades. Thucydide, *l.* 3, *p.* 235, dit que les Trachiniens ſe voyant ſans ceſſe harcelés par les montagnards habitans du mont Œta, reſolurent d'abord de ſe mettre ſous la protection des Athéniens; mais que craignant que ceux-ci les negligeaſſent, ils s'adreſſerent aux Lacédémoniens qui élurent trois chefs, ſavoir Leon, Alcidas & Damagon, ſous les ordres desquels ils firent partir une colonie. Dès qu'ils furent arrivés, ils rebâtirent la ville, depuis les fondemens, & l'entourerent de murs; c'eſt préſentement Heraclée, environ à cinq milles des Thermopyles, & à deux milles & demi de la mer. Parlant ailleurs d'un armement des Lacédémoniens qui, vers l'automne, avoient mis en campagne trois mille hommes peſamment armés, il ajoûte: de ce nombre étoient cinq cents d'Heraclée, ville nouvellement bâtie dans le territoire Trachinien. Diodore de Sicile, *l.* 14, *c.* 83, dit: les Béotiens & les Argiens occupoient Heraclée, qui eſt dans la Trachine.

18. HERACLÉE, ville de l'Acarnanie, au bord de la mer, & aux confins de l'Etolie: je crois que c'eſt la même que Trallianus, cité par Ortélius, met dans l'Etolie. **Pline*, *l.* 4, *c.* 1.

19. HERACLÉE, ville du Peloponnèſe, dans l'Arcadie, ſelon Théophraſte, qui dit qu'il y avoit de l'eau qui rendoit les femmes ſteriles, & du vin qui rendoit inſenſés les hommes qui en buvoient. **Ortel.* Theſ.

20. HERACLÉE, ville du Peloponnèſe, dans l'Elide, auprès de Salmone. C'étoit, ſelon Strabon, *l.* 8, *p.* 356, une des huit villes de la Piſatide, à environ quarante ſtades (ou cinq milles) d'Olympie, ſur le fleuve Cytherius.

21. HERACLÉE, ville maritime de Créte, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12, ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle au nord de Gnoſſus, dont elle étoit le port de mer, ſelon Strabon, *l.* 10, *p.* 476. On croit que c'eſt Caſtel Mirabello.

22. HERACLÉE, ville d'Aſie, chez les Caduſiens, dans la Sogdiane, au-delà de la mer Caſpienne, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 16. Il dit que cette Heraclée fut bâtie par Alexandre; qu'ayant été renverſée & enſuite rebâtie par Antiochus, ce prince lui donna le nom d'*Achaide*. C'eſt la même qu'Etienne le Géographe place entre l'Inde & la Scythie, & la XIe de cet auteur.

23. HERACLÉE, ville d'Aſie, dans la Parthie, auprès de RAGÆ, ſelon Strabon, *l.* 11, *p.* 514.

24. HERACLÉE, ville de la Cherſonnèſe Taurique, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12, qui dit que les Romains en firent une ville libre; qu'on l'appelloit auparavant MEGARICE; que c'étoit la ville de tout le canton, qui avoit le mieux conſervé ſon ancien éclat, en conſervant les mœurs de la Gréce, & qu'elle étoit environnée d'une muraille de cinq milles de longueur.

25. HERACLÉE, *Pontica*, ville d'Aſie, en Bithynie; Scylax, *in Peripl.* met chez le peuple *Mariandyni* Heraclée, ville grecque, le fleuve Lycus, & l'Hypius autre riviere. Ptolomée la nomme Ποντῶ Ἡράκλεια, *Heraclea du Pont.* Des médailles de Caracalla, de Geta & de Gordien portent ΗΡΑΚΛΕΙΑϹ ΕΝ ΠΟΝΤΩ d'Heraclée dans le Pont. Pline, *l.* 5, *c. ult.* dit: la ville d'Heraclée, ſituée ſur le fleuve Lycus. Il devoit dire qu'elle en étoit voiſine; car elle en étoit à deux milles & demi de diſtance, ſelon Arrien, *Peripl. Ponti Euxin.* qui avoit parcouru cette côte avec ſoin. Xenophon, dans ſa Retraite des dix mille, *l.* 6, *p.* 574 & 575, dit: on arriva à Heraclée, ville grecque, colonie des Mégariens, ſituée aux confins des Mariandyniens; & on prit terre dans la presqu'iſle Acheruſiade, où Hercule, dit-on, deſcendit aux enfers, & en emmena par force le Cerbere. On y montre encore la caverne par où il deſcendit, & elle a plus de deux cents cinquante pas de profondeur. La campagne voiſine eſt arroſée par le fleuve Lycus, qui a deux plethres de largeur. (Le plethre, ſelon Suidas, eſt une meſure de cent pieds.) Cette fable de Cerbere tiré des enfers par Hercule, eſt rapportée par bien des auteurs. Denys, le Périegete, *v.* 788, dit: enſuite eſt le territoire ſacré des Mariandyniens, où l'on dit que le grand chien du Saturne terreſtre, malgré ſa voix d'airain, fut emmené par force par le courageux Hercule. Sur quoi Euſtathe dit qu'au pays des Mariandyniens, au bord du pont, étoit Heraclée, fondée par les Miléſiens, ſelon le géographe; mais, poursuit-il, Xénophon dit qu'Heraclée du Pont étoit une colonie des Mégariens. Dans la note ſuivante, *in verſ.* 790, il cite Diodore, dont il copie les paroles ſuivantes: Heraclée, colonie des Mégariens, auprès de laquelle étoit Acheruſia, presqu'iſle, où l'on dit qu'Hercule tira le Cerbere des enfers. Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 19, la raconte auſſi. Sur la côte du Pont-Euxin, dit-il, les *Mariandyni* habitent une ville qui leur fut donnée, ſelon la tradition, par Hercule l'Argien. On la nomme *Heraclée*. Ce bruit ſemble confirmé par une caverne qui eſt tout proche. On l'appelle *Acheruſia*, & on y deſcend chez les morts, à ce qu'on dit; & ils croient que ce fut de-là que le Cerbere fut entraîné. Strabon, *l.* 12, *p.* 542, eſt l'autorité ſur laquelle Euſtathe s'eſt fondé pour dire qu'Heraclée fut bâtie par les Miléſiens. Il le dit deux fois. Les auteurs ne s'accordent pas tous, ſur les Mariandyniens & ſur les Caucons: ils conviennent bien qu'Heraclée fut bâtie par les Miléſiens dans le pays des Mariandyniens; mais ils ne diſent point qui étoient ces derniers, ni d'où ils étoient venus. Il ajoûte un peu plus bas: on rapporte que les Miléſiens, qui avoient bâti Heraclée, réduiſirent à l'eſclavage les Mariandyniens qui avoient auparavant habité ce pays, & les vendirent, ſans cependant les envoyer hors du pays. Telles ſont les paroles de Strabon. Après cela, je m'étonne que Cellarius ait dit que généralement tous les auteurs conviennent que c'étoit une colonie des Mégariens. Il devoit excepter Strabon, qui dit *des Miléſiens*. Il y a apparence que les Miléſiens en furent les premiers conquérans & les fondateurs, & qu'enſuite les Mégariens y envoyerent une colonie. Pauſanias, *in Eliac.* 1, *c.* 26, aſſocie à ces derniers les Tanagréens. De Tournefort, qui

qui a vu cette ville, en parle ainſi dans ſon Voyage du Levant, lettre xvj, *p.* 84. Heraclée s'appelle aujourd'hui *Eregri* ou *Penderaghi*. ... Penderaghi eſt une petite ville, bâtie ſur les ruines de l'ancienne Heraclée. Cette derniere devoit être une des plus belles villes d'orient, s'il en faut juger par les ruines, & ſur-tout par les vieilles murailles bâties de gros quartiers de pierres, qui ſont encore ſur le bord de la mer. L'enceinte de la ville qui eſt fortifiée, d'espace en espace, par des tours carées, ne paroît être que du tems des empereurs Grecs. On découvre de tous côtés des colomnes, des architraves & des inscriptions fort maltraitées... Cette ville étoit bâtie ſur une côte qui domine ſur la mer, & qui ſemble être faite pour commander tout le pays. Du côté de terre, il reſte encore une porte toute ſimple, conſtruite de groſſes piéces de marbre. Du côté du levant, & au-deſſous de la ville, ſont des marais, où apparemment croupiſſent les eaux du Lycus. On doute ſi Strabon a voulu dire que cette ville eût un bon port, ou s'il faut laiſſer dans cet auteur le mot qui exprime qu'elle n'en avoit point. Pour moi, dit M. de Tournefort, je crois que le vieux mole, qui eſt entiérement ruiné, & que l'on croit être l'ouvrage des Genois, avoit été bâti ſur les fondemens de quelque autre mole, qui mettoit les vaiſſeaux à couvert du vent de nord; car la rade qui forme la langue de terre, ou la presqu'iſle d'*Acheruſias*, eſt trop découverte, & eſt d'un foible ſecours pour les Saïques, loin de pouvoir ſervir de port à des vaiſſeaux de guerre. Cependant Arrien dit poſitivement que le port d'Heraclée étoit bon pour ces ſortes de bâtimens. Xénophon aſſure que les Heracliens en avoient beaucoup, & qu'ils en fournirent quelques-uns pour favoriſer la retraite des dix mille, qui regardoient cette place comme une une ville grecque, ſoit qu'elle eût été fondée par les Mégariens, par les Béotiens, par ceux de Miler, ou par Hercule même. La belle médaille de Julia Domna, qui eſt chez le roi, & dont le revers repréſente un Neptune, qui de la main droite tient un dauphin, & de la gauche un trident, marque bien la puiſſance que cette ville avoit ſur mer; mais rien ne fait plus d'honneur à ſon ancienne marine, que la flotte qu'elle envoya au ſecours de Ptolomée, après la mort de Lyſimachus, l'un des ſucceſſeurs d'Alexandre. Ce fut par ce ſecours que Ptolomée battit Antigonus; & Memnon remarque, dans Photrus, qu'il s'y trouvoit un vaiſſeau nommé *le lion*, d'une beauté ſurprenante, & d'une grandeur ſi prodigieuſe, qu'il avoit plus de trois mille hommes d'équipage. Les Héraclions fournirent treize galeres à Antigonus, fils de Démétrius, pour s'oppoſer à Antiochus, & quarante aux Byſantins que le même prince avoit attaqués. Cette ville entretint pendant onze ans, au ſervice des Romains, deux galeres couvertes, leſquelles leur furent d'un grand ſecours contre leurs voiſins, & même contre ces peuples d'Afrique qu'on appelloit *Marruccins*. L'hiſtoire eſt remplie de traits qui marquent la puiſſance des Heraclions ſur mer, & par conſéquent la bonté de leur port. Après que Mithridate eut fait piller Scio par Doryläus, ſous prétexte que cette iſle avoit favoriſé les Rhodiens, on mit par ordre de ce prince les plus illuſtres Sciotes ſur quelques vaiſſeaux, pour les disperſer dans le royaume du Pont; mais les Heracliens eurent la généroſité de les arrêter, de les mener dans leur port, & de les renvoyer chargés de préſens. Enfin les Heraclions eurent le malheur eux-mêmes, quelques années après, d'être battus par Triarius, général de la flotte Romaine, compoſée de quarante-trois vaiſſeaux, laquelle ſurprit celle d'Heraclée, forte ſeulement de trente vaiſſeaux équipés à la hâte. Où mettre à couvert tant de navires, ſi ce n'eſt dans le mole dont on vient de parler, puiſqu'il n'y a point de port aux environs de cette place? Si Lamachus, général Athénien, qui avoit été envoyé pour exiger les contributions des Heraclions, avoit eu l'entrée de ce mole, il n'auroit pas perdu ſa flotte par la tempête, dans le tems qu'il ravageoit la campagne avec les troupes qu'il avoit débarquées. Ne pouvant retourner à Athènes, ni par mer, ni par terre, il y fut renvoyé, comme dit Juſtin, par les peuples d'Heraclée, qui ſe crurent dédommagés du dégât que les Athéniens avoient fait ſur leurs terres, en les obligeant, à force d'honnêtetés, à leur accorder leur amitié.

La caverne, par laquelle on a ſuppoſé, qu'Hercule deſcendit aux enfers, pour enlever le Cerbere, & que l'on montroit encore, du tems de Xenophon, dans la péninſule d'Acheruſie, eſt plus difficile à découvrir que l'ancien port d'Heraclée, quoiqu'elle eût deux ſtades, (c'eſt-à-dire deux cents cinquante pas,) de profondeur. Elle doit s'être abîmée depuis ce tems, car il eſt certain qu'il y a eu une caverne de ce nom.

Si Hercule n'a pas été le fondateur d'Heraclée, il y a du moins été en grande vénération. Pauſanias nous apprend qu'on y célébroit tous les travaux de ce héros. Quand Cotta eut pris la ville d'Heraclée, il y trouva dans le marché une ſtatue d'Hercule, dont tous les attributs étoient d'or pur. Pour marquer la fertilité de leurs campagnes, les Héraclions avoient fait frapper des médailles, avec des épis & des cornes d'abondance; & pour exprimer la bonté des plantes médicinales, que produiſoient les environs de leur ville, on avoit repréſenté ſur une médaille de Diadumene, un Eſculape appuyé ſur un bâton, autour duquel un ſerpent étoit tortillé.

Cette ville fut célébre par ſes colonies. Cléarque, un de ſes citoyens, qui, pendant ſon exil, avoit étudié à Athènes la philoſophie de Platon, y fut rappellé pour appaiſer le peuple, qui demandoit de nouvelles loix, & une nouvelle repartition des terres. Le ſenat s'y oppoſoit; mais Cléarque, appuyé par le peuple, ſe rendit très-puiſſant, & devint le tyran de ſa patrie. Il fut tué la douziéme année de ſon régne pendant les Bacchanales. Diodore lui donne pour ſucceſſeur Timothée ſon fils, qui régna quinze ans; mais Juſtin lui fait ſucceder ſon frere Satyrus qui ſurpaſſa les autres tyrans en cruauté. Une maladie incurable l'obligea de ſe décharger du ſoin des affaires ſur ſon neveu, qui, par ſa bonne conduite, mérita le nom de *Bienfaiteur* & de *Sauveur de ſa patrie*. Avant ſa mort il aſſocia au gouvernement ſon frere Denys; ce dernier profitant de la retraite des Perſes, qu'Alexandre venoit de battre à la bataille du Granique, étendit aſſez loin ſa domination. Après la mort d'Alexandre & de Perdiccas, Denys épouſa Amaſtris, fille d'Oxathre, frere de Darius, & couſine de Statira, femme d'Alexandre. Denys prit la qualité de roi, & la ſoutint avec grandeur: il mourut après un régne de trente ans, & laiſſa le gouvernement du pays & la tutelle de ſes enfans à ſa femme. Il avoit deux fils, ſavoir Cléarque, & Oxathre, que Diodore nomme *Zathras*, & une fille nommée *Amaſtris*, comme la mere. Antigonus, l'un des ſucceſſeurs d'Alexandre, prit ſoin de la tutelle des enfans de Denys, & des affaires d'Heraclée; mais Lyſimachus ayant épouſé Amaſtris, veuve du feu roi, fut le maître de la ville, long-tems même après avoir abandonné cette princeſſe; car s'étant retiré à Sardes, il épouſa Arſinoé, fille de Ptolomée-Philadelphe. Cependant Cléarque II régna avec ſon frere Oxathre. Leur cruauté alla jusqu'au parricide, & ils firent mourir leur propre mere dans le vaiſſeau où elle s'étoit embarquée pour ſe retirer à Amaſtris, ville qu'elle venoit de fonder. Lyſimachus la vengea, & les fit mourir. Il remit la ville en liberté; mais Arſinoé, ſa femme, lui en demanda la poſſeſſion qu'il ne put lui refuſer, & elle y établit gouverneur Heraclite, qui en fut le ſeptiéme tyran.

Les Héraclions, après la mort de Lyſimachus, voulant ſecouer le joug de la tyrannie, ſous lequel ils gémiſſoient depuis ſoixante & quinze ans, propoſerent à Heraclite de ſe retirer avec ſes richeſſes: il voulut parler en maître; mais on le prit, on démolit ſa citadelle jusqu'aux fondemens, on envoya une ambaſſade à Seleucus, autre ſucceſſeur d'Alexandre; & enfin on proclama Phocrite adminiſtrateur d'Heraclée. Les ambaſſadeurs ayant été mal reçus, les Heraclions firent une ligue avec Mithridate, roi de Pont, avec les villes de Byzance & de Chalcédoine. Celle d'Heraclée ſe ſoutint avec honneur jusqu'au tems que les Romains ſe rendirent formidables en Aſie. Pour s'aſſurer du ſenat, les Héraclions deputerent à Paul Emile, & aux deux Scipions, & tacherent de ménager une paix entre les Romains & Antiochus. Enfin l'intelligence fut ſi bien établie entre Rome & Heraclée, que ces deux villes firent entr'elles une ligue offenſive & défenſive, dont on écrivit les conditions ſur des tables de cuivre: on en dépoſa une copie à Rome dans le temple de Jupiter Capitolin, & une à Heraclée dans celui de ce même dieu. Cependant Heraclée fut vigoureuſement aſſiégée par Pruſias, roi de Bithynie, qui l'auroit emportée, ſans une

bleſſure qu'il reçut, dans le tems qu'il alloit monter à l'escalade. Après cela, les Galates inquiétèrent fort cette ville ; mais ils furent obligés de ſe retirer. Malgré ſon alliance avec les Romains, elle crut qu'il étoit de ſon intérêt de garder la neutralité pendant la guerre que les Romains firent à Mithridate ſous le commandement de Murena. Epouvantée d'un côté, de leur formidable puiſſance, & alarmée du voiſinage du roi de Pont, Heraclée refuſa d'abord l'entrée de ſon port à l'armée de ce prince, & ne lui fournit que des munitions de bouche. Enſuite, à la perſuaſion d'Archelaüs, général de la flotte, les Heracliens lui donnerent cinq galeres, & couperent ſi ſecrétement la gorge aux Romains qui ſe trouverent dans leur ville, pour exiger le tribut, qu'on ne put jamais avoir aucun indice de leur mort. Enfin Mithridate lui-même fut reçu dans la place, par le moyen de Lamachus, ſon ancien ami, qu'il gagna à force d'argent.

Ce prince y laiſſa cannacorix avec quatre mille hommes de garniſon. Mais Lucullus, après avoir battu Mithridate, fit aſſiéger la ville par Cotta, qui l'ayant priſe par trahiſon, & entiérement pillée, la réduiſit en cendres : il reçut le nom de *Pontique* à Rome ; mais les richeſſes qu'il avoit acquiſes au ſac d'Heraclée, lui attirerent de cruelles affaires ; & un ſenateur dit à Cotta : Nous t'avions ordonné de prendre Heraclée, mais non pas de la détruire. Le ſenat renvoya tous les captifs, & rétablit les habitans dans la poſſeſſion de leurs biens ; on leur permit l'uſage de leur port, & la faculté de commercer. Britagoras n'oublia rien pour la repeupler, & fit long-tems ſa cour à Jules-Ceſar, pour obtenir la premiere liberté de ſes citoyens.

Ce fut apparemment dans ce tems que les Romains y envoyerent la colonie dont parle Strabon, & dont une partie fut reçue dans la ville, & l'autre dans la campagne. Avant la bataille d'Actium, Marc-Antoine donna ce quartier d'Heraclée à Adiatorix, fils de Demenecelius, roi des Galates, & celui-ci fit couper la gorge aux Romains qui s'y trouverent, diſant que c'étoit par la permiſſion d'Antoine. Mais après la défaite de ce général, il ſervit de triomphe, & fut mis à mort avec ſon fils. Après cette expédition, Heraclée fut du département de la province du Pont, laquelle fut jointe à la Bithynie. Voilà comment cette ville fut incorporée dans l'empire Romain, ſous lequel elle floriſſoit encore.

Elle paſſa enſuite dans l'empire des Grecs, pendant la décadence duquel on lui donna le nom de PENDERACHI, qui, ſuivant la prononciation, ſemble un nom corrompu d'Heraclée du Pont. Elle fut poſſédée par les empereurs de Trebiſonde, après que les François eurent occupé l'empire de Conſtantinople ; mais Théodore Lascaris l'enleva à David Comnéne, empereur de Trebiſonde. Les Genois ſe ſaiſirent de Penderachi, dans leurs conquêtes d'Orient, & la garderent jusqu'à ce que Mahomet II les en chaſſa. Depuis ce tems elle eſt reſtée aux Turcs ; ils l'appellent EREGRI, qui paroit tenir encore quelque choſe d'Heraclée. Un ſeul Cady y exerce la juſtice, un Waivode y exige la taille & la capitation des Grecs : les Turcs y payent ſeulement les droits du prince.

Dans la Notice de Léon le Sage, Heraclée du Pont eſt la ſeconde ville épiſcopale de l'Honoriade, & Claudiopolis eſt la métropole de la province. Elle n'eſt que le troiſieme ſiége dans la Notice de Hieroclès. Mais l'expoſition du vieux Andronic Paléologue, porte que la métropole d'Heraclée du Pont étoit auparavant le ſiege de Claudiopolis ; mais que cette derniere ville étant occupée par les infideles, Heraclée prit la qualité de métropole, & eut le dix-ſeptiéme rang & enſuite le dix-neuvieme entre les trônes ou archevêchés. Cet empereur met Pruſe pour le vingtiéme.

26. HERACLÉE, ſiege épiſcopal d'Aſie, dans la Lydie, ſelon l'abbé de Commanville, & le P. Charles de S. Paul, *Geog. ſacr. p.* 235. Ce dernier cite Ptolomée, comme s'il avoit parlé d'une ville d'Heraclée, dans la Lydie, & ajoûte que Jean, évêque d'HERACLIDE, *episcopus Heraclidis*, ſouscrivit à l'épitre ſynodique de cette province. Ptolomée ne met point d'Heraclée dans la Lydie ; & je ne trouve, dans les Notices de Hieroclès & de Léon le Sage, aucune trace de ce ſiege de la Lydie. Peut-être ne ſubſiſtoit-il plus lorſqu'elles ont été dreſſées.

27. HERACLÉE, village de l'Aſie mineure, dans la terre ferme, auprès du golfe d'Adramite, vis-à-vis de l'iſle de Mitylene, aux habitans de laquelle Strabon, *l.* 13, *p.* 607, dit qu'il appartenoit.

28. HERACLÉE, ville d'Aſie, dans la Carie. Il y en avoit deux de ce nom dans cette province ; ſavoir celle-ci qui étoit au bord de la mer, & une autre plus avant dans les terres. La premiere, dont il eſt ici queſtion, eſt appellée par Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, *Heraclea ad Latmum*. Pline, *l.* 5, *c.* 29, après avoir dit que le LATMUS eſt une montagne, fait mention de cette Heraclée : *Inde mons Latmus : oppida Heraclea montis ejus cognominis ;* ſur quoi le P. Hardouin, *in Plin.* observe que cette ville étoit auſſi nommée *Latmos*. Strabon, *l.* 14, *p.* 635, en parle comme d'une petite ville, au pied du mont Latmus, & il ajoûte qu'on l'appelloit auſſi *Latmos*, de même que la montagne au pied de laquelle elle étoit ſituée. Heſyche dit de même : *Latmos*, ville & montagne. Cette ville étoit épiſcopale, & elle eſt nommée comme telle dans les Notices de Léon le Sage & de Hieroclès. Ces deux Notices mettent deux ſieges d'Heraclée, dans la Carie.

29. HERACLÉE, autre ville d'Aſie, dans la Carie. La Notice de Léon le Sage la nomme *Heraclea Syalbacæ*. De Commanville dit *Heraclea Salbaci*, qu'il a pris, ſans doute, du P. Charles de Saint-Paul, *Geogr. ſacr.* p. 296. Ce dernier cite Ptolomée, comme s'il en eût parlé : Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, ne connoît que deux Heraclées dans la Carie ; l'une Heraclée, près du mont Latmus, & l'autre Heraclée près de l'Albane, *Heraclea ad Albanum*. Voici les poſitions différentes qu'il leur donne.

	Longit.	*Latit.*
Heraclea ad Latmum,	57 d. 30′.	37 d. 10′.
Heraclea ad Albanum,	59 d. 30′.	37 d. 56′.

Le nom de *Salbaci* ou *Syalbacæ* ne s'y trouve point. Cependant les deux Héraclées de la Carie étoient épiſcopales ; & entre les ſouſcriptions du concile de Chalcedoine, on trouve Menandre & Denys, évêques des deux Heraclées, ſelon le pere Charles de Saint-Paul, qui dit que Ménandre étoit évêque de l'Heraclée, dont il eſt queſtion ces chapitre.

30. HERACLÉE, lieu de l'Aſie mineure, dans l'Eolide, auprès de Cumes ou de Cyme, ſelon Etienne le Géographe.

31. HERACLÉE, ville de la Syrie, ſelon Strabon, *l.* 16, *p.* 751, qui dit que cette Heraclée étoit à vingt ſtades du temple de Minerve Cyrrheſtide. Cela s'accorde avec Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15, qui met Heraclée dans la Cyrrheſtique.

32. HERACLÉE, ville d'Egypte, entre Peluſe & Tmuis, ſelon Joſeph, *de Bello*, l. 4, *ad calcem*. Voyez l'article HERACLEOPOLIS.

33. HERACLÉE, ville de la Lybie, ſelon Etienne le Géographe.

34. HERACLÉE, iſle de la mer Méditerranée, dans la mer Carpathienne, c'eſt-à-dire aux environs de l'iſle de Scarpanto, ſelon le même.

35. HERACLÉE, iſle de la mer Atlantique, ſelon le même.

36. HERACLÉE, riviere d'Aſie, dans la Carie, ſelon Ortélius, qui cite Strabon.

HERACLEOBUCOLI, habitation d'Egypte, ſelon Etienne le Géographe. Voyez BUCOLIUM 2.

1. HERACLEOPOLIS, ville d'Egypte, ſelon le même. C'étoit la patrie du philoſophe Theophane.

2. HERACLEOPOLIS, autre ville d'Egypte, auprès de Peluſe, ſelon le même.

3. HERACLEOPOLIS, troiſiéme ville d'Egypte, ſelon le même. Il la met auprès de l'embouchure Canobique.

Cet auteur met ainſi trois villes, nommées HERACLEOPOLIS en Egypte. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, n'y en met que deux, & une iſle nommée HERACLEOTE : il diſtingue ces deux par les ſurnoms de *grande* & de *petite*. Il place à l'orient du fleuve Bubaſtique, dans le nôme Sethraïte, Ἡρακλέους μικρὰ πόλις, *la petite ville d'Hercule*, ou *la petite Heracleopolis*, & aſſez près d'*Acanthon* au couchant du Nil, il met Ἡρακλέους πόλις μεγάλη, *la grande ville d'Hercule*, ou *la grande Heracleopolis*. Etienne met ſa troiſiéme ville de ce nom, près

de l'embouchure Canobique : cette embouchure eſt nommée auſſi HERACLEOTICUM OSTIUM par Ptolomée, & elle prenoit indifféremment l'un de ces deux noms, à cauſe de Canope & d'Heraclée, deux villes qui en étoient voiſines. Ainſi la *grande Heracleopolis* étoit voiſine de Canope & de l'embouchure à laquelle elle donnoit ſon nom. La petite eſt la ſeconde d'Etienne, c'eſt-à-dire auprès de Peluſe. La troiſiéme n'eſt pas ſi aiſée à trouver : Berkelius, ſon interprete, ſoupçonne que dans l'iſle Heracléote, nommée par Ptolomée, il y avoit peut-être une ville, dont cette iſle prenoit le nom, auſſi-bien que le nôme qu'elle renfermoit.

1. HERACLEOTES, iſle d'Egypte, ſur le Nil, avec un nôme de même nom, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5.

2. HERACLEOTES, iſle de la Méditerranée, entre l'Italie & la Sicile, ſelon Antonin.

HERACLEOTICUM OSTIUM, ancien nom d'une des embouchures du Nil. C'eſt la même que *Canopicum Oſtium*. Voyez CANOPE & HERACLEOPOLIS.

1. HERACLEUM, lieu d'Afrique, en Egypte. Strabon, *l.* 17, *p.* 801, le met entre Canope & l'embouchure Canopique : ce doit être la même choſe que la *grande Heracleopolis* de Ptolomée. Après Canope, dit Strabon, eſt HERACLEUM où eſt un temple d'Hercule, & enſuite eſt l'embouchure Canopique.

2. HERACLEUM PROMONTORIUM, promontoire d'Afrique, dans la Marmarique. Strabon, *l.* 17, *p.* 838, nomme de ſuite de long de cette côte *Zephyrium*, *Cheroneſus*, *Heraclæum*, le village de Paliure, le port Menelas, &c.

3. HERACLEUM PROMONTORIUM, promontoire de la mer Noire, au couchant de l'embouchure du Thermodoon, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6. Voyez THEMISCYRE. Arrien, *Peripl. Pont. Eux.* met le port HERACLEUM entre l'Iris & le Thermodoon.

4. HERACLEUM PROMONTORIUM, promontoire de la Sarmatie Aſiatique, ſur la mer Noire, auprès du fleuve Neſis, entre le Borgys & Maſætica, ſelon Arrien, dans ſon Periple du Pont-Euxin, *p.* 18.

5. HERACLEUM, ville du même pays, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 5, au-delà de Dioſcuriade, & à ſoixante & dix mille pas de Sebaſtopolis.

6. HERACLEUM, ville de la Cherſonneſe Taurique, près des Palus Méotide, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 6.

7. HERACLEUM, petit lieu de l'Attique, ſelon Cteſias, qui dit que Xerxès voulut commencer de-là une digue, qu'il devoit avancer juſqu'à l'iſle de Salamine.

8. HERACLEUM, ville maritime de Crete, ſur la côte ſeptentrionale, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 17. C'étoit le port des Gnoſſiens, ſelon Strabon, *l.* 10. Voyez HERACLÉE 21.

HERACLIE, ſelon Marmol, *l.* 6, *c.* 24, petite ville d'Afrique, à préſent ruinée, à vingt-huit lieues de Tunis, ſur la côte, au haut d'une colline, entre Suſe & Hamamet, où l'on en voit les ruines. Les hiſtoriens du pays racontent qu'elle a été bâtie par les Romains, & ruinée par les Califes, ſucceſſeurs de Mahomet, à cauſe que c'étoit une de leurs colonies. Elle ſe défendit vaillamment l'eſpace de quelques jours ; mais à la fin l'ayant emportée, ils la détruiſirent, après avoir tué tous les habitans, ſans qu'elle ſe ſoit repeuplée depuis. Quelques-uns, ajoûte Marmol, la prennent pour l'ASPIS de Ptolomée. Voyez ASPIS 1.

HERACLITIUM. Plutarque, dans ſon Traité de ceux que Dieu punit avec lenteur, nomme ainſi une riviere, dans laquelle on dit que perſonne n'entre deux fois ſans changer de nature. Il ne dit point où elle couloit. * *Ortel.* Theſ.

HERACLIUM. Voyez HERACLEUM.

HERACTUM. Voyez ERACTUM.

HERÆ MURUS, nom d'un lieu, ſelon Etienne le Géographe. Voyez HERÆUM,

Il faut remarquer que Ἥρα, HERA eſt le nom grec de la déeſſe Junon, & que les lieux qui lui étoient conſacrés, portoient le nom d'HERÆA, HERÆUM ou HERAS, ou quelqu'autre pris du nom de cette déeſſe. Voyez auſſi l'article JUNON & les ſuivans.

1. HERÆA, ville du Peloponneſe, dans l'Arcadie, au bord de l'Alphée. Etienne le Géographe la met près de la Meſſénie; ce qui ne s'accorde pas avec la poſition que lui donnent Ptolomée & Pauſanias. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16, la met plus au nord, aux confins de l'Elide ; & Pauſanias, *l.* 8, *c.* 26, dit que les HERÉENS ont pour fondateur *Heræus*, fils de Lycaon : la ville eſt ſituée ſur la rive droite de l'Alphée. Polybe dit de même : Philippe ayant paſſé ſur un pont l'Alphée qui baigne la ville des Heréens, vingt à Aliphere. Elien, *Var. Hiſt. l.* 13, *c.* 6, dit que dans le territoire d'Herée, en Arcadie, il ſe fait un vin qui rend les hommes inſenſés & les femmes fécondes. Tite-Live, *l.* 28, *c.* 7, parle auſſi de cette ville. Etienne le Géographe dit de plus, que cette ville d'HERÆA étoit auſſi nommée SOLOGORGOS.

2. HERÆA, promontoire vis-à-vis de Chalcedoine, ſelon le même Etienne. Il obſerve que par un mauvais uſage quelques-uns le nommoient HERIA, & d'autres HERIUM, & qu'ils diſoient qu'y ayant fouillé dans des tombeaux, ils y avoient trouvé des urnes & des oſſemens. Il vaut mieux, dit-il, en croire Demoſthene de Bithynie, qui dit dans ſon XIV livre : il y a devant la fameuſe ville de Chalcedoine un promontoire nommé *Heræa*, bordé de quantité de rochers : au-dedans de ce promontoire, & autour d'un mur de pierre, la mer forme un golfe qui, à le voir, ſemble être profond par-tout. Cependant il n'y a qu'autant d'eau qu'il en faut pour couvrir le terrein, ſans aucune profondeur. Des gens de mer le prennent pour un lieu d'abri, & pour un havre fait par la nature y ont mené leurs vaiſſeaux qui s'y ſont perdus.

1. HERÆENSES, habitans de la ville d'Herée, en Arcadie.

2. HERÆENSES, village de Gréce, dans la Megaride, ſelon Plutarque, *Quæſt. Græc.*

HERÆI MONTES, montagnes de Sicile, Ἥραια ὄρη, ſelon Diodore de Sicile, *l.* 4, *c.* 86, qui en vante l'air ſalubre & la beauté. D'autres diſent au ſingulier *Heræus mons* ; & Vibius Sequeſter dit que la Chryſa y a ſa ſource. C'eſt proprement une chaîne de montagnes, qui s'étend dans la vallée de Demone. On les nomme préſentement MONTI SORI ; & la montagne où la Chryſa prend ſa ſource, s'appelle MONTE ARTESINO, ſelon Cluvier, *Sicil. ant. p.* 327. De l'iſle y eſt conforme ; mais il donne une autre ligne d'inclinaiſon à cette chaîne. La belle deſcription que Diodore de Sicile fait de ces montagnes, eſt confirmée par Fazel, *Decad.* 1, *l.* 9, *c.* 4. Ces montagnes, dit ce moderne, ſont les plus agréables de toute la Sicile. Car quoiqu'elles ſoient hautes, elles ont des ſources en abondance qui rendent les lieux très-propres à être habités & cultivés. Il y a des vignes, des rofiers, des oliviers & toutes ſortes d'arbres domeſtiques en quantité, qui y ſont verds toute l'année ; & ce qui ſur-tout en releve la beauté ſur le ſommet des côteaux voiſins, il y a beaucoup des jolis bourgs. Preſque toutes les autres montagnes de Sicile ſont nues & dégarnies, ou couvertes ſeulement de forêts & d'arbres ſauvages ; au lieu que celles-ci ſont très-cultivées. C'eſt dans ce canton, dans une vallée couverte d'arbres, qu'étoit le bois des Nymphes, *Nympharum Lucus*, dont parle Diodore de Sicile. C'étoit là que Daphnis, ſi célébre dans les poëſies bucoliques, étoit né des amours de Mercure & d'une Nymphe. On ne ſait à préſent où étoit préciſement ce bois.

HERÆITIS, contrée du Peloponneſe, ſelon Pauſanias, *in Eliac.* C'étoit le territoire de la ville d'Heræa.

HERÆUM, ou HERÆUS MURUS, Ἡραῖον τεῖχος, ville de Thrace, ſelon Etienne le Géographe, auprès de Perinthe, ſelon Herodote, *l.* 4. L'auteur du grand Etymologyque dit qu'*Heræus murus* eſt un lieu de Thrace bâti par les Samiens.

Dans un grand nombre de paſſages des auteurs Grecs, *Heræum* Ἡραῖον, ne ſignifie qu'un temple de Junon ; & ſi nous avions voulu les recueillir, il s'en ſeroit trouvé une liſte très-longue & très-inutile.

HERÆUS PORTUS, port de l'Aſie mineure, ſur le Bosphore. Procope, *Ædific. l.* 1, *in fine*, dit de l'empereur Juſtinien : l'empereur a élevé deux autres palais, l'un à Heræum, & l'autre à Jucundienne. . . . Il fit faire un nouveau port dans le même endroit ; comme l'ancien étoit expoſé à la violence des vents & des tempêtes, il y a remédia de cette maniere. Il fit jetter quantité de caiſſes des deux côtés dans le fond, & il éleva par ce moyen deux moles jusqu'à la ſurface de l'eau, au-deſſus desquel-

les il posa des roches pour resister à l'impétuosité des vagues. Ainsi il rendit ce port fort sûr, même pendant l'hyver, & durant les plus furieuses tempêtes. Il construisit au même lieu des églises, des galeries, des bains & d'autres édifices, qui ne cédent à ceux de Constantinople, ni en grandeur ni en beauté. Il fit encore, près d'Herœum, un autre port sur le rivage d'Eutropium. Pierre Gilles dit que ce port Herée est présentement nommé *Nolo*, dit *S. Joan Calamoto*. Voyez EUTROPIUM.

HERAGA. Voyez ERAGE.

HERAS-LUTRA; Pline, *l.* 3, *c.* 8, dit: quelques-uns mettent une isle de ce nom entre celles qui bordent la Sardaigne; mais il le dit d'une maniere qui ne marque point qu'il fit grand cas de ces auteurs.

HERAS, Ἥρας Ἡλίου, ἡ κατὰ Λιτπαλλα νῆσος, c'est-à-dire *l'isle de Junon, du solail, & qui est appellée aussi Autolala*; ce sont les paroles de Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6, qui met cette isle sur la côte de la Libye, dans la mer Atlantique. Voyez JUNONIS SACRUM.

HERAT. Corneille dit: Herat ville de la Turquie, en Asie, qu'on appelle aussi KRAC & HAGIAR, *Heratum Cariacopolis* & *Mons regalis*. C'est, dit-il, l'ancienne PETRA qui a donné son nom à l'Arabie pétrée, dans laquelle elle se trouve. Elle a un archevêché, & dépend du patriarche de Jérusalem. Il joint ensuite à cet article, ce que d'Herbelot dit de la ville de Herat en Perse, qui est bien loin de-là. A l'égard de cette Herat de l'Arabie petrée, voyez l'article HEGAR.

HERAT, HERAH, ou HERI, ville de Perse: les anciens l'ont connue sous le nom d'*Aria*, capitale de la province de même nom, que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *Khoraſſan*. La ville d'Herat est au 34e d. de latitude, & au 78e d. de longitude. Un des généraux de Gengis-Kan la prit, en 1222; passa au fil de l'épée tous ses habitans, & en rasa les murailles jusqu'aux fondemens. Tamerlan la prit aussi quelque tems après.

C'est à présent la plus belle & plus grande ville du Khoraſſan: elle est très-peuplée & ses habitans sont fort riches, & font un grand négoce avec les sujets du Mogol. C'est dans cette ville que l'on fabrique les plus beaux tapis, les plus belles étoffes & brocards de Perse. Etant située sur la route d'Ispahan à Candahar, elle est l'entrepôt du commerce qui se fait entre la Perse & les Indes. * *Hist. génealogique des Tatars*, p. 327.

Cependant les historiens Persans disent tous unanimement qu'Herat est une des villes auxquelles Alexandre donna son nom, en les bâtissant; mais ils le disent sans preuve.

HERATEMIS, riviere de la Perse propre, selon Arrien, *in Indic.* Pline en parle aussi, & dit qu'elle est navigable.

HERBANUM, ancienne ville d'Italie, dans la Toscane. Voyez OROPITUM & ORVIETE.

HERBÉMONT, petite ville des Pays-bas, au pays de Luxembourg, dans le comté de Chiny, avec un château sur une montagne, près de la riviere de Semoi, une lieue au-dessous de Chiny, & à quatre de Monmedy, vers le nord, entre Mouson & Neufchâteau. Les Espagnols l'avoient cédée à la France; mais on la leur a rendit; & elle appartient, comme le duché de Luxembourg, à l'empereur. * *Baudrand* rectifié.

HERBESSUS, ancienne ville de Sicile. Cluvier, *Sicil. ant.* en met deux de ce nom dans cette isle; l'une au-dessus d'Agrigente; l'autre aux sources de l'Anapus, qui se jette dans le grand port de Syracuse. Il prouve l'existence de l'une par un passage de Polybe, *l.* 1, *c.* 18. Bochart, *l.* 5, *c.* 1, *n.* 4, y rapporte l'Ouessa, Οὐεσσα, Vessa de Polyen, qu'il dérive de חֵרֶב & de בְּצַע, dont il retranche la syllabe חֵרֶב. Cette *Herbessus* ou *Erbessus*, ne laisse aucun doute, puisqu'elle servoit de magasin aux Romains, pendant qu'ils assiégeoient Agrigente.

L'autre HERBESSUS est plus sujette à caution. Cluvier ne la fonde que sur Tite-Live, *l.* 24, *c.* 30, qui ne dit autre chose, sinon que les préteurs de Syracuse menerent les troupes à Mégare; qu'ils prirent avec eux quelque cavalerie, & se rendirent à Herbessus; que n'ayant pu engager cette ville à se rendre, ils décamperent de Mégare, afin d'assiéger Herbessus avec toutes leurs troupes. Ptolomée, Pline & Etienne ne connoissent qu'une seule ville d'Herbessus. Il n'est donc pas nécessaire d'en faire deux, puisque la même pouvoit être entre Agrigente & Syracuse.

Quelques géographes, dont Baudrand est du nombre, croient que Palazzuolo est le nom moderne; du moins cette ville a pu avoir été bâtie sur ses ruines; car c'est la position des deux villes vers la source de l'*Anapus*, comme nous l'avons remarqué.

HERBESSUS, riviere de Sicile, dans le territoire d'Egesta, selon Solin, *Polyhist.*

HERBATILIA ou

HERBATILICUM, ville de la Gaule, dans la seconde Aquitaine, à deux lieues de la Loire sur la gauche. Elle avoit été autrefois bâtie dans des marécages, par les habitans de Nantes, après que Jules Cesar eut ruiné leur ville. Elle s'étoit accrue & peuplée de ces débris; & le rétablissement de Nantes ne lui avoit fait tort qu'en ce que les premiers prédicateurs de l'Evangile semboient l'avoir négligée pour s'arrêter à Nantes. Ses habitans étoient encore payens, l'an 551. S. Martin, diacre & prédicateur, qui fut depuis abbé de Vertou, y fut envoyé par son évêque, S. Felix de Nantes, pour les convertir. On fut sourd à sa prédication; & ce saint s'étant retiré promptement avec son hôte, la ville fut inondée & abymée dans les eaux, qui formerent dans sa place même le lac de *Grand-lieu*, que l'on voit encore; il ne resta que l'endroit le plus élevé de la ville, qui fut réduit en village appellé *Herbauge*. Ceci arriva vers l'an 554; & trente-cinq ans après, on voyoit encore quelques toits des maisons enfevelies dans l'eau. * *Baillet*, au 24 Octob. *Vie de S. Martin de Vertou.*

HERBAUGE. Voyez l'article précédent.

HERBIPOLIS, mot barbare, dont peu d'auteurs ecclésiastiques se sont servis, mais qui avec le tems a été usité, pour signifier la ville de *Wurtzbourg*, siege épiscopal d'Allemagne, dans la Franconie.

Cependant le concile qui y fut tenu, l'an 1130, est appellé *Herbipolense concilium*, ainsi que celui qui y fut tenu l'an 1165.

HERBITA. Voyez ERBITA.

HERBORN, ville d'Allemagne, en Weteravie, dans la principauté de Nassau-Dillenbourg, sur la Dille, à quatre milles au couchant de Marpourg, & à trois au nord de Giessen. Elle a une fameuse école fondée, en 1584, par le comte Jean le Vieux. Jean Piscator, fameux théologien Protestant, en fut le premier recteur. Elle a eu des hommes illustres entre ses régens. Cette ville est connue à cause de ses manufactures d'étoffes de laine, dont elle fait un assez bon commerce. * *Zeyler*, Hassiæ, &c. Topogr. p. 50.

HERBULENSES, nom d'un peuple de Sicile, selon Pline, *l.* 3, *c.* 8. Ortélius, *Thesaur.* doute si ce ne seroit point de chez eux que venoit l'*Erbulum vinum* dont parle Athénée. Le P. Hardouin conjecture qu'il faut lire *Harbelenses*; & alors ce seroient les habitans d'*Arbelé*, qu'Etienne le Géographe met dans la Sicile, en citant Philiste dans son huitiéme livre de l'Histoire de Sicile.

HERCABUM. Voyez ERCABUM.

HERCATES, ancien peuple d'Italie, en-deçà de l'Apennin, vers la Ligurie. Tite-Live, *l.* 41, *c.* 23, dit: *cis Apenninum Garuli & Lapicini & Hercates, trans Apenninum Briniates fuerant.*

HERCINIA SILVA. Voyez HERCYNIA.

HERCLEMANNICUS PORTUS. Voyez PORTUS MONOECI: c'est présentement MONACO.

HERISLE, *Herculaneus pagus*, bourgade située sur la montagne, ou est présentement *Caſerta Vecchia*, au sommet des Tifates, dans le pays des Samnites. Hercule y avoit un temple qui fut cause que cette bourgade se forma.

HERCULANEA VIA. Ciceron, *Agrar.* 2, *c.* 14, en parle comme d'un canton délicieux & fort riche: ce chemin étoit en Italie, dans la Campanie, entre le lac Lucrin & la mer. C'étoit une chaussée qui, au rapport de Strabon, *l.* 5, *p.* 245, passoit pour être l'ouvrage d'Hercule. Ce héros la fit lorsqu'il emmenoit les bœufs de Geryon. Silius Italicus, *l.* 12, *v.* 118, nomme ce chemin *Herculeum iter* par cette raison; & Properce, *l.* 3, *eleg.* 16, *v.* 3, dit:

Qua jacet & Trojæ tubicen Misenus arena,
Et sonat Herculeo ſtrata labore via.

1. HERCULANEUM, ancienne ville d'Italie, aux

pays de Samnites. Tite-Live, *l.* 10, *c.* 45, dit : Carvilius avoit pris aux Samnites *Volana*, *Palumbinum* & *Herculaneum* : il s'étoit rendu maître de la premiere en fort peu de jours. La seconde ne lui avoit coûté que la peine de s'approcher des murailles. Il trouva plus de difficulté à Herculaneum. Il y eut deux actions fort vives, & où il perdit plus de monde que les ennemis. Il campa auprès de la ville qu'il resserra : il en fit le siége dans les formes, & la prit : dans cette ville il y eut dix mille hommes de tués ou prisonniers. Cellarius, *Geogr. antiq.* l. 2, c. 9, *p.* 870, soupçonne que c'est ce même lieu, qui, dans la Carte de Peutinger, est nommé *Herculus rani*.

2. HERCULANEUM, ancienne ville d'Italie dans la Campanie, sur la côte, vis-à-vis du mont Vesuve, ajoûtés à six mille cinq cents pas de Naples, bâtie par Hercule 1242 ans avant l'ere chrétienne. Seneque, *Quæst. nat.* l. 6, c. 26, parle des tremblemens de terre auquels Herculaneum & Pompeies avoient été exposées, de maniere qu'une partie d'*Herculaneum* en avoit été renversée. Dion Caffius, *p.* 756, édition de Wechel 1606, s'explique plus clairement, & nous apprend que ces deux villes furent entiérement renverfées, tandis que le peuple étoit au théatre. *Prætereaque cinis duas urbes integras, Herculaneum & Pompeios, populo ejus fedente in theatro penitùs obruit.* Cette funeste catastrophe arriva l'an de Jesus-Christ 63, sous le consulat de Regulus & de Virginius. Mais cette ville fut bientôt rétablie, & Rome y envoya de nouveaux habitans. L'année de Rome 802, & de Jesus-Christ 79, la premiere de l'empire de Tite, Herculane essuya le même malheur, & fut ensevelie sous les cendres du mont Vesuve. Préservée en partie des atteintes du feu par la grande quantité de terre & de cendre, qui la combla presque par-tout, elle a reparu, vers l'an 1738, sous les villages de Resina & de Portici. Ce phénomene souterrein a occupé, & occupe encore, l'attention des amateurs de l'antiquité.

Le pere Belgradi, Jesuite Italien, descendit, en 1748, dans Herculane, soixante-dix pieds sous terre. Cette route faite de main d'homme, depuis la découverte, est étroite, obscure; & l'on ne s'y engage qu'à la lueur des flambeaux. Ce qui frappa d'abord le voyageur, furent des murailles de briques, enduites de couleur rouge & aussi brillantes que si l'on y avoit passé tout récemment un vernis. On reconnoît là le luxe de ces Italiens, Grecs d'origine, qui employoient, pour l'ornement de leurs demeures, ce que Vitruve condamne comme un excès de magnificence. Le même luxe avoit porté les habitans d'Herculane à paver leurs maisons de piéces de marbre noir & blanc. Ces piéces sont comme de petits cubes entremêlés & distribués avec goût. L'auteur cité confideroit tout, en avançant dans ces rues souterreines; & il fut bientôt parvenu au théatre qui est constamment le plus beau monument de cette découverte : c'est dommage qu'on l'ait si mal debouché; qu'on ait comblé de terre ses diverses parties, à mesure qu'on en retiroit les statues, les médailles & les autres antiques qui y étoient ensevelies. Il n'en paroît que quelques côtés, quelques vestiges qui servent à faire juger du reste de l'édifice. Il étoit en demi-cercle, ayant à l'extérieur 290 pieds de circonférence, de largeur en dedans, jusqu'à la scene, 150 pieds. On entroit sur la scene, dont la largeur est de 72 pieds, par trois portes; & tout ce frontispice dorique n'avoit que 30 pieds de hauteur. Toute l'enceinte du théatre étoit en portiques destinés à l'entrée des spectateurs; & ils soutenoient aussi les galeries & les loges en gradins où l'on se plaçoit. La derniere galerie étoit reservée aux dames, & paroît avoir été plus ornée que les autres.

A quatre-vingt pas environ du théatre d'Herculane, on trouve trois édifices, un plus grand, & deux autres beaucoup moindres, placés vis-à-vis, & communiquant avec le premier par des portiques. Le plus vaste étoit probablement le *Forum*. Cet édifice avoit 228 pieds de long, & environ 132 de large. On y a trouvé plusieurs statues, sur-tout à l'entrée, celle de M. Nonnius Balbus.

A l'égard des deux bâtimens placés vis-à-vis de ce *Forum*, c'étoient des temples, l'un ayant 150 pieds de long sur 60 de large, l'autre beaucoup moins vaste, tous deux voûtés, de forme quarrée, ornés d'autels, de peinture à fresque; & l'on y voit aussi sur les murailles des plaques de marbre où sont inscrits les noms de ceux qui ont contribué aux dépenses de ces édifices, & des magistrats qui ont présidé à leur consécration.

Parmi les statues de bronze on a admiré celles de Neron, de Germanicus; mais celles qui sont en marbre sont mieux conservées. La plus belle est une statue équestre, de marbre blanc, que le roi des deux Siciles a fait placer dans la cour de son palais de Portici. Le cavalier est, selon toutes les apparences, un proconsul Romain. Il a l'air d'autorité & de commandement; on le voit en habit de guerre, l'anneau au doigt, les brodequins aux pieds; & le cheval sur lequel il est monté, est aussi dans une attitude fiere, tournant la tête vers le cavalier, & respirant l'ardeur des combats. C'est un chef-d'œuvre que ce monument : on y distingue les veines, les muscles, les tendons, & toutes les proportions sont de la plus grande justesse. On voit cette inscription sur la base de la statue :

M. NONIO. M. F. BALBO. P. R. PROC.
HERCULANENSES.

Il seroit trop long de détailler tous les autres monumens qu'Herculane a fournis. On peut lire l'auteur, à qui rien n'est échappé, & qui traite tout avec justesse. **Jacobi Belgradi* Epistolæ de antiquis Monumentis sub retinâ recens inventis. Venet. 1749.

HERCULANEUS RIVUS, ruisseau d'Italie; il a sa source dans le chemin de Sublaque, à soixante-deux mille pas de Rome, selon Frontin.

HERCULÆA VIA. Voyez HERCULANEA VIA.

HERCULÆÆ SALINÆ. Voyez HERCULANEUM 2.

HERCULE. Le même que les Payens nommoient en grec *Heracles*, est appellé en latin *Hercules*, de-là vient qu'il y a tant de lieux qui dans cette derniere langue, portent son nom : quelquefois les Latins trouvant le nom déja imposé par les Grecs, l'ont conservé, comme nous avons vu, dans le grand nombre de villes nommées *Heraclée*; quelquefois ils l'ont traduit en leur langue. Il suffit ici de remarquer que tous ces lieux, soit en grec, soit en latin, tirent leur nom d'une même origine, qui est Hercule; soit que ces lieux fussent illustrées par quelqu'une de ses actions, soit qu'ils eussent seulement un temple, une chapelle ou quelqu'autre chose de consacré à ce dieu.

AD HERCULEM. Voyez au mot AD, les quatre articles AD HERCULEM.

HERCULEUS LACUS : Diodore de Sicile, *l.* 4, nomme ainsi un lac de Sicile, dans le territoire de Leontini. Il avoit quatre stades ou cinq cens pas de circuit, & passoit pour avoir été creusé par Hercule.

HERCULEUM, ERKELEN ou ERKELENS, ville du Brabant Hollandois, au quartier de Gueldre. Plusieurs la prennent pour *Castra-Herculis*, dont Ammien Marcellin & d'autres ont fait mention. Elle est située à une lieue de Roër, à quatre de la ville de Juliers, & à six de Ruremonde, entre l'une & l'autre. Quoiqu'elle soit environnée de toutes parts des terres du duché de Juliers, elle est de la jurisdiction de Gueldre. Les François s'en étant rendus les maîtres au commencement de la guerre de Hollande, l'abandonnerent en 1674, après en avoir démoli les fortifications. **Corp.* Dict.

HERCULUM FRETUM ; ancien nom du DÉTROIT DE GIBRALTAR.

HERCULEUM ITER. Voyez HERCULANEA VIA.

HERCULIA, selon Antonin, *Itiner.* ville de la Pannonie, sur la route de *Sopianæ* à *Bregentio*; entre *Gurtiana* & *Floriana*, à vingt milles de la premiere, & à quinze de la seconde. Ortélius, *Thesaur.* croit que c'est la même qui est nommée dans la Notice *ad Herculem*, & Lazius conjecture que c'est présentement la ville de Bude.

HERCULIS ARA. Voyez ARA HERCULIS.

HERCULIS ARÆ, ou LES AUTELS D'HERCULE; ville de la Susiane, près de la Mesopotamie & du Tigre, à l'opposite d'Apamée, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 3.

HERCULIS ARENOSI CUMULI, ou HERCULIS ARENÆ, c'est-à-dire les monceaux de sable, ou les sables d'Hercule; montagne d'Afrique, dans la Cyrenaïque, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 4.

HERCULIS-CASTRA. Voyez CASTRA.

HERCULIS-CASTRUM, lieu situé quelque part vers

la Mœsie, entre Nessus & Ulpiana, selon Jornandes; cité par Ortélius. Mais je trouve dans Jornandes même, *de Reb. Getic.* c. 56, ces paroles : *videns Theodemir undique sibi prospera provenire, Naissum primam urbem invadit Illyrici : filioque suo Theodorico consociatus adstat & in villam comites per* CASTRUM-HERCULIS *transmittit Ulpianam.* On voit par ce passage & par celui qui le suit, que *Naissus* étoit ville frontiere de l'Illyrie, dont étoit aussi *Ulpiana*, & que *Castrum Herculis* étoit entre deux. Théodemir, & son fils Théodoric, les prirent; & s'ouvrirent par-là certains lieux de l'Illyrie, qui avoient été jusqu'alors inaccessibles. *Qui venientes, tàm eam* (Ulpianam) *quàm & opes mox in deditionem accipiunt, nonnullaque loca Illyrici inaccessibilia sibi tunc primum pervia faciunt.*

HERCULIS COLUMNÆ, c'est-à-dire les COLOMNES D'HERCULE. On entend présentement par ce nom deux montagnes aux deux côtés du détroit de Gibraltar, savoir *Calpe* en Espagne, & *Abila* en Afrique. Marcien d'Heraclée, *pag.* 36, *edit. Oxon.* dit dans son Periple, que les anciens ne s'accordoient pas sur le lieu où il falloit placer les colomnes d'Hercule : lors, dit-il, que l'on passe le détroit, & que l'on range le temple de Junon, que ceux qui sortent laissent à leur droite, on trouve l'Océan qui s'étend fort loin de chaque côté, le long de l'Espagne & de la Libye, & qui, du côté de l'occident, a une étendue indéterminée, que l'on ne connoît point. Premiérement, en côtoyant, on trouve à droite l'isle de Gades, où l'on prétend que sont les colomnes d'Hercule. Quelques-uns les mettent auprès du mont Calpé, qui est dans le détroit même; & d'autres les mettent auprès de l'isle de Gades, comme Artemidore le Géographe. Rien n'empêche que nous commencions le Periple de l'Espagne au mont Calpé, que la plûpart prennent pour une colomne d'Hercule. Il nomme ensuite, *p.* 39, *Calpé montagne & colomne.* Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 5, parlant de la Mauritanie, & particuliérement de la ville de Tingi, ajoûte : il y a ensuite une montagne très-haute, à l'opposite d'une autre qui est du côté de l'Espagne. On appelle l'une *Abyla* & l'autre *Calpé*; & toutes les deux *les colomnes d'Hercule.* On dit qu'Hercule trouva ces montagnes contigues l'une à l'autre; qu'il les sépara, & fit entrer ainsi l'Océan dans les terres qu'il inonde aujourd'hui, &c. Seneque, l'un des tragiques, parle ainsi de cette division :

Utrinque montes solvit abrupto obice,
Et jam ruenti fecit Oceano viam.

Denys le Periégete, *v.* 72, dit, que ces deux colomnes sont situées aux deux côtés du détroit, l'une vers l'Europe, l'autre vers la Libye; mais il ne dit pas que ce fussent deux montagnes. Après avoir invoqué les Muses qu'il prie de commencer sa description à l'Océan occidental, il ajoûte, *v.* 64 : c'est, là que sont les colomnes d'Hercule, à l'extrémité de l'univers. Elles sont à Gades, & au pied du mont Atlas, dont les branches s'étendent fort loin. Là une colomne d'airain très-haute s'éleve dans les nues qui la couvrent. Diodore de Sicile, *l.* 4, c. 18, dit : Hercule ayant parcouru une grande partie de l'Afrique, arriva au bord de l'Océan de Gades, & éleva des colomnes sur la côte de l'un & de l'autre continent. De-là il passa en Espagne, &c. Il y en a pourtant, continue-t-il, qui assurent le contraire; car, selon eux, les deux continens étoient joints l'un à l'autre, & Hercule ayant creusé un canal, & ouvert le passage, l'Océan se mêla par le détroit avec notre mer. Il laisse ensuite à chacun la liberté d'en juger ce qu'il lui plaira. Strabon, le plus judicieux géographe de l'antiquité, parle ainsi de ces colomnes, *l.* 3, *p.* 169 *& seq.* Les Gaditains assurent qu'un oracle ordonna aux Tyriens de mener une colonie aux colomnes d'Hercule; que ceux qu'ils envoyerent, étant arrivés au détroit, près de Calpé, s'imaginerent que ces promontoires qui resserrent le détroit, étoient le bout de la terre habitée, & la fin de l'expédition d'Hercule, & en même tems ce que l'oracle appelloit les colomnes; ils entrerent dans le détroit, au lieu où est présentement la ville des Axitains; & ayant fait des sacrifices qui ne leur réussirent point, ils s'en retournerent dans leur pays. Quelque tems après, il en partit d'autres qui sortirent du détroit la valeur de quinze cents stades, vinrent à une isle consacrée à Hercule, vis-à-vis d'Onoba ville d'Espagne; & croyant avoir trouvé les colomnes, ils sacrifierent à ce dieu; mais les victimes ne promettant pas un succès heureux, ils s'en revinrent dans leur patrie. Ceux qui partirent, en troisiéme lieu, avancerent jusqu'à l'isle de Gades, où ils bâtirent un temple, dans la partie orientale de l'isle, & une ville dans l'occidentale; de-là vient que, par le mot de *colomnes d'Hercule*, les uns entendent ce qui resserre le détroit, d'autres Gades, d'autres enfin des lieux situés encore au-delà de Gades. Quelques-uns prennent pour les colomnes Calpé & Abyla, qui est une montagne située en Afrique, vis-à-vis de Calpé. Eratosthène met Abyla chez les Métagoniens, peuple Nomade; d'autres croient que ce sont de petites isles voisines de l'une & de l'autre montagne, & dont l'une est appellée l'*isle de Junon.* Artemidore parle bien de l'isle & du temple de Junon; mais il les distingue d'Abyla; & selon lui, ce n'est ni une montagne, ni un lieu de Métagoniens; quelques-uns transportent en ces quartiers les roches *Symplegades* & les *Planctes*, & croient que les colomnes sont ce que Pindare appelle les *portes de Gadir.* De plus Dicéarque, Eratosthene & Polybe, & la plûpart des Grecs, assurent que ces colomnes sont au détroit. Mais les Espagnols & les Africains les placent à Gades, & assurent qu'il n'y a rien auprès du détroit qui ressemble à des colomnes. D'autres veulent que ces colomnes d'Hercule ne soient autre chose que les colomnes de bronze de huit coudées, qui sont à Gades dans le temple d'Hercule, & sur lesquelles est gravée une inscription qui marque combien ce temple a coûté à bâtir. Ce sont, dit-on, celles que les Tyriens trouverent; & ayant fini là leur navigation, & sacrifié à Hercule, ils eurent soin de publier que la terre & la mer ne s'étendoient pas plus loin. Posidonius tient ce sentiment pour le plus probable, & regarde l'oracle & les divers envois des Tyriens comme un conte forgé par les Phéniciens. On ne peut rien assurer sur ces envois; mais pour les isles & les montagnes, il est certain qu'elles n'ont rien qui ressemble à des colomnes, & que l'on cherche des colomnes proprement dites, qui soient & la borne de la terre, & la fin de l'expédition d'Hercule. C'est un ancien usage d'élever de pareils monumens. Les habitans de *Rhegium*, au lieu de colomne, ont bâti une tour sur le détroit (de Sicile) à laquelle répond de l'autre côté la tour du Pelore. Il y a les autels des Philénes au milieu du canton qui est entre les deux syrtes : dans l'isthme de Corinthe il y avoit autrefois, dit-on, une colomne placée, à frais communs, par les Ioniens qui, étant chassés du Peloponnese, avoient envahi l'Attique & la Megaride, & par ceux qui occupoient le Peloponnese. Sur la colomne du côté de la Megaride, on lisoit ces mots : *ce n'est plus ici le Peloponnese, mais l'Ionie.* De l'autre côté il y avoit : *c'est ici le Peloponnese, & non pas l'Ionie.* Alexandre, dans la conquête des Indes, étant arrivé au pays le plus oriental qu'il ait vu, dressa des autels pour la borne de sa course; il suivit en cela l'exemple d'Hercule & de Bacchus : c'étoit la coûtume. Il est vraisemblable que ces lieux ayant pris leur nom de ces monumens le conserverent, quoique les monumens fussent détruits.

Enfin, pour finir cet article, j'ajoûterai ce que dit Hesyche. Rien ne prouve mieux l'incertitude où les anciens ont été eux-mêmes sur le lieu où étoient ces colomnes d'Hercule. Quelques-uns, dit-il, les prennent pour des isles, d'autres pour des jettées de terre, d'autres pour les extrémités de deux continens, d'autres enfin pour des villes. Les uns même n'y en mettent qu'une, d'autres plusieurs.

2. HERCULIS COLUMNÆ, ou les COLOMNES D'HERCULE. Tacite rapporte une ancienne tradition qui place d'autres colomnes d'Hercule dans la Frise; car parlant des Frisons distingués en grands & en petits, il ajoûte : ces deux nations bordent le Rhin jusqu'à l'Océan, & entourent des lacs d'une grandeur immense, où les flottes Romaines ont pourtant pénétré. Nous avons même essayé de naviguer sur l'Océan de ce côté-là; & la renommée a publié qu'il restoit encore des colomnes d'Hercule, soit que ce heros ait été effectivement dans ces pays, soit qu'on lui attribue ordinairement tout ce qu'il y a de grand & de magnifique en quelque pays que ce

soit. Drusus voulut tenter cette avanture, & ce ne fut pas faute de courage qu'il ne l'acheva point; l'Océan ne le lui permit pas, & s'opposa aux recherches qu'il vouloit faire. Sur un si leger indice, il y a eu des gens assez téméraires pour oser assurer que ces colomnes d'Hercule sont aujourd'hui un lieu entre Groningue & Coëworde, nommé en flamand *Duyvels Cutz*, c'est-à-dire, *le C... du diable*, ou comme Ortélius le rend en latin, *Cacodæmonis cunnus*.

HERCULIS DELUBRUM, ou

1. HERCULIS FANUM, en grec Ἡρακλέους ἱερὸν, le TEMPLE D'HERCULE. Il y en avoit dans un très-grand nombre de villes, & il seroit ennuyeux d'en mettre ici une liste. Il faut chercher aux noms des villes même où étoient ces temples, comme *Erythres*, *Herculis columnæ*, & quantité d'autres. On peut mettre toutes les Heraclées au nombre des villes qui avoient un temple consacré à ce héros. Nous distinguerons ici un lieu particulier, dont parle Ptolomée, parce qu'il étoit ainsi nommé indépendamment d'aucune ville, quoique ce temple fût, sans doute, accompagné d'habitations pour loger ceux qui le desservoient. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, le met en Toscane, sur la côte, entre le promontoire & le bois de Feronie d'un côté, & l'embouchure de l'Arne de l'autre.

2. HERCULIS FANUM, port de l'isle de Malthe; c'est présentement la Marsa Siroco, ou, comme écrit De l'Isle, la Calle de Marsa Siroc, au sud-est de l'isle. * *Ortel.* Thef.

1. HERCULIS INSULA ou l'ISLE D'HERCULE, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3, petite isle sur la côte occidentale de Sardaigne. Ortélius croit que c'est présentement ASINARA. Pline, *l.* 3, *c.* 7, met dans cet endroit *deux isles d'Hercule*: le P. Hardouin observe qu'il y en a deux, dont l'une est ASINARO ou ZAVARA, qui est la plus grande, & que la plus petite est ISOLA PIANA.

2. HERCULIS INSULA, isle d'Espagne. On la nommoit aussi SCOMBRARIA. Voyez ce mot.

HERCULIS LAVACRA, Ἡρακλέους λοῦτρὰ, ou les bains d'Hercule, lieu de la Driopide, selon Antoninus Liberalis, cité par Ortélius, *Thesaur.*

HERCULIS LAVACRUM; Ausone remarque dans ses vers sur la ville de Milan, qu'un des beaux quartiers de cette ville s'appelloit ainsi:

Templa, Palatinæque arces, opulensque Moneta,
Et regio Herculei celebris sub honore lavacri.

HERCULIS MONOECI PORTUS. Voyez MONOECUS & MONACO.

HERCULIS OPPIDUM, ville d'Egypte, dans une isle du Nil. Voyez HERACLÉOPOLIS.

HERCULIS PAGUS: Cedrene & Curopalate, cités par Ortélius, nomment ainsi un lieu de l'Asie mineure, que ce géographe croit avoir été quelque part vers la Cilicie.

HERCULIS PETRA, roche d'Italie, dans la Campanie, au bord de la mer, dans le territoire de Stabies. Pline, *l.* 32, *c.* 2, place de certains poissons nommés *Melanuri*, qui se jettent sur le pain qu'on leur jette dans la mer, & qui ne gobent rien où il y ait un hameçon.

1. HERCULIS PORTUS, ou le PORT D'HERCULE, port d'Italie, au pays des Brutiens, auprès de la ville de Vibo-Valentia, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5. Ce port étoit au-dessous du lieu où l'on avoit érigé un trophée, en l'honneur de la victoire de Sext. Pompée, & qui fut nommé à cause de cela AD TROPÆA, Πρὸς Τρόπαια. * *Cellar.* Geogr. ant. *t.* 2, *l.* 2, *c.* 9.

2. HERCULIS PORTUS, port de l'isle de Sardaigne, dans sa partie méridionale, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3. Antonin le nomme *ad Herculem*. Voyez au mot AD, l'article AD HERCULEM.

3. HERCULIS PORTUS, nom latin de PORTO-HERCOLE. Voyez ce mot.

HERCULIS LABRONIS, ou LIBURNI PORTUS, ancien port d'Italie. Antonin, *Itiner.* dans la route de Rome par la Toscane & les Alpes maritimes, le place à douze milles de Pise, & le nomme *ad Herculem*. Ciceron *ad Quintum fratrem*, *l.* 2, *epist.* 6, appelle un port de ces quartiers-là *Labro*: *erat iturus a. d.* III. *id. Apriles ut aut Labrone, aut Pisis conscenderet.* Zozime, *l.* 5, *c.* 20, parlant d'une forte de navires, appellés *Liburnes* par les anciens, dit qu'on les appelloit ainsi du nom d'une certaine ville d'Italie, où les premiers de cette espece ont été bâtis. Cellarius a cru que Zozime avoit voulu parler de ce port, & que le nom de LABRO, supposé que ce mot soit bien exempt d'erreur dans la lettre de Ciceron, a été changé avec le tems en LIBURNUM, d'où s'est fait le nom moderne qui est *Livourne*. Mais le témoignage de Zozime ne conclut rien, & sa ville de *Liburnum* ne vient qu'à la suite des vaisseaux, nommés *Liburnes*, dont il cherchoit l'étymologie; au lieu qu'Appien, Etienne le Géographe, &c. nous aprennent que l'origine de ces navires se doit prendre de la Liburnie, contrée de la Dalmatie. Voyez LIVOURNE.

1. HERCULIS PROMONTORIUM, c'est-à-dire le cap ou le promontoire d'Hercule, cap de la Mauritanie Tingitane, sur l'océan Atlantique, entre l'embouchure du fleuve Tuth, & la ville de Tamusiga, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1. Mercator dit que c'est le cap Can tin

2. HERCULIS PROMONTORIUM, cap d'Asie, dans la Galatie, près de Themiscyre, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6.

3. HERCULIS PROMONTORIUM, cap de l'isle de la grande Bretagne, sur la côte occidentale, selon Ptolomée. Ses interpretes le nomment aujourd'hui HARDT-LAND.

HERCULIS PYRGOS, ou la TOUR D'HERCULE. Voyez HERCULIS TURRIS.

HERCULIS SALINÆ, ou les SALINES D'HERCULE. Voyez HERCULANEUM 2.

HERCULIS SPECULÆ. Florus, *l.* 4, *c.* 1, nomme ainsi les deux extrémités de l'Europe & de l'Afrique, qui resserrent le détroit de Gibraltar. Ce mot semble faire entendre que c'étoient des tours élevées qui servoient à découvrir ce qui entroit dans le détroit & ce qui en sortoit.

HERCULIS TURRIS, ou la TOUR D'HERCULE, ville de la Cyrenaïque, sur la mer Méditerranée, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 4. Castald croit que c'est présentement CORCUERA; & Marmol, que c'est CAMERA TORRE.

HERCULIS VIA. Voyez HERCULANEA VIA.

HERCULIS VICUS, village d'Asie, dans la Cilicie, selon Curopalate cité par Ortélius.

HERCULIUS, torrent de Grèce, dans la Phocide, près de la ville de Bulis, selon Pausanias, *l.* 10, *c.* 37.

HERCUNIATES. Voyez ERCUNIATES.

HERCINIA SILVA, &

HERCINIUS SALTUS; la forêt & la montagne d'Hercynie, en Germanie, selon les historiens Grecs & les Latins. Les Grecs ayant ouï dire aux Germains que la Germanie avoit quantité de montagnes & de vastes forêts, & remarquant qu'ils se servoient du mot *Hartzen*, pour les exprimer, se figurerent que ce n'étoit qu'une seule forêt continuée dans toute la Germanie, & une seule chaîne de montagnes, qui se répandoit dans tout ce pays; & pour signifier cette forêt & cette chaîne de montagnes, ils firent le mot Ἑρκύνιον, ou Ἀρκύνιον. Aristote, *In Mirand. & Meteorolog.* l. 1, c. 13, met dans cette chaîne de montagnes la source du Danube & de la plûpart des rivieres qui coulent vers le nord. Diodore de Sicile, *l.* 5, *c.* 21, qui regarde les montagnes d'Hercynie comme les plus hautes de toute l'Europe, les avance jusqu'à l'Océan, & les borde de plusieurs isles, dont la plus grande est la Bretagne. Pline, après avoir dit qu'il avoit vu les peuples CHAUCHI, ajoûte peu après, *l.* 16, *c.* 1, que tout le reste de la Germanie est couvert de forêts. Il dit ensuite: dans cette partie septentrionale de la forêt Hercynie, la grosseur des chênes, aussi anciens que le monde, & que les siécles ont épargnés, surpasse toutes les merveilles pour leur destinée immortelle. Il rapporte, *c.* 2, ce qu'on lui en a dit de plus croyable. Pomponius Mela, que Pline copie souvent, avoit dit avant lui, *l.* 3, *c.* 3, que la Germanie a plusieurs forêts, dont la plus grande & la plus connue est la forêt Hercynie, qu'on ne parcourt qu'en soixante jours. Il entend, sans doute, la longueur; & Jules-Cesar la fait encore plus longue. Ce dernier, après avoir dit que cette forêt a été connue à Eratosthène, qui la nomme ORCINIA, la décrit ainsi, *B. Gall. l.* 6,

c. 25. Cette forêt d'Hercynie a douze journées de largueur ; on ne peut la déterminer autrement ; car ces peuples ne connoiſſent point les meſures itinéraires. Elle commence aux frontieres des Helvétiens, des Nemetes & des Rauraques, & s'étend le long du Danube juſqu'aux confins des Daces & des Anartes. De-là elle tourne ſur la gauche dans des contrées éloignées de ce fleuve, & par ſa vaſte étendue touche aux pays de divers peuples ; & il n'y a perſonne de ces pays qui diſe en avoir trouvé le bout, quoiqu'il ait marché ſoixante jours. Il parle enſuite des animaux ſauvages qui s'y trouvent. Tout cela vient de l'erreur où étoient les Grecs & les Romains, d'avoir cru que toutes les forêts, auxquelles le nom de *Hartz* au ſingulier, & *Hartzen* étoit commun, n'en faiſoient qu'une ſeule, dont c'étoit le nom propre ; au lieu que ce nom ſignifie dans la langue des anciens Germains toutes les forêts indiſtinctement, en quelque pays qu'elles ſe trouvent. Ainſi la longueur que donnent Ceſar & Mela n'a rien d'exact. D'Ablancourt traduit *Hercinia ſilva*, dans le paſſage allégué de Jules Ceſar, par la *forêt noire* qui n'y convient en aucune maniere. La forêt noire n'eſt pas ſi étendue, & répond à MARTIANA SILVA des anciens. A l'égard des montagnes d'Hercynie, répandues dans toute l'Allemagne, c'eſt une chimere qui a la même erreur pour fondement. Quelques Allemands n'ont pas laiſſé de croire que c'étoit effectivement une forêt continue, dont les reſtes portent préſentement divers noms, ſavoir ;

SCHWARTZWALDT ou *la forêt noire*, près de Fribourg en Brisgaw. Voyez la copie d'un manuscrit à la fin de ce Dictionnaire.

ODENWALDT, près de Heidelberg.

STEYGERWALDT, près de Wurtzbourg & de Bamberg.

WESTERWALDT, depuis le Mein, juſqu'à la riviere de Lohr.

SPESHART, peu loin du Mein, vers Francfort, Aſchaffenbourg & Mayence.

AAF DEN HARTZ, à l'entrée de la Saxe, au comté de Mansfeld.

THURINGERWALDT, dans la Thuringe.

BEHEMEWALDT, dans la Bohême.

HERCYNIUM. Etienne le Géographe nomme ainſi une montagne d'Italie. Ortélius ſoupçonne qu'il entend l'Apennin.

HERCYNIUM JUGUM, chaîne de forêts dans la Germanie ; quelques-uns l'expliquent des montagnes qui ſont à la partie occidentale de la Bohême, c'eſt-à-dire du *Fichtelberg* où le Mein, la Saala, l'Egre & le Nab prennent leurs ſources. D'autres entendent par ce nom les montagnes qui ſont dans la partie orientale, appellées *der Rieſenberg*, où ſont les ſources de l'Elbe. Ces deux ſentimens s'accordent également avec celui de Ptolomée, qui met les *monts Sudites*, depuis la ſource du Weſer à l'occident, juſqu'à la ſource de l'Elbe à l'orient. Or ces monts *Sudites* faiſoient partie d'*Hercynium jugum* ou HERCYNII SALTUS. * *Cluver.* Germ. ant. *l.* 3, *c.* 48.

HERDER, village de Suiſſe, dans le Thurgow. C'eſt une terre ſeigneuriale qui a ſes ſeigneurs particuliers. **Etat & délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 154.

HERDEREN, village de Suiſſe, au comté de Bade. L'évêque de Conſtance y a la baſſe juriſdiction. **Etat & délices de la Suiſſe*, p. 143.

HERDONIA. Voyez ERDONIA.

HEREA, Ἥρεα, ville de Macédoine, ſelon Appien Alexandrin, *in Syriac.*

HERECHON ou ARECHON, ou ARECON, ville de la Paleſtine, dans le tribu de Dan. **Joſué*, c. 19, v. 46.

HEREFORD, ville d'Angleterre, dans la province qui en prend le nom d'*Herefordshire*, dont elle eſt la capitale, ſur la riviere de Wye, à cent cinq milles de Londres, dans un très-bon terroir. On prétend qu'elle a été bâtie des ruines d'ARICONIUM, qui étoit, à ce que l'on croit, au lieu où eſt aujourd'hui KENCHESTER, village qui eſt à ſon couchant ſur la Wye, & elle avoit autrefois un château, bâti par les Normands, mais il eſt tombé en ruine. Il y a trois marchés par la ſemaine : c'eſt le ſiege d'un évêque, dont le diocèſe comprend tout Herefordshire, & partie de Shroſhire. **Etat préſent de la Grand-Bretagne*, t. 1, p. 70 & 277.

Il ne faut pas confondre cette ville, ni ſa province avec une d'un nom à-peu-près ſemblable, appellée *Hertford*, ainſi que la province dans laquelle elle eſt ſituée.

HEREFORDSHIRE, province d'Angleterre, dans l'intérieur du pays, au diocèſe de Hereford, vers le pays de Galles. Elle a cent milles de tour, & contient 660000 arpens de terrein, & 15000 maiſons. Cette province abonde en toutes choſes néceſſaires à la vie, particuliérement en bled, en bois, en laine, en faumons & en cidre. Sa laine eſt la plus eſtimée d'Angleterre, de même que ſon cidre, qui ſe fait d'une pomme appellée *redſtreak*, qui n'eſt pas bonne à manger, mais qui ne vient nulle part ſi bien qu'en cette province. Ses villes & bourgs où l'on tient marché, ſont,

HEREFORD, capitale,	
Lempſter,	Pembridge,
Weobly,	Lidbury,
Kyneton,	Bromyard,
& Roſſ.	

C'eſt dans cette province que ſe trouve la fameuſe *colline ambulante*, nommée en anglois *Marsley-Hill*. L'origine de ce nom vient d'un tremblement de terre, arrivé au mois de Février 1574 : vingt-ſix arpens de terre ſe mirent, pour ainſi dire, en marche, avec un bruit effroyable, pendant trois jours conſécutifs. Par ce transport, un clocher & pluſieurs arbres furent renverſés, deux grands chemins changerent de place ; celui de l'eſt paſſa à l'oueſt, & celui de l'oueſt vint à l'eſt ; des prés ſe trouverent où il y avoit des champs, & des champs où il y avoit des prés. Ce prodige eſt atteſté par les plus célébres auteurs. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, p. 26 & 70.

HEREN, montagne de la Mauritanie Ceſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. Ses interpretes liſent BYREN.

HERENATIUM. Antonin, dans ſon Itinéraire, met *Herenatium*, ancien lieu de la Belgique, chez les Bataves, ſix mille pas au-deſſous de *Burginatium*. La table de Peutinger donne la même poſition à *Arenatium*, qui eſt, à vrai dire, le même nom moins deguiſé. Alting croit que ces deux noms ſont ſynonymes avec *Arenacum* nommé par Tacite, *Hiſt. l.* 5, *c.* 28, & qu'ils ne ſignifient qu'un même village de la Batavie.

HERENOPOLIS. Voyez NERONIAS.

HERENTHALS ; (ce nom ſignifie la vallée des ſeigneurs,) autrefois ville, aujourd'hui bourgade des Pays-bas Autrichiens, dans le Brabant, au quartier d'Anvers. Elle fut bâtie par Henri, duc de Brabant, l'an 1212, ſur la petite riviere de Nethe. C'eſt le chef-lieu d'une mairie. **Longuerue*, Deſcr. de la France, 2. *part. p.* 54. *Baudrand*, éd. 1705, *Dict. géogr. des Pays-bas.*

HERETUM. Voyez ERETUM.

HEREUS MONS, montagne de Sicile, où eſt la ſource du fleuve Chryſas, ſelon Vibius Sequeſter. Fazel la nomme l'*Artefino*, &, dans un autre endroit, TAVIS. **Ortel.* Theſ.

HERFELD, ancien monaſtere d'Allemagne, dans le duché de Brême, autrefois fort célébre, aujourd'hui ſécularisé.

HERFORD. Voyez HEREFORD.

HERFORDEN, HERWERDEN & HERVORDEN, ville d'Allemagne, en Weſtphalie, au comté de Ravensberg. Elle a eu autrefois ſes ſeigneurs particuliers, dont le dernier étoit contemporain de Charlemagne. Il s'appelloit *Wolder*, & ne ſe voyant point de fils, il demanda à Witkind, qui s'étoit fait Chrétien depuis peu, & étoit déclaré duc de Saxe, la permiſſion d'employer ſa maiſon & ſes biens, pour bâtir un monaſtere, ce qui lui fut accordé. L'égliſe de Notre-Dame de Herforden fut fondée par Meinwerck, dixiéme évêque de Paderborn. Cette ville eſt une des villes impériales du cercle de Weſtphalie ; & quoiqu'elle ſoit la capitale du comté de Ravensberg, & qu'elle eût pris le duc de Juliers pour protecteur, elle a toujours prétendu être ville anséatique & impériale ; elle a même voulu être exemptée de la juriſdiction de l'abbeſſe. Elle a ſon rang entre les villes libres & impériales du banc du Rhin. Elle eſt aſſez grande & paſſablement bien bâtie, à la jonction de pluſieurs ruiſſeaux, ſavoir l'Aa, qui vient de Bilefeld à deux

deux lieues de-là, & la Wehre, qui venant de Diethmold au comté de la Lippe, se charge de l'Aa, & se va perdre dans le Weser, un mille au-dessus de Minden. Ces deux petites rivieres traversent la ville d'Herforden & la coupent en trois, dont l'une appellée la *Ville-neuve*, a sa maison de ville & sa jurisdiction particuliere; la seconde est nommée la *Vieille-ville*, & la troisiéme *Radewich*; ces deux dernieres ont une maison de ville & une jurisdiction en commun, quoique chacune ait son église. Le terroir des environs est bon & fertile. * *Zeyler*, Westphal. topogr. *p.* 31.

L'abbaye a eu de grands privileges des papes & des empereurs; & l'abbesse a rang & voix de suffrage à la diéte, comme étant princesse de l'empire, quoiqu'elle soit de la confession d'Augsbourg. Sa place aux diétes est entre les abbesses du banc du Rhin.

HERFORDSHIRE. Voyez HEREFORDSHIRE.

HERGENTUM, pour ERGETIUM. Voyez ce mot.

HERGISWALD, HERGOTTSWALD, ou HERGISWALD, bois, en Suisse, près du mont Pilate, dans le canton de Lucerne : il y a une chapelle qui renferme une image de la sainte Vierge, que l'on prétend miraculeuse, & avoir été trouvée au milieu d'un rocher dans une pierre à fer, l'an 1660. * *Etat & délices de la Suisse*, *t.* 2, *p.* 424.

HERI. Voyez HERAT.

HERIBATH, ville d'Asie, dans l'Indoustan, à cinquante lieues d'Amadabath. Elle n'est pas fort grande, & n'a ni portes ni murailles, parce qu'elles ont été détruites par Tamerlan, aussi-bien que son château, dont l'on voit encore les ruines sur une haute montagne près de la ville. **Mandelso*, Voyage, l. 1, p. 164.

HERICOURT, petite ville & seigneurie du comté de Montbeliard, à une lieue de Montbeliard, vers le septentrion, en tirant vers le mont des faucilles. * *Baudrand*, édit. 1705.

HERIGEMI, ville épiscopale d'Asie, dans le patriarchat d'Antioche. Emesse en étoit la métropole. **Schelstrate*, Ant. eccles. *t.* 2, *p.* 740.

1. HERISAW, gros bourg ou village de Suisse, à une des extrémités du canton d'Appenzell, au bord d'une petite riviere nommée *Brulbach*. Il est des plus anciens du pays, & subsistoit avant le sixiéme siécle. C'est l'endroit le plus peuplé & le plus considérable du parti Protestant dans ce canton. Il y a dans son voisinage une fontaine d'eau soufrée & froide. Dans les montagnes qui séparent ces pays d'avec le Rhintal, il y a trois petits lacs qui sont abondans en poissons. On dit dans le pays, qu'il y en a de si gros, qu'on ne sauroit les tuer qu'avec de grosses arquebuses, qu'on n'y peut pas porter. Ces lacs se vuident par quelques canaux souterreins & inconnus. **Etat & délices de la Suisse*, *t.* 3, p. 108.

2. HERISAW, village de Suisse, & une des communautés extérieures & réformées du canton d'Appenzell; ce n'est pas le même que celui dont on vient de parler dans l'article précédent.

HERISSON, ville de France, dans le Bourbonnois, sur la petite riviere d'Œil, qui se jette dans le Cher au-dessous, à cinq lieues au sud-ouest de Bourbon-l'Archambaut. Il y a une collégiale, compofée de vingt-deux prébendes, sous le titre de *S. Sauveur*. Le doyen est électif.

HERISTALLUM. Voyez HERSTAL.

HERIVAUX, (NOTRE-DAME D') abbaye de l'ordre de S. Augustin, aux confins du diocèse de Paris, du côté de Senlis, à une lieue de Luzarche, & à sept de Paris. Elle fut fondée l'an 1131.

HERIUS, nom d'une riviere de la Gaule Lyonnoise, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 8. Les interpretes soupçonnent que c'est présentement la VILLAINE.

HERKENRODE, abbaye de religieuses, ordre de Cîteaux, dans le pays de Liége, au comté de Loots, sur la gauche du Demer, une lieue au-dessous d'Hasselt vers le couchant.

HERLING, bourg d'Angleterre, dans la province de Nortfolck. On y tient marché public. **Etat présent de la Gr. Bretagne*, *t.* 1.

1. HERMA. Voyez HORMA.

2. HERMA, ancien lieu d'Espagne. Avienus, *Ora marit.* v. 438, ayant parlé de Malaga, & ensuite du port & de la montagne de Vénus, dit :

Porrò in isto littore,
Stetere crebræ civitates anteà,
Phœnixque multos habuit hos pridem locos.
Inhospitales, nunc Arenas porrigit
Deserta tellus. Orba cultorum sola,
Squallent jacentque. Veneris abdito jugo,
Speculatur Herma cespitis Libyci procul
Quod ante dixi; littus hìc rursùm patet,
Vacuum incolarum nunc, & abjecti soli.

HERMACOPOLITÆ. Voyez HERMOCAPELITÆ.

HERMÆ, Ἑρμαὶ, lieu du Peloponnese, aux confins du pays d'Argos & de la Laconie, selon Pausanias, *l.* 2, *in fine*. Ce nom n'est pas celui du lieu, mais des bornes que l'on avoit mises sur une montagne entre les Lacédémoniens, les Argiens & les Tegeates; & Pausanias dit que cette petite contrée en prenoit le nom.

Le dieu connu des Latins, sous le nom de Mercure, étoit nommé par les Grecs Ἑρμῆς, HERMÈS. Comme les Payens croyoient qu'il présidoit au commerce, aux grands chemins, &c. il avoit un culte fort étendu. De-là vient que beaucoup de noms géographiques sont composés du sien.

1. HERMÆA ACRA, Ἑρμαῖα Ἄκρα, *Promontorium Mercurii*. Cap d'Afrique, dans l'Afrique, proprement dite, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3. Pline, *l.* 5, *c.* 4, dit qu'il est à l'opposite de la Sicile, & il y place *Clupée*, ville libre. C'est maintenant le *Cap-Bon*; & la ville de *Clupée* est présentement *Zaffaran*, selon Marmol.

2. HERMÆA ACRA, promontoire de la Marmarique, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5.

3. HERMÆA ACRA, promontoire de l'isle de Crète, dans sa partie méridionale, selon le même, *l.* 3, *c.* 3.

HERMÆA INSULA, petite isle adjacente à la Sardaigne, selon Ptolomée.

1. HERMÆUM, selon Ortélius, cap du Bosphore de Thrace, du côté de l'Europe, selon Sozomène, cité par Pierre Gille, qui dit que c'est présentement *Neocastro*. Leunclavius, *l.* 3, *c.* 3, dit que c'est *Genichissar*. Le premier nom est Grec, le second est Turc.

2. HERMÆUM, lieu d'Asie, selon Polyæn, *l.* 6, entre Lampsaque & Parium, à soixante-dix stades de l'une, & à deux cents de l'autre. * *Ortélius*, Thes.

3. HERMÆUM, cap de la Sardaigne, dans sa partie occidentale, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3.

On appelle aujourd'hui ce cap, CAPO DELLA CACCA. Voyez ce mot.

4. HERMÆUM, montagne de l'isle de Lemnos, selon le scholiaste de Sophocle, *in Philoctet.*

5. HERMÆUM, lieu de Gréce, dans la Béotie, sur l'Euripe. On passoit de-là dans l'Eubée, selon Tite-Live, *l.* 35.

6. HERMÆUM, village du Peloponnèse, dans l'Arcadie, selon Pausanias, *l.* 8, *c.* 35.

HERMÆUS TUMULUS, Ἑρμαῖος λόφος, nom de lieu selon Etienne le Géographe, *in voce* Ἀγκών, qui ne nous apprend point où il étoit.

HERMAGORA, lieu voisin de Constantinople, selon Pierre Gille, dans sa Description du Bosphore.

HERMANCE, bourg de Savoie, dans le Chablais, sur le bord du lac de Geneve, au couchant du fort des Alinges. **Robert*, Carte de Savoie.

HERMANDICA. Voyez SALMANTICA.

HERMANDURI. Voyez HERMUNDURI.

HERMANDUS, fleuve de l'Arachosie; c'est sainsi qu'on lisoit dans quelques éditions vicieuses de Pline, *l.* 6, *c.* 23, au lieu d'*Erymanthus*, que le P. Hardouin a doctement rétabli.

HERMANES, ancien bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, à trois lieues de Seville, vers le couchant méridional. Le nom latin est GERMANI. * *Baudrand*, ed. 1705.

HERMANSTAD, *Cibinium*, ville de Hongrie, dans la Transilvanie, dont elle est la capitale. Les Allemands lui donnent ce nom; mais les habitans la nomment *Ceben*, *Seben* ou *Zeben*, qui est aussi le nom de la riviere qui la baigne, & qui se rend peu après dans l'Alaut. Elle est grande & bien peuplée, dans une plaine. C'est la résidence ordinaire du prince de Transilvanie. Il y avoit un évêché suffragant de Colocz, selon Baudrand. Je n'en

trouve aucune trace dans les Notices. Il ajoûte : ſes habitans ſont Saxons d'origine, & c'eſt de-là que dépendent les ſept fiéges des Saxons, qui ſont dans cette province. Elle eſt à l'orient & à huit milles d'Allemagne de Weiſſenbourg, en allant vers les frontieres de la Moldavie, & à quinze de Claufenbourg.

HERMANSTEIN. Voyez EHRENBREITSTEIN.

HERMATOTROPHI, peuple d'Aſie, vers la Margiane, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 16. Quelques éditions, entr'autres, celle du P. Hardouin, portent *Harmatotrophi*, qui vaut mieux. Ce nom ſignifie des gens *qui nourriſſent des chevaux pour les chariots.*

HERMEDAI ; l'hiſtorien de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 60, nomme ainſi un pays entre le Boryſthène & le Danube.

HERMÉS OPPIDUM, bourg d'Afrique, au promontoire de Mercure, ſelon Procope, *Vandal.* l. 1, c. 6.

HERMESIA, ancienne ville d'Aſie, dans la Mœnie, à quelque diſtance de la côte. Elle ne ſubſiſtoit déja plus du tems de Pline. Quelques exemplaires portent *Harmeſia.*

1. HERMETSCHWYL, (*Hermetis villa,*) abbaye de filles, en Suiſſe, proche la ville de Bremgarten, dans le circuit du comté de Bade, & des bailliages libres. Elle eſt environnée de la Reuſs, & eſt auprès d'un village du même nom. L'an 1080, les religieuſes de ce couvent furent envoyées à Muri, d'où elles dépendent. Mais, l'an 1178, elles furent rétablies dans leur maiſon de Hermetschwyl, & ſont cependant demeurées ſous l'inſpection de l'abbé de Muri. **Etat & délices de la Suiſſe*, p. 145 & 149.

2. HERMETSCHWYL, village de Suiſſe, proche l'abbaye du même nom ci-deſſus.

HERMEUS SINUS. Voyez HERMUS.

HERMI CAMPUS ; Ἑρμαῖον πεδίον, lieu d'Aſie dans l'Eolide, près de Cumes, ſelon Etienne le Géographe.

HERMIANENSIS SEDES, ſiege épiſcopal d'Afrique, dans la Byzacène. La Notice épiſcopale d'Afrique fournit *Donatus Ermianenſis* ; & dans la Conférence de Carthage, *p.* 270, *ed. du Pin*, on trouve *Secundianus Hermianenſis.* Entre les évêques de la Byzacène, qui ſouſcrivirent au concile de Latran, tenu ſous le pape Martin, on trouve *Benaldus epiſcopus Hermianenſis.* Procope, *Vandal.* l. 1, *c.* 14, nous apprend le vrai nom & la ſituation de ce lieu, lorſqu'il dit qu'Hermione eſt une ville éloignée de quatre journées de la mer.

HERMIERES, abbaye de France, de l'ordre de Prémontré, à ſix lieues de Paris, dans la forêt de Crecy, & fondée en 1160.

HERMINIUS MONS, montagne d'Eſpagne, dans la Luſitanie, ſelon Hirtius, *B. Alex. c.* 48, & Dion *l.* 37, *p.* 53 ; on la nomme préſentement MONTE ARMINEO. **Ortel.* Theſ. mais plus communément ARMINHIA.

1. HERMIONE. Voyez l'article HERMIANENSIS.

2. HERMIONE, ancienne ville du Peloponèſe, au royaume d'Argos. Pauſanias, *l.* 2, *c.* 34, diſtingue deux villes de même nom, ſavoir l'ancienne, qui, à la reſerve de quelques temples fut renverſée, & la nouvelle qui fut bâtie à quatre ſtades du promontoire, ſur lequel étoit le temple de Neptune. Le même auteur & Thucydide, *l.* 2, nomment *Hermionide* les environs de cette ville.

3. HERMIONE. Etienne le Géographe, fait mention d'une ville de ce nom, que l'on appelloit auſſi *Laceria ;* mais il ne dit point où elle étoit. Voyez LACERIA.

HERMIONIA, ville ſituée quelque part vers les monts Riphées, ſelon Orphée, dans ſes Argonautiques. **Ortel.* Theſ.

HERMIONICUS SINUS, golfe du Peloponnèſe, auprès de la ville d'Hermione. **Strab.* l. 1.

HERMIONIDE. Voyez HERMIONE 2.

HERMIONS, ancien peuple de Germanie. Pline donne ce nom, comme un nom collectif, qui étoit commun à quatre grandes nations, ſavoir les *Suéves*, les *Hermundurcs*, les *Chattes*, les *Cheruſques*, comme je l'ai remarqué dans l'article GERMANIE. On y peut voir auſſi que les noms de *Germains* & de *Hermions* ne ſont que de différentes prononciations du même nom.

HERMISIUM, ville de la Cherſonnèſe Taurique, ſelon Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 1 ; & Pline, *l.* 4, *c.* 12.

HERMITAGE, lieu ſolitaire, où demeure un hermite ou anachorete, qui s'y eſt retiré pour mener une vie religieuſe & retirée. Anciennement les hermitages étoient dans un déſert, ou au fond de quelque forêt inhabitée, loin du commerce des hommes. L'hiſtoire eccléſiaſtique eſt pleine d'exemples de ſaints, que l'amour de la contemplation & de l'abnégation de ſoi-même, entraînoit dans des ſolitudes. La bonne odeur de leur ſainteté attiroit auprès d'eux des diſciples, dont ils formoient un monaſtere, qui ſouvent étoit cauſe que la forêt ſe defrichoit, & qu'il ſe bâtiſſoit un bourg ou une ville. Il y a en Europe beaucoup de lieux qui doivent leur origine à un hermitage devenu célébre par les vertus du ſaint qui y demeuroit. EREMUS, Ἔρημος, ſignifie *ſolitude*, un *déſert :* de ce mot on a fait *Eremitæ*, Ἐρημῖται, pour ſignifier ceux qui s'y retiroient, comme du verbe *anachorein*, Ἀναχωρεῖν, qui veut dire *ſe retirer, s'éloigner*, on a fait le mot *anachoretes*, Ἀναχωρῆται. A préſent que la ferveur eſt plus rare, & qu'il y a moins de déſerts qu'autrefois, les hermitages ſont éloignés des villes. Ils conſiſtent ordinairement en un petit bâtiment, qui comprend une chapelle & une habitation pour l'hermite, avec un jardin, qui, avec les aumônes, qu'il recueille, fournit à ſa nourriture. Il y a un aſſez grand nombre d'hermitages en France, & encore plus en Italie. Une liſte des hermitages ſeroit quelque choſe de bien difficile à fournir pour un homme qui en eſt ſi éloigné. Je laiſſe ce ſoin à ceux qui ſont à portée de la dreſſer. Je me contente d'en mettre ici quelques articles qui méritent d'être diſtingués.

1. L'HERMITAGE des HELVETIENS, *eremus Helvetiorum ;* déſert de la Germanie, ſelon Ptolomée : il s'étendoit jusqu'aux Alpes.

2. L'HERMITAGE. Voyez EINSIDLEN.

3. L'HERMITAGE, bourg de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Lidesdale, dont il eſt le chef-lieu. Il prend ce nom d'un château nommé l'*Hermitage*, qui eſt démoli. Il appartenoit aux Hepburns, comtes de Bothwell, enſuite aux Stuarts de Coldingham. **Etat préſent de la G. Bretagne*, t. 2, p. 233.

4. L'HERMITAGE : (*le vin de*) c'eſt un vin de France. Il croit dans le Dauphiné, proche de la ville de Thain, ſur le rivage du Rhône, vis-à-vis de Tournon. Sur ce côteau il y a un hermitage qui donne ſon nom au territoire, & au vin qui y vient. **Broſſette*, ſur la troiſiéme Sat. de Despreaux, *v.* 74.

HERMOCAPOLITÆ, peuple d'Aſie, dans la Troade & ſous la juriſdiction de Pergame, ſelon Pline. Le nom de ce peuple ſignifie les *cabaretiers* ou les *aubergiſtes de Mercure.* Les Notices épiſcopales mettent *Hermocapelia* dans la Lydie.

1. HERMON (a), CHERMON, AËRMON, ou Baal-Hermon, montagne. Les Sidoniens lui donnoient le nom de *Schirion* (b), & les Armorrhéens celui de *Sanir.* S. Jérôme dit qu'elle eſt au-deſſous de Paneade, & que pendant l'été, on en portoit de la neige à Tyr, pour rafraîchir le breuvage. Le Chaldéen & l'interprete Samaritain lui donnent le nom de *montagne de la neige* (c), parce qu'elle en eſt toujours chargée, à cauſe de ſa hauteur. Dans le Deuteronome (d) il eſt parlé de Sion, comme faiſant partie du mont Heamon. L'Ecriture (e) met le mont Hermon, comme terminant le pays de-là le Jourdain au ſeptentrion, de même que le torrent d'Arnon au midi. Baal-Gad étoit ſituée dans la plaine du Liban, au pied du mont Hermon (f), & les Hévens au pied de la même montagne, dans la terre de Maspha (g), *depuis Baal-Hermon, juſqu'à l'entrée d'Hemath* (h). Le mont Hermon appartenoit au roi Og, & étoit à l'extrémité ſeptentrionale de ſes états, avant que les Iſraélites en fiſſent la conquête (i). L'auteur du livre apocryphe d'Enoch (k), dit que les anges, qu'il nomme *egregori*, c'eſt-à-dire *les veillans*, étant épris de l'amour des femmes, s'aſſemblerent ſur le mont Hermon du tems du patriarche Jared, & s'engagerent par ſerment & par des anathêmes qu'ils prononcerent, de ne ſe ſéparer jamais qu'ils n'euſſent exécuté leur réſolution, qui étoit de prendre les filles des hommes pour femmes. Les anathêmes, auxquels ils ſe dévouerent, s'ils manquoient à cette promeſſe, firent donner à cette montagne le nom d'*Hermon*, c'eſt-à-dire *anathême* (l). Le pſalmiſte dit que l'union des freres eſt auſſi agréable que l'eſt la roſée du mont Hermon, qui deſcend ſur le mont

de Sion (m). Hermon eſt comme le nom général d'une montagne qui a pluſieurs côteaux, dont l'un eſt appellé *Sion*, l'autre *Sanir* ou *Schirion*. Ainſi la roſée du mont Hermon deſcend ſur le côteau de Sion, qui lui eſt joint comme l'huile deſcend de la barbe d'Aaron, ſur le collet de ſa tunique. Il eſt vrai que *Sion* ou *Zion* du pſeaume 132 eſt écrit ציון & celui du Deuteronome שיאן; mais comme ces lettres ont le même ſon, on peut les confondre. Le pſalmiſte dit ailleurs (n): *vous avez créé l'aquilon & la mer. Thabor* & *Hermon feront retentir leur joie.* La ſituation de Thabor eſt connue. Cette montagne eſt entre la mer Méditerranée, à l'occident, & la mer de Tiberiade à l'orient; le mont Hermon eſt au nord de l'une & de l'autre. L'hébreu porte: *vous avez créé l'aquilon & la droite*, c'eſt-à-dire le nord & le midi; *le Thabor* au midi, *& le mont Hermon* au nord, *feront retentir leur joie.* Les deux parties de ce verſet ſont comme ſynonymes, & s'expliquent l'une & l'autre. *(a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Deuteron.* c. 3, verſ. 9 & 10. (c) *Ad Deuteronom.* c. 4, v. 48. (d) *Ibid.* (e) *Deuteron.* c. 3, v. 8, & c. 4, v. 48. (f) *Joſué*, c. 11, v. 17. (g) *Ibid.* v. 3. (h) *Judic.* c. 3, v. 3. (i) *Joſué*, c. 12, v. 5; c. 13, v. 11; (k) c. 1. (l) Voyez S. Hilaire ſur le pſeaume 133. (m) *Pſalm.* 132, v. 3. (n) *Pſalm.* 88, v. 13.

2. HERMON (a) ou HERMONIIM, montagne de la Paleſtine, au-deçà du Jourdain, dans la tribu d'Iſſachar, au midi du mont Thabor. Pluſieurs croient qu'il en eſt parlé dans cet endroit des pſeaumes (b). *Je me ſouviendrai de vous dans le pays du Jourdain, à Hermon, à la petite montagne;* comme ſi ce mont de de-çà le Jourdain étoit appellé *petite montagne*, pour le diſtinguer du grand Hermon, qui étoit au-delà de ce fleuve. Mais d'autres croient qu'il n'eſt fait mention du petit Hermon en aucun endroit de l'Ecriture, & que cette montagne qui étoit connue ſous ce nom, du tems de S. Jerôme (c), dans la tribu d'Iſſachar au midi du grand champ, n'a été nommée *Hermon* que dans les derniers tems. D'autres expliquent de cette montagne d'Hermon de de-çà le Jourdain, ce qui eſt dit au pſeaume 132: comme la roſée du mont Hermon, qui deſcend ſur le mont Sion. Maundrell dit que la roſée en cet endroit eſt auſſi abondante qu'une groſſe pluie; mais cela ne perſuade pas que le pſalmiſte parle du mont Hermon de de-çà le Jourdain, puiſque le mont Sion n'a aucune liaiſon avec lui; au lieu que nous trouvons un des côteaux du grand Hermon, nommé *Sion*. *(a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Pſalm.* 41, v. 7. (c) *Epiſt.* 44, nouv. édit. *p.* 552.

1. HERMONASSA, ville du Bosphore Cimmerien; & l'une des quatre que Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 19, place dans la presqu'iſle. Denis le Périégete, *v.* 55, dit qu'elle eſt bien bâtie.

2. HERMONASSA, ville d'Aſie, dans le Pont Polemoniaque, près de Cotyora, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6, & dans le même golfe que Ceraſonte. Strabon, *l.* 12, *p.* 548, dit que c'étoient deux villes médiocres.

3. Ortélius, &, ſur ſon autorité, Baudrand mettent une autre HERMONASSA dans la baſſe Mœſie, à peu diſtante de l'embouchure de l'Iſter. Ils citent Pline & Mela, dans les ouvrages desquels je n'en trouve aucune trace. Le dernier ajoûte qu'elle eſt nommée HERMONACTUS par Ptolomée. S'il l'avoit conſulté, il auroit trouvé dans la verſion latine, *l.* 3, *c.* 10, ERMONACTIS VILLA, dans le grec Ἑρμώπακιος κώμη. C'eſt auſſi le nom qu'emploie Strabon, *l.* 7, *p.* 306. κατὰ κώμην Ἑρμώπακιος λεγομένην. *Hermonactis* eſt le génitif d'*Hermonax*. Ortélius avoit mis fort fidélement, en citant Ptolomée & Strabon, *Hermonactis vicus*, dont Baudrand, faute d'exactitude, a fait le nom d'*Hermonactus*. Quoiqu'il en ſoit, Ortélius ſoupçonne que ce lieu eſt préſentement Bialogrod, qui, au rapport de Leunclavius, eſt appellé par les Turcs BELIGRADO & NESTAR ALBA.

HERMONIUS. Voyez THERMODON.

HERMONTHIS, ville d'Egypte, dans le nôme qui en prenoit le nom d'HERMONTHITES, & dont elle étoit la métropole, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, qui écrit ce nom par un ω Ερμωθίς, au lieu qu'Etienne, écrit par un ω Ερμωνθίς. Strabon, *l.* 17, *p.* 816, écrit Hermuthis Ερμυθίς, & dit que l'on y adoroit Jupiter & Apollon, & qu'on y nourriſſoit un bœuf ſacré. Il la place entre Thèbes & la ville des Crocodiles. Antonin en fait auſſi mention dans ſon Itinéraire.

Diospolin,	XII.	M. P.
Tentyram,	VIII.	M. P.
Papa,	VIII.	M. P.
Hermunthim,	XXX.	M. P.
Laton,	XXIV.	M. P.

Cette derniere eſt la même que Latopolis. Ortélius dit que ce nom eſt corrompu en celui de NARMUNTHUM dans la Notice de l'empire. Si c'eſt de cette ville que la Notice a voulu parler, le nom n'eſt pas ſeulement corrompu; mais la ville y eſt horriblement déplacée, puiſqu'elle y eſt miſe, comme étant de l'Auguſtamnique, qui étoit bien loin de-là.

HERMONTHITES NOMOS, contrée d'Egypte, au couchant du Nil. Elle avoit, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, le nôme de Memnon au nord; celui de Thèbes & le Nil au levant, les Dodecaſchœnes au midi, & les montagnes de la Libye au couchant. Ses villes étoient:

Hermonthis, capitale.
Latopolis.
La grande ville d'Apollon;
Enſuite un village ſitué dans les terres, ſavoir
Phthontis;
Et enfin l'iſle d'*Elephantine.*

1. HERMOPOLIS, ville d'Aſie, dans l'Iſaurie. Elle étoit épiſcopale; & Julien, ſon évêque, eſt nommé dans la lettre ſynodique des évêques de cette province, qui aſſiſterent au concile de Chalcédoine. *Carol. à S. Paulo*, Géogr. ſacr. p. 291.

2. HERMOPOLIS. Voyez HERMUPOLIS.

3. HERMOPOLIS. Cuſpinien, *ad Caſſiodor. Conſul. an. Chr.* 516, cité par Ortélius, trouve dans Ammien Marcellin, un lieu de ce nom, vers les frontieres d'Epire & de Macédoine.

HERMOSELLO, ſelon Baudrand, ou FERMOSELLO, bourg fortifié d'Eſpagne, au royaume de Léon, au confluent des rivieres de Douero & de Tormes, à trois lieues au-deſſous de Miranda de Douero. Ce lieu eſt inconnu à Rodrigo Mendes. On croit que c'eſt l'OCELUM DURII d'Antonin.

HERMOTUM, lieu d'Aſie, au bord de la Propontide. Arrien, *Exped. Alex.* l. 1, p. 28, dit qu'Alexandre partit d'Ilium, ſe rendit à Arisbe, à Percote, à Lampsaque, & campa auprès du fleuve Practius, qui, tombant du mont Ida, ſe jette dans la mer entre l'Helleſpont & le Pont-Euxin; que de-là il vint à *Hermotum*, ayant paſſé devant la ville de Colones.

HERMUCHA; l'Hiſtoire mêlée, *l.* 18, citée par Ortélius, nomme trois lieux, où l'armée Romaine fut défaite, ſavoir *Gabatha*, *Hermucha* & *Demithara*. Ortélius croit que ces lieux étoient quelque part en Aſie.

HERMUNDULUS POPULUS; Aulu-Gelle, *Noct. Attic.* l. 16, c. 4, citant Cincius au troiſiéme livre de ſon Traité de la guerre, rapporte en quelle maniere on la déclaroit anciennement, & tire de cet auteur un formulaire des paroles que prononçoit le héraut du peuple Romain, qui faiſoit la déclaration de guerre aux ennemis: voici les paroles. QUOD POPULUS HERMUNDULUS, HOMINESQUE POPULI HERMUNDULI ADVERSUS POPULUM ROMANUM BELLUM FECERE, DELIQUERUNTQUE. QUOD & POPULUS ROMANUS CUM POPULO HERMUNDULO HOMINIBUSQUE HERMUNDUNIS BELLUM JUSSIT. OB EAM REM EGO POPULUSQUE ROMANUS POPULO HERMUNDULO HOMINIBUSQUE HERMUNDULIS, BELLUM INDICO, FACIOQUE. Comme ce paſſage n'eſt accompagné d'aucun éclairciſſement, on ne peut décider où étoit ce peuple. Ce nom, répété juſqu'à ſix fois, m'empêche d'y ſoupçonner un changement de l'r en *l*; ſans cela je ſerois porté à croire que ce ſont les *Hermundures* de l'article qui ſuit.

HERMUNDURI, ancien peuple de la Germanie. Pline, *l.* 4, *c.* 14, le range ſous les Hermions avec les Suéves, les Chattes & les Cherusques. Tacite, au contraire, les range ſous les Suéves, & les étend juſqu'au Danube. Cluvier a recueilli les paſſages des anciens, touchant ce peuple, y a ajoûté ſes conjectures, & marque ainſi leurs bornes. Selon lui, *German. ant. l.* 3, *c.* 28, les Hermundures étoient bornés au couchant par

la Saala, riviere, jusqu'à Salefeld, de-là par une ligne tirée jusqu'à la source du Radach ; ensuite par le Radach & le Mein jusqu'à Bamberg ; de-là par les rivieres de Rednitz & d'Aisch : puis par une ligne imaginée depuis la source de cette riviere jusqu'à Kœnigsprun ou Kœnigsbron, & enfin par la riviere de Brentz, qui y a sa source, & se perd dans le Danube. Ces bornes séparoient le pays des Hermundures de celui des *Alemanni*. Les bornes orientales étoient, selon le même auteur, une ligne tirée depuis Ingolstadt, jusqu'aux sources du Mein, & elle les séparoit des Narisques. De-là au levant d'hyver jusqu'à l'Elbe, ils avoient les hautes montagnes de la Bohême, qui les séparoient des Marcomans ; ensuite au levant d'été, l'Elbe jusqu'au confluent de la Saala, les séparoit des Semnons. La borne méridionale étoit le Danube, depuis le confluent de la Brentz jusqu'à Ingolstadt. Ainsi leur pays comprenoit la principauté d'Anhalt, la partie du duché de Saxe, située entre la Saala & l'Elbe, presque toute la Misnie, excepté la lisiere qui est au-delà de l'Elbe, tout le Voigtland, partie du duché de Cobourg, partie de la Franconie sur la gauche du Mein, un peu du haut Palatinat, & enfin une petite portion de la Suabe. Tel est, selon Cluvier, le pays que les Hermundures habitoient. Tacite, *German.* c. 41, en parle comme d'un peuple fidélement attaché aux Romains. Il parle, *l.* 13, *c.* 57, des guerres qu'ils eurent contre les Chattes pour des salines, qui étoient à la bienséance de ces deux peuples, qui par conséquent étoient voisins l'un de l'autre.

HERMUNTHIS. Voyez HERMONTHIS.

1. HERMUPOLIS ou HERMOPOLIS, ville d'Egypte, dans le Delta, dans une isle formée par le fleuve de Thermuthis, c'est-à-dire, par le bras du Nil, qui passant à *Thermuthis*, qui lui donnoit ce nom, prenoit ensuite celui de la ville de *Sebennytus*, qu'il portoit jusqu'à son embouchûre nommée *Ostium Sebennyticum*. * *Strab.* l. 17, p. 802.

2. HERMUPOLIS PARVA, ou la PETITE HERMUPOLIS, ou HERMOPOLIS, ville d'Egypte, hors du Delta, dans le nôme d'Alexandrie, au couchant du bras occidental du Nil. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, la fait métropole du nôme Alexandrin. Elle étoit épiscopale, comme il paroît par les Notices ecclésiastiques. *Esaias*, son évêque, souscrivit au second synode d'Ephèse, l'an 449.

3. HERMUPOLIS MAGNA, ou HERMOPOLIS LA GRANDE, ville d'Egypte, dans l'Heptanôme, & plus particuliérement dans le nôme, qui en prenoit le nom d'*Hermopolites nomos*, au couchant & à quelque distance du Nil, selon Ptolomée. Cette ville est nommée par Pline, *l.* 5, *c.* 9, *Mercurii oppidum*. Les Notices la mettent entre les villes épiscopales de la Thebaïde. Ammien Marcellin, *l.* 12, *c.* 40, *ed. Valef.* la place aussi entre les plus célébres villes de la Thebaïde avec Coptos & Antinou. On a des médailles de cette ville, frappées du tems d'Hadrien, avec l'effigie de Mercure ou d'Osiris, avec cette legende EPMO, pour *Hermopolitarum*.

Toutes ces villes prenoient leur nom de Mercure. Les deux dernieres ont existé ; mais je ne fais si la premiere que Cellarius fonde sur quelques mots de Strabon, où ce géographe s'explique peu, est bien avérée. Ptolomée, qui a vécu long-tems à Alexandrie, n'en dit rien ; & son silence a de quoi surprendre à l'égard d'une ville qui en devoit être si peu éloignée. Mais voici une autre difficulté ; pas une de ces trois Hermonopoles ne convient à une ancienne tradition rapportée par quelques écrivains ecclésiastiques (a). Ils disent que Jesus-Christ se retira à *Hermopolis*, lorsqu'il vint en Egypte avec Marie & Joseph, & qu'étant entré dans un temple d'Hermopole, toutes les idoles tomberent par terre & se briserent. D. Calmet combat cette tradition, en disant que le peu de tems que J. C. fut en Egypte, ne semble pas permettre qu'il ait poussé jusques dans la Thebaïde. Ce n'est pas la difficulté, puisque cette Hermopole de la haute Egypte n'étoit pas la seule ville de ce nom. On peut ajoûter que D. Calmet, à la vérité, ne met que cinq ou six jours (b), entre le massacre des innocens & la mort d'Herode, qui l'avoit ordonné ; mais d'autres, comme Baronius, Sponde, &c. ont fait voir qu'Herode n'est mort que la huitiéme année de J. C ; & par conséquent J. C. aura été sept ans en Egypte, au lieu de quelques mois que D. Calmet destine à ce voyage. L'Ecriture dit simplement que J. C. fut mené en Egypte, & qu'après la mort d'Herode il en fut rappellé ; elle ne dit point en quel endroit de l'Egypte, Joseph & Marie s'arrêterent. Il y a tout lieu de croire qu'ils n'avancerent qu'autant qu'il falloit, pour être en sûreté. D'ailleurs la tradition me paroît si peu certaine, qu'Elle ne doit pas beaucoup embarasser les critiques. Un auteur moins timide que moi, créeroit une quatriéme Hermopole en Egypte, pour y placer cette tradition ; mais j'avoue que je n'en ai pas la hardiesse. * (c) *Vitæ PP.* l. 2, *c.* 7. *Sozomen*, l. 5, *c.* 21. *Nicephor.* l. 10, *c.* 31. (b) *Hist. de la Vie de J.C.* p. 19.

4. HERMUPOLIS, ville d'Asie, dans la Carmanie, selon Ammien Marcellin, *l.* 23, *c.* 6. MM. de Valois jurgent que c'est la même que Ptolomée appelle *Armusa*, *Ἀρμοῦζα πόλις*.

HERMUPOLITES NOMOS, ou, comme les Latins écrivent, HERMOPOLITES NOMOS, contrée d'Egypte, dans l'Eptanome où elle tenoit le septiéme rang. Ce nôme étoit borné au nord par le nôme Cynopolyte, au levant par le Nil, au midi par le nôme Lycopolyte, & au couchant par les montagnes de la Libye. Il avoit pour métropole Hermupolis, surnommée *la grande*, de laquelle il prenoit son nom. * *Ptolom.* l. 4, *c.* 5.

HERMUS, Ἕρμος, c'est-à-dire, *Mercure* : ce nom étoit propre à quelques rivieres, & à une tribu de l'Attique.

1. HERMUS, riviere d'Asie dans l'Æolide, selon Ptolomée. Elle avoit sa source dans sa Phrygie près d'Eucarpia ; d'où coulant vers le couchant méridional, elle recevoit le HYLLUS, autrement nommé PHRYGIUS FLUVIUS, dit Strab. *l.* 13, assez près de Philadelphie, ensuite le Cryon, puis traversant le mont DRACO, elle recevoit le Pactole qui venoit de Sardis, puis arrosoit les murs de Magnesie du mont Sipyle, & se jettoit dans la mer, entre *Hermesia* & *Leucæ*. Martianus Capella, *l.* 6, *c. de Phrygia*, *p.* 256, édit. Lugd. 1619, dit qu'elle séparoit la Phrygie de la Carie : *Smyrnæos campos Hermus interfecat, qui ortus Dorylæo Phrygiam Cariamque dispertit.* Pline, *l.* 5, *c.* 29, parlant de cette même riviere, dit : au-delà de Smyrne (c'est-à-dire, au-deçà par rapport à nous,) l'Hermus forme des plaines auxquelles il donne son nom. (Ces plaines sont l'*Hermi Campus*, dans l'Æolide, selon Etienne.) Il a sa source, poursuit Pline, auprès de Dorylée, ville de Phrygie, & reçoit plusieurs rivieres, entr'autres le Phryx, (ou le Phrygius,) qui donne son nom aux habitans du pays & le sépare de la Carie ; l'Hyllus & le Cryon qui se sont déja grossis des rivieres de Phrygie, de Mysie & de Lydie. On voit qu'il distingue le Phryx de l'Hyllus, que Strabon confond. Voyez HYLLUS. Il est étonnant qu'il n'ait point parlé du Pactole. L'Hermus est présentement nommé le SARABAT. L'auteur de la Vie d'Homere, attribuée à Herodote, *p.* 556, *edit. Gronov.* 1716, dit : les habitans de Cumes ou Cymes bâtissoient alors dans le fond du golfe Hermeen, τῆ Ἑρμαίᾳ κόλπῳ, une ville à laquelle Thesée donna le nom de *Smyrne* qui étoit celui de sa femme, dont il vouloit perpétuer la mémoire. On voit par ce passage, que le golfe de Smyrne, qui a pris le nom de la ville que l'on y bâtissoit alors, portoit le nom de cette riviere qui s'y perd, & s'appelloit HERMÆUS SINUS.

2. HERMUS, riviere du Peloponnese, dans l'Achaïe, selon Pausanias *in Eliacis*.

3. HERMUS, bourg de Gréce, dans l'Attique, dans la tribu Acamantide, selon Etienne le Géographe. Il étoit entre Athènes & Eleusine. * *Spon*, Liste de l'Attique.

HERNDAL, petit pays de la Scandinavie, au pied des montagnes de Norwége, entre le Solfiell au nord, le Skarsfiell au levant, le Dofrefiel & le Runtfiell au midi ; c'est un bailliage du gouvernement de Drontheim ; & ces montagnes le séparent de l'Hempterland, qui est de la Suéde. Il prend son nom du Herndal, bourgade située assez près de la riviere qui coule à Drontheim, & fut cédée à la Suéde avec l'Hempterland par la paix de Bromsbroo, en 1645. * *Robert de Vaugondy*, Atlas. *Baudrand*, édit. 1705.

HERNHAUSEN, château & maison de plaisance des électeurs de Brunswig-Hanover, à un demi-mille de Hanover, remarquable par l'étendue de ses bâtimens, & par la beauté de ses jardins.

HERNICI, ancien peuple d'Italie, dans le *Latium*. Il n'eſt guère connu que par les guerres qu'il eut contre les Romains, qui le ſoumirent de bonne heure, encore n'en connoît-on que quatre ou cinq lieux plus remarquables que les autres, ſavoir

ANAGNI, ville capitale,	*Veruli*,
Alatri,	& *Ferentinum*.

A quoi il faut ajoûter *Affile*, ſitué dans les montagnes, entre Sublaque & Anagni. Les quatre premieres villes ſont bien marquées dans ce paſſage de Tite-Live, *l.* 9, *c.* 42: les Herniques, dit-il, en furent très-mécontens; les habitans d'Anagni firent une aſſemblée générale de tous les peuples, dans le cirque appellé *maritime*; à la reſerve de ceux d'*Alatri*, de *Ferentinum* & de *Veruli*, tous les peuples compris ſous le nom d'*Herniques*, declarerent la guerre au peuple Romain. Il dit encore, *c.* 43: on rendit à trois peuples d'entre les Herniques, ſavoir d'*Alatri*, de *Veruli*, & de *Ferentinum*, la liberté de ſe gouverner par leurs propres loix. On voit par ces deux paſſages, que ces trois dernieres villes ne voulurent point avoir guerre contre les Romains; & c'eſt une preuve que celle d'Anagni ſe trouvoit aſſez forte avec le reſte du pays, pour hazarder contre eux le ſort des armes; d'où il eſt naturel de conclure que les villes confédérées avec elle, étoient puiſſantes & nombreuſes, puiſqu'enſemble elles oſoient faire tête aux Romains, & même leur déclarer la guerre. Cependant nous ignorons abſolument leurs noms. Il ne s'eſt conſervé que celui de la capitale qui les avoit miſes en mouvement, & ceux des trois villes qui ne voulurent point avoir part à cette guerre, & qui en furent recompenſées par les Romains. A l'égard de la cinquiéme qui eſt *Affile*, c'eſt Holſtenius, *in Ital. ant.* p. 203, qui la donne aux Herniciens. Frontin, *de Colon.* avoit dit: *Affile oppidum lege Sempronia in centuriis & in laciniis ager ejus eſt aſſignatus.* Ce lieu eſt nommé EFFIDE dans les Dialogues de S. Gregoire, *l.* 2, où il traite de la Vie de S. Benoît, dont il rapporte un miracle opéré en cet endroit: dans les premieres années de l'hiſtoire Romaine, ce peuple eſt nommé comme faiſant un corps à part & diſtingué des Latins; mais dans la ſuite, il ſe trouve confondu & ſe perd dans le *Latium*. Feſtus dit qu'il tiroit ſon nom *Hernici* des roches que les Marſes appelloient *Herna* en leur langue. Et Virgile *Æneid.* l. 7, v. 684, ayant dit:

Hernica ſaxa colunt quos dives Anagnia paſcit.

Servius ajoûte cette remarque: dans la langue des Sabins les rochers ſont appellés *Hernæ*. Un certain chef puiſſant attira des Sabins hors de leur demeure, & les engagea à demeurer avec lui dans des montagnes pleines de roches, d'où vinrent ces noms HERNICA LOCA & POPULI HERNICI.

HERNOSAND, ville maritime de Suéde, au golfe de Bothnie, dans l'Angermanie, dont elle eſt la capitale. Elle eſt dans une anſe ou une petite iſle, forme un havre aſſez commode, près des confins de la Medelpadie, vers le 60 d. 5′ de latitude. On y tient des foires très-frequentes; & on y voit un collége aſſez célébre.

HERO, ville d'Egypte, ſelon Antonin. Voyez HEROPOLIS.

HEROA. Voyez THURIUM, ville d'Italie, au golfe de Tarente.

HEROCLE, HERCULANEUS PAGUS, ou plutôt HERCOLE. Voyez ce mot.

1. HERODION, château de Paleſtine, à ſoixante ſtades de Jeruſalem. Joſeph. *Antiq. l.* 14, *c.* 25, & *Bell. l.* 7, *c.* 25, le nomme également *Herodia* Ἡρώδια, *Herodion*, & Ἡρώδιον ou Ἡρῴδειον. Suidas en a pris Ἡρῴδειον, τόπος Herodion, lieu; Pline, *l.* 5, *c.* 14, dit: *Herodium* avec une ville célébre de même nom. Joſeph, *Antiq.* l. 14, *c.* 25, & l. 16, c. 2, dit que c'étoit une forteresſe, & qu'Herode la bâtit en cet endroit, où il battit ſes ennemis lorsqu'il s'enfuyoit de Judée. Elle étoit à ſoixante ſtades, c'eſt-à-dire, à deux lieues & demie de Jeruſalem, ſur une colline au pied de laquelle il y avoit beaucoup de maiſons, qui formoient une ville. Joſeph, *Antiq.* l. 15, c. 12, en fait mention, ſur-tout lorsqu'il met entre les onze toparchies de la Judée Engaddi, Herodion, Jericho, & lorsqu'il dit qu'*Herodion* n'étoit pas loin de *Thekoe*. C'eſt dans cette Herodion qu'il choiſit ſa ſepulture.

2. HERODION. Il y avoit encore une autre HERODION. Joſeph, *Bell.* l. 1, c. 16, dit qu'Herode la bâtit ſur une montagne vers l'Arabie τῷ πρὸς Ἀραβίαν ὄρει. Anſi il paroît, dit Reland, *Paleſt.* p. 820, qu'elle étoit au-delà du Jourdain ou de la mer Morte; car Joſeph dit de même, *l.* 1, *c.* 6, que Machæronte étoit ſituée vers les montagnes d'Arabie. Elle étoit différente d'Herodion qui n'étoit qu'à ſoixante ſtades de Jeruſalem; car d'une ville ſituée ainſi, on ne ſauroit dire qu'elle eſt vers l'Arabie. On peut faire cette queſtion, dit Reland, dans la quelle de ces deux Herodions le corps d'Herode fut enſeveli? Joſeph, *Bell.* l. 1, c. 21, raconte qu'on le porta de Jericho à Herodion l'eſpace de deux cens ſtades. Je crois, répond Reland, que ce fut à celle qui étoit à ſoixante ſtades de Jeruſalem; car ſi on joint ces ſoixante ſtades à cent cinquante, qui étoit la diſtance de Jericho à Jeruſalem, cela fait deux cens dix ſtades qui peuvent avoir été réduits à deux cens, pour faire un nombre rond. Outre cela, l'autre Herodion étant un lieu expoſé aux courſes des ennemis, & ſi éloigné de la capitale, il n'eſt pas croyable qu'Herode ait voulu y être enterré; au contraire, l'Herodion voiſin de Jeruſalem, avoit été non-ſeulement fortifié par ce roi, mais même orné; au lieu qu'on ne dit point qu'il eût embelli l'autre: il s'étoit contenté de le fortifier.

HERODIS AGER, maiſon de campagne d'Italie, dans la voie Appienne, à trois milles de Rome. On la nommoit auſſi HERODIS VILLA. * *Ortel.* Theſaur.

HERODIOUM. Voyez HERODION.

HEROEADÆ, ou EROIADÆ, bourg de l'Attique, dans la tribu Hippothoontide, ſelon le Lexique de Phavorin.

HERONA, Ἡρῶνα, ville de la Dalmatie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 17. Elle étoit dans l'intérieur du pays.

HERONE, Ἡρώνη, promontoire de l'Inde, en-deçà du Gange, ſelon Arrien, *Peripl. mar. Erythr. p.* 25, *ed. Oxon.* C'eſt une chaîne de roches heriſſées, à la droite du golfe de Barygaza, auprès du village de Cammoni.

HEROON, Ἡρώων πόλις, c'eſt-à-dire, la ville des Héros, ou HEROOPOLIS.

HEROOPOLIS, ville d'Egypte, au fond de la mer Rouge, ou, ce qui revient au même, au fond du golfe Arabique, pour parler comme les anciens. Strabon, *l.* 17, dit: près d'Arſinoé eſt la ville des Héros, & Cléopatride au fond du golfe Arabique, du côté de l'Egypte. Pline, *l.* 6, *c.* 29, dit: outre le golfe Elanitique, eſt un autre golfe, nommé ÆANT par les Arabes dans lequel eſt la ville des Héros, *Heroum oppidum*. Il appelle, *l.* 5, *c.* 11, ce même golfe HEROOPOLITIQUE, du nom de la ville. Mela, *l.* 3, *c.* 8, *n.* 43, place la ville de Berenice entre deux promontoires, dont il nomme l'un *Heroopolitique*, & l'autre *Strobile*. C'eſt en cette ville que ſe terminoit le fameux canal de Trajan, pour la communication du Nil & de la mer Rouge. Voyez au mot CANAL les articles CANAL DE PTOLOMÉE, & CANAL DE TRAJAN. HEROOPOLIS donnoit ſon nom à un nôme d'Egypte, dont elle étoit la métropole. Ptolomée ne parle point de ce nôme, mais bien Pline, *l.* 5, *c.* 9, qui le nomme expreſſément HEROOPOLITES NOMOS. Cette ville d'Heroopolis eſt ſimplement nommée HEROON par Antonin.

Vicum Judeorum		
Thou,	XII.	M. P.
Heroon,	XXIV.	M. P.
Serapiu,	XVIII.	M. P.
Clysmon,	L.	M. P.

HEROOPOLITICUM PROMONTORIUM, promontoire d'Egypte, dans le golfe Arabique, ſelon Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 8, *n.* 43.

HEROSA. Voyez SAMOS.

HEROUM INSULA, ou *l'iſle des Héros*. Voyez ACHILÉE 2.

HEROUM OPPIDUM. Voyez HEROOPOLIS.

HEROU, bourg d'Egypte, ſur la mer Rouge, avec un château près de ſa partie la plus ſeptentrionale, vers

Suez, à quatre-vingt-dix mille pas de Damiete & autant de la mer Méditerranée. C'eſt l'Heroopolis des anciens. * *Baudrand*, ed. 1705.

HERPA, ville d'Aſie, dans la Cappadoce, ſur la riviere de Carmalus, dans la préfecture de Sargaraſena, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6. Strabon, *l.* 12, *p.* 537, la nomme une très-petite ville, πολίχνιον.

HERPEDITANI, peuple de la Mauritanie Tingitane.

HERPHE, Ἥρφη, ville de la grande Armenie, ſelon Strabon cité par Ortélius, *Theſaur.* Mais je trouve dans l'auteur même, *l.* 14, *p.* 663, Ἡρφὴν πολίχνη, & dans la verſion latine HERPHENSE OPPIDULUM; une note marginale avertit que les manuſcrits portent Ἔρφων, & Caſaubon obſerve qu'il faut lire Ἥρφη: il croit que c'eſt la même qu'HERPA de Cappadoce.

1. HERRADURA, port de l'Amérique méridionale, ſur la côte du Chili, dans la mer du Sud. De Laët, *Ind. Occid.* l. 12, c. 6, remarque qu'il eſt ſûr & commode, & que les Eſpagnols l'ont ainſi nommé, parce qu'il a la figure d'un fer à cheval. Il eſt à une lieue au-deſſus du vent de la pointe de Coquimbo, & terminé de ce côté-là par une pointe nommée *la pointe de Herradura*. C'eſt, dit l'auteur du Supplément au Voyage de W. de Rogers, *p.* 66, un très-bon port, ſans aucun danger, le fond net.

2. HERRADURA, autre port de l'Amérique, au Chili, entre le port de la Conception & la riviere d'Itata. C'eſt une baie avec un bon havre, à l'entrée duquel on voit trois ou quatre petits rochers qui paroiſſent au-deſſus de l'eau.

3. HERRADURA, petite baie de l'Amérique méridionale, ſur la côte du Perou, près des rochers de Guara. C'eſt un bon havre où l'on peut mouiller entre la pointe & le continent, s'il n'y a pas moyen de doubler ces rochers. Dans la baye on en voit un petit qui ſe nomme TAMBILLIO: on peut courir entre ce rocher & la terre, mais il vaut mieux le ranger du côté de la mer.

4. HERRADURA, cap de l'Amérique, dans la nouvelle Eſpagne, ſur la mer du Sud, dans la province de Coſta Ricca, à dix-huit lieues du cap blanc (le golfe de Maya eſt entre ces deux caps,) & à onze lieues de Rio della Stella.

HERREA, ville du Peloponeſe, ſelon Tite-Live, *l.* 33. Ortélius ſoupçonne qu'il faut lire HERDA en cet endroit.

HERRENALB, *Alba dominorum*, ancienne abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, ſur la riviere d'Alb, au haut marquiſat de Bade. Elle a été ſupprimée par la paix de Weſtphalie, & donnée aux ducs de Wurtemberg.

HERRNGRUND, petite ville de la haute Hongrie, à un mille de Newſol, ſelon Edouard Brown, *Voyages*, *p.* 155. Elle eſt ſur un terrein fort élevé, quoique ſituée entre deux montagnes. Ce qu'elle a de plus remarquable, ce ſont ſes mines, où l'on deſcend par des échelles; les eaux ne les incommodent point, parce que la mine eſt ſi élevée ſur la montagne, que l'eau s'écoule facilement. Elle eſt presque toute entourée de rochers. Ses paſſages ne ſont pas ſi réguliers que ceux de Chremnitz, & il y a de grands creux ſous terre. Les veines en ſont fort belles, & ce qu'on en tire eſt fort riche; car de cent livres on en trouve vingt de cuivre, quelquefois trente, ou quarante, & même quelquefois ſoixante. La plus grande partie de ce métal eſt attachée au rocher. On a bien de la peine à l'en ſéparer; & même dans pluſieurs endroits, on trouve que le métal & le rocher ne font enſemble qu'une groſſe pierre. On les diſtingue par la couleur; car le cuivre eſt presque toujours jaune ou noir, lorſqu'on le tire de la mine. Le jaune eſt très-bon; mais il y a quelque peu d'argent dans le noir.

On trouve auſſi dans cette mine de pluſieurs ſortes de vitriol, du blanc, du verd, du bleu & du rouge transparent. Il y a même une certaine terre verte, nommée *Berg-Grun*, ou *vèrd mineral*, dont les peintres ſe ſervent, & des pierres d'une très-belle couleur verte & bleu. Ce ſont ces pierres qui ont fait trouver les *turquoiſes*; & c'eſt pour cela qu'on les nomme *meres des turquoiſes*.

Cette mine a auſſi deux ſources d'eau vitrioliques, qui ont la vertu de changer le fer en cuivre: on les appelle ZIMENT l'une & l'autre, & on les diſtingue par les noms *d'ancien* & de *nouveau*. Ces ſources ſont bien avant dans la mine, & on y laiſſe ordinairement le fer pendant quinze jours. Ces eaux apportent beaucoup de profit au maître de la mine, parce que tout le méchant fer, & celui dont on ne peut plus ſe ſervir ſe change d'abord en très-bon cuivre. On l'eſtime même plus que l'autre, parce qu'il n'eſt point ſi dur, & qu'il ſe fond plus facilement. Ceux qui travaillent dans cette mine, y ont formé une ville ſouterreine aſſez étendue, & le nombre des habitans en eſt très-grand; ils y obſervent un ordre admirable. Leurs veilles ſont fort exactes, leurs repos n'eſt point troublé; ils aiment autant à travailler qu'à ſe rafraîchir; & enfin ils ſe repoſent, pendant huit heures, dans le creux d'un rocher, après avoir employé autant de tems à travailler.

HERRY, ville épiſcopale, ſelon la Notice du patriarchat d'Antioche. Elle étoit dans ce patriarchat, & reconnoiſſoit Boſtra pour métropole.

HERSTALL. Voyez HERSTEL.

HERSTAL, château & village de Pays-bas, au pays de Liége, ſur la rive gauche de la Meuſe, à une lieue au-deſſous de Liége (a). C'étoit autrefois une maiſon royale des rois de France. On dit que Pepin charmé de la ſituation de cet endroit, y bâtit un château, & y fit ſon ſéjour le plus ordinaire. C'eſt pour cela que pluſieurs hiſtoriens modernes le nomment *Pepin de Herſtal*. Ce lieu eſt nommé dans les actes écrits en latin HARISTALLIUM, & ARISTALLIUM *cum foreſte*. Il eſt nommé dans les Capitulaires de Charles le Chauve, & compté entre les maiſons royales. Le roi de France qui la fit bâtir, la nomma HARISTALLIUM, ou HERISTALLIUM, ou ARISTALLIUM, qui, dans la langue vulgaire, ſignifioit un logement militaire. Quelques-uns expliquent ce nom par l'écurie du roi, ou du ſeigneur, & le dérivent de *Her, ſeigneur* & de *Stal, écurie*. Ce château, après avoir appartenu immédiatement aux rois Carlovingiens, vint au pouvoir des ducs de Lothier, ou de la baſſe Lorraine, qui en ont toujours eu la ſeigneurie directe; car pour l'utile, elle fut donnée en partage par Henri I, duc de Brabant, à ſon fils puîné Godefroy, dont le fils Henri étoit ſeigneur de Herſtal, comme on le voit par une patente du même Henri dit *de Louvain*, & ſeigneur de Herſtal, datée de l'an 1284. Son fils Jean, ſeigneur de Herſtal, mourut ſans poſtérité, l'an 1324. Son héritiere fut ſa ſœur Beatrix, qui mourut auſſi ſans enfans, l'an 1337. Cette ſeigneurie a paſſé aux comtes de Naſſau, princes d'Orange, dont le dernier a été Guillaume III, roi de la grande Bretagne, mort ſans enfans, l'an 1702; & cette baronie d'Herſtal fait partie de ſa ſucceſſion qui eſt conteſtée par pluſieurs princes. *(a) *Valeſ.* Notit. Gall. *p.* 242. (b) *De Longuerue*, Deſc. de la France, *part.* 2, *p.* 128.

Le roi de Pruſſe, héritier en partie de cette maiſon, vendit cette baronnie à l'évêque de Liége, en 1740.

HERSTEL, ville d'Allemagne, en Weſtphalie, dans l'évêché de Paderborn (a), ſur le Weſer. Ce lieu doit ſon nom à Charlemagne, & eſt dans le pays des anciens Saxons; car, comme nous le remarquons ailleurs, du tems de ce monarque, la Saxe étoit où eſt aujourd'hui la Weſtphalie. L'hiſtorien, connu ſous le nom de *l'Aſtronome*, dans le Recueil de Reuber, dit de Charlemagne, *ad ann.* 797: pour achever la guerre contre les Saxons, il prit le parti de paſſer l'hyver dans le pays même; ayant pris ſon monde avec lui, il partit pour la Saxe; & ayant campé au bord du Weſer, il ordonna que le lieu où il étoit campé, ſeroit nommé HERISTELLI. L'auteur de la Vie de Charlemagne, dans le Recueil de Pithou, parle à-peu-près dans les mêmes termes. Adelme, *ad ann.* 797, après avoir copié les mêmes termes, ajoûte que ce lieu garde encore le même nom. Le poëte anonyme dit de même.

Wiſuræ poſtis in littore caſtris
Sedit, Heriſtellique locum juſſit vocitari;
Hactenus hoc & nomen habet.

Henri Meibom croit que ce nom fut donné à cet endroit, à cauſe de Herſtal, château royal dont on a parlé

dans l'article précédent, & auquel il reſſemblóit aſſez, tant par ſa ſituation au bord d'une belle riviere, que par les autres beautés (b). Il y fit venir ſes fils Pepin & Louis qui revenoient, l'un de ſon expédition d'Italie, l'autre de ſon expédition d'Eſpagne. Il y donna audience aux ambaſſadeurs des Huns, & à un ambaſſadeur d'Adefonſe, roi de Gallice & d'Aſturie, qui lui apporta une tente parfaitement belle. Il y fonda même un évêché qui dura peu; & c'eſt peut-être celui de Paderborn qu'il y avoit transféré, & qui retourna en ſon premier lieu. La maiſon de Falkenberg a long-tems poſſédé cette ville de Herſtel. Les Heſſois la pillerent & brûlerent le 24 Juillet 1465. Ils la ravagerent de nouveau au mois d'Octobre 1632, & enfin ils la brûlerent encore au mois de Novembre 1637. Henri, duc de Saxe, la retira de leurs mains. Theodore de Furſtenberg acheta les prétentions des Falkenberg & autres créanciers, & acquit cette ville pour ſon égliſe; entr'autres conditions de l'accord, on convint que l'on choiſiroit auprès d'Herſtel un lieu que l'on céderoit à cette famille pour y bâtir un nouveau château. C'eſt de cette maiſon qu'étoit Theodore de Falkenberg, maréchal de la cour de Guſtave Adolphe, roi de Suede, qui défendit pour ce prince la ville de Magdebourg, aſſiégée par Tilli. * (a) *Monum. Paderborn. p.* 214. (b) *Aſtronom. apud Reubervita Carol. Magn. apud Pithœum*, &c.

Comme *Herſtel* & *Herſtal* étoient également appellés *Heriſtallum* par quelques-uns, & qu'ils étoient également fameux, par les actes donnés dans l'un ou dans l'autre, on les diſtinguoit chacun par un ſurnom. On appelloit *Herſtel ſur la Meuſe*, *Heriſtallum Francicum*; & *Herſtel ſur le Weſer*, *Heriſtallum Saxonicum*. Voici une inſcription que le fameux évêque de Paderborn, Ferdinand de Furſtenberg, a compoſée pour la ville d'Herſtel.

SEU. TE. CÆRULEUS. PLACIDO. VEHIT. AMNE. VISURGIS.
SIVE. FACIS. TERRA. CARE. VIATOR. ITER.
PARVA. MORA. EST. FAMÆ. RELEGAS. MONUMENTA. VETUSTÆ.
ET. PRECOR. HÆC. PAUCIS. CARMINA. SCRIPTA. NOTIS.
MAGNUS. HERISTALLO. CAROLUS. DUM SAXONAS. URGET.
HIC. POSITIS. CASTRIS. NOMEN. HABERE. DEDIT.
LEGATOS. HIEMANS. HIC. REGIA. DONA. FERENTES.
AUDIIT. ET. NATOS. JUSSIT. ADESSE. SUOS.
HIC. CŒTAM. RETULIT. FATO. MELIORE. CATHEDRAM.
AD. VITREAS. PADERÆ. LENE. FLUENTIS. AQUAS.
NON. TAMEN. OMNIS. HONOS. ABIIT. QUIN. ÆMULA. FRANCO.
CERTAT. HERISTALLI. GLORIA. SAXONICI.

Cette inſcription dit en abrégé ce qu'il y a d'hiſtorique dans cet article.

HERSZPRUCK, petite ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, à deux milles de Loffen, & à trois de Sultzbach, ſur la riviere de Pegnitz, dans le Nordgaw. Elle appartenoit autrefois auſſi-bien que Lauffen, & quelques autres places voiſines au haut Palatinat, & enſuite à l'empereur Charles IV & à la couronne de Bohême; puis de nouveau, au haut Palatinat; mais en 1504, durant la guerre du Palatinat & de la Baviere, elles furent acquiſes par la ville de Nurenberg, comme fief mouvant de la couronne de Bohême. Elle appartient encore à cette ville; elle ſouffrit beaucoup le ſiécle paſſé, durant les longues guerres d'Allemagne. * *Zeyler*, Franc. Topogr. *p.* 26 & 31.

HERTA. Jornandes nomme ainſi une tour ſituée au bord du Danube, de laquelle un certain Mundon s'empara avec une bande de brigands qu'il avoit raſſemblés; & continuant ſes vols dans le pays d'alentour, il ſe fit donner le titre de roi. Lazius croit en trouver des traces dans le monaſtere d'*Erdewdi*, qui eſt en Hongrie, dans une iſle du Danube, aſſez près des ruines de l'ancienne *Teutoburgium*.

HERTFELD, petite contrée d'Allemagne, dans la Suabe, entre Awlen, Bopfingen, Kœnigsbrun, Giengen & la ſeigneurie de Graveneck; elle s'étend en long du nord-quart au nord-eſt, au ſud-quart au ſud-eſt. Ce ſont des montagnes & des forêts ſemées de quelques villages. * *Zeyler* & *De l'Iſle*, Cartes de la Suabe.

HERTFORD, ville d'Angleterre, dans le Herfordshire, ſur la riviere de Lea, à vingt milles de Londres. Elle eſt ancienne, & a été autrefois plus conſidérable qu'elle n'eſt à préſent. La cauſe de ſa décadence, c'eſt qu'on en a détourné le grand chemin, pour le faire paſſer à Ware. Hertford a un château & trois paroiſſes. * *Etat préſ. de la G. Bretagne*, *t.* 1, *p.* 72.

HERTFORDSHIRE, province d'Angleterre, dans l'intérieur du pays, dans les diocèſes de Londres & de Lincoln: elle a cent trente milles de tour, & contient environ quatre cents cinquante-un mille vingt arpens, & ſeize mille cinq cens ſoixante-neuf maiſons. C'eſt une belle & agreable province, voiſine de Middleſex. L'air y eſt bon, & le terroir y eſt fertile en bled, en pâturages & en bois. La Lea & le Coln en ſont les principales rivieres. Le froment, l'orge & les grains germés pour la biere ſont ſon plus grande négoce. Ses villes & bourgs où l'on tient marché ſont:

*Hertford, capitale,	Baldock,
*Saint Albans,	Hitchin,
Barnet,	Hodsdon,
Ware,	Royſton,
Berkhamſted,	Standon,
Bukmansworth,	Stevenidge,
Hartfield,	Stortford,
Buntingford,	Tring,
Barkway,	Watford.

HERTICEI, ancien peuple de la Sarmatie Aſiatique, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 7. Il le met au nombre des peuples qui étoient au bord du Tanaïs.

HERTOGENBOS. Voyez BOIS-LE-DUC.

S'HERTOGENDALE, abbaye de filles, en Brabant, entre Louvain & Vavre.

1. HERTZBERG, château d'Allemagne, dans la principauté de Grubenhagen. Il eſt affecté pour être la réſidence des princeſſes douairieres. * *Hubner*, Geogr. *p.* 514.

2. HERTZBERG, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, aux confins de la Luſace. Elle eſt paſſablement grande. * *Hubner*, Geogr. *p.* 565.

HERTZOGTHUM; ce mot, ſur les cartes géographiques Allemandes, veut dire *duché*.

HERTZOGENBUSCH, nom Allemand de BOIS-LE-DUC.

HERULES, (LES) faiſoient nombre parmi les Barbares qui renverſerent l'empire Romain. Voici les paſſages des anciens auteurs qui peuvent ſervir à faire connoître cette nation. Zoſime, *l.* 1, *c.* 42, dit que ſous l'empire de Claudius, tout ce qui reſtoit de Scythes, enflé de quelques ſuccès, ſe joignit aux Herules, aux Peuces, aux Goths, & que s'étant aſſemblés au bord du Tyras, riviere qui ſe jette dans le Pont-Euxin, & ayant conſtruit ſix mille barques, ils s'embarquerent au nombre de trois cens vingt mille hommes; & côtoyant le Pont-Euxin, ils manquerent les villes de Tomes & de Marcianople, & vinrent juſques dans la Propontide, où ne ſachant pas gouverner leurs barques, ils ſe heurterent, & ſe culbuterent les uns les autres; de ſorte qu'il en périt un grand nombre. Le reſte gagna l'Helleſpont, arriva de l'autre côté de l'Archipel, aſſiégea Caſſandrie & Theſſalonique; ils étoient ſur le point de prendre ces villes, lorſqu'ayant ſu que l'empereur arrivoit avec des troupes, ils entrerent dans la Macedoine, & pénétrerent dans le pays juſqu'à ce qu'ils trouverent un corps de cavalerie des Dalmates, qui leur tua trois mille hommes. Malgré cette perte, ils ne laiſſerent pas de faire tête à l'armée imperiale qui les pourſuivoit. Le combat fut ſanglant, & les Romains prirent la fuite; mais voyant leurs ennemis engagés dans des lieux où il n'y avoit aucune route marquée, ils les attaquerent de nouveau, & en taillerent en piéces quarante mille. Le reſte courut les côtes de Theſſalie, de Gréce, de Crete, de Rhodes, où il ne fit rien de remarquable, & ſe retira: enfin la peſte en fit périr beaucoup dans la Theſſalie & la Macedoine; ceux qu'elle épargna, prirent

parti dans les troupes impériales. Il y a deux choſes à remarquer dans ce paſſage. 1° Tous les Herules ne partirent pas avec ces Scythes, & le gros de la nation demeura dans le pays qu'elle occupoit. 2° Ce pays étoit au bas du Danube, puiſqu'on la nomme avec les Peuces & les Goths qui habitoient au bord de ce fleuve. Procope eſt celui des anciens, qui a parlé de cette nation, avec plus d'étendue. Voici ce qu'il en dit dans ſon Hiſtoire des Goths, *l.* 2, *c.* 14. Je me ſerverai de la traduction de Couſin; mais je ſubſtituerai le nom d'*Herules* à celui d'*Eruliens* dont il s'eſt ſervi.

Je dirai en cet endroit, dit cet hiſtorien, quels peuples ce ſont que les Herules, & comment ils ont fait alliance avec les Romains. Ils habitoient autrefois au-delà de l'Iſtre (du bas Danube,) & ils adoroient pluſieurs dieux à qui ils ſacrifioient des hommes. Ils ſe conduiſoient par des loix toutes contraires à celles des autres nations. Il ne leur étoit pas permis d'être malades ni de vieillir. Si-tôt que quelqu'un ſe ſentoit malade, ou qu'il étoit arrivé à la vieilleſſe, il étoit obligé de prier ſes parens de l'ôter du nombre des hommes. Les parens dreſſoient un bûcher, au haut duquel ils le mettoient, & lui envoyoient un Herule, qui n'étoit pas de ſes parens, avec un poignard; car il n'étoit pas permis aux parens de le tuer. Quand celui qui l'avoit tué, étoit deſcendu, ils mettoient le feu au bois; & après qu'il étoit éteint, ils ramaſſoient les os, & les couvroient de terre. Après la mort d'un homme, ſa femme étoit obligée, pour donner des preuves de ſa vertu, & pour acquérir de la réputation, de s'étrangler à ſon tombeau. Si elle manquoit à le faire, elle ſe couvroit d'une confuſion éternelle, & s'attiroit la haine irréconciliable des parens de ſon mari. Voilà quelles étoient les anciennes mœurs des Herules. Ayant augmenté, par la ſuite du tems, & leur nombre & leur puiſſance, ils battirent leurs voiſins, & s'emparerent de leurs biens. Les Lombards furent les derniers qu'ils ſubjuguerent, & à qui ils impoſerent un tribut.

Quand Anaſtaſe parvint à l'empire, les Herules n'ayant plus d'ennemis à attaquer, mirent bas les armes, & demeurerent en repos, durant trois années. Ennuyés enſuite de ne rien faire, ils ſe ſouleverent contre leur roi Rodolphe, lui reprochant ſa lâcheté. Rodolphe ne pouvant ſouffrir ces outrages, fit la guerre aux Lombards ſans ſujet. Les Lombards lui députerent, pour le prier de leur déclarer pour quelle raiſon il leur faiſoit la guerre; que s'ils avoient manqué à payer le tribut qu'ils lui devoient, ils étoient prêts d'y ſatisfaire, & que ſi le tribut étoit trop petit, ils étoient d'accord de s'obliger à en payer un plus grand. Ce prince ne répondit à ces propoſitions que par des menaces, & il continua ſa marche. Les Lombards lui envoyerent une ſeconde ambaſſade, qui fut mépriſée comme la premiere. Enfin ils lui en envoyerent une troiſiéme, par laquelle ils proteſterent que les Herules avoient tort de prendre les armes; que s'ils perſiſtoient dans ce deſſein, ils ſeroient contraints de ſe défendre; que Dieu, qui peut détruire par une foible vapeur toute la puiſſance des hommes, leur ſeroit témoin qu'ils ne ſe défendoient qu'à regret, & qu'ils eſpéroient que ce Dieu ſeroit l'arbitre d'une guerre que les Herules entreprenoient par une injuſtice toute viſible. Ils avoient eſperé d'attendrir ces aggreſſeurs par des conſidérations ſi puiſſantes; mais ceux-ci n'en firent nul état, & perſiſterent dans le deſſein d'en venir aux mains. Lorsque les deux armées furent en préſence, une nuée obſcure couvrit celle des Lombards, tandis que le ciel paroiſſoit clair ſur celle des Herules, ce qui paſſoit pour un ſigne de leur défaite, n'y ayant point de préſage plus funeſte que celui-là parmi les Barbares. Les Herules qui mépriſoient tout, ne laiſſerent pas d'attaquer fiérement leurs ennemis, & de ſe promettre un ſuccès égal à l'avantage de leur nombre. Cependant ils furent vaincus, presque tous taillés en piéces, & entr'autre, leur roi Rodolphe. Les autres prirent la fuite; quelques-uns ſe ſauverent, & les autres furent maſſacrés.

Comme ils ne pouvoient plus demeurer dans leur pays après une défaite ſi honteuſe, ils en ſortirent, & coururent avec leurs femmes & leurs enfans les bords du Danube, s'arrêterent enſuite à une contrée qui avoit été habitée autrefois par les Rugiens, lesquels étoient venus avec les Goths s'établir en Italie; mais comme cette contrée étoit déſerte, ils en furent bientôt chaſſés par la faim, & allerent dans le voiſinage des Gepides, qui leur permirent au commencement d'y demeurer, mais qui enſuite prirent leurs troupeaux, enleverent leurs femmes, & enfin leur firent la guerre; ce que ne pouvant ſouffrir, ils paſſerent le Danube, & s'y établirent avec la permiſſion de l'empereur Anaſtaſe, qui leur fit un accueil très-favorable. Mais depuis étant irrité des mauvais traitemens que ces Barbares faiſoient aux Romains, il envoya contre eux des troupes, qui les défirent, & les auroient entiérement exterminés, ſi les chefs n'euſſent eu la bonté de leur accorder la vie, & de leur permettre de ſervir dans les armées de l'empereur. Anaſtaſe ayant ratifié cette grace, le reſte des Herules fut conſervé. Ils n'eurent pas néanmoins l'honneur d'être alliés des Romains, & ne leur rendirent aucun ſervice.

Juſtinien étant parvenu à l'empire, leur donna un bon pays, leur fit des préſens conſidérables, les honora de ſon alliance, & les obligea tous de ſe faire Chrétiens. Voilà, poursuit toujours Procope, comme ils ont embraſſé une maniere de vivre plus civile & plus polie. Ils ont depuis fait profeſſion de notre ſainte religion, & ont combattu ſous nos enſeignes. Nous ne trouvons pas néanmoins qu'ils ſoient tout-à-fait fidèles; ils exercent, ſans honte, des brigandages contre leurs voiſins, ſe ſouillent par les plus abominables de toutes les conjonctions, même par celles des bêtes. Enfin ce ſont des ſcélérats dignes des plus cruels ſupplices; il y en a peu, parmi eux, qui ſoient demeurés fermes dans l'amitié des Romains; tous les autres s'en ſont ſéparés pour le ſujet que je vais dire. Les Herules furent ſi brutaux & ſi enragés contre leur roi, qui ſe nommoit *Ochon*, qu'ils le maſſacrent ſans autre prétexte que de dire qu'ils ne vouloient plus avoir de roi à l'avenir, quoique de ſon vivant, & auparavant même, ils n'euſſent un roi que de nom, & qui n'avoit pas plus de pouvoir qu'un particulier. Chacun mangeoit & buvoit avec lui, & diſoit en ſa préſence tout ce qu'il avoit envie de dire, cette nation étant la plus imprudente & la plus incivile du monde. Ils ſe répentirent cependant de leur crime, & dirent qu'ils ne pouvoient plus vivre ſans roi & ſans chef. Après pluſieurs déliberations, ils trouverent qu'ils ne pouvoient faire mieux que d'envoyer en l'iſle de Thulé, pour demander quelqu'un de la maiſon royale, pour être leur roi. Procope, *c.* 15, tâche enſuite d'expliquer quel rapport avoient les Herules avec l'iſle de Thulé. Quand les Herules, dit-il, vaincus par les Lombards, abandonnerent leur pays, une partie s'établit dans l'Illyrie; (ce ſont ceux dont il vient de rapporter la deſtinée,) les autres ne voulant pas paſſer le Danube, allerent chercher des demeures jusqu'aux extrémités de la terre. Etant donc conduits par quelques-uns du ſang royal, ils traverſerent tout le *pays des Sclavons*, & enſuite une vaſte ſolitude qui eſt au-delà; ils entrerent dans le *pays des Warnes* & dans le Dannemarck, & arriverent à l'Océan où ils s'embarquerent, & parvinrent à l'iſle de Thulé.

Procope décrit cette iſle; & entr'autres peuples, il y met les Scritifines & les Gautes, & dit que ces derniers ſont une nation nombreuſe, qui reçut les Herules lorſqu'ils s'y allerent établir; après quoi, il poursuit ainſi.

Les députés des Herules trouverent dans l'iſle de Thulé pluſieurs princes de la famille royale, entre leſquels ils en choiſirent un; mais comme ils mourut en chemin, ils y retournerent, & en prirent un autre qui ſe nommoit *Todaſius*, & qui emmena ſon frere, nommé *Aordus*, & deux cens jeunes hommes de l'iſle. Comme il ſe paſſa beaucoup de tems dans le voyage de ces députés, les Herules qui habitoient dans le voiſinage de Singidone, ſentirent que ce n'étoit pas faire prudemment leurs affaires, que de choiſir un roi ſans le conſentement de l'empereur, & envoyerent une ambaſſade à Conſtantinople, pour le prier de leur donner un roi; il leur envoya incontinent un Herule qui étoit à ſa cour, & qui ſe nommoit *Suartuas*. Ce nouveau ſouverain fut d'abord bien reçu par les Herules, ſalué avec toutes ſortes de reſpects, & obéi avec une fidélité très-exacte. Peu de tems après, on eut nouvelle de l'arrivée des députés de l'iſle de Thulé. A l'inſtant, Suartuas commanda d'aller au-devant d'eux, & de les tuer, en quoi il fut ſuivi de

ſes

ſes ſujets ; mais lorſqu'ils furent éloignés ſeulement d'une journée, il fut abandonné de tout ſon monde, & contraint de s'enfuir ſeul à Conſtantinople. Comme l'empereur ſouhaitoit avec paſſion de le rétablir ſur le trône, les Herules qui redoutoient ſa puiſſance, eurent recours aux Gepides ; & ce fut le ſujet de leur déſunion d'avec nous.

Paul Diacre abrége de beaucoup le royaume des Herules ; car il ſuppoſe qu'après leur défaite par les Lombards, ils n'eurent plus de rois, & donne à entendre que cette nation ſe fondit dans celle de ſes vainqueurs, comme il arrive ſouvent ; mais avant que d'aller plus loin, il faut faire quelques remarques ſur l'hiſtoire qu'en fait Procope. Elles ſerviront, ou à le rectifier, ou à mieux démêler qu'il n'a fait l'origine de cette nation.

Procope ne leur connoit point d'établiſſement plus ancien, que celui qu'ils avoient au-delà du Danube : ils y étoient dès le tems de l'empereur Claudius, c'eſt-à-dire, dès l'an 268, comme nous l'avons vu dans le paſſage de Zoſime. Après leur défaite par les Lombards, une partie paſſa le Danube, & vint s'établir ſur les terres de l'empire, où ils ſe firent chrétiens ; l'autre partie remonta le Danube, & repaſſa au travers du pays des Sclavons ; or les Sclavons ou Slaves, comme je le ferai voir en ſon lieu, occupoient alors le pays d'entre l'Elbe & la Viſtule, c'eſt-à-dire l'ancienne Vandalie. Quant à ce que dit Procope, qu'ils traverſerent le Dannemarck, & arriverent à Tulé, qui eſt aujourd'hui l'Iſlande, c'eſt une exagération pardonnable à un homme qui étant né à Ceſarée en Paleſtine, paſſa une partie de ſa vie à ſuivre Beliſaire dans ſes voyages, en qualité de ſecrétaire. Une preuve qu'il n'avoit qu'une idée fort peu correcte de l'iſle de Tiulé, c'eſt qu'il y met les *Scritifini*, peuple que les anciens auteurs mettent tous dans la Scandinavie. Le Danemarck & Thulé ſont de trop dans la narration de Procope. Les Herules n'allerent pas plus loin qu'au bord de la mer Baltique. Ils vinrent, comme il dit très-bien, au pays où demeuroient les Warnes. Ces Warnes, ou Warins, prenoient leur nom du Warnow, riviere de la Baſſe-Saxe dans le Meckelbourg, & qui coule à Roſtock, où elle eſt fort large. Cluvier, guidé par une reſſemblance de ſon, la cherche à *Heel* ou *Heila*. Voyez HEILA. Il ſeroit bien plus naturel de les chercher auprès des Warnes & des Rugiens, avec qui on les trouve ſouvent nommés. Or il ſe trouve qu'à deux milles de Roſtock, il y avoit une ancienne ville nommée *Weerle*, des ruines de laquelle Schwan a été bâtie. Son nom latin étoit *Herula*, comme l'écrit le docte Bangert, dans ſes Notes ſur la Chronique des Slaves, par Helmod, *l.* 1, *c.* 12, *p.* 35 ; & ce nom eſt un reſte de ce peuple, nom dont les rois Wandales avoient ſoin de ſe parer autant que du nom général de la nation, puiſqu'ils ſe diſoient *rois des Herules & des Wandales*. Ce que dit Procope, qu'ils trouverent dans l'iſle de Thulé une nombreuſe nation nommée *Gautes*, il faut entendre les Goths, avec qui ils s'aſſocierent quelquefois. Zonare, *in Gallieno*, dit : il vainquit enſuite les Herules, peuple d'entre les Scythes & les Goths. Jornandes qui, étant Goth lui-même, auroit dû parler des Herules avec plus de connoiſſance de cauſe que les Grecs, les fait venir de la Scandinavie, & dit, *de Reb. Getic. c.* 3, que les Danois avoient chaſſé les Herules de leur pays, & que ces derniers ſont ceux qui, entre toutes les nations de la Scandinavie, ont fait le plus de bruit à cauſe de leur haute ſtature. Il dit, *c.* 23, qu'Ermanaric, rois des Goths, déja maître de bien des peuples, ne fut point content qu'il n'eût aſſujetti les Herules, après en avoir maſſacré une grande partie. Il nous apprend qu'ils avoient alors Alaric à leur tête ; & voulant enſuite nous donner l'origine de ce peuple, il a recours à l'autorité d'Ablavius, hiſtorien Goth, cité quelquefois par l'Anonyme de Ravenne, & dit que cette nation avoit été nommée *Eruli*, parce qu'elle habitoit auprès des Palus Méotides, dans des marais que les Grecs appellent *Hele*. Il eſt certain que des Grecs les ont nommés Ἕλληες comme on le peut voir dans Etienne le Géographe, & dans le grand Etymologique. Cependant on ne le peut pas dire généralement ; car Zonare, dans l'endroit cité, dit Αἰρύλοι & Procope Ἐρύλοι qui eſt l'*Heruli* des Latins. Jornandes ſemble nous marquer comment cette nation finit, au moins la partie qui étoit au voiſinage des Goths, vers l'Illyrie. Sidonius Apollinaris, *Carm.* 7, dit :

Cursu Herulus, Hunnus jaculis, Francuſque natatu.

Les Herules excelloient à la courſe : les Huns à lancer le javelot, & les Francs à nager. Jornandes, *c.* 23, dit auſſi qu'ils étoient très-legers à la courſe ; qu'il n'y avoit point alors de nation qui n'en voulût avoir dans ſon armée, & que malgré cet avantage, ils ne laiſſerent pas d'être aſſervis par les Goths, qui étoient plus peſans & plus fermes, & qu'enfin ils furent réduits à obéir au roi Ermanaric, avec toutes les autres nations des Gétes. Nous avons remarqué ailleurs, que dans ce tems on confondoit mal-à-propos les noms de *Goths* & de *Gétes*.

Pour moi je penſe que la premiere demeure des Herules étoit au voiſinage du Warnau, dans le Meckelbourg, à peu-près où a été enſuite la ville de Werle, en latin *Herula* ; que ſi Tacite n'en a point fait mention, c'eſt qu'ils étoient alors compris ſous le nom général de Vandales ; que dans les irruptions des Goths & des Vandales, vers le midi, ils eurent leur part à ces migrations, & demeurerent quelque tems au-delà du Danube, où abordoient les nations ſeptentrionales ; qu'une partie paſſa le Danube après la bataille perdue contre les Lombards, s'établit dans l'Illyrie, où elle eut tous les revers que nous avons marqués, & ſe perdit enfin dans l'armée des Goths. Que l'autre partie retourna dans la Wandalie, auprès des Warnes ; que ce fut à ceux-ci que les autres envoyerent demander un roi, & que ces Herules revenus dans leur patrie, y ſubſiſterent longtems dans l'idolatrie, puiſque ce ne fut que fort tard que la foi chrétienne leur fut annoncée ; encore l'embraſſerent-ils plus par force que par perſuaſion, puiſqu'à la moindre occaſion ils la quittoient, & maſſacroient les prêtres. Leur nom ſe perdit peu-à-peu dans celui de *Slaves*, & enfin en celui de *Meckelbourg*.

L'auteur Latin d'une Chronique Eſclavone, inſérée dans le Recueil de Lindebrog, & réimprimée dans celui de Fabricius, laquelle finit en 1487, dit que les HERULES, ou Eveldes, ſont entre l'Oder & l'Elbe, près de la riviere de *Habola*, qui eſt le Havel. Ainſi il les confond avec les habitans du Havelland. Le ſçavant Bangert n'eſt pas tombé dans cette erreur ; car il dit : IV. *Havelani*, *Heveldi*, *& Hevelli*, *ad Havelum fluvium* : les habitans de Havelberg ; X. *Warnavi*, *Varini*, *Heruli*, *Werli & κατ' ἐξοχὴν Wendi* ceux de Roſtock, de Butzow, & de Guſtrow, trois villes ſituées ſur le Warnau. Voyez SLAVES.

HERWORD. Voyez HERFORD.

HERY. Voyez HERAT.

HERYN, montagne de la Mauritanie Ceſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2.

HERZEGOVINE, (L') pays de la Turquie, en Europe, dans la Boſnie, dont elle eſt la partie ſupérieure, ſelon M. Baudrand. On le nomme auſſi *duché de S. Saba*, & anciennement on le nommoit *Zachulmi*. Ce pays s'étend vers la Dalmatie, qui le borne au couchant & au midi. Elle a pour capitale la ville de *Caſtel-Nuovo* qui eſt aux Vénitiens ; mais tout le reſte eſt aux Turcs qui y ont dix-huit places, entr'autres, Moſtar, Narenta & Trebigne. Cette province faiſoit autrefois partie de la Servie.

HESDIN, (l'S) ne ſe prononce point, c'eſt pourquoi quelques-uns l'omettent ; en latin *Hesdinium*, ou *Hisdinium*, ville de France dans l'Artois, ſur la Canche. Il faut diſtinguer le *Vieil Hesdin*, & la ville qui porte aujourd'hui le nom de Hesdin. Ce ſont deux villes différentes.

La premiere étoit ancienne. On croit même que c'eſt le *Vicus Helene* ou *Hedene Vicus* de Sidonius Apollinaris. Voyez HELENE 7. Quelques ſavans diſent qu'Helene, femme de Conſtantius Chlorus, & mere du grand Conſtantin, ayant été répudiée par ſon mari, ſe retira en ce lieu, & y fit bâtir un château qu'elle nomma *Vicus Helenæ*. D'autres ſoutiennent que *Vicus Helenæ* eſt *Houdan* ou *Othain*. M. l'abbé de Longuerue n'a pas trouvé cette origine aſſez prouvée pour la rapporter, &

se contente de marquer les différens maîtres qu'a eus cette place. Hesdin, dit-il, étoit une forteresse qui appartenoit aux comtes de Flandres, & qui fut donnée pour dot par Philippe d'Alsace, avec l'Artois, à Isabelle de Hainaut, femme de Philippe-Auguste. Robert, comte d'Artois, frere de S. Louis, l'eut & la laissa à ses successeurs. Elle fut prise par Louis XI, fur Marie de Bourgogne, & rendue par Charles VIII à Philippe d'Autriche. La guerre ayant été déclarée entre Charles V & François I, les François, l'an 1521, se rendirent maîtres de Hesdin, dont on fut obligé de promettre la restitution au traité de Madrid. Ce traité n'ayant point été exécuté, il fut accordé par la paix conclue à Cambrai, l'an 1529, que Hesdin seroit rendu à Charles V. Les François ayant ensuite repris cette place, on en laissa la possession à François I, par le traité de Crespi. Hesdin fut pris & rasé par l'armée de Charles V, l'an 1553. Le lieu où il étoit, conserve encore le nom de *Vieil-Hesdin.* * *Piganiol de la Force.* Descr. de la France, *t.* 3, *p.* 243.

Le nouveau *Hesdin*, ou la ville de Hesdin d'aujourd'hui, doit sa fondation à Philibert. Ce prince qui étoit général de l'armée impériale dans les Pays-bas, non content d'avoir signalé son généralat par la prise & par la destruction de Hesdin, voulut rendre à l'empereur, qu'il servoit, une autre place qui ne lui fût pas conteftée. Il fit aggrandir & fortifier, en 1554, le village du MESNIL, situé une lieue au-dessous de Hesdin; & en ayant fait une ville flanquée de fix bastions royaux, il lui donna le nom de *Hesdin-Fert*, nom composé de celui de la ville détruite, & des quatre lettres que les ducs de Savoye portent, & qui signifient, dit-on, *fortitudo ejus Rhodum tenuit.* Cette ville est un hexagone régulier, environné d'un bon fossé & d'une bonne contrescarpe, avec des demi-lunes, & autres ouvrages qui défendent cette place du côté où il n'y a point de marais. Elle fut prise, en 1639, par Louis XIII, qui l'assiégeoit en personne, & qui y entra par la bréche, & se tournant vers Puisegur, prit fa canne qu'il donna à la Meilleraye, en lui disant: *Je vous fais maréchal de France, voilà le bâton que je vous en donne. Les services que vous m'avez rendus m'obligent à cela.* Hesdin fut ensuite cédé à la France par le traité des Pyrénées en 1659.

Le bailliage de Hesdin est entre le Boulenois, le bailliage de Montreuil, le Ponthieu, & les bailliages d'Avesnes & d'Aubigni. La partie du bailliage de Hesdin, qui est au midi de la Canche, qui est du diocèse d'Amiens, a fait partie du territoire des peuples *Ambiani*, & non pas de celui des Morins.

HESDRIN. Voyez ESDRIN.

HESEBON. Voyez ESBUS.

HESER, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda. Salomon la fit bâtir ou fortifier, *Reg.* l. 3, c. 9, v. 15. Dom Calmet croit que c'est apparemment la même ville qu'ASOR, ou HASOR.

HESICHA. Palladius, dans la Vie de S. Opien, nomme ainsi un monastere qui étoit situé près de la mer. Ortelius croit qu'il étoit dans la Syrie.

HESIDRU, fleuve de l'Inde, selon Pline, *l.* 6, *c.* 17. Il étoit à cent soixante-huit milles de l'Hypanis, & à pareille distance du Jomanes.

HESION-GABER. Voyez ASION-GABER.

HESIS ἥσις, lieu de la Silicie, selon Joseph, *Antiq.* *l.* 18, *c.* 11.

HESMUNTHIS : ce nom se trouve ainsi dans l'Itinéraire d'Antonin pour HERMONTHIS. Voyez ce mot.

HESN-MEDI', ville de Perse. Elle est, selon Tavernier, *Voyage*, *l.* 3, *c. dernier*, à 74 d. 45′ de longitude, & à 32 d. 5′ de latitude. Il croît quantité de beaux fruits autour de cette ville, & on les transporte à Balfara, & en divers autres lieux.

HESPERA, ἕσπερα, grande isle d'Afrique, selon Diodore de Sicile, *l.* 3, *c.* 53. Il la place dans un lac formé par le fleuve Triton; mais il en parle à l'occasion d'une fable; & ce qu'il en dit, n'a rien de fort historique.

HESPERIA. Voyez ESPAGNE & ITALIE. Ce mot vient de *Hesper* ou *Vesper*, qui marque le couchant. Comme l'Italie est plus occidentale que la Grèce, les Grecs la nommerent *Hesperie*; & les Italiens donnerent ce même nom à l'Espagne, parce qu'elle a la même situation à leur égard. Virgile, *Æneid.* l. 1, v. 573, nomme l'Italie *Hesperiam magnam*; & Horace, l. 1, *Ode* 36, appelle l'Espagne *Hesperia ultima*, fur quoi Dacier remarque que toute la partie occidentale de l'Europe étoit *Hesperia*: l'Italie, pourfuit-il, *Hesperia proxima*, ou fimplement *Hesperia*: l'Espagne, *Hesperia ultima*, parce qu'elle est la plus éloignée. Il y avoit donc deux *Hesperies*; la *grande* qui est l'Italie; & la *petite* qui est l'Espagne, selon le P. de la Rue, *in Æneid.* l. 1, v. 534, ou l'*Hesperie voisine*, ou la plus proche qui est l'Italie; & l'Hesperie *derniere*, ou la plus éloignée qui est l'Espagne, selon Dacier.

1. HESPERIDES, (LES) ville de la Pentapole & de la Cyrenaïque. Voyez HESPERIS.

2. HESPERIDES, (LES JARDINS DES) jardins fameux dans l'antiquité fabuleuse. Comme ces jardins ne subsistoient que dans l'imagination des poëtes, plusieurs auteurs les ont diversement placés, afin d'avoir la commodité de les trouver en leur chemin, & de prendre occasion d'en tirer des images agréables. On a supposé que les Hesperides, filles d'Hesper, gardoient, par l'ordre de Junon, un jardin où il croissoit des pommes d'or qu'Hercule enleva, ayant tué le dragon qui en défendoit l'entrée: rien n'est moins décidé que l'endroit où étoient ces prétendus jardins. Pline, *l.* 19, *c.* 4, dit qu'ils étoient vers la ville de Lixus, à deux cens pas de l'Océan, près d'un temple d'Hercule plus ancien que celui de l'isle de Gades. Ils étoient donc, selon lui, dans la Mauritanie Tingitane. Claudien, *de Laud. Stilic.* l. 1, les met bien loin de-là sur le fleuve Triton.

Quos vagus humectat Cinyps & proximus hortis
Hesperidum Triton.

Ce voisinage du fleuve Triton, & de ces jardins, pourroit bien venir de l'isle *Hespera* dont parle Diodore de Sicile. Voyez HESPERA. Strabon, *l.* 17, *p.* 836, fait bien mention d'un lac des Hesperides; mais il dit que le fleuve Ladon s'y jette. Parlant ailleurs des jardins des Hesperides, il les place à quatre petites journées de chemin du fond du golfe de la grande Syrte. Il trouve ce lieu assez ressemblant à celui de Jupiter Ammon, & qu'il est arrosé d'eaux, grand avantage au milieu d'un pays de sables brûlans & altérés. Qu'une partie est couverte d'arbres, & que l'autre est employée à semer des grains, &c. D'autres l'ont mis à la ville qui a été successivement appellée *Hesperis* & *Berenice*; & Pline, *l.* 5, *c.* 5, exprime la raison de cette diversité par ces mots: *Vagantibus Græciæ fabulis*, les fables des Grecs n'ayant rien de fixe. En effet, il n'appartient qu'aux lieux véritablement historiques & existans, d'avoir une situation qui leur soit propre.

HESPERIDES, (LES ISLES DES) isles de la mer Atlantique. Pline, *l.* 6, *c.* 31, n'en parle qu'avec un air d'incertitude; car, après avoir nommé les deux Gorgoges, il ajoûte: on raconte qu'encore au-delà il y a deux isles des Hesperides. Cela ne convient point aux Canaries, & encore moins aux Açores. Ce qu'il dit ensuite, y convient encore moins: tout cela, dit-il, est si peu certain, que si nous en croyons Statius Sebosus, des isles Gorgognes aux isles des Hesperides, il y a quarante jours de navigation le long de l'Atlas, & une journée depuis les isles Hespérides au cap nommé *Hesperu Ceras*. On voit bien que Pline met tout cela sur la côte occidentale d'Afrique. Si Pline avoit parlé avec certitude, & qu'il n'y eût aucun doute sur l'exactitude du calcul de Statius Sebosus, il seroit naturel de dire: le cap nommé *Hesperu Ceras* doit avoir reçu ce nom à cause de sa situation à l'occident. Ce doit donc être le cap verd le plus occidental de toute l'Afrique, & de tout l'ancien continent. Les Hespérides étoient à une journée en-deçà; ce pouvoient être deux des isles du Senegal: & ainsi du reste de cette course. Mais on ne peut compter sur des relations imparfaites, & dressées dans des tems où ces lieux n'étoient connus que par une tradition obscure & incertaine. Denys le Periégete ne parle point de ces Hespérides, lorsqu'il dit *dans les isles Hespérides qui sont fertiles en étain.* Ce mot *Hespérides* n'est pas le nom propre de ces isles, mais une simple épithète qui désigne *occidentales*; & cela est fondé sur l'opinion fausse de quelques anciens géographes,

qui ont cru que ces iſles d'où on apportoit l'étain en Eſpagne, étoient au couchant de ce pays. Voyez CASSITERIDES. Cette ſituation, par rapport à l'Eſpagne, a engagé Hill, commentateur de Denys, à ſoupçonner que ces Hespérides de ſon auteur pouvoient bien être les AÇORES.

Quelques Eſpagnols, & entr'autres, Oviedo, ont prétendu que les Hespérides ſont les Antilles, & ajoûtent que Dieu, en les faiſant paſſer ſous la domination des rois Catholiques, n'a fait que reſtituer à leur couronne ce qui lui avoit appartenu 3150 ans auparavant, ſous le roi Hesperus, de qui elles avoient pris leur nom. Oviedo avance même, que les apôtres S. Jacques & S. Paul y ont prêché l'évangile, & cite pour garant de ce fait les Morales de S. Grégoire.

HESPERII ÆTHIOPES, ancien peuple d'Ethiopie dont il occupoit la partie la plus occidentale. Les Ethiopiens Ichthyophages, c'eſt-à-dire, qui ſe nourriſſent de poiſſon, occupent le grand golfe de l'Océan occidental. Les plus méridionaux d'entr'eux, qui s'étendent juſqu'à une terre inconnue, ſont appellés *Hesperii Æthiopes*, c'eſt-à-dire, Ethiopiens occidentaux. Ce grand golfe eſt celui de Guinée; & les plus méridionaux de ce golfe ſont les habitans du Congo. Ils étoient peut-être les mêmes que les *Hesperiens de Libye*, quoique Maxime de Tyr, *Diſc.* 38, place ceux-ci vers un promontoire du mont Atlas. Strabon, *l.* 17, *p.* 829, parle des *Hesperii Æthiopes*, à l'occaſion de quelques paſſages d'Eratoſthene, relevés par Artemidore. Il parle auſſi, *l.* 14, *p.* 647, de divers fleuves auſquels le nom de *Lethé* étoit commun, & en met un chez les *Hespérites Libyens* ὁ τοῦ Ἕσπεριτος τοῦ Λήθου. La verſion latine porte *apud Hesperitas, ſeu occiduos Afros*; ce qui veut dire chez les Africains occidentaux. Caſaubon veut qu'au lieu de Λήθου, on liſe Ἑσπερίτου, c'eſt-à-dire, au lieu des *Libyens* les *Espagnols*. Ortelius eſt d'un ſentiment contraire: il oppoſe à Caſaubon l'autorité de Strabon, de Pline, de Lucain & de Martianus Capella. On vient de voir les paſſages des deux premiers; les deux derniers ne parlent ſimplement que des jardins des Hespérides, que Martianus Capella met auprès du mont Atlas, dans la Mauritanie Tingitane. Le paſſage de Lucain les place bien loin de-là, & découvre même la ſource d'une mépriſe, s'il y en a dans le paſſage de Strabon. Voici le paſſage entier. Il parle de la flotte de Caton, qui, après une rude tempête, entra heureuſement dans le lac de Triton.

Pars ratium major regimen clavumque ſecuta eſt,
Tuta fugæ, nautasque loci fortita peritos,
Torpentem Tritonos adit illæſa paludem:
Hanc, ut fama, Deus quem toto littore pontus,
Audit ventoſa perflantem murmura concha,
Hanc & Pallas amat, patrio quæ vértice nata
Terrarum primam Libyen (nam proxima cælo eſt,
Ut probat ipſe calor) tetigit, Stagnique quieta,
Voltus vidit aqua, poſuitque in margine plantas,
Et ſe dilecta Tritonida dixit ab unda.
Quam juxta Lethon tacitus prælabitur amnis
Infernis, ut fama, trahens oblivia venis:
Atque inſepiti quondam tutela Draconis,
Hesperidum pauper ſpoliatus frondibus hortus.
Invidus annoſo famam qui derogat ævo,
Qui vates ad vera vocat. Fuit aurea ſilva, &c.

C'eſt-à-dire: *la plus grande partie des vaiſſeaux, par l'habileté des pilotes, échappa à ce danger, & arriva ſans aucun malheur à l'étang de Triton. On dit que ce marais eſt chéri du dieu, qui fait retentir la mer du bruit de ſa conque. Il eſt auſſi aimé de Pallas, qui étant éclose du cerveau de ſon pere, deſcendit d'abord dans la Libye, qui étant la terre la plus voiſine du ciel, comme le prouvent les chaleurs qu'on y ſent, fut la premiere qui s'offrit aux yeux de cette déeſſe. Elle vit les eaux tranquilles de ce marais, s'arrêta ſur ſes bords, & en prit le ſurnom de* Tritonide. *Auprès de ce marais coule paiſiblement le Lethon (Lethes, Lethos ou Lathon,) lequel, à ce qu'on dit, tira des conduits ſouterreins la qualité qu'il a de faire oublier.* Auprès de ce marais, *ſe trouve auſſi le jardin des Hesperides, autrefois gardé par un dragon qui veilloit toujours; mais il a perdu ces richeſſes depuis qu'il a été dépouillé de ſes fruits, & qu'on ne lui a laiſſé que ſes feuilles. Car il y a de la malignité à vouloir démentir l'antiquité, & à réduire les poëtes à ne rien dire que de vrai.*

Lucain ſe livre enſuite à ſon imagination. Le jardin des Hespérides eſt donc placé près du marais de Triton, lequel eſt le même que Strabon appelle le *lac des Hesperides*, où il dit, *l.* 17, *p.* 836, que ſe jette le fleuve Ladon, que Lucain nomme *Lathon*, *Lethon* ou *Lethes*; car ces trois manières de lire ce nom, ſont autoriſées par des éditions ou par des manuſcrits. La reſſemblance du nom avec le fleuve Lethé, ſi fameux par l'oubli que l'on puiſoit avec ſes eaux, a donné occaſion de les confondre, quoique le vrai fleuve du Lethé ſoit en Eſpagne. Voyez LETHÉ & HESPERIS.

HESPERIS, ville de Cyrenaïque. Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 8, dit en nommant les cinq villes de la Pentapole: Hesperis, Apollonie, Ptolemaïde, Arſinoé & Cyrène, qui donne le nomme au pays. Pline, *l.* 5, *c.* 5, dit que la même ville s'appelloit *Berenice*, & que les fables des Grecs, au ſujet des Hespérides, ayant été attribuées à divers pays, cette ville en avoit anciennement porté le nom. Il ajoûte: à peu de diſtance de cette ville, coule le fleuve Lethon; il y a un bois ſacré où l'on dit que ſont les jardins des Hespérides. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 4, dit: Berenice, que l'on appelle auſſi *Hespérides*. Ammien Marcellin, *l.* 22, joint auſſi les deux noms. L'ancien nom étoit *Hesperis*. Elle prit l'autre de Berenice, femme de Ptolomée Evergete. A l'égard du fleuve *Lethon* que Pline nomme, c'eſt le même dont il eſt parlé dans le paſſage de Lucain, cité dans l'article *Hesperii Æthiopes*, & que le Lethé, dont parle Strabon dans le paſſage rapporté au même endroit.

1. HESPERITÆ, ancien peuple de la Libye. Voyez HESPERII ÆTHIOPES.

2. HESPERITÆ, ancien peuple d'Aſie, vers le Phaſe, ſelon Xenophon, dans ſa Retraite des dix mille, *l.* 7, *in fine*. Dans le dénombrement des Satrapes, qui commandoient dans les provinces que l'armée Gréque traversa dans ſa retraite; il dit que Teribaze avoit, pour ſon département, les Phaſiens & les Hespérites. D'Ablancourt, avec ſa hardieſſe accoutumée, dit que *Tiribaze* gouvernoit le Phaſe & l'Armenie.

HESPERIUM CERAS, ou Ἕσπερ κέρας *Hesperum Ceras*; nom que les anciens ont donné à un cap d'Afrique fort avancé vers le couchant. C'eſt Pline, *l.* 6, *c.* 31, qui le nomme ainſi: il dit que Statius Seboſus le plaçoit à une journée de navigation au-delà des iſles Hesperides. Il dit un peu auparavant, *l.* 6, *c.* 30, que du milieu de l'Ethiopie, une montagne fort haute s'avance vers la mer; qu'elle y brûle par des feux continuels; que les Grecs l'appellent *Théon Ochema*, & qu'elle eſt à quatre journées de navigation du promontoire *Hesperion Ceras*, qui confine à l'Afrique, auprès des Æthiopiens Hesperiens ou Occidentaux. Cet *Hesperion Ceras*, ſelon Mercator, eſt le *cap blanc*; ſelon Florian del Campo, c'eſt le *cap verd*; le P. Hardouin croit que c'eſt *Sierra Liona*, en quoi il s'accorde avec le P. Briet & Sanſon; & comme le *Theon Okéma*, ſelon pluſieurs géographes très-habiles, entre leſquels eſt De l'Iſle, ne peut être la montagne de *Serra Liona*, & qu'il doit être à quatre jours de diſtance du promontoire Hesperien, le P. Hardouin met le *Theon Ochema* à *Cabo das Palmas*, qui eſt ſur la côte de Guinée. Il eſt certain que Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6, nomme grand golfe ou golfe Hesperien un golfe de l'Océan, au couchant de la Libye. La latitude de cinq degrés qu'il lui donne acheve de déterminer pour le golfe de Guinée. Il ſemble mettre dans ce golfe ſon promontoire Hesperien; mais les poſitions qu'il donne, tant au *Théon Okema* qu'à l'autre promontoire, ſe ſentent furieuſement de l'ignorance où l'on étoit de ſon tems ſur ce qui regarde cette côte de l'Afrique.

HESPERIUS MONS, montagne d'Ethiopie, selon Pline, *l.* 2, *c.* 16. Il dit que la campagne brille la nuit comme des étoiles.

HESPERIUS SINUS ou SINUS MAGNUS, nom que Ptolomée donne au golfe que nous appellons préfentement le golfe de Guinée.

HESPRE, riviere dans le Hainaut, où elle prend fa fource dans la prévôté de Chirnay d'où elle court vers le nord, jusqu'aux confins de la prévôté de Maubeuge; elle tourne enfuite vers le couchant, paſſe à Lieſſie, à Avesnes, & va ſe rendre dans la Sambre entre Maubeuge, & Landrecy. **Jaillot*, Atlas.

HESRON. Ortélius trouve une ville de ce nom dans la Judée, au chapitre onziéme de Joſué, & dans le quinziéme des Juges. Ce mot pourtant ne ſ'y trouve en aucune façon. Il ajoûte qu'on la nommoit auſſi HASOR, & que ſelon Brochard, elle ſ'appelle aujourd'hui ANTIOP. Je ne ſais où Ortélius a pris ce mot *Hesron*; car Brochard ne le fournit point. Voici les propres paroles de ce religieux, *Descr. Terr. ſanct.* c. 3, au chapitre qui a pour titre *Voyage d'Acre, vers le Nord*. Après avoir parlé de *Thoron*, place forte, à ſept lieues de Tyr, & bâtie par le ſeigneur de Tiberiade, pour tenir les Tyriens dans le reſpect, ce voyageur ajoûte: de-là il y a quatre lieues jusqu'à *Antiopie*, ville qui fut anciennement appellée *Aſſor*; c'eſt-là que demeurоit autrefois le roi Jabin, qui étoit allié de vingt-quatre rois, contre lesquels Joſué combattit par l'ordre de Dieu. (On cite en marge *Joſué* 11;) c'eſt de cette ville, pourſuit le P. Brochard, qu'il eſt dit au ſeptiéme chapitre de Joſué „ qu'il n'y eut que la ville d'Aſſor, place très-forte, qui fut conſumée par le feu. Ses ruines ſont encore aujourd'hui des preuves de ſon ancienne magnificence. Elle eſt à huit lieues de Tyr, vers l'orient. Voilà ce que dit le voyageur cité par Ortélius, & il ne parle point d'Hesron. Voyez HASOR.

HESSE, (LA) pays d'Allemagne, avec titre de landgraviat, dans le cercle du haut Rhin. Ce pays s'étend depuis le Mein jusqu'au Weſer, & confine à la Weteravie, à la Thuringe, à la Weſtphalie, à la Franconie & au pays de Brunswig. Le pays de Heſſe eſt partagé en haute Heſſe & en baſſe. Cela joint à diverses ſeigneuries & comtés, qui ont été aquiſes avec le tems, forme un état partagé entre quatre branches de la maiſon de Heſſe, qui toutes prennent la qualité de *landgraves* de Heſſe. **Divers Mémoires.*

La HAUTE HESSE, eſt ce qu'on appelloit autrefois la *principauté ſur la Lohn.*

Les HESSOIS, en latin moderne *Haſſi*, tirent leur origine des CATTI ou Cattes, ancien peuple dont nous parlons en ſon lieu. Le *C* a été changé en une aſpiration, & les deux *TT* en *SS*, changement fort ordinaire, ſur-tout dans la langue Allemande. Les Cattes faiſoient partie des Hermions, grand peuple de la Germanie. Pline, *l.* 4, *c.* 13, les nomme avec les *Hermundures* & les *Cheruſques*. Les *Bataves*, les *Canenifates*, &c. étoient, à ce qu'on prétend, des colonies de ces *Cattes* de la Germanie. Ainſi la liaiſon qu'il y avoit entre les *Cattes* Germains, & ceux de la Batavie, eſt la raiſon de tous ces différens noms qui ſe trouvent encore dans les Pays-bas, & qui conſervent celui de cette nation.

Si les Cattes des Pays-bas ſont venus originairement de la Heſſe, en échange la maiſon qui eſt ſouveraine de la Heſſe aujourd'hui, vient originairement des Pays-bas, & eſt une branche de celles des anciens ducs de Brabant. Elle eſt préſentement partagée en quatre branches; ſavoir, deux principales qui ſont *Heſſe-Caſſel* & *Heſſe-Darmſtadt*, & deux autres qui ſont des branches de la ſeconde, ſavoir, *Heſſe-Rhinfels* & *Heſſe-Hombourg*. Nous nous arrêterons à l'ordre de ces quatre branches, & nous marquerons ce que chacune poſſede, tant du pays de Heſſe, que de ſes aquiſitions & conquêtes, & enſuite nous y joindrons ce que d'autres ſouverains poſſedent au pays de Heſſe.

La branche de Caſſel eſt de la communion de Geneve. Celle de Darmſtadt eſt de la confeſſion d'Augsbourg, celle de Rhinfels eſt Catholique, & celle de Hombourg eſt réformée comme celle de Caſſel. Leurs ſujets ſuivent l'une ou l'autre de ces religions avec liberté.

Les ÉTATS DE HESSE-CASSEL, ſont

I. La plus grande partie de la *baſſe Heſſe*, qui confine à la Franconie, à la Thuringe, au Brunswig & à la Weſtphalie. Les principaux lieux ſont,

Caſſel, *capitale.*
Pleſſe, *ſeigneurie.*
Ziegenhaim, *comté*; de laquelle dépendent trois villes, ſavoir,
Treiza, Neukirken, Schwartzenborn.
Homberg, Spangenberg.
Creutzberg,

II. Quelque choſe de la HAUTE HESSE, ſavoir,
Marpurg, Wetter,
Franckenberg, Rauchenberg.
Kirchhayn,

III. La PRINCIPAUTÉ de HIRSCHFELD, abbaye ſécularisée.

IV. La plus grande partie du COMTÉ de SCHAUMBOURG.

V. Les BAILLIAGES D'UCHT & de FREUDENBERG au comté D'HOYA.

VI. Smalkalde *ville*, avec la ſeigneurie de FRANCKENSTEIN, dans le Henneberg.

Le landgrave de Heſſe-Caſſel eſt aujourd'hui le même que le roi de Suéde.

Les ÉTATS DE LA MAISON DE HESSE-DARMSTADT, ſont

I. La plus grande partie de la HAUTE HESSE, ſavoir,
Gieſſen, *ville*, Itter, *ſeigneurie*,
Nidda, *comté*, Butzbach, *ville.*

II. Le HAUT COMTÉ DE CATZEN-ELNBOGEN, au midi du Mein, où eſt la ville de Darmſtadt, qui donne le nom à cette branche.

Les ÉTATS DE LA MAISON DE HESSE-RHINFELS, ſont,

I. Le BAS COMTÉ DE CATZEN-ELBOGEN, où ſont,
Rhinfels, *ville forte.*
S. Gever, *ou* S. Goar.
Le Gatz, *forteresſe.*
Catzenelnbogen, *ville* qui donne ſon nom au comté.
Schwalbach, *village* fameux par ſes eaux minerales.

II. Dans la BASSE HESSE, quelques villes, bailliages & ſeigneuries. Les villes ſont,

Rottenbourg, Eschwege,
Wanfreid, Sontra.

Les ÉTATS DE LA MAISON DE HESSE HOMBOURG ſe bornent au bailliage de Hombourg. Elle poſſede auſſi quelque choſe au comté de Nidda.

La ville de WETZLARD eſt libre & imperiale.

L'ÉLECTEUR DE MAYENCE poſſede dans la HESSE. Fritzlar dans la baſſe Heſſe.
Amœnebourg, Ohmebourg *ou* Amelbourg.
Trefurt, ſur la Werre. Cette ville a trois ſouverains, ſavoir le landgrave de Heſſe-Caſſel, l'électeur de Mayence, & l'électeur de Saxe.

HESSEM, château de plaiſance d'Allemagne, & chef-lieu d'un bailliage appartenant aux ducs de Brunswig-Wolfenbuttel, à trois milles de Wolfenbutel, ſur le chemin de Halberſtadt, derriere *Heſſendam.* Ce lieu qui n'étoit qu'une ſimple maiſon, fut fort orné par le duc Henri-Jules de Brunswig, qui y fit beaucoup de dépenses pour l'embellir: il y a des jardins parfaitement beaux; ce château eſt accompagné d'un bourg, où paſſent les chemins de Leipſig, de Brunswig, de Hambourg & de Brême. **Zeyler*, Brunswic. Topogr. *p.* 117.

HESNE-EBNEAMADE, ville d'Aſie, dans la Perſe: elle eſt, ſelon Tavernier, *Voyage de Perſe, l.* 3, *c. dernier*, à 70 d. 45′ de longitude, & à 29 d. 20′ de latitude. Cette ville eſt fermée de hautes murailles, & il ne ſ'y fait aucun commerce: les habitans vivent aſſez à leur aiſe des fruits que la terre leur produit.

HESTAOL, ou, comme écrit l'auteur de la Vulgate, ESTAHOL, ancienne ville de la Judée, dans la tribu de Dan (a). Elle avoit auparavant appartenu à la tribu de Juda (b). Eusebe qui la nomme ESTAOUL, dit qu'elle étoit à dix milles d'Eleutheropolis, en allant vers Nicopolis. *(c) *Josué*, c. 19, *v.* 41. (b) *c.* 15, *v.* 33.

HESTIÆ. Voyez ESTIÆ.

HESTIÆA. Voyez OREUM.

HESTIÆOTIDE, (L') *Hestiæotis*, contrée de l'Eubée, selon Strabon, Pline & Plutarque, nommés par Ortélius. Mais je trouve que Pline ne dit point précisément dans quelle province étoit cette contrée. Il se contente de la nommer, *l.* 31, *c.* 1, en citant Eudicus, qui dit que dans l'Hestiéotide étoient deux fontaines, l'une *Ceron*, l'autre *Nelée*; la premiere teignoit en noir la laine des brebis qui en buvoient, la seconde leur rendoit la laine blanche; celles qui buvoient des deux, avoient la laine mêlée des deux couleurs. Isidore qui rapporte la même chose, change le nom d'*Hestiéotide*, en celui de *Thessalie*. En effet l'Hestiéotide est la même chose que la *Doride*, contrée de la Thessalie. *Origin.* l. 13, c. 13. Voyez l'article ESTIOTÆ: on y verra la raison de ce changement de nom dans le passage de Strabon, qui y est rapporté. Il y avoit donc deux *Estiotides*, ou *Hestiæotides*.

L'une étoit dans l'isle d'Eubée, & prenoit son nom de l'ancienne *Estiæa*, détruite par les Perrhebes; & l'autre étoit dans la Thessalie, la même contrée que la Doride.

HESTIONES. Voyez ESTIONS.

HETALON. Voyez HETHALON.

HETEROSCIENS; les géographes Grecs qui partageoient la terre, selon le cours de l'ombre du soleil en plein midi, nommoient ainsi les habitans des deux zones temperées, dont les uns ont leur ombre au nord, & les autres au midi. Les Heterosciens, dit Ozanam, *Cours de Mathem. t.* 5, *p.* 133, sont les habitans des zones tempérées, parce que leurs ombres méridiennes tendent toujours vers une même partie du monde, savoir vers le septentrion à ceux qui sont dans la zone tempérée septentrionale comme nous, & vers le midi à ceux qui demeurent entre le tropique du capricorne & le cercle polaire antarctique. Ainsi les Heterosciens de notre côté, c'est-à-dire en-deçà du tropique du cancer, lorsqu'ils se tournent vers le soleil à midi, ont l'orient à gauche, & l'occident à droite. Au contraire, les Heterosciens de l'autre côté, c'est-à-dire au-delà du tropique du capricorne, lorsqu'ils se tournent vers le soleil à midi, ont l'occident à leur gauche, & l'orient à leur droite. C'est de cette opposition d'ombres que leur vient le nom d'*Heteroscien*s.

1. HETH. (L'ISLE DE) Voyez au mot ISLE.

2. HETH (a), pere des Hethéens, étoit le premier fils de Chanaan, & demeuroit au midi de la terre promise, à Hebron & aux environs. Ephron habitant d'Hebron étoit de la race de Heth (b); & toute cette ville, du tems d'Abraham, étoit peuplée des enfans de Heth. Il y en a qui veulent qu'il y ait eu une ville de Heth; mais on n'en voit aucune trace dans l'Ecriture.*(c) *D. Calmet*, Dict. (b) *Gen.* c. 23, v. 23 & *seq.*

HETALON, ville marquée par Ezechiel, comme bornant la terre promise, du côté du septentrion, *Genes.* c. 47, v. 15; c. 48, v. 1. C'est *Hetalon* ou *Chetala*, sur la Mediterranée, sur la côté de Syrie, entre Posidium & Laodicée.

HETHÉENS, ce sont les enfans de HETH. Voyez ce mot.

HETOBEMA, Ἡτοβημα; ancienne ville de l'Espagne Tarragonnoise, dans le pays des Hedetans, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Ses interpretes lisent ETOBESA.

HETRICULUM, ville de la grande Grèce, au pays des Brutiens, selon Tite-Live, *l.* 20, *c.* 19. Holstenius croit que c'est présentement LATARICO, dans la Calabrie citerieure, au royaume de Naples. Voyez LATARACO.

HETRURIE, ou sans aspiration ETRURIE, (L') ancien nom d'une contrée de l'Italie, qui répond pour la plus grande partie à la Toscane. Elle étoit séparée de la Ligurie par la riviere de Magra, & s'étendoit de-là jusqu'au Tibre. Les anciens Latins écrivoient ce nom sans *H*, & le mot *Etrusci*, les *Etrusques*, qui en est dérivé. Les anciennes inscriptions en font preuve. Pline, *l.* 3, *c.* 5, dit: la septiéme région où est l'Etrurie depuis le fleuve Magra. Ce pays a souvent changé de nom; les *Umbri* en furent chassés par les Pelasges, qui en furent dépossédés à leur tour par les Lydiens, dont un roi fit donner aux habitans d'Etrurie le nom de *Tyrrhéniens*; & ensuite à cause de leurs rites pour les sacrifices, ils furent nommés dans la langue des Grecs, *Thusci*. Nous en avons formé le nom moderne du pays, la *Toscane*; & celui du peuple, les *Toscans*. Ce nom de *Tyrrhéniens*, pour l'expliquer davantage, est dérivé de ce qu'Athys, roi de Lydie, envoya en ce pays-là une colonie, à la tête de laquelle il mit Tyrrhène, son fils. C'est de-là que la mer de cette côte a conservé le nom de *mer Tyrrhène*. Les Grecs nommoient l'Etrurie Τυῤῥηνία. A l'égard du nom de *Thusci*, Servius le dérive, *in Æneid.* l. 10, v. 164. ἀπὸ τῆς θύσιας, mot qui signifie *sacrifier*. Denis d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.* l. 1, qui lui donne la même origine, dit que le vrai nom est Θυόσκοοι, qui a été abregé en celui de *Thusci*. Mais Cellarius, *Geogr. ant.* l. 2, c. 9, doute que cette origine soit bien la vraie, & elle lui paroît une allusion tirée de loin; car si cela étoit, ce mot devroit s'écrire par *Th*, au lieu que les anciennes inscriptions font voir qu'il s'écrivoit par un simple *T*. Il n'est pas sûr que le nom de *Thuscia*, donné au pays, soit aussi ancien que celui de *Tusci* donné à la nation. On, trouve à la verité, dans Gruter, *p.* 387, 476 & 486, des inscriptions qui portent CORRECTORI TUSCIÆ; mais on sait d'ailleurs que cette charge n'eut lieu que sous le bas empire. Il est parlé au Code Theodosien, *Leg.* 12. *de Indulgentiis debitor.* de la TUSCIE SUBURBICAIRE. Ammien Marcellin, *l.* 27, c. 4, fait mention de la TUSCIE ANNONAIRE. Mais tous ces témoignages ne sont pas du bon âge, qui a toujours employé le mot d'*Etrurie*.

Anciennement, & avant la grande puissance des Romains, l'Etrurie étoit partagée en douze peuples. C'étoient autant de villes qui chacune avoit son territoire. Tite-Live, *l.* 4, *c.* 23, *l.* 5, *init. l.* 6, *c.* 31, parle souvent de ces douze peuples. Denys d'Halicarnasse dit de même, que toute la Tyrrhenie étoit partagée en douze préfectures εἰς δώδεκα ἡγεμονίας. Ces villes, selon Cluvier & Holstenius, étoient,

Clusium,	*Rusellæ*,
Perusia,	*Tarquinii*,
Cortona,	*Volsinii*,
Arretium,	*Cære*,
Volaterra,	*Faleriі*,
Vetulonium,	*Veii*.

Avec le tems ces villes furent conquises par les Romains; & sous les Césars, le nombre en fut augmenté. On voit dans des inscriptions de *Gruter*, p. 385, n. 1, & *Reinesi* Classf. 6, n. 114, ETRUR. XV. POPULOR. & ETRUR. XV. POPUL. Il est vrai que Reinesius, qui produit la seconde, croit que le V est une faute pour II. Mais comme la premiere fournie par Gruter y est conforme, il vaut mieux croire qu'en effet le nombre de ces peuples de l'Hetrurie fut augmenté avec le tems, que de faire ainsi violence à deux médailles qui se justifient réciproquement.

Quoi qu'il en soit, l'Hetrurie ancienne n'avoit que ces douze peuples, dont chacun avoit son *Lucumon*, ou son chef particulier; mais un de ces chefs avoit une autorité plus grande que les autres, & sa jurisdiction s'étendoit sur les onze autres peuples. Ces princes ou chefs portoient une couronne d'or avec un sceptre, au bout duquel étoit un aigle; leur tunique étoit de pourpre enrichie d'or, & ils étoient précedés par douze licteurs. Ils étoient assis dans une chaire d'yvoire. Nous joindrons ici la table que le pere Briet donne de ces douze peuples dans le détail; mais nous en changerons l'ordre, pour le ramener à celui que nous avons déjà donné à ces villes en les nommant.

I. CLUSINI, partie du *Siennois* & de l'*Orvietan*.
- *Clusium*, anciennement *Camers*, aujourd'hui *Chiusi*.
- *Clanis*, riviere, aujourd'hui la Chiana & son marais, *Clusina palus*.
- *Sena*, colonie, aujourd'hui *Sienne*.

II. PERUSINI, bonne partie du *Perugin.*
- *Perusia*, colonie, aujourd'hui *Perouse*, en Italien *Perugia.*
- *Lacus Trasimenus*, aujourd'hui le *lac de Perouse.*
- *Tusci*, maiſon de plaiſance de Pline le Jeune, aujourd'hui *Citta di Caſtello.*

III. CORTONENSES, partie du *Florentin*, au-deſſus du lac de Perouſe.
- *Cortona*, ville détruite.

IV. ARRETINI, une bonne partie du *Florentin*, au-deſſus & au-deſſous de Florence, & autour d'Arezzo.
- *Arretium*, aujourd'hui *Arezzo.*
- *Fæſulæ*, à préſent *Fieſoli.*
- *Florentia*, en italien *Fiorenza*, en françois *Florence*,
- *Piſtorium*, aujourd'hui *Piſtoye.*

V. VOLATERRANI, la plus grande partie du *Piſan.*
- *Volaterra*, aujourd'hui *Voltera.*
- *Herculis Labronis portus*, préſentement *Livourne.*
- *Vada Volaterrana*, maintenant *Vadi.*

VI. VETULONII, partie de *Piſan* & de l'état de *Piombino.*
- *Vetulonium*, ville ruinée, au village de *Capiglia.*
- *Populonium* & *Populonia*, ville ruinée auprès de *Piombino.*
- *Manliana*, aujourd'hui *Scarlino.*
- *Maſſa Veternenſis*, aujourd'hui *Maſſa.*

VII. RUSELLANI, *Maremma di qua è di la*, avec le duché de *Caſtro.*
- *Ruſellæ*, aujourd'hui à *Moscoua*: on en voit encore les ruines, & auprès ſont des eaux chaudes à trois mille pas de Groſſeto, leſquelles conſervent encore le nom de BAGNI DI ROSELLE.
- *Prilis Lacus*, à préſent *Lago di Caſtiglione.*
- *Saturnia*; ce lieu garde ſon ancien nom.
- *Telanon portus*, préſentement *Telamone.*
- *Portus Herculis*, à préſent *Porto-Ercole.*
- *Coſa* ou *Coſæ*, aujourd'hui *Lancedonia.*
- *Mons Argentarius*, aujourd'hui *Monte-Argentaro.*
- *Umbro*, riviere, aujourd'hui *l'Ombrone.*

VIII. TARQUINII, partie du *Patrimoine de S. Pierre* qui confine au duché de Caſtro.
- *Tarquinii*, ville ruinée : ſes ruines s'appellent encore *Tarquono*, au-deſſus de Corneto.
- *Graviſcæ*, dont les ruines ſe voient au-deſſous de Corneto.
- *Forum Aurelii*, aujourd'hui *Montalto.*
- *Regis villa*, ainſi appellée, dit Strabon, parce qu'on croyoit que ç'avoit été la demeure de Maléote, roi des Pelasges.
- *Caſtrum novum*;
- *Centum Cellæ*, aujourd'hui *Civita Vecchia.*

IX. VOLSINII, partie du *Patrimoine de S. Pierre*, autour de *Bolſena* & de *Monte-Fiascone*, & un peu du *Sienois.*
- *Volſinii* ou *Vulſinii*, aujourd'hui *Bolſena.*
- *Suana*, aujourd'hui *Soana.*
- *Troſſulum*, à-peu-près *Montefiascone.*
- *Ferentinum*, aujourd'hui *Ferenti.*
- *Herbanum*, préſentement *Orviete.*

X. CÆRETANI, partie du *Patrimoine de S. Pierre*, depuis le *lac Bracciano*, juſqu'à la mer.
- *Cære*, aujourd'hui *Cerveteri.*
- *Pyrgi*, à préſent *Santa-Severa.*
- *Alſium*, aujourd'hui *Palo*, maiſon de plaiſance de la maiſon Farnèſe.
- *Lacus Sabbatius*, aujourd'hui le *lac de Bracciano.*

XI. FALISCI, le pays autour, *le mont S. Silveſtre* & de *Cita Caſtellana.*
- *Falerii*, ville ruinée : on en montre la place ſur une roche, auprès de Civita-Caſtellana.
- *Soracte*, montagne; *le mont S. Silveſtre.*
- *Lacus Vadimonis*, aujourd'hui *Lago di Baſſanello.*
- *Feſcennium*, à préſent *Galleſe.*
- *Capena*, aujourd'hui *Civitella.*
- *Feroniæ Lucus*, aujourd'hui *Fiano.*

XII. VEIENTES, l'état du duc de Parme, (c'eſt-à-dire, ce *duché de Caſtro* & Ronciglione,) & la partie du patrimoine de S. Pierre, tirant vers Rome & vers la ville de Porto.
- *Veii*, aujourd'hui *Scrofano.*
- *Nepet* ou *Nepis*, aujourd'hui *Nepi.*
- *Cremera*, riviere, aujourd'hui *la Varca.*
- *Mæſia Silva*, aujourd'hui *le bois de Baccano.*
- *Fanum Voltumnæ*, aujourd'hui *Bagno d'Aſinelli.*
- *Mons Ciminius*, montagne, aujourd'hui *Monti di Viterbo.*
- Le lac de même nom, eſt *Lago di Vico*, ou *Lago di Ronciglione.*
- La forêt de même nom ne ſubſiſte plus.
- *Baccana* ou *Buccanæ*, aujourd'hui *Baccano.*
- *Sutrium*, aujourd'hui *Sutri.*
- *Fregennæ*, entiérement détruite.
- *Portus Auguſti*, aujourd'hui *Porto.*
- *Salinæ*, aujourd'hui *Campo di Salina.*

L'Hetrurie comprenoit donc entierement,
1. Le duché de Maſſa, & ce qui eſt entre ce duché & l'Apennin,
2. Carfagnana,
3. L'état de la republique de Luques,
4. Tout le grand duché de Toscane,
5. Le Peruſin,
6. L'Orvietan,
7. Le patrimoine S. Pierre,
8. Le duché de Caſtro & Ronciglione,
9. Lo ſtato de gli Preſidii.

Telle étoit l'Etrurie après que les Gaulois furent établis en Italie; car avant leur arrivée, les Etrusques avoient des établiſſemens au-delà de l'Apennin.

Par le détail que l'on l'on vient de voir, ce ſeroit ſe tromper bien groſſiérement que de traduire toujours l'*Hetrurie*, par la *Toſcane*; car quoique la Toscane qui comprend le Florentin, le Piſan & le Siennois, ſoit une partie conſiderable de l'ancienne Hetrurie, il faut y en ajoûter huit autres pour faire l'Hetrurie entiere. Baudrand appelle *Hetrurie Circumpadane*, c'eſt-à-dire l'Hetrurie autour du Pô, la partie que les Gaulois ſubjuguerent. Voyez les articles TOSCANE & TUSCIA.

HETTÆI. Voyez HETH.

HETTHIM: (LA TERRE DE) il en eſt parlé au chapitre 1 des Juges, *v.* 26: *un homme ſorti de Bethel* (autrement Luza) *alla dans la terre de Hettim, & y bâtit la ville de Luza.* D. Calmet croit que cet homme ſe retira dans le pays des Hethéens, au midi de la tribu de Juda, & qu'il y bâtit la ville de LUZA, ELIZA ou LUSSA dont parle Ptolomée, *l.* 5, *c.* 16, & 17. Mais Ptolomée diſtingue deux villes, *c.* 16; l'une dans l'Idumée, *Eluſa*; l'autre, *c.* 17, dans l'Arabie pétrée *Luſa*; & il les diſtingue non-ſeulement par la différente maniere d'écrire leurs noms, & par les différentes provinces où elles étoient, mais encore par les poſitions par rapport aux longitudes & aux latitudes. Selon ce géographe il y avoit,

	Longit.	Latit.
Dans l'Idumée		
Eluſa	65 d. 10′.	30 d. 50′

	Longit.	Latit.
Dans l'Arabie petrée		
Lufa	65 d. 50′	30 d. 15′.

D. Calmet auroit dû dire à laquelle il appliquoit le paſſage des Juges; car le paſſage de Joſeph, *Antiq.* l. 14, c. 2, qui dit que les Juifs prirent ſur les Arabes la ville de *Luſſa*, doit s'entendre naturellement de la derniere qui étoit en Arabie. Ce fut, dit D. Calmet, en mémoire de ſa premiere patrie, que cet homme donna à ſa nouvelle ville le nom de *Luza*.

HEVÆI, c'eſt-a-dire les HEVÉENS, peuple ancien de l'Aſie. Il étoit deſcendu d'*Hevæus*, fils de Chanaan. Ce peuple, dit D. Calmet, *Dict.* demeura d'abord dans le pays qui fut depuis poſſédé par les Caphtorims, ou par les Philiſtins. L'Ecriture dit expreſſément que (a) *les Caphtorims chaſſerent les Hevéens qui demeuroient depuis Haſſerim juſqu'à Gaza*. Il y avoit auſſi des Hevéens à Sichem & à Gabaon, & par conſéquent au centre de la terre promiſe, puiſque ceux de Sichem, & les Gabaonites étoient Hevéens. (b) Enfin il y en avoit au-delà du Jourdain au pied du mont Hermon. (c) Bochart croit que Cadmus, qui conduiſoit une colonie de Phéniciens, dans la Grèce vient de l'hébreu KEDEM, *l'orient*, parce qu'il étoit de la partie orientale du pays de Chanaan. Le nom de ſa femme Hermione, vient du mont Hermon, au pied duquel les Hevéens avoient leur demeure. La métamorphoſe de Cadmus, & d'Hermione en ſerpens, eſt fondée ſur la ſignification du nom d'Hevéens qui, en Phénicien, ſignifie *des ſerpens*. * (a) *Deuteron.* c. 2, v. 23; & *Joſué*, c. 13, v. 4. (b) *Joſué*, c. 11, v. 19; & *Geneſ.* c. 34, v. 2. (c) *Joſué*, c. 11, v. 3.

HEUCHING, ville de la Chine, dans le Pekeſi, au département de Hokien, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 49′, par les 38 d. 14′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

HEVELLI, nation particuliere entre les anciens SLAVES. On les nommoit auſſi *Heveldi* & *Havelani*; ils habitoient le HAVELLAND auprès de *Havelberg*, & de la riviere de *Havel*. Voyez l'article HERULES.

HEVER, baronie aux Pays-bas, dans le Brabant, au voiſinage de Louvain. **Dict. géogr. des Pays-bas*.

HEVERLÉ, beau château de plaiſance, aux Pays-bas, près de Louvain, entre la Deyle & la Ture. Il appartient au duc d'Arſchot. A cinq cents pas du château eſt un couvent de Céleſtins, de la fondation des ducs d'Arſchot, qui l'ont choiſi pour le lieu de leur ſépulture, & qui ont fait peindre tous les ſeigneurs d'Arſchot & de Croi, depuis Adam juſqu'à leur tems, avec leurs noms & leurs armes. Ridicule monument d'une vanité qui va chercher de quoi ſe repaître dans les ténébres d'une antiquité ſi reculée. **Dict. géogr. des Pays-bas*.

HEVERSWERDE, petite ville d'Allemagne, dans la Luſace, ſur l'Eiſter, à ſix lieues de Cotbus, & à cinq de Bauditſen. On la nomme auſſi HOJESWERDA. **Baudrand*, éd. 1705.

HEUFT, (LE FORT D') forteresſe de Pologne, dans la Pruſſe royale, ſur la Viſtule, qui s'y partage en deux branches entre Dantzig & Marienbourg, à cinq lieues de l'une & de l'autre. **Baudr.* éd. 1705.

HEVILA, HEVILATH ou CHAVILATH, pays d'Aſie, qui prit ſon nom d'Hevila. D. Calmet diſtingue les deux Hevila, l'un fils de Chus, l'autre fils de Jectan; & comme ils peuplerent chacun un pays, il diſtingue deux pays d'Hevila. Selon lui, il y avoit donc,

1. HEVILA, fils de Chus qui peupla, ſelon Bochart, cette partie de l'Arabie heureuſe où l'Euphrate & le Tigre ſe réuniſſent pour ſe décharger enſemble dans le golfe Perſique. C'eſt, dit-il, apparemment ce pays d'Hevila, dont il eſt parlé dans la Geneſe, *c.* 25, *v.* 18; & au premier livre des Rois, *c.* 15, *v.* 7, qui s'étendoit juſqu'à Sur du côté de l'Egypte. C'étoit dans ce terrein qu'étoit le partage des fils d'Iſmaël. *Ab Hevila, usque Sur, quæ respicit Ægyptum introeuntibus Aſſyriis coram cunctis fratribus ſuis obit.* **D. Calmet*, Dict.

2. HEVILA, fils de Jectan (a), qui peupla apparemment la Colchide, & le pays dans lequel tournoie le fleuve Phiſon ou du Phaſis (b). On connoît dans l'Arménie, pourſuit D. Calmet, & dans le pays des Colchiens les villes de *Cholva* & *Cholvata*, & la région *Cholobotene*, marquée dans Haïton. * (a) *Geneſ.* c. 10, v. 29; (b) c. 11, v. 11.

Huet, *Situat. du paradis terreſtre*, c. 8, fait voir que rien n'eſt plus contefté entre les ſavans, que la ſituation de *Chavila*; car c'eſt ainſi qu'il écrit ce nom, conformément à l'hébreu.

Pour trouver Chavila, il falloit ſuivre les traces que les écrivains ſacrés ont marquées dans la Geneſe au 10e chapitre, où la diſperſion des nations, qui ſe fit après la confuſion de Babel, eſt très-exactement décrite, & où les noms des patriarches & des fondateurs des nations, qui ſont preſque tous les mêmes noms que ceux de ces nations: on trouve deux Chavila, l'un fils de Chus, & l'autre fils de Jectan. Bochart qui a expliqué ce chapitre dans ſon Phaleg, avec beaucoup d'érudition, montre que ce dernier Chavila eſt fondateur de la nation qui habite le pays de *Chaulan*, ſitué ſur la côte orientale du golfe Arabique, à l'occident de l'Arabie heureuſe; cette contrée n'a aucun rapport avec celle que nous cherchons, mais bien l'autre qui a pris ſon nom de Chavila, fils de Chus, comme nous l'enſeigne le même Bochart. Moïſe, & l'auteur du livre de Samuel, indiquent bien nettement la ſituation de ce pays de Chavila, lorſque, pour exprimer les deux extrémités de l'Arabie voiſine de la Terre-ſainte, ils nomment Chavila & Sur. Sur étoit un déſert, à l'entrée d'Egypte, vers l'extrémité du golfe Perſique, c'eſt-à-dire, commençant à l'occident de l'embouchure du canal, que je prétends être le Phiſon, & s'étendant vers le midi, le long de la côte occidentale de ce golfe, juſques vers le Carif; & Joſeph, *Antiq.* l. 6, c. 8, rapportant les mêmes faits qui ſont expoſés, dans ces endroits de Moïſe & de Samuël, & voulant marquer les mêmes bornes de cette diſtance, au lieu de *Sur* met *Peluſe*, la même ville qu'on rencontre en allant de la Paleſtine en Egypte, le long de la mer, & au lieu de Chavila, met la mer Rouge ou Erythréenne, déſignant clairement par ces paroles la ſituation de Chavila.

Les habitans de ce pays n'ont pas été inconnus aux auteurs profanes. Ils les nomment *Chavelothéens*, *Chalaſſiens*, *Chaviaſſens*, *Chavelléens*; noms manifeſtement dérivés de *Chavila* ou *Chavilath*, (ainſi que ce nom s'écrit quand il eſt en régime,) & les placent entre les Nabathéens & les Agréens peuples Iſmaélites d'origine, habitans de l'Arabie déſerte, aſſez près de l'extrémité du golfe Perſique. Pluſieurs ſavans, entr'autres Steuchus, *Cosmop.* Beroalde, *Chronic.* l. 2. Grotius, *in Genes.* c. 2, v. 11; Hornius, *in Sulpit. Sever.* l. 1; & Bochart, *Phaleg. Præf.* & l. 4, c. 11, ont bien vu que ces peuplés que je viens de nommer, en ont pris le nom & la ſituation. Peut-être *Catathua*, ville de l'Arabie déſerte, que Ptolomée place vers les mêmes lieux, a-t-elle ici quelque rapport.

Huet répond enſuite à une objection. Un homme ſavant, dit-il, qui a depuis peu apporté de nouvelles lumieres à l'éclairciſſement de la Geneſe, contredit la ſituation que je donne au pays de Chavila, par le paſſage du premier livre des Rois, qui dit que Saül pourſuivit les Amalécites depuis Chavila juſqu'en Sur; ce qui fait une longueur de cent cinquante lieues d'Allemagne, & paſſe toute créance. Mais, répond Huet, nous refuſera-t-il la même liberté ſur Chavila, qu'il s'eſt donnée ſur les lieux de Syrie, nommés *Eden* & *Paradis*, leſquels, quoique de fort petite étendue, il ſoupçonne, ſans aucune preuve, avoir pu autrefois s'étendre depuis la mer de Syrie juſqu'au Tigre? Ne pouvons-nous pas lui dire à meilleur titre, que les bornes du pays de Chavila ſont incertaines, & qu'autrefois elles ont pu s'étendre bien avant, dans l'Arabie déſerte & dans l'Arabie Petrée, juſqu'aux confins de la Paleſtine?

HEUKELUM, petite ville des Provinces-Unies des Pays-bas, dans la Hollande, ſur la riviere de Linge, au-deſſous de Leerdam, à deux petites lieues de Gorcum. **Dict. géogr. des Pays-bas*.

HEUPING, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Chinting, quatriéme métropole de cette province. Elle eſt de 3 d. 40′ plus occidentale que Peking, & à 39 d. 6′ de latitude. Aſſez près de Heuping eſt un petit lac, formé par deux ſources très-voiſines; & cependant l'une eſt très-chaude & l'autre très-froide. **Atlas Sinenſis*.

HEURE, riviere des Pays-bas, dans le Hainaut. Elle prend sa source au sud-ouest de Philippeville ; & prenant son cours vers le nord, elle passe à Walcourt, au Jardinet, & se rend dans la Sambre entre Marchienne & Charleroi. * *Jaillot*, Atlas.

HEUSAKAS, peuple d'Afrique, dans la Caffrerie. Ils diffèrent des autres Caffres, en ce qu'ils s'adonnent à l'agriculture. * *Corn.* Dict.

HEUSDEN, ville des Provinces-Unies, dans la province de Hollande, sur la rive gauche de la Meuse. Elle fut anciennement du Brabant ; mais elle fut vendue aux comtes de Hollande. Elle est à trois lieues de Bois-le-Duc, & à deux de Bommel. De Longuerue, *Descr. de la France*, *part.* 2, *p.* 17, en parle ainsi. C'est une ville forte, sur les confins du Brabant : elle a eu autrefois ses seigneurs particuliers, qui ne reconnoissoient ni le duc de Brabant ni le comte de Hollande ; mais ils ont été, durant quelque tems, vassaux des comtes de Cleves, dont on prétend qu'ils descendoient. On tient que le premier seigneur de Heusden se nommoit *Robert*, & étoit fils d'un autre Robert, comte de Cléves, & que Baudouin possédoit cette seigneurie, l'an 1028 ; c'est de lui que descendoit Jean, qui vendit, l'an 1334, sa seigneurie de Heusden, à Jean duc de Brabant, au préjudice de sa sœur Sophie, qui avoit épousé le comte de Saffenbourg. Ce comte ne pouvant avoir aucune satisfaction du duc de Brabant, vendit son droit & celui de sa femme, à Guillaume le Bon, comte de Hollande, qui se rendit maître de Heusden, & s'y maintint, comme ses successeurs ont fait, malgré les prétentions contraires des ducs de Brabant. Les comtes de Hollande se fondoient sur ce que Thierri, comte de Cléves, avoit vendu à Florent, comte de Hollande, la seigneurie directe de Heusden, l'an 1281, avec le droit qui appartenoit à ce comte sur Altena. * *Dict. géogr. des Pays-bas.*

HEUXER. Voyez HOXTER.

HEWECZ, (LE COMTÉ D') petit pays de la haute Hongrie, entre la Teisse & le Zagiwa ; il y a au septentrion le comté de Borsod, au levant celui de Rabolez, au couchant celui de Peft, & celui de Zolnoc au midi. Outre la ville de *Hewecz*, dont il prend le nom, il a encore celle de *Hatwan*. * *Baudrand*, édit. 1705.

HEX. Voyez SEX.

HEXACOMIAS, siege épiscopal d'Asie, sous le métropole de Berira, en Arabie, selon une ancienne Notice.

HEXAMILIUM. Voyez LYSIMACHIA 1.

HEXAM, bourg d'Angleterre, dans le Northumberland, à quatorze milles au couchant de Newcastle. C'étoit autrefois une ville épiscopale ; mais son siege fut annexé par Henri VIII, à l'évêché de Durham. Sa cathédrale étoit fort belle, avant qu'elle eût été en partie ruinée par les Ecossois. C'est l'*Axelodunum* des anciens. * *Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 1, p. 97.

HEYDON, bourg d'Angleterre, dans la province d'Yorck. On y tient marché public. * *Etat présent de la G. Bret.* t. 1.

HEYDINGFELD, selon Zeyler, Francon. Topogr. *p.* 71, ou HETZFELD, monastere d'Allemagne, en Franconie, sur le Mein. Il y a auprès une petite ville, ou un bourg, qui appartient à l'évêque de Wurtzbourg.

Heyligenberg, Heyligenhaven, Heyligenstadt, Heyligenpeil,	Voyez	Heiligenberg, Heiligenhaven, Heiligenstadt, Heiligenpeil.

HEYLON, ville d'Arabie, c'étoit un siége épiscopal sous la métropole de Bostra, selon une ancienne Notice.

HEYPACH ou HEPPACH, bourg & abbaye d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, sur la riviere de Rottam, environ à deux lieues de Biberac, vers le levant. Cette abbaye fut fondée en 1233 par deux dames, l'une de la maison de Rosenbourg, l'autre de celle de Laudenbourg. * *Baudrand*, édit. 1705.

HEYTESBURY, bourg d'Angleterre dans la province de Witts. Il envoie ses députés au parlement. * *Etat présent de la Gr. Bret.* t. 1.

HEYTERSCHEIM, village de Brisgau, dans le château duquel le grand-maître des chevaliers de S. Jean de Jerusalem de la langue Allemande, fait sa résidence ordinaire. Ce château est venu à la religion de Malte, par une donation d'un comte de Hachberg, ou Hochberg, confirmée, en 1197, par ses fils Henry & Rodolphe de Hachberg. * *Notes sur un ancien manuscrit de la bibliotéque de M. de Corberon, premier président au conseil souverain d'Alsace.*

HEZARÈ ou HIZAREC, ville d'Asie : elle est nommée sous ce dernier nom dans l'histoire de Timur Bec, *l.* 3, *c.* 25, & par une note, on avertit que c'est une ville du Sagaman, entre la porte de fer & la riviere de Yacah, à 100 d. 50′ de longitude, & à 38 d. de latitude. Elle est aussi appellée *Hisar Cuduman*, & est proche du royaume de Catlan.

HEZAR EHB, ville d'Asie dans le Khuaresm, à seize lieues de celle de Cal, sur le bord occidental de la riviere d'Oxus ou de Gehon. Burini la met sur la rive orientale de cette riviere ; mais Abulfeda la place du côté septentrional. Cette ville passe pour la plus forte de tout le pays. Corn. * *Dict.*

1. HIA, ville de la Chine dans la province de Channsi, au département de Pingyang, deuxiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 6 d. 27′, par les 36 d. 27′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

2. HIA, forteresse de la Chine dans la province de Suchuen, au département de Cienguei, premiere forteresse de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 10 d. 32′ par les 29 d. 4′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HIABANDA, ville episcopale d'Asie, sous la métropole de Damas, selon Guillaume de Tyr, cité par Ortelius. Le même siége est nommé *Yabruda*, dans la notice du patriarchat d'Antioche, publiée par Schelstrate.

HIACIN, ville de la Chine dans la province de Channton, au département de Tungchang, troisiéme métropole de la province. Elle est de 22′ plus occidentale que Pekin, sous les 37 d. 14′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HIADERA. Voyez JADERA.

HIADES, isles dont parle Appien, *in Proœmio*, p. 3. Il les met dans la mer Méditerranée, & nomme de suite les Cyclades, les Sporades, les Hiades, les Echinades. Le traducteur Latin a oublié les Hiades.

HIAMUEN, forteresse de la Chine, dans la province de Fokien. Elle est d'un dégré 50′ plus orientale que Pekin, à 24 d. 35′ de latitude, selon le P. Martini dans son *Atlas Chinois*. Cette forteresse & celle de *Ganhai*, dit le même auteur, *p.* 130, surpasse plusieurs villes, tant par la beauté des édifices, que par la multitude des habitans, & par le commerce qui s'y fait. La ville d'Hiamuen est sur une isle assez près du continent ; au lieu que Ganhai est attaché à la terre ferme. C'est de-là que l'on embarque des marchandises pour toutes les Indes, & c'est-là qu'on y en apporte d'autres au retour. Ces lieux ont autrefois été possédés par Iquon, fameux pirate, si connu des étrangers, & sur-tout des Espagnols, des Portugais & des Hollandois, qui s'est souvent vu une flotte de trois mille grands bâtimens de la Chine. Les Hollandois qui ont souvent été dans ces deux places, les donnent pour de grandes villes, quoiqu'elles ne passent pas pour telles, à beaucoup près, à la Chine.

HIANG, ville de la Chine dans la province de Channsi, au département de Taiven, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 4 d. 11′, par les 38 d. 52′ de latitude * *Atlas Sinensis.*

HIANGCHING, ville de la Chine dans la province de Honan, au département de Caifung, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 2 d. 8′, par les 34 d. 30′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HIANGHO, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Pekin, premiere métropole de la province. Elle est plus orientale que Pekin de 22′, par les 39 d. 35′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HIANGLO, ville de la Chine dans la province d'Iunnan, au département de Jungning, onziéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 16 d. 3′, par les 27 d. 53′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HIANGNING, ville de la Chine dans la province de

de Channſi, au département de Pingyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 6 d. 56′, par les 37 d. 8′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HIANGUN, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Chingan, dixiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 11 d. 45′, par les 23 d. 56′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HIANGXAN, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Quangcheu, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 3 d. 39′, par les 22 d. 36′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HIANTLÆ AQUÆ. Martial, dans une épigramme à ſon livre, en fait mention, *l.* 12, *Epig.* 3 :

Clarus Hiantiæ Stella ſtitor aquæ.

Quelques exemplaires portent *Ianthee*; quoi qu'il en ſoit, Martial décrit, *l.* 6, *Epigr.* 47, la même fontaine, mais ſans la nommer : on y voit ſeulement, que cette fontaine étoit à une maiſon de campagne, qui appartenoit à Stella. Le vers cité veut dire ; que Stella aimoit fort cette retraite, dont ſa dignité le privoit, & le poëte exprime ce deſir par la ſoif qu'il avoit de boire de l'eau de la fontaine *Ianthis* ou *Ianthus*. Voyez ce que dit Turnebe, *Adversar.* l. 1, c. 23, ſur ce ſujet.

HIAOCAN, ville de la Chine dans la province de Huquang, au département de Tegan, quatriéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 3 d. 53′, par les 31 d. 22′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HIAOCHING, ville de la Chine dans la province de Honan, au département de Queite, ſeconde métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 2 d. 4′, par les 35 d. 51′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HIAOFUNG, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Hucheu, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt plus orientale que Pekin de 1 d. 50′, par les 30 d. 46′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HIAOY, ville de la Chine, dans la province de Channſi Xanſi, au département de Fuencheu, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt de 6 d. 11′ plus occidentale que Pekin, à 38 d. 6′ de latitude, *Atlas Sinenſ.* p. 40. Auprès de cette ville eſt la montagne de *Caſtang*, où ſont quantité de ſources d'eaux chaudes & minérales, & beaucoup de ces puits pleins de feu, dont j'ai parlé dans l'article de Channſi. Ces fontaines bouillantes en font un pays aſſez ſemblable à celui de Pouzzol, au royaume de Naples. Si les Chinois ſe piquoient de ces ſortes de curioſités, ils en tireroient les mêmes effets; car ces eaux ſont différentes de goût & de couleur.

HIARCHAN. Voyez IRKEN.

HIASPIS, lieu d'Aſie, près du Tibre, ſelon Ammien Marcellin, *l.* 18.

HIATOSPOLIS, ou HASTOPOLIS, ou IMBRIPOLIS. Voyez RATISBONNE.

HIAXE, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Suming, neuviéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 12 d. par les 22 d. 58′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HIAYE, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Queite, ſeconde métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 55′, par les 35 d. 17′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HIBERA, iſle dont il eſt parlé dans un paſſage de Lucille, rapporté par Nonnius Marcellus.* *Ortel.* Theſaur.

HIBERIA pour IBERIA, nom latin de l'Eſpagne.

HIBERNIE, ancien nom de l'*Irlande*, que l'on appelle encore en latin *Hibernia*, & les *Irlandois*, *Hiberni*. Baudran dit en françois les *Hiberniens*. L'uſage eſt pour *Hibernois*.

HIBERNOIS : ce mot ne ſignifie qu'Irlandois dans ſa ſignification propre ; mais l'attachement qu'ont les Irlandois qui étudient à Paris pour les prolegomenes de logique, & autres inutilités philoſophiques, ſur leſquelles ils diſputent avec beaucoup de ſubtilité & de bruit, a attaché une eſpece de ridicule à ce mot d'*Hibernois*, & il veut dire un *Ergoteur*, qui au lieu de s'attacher à ce que la philoſophie a de ſolide, ſe contente d'étourdir ſon adverſaire de puérilités réduites en ſyllogiſmes en forme. C'eſt dans ce ſens que les Hibernois ſont nommés dans l'Arrêt burleſque en faveur d'Ariſtote, inſéré dans les Œuvres de M. Deſpréaux.

HIBERUS pour IBERUS, nom latin de l'Ebre, riviere d'Eſpagne.

HIBITA, place d'Aſie, dans l'Aſſyrie. Ammien Marcellin, *l.* 25, *c.* 9, fait dire à Sabinus, que Conſtantius ayant été vaincu par les Perſes, & mis en fuite, s'étoit refugié à Hibita, mauvaiſe place, où il avoit vécu du pain que lui donnoit une vieille payſane. MM. Valois croient que ce lieu eſt le même que Thebeta, marquée dans la carte de Peutinger à XVIII. M. P. de Niſibe. Entre les evêques de la Meſopotamie, qui ſouſcrivirent au concile de Nicée, on trouve *Jacobus Hebetenſis*. Gennade & autres obſervent qu'il faut lire *Niſibitis*, ou *Niſibitenſis*. Sans cet avertiſſement on ſeroit porté à croire que ce ſiége *Hebetenſis* étoit le même que l'Hibita d'Ammien Marcellin.

HICCARA, ancienne ville maritime de Sicile, ſelon le P. Lubin. Il faut ecrire par *Y Hyccara*. Ce n'étoit qu'un petit bourg. Voyez HYCCARA.

HICESIUM. Voyez ICESIA.

HICKLING, bourg d'Angleterre, dans la province de Norfolck. On y tient marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

HICTARIS. Voyez HIPPARIS.

HIDEKEL. Voyez le TIGRE.

HIDRIA. Voyez HYDRIA.

HIELM, (L'ISLE DE) iſle de la mer de Danemarck, ſur les côtes de Jutland, au diocèſe d'Arhus.

HIELMER, lac du royaume de Suéde, ſelon De l'Iſle, *Couronnes du Nord*, partie dans la Nericie, & partie dans la Sudermanie. Il eſt formé de pluſieurs rivieres, entr'autres de la TROZA, qui coule à Orebro, ville ſituée au couchant du lac ; à l'extrémité orientale eſt *Juleta*. Ce lac a une décharge dans le grand lac de Maëſet qui s'étend juſqu'à Stockholm. Celui d'Hielmer a quelques iſles, & s'étend neuf lieues Suédoiſes en longueur, & près de quatre en largeur, ſelon Baudrand. *ed.* 1705.

HIELTES, (L') petite riviere d'Eſpagne, au royaume de Léon : elle a ſa ſource à la montagne de Pegna di Francia, & ſe jette dans la riviere de Huebra qui va ſe perdre dans le Duero, entre Saucello & la Hinojoſa, ſelon l'Atlas de Jaillot.

HIEMEN, ou YEMEN. Voyez au mot ARABIE ce que nous diſons de l'Arabie heureuſe.

HIEMES, ou EXMES, en latin *Oximus* ou *Oximum*, ſelon le *Dict. de la France* ; bourg de France, en Normandie, autrefois chef-lieu d'un comté de grande étendue, & encore aujourd'hui d'un archidiaconé & d'un doyenné, au diocèſe de Séez, à quatre lieues de cette ville. Son égliſe paroiſſiale eſt ſous l'invocation de ſaint André ; l'abbé de S. Vandrille préſente à la cure, & a la meilleure part des dixmes, par conceſſion de Richard II, duc de Normandie. Etienne le Boucher fonda à côté de cette égliſe une chapelle, ſous l'invocation de ſaint Michel, en 1272, de 15000 livres de rente, pour qu'on y dit tous les jours la meſſe pour lui & pour ſa femme Alethie. Il s'en réſerva la nomination pendant ſa vie, & conſentit qu'elle allât à l'évêque après ſa mort. Il y avoit dans le château, qui eſt depuis long-tems détruit, une chapelle de S. Nicolas, à la préſentation du roi : le titre peut en avoir auſſi été transféré dans cette égliſe. Il y a encore dans la paroiſſe une autre chapelle appellée *ſainte-Magdelaine des Fougeais*, ou *ſainte-Veronique*, qu'on dit avoir été bâtie par ordre du roi ſaint Louis, qui y avoit mis quatre religieux du Val-des-Choux, vers l'an 1257 ; mais ſans leur donner d'autres fonds que douze acres de terres, auſquels un ſeigneur nommé *Nonant*, en ajoûta neuf autres, pour y avoir ſa ſépulture : les actes en ſont perdus. La leproſerie de ſainte Marguerite, qui étoit dans le bourg, & dont la chapelle eſt auſſi detruite, étoit au moins de la même antiquité. Les bourgeois qui en étoient les patrons, la céderent à dame Catherine du Boulonnay, religieuſe d'Almeneches, pour lui aider à bâtir une maiſon de Bénédictines, dont elle fut la premiere prieure. Elles en jouirent durant plus

sieurs années ; mais elle leur fut enlevée par les chevaliers de l'ordre de S. Lazare ; & Louis XIV l'unit pour toujours à l'hôpital de Trun, par arrêt du conseil de l'an 1695. L'église des religieuses est sous l'invocation de S. Benoît & de sainte Opportune. Les Bénédictines allerent s'établir à Hiêmes, où elles sont toujours demeurées depuis. C'est l'évêque qui nomme la prieure.

Henri I, duc de Normandie & roi d'Angleterre, selon Orderic Vital, avoit joint à l'ancien bourg d'Hiêmes, un nouveau bourg avec une église de la sainte Vierge ; mais dans la guerre qui survint après la mort de ce prince en 1136, il fut totalement brûlé avec l'église, dont on ne trouve plus aucuns vestiges, aussi-bien que du château & des murailles du bourg, quoiqu'il eût encore soutenu un siége en 1449, quand le fameux comte de Dunois, bâtard d'Orléans, le reprit sur les Anglois. Ainsi ce lieu si fameux durant tant de siécles, ne seroit plus qu'un simple village, s'il n'avoit pas conservé une partie de son ressort, parce que sa situation au haut d'une montagne aride & sterile, en rend le séjour peu agréable. C'est de quoi ses habitans se plaignoient déjà beaucoup dans la Philippide de Guillaume le Breton, au commencement du XIIIe siécle :

Oximiique sitos sterili se colle gementes.

Il n'y a plus ni juges ni avocats : on n'y trouve que du menu peuple. Le marché s'y tient le jeudi avec la jurisdiction : il s'y tient aussi plusieurs foires.

Quelques savans prétendent, & M. Huet, évêque d'Avranches, est de ce nombre dans ses Origines de la ville de Caen, *p.* 14, que les *Ofismii* dont parle Cesar, étoient les peuples d'Hiêmes, qu'il écrit *Hiesmes*. Ce prélat est même persuadé que les évêques de Séez y avoient quelquefois établi leur siége ; mais c'est ce qu'on ne trouve fondé que sur une mauvaise tradition, comme on le marque à l'article de SÉEZ, & ce qui a été rejetté par d'autres savans hommes. En effet il est évident que ces Ofismiens étoient à l'extrémité de la basse Bretagne ; & on n'a pas le moindre monument qui prouve qu'aucun évêque de Séez ait demeuré à Hiêmes depuis l'an 533, qu'on commence à les connoître par l'histoire. Il est vrai que dans une charte de Guillaume, seigneur de la Ferté-Macé, qui donna, en 1053, à l'abbaye de S. Julien de Tours, les égli es & les dixmes des paroisses de Bellon ou Houlme, d'Habloville & de Giel, avec tous les droits épiscopaux qu'il disoit tenir de l'évêque de Séez ; cet évêque, qui étoit Yves de Bellesme, y est qualifié évêque des peuples d'Hiêmes, *Yvonis Oximorum præsulis* ; son diocèse y est nommé le diocèse des peuples d'Hième, *in diœcesi Oximorum*. Mais quand cet acte ne seroit pas suspect, il ne prouveroit autre chose, sinon que le diocèse de Séez étoit quelquefois appellé *le diocèse des peuples d'Hiêmes* ; & l'on en a encore d'autres preuves dans les Legendes de sainte Ceronne & de S. Serenie, qui sont bien plus anciennes que cette charte. Cela venoit de ce que ce diocèse se trouvoit alors compris dans le comté d'Hiêmes. Il est certain, par un très-grand nombre d'actes, que le siége d'Yves de Bellesme fut toujours à Séez, où, dès le commencement de son épiscopat, il jetta les fondemens de la nouvelle cathédrale d'aujourd'hui ; aussi lui donne-t-on le titre d'évêque de Séez, avec celui des peuples d'Hiêmes, dans la charte même de S. Julien de Tours, où l'on marque ainsi sa signature : *Signum Yvonis Pontificis Sag. quod est Oximorum.*

On verra dans l'article suivant, quelle étoit l'étendue de l'ancien comté d'Hiêmes. Il n'est fait aucune mention de ses comtes avant la domination des princes Normands, quoiqu'il existât du moins dès le sixiéme siécle ; car si l'on ne croit pas, avec Orderic Vital, que le château d'Hiêmes etoit bâti avant Jules Cesar, il y a toujours bien apparence que c'étoit un ouvrage des Romains, puisqu'il commandoit déjà à un grand pays fous les fils de Clovis I.

On ne connoît que deux comtes sous les Normands, savoir, Guillaume, fils naturel de Richard I, qui fut ensuite privé du comté par le duc Richard II, contre qui il s'étoit révolté, & duquel il obtint depuis le comté d'Eu ; & Robert, fils de ce dernier duc, qui se souleva aussi contre Richard III, son frere, & qui est accusé avec bien de l'apparence, par les historiens, de l'avoir fait empoisonner, pour monter lui-même sur le trône ducal. Il semble qu'après ces deux exemples, les ducs n'eussent plus voulu mettre ce comté hors de leurs mains ; car on n'y voit plus que des vicomtes, mais qui étoient de grands seigneurs. Tels furent Toussaint surnommé *Gois*, fils d'Antrid le Danois, & aïeul de Hugues, comte de Chester en Angleterre ; les deux Roger de Montgommeri pere & fils ; Robert de Bellesme, comte de Ponthieu, fils du second Roger, Robert de l'Aigle, baron de sainte Scolastе ; & Guigenalgazon, qui, quoique de basse naissance, étoit aussi vicomte d'Argentan & de Domfront, par la libéralité de Henri I, roi d'Angleterre, dont il étoit un des favoris.

Les rois de France tinrent la même conduite, quand ils furent maîtres de la Normandie. Philippe-Auguste mit seulement à Hiêmes un châtelain nommé *Aseulfe*, à qui il donna, en 1216, & à ses fils nés en legitime mariage, tout ce que Guillaume de Pontchardon possédoit à Orville, Avernes, S. Germain de la Champagne, & à la Roche, paroisse du même pays. Robert de Cocherel, verdier de la forêt de GOFERNI, étoit en la même qualité, en 1348, pour le roi Philippe de Valois. Mais en 1370, le roi Charles V, desirant avoir la ville de Château-Poissin en Bretagne, qui appartenoit aux princes de la maison d'Alençon, leur donna en place, le domaine d'Hiêmes, & celui de Caniel au pays de Caux ; & par ce démembrement du chef-lieu, ce comté fut éteint. Les comtes & ducs d'Alençon tinrent aussi des châtelains à Hiêmes ; mais ils l'assujettirent à leurs officiers d'Argentan, qui y alloient rendre la justice, en se qualifiant également *juges* de ces deux lieux. C'est ce qui a duré jusqu'au siécle dernier, qu'on lui redonna des officiers particuliers, tant pour la vicomté que pour le bailliage ; & le bailliage a de plus dans son ressort, la vicomté de Trun. Le domaine d'Hiêmes & de Caniel ne fut pas si-tôt uni à l'appanage d'Alençon ; il fut donné pour dot avec Caniel & S. Silvain à Catherine d'Alençon, sœur du duc Jean I, & elle en eut aussi toute la justice ; mais cette princesse, étant morte en 1462, sans laisser d'enfans de ses deux maris, qui étoient comtes de Mortain, il n'en fut plus séparé. Après le retour de l'apanage à la couronne, il fut engagé avec les domaines d'Argentan & de Trun, à la maison de Luxembourg, puis à celle de Vendôme, de laquelle il a passé par donation du dernier duc de Vendôme dans celle de Condé, puis au duc du Maine, du chef de la duchesse qui est de la maison de Condé. Il a aussi la nomination des officiers de tous ces siéges.

Il y avoit ci-devant, proche d'Hiêmes, une forêt de haute futaye de quatorze à quinze cens arpens, qui étoit très-estimée pour la beauté de ses arbres ; & elle étoit appellée la HAYE D'HIEMES, parce que c'étoit le parc des anciens comtes ; mais elle a été effarée au commencement de ce siécle, pour y mettre le haras du roi, qui étoit auparavant à Saint-Leger en Yveline. On l'a environné de grands fossés, dans un lieu appellé *le Haut-bois*. On a fait des bâtimens magnifiques & commodes pour les officiers du haras, & de très-belles écuries pour les chevaux : on découvre ces édifices de cinq ou six lieues loin ; mais on dit que les fondations n'en sont pas assez solides.

HIÊMOIS, (LE) ou L'EXMOIS, ou le PAYS D'HIEMES, *Eximensis pagus*. Ce pays comprend aujourd'hui deux archidiaconés d'une assez grande étendue ; l'un appellé l'*archidiaconé d'Hiêmois*, dans le diocèse de Séez, contient cent soixante-six paroisses sous les doyennés d'Hiêmes, de Trun, de S. Pierre-sur-Dive, de Falaise & d'Aubigny ; l'autre archidiaconé d'Hiemes, dans le diocèse de Bayeux, renferme cent quarante-six paroisses sous les doyennés de Cinglais, de Vaucelles, de Troarn, & joint la ville de Caen, dont une des portes est, par cette raison, appellée la PORTE EXMOISE. Mais il est évident que ce pays étoit beaucoup plus grand autrefois, puisque Hiêmes, sa capitale, est présentement à une de ses extrémités, & que l'autre extrémité qui va jusqu'à la mer, en est à dix-huit lieues ; aussi a-t-on des preuves que l'autre pays d'alentour étoit d'abord de sa dépendance. On voit par la vie de saint Serenie, que la solitude de ce saint, qui étoit à dix lieues d'Hiêmes, sur la riviere de Sarte, au-dessous

d'Alençon, & qui, par corruption, eſt depuis long-tems appellée *Saint Celerin*, étoit au ſeptiéme ſiécle dans le pays d'Hiéme. Yves de Bellesmes vivant au dixiéme ſiécle, déclare dans une donation, rapportée par l'hiſtorien des comtes du Perche, que ſaint Martin du Vieux Bellesme, au Perche, qui eſt à plus de douze lieues d'Hiémes, étoit alors dans le même pays. La Vie de ſainte Cerone, au ſixiéme ſiécle, en fait auſſi mention. La Vie de S. Evrou fait voir auſſi, que le pays d'Ouche, où eſt le monaſtere de ce Saint, & qui s'étend dans le diocèſe d'Evreux, où il forme un doyenné, étoit ſoumis à Hiémes, auſſi-bien que le pays de Gacé, qui donne le nom à un des archidiaconés du diocèſe de Lifieux. Enfin on met encore dans ſa mouvance le pays d'Auge, du même diocèſe, ce qui ſurpaſſe de beaucoup l'étendue qu'Adrien Valois, & les autres ſavans avoient jusqu'ici attribuée à l'ancien Hiémois. Cependant il n'y a point d'apparence que cette étendue fût déja telle au tems des établiſſemens des évêchés de la province de Normandie, au quatriéme ou au cinquiéme ſiécle; car Hiémes, en cet état auroit naturellement été préféré pour y mettre un ſiége épiſcopal, au lieu d'en partager les dépendances entre quatre diocèſes. Ainſi, ou ces dépendances auront été bien augmentées depuis la domination des François ſur la fin du cinquiéme ſiécle, ſi Hiémes ſubſiſtoit avant eux, ou il aura été bâti par eux; mais en ce cas ç'auroit été dès le tems de Clovis, puisque Fortunat, qui vivoit ſous les rois, ſes fils & petits-fils, parle du pays d'Hiémes, dans la Vie de ſaint Germain, évêque de Paris, qui y rendit la vue à une femme aveugle, en paſſant par Taſſilli, que les Bollandiſtes & Hadrien Valois, ont mal appellé *Taillac*. On ne connoît point de lieu de ce nom en Normandie; & l'uſage n'y eſt pas de terminer en *iac*, mais en *y*, les noms des lieux, qui en latin ſont terminés en *iacum*. Ainſi on y a fait de *Taſſiliacum*, Taſſilli; de *Toriniacum*, Torigni; d'*Albiniacum*, Aubigni: il faut paſſer la Loire, pour trouver de ces terminaiſons en *iac*. Ce TASSILLI eſt une paroiſſe à deux lieues de Falaiſe, & à dix d'Hiémes; ce qui montre que l'Hiémois étoit dès-lors fort étendu. Il ſe prenoit quelquefois pour la principale partie; & il eſt employé en ce ſens dans les capitulaires de Charles le Chauve, de l'an 853, où il eſt joint au pays de Séez & au CORBONNOIS, qui eſt le pays de Mortagne. *Oxmilum*, *Sagilum*, *Corbonilum*. Du reſte ce pays d'Hiémois n'eſt pas des meilleurs de la province, quoiqu'il y ait de bons cantons où il fait bon vivre.

HIEN, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Kokien, troiſieme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 44′, par les 38 d. 46′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

HIENIPA, ancien lieu de l'Eſpagne Betique: on croit que c'eſt préſentement *Alcala de Guadaira*, petite ville de l'Andalouſie. **Baudrand*, édit. 1682.

HIENNING, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Vuchang, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 3 d. 6′, par les 29 d. 46′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

HIENTO, lieu de l'iſle de Sardaigne, dans la province de Logudori. On y voit les ruines de l'ancienne ville *Horæum*.

HIENYANG, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 8 d. 26′, par les 26 d. de latitude. **Atlas Sinenſis.*

HIERA: ce mot eſt grec, ſignifie *ſacrée*, & étoit commun à pluſieurs lieux.

1. HIERA, iſle voiſine de la Sicile, au nord de cette iſle, entre les Eoliennes. Pline la nomme THERASIA. Voyez ce mot. Le nom moderne eſt *Vulcania*, ſelon Fazel. **Ortel.* Theſ.

2. HIERA, iſle voiſine de la Sicile, au nord de cette iſle, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4. C'eſt préſentement *Favagnana*, ſelon Léandre. Ortélius croit que cette derniere eſt nommée *Maritima*, dans l'Itinéraire d'Antonin, & dans Julius Obſequens; enſuite il renvoie à une note de Caſaubon ſur le ſixiéme livre de Strabon, *l.* 6, *p.* 276.

La premiere de ces iſles a été anciennement nommée *Vulcania*, ou *Hiera*, ou *Sacra*. Elle conſerve encore le nom de *Vulcano*, & eſt entre l'iſle de Lipari & la Sicile, mais beaucoup plus près de la premiere. Elle eſt déſerte.

La ſeconde n'eſt au midi de la Sicile, que par l'ancienne erreur de ceux qui abbaiſſoient beaucoup trop le côté occidental de cette iſle. On l'appelloit *Hiera*, ou *Sacra*, ou *Maritima*, parce qu'elle eſt la plus avancée vers la mer d'Afrique. Elle conſerve encore ce dernier nom dans celui de *Maretamo*. Celui de *Favagnana* répond beaucoup mieux à une autre iſle plus voiſine de la Sicile, & que l'on appelloit *Aponania*, *Ægiſa* & *Capraria*. Le ſecond de ces noms eſt grec, & le troiſiéme latin. Le premier ne s'éloigne pas beaucoup du nom moderne.

3. HIERA, riviere d'Aſie: elle ſervoit de bornes entre la Galatie & la grande Phrygie, au rapport de S. Jérôme, *in locis Hebr.* Pline la nomme *Hieras*, & dit, *l.* 5, *in fine* qu'elle ſépare la Galatie de la Bithynie.

4. HIÉRA, iſle de la mer de Créte, ſelon Etienne le Géographe.

5. HIERA, iſle d'Egypte, ſelon le même.

6. HIERA, ancienne ville de l'iſle de Lesbos. Elle ne ſubſiſtoit déja plus du tems de Pline, *l.* 5, *c.* 31.

7. HIERA, iſle de l'Archipel, l'une des Cyclades, entre Thera & Therafia. Pline, *l.* 2, *c.* 87, dit que de ſon tems il y avoit cent trente ans que cette iſle étoit ſortie du fond de la mer. Juſtin, *l.* 30, *c.* 4, dit que l'iſle de Hiera ſe montra vers le tems que les Romains commencerent la guerre contre Philippe, Roi de Macédoine. Plutarque, *L. de Pythiæ Orac.* confirme la même choſe. Ainſi, ſelon la remarque du P. Hardouin, *in Plin. l. c.* il y a environ ſoixante & dix ans de plus que l'époque de Pline. On la nommoit auſſi *automate*, mot qui ſignifie, qu'elle s'étoit formée d'elle même.

8. HIERA. Voyez MESOLA.

9. HIERA. Voyez SPHÆRIA.

HIERA-BOLOS, Ἱερὰ βωλὸς, c'eſt-à-dire la *Motte ſacrée*, lieu d'Egypte, auprès d'Heliopolis, ſelon Diodore de Sicile, *l.* 1.

HIERAC. Voyez IRAC.

HIERA-COMÉ, Ἱερὰ κώμη, c'eſt-à-dire le *Village ſacré*, village d'Aſie, dans la Carie. Les habitans ſont nommés *Hiera Cometæ* par Pline, *l.* 5, *c.* 30. Tite-Live & Etienne le Géographe font mention de ce lieu.

HIERA-GERMA, Ἱερὰ γερμη, ou ſimplement GERMA, ville d'Aſie. Etienne le Géographe dit: Germa, ville de l'Hellespont, près de Cyzique. Il a voulu dire qu'elle étoit de la province de l'Hellespont; car elle n'étoit pas ſur le détroit de ce nom, puisque Cyzique eſt ſur la Propontide; mais la province de l'Helleſpont, dans le moyen âge, s'étendoit jusques-là, & même plus loin. C'eſt dans ce ſens qu'il faut entendre ce que dit Socrate, *Hiſt. eccleſ.* l. 4, c. 11, que ſous l'empire de Valens une grande partie de Germa, dans la province de l'Hellespont, fut renverſée par un tremblement de terre.

1. HIERA-PETRA, Ἱερὰ πέτρα, c'eſt à-dire *la roche ſacrée*, lieu particulier d'Italie, au pays des Meſſapiens, ſelon Antonius Liberalis, cité par Ortélius, *Theſ.*

2. HIERA-PETRA, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 17; HIERA-PITNA, Ἱερὰ πίτνα, ſelon Strabon, *l.* 10, *p.* 472, ou HIERA-PYTNA, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12, ville de l'iſle de Créte, ſur la côte méridionale. Dion Caſſius, *l.* 36, dit *Hiera-Pydna*; Etienne le Géographe dit *Hiera-Pytna*, ville de Créte. Elle s'appelloit anciennement CYRBA, enſuite PYTNA, puis CAMYRUS, & enfin HIERA-PYTNA. Strabon, à l'endroit cité, dit que Pytna étoit une colline du mont Ida, laquelle donnoit ſon nom à *Hiera-Pytna*; le nom de Ἱερὰ, ou *ſacrée*, y fut ajoûté, parce qu'au rapport des auteurs Mithologiques on prétendoit que Jupiter avoit été nourri par une chévre dans un antre de cette montagne. Ce lieu conſerve encore le nom de *Hiera-Petra*, avec le leger changement de l'H en G, & s'appelle GIERA-PETRA. Cette ville a été épiſcopale. On trouve dans le concile de Trente la ſouſcription d'*Hippolytus Arivabenus Hiera-Petrenſis*.

HIERA-PITNA, ou

HIERA-PYDNA, ou
HIERA-PYTNA. Voyez l'article précédent.

HIERACIA, isle de l'Archipel : on la nommoit aussi *Onus*, selon Pline, *l.* 4, *c.* 12.

HIERACON. Voyez HIERACUM & ACCIPITRUM.

HIERACOS-CORYPHE, c'est-à-dire le sommet de l'Epervier, château d'Asie, dans la Pamphylie, selon Nicetas. * *Ortel.* Thes.

1. HIERACUM, Ἱεράκων νησος, isle de l'Arabie heureuse, c'est-à-dire l'isle des Eperviers. C'est la même qu'*Accipitrum insula*.

2. HIERACUM, isle d'Italie, sur la côte de Sardaigne, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3.

3. HIERACUM, ville de la haute Egypte, dans la Thebaide, selon Antonin, *Itiner.* Il la met entre *Isiu* & *Pesla*, à vingt mille pas de la premiere, & à vingt-huit mille pas de l'autre.

4. HIERACUM, village de l'Arabie heureuse, Ἱεράκων κωμη, c'est-à-dire le village des Eperviers. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, le met sur le fleuve Lar ; du moins il est ainsi dans les cartes dressées sur cet auteur.

HIERÆA, petite contrée de la Libye, selon Etienne le Géographe. Ortélius, *Thesaur.* croit que c'est *Heræa* Ἥρεια de Cedrene.

HIERAMÆ, ville d'Asie, dans la Carie, selon Etienne le Géographe.

HIERANOPOLITANI. Ce peuple est nommé sur une médaille d'Antinoüs, rapportée par Antoine Augustin. * *Ortel.* Thes.

HIERAPHE, Ἱεράφη, isle de la Libye, selon Etienne le Géographe.

1. HIERAPLE. Les écrivains Latins & Grecs disent HIERAPOLIS, ville de la Phénicie, dans la Cyrrhestique, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15. Les Notices épiscopales la placent dans l'Euphratense. Etienne le Géographe la nomme HIEROPOLIS.

2. HIERAPLE, *Hierapolis*, ville d'Asie, dans la Phrygie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2. Etienne la met entre la Phrygie & la Lydie. Pline, *l.* 3, *c.* 28, qui a connu cette ville, en nomme les habitans HIERAPOLITÆ. Elle étoit épiscopale ; & Sisinnius, son évêque, est nommé au sixiéme concile général. Elle avoit beaucoup d'eaux chaudes, & quantité de temples, selon Etienne. Voyez BAMBUCALE.

3. HIERAPLE, ou *Hierapolis*, ville de l'isle de Créte, selon Etienne : c'étoit une ville épiscopale, & elle est sur ce pied-là dans les Notices ecclésiastiques. Pline, *l.* 4, *c.* 12, en fait aussi mention.

4. HIERAPLE, *Hierapolis*. Selon Etienne, il y avoit une ville de ce nom dans la Carie. Il entend peut-être le village de *Hieracome*, dont il fait un peuple de cette province.

5. HIERAPLE, *Hierapolis*, ville épiscopale de l'Arabie, sous la métropole de Babba, dans la Moabitide, selon une ancienne Notice du patriarchat de Jerusalem.

6. HIERAPLE, *Hierapolis*, autre ville épiscopale de l'Arabie, sous la métropole de Bostra, selon la même Notice qui distingue ces deux siéges.

7. HIERAPLE, *Hierapolis*. Dorothée écrit que S. Matthieu mourut à Hieraple, dans la Parthie. * *Ortel.* Thes.

HIERAS, riviere de l'Asie mineure. Voyez HIERA 3.

HIERAS LACUS : c'est le même que le lac de Cutilie. Voyez GUTILIE.

HIERASYCAMINOS. Voyez SYCAMINOS 3.

HIERASSON, ancienne ville épiscopale d'Arabie, sous la métropole de Beryra, selon une ancienne Notice du patriarchat de Jérusalem, dans laquelle on lit *Andrason*, *Dias*, *Medauon*, *Ieraſſon*, *Nevi*. La Notice dressée sous l'empire de Léon le Sage, sous le patriarche Photius, nomme ainsi ces mêmes lieux ; *Bostra*, métropole, *Adrasus*, *Dia*, *Medava*, *Gerassa*, *Neve*, &c ; celle de Hieroclès porte *Gerasa*. Ainsi *Jeraſſon*, *Hieraſſon*, *Gerassa* & *Gerasa*, c'est le nom d'un seul & même siege.

HIERASUS, riviere de la Dacie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 8. Ammien-Marcellin, *l.* 31, *c.* 3, l'appelle GERASUS, ce qui n'est qu'une différence peu sensible dans la prononciation. MM. Valois observent que cette riviere étoit à l'orient de la Dacie, & que c'est aujourd'hui la Pruth ; ce qui est le sentiment de Cluvier, *l.* 3, *c.* 41.

HIERATIS, ville de la Perse propre, sur le golfe Persique, selon Arrien, *Indic.*

1. HIERAX, ville d'Egypte, dans le nôme Maréotide, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5.

2. HIERAX, lieu du Peloponnèse, vers Monembase, selon Cedrene & Curopalate cités par Ortélius, *Thesaur.*

HIERCON ou IERCON. Voyez JERICON.

1. HIERES, *Olbia*, *Areæ*, selon le *Dict. de la France*, ville de France, en Provence, au diocèse de Toulon. Elle étoit autrefois considérable, parce qu'elle avoit un port de mer, où s'embarquoient les pélerins de la Terre-sainte. Le port s'est comblé, & la mer s'est retirée plus de deux mille pas : son terroir est délicieux par la beauté & par l'excellence de ce qu'il produit ; son air étoit ci-devant très-mal-sain, par l'infection que causoient les eaux croupissantes d'un grand étang, qui est dans son territoire ; mais depuis quarante ou cinquante ans, cet étang s'étant fait un canal, pour communiquer à la mer, l'air y est beaucoup meilleur. Cette ville a long-tems servi d'apanage aux puînés des vicomtes de Marseille, de la maison de Fosc ; elle a même appartenu en propre à une branche de cette maison, depuis l'an 1140, jusqu'en 1257, que Roger & Bertrand de Fosc, après un long siége, qu'ils soutinrent dans le château d'Hieres, furent obligés de remettre la ville & les isles d'Hieres à Charles d'Anjou, duc du Maine & comte de Provence, frere de S. Louis. Ce prince leur donna en échange plusieurs autres terres considérables. On fait d'assez bon sel aux environs de cette ville. Elle députe aux assemblées de la province ; ses environs sont les plus beaux du pays, pour l'excellence & la beauté des fruits. Son église paroissiale a été érigée en collégiale, en 1571. Son chapitre est composé d'un prévôt, de six chanoines, de quatre bénéficiers & de deux curés. Il y a encore deux autres paroisses, deux couvens de religieux Cordeliers & Récollets, des filles Claristes, & deux monasteres de filles Bernardines, qui y ont été transférées de S. Pierre d'Almanar.

2. HIERES, autrefois ALMANARE, *Almanara*, abbaye de filles en France, de l'ordre de Cîteaux, & démembrée de celle de S. Pons. Elle étoit située en Provence, à trois lieues de la mer, proche la ville d'Hieres, & avoit été fondée, en 1243 ; mais ayant été détruite par les guerres, elle fut transférée à Hieres, à la follicitation de l'abbesse Saure de Glandeves. Ce fut Gautier Beraud, prévôt de Pignan, qui fit la cérémonie de la transmigration, en vertu d'une commission apostolique de Benoît XIII.

HIERES, (LES ISLES D') *insulæ Arearum*, isles de France, sur la côte de Provence, avec titre de marquisat. Elles sont au nombre de trois. Les Marseillois les ont habitées les premiers ; ils les nommerent *Stoechades*. Les noms de ces trois isles sont *Porquerolles*, *Porte-croz* & l'isle du *Titan*. Cette derniere fut autrefois appellée *Cabaros*. On trouve dans ces isles de toutes les especes de plantes médicinales, les plus recherchées dans l'Italie, dans la Gréce, & même dans l'Egypte.

HIERICHO. Voyez JERICHO.

HIERIMOTH. Voyez JARIMOTH & JARMUTH.

HIERING, ville de Dannemarck, au Jutland septentrional, dans la préfecture de Wensyssel, près de la côte occidentale. * *Hermanides*, Descript. Daniæ.

HIERNA, pour HIBERNIA.

HIERNI, pour HIBERNI.

HIEROCÆSAREA, ville de l'Asie mineure, dans la Méonie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2. Tacite en fait aussi mention au troisiéme livre de ses Annales. Elle est comptée entre les villes épiscopales de Lydie, dans la Notice de Léon le Sage ; celle d'Hieroclès la nomme *Hierocæſtellia*, Ἱεροκαισάρια.

HIEROCASTELLIA. Voyez l'article précédent.

HIEROCEPIA, Ἱεροκηπία, ville de l'isle de Cypre, selon Strabon, *l.* 14, *p.* 684. Pline, *l.* 5, *c.* 31, en fait une isle, auprès de la nouvelle Paphos. Ce nom signifie le *jardin sacré*. Selon Lusignan, c'est présentement le bourg de *Hierochipe*. Cette ville a été épiscopale ; car *Philetus*, son évêque, souscrivit au second concile d'Ephèse.

HIERODULUM, ville de la Libye, selon Suidas & Etienne le Géographe.

HIEROLOPHIENSES, peuple de l'Asie mineure, dans la Pergamène, selon Pline, *l.* 5, *c.* 30. Ce nom vient de *Hieros Lophos*, Ἱερὸς λοφος, *le sacré côteau*.

HIEROMIACE, fleuve d'Asie, dans la Décapole; il coule auprès de Gadara, selon Pline, *l.* 5, *c.* 18. Le P. Hardouin observe que c'est le Jarmoch qui couloit des montagnes de Galaad, au pays des Gergesséens, où étoit Gadara.

HIERON. Voyez SACRUM. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 2, & *l.* 3, *c.* 8, nomme ainsi deux promontoires, l'un de l'Irlande, & l'autre de la Sarmatie en Europe, à la presqu'isle nommée *la course d'Achille*.

1. HIERON OROS, c'est-à-dire la *montagne sacrée*, ville maritime de Crète, sur la côte méridionale, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 17. Ses interprétes le rendent par MONTE SACRO; mais il y a tout lieu de soupçonner, avec Ortélius, que c'est plutôt la traduction grammaticale de l'ancien nom, que le nom moderne.

2. HIERON OROS, Ἱερὸν Ὄρος, montagne de l'Asie mineure, sur le Pont-Euxin, à cent cinquante stades de Coralles, & à quarante de Cordyle, port de mer, selon Arrien, dans son Périple du Pont-Euxin, *p.* 17. *edit. Oxon.* Xénophon, dans sa Retraite des dix mille, *l.* 4, *p.* 339, *edit. Steph.* 1625, parle de cette montagne, & nous la désigne par le surnom de *montagne sacrée*; mais outre cela, il en marque le nom particulier, savoir Θήχης, THECHES. Il y a en marge Ἡχῆς, ECHES.

HIERONESOS, isle de la Méditerranée, selon Pline, *l.* 3, *c.* 8. Elle est entre la Sicile & l'Afrique.

1. HIERON STOMA, Ἱερὸν στόμα, c'est à-dire la *bouche sacrée*. Les géographes Grecs ont donné ce nom à une des bouches du Danube. Voyez au mot DANUBE.

2. HIERON STOMA, lieu particulier sur le Bosphore de Thrace. Il en est fait mention par Eustathe, *in Dionys. Periegesc.* & par George l'Alexandrin, dans la Vie de S. Jean Chrysostome.

HIEROPOLIS. Voyez HIERAPOLIS.

HIEROSOLIMA. Voyez JERUSALEM.

HIERPINIANENSIS, HIRPINIANENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène, selon la Conférence de Carthage, où il est parlé de *Barbarus*, son évêque. La Notice d'Afrique fait aussi mention de *Felix*.

HIERRE ou YERRE; *Hedera* ou *Edera*, selon le *Dict. de la France*, abbaye de l'Isle de France, au diocèse & dans le territoire de Paris, à quatre lieues de la ville, au midi sur la riviere d'Yerre. Ce sont des religieuses de l'ordre de S. Benoît, sous le titre de la *sainte Vierge*. Elle a été fondée du tems d'Etienne, évêque de Paris, en 1122, par Eustachie, comtesse d'Estampes & de Corbeil, sœur de Louis le Gros.

HIERVILLE, bourg de France, en Normandie, au pays de Caux, dans le diocèse de Rouen, entre Ouville-l'Abbaye, Englesqueville-sur-Sanne, Bourdinville, Hectot-l'Auber & Heugleville. **Corn.* Dict.

1. HIERUS, ancien nom d'une riviere de l'isle de Corse, dans sa partie orientale: ce nom veut être joint avec celui de *Potamos*, & signifie *riviere sacrée*. On doute si ce n'est pas la même riviere, que l'on nomme aujourd'hui l'ORBE. **Ptolom.* l. 3, c. 2.

2. HIERUS, autre riviere de l'isle de Sardaigne, dans sa partie occidentale; son embouchure étoit entre Uselis & Oséa. C'est aujourd'hui la riviere de *Sacro*.

3. HIERUS SINUS, ou le *golfe sacré*, golfe près de la ville d'Arade, selon Etienne le Géographe.

HIERUSALEM. Voyez JERUSALEM.

HIERY, ville d'Asie, dans la Choraſſane, dont elle est la capitale, selon don Juan de Perse. Ce qui la fait estimer la principale de cette province, c'est sa grandeur extraordinaire, & le nombre de ses habitans, qui passe celui de cent mille; si l'on y comprend les maisons de plaisance, & les jardins qui la joignent, elle a plus de six grandes lieues de circuit. Elle est située sur une hauteur, au bord de la riviere de Habin, avec de bonnes murailles, des fossés d'eau vive, & trois cents tours éloignées l'une de l'autre d'une mousquetade. Quelques-uns croient que c'est la Rhéa de Ptolomée. **Corn.* Dict. *Davity.*

La capitale de la Khoraſſane, c'est Balck. Il y a bien de l'apparence que cette Hiery est la même ville que Herat.

HIESME &
HIESMOIS. Voyez HIÈMES & HIÉMOIS.

HIEU, fortereſſe de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Jungning, premiere fortereſſe de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 14 d. 4′, par les 29 d. 13′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

HIEUNING, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Hoeicheu, quatorziéme métropole de la province. Elle est de 40′ plus orientale que Pekin, par les 30 d. 15′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

HIGH: ce mot est anglois, & signifie HAUT. Il entre dans la compoſition de quelques noms géographiques.

HIGHCROSSE, village d'Angleterre, dans le Leicestershire, à quatre lieues de Leiceſter, du côté du midi. On croit que c'étoit anciennement une ville des Coritains. Voyez VENNONES. **Baudrand*, éd. 1705.

HIGHAM-FERRERS, ville d'Angleterre, dans la province de Northampton. Outre que l'on y tient marché, & qu'il y a une école publique, elle envoie ses députés au parlement. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1, p. 93.

HIGHLAND, c'est-à-dire le haut-pays. On appelle ainsi la partie de l'Ecoſse, qui est pleine de montagnes; & *Highlanders*, ceux qui habitent cette partie; c'est ce que nous appellons les *montagnards d'Ecoſſe*.

HIGNATIA VIA, grand chemin public dans la Macédoine. Il avoit cinq cents trente milles de longueur, selon Strabon, *l.* 7. Il est nommé *Egnatia*, dans l'Epitome de son livre; mais il ne faut pas le confondre avec l'*Egnatia via*, qui étoit en Italie. Celui dont nous parlons ici, menoit depuis la mer Ionienne jusqu'à l'Hellespont. Ciceron en fait mention dans son Oraiſon touchant les provinces conſulaires. **Ortel.* Theſ.

HIGUCY: la plus orientale des cinq provinces qui partageoient l'isle Espagnole, lorsque Chriſtophe Colomb en fit la découverte, & qui avoient chacune leur souverain. Le Higucy avoit pour bornes, à la côte du nord, le fleuve *Yaqué*, & à celle du sud l'Ozama, sur lequel est bâtie la ville de San-Domingo. Les peuples de ce canton étoient un peu plus aguerris que les autres, parce qu'ils avoient souvent à se défendre des Caraïbes, qui faiſoient continuellement des descentes sur leurs côtes. Ils étoient armés de fléches, comme leurs ennemis; mais il s'en falloit beaucoup, qu'ils s'en ſervissent auſſi-bien qu'eux: auſſi, la plûpart du tems, ne se défendoient-ils que par la fuite.

Au tems de la découverte de leur isle, par les Espagnols, le Cacique ou le souverain du Higucy se nommoit *Cayacoa*; mais il mourut bien-tôt après. Sa veuve se fit Chrétienne, & fut nommée *Agnès Cayacoa*. Elle ne survécut pas long-tems à son mari, auquel elle avoit succédé dans sa principauté: & ses états passerent à un Cacique, nommé *Cotrebanama*, dont le séjour ordinaire fut, au moins pendant quelque tems, à la presqu'isle de Samana ou aux environs. Barthelemi de las Casa donne à cette province une reine, qu'il appelle *Higuanama*, & ajoûte que les Espagnols la firent pendre. Les autres historiens n'en parlent point.

HIGUERA, village dans l'Andalouſie, à huit lieues de Lucar-la-Major, du côté du nord: on y voit les ruines de l'ancienne NERTOBRICA. **Baudrand*, éd. 1705.

HIHIMANI: on nomme ainsi la basse ville de Carthagène, en Amérique; & ce nom est un mot indien, qui signifie *fauxbourg*. Ce quartier, qui étoit très-bien fortifié, lorsque M. de Pointis attaqua Carthagène, en 1697, fut emporté d'assaut; mais les assiégeans y perdirent beaucoup de monde, entr'autres, le vicomte de Coërlogon, capitaine de vaisseaux. Ce fut M. Ducasse, qui commanda cette attaque, & qui parut le premier sur la bréche.

HII, isle entre les isles Britanniques, selon Bede: il en nomme les habitans HIENSES. Ortélius dit: elle est en Ecoſse; mais, selon Herman le Petit, (*Hermannus Contractus*,) elle est attenant l'Irlande; & S. Co-

lomban en étoit abbé. Selon Camden, on la nomme autrement JONA.

HIJAR, terre & baronnie d'Eſpagne, en Aragon, ſur une petite riviere nommée *Martin*, (l'abbé de Vairac dit *Marin*; mais Rodrigue-Mendez Syiva, *Poblacion, p.* 131, *fol. verſo*, dit *Martin*,) à douze lieues de Sarragoce. Il y a un bon château, avec une bourgade de cinq cents feux, une paroiſſe & un couvent de l'ordre de S. François. Jacques I, roi d'Aragon, l'ayant repriſe ſur les Mores, en gratifia D. Pedro-Fernandes, ſon fils naturel, qui en prit le ſurnom. Elle fut érigée en duché, l'an 1483, par le roi D. Ferdinand le Catholique, en faveur de Jean-Fernandes II, du nom, *iſſu* de ce D. Pedro-Fernandes, dont nous venons de parler, & une ſeconde fois, en 1614, par Philippe III, roi d'Eſpagne, en faveur de D. Jean-Chriſtophe-Louis-Fernandes de Hijar, ſeigneur de Hijar, & quatrième comte de Belchite, arriere-petit-fils du premier duc: le nouveau duc mourut la même année, & ne laiſſa qu'une fille, dona Iſabelle-Marguerite-Fernandes de Hijar, qu'il eut de dona Françoiſe de Caſtro & Pinos, comteſſe de Volſegona, ſa ſeconde femme. Cette héritiere porta le duché de Hijar, avec tous les autres états de ſon pere & de ſa mere, à D. Rodrigo-Sarmiento de Silva, & Villandrando, comte de Salinas & de Ribadeo, ſecond marquis d'Alenquer, iſſu de l'ancienne & illuſtre maiſon de Silva, lequel ayant trempé dans la conſpiration de D. Charles de Padilla, contre le roi Philippe IV, fut pris & conduit, comme criminel d'état au premier chef, au château de Léon, où il finit miſérablement ſes jours. D. Diego François-Victor-Sarmiento de Silva, ſon fils aîné, ſuccéda à ſes états, & fut cinquiéme duc de Hijar: il eut pluſieurs enfans de trois femmes qu'il épouſa; mais les mâles étant morts en bas âge, le duché tomba derechef en quenouille, & échut à dona Jeanne-Petronille de Silva-Aragon, Sarmiento, &c. née en 1666. Elle épouſa en premieres nôces, le 5 Decembre 1688, D. Frederic de Silva, ſon couſin; & en ſecondes, Ferdinand Pignatelli, neveu du duc de Monteleon, & fils puîné de D. Agnel Pignatelli, prince de Monte-Corvino, & duc de Saint-Maur, au Royaume de Naples; lequel porte le nom de *duc de Hijar*. *Vayrac, Etat. préſ. de l'Eſpagne, t.* 3, *p.* 86.

HILA, ville d'Aſie, dans la Carie, ſelon quelques éditions de Pomponius Méla, (*p.* 44, *fol. verſ. edit.* Olivarii.) Celle de Voſſius donne *Schoenus ambit Hylam*; c'eſt-à-dire, le Schoene entoure *Hyla*.

HILARA, riviere d'Allemagne. Il en eſt parlé dans la Vie de S. Udalric, dans Surius. C'eſt l'ILLER.

HILARENSE OPPIDUM, bourg d'Afrique, auprès de Carthage. S. Auguſtin en fait mention, *Epiſt.* 262.

HILAS, petite ville d'Eſpagne, dans la Caſtille nouvelle. Elle eſt ſituée ſur le penchant d'une colline ronde, au haut de laquelle eſt le château. Il n'y a pas loin delà à Siguença. * *Corn.* Diction. *Journal du Voyage d'Eſpgne.*

HILATIDES, Εἰλατίδες, forêt d'Aſie, dans la Bebrycie, ſelon Orphée cité par Ortélius, *Theſaur.*

HILDBURGHAUSEN. Voyez HILPERSHAUSEN.

1. HILDESHEIM, ville libre impériale d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, ſur la riviere d'Innerſte, dont Baudrand fait, mal-à-propos, un ruiſſeau, quoique ce ſoit une riviere qui reçoit plus d'une douzaine de ruiſſeaux ou rivieres. Elle a été ville anſéatique. Quelques-uns croient que Louis le Débonnaire, qui la fit bâtir, lui donna le nom de ſa mere *Hildegarde*, que les Allemands, par abbréviation prononçoient *Hilde*. Le mot qui termine ce nom, eſt expliqué à l'article HAMEAU. Zeyler, *infer. Sax. Topogr. p.* 139, rapporte pluſieurs autres opinions ſur l'étymologie d'Hildesheim. Cette ville, ſelon Bertius, *Comm. rer. Germ.* l. 3, p. 577, eſt ſituée à 31 d. 50′, de longitude, & à 52 d. 28′ de latitude. Au levant, il y a un fauxbourg, ſur une hauteur, lequel a été autrefois fameux, à cauſe d'une égliſe de S. Maurice. La ville eſt plus grande qu'Halberſtat; mais ce ſont de vieilles maiſons; les rues y vont en montant & en deſcendant, ſont inégales, & nullement droites. On la partage en vieille ville & ville neuve. Dans la vieille ville eſt la cathédrale, avec cinq ou ſix autres égliſes, ſans compter ſainte Cecile, qui eſt auprès de la cathédrale, & deux autres égliſes qui ſont dans la ville neuve. Ces égliſes ſont partie aux Catholiques & partie aux Luthériens. Le magiſtrat de cette ville admit la confeſſion d'Augsbourg, en 1542, ou 43; & les deux religions y ont ſubſiſté depuis ce tems. Cependant les Catholiques ont conſervé la cathédrale, & ont un évêque Catholique, le ſeul qu'il y ait dans la Saxe entiere. Joſeph Clement de Baviere, électeur de Cologne & prince de Liége, étoit évêque de Hildesheim. Chaque ville, la vieille & la neuve, a ſon conſeil particulier, compoſé, pour la plûpart, des communautés & corps de métiers, dont les membres ſont changés tous les ans, & ſans le conſentement duquel on ne peut établir rien de conſidérable à la charge du peuple. La ville a des priviléges aſſez beaux, entr'autres, celui de ſe gouverner par ſes propres loix; & quoiqu'elle reconnoiſſe ſon évêque pour ſupérieur, il eſt obligé de reſpecter ſes priviléges, parce qu'en cas de violence, le peuple de Hildesheim ſe jetteroit ſous la protection des princes de la maiſon de Brunswig, qui ne manquent jamais d'intervenir, en cas de mésintelligence dans la ville, comme il arriva en 1711. L'électeur de Brunswig-Hanover, y mit ſes troupes, qu'il retira dès que les différends furent aſſoupis. La ville eſt bien peuplée & bien fortifiée, a de belles fontaines & de riches marchands. Il y a Hildesheim deux choſes ſingulieres à remarquer.

La premiere eſt la fameuſe *Irmenſul*, comme écrit Zeyler, ou *Irminſa'ul* ou *Irmenſaul*; c'eſt une ſtatue qui repréſente un homme armé de toutes piéces (a), tenant dans ſa main droite une lance, au haut de laquelle eſt un long étendard en pointe, ſur lequel on voit une roſe: de la main gauche il tient une balance (b). Sur ſa poitrine eſt repréſenté un ours; & ſon écu qui lui couvre le ventre, porte un lion au-deſſous d'une balance. * (a) *Schedii* Syntagma de Diis German. (b) *Syngram.* l. 3, c. 3.

Les ſavans ne conviennent pas du lieu où étoit cette idole. Crantzius, *Saxon*, l. 2, c. 9, dit qu'elle étoit à Herbourg en Weſtphalie. Grégoire de Tours, nomme ce lieu *Hermopolis*. D'autres diſent qu'elle étoit à Mertzburg, ſur la Saale. Le nom d'*Hermopolis*, employé par Grégoire de Tours, eſt fondé ſur ce que quelques-uns ont cru fauſſement, que le nom de cette ſtatue étoit *Hermetis Statua*, & qu'elle repréſentoit Mercure. C'eſt une ſtatue du fameux Herman, ou Irmin, chef des Germains, guerrier fameux, que les Romains appellerent *Arminius*, & qui, après ſa mort, fut honoré comme un dieu, à cauſe de ſa valeur. C'eſt ainſi que les Vandales adoroient à Gadebuſc, le dieu Radagaſte, qui avoit été un de leurs rois. Voyez GADEBUSCH. Schedius rapporte une inſcription, qui étoit ſous cette ſtatue; on y liſoit ces mots:

DUX EGO GENTIS SAXONUM VICTORIAM CERTAM
POLLICEOR ME VENERANTIBUS.

Ces mots ne ſont, ſans doute, que la traduction de ce qui y étoit en langue Teutone; car les anciens Germains ne ſe ſervoient pas du latin. Schedius, il eſt vrai, cite Dithmar comme ſon garant, & renvoie au livre 2. On lui reproche que Dithmar ne dit rien de pareil au livre cité; en tout cas, Schedius n'eſt pas le ſeul qui ait cité ce ſecond livre de Dithmar, & Meibom, dans ſa diſſertation inutilée *Irmynſula Saxonica*, fait la même faute, ſi c'en eſt une. Du reſte Rheginon dit *Hermanſaul*; Sigebert de Gemblours dit *Hormenſul*; on trouve dans d'autres chroniques *Hermenſuel*, *Hermenſil*, *Adurmenſul* & *Armenſul*. On peut voir ſur ce ſujet la Diſſertation de Meibom, au troiſieme tome de ſon Recueil des hiſtoriens de l'Allemagne. On y trouvera qu'à l'égard de l'inſcription, elle ſe trouve dans Crantzius, au ſecond livre de ſon Hiſtoire de Saxe.

Cette ſtatue eſt préſentement devant le chœur de la cathédrale; & aux fêtes ſolemnelles, on la fait ſervir à porter des cierges qu'on y allume. Quand on la frappe avec un couteau, elle rend un ſon fort clair. Dans les grandes chaleurs de l'été, elle eſt très-froide; & cependant on diroit qu'elle ſue. * *Wagenſeil*, Synopſ. Geogr. *p.* 295.

L'autre ſingularité eſt une coutume à laquelle les PP. Je-

ſuites de Hildesheim ſont obligés. Ils jouiſſent de quelques conceſſions, à la charge de faire tous les ans, à un jour marqué, une ſoupe dans une très-grande marmite. La quantité & la qualité des viandes, les herbes, les racines, les épiceries, tout doit être exactement compté ou peſé, ſans qu'il ſoit permis d'en rien omettre. Il en réſulte un jus très-fort, dont ils doivent envoyer à chaque magiſtrat, à chaque chanoine, enfin à ceux qui ont droit d'en recevoir. Ce jus eſt ſi fort, qu'en mettant une cuillerée dans un plat d'eau chaude, il s'en fait un excellent plat de ſoupe ; & cela ſe garde très-longtems, à cauſe des épiceries qui le conſervent. Cette ſinguliere fondation ſubſiſte toujours. Les PP. ont voulu en racheter l'obligation ; mais il n'ont pu en venir à bout : s'il y manquoient une ſeule fois, ils perdroient ce dont la jouiſſance eſt attachée à cette bizarre inſtitution. * *Mem. communiqués.*

L'Eveché de HILDESHEIM, comme on a vu dans l'article d'Aulica, eſt une continuation de cet évêché. L'état de l'évêque eſt un petit pays qui conſiſte en quinze bailliages, & confine avec les duchés de Luneburg & de Wolfenbutel, & avec la principauté de Halberſtat. L'évêque eſt ſuffragant de Magdebourg. Les principaux lieux de l'évêché ſont,

Himmelsthür, château de plaiſance, près de Hildesheim.

Peina, petite ville forte avec un château dans un marais.

Wintzenbourg, autrefois comté célébre.

Daſſel, qui avoit autrefois ſes comtes particuliers.

Lamſpring, monaſtére où il n'y a que des Catholiques Anglois.

Ringelheim, monaſtére dont les comtes de Ringelheim prenoient leur nom.

Les bailliages de *Coldingen*, *Luttern*, *Bahrenberg* & *Weſterhoff* ont été de cet évêché, & appartiennent préſentement à la maiſon de Braunswig par le traité de Goslar en 1642, ratifié l'année ſuivante à Brunswig, & confirmé par la paix de Weſtphalie.

2. HILDESHEIM, bourg d'Allemagne, dans l'électorat de Treves, ſur la riviere de Kyll, à cinq lieues au-deſſus de Kilburg. C'eſt le chef-lieu d'un bailliage de même nom, enclavé dans le comté de Manderſcheid. * *Baudr.* éd. 1705.

HILDINACUM, nom de lieu, dans l'Aſie proprement dite, ſelon la conjecture d'Ortélius, *Theſ.* qui ſoupçonne que ce nom eſt corrompu. Il ſe trouve au reſte dans Frontin, *Stratag.* l. 3, c. 17; & quelques manuscrits portent Thidiacum; & l'éditeur de ce livre chez Plantin, 1607, ajoûte qu'il faut peut-être lire *Rhindinacum*. Il s'agit, dans Frontin, d'un ſtratagême de Fimbria.

HILEIA, lieu d'Aſie, vers la Perſe propre, ſelon Ammien Marcellin, *l.* 18, *c.* 3. Il parle d'un combat qui s'étoit donné la nuit auprès d'Hileia & de Singara. Rufus Feſtus, *in Breviario*, ſemble appeller ce lieu Eleia. *Nocturna verò Eleienſi propè Singaram pugna*, dit cet abbréviateur de l'Hiſtoire Romaine.

HILELA, ville d'Afrique, au pays de Segelmeſſe, dans la province de Matagara, dont elle eſt la principale, ſur la riviere de Zis. C'eſt la réſidence de chaque Arabe, qui a une famille ou branche de ſa tribu, diſperſée par la campagne, ſous des tentes, & une autre en garniſon dans la ville qui eſt forte. Perſonne ne peut paſſer par cette contrée ſans ſa permiſſion ; & ſi les ſoldats rencontrent quelque caravane ſans paſſeport, ils la pillent, & dépouillent ceux qu'ils trouvent. Le Chérif y tient aujourd'hui garniſon pour la ſûreté des chemins & des habitans, de peur des Arabes de Ménébo, qui tiennent en ſujétion tous ces quartiers. * *Marmol*, l. 7, c. 27.

Ce Chérif dont, parle Marmol, a eu pour ſucceſſeur l'empereur de Maroc. Ce lieu eſt nommé *Helel*, par De l'Iſle qui le marque, comme un village ſur la riviere de Zis, dans ſa Carte de la Barbarie.

HILERDA pour Ilerda. Voyez Lerida.

HILICANUM. Voyez Alicanum.

HILINONICUM Bellum. Eghinard nomme ainſi, dans la Vie de Charlemagne, une des guerres que ce monarque eut à ſoutenir. Ce mot veut dire la guerre que Charlemagne fit aux Hilinons. Le peuple *Hilinones* eſt nommé dans les Annales écrites par l'Aſtronome, *ad ann.* 811. On y lit que le roi ayant partagé ſon armée en trois corps, en envoya un au-delà de l'Elbe, contre les Hilinons; qu'elle ravagea leur pays & releva le château de *Huobuchi*, que les Wilſes avoient détruit l'année précédente; & ailleurs, que Charles, fils de l'empereur, paſſa l'Elbe ſur un pont, & mena l'armée qu'il commandoit contre les Hilinons & les Smeldingues, qui avoient quitté ſon parti pour prendre celui de Godefroi ; qu'après avoir ravagé leurs terres, il repaſſa le fleuve, & revint en Saxe. Dans tous ces deux paſſages, il y a en marge Linones. Bangert, dans ſes Notes ſur la Chronique d'Helmold, *p.* 11, prend ce pays pour Lunebourg. Mais il ne convient point au récit des Annales. Pour aller chercher les Hilinons, il falloit paſſer l'Elbe ; & le pays de Lunebourg eſt en-deçà de ce fleuve, aux environs de l'Aller. D'ailleurs les Wilſes, qui avoient détruit le château de Huobuchi, étoient un peuple d'entre les Slaves, & occupoient partie de la Pomeranie, vers la Pene. Il eſt pourtant vrai que les *Hilinons*, *Linons* ou *Lini*, ſont un même peuple. Spener croit qu'ils étoient anciennement avec le peuple *Ucri*, aux environs du Weſer, (*Notit. German. Med. c.* 3, *p.* 379, 388,) & qu'ils prenoient leurs noms de l'Ihne & de l'Uber, rivieres qui tombent dans l'Aller & enſuite dans le Weſer; mais ayant paſſé au-delà de l'Elbe, ils donnerent les mêmes noms à d'autres rivieres. Celle d'*Ucker* eſt d'autant plus fameuſe qu'elle donne ſon nom à une partie du Brandebourg, qui en prend celui d'*Uckermarck*. Il en eſt de même des Wilſes. La riviere de Vilſe les bornoit ; mais ils paſſerent l'Elbe, & donnerent leur nom à la Welſe, qui tombe dans l'Oder, aux confins de l'Ucker-Marck & de la Pomeranie. Wilsnach, bourg dans le Pregnitz, & Wilſen village du Meckelbourg, ont auſſi pris leur nom de ce peuple des Wilſes. J'ignore où eſt la riviere à laquelle les Hilinons ou Linons donnerent leur nom au-delà de l'Elbe; cependant je crois qu'ils occupoient un canton de Brandebourg.

HILISSUM Castrum, place forte de la Bulgarie, & qui en étoit autrefois la métropole. Calliſte dit qu'auprès de cette place le Drin ſe mêle avec l'*Orin*. L'éditeur a ſoupçonné qu'il falloit lire Clissum. Cette place eſt peut-être le château d'Acroliſſus, auprès de Liſſus. Il ſe trouve nommé *Cliſſus* dans les Cartes de l'empire d'Orient, inſérées dans l'ouvrage du P. Banduri.

1. HILLÉ, ville d'Aſie, dans l'Irac-Arabi ; elle eſt dans la Babylonie, à 79 d. 45′ de longitude, & à 31 d. 50′ de latitude, entre Bagdad & Couſa. C'eſt la même que Hela 2. Voyez ce mot. L'auteur cité à la fin de cet article, dit qu'on la nomme auſſi Hillet Beni Mezid. Elle eſt ſur l'Euphrate. * *Hiſt. de Timur-Bec*, l. 3, c. 30.

2. HILLÉ, ville d'Aſie, dans l'Irac-Arabi, près du Tigre, entre Vaſet & Baſſora.

3. HILLE, ville de Perſe, dans le Coureſtan, auprès d'Ahouez.

4. HILLE, ville de la Turquie, en Aſie, auprès de Moſul ou Mouſſel.

HILLEVIONS, ancien peuple de la Scandinavie, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 13, qui en parle comme d'une nation qui habitoit cinq cents villages ; c'étoit la premiére & peut-être la ſeule que les Romains connuſſent de ſon tems ; auſſi ne parle-t-il que de celle-là. Ils étoient donc dans la partie la plus méridionale de cette presqu'iſle que les anciens prenoient pour une iſle, & occupoient apparemment cette partie de la Suéde, où ſont les provinces de Schone, de Blekingie & de Haland. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, les nomme *Levoni*, & les place plus au milieu de la presqu'iſle. Ce mot *Levoni* peut être une faute des copiſtes qui ont omis la premiere ſyllabe, & écrit ΑΒΥΩΝΟΙ pour ΙΑΛΕΥΩΝΟΙ, *Levoni* pour *Hillevoni* ; c'eſt ce que ſoupçonne le P. Hardouin, *in Plin. l. c.*

HILO, ou ILO, port de la province de los Charcas, dans le Perou. Il eſt fort commode. Il a une ri-

viere qui se jette dans la mer, auprès de ce port, à dix-huit degrés ou environ de la ligne, vers le sud. * *Lact*, Ind. occid. *l.* 11, *c.* 10. *Corn.* Dict.

HILPERSHAUSEN, ville d'Allemagne, en Franconie, sur la Werra, près de sa source, au comté de Henneberg, entre la ville de Coburg & celle de Smalcalde. On le nomme aussi HILDBURGHAUSEN, selon Hubner, *Geogr. p.* 488, en latin HILPERSHUSIA. Il est de la principauté de Coburg, qui appartient à une branche de la maison de Saxe-Gotha. Zeyler écrit *Hilperhausen*.

HILPOLDSTEIN, selon Zeyler, *Franc. Topogr. p.* 7, château d'Allemagne, en Franconie, au territoire de Nurenberg, au midi, & à cinq milles de cette ville, & à distance à-peu-près égale de celle d'Aichstet, à la source d'une petite riviere nommée le *Rott* dans les Cartes de Sanson.

HILLIRICUM. Voyez ILLYRICUM.

HILLSBOROUG, ville d'Irrlande, dans la province d'Ulster, au comté de Down. Elle envoie ses députés au parlement. * *Etat préf. de l'Irlande.*

HILTENSIS, siege épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. On trouve dans la Conférence de Carthage, (*Optat. Oper. p.* 272, *Ed. Dupin.*) Hilarien son évêque : *Hilarianus episcopus plebis Hiltensis.* Dans l'Epître synodique des évêques de cette province, qui assisterent au concile de Latran, tenu sous le pape Martin, il est fait mention de ce siége.

HILVARENBEEK, grand village des Pays-bas, au Brabant Hollandois, dans le quartier d'Osterwyk. C'est, dit Janiçon, *Etat des Provinces-Unies*, t. 2, p. 123, un grand & beau village, & une seigneurie considérable, qui comprend aussi les villages de DIESEM, WESTER, BEERSE & RYL. Tous ces villages ne forment qu'un seul tribunal, composé de cinq échevins de Hilvarenbeek, deux de Diesen & de sept jurés. Il y avoit autrefois une église collegiale qui fut brûlée dans le siécle passé, & rebâtie quelque tems après. Il n'y a plus qu'un ministre Protestant pour cette église & pour celle de Diesen. Cette seigneurie appartient moitié à l'état, & moitié à la famille de Cort.

HIMACUS, pour IMAÜS, montagne des Indes.

HIMANTOPODES, ancien peuple de l'Ethiopie, selon Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 8. Il dit qu'ils habitoient un pays, peuplé d'animaux sauvages ; qu'ils avoient des jambes si foibles & si tortues, qu'ils se traînoient plutôt qu'ils ne marchoient : Ἱμὰς, veut dire une corde faite de courroies, & leur nom est exprimé en latin par *Loripedes*. Pline, *l.* 5, *c.* 8, les nomme *Himantipodes*, comme Mela. Ces peuples d'Ethiopie étoient peu connus des anciens, qui leur donnoient souvent des noms au hazard.

HIMERA, riviere de Sicile. Il y en avoit deux de ce nom, l'une dans la côte septentrionale, & l'autre dans la mér dionale ; ce qui se doit entendre de leurs embouchures. Toutes deux ont leurs sources dans cette chaîne de montagnes, que les anciens nommoient NEBRODES, ou GEMELLI COLLES ; & leurs sources ne sont pas à une lieue l'une de l'autre.

La riviere d'*Himera*, qui coule vers le midi, baignoit la ville de Caulonia, & se perd dans la mer d'Afrique, entre deux places, dont l'une située à l'orient étoit *Phalarium Castellum*, l'autre au sud-ouest, étoit *Phintia*. C'est de cette *Himera* que parle Tite-Live, *l.* 24, *c.* 6, lorsqu'il dit : on convint par un traité entre le roi Hieron & les Carthaginois, que la riviere d'Himera qui coupe l'isle de Sicile, & la divise presqu'entiérement en deux parties, seroit desormais la borne de l'empire des Carthaginois & du royaume de Syracuse ; c'est-à-dire que ce qui est à l'orient de cette riviere, seroit de ce royaume, & que ce qui est à l'occident, seroit sous la domination de Carthage. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 7, donne une fausse description de l'*Himera*. Selon lui, elle a sa source au milieu de l'isle, & prend deux routes oppofées ; partageant l'isle de deux côtés, elle arrive par une embouchure dans la mer d'Afrique, & par l'autre dans la mer de Toscane. Silius Italicus, *l.* 14, *v.* 233, a été dans la même erreur, & a cru faussement que ces deux rivieres n'en étoient qu'une, qui se partageoit ainsi :

Armavere suos, quæ mergitur Himera ponto
Æolio. Nam dividuas se scindit in oras ;
Nec minus occasus petit incita, quam petit ortus,
Nebrodes gemini nutrit divortia fontis.

Il ne veut pas dire qu'elle eût deux sources ; mais que les eaux de cette source se partageoient dès les montagnes mêmes, où elles sortoient de terre. Cette idée, que ces deux rivieres n'en fussent qu'une seule, s'accorde assez avec le choix que l'on en faisoit pour séparer l'isle d'un rivage à l'autre, outre que l'uniformité de nom la favorisoit. Cependant il n'est pas vrai qu'elles sortent d'une même source ; il y a environ 2500 ou 3000 pas, d'une source à l'autre. Elles peuvent sortir du même réservoir dans l'interieur de la montagne ; mais cela n'empêche pas que ce ne soient des rivieres différentes. Le Rhône, le Rhin, le Danube, l'Inn, la Drave, le Pô, & quantité d'autres fleuves, ont peut-être un réservoir commun dans le sein des Alpes, quoique leur cours soit très différent : cependant personne ne s'est avisé de dire que ce ne fût qu'un seul fleuve. Voyez le P. Kircher, dans son *Mundus subterraneus*. Cette *Himera* méridionale est la même que le FIUME SALSO. Voyez SALSO.

2. La riviere d'*Himera* qui coule vers le nord, comme nous venons de le dire, a sa source différente de celle de l'autre, & à une distance que nous avons déja marquée, se rendoit dans la mer de Toscane, à l'orient de la ville d'Himera, dont nous parlerons ci-après, entre *Solus* ou *Soloentum* & *Cephaledis*. Son cours est beaucoup plus court que celui de l'autre Himera, parce que les monts Nebrodes, d'où elles sortent toutes les deux, sont beaucoup plus voisins de la mer de Toscane que de la mer d'Afrique. C'est présentement le FIUME GRANDE. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

3. HIMERA, ancienne ville de Sicile, sur la côte septentrionale de l'isle, au couchant de la riviere de même nom. Elle avoit été très-floriſſante, mais les Carthaginois la saccagerent. On peut voir les détails de ce siége rapportés par Diodore de Sicile, *l.* 13, *c.* 62. Quelques-uns ont voulu mal-a-propos transporter cette ville sur la côte meridionale ; mais la preuve qu'il s'agissoit de celle-ci au nord, c'est que, selon l'historien cité, les galeres de Siracuse qui faisoient route vers Himera, étoient obligées de passer devant le port de Messine, détour qu'elles n'eussent pas fait, si elles avoient été destinées pour la côte du midi. Himera étoit fondée par les Zancléens. Thucydide le dit expressément, *l.* 6, *p.* 414. Il nomme les chefs de cette colonie Euclide, Simon & Sacon. Il ajoûte que la plûpart des Chalcidiens vinrent s'y établir avec ceux des Syracusains qui furent bannis, après avoir été chassés par la faction contraire. Leur langue tenoit un milieu entre la Chalcidique & la Dorique. Mais les loix de Chalcide furent préferées. Scylax dit, que c'étoit une ville Gréque ; & Diodore de Sicile dit, que, dans la crainte des événemens du siége, les habitans d'Himera avoient transporté à Zancle ce qu'ils avoient de plus cher. Mela dit entre Lilibée & Peloride, font Palerme & Himera. Il ne nomme que ces deux, comme les plus célébres. Pline dit : les villes de cette côte sont Palerme, Solûs, Himera, avec une riviere. Ciceron, *in Verr. l.* 2, dit : autrefois les Carthaginois avoient pris la ville d'Himera, qui avoit été une des plus fameuses de la Sicile.

4. HIMERÆ THERMÆ, bains & ville, près de la ville d'Himera. Cellarius croit qu'ils étoient de l'autre côté de la riviere d'Himera, c'est-a-dire à l'orient de la riviere & de la ville de ce nom ; & il les place ainsi dans son livre, & dans sa Carte de la Sicile. Il se trompe ; ils étoient au couchant de cette ville, & de la riviere. Il rapporte l'autorité de Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4, qui y place une ville nommée Θερμαὶ Ἱμέραι πόλις, *Thermæ Himeræ Oppidum*. Il l'accuse à tort de s'être trompé, & d'avoir mis cette ville d'un côté de la riviere ; au lieu que, selon lui, ces bains sont aujourd'hui de l'autre côté. Il ajoûte que Pindare (*Olympion* 12, *Sub fin.*) ayant nommé les bains chauds des Nymphes Θερμὰ Νυμφῶν λύτρα le scholiaste l'explique de la ville d'Himere, Ἐν Ἱμέρᾳ, parce

parce qu'Ergotele, à l'honneur de qui cette ode eſt faite, étoit de cette ville. Ces bains devinrent une ville, & c'eſt ſur ce pied que Ptolomée les nomme. Ciceron nous apprend comment cette nouvelle ville ſe forma : Himera, dit-il, *in Verrem*, *l.* 2, *c.* 35, ayant été détruite, les citoyens que les miſeres de la guerre avoient épargnés, ſe refugierent aux bains, & s'établirent à l'extrémité de ce territoire, à peu de diſtance de l'ancienne ville. La Table de Peutinger, & l'Itineraire d'Antonin, nomment ce lieu ſimplement *Thermæ* ; &, comme Cellarius l'avoue lui-même, ce lieu s'appelle encore aujourd'hui *Termini*. Ainſi voilà la difficulté levée. *Termini* qui répond à l'*Himeræ Thermæ* des anciens, eſt plus au couchant que *Campo di San-Nicolo*, où ſont les ruines de l'ancienne ville d'Himera, laquelle étoit ſituée au couchant de la riviere de même nom, aujourd'hui *Fiume grande*. Ainſi Ptolomée ne s'y eſt pas trompé ; & Cellarius n'eſt tombé dans cette fauſſe critique que faute d'avoir conſulté une bonne carte de la Sicile. Celle de Magin qui confond les rivieres de ces quartiers, eſt une de celles qui l'ont trompé ; car la riviere de Termini y eſt marquée comme ayant une de ſes ſources aſſez près de celle de Rio-Salſo ; au lieu que cette prétendue ſource du Termini, eſt une riviere différente, qui étant accrue de pluſieurs ruiſſeaux, devient aſſez conſidérable pour mériter le nom de *Fiume grande*. Il y a même entr'elle & le Termini, les rivieres d'Yhacatti & de Fiume-torto, qui ſe joignent & arroſent la campagne qui étoit entre *Himera* & *Thermæ Himeræ*, c'eſt-à-dire entre la vieille ville & la nouvelle. La faute de Cellarius conſiſte à avoir cru que le Termini riviere, eſt l'Himera ſeptentrionale, au lieu qu'elle en eſt très-différente, comme nous venons de voir. Cluvier avoit fait la même faute dans ſa *Sicile ancienne*, auſſi-bien que le P. Briet dans ſes *Paralleles*. Ainſi il n'eſt pas étonnant que Cellarius, trompé par de ſi grandes autorités, ait donné dans la même erreur. De l'Iſle a très-bien rangé cela dans ſa *Sicile ancienne* & dans la *nouvelle*.

5. HIMERA, ville de la Libye, ſelon Etienne le Géographe.

HIMERIA, ville épiſcopale d'Aſie, dans l'Osrhoëne, ſous la métropole d'Edeſſe. Il en eſt parlé au concile de Chalcedoine, auquel le prêtre *Paulus* ſouscrivit pour ſon évêque *Uranius*. * *Harduin.* Collect. conc.

HIMETTE, montagne de Gréce, dans l'Attique. Voyez HYMETTE.

HIMIFFIN, riviere d'Afrique. Elle a ſa ſource aux montagnes du royaume de Maroc propre, d'où ſerpentant vers le midi, & enſuite vers l'occident, elle arroſe le pays de Suz, & ſe perd dans l'Océan auprès d'Anfulima, ſelon MM. Sanſon dans les Cartes inſérées au troiſiéme tome de Marmol.

HIMMEL, ancien monaſtere d'Allemagne, dans le duché de Brême : il a été célébre. Il eſt aujourd'hui ſécularisé.

HIMMELSTHUR, château de plaiſance des évêques de Hildesheim, au voiſinage de la ville.

HIMNAS. Voyez HYMNAS.

HINA, colline de l'Amérique dans la nouvelle Eſpagne, dans la baye de Campêche. Voyez au mot CAMPÊCHE l'article de la baye de Campêche.

HINAGOA, ou YNAGVA, iſle de la mer du nord, dans l'Amérique ſeptentrionale. C'eſt une des Lucayes, à vingt-cinq lieues d'Hiſpaniola vers le nord, & de Cuba vers le levant. * *Baudr.* éd. 1705.

HINAMANES ; Polyæn, *l.* 8, nomme ainſi un fleuve d'Aſie, qui terminoit à l'orient l'empire de Semiramis. Caſaubon a averti que c'eſt le *Iomanes* de Pline.

HINATUS, Ἱνάτος, ville de l'iſle de Créte, ſelon Ptolomée. Voyez EINATUS.

HINCHING, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Kingyven, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 9 d. 54′, par les 24 d. 36′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HINDELOPEN, petite ville des Pays-bas, dans la Friſe, au Weſtergoe, entre Staveren & Worcuim, ſur le Zuider-Zée. On dit en abrégé *Hinlopen*. Il y a un petit port peu fréquenté. Les habitans s'occupent à la pêche, à conduire leurs barques, & aux travaux de la campagne ; quelques-uns font le commerce. Cette ville n'a point de murailles, & eſt gouvernée par cinq bourg-meſtres qui ſe changent tous les ans, comme dans les autres villes ; le ſtadthouder & la cour de Friſe ont autrefois accordé de plus, à la requête du peuple, ſix jurés qui ſont pris du corps des bourg-meſtres. * *Blaeu*, Theat. Urb. Belg.

1. HINDERLAPPEN, par corruption D'INTERLACHEN, bailliage en Suiſſe, dans le canton de Berne. Il tire ſon nom d'une ancienne & riche abbaye, ou plutôt d'un monaſtere de Chartreux, changé en château qui eſt ſitué vis-à-vis d'Underſewen, entre les lacs de Thoun & de Brientz, du côté du couchant, dans une iſle que fait l'Aare ſortant du lac de Brientz, avant que de ſe jetter dans celui de Thoun. Le prévôt & les religieux de ce monaſtere le remirent volontairement entre les mains des magiſtrats de Berne, en 1528, & ſe réſerverent une penſion viagere. On y établit d'abord un bailli. Les habitans indignés de la ceſſion que les religieux avoient faite de leur monaſtere, demanderent à être affranchis de toutes leurs redevances envers cette maiſon ; & ſur le refus qu'on leur en fit, ils ſe mutinerent & ſe mirent en devoir de s'affranchir eux-mêmes. Cette ſédition fut enfin terminée par un accommodement, où les ſeigneurs & les ſujets ſe relâcherent en quelque choſe, chacun de leur côté. Le nom d'*Interlachen* eſt corrompu des mots latins *Inter lacus*, entre les lacs, qui repondent à ſa ſituation. * *Etat & Dél. de la Suiſſe*, t. 2, p. 219.

2. HINDERLAPPEN, château en Suiſſe, où étoit ci-devant un monaſtere de Chartreux. Voyez l'article précédent.

HINDER-RHEIN, vallée en Suiſſe, dans la communauté de Schams, au pays des Griſons. Le Rhin y paſſe. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 31.

HINDON, bourg d'Angleterre, dans la province de Wilts. Il envoie ſes députés au parlement, & a droit de tenir marché public. * *Etat préſent de la grand de Bretagne*, t. 1.

HINDOO, ville des Indes, ſur la route d'Amadabat à Agra, à dix-neuf coſſes de Nuali, & à dix de *Baniana*. Cette derniere & Hindoo, dit Tavernier, *Voyage des Indes*, l. 1, c. 5, ſont deux villes, où, comme dans le pays circonvoiſin, ſe fait l'indigo plat, qui eſt rond ; & comme c'eſt le meilleur de tous les indigos, auſſi eſt-il cher au double.

HING, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Taiyven, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 6 d. 30′, par les 38 d. 55′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HINGCI, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Hokien, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt plus orientale que Pekin de 5′, par les 38 d. 32′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. HINGGAN, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Queilin, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 7 d. 32′ plus occidentale que Pekin, à 26 d. 12′ de latitude. Auprès de cette ville eſt la montagne de *Haiyang*, qui s'étend juſqu'à *Lingchuen*. Dans cette montagne eſt une caverne remplie d'eau, qui nourrit des poiſſons à quatre pieds, & qui frappent avec leurs cornes. Les Chinois ſuperſtitieux diſent que ces poiſſons ſont les délices du dragon ; ce qui fait qu'ils n'oſent les tuer. * *Atlas Sinenſis.*

2. HINGGAN, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, au département de Quangſin, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 6′ plus orientale que Pekin, ſous les 28 d. 40′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

3. HINGGAN, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Hanchung, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 8 d. 16′ plus occidentale que Pekin, par les 34 d. 26′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HINGHAM, bourg d'Angleterre, dans la province de Norfolck. On y tient marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

1. HINGHOA, ville de la Chine, dans la province de Fokien, dont elle eſt la ſeptiéme métropole. Elle eſt de 2 d. 35′ plus orientale que Pekin, à 25 d. 27′ de

latitude ; ſon territoire eſt le plus beau & le plus fertile de la province. La ville eſt belle, ornée & pleine de gens de lettres. On y voit quantité d'arcs de triomphe ; & dans les collines d'alentour, il y a de magnifiques tombeaux. On peut juger de ſa fertilité par le tribut annuel, qu'elle paye à l'empereur ; car quoique ſon territoire ne renferme que les villes d'HINGHOA & de SIENLIEU, il paye ſoixante & douze mille ſacs de riz. (Corneille n'en met que ſoixante & douze.) Tout ce territoire eſt ſi peuplé de bourgs & de villages, qu'on diroit que ce n'eſt qu'une ville. Les chemins ſont pavés de pierres de taille, l'eſpace de ſoixante lis & une perche de largeur. La ville a deux beaux ponts, l'un au nord, l'autre au midi. Tout le pays a de la ſoie en abondance. Entre les temples, dédiés aux hommes illuſtres, il y en a cinq plus remarquables que les autres. Le roi Sui nomma autrefois cette ville *Putien*. La famille de Sunga, lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui ; il ſignifie une fleur naiſſante. La même famille la nomma enſuite HINGAN ; mais celle de Taiminga lui rendit celui de HINGHOA. La montagne de *Hucung* eſt au midi de la ville. Les Chinois racontent beaucoup de merveilles de celle-ci ; ils y diſtinguent huit faces par leſquelles elles repréſentent un cube. La montagne de *Goching* ſe voit au ſud-eſt de la ville ; au bas eſt un bourg, habité par de riches & habiles marchands, qui trafiquent par toute la Chine. Ce bourg pourroit être compté pour une ville, à cauſe de la beauté & de la grandeur des édifices ; mais il n'a ni murailles, ni les priviléges ni le titre de ville. Au pied du mont *Chinguen*, au nord de la ville, eſt le lac de Chung, au bord duquel on a bâti un fort grand palais, où il y a dix cours. Quand il doit y avoir ou pluie ou tempête, on y entend un ſon pareil à celui d'une cloche. Au ſommet du mont *Hucung* eſt un puits, dont l'eau a ſon flux & reflux comme la mer : on le nomme HIAI.

2. HINGHOA, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département d'Yangcheu, ſeptiéme métropole de la province. Elle eſt de 2 d. 49′ plus orientale que Pekin, ſous les 33 d. 53′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HINGLUNG, fortereſſe de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Lungli, quatriéme ville militaire de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 9 d. 51′, par les 27 d. 10′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HINGNING, cité de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Chincheu, ſeconde grande cité de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 4 d. 20′, par les 27 d. de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HINGO ou NINGO, province maritime d'Afrique, ſur la côte d'or. Elle a au couchant le grand Acara, au nord Equea & le petit Acara. Il y a quatre habitations ſur la côte, ſavoir *Ningo*, *Temina*, *Sinco* & *Piſſi*. L'entrée du port de ces quatre places eſt embaraſſée d'écueils. Ningo, qui eſt à quatre ou cinq lieues d'Acara, & à deux de Labede, eſt un terroir de pâturages, où les marchands d'Acara vont acheter du bétail pour le mener à Monté. La plûpart des habitans ſont pêcheurs : leur maniere de pêcher eſt d'aller la nuit dans des canots, le long du rivage, à la clarté des lampes, avec une eſpece de corbeille qu'ils jettent ſur les poiſſons ſitôt qu'ils les apperçoivent. Temina eſt à une lieue & demie de Ningo ; & Sinco qui eſt dans la même diſtance de Temina, fut decouvert par les Hollandois, en 1600. Il y a peu d'années qu'ils faiſoient quelque trafic à Ningo, à Singo & à Piſſi ; mais n'y trouvant plus d'or, ils ne deſcendent pas aujourd'hui plus bas qu'Acara. On trouve au dedans du pays une jolie bourgade, nommée *Spice*, où il croît beaucoup d'orangers. * *De la Croix*, Relation de l'Afrique, t. 3. *Corn.* Dict.

HINGPING, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 8 d. 39′, par les 36 d. 11′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HINGQUE, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Vuchang, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. 22′ plus occidentale que Pekin, à 30 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. HINGQUE, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, au département de Cancheu, douziéme métropole de la province. Elle de 1 d. 55′ plus occidentale que Pekin, ſous les 26 d. 41′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HINGUEN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Siucheu, quatriéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 11 d. 52′, par les 28 d. 53′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HINGXAN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Kingcheu, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 7 d. par les 31 d. 22′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HINGYE, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Gucheu, ſeptiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 8 d. 1′, par les 23 d. 19′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HINKLEY, bourg d'Angleterre, dans la province de Leiceſter. On y tient marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

HINTERLAND, c'eſt-à-dire le pays de derriere ; c'eſt la partie ſeptentrionale du royaume de Pruſſe.

HINUS. Voyez OENUS.

HINWIL, village de Suiſſe, dépendant du bailliage de Kybourg, au canton de Zurich. Dans la paroiſſe il ſe trouve un bain d'eau minérale, au pied du mont *Aliman*, au milieu d'une agréable prairie. Ce bain s'appelle *Geirenbad*, c'eſt-à-dire le bain du vautour. * *Etat & Dél. de la Suiſſe*, t. 2, p. 49.

HIO, ville de Suéde, dans la Weſtrogothie, ſur le bord occidental du lac de Vaeter à l'orient ; & à cinq lieues & demie Suédoiſes de Falkoping.

HIOROPI, ſiége épiſcopal d'Aſie, en Cilicie, ſelon Guillaume de Tyr, cité par Ortelius. Il ajoûte qu'elle avoit Seleucie pour métropole. La Notice du patriarchat d'Antioche met ſous cette même Seleucie Oropi, que je crois être corrompu de Hierapolis, ville d'Iſaurie, qui avoit cette même Seleucie pour métropole, ſelon la Notice d'Hieroclès.

HIPANIS & CALLIPIDÆ ; Jornandes ſemble en faire deux villes, entre leſquelles il dit que le Danube ſe jette dans la mer ; mais *Calipidæ* eſt le nom d'un peuple, & *Hipanis*, ou plutôt *Hypanis* celui d'un fleuve. Le paſſage où cela ſe trouve eſt un pur galimathias.

HIPNI, Ἵπνοι lieu de Gréce, dans la Theſſalie, dans le mont Pelion, cité par Ortelius, qui ne dit point en quel livre. Ce nom m'eſt ſuſpect.

HIPPA. Voyez IPPA.

HIPPACRITA. Voyez HIPPAGRETA.

HIPPADIS PELAGUS Ἱππάδος πέλαγος, Ptolomée, *l.* 4, *c.* 8, ayant nommé les iſles des Aromates, dit que la mer qui eſt à l'orient de ces iſles, s'appelle la mer d'Hippade, & qu'elle s'étend depuis là juſqu'à la mer des Indes.

HIPPADIS PILÆ, lieu de Gréce, où Plutarque dit que l'orateur Hyperide fut enterré * *Ortel.* Theſaur.

HIPPAGRETA Ἱππάγρητα, grande ville d'Afrique, ſelon Appien, *Punic.* p. 67. Il ajoûte que c'étoit une grande ville, défendue par des murailles & par une citadelle, avec des ports, un arſenal & des chantiers qu'Agathocle, tyran de Syracuſe, y avoit établis. Elle étoit à moitié chemin, entre Carthage & Utique. Gelenius qui a traduit cet hiſtorien en latin, dit : HIPPON ZARETUS, au lieu de Hippagreta qui eſt dans le grec. Polybe, *l.* 1, *c.* 70, 72, 77, 88, parlant de la même ville, la nomme HIPPACRITÆ, Ἱππακρῖται, au pluriel. Il dit même, *c.* 82, qu'elle avoit courageuſement réſiſté à Agathocle. Nous parlerons de l'*l'Hippon Zaretus*, *Zarytus* ou *Diarytus*, qui ne ſauroit être cette ville d'*Hippagreta* ; puiſque, ſelon Appien, cette derniere étoit entre Utique & Carthage, à diſtance égale ; au lieu que, ſelon les Itinéraires, Utique eſt entre cette Hippone & Carthage à XXXVI. M. P. de la premiere, & à XXVII. de la ſeconde. Elle eſt appellée ἵππου ἄκρα, par Diodore de Sicile, *l.* 20, *c.* 56, c'eſt-à-dire la fortereſſe du cheval. Il dit qu'Agathocle ayant pris & pillé Utique, y ayant laiſſé garniſon, alla camper auprès d'*Hippoua-*

tra, place que la nature même avoit fortifiée par ſa ſituation auprès d'un lac : & qu'après une vigoureuſe attaque il s'en rendit maître, ayant vaincu par mer les habitans de ce lieu. Il y avoit, ſelon Diodore, une autre place de même nom, mais bien plus avant dans les terres ; car après qu'Agathocle fut repaſſé en Sicile, ſon fils Archagate, qu'il avoit laiſſé avec ſon armée en Afrique pour garder & continuer ſes conquêtes, envoya Eumachus un de ſes lieutenans généraux, avec un détachement contre les Numides. Il ſe rendit maître de pluſieurs villes. L'hiſtorien nomme, *l.* 20, *c.* 58, entr'autres, *Hippou Acra*, Ἵππου ἄκρα, *la forteresſe du cheval*, autre que la ville de même nom, qu'Agathocle avoit priſe. Etienne le Géographe nous debrouille ceci en deux mots ; HIPPUACRA, dit-il, ἱππάκρα, ville de Libye, dont l'habitant eſt nommé HIPPACRITA.

Ainſi *Hippacritæ* dans Polybe eſt le nom des habitans, & non celui de la ville qui étoit *Hippuacra* ou *Hippouacra*, que fournit Diodore de Sicile. L'*Hippagreta* d'Appien eſt un mot corrompu. Il y avoit deux villes d'*Hippouacra*, que Rhodoman, éditeur Latin de Diodore, rend par *Arx equi*, la *forteresſe du cheval;* l'une maritime, qui fut priſe par Agathocle, & la même qu'Appien a decrite ; l'autre dans les terres, qui fut priſe par Eumachus.

HIPPANA, ancienne ville de Sicile, ſelon Polybe, *l.* 1, *c.* 24. Il dit qu'après le combat naval, entre les Carthaginois & les Romains, Amilcar qui commandoit l'infanterie Carthaginoiſe, ayant appris, à Palerme, qu'il y avoit une ſédition dans le camp des Romains, au ſujet du rang que les légions & les troupes auxiliaires devoient avoir dans les batailles ; & étant bien informé que les alliés campoient à part, entre Paropus & les bains d'Himera, fondit, tout-à-coup, ſur eux pendant qu'ils étoient encore dans le déſordre du décampement, & en tua près de quatre mille. . . Les Romains furent quelque tems dans l'inaction en Sicile ; mais après l'arrivée des nouveaux conſuls Aulus-Attillus, & Caius-Sulpicius, on marcha vers Palerme, où les Carthaginois avoient leurs quartiers d'hyver : lorsqu'on fut près de la ville, on rangea l'armée en bataille ; mais les ennemis ne ſe montrant point, on partit de-là, & on rabattit ſur Hippana, qui fut inveſtie & priſe d'aſſaut ; on prit auſſi Mytiſtrate, ville naturellement forte, dont par conſéquent le ſiége dura long-tems. Palerme & *Mytiſtrate*, aujourd'hui *Miſtretta*, ſont aſſez loin l'une de l'autre ; & comme *Hippana* étoit entre deux, il n'eſt pas aiſé de conclure, de ce paſſage, en quel lieu elle étoit. De l'Iſle la met ſur une montagne à l'orient ſeptentrional de la riviere d'Himera, à-peu-près au lieu où eſt aujourd'hui le comté de Goliſano. Etienne le Géographe, qui avoit lu, en courant, le paſſage de Polybe auquel il renvoie, remarquant ſeulement que cette ville étoit aux Carthaginois, la transporte de Sicile en Afrique, & la met aux environs de Carthage.

HIPPARCHIA. Voyez MARONÉA.

HIPPARENUM, ville d'Aſie, dans la Méſopotamie, ſur le fleuve *Narraga*, qui étoit un bras occidental de l'Euphrate. Pline, *l.* 6, *c.* 26, dit qu'elle étoit fameuſe par la doctrine des Chaldéens, & que les Perſes en rareſerent les murailles. Le P. Hardouin croit que ce *Narraga* eſt le *Maarſares* de Ptolomée, & qu'*Hipparenum* eſt *Barſippa*, ville que ce géographe met ſur les bords de ce fleuve, & que Strabon, ſelon lui, nomme beaucoup mieux *Borſippa* ; d'où une des ſectes des aſtronomes Chaldéens, prit le nom de *Borſippeniens*.

HIPPARIS, riviere de Sicile, ſur la côte méridionale. Pindare, *Olymp. od.* 5, parle des canaux qu'elle remplit, & du bois qu'elle fournit pour bâtir. Elle traverſe le lac nommé par les anciens *Camarina Palus*, & par les modernes *Lago di Camarana*. Cela fait voir que c'eſt préſentement *Fiume di Camarana*. Vibius Sequeſter eſtropie ce nom, & dit : *Hypanis, quem & Hidarim vocant ; ex quo Camerinis aqua indulta eſt.* Il faut lire, *Hyparis quem & Hipparim vocant.* * Voyez *Cluvier*, Sicil. ant. p. 196.

HIPPEMOLGI. Voyez HIPPOMOLGI.

HIPPENE, canton de la Paleſtine. Il prenoit ſon nom d'*Hippos*, qui en étoit le chef-lieu. Voyez HIPPOS. 1.

HIPPEPENE. Voyez HYPÆPA.

1. HIPPI, promontoire d'Afrique, Ἵππου ἄκρον, dans l'Afrique proprement dite, entre le port de Siur au couchant, & la colonie d'Aphrodiſium au levant méridional. C'eſt préſentement le cap de Ferre, ſelon Berthelot, dans ſa Carte de la mer Méditerranée. * *Ptolomée*, l. 4, c. 3.

2. HIPPI, autre promontoire d'Afrique, au fond du golfe de la grande Syrte. Marmol le nomme *il capo di Sorta.* De l'Iſle y met une bourgade, nommée *Serte*, au fond du golfe de la Sidre. * *Ptolomée*, l. 4, c. 3.

3. HIPPI INSULÆ. Strabon nomme ainſi quatre iſles qui ſont ſur la côte d'Ionie, devant la ville d'Érythrès.

4. HIPPI. Voyez HIPPAGRÆTA.

HIPPICOME, Ἵππου κώμη, c'eſt-à-dire *le village du cheval*, village d'Aſie, dans la Lycie, ſelon Etienne le Géographe.

1. HIPPIA, ville de Grèce, en Theſſalie, dans la Perrhebie, ſelon le même Etienne. Il dit qu'Hécatée la nomme *Phalanna*, Φάλαννα, & Ephorus *Phalannum*.

2. HIPPIA, campagne fertile & délicieuſe, auprès de l'embouchure du Cephiſe. C'eſt où vient le meilleur roſeau, ſelon Théophraſte, *Hiſt. plant. l.* 4. Voyez ORTHE.

HIPPICI MONTES, Ἱππικὰ ὄρη, montagne de la Sarmatie, en Aſie, ſelon Ptolomée.

HIPPINI, peuple de l'Aſie mineure, ſelon Pline : c'étoit le même que les *Halydienſes*. Le P. Hardouin ſoupçonne qu'il faut lire *Hipſini* de la ville d'*Hipſus*, Ἵψος, que les anciennes Notices eccléſiaſtiques mettent dans la Phrygie ſalutaire. Voyez HYPSUS 3, & IPSUS.

HIPPIOPROSOPI, Ἱπποπρόσωποι, c'eſt-à-dire, *face du cheval*, nom d'un peuple d'Anthropophages ou mangeurs d'hommes, c'eſt-à-dire, peu fréquentés & peu connus, qui habitoit dans l'Inde, en-deçà du Gange, ſelon Arrien. * *Perip. Mar. Erythr.*

HIPPO. Voyez HIPPONE.

HIPPO CARAUSIARUM, ville d'Eſpagne, dans la Betique, au département de Hiſpal, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 1, dans les anciennes éditions ; mais le P. Hardouin fait trois villes de ces deux noms, ſavoir *Orippo*, aujourd'hui *Villa de dos Hermanas*, à neuf mille pas de Seville, *Caura* & *Siarum* ; cette derniere eſt à préſent *Sarracotim.*

1. HIPPOBOTON, prairie de la Médie, où l'on nourriſſoit des chevaux ; on y paſſoit en allant de la Perſide & de la Babylonie, aux portes Caſpiennes, ſelon Strabon, *l.* 11, *p.* 525. C'eſt de-là que l'on prennoit les chevaux nommés *Niſæi.*

2. HIPPOBOTON ARGOS, la même ville qu'*Argos Hippium*. Voyez ARGOS.

3. HIPPOBOTON. Ælien, dans ſes Hiſtoires diverſes, *l.* 6, *c.* 1, nomme ainſi une terre des Chalcidiens, en Eubée, laquelle fut priſe par les Athéniens, & partagée en quarante portions, qui furent tirées au ſort. Ce nom vient de Ἵππος, cheval, & de βόσκω, paître, & ſignifie un lieu propre à nourrir des chevaux.

HIPPOCEPHALUS, fauxbourg de la ville d'Antioche de Syrie, à trois mille pas de la ville, ſelon Ammien Marcellin, *l.* 21, *c.* 15.

HIPPOCORONA, Ἱπποκόρωνα, lieu d'Aſie, dans la Myſie, au territoire d'Adramytte, ſelon Strabon, *l.* 10, *p.* 472.

HIPPOCORONIUM, Ἱπποκορώνιον, lieu de l'iſle de Crète, ſelon le même.

HIPPOCRENE, c'eſt-à-dire la fontaine du cheval. Perſe dit en latin *Caballinus fons :*

Nec fonte labra prolui Caballino.

fontaine de Grèce, dans la Béootie. Pline, *l.* 4, *c.* 7, nommant les fontaines qui étoient dans cette province, dit : Œdipodie, Psamathé, Dircé, Epicrane, Arethuſe, Hippocrene, Aganippe, Gargaphie, l'Aganippe & l'Hippocrene étoient ſur le mont Helicon. Ovide ſemble n'en faire qu'une dans ces vers pris du cinquiéme livre des Faſtes, *v.* 7 & 8 :

Dicite, quæ fontes Aganippidos Hippocrenes,
Grata Meduſæi ſigna tenetis equi.

Solin, *c.* 7, *p.* 23, *édit. Salmaſ.* les diſtingue beaucoup mieux; car après avoir nommé l'Aganippe & l'Hippocrène, il dit que Cadmus, premier inventeur des lettres, trouva ces deux fontaines en courant à cheval, lorſqu'il cherchoit un lieu pour s'y établir; que de-là les poëtes ont pris la licence de dire que l'une d'elles étoit ſortie de deſſous les pieds du cheval ailé (Pegaſe,) & que les eaux de l'une & de l'autre, étant bues, inſpiroient la ſcience. Saumaiſe ſoutient qu'il faudroit dire en latin *Hippucrene*, & non pas *Hippocrene*, qui eſt venu de l'ignorance des copiſtes; car, dit-il, les Grecs ne diſent point en un ſeul mot Ἱπποκρήνη, mais en deux mots Ἵππου κρήνη, & de même que les auteurs Latins ont dit *Menandrus Thaïs*, *Alexandru Stephanos*, que l'on trouve dans Pline, ils ont fait *Mopſueſtia* de Μόψου ἕδρα, & non pas *Mopſoeſtia*, *Heliu Trapeza*, & non pas *Helio Trapeza*. C'eſt par la même analogie que l'on trouve *Antinou*, génitif d'Antinous, pour ſignifier la ville d'Egypte, qui portoit le nom de ce mignon d'Adrien. Quoi qu'il en ſoit, l'uſage eſt préſentement pour Hippocrène. Cette fontaine, ſi vantée par les poëtes, eſt ſur le penchant de l'Helicon; cependant Pauſanias qui a décrit avec un extrême détail juſqu'aux moindres ſtatues que les anciens avoient érigées ſur cette montagne, ne fait aucune mention de l'Hippocrène, quoiqu'il parle de l'Aganippe, fontaine qui eſt à la gauche, quand on va aubois conſacré aux Muſes. Il dit auſſi que cette Aganippe étoit fille de Termeſſus, riviere qui coule autour de cette montagne.

1. HIPPOCURA, Ἱπποῦρις, ville de l'Inde, en-deçà du Gange, au bord de la mer, ſelon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1.

2. HIPPOCURA, autre ville de l'Inde, en-deçà du Gange, dans les terres, ſelon le même: il dit que c'étoit la réſidence de Balercur ou Baleocur. L'une & l'autre étoit dans l'Ariace.

HIPPODES & JAMNESIA: ce ſont deux iſles de la mer des Indes, ſi l'on en croit Jornandès. Ortélius, *Theſaur.* croit que ces deux noms ſont corrompus, au lieu d'*Hippopodes* & *Phaneſii*, peuples que l'on a mal-à-propos métamorphoſés en iſles.

HIPPODIUM ou HYPOPODIUM, ſiege épiſcopal, au pays des Sarraſins. Il en eſt fait mention au concile de Chalcédoine, ſelon Ortélius.

HIPPODROME, place deſtinée aux courſes des chevaux & au manége. Il y en avoit une à Rome, une à Conſtantinople, une à Carthage, une à Alexandrie d'Egypte & ailleurs.

HIPPOLA, ville ancienne du Peloponnèſe, dans la Laconie, ſelon Pauſanias, *l.* 3, *c.* 25; il dit qu'elle étoit détruite, & qu'entre ſes ruines on voyoit un petit temple; dédié à Minerve Hippolaïtide.

HIPPOLAI &
HIPPOLEON. Voyez IPPOLEUM.

HIPPOLOCHI VILLA, lieu de Gréce. Hippocrate en fait mention, *de Morbis*, *l.* 4.

HIPPOLITI LACUS. Voyez TRIVIÆ.

HIPPOMOLGI: c'eſt moins le nom particulier d'une nation qu'une épithéte, qui ſignifie des *gens qui ſe nourriſſoient du lait des cavales;* ce qui étoit commun à certains peuples de Thrace, de Sarmatie & autres.

1. HIPPONE: *Hippo* & *Hipponium*, ville & colonie de la grande Gréce, au pays des Brutiens. On la nommoit auſſi VIBO VALENTIA. Voyez ce mot.

2. HIPPONE, *Hippo*, ville d'Espagne, ſelon Tite-Live, *l.* 39, *c.* 30, qui dit qu'il y eut une action entre les fourrageurs, aſſez près d'Hippone & de Tolede.

3. HIPPONE LA NEUVE, *Hippo nova*, ville d'Eſpagne, entre le Guadalquivir & l'Océan, dans la Betique, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 1, & par conſéquent différente de celle de Tite-Live, qui étoit dans la Carpetanie.

4. HIPPONE, *Hippo*, champ de l'iſle de Co: c'eſt de-là que l'on tiroit le vin appellé *Hippocoum vinum*.

5. HIPPONE, *Hippo*, ville d'Egypte, ſelon la Notice de l'empire, *ſect.* 18. C'eſt la même que celle qu'Antonin place dans la Marmarique ou la Cyrenaïque, entre Darnide & Michera, à vingt-huit mille pas de la premiere, & à trente mille pas de la ſeconde.

6. HIPPONE, ville de Paleſtine. Voyez HIPPOS.

7. HIPPONE, ville d'Afrique: elle étoit nommée *Hippo*, & ſurnommée *Diarrhytus*, pour la diſtinguer d'une autre *Hippone*, auſſi en Afrique, dans la Numidie, ſurnommée la Royale, *Hippo regius*. Pline dit: il y a là trois caps, le cap blanc, le cap d'Apollon, oppoſé à la Sardaigne, & celui de Mercure, oppoſé à la Sicile. Ces trois caps forment deux golfes; celui d'Hippone, ainſi nommé d'une ville, que l'on appelle *Hippone détruite*, appellée *Diarrhytum* par les Grecs, à cauſe des eaux dont elle eſt arroſée. Ces mots *Hippone détruite*, en latin *ab oppido quod Hipponem dirutum vocant*, ſont ſuſpects, avec juſtice, au P. Hardouin, qui croit qu'au lieu de *dirutum*, il faut lire *Zarytum*, employé pour *Diarytum*, comme on a dit *Zabulus* pour *Diabolus*, *Zæta* pour *Dicta;* ce qui fait voir que le mot *dirutum*, détruite, ne convient pas; c'eſt qu'Hippone n'étoit pas détruite du tems de Pline. C'étoit au contraire une colonie floriſſante, comme on le peut recueillir d'une Lettre de Pline le Jeune, *l.* 9, *Epiſt.* 35. Il y avoit auprès de cette ville un lac navigable, d'où la marée ſortoit comme une riviere, & où elle rentroit, ſelon le flux & le reflux de la mer. Dans la Notice épiſcopale d'Afrique, cette ville étoit le ſiege d'un évêque; & l'on y trouve *Marianus Hippozaritenſis*, de la province proconſulaire. Dans la Conférence de Carthage, il ſe trouve deux évêques de cette ville, l'un Catholique, l'autre Donatiſte, ſavoir Florentin & Victor. Ce dernier eſt qualifié évêque, *Hipponenſium Zaritorum*, & *Hipponenſis-Diarrhitorum*. Cette ville eſt nommée *Hippo-Zarrhyto* dans l'Itinéraire d'Antonin, & *Ipponte Diarito*, dans la Carte de Peutinger. L'anonyme de Ravenne, *l.* 3, *c.* 6, écrit *Hippone Zareſton*, & *l.* 5, *c.* 5, *Hippon Zareſtum*. Strabon donne le ſurnom de *royale* à cette *Hippone*, auſſi-bien qu'à l'autre, en quoi il ſe trompe. Dans le concile de Carthage, tenu ſous S. Cyprien, on trouve le martyr Pierre, évêque de cette Hippone, & dans la Lettre des prélats de la proconſulaire, qui avoient aſſiſté au concile de Latran, eſt entre les ſouſcripteurs *Donat Dei gratia epiſcopus ſanctæ eccleſiæ Ipponizaritenſis*. C'eſt préſentement *Biſerte*.

8. HIPPONE LA ROYALE, *Hippo regius;* Ptolomée dit Ἵππων βασιλικός, parce qu'elle étoit dans le pays des rois de Numidie; au lieu que l'autre, qui étoit dans le territoire des Carthaginois, n'étoit nullement royale, quoique Strabon lui ait donné ce ſurnom. Procope, *Vandal. l.* 2, *c.* 4, parlant de Belifaire, dit: il vint à une forte place des Numides, ſituée au bord de la mer, éloignée de Carthage de dix journées de chemin, & nommée *Hippone la royale*. On diſpute ſi elle étoit colonie Romaine; & la queſtion ſeroit décidée, s'il étoit bien ſûr, que ces lettres C. G. I. H. P. A. ſur une médaille de Marc-Antonin ſignifiaſſent COLONIA GEMELIA JULIA HIPPONENSIS PIA AUGUSTA, comme le prétend Vaillant, *de Num. Colon.* Cette ville étoit épiſcopale auſſi-bien que la précédente, & elle tire ſon plus grand luſtre d'avoir eu pour ſon évêque S. Auguſtin, l'une des plus grandes lumieres qui ayant éclairé l'égliſe. C'eſt préſentement la ville de *Bone*, en Afrique.

HIPPON ACRA, pour HIPPOU ACRA. Voyez HIPPAGRETA.

1. HIPPONESUS, ville d'Aſie, de la Carie, ſelon Etienne le Géographe.

2. HIPPONESUS, ville de la Libye, ſelon le même.

Cet auteur auroit dû dire plutôt que c'étoient des iſles, comme le marque leur nom, qui ſignifie l'*iſle du cheval*. Pline met la premiere dans le golfe Ceramique.

1. HIPPONIATES SINUS, golfe d'Afrique; c'eſt préſentement le golfe, qui eſt à l'orient de Biſerte. Voyez HIPPONE 7.

2. HIPPONIATES SINUS, golfe de la mer Tyrrhene, ſur la côte occidentale du royaume de Naples. C'eſt préſentement le *golfe de ſainte Euphemie*.

HIPPONICA REGIO, contrée de Gréce, dans l'Attique, ſelon l'Athenée *l.* 2, *c.* 2. Ortélius ſoupçonne qu'elle étoit dans l'Attique, ou peut-être l'Attique même.

HIPPONITIS LACUS, lac d'Afrique, auprès de la ville d'Hippone. Voyez HIPPONE 7.

HIPPONIUM. Voyez VIBO-VALENTIA.

HIPPONON, ville d'Egypte, entre Antinou & Aphroditen, ſelon l'Itinéraire d'Antonin, qui marque ainſi cette route:

Antinoi,		
Peos Artemidos,	VIII.	M. P.
Muſon,	XXXIV.	M. P.
Hipponon,	XXX.	M. P.
Alyi,	XVI.	M. P.
Timonepſi,	XVI.	M. P.
Aphroditen.	XXIV.	M. P.

Ortélius doute ſi ce n'eſt point la ville d'Hippone, que la Notice de l'empire place en Egypte.

HIPPOPHAGI : ce nom eſt moins le nom propre d'un peuple qu'une épithète, qui ſignifie des *gens qui mangeoient des chevaux*. Les Grecs ont donné ce ſobriquet à des Sarmates, à des Scythes, & à d'autres peuples qui avoient cette coutume.

HIPPOPODES, anciens peuples au ſeptentrion de l'Europe, ſelon Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 6. Après avoir dit que dans certaines iſles, vis-à-vis de la Sarmatie, (c'eſt-a-dire dans la mer Baltique,) il y avoit un peuple nommé les *Oœones*, qui ſe nourriſſoient d'œufs d'oiſeaux ſauvages & d'avoine ; il y ajoûte qu'il y avoit des *Hippopodes*, qui avoient des pieds de cheval. Solin, *c.* 19, *edit. Salamaſ.* parlant de ces mêmes peuples, la place d'une maniere plus obſcure ; car il dit ſur l'autorité de Xénophon de Lampſaque, que du rivage des Scythes, en trois jours de navigation, on arrivoit à l'iſle d'Abalcia, (Saumaiſe dit l'*iſle de Balthia*,) que cette iſle eſt d'une étendue immenſe, & preſque ſemblable à la terre ferme ; (ceci reſſemble bien à la Scandinavie,) que peu loin de-là étoient les Oœones, habitées par des gens qui vivoient d'œufs d'oiſeaux de mer & d'avoine, qui venoient ſans culture ; que des iſles voiſines étoient habitées par des Hippopodes, gens qui reſſembloient à des hommes en tout, excepté leurs pieds qui étoient faits en pieds de cheval. Cela vient, ſans doute, d'une ſorte de chauſſure mal examinée.

HIPPOREÆ, peuple de l'Ethiopie, ſous l'Egypte, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 30.

HIPPORUM ; ancienne ville de la grande Gréce, au pays des Brutiens. Antonin, *Itiner.* la met ſur la route d'*Equotuticum* à *Rhegium*, entre *Scillacium* & cette derniere ville.

Scyllacium,		
Cocinthum,	XXII.	M. P.
Succetianum,	XX.	M. P.
Subciſvum,	XXIV.	M. P.
Altanium,	XX.	M. P.
Hipporum,	XXIV.	M. P.
Decaſtidium,	XXII.	M. P.
Rhegium.	XX.	M. P.

C'eſt préſentement *Felo*, bourg du royaume de Naples, dans la Calabre, près de Roſarno.

1. HIPPOS, ancienne ville de la Paleſtine ; elle étoit célébre du tems de Joſeph, *de Bell.* l. 3, c. 2, & capitale d'un petit canton nommé *Hippene*. Cette ville étoit au-delà du lac de Tiberiade, à trente ſtades de la ville de Tiberiade, & à ſoixante de Gadara, Joſeph, *de Vitâ ſuâ*. Les campagnes d'Hippos & de Scythopolis étoient limitrophes. L'Hippene, Gadare & la Gaulanite bornoient la Galilée, du côté du levant. Cette ville fut épiſcopale, & on trouve quelques-uns de ſes évêques dans les ſouſcriptions des conciles. Elle eſt nommée *Hippus* entre les onze villes de la ſeconde Paleſtine, dont la métropole étoit Scythopolis, dans la Notice de Hieroclès. Celle de l'abbé Milon place Ippus en Galilée, ſous Nazareth, érigée en métropole, à cauſe du reſpect que l'on avoit pour la mémoire de la nativité, & de l'annonciation de la ſainte Vierge. Dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique de Socrate, lorſqu'il parle du concile d'Antioche, de l'an 363, on lit, après Titus de Boſtra, Pierre de Sippon, *Petrus Sippon*, Πέτρος Σίππων ; c'eſt une faute du copiſte qui a joint une *S* au commencement de ce mot, à cauſe de l'*S* finale du mot précédent. Il faut lire *Petrus Hippon*, Πέτρος Ἵππων, comme le remarque Reland, *Paleſt.* p. 821. Dans les Actes du concile de Jeruſalem, tenu en 536, il eſt fait mention de Theodore évêque des *Hippeniens*, ἐπισκοπῆς Ἱππηνῶν ; c'eſt une faute, il faut lire Ἱππηνῶν. Pline, *l.* 5, *c.* 15 & 18, nomme cette même ville *Hippo*.

2. HIPPOS, montagne & village de l'Arabie heureuſe, au golfe d'Ælana, ſelon Ptolomee, *l.* 2, *c.* 7.

3. HIPPOS, riviere de Cholchide. Pline, *l.* 6, *c.* 4, dit : entre les villes célébres, ſituées ſur le Phaſe, eſt Aea, environ à quinze mille pas de la mer. C'eſt là que l' *Hippos* & le *Cyaneos*, grandes rivieres qui viennent de deux côtés oppoſés, commencent à couler dans un même lit, & ne deviennent qu'un même fleuve. Le P. Hardouin explique l'origine de ces deux noms. L'*Hippos* étoit ainſi appellé, à cauſe de la rapidité de ſa courſe : le *Cyaneos*, à cauſe de la couleur bleue de ſes eaux. Il ajoûte que l'un & l'autre ſe perdoit dans le Phaſe. En ce cas il y avoit pluſieurs rivieres de ces deux noms ſur cette côte ; car outre les deux qui tomboient dans le Phaſe, on trouve plus au nord, & en approchant de Dioscuriade, deux autres rivieres, auſſi nommées *Hippos* & *Cyaneos*, qui avoient leurs embouchures ſéparées, & tomboient dans le Pont-Euxin. Voici comment Ptolomée, *l.* 5, *c.* 10, les place,

	Long.	Lat.
Dioscuriale la même que Sebastopolis,	71 d. 10′.	46 d. 45′.
L'embouchure de l'Hippus,	71 0.	46 30.
Neapolis,	71 30.	45 30.
L'embouchure du Cyaneos,	71 30.	45 15.

On voit que dans Ptolomée il s'agit de rivieres qui avoient leur embouchure dans le Pont-Euxin, & par conſéquent elles étoient différentes de toutes celles qui tombent dans le Phaſe. Arrien, *Peripl. Pont. Eux.* p. 10, *édit. Oxon.* qui avoit viſité toute cette côte, avec un extrême ſoin, pour en rendre compte à l'empereur qui l'en avoit chargé, met au nord du Phaſe le Chariente, à 90 ſtades, enſuite le Cobus, qui eſt à 90 autres ſtades ; puis le Singamis, éloigné du Cobus de 210 : il compte enſuite du Singamis au Tarſuras 120 ſtades, du Tarſura à l'Hippos 150, de l'Hippos à l'Aſtelephe 30 ſtades, de-là à Sebaſtopolis 120 ſtades. Ainſi, ſelon ce détail, il y avoit de l'embouchure du Phaſe à celle de l'Hippos 650 ſtades de côtes ; ce qui revient à vingt-ſept ou vingt-huit lieues. Il faut conclure que l'Hippo d'Arrien, dont Ptolomée fait mention, eſt très-différent de l'Hippos de Pline, & que ce ſont deux rivieres ſur la même côte. Strabon, *l.* 11, *p.* 498, parle auſſi de l'Hippos, qui ſe perd dans le Phaſe, & ne connoit que celui-là. Les gens du pays appellent cette riviere *Schéni-Shari*.

4. HIPPOS, riviere de la Cholchide. Voyez l'article précédent.

HIPPOPHOONTIA TRIBUS. Pauſanias, Pollux & Suidas nomment ainſi une tribu de Gréce, dans l'Attique.

HIPPOTAMADÆ, partie de la tribu Oeneïde, dans l'Attique. Meurſius croit qu'il faut écrire *Hippodameïadæ*, du nom d'Hippodamus Mileſien, qui avoit fait conſtruire une place de marché au Pirée.

HIPPOTAS, village de Gréce, près de l'Helicon, entre Thèbes & Coronée, ſelon Plutarque, *in Amator.*

HIPPOTHOITIS, tribu des Tegéates, au Peloponnèſe, ſelon Pauſanias. Elle prenoit ce nom d'*Hippothon*, au rapport de Suidas. * *Ortel.* Theſ.

HIPPOUACRA, ou
HIPPUACRA. Voyez HIPPAGRETA.

HIPPUCRENE. Voyez HIPPOCRENE.

HIPPURIS, iſle de l'Archipel, l'une de Cyclades, ſelon Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 7 ; & Pline, *l.* 4, *c.* 12.

HIPPURISCUS, iſle d'Aſie, ſur la côte de Carie, ſelon Etienne le Géographe.

HIPPURISSURA, iſle de l'Archipel. Cette iſle n'a d'autre origine que l'erreur des copiſtes, qui ont répété mal-à-propos le nom d'*Hippuris*, & l'ont corrompu en le répétant.

HIPPUROS ou HIPPURI PORTUS, port de la Taprobane, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 22. Bochart, *l.* 2, *c.* 46, *p.* 769, croit que ce nom conſerve des traces de l'Ophir, où alloient les flottes de Salomon. Voyez OPHIR.

HIPPUS. Voyez HIPPOS & HIPPI.

HIPZARITUM. Voyez HIPPONE 7.

HIR, Ἤιρ, ou comme écrit l'interprete Chaldéen, lieu de la Paleſtine, aux confins du pays de Moab. * *Numer.* c. 21.

HIRA, montagne de la Meſſenie, dans le Peloponn-

nêse, selon Etienne le Géographe & Suidas. Homere, *Iliad. l.* 2, nomme ce lieu *Hire*, & Eustathe son commentateur dit, à cette occasion, que c'est une montagne & une ville de la Messenie.

HIRAH, petite ville d'Arabie. Voyez l'article de HISNOUDDAMOULA.

HIRCANIE. Voyez HYRCANIE.

1. HIRE. Voyez HIRA.

2. HIRE, ville de l'isle de Lesbos, selon Eustathe.

HIRENENSIS, siege épiscopal d'Afrique : on trouve dans la Conférence de Carthage, *p.* 289, *edit. Dupin.* Tertullien qualifié *Episcopus Hirenensis.* L'Epitre synodique des évêques de la Byzacene, qui assisterent au concile de Latran, sous le pape Martin, est souscrite par Theodore *Episcopus Hirinensis.*

HIRIA. Voyez IRIA.

HIRLANDI. Voyez IRLANDE.

HIRMEN. Voyez HENDMEN.

HIRMINIUM ou HIRMINIUS, riviere de Sicile, selon Pline, *l.* 3, *c.* 8. Elle est dans sa partie méridionale. C'est présentement *Fiume di Mauli* ; vers son embouchure on la nomme aussi *Fiume di Ragusa*, à cause d'une ville de ce nom quelle arrose ; mais plus haut & en approchant de sa source, on l'appelle *Fiume di Giaratana*, (*Cerretana*) à cause du marquisat de ce nom, où elle sort de terre.

HIRPI, familles particulieres d'Italie. Pline, *l.* 7, *c.* 2, dit : à peu de distance de la ville de Rome, au territoire des Falisques, il y a un petit nombre de familles que l'on appelle *Hirpi.* Tous les ans, dans un sacrifice qui se fait à Apollon, au mont Soracte, ils marchent sans se brûler sur un grand tas de bois allumé. C'est pour cela que, par un décret perpétuel du sénat, ils sont exemts d'aller à la guerre, & de toutes autres charges. Aruns qui étoit de cet ordre, parle ainsi dans l'Eneïde, *l.* 11, *v.* 785 :

Summe Deûm, sancti custos Soractis Apollo,
Quem primi colimus, cui pineus ardor acervo
Pascitur, & medium freti pietate per ignem
Cultores multa premimus vestigia pruna.

Silius Italicus, *l.* 5, dit aussi que ces sacrifices se faisoient à Apollon ; mais Strabon, *l.* 5, *p.* 226, dit qu'ils étoient en l'honneur de Feronia. Servius, sur le passage de Virgile, cite Varron, & avertit que ces prêtres ne marchoient ainsi sur des brasiers, qu'après s'être froté les pieds avec quelque préparation.

HIRPINI, les HIRPINS, ancien peuple d'Italie, selon Ptolomée, qui leur donne pour villes,

Aquilonia, *Æculanum*,
Abellinum, *Fratuolum*,

Pline, *l.* 3, *c.* 10, dit : dans la féconde région, les Hirpins n'ont qu'une colonie, savoir *Auseculani*, *Aquiloni*, *Abellinates cognomine Protropi*, *Compsani*, *Caudini*, *Ligures qui cognominantur Corneliani*, & *qui Bebiani*, *Vescellani*, *Æculani*, *Aletrini*, *Abellinates cognominati Marsi*, &c. Le P. Hardouin croit que les peuples nommés après les *Vescellani*, n'étoient plus des Hirpins. Il se trompe ; les *Æculani* en étoient, comme on le peut voir dans l'endroit cité de Ptolomée. Ainsi le pays des Hirpins étoit où sont présentement *la Cedogna*, *Conza*, *Eclano*, *Mirabella*, &c. Strabon, *l.* 5, *sub fin.* les compte entre les Samnites.

Dans la principauté ulterieure, qui faisoit partie des Hirpins, on trouve Ariano, Aœlino, Fregento, Nusco, S. Agata de Goti. * *Notes du P. Charlevoix.*

HIRPINUM, ancienne ville d'Italie, au pays des Hirpins, selon le Biondo. Léandre dit que c'est présentement *Harpaia*, & que les anciens l'ont nommée *Harpadium.* Cette ville est inconnue aux anciens. **Ortel.* Thes.

HIRRENSES, peuple d'Italie, dans la Campanie. Il en est fait mention au Livre des Limites. * *Ortel.* Thes.

HIRRI, ancien peuple de la Sarmatie, quelque part vers la Courlande. Pline, *l.* 4, *c.* 13, le nomme avec les Scyri, les Venedes, & autres Sarmates : on croit qu'ils habitoient les provinces de Letten & d'Etonie.

HIRSAUGE, abbaye d'Allemagne, au diocèse de Spire, sur le Nagolt, à deux lieues au nord au-dessous de Calb, ordre S. Benoît ; elle doit son origine à la translation des reliques d'un saint, qui furent apportées d'Italie. Erlafroi, comte de Calve, eut un fils, nommé *Notinge*, qui fut fait évêque de Verceil. Notinge, qui selon son devoir, résidoit d'ordinaire dans son diocèse, voulut un jour repasser en Allemagne pour voir son pere, & crut qu'il devoit lui faire présent du corps de S. Aurele, évêque Armenien, qui étoit en sa disposition. D'abord il eut scrupule de tirer ses reliques de son diocèse ; mais le saint lui fit connoître en songe, que son dessein lui étoit agréable, & qu'il souhaitoit qu'on bâtit un monastere dans le lieu où Dieu rendroit la vue à un aveugle. Notinge alla donc visiter ses parens en Allemagne, & y transféra les reliques du saint. Non loin du château d'Erlafroi, il y avoit une chapelle dédiée à S. Nazarre, où il jugea devoir mettre ce précieux depôt ; & comme il l'y portoit, il vint un aveugle qui recouvra l'usage des yeux, en présence de tout le monde. Un miracle si évident accrut extrêmement la vénération qu'on avoit pour le saint ; & Notinge, avant que de s'en retourner en Italie, persuada à Erlafroi de fonder un monastere dans le lieu même où étoit arrivé le miracle. L'on en posa les fondemens l'an 830, & il fut achevé sept ans après. Erlafroi pria Raban, alors abbé de Fulde, de lui donner seize de ses disciples pour le peupler ; & Raban qui avoit alors 270 religieux dans la communauté, lui accorda aisément cette grace. Il y eut dans la suite à Hirsauge une école célébre. Entre les abbés illustres qu'a eu cette abbaye, on peut mettre le fameux Trithème, qui en a écrit la Chronique. Cette abbaye a été ruinée par les Luthériens, dans ces derniers siécles. Elle étoit sur le Nagolt ; Braudrand distingue mal-à-propos *Hirsauge* & *Hirschau*, comme si c'étoient deux abbayes différentes. C'est la même ; & c'est sous ce dernier nom qu'il est stipulé dans la paix de Westphalie, que ce monastere doit être restitué à la maison de Wurtenberg. * *Hist. de l'ordre de S. Benoit, l.* 5, *c.* 58. *Traité d'Obnabruck*, *art.* 19.

HIRSCHAU. Voyez HIRSAUGE.

HIRSCHBERG, ville de Silesie, dans la principauté de Jauer, sur le Bober. Elle est assez peuplée, & est connue principalement à cause des bains qui en sont à un mille, & auxquels elle donne son nom. Quelques-uns rendent ce nom en latin par *Cervimontium.* * *Hubner*, Géogr. *Baudrand.*

HIRSCHFELD, autrefois abbaye fameuse d'Allemagne, sur la riviere de Fulde, au levant du pays de Hesse, du côté de la Thuringe. Ce monastere fut bâti par saint Lul, évêque de Mayence, disciple & successeur de saint Boniface, au VIIIe siécle. S. Lul y transporta le corps de S. Wigbert, premier abbé de Fritzlar, l'an 780 ; il y fut enterré lui-même, & le B. Albawin Witta, évêque de Burabourg leur ami, qui avoit été leur compagnon sous S. Boniface. Au siécle suivant, Raban, archevêque de Mayence, y dédia une église en l'honneur de S. Wigbert. Cette église subsiste encore ; avec le tems il se forma une ville auprès de l'abbaye. L'abbaye a été sécularisée par la paix de Westphalie ; & la ville de Hirschfeld, & tout ce que l'abbaye possédoit, est devenu une principauté séculiere, que l'on a cédée à la maison de Hesse-Cassel. La ville est petite & ne vaut guères mieux qu'un bourg. Le nom latin est *Herofelda.* **Baillet*, Topogr. des saints, *p.* 232.

HIS, ville de l'Arabie heureuse : elle est à une journée, & au midi de Zabid. Les environs & la ville sont très-peuplés. Il y a beaucoup d'eaux courantes, de terres enfemencées & de jardinages. Les montagnes sont au midi de ce pays. * *Manuscrits de la Bibl. du roi.*

HISARCI. Voyez ISARCI.

HISARCHADUMAN. Voyez HISAREC.

HISAREC, ville d'Asie, au Saganian, proche du royaume de Catlan, dans la Tartarie, entre la porte de fer & la riviere de Vacach, à 100 d. 50′ de longitude, & 38 d. de latitude. Elle est aussi appellée *Hisarchaduman.* * *Hist. de Timur-Bec*, l. 3, *c.* 2.

HISCONIENSES, ancien peuple d'Italie, selon une ancienne inscription inférée au trésor de Goltzius. Lazius place ce peuple en Italie, dans le Ferentin. Jacobon dit que c'est présentement GUASTO. Voyez HISTONIUM. **Ortel.* Thes.

HISINGE, petite île de Suéde, à l'embouchure de la riviere de Trolhete, dans la Manche de Dannemarck. Sa partie méridionale, où est située la ville de Gottenbourg, est du Weſtrogothland ; & sa partie ſeptentrionale est en Norwége, dans le gouvernement de Bahus. *Baudrand*, édit. 1705.

HISNOUDDAMOULA ou ALDEMLOW, château de l'Arabie heureuſe, dans l'Yemen, dans les montagnes, au nord d'Aden. C'eſt où ſont gardés les tréſors du roi. Ibn-Saïd dit que ce château eſt élevé ſur une montagne, qui s'étend du nord au midi. La force & l'aſſiette inacceſſible de ce château, ont paſſé en proverbe, & on dit : *Fort comme Aldenlow*. Il a au nord Hirah, petite ville fort connue, & ſituée ſur la grande route des montagnes. * *Abulfeda*, Deſcr. de l'Arabie *l.* 14.

HIPAHAN. Voyez ISPAHAN.

HISPAL, &

HISPALIS, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Bétique, ſur le fleuve Bætis, au pays des Turdetains, ſelon Ptolomée. Philoſtrate la nomme *Ispolon*, Ἰσπολον. Elle eſt appellée *Spalis* dans les Notices, & dans les autres monumens eccléſiaſtiques. Iſidore dérive ce nom des pals enfoncés dans un terrein marécageux. Arias Montanus, plus ſavant que lui, dit dans une Lettre adreſſée à Ortélius, *Theſaur. Hiſpalis* eſt un nom Phénicien, & vient de *Spila* ou *Spala*, qui ſignifie une plaine, ou un pays couvert de verdure, & c'eſt ce que l'on voit aux environs de Seville ; les Grecs y ont ajoûté l'aſpiration ; & comme les Arabes n'ont point la lettre *P*, ils ne ſauroient prononcer *Spala* ou *Spila*, ils ont dit *Sbilla* ; & enſuite les Chrétiens en ont fait *Seville* ; qui eſt le nom moderne de cette ville. Voyez SEVILLE.

HISPANETA, lieu de la Pannonie, ſelon Antonin, ſur la route de *Sirmium* à Salones, entre *Budalia* & les Ormes, à huit mille pas de l'une, & à dix mille pas des autres. L'édition de Bertius porte *Spaneta*.

HISPANIA. Voyez ESPAGNE.

HISPANIENSE PRÆDIUM, nom d'une terre en Italie, peu loin de Rome. Symmaque en fait mention dans une Lettre à Flavien, *l.* 2, *Epiſt.* 86.

HISPANIOLA. Voyez ESPAGNOLE, & au mot SAINT l'article de S. DOMINGUE.

HISPELLUM, ville d'Italie, en Ombrie, à l'orient de la ville d'Aſſiſe. Strabon, *p.* 227, la nomme Ἱσπέλλον, & Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, Ἴσπελον. Les auteurs Latins écrivent *Hispellum*. C'étoit une colonie ſurnommée *Julia*. Cela ſe voit, non-ſeulement dans le livre des Limites d'Hyginus, *Colonia Julia Hispellum*, mais encore dans une inſcription au Recueil de Gruter, *p.* 351, *n.* 1. II. VIR QUIN. COL. JUL. HISPELLI. Les habitans étoient nommés *Hispellates* & *Hispellenſes*. Ce dernier ſe trouve dans une inſcription fournie par Spon, *Miſcellan. erud. ant.* p. 183. C'eſt préſentement *pello*. * *Plin.* l. 8, *Epiſt.* 8.

HISSA. Voyez ISSA.

HISTEMO, lieu de la Paleſtine. La vulgate lit *Iſtemo* ; quelques nouvelles verſions latines portent *Eſtemo*. Le Clerc lit *Eſthemo*, & Schmidt *Eſchthemoh*. Au Livre de Joſué, *c.* 15, *v.* 50, elle eſt nommée avec Hanab & Hanim ; & au chapitre 21, *v.* 14, on trouve nommées *Jether* & *Eſtemo*, ou, comme portent les nouvelles verſions latines, *Eſtemoa* ou *Eſthemoa* ou *Eſchthemoa*. Quelques-uns diſtinguent ces places ; d'autres prétendent que c'eſt une même ville, qui eſt comprée entre les villes de Juda, parce qu'elle étoit en effet dans le partage de cette tribu, & qu'elle eſt enſuite nommée entre les villes ſacerdotales, parce qu'elle appartenoit aux Lévites, de la famille d'Aaron.

1. HISTER, habitant de l'*Iſtrie*.

2. HISTER. Voyez DANUBE.

1. HISTI, Ἱστοὶ, havre de l'île Icarie, ſelon Strabon, *l.* 14, *p.* 639.

2. HISTI, ancien peuple entre les Scythes. Ce ſont peut-être les *Iaſtæ* de Ptolomée. * *Plin.* l. 6, *c.* 17.

HISTIÆA, en françois HISTIÉE, ville maritime de l'île d'Eubée, ſous le mont Telethrius, près de l'embouchure du fleuve Callas. Elle étoit ſituée ſur un rocher, & fut enſuite nommée *Oreum*, c'eſt-à-dire *ville de montagne*. Voyez OREUM.

HISTO, ancien bourg d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, à neuf lieues de Cuença, vers le midi occidental, ſelon Baudrand. On croit que c'eſt l'*Hiſtonium* des Celtibériens.

HISTONIUM, ancien bourg d'Italie, dans la quatriéme region, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 12. Dans le Tréſor de Goltzius, on lit MUNICIPES HISTONIENSES. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, donne ISTONIUM au peuple *Frentani* ; & Frontin, *de colon.* p. 109, fait mention de la colonie d'Iſtonium dans le *Samnium*. Il eſt à croire que le peuple nommé HISCONIENSES, dans une inſcription de Gruter, eſt le même que les *Hiſtoniens* ; c'eſt préſentement GUASTO DI AIMONE.

HISTORIUM. Voyez ISTROPOLIS.

HISTRIA. Voyez ISTRIE.

HISTRICA CIVITAS, ancien nom de CAPO D'ISTRIA. Capitolin dit, dans la Vie de Maxime : *fuit Hiſtriæ exciatum eo tempore ; ut autem Dexippus dicit, Hiſtricæ civitatis*. C'étoit la même ville que l'on nommoit *Hiſtria* & *Hiſtrica civitas*.

HIT, ville d'Aſie, dans l'Irac-Arabi, ſur l'Euphrate, entre Caufa & Kerbela, ſelon l'hiſtorien de Timur-Bec, *l.* 5, *c.* 37.

HITA, petite place d'Eſpagne, dans la nouvelle Caſtille, ſur une montagne près de la riviere de Henarés, à cinq lieues au-deſſus de Guadalajara, & preſque au milieu entre Siguença & Alcala de Henarès, ſelon Baudrand, *éd.* 1705. C'eſt la *Ceſada* des Celtibériens.

HITAZUM. Voyez NITAZUM.

HITCHIN, bourg d'Angleterre, dans la province d'Hertford. On y tient marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

HITH ou HYETH, ville maritime d'Angleterre : c'eſt un des huit ports qui ont de grands priviléges, & dont les députés au parlement ſont appellés *barons des cinq ports*, parce qu'originairement il n'y en avoit que cinq ; mais à préſent il y en a huit. Celui de *Hith* ou *Hyeth* eſt dans la province de Kent D'Auditer, *Géogr.* t. 1, dit qu'il eſt défendu par un bon château. Les anciens, dit-il, l'ont connu ſous le nom de *Portus Lemanis* : il fut fort frequenté des Romains, comme on le connoît par un grand chemin pavé, ou voie militaire, qui va de-là à Cantorberi. Cependant ce port eſt preſque abandonné, parce que les ſables l'ont preſque rempli.

HITTOU ou ITTO, ville des Indes, dans l'île d'Amboine. De l'île la nomme ISOU.

HITUS, ville de la Comagène, entre Catamana & Niſus, ſelon Simler, qui cite un manuſcrit d'Antonin. * *Ortel.* Theſ.

1. HIU, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caifung, premiére métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 3 d. 36′, par les 35 d. 6′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

2. HIU, île du Japon, dont le P. Aleveyda dit qu'elle a cent lieues de circuit, & ſe diviſe en quatre provinces. Ce miſſionnaire ajoûte qu'il en trouva les habitans beaucoup plus polis que ceux de l'île de Ximo, où il avoit long-tems demeuré : ſur quoi le P. de Charlevoix, dans ſon Hiſtoire du Japon, *l.* 3, ne balance point à croire que l'île de Hiu eſt l'île Xicoco, la troiſiéme en grandeur de celles du Japon ; d'autant plus que cette île ſe trouvoit aſſez naturellement ſur la route que faiſoient les PP. Froez & Almeïda, & qu'un des quatre royaumes, qui partage l'île de Xicoco, ſe nomme Yo, ou Ijo, & c'eſt celui où les deux miſſionnaires devoient aborder. Voyez XICOCO & IXO.

HIVENCHUN, fortereſſe de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Pumuen, premiere fortereſſe de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 46′, par les 24 d. de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

HIVERNAUX, abbaye de France. Voyez IVERNAUX.

HIUGIN, fortereſſe de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Jungning, premiere fortereſſe de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 14 d. 30′, par les 26 d. 54′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

HIUGNIN, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Hoeicheu, quatriéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pe-

kin de 2 d. 6′, par les 23 d. 45′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HIULCA PALUS, marais de la baſſe Pannonie, auprès de Cibales, ſelon Aurelius Victor, *Epitom. p.* 59, dans la Vie de l'empereur Conſtantin. Vinet veut qu'on liſe VULCA. Ortélius avoit cru d'abord que c'eſt le même lac que les Hongrois appellent *Balaton*, & les Allemands PLATSÉE ; mais il changea enſuite de ſentiment.

HIUNG, forteresſe de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Taching, premiere forteresſe de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 6 d. 30′, par les 21 d. 30′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HIVORTH, bourg d'Angleterre, dans la province de Wilts ; il a droit de tenir marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

HIUTAI, ville de la Chine, dans la province de Nankin, au département de Fungyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt de 1 d. 38′ plus orientale que Pekin, ſous les 34 d. de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HIYUNG, forteresſe de la Chine, dans la province de Iunnan, au département de Lingan, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 14 d. 14′ plus occidentale que Pekin, ſous les 23 d. 18′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HIZIRZADENSIS, ſiege épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie, ſelon la Notice d'Afrique, où il eſt fait mention de *Vigilius Hizirzadenſis.* * *Harduin.* Collect. conc.

1. HO, petite région d'Angleterre, entre le Medway & la Tamiſe, à l'orient de Graveſende ; l'air y eſt malſain. Clife en eſt le principal lieu. * *Corn.* Dict.

2. HO, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, dans le département de Chungking, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt de 10 d. 56′ plus occidentale que Pekin, à 30 d. 50′ de latitude. Près de cette ville eſt la montagne de LUNGMUEN, ſur laquelle étoit un très-riche temple d'idoles, avec une bibliothéque, compoſée de trente mille volumes Chinois. On la nommoit la *bibliothéque de Siyuli*, du nom de celui qui l'avoit commencée. * *Martini*, Atlas Sinenſis.

3. HO, montagne de la Chine, dans la province de Kiangnan, aux confins de celle de Huquang, près de la ſource de la riviere de Hoai. * *Martini*, Atlas Sinenſis.

4. HO, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Linyao, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 13 d. 4′, par les 36 d. 50′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

5. HO, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Pinglo, quatriéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 6 d. 8′, par les 25 d. 11′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

6. HO, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chungking, cinquiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 10 d. 56′, par les 30 d. 50′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

7. HO, ville de la Chine, dans la province de Ghanſi, au département de Pingyang, deuxiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 5 d. 50′, par les 37 d. 40′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. HOA, ville de la Chine, dans le Pekeli, ſous le département de Taming, ſeptiéme métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. 43′ plus occidentale que Pekin, à 36 d. 20′ de latitude. * *Martini*, Atlas Sinenſis.

2. HOA, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Kaocheu, ſeptiéme métropole de la province. Elle eſt de 5 d. 56′ plus occidentale que Pekin, ſous les 23 d. 10′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

3. HOA, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 7 d. 46′, par les 35 d. 49′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOACHIE, contrée de la Tartarie, près des murailles de la Chine. Elle eſt diviſée en deux barrieres, & eſt ſur la riviere de Chikin ou de Chirin-Pira. * *Hiſt. générale des Huns*, t. 4, p. 239.

HOAI, riviere de la Chine, dans la province de Kiangnan : elle a ſa ſource aux confins de la province de Huquang, d'où ſerpentant vers le nord-eſt, elle reçoit en chemin diverses rivieres, entr'autres, celles d'IN & d'ING, puis ſe recourbe vers l'eſt-nord-eſt, paſſe auprès de Xeu, reçoit la riviere qui vient de Lucheu, puis celle de Co & de Vi ; & après avoir long-tems ſerpenté vers l'eſt, elle ſe tourne vers le nord, s'élargiſſant beaucoup ; puis enfin elle va tomber dans la riviere Jaune, déja voiſine de ſon embouchure, auprès de Hoaigan. * *Martini*, Atlas Sinenſis.

HOAICIE, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Gucheu, cinquiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 6 d. 14′, par les 24 d. 16′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOAIGAN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, dont elle eſt la huitiéme métropole. Elle eſt de 2 d. 12′ plus orientale que Pekin à 34 d. 17′ de latitude. Ce ſont, à proprement parler, deux villes contiguës l'une à l'autre ; la plus méridionale s'appelle *Hoaigan*, l'autre YENCHING ; elles ſont encore aggrandies par un fauxbourg d'un mille d'Allemagne de longueur, qui s'étend le long du canal qui aboutit à la riviere Jaune. On y voit une ſi grande foule d'habitans, & une telle abondance de denrées, tant de marchands qui vont & qui viennent, que cela ſuffiroit pour faire pluſieurs villes. C'eſt le ſiége d'un viceroi chargé des proviſions pour la cour, & qui a l'intendance ſur les ſept provinces méridionales, où il fait aſſembler tout ce qu'il faut pour la cour, & le fait remonter à Pekin par eau, après avoir examiné ſi tout eſt bien conditionné.

Il y a auſſi deux bureaux dans le fauxbourg : dans l'un on paye l'impôt des marchandiſes, & dans l'autre, les droits des navires qui ne ſont pas au roi, ſelon ce qu'ils contiennent & ſelon leur grandeur ; une partie eſt deſtinée pour entretenir le canal, ſes chauſſées, & refaire les écluſes ; celle qui entre dans les coffres de l'empereur eſt aſſez forte. Il y a trois chutes d'eau ſur ce canal au ſeptentrion de la ville ; mais la premiere, qui eſt la plus proche de la riviere d'Hoai, eſt la plus difficile de toutes ; car l'eau en tombe avec grande impetuoſité, & deſcend d'une riviere qui vient de fort haut. Pour empêcher qu'elle ne couvre & ne ſubmerge tout le pays d'alentour, on la retient par le moyen des grandes digues qu'on a élevées, & d'une forteresſe qu'on y a bâtie, qui ſe nomme *Tienſi*, c'eſt-a-dire, *qui vole du Ciel*, entendant par ces mots ce grand nombre d'eaux, qui, d'un lieu fort élevé, ſe précipitent en bas. Les navires ont de la peine à ſurmonter ces dangereux paſſages ; c'eſt pourquoi on entretient quelques centaines d'hommes des deniers du roi, qui tirent les navires avec des cables, en tournant des roues ; & même difficilement viendroit-on à bout de la violence & impetuoſité de l'eau, ſi on ne s'étoit aviſé de la retenir par le moyen d'une autre écluſe qu'on y a bâtie. Cette ville eſt ſituée dans un lieu marécageux, mais qui ne laiſſe pas de produire beaucoup de riz & de froment. La ville eſt riche & embellie d'ouvrages publics & particuliers, qui ſont tous magnifiques. Tout ce pays eſt diviſé par des rivieres, & arroſé de ſes lacs. Il y a dix villes dans le département de celle-ci, ſavoir :

Hoaigan,	Haio,
Cingho,	Ganyu,
Gantung,	Pi,
Taoyven,	Sociven,
Moyang,	Ciuning.

Sous l'empereur Yvus ce pays étoit de la province d'Yangcheu. Il appartenoit premiérement aux rois d'U, après ceux d'Iûe, & enſuite à ceux de Çu, ſous la famille de Cina. Hoaigan n'étoit encore qu'une cité ; ce qui eſt moins qu'une ville à la Chine, & on la nomma *Hoaiyn*. La famille de Hana la nomma *Linhoai*. Celle de Sunga lui a donné le nom qu'elle porte aujourd'hui, avec le rang & la qualité de ville. J'ai vu, dit le pere Martini, plus de cailles & de faiſans dans ce pays qu'en aucun autre. Il y a auſſi pluſieurs temples

ples magnifiques, & sur-tout quatre tours qui sont fort hautes.

HOAIGIN, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Taitung, troisiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 4 d. 15′, par les 40 d. 11′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HOAIJO, ville de la Chine, dans la province de Pekin, au département de Pekin; premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 5′, par les 40 d. 15′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HOAIKING, ville de la Chine, dans la province de Honan, dont elle est la cinquiéme capitale. Elle est de 4 d. 55′ plus occidentale que Pekin, à 36 d. 10′ de latitude. Son territoire est fort petit; d'ailleurs l'air y est sain & fort tempéré, & le terroir très-fertile. Il est borné au nord par des montagnes, & au midi par la riviere Jaune. Les villes de son département sont:

Hoaikin,	Vuche,
Ciyuen,	Meng,
Siyevúú,	Ven.

Dans le partage que fit l'empereur Yvus, ce pays appartenoit à la province de Ki. La famille impériale de Xanga la nomma *Xinui*, & celle de Cheva *Sanyven*. Du tems des rois, elle s'appella tantôt *Guei*, puis *Quei*, & ensuite *Ching*. La famille de China l'appella *Sanchuen*; celle de Hanæ, *Honui*; celle de Tanga, *Hoaicheu*; & la famille de Taïminga, *Hoaiking*. Un roi de cette famille y faisoit sa résidence ordinaire. Elle n'a que trois temples qui soient considérables. Elle produit de bonnes simples, pour la médecine dont elle fournit les autres provinces. Au nord de la ville est le mont TAI, qui s'ouvrit autrefois avec grand bruit; il s'y forma une caverne de trois cents toises, d'où il sort une eau bitumineuse, épaisse & grasse; on s'en sert au lieu d'huile, en beaucoup de choses; le goût n'en est pas desagréable.

1. HOAIYVEN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Fungyang, seconde métropole de la province. Elle est de 2′, plus orientale que Pekin, sous les 314 d. de latitude. * *Atlas Sinensis.*

1. HOAIYVEN, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Lieucheu, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 9 d. 5′, par les 26 d. de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HOAMA, forteresse de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Jungchang, premiere forteresse de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 9 d. 3′, par les 38 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HOAMHO, riviere de la Chine; son nom veut dire *la riviere Jaune*, parce que les terres qu'elle entraîne, sur-tout au tems des pluies, lui donnent cette couleur. J'en ai vu plusieurs autres, dit le P. le Comte, dont les eaux, en certains tems de l'année, sont si épaisses & si chargées de limon, qu'elles ressemblent plus à des torrens de boue, qu'à de veritables rivieres. Le Hoamho prend sa source à l'extrémité des montagnes, qui bornent la province de Soutchouen, (*Suchuen*,) à l'occident; de-là il se jette dans la Tartarie, où il coule quelque tems le long de la grande muraille, par laquelle il rentre dans la Chine, entre les provinces de Chansi & de Chensi, *Zansi* & *Xensi*. Il arrose ensuite celle de Honan, traverse une partie de la province de Nankin, coule plus de six cents lieues dans les terres, se jette enfin dans la mer orientale, près de l'embouchure du Kiam. Il est par-tout fort large & fort rapide, mais peu profond & peu navigable. Ce fleuve a fait autrefois de grands ravages dans la Chine, & on est encore obligé aujourd'hui d'en soutenir les eaux, en certains lieux, par de longues & de fortes digues; ce qui n'empêche pas que les villes d'alentour n'en craignent encore les inondations. On a eu soin, dans la province de Honan, dont les terres sont basses, d'entourer la plûpart des villes, à un demi-quart de lieue des murs, d'une levée de terre, revêtue de gazon, pour se précautionner contre les accidens, en cas que les digues se rompent, comme il arriva vers l'an 1643; car l'empereur voulant obliger un rebelle, qui tenoit depuis longtems la ville de Honan étroitement assiégée, à se retirer, fit rompre une partie des digues pour noyer l'armée ennemie. Mais ce secours fut plus funeste que ne lui auroit été la fureur des assiégeans: presque toute la province se trouva inondée avec plus sieurs villes, & un grand nombre de villages; plus de trois cents mille personnes furent submergées dans la capitale; & quelques-uns de nos missionnaires, qui y avoient alors une nombreuse chrétienté, y perdirent la vie. Le plat pays est, depuis ce tems, devenu une espece de marais. Le traducteur de l'Histoire généalogique des Tatars met cette riviere *Hoangso*; & la trouvant nommée CARA MURAN, par son auteur, en explique ainsi le cours, *p.* 357. Cette riviere que les Chinois appellent présentement HOANGSO, est une des plus grandes du monde; elle a sa source à 23 d. de latitude, sur les confins de Tangut & de la Chine, dans un grand lac, qui est enclavé dans les hautes montagnes, qui séparent ces deux etats; & courant de-là vers le nord, elle côtoie, à-peu-près, les frontieres de la province de Xiensi & du Tangut jusques à 37 d. de latitude, où elle se jette hors de la grande muraille pour arroser le Tibet; elle continue ensuite de courir au nord jusques vers les 39 d. 30′ de latitude; revenant au sud-est, elle passe derechef la grande muraille vers les 38 d. de latitude, & rentre dans la Chine; puis elle poursuit son cours au sud-est jusques vers les 34 d. 20′ de latitude, qu'elle tourne à l'est; court toujours sur la même direction, jusqu'à ce qu'elle se dégorge dans l'océan de la Chine à 34 d. de latitude, après un cours de plus de 500 lieues d'Allemagne. Les eaux de cette riviere ne sont pas bonnes à boire; car elles sont fort troubles & argilleuses, & tirent sur le jaune-brun: elles prennent cette mauvaise qualité du salpêtre dont les montagnes qu'elle baigne au dehors de la grande muraille, sont remplies; car depuis sa source jusqu'à ce qu'elle se jette hors de la muraille, ses eaux sont fort bonnes & claires. C'est à cause de cette couleur brune de ses eaux que les Chinois lui ont donné le nom d'*Hoangso* ou de la *riviere brune*, & les Tartares celui de *Cara-Muran*, ou de *la riviere noire*; cependant les Chinois, par le moyen de l'alun, précipitent ce qu'il y a de sale dans ces eaux, & les rendent potables. Comme cette riviere ne fait pas moins de 200 lieues parmi des montagnes & des rochers d'une hauteur excessive, il y vient tomber de tous côtés une si grande quantité d'eau dans le printems & l'automne, qu'elle est très-sujette à se déborder, & à faire des ravages épouvantables dans les provinces voisines; les Chinois en ont eu souvent de fort tristes expériences. Elle est encore si rapide, qu'il est impossible de la remonter à la rame ou à la voile: il faut qu'on tire les bateaux qu'on veut faire remonter par des chevaux ou par des hommes. Cependant, quoique cette riviere soit par-tout d'une grande largeur, elle n'est navigable qu'en fort peu d'endroits, à cause de la grande inégalité de son fond; elle n'est pas trop poissonneuse non plus; ce qui pourroit être un effet de la mauvaise qualité de ses eaux. * *Mémoires sur l'état présent de la Chine*, t. 1. p. 191.

HOAN, ville de la Chine dans la province de Xensi, au département de Kingyang, septieme métropole. Elle est de 9 d. 15′ plus occidentale que Pekin, sous les 37 d. 40′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HOANG, haute montagne de la Chine, dans la province de Kiangnan, au territoire de Hoeicheu, quatorziéme métropole. On y compte vingt-quatre petits ruisseaux & trente-deux sommets qui sont fort hauts; & entre ses cavernes, dix-huit qui sont fort obscures. * *Atlas Sinensis.*

2. HOANG, ville de la Chine, dans la province de Channtor, au département de Tengcheu, cinquiéme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pekin de 4 d. par les 37 d. 3′, de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HOANGCHEU, ville de la Chine, dans la province de Huquang dont elle est la cinquiéme métropole. Elle est de deux d. 50′ plus occidentale que Pekin, à 31 d. 23′ de latitude. Cette ville est située sur le bord septentrional du Kiang, qui en baigne les murailles. Elle est

fort peuplée & fort riche, & il y arrive ſans ceſſe des marchandiſes & des barques : elle eſt devenue fort célébre, à cauſe qu'un roi de la famille de Taiminga y a eu ſa réſidence, & qu'il s'y trouve une ſorte de ſerpens, dont on ſe ſert pour guérir la lépre & la gale. Il y croit une ſorte d'abſinthe, que les médecins appellent *blanc*, pour marquer ſon excellence ; les Chinois s'en ſervent contre la brûlure. Du tems des rois, ce pays étoit du *royaume de Hoang;* les rois de Çu s'en rendirent maîtres enſuite : la famille de Hane le nomma *Silo;* la ville a reçu le nom qu'elle porte aujourdhui de la famille de Tanga. Tout le terroir en eſt cultivé, excepté au nord, où les montagnes commencent à être plus roides. Ce territoire comprend neuf villes, ſavoir,

Hoangcheu,	Hoanggan,
Lotien,	Kixui,
Maching,	Ki,
Hoangpi,	Hoangmui,
	Hoangci.

Au nord de la ville eſt la montagne de *Cuipao*, où l'on trouve des pierres qui, étant expoſées au ſoleil, deviennent rouges, & d'autres jaunes, & gardent quelque tems cette couleur, peut-être comme les pierres de Bologne. * *Atlas Sinenſis.*

HOANGCHUEN, fortereſſe de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Jungning, premiere fortereſſe de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 14 d. 15′ par les 27 d. 8′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOANGCI, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Hoangcheu, cinquiéme métropole de cette province : elle eſt de 2 d. 3′ plus occidentale que Pekin, à 30 d. 55′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOANGGAN, autre ville de la même province, ſous la même métropole : elle eſt de 3 d. 10′ plus occidentale que Pekin ; ſa latitude eſt de 31 d. 26′. * *Atlas Sinenſis.*

HOGANGMUI, autre ville de la Chine, au même département : elle eſt de 2 d. 2′ plus occidentale que Pekin, à 31 d. 30′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOANGNIEN, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Taicheu, dixiéme metropole de cette province : elle eſt de 5 d. plus orientale que Pekin, à 28 d. 28′ de latitude. Auprès de cette ville eſt le mont *Gueiyu*, qui a cela de ſingulier que toutes les pierres, tant grandes que petites, y ſont carrées. Les Chinois, naturellement ſuperſtitieux, regardent ces jeux de la nature, comme quelque choſe de merveilleux. * *Atlas Sinenſis.*

HOANGPI, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Hoancheu, cinquiéme métropole de cette province : elle eſt de 3 d. 26′ plus occidentale Pekin, à 31 d. 30′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOANGPING, fortereſſe de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Jungning, premiere fortereſſe de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 10 d. 54′, par les 28 d. 15′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOANGTAO, fortereſſe de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Sucheu, ſeconde métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 8 d. 33′, par les 27 d. 25′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOARACTA. Voyez ORGANA.

HOATING, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Pingleang, quatriéme métropole de la province. Elle eſt de 9 d. 59′, plus occidentale que Pekin, par les 37 d. 4′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOAYN, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 7 d. 34′, par les 35 d. 52′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOAYUNG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département d'Yocheu, ſeptiéme métropole de la province. Elle eſt de 5 d. 26′ plus occidentale que Pekin, ſous les 29 d. 55′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOBA. Voyez CHOBA.

HOBORDÈNE ; ce mot s'étoit gliſſé dans beaucoup d'exemplaires de Ptolomée, au lieu de BOLBENE, contrée de la grande Arménie. * *Ortel.* Theſ.

HOBRO, ou HEBRO, ville de Danemarck, au Jutland, dans le diocèſe d'Arrhuſen, entre la ville d'Arhuſen & celle d'Alborg, à ſix lieues de celle-ci, & à dix de celle-là. * *Baudrand*, édit. 1705.

HOCCONIENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie, ſelon Ortelius. Il faut lire *Bocconienſis* ou BUCCONIENSIS. Voyez à ce dernier mot.

HOCHBERG, marquiſat, château & petit pays d'Allemagne, au cercle de Suabe. Il eſt enclavé dans le Brisgaw ; mais il confine, vers l'orient, avec la ſeigneurie d'*Uſenberg*; c'eſt l'ancien patrimoine de la maiſon de Bade, que Berthold I, duc de Zeringen, donna à Herman, ſon fils puîné. Il ne portoit alors que le titre de ſeigneurie, & conſiſtoit ſeulement en trois bourgs ; il s'aggrandit conſidérablement par différentes acquiſitions que firent les marquis de Bade de la branche de Hochberg. Henri frere d'Herman VI, marquis de Bade, eut cette ſeigneurie en partage ; & l'empereur Frideric II, lui donna le Brisgaw, vacant par la mort le Berthold V, duc de Zeringen ; Philippe, qui fut le dernier de la branche de Hochberg, fit, l'an 1490, un concordat de ſucceſſion mutuelle avec Chriſtophe, marquis de Bade, ſon couſin. L'empereur Maximilien I confirma ce concordat, l'an 1499. & Philippe étant mort ſans enfans mâles, quatre ans après, Chriſtophe ſe mit en poſſeſſion de ſes états, malgré les prétentions de Louis d'Orleans, duc de Longueville, qui, ayant épouſé Jeanne, fille unique de Philippe, croyoit en hériter légitime ; mais après de longues conteſtations, il renonça à ſes prétentions, moyennant deux cents cinquante mille florins d'or, & le comté de Neuf-Châtel. Erneſt, marquis de Bade-Dourlac, obtint de l'empereur Charles-Quint, que la ſeigneurie de Hochberg, auroit dorénavant le titre de marquiſat dans les lettres d'inveſtiture, & qu'elle auroit voix & ſéance dans le collége des princes, comme principauté de l'empire ; ce marquiſat a été ainſi appellé du château d'*Hochberg*, qui eſt aux confins du Brisgaw : il n'y a de bourg remarquable qu'*Emertingen*. * *D'Audifret*, Geogr. t. 3, p. 187.

HOCHELAGA, nom que Jacques Quartier donna à la grande riviere de S. Laurent au Canada, après qu'il l'eut découverte. Il parle auſſi d'une ville de même nom, dont Champlain & d'autres François qui ont voyagé plus loin que lui, ne font point de mention. Laet, *Ind. occid.* l. 2, c. 19, dit que quartier étant monté juſqu'à l'*Iſle de Bacchus*, préſentement l'*Iſle d'Orleans*, s'avança un peu vers l'oueſt, & rencontra un port fort commode, où il mouilla, & l'appella *de Sainte Croix*. Les ſauvages y avoient une habitation & un village nommé *Stadaca* ou *Stadacona :* à l'approche de l'automne, il y fit bâtir une maiſon pour y paſſer l'hiver. Pendant que les ouvriers travailloient, il entreprit, le 19 de Septembre 1535, de viſiter la riviere plus avant. Les rivages d'un côté & d'autre étoient revêtus de forêts & de bocages remplis de hauts arbres & d'un grand nombre de vignes, mais qui ne portoient que de petits raiſins aigres, faute de culture. Le fleuve couloit doucement par un canal agréable, bordé à droite & à gauche de pluſieurs villages & habitations de ſauvages, qui vivoient principalement de poiſſon : à vingt-cinq lieues au-deſſus du port de Sainte-Croix, le fleuve s'étreciſſoit, & ſerré par un détroit, roidiſſoit ſon cours par-deſſus des pierres & des rochers cachés ſous l'eau ; ce qui le rendoit difficile à naviger. Les ſauvages appelloient ce lieu *Achelaci* ou *Achelay*. Ayant enſuite monté, pendant neuf journées, il entra dans un grand, de douze lieues de long, de cinq ou ſix de large, & de deux braſſes de profondeur en pluſieurs endroits ; il reçoit l'eau de pluſieurs rivieres qui entre-coupent quelques petites iſles, & de-là il court par un canal, ſe répand de nouveau dans un autre lac, d'où juſqu'à *Hochelaga*, il y avoit quarante-cinq lieues. Dans tout cet eſpace le fleuve eſt fort plat, & ſeulement navigable avec de petits bateaux. La ville d'*Hochelaga* étoit ſituée à ſix ou ſept lieues du rivage, dans un terroir fort bien cultivé, où il y avoit quantité de

chênes & de sapins, & des champs fort spacieux semés de maïs, dont les naturels se servoient au lieu de bled. Elle étoit munie en rond d'un rempart de bois, fait de traverses de sommiers entravés l'un dans l'autre, avec des pieux pointus couverts de planches dedans & dehors : l'entrée au haut étoit remparée d'ais, & l'on y montoit avec une échelle ; il y avoit un grand monceau de pierres & de cailloux ; & de-là les habitans auroient pu en sûreté chasser l'ennemi du rempart avec ces pierres, s'il se fût efforcé d'entrer. La ville n'avoit que quarante ou cinquante maisons bâties de même matiere, couvertes d'écoce d'arbre, longues au plus de cinquante pas, & larges de quinze ; chacune étoit divisée en petites chambres, avec un foyer presqu'au millieu. Les habitans avoient leurs provisions & autres choses en commun : leurs mets étoient du pain de maïs, qu'ils appelloient *caracomi*, des féves, des pois, des melons, des concombres & du poisson desséché au soleil & au vent : ils le gardoient pour l'hiver. Ils s'habilloient de peaux de bêtes sauvages, & en faisoient leurs lits sur un plancher un peu relevé de terre. Ils ne voyageoient point pour trafiquer comme les autres sauvages, & s'appliquoient uniquement à cultiver la terre, à chasser & à pêcher. Ils plongeoient dans la riviere les corps de leurs ennemis ou des leurs mêmes, si on en faisoit mourir pour quelque forfait, après les avoir découpés en longues taillades aux parties les plus musculeuses ; ils les y laissoient pendant douze heures, & ensuite ils les en retiroient, formant des carcans de ces incisures. Ils honoroient beaucoup leur Cacique, qu'ils portoient partout sur leurs épaules, assis sur des peaux de bêtes sauvages.

HOCHELACA, est une bourgade sauvage que Jacques Cartier trouva au bas de la montagne qui donne le nom à l'isle de Montréal, dans la nouvelle France, & qui n'existoit plus dès le tems de Champlain, quoiqu'alors on donnât encore le nom d'Hochelaga au fleuve S. Laurent, & à tout le pays des environs de Montréal. Les sauvages, qui habitoient ce village, étoient des Hurons, ou du moins parloient une dialecte de la langue Huronne. Leurs cabanes, au nombre d'environ cinquante, ressembloient à des tonnelles de cinquante pieds de long, & de quinze de large au plus : chacune contenoit plusieurs familles séparées par des cloisons : toutes étoient bâties de piéces de bois entrelacées de branches d'arbres, avec un enduit de terre, & sans autre cheminée qu'une ouverture au-dessus du foyer ; & c'est la maniere dont les nations de la langue Huronne se logent. La bourgade étoit de figure ronde, & fermée de trois enceintes de palissades, au dessus desquelles il y avoit d'espace en espace des galeries, où l'on montoit avec des échelles, & qui étoient garnies de pierres & de cailloux pour la défense de la place : il y avoit de semblables galeries au-dessus de la porte de chaque cabane. Les habitans d'Hochelaga vivoient de chasse, de péche, & du travail de leurs mains ; car ils cultivoient la terre, & semoient du maïs, des melons, des citrouilles & des féves, comme ont toujours fait les Hurons, les Iroquois, & tous les peuples méridionaux du Canada. * *Notes du P. Charlevoix.*

HOCHENWARTH, abbaye de religieuses Bénédictines, dans la haute Baviere, au midi du Danube, au sud-est de Neubourg.

HOCHEU, seconde grande cité de la Chine, dans la province de Kiangnan. Elle est de 1 d. plus orientale que Pekin, par les 2 d. 50′ de latitude. Cette cité a dans son département une autre ville, sçavoir, Hanxan. * *Atlas Sinenſis.*

HOCHI, ville de la Chine dans la province de Quangsi, au département de Kingyven, troisiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 10 d. 38′ par les 25 d. 6′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOCHSTAT, Hochstet, château & petite ville ou bourg d'Allemagne, en Baviere, sur le Danube, à trois milles au dessus de Donavert, & à un mille au-dessous de Dillinghen. Le duc de Baviere, aidé de l'armée de France, y remporta une victoire sur les troupes impériales commandées par le comte de Stirum le 20 Septembre 1703, & l'année suivante (le 13 Août 1704,) le même duc y fut défait par le prince Eugène, & par le duc de Marlborough : l'armée françoise, commandée par le maréchal de Tallard, y fit une si grande perte, tant par le nombre des morts, que par celui des prisonniers, que les restes eurent bien de la peine à regagner le Rhin. Cette déroute fut le premier avantage considérable queles alliés eussent remporté sur la France durant cette guerre. * *Memoires du tems.*

HOEIKE, (les) branche de Tartares. Ils habitoient vers les sources des fleuves Ancoret & Selinga. Ils s'étendoient jusqu'aux environs du lac Pikal. Ils étoient descendus des anciens Hiognou ou Huns, & suivoient les mêmes coutumes. Ils campoient sous des tentes, avoient de grands troupeaux ; ce qui leur faisoit rechercher le voisinage des rivieres & des prairies. On les appelloit aussi *Kaotche*, c'est-à-dire, hauts chariots, parce que leur chariots étoient élevés fur de grandes roues. Vers l'an 616, Tchulokhan, empereur des Turcs défit plusieurs de ces hordes ; & par les cruautés qu'il exerçacontre les chefs, il fut cause que cette nation se révolta contre lui, & se nomma un chef qui porta le titre de Kikin. Il eut un fils nommé Pousa qui lui succéda, & soumit plusieurs nations. Il avoit établi son campement, au nord de fleuve Toula. Cette nation s'empara, dans la suite, de tous les pays que les Turcs possédoient en Tartarie, & devint très-puissante. Leur empire fut détruit vers l'an 849. * *Voyez l'Hiſtoire générale des Huns par de Guigues*, l. 1, p. 231.

HOCIN, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Pingyang, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 7 d. 25′, par les 36 d. 50′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*

HOCKELEN. Voyez Heukelum.

HOCKERLAND, (l') contrée du royaume de Prusse, & l'un des trois cercles du pays, selon *Hubner*, Geogr. *p.* 730. On y comprend la *Pomeſanie* qui en fait partie. Elle est presque entourée de tous côtés, par la Prusse Polonoise & par la haute Pologne. Les principaux lieux sont :

Marienwerder, ville frontiere vers la Pomerelle.
Holland, ville & château peu loin d'Elbing.
Gilgenbourg, aux frontieres de Pologne.
Chriſtbourg, ville & château.
Riſenbourg, ville & château, autrefois residence de l'evêque de Pomesanie.
Oſterode, ville & château.

HOCKESWAGEN, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, au duché de Berg sur la Wipper entre Wipperford, & Elverveld. * *D'Audifret*, t. 3, p. 254.

HODEN, ville d'Afrique, dans la Nigritie, au royaume de Gualata. C'est la même ville que Guaden. Voyez ce mot.

HODNET, bourg d'Angleterre dans la Schrewsbury. On y tient marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bret. t.* 1.

HODOMANTI, ancien peuple de Thrace, parmi les Odryses, selon Pline, *l.* 4, *c.* 11. Ils étoient auprès de l'Hebre, selon Solin. Voyez Odontomantes.

Cet article tiré d'Ortelius, est défectueux en plusieurs choses. L'édition de Pline, du P. Hardouin, porte simplement Odomantes, & ensuite un point. Ce qui suit, (savoir *Odryſarum gens*) se raporte à l'Hebre qui a sa source chez les Odryses, & n'a aucun rapport avec les Odomantes. Solin parle des Odryses, & ne dit rien des Odomantes. Ces Odomantes, au reste, étoient les habitans de l'Odomantice de Ptolomée. Voyez ce mot.

HODSDON, bourg d'Angleterre, dans la province d'Hertford. Il a droit de tenir marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

HOECHTS, ville d'Allemagne, au pays de l'électeur de Mayence, sur le Mayn, à une lieue de Francfort. Elle est petite, mais fort jolie. Corneille, qui n'en fait qu'un bourg, dit qu'il est fermé de murailles, & que les fortifications en sont remarquables. La riviere de Middo y passe, & remplit les fossés du château qui en est séparé par un fossé aussi large que profond. Ce château passe pour un des plus beaux & des mieux bâ-

tjs d'Allemagne. Cette ville appartient à l'electeur de Mayence.

HOEFT, selon Corneille, ou HOVET ou HOOFT, selon André Cellarius, auteur d'une Description de la Pologne *p.* 484, forteresse de la Prusse Polonoise, sur la pointe où la Vistule se partageant, envoie une partie de ses eaux dans le Frischhaff, & l'autre dans la mer Baltique au-dessous de Dantzig. Cette place a été plusieurs fois prise & reprise durant les guerres des Suédois & des Polonois.

1. HOEI, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Cungchang, cinquiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 10 d. 9′, par les 35 d. 34′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. HOEI, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Gueihoei, quatriéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 3 d. 38′, par les 36 d. 36′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOEICHANG, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, au département de Cancheu, douziéme métropole de la province. Elle est de 1 d. 35′ plus occidentale que Pekin, sous les 25 d. 30′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. HOEICHEU, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, dont elle est la quatorziéme métropole. Elle est de 55′ plus orientale que Pekin; la hauteur du pole y est de 30′, 18′. C'est la ville la plus méridionale de la province. Elle a reçu son nom de la famille de Sunga. Il y a beaucoup de montagnes dans son territoire qui comprend six villes, savoir,

Hoeicheu,	Kimuen,
Hieuning,	In,
Vuyven,	Cieki.

Elle passe pour une des plus riches villes de la Chine, à cause de son grand commerce. L'air y est bon & tempéré; les habitans ont beaucoup d'industrie & de génie; & il n'y a point de ville dans tout l'empire, pour peu qu'elle soit marchande, qu'on n'y trouve quelqu'un de Hoeicheu. Il n'y a même ni banque, ni change, ni lieu où l'on prête de l'argent, où les habitans de Hoeicheu ne soient entre les principaux intéressés. Ils sont ménagers, vivent de peu, & de ce qui se trouve aisément; ils sont hardis & entreprenans dans les affaires du négoce. C'est dans cette ville que se fait la meilleure encre de la Chine. On ne trouve point ailleurs de meilleur thé. La riviere de Singan passe auprès de Hoeicheu. * *Atlas Sinenſis.*

2. HOEICHEU, ville de la Chine, dans la province de Quantung, ou Canton, dont elle est la quatriéme métropole: elle est de 2 d. 46′ plus occidentale que Pekin, à 23 d. 9′ de latitude. Son territoire passe pour le meilleur terroir de toute la province. Il est très-bien exposé & fort agréable; le sol en est gras, & il y a quantité de sources & de fontaines. On y compte dix villes, savoir,

Hoeicheu,	Changlo,
Polo,	Hiugning,
Haifung,	Hoping,
Hoyven,	Changning,
Lungchuen,	Junggan.

Leangho, la nomma LEANGHOA; Suiu, LUNGCHEU; la famille de Tanga, HAIFUNG; mais celle de Sunga lui donna le nom qu'elle garde encore à présent. Elle est proche de la mer; aussi abonde-t-elle en poissons, en huitres, en écrevisses, en crabes & autres coquillages. Cette mer produit des tortues si grosses, qu'à les voir de loin on diroit que ce sont des écueils ou des rochers. On dit plus; on assure en avoir vu qui portoient sur leur dos des arbrisseaux & des herbes. Les Chinois travaillent fort bien en écailles de tortue. On y pêche aussi l'hoangcioyu, qui est un poisson jaune ou plutôt un oiseau; car durant l'été il vole sur les montagnes; après l'automne il se jette dans la mer, & devient un poisson qui ne se pêche qu'en hyver, & qui est fort délicat. Le P. Martini rapporte ce fait sans aucun correctif. On remarque à Hoeicheu trois temples & deux ponts; l'un qui est à l'orient, a quarante grandes arcades, & joint les bords des deux rivieres qui s'y assemblent; l'autre au couchant fur le lac de FUNG, est tout de pierre avec des écluses, pour en faire sortir autant d'eau qu'il en faut pour arroser les terres semées du riz. Ce lac a dix lys de circuit, avec deux isles où les habitans ont fait bâtir quelques maisons de plaisance. Le lac est coupé par un pont qui va d'une isle à l'autre, & les joint au rivage qui est bordé d'arbres avec des jardins de plaisance.

HOEICHUEN, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Cienguei, premiere forteresse de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 14 d 53′, par les 27 d. 19′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOEILAI, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Chaocheu, cinquiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 1 d. 40′, par les 23 d. 40′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOEINING, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Cungchang, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 11 d. 20′ plus occidentale que Pekin, par les 37 d. 25′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. HOEITUNG, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Kiengcheu, dixiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 6 d. 49′, par les 19 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. HOEITUNG, cité de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Chingchieu, premiere grande cité de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 7 d. 46′, par les 27 d. 40′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOEKIA, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Queihoei, quatriéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 3 d. 56′, par les 36 d. 27′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOELO, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Chinting, quatriéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 3 d. par les 38 d. 42′ de latitude. * *Atlas Chinenſis.*

HOEN, lieu de la Libye, habité par les Phœniciens, selon l'Histoire mêlée, *l.* 16, citée par Ortelius, *Theſaur.* Le même lieu est nommé TINGIS par Procope, *Vandal.* l. 2.

HOENFURT, *Altum-Vadum*, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, au royaume de Bohême dans le cercle Piſek.

HOENYVEN, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Taitung, troisiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 3 d. 50′, par les 40 d. de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOERNLIN, montagne de Suisse, dans le Thurgow. * *Etat & Dél. de la Suiſſe*, t. 3. p. 169.

HOFALISE, petite ville des Pays-bas, selon Baudrand. L'auteur du Dictionnaire géographique des Pays-bas, dit HOMFALISE, & n'en fait qu'une seigneurie dans le Luxembourg, entre Bastoigne & Salme, à deux lieues & demie de l'une & de l'autre. L'abbé de Longuerue, *Deſcr. de la France*, 2. *part.* p. 199, dit que le seigneur de HOFFALISE étoit un des quatre pairs du comte de la Roche.

HOFF, ville d'Allemagne, en Franconie, aux confins de la Bohême. Elle est assez belle, & appartient aux margraves de Bareut. Il y a un fort beau collége. Elle est, aussi-bien que Wonfidel, dans le Voigtland, dans lequel ces deux places doivent être comptées, & par consequent dans la Saxe, & ne sont attribuées à la Franconie, qu'à cause de leur souverain qui est du cercle de Franconie.

HOGELANDE. Voyez HOGHLANDE.

HOG'R ou HADGRE, ville de l'Arabie heureuse, différente de Hag'r dont nous ayons parlé en son lieu. Celle-ci, comme le remarque De la Roque dans ses Notes sur sa traduction de l'Arabie d'Abulfeda, est dans la région d'Yamamah ou de Bahrain, presque à l'extrémité de l'Arabie, du côté du levant. Cette ville,

dit Abulfeda, eſt, ſelon Almoshtarec, une ville célébre & la principale dans Yamamah, ayant la même longitude & la même latitude qu'Ymamah. (En ce cas, ce ſeroit la même ville.) Quelques auteurs, pourſuit Abulfeda, diſent que ſa diſtance d'Yamamah eſt d'une journée & d'une nuit de chemin : On aſſure qu'Ymamah & Hog'r ſont la demeure de la tribu de Hanifah, & d'une partie de la tribu de Maddar. C'eſt à Hog'r que ſont les tombeaux des martyrs (Mahometans) qui reſterent dans le combat de Moſeilemah le faux Prophete, ſous le califat d'Aboubekre le Juſte. Hog'r eſt ſituée entre l'occident & le ſeptentrion (c'eſt-à-dire au nord-oueſt) d'Yamamah, à la diſtance de deux ſtations de l'une & de l'autre. Allebab écrit que Hog'r eſt une ville dans l'Yemen, qui a donné naiſſance à Ahmed, fils d'Abdalah-Alazbi fameux poëte, lequel a été ſurnommé *le poëte d'Hog'r*. De la Roque reproche à D'Herbelot, auteur de la Bibliotheque orientale, de ne pas aſſez diſtinguer cette ville d'Hog'r & celle de Hag'r, & d'attribuer à cette derniere ce qui ne convient manifeſtement qu'à l'autre.

1. HOGHLANDE, (L'ISLE DE) iſle du golfe de Finlande, par les 60 d. de latitude, pour le milieu ou environ, & vers le 45e d. 30′ de longitude. Elle eſt longue & s'étend du ſud-eſt au nord-eſt. Cette iſle, dit Olearius, *Voyage de Perſe*, t. 1, l. 2, p. 69, tire ſon nom de la hauteur de ſon aſſiette qui paroit fort élevée dans la mer; elle a trois lieues de long & une de large. On n'y voit que des rochers, des ſapins & des broſſailles. Il y vit quelques liévres qui deviennent blancs l'hiver, comme par-tout ailleurs en Livonie. Tout le pays eſt fort rude & couvert. Elle eſt à douze grandes lieues de la terre ferme.

Le traducteur d'Olearius écrit HOGLANDE.

2. HOGHLANDE, iſle de la mer des Indes, au nord de la partie la plus orientale que l'on connoiſſe de la terre des Papous, & au nord-eſt de la nouvelle Bretagne, à 2 d. de latitude méridionale, & à 165 d. de longitude.

3. Il y a une troiſiéme iſle de ce nom, à l'extrémité ſeptentrionale de la Carpentarie, au 150e d. de longitude, & au 10e de latitude méridionale. De l'iſle écrit HOGELANDE.

HOGUE. (LA) Voyez HOUGUE.

HOHENBERG, château d'Allemagne, dans le comté de même nom, dont il eſt le chef-lieu, dans la Suabe Autrichenne, vers la ſource du Neckre. * *D'Audifret.* Geog. t. 3.

Le COMTÉ DE HOHENBERG, petit état d'Allemagne, en Suabe, dans les états de la maiſon d'Autriche, entre le duché de Wurtenberg & la principauté de Furſtenberg. L'empereur Rodolphe I l'acquit par ſon mariage avec Anne de Hohenberg. Il a environ cinq lieues de long & quatre de large. Il conſiſtoit en quatre bailliages; mais les comtes de Zimmern vendirent ceux de Nagoltz & d'Oberndorf aux ducs de Wurtenberg. WILLINGEN, gros bourg ſur la Birg, qui dépendoit autrefois du landgraviat de Bar, fut bâti par les ducs de Zaringen, & paſſa de la maiſon de Furſtenberg en celle d'Autriche. Le bailliage d'Orben eſt ſéparé; & il eſt entre l'ancien comté de Tubingen, au duché de Wurtenberg, & la principauté de Furſtenberg. Rotenbourg, qui eſt dans ce bailliage, eſt ſur la Neckre. Elle fut détruite par un tremblement de terre, & rebâtie l'an 1271.

HOHENECK, château d'Allemagne, en Franconie, auprès de Windsheim. Il eſt ruiné; c'étoit le chef-lieu d'un bailliage, dont le principal bourg s'appelle APPSHEIM. Il appartient à la maiſon de Culmbach. * *Zeyler*, Francon. Topogr. *p.* 72.

HOHEN-EMS, ou HOHEN-EMBS, petit pays d'Allemagne, aux confins de la Suiſſe. Le comté d'Hohen-Ems, dit D'Audifret, *Géog.* t. 3. p. 175, eſt à l'extrémité de la Suabe, ſur la frontiere du canton d'Appenzel, dont le Rhin le ſépare, entre le comté de Montfort & celui de Bregentz. C'eſt un pays fort montagneux, mais aſſez fertile en grains. Il porte le nom d'un vieux château qui ſervoit de réſidence aux comtes de Hohen-Ems, qui en ont depuis fait bâtir un autre. Ils poſſédent auſſi la ſeigneurie de Wadutz, ainſi appellée d'un bourg, qui eſt à un mille de Feldkirch, ſur une montagne, au pied de laquelle le Rhin coule. Les comtes d'Hohen-Ems ſont iſſus d'une ancienne maiſon de Rhetie. Thierri, ſeigneur d'*Alten-Ems*, ſe trouva au tournoi de Cologne, l'an 1169; ſes deſcendans ſont diviſés en deux branches, ſavoir la Romaine, dont eſt le duc d'Altemps, & l'Allemande qui a eu pour chef Jacques-Annibal, fils puîné de Wolfgang-Thierri & de Claire de Medicis. Elle eſt ſous-diviſée en deux autres, qui ſont celle de Hohen-Ems qui a vendu le comté de Galerata aux Viſconti de Milan, & celle de Wadutz qui poſſede auſſi les ſeigneuries de SCHELLENBERG, de DORENBEURN & de LUSTENAU.

HOHENFURT, *Alto-Vadum*, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans la Bohême, au cercle de Bekin. Il a une magnifique égliſe.

HOHEN-GEROLDS-ECK, baronnie d'Allemagne, en Suabe. C'eſt la même que *Gerolds-Eck*; l'une dans la Suabe, qui eſt celle-ci; & l'autre dans l'Alſace, vers les monts de Vauge. Il appelle la premiere *Hoen-Gerolds-Eck*, pour la diſtinguer de l'autre. Il dit, en parlant de celle de Suabe, qu'elle eſt à l'entrée de la forêt noire entre l'Ortnaw & les ſeigneuries de Lahr & de Mahlberg. Il ajoûte: les anciens ſeigneurs de Gerolds-Eck deſcendoient de Gerold, fils de Hildebrand, duc de Suabe. Jacques étant mort ſans enfans mâles, le 26 Juin 1634, l'empereur Ferdinand II donna cette baronnie à Adam-Philippe, comte de Cronberg, auquel il en avoit accordé l'expectative.

HOHEN-KOTTENHEIM, bourg d'Allemagne, dans la Franconie, dans la baronnie de Sainsheim, qui fait partie de l'état du prince de Schwartzenberg.

HOHENLOE, château d'Allemagne, en Franconie, au comté dont il eſt le chef-lieu, & auquel il donne ſon nom.

LE COMTÉ DE HOHENLOE', pays de Allemagne, en Franconie, entre l'archevêché de Mayence, l'évêché de Wurtzbourg, le margraviat d'Anſpach, le comté d'Oetingen, le territoire de Hall, le comté de Lœuvenſtein, le duché de Wurtemberg, & l'ordre Teutonique; il a été ainſi nommé d'un château ſitué dans l'Ottenwaldt; le pays en eſt bon & fertile. Il ſeroit riche, s'il y avoit plus de commerce; ſes principaux bourgs ſont,

Sinderingen ſur le Kocher,	Waltenberg,
Eringen,	Langenbourg ſur le Jakt.

Les comtes de Hohenloé deſcendent de Craton qui vivoit vers l'an 897, ſur la fin du neuviéme ſiécle; ils étoient autrefois très puiſſans; mais les partages qu'ont faits les différentes branches dont leur famille eſt compoſée, les ont affoiblis; Louis-Caſimir, & Everard, fils de George, ſont les chefs des branches principales de Nevenſtein & Waldenbourg; la premiere a produit celles de *Weickersheim* & de *Langenbourg*, & poſſede les bailliages de *Weickersheim*, de *Schrozberg*, d'*Hollenbach*, de *Nevenſtein* & de *Langenbourg*, & la belle terre de *Wilmersdorf*; la ſeconde a produit celles de *Pfoedelbach*, & de *Schillingsfurt*, & poſſede les bailliages de *Meinard*, d'*Unter-Steinbach*, de *Heimbach*, de *Sindringen*, de *Bartenſtein*, de *Waldenbourg*, de *Pfoedelbach*, & de *Schiblingfurt*. Ces comtes poſſedent encore une partie du comté de *Gleichen* dans la Thuringe, dont ils ont hérité par la mort de Philippe-Erneſt, dernier comte de Gleichen, qui avoit épouſé Marie-Agnès ſœur de George-Frideric de Craton, & de Philippe Erneſt, Comte de Hohenloé, qu'il nomma ſes heritiers, s'il mouroit ſans enfans, ce qu'il confirma par un concordat de ſucceſſion mutuelle. Comme la-plus grande partie du comté de Gleichen relevoit des ducs de Saxe, en qualité de landgraves de Thuringe, ils refuſerent long-tems de ratifier ce concordat, & ne le firent qu'à la charge que les autres biens, & même les allodiaux, releveroient auſſi de leur domaine; de ſorte que Philippe-Erneſt étant mort ſans enfans, les comtes de Hohenloé en furent inveſtis. Ils ont auſſi des prétentions ſur le comté de *Ziegenhain* en qualité d'héritiers d'Eliſabeth de Hanaw, petite-fille de Jean, dernier comte de Ziegenhain, qui avoit épouſé Ulric, comte de Hohenloé.

HOHEN-RECHBERG, petit pays d'Allemagne, dans la Suabe, avec titre de comté. Il eſt presque dans le *Rensthal* ou vallée de Rens, entre le duché de Wur-

tenberg, la baronnie de Limbourg, & les territoires d'Ulm & de Gemund; il porte le nom d'un ancien château qui étoit poſſédé par les maréchaux de Calatin. Hildebrand, troiſiéme fils d'Henri & d'Anne, fille unique, & héritiere d'Albert, ſeigneur de Biberbach, eut en partage la ſeigneurie de Hohen-Rechberg. Albert, un de ſes deſcendans, acheta celles de *Staufeneck*, de *Falckenſtein*, de *Woſchelbourg*, & de *Beurn*, avec pluſieurs autres terres qui relevoient des ducs d'Autriche; Vit II acquit, l'an 1446, les terres de Reichenbach, & de Deuzdorf: Conrad fut fait baron de l'empire par l'empereur Maximilien II. Gebhard acheta les ſeigneuries de *Rechberghauſen* & de *Scharpfenberg*; & Gaſpard-Bernard fut élevé par l'empereur Ferdinand II. à la dignité de comte de l'empire; mais ſon fils n'ayant laiſſé qu'une Fille, qui épouſa Maximilien-Guillaume comte de Styrum, cette dignité paſſa à ſes couſins de la branche de Jean; les comtes de Rechberg ſont de la même maiſon que ceux de Pappenheim; ceux-ci viennent de Rodolphe, fils ainé de Henri, maréchal de Calatin; & ceux-là deſcendent de Hildebrand, frere de Rodolphe; ils ſont partagés en pluſieurs branches; Bernard Beron, comte, régent de Rechberg, étoit grand maréchal de la cour de l'électeur de Baviere, & a élevé des enfans de Marie Jacqueline, fille d'Antoine, comte de Fugger.

HOHEN-SAX. Voyez ALT-SAX.

HOHENSÉE, lac du royaume de Pruſſe, ſur les confins de la Lithuanie, à l'orient de la riviere de Goldap, dans laquelle il ſe décharge. * *Homan*, Carte de la Pruſſe. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

1. HOHENSTEIN, bourg d'Allemagne, dans la Franconie: la maiſon de Barreut le tient en fief du roi de Bohême, avec le château de HAUSECK.

2. HOHENSTEIN ou HOHENSTEIN, bourg d'Allemagne, au bas comté de Catzenelnbogen.

3. HOHENSTEIN, comté d'Allemagne, dans la Thuringe, aux frontieres de la principauté d'Anhalt. Il a eu ſes comtes particuliers dont la famille eſt éteinte. Les biens de ce comté ſont venus en partie à l'évêché d'Halberſtad, en qualité d'arriere-fief, ſavoir les bailliages de Kettenberg & de Lohre, qui ont été enſuite donnés par l'électeur de Brandebourg, pour qui cet évêché a été ſécularisé aux comtes de Sayn & de Witgenſtein, comme fiefs relevans de cet électeur qui ſe qualifie toujours comte de Hohenſtein. Le bailliage de Hohenſtein a paſſé aux comtes de Schwartzenbourg. * *Hubner*, Géogr. *p.* 496 & 589.

4. HOHENSTEIN, vieux château d'Allemagne, dans la haute Saxe, au cercle de Misnie, aux confins de la Bohême. C'eſt le chef-lieu d'un bailliage fort étendu.

HOHEN-TRINS, terre & ſeigneurie de Suiſſe, au pays des Griſons, dans la communauté de Flims. Elle eſt ancienne, & a eu ſes ſeigneurs particuliers dès le tems de Charles-Martel. Ils y bâtirent alors un beau château. Après avoir paſſé par bien des mains, les habitans acheterent leur liberté l'an 1616, pour le prix de 7000 écus d'or. * *Etat & Dél. de la Suiſſe*, t. 4, p. 21.

HOHENTWIL, *Altum-Duellium*, forteresſe d'Allemagne en Suabe, au landgraviat de Nellenbourg, ſur un rocher preſque inacceſſible, à deux milles de Schafhouſe. Ulric de Wurtenberg l'acheta, l'an 1520, d'Anne de Klingenberg. La maiſon d'Autriche a pluſieurs fois tenté de s'en emparer; les François la prirent durant les vieilles guerres d'Allemagne; mais ils la rendirent par la paix de Weſtphalie. * *D'Audifret*, Géogr. *t.* 3. *p.* 201.

HOHEN-VECKEN, château d'Allemagne, en Suabe, dans l'état des comtes de Fugger.

HOHENWART ou HOCHENWART, village d'Allemagne, en Baviere, ſur la riviere de Par, à trois ou quatre lieues d'Ingolſtadt. Voyez RIPA PRIMA.

HOHEN-ZOLLERN. Voyez ZOLLERN.

HOHNSTEIN. Voyez HOHENSTEIN.

Dans tous ces noms qui commencent par *Hohen*, ces deux premieres ſyllabes ne ſignifient que *haut*, *élevé*. Ainſi c'eſt uniquement un adjectif qui marque la ſituation du lieu.

HOIN, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caiſung, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 4 d. 14′, par les 35 d. 50′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

HOIO, ou OYO. Voyez OHIO.

HOKIANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Liucheu, cinquiéme grande cité de la province. Elle eſt plus occidentale Pekin, de 11 d. 10′, par les 29 d. 24′ de latitude. que * *Atlas Sinenſis*.

HOKIEN, ville de la Chine, au Pekeli, dont elle eſt la troiſiéme métropole. Elle eſt de 30′ plus occidentale que Pekin, à 38 d. 50′ de latitude. Son nom marque qu'elle eſt entre pluſieurs rivieres, & répond au mot latin *Interamna* & au françois *Entragues*; en effet, ſon territoire eſt coupé en forme d'iſle. Sous la famille de Cheva, on la nommoit *Tungiam*; ſous celle de Hana, *Poihai*; ſous celle de Tanga, *Ingcheu*; Sous celle de Sunga *Inghai*. Sous le roi Yvus elle dépendoit de la province de Kiche. Sous les rois elle changea ſouvent de maîtres. Le territoire eſt gras & argilleux, & s'étend jusqu'à la mer orientale; il y a là de vaſtes plaines où l'on fait du ſel avec l'eau de la mer. Il y a peu de montagnes; encore ſont-elles petites. Les eaux y ſont fort poiſſonneuſes, & on y pêche d'excellentes écreviſſes. Il y a dans cette ville quatre principaux temples dédiés aux hommes illuſtres. Il y a dix-huit villes dans ſon département, ſavoir,

Hokien,	Ningein,
Hien,	King, ⊙,
Heuching,	Ukiao,
Soning,	Tungquang,
Ginkieu,	Kuching,
Kiaoho,	Cang; ⊙.
Cing,	Nanpi,
Hingci,	Jenxan,
Cinghai,	Kingyun.

HOKIEU, ville de la Chine, dans la province de Nankin, au département de Fungyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt de 1 d. plus occidentale que Pekin, ſous les 33 d. 27′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

HOKIO, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Taiyven, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 6 d. 10′, par les 39 d. 25′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

HOLABAS. Voyez HALABAS.

HOLACH, (LE COMTÉ D') petit pays d'Allemagne, dans la Franconie, aux frontieres de la Suabe. C'eſt la même choſe que le comté de HOHENLOÉ. Voyez cet article.

HOLANA. Voyez OLANE.

HOLBEC, bourgade de Dannemarck, dans l'iſle de Séelande, ſur un petit golfe, qui fait partie de l'Iſefiord.

HOLBECH, bourg d'Angleterre, dans la province de Lincoln. On y tient marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*. t. 1.

HOLDENBY, château d'Angleterre, en Northamptonshire. Il eſt remarquable, parce que le roi Charles I y fut détenu priſonnier pendant quelque tems. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1, p. 94.

HOLDERNESS, petit canton d'Angleterre, dans la partie orientale de l'Yorckshire. Il a la figure d'un triangle irrégulier. Barmiſton, village ſur la côte de la mer du nord, en eſt le premier lieu: cette mer lui ſert de borne jusqu'à l'embouchure de l'Humbert, enſuite le golfe que cette riviere forme à ſon embouchure, puis la riviere qui a la ſienne à l'orient de Hull, en la remontant toujours vers le nord, jusques auprès de Brighant; & enfin en ſuivant une des ſources qui coule entre Faſton & Bidford, & à l'orient de Lyſſet jusqu'au nord de Barmiſton. La pointe la plus méridionale entre l'entrée de l'Humbert & la mer du nord, s'appelle *Spunhead*. Le canton de Holderneſſe a titre de comté. Guillaume I en gratifia Drogon de Buerer, ſeigneur Flamand, à qui il avoit donné ſa niéce en mariage. Drogon l'ayant empoiſonnée, & s'étant enfui, eut pour ſucceſſeur Etienne, fils d'Odon. Cet Etienne étoit ſeigneur d'Albemarle en Normandie; & comme il étoit fils d'une

sœur de Guillaume I, ce prince l'avoit créé comte d'Albemarle, titre que sa postérité a conservé en Angleterre, quoiqu'Albemarle soit situé en Normandie. Etienne eut pour successeur son fils Guillaume, surnommé *le Gros*, dont la fille unique Havisie eut trois maris ; Guillaume de Grandville, comte d'Essex ; Baudouin Beton, & Guillaume des Forts. Les deux premiers mariages furent stériles ; mais elle eut du troisième Guillaume, dont la fille unique Aveline, mariée à Edmont le Bossu, comte de Lancastre, mourut sans enfans ; & le comté d'Albemarle & la seigneurie de Holderneſſe furent dévolus au roi. Dans la suite, Richard II créa duc d'Albemarle Edouard Plantagenette, fils du duc d'Yorck, qui vivoit encore. Henri IV conféra à Thomas le titre de duc de Clarence & de comte d'Albemarle ; & ce même titre fut ensuite donné par Henri VI à Richard de Campbel, comte de Warwic. Le comte de Holderneſs eſt préſentement Robert Darcie. * *Blaeu*, Atlas.

HOLE, ville de Suisse, au canton de Basle, auprès de la ville de ce nom. On y a déterré diverses antiquités, qui marquent que ce lieu étoit autrefois considérable, selon Baudrand.

HOLE-GASS, c'eſt-à-dire *le chemin creux* ; lieu de Suisse, au canton de Schwitz, près du bourg de Kusnacht. Ce lieu eſt remarquable, parce que c'eſt où Guillaume Tell tua d'un coup de fléche le gouverneur, que l'empereur Albert d'Autriche avoit dans ce pays, & qui, par sa conduite tyrannique, donna lieu à la révolte des habitans, & à la naissance de la république. En mémoire de cet événement, on y a bâti une chapelle, où on lit cette inscription :

BRUTUS ERAT NOBIS, URO GUILLELMUS IN ARVO,
ASSERTOR PATRIÆ, VINDEX ULTORQUE TYRANNUM.

HOLECA ou OLECA ; ou, comme écrit Ludolf, (*Carte & Hiſt. de l'Ethiopie*, l. 1, c. 3,) WALACHA, province d'Ethiopie, dans l'Abissinie, entre celles d'Amhara & de Sewa. Elle a celle d'Amhara au nord & au nord-eſt, celle de Sewa au sud-eſt & au sud, & celle de Goiam au couchant. Elle eſt comme une presqu'isle entre le Kesem & le Samba, rivieres, & le Nil qui les reçoit l'une & l'autre. Quoiqu'il y ait un viceroi, les Cartes n'y marquent ni ville, ni bourg, ni habitation considérable.

HOLLAND, petite ville au royaume de Prusse, dans le Hockerland, du côté d'Elbing. On la nommoit anciennement *Wesela*. L'ordre Teutonique la surprit en 1463 ; mais les Polonois conserverent le château, & reprirent ensuite la ville. L'an 1521, le margrave Albert, grand-maître de Prusse, ayant voulu surprendre Elbing, les habitans de cette derniere ville, irrités de cette entreprise, tomberent sur Holland, en raserent le château, & emporterent chez eux l'artillerie. Holland faillit à être entiérement consumée par un incendie, l'an 1549. Elle appartient au roi de Prusse. * *Zeyler*, Borussiæ Topogr.

HOLLANDE ; (LA) ce mot a plusieurs significations qu'il ne faut pas confondre ; quelquefois il veut dire un pays, qui porte proprement ce nom ; d'autres fois, on l'étend davantage. Pour éviter la confusion, nous allons le diviser en d'autant articles différens qu'il a de significations équivoques.

Il y a la *Hollande proprement dite*, qui doit se distinguer en *ancienne* & en *moderne*.

L'ancienne Hollande propre ne consiste qu'au pays situé en-deçà & au midi du vieux canal du Rhin, qui passe à Leyde. On la divise en septentrionale & méridionale.

La moderne Hollande, proprement dite, entant qu'elle fait le *comté de Hollande*, & l'une des sept Provinces-Unies, se distingue en *Hollande ſeptentrionale* ou *Weſtfriſe*, & en *Hollande méridionale* ou *ſtyd Hollande*.

La Hollande signifie quelquefois toute la république des Provinces-Unies, avec leurs annexes & leurs acquisitions.

Il y a eu la nouvelle Hollande, dans l'Amérique septentrionale.

Il y a encore la nouvelle Hollande, dans les terres Australes.

Et une autre nouvelle Hollande, près du détroit de Weigatz, dans le nord.

Le nom de *Hollande* eſt formé de deux mots : *hol* qui veut dire *creux*, & *land*, qui signifie *pays* ; soit que par le mot de *creux* on ait entendu un pays bas & enfoncé : soit un pays dont la terre semble creuse extérieurement, ces deux sens conviennent également au pays ; car outre que c'eſt où le Rhin, la Meuse & quantité d'autres rivieres viennent porter leurs eaux dans la mer, il y a des endroits où, lorsqu'il passe un chariot, même un cheval, on sent trembler la terre comme si elle étoit creuse en-dessous, & qu'elle fût soutenue sur de l'eau. Ce nom ne se trouve point usité avant le milieu de l'onziéme siécle. Quelques-uns ont voulu tirer le nom de *Hollande* du mot *holt* ou *holtz*, c'eſt-à-dire *bois*. Ils prétendent que de *Holtland*, on a fait par corruption *Holland*, parce qu'autrefois, disent-ils, ce pays étoit couvert de bois. Cette étymologie n'eſt appuyée que sur une conjecture très-frivole. Le mot *Holtland*, ne se trouve dans pas un acte, ni dans aucun monument ancien ; au lieu qu'on y voit toujours *Holland*, depuis qu'il a commencé à être en usage. D'ailleurs il eſt certain que dans l'onziéme siécle où ce nom s'eſt accrédité, le pays qui le porte aujourd'hui, n'étoit déjà plus couvert de bois, & qu'il ne s'y en trouvoit presque plus. * *Mémoires dreſſés ſur les lieux.*

I. L'ancienne Hollande, proprement dite, eſt bornée au nord par le vieux canal du Rhin ; & c'eſt ce qu'on peut appeller *la vraie Hollande*. Du tems des Romains, elle faisoit partie de la Gaule Belgique. Ses peuples étoient les *Caninefates*, que les anciens placoient dans la partie maritime & occidentale de l'isle des *Bataves*. Ces derniers n'étoient pas bornés par l'isle qui portoit leur nom ; ils s'étendoient encore au midi jusqu'à l'ancien canal de la Meuse, auprès de Gertruydenberg. Tout ce qui eſt au nord du vieux canal du Rhin, (ou le Rhin mitoyen, j'appelle ainsi le canal qui passe à Leyde, & qui avoit son embouchure à Catwyck,) s'appelloit la *Friſe*, & étoit possédé par les *Marſatiens*, peuple dont le *Kennemerland* conserve en partie le pays & le nom, & par les *Friſons* qui occupoient partie du Rhinland, tout l'Amstelland, le Goyland, le Waterland, & tout ce qui eſt préſentement de la Weſtfriſe. Tout ce pays, aussi-bien que la véritable Frise d'aujourd'hui, s'appelloit encore *Friſe* dans l'onziéme siécle, & le pays d'Utrecht ne se nommoit pas autrement. On a vu dans l'article des BATAVES qu'ils furent amis & alliés des Romains. Il n'en fut pas de même des Frisons. Les Romains firent plusieurs tentatives pour les soumettre ; mais elles furent toutes inutiles. Sur le déclin de l'empire, les Frisons se joignirent avec les peuples qu'on appelloit *Francs* ; mais ceux-ci s'étant établis dans les Gaules, les Frisons demeurerent libres & indépendans dans leur pays. Les François par la suite voulurent les soumettre : Pepin de Herſtal leur fit la guerre, & conquit une partie de leur pays. Ils avoient alors un roi ou duc nommé *Adalgiſe*, auquel succéda le duc Ratbod, qui fut vaincu par Charles Martel : sous les regnes de Pepin & de Charlemagne, la foi Chrétienne fut reçue par les Frisons, qui auparavant en avoient été les ennemis.

Peu après, les Danois ou Normands attaquerent les Frisons, s'emparerent de la Frise, où ils demeurerent jusqu'en 900, que les Frisons les chasserent ; & le même Charles qui régna en Austrasie après la mort de Louis, fils d'Arnoul, donna le titre de *comte de Friſe* à Thierri, que quelques-uns ont mis mal-à-propos sous le régne de Charles le Chauve.

Ce seigneur, que l'on tient pour le premier comte de Hollande, quoique ce nom ne fût pas encore en usage, s'établit dans le pays voisin de la vieille embouchure du Rhin : ce fut-là que commença le marquisat de *Fladirting* ou *Flarding*, qui eſt l'ancien nom de la véritable Hollande. Le pays prenoit ce nom de *Vlaerding*, bourgade au-dessous de Roterdam ; c'étoit autrefois une ville capitale du pays, & réſidence des marquis. On les nommoit aussi *comtes de Friſe* ; mais ils ne possédoient ni la Frise propre, au-delà du *Flevus*, ou bras septentrional du Rhin, dont le lit eſt submergé dans le Zuyder-Zée, ni une grande partie de la Frise en-deçà. Ces peuples s'étoient mis en liberté, & reconnoissoient seulement la

supériorité des empereurs. *Hermanus Contractus*, moine Bénédictin de l'abbaye de Richenoue, qui écrivoit l'an 1066, parle plusieurs fois de Thierri, quatrième comte de ce nom, & ne se sert pas une seule fois du mot *Hollande*, qui étoit encore inconnu alors. Il appelle toujours ce pays *Fladirtinga*. Gerard de Nimegue assure que ce nom est très-ancien, & il le change en *Vlardinga* & *Vlardingiacum*. Il faut remarquer que par ce mot de *Fladirtinga*, Herman n'entend pas une ville ou un bourg, mais le pays même. La résidence que les comtes de Frise faisoient à *Vlaardingen*, fait voir que le marquisat de ce nom étoit proprement leur vrai domaine.

Les premiers comtes eurent, au sujet de leur marquisat, de longues & vives querelles avec les évêques d'Utrecht, au sujet des donations faites par les empereurs. L'empereur Henri IV donna, l'an 1086, une partie considérable de la Frise à Conrad, évêque d'Utrecht : cette donation fut confirmée par Henri V, qui, par une patente, avoit assuré le droit sur la Frise à l'évêque Gondebaut, l'un des successeurs de Conrad. Mais d'un autre côté, l'empereur fit une donation en 1132, à Florent, comte de Hollande, d'un pays situé entre Vlaerding & Utrecht, les deux capitales. Ce pays s'appelloit *Merowede* ou *Merowe*. Les évêques soutinrent long-tems leurs droits à main armée. Mais enfin, l'an 1176, l'évêque ayant été vaincu en bataille, par Thierri, comte de Hollande, fut contraint de céder au comte toute la Merowede, & de renoncer à ses prétentions sur la Hollande ; ainsi Thierri & ses successeurs demeurerent en possession de la Hollande méridionale, qui est la véritable & la seule Hollande de ce tems-là.

Ce que nous appellons aujourd'hui la *Nord-Hollande*, habitée alors par les Frisons, conserva encore quelque tems son indépendance. Ce pays séparé d'abord de la vraie Frise d'aujourd'hui, par le lit de la Vlie, avoit été rétréci par les inondations de l'Océan, qui, au lieu d'un fleuve ordinaire, y avoit creusé une mer qui est aujourd'hui le Zuyder-Zée. La Frise située à l'orient de la nouvelle mer, conserva son nom ; celle qui étoit demeurée au couchant fut appellée *Frise occidentale* ou *West-Frise* : on la nomma aussi la *petite Frise*, c'est la seule dont il soit question dans cet article. Elle perdit peu-à-peu ce qui étoit au midi de l'Y & du Zuyder-Zée. Les comtes de Hollande ayant conquis ce pays, on s'accoutuma de le nommer aussi la *Hollande*. Ils firent de longs efforts pour conquérir aussi la *West-Frise* ; mais en 1313, Jean de Baviere, comte de Hollande, prit enfin *Verona*, ancienne capitale des Frisons occidentaux, & la ruina de fond en comble ; & ce pays, ayant depuis fait partie du comté de Hollande, on s'accoutuma à le nommer *Nord-Hollande*, ou *Hollande septentrionale*, quoique dans les actes publics le nom de *West-Frise* se conserve toujours jusqu'à ce jour.

Avant l'érection des comtes de Frise, ce pays étoit partagé entre divers seigneurs, qui étoient independans les uns des autres.

II. Le comté de Hollande s'est formé peu-à-peu sur les ruines des seigneurs particuliers, comme tous les autres grands états de l'Europe. Voici en gros quelle fut la succession de ceux qui le posséderent. Thierri I, marquis de Fladirting ou Vlaerding, créé comte de Frise par Charles le Simple, comme nous avons dit, étoit fils, à ce qu'on croit, de Sigebert, prince d'Aquitaine. Ses descendans jusqu'à la mort de Florent I du nom & VIIe comte, posséderent successivement cet état, ce dernier n'ayant laissé qu'une fille qui fut mariée à Philippe I, roi de France ; & Thierri VII, la comtesse douairiere épousa Robert qui fut tuteur du jeune pupille, & gouverna en son nom ; Godefroi le Bossu, duc de Lorraine, chassa le tuteur, & envahit la Hollande. Thierri fut installé, & gouverna avec le tems ; & ses descendans lui succéderent jusqu'à Florent IV, dix-septième comte, dont la branche masculine s'étant éteinte avec Jean I, son arriere-petit-fils, la succession vint à Jean II, fils d'Adelaïde, fille de Florent IV, & mariée à Jean d'Avesnes, comte d'Hainaut. Guillaume III, ou le Bon, fils de Jean II, eut une fille mariée à l'empereur Louis de Baviere, & un fils nommé *Guillaume IV*, qui mourut sans postérité ; ainsi le comté de Hollande passa à Guillaume de Baviere, son neveu. C'est Guillaume V, à qui arriva le malheur que nous avons raconté à l'article de LA HAYE. Albert, son frere, gouverna d'abord en administrateur, & ensuite en véritable comte, & laissa trois enfans ; Guillaume VI ; Jean & Marguerite comtesse de Hainaut, laquelle épousa Jean, duc de Bourgogne. Jean de Baviere fut d'abord pourvu de l'évêché de Liége, qu'il quitta pour se marier, quand il vit que le comte Guillaume, son frere, n'avoit qu'une fille ; mais lui-même il n'eut point de lignée. Cette fille, nommée *Jacquette*, *Jacqueline* ou *Jacobée*, n'ayant point d'enfans de son mariage avec Jean de Brabant, disposa de ses états en faveur de Philippe le Bon, son cousin germain, fils de Marguerite de Hainaut & de Jean de Bourgogne. Elle les lui céda en 1433, & mourut deux ans après. Marie de Bourgogne, fille de Charles le Hardi, & petite fille de Philippe le Bon, fut héritiere de tous les états de la maison de Bourgogne & épousa Maximilien d'Autriche. Leur fils Philippe hérita de sa mere, fut comte de Hollande & pere de Charles V, qui laissa ce comté à son fils Philippe II, roi d'Espagne. On peut voir à l'article PROVINCES-UNIES, de quelle maniere ce roi perdit ce comté & les autres états dont se forma la république.

Les premiers comtes faisoient leur capitale de Vlaerdingen. Elle fut ruinée en partie, vers l'an 1200, par la Meuse qui se déborda & inonda beaucoup de terres. Les comtes s'attacherent quelque tems à embellir Gravezende, comme nous le disons en son lieu, & ils se fixerent ensuite à la Haye. Voyez ces articles.

On trouve dans les archives de la chambre des comptes, une division que j'ai cru pouvoir mettre ici. Le comté y est divisé en parties fort inégales. Les deux premiers comprennent l'ancienne & vraie Hollande, proprement dite, & en ce sens on la divise en HOLLANDE SEPTENTRIONALE & HOLLANDE MERIDIONALE.

I. La premiere renferme divers territoires nommés *Dyckgraviats*, en la langue du pays, *Waterschappen*. Tels sont le *Rhinland*, le *Delfland*, le *Schieland* & le territoire de Woerden. Les villes sont,

Delft,	Roterdam,
Leiden,	Schiedam,
Gouda,	Oudewater,
& Woerden.	

Quelques-uns ajoûtent Vlaerding, ancienne ville & aujourd'hui bourg, & la Haye.

II. La seconde comprend les villes de

Dordrecht,	Schoonhove,
Gorcum,	Heusden,
Worcum,	Geervliet.

Cette derniere, autrefois capitale du pays de Putten ; n'est plus qu'un village.

Les deux autres parties sont des accessions de l'ancienne & vraie Hollande, l'une au midi, & l'autre au nord.

III. Le pays de Voorn, ou, en langue du pays, *'Tland Van Boorn*, c'est-à-dire le *pays antérieur*. L'Atlas de Bleau n'y met que deux petites villes (*Oppida*) savoir, *la Brille* & *Goerée*, capitale de l'isle de même nom ; mais on y remarque qu'il y a quantité de très-beaux villages, & que c'est le terroir de la Hollande le plus fertile, & le plus abondant en toutes sortes de fruits.

IV. La quatrième partie du comté de Hollande, située au nord des trois autres, dont nous venons de parler, est la plus grande de toutes. Elle comprend divers pays ; le *Kennemerland* & la *West-Frise*. On y trouve le *Kennemerland*, l'*Amstelland*, le *Goyland*, le *Waterland*, les isles du *Texel*, de *Vieringe*, de *Vlieland*, &c. Les principales villes sont *Harlem*, autrefois capitale du *Kennemerland*. *Amsterdam*, capitale de l'Amstelland ; *Alcmaer*, premiere ville de West-Frise ; *Horne*, *Enckhuysen*, *Medenblick*, *Edam*, *Monickendam*, chef-lieu du Waterland ; *Purmerend*, & dans le Goyland *Narden*, *Muyden* & *Wesop*.

Cette division est fort-ancienne, puisque ce qu'on y appelle *Hollande septentrionale* est tout au midi de Harlem & d'Amsterdam. Aujourd'hui, dans l'usage commun, la *Hollande septentrionale* est très-différente. On la prend par rapport à l'Y, petit golfe qui est une extension

tenſion du Zuyder-Zée, & ſépare la Hollande de la Weſt-Friſe. Ce qui eſt au midi eſt la Hollande ; ce qui eſt au nord, eſt la Nord-Hollande, & les deux enſemble ne ſont qu'une province, dont les états prennent la qualité d'Etats de Hollande & de Weſt-Friſe.

Cette aſſemblée des états de Hollande & de Weſt-Friſe, eſt compoſée des députés des conſeils de chaque ville. Originairement il n'y avoit que la nobleſſe, laquelle fait un corps, & ſix villes principales qui euſſent voix & ſéance aux états : ces ſix villes étoient,

Dordrecht,	Leyden,
Harlem,	Amſterdam,
Delft,	Gouda.

Aujourd'hui, outre la nobleſſe, il y entre des députés de dix-huit villes. Les douze autres ſont,

Roterdam,	Horne,
Gorcum,	Enckhuyſen,
Schiedam,	Edam,
Schoonhoven,	Monickendam,
La Brille,	Medenblick,
Alckmaer,	Purmerend.

La nobleſſe a la premiere voix. L'aſſemblée des états de Hollande & de Weſt-Friſe eſt fixée à la Haye, par une réſolution de l'année 1581. On décida alors qu'on pourroit changer de lieu, s'il ſurvenoit quelque raiſon importante qui y obligeât ; mais cela n'eſt point arrivé. Cette aſſemblée ſe forme quatre fois par an, aux mois de Mars, de Juillet, de Septembre & de Novembre. Si les nobles ou quelques villes trouvent qu'il ſoit néceſſaire de convoquer extraordinairement les états, on s'adreſſe aux conſeillers députés, qui jugent de l'importance de la matiere, & envoient aux autres villes le ſujet qui doit être mis en délibération, & fixent le jour de l'aſſemblée. Si ces conſeillers députés jugent qu'il ſoit néceſſaire d'aſſembler les états, ils ont droit de les convoquer, en avertiſſant les nobles & les villes. Les députés qui compoſent les états de Hollande, n'en ſont pas les ſouverains. Ce droit réſide dans le collége des nobles, & le conſeil des villes.

Quoique Dordrecht tienne le premier rang entre les villes de la province, Amſterdam eſt la plus riche & la plus puiſſante de toutes, par l'étendue de ſon commerce qui y attire les plus gros banquiers & les plus accrédités négocians. Il y a une académie ou univerſité, ſavoir, celle de Leyden, trois colléges de l'amirauté, ſavoir celui d'Amſterdam, celui de Roterdam, celui de Horn & d'Enckhuyſen, lequel ſe tient alternativement dans une de ces deux villes.

Les autres lieux remarquables, ſoit villes, ſoit bourgs de la province, qui ne jouiſſent pas du droit d'envoyer leurs députés aux états, ſont,

Goerée,	Woerde,
Helvoetſluys,	Oudewater,
Wilhelmſtadt,	Delshaven,
Klundert,	Worcum,
Geertruydenberg,	Hoeckelen,
Heusden,	Asperen,
Leerdam,	Naerden,
Yſſelſtein,	Muyden,
Viane,	Weſop,

& la Haye.

Cette province n'a point de ports ſur l'Océan, immédiatement. Les ſiens ſont ou dans la Meuſe ou dans le Zuyder-Zée. Elle eſt bordée à l'occident par des dunes qui arrêtent l'impétuoſité des flots de la mer, & du côté des rivieres & du Zuydersée par de fortes digues, qui ſont entretenues avec beaucoup de ſoin & de dépenſe ; ſans quoi une partie de ce terrein ſeroit d'abord ſubmergé. Le terrein eſt presque par-tout humide & marécageux. Il y en a peu où l'on puiſſe ſemer du grain. La plus grande partie eſt employée à nourrir des vaches, dont le lait fait une des principales richeſſes du pays. Tout y eſt entre-coupé de canaux, qui ſervent, 1° à deſſécher les prairies ; 2° à faciliter le transport des denrées d'un lieu à l'autre. Il y a peu de pays où l'on voyage ſi ſûrement & ſi commodément, ſoit de jour, ſoit de nuit, d'une ville à l'autre. En partant d'une ville, on peut dire, à quelque minutes près, à quelle heure on arrivera au lieu où l'on va. Le pays abonde en maiſons de campagne, qui, bien loin de rapporter rien aux propriétaires, coûtent beaucoup d'entretien. Cependant il y en a telle qui revient à des ſommes, pour leſquelles on auroit ailleurs une terre d'un bon revenu. Il n'y croit point de vin ; les vignes y produiſent des raiſins, qui quelquefois ne mûriſſent point. Les tempêtes y ſont fréquentes en automne & en hiver. Joſeph Scaliger a raſſemblé dans une épigramme latine pluſieurs ſingularités de la Hollande. Il n'y a point de troupeaux de brebis, & on y fabrique autant & plus d'étoffes de laine qu'en quelqu'autre pays que ce ſoit. Il n'y croît point de bois de charpente ; cependant tout y en eſt plein. Ce ſont des pâturages, & non pas des terres à bled ; cependant il y en a de riches magaſins : il n'y a point de vignobles ; & quantité de caves y ſont pleines de vin : on n'y cultive point de lin, & on ne laiſſe pas d'y faire beaucoup de toiles. On vit au milieu de l'eau, & cependant on y manque de bonne eau la plûpart du tems. Voici l'épigramme :

Ignorata tuæ referam miracula terræ,
Douza, peregrinis non habitura fidem.
Omnia lanitium laſſat textrina Minervæ,
Lanigeros tamen hinc ſcimus abeſſe greges.
Non capiunt operas fabriles oppida veſtras,
Nulla fabris tamen hæc ligna miniſtrat humus.
Horrea triticeæ rumpunt hîc frugis acervi,
Pascuus hic tamen eſt, non cerealis, ager.
Hîc numeroſa meri ſtipantur dolia cellis
Quæ vineta colat nulla putator habet.
Hîc nulla aut certè ſeges eſt rariſſima lini,
Liniſici tamen eſt copia major ubi ?
Hîc mediis habitamus aquis, quis credere poſſit ?
Et tamen hic nullæ, Douza, bibuntur aquæ.

Les villes ſont fort voiſines les unes des autres ; & on peut appeller la Hollande *le pays des belles villes.* Il y a peu de villages pareils à ceux que l'on voit en France & en Allemagne. Ce qu'on appelle ici village ſont, de fort beaux bourgs : presque tous ont leur égliſe, leurs magiſtrats, leurs foires annuelles, leurs maiſons pour les orphelins, & beaucoup de droits & de commodités que n'ont pas pluſieurs villes de France & d'Allemagne. Chacun eſt maître de ſon bien. La monnoie y eſt invariable ; le commerce très-libre ; & comme c'eſt le plus ſolide appui de la république, ceux qui gouvernent, l'encouragent par tous les moyens poſſibles. Les impôts y ſont fort grands, mais moindres qu'en beaucoup d'autres provinces, & néceſſaires à cauſe des frais immenſes qu'il en coûte pour aſſurer le pays contre la mer & les puiſſances voiſines.

Le Hollandois eſt œconome, attaché à ſon commerce & à ſa liberté. Les femmes y ſont œconomes, & généralement modeſtes. La religion Proteſtante y eſt la dominante. On y ſuit les ſentimens du Synode de Dordrecht, & il n'y a que ceux de cette religion qui ſoient admis aux charges de la magiſtrature & de l'état ; mais on y tolere les Catholiques qui y ont un grand nombre de chapelles publiques, tant dans les villes qu'aux villages. Les Luthériens, les Arminiens ou Remontrans, les Anabaptiſtes, &c. y ont des lieux où ils s'aſſemblent ſans aucun obſtacle.

IV. LA HOLLANDE, république dans les Pays-bas. Voyez PROVINCES-UNIES.

V. 1. LA NOUVELLE HOLLANDE, petit pays de l'Amérique ſeptentrionale, ſur la côte orientale, au midi de la nouvelle Angleterre, peu loin des frontieres des nouveaux Pays-bas, ſur la mer du nord, auprès de la nouvelle Suéde. Les Hollandois y avoient commencé une *nouvelle Amſterdam ;* mais les Anglois ſe ſont emparés de ce pays, & l'ont nommé *la nouvelle Yorck* ou *le nouveau Gerſey.*

2. LA NOUVELLE HOLLANDE, pays dans les terres Auſtrales, au midi des Moluques, en-deçà & au-delà du tropique du capricorne. Baudrand, *ed.* 1705, dit que les Hollandois le découvrirent en 1644, & qu'ils n'y ont point fait d'établiſſemens. Ce que l'on en connoît eſt fort grand, & s'étend depuis le 123e d. juſqu'au 160e de longitude, & depuis le 10e d. de latitude juſqu'au 34e. Il y a de grands golfes : tel eſt celui qui eſt bordé à l'orient par la Carpentarie. Les Hollandois ont donné différens noms aux parties de ce pays. Les principaux ſont,

La Carpentarie,
La terre d'Arnheim,
La terre de Diemen,
La terre de Wit,
La terre d'Endracht, ou de la Concorde,
La terre de la Lionne,
& la terre de Nuitz.

On n'a pas encore decouvert où aboutiſſent les côtes de ce pays ; & on ignore ſi c'eſt une iſle, ou s'il tient à quelque continent. Ce ne peut être ni à celui de l'Aſie, ni à celui de l'Afrique, ni à celui de l'Amérique. Dampier, *Voyages*, t. 5, qui y paſſa en 1700, fait un grand détail de ce qu'il vit aux lieux où il aborda. On peut le voir dans ſon Voyage aux terres Auſtrales. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

3. LA NOUVELLE HOLLANDE, petite contrée au nord de l'Europe, le long du détroit de Heigats. Lorſque les Hollandois firent diverſes tentatives pour chercher au nord de l'Europe un chemin qui pût conduire leurs flottes au Japon & dans l'Océan oriental, ils prirent poſſeſſion de divers pays, tant dans la nouvelle Zemble que dans le continent. Ils appellerent *nouvelle Hollande* la côte méridionale du détroit ; mais avec le tems il ſe rencontra de ſi grands obſtacles, que deſeſpérant de trouver ce paſſage, on en abandonna le projet ; & le nom de *nouvelle Hollande* en ces quartiers ne ſe trouve plus que dans quelques anciennes Cartes. La terre qu'ils nommoient ainſi, fait partie de la Ruſſie, & plus particuliérement du pays des Samoyedes. C'eſt un pays hériſſé de montagnes, borné au nord par le détroit de Heigats ou de Naſſow, au couchant, par l'embouchure de la Petzora, & au levant par le golfe que forme l'Obi, avec quantité d'autres rivieres. * *Nouvelle Carte de la Ruſſie, publiée à Leyde.*

HOLLANDESBY, partie de l'iſle d'Amag. Elle prend ce nom d'une colonie Hollandoiſe qu'on y a établie.

HOLLANDOIS, (LES) habitans de la province de Hollande. On nomme ainſi, en général, dans preſque toute l'Europe les habitans des Provinces-Unies ſans diſtinction de province. On dit même, dans des hiſtoires, d'ailleurs bien écrites, les *Hollandois*, pour dire les Etats généraux des Provinces-Unies, comme dans cette phraſe : *Les Hollandois firent propoſer à l'empereur*, &c.

HOLM, ce nom, dans la langue ſuédoiſe, ſignifie une iſle ; & toutes les fois qu'il ſe trouve compoſé avec d'autres ſyllabes dans un nom géographique, c'eſt une marque que cé lieu eſt une iſle. Bornholm, Gaasholm, Kaſtelholm, Stockholm, &c. ſont de véritables iſles.

HOLMI. Strabon, *l.* 14, *p.* 663 & *p.* 660, dit au pluriel Ὅλμοι & Ὅλμος au ſingulier ; Pline l'exprime par *Holmoe* & *Holmia*, ville de la Cilicie montagneuſe. Etienne le Géographe dit *Olmi*, ville de la Cilicie montagneuſe, où demeuroient ceux qu'on nomme préſentement *Seleuciens* ; il a pris cela de Strabon. Cela veut dire qu'*Holmi*, *Holmoe*, ou *Holmia*, eſt l'ancienne ville dont on prit les habitans pour peupler la nouvelle ville que l'on appella *Seleucie*. Un paſſage de Pline, *l.* 5, *c.* 27, ſert de preuve & d'éclairciſſement à ce que dit Strabon. Seleucie, dit-il, ſur la riviere de Calycadnus, ſurnommée *Tracheotide*. On la transporta en cet endroit, au lieu qu'auparavant elle étoit au bord de la mer, & s'appelloit alors *Holmia*.

1. HOLMIA. Voyez l'article précédent.

2. HOLMIA, nom latin moderne de Stockholm, capitale du royaume de Suede.

HOLMIUS. Voyez OLMIUS.

HOLMONES. Voyez OLMONES.

HOLMUS. Voyez HOLMI.

HOLO, au genitif *Holonis*, ancienne ville d'Eſpagne. Elle fut priſe par le conſul M. Fulvius, ſelon Tite-Live, *l.* 35, *c.* 22. Elle n'étoit pas fort éloignée de Vescelia qu'il prit auſſi.

HOLOCRUS, ou HOLOCRUM, montagne de Gréce, dans la Macedoine. On dit auſſi OLOCRE ; je vois même ce dernier préféré par Dacier. C'eſt auprès de cette montagne que Paul Emile vainquit Perſée, roi de Macedoine. * *Plutarque*, Vies des hommes illuſtres, *t.* 3, *p.* 119.

HOLONNA, lieu de l'Italie Ciſalpine, comme parle Ortelius, *Theſaur.* C'eſt où Luitprand, roi des Lombards, bâtit un édifice en l'honneur de S. Anaſtaſe, martyr, ſelon Paul le Diacre, *Langobard.* 6.

HOLOPHYXOS. Voyez OLOPYXOS.

HOLOPIXOS, ville de l'iſle de Crete, ſelon Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 7 ; & Pline, *l.* 4, *c.* 12.

HOLSACE, quelques-uns emploient ce mot pour dire le HOLSTEIN, & le forment du nom de *Holſatia*, qui eſt du latin moderne, & ſignifie le *Holſtein*. Voyez l'article de HOLSTEIN.

HOLSTERBROCK, petite ville de Danemarck, au Jutland, dans l'evêché de Ripen, aſſez près de Lemwick. * *Hermanid.* Dan. Norw. Deſc. *p.* 778.

HOLSTEIN, *Holſatia*, pays & duché d'Allemagne, dans ſa partie la plus ſeptentrionale, aux confins du Danemarck. Il eſt ſitué entre la mer du nord au couchant, & la mer Baltique au Levant. Il a au nord le Sleswig, dont il eſt ſéparé par des limites qui ne s'écartent guères de la riviere d'Eider. Il confine au Lawenbourg & au Meckelbourg, au ſud-eſt, & eſt terminé par la riviere de Bille qui tombe dans les foſſés de Hambourg ; il a l'Elbe au ſud-oueſt. Cet état qui n'étoit d'abord qu'un comté, fut érigé en duché, l'an 1474, en faveur de Chriſtiern I, roi de Danemarck. Il fut enſuite partagé entre ſes petit-fils, Chriſtiern III, chef de la branche royale de Danemarck, & Adolphe, chef de la branche des ducs de Holſtein. C'eſt de-là que le Holſtein eſt diviſé entre la branche royale de Dannemarck & celle des ducs de Holſtein. Il y a un peu plus d'un ſiécle qu'il y eut un accord par lequel il fut réglé qu'il n'y auroit que deux régences dans le duché de Holſtein, ſavoir,

La régence royale à Gluckſtadt,
La régence ducale à Gottorp.

On s'en eſt tenu là ; car, quoique les branches de la maiſon ſe ſoient encore ſubdiviſées, cela revient toujours aux deux principales, la royale & la ducale, & les biens appartiennent toujours à l'une ou à l'autre maiſon. Il eſt ſurvenu des guerres qui ont pu troubler la poſſeſſion de l'une ou de l'autre branche, comme en 1715 ; les Danois occupoient tout le duché ; mais à l'égard du Holſtein, les conquêtes ont été rendues par les traités de paix. Nous parlerons, en un autre lieu, de Sleswig, que le roi de Dannemarck s'eſt approprié.

Les habitans de ce pays ſont deſignés dans l'Hiſtoire de Charlemagne & de Louis le Débonnaire ſous les noms de *Saxons d'au delà de Elbe* ; *Transalbiani Saxones*, & *Nord-Albingii* ; leur pays y eſt nommé *Nord-Albingia* ; & trois nations principales l'habitoient, ſavoir *Stormarii*, *Holſati*, & *Ditmarſi*. Ces peuples ſont appellés *Nordmanni* par l'Aſtronome (*Annales ad ann.* 708.) Il les nomme ailleurs *Nordluidi*. Dithmar de Merſeburg, dans ſa Chronique, nomme les trois peuples de la *Nord-Albingie Thietmarsgoi*, *Olcetæ* & *Sturmari*. Il faut y ajoûter le peuple *Wagri* qui faiſoit partie des Slaves, & qui par conſéquent étoit une même nation avec les Abotrites, peuple voiſin, qui habitoit dans le Meckelbourg. Ainſi *Olcetæ*, *Holſatæ*, *Holſingi*, *Holſtati*, ſignifie un ſeul peuple dont le pays eſt le Holſtein proprement dit, duquel nous parlerons ci-après, & qui ne fait que la quatriéme partie du duché de même nom.

Le HOLSTEIN eſt partagé en quatre cantons, ſavoir,

LA HOLSTEIN PROPRE,
LA WAGRIE,
LE STORMAR,
LE DITHMARSE.

Nous ne parlerons ici, que de la premiere partie : on peut voir les trois autres à leurs articles particuliers. Nous

mettrons seulement ici une liste des villes qui appartiennent au roi de Dannemarck & au duc.

DANS LE HOLSTEIN PROPRE

Le roi possede	*Le duc possede*
Rendsbourg,	Kiel,
Itzeho.	Bordisholm, monastere.

DANS LA WAGRIE.

Ploen,	Travental,
Segeberg,	Oldenbourg,
Oldesloe,	Ranzow,
Heiligenhafen.	Eutin.

DANS LE STORMAR.

Gluckstadt,	Tritow,
Altena,	Rhinbeck,
Krempe,	Barmstadt.
Pinneberg.	

DANS LE DITMARSE.

Melsdorf,	Heyde,
Brunsbutel.	Lunde.

Le comté de Pinneberg, dont nous parlons en son lieu, est du Holstein ; les villes de Hambourg & de Lubecken sont aussi mais, elles sont libres & indépendantes, comme nous le disons dans leurs articles particuliers.

Le duc de Holstein possédoit de même le Sleswig, qui est le partie méridionale du Jutland, & il la partageoit de même avec la roi de Dannemarck. Mais lorsque le duc étoit mineur, l'administrateur de ses états qui étoit l'évêque de Lubeck, s'étant ingéré dans les guerres de la Suède contre le Dannemarck, il reçut dans ses places les Suédois commandés par le comte de Steinbock. Le roi de Dannemarck eut le bonheur de vaincre l'armée Suédoise, de prendre le Sleswig & le Holstein. Il a gardé cette premiere province, & s'en est fait assurer la possession par la garantie de la France, de la Grande-Bretagne, & des autres Puissances qui ont consenti de sacrifier à la paix une protection que le duc de Holstein leur demandoit.

HOLT, bourg d'Angleterre, dans la province de Nortfolck. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Bret.* t. 1.

HOLTHEIM ou HOLTZHEMME, ruisseau d'Allemagne, au pais de Halberstadt. Il a sa source dans la forêt du Hartz; & se jettant dans la riviere de Bode, se perd avec elle dans la Sala.

HOLWAN. Voyez HULVAN.

HOLY CROSSE, c'est-à-dire SAINTE CROIX, bourg & autrefois monastére d'Irlande, dans la province de Memmonie, & comté de Tiperari, selon Baudrand. Je trouve dans l'Etat de l'Irlande, que *Tiperari* ou *sainte Croix* est un même lieu qui porte ces deux noms. Voyez TIPPERARI.

HOLY-INEL, lieu d'Angleterre, au pays de Galles, en Flintshire. Il est remarquable par la fontaine de sainte Winifride, vierge, qui y fut martyrisée. Corneille, *Dict.* dit : on prétend que la mousse de cette fontaine rend une très-bonne odeur, & qu'il en sort un ruisseau qui a quelque chose de sanglant ; ce qu'on attribue à la récompense que Dieu a voulu donner à la pureté de sa vie, & à la sainteté de sa mort : il y a une veine d'argent proche d'Holy-Inel. L'auteur de l'Etat présent de la Grande-Bretagne, *t.* 1, *p.* 139, n'a pu dissimuler, tout zélé Protestant qu'il est, que cette fontaine est fameuse pour la guérison des rhumatismes; que les Catholiques vont en foule à ce lieu, où-au-dessus, de la source, est une belle chapelle de pierre de taille, & qu'ils regardent comme des miracles, & attribuent à la sainte les guérisons que produit cette fontaine.

HOLY-ISLAND, c'est-à-dire L'ISLE SAINTE. Elle est sur la côte orientale d'Angleterre, auprès du Northumberland, auquel elle appartient. Elle s'appelloit auparavant LINDISFARNE; & on lui donna le nom qu'elle porte à present, à cause des moines qui s'y étoient retirés. Il y avoit un monastere de Bénédictins dont l'eglise étoit episcopale. On y enseignoit les saintes lettres, & toute l'isle étoit peuplée de personnes consacrées à Dieu. S. Aidan, Irlandois, abbé, en fut le premier évêque; le roi S. Oswald la lui avoit donnée en 636, pour y bâtir un monastere, & y mettre le siége episcopal de d'Yorck. Bailler, *Topographie des Saints*, s'explique mal quand il dit : Lindisfarne est contiguë à la terre ferme; mais deux lieues plus avant dans la mer étoit l'isle de Farne, où S. Cutbert se pratiqua une solitude qui fut cultivée par ceux qui vinrent après lui. Holy-Island ou Lindisfarne est séparée de la terre ferme par un bras de mer. L'isle de Farne est aussi le long de la côte au sud-est de Holy-Island; elle subsiste & est encore au même endroit où elle étoit du tems de S. Cutbert. Ce saint fut fait évêque en 665, & eut, en 688, S. Edbert pour successeur. Le monastere de Lindisfarne fut ruiné par les Danois, vers l'an 874. Le siége épiscopal fut transferé, vers l'an 882, à Chester, avec les reliques de saint Cutberg que l'on n'avoit pas laissées à l'isle de Farne; & de Chester l'evêché fut encore transféré à Durham, où il est aujourdhui. Holy-Island n'est au fond qu'une petite isle dont l'air n'est pas sain, ni le terroir fertile; de-là vient qu'elle est mal peuplée. Il n'y a qu'un bourg, un château & une eglise. Le havre est assez bon, & défendu par un fort. Elle n'a ni prairies ni pâturages; ainsi sa plus grande ressource est la chasse & la pêche. * *Baudrand* & *Etat. pres. de la Gr. Bret.* t. 1, p. 97.

HOLZ, abbaye de filles, ordre de S. Benoît, dans la Suabe, au margraviat de Burgaw.

HOMAGUES, peuple de l'Amérique méridionale, sur la riviere des Amazones, à l'orient du Perou & du pays de los Pacamores. De l'Isle nomme leur pays *isles & habitations des* OMAGUAS *ou* AGUAS, vers les 310 d. de longitude, & les 3 d. 20′ de latitude méridionale. Le comte de Pagan dit que cette province est la meilleure & la plus grande de toutes celles qui sont le long de la riviere des Amazones. Sa longueur est de deux cents lieues; & ses habitations sont si fréquentes, qu'à peine a-t-on perdu l'une de vue, qu'on découvre l'autre. Sa largeur semble petite, parce qu'elle n'excede point l'étendue des bras de ce grand fleuve. Tous les bourgs & les villages sont dans des isles fort grandes; & le commencement de cette longue province du côté de l'occident est à trois cents dix-sept lieues des sources du fleuve des Amazones. La plus grande & la meilleure habitation des Homagues, est dans une isle du côté du midi, à 3 d. de latitude australe, & 312 d. 55′ de longitude. Il y en a une autre composée d'une infinité de maisons construites à leur mode, & posées en un lieu avantageux. Elle est remplie d'hommes très-vaillans & aguerris, & fournie de toutes sortes d'armes & de munitions de guerre. Cette place étant la derniere de toute la province du côté l'orient, elle est frontiére de diverses nations vaillantes, contre lesquelles les Homagues combattent souvent. Ils ont des guerres continuelles, de l'un & de l'autre côté de la riviere, avec les sauvages. Ce sont les CURINES, du côté du midi, nation nombreuse qui se défend contre les peuples plus éloignés. Du côté du nord sont les TECUNES aussi vaillans & aussi nombreux que les Curines. Voyez au mot OMAGUAS. * *Relat. hist. & geogr. de la riviere des Amazones.*

HOMALA. Voyez LYRNESSUS.

HOMAR, en latin moderne HOMARUS, petite riviere d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume de Fez, dans la province de Habat. Elle a sa source dans les montagnes ; &, serpentant vers le couchant, elle tombe dans l'océan Atlantique à Taximuxa, entre Arzile & Larache.

HOMARA, petite ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Habat; son assiette, dit Marmol, *Afrique*, l. 4, c. 51, t. 2, p. 216; est assez forte, car elle est sur un tertre au bord d'une petite riviere, (c'est le Homar ;) & il fait beau voir ses murs de loin. Elle est entre Arzile & Alcaçarquivir, à cinq lieues de l'une & de l'autre. Elle fut bâtie, à ce qu'on dit, par le petit-fils du fondateur de Fez. Lorsque les Portugais prirent les villes de Tanger & d'Arzile, en 1471, les habitans se retirerent & ne revinrent point; mais quand Arzile fut abandonnée, elle commença à se repeupler de Bereberes, parce que le pays est beau & uni, abondant en bleds & en pâturages. Il y a plusieurs arbres fruitiers à l'entour, & quelques vignes; & l'on recueille beaucoup de lin dans la campagne à cause de la riviere dont on l'arrose. Mais les habitans y sont si tourmentés des Arabes, qu'ils sont fort pauvres. La plûpart sont tifferands.

De la Croix dans ſon Hiſtoire d'Afrique, *t.* 1, nomme cette ville HOMAN; & Corneille copiant ce qu'il en dit, auſſi-bien que l'article de Marmol, en fait deux villes mal-à-propos.

1. HOMBERG AN DER HOHN, ville d'Allemagne, dans le landgraviat de Heſſe, à l'orient d'Amenebourg & de Marpurg, à trois petites lieues communes d'Allemagne de la derniere, & à une lieue & demie de l'autre; elle eſt ſur une colline au ſommet de laquelle eſt une fortereſſe. Baudrand en fait un bourg & un château qu'il nomme HOMBERG AN DER FLAUM. Ce lieu eſt ſur un ruiſſeau qui tombe dans la Lohn. Jaillot n'en fait qu'un village. On la nomme HOMBERG DANS LA HESSE.

2. HOMBERG, bourgade d'Allemagne, en Weſtphalie. C'eſt une ſeigneurie avec titre de comté, entre le duché de Berg & le comté de la Marck. * *Baudr.* éd. 1705.

3. HOMBERG, château d'Allemagne, dans la Suabe, au Frickthal, près du Rhin. Ce château a eu ſes anciens comtes qui y réſidoient, & qui, dans la ſuite, bâtirent le château de Hombourg en Suiſſe. * *Délices & Etat de la Suiſſe*, t. 3, p. 41.

HOMBLIERES, HUMBLIERES, *Humolaria*; abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de S. Benoît, dans un village en Picardie, dans le Vermandois, au diocèſe de Noyon, à une lieue à l'orient de S. Quentin, ſur le chemin de Guiſe, fondée l'an 630, par S. Eloy, pour des religieuſes, dont ſainte Hunegonde étoit du nombre. Albert, comte de Vermandois, l'an 948, mit dans cette abbaye des religieux Bénédictins.

1. HOMBOURG, ville d'Allemagne dans les pays réunis, & dans le comté de Sarbrug, à deux lieues de Deux-Ponts, ſur une petite riviere qui ſe jette dans la Bliſe. Longueruе dit que Hombourg eſt dans la Lorraine Allemande; il a été long-tems un domaine de l'egliſe de Metz. Sigebold évêque de Metz, fonda en un lieu nommé *Hilariac* un monaſtere, pour S. Fridelin, moine Ecoſſois ou Hibernois, vers l'an 730. Crodegand ou Godegrand, évêque de Metz, étant allé à Rome, ſous le pontificat de Paul I, obtint de ce pape le corps de S. Nabor, martyr, qu'il mit dans l'egliſe d'*Hilariac*, & donna à cette egliſe le nom de ce ſaint, au lieu de celui de S. Paul auquel elle étoit dediée. Il s'y forma à l'entour une ville aſſez conſidérable, & dont les évêques de Metz furent ſeigneurs temporels. Il y avoit à deux lieues de cette ville une place nommée *Hombourg*, qui avoit été ſous l'obéiſſance de Folmare, comte de Metz. Il la donna à ſon fils Hugues, qui mourut, ſans l'aiſſer d'héritiers; ce qui donna occaſion aux voiſins de ſe ſaiſir de Hombourg; mais Etienne de Bar, évêque de Metz, ſoutint qu'elle devoit lui revenir au défaut d'héritiers du dernier propriétaire; & profitant de l'amitié que l'empereur Barberouſſe avoit pour lui, il ſe ſaiſit de cette place à main armée, & la réunit au domaine de ſon egliſe de Metz. Les comtes de Sarbruck, vaſſaux de l'egliſe de Metz, furent établis avoués héréditaires de la ville de Hombourg, & de la ville & abbaye de S. Nabor, que l'on appella par corruption *S. Navau*, enſuite *S. Avau* & *S. Avold*, ce que Meuriſſe nous apprend dans les Vies de Sigebauld & d'Etienne de Bar, évêques de Metz. Les prélats établirent à Hombourg & S. Avod une cour compoſée de vingt-quatre perſonnes qui avoient le nom d'*échevins*, & qui étoient tirés de tous les villages de la châtellenie. On appelloit ce tribunal la *grande cour*, & l'*avouerie* dont étoit chef le comte de Sarbruck, avoué héréditaire, & le comte de Créange arriere-voue. Les évêques donnerent des privilèges aux habitans de la châtellenie de Hombourg & de S. Avod, qui furent confirmés, en 1368 & 1383, par l'évêque Theodoric de Boppart. Raoul de Couci ayant ſuccédé à Theodoric de Boppart, confirma l'an 1389, aux habitans de la ville de S. Avod un péage, qui leur avoit été accordé pour la garde de la ville; mais ſix ans après, il engagea à Charles, duc de Lorraine, la moitié de Hombourg & de S. Avod, & de leurs dépendances, pour s'acquiter envers le duc de la ſomme de quatre mille francs d'or, l'évêque Raoul ſe réſervant le droit de rachat avec les hommages des vaſſaux, & cet engagement duroit encore l'an 1470. Quelque tems après l'évêque de Metz rentra dans la pleine jouiſſance de cette châtellenie, dont Bernard de Sarbruck fut établi châtelain & receveur pour trois ans par le primicier, & le chapitre de Metz, adminiſtrateurs de l'eveché. L'an 1551, le cardinal Robert de Lenoncourt, évêque de Metz, engagea, avec le conſentement de ſon chapitre, le domaine de ſaint Avod, & Hombourg, à Philippe, comte de Naſſau-Sarbruck, à la réſerve des aides ordinaires, & extraordinaires, des droits de régale & de ſouveraineté, moyennant quinze mille florins d'or, avec permiſſion de faire les réparations, juſqu'à la concurrence de trois mille florins d'or, qui ſeroient rendus par l'évêque avec le prix de l'engagement. L'égliſe de Metz ſe trouvant dans une grande neceſſité quelques années après le chapitre donna ſon conſentement, l'an 1567, pour un engagement que le cardinal de Lorraine, leur évêque, prétendoit faire des revenus de l'évêché, & même des ſalines, juſqu'à la ſomme de trente mille écus. En vertu, ou ſous le prétexte de cet acte, le cardinal de Lorraine, adminiſtrateur perpetuel, & ſon frere, le cardinal de Guiſe, titulaire de l'évêché, céderent à leur neveu, Henri de Lorraine, duc de Guiſe, & à ſes deſcendans mâles & femelles, S. Avod & Hombourg, & les dépendances, à la charge de rendre foi & hommage aux évêques de Metz, parce qu'il avoit fourni vingt mille florins pour éteindre une rente de pareille ſomme, hypothéquée ſur les deux châtellenies de Vic & de Marſal, & confiſtuée par le cardinal de Lenoncourt, l'an 1551, au profit du comte de Naſſau-Sarbruck, & parce qu'il avoit fourni en outre dix-huit mille florins pour retirer le domaine de S. Avod & Hombourg, engagé pour cette ſomme au comte de Naſſau. Le duc de Guiſe donna des actes, l'an 1572 & 1576, pour reconnoître l'évêque de Metz, & lui faire hommage, après quoi il prit poſſeſſion de cette châtellenie & de ſes dépendances, à la requiſition du chancelier de l'evêché: les habitans prêterent ſerment de fidelité au duc, l'an 1576, après avoir été déliés par l'évêque de celui qu'ils lui avoient fait. Au bout de ſix ans, le duc vendit cette ſeigneurie à Charles, duc de Lorraine, pour la ſomme de quatre-vingt-ſeize mille écus. Le contrat fut approuvé & ratifié en 1586, par le cardinal Charles de Lorraine, fils du duc, qui fit hommage à ce fils, lequel étoit évêque de Metz & de Strasbourg. Après la mort du duc Charles, ſon fils Henri rendit les mêmes devoirs, l'an 1609, à Anne Deſcar, cardinal de Givri, évêque de Metz. Cet hommage fut ſuſpendu, dans la ſuite, à cauſe que la Lorraine fut occupée par les François. Au traité de paix de Weſtphalie, le fief imperial de l'evêché de Metz fut cédé & incorporé à la couronne de France; mais, après que le duc Charles eut été, en exécution de la paix des Pyrénées, remis en poſſeſſion de Hombourg & de S. Avod, parce qu'il en étoit en poſſeſſion l'an 1633, le duc ne voulut rien changer à ce que ſes prédéceſſeurs avoient fait; & ces différends n'ont été terminés que par le traité de Paris, 1718, article XIV, par lequel le roi céde à Leopold, duc de Lorraine, tout le droit de ſouveraineté qui appartenoit à la couronne, par le traité de Munſter, & lui a remis toutes ſes prétentions. * *Longueruе*, Deſcr. de la France, *part.* 2, *p.* 158.

2. HOMBOURG AN DER HOHE, c'eſt-à-dire *château d'Allemagne*, dans le landgraviat de Heſſe, & plus particuliérement dans la haute Heſſe, aſſez près de Francfort, à l'extrémité orientale de la forêt & de la montagne de Hohe. Ce château eſt la réſidence d'une branche de la maiſon de Heſſe, qui en prend le nom de *Heſſe-Hombourg*. C'eſt le chef-lieu d'un bailliage qui fait l'appannage de cette maiſon. * *Hubner*, Geogr.

3. HOMBOURG, château de Suiſſe, au canton de Baſle, ſur un rocher, à la deſcente du mont Jura, à l'orient de Wallebourg. Il ne faut pas le confondre avec Homberg, dans le Frickthal. Ce furent les anciens comtes de Homberg, qui bâtirent ce château de Hombourg. Au-deſſus de ce château les Baſlois ont un bain d'eau chaude minerale, nommé *Ramſer-bad*, qui eſt bon contre la gale, les obſtructions, la débilité des nerfs, & autres maladies de cette nature. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 41.

4. HOMBOURG, (LA JUSTICE DE) petite contrée de Suiſſe, dans le Tockenbourg: on y voit les reſtes de la fortereſſe d'ALT-GLATTENBOURG, poſſedée, il y a plus de huit cens ans, par les nobles qui portoient le nom de *Gielen de Glattenbourg*. Les habitans d'Appenzel & de Saint-Gall s'en rendirent maîtres en 1405. Les nobles la reprirent preſque auſſi-tôt; & elle fut enfin entierement détruite par les habitans du pays, en 1485. * *Etat & dél. de la Suiſſe*, t. 3, p. 323.

HOMEL, petite ville de la Ruſſie Polonnoiſe, au grand duché de Lituanie, aux confins du duché & du palatinat de Czernichow, au bord occidental de la riviere de Soſz, qui tombe un peu plus bas dans le Nieper. * *Robert de Vaugondi*, Atlas.

HOMELEA, riviere d'Angleterre, dans ſa partie méridionale. Son nom noderne eſt l'HUMBLE. Voyez ce mot.

HOMERITES, (LES) ancien peuple de l'Arabie heureuſe. Selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, ils occupoient la côte méridionale de l'Arabie depuis le détroit jusqu'aux Adramites. Les lieux conſidérables de leur pays étoient :

Madoce, ville,	*Arabiæ emporium*, port,
Marace ou *Malache*, ville,	*Armanisphe*, village,
Dees ou *Lees*, village,	*Melan*, montagne.
Ammoniu, promontoire,	

Ils confinoient, ſelon cet auteur, avec les Saphorites voiſins des Sabéens. Pline, *l.* 6, *c.* 28, donne aux Homerites une ſeule ville nommée MASSALA ; & le P. Hardouin croit que c'eſt la MASTHALA de Ptolomée ; mais Cellarius fait voir que cela ne ſe peut. Le P. Hardouin croit que les Homerites faiſoient partie des Sabéens, avec lesquels bien des auteurs les ont confondus. Ortélius ſe trompe, quand il dit que les Homerites ſont nommés *Auxomites*, par Procope. Cet auteur, *Bell. Perſ.* l. 1, c. 19, n. 5 & 6, loin de dire que les Homerites & les Auxomites ſoient un même peuple, les diſtingue, & met le golfe Arabique entre deux. Les Ethiopiens, dit-il, habitent vis-à-vis des Homerites, de l'autre côté de la mer : on les appelle *Auxonites* du nom de la principale de leur ville. Ces mots *on les appelle* ne ſe rapportent pas aux Homerites, mais aux Ethiopiens ſitués au couchant du golfe. Au lieu d'*Auxonites*, il faut lire *Auxomites*, d'*Auxuma*, capitale de l'Ethiopie. Procope diſtingue encore mieux ces deux peuples : le port des Homerites, dit-il, d'où l'on fait voile pour l'Ethiopie, eſt appellé *Bulicas* ; & celui où l'on prend terre en Ethiopie, eſt appellé *le port des Adulites*. L'abbé le Grand, dans une de ſes Diſſertations ſur l'Ethiopie, *p.* 199, rapporte un paſſage de Theodoret ſur le troiſiéme Livre des Rois, *quæſt.* 33, & dit : « Theodoret ayant demandé ce que c'eſt que le » peuple de Saba, répond : c'eſt un peuple d'Ethiopie. » On dit que ces peuples demeurent le long de la mer » des Indes ; on les appelle *Homerites* ; ils ſont vis-à-» vis les Axumites ; il n'y a que la mer entre deux : » ils ont eu pour reine cette femme admirable, dont » le zéle a été loué par notre Seigneur Jeſus-Chriſt. » Philoſtorge place les Sabéens parmi les peuples des » Indes : les Sabéens, nation des Indes, ſont ainſi nom-» més de la ville de Saba, capitale du pays, & ils ſont » les mêmes que les Homerites. » Ce paſſage de Theodoret renferme pluſieurs fautes. En premier lieu, l'Ethiopie étoit au couchant du golfe Arabique, où elle eſt encore, & les Homerites étoient au levant de ce même golfe ; ils n'étoient donc point de l'Ethiopie, mais de l'Arabie. 2. Les Sabéens n'étoient dans les Indes, que parce qu'on nommoit improprement l'Arabie des Indes. Les Sabéens ne ſont les mêmes que les Homerites qu'en partie, c'eſt-à-dire que les Homerites étoient compris dans le pays des Sabéens. Mais cette derniere nation comprenoit encore d'autres peuples que les Homerites. Le pays des Homerites répond à-peu-près à ce que nous appellons aujourd'hui *le pays d'Aden*.

HOMILÆ, Ὁμιλαι, ville de Gréce, dans la Theſſalie, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13.

HOMME, ou HUMS, petite ville de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Mers, à cinq lieues de la ville de Berwich. Elle a eu autrefois ſes comtes particuliers, dont elle étoit la réſidence. Leur château eſt démoli. * *Baudrand*, édit. 1705. *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 2, *p.* 236.

HOMOLIUM & HOMOLIS, bourg de Gréce, dans la Theſſalie, entre le Penée & la ville de Demetriade. Strabon, *l.* 4, *c.* 9 ; & Scylax de Caryande, *l.* 9, *p.* 443, en font mention. Etienne en fait une ville de Macédoine. C'eſt peut-être l'Homilæ de Ptolomée.

HOMOLUS. Voyez OMOLE.

HOMONA, ville d'Aſie, près de l'Iſaurie. Les habitans ſont nommés HOMONADES par Pline, *l.* 5, *c.* 27. Tacite les nomme HOMONADENSES. Ils étoient entre l'Iſaurie & la Cilicie. Pline dit de la premiere, que leur pays lui étoit contigu, & qu'ils avoient dans l'intérieur du pays une ville nommée *Homona*. Tacite, *Ann.* l. 3, *c.* 46, dit du conſul Quirinius, qu'il avoit mérité l'honneur du triomphe, pour avoir pris les forts de cette nation dans la Cilicie : *Mox expugnatis per Ciliciam Homonadenſium caſtellis* ; il faut l'entendre de la Cilicie montagneuſe qui confinoit à l'Iſaurie & à la Lycaonie ; de-là vient que quelques Notices, comme celles de Leon le Sage & de Hieroclès, mettent cette ville dans la Lycaonie. Elle étoit épiſcopale, & ſon nom ſe trouve fort défiguré en quelques monumens eccléſiaſtiques. Hieroclès dit Ὁμαναδα, UMANADA ; Leon le Sage dit ONOMANDORUM, génitif d'*Onomada*. Ce renverſement de lettres ſe trouve conforme à la maniere dont Strabon, *l.* 14, écrit ce mot ; car il nomme ce peuple Ὁνομαδεῖς, *Honomades*.

HOMONOEA, Ὁμόνοια, lieu de la Paleſtine. Il en eſt fait mention dans la vie de l'hiſtorien Joſeph.

HOMOTYLES, port maritime de la Sicile, ſelon Polyen, *l.* 5, qui dit que Denys le reçut d'Imilcon. C'eſt une faute d'ecriture ; il faut lire MOTYA. Voyez ce mot.

HOMOWARE, bourgade des Indes, dans l'état du Mogol, au royaume de Viſapour. Elle eſt ſur la route d'Atteni, à la capitale, entre Talſenghe & Tricota, à trois lieues de l'une & de l'autre. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

HOMPS, commenderie de Malte, dans le bas Languedoc, au diocèſe de Narbonne.

HON, riviere des Pays-bas. Il en eſt parlé dans la vie de S. Landelin. Ortélius croit que c'eſt le HONNEAU qui coule dans le Hainault. Voyez HONEA.

1. HONAN, contrée d'Aſie, dans l'empire de la Chine, dont elle eſt la cinquiéme province. Elle prend ſon nom de ſa ſituation ; car *Honan* ſignifie, *au bord méridional du fleuve* ; & c'eſt ſa poſition ſur le fleuve jaune, qui la ſépare en partie du Pekeli, & en partie du Chanſi, quoiqu'il y ait un espace où cette province s'étend au nord de ce fleuve, entre le Pekeli & le Chanſi. Elle a les provinces de Chanton & de Nankin au levant, celle de Huquang au midi, & celles de Suchuen & de Chenſi au couchant. * *Atlas Sinenſis*.

Les Chinois aſſurent que cette province eſt au milieu de l'univers. Ils fondent leur opinion ſur l'idée qu'ils ont de la Chine, hors de laquelle ils croient avec peine, qu'on trouve d'autres terres, & ſur ce que cette province étoit au milieu de la Chine dans les tems les plus anciens. Les empereurs y ont fait leur demeure à cauſe des commodités qu'y apporte le fleuve jaune. Le pays y eſt beau & très-fertile ; ce ſont des plaines & des montagnes, ſur-tout vers le couchant. Tout y eſt mis à profit, excepté quelques montagnes dont pluſieurs ſont même chargées de forêts. La campagne y abonde en froment, en riz & autres grains ; le bétail y eſt commun. Tout le pays eſt rempli de villes, de cités, de bourgs, de châteaux. Il eſt arroſé de quantité de rivieres & de ruiſſeaux, qui la plûpart y ont leurs ſources. Il produit presque tous les fruits de l'Europe, en telle quantité, qu'on les y donne presque pour rien ; en un mot, on y trouve le néceſſaire, même les agrémens de la vie. C'eſt pourquoi il ne faut pas être ſurpris ſi les Chinois l'appellent le *jardin* ; car la partie orientale en eſt ſi délicieuſe, & ſi cultivée, qu'on marche pluſieurs jours dans des campagnes que l'on prendroit pour un jardin bien entretenu. Le P. Martini dit que cette province eſt l'Italie de la Chine.

Le Livre Chinois où ſe trouvent les calculs des revenus, porte que dans cette province il y a 589296 familles, & 5106270 hommes mâles ; que le tribut tant, du froment que du riz, eſt de 2414477 ſacs ; elle fournit 23509 livres de ſoie crue ; 9959 piéces de ſoie travaillée, & 341 piéces de coton, dont elle produit peu ; & pour les écuries de l'empereur, elle livre 2288744 bottes de foin. Voici la liſte de ſes villes avec leurs poſitions. Nous avertirons ſeulement que la longitude ſe prend du premier méridien Chinois qui eſt à Pekin, & on compte d'orient en occident : de ſorte que pour réduire cette longitude à la méthode de nos géographes, il faut la retrancher de celle de Pekin, qui eſt, ſelon les obſervations, 136 d. 46′, étant de 2 d. 54′ plus occidentale que Pekin, eſt à 133 d. 52′ de longitude.

Noms.	Longitude.		Latitude.		
I. *Ville métropolitaine.*					
Caifung,	2.	54	35.	50	p.
Chinlieu,	2.	40	35.	47	p.
Ki,	2.	33	35.	36	p.
Tunghiu,	2.	50	35.	34	p.
Taikang,	2.	22	35.	13	p.
Gueixi,	3.	3	35.	36	p.
Gueichuen,	3.	12	35.	14	p.
Ienling,	2.	52	35.	13	p.
Fukeu,	3.	4	35.	6	p.
Chungmen,	3.	16	35.	42	p.
Iangúú,	3.	16	36.	6	p.
Iuenúú,	3.	30	35.	58	p.
Fungkieu,	2.	32	36.	6	p.
Jencin,	3.	30	36.	9	p.
Laniang,	2.	32	35.	57	p.
Chin ⊖,	2.	21	34.	48	p.
Xangxui,	2.	39	34.	41	p.
Sihoa,	2.	50	34.	51	p.
Hiangchin,	2.	8	34.	30	p.
Xinkieu,	2.	0	34.	16	p.
Hiu ⊖,	3.	36	35.	6	p.
Liniu,	3.	30	34.	52	p.
Siangching,	3.	47	34.	53	p.
Ienching,	3.	17	34.	46	p.
Changco,	3.	29	35.	19	p.
Iu ⊖,	3.	55	35.	24	p.
Sinching,	3.	40	35.	26	p.
Ching ⊖,	3.	35	35.	46	p.
Mie,	4.	4	35.	26	p.
Iungyang,	3.	43	35.	52	p.
Iungçe,	3.	54	36.	0	p.
Hoin,	4.	14	35.	50	p.
Súxúi,	4.	8	35.	34	p.
Isung.	2.	21	35.	56	p.
II. *Ville.*					
Qveite,	1.	32	35.	10	p.
Ningling,	1.	46	35.	11	p.
Loye,	1.	44	34.	45	p.
Hiaye,	0.	55	35.	17	p.
Iungching,	0.	46	31.	12	p.
Iúching,	1.	20	35.	20	p.
Ciu ⊖,	2.	7	35.	34	p.
Hiaoching,	2.	4	35.	51	p.
Xeching.	2.	4	35.	12	p.
III. *Ville.*					
Changte,	3.	26	37.	0	p.
Tanging,	3.	20	36.	52	p.
Linchang,	3.	22	37.	18	p.
Lin,	3.	40	37.	7	p.
Çu ⊖,	3.	27	37.	18	p.
Vugan,	3.	42	37.	32	p.
Xe.	4.	0	37.	40	p.
IV. *Ville.*					
Gueihoei,	3.	20	36.	30	p.
Çoching,	3.	26	36.	21	p.
Sinhiang,	3.	39	36.	26	p.
Hoekia,	3.	56	36.	27	p.
Ki,	3.	17	36.	38	p.
Hoei.	3.	38	36.	36	p.

Noms.	Longitude.		Latitude.		
V. *Ville métropolitaine.*					
Hoaiking,	4.	55	36.	10	p.
Ciyúen,	5.	8	36.	10	p.
Sieúúú,	4.	6	36.	16	p.
Vuche,	4.	12	36.	8	p.
Meng,	4.	50	36.	4	p.
Ven.	23.	23	36.	7	p.
VI. *Ville.*					
Honan,	7.	5	35.	38	p.
Iensu,	4.	42	35.	40	p.
Cung,	4.	30	35.	50	p.
Mengein,	4.	50	35.	50	p.
Yyang,	5.	30	35.	2	p.
Tengfung,	4.	34	35.	20	p.
Iungning,	6.	0	35.	17	p.
Singan,	5.	24	35.	52	p.
Mienchi,	5.	50	35.	48	p.
Cao,	4.	46	35.	26	p.
Xen ⊖,	6.	30	35.	53	p.
Lingpao,	6.	50	35.	53	p.
Xeuhiang,	7.	20	35.	56	p.
Luxi.	6.	28	35.	4	p.
VII. *Ville.*					
Nanyang,	5.	15	33.	53	p.
Chinp'ing,	5.	25	33.	50	p.
Tang,	4.	37	33.	50	p.
Pieyang,	4.	15	33.	57	p.
Tungpe,	3.	55	33.	44	p.
Nangchao,	5.	35	34.	0	p.
Teng ⊖,	5.	42	33.	40	p.
Nuihiang,	6.	27	34.	2	p.
Sinye,	5.	25	33.	55	p.
Chechuen,	5.	54	33.	35	p.
Yu ⊖,	4.	34	34.	20	p.
Vuyang,	3.	35	34.	23	p.
Ye.	4.	12	34.	41	p.
VIII. *Ville.*					
Iuning,	2.	56	33.	53	p.
Xangçai,	2.	59	34.	13	p.
Sip'ing,	3.	29	34.	13	p.
Sinçai,	2.	29	33.	41	p.
Suiping,	3.	16	34.	3	p.
Chinyang,	2.	59	33.	33	p.
Sinyang ⊖,	3.	22	33.	20	p.
Loxan,	3.	0	33.	21	p.
Kioxan,	3.	17	33.	40	p.
Quang ⊖,	1.	50	33.	20	p.
Quangxan,	2.	2	33.	13	p.
Cuxi,	1.	20	33.	24	p.
Sie,	2.	15	33.	30	p.
Xangching.	2.	0	33.	46	p.
Grande Cité.					
Iu ⊖,	4.	57	35.	5	p.
Luxan,	5.	35	34.	45	p.
Kia,	4.	25	34.	50	p.
Paofung,	4.	46	34.	36	p.
Yang.	5.	6	35.	13	p.

2. HONAN, ville de la Chine, dans la province de même nom, dont elle eſt la ſixiéme métropole. On vient d'en voir la longitude & la latitude, auſſi-bien que les noms des villes qui ſont de ſon département. Elle eſt ſituée ſur la rive ſeptentrionale du fleuve Co. C'eſt cette ville, que les Chinois aſſurent être poſitivement au centre de la terre. Le pays circonvoiſin a beaucoup de montagnes, & cependant il eſt fort agréable & fertile : la ville eſt grande, bien peuplée, & a eu un roi de la famille de Taïminga ; cette ville a de fameux temples dédiés aux hommes illuſtres : l'un eſt ſur le fleuve Co, dans la partie orientale de la ville, & le fleuve paſſe par-deſſous comme ſous un pont. C'eſt la patrie du prince, qui a été tige de la famille de Sunga.

L'empereur Ivus annexa ce canton à la province d'Yu; & l'empereur Vû, lorsqu'il fe disposoit à faire la guerre à la famille de Xanga, fit préparer à Honan les armes & les autres choses nécessaires pour fon entreprise. La famille de Cin la nomma *Sanchuen*, parce qu'en effet elle eſt ſituée entre trois rivieres. La famille de Hana lui donna le nom qu'elle porte à préſent, & y fixa la réſidence impériale, qui néanmoins n'y demeura pas long-tems. Elle porta enſuite les noms de COCHEU, de TUNGSU, de SIKING, de KINCHANG, & enfin on lui rendit celui de HONAN. * *Atlas Sinenſis.*

HONCE, (LA) ou LEONCEL, abbaye d'hommes, ordre de Prémontré, dans le Labour, au diocèſe de Bayonne.

HOND. Voyez HONT. 1.

HONDARIA, bourg maritime d'Eſpagne, dans la Biscaye, aux frontieres de Guipuscoa. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

1. HONDO, royaume d'Afrique, ſur la côte de Guinée, entre Sierra Leona, & le cap Monte, au nord de *Silm-Monou*, & du pays de *Galaveis*. Il renferme la contrée de Dogo. Cet état eſt tributaire de Quoja. * *Dapper*, Afrique. *Côte de Guinée*, par M. *Bellin.*

2. HONDO, bourg & abbaye royale de chanoines réguliers en Espagne, dans la vieille Caſtille, au diocèſe d'Avila.

HONDSCOTTE. Voyez HONSCOTTE.

HONDT. Voyez HONT.

HONDURAS, ſelon De l'Iſle, *Carte du Mexique*, province de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, le long de la mer du nord, & du golfe Honduras. Elle eſt bornée au nord & au nord-eſt par la mer, au ſud-eſt & au ſud par la riviere d'Yare, qui la ſépare du Nicagara; & elle a au couchant le pays de Comayagua. Elle eſt dans l'audience de Guatimala. Baudrand comprend dans le Honduras, le Camayagua. En lui donnant cette étendue, on peut dire que les principaux lieux ſont:

Truxillo, port de mer.
Valladolid ou Camayagua, évêché.
Gracias à Dios.
Sant Georgio d'Olancho.

Il y a pluſieurs rivieres remarquables, ſavoir *Xaqua*, *Guayamo*, *Rio grande* & *Yare*. Entre les caps, il y en a trois qui méritent d'être obſervés: celui de la pointe qui s'avance au nord de Truxillo, & forme un petit golfe où eſt ce port, le cap de *Camaron*, & le cap *Gracias à Dios*. Voici la deſcription que De Laët, *Ind. occid.* l. 7, c. 15, 18, fait de ce pays. Le Honduras a pour limites, vers l'orient, la province de Taguzcalpa, nommée aujourd'hui *la nouvelle Eſtremadure*; vers le ſud, celle de Nicaragua; du côté du ſud & ſud-oueſt, les provinces du gouvernement de Guatimala; à l'occident, Vera-Paz & Golfo-dolce; & au nord, la mer du nord. Sa longueur, ſuivant la côte de la même mer, eſt de cent cinquante lieues entre l'eſt & l'oueſt, & ſa largeur environ de quatre-vingt, depuis cette même mer, juſqu'aux provinces que lave la mer du ſud. Ce pays porte quantité de groſſes courges. Ceux qui en découvrirent les premiers la côte, les voyant flotter ſur l'eau, nommerent cette mer, *golfo di Hibueras*, c'eſt-à-dire le golfe des citrouilles, & le pays même, *province de Hibueras*, à cauſe que les inſulaires de l'Espagnole appellent les courges *Hibueras*; mais depuis pour la profondeur de la mer auprès du cap principal, on donna le nom de *Hondure* à la province, & celui de *Hibuera* fut aboli. Les anciens habitans de ces régions étoient extrêmement pareſſeux; ils ne cultivoient point la terre, ſe nourriſſoient de racines & d'animaux de toute eſpece. Les principaux ſeuls uſoient du breuvage fait avec du cacao. Ils diviſoient leur année en dix-huit mois, qu'ils appelloient *Joalar*, comme qui diroit choſe mobile, & qui paſſe, & vingt jours à chaque mois. Le terroir s'éleve en hautes montagnes, ou s'enfonce en vallées fertiles, qui étoient autrefois extrêmement peuplées de Sauvages; mais les guerres inteſtines en ont fait périr un très-grand nombre, de ſorte qu'il y a préſentement peu de naturels qui habitent ces grandes provinces. Ceux qui y reſtent, payent tous tribut aux Espagnols, en coton, en miel, qu'ils tirent des troncs des arbres, en chili ou axi, & en patates. Cette province a aujourd'hui ſon évêque, & pluſieurs villes bâties par les Espagnols, dont la principale eſt Valladolid. Les autres ſont Gracias à Dios, San-Pedro, Puerto de Cavallos, Truxillo & San Jorge. La plus conſidérable riviere du pays ſe nomme *Haguaro*. Elle paſſe aſſez près de la ville de Truxillo, & ſur ſes deux bords il y a pluſieurs bourgades. Les autres rivieres ſont plus petites. L'une appellée *Chamalucon*, coule auprès de *Commyagua*, & traverſe le territoire de San-Pedro. L'autre qu'on appelle *Ulua*, après avoir couru vingt lieues par un terroir fort bien cultivé, deſcend en la mer du nord. Comme toutes ces rivieres ſurmontent leurs bords, en de certaines ſaiſons, l'eau qui ſe répand dans les champs voiſins, arroſe & engraiſſe les prairies, les vergers & les jardins. Toute la côte du gouvernement de Hondure, s'étend le long de la mer du nord, & du golfe qui porte ſon nom, Yucatan & le cap de Hondure. Cette côte prend ſon commencement vers l'oueſt de l'embouchure du *Golfo-dolce*, & du cap appellé vulgairement *Punta di Hubuera*. De-là vers l'eſt, la côte ſe retire un peu, & avançant de nouveau un coude, elle fait un autre cap, dit *Cabo de tres Puntas*, auprès duquel les Espagnols ont eu autrefois une bourgade nommée *San-Gil de Bonavista*, qui fut de peu de durée. Du même côté ſuivent les rivieres *Piché*, *Riobaxo*, *Ulua*, le port de Cavallos; & le rivage s'avançant de-là encore en mer, fait un cap nommé *Triumpho de la Crux*, d'une bourgade qu'on y a vue autrefois. Enſuite la côte court vers le cap célebre de Camaron, duquel s'avancent en mer, juſqu'à près de vingt lieues loin, des bancs de forme triangulaire, dont la baſe eſt tournée vers le continent. Auprès de la baſe, il y a quelques iſles ſéparées par des canaux qui, coulant entre deux, s'étendent vers la terre ferme. Le côté ſeptentrional de ce grand banc eſt bordé des iſles de roches, qu'on appelle *S. Milan.*

2. HONDURAS, (LE GOLFE DE) golfe de la mer du nord, ſur la côte de l'Amérique, dans la nouvelle Espagne, entre la province de Honduras au midi, & celle de Iucatan au ſeptentrion. Il eſt rempli de pluſieurs iſles, dont les plus conſidérables ſont:

Guania, Utila,
Ruatan, Quita Suono.

Ce golfe en comprend pluſieurs autres plus petits qui ont leur nom, comme celui de *Truxillo*, où eſt la ville de même nom, *Golfo-dolce*, à l'embouchure de la ville d'Acaſabatlan, & la baye de l'Aſcenſion, au pays de Chetumal & quelques autres. Ce golfe & les environs appartiennent au roi d'Espagne, & a été nommé autrefois *golfe des Hibueras ou des Citrouilles*, comme on a vu dans l'article précédent. * *Baudrand*, éd. 1705. *De l'Iſle*, Carte du Mexique.

Ce fut Chriſtophe Colomb qui découvrit cette province à ſon quatrieme voyage, en 1502, conjointement avec Barthelemi Colomb, ſon frere: celui-ci ayant fait ſur la côte une priſe qui venoit de l'Yucatan, y trouva beaucoup de cacao, que les Espagnols ne connoiſſoient point encore. * *Notes du P. Charlevoix.*

HONEAU, ou HONNEAU, ou HOSNEAU, petite riviere des Pays-bas dans le Hainaut. Elle a deux ſources aux environs de Bavay; & ces deux ſources, aſſez voiſines l'une de l'autre, forment deux ruiſſeaux, qui, après s'être écartés, enferment une eſpece d'iſle autour de cette ville, après quoi ils ſe rejoignent auprès de Bellignies, reçoivent divers ruiſſeaux, paſſent enſemble à Kievrain; & au-deſſous de cette place le Honneau ſe groſſit d'une autre riviere qui vient du bois de Mormal, & va enfin ſe perdre dans la Haiſne, auprès de Condé. * *De l'Iſle*, Carte de l'Artois.

HONECK, village de Suiſſe, au canton, & à une lieue de Zuric, ſur le chemin de Baden. Le terroir produit le meilleur vin de tout ce canton. * *Etat & délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 39.

HONFLEUR, ville de France, en Normandie, dans le Lieuvin; en latin *Honfletius* & *Honflorium*. Sigebert l'appelle *Juliobona*, que Turnebe interprete *Villebon*; il ſemble que ce doive être plutôt Lillebonne. André du Chêne dit que la ville de Honfleur a reçu peut-être ce nom *à cauſe que les eaux fluent, & s'écoulent par-là dans la*

mer. Elle eſt ſituée ſur la rive gauche de la Seine, cinq lieues au-deſſous de Quilbeuf, à trois de Pont-l'Evêque & de Touques, à ſept de Lifieux, & à ſeize de Rouen, avec un bon port, haute juſtice & amirauté. Elle n'eſt qu'à trois lieues du Havre, où, à la faveur du flux & du reflux de la mer, les barques de paſſage transportent tous les jours des hommes & des marchandiſes. Cette ville eſt ouverte presque de toutes parts, une partie des murailles de ſon enceinte, & un grand nombre de ſes maiſons ayant été détruites par ordre du roi, qui a fait creuſer & bâtir au milieu de la ville, un port revêtu de belles pierres, avec un quai aſſez large qui régne tout à l'entour. Les vaiſſeaux de trois à quatre cents tonneaux y peuvent entrer, & y ſont à l'abri des vents : on les y peut retenir à flot, par le moyen des grandes portes ou écluſes deſtinées à cet uſage. On y retint une escadre de galeres du roi, en 1690. Deux jettées ou digues rendent l'entrée du port plus facile & plus commode. A la tête de la plus longue, on a établi une batterie de canon, & une autre au pied de la côte, pour en défendre les approches & le paſſage de la Seine. L'espace qui eſt entre les jettées, ſert d'avant-port. Huit grandes rues pavées ſe terminent aux environs du baſſin. Une partie de ces rues s'éleve ſur le penchant d'une côte qui commande ſur la ville ; les autres ſont dans un terrein aſſez uni du côté de la mer qui bat les terraſſes des maiſons de la grande rue, & la muraille du château. Honfleur, où l'on compte environ douze mille habitans, a deux paroiſſes ; l'une eſt *S. Léonard*, & l'autre *Sainte-Catherine*, avec un clergé nombreux. Elles ont pour aides ou ſuccurſales, deux égliſes bien bâties, *Notre-Dame* & *S. Etienne*, où l'on fait le ſervice divin. Il y a auſſi un couvent de Capucins, un monaſtere de religieuſes de la Congrégation de Notre-Dame, un de Dominicaines, qui gouvernent l'hôpital ; & au bout du fauxbourg de S. Léonard, une chapelle de S. Clair & un hermitage. Il y a encore une ſociété de filles, ſous le titre de la Conception de la Vierge, qui font des vœux ſimples. On trouve ſur le haut de la côte une chapelle où eſt une grande dévotion, qu'on appelle *Notre-Dame de Grace* ; elle eſt deſſervie par les Capucins qui y ont un petit hospice : du terrein planté d'arbres devant cette chapelle, on découvre ſix lieues du cours de la Seine, & au-delà de cette riviere, le château de l'Orcher, les villes de Harfleur & du Havre, & tous les vaiſſeaux qui montent à Rouen, & qui en descendent. Un petit ruiſſeau, dont l'eau ſert à faire moudre les moulins de la ville, coule au pied de la côte, & pluſieurs ſources d'eau vive, en fourniſſent les fontaines ; dont pluſieurs ſont aſſez jolies & à quatre jets. La ville de Honfleur qui entretient plus de ſoixante vaiſſeaux pour ſon commerce, tant au grand banc de Terre-neuve, qu'aux Iſles Françoiſes, a un gouverneur qui l'eſt auſſi de Pont-l'Evêque & du pays d'Auge ; un lieutenant de roi, un major, un maire, trois échevins, une maiſon & une horloge de ville, & quatre compagnies bourgeoiſes formées des quatre quartiers de la ville. Les officiers de la vicomté d'Auge y viennent de Pont-l'Evêque tenir leur ſéance une fois en quinze jours, ce que fait auſſi, toutes les quinzaines, le vicomte de Roncheville, à l'alternative ; mais on va à Pont-l'Evêque pour les affaires dont le bailliage d'Auge doit prendre connoiſſance. Le ſel de brouage pour le département des villes & pays ſitués ſur la Seine, arrive à Honfleur dans les vaiſſeaux du parti, & il eſt déchargé & mis en grenier dans trois vaſtes magaſins. Cependant cette ville n'a pas ſon franc ſalé ; mais elle eſt exempte de taille. On y fait force dentelles, ainſi que dans les paroiſſes de la campagne voiſine. **Corn.* Dict. *Mémoires dreſſés ſur les lieux, en 1704.*

Cette ville s'appelle, dans les anciens titres, HONNEFLEUR & HUNNEFLORUM. Elle étoit déjà connue dès l'an 1200, & depuis elle a été célebre par ſes navigateurs qui ont fait des voyages & des découvertes dans le nouveau monde, & aux côtes les plus éloignées. **Longuerue*, Deſcr. de la France, 1. *part. p.* 76.

HONGLOS, riviere de la Sarmatie, en Europe, ſelon l'*Hiſtoire mêlée*, l. 19.

HONGRIE. Pluſieurs géographes ont diſtingué deux Hongries ; l'une en Aſie, l'autre en Europe. De l'Iſle, dans ſa Carte d'Aſie pour l'hiſtoire de Genghiz-Kan, a marqué la Hongrie Aſiatique, qu'il nomme LA GRANDE HONGRIE, & la met à l'orient de la Bulgarie en Aſie. Comme la Bulgarie eſt entre le Wolga & la montagne de Caf, qui eſt une branche de l'Imaüs des anciens, la Hongrie Aſiatique eſt entre cette montagne & l'Irtiſch, entre les 85° & les 100° d. de longitude, entre le 50° & le 55° d. de latitude.

La Hongrie en Europe, eſt bornée à l'occident par la Stirie, l'Autriche & la Moravie ; au nord, par la Pologne ; à l'orient & au midi, par la Turquie d'Europe. Sa longitude eſt environ depuis le 35° d. jusqu'au 44° d. 30′ ; & ſa latitude ſeptentrionale eſt depuis le 45° jusqu'au de-là du 49°.

Ce royaume, qui répond à une partie de l'ancienne Pannonie & de la Dacie, fut occupé, au cinquiéme ſiécle, par les Huns, enſuite par les Lombards, qui paſſerent de-là en Italie. Les Eſclavons ſe répandirent dans la Hongrie, & allerent s'établir aux environs de la Saxe. Dans le même tems, les Avares ou Abares s'en rendirent maîtres. Charlemagne, & Louis le Débonnaire, ſon fils, les ſoumirent en partie. En 891, les Hongrois, ſortis de la Tartarie, vinrent s'établir dans ce pays, & lui donnerent leur nom. Geiſa, l'un de leurs chefs, embraſſa le Chriſtianiſme, en 969 ; & S. Etienne, ſon fils, fut proclamé roi de Hongrie, en 1000. C'eſt donc à cette année que commence le royaume de Hongrie. Les ſucceſſeurs de S. Etienne profiterent de toutes les occaſions qu'ils eurent de s'aggrandir, & firent ſi bien, que leur domination s'étendoit depuis les monts Crapac juſqu'à la Thrace. Ainſi, dans ce ſens, la Hongrie étoit fort grande.

Elle comprenoit,

La HONGRIE,	La CROATIE,
La TRANSILVANIE,	La BOSNIE,
La MOLDAVIE,	La DALMATIE,
La VALAQUIE,	La SERVIE,
& la BULGARIE.	

Ce fut la quatriéme famille qui l'aggrandit ainſi ; car Charles-Robert, fils de Charles-Martel, roi de Sicile, & de Marie, fille d'Etienne V, étant demeuré roi paiſible, & couronné en 1310, ſoumit au royaume de Hongrie la Dalmatie, la Croatie, la Servie, la Bulgarie, la Rascie & la Bosnie. Mais les grands accroiſſemens de l'empire Ottoman diminuerent peu-à-peu cette belle monarchie. Avec le tems, elle s'affoiblit, ſoit parce ce qu'il s'en détacha des provinces entieres, ſoit parce que les Turcs en envahirent d'autres. La Servie & la Bosnie eurent des rois particuliers qui furent aſſujettis par le Turc. La Dalmatie fut auſſi la proie des Ottomans qui la prirent, à la réſerve des places maritimes, dont les Vénitiens ſe ſont ſaiſis le long du golfe. La Valaquie & la Moldavie ſe donnerent des vaivodes indépendans des rois de Hongrie ; & la Tranſilvanie s'en ſépara, en 1541 ; de ſorte qu'il n'eſt reſté à la Hongrie que la Hongrie proprement dite, avec la Croatie & l'Eſclavonie. Encore a-t-on vu dans les années 1679 & 1680, les Turcs ſi avancés au nord qu'ils aſſiégerent enſuite la capitale de l'empire. Le Wag & le Rab étoient alors les bornes des deux empires. Mais ces progrès reſſembloient à ceux de la mer, qui quelquefois s'enfle, & fort de ſon lit pour y rentrer peu après, comme nous verrons ci-deſſous.

La petite république de Ragufe eſt auſſi un démembrement de ce royaume, auquel elle appartenoit dans les tems floriſſans, dont nous avons parlé.

C'eſt à cette grande monarchie Hongroiſe qu'il faut rapporter les Notices ſuivantes. La premiere eſt une Notice eccléſiaſtique, qui regarde les évêchés ; l'autre concerne les comtés. Il y a en Hongrie deux archevêchés, ſavoir :

1. GRAN ou *Strigonie*. Son prélat eſt primat du royaume ; ſes ſuffragans ſont,

Aggria, *Agrienſis*,	Javarin, *Javarienſis*,
Cinq-Egliſes, *Quinque-Eccleſiæ*,	Waitzen, *Vacienſis*,
Vesprin, *Vesprimienſis*,	Neitra, *Nitrienſis*.

2. COLOCZA ; ſes ſuffragans ſont,

Bath, *Bathienſis*, uni à Colocza.	Bosna, *Bosnenſis*. Le ſiége a Jaycza,

Agram,

Agram ou Zagrab, *Zagrabienſis*,
Le grand Varadin, *Varadienſis*,
Chonad, *Chanadienſis*,
Sirmich, *Sirmienſis*,
Backow, *Bachovienſis* dans la Valachie.

Pour la Croatie & la Dalmatie eſt l'archevêque de ZARA, *Jadrienſis*; ſes ſuffragans ſont,

Ozero, *Anſarenſis* ou *Abſarenſis*,
Veglia, *Veglienſis*,
Arbe, *Arbenſis*.

L'archevêque de SPALATRO, *Spalatenſis*, a pour ſuffragans,

Trau, *Tagurienſis*,
Scardone, *Scardonienſis*,
Tine, *Tininienſis*,
Nova, *Novenſis*,
Sebenico, *Sibinicenſis*,
Temne, *Temnenſis*,
Segna, *Segnienſis*,
Almiſſa, *Almiſſienſis*,
Modruz, *Modruſienſis*,
Macarasca, *Macarienſis*,
Leſina, *Pharenſis*.

L'archevêque de RAGUSE, *Raguſinus*, a pour ſuffragans,

Stagno, *Stagnenſis*,
Caſtronovo, *Roſonenſis*,
Tribigno, *Tribunicenſis*,
Cattaro, *Catharienſis*,
Labrazzo, *Bacenſis*,
Budua, *Biduanenſis*.

Cette Notice qui ſe trouve à la tête de l'Hiſtoire de Hongrie d'Iſthuanffi, eſt très-différente de celles qui ſe liſent dans les Recueils ordinaires, & particuliérement de celle du P. Briet.

On y trouve auſſi la liſte ſuivante des comtés de Hongrie.

SIRMICH,
WALKO,
POSGA,
VEROCZE,
BARANYA,
BACH,
BODROG,
THOLNA,
ALBE ROYALE,
VESPRIN,
SOMOGY,
SZALA,
SARWAR ou CASTELFERRAT,
SOPRON,
MOSON,
JAVARIN,
COMORRE,
PILICZ,
PEST,
PRESBOURG ou POSON,
NITRIA,
BARS,
HONT,
NOVIGRAD,
ZOLL,
LIPTOW,
ARAVA,
THUROCZ,
SCEPUZ,
THORN,
WYVAR,
BORSOD,
GHEMER,
UNG,
BEREGSAZ,
UGOCZ,
MARMAROS,
SZATHMAR,
BIHOR,
KRASNNA,
BER,
BEKES,
ZARAND,
CHANAD,
TORONTAL,
THEMESWAR,
GRAN ou STRIGONIE,
ZEUREN,
ZEMPLIN,
TRINCHIN ou TRANCZIN,
SOLTH,
KIS-HEVES,
NAHI-HEVES,
SAROS,
CHONGRAD, ou CHONGRAD,
HARON,
MACZO,
ORBACZ,
KRASSO,
OROD ou ARAD,
KOVIN,
ZTEBERNIC.

} MITOYEN, SZOLNOC, } EXTERIEUR.

Outre ces ſoixante-quatre comtés en Hongrie, la même Notice en met trois en Esclavonie, ſavoir,

CREITZ, ZAGRAB ou AGRAM, & VARASDIN.

Et ſept autres dans la Tranſilvanie, ſavoir,

KOLOS,
DOBOKA,
ZOLNOC INTERIEUR,
THORDA,
KIKELLO,
ABBE JULIE, & HUNYADE.

La plûpart de ces comtés ſubſiſtent; mais on y en a ajoûté encore quelques autres, comme on verra dans les chapitres ſuivans.

La couronne de Hongrie a été long-tems élective; mais la maiſon d'Autriche en ayant chaſſé les Turcs, l'a rendue héréditaire; il fut déclaré tel, en 687, dans les états aſſemblés à Presbourg; & toute la nation renouvella elle-même cette déclaration en 1723.

La Hongrie eſt diviſée en quatre parties principales, ſavoir,

LA HAUTE HONGRIE, L'ESCLAVONIE,
LA BASSE HONGRIE, LA TRANSILVANIE.

On pourroit y ajoûter la CROATIE.

III. LA HAUTE HONGRIE, eſt la plus grande, & répond au pays des anciens Jazyges Metanaſtæ, avec une partie de la Dacie. Elle eſt bornée au nord-oueſt par la Moravie, & au nord & au nord-eſt par la Pologne, dont elle eſt ſéparée par une longue chaîne de montagnes; à l'orient, par la Pokutie & la Tranſilvanie; au midi & au couchant, par le Danube. On la diviſe en trente-quatre comtés, dont voici les noms.

Comtés de la haute Hongrie,

I. POSON ou PRESBOURG,
II. TRANCZIN ou TRANSCHIN,
III. ARVA ou ARAVA,
IV. TUROCZ,
V. NEYTRA ou NITRIA,
VI. BARS,
VII. NOVIGRAD,
VIII. SAG,
IX. SOL ou NEWSOLL,
X. GHEMER ou GOEMER,
XI. LIPTOW,
XII. CZEPUZ ou SCEPUZ,
XIII. SAROS,
XIV. GWINAR,
XV. TORNA,
XVI. BORSOD,
XVII. HEWEZ,
XVIII. PEST,
XIX. BATH,
XX. ZOLNOCK,
XXI. CHEGE,
XXII. ZEMPLIN,
XXIII. ABANVIVAR,
XXIV. UNGWAR,
XXV. BEREG-SAZ,
XXVI. MAROMAROS,
XXVII. UGOGH ou UGOCZ,
XXVIII. ZAHTMAR,
XXIX. KALO,
XXX. THURTUR,
XXXI. CZONGRAD,
XXXII. CHONAD,
XXXIII. TEMESWAR,
XXXIV. BODROG.

Ces trente-quatre comtés ſont de la Hongrie, ſituée au nord & à l'orient du Danube; car il y a deux manieres de diſtinguer la *haute Hongrie* de la *baſſe*. Les uns mettent dans la *haute* tout ce qui eſt au-delà de ce fleuve, pour parler comme les anciens, qui entendoient ce mot *au-delà* par rapport à Rome & à l'Illyrie; ainſi, à la prendre de cette façon, on pourroit l'appeller, comme quelques-uns ont fait, *Trans-Danubiana Hungaria*; & la *baſſe Hongrie* contient en ce cas tout ce qui eſt au midi ou au couchant de ce fleuve, & peut être nommée par la même raiſon *Cis-Danubiana Hungaria*. Et alors la *baſſe Hongrie* eſt bornée au nord & à l'orient par le Danube; au couchant, par l'Autriche & par la Stirie, & au midi par l'Eſclavonie. Il y a quatorze comtés.

I. BARAN,
II. TOLNA,
III. SIGETH,
IV. SIMIG,
V. PILICZ,
VI. ALBE ROYALE,
VII. VESPRIN,
VIII. GRAN ou STRIGONIE,
IX. JAVARIN ou RAAB,
X. KOMORE,
XI. MOSON,
XII. SOPRON ou OEDENBOURG,
XIII. SARWAR,
XIV. SALAWAR.

L'ESCLAVONIE dont nous parlons plus amplement en ſon rang alphabétique, comprend ſept autres comtés qui ſont,

I. VARASDIN,
II. SAGO,
III. CREITZ,
IV. VEROCZ,
V. ZAGRAB,
VI. POSSEGA,
VII. VALPO.

A quoi il faut ajoûter le duché de *Sirmich*.

Nous venons de remarquer qu'il y a deux manieres de partager la Hongrie en haute & en baſſe, en prenant l'une d'un côté du Danube, & l'autre de l'autre. De l'Iſle, dans ſa Carte de Hongrie, publiée en 1717, prend pour la haute Hongrie la partie ſeptentrionale, & pour la baſſe Hongrie la partie méridionale, de quelque côté du fleuve qu'elle ſoit placée; & c'eſt une différence qu'il étoit bon de marquer ici. Mais il ne ſemble pas avoir défini ſur ſa Carte les bornes qui ſéparent la haute Hongrie de la baſſe.

La Hongrie ſe divile en *Hongrie Chrétienne* & en *Hongrie Turque :* nous n'aurions jamais fait, ſi nous voulions copier les diverſes bornes qui les ont ſéparées en divers tems. Il y a eu des changemens ſi fréquens & ſi imprévus, que les frontieres ont ſouvent été reculées & rapprochées de part & d'autre, en très-peu de mois; mais pour connoître celle de l'état préſent, il ſuffit de rapporter le réglement qui a été fait à ce ſujet, à la paix de Paſſarowitz.

» *Article* I. Les deux empires ſeront bornés comme » ci-devant par les montagnes du côté de la Moldavie & de la Walaquie, aux frontieres de Pologne » & de Tranſilvanie; de ſorte qu'on ne changera rien » à cet égard aux anciennes limites. La partie de la » Walaquie, ſituée en-deçà de l'Alaut avec les lieux & » la forteresſe de Temeswar demeurera à l'empereur; » de ſorte que la vive orientale de l'Alaut appartienne » à l'empire Ottoman, & l'occidentale à l'empire Ro» main. L'Alaut ſervira de borne aux deux empires, de» puis l'endroit où il ſort de Tranſilvanie jusqu'à ſon » embouchure dans le Danube; enſuite les bornes ſe» ront le Danube même jusqu'à Orſova, vis-à-vis de » l'embouchure du *Timoch*, dans le Danube.

» *Article* II. A dix lieues au-deſſus de l'embouchure du *Timoch* ſeront continuées les limites; de maniere » qu'*Isperleckbanea* avec ſon ancien territoire ſera à la » Porte, & *Reſſova* à l'empereur. De-là en tirant entre les montagnes vers *Parakin*, de ſorte que *Parakin* ſoit à l'empereur & *Rasna* aux Turcs, & paſſant » à diſtance raiſonnable entre les deux, on avancera » vers *Iſtolatz;* & y paſſant la petite Morawe, le long » de la rive citérieure, on avancera jusqu'à *Schaback* » & *Bilana* par terre jusqu'à *Bedka;* de-là tournant » autour du territoire de *Zokol* on ira à *Bellina* ſitué » ſur le Drin; de ſorte que *Belgrade*, & ſon territoire » *Parakin*, *Iſtolatz*, *Schaback*, *Bodka* & *Bellina* avec » leurs anciens territoires ſeront à l'empereur; *Zokol* » & *Rasna* avec leurs anciens territoires demeureront » aux Ottomans. Le *Timock* ſera commun & la navigation libre aux deux nations.

» *Article* III. Tout le cours de la *Save*, depuis le » Drin jusqu'à l'*Unna*, avec les places, ſoit ouvertes, » ſoit fermées, ſur l'une & l'autre rive, avec leurs an» ciens territoires, appartient à l'empereur.

» *Article* IV. Depuis le confluent de l'*Unna* & de » la *Save* jusqu'au territoire du *Vieux Novi* qui eſt aux » Turcs, *Jaſſenowitz* & *Dobize* ſur la rive orientale de » cette riviere appartiendront à l'empereur avec leurs an» ciens domaines.

» *Article* V. On lui rend auſſi les territoires du *Nou» veau Novi*, ſur la rive occidentale de l'Unna, du côté » de la Croatie.

» *Article* VI. Quant aux lieux de la *Croatie* ſitués à » quelque diſtance de la *Save*, ils demeureront poſſédés » de part & d'autre, comme ils l'étoient auparavant.

Par ce traité l'empereur a recouvré une partie de la Tranſilvanie, de la Walaquie, de la Bulgarie, de la Servie, de la Bosnie & de la Croatie.

Il y a auſſi la *Hongrie Polonoiſe;* on appelle ainſi une contrée du comté de Scepus dans la haute Hongrie. Elle conſiſte en une douzaine de bourgs & villages enfermés dans les monts Crapack, & qui appartiennent à la couronne de Pologne.

La Hongrie eſt arroſée par un très-grand nombre de rivieres, dont les principales ſont le DANUBE, la SAVE, la DRAVE, la TEISSE, le MAROS, le RAAB, le WAAG, le GRAAN, la ZARWISE: elles ſont toutes très-poiſſonneuſes; mais leurs eaux ſont très-mal-ſaines, excepté celles du Danube. L'air n'y eſt pas fort ſalubre; mais la terre y eſt très-fertile en grains, en vins, en fruits & en pâturages. Les vins y ſont forts & délicieux; la Hongrie en fournit l'Autriche & la Pologne; celui de *Tokai* eſt exquis. Les pâturages y nourriſſent une très-grande quantité de bœufs & de chevaux. On fournit beaucoup de bœufs à l'Autriche. Le gros gibier & le menu y ſont ſi communs, que pour empêcher le dégât qu'ils feroient dans les campagnes, on laiſſe la chaſſe libre à tout le monde; & les payſans vivent ſouvent de viandes de cerf & de ſanglier. Il y a pluſieurs fontaines d'eaux minérales dont on a fait des bains à pluſieurs endroits. Je parle des mines ci-après.

Les Hongrois ſont guerriers; mais on les accuſe d'être cruels, ſuperbes, vindicatifs, & peu unis entre eux. Les gentilshommes y ſont magnifiques, & tous aiment paſſionnément les chevaux, la chaſſe & la bonne chere. Les Hongrois n'aiment pas les Allemans: la nobleſſe y eſt pourtant attachée en apparence à la maiſon d'Autriche, pour ſe garantir de l'oppreſſion des Turcs, qui conſiderent autant un payſan qu'un gentilhomme. La plus grande force du pays conſiſte en cavalerie légere. Les cavaliers y ſont appellés *huſſars*, & les gens de pied *heiduques*.

Les Hongrois ſont d'aſſez belle taille: la langue Hongroiſe eſt une dialecte de l'Eſclavonne, & par conſéquent elle a quelque rapport avec les langues de Bohême, de Pologne, & de Ruſſie. La domination impériale a rendu la langue Allemande néceſſaire aux Hongrois. Preſque toutes les villes de Hongrie ont deux noms, l'un Hongrois, l'autre Allemand: ainſi *Poſone* & *Presbourg*, *Sopron* & *Œdenbourg*, *Ofen* & *Bude*, & quantité d'autres, ne ſont que des ſynonimes. C'eſt de-là que pluſieurs ont mis dans des cartes géographiques deux villes pour une ſeule. La langue latine eſt très-familiere aux Hongrois. Il y a même des gens qui prétendent, ſans beaucoup de fondement, que de tous les peuples de l'Europe, il n'y en a point qui prononcent la langue latine d'une maniere ſi approchante de l'ancienne prononciation Romaine, que les Hongrois. La religion Catholique n'y eſt pas ſi généralement profeſſée, qu'il n'y ait un grand nombre de Proteſtans de diverſes ſectes: ils y ſont non-ſeulement tolérés, mais protegés par l'empereur qui leur fait droit, lorsqu'ils ſe plaignent des eccléſiaſtiques zélés qui les oppriment.

Je finirai cet article par une liſte alphabétique des principales mines de Hongrie, dreſſée par un ſavant qui les avoit parcourues avec beaucoup de curioſité.

Mines de Hongrie.

ALT-ZOL, lieu éloigné de deux milles de Newzol, ſur la gauche du grand fleuve; elle n'a, à la vérité, aucune mine; mais on y trouve des grains d'or qui s'engagent dans les racines du bled. Il y a eu autrefois dans le pays des mines d'or, d'argent, de cuivre & d'argent vif.

AMGESBHEID; ce lieu éloigné d'un demi-mille de Newzol, a une mine qui appartient à un particulier, qui n'a pas le moyen de la faire valoir.

ANDRASCHOW: ce lieu auſſi éloigné d'un demi-mille de Newzol, a une mine de cuivre jaune; elle eſt particuliere & appartient à Waldbourg.

BOINIK produiſoit autrefois du fer; maintenant on n'y trouve qu'une terre rouge figillée, qui eſt la mere du fer.

BOTZAR à des mines d'or.

BRESNIZÇ eſt éloigné de deux milles de Newzol, & a de mines de fer qui appartiennent à l'empereur.

BUDE; une tradition conſtante porte qu'il y a eu dans les montagnes voiſines, de cette ville, des mines d'or.

DOBSCH, à deux milles de Rofenaw, & à quinze de Newzol, produit du vermillon: ce lieu appartient à Waldbourg.

FECKETIBAN ou SCHWARTZBERG, dans le comté de Sathmar, a des mines d'argent, parmi lequel il y a un peu d'or mêlé. On ne trouve guères que trois grains d'or dans une demi-livre d'argent.

FELSCHEBAN ou OBERBERG, dans le même comté de Sathmar, a une mine fort abondante d'or, d'argent & de plomb. C'eſt un marchand de ce lieu, nommé *Michel Fony*, qui la poſſéde. Dans une demi-livre d'argent, on trouve jusqu'à quatre à cinq dragmes d'or.

GRAN. Voyez ci-après STRIGONIE.

HELLIAR; on trouve dans ſes montagnes, que l'on appelle *Altgebuirg*, quelque peu d'argent mêlé avec du

cuivre. Ce lieu appartient à des particuliers de Waldbourg. C'eſt en cet endroit qu'il y a une eau qui pétrifie.

JEROB; cette mine eſt abandonnée.

JESENACH; en ce lieu l'on tire de la terre cette matiere ſoufrée que les Allemands nomment *rieg*, & que l'on transporte à Schemniz après qu'on en a tiré l'argent par la fonte.

LIBETHEN, mines à deux milles de Newzol abondantes en cuivre jaune. Elles ſont au nombre de trois; la premiere eſt poſſédée en commun par les villes de Libethen & de Newzol; la ſeconde appartient à un gentilhomme nommé *Rethen*; la troiſiéme, appellée *Oberberg*, appartient à la ville de *Waldbourg* & à celle de *Grondel*.

LIBSK a dans ſes montagnes des mines d'or & d'argent.

LUPSCENS, que l'on nomme auſſi *Lupscher Sciffen*, à deux milles de Newzol, eſt une mine d'airain qui n'eſt encore pas ouverte; elle appartient en propriété à Michel Sturian.

LUPZOW, autrement *Roſenberg*, fournit de l'antimoine.

MEDZIBROD, à deux milles de Newzol, eſt une mine d'or, qui n'eſt pas non plus encore ouverte: elle appartient à Maximilien-Conrad Ruprecht.

NECBAN, ou *Newberg*, dans le comte de Zathmar, à deux milles de la Tranſilvanie, eſt une mine d'argent, avec le quel il y a de l'or mêlé: on trouve dans une demi-livre d'argent quatre ou cinq dragmes d'or. On bat monoie dans ce même lieu.

OBERBERG. Voyez FELSCHEBAN.

OFFEN. Voyez BUDE.

REDERICH eſt une mine dont le fer eſt propre pour la fonte; il y a, dans ce lieu, de la marcaſſite, que l'on appelle *rieg*.

RICHTERGRUND; on n'y trouve que du cuivre, encore n'eſt-il pas du meilleur; il eſt éloigné de Newzol environ un mille. C'eſt une mine particuliere qui appartient à la ville de Waldbourg.

RONITSCH, eſt une mine de fer à l'empereur: elle eſt éloignée de quatre milles de Newzol.

ROSNAVO, du côté d'*Erlam* ou *Agria*, à quinze milles de Newzol, produit l'or le plus pur qui ſoit en ces quartiers-là; mais les différents qui ſont entre les magiſtrats & les bourgeois de Waldbourg pour la poſſeſſion de cette mine, empêchent que l'on n'y travaille.

ROSENBERG. Voyez LUPKOW.

SANDBERG, mines abondantes en cuivre, diſtantes tout au plus d'un mille de Newzol, appartiennent aux habitans de cette ville. Le métal que l'on tire eſt en partie noirâtre, en partie jaune, & en partie verd. La couleur noire marque qu'il y a de l'argent mêlé; les autres ſont des ſignes de l'airain.

SCEPUZIE a dans ſes montagnes une mine de plomb, mêlée d'antimoine.

SCHALCKENDORF, du côté de ce lieu, à un demi-mille de Newzol, il y a une mine d'argent qui appartient à l'empereur; mais elle eſt peu abondante, & on n'y travaille peut-être point par cette raiſon.

SCHERTZENSTEINEN, mine d'or, à un demi-mille de Newzol: c'eſt un domaine particulier d'un bourgeois de Waldbourg; & on n'y travaille pas encore.

SCHMOELNIZ, eſt une mine de cuivre, à laquelle on travaille beaucoup; ſon eau vitriolique après avoir rongé le fer, qu'on y met, prend la forme de l'airain. En quoi elle eſt ſemblable à celle de *Schemniz*, qualité qu'avoit auſſi autrefois celle de *Libeth*.

SENNIZEN, mine tout au plus éloignée d'un mille de Newzol; elle produit à l'empereur un cuivre jaune & doux.

STRIGONIE ou GRAN: ſes mines d'or ſont éloignées de trois milles; on les avoit abandonnées ci-devant par la crainte des Turcs; mais l'empereur y a envoyé des gens pour les reconnoître, & en reprendre le travail; & ils ont réuſſi.

TEICHOLTZ, à trois milles de Newzol, a des pierres d'aimant.

Vers TEIOBA à un mille de Newzol, ſur le chemin de Kremnitz; auprès d'une fontaine, on a découvert quelques veines de vif-argent, qui ont été négligées juſqu'ici. Tout auprès il y a dans la terre un ſoufre rouge.

TOKAI, montagnes fertiles en or; les branches des vignes de ce pays, & les pampres mêmes contiennent ſouvent de petites pailles d'or; mais le profit certain que l'on trouve dans le vin de Tokai, qui eſt plus précieux que l'or, fait que l'on néglige l'eſpérance incertaine du gain que l'on pourroit faire en ouvrant ces mines.

WEISCHOW, lieu diſtant de quatre milles de Newzol, produit un excellent antimoine qui croît entre quelques veines d'or, qui, par leur petiteſſe, produiſent peu de profit. On a, en quelque ſorte, abandonné cette mine, à cauſe des voleurs qui rodent dans les bois des environs; elle appartient à Michel Sturian, homme de conſidération.

Enfin, on peut dire, que non-ſeulement les montagnes de la Hongrie produiſent de l'or, mais encore que les fleuves, les rivieres, les ruiſſeaux, & les fontaines en portent; le Danube en eſt une preuve ſenſible: car on voit que les eaux y entraînent des montagnes une partie de leurs tréſors.

HONNEAU. Voyez HONEAU.

1. HONNECOURT, *Hunnicuria*, *Hunnonis curia*; abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de S. Benoît, aux confins de l'Artois, & du Cambreſis, ſur l'Escaut; à quatre lieues de Cambrai, au midi, & à une du Catelet. Elle fut fondée vers l'an 660, par Amalfride, ou Amalbert, puiſſant ſeigneur en Cambreſis, & en Normandie, ſelon Balderic, Iperius & Malbranck. S. Aubert, évêque de Cambrai, & ſon ſucceſſeur Vindician, favoriſerent beaucoup ſes deſſeins, & y établirent des religieuſes de l'ordre de S. Benoît, auſquelles ils donnerent pour abeſſe S. Auſtraberthe, deſcendue de Wagon, comte de Ponthieu & de Hesdin. Auriane, ou Aure, fille unique d'Amalbert, ayant embraſſé l'état monaſtique, ſuccéda à Auſtraberthe. Iperius rapporte qu'après la mort d'Amalbert, & de Chilbertine ſa femme, & d'Aurianne ſa fille, les abbés de S. Bertin, attriſtés des diſſolutions des religieuſes de ce lieu, y établirent en leur place des moines de leur ordre, & les aſſujettirent à leur obéiſſance. Du tems de Charlemagne, cette abbaye ſe trouva preſque ſans moines & ſans biens. Les châtelains de Cambrai s'appliquerent au rétabliſſement de ce monaſtere, & particuliérement Eudes, vers l'an 911, quoique Balderic ſemble donner à entendre que ce monaſtere fut changé depuis en un collége de chanoines, quand il dit: *Monaſterium S. Petri in villa* HUNNULCURT, *olim religione florens, & opibus, poſtquam viris militaribus beneficiatum eſt, ad paucos canonicos derivatum.* Si ce n'eſt que cet auteur entende *monachos* ſous le nom de *canonicos* (il y a apparence que *canonici* veut dire ici des reguliers qui vivoient ſelon les canons.) Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que les ſeigneurs de Crevecœur ſont regardés comme les principaux fondateurs de cette abbaye, qui, ſans les guerres, dont les frontieres ſont le théatre, & ſans la nonchalance de ſes adminiſtrateurs, & la violence de ſes avoués, & des ſeigneurs voiſins, ſeroit aujourd'hui une des plus opulentes du pays. Gelic rapporte que ſous le regne du roi Philippe de Valois, on trouva, ſous un marbre du vieux cloître de cette abbaye, une caſaque d'armes garnie de tables ou lames d'or, & de pierres précieuſes, une croix émaillée à l'antique, un heaume d'or & d'argent, avec une tablette d'or à la tête du cadavre, qui portoit ces mots: ODO KAST. KAMBR. H. A. REST. que l'on a rendue ainſi; *Odon, Caſtellanus Cameracenſis* (autrefois *Cambracenſis*) *hujus Abbatiæ reſtaurator.* * Le *Carpentier*, Hiſt. de Cambrai & du Cambreſis, *part.* 2, *c.* 11.

2. HONNECOURT, bourg de France, en Picardie, au diocèſe de Noyon, auprès de l'abbaye de Honnecourt. Il y a environ 540 feux.

HONOLSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Treves, à une lieue & demie de Weldentz. Elle a un château, & c'eſt le chef-lieu d'un bailliage de l'électorat de Treves. * *Baudrand*, édit. 1705.

HONORATIANUM, lieu d'Italie; Antonin en fait mention dans ſon Itineraire, & le met à XVIII. M. P. de Venuſe.

HONORIADE, *Honorias*, contrée de l'Aſie

mineure. Elle fit long-tems partie de la Bithynie, & n'étoit pas une province particuliere avant l'empire d'Honorius, successeur du grand Théodose; mais dans la suite elle devint la onziéme partie du royaume de Pont que les Romains avoient réduit en province. Le P. Charles de S. Paul se trompe dans sa *Geographie sacrée*, lorsqu'il dit que l'empereur Théodose divisa le Pont en huit régions qu'il mit sous la jurisdiction d'un président, & cite Etienne de Byzance, comme si cet auteur eût dit que l'Honoriade en étoit une. Etienne ne l'a pas dit. L'Honoriade ne prit ce nom, que sous Honorius, successeur de Theodose, & le Pont avoit déja dix parties, lorsque l'Honoriade y fut ajoutée : elle n'étoit que l'onziéme. Les Notices ecclésiastiques de Leon le Sage & de Hieroclès, nous ont conservé l'étendue de cette province, en nommant distinctement les villes qui en étoient.

Il y avoit fix villes, savoir,

Claudiopolis,	Tios,
Heraclée du Pont,	Cratées,
Prusiade,	Adrianople.

C'est la trente-deuxiéme province de l'empire d'Orient, selon Hieroclès. Il en est parlé dans les Novelles & dans les Conciles.

HONOSCA, ville maritime de l'Espagne Tarragonoise, entre l'Ebre & Carthagene, selon Tite-Live, *l.* 22. On soupçonne que c'est présentement *Villa-Joyosa*, bourgade au royaume de Valence, dans le golfe d'Alicante. Je ne fais sur quoi Corneille se fonde, pour dire que les Géographes en sont persuadés. Ortelius ne le dit qu'avec un *peut-être*; & Baudrand, qui vrai semblablement est le seul géographe que Corneille ait consulté sur cette ville, répete le *peut-être*, & dit que ce n'est qu'une conjecture & une opinion d'Ortelius. *Fortè... ut credit Ortelius ex conjecturâ.*

HONSCOTTE, ville des Pays-bas, dans la Flandre Flamingante, au diocèse d'Ipres. Elle appartient à la France, depuis l'an 1667.

HONSFELD, seigneurie des Pays-bas, dans le Luxembourg, à deux lieues & demie de Vianden, & à une demie de Clervaux. * *Dict. géogr. des Pays-bas.*

HONSLAERDYCK, ou HONSELAERDICK, belle maison de campagne, dans la Hollande, proche de Naeldwyck, à deux lieues de Delft & de la Haye. Elle appartenoit à Guillaume III, roi de la grande Bretagne. * *Dict. géog. des Pays-bas.*

1. HONT (LE) ou le HONDT; l'abbé de Longuerue écrit LE HONTE, ce qui est une faute; bras de mer qui s'est introduit dans les terres entre la Flandre & la Zélande par l'embouchure occidentale de l'Escaut. On prétend que ce n'étoit autrefois qu'un canal que l'empereur Otton II fit creuser, en 980, pour la commodité du commerce entre la Flandre & le Beveland; & cela demeura en cet état jusqu'en l'année 1377, qu'il survint une fort grande inondation, laquelle submergea plusieurs villages en cet endroit, & forma ce bras de mer, tel qu'on le voit aujourd'hui. Voyez au mot ESCAUT. * *Baudrand*, édit. 1705.

2. HONT, (LE COMTÉ DE) contrée de la haute Hongrie, entre les comtés de Borsod au nord, de Zemblyn à l'orient, de Zabolcz au sud-est, de Hewecz au sud-ouest, & de Novigrad au couchant. Il y a beaucoup de rivieres qui l'arrosent; il n'y a que des bourgs & villages. Celui dont il prend le nom, est au nord-est du comté & au nord-ouest de Tokai. * *De l'Isle*, Carte de la Hongrie 1717.

HONT-BOSCH; ('T) on nomme ainsi en Hollande une forte digue qu'on a élevée dans la Nord-Hollande, pour arrêter la mer du nord, proche du Zybe. * *Dict. géogr. des Pays-bas.*

HONTON, ville d'Angleterre, en Devonshire, aux confins de Dorsetshire, à quatre lieues d'Exceter, du côté de l'orient. On y tient marché public, & cette ville envoie ses deputés au Parlement. L'Etat present de la grande Bretagne, *t.* 1, *p.* 55, nomme ce lieu HONITON. * *Baudrand*, éd. de 1705.

HOOGSTRATE, gros bourg ou petite ville des Pays-bas, dans le Brabant, à six lieues d'Anvers, & à trois de Breda, avec titre de Comté. Ce lieu n'a point de murailles; & à un quart de lieue de-là, est un château remarquable sur la riviere de Merk, qui de-là passe à Breda, & se jette dans la Meuse. Le comté de Hoogstrate comprend 17 ou 18 villages. * *Le P. Bouffingaut*, Voyage des Pays-bas.

HOORN. Voyez HORN. 1.

HOPING, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Hoeicheu, quatriéme métropole de la province. Elle est de 2 d. 50′ plus occidentale que Pekin, par les 23 d. 59′ de latitude. * *Atlas Sinenfis.*

HOPLIAS, & HOPLITES, riviere de Gréce, dans la Béotie. Dacier, (*Hommes illuftres*, t. 4, p. 278, *Vie de Lyfandre*,) dit OPLITE sans aspiration. Voici comment il rend le passage, où Plutarque parle de cette riviere. Pendant que l'armée étoit campée en cet endroit, on rapporte qu'un Phocien racontant cette bataille à un autre qui ne s'y étoit pas trouvé, lui dit *que les ennemis les avoient chargés, lorsque Lyfandre avoit déja passé l'Oplite.* Comme il en étoit fort étonné, il y eut un Spartiate, ami de Lysandre, qui l'ayant entendu, lui demanda quel étoit cet *Oplite*; car il ne connoissoit point ce nom. Le Phocien lui répondit: *c'est l'endroit où les ennemis ont renversé & tué sur la place nos gens les plus avancés; car le ruisseau qui passe près des murailles de la ville, est appellé Oplite.* Ce que le Spartiate ayant entendu, il fondit en larmes, & s'écria: *Qu'il est difficile à l'homme d'éviter sa déstinée!* car autrefois il avoit été rendu à Lysandre un oracle qui portoit en propres termes: *Je t'ordonne d'éviter sur-tout le bruyant Oplite & le fils de la terre, le dragon rusé qui vient frauduleusement assaillir par derriere.* D'autres disent que l'Oplite n'est pas ce ruisseau qui passe près d'Haliarte, mais que c'est un torrent qui va vers Cheronée, & qui se jette dans le fleuve Phliarus, près de la ville. On l'appelloit autrefois *Oplias*, & aujourd'hui on le nomme *Ilomantus*. Or celui qui tua Lysandre, étoit un officier d'Haliarte qui s'appelloit *Neochorus* & qui portoit sur son bouclier un dragon, & c'est ce qu'il semble que l'oracle vouloit faire entendre. Ce passage de Plutarque est l'unique connoissance que nous avons de ce ruisseau & de ce torrent.

HOPLITES, tribu de l'Attique, dont Herodote, *l.* 5, & Pollux, *l.* 8, font mention.

HOQUIANG, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Tucho, huitieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 9 d. 45′, par les 26 d. 40′ de latitude. * *Atlas Sinenfis.*

HOR, montagne d'Asie, dans l'Arabie pétrée, aux confins de l'Idumée. C'est sur cette montagne qu'Aaron eut ordre du Seigneur de monter pour se réunir à ses peres. Il y mourut, & y fut enterré. * *D. Calmet*, Dict. *Deuteronom.* c. 32, v. 50. *Numer.* c. 20, v. 26; c. 27, v. 13.

HORACITÆ, Ὡρακῖται, ancien peuple de l'Illyrie, selon quelques éditions de Polybe. Il faut lire THORACITÆ * *Ortel. Thef.*

HORÆ, ville ancienne de la Calabre, selon Curopalate. * *Ortel.* Thef.

HORÆA, ville & port de la Carmanie, selon Arrien dans son Periple. C'est peut-être l'ORA de Ptolomée. * *Ortel.* Thef.

HORAS, lieu d'Italie, au pied des Alpes, sur le Pô, selon Cedrene & Curopalate. * *Ortel.* Thef.

HORATÆ, peuple des Indes, selon Pline; ils avoient une ville fort belle entourée de fossés & de marais. * *Ortel.* Thef.

HORBATII, ancien nom des habitans de la Croatie; les *Crabates*, selon Lazius. * *Ortel.* Thef.

HORBOURG, bourg de France, dans la haute Alsace, au diocèse de Basle, sur la riviere d'Ill, à environ une lieue de Colmar. On soupçonne que c'est un reste de l'ancienne *Argentaria*. Voyez ce mot. Le domaine utile de Horbourg appartient au duc de Wurtenberg.

HORDAHA, riviere de la Thuringe, selon Vignier, dans sa Bibliotheque historiale. Il cite Fortunat, comme ayant fourni ce nom. * *Ortel.* Thef.

HORDEONIUM ou HERDONIA. Voyez ERDONIA.

HORDONIENSES, peuple d'Italie, dans l'ancienne Pouille, selon Pline, ou plutôt selon Ortelius, qui y a trouvé, *l.* 3, c. 11. Il faut lire *Herdonienfes.*

1. HOREB, *Melani montes*, montagne d'Afie, dans

l'Arabie petrée, ſelon D. Calmet, *Dict.* ſi proche du mont Sinaï, qu'Horeb & Sinaï ne ſemblent être que deux côteaux d'une même montagne. Sinaï eſt à l'orient, & Horeb au couchant; enſorte qu'au lever du ſoleil, celle-ci eſt couverte de l'ombre de Sinaï. Horeb a deux ou trois belles ſources, & quantité d'arbres fruitiers ſur ſon ſommet, au lieu que Sinaï n'a point d'autre eau que celle des pluies. C'eſt à Horeb que Dieu apparut à Moyſe, dans le buiſſon ardent. (a) C'eſt au pied de la même montagne, que Moyſe frappa le rocher, & en tira de l'eau pour déſalterer le peuple. (b) Enfin c'eſt au même lieu qu'Elie ſe retira, pour éviter la perſécution de Jezabel. (c) Il eſt dit aſſez ſouvent dans l'Ecriture, que Dieu donna ſa loi aux Hébreux à Horeb (d), quoiqu'ailleurs il ſoit marqué expreſſément que ce fut à Sinaï, parce que, comme nous l'avons dit, Horeb & Sinaï ne faiſoient en quelque ſorte qu'une montagne. *(a) *Exod.* c. 3, v. 1, 3. (b) *Exod.* c. 17, v. 6. (c) *Reg.* l. 3, c. 19, v. 8. (d) *Eccleſiaſtic.* c. 2, v. 7. *Malach.* c. 4, v. 4.

2. HOREB, (la roche d') roche dont Moyſe fit ſortir de l'eau pour déſalterer les Iſraëlites. Voyez l'article précedent.

HOREM, ville de Paleſtine, dans la tribu de Nephthali, ſelon Joſué, *c.* 19, *v.* 38.

HORESTI, ancien peuple de l'iſle de la grande Bretagne. Tacite, *in Agricol.* en fait mention: on croit qu'ils occupoient le pays nommé aujourd'hui ESKEDAL, EUSDAL, & LIDDAL. C'eſt le ſentiment du P. Briet, *Parallel.* l. 2, partie 2, c. 2, p. 184, qui marque ATTERICH *Trimontium*, & le GOLFE DE SOLVAY, *Itunæ Æſtuarium*, pour les principaux lieux de ce peuple.

HORGEN, bailliage de Suiſſe, au canton de Zurich, dans la partie orientale du lac de Zurich; il eſt d'une fort grande étendue. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 27.

HORICI: on lit ce mot dans Etienne le Géographe, au mot Βίτυυποι. Ortelius remarque que c'eſt une faute pour NORICI.

HORIN, petite riviere de Pologne, dans la Volhinie. Elle prend ſa ſource au ſud-oueſt de Zaslaw qu'elle arroſe, d'où coulant vers le nord, elle paſſe à Ostrog, à Alexandrie, & après avoir reçû la riviere de Sluczk, elle va ſe perdre dans le Przypietz entre Davidow, & Horodak. *Cellarius Pol. Descript. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

HORISIUS, riviere d'Aſie dans la Myſie, quelque part vers la Troade, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 32. Il le nomme avant le Rhyndacus, qui eſt beaucoup plus connu.

HORISON, ou HORIZON. Ce mot vient du grec: il ſignifie *borneur*, parce qu'en effet il borne la vue. L'horiſon eſt un grand cercle qui nous environne & dont notre œil eſt le centre. Il ſépare la partie viſible du ciel, d'avec celle qui ne l'eſt pas.

Il eſt différent, ſelon les différents points de la terre où l'on ſe trouve. Il a pour pole deux points, l'un au-deſſus de notre tête; c'eſt le point *vertical*, que les Arabes appellent *zénith*, & l'autre directement oppoſé que l'on nomme dans la même langue *nadir*.

Il y a deux ſortes d'horiſons, l'un *rationel*, *intelligible*, ou *aſtronomique*; l'autre *viſuel*, ou *ſenſible*. Le dernier eſt celui qui borne notre vue, lorsque nous ſommes en plaine campagne, c'eſt-à-dire l'étendue que nous pouvons découvrir, de tous côtés ſur mer ou dans une plaine, lorsque la vue n'eſt bornée par rien.

L'horiſon rationel, ainſi appellé; parce qu'il ne peut être conçu que par l'entendement, eſt un grand cercle concentrique à la terre, c'eſt-à-dire qui a le même centre qu'elle & dont les deux poles répondent au *zénith*, & au *nadir* du lieu dont il eſt l'horiſon. Il partage la terre en deux parties égales, qu'on nomme *hemiſpheres*, dont l'un eſt appellé *ſupérieur & viſible*, l'autre *inférieur & inviſible*. Le ſupérieur eſt celui où nous ſommes; l'inférieur eſt celui où ſont nos Antipodes.

Quoique ces deux ſortes d'horizon, le *viſuel* ou l'*aſtronomique*, ſoient ſi différens à l'égard de la terre, ils ne le ſont pas conſidérablement à l'égard du ciel; car quoique l'on ne voye pas entierement la moitié du ciel, la différence eſt très-petite, eu égard à toute la vaſte étendue du ciel.

Comme ce cercle n'eſt appellé *horizon* qu'à l'égard du point de la terre qui lui tient lieu de centre, il s'enſuit qu'en prenant un autre point, l'horizon change auſſi, & qu'il y a autant d'horizons qu'il y a de points différens ſur le globe. Un voyageur n'a jamais le même horizon, dans la rigueur mathématique. S'il avance, par exemple, vers l'orient, il découvre de ce côté-là des parties du ciel qu'il ne voyoit pas auparavant; & il en perd autant de l'autre côté, parce qu'il ne peut jamais voir plus de la moitié du ciel.

L'horizon étant un cercle variable, on auroit dû, ce ſemble, le repréſenter ſur la ſphere & ſur les globes, par un cercle que l'on pût mouvoir en tous les ſens imaginables; cependant, pour plus de facilité, on le repréſente toujours par un cercle fixe. C'eſt un grand cercle de bois fort large, plat par deſſus, avec deux entailles qui ſervent à y faire entrer le méridien, qui eſt un grand cercle de cuivre. Ce cercle large eſt poſé ſur les colonnes qui ſoutiennent la ſphere ou le globe; & on y colle du papier, où ſont repréſentés trois cercles contigus & intérieurs l'un à l'autre. Le plus intérieur eſt diviſé en trois cent ſoixante degrés ou parties égales, avec les figures de douze ſignes du zodiaque; le ſecond, qui eſt celui du milieu, contient les douze mois avec leurs jours, les ſept lettres de l'alphabeth, qui marquent le nombre d'or, puis les principales fêtes. Il y a des globes ſur l'horizon deſquels il y a trois calendriers différens; le premier eſt celui de Jules Céſar, qui eſt l'ancien; le ſecond celui de Grégoire XIII, qui a tâché de remettre les équinoxes & les ſolſtices au même point qu'ils étoient au tems du concile de Nicée; le troiſiéme calendrier eſt celui de Scaliger, qui réduit les ſolſtices & les équinoxes aux mêmes points où ils étoient au tems de la naiſſance de Jeſus-Chriſt. Le troiſiéme cercle, ou le plus extérieur des trois, ſe diviſe en trente-deux parties égales pour le nombre des vents; diſtribution dont ſe ſervent les navigateurs qui partagent leur horizon en trente-deux vents.

L'uſage de l'horizon du globe, ou de la ſphere, eſt de repréſenter quel eſt l'horizon rationel de chaque partie de la terre. *L'horizon viſuel* & *l'horizon rationel* ſont toujours paralleles l'un à l'autre. Le *viſuel* eſt plus ou moins grand, ſelon l'élévation du lieu où l'on eſt. Ce que l'œil peut découvrir de la terre à la hauteur d'un homme de cinq pieds, quand il n'y a aucun empêchement, eſt d'environ deux lieues & demie communes, leſquelles déterminent le demi-diametre de l'horizon ſenſible à cette hauteur. Ce demi-diametre s'augmentera, ſi on monte ſur une tour. *L'horizon rationel* eſt toujours de la même grandeur, quoiqu'il change de place avec la perſonne dont il eſt l'horizon; mais à la diſtance de vingt ou vingt-cinq lieues, la différence n'eſt pas conſidérable à l'égard du ciel.

Les différens rapports de l'horizon avec la ſituation de la ſphere, lui font donner divers noms. On l'appelle *horizon droit*, quand il paſſe par les poles du monde, & coupe l'équateur à angles droits; *horizon oblique*, quand un des poles eſt autant élevé au-deſſus de l'horizon que l'autre eſt abbaiſſé au-deſſous; & *horizon parallele*, quand l'axe du monde, l'équateur & l'horizon ſont unis & ne font qu'un même cercle; & par cette raiſon, toutes les révolutions du mouvement diurne ſe font paralleles à l'horizon.

1. HORMA, ville de la Macedoine, au pays des Albotes, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13. Ce même peuple eſt nommé *Almopes*, dans quelques exemplaires.

2. HORMA. D. Calmet, *Dict. de la Bible*, dit *Hormæ* ou *Herma* ou *Harma*, *Arama*; il faudroit écrire *Chormæ* ou *Chermæ* de חרמה *anathème*; cette ville s'appelloit *Sephaat* avant que les Hébreux lui euſſent donné le nom d'*Horma*; qui ſignifie *anathème*, comme nous venons de dire. Voici ce qui donna lieu à cette dénomination. Le roi d'Arad (a), qui étoit Chananéen, & habitoit au midi de la terre promiſe, ayant attaqué les Hébreux, les mit en fuite, & prit ſur eux de riches dépouilles. Alors les Iſraëlites s'engagerent par vœu au Seigneur de dévouer à l'anathème & d'exterminer entiérement tout ce qui appartenoit au roi d'Arad; ce qui fit donner à cet endroit le nom d'*Horma* (b). Il y a aſſez d'apparence que ce vœu ne fut exécuté que depuis l'entrée de Joſué dans la terre promiſe. On trouve, parmi les rois qu'il vainquit, un roi d'Herma ou d'Horma (c), & un roi d'Ared ou Arad. Horma étoit dans la Paleſtine (d) & dans la tribu de Siméon. (a) *Judic.* c. 1, v. 17. (b) *Numer.* c. 21, v. 3. (c) *Joſué*, c. 12, v. 14. (d) *Joſué*, c. 15, v. 30.

HORMANUS. Voyez ORMANUS.

HORMENIUS. Voyez ORMENIUS.

HORMETIONI, peuple Barbare, au bord de la mer; ils avoient pour roi Asceltus, selon l'*Hiſtoire mêlée*, l. 16.

HORMIÆ. Voyez SELEUCIE.

HORMIÆ pour FORMIÆ.

HORMIÆ. Voyez HYRMINÆ.

HORMINIUS. Voyez HYPIA.

HORMIZA, village de l'Arabie. Joſeph en fait mention dans ſon Hiſtoire de la guerre des Juifs, *l.* 1, *c.* 14.

HORMUS, lieu de la Theſſalie, aſſez près d'Iolcos, ſelon Diodore, *l.* 4.

1. HORN ou HOORN ou HORNE, ville des Provinces-Unies, dans la Weſt-Friſe ou Hollande ſeptentrionale, dont elle eſt la capitale. Elle eſt ſituée au bord occidental du Zuider-Zée, a un aſſez bon port, à deux lieues d'Edam. Son nom, en Hollandois, ſignifie une *corne*, quelques-uns en ont cherché l'origine dans la reſſemblance de ſon ancien port avec une corne. D'autres la tirent de ce que le même mot ſignifie auſſi un *angle* ou un *coin*; & cette ville eſt ſituée dans un coin ou dans un enfoncement du Zuider-Zée, qui y forme un golfe entre Edam & Enckhuyſe. D'autres diſent que ce nom de *Horn* vient de ce qu'au lieu nommé *de Kuyl*, où l'on croit que la ville a commencé, il y avoit anciennement trois cabarets, dont le principal avoit une corne pour enſeigne. Quoi qu'il en ſoit, la ville commença, vers l'an 1300, à être bâtie: c'eſt du moins vers ce tems que l'on commença à y tranſporter de Danemarck des bœufs maigres, que l'on engraiſſe dans le pays; mais ce commerce ne devint floriſſant que l'an 1389. Vers l'an 1323, on bâtit de bois l'égliſe paroiſſiale, dédiée à S. Cyr; ſix ans après, elle fut brûlée par le tonnerre; & l'an 1369, on la rebâtit plus grande & plus belle, ſous l'invocation de S. Jean-Baptiſte & de S. Cyr. En 1341, l'ancien port ne ſuffiſant point pour le commerce de la ville, qui commençoit à y attirer de gros navires, on en forma un nouveau, en pouſſant une levée depuis la digue de la mer, juſqu'à l'entrée de l'ancien port, afin d'y retirer en ſûreté les navires qui ne pouvoient entrer dans la ville. Ce port s'appelle le *Vieux-Nouveau-Port*, *Oude-Nieuwe-Haven*, pour le diſtinguer d'un autre que l'on a fait depuis, lequel eſt très-vaſte, & conſiſte en une grande enceinte de piliers enfoncés dans l'eau, & liés enſemble, par des poutres horizontales, avec trois entrées & deux ſéparations. En 1356, Guillaume de Baviere, comte de Hollande, accorda aux habitans de Horn, pour récompenſe de leurs ſervices, divers priviléges, & ſur-tout ceux que Florent V avoit accordés, en 1288, aux habitans de Medenblick, y en ajoûtant quelques-uns qui regardent la réception des bourgeois. La même année, le comte Guillaume leur donna abolition de tout ce qui s'étoit paſſé durant les guerres qu'il avoit eues avec ſa mere. La ville eut des monaſteres d'aſſez bonne heure; on y en fonda deux, en 1385; ſavoir des Hieronymites & de ſainte Agnès, & un troiſiéme hors la ville pour les réguliers, en 1388; il s'accrut ſi bien avec le tems, qu'il fut compté entre les plus riches & les plus beaux des Pays-bas. On en fonda trois autres, en 1400, 1500 & 1600, ſavoir, ſainte Catherine, ſainte Cecile & ſainte Gertrude; & huit ans après, celui de ſainte Marie. Mais l'égliſe, qui portoit ce nom, ne fut commencée que l'an 1426. La ville de Horne prenoit toujours un nouvel éclat. Albert de Baviere, s'étant bien trouvé du ſervice qu'elle lui avoit rendu contre les Friſons, qui ſont à l'orient du Zuider-Zée, accorda à ſes habitans une exemption de péages aux douanes de Sparendam & de Heusden; Guillaume de Baviere ſoumit, en 1408, à la juriſdiction du magiſtrat de Horne quelques villages qui étoient auparavant ſous celle du baillif de Medenblick. Ces villages ſont *Berkhout*, *de Gooren*, *Avenhorn*, *Myſen*, *Oudendyk*, *de Beets*, *Groſthuyſen* & *Scharwoude*, outre quelques hameaux. On conſerve encore les lettres qui contiennent cette attribution. **Mémoires communiqués.*

L'accroiſſement d'Amſterdam a beaucoup nui à la ville de Horn: Elle a attiré le principal commerce; les occaſions de s'y enrichir étant plus fréquentes qu'ailleurs, les autres villes ont perdu beaucoup de négocians qui leur ont préféré le ſéjour & la bourgeoiſie d'Amſterdam. Horne ne laiſſe pas d'être conſidérable par pluſieurs avantages qui lui ſont attachés. 1. C'eſt une des ſix chambres de la compagnie Hollandoiſe des Indes orientales, elle a le cinquiéme rang, & elle poſſede environ un vingt-cinquiéme du fond total de la compagnie. Elle eſt compoſée de ſept directeurs, dont ſix ſont de la ville, & un eſt d'Alckmaar. 2. C'eſt à Horn que réſide la chambre de Nord-Hollande, de la compagnie Hollandoiſe des Indes occidentales; cette chambre a ſix directeurs & autres officiers. 3. Elle prend beaucoup de part à la pêche de la baleine. 4. C'eſt l'abord des bœufs que l'on amene de Danemarck & de Holſtein. 5. Un des cinq colléges de l'amirauté eſt alternativement à Horn & à Enckuyſen.

La ville de Horne a cinq portes, ſavoir la porte occidentale, *Weſter-Poort*; la porte de l'eau, *Water-Poörte*; la porte orientale, *Hoſter-Poort*; la porte aux vaches, *Roe-Poort*; & la porte du nord, *Noorder-Poort*.

Les monaſteres, comme dans toutes les autres villes de Hollande, y ont changé de deſtination. Celui de ſainte Agnès eſt préſentement *la Cour du Prince*, 't Princen-Hoff; celui de ſainte Gertrude eſt le Lombard ou la banque des emprunts, celui de ſainte Catherine eſt la monnoie, celui de ſainte Marie, eſt la maiſon des orphelins, celui de ſainte Cecile, eſt l'école latine.

Horne a produit pluſieurs hommes célébres dans la république des lettres; entr'autres, *Jacques de Horne*, qui s'appella *Jacobus Ceratinus*, en traduiſant ſon nom en grec, à la maniere des ſavans de ce tems. Il étoit profeſſeur en langue grecque, dans l'univerſité de Louvain, où il mourut en 1530. On a de lui un Dictionnaire grec. *Pierre Junius*, pere d'Hadrien Junius, avoit commencé une hiſtoire de Horne, ſa patrie. Le fils mourut à Middelbourg, en 1575. Jacques Dunius mort vers l'an 1566, & Pierre Hogerbat, docteur en médecine de l'univerſité de Padoue, ont fait des poëſies qui ſont imprimées. Théodore Velius a fait une Chronique de Horne. Mais, ce qui intéreſſe davantage la géographie, Horne eſt la patrie de Guillaume Schouten, qui pouſſant au-delà du détroit de Magellan, trouva le paſſage, qu'on a nommé le *détroit de le Maire*, en 1616.

Corneille fait deux articles de cette ville, ſavoir, HOORN, *ville de la Hollande*, *dans la Weſt-Friſe*, ſur les mémoires du pere Bouſſingaut; & HORN, *ville des Pays-bas*, *en Hollande*, article tiré du Dictionnaire de Maty. Il n'en falloit qu'un; c'eſt la même ville qui eſt dans les Pays-bas, & dans le comté de Hollande & dans le pays de Weſt-Friſe.

2. HORN. (L'ISLE DE) Il y a deux iſles de ce nom. Voyez au mot ISLE les articles *l'Iſle de Hoorn*.

3. HORN, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Autriche, vers les confins de la Moravie, ſur un ruiſſeau nommé *Teſſer* par les uns, & *Kamp* par les autres, à neuf milles de Vienne, & à quatre de Crembs. Elle a autrefois appartenu aux ſeigneurs de Puechheim, & les Proteſtans de la baſſe Autriche y ont ſouvent tenu leurs états. * *Zeyler*, Auſtr. Topogr. *p.* 22.

4. HORN, petite ville des Pays-bas, au pays de Liége entre le Brabant Hollandois & la Meuſe, à une lieue de cette riviere & de Ruremonde, & à ſix de Maſtricht. C'eſt le chef-lieu d'un comté de même nom. Baudrand n'en fait qu'un bourg.

5. LE COMTÉ DE HORN n'eſt pas compté entre les dix-ſept provinces des Pays-bas; néanmoins il en fait partie, étant des dépendances de Brabant, & ſujet aujourd'hui de la maiſon d'Autriche. Ce comté eſt borné, du côté du nord, par les marais de Peel, & par la terre de Keſſel, dépendante de Gueldres, & cédée au roi de Pruſſe & à la maiſon de Brandebourg, par la paix d'Utrecht. A l'orient, la Meuſe ſépare ce comté du territoire de Ruremonde, qui eſt de la Gueldre Autrichienne. Au midi il eſt borné par l'évêché de Liége; à l'occident il a le même évêché & la mairie de Bois-le-Duc. Il a ſept lieues de long, ſur cinq de large. Horn qui lui donne le nom, n'eſt qu'un petit bourg, peu éloigné de la Meuſe. On n'en trouve rien avant le commencement du treiziéme ſiécle. Alors Gerard de Limbourg, fils du duc Henri, étoit ſeigneur de Horn; & on le nommoit *Gerard de Horn*. Ce comté vint enſuite au pouvoir de Jean I du nom, duc de Brabant, qui le donna en partage & en fief à ſon fils puîné Guillaume, qui fut comte de Horn. La

postérité masculine de Guillaume finit en la personne de Jean, comte de Horn, qui vivoit sous Charles-Quint. Ce comte épousa Anne d'Egmond, mere de Philippe de Montmorenci, seigneur de Nivelle. Ce comte n'ayant point d'enfans, institua héritier Philippe, fils de sa femme. Ainsi le même Philippe fut comte de Horn & seigneur de Werth, & fit battre monnoie d'or & d'argent, marquée de son nom & de ses armes, comme seigneur libre de Werth ; & parce qu'Herman de Nieunart, comte de Meurs, prétendoit au comté de Horn, à cause de Jeanne de Horn, tante du dernier comte Jean de Horn, laquelle avoit été mariée à l'ayeul de Herman, Philippe de Montmorenci assoupit ce différend, en épousant Walburge de Nieunart, sœur du comte Herman.

Herman & Walburge avoient eu pour pere Guillaume seigneur de Werth, & par-là la seigneurie de Werth fut unie au comté de Horn. Quelques prérogatives qu'eût Philippe dans ce comté, il ne laissoit pas de reconnoître pour son souverain Philippe II ; & ce comté étoit si certainement alors sujet du roi d'Espagne, que le pape Paul IV en ôta la jurisdiction spirituelle à l'évêque de Liége, & l'attribua à l'évêché de Ruremonde, nouvellement érigé, en reconnoissant que ce comté étoit sous la domination du roi d'Espagne, de sorte que Philippe de Montmorenci ayant été exécuté comme criminel de léze-majesté, l'an 1568, le comté de Horn fut réuni au domaine du roi Philippe II, & aujourd'hui l'empereur Joseph II en est en possession. Néanmoins les évêques de Liége, qui prétendent que ce comté a été un fief de leur évêché, prennent encore aujourd'hui le titre de comtes de Horn, sur lequel ils n'ont aucune autorité, ni temporelle ni spirituelle. *Longuerue, Descr. de la France, 2. part. p. 122.

6. HORN. (LE CAP DE) Voyez au mot CAP.

7. HORN, village de Suisse, au voisinage de la ville d'Arbon. Il dépend de l'évêque de Constance. *Etat & délices de la Suisse, t. 3, p. 157.

8. HORN, (LA) riviere d'Allemagne, dans le cercle électoral du Rhin. Elle a plusieurs sources au comté de Bische, dans les montagnes. Elle passe à Bische, d'où serpentant vers le nord, & se chargeant de divers ruisseaux, elle entre dans le bailliage de Deux-Ponts, se recourbe vers le couchant, passe à Hornbach, où elle reçoit la Schwalbe, retourne vers le nord, reçoit le Picalt, & quand elle est arrivée au couchant & à un bon quart de lieue de la ville de Deux-Ponts, elle reçoit l'Erbach, elle court vers l'ouest pour se joindre à une riviere qui vient du nord, avec laquelle elle va se perdre dans la Saare. *Jaillot, Atlas.

HORNACOS, bourgade d'Espagne, dans l'Estremadure. Voyez PHORNACIS.

HORNBACH ou HORRENBACH, ville d'Allemagne, dans le cercle électoral du Rhin, au duché de Deux-Ponts, au confluent de la riviere de Horne, avec la Schwalbe, à deux lieues de Deux-Ponts. Il y a une abbaye de Bénédictins, fondée par S. Pirmin, dont le corps y repose. *Zeyler, Palat. infer. Topogr. p. 63.

HORNBERG, ancienne ville & baronnie d'Allemagne, dans la Forêt noire, sur la riviere de Gutach, en tirant vers Schiltach, Wolffach & Schranberg ; c'étoit autrefois une baronnie, qui avoit ses barons particuliers. La ville appartient au duc de Wurtenberg. Il y a sur une hauteur deux forteresses, dont l'une est habitée par le bailli de Wurtenberg, c'est la nouvelle ; car la vieille est abandonnée, à cause de l'opinion que l'on a qu'il y revient des esprits. C'étoit néanmoins ci-devant l'arsenal, le magasin & la prison. *Zeyler, Suev. Top. p. 43.

HORNBY, bourg d'Angleterre, dans la province de Lancastre. On y tient marché public. *Etat présent de la Gr. Bret. t. 1.

HORNCASTLE, bourg d'Angleterre, dans la province de Lincoln. On y tient marché public. *Etat présent de la Gr. Bret. t. 1.

HORNDIEP, petite riviere des Pays-bas, aux Provinces-Unies. Elle a sa source dans le pays de Drente, & passe à Groningue, où elle se jette dans l'Huntes. *Baudr. éd. 1705.

Ce n'est point le nom de cette riviere. C'est le nom d'un canal que l'on a creusé pour la rendre navigable, depuis le pays de Drente jusqu'à Groningue. En sortant de ce pays de Drente, elle forme une isle nommée *Hoyland* ou la *terre du foin*. Le village de Hooren est vers la moitié de la longueur du canal, entre cette isle & Groningue, & de-là est venu le nom de *Hoorensdiep*, comme il est écrit sur les Cartes, & que Baudrand a pris pour le nom de cette riviere, quoiqu'il ne signifie que le *canal de Hooren*.

HORNDON, bourg d'Angleterre, dans la province d'Essex. On y tient marché public. *Etat présent de la Gr. Bret. t. 1.

HORNOY, bourg de France, en Picardie, dans l'Amiennois.

HORNSEY, bourg d'Angleterre, dans la province d'Yorck. On y tient marché public. *Etat présent de la Gr. Bret. t. 1.

HORONÆ. Voyez ORONÆ.

HOROSSUS, lieu d'Asie. Plutarque le nomme dans la Vie de Démétrius. Ortélius le croit en Cilicie.

HORP, (LE) bourg de France, dans le Maine, diocèse & élection du Mans.

HORREA, au pluriel, & *Horreum* au singulier. Voyez GRANGE.

HORREENS, ancien peuple d'Asie, près de la Palestine, selon D. Calmet, *Dictionnaire*. Ils habitoient au commencement dans les montagnes de Seïr, au-delà du Jourdain (a). Ils avoient des chefs, & étoient déjà puissans avant qu'Esaü eût fait la conquête de leur pays (b). D. Calmet dit : il semble que les Horréens, les descendans de Séïr, & les Iduméens se confondirent dans la suite, & ne composerent qu'un seul peuple. Il ajoûte : on trouve le nom hébreu *Chori* ou *Chorim* (חוֹרִים *Chorim* ou *Horim*,) qui est traduit dans la Genèse par *Horræi*, dans plusieurs endroits de l'écriture (c), en un sens appellatif, pour signifier des *grands*, des *héros*, des *hommes puissans* ; & il y a assez d'apparence que les Grecs ont pris de-là leur mot *Heroës*, de même qu'ils ont pris *Anax*, un roi des fils d'Enach ou Anach, fameux héros de la Palestine. * (a) *Genes.* c. 24, v. 6 ; (b) c. 36, v. 20 & 30. (c) *Reg.* l. 3, c. 21, v. 8, 11. *Esdras*, c. 2, v. 16 ; c. 4, v. 14, 19 ; c. 5, v. 7. c. 6, v. 17 ; *Eccles.* c. 10, v. 17. *Isaïe*, c. 34, v. 12. *Jerem.* c. 27, v. 20 ; & c. 39, v. 6.

HORRÉENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. *Avus*, qui en étoit évêque, souscrivit, l'an 525, au second concile de Carthage. *Harduin. Collect. conc.

HORREN, lieu d'Asie, vers l'Assyrie, selon Ammien Marcellin, *l.* 18, *in fine.*

HORREUM MARGI. Voyez ORREA.

HORREUM, petite place de Grece, dans la Molosside, aux confins de l'Epire & de la Thessalie, selon Tite-Live, *l.* 45, *c.* 26. Anicius la prit avec Phylace & autres places de ce canton.

HORSARA. Voyez ORSARA.

HORSENA. Voyez ORSENA.

HORSENS, petite ville de Danemarck, dans le Jutland, au diocèse d'Arhus, au fond d'un petit golfe qui s'avance d'orient en occident dans les terres, pour recevoir quatre ruisseaux, qui s'y jettent auprès de cette ville : l'entrée de ce golfe est entre l'isle d'Endelo & le petit Belt ou Middelfart. *Robert de Vaugondy, Atlas.

HORSHAM ou HORESHAM, ville d'Angleterre au comté de Sussex, aux confins de Surrey. On y tient marché public, & ses députés ont voix en parlement. *Etat présent de la Gr. Bret. t. 1. *Baudrand, éd.* 1705.

L'HORT-DIEU, *Hortus Dei*, petit canton de France, dans les Sevennes, vers l'*Aigoual* ou l'*Eperon*, qui en font les plus hautes montagnes. Il y croît naturellement toutes sortes de plantes & de fleurs, même des plus belles & des plus curieuses : c'est ce qui lui a fait donner ce nom, qui signifie *jardin de Dieu.*

1. HORTA, ville d'Italie. Paul le Diacre, *de Gestis Longobard.* l. 4, c. 8, dit que l'exarque de Ravenne se rendit à Rome, & qu'à son retour, il reprit possession des villes que les Lombards occupoient, savoir, *Sutrium*, *Polimartium*, *Horta*, *Tudertum*, Ameria, *Perusia*, *Luceoli*, & autres villes. C'est L'HORTANUM de Pline. Voyez ce mot.

2. HORTA, isle d'Italie, au lac de Novare, dans la Gaule Cisalpine, selon Sigonius, *Regn. Ital.* l. 6. C'est là que Berenger fut confiné par l'empereur Otton.

3. HORTA, ancienne ville d'Espagne, dans la Bétique. Petrus Marsus fonde l'exiſtence de cette ville ſur ces paroles de Silius Italicus, *l.* 3, *v.* 394:

Redimitaque ſacra,
Nebride & Hortano Mænas nocturna Lyæo.

Cellarius mépriſe cette conjecture. Un commentateur, dit-il, dérive le mot *Hortanus* de *Horta*, petite ville ſituée près de Nebriſſa, dont aucun autre n'a parlé. Il y en a, pourſuit-il, qui le dérivent des Oretains, *ab Oretanis litterâ & halitu abjectis.* On peut voir d'autres conjectures dans le Commentaire de Drakenborch.

HORTANUM, ancienne ville d'Italie, dans l'Etrurie, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 5. On croit que c'eſt l'*Horta* de Paul le Diacre, & l'*Horti* de Léandre : c'eſt préſentement un évêché dépendant immédiatement du S. Siége. Voyez ORTI.

HORTENSES, ancien peuple d'Italie, dans le Latium, ſelon Pline.

1. HORTENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la province proconſulaire. On trouve que *Donatus* en étoit évêque. **Harduin.* Collect. conc.

2. HORTENSIS VICUS, village de la Gaule, auprès d'Arles : c'eſt où ſe tint l'onziéme ſynode, ſelon Ortelius, *Theſaur.* Voyez *Decret.* 1, *diſtinct.* 16.

HORTES. Voyez ORTEZ.

HORTIGA, petite riviere d'Eſpagne, dans l'Eſtremadure. Elle naît près de Calaméa, & ſe rend dans la Guadiana, près de Médelin. **Baudrand*, édit. 1705.

HORTULUS ; *le jardinet*, abbaye des Pays-bas au diocèſe de NAMUR. Voyez ce mot.

HORTUS : ce mot ne ſignifie en latin que *jardin*, & ſignifie un lieu fleuri & charmant. On l'a donné par cette raiſon à un canton de Sicile auprès de Palerme, à un lieu des Sévennes, nommé l'*Hort-Dieu*, & à quantité d'autres endroits, qui par leur beauté naturelle, méritent le nom de *jardin*. Voyez JARDIN.

HOSAAS, (LES) peuple de l'Afrique, dans la Cafrerie, aux environs de la baie de Saldaigne. Ils nourriſſent des troupeaux. **Dapper*, Afrique, *p.* 379.

HOSÆA. Voyez OSÆA.

HOSI, ville de la Chine, dans la province de Iunnan, au département de Lingan, troiſiéme métropole de cette province : elle eſt de 14 d. 29′ plus occidentale que Pekin, à 24 d. 10′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

Le territoire de cette ville eſt ſitué au midi du grand déſert de Chamo. Une branche des Tartares Topa s'empara de cette ville, vers le milieu du troiſiéme ſiécle, & y fonda un petit royaume ; ſa poſtérité fit pluſieurs conquêtes ſur les empereurs de la Chine, battit les troupes de Leamtcheou, s'empara de cette ville & de ſon territoire, vers l'an 270 de J. C. & ces ſouverains prirent le titre de *rois du Leam.* Ce royaume fut détruit par les Sin occidentaux, vers l'an 414. **Voyez* l'Hiſt. générale des Huns, *par de Guignes*, t. 1, p. 198.

1. HOSPITAL ; (l's) ne ſe prononce point en françois, mais bien en eſpagnol. Ce mot autrefois ne ſignifioit qu'*hôtellerie*, & ſe prenoit pour un lieu où les voyageurs trouvoient à boire, à manger & à loger, en payant. Plus un paſſage étoit fréquenté, plus il s'y établiſſoit d'auberges ; & il s'en formoit un bourg ou une ville : il y en a qui n'ont pas commencé autrement, & elles ſont fort exactement marquées dans l'Itinéraire d'Antonin. Par exemple, Spire a commencé par une auberge qui n'a rien de plus remarquable qu'un poirier, & en prit le nom, *ad pyrum* ; il en eſt ainſi de quantité d'autres. L'ordre de S. Jean de Jéruſalem a commencé par un hôpital, & eſt devenu un état ſouverain, par rapport à l'iſle de Malthe que cet ordre poſſéde. Avec le tems, on a diſtingué par des noms particuliers les lieux où l'on paye, de ceux où l'on eſt reçu par charité ; nous appellons les premiers *hôtellerie*, *auberge*, &c. Les Eſpagnols les nomment *venta*, les Allemands *herberg* ou *wirtsyhaus*, &c. Les Latins diſoient *diverſorium.* Nous appellons les autres *hôpital*, les Eſpagnols de même ; les Allemands *ſpital* ; & nous appellons *hôtel-dieu* ceux qui ſont deſtinés aux malades. Les religieux donnent le nom d'*hospice* à des maiſons qu'ils poſſédent, & qui ſervent de retraite aux voyageurs de leur ordre, ou aux religieux dont le monaſtere étant placé hors de la ville, eſt menacé de quelque danger. C'eſt ordinairement une maiſon qu'ils n'habitent que dans les cas de néceſſité, ou dans laquelle ils ſont encore en fort petit nombre. Quantité de couvens, aujourd'hui très-grands & très-bien fondés, ont commencé par être un hospice. Le monaſtere de Port-Royal, au fauxbourg S. Jacques à Paris, n'étoit que l'hoſpice de l'abbaye de Port-Royal des Champs, qui eſt détruite. Quelquefois auſſi le nom d'*hospice* ſignifie la partie d'un monaſtere, où l'on reçoit les hôtes & les étrangers.

2. HOSPITAL, en allemand *ſpital*, village de Suiſſe. Voyez SPITAL.

HOSPITENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique. On ne ſait dans quelle province ; mais la Conférence de Carthage fait mention de *Benenatus Hospitenſis.* La Notice d'Afrique nomme auſſi *Gedalius.* **Harduin.* Collect. conc.

HOST ou HOCHST, ville d'Allemagne, entre Mayence & Francfort ſur le Mein, à un mille Germanique de cette derniere ville, aſſez près du lieu où la Nidda ſe jette dans le Mein ; elle appartient à l'électeur de Mayence, & fut bâtie, en 1400, par l'archevêque Jean, comte de Naſſow. Nous en parlons déjà ailleurs. **Zeyler*, Mogunt. Topogr. p. 16.

HOSTERIA DE L'OSA, petit lieu d'Italie, dans la campagne de Rome, ſur la petite riviere d'Oſa, à trois lieues de Rome, vers Tivoli. Baudrand, *édit.* 1705, dit qu'on y trouve des ruines de l'ancienne PEDA. Voyez ce mot.

HOSTIÆ. Voyez OSTIE.

HOSTICUM, lieu d'Aſie, vers la Perſe propre, ſelon Ammien Marcellin, *l.* 19.

HOSTILIA, ancien village d'Italie, entre Verone & Modene, ſelon Antonin, *Itiner.* à trente mille pas de la premiere, & à cinquante mille pas de la ſeconde. Pline, *l.* 21, *c.* 12, dit qu'il étoit ſur le Pô ; & Tacite, *Hiſt. l.* 3, 9, *c.* 14 & 40, qu'il dépendoit de Verone. Il en parle comme d'un lieu voiſin de Cremone. Voyez OSTIGLIA.

HOSTUN, terre & ſeigneurie de France, en Dauphiné : elle fut érigée en duché ſimple, en 1712, en faveur de Camille d'Hoſtun, comte de Tallart, maréchal de France ; & en pairie, par lettres-patentes données à Verſailles, au mois de Mars 1715, regiſtrées le 2 d'Avril ſuivant, en faveur de Marie-Joſeph, duc d'Hoſtun, fils du maréchal de Tallart. **Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 4, *p.* 39.

HOSTUNIUM. Voyez OSTUNI.

HOTTENTOTS, (LES) ou HOTENTÔTS, ou HOTENTOTES, peuple d'Afrique, dans la Cafrerie, près du cap de Bonne-Eſperance. Nous en avons déjà dit quelque choſe à l'article de CAP. Dampier dit, que les originaires de ce cap ſont les *Hodmadods* ; & il croit ce mot corrompu du mot *Hottentot*, qui, ſelon lui, eſt le nom qu'ils ſe donnent les uns aux autres dans leurs danſes. Ce mot qui ſignifie, ſans doute, quelque choſe dans leur langage, eſt devenu leur nom, parce qu'ils le répétent ſans ceſſe, lorſqu'ils danſent.

Voici ce qu'en rapporte le P. Tachard, *Voyage de Siam*, p. 94, *édit. de Paris.* Les habitans de la pointe méridionale de l'Afrique ignorent la création du monde, la rédemption des hommes, & le myſtere de la très-ſainte Trinité. Ils adorent pourtant un Dieu ; mais la connoiſſance qu'ils en ont, eſt très-confuſe. Ils égorgent en ſon honneur des vaches & des brebis, dont ils lui offrent la chair & le lait en ſacrifice, pour marquer leur reconnoiſſance envers cette divinité qui leur accorde, à ce qu'ils croient, tantôt la pluie, tantôt le beau tems, ſelon leurs beſoins. Ils n'attendent point d'autre vie après celle-ci. Quoique chaque homme ait la liberté de prendre autant de femmes qu'il en peut nourrir, il ne s'en trouve pas un, même parmi les plus riches, qui en ait plus de trois. Ces peuples ſont partagés en diverſes nations, qui ont toute la même façon de vivre. Leur nourriture ordinaire eſt le lait & la chair des troupeaux qu'ils nourriſſent en grande quantité. Chacune de ces nations a ſon chef. Cette charge eſt héréditaire, & paſſe des peres aux enfans. C'eſt aux aînés qu'appartient le droit de ſucceſſion ; & pour leur conſerver l'autorité & le reſpect, ils ſont les ſeuls héritiers de leur peres, les cadets n'ayant point d'autre héritage, que l'obligation de ſervir leurs

leurs aînés. Leurs habits ne sont que de simples peaux de moutons avec la laine, préparées avec l'excrément de vaches, & une certaine graisse, qui les rend insupportables à la vue & à l'odorat. La premiere nation, en langage du pays, s'appelle *Sonquas ;* les Européens les appellent *Hottentots*, peut-être parce qu'ils ont continuellement ce mot à la bouche, lorsqu'ils rencontrent des étrangers. Comme ils sont agiles, robustes, hardis & plus adroits que les autres à manier les armes, qui sont la zagaye & les fléches, ils vont servir chez les autres nations, en qualité de soldats. Les éléphans, les rhinocéros, les élans, les cerfs, les gazelles, les chevreuils & plusieurs autres sortes d'animaux sont très-communs au cap. On ne manque pas de ramasser en certain tems le miel que les abeilles font dans les creux des arbres & des rochers. Les Hottentots étant persuadés qu'il n'y a point d'autre vie, ne travaillent qu'autant qu'il faut pour passer doucement celle-ci. A les entendre parler, lors même qu'ils servent les Hollandois, pour avoir un peu de pain, de tabac ou d'eau-de-vie, ils les regardent comme des esclaves, qui cultivent les terres de leur pays, & comme des gens sans cœur, qui se renferment dans des maisons & dans des forts, pour se garantir de leurs ennemis, tandis que leur nation campe en sûreté par-tout où il lui plaît, au milieu des campagnes & des plaines, sans s'abaisser à labourer les champs. Ils prétendent, par cette maniere de vie, faire voir qu'ils sont les maîtres de la terre, & les plus heureux peuples du monde, puisqu'ils sont les seuls qui vivent en liberté & en repos, en quoi ils font consister leur bonheur. Cette prévention n'empêche pas que leur vie ne soit très-miférable. Ils sont mal-propres jusqu'à l'excès, & il semble qu'ils s'appliquent à se rendre affreux. Quand ils veulent se parer, ils se frottent la tête, le visage & les mains de la suie de leurs chaudieres ; & quand ils n'en ont pas, ils ont recours à une certaine graisse noire, qui les rend si puants & si hideux, qu'on ne les peut souffrir ; de-là vient que leurs cheveux, qui d'ailleurs sont naturellement presqu'aussi cotonnés que ceux des Négres, se réduisent en petites boules, auxquels ils attachent des piéces de cuivre ou de verre. Les plus confidérables, parmi eux, ajoûtent à ces ornemens de grands cercles d'yvoire, qu'ils passent dans leurs bras au-dessus & au-dessous du coude. Leur nourriture est encore plus surprenante : ils se font un mets délicieux de la vermine qui s'engendre dans les peaux, dont ils sont vêtus. Les peres Jésuites disent l'avoir vu plusieurs fois, & que sans cela ils n'auroient pu le croire. Les femmes, outre cet habit, s'entourent les jambes d'intestins d'animaux ou de petites peaux, qu'elles taillent pour cet usage : elles le font pour se garantir des piquures d'épines, quand elles vont dans les bois, & pour avoir un remede toujours prêt contre la faim, en cas de besoin. Leurs atours sont plusieurs chapelets de rassagues ou d'os de différentes couleurs, dont elles se font des colliers, des ceintures & quelques gros anneaux de cuivre qu'elles portent au bras. La barbarie n'a pourtant pas tellement effacé dans ces peuples tous les traits de l'humanité, qu'il n'y reste quelques vestiges de vertu ; ils sont fidéles, & les Hollandois les laissent entrer librement dans leurs maisons, sans crainte d'en être volés. On dit néanmoins qu'ils n'ont pas cette retenue à l'égard des étrangers, ou des Hollandois nouveaux venus, qui ne peuvent les reconnoître & les faire punir. Ils sont bienfaisans & sécourables ; ils n'ont presque rien à eux : quand on leur donne quelque chose, si elle se peut diviser, ils en font part aux premiers de leurs compagnons qu'ils rencontrent ; ils les cherchent même à ce dessein, & se réservent ordinairement la moindre partie de ce qu'ils ont. Quand quelqu'un est convaincu d'un crime capital parmi eux, comme de larcin ou d'adultere, le capitaine & les principaux s'assemblent ; & après avoir fait le procès au criminel, ils font eux-mêmes les exécuteurs de leur sentence ; ils le tuent à coups de bâtons, chacun venant par ordre, selon son rang & sa qualité, lui donner le sien, après que le capitaine par honneur a commencé ; ou bien ils le percent avec leurs zagaies. On dit qu'ils font astrologues & herboristes, & des gens dignes de foi, nous assurerent, (disent ces peres,) qu'ils connoissoient assez bien le ciel, & qu'ils distinguoient les simples même, durant la nuit, au toucher & à l'odorat. Ils sont jaloux de leur liberté jusqu'à l'excès. Ils sont gais, vifs, brusques dans leurs paroles, & paroissent avoir de l'esprit.

Ils ont des coutumes très-bizarres. Quand une femme a perdu son premier mari, elle doit dans la suite se couper autant de jointures de doigts, en commençant par le petit, qu'elle se remarie de fois. Les hommes se font demi-eunuques de jeunesse, prétendent que cela sert beaucoup à conserver & augmenter l'agilité : ils sont tous ou chasseurs ou bergers ; ceux-là habitent dans des cavernes, & vivent de leur chasse ; ceux-ci se nourrissent de leurs troupeaux & de leurs laitages : ils logent dans des cabanes faites de branches d'arbres, couvertes de peaux & de nattes, en forme de tentes ; la porte en est si basse qu'on n'y peut entrer qu'à quatre pieds, & la couverture si peu élevée, qu'on ne peut s'y tenir debout. Quatre ou cinq familles logent dans une de ces cases, qui n'a qu'environ cinq ou six pas géométriques de tour, le feu s'y fait au milieu, & les appartemens ne sont distingués que par des trous creusés en terre de deux pieds de profondeur.

Les autres nations voisines du cap sont les *Namaquas*, dont on découvrit le pays, en 1682 : ils sont braves, guerriers & puissans, quoique leurs plus grandes forces ne passent pas deux mille hommes, portant les armes. Ils sont tous de grande taille & robustes. Ils ont un bon sens naturel ; & lorsqu'on leur fait quelques questions, ils ne répondent qu'après avoir bien pesé leurs paroles. Toutes leurs réponses sont courtes & accompagnées de gravité. Ils rient rarement & parlent fort peu. Les femmes paroissent artificieuses, & ne font pas à beaucoup près si graves que les hommes. La troisiéme nation est celle des Ubiquas, larrons de profession : ils volent les Africains aussi-bien que les étrangers. Quoiqu'ils ne puissent pas mettre cinq cents hommes sur pied, il n'est pas aisé de les détruire, parce qu'ils se retirent dans des montagnes inaccessibles. Les Gouriquas sont la quatriéme nation, qui n'est pas fort étendue ; les Ilasiquas sont la cinquiéme. Ils sont plus étendus, riches & puissans, & peu versés dans le métier de la guerre. La sixiéme nation est des Gouriquas. Ce sont de grands guerriers. La septiéme est celle des Sousiquas & des Odiquas leurs alliés.

1. HOU, (le cap de la) cap d'Afrique dans la haute Guinée, sur la côte méridionale, entre Botrou & Issini à l'est du premier. De l'Isle écrit *Cap-la-Hou*. Le P. Labat en parle ainsi, *t.* 1, *p.* 206. Ce cap, où commence la côte des Bonnes-gens, appellés aussi *Quaqua*, n'est qu'une pointe basse, remplie d'arbres, entre lesquels on en distingue un qui s'éleve au-dessus des autres ; il est par les 5 d. 10′ de latitude septentrionale ; c'est environ la moitié de la distance, qu'il y a entre le cap de Palmes & celui des Trois-pointes. * *Côte de la Guinée*, par M. *Belin*, 1746.

2. HOU, (la) ville d'Afrique, dans la haute Guinée, proche le cap de même nom. Elle est grande, bien peuplée, & s'étend l'espace d'une lieue, le long de la côte. Les habitans sont doux & sociables. Ils sont souvent visités par les Anglois & les Hollandois qui vont acheter leur yvoire. Une lieue à l'ouest de la ville, on trouve une grande riviere, qui se divise en deux bras. Le principal se rend dans la riviere de S. André ; l'autre coule à l'est pendant quelques lieues. Barbot appelle cette ville *Laho*. * *Bosman*, p. 498, *Voyage de Barbot. Côte de Guinée*, par M. *Bellin*, 1746.

HOVAL, royaume d'Afrique. On l'appelle aussi Sénegal. Voyez ce mot.

HOUAT, isle de France sur l'Océan, près les côtes de Bretagne, diocèse de Vannes, à quatre lieues de Belle-Isle : elle n'a que quatre lieues & demie de circuit. Il y a un village & une tour. La flotte d'Angleterre l'attaqua inutilement en 1697, pendant plusieurs jours. L'air y est si sain qu'on n'y trouve aucune bête venimeuse.

HOUCOUAN ; c'est ainsi que l'on prononce & que l'on devroit écrire le nom de *Huquang*, province de la Chine. Voyez Huquang.

HOUDAN, petite ville de France, dans la Beauce, au diocèse de Chartres, dans l'élection de Montfort-l'Amauri, sur la petite riviere de Vegre, à douze lieues de Paris, & à quatre de Dreux. C'est un gouvernement particulier du gouvernement militaire de l'Isle de France.

Il y a une manufacture de bas de laine. Le prieuré de S. Jean de Houdan a été uni à l'abbaye de Colombe. On trouve dans l'hiſtoire, que le roi Robert fit bâtir deux égliſes dans cette ville.

HOVEN, abbaye de filles, ordre de Cîteaux, en Weſtphalie, au pays d'Eiſſel.

HOUGUE, (LA) ou LA HOGUE; l'uſage du pays, pluſieurs auteurs, entr'autres l'abbé de Longuerue, la grande Carte de Normandie, & celle du diocèſe de Coutance; mettent *la Hougue*; Huet, Foucault, & Baudrand, diſent *la Hogue*. Quant à ſon nom latin, c'eſt *Ogas*, ſelon Orderic Vital; *Ogigiæ*, ſelon Cœnalis; *Oglgies*, ſelon Desrues; *Caput Ogæ*, ſelon Baudrand & Corneille; & *Oga*, ſelon la plupart des écrivains. La Hougue eſt un cap & port de mer dans la Normandie, au diocèſe de Coutance, ſur les côtes du Cotentin, à trois grandes lieues de Vallogne, & près de la ville de Cherbourg, vis-à-vis de l'iſle d'Aldernai, entre Barfleur & Iſigni. Cependant il n'y a ni ville ni bourg: ce n'eſt qu'une partie d'une paroiſſe qu'on appelle *S. Waſt*; mais c'eſt le lieu du monde le plus propre à y faire une place importante, ſoit pour le commerce, ſoit pour les vaiſſeaux de guerre. La rade en eſt admirable, & tous ceux qui ſont éclairés ſur ce qui regarde la marine & la navigation, s'étonnent qu'on n'y ait pas travaillé & qu'on ait négligé les avantages de ce lieu. Au reſte cette côte produit de bon poiſſon qu'on transporte en divers pays. Le cap de la Hougue joint presque la côte ſeptentrionale de la Normandie avec l'occidentale. Le port eſt défendu par un fort nommé *l'Iſle-à-Madame*. Ce fort conſiſte en une tour avec quelques accompagnemens; & l'on y tient garniſon pour la ſûreté des vaiſſeaux qui y font retraite. On a établi ſur la côte pluſieurs batteries de canon. On appelle ordinairement ce port *la Hougue S. Waaſt*; il eſt mémorable par le combat naval où les Anglois défirent la flotte Françoiſe commandée par le maréchal de Tourville en 1692.

HOUGUES, bois de France, en Normandie, au pays de Caux, à une lieue de Feſcamp. Il a deux lieues de tour.

HOULEFORT, baronnie de France, dans le Boulenois, érigée en duché-pairie, ſous le nom de *Bournonville*, au commencement du dernier ſiécle.

HOULET, (LE) riviere de France, dans l'Artois. Elle deſcend jusqu'au Fort-rouge, où elle ſe ſépare en deux branches, dont l'une tirant vers l'eſt, ſe va rendre dans la riviere de Polincove devant le château Henin. L'autre branche traverſe le gouvernement de Calais jusques dans les foſſés de cette ville, après avoir pris le nom de LA MARCQ, qui eſt un des lieux où elle paſſe, & où l'Oye ſe joint à cette branche du Houlet. * *Corn. Dict.*

Le canal de Calais a bien dérangé le cours de cette riviere.

HOULET-PANIAS, petit lac de Judée. Il eſt formé par le Jourdain. Voyez MERON & SEMECHON.

HOULME, (LE) petit pays de France, dans la baſſe Normandie, entre Domfront & Falaiſe. Il eſt borné au ſeptentrion par la riviere d'Orne, qui le ſépare de la campagne de Caën, à l'orient & au midi par le pays des Marches, & à l'occident par le pays de Bocage. Il n'a point de villes; ſes lieux les plus conſidérables ſont Briouze, Pont-Ecrepin & Carouge: le terrein eſt montueux & de mauvaiſe qualité; l'on n'y recueille que du bled Sarazin: il y a quelques pâturages dans les fonds; la principale récolte eſt en pommes dont on fait du cidre. On voit par tout ce pays de grands plants de pommiers qui en occupent presque tout le terrein. Il y a pluſieurs mines de fer & pluſieurs forges. Ce pays comprend l'élection de Falaiſe, dont on a fait le titre d'un des cinq archidiaconés du diocèſe de Séez. Quelques-uns prétendent que le vrai pays de Houlme eſt aux environs de Rasne & de Briouze.

HOULOUVE, vallée d'Afrique de l'iſle de Madagascar, vers la ſource de la riviere de Sacalite qui l'arroſe. Flacourt, *Hiſt. de Madagasc.* c. 14, p. 41, parle ainſi de cette vallée. Le pays d'Houlouve eſt vers la terre, à deux journées de l'embouchure de cette riviere. Il eſt riche en bétail, ainſi que les Mahafales. On tient qu'il s'y trouve beaucoup d'aigues-marines & d'amethiſtes de couleur de fleurs de pêcher, & pluſieurs beaux cryſtaux.

HOURS: Corneille dit: vallée de France, dans le Dauphiné, près de Briançon. Voyez OULX.

HOUSSEL, (LE) bourg de France, dans le Maine, au diocèſe du Mans. Il y a un prieuré qui dépend de l'abbaye de Marmoutier.

HOWDON, bourg d'Angleterre, en Yorckshire. On y tient marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1, p. 127.

HOXI, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Kingyang, ſeptiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 8 d. 53′ par les 37 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HO'XTER: l'*o* ſe prononce comme *oeu*; de la vient que quelques-uns écrivent *Heuxter*, petite ville d'Allemagne, dans la Weſtphalie, ſur le Weſer, ſur lequel elle a un pont de pierre, aux confins du duché de Brunswig. Le nom latin eſt *Huxaria*: c'eſt peut-être ce qui a engagé Baudrand, *édit.* 1705, à la nommer HEUXER. Elle dépend de Corwey ou de la nouvelle Corbie. Comme c'eſt l'unique ville de ſon petit état, l'abbé prétend y être ſouverain: la ville de ſon côté prétend être libre, & avoir des franchiſes particulieres; & les princes de la maiſon de Brunswig, à cauſe du voiſinage, prétendent y avoir le droit de protection, & autres droits; ce qui donne lieu à des conteſtations qui ne ſont pas décidées. Elle eſt à un demi-mille de Corwey & à ſept milles de Paderborn. L'empereur Louis le Débonnaire la donna à l'abbaye, en 822. * *Hubner, Géogr. p.* 503.

HOXUN, cité de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Leao, ſeconde grande cité de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 3 d. 30′, par les 38 d. 10′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HOY, (L' ISLE DE) Voyez au mot ISLE.

HOYANG, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 7 d. 34′, par les 36 d. 28′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. HOYE. Voyez HUY.

2. HOYE, petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, ſur le Weſer, au comté de même nom, avec un château qui en étoit chef-lieu.

LE COMTÉ DE HOYE, petit état d'Allemagne, dans la Weſtphalie. Il a eu ſes comtes particuliers. Le dernier, qui étoit Othon, étant mort ſans enfans, les ducs de Brunswig, & le landgrave de Heſſe-Caſſel, partagerent entr'eux ce duché qui eſt borné au nord par le duché de Brême; à l'eſt, par le Brunswig; au midi, par la principauté de Ninden; & au couchant, par le comté de Diepholt.

La part du duc de Zell fut

Hoye, Le vieux & le nouveau
Nienbourg, Bruckhauſe.
Liebenaw,

Celle du duc de Wolfenbutel fut,

Stolzenaw, Sicke,
Ehrenbourg, Stelgeberg,
Bahrenbourg, Siedenbourg,
& Diepenaw.

Le landgrave de Heſſe-Caſſel eut Ucht & Freudenberg.

L'electeur de Hanover poſſéde ce qui étoit au duc de Zell, dont il a hérité. Hubner, *Géogr.* p. 508, lui donne auſſi Stolzenaw.

HOYERSWERDA, petite ville, château & ſeigneurie d'Allemagne, dans la haute Luſace. * *Hubner*, Géogr. *p.* 595.

HOYVEN, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Hoeicheu, quatriéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 2 d. 25′, par les 23 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HRADISCH, en latin HRADISCA, ville de Bohême, en Moravie, ſur la Morawe, à ſix milles d'Allemagne d'Olmutz, & à pareille diſtance de Brinn. Les guerres d'Allemagne & de Bohême l'ont fort endommagée, &

elle eſt presque réduite en bourg. Cependant elle eſt paſſablement grande. * *Baudr.* & *Hubner*, p. 610.

1. HU, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 8 d. 25′, par les 35 d. 44′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. HU, ancienne ville de la haute Egypte, vis-à-vis le village de Caſis, à deux lieues d'Andere. Il y a un couvent dédié a S. Menna. * *Paul Lucas*, Voyage d'Egypte.

HUAPE, montagne de l'Amérique méridionale, au Chili, dans la Cordillere des Andes dont elle fait partie. C'eſt un volcan qui jette des flammes, & Baudrand dit qu'il eſt près de S. Juan de la Frontera.

HUARTE ARAQUIL, bourg d'Espagne, dans la Navarre. Voyez ARCILLUM & ARAQUIL.

HUAT-IDRIS, montagne d'Afrique, au royaume de Fez. On la nomme auſſi VATÉRES & GUADRES. Elle eſt entre Ceuta & Tanger, & eſt fort haute & peuplée d'une nation qui ſe ſignala dans les guerres d'Espagne. C'étoient les meilleurs ſoldats qu'euſſent les rois de Grenade, & en qui ils ſe fioient le plus. Ils en avoient d'ordinaire une garde de cinq cens qui logeoient dans la rue que l'on nomme encore, à cauſe d'eux, la *rue des Gomeres*; c'eſt la rue par laquelle on va de la place à l'Alahambra. Les hiſtoriens d'Afrique diſent que Bula-lul dont les Mores chantent les exploits en vers & en proſe, comme on fait en Europe ceux de Renaud & de Roland, étoit de ce pays, & qu'après s'être ſignalé en divers combats, il mourut à la bataille des plaines de Tolosa, commandant l'armée de Maroc, ſelon les Arabes, l'an de l'hégire 609, c'eſt-à-dire, l'an de Jeſus-Chriſt 1231. * *Marmol*, Afrique *l.* 4, *c.* 63.

HUBET, ville d'Afrique, au royaume de Trémecen, ſur une montagne, au midi, & à demi-lieue de la capitale dont elle eſt comme un Fauxbourg. Les hiſtoriens diſent qu'elle a été bâtie par les Romains & nommée *Emmeniaria* par Ptolomée, ſi nous en croyons Marmol; mais ce nom eſt inconnu à Ptolomée. On y trouve ſeulement, *l.* 3, *c.* 2, MNIARIA, à 12 d. 50′ de longitude, & à 33 d. de latitude. Marmol n'en dit que 32 d. 10′. Il y a à Hubet, pourſuit Marmol, un fameux ſépulcre où l'on dit qu'eſt enterré Cidi-bu-Median, Morabite fort révéré parmi les Mores. Il eſt dans une grande moſquée, & l'on y deſcend par pluſieurs degrés. Près de cette moſquée eſt un collége & un hôpital pour les pauvres étrangers: l'un & l'autre a été bâti par le quatriéme roi de Fez, Abul-Hascen, comme on voit par l'inſcription en lettres arabeſques, qui eſt ſur le portail en une table d'albâtre. Les habitans ſont comme ceux de Tremécen & vivent de même. Ils trafiquent dans la montagne, & il y a force teinturiers, ſans autre choſe de remarque. * *Marmol*, Afrique, *l.* 5, *c.* 12.

HUCAC, ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Aſer: D. Calmet dit que c'eſt apparemment la même que HUCUCA qui eſt attribuée à la tribu de Nephthali (a). Elle fut cédée aux Lévites, & aſſignée pour ſervir de ville de refuge (b). Les tribus d'Aſer & de Nephthali étoient limitrophes; ainſi il n'eſt pas étonnant qu'on l'attribue à une ville qui eſt ſur les limites de deux tribus, tantôt à l'une, tantôt à l'autre d'entr'elles. * (a) *Joſué*, c. 29, v. 33. (b) *Paral.* l. 1, c. 6, v. 75.

HUCHEU, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, dont elle eſt la troiſiéme métropole. Elle eſt de 3 d. 3′ plus orientale que Pekin, à 30 d. 57′ de latitude. Son nom ſignifie ſa ſituation auprès d'un lac; car HU ſignifié un lac, & celui au bord duquel elle eſt placée s'appelle TAI. On la compte entre les plus grandes villes: elle eſt riche & marchande, remarquable par la beauté des édifices, des campagnes, des eaux & des montagnes qui l'environnent. On y fabrique quantité d'étoffes de ſoie. On y fait d'excellens pinceaux dont toute la Chine ſe ſert pour écrire. On y recueille auſſi du thé. Il y a cinq temples conſacrés aux hommes illuſtres. Le principal qui eſt dans l'enceinte de la ville, eſt dedié aux cinq premiers empereurs Chinois. La contrée où eſt préſentement Hucheu, étoit autrefois un royaume indépendant nommé TUNG. Les rois d'U, de Jue & de Çu l'envahirent ſucceſſivement. La famille de Cin nomma cette ville UCHING; celle de Tanga la nomma, HUCHEU; celle de Sunga l'appella CHAOKING; & celle de Taiminga lui rendit le nom de *Hucheu*. Elle a ſix villes dans ſon département, ſavoir,

Hucheu,	Tecing,
Changhing,	Hiaofung,
Gankie ⊙,	Uukang.

HUDGEAZ, lieu de l'Arabie. L'hiſtorien de Timurbec, *l.* 2, *c.* 18, dit que Seifeddin Berlas ayant pris averſion pour toutes les choſes de ce monde, demanda à l'empereur Timur de ſe retirer pour paſſer le reſte de ſa vie à Hudgeaz, dans les lieux ſacrés de la Mecque. Ainſi ce lieu eſt dans l'Arabie.

HUDICOURT, bourg de France, au Vexin Normand, au diocèſe de Rouen, avec haute juſtice & château, aſſez près de la riviere d'Epte, à trois ou quatre lieues au-deſſous de Gournai, à une lieue d'Eſtrepagni & de Maineville. C'eſt le même qu'HEUDICOURT, marquiſat. * *Corn.* Dict.

HUDISMENIL, bourg de France, en Normandie, dans le Cotentin. La paroiſſe eſt très grande, & même trop, à proportion du revenu de la cure. Il y a une grande quantité de pommiers, & quelques bois taillis.

HUDSON. (la BAIE ou le DÉTROIT DE) Voyez aux mots BAIE & DÉTROIT.

HUDSON, (LA RIVIERE DE) riviere de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Yorck. * *Baudr.* édit. 1705.

HUDWICHWALD, ville maritime de Suéde, ſur la côte orientale du golfe de Bothnie, dans la province d'Helſingie, au nord de l'embouchure de la riviere d'Eſcklund, entre les iſles d'Agan & de Holſoon. C'eſt la capitale de l'Helſingie.

HUEBRA, petite riviere d'Espagne, dans la nouvelle Caſtille. Elle a ſa ſource aux environs de l'Escurial, & reçoit le Hielte, puis ſe rend dans le Duero entre la Hinojoſa & Frexo de Spada Ciuta. * *Baudrand*, éd. 1705.

HUED-ABID, riviere d'Afrique, au royaume de Maroc. Ce mot ſignifie *la riviere de Negres*, ſelon Dapper. Elle ſort de la montagne d'Anim-mey, à un mille de la ville de Bzo, entre Escure & Tedla; coule au milieu de profondes vallées, & entre des montagnes déſertes; & ayant reçu pluſieurs autres rivieres, elle ſe décharge dans le fleuve Ommirabi, près d'un grand chemin fort uni que les Africains appellent *Magerat Eſſa*. * *Dapper*, Afrique, *p.* 126.

Marmol, *l.* 1, *c.* 9, décrit ainſi cette riviere qu'il nomme *Hued-Ala-Abid*. Ce nom, dit-il, veut dire en langue du pays *rivieres des Negres* ou *des Esclaves*. Il dit de même que ſa ſource eſt dans l'Anim-mey, entre les provinces d'Escure & de Tedla. De-là traverſant d'âpres rochers, de profondes & obſcures vallées, elle tire vers le nord, creuſant ſon lit; de telle ſorte qu'on n'en peut tirer aucune eau pour arroſer les campagnes. De-là enflée du Técavin, & d'autres moindres rivieres, elle ſe décharge dans l'Ommirabi, près d'un gué fort large & très-ſûr, que les Africains appellent *Megerat-Eſſa*, c'eſt-à-dire *gué plat*. Cette riviere eſt extrêmement haute, principalement au mois de Mai, lorsque les neiges ſe fondent dans les montagnes.

HUED-EL-HARAX, torrent du même pays d'Afrique, au royaume d'Alger. * *Dapper*, p. 160.

HUED-EL-HAMIZ, autre torrent du même pays. Ces deux torrens groſſiſſent extrêmement en été; mais ils ſont peu de choſe en hiver, & tombent dans la mer Méditerranée, entre Alger & Ceffaye. Corneille n'en fait qu'un ſeul torrent qui a ces deux noms: Dapper les diſtingue formellement.

HUEL-EL-QUIBIR, riviere d'Afrique, au pays de Tremécen. Dapper dit que les Chrétiens l'appellent ZINGANOR; qu'elle ſort du mont Atlas, à l'endroit qui confine au pays de Zeb, & que ſe précipitant d'entre de hautes montagnes, elle ſe jette dans la mer auprès de Bugie. Marmol, *l.* 5, *c.* 49, parlant de la ville de Bugie, dit: au levant de la ville eſt l'embouchure d'une riviere aſſez petite qui s'enfle extraordinairement quand les neiges ſondent. Elle eſt à 22 d. 10′ de longitude, & à 32 d. 30′ de latitude, & ſe nomme NAZAAVA, ſelon Ptolomée; & NAVAR, ſelon Pline. On y pêche force poiſſons; mais il y en a tant ſur la côte, qu'on ne ſe ſoucie pas de celui-là. Quand Bugie étoit aux Chrétiens, il n'entroit point de vaiſſeaux dans cette riviere, à cauſe

du sable qui est à son embouchure; mais l'an 1555, il plut tant, que les eaux l'emporterent; & il y entra depuis des galeres & des galiotes, avec de gros vaisseaux qui y sont à couvert pendant la tempête, & ne sont incommodés que du vent du nord. C'est cette riviere qui passe entre les montagnes de Cuco, & de-là à Abez, l'une au septentrion, & l'autre au midi.

Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, nomme NASAVA ou NASAVAT, riviere de la Mauritanie Césarienſe. Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 6, met dans la Numidie NABAR ou VABAR; mais ce sont des rivieres différentes. Cependant le Nabar de Pline, *l.* 5, *c.* 2, qui est certainement le même que celui de Méla, est marqué par le P. Hardouin pour être le Nasava de Ptolomée. Voyez NASABATH.

HUED-HABRA, riviere d'Afrique, au pays d'Alger: elle a sa source près de Mohositat, ville de Beni-Arax, & se perd dans le fleuve Zis, près des plaines de Cira, dans un lieu nommé *Xamurra*: alors ces deux rivieres prennent le nom de CIRAT. Ses bords sont habités par des Arabes guerriers qui fourmentoient beaucoup les habitans d'Oran. * *Dapper*, Afrique, *p.* 159.

HUED-ICER, grand-fleuve d'Afrique, au pays d'Alger. Il a sa source au mont Atlas, sur les frontieres du Biledulgerid; & apres un long cours, il se jette dans la mer à l'orient de Metafus, près du village de Beni-Abdala. On croit que c'est le SERBETES de Ptolomée. Voyez SERBETES. Marmol, *l.* 1, *c.* 9, dit de cette riviere, qu'elle est grosse, & sa description s'accorde assez avec celle de Dapper, Afrique, p. 160.

HUED-NEFUSA, ou NIFTIS, riviere d'Afrique, au royaume de Maroc; elle a sa source dans la montagne de Hantete au-dessus de Maroc: après avoir coulé autour de cette montagne, elle se promene le long des plaines, & se perd dans le Tenfift. * *Dapper*, Afrique, *p.* 125.

HUED-YL-BARBAR, grand fleuve d'Afrique. Il tire sa source du grand Atlas, près de la ville de Lorbus, au royaume de Tunis, & fait tant de tours & de retours par ces montagnes, que les voyageurs qui vont de Bone à Tunis le passent vingt-cinq fois, sans qu'en un si long cours il ait ni pont ni barque. A la fin il se va rendre dans la mer près du port de Taburc, à six lieues de la ville de Begge. C'est le RUBRICATUS de Ptolomée. Il se pêche quantité de corail sur ses bords, jusqu'à la ville de Bone. * *Marmol*, l. 1, c. 9.

HUELMA, bourgade d'Espagne, dans l'Andalousie, à six lieues au levant d'hyver de Jaën, selon Martin Ximenez qui prétend que c'est l'ancienne *Accatucci*.

HUERTA, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, en Espagne, dans la vieille Castille, au diocèse de Siguenſa.

HUESCA, ville d'Espagne, au royaume d'Aragon, sur le bord de la petite riviere d'Iſuela, dans une agréable plaine, environnée de collines. C'est le siége d'un évêché suffragant de Sarragoce, & d'une université assez recommandable. Cette ville est ancienne, & a eu autrefois une académie établie par Sertorius, comme le rapporte Plutarque. Voyez l'article OSCA, qui est le nom de ce tems-là. On y respire un air fort doux; & le terroir est fertile, sur-tout en vins, au rapport de l'abbé de Vairac. Le premier évêque de cette ville, dont on ait connoissance, est un moine appellé *Vincent*, disciple de saint Victorin, lequel vivoit en 553. La ville de Huesca ayant été prise par les Mores, le culte divin en fut entiérement banni; & lorsque D. Aznar, premier comte d'Aragon, eut repris la ville de Jaca, en 795, il y transféra l'évêché de Huesca, en attendant que cette ville fût retirée des mains des infideles. Pendant que le siége épiſcopal étoit à Jaca, l'évêque prenoit tantôt le titre d'*évêque d'Aragon*, tantôt celui d'*évêque de Jaca & de Huesca*, & quelquefois celui d'*évêque de S. Pierre*. En 1096, Huesca étant repris sur les Mores, Pierre qui fut le dernier titulaire de l'eſlise de Jaca, alla prendre posſeſſion de Huesca. Etienne II, qui lui succéda, intenta un procès à S. Raimond, évêque de Balbastro, pour faire unir son eglise à celle de Huesca, en quoi il réussit; de sorte que les deux égliſes furent unies jusqu'en 1571, que Philippe II fit ériger Balbastro en évêché, sous le pontificat de Pie V. * *Etat. preſ. de l'Espagne*, *t.* 1, p. 107; & *t.* 2, p. 366.

Le chapitre de Huesca est composé de neuf dignitaires, de vingt-quatre chanoines, de quatorze prébendiers, de huit bénéficiers, & de quarante chapelains. Le diocèse s'étend sur cent quatre-vingt-seize paroisses, 31 hôpitaux, 335 hermitages, & sur 19 couvens. L'évêque jouit de treize mille ducats de revenu.

HUESCAR, ou GUESCAR, ville d'Espagne, au royaume de Grenade, dans une plaine, avec un château, sur le bord méridional du Guadadar, au pied du mont Sagra, que l'on appelle souvent, à cause de cela, la *Sierra du Guescar*, ou *Huescar*. L'abbé de Vairac nomme cette ville *Huesca*, & dit qu'elle fut donnée avec son territoire par les rois Catholiques, à D. Frederic Alvarez de Tolede, second duc d'Albe, & érigée en duché, l'an 1563, par Philippe II, en faveur de D. Ferdinand surnommé *le Grand*, troiſiéme duc d'Albe, pour D. Frederic de Tolede, grand commandeur de Calatrava, son fils, & pour dona Marie Pimentel, sa seconde femme, qu'il épousa en même tems. * *Baudrand*, édit. 1705. *Etat. préſ. de l'Espagne*, t. 3, p. 88.

Selon Niger, cette ville a été anciennement nommée *Calicula*.

HUESNE, petite ille de la mer Baltique, dans le Sund. Baudrand & Maty la nomment WEEN; elle n'a rien de remarquable que le lieu où étoit le fameux obſervatoire de Tycho-Brahé. Voyez URANIBOURG. Elle est nommée HUENE par De l'Isle, dans sa Carte de Danemarck; & HUENA par Huet, dans son poëme intitulé *Iter Suecicum*. Voici comment il en parle:

Fluctibus in mediis anguſta occurrit Huena,
Aſtris sacra olim & cœleſtibus inclyta curis;
Nunc pisces tantùm ſolers captare marinos;
Huc feror à viridi ſuperato colle, Tychonis,
Dilapſas ædes veneror, pretioſaque ſtetu
Rudera conspergo, & rurſùm do carbaſa ventis.

HUESSEN, bourg d'Allemagne, dans le haut Bétuve, au couchant, & à une lieue du Rhin. Quoique ce lieu soit dans le Bétuve, il est pourtant dans un petit canton qui dépend du duché de Cléves, vis-à-vis du lieu où se fait la séparation du Rhin & de l'Iſſel, à deux lieues communes, & au midi oriental d'Arnheim. * *Viſſcher*, Atlas.

HUETE. Voyez GUETE.

HUGES-HOSEN, autrement HONCOUR, *abbatia ſancti Michaëlis Hugonis curia*, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, au diocèse de Strasbourg. Elle a été unie à un monaſtere de filles à Andelaw.

HUI, ou HUY ou HOEY, *Hoium*, ville des Pays-bas, dans le Condros dont elle est la capitale. C'est une petite ville commodément ſituée à la droite de la Meuſe, sur laquelle elle avoit un fort beau pont qui fut commencé en 1294; c'est une des anciennes poſſeſſions de l'église de Tongres ou de Liége, comme l'empereur Othon II le reconnoît dans sa patente. Il y a eu néanmoins un comte qui avoit quelque droit à Hui, & dans le pays voiſin, jusqu'au tems d'Ansfrid ou Aufride, qui ayant été élu évêque d'Utrecht, l'an 994, remit ce comté à l'empereur Othon III, qui le donna, à la priere de ce prélat, à l'église de Liége, l'an 997. Theoduin, évêque de Liége, fonda l'église collégiale de S. Domitien, l'an 1066. Le cardinal Erard de la Marck, évêque de Liége, mort l'an 1538, a fait bâtir le château épiſcopal qui domine sur la Meuſe. La ville & le château de Hui ont été pluſieurs fois pris & repris durant les dernieres guerres. Les Hollandois qui s'en rendirent maîtres en 1702, y avoient fait faire de belles fortifications. Ils vouloient y conſerver une garniſon qui ne coûtérоit rien au pays de Liége; mais ni l'empereur, ni l'empire, n'ayant voulu y conſentir, ils ont abandonné ce poſte, après en avoir ruiné les fortifications. * *De Longuerue*, Descr. de la France, 2, *part. p.* 130.

Quelques critiques ont voulu chercher à Hui le *Juhonum civitas* de Tacite. Nous faiſons voir au mot *Juhonum*, que c'eſt une opinion chimérique & fondée uniquement sur une faute d'orthographe.

HUICCIORUM; ſiége épiſcopal d'Angleterre. *Danebertus*, son évêque, aſſiſta au concile *Celichitenſe*.

HUICILOPUCHO, bourgade de l'Amérique ſeptentrionale au Mexique, & au bord du lac de Mexico. Il

y avoit autrefois de beaux temples conſacrés aux idoles: les Eſpagnols en ont fait des monaſteres. Le plus grand trafic de ce lieu, eſt le ſel dont ont ſe ſert pour ſaler les proviſions, & qui d'ailleurs n'eſt pas d'un goût aſſez agréable pour l'aſſaiſonnement. On ne laiſſe pas d'en transporter beaucoup dans le pays d'alentour. Cette bourgade a environ cinq cents maiſons. * *De Laët.* Ind. occid. *l.* 5, *c.* 7.

HUINE, (L') ou L'HUISNE, riviere de France, où elle coule au Perche & dans le Maine. Elle eſt diverſement nommée dans les anciens titres du pays, en latin JOGNIA, HIOGINA, EUCANIUM & EUCANIA; dans les écrits de Théodulphe, évêque d'Orleans, IDONEA, & par corruption, dans Orderic-Vital, EGUENIA. Elle prend ſa ſource dans la paroiſſe de S. Hilaire de Soizai, au Perche, du côté de Mortagne; paſſe à Remallart, à Nogent-le-Rotrou, où elle reçoit la Bonne; & enſuite enfiée des eaux de la riviere d'Erve, elle ſe rend à la Ferté-Bernard, & ſe jette dans la Sarte au-deſſous du Mans. On pourroit la rendre navigable jusqu'à la Ferté-Bernard. Théodulfe, déja cité, a remarqué qu'il eſt arrivé une fois à cette riviere de ſe ſécher. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 5, *p.* 455.

HUIONUM. Voyez JUHONES.

HUIRON, AURION, *Orio*, *Aurio*, abbaye d'hommes en France, de l'ordre de S. Benoît, en Champagne, au diocèſe de Châlons-ſur-Marne, à une lieue de Vitri-le-François; au ſud-oueſt, fondée par Roger IIIe du nom, évêque de Châlons, l'an 1078.

HUISSEAU, bourg de France, dans l'Orleanois.

HUISSERIE, (L') bourg de France, dans le Maine, élection de Laval.

1. HUISTRE, (L') riviere de France, dans la Champagne pouilleuſe, où elle a deux ſources, l'une à Mailli, l'autre à Poivre. Ce ſont deux villages de ce pays-là. Elles ſe joignent au-deſſous de Sainte-Suſanne, d'où coulant enſemble vers le midi jusqu'au bourg de l'Huiſtre, cette riviere ſe tourne vers le ſud-oueſt, pour tomber dans l'Aube au-deſſus d'Arcis. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

2. HUISTRE, (L') bourg de France, dans la Champagne, au diocèſe de Langres, & dans l'élection de Barſur-Aube.

HUKEU, ville de la Chine, dans la province de Kiangſi, au département de Kieukiang, cinquième métropole de cette province: elle eſt de 1 d. 8′ plus occidentale que Pekin, à 30 d. 26′ de latitude. Près de cette ville eſt une montagne nommée *Xechung*, c'eſt-à-dire, la *cloche de pierre*, parce que les eaux agitées par le vent, & pouſſées contre cette montagne, font un mugiſſement qui reſſemble aſſez au ſon des cloches. * *Atlas Sinenſis.*

1. HULIN, ou MONT-HULIN, place de France, en Picardie, dans le Boulenois, au deſſus du bourg de Devre, à la ſource d'un petit ruiſſeau qui baigne ce bourg & ſe perd dans la Liane, à trois lieues de Boulogne, en allant vers Aire. Il y avoit autrefois en ce lieu une forteresſe, lorsque ce lieu étoit aux frontieres des Pays-bas Eſpagnols. Mais les frontieres étant reculées, cette forteresſe a été détruite comme inutile. De l'Iſle en marque très-bien la place, & la nomme en un ſeul mot, *Mont-hulin.*

2. HULIN, petite ville de Bohême, dans la Moravie, aſſez près de la ville de Cremſir. Elle appartient à l'évêque d'Olmutz. Ottocare, roi de Bohême, la donna à l'évêque Brunon, avec les villages qui en dépendent, après la bataille où il défit les Hongrois, près de Laba. * *Zeyler*, Bohem. Topogr. *p.* 99.

HULL, ville d'Angleterre, en Yorkshire. On la nomme auſſi *Kingſton upon Hull.* C'eſt un bon port de mer, à l'embouchure de l'Hull & de l'Humber, & une place bien fortifiée & d'une grande étendue, quoiqu'il n'y ait que deux paroiſſes. Elle n'eſt pas plus ancienne que le régne d'Edouard I. Ce prince, qui en eſt le fondateur, y fit faire un havre, & accorda de ſi grands priviléges à ceux qui s'y établiroient, qu'elle devint floriſſante en peu d'années. Sa pêche, ſur les côtes d'Iſlande, n'y a pas peu contribué; il y a un très-beau collége & un bel arſenal. Avant les guerres civiles du tems de Charles I, ce monarque y établit de grands magaſins; mais quand il voulut s'en ſervir, l'an 1642. Hotham, qui étoit gouverneur de Hull, ferma les portes de cette ville au roi; & ſa conduite fut approuvée par le parlement qui en profita. * *Etat. préſ. de la Gr. Bret.* t. 1, p. 128.

HULST, ville des Pays-bas, au comté de Flandre, quartier de Gand, aux frontieres du pays de Waës, à quatre lieues de Rupelmonde, & à ſept de Gand. C'eſt la capitale du bailliage de Hulſt. La ville eſt petite, mais fortifiée par la nature & par l'art: elle eſt dans une plaine qu'on peut inonder. Son rempart qui a environ demi-lieue de circuit, eſt flanqué de neuf baſtions, & entouré d'un foſſé fort large & profond, outre une bonne contrescarpe défendue par un foſſé extérieur du côté du pays de Waës, & de l'autre par une ligne & par deux petits forts. Les forts de *Sandberg*, le grand & le petit *Kyk-uyt*, *Moerschans*, le grand & le petit *Verre-Kyker*, & le *Havenfort*, en rendent l'approche difficile. Il y en avoit trois autres qu'on nommoit *Quaadpeerdsgat*, *S. Marc* & *Naſſau*; mais ils ſont détruits. Avant qu'on ſe ſoit rendu maître de ces forts, les aſſiégés ont le tems de recevoir du ſecours par mer. Il y a trois portes, celles de Gand, des Beguines, & la double porte. * *Janiçon*, Etat préſ. des Provinces-Unies, *t.* 2, *p.* 368. *& ſeq.*

Lansberge, qui à fait une description particuliere de cette ville, prétend, *c.* 2, *p.* 7, qu'elle étoit connue dès le douziéme ſiécle, du tems de Philippe d'Alſace, & qualifiée *oppidum*, bourg ou petite ville. Il ajoûte, *p.* 8, qu'en 1413, elle obtint de Jean, duc de Bourgogne & comte de Flandres, le privilége de s'enfermer de murailles, de foſſés & de portes. Alting, *German. infer.* part. 2, p. 98, dit que ce n'étoit qu'un bourg qui, en 1350, obtint de Louis, comte de Flandres, les priviléges d'une ville, & qu'elle ne fut entourée de murailles qu'en 1426. Les confédérés ſe rendirent maîtres de cette place, en 1578; mais le duc de Parme la leur enleva en 1583. Le prince Maurice la reprit, en ſix jours de tranchée ouverte, l'an 1591. L'archiduc Albert s'en reſſaiſit en 1596, après ſix ſemaines d'attaque, mais avec perte de cinq mille hommes & de ſoixante officiers de diſtinction. Elle reſta au pouvoir des Eſpagnols jusqu'en 1645, que Frederic-Henri, prince d'Orange, l'aſſiégea & la prit le 5 Novembre. Depuis ce tems les Etats généraux en ſont demeurés les maîtres, & la poſſeſſion leur en a été aſſurée par la paix de Weſtphalie. En 1702, le marquis de Bedmar, commandant général des Pays-bas Eſpagnols, alla mettre le ſiége devant cette place; mais quoique le fameux Vauban, qui fut enſuite maréchal de France, eût la direction de ce ſiége, il fut obligé de le lever, par la vigoureuſe défenſe du major général Dedem, après y avoir perdu plus de mille hommes. Cette ville eſt d'une figure ronde, percée de vingt-deux rues, grandes ou petites: on y compte environ quatre cents maiſons; mais on ne peut guère fixer le nombre des habitans, parce qu'ils augmentent ou diminuent, ſuivant que la garniſon y eſt conſidérable. C'eſt elle qui fait la principale reſſource du commerce des habitans. Il y a une aſſez belle place où eſt ſituée l'égliſe, deſſervie par trois miniſtres de la claſſe de Zuid-Beveland en Zélande. C'eſt un très-beau bâtiment de pierres de taille bleues, en forme de croix: le chœur en eſt magnifique. La tour qui eſt poſée ſur quatre piliers de l'égliſe, n'eſt pas moins belle; elle fut brûlée, en 1663, par le feu du ciel, avec une partie de l'égliſe; mais elle a été rebâtie dans la ſuite, & plus belle qu'elle n'étoit auparavant. Il y a un très-beau carillon: la paroiſſe de cette égliſe comprend la ville, & environ 12000 Gemeeten dans le bailliage de Hulſt, partagés en différens diſtricts, & dont les habitans ſont obligés de payer à cette égliſe les droits de mariage & d'enterrement. Le reſte du bailliage de Hulſt a ſes propres égliſes paroiſſiales. Les Catholiques ſont bien les trois quarts des habitans de la ville, & ont une chapelle privée, deſſervie par deux Récolets du couvent de S. Nicolas, bourg capital du pays de Waës. On pouvoit autrefois aller à Gand, par un beau canal qui avoit été creuſé, pour la commodité du commerce, entre ces deux villes; mais depuis quelque tems, il a été ſi négligé, qu'il n'eſt plus navigable. Par un autre canal, Hulſt a communication avec l'Eſcaut occidental, & avec la mer. Le commerce y étoit autrefois aſſez conſidérable, ſur-tout pour le ſel & pour les manufactures de draps; mais ces négoces n'y ont préſentement aucun cours. Le peu de trafic, qui y reſte, ne conſiſte qu'en

bled, dont les environs fournissent une grande quantité: l'air de ce pays est si mal-sain, que les étrangers n'osent venir y fixer leur séjour. La maison de ville est un très-beau bâtiment de pierres bleues, où il y a une fort belle tour; elle fut brûlée en 1485, par les bourgeois, dans un combat qu'ils eurent contre la garnison qui s'y étoit retirée; mais on la rétablit, en 1528. Elle est située du côté méridional du grand marché, vis-à-vis la grande garde; ce qui fait un très-bel aspect. La maison du bailliage est aussi un bel édifice, qui fut construit en 1655, sur les fondemens de l'ancienne. Elle est située dans une des principales rues de la ville; il y a une petite tour, & quantité de fort beaux appartemens. Il y avoit autrefois un hôpital où l'on retiroit les pauvres voyageurs, pendant trois jours; mais après la réduction de la ville, sous la domination des Etats-Généraux, on en a fait plusieurs maisons, qui ont été données à divers particuliers, moyennant une certaine redevance annuelle à la ville. La maison des orphelins est un bâtiment qui faisoit partie du couvent des Récollets, & elle a une galerie qui fait face à une place qui étoit le cimetiere de ces religieux. Cette maison est sous la direction de trois ou quatre membres du magistrat. Une autre partie de ce couvent a servi, en tems de guerre, d'hôpital pour les militaires. La maison du commandant est un des plus beaux édifices qu'il y ait dans la ville, & qui lui appartient en commun avec le bailliage; mais les réparations sont à la charge du plat-pays. Il n'y a point de gouverneur ou commandant dans toute la Flandre Hollandoise, qui soit mieux logé. L'autorité de ce commandant, qui a sous lui un major de place, s'étend sur tous les forts des environs. Il y a dans cette ville plusieurs magasins dont le plus considérable est l'église des Récollets, qui a été destinée à cet usage, après la prise de cette ville, en 1645. Les autres sont situés dans les bastions, & tous sont sous la direction d'un commis établi par le conseil d'état. Il y a trois prisons, l'une pour la ville, la seconde pour le bailliage, & la troisiéme pour les gens de guerre. Les deux premieres ont chacune leur geolier; & la troisiéme est sous la direction d'un prévôt établi par le conseil d'état. La régence est composée du grand bailli, d'un bourg-mestre & de six échevins, avec un greffier & un trésorier. Le grand bailli est établi à vie par les Etats-Généraux, & est chef du gouvernement politique & de la justice; mais dans les affaires criminelles, il n'a point de voix, parce qu'il fait alors la fonction de fiscal; ce qui se pratique par-tout ailleurs; & il ne fait qu'exécuter les sentences des échevins. C'est aussi lui qui fait publier & exécuter les édits & ordonnances des Etats-Généraux; & il est toujours présent avec deux échevins au moins, quand le greffier en fait la lecture. Il a un substitut, qui fait ses fonctions en son absence, & dont l'emploi est à sa disposition. Le bourg-mestre est changé tous les ans, & choisi entre les échevins, qui sont aussi changés, ou continués tous les ans, par les députés des Etats-Généraux. Les échevins jugent souverainement dans les causes criminelles; mais dans les civiles, leurs jugemens sont sujets à l'appel au conseil de Flandre, où l'on envoie les procès évangélisés avec toutes les piéces qui y ont rapport. On observe aujourd'hui dans cette ville les loix & coutumes de Hollande & de Zélande, à l'égard des contrats de mariage, testamens, &c. La jurisdiction de la ville ne comprend qu'environ deux cents Gemeeten hors des fortifications. Le greffier est établi à vie par les magistrats, & le trésorier par les Etats-Généraux. Le conseil d'état entretient à Hulst un receveur du Verponding des biens ecclésiastiques, &c; & un autre receveur des droits de consomption, qui rendent leurs comptes au receveur général de la république, à la Haye. L'amirauté de Zélande y entretient aussi un receveur, un contrôleur & deux commis de recherches, pour la perception des droits d'entrée & de sortie. Le bailliage de Hulst est borné au nord, par l'Escaut occidental, à l'orient par le canal de Kieldrecht, au midi par les pays de Waës, & à l'occident par le bailliage d'Axel. Il a environ quatre lieues dans sa plus grande longueur du nord au sud, & trois de largeur d'orient en occident. Ce bailliage renfermoit autrefois douze villages, dont huit ont été submergés. Les quatre qui restent, sont Ossenisse, Hontenisse, Heinsdyk & Ter Pauwelspolder.

Les François prirent Hulst, en 1747, avec la plus grande partie de la Flandre Hollandoise, & l'isle de Cadsant; mais ils les rendirent aux Provinces-Unies, l'année suivante, par la paix d'Aix-la-Chapelle. Cette ville est la patrie de Corneille Janfenius, évêque de Gand.

HULVAN ou HOLVAN, ville d'Asie, dans l'Assyrie ou la Chaldée, dans les montagnes, qui séparent l'Irak Babylonienne, de l'Irak Perfienne, à 34 d. de latitude septentrionale. Les califes y alloient prendre la frais pendant l'été. Cette ville est à quatre ou cinq journées de Bagdet, du côté du nord. Le sépulcre de Hamsah y est fréquenté & visité. On tient que Gobab, fils de Firouz, roi de Perse, de la quatriéme dynastie appellée des *Chosroës* ou des *Sassanides*, fonda Hulvan, & que les Tartares ou Mogols de Genghizkan la détruisirent. Les Musulmans croient que le prophète Elie, qui, selon eux, vit encore, fait sa demeure dans une montagne près de cette ville. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

HUMAGO, ville d'Italie, dans l'Istrie. Voyez UMAGO.

HUMAN, ville de Pologne, dans la basse Podolie, environ à vingt-cinq lieues de Braclau, du côté du levant. * *Baudr.* éd. 1705.

HUMANA ROUINATA, on appelle ainsi les ruines d'une ville d'Italie, située autrefois dans l'état de l'église, & dans la marche d'Ancone, vers la côte de la mer Adriatique. Le pape Martin V, unit son évêché à celui d'Ancone, en 1422. * *Baudr.* éd. 1705.

HUMBER, (l') prononcez l'HOMBRE; *Abus*, *Umber*: les François écrivent communément *l'Humbre*, conformément à leur prononciation, mais l'Humber est le vrai nom: grande riviere d'Angleterre, dans la province d'Yorck, à parler juste, ce n'est point une riviere particuliere, puisqu'elle n'a point de source proprement dite. C'est, pour mieux dire, un golfe où se rassemblent dans un même lit l'*Ouse*, la *Trente*, le *Dun*, le *Darwent*, &c. Elle est fort large, & porte toutes ses eaux entre Spurn-Head & Grimsby. L'Humber peut avoir environ vingt-cinq milles de longueur de l'oueſt à l'est, sans autre port remarquable que celui de Hull, qui est à son embouchure. La partie qui est au nord de cette riviere en Angleterre, jusqu'aux frontieres d'Ecosse, s'appelle *le pays au nord de l'Humber*, en anglois *Northumberland*. *Baudrand*, rectifié sur les Mémoires des Anglois.

HUMBLE, (l') *Homelea*, riviere de la Grande-Bretagne, en Angleterre, dans le Hantshire, qu'elle arrose; elle se jette dans la mer, vis-à-vis de l'isle de Wight. * *Baudr.* éd. 1705.

HUMBLIERES. Voyez HOMBLIERES.

HUMBLIGNI, bourg de France, dans le Berry, à la source de la petite riviere de Saude. Le terroir des environs est ingrat; il y a quelques vignes, des prés & des bois. On y fait de la tuile, de la brique, de la chaux & de la poterie, qui se débite dans les villes & paroisses voisines.

HUMBRE. Voyez HUMBER.

HUMELEDEGI, ville d'Afrique, en Numidie, à dix-huit lieues de Segelmesse. La campagne des environs produit quantité d'un certain fruit qui ressemble à des asperges. Les Arabes qui ont bâti cette place, sont fort attachés au Mahométisme. * *Corn.* Dict. & *Davity*, Afrique.

HUMESEN, ancien lieu de la Palestine, dans la tribu de Juda. Les Septante en font deux mots. *Αυμ & Ασεμ.

HUMIERES, ancienne baronie de France, dans l'Artois, à deux lieues au nord-est d'Hesdin. Elle fut érigée en duché, en 1690, avec plusieurs autres terres, en faveur de Louis de Crevant.

HUNDINGTHON. Voyez HUNTINGTHON.

HUNANBY, bourg d'Angleterre, dans la province d'Yorck. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

HUNDRED, terme de géographie; on ne l'emploie que dans la chorographie d'Angleterre. Le royaume est divisé en *Shires* ou comtés, les *Shires* en *Hundreds* ou centaines, les *Hundreds* en *Tithings* ou dixaines, & les *Tithings* en *Parish* ou paroisses. Le P. Lubin, *Mercure géogr.* p. 408, dit: Ce mot *Hundred* est traduit

en latin *Centuria*, c'eſt-à-dire un pays où cent hommes, ou cent chefs de familles, étoient obligés d'être cautions les uns pour les autres en juſtice, tant pour le criminel, que pour le civil. Ils en ont fait un nom latin *Hundredus*. Le chef d'un Hundred, eſt une espece de centurion.

HUNDSFELD ou HUNDESFELD, c'eſt-à-dire *la Campagne du Chien*, petite ville de Siléſie, dans la principauté d'Olſs, ſur la Weid, en tirant vers Breſlaw. Elle appartient aux ducs de Munſterberg. Les écrivains de Pologne diſent qu'il s'y donna une bataille, l'an 1109, entre l'empereur Henri V, & Boleſlas III, roi de Pologne, & que ce dernier eut la victoire; que quelques jours après, il s'y aſſembla quantité de chiens ſi furieux, qu'ils déchiroient les voyageurs, ce qui fit donner à cette place, tant dans la langue Polonoiſe, que dans l'Allemande, le nom qu'elle porte. Les hiſtoriens Allemands ne diſent rien de cette bataille. Cependant tant d'autres en font mention, qu'on ne peut la révoquer en doute. * *Zeyler*, Sileſ. Topogr. *p.* 152.

HUNDS-RUCK, petit pays de Allemagne, entre le Rhin, la Moſelle & le Nab, au bas Palatinat. Les Huns y firent autrefois des conquêtes & des établiſſemens, & le nom moderne vient de-là. Ceux qui écrivent en latin, l'appellent *Hunnorum Tractus*. La partie ſeptentrionale eſt à l'électeur de Trèves; & la partie méridionale comprend le comté antérieur de Sponheim & le duché de Simmeren, qui ſont à l'orient, & appartiennent à l'electeur Palatin, partie du bas comté de Catzenelnbogen, qui eſt au landgrave de Heſſe-Rhinfels, & le comté de Sponheim ultérieur, ſitué à l'occident, qui appartient au prince Palatin de Birckenfeld, & au marquis de Bade; ſelon Baudrand, les villes & places remarquables du Hundsruck, ſont,

Coblens, Boppart, Ober-Weſel, } à l'électeur de Trèves.

Saint Gower, } au landgrave de Heſſe-Rhinfels.

Baccarach, Creutzenach, Simmeren, } à l'électeur Palatin.

Caſtelaun, Trarbach, Birkenfeld, } au prince de Birkenfeld.

1. HUNG, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Liping, ſeptiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 8 d. 15′ par les 26 d. 27′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

2. HUNG, ville de la Chine, dans la province de Nankin, au département de Fungyang. Elle eſt de 1 d. plus orientale que Pekin, ſous les 34 d. 17′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HUNGER-BRUNN, c'eſt-à-dire *Fontaine de la Famine*, fontaine de Suiſſe, au village de Wangen, à deux lieues de Zurich. Son nom vient de ce que lorſqu'elle coule, on la regarde comme un préſage de famine. Par des obſervations exactes, dit l'auteur de l'Etat & des Délices de la Suiſſe, *t.* 2, *p.* 50, obſervations qui ont été faites depuis l'an 1686, jusqu'à notre tems, il paroît que, dans les années d'abondance, elle a toujours été à ſec, quelque fortes & longues pluies qu'il ait fait, & qu'au contraire, à meſure qu'elle a coulé, la diſette eſt venue, & que plus elle a coulé, plus la diſette a été grande.

HUNGERFORD, bourg d'Angleterre, en Berkshire, aux confins de Wiltshire, & de Hantshire, à diſtance à-peu-pres égale de Salisburi & de Winchester. On y tient marché public; & ce lieu ſe diſtingue par la bonté de ſes truites, & par l'abondance de ſes écreviſſes. * *Baudr.* édit. 1705. *Etat préſ. de la Gr. Bret.* t. 1, p. 42.

HUNGFAN, forteresſe de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Queiyang, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 11 d. 31′, par les 25 d. 42′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HUNGIA, cité de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Kiating, troiſiéme cité de la province. Elle eſt de 13 d. 16′ plus occidentale que Pekin, ſous les 29 d. 32′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HUNGTUNG, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Pingyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 5 d. 52′, par les 37 d. 27′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

HUNI. Voyez HUNS.

HUNINGUE; ſelon Piganiol de la Force, Deſcription de la France, *t.* 6, *p.* 472, *édit. Pariſ.* ville & forteresſe de France, dans la haute Alſace, au diocèſe de Baſle, ſur le Rhin, dans le Sundgow, à deux lieues de Baſle, & aux frontieres de la Suiſſe. Elle eſt petite, n'ayant qu'environ quatre-vingt maiſons, & cinq cents habitans tout au plus. Au milieu du ſiécle paſſé, ce n'étoit qu'un ſimple village: on y ajoûta, vers l'an 1650, une redoute de maçonnerie, où l'on tenoit un ſergent & quinze hommes, uniquement pour avoir des nouvelles de ce qui ſe paſſoit en Suiſſe. Après le traité de Nimégue, Louis le Grand en fit une forte ville, afin de s'aſſurer de l'Alſace, & ſe faciliter un paſſage dans le Brisgow. Quoique Huningue ſoit très-petite, c'eſt, cependant, une place très-importante. Ses fortifications ſont du maréchal de Vauban. Elle n'a que deux portes; & ſa figure eſt un pentagone régulier, formé de cinq baſtions, bien revêtus, deux desquels ſont chargés de deux cavaliers. Les autres ont des retranchemens qui couvrent un magaſin à poudre. Les quatre fronts du côté de la terre ſont couverts d'autant de grandes demi-lunes, le tout entouré d'un foſſé plein d'eau, & d'un chemin couvert. Au-de-là de ce premier chemin, on a avancé du côté de la plaine deux grands ouvrages à corne, dont la gorge eſt contournée en arc rentrant dans l'ouvrage. Leurs fronts ſont couverts d'une petite demi-lune. Tous ces ouvrages ſont coupés de traverſes, pour empêcher l'enfilade des commandemens qui ſont à l'entour. Toute la place, & ces ouvrages extérieurs ſont entourés d'un avant-foſſé & d'un chemin couvert. Le front de la place, qui eſt ſur le bord du Rhin, eſt couvert par un grand front de fortification, qui conſiſte en une grande courtine, qui couvre les deux baſtions, qui ſont ſur le bord du Rhin, & au milieu de laquelle eſt un grand baſtion plat. Tout cet ouvrage a un parapet de maçonnerie, percé d'embraſures. A l'angle flanqué de ce baſtion eſt le pont de bois qui traverſe le Rhin, & dont la tête, qui eſt du côté de la Suiſſe, étoit couverte de deux grands ouvrages à corne, l'un conſtruit dans une iſle du Rhin, & l'autre ſur la terre ferme. Ce dernier ouvrage étoit entouré de ſon foſſé & de ſon chemin couvert, & fut retabli après la bataille de Friedlingue; mais par l'article VIII du traité de Bade, Louis XIV, s'obligea de faire raſer les fortifications conſtruites vis-à-vis Huningue, ſur la rive droite, & dans l'iſle du Rhin, de même que le pont conſtruit en cet endroit ſur ce fleuve.

C'eſt du grand HUNINGUE, dont on vient de parler. Le petit eſt un village du canton de Baſle, ſitué à l'embouchure de la Virs, au-delà du Rhin, par rapport au grand HUNINGUE.

HUNNES ou SCHUTTEN, riviere des Provinces-Unies, dans la province de Groningue & des Ommelandes. Elle prend ſa ſource au pays de Drente, paſſe à Weſtroup, g. à Borger, g. à Drowe, g. à Bonnerveen, d. à Groningue; de-là à Billinghweer, & ſe perd dans la mer d'Allemagne. * *Dictionaire géographique des Pays-bas.*

HUNNIWAR, contrée de la Scythie, en Europe, auprès du Danube, ſelon Ortelius, *Theſaur.* qui cite Jornandès. Cet auteur dit que les fils d'Attila ayant voulu attaquer Valemir, ce prince, quoique pris au dépourvu, les battit, & que les fuyards ſe refugierent dans la partie que les bras du Danube traverſent, & qu'ils nomment en leur langue *Hunnivar.*

HUNNO-AVARES. Peuples de Scythie desquels les Hongrois ſont immédiatement venus, & ſortis. Ils s'établirent dans la Pannonie, aujourd'hui Hongrie, après le retour des Huns, qui avoient ſuivi Attila, & ſubjuguerent les Huns, & ſe confondirent avec eux.

HUNNORUM TRACTUS, nom latin du *Hunsruck* ou *Hundsruck.*

HUNNUM, ancienne ville de la grande Bretagne, ſelon le livre des Notices de l'Empire, *ſect.* 63. Cambden croit que le nom moderne eſt Sewenshalle, au Northumberland.

HUNS, (LES) étoient une nation Tartare, que les Chinois appelloient *Hiong-nou*, qui veut dire *malheureux esclaves*, d'où s'eſt formé par corruption le mot *Hunni*, chez les Latins, & *Huns* chez les François.

Ils habitoient le grand pays nommé *Ta-tan*, qui confinoit à l'orient au Ouo-leang-he, & à ce que nous appellons aujourd'hui le pays des Tartares *Man-tcheous* : au midi, il avoit pour bornes la fameuſe muraille de la Chine, qui s'étend le long des provinces de Pekin, de Chanſi & de Chenſi ; en Tartarie le pays de Huni & d'Ygour, jusqu'au fleuve Irſtich, qui le ſéparoit, ſuivant les apparences, à l'occident, d'avec le pays des Ou-ſun. On peut lui donner pour bornes, vers le nord, celles qui terminent les empires des Kalkas & des Eleuths. Les Chinois n'ont jamais bien connu le pays de Ta-tan ; & les Barbares, qui l'ont habité, n'ayant aucun écrivain chez eux, on n'a jamais pu en avoir une description exacte.

Le chef des Huns, qu'ils appelloient *Tanjou*, c'eſt-à-dire, *fils du ciel*, faiſoit ſa réſidence ordinaire ſur un des rameaux du mont Altai ou Altan, (montagne d'or,) lequel avoit mille li, d'orient en occident. Cette meſure Chinoiſe a varié ſuivant les différentes dynaſties. Ainſi elle eſt indéterminée. Cependant l'opinion la plus commune eſt qu'il en faut dix pour faire une lieue de France. Ce prince s'amuſoit à y faire fabriquer des arcs & des fléches.

Les Huns étoient d'une figure affreuſe ; dès l'enfance, on leur faiſoit des inciſions ſur le viſage, afin de leur faire connoître le fer avant le lait. Ils avoient le corps ramaſſé, l'eſtomac large, le cou court, la tête groſſe, les cheveux rares. Ils exerçoient leurs enfans à chaſſer & à faire la guerre : ils les mettoient ſur des moutons, qui leur ſervoient de chevaux, les faiſoient tirer ſur les oiſeaux & les ſouris avec de petits arcs & de petites fléches. Lorsqu'ils avoient acquis plus de force, ils les envoyoient à la chaſſe aux renards & aux liévres, qui leur ſervoient de nourriture. Si-tôt qu'ils étoient en état de manier les armes, ils les envoyoient à la guerre, qui devenoit leur unique occupation. C'étoit d'ailleurs le ſeul moyen d'acquérir l'eſtime de cette nation guerriere, où les enfans entroient en fureur au récit des exploits guerriers de leurs peres ; & les peres gémiſſoient de douleur lorsque la vieilleſſe leur avoit ôté le pouvoir de ſuivre & d'imiter leurs enfans à la guerre. On oublioit alors leurs ſervices paſſés : leur caducité les rendoit un objet de mépris.

Des racines & de la chair crue, ſeulement mortifiée entre la ſelle & le dos des chevaux, faiſoient la nourriture de ces Barbares. Ils ne ſe croyoient point en ſûreté dans une maiſon ou dans un bâtiment ſolide : errans dans les plaines & les forêts, ils laiſſoient leurs femmes & leurs enfans ſous des tentes poſées ſur des chariots, qu'ils transportoient à leur gré ; ils n'avoient enfin aucune demeure fixe. Ils ſupportoient la faim, la ſoif & les rigueurs des ſaiſons avec beaucoup de patience. Ils n'étoient habillés que de peaux ou de toile, qu'ils laiſſoient pourrir ſur leurs corps. Leurs étendards étoient de peaux. Ils étoient toujours à cheval, dormoient même pendant la nuit ſur le dos de leurs chevaux. Ils combattoient ſans aucun ordre, & en jettant de grands cris. Leurs chevaux étoient ſi legers qu'on les voyoit fondre ſur l'ennemi & diſparoître dans le même inſtant. Celui qui pouvoit enlever le corps de ſon camarade tué dans un combat, devenoit ſon héritier & s'emparoit de ſon bien. En guerre ils cherchoient à faire le plus d'eſclaves qu'ils pouvoient, & s'en ſervoient pour garder leurs troupeaux, & avoir ſoin de leurs beſtiaux. Leurs armes conſiſtoient dans un arc, des fléches & un ſabre : ils ne ſongeoient qu'à voler ou piller leurs voiſins ; mais entr'eux ils étoient d'une fidélité à toute épreuve. Le nombre de leurs femmes n'étoit point fixé ; ils en prenoient autant qu'ils en pouvoient nourrir, ſans avoir égard aux degrés d'alliance, ni de parenté.

La fertilité de la Chine attiroit ces Barbares : ils faiſoient ſans ceſſe des courſes dans les provinces ſeptentrionales de cet empire, dont ils étoient voiſins. L'empereur, pour les arrêter, envoyoit ſur la frontiere de ſes états des armées innombrables ; mais les Huns qui combattoient à la maniere des Parthes, en fuyant & revenant tout-à-coup fondre ſur l'ennemi, trouvoient le moyen de les fatiguer ou de les détruire, & continuoient leurs ravages : ſi les Chinois les pourſuivoient de trop près, ils les attiroient dans les déſerts, les y égaroient, & les faiſoient périr de miſere. Presque tous les régnes des empereurs de la Chine ſont marqués par les courſes des Huns, dans les provinces ſeptentrionales de cet empire. Ce fut, pour les arrêter, que ces monarques firent conſtruire la fameuſe muraille de la Chine, vers l'an 210 avant Jeſus-Chriſt.

La Chine ne fut pas le ſeul pays que les Huns attaquerent : ils ſe répandirent dans la Tartarie, ſous Esle-té leur Tanjou ; ſoumirent tous les peuples qu'ils rencontrerent ; étendirent leur domination depuis les provinces ſeptentrionales de la Chine, jusqu'au milieu de la Sibérie, & depuis la mer orientale, jusqu'à la riviere d'Ii. L'ambition de Esle-té ne fut point ſatisfaite d'un ſi vaſte empire : il voulut conquérir la Chine, y entra avec quatre cents mille hommes, y fit des ravages affreux ; mais il en ſortit à force de préſens & de ſoumiſſions. L'entrepriſe de ce Tanjou avertit les Chinois de ce qu'ils avoient à craindre : ils leverent des troupes, fortifierent les places frontieres, firent des courſes ſur les terres des Huns ; ceux-ci armerent de leur côté : la crainte réciproque fit conſentir les deux nations à la paix que la cupidité des Huns faiſoit rompre ſans ceſſe ; ces deux nations s'attaquerent réciproquement pendant pluſieurs ſiécles, & ſe firent beaucoup de mal. Enfin l'empire des Huns s'affoiblit & donna du relâche à celui des Chinois. Pluſieurs nations ſecouerent le joug des premiers : deux officiers d'entre les Huns prétendirent enſemble à la qualité de Tanjou, chacun faiſoit un parti, & l'empire des Huns ſe diviſa. Les uns s'établirent, l'an 48 de J. C. au midi, les autres au nord. Ceux du midi ſe mirent d'abord ſous la protection des Chinois, ſe déclarerent ſolemnellement leurs vaſſaux ; mais ils ſe rendirent ſuſpects à l'empereur de la Chine, qui profita de quelques diviſions ſurvenues entr'eux, & les ſoumit entiérement, vers l'an 216 de J. C. Mais au commencement du quatriéme ſiécle, ils s'ennuyerent de la domination des Chinois, prirent les armes, s'emparerent de Lo-Yam, capitale de l'empire, la réduiſirent en cendres, firent l'empereur priſonnier, le mirent à mort, & ſoumirent une partie de cet empire ; l'autre reſta aux Chinois qui proclamerent un nouvel empereur. Ainſi l'empire de la Chine fut partagé entre les Chinois & les Huns, jusqu'en 431, que les Tartares Topa ſoumirent ces derniers, dont la nation & le nom ſe ſont, par la ſuite, confondus avec les Chinois & les Tartares. Voilà ce que devinrent les Huns du midi. Suivons ceux du nord.

Peu de tems après s'être ſéparés de ceux du midi, ils furent défaits par les Chinois, dans une bataille donnée à la montagne de Kin-vi, proche l'Irſtich, l'an 91 de J. C. Alors pluſieurs hordes des Huns du nord ſe ſéparerent du corps de la nation : quelques-unes ſe joignirent avec les Sien-pi, & ſe confondirent avec eux : pluſieurs autres ſe diſperſerent dans la Tartarie, où ils formerent de petits états. Le corps de la nation paſſa du côté de l'occident, s'établit dans le pays des Baſchkirs, qui eſt creuſé par le Volga, & auquel on a donné le nom de *grande Hongrie*. De-là ils s'étendoient vers les pays plus méridionaux, dans les plaines du Kaptchaq, jusqu'à la ville de Kaſchgar. Ces peuples étant arrêtés par les Perſes du côté du midi, & du ſud-oueſt, n'avoient de libre que l'occident & le nord de la mer Caſpienne : ils paſſerent dans le Yen-tcai ou la Sarmatie Aſiatique, en chaſſerent les Alains, & s'établirent dans ces plaines qui ſont entre le Volga & les Palus Méotides, & s'étendirent jusqu'au Derbend. Ils traverserent les Palus vers l'an 376, ſoumirent d'abord les Alipſuriens, les Alcidzuriens, les Itamares, les Tuncaſſes, les Boiſques, les Oſtrogoths, épouvanterent les Viſigoths, qui prierent l'empereur Valens de les laiſſer paſſer ſur les terres de l'empire, ce qu'il leur accorda. Les Huns s'emparerent du pays que les Viſigoths abandonnoient, s'établirent ſur le bord du Danube, & ſe trouverent maîtres de tout ce qui eſt depuis ce fleuve jusqu'au détroit de Derbend. Ils ne tarderent pas à faire des courſes ſur les terres des Romains. La paſſion de ces peuples pour le pillage, les engageoit à prendre la défenſe de tous les rebelles qui la leur demandoient contre l'empereur. Ils accouroient à la premiere ſollicitation, & ne s'en retournoient jamais qu'ils

qu'ils ne fussent chargés de dépouilles. S'ils faisoient la paix avec les Romains, ils ne tardoient pas à la rompre; le desir du pillage faisoit leur loi.

Les Huns n'étoient pas tous soumis au même chef; il y en avoit qui commandoient à ceux qui étoient établis sur le Danube, d'autres à ceux qui étoient restés dans la Sarmatie: enfin ceux qui étoient dispersés entre ces deux espaces, avoient aussi les leurs. Pendant que ceux qui étoient sur les bords du Danube, faisoient la guerre aux Romains, les autres attaquoient les Tartares leurs voisins. Ainsi les Huns faisoient trembler l'Orient & l'Occident. Les Romains garantissoient leurs pays des ravages de ces Barbares, à force d'argent; mais Attila parut. Cet homme fier, avare & cruel, n'écouta que sa passion. S'il fit la paix avec les Romains, en montant sur le trône, ce ne fut que pour soumettre plusieurs nations du nord. Il parut bientôt dans l'Illyrie, à la tête d'une armée formidable, passa dans la Mœsie, ensuite dans la Pannonie, & fit partout des ravages affreux. On le vit presqu'aussi-tôt en Thrace, où il renversa plusieurs villes. Théodose II, alors empereur d'Orient, envoya des troupes contre Attila; mais il les défit & les ravages continuerent; enfin Théodose, par des sommes immenses, qui épuiserent ses trésors & ruinerent ses peuples, obtint la paix de ce Barbare.

Attila ne cessa de ravager l'Orient, que pour tourner ses armes contre l'Occident: il entra dans les Gaules, avec une armée formidable, y mit tout à feu & à sang. Il venoit de se rendre maître d'Orléans, lorsqu'Aëtius, général Romain, secouru des Wisigoths, vint l'attaquer, le battit & le força de se retirer dans son pays. Il rassembla une nouvelle armée, passa en Italie, qu'il trouva dégarnie de troupes, & qu'il ravagea. Il vouloit aller à Rome & l'enseveli sous ses ruines; mais les soldats lui ayant représenté qu'Alaric étoit mort peu après avoir saccagé cette ville, il s'arrêta, écouta les propositions de paix, que le pape Léon vint lui faire de la part de l'empereur. Il s'en retourna dans son pays où il mourut. Après sa mort, les divisions affoiblirent les Huns, au point qu'ils ne purent retenir dans le devoir les nations qu'Attila avoit soumises. Ils se disperserent dans les plaines situées au nord de la Circassie, du Pont-Euxin & du Danube. On voit dans l'histoire qu'une nation de Huns ravagea la Thrace, voulut assiéger Constantinople, & que le célébre Bélisaire les défit. Enfin il vint de Tartarie d'autres Barbares, avec lesquels ils furent confondus, & qui firent oublier le nom de *Huns*.

Ce peuple du nord de la Chine, s'avance jusque dans la Germanie, les Gaules & l'Italie, fait trembler le monde entier & disparoît. * *Voyez l'Histoire générale des Huns*, par M. *de Guines*.

HUNSINGO, contrée des Provinces-Unies des Pays-bas. On nomme ainsi le quartier septentrional de la seigneurie de Groningue, qui est près de la mer; entre la riviere de Hunnes, & l'embouchure de l'Embs. * *Dict. géogr. des Pays-bas.*

HUNSRUCK. Voyez HUNDSRUCK.

HUNTE (LA) riviere dans le cercle de Westphalie. Elle prend sa source dans l'évêché & au levant d'Osnabruck, d'où elle prend son cours vers le nord, passe à Huntebourg qui en prend le nom; elle entre ensuite dans le lac de Dummer, au sortir duquel elle arrose Diepholt; son cours change après, vers le nord-ouest; passe à Wildeshusen, à Oldendourg, au-dessous duquel elle se joint au Weser. *Jaillot*, *Sanson*, *De l'Isle*.

HUNTINGTON, *Venantodurum*, ville d'Angleterre, dans la province de Huntingtonshire, dont elle est la capitale. Cette ville est située sur l'Ouse, à cinquante milles de Londres, & est fort agréable. Elle avoit autrefois quinze paroisses, qui sont réduites à quatre. Elle a un pont de pierre, qui lui sert de communication avec Godmanchester, qui est de l'autre côté de la riviere. Huntington a le titre de Comté. Il y a marché public & une bonne école; & elle envoie ses députés au parlement. Quelques-uns écrivent Hundington. * *Etat présent de la Gr. Bret.* t. 1. p. 74.

HUNTINGTONSHIRE, *Huntingtoniæ comitatus*, province d'Angleterre, au diocèse de Lincoln. Elle a pour bornes au couchant le comté de Northampton, au levant celui de Cambridge, & au midi celui de Bedfort. Quelques-uns la nomment par dérision *Willowshire*, parce qu'elle abonde en saules. Elle a soixante-sept milles de tour, & contient environ deux cents quarante mille arpens & huit mille deux cents dix-sept maisons. C'étoit autrefois un pays couvert de bois, & propre pour la chasse, d'où lui vient le nom de Huntingtonshire. Aujourd'hui il est découvert, marécageux au nord-est, mais abondant en pâturages, au reste fort agréable, diversifié par des collines, produisant beaucoup de bled & de bétail. Elle est arrosée par plusieurs rivieres, dont l'Ouse est la principale; ses villes & ses bourgs où l'on tient marché, sont:

Huntington, capitale,	S. Neots,
S. Ives,	Ramsey,
Kimbolton,	& Yaxley.

HUNTWIEL, village de Suisse, au canton d'Appenzel: c'est une des communautés intérieures & réformées. * *Etat. & Dél. de la Suisse*, t. 3, p. 104.

HUON, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Paoting, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 2 d. 10′, par les 39 d. 35′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HUPPY, village de France, dans le diocèse d'Amiens, doyenné d'Oisemont. L'église de ce lieu qui est sous le titre de S. Sulpice, est belle & grande, avec une croisée voûtée, & de belles vitres peintes. On y lit au milieu du chœur, sur le mur, à droite: *Ambianensis episcopus anno salutis 1520, die vero 12 Octobris hoc templum dedicavit.* Cette inscription n'est pas du tems: on y voit au-dessus les armes de la maison de Chepy, avec une couronne de marquis. Il y a au sanctuaire une chasse d'un S. Aquilin, qu'on dit apportée de Rome. Dans la chapelle du seigneur, collatérale au chœur, est une cheminée pratiquée dans l'épaisseur du mur. Le Dictionnaire universel de la France met deux Huppy au diocèse d'Amiens. * *Notes de M. Lebeuf, chanoine d'Auxerre.*

HUQUAN, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Lieggan, quatriéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 3 d. 59′, par les 37 d. 8′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

HUQUANG: prononcez HOUQUOUAN, province de la Chine, dont elle est la septiéme, & ne le cede point aux autres en étendue, en beauté & en fertilité. La plus grande partie est unie, entrecoupée de lacs & de rivieres. Elle prend son nom du grand lac *Hungting*; car *Hu* en Chinois veut dire *lac*; & *Quang* veut dire *étendu.*

Le grand fleuve Kiang la traverse par le milieu, & la divise en septentrionale & en méridionale. Autrefois elle appartenoit aux rois de Çu, & s'appelloit *King.* Ces rois qui étoient très-puissans, y avoient choisi leur séjour. Ils s'étoient rendus redoutables aux empereurs mêmes, & leur étoient égaux ou même supérieurs en force. On la nomme en Chinois *Jumichiti*, c'est-à-dire le pays des poissons & du riz: on dit que c'est le grenier de la Chine, comme la Sicile à été nommée le *grenier de l'Italie* parce qu'elle abonde en grains & en fruits: on dit en proverbe, que le Kiansi peut donner le déjeûné à la Chine; mais que le Huquang peut lui donner tous les repas, & la rassasier. La fertilité y est en effet si grande, qu'on ne peut rien souhaiter de plus; les montagnes sont chargées de forêts, il y a par-tout quantité de riz & de bled; le poisson y est commun au-delà de l'imagination. Ainsi il n'est pas surprenant qu'il se trouve dans cette province quinze villes métropoles, cent huit cités, avec un très-grand nombre de bourgs & de villages, sans parler des villes militaires & des fortéresses.

Cette province est bornée au nord par le Honan; confine au nord-ouest au Xensi; au couchant, elle a le Suchuen; au midi, le Quansi; au sud-ouest, le Queichu; au sud-est, le Quantung; à l'orient, le Kiangsi & le Kiangnan. Les registres de la Chine portent qu'il y a dans cette province 631686 familles, faisant 4833590 hommes; encore n'y comprend-on pas tous ceux qui ne s'écrivent point sur ces rolles. Elle paye pour tribut à l'empereur 2167559 sacs de riz; 17977 piéces de soie travaillée, &c. Voici une table des places de cette province, avec leur position.

Noms.	Longitude.		Latitude.		
I. *Ville métropolitaine.*					
Vuch'ang,	3.	16	31.	0	p.
Vuchang,	2.	41	31.	0	p.
Kiayú,	3.	51	30.	30	p.
Puki,	3.	42	29.	50	p.
Hienning,	3.	6	29.	46	p.
Cungyang,	3.	29	29.	45	p.
Tungching,	4.	10	29.	39	p.
Hinque ⊖,	2.	22	30.	20	p.
Taye,	2.	49	30.	45	p.
Tungxan.	3.	10	30.	13	p.
II. *Ville.*					
Hanyang,	3.	43	30.	50	p.
Hanchuen.	4.	11	31.	4	p.
III. *Ville.*					
Siangyang,	5.	33	32.	28	p.
Iching,	5.	44	32.	30	p.
Nanchang,	5.	48	32.	9	p.
Caoyang,	5.	14	32.	12	p.
Coching,	6.	0	32.	36	p.
Quanghoa,	6.	3	32.	58	p.
Kiun ⊖.	6.	30	33.	13	p.
IV. *Ville.*					
Tegan,	4.	10	31.	51	p.
Iunmung,	3.	55	31.	40	p.
Hiaocan,	3.	53	31.	22	p.
Ingching,	4.	20	31.	38	p.
Sui ⊖,	4.	25	32.	5	p.
Ingxan.	3.	53	32.	10	p.
V. *Ville.*					
Hoangcheu,	2.	50	31.	23	p.
Lotien,	2.	25	31.	41	p.
Maching,	3.	10	31.	38	p.
Hoangpi,	3.	26	31.	30	p.
Hoanggan,	3.	10	31.	26	p.
Kixui,	2.	30	31.	10	p.
Ki ⊖,	2.	26	30.	55	p.
Hoangmui,	2.	2	31.	30	p.
Hoangci.	2.	3	30.	55	p.
VI. *Ville.*					
Kingcheu,	5.	48	30.	50	p.
Cunggan,	5.	38	30.	43	p.
Xeuxeu,	5.	30	30.	26	p.
Kienli,	5.	6	30.	20	p.
Sungki,	5.	59	30.	40	p.
Chikiang,	6.	10	30.	50	p.
Iling ⊖,	6.	50	31.	22	p.
Changyang,	6.	50	31.	0	p.
Itu,	6.	25	30.	50	p.
Iuengan,	6.	26	31.	35	p.
Quei ⊖,	7.	12	31.	0	p.
Hingxan,	7.	0	31.	22	p.
Patung.	7.	30	30.	59	p.
VII. *Ville.*					
Yocheu,	4.	40	30.	7	p.
Linfiang,	4.	17	30.	3	p.
Hoayung,	5.	26	29.	55	p.
Pingkiang,	4.	20	29.	15	p.
Fung ⊖,	5.	15	30.	6	p.
Xemuen,	5.	56	30.	17	p.
Culi,	6.	17	30.	35	p.
Ganhiang.	5.	46	30.	2	p.

Noms.	Longitude.		Latitude.		
VIII. *Ville métropolitaine.*					
Changxa,	5.	6	28.	50	p.
Siangt'an,	5.	3	28.	30	p.
Siangyn,	5.	5	29.	13	p.
Ninghiang,	5.	22	29.	11	p.
Lieuyang,	4.	31	29.	3	p.
Liling,	4.	40	28.	35	p.
Ieyang,	5.	40	29.	18	p.
Sianghiang,	5.	19	28.	32	p.
Xeu,	4.	20	28.	38	p.
Ganhoa,	6.	10	28.	58	p.
Chaling ⊖.	4.	25	28.	0	p.
IX. *Ville.*					
Paoking,	6.	5	27.	43	p.
Sinhoa,	6.	0	28.	23	p.
Chingpu,	6.	36	27.	33	p.
Vuchang ⊖,	7.	0	27.	10	p.
Sinning.	6.	28	27.	0	p.
X. *Ville.*					
Hengcheu,	5.	13	27.	48	p.
Hengxan,	4.	50	28.	3	p.
Liuyang,	4.	47	27.	18	p.
Changning,	5.	8	27.	20	p.
Gangin,	4.	50	27.	45	p.
Ling,	4.	56	26.	52	p.
Queiyang ⊖,	4.	53	26.	27	p.
Linuu,	4.	50	25.	54	p.
Lanxan.	5.	14	25.	46	p.
XI. *Ville.*					
Changte,	6.	8	29.	38	p.
Taoyven,	6.	30	29.	30	p.
Lungyang,	5.	52	29.	32	p.
Iuenkiang.	5.	50	29.	21	p.
XII. *Ville.*					
Xincheu,	6.	35	29.	6	p.
Luki,	7.	40	28.	52	p.
Xinki,	8.	0	28.	38	p.
Xopu,	6.	26	28.	45	p.
Iuen ⊖,	8.	29	28.	0	p.
Kiuyang,	8.	22	27.	50	p.
Mayang.	8.	18	28.	23	p.
XIII. *Ville.*					
Juncheu,	6.	0	26.	42	p.
Kiyang,	5.	43	26.	0	p.
Tau ⊖,	5.	50	26.	5	p.
Tunggan,	6.	14	26.	35	p.
Ningyven,	5.	30	26.	5	p.
Iungning,	6.	18	26.	3	p.
Kianghoa.	5.	48	25.	41	p.
XIV. *Ville.*					
Chingtien,	5.	20	31.	35	p.
Kingxan,	4.	46	31.	31	p.
Cienkiang,	5.	14	31.	10	p.
Mienyang ⊖,	4.	56	30.	40	p.
Kingling,	4.	40	30.	55	p.
Kingmuen ⊖,	5.	48	31.	30	p.
Tangyang.	6.	6	31.	18	p.
XV. *Ville.*					
Chingyang,	6.	52	33.	0	p.
Fang,	7.	13	32.	14	p.
Ghoxan,	7.	30	31.	49	p.
Xangcin,	7.	9	33.	40	p.

Noms.	Longitude.	Latitude.
Choki,	7. 34	32. 28 p.
Chingfi,	6. 45	33. 40 p.
Paokang.	6. 26	32. 36 p.
I. Grande Cité.		
Chingchieu ⊙,	7. 14	28. 0 p.
Hoeitung,	7. 46	27. 40 p.
Tungtao,	7. 16	27. 30 p.
Suining.	7. 0	27. 35 p.
II. Grande Cité.		
Chincheu,	4. 25	26. 30 p.
Junghing,	4. 35	26. 40 p.
Ychang,	4. 30	26. 10 p.
Hingning,	4. 20	27. 0 p.

Noms.	Longitude.	Latitude.
Queiyang,	4. 6	27. 32 p.
Queitung.	4. 5	26. 29 p.
Cités militaires.		
Xi ⊙,	8. 0	29. 38 p.
Jungxun,	7. 52	29. 32 p.
Paocing,	8. 8	29. 5 p.
Nanguei,	7. 35	30. 10 p.
Xiyung,	7. 26	29. 45 p.
Xangki,	7. 10	29. 50 p.
Lankiang,	7. 30	29. 20 p.
Sanping,	8. 27	29. 43 p.
Junting,	6. 53	30. 20 p.
Tienkia,	7. 39	30. 26 p.
Jungmui.	6. 32	30. 10 p.

HUR, ville de la Chaldée. Voyez UR.

HURDASPALENSE MONASTERIUM, ancien monastere, dont parle le prêtre Euloge, dans ses Epîtres. Moralès ne doute point que ce soit aujourd'hui *Urdax;* il est situé en-deçà des Pyrénées, peu loin de Bayonne. Baudrand, *édit.* 1682, dit que c'est *Urdache*, au pied des Pyrénées, à l'entrée de la Navarre, & à une lieue des frontieres d'Espagne. * *Ortel.* Thesaur.

HUREPOIX, (LE) petite contrée de France, dans le gouvernement de l'Isle de France, dont on ne sait point les limites; de-là vient que les géographes varient extrêmement sur les villes qu'ils y mettent. Robbe n'y met que

Melun, La Ferté-Alais,
Corbeil, Fontaine-Bleau.

Baudrand dit que les places les plus remarquables du Hurepoix sont,

Montfort-l'Amauri, Mante,
Houdan, Dourdan,
& Espernon.

De l'Isle y place,

Corbeil, Châtres,
Mont-l'Heri, La Ferté-Alais,
Chévreuse, Palaiseau.

Il donne Melun au Gâtinois. Piganiol de la Force dit: pourquoi se fatiguer inutilement pour tâcher de découvrir si une ville est du Gâtinois ou du Hurepoix, pourvu qu'on soit sûr qu'elle est du gouvernement de l'Isle de France?

HURIEL, petite ville de France, dans le Bourbonnois, diocèse de Bourges. Il y a châtellenie royale, ressortissante au bailliage de Montluçon; elle est située sur une hauteur, à deux lieues de Montluçon. Les terres produisent des seigles, mais peu de froment: il y a quelques vignes, dont le vin est d'une très-petite qualité. Il y a aussi quelques pâcages, des chanvres & des menus fruits; il s'y tient deux marchés par semaine, & six foires par an, assez fréquentées.

HURMON, petite ville de Perse, à 85 d. 15′ de longitude, & à 32 d. 30′ de latitude. Elle est petite; l'air n'y est pas bon, & les chaleurs y sont excessives. Son territoire est abondant en dattes. * *Tavernier*, Voyage de Perse, *l.* 3, *c. dern.*

HURONS, (LES) peuple sauvage de la nouvelle France, dont le pays a le lac Erié au sud, le lac Huron à l'ouest, & le lac Ontario à l'est: il s'étendoit depuis le 42e d. de latitude septentrionale jusqu'au 45e. Ce n'est pas la plus fertile région du Canada, mais sût-il aussi peuplé que nos meilleures provinces, il pourroit produire abondamment de quoi nourrir ses habitans. L'air y est très-sain; on y voit des prairies, qui porteroient d'excellens bleds; & les forêts sont remplies de cédres d'une grosseur prodigieuse, & d'une hauteur proportionnée. On y trouve, dit-on, des pierres qui se fondent comme le métal, & ont quelques veines d'argent; quelques voyageurs disent qu'il y a deux animaux assez singuliers; l'un est un oiseau, qui miaule comme un chat; l'autre un lièvre, qui chante comme un oiseau, & dont la chair est fort délicate.

Ce pays est entiérement désert aujourd'hui. Les François voyant les sauvages, ses anciens habitans, avec des cheveux coupés sur le devant de la tête, hérissés & peints de différentes couleurs, s'écrierent, *quelles hures!* & peu-à-peu se sont accoutumés à les appeller *Hurons*. Leur véritable nom est *Yendat*. Cette nation, dans sa premiere origine, n'étoit composée que de deux bourgades, au moins si l'on en croit leurs plus anciennes traditions: avec le tems ces deux bourgades se partagerent en quatre, ou en adopterent deux autres; car les anciens, que les premiers missionnaires consulterent sur ce point, ne s'accordoient pas entr'eux. Les différentes adoptions que ces quatre cantons ou tribus firent des peuples voisins, rendirent la nation extrêmement nombreuse, en comparaison des autres, par l'attention qu'elle eut de se tenir réunie; car quoique les tribus adoptées gardassent toujours leurs noms primitifs, elles prirent aussi le nom des deux premieres, & parlerent la même langue, à quelque différence près. Cette uniformité de langue donne lieu de croire que l'association ou l'adoption de ces tribus n'avoit fait que rappeller à leur premiere origine celles qui s'en étoient mois écartées; car il est certain que les Iroquois, les Eriés, les Andastoués, & une partie des peuples méridionaux du Canada, viennent de la même souche que les Hurons; leurs langues étant évidemment des dialectes de la Huronne.

Elle est gutturale, stérile, comme toutes celles des sauvages du Canada; ils n'ont point de termes pour exprimer les choses dont ils n'avoient point de connoissance; mais dans tout le reste elle est très-abondante, énergique, variée, & noble. Un missionaire, qui la possédoit parfaitement, & qui en avoit composé une grammaire & un dictionnaire, disoit qu'elle étoit beaucoup au-dessus du grec & du latin.

Comme chaque nation du Canada, chaque tribu ou famille, & chaque bourgade porte le nom d'un animal, apparemment parce que tous ces Barbares sont persuadés que les hommes viennent des animaux, la nation Huronne s'appelle *la nation*, les uns disent du *porc-épi;* les autres du *chevreuil*. Sa premiere tribu porte le nom de l'*ours;* les deux autres, qui descendent de celle-là, ont pris le nom du *loup* & de la *tortue*. Ordinairement dans les traités ils signent en traçant la figure de leur animal, de telle maniere que si c'est toute la nation qui contracte, elle met la marque de la nation; si ce n'est qu'une bourgade, elle met celle qui est propre à la bourgade. Quant aux tribus, comme elles sont mêlées, sans être confondues, il est rare, quoiqu'elles

ayent leurs chefs particuliers, qu'elles traitent séparément des autres.

La nation Huronne, lorsqu'on découvrit le Canada, pouvoit compter cinquante mille ames; & la guerre où elle étoit embarquée contre les Iroquois, l'avoit déja beaucoup diminuée. Cette guerre, l'a presqu'entiérement détruite, & il n'y en a plus aujourd'hui que deux bourgades; l'une au détroit, d'environ huit cents personnes; & l'autre à Lorette, proche Quebec, où il n'y en a pas deux cents. Ces foibles restes d'un peuple qui a long-tems été regardé comme le maître de tous les autres, font encore quelque figure dans le pays. Comme il est toujours estimé le plus industrieux, le plus éloquent & le plus sage de tous, & que ses malheurs ne lui ont point fait perdre la réputation d'être un des plus braves, il ne se fait guères d'affaires générales, sans sa participation; & ordinairement il est l'ame de tous les conseils. D'ailleurs il est moins errant que les autres, & s'applique plus à la culture des terres; ce qui fait qu'il souffre moins de la disette. On lui reproche d'être fourbe & voleur.

C'est le premier de tout le Canada à qui on ait annoncé l'Evangile, & on l'a fait avec beaucoup de fruit. Les deux bourgades, qui subsistent aujourd'hui, sont toutes chrétiennes; & celle de Lorette se distingue par une ferveur qui la rend respectable à toute la colonie. Celle du détroit est presque toute composée des Hurons Tionnontatés, qui sont de la premiere tribu, & elle est gouvernée par le chef héréditaire de la nation, lequel n'est jamais le fils de son prédécesseur, mais de sa plus proche parente; car c'est par les meres qu'on régle la succession. Si toute une branche de mâles venoit à manquer, la plus noble matrone choisiroit un sujet à son gré, & le déclareroit chef. Si le chef héréditaire est trop jeune pour gouverner, on lui donne un régent, qui a toute l'autorité, mais qui ne l'exerce qu'au nom du chef mineur, lequel ne peut être chef de guerre, qu'il n'ait servi en qualité de simple soldat, & ne se soit distingué par quelque action. Je dis en qualité de simple soldat; car dans un parti de guerre il n'y a qu'un chef, & son lieutenant: tous les autres sont égaux.

Les femmes ont la principale autorité dans la nation Huronne: elles en font proprement le corps: tout se fait en leur nom, & les chefs ne sont, pour ainsi dire, que leurs vicaires. Ce sont toujours elles qui déliberent les premieres sur tout ce qui doit être proposé dans le conseil: elles donnent ensuite aux chefs le résultat de leur délibération; & ceux-ci en font le rapport au conseil général, composé de tous les anciens. Rarement ce conseil prend un parti contraire à ce que les matrones ont décidé entr'elles.

Les Hurons reconnoissent un premier esprit, qu'ils nomment *Areskoui*, & les Iroquois *Agreskoué*; car presque tout ce que je viens de dire des Hurons convient aux Iroquois, qui ont la même origine. Outre ce premier être souverain, ils reconnoissent des génies subalternes, dont chaque Iroquois en a un pour dieu tutelaire.

LAC DES HURONS: on le trouve, dans quelques Relations, appellé *lac Michigane;* quelques-uns lui ont donné le nom de *Condé*, d'autres celui de *mer douce;* mais ces noms ne subsistent plus. Le lac Huron a presque la figure d'un triangle, dont les pointes sont au sud, à l'est & à l'oueſt. Le côté du nord est le plus long; & il est bordé d'un assez grand nombre d'isles, dont la plus grande, qui est celle de *Manitoualin*, a quarante lieues de long de l'est à l'oueſt; les autres sont peu considérables. Ce lac communique au sud avec le lac Erié, dans lequel il se décharge. Il reçoit à l'oueſt les eaux du Michigan, & au nord-oueſt celles du lac supérieur. Il s'étend du sud au nord depuis les 43 d. jusqu'aux 45 d. 30′ de latitude septentrionale; & de l'est à l'oueſt, entre les 293 & 299 d. de longitude. On lui donne ordinairement trois cents cinquante lieues de circuit de pointe en pointe. Si on faisoit le tour des anses & des baies, il faudroit presque doubler. On ne trouve plus aujourdhui sur les bords de ce lac que deux villages, assez peuplés d'Outaouïais, l'un dans le fond de la baie du Sanguinan, & l'autre à Michillimakinac. Les bords du lac Huron ne sont ni si agréables ni si bien brités que ceux des autres lacs; il ne reçoit pas même, à beaucoup près, autant de rivieres, si ce n'est à l'est; mais pour peu qu'on pénétre dans les terres, on y découvre de très-beaux pays: du reste ce lac est fort profond, sur-tout vers le nord. * *Notes du P. Charlevoix, Hist. de la nouvelle France.*

HURST, château d'Angleterre, au comté de Hant, sur une presqu'isle, qui n'est séparée de l'isle de Wight, que par un canal d'un mille de largeur. Ce château est remarquable pour avoir été la premiere prison de Charles I, roi d'Angleterre. * *Baudrand*, éd. 1705.

HUS, le PAYS DE HUS, ancien pays où demeuroit Job (a). On est fort partagé sur le lieu où étoit la terre de Hus, parce que l'Ecriture sainte parle de plusieurs hommes de ce nom, savoir Hus fils de Nachor (b). Hus ou Us, fils d'Aram (c), qui, à ce que l'on dit, peupla la Trachonite; & Hus, fils de Disan, de la race d'Esaü demeura dans l'Idumée. Chacun d'eux peut avoir donné son nom à un pays différent. Ceux qui font descendre Job de Nachor, ou d'Aram, cherchent la terre de Hus, ailleurs que ceux qui croient qu'il descend d'Esaü. Mais, comme dit D. Calmet, il faut avouer que sur-tout cela on n'a rien de certain. Ainsi sans entrer dans l'examen de toutes les raisons que l'on apporte pour ces divers sentimens, nous tenons, dit ce docte Bénédictin, *Comment. sur Job*, p. 2, 3 & 4, que le vrai pays de Hus, où demeuroit Job, étoit dans l'Idumée, à l'orient du Jourdain & du pays de Galaad, aux environs de la ville de Bosra, dans une province qui est connue des anciens, sous le nom d'*Auſitide*. Nous croyons, pourſuit-il, que c'est le même pays que Jérémie appelle la *terre de Hus*, & qu'il met dans l'Idumée. (d) *Gaude & lætare, filia Edom, quæ habitas in terra Hus.* * (a) *Job*, c. 1, v. 1. (b) *Genes.* c. 22, v. 21. (c) *Ibid.* c. 10, v. 23; & *Paral.* l. 1, c. 1, v. 17. (d) *Thren.* c. 4, v. 21.

HUSAH ou HUSATI, lieu d'Asie, dans la Palestine. C'étoit la patrie de Sobochai, l'un des braves de l'armée de David.

HUSINGO. Voyez HUNSINGO.

HUSNI KEÏFA ou HASNI KEIFA, aujourd'hui par corruption HASAN KEIF; ville d'Asie, dans la Mésopotamie, sur le bord du Tigre, entre Amid & Mouſſel, auprès de Merdin.

HUSQUARR, riviere de Suéde, dans l'Ostrogothland, ou Ostrogothie; elle forme quatre cataractes avant que de se jetter dans le Wetter.

HUSUM, ville de Danemarck, dans la partie méridionale de Sleswig, au bailliage de Husum, dont elle est chef-lieu. Elle est située environ à un mille & demi de la petite riviere de l'Ow: les géographes du pays lui donnent 26 d. 40′ de longitude, sur 54 d. 40′ de latitude; à quatre milles de Sleswig, à cinq de Flensbourg, à six de Tundern, à huit d'Apenrade, à dix de Ripen, à un de Friderichſtadt, à deux de Tonningen, à cinq de Rensbourg, à seize de Hambourg, à dix-sept ou dix huit de Lubeck. Il y a un port ou entrent de petites barques. Comme le terroir des environs est plein de bons pâturages, on tient toutes les semaines un marché pour les bestiaux; & on remarque, qu'en tems de guerre, il s'y est vendu jusqu'à quatre mille chevaux en un an. On y trouve une grande quantité d'huitres, que l'on pêche dans les golfes du couchant. Cette ville n'est pas ancienne. L'histoire en fait mention, pour la premiere fois, à l'occasion du malheur qu'elle eut, en 1410, d'être pillée par Magnus Munck, amiral d'Eric, roi de Danemarck, qui fut, dès le lendemain, battu & tué par Adolphe, comte de Schauenbourg, & par les Frisons. Quatre ans après, Husum fut encore saccagé par les Frisons. Ce n'étoit alors qu'un village, ou tout au plus un bourg, qui relevoit de la paroisse de Milsted. Il s'en détacha, en 1448, & bâtit pour soi une chapelle, qui devint une paroisse particuliere. Vers l'an 1500, ce lieu commença de devenir floriſſant: il s'en forma une ville si riche & si puiſſante, qu'en 1550, on commença d'y bâtir une église qui passe pour une des plus belles de ces cantons. Entre les années 1500 & 1520, les habitans d'Husum fournirent à leur prince, devenu roi de Danemarck, jusqu'à quarante navires, sans compter les moindres barques. Cette prospérité fut arrêtée par deux incen-

dies, l'un en 1540, & l'autre en 1547. Les habitans furent reduits à n'avoir plus d'autre commerce que celui du maltz, c'eſt-à-dire d'une orge ſechée au feu, pour faire de la biére, dont ils envoyoient tous les ans une quantité incroyable à Embden. Mais les habitans de cette derniere ville s'étant brouillés avec un comte, gendre d'Adolphe, duc de Holſtein, ce duc crut les mortifier beaucoup en défendant à ſes ſujets de Huſum de porter davantage de cet orge à Embden. Ceux-ci apprirent à le préparer eux-mêmes, & ſe paſſerent de celui de Huſum, qui perdit par-là la ſeule reſſource qui lui reſtoit. Le ſejour que les troupes impériales y firent, en 1627, 28 & 29, épuiſa les bourgeois; ils commençoient à peine à ſe relever de ces malheurs, quand l'inondation de l'iſle de Nordſtrand & des autres lieux voiſins leur cauſa des pertes encore plus grandes, en 1634. L'année ſuivante, arriva l'invaſion des Suédois, qui dura juſqu'à la paix. Cette ville ſouffrit encore beaucoup, en 1657, 58 & 59, & encore durant la derniere guerre des Suédois & des Danois. Ces derniers s'en ſont emparés & l'ont conſervée avec tout le Sleswig. La grande égliſe eſt deſſervie par un *ſuperintendant*, eſpece d'évêque Luthérien, & deux paſteurs de la même communion. La cidatelle a été bâtie par le duc Adolphe, en 1582, au lieu où étoit autrefois un monaſtere. Il y a une belle chapelle où l'on fait le ſervice divin, ſelon la confeſſion d'Augsbourg. Il y a auſſi à Huſum un hôpital qui étoit ci-devant un couvent. * *Hermanid.* Dan. Descript. *p.* 894, *& ſeq.*

Le bailliage de Huſum n'a que trois lieues de long, & deux de large. Il eſt borné au couchant par l'iſle de Nordſtrand, & par la riviere de Hever, au nord par le bailliage de Flensbourg, au levant par celui de Gottorp, & au midi par le petit canton de Stapelholm, & par Schwarſted, Eyderſted & Lundenbourg; c'eſt un pays, en partie enfoncé & commode pour les pâturages, en partie auſſi, élevé & bon pour les bleds. Il y a quelques bois & des bruyeres. Il comprend ſept paroiſſes outre quelques biens qui appartiennent à la nobleſſe du pays.

HUSUNETS, petite ville du royaume de Bohême, au cercle de Piſeck, ſur une petite riviere, appellée *Blanitz*, qui va ſe joindre à celle d'Ottava. C'eſt la patrie de Jean Hus, brûlé à Conſtance, en 1415.

HUSZ ou HUSS, petite ville de la Moldavie, ſur la rive droite du Pruth, aux confins de la Beſſarabie, au nord de Felxin. On la prend pour l'ancienne ZUDIDAVA, ville de la Dacie. * *Baudrand*, éd. 1705.

HUTERSFIELD, bourg d'Angleterre, dans la province d'Yorck. On y tient marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

HUTWIL, petite ville de Suiſſe, dans le canton de Berne, au bailliage de Trachſelwald, proche de Williſau. Elle appartenoit aux comtes de Kyburg. Les Bernois l'acheterent l'an 1410.

HUUL, fortereſſe de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Liping, ſeptiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 9 d. 5′, par les 27 d. 5′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. HUY. Voyez HUI.

2. HUY, petite riviere des Pays-bas, au pays de Liége, ou elle traverſe le Condroſi, paſſe à Havelang, g. à Claviere, g. à Hoyoul, g. aux Trois-Maiſons, d. à Marſon, & ſe perd dans la Meuſe à Huy.

HUYRON, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, congrégation de S. Vanne, en Champagne, diocèſe de Châlons, province de France. Elle eſt ſituée à une lieue de Vitri-le-François, ſur le ſommet d'une petite montagne, qui en rend la vue fort agréable. On ignore ce que c'étoit que ce monaſtere avant Roger III du nom, évêque de Châlons, en 1062. Il choiſit quelques religieux de cet ordre, auſquels il confia le ſoin paſtoral de tous les habitans des villages des vallées qui environnent cette montagne; dédia l'égliſe de ce monaſtere, ſous le nom de *S. Martin*, évêque de Tours. Ces religieux, voulant ſe livrer uniquement à la vie ſolitaire demanderent à Godefroi I, l'an 1131, un abbé qui les débarraſſât du ſoin dont Roger III les avoit chargés. Ce prélat leur donna pour abbé Evermarus, le chargea de veiller ſur les paroiſſiens de ces lieux & voulut que la paroiſſe fût conſtruite tout joignant l'abbaye, & ſous le même toique ſon égliſe, de laquelle elle dépendoit, & fût deſſervie par les religieux qui auroient toute juriſdiction, ſans être obligés de ſuivre les loix preſcrites aux autres paroiſſes du diocèſe. Guy à la Barbe dit, en la chartre de la fondation de cette abbaye, *Guido ad Barbam*, Hugues, ſon frere, & Egelinde leur ſœur, lui donnerent tout ce qu'ils poſſédoient en quatre villages, qui formoient la vallée d'Huyron, dont ils étoient ſeigneurs. Ils choiſirent leur ſépulture en l'égliſe de cette abbaye, dans laquelle on voit une tombe de pierre de liais, près du grand autel qui eſt le ſeul monument ancien qui y ſoit reſté. On trouve encore, parmi les anciens Mémoires de l'abbaye d'Huyron, l'épitaphe de Gui à la Barbe, qui ſuit,

Dicere formido de te nimis, inclyte Guido,
Vel quanti generis, vel quis homo fueris.
Monſtrat in exemplum tamen hoc venerabile templum;
Quæ tua nobilitas, quæ fuit & pietas.
Hoc tu fundaſti, multisque opibus decoraſti,
Unde Deus requiem det tibi perpetuam.
Qui legit hæc dicat, in pace Guido quieſcat,
Si tibi vita quies, quo ſine nocte dies.

Entre les bienfaiteurs de cette abbaye on reconnoit, 1. les comtes de Champagne. 2. Les rois de France. 3. Les comtes de Bar, les ſeigneurs d'Arziliers, de Saint-Cheron, de Châtelroux, de Ville-Mahieux, de Grandpré, de Rams, de Dampierre & autres, & même Henri d'Angleterre, pluſieurs desquels choiſirent leur ſépulture en ce lieu; mais il ne reſte aucune marque de leurs tombeaux. Roger III du nom, évêque de Châlons, dont nous venons de parler, donna des biens conſidérables à cette abbaye, & lui accorda de beaux priviléges entr'autres, le droit de préſentation à pluſieurs cures de ſon diocèſe. Les papes ont accordé des priviléges diſtingués à cette abbaye, & particuliérement Urbain III, par une Bulle de l'an 1184: il y avoit autrefois un grand nombre de reliques; mais les châſſes & reliquaires ayant été rompus pendant les guerres, pluſieurs de ces reliques furent confondues avec d'autres oſſemens de morts; il en reſte néanmoins encore quelques-unes. En 1536, cette abbaye fut donnée en commende; ce qui dura juſqu'en 1609, qu'elle fut donnée à un religieux de Montieramey, par arrêt du grand-conſeil; & en 1665, le roi la donna en commende à l'abbé du Metz, qui y mit les religieux réformés de la congrégation de S. Vanne. * *Baugier*, Mémoires hiſtoriques de la Champagne, *t.* 2, *p.* 149.

HUISBOURG, abbaye d'hommes, ordre de ſaint Benoît, en Allemagne, dans la principauté d'Halberſtadt. Elle eſt riche, & a été conſervée.

HUYS-TE BRETTEN ou BRITTEN. Voyez BRITTIA, & ARMAMENTARIUM.

HYADETÆ; c'eſt ainſi que Strabon appelle les iſles qu'Antonin nomme *Siadæ*, & que nous connoiſſons ſous le nom de *Sept-Iſles* en Bretagne. Voyez SEPT-ISLES. 1.

HYAEA, ville de Grece, au pays des Locres Ozoles, ſelon Etienne. Thucydide en fait auſſi mention, *l.* 3.

HYAELA. Voyez HIELA.

HYALÆI, Τιμαῖοι, peuple ou famille de Sicile. Il en eſt parlé dans la cent-quarante-huitiéme Épître de Phalaris.

HYAMAN. Voyez YEMEN.

HYAMIA, ville du Peloponnèſe dans la Meſſenie, ſelon Etienne le Géographe.

HYAMIUM, ville Troyenne, ſelon le même. Je ne ſais s'il veut dire ville de la Troade ou ville bâtie par les Troyens dans un autre pays.

HYAMPEUS VERTEX, c'eſt-à-dire le ſommet d'Hyampé. Herodote, *l.* 8, *c.* 39, nomme ainſi une montagne qu'Ortélius, *Theſaur.* juge avoir été dans la Phocide, & peut-être l'une des cimes du Parnaſſe: il paroît par le témoignage de Plutarque (*De tardâ Dei Vindictâ.*) qu'elle étoit près de Delphes.

HYAMPOLIS, ville de Grece, dans la Phocide. Elle étoit ſituée dans le défilé par où l'on paſſoit de Theſſalie & de la Locride Epicnemidienne dans la Phocide. Stace, *Thebaid.* l. 7, v. 345, marque ſa ſituation ſur un écueil eſcarpé:

& Hyampolin acri
Subnixam scopulo.

Et Pausanias, *Phocic.* 35, dit: le chemin qui est sur la montagne à la droite d'Elatée, conduit à Abæ & à Hyampolis. * *Herodot.* l. 8, c. 28.

HYANTES, ancien peuple de Grece, près d'Alalcomene, dans la Béotie, selon Etienne le Géographe.

Pausanias, *l.* 9, c. 5, rapporte, que les Hyantes ayant perdu une bataille contre Cadmus, qui commandoit des troupes Phéniciennes, ils se sauverent la nuit suivante; mais que ce général touché des prieres qu'on fit en leur faveur, leur permit de demeurer pêle-mêle avec les Phéniciens, & qu'ils formerent plusieurs villages dans le territoire de Thèbes.

HYANTIA, ville de Grece, dans la Locride, selon Etienne, dans le pays des Locrés Ozoles, selon Plutarque, *Quæst. Græc.*

HYASIS. Voyez OASIS.

HYBA, bourg de Grece, dans l'Attique, selon Etienne, *Liste de l'Attique*, p. 392. Spon dit *Hybadæ*. Il étoit de la tribu Léontide; & l'habitant étoit nommé *Hybades* ou *Hybadæus*, comme il paroît par deux inscriptions rapportées par ce voyageur. Mais selon Etienne, *Hybodæ* est le nom des habitans.

HYBANDA; Pline, *l.* 2, c. 39, parlant des lieux que la mer usurpe ou qu'elle abandonne, met entre les exemples *Hybanda*, autrefois isle de la côte d'Ionie, & dit que de son tems, elle étoit à deux cents stades de la mer; ce qui revient à vingt-cinq mille pas, ou cinq grands milles d'Allemagne.

HYBELE, ville au voisinage de Carchedon, selon Etienne qui cite Hécatée; Ortélius croit qu'elle étoit en Arménie. Ce qui l'a trompé, c'est que dans Etienne on cite l'Asie d'Hécatée. C'est une faute que Berkelius a bien apperçue; il falloit citer la *Libye* de cet auteur. Les copistes ont aisément changé Λιβύη en Ἀσία. D'ailleurs *Carchedon* est Carthage, & Hybele qui en étoit voisine, ne pouvoit être dans l'Arménie.

HYBERIA, Voyez IBERIA.

HYBLA, ville de Sicile. Il y en avoit trois de ce nom, selon Etienne le Géographe qui les distingue par les surnoms de *grande*, *moindre* & *petite*.

1. HYBLA MAJOR, ou HYBLA LA GRANDE, ville de Sicile, assez près & au midi du mont Etna. Pausanias, *Eliac.* l. 1, c. 23, qui n'a connu que deux villes d'Hybla, dit que l'une est surnommée *la grande*; & Paruta fournit une médaille, où il est fait mention de ΥΒΛΑΣ. Cette ville formoit un triangle avec Catane & *Murgentium*, dans le milieu duquel étoit une plaine nommée *Campus Piorum*. Cette *Hybla* étoit dans les terres, vers l'endroit où est la baronnie nommée *la Motta di Santa-Anastasia*, selon De l'Isle. Pausanias dit qu'elle étoit dans le territoire de Catane, & entiérement dépeuplée. Elle ne subsiste plus.

2. HIBLA MINOR ou MINIMA, ou HYBLA LA MOINDRE, c'est-à-dire *la plus petite:* on la nommoit aussi *Heræa;* ville de Sicile, dans sa partie méridionale, dans les terres. C'est de celle-là qu'il est question dans l'Itinéraire d'Antonin où elle est mise sur la route d'Agrigente à Syracuse.

Agrigentum.		
Calvisiana,	XL.	M. P.
Hyblam,	XXIV.	M. P.
Acras,	XVIII.	M. P.
Syracusa.	XXIV.	M. P.

Dans un autre lieu de l'Itinéraire, elle est nommée *Plagreo sive Cymbæ* par la corruption que les copistes ont faite de *Plaga* HÆREÆ *sive* HYBLÆ. Cluvier met cette Hybla à *Ragusa:* en comparant les deux Siciles de De l'Isle, les ruines de cette ville doivent se trouver entre la Vittoria & Chiaramonte.

3. HYBLA PARVA ou HYBLA LA PETITE, ville maritime de Sicile, sur la côte orientale. On la nommoit aussi *Galeotis*, & plus souvent *Megare;* de-là vient que le golfe au midi duquel elle étoit située, prenoit le nom de *Megarensis Sinus;* on le nommoit aussi *Xiphonius* à cause de *Xiphonia*, ville dont *Augusta* a pris la place. Quelques-uns ont cru que c'étoit présentement *Militi;* mais cette baronnie est plus éloignée de la mer qu'Hybla qui étoit sur le rivage: ses ruines sont entre deux ruisseaux, savoir *Cantaro-Fiume*, & *Fiume San-Cosmano.*

Une de ces trois Hybla étoit aussi nommée *Tiella.* Etienne le Géographe le dit; mais il ne détermine point laquelle.

4. HYBLA, ville d'Italie; selon le même.

5. HYBLA, lieu de Grece, dans l'Attique, selon Servius, *Eclog.* 1, v. 55; expliquant ce vers de Virgile:

Hyblæis apibus florem depasta salicti.

Il fait cette remarque: *Hybla*, dit il, ou Hyblé, petite ville de Sicile, présentement appellée *Megare;* ou bien c'est un lieu de l'Attique, où l'on recueille le meilleur miel, *locus in Attica ubi optimum mel nascitur.* Le P. De la Rue dit sur ce même vers, que l'*Hybla* de Virgile est une ville de Sicile, située près d'une montagne, & que ce lieu étoit remarquable, à cause de l'excellent miel que l'on y amassoit.

HYBRISTES, riviere d'Asie, entre le Caucase & le peuple Chalybes. Eschyle en fait mention dans une de ses Tragédies, *in Prometheo* Ὑβρισταῖς. Ortélius croit que c'est moins le nom d'une riviere, qu'une épithete donnée à l'Araxe.

HYBRIAMES, Ὑβριάμαι, peuples vers la Thrace. Ils étoient fort inquiétés par les Scordiques, selon Strabon, *l.* 7, *p.* 318. Mais Casaubon veut qu'au lieu de *Hybrianes*, on lise *Agrianes.*

HYCCARA, ancienne ville de Sicile. Ce nom est au plurier, le génitif est HYCCARORUM. Elle étoit petite & maritime, sur la côte septentrionale, & ses ruines sont aujourd'hui nommés MURO DI CARINI. Antonin, *Itiner.* la met entre *Parthenicum* & *Palerme*, sur la route de Lilybée à Tyndaride, à huit milles de la premiere & à seize de la seconde. Etienne le Géographe la nomme HYCCARON, HYCCARUM, & cite Philiste; il dit aussi HYCCARA, que Thucydide, *l.* 6; Diodore de Sicile, *l.* 13, c. 6, & Plutarque, *in Nicia*, *Alcibiade*, &c. Ont employé. Quelques-uns ont voulu distinguer *Hyccara* & *Hyccarum*, comme si c'étoient deux villes différentes. Synesius, *Epist.* 3, dit que la fameuse Laïs, courtisane, étoit une esclave d'*Hyccara*, qui ayant été achetée en Sicile, avoit été emmenée & prostituée en Grece. Plutarque, *in Nicia*, dit de même, qu'après le départ d'Alcibiade..... Nicias se retira à Catane sans avoir fait d'autre exploit, que de ruiner Hyccara, petit bourg des Barbares, d'où l'on dit qu'étoit la courtisane Laïs qui, fort jeune encore alors, fut vendue parmi les autres prisonniers, & menée dans le Péloponnèse. Il dit encore, en parlant de la mort d'Alcibiade assassiné par les Barbares: Timandre, sa maîtresse, ayant ramassé son corps, & l'ayant enveloppé & couvert des plus belles robes qu'elle eût, elle lui fit des funérailles aussi magnifiques que l'état de sa fortune présente le permettoit. Plutarque ajoûte: on prétend que Laïs cette célébre courtisane, qu'on appelloit *la Corinthienne*, étoit fille de cette Timandre; mais qu'elle avoit été faite esclave dans Hyccara, petite ville maritime de la Sicile. Corneille dit que cette ville étoit le siége d'un évêché du tems de S. Gregoire le Grand. Je ne sais d'où il tient cette remarque; mais ce siége ne se trouve point dans les Notices que je connois. * *Corn.* Dict.

HYDA, lieu d'Asie dont parle Homere, *Iliad.* l. 2, v. 864. Strabon, *l.* 13, *p.* 626, rapportant ces trois vers de l'Iliade: Mesthles & Antiphus, fils de Pylæmenes, & les deux plus vaillans capitaines que le marais Gygée ait portés, commandoient les Méoniens qui habitoient au pied du mont Tmolus; Strabon, dis-je, poursuit ainsi: quelques-uns y ajoûtent ce quatriéme vers: dans les villages de la fertile Hyda sous, les roches du Tmolus, montagne couverte de neige. Cependant, comme l'observe le Géographe, il n'y a point d'Hyda dans la Lydie. D'autres disent que ce fut la patrie de Tychius dont Homere, *l.* 7, v. 221, dit: il étoit habitant d'Hyda. (Madame Dacier lit la ville d'HYLÉ.) Ils ajoûtent, continue Strabon, que c'est un lieu couvert de forêts, souvent frappé de la foudre, & y placent les Arimes, suivant ce

que dit Homere, *Iliad.* l. 2, v. 783 : Derriere les Arimes, où l'on dit que Typhœe a fon lit, ils ajoûtent vers les chaines de la fertile *Hyda*. Strabon pourſuit ainſi : quelques-uns mettent cette fable (de Typhœe) dans la Cilicie, d'autres dans la Syrie ; quelques-uns diſent que Hyda eſt la ville de Sardes, d'autres que ç'en eſt la citadelle. Voyez HYDE.

HYDARA, place forte de la grande Arménie, ſelon Strabon, *l.* 12, *p.* 555. C'étoit une des ſoixante & quinze forteresſes que Mithridate Eupator avoit fait élever.

HYDARCÆ, ancien peuple des Indes, ſelon Etienne le Géographe. Ils tinrent tête à Bacchus dans ſa conquête des Indes, comme le rapporte Denys, au troiſiéme livre des Baſſariques.

1. HYDASPE : les Septante nomment ainſi un fleuve voiſin du Tigre & de l'Euphrate, dans le premier chapitre du livre de Judith. S. Jerôme le nomme IADASON. * *Ortel.* Theſ.

2. HYDASPE, grande riviere des Indes. Strabon, *l.* 15, dit qu'Alexandre coupa des ſapins & des cédres, dans une forêt, ſur les monts Emodes, & en bâtit une flotte ſur le fleuve Hydaspe. Arrien, *l.* 5, *c.* 3, dit que l'Hydaspe reçoit le Sinare, & qu'il ſe perd lui-même dans l'Aceſine avec lequel il va tomber dans l'Indus.

3. HYDASPE, riviere d'Ethiopie, vis-à-vis de l'iſle de Méroé, ſelon le philoſophe Sextus. *In Pyrrhonicis.*

Le premier de ces trois *Hydaspes*, doit être celui dont parle Quinte-Curſe, *l.* 5, & qui coule aux environs de la ville de Suſe. Mais dans cet auteur, où Ortélius liſoit *Hydaspe*, les éditions modernes liſent *Choaspe*. C'eſt de celui-là que Vaugelas dit que ſon eau étoit célébre, pour être exquiſe & délicieuſe à boire. Virgile, *Georg.* l. 4, v. 211, met l'Hydaspe dans la Médie :

Nec populi Parthorum aut Medus Hydaspes.

Le pere de la Rue ſemble croire que c'eſt le même fleuve que quelques-ont mis dans la Médie ; d'autres dans les Indes, faute de bien ſavoir où il étoit véritablement. Il explique même le *fabuloſus Hydaspes* d'Horace, comme ſi cette épithete vouloit dire que c'eſt un fleuve dont on ne débite que des fables. Ce n'eſt point cela ; le P. Catrou dit beaucoup mieux : l'Hydaspe, (dont parle Virgile,) étoit un fleuve de Perſe, pas éloigné de la ville de Suſe, l'une des capitales ; il ne faut pas confondre ce fleuve Hydaspe avec un autre de même nom, qui fut. dans les Indes, le terme des conquêtes d'Alexandre. Quant aux vers d'Horace, *l.* 1, *ode* 22, les voici :

Sive per Syrtes iter æſtuoſas,
Sive facturus per inhoſpitalem
Caucaſum, vel quæ loca fabuloſus
Lambit Hydaspes.

Le mot *fabuloſus* ne ſignifie pas ici un fleuve imaginaire, puiſqu'il y avoit pluſieurs Hydaspes, mais *célébre, renommé, fameux, dont on a beaucoup parlé* dans les hiſtoires. Dacier ne s'y eſt pas trompé.

HYDASPIENS, peuple des Indes, ſelon Juſtin, *l.* 12. Au lieu d'*Hydaspii*, quelques critiques liſent *Adaspii*. Si la premiere leçon eſt bonne, ce peuple prenoit ſon nom de l'Hydaspe, & ce nom marque ſa poſition ſur les bords de ce fleuve.

HYDATA, mot grec qui répond au latin AQUÆ.

HYDATA-THERMA, ville de la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2 ; il la place dans les terres, & la qualifie de colonie.

HYDE, ville de la Lydie, ſelon Etienne le Géographe, qui dit que c'eſt où demeuroit Omphale, reine des Lydiens, & fille de Jordain, comme le dit Apollonius au quatriéme livre de l'Hiſtoire de Carie ; mais, pourſuit cet auteur, Léandre ſurnommé *Nicanor*, la nomme SARDES. Voyez HYDA.

HYDESTINATUS, iſle adjacente à celle de la grande Bretagne, dont elle eſt ſéparée par un petit détroit, vers le pays des Pictes, c'eſt-à-dire vers l'Ecoſſe, ſelon Bede cité par Ortélius, *Theſaur.*

HYDIA. Voyez HYDRA, ville de Sicile.

HYDISSUS, ville de la Carie, ſelon Etienne le Géographe. Elle eſt nommée HYDISSA par Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, & déſignée dans Pline, par le nom de ſes habitans HYDISSENSES, *l.* 5, *c.* 29. Elle étoit dans les terres.

1. HYDRA, iſle d'Afrique, au voiſinage de Carthage, ſelon Etienne le Géographe. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, nomme HYDRAS, une iſle de cette côte, mais beaucoup plus à l'occident, en Numidie, près du promontoire *Tritum :* ainſi ce ne peut être la même iſle, ſi Etienne ne s'eſt point trompé.

2. HYDRA, ou HYDRÆ PROMONTORIUM, cap de l'Aſie mineure, dans l'Æolide, à l'entrée du golfe de Phocée, aux confins de l'Ionie, ſelon Strabon, *l.* 13, *p.* 622, & Ptolomée. Le premier dit que ce cap forme le golfe Elaïtique.

3. HYDRA, marais de Grece, dans l'Etolie. Strabon, *l.* 10, *p.* 460, dit : dans le voiſinage de Pleuron & de l'Aracynte étoit Lyſimachie, ville détruite, au bord du marais nommé préſentement LYSYMACHIE, & autrefois HYDRA.

4. HYDRA, petite iſle de Grece, dans la Theſſalie, au pays des Dolopes, apparemment dans le Penée, ſelon Favorin, *Lexic.*

5. HYDRA. Palæphate, *de Incredibil.* c. 39, voulant expliquer hiſtoriquement ce que c'étoit que l'Hydre dont Hercule fut vainqueur, parle d'une petite ville nommée *Hydra* défenduë par Lernus, petit roi de ce tems-là, & qu'Hercule ſubjugua. Ortélius, *Theſaur.* le ſoupçonne d'avoir entaſſé fable ſur fable.

HYDRACA, village d'Afrique, dans la Pentapole, ſelon Syneſius, *Epiſt.* 67.

HYDRACÆ, ou
HYDRACES, ancien peuple des Indes. Strabon, *l.* 15, *p.* 686, dit qu'ils furent appellés en Perſe, comme troupes auxiliaires.

HYDRALIS, petite riviere de Thrace auprès de Conſtantinople. Nicetas dit qu'elle ſe perd dans le Barbyſe, & Pierre Gylle dit qu'on l'appelle BELGRADO, du nom d'un lieu où elle paſſe. * *Ortel.* Theſ.

HYDRAMIA, ville de l'iſle de Crete, ſelon Etienne le Géographe.

HYDRAOTÆ, contrée des Indes, ſelon Philoſtrate, *Apollon.* l. 2.

HYDRAOTES & HYDRAOTIS, fleuve des Indes, & l'un de ceux qui ſe perdent dans l'Aceſine. Strabon le nomme HYAROTIS, *l.* 15, p. 693, 697 & 699 ; Vaugelas de même, quoique l'édition latine de Quinte-Curſe, *l.* 9, *c.* 1, que j'ai, porte *Hydroates*. Il paroît que c'eſt la même riviere que l'*Adris* de Ptolomée, *l.* c. Arrien, *l.* 9, *c.* 1, 14 ; & *l.* 5, *c.* 4, dit : l'*Hydrahotes* tombe dans l'Indus, au pays des Cambiſtholes ; il reçoit l'*Hyphaſis*, chez les *Aſtrobes* ; le *Sarange* chez les *Mecciens* ; le *Neudre* chez les *Attacenes*, & le perd dans l'*Aceſine* : ainſi il ne tombe pas immédiatement dans l'Indus.

HYDRAS, iſle de la Méditerranée, ſur la côte d'Afrique, dans la Numidie, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3.

HYDRAX, bourg d'Afrique, dans la Pentapole, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 4. C'eſt le village nommé *Hydraca* par Synéſius.

HYDREA, ou HUIDREA, petite iſle de l'Archipel, ſur la côte du Péloponneſe, auprès de Troëzène, ſelon Etienne le Géographe, & Pauſanias, *in Corinthiac.*

HYDRELA, ville de Carie : on la nomma enſuite NISA, ſelon Strabon, *l.* 14. Tite-Live parle du territoire de cette ville, & dit, *l.* 37, qu'il s'étendoit vers la Phrygie.

HYDRÆUM. Voyez l'article qui ſuit.

HYDREUMA. Pline met neuf divers lieux de ce nom dans l'Ethiopie, ſous l'Egypte, au rapport d'Ortélius ; mais le premier eſt *Hydrium* dans les manuſcrits, comme le P. Hardouin en avertit. Ce mot ſignifie un lieu où l'on prend de l'eau ; en latin *locus aquationis*, le lieu de l'aiguade, ou l'abbreuvoir. J'en trouve dans Pline, dont voici le paſſage. *A Copto Camelis itur aquationum ratione manſionibus diſpoſitis. Prima appellatur Hydreuma XXXII. mill. Secunda in monte dicti itineris. Tertia in*

altero Hydreumate à Copto XCV. mill. deinde in monte; mox ad Hydreum Apollinis, à Copto CLXXXIV. mill. rursùs in monte. Mox ad novum Hydreum, à Copto, CCXXXIII. mill. paſſ. Eſt & aliud Hydreum vetus, Trogloditicum nominatur ubi præſidium excubat diverſiculo dudùm millium : diſtat à novo Hydreumate IV. mill. paſſ. inde Berenice oppidum, &c. C'eſt-à-dire : «De Coptos on » fait le chemin ſur des chameaux ; & les traites ſont plus » ou moins grandes, parce qu'on ſe régle ſur la commo- » dité d'avoir de l'eau. Le premier lieu où l'on fait » halte s'appelle *Hydreum* à 32 milles de Coptos ; le » ſecond à une montagne, à une journée de chemin de- » là ; le troiſiéme au ſecond *Hydreuma*, ou à la ſeconde » aiguade, à 95 milles de Coptos, enſuite à une mon- » tagne ; puis à *Hydreum Apollinis*, ou l'aiguade d'Apol- » lon, à 184 milles de Coptos ; de-là à une montagne, » puis au nouvel *Hydreum*, ou à la nouvelle aiguade, » à 233 milles de Coptos. Il y a une autre *Hydreum* » ſurnommée *la vieille* ou *Troglodytique*, où eſt un » corps de garde à deux milles de la route ordinaire, » & cette *Hydreum* eſt à quatre milles de la nouvelle » aiguade ; de-là on arrive à Berenice, ou eſt un port » de la mer Rouge. On voit par ce paſſage, que Pline ſe ſert indifferemment de *Hydreum* & *Hydreuma*, pour ſignifier ces lieux où l'on s'arrêtoit, à cauſe que l'on y trouvoit de l'eau, tant pour les hommes que pour les chameaux. Pinet rend ce mot par *logis d'eau*.

Cette nouvelle *Hydreum* eſt nommée par Antonin CENON YDREUMA ; & il appelle l'*Hydreum Apollinis* ſimplement APOLLONOS.

HYDRIA, iſle de la mer Adriatique, ſelon Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 7, *n.* 90, qui la nomme auprès des Electrides.

HYDRIACUS, riviere de la Carmanie, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 8. Quelques exemplaires portent CAUDRIACUS ; mais Ammien Marcellin, *l.* 23, *c.* 6, eſt pour le premier.

HYDRIAS, contrée de l'Aſie mineure, aux environs du fleuve Marſyas, ſelon Hérodote, *l.* 5, *c.* 18, qui dit qu'il en vient & tombe dans le Méandre.

HYDRUNTUM ou HYDRUS, génitif HYDRUNTIS, ville maritime de la grande Grece, d'où l'on paſſoit en Grece : les Grecs la nommoient Ὑδροῦς ; Lucain, *l.* 5, *v.* 357, a dit de même :

Et cunctas revocare rates, quas avius Hydrus,
Antiquusque Taras ſecretaque littora Leucæ, &c.

Il faut ſous-entendre *recipiunt*. Ciceron, *l.* 16, *Epiſt.* 9 *ad Tiron.* partant de la ville de Caſſiope dit : nous avions un vent fort doux, & le plus beau tems du monde ; nous mîmes cette nuit & le jour ſuivant à gagner en nous jouant l'Italie où nous abordâmes à Hydrunte. Cette ville eſt nommée ODRONTO, dans l'Itinéraire de Bourdeaux à Jéruſalem. Le nom moderne eſt OTRANTE.

HYDRUS MONS, montagne ou cap d'Italie, près de la ville d'Otrante, ſelon Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 4, *n.* 45.

HYDRUSA, iſle de Grece, ſur la côte de l'Attique, devant les Æxonies, ſelon Strabon, *l.* 9, *p.* 398.

1. HYDRUSSA : Callimaque nomme ainſi l'iſle d'Andros, au rapport d'Ortélius, *Theſaur.* ou plutôt au rapport du même Pline, dont il ne fait que redire les paroles.

2. HYDRUSSA : Pline, *l.* 4, *c.* 12, dit que les Grecs nommoient ainſi l'iſle de CEOS.

3. HYDRUSSA : Ariſtote, au rapport du même Pline, nomme ainſi l'iſle de TINE, autrefois TENOS.

Ce nom ne ſignifie que l'abondance des eaux, dont ces iſles étoient arroſées.

1. HYELA, riviere d'Aſie, dans la Bithynie. Voyez HYLA.

2. HYELA, ou HYÆLA, ville de l'Arabie heureuſe, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7.

3. HYELA, ville de la grande Grece ; l'Œnotrie, ſelon Hérodote, *l.* 1, *c.* 167. Ceux des Phocéens, dit-il, qui s'étoient refugiés à Rhegium, s'avancerent plus loin, & poſſéderent dans l'Œnotrie une ville que l'on nomme préſentement HYBLA. Baudrand dit après Gabriel Barri, que c'eſt préſentement BONFATTI dans la Calabre citérieure, près de la mer de Toscane, au royaume de Naples.

HYELLA, ville maritime de la grande Grece, dans la Lucanie, ſelon Strabon, *l.* 6, *p.* 252. Voyez VELIA.

HYELIUM, ville d'Aſie, dans la Phrygie, ſur le Méandre, ſelon Nicetas cité par Ortélius, *Theſaur.*

HYETH, ville d'Angleterre, dans la province de Kent. Elle envoie ſes députés au parlement, & a droit de tenir marché public.* *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

1. HYETTOS, village de la Béotie : on la nommoit auſſi ASPLEDON, ſelon Etienne le Géographe.

2. HYETTOS, fontaine & montagne de la Carie.

3. HYETTOS, auprès de Milet, ſelon le Scholiaſte de Théocrite ; mais il écrit ce nom par un ſimple T.

HYETUSSA, iſle ſur la côte de Carie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 21. Ce nom ſignifie *ſujette aux pluies*.

HYGASSUS, ville de la Carie, ſelon Etienne le Géographe, qui nomme auſſi HYGASSIUS CAMPUS.

HYGENNENSES, ancien peuple de l'Aſie mineure, ſelon Hérodote, *l.* 3, *c.* 90, qui le nomme avec les Myſiens, les Lydiens, les Alyzoniens, & les Cabaliens.

HYGRIS, ville de la Sarmatie, en Europe, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5. Villeneuve, l'un de ſes commentateurs, croit que c'eſt préſentement SABARDI.

HYI, ancien peuple de la Suſiane, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 27, qui le range avec les peuples au deſſus d'Elimaïde.

HYIDREA. Voyez HYDREA.

1. HYLA, riviere de la Bithynie. Voyez HYLAS.

2. HYLA, ville d'Aſie, dans la Carie. Le Schoenus l'entouroit de ſes eaux, ſelon Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 16.

3. HYLA, lieu de l'iſle de Cypre, ſelon Lycophron cité par Ortélius.

4. HYLA, ville de Gréce, dans la Béotie. Elle donnoit le nom au lac de Thèbes, auprès duquel elle étoit, & qu'on nommoit *Hylica palus*. Elle eſt entiérement ruinée. Wheler ſoupçonne qu'elle étoit dans l'endroit où il vit une belle fontaine d'où l'eau couloit dans le lac de Thèbes, & où il vit des ruines.

HYLABI, ou HYLAMI, ville de la Lycie, ſelon Etienne qui cite Alexandre le Polyhiſtor.

HYLACTES, HYSTRA & TYRICHÆ. Avienus, *Ora Marit. v.* 496, *& ſeq.* dit qu'il y avoit autrefois trois villes nommées ainſi dans l'Eſpagne Tarragonoiſe. Voici comme il en parle.

Fuere propter civitates plurimæ :
Quippe hic Hylactes, Hyſtra, Sarna, & nobiles
Tyrichæ ſtetere.

Elles ne ſubſiſtoient plus de ſon tems.

HYLACTUNTI, ancien peuple d'Ethiopie, ſelon Philoſtrate, *l.* 6.

HYLÆA. Voyez HYLEA.

HYLÆI, peuple de la Scythie, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12. Il dit que l'Hypanis coule au travers des Nomades & des Hyléens, & qu'il ſe perd en partie dans le *Buges* par un canal artificiel, & dans le *Coretus*, par ſon lit naturel. Hérodote fait mention de la contrée de Hylée ; & l'auteur du Périple du Pont-Euxin, *l.* 4, *c.* 18, la met au-delà du Boryſthene vers l'orient. Pline parle d'une contrée couverte de forêts, qui donnoit le nom d'*Hylæum mare*, à la mer qui la baignoit.

HYLAMI. Voyez HYLABI.

HYLAS, riviere, fontaine & lac d'Aſie, dans la Bithynie. La riviere eſt nommée par Pline, *l.* 5, *c.* 32. Solin, *c.* 42, *ed. Salmaſ.* parle de la riviere & du lac qui baignoient la ville de Pruſiade ; Virgile, *Eclog.* 6, fait mention de la fontaine.

HYLATÆ, peuple de Syrie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 24.

1. HYLE, Ὕλη, ancienne ville d'Italie. Voyez VELIA 2.

2. HYLE, ville de Cypre, ſelon Etienne le Géographe, & Stace dans le ſeptiéme livre de la Thébaïde. C'eſt la même que l'*Hyla* de Lycophron.

3. HYLE,

3. HYLE, lieu des Locres Ozoles, selon Etienne le Géographe.

HYLEA, contrée du Pont, selon le même; il dit: quelques-uns la nommoient ABICA, Ἄβικα. Hérodote la nomme Ταύρικα. Par le *Pont* d'Etienne, il ne faut pas entendre le pays situé au midi de la mer Noire, mais le pont-Euxin même. Ainsi cette *Hylea* ne differe point du pays dont les habitans étoient nommés *Hylæi*. Voyez ce mot.

HYLIAS, riviere de la grande Gréce. Thucydide, *l.* 7, la fait couler dans le territoire de Thurium, & Barri dit que c'eſt préſentement le TRIONTO.

HYLICA, lac ou marais de Gréce, dans la Phocide, à l'orient méridional du lac Copaïs, auquel il communique par une coupure. Il prenoit ce nom d'une ville nommée HYLA. Strabon, *l.* 9, *p.* 408, parle de cette ville; mais ce qu'il dit du lac, eſt gâté par des lacunes. Wheler, dans ſon Voyage, en parle ainſi, *t.* 2, *l.* 3, *p.* 301. Ce lac s'appelle aujourdhui τὸ Φῶκας λίμνη, c'eſt-à-dire le lac de Thèbes. Il eſt plus petit que celui de Copaïs, & environé de montagnes. Il eſt ſéparé de Copaïs, au nord par le mont *Cocino*, & à l'oueſt par le mont *Phœnicius*, ou *Sphyngis*, entre leſquels les deux lacs de Thèbes & de Copaïs ſe communiquoient autrefois, quoique je n'aye pu trouver d'apparence qu'ils le faſſent à préſent. Le mont *Ptoos* eſt au nord-eſt; le mont *Hypatus* entre le lac & Thèbes, au ſud & au ſud-eſt, à travers duquel il ſe fait chemin dans la mer, au nord de l'Euripe. Mais je ne puis dire ſi c'eſt abſolument ſur terre. On voit de cette montagne comme les branches d'un arbre, dont le canal qui coule à l'eſt paroit comme la tige ou le tronc. Le lac ne paroît pas plus long que large, & il a plus de deux lieues de traverſe. Il étoit alors presque tout couvert d'oiſeaux ſauvages, & on dit qu'il n'eſt pas moins rempli de poiſſon, quoiqu'on aſſure qu'il ſeche tous les trente ou trente & un ans.

HYLIESSA. Voyez PAROS.

HYLLA. Voyez l'article qui ſuit.

HYLLAICUS, port du Péloponnèſe. Thucydide, *l.* 3, en fait mention. Ortélius, *Theſaur.* dit qu'il ne devoit pas être loin de Meſſene. Voyez HYLLIS.

HYLLARIMA, bourgade de la Carie, ſelon Etienne le Géographe. C'étoit la patrie du philoſophe Hieroclès.

HYLLE, HYLLI, HYLICUS, } Voyez HYLLIS.

1. HYLLIS, presqu'iſle que l'on appelloit auſſi le *promontoire de Diomede*, cap de la Liburnie, ſur la mer Adriatique. Niger dit que c'eſt préſentement *Cabo Ciſla*. Etienne le Géographe & Euſtathe diſent qu'il y a vis-à-vis des Hylléens une presqu'iſle pareille au Péloponnèſe, & qui renferme quinze grandes villes. Le même Etienne met entre les Illyriens un peuple qu'il nomme Υλλεῖς, & cite le quatriéme livre des Argonautiques d'Apollonius. Il fait auſſi mention d'une ville nommée *Hylle* ſur la même garantie. Il ajoûte: au deſſus du peuple *Hylli* ſont les Liburniens & quelques Iſtriens appellés *Thraces*. Ortélius conjecture avec beaucoup de raiſon que cette presqu'iſle n'eſt autre que *l'Iſtrie*. Apollonius connoît un port qu'il nomme *Hillicus Portus*, mais il l'approche de Corfou; Thucydide le nomme HYLLAICUS PORTUS.

2. HYLLIS, village du Péloponnèſe, dans l'Argie, ſelon Etienne le Géographe.

3. HYLLIS, village de la Doride, ſelon le même.

4. HYLLIS, lieu de Gréce, dans la dépendance de Trœzene, ſelon le même.

HYLLUALA, ou plutôt HYLLU-ALA, lieu de la Carie. On appella ainſi l'endroit ou Hyllus étoit mort; on y bâtit une chapelle à Apollon, & le Dieu & le peuple en prirent le nom de *Hyllu-Ala*. Le mot *Ala*, dans la langue des Cariens, ſignifioit un cheval, ſelon Etienne le Géographe. Son article eſt fort corrompu.

HYLLUS, riviere de l'Aſie mineure, où elle tombe dans l'Hermus, près de Philadelphie, dans la Lydie, aux confins de la Phrygie. Homere, *Iliad.* l. 20, v. 391, lui donne le ſurnom de *poiſſonneuſe*:

Τὸν ἐπ' Ἴχθυσσιν.

Strabon, *l.* 13, *p.* 626, dit que l'*Hyllus* & le *Pactole* tombent dans l'*Hermus*, & que ces trois fleuves reçoivent quantité de rivieres. Cela eſt conforme à ce que dit Pline, *l.* 5, *c.* 29, que l'Hermus reçoit divers fleuves, entr'autres le Phryx, qui donnant ſon nom à la nation qu'il arroſe, la ſépare de la Carie: l'Hyllus & le Cryos chargées déja des ruiſſeaux de la Phrygie, de la Myſie & de la Lydie. Le *Phryx* ici eſt le même que *Phrygius*, c'eſt-à-dire le fleuve de Phrygie à laquelle il donne ſon nom, & Pline le diſtingue ici de l'HYLLUS; mais Strabon, *l.* 13, dit bien expreſſément que l'Hyllus & le Phrygius ſont deux noms d'une même riviere.

HYLOBIENS. (LES) Voyez GERMANES.

HYLOGONES, (LES) c'eſt-à-dire nés dans les forêts; chaſſeurs d'Ethiopie, voiſins des Hylophages. Diodore de Sicile, *l.* 3, *c.* 25, les décrit ainſi. Ils ne ſont pas en grand nombre, & leur maniere de vivre eſt ſinguliere; leur pays ne nourrit aucuns animaux domeſtiques, & eſt très mauvais; il a peu de ſources: la peur qu'ils ont des bêtes féroces, pendant la nuit, fait qu'ils grimpent ſur des arbres pour y dormir. Le matin ils vont armés s'aſſembler en des lieux où les eaux s'amaſſent. Là, cachés dans les feuillages, ils ſont aux aguets; & lorſque la chaleur du jour oblige les bœufs ſauvages, les panthères & autres animaux à venir s'abreuver, les Hylogones attendent que ces animaux altérés ayent bu à proportion de leur ſoif qui eſt très grande; & quand ils les voient bien gonflés & ſe remuant à peine, ils deſcendent des arbres par bandes; & avec des bâtons durcis au feu, avec des pierres & des fléches, ils les attaquent, & en viennent à bout ſans difficulté. Ils ſe diſtribuent par troupes pour cette chaſſe, & ſe régalent des chairs. Il arrive rarement qu'ils ſoient tués eux-mêmes; car ils prennent ſi bien leurs meſures, qu'ils ne manquent jamais les bêtes les plus puiſſantes. Si le gibier leur manque, ils prennent les dépouilles des chaſſes précedentes, en brûlent le poil, en partagent entr'eux la peau, & appaiſent ainſi leur faim. Ils exercent les jeunes garçons à tirer juſte, & ne donnent quelque bon morceau qu'à ceux qui frappent au but, & par-là ils en font d'excellens archers.

HYLOPHAGES, ou les MANGEURS DE BOIS, ancien peuple de l'Ethiopie, ſelon le même; ils étoient voiſins des Hylogones & des *Spermatophages*, c'eſt-à-dire des mangeurs de graines. L'Hiſtorien cité, *l.* 3, *c.* 24, dit: les Hylophages allant chercher à manger avec leurs femmes & leurs enfans, montent ſur des arbres, & en broutent les branches les plus tendres; & par une légéreté qui eſt en eux un effet de l'habitude, ils grimpent tous juſqu'à la cime, avec une facilité qui paroît incroyable; car ils ſautent comme des oiſeaux d'un arbre à l'autre, & marchent ſans risque ſur des branches très-menues. Comme ils ſont très-minces & très legers, ſi le pied leur manque, ils ſe tiennent à leurs mains, & tombant d'aſſez haut, ils ne ſe font presque point de mal. Ils broyent aiſément avec leurs dents, & digerent ſans aucune incommodité les branches tendres & pleines de ſuc. Ils ſont toujours nuds, ſe fervent des femmes ſans choix & ſans diſtinction, & poſſedent en commun les enfans qui naiſſent de ces commerces. Ils ſe cantonnent & ſe font quelquefois la guerre; leurs armes, qui conſiſtent en des bâtons, leur ſervent à repouſſer les ennemis & à les mettre en piéces après la victoire. La plûpart d'entr'eux périſſent par la faim. Il leur vient aux yeux une maladie nommée *glaucoma*; c'eſt lorsque par trop de ſéchereſſe l'humeur cryſtalline devient de la couleur d'un verd de mer; & cela leur ôte l'uſage de la vûë. Agatarchide fait auſſi mention de ces peuples.

HYLUA. Voyez ILUA.

HYLICUS, ruiſſeau du Péloponnèſe, dans l'Argie, entre Hermione & Trœzene. On le nommoit autrefois TAURIUS Ταυρίος, ſelon Pauſanias, *in Corinthiac.* Ce ruiſſeau eſt nommé par Athenée TAURUS & HYDESSA Ὑδεσσὰ, comme l'obſerve Ortélius, *Theſaur.*

HYMÆA. Corneille dit que les anciens appelloient ainſi l'iſle de Pomégue qui eſt ſur les côtes de la Provence. Il ſe trompe. Voyez HYPÆA.

HYMANI, peuple de la Liburnie, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 21. Le P. Hardouin commence par avouer que ce mot ſe trouve ainſi dans tous les exemplaires; cepen-

dant il ſoupçonne qu'il devroit y avoir ISMENI, & cite un paſſage de Scymnus de Chio, qui met ce peuple en cet endroit.

HYMESSUS. Voyez l'article qui ſuit.

HYMETTE, (LE MONT) en latin HYMETTUS; Hérodote dit HYMESSUS, montagne de Gréce, dans l'Attique, près de la ville d'Athènes, au midi oriental, ſur la côte du golfe Saronique. Cette montagne, qui eſt grande, eſt fort célébre dans les ouvrages des anciens, à cauſe de l'excellent miel que l'on y recueilloit. Silius Italicus, *l.* 2, v. 218, dit:

Sparſa ſuper flores examina tollit Hymettos.

Et l. 14, v. 200:

Tum quæ nectareis vocat ad certamen Hymettum, Audax Hybla favis.

Martial. *l.* 7, *Epigr.* 87, dit:

Paſcat & Hybla meas, paſcat Himettos apes.

Horace, *l.* 2, *Satyr. v.* 15, ſe moque d'un homme délicat qui refuſeroit de boire du vin de Falerne, s'il n'étoit adouci avec du miel d'Hymette:

Niſi Hymettia mella Falerno Ne biberis diluta.

Mais le même Poëte, *l.* 2, *Od.* 18, dit que dans ſa maiſon on ne voit point des colonnes taillées au fond de l'Afrique porter des poutres d'Hymette:

Non trabes Hymettiæ, Premunt reciſas ultimâ columnas Africâ.

Le vieux commentateur, & quantité d'autres qui l'ont ſuivi, ont cru que s'agiſſant ici de colonnes de marbre, ces poutres étoient auſſi de marbre, comme ſi c'étoit un aſſortiment fort néceſſaire. Strabon, *l.* 9, dit, à la vérité, qu'auprès d'Athènes le mont Hymette avoit des carrieres d'un très-beau marbre; & Pline, *l.* 36, *c.* 3; & *l.* 17, *c.* 1, fait mention des colonnes de marbre tiré du mont Hymette. Cependant Meurſius, *Reliq. Attic.* c. 10, l'entend de poutres de bois pris dans les forêts dont cette montagne étoit couverte. Dacier, *in Horat.* l'entend auſſi des poutres de charpente; & l'interprète d'Horace, à l'uſage du Dauphin, penche vers le même ſentiment. Spon, qui a viſité cette montagne, en parle ainſi dans ſon *Voyage*, t. 2, p. 129: le mont Hymette eſt à une petite lieue d'Athènes, & n'a guères moins de ſept ou huit lieues de tour. Le deſſus n'eſt ni habité ni cultivé. Le couvent de *Cyriani* eſt au nord de la montagne. Les Turcs l'appellent *Cosbachi*, à cauſe d'une tête de mouton qui eſt à une fontaine. Ce couvent eſt aſſez beau pour le pays, où les Grecs n'oſent ſe montrer ſuperbes en bâtimens. On y fait quantité de miel qui eſt fort eſtimé à Conſtantinople; & quand on y en porte d'autre, pour le bien vendre, on le fait paſſer pour du miel de Cosbachi, qu'on tient pour le meilleur. Il eſt moins âcre que le miel ordinaire. Auſſi les anciens croyoient que les premieres abeilles & le premier miel tiroient leur origine du mont Hymette. Il eſt d'une bonne conſiſtance & d'une belle couleur d'or, & porte plus d'eau qu'aucun autre, quand on en veut faire du ſorbet, ou de l'hydromel. Les Caloyers s'étonnent que notre miel de Narbonne ſoit le plus eſtimé en France, la blancheur étant, ſelon eux, une marque que le miel n'eſt pas aſſez cuit & perfectionné par la nature, ou par les abeilles qui le recueillent des fleurs. Strabon dit que le meilleur miel du mont Hymette étoit celui qui ſe faiſoit proche des mines d'argent, qui ſont maintenant perduës. On l'appelloit, *acapniſton*, parce qu'il étoit fait ſans fumée. Auſſi le fait-on de même à preſent, ſans étouffer les abeilles, quelques vieilles qu'elles ſoient, avec la fumée du ſoufre, comme cela ſe pratique en quelques pays. C'eſt pourquoi elles y multiplient beaucoup, & il ſe fait quantité de miel, non ſeulement dans ce couvent, mais dans les autres du mont Penteli. Leurs ruches ſont couvertes de cinq ou ſix petites planches; où les abeilles commencent d'attacher leurs rayons, avec un petit toit de paille par-deſſus. Les fleurs odoriférantes qui croiſſent au mont Hymette ne contribuent pas peu à la bonté du miel. Ce monaſtère ne paye pour tous droits qu'un ſequin au vayvode: lorſqu'Athènes fut priſe par Mahomet II, l'abbé de ce couvent lui vint préſenter les clefs au nom de la ville; & ce prince pour en témoigner ſa joie & ſa reconnoiſſance, voulut qu'il fut franc de toute ſorte de Carasch & impoſitions. Le ſequin ne ſe donne que par maniere d'hommage. Les autres monaſtères du mont Hymette, ſont *Agios Joannis ὁ Carias*, *Agios Georgius ὁ Coutelas*, *Aſteri*, *Agios Joannis ὁ Kyneos*, & *Agios Joannis ὁ Theologos*. L'abbé du *Carias* l'eſt, en même tems, de l'*Aſomatos* au pied du mont S. George. Au couchant de la montagne, à une petite lieue d'Athènes, il y a un chetif village d'Albanois, appellé *Caramament*; au midi, un autre qui ſe nomme *Lambrica*, & auparavant *Lampra*; d'où ils donnent à ce côté du mont Hymette le nom de *Lamprovouni*, & au reſte *Telovouni*. Quelques Francs nomment cette montagne *Momematto*, par corruption, au lieu d'*Hymetto*.

HYMMAS, quartier d'Antioche, en Syrie. Jornandès dit que Zénobie y fut défaite. Ortélius, de qui eſt cet article, ajoute: je le trouve auſſi écrit avec une ſimple M. Marianus Scotus lit THUMAS, Platine THYME, la Chronique d'Euſebe THYMNAS, & Vopiscus EMESSE. Enſuite il conjecture que c'eſt L'IMMA de Ptolomée. De Tillemont; écrivain exact, dit après Zoſime, que Zénobie étoit dans Antioche avec de grandes forces qu'elle fit avancer, juſqu'à un lieu nommé *Immes*, peu éloigné de la ville, ſelon quelques-uns; car d'autres y mettent onze grandes lieues. Ce fut-là, pourſuit-il, que ſe donna la bataille, le long de la riviere d'Oronte.

HYMOS, iſle d'Aſie, aux environs de celle de Rhodes, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 31. Le P. Hardouin dit que ce nom ſe trouve ainſi dans les manuscrits; cependant il ſoupçonne qu'il faut lire IRMOS Εἶρμός.

HYNGHAM, ou HINGHAM, petite ville, ou bourg d'Angleterre, dans la province de Norfolck. On y tient marché public.

HYNIDOS, bourg d'Aſie mineure, dans la Carie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 29. Le P. Hardouin ſoupçonne que c'eſt peut-être par un renverſement de lettres L'IDUMOS Ἴδυμος, de Ptolomée, ou bien L'ENIANDOS Ἐνιανδὸς, que le concile Quinſexte donne à la Lycie.

HYNILON, ſiege épiſcopal d'Aſie, ſous la métropole Amida. La notice du patriarchat d'Antioche la nomme *Yniloi*. Ainſi *Hynilon* eſt un génitif pluriel dont *Hyniloi* ou *Yniloi* eſt nominatif.

HYOESSA. Voyez HYLICUS.

HYOPE, Ὑωπη, ville d'Aſie, au pays des Maſtiens, ou Matiens, Ματιηνῶν, ou Ματιηνῶν, près des Gordiens. Hecatée dit que les hommes étoient vêtus comme les Paphlagoniens. Cette ville ne devoit pas être fort éloignée de GORDIEUM. * *Steph. Byzant.*

HYOPS, ville de l'Iberie, dans le voiſinage du fleuve Leſyrus.

HYPACARIS, Ὑπάκαρις, ou HYPACIRIS, Ὑπάκυρις, riviere de la Scythie. Hérodote, *l.* 4, *c.* 47, & 55, la nomme des deux manieres, & n'en parle que d'une maniere timide. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 1, *n.* 27, dit plus hardiment: dans le golfe Carcinite eſt la ville de Carcine, qu'arroſent deux fleuves *Gerros* & *Hypacaris*, qui ſortant de deux ſources, & venant de pays différens, ont une embochure commune. Pline nomme mal cette riviere *Hypanis*.

HYPACHÆI, ancien nom que portoient les Ciliciens, ſelon Hérodote, *l.* 7, *c.* 91.

HYPAEA, iſle de la mer de Marſeille: c'eſt celle des trois qui eſt la plus proche de cette ville. Quelques-uns ont cru que c'étoit POMÉGUE. Dalechamp le dit, & Ortélius après lui. Corneille, qui, au mot HYPÉE, a profité des lumieres de De Valois fait un faux article ſous le mot HYMÆA. L'iſle nommée *Hypée* par les anciens, étoit une des *Stœchades*. C'eſt la plus orientale des trois. Mais ces trois ne ſont pas les iſles d'Hieres, comme Corneille

le dit. Il y a bien loin des unes aux autres. Les Stœchades, comme nous le disons en son lieu, sont *Pomégue*, *Ratonneau* & Château d'*If*. Cette derniere est l'*Hypæa* des anciens. Elle n'a conservé que la premiere syllabe de son nom, en changeant le P. en F; changement commun dans notre langue qui a fait de *Caput* CHEF; de *Mespilum*, NEFLE; de *Colpus*, GOLFE, &c. Voyez STŒCHADES; & IF article l'ISLE D'IF.

HYPAELOCHI, Ὑπαίλοχοι, peuple d'entre les Molosses, & par conséquent dans l'Epire. Etienne le Géographe cite Rhianus au quatriéme livre de l'Histoire de Thessalie.

HYPAEPA, pluriel, génitif *orum*. Ville de la Lydie, entre le Tmolus & le Caïstre. Strabon, *l.* 13, dit: Hypæpa est une petite ville où l'on passe quand on vient du Tmolus au Caïstre. Ovide dit, dans ses Métamorphoses, *l.* 11, *v.* 150, au sujet de la fable de Midas:

Nam freta prospiciens latè riget arduus alto
Tmolus in adscensu, clivoque extentus utroque,
Sardibus hinc, illinc parvis finitur Hypæpis.

C'est-à-dire, que le mont Tmolus avoit au pied, d'un côté la ville de Sardes, & de l'autre celle d'Hypepes. Cette épithéte de *parvis*, petite, est répétée dans un autre vers d'Ovide, *l.* 6, *v.* 10, qui est dans la Fable d'Arachné:

Lydas tamen illa per urbes
Quæsierat studio nomen memorabile: quamvis,
Orta domo parvâ, parvis habitabat Hypæpis.

Pline *l.* 5, *c.* 29, en nomme les habitans HYPÆPENI.

HYPAESIA, contrée du Péloponnèse, dans la Triphylie. Strabon, *l.* 8, *p.* 347, dit que des Minyens qui étoient de la postérité des Argonautes, étant chassés de Lemnos, allerent à Lacédémone, de-là dans la Triphylie, où ils s'établirent auprès de la forteresse d'Arene, dans la contrée nommée présentement *Hypæsie*, & qui ne conserve plus rien des fondations des Minyens. Casaubon doute si elle est différente d'Hypana que Strabon met aussi dans la Triphylie.

HYPANA, ville du Péloponnèse, dans la Triphylie, selon Strabon, & Etienne le Géographe. Le premier dit, *l.* 8, *p.* 344: vers le septentrion, il y avoit assez près de Sylos deux villes de la Triphylie, savoir HYPANA, & CTYPANSA: on prit celle-ci pour former la ville d'Elide lorsqu'on la bâtissoit, & l'autre est restée; dans le voisinage coulent deux ruisseaux, *Dalion* & *Acheron*, qui tous deux tombent dans l'Alphée.

HYPANIA, ville du Péloponnèse, dans l'Elide, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16. Voyez EPINA.

1. HYPANIS, fleuve de la Scythie, en Europe. Hérodote, *l.* 4, *c.* 52, le compte pour le troisiéme en ordre après le Danube. Il vient, dit-il, de la Scythie, & fort d'un grand lac autour duquel paissent des chevaux sauvages qui sont blancs. Ce lac est bien nommé la *mere de l'Hypanis*. Ce fleuve en sortant de-là, est navigable, & conserve ses eaux douces cinq journées de chemin; mais en approchant de la mer, à la distance de quatre jours, il prend une extrême amertume d'un ruisseau qu'il reçoit, & dont les eaux sont si ameres, que, quoiqu'il soit petit, il gâte celles de l'Hypanis qui est très-grand. Pomponius Méla redit à-peu-près les mêmes choses en moins de mots. Pline, l. 4, *c.* 12, parle bien de l'HYPANIS; mais ou lui, ou ses copistes se sont trompés en mettant le nom d'*Hypanis* au lieu de l'*Hypacaris*; & en copiant Méla, il attribue au premier ce que ce géographe a dit du second. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, s'est aussi trompé en mettant l'*Hypanis* au-delà du Boryssthene, & donnant ce nom au fleuve qui est le *Panticapes*. Au reste l'*Hypanis* bornoit les Callipides. Son nom moderne est le BOG. Voyez HIPANIS.

2. HYPANIS. Vibius Sequester fournit encore un autre *Hypanis*, qu'il dit être dans la Scythie, & auquel il attribue ce vers de Gallus:

Uno tellures dividit amne duas.

Car, ajoûte-t-il, il sépare l'Asie de l'Europe. Ortélius *Thesaur.* l'explique du Phase, & dit que des auteurs très-anciens lui ont donné ce nom, & ont dit qu'il terminoit l'Europe & l'Asie.

3. HYPANIS: le même Vibius Sequester dit: l'HYPANIS que l'on appelle aussi HYPPARIS; il faut lire HYPARIS. Voyez HIPPARIS.

4. HYPANIS, fleuve des Indes. Voyez HYPHASIS.

HYPARCHUS. Voyez HYPOBARUS.

HYPARNA, ville d'Asie, dans la Lycie, selon Arrien, *Alex.* l. 1.

HYPASII, ancien peuple des Indes entre le Cophes & l'Hydaspe. Strabon, *l.* 15, *p.* 691 & 698, dit: entre ces deux fleuves étoient les peuples *Astacani*, *Massani*, *Nyssæi*, & HYPASII. Il nomme le canton de ces derniers *Hypasiorum terra*.

HYPASIS. Voyez HYPHASIS.

1. HYPATA, (pluriel génitif *orum*, ou singulier génitif æ) ville de Gréce & l'une des principales de la Thessalie, selon Apulée, *Asin. Aur.* l. 1, qui y met la scéne de son *âne d'or*. Elle avoit autrefois appartenu aux Etoliens. Polybe, *Legat.* 13, dit que Lucius Valerius Flaccus s'y trouva avec les députés des Etoliens pour recevoir leurs soumissions; Tite-live, *l.* 36, *c.* 26, dit: les Etoliens ayant convoqué une assemblée à *Hypata*, envoyerent des députés à Antiochus. Il nous apprend, *c.* 14, qu'elle étoit voisine du Sperchius. De Taumaco le consul arriva auprès du Sperchius le deuxiéme jour, & de-là il ravagea les terres des Hypatéens. Il fait connoître que c'étoit une ville de conséquence, puisque quatre-vingt de ses citoyens, qui étoient exilés, sont traités d'hommes illustres par l'historien Romain. Etienne le Géographe, *l.* 41, *c.* 26, la donne aux Ænianes, peuple de la Thessalie, sur le golfe Maliaque: il est certain qu'elle étoit au pied du mont Œta, par le témoignage d'Héliodore, *Æthiopic.* l. 2.

2. HYPATA, contrée d'Asie, sur le fleuve Sangar, selon Etienne le Géographe.

HYPATIS, petite riviere de Sicile. Silius Italicus, *l.* 14, *v.* 230, dit:

Et pauperis Alvei,
Hypatem, &c.

Elle étoit près de la Vagedrusa qui coule entre l'Achates & le Gelà, c'est-à-dire, entre *Fiume di Dirillo*, & *Fiume di Terra nova*.

1. HYPATUS, Ὕπατος, montagne de Gréce, dans la Béotie, au territoire de Thèbes, selon Strabon & Pausanias cités par Ortélius, *Thesaur.* Mais comme ce mot signifie *haut*, *élevé*, ce peut être aussi-bien une épithére qu'un nom propre. Cependant rien n'empêche qu'il n'ait été le vrai nom d'une montagne, comme Hoghberg en Allemagne, & quantité d'autres en diverses langues. Les modernes le nomment présentement la *montagne de Thèbes*, ou de *Thiva*.

2. HYPATUS, riviere de Phœnicie, selon quelques éditions de Pomponius Méla, dans lesquelles on lit: *Amnesque inter eas eunt Lycos, & Hypatos, & Orontes.* Pinto vouloit qu'on lût *Lycos & Labotas & Orontes.* Vossius, *l.* 1, *c.* 12, *in fine*, lit *Lycos, & Paltos & Orontes.*

HYPÉE. Voyez HYPÆA.

HYPELÆUS, ou HIPPELEUS, fontaine d'Ephèse, près du port sacré, selon Athénée. * *Orthel.* Thes.

HYPERASIA. Etienne, *l.* 8, *c.* 11, nomme ainsi une ville dont il ne marque point la situation. C'est peut-être la même qu'HYPERESIA, quoiqu'il semble les distinguer.

HYPERBORÉE, adjectif, pris de la langue Gréque, en laquelle il veut dire simplement *sous Borée;* & comme *Borée*, est le vent de *nord*, cet adjectif ne signifie que *septentrional*. Les *peuples Hyperborées* sont les nations du nord; les montagnes Hyperborées sont des montagnes septentrionales. Pline, *l.* 4, *c.* 12, dit: derriere les monts Riphées & au-delà, (des lieux où se forme) l'Aquilon il y a un peuple heureux, à ce que l'on dit; on le nomme les *Hyperborées*, & il vit fort long-tems. Ces mots *derriere les monts Riphées*, doivent s'entendre d'une grande distance; car on trouve dans Pomponius Méla: les Hyperborées sont au-delà de l'Aquilon & des monts

Riphées, sous le pole même, autour duquel tournent les astres. Le soleil ne s'y leve pas tous les jours, comme il fait à notre égard; il ne se leve qu'à l'équinoxe du printems, & se couche à celui d'automne, de sorte qu'il y a six mois de jour continuel, & autant de nuit. Virgile, *Georgic.* l. 3, *v.* 381, dit:

Talis Hyperboreo septem subjecta trioni,
Gens effrena virûm Riphæo tunditur Euro.

Stace, *Thebaid.* l. 1, v. 692, dit:

Sed jam temone supino;
Languet Hyperboreæ glacialis portitor Ursæ.

Claudien, *in Rufin*, l. 2, v. 240, parlant de l'Islande, dit:

Hyperboreo damnatam sidere Thulen.

Et ailleurs, en parlant de Théodose, pere du grand Théodose:

Fregit Hyporboreas remis audacibus undas.

Il s'agissoit là des Ecossois repoussés. Dans ces exemples, le mot *Hyperboreus* ne veut dire que septentrional, sans être fixé proprement à aucun lieu, dont ce soit le nom particulier. Les monts Hyperborées sont diversement placés par les anciens. On croit assez communément, que c'est la chaîne de montagnes, appellée CAMENIPOÏAS. Voyez ce mot. Cependant il faut avouer que le climat où est cette chaîne, n'étoit guères connu des anciens. Strabon même, *l.* 7, parle des monts Riphées, & des Hyperborées comme de lieux imaginaires: les peuples Hyperboréens sont souvent nommés dans les livres des anciens. Ils appelloient ainsi les peuples septentrionaux, & plus particulierement ceux d'un canton de la Sarmatie. Ptolomée met la source du Rha ou du Wolga, dans les monts Hyperborées. Il ne connoissoit rien au-delà de cette source, qui est encore bien loin des monts Cameni-Poïas. Mais dans les pays que les anciens n'avoient pas occasion de parcourir, il ne faut pas exiger d'eux une grande justesse.

HYPERDEXIUM, contrée de l'isle de Lesbos, selon Etienne le Géographe.

HYPERE. Voyez AMORGOS.

HYPEREA ou HYPERIA. Plutarque, *in Quæst. Græcis.* dit que Calaurie, isle du golfe Argolique, prit les noms d'ANTHEDONIA & HYPEREA, Ὑπέρεια, après qu'*Anthus* & *Hyperes* s'y furent établis. Voyez l'article CALAURIA I.

HYPERESIA, ville de Gréce, dans l'Achaïe. Homere en fait mention au second livre de l'Iliade, vers 573. Peut-être est-ce la même qu'*Hyperasia*. C'est Eustathe qui la met dans l'Achaïe.

1. HYPERIA, fontaine de Gréce, dans la Thessalie, près de la ville d'Hellas, en grec Ὑπέρεια. Strabon, *l.* 9, *p.* 432 & 439, dit qu'elle étoit au milieu de la ville de Phéres. Léonicerus expliquant Pindare, dit que cette Hypérie, dont parle le poëte, étoit près de Phéres de Thessalie, & s'appuie de l'autorité de Sophocle. **Pline*, *l.* 4, *c.* 8.

2. HYPERIA. Voyez HYPEREA.

3. HYPERIA, ou HYPEREIA, (LA FONTAINE D') selon Homere, *Iliad. l.* 3. Il parle de la même fontaine de Thessalie, dont il est question dans l'article premier; mais Eustathe, à l'occasion de ce nom, nous apprend qu'il y avoit une ville d'Hyperie en Sicile, & Ortelius croit que c'est la même dont parle Plutarque, *de Exilio*, qui dit qu'elle avoit les Cyclopes pour voisins.

HYPERIS, riviere de Perse, au milieu du golfe Persique. Elle porte des bateaux marchands, selon Pline, *l.* 6, *c.* 23.

HYPERNEIUM. Voyez NEIUM.

HYPERNOTII. Voyez au mot PILA l'article PILA TERRÆ.

HYPERTELEATUM, Ὑπερτελεάτων, petit canton ainsi nommé au Péloponnèse, dans la Laconie, selon Pausanias, *l.* 3, *c.* 22. Il y avoit un temple d'Esculape.

HYPHAEUS, montagne d'Italie, dans la Campanie, selon Plutarque, dans la Vie de Sylla.

HYPHALL. Voyez MARITIMÆ.

HYPHANTEIUM, lieu de Gréce, auprès du lac Copaïde, à soixante stades de Daulium; & auprès d'Orchomene, selon Strabon, *l.* 9, *p.* 424.

HYPHASIS, ou HYPASIS, ou même HYPANIS: ces trois noms ont été employés pour désigner un fleuve des Indes. Arrien, *l.* 8, l'appelle Ὕφασις, & dit qu'il tombe dans l'Indus, au pays des Astrobes. Diodore de Sicile, *l.* 17, *c.* 93; & Philostrate, *Apollon. Vit.* l. 3, le nomment aussi HYPHASIS; Pline, *l.* 6, *c.* 17; & Quintecurse, *l.* 9, *c.* 1, disent HYPASIS. Strabon, *l.* 15. Diodore, *l.* 2, *c.* 37, & Denis le Periegete, *vers* 1145; Strabon lui donne l'épithéte d'Ὕστατος, *dernier*. Cela est expliqué par ce que dit Arrien, *Indic.* c. 4. Alexandre, dit cet historien, n'allapoint au-delà de l'Hypanis. Pline dit de même: l'Hypasis fut le terme des courses d'Alexandre; il passa pourtant ce fleuve, & érigea des autels de l'autre côté. Ptolomée le nomme mal *Bibasis*. Il dit encore plus mal qu'il reçoit le Zadrade qui garde son nom jusqu'à sa jonction avec l'Indus. Philostrate se trompe aussi lors qu'il dit, *l.* 2 & 3, que l'Hyphasis a son embouchure dans la mer. Tous les anciens conviennent qu'il se perd dans l'Indus.

HYPHETULA, ou SUFETULA. Voyez SUFETULENSIS.

1. HYPHORMUS, Ὕφορμος, port de Gréce, dans l'Achaïe, & plus particulierement dans l'Attique, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 15.

2. HYPHORMUS, port d'Italie, à l'embouchure de la Sture, dans le Latium, selon Strabon, *l.* 5, *p.* 232. C'étoit une petite isle, qui, parce qu'elle est petite, ne parut pas mériter un nom plus particulier que celui-là, qui signifie un *abri*, un lieu où les barques peuvent mouiller. La Sture & cette isle sont ce que Pline, *l.* 3, *c.* 5, appelle *Asturæ flumen & insula*. Servius expliquant ce vers de l'Eneide, *l.* 7, *v.* 801:

Qua Saturæ jacet atra palus gelidusque per imas;
Quærit iter valles, atque in mare conditur Ufens;

dit que, pour lui, il l'entend simplement d'un marais nommé *Satura*, mais que d'autres lisent *Asturiæ*, & que si cette leçon est véritable, le poëte a mis un marais pour une riviere; car, ajoûte Servius, assez près de Terracine est le bourg de Asturia, avec une riviere de même nom.

HYPIA, ville.

HYPII, MONTES, montagnes; &

HYPIUS, riviere. Voyez HIPPIUS.

HYPNUS, lieu de Gréce, dans la Thessalie auprès de Pelium, selon Ortélius, *Thesaur.* qui cite Strabon.

HYPOBARUS, riviere des Indes. Pline, *l.* 37, *c.* 2, dit: Ctesias met dans les Indes un fleuve nommé HYPOBARUS, nom qui signifie *porter toutes sortes de biens*; il dit qu'il coule du nord vers l'Ocean oriental, le long d'une montagne couverte de forêts qui portent de l'ambre; que ces arbres sont appellés *Siptachores*, nom qui signifie une *douceur* délicieuse. Comme Photius, *Biblioth.* Cod. 73, *p.* 149, nous a conservé le passage de Ctesias, nous le rapporterons ici, parce qu'il y a une différence de nom. Il y a, dit-il, un fleuve qui coule le long de l'Inde, qui n'est pas fort grand à la vérité, mais qui a deux stades de large. Il est appellé HYPARCHUS, Ὕπαρχος, par les Indiens; nom qui signifie *portant tous les biens*; tous les ans, durant trente jours, il porte de l'ambre. Il y a sur les montagnes des arbres qui sortent de l'eau; car les montagnes en sont arrosées; & ces arbres, en certaines saisons de l'année, jettent des larmes comme l'amandier, le pin & autres. Cela dure pendant trente jours, & ces larmes tombant dans la riviere, se joignent en masse. Ces arbres sont nommés, en langage indien, *Septachora*, mot qui signifie *doux, d'un goût exquis*; &c. *Ainsi voilà deux noms pour un, mais nous n'en savons pas mieux pour cela où il faut chercher cette riviere.

HYPOCHALCIS; c'est un des anciens noms de l'isle d'Eubée, selon Sophien. Il se trompe; c'est la ville de Chalcis elle-même, comme dit Strabon, *l.* 10,

p. 451 ; car comme elle étoit à une montagne de même nom, on la furnomma *Hypochalcis*, c'eſt-à-dire ſous le mont Chalcis.

HYPOCREMNUS. Strabon, *l.* 14, *p.* 645, dit, Μετ᾽ ὀλίγον δὲ τῆς Εὐεργέτου, καὶ τῆς Ὑπερμνήστρας, c'eſt-à-dire, *ntre Erythrès & le précipice*, &c. Il ſe ſert quelques lignes auparavant du même mot, Ἡ δ᾽ ὑπερβασις τῆ Ἰσθμῷ, τὸ ἀπὸ Ἀλεξανδρείας καὶ τῆ Χαλκιδίου μέχρι τῆς Ὑπερμνήστρας πεντακοσίους εἶναι σταδίους. C'eſt-à-dire, la traverſe de l'iſthme depuis *Alexandrium* & Chalcides, jusqu'au précipice, il y a cinquante ſtades. Cafaubon croit qu'il ne s'agit pas ici d'un précipice, mais d'un nom proprement nommé ainſi. Quoi qu'il en ſoit, il étoit dans l'Ionie, contrée de l'Aſie mineure.

HYPODROMUS ÆTHIOPIÆ, lieu maritime de la Libye interieure, ſelon Ptolomée.

HYPOGOTHI. Ce peuple ſe trouve nommé dans l'Hiſtoire mêlée, *liv.* 14.

HYPONEIUM. Voyez NEIUM.

HYPOPODIUM. Voyez HIPPODIUM.

HYPOTHEBAS, ὑπὸ Θήβας, *ſub Thebis*. Homere nomme ainſi un lieu, & le paſſage a été diverſement entendu, comme l'obſerve Strabon, *l.* 9. *p.* 412. Ce paſſage eſt dans l'Iliade :

Οἱ δ᾽ ὑπὸ Θήβας ἄιχθ᾽ ὑψίμυιον πολίεθρον.

La verſion latine porte :

Quique ſub Thebis habitabant bene ædificatam urbem.

Sur quoi Strabon obſerve que quelques-uns l'entendent d'une bourgade nommée ainſi ; que d'autres l'entendent de Pothies, & qu'ils alléguent pour raiſon, que Thèbes ayant été détruite à cauſe de l'expédition des Epigones, les Thébains n'eurent point de part à la guerre de Troie. D'autres, continue ce géographe, veulent que les Thébains ſe trouverent à cette guerre ; mais qu'alors ils demeuroient dans la plaine, au-deſſous de Cadmée, parce qu'ils ne pouvoient la rebâtir, après qu'elle avoit été ſaccagée, après la ſortie des Epigones ; & comme Cadmée eſt la véritable Thèbes, on appelloit alors les établiſſemens faits au bas de l'ancienne ville, *Hypothebas*, c'eſt-à-dire *ſous Thèbes* ; & c'eſt le nom qu'Homère donne à la nouvelle ville, qui étoit au pied de l'ancienne. Madame Dacier a donné dans ce dernier ſens, & dit : ceux qui habitoient la nouvelle Thèbes, qui a de ſi belles murailles.

HYPPASII. Voyez HYPASII.

HYPPELEUS. Voyez HYPELÆUS.

HYPPENÆ. Egeſippe nomme ainſi une ville de Phœnicie : c'eſt une faute. C'eſt l'Hippone de Joſeph. Voyez HIPPOS. I.

HYPPIS, ville de l'Aſie mineure, dans l'Ionie, ſelon Ortélius qui cite Méla. Ce mot ſe trouve en effet dans l'édition d'Olivarius. Mais dans les éditions modernes, au lieu d'*Urbem Hyppin*, ou lit *Urbem Hyppum*. Elle étoit dans une des iſles, qui en prenoit le nom d'*Hippi Inſulæ*.

HYPPIUS ou HYPIUS, riviere d'Afie, dans la Bithynie ; c'eſt celle qui ſuit immédiatement après le Sangar, & elle baigne la ville de Pruſe. Pline, *l.* 5, *c.* 32, donne le nom de *Hypius* à une montagne, au pied de laquelle étoit la ville de Pruſe. Avant la correction du pere Hardouin, on liſoit *Hippus mons*, ce qui étoit une faute. Comme il y avoit plus d'une ville de Pruſe, celle-ci ſe diſtinguoit par ce ſurnom, *Pruſa ſub Hypio*, ou *ad Hypium*. Dans les ſouſcriptions des actes latins du concile de Nicée, on trouve Heſyche de *Pruſe, près de l'Hyppius*. Le ſcholiaſte d'Apollonius, *Argonaut.* l. 2, v. 797, expliquant ce vers :

Aux bords marécageux du profond Hypius,

fait cette remarque : on dit que les Bébryces enleverent une ville au pays des Mariandyniens, & avancerent leurs frontieres jusqu'à l'Hypius, & l'on bâtit dans la Thynie une ville, près du fleuve, laquelle fut nommée *Hypia*. Si cela eſt ainſi, les frontieres furent reculées au-delà du Sangaris, jusqu'à l'Hypius.

Voilà donc une ville *Hypia*, un mont *Hypius*, & une riviere de même nom.

HYPPORUM. Voyez HIPPORUM.

HYPPUROS. Voyez HIPPUROS.

1. HYPSA, riviere de Sicile. Pline, *l.* 3, *c.* 8, dit : *Achates, Mazara, Hypſa, Selinus* ville. L'*Hypſa* effectivement couloit auprès de Selinonte, (*Selinus*). Une ancienne médaille porte ce mot ΣΕΛΙΝΟΝΤΩΝ, & de l'autre côté ce mot ΥΨΑΣ, comme étant la riviere qui appartenoit à la ville. Silinonte eſt préſentement détruite, & le lieu où elle étoit, s'appelle *terra delle Pulci*. L'Hypſa eſt préſentement le *Belice*.

2. HYPSA. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4, place une riviere de ce nom très-différemment, entre Héraclée & Agrigente, & il la fait tomber dans la mer, au midi de cette derniere ville. Cette riviere eſt préſentement le *Dragi*, dont l'embouchure eſt au midi de Girgenti. Polybe, *l.* 9, *c.* 21, nomme cette riviere *Hypſas*, dans la deſcription qu'il fait d'Agrigente.

Le P. Hardouin dit que l'Hypſa de Pline eſt préſentement *Fiume di Marſalla* ; cela ne ſe peut. Vibius Sequeſter dit, que l'Hypſa coule auprès d'Inycon, ville de Sicile. *Hypſa ſecundum Inycon urbem Sicaniæ decurrit gratam Herculi*. Il eſt vrai que des copiſtes ignorans ont fort défiguré cet article en changeant deux mots qu'ils ne connoiſſoient pas, & mettant *Irecon* pour *Inycon*, & *Hiſpaniæ* pour *Sicaniæ* ; mais Cluvier a heureuſement rétabli ce paſſage.

L'HYPSA, de Ptolomée, de l'aveu de tous les géographes, eſt aujourd'hui le BELICI. Sa poſition s'accorde avec celle que les anciens lui ont donnée.

HYPSALTÆ, ancien peuple de Thrace, au bord de l'Hebre. Etienne le Géographe le nomme HYPSELITÆ. * *Plin.* l. 4, c. 11,

HYPSARNUS, riviere de la Béotie, ſelon Lycophron & Iſace, ſon commentateur, cités par Ortélius, *Theſaur.*

HYPSELA, ville de Cilicie, auprès de Perga. C'eſt ainſi qu'Ortélius entend ce paſſage de Strabon *l.* 14, *p.* 667. Εἶτ᾽ ὀπὶ τῆς Θαλάττης ὄσον τετράκοντα σταδίους, πόλις ἐστὶν Ὑψηλὴ, ὡς ποὶς ἐκ Πέργης ἔπποος. C'eſt-à-dire, ſelon lui : de-là vers la mer, à quarante ſtades, eſt la ville d'*Hypſele*, que l'on voit de Perge. L'interprète Latin ſe contente de rendre le mot *Hypſele*, non comme un nom propre de cette ville, mais comme un adjectif qui en marque la ſituation, ſans nous en apprendre le nom. Ce mot y eſt rendu par celui de *Celſus*, qui veut dire *haut, élevé*. Ortélius croit que c'eſt le nom même de la ville ; & Léunclave en eſt ſi perſuadé, qu'il dit que le nom moderne eſt *Alaſcear*.

HYPSELE, ville d'Egypte, au couchant du Nil, dans un nôme dont elle étoit le chef-lieu, & qui en prenoit le nom d'*Hypſelites nomos*. Elle étoit épiſcopale ; & Socrate, Caliſte & S. Athanaſe font mention d'un évêque, dont le titre étoit *Hypſepolitanus*. Simler dans ce qu'il a fait ſur l'Itinéraire d'Antonin, croit que c'eſt l'*Hiſopis* ou *Hiſoris* de cet auteur. *Ptolomée*, l. 4, *c.* 5. *Ortel.* Theſaur.

HYPSELIS, village d'Egypte, ſelon Etienne le Géographe. C'eſt la même choſe qu'*Hypſele*, ville.

HYPSELITÆ. Voyez HYPSALTÆ.

HYPSICRYMNOS, ville aux environs du Caucaſe. Eſchyle qui en fait mention dans ſon Promethée, la peuple d'Arabes.

HYPSIPILEA. Voyez LEMNOS.

HYPSITANÆ (AQUÆ) ancienne ville de l'iſle de Sardaigne, dans l'intérieur de l'iſle. Voyez FORDINGIANO.

HYPSIZORIUS, montagne de la Macédoine, auprès de la presqu'iſle de Pallene, ſur la côte, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 10.

1. HYPSUS, village du Péloponneſe, dans la Laconie, aux confins du territoire de Sparte. Il étoit conſacré à Esculape & à Diane, ſelon Pauſanias, l. 3, c. 24.

2. HYPSUS, génitif *untis*, ancienne ville du Péloponnèſe, dans l'Arcadie. Pauſanias, *l.* 8, *c.* 35, dit que de ſon tems on en voyoit les débris ſur une montagne qui s'éleve au-deſſus d'une plaine. Il ajoûte que la montagne & la ville portoient le même nom que Thyrée,

autre ville, étoit dans le même état de décadence; que le pays d'entre ces deux villes étoit coupé de montagnes, & plein de bêtes sauvages, & qu'enfin ces deux villes prenoient chacune son nom de *Tyrée* & de *Hypsus*, fils de Lycaon.

3. HYPSUS. Leunclave trouve une ville de ce nom dans la Phrygie, & prétend que le nom moderne que lui donnent les Turcs est *Upsu*. Ortélius, *Thesaur.* soupçonne que c'est le même lieu qu'*Ipsius*. La preuve en est évidente. Leunclave cite l'empereur Léon, & dit que cette ville d'Hypsus étoit soumise à celle de Synade; & dans la Notice de Léon le Sage, on trouve sous la ville de Synade, métropole, *Ipsi*, dans la Phrygie salutaire. Dans la Notice d'Hieroclès, cela change d'ordre. Eucarpie tient le premier rang dans cette même Phrygie. *Synade* y tient le dixième, & *Hipsos* le douzième. *Ipsi* & *Hipsos* sont la même chose qu'*Ipsius*, à l'égard du nom moderne. Voyez ALLACHARS.

HYRCANIE, grand pays d'Asie, au midi de la mer Caspienne, dont une partie en prennoit le nom de MER D'HYRCANIE, *Hircanum mare*. Elle avoit la Médie au couchant, la parthie au midi: elle étoit séparée de cette derniere par le mont Coronus. Ptolomée l'étend jusqu'à l'Oxus. Il lui donne deux rivieres, savoir l'Oxus & la Maxera. Voici la description qu'il fait de ce pays: nous y joindrons quelques remarques. Mais nous commencerons par avertir que les anciens avoient une fausse idée de l'Hyrcanie: ils prenoient la longueur de la mer Caspienne, d'occident en orient, au lieu qu'elle est du nord au sud.

L'Hyrcanie de Ptolomée, l. 6, c. 9.

	Longit.	Latit.
L'Hyrcanie est bornée au septentrion par une partie de la mer d'Hyrcanie, qui s'étend depuis l'extrémité de la Médie, jusqu'à l'embouchure de l'Oxus.	100 d. 0'.	43 d. 0.
Les villes de ce côté sont,		
Saramane,	94-45'.	40-30'.
L'embouchure de la Maxera,	97-20'.	41-30'.
Sa source,	98- 0'.	38-40'.
Socanaa, ville,	97-30'.	42- 0'.
L'embouchure de l'Oxus.	100- 0.	43- 6'.
Au couchant elle confine à une partie de la Médie jusqu'au mont Coronus: de ce côté est Saramance,	94- 0'.	39- 0'.

Au midi elle est bornée par la Parthie, le long du Coronus, à l'orient par la Margiane, le long des montagnes. Les peuples qui habitent l'Hyrcanie, le long de la mer, sont les *Maxeræ* & les *Astabeni*, & sous les *Maxeræ* sont les *Chrindi*, après lesquels est l'*Aristide*, qui touche au Coronus. Sous les Astabeni est la *Syracene*.

Les villes qui sont dans les terres sont,

	Longit.	Latit.
Barange,	99- 0'.	42-. 0'.
Adrapsa,	98-30-	41- 30.
Casape,	99-30.	40-20.
Abarbina,	97- 0'.	40-10'.
Sorba ou Sarba,	98- 0'.	40-30'.
Sinaca,	100- 0'.	39-40'.
Amarua, ou Amarusa,	96- 0'.	39-50'.
Hyrcania, métropole,	98-30'.	40- 0'.
Salé, ou Sace,	94-15'.	39-30'.
Asmura, ou Asmurna,	67-30'.	39-30'.
Mausoca,	99- 0'.	39-30'.
Outre une isle voisine du rivage nommé *Chalca* ou *Talca*,	95- 0'.	39-30'.

Saramanné est nommé *Samariane* par Strabon, & *Saramanna* par Ammien Marcellin. Socanaa est nommée *Socunda* par ce dernier. Asmurna est l'Asmorna du même historien. *Adrapsa* est dans la Bactriane, si l'on en croit Strabon. Pline étend beaucoup l'Hyrcanie, & semble lui donner plusieurs peuples, qui étoient de la Médie. Isidore de Charax, *Mansiones Parthic.* p. 7, *edit. Oxon.* distingue l'Hyrcanie de l'Astabene. Il donne à la premiere une étendue de soixante schoenes, & onze villages, où il y a des gites, & à la seconde soixante schoenes, avec douze villages, où sont des gites; & de plus *Asaac*, ville qui a été la premiere résidence d'Arsace, & où l'on garde le feu perpetuel. Fabricius croit que cette *Asaac* est l'*Arsacie*, que Ptolomée place dans la Médie. Il y a plus d'apparence à dire avec Holstenius *in Ortel. adnot.* p. 22, que cette ville est la même métropole que Ptolomée nomme *Hyrcania*. Les anciens ne s'accordent pas sur le nom de cette métropole de l'Hyrcanie. Strabon, *l.* 11, *p.* 508, l'appelle *Tapé* Ταπη; Ptolomée, *l.* 6, *c.* 9, *Hyrcania* Υρκανια. Polybe, *l.* 10, *c.* 28, dit: la plûpart, tant ceux qui s'étoient sauvés du combat, que ceux qui avoient abandonné le pays d'alentour, s'étoient retirés dans une ville nommée *Syring*; car ce lieu est plus fort & plus abondant en toutes sortes de commodités, peu loin de Tombrace, & c'est comme la capitale de l'Hyrcanie. Il avoit dit, quelques lignes auparavant, que Tambrace étoit fort grande & mal fortifiée, quoique ce fût la résidence du roi. Ainsi voilà *Tambrax*, ou *Tambrace*, autre capitale de l'Hyrcanie. C'est apparemment la *Talabroca* de Strabon. Arrien, *l.* 3, *c.* 25, parlant d'Alexandre, dit: il mena l'armée à *Zeudracaria*, la plus grande ville de l'Hyrcanie, & où étoit la résidence des rois. A examiner les choses on voit bien que ces différens noms n'appartiennent pas à la même ville. La *Zeudracarta* d'Arrien est la Carta de Strabon, & il la distingue de *Talabroca* & de *Tape*. Voici le passage. L'Hyrcanie, est grande, fertile, & a des villes remarquables, entre lesquelles sont *Talabrocà Samariane*, *Tape*, capitale. On ne tire pas du terroir ni de la mer d'Hyrcanie tout le parti qu'on en pourroit tirer; car la mer devient inutile, faute de navigation: il y a des isles qui pourroient être habitées, & qui ne le sont point. On dit même qu'il y a de la terre mêlée d'or. C'est la faute des premiers qui y ont mené des colonies, gens Barbares, comme Hyrcaniens, Médes, Perses; & les Parthes, outre que le voisinage étoit plein de brigands & de déserts. Les Macédoniens ne les posséderent pas long-tems; d'ailleurs ils étoient uniquement occupés de leurs guerres. Aristobule dit que l'Hyrcanie est couverte de forêts, & que le chêne y est commun; mais que l'on n'y trouve ni sapin, ni pin, ni ces autres arbres dont l'Inde abonde.

2. HYRCANIE, ville capitale de l'Hyrcanie. Voyez l'article précedent.

3. HYRCANIE, pays d'Asie, au midi de la Babylonie, & par conséquent très-différent de l'*Hyrcanie septentrionale*. On peut appeller celle-ci l'*Hyrcanie méridionale*. Comme Xenophon est le seul des anciens, qui nous la fasse connoître, on peut aussi la nommer l'*Hyrcanie de Xenophon*. On l'a blâmé d'avoir placé l'Hyrcanie au midi de la Babylonie, parce que l'on a supposé qu'il avoit voulu parler de l'Hyrcanie connue de tous les géographes; mais Freret l'a justifié dans ses Observations sur la Cyropedie. Voici ses remarques. * *Mémoires de Litterature*, t. 6, p. 364.

L'Hyrcanie de Xénophon.

Xénophon, *Cyroped.* l. 4, *init.* après avoir décrit, dans son livre quatrième, le premier combat entre les Médes & Assyriens, où le vieux roi d'Assyrie fut tué, parle assez au long des Hyrcaniens. C'est, dit-il, une nation voisine & tributaire des Assyriens: leur cavalerie étoit & est encore fort estimée; mais comme ils sont en petit nombre, ils étoient exposés à la tyrannie des Assyriens, qui les traitoient avec la même dureté que les Lacédémoniens font les Ilotes, leurs esclaves. Cette description ne peut convenir aux Hyrcaniens de la mer Caspienne, nation nombreuse & très-puissante, séparée des Assyriens par la Médie entiere, & habitant un pays montagneux & impraticable à la cavalerie: ce qui fait qu'Hérodote ne leur donne que des troupes d'infanterie, dans la revue de l'armée de Xerxès.

Xénophon ajoûte que Cyrus voulant engager les autres nations tributaires des Assyriens à entrer dans son parti, accorda de grands priviléges à ces Hyrcaniens,

& les naturaliſa Perſans ; en ſorte, dit-il, qu'ils ne ſont pas encore diſtingués des Perſes & des Médes, & peuvent remplir comme eux les premiers emplois. C'eſt ce qu'on ne peut dire des Hyrcaniens de la mer Caſpienne. Hérodote les range au nombre des nations tributaires, & les exclut par conſéquent des charges & des gouvernemens réſervés aux Perſans naturels, qui étoient, ſelon lui, les ſeuls vraiment libres.

Ce que dit Xénophon des priviléges de ces Hyrcaniens, peut faire penſer qu'ils compoſoient cette colonie d'Hyrcaniens établis par les Perſes dans la Lydie, ſelon le témoignage de Strabon, & qui étoient entre Thyatire & Pergame. Apparemment que Cyrus les établit en ce lieu, pour contenir les Lydiens nouvellement aſſujettis. Aucun de ceux qui parlent de ces Hyrcaniens, ne fait mention de leurs mœurs *Scythiques ;* & ce ſilence peut confirmer ma conjecture, & faire croire qu'ils étoient une colonie des Hyrcaniens de la Babylonie, & non pas de ceux de la mer Caſpienne.

En examinant le livre V^e, & ſuivant le détail des campemens de Cyrus dans la Babylonie, on trouve que ces Hyrcaniens ſont à quatre ou cinq journées au midi de la Babylonie, dans le milieu du pays nommé préſentement *Irac* ou *Irac-Arabi*, pour le diſtinguer d'une grande province du royaume de Perſe, nommée *Irac-Adgemi* ou *étrangere*, qui comprend une partie de l'Hyrcanie voiſine de la mer Caſpienne : ces deux *Irac* ſont ſéparées par les hautes montagnes du Curdiſtan & du Louveſtan.

De l'aveu de tous les géographes, l'Hyrcanie d'Hérodote étant compriſe aujourd'hui, au moins en partie, dans l'*Irac-Adgemi* ou *étrangere*, on doit penſer qu'elle a donné ſon nom à cette province, ſans aucun changement que celui de la terminaiſon. Je crois qu'il en eſt arrivé autant à l'*Irac-Arabi*, & qu'elle a pris ſon nom des Hyrcaniens, dont parle Xénophon. Je l'avance d'autant plus hardiment, que les Arabes nomment ce pays *Iracain*, mot qui ne diffère pas du nom ancien, *Hyrcania*. Xénophon compare la dépendance des Hyrcaniens tributaires des Aſſyriens, avec l'eſclavage des Ilotes, ſujets des Lacédémoniens. Peut-être pourroit-on pouſſer le parallele plus loin, & dire que les Hyrcaniens étoient, ainſi que les Ilotes, un reſte des anciens habitans du pays, exterminés par des conquérans étrangers, qui avoient réſervé une partie des peuples conquis, pour cultiver les terres & en faire des eſclaves. Les Babyloniens étoient des Syriens mêlés de quelques Arabes, qui s'étoient emparés de la Chaldée, après en avoir chaſſé les naturels, ainſi que Moïſe l'inſinue dans la Geneſe.

4. HYRCANIE, *Hyrcanus Campus ;* contrée de l'Aſie mineure. Tite-Live, *l.* 37, *c.* 38, dit : le conſul croyant que le roi étoit aux environs de Thyatire, marcha à grandes journées, & arriva le cinquiéme jour au *Champ Hyrcanien ;* Strabon, *l.* 13, *p.* 629, dit : la campagne du Caïſtre qui ſe trouve entre le Tmolus & l'intérieur du pays, touche, vers l'orient, à la *campagne* nommée *Cilbienne*. Cette derniere eſt grande, très-propre à être habitée, & a un terroir fertile. Suit le *champ Hyrcanien*, que les Perſes ont ainſi nommé, à cauſe des Hyrcaniens que Fréret, dans l'article précedent, dit avoir été tirés de l'Hyrcanie Babyloniene, & non de l'Hyrcanie ſeptentrionale. Etienne le Géographe dit : il y a auſſi le champ Hyrcanien dans la Lydie, comme le rapporte Eratoſthene. Ces Hyrcaniens ſont nommés *Macedones Hyrcani*, dans les auteurs Latins, pour les diſtinguer des autres. Pline, *l.* 5, *c.* 29, les appelle ainſi, quand il dit : c'eſt à Smyrne que s'aſſemble la plus grande partie de l'Eolie, & outre cela les Macédoniens-Hyrcaniens, & les Magnéſiens du mont Sipyle. Tacite, *Annal.* 2, *c.* 74, dit : on jugea à propos de retrancher les tributs que payoient les Temniens, les Philadelphiens, les Ægeates, les Apollinidiens, & ceux qu'on appelle *Moſtenes* ou *Macédoniens-Hyrcaniens*. Les anciens géographes gardent tous un profond ſilence ſur la ville d'Hyrcanie, qui devoit être le chef-lieu de cette contrée. Il faut en chercher les preuves dans d'autres monumens. Spon, dans ſes Voyages, fournit une médaille, où eſt repréſentée une tête de femme, garnie de tours, avec ce mot ΤΡΚΑΝΗ *Hyrcane*, & ſur le revers ΤΡΚΑΝΩΝ. Il ne faut pas, dit-il, entendre par-la les peuples de l'Hyrcanie voiſine de Perſe, mais les habitans d'un lieu de la Lydie, ainſi nommé, à qui Stephanus ne donne pas, à la vérité, le nom de ville, mais ſeulement d'une campagne. La tête couronnée de tours, nous enſeigne qu'il y a eu là une ville, ainſi nommée par les hiſtoriens du bas Empire. Caliſte parle de Moſtene ville, & d'Hyrcanie ville, au même endroit. Elle eſt nommée *Diahyreania*, par Euſebe dans ſa Chronique. **Ortel.* Theſ.

5. HYRCANIE, ville de Thrace, ſelon Etienne le Géographe.

6. HYRCANIE, village de la Paleſtine, ſelon le même. Il prenoit ce nom d'*Hyrcan*, exarque des Juifs. Voyez HYRCANIUM.

7. HYRCANIE, forêt de l'Arabie, ſelon Servius, expliquant ce vers de Virgile, *Æneid.* l. 4 :

Hyrcanæque admorunt ubera Tigres.

HYRCANIUM, forteresſe de la Paleſtine, vers les montagnes d'Arabie, ſelon Joſeph, *de Bello*, l. 1, c. 14. Il y avoit un fort château, & une bourgade. Joſeph le nomme *Hyrcanion :* Etienne le Géographe, qui ne connoit que la bourgade, la nomme *Hyrcania*.

HYRCANIUS CAMPUS. Voyez HYRCANIE 4.

HYRCANUM MARE, la mer d'*Hyrcanie*. Les anciens nommoient ainſi la partie de la mer Caſpienne, qui lavoit les côtes d'Hyrcanie.

HYRESEON, lieu de Gréce, ſur la côte de Béotie, ſelon Pline, *l.* 36, *c.* 16. Le P. Hardouin lit *Hyrieticum*. Il l'explique de la campagne, qui étoit aux environs de la ville d'*Hyrie*. Sylburge veut qu'on liſe *Eileſion* & cite Homère.

HYRGIS, riviere de la Scythie, & l'une de celles qui tombent dans le Tanaïs, ſelon Hérodote, *l.* 4, *c.* 57. Mercator veut que le nom moderne ſoit *Scosna*.

1. HYRIA, petit canton de Gréce, dans la Béotie, près d'Aulide. Etienne le Géographe dit qu'il y avoit eu auparavant une petite ville ; qu'Héſiode dit qu'Antiope étoit née en cet endroit ; mais qu'Euripide vouloit que ce fût en Hyſia. Hyria, pourſuit-il, eſt tout joignant l'Euripe. Voyez HYRIE 1.

2. HYRIA, lieu d'Aſie dans l'Iſaurie, auprès de Séleucie, au bord du Calycadnus, ſelon Etienne le Géographe.

3. HYRIA, dans la Japigie. Elle avoit été bâtie par les Crétois, ſelon le même. C'eſt l'*Uria* de Pline. Voyez URIA, & HYRIUM.

1. HYRIE, petite ville de Gréce, dans la Béotie, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 7. C'eſt celle dont Etienne le géographe parle à l'occaſion du canton d'Hyria. Voyez HYRIA 1.

2. HYRIE, ancien nom de l'iſle de Zante, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12.

HYRIETICUM. Voyez HYRESEON.

HYRINI. Pline nomme ainſi les habitans d'URIA. Voyez URIA.

HYRIS, promontoire d'Aſie, dans la Propontide, aux environs de Chalcédoine, ſelon Etienne le Géographe.

HYRIUM, ville de la Pouille Daunienne, en Italie, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1. Voyez URIA. 1. Celſus Citadinus prétend néanmoins, que ce ſont deux villes différentes. Selon lui *Hyrium* eſt aujourdhui *Rhode*, & *Uria* eſt *Oria ;* cette derniere eſt dans les terres, entre Brindes & Tarente ; & l'autre eſt dans la Pouille Daunienne, vers le mont Gargan.

HYRMINE, ville du Péloponnèſe, dans l'Elide : Homère, *l.* 5, v. 122, la nomme dans l'Iliade. Pline, *l.* 4, *c.* 5, n'en parle que comme d'un lieu dont il ne reſtoit plus que la place. Pauſanias *l.* 5, *c.* 1, en fait auſſi mention ; mais il ne dit pas qu'elle ſubſiſtât de ſon tems. Etienne dit Hyrmène.

HYRNETHIUM, campagne couverte d'oliviers, au Péloponnèſe, dans l'Argie auprès d'Epidaure, ſelon Pauſanias, *l.* 2, *c.* 28.

HYRTACUS ou HYRTACINUS, ville de Crete, ſelon Etienne le Géographe.

HYSABY, ancienne ville de Suéde, dans la Weſtrogothie, dont il ne reſte qu'une égliſe. On voit dans ſon cimetière les tombeaux de Skhotkonung, & de la

reine son épouse, avec des bas-reliefs. On prétend que c'est la premiere église cathédrale de Westrogothie, & que son siége épiscopal a été transféré à Scara. On y voit les ruines d'un magnifique monastere, qui se nommoit *Husaby Closter*, & à quelque distance de celles d'un château des anciens évêques d'Hysaby. Cette ville étoit à un mille Suédois de Scara.

HYSÆIS, isle des Ethiopiens, selon le même.

HYSBE, ville de la Lydie, selon le même.

HYSEANA, ville de l'Illyrie, selon le même.

HYSIA. Voyez HYSIÆ.

1. HYSIÆ, pluriel génitif *arum*, ville de Gréce, dans la Béotie, au pied du mont Cytheron. Hérodote, *l.* 6, *c.* 108; & *l.* 9, *c.* 15 & 25; Thucydide, *l.* 3, *p.* 187; Strabon, *l.* 9, *p.* 404; Pausanias, *l.* 9, *c.* 2, & Etienne le géographe, en font mention. Strabon dit: quelques-uns veulent que Hysies soit appellée *Hyria*; elle est sur l'Asopus, au pied du Cytheron. Etienne dit *Hysia* au singulier. Elle étoit ruinée du tems de Pausanias.

2. HYSIÆ, ville du Péloponnèse, dans l'Argie. Strabon, *l.* 9, *p.* 404, dit que ses habitans étoient nommés *Hysiates*. Thucydide, *l.* 5, *p.* 400; & Pausanias, *l.* 2, *c.* 24, en font aussi mention; ce dernier ne fait mention que de ses ruines. Pline, *l.* 4, *c.* 5, la nomme aussi.

3. HYSIÆ, ville d'Arcadie, selon Etienne le Géographe, qui cite Pherecyde. Mais il dit *Hysia*, au singulier.

4. HYSIÆ, ou plutôt *Hysia*, ville capitale des Parthes, selon Artemidore, cité par Etienne le Géographe.

HYSOPIS. Voyez HYPSELE.

HYSPA, pour HYPSA.

1. HYSSUS, port sur le Pont-Euxin, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6, qui le met auprès de Trébizonde, dans le Pont Cappadocien, entre Cerasonte & Pharnacie. Arrien, *Peripl. Ponti Euxini*, p. 6, *edit. Oxon.* dit: les rivieres que nous avons trouvées en notre chemin, après avoir quitté Trébizonde, sont 1. l'Hyssus, dont le port, qui est à son embouchure, porte le nom: il est à cent quatre-vingt stades de Trébizonde; 2. l'Ophis qui est à quatre-vingt stades au plus du port d'Hyssus.

2. HYSSUS. Dorothée cité par Ortélius, *Thes.* nomme ainsi un port de l'Océan dans l'Ethiopie intérieure, où il dit que l'apôtre S. Matthias prêcha l'évangile.

HYSTASPÆ, nation d'entre les Perses, selon Etienne le Géographe. Il y a bien de l'apparence que c'est pour *Hidaspæ*, ceux qui habitoient au bord de l'Hydaspe. Cette conjecture est d'Ortelius.

HYSTOAS, ville de Crete, selon Germanicus, *in Aratum*.

HYSTRA. Voyez HYLACTES.

HYTANIS, riviere de la Carmanie, selon Pline, *l.* 6, *c.* 23, qui dit qu'elle a quelques ports, & qu'elle est fertile en or. *Flumen Carmaniæ Hitanis portuosum & auro fertile.* Martianus Capella, *l.* 6, *c. de Indiâ*, en parle aussi, si nous en croyons le P. Hardouin; & même il l'appelle *Hipanis*. Ce pere se trompe. Martianus Capella ne parle, dans l'endroit cité, que de l'Hypanis des Indes, où se borna la course d'Alexandre le Grand. *Hypanis ibi amnis immodicus qui Alexandri Magni iter intercluſit: ſicut in ejus ripâ locatæ teſtantur aræ.* Cela n'a aucun rapport avec *l'Hytanis* de Pline. On doute si cette riviere est différente de l'*Andanis* de Ptolomée.

HYTENNA, ville de la Lycie, selon Etienne le Géographe.

HYTMITÆ, peuple voisin de la Liburnie, selon le même.

HYTTENIA. Voyez TETRAPOLIS.

LE GRAND
DICTIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE ET CRITIQUE.

JABADII INSULA, c'eſt-à-dire L'ISLE DE L'ORGE : le grec porte Ιαϐαδίου. Il faut ſéparer ces mots, JABA DIU ou DIV ; alors ce mot DIV, qui, dans la langue des Indiens, ſignifie une *iſle*, nous fait connoître que c'eſt L'ISLE DE JAVA, qui portoit déja ce nom du tems de Ptolomée, & cela eſt très-remarquable. Si Gerard Mercator, & quelques autres avoient fait un peu d'attention à cela, ils n'auroient pas dit que c'eſt la NOUVELLE GUINÉE, qui n'y convient en aucune façon. Il croît encore à préſent beaucoup d'orge dans l'iſle de Java. Voyez JAVA. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2, dit : *Jabadii*, c'eſt-à-dire l'iſle de l'Orge ; cette iſle eſt, dit-on, très-fertile, & produit beaucoup d'or. Sa ville métropole, ſituée dans ſon extrémité occidentale, eſt nommée *Argentea*, Ἄργυρη.

JABES, ville de la Paleſtine, dans la demi-tribu de Manaſſé, au-delà du Jourdain. L'Ecriture lui donne ordinairement le nom de *Jabes de Galaad*, parce qu'elle étoit dans le pays & au pied des montagnes de Galaad. Euſèbe, *ad vocem* ARISOTH, la met à ſix milles de Pella vers Geraſa, & par conſéquent elle devoit être à l'orient de la mer de Tibériade. Procope de Gaza, *in Judic.* met vingt milles de Gaza à Jabes. La ville de Jabes de Galaad fut ſaccagée par les Israëlites, parce qu'elle n'avoit pas voulu joindre ſes armes aux leurs, dans la guerre contre ceux de Benjamin, à l'occaſion de l'outrage fait à la femme du Lévite, dans la ville de Gabaa, *Judic.* c. 21, v. 8. Quelques années après, Naas, roi des Ammonites, ayant aſſiégé Jabes (*), les habitans le prierent de les recevoir à compoſition ; ce prince leur répondit, qu'ils n'avoient point d'autre compoſition à attendre que de ſe rendre à lui, & de ſe laiſſer crever l'œil droit. Les habitans demanderent une tréve de ſept jours, promettant de ſe rendre à telle condition qu'il voudroit, ſi, dans ce tems, il ne leur venoit point de ſecours. Mais Saül étant informé de l'extrémité où la ville étoit reduite, y accourut, tailla en piéces l'armée de Naas, & délivra ceux de Jabes. Ceux-ci conſerverent toujours beaucoup de reconnoiſſance pour la maiſon de Saül ; & après la mort de ce prince, ils enleverent ſon corps (b), & ceux de ſes fils, que les Philiſtins avoient pendus aux murs de Bethſan, & les enſevelirent honorablement dans un bois, qui étoit près de leur ville. *(a) *Reg.* l. 1, c. 11, v. 1 *& ſeq.* (b) *Reg.* l. 1, c. 31, v. 11, 12, &c.

JABI, petit royaume d'Afrique, en Guinée, ſur la côte d'Or, derriere le fort de S. George de la Mine. Bosman, dans ſa Deſcription de la Guinée, en parle ainſi, 2. *lett. p.* 24. Le pays de Jabi commence derriere notre fort, & s'étend quelques lieues avant du côté de la terre ferme ; on n'en voit que ceci ſur la côte. Il eſt préſentement d'une petite étendue, & n'a presque point de forces, quoique ce ſoit un royaume, & même le premier que l'on rencontre en deſcendant ; mais le roi eſt un ſi petit ſeigneur, que j'aurois peine à lui donner à crédit pour cent florins de marchandiſe, dans la crainte de n'en pas être payé, vu la pauvreté où il eſt ; il eſt vrai que lui & ſes ſujets, (ſi au moins on leur peut donner ce nom,) gagnent aſſez conſidérablement à planter & vendre du *milhio* & d'autres marchandiſes ; ce qui pourroit les enrichir en peu de tems ; mais les grands ſeigneurs qui demeurent aux environs, & ſur-tout ceux d'Adom, leur ôtent quelquefois tout ce qu'ils ont, & les tiennent dans une eſpece d'eſclavage, ſans qu'il ſoit en leur pouvoir de s'y oppoſer, n'ayant pas aſſez de forces pour cela. La riviere de *Chama* ou *Rio de S. Joan*, que les Négres appellent *Boſſumpra*, à cauſe qu'ils la tiennent pour un dieu, (car c'eſt ce que ſignifie le mot de *boſſum* dans leur langue,) a ſon cours à côté de notre fort, & coule le long du pays de Jabi & d'Adom, & s'étend même au-delà de Juffer ; & ſi l'on en croit les Négres, elle s'étend plus de cent lieues du côté de la terre ferme ; mais l'on n'en a aucune certitude. Cette riviere eſt paſſablement large & aſſez belle ; elle ne cede guères ni en grandeur, ni en beauté à celle d'Ancobar : elle a même cet avantage ſur elle, qu'on y peut entrer avec des chaloupes ou des eſquifs chargés, en ſortant de la mer, pourvu qu'on ait la prudence d'éviter un rocher, qui eſt à l'embouchure, & que ceux qui entendent la navigation appellent *Suiger*, c'eſt-à-dire proprement *Sucer* ; car ſans cela on eſt en danger de ſe briſer ou d'être renverſé ; ce qui eſt arrivé plus d'une fois de mon tems ; & quelques perſonnes y ont péri : il y a particuliérement à craindre lorſque la mer eſt agitée. Cette riviere eſt d'un très-grand uſage ; car outre que les vaiſſeaux s'y peuvent pourvoir d'eau douce, ce qu'ils ont

toujours fait ci-devant, elle leur fournit & à nous auſſi, dans notre fort, de très-bon bois à brûler, non-ſeulement pour la cuiſine, mais auſſi pour chauffer les fours où l'on fait cuire la chaux : outre quantité d'autres fortes de bois propres pour les petits vaiſſeaux, comme des bâtons de pavillon, des mâts de miſaine, & autres piéces ; de ſorte que cette riviere nous eſt plus avantageuſe, ou au moins plus commode que le fort même ; & ſans cela, je ne crois pas que nous y puſſions tenir long-tems garniſon ; car outre qu'il n'y a point ici de négoce fort conſidérable, & que le fort nous ſeroit plutôt à charge qu'à profit, nous ſommes incommodés par des fripons de Négres, entre leſquels ceux d'Adom ne ſont pas les moindres. J'ai déja dit que leur pays s'étend quelques lieues le long de la riviere ; outre cela ils poſſédent des iſles dans la riviere, où il y a de très-beaux villages ; & ce qui m'a le plus ſurpris, eſt l'étendue du pays d'Adom ; car il s'étend le long de la riviere de Chama, & il a plus de ſeize lieues de-là le long de la riviere d'Ancobat ſur la côte, & cependant ce pays n'eſt pas fort grand ; ce qui me fait croire que ſa ſituation eſt, à-peu-près ſemblable à une équierre, c'eſt-à-dire, qu'il s'étend d'abord le long de la riviere de Chama, & enſuite par une langue de terre jusqu'à Rio-Cobre. Mais nous n'avons aucun intérêt à cela ; il vaut mieux continuer & dire que ce pays n'eſt pas gouverné par un roi, mais par cinq ou ſix des principaux habitans, dont un ſeul ſeroit aſſez puiſſant pour conquérir le royaume de Jabi.

JABIS, ville, ſelon Etienne qui cite Joſeph. C'eſt la même que JABES.

JABLI. Voyez JEBILÉE & GABALA.

JABLONITZ, ville de la Morlaquie, dans la Croatie, ſur la Welſtricz, près de ſa jonction avec le Riſano à l'orient de Trieſte. Cluvier croit que c'eſt l'ancien lieu nommé *Ad Malum*.

JABLUNKA, bourg de Siléſie, avec un beau château, dans la principauté de Teſchen, vers le midi, au bord oriental de la riviere d'Elſa, encore voiſine de ſa ſource : quatre milles au-deſſus de Teſchen. **Baudrand*, éd. 1705.

JABNA. Voyez JAMNA.

JABOCH, Ιαβοχ (a), torrent de la Paleſtine, au-delà du Jourdain. Il a ſa ſource dans les montagnes de Galaad, & tombe dans le Jourdain (b), aſſez près de la mer de Tibériade, au midi de cette mer. C'eſt ſur le Jaboc que le patriarche Jacob eut ſa rencontre avec les anges qui lutterent contre lui (c). Le Jaboc ſéparoit les Ammonites de la Gaulanite, & du pays d'Og, roi de Baſan. * (a) *D. Calmet* Dict. (b) *Joſeph.* Ant. l. 4. (c) *Geneſ.* c. 32, v. 1 *& ſeq.*

JABRI, ville de l'Arabie heureuſe, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7.

1. JABRUDA, ville de Syrie, dans le canton de Laodicée, ſelon le même, *l.* 5, *c.* 15.

2. JABRUDA, ville épiſcopale de l'Arabie. Gennadius, ſon évêque, ſouſcrivit, l'an 325, au premier concile de Nicée. * *Harduin.* Collect. conc.

JACATRA, ancienne ville d'Aſie, dans l'iſle de la grande Java. Elle étoit capitale d'un royaume de même nom, voiſin du royaume de Bantam, lorsque la compagnie Hollandoiſe des Indes orientales s'y établit. Elle y eut d'abord une loge qu'elle fortifia avec le tems, pour mettre cet établiſſement à couvert de toute inſulte, ſurtout de la part des Anglois qui voyoient cet établiſſement avec jalouſie. Ces derniers ayant ſoulevé les Javans contre les Hollandois, & les ayant affiégés, ceux-ci eurent la conſtance de ſoutenir un long ſiége. Le ſecours qui arriva enſuite, les mit en état de chaſſer les Anglois de l'iſle & du détroit ; après quoi, ils aſſiégerent Jacatra, qu'ils prirent & détruiſirent. Ils en ont fait enſuite une des plus belles places des Indes, & la capitale de tous les pays que poſſede la compagnie au-delà du Cap de Bonne-Eſpérance. C'eſt la même ville que nous appellons aujourd'hui BATAVIA. Voyez ce mot. Le royaume de Jacatra s'appelle préſentement *Terres de la compagnie*, & n'a point d'autre ſouverain qu'elle.

Le nom de JACATRA ſeroit entiérement aboli, ſans un petit fort ſitué à quelque diſtance de la ville, dans la plaine ; ce n'eſt qu'une ſimple redoute, entourée d'un foſſé ſec, où l'on met trente ou quarante ſoldats tirés de la garniſon de Batavia, & commandé par un enſeigne & deux ſergens. Voyez l'article de JAVA.

JACCA, ville d'Eſpagne, au royaume d'Aragon, au pied des montagnes de Jacca, qui font partie des Pyrénées, & ſur la riviere d'Aragon. Elle a un évêché ſuffragant de l'archevêché de Sarragoſſe, & a été autrefois la capitale de l'ancien comté d'Aragon. Il y a une forteresſe bâtie en 1592. Cette ville eſt à huit lieues de Sarragoſſe au ſeptentrion, & à huit au nord-oueſt de Huesca, vers les frontieres de France. * *Baudrand*, édit. 1705.

Cette ville eſt ancienne, & a conſervé ſon nom ſans aucun changement. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la met au pays des Vascons dans les terres.

JACCETANI, ancien peuple de l'Eſpagne Tarragoniſe, ſelon Ptolomée. Voyez LACETANI.

JACENA, contrée d'Afrique ; ce mot qu'Ortélius trouve dans Victor d'Utique, eſt corrompu & eſtropié de BYZACENA.

JACHING, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Pekin, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 6′ par les 39 d. de latitude. **Atlas Sinenſis.*

JACHURA ou CACHURA, ſelon les divers exemplaires de Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13, ville de la grande Arménie.

1. JACI ou GIACI, château de Sicile, dans la vallée Demona, ſur la côte de la mer, ſur une montagne ; il a titre de *duché*, & prend ſon nom de la petite riviere de Jaci. * *De l'Iſle*, Sicile.

2. JACI, petite riviere de Sicile, dans le Val-Demona, aſſez près du mont Etna ; c'eſt la même que les anciens ont nommée ACIS. Voyez ce mot. * *De l'Iſle*, Sicile.

3. JACI D'AQUILA, ville maritime de Sicile, ſur la côte orientale, entre le golfe de Sainte-Tecle & Ponta-Sicca, presque à moitié chemin de Catane à Tavormina. Entre le château de Jaci & la ville de Jaci d'Aquila, eſt une chapelle nommée *Jaci S. Antonio ;* & à l'occident de la ville, en allant vers l'Etna, eſt un village nommé *Jaci Catina.* * *De l'Iſle*, Sicile.

4. JACI, ville d'Aſie, dans la grande Tartarie, & capitale de la province de Caraiam, ſelon Marco Paolo, qui dit que c'eſt une ville grande, belle, & marchande.

JACIACUM. Voyez LAVIACUM.

JACO, nom moderne d'Iolcos, ville de Theſſalie. Ce n'eſt plus qu'un village ſur le golfe de Volo, près de Démétriade. * *Baudrand.*

JACOB, fils d'Iſaac ; ſon nom a été donné à quelque lieux de la Paleſtine.

FONTAINE (LA) DE JACOB ; c'eſt la même choſe que le PUITS DE JACOB. Voyez ci-après cet article.

GUÉ (LE) DE JACOB, gué de la Paleſtine. On prétend que le gué de Jacob eſt au-deſſus de l'embouchure du Jourdain, dans la mer de Tibériade, & au-deſſous de Céſarée de Philippe, à l'endroit où il y a aujourd'hui un pont. Mais il n'y a nulle apparence que Jacob ait paſſé le Jourdain en cet endroit. Il eſt bien plus vraiſemblable qu'il le paſſa à Betſan ou aux environs, puiſqu'il eſt certain qu'à ſon retour de la Méſopotamie il paſſa le Jacob à Mahanaïm, & que de-là il alla à Phanuël & à Socoth, qui ſont près de Betſan, & bien éloignés de ce prétendu gué de Jacob : or il paroît qu'il avoit paſſé le Jourdain en allant à Haran, au même lieu où il le paſſa au retour, puiſqu'il dit : *J'ai paſſé ce fleuve du Jourdain, n'ayant que mon bâton, & à préſent je le paſſe avec deux groſſes troupes.* * *D. Calmet*, Dict.

PUITS (LE) DE JACOB (a), puits de la Paleſtine, près de la ville de Sichem, ſur lequel Jeſus-Chriſt parla à la Samaritaine (b). C'étoit près de-là que Jacob avoit ſa demeure, avant que ſes fils euſſent mis à mort les habitans de Sichem. Les anciens voyageurs parlent d'une égliſe dédiée à S. Jean-Baptiſte, bâtie en forme de croix, ſur la fontaine ou le puits de Jacob (c). Ce puits étoit dans l'égliſe & devant les baluſtres de l'autel. On y montroit encore, dit-on, le ſeau dont la Samaritaine s'étoit ſervie, & les malades y venoient pour y boire, & y recevoir la ſanté. (a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Saint Jean.* (c) *Reland*, Palæſt. t. 2, p. 1008 & 1009.

JACOBÆA INSULA. Voyez S. JAMES.

JACOBIPOLIS. Voyez JAMESTOWN, SANT JAGO.

JACOBSTAT, petite ville du royaume de Suéde, dans la Bothnie orientale, appellée *la Cajanie*. Elle eſt entre la vieille & la nouvelle Carleby. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

JACQUEMONT, petit village de Savoye, dans la Tarentaiſe; il n'eſt remarquable que parce que c'étoit, dit-on, autrefois une ville nommée AXIMA. Voyez AXIMA 2.

JACQUES-LEZ-VITRY, (SAINT) abbaye de filles, en France, de l'ordre de Cîteaux, filiation de Clairvaux dans la Champagne, au diocèſe de Châlons, proche de Vitry-le-François. Elle fut fondée par Thibaud le Grand, comte de Champagne.

JACQUEVILLE, ancien nom de BROUAGE. Voyez ce mot.

JACTERENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie, ſelon la Notice d'Afrique, qui fait mention de *Januarius Jacterenſis*. * *Harduin.* Collect. conc.

JADA, ruiſſeau d'Allemagne, en Weſtphalie, au comté d'Oldenbourg, près du château de JADA. Après un fort petit cours, il ſe jette dans un golfe formé de ſes eaux & de celles de la mer, qui a inondé beaucoup de marais en cet endroit. Ce golfe qui n'a point de nom différent de la riviere, ſe reſſerre près de la mer, où il ſe jette par une embouchure aſſez étroite, en comparaiſon de l'étendue du pays inondé. * *Jaillot*, Atlas.

JADASON. Voyez HYDASPE.

JADER, riviere de la Dalmatie. Vibius Sequeſter dit qu'elle coule près de Salone, & ſe jette dans la mer Adriatique. Cela étant, c'eſt la même que l'on appelle préſentement *Fiume di Salona*. * *Coronelli*, Dalmat.

JADERA, ville & colonie, dans la Liburnie, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 21; & Ptolomée, *l.* 2, *c.* 17. Le premier dit qu'elle étoit à cent ſoixante mille pas de Pola. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 3, en fait auſſi mention. Elle eſt appellée ſur une médaille de Claudius: *Col. Claudia, Auguſta, Felix, Jadera*; & une médaille de Domitien porte: *Col. Auguſta Jadera*. C'eſt aujourd'hui *Zara*. Voyez ZARA.

JADI ou RHADI, ſelon les divers exemplaires de Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, village de l'Arabie heureuſe. Ortélius en fait une ville; le mot appellatif ἀδμὴ fait voir que ce n'étoit qu'un village.

JADONI, ancien peuple de l'Eſpagne Tarragonoiſe, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 20. Il étoit dans le département de Lugo, & voiſin des Arrotrebes.

JADUA. Voyez GUTTALUS.

JAECKSA. Voyez JAKSA.

1. JAEN, ſelon Vayrac, *Etat préſent de l'Eſpagne*, ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, & capitale d'un petit royaume du tems des Mores. Elle eſt ſituée au pied d'une montagne, à une lieue du Guadilbelon, & à deux du Guadalquivir, dans le voiſinage d'une vaſte campagne, que les Eſpagnols appellent *Las Navas de Toloſa*, où le roi Alphonſe VIII défit une armée formidable de Mores. La ville eſt ceinte de bonnes murailles, & défendue par quelques remparts, des tours & un château qui la commande. Elle eſt paſſablement grande, aſſez jolie, ornée d'une place publique, ſpacieuſe, bordée de belles maiſons: on y voit de ſomptueuſes égliſes, de magnifiques couvens, & de belles fontaines, entre leſquelles il y en a une au bout de la ville, dont la ſource ſort d'un rocher avec tant d'abondance qu'elle forme un ruiſſeau. Elle eſt environnée d'un bel ouvrage de maçonnerie, carré, fermé de treillis, & peint tout à l'entour. C'eſt une des villes de toute l'Andalouſie, où il y a le plus de gens de qualité. Elle eſt honorée d'un ſiége épiſcopal, & célébre dans toute l'Eſpagne, pour la dévotion qu'ont les Eſpagnols pour la ſainte Véronique, qu'on garde dans une chaſſe magnifique, placée ſur le grand autel, au-deſſous de l'endroit où repoſe le ſaint Sacrement, laquelle ſe ferme à ſept clefs, qui ſont en dépôt entre les mains de ſept perſonnes differentes. La ſacriſtie où l'on fait voir cette précieuſe relique, eſt une des plus belles de toute l'Eſpagne. La cuſtode, dont on ſe ſert pour porter le ſaint Sacrement le jour de la Fête-Dieu, eſt d'argent, d'une grandeur extraordinaire, bien travaillée, & ornée de quantité de petites ſtatues, qui en rehauſſent la beauté & le prix. Ferdinand III, roi de Caſtille, conquit cette ville ſur les Mores, l'an 1246, & l'orna de l'évêché qu'il y transfera de Baéça, deux ans après, ſous le pontificat d'Innocent IV. Le territoir où elle eſt ſituée, eſt fertile en bled, en vin & en huile, abondant en fruits exquis de toute eſpece, & très-riche en ſoie. On y trouve auſſi quantité de gibier, de toutes ſortes, & généralement tout ce qu'on peut ſouhaiter pour les beſoins de la vie.

L'évêché de Jaën fut établi, du tems des rois Goths, à Baéça, comme nous avons dit; & il y ſubſiſta jusqu'à l'invaſion des Mores. On ne ſait préciſément ni le tems de ſon érection, ni le nom des évêques, qui occuperent le ſiége épiſcopal pendant les quatre premiers ſiécles. A la vérité, celui qui a écrit l'hiſtoire de ce diocèſe, en rapporte pluſieurs, mais ſans beaucoup de preuves. Nous en connoiſſons un, c'eſt S. Pierre Paſcal, qui fut couronné du martyre par les Mores de Grenade. Don Martin Ximenez en a donné le catalogue.

Le chapitre eſt compoſé de huit dignitaires, de vingt-un chanoines, de vingt-quatre prébendiers & de pluſieurs chapelains. Les dignitaires ſons le doyen, les archidiacres de Jaën, de Baéça & d'Ubeda, le chantre, l'écolâtre & le prieur. Lorsque quelque dignitaire meurt, après avoir fait ſon teſtament, l'évêque ne recueille de ſa dépouille qu'un certain droit, qu'on appelle la *luctuoſa*, c'eſt-à-dire *la pleureuſe*, ou le droit de deuil, lequel ſe réduit à choiſir, parmi les meubles du défunt, celui qui lui convient le mieux; mais s'il meurt *ab inteſtat*, l'évêque ſe met de plein droit en poſſeſſion de tout ce qu'il laiſſe, tant meubles qu'immeubles; ce qui arrive aſſez ſouvent, parce que le dignitaire ne peut teſter que par une permiſſion expreſſe du pape, qu'il n'accorde pas aiſément.

Le diocèſe ſe diviſe en ſept archiprêtrés, qui ſont,

Jaën,	Baéça,
Arjona,	Ubeda,
Anduxar,	Iznatorafe,
& Sant-Eſtevan del Puerto.	

Chaque archiprêtre a ſon vicaire. Il s'étend ſur quatre-vingt-quatre paroiſſes, ſur deux égliſes collégiales qui ſont Ubeda & Baéça, ſur trente-cinq couvens de religieux, & ſur vingt-cinq de religieuſes, dont huit ſont ſoumis à l'évêque; ſur ſoixante & dix-huit hermitages, ſur quarante-huit hôpitaux, ſans compter ſept bourgades qui dépendent de l'ordre de Calatrava, & prétendent être exemptes de la juriſdiction de l'évêque, quoiqu'il y ait un droit établi, en vertu du concordat, qui ſut fait ſous l'empereur Charles V, auquel les chevaliers de cet ordre ne veulent pas ſe conformer. L'évêque jouit de 20000 ducats de revenu.

LE ROYAUME DE JAEN, petit canton de l'Eſpagne, dans l'Andalouſie; c'eſt non-ſeulement le plus petit des royaumes, qui obéiſſent à Sa majeſté Catholique; mais même c'eſt la plus petite partie de celles dont la monarchie Eſpagnole eſt compoſée; & quoiqu'il ſoit à préſent compris dans le gouvernement de l'Andalouſie, le roi d'Eſpagne ne laiſſe pas d'exprimer, dans ſes titres, celui de *roi de Jaën*, en particulier, auſſi-bien que celui de *roi d'Aragon*. Il n'y a que cinq villes confidérables;

Jaën, capitale,	Ubeda,
Baéça,	Caçorla,
& Caſlona.	

2. JAEN DE BRACAMOROS, ville de l'Amérique méridionale au Perou, aux confins de l'audience de Quito, vers l'audience de Lima, au midi de Loyola, & de Valladolid, ſur la vive droite de la riviere des Amazones, & à l'endroit où cette riviere detourne ſon cours vers le nord, pour le prendre vers l'eſt; latitude méridionale 5 d. 25'.

Jaën qui étoit, il n'y pas plus d'un ſiécle, aſſez conſidérable, n'eſt aujourd'hui, à proprement parler, qu'un village compoſé de peu d'habitans, & qui a la triſte ſingularité d'être ſale & humide, quoique ſitué ſur une montagne. On y eſt infecté d'une eſpece de tique, qu'on ne connoit point ailleurs. * *Voyage dans l'Amérique*, *par M.* de la Condamine.

JAFA, JAFFA ou JAPHA, ville & port de mer de la Paleſtine, ſur la mer Méditerranée. Les anciens l'ont connue ſous le nom de JOPPÉ. Voyez ce mot.

Le P. Nau parle ainſi de cette ville, dans ſon Voyage de la Terre-ſainte.

Jafa ſe nommoit autrefois *Joppé*; les Hébreux l'appellent *Jafo*, d'un nom qui ſignifie *Beauté*, parce qu'en effet c'étoit une fort belle ville. Elle n'a plus rien de beau que ſa ſituation; elle eſt ſur une colline aſſez élevée & aſſez grande, d'où l'on découvre d'un côté la mer, & de l'autre des campagnes vaſtes & fertiles. On dit qu'anciennement elle s'étendoit dans la plaine juſqu'à près d'une demi-lieue, où l'on montre ſur un terrre des reſtes d'une maiſon ou d'une égliſe, que l'on dit être le lieu où demeuroit la charitable Tabitha, que S. Pierre reſſuscita; Godefroi de Bouillon, voyant l'utilité de ſon port, en conſerva ſoigneuſement le château, & y mit garniſon. Elle a été aſſiégée diverſes fois par les infideles, & a ſoutenu pour le moins ſix ſiéges, ſans pouvoir être priſe. Elle le fut enfin par Saladin, qui la ruina; mais quelques années après, S. Louis la fit rétablir. Comme on exécutoit les ordres qu'il en avoit donnés, les infideles ſurprirent les ouvriers, & les tuerent. A cette nouvelle, le ſaint roi vint de Saint-Jean d'Acre, où il étoit; & voyant les corps de ces pauvres chrétiens ſans ſépulture, il commanda qu'on les mît en terre; & il eut le courage lui-même de donner l'exemple, & de charger ſur ſes épaules de ces cadavres puans, & de les porter dans la foſſe. Il n'y a pas fort long-tems que Jafa étoit preſque ſans maiſons: on n'y voyoit que le petit château, qui eſt au haut de la colline, & un autre auprès de la mer, qui ne mérite pas ce nom; à peine y trouvoit-on quelques magaſins mal faits. Les Arabes, qui les habitoient, demeuroient ſous de méchantes hutes de boue. Aujourd'hui tout le bas, vers le port, eſt bâti de bonnes maiſons de pierres. Le trafic s'y eſt trouvé bon, & l'on y fait un grand débit du ſavon de Jéruſalem & de Rame: on y apporte d'Egypte quantité de riz; & d'autres ſortes de denrées y entrent, & en ſortent, qui apportent au Baſſa de Gaze un revenu conſidérable. Le port n'étoit pas mauvais autrefois. On avoit élevé un mole, pour le garantir de vents dangereux; mais tout cela eſt abbatu, & les ruines de la ville l'ont gâté, de ſorte que les navires & les grandes tartanes n'y peuvent entrer; mais la rade eſt aſſez commode, & ils y mouillent. Ce port fait particuliérement penſer à Jonas qui, par une ſimplicité ſurprenante dans un prophete, vint s'embarquer là pour s'enfuir de la préſence de Dieu, qui le preſſoit d'aller menacer Ninive de ſa deſtruction. Il y a ſur le bord de ce port, à l'occident de la ville, une ſource d'eau douce. Les Chrétiens Francs & les Arméniens y ont des logis pour y recevoir les pelerins de leur nation. Il n'y a point d'autre égliſe, qu'une ſeule, qui eſt ruinée & découverte, à quelques pas de la ville, où les Grecs vont faire l'office; elle eſt dédiée à S. George. Jafa étoit un évêché du tems de nos rois de Jéruſalem. Paul Lucas qui, dans ſon Voyage de l'Aſie mineure, *t.* 1, *c.* 39, *p.* 291, vit Jaffa au mois d'Avril 1707, en parle ainſi. JAFFA eſt le port de mer de la Paleſtine, & étoit autrefois une ville fort conſidérable. On l'appelloit anciennement *Joppé*; mais il y apparence que ce n'étoit que les étrangers, & que les Orientaux l'ont toujours nommée *Jaffo* ou *Jaffa*, puiſque les Arabes ne connoiſſent point la lettre *P*, & qu'il eſt probable que les Juifs, qui tenoient ces provinces, n'avoient que les mêmes lettres. Quoi qu'il en ſoit, Jaffa eſt à préſent auſſi ruinée que toutes les autres anciennes villes, qui ſont ſous la domination des Turcs. C'eſt le tout ſi elle a quatre cents habitans; ils ſont revendeurs, & ne débitent que les proviſions néceſſaires aux pélerins de Jéruſalem. Ils ont fait au dehors une eſpece de terraſſe, ſur laquelle ils tiennent toujours pluſieurs petites piéces de canon. Cela empêche l'approche des Arabes, qui viennent quelquefois ravager le pays. Il y a encore deux tours carrées, que l'Aga prend pour ſa demeure. Il eſt mis là par le grand-ſeigneur, pour exiger des pélerins les *caffars*, c'eſt-à-dire pour chaque pélerin quatorze piaſtres Dabouguel; mais auſſi pour cette ſomme il fait fournir de voitures juſqu'à Jéruſalem. C'eſt auſſi une vieille opinion de quelques chrétiens, que de cette ville ſortirent un jour la Madelaine, ſainte Marthe & Lazare pour ſe mettre en mer ſur un bateau ſans voile, ſans rames & ſans gouvernail.

JAFANAPATAN, ville de l'Inde, dans la partie ſeptentrionale de l'iſle de Ceïlan, & dans une contrée peuplée par les Malabares. Comme les Chingulais, ou naturels de l'iſle, mépriſent extraordinairement ces étrangers, ils regardent cette partie de leur iſle, comme ſi elle n'en étoit pas. Cette ville, qui eſt grande, a été bâtie & fortifiée par les Portugais, lorſqu'ils étoient maîtres de ce pays, & avant que les Hollandois les en euſſent chaſſés. Elle eſt ſituée au nord de la pointe de Calmoni, à l'entrée d'un bras de mer, qui avançant dans les terres, ſemble vouloir détacher le pays de Jafanapatan du corps de l'iſle, auquel il ne tient que par un iſthme. Cette place eſt carrée, & d'autant plus forte, qu'elle eſt entourée de larges foſſés & de murailles fort hautes. Les troupes de la compagnie la prirent par capitulation, le 21 Juin 1658. Les Portugais poſſédoient ce pays, depuis environ quarante ans. * *Baldæus Beſchraibung der Inſel, Zeylon.*

LE ROYAUME DE JAFANAPATAN, eſt une preſqu'iſle, preſque détachée de l'iſle de Ceïlan. Il eſt riche & bien peuplé; il a environ ſix milles de long, & trois de large; & cette langue de terre eſt bien garnie de villages: on en compte environ cent cinquante-neuf, diſtribués ſous trente-quatre égliſes. Ce royaume a au nord le golfe de Bengale, & au midi, la riviere qui forme un golfe, & ſe jette dans la mer par deux embouchures. Il eſt diviſé en quatre provinces, BELLIGAMME, TENMARACHE, WADEMARACHE, & PATCHIARAPALE. (Ribeyro, *Hiſt. de Ceylan*, *p.* 100, écrit ces noms *Belligampate*, qui eſt à la pointe, & plus au nord; *Teninarache*, *Wademarache*, & *Patiarapali*.) Le terrein eſt bas preſque par-tout, & très-fertile. Le pays eſt bien peuplé, & planté de beaux arbres.

Outre cette preſqu'iſle, qui fait partie de Ceïlan, il y a pluſieurs iſles, qui, quoiqu'elles ne ſoient pas de grande étendue, font une partie conſidérable de ce royaume. Ces iſles ſont,

Ourature,	Dona Clara,
Caradive,	Dos Bramines,
Pangardive,	Das Vaccas,
& Paletiva.	

La premiere porte aujourd'hui le nom de LEYDEN; la ſeconde celui d'AMSTERDAM; une huitiéme, à laquelle les Portugais n'avoient point donné de nom, eſt appellée DELFT par les Hollandois. L'iſle *das Vaccas*, ou des Vaches, s'appelle auſſi *das Cabras*; celle de DONNA CLARA a reçu ce nom d'une dame appellée ainſi, qui y demeuroit.

Le nom de cette ville & de ce royaume s'écrit diverſement JAFANAPATAN, JAFFANAPATNAM, JAFNAPATAN, & JAFFENÉPATAN.

JAFNE. Voyez JAMNA.

1. JAGANAT, ville d'Aſie, dans l'Indouſtan, dans la province de Soret, au nord de cette province. C'eſt, ſans doute, la même que Baudrand, Maty & Corneille appellent JANAGAR. * *De l'Iſle*, Carte des Indes.

2. JAGANAT, ſelon Thevenot, *Voyage des Indes*, c. 40; c'eſt ainſi que les Indiens idolâtres appellent la province d'*Ouleſſer*, que nous appellons *Bengale*; & ils lui donnent ce nom à cauſe de la fameuſe pagode de JAGANAT qui y eſt. Cette pagode eſt, ſans doute, la même que Tavernier nomme JAGRENATE. Voyez ce mot.

JAGATH, ancienne ville d'Afrique, dans la Mauritanie-Tingitane, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1.

JAGERNDORFF, *Carnovia*, ville & château dans la haute Siléſie, ſur la riviere d'Oppa, dans la principauté de même nom, au couchant de Ratibor, & au nord de Troppaw. Avant les longues guerres civiles d'Allemagne, cette principauté appartenoit au margrave de Brandebourg, qui en fut dépouillé. Il ne ceſſa point de conſerver ſes prétentions juſqu'à l'accord, par lequel on lui donna, dans la baſſe Siléſie, le cercle de Schwibus, qu'il prit pour équivalent, moyennant quoi, il céda Jagerndorff à l'empereur. C'eſt le prince de Lichtenſtein qui le poſſéde à titre de Fief. * *Hubner*, Geogr.

La ville de Jagerndorf appartient aujourdhui à l'impératrice-reine de Hongrie & de Bohême, par les traités de paix, conclus avec le roi de Pruſſe, comme étant ſituée à la droite de l'Oppa, qui fait la ſéparation de leurs états.

L'*a*, dans la premiere syllabe de ce nom, eſt un *a* adouci, comme diſent les Allemands (*ä*) & ſe prononce comme *æ*, ou comme un *é* clair. Il eſt de même dans l'article qui ſuit. L'*I* dans l'un & dans l'autre eſt un *I* voyelle.

JAGERSBURG, maiſon de plaiſance du roi de Danemarck, dans l'iſle de Seelande : ce nom veut dire *maiſon de chaſſe*. Elle eſt à quatre lieues de Coppenhague. **Hubner*, Géogr. *Baudrand*, édit. 1705.

JAGNIEVO, ville de Turquie, dans la Servie, dans une plaine entre les montagnes, à demi-journée de chemin de Monte-Novo. * *Baudrand*, édit. 1705.

1. JAGO, (SANT-) ou S. JACQUES ; iſle la plus grande entre celles du Cap-verd. Elle eſt ainſi appellée du nom de S. Jacques, dont la fête ſe célébre le premier jour de Mai parce que cette iſle, ainſi que celle de Mayo, fut découverte ce jour-là. Sa longueur eſt d'environ quarante-cinq lieues, ſa largeur de dix, & ſon circuit de quatre-vingt-cinq ; elle eſt entre l'iſle de Fulgo à l'oueſt, & celle de Mayo à l'eſt, & éloignée de cinq lieues de cette derniere. Quoique montagneuſe, c'eſt la principale, la plus fertile, & la mieux peuplée des iſles du Cap-verd ; latitude, ſeptentrionale, 15 d. 15'.

L'iſle de Sant-Jago eſt comme la Douane Portugaiſe, pour tous les vaiſſeaux de cette nation, qui vont commercer au nord de Sierra-Léona jusqu'en Guinée. Cet avantage joint à la commodité de ſa ſituation pour le commerce, a peuplé cette iſle ; & la cour de Portugal, pour encourager les nouveaux habitans, leur accorda à perpetuité la proprieté des terres, ſans la moindre eſpece de taxe.

Le port le plus célébre s'appelle *Porto-praya* ; il eſt ſitué à la pointe ſud-oueſt de l'iſle : il offre une perſpective charmante. A deux lieues de Praya, oueſt-nord-oueſt, on trouve *Kaliste S. Martin*, petite baie où on a ſeize ou dix-huit pieds d'eau. De Kaliete à la ville de Sant-Jago ou Ribeyra-grande, capitale de l'iſle, on ne compte que quatre milles par terre. Par mer, cette ville eſt à une lieue du rivage, au nord-oueſt de Kaliete. *Rivera-Plata*, au nord de la capitale, eſt une longue baie d'un fond très-net. On y fait de l'eau commodément, parce que le ruiſſeau coule jusqu'au bord de la mer, & on y trouve toute ſorte de rafraîchiſſemens. *Terrafal*, qu'on rencontre enſuite, eſt un port eſtimé ; mais il ne fournit aucune proviſion. La baie de *Porto-faciendo*, qui vient après, eſt grande avec un bon fond, depuis dix jusqu'à quatre braſſes, cette partie de l'iſle conſiſte en pâturages. Entre cette baie & *Bighude*, qui eſt la pointe la plus ſeptentrionale, on trouve quelques autres rades ; mais la côte eſt dangereuſe, & parſemée de rocs. Quand on a doublé la pointe de Bighude, la côte tourne au ſud de *Porto-ſine-noma*, qui eſt une grande baie. La baie ſuivante eſt celle de *Porto-formoſa*, à laquelle il ne manque rien pour la beauté. La baie de S. Jago eſt dans le milieu de la partie orientale de l'iſle. Au ſud-quart-ſud-eſt de cette baie, on rencontre, à deux ou trois milles, celle de *Porto-madera*, dont la profondeur eſt depuis neuf jusqu'à ſix braſſes. Vient enſuite *Porto-lobo*, qui eſt un port très-ſûr quand on y eſt entré ; mais l'entrée en eſt étroite, & bordée par une chaîne de rocs, qui la rendent dangereuſe. Au midi de Porto-lobo, eſt la rade de *San Francisco*, dont le fond eſt fort mauvais, & l'on n'y trouve pas d'eau fraîche. La petite baie de *Portate*, qui eſt entre la précédente & Porto-praye, eſt une ſtation fort commode pour les petits bâtimens & les chaloupes. On compte dans cette iſle cinq villes, qui ſont SANT-JAGO ou RIBEYRA-GRANDE, capitale ; S. DOMINGO ; S. DOMINGO-ABACACE, & VILLA DE PRAYA. Voyez chaque article ſéparément.

L'iſle de Sant-Jago ayant beaucoup d'eau fraîche, ne peut manquer d'excellens pâturages. Il y a des bœufs, des vaches en grand nombre, des chevaux, des ânes, des chévres, des porcs, & des ſinges. Elle porte en abondance du mais, du bled de Guinée, des plantains, des bananes, des oranges, des limons, des melons d'eau. On y fait peu de ſucre. La vigne n'y croît pas mal ; mais il y en a peu. Les habitans recueillent aſſez de coton pour ſe faire des habits, & pour en envoyer au Breſil. C'eſt preſque à cela que ſe réduit leur commerce ; ce qui fait que la plûpart vivent miſérables. * *Dampierre*, Voyage autour du monde. *George Roberts*, Voyage aux iſles du Cap-verd.

2. JAGO (SANT-). Voyez RIBEYRA-GRANDE.

3. JAGO, (SANT-), ville de l'iſle Sant-Jago, une des iſles du Cap-verd, dans ſa partie orientale, entre Porto-Madera, au midi & Porto-formoſa au nord. Elle eſt au milieu d'une baie de même nom, ſur un terrein qui s'éleve entre deux vallées, l'une au ſud, & l'autre au nord, toutes deux bien plantées de cocotiers, & de palmiers. La ville n'eſt pas grande ; il y a une paroiſſe, dont l'égliſe eſt fort proprement bâtie. C'eſt le canton de l'iſle le plus fertile. * *Voyage de* Roberts, *aux iſles du Cap-verd.*

JAGODNA, ville de Turquie, dans la Servie, en une très-belle plaine, près de la Morave, à quarante mille pas du Danube au midi, en allant vers Novibazar. * *Baudr.* édit. 1705.

JAGOS, (LES) peuple d'Afrique. Ils ſont errans & voleurs comme les Arabes. Ils ſe ſont répandus en pluſieurs endroits de la baſſe Ethiopie, mais principalement dans le royaume d'Anzico. Ils adorent le ſoleil & la lune. Ils ſont ſi féroces, qu'ils ſe mangent les uns les autres, dès qu'ils ſont morts. Ils ont pour armes une hache, un arc & des fléches. * *Baudrand*, édit. 1705.

JAGRA, royaume d'Afrique, au ſud de la riviere de Gambra, borné à l'oueſt par celui de *Kaen*, & à l'eſt par celui d'Yamina. L'iſle des éléphans, ſur la Gambra, appartient à ce royaume. Le pays de Jagra eſt célébre par le naturel laborieux de ſes habitans, & riche en riz & en bled. Labat l'appelle *Giarra*. * Voyage de *Moore*. Carte de la Gambra, par *Léach*, 1732.

JAGRENATE, lieu des Indes, ſitué au ſud-oueſt de l'embouchure du Gange ſur la côte, & célébre par une grande pagode, qu'on y a bâtie : c'eſt où le grand Bramine, c'eſt-à-dire le grand-prêtre des idolâtres, fait ſa réſidence. Le chœur, ou intérieur de cette pagode, eſt fait en forme de croix. La grande idole qui eſt ſur l'autel, a deux diamans, qui tiennent la place des yeux, & un autre qui étant attaché à ſon cou, lui deſcend ſur l'eſtomac ; le moindre de ces diamans eſt d'environ quarante karats. Cette magnifique idole, nommée KESORA, porte au bras des braſſelets, tantôt de perles, tantôt de rubis ; & elle eſt couverte depuis le col jusqu'en bas d'un grand manteau pendant ſur l'autel ; ce manteau eſt de brocard d'or ou d'argent, ſelon les ſolemnités. Au commencement elle n'avoit ni pieds ni mains, & les bramines content, à ce ſujet, qu'après qu'un de leurs prophétes eut été enlevé au ciel, cette perte leur cauſa à tous une douleur ſi ſenſible, que Dieu, pour les conſoler, leur envoya un ange, avec ordre de leur faire une ſtatue qui eût la reſſemblance du prophéte, afin qu'ils en euſſent toujours l'image devant les yeux. Tandis que l'ange travailloit à cette idole, l'impatience les prit ; en ſorte qu'ils la lui ôterent pour la mettre dans la pagode, quoiqu'elle fût encore ſans pieds & ſans mains. Comme ce défaut la rendoit difforme, ils lui firent des mains de certaines petites perles, appellées *perles à l'once*. Quant aux pieds, le manteau les cache, & on ne voit que le viſage & les mains. La tête & le corps ſont faits de bois de ſandal. Autour du dôme, ſous lequel a été miſe l'idole, & qui eſt fort élevé, ce ne ſont, depuis le bas jusqu'au haut, que des niches remplies d'autres idoles, dont la plûpart repréſentent des monſtres hideux, & qui ſont de pierres de différentes couleurs. De chaque côté de la pagode il y en a une autre beaucoup plus petite, où les pélerins font faire leurs moindres offrandes, & quelques-uns qui, dans leurs maladies, ou dans l'embarras de leurs affaires, ſe ſont voués à quelque Dieu, en apportent la reſſemblance dans ce lieu-là, pour reconnoître le ſecours qu'ils croient en avoir reçu. La pagode de Jagrenate eſt la plus fréquentée de toutes les Indes, à cauſe de ſa ſituation ſur le Gange, dont les idolâtres ſont perſuadés que les eaux ont une vertu particuliere pour les purger de leurs ſouillures, quand ils s'y lavent. On y aborde de tous les côtes, & le revenu en eſt ſi conſidérable par les grandes aumônes qui s'y font, qu'il peut ſuffire à nourrir tous les jours quinze ou vingt mille pélerins. Les ſommes qu'elles produiſent ne ſont pas tant à la diſcrétion de ceux qui les font, qu'à la diſpoſition du grand-prêtre, qui, avant de donner permiſſion aux pélerins de ſe raſer, de ſe laver

dans le Gange, & de faire les autres choſes néceſſaires pour s'aquitter de leur vœu, taxe chacun ſelon ſes moyens, dont il s'eſt exactement informé & le tout eſt appliqué à la nouriture des pauvres, & à l'entretien de la pagode. On frotte tous les jours la grande idole avec des huiles de ſenteur, qui la rendent toute noire; & ce dieu a ſa ſœur nommée *Sotora*, à ſa main droite, & ſon frere appellé *Balhadar*, à ſa gauche. Ils ſont tous deux vêtus, & debout. Devant cette même idole, en tirant un peu à gauche, on voit ſa femme, qu'ils appellent la *Kemiu*. Cette derniere eſt toute d'or maſſif, & les deux autres de bois de ſandal, comme la grande. Toutes les idoles ſont ſur une espece d'autel, entouré de grilles, n'y ayant perſonne qui puiſſe y toucher, que certains Bramines deſtinés à cet office. Auprès de cette pagode eſt le tombeau d'un de leurs prophétes, à qui les Indiens rendent de grands honneurs. * *Tavernier*, Voyage des Indes, *l.* 3, *c.* 11.

La description de cette pagode paroît ſuſpecte; ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'elle eſt peu connue dans les parties méridionales de l'Inde; & je n'en ai jamais entendu parler qu'à un Indien, dit le pere Bouchet dans une de ſes Lettres, au lieu qu'on vante fort celle de Cachi, qui eſt la même choſe que Benares.

JAGUANA, ville de l'Amérique, dans l'iſle Hiſpaniola. Les Eſpagnols la nomment SANTA MARIA DEL PUERTO. Elle eſt ſituée, du côté de l'oueſt, à cinquante ou ſoixante lieues de S. Domingue, & à une lieue de la mer: quoiqu'elle ait un port commode, elle n'a que trois rues, qui contiennent environ cent cinquante maiſons: les Anglois la ſurprirent, l'an 1541, & la ruinerent presque entiérement. * *De Laët*, Ind. occid. *l.* 1, *c.* 7.

JAGUR, ou JADUR, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda; il en eſt parlé au Livre de Joſué, *c.* 15, *v.* 21. On en ignore la ſituation; on ſait ſeulement qu'elle étoit au midi de Juda.

JAGUSA, ruiſſeau de l'empire Ruſſien, au duché de Moſcou, où elle arroſe la capitale, & ſe perd dans la Mosca. De l'iſle la nomme YAOUSA.

JAHAT, ou JACASA. Voyez JASA.

JAïCK, (le) riviere de la Tartarie, à l'extrémité orientale du royaume, qu'il ſépare du Turqueſtan. Ce ſont les Ruſſiens qui la nomment ainſi; car ſon nom eſt JAÏGIK. Elle a ſa ſource dans cette partie du mont Caucaſe, que les Tartares appellent ARALL-TAG, proche la ſource du Tobol. Son cours eſt du nord-nord-eſt au ſud-ſud-oueſt; & elle ſe décharge, après un cours d'environ quatre-vingt lieues d'Allemagne, dans la mer Caſpienne, à quarante-cinq lieues à l'eſt de l'embouchure de la riviere de Wolga. La riviere de Jaïck fait à préſent la frontiere de ce côté, entre l'empire de Ruſſie & les états du Contaiſch, grand-kan des Calmoucks. Ses bords ſont fort abondans en pâturages, mais dépourvus de bois, ſur-tout vers la mer Caſpienne. Elle eſt d'une abondance incroyable en toutes ſortes d'excellens poiſſons; & on aſſure qu'au commencement du printems, les poiſſons viennent en ſi grande quantité de la mer Caſpienne, dont les eaux ſont extrêmement ſalées, chercher l'eau douce de cette riviere, qu'ils battent quaſi le courant de l'eau, & qu'on en peut prendre de la main tant qu'on veut. C'eſt principalement de cette grande quantité de poiſſons, qu'on prend dans le Jaïck & dans le Wolga, qu'on transporte les œufs ſalés, par toute l'Europe, ſous le nom de *caviar*; ce qui peut aſſez faire juger de la quantité qu'on en pêche annuellement. Au mot COSAQUES, j'ai parlé amplement de ceux qui habitent le long de cette riviere. * *Hiſt. des Tatars*, p. 46.

JAïCZA. Voyez JAYCZA.

JAINVILLE. Voyez JANVILLE.

JAïR. Voyez AVOTH-JAïR.

JAïZI, petite province du pays de Maruennahar, au nord-oueſt de la ville de Samarkant, vers la rive méridionale de la riviere Kheſell. * *Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 802.

JAKOTIN, Baudrand, *édit.* 1705, nomme ainſi un bourg de l'Ukraine, ſur la riviere de Supoi; De l'iſle l'appelle LAHOTIN.

JAKSA, ou JACKSIE, ville de la grande Tartarie, dans la Daurie, ſelon Baudrand, *éd.* 1705; il la met à dix lieues de la ville d'Amur, & à quarante d'Albaſin, & cite la Carte de Witſen. De l'Iſle, *Carte de la Tartarie*, prétend, au contraire, que JAKSA & Albaſin ſont une même ville au bord de l'Amour. La nouvelle Carte de tout l'empire de la grande Ruſſie, publiée à Leyden, ne fait aucune mention de Jakſa, mais bien d'ALBASSINSKOI, ville ſituée au confluent de l'Albaſſin & de l'Amur. On y remarque que cette ville des Ruſſes a été ruinée par les Chinois & les Mongales.

JAKUTI, (les) peuple payen de la Sibérie. Ils habitent les bords de la Léna & ſont, à-peu-près, faits comme les Tongouſes. Ce ſont les ſeuls, d'entre les peuples payens de la Sibérie, qui ſe ſervent de rennes pour leur monture. On prétend qu'ils ont plus d'eſprit & de malice que les autres peuples de ce continent. Ils habitent des hutes qu'ils transportent, pendant l'hiver, dans les fôrets où ils vivent de la chaſſe. Dans l'été ils s'établiſſent ſur le bord des rivieres, où ils vivent de la pêche. Les peaux de poiſſon ſont leur habillement d'été, & celles d'élans & de rennes ſont celui de l'hiver. L'arc & la fléche, un couteau, une hache, avec une marmite au plus ſont leurs richeſſes: les raclures d'un certain bois ſont leurs lits de plumes. Les rennes, dont ils ſont uſage au lieu de chevaux, leur ſont d'une plus grande utilité que ne le feroient ces derniers, parce qu'elles n'enfoncent point dans les neiges comme feroient les chevaux. * *Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 186, 187.

JAKUTSKOI, ville de l'empire Ruſſien, en Sibérie, dans la Tartarie, ſur la riviere de Léna, au pays des Jakutes, qu'elle tient dans le reſpect, & dont elle prend ſon nom. C'eſt de-là qu'il va, en été, des barques pour ſe rendre le long des côtes, & par les ouvertures du cap à Sabatzia, à Anadieskoi & à Kamſatka, pour y prendre du narwal & de l'huile de baleine. Les Tartares de ces quartiers-là ſe ſervent, pour cela, de petites barques de cuir d'une legéreté extraordinaire.

JALA, JAELE, ou YALE, petite ville de l'iſle de Ceilan, environ à vingt lieues à l'orient de la ville de Mature; elle étoit autrefois bien peuplée, & capitale d'un royaume particulier; mais à préſent elle eſt dépeuplée & négligée par les Hollandois, à qui elle appartient. Elle eſt nommée AJALA, ſur la Carte de Ceilan par De l'iſle.

JALASAGAN, ville de la Tartarie. Elle eſt appellée par les Moguls CHAMBALICK, ou la *bonne ville*; *Cham* voulant dire en langue des Moguls, *bon* & *balck*, une *ville*. Le traducteur de l'Hiſtoire des Tatars, en parle ainſi dans une note, *p.* 133. Cette ville doit avoir été quelque part dans la petite Boucharie, vers les confins de la grande Boucharie & des états du Contaiſch. Mais je ne puis pas dire préciſément, ſi elle ſubſiſte encore ſous le même nom, quoi qu'on m'en ait voulu aſſurer poſitivement, & que même c'eſt maintenant un des principaux paſſages par où l'on entre de ce côté dans la grande Boucharie.

JALIGNY, ſelon Baudrand, petite ville de France, dans le Bourbonnois, ſur la riviere de Besbre, qui ſe jette dans la Loire, quatre lieues plus bas, à Bourbon-Lancy.

JALINES, village de l'iſle de Cypre, ſur la côte ſeptentrionale; c'étoit, à ce que l'on croit, la ville de MACARIA. Voyez ce mot.

JALOFES, (les) ou OUALOFS, peuple d'Afrique, dans la Nigritie. Ils habitent depuis l'embouchure du Sénégal, allant au ſud, jusqu'environ ſix ou ſept lieues du Cap-Verd; ce qui fait du nord au midi une étendue de quarante lieues de côte maritime, & de l'eſt à l'oueſt cent lieues dans les terres. * *Voyage de le Maire.*

C'eſt un pays fertile, & rempli d'habitations fort peuplées. Les Portugais, en 1487, y bâtirent un fort: D. Pedro Vaz de Cunna, amiral, qui avoit eu ordre de bâtir ce fort, tua indignement Bemois, roi des Jaloſes, avec qui la nation Portugaiſe étoit alliée, & qui même les avoit introduits dans ſon royaume. * *Hiſt. génér. des Voyages*, t. 1.

1. JALONICZ, riviere de la Valaquie. Elle prend ſa ſource aux frontieres de la Tranſilvanie, à l'orient d'Argisch, d'où prenant ſon cours d'abord vers le midi, elle ſe replie vers le levant, & ſe rend dans le Danube, un peu au-deſſus du lac de Caraſou. Cette riviere paſſe à Tergowitz, à Jalonicz & à Flotz.

2. JALONICZ, bourgade de la Valaquie, sur le bord méridional de la riviere de même nom, entre Flotz au couchant, & Tergowitz au nord-oueſt. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

JALYSUM, ancienne ville de l'iſle de Rhode. C'étoit une des trois villes de cette iſle que Strabon, *l.* 14, *p.* 653, & Pline appellent *Lindum*, *Camirum*, & *Jalyſum*. Homere, *Iliad. B. v.* 656, les nomme toutes trois en un même vers.

Λίνδον Ἰηλυσόν τε καὶ ἀργεννόεντα Καμείρον.

Mais Strabon, *l.* 14, *p.* 655, dit que ces trois villes ſe fondirent dans celle de Rhode. Diodore de Sicile, *l.* 13, dit que cela arriva la premiere année de la XCIII^e^ Olympiade.

JAM, ville maritime d'Afrique, ſur la côte de l'Océan, dans la Nigritie, à ſept ou huit lieues de la riviere de S. Domingue. Le flux & reflux de la mer forme un petit ruiſſeau, qui conduit à la ville de Jam, où beaucoup de Portugais font quantité de cire qu'ils vendent & trafiquent par terre à Gambie & à Cacheaux. * *Voyage de le Maire.*

1. JAMA, riviere de l'empire Ruſſien, en Ingrie, à laquelle elle ſert de bornes au midi. Au-deſſous de la ville de même nom, elle ſe partage en deux branches qui forment une iſle: l'un de ces bras va ſe perdre dans le golfe de Finlande, aſſez près de Coporie, & l'autre a ſon embouchure auprès de celle de la riviere de Narva * *De l'Iſle*, Carte de Moscovie.

2. JAMA, ou JAMAGOROD, ville de l'empire Ruſſien, dans l'Ingrie, ſur la riviere de Jama, à l'orient d'été de Narva, à environ dix werſtes de cette ville, qui reviennent à deux milles géographiques.

JAMAïQUE, (LA) iſle de l'Amérique ſeptentrionale, ſous la domination des Anglois qui l'ont enlevée aux Espagnols. Elle eſt par les 17 d. 40′ de latitude, pour ſa partie méridionale, & par les 18 d. 45′ pour ſa partie ſeptentrionale. Elle eſt au midi de la partie orientale de la grande iſle de Cuba, dont elle eſt ſéparée par un détroit d'environ quinze lieues de largeur: un autre détroit d'environ vingt lieues, la ſépare de l'iſle de S. Domingue, qui eſt au Levant. Elle eſt à cent ſeize lieues, & au nord de Porto-Belo, & à cent quatorze de Carthagene. Cette iſle à vingt lieues de large, du nord au ſud; cinquante de long, de l'orient à l'occident; & cent cinquante de circuit, ſelon Herrera. Sa figure tient un peu de l'ovale; c'eſt un ſommet continu de hautes montagnes, courant de l'eſt à l'oueſt, qui s'étendent l'une après l'autre, & qui ſont remplies de ſources fraîches, qui fourniſſent l'iſle d'une grande abondance de rivieres: la plûpart du terroir eſt gras & fertile; c'eſt une terre noirâtre & mêlée d'argile, excepté dans la partie du ſud-oueſt où la terre eſt généralement plus rouge; mais par-tout elle eſt fertile, & propre à être avantageuſement cultivée. Il y a des arbres & des plantes qui ne ſe dépouillent jamais de leur verdure. Elle eſt entremêlée de bois & de montagnes, de favanes ou de plaines, que l'on ſuppoſe avoir été des champs de maïs d'Inde ou de froment; mais lorsque les Espagnols ſe rendirent maîtres de l'iſle, ils changerent ces champs en pâturages pour des chevaux, des bœufs, des porcs, & autre bétail qu'ils avoient amené pour peupler, & qui s'eſt tellement multiplié, que l'on voit dans les bois de grands troupeaux de chevaux & autres animaux, qui ſont devenus ſauvages: ces ſavanes que l'on regarde comme les terres les plus ſtériles de l'iſle, & que l'on ne laboure point, produiſent une ſi grande quantité d'herbes, que l'on eſt ſouvent obligé d'y mettre le feu. * *Amérique Angloiſe*, p. 1 & ſuiv.

L'air eſt ſerein & clair, & plus tempéré que dans les iſles voiſines; la chaleur y eſt médiocre, & l'air continuellement rafraîchi par le vent d'eſt, & par des grains & de grandes roſées qui tombent la nuit. La verdure perpétuelle en rend le ſéjour très agréable, ſur-tout dans la partie méridionale. L'eſt & l'oueſt ſont un peu plus ſujets à la pluie & aux vents. On a obſervé que les montagnes qui traverſent l'iſle d'une extrémité à l'autre, ſont plus froides qu'aucune autre partie; enſorte qu'il y a quelquefois de petites gelées blanches le matin. Le beau tems eſt moins conſtant dans cette iſle, que dans le reſte des iſles Caribes; la belle ſaiſon eſt en Mai & Novembre. Les vents ſouffient conſtamment de l'Eſt, ſans qu'il y ait aucune variation. On les appelle *Briézes*: ces vents ſe levent ordinairement vers les neuf heures du matin, & ſoufflent plus fraîchement, lorsque le ſoleil eſt plus haut que les montagnes, en ſorte que les artiſans & laboureurs peuvent travailler au milieu du jour. Les vents d'amont ſouffient ordinairement jusqu'à ſix ou ſept heures après midi. (On appelle ainſi les vents depuis le nord à l'eſt, & depuis l'eſt jusqu'au ſud;) & quand ils changent à l'oueſt, que les habitans de l'iſle appellent *la terre des Briézes*, parce qu'ils ſoufflent des terres, & qu'ils chaſſent leurs bateaux & leurs vaiſſeaux de leurs havres. Il n'y a point là d'hyver apparent; il y a ſeulement un peu plus de pluie & de tonnerre, dans les mois d'hiver, que dans les autres tems. La longueur des jours & des nuits n'y changent pas beaucoup; le jour y eſt d'environ quatorze heures. Le flot ne monte que d'un pied. Les courants ſont changeans & incertains; perſonne n'en peut donner de raiſon. La Jamaïque a ſouffert un furieux tremblement de terre, en 1751, qui y a fait de grands ravages.

Les rivieres de l'iſle ne ſont pas belles d'elles-mêmes, ni navigables; & comme l'iſle eſt pleine de montagnes, ces rivieres y ont leur ſource, & en tombent avec tant de rapidité, qu'elles cauſent ſouvent des inondations & ravagent tout comme des torrens. Il y en a pluſieurs qui tariſſent en certains tems, & en d'autres ont plus d'eau que la Tamiſe.

L'iſle n'a que trois villes qui ſoient de quelque conſidération. La capitale eſt *Sant-Jago de la Vega*. Les deux autres ſont *Port-Royal*, & *Paſſage*. *Seville*, *Melilla* & *Oriſtano*, qui étoient de quelque conſidération, du tems des Espagnols, ſont à préſent peu de choſe.

Outre ces villes qui ſont maritimes, il y a divers ports qui ont de la réputation; le vieux havre ou Old-Harbourg, Port-Morant, Port-Negril, & Port-Antonio. Il y a pluſieurs autres bonnes baies & havres, le long des côtes de l'iſle, qui ne ſont pas ſi fréquentés, comme le *Portuis S. Michel*, la baie *Mucari*, la pointe *Alligador*, la pointe *Pedro*, la baie *Pallaie*, la baie *Louvana*, la baie *Blewfields*, & la baie des *Cabaritas*, qui ſont au ſud, & qui ſont des havres fort commodes pour les navires. On trouve au nord *Porto-Maria*, *Ora Cabeſſa*, *Cold Harbourg*, *Rio Novo*, *Montega-bay*, *Orange-bay*, & beaucoup d'autres au ſud, & qui ont tous leurs maiſons.

Il y a auſſi une place appellée *Withy-Wood*, au ſud, d'environ quarante ou cinquante maiſons, pour la commodité des vaiſſeaux qui fréquentent cette rade, en quantité.

Cette iſle produit du ſucre, du cacao, de l'indigo, du coton, du tabac. Les écailles des tortues, que l'on y pêche, ſont, fort eſtimées en Angleterre, ou l'on en fait de beaux ouvrages. Les cuirs, les bois pour la teinture, le ſel, le gingembre, le piment, & autres épiceries; les drogues, comme le gaïac, les racines de ſquine, la ſalſepareille, la caſſe, &c. entrent dans le commerce des habitans.

Il y a ſur les montagnes un arbre d'une médiocre grandeur, qu'on appelle, dans le pays, *lagetto*. Ses feuilles reſſemblent à celles du laurier: l'écorce extérieure eſt, a-peu-près, comme celle des autres arbres; mais l'écorce intérieure, qui paroît d'abord blanche & aſſez ſolide, eſt compoſée de douze ou quatorze couches que l'on ſépare aiſément en autant de piéces d'étoffe ou de toile. La premiere forme un drap aſſez épais pour faire des habits; les autres reſſemblent à de la toile; & on en fait des chemiſes. Ces couches, dans les petites branches, ſont autant de dentelles très-fines. Toutes ces toiles ſont aſſez fortes pour être blanchies & lavées, comme les toiles ordinaires: on ne voit dans la Jamaïque ni liévres ni cerfs; les rivieres & la mer ſont fort poiſſonneuſes. Il y a quantité de poules domeſtiques, de poules d'Inde, d'oies & de canards; mais il y a un nombre incroyable d'oiſeaux ſauvages, comme canards, farcelles, vignons, oies, coqs d'Inde, pigeons, pluviers, flamingos, moineaux, bécaſſes, perroquets, &c. Il y a fort peu d'animaux malfaiſans ou de plantes venimeuſes. L'animal le plus fâcheux de tous eſt l'alligador. Il eſt gourmand, demeure dans les rivieres & les étangs, où il tâche de ſurprendre

les bêtes & les oiſeaux qui viennent boire. Il ſe tapit contre le rivage, & on le prendroit pour une piéce de bois ſec. Il y en a de dix pieds, de quinze & de vingt de longueur. Il a quatre pieds qui lui ſervent à marcher & à nager. Il ſe remue promptement & avec force; mais il ſe tourne difficilement. Son dos & ſes côtés ſont couverts d'écailles impénétrables, & on peut mal-aiſément le bleſſer, ſi on n'adreſſe pas aux yeux ou au ventre; il attaque rarement les hommes, ſe multiplie comme les oiſeaux par des œufs gros comme ceux d'une poule d'Inde. Il les dépoſe dans le ſable près de l'eau, & le ſoleil les fait éclore. La graiſſe de l'alligador eſt un ſouverain baume contre les douleurs internes des jointures & des os. Il a des teſticules de muſc, & cette odeur forte le fait découvrir & fuir par les moindres bêtes.

Les jardins y ſont garnis des herbes & des légumes, que l'on a en Angleterre.

Les loix de l'iſle ſont les mêmes que celles d'Angleterre.

Chriſtophe Colomb, découvrit la Jamaïque, en 1494, & lui donna le nom de *Sant-Jago;* mais celui de *Jamaica,* que lui donnoient ſes habitans, a bientôt prévalu. Le même Colomb, à ſon quatriéme voyage, en 1503, voulant paſſer de l'iſle de Cuba à l'iſle Eſpagnole, fut contraint par les vents de relâcher à la Jamaïque. Il entra, la veille de la S. Jean, dans un port, que ſes gens ſe hâterent trop de nommer *Porto-bueno,* car ils n'y trouverent ni vivres, ni eau douce, ni habitans; ils firent un effort pour paſſer à un autre de la côte du nord, auquel ils donnerent le nom de *Santa-Gloria,* & ils y étoient à peine entrés, que les deux navires qui reſtoient à Colomb, ayant de l'eau juſques ſur le tillac, il n'eut point d'autre parti à prendre, que de les faire échouer. Il les fit enſuite amarrer enſemble avec des cables, & conſtruire ſur les deux extrémités de chacun des eſpeces de baraques, en attendant du ſecours qu'il envoya demander à l'iſle Eſpagnole. Il ne fit aucune ſorte d'établiſſement dans cette iſle, quoiqu'il y ait demeuré environ quatorze mois; & ce ne fut qu'en 1509, qu'elle commença à être peuplée d'Eſpagnols, à l'occaſion que je vais dire.

Alphonſe de Ojeda & Diego de Nicueſſa, ayant été chargés de mener des colonies dans la Caſtille d'or, & dans la nouvelle Andalouſie, le roi Catholique leur abandonna la Jamaïque en commun, pour en tirer les vivres dont ils auroient beſoin. Chacun d'eux voulant avoir ſeul cette iſle, ils ſe brouillerent, & D. Diego Colomb, fils & ſucceſſeur de Chriſtophe, & qui gouvernoit alors le nouveau monde, les mit d'accord, en s'en emparant. Il y envoya Jean Eſquibel, avec ſoixante-dix hommes, pour y faire un établiſſement en ſon nom, & y commander ſous ſes ordres. Esquibel y bâtit une ville dans la baie de S. Anne, qu'il nomma *Seville:* dans la ſuite, François de Garay, gouverneur de la Jamaïque, y fonda celles de Mélilla & d'Oriſta; une quatriéme ville, dont Herrera n'a pu ſavoir, ni quand, ni par qui elle fut bâtie, eſt la Véga, érigée en duché pour le petit-fils de Chriſtophe Colomb, en 1590: les Eſpagnols abandonnerent Séville, & allerent vers le ſud, où ils bâtirent Sant Yago, qui devint la capitale de l'iſle. Je trouve dans un auteur Anglois cette ville, ſous le nom *de Sant-Yago de la Vega;* & il ſe pourroit bien faire que ce fût cette ville, qui s'appelloit quelquefois tout ſimplement *la Vega,* & auroit été le titre des Colombs. Ce titre paroît auſſi avoir été changé en celui de *marquis de la Jamaïque,* que portent encore les héritiers de cette famille.

En 1630, Jakſon commandant une escadre Angloiſe, ſurprit la ville de Sant-Yago, la pilla; & les habitans la racheterent de l'incendie, pour mille caſtors. Enfin, en 1655, l'amiral Pen, ayant échoué à Sant-Domingo, qu'il avoit voulu prendre, tourna vers la Jamaïque, & ayant été joint par un grand nombre de flibuſtiers Anglois & François, il ſe rendit maître de toute l'iſle, qui eſt aujourd'hui une des plus puiſſantes colonies, qu'ayent les Anglois en Amérique. Vers l'an 70 du dernier ſiécle, on comptoit dans cette iſle plus de dix mille habitans, partagés en douze paroiſſes.

	Familles.	Habitans.
Dans la paroiſſe de Port Royal,	500	3500.
Sainte-Catherine,	658	6270.
Saint-John,	83	996.
Saint-Andrew,	194	1552.
Saint-David,	80	960.
Saint-Thomas.	59	590.
Saint-Clarendon, Saint-George, Sainte-Marie, Sainte-Anne, Saint-James, Sainte-Elizabeth,	143	1430.
		2000.
		17298.

Le nombre en eſt préſentement beaucoup plus grand; il s'eſt formé de nouvelles paroiſſes, & les habitans ſe ſont multipliés, outre que le ſuccès des gens établis y en attire beaucoup d'autres. Il y a vingt ans que le nombre des Anglois y montoit à plus de ſoixante mille ames, avec près de cent mille Négres. Comme cette iſle eſt très-importante, pour la nation Britannique, on n'en confie le gouvernement qu'à des ſeigneurs du premier rang.

JAMAÏQUE, ville d'Afrique, ſur la côte de Guinée, dans l'iſle de Scherbro, dont elle eſt la capitale. Les Anglois y établirent un comptoir, en 1726. * *Voyage* de Smith. *Côte de Guinée par* M. Bellin.

JAMAMA. Voyez YAMAMAK.

JAMAN, nom moderne d'une partie de l'Arabie heureuſe. Voyez YEMEN.

JAMATSIIRO, ou XAMAXIRO, province du Japon, & une de celles qui compoſent la Tenſe, ou le domaine de l'empereur. Sa ville capitale eſt Méaco, qui eſt en même tems la capitale de l'empire. Cette province s'étend le long du bord occidental du lac d'Oitz. * *Hiſt. du Japon.*

JAMATTO, province du Japon, dans la grande iſle de Niphon; elle eſt ſituée au milieu d'une peninſule, qui s'étend à l'orient de l'iſle de Xicoco. Voyez l'article JAPON.

1. JAMBA, ville de la Babylonie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 20. Elle étoit du côté des marais, vers l'Arabie déſerte.

2. JAMBA, petit royaume de l'Indouſtan, ſur le Gange, qui le traverſe du nord au ſud. Il eſt borné au nord par le royaume de Siba, à l'orient par celui de Gor; au midi par celui de Bacar, & au couchant par des montagnes, qui le ſéparent des terres de Raja Decamperga. La ſeule ville que nous y connoiſſions, s'appelle auſſi *Jamba.* Baudrand y met les terres de ce Raja, où eſt la ville de Calſeri. * *De l'Iſle,* Carte des Indes.

JAMBAL. Ortélius dit, à l'article RHENUS ces mots: *unum oſtiorum Rheni, quo nempe per Barbaros fluat, Jambal vocari ſcribit Servius Honoratus.* C'eſt-à-dire: Servius Honoratus écrit que l'une des embouchures du Rhin, ſavoir le canal par lequel il coule entre les Barbares, s'appelle *Jambal.* Ortélius a été trompé par un exemplaire vicieux de cet auteur. Ce ſavant commentateur expliquant ces mots de Virgile, *Æneid.* l. 8, v. 727:

Rhenusque bicornis,

dit: *per alterum quæ interluit Barbaros; ubi jam* Vahal *dicitur, & facit inſulam Batavorum.* C'eſt ainſi que l'édition de Baſle, 1613, porte à la page 1327, quoique dans la table on liſe *Jambal.* On voit que la branche du Rhin que nous appellons aujourd'hui *le Wahal,* portoit déja ce nom dès le tems de Servius Honoratus.

JAMBIA, village de l'Arabie heureuſe, ſur le golfe Arabique, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7. Il étoit près du golfe Elanite.

1. JAMBIS. De l'Iſle écrit *Jambi,* royaume des Indes, ſur la côte de l'iſle de Sumatra, vers le milieu de cette iſle, entre celui d'Andragiri & celui de Palinban: nous n'en ſavons par les bornes.

2. JAMBIS ou JAMBI, ville du royaume de même nom, dans l'iſle de Sumatra, ſur une riviere qui coulant d'abord d'occident en orient, ſe tourne vers le nord-eſt, & forme un aſſez beau golfe. La riviere & le golfe n'ayant point de nom particulier qui nous ſoit connu, nous l'appellons la riviere de *Jambi,* & le golfe de *Jambi.*

JAMBOL, ville de la Turquie en Europe, dans la Bulga-

Bulgarie, au pied des montagnes: elle eſt presque ruinée, ſelon Baudrand, *éd.* 1705.

1. JAMBOLI, iſle dont parle Diodore de Sicile, *l.* 2, *c.* 13, qui dit qu'elle fut trouvée par un certain Jambule ou Jambole, après quatre mois de navigation, dans la mer qui eſt au midi de l'Ethiopie. Sur la deſcription qu'il en fait, quelques-uns ont cru que c'étoit l'iſle de Madagascar. On peut voir dans cet auteur une relation aſſez étendue qu'il en fait.

2. JAMBOLI, (le) contrée de la Macédoine d'aujourd'hui, aux confins de la Romanie, de la Bulgarie & de la Macédoine propre. Elle a au ſeptentrion la Bulgarie, à l'orient la Romaine, & l'Archipel, qui y forme les golfes de Conteſſa, d'Aiomama, & celui de Salonique, qui le borne au midi: la Macédoine propre l'enferme à l'occident. Les principaux lieux ſont le long de la mer.

La Cavalla,	Bolina ou Hieriſſos,
Conteſſa,	Caſtel Rampo,
Les ruines d'Amboli,	Aiomama,
& Caſſandra.	

Dans les terres ſont,

Les ruines de Philippes,	Tricala,
Marmara,	Cerès.

JAMBOS, ville d'Aſie, près de Troie, ſelon Heſyche cité par Ortélius, *Theſaur.*

JAMBY. Voyez JAMBIS.

JAMEN. Voyez YEMEN.

JAMES. Les Anglois appellent ainſi ceux que nous appellons *Jacques*; & comme ils ont eu pluſieurs rois de ce nom, ils l'ont donné à différens lieux, ſouvent même parce que ceux qui les découvroient, s'appelloient ainſi.

JAMES-BAY, c'eſt-à-dire la *baie de Jacques*, baie de l'Amérique ſeptentrionale; ou plutôt c'eſt la partie occidentale de la baie de Hudſon, qui s'avance fort au midi vers la nouvelle France. Baudrand croit que ce golfe fut ainſi nommé par Thomas James, Anglois, qui le découvrit en 1631; mais il ajoûte qu'il eſt plus ſouvent confondu ſous le nom de *la baie du nord*, comme on l'appelle préſentement, & il y a pluſieurs iſles, entr'autres, celles de Charletown, de Damby, Roos & d'Oweſtons, avec quelques ports: en ce cas ce ſeroit non pas la partie occidentale, mais la méridionale de la baie de Hudſon.

JAMESBOROUGH, c'eſt-à-dire le *bourg de Jacques*, bourg d'Irlande dans la province de Leinſter, au comté de Weſt-Méath, ſur le Shannon, au-deſſus d'Atlone. C'eſt le même lieu que JAMESTOWN 2. *Corn.* Dict.

JAMES-CAP, c'eſt-à-dire *Cap de Jacques*, le cap de l'Amérique ſeptentrionale, vis-à-vis de Plymouth, dans la nouvelle Angleterre. On l'a auſſi nommé le *Cap des Etats*, lorsque ce pays s'appelloit *la Nouvelle Hollande*. Les Cartes Angloiſes le nomment préſentement KAAP CODD. C'eſt une pointe de terre, qui forme à l'orient un golfe nommé *Barnſtable Baie. Baudrand* rectifié.

JAMES-COUNTY. Voyez JAMESTOWN 1.

JAMESFORT, fort d'Afrique, dans une petite iſle au milieu de la riviere de Gambie, à quatorze lieues de ſon embouchure. Ce fort bâti par les Anglois, fut pris & raſé, en 1695, par le comte de Gennes. La compagnie de France s'empara du commerce, de cette riviere jusqu'à la paix de Riswick, qu'on le reſtitua à l'Angleterre. * *Carte de la Gambra, par le capitaine* Jean Beach. 1732.

JAMES-ISLE, ou l'iſle de Jacques, grande iſle des terres arctiques, ou plutôt vaſte pays peu connu, mais que l'on a pris d'abord pour une ſeule iſle. Il eſt borné au nord par la mer Chriſtiane; à l'orient par le détroit de Davis, au ſud-oueſt par le détroit de Hudſon, & à l'occident par un bras de mer, qui joint ce dernier détroit à la baie de Baffin. On le croit partagé en trois iſles. Celle du nord-eſt eſt ſéparée par la baie de Cumberland, que l'on juge communiquer à la mer Chriſtiane, du côté du nord. L'iſle du ſud-eſt eſt, dit-on, ſéparée par un détroit qui eſt une communication de la baie des Ours, jusqu'à la baie de Cumberland; mais ce ne ſont que des conjectures peu ſûres. Il manque des relations bien certaines des navigateurs qui ayent paſſé entre ces trois iſles. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

Celle qui eſt à l'occident de la baie des Ours & de celle de Cumberland, a dans ſa partie ſeptentrionale le Stepland; à l'extrémité méridionale eſt le cap de la Roque-Marie, ou le cap Charles: ſur la côte occidentale, eſt la baie de Smith, & plus haut eſt le cap Baffin. L'intérieur des terres eſt peu connu.

L'iſle qui eſt à l'orient de la baie des Ours, a ſur ſa côte méridionale la baie du nord; à la pointe du ſud-eſt ſont les iſles de Réſolutions; ſur la côte orientale eſt LUMLEZ INLET, c'eſt-à-dire *le golfe de Lumlez*.

L'iſle qui eſt au nord-eſt de la baie de Cumberland, a au midi le cap de Walſingham, à l'orient duquel eſt le mont Ralegh. Plus haut eſt cap de Bedfort.

JAMES-RIVER, (Baudrand dit *James-Riviere*,) riviere de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Virginie: elle arroſe divers cantons, dont voici les noms, à commencer depuis ſa ſource, jusqu'à ſon embouchure. * *Divers Mém. & Cartes.*

Au nord de cette riviere, Prince-George-County, Charles-County, James-County, Yorck-County, & Elizabeth-County.

Au Sud, Henrico-County, Surry-County, Eylant-Wight-County, Nanfamond-County, & Princeſs-Anna-County.

Au midi de James-County, la riviere devient fort large. Elle en reçoit pluſieurs autres dans ſon cours; la principale eſt celle de *Chicahamin*. L'embouchure de James-River eſt à l'entrée de la grande baie de Cheſapeack. Son entrée eſt reſſerrée au nord, par la pointe méridionale, d'une iſle longue & étroite, ſituée à l'orient d'Elizabeth-County, & au ſud par des ſables étendus au nord de Princeſs-Anna County. Les Américains la nomment *Pouhatan*. Une nouvelle Carte de la nouvelle France la nomme *Powhava*; & De l'Iſle qui, dans ſa Carte de la Louiſiane, la nomme *riviere de James*, lui donne un cours très-long, depuis les montagnes qui bornent la Virginie au nord-oueſt, au travers des terres marécageuſes, qu'elle arroſe près de ſoixante & dix lieues, au-deſſus de Henrico-County.

JAMES-STAD, ou

1. JAMESTOWN: quelques François l'appellent *Jacques* ou *Jacques-ville*; ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Virginie, ſur la riviere de James ou de Powatan, dans une contrée nommée *James-County* ou *James-Land*. Elle paſſe pour la capitale, non ſeulement de la contrée, mais encore de toute la Virginie. Elle eſt ſur une presqu'iſle, au nord de la riviere, à environ quarante milles au-deſſus de ſon embouchure. Cette ville a quelques maiſons de briques, entr'autres, des hôtelleries & des auberges; mais le nombre de ces maiſons n'eſt pas grand, & il ne paſſe guère ſoixante & dix; encore ſont-elles diſperſées. Cette ville a été ſujette à pluſieurs accidens, qui l'ont empêchée de ſe former, comme quantité d'autres de l'Amérique.

La contrée où elle eſt ſituée, c'eſt-à-dire James-County, contient une étendue de 108362 acres de terre, diſtribuées en cinq paroiſſes, WALLINGFORD, WILMINGTON, JAMES-TOWN, MERCHANTSHUNDRED, qui ſont au midi de la riviere, & BRUTON de l'autre côté.

2. JAMESTOUN, JAMESTOW ou JAMESBOROUG, petite ville d'Irlande, dans la province de Leinſter. Baudrand dit qu'elle eſt dans le comté du roi: il ſe trompe, elle eſt dans celui de Weſtmeath, ſur le Shanon, à ſix milles au-deſſus d'Atlone.

On n'a qu'à jetter un coup d'œil ſur la Carte, & on s'appercevra que Jameſtown n'eſt point dans la province de Leinſter, ni dans le comté du roi. Cette ville eſt dans la province de Connaught, au comté de Létrim.

JAMETS, petite ville de France, au Barrois François, ſur les frontieres de Luxenbourg & du Verdunois. Elle a été autrefois aſſez forte, avec un château; mais on en a raſé les fortifications. Elle eſt à deux lieues de Mont-Medi, au midi, en allant vers Damvillers, & à un peu plus de Stenay, au levant. * *Baudrand*, éd. 1705.

LA SEIGNEURIE DE JAMETS eſt toute enclavée dans le Verdunois. Elle faiſoit partie du patrimoine des com-

tes d'Ardenne, & appartenoit à Godefroi le Boſſu, premier mari de la célebre comteſſe Mathilde. Ce fut lui qui, par ſon teſtament, donna en pleine propriété, à l'égliſe de Verdun Jamets, appellée par les anciens, en latin *Gemmatium*. * *Longuerue*, Descr. de la France, 2 *part. p.* 203.

Laurent de Liége, dans ſa Chronique, rapporte ce fait en ces termes: *Dux* (Godefroi le Boſſu) *moriens Gemmatium prædium ſui juris Virdunenſi eccleſiæ contulit.*

Les évêques de Verdun donnerent en fief, Jamets à des chevaliers, qui ſe rendirent ſouverains. Marguerite, héritiere de ces ſeigneurs, donna cette ſouveraineté à ſa niéce Marguerite de Mainonville, par laquelle elle vint à la maiſon de la Mark. Elle échut en partage au cardinal Erard de la Mark, évêque de Liége, qui la donna à Catherine de Croui, femme de ſon frere Robert, ſeigneur de Sedan. Cette ſouveraineté demeura dans la maiſon de la Mark, jusqu'à Guillaume-Robert de la Mark, qui avoit par ſon teſtament, ſubſtitué, ſon couſin le duc de Montpenſier pour Jamets, à ſa ſœur Charlotte, laquelle mourut ſans enfans.

Le duc de Montpenſier vendit cette ſouveraineté à Henri, duc de Lorraine, qui la laiſſa à ſes filles & héritieres. Le duc Charles la céda à Louis XIII, par le traité de 1641, confirmé par ceux des Pyrénées & de Vincennes; mais le feu roi Louis XIV donna au prince de Condé Jamets, avec les mêmes droits que Clermont & Stenai; ce qui fut confirmé au traité des Pyrénées.

JAMEZ, ville d'Afrique, au royaume de Jéréja, dans le pays des Flups, au nord de la riviere de Kaſamanka, dont elle eſt peu éloignée. Cette ville eſt une eſpece de république, ſous le gouvernement de ſes anciens. Les Portugais, qui s'y ſont établis, ont des maiſons fort agréables; mais ils ſont infeſtés par les Mosquites. Cette ville eſt l'endroit de tout le pays qui produit le plus de cire; il s'y tient deux fois la ſemaine un marché pour le commerce. Les Portugais qui l'achetent ſans préparation, la purifient, & la font transporter à Kachao. * *Voyage de Brue en Afrique.*

JAMFUENSIS. Ortélius, *Theſaur.* trouve dans Victor d'Urique un ſiége épiſcopal de ce nom. C'eſt, ſans doute, un mot corrompu pour *Lamaſuenſis*, dont la Conférence de Carthage fait mention.

JAMI, peuple d'entre les Scythes.

JAMIGIENSIS. Ortélius, *Theſaur.* en fait un autre ſiége épiſcopal de Numidie. C'eſt encore un mot corrompu. Il faut lire *Lamiggienſis.*

JAMISSA. Voyez THAMESIS.

JAMMONA. Voyez JAMNÉ.

JAMNA, ville ancienne de la petite iſle Baléare, c'eſt-à-dire de l'iſle de Minorque. Ptolomée la nomme JAMNA, *Ἴαμνα*. Pline, *l.* 3, *c.* 5; Méla, *l.* 2, *c.* 7, écrivent *Jamno*. Elle eſt nommée *Jammona*, dans une Lettre de S. Sever, évêque de cette iſle, rapportée par Baronius, *Annal.* 1, 5, *ad ann.* 418. On croit communément que c'eſt *Citadella*, ſur la côte occidentale de l'iſle. Cela s'accorde avec le paſſage de S. Sever, que l'on vient de citer. *In hâc itaque inſulâ quæ omnium terrarum parvitate, ariditate, asperitate, poſtrema eſt, duo parva oppida quibus à Pœnis indita nomina è regione, fundata ſunt, Jammona ad occaſum, Magona ad orientem ſpectat.* C'eſt-à-dire: dans cette iſle, la derniere de toutes par ſa petiteſſe, ſa ſéchereſſe, & l'inégalité de ſon terrein; on a fondé deux petites villes, ausquelles les Carthaginois ont donné des noms tirés de leur ſituation, Jammona eſt du côté de l'occident, & Magona du côté de l'orient. Je lis, avec *inditа ſunt* les mots *è regione*, qui ſans cela n'ont aucun ſens. Les Phéniciens appelloient le couchant מַעֲרָב *Jamma*, comme le remarque très-bien Bochart. * *Chanaan* l. 1, c. 35, p. 704.

JAMNÉ, JAMNES, JAMNI, } Voyez l'article ſuivant.

1. JAMNIA, JEMNAA, ou JABNÉ, ou JAMNÉ, ou JAMNI, ou JAMNES, ancienne ville maritime, dans la Paleſtine, entre Azoth & Joppé. Elle a un aſſez bon Port de mer. Son nom ne ſe trouve pas dans le texte hébreu de Joſué, mais ſeulement dans le grec, où l'on met *Jamnai* après Accaron, dans le nombre des villes de Juda. Oſias, roi de Juda, fils d'Amaſias, la prit ſur les Philiſtins (a). Joſeph, *Ant.* l. 2, c. 1, dit qu'elle fut donnée en partage à la tribu de Dan. On lit dans les Maccabées, *l.* 2, *c.* 12, *v.* 9, que le port de Jamnia étoit à deux cents quarante ſtades de Jéruſalem. Elle eſt marquée comme un ſiége épiſcopal, ſous la métropole Céſarée de la mer, dans la Notice du patriarchat de Jéruſalem, & dans celle de l'évêque de Catare. * (a) *Joſué*, c. 15, v. 45. (b) *Paral.* l. 2, c. 26, v. 6.

2. JAMNIA, bourg de la Paleſtine, dans la haute Galilée, ſelon Joſeph, *in Vitâ ſuâ & de Bello*, l. 2, c. 25: on l'appelloit auſſi JAMNITH. Le P. Roger, dans ſon Voyage de la Terre-ſainte, l. 1, c. 132, parle de Jamni, ville de la tribu de Manaſſé, & nommée JANIN par les Mores & par les Arabes. Ce fut, dit-il, en ce lieu que notre Seigneur allant de Galilée en Samarie, guerit dix lépreux, en leur diſant: Allez, montrez-vous aux prêtres. Il n'y a plus aucun veſtige, qui montre préciſément le lieu où il fit ce miracle. Cette ville eſt ſituée entre deux montagnes, ſur le chemin qui conduit de Jéruſalem à Damas: ce n'eſt plus qu'un village avec un château ou une petite forteresſe, commandée par un Soubachi, dans laquelle on entretient quarante ou cinquante ſoldats couverts ordinairement de chemiſes de mailles. Il n'y a ni foſſé, ni autre choſe qui la défende: tous les Chrétiens d'Europe & tous les Juifs qui paſſent en ce lieu, ſont obligés d'y payer un tribut.

JAMNITH. Voyez l'article précédent.

JAMNO. Voyez JAMNA.

JAMPHORINA URBS, ancienne ville de Thrace, dans la Médique, dont elle étoit la capitale, ſelon Tite-Live, *l.* 26, *c.* 25.

JAMPOLI, ville de Gréce, dans la Livadie. Voyez HYAMPOLIS.

JAMSORTENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, en Numidie. C'eſt une faute; il faut lire LAMSORTENSIS. * *Ortél.* Theſ.

JAMVIRITANUS, de même; il faut lire LAMBIRITANUS, ou LAMBIRITENSIS.

JANAGAR, ville dans l'Indouſtan. Voyez JAGANAT. 1.

JANCOMA, ou JANGOMA, contrée d'Aſie, dans les états du roi de Pegu, vers les frontieres des royaumes de Siam & de Tonquin, le long du Mécon. Il y a une ville de même nom.

Baudrand, de qui nous empruntons cet article, l'a pris lui-même de quelques Cartes défectueuſes; car il ne s'accorde nullement avec les bonnes Cartes & les relations fideles. Premiérement, il y a toute la largeur des royaumes de Laos & de Siam, entre le Pegu & le Tonquin. Ainſi une ville ni un pays du Pegu ne ſauroit être à la frontiere du Tonquin. 2. La riviere de Mécon coule aux royaumes de Meng, de Laos & de Camboge, & n'a rien de commun avec les états du roi de Pegu. Pigafet dans ſon Voyage autour du monde, dit qu'au-delà du royaume de Siam, on trouve celui de Jangoma & de Campaa où croît la rhubarbe; mais outre qu'il n'en parle que par ouï-dire, il n'en marque ni les limites ni la capitale. * *Ramuſio*, delle Navigationi & Viaggi, *vol.* 1, *p.* 369.

JANDEURE, JAMDUNIA, abbaye réguliere en France, de l'ordre de Prémontré, dans le duché de Bar, au diocèſe de Toul, ſur la riviere de Sauls, à trois lieues de Bar-le-Duc, vers le couchant d'hyver. * *Baudrand, éd.* 1705.

JANGACAUNI, ou ANGAUÇANI, ancien peuple de la Mauritanie Tingitane, ſelon Ptolomée, *l.* 4.

JANEIRO, (RIO) riviere de l'Amérique méridionale, au Bréſil. Elle eſt aſſez grande, ſi l'on conſidere ſa largeur, mais fort petite, ſi l'on regarde l'étendue de ſon cours, qui eſt du nord au ſud, à l'orient du cap Frio. L'entrée de cette riviere eſt défendue par le fort Sainte-Croix à l'orient, & le fort Saint-Jean à l'occident; plus haut & au nord de ce dernier, eſt le fort Saint-Jago, puis la ville de S. Sebaſtien, capitale de la Capitainerie. S. Chriſtophe eſt au nord de cette ville, à l'extrémité de l'inondation que fait cette riviere en s'élargiſſant. Jean de Léri dans ſon Voyage du Bréſil, *c.* 5, *p.* 85, *édit. de* 1594, dit que les Bréſiliens nomment cette riviere *Ganabara*, & que les Portugais la nomment *Genevre*, parce que, (comme on dit,) ils la

découvrirent le premier jour de Janvier qu'ils nommerent ainſi. Comme cet auteur ne ſavoit point la langue des *Portugalois*, c'eſt ainſi qu'il nomme les Portugais, il a pris le nom de *Janeiro*, pour celui que les François lui ont donné par corruption. Ce mot le conduit à en faire une comparaiſon avec le lac de Genève. Selon lui, cette riviere eſt par les 23 d. au-delà de l'équateur; elle a environ douze lieues de long, (ce qui doit s'entendre du lac ou de l'inondation qu'elle forme,) & en quelques endroits ſept ou huit de large; quoique les montagnes, qui l'environnent de toutes parts, ne ſoient pas ſi hautes que celles qui bornent le lac de Genève, néanmoins la terre ferme qui l'enferme de tous côtés, reſſemble aſſez, quant à la ſituation, à celle qui eſt autour de ce lac. Comme en quittant la grande mer, il faut côtoyer trois petites iſles inhabitables, contre lesquelles les navires risquent de ſe briſer, l'embouchure en eſt difficile & dangereuſe. Après cela, il faut paſſer un détroit d'un quart de lieue de largeur au plus, & qui eſt borné du côté gauche en entrant, c'eſt-à-dire à l'occident d'une montagne & roche pyramidale d'une hauteur exceſſive, les François l'appellent *le pot de beurre*. Un peu plus avant, dans la riviere, il y a un rocher aſſez plat, qui peut avoir cent ou cent vingt pas de tour; les François le nomment *le Ratier*. Une lieue plus avant, eſt une iſle d'environ demi-lieue françoiſe de circuit, fix fois plus longue que large, entourée de petits rochers à fleur d'eau, qui empêchent les vaiſſeaux d'en approcher plus près que de la portée du canon; ainſi elle eſt naturellement très-forte. On n'y peut aborder, même avec de petites barques, que du côté du port, qui eſt à l'oppoſite de l'avenue de la mer. Il y a deux montagnes aux deux bouts, & un rocher de 50 à 60 pieds de haut au milieu. C'eſt dans cette iſle que Villegagnon s'étoit établi, l'an 1555, avec environ quatre-vingt François; & il nomma cette habitation COLIGNI, du nom de Coligni, amiral de France, ſon patron & bienfaiteur. Léri rapporte un trait qui ne fait pas d'honneur à Thévet. Ce cosmographe, l'an 1558, & environ deux ans après ſon retour de l'Amérique, voulant flatter Henri II, qui régnoit alors en France, dreſſa une Carte de cette riviere de Ganabara & du fort de Coligni, & mit au couchant en terre ferme une ville qu'il nomma VILLE-HENRI. Il l'a miſe encore dans ſa Cosmographie, où il la nomme *Henri-ville*. Cependant Léri qui ne partit du Bréſil qu'un an & demi après Thévet, aſſure qu'il n'y avoit aucune forme de bâtiment, encore moins ni village ni ville à l'endroit où Thèvet place cette ville imaginaire. Il avoue néanmoins qu'il y a dans ce pays une montagne, à laquelle les premiers François, qui s'y établirent, donnerent le nom de MONT-HENRI. Cette diſpute entre Thèvet & Léri pouvoit être intéreſſante de leur tems; mais les Portugais, qui ſont préſentement les maîtres du Bréſil, ont changé tous ces noms, qui ne ſervent plus qu'à entendre l'hiſtoire de cette colonie qui ſubſiſta peu. Quatre ou cinq lieues plus avant que le fort de Coligni, il y a une autre iſle belle & fertile, d'environ ſix lieues de tour; & les François la nommerent *la grande iſle*; il y avoit pluſieurs villages peuplés de naturels du pays, avec qui les François étoient amis. Il y a beaucoup d'autres petites iſles inhabitables, où, entre autres choſes, on trouve des huitres. La riviere, dont on vient de parler juſqu'à préſent, eſt plutôt un golfe qu'une riviere, puiſque l'eau y eſt ſalée, & que l'on y trouve des poiſſons de mer, des requiens, des raies, des marſouins, & même juſqu'à des baleines.

Au fond de ce golfe, que Léri appelle aſſez bien un *cul-de-ſac*, ſont deux embouchures de rivieres, qui s'y perdent. Ces rivieres ſont d'eau douce, & Léri qui les a remontées environ vingt lieues dans les terres, dit que les côtés en ſont bordés de villages habités par les naturels du pays.

LA VILLE DE RIO JANEIRO, ville de l'Amérique, au Bréſil, ſur le golfe nommé *Rio Janeiro*. C'eſt la même que S. SEBASTIEN, du nom de Sebaſtien, roi de Portugal; mais quelques auteurs la nomment du nom de la riviere. Le P. Jarric, *Hiſt. des Indes orient.* t. 2, c. 29, dit: « la ville que les Portugais appellent du » *Fleuve Janvier*, eſt à 23 d. de hauteur auſtrale, éloi» gnée de la baie (c'eſt-à-dire de S. Salvador,) ville de » la baie de Tous les Saints; quelques quatre-vingt » lieues vers le ſud. On l'a ainſi nommée à cauſe d'une » riviere qui coule contre icelle, & s'embouche bientôt » après dans la mer, que les habitans appellent *Ganabara*, & nos François GENEVRE; mais les Portugais » la nomment JANEIRO, qui eſt auſſi le nom qu'ils don» nent au premier mois de l'an, que nous appellons *Jan» vier*..... En cette ville du fleuve Janvier, il y a » un collége de la compagnie (de Jeſus) fondé par le » roi Sebaſtien; il y a d'ordinaire une cinquantaine de » religieux, comprenant ceux qui ſont leur demeure aux » réſidences qui en dependent.... Outre les occupa» tions qu'ils ont à l'endroit des Portugais, ils s'em» ploient à l'inſtruction de deux gros bourgs de Bréſi» liens, qu'il y a tout auprès de ladite ville. » L'an 1585, il s'éleva de la méſintelligence entre les Portugais de cette ville, & les Bréſiliens, leurs voiſins, plus avancés dans l'intérieur du pays. Tout annonçoit une rupture; mais quelques Jéſuites allerent trouver ces Américains, & négocierent un traité de paix. Quatre ans auparavant, l'an 1581, le commandant de la ville étant ſorti avec tout ſon monde pour aller mettre à la raiſon quelques nations voiſines qui les harceloient, la ville étant ainſi dégarnie, on vit paroître trois vaiſſeaux François, armés en guerre, qui venoient pour ſe remettre en poſſeſſion de ce que les Portugais leur avoient enlevé. Des qu'ils furent près de l'embouchure de Rio Janeiro, ils tirerent quelques coups de canon, pour avertir les naturels du pays de leur arrivée. Perſonne ne paroiſſant, ils allerent à pleines voiles vers la ville. L'allarme y fut d'autant plus grande qu'on y eut une fauſſe nouvelle de la défaite du commandant & de ſa troupe. On ne laiſſa point de faire bonne contenance. L'évêque qui commandoit en l'abſence du gouverneur, les femmes, les religieux, ſeconderent ſi bien le peu de ſoldats & d'habitans, qui étoit demeuré dans la ville, que la flotte y fut trompée. Un coup de canon qu'on lui tira des murailles, lui fit abaiſſer les voiles; & demander la paix: elle envoya, pour la conclure, quelques hommes à qui on ſe garda bien de laiſſer voir la foibleſſe d'une place qui étoit hors d'état de leur réſiſter. C'eſt ainſi que les François manquerent leur coup.

LA CAPITAINERIE DE RIO JANEIRO, contrée de l'Amérique méridionale au Bréſil, dont elle occupe la côte, depuis Cabo de S. Thomé, juſqu'au cap qui eſt à l'occident de la baie d'Ubatuba. Outre la riviere ou golfe, que nous venons de décrire, elle contient à l'orient le peuple des Guaitaiques; & à l'occident les Vayanas. En ſuivant la côte d'occident en orient, on trouve la baie d'Ubatuba, dans laquelle tombe une riviere; puis un golfe, dont la côte occidentale court vers le nord, juſqu'à la bourgade de LOS REYES qui eſt à l'embouchure d'une riviere. La côte court enſuite vers le levant, juſqu'au FORT S. JEAN, qui eſt à l'embouchure de Rio Janeiro. Entre Los Reyes & ce fort de S. Jean, eſt la bourgade de LA CONCEPTION. Ce golfe eſt borné au midi par une iſle, dont la longueur eſt d'occident en orient, qu'on appelle L'ISLE GRANDE. Depuis l'entrée de Rio Janeiro, où eſt le fort SAINTE-CROIX, vis-à-vis du fort S. Jean, une longue pointe s'avance vers l'eſt, en forme d'une preſqu'iſle longue & étroite nommée le CAP FRIO. Au nord de ſa pointe orientale eſt la ville de *Sant-Salvador*, très différente de la ville de même nom, qui eſt à la baie de Tous les Saints. Le long de la côte, qui court vers le nord-eſt, on ne trouve que quelques iſles dont les principales ſont l'iſle d'Ancora & l'iſle de Sainte-Anne. Outre les rivieres dont nous venons de parler, la grande riviere d'Aniembi, qui ſe jette dans la Parana prend, dit-on, ſa ſource dans les montagnes, qui ſont derriere Sant-Salvador. La capitainerie de Rio Janeiro eſt bornée par celles de Spiritu-Santo, & de S. Vincent.

JANGACAUCANI, peuple de la Mauritanie Tingitane, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1.

JANGCHING, cité de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Ce, troiſiéme grande cité de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 4 d. 48′ par les 36 d. 36′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

JANGCO, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département d'Yencheu, ſeconde mé-

tropole de la province. Elle eſt de 46′ plus occidentale que Pekin, ſous les 36 d. 40′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JANGHO, forteresſe de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Gueiyven, premiere forteresſe. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 3 d. 52′, par les 40 d. 33′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JANGIARIK, petite province du pays de Charasm, ſur les frontieres de la grande Bucharie, au pied des montagnes qui ſeparent ces deux états vers le nord de la riviere d'Amn. * *Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 640.

JANGISCHAR, petite ville du pays de Charasm, vers la rive droite du bras méridional de l'Amn. Elle eſt à préſent fort peu importante. * *Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 572.

JANGOMA. Voyez JANCOMA.

JANGUU, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caïfung, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 3 d. 16′ par les 36 d. 6′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JANGXAN, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Quangcheu, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 4 d. 25′, par les 25 d. de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JANICULA, ancien nom de la Toscane, ſelon Léandre Alberti.

JANICULENSIS PONS, pont de la ville de Rome: on le nomme préſentement *Ponte-Siſto*. L'ancien nom lui fut donné, parce qu'il menoit au Janicule. Marliani & quelques autres croient qu'Antonin l'avoit fait de marbre. Il fut rompu avec le tems, & demeura en cet état jusqu'à ce que le pape Sixte IV le rebâtit; de-là lui vient le nom moderne. * *Deſcrizzione di Roma antica*, p. 228.

JANICULE, montagne de la ville de Rome, quoiqu'elle ne ſoit pas compriſe dans le nombre des ſept, qui ont fait donner autrefois à cette capitale le nom de la ville, *aux ſept montagnes*, *Urbs ſeptricollis*. Cette montagne avoit pris ſon nom de *Janus*, qui y avoit tenu autrefois ſa cour, vis-à-vis du capitole qui étoit alors occupé par Saturne. Ils avoient chacun une ville; & quoique ni l'une ni l'autre ne ſubſiſtaſſent plus peu après la guerre de Troie, Virgile n'a pas laiſſé d'en conſerver la tradition, qui duroit encore de ſon tems. Evandre, dit-il dans ſon Eneide, *l.* 8, *v.* 355, fit remarquer à Enée les ruines de ces deux villes. Voyez, dit ce roi au héros Troyen, ces deux villes dont les murs ſont renverſés. Leurs ruines même ſont des marques du régne de deux anciens monarques; celle-ci fut bâtie par Janus, & celle-là par Saturne; l'une fut nommée *Janicule*, & l'autre fut appellée *Saturnie.*

Hæc duo præterea diſjectis oppida muris,
Reliquias veterumque vides monimenta virorum.
Hanc Janus pater, hanc Saturnus condidit urbem:
Janiculum huic, illi fuerat Saturnia nomen.

Cela s'accorde avec ce que Tertullien dit dans ſon Apologétique, que Saturne étoit un homme venu de Créte en Italie, où Janus le reçut. Chacun d'eux bâtit une ville, & l'appella de ſon nom. Cette oppoſition de deux villes donna lieu au nom d'*Antipolis*, dont Pline ſe ſert pour marquer le Janicule. Voyez ANTIPOLIS 2. Cette montagne avoit beaucoup d'étendue, comprenoit ſous elle le Vatican, & ſe terminoit auprès de l'égliſe de *Santo-Spiritu in Saſſia*, où commençoit le Vatican. Numa Pompilius y fut enterré, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 2, *in fine*; & Pline, *l.* 13, *c.* 13. Tite-Live & Solin diſent que ce fut au pied de cette montagne. Euſèbe dans ſa chronique y met auſſi la ſépulture du poëte Stace. Victor place au Janicule les jardins de Géta, que le Nardini & le Donati croient avoir été près de la porte Septimienne. On poſoit au Janicule un corps de garde, au tems des comices, & on y montoit la garde pour la ſûreté de la ville & de la riviere qui coule au bas. Voyez ROME.

JANINA, ou JOANINA. Voyez JANNINA.

JANINEA, ville de l'Arabie heureuſe, ſelon le faux Beroſe cité par Ortélius, *Theſaur.*

JANIZI, TISBÉ, ou THISBÉ, village de Gréce, dans la Livadie, près du golfe de Lépanthe & de l'iſthme de Corinthe. Baudrand. *éd.* 1705, croit que c'étoit anciennement la *Thisbé* de Béotie. Voyez THISBÉ.

JANIZZA, ville de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine, à huit lieues de Caraveria, ſelon Baudrand, *éd.* 1705. De l'Iſle, *Carte de la Gréce*, la nomme *Jénizzar*, dans le Comenolitari. Elle eſt nouvelle, comme ſon nom le ſignifie aſſez.

JANNA, (la) contrée de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine, dont elle occupe la partie méridionale; elle prend ſon nom de la ville *Janna* ou *Jannina*, dont nous parlerons ci-après. Elle eſt bornée au nord par le mont Dragoniza; à l'orient par l'Archipél, au midi par le golfe de Zeiton, & une ligne tirée du fond de ce golfe, jusqu'à la Carnia, qui eſt de l'Albanie; & ce dernier pays termine la Janna au ſud-oueſt & à l'oueſt. La Janna répond à la Theſſalie des anciens. Ses principales rivieres ſont la Selampria, le Penée des Grecs, l'Epidène, qui eſt leur *Apidanus*, & l'Agriomela, qui eſt leur *Sperchius*. Les principaux lieux de cette province ſont,

La Janna ou Jannina, Tricala, Ternova, Lariſſe, capitale, } ſur la Selampria.
Démétriade, Volo, L'Armiro, } autour du golfe de Volo,
Acladi, Achinau, Stallida, Zeiton, } le long du golfe de Zeyton.
Farza, Jenizar, Bodinitza, } dans les terres.

JANNINA, ou JANNA, ville de la Turquie, en Europe, dans la Janna. Elle eſt ſituée dans une iſle que forme la Selampria, encore voiſine de ſa ſource, à-peu-près au même endroit où étoit Caſſiope, capitale de la Caſſiopée. Cette ville eſt plus grande que celle d'Arta, & eſt habitée par de riches marchands Grecs. C'étoit autrefois un évêché ſuffragant de Naupacte, comme on lit dans la Notice d'Andronic Paléologue l'Ancien, n. 53. *Joannitorum cum Naupacti epiſcopatui ſubderetur honore metropolitano honeſtata eſt*: Ο Ιωαννιων ἐπισκοπὴ οὖσα τοῦ Ναυπάκτη, ἐτιμήθη. On croit que ce fut ce même empereur qui l'éleva à la dignité de métropole. La Notice de l'état préſent du patriarchat de Conſtantinople met pour ſuffragans de Jannina *Botrontus*, ou Butrinto, *Bellæ*, *Chimæra* & *Drynopolis*. On y remarque que Joannina étoit autrefois une ville de l'Ætolie, nommée CASSIOPE.

Spon, *Voyage*, t. 1, p. 83, nomme autrement les quatre évêchés, que cette métropole a ſous elle, *Argiro Caſtro*, ville de médiocre grandeur; *Delbeno* qui n'eſt qu'une bicoque; *Butrinto*, ſous lequel ſont les villages de la Chimere; *Glikeon* qui prend ſon nom d'une riviere nommée *Glyki*; & ce dernier diocèſe s'étend depuis Paramithia jusqu'à Parga, forteresſe des Vénitiens, au bord de la mer.

JANO. Voyez JANOÉ 2.

JANOBA, ville ancienne de la Gaule, ſur le Rhône, ſelon Gregoire de Tours, cité par Ortélius, *Theſaur.*

1. JANOÉ, lieu de la Paleſtine, ſelon Joſué, *c.* 16, v. 6. C'étoit, ſelon D. Calmet, *Dict. de la Bible*, une ville de la tribu d'Ephraïm, ſur la frontiere de la demi-tribu de Manaſſé. Voyez JANUM.

2. JANOÉ: Euſèbe met un village de JANO, dans la Paleſtine, à douze milles de Sichem ou de Naplouſe, dans l'Acrabatène.

3. JANOÉ ou JANUA: autre ville de la Paleſtine, ſelon le même, à trois milles de Légion, vers le midi. Voyez JANUM.

4. JANOÉ, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Nephtali; il en eſt fait mention au quatriéme Livre des Rois, *c.* 15, v. 29. Toutes les villes qui ſont nommées en cet endroit, étant de cette tribu, il eſt très-vraiſemblable qu'elle en étoit auſſi. Euſèbe dit de la premiere *Janoé*, qu'il nomme *Janon*, qu'elle fut priſe par le roi des Aſſyriens. Le P. Bonfrérius dans ſes ſavantes Notes ſur Euſèbe, aime mieux croire que ce fut celle dont il s'agit ici.

JANOKINSKO. Corneille dit: ville de la Sibérie, ſituée ſur la riviere de *Jenska*, le long de laquelle habite un grand peuple. Cette riviere eſt fort commode pour la navigation. La nation des Oſtiaques s'étend juſques-là depuis la ville de Tobosko, qui eſt la capitale de la Sibérie. Il cite enſuite Adam Brand, Voyage de la Moscovie à la Chine. La riviere nommée, eſt JENISEA ſur les Cartes récentes. De l'Iſle nomme la ville & la riviere du même nom JENISCEA. La nouvelle Carte de l'empire Ruſſien nomme la riviere *Jeniſea* & la ville *Jeniſeskoy*; la Carte d'Isbrands Ides écrit de même *Jeniſia* pour la riviere, & JENISESKOY pour la ville. Voyez JÉNISCEA.

JANOWITZ, petite ville de Bohême, ſelon Zeyler, *Bohem. Topogr.* p. 37. Elle eſt au cercle de Kaurschim ou *Caurſim*, à ſix milles de Prague, au levant d'hyver en allant vers la Moravie. L'armée impériale y fut entiérement défaite & taillée en piéces, par le général Léonard Torſtenſon, Suédois, en 1645. * *Baudrand*, éd. 1705.

JANTRA, (la) riviere de la Turquie en Europe, dans la Bulgarie. Elle a ſa ſource dans la montagne de Balkan, ſur la frontiere de la Romanie, d'où coulant vers le nord, elle arroſe Ternovo, puis reçoit la Roſſita, avec laquelle elle va ſe perdre dans le Danube, entre les bourgades Ziſto & Merlan, au-deſſus & au couchant de Rotzig. Les anciens l'ont connue ſous le nom de JATRUS; & Nicopolis ſurnommée *ad Hæmum*, étoit près de ſa ſource. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

1. JANUA. Voyez JANUM.

2. JANUA, pour GENUA. Voyez GENES.

JANVILLE, petite ville de France, dans la haute Beauſſe, dans l'élection d'Orléans, au couchant, & à une lieue du bourg de Thoury, qui eſt ſur la route d'Orléans à Etampes. Selon André Duchesne, *Antiq. des villes & châteaux de France*, p. 292, quelques-uns écrivent GENVILLE, d'autres *Yenville*: elle reſſortit au ſiége préſidial d'Orléans. Henri IV, ayant pris Etampes, l'an 1589, en partit le ſamedi 10 Novembre, & arriva, devant cette petite ville, le dimanche. Le commandant qui y étoit, fit mine de la vouloir défendre; mais ayant vu approcher le canon, il la rendit, & ſortit avec ſes deux cents arquebuſiers. S. M. y entra le lendemain, & en partit après avoir laiſſé garniſon dans le château, qui étoit alors aſſez bon; mais on l'a laiſſé dépérir; & on en voit encore de grands reſtes au rapport de Corneille.

JANUM, ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda. Euſèbe, *Onomaſt. p.* 93, parlant de cette ville, dit qu'il y avoit un village nommé *Janua*, à trois milles de Légion, vers le midi. Ce ne peut avoir été le même lieu; car Légion étoit près du mont Thabor, & par conſéquent bien loin de la tribu de Juda. L'Ecriture-ſainte ne fait aucune mention d'un lieu nommé ainſi près de Légion & du Thabor. * *Joſué*, *c.* 15, v. 52.

JANUS: Athénée, *l.* 15, appelle ainſi le Tibre, dans un paſſage, où il dit, que l'on appelle *Janus* la riviere & la montagne où Janus habitoit.

JANUS-AUGUSTUS, ancien lieu d'Eſpagne, ſur le Guadalquivir, à ſoixante-trois mille pas de l'Océan, ſelon une ancienne inſcription, que l'on conſerve à Cordoue. La diſtance fait juger que ce lieu ne devoit pas être fort éloigné de cette ville. * *Ortél.* Theſ.

JANUSSA, ancien nom de la Tamiſe, riviere d'Angleterre. * *Corn.* Dict.

JANXUATIS, ancienne ville de la Libye, ſelon Etienne le Géographe.

JAOCHEU, ville de la Chine, dans la province de Kiangſi, dont elle eſt la ſeconde métropole. Elle eſt, ſelon l'Atlas Chinois, plus occidentale que Pekin de 32′ & à 29 d. 40′ de latitude. Elle eſt ſituée à l'orient de Poyang ou Pengly, & au nord de la riviere de Lagan, qui ſe décharge dans ce lac. Cette ville, dit le P. Martini, eſt ſur le bord ſeptentrional du fleuve Po. Elle eſt belle & ſituée dans un pays de plaines, arroſé par quantité de ruiſſeaux & de rivieres qui le rendent très-fertile. Il y a ſept villes dans ce département:

Jaocheu	Feuléang,
Jûkan,	Tehing,
Lopin,	Gangin,
Vannien.	

Cette ville a été la réſidence d'un roi de la famille de Taiminga; mais ce qui la rend plus célébre, c'eſt la fabrique des porcelaines les plus belles de toute la Chine, qui ſe font aux environs de Feuléang. Quoiqu'on ait ailleurs la terre, dont on les fait, on ne peut réuſſir à leur donner la même beauté; mais voici ce qui ſurprend. Cette terre ne ſe prend pas dans le territoire où elles ſe fabriquent; on l'apporte de Hoeicheu, ville de la province de Kiangnan, où, malgré l'abondance de cette terre, on ne ſauroit faire de porcelaine. On croit que cela vient des différentes propriétés des eaux. C'eſt donc le territoire de cette ville qui fournit toute la vaiſſelle dont ſe ſervent les Chinois, & même les payſans & la populace. On en fait de diverſes couleurs, quoique toutes ſoient d'une argile très-fine, & un peu transparente. Les jaunes, ornées de diverſes figures de dragons ſont pour l'uſage du palais impérial. Voyez les Memoires du P. le Comte, Lett. VI. Celles qui ſont pour le peuple, ſont ornées de rouge ou de bleu, & les Chinois y emploient de la guede, qui ſe trouve en abondance, ſurtout dans les provinces du midi, & dont ils ſe ſervent auſſi pour teindre leurs habits. C'eſt une erreur de croire que la matiere de la porcelaine ſe faſſe de coquilles d'œufs, ou de coquillages de mer, & qu'on la laiſſe repoſer cent ans avant que d'en faire uſage. C'eſt une terre qui ſe tire naturellement auprès d'une ville voiſine de Hoeicheu; elle n'eſt pas graſſe comme de la craie, mais comme un ſable luiſant, qu'ils broient & pétriſſent, en le mouillant. Ils réduiſent auſſi en poudre les porcelaines caſſées, & en font de neuves; mais elles ont rarement l'éclat & la beauté des premieres. Ce qui ſurprend, c'eſt qu'on y peut faire bouillir le manger, & que les piéces caſſées peuvent ſe rejoindre d'une telle maniere, par de petits cloux de cuivre, ou du fil, qu'elles tiennent encore la liqueur. L'art de les recoudre ainſi, fait vivre un grand nombre de gens qui courent les provinces de la Chine, & n'ont point d'autre profeſſion, ils font pour cela des trous, presque imperceptibles, avec un inſtrument dont la pointe eſt de diamant.

Cette contrée appartenoit autrefois aux rois d'U. La famille de Cin la nomma POYANG, nom que le grand lac voiſin a conſervé. Le nom qu'elle porte aujourd'hui, lui a été donné par la famille de Sunga. Elle eſt enfermée au nord, & à l'orient par des montagnes.

JAOLCHUS, ville de Gréce dont il eſt parlé dans l'Iliade d'Homère, *l.* 2. C'eſt la même qu'IOLCOS, ancienne ville de Theſſalie. Voyez ce mot.

JAON, riviere du Péloponnèſe, dans l'Arcadie, ſelon Denys & Callimaque. Voyez DIAGON.

JAONENSES, Ἰάονες: c'eſt ainſi qu'Homère a nommé les Athéniens, au rapport de Strabon, *l.* 9, *p.* 392. Voyez IAS

JAOPING, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Chaocheu, cinquiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin de 1 d. 36′, par les 24 d. 22′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

JAOYANG, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Chinting, quatriéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 1 d. 13′ par les 38 d. 45′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

JAPARA, ou JAPARE, ville des Indes, dans la grande iſle de Java, ſur la côte ſeptentrionale, & ſur une riviere de même nom, à cinq lieues & à l'oueſt de Caïaon, ſur une pointe qui s'étend trois lieues en mer, ſelon les

Voyages de la Compagnie Hollandoise, *t.* 1. *p.* 336. Voici la description qu'en fait Gautier Schouten, dans son Voyage des Indes, *t.* 1, *p.* 48.

La ville de Japare eſt paſſablement murée, ſur-tout du côté de la mer, & les maiſons ſont bâties de pierre & de chaux. Elle eſt arroſée d'une riviere qui deſcend des montagnes, & va ſe jetter dans la mer, ſon embouchure étant un très-bon port, capable de recevoir toutes ſortes de vaiſſeaux. Les rues, les remparts, les places publiques, les chemins, les maiſons de campagne, tout eſt orné de beaux arbres, de jardinages & de fruits.

Les places où l'on tient le marché fourmillent de peuples de toutes les nations des Indes, Javanois, Perſans, Arabes, Guſarattes, Chinois, habitans de Coromandel & d'Achin, Malais, Peguans, &c. On y trouve presque toutes les ſortes de marchandiſes qui ſe trouvent dans l'Aſie, & même dans tous les endroits du monde. Pour les rues, il y en a peu de belles, parce que les maiſons ſont ſpacieuſes & toutes iſolées, ſans aucun alignement les unes avec les autres, & à-peu-près comme un labyrinthe.

Il ne fait pas ſûr pour les étrangers de s'engager dans ces détours. La jalouſie des Chinois, auſſi-bien que des Javanois, eſt trop à craindre. En effet il n'eſt pas poſſible aux femmes de ſe contenir, lorſqu'elles trouvent des hommes, & ſur-tout des Chrétiens, auprès de leurs maiſons ou derriere; & elles ne manquent jamais d'en venir juſqu'à l'extravagance, ſi l'on refuſe de ſatisfaire leur paſſion. Cependant elles ſont ſi déſagréables & ſi laides, que ceux qui ont le plus de penchant à la débauche, les rebutent ſouvent.

La plûpart des habitans de Japare ſont Mahométans, & ſont circoncire leurs enfans, y étant induits par les religieux & prêtres Mores qui courent les Indes, & marquent un grand zéle pour la loi de Mahomet : il y a une mosquée où les Mores & les Javanois Mahométans font les exercices de leur religion. Cette mosquée eſt au milieu d'une belle cour, & enfermée d'une muraille de pierre.

L'accès d'un lieu ſi ſaint, ſelon le ſentiment de ces gens-là, ne doit pas être permis aux Chrétiens : ils n'oſeroient ſeulement entrer dans la cour qui l'environne. Si quelqu'un l'entreprend, les prêtres Mores le pourſuivent, ſoit que ce ſoit un Chrétien ou un autre incirconcis qui ne ſoit pas de la religion des Mores, & ils demandent qu'il ſoit brûlé, ou que du moins on lui ôte la vie. Ils veulent même auſſi que la mosquée, qui a été profanée ſoit auſſi détruite par le feu, à moins qu'elle ne ſoit de nouveau purifiée & conſacrée par des cérémonies extraordinaires, par des prieres & des dévotions publiques.

C'eſt un espace carré où il y avoit une chaire de prédicateur & des bancs à l'entour. L'édifice étoit auſſi carré par dehors, s'élevant á-peu-près comme une tour ou un clocher, & ayant d'espace en espace quatre ou cinq plateformes les unes au-deſſus des autres.

A l'oueſt & à cinq lieues de Japare eſt la ville de Pati; & de Japare à Mataran, autrefois ville impériale de Java, il y a vingt-cinq lieues. Carta Soura, aujourd'hui réſidence de l'empereur, en eſt moins éloignée. Le pays de Japare eſt à lui, excepté les forteresſes que les Hollandois ont ſur cette côte. * *Voyages de la Compagnie Hollandoiſe*, t. 1, p. 337.

• JAPETIA : quelques-uns ont donné ce nom à l'Europe, comme ayant été peuplée par la poſtérité de Japhet.

JAPHA. Voyez JAFA.

JAPIS : vallée de Gréce, dans l'Attique : elle conduiſoit à Mégare, ſelon Etienne le Géographe.

JAPODES, (les) ſelon Strabon, ou JAPYDES, ſelon Ptolomée, ancien peuple de l'Illyrie. Strabon, *l.* 7, en parle comme d'une nation diſtinête de la Liburnie, & leur donne quatre villes, ſavoir, *Metulum*, *Arupinum*, *Monetium* & *Vendum*. Il les étend depuis les montagnes juſqu'à la mer. Il met leurs principales demeures au mont Albius, le dernier des Alpes. Il leur donne mille ſtades de rivage maritime. Mais les anciens ne s'accordent pas à dire que les Japodes s'étendiſſent juſqu'à la mer. Pline, *l.* 3, c. 19. dit : quelques-uns ont avancé la Japidie juſqu'au golfe Flanatique. Strabon eſt de ceux-là, comme on vient de voir. Dion Caſſius, *l.* 49, *p.* 412, parlant de la conquête qu'Auguſte fit de leur pays, dit : il porta la guerre chez les Japydes : il n'eut pas beaucoup de peine à ſoumettre ceux qui étoient en deçà des monts, peu loin de la mer; mais ceux qui habitoient dans les montagnes & au-delà ne furent domptés qu'après d'extrêmes travaux. Cette description eſt préciſe, les Japydes ou Japodes s'étendoient en-deçà & au-delà des montagnes, & juſqu'auprès de la mer; mais ils n'en poſſédoient point le rivage, ſi nous en croyons cet hiſtorien.

Strabon, *l.* 4, *p.* 207, 314 & 315, fait connoître que cette nation étoit originaire en partie des Gaules, & en partie de l'Illyrie; que la côte qu'elle poſſédoit avoit mille ſtades d'étendue; qu'elle vivoit pauvrement d'épeautre & de millet, mais qu'elle étoit très-belliqueuſe, & qu'enfin le pays qu'elle habitoit faiſoit partie des Alpes. Comme ils s'étoient adonnés au brigandage, Auguſte, laſſé des plaintes que faiſoient leurs voiſins, entreprit de les réduire, & en vint à bout. En aſſiégeant *Metullium*, l'une de leurs villes, il fut lui-même bleſſé; & ce ne fut qu'à force de courage qu'il les réduiſit à demander la paix; & comme on voulut leur impoſer de trop dures conditions, plutôt que de les accepter, ils aimerent mieux ſe brûler eux & leur ville. Depuis ce tems-là ils demeurerent ſoumis aux Romains.

Le P. Briet, *Parall.* 2. *part.* l. 1, p. 267, qui ſuit le ſentiment de Strabon, & les étend juſqu'à la mer, croit que leur pays répond à la Croatie, & à une partie de l'Iſtrie & du Vindismarck; ſelon lui, leurs villes étoient :

Au bord de la mer.
- *Aulona*, aujourd'hui *Albona*.
- *Flanona*, aujourdhui *Fianona*.
- *Terſatica*, aujourdhui *Fiume*.
- *Senia*, aujourd'hui *Segna*.
- *Lopſica*, aujourdhui *Lopſico*.
- *Theaulus*, riviere qui, ſelon Pline, bornoit les Japodes : on la nomme *Odria*.
- *Ortopola*; ſes ruines s'appellent *Ortopola la Veia*.
- *Vegia*, aujourd'hui *Veza*.

Dans les terres.
- *Metulum*, aujourdhui *Metling*.
- *Velſera*, aujourd'hui *Novigrad*.

Iſles.
- *Abſorus*, aujourd'hui *Cherſo*.
- *Abſyrtis*, aujourdhui *Ozero*.
- *Curicta*, aujourdhui *Veglia*.
- *Giſſa*, aujourdhui *Pago*.
- *Scardona*, aujourdhui *Scarda* & *Malconſiglio*.

On verra aux articles particuliers de ces villes, que le P. Briet s'eſt étrangement trompé pour les noms modernes.

JAPON, (le) grand pays, dans la partie la plus orientale d'Aſie. On lui donne le titre d'*empire*; & il eſt compoſé de pluſiers provinces, qui ont titre de *royaumes*, & ſont ſubdivifées en d'autres provinces. Ce ſont les Européens qui l'appellent JAPON, & même les Hollandois; & quelques autres diſent JAPAN; les habitans lui donnent différens noms, & le déſignent par différens caractéres. Le nom le plus uſité, dans leurs écrits & dans leurs converſations, c'eſt NIPON, (nous appellons en Europe NIPHON la grande iſle ou presqu'iſle, qui en fait la plus conſidérable partie,) que l'on prononce quelquefois d'une maniere plus élégante & particuliére à cette nation NIFON; & que les habitans de Nankin & des parties méridionales de la Chine prononcent SYPPON. Il ſignifié le *fondement du ſoleil*; car il vient de NI qui veut dire FEU, & dans un ſens plus ſublime le *ſoleil*, & de PON *baſe*, ou *fondement* d'une choſe.

Il a encore d'autres noms & épithétes dont on ſe ſert rarement dans la converſation, mais qui reviennent très-ſouvent dans les écrits; par exemple, I. TENKA, c'eſt-à-dire l'*empire qui eſt ſous le ciel*, comme ſi c'étoit le ſeul qui exiſtât ſous le ciel; de-là vient que l'em-

pereur eſt appellé TENKASUMA, c'eſt-à-dire *lemonarque qui eſt ſous le ciel.* Autrefois ce nom étoit propre & particulier à l'empire du Japon; mais depuis que le commerce leur a fait connoître d'autres pays, ils ont la condescendance de les honorer auſſi de cette épithéte, particuliérement ceux dont les habitans ſont reçus & tolérés chez eux. Ainſi ils appellent l'empire de la Chine TO SIN TENKA, & les Provinces-Unies des Pays-bas, qui leur ſont connus ſous le nom de *Hollande*, Hollenda Tenka; 2. FINO MOTTO qui eſt-à-peu-près le même que *Nipon*, & ſignifie *la racine du ſoleil;* FI c'eſt le ſoleil, & MOTTO une *racine;* NO eſt une particule qui ſert à lier ces deux mots. 3. AWADSISSIMA, c'eſt l'ancien nom de ce pays, qui veut dire *l'iſle de l'écume terreſtre.* AWA ſignifie *l'écume*, DSI *la terre*, & SSIMA *une iſle.* Ce nom eſt fondé ſur une tradition fabuleuſe qu'on trouve dans leurs hiſtoires, touchant l'origine & la création des différentes iſles, qui compoſent ce grand empire, que les habitans regardoient anciennement, lorſqu'ils n'avoient aucune communication avec les autres pays, comme la ſeule partie du monde qui étoit habitée. Au commencement de la création, diſent-ils, le plus éminent des ſept premiers eſprits céleſtes, remua le cahos ou la maſſe confuſe de la terre avec un bâton; & lorſqu'il le retira, il en tomba une écume bourbeuſe, qui ſe ramaſſant, forma les iſles du Japon, dont une qui eſt de la quatriéme grandeur, conſerve encore le nom, étant appellée AWADSISSIMA. 4. SIN KOKF ou CAMINO KUNI, c'eſt-à-dire *le pays* ou *l'habitation des dieux;* car *Sin* & *Cami* ſont les noms des dieux qui étoient particuliérement & originairement adorés dans le Japon; & *Cokf* & *Kuni* ſignifient l'un & l'autre un pays. 5. AKITSIMA, ou, ſelon la prononciation ordinaire, AKITSUSSIMA eſt un autre nom, qui étoit anciennement donné à ce pays, & on le trouve très-ſouvent dans leurs chroniques & dans leurs légendes. 6. TONTSIO, c'eſt-à-dire le *véritable matin.* 7. SIO, c'eſt-à-dire *tout*, ſavoir toutes les iſles, qui ſont ſous la domination de l'empereur du Japon. 8. JAMATTO, qui eſt auſſi le nom d'une de ſes provinces. Kæmpfer, dont je me ſers pour cet article, rapporte encore quelques autres noms, comme ASSIJWARA, ASSIJWARA-KOKF, QUA ou WA; mais il ne les explique point.

Son traducteur Anglois dit: il ne paroît pas vraiſemblable que les anciens ayent connu le JAPON; du moins ils n'en avoient aucune connoiſſance du tems de Ptolomée. Il tâche de rendre douteuſe l'opinion de De l'Iſle, qui croit que les *iſles des Satyres*, de cet auteur, ſont les mêmes que le Japon d'aujourd'hui. De l'Iſle, en embraſſant cette opinion, n'avoit pas fait attention que Ptolomée place les Satyres au-delà de la ligne équinoxiale. Voyez à l'article SATYRORUM INSULÆ. Marco Paolo, voyageur célébre du treiziéme ſiécle, a connu le Japon ſous le nom de ZIPANGRI; & quoiqu'il avoue n'y avoir jamais été, il en fait une deſcription ſur ce qu'il en avoit appris, étant à la Chine. Il parle même d'une expédition entrepriſe par un Tartare, qui s'étant rendu maître de la Chine, voulut encore ſubjuguer l'iſle de Zipangri. Or les Annales des Chinois & des Japonois, parlent de cette expédition. Le P. Couplet, dans ſes Tables chronologiques de la monarchie Chinoiſe, la place ſous le régne de l'empereur Xicu, le premier ſouverain de la famille d'Yven, qui eſt la vingtiéme des empereurs de la Chine. Il acheva la conquête de l'empire Chinois, l'an de l'ére vulgaire 1281, & il eſt le même que Cublai, à la cour duquel Marco Paolo demeura pluſieurs années. La connoiſſance que l'on avoit du Japon fut aſſez inutile, jusqu'à ce que les Portugais le découvrirent de nouveau. On ne convient pas de l'époque, qui eſt, ſelon les uns, 1535, ſelon d'autres 1542, & ſelon d'autres 1548; il y en a même qui la rapprochent encore plus de notre tems. Diego de Couto, continuateur des Décades de Barros, nous apprend, *Decada V. da Aſia*, p. 183, qu'en 1542, lorſque Martin-Alphonſe de Souſa étoit vice-roi des Indes orientales, trois Portugais, Antoine da Mota, François-Zeimoto, & Antoine-Peixota furent jettés par une tempête ſur les côtes du Japon, étant à bord d'une jonque chargée de cuir, qui alloit de Siam à la Chine. C'eſt ainſi que le Japon fut découvert en dernier lieu par les Portugais, qui y plantérent la foi.

Le P. Martini, dans l'Appendice qui eſt à la fin de l'Atlas Chinois, fournit trois autres noms que les Chinois emploient, ſavoir GUEIQUE, VOQU & GEPUEN. Le premier vient de ce que l'amiral qui fut envoyé frauduleuſement dans le Japon, étoit de Guei, famille Chinoiſe. VOQU n'eſt pas le nom du pays, mais un terme injurieux dont on ſe ſert à l'égard des Japonois, pour marquer que ce ſont des gens qui parlent une langue barbare & étrangere. Le nom de GEPUEN ſignifie l'endroit où le ſoleil ſe leve; ce qui marque la ſituation du Japon, par rapport à la Chine. Le même pere prétend que le nom de *Zipangri*, de Marco-Paolo eſt la même choſe que GEPUYENGIN, en y ajoûtant une *R*, à la maniere des Tartares; ſelon lui, GE ſignifie le *ſoleil;* HUEN *l'origine*, & GIN *homme.*

L'empire du Japon eſt ſitué entre le 31e & le 42e degré de latitude ſeptentrionale, ſelon l'hiſtorien du Japon. De l'Iſle fait paſſer le 30e d. de latitude ſeptentrionale, par le milieu de l'iſle de Tanaxima. Les Jéſuites, dans une Carte corrigée ſur leurs obſervations aſtronomiques, le placent entre le 157e d. & le 175e d. 30′ de longitude. Il s'étend au nord-eſt & à l'eſt-nord-eſt: ſa largeur eſt irréguliere, quoiqu'à tout prendre, il ſoit aſſez étroit, en comparaiſon de ſa longueur, qui, depuis une des extrémités de la province de Figen, juſqu'aux côtes orientales de la province d'Oſiu, eſt cenſée avoir deux cents milles d'Allemagne en droite ligne, ſans y comprendre toutes les côtes & les iſles plus éloignées, quoiqu'elles ſoient ſous la domination de l'empereur du Japon.

On peut, à divers égards, le comparer aux royaumes de la Grande-Bretagne & de l'Irlande, étant haché & coupé de la même maniere, mais dans un plus haut degré, par des caps, des bras de mer, des anſes, de grandes baies, qui avancent beaucoup dans les terres, & forment pluſieurs iſles & péninſules, golfes & havres. Comme le roi de la Grande-Bretagne eſt ſouverain de trois royaumes, l'Angleterre, l'Ecoſſe & l'Irlande, de même l'empereur du Japon commande à trois grandes iſles ſéparées. La plus grande s'appelle NIPON, du nom de tout l'empire. (Je ſuis ici le ſentiment de l'auteur cité. Je remets à la ſuite de cet article à examiner, ſi c'eſt une iſle ou une presqu'iſle.) Elle s'étend en longueur, de l'eſt à l'oueſt, en forme de mâchoire, dont la partie recourbée eſt tournée au nord. Un canal étroit ou détroit plein de rochers & d'iſles, dont les unes ſont habitées, & les autres déſertes, la ſépare d'une autre iſle qui eſt la ſeconde en grandeur, & qui, par rapport à ſa ſituation, étant au ſud-oueſt de Nipon, eſt appellée SAIKOKF, c'eſt-à-dire *le pays de l'oueſt.*

Elle eſt auſſi nommée KIUSIU, ou *le pays des neuf*, parce qu'elle eſt diviſée en néuf grandes provinces. Elle a cent quarante-huit milles d'Allemagne de circuit; & les Japonnois lui donnent cent quarante de leurs milles de longueur, & quarante à cinquante de largeur. On l'appelle auſſi XIMO.

La troiſiéme iſle eſt ſituée entre la premiere & la ſeconde: elle eſt presque carrée; & comme elle eſt diviſée en quatre provinces, les Japonnois l'appellent SIKOKF, c'eſt-à-dire *le pays des quatre;* on lui donne auſſi le nom de XICOCO. Ces trois grandes iſles ſont entourées d'un nombre presqu'innombrable d'autres iſles, dont quelques-unes ſont petites, pleines de rochers & ſtériles, & les autres aſſez grandes, riches & fertiles, pour être gouvernées par de petits princes.

Toutes ces iſles & ces terres, qui compoſent le puiſſant empire du Japon, ont été diviſées par Siuſium, monarque héréditaire eccléſiaſtique, en GOKISITZIDOS, pour uſer du terme Japonnois, c'eſt-à-dire en ſept grandes contrées, l'an de Jeſus-Chriſt 590. Ten Mu diviſa, l'an 681, ces ſept principales contrées en ſoixante-ſix provinces & en donna le gouvernement, à un pareil nombre de ſeigneurs de ſa cour, qui y commandoient comme princes, & comme ſes lieutenans; & parce que deux autres iſles, IKI & TSUSSIMA, qui appartenoient autrefois au royaume de Corée, furent conquiſes, & réunies à l'empire du Japon, les provinces ſont aujourd'hui au nombre de quarante-huit. Quoique ces deux diviſions ſubſiſtent encore, il eſt néanmoins arrivé dans la ſuite que les ſoixante-huit provinces de l'empire ont été démembrées & ſubdiviſées en ſix cents quatre moindres parties ou diſtricts.

Dans les premiers & heureux siécles de la monarchie Japonnoise, chaque prince vivoit paisiblement dans la province dont l'empereur lui avoit commis le gouvernement; mais les calamités qui ont suivi les fréquentes disputes & dissensions qu'il y a eu entre les principales branches de la famille impériale, touchant la succession à l'empire, ont, par degrés, rempli l'état de trouble, de confusion & de carnage. Les princes ou gouverneurs épouloient des partis différens; & la voie des armes ne fut pas plutôt introduite parmi eux, comme le moyen le plus efficace & le plus sûr de terminer leurs différends, que chacun s'en servit pour se maintenir dans la possession des pays dont ils ne tenoient le gouvernement que de la pure libéralité de l'empereur. Ceux à qui il n'en avoit point donné, eurent soin de s'en pourvoir eux-mêmes. Les princes partagerent leurs terres héréditaires entre leurs enfans; & quoique ceux-ci ne possédassent qu'une portion du bien de leur pere, ils ne voulurent, pas leur céder en pompe & en magnificence. Les empereurs de la famille régnante, qui ont eux-mêmes usurpé la couronne, ne regardent pas cette grande division des provinces de l'empire, comme préjudiciable à leur autorité, mais plutôt comme avantageuse, en ce qu'elle sert à leur faire mieux connoître le véritable état de leurs revenus; aussi, bien loin de les remettre sur l'ancien pied, ils les démembrent & les subdivisent encore de plus en plus, selon que la fantaisie leur en prend, ou que leur intérêt le demande, & il y en a des exemples dont la mémoire est encore récente. Il n'y a pas long-tems que la province de *Tsikusen* fut divisée en deux gouvernemens, JANAGAWA & KURUME; & le prince de Tsikungo eut ordre de la cour de céder une partie de ses terres au prince des deux isles, Iki & Tsussima, qui jusqu'alors n'avoit rien possédé dans le continent du Japon. L'empire du Japon est borné par des côtes pleines de rochers & de montagnes, & une mer orageuse, qui n'ayant que très-peu de profondeur, ne peut recevoir que de petits bâtimens.

Outre les isles & les provinces, qu'on a déja marquées, il y a quelques autres pays plus éloignés, qui, à proprement parler, n'appartiennent pas à l'empire du Japon; mais ils reconnoissent l'empereur pour leur souverain, ou vivent sous sa protection. Ces pays sont:

I. Les isles de RIUKU, ou LEQUIOS, (entre le Japon & l'isle de Formose, & qu'il ne faut pas confondre avec les isles de Luçon ou les Philippines. De l'Isle écrit LEQUES;) les habitans se disent sujets, non pas de l'empereur du Japon, mais du prince de Saxuma, qui est une province de l'isle de Saikokf, au sud-ouest de laquelle elles sont situées. Voyez LEQUIOS.

II. TSIOSEN, qui est la troisiéme, & la plus basse partie de la Corée, & est gouvernée, au nom de l'empereur, par le prince d'Iki & de Tsussima.

III. L'isle d'IESO, dont le gouvernement a été donné par l'empereur au prince de Matsumai, qui a ses propres états dans la grande province d'Osju.

Venons maintenant à une division plus particuliere de ce vaste empire. J'ai déja dit qu'il fut divisé autrefois en sept grandes contrées, & qu'elles furent subdivisées en soixante-huit provinces, qui furent encore partagées en six cents quatre districts. Il faut présentement parcourir ces provinces dans le détail, en marquer la grandeur, l'étendue, la fertilité, le produit & les revenus; & on suivra ce qu'en fournit une description Japonnoise, publiée au Japon sous le titre de *Sitzi Jossu*.

Mais il est juste de dire auparavant quelque chose des GOKINAI ou GOKINAI GOK KOKF, c'est-à-dire des cinq provinces des revenus impériaux, ainsi appellées, parce que tout le revenu de ces cinq provinces est particuliérement affecté pour l'entretien de la cour impériale; il se monte à cent quarante-huit *mans*, & mille deux cents *kokfs* de riz. Au Japon tous les revenus sont réduits à ces deux mesures en riz. Un *man* contient dix mille kokfs, & un *kokf* trois mille balles ou sacs de riz.

Ces cinq provinces impériales sont:

I. *JAMASIRO*, autrement SANSJU. C'est un pays fort étendu & très-fertile: sa longueur du sud au nord est de cent milles du Japon, & il contient plusieurs villes, & autres places considérables. Cette province est divisée en huit districts,

Otokuni,	*Kij*,	*Sakanaka*,
Kadono,	*Udsi*,	*Tsukagi*.
Okongi,	*Kusse*,	

II. *JAMATTO*, ou WOSJU; c'est aussi un fort bon pays, à-peu-près de la même grandeur que le premier; il s'étend du nord au sud. Il y avoit autrefois plusieurs villes considérables; mais elles sont aujourd'hui en petit nombre. Il est divisé en quinze districts,

Soono Cami,	*Katsunge*,	*Sikino Simo*,
Soonosimo,	*Okuno Umi*,	*Sikino Cami*,
Feguri,	*Utz*,	*Takauidz*,
Firole,	*Josimo*,	*Tooidz*,
Katzu-Dsiau,	*Uda*,	& *Jammanobe*.

III. *KAWATSII*, ou KASIU; c'est un pays passablement bon: il a environ deux journées de longueur, & se divise en quinze districts,

Nisiori,	*Tukajatz*,	*Wakaja*,
Isikawa,	*Kawatz*,	*Sibukaja*,
Fukaitz,	*Sarara*,	*Sick*,
Jaskabe,	*Umbarada*,	*Tanbokf*,
Ookake,	*Katanno*,	& *Tannan*.

IV. *IDSUMI*, ou SENSJU; c'est un fort grand pays, mais qui n'est pas extrêmement fertile. Il a cent milles du Japon de longueur du sud à l'ouest. Il est borné d'un côté par la mer, & de l'autre par une chaîne de montagnes fort hautes. La mer lui fournit du poisson en abondance. Il produit du bled noir, des pois & des féves, mais peu, & qui ne sont pas des meilleurs. Il n'a que trois districts,

Ootori,	*Idsume*,	& *Fine*.

V. *SITZU*, autrement *Tsinokuni* & *Sisju*: cette province a deux journées & demie de tour. C'est le pays le plus avancé vers l'ouest, & sur un grand golfe. Les parties méridionales sont fort chaudes; mais celles du nord sont plus froides & plus abondantes, en ce qu'ils appellent *Gokokfs*, qui font les cinq especes principales de pois que l'on mange dans ce pays: on y trouve aussi du poisson & du sel; à tout prendre, c'est un fort bon pays. Il est divisé en treize districts,

Siijos ou *Symmios*,	*Kutatz*,	*Fingassinai*,
Nisinari,	*Simacami*,	*Muko*,
Jatsan,	*Tessima*,	*Awara*,
Simassmo,	*Kawanobe*,	*Arima*,
	& *Nosje*.	

DIVISION ET DESCRIPTION DES GOKISITZIDOS, ou des sept grandes contrées du Japon.

Ces *Gokisitzidos* sont,

Tookaido,	*Fku Rokkudo*,	*Sanjodo*,
Toosando,	*Sanindo*,	*Saikaido*,
	& *Nankaido*.	

Entrons maintenant dans le détail de chacune & des provinces qui les composent; nous suivrons exactement le plan de Kæmpfer. Il faut se rappeller ce qu'on a dit ci-dessus, savoir, que ces sept contrées avoient été divisées par l'empereur Tenmu en soixante-six provinces, y compris les cinq provinces des revenus impériaux, dont on a déja parlé, & que quelques siécles après on y en ajoûta deux autres.

I. Le *TOOKAIDO* contient quinze de ces soixante-huit provinces,

1. *Iga*, autrement *Isyn*, qui est bornée au midi & au levant par la mer. Au nord, elle est séparée des provinces voisines par une longue chaîne de montagnes. C'est un pays chaud, mais qui n'est pas autrement fertile. On y trouve quelques plantes, quelques arbres, & des bambous. Il est divisé en quatre districts.

Aijé,	*Namamda*,	*Iga*,	*Nabari*.

2. *Ise*,

2. *Ifie*, autrement *Sesju*, a trois journées de longueur, s'étendant du sud au nord. La mer l'environne presque de tous côtés; c'eſt un pays extrêmement fertile, entremêlé de plaines & de collines, qui font une variété tres-agréable. Il eſt diviſé en quinze diſtricts,

Quana,	*Taato*,	*Ano*,
Aſaki,	*Niſkiſſima*,	*Itaka*,
Suſuka,	*Goſajuma*,	*Watakei*,
Iſiſe,	*Inabe*,	*Ino*,
Aanki,	*Mye*,	*Taki.*

3. *Sſima*, ou *Siſio*, eſt une petite province, qu'on peut traverſer en une demi-journée: le pays eſt fort ſtérile; mais la mer voiſine le fournit abondamment d'huitres, de coquillages, & autres choſes ſemblables. Elle n'a que trois diſtricts,

Tooſii,	*Ako*,	*Kanneſima.*

4. *Owari*, autrement *Biſiu*, eſt une province Méditerranée, entiérement ſepa-ée de la mer, & une des plus fertiles & des mieux peuplées de tout l'empire. Elle a trois journées de long, s'étend du nord au ſud, & ſe diviſe en neuf diſtricts,

Amabe,	*Nirva*,	*Aiſi*,
Nakaſſima,	*Kaſſungale*,	*Tſitta*,
Kaquuri,	*Jamaela*,	*Tooſtinoſſima.*

Cette province ſe nomme VOARI. Voyez ce mot.

5. *Mikawa*, autrement *Miſiu*, eſt un très-méchant pays, ſtérile plein de rivieres baſſes, & d'étangs, où par conſequent le *gokokf* ne peut pas bien venir. Il a une journée & demie de longueur, de l'eſt à l'oueſt, & eſt diviſé en huit diſtricts,

Awomi,	*Nucada*,	*Fori*,	*Tſitarra*,
Kamo,	*Batz*,	*Jana*,	*Akumi.*

6. *Tootomi*, autrement *Jenſiju*, eſt un pays très-bon & très-fertile, & une des plus belles provinces par l'agréable variété de ſes collines, rivieres, plaines, villes, & villages. On compte que ſa longueur eſt de deux journées & demie de l'oueſt à l'eſt. Elle ſe diviſe en quatorze diſtricts,

Fammana,	*Nagaſſimo*,	*Tojota*,	
Futz,	*Sutz*,	*Jamaka*,	
Fuuſa,	*Jammana*,	*Sanno*,	
Aratama,	*Kikoo*,	*Iwata.*	
Nangakami,	*Faifara*,		

7. *Surunga* ou *Siusju*, ſe diſtingue auſſi par la variété de ſes villes, villages, collines, & plaines fertiles. Elle a auſſi la même longueur que Tootomi, & s'étend de même du couchant au levant. Elle eſt diviſée en ſept diſtricts,

Tſta,	*Udo*,	*Rofarra*,	*Suringa.*
Maſtaſu,	*Iſabe*,	*Tuſii*,	

8. *Kai*, autrement *Kaiſiu*, & *Ksjoohu*, eſt un pays plat, & abondant en riz, en pâturages, en plantes, & en arbres: on y trouve auſſi du bétail, & particuliérement des chevaux. Il a deux journées de longueur du nord au ſud, & eſt diviſé en quatre diſtricts,

Jamanaſſiro,	*Jaatziro*,	*Coma*,	*Tſur.*

9. *Idſu*, autrement *Toosju*, eſt une longue presqu'iſle. Elle produit une grande quantité de ſel & toute ſorte de poiſſon, & paſſe en général pour un aſſez bon pays. Il y a beaucoup de montagnes, peu de plat pays, & quelques champs où le riz croît. Elle n'a que trois diſtricts ſur le continent de Nipon,

Tacato,	*Naca*,	*Camo.*

On y ajoûte deux iſles voiſines:

Ooſima,	& *Firakaſima.*

10. *Sangami*, ou *Sooſiu*, a trois journées de long: c'eſt un pays plat & ſtérile, qui ne fournit presque point d'autre ſubſiſtance que des tortues, du poiſſon, & des écreviſſes de mer; mais on tire une grande quantité de bois de ſes forêts. Il eſt diviſé en huit diſtricts,

Aſikaranno-Cami,	*Juringi*,	*Mijura*,
Aſikaranno-Simu,	*Ajikoo-Takangi*;	*Jeſima.*
Ooſimi,	*Kamakura*,	

11. *Myſaſi* ou *Buſiu*, grande province, qui a cinq journées & demie de circuit. C'eſt un pays plat, ſans bois ni montagnes, mais très-fertile, abondant en riz, en gokoki, en fruits de jardin, & en plantes. Il eſt diviſé en vingt-un diſtricts,

Kuraggi,	*Fiiki*,	*Naka*,
Tjikiuki,	*Fokomi*,	*Kami*,
Tama,	*Saitama*,	*Adats*,
Tatſinbana,	*Kodama*,	*Tſitibubu*,
Katkura,	*Tſibu-Sima*,	*Jebara*,
Iruma,	*Tabara*,	*Toteſima*,
Tosma,	*Faſiſawa*,	*Ooſato.*

12. *Awa*, autrement *Fooſiu*, eſt un aſſez bon pays, qui a des montagnes, des collines, des rivieres & des plaines, qui produiſent du riz & du blé. Il eſt paſſablement peuplé; & la mer voiſine lui fournit abondamment du poiſſon & des huitres, dont les coquille ſont employées par les habitans à engraiſſer leurs terres. Cette province n'a qu'une journée & demie de longueur du nord au ſud, & eſt diviſée en quatre diſtricts,

Fekuri,	*Awa*,	*Aſaima*,	*Nakaba.*

13. *Kadſuſa*, autrement *Koosju*, a trois journées de long, du nord au ſud. Le pays eſt aſſez bon, quoi qu'il y ait pluſieurs hautes montagnes eſcarpées. Une grande partie des habitans gagne ſa vie à faire des toiles de chanvre, qu'ils travaillent très-proprement. Elle eſt diviſée en onze diſtricts,

Sſuſſu,	*Toiko*,	*Nagava*,	
Amafa,	*Mooki*,	*Jammanobe*,	
Iſuwara,	*Iſſimi*,	& *Muſſa.*	
Umingami,	*Farinib*,		

14. *Simooſa*, autrement *Soosju*, eſt cenſée avoir trois journées de long, du nord au ſud; c'eſt un pays montagneux, peu fertile, mais qui abonde en volaille, & en beſtiaux. Il eſt diviſé en douze diſtricts,

Kaddoſika,	*Sasjuma*,	*Unagami*,
Tſibba,	*Juuki*,	*Katori*,
Imba,	*Tooda*,	*Fannibu*,
Sooma,	*Kooſa*,	*Okanda.*

15. *Fitats*, ou *Sjoo*, eſt une fort grande province. Un auteur Japonois, ſuivi par l'auteur cité, la fait presque carrée, & dit qu'elle a trois journées de longueur de chaque côté. C'eſt un pays médiocrement fertile, mais qui abonde en vers à ſoie, & en ſoies qu'on y travaille, y ayant pluſieurs manufactures d'étoffes de ſoie & d'autres choſes; car les habitans ont beaucoup d'induſtrie. Ils font auſſi commerce de bétail. Cette province a onze diſtricts.

Nijbari,	*Sſida*,	*Kuſſi*,	
Makaije,	*Umbaraki*,	*Taka*,	
Tjukkumba,	*Namingata*,	& *Iencoko.*	
Kawatz,	*Naka*,		

Ce dernier nom veut dire *pays éloigné*, & il y a apparence qu'on entend par-là quelqu'iſle voiſine, à l'extrémité du pays.

Les revenus de ces quinze provinces de la premiere grande contrée appellée *Tooakaido*, ſe montent en tout à 494 mankokfs.

II. *TOOSANDO*, c'eſt-à-dire la *contrée orientale montagneuſe*, comprend huit grandes provinces.

1. *Oomi*, pays extrêmement bon & fertile, diverſifié par des montagnes, des collines, des rivieres, des champs

fertiles, qui produiſent également du riz & du bled, & récompenſent le laboureur de mille pour un, expreſſion Japonnoiſe qui ſignifie ſeulement une grande fertilité. Cette province a trois journées & demie de circuit, & eſt diviſée en XIII diſtricts,

Singa,	*Inungami*,	*Imito*,
Karimotto,	*Sakatta*,	*Takaſſima*,
Jus,	*Jetz*,	*Kooka*,
Cammoo,	*Le haut & le bas*	*Jooſitzumi.*
Kanſaki,	*Aſſai*,	

2. *Mino*, ou *Dioſu*, ne céde à la province d'Oomi, ni dans l'agréable variété des collines & des plaines, ni dans la fertilité de ſon terroir: elle produit en abondance du riz, du bled, du kokokf, & toutes les autres néceſſités de la vie. Elle a trois journées de longueur du nord au ſud, & ſe diviſe en XVIII diſtricts,

Iſcjntſu,	*Muſſjroda*,	*Guundsjo*,
Fuſa,	*Katakata*,	*Camo*,
Awadſi,	*Atſumi*,	*Cako*,
Ikenda,	*Kakumi*,	*Tokki*,
Oono,	*Tamangata*,	*Jenna*,
Motios,	*Muggi*,	*Taki.*

3. *Fida*, autrement *Fisju*, eſt fort au-deſſous des deux précédentes, tant en grandeur qu'en fertilité. Sa plus grande étendue du nord au ſud, n'eſt guère, que de deux journées de chemin. Elle eſt pleine de bois & de forêts qui fourniſſent en abondance du bois à brûler & à bâtir. Elle n'a que IV diſtricts,

Ofarra,	*Maſſjnda*,	*Ammano*,	*Araki.*

4. *Sinano*, autrement *Sinsju*, eſt un pays très-froid. Le ſel & le poiſſon y ſont fort rares, à cauſe qu'elle eſt trop éloignée de la mer; & il n'y a presque point de bétail, parce qu'il n'y a que peu de pâturages. Il eſt d'ailleurs aſſez fertile, & produit une grande quantité de meuriers, de ſoie, & de chanvre, dont il y a pluſieurs bonnes manufactures. On dit qu'il a cinq journées de longueur du nord au ſud; il ſe diviſe en XI diſtricts,

Midſutz,	*Sacku*,	*Atſumi*
Takaij,	*Ina*,	*Sara*,
Faniſſina,	*Ssuwa*,	*Syna.*
Tſſagatta,	*Tsikumma*,	

5. *Koodſuke*, autrement *Dsiosju*, a quatre journées de longueur d'orient en occident. C'eſt un pays chaud, paſſablement bon, qui produit une grande quantité de meuriers & de vers à ſoie; mais leur ſoie n'eſt pas de la meilleure. Il eſt diviſé en XIV diſtricts,

Uſſui,	*Nitta*,	*Tago*,
Aaſſa,	*Kattaoka*,	*Midorino*,
Ssikanne,	*Soora*,	*Naba*,
Ssetta,	*Gumma*,	*Jammada.*
Sai,	*Kanva*,	

6. *Simoodſuke*, ou *Jasju*, a trois journées & demie de longueur du levant au couchant. C'eſt un aſſez bon pays, plutôt plat que montagneux, où il y a beaucoup de prés & de champs, qui produiſent abondamment de l'herbe, du riz, du bled & du gokokf. Il a neuf diſtricts,

Askara,	*Tsuga*,	*Suwooja*,
Janada,	*Taka*,	*Nasu*,
Ajo,	*Sawingawa*,	*Mukabe.*

7. *Mutsu*, ou *Oxu* eſt la plus grande province du Japon, & a ſeize journées de longueur du ſud au nord. C'eſt un pays extrêmement bon & fertile, & où il ne manque aucune des choſes néceſſaires à la vie. Toute cette province étoit autrefois ſujette à un ſeul prince, avec la province voiſine de DEWA, dont on parlera ci-deſſous. Elle eſt diviſée en LIV, ou, ſelon d'autres, en LV diſtricts,

Sijrakawa,	*Iwadewaga*,	*Kaddono*,
Kurokawa,	*Kawatz*,	*Faſikami*,
Juveſi,	*Fitzungi*,	*Tsungaru*,
Mijaki,	*Takano*,	*Uda*,
Aitz,	*Waltari*,	*Iku*,
Nama,	*Jamadsukuri*,	*Motojes*,
Oda,	*Oonato*,	*Isbara*,
Asaka,	*Kami*,	*Taidsi*,
Adatz,	*Ssida*,	*Sikamma*,
Sibattà,	*Kuriwara*,	*Inagà*,
Karida,	*Jeſan*,	*Siwa*,
Tooda,	*Jeki*,	*Ivasaki*,
Natori,	*Miſawa*,	*Kembara*,
Sinnobu,	*Nagaooka*,	*Kadſinda*,
Kikkunda,	*Tojone*,	*Datte*,
Sibanne,	*Monowara*,	*Socka*,
Aſſonuſu,	*Ooſika*,	*Fei*,
Namingata,	*Gunki*,	*Kiſen.*

8. *Dewa*, autrement *Usju*, a cinq journées de longueur; c'eſt un fort bon pays, abondant en pâturages, en plantes & en arbres. On dit que le printems y commence quinze jours plutôt que dans les autres provinces: elle faiſoit autrefois partie de la province d'Oſu; mais c'eſt aujourd'hui une province ſéparée, & diviſée en douze diſtricts,

Akumi,	*Ookatz*,	*Akindatauri*,
Kawanobe,	*Firaka*,	*Senboku*,
Murajama,	*Tangaira*,	*Mogumi*,
Oitama,	*Diwa*,	*Jamamottu.*

Les revenus de ces huit provinces de la ſeconde grande contrée montent à 563 *mankokfs*, ſuivant les anciens comptes; mais ils ſont conſidérablement augmentés.

III. *FOKU ROKKUDO*, c'eſt-à-dire la contrée du nord, contient ſept provinces,

1. *Wackaſa*, autrement *Siakusju*, qui a une journée & demie de longueur du nord au ſud. Elle eſt bornée au nord par la mer qui lui fournit abondamment du poiſſon, des écreviſſes, des tortues, &c. Elle a quelques mines de fer, & eſt diviſée en trois diſtricts,

Oonibu,	*Ooi*,	*Micata.*

2. *Jetſſen*, autrement *Jeetsju*; ſa longueur du nord au ſud eſt de trois journées de chemin. Elle eſt fort montagneuſe vers le ſud; mais au nord c'eſt un pays plat & fertile, abondant en pâturages, où l'on engraiſſe une grande quantité de bétail. Il produit auſſi du chanvre, des meuriers, de la ſoie & du gokokf en abondance. Il eſt diviſé en douze diſtricts,

Tſuruga,	*Oono*,	*Takakida*,
Nibu,	*Sakai*,	*Joosdida*,
Imadatz,	*Kuroda*,	*Sacagita*,
Aſyba,	*Ikingami*,	*Naandsjo.*

3. *Kaga*, autrement *Kasju*, ou *Canga*, a deux journées & demie d'orient en occident: c'eſt un pays paſſablement bon, & qui produit aſſez de gilokf pour la ſubſiſtance des habitans. Il y auſſi quelques manufactures d'étoffes de ſoye, d'excellent vinaigre, du *ſacki*, & du *ſoja*, que l'on porte dans les autres provinces. Elle a quatre diſtricts,

Jenne,	*Nomi*,	*Iſikawa*,	*Kanga.*

D'autres y en ajoûtent un cinquiéme nommé KABOKU.

4. *Noto*, autrement *Seosju*, eſt une espece de péninſule presqu'entiérement entourée de la mer qui lui fournit en abondance du poiſſon & des écreviſſes. Il y a pluſieurs mines de fer; mais le terroir eſt peu fertile, & le gokokf y meurit beaucoup plus tard que dans les autres provinces. Cette province a deux journées & demie de longueur de l'oueſt à l'eſt, & eſt diviſée en quatre diſtricts,

Bagui,	*Noto*	*Fukeſund*,	*Ssus.*

5. *Jeetsju*, autrement *Jaesju*, a trois journées de circuit: le pays eſt aſſez bon, & produit ſuffiſamment de gokokf; on y fait une eſpece de pots de terre particuliere: il y a auſſi quelque peu de bois dont on ſe ſert pour faire des ponts. Elle eſt diviſée en quatre diſtricts,

Tonami, *Imidsu*, *Mebu*, *Nijkawa*.

6. *Jetſingo*, autrement *Jeesju*, eſt une grande province qui a ſix journées de circuit. Elle eſt montagneuſe vers le ſud, mais du reſte aſſez fertile, & produit de la ſoie, du chanvre & du gokokf qui eſt très-bon. Elle eſt diviſée en ſept diſtricts,

Kabiki, *Kof*, *Miſſima*, *Iwoodſi*,
Cambara, *Nutari*, & *Iwafune*.

7. *Sado*, ou *Sasju*, eſt une iſle de trois journées & demie de circuit, ſituée au nord du Japon, vis-à-vis des provinces de Jeetsju & de Jetſingo. Elle eſt très-fertile & abondante en bled, en riz, & en gokokf; il y a auſſi des bois & de bons pâturages; la mer lui fournit de poiſſon & d'écreviſſes. Elle eſt diviſée en trois diſtricts,

Umo, *Soota*, *Camo*.

Le revenu annuel de ces ſept provinces de la troiſiéme grande contrée, monte à 243 mankokfs.

IV. *SANINDO*, c'eſt-à-dire *la contrée montagneuſe du nord*, ou *froide*, comprend huit provinces.

1. *Tanba*, ou *Tansju*, a deux journées de long; elle eſt paſſablement bonne, & produit beaucoup de riz & pluſieurs ſortes de pois & d'autres légumes; il y a auſſi du bois à brûler. Elle eſt diviſée en ſix diſtricts,

Kuwada, *Funaij*, *Taki*,
Amada, *Fingami*, *Ikarunga*.

2. *Tango*, autrement *Tansju*, à une journée & demie de largeur du nord au ſud; c'eſt auſſi un pays paſſablement bon, où l'on peut avoir de la ſoie & du chanvre à fort bon marché, la mer le fournit abondamment de poiſſon, d'écreviſſes, &c. Cette province eſt diviſée en cinq diſtricts,

Kaki, *Joki*, *Tango*, *Katano*, *Kumano*.

3. *Taſima*, autrement *Tansju*, à deux journées de longueur, d'orient en occident. C'eſt un pays médiocre, comme les deux précédens. Il ſe diviſe en huit diſtricts,

Aſami, *Jabu*, *Idſu*, *Ketta*,
Kinnoſaki, *Flangaka*, *Sitzumi*, *Mikummi*.

4. *Imaba*, autrement *Insju*, eſt à-peu-près de la même longueur & de la même fertilité que Taſima. Elle eſt bornée au nord par la mer, & au ſud par une chaîne de montagnes. Il y a pluſieurs manufactures de ſoies groſſieres. Elle ſe diviſe en ſept diſtricts,

Togomi, *Jagami*, *Stidſu*, *Oomi*.
Takaguſo, *Ketta*, *Konno*.

5. *Focki*, autrement *Fakusju*, a deux journées & demie de longueur du nord au ſud. Le pays eſt médiocrement bon, cependant il produit en abondance du gokokf, du chanvre & de la ſoie; & il y a pluſieurs bonnes manufactures d'étoffe de ſoie. Cette province eſt diviſée en ſix diſtricts,

Kawamura, *Kume*, *Jawata*, *Aneri*.
Oomi, *Fino*.

6. *Idſumo*, autrement *Unsju*, a deux journées & demie de longueur d'orient en occident. Elle eſt preſque entiérement entourée de la mer de Corée, en forme de péninſule. C'eſt un pays extrêmement fertile, qui produit une grande quantité d'arbres, d'herbes & de plantes. Il y a auſſi quelques manufactures d'étoffe de ſoye groſſiere. Elle eſt diviſée en dix diſtricts,

Iju, *Nomi*, *Semane*, *Aikſika*,
Tatteniki, *Jadſumo*, *Kanto*, *Ijis*.
Ninda, *Oofara*,

7. *Iwami*, autrement *Sekisju*, a deux journées de longueur du nord au ſud. C'eſt un pays médiocrement bon, qui produit en abondance du chanvre, & quelque peu de ſel. Les habitans donnent tous les ans à leur prince le double de ce qu'on donne dans les autres provinces; elle eſt diviſée en cinq diſtricts,

Stikama, *Naka*, *Ootz*, *Mino*, *Canoah*.

8. *Oki*, autrement *Inju*, eſt une iſle érigée en province, & ſituée dans la mer de Corée, à l'oppoſite des côtes de cette péninſule: c'eſt un pays ſtérile qui ne produit que peu de gokokf. Cette iſle a deux journées de circuit, & ſe diviſe en cinq diſtricts,

Tout le revenu annuel de ces huit provinces de la quatriéme grande contrée monte à cent vingt-trois mankokfs.

V. *SANJODO*, c'eſt-à-dire *contrée montagneuſe méridionale* ou *chaude*, eſt compoſée de huit provinces.

1. *Farima*, autrement *Bansju*, a trois journées & demie de circuit. C'eſt un pays très-fertile, qui produit en abondance tout ce qui eſt néceſſaire à la vie: il y a pluſieurs manufactures d'étoffes de ſoie, de drap & de papier. Elle eſt diviſée en quatorze diſtricts,

Akas, *Kata*, *Kamo*, *Inami*,
Sikama, *Iwo*, *Akato*, *Saijo*,
Sitz, *Kanſaki*, *Taka*, *Mitzubo*.
Iſſai, *Itto*.

2. *Mimaſaka*, autrement *Sakusju*, a trois journées de longueur d'occident en orient. Ce pays eſt médiocrement bon, & produit une quantité de fruits, de plantes, de vivres, & de draps, ſuffiſante pour l'entretien des habitans. On a remarqué comme une choſe ſinguliere, que cette province eſt moins ſujette aux vents que les autres provinces de l'empire. Elle eſt diviſée en ſept diſtricts,

Aida, *Katzunda*, *Tomanizi*, *Tomaſigaſi*.
Khume, *Koba*, *Maſuma*,

3. *Bidſen*, ou *Bisju*, a trois journées de circuit. C'eſt un pays paſſablement bon, qui produit beaucoup de ſoie; la terre y eſt chaude; & on remarque que les fruits de la terre y meuriſſent plutôt que dans les autres provinces. Elle eſt diviſée en onze diſtricts,

Koſuma, *Waki*, *Iwanaſi*, *Ooku*,
Akoſaka, *Kandatz*, *Minne*, *Koas*.
Tſitaka, *Tſingoſima*, *Kamoſima*,

4. *Bitsju*, autrement *Fiſin*, a une journée de longueur du couchant au levant. C'eſt un fort bon pays, qui fournit abondamment toutes les choſes néceſſaires à la vie. Le gokokf & le chanvre en particulier y ſont à très-grand marché. Elle eſt diviſée en neuf diſtricts,

Utz, *Kaboja*, *Kaija*, *Simomitz*,
Aſſanguz, *Oda*, *Sitzuki*, *Teta*, *Fanga*.

Ausquels on ajoûte les iſles de Saborufina & Jorifima.

5. *Bingo*, autrement *Fisju*, a un peu plus de deux journées de longueur, du nord au ſud; c'eſt un aſſez bon pays où il croît abondamment du riz & du gokokf; & on remarque qu'ils y meuriſſent beaucoup plutôt qu'ailleurs. Cette province eſt diviſée en quatorze diſtricts,

Abe, *Futſitz*, *Kamijſi*, *Aſuka*,
Numaſimi, *Bonitz*, *Aſida*, *Kooni*,
Mikami, *Camidami*, *Mitſuki*, *Jeſſo*.
Sirra, *Mijwara*,

6. *Aki*, autrement, *Gesju*, a deux journées & demie de longueur, du nord au ſud; elle eſt montagneuſe & ſtérile. On fait du ſel ſur les côtes. Le bled, le riz, &

le gokokf n'y viennent que difficilement ; mais il y a beaucoup de bois & de forêts qui produiſent des champignons en abondance. Elle eſt diviſée en neuf diſtricts,

Numada, *Takatta*, *Tojoda*, *Sada*,
Cammo, *Sabaku*, *Aki*, *Takamija*,
& *Ikukuſſima*.

Ce dernier nom ſe donne auſſi à un lieu très-célèbre dans cette province.

7. *Suwo*, autrement *Seosju*, a trois journées de longueur, de l'occident à l'orient. C'eſt un pays paſſablement bon, qui abonde principalement en plantes & en bons pâturages. Les côtes fourniſſent du poiſſon, des écreviſſes, des coquillages, & des choſes ſemblables, en auſſi grande quantité qu'aucune autre province. Elle eſt diviſée en ſix diſtricts,

Ooſima, *Kuka*, *Kumade*, *Tſimo*, *Sawa*, *Jooski*.

8. *Nagata*, autrement *Tſiosju*, ou *Nangato*, a deux journées & demie de longueur, du couchant au levant. C'eſt un pays paſſablement bon, borné au ſud & à l'oueſt par la mer, & au nord par une chaîne de montagnes. Il produit du gokokf, du poiſſon, des écreviſſes, & les autres néceſſités de la vie, au double de ce qu'il faut pour la ſubſiſtance des habitans. Elle eſt diviſée en ſix diſtricts,

Aſſa, *Tojora*, *Mine*, *Ootz*, *Amu*, *Miſſima*.

Le revenu annuel de ces huit provinces de la cinquiéme grande contrée monte à deux cents ſoixante & dix mankoks.

Toutes les contrées, les provinces & les diſtricts, dont on a parlé juſqu'ici, appartiennent à la grande iſle de Niphon. Nous allons paſſer maintenant à la ſeconde iſle, qui eſt la plus grande après celle-là, & que les Japonois appellent *Kiusju*, c'eſt-à-dire, *le pays de l'oueſt* ; & *Saikokf*, c'eſt-à-dire *le pays des neuf* ; on la nomme auſſi *Ximo*. Elle contient la ſixiéme grande contrée.

VI. *SAIKAIDO*, c'eſt-à-dire la *contrée des côtes de l'oueſt*, eſt compoſée de neuf grandes provinces.

1. *Tſikudſen*, autrement *Tſikuſju* ou *Chicugen*, qui a quatre journées de longueur du ſud au nord : c'eſt un pays médiocrement bon, qui produit du bled & du riz. Il y a pluſieurs manufactures de porcelaines : cette province eſt diviſée en vingt-cinq diſtricts,

Sima, *Kama*, *Jaſſijka*, *Noſima*,
Mikaſa, *Monogatta*, *Onka*, *Muſtroda*,
Fonami, *Sara*, *Nuka*, *Caſſija*,
Siaka, *Muſima*, *Ito*, *Muſſyro*,
Vutz, *Kurande*, *Nokoſima*, *Sinotz*,
Kaſakura, *Kamitzka*, *Sakura*, *Kokuf*,
Taſſai.

2. *Tſikungo*, autrement *Tſikusju*, a cinq journées de longueur, du nord au ſud. Le pays eſt paſſablement bon, & produit en très-grande abondance du bled, du riz & des pois. Les côtes lui donnent du poiſſon, des écreviſſes & des coquillages. On y fait beaucoup de confitures que l'on porte dans les autres provinces. Elle eſt diviſée en dix diſtricts,

Mijwara, *Mij*, *Ikwa*, *Mi*,
Mike, *Kandſima*, *Simodſima*, *Jammakando*.
Jammaſeta, *Takeno*.

3. *Budſen*, ou *Fosju*, a quatre journées de longueur, du nord au ſud. Le pays eſt paſſablement bon, & il eſt diſtingué par les excellentes plantes médicinales qu'il produit : il y a dans cette province un grand nombre de manufactures d'étoffes de ſoie, dont le prince prend une partie en payement de ſes revenus. Elle eſt diviſée en huit diſtricts,

Tangawa, *Sakku*, *Mijako*, *Nakatz*,
Tſuiki, *Kamitzki*, *Simotzki*, *Uſa*.

4. *Bungo*, autrement *Toosju*, a trois journées de longueur, & eſt médiocrement fertile. Elle produit de la ſoie, du drap, du chanvre, du gokokf, & quelques plantes médicinales rares. Elle eſt diviſée en huit diſtricts,

Fita, *Kees*, *Nawori*, *Oono*,
Amabe, *Oakata*, *Faijami*, *Kuniſaki*.

5. *Fidſen*, autrement *Fisju*, a trois bonnes journées de longueur du nord au ſud ; elle eſt paſſablement fertile, & produit du bled, du riz, beaucoup de poiſſon & de volaille. Il y a auſſi quelques manufactures de draps. Elle eſt diviſée en onze diſtricts,

Kickij, *Saaga*, *Jalu*, *Mine*,
Ooki, *Kanſoki*, *Maatſura*, *Kiſſima*.
Tuſutz, *Kakſuraki*, *Takaku*,

6. *Figo*, ou *Fingo*, autrement *Fisju*, a environ cinq journées de circuit. C'eſt un pays aſſez fertile, qui produit en abondance du bois à brûler & à bâtir, auſſi-bien que du bled, des pois, & du poiſſon, des écreviſſes, & les autres néceſſités de la vie. Elle eſt diviſée en quatorze diſtricts,

Tamana, *Takuma*, *Jaadſito*,
Jamaga, *Kuma*, *Koos*,
Jamamatto, *Aida*, *Aakuſa*,
Kikutz, *Maſiki*, *Aſſita*.
Aſo, *Udo*,

7. *Fiugo*, ou *Fiunga*, autrement *Nisju*, a environ trois journées de longueur. C'eſt un pays maigre, montagneux ; & qui peut à peine produire aſſez de bled, de riz & de fruits pour la ſubſiſtance de ſes habitans. Il eſt diviſé en cinq diſtricts,

Uski, *Koiju*, *Naka*, *Mijaſaka*, *Morocata*,

8. *Ooſumi*, ou *Uxumi*, autrement *Cusju*, a deux journées de longueur de l'eſt à l'oueſt. Cette province eſt petite, mais très-fertile, & produit abondamment les beſoins de la vie, particuliérement ceux que la mer peut fournir. On y fait une grande quantité de papier & quelques étoffes de ſoie. Elle eſt diviſée en huit diſtricts,

Ooſumi, *Soo*, *Komadſii*,
Fiſingari, *Sijra*, *Kumagge*.
Kuwabara, *Kimodſuki*,

9. *Satzuma*, ou *Satsju*, eſt à-peu-près de la même longueur que la précedente ; elle eſt médiocrement fertile & produit principalement des meuriers & du chanvre : il y a un petit nombre de manufactures de draps qui ſont fort bons : elle peut fournir de chanvre les autres provinces. On la diviſe en quatorze diſtricts,

Idſum, *Ala*, *Fani*,
Takaki, *Kawanobe*, *Jamma*,
Satzuma, *Jene*, *Okinokoſima*,
Teki, *Juumaki*, *Koſkiſima*.
Iſa, *Fire*,

Le revenu annuel de ces neuf provinces de la ſixiéme grande contrée monte à 344 mankokſ.

Une iſle de la troiſiéme grandeur, ſituée entre les deux précedentes, & nommée par les Japonnois SIKOKF, c'eſt-à-dire, *le pays des quatre* (provinces), avec l'iſle voiſine AWADSI, ſituée au nord-eſt de Sikokf, & la grande province Kynokuni, qui avance dans le continent de Nipon, forment la ſeptiéme grande contrée que les Japonnois appellent *Nankaido*. Cette iſle eſt encore nommée *Xicoco*.

VII. *NANKAIDO*, c'eſt-à-dire la contrée des côtes du ſud. Elle eſt compoſée des ſix provinces ſuivantes :

1. *Kijnokuni* ; autrement *Kisju*, a quatre journées & demie de longueur du nord au ſud. C'eſt un pays plat & ſtérile, entouré de la mer de tous côtés, & qui ne produit ni bled, ni riz, ni pois, ni autres lé-

gumes. Cette province eſt diviſée en ſept diſtricts,

Ito, *Naka*, *Naguſa*, *Amabe*.
Arida, *Fitaka*, *Muro*,

2. *Awadſi*, eſt une iſle qui a environ une journée de longueur : quoiqu'elle ſoit en général fort ſtérile, elle produit néanmoins une quantité de draps, de poiſſon & de ſel, ſuffiſante pour ſes habitans. Elle n'a que deux diſtricts,

Tſina & *Mijwara*,

ausquels on ajoûte deux des principales iſles voiſines,

Muſſima, & *Jeſima*.

3. *Awa*, autrement *Asju*, a deux journées de chemin. C'eſt un pays médiocrement bon, un peu montagneux, & qui produit abondamment du bétail, de la volaille, du poiſſon, des écreviſſes & des coquillages. Il ſe diviſe en neuf diſtricts,

Mioſe, *Naniſe*, *Itano*,
Oien; *Katsura*, *Iwa*,
Nafingaſe, *Naka*, *Mima*.

4. *Sanuki*, autrement *Sansju*, a trois journées de longueur de l'orient à l'occident. C'eſt un pays paſſablement fertile, où il y a beaucoup de montagnes, de rivieres, & de champs, qui produiſent du riz, du bled & des légumes. La mer le fournit de poiſſon & d'écreviſſes : cette province eſt remarquable par le grand nombre de perſonnes célebres qui y ſont nées. Elle eſt diviſée en onze diſtricts,

Owuſiſi, *Jamada*, *Naka*,
Samingawa, *Kanda*, *Tado*,
Miki, *Ano*, *Nako*.
Mino, *Utari*,

5. *Ijo*, autrement *Josju*, a deux journées de longueur. C'eſt un pays médiocrement bon, montagneux en quelques endroits, plat en d'autres ; il y a des champs qui ſont ſabloneux ; d'autres qui produiſent du riz, du chanvre, des meuriers, de l'herbe & des plantes : on fait quelque peu de ſel ſur les côtes. Il eſt diviſé en quatorze diſtricts,

Nij, *Nooma*, *Jio*,
Suckli, *Tſike*, *Kita*,
Kuwamira, *Otſumi*, *Uwa*,
Ootz, *Kume*, *Uma*.
Kaſaſaia, *Fuke*,

6. *Toſa*, autrement *Tosju*, a deux journées de longueur de l'eſt à l'oueſt. Ce pays eſt paſſablement bon, produiſant abondamment des légumes, du bois, du fruit & pluſieurs autres choſes pour les beſoins de la vie. On le diviſe en huit diſtricts,

Toſa, *Oka*, *Kataſima*,
Agawa, *Fata*, *Kami*.
Taka, *Nanaoka*,

Le revenu annuel de ces ſix provinces de la ſeptiéme & derniere grande contrée du Japon, monte à 140 mankokſs.

Il y a deux iſles, dont nous n'avons point encore parlé, qui furent conquiſes & annexées au Japon dans la guerre contre les habitans de la Corée. Elles ſont appellées IKI-TSUSSIMA, leurs deux noms étant joints enſemble, & ont à préſent un prince particulier, au lieu que'les étoient autrefois ſous la domination du prince ou roi de Satzuma.

1. *Iki*, autrement *Isju* : la premiere de ces deux iſles a une journée de longueur & deux diſtricts,*

Iki, & *Iſijda*.

2. *Tſuſſima*, autrement *Taisju*, eſt un peu plus grande que celle d'Iki, & ſe diviſe auſſi en deux diſtricts,

Akata, & *Simoakata*.

On ne parle pas fort avantageuſement de la fertilité de ces iſles ; mais on dit qu'il y a pluſieurs choſes curieuſes à voir, & elles ſont fameuſes par le grand nombre des idoles qu'on y adore.

Le revenu annuel de ces deux iſles, monte à 3 mans & 5000 kokſs.

Selon le compte que nous venons de donner, le revenu de toutes les iſles & provinces qui appartiennent à l'empire du Japon, monte tous les ans à la ſomme de 2328 mans, & 6200 kokſs ; & cependant l'auteur Japonnois, ſur les Mémoires duquel Kæmpfer a travaillé, ne le fait monter qu'à 2257 mankokſs.

Tout l'empire du Japon a deux chefs ou deux empereurs, le *Dairo*, & le KUBO.

Le DAIRO gouvernoit autrefois abſolument par droit de ſucceſſion. Les peuples le reconnoiſſoient pour leur ſouverain ; & ils étoient perſuadés que c'étoit réſiſter à Dieu même, que de s'oppoſer aux commandemens de ce prince. Quand un roi particulier du pays avoit quelque démêlé avec un autre, ce ſouverain connoiſſoit de leurs différends, avec la même autorité que ſi Dieu l'eût envoyé pour les gouverner ſouverainement. Quand ce prétendu ſaint marchoit, il ne devoit point toucher à terre ; il falloit empêcher que les rayons du ſoleil, ou de quelqu'autre lumiere ne le touchât ; c'eût été un crime de lui couper la barbe & les ongles : toutes les fois qu'il mangeoit ou lui préparoit ſes repas dans un nouveau ſervice de cuiſine, qui ne ſervoit qu'une fois. Il avoit douze femmes qu'il épouſoit toutes avec beaucoup de ſolemnité : ces femmes le ſuivoient dans leurs carroſſes, ſur leſquels on voyoit leurs armes & leurs titres : il y avoit dans ſon château deux rangs de maiſons, ſix de chaque côté : ſur chaque porte étoient les armes & les titres de celle d'entre les femmes qui habitoit la maiſon ; il avoit de plus un ſerrail pour ſes concubines. La même choſe ſe pratique encore ; on apprête tous les jours un magnifique ſouper dans chacune de ces douze maiſons ; l'on y prépare une muſique, ſans ſavoir dans laquelle il plaira au prince d'aller ſouper : lorſqu'il en a choiſi une, & qu'il y eſt entré, on y porte auſſi-tôt tout ce qui a été préparé dans les autres, & les onze dames viennent avec leur ſuite & leur muſique, pour ſervir la dame que le Dairo a choiſie ce jour-là : ce ne ſont alors que jeux, comédies, & divertiſſemens. Mais ce prince ne jouit plus de la ſouveraineté que les généraux de la couronne ont uſurpée : on lui a ſeulement conſervé ſes immenſes revenus, & on lui rend les reſpects & les hommages les plus capables de flatter ſa vanité. Le Dairo eſt ce que Kæmpfer appelle le *monarque héréditaire eccléſiaſtique*, parce qu'il eſt toujours l'oracle de la religion. * *Caron*, Relat. du Japon, dans le Recueil des Voyages du nord, *t.* 3, *p.* 86.

Le KUBO ou monarque ſéculier d'à préſent s'appelle *Tſimajos*. Il eſt le quatriéme ſucceſſeur & arriere-petit-fils de Jejaſſama, premier empereur de la famille aujourd'hui régnante, & qui ravit la couronne à l'héritier légitime vers le commencement du ſeiziéme ſiécle. Il a un pouvoir illimité & abſolu ſur tous ſes ſujets, depuis ceux de la plus baſſe extraction, jusqu'aux perſonnes du plus haut rang. Les plus grands princes & les ſeigneurs de l'empire ſont tellement dans ſa dépendance, qu'il peut les disgracier, les exiler, les faire mourir, & les dépouiller de leurs états & de leurs terres quand il lui plaît, ou lorſqu'il juge que la paix & le bien de l'état le demande, ou que leurs crimes le méritent. * *Hiſt. du Japon*, *t.* 1, *p.* 70.

Il y a certaines provinces qui ſont gouvernées par des princes héréditaires, appellés DAIMIO, qui ſignifie *ceux d'un nom éminent*, c'eſt-à-dire les princes & les ſeigneurs du premier rang. (Nos hiſtoriens & géographes d'Europe les appellent *royaumes*.) Quelques-uns de ces princes ont trouvé le moyen d'aggrandir leurs états à main armée ; c'eſt ainſi que le prince de Saxuma s'eſt emparé de deux provinces voiſines, Ooiumi & Fiugo, & que le prince de Cauga eſt devenu maître de la province de Noto ; & de-là vient que l'on regarde ces deux princes comme les plus puiſſans de l'empire.

Les ſeigneurs des diſtricts ſont appellés *Simio*, ou

bien nommés, c'eſt-à-dire ſeigneurs, mais d'un rang inférieur à celui des Daimios. Ces Siomios ſont dans une ſi grande dépendance de l'empereur, qu'il ne leur eſt pas permis de demeurer plus de ſix mois dans leurs biens héréditaires. Il faut qu'ils paſſent les autres ſix mois dans la ville capitale de Jedo, où l'on garde leurs femmes & leurs enfans toute l'année comme des gages de leur fidelité.

Quelques-uns de ces diſtricts ſont des domaines impériaux, ou des terres de la couronne, ſoit parce qu'ils ont été anciennement deſtinés pour les beſoins de la couronne, ſoit que dans la ſuite, lorſque l'occaſion s'en eſt préſentée, on les ait ôtés à leurs poſſeſſeurs héréditaires, pour les punir de quelque crime qu'ils avoient commis; & on les a réunis au domaine impérial; car ç'a toujours été une des principales maximes politiques des empereurs du Japon, de ſe maintenir dans une paiſible poſſeſſion du trône, en affoibliſſant par toutes ſortes de voies le pouvoir des plus grands princes de l'empire.

Les plus grandes terres de la couronne ſont gouvernées par des Bugios, qui y font la fonction de lieutenans, & les moindres terres par des Daiquans ou Receveurs. Tous les revenus de ces terres doivent être portés dans les coffres de l'empereur.

Kæmpfer croit que les Japonnois ſont la poſterité d'une des familles qui ſe diſperierent immédiatement après l'entrepriſe de la tour de Babel. Il juge qu'ils avancerent vers l'orient, en aſſez peu de tems, ſans s'arrêter avec les autres familles; & il appuie cette conjecture ſur ce que la langue des iſles du Japon eſt ſans mélange de mots étrangers; ce qui ne pourroit pas être, s'ils avoient ſejourné quelque tems avec les Tartares ou les Chinois. Il n'y a que quelques ſiécles que les Japonnois ayant découvert par hazard l'iſle de Genkaisima, la trouverent peuplée d'*Oni*, c'eſt-à-dire de diables noirs; ce nom de *diables* eſt fondé ſur ce que les Japonnois mépriſent tous les pays étrangers, & les appellent Umakokf, c'eſt-à-dire *pays du diable*. Kæmpfer prouve que c'étoient des Malayes dorigine. Les iſles du Japon peuvent auſſi avoir été peuplées par des naufrages. La mer orageuſe & les écueils dont elles ſont environnées ont ſans doute briſé beaucoup de navires dont les équipages ſauvés des flots ſe ſont joints aux anciens habitans. Ce qui confirme cette idée, c'eſt que la découverte par les Portugais s'en eſt faite à l'occaſion d'un vaiſſeau de cette nation, qui fut jetté par une tempête ſur les côtes de ce pays. Ce qui fait encore connoître que tous les Japonnois n'ont pas une même origine, c'eſt la différence qui ſe trouve entre les habitans de diverſes provinces; car, quoique les Japonnois en général, particuliérement le commun du peuple, ſoient d'un aſpect fort laid, étant petits, trapus, bazanés, ayant les jambes groſſes, le nez plat & les ſourcils épais, quoique leurs yeux ne ſoient pas ſi enfoncés que ceux des Chinois; cependant les deſcendans des plus anciennes & plus nobles familles, des princes & des grands de l'empire, ont quelque choſe de plus majeſtueux dans leur taille & leur contenance, & reſſemblent beaucoup aux Européens. Les habitans des provinces de Satzuma, Ooſijimi & Fiuga ſont de moyenne taille, forts, courageux, réſolus, d'ailleurs civils & polis. On remarque la même choſe dans les habitans de quelques-unes des provinces ſeptentrionales de l'iſle de Nipon, excepté ceux de la grande province d'Osju qu'on dit être plus inhumains & plus cruels que les autres. Les habitans de quelques provinces de Saikokf, particuliérement ceux de Fiſen, ſont petits, déliés, mais bien faits, d'un air agréable & extrêmement polis. Les habitans de l'iſle de Nipon, ſur-tout ceux des provinces orientales, ſe diſtinguent des autres par leurs groſſes têtes, leurs nez plats, leur embonpoint & leur corpulence. Il paroît de tout ce que l'on vient de dire que les Japonnois en général ſont une nation primitive, accrue à la verité par des colonies, mais qui ne doit ni ſon être ni ſa premiere origine aux Chinois; que bien qu'ils ayent reçu d'eux pluſieurs arts & ſciences utiles, comme les Romains en reçurent des Grecs, ils n'ont pourtant jamais été ſubjugués ou conquis ni par les Chinois, ni par aucune nation voiſine.

Les Japonnois ſe vantent de vivre ſous un climat heureux & agréable. Le tems y eſt néanmoins fort inconſtant & ſujet à de frequens changemens: l'hyver, l'air eſt chargé de neige, & produit de grandes gelées, l'été, au contraire, ſur-tout dans les jours caniculaires, eſt d'une chaleur inſupportable. Il pleut ſouvent pendant toute l'année, mais d'une maniere extraordinaire aux mois de Juin & de Juillet qu'on appelle pour cette raiſon *Satſuki*, ou les mois de l'eau. Cependant il s'en faut bien que la faiſon des pluies n'ait au Japon la régularité qu'on remarque dans les contrées plus chaudes des Indes orientales. Le tonnerre & les éclairs ſont fort fréquens.

La mer qui environne le Japon eſt fort agitée & orageuſe; ce qui joint au grand nombre de rochers, de bas-fonds & d'écueils, qu'il y a au deſſus & au deſſous de l'eau, en rend la navigation très-périlleuſe. Il y a deux tournans remarquables & dangereux. L'un eſt appellé Faisaki, & on le trouve près de Simbara au deſſous d'Amacuſa. Il eſt dangereux, principalement quand la marée eſt baſſe; car lorſqu'elle eſt haute, il devient au niveau de la ſurface de la mer; mais auſſitôt qu'elle commence à baiſſer, après quelques tournoyemens violens, il tombe tout-à-coup juſqu'à la profondeur de quinze braſſes, comme on l'a aſſuré à l'auteur que je ne fais ici que copier, & il engloutit avec une extrême force les vaiſſeaux, barques, & tout ce qui ſe trouve à portée. L'autre tournant eſt proche des côtes de la province de Kijnokuni; il eſt appellé Narroto, & à cauſe du voiſinage de la province d'Awa Awano Narroto, qui veut dire le *bruiſſement d'Awa*, parce qu'il ſe jette avec un bruit éclatant autour d'une petite iſle de rochers, qui tremble continuellement par la violence du mouvement. Quoique l'aſpect de celui-ci ſoit formidable, on le regarde pourtant comme le moins dangereux, parce que le bruit qu'il fait étant entendu d'aſſez loin, on peut aiſément l'éviter. Les auteurs Japonnois, particuliérement les poëtes, font ſouvent alluſion, dans leurs écrits, à la nature merveilleuſe & au mouvement de ce Narroto, & les prêtres font la même choſe dans leurs ſermons.

On voit auſſi fréquemment des trombes s'élever dans les mers du Japon & s'approcher des côtes. Les Japonnois s'imaginent que c'eſt une eſpece de dragons d'eau, qui ont une longue queue, & qui s'élevent en l'air d'un mouvement très-rapide; & c'eſt la raiſon pour laquelle ils les appellent *tatsmaki*, c'eſt-à-dire des *dragons jailliſſans*.

Le terroir du Japon eſt, en général, montagneux, pierreux & ſtérile; mais l'induſtrie & les ſoins infatigables des habitans l'ont rendu aſſez fertile pour leur fournir tout le néceſſaire. D'ailleurs la mer voiſine leur donne du poiſſon, des écreviſſes & des coquillages. Les rochers même & les lieux incultes produiſent des plantes, des fruits & des racines pour la ſubſiſtance des habitans: l'indigence de leurs ancêtres leur fit trouver le moyen de les apprêter & les rendre même agréables au goût. Si on ajoûte à cela que les Japonnois, en général, vivent avec beaucoup de frugalité, on ne ſera pas ſurpris qu'un empire ſi vaſte & ſi peuplé ait en telle abondance tout ce qui eſt néceſſaire à la vie.

Il y a un grand nombre de rivieres, de lacs & de fontaines. Quelques rivieres ſont ſi grandes & ſi rapides, ſoit parce quelles tombent des hautes montagnes & des rochers, ou à cauſe des grandes & fréquentes pluies, qu'il y a du danger à les paſſer; il s'en trouve de ſi impétueuſes, qu'on ne ſauroit y bâtir des ponts. Les plus célébres ſont l'Ujingava, l'Oomi & l'Askagava.

L'Ujingava, c'eſt-à-dire la riviere d'Ujin, a environ un quart de lieue de largeur; & comme elle n'a point de pont, il faut la paſſer à gué. Elle deſcend des montagnes avec tant de rapidité, que lors même qu'elle eſt baſſe, & que l'eau va à peine juſqu'au genou, il faut cinq hommes robuſtes & qui en connoiſſent bien le lit pour y faire paſſer un cheval; ce qui joint aux groſſes pierres qui ſont au fond, en rend le paſſage également difficile & dangereux. De peur que ceux qui ſervent de guides pour paſſer cette riviere, ne negligent de prendre ſoin des perſonnes qui paſſent, les loix du pays les rendent responſables de leurs vies.

La riviere d'Oomi eſt célébre par ſon origine extraordinaire; car les hiſtoires du Japon rapportent qu'elle ſaillit tout d'un coup une nuit, l'an 285 avant l'ére vulgaire. Elle tire ſon nom de la province où eſt ſa ſource.

La riviere d'ASKAGAVA a cela de remarquable que la profondeur de ſon lit change continuellement; & par-là elle fournit des alluſions aux auteurs Japonnois, & principalement aux poëtes.

Le Japon eſt fort ſujet aux tremblemens de terre: ils y ſont ſi fréquens que les naturels du pays s'en allarment auſſi peu qu'on fait en Europe, à l'égard des éclairs & du tonnerre. Les ſecouſſes ſont quelquefois ſi violentes, & durent ſi long-tems, que des villes entieres en ont été détruites, & pluſieurs milliers d'habitans enſevelis ſous les ruines. Cela arriva en 1586, comme nous l'apprend le P. Louis Froës, qui étoit alors au Japon. Voici ce qu'il dit lui-même dans une lettre datée de Simonoſeki, dans la province de Nagatta, le 15 Octobre 1586, & inſérée dans le recueil du P. Hay *de rebus Japonicis*. L'an 1586, il arriva un tremblement de terre ſi terrible qu'il n'y en eut jamais de ſemblable dans le Japon. Les ſecouſſes ne finirent qu'après quarante jours, & s'étendirent depuis la province de Sacaja juſqu'à Miaco. Il renverſa ſoixante maiſons dans la ville de Sacaja. Nagaſama qui eſt une petite ville d'environ mille maiſons dans le royaume d'Oomi, fut à moitié engloutie, & l'autre moitié conſumée d'un feu qui ſortit de la terre. A Miaco pluſieurs maiſons furent ruinées avec un fameux temple d'idoles. Dans la province de Facata, il y avoit une petite ville fort fréquentée par les marchands, & appellée auſſi *Nagaſama* par les habitans, qui, après avoir ſouffert d'horribles ſecouſſes l'espace de pluſieurs jours, la mer s'enfla tellement que l'impétuoſité de ſes flots jetta les maiſons par terre, & les entraîna dans la mer; engloutit tous les habitans, & ne laiſſa pas la moindre trace d'une ville ſi riche & ſi marchande, hormis l'endroit où étoit le château; encore étoit-il ſous l'eau entiérement.

Il y avoit dans le royaume de Mino une forteresſe ſituée ſur une haute montagne; après une violente ſecouſſe, la terre s'étant entr'ouverte engloutit la montagne & la forteresſe, & un lac parut au lieu où elle étoit. La même choſe arriva dans la province d'Ikeja. Il y eut en divers endroits du Japon des goufres & des ouvertures de terre ſi larges & ſi profondes qu'un mousquet ne portoit pas d'un bout à l'autre, & il en ſortoit une odeur ſi infectée que les voyageurs n'oſoient paſſer vers ces endroits-là. Lorsque ce tremblement commença, Quabacunduno (appellé enſuite Taicoſama) étoit à *Taicomot* dans le château d'ACHEC; mais la peur qu'il eut le fit retourner en poſte à Oſacca, où il ſe croyoit plus en ſûreté: ſes palais ſoufrirent de furieuſes ſecouſſes; mais ils ne furent pas néanmoins renverſés. Telle eſt la relation du P. Froës.

Il eſt arrivé pluſieurs accidens ſemblables depuis ce tems-là. En 1703 il y eut au Japon un tremblement de terre très-violent, qui joint à un furieux incendie qui arriva en même tems, abima preſque entiérement, & réduiſit en cendres la ville d'Iedo, & même le palais de l'empereur; & plus de 200000 habitans furent enſevelis ſous les ruines.

On remarque comme une choſe ſinguliere, que quelques lieux particuliers du Japon ne ſont point ſujets aux tremblemens de terre. Les Japonnois raiſonnent diverſement ſur ce phénomene. Quelques-uns l'attribuent à la ſainteté du lieu & à la puiſſante protection de ſon génie ou dieu tutelaire. D'autres croient que c'eſt parce que ces endroits-là portent immédiatement ſur le centre immobile de la terre. Tous conviennent du fait; & les lieux diſtingués par cet avantage particulier, ſont les iſles de GOTHO, la petite iſle de SIKIBUSIMA où les Bonzes ont un temple magnifique, & un des premiers qui ayent été bâtis dans le pays. La grande montagne de Kojaſan près de Miaco, fameuſe par le nombre qu'il y a de couvens, de monaſteres & de moines.

La plus grande richeſſe du terroir du Japon conſiſte en toutes ſortes de minéraux & de métaux, particuliérement en or, en argent, & en cuivre. Le grand nombre de ſources chaudes qu'on y trouve, & de montagnes qui jettent de la fumée ou du feu, montre combien il doit y avoir de ſoufre, qui eſt comme le fond des minéraux & des métaux.

Proche de Firando où les Hollandois avoient leurs comptoirs & leurs magaſins, avant qu'on les transportât à Nangaſaki, il y a une petite iſle de rochers, une de celles qui, par rapport à leur nombre, ſont appellées par les Japonnois KIUKIU SIMA, c'eſt-à-dire *les Neuf-Iſles*. Quoique très-petite & entourée de la mer, elle a brûlé & a été agitée par des ſecouſſes, durant pluſieurs ſiécles. Il y a une autre petite iſle vis-à-vis de Saxuma, appellée par les Japonnois FUOGO, nom qu'ils ont emprunté des Eſpagnols, & qu'elle a conſervé; nos Cartes la nomment *Vulcanus:* il y a une montagne qui jette du feu, & qui en a jetté par intervalles durant pluſieurs ſiécles. On voit ſur le ſommet d'une montagne qui eſt dans la province de Figo (Fingo) une grande ouverture qui étoit autrefois la bouche d'un volcan; mais les flammes ont ceſſé depuis quelque tems apparemment par l'épuiſement de la matiere combuſtible. Dans la même province il y a un autre endroit nommé Aſo, fameux par un temple qu'on appelle ASA NO GONGEN, ou le *temple du Dieu jaloux d'Aſo*, & aſſez près de-là, il ſort preſque continuellement des flammes du ſommet d'une montagne qui ſont plus viſibles la nuit que le jour. Il y a un autre Volcan dans la province de Tſikuſen proche d'un lieu nommé KUJANOFSE. C'étoit autrefois une mine de charbon, qui, par la négligence des mineurs, prit feu accidentellement, & elle a continué de brûler depuis ce tems. On a remarqué qu'il ſort quelquefois une fumée noire & puante du ſommet de la montagne célébre de FESI, dans la province de Suruga, qui ne céde en hauteur qu'au ſeul pic de Ténérif. Les Hiſtoires Japonnoiſes marquent que le ſommet eſt toujours couvert de neige; qu'il jettoit autrefois de flammes, mais qu'une ouverture s'étant faite au côté de la montagne, par la violence du feu, les flammes ceſſerent peu après. UNSEN eſt une montagne près de Simabara, qui eſt grande & hideuſe, mais pas fort haute. Son ſommet eſt toujours nud, blanchâtre, couleur qui lui vient du ſoufre, & reſſemble au *caput mortuum* des chymiſtes, ou à une maſſe brûlée. Elle ne jette pas beaucoup de fumée; cependant Kæmpfer dit avoir vu la fumée qui en ſortoit, quoiqu'il en fût éloigné de trois lieues. La terre eſt chaude & brûlante en pluſieurs endroits, & d'ailleurs ſi lâche & ſi ſpongieuſe qu'à quelques morceaux près où il y a des arbres, on n'y ſauroit marcher qu'en tremblant, à cauſe du bruit qu'on entend continuellement ſous ſes pieds. L'odeur du ſoufre qu'elle exhale eſt ſi forte qu'à pluſieurs milles à la ronde on ne voit pas un ſeul oiſeau: l'eau de pluie qui y tombe bouillonne, & alors on diroit que toute la montagne bout. Il ſort de cette montagne & des environs pluſieurs fontaines, les unes froides, les autres chaudes. Il y a, entr'autres, de fameux bains chauds qu'ils regardent comme un remede infallible pour les maux vénériens, pourvu que le malade s'y baigne pendant pluſieurs jours, & que chaque jour il y demeure quelques momens. Mais il faut qu'il commence par un autre bain qui n'eſt pas tout-à-fait ſi chaud, appellé *Obamma*, à quelques lieues de là: tant qu'il fait uſage des bains, il ne doit rien manger que de chaud; & en ſortant du bain, il faut qu'il ſe mette au lit, & ſe couvre bien pour tâcher de ſuer. A quelque diſtance de ce bain chaud, il y a un monaſtere de la ſecte de Tendai. Les moines ont donné à chaque fontaine des environs, des noms particuliers pris de leur qualité, de l'écume qui nage ſur la ſurface, de leur fond & du bruit qu'elles font en ſortant de la terre, & les ont deſtinées comme autant de purgatoires pour les artiſans & les ouvriers dont la profeſſion ſemble avoir quelque rapport aux qualités de ces eaux; par exemple, ils placent les braſſeurs de biere & de ſakci, fourbes & trompeurs, dans le fond d'une fontaine bourbeuſe; les cuiſiniers & les pâtiſſiers dans une autre qui eſt remarquable par ſon écume blanche; les gens querelleurs & les chicaneurs dans une autre qui ſort de terre avec un bruit effroyable, & ainſi des autres: c'eſt ainſi qu'ils trompent le peuple aveugle & ſuperſtitieux, & en tirent de groſſes ſommes d'argent. Dans la cruelle perſécution qui s'éleva au Japon con-

tre la religion Chrétienne, & qui eſt la plus ſanglante dont il ſoit parlé dans l'Hiſtoire, parmi un nombre infini d'autres tourmens qu'on faiſoit ſouffrir aux chrétiens pour les ramener au paganiſme, on les conduiſoit ici, & on ſe ſervoit d'eaux chaudes pour les tourmenter. De tous les bains chauds du Japon, celui qu'on appelle *Obamma* eſt un des plus diſtingués & des plus ſalutaires. Il eſt éloigné d'environ trois milles de la montagne d'Uſen vers l'oueſt; & on aſſure qu'il a des vertus extraordinaires pour guérir pluſieurs maladies *internes* & *externes*, comme, entre autres, le mal vénérien, en s'y baignant & ſuant; mais il revient ſouvent, apparemment parce qu'ils ne ſont pas aſſez habiles pour traiter cette maladie, ou qu'ils n'entendent pas le véritable uſage des bains en général. La province de Figo a pluſieurs fontaines chaudes, & il croit tout à l'entour des arbres, qui produiſent le camfre, & qui ſont d'une groſſeur extraordinaire, creux & pleins d'eau. Les bains chauds qui ne ſont pas éloignés du temple Afano Gongen, dont nous avons déja parlé, ſurpaſſent tous les autres par leurs vertus. Il y a auſſi pluſieurs fontaines chaudes dans la province de Figen; une, par exemple, dans le village de *Takijo*, & une autre dans celui d'*Urijino*. Elles ſeroient très-utiles pour la guériſon de pluſieurs maladies, ſi les naturels du pays ſavoient en profiter. Dans toutes les contrées de l'Aſie où l'auteur cité a voyagé, il a remarqué que les naturels du pays ne prennent guères les bains chauds que pendant trois, ou tout au plus huit jours; & comme ils s'en trouvent bien, ils s'imaginent dès-lors qu'ils ſont entiérement guéris; de ſorte que s'il arrive une rechute, ils en rejettent toute la faute ſur les eaux.

Le ſoufre vient principalement de la province de *Saxuma*: on le tire d'une petite iſle voiſine, qui en produit une ſi grande quantité, qu'elle eſt appellée *Iwogaſima*, ou *l'iſle du Soufre*. Il y a un peu plus d'un ſiécle qu'on s'eſt hazardé d'y aller. On la regardoit auparavant comme inacceſſible; & l'épaiſſe fumée qu'on en voyoit ſortir continuellement, auſſi-bien que les ſpectres, & les autres apparitions hideuſes que le peuple s'imaginoit d'y voir, fur-tout pendant la nuit, leur faiſoient croire que c'étoit un lieu habité par des diables, jusqu'à ce qu'unhomme hardi & courageux s'offrit d'y aller pour en examiner l'état & la ſituation; & on le lui permit. Il choiſit cinquante hommes réſolus pour l'accompagner dans cette expédition; & quand ils furent arrivés dans l'iſle, ils n'y trouverent ni enfer, ni diables, mais un grand terrein plat, tellement couvert de ſoufre, que de quelque côté qu'ils marchaſſent, une épaiſſe fumée ſortoit de deſſous leurs pieds. Depuis ce tems-là, cette iſle rapporte au prince de Saxuma environ vingt caiſſes d'argent par an du ſoufre qu'on y tire de la terre, outre ce que lui produiſent les arbres qui croiſſent ſur le rivage. Le pays de *Simabara*, particuliérement aux environs des bains chauds dont nous avons parlé, produit auſſi d'excellent ſoufre. Il y a encore d'autres ſoufrieres dans l'empire.

L'or ſe trouve dans pluſieurs provinces du Japon: la plus grande quantité ſe tire de ſon minéral par la fonte. On en tire auſſi en lavant le ſable. Il s'en trouve encore un peu dans le cuivre. L'empereur s'attribue un droit abſolu ſur toutes les mines d'or, & même ſur toutes les autres mines de l'empire, puiſqu'on n'en ſauroit ouvrir aucune, ni y travailler ſans ſa permiſſion. Il ſe réſerve les deux tiers du produit de celles qui ſont ouvertes, & laiſſe l'autre tiers au ſeigneur de la province où la mine eſt ſituée. Le minéral d'or le plus riche, & qui donne l'or le plus fin, ſe tire de SADO, une des provinces ſeptentrionales de liſle de Nipon. Il y avoit autrefois des veines ſi riches qu'un *catti* de mine produiſoit un & quelquefois deux *thails* d'or; mais on a aſſuré Kæmpfer, que depuis quelque tems les veines de cet endroit-là, & de la plûpart des autres mines, ne ſont pas ſeulement en plus petit nombre, mais produiſent beaucoup moins d'or qu'autrefois; & on dit que cette raiſon entr'autres étoit cauſe des ordres rigoureux qu'on avoit donné depuis peu par rapport au commerce que les habitans ont avec les Hollandois & les Chinois. Il y a beaucoup de fable d'or dans cette province; mais le prince ſe l'approprie; & bien loin d'en faire part à l'empereur, il ne lui en donne ſeulement pas avis.

Après les mines d'or de Sado, celles de SURUNGA ont toujours été eſtimées les plus riches; car outre que cette province a conſtamment produit une grande quantité de mines d'or, il s'en trouve même dans le cuivre qu'on en tire. Parmi les mines d'or de la province de SAXUMA, il y en a une ſi riche que ſur l'eſſai qu'on en fit, il ſe trouva qu'un catti de mine produiſoit depuis quatre jusqu'à ſix thails d'or; & c'eſt la raiſon pourquoi l'empereur a défendu très-expreſſément d'y travailler, de peur qu'un ſi grand tréſor ne fût trop tôt épuiſé. Une montagne ſituée dans le golfe d'Oekus, dans le diſtrict d'Omura, qui avoit penché d'un côté pendant fort long-tems, tomba, il y a quelque tems, dans la mer; & on trouva dans l'endroit où elle étoit un fable d'or ſi riche que la moitié étoit d'or pur. Il étoit à une profondeur aſſez grande, & il falloit ſe ſervir de plongeurs pour le tirer. Mais cette riche moiſſon ne dura guères; quelques années après, dans une grande tempête & une haute marée extraordinaire, la mer inonda ce morceau de terre, & en même tems ces richeſſes furent couvertes de bourbe & de vaſe de la hauteur de quelques braſſes. Les pauvres gens du voiſinage travaillent encore à laver le fable des environs de cette montagne, & ils y trouvent de l'or, mais en ſi petite quantité, qu'à peine y peuvent-ils gagner leur vie. Il y a une autre mine d'or dans la province de Tſikungo, près d'un village appellé TOSSINO; mais elle eſt ſi pleine d'eau, qu'on ne ſauroit plus y travailler. Cependant elle eſt ſituée de telle maniere que ſi on coupoit le rocher, & que l'on fît une ouverture au-deſſous de l'entrée de la mine, l'eau pourroit aiſément s'écouler; c'eſt auſſi ce que l'on entreprit de faire; mais lorsqu'on alloit y mettre la main, il s'éleva tout-à-coup une ſi violente tempête accompagnée de tonnerre & d'éclairs, que les ouvriers furent obligés de s'enfuir; ce qui a fait croire à la populace ſuperſtitieuſe, que le dieu tutelaire de ce lieu avoit excité cette tempête pour les détourner de leur entrepriſe. On n'y a pas touché depuis ce tems-là. Il arriva un pareil accident, & qui eut le même effet, lorsqu'on ouvrit une mine d'or dans l'iſle d'Amakuſa: elle ſe remplit ſi ſubitement d'un torrent d'eau qui ſortit de la montagne, & ruina tous les ouvrages, que les mineurs eurent à peine le tems de ſe ſauver.

Il y a quelques mines d'argent dans la province de Bingo. Il y en a encore d'autres plus riches à un lieu nommé KATTAMI, dans une des provinces ſeptentrionales. Il s'en trouve auſſi en d'autres endroits. Les deux iſles de GINSIMA & KINSIMA, c'eſt-à-dire les *iſles d'or* & *d'argent*, ſituées à l'orient du Japon, méritent bien d'avoir place ici, ſi ce que leurs noms & leurs caracteres ſemblent marquer, eſt véritable.

Le cuivre eſt le plus commun de tous les métaux qu'on tire du Japon, & le produit des mines de cuivre enrichit pluſieurs provinces de cet empire. Aujourd'hui on le tire principalement des provinces de *Suruga*, *Atſingo*, & *Kijnokuni*. Celui de Kijnokuni eſt le plus fin & le plus malléable. Celui d'Atſingo eſt groſſier; & il en faut mêler ſoixante & dix catti avec trente catti de celui de Kijnokuni, pour le rendre malléable & propre à être travaillé. Celui de Suruga n'eſt pas ſeulement très-fin & ſans défaut, mais encore chargé de beaucoup d'or que les Japonnois épargent & rafinent à preſent infiniment mieux qu'ils ne faiſoient autrefois; ce qui chagrine extrêmement les affineurs & les Bramines de la côte de Coromandel. Il y a auſſi quelques mines de cuivre dans la province de *Satzuma*, auxquelles l'empereur a permis depuis peu de travailler. Tout le cuivre eſt porté à SACCAI une des cinq villes impériales, où on le rafine, & on en fait de petits cylindres d'un empan & demi de long & de la groſſeur d'un doigt. On prend autant de ces cylindres qu'il en faut pour faire un *pickel* ou 125 livres peſant; & après les avoir mis dans une boëte de bois carrée, on les vend aux Hollandois à raiſon de douze ou treize *maas* le pickel. C'eſt une des principales marchandiſes que les Hollandois achetent au Japon, & ils en font un grand commerce. Il y a encore une eſpece de cuivre plus groſſier que l'on fond en gâteaux ou grandes maſſes plates, & arrondies par-deſſous;

&

& celui-ci ſe vend à bien meilleur marché que l'autre, comme étant auſſi très-inférieur en beauté & en bonté. L'airain eſt très-rare au Japon & beaucoup plus cher que le cuivre, parce que la calamine y eſt portée de Tonquin en gâteaux plats, & qu'elle s'y vend à un prix fort haut.

La province de Bungo produit quelque peu d'étain, qui eſt ſi fin & ſi blanc, qu'il vaut presque l'argent : on ne ſe ſert pas beaucoup de ce métal dans le pays.

On ne trouve du fer que ſur les confins des trois provinces Mimaſaka, Bitsju & Biſen ; mais on y en trouve une très-grande quantité. Il eſt affiné ſur les lieux, & on en fait des barres ou cylindres de la longueur de deux empans. Les marchands Chinois l'y vont acheter & le transportent dans tout l'empire. Il ſe vend presque autant que le cuivre ; les outils de fer étant auſſi chers & même plus que ceux de cuivre ou d'airain. Les uſtenſiles, les crochets, & les crampons dont on ſe ſert pour les bâtimens ou les navires, & tous les autres inſtrumens qui ſe font de fer dans les autres pays, ſont de cuivre ou d'airain dans le Japon. Ils ne cuiſent pas leurs viandes dans des pots d'airain ; ceux dont ils ſe ſervent, ſont d'une compoſition de fer, & fort minces. Ceux de cette espece qui ſont les plus viuex, ſont les plus eſtimés ; & ils ſe vendent chérement, parce qu'ils ſont faits d'une maniere qu'on ne peut imiter à preſent.

Le ſel ſe tire de l'eau de mer, dans pluſieurs provinces maritimes. Voici la maniere dont on le fait. Ils enferment un certain espace de terre, & le rempliſſent de ſable fin & net : enſuite ils y jettent de l'eau de mer & le laiſſent ſécher. Ils réiterent la même choſe pluſieurs fois, jusqu'à ce que le ſable ſoit ſuffiſamment imprégné de ſel. Alors ils le tirent & le mettent dans un cuveau qui a des trous au fond ; & jettant encore deſſus de l'eau de la mer, ils la laiſſent filtrer au travers du ſable. On la fait enſuite bouillir jusqu'à une bonne conſiſtance, & le ſel qui en ſort eſt calciné dans des pots de terre, jusqu'à ce qu'il devienne blanc.

On tire de la montagne de TSUGAAR, des agates de différentes eſpeces, quelques-unes extraordinairement belles, d'une couleur bleuâtre, aſſez ſemblables au ſaphir. On en tire auſſi des cornalines & des jaſpes. Cette montagne eſt à l'extrémité ſeptentrionale de la province d'Oſju, vis-à-vis du pays de Jedſo. On trouve des perles presque par-tout aux environs de Saikokf dans des huitres & pluſieurs autres coquillages de mer. Les Japonnois les appellent *Kainotamma*, c'eſt-à-dire joyaux de coquilles. Autrefois les naturels du pays n'en faiſoient guères de cas ; mais les Chinois leur en ont fait connoître la valeur, en les achetant à grand prix ; car les femmes Chinoiſes aiment beaucoup à porter des colliers & autres ornemens de perles. Les perles, les plus groſſes & les plus belles ſe trouvent dans une eſpece de petite huitre appellée *akoja*, qui reſſemble à la nacre de perle, ayant à-peu-près la même figure. Les deux coquilles de cette huitre ſont fort ſerrées ; elle eſt large d'environ une main, extrêmement mince, frêle, unie & luiſante en dehors, raboteuſe & inégale en dedans, d'une couleur blanchâtre & éclatante comme la nacre. On ne trouve de ces coquilles de perle que dans les mers qui ſont aux environs de Satzuma, & dans le golfe d'Omura. Les habitans des iſles de Riuku achetent la plus grande partie de celles qu'on trouve aux environs de Satzuma, parce qu'ils trafiquent dans cette province ; mais celles qu'on pêche dans le golfe d'Omura ſe vendent principalement aux Chinois & aux Tonquinois, & on compte qu'ils en achetent pour environ 3000 thails par an. Un profit ſi conſidérable donna lieu aux défenſes expreſſes, que les princes de Satzuma & d'Omura firent, il n'y a pas long-tems, de ne plus vendre de ces huitres au marché, avec les autres huitres, comme on faiſoit auparavant.

Dans une riviere de la province de Jetſingo, on trouve du naphte d'une couleur rougeâtre, que les Japonnois appellent *tſutſono-abra*, c'eſt-à-dire terre rouge : on le tire des endroits où l'eau eſt presque dormante, & on s'en ſert dans les lampes au lieu d'huile.

On trouve de l'ambre gris ſur les côtes de Satzuma & ſur celles des iſles de Riuku. Il en vient une plus grande quantité des côtes de Khumano, c'eſt-à-dire des côtes méridionales de Kijnokuni, d'Iſje, & de quelques provinces voiſines. Il ſe trouve principalement dans les inteſtins d'une baleine qu'on prend ſouvent ſur les côtes du Japon, & que les naturels du pays appellent *ſkakſiro*, c'eſt-à-dire le poiſſon à cent braſſes, à cauſe de la longueur de ſes inteſtins qu'ils ſuppoſent avoir cent braſſes. Il ſe trouve, comme on vient de dire, dans les inteſtins de cette baleine, principalement dans les plus bas, mêlé avec les excrémens qui ſont comme de la chaux, & presque auſſi durs qu'une pierre ; & c'eſt de la dureté de ces excrémens qu'ils conjecturent dans la diſſection s'ils y trouveront de l'ambre gris. Les Japonnois donnent à cette précieuſe drogue le nom de *kuſurano-ſu*, c'eſt-à-dire excrément de baleine. Lorsque l'ambre gris eſt détaché du fond de la mer par les vagues & jetté ſur les côtes, ou avant qu'il ait été avalé par les baleines, ce n'eſt qu'une ſubſtance difforme, plate, gluante, & qui a une odeur très-déſagréable. Ceux qui le trouvent ainſi flottant ſur la ſurface de l'eau ou ſur les côtes, le prennent par petits morceaux qu'ils ferrent & preſſent en forme de boule ; & à meſure qu'il durcit, il devient plus ſolide & plus peſant. D'autres les mêlent & pétriſſent avec de la farine de coſſes de riz ; & par-là ils n'en augmentent pas ſeulement la quantité, mais en relevent la couleur. Il eſt facile de connoître l'ambre gris ainſi falſifié ; car ſi vous en prenez une certaine quantité & que vous la brûliez, il reſtera un charbon d'une groſſeur proportionnée au volume du corps étranger qu'on y aura mêlé : d'ailleurs on remarque que les vers ſe mettent aiſément dans cette eſpece de faux ambre gris. D'autres le ſophiſtiquent en y mêlant de la poudre d'une réſine qui a une odeur très-agréable ; mais il eſt facile de découvrir auſſi cette fourberie ; car ſi on en brûle un morceau, le mêlange de la réſine paroîtra évidemment par la couleur, l'odeur & la qualité de la fumée. Les Chinois ont une autre maniere d'en faire l'épreuve ; ils en raclent un peu fort menu & le jettent dans de l'eau de thé bouillante : s'il eſt véritable, il ſe diſſoudra & ſe répandra également, ce que ne fera pas celui qui eſt ſoph ſtiqué. Le ſeul uſage que les Japonnois en font, c'eſt de le mêler avec d'autres corps odoriférans, afin, diſent-ils, de fixer leur odeur volatile. Dans le fond, ils l'eſtiment très-peu ; & s'ils en connoiſſent aujourd'hui la valeur, ils en ſont redevables aux Hollandois & aux Chinois qui ont voulu en avoir, à quelque prix que ce fût. Et cependant chacun a la liberté de l'amaſſer par-tout où il en trouve, & de le vendre comme lui appartenant en propre.

On trouve dans les mers du Japon quantité de plantes marines, des arbriſſeaux, des coraux, des pierres, des éponges de mer, des coralines, des ſwi, des algoë & d'autres ſemblables, auſſi-bien que les coquillages de toutes ſortes, qui ne cedent point en beauté à tout ce qu'on trouve auprès d'Amboine & dans les iſles Moluques. Mais les Japonnois en font ſi peu de cas, qu'ils ne ſe donnent pas la peine de les chercher ; & ſi par hazard ils en pêchent avec d'autres choſes, ils les portent au plus proche temple ou à la plus proche chapelle de *Jebis*, qui eſt le Neptune de leur pays.

Il y a des minéraux qu'on n'a point encore trouvés dans le Japon, & qu'on y porte des pays étrangers. Il n'y a abſolument point d'antimoine, ni de ſel ammoniac, & les naturels du pays ne connoiſſent ni les qualités ni les uſages de ces deux minéraux. Le vif-argent & le borax y ſont portés par les Chinois. On trouve pourtant deux ſortes de borax qui croiſſent naturellement dans le Japon ; mais ils ſont tellement mêlés avec d'autres corps hétérogenes, que les habitans ne veulent pas ſe donner la peine de les amaſſer. Le mercure ſublimé eſt très-recherché par quelques particuliers qui l'achetent à un prix exceſſif ; ils en font le principal ingrédient d'une eau mercuriale, qui eſt fort en vogue pour la guériſon des ulceres, cancers & autres maladies de la peau. Ils donnent le cinnabre naturel intérieurement dans pluſieurs maladies ; ils emploient l'artificiel comme une couleur. L'un & l'autre y ſont portés de la Chine ; la vente & l'achat de cette marchandiſe eſt entre les mains de quelques marchands.

Je renvoie à l'auteur même ceux qui veulent connoître en détail ce qui regarde les plantes, les arbres, les fleurs, les animaux à quatre pieds, les oiſeaux, les reptiles, les inſectes, les poiſſons & les coquillages du

Japon. Ils peuvent conſulter ſon Hiſtoire du Japon, & ſon livre intitulé *Amœnitates exoticæ*. Mais comme il a été ſouvent parlé du GOKOKF, dans la deſcription des provinces, il eſt néceſſaire d'expliquer ici ce que c'eſt. Ce nom veut dire les *cinq fruits de la terre*.

Le GOKOKF comprend 1. le KOME ou le RIZ. Il en croît de pluſieurs ſortes; la meilleure eſt infiniment préférable au bled des Indes. Elle eſt blanche comme la neige, & ſi nourriſſante, que les étrangers qui n'y ſont pas accoûtumés, n'en ſauroient manger qu'une très-petite quantité à la fois. Après l'avoir fait bouillir juſqu'à une bonne conſiſtance, ils en mangent au lieu de pain dans leurs repas. Ce qui reſte au-delà de leur proviſion annuelle, ſert à faire une eſpece de biére forte, qu'ils appellent *Saeki*; mais ils n'en font qu'autant qu'il en faut pour l'uſage de leurs familles. Il n'eſt pas permis aux étrangers d'emporter plus de riz ou de biére que ce que le magiſtrat ordonne. 2. L'OOMUGGI, qui veut dire le *grand bled*, eſt ce que nous appellons l'*orge*. Ils en nourriſſent le bétail & les chevaux: quelques-uns ſe ſervent de la farine pour apprêter leurs viandes, ou bien en font des gâteaux. Il vient dans le Japon une eſpece d'orge, dont les épis ſont de couleur de pourpre, & offrent une vue fort agréable dans les champs quand ils ſont mûrs. 3. Le KOOMUGGI, c'eſt-à-dire le *petit bled*, eſt ce que nous appellons *le froment*. Il ſe vend à vil prix, & je ne ſache pas qu'ils s'en ſervent à autre choſe qu'à faire une eſpece de gâteaux de ſa farine. 4. Le DAIDSU, c'eſt-à-dire les *féves daid*, ſont une eſpece de féves à-peu-près de la groſſeur des pois de Turquie, qui croiſſent de la même maniere que les lupins; c'eſt après le riz l'aliment le plus ordinaire & qu'ils eſtiment le plus. Ils font de la farine de ces féves, ce qu'ils appellent *midſu*, eſpèce de bouillie avec laquelle ils apprêtent leurs viandes, comme nous faiſons avec le beurre. Il en font leur *ſoeju*, qu'ils mangent à leurs repas pour ſe mettre en appetit. 5. L'ADSUKI ou SODSU, c'eſt-à-dire les féves SO. Elles croiſſent auſſi de la même maniere que les lupins, ſont blanches & reſſemblent aux lentilles ou au *cajan* des Indes. De la farine cuite avec du ſucre on fait des *manſje* & autres gâteaux. Outre ces différentes eſpeces de gokokf, on comprend encore ſous ce nom les grains nommés l'*awa* ou le bled des Indes; le *kibi* ou le millet; le *tije* ou le bled ſarraſin, & en général toutes ſortes de bled & de légumes.

Depuis plus d'un ſiécle il y a eu dans le Japon quatre religions principales, dont voici les noms. 1. *Sinto* eſt l'ancienne religion ou l'ancien culte des idoles des Japonnois. 2. *Budſo* eſt le culte des idoles étrangeres qui furent apportées au Japon du royaume de Siam ou de la Chine. 3. *Siuto* eſt la doctrine de leurs philoſophes & de leurs moraliſtes. 4. *Deivus* ou *Kiriſtando*, c'eſt-à-dire la voie de Dieu ou de Jeſus-Chriſt, par où il faut entendre la religion chrétienne. C'eſt par le zéle des miſſionaires Espagnols & Portugais, & particuliérement des Jéſuites, que la religion chrétienne fut connue au Japon, & qu'elle y fit des progrès qui ſurpaſſerent leur attente. En effet, depuis la premiere arrivée des peres de la compagnie, dans la province de Bungo, vers l'an 1549, ſix ans après la découverte du Japon, juſques à l'an 1625, ou fort près de 1630, elle ſe répandit dans la plûpart des provinces de l'empire; & pluſieurs princes & grands ſeigneurs la profeſſerent publiquement. Le progrès qu'elle avoit fait juſqu'alors, donnoit lieu d'eſpérer que dans peu de tems tout l'empire ſe ſeroit converti à la foi du Seigneur, ſans la triſte révolution qui détruiſit ſans reſſource de ſi belles eſpérances. Pluſieurs, & mon auteur, entr'autres, en attribuent la faute aux vues ambitieuſes des miſſionaires ils exercerent contre eux-mêmes & leurs proſélytes, la plus cruelle perſécution qu'on ait jamais vue, & qui cauſa en peu d'années l'extirpation totale de la religion qu'ils prêchoient & de tous ceux qu'l'avoient embraſſée.

Puffendorff, *Introduction à l'Hiſtoire*, t. 1, p. 166, en donne une autre raiſon; il dit, en général, que les Hollandois montrerent à l'empereur du Japon une carte géographique, par laquelle ils lui faiſoient voir juſqu'où le roi d'Eſpagne, alors roi de Portugal, avoit pouſſé ſes conquêtes d'un côté juſqu'à Manille, & de l'autre juſqu'à Macao par où ils lui faiſoient comprendre qu'il lui ſeroit enſuite très-facile de s'emparer du Japon. Il eſt certain que depuis cette affreuſe perſécution les Hollandois ſont les ſeuls Européens que l'on ſouffre au Japon, encore n'y ſont-ils tolerés que parce qu'ils aſſurent qu'ils ne ſont pas de la religion des Portugais; pluſieurs écrivains attribuent cette perſécution à un certain Caron, dont on trouve l'hiſtoire dans la *Méthode géographique* de Robe, *t.* 2, *p.* 122, & dans la Relation du Japon inſerée au troiſiéme tome des *Voyages de Tavernier*.

Nous avons une lettre de De l'Iſle ſur la queſtion: *Si le Japon eſt une iſle*. Ce géographe dans cette lettre s'étoit fondé ſur les Mémoires des Hollandois qui avoient été en ambaſſade au Japon; mais ces Mémoires ſont aujourd'hui ſi décriés, même en Hollande, qu'ils n'ont plus aucune autorité: auſſi De l'Iſle changéa-t-il bientôt de ſentiment. Il parle dans cette lettre, comme s'il n'y avoit en Europe aucune carte dreſſée par les Japonnois. Cependant il s'en trouve préſentement. Voici ce que dit le traducteur Anglois du Livre de Kæmpfer, dans ſon diſcours préliminaire. La queſtion, dit-il, eſt tout-à fait décidée par les Cartes du Japon, que les naturels ont dreſſées, & par les dernieres découvertes des Ruſſiens. Les Japonnois repréſentent toujours leur empire, dans les Cartes, comme un compoſé d'une infinité d'iſles grandes & petites, dont la principale, qu'ils appellent *Nipon*, eſt ſéparée entiérement d'une contrée ſeptentrionale voiſine, qu'ils nomment JESOGASIMA, ou l'iſle de Jeſo, & qui, ſelon toute apparence, eſt la même où aborda le pere Jerôme des Anges en ſortant du Japon, & dont il fait une iſle dans ſa ſeconde deſcription, contre ce qu'il avoit dit dans la premiere. Quelques cartes placent entre le Japon & Jeſogaſima une autre petite iſle appellée *Matſumay*. Pluſieurs de ces Cartes que Kæmpfer avoit apportées du Japon, ſont aujourdhui entre les mains du chevalier Hans Sloane; & une autre a été gravée, il y a quelques années, par le ſavant Reland qui la tira de la collection de Benjamin Dutry. J'avoue que pour l'exactitude & la préciſion, ces cartes ſont fort au-deſſous de celles des Européens, parce que les géographes Orientaux ne ſont pas aſſez verſés dans les mathématiques & dans l'aſtronomie; mais du reſte on ne ſauroit ſuppoſer que les Japonnois connoiſſant ſi bien la longueur, la largeur & les diviſions d'*Osju* (c'eſt l'Ochio de De l'Iſle) la province de leur empire la plus ſeptentrionale & une des plus peuplées, ils ignorent ſi la mer en lave les côtes, juſqu'où elle les lave, & ſi elle confine à quelques autres terres. Mais de plus, qu'il y ait un bras de mer entre les côtes les plus ſeptentrionales du Japon & un continent voiſin, c'eſt un fait confirmé par les decouvertes récentes des Ruſſiens.

J'ai déja dit que les Hollandois ſont les ſeuls Européens qui faſſent le commerce du Japon; je réſerve à l'article NANGASAKI à expliquer en quoi conſiſte ce commerce, & comment il ſe fait.

Quoique le Japon ait un aſſez grand nombre de villes, il y en a peu dont on puiſſe donner une deſcription, ſi ce n'eſt des deux capitales MEAKO, ou MIAKO & JEDO, ou YENDO. Chacune des provinces dont nous venons de parler a une capitale qui eſt presque toujours de même nom que la province. Celles qui ſont les plus connues, ſont celles qui ſe trouvent ſur la route de Nangaſaki à Yedo.

JAPYDES. Voyez JAPODES.

JAPYDIA. Voyez HISTRIA.

JAPYGIA, ancienne contrée d'Italie, dans la grande Gréce. Si nous en croyons Antoine Galatæus, médecin, (*De ſitu Japygiæ. Baſileæ* 1558, *in*-12, p. 20,) qui a écrit un livre exprès de la ſituation de la Japygie, ce pays nommé *Japygie* par Ariſtote & par Hérodote, eſt nommé SALENTINE par quelques-uns; PEUCÉTIE par d'autres: MESSAPIE, à cauſe d'un capitaine nommé *Meſſapus*; d'autres l'ont appellé la GRANDE GRECE; d'autres la POUILLE, & d'autres la CALABRE: car, dit-il, la Calabre d'aujourdhui étoit nommée *Brutia* par les anciens: cela s'accorde en partie avec ce que dit Iſace, commentateur de Lycophron, qui dit: la MESAPYGIE, Μεσαπύγη, autrement nommée JAPYGIE, enſuite SALATIA, Σαλαπία, & enfin CALABRE. Strabon, *l.* 6, parlant de cette presqu'iſle qui eſt entre Brindes & Tarente, & qu'il diſtingue de la Pouille, dit: elle eſt

nommée par les Grecs *Messapie*, *Japygie*, *Calabre* & *Salentine*. D'autres y mettent de la différence, à ce qu'il ajoûte. De l'Isle, dans la Carte de l'ancienne Italie, compte pour la Japygie les deux parties de la Pouille, savoir la Daunienne & la Peucétienne, & ne paroît pas y mettre les Calabrois & les Salentins, ou l'ancienne Calabre & la Messapie. Cependant cette presqu'isle, que Strabon appelle *Japygie*, & sa pointe la plus avancée au midi, s'appelloit JAPIGIA ACRA, & JAPIGIUM, ou SALENTINUM PROMONTORIUM. C'est aujourdhui le CAP DE SANTA MARIA DI LEUCA, nom qu'il prend d'un bourg voisin. Voyez l'article APULIA. * *Ortél.* Thes. *Pline*, l. 3. c. 11.

JAPYGIA ACRA, &

JAPYGIUM PROMONTORIUM. Voyez l'article précedent.

1. JAPYX, riviere d'Italie. Le passage de Pline, où il en est fait mention, a été défiguré par les anciens éditeurs, qui ont lu *Pediculorum Oppida Rhudia*, *Egnatia*, *Barion*, *antè Japyx à Dedali filio à quo & Japygia. Amnes Pactius*, *Aufidus*, &c. Ainsi le nom de *Japyx* qui donnoit le nom à la Japygie, étoit l'ancien nom de la ville de Barri. Mais le P. Hardouin lit tout différemment dans les manuscrits, dont les meilleurs, selon lui, portent: *Pediculonum Oppida*, *Rudiæ*, *Egnatia Barium*. Amnes: Japyx *à Dædali filio rege*, *à quo & Japygia: Pactius*, *Aufidus*.

2. JAPYX, vent qui servoit à passer d'Italie en Grèce. Horace le nomme dans l'ode adressée au vaisseau sur lequel Virgile, *l.* 1, *ode* 3, devoit s'embarquer pour aller à Athènes:

Ventorumque regat pater,
Obstrictis aliis præter Japyga.

Dacier observe que ce même vent a été appellé par les Latins CORUS ou CAURUS, par les Grecs ARGESTES, par les Italiens *Ponente-Maestro*, & que c'est proprement l'ouest-nord-ouest, qui est opposé à l'est-sud-est. Dacier se trompe, en ce qu'il confond le Corus & le Caurus très différens, selon Vitruve. Le *Maestro Ponante*, comme parle le P. Briet, ne sauroit être le Caurus, qui est le *Maestro*, ou le nord-ouest. Le *Corus* & l'*Argestes* sont à peu près le même vent, & répondent au *Circius* de Vitruve, & beaucoup plus au *quarta di Maestro verso Ponante*, qui est notre *nord-ouest quart à l'ouest*, qu'à notre *Maestro Ponante*. Voyez la figure que nous avons mise au mot VENT.

JARAH: Arias Montanus, dans son *Apparatus Biblicus*, cité par Ortélius, croit que les écrivains sacrés comprennent sous ce nom l'ARIE & l'ARACHOSIE, provinces d'Asie.

1. JARAMOTH, selon D. Calmet, *Dict.* ancienne ville de la Palestine, dans la tribu d'Issachar: elle fut donnée, aux Lévites fils de Gerson, & assignée pour ville de refuge. Comparez ce que le Livre de Josué, *c.* 19, *v.* 20, dit de RAMETH, ou RAMOTH. *Paral.* l. 1, c. 6, v. 73.

2. JARAMOTH, JARMUTH, ou JERIMOTH, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda. Josué tua le roi de *Jerimoth*. S. Jerôme met Jarmuth à quatre milles d'Eleutheropolis, près d'Esthaol; & en parlant de JERMUS, il dit que JARMUCHA, apparemment la même que JARMUTH & JERIMOTH, est à dix milles d'Eleutheropolis, en allant à Jérusalem; d'où le savant D. Calmet conclut qu'il faut qu'il y ait faute dans l'un ou l'autre passage. Voyez JARIM.

JARAVANA, ville d'Asie, dans la Tartarie Moscovite, au pays des Daouri, à la source de la riviere d'Uda, sur la route de Selinga à Nipchou, aux frontieres du royaume de Calka. * *De l'Isle*, Carte de la Tartarie.

JARCAN, ville & royaume de la grande Tartarie, au couchant de la Chine, selon Baudrand, *éd.* 1705. Elle a été conquise depuis peu par le roi d'Elout.

JARCHAN, YARKAN. Voyez IRKEN.

JARD, (le) JARDUM, abbaye d'hommes, de l'ordre de S. Augustin, en France, au diocèse de Sens, dans le Hurepoix, à une lieue au nord de Melun, convertie de prieuré en abbaye, l'an 1194, par Michel archevêque de Sens.

1. JARDAN, Ἰορδάν, village des Arabes, selon Joseph, qui en fait mention dans l'Histoire de la guerre des Juifs, *l.* 3, *c.* 2. Hegesippe nomme ce même lieu ARTHA, au rapport d'Ortélius, *Thesaur.*

2. JARDAN. Les Hébreux nomment ainsi le Jourdain.

3. JARDAN, (le cap) cap de la Morée sur la côte occidentale, où il sépare le golfe de l'Arcadia du golfe de Zonchio: les anciens l'ont connu sous le nom d'ICHTYS, selon Thevet. Il tire son nom d'un certain Jardan qui y avoit son tombeau, & De l'Isle, *Grac. Ant. Tab.* qui omet le nom *Ichtys*, y met un lieu qu'il appelle JARDANI SEPULCHRUM.

1. JARDANUS, riviere du Péloponnèse, dans l'Arcadie, selon Pausanias, *l.* 1, *c.* 5. C'est la même que l'*Acidas*; elle couloit auprès de la ville de Phigalea, selon le même, *c.* 18. On croiroit que Pausanias dit que le Jardan est le même que l'*Acidas*, ce qui est faux. Il est vrai qu'on lit dans cet auteur, qu'il a appris d'un Ephésien que le Jardan est l'ancien nom de l'*Acidas*; mais il ajoûte qu'il n'en a aucune preuve.

2. JARDANUS, riviere de l'isle de Créte, voisine de la ville de Cydonie, selon le même, *l.* 6, *c.* 21.

JARDES, ancienne forêt de la Palestine, dans la Judée, selon Joseph, *de Bell.* l. 7, c. 26. Trois mille Juifs qui s'y étoient retirés de Jérusalem, comme dans un asyle, y furent massacrés par les Romains, avec leur capitaine Judas, fils de Jaïr.

1. JARDIN DE LA REINE. On donne ce nom à plusieurs petites isles fort agréables, qui sont à la côte méridionale de Cuba.

2. JARDIN DE PANAMA. Ce sont des petites isles proche de cette ville ou les plus riches habitans ont leurs maisons de plaisance.

JARDINET, (le) abbaye du pays de Liége, au diocèse de Namur, sur la riviere d'Heure, à deux lieues de Philippeville, ordre de Cîteaux. Elle fut fondée pour des filles, qui y ont démeuré plus de cent ans; mais en 1430, on y mit des hommes. *Voyez* Walcourt. * *Baudrand* éd. 1705.

JAREPHEL, ancienne ville de la Palestine, dans la tribu de Benjamin, selon le Livre de Josué, *c.* 18, *v.* 27.

JARETTA, (LA) riviere de Sicile, dans la vallée de Noto. Ce sont plusieurs rivieres, savoir la Trahina, grossie par le Cerame qui se joint ensuite avec le Dictaino, qui lui porte les eaux de la Gargaloriga, & qui reçoit plus bas la Gabella. Toutes ces rivieres réunies dans un même lit, prennent le nom de *la Jaretta*. On la passe dans un bac nommé le bac *de la Jaretta*, en allant de Lentini à Catania, & elle se perd dans le golfe de Catane. Baudrand donne le nom de *la Jaretta* à la Trahina, qui est la *Cyamosorus* des anciens. Leur *Symæthus* est le même que le *Dictaino* d'à présent. Ces deux rivieres après leur jonction, forment ce que nous appellons *la Jaretta*. Quelques-uns, comme Baudrand, écrivent *la Jareta*, De l'Isle écrit *la Jaretta*.

JAREZ, (LE) petit pays de France, dans le Lyonnois, aux confins du Forez, entre le mont Pila à l'orient, & la Loire à l'occident, au-dessous de Saint Etienne; mais il seroit difficile d'en bien désigner les bornes. Il n'y a aucune place de considération. * *Baudrand.* éd. 1705.

JARGANUM, promontoire d'Asie, dans la grande Phrygie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2. Ses interprètes le nomment *Cabo de Santa-Maria*.

JARGEAU, ville de France, dans l'Orléanois. Quelques-uns la nomment GERGEAU, & en latin *Gargogilum*, *Jargogilum*, *Gargolium*, *Jorgoilum*, *Gargolium*, *Jargolium*. Elle est située sur le bord méridional de la Loire, à quatre lieues d'Orléans. Quelques-uns croient que cette petite ville est *Gergovia*, dont il est parlé dans les Commentaires de César. Il est certain que ce lieu est ancien, & connu sous le nom de *Gergosilum* dans le neuvième siécle, sous le regne de Charles le Chauve, & dans le siécle suivant, sous le pontificat de Léon VI, par les lettres desquels on voit que cette place appartenoit à l'église d'Orléans. Il y a depuis long-tems un pont sur la Loire, qui étoit un passage important durant les guerres civiles. L'évêque d'Orléans en est encore seigneur temporel. Le roi Charles VII

tint ſes grands-jours à Jargeau, au mois de Mars de l'an 1430; & le roi Louis XI y maria ſa fille, Jeanne de France, avec Pierre de Bourbon, comte de Baujeu, le 3 de Novembre 1473. L'égliſe paroiſſiale porte le nom de *S. Etienne*, & la collégiale celui de *S. Vrain*. Cette ville fut priſe par les Anglois, lorſqu'ils aſſiégerent Orléans en 1428; mais elle fut reprîſe le 12 de Juin 1429, par Jean duc d'Alençon. * *Longuerue*, Descr. de la France, *part.* 1, *p.* 109. *Valeſ.* Notit. Galliarp. 221.

1. JARIM, ville des Gabaonites, ſelon S. Jerôme, *de Locis hebr.* ſur quoi le P. Bonfrerius obſerve que *Jarim* ſeul ne ſignifie pas le nom particulier d'une ville, s'il n'eſt joint avec *Cariath*, qui veut dire *cité* ou *ville: Cariathjarim* ſemble ſignifier la ville d'*Iarim*; car *Cariath* ſe prend pour *ville* ou *cité*, & les Septante diſent tantôt *Cariathjarim*, & tantôt *civitas Iarim*; mais ce n'eſt traduire qu'une partie du nom pour rendre le tout; il faut dire *Civitas Sylvarum*, la ville des forêts. *Jarim* n'eſt donc pas le nom propre d'une ville. Elle eſt qualifiée ville des Gabaonites, parce qu'elle étoit ſujette ou alliée de ce peuple, lorſque Joſué les reçut comme amis du peuple de Dieu.

2. JARIM, montagne de la Paleſtine, à l'extremité ſeptentrionale de la tribu de Juda. *Joſué*, c. 15, v. 10. Nous venons de remarquer que ce mot ſignifie en hébreu *forêt*. Cette montagne en étoit ſans doute couverte.

3. JARIM, riviere d'Afrique. De l'Iſle écrit *Farim*. Voyez S. DOMINGUE, riviere. * *Davity*, Pays des Négres.

JARIMOT. Voyez JARAMOTH 2. & JERIMOT.

IARMOUTH, prononcez YERMOUTH. Voyez YARMOUTH.

JARMUTH, Voyez JARAMOTH.

JARNAC, bourg de France, dans l'Angoumois, ſur la Charante, presqu'au milieu entre Angoulême & Saintes, & à deux lieues de Cognac. Il eſt remarquable par la victoire que Henri, duc d'Anjou, frere de Charles IX, & depuis roi de France, ſous le nom de Henri III, y remporta ſur les Calviniſtes, au mois de Mars de l'an 1569. Le prince de Condé qui les commandoit y fut tué par Montesquiou; & l'amiral de Coligni mis en fuite.

JARNAGE, petite ville de France dans la haute Marche, au nord d'Aubuſſon, & au nord-eſt de Gueret, dans l'élection duquel elle eſt compriſe. Il y a une juſtice non reſſortiſſante, & il s'y tient des foires de beſtiaux.

JAROMIR, ſelon Zeyler.

JAROMITZ, ſelon Baudrand, ville de Bohême, entre le château de Schmirchitz & la petite ville de Nachodt, ſur le chemin de Prague à Breſlau, entre l'Elbe & l'Upawa, qui joignent enſemble leurs eaux au deſſous de la ville, en approchant du comté de Glatz. Cette ville ſouffrit beaucoup durant les guerres de religion. L'an 1420, le 26 Décembre, & l'année ſuivante, le 13 de Mai, il s'y commit de grandes cruautés.

JARON, ou JARRON, ville de Perſe, dans le Farſiſtan, ſur la route de Schiras à Lars. C'eſt peu de choſe, & elle reſſem ble plus à un village qu'à une ville; toutes les maiſons en ſont de terre, & ſéparées les unes des autres. Il y a deux ou trois petites mosquées. Comme elle eſt remplie de palmiers, elle reſſemble de loin à un bois. Le fruit de ces palmiers eſt le principal revenu des habitans, qui n'ont point d'autre négoce. Elle eſt commandée par le gouverneur de Schiras, qui y entretient un lieutenant. La montagne au ſud-eſt de Jaron eſt fort élevée. * *Le Brun*, Voyage de Perſe, p. 314.

1. JAROSLAW, petite ville de Pologne, au Palatinat de Ruſſie, ſur la riviere de San, au deſſous, & au nord de Przemiſlie, au-deſſus & à l'orient de Przeworsk. Elle eſt belle & marchande, & le San arroſe ſa citadelle ſituée à l'orient de la ville. On y tient tous les ans, à la fête de l'Aſſomption de la Vierge, une fameuſe foire, où il vient des marchands de Perſe, de Conſtantinople, de Veniſe, de Moscovie, d'Allemagne, de Hongrie, & autres pays voiſins. Starovolski dit que, de ſon tems, on y amenoit plus de quarante mille bœufs & vingt mille chevaux. Les Jéſuites ont un collége dans la ville, & une réſidence hors la ville. Il y a à Jaroſlaw un monaſtere de religieuſes, dont le bâtiment eſt d'une magnificence royale. L'an 1625, le jour de S. Bartelemi, durant la nuit, le feu prit en quatre endroits différens, & conſuma toute la ville, qui étoit bâtie de bois: plus de trois cents hommes périrent dans les flammes; & la perte des marchandiſes que la flamme détruiſit, fut eſtimée dix millions de florins. Cette ville a été rétablie avec le tems. Les Suédois s'en rendirent maîtres en 1656. * *Andr. Cellar.* Polon. Descr. *p.* 325.

2. JAROSLAW, ville de l'empire Ruſſien. Voyez JEROSLAW.

JAROUN, ville d'Aſie, dans la Tartarie, au pays de Geté, au de-là de Seiram. * *Hiſt. de Timur-Bec.* l. 2, c. 14.

JAROW, *Girvium*, ſelon Baudrand. Il dit que c'eſt une ville d'Angleterre, & ajoûte qu'elle n'eſt remarquable que parce que le Vénérable Bede y prit naiſſance. De Vallemont dans ſes Élémens de l'Hiſtoire, *t.* 2, *p.* 99, *ed. Pariſ.* dit que Bede dit le Vénérable, naquit l'an 673, dans le petit village de GIRVIC, ſur la Tine, dans la Northumberland. Voyez ce mot.

JARSATH, Ἰαρσάθ, ville de la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. Caſtald croit que c'eſt préſentement TEDELEZ.

JARSEY. Voyez JERSEY.

JARSO. Voyez OEASO.

JARZETHA, Ἰαρζηθα, ville de la Libye intérieure, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6. Elle étoit maritime, ſur le bord de l'Océan, au nord de l'embouchure du fleuve Daradus.

1. JAS, contrée qui faiſoit partie de l'Illyrie, & que l'on appelle auſſi *Ionica*, dit Etienne le Géographe. Les habitans étoient appellés IATÆ.

2. JAS, ancien nom de l'Attique, ſelon Strabon, *l.* 8, *p.* 382. Ortélius ſe trompe à cette occaſion, comme ſi Strabon avoit parlé d'un canton de l'Illyrie, le même dont parle Etienne, ce qui n'eſt pas.

3. JAS, ville de la Valaquie. Voyez JASSY.

JASA. Voyez JASSA.

JASÆA, ancienne ville du Péloponnèſe, dans l'Arcadie. C'eſt une des villes, dont les habitans ſe laiſſerent perſuader d'abandonner leur patrie, pour aller peupler la nouvelle ville de Mégalopolis. * *Pauſan.* l. 8, c. 27.

JASAKKES, ou avec la terminaiſon Hollandoiſe du pluriel *Jaſakken*, peuple de la grande Tartarie, en Aſie, à l'orient de la riviere de Piſida, dans le pays de Mongal, le long de la côte de l'Océan ſeptentrional, ſelon la nouvelle Carte de Witſen.

Cet article eſt de Baudrand: quoique la Carte citée ait de grandes imperfections, que les nouvelles découvertes des Ruſſiens ont rectifiées, peut-être pourroit-on la concilier avec les Cartes poſterieures, qui marquent le long de l'océan ſeptentrional un peuple nommé *Tſchalaski*, auſſi féroce que les *Tſukkeſchi*, dont il eſt allié. Ces peuples ſont peu connus; car ils ſont ennemis des Ruſſiens, qui ſeuls pourroient nous les faire connoître; & lorſqu'on en fait des priſonniers, ils ſe tuent eux-mêmes. La riviere de *Piſida* eſt apparemment la *Piaſida* de De l'Iſle, & la *Paſina* des nouvelles Cartes. Elle eſt beaucoup plus près du Jeniſea que de la Lena, & par conſéquent bien loin des *Tſchalaski*.

JASENITZ, petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, en Poméranie, au duché de Stetin, ſur la rive gauche de l'Oder, aſſez près de ſon embouchure, au-deſſous de la ville de Stetin. * *Zeyler*, Carte de la Poméranie.

JASER. Voyez JAZER.

JASI. Voyez JASSII.

JASIBLI, riviere de Sicile, dans la vallée de Noto; ſelon Baudrand: elle paſſe à Caſſaro, & ſe jette dans la mer Ionienne entre la ville de Noto & celle de Syracuſe. Il croit que c'eſt l'ancienne CACYPARIS. Voyez ce mot.

JASIENS, (les) *Jaſii*. Pline, *l.* 36, *c.* 5. nomme ainſi les habitans de Jaſus, ville d'Aſie dans la Carie.

JASIOLDA, riviere de Pologne, dans le Palatinat de Brzescie. C'eſt une de celles qui du côté du nord forment la riviere de Przypietz. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

JASLITEN, ou YASLITE. Corneille dit ſur l'autorité de Davity: petit pays d'Afrique, dans la Numidie.

Il eſt proche de la mer Méditerranée entre Capheſa & Tripoli, à 42 d. 50′ de longitude, & à 28 de latitude, & comprend trente villages. Ce pays produit quantité de dattes; & ſes habitans ſont riches, parce qu'étant voiſins de la mer, ils trafiquent avec les Egyptiens & ceux de Sicile. On croit que cette contrée eſt ſujette au bacha de Tripoli, dans le pays duquel elle eſt enfermée.

Cet article n'eſt rien moins qu'exact, quoique Davity, *Afrique*, p. 366, cite Gramay pour ſon garant. Premiérement il n'y a point aujurd'hui de Numidie, & celle des anciens finiſſoit bien loin de-là. En ſecond lieu, la longitude eſt fauſſe, puiſque Caſſa & Tripoli ſont entre le 28e d. & le 31e. La latitude ne l'eſt pas moins; car ces deux villes ſont au nord du 33e d.

JASLOWIECZ, petite ville de Pologne, au Palatinat de Podolie, ſur le bord oriental d'une riviere qui tombe dans le Nieſter, aux confins de la Moldavie. * *De l'Iſle*, Carte de Pologne; & *Tavernier*, Voyage de Perſe, *l.* 3.

1. JASON, lieu de la Paleſtine, dont il eſt fait mention au Livre de Joſué, *c.* 19, *v.* 4, dans la Verſion des Septante. La Vulgate lit *Aſem*. L'Hébreu eſt différemment exprimé dans les nouvelles verſions. Le Clerc lit *Hatſem*; Schmidius *Ezem*; la verſion qui eſt jointe aux Notes de Varable lit *Azen*, l'Eſpagnole de Caſſiodore de Reina *Aſem*, l'Allemande de Luther & la nouvelle d'Angleterre liſent *Azem*. Voyez ASEM & AZEM 1.

2. JASON, ville de la Paleſtine, à deux lieues & demie de Jaffa, vers l'orient, dans la tribu de Dan, proche du chemin qui conduit de Jaffa à Jéruſalem. Il y avoit anciennement un fort château, dont il ne paroît plus que les fondemens. Ce lieu n'eſt maintenant habité que par vingt-cinq familles de Mores, qui cultivent des jardins. Ces jardins ſont arroſés de l'eau d'un beau puits, qui ſe tire par une machine que font jouer des bœufs. On n'y voit qu'une mosquée, gardée par un Derviche ou Santon Turc. * *Corn.* Dict. Le P. *Euſèbe Roger*, Voyage de la Terre ſainte, *l.* 1, *c.* 15.

Cette ville eſt marquée dans la Carte de la Terre promiſe, par D. Calmet, non pas dans la tribu de Dan, mais dans celle d'Ephraïm, au midi oriental, & non pas à l'orient de Joppé.

JASONIA. Voyez JASONIUM 2.

1. JASONIUM, lieu voiſin de Conſtantinople. Les Grecs le nomment DIPLOCIANA, & les Turcs BISITAS, ſelon Pierre Gille cité par Ortélius, *Theſ.*

2. JASONIUM, grande montagne d'Aſie, au-deſſus des portes Caſpiennes à gauche, ſelon Strabon, *l.* 11, *p.* 526. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, la met entre les monts de la Médie. Strabon en parle à l'occaſion d'une ancienne tradition, qu'il rapporte en ces termes. Il y en a, dit-il, qui veulent que Medée, qui poſſéda ces contrées avec Jaſon, inventa cette ſorte d'habit, & que toutes les fois qu'elle ſortoit ſans le roi, elle ſe voiloit le viſage. On apporte pour preuve que Jaſon a été dans ce pays, les chapelles conſacrées en ſon honneur Ἰασονείοις Ἥρωσι, pour leſquelles les Barbares ont une grande vénération. Il y a auſſi une haute montagne au-deſſus des portes Caſpiennes, à gauche, que l'on appelle *Jaſonium*. Ils ajoûtent que Medée laiſſa au pays ſon nom, & la maniere de s'habiller; que ſon fils Medus lui ſuccéda, & donna ſon nom à cette province. Cela s'accorde, pourſuit Strabon, avec la JASONIE qui eſt en Arménie, avec le nom du pays, & pluſieurs autres choſes que je dirai ailleurs.

3. JASONIUM PROMONTORIUM, promontoire d'Aſie, dans la Cappadoce, ſur le Pont-Euxin, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6, qui le met dans le Pont Polémoniaque, entre les villes de *Polemonium* & *Cyteorum*. Strabon, *l.* 12, *p.* 548; & Arrien, dans ſon Périple du Pont-Euxin, *p.* 17, *edit. Oxon.* parlent de ce cap. Ce dernier compte de Polemonium jusques-là cent trente ſtades; & de-là à l'iſle des Ciliciens quinze ſtades; de cette iſle à BOONA, où il y a un port, ſoixante & quinze ſtades, & de ce port à Cotyora, la même que *Cyteorum* de Ptolomée, quatre-vingt-dix ſtades. Je ne ſais pourquoi Voſſius veut qu'on liſe *Jaſonium* au lieu d'*Aſineia*, dans le paſſage de Scylax, *p.* 33, *edit. Oxon.* où il eſt dit, dans l'article des Chalybes, que Aſineia étoit une ville Gréque. Perſonne, dans toute l'antiquité, n'a dit qu'il y eût dans ces quartiers une ville nommée *Jaſonium*, mais bien une riviere & un cap, qui s'appelle aujourd'hui BESCHICK-TASCH, ſur le Bosphore de Thrace. Voyez ce mot.

4. JASONIUM FLUMEN, riviere qui tombe dans le Pont-Euxin, ſelon Pline. Il y a bien de l'apparence qu'elle étoit auprès du promontoire, & que l'un donnoit ſon nom à l'autre: comme on trouve que dans le même canton, à peu-près, il y avoit un fleuve & un cap, auſquels le nom d'*Heracleum* étoit commun.

5. JASONIUM, ville d'Aſie, dans la Margiane, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 10.

JASONIUS. Voyez TAURUS.

JASPIS, ville de l'ancienne Espagne Tarragonoiſe, au pays des CONTESTANI, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Ortélius dit: on croit que c'eſt l'ASPIS d'Antonin. Voyez ASPE 1. & ASPIS 9.

JASQUE, ou JASQUES, ville maritime de Perſe, dans la province de Tuberan, ſur un cap qui reſſerre le golfe d'Ormus. Thévenot, *Suite du Voyage du Levant*, p. 374. en parloit ainſi à la mi-Decembre de 1665. Nous paſſâmes devant le cap de Jasques, qui étoit anciennement nommé CARPELLA. Il a vingt-cinq degrés & demi d'élevation, & eſt éloigné d'Ormus de trente lieues. Depuis ce cap la terre s'étend vers l'eſt quart au ſud-eſt jusques au fleuve Indus. Il y a au cap de Jasques, à demi-mille, un ſi mille avant en terre, une méchante petite forteresſe, avec environ quarante maiſons, où demeurent des gens fort pauvres, qui vivent d'orge, & ne boivent que de l'eau; encore eſt-elle fort ſalmâtre, (ſommache:) ils ont deux barques ou taranquins, leſquels ils chargent de bois, qu'ils vont rendre à Mascate (en Arabie;) ce miſérable lieu eſt nommé *Jasques*, & dépend du gouverneur de Comron (Gomron,) qui y envoie telle perſonne qu'il veut pour commander.

1. JASSA, iſle de la mer Adriatique, ſur la côte de la Liburnie. Voyez ISSA 2.

2. JASSA, ou JASA, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Ruben, au-delà du Jourdain, auprès de laquelle le roi Sehon fut défait par Moyſe. C'eſt apparemment la même que Jeſſa, ſituée au nord, & près d'Ar, capitale des Moabites. Elle fut cédée aux Levites. * *Joſué*, *c.* 13, *v.* 18; *Num. c.* 21, *v.* 23; *Deut. c.* 2, *v.* 32; *Paral. l.* 1, *c.* 6, *v.* 78.

3. JASSA, ou JASA, lieu dont il eſt parlé dans la prophétie d'Iſaïe, *c.* 15, *v.* 4. *Clamabit Heſebon & Eleale, usque Jaſa audita eſt vox eorum: ſuper hoc expediti Moab ululabunt, anima eorum ululabit ſibi*; c'eſt-à-dire: Hélebon & Eléale jetteront de grand cris; leur voix ſe fera entendre jusqu'à Jaſa; les plus vaillans de Moab s'écrieront de douleur, & la vie leur ſera à charge. Il s'agit, dans ce paſſage, de deux villes des Moabites. Jaſſa étoit, comme on vient de voir, une ville voiſine de leur capitale, ainſi cette Jaſa eſt la même. Les nouvelles verſions ſur l'hébreu portent JAHAZ.

JASSII, ancien peuple de la haute Pannonie, vers l'orient, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 15. Pline, *l.* 3, *c.* 25, les appelle JASI, & les met au nombre des peuples, au travers desquels coule la Drave.

1. JASSUS, ville de la petite Arménie, dans la Mélitene, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7.

2. JASSUS, ville d'Aſie, dans la Carie. Polybe, *l.* 16, *n.* 11, dit qu'elle étoit ſituée ſur la côte d'Aſie, dans le golfe qui eſt terminé d'un côté par le temple de Neptune, qui eſt ſur le territoire des Miléſiens, & de l'autre côté par la ville des Myndiens. Il rapporte que, ſelon une opinion qui s'étoit répandue, il y avoit une ſtatue de Veſta ſur laquelle il ne tomboit jamais ni neige, ni pluye, quoiqu'elle fût à découvert: il ſe moque de cette badinerie. Pline, *l.* 9, *c.* 8, parle de Jaſſus à l'occaſion d'un jeune garçon, dont un dauphin devint ſi amoureux, que voyant qu'il s'éloignoit du rivage, il s'y jetta pour le ſuivre, & mourut ſur le ſable. Alexandre choiſit enſuite ce même garçon, & l'établit à Babylone prêtre du temple de Neptune, parce qu'il jugea que cet amour étoit une marque qu'il étoit très-agréable à ce dieu. Solin raconte la même hiſtoire; mais les exemplaires qui ont le moins paſſé par les mains des critiques, changent bien le lieu de la ſcène. L'édition des Juntes, *c.* 17, *p.* 71, *fol. verſ.* porte: *apud Aſſum, urbem Babyloniæ puerum delphinus adamavit*, &c. La même faute ſe trouve dans

l'édition des Aldes 1518; celle de Pesaro, chez Jerôme Soncin, lit : *apud Jassum urbem Babyloniæ puerum*, &c; celle de Delrio porte : *apud Jassum, urbem Babyloniæ puerum delphinus adamavit.* Ce dernier observe que dans les manuscrits le mot *urbem* ne se trouve pas, & que les anciens exemplaires portent *Babylonem*, & non pas *Babyloniæ*. Saumaise avoit lu rapidement cette observation, qui est conçue en ces termes par Delrio : *Legitur vulgò apud Jassum urbem (Mss. deest hæc vox) Babyloniæ (Vet. Lib. Babylonem) puerum delphinus adamavit*, &c. là-dessus il s'emporte contre Delrio, à qui il donne un démenti cruel. *Delrius vir bonus asserit manuscriptis deesse hoc loco vocem Babylonem. Quam verè id affirmet, viderint cæteri, nos sæpè eum mentiri scimus.* Le plaisant de l'affaire, c'est que tout le mensonge est de Saumaise; Delrio dit positivement que *Babylonem* se trouve dans les manuscrits, & non pas *Babyloniæ*. Saumaise étoit en colere en faisant cette note : il n'a pas vu qu'il n'est pas permis à un éditeur de fourrer des paraphrases dans le texte, & qu'il ne devoit pas lui-même y mettre *Babylonem nomine*, en dépit de tous les manuscrits. Il n'est pas vrai que le nom du jeune garçon qui fut aimé du dauphin, & ensuite prêtre de Neptune, fût *Babylo*, ni *Babylon*, ni *Babylas*. Athénée, *l.* 13, *p.* 606, dit qu'il s'appelloit *Denys*. Le passage de Pline est clair; celui de Solin ne l'est pas : pourquoi Saumaise veut-il corriger Pline par Solin? Ce dernier ne se trompe-t-il jamais sur les noms? En transcrivant Pline, il lui est arrivé de prendre une ville de la Locride pour un cheval. Comparez Pline, *l.* 8, *c.* 42, & Solin, *c.* 45, édition de Saumaise, qui convient lui-même de cette bévue, & avoue qu'il y en a bien d'autres, & même plus grandes, dans cet auteur.

Pline écrit ailleurs JASUS par une simple *S*, & nomme *Sinus Jasius* le golfe où elle étoit située. La Notice de Hierocles, qui la met entre les villes épiscopales de la Carie, la nomme Ἰασός, *Jasus;* celle de Leon le Sage l'appelle JASSI au génitif. C'est présentement ASKEM-KALESI. Voyez ce mot.

JASSY, *Jassium*, ville dans la Moldavie, sur la petite riviere de Scisa, qui se jette peu après dans le Pruth. Cette ville qui est le séjour ordinaire d'un hospadar, ou vaivode, est au nord-est de Soczowa, & au sud-ouest de Lausane. Sobieski, roi de Pologne, s'en rendit le maître, ainsi que de toute la province, en 1686; mais voyant l'impossibilité de se maintenir dans sa nouvelle principauté, il retourna dans ses états. * *Memoires du temps.*

JASTÆ. Voyez SCYTHÆ.

JASTUS, riviere de la Scythie, en, deçà de l'Imaüs, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 14. Elle coule entre le Jaxarte & l'Oxus, bien plus près de la premiere que de la seconde, & a son embouchure dans la mer Caspienne. La nouvelle Carte de cette mer, publiée par Ottens, la nomme MARA, ou KIVAC, des noms de deux villes de la Tartarie qu'elle baigne.

1. JASUS. Voyez JASSUS 2.

2. JASUS, ancienne petite ville, ou bourg du Péloponnèse : il étoit enclavé dans la Laconie, quoiqu'il dépendît des Achéens, selon Pausanias, *l.* 7, *c.* 13.

JATÆ, ancien peuple de l'Illyrie, selon Etienne le Géographe, qui nomme JAS le pays qu'il habitoit : il dit que l'on appelloit aussi *Ionie* le même pays. Il se trompe, ou du moins il n'explique pas assez clairement son sentiment, qu'il a pris dans Strabon. Ce dernier parlant de l'Attique, dit qu'anciennement on la nommoit *Ionia* & *Ias;* il ajoute que quand Homère dit :

Ενθαδε Βοιωτοι και Ιάονες.

c'est-à-dire les Béotiens & les Jaons, il entend les Athéniens. Voyez le mot IONIE.

JATHRIPPA, ville de l'Arabie, auprès d'Egres, selon Etienne le géographe.

JATI, petite riviere de Sicile, dans la vallée de Mazare. On donne le nom d'IATI, ou JATO, à une riviere formée de quatre ruisseaux, savoir la GINESTA, la CLUSE, la BISALO & la CANAVERA; ces trois dernieres se joignent ensemble en un même lit, au midi de la montagne sur laquelle sont les ruines d'IATO, château dont vraisemblablement la riviere a pris le nom. Elles se mêlent ensuite avec la Ginesta. C'est à cette jonction qu'elles prennent le nom d'*Iati*. Elle reçoit ensuite la riviere de Ballecti, & va se perdre dans le golfe de Castel-à-Mare. Cette même riviere d'*Iati* a aussi le nom de TAYHURO, qui est celui d'un château ruiné, sur la gauche. A-peu-près, à distance égale de ce château à la mer, on passe la riviere quand on va de Mazare à Palerme par la grande route. C'est le Bathys des anciens; & le château & le bourg d'Iato tiennent la place de l'ancienne JETÆ, ou JETAS. Voyez ce mot.

JATII, peuple d'Asie, selon Pline, *l.* 6, *c.* 16. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 12, les nomme JATAI, ou JATII, selon les divers exemplaires, & les place vers le nord de la Sogdiane.

JATINA, petite ville de la grande isle Baleare, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5, ou plutôt selon Ortélius, qui le cite sur un exemplaire vicieux. Mais Jatina n'est rien moins qu'un nom propre. C'est une faute pour *Latina;* mot qui signifie que les deux villes nommées ensuite, savoir *Cinium* & *Cunici*, jouissoient des mêmes droits que le Latium. Le mot *Latina* est relatif à *Oppida* qui précede.

JATINUM, ancien nom propre de la ville de Meaux, avant qu'elle eût pris le nom du peuple auquel elle appartenoit. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 8, met entre les peuples de la Gaule Lyonnoise *Meldæ*, qui est la nation, & *Jatinum* qui étoit leur ville. Elle a été ensuite nommée *civitas Meldorum, urbs Meldi*, & *urbs Meldensis*. Voyez MEAUX.

1. JATRUS, isle de la Propontide. Il en est fait mention dans les Constitutions de l'empereur Emanuel Comnène, selon Ortélius, *Thésaur.*

2. JATRUS, riviere de la Mysie en Europe. C'est sur le bord de cette riviere que Jornandes, *de Reb. Geticis*, c. 18; p. 637, *edit. Grotii*, place la ville de Nicopolis, que Trajan fit bâtir, après avoir vaincu les Sarmates, & qu'il nomma la ville de *la Victoire*. C'est ce que signifie le nom grec de *Nicopolis*. Cette riviere se nomme aujourd'hui la JANTRA. Voyez ce mot.

JATUR, Ιατουρ, ville de l'Inde, en-deçà du Gange.

JAVA : (l'isle de) il y a deux isles de ce nom dans la mer des Indes. On les distingue par ces noms : LA GRANDE JAVA & LA PETITE JAVA.

LA GRANDE JAVA : quelques-uns disent JAVE, ou LA GRANDE JAVE par une terminaison françoise, grande isle d'Asie, dans la mer des Indes. Elle est située à l'est quart de sud-est, proche de l'isle de Sumatra, entre le 123e d. & le 134e d. de longitude, & entre le 6e d. de latitude sud, pour sa partie la plus septentrionale, & 8 d. 30′, pour sa partie la plus méridionale. Elle a au nord-ouest l'isle de Sumatra, dont elle est séparée par le détroit de la Sonde, au nord les isles de Banca & de Bornéo, au nord-est l'isle de Madura; à l'orient celle de Baly, & au midi la mer des Indes, qui la sépare de la terre d'Endraght ou de la Concorde.

Les anciens ont connu l'isle de Java; & ce qui est remarquable, elle avoit déja ce nom du tems de Ptolomée. Il parle de l'isle nommée *Jabadiu*. On sait que l'V consonne & le B des Grecs ont été équivalens : de-là vient *Jaba*, pour *Java*. DIU, ou DIV, signifie une ville dans la langue des Indiens. Diu, ville Indienne des Portugais, n'a point d'autre origine de son nom que sa situation dans une isle. Les Maldives ne sont ainsi nommées que parce que ce sont des isles opposées au Malabar. Ainsi ce que les Grecs ont pris pour le génitif d'un nom n'étoit qu'un nom indéclinable; & les traducteurs Latins ont dit *Jabadii insula*, par un pléonasme, faute de savoir que *Div* signifie une isle. De même nous disons le *Mont-Gibel*, faute de savoir que Gibal signifié la même chose que le mot françois *Mont*.

Cette isle est, à l'égard des Européens, au pouvoir des Hollandois qui y ont établi le centre de leur commerce à Batavia; mais ils n'y font pas les uniques souverains. Elle a ses rois & ses peuples qui sont alliés de la compagnie.

Le ministre Valentyn qui a donné une ample description de Java, dans son grand Recueil sur les Indes, *t.* 4, composé en hollandois, observe que l'on ne devroit pas dire *Java* ni *Jacatra*, mais *Djava* & *Djacatra*, en prononçant à la maniere des Arabes & des Malais le *Dj* comme si c'étoit une seule lettre & non pas comme nous

prononçons *Di*; mais l'uſage eſt pour Java; & lui-même, après cette remarque, écrit par-tout ailleurs *Java*.

Java tire ſon nom d'un grain nommé *Djava* & non pas *Java*, dont le goût reſſemble à celui de l'orge. Ce grain y vient parfaitement bien de lui-même. D'autres ont cru que le grain même prenoit le nom de l'iſle; mais outre que la premiere opinion eſt la plus approuvée des Javans mêmes, Ptolomée décide la queſtion & explique le nom de *Jaba-Diu* par l'iſle de l'orge.

Il ſemble que les habitans de Bornéo ayent été les premiers qui ayent découvert cette iſle au ſentiment de l'auteur cité. Il en apporte pour preuve que dans le golfe de Rembang, au levant du Japare, les habitans de Bornéo ont eu un hameau qui leur appartenoit, où ils débarquoient, & demeuroient tant que duroit leur trafic: on y transportoit de tous les cantons de l'iſle ce grain qu'ils troquoient contre des habits. Ce hameau prit ſon nom de ce grain *Djawana*, & fut enſuite nommé *Javana*, *Djava* & *Java*. Ce lieu qui peut avoir donné le nom à toute l'iſle, eſt devenu avec le tems une ville nommée *Jawana*. L'an 1697, les Javans comptoient 1621 ans depuis que leur iſle a été peuplée; mais on ne peut faire aucun fond ſur leur calcul dont ils n'ont aucune preuve.

Ceux qui ont parlé de l'iſle de Java, l'ont fait avec tant de confuſion, ſans en excepter même le miniſtre Valentyn, que je ſuis obligé d'abandonner leurs diviſions pour en ſuivre une plus naturelle.

On peut partager cette iſle de pluſieurs manieres: I. Selon les côtes; II. ſelon l'intérieur du pays.

La côte du nord eſt ſous la domination de la compagnie Hollandoiſe, qui y a établi des forts, & y entretient des garniſons, pour la ſûreté de ſon commerce.

La côte méridionale eſt preſque entiérement occupée par le Sourapati & autres princes indomptés, qui ſont retirés, entre une longue chaîne de montagnes qui court de l'occident à l'orient, & le rivage, qui eſt bordé de roches; ce qui fait qu'on regarde cette côte du ſud comme très-dangereuſe aux vaiſſeaux d'Europe; & c'eſt pour cela que la compagnie défend à ſes vaiſſeaux de prendre ce chemin-là, de peur du naufrage. Un capitaine qui y contreviendroit, ſeroit puni par une ſuſpenſion d'emploi, ou quelque autre châtiment.

L'intérieur du pays eſt ſous la domination d'un empereur, que l'on appelle communément le *Madarm*, mot corrompu de celui de MATARAM, qui eſt le nom d'une ville, autrefois capitale de l'empire, & préſentement ſi déchue de ſon ancienne ſplendeur, qu'elle tombe preſque en ruine; le ſiége de l'empire ayant été transféré à CARTASOERA, comme l'écrivent les Hollandois, nous dirions CARTASOURA. Outre le Mataram, il y avoit autrefois pluſieurs rois dans l'iſle, tous indépendans les uns des autres.

On y comptoit les rois de

BANTAM,	JAPARA,
JACATRA,	GRESSIK,
TSIERIBON,	MADION,
TAGAL,	MADJAPAT,

& quelques autres.

Mais la plûpart de ces royaumes ont été envahis par le Mataram qui y a mis des princes, ſes créatures, leſquels y vivent ſous ſa domination. Cet empereur n'eſt devenu ſi puiſſant, que par le ſecours des Hollandois; & il a d'autant plus de ménagement à garder avec la compagnie, qu'il a ſur la côte méridionale des ennemis très-puiſſans.

Il faut excepter des princes ſubordonnés au Mataram, le Sourapati & ſes alliés; les rois de Bantam, & de Tſieribon. Le royaume de Jacatra ne ſubſiſte plus.

Le royaume de Bantam contient la partie la plus occidentale de l'iſle, juſqu'à la riviere de Tangerang qui le ſéparoit autrefois du royaume de Jacatra, & préſentement des terres de la compagnie. Il n'y a point d'autres villes que celles de Bantam, qui en eſt la capitale.

Depuis le premier coin ſitué vis-à-vis de l'iſle du prince, laquelle eſt aux Hollandois juſqu'à la pointe la plus ſeptentrionale de cette côte, le pays eſt garni de bourgades & bordé de montagnes en quelques endroits; outre une autre chaîne de montagnes paralleles à ces côtes, l'intérieur du royaume conſiſte en des plaines couvertes de riz, à la reſerve de quelques espaces qui ſont couverts de forêts. Outre le pays que le roi de Bantam poſſéde dans l'iſle de Java, il eſt maître d'une partie de l'iſle de Sumatra, d'où il tire quantité de poivre. Le pays & le golfe de Lampons, & quelques iſles qui y ſont ſituées lui obéiſſent. Outre cela, les provinces de Bandong & de Sidammer, qui ſont au midi du royaume de Jacatra, ſont ſoumiſes à des princes de ſa famille qu'il y place, & ſur leſquels il domine abſolument. Ce roi eſt indépendant & ne doit ni tribut ni ſoumiſſions à l'empereur; il eſt ami de la compagnie avec laquelle il vit dans une parfaite intelligence.

Le royaume de Jacatra ne ſubſiſte plus, & le titre en eſt entiérement éteint. La ville de Jacatra a fait place à celle de Batavia, le centre de la domination Hollandoiſe, dans les Indes orientales; & cet état s'appelle préſentement *les terres de la compagnie* Elles s'étendent depuis la riviere de Tangerang, juſqu'à une autre riviere que les Hollandois appellent de SCHEY RIVIER, ou riviere de ſéparation, parce qu'elle les ſépare du royaume de Tſieribon.

La riviere de Tangerang, la plus occidentale de toutes celles de ce pays de la compagnie, a ſa ſource au midi, dans les montagnes de Salak; & ſerpentant vers le nord, elle reçoit divers ruiſſeaux, ceux de SIBERONG, de SIBOTANG & de SANDALI, qui ſe joignent dans un même lit, avant que d'entrer dans le ſien. Elle eſt bordée de quantité d'habitations à l'orient, & arroſe la forteresſe de SAMPOERA & celle de TANGERANG, dont elle porte le nom. Au-deſſous elle forme une grande iſle triangulaire par un bras, qui avançant vers l'orient, ſe perd dans la riviere d'Ankée. La riviere d'ANKÉE a ſa ſource au midi, aſſez près de la montagne de PANGERANGO; puis coulant vers le nord, elle s'approche de la riviere de Tangerang, reçoit une riviere qui coule à l'orient de Sampoera, puis les ruiſſeaux de SILO, de SORPA, & de TSIPOETAT, & enfin la riviere de PASSANGARANG, & la branche de la riviere de Tangerang dont j'ai parlé. Au deſſous d'ANKÉE, forteresſe dont elle porte de le nom, elle ſe ſépare en deux branches, dont l'une va directement à la mer, & l'autre ſe chargeant en paſſant d'une petite riviere, porte ſes eaux vers l'orient, dans les foſſés de Batavia.

La riviere de BATAVIA prend ſa ſource dans la montagne de Pangerango, que les Hollandois appellent les MONTAGNES BLEUES, & ſe groſſiſſant de quelques ruiſſeaux ſur ſa route, elle paſſe au fort de TANJONG, ſurnommé le *grand Tanjong*, pour le diſtinguer d'un autre nommé TANJONG POERA, qui eſt ſur une autre riviere. Elle s'approche du fort de NORTWYK; & vis-à-vis du fort de Ryswyk, elle ſe diviſe en deux branches avant que de tomber dans les foſſés de Batavia, d'où elle ſort en partie par le port même de cette place, & en partie par une coupure à l'orient; ſe groſſiſſant enſuite de pluſieurs ruiſſeaux, elle forme diverſes iſles au bord de la mer.

La riviere de TSIKAIS a ſa ſource dans la contrée de TIKONDANG, au nord des montagnes bleues; & après avoir long-tems coulé vers le nord, elle reçoit la petite riviere de TSIARAP, & forme enſuite trois iſles à ſes embouchures. La principale eſt munie d'un fort nommé *Bacaſſie*, nom que prend auſſi la riviere en cet endroit.

La province de KARAVANG appartient auſſi en propre à la compagnie. Elle prend ce nom d'une riviere qui la traverſe, & qui a ſa ſource dans la province de PAROKA-MOETJANG, aux confins de la province de Priangan. Après avoir coulé un peu vers le nord, elle ſe tourne vers l'oueſt; & lorsqu'elle eſt entrée dans le pays auquel elle donne ſon nom, elle reprend ſon cours vers le nord juſqu'à *Tanjong-Poera*, où elle reçoit une autre riviere; puis elle ſe rend dans la mer par neuf embouchures, où elle forme diverſes iſles. C'eſt dans cette province, douze lieues au-deſſus de Tanjong-Poera, que l'on a trouvé des mines d'or auſquelles on travaille avec plus d'eſperance que de ſuccès juſqu'à préſent.

Le royaume de TSIERIBON commence à la riviere de SCHEY. Il eſt borné au midi par le mont Tampo-

nus, & les VATTAS, hautes montagnes. (Le mot *Vattas* ſignifie dans la langue Javane *limites*, *bornes*.) Il comprend les provinces de TSIERIBON propre, de TSIASSEM, de PAMANOEKAN & de GABBANG.

Les provinces de Tſiaſſem & de Pamanoekan ſont arroſées, chacune par une riviere de même nom. La province de Tſieribon, entr'autres rivieres, eſt arroſée par le grand fleuve d'INDRAMAIA. Il a ſa ſource dans les montagnes de la province de Priangan; il la traverſe auſſi-bien que celle de Sammadang, & après avoir longtems ſerpenté vers le nord-eſt jusqu'à l'orient du fort de Tſieribon, il ſe recourbe vers le nord, où il ſe jette dans la mer, par deux embouchures: les bords de ce fleuve ſont fort peuplés dans l'étendue de cette province. Le fort de Tsjeribon appartient à la compagnie; & à peu de diſtance du fort vers le ſeptentrion, eſt un lieu où la cour fait ſa réſidence.

Ce roi ne dépend point du Mataram, & vit tranquillement, en ménageant l'amitié de la compagnie. La province de Gabbang eſt arroſée par trois rivieres, SOENGI-JAPOERE, qui la ſépare du Tsjeribon propre, la petite riviere TIBERUS, & la riviere de LASSARI.

On trouve enſuite le pays de *Tagal*, où ſont de vaſtes campagnes de riz; la compagnie y a un fort nommé TAGAL, au couchant d'une riviere qui a ſa ſource au mont Tagal, & paſſe à Cartanagara. Cette montagne de Tagal a un volcan qui jette quelquefois des cendres en ſi grande abondance, qu'il y a quelques années que la terre en étoit couverte de l'épaiſſeur d'un pouce à Samarang, forteresſe que la compagnie a ſur cette côte, à douze lieues de-là vers l'orient. Ce n'eſt pas le ſeul volcan qu'il y ait dans l'iſle de Java. L'an 1712, la montagne bleue commença de jetter des flammes & de la fumée.

A l'orient de *Samarang*, qui j'ai dit être un fort de la compagnie, on trouve, en ſuivant la côte, Torabaja, & en la quittant à l'orient, la ville de Damack où la compagnie a ſes comptoirs & des magaſins, au bord occidental d'une riviere, qui en ſe ſéparant forme deux iſles, dans l'une desquelles ſont les villes de Japara & de Jawana. Cette derniere dont j'ai parlé, donne ſon nom au bras de cette riviere qui l'arroſe.

La premiere place importante que l'on trouve enſuite, c'eſt la forteresſe de REMBANG, qui eſt à la compagnie, puis la riviere de LASSEM, qui vient du midi, & ſe détache du grand fleuve SAMANGI. En remontant cette riviere, on voit à l'orient & à quelque diſtance la ville de Priprin entourée de plaines chargées de riz. TOEBAN & CIDAJOE, & quelques temples, ſont les ſeuls lieux remarquables de la côte jusqu'à l'embouchure de la riviere ZANDAPOERA. Elle eſt formée de la riviere de Samangi & de quelques autres.

La riviere de Samangi a ſes ſources près des montagnes de *Soedara-Soedara*, c'eſt-à-dire des *deux frères*, au ſud-eſt de Mataran. Elle paſſe à JATIN-TACKAN, à GROMPOL; elle reçoit une autre riviere, qui vient du KADOEVANG, & traverſe le pays de JAGARAGA, d'où elle envoie une partie de ſes eaux vers Damack: le reſte prenant ſa courſe vers le nord-eſt, le long des limites de Jaragaga, ſe joint à la riviere d'ASSIM, qui vient de la principauté de Madion, dont elle arroſe la capitale; de-là elle paſſe aſſez près de Trietrepoe, & par deux coupures de traverſe ſe décharge d'une partie de ſes eaux dans la riviere qui borde le royaume de Greſſic au nord.

LA PRINCIPAUTÉ DE MADION étoit une ſouveraineté autrefois très-puiſſante; mais ſon prince ayant été vaincu par le Mataram, eſt réduit à la qualité de vaſſal, avec un pouvoir fort borné; cette principauté eſt entre les provinces de Jagaraga & de Cadiri.

La riviere qui coule au nord du royaume de Greſſic a ſa ſource dans la principauté de Madion, qu'elle borne du côté de la province de Cadiri, au nord de laquelle elle eſt groſſie par un bras de la riviere de Cadiri; & coulant vers le nord, elle communique par deux coupures à la riviere de Zandapoera, & ſe perd par quatre embouchures dans le détroit qui ſépare l'iſle de Java de celle de Madura.

Le petit ROYAUME DE GRESSIC a ſon roi particulier qui eſt le meilleur ami qu'ait la compagnie dans tout le pays. Il prend ſon nom de ſa capitale ſituée ſur le détroit. La riviere dont nous venons de marquer le cours l'enferme au couchant & au nord; il a la mer à l'orient, & au midi la principauté de *Soerabaja*, dont il eſt ſéparé par des montagnes.

LA PRINCIPAUTÉ DE SOERABAJA eſt bornée à l'oueſt par la même riviere; au nord par le royaume de Greſſic, au levant par la mer, & au midi par la riviere de Cadiri.

Cette riviere de Cadiri a ſa ſource auprès de Brindjock; enſuite traverſant de belles campagnes fertiles en riz, elle paſſe de la province de BRINDJOCK dans celle de Cadiri, coule aſſez près de la capitale & de Sinkal; & entre Bagoëſan & Jalon, qui ſont deux villages, elle ſe partage en deux branches, dont l'occidentale va le long de la principauté de Soerabaja & du Greſſic, qu'elle borne comme il a été dit: l'autre qui eſt la plus conſidérable, va le long du royaume de MADJAPAIT, qu'elle ſépare de la principauté de Soerabaja. A l'orient ſeptentrional de la ville de Madjapait elle ſe diviſe en deux branches, dont l'une qui conſerve le nom de Cadiri va former pluſieurs iſles par ſes embouchures, à l'orient de la ville de Soerabaja; l'autre branche prend le nom de Torouſan, ſe ſubdiviſe en quatre branches principales, & forme trois iſles aſſez grandes, ſans compter quelques petites, qui ſont à ſon embouchure: tout le terrein que cette riviere embraſſe au-deſſous de Madjapait eſt de la principauté de Soerabaja.

Le pays de DJAPAN prend ce nom de ſa capitale. Il n'eſt point différent du royaume de Madjapait, & avoit un roi particulier, abſolu & ſouverain dans ſes états; mais ce prince s'étant engagé dans les guerres civiles de l'iſle contre le parti que les Hollandois avoient pris ſous leur protection, la compagnie l'a vaincu & a remis ſon pays au Mataram qui le fait gouverner par une de ſes créatures.

A l'orient de cet état, au bord de la mer, on trouve la province de *Paſſarocwan*, ainſi nommée d'une ville de même nom, ſur la petite riviere de GOMBONG, au bord de laquelle la compagnie a bâti une forteresſe. Cette province eſt bornée au midi par de hautes montagnes nommées *Brame*. La côte orientale de l'iſle eſt diviſée en deux parties très inégales. La plus petite qui eſt au nord contient le *royaume de Panarockan*; l'autre plus grande qui eſt au midi, comprend la *province de Balamboang*. Cette derniere province eſt vis-à-vis de l'iſle de Baly, autrement la petite Java. Elle eſt pleine de forêts & de plaines ſemées de riz. Il y auſſi de hautes montagnes qui n'ont point d'autre nom ſur les Cartes que celui de la province.

Presque toute la côte méridionale eſt bordée de montagnes, du côté de la mer, & au ſud de la ville de Mataram, il s'en détache une chaîne, qui s'avançant dans l'iſle, devient parallele à celles du rivage de la mer, & enferme un pays presque inacceſſible. C'eſt entre cette chaîne & la mer que ſe trouve le pays de *Kadoevang*, qui eſt ſoumis au Soeſoehoenan, c'eſt-à-dire à l'empereur; & les provinces de PANARAGA, de KOEDAJA, de POEGAR, & autres qui obéiſſent au *Soerapati*, ſouverain qui ne reconnoît l'autorité ni de l'empereur ni de la compagnie Hollandoiſe, & ſes états ſont une retraite pour les mécontens.

Outre l'espece d'orge dont jai parlé & qui a fait donner à l'iſle le nom qu'elle porte, elle produit beaucoup de riz, & en fourniroit bien davantage, ſi les habitans moins pareſſeux cultivoient les terres avec plus de ſoin. On y recueille du poivre, du gingembre, des oignons, de l'ail. L'iſle de Java abonde en fruits; on y a quantité d'excellentes drogues, d'épiceries, de gommes, de cocos, de mangues, de citrons, de concombres, de citrouilles, de bananes, de pommes d'or, &c.

Le gibier n'y manque point, & on y a abondamment des bêtes domeſtiques & ſauvages, des bœufs, des vaches, des brebis, des chévres, & même des chevaux. La volaille, comme les poules, les oies, les canards, les perdrix, les paons, les pigeons, les perroquets y multiplient à ſouhait.

Les lieux inhabités ſont peuplés de tigres, de rhinoceros, de cerfs, de buffles, de fangliers, de fouines, de chats ſauvages, de civettes, de ſerpens, de caméléons; & les rivieres ont des crocodiles très-dangereux pour ceux qui s'y baignent ou qui ſe promenent ſur le rivage ſans précaution.

La

La religion des Javans eſt la Mahométane, que leur a portée un Arabe dont le tombeau eſt en grande vénération parmi eux. Les Européans y profeſſent comme en Hollande la religion Réformée ; & quoique dans leurs troupes il y ait des ſoldats Catholiques Romains, ils n'ont aucun exercice public de leur religion.

2. LA PETITE JAVA : on appelle ainſi l'iſle de BALI, ſituée à l'orient de la grande iſle de Java. Voyez BALI.

JAVAN, LES FILS DE JAVAN : Javan fut quatriéme fils de Japhet, & pere des IONIENS, ou des Grecs, tant de ceux qui étoient dans la Gréce propre, que de ceux qui étoient dans les iſles & dans le continent de l'Aſie mineure, qui s'appelloient proprement *Ioniens*. Mais anciennement les peuples de Macédoine, de l'Attique, de la Béotie portoient le nom d'IONIENS.

JAVARIN, ville de la baſſe Hongrie ; c'eſt la même que RAB, & ce dernier nom lui eſt commun avec une riviere qui la baigne.

JAVARIN. Voyez NAVARIN.

JAVATES, ancien peuple de la Pannonie, ſelon Pline, cité par Ortélius. Je crois que ce géographe s'eſt trompé pour la citation, ou qu'il a eu quelque exemplaire différent de ceux que nous avons ; car je ne trouve ce mot dans aucune des éditions que j'ai.

JAVE. Voyez JAVA.

JAVEAU, iſle nouvellement faite dans une riviere par alluvion, ou par un amas de limon ou de ſable.

JAUER, ville du royaume de Bohême, en Siléſie, dans la principauté de même nom, dont elle eſt la capitale. Charles IV, empereur épouſa Anne, fille de Henri II, duc de Jauer, lequel après la mort de Bolcon ſon frere, duc de Schweidnitz, mort ſans enfans, hérita de cet autre duché ; de ſorte que ces deux états furent aquis, l'an 1368, à la couronne de Bohême par le décès de Henri II. La ville de Jauer eſt à quatre milles de Schweidnitz, au nord-oueſt, & à huit de Breſlau, au couchant dans la baſſe Siléſie, dans une belle plaine, vis-à-vis des montagnes de Bohême. Elle eſt moins grande que Schweidnitz ; il n'y paſſe aucune riviere, mais il y a de fortes murailles, un bon air & une belle égliſe paroiſſiale ; un monaſtère de Bernardins, avec une grande citadelle ou demeure le bailli des deux principautés de Jauer & de Schweidnitz. A l'entrée de la chancellerie, il y avoit ſur une porte ces deux vers qu'on lit auſſi à Delft en Hollande :

Hic locus odit, amat, punit, conſervat, honorat,
Nequitiam, pacem, crimina, Jura, probos.

La maiſon de ville eſt aſſez belle, entourée d'une grande place dont les maiſons ſont bâties avec des galeries ſous leſquelles on peut aller toujours à couvert des injures du tems. * *Zeyler*, Boh. Topogr.

JAUER, (LA PRINCIPAUTÉ DE) contrée du royaume de Bohême, dans la baſſe Siléſie. Elle touche à la Bohême au midi, & à la haute Luſace au couchant ; les principautés de Sagan & de Glogaw ſont au nord ; les principautés de Lignitz & de Schweidnitz à l'orient. La riviere de Bober qui y a ſa ſource la traverſe du ſud au nord. Ses principaux lieux ſont,

Jauer capitale,	Lahn,
Lemberg,	Fridberg,
Schonau,	Lubenthal,
Greiffenberg,	Schmideberg,
Buntzel,	Hirschberg,
Naumbourg,	Kupferberg.

JAVAROW, lieu de plaiſance des rois de Pologne, dans la Ruſſie rouge, au couchant de Léopol.

JAULA, contrée de l'iſle de Ceilan, dans ſa partie orientale : De l'Iſle écrit JALA, ou YALA. L'I doit ſe prononcer comme voyelle. Voyez YALA.

JAUNE. (LA RIVIERE) Quelques-uns appellent ainſi en françois une riviere de la Chine, dont le nom HOANG ſignifie cette couleur. Voyez HOAMHO.

JAUNSTEIN, bourg d'Allemagne, dans la baſſe Carinthie, vers les confins de la Carniole. Il y a un château ſur une montagne aſſez près de la ſource d'une petite riviere, qui courant vers le nord, ſe jette dans la Drave. Ce nom a la même origine que le ſuivant. Cluvier croit que eſt la *Juenna*, que la Table de Peutinger place dans le Norique.

JAUNTHAL, vallée d'Allemagne, dans la Carinthie & la Carniole au midi de la Drave. On tient que ce mot ne ſignifie que la vallée des Japodes, *Japodum vallis*. Jerôme Megiſſer auteur Allemand, dans ſa Chronique de Carinthie, *feuillet* 90, dit que les *Japodes* ſont les *Jaunthalers* ; que les *Arupeni* ont fondé *Auersperg*, à peu de diſtance de Loybach ; les *Monetii*, Mansperg ſitué vers la Carinthie ; les *Metulli*, la ville de Troja, vers le comté de Cilly, dans la vallée de Medling, ou Mednick, ou Mednitz, & qu'enfin les *Vendi* ont fondé Windischgratz. Comme encore à préſent la vallée, en allant de Windischgratz vers Mansperg, eſt appellée *Jaunthal* ou *la vallée des Japodes*. Il s'accorde en cela avec Jean Melchior Maderus, qui, dans ſon petit livre intitulé *Equeſtria*, qui eſt un Traité du manége, dit que les Japodes, ou Japyges, ſont auſſi nommés Jaunthalers, & ſont les habitans de la Carniole. Il ajoûte qu'ils avoient quatre villes, *Metulum*, *Auruponum* d'où viennent ceux d'Auersperg ; *Monetium* de-là ceux de Mansperg, & *Vendum*, d'où ſont venus ceux de Windischgratz. *Troja* ou *Metelum* étoit la même ville. Voyez METULUM. Voyez auſſi JAPODES. * *Zeyler*, Styriæ Topogr. *p.* 80.

JAVOUX, autrefois ville de France, & préſentement village, dans le Gévaudan dont elle étoit la capitale, ſelon Corneille. Il croit qu'elle s'appelloit anciennement *Gabalus*, *Gabali*, *Gabalum* ou *Anderitum* & *Anderidum*, & qu'elle étoit épiſcopale. Baudrand parle auſſi de cet évêché qui a été transferé à Mende. Voyez l'article ANDERIDUM. Voyez auſſi GABALI. Quelques-uns ont écrit autrefois *Javols* & *Javouls*. Ce lieu eſt dans les Sevennes, à quatre lieues de Mende.

JAVRON, *Gabro* ou *Gabronium*, lieu de France, dans le pays du Maine au nord, canton autrefois déſert, plein de bois & d'hermitages, qui s'étendoit ſur les limites de la Normandie, entre les rivieres de Mayenne & de Sarte, où pluſieurs ſaints ſolitaires ſe retirerent aux V, VI & VII ſiécles. Le monaſtere de S. Conſtantien y a été changé en un prieuré dépendant de l'abbaye de S. Julien de Tours. * *Baillet*, Topogr. des Saints, *p.* 610.

JAUSURDI, petite ville du Cheraſſan, à deux journées de la riviere d'Amù, vers les 87 d. de longitude. Elle eſt à préſent ſoumiſe aux Usbecks du pays de Charasm. C'eſt une ville très-médiocre. *Hiſt. genéalogique des Tatars*, p. 607.

JAWER, Voyez JAUER.

JAXAMATÆ, peuple ancien de la Sarmatie, vers l'embouchure du Tanais, ſelon Pomponius Méla, tel que l'avoit dit Ortélius. C'eſt ainſi qu'on lit dans l'édition d'Olivarius, *c.* 20, *p.* 50, *fol. verſo*. Hermolaüs Barbarus liſoit IAXAMATHÆ. Pintianus a corrigé JAXAMATÆ. On liſoit autrefois *Proximi* XAMATÆ ; & Gronovius aſſure que cette leçon eſt conforme à trois manuscrits qu'il a vus. Holſtenius, dans ſes Notes marginales ſur Etienne le Géographe, après avoir avoué, que les manuscrits portent *Xamatæ*, croit que l'*I* initial de ce mot a été abſorbé par l'*i* final de mot précedent, qui eſt *proximi*, & qu'il faut lire *proximi Ixamatæ* ; cette conjecture a paru ſi raiſonnable à Gronovius, qu'il l'a adoptée dans ſon édition. Mais Voſſius a ſoutenu que par cette même raiſon il falloit lire *Examatæ*, parce que les meilleurs manuscrits portoient *Proximè Xamatæ* ; de-là vient qu'il veut qu'on liſe *Proximi Examatæ*. Il faut convenir que XAMATÆ eſt une faute des copiſtes. Mais il n'eſt pas ſi certain lequel des trois autres noms eſt le véritable. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9 ; Etienne le Géographe ; & Ammien Marcellin, *l.* 22, *c.* 8, *p.* 314, *edit. Valeſ.* appellent ce peuple IXAMATÆ. MM. de Valois aſſurent que tous les manuscrits & l'édition de Rome ont IXOMATÆ. Valerius Flaccus, dans ſon Poëme des Argonautes, *l.* 6, *v.* 143, dit :

Sua ſigna ſecuti
Exomatæ, Torinique & flavi crine Satarchæ.

Il déſigne ainſi la maniere de vivre de ces trois peuples,

Les Torins vivoient de la récolte du miel qu'ils avoient en abondance ; les Satarques se nourrissoient du lait de leurs troupeaux, & les Exomates subsistoient de la chasse :

Mellis honos Torinis ; ditant sua mulctra Satarchen ;
Exomatas venatus alit.

Ils avoient d'excellens chevaux, avec lesquels ils couroient jusqu'à Hypanis, emportant avec eux les petits d'une tigresse, ou d'une lionne dont ils évitoient la furie en traversant la riviere à la nage :

Nec clarior ullis
Arctos equis : abeunt Hypanim, fragilemque per undam,
Tigridis aut fœvæ profugi cum prole Leænæ,
Maſſagetarum fuspecta mater ſtupet aggere ripæ.

Ptolomée donne trois villes aux Jaxamates,

Exopolis, *Navarius*, & *Tanaïs*.

Le nom d'*Exopolis*, qui étoit la principale des trois, semble favoriser ceux qui préfèrent le nom d'*Exomatæ* pour exprimer cette nation.

JAXARTÆ, ancien peuple de la Scythie, en-deçà de l'Imaüs ; c'est, dit Ptolomée, *l.* 6, *c.* 14, un grand peuple qui habite le long d'une riviere de même nom. Voyez JAXARTES.

JAXARTES, riviere d'Asie, dans la Sogdiane, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 12, parce qu'elle bornoit ce pays au nord ; mais on auroit pu également la mettre dans la Scythie qu'elle bornoit au midi. Strabon, *l.* 11, parlant de la Sogdiane, dit qu'elle étoit séparée de la Bactriane par l'Oxus, & des Nomades par le Jaxarte. Pline dit que le Jaxarte étoit nommé SILIS par les Scythes. Il ajoûte qu'Alexandre & ses soldats le prirent pour le Tanaïs. L'erreur est grande, car ils en étoient bien loin ; mais si elle est excusable dans des gens de guerre, qui étoient déforientés, elle n'est point pardonnable à Quinte Curce, qui appelle toujours *Tanais*, cette riviere, *l.* 6 & 7, & ailleurs. Il est vrai qu'Arrien, *l.* 3, *in fine*, fait la même faute ; mais ce dernier distingue deux Tanaïs ; & en parlant de celui dont il est ici question, il dit que les Barbares l'appellent ORXANTE ; qu'il a sa source dans le mont Caucase, & se perd dans la mer d'Hircanie. C'est la même que nous appellons *la mer Caspienne*, & ces marques ne conviennent point au vrai Tanaïs, qui est le Don. On peut voir le cours de cette riviere au mot SIHUN, qui est le nom moderne que les historiens lui donnent.

JAXT, riviere d'Allemagne, dans la Souabe. Elle prend sa source dans la prévôté d'Elwangen, qu'elle traverse du sud au nord, arrose Elwangen ; après quoi, inclinant vers le nord-ouest, elle va se rendre dans le Necker, vis-à-vis de Wimpfen.

JAYCK. Voyez JAICK, riviere d'Asie, dans la Tartarie.

JAYCZA, ville de la Turquie, en Europe, au royaume de Bosnie, dont elle est la capitale. De l'Isle écrit JAICZA. Elle est peu éloignée des confins de la Croatie, en un lieu où les rivieres de PLENA (PLINA,) BOCZUTA & Worwacz se joignent, & vont ensuite se perdre dans la Save. Jaycza est au midi, & à cinq milles communs de Hongrie de Gradisch, au nord occidental, & à neuf de ces mêmes milles de Bagnaluch, qui est la résidence du Beglierbey de Bosnie. Baudrand ne compte que cinq milles d'Allemagne de Jaycza à Bagnaluch. C'est une erreur, la distance est au moins de onze milles communs d'Allemagne. Il ajoûte qu'elle n'est qu'à huit milles de la Drave. Il se trompe encore de plus de la moitié ; car, à entendre des milles d'Allemagne, il y en a au moins seize ou dix-sept. D'ailleurs la Save étant entre la Drave & Jaycza, il étoit plus naturel de compter la distance à la Save, qui est de cinq petits milles d'Allemagne. Selon cet auteur, elle est sur une montagne escarpée, avec un fort château, proche la riviere de Varba.

De l'Isle, dont j'ai suivi la Carte de la Hongrie, publiée en 1703, change bien la situation de cette ville dans sa Carte particuliere de la Hongrie, publiée en 1717. Jaïcza y est placé bien différemment. On voit en effet cette place sur une montagne à l'orient de la riviere de Pliva, qui va de-là en serpentant, se grossir des eaux de la Verbanja, riviere qu'elle reçoit avant que de passer à *Bagnaluca* ou *Banjaluca*. Elles coulent ensemble sous le nom de *Verbas*, jusqu'à la Save, dans laquelle elles se perdent vis-à-vis de Swiniar. Dans la premiere de ces Cartes, Jaïcza est entre Gradisk & Bagnaluch ; & dans la derniere Carte, c'est cette derniere ville qui est entre les deux autres ; & Jaïcza se trouve à près de six lieues communes d'Allemagne, au midi de Banjaluca, & à douze de la Save.

JAYOS ou JAOS, peuple de l'Amérique méridionale. Voyez YAOS.

JAZABATÆ, ancien nom des Sarmates, selon Ephorus, cité par Etienne le Géographe, les mêmes peut-être que les *Ixamates*, *Jaxamates* ou *Exomates*. Voyez l'article JAXAMATÆ.

1. JAZER, torrent de la Palestine, près des montagnes de Galaad. Il se décharge dans le Jourdain.

2. JAZER, ville de la Palestine, au pied des montagnes de Galaad, & près du torrent de Jazer, au-delà du Jourdain ; elle fut donnée à la tribu de Gad, puis cédée aux Lévites. On la nommoit aussi JASER & JEZER. **Josué*, c. 21, v. 36 ; & c. 13, v. 25.

JAZIS. Voyez JAZYGES.

JAZITHA, ville de la Libye intérieure, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6. Quelques exemplaires portent JARZITHA, d'autres JARZETHA, Ἰαρζήθα πόλις. C'étoit une ville maritime, sur l'Océan & voisine du fleuve Darate.

JAZYGES, peuple de la Sarmatie, en Europe, au-delà de la Germanie à l'orient. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, dit ; la Sarmatie contient de grandes nations. Les Venédes s'étendent le long du golfe Vénédique ; au-dessus de la Dacie, sont les Peucins & les Basternes, & les Jazyges sont le long des Palus Méotides. Il ne faut pas confondre ces Jazyges avec ceux de l'article qui suit.

JAZYGES METANASTÆ, ancien peuple voisin de la Dacie. Il demeuroit entre la Theisse & le Danube. Le surnom de *Metanastæ* les distinguoit des autres Jazyges, situés près des Palus Méotides, & qui étoient dans la vraie Sarmatie. Pline, *l.* 4, *c.* 12, parlant de ces Jazyges, voisins des Daces, les nomme Sarmates. *Jazyges Sarmatæ*, Strabon, *l.* 7, *p.* 306, dit les *Jazyges Sarmates* ; mais, comme Casaubon l'a fort bien remarqué, il parle des Jazyges, voisins des Palus Méotides ; & le P. Hardouin qui entend par les Jazyges Sarmates de Strabon, les Jazyges Sarmates de Pline, s'est trompé, sans doute. Strabon parle aussi des Jazyges, surnommés BASILII, dont nous parlerons après. Pour ce qui est de ceux dont il est ici question, ils sont aussi qualifiés *Sarmates* par Tacite, *Annal. l.* 12, qui parle de ceux qui n'étoient pas éloignés du Danube ; c'est aussi de cette même nation que parle Marcien d'Héraclée dans son Périple, *edit. Oxon.* p. 55.

JAZYGES, surnommés BASILII, c'est-à-dire *royaux*, ancien peuple de la Sarmatie, selon Strabon, *l.* 7, *p.* 306, qui les joint aux Jazyges voisins du Pont-Euxin. Il est vraisemblable qu'ils ne diffèrent point des BASILISCÆI, peuple de la Sarmatie Asiatique, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9, Βασιλισκαῖοι. Pline, *l.* 4, *c.* 12, les nomme BASILIDÆ, & dit que le Gerrus les séparoit des Nomades. Appien, *Bell. Mithridat.* les appelle Βασίλειον Σαυροματέων. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 1, avoit dit avant Pline, que les Basilides & les Nomades sont séparés par le Gerrus.

Baudrand dit que les rois de Pologne ayant défait les Jazyges, ils se retirerent au-delà du mont Crapax, entre la Theisse & le Danube, & ceux-là, ajoûte-t-il, s'appelloient *Jazyges Metanastes*. Corneille nous apprend que Cromer, *l.* 9 & 10 ; & Michovius, *l.* 3, nous apprend que les Jazyges furent abolis presqu'entiérement, en 1264, par Boleslas, surnommé *le Chaste*, roi de Pologne ; & en 1282, par Lescus. (Il devoit dire Leszko, surnommé *le Noir*,) & que plusieurs d'entr'eux se retirerent dans la haute Hongrie. Il avoit puisé dans de mauvaises sources. Baudrand & lui se trompent ; car dès le tems de Ptolomée, bien des siécles avant que la Pologne eût des rois, les Jazyges-Métanastes étoient auprès de la Theisse & du Danube. Ptolomée, *l.* 3,

c. 7, qui fait pour eux un chapitre exprès, le dit bien formellement. Voici une traduction littérale de ce chapitre.

» Les Jazyges Metanaſtes ſont bornés au nord par la » partie de la Sarmatie, que l'on a expliquée en parlant » de l'Europe.

» Au midi par les monts Sarmates, jusqu'au mont » Krapack.

» Au couchant & au midi par la partie de la Ger- » manie, qui s'étend depuis les monts Sarmates, jus- » qu'au détour du Danube, auprès de Carpis, & de-là » par une partie de ce fleuve, jusqu'au détour de la » Theiſſe, qui prend ſon cours vers le nord. Ce détour » eſt par les

	Longit.	Latit.
	46 d. 0.	44d. 15.

» A l'orient par la Dacie, le long de la Theiſſe, qui les » borne du côté du levant, jusqu'au pied du mont » Krapack, à 46 d. de longitude, 48 d. 30′ de latitude.

Les villes des Jazyges Métanaſtes ſont;

	Longit.	Latit.
Uscenum,	43. 15.	48. 20.
Bormanum,	43. 40.	48. 15.
Alieta ou *Abicta*,	43. 20.	48. 0.
Triſſum,	44. 10.	47. 45.
Candanum,	44. 0.	47. 20.
Parca,	43. 30.	47. 40.
Peſſium,	44. 40.	47. 0.
Partiscum.	45. 0.	46. 40.

Vers la décadence de l'empire, ce pays fut occupé par les Vandales, & fut enſuite de l'empire que les Goths ſe formerent dans ces quartiers-là; vers l'an 350, ils en furent chaſſés par les Huns. Tous ces changemens ont précédé l'érection du royaume de Pologne, qui n'a été faite qu'en 999.

Les *Jazyges*, dont parle Ovide, *de Ponto*, l. 1, *Epiſt.* 2, v. 79:

Aut quid Sauromatæ faciant, quid Jazyges acres,
Cultaque Oreſtææ Taurica terra Deæ.

Et l. 4, *Eleg.* 7, v. 9:

Ipse vides onerata ferox ut ducat Iazyx,
Per medias Iſtri plauſtra bubulcus aquas.

Et *Triſt.* l. 2, *Eleg.* 1, v. 191:

Jazyges & Colchi metereaque turba, Getæque
Danubii mediis vix prohibentur aquis.

Et *in Ibim*, v. 37:

Pugnabunt jaculis dum Thraces Iagyges arcu;
Dum tepidus Ganges, frigidus Iſter erit.

Ces Jazyges, dis-je, ne ſont pas aſſez déterminés pour décider qui ſont ceux dont il a voulu parler. L'abbé de Marolles ſemble croire que ce peuple s'étendoit depuis le Danube, jusqu'aux Palus Méotides; mais il n'y regardoit pas de fort près. On pourroit croire que le premier diſtique cité, regarde les Jazyges voiſins de la Cherſonnèſe Taurique, & que le ſecond ſe rapporte à ceux qui étoient bornés par le Danube.

IBAEI, Ἰβαῖοι, peuple ancien de la Celtique. On le nommoit auſſi *Iberi*, ſelon Etienne le Géographe, le ſeul qui en ait parlé.

1. IBALIA, montagne de la Dalmatie, vers la ville de Scutari, & le lac de même nom. On la nomme préſentement IL MONTE NEGRO, ſelon Baudrand, *éd.* 1682.

2. IBALIA. Ortélius cite ce vers de Coripus:

Arce ſub Ibaliâ Laërtia lumina ſervans.

mais il n'explique point en quel pays étoit cette citadelle.

IBAN, ville de l'Arménie, dans la province de Baaspracan, dont elle étoit la métropole, ſelon Curopalate & Cedrene. Léunclavius croit que les Turcs l'appellent WAN. * *Ortel.* Theſ.

1. IBAR, ville de la Turquie, en Europe, dans la Servie, ſur la riviere d'Ibar. De l'Iſle écrit *Hibar* le nom de la ville & celui de la riviere. Elle eſt petite, ſituée au midi oriental de Novi-Baſar, à la diſtance de trois lieues communes d'Allemagne.

2. IBAR, (l') ou HIBAR, riviere de la Turquie, en Europe: elle a deux ſources dans les montagnes qui ſéparent l'Hertzegovine d'avec la Servie. Elles joignent leurs eaux dans un lac d'où ſortant vers l'orient, & circulant enſuite vers le nord, cette riviere paſſe à Ibar, g. à Vendeniz, g. à Vivetarone, d. & va ſe perdre dans la Rasca, qui vient de Novi-Baſar, avec laquelle elle va ſe jetter dans la Morave, auprès de Jallichiſar ou Cruscowaz. * *De l'Iſle*, Carte de Hongrie.

IBAYCAVAL, (l') riviere d'Eſpagne, dans la Biscaye. C'eſt la même que le NERVIO, ſelon Baudrand, *éd.* 1705. Elle a ſa ſource à l'extrémité méridionale de la Biscaye, près de la Puebla, aux confins d'Allava & de la vieille Caſtille, auprès de la Puebla. De-là ſerpentant vers le nord-eſt, elle arroſe Meſſana, d. Horozzo, g. Reta, d. reçoit un autre ruiſſeau, d. puis un autre, d. au-deſſus de Bilbao, qu'elle baigne; après quoi, elle ſe jette dans la mer de Basque, formant à ſon embouchure un port nommé *Puerto Galette*. * *Jaillot*, Atlas.

IBE, ville & principauté d'Eſpagne, dont parle Tite-Live, *l.* 28, *c.* 21, à l'occaſion de Corbis & Orſua, deux princes, couſins-germains, qui ſe la diſputerent par un duel.

IBEDA, ou ſelon quelques exemplaires IBIDA, ville de la Scythie, ſelon Procope, *Ædific.* l. 4, c. 7. Juſtinien en fit réparer les murailles, & fit bâtir au-delà un fort nommé *Egiſte*.

1. IBENI, ancien peuple de Lydie, ſelon Etienne le Géographe, qui les nomme auſſi IAONITÆ.

2. IBENI, ancien peuple de la Gaule, ſelon le même: on les appelloit auſſi IBAEI.

1. IBER, nom latin de l'EBRE, riviere d'Eſpagne: on diſoit plus communément IBERUS.

2. IBER, nom latin, par lequel on exprime un Eſpagnol, ſur-tout dans les vers où la meſure amene ce mot, pour la commodité de la poëſie.

IBERA, ancienne ville d'Eſpagne, ſur l'Ebre, ſelon Tite-Live, *l.* 23, *c.* 28, qui en parle comme d'une ville très-riche, lorsque les Romains la prirent. On n'en connoît plus la ſituation. Quelques-uns ont cru que c'étoit *Dertoſa*; mais De Marca, *Hiſpan.* l. 2, c. 8, p. 127, a prouvé que cela ne peut pas être. Avienus, dans ſa Deſcription des côtes de la mer, en vers latins, parle auſſi de cette ville, ſi nous en croyons Ortélius; mais je ne trouve dans Avienus, que le nom d'HERBI; Ortélius, *Ora marit.* v. 244 & ſuiv. liſoit HIBERA.

Quin & Herbi Civitas
Stetiſſe fertur his locis priscâ die:
Quæ præliorum abſumpta tempeſtatibus,
Famam atque nomen ſola liquit Cespiti.
Iberus inde manat amnis, & locos
Fœcundat undâ.

Antoine Auguſtin, dans ſon troiſiéme Dialogue, lit ſur une ancienne médaille *Mun. Hubera Setia*, par laquelle on entend cette ville.

IBERCON, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinſter. C'eſt une des onze qui compoſent le comté de Kilkenay. * *Etat préſent de l'Irlande*, p. 41.

1. IBERIA, nom latin de l'Eſpagne; elle étoit ainſi nommée à cauſe de l'Ebre, *Iber* ou *Iberus*, qui la ſéparoit en deux parties, l'une aux Carthaginois, & l'autre aux Romains, avant que ces derniers l'euſſent entiérement conquiſe. Voyez l'article ESPAGNE.

2. IBERIA, nom latin d'une contrée de l'Aſie, entre la mer Noire & la mer Caſpienne. Ptolomée en marque ainſi les bornes. Elle étoit terminée au nord par une partie de la Sarmatie, à l'orient par l'Albanie, au midi par la grande Arménie, & au couchant

par la Colchide. Voici les villes & les bourgs qu'il y met.

Nubium ou *Lubium*, village, *Sura*,
Aginna, *Artanissa*,
Vasæda, *Mestleta*,
Varica, *Zalissa*,
& *Armactica*.

L'Ibérie, dont nous parlons ici, est surnommée *Asiatique*, pour la distinguer de l'Espagne, qui est l'Ibérie d'Europe. Les éditeurs de Ptolomée se font étrangement égarés, quant à la marge du chapitre déja cité, ils ont ajoûté cette remarque ridicule. *Iberia Eoa quondam Pana dicta, postea Spaniam vocat Plutarchus.* Ce n'est pas que Plutarque ait jamais rien dit de pareil. Mais un autre Plutarque, qui s'appelle *le Géographe*, parlant de Bacchus, dit qu'il assembla une armée de Pans & de Satyres, & qu'il subjugua les Indiens. Il ajoûte qu'ayant soumis l'Ibérie, il laissa Pan pour y commander; que celui-ci lui donna son nom, & l'appella PANIA, d'où est venu ensuite le nom de SPANIA. Il est visible que Plutarque parle ici de l'Espagne ou *Ibérie Européenne*, & non point de l'*Ibérie Asiatique*. Cette derniere est présentement compriſe dans la Géorgie.

IBERICUM MARE, ou IBERUM MARE, nom latin de la mer d'Espagne.

IBERINGÆ, Ἰβηρίγγαι, ville de l'Inde, au-delà du Gange, ſelon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2.

IBERIUM, nom latin d'IVRY.

1. IBERUS, nom latin de l'EBRE. Voyez ce mot.

2. IBERUS, petite riviere d'Espagne, dans la Bétique. On l'appelle RIO TINTO. Voyez ce mot. Florien del Campo, dit de *Rio Tinto*, qu'on le nommoit autrefois *Iberus*; & c'eſt de cette petite riviere qu'Ortélius entend ces vers de Feſtus Avienus, *Ora marit.*

Iberus inde manat amnis & locos,
Fœcundat undâ. Plurimi ab ipso ferunt
Dictos Iberos; non ab illo flumine
Quod inquietos Vascones prælabitur.

Ce fleuve qui coule chez les Vascons eſt l'Ebre. N'en déplaiſe à Avienus: il a beau dire que c'eſt l'opinion du plus grand nombre, que les Espagnols prenoient leur nom *Iberi* de cette petite riviere qui coule dans l'Andalouſie: il ne le perſuadera point à ceux qui font uſage de leur raiſon.

3. IBERUS, petite riviere dans l'Ibérie Aſiatique. Pline, *l.* 6, *c.* 10, dit qu'elle ſe perd dans le Cyrus.

IBERUS. Nonius dit, ſur l'autorité de Caton, qu'une riviere nommée ainſi, avoit ſa ſource chez les Catinates; mais ce dernier nom eſt inconnu d'ailleurs.

IBETTES, riviere de l'iſle de Samos, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 31.

IBI, peuple des Indes. Diodore de Sicile, *l.* 17, rapporte une ancienne tradition, ſelon laquelle ce peuple tiroit ſon origine d'Hercule, qui l'avoit laiſſé là après la vaine tentative qu'il fit pour ſe rendre maître d'Aorne. Oroſe, *l.* 3, *c.* 19, le nomme SIBI ou SYBI. Juſtin l'appelle ASYBI, & Quinte-Curce SOBII, ſelon Ortélius, qui croit que le nom *Ibi* eſt le vrai, & que l'on n'eſt entrée dans ce mot que par l'erreur des copiſtes, qui l'ont priſe du mot précédent qu'elle finiſſoit, pour la mettre au commencement du mot ſuivant. On en a quantité d'exemples.

IBIDINGES, ſiége épiſcopal dans l'Iſaurie, dont on trouve que *Baſilius* étoit évêque. * *Harduin.* Collect. conc.

IBIONES ou VIBIONES, ancien peuple de la Sarmatie, en Europe; ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, ils étoient entre les *Nasci* & les *Idræ*.

IBIRTHA, ville de l'Arabie heureuſe, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7. Elle étoit dans les terres.

IBIS. Voyez OASIS.

IBITTI. Voyez VITÆ.

IBIU, lieu d'Egypte, entre Oxyrinchon & Hermupolis, à trente mille pas de la premiere, & à vingt-quatre mille de la ſeconde. Ortélius en fait une ville; ce n'étoit qu'une *manſion* ou un *gîte*, comme le dit beaucoup mieux Surita. Platon, dans un de ſes Dialogues, fait dire à Socrate: J'ai oui dire qu'auprès de Naucratis d'Egypte, il y avoit un des anciens dieux à qui étoit conſacré l'oiſeau *Ibis*, & que ce génie s'appelloit *Theuth.* Surita croit que ce paſſage regarde l'*Ibiu* d'Antonin; mais Platon ne parle que d'un dieu, & d'un oiſeau nommé *Ibis*; il ne dit point que le lieu portât ce nom.

IBLIODURUM, ancien lieu de la Gaule Belgique, ſelon l'Itinéraire d'Antonin, ſur la route de *Durocortorum*, qui eſt Reims, à *Divodurum*, qui eſt *Metz*, entre *Fines* & *Divodurum*, à ſix milles de l'une, & à huit de l'autre; ainſi ce lieu doit être à huit milles de Metz en allant à Verdun. On croit que c'eſt CONFLANS en Jarniſi. Voyez ce mot.

IBORA, Ἴβωρα, ville d'Aſie, dans la Cappadoce, ſelon Porphyrogenete, cité par Ortélius, *Theſ.* On lit dans la Notice de Hierocles, entre les ſept villes épiſcopales de la province d'Hélénopont, IBYRA, Ἴβυρα.

IBORG, IBURG, petite ville d'Allemagne, au cercle de Weſtphalie, dans l'évêché d'Osnabrug, à trois lieues de la capitale. Les évêques d'Osnabrug y ont ſouvent fait leur réſidence (a). Cette ville fut priſe (b) l'an 1553, par Philippe Magnus, fils de Henri le Jeune, duc de Brunswig, qui y fit un riche butin. (a) *Hubner*, Geogr. *p.* 503. (b) *Zeyler*, Weſtph. Topog. *p.* 54. *Chytræi* Saxon. *l.* 18.

IBOS, petite ville de France, dans la Bigorre, à deux lieues au couchant, & de la ville de Tarbes.

IBRAHIMLIC, lieu de Perſe, à vingt-ſept lieues de Bagdat, vers le Curdiſtan: il eſt remarquable par le mauſolée d'un Santon mort en odeur de ſainteté dans l'opinion des Mahométans. C'eſt pour le moins une bourgade. * *Hiſt. de Timur-Bec*, l. 3, *c.* 30.

IBRICKAM, baronnie d'Irlande, dans la province de Connaught. C'eſt une de celles qui compoſent le comté de Thomond. * *Etat préſ. de la Gr. Bret.* t. 3.

IBRIONES, ancien peuple d'entre les Germains, ſelon Jornandes. Lichtenaw, Fréculphe, Paul le Diacre, liſent *Brionos*, *Olibriones* & *Labrones*. Ortélius, *Theſ.* de qui j'emprunte cet article, croit que ce ſont les *Breones*, dont parle Caſſiodore, *Variar.* l. 1, *c.* 11, & que Fortunat, *de Vitâ D. Martini*, *l.* 4, les nomme *Brei*. Velſer les met entre le Lech & l'Inn.

IBROS. Baudrand avoit dit dans ſon Dictionnaire latin, qu'*Iberia*, petite ville de l'Eſpagne Bétique, eſt préſentement un petit village de l'Andalouſie, diſtant à peine d'une lieue de Baëça, & qu'on l'appelle préſentement *Ibros*. Il cite pour garant Martin Ximenès. On lui fait dire dans le Dictionnaire françois, qui porte ſon nom, qu'*Ibros*, s'appelle en latin *Iberta*, & qu'il eſt à une lieue de *Barca*, du côté du nord. Ce ſont apparemment deux fautes des copiſtes.

IBS. Voyez YBS 1 & 2.

IBYLLA, ville de la Tartéſie, où ſe trouvent des mines d'or & d'argent, au rapport d'Etienne le Géographe. On doute s'il ne faut pas lire *Ilipa*.

IÇA, riviere de l'Amérique méridionale. Voyez PUTUMAYO.

ICAMPENSES, ancien peuple de la Mauritanie, ſelon la Table de Peutinger, *Segm.* 1.

ICANONA. Voyez TICANONA.

ICANUM, &

ICANUS, riviere de *Dyrrachium*, ainſi appellée à cauſe d'une forteresſe ou d'un château de même nom, ſelon Vibius Sequeſter, *p.* 52, *edit. Heſſelii.* Quelques exemplaires portent *Iſamnus Dirrachi*; d'autres *Icanius*. Les manuscrits nomment auſſi différemment le château *Idano*, *Icano* & *Iſano*.

ICAR, montagne de la Scythie, en Aſie, ſelon Calliſte, qui ſemble la nommer auſſi le MONT D'OR, *Mons aureus*.

1. ICARIA, Ἰκαρία, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 15; ICAROS, ſelon Solin, *l.* 11, *p.* 22, *edit. Salmaſ.* & Etienne qui la nomme auſſi DOLICHE, Δολίχη, MACRIS, Μάκρις, & ICHTIOESSA. Pline, *l.* 4, *c.* 12, dit de même; & Ortélius y ajoûte Apollodore, Héraclide & Athenée. Cette iſle a pris ſon nom d'Icare, ſelon les poëtes.

Icarus Icarias nomine fecit aquas.

Pauſanias, *in Bœoticis*, dit qu'avant la chute d'Icare

elle étoit nommée *Pergame* : son nom moderne eſt *Nicarie*. Il eſt formé de l'ancien nom, & de la préposition ἐν, qui répond à notre prépoſition *en*.

2. ICARIA. Voyez ICARIUS.

ICARIUM, iſle du golfe Perſique, vis-à-vis de l'embouchure de l'Euphrate. Strabon, *l.* 16, *p.* 766, dit, qu'en partant de Téredon, & côtoyant le continent à main droite, on voit l'iſle d'Icarium, où étoit un temple & un oracle d'Apollon. Arrien, dans l'Hiſtoire d'Alexandre, *l.* 7, *p.* 487, la nomme *Icaros*; Pline, *l.* 6, *c.* 28, l'appelle *Ichara*; & Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, qui la met ſur la côte de l'Arabie heureuſe, la nomme *Ichara* & *Icaros*, ſelon les divers exemplaires. Priſcien, dans ſa Periégeſe, *v.* 607, en parle ainſi :

Perſicus inde ſinus penetratur, & Icaron offert
Inſula quæ fertur nimium placare Dianam.

Denys le Periégete, *v.* 610, dit la même choſe de ce culte rendu à Diane dans cette iſle, qu'il nomme auſſi Ἰκαρὶς. Le géographe de Nubie, 6. *part.* 2. *Clim.p.* 56, l'appelle *Comar*. Quelques-uns croient que c'eſt préſentement l'iſle de *Bahrain*.

ICARIUM MARE. Les anciens ont appelle ainſi cette partie de l'Archipel, qui eſt aux environs de la mer de Nicaria.

ICARIUS, montagne de Gréce, dans l'Attique, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 7; & Solin, *c.* 7, *p.* 23, *édit. Salmaſ.* & Strabon, qui nomme les autres montagnes, de même que Pline, ne fait point mention de celle-ci; cependant Ortélius le cite comme s'il l'avoit auſſi nommée. Cette même montagne eſt nommée *Icaria*, par Etienne; ou plutôt il appelle ainſi le peuple qui l'habitoit. *Icaria*, dit-il, eſt un peuple de la tribu Ægéide, qui tire ſon nom d'Icarius, pere d'Erigone. Le nom national eſt *Icarien*, Ἰκαριεύς. Spon, dans ſa ſavante Liſte de l'Attique, dit de même : *Icaria*, de la tribu Egéide, étoit une petite montagne de l'Attique, parmi les peuples de laquelle avoit été premiérement ſacrifiée la chévre, pour avoir ravagé les vignes; & ce fut auſſi chez eux que fut inventée la comédie. Il renvoie enſuite à Athènes ancienne & moderne, *p.* 278, & aux marbres d'Oxford, *p.* 203.

ICARTA, Ἰκαρτα, ville de l'Inde, en-deçà du Gange, ſelon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1; il la met au pays des *Arvarni*, dans les terres.

1. ICARUS, fleuve d'Aſie, dans la Scythie. C'eſt un de ceux qui groſſiſſent l'Oxus, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 17. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 11, qui nomme ſept rivieres qui tombent dans l'Oxus, ne fait point mention de l'Icarus; d'où le P. Hardouin conclut qu'il l'a oublié, ou qu'il l'a déſigné ſous un autre nom.

2. ICARUS. Voyez ICARIUM.

3. ICARUS, nom latin de l'EYGUES, riviere de France, dans le Dauphiné.

ICARUSA, riviere de la Sarmatie, en Aſie, au pays des Cercetes, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 5.

ICATALÆ, peuple d'Aſie, dans la Sarmatie, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 7, qui les étend jusqu'au Caucaſe.

ICAUNA, nom latin de l'YONNE, riviere de France. L'auteur de la Vie de S. Germain, dit en parlant de cette riviere :

Cui primùm Icaunæ nomen largita vetuſtas.

Voyez le nom françois.

ICCIUM. Voyez ICIUM.

ICCIUS PORTUS, ou ITIUS PORTUS, ancien port de la Gaule, ſur la Manche. On varie ſur l'orthographe de ce mot. Céſar, *de Bell. Gall. l.* 5, *c.* 5, en fait mention, & écrit *Itius Portus*. Fulvius Urſinus atteſte que tous les anciens manuſcrits portent conſtamment *ad Portum Itium*, & que toutes les médailles d'argent ont le nom *Itius* ainſi écrit. Strabon, *l.* 4, écrit de même ΙΤΙΟΝ, Ἴτιον, & le met chez les Morins, ajoûtant que Céſar paſſa de-là en Angleterre. Il ſemble que le traducteur Grec des Commentaires de Céſar n'ait ſu laquelle préférer de ces deux orthographes, & qu'il ait voulu les réunir en écrivant Ἴκιον. Céſar paſſa deux fois des Gaules en Angleterre; & il eſt dit au premier paſſage, *l.* 4, *c.* 21, qu'il ſe rendit chez les Morins, & que c'étoit l'endroit où le trajet eſt le plus court pour arriver en Angleterre. *In Morinos proficiscitur, quod inde erat breviſſimus in Britanniam transjectus.* Il y a bien de l'apparence qu'il partit du même port, lorsqu'il paſſa la mer, pour la ſeconde fois; & le port y eſt expreſſément nommé.

Les uns, comme de Thou, Vigenere, Marlien, & quelques autres prétendent que c'étoit le port où l'on a bâti depuis la ville de CALAIS. Cluvier, Joſeph Scaliger, Sanſon & quantité d'autres prétendent que c'eſt BOULOGNE. Ce dernier s'eſt donné la peine de compoſer un traité où il ſoutient cette opinion; mais tous ſes raiſonnemens ne prouvent point que Boulogne ait été le port dont il eſt queſtion; ils prouvent ſeulement l'antiquité de cette ville; ce que perſonne ne s'étoit aviſé de conteſter.

Le P. Malbrancq Jéſuite, dans ſon Hiſtoire des Morins, veut que le port en queſtion ait été un lieu que l'on appelloit *Sithiu*. Outre la reſſemblance de *Portus Itius* avec ce nom, il trouve que la mer faiſoit alors un golfe dans les terres, depuis la pointe du village de Sangate, au couchant de Calais, jusqu'au château de Sithiu, aujourd'hui S. Omer, où l'on a trouvé des ancres & des reſtes de navire, & où ſont reſtés des crocs de fer auſquels on attachoit les vaiſſeaux. Tout ce payslà, dit-il, porte encore des marques de ſon ancienne inondation. Ce ſentiment a été réfuté par Cluvier: je doute même qu'il eût beſoin de l'être.

Comme Céſar parle de trois ports, dont l'un étoit au-deſſus & l'autre au-deſſous d'*Itius Portus*, qui étoit au milieu; ceux qui ſont pour Boulogne, veulent que le port au-deſſous ait été le PORTET; ce qui n'eſt guéres vraiſemblable. Il y a plus d'apparence à dire avec Du-Cange, *Diſſertat. ſur la Vieuſe S. Louis*, que Boulogne étoit le premier de ces trois ports; que le troiſiéme étoit au même lieu où l'on a depuis bâti Calais, & que c'eſt entre Boulogne & Calais qu'il faut cherches l'*Itius*. *Whiſſand*, *Wiſſan*, ou *Whiſſant*, eſt ſitué à quatre lieues (prés de cinq) d'Artois, au nord de Boulogne, à l'endroit où le détroit qu'on nomme le *Pas de Calais* eſt le plus reſſerré, & d'où le trajet pour paſſer en Angleterre eſt le plus court. Son nom ſignifie originairement *Sable blanc*, WITSAND; les Romains n'ayant point de double *W*, l'ont omis, & avec une terminaiſon latine, en ont fait *Itius*, *Iccius*, ou même *Iccius*. C'eſt préſentement un bourg aſſis ſur le rivage de la mer, entre Boulogne & Calais, compoſé d'environ quatre-vingt feux, ſans compter trois ou quatre hameaux qui en dépendent. Il n'y a ni porte, ni foſſés, ni rien qui ferme ce bourg, ni même aucun reſte de vieilles murailles qui marquent qu'il ait été autrefois fermé. On trouve une chapelle au bout du bourg du côté de Boulogne; mais l'égliſe paroiſſiale eſt au hameau de Sombres, diſtant environ de deux ou trois cents pas; entre cette égliſe & le bourg, eſt ce qu'on appelle la *Motte du Châtel*, qui peut avoir en longueur quarante toiſes, & dont la figure eſt ovale. Il y a au bout du bourg quelques reſtes de vieux bâtimens, que l'on dit avoir ſervi de magazin pour l'étape des laines, qu'on y apportoit d'Angleterre & de pluſieurs autres endroits; ce qui juſtifie que le bourg a été de plus grande étendue. En effet Froiſſard lui donne le titre de *groſſe ville*; & les hiſtoriens nous font aſſez voir qu'il étoit conſidérable par ſon port, qui étoit le lieu où l'on s'embarquoit ordinairement pour paſſer en Angleterre, quoiqu'aujourdhui il n'en reſte aucune marque. La coutume du Boulenois lui donne auſſi la titre de *ville*; & ce lieu a encore un maire & des échevins, qui ont la police & la connoiſſance des crimes qui ſe commettent dans le bourg & dans la banlieue, ils ont auſſi l'adminiſtration de l'hôpital. Le comte de Boulogne, de qui ce lieu dépendoit, y avoit un bailliſ; & depuis que ce comté a été annexé à la couronne, on a établi à Whiſſand un bailliage royal poſſedé par le bailliſ de Boulogne, qui y va rendre la juſtice une fois par ſemaine; un petit ruiſſeau, dont la ſource eſt près de l'égliſe de Sombres, paſſe dans le bourg.

Du-Cange, auteur de cette deſcription, a remarqué ſur les lieux que, les grands chemins que l'on nomme *chauſſées de Brunehaut*, aboutiſſent à Whiſſand, auſſi-bien

qu'à Boulogne. Il montre enſuite par le témoignage de plus de trente auteurs, qu'avant que les Anglois ſe fuſſent emparés de Calais, Whiſſand étoit le lieu où l'on s'embarquoit ordinairement pour paſſer à Douvres, & où l'on abordoit en venant d'Angleterre en France. Quand Ptolomée marque *κατ' ἄκρον, le promontoire d'*Icium*, & qu'il le diſtingue de *Geſſoriacum*, qui eſt Boulogne: il fait aſſez connoître que ce n'eſt point l'endroit où eſt Calais, puiſqu'il n'y a ni pointe ni promontoire auprès de Calais; mais Whiſſand n'eſt pas éloigné de deux pointes, dont la plus méridionale s'appelle le *Grizenez*, & la plus ſeptentrionale *le Blancnez*, outre une pointe moins remarquable qui eſt immédiatement auprès du Bourg.

ICENI, ancien peuple de l'iſle de la Grande-Bretagne: c'étoient, à proprement parler, ceux qui habitoient les bords de l'Ouſe, que d'autres appellent IKEN, YKEN, & YCIN, & dans ces quartiers-là on trouve des lieux qui conſervent encore des traces de l'ancien; comme IKENTORP, IKENWORTH, ICENILD-STREET, &c. & la petite riviere qui tombe dans le port d'Oxford s'appelle IKE. * *Gale in Anton. Itiner.* p. 109.

Il y avoit encore d'autres *Iceni*, dans la province de Henton, ou Hampshire, auprès de la riviere d'IKEN, nommée aujourd'hui ICHING. Cambden, *Britann.* donne aux *Iceni* le pays voiſin des Trinobantes, qui a été enſuite appellé EAST-ANGLIE, & il y comprend les pays de SUFFOLC, NORTFOLC; CAMBRIDGE, & HUNTINGTONSHIRE. Il croit que ce ſont les *Ceni-Magni* de Céſar. Il dérive le nom d'ICENI, du mot *Iken*, qui dans la langue Bretonne ſignifie un *coin*, parce que leur pays avance dans la mer en forme de coin. Il donne ainſi l'hiſtoire de ce peuple.

Cette nation, dit Tacite, étoit puiſſante; & même après s'être miſe ſous la protection des Romains, elle fut inébranlable jusqu'au tems de Claudius. Car alors le propréteur Oſtorius voulant établir des forts le long des rivieres, & ôter les armes aux Bretons, ils aſſemblerent des troupes pour s'oppoſer à leur deſſein; mais les Romains ayant forcé leurs retranchemens, les vainquirent & en firent un grand carnage. Cette guerre étant aſſoupie, treize ans après, Praſutage, roi des Iceniens, voulant prévénir les malheurs de ſa nation, ou par d'autres interêts, inſtitua l'empereur Neron pour ſon héritier, croyant que cette démarche mettroit ſa couronne & ſa maiſon à couvert de tout évenement fâcheux. Ce fut le contraire. Cela ſervit de ſignal à une funeſte guerre; & l'avarice de Séneque, qui entaſſa des biens immenſes par ſes uſures, acheva de mettre le comble à la miſere des Icéniens. Durant cette guerre, Boodicie, femme de Praſutage, fit périr quatre-vingt mille hommes, tant des Romains que de leurs alliés, démolit *Camalodunum* & *Verulamum*, mit en déroute la neuviéme légion, & força Catus Decianus de prendre la fuite; elle fut enfin vaincue en un combat par Paulinus Suetonius; & conſervant toujours une ame invincible, comme dit Tacite, elle ſe fit mourir par le poiſon, comme le rapporte Dion Caſſius. Après cela, les anciens auteurs ne diſent plus rien des *Iceni*.

Mais lorsque les Saxons eurent affermi leur heptarchie, le pays des Icéniens devint le royaume des Anglois orientaux, qui à cauſe de ſa ſituation à l'orient, fut appellé EAST-ANGLE-RYK, & eut pour premier roi Uffa, dont les ſucceſſeurs prirent long-tems le nom d'*Uffkines*. Leur race s'éteignit dans la perſonne de S. Edouard, & les Danois s'emparerent du pays qu'ils ravagerent environ cinquante ans, jusqu'à ce qu'Edouard l'ainé l'ajoûta enfin à ſon royaume des Saxons occidentaux.

Le P. Briet, *Parall.* 2, *part. l.* 2, *p.* 182, donne aux Icéniens les villes ſuivantes:

Venta Icenorum, Caſter.
Durobriva, Donnehan, ou Dormecaſter.
Garianonum, Yarmouth
Extenſio, Ξ-χ', Eaton.
Conbretonium, Bretenham.
Sitomagus, Thetfort.
Villa-Fauſtini. Edmond-Buri.
Camboritum, Cambridge.

Metaris Æſtuarium, The Waſhes, en Breton Maltraith.

Ce peuple eſt mal nommé SIMENI, dans Ptolomée qui n'y connoît qu'une ville nommée VENTA.

ICESIA, Ἰκεσία, iſle de la Méditerranée, dans la mer de Sicile, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4. Fazel la nomme PANARIA, & Niger SALINE. C'eſt une des iſles de LIPARI.

ICHANA, Ἴχανα, petite ville de Sicile. Pline, *l.* 3, *c.* 8, la déſigne par le nom de ſes habitans ICHANENSES. C'eſt Etienne le Géographe, qui la nomme ICHANA.

ICHAR, ou ISCHAR, riviere de la Turquie en Europe, dans la Bulgarie. Elle a ſa ſource dans les montagnes d'Argentaro, & ſe décharge dans le Danube. C'eſt l'ISCA. Voyez ce mot.

ICHARA. Voyez ICARIUM.

ICHEOROUG, ou ICHBARAW, village d'Angleterre, au comté de Norfolc; Gale écrit ICHBURROW, & y trouve PICIANI, de l'Itinéraire d'Antonin.

ICHING, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Siangyang troiſiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin, de 5 d. 44', par les 32 d. 30' de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

ICHIUM, ville ancienne d'Afrique, ſur le Nil, à ſoixante & cinq milles du Caire. Les Mahométans la détruiſirent lorsqu'ils commencerent à regner en Egypte & en transporterent les pierres au-delà du Nil, dont ils bâtirent la ville de MUNSTA ou MUNSIA. * *Dapper*, Afrique, *p.* 77.

Dapper dans cet article cite Léon, *p.* 8. Je trouve que Léon, *l.* 8, *c.* 52, parlant d'ICHMIN, dit que c'eſt la ville la plus ancienne de toute l'Egypte; qu'elle fut bâtit par Ichmin fils de Misraïm, qui deſcendoit de Chus, fils de Hen; qu'elle eſt ſur le Nil, du côté où ce fleuve arroſe l'Aſie à trois cents mille pas du Caire, à l'orient. Il ſeroit étonnant qu'une ville qui auroit ſubſiſté depuis Misraïm jusqu'à l'arrivée des Mahométans en Egypte, ne fût pas connue des auteurs Grecs & des Latins. Ce qu'il dit du Nil, qui arroſe l'Aſie ne doit point faire de peine, puiſque bien des auteurs ont appelle *Aſie*, *Arabie*, *Indes*, le pays qui eſt entre le Nil & la mer Rouge.

ICHMIAZIN. Voyez ECSMIAZIN, & au mot *Egliſe*, l'article TROIS-EGLISES.

1. ICHNÆ, ancienne ville de Gréce. dans la Macédoine, dans la Bottiée. Pline, *l.* 4, *c.* 10, met *Ichnæ*, ſur la côte de la mer, près de l'Axius. C'eſt la même qu'ACHNÆ.

2. ICHNÆ, bourgade de la Theſſalie, dans la Phtiotide, au nord-eſt de Lamia. Etienne le Géographe en fait mention, & De l'Iſle la met très-bien dans ſa Carte de l'ancienne Gréce.

3. ICHNÆ, ville d'Aſie, dans la Méſopotamie; elle étoit dans le parti des Romains, lorsque Craſſus fut défait par les Parthes. Appien, *in Parthic.* la nomme ICHNÆ. Plutarque qui a écrit la même hiſtoire avec les mêmes circonſtances, dans la vie de Craſſus, nomme cette ville ISCHNES, ſelon la traduction de Dacier, *t.* 5, *p.* 144. Dion Caſſius *l.* 40, *p.* 126, l'appelle ICHNIA, & dit que c'étoit une forteresſe. C'eſt la même que l'ICHNÆ qu'Etienne le Géographe met vers l'orient.

ICHNIA. Voyez ICHNÆ 3.

ICHNUSA. Voyez SARDAIGNE.

ICHTHYOESSA, l'un des noms de l'iſle de NICARIA. Voyez ICARIA. 1.

ICHTHYOPHAGI, c'eſt-à-dire *mangeurs de poiſſons*. Les anciens ont ainſi nommé des nations, qui habitant au bord de la mer, vivoient principalement de la pêche, lorsqu'ils n'en ſavoient point les vrais noms. Ptolomée trouve des Ichthyophages dans la Chine; Agatarchide en met vers la Carmanie & la Gédroſie; Pauſanias en décrit ſur la mer Rouge, & Pline en peuple pluſieurs, iſles à l'orient de l'Arabie heureuſe.

ICHTHYS, promontoire du Péloponnèſe, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16. On croit que c'eſt préſentement le cap JARDAN, ſur la côte occidentale de la Morée. Voyez JARDAN.

ICIANI. Voyez ICHBOROUG.

1. ICIODORUM, ICIODRUM, ICCIODORUM & ICIODORENSIS VICUS ARVERNORUM, noms latins de la ville d'ISSOIRE. Voyez ce mot.

2. ICIODORUM, TURONUM, village de France, en Touraine, aux confins du Berri sur la Creuse. Son nom moderne est ISERRE, ou ISEURE.

ICIUM PROMONTORIUM, promontoire de la Gaule Belgique, selon Ptolomée. On croit que c'est le cap nommé *Blanceness*, ou *Blancnez*. Baudrand dit que ce sont les Anglois, qui l'appellent ainsi, & que les François le nomment *les Mottes noires*; il se trompe; les navigateurs François, & De l'Isle l'appellent *Blanceness*; les *Mottes noires* est le nom d'un endroit voisin sur la côte, au nord de l'abbaye de l'Escale.

1. ICIUS PORTUS. Voyez ICCIUS.

2. ICIUS. Voyez ICCUS.

ICMIN, ou plutôt IHMIN. Voyez l'article ICHIUM.

* *Dapper* Afrique, *p.* 362.

ICOLLO, province d'Afrique, au royaume d'Angola. Elle commence au nord-ouest & à l'ouest-nord-ouest de la province d'Ilamba.

ICONDRE, petit pays d'Afrique, dans isle de Madagascar; il est fort montagneux & fertile en sucre, en bons plantages & pâturages, par la hauteur de 22 d. 30'. Il est séparé à l'est & à l'est-nord-est, du pays d'Itomampo par de hautes montagnes. Il a au sud la terre de Vattemanahon, le pays des Machicores au nord, & au nord-ouest la terre de Manamboule, & au nord les mêmes montagnes qui sont entre l'Ionghaivou & Itomampo. La riviere d'Ionghaivou, c'est-à-dire *la riviere du milieu* y a sa source. * *Flacourt*, Hist. de Madagascar, *c.* 5, *p.* 13.

ICONII, ancien peuple de la Gaule Narbonnoise, dans le voisinage des Cavares, selon Strabon, *l.* 4, *p.* 185.

ICONIUM, ancienne ville de la Cappadoce, dans le département de la Lycaonie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6. Strabon, *l.* 12, *p.* 568, contemporain d'Auguste & de Tibere, en parle comme d'une ville petite, mais bien bâtie. Comme le mot *Iconium* se rapporte assez au mot grec *Icon*, Εἰκὼν, qui veut dire une *image*, les Grecs dérivoient le nom de cette ville d'une image de Méduse que Persée, disoient-ils, y avoit suspendue à une colonne. Etienne le Géographe donne une autre étymologie plus fabuleuse encore, mais également fondée sur le mot *Icon*, une image. Elle s'aggrandit, sans doute, peu après; car dans les Actes des Apôtres, *c.* 14, *v.* 1, nous lisons qu'il y avoit une grande multitude de Juifs & de Grecs. Cela s'accorde avec ce que dit Pline, *l.* 5, *c.* 27, que c'étoit de son temps une ville célébre. Elle fut épiscopale de bonne heure. Hierocles & les autres auteurs des Notices épiscopales, la nomment *métropole*. Xénophon, dans la Cyropœdie, *l.* 1, la met dans la Phrygie, à l'extrémité & aux confins de la Lycaonie. Elle a été la conquête des Turcs & la capitale de leur empire, avant qu'ils eussent passé en Europe. C'est présentement la capitale d'un très-grand gouvernement. Voyez COGNI qui est le nom moderne.

ICOSIUM, ancienne ville de la Mauritanie Césariense, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. Pline, *l.* 5, *c.* 2, dit que Vespasien donna à cette ville le droit de ville latine. Antonin, *Itiner.* la met entre *Casæ*, *Calventi* & *Rusguniæ*, colonie à XXXII. M. P. de la premiere, & à XV. M. P. de la seconde. Cet auteur la traite de colonie aussi-bien que Martianus Capella, *l.* 6, *c. de Afric.* Elle étoit épiscopale, & son évêque Laurent, député de la province au concile de Carthage, tenu l'an 419, y est qualifié *Laurentius, Icositanus, legatus Mauritaniæ Cesariensis.* On voit aussi dans la Notice d'Afrique, Victor *Icositanus*; car c'est ainsi qu'il faut lire, & non pas *Leositanus*, comme portent quelques exemplaires vicieux. Solin, *c.* 25, *p.* 48, *ed. Salmas.* dérive ce nom du nombre de ses fondateurs. Il dit que comme Hercule passoit par-là, vingt hommes de sa suite, qui l'avoient quitté, choisirent ce lieu, y bâtirent une ville; & afin de ne point causer de jalousie en lui donnant le nom de quelqu'un d'entr'eux, ils convinrent de l'appeller d'un mot, qui signifie le nombre de *vingt*. En effet Εἴκοσι, veut dire vingt. Mais l'étymologie n'en est pas moins fabuleuse, & le P. Hardouin a raison de s'en moquer; il ajoute que c'est présentement ALGER ou quelqu'autre lieu voisin.

ICTA. Voyez VECTIS & WIGHT.

ICTOMULUM & ICTUMULUM. Voyez LAUMELLUM.

ICTRORUM. Le P. Hardouin met un siége épiscopal de ce nom, dans l'Asie mineure. *Méthodius* en a été évêque; mais on ne sçait dans quel lieu de l'Asie étoit situé cet évêché. * *Harduin.* Collect. conc.

ICULISMA, nom latin d'ANGOULÊME, pour INCULISMA. Voyez ANGOULÊME.

ICUS, isle de l'Archipel, & l'une des Cyclades, auprès de l'Euboée, selon Etienne, vis-à-vis de la Magnésie; selon Strabon, *l.* 9, *p.* 436. Tite-Live, *l.* 31, *c.* 145, & Appien en font aussi mention. Elle est la plus orientale des trois isles qui sont auprès de Sciatta, au nord de Négrepont. Phanodeme la nomme ICIUS, au rapport d'Etienne le Géographe.

1. IDA, montagne d'Asie, dans la Troade, & la plus haute de tout l'Hellespont, au rapport de Diodore de Sicile. Ce n'est pas une seule montagne, mais un amas, une chaîne de montagnes, qui s'étendoit depuis Zéléia, qui étoit du territoire de Cyzique, jusqu'au promontoire *Lectum*, à l'autre extrémité de la Troade. Ida avoit plusieurs sommets; de-là vient qu'Homere, *Iliad.* Θ. v. 170, M. v. 19 & 153, Δ. v. 196, Θ. v. 79, & *passim*, se sert souvent de cette expression, les montagnes d'Ida. Virgile, *Æneid.* l. 3, *v.* 5, dit de même:

Classemque sub ipsâ
Antandro & Phrygiæ molimur montibus Idæ.

Et Strabon, *l.* 13, *post init.* qui trouve que le mont Ida regardé à vol d'oiseau, a la figure d'une scopolendre, regarde comme autant de pieds les montagnes contiguës qu'il a d'un côté & de l'autre.

Chacune des parties de ces montagnes, outre le nom général d'Ida avoit un nom particulier, comme *Gargara*, qui, selon Hesyche, signifie un des sommets de l'Ida, & qui étoit voisin de la ville de Gargara & de celle d'Antandre, sur le golfe d'Adramytte. *Phalacræ* en étoit une autre partie, selon Etienne, qui ajoûte que *Phalacra* étoit un nom commun à toutes les montagnes élévées. Le scholiaste de Lycophron dit beaucoup mieux, que le mont Ida s'avance par quatre branches vers la mer, & que de ces quatre promontoires il en avoit un, nommé *Phalacra*. La principale partie du mont Ida est comme au milieu de ces diverses branches, & c'est le mont Ida proprement dit.

Le mont Ida, pris dans toute son étendue, est un de ces grands réservoirs d'eau que la nature a formé, pour fournir les eaux aux rivieres. De celles-là quelques-unes tombent dans la Propontide, comme l'Æsepe & le Granique; d'autres dans l'Hellespont, comme les deux entre lesquelles la ville d'Abydos étoit située, le Ximois, le Xante, qui se joint avec l'Andrius; d'autres enfin vont se perdre au midi, dans le golfe d'Adramytte, comme le Satnioeis & le Cilée. Ainsi Horace, *l.* 3, *od.* 20, *vers. ult.* a eu raison d'appeller l'Ida *aquatique*, lorsqu'il dit de Ganymede:

Aquosâ
Raptus ab Idâ.

2. IDA, montagne de Crête, au milieu de l'isle. Virgile, *Æneid.* l. 3, *v.* 104, l'appelle *mons Idæus.*

Creta Jovis magni medio jacet insula Ponto,
Mons Idæus ubi, & gentis cunabula nostræ.

Ces derniers mots sont fondés sur une ancienne opinion, selon laquelle les Crétois du mont Ida passerent en Phrygie, & donnerent le nom d'*Ida*, aux montagnes qu'ils y trouverent. Ce devroit être tout le contraire; & il est à croire que le continent a été peuplé avant les isles. Cet Ida de Crête est présentement nommé MONTE GIOVE. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 7, dit que cette montagne est plus fameuse que les autres de l'isle, à cause de la tradition, selon laquelle Jupiter y étoit né. Strabon, *l.* 10, parlant de la même montagne, dit: au

milieu de l'isle qui est très-large, il y a le mont Ida le plus haut de tous ceux qui sont dans l'isle, & qui a soixante stades de tour. Il est environné de villes fameuses. Nous avons vu, dans l'article précédent, que Diodore de Sicile attribue à l'Ida de l'Asie mineure, l'invention du fer. Hésiode l'attribue à l'Ida de Crète, au rapport de Pline, *l.* 2, *c.* 56.

Le nom IDA vient du grec Ἴδη, qui vient, lui-même, de Ἰδεῖν; qui signifie *voir*, parce que de dessus ces montagnes, qui sont fort élevées, la vue s'étend fort loin.

3. IDA, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinster. C'est une des onze qui composent le comté de Kilkenny. * *Etat présent de l'Irlande.* p. 41.

IDACENSIS. Voyez IDASSENSIS.

IDACUS, en françois *Idaque*, lieu de la Chersonèse de Thrace, sur l'Hellespont, selon Thucydide, *l.* 8, vers la fin, qui dit que les Athéniens voulant donner un combat naval, s'étendirent le long de la Chersonnèse, depuis Idacus jusqu'aux Arrhianes, avec quatre-vingt-six galeres, & les Peloponnésiens depuis Abydos jusqu'à Dardanus.

IDÆUS SINUS, le GOLFE D'IDA, c'est le même que le golfe d'Adramytte.

IDALIS TELLUS. Lucain, *Pharsal. l.* 3, appelle ainsi la Troade.

Mysiaque & gelido tellus perfusa Caico,
Idalis & nimium glebis exilis Arisbe.

Comme le Caïque est dans la Mysie, & plus particulièrement dans l'Æolide, quelques auteurs, & entr'autres, Ortélius, se sont soulevés contre ce mot *Idalis*, & ont cru qu'il falloit lire *Æolis*; & le nouvel éditeur de Lucain ne condamne pas ce sentiment, quoiqu'il n'ait fait aucun changement dans le texte. *Idalis* veut dire le pays du mont Ida.

IDALIUM, ville de l'isle de Cypre. Elle avoit été consacrée à la déesse Venus, & ne subsistoit déja plus du tems de Pline, *l.* 5, *c.* 31. Virgile, *Æneid. l.* 1, *v.* 684, parle aussi de cette ville, & fait dire à Venus,

Hunc ego sopitum somno, super alta Cythera,
Aut super Idalium, sacratâ sede recondam.

Il y avoit une ville & un bois de même nom, consacrés à la même divinité. Les grammairiens, comme le remarque Bochart, *Geogr. Sacr. 2. part. l.* 1, *c.* 3, *p.* 373, *ed. Cadom.* se sont divertis à trouver une étymologie historique de ce nom. Ils ont supposé qu'il vient d'un mot qui signifie *j'ai vu*, & d'un autre qui signifie le *soleil*. Si on les en croit, un oracle ordonna à Chalceno de bâtir une ville au lieu où il verroit le soleil levant, & qu'un de ses compagnons s'étant écrié, *J'ai vu le soleil*, conformément à ce nom, on bâtit & on nomma la ville. Bochart trouve cette étymologie défectueuse. La seconde syllabe devroit être longue, si elle avoit cette origine, & elle est brève. Il aime mieux, croire que le mot *Idalium* est Phénicien, & vient de יראלה *Iidala* ou *Dala*; il y avoit une ville de ce nom dans la tribu de Zabulon. *Josué*, c. 19, *v.* 15; S. Jerôme, *in Locis hebr.* écrit JADELA, comme si ce mot étoit formé de deux, יד *jad* & אלה *ela*, JAD-ELA, de mot à mot le *lieu de la déesse*, c'est-à-dire le lieu consacré à Venus.

Cette ville, détruite dès le tems de Pline, comment peut-elle subsister aujourd'hui sous le nom de *Bourg-Dalim*, comme le veut Lufignan dans son Histoire de Cypre?

1. IDANHA-VELHA, c'est-à-dire *Idanha la Vieille*, ville de Portugal, sur la riviere de Ponsul, dans la province de Beira, à l'orient des montagnes qui séparent cette province du royaume de Léon. Elle avoit autrefois un évêché, dont le siége a été transféré à Guarda. On croit que c'est l'ancienne *Igædita*. Voyez IGEDITÆ.

2. IDANHA LA NUEVA, c'est-à-dire *Idanha la neuve*, petite ville de Portugal, dans la province de Beira, au sud-ouest de la Vieille, & à deux lieues de distance, sur une côte au pied de laquelle coule la même riviere qui passe à la vieille ville.

1. IDARA, ville de la Célésyrie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15. Ses interprétes lisent *Gadara*.

2. IDARA, ville de l'Arabie heureuse, selon le même. D'autres exemplaires portent IRALA.

IDASSENSIS, siége épiscopal d'Afrique dans la Byzacene. La Notice d'Afrique fournit *Adeodatus Idassensis*; & la conférence de Carthage, parle de *Rogatianus*. * *Harduin.* Collect. conc.

IDEA, petite ville d'Asie, sur le mont Sipyle. Elle fut abîmée par un tremblement de terre; & en sa place il se forma un lac que l'on nomma SALOÉ, selon Pausanias, *l.* 7. Strabon nomme cette ville IDÆA. Voyez SALÉ.

1. & 2. IDENSIS: il y avoit en Afrique dans la Mauritanie Césarienſe deux villes de ce nom, & toutes deux épiscopales. La notice d'Afrique fournit pour évêques contemporains *Subitanus Idensis* & *Felicianus Idensis*. Il ne faut pas confondre ces deux siéges avec un troisiéme de la même province nommé *Itensis* dont l'évêque Lucius est nommé dans la même province.

IDEONITERRA, contrée du peuple *Taurini*, qui faisoit partie de la Ligurie. Elle étoit voisine du pays nommé *Cottii Terra*, & par conséquent des Alpes Cottiennes. * *Strabon*, l. 4, p. 204.

IDESSA, ville aux confins de l'Iberie & de la Colchide. C'est la même que la ville de Phryxus. Voyez PHRIXIUM.

1. IDETES, ancien peuple de l'Ibérie, selon Etienne le Géographe, Ἰδήτης.

2. IDETES. Voyez GLETES.

1. IDICARA, ville de la Babylonie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 20. Elle étoit auprés de l'Euphrate.

2. IDICARA, ou ADICARA, ville de l'Arabie déserte, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 19.

IDICRA, ancienne ville d'Afrique, dans la Numidie, entre *Mileum* & *Cuiculi*, à vingt-cinq mille pas de l'une & de l'autre, selon l'Itinéraire d'Antonin. Simler, Bertius & Ortélius ont cru qu'elle étoit de la Mauritanie Césarienſe; mais c'est une erreur. *Cuiculi* étoit de la Numidie, & ce qui décide la question, c'est que la Notice episcopale d'Afrique met entre les évêques de la Numidie *Victor Cuiculitanus* & Palladius *Idicrenſis*. Cela est sans replique. On trouve de même dans la Conférence de Carthage *Martianus episcopus Idicrenſis*. Saint Optat, *de Schism. Donat.* l. 2, p. 42. *ed. Dupin.* dit formellement qu'*Idicra* étoit en Numidie. *Quid commemorem Tipasam Cæsarienſes Mauritaniæ civitatem, ad quam de Numidiâ Urbanus Formenſis & Felix Idicrenſis, duæ faculæ, incensa livoribus concurrerunt?*

IDII, ville d'Afrique, selon l'auteur de la vie de saint Fulgence, cité par Ortélius, *Thesaur.*

IDIS, ville dont Euphrates étoit évêque au concile de Chalcedoine, selon le même. * *Ortél.* Thes.

IDISTAVISUS, campagne de la Germanie, entre la Weser & les Collines, selon Tacite, *Annal.* l. 2.

IDITHYA, ville d'Egypte, où Plutarque; *in Iside*, écrit que l'on brûloit autrefois des hommes tous vifs; Ortélius croit qu'il faut lire ILITHYIA.

IDOMENÆ, ville de Grèce, dans la Macedoine, selon Thucydide, *l.* 2, & Etienne le Géographe. Pline, *l.* 4, *c.* 10, en nomme les habitans IDOMENENSES. Ptolomée, place IDOMENE, Ἰδομένη, dans l'Emathie, contrée de la Macedoine, & la notice de Hierocles la met entre les villes épiscopales de la Macédoine Ἰδομένη.

IDOTHEÆ SPECULA. Voyez PHAROS.

IDRA, bourg de Suéde, dans la Dalécarlie, à l'orient du Dala occidental, près de l'endroit où il reçoit les eaux du lac FAMUNN; il à au couchant & au midi de hautes montagnes. Baudrand, *éd.* 1705, dit que cette ville sans murailles, capitale de la Dalécarlie. Cette province n'a point de villes, mais quelques simples bourgs & des villages.

IDRA, n'est point capitale de la Dalécarlie; c'est Fahlum. Il n'y a point de lac appelle *Famunn*. On a voulu dire le lac *Rund*, ou *Roun*.

IDRÆ, peuple ancien de la Sarmatie, en Europe, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5. Il les fait voisins des Ibions, ou Ubions.

IDRIA, ville d'Allemagne, dans le Frioul, au comté de Goritz, dans les terres de l'empereur. Voici de quelle maniere en parle Edouard Brown, voyageur Anglois, qui y a passé.

La

La ville d'Idria eſt entourée de montagnes de tous côtés. Il y a une riviere de même nom, qui en paſſe tout proche, & que Léandre appelle, *ſuperbiſſimo fiume d'Idria*; quoi qu'il en diſe, je la trouvai fort petite; il eſt ſeulement conſtant que ſi-tôt qu'il fait la moindre pluie, elle s'augmente conſidérablement, & qu'elle a aſſez d'eau pour emporter les ſapins, & toutes ſortes d'autres bois dont on a beſoin pour bâtir les mines, & faire le feu qui y eſt néceſſaire. Ce qu'il y a de plus beau à voir dans cette ville, ce ſont les *mines de vif-argent*. Tous les pays voiſins, auſſi bien que les plus éloignés, en reçoivent beaucoup de profit. * *Edouard Brown*, Voyage de Vienne, *p.* 186, & ſuiv.

L'entrée de cette mine n'eſt point élevée, elle eſt dans la ville même, & c'eſt ce qui fait que les habitans ſeroient ſouvent inondés, s'ils n'avoient pas inventé des machines pour ſe debarraſſer de l'eau.

Cette mine n'à pas plus de 120 ou 130 braſſes de profondeur. On en tire de deux ſortes de vif-argent. La premiere s'appelle *Jungfraw*, c'eſt-à-dire du vif-argent vierge, & l'autre du ſimple vif-argent.

On appelle *vif-argent virginal*, celui qu'il n'eſt point néceſſaire de faire paſſer par le feu, & que l'eau ſeule eſt capable de ſéparer par le moyen premiérement d'un crible, & enſuite d'un grand auge, au bout duquel il y a quelques petits trous; de ſorte qu'il y a en quelque maniere de deux ſortes de mercure virginal, l'un qui ſe découvre ſoi-même ſans aucune peine, & l'autre qu'il faut un peu nettoyer & purifier, quoiqu'il n'y faille par tant de travail que ſi on le mettoit dans le feu.

Ils appellent *vif-argent ſimple*, celui qu'on ne peut point connoître au commencement, ſans le faire paſſer par le feu. C'eſt celui qu'ils ont la peine de tirer de la mine ou du cinabre naturel du mercure. Ce qu'ils tirent de la mine eſt d'une couleur brune, un peu rouge; mais le meilleur eſt une pierre aſſez dure, qu'ils ne mettent pas auſſi-tôt dans le feu, mais qu'ils réduiſent premierement en poudre, & qu'ils font enſuite paſſer par un crible, afin que s'il y a par hazard quelque peu de vif argent virginal, il puiſſe par ce moyen ſe ſéparer du reſte. Mais ce qui ne paſſe point au travers du crible, il le faut mettre dans le feu dans des fournaiſes de fer, & le ſéparer, ou plutôt le purifier de cette maniere.

Le vif-argent qu'on tire de cette mine eſt le plus riche de tous les métaux que j'aie jamais vus; car il y a ordinairement la moitié de vif-argent, c'eſt-à-dire de deux livres une; quelquefois même, lorſqu'on en tire un morceau qui peſe trois livres, on en trouve encore deux, après qu'il eſt raffiné.

Je deſcendis dans cette mine par le puits de ſainte Agathe & remontai par celui de ſainte Barbe; & ce fut par des échelles. Je montai par une qui avoit quatre-vingt-neuf braſſes de long. Le P. Kirker fait une deſcription ſi épouvantable de cette mine dans ſon *Mundus Subterraneus*, que cela eſt capable de faire perdre courage à ceux qui auroient envie d'y deſcendre; ce qui me fait douter s'il a jamais entré dans quelqu'autre mine que ce ſoit, dans laquelle il fallut deſcendre par des échelles.

Dans un endroit où l'on travailloit à purifier le vif-argent par le moyen du feu, je vis ſeize mille barres de fer, qu'on avoit achetées un écu la piéce dans les meilleures forges de la Carinthie. On ſe ſert auſſi dans cette mine quelquefois de huit cens barres de fer tout-à-la-fois pour accommoder le vif-argent dans ſeize fournaiſes; & on en met cinquante dans chaque fournaiſe, vingt-cinq de chaque côté, douze deſſus & treize au-deſſous.

Ils emporterent pendant que j'étois dans ce pays, c'eſt-à-dire le douzieme de Juin 1669, quarante ſacs de vif-argent dans les pays étrangers. Chaque ſac peſoit trois cents quinze livres, qui valent quarante mille ducats; & quoiqu'on ait de la peine à porter ces ſortes de marchandiſes, parce qu'on eſt obligé de les mettre ſur des chevaux, deux petits barils ſur chacun, cependant on en envoie jusqu'à Chremnitz en Hongrie, pour s'en ſervir dans cette mine d'or; & on en porte auſſi quelquefois en Suéde, auſſi-bien que dans tous les pays les plus éloignés.

Je vis dans le château trois mille ſacs de vif-argent purifié; & il y en avoit encore dans une autre maiſon, autant qu'ils en avoient pu purifier pendant deux ans.

On écrit ſur un regiſtre le nom de tous les étrangers qui viennent voir le château d'Idria, avec le pays d'où ils ſont: le nombre en eſt fort grand; mais il y a fort peu d'Anglois. Cette ville paroît fort agréable aux étrangers, parce qu'étant frontiere & ſituée ſur les confins de pluſieurs royaumes, on y parle pluſieurs langues. Je remarquai que les officiers, & tout ce qu'il y a de gens un peu au-deſſus du commun, croient que ce leur eſt un grand honneur de parler Schlavon, Allemand, Latin, Italien, & même François, quoique cette langue n'y ſoit pas ſi eſtimée ni ſi recherchée que toutes les autres.

La ville d'Idria n'eſt ni du comté de Goritz, ni dans le Frioul. Hubner, & nos meilleures Cartes la placent dans la haute Carniole.

IDRIAS, ville de la Carie; Etienne qui la nomme ailleurs *Adrias*, dit qu'on la nommoit anciennement CHRYSAORIS. Le même aſſure encore ailleurs qu'HÉCATÉSIE en Carie, étoit appellée *Idrias*. En ſuppoſant qu'il n'y a rien de corrompu dans ces paſſages, ſi on leur joint ce que dit Pauſanias, *l.* 5, *c.* 21, que la ville & le pays de Stratonicée avoient eu le nom de *Chryſaoris*, il en réſultera que IDRIAS, HECATESIE, STRATONICÉE & CHRYSAORIS ſont des ſynonymes & ſignifient une même ville.

IDRINUM, en latin ou

IDRO, en italien, petite ville d'Italie, dans l'état de la république de Veniſe, au Breſſan, ſur le lac d'Idro, & verſes frontieres du Tirol. * *Baudrand*, éd. 1705.

LAC D'IDRO (le) petit lac d'Italie, dans le territoire du Breſſan, proche d'Idro, qui lui donne le nom, ſur la frontiere du Tirol, qui le borde même au nord. Il eſt traverſé par la riviere de Chieſe, & n'a que quatre à cinq milles d'étendue.

IDRONE, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinſter. C'eſt une des cinq qui compoſent le comté de Caterlagh. * *Etat préſent d'Irlande*, p. 36.

IDSTEIN, bourg d'Allemagne, dans la Wétéravie, dans l'état de la maiſon de Naſſau, dont une des branches y fait ſa reſidence, & en porte le nom.

IDSU, province du Japon, dans la partie de Tookaido. Voyez l'article du JAPON.

IDSUMI, province du Japon, dans les revenus impériaux. Voyez l'article du JAPON.

IDSUMO, province du Japon, dans la contrée de Sanindo. Voyez l'article du JAPON.

IDUACAL. Voyez AIDUACAL.

1. IDUBEDA, montagne d'Eſpagne, ſelon Strabon, *l.* 3, *p.* 161; mais ce qu'il en dit eſt très obſcur, & n'eſt guéres propre à déterminer l'étendue & la ſituation de cette montagne. Ptolomée l'étend du nord au ſud, à l'occident & à quelque diſtance de l'Ebre. Cela s'accorde avec ce que dit Mariana, *Hiſt.* l. 1. c. 3, que l'Idubeda empêche l'Ebre de couler vers l'occident. Un peu au-deſſous de Moncaio, ajoûte cet hiſtorien, l'Arospeda ſortant de l'Idubeda, a d'abord peu de hauteur; mais enſuite il s'éleve, &c. Je ne pourſuis point le reſte de la deſcription, parce qu'elle regarde l'Orospeda, dont je parle en ſon lieu.

Baudrand donne une étendue bien différente à l'Idubeda, puiſqu'il le conduit depuis les Pyrenées jusqu'au Portugal, au travers de la Biscaye, de l'Alaba, de la Caſtille-Vieille, de la Caſtille-Neuve, du royaume de Leon, & enfin de celui de Portugal. Selon lui, il prend divers noms, ſelon les pays où il eſt; & il comprend *los montes Segura*, *los montes de Alcoſſua*, *los montes d'Occa*, *la Sierra la Hez*, *la Sierra d'Urbion*, *la Sierra d'Atienza*, & *Somoſierra*, *la Sierra d'Avila*, *los montes de Toledo*, *la Sierra de Pico*, *la Sierra de Tornavaccas*, & *la Sierra de Gatta*. Baudrand ne fait en cela que ſuivre le ſentiment d'Olivarius commentateur de Pomponius Mela, qui donne à-peu-près cette ſuite de la chaîne qu'il comprend ſous le nom d'*Idubeda*, & qui, ſelon lui, commence aux Pyrénées, & finit au cap de Portugal, nommé *monte della Strella*. Mais ce n'eſt point là l'Idubeda de Ptolomée, ni celui de Strabon.

2. IDUBEDA, riviere d'Eſpagne, dans l'Ederanie, ſelon quelques éditions de Pline, *l.* 3, *c.* 3. Celle du P. Hardouin rétablit UDUBA. Pintianus avoit déja averti qu'on liſoit ainſi dans les manuſcrits. Le P. Hardouin dit

que c'eſt MORVEDRO qui paſſe à Segorbe. Tarapha, cité par Ortélius, prend ce nom pour une ville qu'il croit être la ville d'Ubeda. Pline parle d'une riviere, & non d'une ville. *Flumen Udubeda.*

IDUMANIA, riviere d'Angleterre, Εἰδουμανία. Ptolomée la met dans ſa partie orientale; Ortélius a cru que c'étoit la STONE; mais Cambden, *Britann.* croit que c'eſt la même que BLACKWATER.

IDUMÉE, pays d'Aſie, aux confins de la Paleſtine & de l'Arabie. Elle tire ſon nom d'EDOM ou Eſaü, qui y établit ſa demeure. Il s'établit d'abord dans les montagnes de Seïr, dans le pays des Horréens, à l'orient & au midi de la mer Morte; & ſes deſcendans dans la ſuite ſe répandirent dans l'Arabie pétrée, & le pays qui eſt au midi de la Paleſtine, entre la mer Morte & la Méditerranée. Il arriva même que, durant la captivité de Babylone, & dans les tems où la Judée étoit presque abandonnée, ils ſe jetterent dans les terres du midi de Juda, & s'avancerent jusqu'à Hébron. Ainſi, en parlant de l'Idumée, il faut exactement diſtinguer les tems. Du tems de Moïſe & de Joſué, & même ſous les rois de Juda, les Iduméens étoient reſſerés à l'orient & au midi de la mer Morte, dans le pays de Séïr, tirant vers le golfe Elanitique. Dans la ſuite l'Idumée s'étendit plus au midi de Juda. La ville capitale de l'Idumée orientale étoit *Bosra*, ſituée vers Edrai, & la capitale de l'Idumée méridionale étoit *Pétra* ou Jectaël. Nous ne ſommes, dit D. Calmet, ni les ſeuls, ni les premiers, qui ayons diſtingué ces deux pays d'Idumée, l'un oriental & l'autre méridional, par rapport à la Paleſtine; Strabon, Brocard, & Bonfrere, Andrichomius, Tornel, & quelques autres les ont de même fort bien diſtingués. Voyez SEÏR. * *D. Calmet*, Dict.

IDUMÉENS, peuples deſcendus d'Edom ou d'Eſaü, fils d'Iſaac, & frere aîné de Jacob. Les Iduméens eurent des rois aſſez long-tems avant que les Juifs en euſſent (a). Ils furent premiérement gouvernés par des chefs ou princes, & enſuite par des rois. Ils demeurerent indépendans jusqu'au tems de David, qui les aſſujettit, & qui fit voir le parfait accompliſſement de la prédiction d'Iſaac, qui avoit dit que Jacob domineroit Eſaü (b). Les Iduméens ſupporterent très-impatiemment le joug des rois de Juda; & dès la fin du régne de Salomon, Adad, Iduméen, qui avoit été porté en Egypte, étant encore enfant, revint dans ſon pays, & s'y fit reconnoître pour roi (c). Mais apparemment il ne régna que dans l'Idumée orientale; car les autres Iduméens, qui étoient au midi de la Judée, demeurerent dans l'obeïſſance des rois de Juda, jusqu'au régne de Joram fils de Joſaphat, contre lequel ils ſe révolterent (d). Joram leur fit la guerre; mais il ne put les aſſujettir. Amaſias, fils de Joas roi de Juda, remporta auſſi ſur eux quelques avantages. Il ſe rendit maître de Pétra, leur tua dix mille hommes, & en fit ſauter autres dix mille en bas du rocher ſur lequel étoit ſituée la ville de Petra (e). Mais ces conquêtes n'eurent point de ſuite conſiderable. (a) *Geneſ.* c. 34, v. 31. (b) *Geneſ.* c. 27, v. 29, 30. (c) 3. *Reg.* c. 12, v. 22. (d) 2. *Par.* c. 21. (e) 2. *Par.* c. 25.

Ozias, roi de Juda, prit ſur eux la ville d'Elat, ſur la mer Rouge, (a). Mais Razin, roi de Syrie, la reprit ſur Ozias, & en chaſſa les Juifs. On croit qu'Aſſaradon, roi de Syrie, ravagea leur pays (b). Holofernes les ſubjugua, de même que les autres peuples d'autour de la Judée (c). Lorsque Nabuchodonoſor affiégea Jéruſalem, les Iduméens ſe joignirent à lui, & l'animerent à ruiner cette ville de fond en comble, & à en arracher jusqu'aux fondemens. (d) Cette cruauté ne demeura pas long-tems impunie. Nabuchodonoſor, cinq ans après la priſe de Jéruſalem, abbatit toutes les puiſſances voiſines de la Judée, & en particulier les Iduméens (e). Judas Maccabée les attaqua & les battit en plus d'une rencontre (f); mais Jean Hircan les dompta, & les obligea à recevoir la circonciſion & à ſe ſoumettre aux autres obſervances de la loi des Juifs (g). Ils demeurerent aſſujettis aux derniers rois de la Judée, jusqu'à la ruine de Jéruſalem par les Romains. Ils vinrent même au ſecours de cette ville aſſiégée (h), & ils y entrerent pour la défendre; mais ils n'y demeurerent pas jusqu'à la fin: ils en ſortirent, & s'en retournerent dans l'Idumée chargés de butin. * (a) 4. *Reg.* c. 14. (b) *Iſaie*, c. 21, 11, 12, 13; & c. 24, v. 1. (c) *Judith*, c. 3, 14. (d) *Pſalm.* 136, v. 7. *Thren.* IV, 21, 22. *Abdias* V, 11. *Jerem.* XII, 6. LIX, 7. *Ezech.* XXV, 12. (e) *Abdias*, v. 11. *Jerem.* c. 57, v. 7, 10, 20. *Joſeph Antiq.* l. 10, c. 11. (f) 1. *Macc.* c. 3, 4. & 2. *Macc.* c. 10, 16. *Joſeph. Antiq.* l. 11, c. 11. (g) *Antiq.* lib. 13, c. 14. (h) *Joſeph.* l. 4, *de Bello*, c. 6, p. 877.

IDUNUM, ville du Norique, ſelon Ptolomée. Lazius aſſure que c'eſt préſentement UDINE. Ortélius dit que les Allemands l'appellent *Weiden*, *Weyden* en Bavière. Aventin l'explique par IDENAW, près de Dietmaning, à deux lieues au-deſſus de BURCKHAUSEN.

IDURENSIS, ſiége epiſcopal d'Afrique, ſelon Ortélius, qui cite la Conférence de Carthage. Je crois qu'il a voulu dire *Idicrenſis*.

IDYMA, Ἴδυμα, ancienne ville d'Aſie, dans la Carie, ſelon Etienne. Ptolomée l'a nommée IDYMUS.

IDYMUS, ville de la Carie, ſelon Ptolomée. Etienne la nomme IDYMA, & donne le nom d'IDYMUS à une riviere voiſine.

IDYRUS, ville & riviere d'Aſie, dans la Pamphylie, ſelon Etienne qui ſuit Hécatée.

IDZU ou IDSU, IDZUMI ou IDSUMI, IDZUMO ou IDSUMO, } Provinces du Japon. Voyez l'article du JAPON.

JE-ABARIM (a), c'eſt-à-dire les *déſilés d'Abarim*, ou les *déſilés des Paſſans*. L'Ecriture nomme ainſi un des campemens des Iſraélites, dans le pays de Moab, après leur ſortie d'Egypte. Moyſe (b) dit que le lieu eſt à l'orient de Moab. C'eſt dans le même pays que ſont les monts Abarim. Jérémie parle d'un lieu nommé HAÏ ou GAÏ, qui eſt le même que JÉ ou JAÏ, dans le pays de Moab. L'Hebreu exprime ainſi ce nom עֵי הָעֲבָרִים, & les Septante le rendent par τὰ ἐν τοῖς πέραν. * (a) D. *Calmet*, Dict. (b) *Numer.* c. 21, v. 11.

JEAN, (L'ISLE DE S.) Voyez BRAVA I.

JEBBA, ancienne ville de la Phœnicie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 19, le ſeul qui en ait parlé.

JEBELLÉE ou
JEBILLÉE, ville maritime de la Paleſtine, la même que l'Ecriture appelle GABALA. Voyez ce mot. Quelques Voyageurs François la nomment JABLI.

JEBLAAM ou JIBLEAM, (a) ancienne ville de la Paleſtine, dans la demi-tribu de Manaſſé (b), qui demeuroit au-deçà du Jourdain. C'eſt apparemment la même que BALAAM, marquée au premier livre des Paralipomenes, *c.* 6, *v.* 70, & qui fut cédée aux Levites de la maiſon de Caath. On ne ſait pas bien la ſituation de Jeblaam. * (a) *D. Calmet*, Dictionnaire. (b) *Joſué*, c. 17, v. 11.

JÉBNAEL ou
1. JEBNEEL, ville de la Paleſtine, ſur les frontieres de Nephtali, *Joſué*, *c.* 19, *v.* 33. On la nommoit auſſi *Jabnéel*. Euſebe, *Onomaſt.* la nomme *Jamnem*. Elle étoit dans la tribu de Nephtali.

2. JEBNEEL, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda, ſur les confins vers la mer, *Joſué*, c. 15, v. 11. On peut croire dit S. Jerôme, *de Locis*, que ces confins ont appartenu enſuite à la tribu de Dan, quoiqu'elle ne les ait jamais poſſédés, parce que les Philiſtins étoient les plus forts.

JEBOC. Voyez JABOC.

JEBUS (a), ancien nom de la ville de Jéruſalem, avant que les Iſraélites l'euſſent conquiſe. Elle étoit ainſi appellée, à cauſe de ſon fondateur Jebus ou Jébuſée, fils de Chanaan (b) & pere des Jébuſéens. Ce peuple étoit dans la ville de Jebus, & aux environs dans les montagnes. Il étoit fort belliqueux, & demeura dans Jéruſalem (c) jusqu'au tems de David. * (a) *Joſué*, c. 18, v. 28. *Judic.* c. 19, v. 10. 1. *Paral.* c. 11, v. 4. (b) *Geneſ.* c. 10, v. 16; & *Joſué*, c. 15, v. 63. (c) 2. *Reg.* c. 5, v. 6, &c.

JECBAA, ancien lieu de la Paleſtine. Il en eſt parlé au Livre des Juges, *c.* 8. La vulgate lit JEGBAA, & quelques nouvelles verſions JAGBEHA.

JECHING, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Pingyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin, de 5 d. 40′, par les 36 d. 33′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

1. JECMAAM, ville de la Paleſtine, dans la tribu

d'Ephraïm. Elle fut ensuite cedée aux Lévites de la famille de Caath. 1. *Paral.* c. 6, v. 68.

2. JECMAAM, autre ville de la Palestine, dans la tribu de Juda. 3 *Reg.* c. 4, v. 12.

JECNAM, ou JECNAAM. Voyez JECONAM.

JECO. Voyez JESO.

JECONAM, ville de la Palestine, dans la tribu de Zabulon. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Merari (a). C'est la même que JECHANAM *du Carmel* (b): elle est surnommée *du Carmel*, à cause du voisinage de cette montagne. * (a) *Jos.* c. 21, v. 34; & c. 19, v. 11. (b) *Jos.* c. 12, v. 22.

1. JECTEHEL, ou JECTHEL, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda (a); peut-être est-elle la même que Jécabséel de la même tribu (b), mais cette dernière, selon D. Calmet, est plutôt CABSÉEL. *Jos.* c. 15, v. 21; & 2. *Reg.* c. 23, v. 20. * (a) *Jos.* c. 15, v. 39. (b) 2. *Esdras*, c. 11, v. 25.

2. JECTEHEL, rocher que prit Amasias, roi de Juda, sur les Iduméens, & du haut duquel il précipita dix mille Iduméens, qu'il avoit pris dans le combat (a). Eusèbe croit que ce rocher n'est autre que la ville de Pétra, capitale de l'Arabie Pétrée. Le combat où les Iduméens furent défaits, se donna dans la vallée des Salines, que l'on place entre Palmyre & Bozra. Pline, *l.* 5, *c.* 24, dit, que les solitudes de Palmyre s'étendent jusqu'à la ville de Pétra. Il est donc très-probable qu'Amasias poussa sa conquête jusqu'à cette ville, & qu'il lui donna le nom de *Jectael*, c'est-à-dire *l'obéissance au Seigneur*, pour marquer qu'il tenoit de l'obéissance qu'il avoit rendue à Dieu, la victoire qu'il avoit remportée sur les Iduméens. (a) 4. *Reg.* c. 14, v. 7; & 2. *Paral.* c. 25, v. 5, 6, &c.

JEDALA, ville de la Palestine (a), dans la tribu de Zabulon (b). Quelques-uns la nomment JETALA; mais l'hébreu lit JADALA, les Septante NALAL, & le Syriaque ARAL. * (a) *Jos.* c. 19, v. 15. (b) *D. Calmet*, Dict.

JEDBOURG, ville de l'Ecosse méridionale, dans la province de Tiwiotdale, sur la riviere de Tiviot ou Tive, dont elle est la capitale. * *Etat préf. de la Gr. Bret.* t. 2.

IEDO, ville d'Asie, dans l'isle de Niphon, dont elle est la capitale, aussi-bien que de l'empire du Japon; c'est l'une des cinq grandes villes de commerce, qui appartiennent au domaine de l'empereur, ou aux terres de la couronne. Elle est comptée comme la premiere & la plus considérable de tout l'empire, à cause de la multitude des habitans, qui est presque incroyable, & du grand nombre de princes & de seigneurs qui, avec leurs familles & une grande suite de domestiques, grossissent la cour impériale, d'où ils ne peuvent s'absenter que six mois, pour veiller au gouvernement de leurs états héréditaires. Elle est dans la province de Musasi, sous le 35° d. 32′ de latitude septentrionale, selon les observations de Kæmpfer, *Histoire du Japon*, *l.* 5, *c.* 12. Jédo est située dans une grande plaine, au bout d'une baie poissonneuse, abondante en cancres & en coquillages. Ce golfe a Kamakura & la province d'Idsu à la droite, en sortant d'Iedo pour aller en mer, & les deux provinces d'Awa & de Kudsu (Kadsusa) à la gauche; la baie est basse, fond de vase ou d'argille vaseuse, de sorte que les navires d'une charge un peu considérable, ne sauroient aller jusqu'à la ville: on les décharge à une lieue ou deux au-dessous.

Du côté de la mer, Jédo a la figure d'un croissant; & les Japonnois prétendent qu'elle a sept lieues de long, cinq de large, & vingt de circonférence. Elle n'est point entourée d'une muraille, non plus que les autres villes du Japon; mais elle est coupée par plusieurs fossés ou canaux, avec de hauts remparts élevés des deux côtés, à la plate-forme desquels on a planté des rangées d'arbres. Cela a été fait, moins pour la défense de la ville, que pour arrêter les incendies qui n'y arrivent que trop souvent, & qui y feroient sans cela d'étranges ravages. Néanmoins du côté du château, ces remparts sont fermés avec des portes capables de résistance. Une grande riviere, qui a sa source du côté du couchant de la ville, la traverse & se jette dans le port par cinq embouchures. Chacune a son nom particulier & un magnifique pont. Le plus renommé de ces ponts, pour sa grandeur & sa structure, est appellé *Niponbas*, ou le *pont du Japon*. Il a quarante-deux brasses de longueur. C'est de ce pont, comme d'un centre commun, que l'on mesure les chemins & la distance des lieux de toute l'étendue de l'empire. Un autre pont est nommé *Iedo Baschi*, c'est-à-dire le *pont d'Iedo*.

Jédo n'est point bâtie avec la régularité que l'on remarque dans la plûpart des autres villes du Japon, surtout à Miaco. Cela vient de ce qu'elle n'est parvenue que par degrés à la grandeur qu'elle a aujourd'hui. Avec tout cela, on y voit plusieurs quartiers, dont les rues sont assez régulières, & se coupent à angles droits. On doit cette régularité aux malheurs causés par le feu, qui réduisent à la fois des centaines de maisons en cendres. Les maisons à Jédo sont petites & basses, comme dans tout le reste de l'empire, bâties de bois de sapin, avec un leger enduit d'argile; en dedans elles sont ornées & divisées en appartemens, avec des paravents de papier; les fenêtres sont fermées avec des jalousies. Les planchers sont couverts de nates fines, & les toits avec des bardeaux ou des coupeaux de bois. Enfin le tout est construit d'une telle maniere, qu'il ne faut pas s'étonner si le feu fait de grands ravages dans le pays. On tient toujours dessus ou dessous le toît de chaque maison, une cuve pleine d'eau, avec une paire d'escouvillons: on peut aller aisément à cette cuve, même par le dehors de la maison, à l'aide des échelles: avec cette précaution ils éteignent souvent le feu qui se met dans une maison; mais elle ne suffit pas, dans doute, pour arrêter les incendies qui ont déja fait du progrès & consumé plusieurs maisons, à quoi ils ne savent pas de meilleur remede que d'abbatre les maisons voisines que le feu n'a pas encore touchées. Pour cet effet des compagnies entieres d'hommes, nommés pour éteindre le feu, font des patrouilles dans les rues, de jour & de nuit. Ils ont des habits de cuir brun, pour les défendre du feu; les uns portent de longues piques, les autres des harpons à feu sur leurs épaules.

La ville est bien fournie de temple, & de monastéres (si l'on doit donner ce nom à des maisons d'idolâtres,) & d'autres bâtimens religieux, qui sont situés dans les plus beaux endroits de la ville. Les maisons où demeurent les moines particuliers, ne different de la demeure des laïcs, qu'en ce qu'elles sont situées sur quelque endroit élevé avec un petit temple ou chapelle tout auprès, ou bien une grande salle ou chambre ornée de quelques autels, sur lesquels sont plusieurs de leurs idoles. Il y a outre cela plusieurs temples superbes, consacrés à Amida, Siaka, Quanwon, & à plusieurs autres de leurs dieux de toutes les sectes & religions établies dans le Japon. Mais comme ils ne different ni en figure ni en construction, de ceux qui sont bâtis pour les mêmes dieux à Miaco, & que nous en parlons dans cet article, il seroit inutile de le répéter ici.

Il y a à Iédo un grand nombre de superbes palais, comme on peut se l'imaginer aisément, d'une ville qui est la résidence d'un puissant monarque, & la demeure de tous les princes & des grands de ce puissant empire. Ils sont séparés & distingués des maisons des simples particuliers, par de grandes cours & de magnifiques portes, auxquels on monte par des escaliers embellis & vernissés, qui n'ont que peu de marches: les palais sont divisés en plusieurs magnifiques appartemens de plein pied, à cause qu'ils n'ont qu'un étage. Ils ne sont point accompagnés de tours comme sont les châteaux & les palais, où les princes & les grands de l'empire résident dans leurs états héréditaires.

La ville d'Iédo est un séminaire d'artistes, d'artisans & de marchands. Cependant tout s'y vend plus cher qu'en aucun autre endroit de l'empire, à cause du grand concours de peuple, de moines fainéans & de courtisans, & à cause du transport difficile des provisions de bouche & des autres commodités.

Le gouvernement politique de cette ville est le même que celui de NANGASAKI & d'OSACCA. Voyez ces articles. Deux gouverneurs ont le commandement de la ville, tour-à-tour, pendant l'espace d'un an. Les principaux officiers subalternes, sont comme les magistrats que les Hollandois nommoient *bourgue-mestres*. Ils ont le droit de commandement dans leurs différens quartiers, & les Ottona ont l'inspection & le commandement subordonné d'une seule rue.

Le château où réside l'empereur, est situé presqu'au mi-

lieu de la ville. Il eſt d'une figure irréguliére, tirant ſur la ronde, & a environ cinq lieues du Japon de circuit. Il conſiſte en deux enceintes ou châteaux extérieurs. Le troiſiéme, qui eſt au centre, eſt proprement le lieu de la demeure de l'empereur ; il eſt flanqué de deux autres châteaux bien fortifiés, mais plus petits, avec de grands jardins derriere le palais impérial. J'appelle ces différentes diviſions des châteaux, à cauſe qu'ils ſont chacun ſéparément entourés de foſſés & de murailles. Le premier ou le plus extérieur occupe un grand terrein ; il entoure le ſecond & une partie du palais impérial, & il eſt entouré de murailles & de foſſés avec des portes de réſiſtance bien gardées. Il contient tant de rues, de foſſés & de canaux, qu'il eſt difficile à un Européen d'en lever le plan.

C'eſt dans ce château extérieur que demeurent les princes de l'empire avec leurs familles : ils habitent des palais magnifiques & commodes, bâtis ſur des rues avec des cours ſpacieuſes, & ſont fermés par de bonnes & groſſes portes. Le ſecond château occupe un moindre terrein : il fait face au troiſiéme qui eſt la demeure de l'empereur, & eſt entouré du premier ; mais il eſt ſéparé des deux autres par des murs, des foſſés, des ponts-levis, & de groſſes portes. La garde de ce ſecond château eſt beaucoup plus nombreuſe que celle du premier : il contient les ſuperbes palais de quelques-uns des plus puiſſans princes de l'empire, des conſeillers d'état & des premiers officiers de la couronne, & en général de toutes les perſonnes, dont la fonction eſt d'approcher le plus de la perſonne de l'empereur.

Le château où demeure l'empereur lui-même, eſt ſitué ſur un terrein un peu plus haut que les autres, ſur le haut d'une colline applanie exprès, pour y bâtir le palais de l'empereur. Il eſt entouré d'une muraille forte & épaiſſe, de pierres de taille, flanquée de baſtions, à-peu-près, à la maniere de l'Europe. On a élevé un rempart de terre, du côté intérieur de la muraille, & au-deſſus on a mis pour ornement & pour défenſes pluſieurs bâtimens en carré long, des guérites bâties en forme de tours qui ont pluſieurs étages. Mais les bâtimens du côté où demeure l'empereur, ſont ſur-tout d'une ſolidité extraordinaire, tous de pierres de taille, d'une grandeur énorme. Elles ſont poſées l'une ſur l'autre, ſans être aſſurées avec du mortier ou avec des crampons de fer, afin, dit-on, qu'en cas de tremblement de terre, ce qui arrive fréquemment dans le pays, les pierres cédant au choc, la muraille n'en reçoive aucun dommage. Dans l'intérieur du palais il s'éleve une tour carrée, plus haute que tous les autres édifices. Elle a pluſieurs étages ornés de toits, & d'autres embelliſſemens curieux, qui de loin font paroître le château ſuperbe. Le grand nombre de toits recourbés, avec des dragons dorés au haut & aux angles, qui couvrent tous les autres bâtimens renfermés dans le château, font le même effet. Le ſecond château eſt fort petit, & reſſemble davantage à une citadelle, ſans aucun ornement extérieur. Il n'a qu'une porte & un ſeul paſſage pour y aller du côté du palais de l'empereur, ſur un pont-long & fort haut. Le troiſiéme château eſt à côté du ſecond, & approche fort de ſa ſtructure : ces deux derniers ſont entourés de murs hauts & forts ; & pour une plus grande défenſe, ils ſont environnés de foſſés larges & profonds, remplis d'eau, qui y paſſe de la grande riviere. C'eſt dans ces deux châteaux que l'on nourrit & qu'on éleve les enfans de l'empereur, de l'un & de l'autre ſexe : derriere les appartemens de l'empereur, il y a encore un terrein élevé, embelli à la maniere du pays, par des jardins curieux & des vergers terminés par un agréable bosquet qui eſt au haut de la colline ; il eſt compoſé de deux eſpeces particulieres de planes, dont les feuilles étoilées mêlées de verd, de jaune & de rouge, flattent beaucoup la vue. Ce qu'on dit de ces arbres, eſt digne de remarque : c'eſt qu'une eſpece eſt dans toute ſa beauté au printems, & l'autre en automne. Le palais n'a qu'un étage, & ne laiſſe pas d'être aſſez haut. Il occupe un grand terrein, & a pluſieurs longues galeries, de grandes chambres que l'on peut aggrandir ou diminuer avec des paravents. Elles ſont diſpoſées de ſorte qu'elles reçoivent toujours autant de jour qu'il en faut. Les principaux appartemens ont chacun leur nom : tels ſont, par exemple, l'anti-chambre, où toutes les perſonnes que l'on doit admettre à l'audience, ſoit de l'empereur, ſoit de ſes premiers miniſtres d'état & les conſeillers privés, s'aſſemblent pour des affaires ; la ſalle de mille nattes, où l'empereur reçoit l'hommage & les préſens accoutumés des princes de l'empire, où il reçoit auſſi les ambaſſadeurs des puiſſances étrangeres ; diverſes ſalles d'audience, les appartemens de la famille impériale & autres. La ſtructure de tous ces divers appartemens, eſt d'une grande beauté, ſelon le goût d'architecture du pays. Les plafonds, les ſolives & les piliers ſont de cédre, de camphre ou de bois de jéféri, dont les veines forment naturellement des fleurs & d'autre figures curieuſes. Dans pluſieurs appartemens on met une ſimple couche de vernis fort mince, en d'autres on le vernit ou bien on le ciele ; les bas-reliefs ſont des oiſeaux ou des branches que l'on dore proprement. Le plancher eſt couvert des plus belles nattes blanches, avec un bord ou une frange d'or. Ce ſont là tous les ameublemens que l'on voit dans les palais de l'empereur & des princes de l'empire. On dit qu'il y a un appartement caché & ſouterrein, qui, au lieu de plafond, a un grand réſervoir d'eau ; que c'eſt-là que l'empereur ſe retire lorſqu'il tonne, parce qu'ils croient que la force du tonnerre eſt rompue par l'eau ; mais Kæmpfer ne donne ceci que comme une choſe qu'il a ſeulement ouï dire. Il y a encore deux chambres fortes, où l'on tient les tréſors de l'empereur : elles ſont aſſurées contre le feu & les voleurs, avec de fortes portes de fer & des toits de cuivre. C'eſt dans ce château que réſidoient les ſucceſſeurs de l'empereur Jéjas, le premier de cette famille qui régna ſur le Japon.

Les palais des grands ont cela de ſingulier, qu'ils ont pluſieurs portes magnifiques, & la principale eſt nommée *la porte de l'empereur*. La coutume eſt, que quand les grands ſont bâtir un palais neuf, ſi-tôt qu'il eſt en état d'être habité, l'empereur y vient prendre un régal que le propriétaire lui fait préparer. Après qu'il en eſt ſorti, on condamne par reſpect la porte, afin que perſonne n'y puiſſe jamais paſſer après lui.

La riviere de Tonkaw paſſe par Iédo, dont elle remplit les canaux. On peut juger de cette ville, par la partie que vit Kæmpfer le jour de ſon entrée dans cette capitale. Nous entrâmes, dit-il, aux fauxbourgs d'Iédo, qui ne ſont qu'une continuation du fauxbourg de Siniga-wa, n'y ayant rien qui les ſépare qu'un petit corps de garde. La mer en cet endroit s'approche ſi fort de la colline, qu'il n'y a qu'un rang de maiſonnettes bâties entre la colline & le chemin, qui régne pendant quelque tems le long de la côte, & s'élargit enſuite, formant pluſieurs rues irréguliéres, d'une longueur conſidérable. Après une demie-heure de marche, ces rues deviennent plus larges, plus uniformes, belles & régulieres. Cela, & la grande foule de monde que nous vîmes, nous fit comprendre que nous étions entrés dans la ville. A l'entrée nous traverſâmes un marché au poiſſon, où l'on vend pluſieurs ſortes de plantes marines, de coquillages, de pétoncles, des écumes de mer & du poiſſon : on mange au Japon de tout cela. Nous allâmes par la grande rue du milieu, qui coupe toute la ville du ſud au nord ; un peu irréguliérement : nous paſſâmes ſur pluſieurs ponts magnifiques, bâtis ſur de petites rivieres & des canaux pleins de vaſe, qui couloient à notre gauche vers le château, & à notre droite du côté de la mer. Nous vîmes auſſi pluſieurs rues qui aboutiſſent à la grande. La principale qui coupe la ville par le milieu vers le nord, faiſant une ligne un peu courbe, & qui a cinquante pas de largeur, contient une foule incroyable de monde. Nous y trouvâmes ſur notre chemin pluſieurs trains des princes de l'empire & des grands de la cour, des dames richement miſes, portées dans des chaiſes ou dans des palanquins : parmi ces ſortes de perſonnes, nous vîmes une compagnie de gens à pied, nommés pour éteindre le feu. Ils étoient environ cent, & marchoient dans le même ordre militaire que les nôtres en Europe. Leur capitaine marchoit au milieu.

Aux deux côtés des rues, il y a une grande quantité de bout ques bien garnies de marchands, d'artiſans, de vendeurs de drap, de ſoie ; de droguiſtes, de vendeurs d'idoles, de libraires, d'émailleurs, d'apothicaires & d'autres. Un drap noir ſuſpendu couvre une moitié de la boutique, les ouvriers ſont un peu avancés du côté

de la rue, & l'on voit étalés de fort beaux échantillons ou modeles de ce que l'on vend & fait dans les boutiques. Après avoir fait une lieue le long de cette grande rue, & passé près de cinquante autres, qui la coupent à droite & à gauche, nous fîmes un détour pour aller à notre hôtellerie.

JEDSO. Voyez JESO.

JEEDSU, province du Japon, dans l'isle Niphon, sur la mer de Corée, & vis-à-vis l'isle de Sado, dont elle est au midi.

JEGAS, lieu voisin de Syracuse, dans la Sicile. Thucydide, *l.* 7, en parle à l'occasion de Gilippe, qui s'en rendit maître.

JEGERNDORF. Voyez IAGERNDORFF.

JEGUN, bourg de France, dans le haut Armagnac, sur une petite riviere qui peu après se jette dans l'Auloux, avec laquelle elle va se perdre à Clarence dans la Bayze, qui coule ensuite à Condom & à Nérac. Il est à trois lieues d'Auch, au nord occidental de cette ville.

JEHAN-ABAD, ville de l'Indoustan, la même que Dehli. Quelques-uns écrivent GEHAN-ABAD. Voyez DEHLI.

JEHIBUM, lieu du département du commandant de la Palestine. La seconde cohorte de Gratien y avoit ses quartiers d'hyver, selon la Notice de l'empire, *sect.* 21.

JELEA, ELEA ou IHELEA, ville maritime, quelque part vers l'isle de Cythere, selon quelques manuscrits de Darès le Phrygien. Ortélius observe que les imprimés portent HELENA.

JELLEIA, ville imaginaire, qui n'a d'autre existence que dans la corruption d'un passage de Strabon. Voyez DIACUISTA. Marius Niger, qui ne savoit pas que ce passage fût corrompu, n'a pas laissé de dire de bonne foi, que c'est présentement STRADELLA.

JELUNG, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Jungning, premiere forteresse de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 14 d. 15′, par les 26 d. 40′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JEMARROW, royaume d'Afrique, au sud de la riviere de Gambra, borné à l'ouest par celui d'*Eropina*, & à l'est par celui de *Tomani*. Il a trente-deux lieues d'étendue le long de la riviere, & est gouverné par un empereur Mandingo. Les principales villes sont *Bruko* & *Dubokunda*. * Voyage de *Moore*. Carte de la Gambra, par le capitaine *Léach*, 1732.

JEMENA. Voyez IMMA.

1. JEMINI. Voyez IMMA.

2. JEMINI. Schouten appelle ainsi la riviere d'Asie, qui coule dans l'Indoustan, qui passe à Agra, & se jette à Halabas dans le Gange. C'est la même que De l'Isle appelle *Gemene*. D'autres l'appellent GEMINY. Voyez ce mot. C'est le JOMANES de Pline. Voyez aussi cet article.

JEMM, riviere de la Tartarie. Les Russes l'appellent *Jemba*. Elle a sa source dans cette partie du mont Caucase, que les Tartares appellent *Vluk-Tag*, vers les 50 d. de latitude, & les 93 de longitude. Le cours de cette riviere est, à-peu-près, ouest-sud-ouest; & après un cours de plus de cent lieues d'Allemagne, elle vient se décharger dans la mer Caspienne par sa pointe du nord-est, à 47 d. 50′ de latitude. Cette riviere est abondante en toutes sortes de poissons excellens: elle est extrêmement rapide, mais peu profonde; ses eaux sont fort belles, & ses bords sont d'une grande fertilité; mais ils sont à présent fort mal cultivés, parce que les Kalmoucks qui en occupent la partie orientale vers sa source, n'ont pas l'usage de l'agriculture, & que les Tartares de la Casatschia-Orda, qui en occupent la partie occidentale, vers son embouchure dans la mer Caspienne, n'en cultivent précisément qu'autant qu'il leur en faut pour leur subsistance. Il n'y a aucune ville ni village sur cette riviere; car les Russes ne s'y établissent point à cause de son peu de profondeur, qui n'est pas de cinq pieds vers son embouchure, & les Tartares de la Casatschia-Orda, qui y sont déja établis, habitent sous des tentes aussi-bien que les Kalmoucks. * *Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 730.

JEMNAA, ancien lieu de la côte de Palestine, selon le livre de Josué, dans l'édition grecque, *c.* 2, *v.* 16; car dans la latine, ce nom & les autres qui l'accompagnent ne sont point exprimés.

JEMPTERLAND, (LE) ou JEMPTELAND, *Jemptia*, contrée de Suede, dans sa partie septentrionale. Elle est bornée au nord-est par la Laponie; à l'orient par l'Angermanie; au midi par la Médelpadie, l'Helsingie & la Dalécarlie; au couchant par les hautes montagnes qui séparent la Suede de la Norwége, à laquelle elle a autrefois appartenu. Il n'y a aucune ville, mais bien quelques bourgs & villages; les bourgs sont:

Undeshager,	Doere,	Reſſund,
Alzen,	Berg,	Kloſſio.

Deux rivieres assez considérables traversent ce pays, l'*Indal*, qui forme un grand lac qui a plusieurs lieues d'étendue, & l'*Hamerdal*, qui coule du nord-ouest au sud-est. Mais je crois que ces deux noms d'*Indal* & *Hamerdal*, sont plutôt ceux des vallées que ces rivieres arrosent, que ceux des rivieres mêmes. Zeiler, *Sueciæ descr.* p. 46, dit que ce pays est riche en bled. Cependant il nous apprend que ci-devant les habitans de la Fin-marchie Danoise, avoient tous les ans deux foires solemnelles, l'une le 25 Novembre, jour de sainte Catherine, au côté méridional de Hamerdal; & l'autre le dimanche des Rameaux, au côté septentrional; qu'ils y troquoient contre les Suédois des pelleteries de toute espece, contre de l'eau-de-vie, de la farine, des draps, & autres choses nécessaires. Olaüs Magnus dit que, de son tems, le pays de Jempterland étoit soumis à l'archevêque d'Upsal. * *Hubner*, Géogr. *p.* 698.

L'origine de ce nom est fondée sur un trait d'histoire, qui mérite bien d'être rapporté ici. Ce pays, aussi-bien que la Helsingie, faisoit partie de la Norwége, lorsque Ketill Iampte & Thor-Helsing, pere & fils, s'enfuirent de ce royaume, pour se soustraire à la tyrannie de Harald à la belle Chevelure. Si on en croit les historiens de Norwége, Kitill Iampte craignant Oiffenus, roi de Suede, qui avoit envahi le pays de Drontheim, s'établit dans le pays qui porta ensuite son nom, & qui, à en juger par la maniere dont il est à présent peuplé, ne devoit guères l'être en ce tems-là.

IEMSSÉE, bourg de Finlande, dans la Tavastie, au bord occidental du lac de Iende.

JENA. Voyez IENE.

JENCHANG, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Jengan, huitiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 7 d. 42′, par les 37 d. 37′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JENCHING, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caifung, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 3 d. 17′, par les 34 d. 46′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JENÇIN, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caifung, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 3 d. 30′, par les 36 d. 9′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JENCING, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Cienguei, premiere forteresse de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 15 d. 45′, par les 28 d. 43′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

IENCOPING. Voyez IENKOPING.

IENDE, grand lac de Finlande. On l'appelle aussi *Peinde*; & c'est sous ce dernier nom, qu'il est marqué dans la Carte des couronnes du Nord, par De l'Isle. Il est dans la Tavastie, d'où il reçoit plusieurs rivieres & ruisseaux, outre quelques autres de la province de Savolax, qui viennent s'y perdre; ensuite il se décharge dans le golfe de Finlande, par la riviere de Kimen, au couchant de la Carélie Finoise.

IENDO, la même qu'IEDO. Voyez ce mot.

JENDURE. Voyez JANDEURE.

1. IENE, *Æſtuarium*, ancien nom d'un golfe de la Grande-Bretagne. On croit que c'est présentement le golfe de KRAY. * *Ortel.* Thes.

2. IENE, ville d'Allemagne, dans la Thuringe, sur la Sala, dans les états de la maison de Saxe, de la branche d'Eisenach. Quelques-uns ont voulu dériver son nom

de ſes vignobles, & ont prétendu que les Juifs l'ont ainſi nommée, parce qu'en Hébreu יין *Iain*, veut dire du *vin*; mais pour ajoûter foi à cette étymologie, il faudroit être bien aſſuré qu'il y avoit anciennement des Juifs & des vignobles en cet endroit. Ce qui eſt plus certain, c'eſt que le comté de Gleisberg s'étendoit à l'entour de cette ville, & qu'elle vint à Frédéric le Fort, par un mariage. Laurent Guillaume, dans ſa Deſcription de la ville de Zwikaw, *p.* 33, dit que la ſeconde femme de Frédéric le Mordu, nommée *Eliſabeth*, comteſſe d'Arnshaug, & la derniere de cette famille, lui apporta Marlsheim, Iene & Eiſenach. * *Zeyler*, Thuringiæ Topogr. *p.* 106.

Cette ville d'Iene, ſituée à trois milles de Naunbourg, eſt paſſablement fortifiée, & a un pont de pierre ſur la Sala, riviere qui a ſa ſource dans le Fichtelberg, & ſe jette dans l'Elbe. Le couvent des Dominicains y fut fondé, l'an 1286, & doté enſuite par la libéralité de pluſieurs particuliers, mais principalement par les bienfaits d'Albrecht, landgrave du Thuringe, & comte Palatin de Saxe, comme l'écrit Dreſſerus, *p.* 331. La ville eſt aſſez bien bâtie; mais elle tire ſon principal luſtre de ſon univerſité. Jean Frédéric, duc de Saxe, ſe donna de grands mouvemens auprès de Charles V, qui étoit alors à Bruxelles, pour en obtenir les privileges néceſſaires à cette univerſité; mais il n'en put voir l'exécution. En mourant il chargea ſon fils d'y travailler; & ce prince obtint ces privileges, l'an 1558, de l'empereur Ferdinand. L'inſtallation ſolemnelle s'en fit le 2 de Février. Il lui fit préſent d'une belle bibliothéque, y plaça des profeſſeurs habiles, ſur-tout pour le droit. Bertius met l'introduction de l'univerſité au 25 de Janvier 1655. Les grands hommes qu'on y avoit placés y attirerent bientôt une foule d'étudians, outre l'agrément qu'ils y trouvoient, en y vivant à très-bon marché. Juſte-Lipſe avoit enſeigné dans cette univerſité, & il y prononça l'oraiſon funébre du duc de Saxe. Dès le tems de Bertius elle étoit déchue de cette grande célébrité. Elle ne laiſſe pas de conſerver encore un rang honorable entre les univerſités d'Allemagne, & elle a encore à préſent des profeſſeurs du premier ordre.

La ville d'Iene, ainſi que les autres biens, dépendans de la branche de Saxe-Eiſenach, appartiennent aujourd'hui à la branche de Saxe-Weimar, par l'extinction de la premiere, en 1741.

3. IENE ou IENO, ville de la haute Hongrie, vers les confins de la Tranſilvanie. De l'Iſle la nomme *Boros Ieno*; c'eſt une fortereſſe ſur le Kerès, riviere qui delà coule à Giula. Au-deſſous de Boros-Jeno, on trouve un village nommé *le petit Jeno*. Ces lieux ſont dans le comté d'Arad. Baudrand confond Iene avec *Desna*, château qu'il appelle *Dene*. Ce château eſt dans un autre comté. Mary & Corneille font la même faute.

JENEEN, grande & vieille ville de la Paleſtine, aux confins de la plaine d'Esdraléon, en allant de Jéruſalem à Nazareth. Elle a un vieux château & deux mosquées; & c'eſt le lieu de la réſidence d'un Emir, qui léve un caphar ſur tous ceux qui font cette route. On ſeroit tenté de croire que c'eſt la Naïm de l'écriture; mais le miniſtre Mawndrel les diſtingue dans ſon Voyage d'Alep à Jéruſalem, *pp* 187 & 193.

JENGAN, ville de la Chine, dans la province de *Chenſi* ou *Xenſi*, dont elle eſt la huitiéme métropole. Elle eſt de 8 d. 20′ plus occidentale que Pekin, & compte 37 d. 37′ de latitude. Cette contrée n'étoit pas anciennement compriſe dans l'empire de la Chine. Ce fut l'empereur XI, qui s'en rendit maître, & qui l'enferma dans la grande muraille. La ville eſt ſituée au bord ſeptentrional du lac *Lieu*, dans un champ agréable & fertile; elle tire un grand agrément de la montagne qui eſt enfermée dans ſes murs, & qui eſt occupée par divers édifices, tant publics que particuliers. Le territoire de Jengan renferme dix-neuf villes,

Jengan,	Ychuen,	Cochuen,	Kia ⊙,
Gansai,	Yenchuen,	Chung-pu,	Upao,
Canciven,	Jenchang,	Ykiun,	Xinmo
Ganting,	Chingkien,	Suite ⊙,	& Tuco.
Paogan,	Feu ⊙,	Miche,	

Il coule dans les montagnes de cette liqueur bitumineuſe qu'on nomme *pétrole*; les habitans de Jengan s'en ſervent dans leurs lampes, & pour guérir la galle. Le pays fournit quantité de pelleteries précieuſes, entr'autres, des zibelines; il y a divers marbres en quantité, & on y trouve particuliérement la fleur *meutan*, c'eſt-à-dire la reine des fleurs: elle reſſemble un peu à nos roſes; mais ſes feuilles ſont plus épanouies; elle a moins d'odeur & plus de beauté; elle eſt ſans épines: ſa couleur eſt un mêlange de blanc & de pourpre; il y en a auſſi de rouges & de jaunes; elle eſt portée par un arbuſte qui ne reſſemble pas mal à notre ſureau. Dans toute la Chine cette fleur eſt cultivée dans les vergers des grands, avec d'autant plus de ſoin, qu'il faut la garantir des grandes chaleurs de l'été. Il n'y a à Jengan que deux temples conſacrés aux héros. * *Martini*, Atlas Sinenſis.

JENGAPOUR, ville de l'Indouſtan, dans les états du grand Mogol, ſur la riviere de Chaul, dans une petite contrée, à laquelle cette ville donne ſon nom, au nord-oueſt de Dehli, & au ſud-ſud-eſt de Lahor; c'eſt la même que Baudrand appelle GENUPAR. * *De l'Iſle*, Carte des Indes.

JEN-JEN-CHON ou JEN-JEN-CHAN, montagne de la Tartarie, dans le pays appellé *Ta-Ta*, à trois milles li des frontieres de la Chine. Les Chinois y défirent les Huns, vers l'an 8 de J. C. & graverent ſur une pierre de cette montagne une inſcription, pour marque de leur victoire. * *Hiſt. générale des Huns*, t. 11, p. 72, 122.

1. JENISCEA, JENISIA, grande riviere d'Aſie, dans la Tartarie: elle a ſa ſource en divers lacs, auprès des montagnes, qui ſont au midi de la Sibérie; enſuite coulant vers le nord occidental, elle traverſe le pays des Kirgiſſes, où elle reçoit divers ruiſſeaux, entr'autres l'Upſa, d. le Karatan, g. Sida, d. Mana, d. Bazaiga, d. Lagotina, d. vis-à-vis de Crasnojar, ville, g. la Spolofanka, Velika, Vitova, & Kan, d. Huiim, & Podienbolta, g. Elle ſe groſſit enſuite de la grande riviere d'Angara, qui vient du lac de Baikal; après quoi elle paſſe à Jéniscéa, ville au pays des Tartares Tonguſes, & qui eſt nommée par des voyageurs *Jénitzeskoi*. Les ruiſſeaux qu'elle reçoit au-deſſous de cette ville, ſont Pitopa, Karoſi, d. Sin, g. & vis-à-vis elle eſt accrue par la Podkamena-Tonguska, grande riviere au-deſſous de laquelle elle reçoit divers ruiſſeaux, dont nous ignorons les noms, excepté le Tugulan, g. & Mira d. Elle entre enſuite au pays des Samoyedes, à l'entrée duquel elle abſorbe les eaux de la riviere Nisnaia-Tonguska, qui coule au pays des Tonguſes. Au-deſſous de leur jonction, eſt ſur la droite le monaſtere de Troitskogo; & plus bas, de l'autre côté, eſt Turuganskoi, à l'endroit où la riviere de Turugan tombe dans le Jéniscéa: elle reçoit encore les eaux des ruiſſeaux ſuivans; Schoriga, d. Koreſiga, g. Gataka, & Ubo, d. Presque vis-à-vis de cette derniere elle reçoit une branche de la Gusina, dont une autre branche la joint plus bas, après avoir formé une iſle. Sur la droite, les ruiſſeaux Dudina-Veignaia, Dudina-Nisnaia, & Ubonia, s'y rendent, de l'extrémité ſeptentrionale de la même chaîne de montagnes, où elle a pris ſa ſource, & qui la côtoie à l'orient; puis formant l'iſle de GANSKO à ſon embouchure, elle ſe jette dans la mer Glaciale, au midi de la nouvelle Zemble. Entre cette riviere & celles de Nisnaia-Tonguska, & de Podkamena-Tongusca ſont des montagnes brûlantes ou volcans.

2. JENISCEA, JENISEISKOI, ou JENISEISKOI, ville de l'empire Ruſſien, dans la Tartarie, au royaume de Sibérie, aux confins des Oſtiaques & des Tonguſes. Elle tire ſon nom de la riviere qui la baigne, & qui a plus d'un grand quart de lieue de large devant la ville. Vers la fin du ſiécle paſſé, les habitans de cette ville équiperent un vaiſſeau, pour aller à la pêche de la baleine; mais il n'en eſt jamais revenu, & même ils n'en ont eu aucune nouvelle; cependant ceux de FUGUNIA, ville ſituée ſur la même riviere en deſcendant, ne laiſſent pas d'y en envoyer tous les ans; mais ils prennent mieux leur tems, lorſque le vent pouſſe la glace en mer, & font ainſi cette pêche ſans péril. La ville de Jéniscéa eſt aſſez grande, bien fortifiée & fort peuplée; le bled, la viande de boucherie & la volaille y abondent. Sa juriſdiction s'étend ſur un grand nombre de Tunguſes payens, leſquels habitent le long de la riviere & de quelques autres du voiſinage. Ils payent à l'empereur de

Ruſſie un tribut de toutes ſortes de pelleteries. Le froid y eſt ſi violent, que les arbres fruitiers n'y produiſent aucun fruit : il n'y croît que des groſeilles rouges & noires, & quelques fraiſes. * *Voyage d'*Isbrand-Ides, *inſéré dans les Voyages de* le Brun, *p.* 116.

Le Journal Allemand d'un voyage de Laurent Lange, à la Chine, rapporte une circonſtance remarquable. c'eſt qu'aux environs de cette ville, & même aſſez loin, en allant vers Mangasca, on trouve dans la terre une eſpece d'os fort ſurprenante, au bord de la riviere, & dans d'autres fonds : ces os reſſemblent à de l'yvoire : les naturels du pays les prennent effectivement pour cela, & on croit que c'eſt le Déluge, qui les y a amenés : d'autres croient que ce ne ſont ni des os, ni des dents, mais un yvoire foſſile qui ſe produit dans la terre; d'autres aſſurent qu'il y a ſous terre un animal exceſſivement gros, nommé *Maman*, qui ne peut ſupporter le jour ni la lumiere : ils ajoûtent qu'il a une corne qui lui ſert à écarter devant lui la terre, dans laquelle il vit; que cette corne reſſemble à une dent d'élephant, & que cet animal eſt le même que le Béhémot, décrit au livre de *Job*, *c.* 40 ; les dents de ſes mâchoires ſont d'une matiere, qui extérieurement reſſemble à l'os; mais intérieurement elle reſſemble à un métal, & eſt dure comme de la pierre ; l'inclination que le Béhémot a de ſe cacher, convient à l'animal dont on parle, en ce que l'on ne trouve de ſes os que dans les endroits de Sibérie qui ſont bas, marécageux & couverts de broſſailles : il ne peut voir la lumiere ſans mourir. Lange ajoûte qu'on lui a dit que l'on trouve encore à préſent des os de cet animal, comme des cornes, des dents, des côtes, où l'onvoit encore du ſang tout frais & de la chair, & que ſi on s'en vouloit donner la peine, on en pourroit former un ſquelette entier.

Un Allemand qui a formé un Etat de la Sibérie, imprimé à Nuremberg, l'an 1720, qu'il a recueilli de tous les auteurs qu'il a pu trouver, dit, *c.* 9, *p.* 80, qu'un des côtés de la riviere JENIZA, JENISEA, GENESSAI ou JELISSE, eſt bordé par de hautes montagnes ; que l'autre eſt une large plaine, qui vers le printems, eſt inondée par ce fleuve qui, ſe déborde comme le Nil, l'espace de ſoixante-dix milles, & engraiſſe les terres qu'il rend très fertiles. Tant que dure cette inondation les Tonguſes ſe retirent de l'autre côté ſur les montagnes : après quoi, lorsque le fleuve eſt rentré dans ſon lit, ils reviennent dans la plaine, avec leurs troupeaux. Le Jéniscéa ne peut être navigué fort loin, à cauſe de neuf poroges, ou chutes d'eau, qui étant à quelques milles de diſtance les unes des autres, interrompent la navigation.

1. JENIZAR, ville de Gréce, dans la Macédoine, au fond du golfe de Salonique, entre cette ville & Cavarária, dans le Comenolitari, peu loin des ruines de l'ancienne Pella. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

2. JENIZAR, petite ville de Gréce, dans la Janna, ſur une petite riviere, qui tombe dans le golfe de Volo, entre ce golfe & Lariſſe. C'eſt l'ancienne PHERÆ de Theſſalie. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

JENKOPING, JENEKOEPING ou JONEKOPING, ville de Suéde, dans la province de Smaland, au bord occidental de la pointe méridionale du lac Vater ou Vether ; Olaüs Magnus la nomme *Janocopiæ* & dit que les rois y ont tenu des aſſemblées célebres. La ville eſt ouverte de tous côtés, & n'a ni murs ni foſſés, au rapport de Zeyler, *Suec. Desc.* p. 108 ; mais la citadelle eſt enfermée dans un rempart. C'eſt dans cette ville que mourut ſubitement, l'an 1503. Steno Sture adminiſtrateur du royaume de Suéde. L'an 1612, comme Chriſtian IV, roi de Danemarck, venoit attaquer cette ville, les Suédois mirent eux-mêmes le feu à la ville, & défendirent la citadelle. * *Meurſius*, l. 2.

JENLING, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caiſung, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pekin, de 2 d. 52′, par les 35 d. 13′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JENO. Voyez IENE 3.

JENPING, ville de la Chine, dans la province de Fokien, dont elle eſt la cinquiéme métropole. Elle n'eſt plus orientale que Pekin, que de 57′ ou les 26 d. 34′ de latitude. Cette ville eſt arroſée par la riviere Min, & s'éleve depuis le rivage en forme d'amphithéatre juſqu'au haut de la colline, de maniére, qu'en navigeant ſur la riviere, on la voit presqu'entiérement. Du côté de la porte, qui eſt à l'orient, il y a deux rivieres qui ſe joignent, le MIN & le SI, & forment un lac, où abordent des barques de presque toute la province. La ville n'eſt pas fort grande ; mais elle n'eſt pas moins jolie, & ſes murailles s'élevent juſques ſur les montagnes, qui ſont très-hautes & presque inacceſſibles du côté de déhors ; c'eſt ce qui fait paſſer Jenping pour une place très-forte, & une clef de la province. Elle a cela de particulier que la langue des lettrés y eſt la langue ordinaire du peuple ; ce qu'on attribue à une colonie qui y eſt venue de Nanquin. Une autre choſe qui lui eſt ſinguliere, c'eſt qu'il y a peu de maiſons qui ne ſoient fournies d'eau, par des canaux, qui deſcendent de la montagne. Il y a trois temples diſtingués, & deux ponts de bateaux amarés enſemble, un ſur chaque riviere. * *Atlas Sinenſis.*

Cina fut le premier qui la nomma *Jenping*. La famille de Tanga la nomma KIENCHEU, celle de Sunga NANKIEN ; & enfin celle de Taiminga lui rendit ſon premier nom de *Jenping*. Son territoire comprend ſept villes:

Jenping,	Cianglo,	Xa,
Yenki,	Xunchang,	Junggan,
	& Tatien.	

JENSU, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Honan, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin, de 4 d. 42′, par les 35 d. 40′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JENTING, cité de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Tangchuen, premiere grande cité de la province. Elle eſt de 11 d. 39′ plus occidentale que Pekin, par les 31 d. 21′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JENUPAR. Voyez JENGAPOUR.

JENXAN, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Hokien, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt plus orientale que Pekin de 40′, par les 38 d. 25′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JENYSUS, *Ienuſus*, ville frontiere de l'Arabie & de la Syrie, aux confins de l'Egypte, ſelon Herodote, *l.* 3, *c.* 5. Il dit que l'espace qui eſt entre la ville Jenyſus, le mont Caſius & le lac Sirbon, n'eſt pas petit, & qu'il a une étendue de trois journées de chemin.

JEPHLETI ou JAPHLET, comme lit Ortélius ; ou plutôt JEPHETI, comme on lit dans la Vulgate, ancienne ville de la Paleſtine, aux confins des tribus de Benjamin & d'Ephraïm. * *Joſué*, c. 16, v. 3.

JEPHTA, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda. * *Joſué*, c. 15, v. 43.

IEPHTAEL, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Zabulon. * *Joſué*, c. 19, v. 14.

IERA, petite iſle déſerte de l'Archipel, au levant de l'iſle de Namſio, en allant vers celle de Stampalie.

IERABRICA, ancien lieu d'Eſpagne, ſelon Antonin, entre Lisbonne & Scalabis, à XXX. M. P. de la premiere, & à XXXII. M. P. de la ſeconde, ſur la route de Lisbonne à Merida. L'édition de Zurita porte HIERABRIGA ; l'exemplaire du Vatican porte IERABRICA, d'où eſt venu dans quelques manuſcrits *Lerabrica :* il y en a d'autres où l'*I* eſt changé en *G* ; ce qui a été facile en prononçant mal l'*I*, qui eſt voyelle, & dont on a fait un *J* conſonne. Reſendius, Vaſæus, Morales, & autres, croient que c'eſt ALANCUER. Voyez ce mot. C'eſt peut-être l'Arabrica de Ptolomée.

JERAFITANUS, ſiége épiſcopal d'Afrique dans la Mauritanie Sitifenſe, ſelon la Notice d'Afrique, qui fait mention de Victor Jerafitanus. * *Harduin*, Collect. conc.

JERALA, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Zabulon. Elle eſt auſſi nommée JEDALA : il a été aiſé en liſant l'Hebreu de confondre le *D* & l'*R*, ד & ר. * *Joſué*, c. 19, v. 15.

JERAMÉEL, canton de la Paleſtine, dans le partage de la tribu de Juda, vers le midi de cette tribu. Il fut

poſſédé par les descendans de Jéraméel, fils d'Hesron. David diſoit à Achis, qu'il faiſoit des courſes dans le pays de Jéraméel pendant qu'il ravageoit le pays des Amalécites, des Geſſurites & des Gerſites. * 1. *Reg.* c. 27, v. 10; & c. 30, v. 29.

JERBEY, ou IREBEY, autrefois ville, préſentement village d'Angleterre, au comté de Cumberland, à cinq lieues de la ville de Carliſle vers le couchant. C'eſt apparemment IRBY, bourg, où l'on tient marché. * *Baudrand*, éd. 1705.

Cambden croit que Jerbey eſt l'*Arbeia*, dont il eſt parlé dans le livre des Notices de l'empire, *Sect.* 63.

JEREJA, royaume d'Afrique, entre les rivieres de Gambie, & de Kaſamanka du nord au midi, s'étend depuis la mer jusqu'à la ſource de cette derniere; ſes ſujets ſont compoſés de deux nations Négres, les Bagnons & les Flups. La capitale porte le même nom de *Jéreja*; elle eſt habitée en partie par des Portugais, & les facteurs des comptoirs Anglois & François. Le palais du roi eſt à demi-lieue de la ville; c'eſt un aſſemblage de cabanes, qui forment un petit village. Outre la capitale, il y a dans ce royaume la ville de Vintain, ſur la riviere de même nom; Paska grand village, qui eſt la réſidence d'un alkade; & Jamez qui eſt à quatorze lieues de Paska. * *Voyage de* Brue *en Afrique. Voyage de* le Maire.

1. JERIA, contrée de l'Inde. S. Jerôme, *Quæſt. in Geneſ.* en parle, & dit qu'elle étoit près du fleuve Cophene. Ortélius croit que ce nom, pris de Joſeph, eſt corrompu, & ajoûte que dans l'endroit dont il eſt queſtion, on lit dans Joſeph même, *Antiq.* l. 1, c. 1, SYRIÆ.

2. JERIA, lieu de Thrace hors la ville de Conſtantinople, ſelon l'Hiſtoire mêlée, *l.* 18, qui le nomme HIERIA, *l.* 21.

JERICHAU, cercle d'Allemagne, dans le duché de Magdebourg. Il s'étend, dans ſa partie orientale, à la droite de l'Elbe, & prend ſon nom d'un bourg ſitué ſur ce fleuve, où il y avoit anciennement une abbaye de l'ordre de Prémontré.

JERICHO (a), ville de la Paleſtine, dans la tribu de Benjamin (b), environ à ſept lieues de Jéruſalem, & à deux du Jourdain. Moïſe (c) l'appelle la VILLE DES PALMIERS, à cauſe qu'il y avoit grand nombre de ces arbres dans la plaine de Jéricho. Joſeph (d) dit qu'il y avoit dans le territoire de cette ville beaucoup de palmiers, & l'arbre du baume qui produiſoit cette liqueur ſi précieuſe & ſi eſtimée des anciens; la vallée de Jéricho, étoit arroſée par un ruiſſeau, qui étoit autrefois ſalé & amer (e), mais qui dans la ſuite fut adouci par le prophete Eliſée; enſorte que ces eaux rendirent la plaine de Jéricho (f), une des plus agréables & des plus fertiles du pays. Jéricho fut la premiere ville du pays de Chanaan, que Joſué prit (g). Il y envoya d'abord des eſpions qui furent reçus par une femme nommée *Rahab*, qui les logea chez elle, & les ſauva de la main du roi de la ville, qui avoit envoyé pour les faire arrêter. Elle leur fit promettre qu'ils la conſerveroient, elle & toute ſa famille, lorſqu'ils auroient pris la ville. * (a) D. *Calmet*, Dict. (b) *Joſué*, c. 18, v. 21. (c) *Deut.* c. 34, v. 3. (d) *Antiq.* l. 4, c. 5. (e) 4. *Reg.* c. 2, v. 19. (f) *Joſeph de Bello*, l. 5, c. 4. (g) *Joſué*, 11, 1, 2, & ſuiv.

(a) Joſué reçut ordre du Seigneur d'aſſiéger Jéricho, peu de jours après le paſſage du Jourdain, & peut-être la veille ou le jour de la premiere Pâque, que les Hébreux célébrerent dans la terre de Chanaan. La maniére dont ſe devoit faire le ſiége eſt toute extraordinaire. Dieu leur ordonna de faire pendant ſept jours, & chaque jour une fois le tour de la ville. Les gens de guerre marchoient à la tête, apparemment hors de la portée des traits des ennemis. Après eux ſuivoient les prêtres qui ſonnoient de la trompette; puis ceux qui portoient le coffre ſacré, qui renfermoit les tables de la loi; & enfin tout le peuple, diſpoſé dans le même ordre qu'ils gardoient dans la marche du déſert. On obſerva cette cérémonie jusqu'au ſeptiéme jour. Ce jour-là on tourna ſept fois autour de la ville; & à la ſeptiéme, au bruit des trompettes & des cris de tout le peuple, les murs tomberent d'eux-mêmes. Le premier jour étoit un dimanche, diſent les rabbins, & le ſeptiéme un jour de Sabbat. Tout le peuple demeura dans un profond ſilence, pendant les ſix premiers jours; mais le ſeptiéme jour, Joſué leur ayant dit de crier, ils éleverent leurs voix de toute part; & les murs étant renverſés, ils entrerent tous dans la ville, chacun par l'endroit qui étoit vis-à-vis de lui: or le Seigneur avoit ordonné que la ville fût devouée à l'anathéme, & que nul ne touchât à quoi que ce fut de ce qu'on y trouveroit & qu'on n'y épargnât ni hommes ni bêtes; que la ſeule Rahab & ſa famille ſeroient exceptées de cette loi générale. Tout cela fut exécuté. On mit le feu à la ville; & on conſacra au Seigneur tout l'or, l'argent & le cuivre qui s'y trouverent. Alors Joſué fit cette imprécation, & il dit: Maudit ſoit devant le Seigneur l'homme qui relevera & rebâtira Jéricho: que ſon premier né meure, lorſqu'il en jettera les fondemens; & qu'il perde le dernier de ſes enfans, lorſqu'il en mettra les portes. Cette imprécation de Joſué ne fut pas vaine (b). Hiel de Béthel, environ cinq cents trente-ſept ans après ceci, entreprit de rebâtir Jéricho. Il perdit Abiram ſon fils aîné, lorſqu'il en jetta les fondemens; & Ségub le dernier de ſes fils, lorſqu'il en poſa les portes. Au reſte, on ne doit pas s'imaginer que jusqu'au tems de Hiel de Béthel, il n'y ait point eu de ville de Jéricho dans ce canton. Nous y voyons une ville des Palmiers, apparemment la même que Jéricho, du tems des Juges (c), & ſous Eglon, rois des Moabites. Les ambaſſadeurs de David, qui avoient été outragés par les Ammonites (d), demeurerent à Jéricho, jusqu'à ce que leur barbe fût revenue. Il y avoit donc dès-lors une ville de Jéricho; mais elle n'étoit pas ſur les fondemens de l'ancienne, elle étoit au voiſinage de cette premiere Jéricho. Joſeph diſtingue (e) aſſez ces deux villes, lorſqu'il dit qu'encore de ſon tems, on voyoit près l'ancienne, détruite autrefois par Joſué, la ſource d'une fontaine très-abondante, qui ſuffiſoit pour arroſer toute la plaine. Mais depuis que Hiel de Béthel eut réparé l'ancienne Jéricho nul ne ſe fit ſcrupule d'y aller demeurer. Hérode avoit fait bâtir à Jéricho un fort beau palais. C'eſt là qu'il fit noyer le grand-prêtre Ariſtobule, ſon beau-frere, & où il mourut lui-même. Notre Sauveur a fait quelques miracles à Jéricho; & c'eſt où il s'invita à demeurer chez Zachée, dont la foi eſt ſi fort louée dans l'Evangile. * (a) *Joſué*, c. 6, v. 1, & ſuiv. (b) 3. *Reg.* c. 16, v. 34. (c) *Judic.* c. 2, v. 13. (d) 2. *Reg.* c. 10, v. 4, 5. (e) *Doubdan*, Voyage de la Terre-ſainte, c. 37. *Joſeph de Bello*, l. 5, c. 4.

La roſe de Jéricho eſt louée dans l'Ecriture (a), & dans les voyageurs; quoiqu'il y ait lieu de douter que ce que l'Ecriture appelle *roſe de Jéricho* (b), ſoit la même choſe que les modernes entendent ſous ce nom. Quoi qu'il en ſoit, voici ce qui eſt connu ſous le nom de *roſe de Jéricho*. C'eſt une plante qui a la forme de ſureau. Sa fleur vient en bouquet, compoſé de pluſieurs petites fleurs aſſez ſemblables à celles du ſureau. D'abord elle eſt rouge, elle devient enſuite blanchâtre. La campagne de Jéricho eſt toute couverte de cette eſpece d'arbuſte. Il en vient auſſi dans quelques endroits de l'Arabie. La fleur eſt incorruptible: elle ſe ſéche, & ſe referme, à-peu-près, comme la fleur de ſureau, avant qu'elle s'ouvre & s'épanouiſſe. On lui attribue pluſieurs vertus ſans aucun fondement. Quand on la laiſſe quelque tems dans l'eau, elle s'ouvre & s'épanouit. Dès qu'on la laiſſe quelque tems hors de l'eau, elle ſe reſſerre, & cela en toutes les ſaiſons de l'année. * (a) *Eccleſiaſtic.* c. 24, v. 18. (b) *Quaſi plantatio roſæ in Jericho.*

Quoique Joſeph diſe que les environs de Jéricho reſſemblaient au paradis terreſtre, cependant il y avoit quantité de ſerpens; & même Suidas dit qu'on s'en ſervoit pour la thériaque. Strabon, *l.* 16, fait mention de deux forts, THRAX & TAURUS, ſitués à l'entrée de Jéricho, & que Pompée détruiſit. Joſeph parle auſſi des forts placés autour de cette ville: celui de DAGON, Δαγὼν, étoit de ce nombre. (a) KYPROS étoit auſſi une citadelle bâtie au-deſſus de Jéricho par Herode (b). Veſpaſien (c) détruiſit Jéricho, Hadrien la rebâtit. Baillet prétend que l'ancienne ville de Jéricho, détruite par Joſué, étoit dans la tribu de Juda, & que la nouvelle Jéricho étoit de la tribu de Benjamin (d). Cette ville fut encore relevée ſous les empereurs Chrétiens; & Procope dit (e) que Juſtinien y fit réparer l'hôpital & l'égliſe de la Mere de Dieu. On y établit même un ſiége epiſcopal; & elle eſt nommée REGIUM YERICHO, dans

dans la Notice du patriarchat de Jérusalem ; mais les guerres de Sarrazins dans la Terre-sainte ont tout détruit. Jéricho (f) n'est à présent qu'un amas de méchantes huttes faites de cannes & de boue, où demeurent des Arabes si gueux, qu'à peine ont-ils de quoi couvrir leur nudité. Beaucoup de leurs enfans y marchent tout nuds. Il n'y a plus ni remparts, ni murailles, on y voit tout au plus quelques restes de ses ruines. Ce qu'il y a de plus entier est la maison de Zachée, ou plutôt la maison qu'on a bâtie en la place où étoit la fienne, proche des anciennes murailles de la ville & du torrent qui leur servoit de fossé. C'est un édifice carré, dont l'étage d'en-haut est presque tout abbatu ; celui de dessous, qui est bien voûté, subsiste ; mais il ne sert plus que d'étable. * (a) *Ant.* l. 13, c. 15 ; & *de Bello*, l. 1, c. 2. (b) *Ant.* l. 16 ; & *de Bell.* l. 2, c. 20. (c) Le P. *Nau*, Voyage de la Terre-sainte. (d) Topogr. des Saints, *p.* 243. (e) *Édific.* l. 5, c. 9. (f) Le P. *Nau*, Voyage de la Terre-sainte.

JERICON, ou JERCON, ou plutôt JARKON, ville de la Palestine, dans la tribu de Dan. *Me-arcon*, ou plutôt *Me-jarcon*, signifie les *eaux du Jarcon*. Ces lieux étoient aux environs de Joppé. * *Josué*, c. 19, v. 46.

JERIMOTH, ville de la Palestine, dans la partie méridionale de la tribu de Juda. Voyez JARAMOTH.

JERIMUTH, c'est la même chose que JERIMOTH.

JERKÉEN, ville capitale de la petite Bucharie, autrement le pays de Chaschgar. Elle est située à 42 d. 40′ de latitude, au nord de la ville de Chaschgar, sur le bord d'une petite riviere, dont les eaux ne passent pas pour être trop saines. Cette ville est assez grande & assez bien bâtie à la maniere orientale, quoique la plûpart de ses maisons ne soient que de briques cuites au soleil. Il y a un château en cette ville où le Contaïsch vient, de tems en tems, loger pour quelques mois, lorsqu'il juge sa présence nécessaire de ce côté ; ce qui fait que quelques-uns le regardent, mais mal-à-propos, comme la résidence du grand Chan des Calmouks. Comme cette ville est le dépôt de tout le commerce, qui se fait à présent entre les Indes & le nord de l'Asie, entre le Tangut & la Sibérie, & entre la grande Bucharie & la Chine, elle est riche, bien peuplée. Les environs de Jerkéen sont fort fertiles, produisent en abondance toutes sortes de fruits & de légumes. La religion Mahométane est dominante dans cette ville, comme dans toute la petite Bucharie ; mais toutes les autres y sont libres, parce que les Calmouks, qui sont maîtres de ce pays, se font un devoir de n'inquieter personne pour la religion. Le Czar Pierre le Grand, avoit conçu le projet d'établir un commerce réglé entre ses états & la ville de Jerkéen par la riviere d'Irtis ; ce qui auroit, sans doute, été fort avantageux à la Russie. * *Hist. généalogique des Tatars*, p. 408.

JERNA, riviere d'Espagne, près du promontoire Celtique, selon quelques éditions de Méla, *l.* 3, *c.* 1, & nommément celle d'Olivarius. L'édition d'Alde, que les nouvelles ont suivie, dit beaucoup mieux *Læron*, le nom de cette riviere.

IERNIS, nom que quelques-uns ont donné à l'Irlande.

IERNUS, ville d'Irlande, dans sa partie occidentale, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 2. Voyez l'article JUERNA.

1. IERON : c'étoit anciennement le nom d'un lieu de l'Asie mineure, en Bithynie : c'est aujourd'hui un fort de l'Anatolie, sur le détroit de Constantinople, près de Scutari. * *Baudrand*, éd. 1705.

2. IERON, ville de la Palestine, dans la tribu de Nephtali, selon Josué, *c.* 19, *v.* 38.

3. IERON DE ROMELIE ; selon Baudrand bourg de la Turquie, en Europe, dans la Romélie, près de la ville de Constantinople.

JEROSLAW, ville de l'empire Russien : quelques-uns écrivent *Jaroslaw* ; & d'autres comme De l'Isle, Carte de Moscovie, *Ieroslawle*. Cette ville est située sur le bord méridional du Wolga, dans le duché auquel elle donne son nom, & près des confins du duché de Rostow, à environ quarante werstes de la ville de Rostow.

Le duché de Jeroslaw est un canton de l'empire Russien, traversé par le Wolga. Il est borné au nord par la province de Wologda, à l'orient par la principauté de Galicz, & par le duché de Susdal ; au midi par le duché de Rostow, & enfin au couchant par le duché de Bélosero. On le traverse du sud au nord lorsque l'on va de Moscou à Wologda.

JEROVILLA ou ANFILOCA, ville de Gréce, dans la basse Albanie, à l'orient du golfe & de la ville de l'Arta, sur une petite riviere qui tombe dans ce golfe. C'est l'*Argos Amphilochicum* des Grecs. Voyez ARGOS 3. & ANFILOCA.

IERRE, (L') petite riviere de France, dans la Brie. Voyez YERES.

1. JERSEY, isle sur les côtes de France, quoique sous la domination Angloise ; cette nation a conservé cette isle, & quelques autres domaines, pour tout reste des possessions qu'elle avoit autrefois dans ce royaume. Jersey est située vers la côte de Normandie, & dépendoit pour le spirituel de l'évêché de Coutance. Mais les Anglois y ont introduit la religion Protestante, dont ils font profession : elle a précisément sept lieues de circuit, & est à dix lieues de la côte de Bretagne, & à cinq de celle de Normandie. * *Memoires communiqués.*

Le chef-lieu s'appelle *Saint-Elie*, au sud de l'isle, où est un port abrié par une chaussée de pierre, & *Jouegant* est un château qui bat sur le port.

On compte dans l'isle douze paroisses : on prétend qu'il y a bien trente-cinq mille habitans, & qu'ils peuvent armer au besoin dix mille hommes. Le terroir est très-fertile, & le cidre, qui est la boisson ordinaire, s'y donne à vil prix. Le commerce des habitans consiste principalement à introduire du tabac en France, d'un maniere frauduleuse, & elle en tire des vins & des eaux-de-vie, qu'elle fait entrer de même en Angleterre ; & comme, en tems de guerre, ce commerce ne peut avoir lieu sur les côtes de France, les habitans de Jersey s'adonnent à faire la course ; & se cachant derriere les roches ou les isles, ils ne manquent point de surprendre quelques-unes des barques françoises qui reviennent de Bordeaux, chargées de vin ou d'eau-de-vie.

Les crapauds se sont multipliés à l'infini dans cette isle, & y sont très-incommodes : quelques précautions que l'on prenne, ils entrent toujours dans les chambres ; qui sont au-rez-de-chaussée. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que dans l'isle de Garnezei, qui est voisine, on n'en voit pas un ; & si on y en porte de Jersey, ils y meurent en arrivant. On croiroit aisément que ces animaux doivent causer de la corruption dans l'air de l'isle, où ils sont si fréquens. C'est cependant tout le contraire, & l'air est beaucoup plus sain à Jersey qu'à Garnesei.

2. JERSEY. (NOUVEAU) Voyez NOUVELLE YORCK.

JERSY, GERSY, ou JARCY, abbaye de Bénédictines, au diocèse, & à cinq lieues de Paris, sur la petite riviere d'Yere, & fondée en 1269.

JERVENLAND, petit canton de Livonie, dans l'Estonie, au nord du lac Wortzi. On le nomme en latin *Jervia*, & De l'Isle ne le nomme point autrement en latin que *Jervie*. Il n'y a aucune ville, mais seulement le château de Wittenstein, le bourg d'Oberbalen & quelques villages. Ce canton, comme tout le reste de la Livonie, appartient à l'empire Russien.

JERUSALEM (a), ville d'Asie, dans la Palestine, dont elle étoit la capitale sous les régnes de David & de Salomon, & le fut ensuite du royaume de Juda. On la nommoit auparavant *Jebus* (b), ou *Salem* (c). Quelques-uns l'expriment par *Solyma*, *Jerosolyma* ; les Hébreux par *Jeruschalaim* ou *Jeruschelem*. Ce nom peut signifier ou *la vision de paix*, ou *la possession*, *l'héritage de paix*. Josué la donna à la tribu de Benjamin (d). Il prit & fit mourir le roi de Jérusalem dans la fameuse journée de Gabaon (e) ; & il y a toute apparence qu'il ne laissa pas cette seule ville au milieu du pays, sans la réduire comme il avoit fait les autres. Il faut toutefois avouer qu'il n'est dit en aucun endroit qu'il l'ait prise. Il paroit même par d'autres passages, qu'elle demeura aux Jébuséens, jusqu'au tems de David (f) ; & il est dit expressément que les enfans de Benjamin ne chasserent point les Jébuséens de Jérusalem (g). D'un autre côté, cette ville paroît avoir été dans le partage de la tribu de Juda. Il est dit dans Josué, *c.* 15, *v.* 63, que les enfans de Juda ne purent exterminer les Jébuséens qui habitoient à Jérusalem ; & dans le livre des Juges, *c.* 1, *v.* 8, on lit que les enfans de Juda prirent & brûlerent Jérusalem. Enfin Da-

vid, qui étoit de la tribu de Juda, n'eut pas plutôt été reconnu roi de tout Israël, qu'il marcha contre Jérusalem (h), & la réduisit à son obéissance ; en chassa les Jébuséens, & y établit le siége de son royaume. Le Psalmiste (i) attribue assez clairement Jérusalem à Juda, lorsqu'il dit que le Seigneur n'a pas choisi Ephraïm, mais la tribu de Juda & le mont de Sion. Pour concilier ces différens textes, on peut dire que Jérusalem étant sur la frontiere des deux tribus, elle est tantôt attribuée à l'une & tantôt à l'autre ; que Benjamin y avoit plus de droit par le partage que Josué avoit fait du pays ; & Juda par le droit de conquête qu'il en avoit faite jusqu'à deux fois, premiérement sous les juges, & ensuite sous David. Depuis que le Seigneur eut declaré que Jérusalem étoit le lieu qu'il avoit choisi pour sa demeure & son temple, elle fut regardée comme la métropole de toute la nation, & comme étant à tous les Israëlites en commun (k). Elle n'appartenoit donc proprement ni à Benjamin ni à Juda. * (a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Josué*, c. 18, v. 28. (c) *Genes.* c. 14, v. 18 ; & *Hebr.* c. 7, v. 1 ; & *Psal.* 75, v. 3 ; dans l'Hébreu. (d) c. 18, v. 28 ; (e) c. 10, v. 23, 40 ; & c. 12, v. 10. (f) 2. *Reg.* c. 5. (g) *Judic.* c. 1, v. 21. (h) 2. *Reg.* c. 5, v. 6, 7. (i) *Psal.* 77, v. 67. (k) *Joseph*, de Bello, *l.* 4, *c.* 6 ; & *l.* 3, *c.* 5.

La ville de Jérusalem étoit bâtie sur une ou deux collines, & elle étoit environnée de montagnes : *Montes in circuitu ejus*, *Psalm.* 124, v. 2, & dans un terrein pierreux & assez stérile, à la longueur de soixante stades ; selon Strabon, *l.* 16, le terroir & les environs de Jérusalem étoient assez arrosés, ayant les fonteines de Géon & de Siloé, & le torrent de Cédron, au pied de ses murailles ; & outre cela les eaux d'Ethan, que Pilate avoit conduites dans la ville, par des aqueducs, *Joseph*, l. 2, c. 15, *de Bello*. L'ancienne ville de Jérusalem ou Jébus, que David prit sur les Jébuséens, n'étoit pas bien grande. Elle étoit assise sur une montagne au midi du temple. La montagne oppofée qui étoit au septentrion, est celle de *Sion*, où David bâtit une nouvelle ville, que l'on appella la *cité de David*, dans laquelle étoient le palais royal & le temple du Seigneur. Ce temple étoit construit sur la colline de *Moria*, qui étoit un des côteaux du mont de Sion. Voyez *Ps.* 47, v. 3. *Isaïe*, c. 14, v. 13 ; & 2. *Reg.* c. 5, v. 7, 9 ; & 1. *Paral.* c. 11, v. 5 ; & 3. *Reg.* c. 8, v. 1.

Entre ces deux montagnes étoit la vallée de *Mello*, qui séparoit autrefois l'ancienne Jébus de la cité de David ; mais elle fut ensuite comblée par David & Salomon, pour joindre les deux villes. 2. *Paral.* c. 5, v. 2. *Ezech.* c. 40, v. 2. 3. *Reg.* c. 9, v. 15, 24 ; c. 11, v. 27. Depuis le règne de Manassé, il est parlé d'une nouvelle ville appellée *la seconde*, qui fut fermée de murailles par ce prince, 2. *Paral.* c. 24, v. 22, c. 33, v. 14 ; & 4. *Reg.* c. 22, v. 24. Les Maccabées y firent encore quelques augmentations, & aggrandirent considérablement la ville de Jérusalem du côté du nord, en y enfermant une troisiéme colline. Joseph, *de Bello*, l. 5, c. 6, parle encore d'une quatriéme colline, nommée *Bezeta*, qu'Agrippa avoit jointe à la ville, & qu'il avoit commencé à fermer de murailles. Cette nouvelle ville étoit au nord du temple, le long du torrent de Cédron. Ainsi la ville de Jérusalem n'avoit jamais été si grande que lorsqu'elle fut attaquée par les Romains. Elle avoit alors trente-trois stades de tour, qui font quatre mille cent vingt cinq pas, ou une lieue & presque & demie, à trois mille pas la lieue. Ce qui se confirme encore par ce que dit le même Joseph, que le mur de circonvallation, que Titus fit faire autour de la ville, avoit trente-neuf stades, qui font quatre mille huit cents soixante & quinze pas, ou un peu plus d'une lieue & demie. D'autres lui donnent une bien plus grande étendue. Il faut voir Villalpand pour l'affirmative, & Reland pour la négative.

Les Jébuséens en étoient les maîtres, tandis que les Israëlites étoient sous Moïse, sous Josué, sous les Juges, & jusqu'au commencement du règne de David. On conjecture que Josué la prit sur eux, comme nous l'avons déja remarqué. Les enfans de Juda s'en rendirent maîtres après la mort de Josué. On lit au Livre des *Juges*, c. 1, v. 8 : les enfans de Juda attaquant Jérusalem, la prirent, firent main-basse sur les habitans, & mirent le feu à la ville. Mais ou ils ne purent la conserver ou ils ne prirent que la ville basse, la citadelle étant demeurée au pouvoir des Jébuséens ; & c'est la premiere prise de cette ville qui soit bien marquée dans le texte sacré. La seconde est celle qui se fit au commencement du règne de David. Ce prince ne se vit pas plutôt affermi sur le trône d'Israël, qu'il marcha contre Jérusalem, 2. *Reg.* c. 5, v. 6. La ville étoit si forte, que les Jébuséens qui l'occupoient, se vantoient de la défendre avec des aveugles & des boiteux. Mais David la força, en chassa les Jébuséens, & la choisit pour capitale de son royaume. Depuis ce tems, Jérusalem fut le théatre d'une infinité d'actions importantes, & l'histoire de Jérusalem devint l'histoire de toute la nation des Juifs.

David l'embellit & l'augmenta considérablement ; mais Salomon y fit tant de beaux ouvrages, qu'il la rendit une des plus belles villes de l'Orient. Sous le règne de Roboam, fils & successeur de Salomon, elle fut prise & pillée par Séfac, roi d'Egypte. Ce prince enleva tous les trésors du temple & du palais royal.

Hazaël, roi de Syrie, étant venu contre Jérusalem, & menaçant de la prendre, Joas roi de Juda, racheta la ville par une grande somme d'argent, qu'il envoya au roi de Syrie, pour l'engager à lever le siége. Il épuisa pour cela les trésors de la maison de Dieu, & ceux du palais, pour contenter l'avidité d'Hazaël, qui ne laissa pas d'envoyer contre lui, l'année suivante, une armée qui défit celle de Juda, prit plusieurs princes, les fit mourir, & laissa Joas lui-même dans d'extrêmes langueurs. * 4. *Reg.* c. 12, v. 17. 2. *Paral.* c. 24, v. 24, 25.

Quelque tems après, Joas, roi de Juda, ayant témérairement déclaré la guerre à Amasias, roi d'Israël, ce dernier défit l'armée de Juda, prit Joas prisonnier, & étant entré dans Jérusalem, enleva tous les trésors qui étoient, tant dans le temple que dans le palais royal ; fit démolir quatre cents coudées des murailles de la ville, depuis la porte d'Ephraïm jusqu'à la porte de l'Angle, puis s'en retourna à Samarie. * 4. *Reg.* c. 14, v. 13 ; & 2. *Paral.* c. 25, v. 23.

Néchao, roi d'Egypte, au retour de son expédition de Carchemise, sur l'Euphrate, entra dans Jérusalem, prit Joachaz, que le peuple de Juda avoit établi sur le trône de Josias, mit en sa place Eliakim ou Joakim, & emmena Joachaz en Egypte où il mourut, 4. *Reg.* c. 23, v. 30 ; & 2. *Paral.* c. 36, v. 1, 2, 3. On ne lit pas dans l'Ecriture que Néchao ait pillé le temple ou la ville ; mais il imposa sur tout le pays une taxe de cent talens d'argent, & de dix talens d'or que Joachim fut obligé de payer, en imposant sur tout le peuple une taxe réelle à proportion de leurs biens. Il paroît par *Ezéchiel*, c. 19, v. 2, que Joachaz avoit attaqué Néchao, ou du moins qu'il lui avoit fait une forte résistance, avant que de se rendre à lui.

Nabuchodonosor étant venu dans la Judée, la quatriéme année du règne de Joakim, roi de Juda, assiégea Jérusalem (a), qui étoit alors tributaire des rois d'Egypte ; & l'ayant assujettie à la domination des Chaldéens, il y laissa Joakim qu'il avoit déja eu dessein de mener chargé de chaînes à Babylone. C'est ainsi, dit D. Calmet, que l'on concilie les différens passages, où il est parlé de cet événement, & dont les uns portent que Joakim fut mené à Babylone, & d'autres qu'il régna à Jérusalem. Il y régna dans la dépendance de Nabuchodonosor, ainsi qu'il y régnoit auparavant, sous le bon plaisir des rois d'Egypte. Au bout de trois ans, il se lassa de cette soumission, & se souleva contre Nabuchodonosor. Le roi de Chaldée, occupé à d'autres affaires, ne put si-tôt réduire Joakim : il envoya seulement contre lui des troupes de Chaldéens, de Syriens, de Moabites & d'Ammonites, qui ravagerent la Judée, & amenerent à Babylone trois mille vingt-trois Juifs. Ils entrerent dans Jérusalem, prirent & mirent à mort ce prince, & jetterent son corps à la voirie. Jéconias, son fils, lui succéda ; mais après un règne de trois mois & dix jours, Nabuchodonosor vint assiéger Jérusalem, & obligea Jéconias de se rendre (b), la ville fut prise par les Chaldéens, & les trésors du temple & du palais royal enlevés & emportés à Babylone. Enfin Nabuchodonosor prit Jérusalem pour la quatrieme & derniere fois ; il fit brûler & ruiner, tant la ville que le temple, la on-

zième année du regne de Sédécias, & emmena les princes & le peuple en captivité. Ainſi l'on peut compter avant la captivité de Babylone neuf priſes de la ville de Jéruſalem. (a) 4. *Reg.* c. 25, v. 1, 2, & ſeq. *Daniel*, c. 1; & *Jer.* c. 25, v. 1; & 2. *Paral.* c. 36, v. 6. (b) 4 *Reg.* c. 24, v. 1, 4.

Après la captivité de Babylone, la ville de Jéruſalem fut rebâtie & repeuplée de nouveau, la premiere année du régne de Cyrus à Babylone; mais on ne rebâtit les murs & ſes portes, qu'après le retour de Néhémie, environ quatre-vingt-deux ans après. Alexandre le Grand, entra dans Jéruſalem, après la priſe de Tyr. Après la mort de ce conquerant, Jéruſalem demeura en la puiſſance des rois d'Egypte; & Ptolomée, fils de Lagus, prit Jéruſalem par artifice, ſi l'on s'en rapporte à Ariſtée, & à Joſeph, *Antiq.* l. 12, c. 1, & emmena captifs dans l'Egypte environ cent mille hommes qu'il avoit pris dans la Judée. Le même Joſeph, *Contra Appion*, l. 2, dit que Ptolomée Evergetes, roi d'Egypte, vint auſſi à Jéruſalem, & y offrit pluſieurs ſacrifices d'actions de graces. Enfin Ptolomée Philopator, après la victoire qu'il avoit remportée ſur Antiochus le Grand, près de la ville de Raphia, vint à Jéruſalem, alla au temple, & y offrit des ſacrifices; mais les prêtres l'empêcherent d'entrer dans le ſanctuaire, ce qui l'irrita de telle ſorte, qu'il réſolut de faire périr tous les Juifs, qui étoient en Egypte: ce qu'il auroit exécuté, ſi Dieu n'avoit protégé ſon peuple, d'une maniere toute miraculeuſe, qui eſt rapportée au long dans le troiſiéme Livre des Maccabées.

Antiochus, le Grand, ayant repris la Célésyrie & la Judée, ſur le roi d'Egypte, vint à Jéruſalem, où il fut fort bien reçu par les Juifs, qui nourrirent ſon armée, & ſes éléphans, & lui donnerent du ſecours pour réduire la garniſon, que Scopas avoit laiſſée dans la citadelle de Jéruſalem (a). Pour reconnoître ces bons ſervices, Antiochus n'oublia rien pour rétablir Jéruſalem dans ſa premiere ſplendeur, accorda de grands privileges aux Juifs, & donna de grandes ſommes pour les ſacrifices du temple. Séleucus, fils & ſucceſſeur d'Antiochus le Grand, ne fut pas auſſi favorable aux Juifs, que l'avoit été Antiochus. Il envoya Héliodore au temple de Jéruſalem, pour en enlever les tréſors (b); mais il fut obligé de s'en retourner ſans rien faire, après avoir été fort maltraité par des anges qui lui apparurent dans le temple même. Antiochus Epiphanes, frere & ſucceſſeur de Séleucus, vint à Jéruſalem, & y fut reçu par Jaſon uſurpateur de la ſouveraine ſacrificature, avec de très-grands honneurs (c), à la lumiere des flambeaux, & au bruit des acclamations publiques. Pour cette fois, il n'y fit aucun mal; mais trois ans après, ayant appris que ceux de Jéruſalem avoient témoigné quelque joie à la fauſſe nouvelle qui vint qu'il étoit mort en Egypte, il en conçut tant d'indignation (d), qu'à ſon retour, il aſſiégea la ville, la pilla, enleva tout l'or & les vaiſſeaux les plus précieux du temple, & y fit mourir plus de quatre-vingt mille hommes. Deux ans après il envoya à Jéruſalem un nommé *Apollonius* intendant des tributs, avec des ordres ſecrets de piller & de brûler la ville. Cet homme vint d'abord en apparence, avec un eſprit de paix; mais tout d'un coup il ſe jetta ſur la ville, y fit un grand carnage, prit des dépouilles, & mit le feu à la ville; ruina la plus grande partie des maiſons, & ne réſerva que ce qu'il fit enfermer de muraille au haut de la cité, près le temple du Seigneur, où il fit bâtir une citadelle, & où il laiſſa une forte garniſon. Alors Jéruſalem fut abandonnée de ſes propres citoyens, & livrée aux Gentils. L'année ſuivante, les ſacrifices furent interrompus dans le temple; la ſtatue de Jupiter Olympien fut placée ſur l'autel, & on vit dans la maiſon de Dieu l'abomination de la déſolation (e). Les choſes demeurerent en cet état, pendant trois ans. Judas Maccabée ayant battu Nicanor, Gorgias & Lyſias, monta à Jéruſalem, y nettoya le temple (f), & y rétablit les ſacrifices. * (a) *Joſeph. Antiq.* l. 12, c. 3. (b) 2. *Maccab.* c. 3. (c) *Ibid.* c. 4, v. 21, 22. (d) 2. *Maccab.* c. 5. 1. *Maccab.* c. 1. (e) 1. *Maccab.* c. 1. (f) 1. *Maccab.* c. 4.

L'année ſuivante, Antiochus Eupator fut reçu dans Jéruſalem par Judas Maccabée, enſuite d'une paix qui avoit été conclue entr'eux. Ce prince honora le temple & y fit des préſens; mais avant que de ſortir de la ville, il fit abbatre le mur qui étoit entre le temple & la citadelle, & qui mettoit à couvert le lieu ſaint contre les entrepriſes des Syriens. Cette citadelle, qui tenoit toujours Jéruſalem dans la dépendance des rois de Syrie, ſubſiſta pendant vingt-ſix ans, après quoi elle fut priſe & ruinée par Simon Maccabée. * 1. *Maccab.* c. 6; & 2. *Maccab.* c. 13.

Antiochus Sidétès, outré de dépit des maux que lui avoit faits Simon Maccabée, fit la guerre à Jean-Hircan, ſon fils & ſon ſucceſſeur, & l'aſſiégea dans Jéruſalem. Pendant le ſiége, la fête des Tabernacles étant arrivée, Jean-Hircan demanda au roi une tréve de ſept jours, pour pouvoir célébrer la fête dans le repos que requeroient les cérémonies de ſa religion. Antiochus non-ſeulement accorda ce qu'on lui demandoit, mais envoya encore des victimes & des aromates pour les ſacrifices; ce qui toucha tellement Jean-Hircan & les Juifs, qu'ils ſe rendirent au roi, le reçurent dans leur ville, & accepterent les conditions qu'il leur offrit, excepté celle de recevoir garniſon dans Jéruſalem. Ils aimerent mieux donner une groſſe ſomme & des ôtages au roi; Antiochus s'en contenta & fit ſeulement abbatre le parapet qui régnoit au-deſſus des murailles.

La ville de Jéruſalem jouit d'une aſſez grande paix, jusqu'au regne d'Hircan & d'Ariſtobule, fils d'Alexandre, roi des Juifs. Hircan, comme l'aîné, avoit été reconnu pour roi; mais comme ſa ſtupidité & ſa lenteur le rendoient peu propre à régner, Ariſtobule, ſon frere, s'empara du royaume; & trois ans après qu'Hircan fut monté ſur le trone, il l'obligea d'en deſcendre, l'ayant vaincu dans une bataille près de Jéricho, & l'ayant forcé dans le temple (a). Arétas, roi des Arabes, ayant entrepris de rétablir Hircan dans ſes états, & aſſiégeant Ariſtobule dans Jéruſalem, les deux freres eurent recours à Pompée qui étoit dans l'Orient, & lui demanderent ſa protection. Pompée entreprit de rétablir Hircan, à l'excluſion d'Ariſtobule: il attaqua Jéruſalem, la prit, entra dans le temple, & pénétra jusques dans le ſanctuaire; mais il eut la modeſtie de ne toucher à rien de ce qui étoit dans ce ſaint lieu. Il y laiſſa de très-grands tréſors, & admira ſur tout l'attachement des prêtres à leurs cérémonies qu'ils n'interrompirent pas même au milieu des allarmes du ſiége & des épées des victorieux (b). Le jour qui ſuivit la priſe du temple, il le fit purifier, & ordonna que l'on y offrît des ſacrifices. * (a) *Joſeph. Ant.* l. 14, c. 1. (b) *Ibid.* c. 8, & *de Bello*, l. 1, c. 5.

Antigone, fils d'Ariſtobule, ſoutenu du ſecours des Parthes, attaqua, quelques années après, Jéruſalem. Herode & Phaſaël défendoient la ville; mais en étant ſortis tous deux, pour aller traiter avec Pacore, fils du roi des Parthes, ou les arrêta, & on les chargea de chaînes. Herode (*Antiq.* l. 14, c. 24; & *de Bello*, l. 1, c. 11,) fut obligé d'abandonner la ville, & de ſe ſauver. Il alla à Rome, où, par le crédit de Marc-Antoine & de Céſar, il obtint du ſénat le titre de *roi*. Etant de retour dans la Paleſtine, & aidé de Soſius, qui commandoit l'armée Romaine, dans la Syrie, il aſſiégea Antigone dans Jéruſalem. Après un ſiége de cinq mois, Antigone ſe rendit, & ſe vint jetter aux genoux de Soſius, qui inſulta encore à ſon malheur, en l'appellant *Antigona*, comme pour marquer ſa lâcheté & ſa foibleſſe. (*Antiq.* l. 14, c. ult.)

Après qu'Archelaüs, fils & ſucceſſeur du grand Hérode, eut été envoyé en exil, la Judée fut réduite en province, ſous l'obéiſſance du gouverneur de Syrie. Les empereurs entretinrent toujours une garniſon dans la citadelle *Antonia*, jusqu'à la derniere révolution, qui commença par une révolte des Juifs. Ils aſſiégerent cette forteresſe, forcerent & paſſerent au fil de l'épée la garniſon Romaine qui y étoit; l'année ſuivante, Tite aſſiégea la ville, l'emporta, la brûla, & la réduiſit en ſolitude.

Les ſavans ne conviennent pas du plan de l'ancienne Jéruſalem: ſi l'on s'en rapporte à celui de Villalpand, elle conſiſtoit en deux grandes enceintes principales, qui en renfermoient d'autres moindres.

La grande enceinte méridionale, qui faiſoit, à-peu-près, la moitié de toute la ville, étoit ſéparée de l'autre moitié par la vallée de *Tyropœon*, & par une longue muraille qui régnoit le long de cette vallée, depuis le mont Golgotha jusqu'à la porte des Eaux; cette muraille étoit percée par pluſieurs portes de communication. Cette

partie renfermoit la montagne de Sion, & la cité de David, qui avoit ſes murs particuliers, & qui étant iſolée, occupoit le centre de la partie occidentale de cette grande enceinte. On y voyoit au nord le palais d'Agrippa & celui de Manaſſé, aux deux extrémités de la vallée de *Tyropæon*.

La grande enceinte ſeptentrionale étoit diviſée en quatre parties principales : celle du nord-oueſt étoit occupée par la montagne d'Acra, que l'auteur ſuppoſe avoir été la ville de Salem de Melchiſédech, & ſur laquelle on voyoit la citadelle d'Antiochus, & le théatre ; celle du nord-eſt étoit la ville neuve. Entr'elle & la vallée de *Tyropæon* étoit le temple, au couchant duquel étoit le prétoire & le palais de Pilate ; au nord du temple étoit la tour ou forteresſe *Antonia*, qui y communiquoit par un pont : au nord du temple étoit une autre enceinte, au milieu de laquelle étoit le marché au bois, & près du temple la piſcine probatique, & le marché aux bêtes. L'eſpace compris entre la vallée de *Tyropæon*, la montagne d'Acra, & le palais de Pilate, étoit une autre partie de la ville, à laquelle Villalpand ne donne point de nom particulier.

Le plan de D. Calmet eſt plus ſimple. Il diviſe Jéruſalem en quatre grandes parties qui chacune avoient leur enceinte. La premiere, qui eſt au midi, eſt une eſpece d'ovale, dont la longueur eſt du ſud-eſt au nord-oueſt. C'eſt ſelon lui, Jebus ou l'ancienne Jéruſalem. Au nord & au nord-eſt de cette ville eſt la cité de David, qui renferme le temple & le palais du roi. Au couchant de l'une & de l'autre il place la ſeconde ville bâtie ſous Manaſſé ; & au nord de la cité de David, la nouvelle ville, bâtie depuis les Maccabées.

La deſcription du temple mériteroit de trouver ici ſe place ; mais cette matiere eſt ſi vaſte qu'il vaut mieux ne la point entamer que d'en dire peu de choſe. D'ailleurs les ſavans ne s'accordent pas ſur ſa ſtructure. On peut comparer ce qu'en ont dit Villalpand, Lighfoot, le P. Lami, & D. Calmet, qui ont presque épuiſé cette matiere.

Ce temple bâti par Salomon, dura quatre cents vingt-quatre ans jusqu'à la priſe de la ville par Nabuchodonoſor, qui détruiſit l'une & l'autre par le feu. Après la captivité de Babylone, le temple fut rebâti par Zorobabel. Ce dernier temple fut profané & brûlé en partie par les Syriens, & par les Gentils, ſous Antiochus Epiphane. Judas Maccabée le rétablit & le purifia.

Hérode rebâtit le temple avec une très-grande magnificence, mais moindre que celle du premier temple. Il n'y avoit que quatre ou cinq ans qu'il étoit achevé, lorsque Jeſus-Chriſt vint au monde. Il en prédit la ruine entiere, qui arriva ſous Titus, l'an de l'ére vulgaire ſoixante-dix, environ trente-huit ans après la prédiction.

L'empereur Adrien fit bâtir une nouvelle ville de Jéruſalem, près des ruines de l'ancienne, & la nomma de ſon nom ÆLIA CAPITOLINA. Elle reprit ſon vrai nom ſous Conſtantin, premier empereur Chrétien ; & au concile de Nicée, tenu par les ſoins & l'autorité de ce monarque, l'évêque de Jeruſalem obtint le premier rang des évêques de Paleſtine, après celui de Céſarée, qui étoit métropolitain. Je remets à l'article PATRIARCHAT, ce qu'il y a dire de géographique ſur le ſiége & le diocèſe de Jéruſalem, & ſur l'étendue de la jutiſdiction de ſon patriarche. * *Baillet*, Topogr. des Saints.

Lorsque l'on rebâtit la nouvelle ville, le Calvaire ſe trouva enfermé dans l'enceinte & la montagne de Sion ; la cité de David en étoit éloignée d'un grand quart de lieue ; & par conſéquent les ruines du temple de Salomon en étoient à une diſtance plus grande encore. Après que la ſainte Croix eut été trouvée, Conſtantin fit bâtir une magnifique baſilique ſur le Calvaire ; & l'on en fit la dédicace ſous le nom d'*Anaſtaſis*, mot grec qui veut dire *réſurrection*. L'égliſe qui occupe à préſent le Calvaire, porte le nom du *ſaint Sépulcre*. Le miniſtre Mawndrell, *Voyage d'Alap à Jeruſalem*, p. 114, dit : l'égliſe du ſaint Sépulcre eſt fondée ſur le mont Calvaire, petite eminence ſur le mont Moriah qui eſt plus grand. Ce lieu ſervoit autrefois pour l'exécution des criminels ; & à cauſe de cela, il étoit hors de la ville, comme un lieu exécrable & ſouillé ; mais depuis que l'on en a fait l'autel ſur lequel a été offert le précieux ſacrifice propitiatoire pour les péchés du genre humain, il a été purifié ; & tous les Chrétiens en approchent avec un reſpect & une dévotion qui l'a fait environner de toute la ville, de ſorte qu'il eſt préſentement au milieu de Jéruſalem, & que l'on a mis une partie conſidérable du mont de Sion pour faire place au Calvaire. A deſſein de rendre cette montagne propre à y bâtir une égliſe, les premiers fondateurs furent obligés de la réduire à un rez-de-chauſſée, en applaniſſant pluſieurs parties du rocher, & en en élevant d'autres. Cependant on a pris ſoin de ne rien changer ou diminuer à la montagne, aux endroits où l'on a cru que s'étoit paſſé quelque acte de la paſſion de notre Seigneur. C'eſt pourquoi on a laiſſé en ſon entier l'endroit du Calvaire, où l'on dit que Jeſus-Chriſt fut attaché & élévé ſur la croix ; de ſorte qu'il eſt aujourd'hui élevé de dix-huit degrés au-deſſus du rez-de-chauſſée de l'égliſe, & le ſaint Sépulcre, qui étoit autrefois une voûte taillée dans le rocher ſous terre, eſt préſentement comme un grotte ſur terre, le rocher ayant été coupé tout à l'entour.

La ville de Jéruſalem fut priſe & brûlée, l'an 614, par les Perſes, & le patriarche Zacharie emmené priſonnier avec beaucoup d'autres. Elle tomba, l'an 636, ſous la puiſſance des Sarazins. Tout le monde ſait que le but des Croiſades étoit de rendre aux Chrétiens cette ville & le pays que le Sauveur du monde a arroſé de ſes ſueurs & de ſon ſang ; on en étoit venu à bout. Les François & les autres Latins y fonderent un nouveau royaume, l'an 1099 ; mais il ne dura que quatre-vingt-huit ans ſous neuf rois. Les ſucceſſeurs de Godefroi de Bouillon ſe brouillerent ; Saladin, Soudan d'Egypte & de Syrie, profitant de leurs diviſions, fondit ſur eux, & les chaſſa, l'an 1187, de Jéruſalem & enſuite de la Terre-ſainte. Les Sarazins garderent ce pays jusqu'à l'an 1517, qu'il tomba ſous la domination des Turcs qui le poſſédent encore.

2. JERUSALEM : ce nom a été donné à une abbaye de France, ſavoir l'abbaye de Rebais, en Brie, au diocèſe du Meaux. Voyez REBAIS.

JESANA, ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Ephraïm, 2. *Paral.* c. 13, v. 19. D. Calmet ſoupçonne que c'eſt peut-être la même que SENNA. *Num.* c. 34, v. 4. Voyez ce mot.

JESAN. Voyez JIOSAN.

IESD, ville de Perſe. Voyez YESD.

1. JESI, ville d'Italie, dans l'état de l'égliſe, & dans la Marche d'Ancone, avec un évêché qui ne releve que du ſaint ſiége, ſur une montagne près de la riviere d'Eſino. Elle eſt fort ancienne, mais petite, à ſix milles des frontieres du duché d'Urbin, & à douze de Sinigaglia, au midi ; à quinze d'Oſimo au couchant ; & à vingt-trois d'Ancone. Voyez ÆSIUM. * *Baudrand*, édit. 1705.

2. JESI, ville du Japon, dans l'iſle de Niphon & dans le voiſinage de Méaco, d'où l'on va par une route fort agréable, toujours entre de hautes montagnes qui ont de fort belles maiſons des deux côtés. La ville eſt environnée de bons remparts, & on y entre par une fort belle allée d'arbres, au commencement de laquelle eſt un village arroſé d'une riviere qui a deux bras, l'un couvert d'un petit pont de bois & l'autre d'un plus grand, long de deux cents trente pas. * *Corn.* Dict. Amſaſſ. de Holl. au Japon.

JESIMA, petite iſle d'Aſie, l'une de celles du Japon.

JESIMON, ancienne ville de la Paleſtine. D. Calmet dit : c'eſt apparemment la même qu'HESMONA, ASEMONA, ESEM, ESEMON & ESEMONA, ville dans le déſert de Maon, de la tribu de Siméon, très-avant dans la partie méridionale de la Paleſtine, & même de l'Arabie pétrée. Voyez au premier livre de *Rois*, c. 23, v. 24. Joſeph dit : le déſert de Siméon, au lieu du déſert de Maon, ou étoit Jéſimon.

JESO, ou JESOGASIMA, c'eſt-à-dire L'ISLE DE JESO : quelques-uns écrivent JEÇO, JESSO, JEDSO, YEZO, ESO ou YECO, grand pays d'Aſie, mal placé dans toutes les anciennes cartes ; celles ſur-tout de De l'Iſle le mettent entre les 200 d. & les 230 d. de longitude, au lieu qu'il eſt au nord de la partie ſeptentrionale de Niphon, ſoixante degrés au moins plus à l'occident que ne le met Sanſon. Le nom de *Jeſogaſima*,

que lui donnent les Japonnois, eſt une preuve qu'ils le croient une iſle, à moins qu'on ne veuille dire qu'il en eſt de leur langue, comme de celle des Arabes, qui n'ayant point de nom pour exprimer une presqu'iſle, ſe ſert du nom d'*iſle* improprement. Kæmpfer, *Hiſtoire du Japon*, t. 1, p. 56, dit que le Jéſo eſt l'iſle la plus ſeptentrionale que les Japonnois poſſédent hors les limites du Japon. Elle fut envahie & conquiſe par Joritomo, le premier Cubo ou monarque ſéculier, qui en commit le ſoin au prince de Matſumai, iſle voiſine, appartenante à la grande province d'Oſiu. Quelque tems après, les habitans, las d'un gouvernement étranger, maſſacrerent la garniſon, que le prince de Matſumai y avoit laiſſée, & il n'en échappa pas un ſeul homme. Auſſi-tôt que ce prince eut appris cet acte d'hoſtilité, il y envoya une bonne armée avec trois cents chevaux pour en demander ſatisfaction, &, en cas de refus, pour ſe faire juſtice lui-même: le prince de Jeſſo pour prevenir les ſuites fâcheuſes de cette affaire envoya une ambaſſade à Matſumai; & afin qu'on ne ſoupçonnât pas qu'il étoit d'intelligence avec ces gens-là, il lui livra vingt des chefs du complot, qui furent exécutés; & leurs têtes furent expoſées ſur les côtes de Jeſſo. Cette ſoumiſſion lui regagna les bonnes graces de ſes ſupérieurs; mais les habitans ayant été regardés depuis ce tems comme des gens ſéditieux, on tint toujours de fortes garniſons ſur les côtes méridionales de cette iſle, pour les contenir; & le prince eſt obligé d'envoyer tous les ans une ambaſſade à Matſumai, avec des préſens de la valeur d'un mangokf. Cette iſle eſt à 42 d. de latitude ſeptentrionale au nord-nord-eſt, juſtement vis-à-vis de la grande province d'Oſiu, où ſes deux promontoires, Sugaar & Taajafaki s'avançant fort avant dans la mer, forment un golfe qui lui fait face. On dit qu'il faut un jour entier pour paſſer à cette iſle; & on ne peut pas y aller en tout tems, à cauſe des courans qui ſont très-rapides, quoique d'ailleurs ce paſſage ne ſoit que de quarante lieues de mer Japonnoiſes, & qu'en quelques endroits les côtes du Japon ne ſoient éloignées que de cinq ou ſix milles d'Allemagne. On prétend qu'elle eſt auſſi grande que l'iſle Kiuſiu, mais ſi pleine de bois & de forêts, qu'elle ne produit rien qui puiſſe être d'uſage aux Japonnois, excepté quelques peaux & quelques fourrures: auſſi n'apportent-ils autre choſe que cela, & le fameux poiſſon caraſaki, que l'on pêche en grande abondance autour de l'iſle, & que les Japonnois régardent comme un mets exquis. Pour ce qui eſt de la figure de cette iſle, pourſuit Kæmpfer, que je ne fais ici que copier, je n'en ai pu rien ſavoir de poſitif, ni par le rapport que m'en ont fait les Japonnois eux-mêmes, ni par leurs cartes qui ſont très-differentes les unes des autres. Quelques-unes la repréſentent presque ronde, d'autres lui donnent une figure très-irréguliere avec des promontoires, des golfes, des baies, & font avancer la mer ſi avant dans les terres, qu'on diroit qu'elle eſt compoſée de pluſieurs différentes iſles. Je m'imagine que le pays que De Vries découvrit au nord du Japon, étoit une partie de cette iſle. J'ai remarqué que dans quelques Cartes Japonnoiſes, la partie du ſud-oueſt, ou la plus grande partie de l'iſle, étoit nommée MATSUKI; mais elle étoit ſi mal deſſinée que j'aurois bien de la peine à déterminer ſi c'eſt une iſle ſéparée, ou ſi elle eſt jointe au reſte. Suivant la description que les Japonnois font des habitans, ce ſont des gens forts & robuſtes, mais ſauvages, qui portent les cheveux longs & de longues barbes, & ſont fort experts à tirer de l'arc, auſſi-bien qu'à la pêche, la plupart ne vivant que de poiſſon. Ils les repréſentent auſſi comme des gens ſales & mal-propres; mais il ne faut pas les en croire legérement ſur cet article; car ils ſe piquent eux-mêmes d'une ſi grande propreté, & ſe lavent ſi ſouvent le corps, qu'ils ont trouvé le même défaut dans les Hollandois. On dit que le langage de Jeſſo tient quelque choſe de celui qu'on parle dans la Corée.

Derriere cette iſle, vers le nord, eſt le continent d'OKUJESO, comme l'appellent les Japonnois, c'eſt-à dire du *haut Jeſo*. Les géographes conviennent tous qu'il y a là un grand pays. Ce que l'auteur cité ajoûte, ſe réduit à ceci, qu'on ne ſait ce que c'eſt que ce grand pays, ni s'il touche à la Tartarie ou à l'Amérique; qu'étant au Japon il a fait de vains efforts pour s'en inſtruire. Il parle enſuite de quelques tentatives faites, du côté de la Moſcovie, pour découvrir ce pays; mais comme elles ſont toutes avant la fin du ſiécle paſſé, il ne faut pas s'étonner ſi l'auteur met au nombre des choſes ignorées, ce que l'on croit ſavoir à préſent.

1. Kæmpfer emploie comme ſinonymes, les noms de JESO, JESOGASIMA, JESSO & JEDSO. 2. Il eſt préſentement certain que ce pays eſt une iſle. Le P. Jérôme des Anges, qui y paſſa du Japon, en parle comme d'une iſle, dans ſa ſeconde relation, quoiqu'il eût dit le contraire dans ſa premiere; ce qui doit être regardé comme la réformation d'une erreur. L'iſle de Jeſo eſt entre les 43 & 50 d. de latitude. Voyez KAMTSCHATKA & OKU-JESO.

JESOLO, lieu d'Italie, dans la Marche Tréviſane, dans l'état des Vénitiens, à cinq lieues de Véniſe. Il eſt remarquable par les ruines de l'ancienne EQUILIUM, qui, ſelon Baudrand, *éd.* 1705, étoit une ville épiſcopale qui fut détruite par les Huns, & dont le ſiége fut transféré à CITTA-NUOVA. Les cartes marquent cette derniere ville comme détruite. *Citta Nuova diſtrutta.* **Jaillot*, Atlas.

JESPUS, ville ancienne de l'Espagne Tarragonoiſe, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui la met au pays des Jaccétains. Quelques exemplaires la nomment JEPUS.

JESRAB, ancien nom de MEDINE, ville d'Arabie, patrie de Mahomet, ſelon Poſtel, dans ſon Hiſtoire orientale citée par Ortélius.

JESRAËL, JEZRAËL, ou JIZRAHËL, ou JEZRAHEL, ou ESDRAËL, ou STRADELE (a), ancienne ville de la Paleſtine, ſituée dans le grand champ, entre Légion au couchant, & Scytopolis à l'orient (b). Elle étoit à la tribu d'Iſſachar (c). Achab y avoit un palais, & cette ville eſt devenue fameuſe par la vigne de Naboth, & la vengeance que Dieu tira d'Achab à Jesraël (d). S. Jerôme dit (e), que Jesraël étoit aſſez près de Maximianopolis, & qu'auprès étoit une longue vallée ayant plus de dix mille pas de long. Joſeph appelle la ville de Jesraël AZARE, ou AZARÈS; & du tems de Guillaume de Tyr, on l'appelloit le PETIT GERIN. * (a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Euſeb. in Locis.* (c) *Joſué*, c. 19, v. 18. (d) 3. *Reg.* c. 21; & 4. *Reg.* c. 9, v. 10 & ſeq. (e) *In Oſée*, c. 1.

JESRON. Ortélius met ce lieu dans la Paleſtine, & cite le livre de Joſué c. XV, où ſe trouve HESRON. Les Septante liſent ASERON, **Ἀσερών*. Le verſet même avertit que c'eſt ASOR.

JESSA: c'eſt la même choſe que JASA ou JASSA.

JESSALENI ou JESSALENSES, ancien peuple de la Mauritanie, ſelon Ammien Marcellin. C'eſt Ortélius qui écrit ce nom par deux SS; car les éditions de Lindebrog, *l.* 29, *p.* 434, & de MM. Valois, *l.* 29, *c.* 5, *p.* 576, diſent, *Jeſalenſium gens*, le peuple des Jeſaliens, & en parlent comme d'une nation ſauvage, qui pourtant s'étoit accommodée avec les Romains.

JESSEINS, village de France, en Champagne, ſur l'Aube, deux lieues au-deſſous de Bar-ſur-Aube. Baudrand dit que c'étoit anciennement un gros bourg de la Gaule Lyonnoiſe.

JESSELMERE, ville de l'Indouſtan, dans les états du Grand-Mogol, dans une province de même nom. Cette province eſt bornée à l'orient par celle d'Asmer, au ſud-eſt par la riviere de Paddar; au ſud-oueſt par la province de Soret, au couchant par des montagnes qui la ſéparent du Sinde; & au nord par le pays de Buckor. C'eſt au nord de la province qu'eſt ſituée la capitale dont cette contrée porte le nom. Ce pays auquel Baudrand donne le nom de *royaume*, obéit immédiatement au Grand-Mogol. * *De l'Iſle*, Carte des Indes.

JESUAT, province de l'Indouſtan, dans les états du Grand-Mogol, ſur la riviere de Gader, qui vient de Patan, & ſe perd dans le Gange. Elle a au nord le royaume de Nechal, où eſt la ville de Patan, dont on vient de parler; à l'orient le royaume d'Aſem ou d'Acham; au midi le royaume de Bengale propre, & de-là le pays de Patna acheve de l'enfermer au couchant. GORRECHEPOUR, ou RAJAPOUR, eſt la ſeule ville que nous y connoiſſions. Thévenot ne conſidere Jéſuat, que comme un ſimple pays compris dans la province de Becar: il met RAGEAPOUR entre les bonnes villes de la province.

JESUÉ, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda. *Esdr.* l. 1, c. 11, v. 26.

JESUPOL, petite ville de la petite Pologne, ſur la rive gauche de la riviere de Biſtritz, qui ſe jette dans le Nieſter. Elle eſt fortifiée, & a une citadelle. Elle eſt tout auprès de Halicz. Starovolski la met dans la Podolie. C'eſt une erreur, car elle eſt dans la Pokucie. *Andr. Cellar.* Polon. Descr. *p.* 335.

IETÆ, ville ancienne de la Sicile, ſelon Etienne, qui en nomme les habitans IETÆI. Silius Italicus, l. 14, v. 272, dit:

& celſus Ietas.

Pline, *l.* 3, *c.* 8, en nomme les habitans IETENSES; c'eſt préſentement IATO. Voyez IATI.

JETCHU, province du Japon. On écrit auſſi JEETSIU; & c'eſt ſous ce nom qu'elle eſt décrite dans l'article du JAPON, dans la troiſiéme contrée.

JETEBA, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda. C'étoit la patrie de Meſſalemeth, mere d'Ammon. 4. *Reg.* c. 21, v. 19.

JETHEBATHA, campement des Iſraëlites dans le déſert entre Gadgad & Hebrona, *Num.* c. 33, v. 34. D. Calmet conjecture que ce peut être le même campement que les Sépulcres de concupiſcence. IE-TAABATA, תאוהבתה, ſignifie le Tas de concupiſcence, *Acervus concupiſcentiæ.*

JETERUS, riviere de la Mœſie, & qui a ſa ſource au mont Hæmus, ſelon Pline: c'eſt le même que le JATRUS de Jornandes. Voyez ce mot, n° 2.

JETHEBATHA. Voyez JETEBATHA.

JETHELA, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Dan, *Joſué*, c. 19, v. 41.

JETHER, autre ville de la Paleſtine, dans la tribu de Dan, *Joſué*, c. 15, v. 48. Elle fut enſuite cédée aux Lévites de la famille de Caath, *c.* 21, 14. Euſèbe dit que *Jether*, autrement JETHIRA, eſt ſituée dans le canton nommé *Daroma*, vers la ville de Malatha, à vingt milles d'Eleuthéropolis. On conjecture que c'eſt la même qu'ETHER ou ATHAR.

JETSENGEN, province du Japon, dans la troiſiéme grande contrée. C'eſt la même que JETSINGO.

JETSINGO, province du Japon. Voyez JAPON.

JETSISSEN, autre province du Japon. Voyez JAPON.

JETSON, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Ruben. Elle fut cédée aux Lévites de la tribu de Merari. *Joſué*, c. 21, v. 36. L'hébreu au lieu de JETSON porte CADEMOTH dans Joſué & dans les Paralipoménes, *l.* 1, *c.* 6, *v.* 78, 79. On ne trouve point JETSON dans aucun autre dénombrement des villes de Ruben.

JETTA. Voyez JOTA.

JETTAN. Euſèbe, *de Nomin. hebr.* dit, qu'il y a un gros lieu nommé *Jettan*, à dix-huit milles d'Eleuthéropolis, dans le canton nommé *Daroma.*

JEVER, petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, au pays de Jéverland, & plus particuliérement dans l'Oſtring. Elle a une citadelle, & eſt le chef-lieu d'un petit pays, auquel elle donne le nom de *Jéverland.* Elle eſt ſituée dans un terroir aſſez ſtérile, à dix mille pas d'Eſens, à quatre milles de Witmund, & à trois milles d'Allemagne d'Auric. Elle a à l'orient la riviere du Jade, qui tombe dans le Weſer; au midi le comté d'Oldenbourg; au nord les deux iſles de VANGEROGA & SPIKEROGA, & la mer d'Allemagne; au couchant les ſeigneuries d'Eſens & Witmund. * *Zeyler*, Weſtph. Topogr. *p.* 36.

Le JÉVERLAND dont on vient de marquer les bornes, comprend trois petits pays, le WANGERLAND, l'OSTRINGEN & le RUSTRINGEN, & s'étend en long & en large l'eſpace de trois milles, ou ſont pluſieurs châteaux, monaſteres, égliſes, & maiſons de gentilhommes. On y compte dix-huit paroiſſes. Les habitans de ce lieu avoient vécu dans l'indépendance, juſqu'à l'an 1359, qu'ils choiſirent pour leur ſeigneur Edon Wimécken, Papinga, l'ancien de qui deſcendirent les ſeigneurs de Jéver ou Jévern. Un de ceux-là, Edon Wimecken le Jeune, étant mort l'an 1511, & ſon fils Chriſtophe en 1513, ce dernier eut pour ſucceder ſa ſœur, qui mourut l'an 1575: comme elle étoit fille d'une comteſſe d'Oldenbourg, elle avoit inſtitué ſon héritier Jean, comte d'Oldenbourg. Le comte d'Hoſtfriſe s'y oppoſa; de-là vint un procès qui fut porté devant l'empereur Charles V, à Bruxelles, des l'an 1532; ce prince prononça en faveur du comte d'Oldenbourg, à qui la ſucceſſion fut confirmée par une ſentence de réviſion, l'an 1591. Ainſi ce pays eſt devenu une annexe du comté d'Oldenbourg. Mais comme c'eſt un fief féminin, voici comment il eſt ſorti de la maiſon d'Oldenbourg. Jean XVI, comte d'Oldenbourg, à qui il étoit tombé en partage, mourut l'an 1603, & ne laiſſa qu'un fils, nommé *Antoine Gontier*, & une fille, dommée *Madelaine*, qui fut mariée à Rodolphe, prince d'Anhalt. Antoine Gontier, n'ayant laiſſé qu'un fils naturel, qui ne pouvoit pas ſuccéder à ce fief, le Jéverland paſſa à Jean, prince d'Anhalt-Zerbſt, fils de Madelaine d'Oldenbourg, dans la maiſon duquel il eſt demeuré. * *Hubner*, Genealog. Tabell.

JESSEY, bourg de France, en Bretagne, à ſix lieues de Rennes, du côté du midi occidental. * *Baudrand*, éd. 1705.

JEUGKI, fortereſſe de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Sunan, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 10 d. 14′, par les 28 d. 18′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JEUGUEI, fortereſſe de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Gueiyven, premiere fortereſſe de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 4 d. 53′, par les 40 d. 25′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. JEYANG, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, au département de Quangſin, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 10′ plus orientale que Pékin, ſous les 28 d. 49′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. JEYANG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Changxa, huitiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 5 d. 40′, par les 29 d. 18′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JEZARÆ FONS, fontaine de la Paleſtine, auprès de laquelle Joſeph, *Antiq.* l. 8. *ad finem*, dit que les chiens léchoient le cadavre d'Achab. Elle ne devoit pas être éloignée de Samarie.

JEZD. Voyez YEZD.

JEZER, ou JAZER, ou JASER, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Gad, laquelle fut cedée aux Lévites de la famille de Merari. * *Joſué*, c. 13, v. 28. 1. *Paral.* c. 6, v. 81; & *Joſué*, c. 21, v. 37.

1. JEZRAEL, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda. *Joſué*, c. 15, v. 56.

2. JEZRAEL, ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Iſſachar; elle étoit ſituée dans le Grand-Champ. C'eſt la même que JESRAEL.

IF, (L'ISLE D') ou l'iſle du CHATEAU D'IF, iſle de France en Provence, & la plus orientale de trois iſles qui ſont devant le port de Marſeille; les deux autres ſont *Ratonneau* & *Pomegue.* On appelle quelquefois ces trois iſles, LES ISLES DE MARSEILLE. Louis II les donna, en 1424, à Jaques de Yſia pour récompenſe de ſes ſervices. En 1529, François I fit fortifier la premiere pour la ſûreté du port de Marſeille; ce n'étoit auparavant qu'un plan d'iſs, desquels elle a gardé le nom. Les rochers qui l'environnent ſon escarpés, & élevés d'environ cinquante pieds au-deſſus de la ſuperficie de la mer. On y a pratiqué de bonnes fortifications qui en occupent entiérement toutes les ſinuoſités. La longueur de ces rochers eſt de cent quarante toiſes, & la largeur d'environ cinquante ou cinquante-cinq. Il y a dans le centre un donjon de figure carrée, avec des tours aux angles, qui commandent la premiere enceinte, garnis d'une groſſe artillerie. Ce fort paſſe pour un des meilleurs de la mer Méditerranée. L'accès en eſt impraticable, parce que même pendant le calme, il eſt battu de lames d'aport, qui en rendent les approches inutiles. Les anciens ont appellé cette iſle HYPÆA.

IFFA, baronnie d'Irlande, dans la province de Munſter. Elle eſt une des quatorze qui compoſent le comté de Tipperari. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 3.

IFRAN, ou UFARAN, ſelon Dapper, ou OFIN, ou IFREN, ou UFARAN, canton d'Afrique, ſur la côte de l'Océan au ſud-oueſt du royaume de Maroc, & plus particuliérement de la province de Dras, entre les riviere,

d'Albach & de Balta, au pays de Ludaya ou des Ludayes. Dapper, *Afrique*, p. 206, qui, comme quantité d'autres, étend le Bileduldgerid jusqu'à l'Océan, les y met. Ce sont, dit-il, quatre villes qui regardent le midi, fermées de murailles, & bâties par les anciens Numides, à une lieue l'une de l'autre, sur une petite riviere qui ne coule qu'en hyver. On trouve entre ces places voisines plusieurs villages, & des contrées de palmiers. On y observe quelque police, à cause du commerce des marchands Chrétiens, qui vont au port de Cargueſſe trafiquer des draps, des toiles, & autres marchandiſes, que ces gens-ci portent vendre à Gualata & à Tombut, & en rapportent des cuirs, de la cire, du riz & du ſucre. Le terroir produit beaucoup de dattes, & renferme quelques mines de cuivre. Ils ont un juge qui connoît des affaires civiles & criminelles; mais quelque crime qu'on ait commis, la punition la plus ſevere parmi eux, eſt le banniſſement; & ils ne ſont mourir perſonne, encore qu'ils ſoient tous Mahométans. * *D'Audifret*, Geogr. *t.* 2, *p.* 303, *éd. Pariſ. in-4°.*

IFUNG, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caifung, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 2 d. 21′, par les 35 d. 56′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

IGA, province du Japon, dans l'iſle Niphon. Voyez INGA.

IGEDITÆ, ſelon Gruter, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Luſitanie, ſelon quelques anciennes inſcriptions. D'autres, comme celle-ci, portent *Icædita*, par un C.

P. POPILIUS. AVITUS. P. F. INDUL.
GENTIA. PONTIFI. ICEDITA.
NOR. LOCUM. SEPUL.
ACCEPI. ANTE. ÆD. DEÆ.
MAGNÆ. CYBELES. QUAM.
IRATAM. MORTE.
SENSI.

Voyez la ſeconde inſcription rapportée à l'article d'ALCANTARA, ou au lieu d'*Igæditani*, Gruter, *p.* 162, *n.* 3, met *Icæditani*. On voit dans une autre inſcription, *ibid. n.* 1.

C. JULIUS. LACER. H. S. F. ET. DEDICAVIT.
AMICO. CURIO. LACONE. ICÆDITANO.

Mais celle-ci que l'on dit être à Alcantara, favoriſe la lettre G.

IMP. CÆS. AUG.
PONT. MAX. TRIB.
POT. XXI. COS. XIII.
PAT. PATR.
TERM. AUG. INTER.
LANC. OPP. ET.
IGÆDIT.

Cette inſcription doit avoir été une borne, qui ſéparoit le territoire d'*Icædita* ou *Igædita* de celui des *Lancienſes*, ſurnommés *Oppidani*. C'étoient deux petites villes voiſines, ou municipes de la Luſitanie, qui contribuerent à la fabrique du pont d'Alcantara; auſſi ſont-elles nommées les premieres dans l'inſcription de ce pont. On croit que cette *Igædita* eſt *Idanha* la vieille.

IGÆDITANI. Voyez l'article précédent.

IGALENSE MONASTERIUM, monaſtere d'Eſpagne, dont parle Euloge, cité par Ortélius.

1. IGG, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Carniole, ſur une riviere de même nom, à deux milles & demi d'Allemagne, & au midi oriental de Laubach. * *Jaillot*, Atlas.

Lazius croit que c'eſt l'ancienne *Æmona* de la Pannonie.

2. IGG, petite riviere d'Allemagne, dans la Carniole. Elle a ſa ſource aux confins de Vindiſch-Marck, d'où ſerpentant vers l'occident, & enſuite vers le nord, elle paſſe à Igg; puis circulant vers l'oueſt, elle va ſe perdre dans la riviere de Laubach, au midi de la ville de ce nom. * *Jaillot*, Atlas.

IGILGI, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifenſe, ſelon la Notice d'Afrique, qui fournit *Domitianus Igilgitanus*. * Harduin. *Collect. conc.*

IGILGILI, ville épiſcopale d'Afrique dans la Numidie. La Conférence de Carthage fait mention d'*Urbicius Igailgulitenſis*. C'eſt aujourd'hui GIGERI. Voyez ce mot. * *Harduin.* Collect. conc.

IGILIUM. Voyez IGINIUM.

IGILIONES, ancien peuple de la Sarmatie d'Europe, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5.

IGINIUM; c'eſt ainſi qu'Hermolaüs veut qu'on liſe le nom d'une petite iſle de la mer Tyrrhene, que d'autres exemplaires nomment *Igilium*. Pintianus croit qu'il faut lire *Ægilium* ou *Ægilion*; il eſt certain que c'eſt la même iſle. Voyez ÆGILIUM.

IGIS, bourg de Suiſſe, dans la Caddée & dans la Communauté des quatre villages. On y voit un beau & magnifique château nommé *Marschling*, qui appartient à MM. de Salis. Il eſt bâti dans une plaine agréable & fertile, & environné d'une égliſe & de beaux vergers. Ils y ont un cabinet de raretés & une bibliotheque. * *Délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 614.

IGLA, riviere dn royaume de Bohême. On l'appelle auſſi *Giglava*. Elle a ſa ſource dans le cercle de Bechin, aſſez près & au midi du village de Scheliff; d'où ſerpentant vers le ſud-eſt, elle arroſe la ville d'Iglaw, à l'entrée de la Moravie, après avoir traverſé la pointe du cercle de Czaſlaw; puis ſe chargeant de divers ruiſſeaux, elle ſe mêle avec la riviere d'Oſſawa, & enſuite à celle de Swarta, qui coule à Brinn, avec laquelle elle va ſe perdre dans la Teya, au pont de Muſſow. * *Vaugondy*, Atlas.

IGLAW, ou GIHLAWA, ville du royaume de Bohême, dans la Moravie, aux confins de la Bohême propre, ſur la riviere d'Igla, entre Polnâ & Teltſch. Elle eſt environnée de montagnes & de bois. On y braſſe d'excellente biére, & l'on y fait de bons draps. L'an 1458, cette ville fut aſſez hardie pour réſiſter à George, roi de Hongrie, parce qu'il étoit du parti des Huſſites, quoique les villes de Brinn & d'Olmutz ſe fuſſent accordées avec lui. Cela fut cauſe d'un ſiége qu'elle ſoutint durant quatre mois. L'an 1522, Louis, roi de Hongrie & de Bohême, fit venir à Olmutz les habitans d'Iglaw, & leur ayant reproché en des termes très-vifs qu'ils s'étoient laiſſés ſéduire par Speratus, & avoient changé de religion, il les menaça de faire un exemple des principaux d'entr'eux. Speratus lui-même fut enlevé & mis en priſon. Il n'y a plus que l'exercice de la religion Catholique qui y ſoit permis; & les Jeſuites y ont un collége, pour lequel l'empereur Ferdinand II donna, l'an 1626, quelques maiſons & des revenus. Cette ville a été plusieurs fois priſe & repriſe durant les guerres civiles de Bohême & d'Allemagne. * *Zeyler*, Morav. Topogr. *p.* 99.

IGLESIAS, ville du royaume & de l'iſle de Sardaigne, dans la partie méridionale de l'iſle, à l'occident & au fond d'un golfe, auquel elle donna le nom de *Golfo d'Igleſias*, & vis-à-vis duquel l'iſle de Saint-Pierre eſt ſituée. Cette ville a profité de la chute de SULCI, ancienne ville de ce canton, qui a été ruinée, & dont le ſiége épiſcopal a été transféré à Igleſias, qui eſt demeurée ville épiſcopale depuis ce tems. Le P. Coronelli, *Iſolario*, *part.* 1, ſe trompe au ſujet de cet évêché, lorſqu'il dit que l'évêché de Sulci fut fondé dans le treiziéme ſiécle: il eſt bien plus ancien, puiſqu'Antiochus, ſon évêque, ſouffrit le martyre ſous l'empereur Adrien, & que l'on trouve *Vitalis Sulcitanus* dans la Notice des évêques qui furent obligés de ſe rendre à Carthage pour rendre compte de leur foi, ſous le régne de Hunneric. Ce ſiége fut transporté à Igleſias, l'an 1504, par le pape Jules II; & on étendit ce diocèſe à l'iſle de Sant-Antioco. Cet évêché eſt ſuffragant de Cagliari. Baudrand qui dit (dans la Liſte inſérée au mot *Archevêché*) qu'il lui eſt uni, s'eſt trompé en prenant *Suellenſis* pour *Sulcitanus*. Ce ſont deux ſiéges différens. Le premier a été effectivement uni à l'archevêché de Cagliari, le 20 Mars 1420, par le pape Martin V; mais le ſecond *Sulcitanus*, ſubſiſte à Igleſias. Léandre, *Sardina*, p. 22, & quelques autres Italiens la nomment *Villa di Chieſa*.

IGLETÆ, Ἰγλῆται, ancien nom des Espagnols ; selon Strabon, *l.* 3, *p.* 166, ce n'étoit qu'un peuple particulier qui ne cultivoit qu'un canton fort borné.

IGMANUS ou SIGMANUS ; selon les divers exemplaires de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 7, riviere de la Gaule Aquitanique. Elle doit être entre l'Adour & la Garonne, & avoir ſon embouchure dans la mer. On croit, ou plutôt on conjecture que c'eſt Leyre qui ſe perd dans le baſſin d'Arcachon ; mais comme il y a pluſieurs rivieres entre l'Adour & la Garonne, celle de Leyre convient moins qu'aucune à l'Igmanus de Ptolomée ; car il étoit entre l'Adour & le promontoire *Curianum*, que l'on prend pour la Tête de Buch. Il ſeroit plus naturel de croire qu'il nomme *Sigmanus* le *Boucaut de Memiſan*, où ſe décharge la riviere de la Molaſſe ou d'Escouſſe, celle de Bielba ou de Borne, & pluſieurs autres, qui à leur embouchure commune, font une riviere conſidérable. Cela convient mieux à l'Igmanus que Leyre, dont l'embouchure eſt entre la Tête de Buch & la Garonne.

IGNAMINA, petit pays d'Afrique, dans la Nigritie, aſſez avant dans les terres, au midi de la riviere de Gambie, ſelon Baudrand. C'eſt, ſans doute, le village de *Gniamia*, que De l'Iſle met entre la riviere de Gambie & le fleuve de Senegal.

IGNE, ville voiſine de Priape, ſelon Etienne le Géographe. On peut mettre hardiment cet article au rang de ceux où le pédant Hermolaüs a fait des fiennes. Où étoit ce Priape, & qu'étoit-ce ? Etoit-ce la ville, ou l'iſle ou la riviere de ce nom ? Etoit-ce dans la Carie, dans l'Ionie, dans l'Helleſpont ? C'eſt de quoi ne s'embarraſſoit pas le ſot grammairien ; mais c'étoit aſſez pour lui de remarquer que d'*Igne* ſe formoit l'adjectif *Igneus* & *Ignea*. La belle ſcience ! Il remarque encore qu'on en formoit *Ignetes*, dont en retranchant l'I, il reſtoit *Gnetes*. Le beau ſecret ! Voyez GNES.

IGNY, *Igniacum*, bourg & abbaye de France en Champagne, au diocèſe, & à cinq lieues au ſud-oueſt de Rheims, & a deux au midi de Fismes. L'abbaye eſt de l'ordre de Cîteaux, filiation de Clairvaux : elle a été fondée par Rainauld, archevêque de Rheims, l'an 1126 ; il la choiſit pour le lieu de ſa ſépulture, auſſi-bien que Samſon, ſon ſucceſſeur. Il y établit des moines qu'il tira de l'ordre de Clairvaux. Le fameux Gueric, diſciple de S. Bernard, célèbre par les ouvrages de piété qu'il a compoſés, en a été la quatrième abbé régulier, vers l'an 1150 ; & il y eſt enterré. D'autres attribuent la fondation de ce monaſtere à Henri le Large, comte de Champagne, en 1178 ; mais il y a lieu de croire que ce prince en augmenta ſeulement la fondation. Tous les anciens lieux réguliers ſubſiſtent encore aujourd'hui. L'égliſe & le dortoir ne ſont que lambriſſés. Les cloître, réfectoire, chapitre & noviciat ſont voûtés. Les abbés ont été électifs juſqu'au concordat. Cette abbaye vaut à l'abbé, environ dix mille livres de rente ; & aux religieux (qui ſont au nombre de dix) ſept à huit mille livres. Ils ſont de l'ancienne obſervance. Le P. Sirmon cite ſouvent la bibliotheque de cette abbaye. Il n'y a d'ailleurs rien de remarquable que la ſépulture de Gaucher de Nanteuil, mort en 1126 ; il en étoit le bienfaiteur. **Baugier*, Mém. de Champagne, *t.* 2, *p.* 393.

1. IGORANDIS, nom latin d'AIGURANDE, dans le Berri.

2. IGORANDIS, nom latin d'INGRANDE, dans le Poitou.

3. IGORANDIS, nom latin d'INGRANDE dans l'Anjou.

IGOURS, (LES) (a) peuple Tartare. Ils habitoient un pays ſitué entre trois chaînes de montagnes, & à l'occident des états des Mogols. Comme ce pays étoit coupé par une infinité de rivieres, les Igours étoient partagés en différentes hordes, chacune dans ſon canton. Les hordes alliées poſſédoient un grand nombre de villes & de villages, & n'étoient ſoumiſes à aucun ſouverain ; mais par la ſuite ils furent obligés d'en élire, pour appaiſer leurs diſſentons. Ils reſterent ainſi enfermés dans leurs montagnes, pendant pluſieurs ſiécles. A la fin, les jalouſies, les diſputes, les haines, &c. les défunirent : une partie alla s'établir ſur les bords de l'Irtis, & ſe répandit de côtés & d'autres. Les uns vivoient de leur betail, les autres cultivoient la terre, vivoient de la chaſſe & du commerce des peaux : ils eurent ſouvent affaire avec les Huns & les Chinois. Enfin ils ſe ſoumirent à Genghiskan.

Les (b) Igours ont été de tout tems célébres dans la Tartarie : ils ont cultivé les ſciences & les arts. C'eſt d'eux que les autres Tartares ont pris leurs lettres & leur alphabet : ils écrivoient à la maniere des Chinois du haut en bas. Ils ſont de la même religion que les autres Tartares, mais d'une ſecte différente. Leurs prêtres, ou leurs Lamas, font vœu de chaſteté & ont des eſpéces de couvent où ils ſont au nombre de plus de cent. Lors, qu'ils font leurs prieres, ils ſe tournent du côté du nord, en frappant des mains, mettant enſuite un genou en terre & la main ſur le front. Leurs temples s'étendent en longueur, de l'orient à l'occident ; vers le nord eſt une chambre ou chapelle, qui s'avance en dehors. Lorsque le temple eſt quarré, ils placent cette chapelle au milieu, vers le nord. Ils y ont une eſpece d'autel, derriere lequel eſt leur principale idole, environnée de pluſieurs autres : ils placent ſur cet autel des cierges & des offrandes. Toutes les portes de ces temples regardent le midi. Les Lamas ſe placent ſur des bancs qui ſont en face du chœur : ils ont un livre à la main, & leur tête eſt decouverte pendant tout le tems qu'ils ſont au temple. Ils gardent un reſpectueux ſilence. Ils ont toujours un chapelet, & en prenant chaque grain, ils diſent : *Ou-mam-hadavi* ; c'eſt-à-dire : *Seigneur, tu le connois*. Ils ont tous la tête & le menton raſés, portent des mitres de carton, ſont habillés d'une tunique jaune, aſſez étroite, qu'ils ſerrent avec une ceinture, & mettent un manteau là-deſſus. Autour de leurs temples, il y a toujours un parvis environné d'une forte muraille. La principale porte eſt fort grande, & ils s'y aſſemblent pour converſer. Au-deſſus de cette porte, ils placent une grande perche qui peut être vue de toute la ville, & qui fait connoître que c'eſt-là le temple. Ils ont des cloches qui ſont aſſez groſſes. Rubriquis dit qu'outre ces Lamas, qui ſont les prêtres de la religion du pays, c'eſt-à-dire de Fo, il y avoit beaucoup de Mahométans, & de Chrétiens Neſtoriens ; mais ceux-ci, continue-t-il, ſont ſi ignorans, qu'ils n'entendent pas même la langue ſyriaque, dans laquelle leurs livres ſont écrits ; en outre, ils ſont yvrognes, frippons & impudiques. Ils ont même adopté pluſieurs pratiques du Mahométiſme, telles que les ablutions, & la célébration du vendredi au lieu du dimanche. Leur évêque vient à peine en cinquante ans une fois dans ce pays. Alors il donne la prêtriſe à tous les enfans mâles, même à ceux qui ſont encore dans le berceau. Cette conduite des Neſtoriens faiſoit mépriſer le Chriſtianiſme, la vie des Mogols & des Lamas étant beaucoup plus reguliere. * (a) *Hiſtoire généalogique des Tatars*, p. 90, & ſuiv. (b) *Hiſt. générale des Huns*. p. 25 & 28.

IGSAC, bourg de France, dans l'Albigeois, à ſix lieues d'Albi, vers le nord du côté du couchant, ſelon Baudrand, *édit.* 1705.

IGUALADA, ville d'Eſpagne, dans la Catalogne. Voyez YGUALADA.

IGUIDI. De l'Iſle écrit Défert d'IGHIDI, canton d'Afrique, au pays des Bérébéres, entre le peuple les Lemta ou Lemptunes, le pays de Caour & le déſert de Haïr. Ces pays n'étant point fréquentés par les Européens, ſont très peu connus.

IGUVIUM, ancienne ville d'Italie, dans l'Ombrie, en-deçà de l'Appennin. La Table de Peutinger l'appelle *Agubium*. Jules Céſar, *Bell. Civil.* l. 1, c. 12, la nomme *Iguvium*, & fait connoître que c'étoit un ancien lieu municipal. Silius Italicus, *l.* 8, v. 459, dit :

Narnia & infeſtum nebulis humentibus olim
Iguvium.

Céſar, *l.* 1, *c.* 13, & Pline, *l.* 3, *c.* 14, en nomment les habitans *Iguvini*. C'eſt à préſent *Eugubio* ou plutôt *Gubio*, dans le duché d'Urbin. Auguſtin Steuchus, qui étoit de cette ville, a fait un traité particulier ſur le nom de cette ville. Il eſt dans le troiſiéme tome de ſes Œuvres. Voyez GUBIO.

IGWIRA ; c'eſt ſelon Dapper, *Afrique*, p. 288, un royaume d'Afrique, au nord d'Atzyn & du petit Incaſſia, au ſud du grand Incaſſia & au couchant de Monpa. Selon

De

De l'Iſle, c'eſt *Eguria*, canton au midi du grand Incaſſan, au nord de Monpa, au couchant de Vaſa, & au levant des Adons. Ce pays eſt de la Guinée, dans la Côte d'or. Si nous en croyons Dapper, on dit que c'eſt un pays dont on tire beaucoup d'or; & tout celui que l'on trouve à Albine & à Aſſine, & vingt lieues par de-là Cabo das tres Puntas, tirant vers l'occident, vient de ce royaume. Les Portugais y avoient une forteresſe; mais depuis que les Hollandois furent connus ſur cette côte, ils en attirerent à eux le plus grand commerce; & les Portugais abandonnerent ce poſte.

IHOR, royaume des Indes, dans la presqu'iſle de-là le Gange; il eſt ſitué dans le continent de Malaca, & forme la pointe où l'on double ce cap. Il eſt fertile en poivre & autres bonnes denrées. Sa capitale auſſi appellée *Ihor*, par laquelle paſſe une riviere de même nom, eſt environ à cinquante lieues de Malaca. Les habitans ſont Mahométans, ont beaucoup de bravoure & une extrême paſſion pour le commerce. Ils ſe font un grand plaiſir d'aller ſur mer. Toutes les iſles voiſines étant, en quelque maniere, des colonies de ce petit royaume, & dépendantes de ſon gouvernement, ils trafiquent dans leurs propres vaiſſeaux le long des côtes, & vont en divers endroits de Sumatra, Malaca & autres lieux. Leurs vaiſſeaux ſont petits, mais fort commodes; & les Hollandois en achetent une grande quantité à un prix modique, & en font enſuite de fort bons vaiſſeaux marchands; mais ils les ajuſtent auparavant, ſelon leur uſage, & y mettent un gouvernail, dont ceux d'Ihor ne ſe ſervent point, quoiqu'ils entendent très-bien la marine à leur maniere. Ceux-ci font les leurs pointus aux deux bours, quoiqu'ils n'en faſſent ſervir qu'un pour la proue; & au lieu d'un gouvernail, ils ont à chaque côté de la pouppe une espece de rame fort large. Ils en laiſſent tomber une dans l'eau à leur gré, ſelon qu'il faut aller d'un côté ou d'autre, & laiſſent toujours abbatue celle qui eſt oppoſée au vent. Ils ont des barques qu'ils appellent *proës*, très bien travaillées & d'une grande propreté. Les Européens les appellent *demi-lunes*, par ce qu'elles s'élevent de chaque bout au-deſſus de l'eau, d'une telle ſorte qu'elles reſſemblent beaucoup à une demi-lune qui a les cornes en haut. Elles vont bien à la voile; & ils s'en ſervent ſouvent dans leurs guerres. * *Dampier*, Supplement 1, *part. c.* 1.

Ce royaume eſt fort petit, & nommé *Jor* dans quelques Relations Hollandoiſes, *Johor* dans quelques autres. Kæmpfer, dans ſon Hiſtoire du Japon, *t.* 1, *p.* 20, écrit *Jehoor*; & Gervaiſe, *p.* 315, dans ſon Hiſtoire de Siam, *Jeor*. La Relation d'un voyage pour la compagnie d'octroi aux Indes orientales, dit que le roi de Jor tient ſa cour à Batwſaber, ſituée à ſix lieues en remontant la riviere. Cette riviere y eſt nommée la *riviere de Johor* qui eſt par les deux degrés deux tiers de latitude nord, c'eſt-à-dire 2 d. 40'. Le nom de cette ville nommée *Ihor* par Dampier eſt diverſement écrit, *Batuſabar*, *Batwſaber*, & *Batuſawer*. Ce petit royaume eſt fort diminué; car les Portugais y ayant bâti & fortifié la ville de Malaca, qui a enſuite été conquiſe par les Hollandois, il eſt fort reſſerré de ce côté-là: d'ailleurs ce petit état eſt diviſé en pluſieurs royaumes qui ſont Queta, Patani, Pera & Paha; de ſorte que ce qui reſte au roi d'Ihor eſt très-peu de choſe. Kæmpfer dit que le roi de Siam, Petraatja, prenoit le titre de Protecteur de Cambodia, Jehoor, Patany & Queda. Gervaiſe qui a vu le royaume de Siam ſous le régne précédent, dit: *Jeor*, Jambi, Queda & Patani qui ſont de fort petits royaumes, payent encore chacun tous les ans au roi de Siam une fleur d'or qui peut valoir cinquante écus, ou deux cents francs. Quand ils manquent à lui payer ce tribut, il ſe met en état de ſe faire rendre juſtice & de les réduire à leur devoir; car comme ces royaumes n'ont pas chacun plus de cinquante ou ſoixante lieues de pays, ils ſont trop foibles pouvoir lui réſiſter. * *Voyages de la Compagnie*, t. 2, p. 253, 580; & t. 3, p. 213.

JILFRAY, ou GILLEFRÉE, ville d'Afrique dans le royaume de Barra ſur la rive ſeptentrionale de la Gambra à l'oppoſite de l'iſle de James, à l'eſt d'*Albreda*. Les Anglois y ont un comptoir. Comme il y a beaucoup de jardins, Jamesfort en tire ſes légumes. C'eſt le lieu où l'on paye les droits au roi de Barra. * *Voyage de* Moore. *Carte de la Gambra, par* Jean Leach, 1732.

JINGHINCOR, fort d'Afrique, dans la Nigritie, ſur la rive gauche de la Kaſamanka, à dix-huit lieues de ſon embouchure. Il appartient aux Portugais: ce n'eſt, à proprement parler, qu'un magaſin environné d'un enclos de terre, garni de faſcines. Sa principale force conſiſte dans la difficulté de l'accès à cauſe des marais, & des arbres au milieu desquels il eſt ſitué. * *Voyage de* Brue *en Afrique*.

JIOSAN, ou JESAN, montagne du Japon, dans l'iſle de Niphon, aſſez près du lac d'Oitz, qui eſt dans la province d'Oomi, ſur la gauche, en allant à Jédo. Cette montagne fameuſe eſt haute, mais pourtant charmante, & ſon nom ſignifie *beau mont*. On y voit un nombre infini de grands & beaux arbres qui croiſſent jusqu'au ſommet; & l'on aſſure qu'elle ne contient pas moins de trois mille temples dans ſon enceinte, outre pluſieurs villages, & par conſéquent un grand nombre de moines, (payens) & de payſans. La ſituation de cette montagne, mais encore plus la ſainteté du lieu, en firent un ſanctuaire & un aſyle pour les habitans de Meaco, pendant les guerres inteſtines qui déſolerent toujours cette ville. Cependant Nobunanga, monarque ſéculier du Japon, & prédéceſſeur du grand empereur Taico, pouſſé par la haine univerſelle qu'il portoit à toutes ſortes de prêtres & de moines, autant que pour venger quelques inſultes particulieres qu'il avoit eſſuyées de ceux qui habitoient cette fameuſe montagne, s'en empara à la tête d'une nombreuſe armée, détruiſit tous les temples & les bâtimens où il mit le feu, fit maſſacrer toute cette vermine de prêtres, comme il les appelloit, avec tous les autres habitans.

IKEATHY, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinſter. C'eſt une des huit qui compoſent le comté de Kildare. * *Etat préſent de l'Irlande*, p. 39.

IKERIN, baronnie d'Irlande, dans la province de Connaught. C'eſt une des quatorze du comté de Tippérari, & ſituée à ſon nord-eſt. * *Etat préſent de la Gr. Bret. t.* 3.

IKKERY, royaume d'Aſie, dans la presqu'iſle d'eudeçà le Gange. Le P. de la Lane, Jéſuite, le nomme ainſi. Les principaux états que j'y connois (dans la Miſſion de Carnate) ſont les royaumes de Carnate, de Viſapour, de Bijanagaran, d'Ikkery & de Golconde. Il ne nous apprend d'ailleurs aucune particularité de ce royaume. * *Lettres édifiantes*, t. 10, page 4.

IKOVIRINIOUCKS, peuple de l'Amérique ſeptentrionale, dans la baie de Hudſon. Le P. Gabriel Mareſt, Jéſuite, en parle ainſi: outre les nations qui viennent en traite à la riviere de Sainte-Thérèſe, il y en a encore d'autres qui ſont plus au nord, dans un climat encore plus froid que celui-ci, comme les Ikoviriniouckes, qui ſont environ cent lieues d'ici; mais ils ont guerre avec les Sauvages du pays, & n'ont point de commerce avec le fort. Plus loin on trouve les *Esquimaux*, & à côté des Ikoviriniouckes, une autre grande nation qui leur eſt alliée; on les appelle les *Alimouspiguit*. C'eſt une nation nombreuſe: elle a des villages, & s'étend jusques derriere les Aſſimboëls, avec qui elle eſt presque toujours en guerre.

Jusqu'ici les Relations n'ont point fourni d'autres *Esquimaux* que ceux qui ſont dans la terre de Labrador, à l'orient de la baie de Hudſon. En voilà d'autres à l'occident de cette baie.

1. ILA, lieu de la Perſe, ſur le golfe Perſique, ſelon Arrien, *in Indicis*, *p.* 353. Il dit qu'il eſt vis-à-vis de l'iſle Caycandrus, & qu'il y a un port.

2. ILA, riviere de la grande Bretagne. Ptolomée en marque l'embouchure entre *Ripa alta*, & le promontoire *Veruvium*: ce doit être une des rivieres de la partie la plus ſeptentrionale de l'Ecoſſe à l'orient; & Cambden croit que c'eſt *Viſte*.

3. ILA, iſle d'Ecoſſe, entre les Hébrides. Elle eſt ſituée au midi de Jura, & à l'oueſt de Cantire, & a environ vingt milles de long, & ſeize de large, dans ſa plus grande largeur. Elle nourrit beaucoup de bétail & de bêtes fauves. Ses lacs & ſes rivieres abondent en ſaumons, en truites, en anguilles, &c. Il y a, entr'autres, une ſource médicinale, où les inſulaires vont pour

se guérir de plusieurs sortes de maladies. On y trouve d'ailleurs des mines de plomb, & une grande quantité de pierre à chaux. Cette isle a plusieurs souterreins. Il y en a un capable de contenir deux cents personnes. On y compte quatre églises & une chapelle. La principale église est celle de S. Colomban, qui donne le titre de *comte* à un des fils de la maison d'Argyle; mais Campbel de Caddel est proprement le seigneur de l'isle.

C'est là que Magdonald, roi des isles, tenoit autrefois sa cour; & l'on voit encore les ruines de son palais.

ILACA. Voyez ILAK.

ILACIACUM pour LAVIACUM. Voyez ce mot.

1. ILAK, pays d'Asie, dans la grande Tartarie, au Turkestan, & contigu à la province de Schasche. Sa principale ville, nommée *Tonkat*, ou selon quelques-uns *Nobacht*, est située au pied d'une montagne appellée *Shabaligh*, sur une riviere qui arrose ses jardins. Les habitans du pays ont bâti un mur depuis le pied de leur montagne jusqu'à la riviere de Schasche, qui est le Sihon, pour arrêter les courses que les Turcs plus septentrionaux qu'eux pourroient faire dans ce pays.

Le pays d'Ilak a une riviere qui porte son nom; & il comprend tout le terroir qui s'étend depuis Tonkat jusqu'à Schasche, en tirant du midi au septentrion; de sorte qu'il est tout entier dans le sixiéme climat, sous la longitude de 89 d. 10′, & 43 d. 20′ de latitude septentrionale, selon la supputation d'Abulfeda. Al Bergendi écrit que le pays d'Ilak est, selon quelques-uns, des dépendances de la ville de Bokharah, & selon les autres, de celle de Schasche, & qu'il est situé dans le cinquiéme climat. * *D'Herbelot*, Bibliot. orient.

2. ILAK, ville d'Asie, dans la grande Tartarie, & les dépendances de celle de Nichabour, une des quatre capitales de la grande province de Khorassan, selon Al Bergendi, qui lui donne aussi le nom d'*Ilaki*. C'est peut-une des colonies des Turcs, qui ayant passé le Gihon, se sont établis en ces quartiers, comme ils ont fait plusieurs fois dans le même pays. * *D'Herbelot*, Bibliot. orient.

3. ILAK ou JALAK, ville d'Afrique, dans la Nubie, entre deux bras du Nil. Elle est distante de Galowah de dix journées; & l'on en compte trente jusqu'à Marcathah, en Ethiopie. Cette ville a un prince particulier; & ses habitans font leur commerce avec l'Egypte par le Nil qu'ils descendent jusqu'à la montagne de *Genadel*, où est la grande cataracte de ce fleuve: c'est en ce lieu qu'ils sont obligés de décharger leurs marchandises, & de les faire porter par terre jusqu'à *Assovana*, (Assuana,) qui est l'ancienne ville de Syéne, située aussi sur le Nil. Le prince d'Ilak, qui étend sa jurisdiction dans toute l'isle que le Nil enferme dans ses deux bras, reconnoît pour souverain le roi de Nubie. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

ILAL, château d'Asie, dans le Mazanderan, province de Perse. C'est où la mere de Mohammed-Khowarem-Schah se retira avec tous les trésors qu'elle avoit sauvés de la deroute de son fils, poursuivi par Genghizkhan. Ce château fut contraint de se rendre, faute d'eau, aux Tartares qui l'assiégeoient. * *D'Herbelot*, Bibl. or.

ILALEM, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Sus. Elle commence où finit la montagne de Henquise, s'étend à l'orient jusqu'au pays de Gezule, & finit au midi dans les plaines de Sus. On la nomme aussi LAALEM GEZULE. * *Dapper*, Afrique, *p.* 135.

ILAMBA, province d'Afrique, dans la basse Ethiopie, au royaume d'Angola. Dapper dit: *Ilamba* ou *Elauma*, est une si grande province, qu'on dit qu'elle a plus de trois cents lieues de circuit, & près de cent lieues d'étendue. Elle est située au sud-ouest de Lovando S. Paulo, sur les bords des fleuves Quansa & Bengo, en remontant le Bengo jusqu'au sud-est de la province d'Icollo; & le Quansa depuis Massingan jusqu'à Cambamba. A mesure qu'on s'éloigne de la côte, ces deux fleuves s'éloignent aussi l'un de l'autre; ce qui fait que de trente ou quarante lieues qu'elle a près du rivage de la mer, elle va jusqu'à cent dans les extrémités de la province; & comme on trouve, presque de trois en trois lieues, un village, il s'y est élevé quarante-deux seigneuries, dont chacune a son Sova, qui commande au village de son ressort. Le nom des principales sont,

Chonso,	Nambaquiajamba,	Cabanga,
Namboa,	Cangola,	Caburo,
Qualomba,	Quihaito,	Candalla,
Bamba,	Chombe,	Gougue,
Golungo,	Angolome,	Cahonda,
Macao,	Gumbia,	Cunangonga,
Combi,	Caoulo,	Mossungoa-Posse,
Quitendelle,	Cahango,	Camanga,
Ziombe,	Cavanga-Posse,	Calunga,
Quitalla,	Guenca-Atombe,	Bagolungo,
Cambacaite,	Hiangonga,	Quibillaca-Posse,
Andalladongo,	Quilambe,	Nambua,
Quianbatta,	Quapanga,	Callahanga
	& Nimesolo.	

On y peut joindre Massingan, qui, selon quelques autres, fait une province à part. Il y a encore quelques fiefs; mais parce qu'ils sont peu considérables, & qu'ils relévent des précédens, on ne les compte pas. Les principaux Sovas ont grand soin de conserver leurs droits, & les limites de leurs terres. On ne trouve dans la province d'Ilamba ni forêts ni citadelles, pour fermer le passage à l'ennemi, comme dans celle d'Ensaca. Il n'y a qu'une seule forteresse, & quelques côteaux couverts d'arbres; mais le grand nombre des habitans, & leur adresse à tirer de l'arc, les défend assez des attaques de leurs voisins. **Dapper*, Afrique, p. 362.

ILANA pour ÆLANA.

ILANJOUC, riviere de la Tartarie, dans le Capchac, où il se décharge dans le Tic. * *Histoire de Timur-Bec*, l. 3, c. 10.

ILANTZ, ville de Suisse, dans la Ligue grise, & dans la communauté à laquelle cette ville donne son nom. C'est la premiere qui se trouve sur le Rhin. Elle est remarquable parce qu'elle a à son tour les assemblées des trois Ligues du pays. Les assemblées de la jurisdiction de la fosse, s'y tiennent ordinairement, & celles de la Ligue grise s'y tiennent souvent. On voit autour d'Ilantz les ruines de trois châteaux. * *Délices de la Suisse*, p. 591.

La COMMUNAUTÉ D'ILANTZ, est la quatriéme de la Ligue grise. On l'appelle aussi la *communauté de la Fosse*, à cause d'une plaine ronde & creuse qui s'y trouve. Elle est compofée de trois jurisdictions, savoir de *la Fosse* ou d'*Ilantz*, de *Schlowis* & de *Tenna*.

De la premiere jurisdiction dépendent *Valondas* (*Valendaunum*,) *Castris*, tous deux au bord oriental du bas Rhin, *Segens* (*Segaunam*,) vis-à-vis de Castris; de l'autre côté du Rhin, *Falera*, &c. Il y a aussi quantité de châteaux antiques qui sont en ruine. Il y a près de Valendas une fontaine d'eau bitumineuse.

ILARCURIS, ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise, au pays des Carpétaniens, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6.

Molet croit que c'est aujourd'hui *Caros de los Infantes*, village de la nouvelle Castille.

ILARIS, ville de la Lycie, selon Etienne le Géographe.

ILAS, fleuve d'Asie, selon Isidore, *Origin.* Ortélius soupçonne que c'est une faute d'écriture, & qu'il faut lire *Hylas*.

ILATIDES. Voyez HILATIDES.

ILATTIA, ville de Créte, selon Etienne le Géographe, qui cite le treiziéme livre de Polybe, que nous n'avons plus.

ILCE. Voyez ILICI.

ILCHESTER, ville d'Angleterre, en Sommerfethshire. Elle est située sur l'Ill, dont elle tire son nom, qui veut dire *la forteresse de l'Ill*. Elle est ancienne: on croit que c'est l'Ischalis Ἰσχαλὶς de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3. Elle tient un marché public & envoie ses députés au parlement.

ILDUM, ancienne ville d'Espagne, selon Antonin, sur la route de *Dertosa*, (Tortose) à *Saguntum* (Morvedro.)

Dertosam,	
Intibili,	M. P. XXVII.
Ildum,	M. P. XXIV.
Sepelacim,	M. P. XXIV.
Saguntum,	M. P. XXII.

Simler trouve dans quelques exemplaires *Idum*, & dans d'autres *Iduni*. On croit que c'eſt préſentement *Salsadella*, village dans la partie ſeptentrionale du royaume de Valence.

ILE. Voyez ISLE.

ILEAGH, baronnie d'Irlande, dans la province de Munſter. C'eſt une des quatorze du comté de Tippérari, au levant de celle d'Owny. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 3.

ILEIGNES : les François de Saint-Domingue appellent ainſi des habitans des Canaries, que le roi d'Eſpagne fit paſſer, vers l'année 1665, dans cette ville pour la repeupler, & dont il ſe forma une bourgade, auprès de Saint-Domingue, du côté du nord-oueſt. Les Eſpagnols les nomment *Ilenos*, d'où les François ont par corruption formé le nom d'*Ileignes*.

ILEBERNIS. Voyez ILYBIRRIS.

ILEGIUM, ville de Gréce, dans la Pelasgiotide, contrée de la Macédoine, ſelon Ptolomée. Voyez ILETHIA.

ILEI. Voyez EILEI.

ILENIA. Voyez EILENIA.

ILEOSCA. Voyez OSCA.

ILER. Voyez ILLER.

ILERCAONES, ancien peuple de l'Eſpagne Tarragonoiſe, vers l'embouchure de l'Ebre, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui met chez ce peuple le promontoire *Tenebrium*, le port *Tenebrius* & l'embouchure de l'Ebre. Ce peuple n'étoit pas confiné au bord de la mer, il s'avançoit auſſi dans les terres ; & le même géographe y place pour villes,

Carthago Vetus,	*Adeba*,
Biscargis,	*Tiatiulia*,
Theana,	*Sigarra*,
Dertoſa.	

Pline, *l.* 3, *c.* 3, nomme ce pays *Ilergaonum Regio*, & y fait couler l'*Ildum* & l'*Intibili* d'Antonin, *Itiner.* étoient, ſans doute, dans le territoire des Ilercaons, comme le remarque Cellarius, *Geogr. ant. l.* 2, *c.* 1. Céſar, *l.* 1. *Civ. Bell. c.* 60, appelle ce peuple *Illurgavonenſes* ; & Tite-Live, *l.* 22, *c.* 21, nomme ce pays *Ilercaonenſium Agrum*. Quelques auteurs qui n'étendent ce peuple que juſqu'à l'Ebre, en retranchent *Dertoſa*, qui eſt en-deçà ; mais c'eſt une erreur ; car outre l'autorité de Ptolomée, on a d'anciennes médailles, où *Dertoſa* eſt nommée comme étant aux Ilercaons.

Ce peuple occupoit partie de la côte de Catalogne, juſqu'à celle de Valence.

1. ILERDA, ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, au pays des Ilergetes, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Le nom moderne eſt *Lerida*.

2. ILERDA, riviere d'Eſpagne, ſelon Vibius Sequeſter, qui nomme peut-être ainſi la petite riviere, qui tombe dans la Segre, au-deſſus de Lérida.

ILERGAONUM REGIO. Voyez ILERCAONES.

ILERGETES, ancien peuple de l'Eſpagne Tarragonoiſe, ſur la Segre. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, les place auprès des Vascons, & y met pour villes,

Bergusia,	*Osca*,
Celsa,	*Burtina*,
Bergidum,	*Gallica Flavia*,
Erga,	*Orgia* ou *Orcia*,
Succosa,	*Herda*.

Tite-Live les nomme de même *Ilergetes* ; mais une inſcription de Gruter, *p.* 519, *n.* 9, porte *Contra Ilergetas*. Ptolomée ne fait aucune mention d'Oſtogeſa, ville de leur pays, dont parle Céſar, *Bell. Civ. l.* 1, *c.* 61, ni d'*Athanagia*, qui, ſelon Tite-Live, *l.* 21, *c.* 61. étoit la capitale de leur nation ; quelques-uns ont cru que c'étoit *Tarraga*, d'autres *Manresa* ; j'aime mieux croire avec De Marca, que ce nom ſignifie la même ville que Lérida, puiſque nul auteur ne parle de la deſtruction d'Athanagia, & qu'il n'eſt pas vraiſemblable qu'une capitale qui auroit été détruite par un ſiége, ou par quelqu'autre révolution éclatante, eût échappé aux hiſtoriens. Il y a plus d'apparence que ce mot eſt un nom donné par les Grecs à la ville que les Eſpagnols nommoient *Lérida*, ou plutôt *Ilerda*, d'où le nom moderne s'eſt formé par la transpoſition d'une ſeule lettre.

Le pere Briet, *Pars orient. Antiq Hiſpan.* borne les Ilergetes par les Pyrénées au nord ; par les *Jacetani* à l'orient, les Ilercaons au midi ; par l'Ebre au ſud-oueſt juſqu'auprès de la Saragoſſe ; & par les Vascons à l'oueſt & au nord-oueſt. Il y met *Iliturgis* que Ptolomée n'y met pas.

ILESIUM pour EILESIUM. Voyez ce mot.

ILETHIA, ville de Gréce, dans la Theſſalie, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 8. Le P. Hardouin écrit *Iletia* ; & obſerve que c'eſt la même que Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13, appelle Ἴλιον, pour Ἴλαιον, *Ilegium* au lieu d'*Iltium*. Elle étoit dans la Pelasgiotide, contrée de la Theſſalie. Ortélius, *Theſaur.* & Sylburgius dans ſes Notes ſur Pauſanias, avoient remarqué que cette ville, nommée diverſement par Pline & Ptolomée, étoit la même.

ILEUSUGAGUEN ou LEUSUGAGUEN, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Héa, à trois lieues de Hadequis, vers le midi : elle eſt forte & ſituée en forme de citadelle, ſur une haute montagne dont le pied eſt baigné par une petite riviere. Sanſon, dans la Carte de Maroc, nomme cette riviere *Teſeshna*. Elle s'augmente beaucoup dans ſon cours. C'eſt la même qu'*Esugaguen* de Marmol, quoique Corneille ſemble les diſtinguer. * *Dapper*, Afrique, p. 133.

ILHA, mot portugais, qui ſignifie *iſle*, & par lequel commencent les noms de pluſieurs iſles nommées par les Portugais. Voyez les différens articles au mot ISLE.

ILHEOS, ville maritime de l'Amérique méridionale, au Bréſil, dans la Capitainie, dont elle eſt la capitale, & qui porte le même nom. Selon De Laët, *Indes occident. l.* 15, *c.* 21, cette ville, *dos Ilheos*, eſt à trente lieues de Porto Seguro, vers le nord-eſt & à la même diſtance de la baie de Tous les Saints, vers le ſud, à 15 d. & 40′ de la ligne. Elle tire ſon nom des iſles qui ſont devant la baie où elle eſt ſituée. Cette colonie eſt d'environ deux cents familles de Portugais ; il y a une riviere qui la baigne. Quelques relations portent que cette ville eſt fort petite, & n'a que cinquante maiſons & quelques moulins à ſucre. Les Jéſuites y ont une maiſon. Ils enſeignent la jeuneſſe, & donnent leurs ſoins à l'inſtruction des Sauvages. Les habitans s'appliquent principalement à cultiver les campagnes & ont des barques dans leſquelles ils tranſportent leurs fruits à Pernambouc & aux autres gouvernemens voiſins.

A ſept lieues de cette ville, au-dedans du pays, eſt un lac d'eau douce, qui a environ trois lieues de long & autant de large, & plus de quinze braſſes de profondeur ; il en ſort une riviere ; mais l'embouchure en eſt ſi étroite, qu'à peine les petits bateaux y peuvent paſſer. Ce lac eſt fort poiſſonneux, & nourrit ſur-tout des manatis, la plûpart ſi gros, qu'ils peſent juſqu'à vingt-huit livres. Il y a auſſi des crocodiles, & de ces grands poiſſons que les Eſpagnols appellent *tuberones*.

LA CAPITAINERIE DE RIO DOS ILHEOS, ſelon De l'Iſle, *Carte du Bréſil*, contrée de l'Amérique méridionale, au Bréſil. Elle eſt bornée au nord par la petite riviere de Sirintacin qui la ſépare de la capitainerie de la baie, & au midi de laquelle demeurent les *Paymores*, nation Américaine. Elle a au levant l'Océan, & au midi la petite riviere de Sant-Antonis, au nord de laquelle ſont les *Tucanuces*, autre nation d'Américains. Elle a au couchant les *Quirinques* & les *Maribuces* ; ſes rivieres ſont du nord au ſud, *rio das Contas*, *rio dos Ilheos*, *rio grande*, & divers ruiſſeaux, dont les noms ſont ignorés. N. S. da Vittoria, Sainte-Anne & Saint-George ſont trois bourgades ſituées auprès de la ville capitale. Nous n'y connoiſſons point d'autres habitations. De Laët dit : Antoine-Herrera écrit qu'en un quartier, proche de ce gouvernement, il eſt venu des Sauvages chaſſés de leur contrée par leurs ennemis. Ils ſont plus blancs que les autres, & ont une taille de géant ; nation errante & vagabonde, qui n'ayant aucune maiſon, couche ſur la terre à la maniere des bêtes dans les forêts & dans les campagnes. Leurs arcs ſont roides, & ils font beaucoup de meurtres avec leurs longues fléches, quand ils ſurprennent les naturels du pays ou les Portugais. Ils ne vont jamais par troupes, mais ſéparés : il eſt difficile

de se garantir de leurs embûches, & on ne les rencontre qu'avec grand danger. Proche de ce même gouvernement habitent les Aymures ou Guaymures, les plus cruels Sauvages de tout le pays : ils chassent les hommes comme nous chassons les bêtes sauvages, & les dévorent quand ils les ont pris : ils mangent aussi leurs propres enfans ; & ouvrant le ventre des femmes grosses, ils en tirent le fruit, qui est pour eux un mets délicat. Ces Barbares avoient détruit presque entiérement la ville dos Illhéos, & on avoit été obligé d'abandonner les campagnes, quoique fort fertiles ; mais enfin on les a vaincus en plusieurs combats.

ILI, mot qui sert de terminaison à plusieurs noms de provinces dans la langue Turque ; par exemple, les Turcs appellent *Roum Ili*, c'est-à-dire *pays des Romains*, ce que les Romains ont nommé *la Thrace*, & nous en avons fait le mot corrompu de *Romelie*, & ils se servent souvent de ce nom pour signifier l'*Europe*, comme de celui d'Anadolie, qui signifie proprement *la Natolie*, pour désigner l'Asie en général. Ainsi chez eux, *Arnaud-Ili* est l'Albanie ; *Magiar-Ili*, la Hongrie ; *Erder-Ili*, la Transilvanie. Ils ont aussi une façon de parler proverbiale, dont ils se servent quand on leur demande des nouvelles, & ils répondent à celui qui les interroge *Begler, Sagler, Iller Amanler*, c'est-à-dire : *les seigneurs se portent bien*, & *les provinces sont en paix*. Cela veut dire : *il n'y a rien de nouveau*.

ILIBERI, ancienne ville d'Espagne. Voyez ELIBERIS 3.

ILICA. Voyez ELICA.

ILIENSES, ancien peuple de l'isle de Sardaigne. Pline, *l.* 3, *c.* 7, les met entre les plus fameuses nations de cette isle. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 7, dit que c'en étoit la plus ancienne. Pausanias, *l.* 10, *c.* 17, dit au contraire, qu'après le sac de Troye, une partie des Troyens qui suivoient Enée, étant emportés en Sardaigne par les tempêtes, se mêla avec les Grecs qui s'y étoient établis auparavant. Ce sont les mêmes que les *Ilienses* de Sardaigne, dont parlent Pline, Méla & Tite-Live, *l.* 40, *c.* 19 ; & *l.* 41, *c.* 10, & qui lorsque les Africains vinrent pour détruire les Grecs, se refugierent dans les montagnes de l'isle, où ils garderent ce nom d'*Ilienses*, jusqu'au temps de Pausanias, qui les nomme *Troyens* Τρῶες : je doute s'il faut les confondre avec les *Jolaenses* de Strabon, comme le veut Hermolaüs. Voyez l'article JOLAENSES. Voyez aussi ILION & TROYE.

ILING, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Kingcheu, sixiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 6 d. 50′, par les 31 d. 12′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

ILINGÆ, ancien peuple de la Germanie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11. Peucer croit que ce sont les Elysiens de Tacite. Ortélius trouve que la ville de LIGNITS ne diffère pas beaucoup de ce nom, soit par le son du mot, soit par sa situation.

1. ILION, ville de Gréce, dans la Macédoine. Tite-Live, *l.* 31, *c.* 27, en parle comme d'une petite place qui fut prise par les Romains, qui étoient sous les ordres de L. Ampsitius, lieutenant du consul P. Sulpicius. Il ajoûte que le nom de ce lieu étoit beaucoup plus connu, à cause d'une autre ville d'Asie, qu'à cause de celle-ci.

2. ILION, nom de l'ancienne ville de Troye, dans l'Asie mineure. Les Grecs ont écrit *Ilion*, & les Latins *Ilium*. Servius prétend que *Troja* étoit le nom de la contrée, & *Ilium* le nom de la ville. Cependant on s'est accoutumé à nommer *Troja*, la ville même ; & le nom de *Troye* est plus souvent employé que celui d'Ilion, pour signifier l'ancienne *Troye*. Les poëtes s'en sont pourtant servis. Virgile dit : *Ilium in Italiam portans*, au commencement de l'Enéide. Horace, qui a plus de penchant pour les terminaisons grecques, dit, *l.* 3, *od.* 3 :

Ilion, Ilion,
Fatalis inceſtusque judex
Et mulier peregrina vertit.

Il est là question de l'ancienne Troye, démolie par l'armée d'Agamemnon. Voyez son article particulier au mot TROYE.

3. ILION ou ILIUM, ville de l'Asie mineure, différente de la précédente, puisqu'il y avoit entre deux une différence de trente stades, selon Strabon, *l.* 13, c'est-à-dire de trois mille sept cents cinquante pas, & qu'elles ont subsisté successivement. Pour ne parler ici que de cette derniere ville, l'autre étoit détruite depuis longtems, & la nouvelle n'étoit encore qu'un village, où étoit un temple de Minerve, lorsqu'Alexandre, après le passage du Granique, s'y rendit pour sacrifier à la déesse. La Chronologie met environ huit cents cinquante ans, entre la destruction de l'ancienne Troye, & l'arrivée d'Alexandre dans la Troade. Ce prince fit de riches présens à ce village, lui donna le titre *de ville*, & laissa des ordres pour l'aggrandir ; ses successeurs témoignerent de la dévotion pour ce lieu. Après sa mort Lysimachus l'amplifia & l'environna d'un mur de quarante stades. Tite-Live, *l.* 35, *c.* 43, parlant du roi Antiochus, dit : il débarqua & monta à *Ilium* pour sacrifier à Minerve ; & parlant du général des Romains, *l.* 37, *c.* 9, il dit : de-là il monta à *Ilium*, & ayant fait un sacrifice à Minerve, il écouta favorablement les ambassadeurs d'Eléus, de Dardanus & de Rhoëteus, qui mettoient leurs villes sous sa protection. Justin, parlant de la même guerre d'Antiochus, *l.* 31, *c.* 8, dit : les Romains entrés en Asie, étant venus à *Ilium*, ce ne furent que félicitations mutuelles entr'eux & les habitans d'*Ilium*. Cette ville n'avoit déja plus rien de l'éclat que lui avoit donné Lysimachus. Strabon, *l.* 13, *p.* 594, dit expressément que quand les Romains passerent en Asie, la nouvelle Ilium, qui subsistoit de son tems, ressembloit plus à un village qu'à une ville. Il ajoûte que Démétrius le Scepsien, disoit y avoir été, étant jeune, vers ce même tems, & y avoir trouvé les maisons si délabrées, qu'elles n'avoient pas même des toîts de tuiles. Hégésianax, cité par Strabon, écrit que quand les Gaulois passerent en Asie, comme ils avoient besoin d'une place forte, ils allerent à *Ilium* ; mais qu'ils l'abandonnerent, parce qu'il n'y avoit point de murailles. Elle fut pourtant remise en un meilleur état ; & elle étoit fermée de nouveau, puisque Fimbria fut obligé de l'assiéger, parce que les habitans refusoient de le laisser entrer : il la prit & la saccagea. Sylla qui défit Fimbria, consola les habitans, & leur fit du bien : leurs affaires allerent enfin de mieux en mieux jusqu'à ce que Jules-César, qui se regardoit comme un des descendans d'Enée, s'affectionna entiérement à eux, leur donna des champs, la liberté, & l'exemption des travaux publics. Tite-Live, *l.* 38, *c.* 39, rapporte que par le traité de paix entre le roi Antiochus & les Romains, on avoit cédé Rhétæe & Gergithe aux habitans d'Ilium. Ce fut Jules-César qui mit le comble aux bienfaits des Romains : on le soupçonna même, dit Suétone, d'avoir voulu quitter Rome pour s'y établir, & y transporter les richesses de l'empire. Le Fevre & Dacier assurent que l'on eut à Rome la même frayeur sous l'empire d'Auguste, qui, en qualité d'héritier de Jules-César, auroit pu exécuter ce projet, & que ce fut pour l'en détourner en mots couverts, qu'Horace composa l'ode 3, *l.* 3 :

Juſtum & tenacem propoſiti virum, &c.

Cette ville subsista encore sous les empereurs, comme on le voit par les témoignages de Tacite, *Annal.* l. 12, c. 55, & de Pline, *l.* 5, *c.* 30. On a des médailles frappées au nom de ses habitans ; l'une de Marc-Aurele représente Hector sur un char à deux chevaux, avec cette légende ΑΙΛΩΝ ΕΚΤΟΡΙ ; d'autres de Commode, & d'Antonin fils de Sévere, sur lesquelles la légende est la même ; mais le char est à quatre chevaux. On en a encore à deux chevaux, frappées sous Severe, & d'autres sous Gordien.

C'est de cette ville d'Ilion que les voyageurs disent avoir vu les ruines, & non pas de l'ancienne Troye : ainsi c'est badiner que d'y chercher les débris du palais de Priam, & autres antiquités qui ne sauroient être en cet endroit.

ILIONENSES, ancien peuple d'Italie. Le P. Hardouin veut que de ce nom & de celui qui suit, savoir LAVINII, on n'en fasse qu'un, qui signifie un peuple descendu des Troyens, établis à *Lavinium*, ville fondée

par Enée, & appellée du nom de *Lavinie*. Voyez LAVINIUM. **Pline*, l. 3, c. 5.

ILIOPOLIS, ville d'Egypte, ſi l'on s'en rapporte à Hilduin, qui, dans la Vie de S. Denys l'Aréopagite, dit que ce ſaint s'y rendit pour étudier l'aſtrologie. Ortélius obſerve qu'il faut lire HÉLIOPOLIS, comme écrit S. Jérôme dans la Vie de ce même Denys, & l'Aréopagite lui-même dans ſa lettre à Polycarpe.

ILIOTES. Voyez ILOTES.

1. ILIPA, ancienne ville d'Eſpagne, aux confins de la Luſitanie, chez les Turdétains. Ptolomée la nomme ILLIPULA. C'eſt Tite-Live, *l.* 35, *c.* 1, qui la nomme ILIPA, au ſujet d'une victoire que P. Scipion y remporta ſur les Luſitaniens. Il ne faut pas la confondre avec *Ilipa*, de l'article qui ſuit. On croit que c'eſt Zaláméa de la Serena.

2. ILIPA, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Bætique, ſelon Strabon, *l.* 3, *p.* 141. Ce nom lui étoit commun avec d'autres villes, & eſt pris de la langue Punique, comme l'a remarqué Bochart : עיליפא veut dire *plaine élevée*. Pour la diſtinguer des autres, on la ſurnommoit ILIA. Pline, *l.* 3, *c.* 1, nous l'apprend ; mais comme quelques manuſcrits, par l'ignorance des copiſtes, portoient *Ilipa cognomine illa Italica*, Froben croyant le mot *illa* inutile, au lieu de le corriger, l'avoit effacé dans ſon édition ; cela a fait croire à des perſonnes mêmes très-ſavantes, que le mot *Italica* étoit le ſurnom de la ville *Ilipa*. Bochart a bien vu que cela ne pouvoit être, & qu'*Ilipa* & *Italica* étoient deux villes très-différentes. Le P. Hardouin, *p.* 351, *n.* 5, eſt venu enſuite ; & trouvant dans une inſcription de Gruter IMMUNES, ILIENSES, ILIPONENSES, qui, dans une autre inſcription, ſont ſimplement nommés MUNICIPIUM INLIPENSE, ſans autre ſurnom, il a deviné juſte & rétabli heureuſement le paſſage de Pline, en remettant ILIA, au lieu d'*Illa Ilipa*, *cognomine Ilia ; Italica* pour lors c'eſt *Ilia*, qui eſt le ſurnom, & non point *Italica*, qui eſt une ville à part. Antonin met Ilipa ſur la route de Gades à Cordoue, entre *Carula* & *Oſſippo*, à dix-huit mille pas de la premiere, & à quatorze mille pas de la ſeconde. Il y avoit des mines d'argent auprès de cette ville, ſelon Strabon, *l.* 3, *c.* 142. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5, la nomme ILLIPULA MAGNA. Cette ville a été épiſcopale, car *Baſſilius*, ſon évêque, aſſiſta, l'an 589, au troiſiéme concile de Tolede.

ILIPLA ou ELEPLA, ville épiſcopale de l'ancienne Eſpagne, dans la Bætique. Il n'en eſt fait aucune mention dans la diviſion des diocèſes, faite ſous le roi Vamba ; mais une Notice conſervée dans le Cartulaire de l'égliſe d'Oviedo, met ſous la métropole d'Hiſpalis, qui eſt Séville, ELEPLA, comme troiſiéme ſiége ſuffragant. Une autre Notice trouvée à S. Laurent de Séville, & écrite l'an 962, met au ſecond rang ſous la même ELIPA, qui eſt le même ſiége : je ne trouve nulle part ailleurs que dans le livre de Baudrand, le nom d'ILIPLA. Baillet, *Topographie des ſaints*, *p.* 588 dit : *Elepla*, *Illipulis* & *Illipula* ; NIEBLA, ville d'Eſpagne, dans la Bétique, qui donna quelques martyrs, durant la perſécution des Sarraſins à Cordoue. Baudrand dit de même, que *Niebla*, ville de l'Andalouſie, eſt préſentement la même qu'*Ilipla* ou *Elepla*, en quoi il a raiſon ; mais il croit que c'eſt auſſi *Ilipa*, en quoi il ſe trompe, s'il l'entend de la premiere *Ilipa* ; car c'eſt *Ilipa* 2 : il eſt vrai qu'il n'en connoît qu'une ſeule ; mais cela étant, il ne devoit pas dire qu'*Ilipla* & *Ilipa* étant la même ville, l'une étoit *Niebla*, & l'autre *Zalamea de la Serena*. Il y a en cela une contradiction manifeſte.

ILIPULA. Voyez ILLIPULA.

ILISANITÆ, peuple de l'Arabie heureuſe, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

1. ILISSUS, ville de Gréce, dans l'Attique, ſelon Etienne le Géographe ; c'eſt ce que Pline, *l.* 4, *c.* 7, appelle *locus* ILISSOS, parce qu'apparemment la ville d'Iliſſus n'y ſubſiſtoit plus, & qu'on n'en voyoit que les ruines.

2. ILISSUS, riviere de Gréce, dans l'Attique, près d'Athènes. Pauſanias, *Attic.* c. 19, dit : les Athéniens ont pour rivieres l'Iliſſus & l'Eridan qui porte le même nom que celle qui eſt dans la Gaule Ciſalpine. Il ajoûte peu après : les Athéniens croient que l'Iliſſus eſt conſacré aux Muſes & aux autres divinités ; il y a ſur ſes bords un autel conſacré aux Muſes Iliſſiades. Polyen, *l.* 5, *c.* 17, parlant de cette riviere, dit : auprès de l'Iliſſus, où ſe fait la luſtration dans les petits myſteres. Stace en parle auſſi dans ſa Thébaïde, *l.* 8, *circa fin.*

Iliſſos multâ purgavit lumina flammâ.

3. ILISSUS, riviere de Gréce au Peloponnèſe. Voyez ELISSUS 4. qui eſt la même.

4. ILISSUS, riviere de l'iſle d'Imbros, dans l'Archipel, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12.

ILISTRIENSIS, ſiege épiſcopal d'Afrique, dans la Lycaonie, ſelon des Notices grecques. *Martyrius*, ſon évêque, ſouſcrivit, l'an 431, au premier concile d'Ephèſe. ** Harduin.* Collect. conc.

ILIUM. Voyez ILION & TROYE.

ILKER, (LA HORDE D') nation Tartare en Aſie, parmi les Mogols. Il en eſt parlé dans l'hiſtoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 6.

ILKUSCH, *Iculſum* & *Iculſia*, ville royale de Pologne, ſur la route de Cracovie à Varſovie, à ſix lieues de la premiere, ou ſelon André Cellarius, *Descr. Polon.* p. 165, à cinq milles. Cette ville, qui eſt ſituée dans le duché de Sévérie, reconnoît pour le ſpirituel la juriſdiction de l'évêque de Cracovie. Il y a des mines d'argent mêlé avec le plomb. Cette ville eſt nommée *Olkus* par Le Laboureur, *Retour de la Maréchale de Guébriant*, *p.* 26, qui en parle ainſi : Olkus eſt renommé pour les mines d'argent & de plomb, qui ſont en grande quantité autour de cette ville, qui elle-même eſt une miniere avec tout ſon terroir dans l'étendue de plus d'une lieue. Il y a perpétuellement plus de cent perſonnes qui y travaillent, qui ſe dévouent librement à cette peine, laquelle, de toute antiquité, paſſe pour un ſupplice plus cruel que la déportation & les galeres parmi les autres nations ; & ils ſe contentent d'un richdale par ſemaine. Ils ont pour tout habit un miſérable pantalon d'un ſimple canevas, ſi bien peint de la couleur de cette terre métallique, qu'il ſemble roit qu'ils ſortent d'une teinture jaune, & vont nuds pieds à travers des petites pierres, dans les ſaiſons les plus rudes. Auprès des mines ſont les fourneaux pour ſéparer & affiner les métaux ; c'eſt ce qui a fait bâtir & croître inſenſiblement cette ville, dans un pays ingrat, & au pied de tant de montagnes ſtériles & mal-aiſées. Les mines ne ſont point absolument du droit royal en Pologne : elles appartiennent au ſeigneur ſur la terre duquel elles ſe rencontrent, qui en fait quelque reconnoiſſance ; & celles qui ſont ſur les terres de la couronne, comme celles d'Olkus, ſe partagent entre le roi, le palatin & l'évêque.

ILKZI-KUMANI, petite province du pays de Charasm, vers la rive méridionale de la riviere de Kheſell, à l'oueſt du territoire de Chajuk. ** Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 719.

ILAN, ancienne ville de Perſe. Genghiskan la prit vers l'an 1219. Il y trouva la mere & les enfans de Mahamet, roi de Perſe, auquel il faiſoit la guerre, & les fit mettre à mort. Elle étoit fort riche ; & les ſoldats Mogols y firent un grand butin. Quoiqu'il n'y eût aucune fontaine, aucun puits, ni même de riviere dans ſon voiſinage, elle ne manquoit jamais d'eau, parce qu'il y pleuvoit continuellement. Elle n'exiſte plus, & l'on n'eſt pas même ſûr de ſa ſituation. Il paroît cependant qu'elle étoit vers le 35e d. de latitude, ſur les confins de l'Ierak-Agemi, & des provinces de Maſanderan & de Chorasſan. ** Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 305 & 306.

1. ILL, (L') riviere de France, en Alſace. Elle a ſa ſource à l'extrémité du Suntgau, à une lieue de Ferrette. C'eſt une riviere conſidérable, qui traverſe l'Alſace preſque dans toute ſa longueur, & qui eſt navigable dès Schleſtad, mais non pas pour de grands bateaux, parce qu'en pluſieurs endroits elle eſt reſſerrée par des iſles qu'elle forme. Les débordemens de l'Ill ſont preſque auſſi nuiſibles que ceux du Rhin. Enfin cette riviere ſe joint à celle de Brusch à Strasbourg ; & ainſi jointes enſemble, elles ſe jettent dans le Rhin, à deux lieues au-deſſous du pont de cette ville. L'Ill arroſe pluſieurs villes, & reçoit pluſieurs rivieres conſidérables. Elle paſſe au couchant & au nord d'Altkirch ; & au-deſſous elle

ſe groſſit de la riviere de Larg ; à Mulhauſen il ſe détache un bras qui forme une longue iſle, & traverſe Einſisheim, au-deſſous de laquelle ce bras ſe rejoint à la riviere déja accrue par la Tur. Entre Einſisheim & Schleſtadt, elle reçoit diverſes petites rivieres qui viennent du côté de Colmar. Elle n'arrive à Schleſtad, que partagée par une longue iſle, qui s'étend aſſez loin au-deſſus & au-deſſous de cette ville. Plus loin, elle en forme quantité de petites, puis de plus grandes au pont de Kogenew, un peu au-deſſus d'Ernſtein ; elle envoie une partie de ſes eaux dans la riviere de Blind, qui tombe dans le Rhin, en approchant de Strasbourg ; elle reçoit l'Andlau & l'Ergers, puis la Brusch dans la ville même de Strasbourg, au-deſſous de laquelle elle forme quelques iſles entr'elle & le Rhin, où elle ſe perd enfin au-deſſous de Wantzenau.

2. ILL, riviere du Tirol, au comté de Pludents. Elle prend ſa ſource au mont Arula, ſur les frontieres des Griſons, d'où coulant au nord-oueſt, elle arroſe Pludentz près de l'endroit où elle reçoit le ruiſſeau Alfens, va enſuite à Feldkirck, au-deſſous de laquelle elle entre dans le Rhin. *Jaillot*, *Robert*, Atlas.

ILLE, petite ville de France, dans le Rouſſillon, au bout de la plaine, à quatre lieues de Perpignan, & à droite de la Tet, ayant de hautes montagnes vis-à-vis d'elle, à la gauche de cette riviere. Elle eſt fort jolie, bien bâtie & habitée par beaucoup d'honnêtes gens. Son égliſe eſt belle & large ſans piliers. A un quart de lieue, en allant vers le confluent, eſt un couvent de Cordeliers fort joli, ſur-tout pour le jardin, parce que les deux canaux tirés de la Tet, & qui arroſent toute la plaine de Rouſſillon, paſſent au travers. **Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 6, *p.* 449.

ILLEC, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Sus, vers la côte de l'Océan au pays de Schel, ſelon Mouette, cité par Baudrand, *éd.* 1705.

ILLERIS. Voyez ILLYBIRRIS.

ILLER, (l') riviere d'Allemagne. Elle a ſa ſource dans les montagnes, qui terminent l'évêché d'Augsbourg au midi, aux frontieres du Tirol, d'où coulant vers le nord, & recevant les eaux d'un grand nombre de ruiſſeaux, elle reçoit auſſi celles du lac appellé ALB-SÉE, paſſe à Kempten, d'où ſe tournant au nord-oueſt, & enſuite vers le nord, elle coule à l'abbaye de Buxheim, qui eſt au couchant de Memmingen ; puis reprennant ſon cours vers le nord-nord-oueſt, elle ſe perd dans le Danube au midi de la ville d'Ulm, après avoir traverſé une grande partie de la Suabe. **Jaillot* & *De l'Iſle*, Atlas.

ILLESCAS, bourg d'Eſpagne, dans la Caſtille neuve, ſur la route de Madrid à Tolede, à moitié chemin.

ILLIBERIS, ancienne ville d'Eſpagne. C'eſt la même qu'ELIBERIS 3.

ILLICI, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 3, ou ILLICE, ſelon Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 6, ou

ILLICIAS, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, ancienne ville maritime de l'Eſpagne Tarragonoiſe ſur le golfe, nommé à cauſe d'elle, par les anciens, ILLICITANUS SINUS, à préſent *golfe d'Alicante*, du nom d'une autre ville qui y eſt ſituée auſſi. Pline la qualifie colonie exempte. On croit que la ville d'Elche lui a ſuccédé : il faut dire qu'elle a profité de ſon nom & de ſes ruines ; car elle n'eſt point ſur la mer, comme *Illici*, mais à quelque diſtance : comme elle eſt plus éloignée du golfe d'Alicant que d'un autre golfe à l'embouchure de la Segura, je ſerois diſpoſé à croire que ce dernier golfe eſt plus propre à être le *ſinus Illicitanus* des Latins, que le golfe d'Alicante.

ILLIERS, bourg de France, dans le Perche, ſur le Loir, près de ſa ſource, & à la jonction du Tiron. **Baudrand*, éd. 1705.

ILLIMBACH, Chartreuſe d'Allemagne dans la Franconie au diocèſe, & à cinq lieues de Wurtzbourg.

ILLINOIS, nation ſauvage de l'Amérique ſeptentrionale, laquelle a donné ſon nom à une grande riviere qui ſe décharge dans le Miciſſipi, parce qu'une partie de ces ſauvages habitoit ſur ſes bords. Elle eſt aujourd'hui toute réunie ſur la rive orientale du Miciſſipi, quelques lieues au-deſſous du confluent du Miſſouri, avec ce grand fleuve. Cette nation, autrefois très-nombreuſe, eſt préſentement réduite à deux ou trois bourgades, très-peu peuplées. On prétend qu'elle eſt originaire d'un pays aſſez éloigné vers le nord-oueſt, & qu'ils y étoient établis ſur le bord de la mer. Les Tniamis ont la même tradition, & il y a bien de l'apparence que ces deux peuples n'en faiſoient autrefois qu'un ; leur langue qui eſt une dialecte Algonquine, étant presque la même.

Les Illinois ont été diviſés en pluſieurs cantons ou tribus, qui avoient chacun leurs noms. Aujourd'hui ils ſont mêlés, & on ne diſtingue plus que les *Peorias*, les *Caoquias*, les *Tamaroua* & les *Kaskaskias* ; mais tout cela enſemble ne fait pas plus de deux à trois mille ames.

Les Illinois ſe vantent d'être des hommes parfaits ; & c'eſt, dit-on, ce que ſignifie leur nom. Ils étoient cependant très-peu eſtimés des autres Sauvages, avant que d'avoir embraſſé la religion Chrétienne. Ils étoient aſſez doux & aſſez humains, mais traîtres, legers, fourbes, voleurs, & adonnés à la plus monſtrueuſe impudicité. Les guerres qu'ils ont eues à ſoutenir contre les Iroquois & les Outagamis, les ont aguerris ; & le beſoin qu'ils ont eu des François, les a attachés à nos intérêts, dont ils ne ſe ſont jamais ſéparés. On en a profité pour leur annoncer l'évangile qu'ils ont embraſſé ſincérement, & qui les a bien corrigés de leurs vices.

Le P. Marquette, Jéſuite, fit alliance avec eux, lorſqu'il découvrit le Miciſſipi. Depuis ce tems-là, M. de la Salle, s'en eſt beaucoup ſervi pour ſes découvertes, & avoit bâti deux forts ſur leur riviere, où ils avoient encore leurs principaux établiſſemens ; celui que nous avons aujourd'hui ſur le Miciſſipi chez les Kaskaskias, eſt un des plus peuplés de la Louiſiane, & le ſeul où l'on ſeme du froment.

Ces Sauvages différoient peu des autres du Canada, pour leurs uſages & pour la maniere de faire la guerre ; mais ils étoient moins errans que les Algonquins, & ils cultivoient la terre comme les Hurons ; ils ſont encore aujourd'hui plus ſédentaires. Leur maniere de brûler leurs priſonniers de guerre, eſt la même que parmi les peuples occidentaux. Ils les mettent tout nuds, & chacun leur fait ſouffrir tout ce qu'il peut s'imaginer de plus cruel.

Les femmes Illinoiſes ont toujours paru fort douces, & fort raiſonnables. Au commencement de l'établiſſement des François aux Kaskaskias, quelques unes épouſerent des filles de ces Sauvages, & les Sauvageſſes ſe diſtinguoient dans la bourgade Françoiſe au-deſſus de toutes les autres femmes par leur modeſtie, leur pieté & la bonne éducation qu'elles donnoient à leurs enfans.

La riviere des Illinois prend ſa ſource dans le pays des Mascoutins, & jusqu'à ſa jonction avec le Théakiki. Ce n'eſt presque qu'un ruiſſeau que l'on paſſe à gué, & où à ſon confluent même, on n'a pas ordinairement de l'eau jusqu'au genoux. Elle a cependant alors environ ſoixante lieues de cours. Le Théakiki en a au même endroit plus de cent, & beaucoup plus de largeur & de profondeur ; ce qui lui a fait perdre ſon nom, c'eſt qu'à quinze lieues au-deſſous de la jonction de ces deux rivieres qu'on appelle *la Fourche*, il y a eu long-tems une bourgade d'Illinois, en un endroit nommé *le Rocher*, & quinze autres lieues plus bas une autre, immédiatement au-deſſous du petit lac de *Pimitéoui*, lequel n'eſt qu'un élargiſſement de la riviere. Depuis la Fourche jusques là, cette riviere devient fort large, & depuis Pimitéoui jusqu'à ſon embouchure dans le Miciſſipi, elle ne cède à aucune riviere de France & d'Italie. Partout elle arroſe le plus beau & le plus fertile pays du monde. Les forêts y ſont coupées par de vaſtes prairies qui fourmillent de cerfs, de bœufs, de chevreuils, &c. On compte ſoixante-dix lieues de Pimitéoui au Miciſſipi.

La riviere des Illinois, dont les bords abondent en toutes ſortes de gibier, reçoit quantité d'autres rivieres, dont la plus conſidérable eſt à douze ou treize lieues de la Fourche, & ſe nomme *Piſtiéoui*. Elle vient auſſi du beau pays des Mascoutins ; & à ſon embouchure il y a un rapide qu'on a nommé *la Charbonniere*, parce qu'on a trouvé, à cet endroit, beaucoup de charbon de terre.

C'eſt ſans aucune raiſon que quelques relations donnent au lac Michigan le nom de *lac des Illinois*. Voyez MICHIGAN.

1. ILLIPULA, ancienne ville d'Espagne, chez le peuple *Turdetani*, dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5. C'eſt la même qu'ILIPA, dont parle Tite-Live. Voyez ILIPAI.

2. ILLIPULA MAGNA; ou *la grande Illipula*, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5. C'eſt la même qu'*Illipa* dont parle Strabon. Voyez ILIPA 2. C'eſt auſſi la même qu'ELEPLA. Voyez ILIPLA.

Il eſt certain par les poſitions que donne Ptolomée, que la plus occidentale de ces deux Illipula étoit celle à laquelle il ne donne point de furnom; & par conſéquent, c'étoit celle qui étoit aux frontieres de la Luſitanie. Il s'enſuit que c'eſt l'Illipa de Tite-Live. L'autre à laquelle Ptolomée donne le ſurnom de *Grande*, étant la plus orientale, étoit plus près de Cordoue, entre cette derniere ville & Italica; & par conſéquent, c'eſt la même qu'*Ilipaglia* de Pline, voiſine d'Italica, & la même auſſi qu'Elepla, dont les fideles furent martyriſés à Cordoue durant la perſécution d'Abdérame. C'eſt auſſi l'Ilipa d'Antonin qui étoit entre Séville & Cordoue.

ILLISTRUS. Voyez ELISTRUS.

1. ILLITURGIS, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Tarragonoiſe, en-deçà de l'Ebre, comme on en peut juger par ces paroles de Tite-Live: le ſiége d'Illiturgis étant levé, les troupes Cathaginoiſes allerent attaquer INCIBILI. On ne doute point qu'*Incibilis* ne ſoit l'*Intibili* d'Antonin, qui en marque la poſition, & qui n'étoit qu'à vingt-ſix mille pas de Dertoſa. Ainſi l'*Illiturgis* de l'hiſtoire Romaine ne devoit pas être fort éloignée de ce canton-là; & par conſéquent ce ne peut être l'*Illiturgis* de Pline, qui doit ſe trouver dans l'Andalouſie, bien loin d'Intibilis.

D'un autre côté, un paſſage de Tite-Live éloigne beaucoup Illiturgis du canton où étoit l'*Intibili* d'Antonin; car il dit, *l.* 26, *c.* 17, qu'Asdrubal étoit campé aux Pierres noires dans les Auſétains, entre les villes *Illiturgis* & *Mentiſſa*: or les Auſétains, de Tite-Live étoient près de l'Ebre. Il le dit lui-même: *inde in Avsetanos propè Iberim ſocios & ipsos Pœnorum*, &c. Cette Illiturgis doit donc être différente d'ILLITURGIS dont il eſt queſtion dans l'article ſuivant.

2. ILLITURGIS, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Bétique; ſelon Pline, il la nomme auſſi *Forum Julium*. Le P. Hardouin attribue à celle-ci ce qui eſt dit dans Tite-Live, & dans Appien, de l'Illiturgis détruite par Scipion. Il ſe trompe. Je viens de faire voir qu'ils ont parlé d'une autre ville. Ptolomée fait mention de cette derniere, & la nomme ILURGIS; mais il n'a point connu la premiere qui fut détruite par Scipion, & ne ſe releva plus; au lieu que celle de la Bétique ſubſiſtoit de ſon tems. Cette derniere eſt préſentement le lieu d'*Andujar el Vejo*, ſur le Guadalquivir, au-deſſus de Cordoue. Voyez ANDUJAR.

ILLOCK, petite ville de la baſſe Hongrie, ſur le Danube, à deux lieues au-deſſus de Peterwaradin.

ILLURCIS, ancienne ville d'Eſpagne. On l'appella enſuite *Gracuris*. Voyez GRACCURIS.

ILLURCO. Voyez ILURGIS.

ILLURGAVONENSES. Voyez ILERCAONES.

ILLURGETES. Voyez ILERGETES.

1. ILLURGIA. Voyez ILURGIS.

2. ILLURGIA, ville d'Eſpagne, ſelon Etienne le Géographe, qui cite Polybe au livre xj que nous n'avons plus. Berkelius dans ſes Notes, obſerve qu'Appien appelle cette même ville *Ilurgia*; mais c'eſt la même qu'*Iliturgis* 1; & l'édition latine d'Appien, chez Antoine Gryphe, à Lyon 1588, *p.* 921, porte *Illiturga urbs*.

ILLYRIE, (L') contrée de l'Europe, en latin *Illyricum*, ſelon Pline; en grec *Illyris*, ſelon Ptolomée, & *Illyria* ſelon Etienne le Géographe; le premier deces noms, *Illyricum*, eſt adjectif; & on ſous-entend le mot *Solum*. Herodien, *l.* 6, *c.* 7, dit *Illyricum* & *Illyrica provincia*. L'auteur ſacré de l'Epître aux Romains, *c.* 15, *v.* 7, dit μεχρὶ τοῦ Ἰλλυρικοῦ; les Latins ont auſſi employé *Illyris* & *Illyria*. Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 3, dit *Illyris*; & Properce, *l.* 1, *Eleg.* 7:

An tibi ſum gelida vilior Illyria?

Les bornes de l'Illyrie ſont marquées bien différemment par les anciens géographes; car il y avoit l'Illyrie, nom commun à pluſieurs pays, entre leſquels on comprenoit la Liburnie & la Dalmatie; & l'Illyrie propre, qui faiſoit elle-même partie de la grande Illyrie. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 3, dit: les Taulentiens, les Enchelies, les Phæaciens; enſuite ceux que l'on appelle proprement les Illyriens; puis les Pyréens, les Liburniens & l'Iſtrie. Pline, *l.* 3, *c.* 23, dit: *Labeatæ, Enderoduni, Saſſæi, Grabæi, proprièque dicti Illyrii, & Taulantii & Pyrici*. Les Illyriens étoient donc au milieu de ces nations, & c'étoit les Illyriens proprement ainſi nommés; &, comme l'explique le pere Hardouin, ils étoient entre le Narenta & le Drin. Scylax, *Peripl.* étend davantage les Illyriens, mais ſans y comprendre les Liburniens. Après les Liburniens, dit-il, ſuivent les Illyriens qui habitent le long de la mer juſqu'à la Chaonie. Mais Pline dit, *l.* 3, *c.* 26, la longueur de l'Illyrie, depuis le fleuve Arſia juſqu'au Drin, eſt de huit cent milles ou comme portent les manuſcrits IXXXX milles; ainſi elle comprend la Liburnie & la Dalmatie. C'eſt auſſi le ſentiment de Ptolomée, qui prend les bornes de l'Illyrie depuis le mont Scardus & la haute Mœſie au levant, juſqu'à l'Iſtrie au couchant; & quand ce vient à l'expoſition, il comprend comme parties la Liburnie & la Damaltie, quoiqu'il les traite diſtinctement. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 3, dit que l'Illyrie finit à Tergeſte au fond du golfe Adriatique; mais il vaut mieux ſuivre le ſentiment de Pline, qui laiſſe à l'Italie la plus grande partie de l'Iſtrie juſqu'à la riviere d'Arſia.

Outre cette diviſion, le P. Briet, en fournit quatre autres, que voici. Premiérement, il prend le nom d'*Illyrie* dans un certain ſens. Elle commence, dit-il, depuis la Gaule, & le lac de Conſtance, & de-là juſqu'au Pont-Euxin, & depuis la mer ſupérieure (ou Adriatique) juſqu'au Danube. Dans ces bornes ſe trouvent enfermées l'Iſtrie & la Carniole, & depuis le mont Hæmus au haut de la Thrace, juſqu'aux bouches du Danube. Cette diviſion eſt fondée ſur l'autorité de Strabon. Le pere Briet conſent encore qu'on y ajoûte la Dacie, après que Trajan l'eut réduite en province Romaine; & ainſi l'Illyrie priſe en ce ſens, s'étendra depuis le mont Hæmus, juſqu'au mont Carpathe qui bornoit la Sarmatie.

En ſecond lieu, il diminue l'Illyrie, & détache la Dacie & la Mœſie, & dit que cette notion ſe peut tirer de Ptolomée. Nous expoſerons ci-après l'Illyrie de ce géographe.

En troiſiéme lieu, le P. Briet en ſépare non-ſeulement la Norique, d'après Sutéone, mais auſſi la Rhétie, & la Vindélicie, de maniere qu'elle ne contient que l'Illyrie & les Pannonies.

Enfin, le même pere dit que l'Illyrie, dans un ſens étroit, ſe prend pour le pays ſitué ſur la mer Adriatique, & que l'on diviſe en Liburnie & en Dalmatie.

Ptolomée, *l.* 2, *c.* 17, la borne au nord par les deux Pannonies; au couchant par l'Istrie; au levant par la haute Mœſie & le mont Scardus; au midi par la Macédoine. Il ſemble la diviſer en deux parties, la Liburnie & la Dalmatie, puiſqu'il ne nomme pas une ſeule ville de l'Illyrie, qui ne ſoit l'une de ces deux contrées. Il en détache la Norique, les Pannonies, l'Iſtrie, la Dacie, la haute & la baſſe Mœſie. On voit par une inſcription rapportée au Recueil de Gruter, que du tems d'Auguſte, on ſéparoit l'Illyrie en haute & baſſe; c'étoit, je crois, par rapport aux montagnes & au cours des rivieres. Les Japodes ou Lapides qui en occupoient les montagnes, étoient de la haute Illyrie.

Strabon, *l.* 7, dit que les Illyriens étoient braves, mais qu'ils étoient fort adonnés au brigandage. Le grand nombre d'iſles dont leurs côtés ſont bordées, les favoriſoient; & ils ſe ſervoient pour leurs pirateries, de barques très-legeres, qui dans la ſuite furent appellées Liburniennes. Mais lorſque les empereurs eurent ſubjugué ce pays, ce furent leurs meilleures Illégions. Les Illyriens étoient yvrognes; & quoique leur pays ſoit fort fertile & bon pour les vignes, ils aimoient mieux vivre en corſaires que de cultiver la terre. Il faiſoient

avec de l'orge une ſorte de biére, qu'ils nommoient *Labaia*; & c'eſt de-là que l'empereur Valens qui étoit un Illyrien, fut nommé *Sabaiarius* par ſobriquet, ſelon Ammien Marcellin.

Les Romains ne les ſubjuguerent pas facilement. Ils avoient alors pour roi Agro, qui étoit maître d'Epidamne & d'une partie de l'Epire. Coruncanus, général Romain, ayant été maſſacré, fut cauſe d'une rude guerre. Mais ce roi étant mort, la reine Teuta, ſa femme, s'accorda avec les Romains. L'iſle de Corfou & la ville d'Apollonie devinrent libres; & Demetrius de la trahiſon duquel les Romains avoient profité, fut d'abord comblé de biens, puis mis à mort, parce qu'il ſe révolta. Du tems de Perſée, Gentius, roi des Illyriens, gagné à force d'argent, déclara la guerre aux Romains; mais il fut vaincu & fait priſonnier, & Scodra ſa capitale démolie par Anicius, propréteur, qui mena en triomphe ce roi & ſes fils. Du tems de Jules-Céſar, les Illyriens ſe révolterent, batirent les Romains en pluſieurs rencontres, mirent Gabinius en deroute, & après avoir vaincu Pompée, firent leur paix. Mais après la mort de Céſar, ils en revinrent aux hoſtilités juſqu'à ce qu'enfin Auguſte les ſoumit entiérement, & triompha d'eux après la défaite d'Antoine. Je renvioe aux articles particuliers ce qui concerne les différens peuples réunis ſous le nom d'*Illyriens*.

On voit par la Notice des provinces Romaines, ſous Auguſte, que l'Illyrie propre étoit partagée en deux; car on trouve dans la portion du ſénat & du peuple l'Illyrie & une partie de l'Epire; cette partie étoit gouvernée par un préteur. On trouve dans le partage de l'empereur la Dalmatie & une partie de l'Illyrie; apparemment celle dont il avoit fait lui-même la conquête.

La Notice de l'Empire, ſous Hadrien, met dans l'Illyrie dix-ſept provinces,

II. Du Norique,	La Macédoine,
II. Des Pannonies,	La Theſſalie,
La Valérie,	L'Achaïe,
La Savie,	La premiere épire,
La Dalmatie,	La ſecoude épire,
La premiere Mœſie,	La Prévalitane,
II. De la Dacie,	L'iſle de Créte.

La Notice de l'Empire, depuis Conſtantin le Grand juſqu'à Arcadius & Honorius, partage l'Illyrie en trois diocèſes, celui de *Macédoine*, celui de la *Dacie*, & celui de l'*Illyrie propre*. Le préfet du prétoire d'Illyrie avoit ſous lui les deux premiers. Le troiſiéme étoit ſous les ordres du préfet du prétoire d'Italie. Arcadius dans le partage qu'il fit de l'empire avec Honorius, retint tout ce qui étoit ſoumis au préfet du prétoire d'Illyrie; & Honorius ne garda que le diocèſe d'Illyrie, qui comprenoit ſeulement

La II. Pannonie,	La I. Pannonie,
La Savie,	La Norique méditerranée,
La Dalmatie,	La Norique Riſpense.

La connoiſſance de l'Illyrie, priſe dans toute cette étendue, eſt néceſſaire pour l'intelligence de l'Hiſtoire eccléſiaſtique; autrement on ſeroit embarraſſé à concevoir quel rapport il y avoit de la Theſſalie, de l'Achaïe, & de l'iſle de Créte, avec l'Illyrie, ſi on ſe figuroit un petit canton tel que Ptolomée le repréſente dans un coin du golfe Adriatique.

Pour les affaires de l'égliſe, chacun de ces trois diocèſes avoit ſon métropolitain ou primat. Celui de l'Illyrie propre ou occidentale étoit l'évêque de Sirmich. Au concile d'Aquilée, tenu l'an 381, par les ſoins de ſaint Ambroiſe, métropolitain du vicariat d'Italie, comme archevêque de Milan, on voit après lui, Anemius, évêque de Sirmich. Cetteville étoit la capitale de l'Illyrie, tant pour le civil que pour les affaires de l'égliſe. Juſtinien le dit, *Novell.* 11, & ſe ſert du mot *Anciennement*, parce que cette ville avoit été ruinée par Attila. Son autorité de métropole fut partagée entre les villes de Lauriac, d'Achride & de Salone.

Le ſecond diocèſe, ou la Dacie, comprenoit les pays ſitués entre la Macédoine & le Danube, & avoit pour métropole Sardique. Theodoret, *Hiſt. eccleſ. l.* 2, *c.* 4, parlant du concile des évêques d'Orient & d'Occident, tenu en cette ville, ajoute: Sardique eſt une ville de l'Illyrie, métropole de la province de Dacie.

Le troiſiéme diocèſe qui portoit le nom de *Macédoine*, ou d'*Illyrie orientale*, comprenoit toute la Gréce, & avoit pour métropolitain l'évêque de Theſſalonique.

Cette diviſion, par rapport aux deux empires, n'avoit rien changé dans le gouvernement eccléſiaſtique; & les papes avoient conſervé la juriſdiction ſuprême ſur toute l'Illyrie. Ils confioient le dépôt de leur autorité à l'archevêque de Theſſalonique, qui l'exerçoit juſques dans la Morée. En vain Theodoſe le Jeune voulut donner atteinte à ce droit par une Conſtitution contre l'autorité du Pape en Illyrie, à l'occaſion de Perigene, Corinthien, inſtalé ſur le ſiége de Patras, par l'évêque de Corinthe. Les Corinthiens eux-mêmes eurent recours à Rome peu de tems après, pour avoir l'approbation d'un évêque qu'ils avoient élu pour remplir leur ſiége. En vaint ſous prétexte des anciens canons, les évêques, jaloux de l'autorité du pape, tâcherent de transporter au ſiége de Conſtantinople les droits du ſiége de Rome, comme ſi la primauté de l'égliſe eût dû ſubir les mêmes changemens que l'empire: l'évêque Boniface ſoutint la primauté de ſon ſiége, & conſerva à Rufus de Theſſalonique l'exercice d'une autorité dont cette égliſe avoit joüi ſous les papes Damaſe, Sirice & Innocent. Le pape Sixte la conſerva de même, & donna à Anaſtaſe, évêque de Theſſalonique (*Holſten. Concil. t.* 4,) la même autorité que les papes précédens avoient donnée à ſes prédéceſſeurs. Cependant à la fin les Grecs ôterent au pape la juriſdiction de cette partie de l'Illyrie, & ce fut une des mauvaiſes ſuites du ſchiſme. Voyez les articles DALMATIE, & LIBURNIA.

1. ILLYRIS, nom latin de l'ILLYRIE.

2. ILLYRIS, iſle d'Aſie, ſur la côte de Lycie, ſelon Etienne le Géographe.

ILLYRISSUS, riviere de l'Illyrie, ſelon Laonic, *l.* 10, cité par Ortelius, *Theſaur.*

ILM, riviere d'Allemagne dans la haute Baviere; elle prend ſa ſource un peu au nord d'Attenmunſter, paſſe à Pfaſenhofen, & ſe rend dans le Danube entre Neuſtad, & Ingloſtadt.

ILMA-COUROUC, bourg d'Aſie, dans le Kouheſtan, près de Hamadan.

ILMEN, (LAC D') lac de l'empire Ruſſien, dans le duché de la grande Novogorod; il ſe forme par la rencontre des rivieres de Lovat, qui y entrent au midi oriental, & de Salona, qui y entre au midi occidental. A l'embouchure du Lovat, eſt la ville de *Staraia Ruſſa*, ou laveille Ruſſa; & à l'embouchure de la Salona eſt *Nova Ruſſa*, ou la nouvelle Ruſſa. A la ſortie & au nord de ce lac, eſt la grande Novogorod, dont le duché porte le nom. Ce lac a près de ſoixante werſtes ou lieues Ruſſiennes, dans ſa longeur du ſud au nord, & environ quarante dans ſa largeur, qui eſt aſſez égale, ſi ce n'eſt vers le nord où il ſe termine comme une cornue à diſtiller. Je ne trouve point dans les nouvelles cartes, qu'il y ait ſur ſes bords une ville de même nom, comme le dit Baudrand; & Iſaac Maſſa, qu'il cite, ne met rien de pareil dans ſa carte. Ses eaux en ſortant du lac forment la riviere de Wolchova, qui, ſe groſſiſſant de la riviere de Miſta, & de quelques autres, va tomber dans le lac de Ladoga.

ILMENT, (L') riviere d'Aſie, dans la Perſe, aux confins de l'Indouſtan, elle a ſa ſource dans le lac de Zare, formé par la riviere de Hindmend; ou plutôt c'eſt une continuation de cette riviere, au-deſſous du lac de Zare juſqu'à la mer. Cette riviere priſe dans toute ſon étendue, a ſa ſource au pays de Candahar, d'où, coulant au ſud-oueſt dans le Sableſtan, elle partage ſes eaux dans le Segeſtan en pluſieurs coupures, après avoir arroſé la ville de Boſt, aux frontieres de ces deux provinces; enſuite elle ſe tourne vers le ſud-eſt, & entre dans le lac de Zare, qu'elle forme; de-là coulant vers le midi, elle traverſe la province de Mekran,

Mekran, où elle baigne Arabia, lieu situé à l'orient de ſon embouchure. Le nom de ce lieu a beaucoup de rapport avec l'ancien nom de cette riviere, qui eſt ARABIUS. Voyez ARBIS 2. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

ILMISTER, bourg d'Angleterre, dans la province de Sommerset. Il a droit de tenir marché public. *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

ILMITZ, village d'Autriche, aux confins de Hongrie, près du lac nommé *Newſidler-See*. On croit que c'eſt *Ulmi*, ville de la haute Pannonie. Voyez ULMI.

ILORCIS, ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, ſur le *Tader*, aujourd'hui la *Segura*, au détour de cette riviere, Pline parlant du *Tader*, dit, *l.* 3, *c.* 1, qu'à *Ilorcis*, il ſe détourne du bûcher de Scipion; il nomme enſuite, *l.* 3, *c.* 3, les peuples *Ilorcitani*, qui étoient les habitans de cette ville. C'eſt préſentement *Lorqui*, village d'Eſpagne, ſur le bord ſeptentrional de la Segura, à l'occident de Murcie, capitale du royaume de même nom.

ILOTÆ, EILOTÆ, HILOTÆ. Voyez l'article qui ſuit.

ILOTES, ou HILOTES : (LES) on nommoit ainſi les habitans de Helos, ville maritime du Péloponnèſe, dans la Laconie. Cette ville ayant été ſubjuguée par les Spartiates ou habitans de Lacédémone, ſous le regne de Licurgue, & le peuple réduit à l'eſclavage, le nom d'*Ilotes* fut donné aux eſclaves, comme un nom général, quoiqu'ils fuſſent de quelque autre pays. Ces Ilotes étoient braves; & comme on les occupa au plus vils emplois, on appréhenda qu'enfin ils ne ſe révoltaſſent. Pour exercer les jeunes gens de Lacédémone, à faire le coup de main avec l'ennemi, on les laiſſoit eſſayer leur valeur contre les plus courageux d'entre ces Ilotes, comme Plutarque le raconte, *Vies des Homm. ill. t.* 1, *p.* 274, *de la traduction de M. Dacier*. Thucydide, *l.* 4, dit que les Lacédémoniens, craignant le grand nombre des Ilotes, firent ſemblant de vouloir les affranchir pour lever une armée, & que pour cet effet ils publierent que les plus vaillans n'avoient qu'à ſe préſenter, & qu'on les affranchiroit; car ils jugeoient bien que les plus vaillans leur devoient être les plus ſuſpects. Il y en eut environ deux mille de choiſis. On les couronna : on les mena dans tous les temples, & peu de tems après, ils diſparurent, ſans qu'on ait jamais ſu ce qu'ils étoient devenus. Selon Plutarque, *ubi ſupr.* Ariſtote écrit que les Ephores n'étoient pas plutôt en charge, qu'ils déclaroient la guerre aux Ilotes, afin qu'on pût les tuer ſans crime. Il eſt certain, ajoûte Plutarque, qu'on leur faiſoit toutes ſortes de mauvais traitemens. Ainſi il ne faut pas être ſurpris, ſi ces pauvres gens voyant Sparte affligée par un tremblement de terre, conſpirerent contre leurs tyrans, commirent de très-grands maux dans la Laconie, & mirent la ville dans le plus grand danger où elle ait été. On les avoit envoyés à la campagne où ils labouroient les terres, & en rendoient un certain revenu. Ils accoururent de toutes parts, pour achever de détruire ceux que le tremblement de terre avoit épargnés; mais les ayant trouvés armés & en bataille, ils ſe retirerent dans les villes voiſines, & commencerent dès ce jour-là à leur faire une guerre ouverte, ayant attiré dans leur ligue pluſieurs de leur voiſins, & ſe ſentant fortifiés par les Meſſéniens, qui étoient en guerre avec les Spartiates. De-là vint le ſiége d'Ithome dont je parle ailleurs, & qu'ils ſoutinrent contre toutes les forces des Spartiates. Les Ilotes, après la priſe de cette ville, furent transportés hors du Péloponèſe, avec défenſes d'y jamais rentrer. Ainſi ceux qui demeurerent, languirent dans l'eſclavage, réduits à l'agriculture. Tite-Live, *l.* 34, *c.* 27, parle des Ilotes, au tems de la priſe de Lacédémone par les Romains.

D'Ablancourt, dans ſa Traduction de Thucydide, les nomme *Hilotes*. Cornelius Nepos, dans la Vie de Pauſanias, dit *Hilotes*. Tite-Live dit *Ilotæ*; Pauſanias dit *Helotes*; c'eſt auſſi le nom le plus conforme à leur origine. Voyez HELOS.

ILS, riviere d'Allemagne, au couchant de la Baviére, au nord du Danube. Elle a ſa ſource dans un lac, aux montagnes qui ſéparent la Baviere de la Bohême : de-là coulant par Spieglau, vers le midi, elle ſe charge de pluſieurs autres rivieres au-deſſus de Hauſs, puis, joignant les terres de l'évêque de Paſſau, qu'elle borne un bon eſpace de chemin, elle entre dans la Baviere, & tombe dans le Danube à Iſtadt, vis-à-vis de Paſſau. * *Jaillot*, Atlas.

Cette riviere d'Ils, au rapport de Wagenſeil, *Georgr. Synopſ.* p. 343, produit des perles, moins belles à la vérité que les perles d'Orient; mais il y en a pourtant qui ſont groſſes & très-rondes, & qui ſe vendent juſqu'à cent florins la piéce.

ILST, ville des Provinces-Unies, en Friſe, dans le Weſtergoo, près de Sneeck, à deux petites lieues du Zuyder-Zée, & à quatre de Leuwarde, vers le midi.

ILSTADT, ou ILES-STADT, ville d'Allemagne, en Baviere, au confluent du Danube & de l'Ils, vis-à-vis de Paſſau. Voyez PASSAU.

ILUA. Voyez ÆTHALIA, qui eſt la même.

ILUATES, ancien peuple d'Italie, dans la Ligurie, ſelon Tite-Live, *l.* 32, *c.* 29; & *l.* 31, *c.* 10. Ortélius demande ſi ce nom ne viendroit point de celui d'*Ilua*? Cellarius dit qu'on ne ſait où les placer.

ILUCIA, ancienne ville de l'Eſpagne citérieure, chez les Orétains, ſelon Tite-Live, *l.* 35, *c.* 7, qui dit que C. Flaminius la prit.

ILUMBERITANI. Voyez LUMBERITANI.

ILUNUM, ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, chez les Baſtitains, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6.

ILURATUM, ville de la Scythie, dans la Cherſonnèſe Taurique, du côté des Palus Méotides, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 6.

ILURBIDA, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, chez les Carpétaniens, ſelon Ptolomée.

ILURCIS. Voyez GRACCURIS.

ILURCO, ou ILLURCO, ancienne ville d'Eſpagne, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 1. Le P. Hardouin traite de fauſſe & de nouvelle, une inſcription du Recueil de Gruter, *p.* 406, dans laquelle on lit *Ordinis Illurconenſis*, & qui a été trouvée au village de Pinos, dans le royaume de Grenade.

ILURGIA, &

ILURGIS, ville d'Eſpagne, dans la Bétique, ſelon Ptolomée. C'eſt la même qu'*Illiturgis*; à préſent *Andujar-el-Vejo*.

1. ILURO, ou ILLURO, ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonnoiſe, ſelon Pline. Le P. Hardouin dit que c'eſt la même qui eſt nommée *Dilurum*, Διλυρον, pour Αἰλυρὸν, par Ptolomée. Il ajoûte que c'eſt préſentement *Pineda*. Mela, *l.* 2, *c.* 6, la nomme *Eluro*, dans cet ordre, *Blanda*, *Eluro*, *Bætullo*, *Barcino*. Pline dit que c'étoit une ville de citoyens Romains'; elle étoit à quinze mille pas de Bætullo. Nunez, a très-bien remarqué que c'eſt préſentement *Mataro*, dont l'enceinte & le nombre des habitans repondent aſſez bien à la dignité d'une ancienne ville, de citoyens Romains. Cette ville fut autrefois détruite par les Mores, comme le prouvent d'anciens monumens que l'on y conſerve, & fut enſuite rétablie & bâtie au même lieu, & non pas ſur un autre terrein comme quelques-uns l'ont fauſſement aſſuré. On y trouve des débris d'anciennes pierres, avec des inſcriptions; & on en a tiré quantité de médailles d'or & d'argent, aux noms de Veſpaſien & de Titus. On peut voir le reſte des preuves en faveur de ce dernier ſentiment, dans le livre de Marca, *Hiſpan. l.* 2, *c.* 15, §. 5.

2. ILURO, nom latin d'OLERON. Voyez ce mot.

ILUZA, ancienne ville d'Aſie. Elle eſt marquée comme ville épiſcopale de la Phrygie Carpatienne, dans la Notice de Hieroclès.

1. ILYBYRRIS, riviere de la Gaule Narbonnoiſe, ſelon Strabon, *l.* 4, *p.* 182, qui dit : du mont Pyréné coulent les rivieres *Ruſcino* & *Ilybyrris*. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 10, nomme cette même riviere *Illeris*; Athenée *Ilebernis*. Son nom moderne eſt le *Lec*.

2. ILYBYRRIS, ville de la Gaule Narbonnoiſe. Voyez ELIBERIS 1.

ILYRGIA, la même qu'ILURGIA.

ILZ, petite ville de Pologne, au Palatinat du San-

dormir, avec un ancien château sur une hauteur. Le commerce de cette ville qui appartient à l'évêque de Cracovie, consiste en de la vaisselle de terre qui se répand dans tout le royaume. * *Andr. Cellar.* Descr. Polon. *p.* 190.

IMABA, province du Japon, dans l'isle de Niphon, au couchant de celle de Tafima. On la divise en sept districts, où l'on voit plusieurs manufactures de soie.

IMACA, riviere de l'Amérique méridionale dans le Pérou, au sud de la riviere des Amazones, dans laquelle elle se rend au-dessous de Jaen, après avoir reçu celle de Chuchunga.

IMACARENSES, ancien peuple de Sicile, selon Pline, *l.* 3, *c.* 8; Ciceron, 3. *Verr. c.* 47, fait mention d'*Ager Imacarensis*, qui est le même. L'édition de Gronovius porte *Macharenſis*, quoiqu'il avertisse qu'il faut dire *Imacharenſis*. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4, nomme ce lieu *Imachara*; Ἰμαχάρα, d'autres exemplaires portent *Hemichara*, Ἡμιχάρα. Etienne le Géographe la nomme Ἴκκαρον; ce qui s'accorde avec l'*Hiccara* d'Antonin, *Itiner.* à seize mille pas de Palerme. Ce lieu s'appelle présentement *Muro Dicarini*. Voyez HICCARA.

IMAD, riviere d'Asie, dans l'Indoustan, près du Sinde : ce nom est écrit *Jamad* dans l'Histoire de Timur-Bec, *l.* 4, *c.* 10; & on y dit que c'est une suite de la Dendara, riviere qui vient de Cachemire.

IMADUCHI, peuple d'Asie, dans la Sarmatie, auprès du Caucase, selon Pline, *l.* 6, *c.* 7.

IMANHAL, bourg, & riviere de l'isle de Madagascar, dans la province d'Anossi. La riviere qui descend du haut des montagnes, se rend dans celle de Farnshere. * *Flacourt*, Hist. de Madagascar.

IMAUS, longue chaîne de montagnes, qui traverse l'Asie, au nord de ce que les anciens appelloient proprement l'*Inde*; & qui envoie une de ses branches au septentrion, vers la mer Glaciale. Cette longue chaîne avoit quantité de noms particuliers; Pline, *l.* 6, *c.* 17, nous fournit ceux-ci, d'occident en orient, comme des montagnes liées l'une à l'autre, le Caucase, la Paropamise, l'Emode & l'Imaüs. Il dit que de ces montagnes, l'Inde s'abbaisse en une plaine immense qui ressemble à l'Egypte. Il explique le mot *Imaüs*, par couvert de neige, *Nipoſtum*. L'Imaüs, séparoit l'Inde de la Scythie, comme elle sépare encore aujourd'hui l'Indoustan de la Tartarie. Une branche qui s'avance dans le nord, coupoit la Scythie en deux, savoir la Scythie en-de-çà de l'Imaüs, & la Scythie d'au-delà. Ptolomée qui fait deux chapitres de ces deux Scythies, les borne au nord par une terre inconnue : c'est dire en même tems qu'on ne savoit point jusqu'où alloit cette montagne. Nous savons présentement que la longue chaîne de montagnes, qui borne les Indes au nord des royaumes de Caboul & de Cachemire, & qui traverse le royaume du grand Tibet, ne court du sud au nord, selon la ligne méridienne, comme Ptolomée, *l.* 6, *c.* 14, le dit de l'Imaüs, que jusqu'au 47e d. de latitude; après quoi, elle se tourne vers l'orient, puis vers le nord, & enfin vers le nord-nord-oueſt, jusqu'à l'embouchure du Jéniscéa, fleuve de la Sibérie. Cette chaîne de montagnes a quantité de noms particuliers que lui donnent les peuples voisins. Nous rapportons dans leurs articles particuliers ceux qui nous sont connus. Je ne m'arrête pas beaucoup aux noms modernes, que les géographes du seizième siécle ont donnés à cette montagne. Ils ne connoissoient guères la Tartarie; & ce qu'Ortélius en a recueilli, a été assez inutilement copié par Baudrand. Voyez l'article CAF.

Arrien, *in Indic. p.* 314, qui fait commencer cette chaîne dès le mont Taurus vers la Pamphylie, la Lycie & la Cilicie, & qui l'amene de-là jusqu'aux Indes, dit qu'elle prend divers noms en divers lieux, savoir *Paropamiſus*, *Emodus* & *Emaon*. Il ajoûte qu'elle peut bien avoir encore d'autres noms en d'autres endroits. On voit que l'*Emaon* de cet auteur est l'Imaüs de Pline & de Ptolomée.

Lorsque l'Imaüs se tourne au nord, il envoie une branche vers l'orient; & cette branche est ce que les anciens ont nommé DAMASI MONTES. Voyez ce mot.

Il est surprenant que Corneille, ayant donné sous le titre d'*Imaüs*, ce que Davity dit de cette montagne, il en fasse un second sous le titre d'*Imaüs*, montagne de la Tartarie, qui est la même, quoiqu'il n'en avertisse pas. Mais il y avoit IMÆUS MONS en Italie, dont il ne parle pas.

IMÆUS ou IMEUS MONS, lieu particulier d'Italie, entre *Corſinium* & *Cirſenna*, ou *Cerſennia*; il étoit à cinq milles de la derniere, selon la Table de Peutinger. Cluvier, *Ital. ant. l.* 2, *p.* 769, croit que c'étoit une bourgade au bord oriental du lac Fucin, en allant vers la riviere d'Aterne. Elle étoit sur une montagne; les habitans nomment présentement ce lieu COLLE ARMEO, & quelquefois ARMELO.

IMBARUS, montagne d'Asie, vers l'Arménie majeure, selon Strabon, *l.* 11, *p.* 531. Pline, *l.* 5, *c.* 27, la met à l'extrémité de la Cilicie. Strabon, à l'endroit cité, dit que c'est une portion du mont Taurus.

IMBO, ville de l'Arabie heureuse. Voyez YAMBO.

IMBRASIA. Voyez SAMOS.

IMBRASUS, riviere de l'isle de Samos, selon Callimaque, cité par Ortélius, *Theſaur.*

IMBRINIUM, ancien lieu de l'Italie, au pays des Samnites, selon Tite-Live, *l.* 8. Quelques savans l'ont confondu mal à-propos avec *Simbruini Colles* de Tacite; erreur où Juste-Lipse est tombé, & qu'Ortélius & Cellarius ont très-bien remarquée. Voyez SIMBRUINI.

IMBRIPOLIS : quelques-uns ont nommé ainsi en latin, la ville de RATISBONNE. C'est une traduction de RÉGENSBOURG, qui en est le nom allemand.

IMBRITIA, lieu d'Italie, aux environs de la ville Locri. Il en est fait mention dans la Vie des douze freres martyrs, écrite par Alphane de Salerne, cité par Ortélius.

1. IMBROS, isle de l'Archipel. Favorin, dans son Lexique, y met une riviere de même nom; & Etienne y place une ville appellée de même, & dit qu'elle étoit consacrée à Cerès & à Mercure. C'est aujourd'hui l'isle de LEMBRO. Voyez ce mot.

2. IMBROS, forteresse au-dessus de la ville de Caunus, dans le pays que les Rhodiens avoient dans le continent, selon Strabon.

IMERIENSIS, siége épiscopal d'Asie, dans la Mésopotamie. Il en est fait mention dans le concile de Constantinople. C'est peut-être le même siége qu'HÉMERIUS, de la province d'Osrhoëne, dans la Notice de Léon le Sage.

IMIFFETE, riviere d'Afrique, au royaume de Maroc : elle a son embouchure près du cap de Non. * *Corn.* Dict.

IMILICENSIS, nom latin d'un siége épiscopal d'Irlande, dont le nom moderne est EMLY. C'est un des cinq suffragans que l'on a laissés à l'archevêché de Cashel. Emly est dans la province de Munster, au comté de Tipperary, à sept milles & environ à l'oueſt de la ville de Tipperary, près des frontieres de Limerick. Cette ville étoit autrefois considérable, mais elle est fort déchue.

IMIRETTE, petit royaume d'Asie, entre les montagnes qui séparent la mer Caspienne & la mer Noire. Il est enfermé entre le mont Caucase, la Colchide, la mer Noire, la principauté de Guriel & la Georgie. Sa longueur est de six vingt milles, sa largeur de soixante. Les peuples du mont Caucase, avec qui il confine, sont les Georgiens & les Turcs au midi; & au septentrion les Essi & les Caracioles, que les Turcs appellent *Caracherkes*, c'est-à-dire Circassiens noirs, pour les raisons que j'ai dites. Ce sont ces Caracioles ou Circassiens noirs, que les Européens ont appellé *Huns*, & qui firent tous ces ravages en Italie & dans les Gaules, dont parlent les historiens, & entr'autres, Cedrenus. La langue qu'ils parlent est mêlée de Turc. L'Imirette est un pays de bois & de montagnes, comme la Mingrélie; mais il y a de plus belles vallées, & de plus délicieuses plaines. On y trouve plus facilement du pain, de la viande, & des légumes. Il y a des mines de fer. L'argent y a cours. On y bat monnoie. On y trouve des bourgs. Quant aux mœurs & aux coutumes, c'est aussi la même chose qu'en Mingrélie. Le roi a trois bonnes

forteresses, une appellée *Scander*, située sur le bord d'une vallée, & deux sur le Caucase, nommée *Regia* & *Scorgia*; toutes deux bâties en des lieux que la nature a fortifiés. Le Phase passe devant. Le prince avoit, il n'y a pas long-tems, une autre forteresse bien plus importante, appellée *Cotatis*, du même nom que tout le pays d'alentour, qui est peut-être celui que Ptolomée appelle la *région Cotatene*. Les Turcs en sont à présent les maîtres. Le royaume d'Imirette a long-tems tenu sous lui les Abcas, les Mingreliens & les peuples de Guriel, après qu'ils eurent secoué le joug des empereurs de Constantinople, premièrement, & puis des empereurs de Trébisonde, dont l'histoire remarque qu'ils se faisoient honneur du titre de *rois du fleuve de Phase*. Ces peuples se désunirent le siécle passé; & depuis leur révolte, ils ont toujours fait la guerre entr'eux. Les plus proches du Turc ont recherché son assistance. Il les a d'abord protégés, & enfin il les a tous rendus tributaires. Le tribut du roi d'Imirette est de quatre-vingt enfans, filles & garçons, âgés de dix à vingt ans. Celui du prince du Guriel est de quarante-six enfans de même sorte. Celui du prince de Mingrélie est de soixante mille brasses de toile de lin faite dans le pays. Les Abcas avoient aussi été mis sous le tribut; mais ils l'ont payé peu de fois, & à présent ils ne le payent point. Le roi d'Imirette, & le prince de Guriel envoient eux-mêmes leur tribut au Pacha d'Akalzike. Un Chaoux vient prendre celui du prince de Mingrélie. Lorsque je passai à Akalzike, on disoit que les Turcs vouloient se mettre en possession de ces pays, & y mettre un Pacha, ne sachant point d'autre moyen de remédier aux guerres continuelles qui les détruisent. Le Turc ne se sont pas souciés auparavant d'en prendre possession, parce qu'il est comme impossible d'y observer le Mahométisme, par la raison que ces pays n'ont rien de meilleur que le vin & le cochon, dont la loi Mahométane défend l'usage; d'ailleurs l'air y est mauvais; il n'y a point, ou très-peu de pain; le peuple y est épars, de façon qu'en quelque lieu qu'on pût bâtir des forteresses, chacune ne pourroit contenir dans le devoir que sept ou huit maisons. C'est pourquoi ils s'étoient contentés que ces provinces leur servissent de pépinieres d'esclaves: des obstacles, à-peu-près, semblables, empêchent apparemment les Turcs d'incorporer à leur empire les vastes plaines de Tartarie, de Scythie & les pays immenses du mont Caucase. Je ne dois pas oublier que tous ces pays, qui ne payent aujourd'hui tribut qu'au Turc, le payent de tems en tems à la Perse, selon que les monarques Persans savent se faire craindre, en y envoyant des armées. Abas le Grand tira ce tribut exactement, & même sans peine, durant tout son régne, qui parvint jusqu'à l'an 1627. Et ce tribut consistoit aussi en enfans d'un & d'autre sexe, de même que la Colchide le payoit à la Perse, dans les premiers âges du monde; chose fort remarquable, que dans tous les siécles, ces régions maritimes de la mer Noire ayent produit de si beau sang & en si grande quantité. **Chardin*, Voyages, *t.* 1, *p.* 250.

La Mingrélie a été sous la domination d'Imirette; mais elle s'en est affranchie par une révolte. Du tems que l'auteur cité écrivoit, c'étoit le huitiéme prince de Mingrélie, depuis la séparation de ces deux états. Ces princes s'appellent tous DADIAN, comme qui diroit *chef de la justice*, de *dad*, mot Persien, qui signifie *justice*, d'où la premiere race des rois de Perse a été appellée *Pich-Dadian*, c'est-à-dire *la premiere justice*, pour nous marquer que ce furent les premiers hommes que les peuples de ce grand pays établirent pour leur administrer la justice, & maintenir chacun en la jouissance de son bien. Le roi d'Imirette se donne le titre de *Meppe*, c'est-à-dire *roi*, en Georgien. Le Meppe & le Dadian se disent tous deux descendus du roi & prophete David. Les anciens rois de Georgie, s'en disoient descendus aussi, & le Kan de Georgie, en ses titres, se dit de même issu de ce grand roi, par Salomon son fils. Le roi d'Imirette, dans les lettres qu'il fait expédier, se qualifie *roi des rois*.

IMISIMIS, ville ancienne d'Afrique, au royaume de Maroc, & dans la province particuliere de Maroc. Elle a été bâtie par les Africains, sur la pente de la montagne de Guidimiva, du côté qui regarde le levant, & près du grand chemin qui traverse le mont Atlas, pour aller de Maroc dans la province de *Jésula*. Ce chemin est perpétuellement couvert de neiges, & s'appelle, à cause de cela, *Barrix*. Du côté du septentrion, il y a plus d'onze lieues de plaines jusqu'à la ville de Maroc; il y croît le meilleur bled qui soit dans la Barbarie, aussi bien que l'orge & le millet; le tout en si grande abondance, que si le pays étoit bien cultivé, il y en auroit pour toute la province. Avant que les chérifs prissent Maroc, cette ville étoit à demi dépeuplée par les Arabes, quoiqu'elle appartînt à Muley Idris; maintenant elle est fort peuplée, & les habitans ont été bien traités à cause d'un Morabite appellé *Cidi Canon*, qui en étoit. **Marmol*, Afrique, *l.* 3, *c.* 38.

IMITYI, ancien peuple de la Sarmatie Asiatique, près de la source d'un fleuve nommé de même IMITYIS, selon Pline, *l.* 6, *c.* 8.

IMMA, ville de la Syrie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15, qui la met dans la Séleucide.

IMMADRIS, port de la Gaule Narbonnoise, selon l'Itinéraire d'Antonin, c'est-à-dire selon l'Itinéraire maritime, différent du grand que nous citons ordinairement. On y voit:

A portu Æminis Immadras. Posit. M. P. XII.
Ab Immadris Massiliam Græcorum. Port. M. P. XII.

IMMEDIAT, FIEFS IMMEDIATS: on appelle ainsi en Allemagne les fiefs que la noblesse ne tient que de l'empereur & de l'empire. La noblesse qui possede de tels fiefs, est nommée NOBLESSE IMMEDIATE, par opposition aux fiefs qui relevent des princes & états particuliers de l'empire, que l'on nomme FIEFS MEDIATS; ce qui revient au mot d'*arriere-fiefs*.

IMMERETI. Voyez IMIRETTE.

IMMIRENIENS, ancien peuple d'Asie, à l'extrémité de l'Arabie, & tributaire de la Perse. Theodore le Lecteur, dans ses Recueils imprimés, entre les auteurs de la Bibliotheque des PP. raconte leur conversion. L'abbé Fleuri, qui cite cet auteur, la rapporte ainsi. Sous l'empereur Anastase, les Immiréniens, sujets des Perses, se convertirent à la foi: ils habitoient à l'extrémité de l'Arabie, au midi; & on croit que ce sont les mêmes que les Homérites. La reine de Saba les avoit autrefois rendu Juifs; depuis ils étoient redevenus Payens; & alors ils se firent Chrétiens, & reçurent un évêque.

IMMITENSIS, siége épiscopal d'Afrique. On ne sait dans quelle province. La Conférence de Carthage fait mention d'*Honoratus Immitensis*. **Harduin.* Collect. conc.

IMMOS, campagne, selon Cédrene, qui dit que les Juifs y crucifierent un enfant Chrétien, qu'ils avoient pris. **Ortel.* Thesaur.

IMOKILLY, baronnie d'Irlande, dans la province de Munster. C'est une des quinze baronnies qui composent le comté de Corck. **Etat présent de l'Irlande*, p. 48.

IMOLA, ville d'Italie, dans l'état de l'église, dans la Romagne, sur le Santerno. Cette ville est ancienne; & Ciceron, *l.* 12, *Epist.* 5, en parle dans une de ses Lettres. Strabon, *l.* 5, *p.* 216, l'appelle φορον Κορνηλιου. Ptolomée φορος Κορνηλιυ. Le poëte Martial, *l.* 3, *Epigr.* 4, y fit quelque séjour, comme il paroît par ces vers:

Romam vade, liber. Si veneris unde requiret,
Æmiliæ dices de regione viæ.
Si quibus in terris, quâ simus in urbe, rogabit,
Corneli, referas me, licet, esse foro.

Prudence, dans son hymne sur le martyre de S. Cassien, maître d'école, *Peristephanon* 9, *v.* 1, nous apprend que cette ville avoit eu pour fondateur Cornélius Sulla:

Sulla forum statuit Cornelius; hoc Itali urbem,
Vocitant ab ipso conditoris nomine.

Cette ville a donné la naissance à plusieurs saints; outre S. Cassien, qui en est le patron, & sous l'invocation duquel la cathédrale est dédiée, S. Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne, y naquit, & y fut élevé sous la discipline de S. Corneille, évêque d'Imola: il

y mourut auſſi l'an 457 ; & ſon corps y demeura, hors un bras qui fut porté à Marſeille. *Baillet*, Topogr. des ſaints, *p.* 238.

Vers la décadence de l'empire, on y bâtit une citadelle, nommée *Imola*, nom qui eſt reſté à la ville. Le diacre Paul Warnefrid, *Langobard. l.* 2, *c.* 18, le dit expreſſément, & la met entre les cinq riches villes de l'Emilie. *Æmilia*, dit-il, *locupletibus urbibus decoratur*, *Placentia ſcilicet*, *Parmaque*, *regio & Bononia*, *Corneliique foro cujus caſtrum* IMOLAS *appellatur*. Cette ville fut ruinée par Narſès, mais réparée par Ivon II, roi des Lombards. Enſuite les Bolonois & les Manfrédi en ont été les maîtres, comme auſſi Galeaz Sforce, qui la donna en dot à Hierome Riario, (mari de Catherine Sforce;) peu après elle fut priſe par Céſar Borgia, qui la fournit au ſaint ſiége, qui en eſt demeuré en poſſeſſion. Cette ville eſt gardée par une bonne forteresse, & ſon évêque eſt ſuffragant de Ravenne. Imola eſt à dix milles de Faënza, à cinq de Caſtello Bolognêſe, à ſept du château Saint-Pierre, & à douze de Boulogne. * *Journal d'un Voyage de France*, p. 773 & 810.

IMPERATORIA URBS. Voyez SALACIA.

IMPERIALE, ville de l'Amérique méridionale, au royaume de Chili, à quatre lieues de la mer du ſud, au bord de la riviere de Cauten. Le P. Douaglie, Jéſuite, né au Chili, dans la Relation hiſtorique, qu'il a faite de ſon pays, dit, *c.* 16, *p.* 183, que le gouverneur Pierre de Valdivin, s'étant avancé, l'an 1551, dans ces quartiers, arriva jusqu'à l'agréable riviere de Cauten : il y trouva beaucoup de peuplades d'Indiens, & y fonda la ville nommée *Impériale*. Ce lieu eſt un des plus charmans de tout le pays, à trois ou quatre lieues de la mer, à trente-neuf de la Conception, à cent neuf de Saint-Jago, à cent ſoixante de la ville de Sirene, ſous les 38 d. de latitude ſud. Les campagnes aux environs de cette ville, ſont fertiles en bleds & en fruits ; mais le raiſin noir n'y vient pas ſi bien que le blanc. Il y a abondance de pâturages pour les troupeaux. Ces pâturages ne s'étendent pas continuellement en plaines ; mais ſouvent ils s'élevent en des côteaux très-agréables, qu'une abondante roſée rend très-féconds. La ville eſt bâtie ſur une roche eſcarpée, au pied de laquelle ſe joignent deux rivieres navigables. Il manque à cette ville un bon port, à cauſe de quantité de bancs de ſable, dont la mer eſt remplie en cet endroit.

Le gouverneur trouva en ce canton quatre-vingt mille habitans Indiens, ou même plus, au rapport de quelques auteurs ; tous conviennent que ce ſont les peuples les plus ſociables, & qu'ils n'ont pas la férocité des Arauques. Cette ville a ſon évêque, & de riches mines d'or dans ſon diſtrict. C'eſt la quatriéme ville qui ait été fondée dans le royaume. Après la mort du fondateur, Impériale fut aſſiégée par les Indiens. Le P. Douaglie en rapporte la délivrance miraculeuſe, *c.* 15, *p.* 192. Elle fut pourtant détruite une fois ; mais on l'a relevée : ſans ce malheur, dit l'auteur cité, ce ſeroit à préſent une grande & riche ville.

Frézier, *Voyages*, t. 1, p. 94, marque que l'évêque de cette ville, depuis qu'elle a été priſe par les Indiens, s'eſt retiré à la Conception.

IMPERIALES : on appelle en Allemagne *villes libres & impériales* certaines villes, qui ne reconnoiſſant point de ſouverain particulier, ſont immédiatement ſoumiſes à l'empire & à ſon chef, qui eſt l'empereur. Ces villes, nommées en allemand *Reichs ſtædte*, ſont celles qui, exemptes de la juriſdiction du ſouverain dans les états de qui elles ſont ſituées, ont ſéance & droit de ſuffrage à la diéte de l'empire, comme en étant des états immédiats. Autrefois les villes médiates y avoient auſſi le même droit, mais elles en ſont excluſes ; & c'eſt pour cela que Brême & Hambourg n'en jouiſſent point.

On ne convient pas de l'origine des villes impériales. Quelques-uns prétendent la faire remonter juſqu'au tems de Charlemagne, & que ce prince fit poſer des ſtatues de Roland dans toutes les villes qu'il déclara impériales ; mais c'eſt une fable ridicule ; & on ne s'eſt aviſé que dans le onziéme ſiécle, de donner à ces ſtatues le nom de *Roland*. Il y a des villes qui ont de ces ſtatues, & n'ont jamais été immédiates ; & ces figures ne repréſentent autre choſe que la haute juſtice, pour les affaires criminelles ; c'eſt ce que ſignifie l'épée que porte la ſtatue, & l'uſage où l'on eſt, dans pluſieurs villes, de rendre & d'exécuter les ſentences criminelles auprès de ces ſtatues. * Voyez *Gryphiander* de Weichbildis Saxon. *c.* 1. *Knipschild* de Jure Civit. Imp. *l.* 1, *c.* 12, *n.* 46. *Conringius de Urb. German.* §. 71. *Johan. Frid. Rhetius*, & *Jo. Henr. Eggeling de* Statuis Rulandinis.

Il eſt prouvé que, dans toute la grande Germanie au-de-là du Rhin, avant Charlemagne, il n'y avoit point ce que les Latins appelloient *urbs*, c'eſt-à-dire, de villes fermées de murailles ; il n'y avoit que des villages, des bourgades, & quelques châteaux. Ils avoient bien le droit de cité, & on les nommoit *civitates* : on y faiſoit commerce. Telles étoient Erfort, Magdebourg & Bardevic, comme il paroît par les capitulaires de Charlemagne. Le concile de Vernon, tenu l'an 755, la quatriéme année de Pepin, *Capit.* l. 1, *c.* 17, entr'autres décrets, ordonne que les évêques demeurent dans des cités, & non à la campagne, ou dans des hameaux, *in civitatibus non in villulis vel agris*. Ces cités étoient ou médiates, c'eſt-à-dire, ſituées dans des duchés & dépendances des ducs ; ou immédiates, c'eſt-à-dire, ſituées dans les terres qui dépendoient immédiatement du ſouverain ; & elles étoient qualifiées *villæ regiæ*, maiſons royales. Les bourgs ou lieux fortifiés furent enſuite conſtruits, pour la défenſe de l'empire. Tels étoient *Burgſcheydengen*, réſidence des rois de Thuringe ; Sigebert & Ehresberg, forteresſe des Saxons. Henri l'Oiſeleur acheva d'établir l'uſage des villes. Pour réprimer les courſes que les Barbares faiſoient dans l'empire, cet empereur établit des MARCHES, (voyez ce mot,) & fortifia des villes qui puſſent ſervir d'asyle, en cas de danger. Il ordonna que huit laboureurs demeureroient pour cultiver les champs ; que le neuviéme demeureroit dans la ville, & que l'on y garderoit le tiers des biens de la terre, afin qu'en cas de beſoin, les villes fuſſent pourvues d'hommes & de munitions de bouche. Il éleva enſuite pluſieurs villes pour la défenſe de l'empire. *Mifna*, ou Meiſſen, Quedlinbourg & Wertzbourg ſont les principales. * *Witikind*, Annal, *l.* 1.

Le nombre des évêques & des ducs augmentant de jour en jour, fit multiplier auſſi les villes ; les empereurs, qui ſeuls pouvoient donner les droits municipaux à une nouvelle ville, accorderent aux évêques & aux ducs les permiſſions d'en bâtir. C'eſt l'origine de la diſtinction des villes en *médiates* & *immédiates*. Dans les terres immédiates, tels qu'étoient le pays du Rhin & le pays Palatin, les villes étoient immédiates & impériales, au lieu que dans les duchés elles étoient médiates. Tant qu'il n'y eut point de villes ſituées ailleurs que dans le pays Palatin, toutes les villes étoient impériales ; mais lorſqu'il y eut d'autres villes, on vit des cités & des bourgades, dont les unes furent immédiates, c'eſt-à-dire exemptes de la juriſdiction des ducs & des comtes, & que l'on appelloit *dominicatæ* ; & les autres étoient médiates, ſous le pouvoir des ducs & des comtes. Mais le pouvoir des ducs & des comtes s'étant accru ſous les empereurs Saxons, il n'y eut plus d'autres villes immédiates que celles qui étoient ſituées dans les terres immédiates, & qui étoient exemptes de la juriſdiction de ces ducs & de ces comtes.

L'abus que pluſieurs ducs & comtes firent de leur autorité, dans quelques villes puiſſantes, ayant ſouvent cauſé des déſordres dans l'empire, donnerent quelquefois occaſion aux empereurs de ſouſtraire ces villes à la juriſdiction de ces ſeigneurs. Les évêques n'eurent pas d'abord la ſouveraineté de leurs métropoles, qui ne reconnoiſſoient que les empereurs & leurs officiers ; mais ces prélats ayant enſuite obtenu des états en ſouveraineté, voulurent l'exercer auſſi ſur leurs métropoles ; de-là tant de querelles entre les évêques & les villes métropolitaines, & qui ont été différemment terminées ; les unes, comme Cologne, Lubec, Wormes, Spire, Augsbourg, ont conſervé leur liberté ; d'autres, comme Munſter, Osnabrug, Tréves, ont été obligées de reconnoître la juriſdiction de leurs évêques pour le temporel.

Il faut ajoûter à cela les ligues auxquelles ont donné occaſion les interrégnes, les troubles, & la méſintelligence des états de l'empire. La premiere de ces ligues

eſt celle du Rhin. Les villes du Rhin n'ayant point d'empereur qui les défendît, s'aſſocierent, ſe choiſirent un capitaine, ſupprimerent les impôts qu'on avoit mis & augmentés ſur le Rhin, engagerent les princes voiſins & les comtes à entrer dans leur ſociété, & établirent dans leur reſſort une tranquilité, dont on n'avoit point eu d'exemple; Mayence, Wormes, Spire, Francfort, Bing & Oppenheim commencerent. Leur accord s'étant fait en 1254, pluſieurs autres villes, qui n'étoient pas toutes impériales, y accéderent au nombre de ſoixante. En vain les princes trouverent qu'il ne convenoit pas à des marchands d'avoir la ſupériorité domaniale ſur la nobleſſe, il fallut en paſſer par-là; & cette confédération dura au moins neuf ans. *Trithem.* Chron. Hirsaug. & Sponh. ad ann. 1254.

Une autre ligue eſt la Hanſe Teutonique, dont je parle au mot HANSE.

La troiſiéme eſt la confédération de Suabe. Elle ſe forma à l'occaſion de la paix, que l'empereur Frédéric III conclut à Francfort, l'an 1486. Le cercle de Suabe ſe ligua pour la maintenir; quelques princes & des villes voiſines ſouscrivirent à cette aſſociation, qui dura jusqu'à Charles V, qui, ne s'accommodant pas de ces aſſociations, détruiſit celle-là, la Hanſe Teutonique & quelques autres. **Gerard a Roo*, Ann. Auſtr. *l.* 10, *p.* 504.

Ces ligues furent-cauſe que des villes ſe voyant appuyées par cette alliance, en profiterent au préjudice de leurs ſouverains, de l'autorité desquels elles s'affranchirent, & devinrent indépendantes. Quoiqu'avec le tems la plûpart ayent été contraints de rentrer dans le devoir, à meſure que le pouvoir des princes croiſſoit. Il s'en trouve néanmoins qui ont tenu tête aux princes qui vouloient les réduire, & qui ont conſervé, malgré eux, leur liberté. D'autres ont trouvé le moyen de ſe maintenir dans la poſſeſſion de pluſieurs grands priviléges. Telles ſont les villes de Brunswig, Roſtock, Wismar, Strahlsunde, Osnabrug & Herford.

Une autre raiſon eſt l'extinction des familles illuſtres. Par exemple, la Suabe ayant perdu Conradin, ſon duc, fut dévolue à l'empire, à quoi contribua le fatal interrégne. Les villes de ce duché furent ſoumiſes immédiatement à l'empire. La ville même d'Uberlingen, qui étoit la réſidence des ducs, eut le même ſort. Ce duché tomba dans une ſi grande décadence, que même encore aujourd'hui la maiſon d'Autriche n'y poſſede que quelques comtés & ſeigneuries à titre de *prince*. Il en eſt de même de la ville de Buchorn, qui après la mort de ſes comtes particuliers, vint aux comtes d'Altdorf & de Ravensbourg, & qui, après l'extinction de cette famille, fut dévolue à l'empire. C'eſt auſſi par-là que le dernier comte de Kaufbeuren ayant été tué par un mari, dont il débauchoit la femme, cette ville devint impériale.

Il eſt arrivé que, durant les guerres civiles, des villes ſe ſont attachées au parti de l'empereur, qui, pour les en récompenſer, les a honorées des priviléges des villes impériales [a]. C'eſt par cette politique que Henri IV & Henri V, Frédéric I & Frédéric II ſe rendirent puiſſans. Lubec [b] fut redevable de ſa liberté à la proſcription de Henri le Lion. Il ſe trouva auſſi des villes, qui étant extrêmement riches, & voyant leurs ſouverains dans d'extrêmes beſoins, ou portés d'inclination pour elles, ont racheté leur liberté. C'eſt ce qu'a fait la ville de Lindau, qui s'eſt ainſi dégagée des comtes de Brégents [c]. Ulme en a uſé de même envers l'abbaye de Reichenaw, à laquelle elle a payé ſa liberté, moyennant quoi, Louis de Baviere la déclara ville impériale. Les moines ont tâché en vain de ſe reſſaiſir de leur ancien droit; Charles IV & Frideric III ont confirmé [d] à Ulme l'indépendance qu'elle avoit acquiſe. * [a] *Lehman.* l. 4, c. 3 & 4; & *Conrigius* de Urb. German. §. 119. [b] Chronic. Schauenb. apud Meibom. *t.* 1, *p.* 501. [c] *Tentzelius*, Vindic. Lindav. p. 380. [d] *Xeyler*, Chronic. Süev. *p.* 397; & *Knipschild*, l. 3, c. 54.

Ces villes impériales ont été ſujettes à diverſes révolutions. Il y a eu des villes qui, quoiqué impériales, ont été forcées de ſe ſoumettre à leurs évêques; d'autres ont été engagées par les empereurs. Ainſi Louis de Baviere engagea la ville d'Egre, qui étoit impériale, à Jean, roi de Bohême, pour vingt mille marcs d'argent; Rhinfeld & d'autres villes, à Otton d'Autriche. Henri VII engagea Boppart à ſon frere Baudouin, évêque de Tréves. La plûpart des villes impériales ont obtenu le privilége de ne pouvoir être engagées. **Goda'ſl.* de Regno Bohemiæ, l. 1, c. 17. *Gerard a Roo*, Ann. Auſtr. *l.* 3, *p.* 89.

Pluſieurs de ces villes s'étant trouvées plus foibles que les princes contre leſquels elles étoient en guerre, ſont reſtées ſous la domination des vainqueurs: telles ſont Altenbourg, Chemnitz, Zuickau, autrefois villes impériales, & ſubjuguées par Frédéric margrave de Misnie. Conſtance ayant refuſé de recevoir l'*interim*, a été miſe au banc de l'empire par Charles-Quint, & forcée de ſe ſoumettre.

D'autres villes impériales ont été absolument perdues pour l'empire; Baſle, Berne, Zuric, jadis villes impériales, ſont préſentement du corps de la république des Suiſſes: Metz, Toul & Verdun, par la paix de Munſter; & Strasbourg par la paix de Ryswyck, ont été cédées à la France.

On partage préſentement les villes impériales d'Allemagne en deux bancs, desquels on peut voir le détail au mot ALLEMAGNE. Ceux qui veulent voir cette matiere plus amplement traitée, peuvent conſulter la vingt-uniéme Diſſertation de Struwe; *Burchard Gotthelfii Struvii*; Syntagma juris publici, *in*-4°, Jenæ 1711.

IMPHES, *Iμφις*, peuple voiſin des Perrhebes, ſelon Etienne le Géographe, qui cite Hecatée.

IMUNCINA, (L') riviere de l'Amérique méridionale, dant le Paraguay, aux confins du Bréſil. Elle ſe jette dans le fleuve de Parana, & vient du côté du ſud. Des Portugais qui la remonterent pendant huit jours, ne firent que des demi-journées de chemin, & arriverent vers la ville de Xeres; De l'Iſle ne marque point cette riviere dans ſa Carte du Bréſil, mais bien ſur ſa nouvelle Carte de l'Amérique. **Lettres édifiantes*, t. 12, p. 35.

IMYRA, ville de la Phœnicie, ſelon Etienne le Géographe. Voyez SIMYRA.

1. IN: quelques-uns nomment ainſi en françois l'AIN, riviere de la Franche-Comté. Voyez AIN.

2. IN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Hoeichen, quatriéme métropole de la province. Elle eſt de 16′ plus orientale que Pékin, par les 30 d. 30′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

1. INA, ancienne ville de Sicile, dans ſa partie méridionale. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4, la nomme entre *Elorus* & *Elcethium*.

2. INA, ancienne ville d'Aſie, dans la Céléſyrie, ſelon le même, *l.* 5, *c.* 15, qui la met à l'orient de Damas & au nord d'*Abida*.

3. INA. Corneille, qui ne connoît que cette troiſiéme *Ina*, la met dans l'Italie, & dit qu'on la nommoit auſſi IXIAS. Voyez ce mot.

INABA. Baudrand nomme ainſi un royaume du Japon. Kæmpfer l'appelle IMABA, & en fait la quatriéme province de la grande contrée de Sanindo. On la nomme auſſi INSU.

INACCESSIBLE, ſurnom d'une montagne de Dauphiné. Voyez MONTAGNE INACCESSIBLE.

INACHIA, l'un des anciens noms que l'on a donnés à la Morée. Il vient d'Inachus, fondateur du royaume d'Argos, le plus ancien royaume connu de la vieille Gréce. On croit que cet Inachus étoit contemporain du patriarche Iſaac, & Phénicien de nation. Dans l'antiquité la plus reculée, on voit que les Phéniciens étoient habiles dans la navigation, & qu'ils étoient aſſez hardis pour aller par mer en des pays éloignés. Leur nom ſe tire de l'hebreu ענקי, & on les appella בני ענק, *Bene-Anac*, c'eſt-à-dire les *fils d'Anac*, comme le prouve amplement le ſavant Bochart. Il n'eſt pas étonnant que ceux qui s'établirent dans le Péloponnèſe, ayent été de ces fils d'Anac, ou du moins commandés par quelqu'un de cette famille; de ſorte que les premiers colons ayent été appellés ענקי *Anachi*, dont les Grecs auront fait le nom d'*Inachus*; de-là vient auſſi le nom Ἄνακτες, *Anactes*, commun aux dieux & aux rois, parce que les premiers rois de la famille d'Anac furent mis au nombre des dieux, & que les rois poſtérieurs ſe diſoient deſcendus d'eux.

INACHIUM, ſurnom d'une ville d'ARGOS, qui étoit auſſi ſurnommée DIPSIUM. Voyez ARGOS. 1.

INACHO, riviere de Gréce, dans la baſſe Albanie: elle a ſa ſource aux montagnes qui bornent l'Alradine au nord; & coulant par Anſiloca, elle ſe jette dans le golfe de l'Arta, au midi de la partie orientale de ce golfe. Voyez l'article INACHUS 2.

INACHORIUM, ancienne ville de l'iſle de Créte, dans ſa partie occidentale, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 17.

1. INACHUS, riviere du Péloponnéſe, au royaume d'Argos, ſelon Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 3; & Pline, *l.* 4, *c.* 5; & Strabon, *l.* 8, *p.* 370. Il en arroſoit Argos la capitale, comme nous l'avons remarqué dans l'article d'ARGOS 1. Strabon en marque ainſi le cours. Cette riviere, dit-il, coule dans pluſieurs vallons, & ſa ſource près du mont Lurcius, qui eſt voiſin de Cynuria, dans l'Arcadie. C'eſt ce que ſignifie le grec de Strabon, que Xylander a mal rendu par ces mots. *In Lyrico apud Cynuriam Arcadiæ montem.* Il falloit dire: *in Lurcio apud Cynurium, monte Arcadiæ.* Lyrcius ou Lurcius, eſt le nom de la montagne, & Cynuria celui d'un village voiſin. On croit que ſon nom moderne eſt PLANIZZA.

Mais Ortélius, après avoir rapporté le ſentiment de ceux qui diſent que c'eſt aujourd'hui Planitza, ajoûte: il eſt ſurprenant que cette riviere, qui n'eſt plus depuis long-tems, ait pourtant un nom; car enfin les anciens aſſurent qu'elle étoit deſſéchée de leur tems. Lucien dit dans le Dialogue intitulé *Charon*, ou *le Contemplateur*, *t.* 1, *p.* 190. Les villes ont leur deſtin auſſi-bien que les hommes, &, ce qui eſt de plus étrange, les fleuves même, comme celui d'Inachus, dont on ne voit pas ſeulement les veſtiges dans Argos. Apollodore, *l.* 2, dit que Neptune le mit à ſec. De l'iſle, qui a bien ſenti cette difficulté, a accordé, dans ſes deux Cartes de la Gréce ancienne & de la moderne, les remarques des anciens, avec l'état préſent de cette riviere; car il fait couler à Argos deux rivieres réunies, dans un même lit, au-deſſus de cette ville; l'une qui vient du nord, auprès de Cléone, & qui coule vers le midi; & l'autre qui vient des montagnes, qui ſont à l'occident de l'Argie vers l'Arcadie, & coule vers l'orient, où elle trouve l'autre riviere qui vient du nord, & à laquelle elle ſe joint au-deſſus d'Argos. C'eſt cette riviere qui vient du couchant, que les anciens ont nommée *Inachus*, la même qui eſt deſſéchée, ſelon Lucien & Apollodore, citez ci-deſſus. Ainſi on ne la trouve point dans la Gréce moderne de De l'iſle, qui n'y marque que celle qui vient du ſeptentrion; & c'eſt celle qu'il nomme PLANIZZA.

2. INACHUS, riviere d'Epire, dans l'Amphilochie. Les Argiens du Péloponnéſe, s'étant établis en cet endroit, y bâtirent une nouvelle ville d'Argos, & donnerent le nom d'*Inachus* à la riviere qui l'arroſoit. Voyez INACHO.

3. INACHUS, riviere de Gréce, dans la Béotie, auprès de la ville d'Eléone. Plutarque, *Quæſt. Græc.* dit qu'on l'appella enſuite *Scamandre*.

4. INACHUS, riviere de Theſſalie, ſelon Vibius Sequeſter, *de Flumin. Inachus Theſſaliæ*. Ovide, *Metamorphoſ.* l. 1, met auſſi une riviere de ce nom, dans la Theſſalie. C'eſt lorſqu'il parle de la malheureuſe Io, deshonorée par Jupiter, & fille du fleuve Inachus.

INAGUA, iſle d'Amérique, au nord de Saint-Domingue. Voyez YNAGUA.

INALIÆ. Voyez SCIATHUS.

INALPINI, nom latin que l'on donnoit aux peuples qui demeuroient entre les montagnes des Alpes.

INAPHA, ancienne ville de l'Arabie heureuſe, dans les terres, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7.

INARIACIUM, nom d'une des bouches du Danube, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 10. C'eſt la même que d'autres auteurs ont appellée NARACUSTOMA.

INARIME, nom latin de l'iſle d'ISCHIA: cette iſle avoit pluſieurs noms, & étoit ſituée vis-à-vis de Cumes, dans le golfe. Pline, *l.* 3, *c.* 6, dit: elle eſt nommée ÆNARIA, parce que les vaiſſeaux d'Enée y furent à l'ancre; Homere l'appelle INARIME, & les Grecs PITHECUSA. Mais Méla, *c.* 7, diſtingue *Ænaria*, de *Pithecuſa*. Tite-Live, *l.* 8, *c.* 22, les regarde auſſi pour deux iſles différentes; mais Appien, *Civil.* l. 5, *p.* 1130, *edit. Toll.* parle comme Pline. Libon, dit-il, aborda à l'iſle de *Pithecuſes*, qui eſt préſentement *Ænaria*. Strabon, *l.* 5, *p.* 248, nomme *Pithecuſes*, iſle qu'Auguſte donna aux Napolitains, en échange de celle de Caprée; & Suetone, *c.* 92, *in Auguſt.* dit que ce fut Ænaria. Joignez à cela, ſelon la remarque de Cellarius, *Geogr. ant.* l. 2, c. 10, p. 951, que Strabon & Ptolomée qui nomment *Pithecuſæ*, ne font mention ni d'*Ænaria*, ni d'*Inarime*. Au contraire l'Itinéraire d'Antonin, qui met *Ænaria*, entre l'Italie & la Sicile, à 45 ſtades de Cumes, ne connoît point Pithécuſes.

Il n'eſt pas vrai, quoique Pline le diſe, qu'Homére ait nommé cette iſle *Inarim.* Il dit ſeulement au ſecond livre de l'Iliade, *v.* 290.

Εἰν Ἀεμωτ, in Arimis.

Voyez l'article ARIMA 2. Les Latins ont transporté la fable de Tiphoée, que les Grecs avoient placée en Aſie, & en ont gratifié cette iſle, à laquelle ils ont fait un nom qui reſſemble un peu à celui des montagnes de Syrie ou de Silie. Outre les vers de Virgile, rapportés au mot ARIMA, on a ce même nom d'*Inarime* dans Ovide, qui dit au quatorziéme livre des Métamorphoſes, *v.* 88:

Orbataque præſide pinus,
Inarimen Prochytenque legit, ſterilique locatas
Colle Pythecuſas, habitantum nomine dictas.

Silius Italicus, *l.* 8, *v.* 541, dit:

Non Prochyte, non ardenteæ ſortita Typhœa,
Inarime.

Les vers cités d'Ovide, ſemblent dire que l'iſle de Pythécuſes, étoit ainſi nommée, parce qu'elle étoit peuplée de ſinges. Πίθηκος veut dire un ſinge dans la langue gréque. Pline dit qu'elle ne tire point ſon nom de cet animal, mais des boutiques où l'on faiſoit des pots de terre à-garder le vin. Pline a été ſavamment réfuté par Saumaiſe. Il y en a, dit-il, qui écrivent, *enaria*, qu'ils derivent d'*enarii*; mot, qui ſelon lui, ſignifie des *ſinges*; car *enaris* veut dire *ſans narines*, & le ſinge n'eſt appellé en latin *ſimius*, qu'à cauſe qu'il eſt camus, *ſimus*. *Enaris* ſe peut dire comme *ecaudis*, *elinguis*, qui n'a point de queue, qui eſt ſans langue. Le nom d'*Ænaria*, ſeroit *Ænearia*, s'il étoit dérivé d'Enée; & ſi celui de Pithécuſa venoit de πὶθ ἦ πίθων, de ces pots de terre, on diroit Πιθῶσσα plutôt que Πιθηκῶσσα, qui eſt pour Πιθηκόεσσα. Bochart, qui eſt du même ſentiment que Saumaiſe, ſe ſert des mêmes preuves pour le ſoutenir, & allégue les mêmes difficultés, à quoi il ajoûte des étymologies tirées de l'hébreu & du phénicien. Je renvoie à ſon livre ceux qui ſeront curieux de les lire. **Plini Exercit. in Solin*, p. 68.

INCARUS: l'Itinéraire maritime d'Antonin marque ce lieu comme étant de la Gaule Narbonnoiſe dans cette poſition,

A Maſſilia Græcorum Incarum, poſit. M. P. XII.
Ab Incaro Dilim, poſit. M. P. VIII.
A Dili Foſſas Marianas, port. M. P. XX.

On voit que ce n'étoit pas un port comme Marſeille, & *Foſſæ Marianæ*, que l'Itinéraire appelle ports, *port*, mais ſimplement *poſitio*, un lieu où l'on pouvoit mettre pied à terre, & mouiller pour prendre des rafraîchiſſemens, le nom & la diſtance avertiſſent que c'eſt préſentement le *port de Carri*. Le même Itinéraire des éditions des Aldes & des Juntes porte, *in Caro* pour *in Carum*.

INCASSAN, petite contrée d'Afrique, dans la Guinée, ſur la Côte d'or. Il faut diſtinguer le grand & le petit Incaſſan.

LE GRAND INCASSAN, dans l'intérieur des terres, a le petit Incaſſan au nord, le Wanqui au levant, l'Egwira au midi, & Rio Suero de Coſta au couchant. *Le petit Incaſſan* eſt au ſeptentrion du grand. L'un & l'autre ſont peu connus des Européens.

INCHADES. Voyez WESTERNES.

INCHIQUIN, baronnie d'Irlande, dans la province de Connaught. C'eſt une de celles qui compoſent le comté de Thomond. **Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 3.

INCIBILI, ancienne ville d'Eſpagne, ſelon Tite-

Live, *l.* 23, la même, sans doute, que l'*Indibile* de Frontin, & l'*Intibili* d'Antonin. Voyez INDIBILI.

INCILIENSES. Ortélius, trouvant ce mot dans la troisiéme Oraison de Ciceron contre Verrès, doute si le passage n'est point corrompu; il remarque qu'on lit ailleurs *Icilienses*, & que ce nom ne se trouve en aucun autre endroit; & il ajoûte, qu'à la marge, de son manuscrit, il y avoit *Gelensium*, au lieu d'*Incilienſium*. Il avoit soupçonné ailleurs, que le nom *Icilienses* étoit une faute pour *Sicilienses*.

INCITARIA, port de mer d'Italie, sur la côte de Toscane, selon l'Itinéraire maritime d'Antonin. Mais ce nom est diversement écrit. L'édition des Juntes met:

A portu Herculis in Citaria portus, M. P. IX.
Ab Incitariâ Domitianâ, positio, M. P. III.

Celle de Surita lit:

A portu Herculis in Cetarias Domitianas, positio, M. P. III.
A Domitianis Almina fluvius, &c.

Mais cet auteur n'a pas vu qu'il brouilloit tout, en ôtant ce poste, puisque la distance de trois mille pas ne suffit point pour faire le tour de Monte-Argentaro par mer. De l'Isle, *Region. Ital. mediar. Tab.* a très-bien placé le port *Incitaria*, dans la partie occidentale de cette presqu'isle.

INGLICA. Gesner, *de Gruib.* qui cite Eustathe, nomme ainsi un pays de Pygmées, vis-à-vis de Thule. Il est certain que les peuples des pays très-froids, dans le nord, sont courts & trapus, comme on le peut voir dans les Lapons, & autres peuples de ce climat.

INCULISMA, nom latin d'*Angoulême*.

INCUNINGUM, contrée d'Angleterre, dans le Northumberland, selon Bede, *Hist. Eccles.* l. 5, c. 13, cité par Ortélius.

INCURSACES, peuples voisins du Danube, selon Sidonius, *l.* 8, *ad Trigetium*, cité par Ortélius, *Thesaur.*

INDA, ville de l'Inde, en-deçà du Gange, Ἴνδα, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1.

INDABARA, autre ville de l'Inde, en-deçà du Gange, au pays des Caspyréens, selon le même.

1. INDAL, riviere de Suéde. Elle a sa source dans les montagnes de la Norwége, aux confins de ce royaume, d'où prenant son cours vers le sud-est, elle passe à Undersager, dans l'Iempterland, & forme dans cette province un grand lac, d'où elle sort par deux bras qui se réunissent auprès de Ressund. De-là elle entre dans la Médelpadie, où elle s'élargit beaucoup, arrose Fors, g. Lydh & Indal, g. & se perd dans le golfe de Bothnie, entre Hasio au nord, & Anas au sud. **Robert de Vaugondy*, Atlas.

2. INDAL, bourg de Suéde, dans la Médelpadie, sur la rive gauche de la riviere, nommée aussi INDAL. **Robert de Vaugondy*, Atlas.

INDAPRATÆ, peuple de l'Inde, en-deçà du Gange, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2. Ils étoient voisins des Aminaches & des Ibéringes.

INDARA, ville de la Sicanie, selon Etienne le Géographe, qui cite Théopompe.

1. INDE ou SAINT-CORNELIS D'INDE. Voyez SAINT-CORNELIS D'INDE.

2. INDE, (L') ce nom a été donné à divers pays très-différens, tant par leur position que par leur étendue. Il est donc nécessaire de bien distinguer les significations qu'il a eu, afin de ne s'en point faire une fausse idée.

On le donna d'abord au pays situé aux environs du grand fleuve Indus, en Asie & c'est la seule *Inde; proprement dite.*

On y ajoûta ensuite la presqu'isle, qui est au midi de l'Indoustan, & on étendit l'Inde jusques bien au-delà du Gange. De-là vint la division de l'*Inde en-deçà le Gange*, & l'*Inde au-delà*. Bornons-nous d'abord à cette notion de l'Inde, prise aux environs de l'Indus & du Gange. Nous viendrons ensuite aux autres pays, auxquels on a donné le même nom, pour quelque ressemblance, ou par un usage abusif, fondé sur quelque erreur.

DE L'INDE PROPREMENT DITE.

L'Inde proprement dite a été divisée par les anciens en INDE CITÉRIEURE, ou EN-DEÇA LE GANGE; *India intrà Gangem*; & INDE ULTÉRIEURE, ou AU-DELA DU GANGE. *India extrà Gangem.*

1. L'INDE EN-DEÇA LE GANGE, Ἰνδικὴ ἐντὸς τοῦ Γάγγου, selon Ptolomée, avoit pour bornes au couchant les Paropamisades, l'Arachosie & la Gédrosie; au nord, le mont Imaüs; à l'orient, le Gange; & au midi, l'Océan. Ainsi elle renfermoit toute la grande presqu'isle, qui est en-deçà du Gange.

Pline, *l.* 6, *c.* 17, au contraire, borne l'Inde à l'occident par l'Indus. Arrien, *l.* 5, *c.* 4, a suivi le même système, quand il a dit qu'Alexandre passant le fleuve Indus, entra dans le pays des Indiens. Mais il ne faut pas prendre les paroles de ces deux auteurs à la rigueur. Pline lui-même dit, *l.* 6, *c.* 20: la plûpart ne le terminent pas précisément par le fleuve Indus à l'occident; mais ils y ajoûtent quatre satrapies, savoir la Gédrosie, l'Arachosie, l'Arie, & le Paropamise, jusqu'au fleuve Cophes, qui est la derniere borne; d'autres prétendent que tout cela appartient aux Arriens. La plûpart attribuent aussi à l'Inde la ville de Nise, le mont Merus dédié au dieu Bacchus, & le peuple *Astacani*. Ce que Pline dit des quatre satrapies, donne une trop vaste étendue à l'Inde. Ce qu'il ajoûte de la ville de Nise, du mont Merus, & du peuple *Astacani*, y convient mieux, & lui est attribué par ceux qui ont écrit l'histoire d'Alexandre, comme le remarque Cellarius, *Geogr. ant.* l. 3, c. 23, p. 856.

Denis le Periégete, *v.* 1088, dit que les Scythes méridionaux habitent jusqu'au fleuve Indus. Ce sont les mêmes Scythes qu'Eustathe appelle *Indoscythes*, & que plusieurs savans mettent dans l'Indoscythie de Ptolomée. Ils étoient septentrionaux, par rapport à l'Indus, & méridionaux, par rapport aux autres Scythes. Je réserve ce que j'ai à dire de l'*Indus*, du *Gange*, & des rivieres qui s'y jettent, aux articles particuliers de ces fleuves.

Je n'ai garde d'entrer dans un long détail de tous les peuples, & de toutes les villes que Ptolomée & les autres géographes anciens mettent dans les deux Indes; ils n'en avoient qu'une idée très-confuse, & les cartes dressées exactement sur les positions de Ptolomée, nous montrent cette partie du monde très-différemment de son véritable état. Je me contenterai de joindre l'Abbrégé que Cellarius nous a donné de ce que les anciens ont connu dans les deux Indes. *Descript. Orbis antiq.* p. 227.

Aux confins des Paropamisades étoit la *Capissene*, contrée ainsi nommée de *Capissa*, ville que Cyrus ruina. La *Bubacene* qu'Alexandre fit subjuguer par Polypercon, n'étoit pas loin de-là. Ce monarque lui-même partant de la Bactriane vint premierement à Nicée, ensuite au fleuve Cophène; au-delà est le mont *Meros*, au pied duquel étoit la ville de *Nysse*, bâtie par Bacchus, à ce que l'on croyoit, & appellée *Dædala*. Le Choaspe, autre fleuve, tombe dans le Cophène. Près de-là étoient les *Assaceni*, dont la capitale étoit *Massaca*, *Mazaga*, ou *Masoga*. Alexandre en avançant toujours, prit la ville d'Ora, & la forteresse d'Aorna, assiégée autrefois inutilement par Hercule, au pied de laquelle coule le fleuve Indus. Au couchant d'hyver, près du Cophène, avant sa jonction avec l'Indus, étoit Ecbolimes qu'Alexandre prit encore. Vers les sources de l'Indus, étoit la *Peucelaotide*, contrée qui prenoit son nom de *Peucela*, ville dont Hephestion fit la conquête. Les *Aspiens*, les *Thyréens* & les *Arsaces* étoient des peuples voisins. Entre l'Indus & l'Hydaspe, étoit la ville Taxile, & au-delà de ce dernier fleuve, le royaume de Porus: après la défaite de ce roi, Alexandre bâtit deux villes sur l'Hydaspe, Nicée & Bucéphale; la premiere, en mémoire de sa victoire, & l'autre de son cheval. Derriere l'Hydaspe, étoient l'Acésine & l'Hydraotes, rivieres. On trouvoit ensuite les Gangarides & les Parrhasiens, peuples, & le royaume de Phégele, sur l'Hyphase, riviere, où se terminerent les conquêtes d'Alexandre, de ce côté-là: au bord de ce fleuve étoient les autels d'A-

lexandre, le dernier monument de ſes victoires. En-deçà vivoient les *Oxydraques*, chez qui ce prince courut un extrême danger, pour avoir témérairement ſauté ſur le rempart de leur ville. *Sangale*, ville, appartenoit aux Cathéens, & fut raſée. Le peuple *Malli*, étoit puiſſant, & s'étendoit au bord de l'Indus. On trouvoit le long de ce fleuve diverſes nations, dont on ſait à peine les noms barbares. Sur le bord oriental de l'Indus, au-deſſus des iſles qu'il forme à ſon embouchure, étoit Alexandrie; & dans une de ces iſles, la ville de Patale. Sur la côte de la mer en-deçà de l'Indus, étoient les *Orites* & les *Arabiens*, nations Indiennes, quoique mêlées avec les Gédroſiens & autres peuples qui étoient ſous la domiuation des Perſes.

Comme les Macédoniens n'allerent point le long des côtes qui ſont au-delà de l'Indus, les anciens auteurs n'en ont guère parlé : j'ai déja dit ailleurs que c'eſt à leurs conquêtes que les Grecs ont été redevables de la connoiſſance plus particuliere qu'ils eurent de ces pays. Arrien vante deux villes marchandes, *Minnagora* & *Barygaxa*. C'eſt en vain que j'ajoûterois ici une liſte obſcure de quantité de peuples que Ptolomée place dans cette partie de l'Inde en-deçà du Gange; j'ai eu ſoin de les nommer en leur rang.

II. L'INDE, AU-DELA DU GANGE, a été encore moins connue des anciens. Ptolomée qui en a le plus écrit, fait aſſez voir que l'on n'en ſavoit que peu de choſes de ſon tems, par les noms qu'il donne aux pays & aux habitans. Il met au-delà du golfe du Gange, le *pays d'argent*, enſuite les ANTHROPOPHAGES, les PADÉENS, & les LESTES, ou les VOLEURS. J'ai remarqué ailleurs, que ce mot *Anthropophages* n'eſt ſouvent qu'un nom donné à une nation peu connue, dont on ignore le véritable nom. Il place enſuite la CHERSONÈSE D'OR où étoit *Tacola*, ville marchande, & le fleuve *Chryſoanz*. C'eſt dans ce dernier pays que quelques géographes cherchent le pays d'OPHIR. Voyez ce mot. Ptolomée borne l'Inde au-delà du Gange par ce fleuve à l'occident, par la Scythe & la Serique au ſeptentrion; par le pays des Sines au levant, & par l'Océan au midi.

DES AUTRES INDES.

I. De l'Inde en Afrique.

Voyez l'article ETHIOPIE de ce Dictionnoire, & les obſervations de Freret, ſur la Cyropédie. * *Mém. de l'Academie des belles-lettres*, t. 8, p. 354.

II. Des Indes de Xénophon, vers la Colchide.

Xénophon, parlant dans ſon premier livre de la Cyropedie, des préparatifs du roi d'Aſſyrie, pour faire la guerre aux Médes, dit qu'il ſollicita les rois de Lydie, de Phrygie, de Paphlagonie, & celui des Indes, à joindre leurs armes aux ſiennes contre Cyaxare, roi des Médes; ce dernier appella les Perſes à ſon ſecours, qui lui envoyerent Cyrus à la tête d'une armée de trente mille hommes. A peine Cyrus fut-il dans la Médie, qu'il arriva à la cour de Cyaxare des ambaſſadeurs du roi des Indiens, chargés de s'informer du ſujet de la guerre, & d'offrir le ſecours du roi, leur maître, à celui des deux partis dont la cauſe ſeroit la plus juſte. Cyrus, au nom de Cyaxare, offre de s'en rapporter au roi des Indes, & accepte ſa médiation. Pendant que ces ambaſſadeurs vont à la cour d'Aſſyrie, s'acquitter de leur commiſſion, Cyrus marche contre le roi d'Arménie, & l'oblige de ſe ſoumettre à Cyaxare, dont il avoit toujours été tributaire. Il l'engage à diſtribuer les terres incultes de ſes états aux Chaldéens, montagnards féroces, que la ſtérilité de leur pays obligeoit de faire des courſes ſur les terres de leurs voiſins. Là, Cyrus apprend que ces Chaldéens accoutumés à la guerre, dont ils s'étoient fait une profeſſion, ſervoient ſouvent dans les troupes du roi des Indes, prince riche en or, le même qui avoit envoyé des ambaſſadeurs en Médie. Cyrus inſtruit de ce détail, envoie auſſi une ambaſſade à ce prince, ſous prétexte de lui emprunter de l'argent, mais au fond, dans le deſſein de lui apprendre ſes nouveaux ſuccès, & peut-être de négocier une alliance avec lui. Il propoſe aux Arméniens & aux Chalybes de lui donner des guides & des interprétes pour accompagner ſes ambaſſadeurs, & leur déclare que ſi le roi des Indes refuſe ſes offres, il ne gardera plus de meſures avec lui; les ambaſſadeurs de Cyrus partent avec des Arméniens & des Chalybes : cependant il marche contre le roi d'Aſſyrie; & à la fin de la campagne, c'eſt-à-dire quatre mois au plus après leur départ, les ambaſſadeurs de Cyrus reviennent avec ceux du roi des Indiens, qui apportent de l'argent, & le traité conclu. Avant que cette nouvelle éclate, les ambaſſadeurs des Indiens vont à la cour de Lydie examiner les préparatifs de Crœſus, & reviennent, avant l'ouverture de la campagne, en rendre compte à Cyrus. On avoit connu jusqu'à ce jour deux nations que les anciens ont nommées *Indiens*. Ceux de l'Inde orientale proprement dite, qui habitoient entre l'Indus & le Gange, & les peuples de l'Ethiopie, nommés quelquefois *Indiens*, comme dans Virgile, en parlant du Nil :

Septem discurrit in ora,
Usque coloratis amnis devexus ab Indis.

Il eſt clair que Xénophon ne parle ni des uns ni des autres, & qu'il faut chercher les Indiens dans le voiſinage de l'Arménie & du pays des Chaldéens ou Chalybes. 1° Parce que ces derniers, voiſins des Arméniens & des Médes, ſervoient ſouvent dans l'armée du roi des Indiens. 2° Parce que c'eſt chez ces peuples que Cyrus prend des guides & des interprétes pour aller dans l'Inde. 3° Parce que quatre mois au plus ſuffiſent pour aller d'Arménie, dans l'Inde, y négocier un traité, le conclure, & en apporter la nouvelle en Médie; ce qui ſuppoſe que ces pays n'étoient pas fort éloignés. J'ai vu des perſonnes qui croyoient que ces ambaſſadeurs de Cyrus avoient été dans l'Inde proprement dite, par le nord de la mer Caſpienne, en traversant l'Ibérie, le pays des Sauromates, les vaſtes plaines arroſés par la Rha, les Rhymnicus, le Daix & les Jaxartes, & qu'ils étoient entrés dans l'Inde, par la Sogdiane & les montagnes où le fleuve Indus prend ſa ſource. Mais outre que ce chemin eſt trop long, & que ces pays qui ne ſont pas même fort praticables aujourd'hui, étoient habités alors par des nations barbares, par des Scythes féroces, ennemis des Médes & des Perſans, & qui euſſent refuſé le paſſage à leurs ambaſſadeurs, quelle apparence qu'un prince éloigné de la Médie & de l'Aſſyrie, de plus de huit cens lieues, menace ces princes de leur faire la guerre, s'ils refuſent ſa médiation? C'eſt à-peu-près comme ſi le roi de Perſe offroit la ſienne aux rois de Suéde & de Danemarck, & menaçoit de ſe déclarer contre l'un d'entr'eux. Nous ne voyons rien dans l'Hiſtoire de Xénophon, qui le puiſſe faire ſoupçonner d'une telle façon de raiſonner. Il faut donc ſuppoſer que ces Indiens ſont des peuples connus ſous un autre nom; & après avoir examiné la choſe avec attention, je n'en vois point, dont la ſituation convienne mieux avec les circonſtances du récit de Xénophon, que les habitans de Colchos & de l'Ibérie.

III. Indes *dont parle* Nepos.

Pline, ayant avancé que la terre que nous habitons, eſt environnée de l'Océan qui coule tout à l'entour, allégue en preuve, *l.* 2, *c.* 67, l'autorité de Nepos qui, parlant du tour du monde par la mer du nord, dit que Q. Metellus Celer, qui avoit été conſul avec L. Afranius, étant alors proconſul des Gaules, le roi des Suéves, lui envoya en préſent des Indiens qui, ayant fait voile de leur pays, pour aller commercer, furent emportés par une tempête qui les jetta ſur les côtes de Germanie.

En ſuppoſant ce fait véritable, il eſt plaiſant de voir la torture que quelques ſavans ont donnée au texte de Pline, pour deviner aſſez inutilement, comment ces Indiens ont pu être jettés ſur les côtes de la Germanie. Voſſius, *in Melam*, qui apparemment ne connoiſſoit point d'autres Suéves que ceux qui habitoient dans l'intérieur du pays, change ce nom, &, au lieu de *Suevorum rege*, veut qu'on liſe *à rege Batorum*, & ſuppoſe

suppose gratuitement que *Batorum*, doit être changé à son tour en *Batavorum*. Le P. Hardouin, *in Plin.* a raison de dire que ces Indiens, après leur naufrage sur la côte, avoient pu être menés par terre au roi des Suéves. Outre les Suéves, voisins des Gaules, il y avoit d'autres Suéves sur la mer Baltique; mais cela n'est bon qu'à montrer l'inutilité de la conjecture de Vossius. Il n'en est pas moins difficile de savoir comment de véritables Indiens ont pu échouer sur quelque côte que ce soit de la Germanie.

D'Audifret, raille ceux qui les font passer par le détroit d'Anian. Mais comment vinrent-ils du détroit d'Anian? & quand ils furent dans la mer Pacifique, par où se trouverent-ils en-deçà de l'Amerique? Fût-ce par le détroit de Magellan, ou par le midi de la terre du Feu? Il faut n'avoir jamais vu de Carte, pour dire de pareilles fornettes.

M. Huet leur trace deux routes différentes. Ils purent, dit-il, descendre l'Oxus, entrer dans la mer Caspienne, remonter le Wolga, passer dans le Dwina qui en est proche, & qui va tomber dans la mer Baltique. Avec le respect dû à M. Huet, cette route qui a été praticable au feu Czar, ne l'étoit pas pour des Indiens; elle est impossible. Une tempête ne pouvoit point faire faire ce chemin à un vaisseau d'Indiens. Ce qu'il ajoûte est un peu plus croyable: ou bien, dit-il, ils purent venir de la mer septentrionale de Tartarie, qui est au-dessus de la Chine, traverser le détroit de Waigats, & venir dans la mer d'Allemagne. Cette supposition n'est qu'un peu plus croyable que la premiere; car enfin ce détroit étant impénétrable à nos navigateurs d'Europe, à cause des glaces & du froid, croit-on que les Indiens n'auroient point été gelés de froid, & leur vaisseau brisé contre ces affreux écueils de glaces, avec lesquels les Samoyedes ont de la peine à se familiariser? Il faut donc se résoudre à nier le fait, ou à adopter la pensée que M. Huet, *Hist. du Commerce*, p. 352, propose enfin comme la sienne. La voici dans ses propres termes.

On donnoit le nom d'*Indiens* aux étrangers venus des régions éloignées & inconnues. Sur une pareille erreur on a donné à l'Amérique le nom d'*Inde occidentale*. Comment peut-on connoître le pays de ces gens, dont on n'entendoit point la langue? Il me paroît assez vraisemblable que c'étoient des Norwégiens ou des Scritfinniens occidentaux, que nous appellons aujourd'hui *Lappons*, qui, voisins de la mer, & pêchans dans les petits bateaux dont ils ont coutume de se servir, furent surpris de ces vents violents, à quoi leur côte est sujette, emportés vers le midi, & jettés sur la côte d'Allemagne. Leur couleur basanée, la grossièreté des Allemands chez qui ils aborderent, & l'extrême ignorance, où l'on étoit alors de la géographie, & particulièrement de celle du nord & du levant, purent bien les faire passer pour Indiens. Ce ne fut que sous les auspices d'Auguste, que l'on poussa la navigation vers le nord, jusqu'à la Cimbrique Chersonnèse, qui est le Jutland. L'on se figuroit que les mers, qui s'approchoient davantage du nord, n'étoient point navigables, soit pour les glaces; soit pour la pesanteur des eaux destituées de chaleur. On peut conjecturer la même chose de ces autres prétendus Indiens, qu'on dit qui aborderent vers la côte de Lubec, du tems de l'empereur Frédéric Barberousse. Il est aisé de comprendre que des Lappons, navigeant sur le golfe Botnique, pour la pêche ou pour le trafic, furent poussés par le vent dans la mer Baltique, vers la côte méridionale.

DES INDES.

DANS LEUR ÉTAT PRÉSENT.

A l'imitation des anciens, nous appellons aujourd'hui du nom d'*Indes* des pays auxquels on ne le donne qu'improprement. Nous divisons les INDES en *orientales* & *occidentales*.

Les INDES ORIENTALES comprennent proprement le vaste pays connu sous le nom d'INDOUSTAN. On y ajoûte les isles situées au midi des côtes, qui s'étendent depuis la Perse jusqu'à la Chine. On peut les diviser en quatre grandes parties, savoir;

L'INDOUSTAN,

LA PRESQU'ISLE EN-DEÇA DU GANGE,
LA PRESQU'ISLE AU-DELA DU GANGE,
LES ISLES DE LA MER DES INDES.

Je traite de l'INDOUSTAN, dans un article particulier.

LA PRESQU'ISLE EN-DEÇA DU GANGE, est cette longue terre qui s'avance vers le midi, & finit au cap Comorin. Sa côte occidentale est nommée *côte de Malabar*, & sa côte orientale est appellée *côte de Coromandel*. En allant du nord-nord-oueſt, de cette presqu'isle vers le sud-sud-est, on trouve le pays de Concan, les royaumes de Visapour & de Canara, les états du Samorin & de Travancor; de-là en retournant vers le nord occidental, on côtoye le royaume de Maduré, le Marava, les royaumes de Tanjaour, de Gingi, de Carnate, de Golconde, de Cicocicol, & le pays de Jagrenat. Le petit royaume de Maissour est dans l'intérieur du pays. Le Grand-Mogol a conquis une grande partie de cette presqu'isle; & plusieurs rois n'y sont en quelque maniere que ses fermiers. Le P. Bouchet, *Lettres édifiantes*, t. 15, p. 3, & suiv. nous donne une idée générale des Indes, qui s'écarte, quant à l'histoire des notions que nous en avions avant lui. Je joindrai ici ce qu'il en dit, & j'y ajoûterai quelques remarques.

Tous les géographes conviennent que les Indes orientales sont divisées en deux parties; la premiere est en-deçà du Gange; la seconde au-delà du même fleuve. Celle-là se trouve renfermée entre les fleuves de l'Indus & du Gange, & entre différentes mers qui en font une péninsule. Elle est bornée du côté de l'oueſt par l'Indus, & la mer occidentale des Indes; du côté de l'orient par le Gange, & les côtes d'Orixa & de Coromandel; du côté du sud par le cap de Comorin & la mer méridionale des Indes; & enfin du côté du nord, par les montagnes d'Ima, qui font une suite du mont Caucase. Les anciens géographes ont représenté cette partie de l'Inde, sous la figure d'une losange, dont les côtés étoient égaux & les angles inégaux. Suivant cette description, qui est assez imparfaite, les côtés égaux sont d'une part les rivages du Gange & de l'Indus, jusqu'à leur embouchure, & les côtes de la mer occidentale des Indes, depuis l'embouchure du fleuve Indus, jusqu'au cap de Comorin; & de l'autre part les côtes d'Orixa & de Coromandel jusqu'au même cap. Les deux angles du sud au nord sont le cap de Comorin & la fameuse montagne d'Ima; les deux autres, de l'orient à l'occident, sont les deux embouchures de l'Indus & du Gange. Les Indes orientales, telles que je viens de les décrire, sont partagées naturellement par cette chaîne des montagnes de Gate, qui s'étendent depuis l'extrémité de la mer méridionale, jusqu'à la partie la plus septentrionale. Elles commencent au cap de Comorin, & se terminent au mont Ima, que Ptolomée appelle *Imao*. Quelques nouveaux géographes ont changé ce nom: il est pourtant certain que c'est ainsi que les Indiens l'appellent, & qu'il n'est point nommé autrement dans leurs anciens livres. Ils disent que c'est sur cette montagne que le Gange prend sa source. Comme le fleuve Indus étoit le plus connu des anciens géographes, ils ont appellé de ce nom tous les peuples qui étoient au-delà de ce fleuve, jusqu'à la mer orientale; & parce que Delhi a été long-tems le séjour des souverains, on l'a regardé comme la capitale des Indes. Aujourd'hui on donne le nom d'*Indoustan* à ce vaste pays, qui est renfermé entre l'Indus & le Gange. Les Indiens prétendent que les divers royaumes, qui étoient compris dans toute l'étendue de ces terres, formoient autrefois un vaste empire, dont le souverain avoit sous lui plusieurs autres princes qui lui payoient un tribut annuel. Ils regardoient cet empereur comme le maître du monde; & dans la suite il fut nommé *empereur de Bisnagar*. De tous ces royaumes, il n'y en a que dix ou douze, dont les noms se soient conservés: on connoît maintenant les autres sous des noms très-différens de ceux qu'ils portoient autrefois. Le dernier des empereurs de Bisnagar mourut l'an 1659. C'est du débris de son empire que se sont formés tant de divers états, & sur-tout celui de Mogol. Un des premiers royaumes, qui se sépara de l'ancien empereur des Indes, fut celui de Guzarate ou de Cambaye, situé à l'embouchure de l'Indus. Il fut gou-

verné quelque tems par des princes particuliers, dont l'autorité étoit abſolue ; mais il eſt entré depuis ſous la domination du Mogol. Une partie conſidérable, du royaume de Décan, reconnoiſſoit encore l'empereur de Bisnagar, lorſque les Portugais arriverent aux Indes. Le gouverneur qui commandoit dans la ville de Goa, lorſqu'elle fut priſe par Albuquerque, étoit un officier qui avoit ſecoué le joug des anciens rois de Bisnagar. C'eſt ce qui paroît par des lames de cuivre, trouvées à Goa, qui font foi qu'un de ces empereurs avoit accordé certains priviléges à quelques temples des environs de la ville. Pour ce qui eſt des rois de Malabar, il y avoit encore plus long-tems qu'ils s'étoient affranchis de la domination des empereurs Indiens. Ainſi les états de l'empereur de Bisnagar s'étendoient encore, il n'y a pas deux cents ans, depuis Orixa jusqu'au cap de Comorin. Il poſſédoit toutes les terres qui ſont ſur la côte de Coromandel, & pluſieurs places maritimes ſur la côte occidentale des Indes. Les Patanes, venus du nord, le dépouillerent d'une partie de ſes états : une autre partie lui fut enlevée par les Mogols, qui avançoient toujours vers les parties méridionales. Mais voici ce qui contribua plus que tout le reſte à la deſtruction de cet empire. Le dernier empereur de Bisnagar avoit confié le commandement de ſes armées à quatre généraux, qui faiſoient profeſſion du Mahométiſme : chacun d'eux commandoit un corps de troupes conſidérable, dont ils ſe ſervirent pour envahir les états de ce malheureux prince. Le plus puiſſant de ces généraux demeura à Golconde, & y fonda le royaume de ce nom. Le ſecond fixa ſa demeure à Viſapour, & ſe fit nommer *roi de Décan*. Les deux autres leverent pareillement l'étendard de la révolte, & ſe rendirent maîtres de deux places importantes. Depuis ce tems, le Mogol a tout englouti. A la vérité, les princes de la partie méridionale n'ont pas encore été tout-à-fait ſubjugués ; mais le Nababe les inquiéte de tems en tems, & exige d'eux de groſſes ſommes qu'ils ſont forcés de lui payer ; de ſorte qu'à proprement parler, il n'y a que les princes de Malabar, qui ne ſoient pas encore tombés ſous la domination Mogole.

Parmi pluſieurs choſes importantes qui ſe trouvent dans ce détail, il eſt remarquable que les Indiens donnent encore au mont Imaüs de Ptolomée le nom de mont Ima. Ce qu'il dit des Mogols ſera plus clair, ſi on y ajoûte ce que nous diſons d'eux aux articles INDOUSTAN & MOGOL. La longue chaîne des montagnes de Gate, a du moins quatre cents lieues en droite ligne, s'il eſt vrai, comme le dit le P. du Jarric, *Hiſt. des Indes orientales*, l. 1, c. 2, p. 30, qu'il y ait cette diſtance entre le cap de Comorin & le mont Imaüs. Ces montagnes de Gate ſont admirables en ce qu'on y voit dans le même tems une diverſité de ſaiſons. Il eſt difficile de dire pourquoi & comment il ſe peut faire que ſous un même climat, & au même degré de latitude ſeptentrionale, lorſqu'au couchant de ces montagnes, il fait un rude hyver & plein d'orages, dans le même tems, on jouiſſe à l'orient du printems & de l'été, & que la mer y ſoit calme. C'eſt ce que nous expliquons plus au long au mot GATE.

C'eſt dans cette partie des Indes, que l'on prétend que l'apôtre S. Thomas a porté la lumiere de l'évangile. On y trouve à préſent une égliſe Chrétienne, ſoumiſe au patriarche Neſtorien de Babylone, & dont les membres ſe diſent Chrétiens de S. Thomas. Voyez CALAMINA & MELIAPOUR.

LA PRESQU'ISLE AU-DELA DU GANGE comprend les royaumes d'AVA, de LAOS, de COCHINCHINE, de SIAM, & la presqu'iſle de MALACA. Voyez ces articles en particulier.

LES ISLES de la mer, ſont en trop grand nombre pour en donner ici une liſte complette. Il y en a d'aſſez grandes, comme celles de CEILAN, de SUMATRA, de JAVA, de BORNÉO, des GÉLEBES : pluſieurs autres ſont remarquables par le grand nombre, comme les MALADIVES, les MOLUQUES, les PHILIPPINES, les nouvelles PHILIPPINES, & les iſles MARIANES. Lorſqu'il n'eſt queſtion que de commerce ou des intérêts des compagnies établies en Europe, pour le trafic des Indes, on comprend ſous le nom d'*Indes orientales*, quoiqu'improprement, le TONQUIN, la CHINE & le JAPON. Mais, à parler juſte, ces pays, ni les Philippines, ni encore moins les iſles Mariannes, ne ſont point des Indes, mais au-delà.

Dans une ſi grande étendue de pays, où les productions de la nature & les mœurs des habitans ſont ſi différentes, il ſeroit ridicule d'entaſſer ici des remarques ſur les inclinations, la religion, les animaux, les plantes, les minéraux de ce pays. Ce qui ſeroit vrai, ne le ſeroit que pour des contrées particulieres ; & il vaut mieux, pour plus de ſûreté, diſtribuer ces remarques dans les articles particuliers auxquels elles conviennent.

Le commerce des Indes orientales n'eſt pas nouveau ; & M. Huet a très-bien réfuté Strabon, qui a avancé que les Indes étoient inconnues à Homère. Ses raiſons & ce qu'il ajoûte de ce commerce, tant pour les tems anciens, que pour le moyen âge, eſt traité ſi méthodiquement, & dans un ſi grand détail dans ſon Hiſtoire du commerce & de la navigation, *c. 51 & ſuiv.* que j'aime mieux renvoyer le lecteur à cet ouvrage, qui eſt facile à trouver, que d'en copier ici ce qui convient à mon ſujet. Je ne répéterai pas non plus le détail des voyages que les Portugais ont faits dans ces derniers ſiécles, par leſquels ils ont trouvé une nouvelle route pour aller aux Indes. Je traite amplement cette matiere dans l'Hiſtoire de la géographie. Barthelemi Dias, ſous le régne de D. Jüuan II, roi de Portugal, étant arrivé enfin jusqu'au fameux cap, dont on ignoroit la ſituation & le nom, y fut accueilli d'une furieuſe bourasque. Par cette raiſon il l'appella *Cabo Tormentoſo*, ou *le Cap de tempêtes*. Le roi de Portugal, charmé d'une ſi belle découverte, ne ſe rebuta point du mauvais état des vaiſſeaux que Dias en ramena avec bien de la peine. Ce prince, par un augure heureux, nomma ce cap, *Cap de Bonne-Eſpérance*, perſuadé que l'on avoit trouvé la route pour aller aux Indes. Il ne ſe trompa point ; mais ce ne fut qu'après ſa mort, & ſous le régne d'Emanuel, ſon ſucceſſeur, que la nation Portugaiſe s'établit aux Indes, où elle pénétra & fit des conquêtes très-rapides. On ne parloit alors que des Indes, qui attiroient toute l'attention de l'Europe, par la nouveauté des marchandiſes que l'on en apportoit. Ce fut ſous le même régne, que les Portugais découvrirent le Bréſil : on ne connoiſſoit pas alors aſſez diſtinctement le rapport qu'il avoit avec les Indes, dont on lui donna le nom. On employa ſeulement, pour le diſtinguer, le ſurnom d'*occidentales*, parce qu'on prenoit la route de l'orient, en allant aux véritables Indes, & la route d'occident pour aller au Bréſil. De-là vint l'uſage d'appeller *Indes orientales*, ce qui eſt à l'orient du *cap de Bonne-Eſpérance*, & *Indes occidentales*, ce qui eſt à l'occident de ce cap. On a enſuite étendu ce dernier nom à toute l'Amérique ; & on ſe ſert, dans les Relations, du nom d'*Indiens*, pour dire les Américains.

Le pere du Jarric, déja cité, fournit une nouvelle diviſion de l'Inde, ſavoir l'INDE BASSE, qui eſt la même que l'Indouſtan ; & l'INDE HAUTE, qui eſt le reſte depuis le Gange jusqu'à Malaca ou à la Chine.

Le peuple a encore une diviſion, qui n'eſt rien moins que géographique, & qui ne laiſſe pas d'avoir quelque uſage dans le diſcours ; on appelle les *grandes Indes*, les *Indes orientales* ; & les *petites Indes*, les *Indes occidentales*.

Il y a dans les iſles des Indes un grand oiſeau appellé *mendron* ou *koknos*. Cet oiſeau porte un long bec percé de cinquante trous. Il en a cinquante autres ſur le dos jusqu'à la queue. Lorsqu'il chante, ces trous forment différens ſons : on dit que cet oiſeau a appris la muſique aux anciens ; il vit mille ans & eſt unique. Quand il ſe ſent près de ſa fin, il fait un bûcher avec des broſſailles & autres choſes combuſtibles, l'allume à force de battre des ailes au ſoleil, & ſe brûle. Ses cendres produiſent bientôt un autre koknos, qui finit & ſe perpétue de même. Voici la traduction de quelques vers Perſiens, qui ont rapport à cette fable :

Ainſi que le koknos, je me conſume avec gémiſſemens ſur le feu.

O cruelle ! tes rigueurs me font ſoupirer continuellement ; & je brûle dans le feu, comme le koknos.

Cet oiſeau eſt fabuleux & tient beaucoup du phénix des anciens. * *Manuscrits de la Bibl. du roi.*

Les Indiens ſont bruns, d'une taille médiocre, & gé-

néralement maigres. Ils sont courageux & ne sont point de quartier à leurs ennemis. Les femmes sont lubriques, & les hommes sont fourbes & sensuels : ils changent souvent d'opinion, & sont extrémement soumis à leurs princes. Leur principale nourriture est le riz. Les femmes ont autant de maris qu'elles veulent. L'adultere est permis parmi les idolâtres. Ils épousent leurs sœurs, leurs tantes & mêmes leurs filles. C'est un grand crime chez les Indiens, de tuer un bœuf & d'en manger : ceux qui sont convaincus de ce crime, sont punis de mort. Ils se frottent le front, les yeux & le visage avec de la fiente de cet animal : ils accueillent les étrangers, & leur donnent *gratis* tout ce qui leur est nécessaire, même pour leurs plaisirs.

Les Indiens idolâtres brûlent les cadavres. Dans le royaume de Siam, la femme se jette dans le bûcher de son mari, toute habillée & aussi parée que le jour de ses nôces. Les Brachmanes leur inspirent cette folie, & leur font entendre qu'une femme qui se brûle, avec le corps de son mari, va droit en paradis.

On professe, aux Indes, toute sorte de religions. Il y a des Juifs, des Chrétiens, des Mages, des Mahométans, des Idolâtres. La plûpart croient à la métempsycose. Les idolâtres du côté de Guzurate, sont Pythagoriciens & Manichéens. On les appelle *Baniani ;* c'est un crime énorme, parmi eux, de tuer même une fourmi : ils se parfument, ne prennent qu'une femme, se permettent l'usure, & jeûnent toujours. Ils mangent le soir un morceau de sucre, & boivent du lait. Ils nourrissent soigneusement des fourmis avec du sucre. Il y a d'autres idolâtres, nommés *Abdoufi ;* ils se privent, pendant quelque tems, de tout plaisir, & se livrent après à la débauche la plus effrénée. D'autres sont Pyrrhoniens & ne reconnoissent aucun culte.

Les habitans du Pégu adorent, comme les Chrétiens, un Dieu, qu'ils représentent sous les figures de trois personnes égales. Ils le nomment *Sanrouii ;* ce qui signifie un seul Dieu en trois. D'autres enfin adorent une idole appellée *Schekenat :* lorsqu'ils se marient, ils mettent, durant trois jours, leur nouvelle épouse dans le temple de cette idole : si après ce tems, ils la trouvent défloree, ce qui arrive presque toujours, c'est l'augure le plus avantageux qu'ils puissent avoir; si, au contraire, elle est vierge, ce qui arrive lorsqu'elle est fort laide, c'est un présage du plus grand malheur. **Manuscrits de la Bibliotheque du roi.*

INDEA, grande riviere d'Afrique, dans le royaume d'Yamina. Elle vient de l'est, & se rend dans la mer, au-dessus de la Gambra, vis-à-vis de Sanjalli. Ses bords sont garnis de grands arbres. Elle a près de son embouchure un village de même nom. **Carte de la Gambra, par* Jean Leach, 1732.

INDIACUM ou INDICIACUM CASTRUM, nom latin de *Saint-Flour*, ville épiscopale de France, en Auvergne. Voyez S. FLOUR.

INDIBILIS, ancienne ville d'Espagne, selon Frontin, cité par Ortélius, *Thesaur.* Ce fut là que Hannon fut mis en fuite par Cn. Scipion. Antonin, *Itiner.* met *Intibili*, entre *Dertosa* & *Ildum*, à vingt-sept mille pas de l'une, & vingt-quatre mille de l'autre. Tite-Live, *l.* 23, *c.* 49, parle d'une ville nommée *Incibilis*, selon quelques éditions ; d'autres portent *Intibilis ad Intibili oppugnandum.* Cela réfout le doute d'Ortélius, qui demande si l'*Intibili* d'Antonin est le même que l'*Incibilis* de Tite-Live. De Marca, *Hispan.* l. 2, c. 8, p. 129, croit que c'est présentement le bourg de *San-Matheo*, qui est sur la route de Tortose à Valence.

INDICA, Ἰνδικὴ, ancienne ville d'Espagne, près des Pyrénées, selon Etienne le Géographe, qui dit que le peuple *Indigetes* prenoit son nom de cette ville *Indica*, qui étoit la capitale de la nation. Sur quoi De Marca, *Hispan.* l. 2, c. 18, p. 172, observe qu'Ampuries, *Emporiæ*, a toujours été la place la plus connue de ce canton; & il en tire cette conjecture qu'elle n'est point différente d'Ampuries, & que ce dernier nom a fait perdre l'autre. Cette pensée s'accorde très-bien avec le témoignage de Strabon, *l.* 3, *p.* 160, qui parlant d'*Emporiæ*, dit : elle est divisée en deux villes par une muraille tirée autrefois lorsque quelques Indigetes demeuroient tout auprès. Quoiqu'ils eussent une forme particuliere de gouvernement, cependant ils voulurent, pour leur sûreté, être enfermés avec les Grecs, dans une même enceinte de murailles, quoiqu'ils en fussent intérieurement séparés par un autre mur. Avec le tems, ils ne firent plus qu'une ville ensemble, & il se forma un mélange de loix grecques & barbares ; ce qui est arrivé encore à d'autres villes. Ainsi ce nom étoit celui d'une partie de la ville d'Ampuries, avant que les Marseillois eussent fait prévaloir ce dernier.

INDICITÆ. Voyez INDIGETES.

INDICIACUM. Voyez INDIACUM.

INDICOMORDANA, ville d'Asie, dans la Sogdinae, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 12.

INDIGENÆ : on appelloit ainsi, chez les anciens Latins, les premiers habitans d'un pays, que l'on croyoit n'être point venus s'y établir d'un autre lieu. Ce mot s'exprime en grec par *αὐθιγενὴς qui a été engendré là.* Le nom latin est formé d'*Indu*, employé anciennement pour *in*, comme on le voit souvent dans Lucrece, de *geno*, au lieu duquel on dit *gigno*, mais d'où *genus* & *genitus* sont formés. Les anciens payens ayant perdu les traces de l'histoire de la création, se firent des fables ridicules & impies, & se figurerent que les hommes avoient été engendrés par la terre. A mesure qu'ils s'éloignerent de leur premiere patrie, ils oublierent peu-à-peu leur véritable origine. L'ignorance de quelques-uns devint si grossiere, qu'ils se crurent une production de la terre qu'ils habitoient. Les Allemands ne donnoient à leur dieu Tuiscon, pere de Mannus, l'un & l'autre fondateurs de leur nation, qu'une origine commune avec les arbres de leurs forêts. Les Athéniens qui affectoient de se dire Αὐτοχθόνες, ou nés d'eux-mêmes, ne l'entendoient pas dans un sens plus raisonnable. Mais en écartant toute fiction, le mot *Indigenæ* signifie les naturels d'un pays, ceux qui y sont nés, pour les distinguer de ceux qui viennent ensuite s'y établir. C'est ainsi que les Hotentots étoient *Indigenæ*, par rapport aux Hollandois qui ont commencé la colonie au Cap de Bonne-Espérance ; & la postérité de ces mêmes Hollandois est devenue *Indigenæ*, par rapport aux nouvelles familles qui iront l'augmenter. Voyez l'article ABORIGENES.

1. INDIGETES, a été dit dans un sens assez semblable. Il vient d'*Indu* & d'*ago*, & signifie *ceux qui demeurent dans un pays*, ou simplement *ses habitans :* de-là vient que les payens appelloient de ce nom les divinités particulieres qu'on adoroit dans une contrée.

2. INDIGETES : l'usage ayant rendu ce nom commun, la ressemblance du son fit qu'on le dit pour signifier un peuple particulier d'Espagne, dont le vrai nom auroit du être *Indicetæ* d'*Indica* leur capitale. On nomma aussi ce peuple ENDIGETI. Voyez ce mot & l'article d'INDICA.

INDOSCYTHE, ancien peuple d'Asie, aux confins de la Scythie & de l'Inde, vers le confluent du Sophène & de l'Indus. Ce sont les Scythes que Denys le Périégete appelle *méridionaux*. En effet ils l'étoient par rapport à la Scythie; mais ils étoient septentrionaux par rapport aux Indiens. Ptolomée y met les villes suivantes, au couchant du fleuve :

Artoarta, *Andrapana*,
Nasbana, *Banagara*
& *Codrana*.

Sur le fleuve même,

Embolima, *Paradabathra*,
Pentagramma, *Pisca*,
Asigramma, *Passipeda*,
Tiauspa, *Susicana*,
Arisiobathra, *Bonis*,
Axica, *Colaca*.

Mais c'est trop étendre l'Indoscythie, que de l'avancer jusqu'à la mer des Indes. Il y comprend encore les îsles & plusieurs villes autour de l'Indus, & borne l'Indoscythie par le pays de Larice, auprès de la mer, à l'orient.

INDOUSTAN ; quelques-uns écrivent *Indostan*, d'autres *Hindoustan*. J'ai dit ailleurs que les Orientaux ont une aspiration très-forte en prononçant ces sortes de mots, & qu'un Persan qui parloit assez françois pour s'expliquer en cette langue, ne pouvoit jamais dire les *Indes*, mais les *Hindes*. Nous avons pris ce nom d'In-

douſtan pour dire *le pays des Indes*, des livres des Turcs & des Perſans.* D'*Herbelot*, Bibliotheque orientale.

Les Géographes Perſans le diviſent en deux parties, le *Sind* ou le *Send*, qui eſt aux environs du fleuve *Indus* dont le nom moderne eſt le *Sind* & le *Hind* ou le *Hend*, qui eſt aux environs du Gange. Voyez les articles HEND & SEND, où l'on donne les bornes & l'étendue de chacune de ces parties.

Tout le pays de Hend & de *Send* pris enſemble, ſe diviſe en trois parties.

La premiere s'appelle *Guzerate* ou *Decan*. Elle confine avec les pays de Gaznen, de Multan & de Makhran, & eſt la plus occidentale des trois.

La ſeconde porte le nom de *Manibar*, que nous appellons le *Malabar*. Elle eſt à l'orient & au midi du Guznerate, & on l'appelle encore *Belad-al Fulfal*, c'eſt-à-dire *le pays du poivre*, parce que c'eſt là qu'il vient en abondance. L'arbre qui le porte s'attache aux autres, & les embraſſe comme le lierre.

La troiſiéme partie & la plus orientale s'appelle *Mahar* ou *Mebar*, mot qui ſignifie en arabe *le paſſage*, à cauſe que l'on paſſe de cette partie des Indes à la Chine. Elle eſt toute entiere au-delà du golfe de Bengal, & a pour capitale la ville de *Canacor* ou *Cancanor*. C'eſt-là que l'empereur, ou le plus grand roi des Indes, fait ſon ſéjour, ſelon l'auteur du Meſſahet-al-ârdh, qui eſt une géographie perſienne.

Les anciens géographes Orientaux donnoient le nom de *Sin* en arabe, & de *Tschin* en perſan, aux pays de Pégu, de Siam, du Tonquin & de la Cochinchine. Ainſi ils les joignoient à la Chine, & non pas à l'Indouſtan.

L'INDOUSTAN PROPREMENT DIT eſt la même choſe que l'empire du GRAND-MOGOL. Voyez ce mot.

On peut conſidérer dans l'Indouſtan pluſieurs grands empires; & cette réflexion eſt néceſſaire pour l'intelligence de l'hiſtoire des Indes, tant dans le moyen âge, que dans ces derniers ſiécles. Nouh-ben-Mansor ou Noé, fils de Mansor VII, roi ou prince de la dynaſtie des Samanides, ſuccéda à ſon pere, l'an 358 de l'hégire. Ce fut la même année que l'Emir Alptghin, gouverneur de la ville & de la province de Gazna, étant mort; Sebekteghin qui avoit été eſclave de cet Emir, & qui en avoit obtenu la liberté, fut déclaré l'héritier de tous ſes biens. Il avoit paſſé par toutes les grandes charges de la milice; & il trouva le moyen de ſuccéder à ſon maître, dans la dignité de gouverneur de la ville de Gazna. Le ſultan Nouh fut obligé de la lui confirmer. Sebekteghin gagna ſi bien l'affection des peuples & de l'armée, qu'il ſe rendit en peu de temps abſolu dans les états du Sultan. L'an 367. de l'hégire, il entama la conquête de l'Indouſtan, ſoumit pluſieurs rajas ou princes des Indes, qu'il contraignit d'embraſſer le Mahométiſme. Les victoires qu'il avoit remportées dans les Indes, lui acquirent un ſi grand nom, que le Sultan Nouh le laiſſoit agir en ſouverain dans tous ſes états, & le regarda plutôt comme un allié néceſſaire, que comme un gouverneur de province. Ce fut l'origine de la dynaſtie des *Gaznevides*. Nouh partagea même avec Sebekteghin le pays de Khoraſſan; & après la mort de ce dernier, Mahmoud, ſon fils, refuſa de reconnoître Nouh pour ſouverain, & le fit même dépoſer. Mahmoud fit de grandes conquêtes dans l'Indouſtan, dont il attaqua le plus plus puiſſant roi, & le détrôna. Il prit le titre de Sultan, & mourut l'an 421 de l'hégire, après un régne de trente-un ans. Il s'étoit rendu maître de la Perſe & d'une grande partie des Indes, où il trouva des richeſſes immenſes, ce pays n'ayant point été la proie d'aucun conquérant depuis bien des ſiécles.

La dynaſtie des Gaznevides régna ſur la Perſe & ſur une partie des Indes, environ deux cens treize ans, & fit place à celle des Gaurides, l'an de l'hégire 547. Schehab Eddin-Ben-Sam, frere de Gaiath-Eddin, troiſiéme Sultan de cette dynaſtie, qui l'aſſocia à l'empire, & auquel il ſuccéda, conquit, du vivant même de ce frere, l'an 571 de l'hégire, les royaumes de Dehli, de Multan, de Souran, & pluſieurs de l'Indouſtan, ſitués tant en-deçà qu'au-delà de l'Indus, & s'avança même jusqu'au Gange. Après la mort de Schehabeddin, les eſclaves qu'il avoit tirés du Turkeſtan, & élevés aux plus grandes charges de ſon état, s'emparerent de la plûpart des pays de ſa domination, & particuliérement de ceux de l'Indouſtan.

Cothbeddin Ibek y fut d'abord le plus puiſſant, car il étendit fort loin ſa domination; mais Aramschah, ſon fils, ne ſe trouvant pas capable de ſoutenir le poids d'un ſi grand empire, Iletmiſche, ſurnommé Schamseddin, eſclave Turc de ſon pere, en prit le gouvernement, & enſuite s'en rendit le maître, joignant au royaume de Dehli celui de Multan, dont il dépoſſéda Naſſer-Eddin-Cobah, qui étoit auſſi du nombre des eſclaves Turcs du Sultan Schehab-Eddin.

Iletmiſche ou Schamseddin régna vingt-ſix ans, & mourut l'an de l'hégire 633, de Jeſus-Chriſt 1235; ſon fils Firouz-Schah, ſurnommé Rocneddin, s'étant abandonné à la débauche, fut dépoſé & enfermé après un régne de ſept mois. On mit ſur le trône ſa ſœur Radiath-Eddin, qui avoit de grandes qualités: elle dompta les rebelles de ſes états, & mit à la raiſon ceux d'entre ſes voiſins qui vouloient l'inquiéter. Cependant ſa ſévérité, & un mariage mal concerté, lui aliénerent les cœurs; & l'an 637, quelques ſeigneurs ſe ſaiſirent d'elle & l'enfermerent. Baramscha ſon frere qui étoit à leur tête, régna dans le Dehli & fut tué au bout de deux ans, dans une révolte de ſes ſujets. Le paſſe cette ſucceſſion pour venir à Firouze, qui ayant fait aſſaſſiner Ala-Eddin ſon neveu, demeura ſeul en poſſeſſion du royaume de Dehli jusqu'à l'année de l'hégire 717, & de Jeſus-Chriſt 1317.

D'Herbelot, dans ſa Bibliotheque orientale, fournit les faits que j'ai raſſemblés dans cet article, & ajoûte que ni Kondemir ni les autres hiſtoriens ne portent plus avant cette dynaſtie des rois de Dehli; ils ne rapportent point non plus de quelle maniere elle finit. Mais je trouve dans la vie de Timur-Bec, *l.* 4, *c.* 19 & *ſuiv.* que cet empereur trouva dans le royaume de Dehli Sultan Mahmoud Can, petit-fils de Firouz-Cah, empereur des Indes, apparemment de ce Firouz dont nous avons parlé en dernier lieu, & qui fit aſſaſſiner ſon neveu pour régner ſeul. L'époque s'y rapporte aſſez; car Timur-Bec, ou, pour parler comme le peuple, Tamerlan, vainquit ce prince, l'an 1409, & ſoumit l'Indouſtan, depuis l'Indus jusqu'au Gange.

De tout ceci il faut conclure que les Gaznevides furent les premiers conquérans des Indes; qu'ils eurent pour ſucceſſeurs les Gaurides, qui firent place aux eſclaves Turcs, & que la poſtérité de ceux-ci poſſédoit l'empire de l'Indouſtan, entre l'*Indus* & le Gange, lorſque les Mogols, ſucceſſeurs de Tamerlan, y formerent le nouvel empire que l'on appelle *le Mogol*. Cela n'eſt point incompatible avec ce que nous avons dit d'un autre empire de l'Inde, établi dans la partie méridionale de la Loſange, ou, ce qui revient au même, dans la preſqu'iſle dont Bisnagar étoit la capitale. Voyez ce que j'en dis, après le P. Bouchet à l'article INDES, dans leur état préſent. Voyez auſſi l'article MOGOL.

INDRE, (l') riviere de France: elle a ſa ſource en Berri, au village de S. Prier-la-Marche, d'où coulant vers le nord-oueſt, elle coule à la Chaſtre, reçoit pluſieurs ruiſſeaux, jusqu'à Deols, où ſe recourbant vers le midi, elle baigne Château-roux, au deſſous duquel elle ſerpente vers le ſud-oueſt, puis vers l'oueſt; & reprenant ſon cours vers le nord-oueſt, elle paſſe auprès de Châtillon où elle commence à porter bateau. Elle entre dans la Touraine où elle paſſe à Loches, & à l'abbaye de Cormeri; enſuite ſerpentant vers le couchant, elle ſe jette dans la Loire deux lieues au-deſſous de l'embouchure du Cher. **Vaugondy*, Atlas.

INDROIS *angeriscus*, autre riviere de France, en Touraine: elle a ſa ſource au village d'Ecueillé, aux confins du Berri, d'où circulant vers le nord-oueſt, elle paſſe auprès de l'abbaye de Villeloin, puis entre Beaumont & Montrefort; & après avoir ſerpenté jusqu'aux villages de S. Quentin & de Chédigné, elle va vers le ſud-oueſt ſe perdre dans l'Indre. Cette riviere ne ſort point de l'élection de Loches où elle a ſa ſource. **Vaugondy*, Atlas.

1. INDUS, grande riviere d'Aſie, au pays qui en prend le nom d'*India* en latin, & d'*Inde* en françois. Pline, *l.* 6, *c.* 20, dit que les habitans le nommoient SINDUS; & c'eſt ce dernier nom qui eſt préſentement employé ſur les Cartes, où le nom moderne eſt écrit le SINDE. Il a, dit le même auteur, ſa ſource dans une des montagnes du Caucaſe, nommée *Paropamiſus*: & Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, nomme Imaüs la montagne

où ce fleuve à sa source, aussi bien que les autres rivieres qui le grossissent. Sa source n'est pas fort éloignée de celle du Gange, & leur cours est parallele durant un espace assez long; mais ensuite ils s'écartent l'un de l'autre: le Gange prend son cours vers le midi oriental, & l'Indus poursuit le sien vers le midi occidental. Pline dit qu'il reçoit dix-neuf rivieres, dont les plus célébres sont l'Hydaspe, fleuve qui lui apporte les eaux de quatre autres; la *Cantabra* qui est grossie de trois autres rivieres, & deux fleuves qui sont navigables par eux-mêmes; l'Acésine & l'Hypasis. Le nom du fleuve Cantabra, qui ne se trouve dans aucun autre passage, est un peu suspect à Cellarius, *Geogr. ant. l.* 3, *c.* 33. Strabon, *l.* 15, nomme dans cet ordre les rivieres qu'Alexandre traversa en son expédition des Indes; le Cophès, l'Indus, l'Hydaspe, l'Acésine, l'Hyarotis, & enfin l'Hypanis. On peut voir les détails de ces fleuves dans leurs articles particuliers.

Il y a plus de difficultés sur les embouchures de ce fleuve. Arrien, *l.* 5, *c.* 3, n'en compte que deux, & le nomme, à cause de cela, Δίστομος. Il dit qu'il forme par ces deux bras une isle assez semblable au Delta d'Egypte, & que cette isle se nomme PATALA & PATALENA. Pline assure que ce fleuve n'a nulle part plus de cinquante stades de largeur, ni plus de quinze pas de profondeur, en quoi il ne s'accorde point avec Ctésias, (*Apud Photium*, Cod. 73,) qui dit que sa moindre largeur est de quarante stades, & sa plus grande, de deux cens, qui sont douze mille cinq cens pas. Pline, à l'endroit cité, met deux isles à l'embouchure de l'Indus; une grande nommée PRASIANA, & une petite nommée *Patale*. Le nom de la premiere isle vient des Prasiens, peuple qui habitoit au bord de l'Inde. La ressemblance de cette isle avec le Delta, & du mot *Prasiane*, avec le mot grec Πράσινος, qui veut dire *verd*, a donné occasion à Virgile, *Georg.* l. 4, v. 290, de la nommer *la verte Egypte*.

Quaque pharetratæ vicinia Perſidis urget,
Et viridem Ægyptum nigra fœcundat arena.

Car c'est le sens que le P. Hardouin donne à ces vers sur le sens desquels les savans ne s'accordent point. Il prétend que ces vers:

Nam qua Pellæi gens fortunata Canopi,
Accolit effuſo ſtagnantem flumine Nilum,
Et circùm pictis vehitur ſua rura Phaſelis:

regardent le véritable Delta d'Egypte arrosé, par le Nil, & qu'il faut expliquer du Delta Indien, voisin de la Perse les vers suivans que voici.

Quaque pharetratæ vicinia Perſidis urget,
Et viridem Ægyptum nigra fœcundat arena,
Et diverſa ruens ſeptem diſcurrit in ora
Usque coloratis amnis devexus ab Indis;
Omnis in hac certam regio jacit arte ſalutem.

Ce sens est clair, & je suis surpris que cette explication n'ait pas été généralement reçue. La raison est que divers savans avoient entendu le tout du Nil, & rendu les Indiens de ces vers par les Ethiopiens.

On pourroit objecter que l'Indus ne peut y être décrit, parce qu'il n'avoit que deux embouchures, selon le passage d'Arrien que nous avons déja cité; mais il est aisé de répondre à cela, qu'Arrien ne parle que de grandes embouchures par lesquelles le fleuve étoit navigable. Ptolomée lui en donne sept, dont il marque les noms que voici, en allant d'occident en orient. SAGAPA, SINTHUM, AUREUM, CARIPHI, SAPARAGES, SABALASSA & LONIBARE. Ainsi voilà sept embouchures bien spécifiées. Il me paroît que la seconde étoit la principale; qu'elle subsiste aujourd'hui, & que son nom n'est autre que celui du fleuve même, nommé *Indus* & *Sindus*, aujourd'hui le *Sinde*. Le P. Hardouin dit que *vicinia Perſidis* ne doit pas s'entendre, comme si la Perse étoit voisine de ce Delta Indien. *Vicinia Perſidis*, signifie le pays voisin de la Perse & de l'Indus, entre l'une & l'autre. Je réserve au mot SINDE la géographie de ce fleuve, selon son état présent.

2. INDUS, fleuve de la Carie. Voyez CALBIS.

INDUSTRIA, ancienne ville, ou gros bourg d'Italie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5, & 16. C'est aujourd'hui Casal. Voyez BODINCOMAGUM.

INER-ETRA. Voyez INNERARA.

INESSCHI, montagne de l'Ethiopie intérieure, selon Ptolomée, *l.* 4, *in fine*. Mais d'autres manuscrits lisent MESCHE, Μεσχη, au lieu de Ἰνεσχι.

1. INESSA, ou, selon quelques, manuscrits INOSSA, fontaine de l'isle de Rhodes. Vibius Sequester *p*, 102, *edit. Heſſel.* dit qu'Inessa, ville de Sicile, vient de-là.

2. INESSA, ville ancienne de Sicile. Voyez ÆTNA 3.

INFANTADO, contrée d'Espagne, avec titre de *duché*. Elle est composée des villes d'ALCOZER, SALMERON & VALDEOLIVAS, & de plusieurs bourgades qui en dépendent. L'infantado fut ainsi nommée, parce que plusieurs infans, fils de rois, l'avoient possédé. Don Alfonse surnommé *le Sage*, le donna à dona Major Guillin de Guzman, sa maîtresse, qui le laissa en mourant à dona Béatrix de Castille, leur fille, & femme de don Alfonse III, roi de Portugal, laquelle en fit don à dona Blanche de Portugal, sa fille, & abbesse d'un célebre monastere appellé *las Huelgas de Burgos*. Cette abbesse le vendit à l'infant don Manuel; mais n'en ayant pu retirer le payement, elle le revendit à l'infant don Pedro de Castille, seigneur de los Cameros, fils du roi don Sanche IV, à la charge que, si dans un certain temps il ne lui en comptoit pas le payement, elle pourroit le revendre à d'autres * *Vayrac*, Etat pres. de l'Espagne, *t.* 3, *p.* 88.

Cette vente fit naître entre les infans don Manuel & don Pedro un grand procès, qui, après une très-longue discussion qui occupa tous les jurisconsultes d'Espagne, fut décidé en faveur de don Manuel, auquel l'état de l'Infantado demeura.

Dona Constance, sa petite fille, le porta en mariage à don Micer Gomez-Garfia d'Albornoz, neveu du fameux cardinal d'Albornoz, qui le laissa en mourant à don Jean d'Albornoz, son fils, lequel étant mort sans enfans mâles, dona Marie, sa fille, le porta en mariage à don Henri de Villena, surnommé l'*Astrologue*, issu de la maison royale d'Aragon, grand-maître de l'ordre militaire de Calatrava, comte de Cangas & de Tineo; mais ce seigneur étant mort sans enfans, il échut à don Alvare de Luna, grand-maître de l'ordre de S. Jacques, & connétable de Castille, petit-fils de dona Thérese d'Albornoz, sœur de Micer-Gomez, laquelle avoit épousé don Jean Martinez de Luna, seigneur de Gotor & Illueca, qui fut pere de don Avare de Luna, seigneur d'Alfaro, Cornago & Canette, pere du connétable don Alvare.

Don Jean de Luna, comte de Saint-Estevan, son fils, le posséda ensuite; & après lui, dona Jeanne, sa fille, le porta en mariage à don Diego Lopez Pacheco, marquis de Villena.

Henri IV, surnommé l'*Impuiſſant*, retira, en 1470, cet état des mains de dona Jeanne de Luna, & de don Diego Lopez Pacheco, & leur donna en échange la ville d'ALCARAZ; & peu de temps après, il fit don des villes d'ALCOZER, SALMERON & VALDEOLIVAS, à don Diego Hurtado de Mendoza, qui furent érigées, le 21 Juillet 1475, en duché, sous le nom d'*Infantado*, par les rois don Ferdinand & dona Isabelle, pour récompenser les services de Don Diego-Hurtado.

Dona Ane de Mendoza, fille aînée de don Ignigo Lopez de Mendoza, cinquiéme duc de l'Infantado, mort en 1601, sans enfans mâles, devint héritiere de ce duché & des autres états de sa maison; & épousa don Roderic de Mendoza, son oncle; mais n'ayant eu de lui que des filles, ses états passerent à la maison de Sandoval, avec dona Louise de Mendoza, sa fille aînée, laquelle épousa don Diego Gomez de Sandoval, grand commandeur de Calatrava, fils puîné du cardinal-duc de Lerma. De ce mariage naquirent don Roderic Deas de Vivar-Hurtado de Mendoza, Sandoval de la Vega & Luna, septiéme duc de l'Infantado, mort sans enfans, le 17 Janvier 1657, &c. dona Catherine de Mendoza & Sandoval qui devint huitiéme duchesse, par succession, après la mort de son frere, se maria avec don Roderic de Silva, cinquiéme prince de Melito & d'Evoli, quatriéme duc de Pastrana. Elle mourut en 1686, laissant pour héritier de ses états don Grégoire-Marie-Dominique de Silva-Mendoza & Sandoval,

cinquiéme duc de Paſtrana, & neuviéme de l'Infantado qui vécut jusqu'à l'an 1693, & laiſſant pour héritiers de ſes états D. Jean de Dieu de Silva-Mendoza, & Sandoval, ſon fils.

INFANTE, (Rio do) riviere d'Afrique, dans la Caffrerie, au pays des Sonquas, au midi de la terre de Natal. La Carte d'Afrique faite par le P. Coronelli, corrigée & augmentée par M. de Tillemont, donne le nom de *Rio do Infante*, à une grande riviere, qui borne le pays de Natal au ſud-oueſt, & qu'on fait venir du Monomotapa. Baudrand, *ed.* 1682, qui parle conformément à cette Carte, fait deux articles, ſavoir : 1. *Infantis caput*, qu'il explique *Cabo do Infante*, & dit que c'eſt un promontoire d'Afrique, dans la partie méridionale de la Caffrerie, & au levant du cap de Bonne-Eſpérance, & qu'il a été nommé ainſi de l'infant D. Juan. 2. *Infantis fluvius*, qu'il explique *el Rio do Infante*. C'eſt, dit-il, la plus grande riviere d'Afrique. Elle a ſa ſource au royaume de Monomotapa ; & après une longue courſe, elle ſe décharge dans l'océan Ethiopien. Il ajoûte : cette riviere a été ainſi nommée par D. Juan, infant de Portugal, qui le premier la découvrit l'an 1487.

En premier lieu, ni dans la terre de Natal, ni encore moins au midi de cette terre, il n'y a aucune riviere qui vienne du Monomotapa. Au midi de la riviere de Laurent Marquez, qui eſt à près de cent cinquante lieues, au nord de Rio-Infante, il n'y a aucune riviere qui mérite le nom de *grande*, ſi ce n'eſt la riviere Sans-fin, & la riviere Large qui ſe joignent au midi de la terre de Natal, & forment ce qu'on appelle la *riviere de Saint-Chriſtophe*. Elles ne viennent point du nord, comme il faudroit que cela fût, pour venir du Monomotapa, mais du couchant méridional. Rio do Infante n'eſt qu'un ruiſſeau, dont le cours eſt à peine de vingt lieues marines. Le cap, dont parle Baudrand, n'eſt pas auprès de la riviere de même nom, mais auprès de la baie de Saint-Sebaſtien. **De l'Iſle*, Carte du Congo, & du pays des Caffres.

INFERIOR ; ce mot dans la langue latine, ſignifie la même choſe que *bas*, & s'emploie dans les diviſions des pays qui ſe diſtinguent en hauts & en bas ; & cette diſtinction ſe prend ordinairement, ſelon le cours des rivieres. C'eſt ainſi que la Pannonie étoit diviſée en haute & en baſſe. *Pannonia ſuperior* & *Pannonia inferior*, & ainſi des autres pays.

INFERNATES. Voyez l'article qui ſuit.

INFERUM MARE. Les anciens voyant l'Italie entourée de la mer, excepté du côté des Alpes, diſtinguerent cette mer par rapport à l'Italie, en haute & baſſe. Ils appellerent *Inferum mare* celle qui bat les côtes occidentales de cette presqu'île, & *Superum mare* par oppoſition à celle qui en lave l'autre côté. La mer inférieure s'étendoit depuis la mer Ligustique, c'eſt-à-dire depuis la côte de Genes jusqu'à la Sicile. C'eſt la même mer que quelques Grecs appelloient *Notion* ou *Méridionale* & *Tyrrhene*, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 5. Cette diſtinction en a produit une autre que les anciens Latins ont employée pour les arbres qui croiſſoient ſur les montagnes de l'Apennin ; car comme cette chaîne de montagnes partage l'Italie en deux, du nord au ſud, & qu'un des côtés de l'Apennin envoie les rivieres dans la mer ſupérieure, & l'autre les fiennes dans la mer inférieure, & qu'elle porte du bois à bâtir, ils ont diſtingué les arbres qui croiſſent du côté de la mer Adriatique, par le nom de *Superni* ; & ceux qui croiſſent du côté de la mer de Toscane, par le nom d'*Infernas*. Pline, *l.* 16, *c.* 39, dit que le ſapin de ce dernier côté, étoit préféré à celui de l'autre côté : *Romæ Infernas abies ſupernati præfertur*. Vitruve, *l.* 2, *c.* 10, emploie la même expreſſion, & dit : *Infernates, quæ ex apricis locis apportantur, meliores ſunt quàm quæ ab opacis de Supernatibus advehuntur*.

INFITENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique. On ne ſait dans quelle province. La Conférence de Carthage fait mention de Victor *Inftenſis*. **Harduin*. Collect. conc.

INFLASTE ou EUPHRASTE, contrée de la Sarmatie, vers l'océan ſeptentrional où abordent les Germains & les Daces, ſelon Laonic, *l.* 8, cité par Ortélius, *Theſaur.* Ce dernier ajoûte : je crois qu'il a voulu marquer par-là S. Nicolas ſur la mer Blanche. Leunclavius l'explique par le *Lyfland*, qui eſt la Livonie, & croit qu'il faut lire dans cet auteur *Eiſtlante*. Il eſt certain que, par les Daces nommés dans ce paſſage, il faut entendre les habitans, non de la Dacie, qui eſt ſur le Danube, mais du Danemarck, qui a été nommé par abus *Dacia*.

INFULO, ancienne ville de Cilicie, ſelon S. Epiphane : c'étoit la patrie de George, évêque Arrien. Ortélius, *Theſaur.* qui me fournit ceci, cite encore Ammien Marcellin, *l.* 22, & ajoûte que Baronius, dans le quatriéme livre de ſes Annales, lit *in Fullio* en deux mots ; je ne ſais ſur quelle autorité, dit Ortélius. Ce ſavant homme a été trompé. Ammien Marcellin, *l.* 22, *c.* 11, parlant de George, faux évêque d'Alexandrie, au ſujet des troubles qui furent excités à ſon occaſion, dit : *In Fullonio natus, ut ferebatur, apud Epiphaniam Ciliciæ oppidum, auctusque in damna complurium, contrà utiliatem ſuam reique communis epiſcopus Alexandriæ eſt ordinatus*. On voit par ce paſſage que, George intrus ſur le ſiége d'Alexandrie, par les Ariens, étoit né *in Fullonio*, dans la *maiſon d'un foulon*, auprès d'Epiphanie, qui étoit une ville de Cilicie. S. Epiphane, *Hæreſ.* 76, *contrà Anomæos*, parle de cet évêque. Il n'eſt point queſtion de chercher en Cilicie *Infulo*, ni *in Fulio*, encore moins d'en faire une ville. L'abbé Fleuri, *Hiſtoire eccléſiaſtique*, *l.* 13, *c.* 31, ne s'y eſt pas trompé. Il dit très-bien, George qu'ils avoient ordonné évêque d'Alexandrie, étoit de Cappadoce, homme de baſſe naiſſance, fils d'un *foulon* ; c'eſt ce que ſignifie *in Fullonio natus* d'Ammien Marcellin. A l'égard de la différence des noms de Cilicie & de Cappadoce, j'ai marqué ailleurs, que leurs limites n'ont jamais été bien débrouillées.

1. ING, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Fungyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt de 1 d. 2′ plus occidentale que Pékin, ſous les 34 d. 5′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

2. ING, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Taitung, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 4 d. 7′, par les 40 d. de latitude. **Atlas Sinenſis*.

INGA ou IGA, province du Japon, dans l'iſle Niphon, ſur la mer du Japon, au midi d'Ixo, & à l'orient de Jamatto, avec une ville de même nom. C'eſt une péninſule.

INGÆVONES, ancien peuple d'Allemagne, vers la mer Baltique. Tacite, *c.* 2, dit dans ſa *Germanie*, en parlant des anciens Germains : ils ont d'anciennes poëſies, le ſeul genre d'hiſtoires & d'annales connu parmi eux. On y raconte que Tuiscon, leur dieu, produit par la terre, & ſon fils Mannus, ſont l'origine & les fondateurs de leur nation. Ils donnent à Mannus trois fils, des noms desquels ont été appellés trois grands peuples ; les Ingevons, qui habitent le plus proche de l'Océan ; les Hermions qui ſont au milieu des terres ; & les Iſtevons qui ſont tous les autres. Ce paſſage de Tacite nous apprend deux choſes ; premiérement, que les Ingevons habitoient vers la mer, c'eſt-à-dire au nord de l'Allemagne ; en ſecond lieu, que les noms des Ingevons, des Hermions & des Iſtevons, étoient venus des héros, qui avoient été les premiers chefs des familles, qui, en ſe multipliant, avoient formé ces trois peuples.

A l'égard du premier, Pline, *l.* 4, *c.* 14, y eſt conforme. Cet excellent géographe diviſe les Germains en cinq grandes nations, qu'il ſubdiviſe en pluſieurs peuples. Selon lui, les Ingevons compreniont ſous eux les Cimbres, les Teutons & les divers peuples à qui le nom de *Cauchi* étoit commun ; toutes ces nations étoient voiſines de la mer. Les Ingevons ne comprenoient pas ſeulement la terre ferme ; mais encore ces iſles entre leſquelles on comptoit alors la Scandinavie, parce qu'on n'en connoiſſoit que la partie méridionale. Æthicus dans ſa Cosmographie eſtropie miſérablement ce nom, & dit *Ingeonici*, au lieu d'*Ingævones*.

Pour ce qui eſt du ſecond, Tacite nous fait voir l'inutilité des tortures que divers ſavans ſe ſont données pour trouver la ſignification de ces noms. Beatus Rhenanus, *Rer. German.* l. 3, p. 217, veut qu'on liſe *Vigevones*, & le derive de *Wik* & de *Wonen*. Le premier, ſelon lui, ſignifie *golfe*, & le ſecond *demeurer*, parce qu'ils habitoient près du golfe. Villichius, *Comment. in Tacit. German.* p. 425, le derive de *Wig* ou

Wog, qui veut dire *flot*, ou de la mer ; ou d'une riviere, & de *Wonen*. Goropius, *Etymolog. Cimbric.* p. 294, aime mieux changer ce nom en *Hingezewoner*, parce que, selon lui, *Hinge* ou *Hengen*, signifie *auprès*, & *Hingeze* auprès de la mer. *Woner* signifie *les habitans*. André Althamer, *Comment. German.* p. 88, a poussé le badinage jusqu'à faire faire un testament à Mannus, dont voici un article. *Maximo natu Ingævones seu potius Vigevones. Hoc est littorales insularesque populi parento.* Il ajoûte qu'*Ingævon* régnoit en Allemagne au tems de Zamée V, roi des Babyloniens, & du tems du patriarche Isaac. Il croit qu'*Ingevon* est la même chose que *ein Inwoner* ; mais ce mot, qui ne signifie qu'habitant, *inhabitator*, ne feroit pas plus propre aux Allemands, qu'à quelque autre nation que ce soit. Il vaut mieux s'en tenir à Tacite, qui dit formellement que ces noms *Ingævones*, *Herminones*, & *Istævones*, viennent de trois fils, anciens chefs de famille, qui étoient les plus fameux dans la tradition conservée par les poëfies des Germains. Voyez HERMIONS.

INGAUNI LIGURES, peuple particulier de la Ligurie. Strabon, *l.* 4, *p.* 202, dit : comme quelques-uns des Liguriens sont *Ingauni*, & d'autres *Intemelli*, il étoit raisonnable d'appeller leurs colonies maritimes : l'une *Albium Intemelium*, c'est-à-dire *Intemelium* des Alpes ; l'autre d'une maniere plus concise, *Albingaunum*, c'est-à-dire en retranchant la fin du mot *Album*, pour n'en faire qu'un mot avec *Ingaunum*. De ce nom on a fait Albengue, nom moderne de cette colonie. Nous avons remarqué ailleurs, que les anciens disoient *Alpium* & *Album*, en parlant des Alpes.

INGCHING, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Tegan, quatrième métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 4d. 20′, par les 31 d. 38′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

INGELFINGEN, bourg d'Allemagne, dans la Suabe, sur la rive septentrionale du Cocher, entre Hall & Neuſtat. **Robert de Vaugondy*, Atlas.

INGELHEIM, ville d'Allemagne, au Palatinat du Rhin, sur la rive orientale de la riviere de Sala, qui va au nord occidental se perdre dans le Rhin. Cette ville est dans le Nahegow, & presque enclavée dans l'archevêché de Mayence ; entre cette derniere ville à l'orient, & la ville de Bing, au couchant, à deux milles de l'une & de l'autre. Les habitans croient que Charlemagne y naquit, auſſi-bien que son fils Louis le Débonnaire. Voici comment en parle Munſter, qui étoit natif de ce lieu. Il ne le traite que de bourg, *Flaken*. Il y a, dit-il, un château, nommé *Ingelheimer Sal*, ou *la Sale d'Ingelheim*, qui appartenoit, il y a huit cents ans, à l'empereur Charlemagne ; & il y faiſoit sa réſidence ordinaire, lorsqu'il étoit dans la haute Allemagne. Il y a beaucoup d'auteurs qui écrivent qu'il y étoit né ; mais d'autres veulent qu'il fût né à Liége, sur la Meuſe.

Je ne puis m'empêcher d'interrompre ici ce que dit Munſter, pour inférer l'opinion d'Aventin. Cet hiſtorien, *l.* 4, *p.* 186, dit : Charles naquit, l'an du ſalut 742 ; quelques-uns ont cru que c'étoit (*Angilamis*,) à Ingelheim, peu loin de Mayence ; mais ils ſuivent une legere conjecture, parce qu'il y a des veſtiges d'un prétoire, & qu'on y montre le lieu où il fut élevé, comme ſi les auteurs ne convenoient pas que Charles étoit déja empereur, lorsqu'il bâtit ce palais. On en trouve qui penſent qu'il étoit né en Brabant, trompés par l'affinité des noms ; car les annaliſtes s'accordent à dire que les Carlomans y régnerent & y étoient nés. Mais les perſonnes les mieux inſtruites aſſurent qu'il étoit né à *Carlsbourg*, château de la haute Baviere, qui en a pris ſon nom. Reprenons la ſuite interrompue d'Ingelheim.

Le même empereur indiqua une aſſemblée générale de l'empire à Ingelheim, pour y juger Taſſillon de Baviere, contre lequel il y avoit des plaintes très-graves. L'aſſemblée le condamna à mort ; mais Charlemagne adoucit cette peine, & l'enferma dans un monaſtere, où il ſe ſanctifia. C'eſt à ce jugement qu'il faut rapporter le concile d'Ingelheim, tenu en 788, *Ingilenheimense concilium*. Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne, y ſéjourna auſſi ; & il y tint une diéte générale où ſe trouverent des députés de Rome, du Danemarck, & de quantité d'autres états. L'an 840, ce monarque mourut dans l'Iſle ou ſur l'Aw, qui eſt dans le Rhin, vis-à-vis d'Ingelheim. L'an 948, on tint dans cette ville un concile, où ſe trouverent trente-quatre évêques. L'empereur Otton le Grand y aſſiſta ; & le pape y envoya pour légat l'évêque Marin. Ce fut à Ingelheim, que l'empereur Henri III, épouſa Agnès, fille de Guillaume, duc d'Aquitaine ; & l'an 1106, Henri IV y fut dépouillé par les évêques, des ornemens de l'empire. L'empereur, Fridéric I, fit rebâtir le palais impérial d'Ingelheim, qui tomboit en ruine. En 1360, ou environ, Charles, roi de Bohême, & empereur, fit mémoire de Charlemagne, fit renouveller cette ſale, y fonda une collégiale de clercs réguliers, & ſoumit ce cloître à celui de Prague en Bohême. Quoiqu'il n'y ait plus de chanoines, la dépendance ſubſiſte encore. Tous les anciens bâtimens ſont tombés, à la réſerve de l'égliſe de la Croix. Les murs de la ville ſe ſont aſſez bien conservés. Je me ſouviens, poursuit Munſter, d'avoir encore vu cinq ou ſix colomnes que Charlemagne avoit fait venir de Ravenne avec d'autres colomnes qu'il envoya à Aix-la-Chapelle ; mais Louis, comte Palatin, les a fait ensuite transporter à Heidelberg, dans le château, où elles ſont encore. L'an 1460, l'évêque de Mayence, ſoutenu par les comtes de Veldentz & de Lingnange & leurs alliés, vinrent aſſiéger le château d'Ingelheim ; mais Fridéric, comte Palatin du Rhin, vint au ſecours, & les mit en fuite. Cette ville, & celles d'Oppenheim & de Keyſerslauten, furent engagées à l'électeur Palatin. Cette ville eſt ruinée, & n'a plus rien de la magnificence qu'elle devoit avoir, lorsqu'elle étoit le ſéjour des empereurs. Elle eſt ſur une hauteur, a une vue charmante, & le terrein des environs eſt très-fertile.

Outre les événemens remarquables dont nous venons de parler, cette ville a été la patrie de Sebaſtien Munſter, auteur d'une géographie univerſelle intitulée *Coſmographie*, ſelon l'uſage de ces tems-là. Elle a été traduite en françois & en allemand. Il s'étoit fait Cordelier ; mais il ſe fit enſuite Proteſtant, & enſeigna à Baſle, où il ſe fit une grande réputation. Il travailla beaucoup ſur le texte hébreu de l'Ecriture-ſainte ; & ces deux genres d'érudition, qu'il poſſedoit à un degré très-rare dans le tems où il vivoit, le firent nommer *l'Esdras* & *le Strabon* de l'Allemagne. Il mourut de la peſte, à Baſle, le 23 Mai 1552 ; il étoit né à Ingelheim, l'an 1489.

INGENA : ancien nom de la ville d'AVRANCHES. Voyez cet article. Ortélius rapporte à cette ville ce qu'on lit dans une ancienne inſcription du Recueil de Goltzius, COHORT. I. INGENUORUM.

INGENIDAS, lieu voiſin de Conſtantinople, ſelon Pierre Gilles, *in Bospor.*

INGENUI. Voyez INGENA.

INGERMANIE, ou

INGERMANLAND. Voyez INGRIE.

INDUNUM, apparemment pour SINGIDUNUM, qui étoit dans l'Illyrie.

INGILINA. Voyez ANGELINA,

INGININI : quelques exemplaires vicieux de Pline portent ainſi, au lieu de *Iguvini*, qui ſont les habitans d'*Iguvium*, préſentement *Gubio*. * *Ortel.* Theſ.

INGINIUM : quelques-uns ont ainſi lu ce nom dans Silius Italicus, *l.* 8, *v.* 460 ; l'édition de Cellarius rétablit *Iguvium*, qui eſt le vrai nom.

INGOLSTAD, ville d'Allemagne, ſur la rive ſeptentrionale du Danube, à trois heures de chemin, au-deſſous de Neubourg. C'eſt une belle ville ; & on rapporte que Maximilien, électeur de Baviere, diſoit : que Munich me nourriſſe ; mais je veux me défendre à Ingolſtadt : il regardoit cette ville comme la plus forte de ſon pays. Elle eſt en effet très-bien fortifiée. Quelques-uns l'ont appellée en latin AUREATUM. Voyez ce mot. Munſter Schopper, Dreſſer, & autres auteurs, la nomment *Engelſtadt*, & tirent ſon origine des *Angles*, ancien peuple qui a été dans la Suabe. Freher, *Origin. Palat. part.* 2, *c.* 11, rapporte l'opinion de quelques-uns qui croient que ces Angles vinrent en partie dans l'intérieur de l'Allemagne ; qu'ils paſſerent avec les Lombards & les Suéves en italie, & laiſſerent des traces de leur nom *Ingelheim*, *Ingolſtad*, *Engelbourg*,

& *Engelrute*. Gretſer, dans ſon Hiſtoire des évêques d'Aichſtat, croit auſſi qu'Engeltad vient des Angles, qu'il prend pour des Saxons, & que c'eſt en partie à cauſe d'eux que la ville eſt nommée *Anglopolis*. Il ajoûte qu'il y a encore à Ingolſtat, un lieu nommé *Ingelhoff*, que l'on regarde comme ayant été le commencement de la ville. Mais il déclare qu'il ne voudroit pas contredire ceux qui dérivent ce nom des véritables Anglois, qui vinrent de leur pays en grand nombre pour prêcher le Chriſtianiſme en Allemagne. Il trouve auſſi vraiſemblable que quelqu'un d'eux ſoit venu en ce lieu, & y ait commencé la ville que nous y voyons, puiſqu'il eſt sûr qu'Aichſtat, ville voiſine, tire ſon origine des Anglois. Il ajoûte qu'Ingolſtat fut laiſſée par Charlemagne, à Taſſillon de Baviere, pour ſon entretien. Bertius croit que du tems de Louis IV, Ingolſtat n'étoit encore qu'un village dépendant de l'abbaye d'Altaych, & que cet empereur en fit une ville. Henzner, dans ſon Voyage cité par Zeyler, raconte que, l'an 1312, on l'aggrandit de moitié, &que, l'an 1420, Louis, duc de Baviere, en acheva les murailles. Le duc George le Riche, de Landshut, y avoit un beau palais; mais ce fut le duc Guillaume, qui en fit une place de guerre, l'an 1537. Les environs ſont des plaines très-ſterriles. L'égliſe eſt grande & belle. On y garde une ſtatue d'or, qui repréſente la ſainte Vierge, dont l'habit eſt émaillé de blanc; devant elle, eſt à genoux un prince que l'on croit être un roi de France, parce que ſon habit eſt émaillé de bleu, avec des fleurs de lys d'or. Cet ouvrage eſt très-riche & orné de pierreries; de ſorte qu'on l'eſtime cent mille florins. Ingolſtat eſt ſur-tout remarquable par ſon univerſité qui a les mêmes privilèges que celle de Bologne, & qui a eu de grands hommes entre ſes profeſſeurs, entr'autres Robert Bellarmin, Obert Gifanius, Pierre Appien, & Jacques Gretſer; le premier & le dernier étoient Jéſuites. Munſter, *Cosmogr.* dit qu'anciennement toute cette univerſité étoit partagée en quatre nations, ſavoir de *Baviere*, du *Rhin*, de *Franconie* & de *Saxe*. Les Jéſuites y furent reçus en 1556. Au commencement il y avoit peu de profeſſeurs, & leurs ſalaires étoient forts petits: ils demeuroient enſemble, & mangeoient à la même table. Le pape établit pour chancelier perpétuel de l'univerſité, l'évêque d'Aichſtat, comme diocéſain, & il nomma pour vice-chancelier, le premier profeſſeur de l'Ecriture-ſainte.

1. INGRANDE, *Ignorandis*, petite ville de Bretagne, au bord de la Loire, aux confins de l'Anjou, dans lequel elle eſt miſe par quelques-uns. Elle a titre de *baronnie*. Comme elle eſt ſur les limites de l'Anjou & de la Bretagne, quelques-uns ont cru que le nom d'*Ingrande* avoit été fait du latin *ingreſſus Andium*; mais Menage, (*Hiſt. de Suabe*, *p.* 136,) qui étoit très-verſé dans les étymologies, dit qu'il a été fait du latin *Igorandis*, de même que le nom d'*Ingrande* de Poitou. Il remarque au même endroit, que Valois a oublié de parler dans ſa Notice des Gaules, de la ville d'Ingrande en Anjou. Cette ville ne renferme qu'environ cent dix-ſept feux, & releve du roi à cauſe du château d'Angers. On remarque au milieu d'Ingrande une groſſe pierre, qui fait la ſéparation de l'Anjou & de la Bretagne.

2. INGRANDE, ville de France, dans le Poitou, ſur la rive droite de la Vienne, aux confins de la Touraine. Ce lieu eſt nommé *Igorandis*, dans la Vie de S. Leger évêque d'Autun * *Valeſ.* Notit. Gall.

3. INGRANDE, bourg de France, dans le Berry, aux confins du Poitou, ſur la rive occidentale de la riviere d'Anglin, au couchant méridional de le Blanc. Baudrand la donne au Poitou. * *Jaillot*, Carte du Poitou.

INGRIE, province de l'empire Ruſſien, depuis que Pierre le Grand l'a conquiſe ſur la Suéde. Elle eſt bornée au nord par le fond du golfe de Finlande, la riviere de Nerva & le lac de Ladoga; au levant par une ligne imaginée, depuis Laba juſqu'à la riviere de Luga, qui la termine en partie vers le midi: de cette riviere auprès de Maraneina, on imagine une autre ligne qui s'étend juſqu'au lac Peipus. L'Eſtonie acheve de l'enfermer au couchant. Ce pays eſt fertile; les eaux y ſont poiſſonneuſes, & les forêts bien fournies de gibier. On y fait la chaſſe des élans qui y viennent par troupes de Finlande, & traverſent la Nerva deux fois l'an, au printems & en automne. On y comptoit autrefois pluſieurs villes fortes, entr'autres,

Notebourg ou Oreſca, Jamagorod,
Ivanogorod, Nyenschantz,
Capurie.

Mais préſentement Notebourg a été détruite; & en ſa place eſt une forteresſe nommée *Sleutelbourg*. La capitale de ce pays eſt S. Petersbourg, ville bâtie à l'embouchure de la Narva, depuis le commencement de ce ſiécle. **Mémoires particuliers*.

INGRIONES, ancien peuple de la grande Germanie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, le grec ordinaire porte Ἰγγαίωνες: des manuſcrits portent Ἰγκαίωνες. Ptolomée place ce peuple entre le Rhin & les monts Abnobes. Spener juge qu'il a voulu mettre Ἰγγαίωνες *Ingaones*, & le reprend de les avoir placés vers le mont Abnobe, comme d'avoir porté les *Fennes* dans le milieu de la Samartie. Voyez INGÆVONES.

INGTAK, ou

INGTE, ville de la Chine, dans la province de Quanton, entre cette ville & celle de Xaocheu; elle eſt la ſixiéme ville du département de Xaocheu, ſeconde métropole de la province de Quanton. Elle eſt petite, & on en peut faire le tour en un quart d'heure. Sa ſituation eſt ſur la riviere de *Tao*, mot qui veut dire *un pêcher*, & dont on a donné le nom à cette riviere, parce qu'elle eſt bordée de cette eſpece d'arbres. L'affreuſe montagne de Zang-won-Hab eſt ſur la ville, qui eſt éloignée de cent vingt lys de Sanxiu. Les murailles en ſont hautes & ſolides; la ville a de belles maiſons & des pagodes: le fauxbourg eſt d'une grandeur paſſable: il y a un port, où l'on eſt à l'abri de la violence de la riviere qui eſt fort rapide, & c'eſt le refuge où ſe retirent les barques qui craignent d'être maltraitées par le mauvais temps: ſur le port même, il y a à droite une haute tour à neuf étages. L'Atlas Chinois fait cette ville de 3 d. 46′ plus occidentale que Pékin, & lui donne 24 d. 2′. de latitude. **Nieuhof*, Legat. Batav. *p.* 59. *Atlas Sinenſis*.

1. INGXAN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Fungyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt de 1 d. 2′ plus occidentale que Pékin, ſous les 34 d. 5′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

2. INGXAN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Tegan, quatriéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 3 d. 53′, par les 32 d. 10′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

INHAMBANE, royaume de la baſſe Ethiopie, dans la Cafrerie, ſur la côte orientale, ſous la ligne, qui le diviſe en deux parties à-peu-près égales, ſur le golfe de Sophala. Il eſt borné au nord-eſt par la riviere d'Inhambane, qui le ſépare du royaume de Sabia: la mer le borne à l'orient & au midi. La riviere d'Aroé ou de Manica, avec une ligne tirée de cette riviere juſqu'à la ſource de la riviere d'Inhambane, le termiant au couchant. L'intérieur du pays eſt peu connu; mais ſur la côte on connoît le port d'Inhambane, le cap des Courans, les rivieres d'*Inhanga* & d'*Inhapura*, qui ont très-peu de cours, & celle de Ouro. Dapper, *Afrique*, p. 393, dit que la ville capitale s'appelle *Tongue*. Elle eſt dans les terres, au midi de la riviere d'Inhambane. Il ajoûte: la chaleur eſt exceſſive dans ces quartiers, & les marchands Portugais y peuvent à peine durer. La plûpart des habitans ſont encore idolâtres, & les Jéſuites n'en ont converti que fort peu. On dit pourtant que, l'an 1660, Gonsalve Silveira baptiſa le roi & toute ſa famille. **De l'Iſle*, Carte du Congo & de la Cafrerie.

INHAMIOR, contrée de la baſſe Ethiopie. C'eſt, ſelon Dapper, un royaume qui releve du Monomotapa. Il eſt ſitué près du fleuve Cuama. La principale habitation, où le prince demeure, n'eſt qu'à une lieue de Sena, & pluſieurs Portugais y font leur ſéjour. Sena eſt au confluent de la Cuama & de la riviere de Suabo, & Inhamior eſt au midi occidental de Sena. Ce royaume a été détruit par le Monomotapa.

INHANGA, riviere d'Ethiopie. Elle coule au royaume

royaume d'Inhambane, & se perd à l'orient méridional du Cap des Courans. *De l'Isle*, Cafrerie.

INHANPURA, riviere du même royaume : elle est petite, quoique plus grande que la précédente. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

1. INHAQUA, petite isle d'Ethiopie, sur la côte orientale, à l'embouchure de la riviere de Laurent-Marquez, au midi du royaume d'Inhambane. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

2. INHAQUA, petite ville d'Ethiopie, en terre-ferme, & près de l'isle de même nom, au bord de la mer, entre la mer & un lac. C'est où commence le gouvernement de Mozambique. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

INJAMBI, riviere de l'Amérique méridionale, au Brésil. Elle a sa source dans des montagnes, qui sont à l'orient de S. Paul. De Laët, *Ind. occid. l.* 15, *c.* 17, dit qu'elle est assez large, & capable de porter de petites barques ; qu'elle est poissonneuse, & se déborde quelquefois dans le tems des pluies. C'est apparemment la même riviere qui est nommée *Anemby*, dans le Mémoire du P. François Burges, *Lett. édif.* t. 12, p. 53, & *Aniembi* par De l'Isle, *Nouv. Carte de l'Amérique*. Elle a effectivement sa source dans les montagnes voisines de S. Paul ; &, coulant vers l'occident septentrional, elle tombe dans la Parana.

INICERUM, ancien lieu de Pannonie. Antonin, *Itiner.* le met sur la route d'*Hemonia* à *Sirmium*, en passant par *Siscia*, & compte ainsi les distances depuis cette derniere ville.

Siscia,
Varianis, M. P. XXIII.
Menneianis, M. P. XXVI.
Incero, M. P. XXVIII.

C'est ainsi que l'exemplaire du Vatican donne ce nom : les éditions modernes ont *Inicerum*. Ortélius, *Thesaur.* en fait une ville. Antonin ne dit pas que c'en fût une.

Lazius & Ortélius croient que c'est aujourd'hui CERNICH, bourg de Hongrie. Voyez ce mot, n° 2.

INICUM. Voyez INYCUM.

INIESTA, *Eculesta*, bourg d'Espagne, dans la nouvelle Castille, & non pas dans la vieille, comme le dit Corneille, *Dict.* dans la Sierra, entre le Xucar & le Cabriel, mais beaucoup plus près de la premiere.

INISHCORTHY, ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Wexford, à huit milles presqu'au sud de Féarnes, sur l'Urrin ou Slany, & à quinze milles au nord-est de Ross. Elle envoie deux députés au parlement. *Etat présent de l'Irlande*, p. 46.

INISKILLING. Voyez ENISKILLING.

INIS-OWEN, petit pays d'Irlande, avec titre de *baronnie*, dans la province d'Ulster, au comté de Londonderri. C'est une petite presqu'isle, sur la côte septentrionale de l'isle. Elle est jointe au continent de l'isle, par un petit isthme ; & c'est en ce lieu-là qu'est la ville de Londonderri.

INKIANG, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Sunan, troisiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 10 d. 9′, par les 28 d. 5′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

INN, riviere d'Allemagne. Les anciens l'ont nommée ÆNUS & ŒNUS. Elle a sa source en Suisse, chez les Grisons, au pied de la montagne nommée *Septimerberg* ou *Monte de Sett*. Cette montagne produit deux sources, qui prennent chacune un cours bien différent. L'une est le petit Rhin ; l'autre, appellée *Aqua di Pila*, fait un petit lac, au sommet de la montagne, nommé *Lagetto di Lungin* ; &, se précipitant en bas de la montagne, il fait le petit lac de *Sils* ou *Silio*, près du village de Maloja, & forme la riviere de l'Inn. C'est-là la premiere source de cette riviere. Elle coule ensuite, en serpentant vers le nord-est, dans la Ligue de la Maison-Dieu, où elle reçoit plusieurs ruisseaux, & donne le nom d'ENGADINE, à la vallée où elle coule ; de-là vient que quelques-uns la nomment INGADINE. Elle entre dans le Tirol à Furstermuntz ; & après avoir serpenté tantôt vers le nord, tantôt vers le nord-nord-est, elle se tourne vers l'orient depuis Landeck jusqu'à Inspruck qu'elle arrose. Cette capitale du Tirol en prend son nom ; elle passe à Hall, qui n'en est pas loin ; puis, prenant son cours vers le nord-est, elle passe à Kufstein. Là elle commence à couler entre la Baviere & le Tirol, auquel elle sert de borne, quelque espace ; après quoi ne coulant plus que pour la Baviere, elle y baigne Rosenhaim, Rot & Wasserbourg ; elle prend alors un cours circulaire, comme pour se joindre à la riviere de Saltz : ensuite elle serpente vers l'orient septentrional, & enfin vers le nord, jusqu'à ce qu'elle rencontre le Danube, dans lequel elle se perd entre Passau & Instat. On appelle INNTHAL, la vallée où elle coule.

1. INNA, fontaine, ou ruisseau qui se trouvoit entre deux peuples de Thrace, les *Mædi* & les *Pæones*, selon Athenée, *l.* 2, *c.* 2. Dalechamp traduit mal ce nom Ἴννα, par *Œna*, comme le remarque Ortélius, *Thesaur.*

2. INNA, ancien lieu d'Asie, dans la Drangiane, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 19, qui laisse douter si c'étoit une ville ou un village ; car sa liste comprend les villages & les villes sans distinction. *Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 2, p. 261.

INNEKEN. Voyez INNIKEN.

INNERARA, ville d'Ecosse, dans la province d'Argyle, dont elle est la capitale : elle est situé presqu'au bout du lac Gilb, qui a communication avec la baie, qu'on appelle *Loghfin*. Le nom de cette ville est cause que quelques-uns nomment la province même THE SHIRE OF INNERARA. Baudrand n'en fait qu'un bourg, & dit qu'il a séance au parlement. *Allard*, Atlas.

INNERKITHING, port de mer de l'Ecosse méridionale, dans la province de Fife, dans le golfe de Forth, à l'orient d'Abirdour. Cette petite ville envoyoit ses députés au parlement d'Ecosse, avant l'union de ce parlement, avec celui d'Angleterre. *Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 2, p. 250.

INNERLOTH, bourg d'Ecosse, dans la province de Lochabir. Quelques-uns écrivent ce nom différemment : comme il est situé au bord d'un grand lac, dont il prend le nom, les uns appellent ce lac *Loch*, & le bourg *Innerloch*. Quelques autres nomment le lac *Lothe*, & le bourg *Innerlothe*. L'Etat présent de la Grande-Bretagne dit, en parlant de la province de Lochabir : sa ville la plus considérable est celle d'INVERLOCHY, qui a été autrefois une place d'importance, tant par sa force que par son commerce, jusqu'à ce qu'elle fût ruinée par les Danois & les Norwégiens. Guillaume III la fit fortifier, & il y a bonne garnison. *Allard*, Atlas. *Robert de Vaugondy*, Atlas. *D'Audifret*, t. 1, p. 218.

INNERNAVERN, bourg de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Strathnavern, sur la côte, à l'embouchure de la riviere de Navern, de laquelle elle prend ce nom.

1. INNERNESS, province d'Ecosse, dans presque toute sa largeur. L'Etat présent en parle ainsi, *p.* 276. *Innerneſs*, au nord de Badenoch, & à l'ouest de Murray, regarde les deux mers, & s'appelle ainsi du nom de sa capitale. L'Atlas d'Allard étend par-tout-là la province de Murrai, & ne connoît point d'autre Innerneſs que la ville de ce nom, située à l'embouchure de la riviere de Neſs, qui sort du lac de Neſs ; & dont elle tire son nom. D'ailleurs, en supposant qu'Innerneſs soit une province détachée de Murrai, je ne vois pas comment elle peut regarder les deux mers. De l'Isle nomme INVERNESS la ville d'Innerneſs, & il n'est pas le seul qui l'appelle ainsi.

2. INNERNESS, ville d'Ecosse, à l'embouchure de la riviere qui sort du lac de Neſs. Il y a un havre pour de petits bâtimens. Les rois d'Ecosse y ont fait autrefois leur résidence ; dans le château qui est bâti sur une agréable colline. Il est certain que Buchanan, qui devoit bien connoître son propre pays, dont il a écrit l'histoire, appelle cette ville NESSUM *ad cognominem fluvium*. En parlant de la province de Murrai, il y met deux villes considérables : celle-ci en est une, l'autre est Elgin. Au-delà de l'embouchure du Neſs, dans la mer d'Allemagne, il met immédiatement la province de Roſs, & ne dit pas un mot de la province d'Innerneſs ou Inverneſs, que je crois n'être qu'une contrée qui comprend les environs de la ville, de la riviere & du lac de Neſs, bien loin de regarder les deux mers. Mais voici peut-être ce que cet auteur a voulu dire ; peut-être

a-t-il voulu parler du gouvernement d'Innerneſs, qui eſt fort étendu, & qui empiéte ſur pluſieurs provinces. D'Audifret, dans ſa Géographie hiſtorique, *t. 1, p.* 217, dit que la contrée de Badenoch eſt incorporée dans ce gouvernement, qui outre cela comprend auſſi la province de Lochabir, & partie de ce gouvernement. C'eſt apparemment à cet égard, que, dans l'Etat préſent de la Grande-Bretagne, Innermeſs eſt miſe au rang des provinces, quoique ce n'en ſoit pas une. D'Audifret dit que l'importance de la ſituation d'Inverneſs obligea Cromwel d'y faire bâtir une citadelle, pour tenir en bride les Ecoſſois ſeptentrionaux, & s'aſſurer du port. Cette ville envoyoit ſes députés au parlement d'Ecoſſe.

C'eſt près d'Innerneſs, qu'eſt le château de Culloden, fameux par la bataille donnée, le 16 Avril 1746, entre le roi d'Angleterre, & le prince Edouard, prétendant à ce royaume; ce dernier, après des prodiges de valeur, fut obligé de céder au nombre, & penſa périr.

INNERSTÉ, riviere d'Allemagne, dans la baſſe Saxe. Elle prend ſa ſource dans le duché de Brunswick, près d'Oſterode, d'où, coulant vers le nord, elle paſſe à Wildeman. Après pluſieurs détours, vers le couchant & le nord, elle ſort du duché de Brunswick, paſſe à Hildesheim, & va ſe joindre à la riviere de Leyne. Baudrand a tort de ne faire de l'Innerſte qu'un ruiſſeau, puiſqu'elle reçoit une douzaine de ruiſſeaux ou rivieres. **Sanson, Jaillot.*

INNERURI: les François écrivent *Inner-Ouri*, bourg d'Ecoſſe, dans la province de Buchan, à l'embouchure de la riviere d'Uri ou Ouri dans le Don. Ce lieu eſt fameux par la victoire que Robert Bruce y gagna contre Jean Cumin & ſes adhérens, qui tenoient le royaume en ſujétion à Edouard I, roi d'Angleterre; & ce qui eſt remarquable, c'eſt que Robert Bruce étant malade, ſe fit porter dans une litiere au champ des bataille. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 2, p. 273.

INNICUS. Voyez INYCUM.

INNIKEN ou INNEKEN, petite ville, ſelon quelques-uns, & ſelon d'autres, bourg d'Allemagne, dans le Tirol, aſſez près de la ſource de la Drave. Quelques auteurs l'appellent en latin *Agunum*, ancien nom qui a été connu à Pline, à Ptolomée & à Antonin; d'autres veulent qu'*Aguntum* ſoit DOBLACH. Elle eſt aux frontieres de la Carinthie, de laquelle elle dépendoit autrefois, puiſque d'anciens ducs de Carinthie y ont tenu leur cour, comme le rapporte Mégiger dans ſa Chronique de Carinthie; mais elle eſt préſentement du Tirol. * *Zevler*, Provinc. Auſtriac. Topog. *p.* 152.

INNTHAL ou INTHAL, c'eſt-à-dire la vallée de l'INN, contrée d'Allemagne, dans le Tirol, & l'une des parties conſidérables de cette province, le long de cette riviere. Inſpruck en eſt la capitale, auſſi-bien que de tout le comté.

INOPUS, Ἰνωπὸς, riviere de l'iſle de Delos. Les anciens ont cru que, par un canal caché, elle ſe détachoit du Nil. Pline, *l.* 2, *c.* 103, dit ſeulement que c'étoit une fontaine qui s'enfloit & décroiſſoit comme le Nil. Le P. Hardouin obſerve qu'il n'y en reſte pas le moindre veſtige. **Strabon*, l. 10, p. 458.

INOWLADISLOW, ville de Pologne, dans le Palatinat auquel elle donne ſon nom, au bord méridional de la Viſtule. Quelques-uns écrivent INOWLOGZ par abbréviation. C'eſt la même ville que Wladislaw, où Hubner, *Géogr. p.* 715, dit qu'eſt un château où réſide l'évêque de Cujavie. André Cellarius, *Nov. Descr. Polon.* p. 241, dit de même, Wladislow, principale ville de Cujavie. La cathédrale eſt antique, mais riche en ornemens & en vaſes ſacrés. Elle eſt environnée de maiſons affectées aux chanoines & aux écoles; la ville & le château, placés dans un marais près de la Viſtule, ſont bâtis de briques, & le bois y manque. L'évêque qui réſidoit à Cruswic, transporta en cette ville ſa réſidence, l'an 1173. Après l'an 1259, Suantopole, duc de Pomerelle, détruiſit Inowladislow, qui étoit alors poſſédée par Conrad, duc de Mazovie; & s'étant emparé du château de Nakel, le fortifia. L'an 1328, l'armée de l'ordre Teutonique paſſa la Viſtule, prit cette place, la brûla. On ſauva la vie aux prêtres; mais on leur défendit de bâtir des maiſons en cet endroit. A quelque tems de-là, l'évêque ne laiſſa pas de rebâtir, ſous la forteresſe, une autre cathedrale, ſemblable à la premiere, & une autre égliſe, ſous l'invocation de ſaint Vital, martyr. Il bâtit auſſi la citadelle de la ville, de même que le fort de Racianzi; car il y a deux forteresſes de ce nom, l'une en Cujavie, dont il s'agit ici, & l'autre en Maſovie. Quelques-uns ont nommé cette ville CUJAVIE, & ont ainſi confondu le nom du pays & celui de ſa métropole. **Micræl.* Pomer. *l.* 2, *p.* 278.

LE PALATINAT D'INOWLADISLOW eſt une contrée de Pologne, & fait partie de la Cujavie. Il eſt au nord du palatinat de Brzescie. Il n'a point d'autre lieu remarquable que ſa capitale.

INOWLOCZ. Voyez INOWLADISLOW.

INSANI MONTES. C'eſt ainſi que Tite-Live & Florus appellent des montagnes de l'iſle de Sardaigne, & que Ptolomée appelle *Mænomena*. Ortélius, ſuivi par Baudrand, juge que ce ſont celles qu'on nomme *Monte di Canelle*.

INSANUS LACUS. Pline, *l.* 31, *c.* 2, dit, ſur les Mémoires de Juba, que dans la Troglodytique, il y avoit un lac ainſi nommé, à cauſe que ſes eaux étoient malfaiſantes. Ce mot veut dire *mal-ſain*.

INSOCO, contrée d'Afrique, dans la haute Guinée, ſur la Côte d'Or, dans les terres, au couchant du royaume du grand Akanis. Ce pays eſt très-peu connu de ſes voiſins, encore moins des Européens.

INSPRUCK, ville d'Allemagne, au comté de Tirol, dans l'Innthal, ſur le bord de l'Inn. Selon Baudrand, elle eſt à quatre-vingt milles d'Allemagne de Trente vers le nord, & à trente de Saltzbourg vers le couchant. C'étoit autrefois la réſidence d'un archiduc de la maiſon d'Autriche; mais cette branche s'étant éteinte, en 1665, cette ville & le Tirol entier ont appartenu à Charles VI, dernier empereur de la maiſon d'Autriche, & par ſucceſſion, à Marie-Thérèſe d'Autriche, aujourd'hui impératrice. Monconis, qui paſſa à Inſpruck, l'an 1664, la décrit ainſi, *t.* 3, *p.* 373.

Cette ville eſt ſituée au milieu du vallon: la riviere d'Inn baigne ſes murs, ou plutôt ceux des maiſons; car il n'y a ni fortifications, ni murailles que les maiſons, qui paroiſſent toutes des murailles avec des fenêtres, parce qu'à cauſe des vents les toîts en ſont couverts par les murailles qu'on hauſſe beaucoup plus, & qui les cachent entiérement; Inſpruck eſt très-petite, les rues étroites, & outre cela, encore rétrécies par pluſieurs cabinets, qui ſont jettés en dehors des maiſons. Les plus beaux appartemens de toutes les maiſons ſont au troiſiéme étage. L'égliſe des Récollets a un aſſez beau portail, au-devant duquel il y a un porche ſoutenu de deux colomnes de marbre jaſpé; la nef eſt fermée par quatre colomnes de marbre d'un côté, & autant de l'autre, qui ſupportent les arcades. Entre chacune de ces colomnes, il y a quatre ſtatues plus grandes que nature, qui ſont de bronze, fort bien travaillées, de pluſieurs archiducs, rois & empereurs, & quelques princes, entr'autres, celles de Clovis, Godefroi de Bouillon, Ferdinand, roi d'Arragon, Philippe le Bon, & Charles, comte de Charolois; il y a douze de ces ſtatues de chaque côté, les unes armées, les autres vêtues à la royale, debout ſur des piedeſtaux, qui ſont tout du long entre ces colomnes, & quatre contre la clôture qui ſépare le chœur de la nef, qui ſont en tout vingt-huit, leſquelles ſemblent ſervir d'ornement au tombeau de Maximilien, qui eſt au milieu de la nef: il eſt repréſenté de bronze, priant à genoux ſur le haut d'un monument de marbre, compoſé de deux ordres de panneaux ou carrés, huit à chacun des côtés, & quatre à chaque fond, dans leſquels ſont en bas-reliefs de marbre, en petites figures, les plus remarquables actions de cet empereur. Sur le haut de ce monument, il y a encore quatre petites vertus de bronze. L'égliſe des Jéſuites eſt ſur le même modèle que celle de S. Louis à Paris, mais beaucoup plus petite. Le château eſt fort peu de choſe. Le devant de l'hôtel de ville n'a rien de remarquable, qu'un couvert de bronze doré, fait en écailles, qui eſt ſur un balcon placé ſur la porte; & il eſt ſi bien doré, que pluſieurs croient qu'il eſt d'or pur.

INSTADT, *Œniſtadium*, petite ville d'Allemagne, ſur le Danube, auprès de Paſſau, dont elle eſt ſéparée par l'Inn, à ſon embouchure. J'ai remarqué à l'article d'ILSTADT, qu'il y a à la rencontre de l'Ill, qui vient du nord, de l'Inn qui vient du midi, & du Danube qui

vient du couchant, & qui se charge de leurs eaux, trois villes, savoir *Ilstadt* au nord du Danube, *Instadt* à l'orient de l'*Inn*, & *Passau* à l'occident de cette même riviere : ces trois villes seroient contigues l'une à l'autre, si elles n'étoient pas séparées, les deux dernieres par l'Inn, & la premiere par le Danube. Voyez PASSAW. * *Mémoires particuliers.*

INSUBRES, ancien peuple d'Italie, dans la Gaule Cisalpine ; ce nom est diversement écrit par les anciens. Pline, *l.* 3, *c.* 17, les nomme *Insubres*, & dit qu'ils fonderent Milan, *l.* 3, *c.* 1. Ptolomée, *l.* 22, *c.* 6, les nomme Ἰσυβροι, *Insubri*. Tite-Live, *l.* 30, *c.* 18, dit *Insuper eques*, pour dire un cavalier de cette nation, au singulier ; *Insubres Galli*, pour nommer la nation. Etienne le Géographe dit *Insobares*, pour marquer un peuple qui habitoit sur le Pô. Il nomme ailleurs *Insubri*, un peuple d'Italie, qui est apparemment le même. Polybe, *l.* 2, *c.* 17, dit *Isombres*, Ἰσομβρες. Strabon, *l.* 5, *post init.* dit qu'entre les Gaulois, les peuples *Boii*, *Insubres* & *Senones* étoient les plus puissans. Ils étoient voisins des *Cenomani*, selon Polybe, qui en parle aussi comme d'une nation puissante. Milan étoit leur capitale. Ils n'occupoient du Milanez, selon le P. Briet, que les villes de Milan, de Lodi, de Creme, de Gherra & Ponte-San-Pietro. Les Orobiens, les Lépontiens, &c. avoient aussi leur part du pays qui porte aujourd'hui le nom de la capitale des Insubriens.

1. INSULA, mot latin, qui signifie une ISLE. Voyez ce mot.

2. INSULA. Voyez ISOLA, ville d'Italie.

3. INSULA, au singulier, &

INSULÆ, au pluriel, nom latin de LILLE, ville des Pays-bas. Voyez LILLE.

INSULÆ ACUTÆ. Voyez OXIA.

INSULA ADÆ. Voyez au mot ISLE, l'article l'ISLE-ADAM.

INSULA ARABUM. Voyez GEZIRAH.

INSULA ARPINAS. Voyez ARPINAS.

INSULA ATLANTIS. Voyez ATLANTIDE.

INSULA BARBARA. Voyez l'ISLE-BARBE, au mot ISLE.

INSULA BOCARDI. Voyez L'ISLE-BOUCHARD.

INSULA DEI. Voyez L'ISLE-DIEU.

INSULA HISPANA. Voyez L'ISLE ESPAGNOLE.

INSULA IGNITA : Aimon de Halberstadt nomme ainsi un lieu d'Egypte, fameux par les miracles de saint Macaire. Calisse & l'Histoire tripartite en font aussi mention, au rapport d'Ortélius, *Thesaur.*

INSULA JORDANIS. Voyez L'ISLE-JOURDAIN.

INSULA PHASIANORUM. Voyez L'ISLE DES FAISANS, au mot FAISANS.

INSULA SACRA, à l'embouchure du Tibre ; c'est présentement Isola-grande.

INSULA SACRA. Voyez HOLI-ILAND.

INSULA SANCTA. Voyez HEILIGE LAND.

INTA ou ASIANTA, royaume d'Afrique, en haute Guinée, dans la Côte d'Or, assez loin de la mer, & dans les terres. Il est puissant, riche & fort peuplé, fournit beaucoup d'or, & n'est guères connu des Européens, que sur la relation des Négres. C'est à quoi se réduit ce qu'en dit Bosman, dans sa sixieme Lettre, *Relat. de Guinée*, p. 84.

INTEMELIUM ALBIUM, ville maritime d'Italie, dans la Ligurie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5. Antonin, dans son Itinéraire, met ces deux mots en un, & dit *Albintemelium* ; & la Table de Peutinger porte *Albentimillo* : en retranchant la premiere syllabe on en fait VINTIMIGLIA. Voyez VINTIMILLE.

1. INTERAMNA, ville d'Italie, en Ombrie, selon Pline, *l.* 18, *c.* 28 ; & Strabon, *l.* 5, *p.* 227. Ce dernier la met sur la route d'*Ocriculum* à Rimini. Elle étoit à l'orient de Narni, en allant à Spolette. Tacite, *Hist. l.* 3, *c.* 63, dit : on donna ordre qu'une partie s'arrêtât à Narni, & l'autre à Interamna. Il en nomme (*Annal. l.* 1, *c.* 79,) les habitans *Interamnates*. Ils s'opposerent au dessein que l'on avoit de partager la riviere du Nar, aujourd'hui *la Nera*, & de la faire couler dans les campagnes par des coupures. C'est à cause de cette riviere que, pour distinguer cette ville des autres de même nom, Pline nomme ses habitans *Interamnates*, surnommés NARTES. Le nom moderne est TERNI.

Ce nom, comme Varron le remarque, signifie un lieu enfermé dans une ou plusieurs rivieres. *Oppidum Interamna, quod inter amnes est constitutum.* Cela convient à toutes les villes de ce nom.

2. INTERAMNA, ville d'Italie, au pays des Volsques, auprès du confluent des fleuves Liris & Casinus, selon Strabon, *l.* 5, *p.* 227 & 237, c'est-à-dire du Garigliano & du Sacco. Ce nom moderne a beaucoup de rapport avec le surnom que Pline donne aux Intermananes, habitans de cette ville ; *Interamnates Succasini qui & Lirinates vocantur* ; & il y a bien de l'apparence que ces deux surnoms venoient des deux rivieres, au confluent desquelles ce lieu étoit situé. Quoiqu'il soit très-probable que c'étoit le lieu nommé aujourd'hui *l'Isolcta* ; Holstenius aime mieux croire que c'est TORRE DI TERMINE.

3. INTERAMNA, ville d'Italie, au pays des Prætutiens. C'est présentement TERAMO. Ptolomée écrit INTERAMNIA. * *Ptolom.* l. 3, c. 1.

4. INTERAMNA, ou

1. INTERAMNIS, nom latin d'Entraigues, selon De Thou. Par la même analogie il nomme Balzac, sieur d'Entraigues, *Interamnas Balzacus.*

2. INTERAMNIS, nom latin d'Antrain, ville de France, au Donzois. Voyez ENTRAIN. Cette ville est nommée dans l'Histoire des évêques d'Auxerre *Interanis*, par corruption. Robert d'Auxerre, dans sa Chronique, la nomme de même *Interannus*, quand il dit que Peregrinus vint du tems de Valérien à Auxerre qu'il nomme *Autricum* ; qu'y ayant élevé une petite église, & détruit toute la superstition payenne, il se rendit à Entrain, *Interranum*, où tous les Gentils couroient en foule, pour célébrer les fêtes de Jupiter.

3. INTERAMNIS, nom latin d'une ville & d'une abbaye de Bretagne, nommées *Antrain*. Voyez ANTRAIN 1. Les Annales de S. Bertin, en font meution, *ad ann.* 863, & portent que le roi Charles se rendit au Mans, & de-là s'avança jusqu'à un monastere, *quod Interamnis dicitur*, où Salomon, duc de Bretagne, accompagné de tous les grands de sa cour, le vint trouver.

INTERAMNIUM FLAVIUM, ancienne ville d'Espagne. Antonin, *Itin.* la met sur la route de Brague à Astorga, à XXX. M. P. de la derniere. Ptolomée en parle aussi, & met *Interamnium Flavium* auprès de *Bergidum*, aussi-bien qu'Antonin qui ne met entr'elles que XX. M. P. de distance. Mais Ptolomée place cette *Interamnium Flavium* près d'un autre *Interamnium*, qu'il nomme simplement, & qui étoit différente de la premiere. Ses interpretes disentqu'*Interamnium*, est présentement PONFERRADA, & *Interamnium Flavium* FUENTE ENCELADA.

INTERANIESIA, Ἰντερανιησια, ancienne ville d'Espagne, dans la Lusitanie, selon Phlegon, *de Longævis*, *c.* 1. Ortélius croit que ce mot est corrompu. Le pere Hardouin croit, au contraire, qu'il est bien, & que cette ville est la même dont les habitans sont nommés *Interannienses* par Pline, *l.* 4, *c.* 22. Il est vrai que les éditions ordinaires portent *Interausenses*, & Ortélius n'a pas lu autrement, mais plusieurs manuscrits portent *Interanselles* ; & une inscription au Recueil de Gruter, *p.* 162, fait connoître qu'il faut lire dans Pline *Interannienses*, comme dans l'inscription.

INTERANNIENSES. } Voyez l'article précédent.
INTERAUSENSES. }

INTERBROMIUM, lieu d'Italie. Antonin le met sur la terre de Rome à Hadria, & compte ainsi les distances,

Cerfinia,
Corfinium, XVII. M. P.
Interbromium, XI. M. P.
Theate Marucinum, XVII. M. P.
Hadriam, XIV. M. P.

La Table de Peutinger le nomme *Interprimum*. C'étoit un village dont on ne sait rien autre chose.

1. INTERCATIA, ancienne ville d'Espagne. Ptolomée la met chez les Vaccéens. L'Epitome du 48e livre

de Tite-Live raconte comme tous les peuples de la Celtibérie sembloient insulter à Claudius Marcellus, son successeur L. Lucullus dompta les Vaccéens & les Cantabres, nations Espagnoles, que l'on ne connoissoit pas auparavant. Là, poursuit-il, P. Cornelius l'Africain, Scipion Æmilien, fils de Paulus, petit-fils par adoption de Scipion l'Africain, n'étant que tribun des soldats, tua un barbare qui défioit les Romains au combat; & il courut un plus grand danger à l'attaque d'Intercatia, car il sauta le premier sur la muraille. Aurelius Victor, *de Viris illust.* parlant de Scipion Æmilien, dit qu'il vainquit en combat singulier un guerrier auprès de la ville d'Intercatia. On voit dans le Recueil de Gruter, *p.* 324, *n.* 10, une inscription qui porte *Modestus, Intercat. Ex Gente Waccæorum Uxori Pientissimæ.* C'est la même qu'Antonin met sur la route d'Astorga à Sarragoce.

Asturica,
Brigæcium, XL. M. P.
Intercatiam, XX. M. P.

2. INTERCATIA, autre ville d'Espagne, au pays des Orniaques, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Cet auteur distingue cette ville de celles des Vaccéens, par la différente position qu'il leur donne,

	Longit.	Latit.
Orniacorum Intercatia,	11 d. 10′.	44 d. 15′.
Vaccæorum Intercatia,	10 15′.	43 26′.

Pline parle deux fois des Intercatiens; l'une, *l.* 3, *c.* 3, en nommant les dix-huit peuples compris sous les Vaccéens; l'autre, *l.* 37, *c.* 1, à l'occasion d'un cachet où le combat singulier de Scipion étoit gravé; & par conséquent c'est la même Intercatia. Le P. Hardouin la met dans l'Espagne citérieure, Ortelius de même. Cela ne doit pas s'entendre de l'Espagne citérieure, par rapport à l'Ebre, mais par rapport à une autre division qui mettoit sept grands départemens, ou rendez-vous juridiques, avec tous leurs peuples, dans l'Espagne citérieure, quoique plusieurs fussent bien au-delà de l'Ebre. Voyez Pline au livre III, *c.* 3.

INTERCISA, ancien lieu de la basse Pannonie. Antonin, *Itiner.* la met à moitié chemin, entre *Lussinium* & *Anamatia*, à XII. M. P. de l'une & de l'autre. La Notice de l'Empire, *sect.* 57, y met en garnison une brigade de cavalerie Dalmate, *Cuneus equitum Dalmatarum Intercisæ*. On vient de voir qu'*Intercisa* & *Lussinium* étoient à XII. M. P. de distance l'une de l'autre. Cependant la Notice met immédiatement après une garnison différente à *Lussonium*, qui est à présent *Intercisa. Cuneus equitum Constantianorum Lussonio nunc Intercisa.* L'une & l'autre garnison étoit du département de la Valerie Ripense. Simler dit que c'est présentement RACHZKEWI, village de Stirie, aux confins de la Hongrie.

INTERDOCO; quelques-uns le nomment ANTERDOCO, bourg d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, dans un detour que forme la riviere de Velino, pour se rendre à Rieti au levant, & à quatorze milles de cette ville, au couchant d'été, & à dix milles & demi d'Aquila, selon Collenutius qui a écrit l'Histoire de Naples: c'est l'ancienne INTEROCREA. Voyez ce mot.

INTER DUOS LUCOS, c'est-à-dire *entre deux bois*, lieu particulier de la ville de Rome. C'est-là, dit Tite-Live, *l.* 1, *c.* 8, que Romulus ouvrit un asyle. Denys d'Halicarnasse, *l.* 2, *c.* 15, dit: il fit une place qui retient aujourd'hui le nom des deux chênaies qu'elle portoit autrefois, parce que les deux extrémités, qui joignoient les deux collines, étoient couvertes d'un bois fort épais.

INTERFURINI: ancien peuple de l'Illyrie, selon Appien, *in Illyr.*

INTERIEUR: ce nom se donne en géographie par opposition au mot *extérieur*. Ainsi nous disons l'*intérieur du pays*, pour signifier les parties qui vont en s'éloignant de la mer ou des frontieres. Dans ce sens les anciens ont appellé la *Libye intérieure*, cette partie de la Nigritie, qui est vers le centre de l'Afrique. Ils ont appellé de même *mer intérieure* la Méditerranée, qui s'enfonce dans les terres; & *mer extérieure*, l'Océan qui lave, pour ainsi dire, les dehors du continent que nous habitons.

INTEROCREA, ou
INTEROCRIUM, ancienne ville d'Italie. Strabon, *l.* 5, *p.* 228, parlant des Sabins, dit: ils ont peu de villes: encore sont-elles fort endommagées par les guerres continuelles; Amiternum, Reate, Interocrea qui en est proche, &c. Antonin traçant la route de Rome à Atri met ainsi,

Reate,
Cutilias, XVIII. M. P.
Interocrium, VI. M. P.
Falacrinum, XVI. M. P.

Ce n'est que l'édition latine de Strabon, qui s'exprime si nettement; car le grec de l'édition d'Amsterdam 1707, de laquelle je me sers, est très-imparfait en cet endroit; & je n'y trouve point ces mots que cite Cluvier, *Ital. Ant. p.* 687, κωμη Ιντεροκρεα, par lesquels Interocrea ne seroit mis que pour un village. Il est marqué sur la Table de Peutinger, comme une ville imporiante. Cluvier donne pour noms modernes, *Interdoio*, *Interdoco*, *Anterdoio*, *Anterdoco*, *Antredoio* & *Antredoco*.

INTESTINUM MARE; quelques auteurs ont ainsi nommé en latin la mer Méditerranée.

INTIBILI. Voyez INDIBILI.

INTIMELIUM. Voyez INTEMELIUM.

INT-SAND. Voyez SABLONES.

INTUERGI, Ἰντέργοι, ancien peuple de la grande Germanie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11. Peucer les met dans le Palatinat, aux environs de Heidelberg.

INUCENSIS. Ortélius nomme ainsi un siége épiscopal d'Afrique, & cite la Conférence de Carthage. Voyez UNUCA.

INVERLOTHE. Voyez INNERLOTH.

INVERNES. Voyez INNERNESS.

INVERLOCHY, ville d'Ecosse. Voyez INNERLOTH.

INUICASTRUM. Voyez l'article CASTRUM INUI, au mot CASTRUM.

INUS, petit étang du Péloponnèse, dans la Laconie, selon Pausanias, *l.* 3, *c.* 23, qui dit qu'il étoit près d'Epidaure, surnommée *Limera*. Son nom n'est autre chose que le génitif d'INO; & aux fêtes de cette maîtresse de Jupiter, on y faisoit des cérémonies superstitieuses.

INUTRIUM, ancienne ville de la Vindélicie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 13. Aventin dans son Histoire de Baviere, *l.* 2, *p.* 58, croit que c'est présentement *Mittenwald*, village de Baviere, en-deçà des Alpes, peu éloigné de la source de l'Iser. Il en parle, *l.* 3, *p.* 150, comme d'une place qui avoit été forte.

INXUI, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Chinyven, quatriéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 9 d. 10′, par les 27 d. 34′ de latitude. **Atlas Sinensis.*

INYCTUM; c'est ainsi qu'on lisoit dans Etienne le Géographe. Cluvier, *Sicil. Ant.* l. 1, *in fine*, a fait voir qu'il falloit lire *Inycum*.

INYCUM, ancienne ville de Sicile, sur la riviere d'Hypsa. Vibius Sequester, dans sa Liste des rivieres, dit: *Hypsa: secundum Irecum urbem Hispaniæ decurrit gratam Herculi.* C'est un effet de l'ignorance des copistes, qui ont barbouillé cet auteur, rempli de mots qu'ils n'entendoient pas. Il n'y a eu en Espagne, ni riviere de Hypsa, ni ville, ni bourg d'Irecon. Il doit y avoir dans cet auteur *Hypsa secundum Inycum urbem Sicaniæ decurrit g.* & alors tout est juste. D'anciens auteurs, comme Pausanias, ont dit qu'*Inicum* étoit la résidence de Cocale, roi des Sicaniens. Dédale, dit cet auteur, *in Achaic.* ayant été condamné par Minos, pour une malversation qui méritoit la mort, & s'étant échappé de la prison avec son fils, se sauva à Inicum,

ville des Sicaniens, chez Cocale, & fut le fujet d'une guerre entre Minos, qui l'envoya réclamer, & le roi qui refuſa de le rendre. C'eſt à cauſe de cela que l'abréviateur d'Etienne dit au mot Κάμικοι, *Camicus*, ville de Sicile, dans laquelle régna Cocale, hôte de Dedale. Mais Charax prétend que c'étoit *Inycum*. Charax ne veut pas dire que *Camicus* & *Inicum* fuſſent une même ville; mais il diſoit que Cocale avoit fait ſon ſéjour à *Inicum*, au lieu que d'autres ſoutenoient que c'étoit à Camicus. Hérodote, *l.* 6, dit *Innicum* au neutre, & *Inyx* au féminin. Le paſſage d'Etienne & un autre d'Heſyche nous apprennent que le vin d'*Inicum* étoit fort vanté. Cluvier avoue que le vin de Partanna eſt en réputation; mais *Partanna* eſt, ſelon lui, à deux milles de l'Hypſa, aujourd'hui le Belici; & *Inicum* étoit au bord de cette riviere. Par conſéquent ce ne peut être ni la Partanna d'aujourd'hui, ni la Pintia de Ptolomée, qui y convient encore moins. Mais *Inycum* étoit ſur le Bélice, de maniere pourtant que les environs de Partanna étoient de ſon territoire; ce qui eſt très-facile à croire.

INYSSUS, ville d'Egypte, près du mont Caſius, ſelon Etienne le Géographe, qui cite pour garant Hérodote. Mais cet auteur, dit Ienyſius Ἰήνυσσος, en pluſieurs paſſages du troiſiéme livre.

IO, Ἰὼ, c'eſt-à-dire *la lune*, dit Suidas, ville fondée par Inachus, roi d'Argos. Il ne dit pas où.

JOACHIMS-THAL; c'eſt-à-dire *la vallée de S. Joachim*, ville & vallée du royaume de Bohême, dans le cercle d'Ellenbogen, joignant les frontieres du Voigtland. Au commencement du ſeiziéme ſiécle on y découvrit de riches mines d'argent; & l'an 1519, on commença d'y frapper des écus d'argent, du poids d'une once. D'un côté on y voyoit l'image de S. Joachim, & ſur le revers celle du comte Etienne de Schlick, qui étoit alors ſeigneur de ce lieu. Comme cette monnoie ſe répandit dans toute l'Allemagne, on l'appella *Jochims-Thaler*, c'eſt-à-dire *écus de la vallée de S. Joachim*, & en latin *Joachimici nummi*: par abbréviation on a dit *thaler*; & ceux qui ont été frappés enſuite, ſelon les loix monétaires de l'empire, ont été appellés *reichsthaler*, écus de l'empire, que les François nomment par corruption *Risdale*. **Mém. comm.*

JOAL ou JOALLA, (fort de) fort ſur la côte occidentale d'Afrique, au midi de l'iſle de Goerée, ſur la riviere nommée *rio de la Gracia*, qui ſépare les royaumes de Joalla & de Portudal. Les François y ont un fort bon comptoir. Le chemin du fort à Rufiſque eſt aſſez commode par terre, à travers les villages qui bordent la côte. Le commerce s'y fait en eſclaves, cuirs, dents d'éléphans & cire.

JOANES. (l'iſle de) Voyez MARAYO.

JOANNINA. Corneille dit, ville d'Epire, avec un port d'eau douce: Chalcondyle la prend pour Caſſiope, & la met en Etolie; mais peu de perſonnes ſont de ſon opinion. Corneille confond bien des choſes dans ce peu de lignes. Il y a eu trois Caſſiopes très-remarquables; deux étoient des ports de mer, & pas une des deux n'eſt la Janina, qui eſt loin de la mer. Voyez CASSIOPÉ 3. & JANNINA.

JOANNIPOLIS. Voyez PARASTALABA.

JOAR, ville d'Afrique, dans le royaume de Burſali, à deux milles au nord de la riviere de Gambra, dont elle eſt ſéparée par une plaine très-agréable, de la largeur d'un mille, & de-là, par une crique fort étroite qui a la même étendue jusqu'au port de Kover. La riviere de Gambra n'a pas de ville où le commerce ſoit plus floriſſant qu'à Joar. Auſſi les Anglois n'y ont-ils pas de meilleur comptoir; c'eſt-là que les marchands Mandingos viennent de Galom & de Tombut. Labat appelle cette ville *Guiocher*. **Voyage de* Moore. *Carte de* Jean-Léach, 1732.

JOB, fontaine de l'Idumée. Iſidore, cité par Ortélius, dit qu'elle change de couleur quatre fois l'an, & qu'elle eſt ſucceſſivement bourbeuſe, de couleur de ſang, verte & limpide.

JOBACCHI, Ἰοβάκχοι, peuple d'Afrique, dans la Marmarique, ſelon Ptolomée. Ils étoient voiſins des Anagombres & des Ruadites.

JOBAB: Moiſe nomme ainſi un des fils de Jeſtan, (*Geneſ.* c. 10, v. 29,) & dit poſitivement qu'ils habitoient tous entre Meſſa & Sephar, montagne orientale. Bochart, (*Phaleg.* l. 2, c. 29,) prouve que *Jobab*, יובב en arabe ſignifie un *déſert*, tel qu'eſt celui de la côte du golfe Sachalite, où Ptolomée place un peuple qu'il nomme *Jobaritæ*; au lieu de quoi il faut lire *Jobabitæ*. Il a été facile à des copiſtes ignorans de mettre un *P* pour un *B*: le même Bochart prend *Meſſa* pour *Muſa* ou *Muza*, port de la mer Rouge, où Pline, *l.* 6, *c.* 23, dit que les marchands alloient acheter de l'encens & des parfums d'Arabie.

JOBANUS: le livre des Limites nomme ainſi une ancienne bourgade d'Italie, dans le pays des Samnites, ſelon Ortélius, *Theſaur.*

JOBARITÆ, Ἰωβαρῖται, ancien peuple de l'Arabie heureuſe, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7. Voyez l'article JOBAB. Ils étoient voiſins des Sachalites.

JOBULA, ancienne ville d'Aſie, dans l'Albanie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 12.

JOCAPATA. Corneille décrit, ſous ce nom, une ville de Paleſtine, & cite du Verdier. Il devoit écrire JOTAPATA. Voyez ce mot.

JOCELIN ou JOSSELIN, petite ville de France, en Bretagne, dans l'évêché de S. Malo, aux confins de l'évêché de Vannes, ſur un ruiſſeau qui tombe dans l'Ouſt, entre la Trinité, Ploërmel, Maleſtroit, Locminé & la Chéze. Cette ville, quoique petite, envoie ſes députés aux états de Bretagne. **Vaugondy*, Atlas.

1. JOCUNDIACUM, village de France, en Touraine, près de Tours. Grégoire de Tours dit, dans ſon Hiſtoire, *l.* 5, *c.* 14, en parlant de Merouée & de Guntchramne Boſon, qui s'étoient refugiés dans l'égliſe de S. Martin de Tours, qu'étant ſortis de la baſilique, ils s'en allerent à la maiſon de *Jocundiacum*, *ad Jocundiacenſem domum*, qui étoit près de la ville avec des chiens & des éperviers pour y chaſſer. De Valois, *Notit. Gall.* dit que le nom moderne eſt *Jouay* ſur le Cher, près de Tours.

2. JOCUNDIACUM PALATIUM, ancienne maiſon des rois de France, dans le territoire de Limoges; un auteur contemporain de Louis le Débonnaire, dont il a écrit les Annales, écrit ce nom *Andiacum* dans un paſſage, *ad ann.* 796, mais c'eſt en l'eſtropiant; car, *ad ann.* 832, il dit *Jocundiacum*. Il dit que c'étoit une des quatre maiſons royales, où Louis, alors roi d'Aquitaire, alloit paſſer l'hyver. Ce même lieu eſt nommé *Joguntium palatium*, dans la Vie de S. Genoul. Le nom moderne eſt *Joac*.

JOCURA, ſelon quelques exemplaires de Ptolomée, *l.* 5, *c.* 19; les manuſcrits portent *Jucara*, Ἰυκάρα, ancienne ville de l'Arabie déſerte.

JODO, ville du Japon, dans l'iſle de Niphon, ſur la route d'Ofacca à Méaco. Quoique petite, elle eſt célébre, eſt entourée d'eau, & a outre cela pluſieurs canaux qui coupent la ville, & qui ſont dérivés de la riviere qui l'entoure. Les fauxbourgs conſiſtent en une rue longue, par laquelle on arrive à un magnifique pont de bois, nommé *Jodo Obas*. Il a quatre cents pas de longueur, & eſt ſupporté par quarante arches auſquelles répond un pareil nombre de baluſtrades ornées au haut avec des boules de cuivre jaune. Au bout du pont il y a une porte ſimple, bien gardée, par où l'on entre dans la ville. Elle eſt agréable & commodement ſituée: elle a des maiſons bien bâties; le peu de rues qui ſe coupent l'une l'autre ſont à angles droits, & vont les unes à l'eſt & les autres au ſud. Il y a un grand nombre d'artiſans & d'ouvriers à Jodo. Au côté occidental de la ville eſt le château, bâti de briques au milieu de la riviere. Il a à chaque angle des tours magnifiques, qui ont pluſieurs étages, de même qu'au milieu des murs; ce qui donne un aſpect agréable à tout le bâtiment. La place qui eſt devant le château, eſt fermée par une forte muraille de briques, qui va juſques dans la ville. Ce château eſt la demeure du prince Fondaiſiono. De l'autre côté de la ville eſt un pont de deux cents pas de long, ſoutenu par vingt arches; il mene à un autre fauxbourg, au bout duquel il y a un bon corps-de-garde. **Kæmpfer*, Hiſt. du Japon, *l.* 5, *t.* 2, *p.* 192.

JODOGAWA, riviere du Japon, dans l'iſle de Niphon; elle a ſon embouchure dans le golfe d'Ofacca,

& coule à Jodo, dont elle porte le nom ; le fien ne ſignifie autre choſe que *riviere d'Iodo*. Aſſez près de cette riviere eſt *Udſi*, gros village ou petite ville ouverte, célébre dans tout le Japon, parce qu'elle produit le meilleur thé, qui, à cauſe de ſa bonté, eſt envoyé à Iédo, pour l'uſage propre de l'empereur.

JOESWOE, (prononcez IOUSWOU,) ville de la Chine, & la huitiéme du département de Pékin, ſur le bord du canal nommé *Chaoléang*, à cent quatre-vingt lis de Tiencin. Elle a une demi-heure de circuit, eſt fortifiée & bien peuplée ; il y a un bureau où les barques payent en paſſant & en repaſſant. C'eſt ce qu'en dit Niewhowe, dans ſa Relation de l'ambaſſade des Hollandois à la Chine, *p.* 138. Le P. Martini n'en dit rien dans ſon Atlas Chinois.

JOGANA, ancienne ville de l'iſle de Taprobane, ſelon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 4. Elle étoit vers le nord de l'iſle.

JOHANINORUM EPISCOPUS. C'eſt le titre latin que donnent certains actes & monumens hiſtoriques à l'évêque de la *Janina*.

JOHANSBERG ou plutôt *Johansburg*, ville de Pologne, dans la Sudavie, canton de la Pruſſe ducale, ſur la riviere de Pysch, aſſez près du lac de Spirding. Cette ville, qui a une aſſez bonne citadelle, eſt nommée *Pysch*, par les Polonois, du nom de la riviere qui l'arroſe. **Ant. Cellarius*, Nov. Descr. Polon. *p.* 552.

JOIGNI, ville de France, en Champagne, au diocèſe de Sens, à ſept lieues de Sens, & à ſix d'Auxerre, ſur le rivage droit de la riviere d'Ionne. Quelques modernes, zélés pour remonter, le plus haut qu'ils peuvent, l'antiquité de cette ville, ont eſſayé d'en faire venir l'étymologie des Ioniens, peuples de l'Aſie mineure, qui auroient donné leur nom à la riviere & à la ville ; enſorte qu'elle auroit d'abord été appellée *Ionium*, & que ce ne ſeroit que par corruption qu'elle auroit été dite par la ſuite *Joviniacum*. Il ſuffit, pour détruire ces rêveries, de faire attention que jamais le nom de la riviere d'Ionne n'a été *Ionæ* ou *Ionia* ; mais *Icauna* ou *Icaune* ; les auteurs du cinquiéme ſiécle lui donnent ce nom ; & on trouve encore à Auxerre une inſcription du ſecond ou troiſieme ſiécle, où cette riviere déifiée eſt dite au datif *Deæ Icauni*. La plus haute antiquité dont on puiſſe flatter la ville de Joigny, eſt de la croire dans le lieu où, à-peu-près, étoit placé le *Bandritum* des tables Théodoſiennes, dites *de Peutinger*. Si ce *Bandritum* n'étoit pas une ville, c'étoit au moins un château peu éloigné du rivage de l'Ionne, dans le voiſinage de Saint-Aubin, & peut-être celui dont il reſte des veſtiges dans les bois de ce côté-là. Les ſavans croient que le nom de *Joviniacum* donné à cette ancienne ſeigneurie, vient de Jovin, préfet de la milice Romaine dans les Gaules, ſous les enfans de l'empereur Conſtantin. Ce nom eſt employé par la Chronique de S. Pierre-le-Vif, de Sens, lorſqu'elle parle du château que Rainard, comte de Sens, y fit bâtir, vers la fin du dixiéme ſiécle, ſur un fond, qui appartenoit à l'abbaye de Notre-Dame de Sens, *Spicil.* t. 2, p. 757. Tous les anciens auteurs & les titres exacts ſe ſervent du même terme. En 1075, une partie des reliques de S. Thibaud, apportées d'Italie par Arnou, abbé de ſainte Colombe de Sens, y reſta une nuit. L'hiſtorien, contemporain à cette tranſlation, marque que ce *Joviniacum* eſt ſitué en Bourgogne ; & le P. Mabillon, *Sæc. Bened.* VI, part. 2, p. 178, dit que c'eſt Joigny, *ad Icaunum fluvium*. Geoffroy d'Auxerre, diſciple de S. Bernard, rapporte dans la Vie de ce ſaint, *l.* 2, *c.* 7, que ce ſaint abbé y guérit une femme aveugle. Il l'appelle auſſi *Caſtrum Joviniacum*. Geoffroy, qui en étoit comte, vers l'an 1060 ou 1070, donna à Girard, prieur de la Charité-ſur-Loire, la chapelle de S. George, pour y établir un monaſtere qui eſt aujourd'hui le prieuré de Notre-Dame. Le Dictionnaire univerſel de la France obſerve qu'il y a trois paroiſſes dans cette ville, ſans les nommer, & ajoûte que la principale égliſe eſt aſſez belle. Ces trois paroiſſes ſont S. André, S. Jean & S. Thibaud. La ſeconde eſt celle où l'on remarque une voûte bien ouvragée ; c'eſt la paroiſſe du château. La ſituation de Joigni, ajoûte-t-il, eſt ſur la deſcente d'un côteau, qui la rend d'aſſiette naturellement forte, à quoi l'art a beaucoup contribué, puiſqu'elle eſt fermée de murailles épaiſſes, que défendent de groſſes tours rondes, très-bien bâties ; l'auteur de cette remarque n'a, ſans doute, entendu ici parler que des tours qui ſont aux portes. Il y a à Joigny un beau château qui n'a point été achevé, & un pont de pierre refait depuis quelques années ; au bout méridional de ce pont, eſt l'ancien hôpital bâti par les comtes. Il y en a un autre nouveau dans la ville, & les religieuſes de la congrégation de N. D. Hors la ville, ſur la route de Sens, eſt un couvent de Capucins, au bas de la côte S. Jacques, dont les vins ſont eſtimés ; on peut voir le même Dictionnaire touchant le territoire de Joigny. Le comte Jean affranchit, en 1300, tous les habitans, moyennant de groſſes ſommes. Il y a à l'orient, hors les murs de Joigny, un canton qu'on nomme *Joigni-la-Ville* ; c'eſt ce qui a fait croire à quelques-uns que la ville de Joigni avoit d'abord été en ce lieu. Cette erreur vient de ce que l'on n'a pas fait reflexion que c'eſt par oppoſition à *Joigni-le-Château*, que les habitans de ce canton ſe diſoient Joigni-la-Ville, comme on dit Mailly-le-Château, & Mailly-la-Ville ; Joui-le-Château, & Joui la-Ville : *ville* en cette occaſion ſignifioit ſeulement *villa*, & non pas *urbs* ni *oppidum*. Alberic, moine des Trois-Fontaines, dit dans ſa Chronique, à l'année 1055, qu'en ce tems-là le comte de Braine-ſur-Aube, étoit Engelbert, qui épouſa la comteſſe de Joigni, *comitiſſam Joviniaci*, laquelle avoit une fille unique ; que, par l'adreſſe d'Engelbert, la demoiſelle fut mariée à un brave cavalier nommé *Etienne des Vaux*, auprès de l'abbaye de S. Urbain ; qu'Etienne, après la mort de la comteſſe, fut comte de Joigni, & fut le premier qui bâtit le château de Joinville ; (*Caſtrum de Jove-Villa*, & qu'enfin cet Etienne eut un fils nommé *Gaufrid* ou *Geoffroi*, qui fut comte de Joigni, & ſecond ſeigneur de Joinville. Ainſi ces deux titres furent unis, appartenant à la même personne. Cet auteur, au reſte, ne dit point, comme De Longuerue, *Deſcription de la France*, *part.* 1, *p.* 34, qui le cite, qu'Etienne avoit de grandes terres en Champagne, ni que le nom latin de Joinville ſoit *Joignivilla*, & ait été donné à ce château, à cauſe qu'il a été bâti par un comte de Joigni. Le moine Alberic dit bien formellement, qu'un comte de Joigni bâtit le premier château de Joinville, qu'il nomme *Caſtrum de Jovevilla*. *Notes de *Le Beuf*, chanoine d'Auxerre. *Leibnitz*, Acceſſ. Hiſt. *t.* 2, *p.* 92.

Ce comté & cette ſeigneurie demeurerent ainſi dans la même maiſon, juſqu'à l'an 1110. Geoffroi, comte de Joigni & ſeigneur de Joinville, laiſſa deux fils qui ſéparerent ces biens. Reinant eut le comté de Joigni ; & Roger fut ſeigneur de Joinville.

Le comté de Joigni étant venu à la maiſon de Sainte-Maure, Charles de Sainte-Maure, comte de Joigni & marquis de Nesle, étant mort ſans poſtérité, l'an 1576, il eut pour héritier ſon couſin germain Jean de Laval, fils de Louiſe de Sainte-Maure, tante de ce marquis. Jean de Laval eut pour héritier ſon fils Gui de Laval, qui étant mort ſans enfans, l'an 1590, eut pour héritier ſon couſin germain René de Laval-aux-Epaules, qui fut marquis de Neſle ; mais la terre de Joigni fut acquiſe par le cardinal Pierre de Gondi, frere du maréchal de Retz, duquel deſcendoit la ducheſſe douairiere de Lesdiguieres, comteſſe de Joigni, morte en 1716 ; c'eſt le duc de Villeroi, qui en a hérité.

JOINVILLE, ville de France, en Champagne, dans le Vallage, contrée ainſi nommée à cauſe des vallées dont elle eſt remplie, & dont elle eſt le chef-lieu, ſur la Marne, à ſix lieues de S. Dizier en remontant, au pied d'une haute montagne, ſur l'angle de laquelle eſt un grand & magnifique château, où les ducs de Guiſe, princes de Joinville, de la maiſon de Lorraine, venoient aſſez ſouvent dans la belle ſaiſon. Ce fut dans ce château, (ſi nous en croyons Belleforêt & du Chêne,) qu'en l'année 1587, fut conclue cette fameuſe Ligue, qui fit tant de bruit dans la ſuite.

Cette ville eſt, dit-on, auſſi ancienne que le dieu Janus ; ce qui lui a fait donner, par quelques-uns, le nom de *Jani-Villa*, d'autres ont cru qu'elle étoit redevable de ſa fondation à Junon, &, à cauſe de cela, l'ont nommée *Junonis Villa* ou *Junopolis*. Enfin d'autres marquent le tems qu'elle a été bâtie, dans un ſiécle bien plus

proche de celui où nous vivons, & attribuent ſa fondation à Etienne de Broyes, ſeigneur Champenois, qui vivoit dans l'onziéme ſiécle, & qui avoit fait bâtir, (à ce qu'ils aſſurent,) ce château en l'année 1000. Ils diſent que l'avantage de ſa ſituation attira des habitans au pied de la montagne, où il ſe forma un bourg, que l'on dit avoir été fermé de murailles par les ordres du roi, Louis le Gros; & que dans la ſuite ce bourg eſt devenu une ville d'une aſſez raiſonnable étendue: ç'a été le ſentiment du cardinal de Lorraine. Ce prince, qui avoit pris naiſſance en ce château, l'a nommé *Joannis-Villa*, comme il ſe voit dans les Bulles & Chartres, qu'il a obtenues en faveur de Joinville; mais, ſans vouloir combattre le ſentiment d'un ſi grand homme, il ſemble que l'opinion la mieux fondée eſt celle de ceux qui en donnent l'établiſſement à Jovin, colonel général de la cavalerie & de l'infanterie Romaine, & lieutenant de Valentinien, empereur d'Occident, (dont nous avons parlé dans la Deſcription de la ville de Reims,) qui fit bâtir en cet endroit, l'an 369, une tour ou forteresſe à laquelle il donna ſon nom, & de laquelle on voit encore aujourd'hui les ruines; ce qui a fait que pluſieurs auteurs lui ont donné le nom de *Jovini-Villa*. Et quoique les habitans du pays croient, par tradition, que l'égliſe de Notre-Dame de Joinville a été autrefois conſacrée à Jupiter, & qu'ils appellent à cauſe de cela, cette ville *Jovis-Villa*, il y a néanmoins apparence que l'on a confondu ces deux noms de *Jovin* & de *Jupiter*, qui a au génitif *Jovis*, & que cette égliſe avoit été véritablement conſacrée à l'honneur de Jovin même, que S. Remy qualifie *ſaint* dans ſon teſtament, & dont on voit la ſtatue & celle de ſa femme au grand portail, avec les ornemens impériaux, dont il fut honoré, ſuivant le ſentiment de pluſieurs auteurs. Quoi qu'il en ſoit, Joinville fut une ancienne baronnie, érigée par Euſtache de Boulogne, qui épouſa Ida, ſœur de Godefroy de Boulogne.

Je ne ſuivrai point les longs détails de Baugier, je paſſe tout d'un coup à Geoffroi II. J'ai dit, dans l'article précédent, qu'il eut deux fils, Reinaut qui fut comte de Joigni; & Roger qui fut ſeigneur de Joinville, après la mort de Geoffroi II, arrivée en 1100. Roger mourut en 1130; Geoffroi III, ſon fils, ſénéchal de Champagne, fut pere de Géofroi IV, auſſi ſenéchal de Champagne; ſes autres ſucceſſeurs furent Simon, & enſuite Jean, connu ſous le nom de *ſire de Joinville*, de qui nous ayons une hiſtoire de S. Louis; il vivoit en 1206, & mourut l'an 1318; ſon fils Anceau de Joinville & de Rinel, ſenéchal de Champagne, épouſa en ſecondes nôces Marguerite de Vaudemont. De ce mariage vint Henri, ſire de Joinville, comte de Vaudemont & ſénéchal de Champagne, qui ne laiſſa que deux filles. L'aînée, nommée *Marguerite*, épouſa Ferri de Lorraine, ſeigneur de Guiſe, fils puîné de Charles, duc de Lorraine. Ferri fut tué à la bataille d'Azincourt, & laiſſa un fils, Antoine, comte de Vaudemont, & ſire de Joinville, qui fut pere de Ferri II: ce dernier eut pour fils René, qui fut duc de Lorraine par ſa mere.

Le duc René eut entr'autres enfans Claude, duc de Guiſe, qui fut pere de François, auſſi duc de Guiſe, pour lequel Henri II, roi de France, érigea la ſeigneurie de Joinville en principauté, par lettres vérifiées au parlement, le 9 Mai 1552. François laiſſa cette principauté à ſon fils Henri, tué à Blois l'an 1588. Claude de Lorraine, troiſiéme fils de Henri, eut cette terre en partage; & ayant été contraint de la vendre, pour payer ſes dettes, elle fut achetée par le cardinal de Joyeuſe, qui la donna en dot à ſa niéce Henriette-Catherine, lorſqu'elle épouſa Charles, duc de Guiſe, frere aîné de Claude, prince de Joinville, qui porta le titre *de Cheuvreuſe*, après la vente de ſa principauté. Mais Joinville étant un propre de la ducheſſe de Guiſe, eſt retourné à mademoiſelle de Montpenſier, ſa petite-fille, après la mort de la demoiſelle de Guiſe, arrivée l'an 1688. Cette princeſſe de Montpenſier, ayant donné, par teſtament, tous les biens qui lui reſtoient, à Philippe, fils de France, duc d'Orléans, la principauté de Joinville eſt préſentement poſſedée par le duc d'Orléans.

JOKAITZ, ville du Japon, dans l'iſle de Niphon, ſur la route de Miaco à Fammamatz, à deux lieues de Tſitſuki, & à trois de Quano. Elle renferme environ mille maiſons. Elle a pluſieurs bonnes hôtelleries; car les habitans ſont obligés de gagner leur vie, en partie par le moyen des allans & des venans, & en partie par ce qu'ils tirent de la mer voiſine, qui baigne les côtes méridionales, & ſur laquelle la ville eſt ſituée. Elle leur fournit du poiſſon, des cancres, des herbes marines & des choſes ſemblables. * *Kæmpfer*, Hiſtoire du Japon, *l.* 5, *c.* 2, *p.* 206.

JOKULS-AA, riviere d'Iſlande, dans ſa partie ſeptentrionale. Elle coule dans le quartier de Reikiahverſi, & ſe jette dans le golfe d'Oxar, ſelon Théodore Thorlac, Iſlandois. * *Baudrand*, éd. 1705.

JOL, ancienne ville de la Mauritanie. On la nommoit auſſi CÉSARÉE: & c'eſt la huitiéme ville de ce nom dans ce Dictionnaire.

IOLAENSES. Strabon, parlant des incommodités de l'iſle de Sardaigne, dit qu'elle étoit ſouvent ravagée par les montagnards appellés DIAGEBRES, nommés anciennement *Iolaenses*. On raconte, dit ce géographe, *l.* 5, *p.* 225, qu'Iolaüs y amena quelques fils d'Hercule, qui habiterent avec les Barbares, qui cultivoient l'iſle. Ils ſe retirerent, ſans doute, dans les montagnes, après la conquête de l'iſle par les Carthaginois, & ſubſiſterent encore ſous les Romains, qui enleverent l'iſle à ces Africains. Strabon remarque que cet Iolaüs, & ceux qui le ſuivoient, étoient Tyrrhéniens.

IOLAI LUCUS ou *le bois d'Iolaüs*, bois de Gerce, dans la Béotie, près de Thèbes, ſelon Arrien. Alexandre y vint camper venant d'Onchestos.

JOLCITIS: l'interprête d'Apollonius nomme ainſi l'Eſtiotide.

IOLCOS, ancienne ville de Gréce, dans la Magnéſie, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 9. Strabon, *l.* 9, *p.* 436, dit qu'elle étoit à ſept ſtades, c'eſt-à-dire environ un quart de lieue de Démétriade. Il ajoûte qu'il y avoit déja long-tems qu'elle avoit été démolie. Pline, *l.* 7, *c.* 57, observe que ce fut à Iolcos qu'Acaſte inventa les jeux funébres. Elle étoit maritime; & Tite-Live, *l.* 44, *c.* 13, parle d'une flotte qui y aborda. Homère la nomme *Idolcus*, dans le ſecond livre de l'Iliade.

IOLCUS, ville de Gréce, dans la Moloſſide, ſelon Athénée, *l.* 11. Ortélius n'oſe aſſurer que ce ſoit la même que l'*Iolchos* de Magnéſie.

JOLUM, montagne de Macédoine, dans la Perrhébie, ſelon Etienne le Géographe.

JOLYSITÆ, ancien peuple de l'Abie heureuſe, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7: ils étoient au nord des Cananites.

JOMANES, riviere des Indes. Pline, *l.* 6, *c.* 19, dit: la riviere de Jomanes traverſant le pays des Palibothres, coule entre les villes de Méthore & de Clifobore, & va ſe perdre dans le Gange. Le P. Hardouin doute ſi ce n'eſt pas la même riviere qu'Arrien, *in Indic.* nomme OMALIS, Ὦμαλις pour l'Ὠμανις

JOMMITENSIS pour JOMNITENSIS. Voyez l'article qui ſuit.

JOMNIUM, ancienne ville de la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. Elle eſt nommée LOMINIO, & traitée de *municipe* dans la Carte de Peutinger, *Segment* 1. Antonin, *Itiner.* la met entre *Rufucurrum*, colonie, & *Ruſazis*, municipe, à XVIII. M. P. de la premiere, & à XXXVIII. M. P. de la derniere. Elle fut épiſcopale; & Honorat, ſon évêque, aſſiſta à la Conférence de Carthage: *Honoratus*, *Jomnitenſis epiſcopus*. Dupin aime mieux *Jonnitenſis*. Il faut *Jomnitenſis*. La Notice épiſcopale d'Afrique ne fait aucune mention de ce ſiége.

On croit que *Jomnium* eſt aujourd'hui Caſſen, village du royaume d'Alger.

1. ION, riviere de Gréce, où elle ſe perd dans le Pénée, ſelon Strabon, *l.* 7, *p.* 327. C'étoit au bord de cette riviere que la ville d'OXINIA étoit ſituée.

2. ION, montagne de l'Ethiopie intérieure, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 9.

JONACA, ville de la Perſe proprement dite, ſelon le même, *l.* 6, *c.* 4.

JONÆ PORTUS, c'eſt-à-dire le *Port de Jonas*. S. Jérôme parle de ce port dans une Lettre à la vierge Euſtochium, *Epiſt.* 37. Ortélius croit que c'eſt le port de Joppé, où Jonas s'embarqua pour aller à Tharſis.

JONAN, lieu de la Paleſtine, ſelon Ortélius, qui dit que S. Jérôme écrit JETHAM. Il cite le quinziéme chapitre de Joſué, où Jonam ni Jetham ne ſe trouvent, ni dans l'ancienne verſion latine, ni dans l'hébreu. Ce dernier porte JITHNAM; la vulgate *Jethnan*. Les Septante au lieu de ces trois villes, *& Cedes, & Aſor, & Jethnan*, portent καὶ Κάδης καὶ Ἀσσειναὶν, ἡ Μαναὴν. Ortélius a, ſans doute, ſéparé ce nom Ἀσὴ, *Aſor* des ſyllabes ſuivantes *Ionain*, & en a fait les noms de deux villes différentes. La différence qui ſe trouve entre le texte hébreu & les anciennes verſions, la grecque & la latine, ſur les vingt-neuf villes de la tribu de Juda, met dans la Chorographie de cette tribu des obſcurités dont il eſt très-difficile de ſortir.

JONCELS; S. Pierre de *Juncellæ*, abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de S. Benoît, dans le bas Languedoc, au diocèſe de Béziers vers Lodeve.

IÖNCOPING: c'eſt la même ville que IENCOPING.

IONDA, ancien bourg d'Aſie, près d'Ephèſe, ſelon Diodore de Sicile, *l.* 14.

JONDO, ville du Japon. Voyez IODO.

1. JONE. Etienne le Géographe donne ce nom à la ville d'ANTIOCHE de Syrie, ſur l'Oronte.

2. JONE: le même auteur donne auſſi ce nom à GAZA, ville de Paleſtine.

3. JONE ou IONA, petite iſle du royaume d'Ecoſſe, au ſud-oueſt de l'iſle de Mull. Elle a deux milles de long & un de large. Elle produit tout ce que ce climat eſt capable de produire. S. Colomban y établit deux monaſteres, l'un d'hommes & l'autre de femmes, qui ont ſubſiſté juſqu'à ce qu'on appellât en Angleterre la réformation. C'étoit le lieu de la réſidence des évêques des iſles. On y voit encore des ruines du lieu où étoient inhumés les rois d'Ecoſſe, & les chefs des iſles occidentales, dont il n'eſt reſté que trois inſcriptions liſibles. Celle du milieu eſt en ces termes: TUMULUS REGUM SCOTIÆ. L'inſcription qui eſt à la droite, marque que c'étoit le tombeau des rois d'Irlande; & celle qui eſt à la gauche; porte que c'étoit le tombeau des rois de Norwége. On compte quarante rois d'Ecoſſe, quatre d'Irlande & autant de Norwége, enterrés dans ce lieu. Il y a auſſi le tombeau de Macdonald d'Ila; & du côté du couchant, ceux des deux anciennes tribus des Macdonalds & du chef des Macléans. **Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 2, p. 290.

L'égliſe de ſainte Marie, dans cette iſle, eſt bâtie en forme de croix: le chœur a dix-huit verges en longueur, & le dôme eſt de vingt-un pieds en carré. Il y a deux chapelles à chaque côté du chœur, dont l'entrée a de gros piliers en bas-reliefs. Le clocher eſt grand, les portes & les fenêtres artiſtement travaillées; l'autel eſt de très-beau marbre. Au midi de cette égliſe, il y en a une autre qu'on appelle *S. Ouran*, du nom d'un ſaint qui y eſt, dit-on, enterré.

L'hiſtoire dit que cette iſle étoit un ſéminaire d'eccléſiaſtiques, & que ſon égliſe étoit comme la métropole de tous les états des Ecoſſois & des Pictes; & quoique l'abbé ne fût que ſimple prêtre, cependant tout le clergé de la province & même les évêques étoient ſous ſa juriſdiction, comme le vénérable Bede le remarque.

1. IONES, ancien peuple qui demeuroit en Egypte, au-deſſous de Bubaſte, près de la mer, ſelon Hérodote, *l.* 2, *c.* 154. Ces Ioniens étoient un détachement des Ioniens Aſiatiques, comme cet auteur le raconte; & Pſammitichus leur donna des terres pour les récompenſer du ſecours qu'ils lui avoient donné contre ſes ennemis. Voyez IONIE.

2. IONES. Voyez JAONENSES & IAS.

IONGHAIVOU, riviere de l'iſle de Madagascar. Son nom ſignifie *riviere du milieu*, parce qu'elle coule entre celles d'Itomampo & de Mangharac. Elle deſcend des montagnes du pays d'Icondre, traverſe le pays de Manamboule & la province des Anachimouſſi, courant droit au nord-quart-nord-oueſt, étant à l'oueſt à une journée de celle d'Itomampo. Après avoir couru ainſi, environ quatre à cinq journées, elle ſe détourne & court à l'eſt une journée, pour ſe joindre à la riviere de Mangharac, & une lieue au-deſſous: elles ſe joignent à Itomampo, & forment la riviere de Mananghare, qui court à l'eſt-ſud-eſt, environ ſix bonnes journées, pour ſe rendre à la mer, ſe diviſant en ſept bouches. **Flacourt*, Hiſt. de Madagascar, 1. *part. c.* 5, *p.* 12.

IONICA, contrée d'Italie, ſelon Solin, *c.* 2, *édit. Salmaſ.* Il dit que la contrée nommée *Ionica*, prit ce nom d'Ione, fille de Naulochus, laquelle voloit ſur les grands chemins, & qui fut tuée par Hercule. Martianus Capella copie Solin. Saumaiſe, *in Solin. p.* 58, qui ne trouve point d'autre auteur qui ait ainſi nommé cette contrée, doute s'il ne faudroit pas lire CHRONICA de la ville de CHONE.

IONIDÆ, Ἰωνίδαι, municipe de Gréce, dans l'Attique, dans la tribu Ægéide, ſelon Etienne le Géographe.

1. IONIDES: Denys d'Afrique, *v.* 533, 535, ou le Periégete, nomme ainſi les iſles de l'Aſie mineure, près de l'Ionie. Il nomme, entr'autres, Samos, Caunus & Chio.

2. IONIDES, peuples qui habitoient en Europe, ſelon Hérodote, *l.* 7, cité par Ortélius; mais au ſeptiéme livre, *c.* 94, qu'il marque, je trouve que les Ioniens, Ἴωνες, avoient demeuré dans le Péloponnèſe appellé enſuite *Achaïe*, & qu'avant l'arrivée de Danaüs & de Xuthus, dans le Péloponnèſe, ils étoient nommés PESLASGES ÆGIALÉENS; ce dernier ſurnom ſignifie qu'ils habitoient le rivage de la mer; Hérodote ajoûte qu'ils furent nommés *Ioniens*, d'Ion, fils de Xuthus. Voyez IONIE 1.

1. IONIE, partie du Péloponnèſe, où les Ioniens s'étoient établis ſous le nom de *Pelasges Ægialéens*, comme il eſt dit dans l'article précédent: ce que dit Hérodote, que le Péloponnèſe avoit été enſuite nommé *Achaïe*, eſt expliqué par ce paſſage de Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1, *c.* 17: pluſieurs provinces de la Gréce firent la même choſe, (c'eſt-à-dire, changerent de nom,) & celle entr'autres qui s'appelle aujourd'hui le *Péloponnèſe*: c'eſt ainſi que l'Achaïe donna ſon nom à toute la peninſule qui renferme l'Arcadie, l'Ionie & quantité d'autres peuples qui l'habitent. Ainſi l'Ionie étoit une partie de la preſqu'iſle, que nous appellons préſentement *la Morée*. Le même Denys, parlant des Ioniens Aſiatiques, *l.* 4, *c.* 25, dit: les Ioniens, qui de l'Europe étoient venus habiter les parties maritimes de la Carie, & les Doriens, qui y avoient conſtruit des villes, ſuivirent l'exemple d'Amphyction; & ils bâtirent des temples à frais communs: les Ioniens en éleverent un à Ephèſe, en l'honneur de Diane; & les Doriens en conſacrerent un autre à Apollon, dans Triopion.

2. IONIE PROPREMENT DITE, contrée maritime de l'Aſie mineure, ſur la côte occidentale. On ne convient pas de ſes bornes. Cependant Strabon, *l.* 14, *Itin.* lui aſſigne douze villes. Ælien, *Variar. Hiſt.* l. 8, *c.* 5, qui lui en attribue autant, les nomme ainſi:

Milet,	Lébéde,
Ephèſe,	Théon,
Erythrès,	Colophone,
Clazomenes,	Myus,
Priéne,	Phocée.

Ces dix étoient en terre ferme: les deux autres étoient chacune dans une iſle de même nom,

Samos & Chio.

Ainſi Milet au midi, & Phocée au nord, étoient les dernieres villes de l'Ionie, ſelon Ælien. Pline, *l.* 5, *c.* 29, le dit auſſi, & met Phocée dans l'Ionie, & *Ascanius Portus* dans l'Æolide, qui terminoit au nord l'Ionie. Il dit ailleurs, mais dans le même chapitre, que Milet étoit à l'autre extrémité. Hérodote, *l.* 1, *c.* 142, partage ainſi les villes des Ioniens: Milet eſt la premiere au midi, enſuite ſont Myus & Priéne; ces villes ſont dans la Carie, & ont un même langage. Celles-ci ſont dans la Lydie, Ephèſe, Colophon, Lébédus, Théos, Clazomene & Phocée; ces villes ont une même langue entr'elles. Les trois autres villes ſont Ioniques, deux dans les iſles de Samos & de Chio; & la troiſiéme, qui eſt Erythrès, eſt en terre ferme. Voilà les villes bien comptées.

De ces détails nous devons conclure que l'Ionie n'étoit pas l'ancien nom du pays, qu'occuperent les Ioniens,

Ioniens, venus de Gréce ; mais que l'on donna leur nom aux parties de la Carie & de la Lydie où ils s'établirent, & qu'Hérodote, dans le paſſage cité, appelle de leur véritable nom.

Ptolomée raccourcit l'Ionie du côté du nord, & en retranche la riviere d'Hermus & Phocée, pour les donner à l'Æolide. Il l'accourcit auſſi au midi, & en ôte Pyrrha, Milet & Héraclée, qu'il place dans la Carie. Ainſi il borne l'Ionie au nord par l'Hermus, & au midi par le Méandre. Mais ces limites ne conviennent point avec celles que marquent les auteurs cités ci-deſſus. Strabon nous apprend l'origine & les migrations des Ioniens, dans un paſſage que j'ai rapporté fort au long, à l'article ACHAIE. Cette province reçut les lumieres de l'évangile, dès le tems des apôtres. Elle eut des villes épiſcopales, entre leſquelles Ephéſe ſemble avoir tenu le premier rang. Cependant elle ne fit point une province particuliere ; & dans les Notices, les évêchés de l'Ionie ſont partagés entre diverſes provinces. La province d'Aſie, proprement dite, renfermoit

Smyrne,	Erythrés,
Ephéſe,	Priéne,
Théon,	Colophon,
Phocée,	Clazomenes.

La Notice de l'empereur, Léon le Sage, où les rangs des ſiéges ſont reglés, donne le premier entre ceux de l'Aſie à l'évêque de Smyrne. La Carie comprenoit les évêchés d'Héraclée & de Milet ; & les deux ſiéges de Samos & de Chio étoient d'une province particuliere, que l'on appella la *province des iſles Cyclades*, ſelon la Notice de Hieroclès.

Ortélius, *Theſaur.* dit que l'Ionie étoit nommée auſſi *Panionia*. Il ſe trompe : cela n'eſt vrai que d'un petit canton particulier. Voyez PANIONIA.

IONII ECCLESIA, nom latin de S. YON, village de France, dans le diocèſe de Paris. Voyez au mot SAINT, l'article S. YON.

IONIUM MARE, c'eſt-à-dire *la mer Ionienne*. Voyez MER.

IONKERAD ou IONGKERAD. Voyez EGORIGIUM.

JONOCH, la même que JANOÉ.

1. JONOPOLIS, ancienne ville d'Aſie, dans la Paphlagonie. Il en eſt parlé dans les Authentiques & dans Conſtantin Porphyrogenète, ſelon Ortélius. Cette ville a été épiſcopale. *Diogenes*, ſon évêque, ſouſcrivit, l'an 431, au premier concile d'Ephéſe ; & *Petronius*, l'an 325, au premier concile de Nicée. * *Harduin.* Collect. conc.

2. JONOPOLIS, ancienne ville d'Aſie, dans la Galatie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4 ; & Arrien *Peripl. Pont. Eux.* Elle s'appelloit ABONI TEICHOS, Ἀβώνου Τεῖχος, c'eſt-à-dire le *mur d'Abonus*. Lucien, *Pseudomant.* rapporte dans un de ſes ouvrages, qu'un certain impoſteur, nommé *Alexandre*, demanda à l'empereur que cette ville quittât ſon nom, pour prendre celui de *Jonopolis*.

Je doute que ces deux villes ſoient différentes l'une de l'autre.

JONPOUR, petite ville des Indes, dans les états du Mogol, au pays de Raja Rotas, ſur la rive droite du Gouel, au-deſſus de Soumelpour. * *Tavernier*, Voyage des Indes, l. 2. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

JONQUERE, *Juncaria*, ville d'Eſpagne en Catalogne, dans l'Ampourdan, au pied des monts Pyrénées, ſur la frontiere du Rouſſillon, à trois lieues de la côte, & à cinq au midi de Perpignan, en allant vers Figuere & Gironne. Voyez l'article JUNCARIA.

JONQUIERES, petite ville de France, en Provence, dans l'archevêché d'Arles, au midi de l'Etang de Berre, à cinq lieues d'Aix & de Marſeille.

JONSAC ou JONZAG, bourgade de France, en Saintonge, auprès de la Sevigne, qui tombe dans la Charente. Gorneille en fait une ville. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

JONTII, ancien peuple de l'Afrique propre, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3.

JONXAN, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, au département de Quangſin, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 3′ plus orientale que Pékin, ſous les 28 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JOPILIA VILLA, village ſur la Meuſe, près de Liége. Il en eſt parlé dans la Vie de S. Lambert. C'eſt préſentement JUPILLE, au bord oriental de la Meuſe, au-deſſous de Liége. * *Ortel.* Theſ. Pépin y mourut, l'an 714.

JOPIS, contrée du Péloponnèſe, dans la Laconie, ſelon Etienne le Géographe, qui cite Hérodien. Ortélius croit que cet Hérodien doit être différent de celui qui a écrit la Vie de quelques empereurs.

1. JOPOLIS, Ἰόππολις, ville d'Aſie, dans la Syrie, ſur le mont Sylpius, & près de l'Oronte, ſelon Cédrene. Euſtathe la nomme Iupolis, Ἴππολις, & la place près d'Antioche.

2. JOPOLIS, ville d'Aſie, quelque part vers la Galatie, ſi l'on en croit Métaphraſte, dans la Vie de ſaint Théodore, abbé.

JOPPE, ſelon *D. Calmet*, Dict. ville & port de mer de la Paleſtine, ſur la Méditerranée : elle eſt nommée *Jaffa* ou *Japha*, dans les auteurs du moyen-âge, & dans les modernes. C'étoit le ſeul port que les Hébreux poſſédaſſent ſur la Méditerranée. Les profanes croient qu'elle tire ſon nom de Joppé, fille d'Eolus (a), & femme de Céphée, qui en eſt le fondateur. On y voyoit encore, du tems de S. Jérôme (b), des marques de la chaîne à laquelle Andromede avoit été attachée, lorſqu'on l'expoſa au monſtre marin pour être dévorée. Il y a quelque apparence que la fable d'Andromede a été forgée ſur l'aventure de Jonas, qui s'étant embarqué à Joppé, fut jetté dans la mer, & englouti par un monſtre marin. Voyez JONAS. Joppé étoit ſituée dans une belle plaine, entre Jamnia au midi, & Céſarée de Paleſtine au nord, & Rama ou Ramula, à l'orient. Le port de Joppé n'eſt nullement bon, à cauſe des rochers qui s'avancent dans la mer (c). Il eſt ſouvent fait mention de Joppé, tant dans les livres de l'ancien Teſtament écrits en hébreu, que dans les livres des Maccabées, & dans le nouveau Teſtament. Tabitha, que S. Pierre reſſuſcita, demeuroit à Joppé (d). Le même apôtre étoit à Joppé (e), lorſque Dieu lui fit voir un linge plein de reptiles, pour lui marquer qu'il ne devoit plus faire de diſtinction entre le Juif & le Gentil, lorſqu'il trouvoit des gens diſpoſés à recevoir la parole de la vérité. * (a) *Stephan.* in Joppe. (b) *Hieronym. in cap.* 1 *Jonæ & in Epitaphio Paulæ*, *Joseph.* de Bello, *l.* 3, *c.* 15. (c) *Joseph.* de Bell. *l.* 3, *c.* 15. (d) *Act.* c. 9, v. 36, 37 & ſeq. (e) *Ibid.* c. 10, v. 5 & ſeq.

JOR. Voyez IHOR.

JORC. Voyez YORCK.

JORDANE, (LA) riviere de France, en Auvergne ; elle paſſe à Aurillac, & tombe dans la Cere.

JORDANIS, nom latin du JOURDAIN. Voyez ce mot.

JORDANI VICUS, village de la Paleſtine ; c'eſt où commençoit le pays de Samarie, ſelon Egeſipe, *l.* 3, *c.* 6.

JORDEA, ancienne contrée de l'Inde, ſi nous nous fions à une lettre d'Ariſtote à Alexandre ; mais Ortélius, *Theſaur.* juge qu'elle eſt ſuppoſée.

JORDII, peuple ancien de la Scythie, en-deçà de l'Imaüs, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 14.

1. JORGIANE, riviere d'Aſie, dans la Perſe. Elle donne ſon nom à une ville qu'elle arroſe, dans la province de Mazanderan, frontiere de Ghilan, & ſe décharge dans la mer Caſpienne, à 89 d. de longitude, & à 38 de latitude, ſelon les géographes Arabes. * *Hiſt. de Timur-Bec*, l. 3, c. 18.

2. JORGIANE, ville d'Aſie, dans la Coraſſane, ſur la riviere de même nom. Les Arabes lui donnent 90 d. de longitude, & 37 de latitude.

La riviere & la ville, qu'on appelle *Jorgiane*, ſont appellées par nos géographes modernes, entr'autres, D'Anville, *Corcan* ; Otter les nomme *Corcan*. Le premier donne à la ville 37 d. de latitude, & 73 d. de longitude.

JORGSBERG, *Georgii Mons*, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, dans le Tirol, à la gauche de la riviere d'Inn.

JORI, peuple ancien de Gréce, dans la Macédoine. Leur ville s'appelloit JORUM, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13.

Cette ville, appellée *Jcrum*, eſt, ſans doute, la même dont parle le P. Hardouin, & qu'il dit avoir été épiſcopale. *Florentius*, ſon évêque, aſſiſta, l'an 451, au ſecond concile de Chalcédoine. * *Harduin.* Collect. conc.

JOS, iſle de la mer Egée, près de l'iſle de Théra, ſelon Strabon, *l.* 10, *p.* 484. Pline, *l.* 4, *c.* 13, dit qu'elle eſt à vingt-quatre mille pas de Naxie; qu'elle eſt célébre, parce qu'Homere y eſt enterré; qu'elle a vingt-cinq mille pas de long, & qu'on la nommoit autrefois PHŒNICE. Scylax, *p.* 21, dit de même qu'Homere y repoſoit. Etienne le Géographe la met au nombre des Cyclades. C'eſt préſentement NIO.

1. JOSAPHAT, abbaye de France, ordre de S. Benoît, dans un village, à une lieue de Chartres, fondée l'an 1120, par Godefroy, évêque de Chartres. Elle eſt dédiée à la ſainte Vierge. * *Baudrand*, édit. 1705.

2. JOSAPHAT, (LA VALLÉE DE) vallée de la Paleſtine, ſelon quelques-uns; & ſelon d'autres, ce n'eſt qu'une expreſſion métaphorique. D. Calmet en parle ainſi: Joël, *c.* 3, *v.* 2 & 12, dit que le Seigneur aſſemblera toutes les nations dans la vallée de Joſaphat, & qu'il entrera en jugement avec elles dans cet endroit. Abenezra croit que cette vallée eſt celle où le roi Joſaphat remporta une ſi grande victoire, & avec tant de facilité, ſur les Moabites, les Ammonites & les Méoniens de l'Arabie Pétrée, 2. *Par.* XX, 1, 2, 3 & ſuiv. Cette vallée étoit vers la mer Morte, & au-delà du déſert de Thécué; & depuis cet événement, elle porta le nom de VALLÉE DE BÉNÉDICTION, 2. *Par.* XX, 26. D'autres [a] croient que la vallée de Joſaphat eſt entre les murs de Jéruſalem & le mont des Oliviers, & qu'elle eſt arroſée par le torrent de Cédron. S. Cyrille d'Alexandrie [b], ſans s'expliquer davantage, dit que cette vallée n'eſt éloignée que de quelques ſtades de Jéruſalem. Enfin il y en a qui ſoutiennent que les anciens Hébreux n'ayant connu aucun lieu diſtinct, ſous le nom de *vallée de Joſaphat*, Joël a voulu ſous ce nom marquer en général, le lieu où le Seigneur doit exercer ſon jugement contre les nations; & celui où il doit paroître au jugement dernier, avec tout l'éclat de ſa majeſté. Joſaphat, en hébreu [c], ſignifie le *jugement de Dieu*. Voyez les Commentateurs ſur Joël, iij, 2. Il y a aſſez d'apparence que dans Joël, la vallée de Joſaphat ou du Jugement de Dieu, eſt ſymbolique, auſſi-bien que dans le même prophete, & au même chapitre la Vallée du Carnage, *Vallis Conéſitionis*, Joël iij, 14. C'eſt ſur cet endroit que les Juifs & pluſieurs Chrétiens ont cru que le dernier jugement ſe feroit dans la vallée de Joſaphat. *[a] *Beda*, de Locis. *Brocard*, Monach. *Salignac. Adrichome.* Le P. *Nau*, &c. [b] In Joël, *c.* 3. [c] *Hieron.* in Joël, *c.* 3. *Remig. Haim. Lyran. Vatab. Tirin.*

Cependant tous les ſvoyageurs de la Terre-ſainte y viſitent la vallée de Joſaphat. Thévenot, *Voyage du Levant*, c. 37, p. 370, met cette vallée de Joſaphat entre Jéruſalem & le mont des Oliviers: ſelon lui, elle eſt longue d'environ une lieue; mais elle n'eſt pas fort large, & elle ſert comme de foſſé à la ville de Jéruſalem. Doubdan, *Voyage de la Terre-ſainte*, c. 24, p. 246, en fait une deſcription aſſez ample. Suivant cet auteur, elle eſt appellée *Vallée de Conciſion*, à cauſe que les méchans y ſeront ſéparés de la compagnie des bons. Mais ce nom ſignifie proprement *Vallée du Carnage*.

Elle eſt encore appellée *vallée du roi*, dans l'Ecriture, (2. *Reg.* c. 18.) au ſujet d'Abſalon, qui y fit faire un monument; car il mourut bien loin de-là; & *vallée de Cedron* (4. *Reg.* c. 23.) à cauſe du torrent qui y paſſe; & VALLÉE DE SILOÉ par Joſeph, *de Bell.* l. 6, c. 13; & l. 7, *c.* 16.

La queſtion n'eſt pas de ſavoir s'il y a une vallée nommée *Joſaphat*; le fait eſt conſtant: elle conſiſte à être bien ſûr que c'eſt de celle-là que le prophete Joël a parlé. Il y a plus d'apparence que ce prophete a nommé ainſi d'une maniere prophétique un lieu où Dieu jugera les nations, & que des perſonnes ſimples, cherchant un lieu auquel elles puſſent appliquer ce nom, l'ont donné après coup à une vallée que le Sauveur du monde a traverſée en portant ſa croix.

JOSAS, (le) petit canton de l'iſle de France, entre la Seine & la Beauce: il eſt difficile d'en marquer à préſent les bornes. On ne ſe ſert plus de ce nom que dans les affaires eccléſiaſtiques, & pour déſigner la partie du diocèſe de Paris, qui s'étend au midi juſqu'au diocèſe de Chartres, c'eſt-à-dire à cinq ou ſix lieues loin de Paris. * *Baudrand*, édit. 1705.

JOSEDUM. Voyez METIOSEDUM.

JOSEPH, (fort de ſaint) fort ſur la côte occidentale d'Afrique, à trois cent lieues dans la riviere du Sénégal. En 1713, M. de Richebourg, gouverneur de Gorée, forma ce nouvel établiſſement François*, qui eſt bien fortifié. Il a dans ſa dépendance le petit fort de S. Pierre, ſur la riviere de Falemé, dans le royaume de Galam, poſte important, parce qu'il commande l'entrée du royaume de Bambuck, qui eſt riche en mines d'or.

JOSINIANA. Voyez DIONYSIANA.

JOSIJDA, ville du Japon, ſur la route de Méaco à Famamatz, à trois lieues d'Akaſaka. On la nomme auſſi JOSTSIJDA. On entre dans ſes fauxbourgs par un pont de trois cents cinquante pas de long. C'eſt la même qui eſt nommée JOSINDA, dans l'ambaſſade des Hollandois au Japon.

La ville de Joſijda eſt bâtie ſur une éminence; elle a des portes, & des corps-de-garde, avec une petite garniſon, plutôt pour la parade que pour la défenſe; on y compte mille maiſons, ou, pour parler plus proprement, mille hutes habitées par de pauvres gens, & bâties aux deux côtés d'une rue qui coupe la ville en longueur, & de quelques autres petites rues qui y aboutiſſent. Il y a deux fauxbourgs: on trouve l'un en entrant, & l'autre en ſortant de la ville. On compte au premier cent maiſons, & à l'autre deux cents cinquante: elles ſont bâties aux deux côtés du grand chemin; ce qui fait une grande heure de marche, depuis le commencement du premier fauxbourg, juſqu'au bout de celui que l'on trouve après avoir traverſé la ville. Le château eſt au côté ſeptentrional de la ville: c'eſt un bâtiment carré à l'ordinaire, trois de ſes côtés ſont fermés par des murailles & des foſſés, & le quatriéme par la riviere qui coule auprès. Les murailles ſont hautes, blanches & propres, d'ailleurs ſans corps-de-garde, ni aucune autre défenſe, le château n'ayant été bâti que pour loger les princes de l'empire pendant les voyages qu'ils font à la cour. On fait & l'on vend dans cette ville beaucoup d'ouvrages d'acier. Je remarquai que les payſans y avoient apporté au marché, quantité de bois, de feuilles, de foin, de poix & d'autres productions naturelles du pays; apparemment c'étoit le jour du marché. Pour aller de-là à Array, qui en eſt à près de cinq lieues, nous traverſâmes des villages peu conſidérables, ſi l'on excepte ſeulement Sijroſaka, qui contient environ deux cents maiſons bâties ſur le rivage de la mer. Nous commençâmes à découvrir en cet endroit le ſommet de la haute montagne de Foofi ou Fufino-Jama, qui n'a peut-être pas ſa pareille pour la beauté. **Kæmpfer*, Hiſt. du Jap. *l.* 5, *c.* 2, *p.* 210.

JOSSE AUX BOIS. (Saint-) Voyez DOMPMARTIN.

JOSSELIN. Voyez JOCELIN.

IOTA, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda, ſelon le livre de Joſué, *c.* 15, *v.* 54. Le P. Bonfrérius croit que c'eſt la même qu'ASAN, dont il eſt parlé dans le même livre, *c.* 19, *v.* 17; & au premier livre des Paralipomènes, *c.* 6, *v.* 59. D. Calmet trouve plus d'apparence que c'eſt la même que JETA & JETHNAM de Joſué. Il ajoûte qu'Euſèbe met Jethnam à huit milles d'Hébron, vers l'orient. * *Joſué*, c. 21, v. 5; & c. 15, v. 23.

IOTABIS, iſle de la mer Rouge, à mille ſtades de la ville d'Aila, ſelon Procope, *Perſic.* l. 1.

IOTÆ ou ASIOTÆ, ſelon les divers exemplaires de Ptolomée, *l.* 6, *c.* 14, peuple de la Scythie, en-deçà de l'Imaüs.

IOTAPATE, ville de la Paleſtine, dans la Galilée, ſelon D. Calmet, *Dict.* Elle eſt célébre par le ſiége que Joſeph, l'hiſtorien des Juifs, y ſoutint contre Veſpaſien, alors général de l'armée Romaine, & depuis empereur. Joſeph, *in Vitâ ſuâ*, dit qu'elle étoit à quarante ſtades de Gabara, peut-être de Gadara. Cette place, la plus forte de la Galilée, étoit ſur une montagne, & ſur des rochers inacceſſibles de tous côtés, hors la partie ſeptentrionale, par où l'on y pouvoit monter. Elle fut priſe & ruinée, l'an 67 de l'ére vulgaire. Pluſieurs croient

que c'eſt la même que GETH-EPHER, patrie du prophete Jonas; ce qui n'eſt nullement certain. On trouve dans un concile de Jéruſalem, tenu l'an 536, la ſouſcription d'un évêque de JOTABE, dans la Paleſtine; mais on n'oſe aſſurer que ce ſiége ſoit le même lieu que la ville de Jotapate.

JOTAPE, ville de Cilicie, dans la Sélentide, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 8. Cette ville étoit épiſcopale, ſous Séleucie. *Ammonius*, ſon évêque, ſouſcrivit au ſecond concile de Chalcédoine, tenu l'an 451; & *Marinianus*, l'an 448, au ſecond concile de Chalcédoine. Aujourd'hui cette ville eſt appellée CASTEL-LOMBARDO. Voyez ce mot.

JOTHE. Voyez IOTA.

JOTIEN, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Pékin, première métropole de la province. Elle eſt plus orientale que Pékin de 43′, par les 39 d. 47′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

JOTRUM, nom latin de JOUARÉ. Voyez l'article qui ſuit.

JOUARE, bourg de France, dans la Brie inférieure, avec une fameuſe abbaye de Bénédictines, en latin *Jotrum*: il eſt ſitué ſur une colline, dont le pied eſt arroſé de la riviere du petit Morin, à une demi-lieue de la Marne, & de la Ferté-ſous-Jouare, à trois de Colomiers, à quatre de Meaux & de Faremontier, & à quatorze de Paris. Son égliſe paroiſſiale eſt auſſi collégiale, & deſſervie par douze chanoines, dont le curé a la premiere place. Ces douze chanoines ſont à la préſentation de l'abbeſſe, & les chapelains ſemainiers de l'égliſe de l'abbaye, à laquelle appartient la ſeigneurie de Jouare. On dit que cette abbaye a été autrefois à Sainte-Agathe de Crespi, qui eſt à préſent un prieuré & cure. L'égliſe des religieuſes eſt longue & étroite, & l'autel orné de pluſieurs colomnes de marbre. Dans un cimetiere, qui eſt proche, il y a une petite chapelle baſſe, en forme de grotte ou de caverne, que les anciens Chrétiens appelloient *crypte*, comme qui diroit *cache* ou *cachette*. C'eſt où ils s'aſſembloient en ſecret, pour entendre prêcher l'évangile. On tient que pluſieurs Chrétiens y ont ſouffert le martyre, & on y voit encore quelques-uns de leurs tombeaux. La commune tradition porte que les payens ont adoré autrefois, en ce lieu-là, une ſtatue de Jupiter; ce qui a fait appeller ce bourg en latin, *Jovis Antrum* ou *Jovis Ara*, d'où eſt venu le nom de JOUARE. Le commerce, qu'on y fait, conſiſte en grains, & il y a pluſieurs étangs dans ſon voiſinage. * *Mémoires dreſſés ſur les lieux*, *en* 1706.

Baudrand n'en fait qu'un village.

JOUG-DIEU, abbaye de Bénédictins, en France, dans le Beaujolois, au diocèſe de Lyon, près de Ville-Franche. Elle a été fondée, l'an 1132, par Guichard de Beaujeu, & tranférée à Ville-Franche, en 1681; & tems auquel ces moines furent ſécularisés, & réunis à la collégiale.

JOVIACUM, ancienne ville du Norique. Antonin, *Itiner.* la met entre *Ovilabis* & *Jovavis*, à trente-deux mille pas de la premiere, & à vingt-huit mille de la ſeconde. Lazius conjecture que c'eſt Saltzbourg.

JOVIS. Voyez JUPITER.

JOVISURA, ville du Norique. Antonin la met entre *Turum* & *ad Caſtra*, à ſoixante-quatre mille pas de la premiere, & à quarante-deux mille de la ſeconde.

JOURA, (la) iſle de l'Archipel: elle eſt petite & déſerte. C'eſt la *Giaros* des anciens. On l'appelle auſſi *Gioura*.

1. JOURDAIN, (le) fleuve de la Paleſtine. Les Latins le nomment *Jordanis*, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 15; les Grecs Ἰορδάνης, *Jordanes*; Pauſanias, *in Eliacis*, l'appelle Ἰαρδάνος, ce qui eſt conforme à l'hébreu *Jarden*, יַרְדֵּן.

Ce fleuve eſt très-célébre dans les Livres ſacrés. On prétend qu'il tire ſon nom de l'hébreu *Jor*, יאר, qui ſignifie un *ruiſſeau*; & *Dan*, דן, qui eſt une petite ville, près la ſource de ce fleuve, ou, ſelon d'autres, qu'il tire ſon origine de deux ruiſſeaux, dont l'un s'appelle *Jor*, & l'autre *Dan*.

1° Il n'eſt pas vrai que le Jourdain ſoit formé de deux ruiſſeaux, ni qu'il y en ait un qui s'appelle *Dan*, quoique la plûpart des cartes géographiques le marquent ainſi. L'origine viſible du Jourdain eſt un petit ruiſſeau, qui a ſa ſource dans le mont Liban, & ſur lequel eſt ſituée la petite ville de Dan, quatre lieues plus haut que Céſarée de Philippes, où commence proprement le Jourdain, (ſi nous en croyons D. Calmet, *Dict.*) L'autre ſource du Jourdain, qui eſt la plus conſidérable, quoiqué la moins apparente, eſt le lac de Phiala, environ à quatre lieues au midi de Céſarée de Philippes. Ce lac a une communication par deſſous terre avec le Jourdain, & lui fournit aſſez d'eaux, à Céſarée, pour paſſer déja pour un fleuve. Voyez Joſeph, *de la Guerre des Juifs*, l. 1, c. 13; & l. 3, c. 18.

2° Le nom de *Dan* eſt certainement beaucoup plus nouveau que celui du Jourdain. Nous ſavons qu'une colonie de la tribu de Dan, (*Judic.* XVIII. 1, 2, 3-29,) s'étant emparée de la ville de Laïs, lui donna le nom de *Dan*, à cauſe du chef de ſa tribu. Cela n'arriva qu'après la mort de Joſué; & pendant l'anarchie, qui ſuivit la mort des anciens d'Iſraël, qui avoient vu les merveilles du Seigneur: or avant ce tems, le Jourdain étoit fort connu, & on ne voit pas qu'il ait jamais porté un autre nom. On pourroit peut-être, avec plus de raiſon, dériver le nom de *Jarden*, de l'hébreu *Jarad*, deſcendre, à cauſe de la chute & du cours rapide de ce fleuve.

Jusqu'ici nous avons principalement employé l'article de D. Calmet; nous l'interromprons ici pour rapporter une étymologie qui nous paroît plus vraiſemblable; c'eſt celle que fournit le P. Hardouin, dans ſon nouveau Traité ſur la ſituation du paradis terreſtre, *Traités géograph. & hiſt.* t. 1, p. 46. Le nom du fleuve du Jourdain eſt dérivé de יאר־עדן *Jor-Eden*, c'eſt-à-dire *fleuve de délices*; car il ſeroit ridicule, dit ce pere, de vouloir le deriver de יאר־דן, puiſque ce mot *Dan* ne commença à être en uſage, dans cette contrée, que du tems de Joſué, *c.* 19, *v.* 47; & des Juges, *c.* 8, *v.* 29, au lieu que celui de *Jourdain* eſt infiniment plus ancien; & que de plus, ce fleuve ne tire ſa naiſſance que de la ſeule ſource de Panéas, & non de deux, comme les auteurs de cette étymologie l'avoient fauſſement deviné.

Pline, *l.* 3, *c.* 25, décrit ainſi les commencemens du Jourdain: la riviere du Jourdain ſort de la fontaine Panéas, qui a donné ſon nom à la ville de Céſarée. Cette riviere eſt très-agréable, & autant que la ſituation des lieux voiſins le lui permet: elle forme mille détours, comme pour ſe prêter aux beſoins des habitans, & ſemble ne ſe rendre qu'à regret dans le lac Aſphaltite... Ainſi donc elle ſe répand dans la premiere vallée qu'elle rencontre, & y forme un lac, que pluſieurs nomment le *lac de Généſareth*, autour duquel ſe voient pluſieurs belles villes.

Le P. Hardouin, Traité du Paradis terreſtre, *p.* 8, ſe moque des deux opinions, qu'il appelle *des fauſſetés*: la premiere de cette fontaine Panéas ſortoit, par des conduits ſouterreins, d'un lac beaucoup plus éloigné, nommé *Phiala*; & l'autre, en voulant que ce fleuve tirât ſa naiſſance de deux ſources imaginaires, dont ils appellent l'une *Jor* & l'autre *Dan*. Reprenons la ſuite de l'article de D. Calmet.

Le Jourdain depuis ſa ſource, que nous prenons à Céſarée de Philippes, coule dans l'eſpace d'environ cinquante lieues, juſqu'à ſon embouchure dans la mer Morte, autrement appellée *le lac Aſphaltite*, où il ſe perd. Il forme dans ſon cours le lac Séméchon, à cinq ou ſix lieues de ſa ſource. De-là il entre dans le lac de Tibériade, & paſſe tout au travers. Il ſe déborde vers le tems de la moiſſon des orges (a), ou de la fête de Pâque. Les bords du Jourdain ſont couverts de joncs, de roſeaux, de cannes, de ſaules & d'autres arbres, qui font que, pendant l'été, on a aſſez de peine de voir l'eau de ce fleuve (b). On dit qu'il y a, pour ainſi dire, deux lits du Jourdain diſtingués l'un de l'autre; le premier eſt celui où ce fleuve coule lorſqu'il eſt dans ſon état naturel; le ſecond eſt celui qu'il remplit lorſqu'il ſe déborde. *(a) *Joſué*, c. 3, v. 15. *Eccli.* c. 24, v. 29. (b) Pietro della Valle. Maundrell.

Les voyageurs remarquent que les lions ſe retirent, pendant l'été, dans les roſeaux, qui croiſſent le long de ce fleuve, & qu'ils ſont obligés d'en ſortir lorſque ce fleuve commence à s'enfler. C'eſt à quoi le prophete Jérémie fait alluſion, lorſqu'il compare les ennemis qui viennent attaquer Jéruſalem (c) ou Babylone (d), à des

lions qui ſont chaſſés de leurs forts par l'inondation du Jourdain. Zacharie, *c.* 11, *v.* 3, nous repréſente les princes de Juda, affligés de ſe voir éloignés de Jéruſalem, comme des lions qui rugiſſent, en voyant l'orgueil ou la hauteur du Jourdain ravagée. Maundrell, dans ſon Voyage, dit que la largeur du Jourdain, à l'endroit de Jéricho, au tems qu'il le vit, étoit d'environ ſoixante pieds, & ſa rapidité telle, qu'un homme n'auroit pu le paſſer à la nage. * (a) *Jerem.* c. 24, v. 19. (b) *Jerem.* c. 5, v. 44.

Le long du Jourdain il y a aux deux côtés une grande plaine, qui s'étend depuis le lac de Tibériade, juſqu'à la mer Morte. Joſeph, l. 5, *de Bello*, c. 4, dit que cette plaine eſt longue de douze cents ſtades, large de ſix vingt. Il ajoûte que cette plaine eſt extrêmement aride pendant l'été, & que l'air en eſt mal-ſain, à cauſe de l'exceſſive chaleur. Il n'y a proprement que les bords du Jourdain qui ſoient arroſés; tout le reſte eſt déſert (a). On ſait par l'Ecriture les miracles qui ſe firent dans le Jourdain, lorſque ce fleuve ſe partagea pour laiſſer un paſſage libre aux Hébreux, ſous la conduite de Joſué, *c.* 3, *v.* 13 *& ſeq.* lorſqu'Elie & Eliſée le paſſerent en marchant ſur ſes eaux (b); lorſqu'Eliſée fit nager le fer de la coignée, qui étoit tombé dans ce fleuve (c): lorsque le Sauveur du monde fut baptiſé dans le même fleuve (d), que le ciel s'ouvrit, & le S. Eſprit deſcendit ſur lui. * (a) Joſeph. l. 3, *de Bello*, c. 18. (b) 4. *Reg.* c. 11, v. 8 & 14. (c) 4. *Reg.* c. 6, v. 6, 7. (d) *Matth.* c. 3, v. 16.

Cette derniere circonſtance du baptême de Jeſus-Chriſt, dans le Jourdain, a donné aux Chrétiens une grande vénération pour ce fleuve, ſelon Fleuri, *Hiſt. eccleſ. t.* 9, *à l'année* 337. Lorsque Conſtantin le Grand, ſe ſentant près de ſa fin, demanda la grace du baptême aux évêques, il leur dit, pour excuſer le délai qu'il avoit apporté juſqu'alors: j'avois eu deſſein de le recevoir dans le fleuve du Jourdain, où le Sauveur l'a reçu lui-même pour nous montrer l'exemple; mais Dieu qui connoît ce qui nous eſt le plus utile, veut me faire ici cette faveur. L'hiſtorien cité ajoûte: c'étoit une dévotion ordinaire, en ces premiers tems, de ſe faire baptiſer dans le Jourdain, ou du moins de s'y baigner comme font encore les pélerins.

Le PETIT JOURDAIN, n'eſt autre que le Jourdain quand il eſt plus près de ſa ſource, & avant qu'il ſoit groſſi par les eaux des fontaines & des ruiſſeaux qui s'y déchargent. *Reland*, Palæſt. *t.* 1, *p.* 273. Joſeph, *de Bello*, l. 4, c. 1, *initio*, p. 863, dit que les marais du lac Séméchon s'étendent juſqu'à la délicieuſe campagne de Daphné, dont les fontaines nourriſſent le petit Jourdain, & le conduiſent dans le grand Jourdain, au-deſſous du temple du Bœuf d'or ou du Veau d'or. D. Calmet croit qu'au lieu de *Daphné* il faudroit lire *Dan*, & que Dan doit être placée beaucoup plus près du lac de Séméchon, qu'on ne la met ordinairement.

2. JOURDAIN, riviere de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Caroline. De l'iſle place ſon embouchure par les 33 d. nord, & la fait venir du nord, prennant un peu du nord-oueſt. C'eſt à l'entrée de cette riviere qu'eſt le cap de Sainte-Hélene. Les Sauvages nommoient cette riviere *Chico*, & *Chicora* le pays qu'elle arroſe. Elle fut découverte, en 1520, par Vasquès de Aillon.

JOURKEND. Corneille dit que c'eſt une ville où le roi de Kachequer fait ſa réſidence. Elle eſt un peu plus vers le ſeptentrion que Kachequer, dont elle eſt éloignée de dix journées.

Quoique Corneille ne diſe pas en quelle partie du monde eſt cette ville, & que les noms de *Jourkend* & de *Kachequer* ſoient déguiſés, on ne laiſſe pas de voir qu'il a voulu parler d'*Irken*, *Yapkan* ou *Jerkien*, capitale de la petite Boucharie, au nord de Cachgar. Voyez IRKEN.

JOUVILLIERS, *Jonvillare*, abbaye réguliere, en France, de l'ordre de Prémontré, dans le duché de Bar, au diocèſe de Toul, près de la riviere de Sault, à une lieue au ſud-eſt de Stainville, fondée, l'an 1178, par Geoffroy, ſeigneur du lieu.

1. JOUX, (LE LAC DE) lac de France, dans la Franche-Comté, au bailliage de Pontarlier, aux confins de la Suiſſe, dont il eſt ſéparé par le mont Jura.

2. JOUX, village & abbaye, qui ſe trouve à l'orient de ce lac.

3. JOUX, petite ville de France, dans la Franche-Comté, au bailliage de Pontarlier, à une lieue, & au midi oriental de la ville de ce nom, ſur une montagne, à l'orient de la riviere du Doux.

JOUY, *Joiacum*, abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de Cîteaux, filiation de Pontigny, dans la Brie, à deux lieues au nord de Provins, fondée l'an 1124.

JOUYEM, village d'Aſie, en Perſe, près de Schiraz. * Hiſt. de *Timur-Bec*, t. 3, c. 25.

JOXAN, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, au département de Quangſing, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 55′ plus orientale que Pékin, ſous les 28 d. 40′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

JOXIDES, peuple d'Aſie, dans la Carie. Plutarque parle d'eux dans la Vie de Théſée.

JOYE, (LA) abbaye de filles, en France, de l'ordre de Cîteaux, filiation de l'Aumône dans la Bretagne, au diocèſe de Vannes, au nord d'Hennebon, proche le Blavet. Elle fut fondée, l'an 1250, par Blanche de Navarre, femme de Jean I, duc de Bretagne. **Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 4, *p.* 297.

JOYENVAL, abbaye de France, au diocèſe de Chartres, ordre de Prémontré, à deux lieues de Saint-Germain-en-Laye. Elle fut fondée vers l'an 1221, par Barthelemi, ſeigneur de Roye, chambellan de France; l'égliſe en fut dédié l'an 1224. Philippe-Auguſte, & quelques autres rois, ſont les principaux bienfaiteur de cette abbaye. Elle fut réunie à l'évêché de Chartres, l'an 1698, en conſidération du démembrement qui fut fait de ce diocèſe pour compoſer celui de Blois. **Piganiol de la Force*, t. 5, p. 166.

JOYEUSE, petite ville de France, dans le bas Vivarais, ſur la riviere de Beaune, qui ſe jette peu après dans l'Ardéche, au pied des Sevennes, aux confins du Gevaudan & du bas Languedoc. Elle n'avoit que titre de *vicomté*, & fut érigée en duché-pairie par Henri III, en faveur d'Anne, vicomte de Joyeuſe, chambellan ordinaire du roi, par lettres patentes du mois d'Août 1581, regiſtrées au parlement, le 7 Septembre de la même année. Par ces lettres patentes, le roi Henri III ordonna que le duc de Joyeuſe auroit ſéance immédiatement après les princes du ſang, & avant tous les autres ducs & pairs. Cette pairie eſt demeurée éteinte par la mort de François-Joſeph de Lorraine, duc d'Alençon, de Guiſe & de Joyeuſe, arrivée le 16 Mars 1675.

Depuis la mort du prince Charles de Lorraine, Joyeuſe appartient au prince de Soubiſe.

JOYOSA. Voyez VILLA-JUYOSA.

IPA, ancienne ville de la Paleſtine, ſelon Joſeph, *Antiq.* l. 8, c. 3, *édit. Galen.*

IPAGRUM. Voyez PARGUM.

IPANA, Ἴπανα, ville des Carthaginois. Etienne la met auprès de Carthage, & cite Polybe. Mais cet hiſtorien dit *Hippana*, & la met dans la Sicile, néanmoins ſous la domination Carthaginoiſe. Voyez HIPPANA.

IPASTURGI, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Bétique. Pline, *l.* 3, *c.* 1, observe qu'elle étoit ſurnommée TRIOMPHALE.

IPEPA, ville de la Turquie, en Aſie, dans la Natolie, ſur le Sarabat, à quelques lieues au-deſſus de Smirne. C'eſt l'ancienne *Hypepa* de Lydie.

IPER ou YPER, petite riviere des Pays-bas, de laquelle la ville d'Ipres a pris ſon nom. Ce n'eſt proprement qu'un gros ruiſſeau, qui tarit pendant les grandes chaleurs, & qui eſt conſidérable en hyver par les égouts des eaux des environs d'Ipres, qui tombent dedans, & paſſent au travers de la ville. Elles coulent de-là dans un canal, qu'on a creuſé juſqu'à la mer, & qui eſt entretenu pendant l'été, des eaux de deux étangs qu'on a faits au-deſſus d'Ipres, au bas des villages de Zellebeques & de Dinbus. Ces deux étangs lui fourniſſent au beſoin la nourriture que la ſéchereſſe de ſon ruiſſeau lui refuſe en ce tems-là; & entretiennent le Saz de Bouſſingue, qui eſt à cinq quarts de lieues de la ville, & qui fait monter & deſcendre les bâtimens de la hauteur de vingt à vingt-cinq pieds. Il eſt d'une grande utilité pour les habitans, qui par ſon moyen ont la communication libre & facile avec Bruges, Furnes, Bergues, Bourbourg, Dun-

kerque, Oſtende & Nieuport, où il ſe décharge dans l'océan. * *Corn.* Dictionnaire. Mémoire manuscrit.

IPEREN. Voyez YPRES.

IPERLÉE, riviere de Flandres. Elle commence à *Ipres*, à Dixmude, d. à Nieuport, où elle ſe rend dans la mer d'Allemagne. C'eſt la même qu'IPER. * *Dictionnaire géographique des Pays-bas.*

IPHISTIADÆ, tribu d'Athéniens, ſelon Héſyche, cité par Ortélius.

IPNÉA, ou

IPNOS, ville des Locres Ozoliens, ſelon Etienne le Géographe. Elle étoit nommée *Ipnea*, par quelques-uns, ſelon le même.

IPNUS & IPNISIA, petit canton de l'iſle de Samos, ſelon le même.

IPORCENSE MUNICIPIUM. Moralès trouvant ce nom dans une ancienne inscription, croit que c'étoit une ville de la Bæturie, au pays des Turdules, & que ſon nom moderne eſt CONSTANTIA. * *Ortel.* Theſ.

IPORUS. Voyez HIPPARIS.

IPPA, ville de la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2.

IPPARIS. Voyez HIPPARIS.

IPPASINI, nation de l'Illyrie, ſelon Appien, cité par Ortélius.

IPPOLEUM, Ἵππολέ, promontoire de la Scythie, en Europe. Hérodote dit qu'il y avoit un temple de Cérès, & qu'il eſt entre le fleuve Hypanis & le Boryſthéne. Il eſt nommé HIPPOLAI *Promontorium*, Ἱππόλαος par Dion de Pruſe, *in Orat. Boryſth.* l. 4, c. 53. L'édition d'Hérodote, par Gronovius, porte HIPPOLEON.

IPRES, ville des Pays-bas. Voyez YPRES.

1. IPS, (L') riviere d'Allemagne, en Autriche, dans le quartier du haut Wiennerwald, qu'elle arroſe, du midi au ſeptentrion. Elle a ſa ſource, aux confins du quartier de Traun, au pied d'une montagne, au midi de laquelle l'Ens ſe recourbe vers le couchant; de-là l'Ips reçoit à Waidhoven le ruiſſeau de Worchpach, enſuite l'Urepach & le Grasnich; & un troiſiéme ruiſſeau qui vient d'Ampſtetten, & enfin ſe jette à Ips dans le Danube. * *Vaugondy*, Atlas.

2. IPS, bourg d'Allemagne, dans l'Autriche, au quartier du haut Wiennerwald, à la rencontre de la riviere d'Ips & du Danube. * *Vaugondy*, Atlas.

Quelques-uns écrivent *Ibs* par un *b*. Baudrand eſt de ce nombre.

IPSA. Voyez IPSUS.

IPSALA, ville de la Turquie, en Europe, dans la Romanie, ſur la riviere de Lariſſe, vers les montagnes, à vingt-neuf milles de Trajanopolis, & à quatorze d'Apri, avec un archevêché grec, ſelon Baudrand, *éd.* 1705. Voyez CYPSELLA.

IPSICURI, ancien peuple de la Ligurie, ſelon Etienne, qui dit qu'on les appelloit auſſi *Arbaſanes* Ἀρβάξανοι. Il écrit ailleurs ce nom ainſi *Arbaxanes*, Ἀρβαξανοι, par un ξ. *Ortel.* Theſaur.

IPSUS, ancien lieu de Phrygie, ſelon Appien, *in Syriacis*. Plutarque (*Hommes illuſtres*, t. 4, p. 5, édition de *Dacier*,) dit: à la bataille qui fut donnée dans les plaines d'Ipſus, & où tous les rois de la terre combattirent, &c. Le concile de Chalcédoine fait mention d'un ſiége épiſcopal, nommé *Ipſa* en Phrygie. La Notice de Léon le Sage, nomme ce même ſiége *Ipſi*, & celle de Hieroclès l'appelle *Hipſus*. Voyez HYPSUS 3.

IPSWICH, ville d'Angleterre, autrefois très-importante, dans la province de Suffolck, dont elle eſt la capitale. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Stoure, à cinquante-cinq mille de Londres, & à environ vingt de la mer. Camden, *Britann.* parlant de cette ville, dit qu'on l'appelloit autrefois *Gippewich*; nous l'avons vue, dit-il, que ce n'étoit qu'une villette, (*urbecula*;) c'eſt préſentement l'endroit le plus riant du comté. Elle a un port commode, abonde en marchandiſes, & eſt remplie d'une grande multitude d'habitans, avec quatorze égliſes, & de belles maiſons. Elle a marché public, & envoie ſes députés au parlement. Le cardinal Wolſey, étoit né à Ipswich; il y fonda un collége du tems de Henri VIII; il releva cette ville, qui, après avoir été détruite par les Danois, en 991, réparée avec le tems par les Normands, étoit retombée en décadence.

Ipswich n'eſt pas ſur la riviere de Stoure, qui coule beaucoup plus au midi, mais ſur celle d'Orwal. * *Baudrand*, *Jaillot*, *Robert de Vaugondy*, Atlas.

IQUIARI, riviere de l'Amérique méridionale. Le P. Fritz, dans ſon Journal, l'appelle *riviere d'or*, & prétend que les habitans faiſoient commerce d'or avec les Indiens des bords de la riviere des Amazones; ce qui prouve que cette riviere eſt le bras de l'Yupura, à l'embouchure duquel ſe trouve Paraguari, qu'on appelle *village d'or*. * *Relation du cours des Amazones*, *par* De la Condamine.

IQUIZEUQUI, petite iſle du Japon, voiſine de Firando. Elle eſt mal placée par Bellin, ſur la côte méridionale de l'iſle de Ximo.

IRAC. Il y a en Perſe deux pays de ce nom, & qu'il eſt important de ne pas confondre. Pour les diſtinguer, on leur ajoûte les noms d'*Arabi* & *Agemi*; mais lorſqu'on dit ce nom d'*Irac*, ſans cette diſtinction, c'eſt ordinairement la derniere que l'on entend, qui eſt l'*Iraque*, proprement dite; alors on écrit l'*Iraque*. C'eſt l'uſage de nos bons écrivains, tels que M. Huet, évêque d'Avranches & autres. Quelques-uns, comme Oléarius écrivent *Erac* pour toutes les deux. Corneille en donne deux articles, l'un au mot *Hierach*, & l'autre au mot *Yerach*. M. Huet rapporte l'origine du nom de l'*Iraque* au pays d'Erec, & nous avons marqué ſon ſentiment dans cet article. Mais il faut remarquer ici que ce prélat ne parle que de l'Iraque Babylonienne, & non pas de l'Iraque Perſane. Nous diſtinguerons donc ici deux Iraques.

1. IRAC-ARABI: l'IRAQUE BABYLOLIENNE eſt l'*Iraque* proprement dite. Ce pays qui eſt arroſé par le Tigre & l'Euphrate, avant & après leur jonction, eſt borné au nord par le Curdiſtan, à l'orient par le Laureſtan & le Chuſiſtan: au ſud-eſt par le golfe Perſique; au midi par l'iſle de Chœder, qui avec le Diarbek acheve de l'enfermer au couchant. Son nom d'*Irac-Arabi* vient de ce que l'Arabie déſerte s'étend jusques-là; & les Arabes lui ont donné ce nom pour la diſtinguer de l'autre Iraque. Dans les extraits de Chryſococcas, publiés par Ismaël Bouilland, & inſérés dans la Collection des petits géographes, à Oxford, *t.* 3, *p.* 4, on ne donne que deux villes à l'Iraque, Kufa & Waſit, que l'on marque ainſi:

Kupha,	69. d.	30′.	31. d.	0′.
Waſit,	71.	30.	32.	20.

Ulug-Beig, *p.* 133, & Naſſir-Eddin, *p.* 101, *ed. Oxon.* y mettent trois villes de plus dans cet ordre,

Sarman-Rai,	79. d.	30′.	34. d.	0′.
Kufah,	79.	30.	31.	30.
Madain,	72.	0.	33.	10.
Bagdat,	80.	0.	33.	21.
Waſet,	81.	30.	32.	20.

On voit que ces deux géographes ne s'accordent pas avec le premier, pour la poſition de ces villes; & de plus ils comptent encore à part le pays de *Basra* ou *Baſſora*, qui contient trois lieux, & eſt rangé dans l'Iraque par d'habiles géographes. Ces trois lieux ſont,

Basrah,	84. d.	0′.	30. d.	0′.
Abolla,	84.	0.	30.	15.
Abbadan,	84.	20.	23.	20.

Le géographe de Nubie, *p.* 120, nomme cette Iraque *Dominium Araq.* Il y met *Hiracadeſca*, *Kufa*, *Sura*, *Cattar*, *Nahr*, *Almalec*, c'eſt-à-dire le fleuve royal; *Kuthuria*, *Waſet*, *Batayeh*, *Fam-Alſolh*, *Madar*, *Manbeg*, *Bayan*, *Solaimanan*, *Obolla*, *Basra*, *Abadan* & *Giargiarai*.

Selon Robert de Vaugondy, *Atlas*, TECRIT, ville ſituée ſur le Tigre, dans la Méſopotamie, eſt à l'entrée de l'Iraque, en venant de Moſul. Il obſerve que Kufa eſt une ville ruinée.

2. L'IRAC-AGEMI, ou l'IRAQUE PERSIENNE, eſt

ainſi nommée par oppoſition à l'Iraque Arabique, ſelon d'Herbelot, *Bibliotheque orientale*. De même que les Hébreux diſoient pour toute diſtinction, les Juifs & les nations, & que les Grecs diſoient les Grecs & les Barbares, de même les Arabes diſent dans l'orient *Arabu Agem*, les Arabes & les Perſans, par oppoſition. Ils appellent *Moulouc Agem*, les anciens rois de Perſe. Reland, dans ſa Carte de Perſe, fait toucher les deux Iraques, l'une à l'autre. Mais comme cette Carte n'étoit qu'une ébauche fort éloignée de l'exactitude où ce ſavant homme auroit pu la laiſſer, s'il eût vécu davantage, ſon ſentiment ne doit faire aucun préjugé contre De l'Iſle, qui met le Laureſtan entre deux. Ce dernier géographe borne l'Irac Agemi, par le Ghilan & le Tabriſtan, au nord par le pays d'Héri ou d'Hérat; & le Sableſtan au levant, par le Farſiſtan au midi, par le Laureſtan & les Turcomans au couchant. Il met dans ce pays,

Au nord, { Sultanie, Ebher, Casbin, Chowar.

Au midi, { Ispahan, Irabad, Yesd, Gulpaigan.

Au couchant, { Le mont Ehvend, Hamadan, Saua, Kom, Kachan.

Au levant, { Le mont Joilak, Perjam, Et le déſert plein de ſel.

Le traducteur François de l'Hiſtoire de Timur-Bec croit qu'Irac eſt l'ancienne Hircanie de Quinte-Curſe. Il auroit moins risqué à dire que c'étoit le pays des Parthes; & quoique je ſois perſuadé qu'Ispaham n'eſt pas l'Hecatompyle de cet auteur, je fais voir ailleurs que l'Hircanie des anciens, & de Quinte-Curſe, comme des autres, étoit au nord du pays d'Heri ou d'Herat. La partie orientale de l'Irac-Agemi, avec une partie de ce pays d'Heri, répondent à l'ancien royaume des Parthes. Peut-être y faudroit-il ajoûter une partie de la Coraſſane. La partie occidentale de l'Iraque étoit autrefois de la Médie, auſſi-bien que la ſeptentrionale. Le territoire de *Kom* pourroit bien être la *Comiſene* des anciens.

L'IRAK-AGEMI, eſt appellée JÉBAL par Naſſir-Eddin, p. 103, *ed. Oxon.* & par Ulug-Beig, p. 137, *ed. Oxon.* & comme ils s'accordent enſemble, tant ſur le nombre, que ſur l'ordre des villes, & leur poſition, il ſuffira de mettre ici ce qu'en fournit le premier de ces deux géographes. Les villes de la contrée de Jebal ſont:

	Longit.		Latit.	Clim.	
Schahrozur,	82. d.	20′.	34. d.	30′.	3″.
Halwan,	82.	15.	34.	0.	4.
Kermaſin,	83.	0.	34.	30.	4.
Dainawarmah-Alkufah,	83.	0.	35.	0.	4.
Sohraward-mah-Albakarah,	83.	20.	36.	0.	4.
Nohawand-mah-Albasrah,	83.	45.	34.	20.	4.
Zanjan,	83.	40.	36.	30.	4.
Soltaniah,	84.	5.	36.	29.	4.
Abhar,	84.	30.	36.	45.	4.
Hamadan,	83.	0.	35.	10.	4.
Karag,	84.	45.	34.	0.	4.
Sawah,	85.	0.	36.	0.	4.
Kaswin,	85.	0.	37.	0.	4.
Abah,	85.	10.	34.	40.	4.
Jarbadkan,	85.	25.	24.	0.	4.
Semiram,	85.	40.	30.	15.	3.
Esfahan, (Ispaham,)	86.	40.	32.	25.	2.
Caschan,	86.	0.	34.	0.	4.

	Longit.		Latit.	Clim.	
Komm,	83. d.	40′.	34. d.	45′.	4″.
Rai,	86.	20.	35.	35.	4.
Chowar,	87.	10.	33.	40.	4.

Je crois qu'il vaut mieux s'en tenir à ce détail, en y changeant toutefois ce que le tems y a rendu différent; car il eſt certain que depuis le milieu du quinziéme ſiécle il s'eſt formé de nouveaux établiſſemens, comme les grands fauxbourgs d'Ispahan, & quelques-uns des anciens lieux ſont fort déchus de l'état où ils étoient alors.

Les troubles, dont la Perſe eſt agitée, n'étant pas encore terminés, il n'eſt pas aiſé de deviner à qui demeureront les deux Iraques. Cependant l'Irac-Arabi eſt presque entiérement conquiſe, depuis longues années, par les empereurs Turcs. Pour l'Irac-Agemi, elle eſt préſentement la proie de l'uſurpateur Eſchreff, ſucceſſeur de Meriweis, qui a jetté toute la Perſe dans l'horrible confuſion où elle eſt. Mais les efforts du prince Thamas, fils du dernier roi de Perſe, pourroient bien avoir quelques ſuccès, & le rétablir ſur un trône, qui étoit à ſes ancêtres.

Quoique l'Irac-Agemi ne ſoit pas la Perſe propre, elle eſt comme le centre de l'empire Persan d'aujourd'hui, puiſque c'eſt dans cette contrée qu'eſt la capitale de toute la nation, & la réſidence ordinaire de la cour; je veux dire Ispahan.

IRAGHTICONER, baronnie d'Irlande, dans la province de Munſter. C'eſt une des huit baronnies, & la plus ſeptentrionale du comté de Kerry. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 50.

IRAN: ce mot eſt pris dans deux ſignifications différentes; l'une eſt très-étenduë, & l'autre ſe borne à une province particuliere. Ce que nous appellons le *royaume de Perſe*, c'eſt-à-dire tout le pays compris entre l'Euphrate, le Tigre, le Gihon & l'Indus, fleuves ſi renommés, & les deux mers Caſpienne & Indienne; ce pays, dis-je, où ſont les provinces de Fars, ou Perſe proprement dite, l'Iraák-Agemi, ou l'ancienne Parthe, le Schirvan & l'Adherbigian, qui ſont la Médie, le Khoraſſan, qui comprend la Bactrienne & l'Hircanie, &c. toutes ces provinces jointes enſemble, portent le nom général d'*Iran*, de même que ce qui s'étend au-delà du Gihon, en tirant vers l'orient ſeptentrional & le nord, porte celui de Turán ou Tourán. **D'Herbelot*, Bibl. orient.

IRAN v TOURAN, le pays des Persans & celui des Turcs, la Perſe & la Turquie orientale. C'eſt ainſi que les hiſtoriens Orientaux parlent, quand ils veulent ſignifier tout ce qui eſt compris dans la haute Aſie, à la réſerve des Indes & de la Chine.

Ils ne laiſſent pas néanmoins d'entendre quelquefois, par cette façon de parler, toutes les nations de la terre, comme font les Arabes, quand ils diſent Arab v Agem, Arabes & Persans, ou, ſi vous voulez, Arabes & Barbares.

Quoique le grand fleuve, nommé par les Arabes & par les Persans *Gihon* & *Amou*, & par les Grecs & les Latins *Bactrus* & *Oxus*, ſervit de borne & de ſéparation entre ces deux grands pays ou empires de l'Iran & du Turan, l'on trouve cependant que Kiſchtasb, fils de Lohorasb, cinquiéme roi de Perſe, de la race des Kaïanides, fit bâtir un mur ou rempart long de ſix vingt paraſanges, qui font deux cents quarante lieues françoiſes, pour ſervir de barriere à ces deux états.

L'auteur du Lebtarikh dit que ce mur commençoit dans le Khoraſſan, à la ville de Beidha en Perſe; & finiſſoit à celle de Samarcand, qui eſt aujourd'hui la ville capitale des Uzbecks, dans le Zagathai.

IRAN, ſelon Robert de Vaugondy, *Atlas*, province particuliere d'Aſie, entre l'Arras & le Kur. Elle eſt bornée au nord par le Carduel, au nord-eſt par le Schirwan, au ſud-eſt par l'Adirbeitzan, & au couchant par les Turcomans. Ses principaux lieux ſont:

Erivan,	Eczmiazin,
Nachschivan,	Berde,
Julfa,	Bilagan.

Ce n'eſt là que l'Iran de Perſe, car auparavant elle

s'étendoit beaucoup plus au couchant. Oléarius, *Voyage*, t. 1, l. 4, p. 361, dit que ceux du pays l'appellent le plus souvent KARASBAG, & la subdivise en plusieurs autres petites provinces, savoir :

KAPPAN,	AGHTAWA,
TZULFA,	ABERAN,
SCABUS,	SCORGEL,
SISIAN,	SASCHAT,
KESCHTAS,	INTZE,
SARSEBIL,	THABAK-MELEX,
ERVAN ou IRVAN,	THUMANIS,
KERGBULAG,	ALGET,
& TZILDER.	

Il y met pour principales villes,

Berde,	Ordebad,
Bilagan,	Baiesied,
Schemkur,	Maku,
Kentze,	Magasburt,
Berkuschat,	Tiflis,
Nachschivan,	Tzilder.

On voit par ce détail qu'il y ajoûte tout le Carduel, & une partie considérable de la Georgie. Corneille met dans la province d'Iran, pour principales villes, celles d'Erivan, Cars, Nacsivan, Zulfa & Van, sur un lac de même nom, sur quoi il cite Tavernier. Ce voyageur ne dit point que Cars & Van soient dans la province d'Iran, mais parlant de l'Arménie, où il met ces villes, il dit par occasion : en particulier la partie (de l'Arménie,) qui est située entre l'Araz & le Kur, est appellée *Iran*, dans le pays, & plus souvent *Carabag*, qui est un des plus beaux & des plus riches endroits de la Perse.

IRANIME, ancienne ville d'Italie, vers la côte du Frioul. Pline, *l.* 3, *c.* 19, dit qu'elle ne subsistoit déja plus de son tems.

IRANZO, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, de la congrégation d'Arragon, au royaume de Navarre, dans le diocèse de Pampelune.

IRATH, ville de la Mauritanie Césarienne, dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2.

IRBIL, ville de la Mésopotamie. Cette ville est moderne : elle est sur un terrein uni, à deux journées de Mosul. Elle a un château sur une colline élevée. Il y a plusieurs canaux souterreins qui conduisent de l'eau à la grande mosquée & au palais royal. * *Manuscrits de la Bibl. du roi.*

IRCAOUON, nation d'Asie, en Georgie, près de Taous, forteresse, où elle s'étoit refugiée à l'approche de Timur-Bec. * *Hist. de Timur-Bec*, l. 3, c. 58.

IRCTA, Εἰρκτη, lieu maritime de la Sicile, entre Palerme & Eryx, selon Polybe, *l.* 1.

1. IRE, ville de l'isle de Lesbos, selon Eustathe, qui expliquant ce vers d'Homère, *Iliad.* l. 9,

Καρδαμύλην, Ἐνόπην τε καὶ Ἶρην.

c'est-à-dire Cardamyle, Enope & Ire, dit qu'il y avoit trois villes de ce nom, & qu'une étoit dans l'isle de Lesbos.

2. IRE, ville dont parle Homère dans le passage qu'on vient de citer. Etienne le Géographe & Eustathe croient qu'elle étoit dans la Messénie, au Péloponnèse. Pausanias, *l.* 4, parlant de cette même ville, dit que de son tems on l'appelloit ABIAS, & qu'elle étoit une des sept villes qu'Agamemnon promet dans l'Iliade, qu'il donnera à Achille. Strabon, *l.* 8, est d'un sentiment différent; car il dit qu'on lui avoit montré la ville d'Ire, près d'une montagne, située dans le chemin qui conduit de Megalopolis, ville d'Arcadie, à Andanie. Il ajoûte que d'autres croient qu'Hira étoit la même que la ville nommée de son tems *Messola*. Mais Eustathe, *ad Iliad.* l. 9, v. 150, dit qu'Ire étoit le nom d'une ville & d'une montagne de Messénie.

3. IRE : la troisiéme ville de ce nom appartenoit aux Malliens, selon le même Eustathe, *ibid.*

IRECOS. Voyez INYCUM.

IREGUE, petite riviere d'Espagne, selon Baudrand, *éd.* 1705, elle a sa source dans les montagnes de la vieille Castille, vers la Merindade de Soria, d'où elle court dans la province de Rivogia, & se jette dans l'Ebre, au-dessous de Logrogno, près du village de la Fuente de Madrès.

IRELAND, isle de l'Amérique, dans la mer du nord, l'une des Bermudes : elle est petite.

IRENÆUM, lieu de la Bithynie, vis-à-vis de Sosthène. Métaphraste, dans la Vie de S. Marcel, dit qu'on le nomma ensuite ACŒMETUM, Ἀκοιμήτων, c'est-à-dire *de ceux qui ne dorment point.* Dans le Code il est parlé du monastere *Aucumetense*, au rapport d'Ortélius, *Thesaur.* Evagre, *Hist. eccles.* l. 5, c. 14, nomme ce même monastere, le *monastere des* ACEMYTES, en parlant de Jean, qui y ayant vécu en solitaire, fut ensuite élevé sur le siége de Jérusalem.

IRENE. Etienne le Géographe dit que l'isle de Calaurie fut nommée *Irène*, à cause d'une femme appellée ainsi. Pline, *l.* 4, *c.* 12, qui écrit ce nom IRINE, distingue cette isle de celle de Calaurie, quoiqu'il la mette dans le golfe Argolique.

1. IRENOPOLIS, ancienne ville d'Asie, dans la Cilicie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 8, qui la donne comme la seule ville de la Lacanitide. Elle est placée dans la seconde Cilicie, entre les villes épiscopales, dans la Notice de Hieroclès.

2. IRENOPOLIS. Cedrene, cité par Ortélius, *Thes.* dit que l'on donna ce nom à Berrhoée, ville de Syrie, après que l'impératrice Irène l'eut fait réparer.

IRENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène, selon la Conférence de Carthage où il est fait mention de *Saturus Irensis.* * *Hardwin.* Collect. conc.

IRESIA, Εἰρησία, & AGELASTOS, Ἀγέλαστος. Suidas nomme ainsi deux roches près de la ville d'Eleusine.

IRESLÆ ou EIRESIÆ, ancienne ville de Grèce, dans la Thessalie. Tite-Live, *l.* 32, *c.* 13, dit qu'elle fut ravagée par Philippe.

IR-HAMMELACH, ancienne ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, au désert, עִיר הַמֶּלַח. Quelques-uns croient, que la mer Morte en a pris le nom de יַם הַמֶּלַח. *Reland*, Palæst. p. 868.

IR-HATTEMARIM, עִיר הַתְּמָרִים, c'est-à-dire *la ville des Palmes.* C'est un des noms de la ville de Jéricho.

1. IRIA, riviere d'Italie, où elle arrosoit la ville de Dertona, selon Ortélius, qui cite Jornandès, *de Reb. Getic.* p. 33, *éd. Bonav. Vulcanii*, & Paul Diacre. Je trouve dans le premier *Majoranus... Dertonæ juxtà fluvium Iræ cognomento occiditur.* George Merula, dans sa Description du Montferrat, dit que le nom moderne est la *Scrivia.*

2. IRIA, ancienne ville d'Italie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, l'appelle Εἰρία, & la place chez le peuple *Taurini.* Antonin met Iria entre *Camillomagum* & *Dertona*, à seize mille pas de la premiere, & à dix mille pas de la seconde. Elle étoit sur la voie Clodienne. C'est présentement *Vogera*, dans la Lombardie.

IRI-AFLAVIA, ville ancienne d'Espagne, chez le peuple *Capori*, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Mariana, *Hist. Hisp.* l. 4, c. 2, parlant de la translation du corps de l'apôtre S. Jacques, en Espagne, dit : son corps, enlevé par ses disciples, étant mis sur un vaisseau, s'arrêta à Iria-Flavia, à l'extrémité de la Galice. Ce lieu s'appelle aujourd'hui PADRON. Il y en a d'autres qui croient que c'est SANTA-MARIA DE FINISTERRE. Cluvius & Moralès parlent comme Mariana. Cette ville a été épiscopale, & le siége a été transporté à Compostelle. *Andreas Irienſis* souscrivit, l'an 572, au troisiéme concile de Brague; & *Dominicus*, l'an 589, au troisiéme de Tolede. * *Harduin.* Collect. conc.

IRIMETTE (LE ROYAUME D') étoit une province de Georgie. Il confine du côté du nord aux Circasses noirs, du côté de l'orient à la Georgie Persane, vers le midi à l'Arménie, & vers l'occident à la Mingrélie & au Guriel. Ses princes sont une branche issue de la famille des rois de Georgie. Le dernier, nommé *Bagrat*, fut détrôné par sa mere, qui la donna à Vakhtang, qu'elle

épousa ; mais Vomeki, prince de Mingrélie, les chassa tous deux, & s'empara de leurs états. * *Hist. générale des Huns*, t. 1, p. 439.

IRINE. Voyez IRENE.

IRINUS SINUS, golfe de la mer des Indes, selon Arrien, *p.* 22, *edit. Oxon.* Il dit dans son Périple de la mer Erythrée : après le Sinthe, (ou l'Indus,) il y a un autre golfe vers le nord ; on le nomme *Irin.* Il n'est pas aisé de le voir ; il est grand d'un côté, & petit de l'autre.

1. IRIS, riviere d'Asie, dans la Cappadoce, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6. Voyez CASALMACH, qui en est le nom moderne.

2. IRIS. Diodore de Sicile, *l.* 5, nomme ainsi une partie de l'isle Britannique, dont les habitans vivoient de chair humaine. Ortélius croit qu'il a voulu parler de l'Irlande.

IRIVAN. Voyez ERIVAN.

IRKEN, JERKÉEN ou YARKAN, ville de la Tartarie, dans la petite Bucharie, dont elle est la capitale. Elle est située à 42 d. 40′ de latitude, au nord de la ville de Caschgar, sur les bords d'une petite riviere, dont les eaux passent pour n'être pas trop saines. Cette ville est grande, & assez bien bâtie, à la maniere des Orientaux, quoique la plûpart de ces maisons soient bâties de briques cuites au soleil. Il y a un château où le Contaisch vient de tems en tems loger pour quelques mois, lorsque les affaires demandent sa présence de ce côté-là ; ce qui fait que quelques-uns la croient être la résidence ordinaire du grand Chan des Calmoucks. * *Hist. des Tartares*, p. 408.

Comme cette ville est le dépôt de tout le commerce qui se fait à présent entre les Indes & le nord de l'Asie, de même que de celui qui se fait d'un côté entre le Tangut & la Sibérie, & de l'autre entre la grande Bucharie & la Chine, il est hors de doute qu'elle doit être riche & bien peuplée, sur-tout si on se représente que ce n'est que par l'entremise des Buchares, ses habitans, que ces différens pays ont communication ensemble, & que par cette raison, tout le profit du commerce doit rester entre leurs mains. Les environs de cette ville sont fertiles, & produisent en abondance toutes sortes de fruits & de légumes.

Le Mahométisme est la religion dominante dans Jerkéen, de même que dans toutes les autres villes & villages de la petite Bucharie ; néanmoins toutes sortes de religions y jouissent d'une entiere liberté, parce que les Calmoucks, qui sont les maîtres de ce pays, se font une affaire de conscience de souffrir qu'on inquiéte personne chez eux par rapport à sa religion.

Si le feu empereur de Russie eut encore vécu quelque tems, on alloit travailler incessamment à l'établissement d'un commerce réglé entre ses états & la ville de Jerkhéen, par la riviere d'Irtis ; ce qui auroit pu avoir des suites très-avantageuses pour les Russiens.

IRKUTSKOI, c'est ainsi que ce nom se trouve écrit dans les nouvelles Cartes de la Tartarie ; & cependant on lit *Jekutskoi*, dans le Voyage de la Chine, inféré dans celui de Corneille le Brun en Moscovie & aux Indes, *p.* 121. A cela près, voici ce qu'on nous y en apprend.

Jekutskoi, (ville de la Tartarie, dans la Sibérie, chez les Kumi-Tonguſi,) est située sur la riviere d'Angara, qui a sa source dans le lac de Baikal, environ à huit lieues de-là. Cette ville, qui est bâtie depuis peu d'années, est flanquée de bonnes tours. Les fauxbourgs en sont fort grands, & le bled, le sel, la chair & le poisson y sont à grand marché, puisqu'on n'y donne que sept sols de cent livres de saigle, poids d'Allemagne. Le pays en est très-fertile, & abonde en grains jusqu'à Wergolenskoi qui n'en est qu'à quelques lieues. Les Russiens y occupent quelques centaines de villages, & y cultivent la terre avec soin.

On voit à l'est, vis-à-vis de cette ville, une caverne brûlante qui a poussé des flammes, avec assez de violence, depuis quelques années ; mais à présent il n'en sort plus qu'un peu de fumée. Le feu sortoit par une grande fente, où l'on trouve encore de la chaleur en y enfonçant un grand bâton. Il y a aussi un beau monastere à côté de cette ville, à l'endroit où la riviere de JAKUT, d'où elle tire son nom, se décharge dans l'Angara. On ressent de grands tremblemens de terre en ces quartiers-là, en automne ; mais il ne font point de mal.

Cet auteur est repris par Laurent Lange, voyageur plus récent, d'avoir nommé cette ville *Jekutskoi*. Ce voyageur la nomme *Irkutskoi*, & dit que ce nom vient de la riviere Irkut, qui y tombe dans l'Angara. Il ajoûte que la caverne brûlante ne se voit plus.

IRLANDE, l'une des isles Britanniques, & la plus grande après celle de la Grande-Bretagne, au couchant de laquelle elle est située. Sa partie la plus septentrionale est par les 55 d. 20′ de latitude ; & sa partie méridionale par les 51 d. 20′ ; sa longitude est depuis 7 d. 10′, jusqu'à 12 d. 5′, selon les observations employées par De l'Isle. Mais l'auteur de cet article l'étrécit davantage.

La plûpart des auteurs Latins appellent l'Irlande HIBERNIA : Orphée, Aristote, Strabon & d'autres la nomment *Jerna* ; Mela, Juvenal & Solin, *Juverna* ; Ptolomée *Ivernia*, & quelquefois *Britannia minor* : Martianus Capella la nomme *Joyepnia* & *Vernia* ; d'autres l'appellent *Bernia*, & Plutarque lui donne le nom d'*Ogygia*. Les Bardes ou les poëtes Irlandois l'appelloient anciennement *Tivolas*, *Totdanan* & *Banno*. Dans les derniers siécles elle portoit le nom de *Scotia* ou *Scotia minor*, pour la distinguer de l'autre Ecosse. Les naturels du pays l'appellent *Eryn* & quelquefois *Gwydhill* ; les Gallois *Yverdon* & *Ywerdhon*, & le peuple qui l'habite *Gwydhelon* ; les Allemands *Irlandt*, & les Italiens *Irlanda*. Il y a grande apparence que le nom François *Irlande* est venu d'*Erinland*, qui signifie en irlandois *une terre occidentale* ou *un pays situé à l'ouest*. Bochart veut qu'elle soit appellée *Hibernia*, du mot phénicien *Iberniæ*, qui signifie l'*habitation la plus éloignée*, parce que les anciens ne connoissoient point d'autre pays à l'ouest au-delà de l'Irlande. * *Etat présent de l'Irlande*, p. 1.

C'est une isle sujette à la couronne de la Grande-Bretagne, & que l'océan enveloppe de toutes parts. Elle est bornée à l'est par une mer dangereuse, qu'on appelle la MER D'IRLANDE ou le *canal de S. George*, qui la sépare de l'Angleterre & du pays de Galles, aussi bien que de l'Ecosse ou de la Bretagne septentrionale au nord-est ; elle est bornée à l'ouest par le vaste océan Atlantique, qui la sépare du continent de l'Amérique, au nord par l'océan septentrional, ou la mer Deucalédonienne, ou Calédonienne, & au sud & sud-ouest par l'océan Virgivien.

Quoique l'Irlande soit une isle environnée de tous côtés par la mer, elle n'est pas fort éloignée de quelques endroits de la Grande-Bretagne ; par exemple, il n'y a qu'un trajet de quarante-cinq milles de Holy-Head, située sur l'isle d'Anglesey, dans le pays de Galles à Dublin ; & ce passage est plus court que celui des parties orientales d'Wexford à Saint-David. Elle est encore plus près de l'Ecosse, puisqu'à traverser du cap Red-Boy, dans le comté d'Antrin à Cantire, qui est de la partie méridionale de ce pays, il n'y a qu'environ quinze milles ; mais de la partie orientale du comté de Down à Saint-Beés-Head, ou la Tête de S. Bée, dans la province de Cumberland, il y a quatre-vingt-quatre milles. Située au nord-ouest & sud-est de la France, elle en est à deux cents vingt milles ; au nord & sud, à l'égard de l'Espagne, elle en est à quatre cents quarante milles, & exactement à l'ouest de la nouvelle France, la partie de l'Amérique la plus voisine ; elle en est à environ quatorze cents quarante milles.

Elle est entre le 5e d. 58′, & le 10e d. 45′ de longitude, à compter depuis Londres ; mais à compter depuis l'isle de Ténériffe, elle est entre le 8e & le 12e d. 55′ de longitude, comme la plus grande partie de Galice & des Asturies en Espagne, & entre le 31e d. 15′ de latitude septentrionale, comme le pays de Galles & la plus grande partie de l'Angleterre. (L'auteur se trompe visiblement en cet endroit, puisque si l'Irlande avoit cette latitude, elle seroit vis-à-vis de l'Afrique & du royaume de Maroc.) On voit ainsi qu'elle est entiérement sous le 9e & le 10e climats, & un peu sous le 8e ; de sorte que le plus long jour, dans les endroits les plus méri-

méridionaux, eſt de ſeize heures & environ vingt-cinq minutes, & que dans les endroits les plus ſeptentrionaux, il eſt de dix-ſept heures & douze minutes. Elle eſt dans une des zones tempérées vers ſes parties ſeptentrionales, à environ 5 d. du milieu.

Elle eſt presque auſſi longue que large, d'une figure oblongue, qui approche de celle d'un œuf, auquel pluſieurs écrivains l'ont comparée ; mais ſi l'on obſerve les tours & retours de ſes côtes, on ne peut rien voir d'une forme plus irréguliere. C'eſt une iſle du troiſiéme rang grande, à-peu-près comme la moitié de l'Angleterre ; ſa longueur depuis Fair-Head, la pointe ſeptentrionale d'Antrim juſqu'à Miſſen-Head, la pointe méridionale de Cork eſt d'environ deux cents quatre-vingt-cinq milles ; ſa largeur dans l'endroit le plus étendu, depuis les parties orientales de Down, juſqu'aux parties occidentales de May, eſt d'environ cent ſoixante milles, à compter depuis l'eſt d'Wexford, dans la province de Leinſter juſqu'à l'oueſt de Kerry : dans celle de Munſter, il y a cent cinquante-deux milles ; mais à la prendre au milieu, depuis l'eſt de Dublin juſqu'à l'oueſt de Galloway, il y a cent quarante-ſix milles : à compter les tours & les detours, elle a en tout environ quatorze cents milles de circuit.

L'Irlande, ſi nous en croyons ſes écrivains, étoit connue dans les tems les plus reculés. Ils nous diſent qu'elle fut habitée avant le déluge, par *Cæſaria*, qui étoit niéce de Noé ; qu'environ trois cents ans après le déluge, *Bartholanus*, Scythe de nation, s'y rendit, & qu'il livra pluſieurs batailles fameuſes à des géans ; que bien des années après, Néméthius, autre Scythe, y paſſa, & qu'il en fut bientôt chaſſé par les géans ; qu'enſuite Dela, avec quelques Grecs, occupa cette iſle ; que, bientôt après, c'eſt-à-dire vers le tems que les Iſraélites ſortirent d'Egypte, Gaothel accompagné de ſa femme Scota, fille de Pharaon, roi d'Egypte, y aborda, & qu'il l'appella *Scotia*, du nom de ſon épouſe ; qu'enfin peu de ſiécles après, Hiberus & Hermion, fils de Miléſius, roi d'Eſpagne, établirent, avec la permiſſion de Gurguntius, roi des Bretons, des colonies en Irlande, que la peſte avoit ravagée ; mais ce ſont que de pures fables inventées par les Irlandois. Il eſt certain que ceux-ci, qui tiroient leur origine des Bretons, furent les premiers habitans de cette iſle, ſuivant les auteurs les plus dignes de foi ; car il eſt aiſé de s'y rendre de la Bretagne, comme de la terre la plus voiſine. Auſſi les plus anciens écrivains l'appellent-ils une *iſle Bretonne* ; & Tacite, dans la Vie d'Agricola, chapitre 24, nous en parle en ce termes : *Solum cælumque & ingenia cultusque hominum haud multùm à Britannia differunt.* C'eſt-à-dire : « le terroir, le climat, le naturel & les ajuſtemens des hommes ne diffèrent pas beaucoup de ce » qu'on voit en Bretagne. » C'étoit un peuple groſſier & barbare, dont les actions ne ſont guères connues, & qui n'ayant pas été conquis par les Romains, n'en avoit pu recevoir ni les ſciences ni la politeſſe. Vers la décadence de l'empire Romain, ils s'appelloient *Ecoſſois* ; mais on ne ſait pas bien pour quelle raiſon. Quoi qu'il en ſoit, ils ſubjuguerent les iſles occidentales ou Hébrides, les Pictes qui étoient dans leur voiſinage, & les Calédoniens : ils donnerent le nom d'*Ecoſſe* aux parties ſeptentrionales du continent Britannique. Peu de tems après ils ne voulurent plus s'appeller *Ecoſſois*, & reprirent leur ancien nom d'*Irlandois*. Ils vivoient d'ailleurs ſous le gouvernement de divers petits princes.

Il y eut, en différentes occaſions, des Danois, des Suédois & des Normands qui ſe mêlerent avec eux ; mais on n'y voit aujourd'hui que des Anglois & des Irlandois. Ceux-ci, en général, ſont bien faits, robuſtes, belliqueux, ſpirituels, hoſpitaliers, mais vindicatifs. Leur fidélité pour leur prince légitime eſt inviolable ; on en a vu un grand nombre, à la fin du ſiécle dernier, quitter leur patrie, mépriſer les avantages que le prince d'Orange leur propoſoit, pour ſuivre la fortune de leur roi détrôné, & l'accompagner en France, où ils ont ſervi avec diſtinction : il y en reſte encore une brigade d'infanterie, & un régiment de cavalerie, qui ſervent le roi avec le même zéle qu'ils ſeroient leur prince naturel. La nobleſſe aime la muſique & la chaſſe. Les femmes y ſont grandes, bien faites & très-fécondes : elles ont des enfans, aſſez ordinairement, juſqu'à cinquante ans.

Leur langue naturelle étoit anciennement la Bretonne, ou du moins une dialecte de cette langue ; mais elle s'en eſt fort éloignée depuis, à cauſe du mélange des étrangers, dont elle a retenu divers mots, quoique, ſi nous en croyons un ſavant, qui en a écrit en dernier lieu, elle ſoit compoſée en gros du Breton, & du vieux Cantabrien ou Eſpagnol, tel que le parloient les naturels de l'Eſpagne Tarragonoiſe, avant que les Romains, ou même les Goths, les Wandales & les Sarrazins connuſſent ce royaume : d'ailleurs les noms des lacs, des rivieres, des iſles, des montagnes, des bourgs, &c. ſont encore presque tous Bretons. La lettre *O*, toute ſeule, commence d'ordinaire les noms des principaux d'entr'eux, comme *O-Neal*, *O-Rorck*, &c. ou bien MAC, qui veut dire *fils*, comme *mac-decan*, *mac-cannon*, *mac-carty*, &c. Mais lorsqu'on les baptiſe, on y ajoûte un nom profane, tiré de quelque événement, quoiqu'on ne leur donne jamais le nom du pere, ni d'aucune autre personne de la famille, qui ſont alors en vie, dans la crainte que cela ne hâtât leur mort. Du reſte, lorsque le pere eſt décédé, le fils prend d'ordinaire ſon nom.

Ils vivent d'herbes & de racines, de laitage, de gruau d'avoine, qu'ils aiment beaucoup mêlé avec du beurre, du bouillon du bœuf ; & ils mangent ſouvent la viande ſans pain, en ſorte qu'ils gardent le bled pour leurs chevaux. Lorsque les vivres ſont chers, ils ne dédaignent pas de manger de la chair toute crue, après en avoir exprimé le ſang ; & là-deſſus ils boivent de grands traits d'eau-de-vie ou d'*usquebaugh*. Ils portent de petites vestes de laine, des culotes à pli de leurs cuiſſes, & pardeſſus une manteline ou couverture à long poil, avec de grandes franges autour. Ils vont presque toujours tête nue, & regardent une longue chevelure, comme un de leurs plus beaux ornemens. Les femmes n'eſtiment pas moins leurs cheveux, ſur-tout lorsqu'ils ſont rougeâtres ou de couleur d'or.

L'air y eſt, en général, doux & temperé ; enſorte qu'en été il n'eſt pas ſi chaud, ni en hyver ſi froid qu'en Angleterre ; mais il n'eſt pas non plus ſi pur ni ſi ſerein. L'humidité y eſt ſi extraordinaire, qu'on y eſt fort ſujet à la diarrhée, à la dyſſenterie & aux rhumes. Les étrangers ſur-tout n'évitent guères de tomber dans ces maladies, dont les Irlandois ſe guériſſent en buvant de l'usquebaugh.

Le terroir y eſt très-fertile, quoique plus propre naturellement pour les pâturages que pour le grain : l'herbe y eſt ſi longue & ſi bonne en quelques endroits, que le gros bétail ſe creveroit à force d'en manger, ſi l'on n'avoit ſoin de l'en retirer de tems en tems. Il y a même des quartiers, comme dans la province d'Armagh, où l'on s'entendroit fort mal à cultiver la terre, ſi l'on s'aviſoit d'y mettre du fumier, puiſque bien loin d'en augmenter la fertilité, il ne ſerviroit qu'à la diminuer. On y trouve d'ailleurs de vaſtes marécages, qui rendent l'air mal-ſain, des lacs & de grandes forêts, quoique depuis quelques années on y ait deſſéché pluſieurs de ces marais, & abbatu quantité de bois.

Mais ce qu'il y a de merveilleux dans ce pays, eſt qu'il ne produit aucune bête venimeuſe, & que même elles n'y ſauroient vivre. Ce n'eſt pas tout ; le bois de ſes forêts n'admet ni vers ni araignées, du moins ſi l'on en croit un poëte, qui fait parler l'Irlande en ces termes :

Illa ego ſum Graiis glacialis Hibernia dicta,
Cui Deus & melior rerum nascentium origo
Jus commune dedit cum Creta, altrice Tonantis,
Angues ne noſtris diffundant ſibila mortis.

C'eſt-à-dire : « Je ſuis cette iſle, que les Grecs ont » nommée l'*Hibernie glaciale*, à qui Dieu, par un effet » de ſa bienveillance, a donné le même droit qu'à l'iſle » de Crete, nourrice de Jupiter, puiſqu'on ne voit chez » moi aucun ſerpent qui menace mes habitans de la mort.

S'il n'y a point de bêtes venimeuſes en Irlande, il y a quantité d'animaux voraces, entr'autres, des loups, dont l'Angleterre & l'Ecoſſe ſont délivrées depuis bien des ſiécles.

Elle nourrit quantité de troupeaux de brebis, qu'on y tond deux fois l'année. On y voit de très-bons chevaux ; les bêtes à corne y ſont la principale richeſſe du pays. Il y a tant d'abeilles, qu'elles font leurs eſſains, non-ſeulement dans des ruches, mais dans les creux des arbres & dans les trous de la terre. On n'y manque pas non plus de renards, de liévres, de lapins & de toutes ſortes de gibier ; il y a des oiſeaux ſauvages & domeſtiques, de toutes les ſortes, & quantité de poiſſon, ſur-tout de ſaumons & de harengs.

Les principales denrées du pays conſiſtent en cuirs, en ſuif, ſain-doux, quantité de beurre & de fromage ; en ſel, bois, miel, cire, fourrures, chanvre, toiles, douves, laines, dont on fait du drap, de la friſe & de ces groſſes couvertures ou mantelines à long poil, qu'on vend dans les pays étrangers. En un mot, tout ce qui peut être utile ou agréable, y eſt en abondance & à grand marché. Il ſemble même que, dans ces derniers tems, les naturels du pays ayent aquis de l'induſtrie, & que par leur grande fréquentation avec les Anglois, ils ſoient plus civiliſés qu'ils ne l'étoient autrefois ; de ſorte qu'avec le tems, cette iſle pourroit devenir auſſi floriſſante qu'aucun autre pays qu'il y ait en Europe. L'on obſerve que les animaux n'y ſont pas ſi gros qu'en Angleterre.

Il y a par tout des ſources & des fontaines.

Depuis ſoixante années ou environ, l'on a découvert, aſſez près de Dublin, des eaux minerales & purgatives, qu'on peut comparer à celles de Spa. On y trouve en divers endroits quantité d'autres ſources, que les Irlandois appellent des *puits ſacrés*, & dont les eaux, à ce qu'ils prétendent, ſervent à guérir de diverſes maladies, quoiqu'elles ne diffèrent point de l'eau commune, ni pour le goût, ni pour l'odeur, ni pour toute autre qualité ſenſible.

Une petite iſle, ſituée ſur un lac, nommée LOUGH-DIRG, a été fameuſe pendant quelques ſiécles, à l'occaſion du purgatoire de S. Patrice. Voyez au mot PURGATOIRE, l'idée que l'on en avoit, & ce qu'on y a trouvé, lorſqu'on y a fait une exacte recherche.

Il y a un lac, qu'on appelle LOUGH-NEAUGH, auquel on attribue la propriété de changer le bois en pierre. Quelques-uns même ont prétendu qu'il le convertiſſoit en fer, quoique cela ne ſoit pas vrai.

En Irlande, auſſi-bien qu'en divers endroits de la Grande-Bretagne, on trouve ſouvent des arbres entiers, ſoit coudriers ou autres, dans les fondrieres & dans les marais ſablonneux. On y voit même quelquefois quantité de noiſettes, qui n'en ont que la figure, & qui ſont réduites en limon. On n'y avoit découvert aucune mine avant que les Anglois s'y fuſſent établis, ſous le régne d'Eliſabeth : quelques-uns ont avancé qu'on y trouvoit des mines d'or ; mais cela ne s'eſt pas vérifié jusques ici ; pour les mines de fer, il y en a de trois ſortes : la premiere, qu'on peut appeller *marécageuſe*, ſe trouve dans les endroits bas, & près de la ſurface de la terre ; le fer en eſt aigre, jaunâtre & d'une ſubſtance un peu argilleuſe, qu'il faut mêler avec quelqu'autre. La ſeconde eſt la mine de roche, d'une ſubſtance dure & pierreuſe, comme le roc d'où on la tire, & d'une couleur ſombre ou de rouille : on n'a pas grande peine à la tirer ; mais elle n'eſt pas ſi abondante que la marécageuſe, & ne donne qu'un fer très-caſſant. La troiſiéme eſt la mine blanche, ou des épingles, dont la ſubſtance tient le milieu entre celle des deux autres : on la tire en maſſe, & le fer qui en revient n'eſt pas ſi caſſant que celui de la mine de roche ; & il eſt ſouvent auſſi bon que le fer d'Eſpagne. Il y a d'ailleurs quelques mines d'argent & de plomb, mais qui ne ſont pas aujourd'hui d'un grand revenu.

En divers endroits de l'Irlande, on trouve des carrieres de marbre : il y en a de rouge, rayé de blanc & d'autres couleurs, qu'on y appelle *de porphyre*, de noir mêlé de blanc avec beaucoup de régularité, & d'autre qui eſt d'une ſeule couleur. Les deux premieres ſortes ne s'y trouvent qu'en petite quantité, ſur tout la ſeconde ; mais la troiſieme y eſt fort commune, ſur-tout aux environs de Kilkenny, dont les rues en ſont pavées. Lorſque ce dernier marbre eſt tiré de la carriere, il paroit griſâtre ; mais après qu'il eſt poli, il devient d'une couleur bleuâtre, qui tourne un peu vers le noir.

L'Irlande eſt diviſée en quatre provinces, qui ſont à-peu-près dans cette diſpoſition :

La province d'ULSTER ou l'ULTONIE.

La province de CONNAUGHT ou la CONNACIE.

La province de LEINSTER ou LAGENIE.

La province de MUNSTER ou la MOMMONIE.

On peut voir aux mots CONNAUGHT, LEINSTER, MUNSTER & ULSTER, ce qui eſt particulier à ces provinces, & leurs ſubdiviſions.

Les principaux lacs d'Irlande ſont *Lough-Erne*, *Lough-Neagh*, *Lough-Ree*, *Lough-Dergh*, *Lough-Cerrib*, *Lough-Conn*, *Lough-Care*, *Lough-Cilly*, *Lough-Allyn* & *Lough-Hannel*.

Les plus conſidérables baies ſont la *baie de Gallway*, qui eſt fort vaſte & ſûre, capable de recevoir une grande flotte, & qui eſt défendue à l'oueſt par les iſles d'Arran ; elle eſt ſituée entre les comtés de Gallway & de Thomond ; la *baie de Dingle*, dans le comté de Kerry, qui eſt vaſte & ſpacieuſe ; la *baie de Bantry*, dans le comté de Corck, qui eſt pleine de petites iſles ; la *baie de Donnegal*, ſituée entre les comtés de Donnegal, de Slego & de Letrim, à l'entrée du Lough-Erne ; celle *Londonderry*, qui eſt un espece de lac, entre les comtés de Donnegal & de Londonderry, & qui, à cauſe de cela même, porte le nom de *Lough-Foyle* ; la *baie de Carrick Fergus*, ſituée entre les comtés d'Antrim & de Down ; celle *de Carlingfort*, qui eſt entre les comtés de Down & de Louth ; celle *de Dublin*, qui eſt dans le comté de Dublin ; celle *d'Wexfort*, qui eſt dans le comté de même nom ; celle *de Kingsale*, qui eſt dans le comté de Cork. Il y en a pluſieurs autres moins dignes d'être remarquées.

On voit quelques promontoires ou caps en Irlande, qui méritent d'être ſpécifiés. Tels ſont celui qu'on appelle *Fair-head*, c'eſt-à-dire *belle tête*, qui eſt dans le comté d'Antrim, la pointe la plus ſeptentrionale du royaume, & à dix-ſept milles ou environ de l'Ecoſſe ; la *pointe de Saint-Jean*, dans le comté de Down, à huit milles ou environ au ſud de Down ; la *vieille tête*, dans le comté de Cork, à ſept milles ou environ au ſud de Kingsale ; *Miſſen-Head*, qui eſt la pointe la plus méridionale du même comté ; *Lean*, dans le comté de Thomond & à l'embouchure du Shannon ; le *cap de S. Jean*, dans le comté de Donnegal, à près de treize milles oueſt de la ville, qui porte le même nom ; le *cap du Nord*, qui eſt dans les parties ſeptentrionales du même comté ; & *Dog-Head* ou la *tête du chien*, qui eſt dans les parties occidentales de Gallway.

Les havres de ce royaume ſont en grand nombre & fort commodes. Peut-être même n'y a-t-il aucun pays au monde, où l'en en trouve de ſi bons à tous égards. Les plus remarquables ſont celui de *Waterford*, qui eſt à l'embouchure de la Shure ; celui de *Cork*, qui eſt à l'embouchure de la Lée ; celui de *Youghall*, qui eſt à l'embouchure de la riviere Black-water ; mais celui de *Kingſale*, depuis le nouveau fort qu'on y a bâti ſous le régne de Charles II, & ſur-tout ſous la direction de Roger, comte d'Orrery, ſemble l'emporter ſur tous les autres.

Quoiqu'il n'y ait pas beaucoup de grandes rivieres dans ce royaume, on y en voit quelques-unes, qui ſont fort avantageuſes au pays. La plus conſidérable de toutes eſt le *Shannon* ou *Shennon*. Les autres ſont la *Swife*, c'eſt-à-dire *rapide*, l'*Awiduff* ou *Blackwater*, la *Baleſul*, la *Shurewoody*, la *Borrow*, la *Liffe*, la *Boyne*, la *Lée*, &c. dont le fameux Spencer a parlé, & à chacune desquelles il donne l'épithéte qui lui convient, dans ſon poëme intitulé, *la Reine des Fées*, lorſqu'il s'agit du mariage de la Thamiſe avec le Medway.

Les montagnes les plus remarquables ſont *Knock-Patrick* ou *celle de S. Patrice*, dans le comté de Limérick à l'oueſt, du ſommet de laquelle on voit la mer, auſſi-bien que l'endroit où le Shannon s'y dégorge ; celle de *Sliew-Bloemy*, dans le comté de la Reine, qui eſt d'une hauteur prodigieuſe, d'où ſortent les rivieres Shure, Nuer & Barrow. Celles d'*Evagh* & de *Mourne* forment une chaîne aſſez près de la mer, dans le comté de

Down ; & celles de *Sliew Gallen* séparent en deux, le comté de Tyrone. Celles de *Cirtew* sont dans le comté de Roscommon, & celles de *Gualtry* dans le comté de Tippérary, près des comtés de Limérick & de Cork.

Quoique le plus grand nombre des Irlandois soit de la religion Catholique, les rois de la Grande-Bretagne ont pris toutes les mesures pour l'y éteindre entièrement. L'une a été de n'admettre aux évêchés, que l'on a conservés, que des ministres Protestans, & d'en remplir tous les bénéfices. L'autre a été d'y envoyer de nombreuses colonies de refugiés de France, pour remplacer la multitude d'Irlandois qui en étoient sortis, pour la cause du roi Jacques II.

Le gouvernement ecclésiastique d'Irlande est donc sous quatre archevêques Protestans, qui sont,

ARMAGH, primat de toute l'Irlande ;
DUBLIN, qui prend le titre de primat d'Irlande ;
CASHEL & TUAM.

On a vu, dans la Liste des archevêchés, quels suffragans ils avoient ; mais les Protestans ont diminué le nombre de ces évêchés ; & l'Irlande n'a que dix-neuf évêques :

Sous l'archevêque d'ARMAGH, { LONDONDERRY, CONNOR, DROMORE, CLOGHER, KILMORE, DUNDALK.

Sous l'archevêque de DUBLIN, { KILKENNY, KILDARE, FEARNS.

Sous l'archevêque de CASHEL, { WATERFORD, LIMERICK, CORK, ARDFEARD, EMLY.

Sous l'archevêque de TUAM, { GALLWAY, ATHLONE, KILLALA, CLOMFORT, KILLALOW.

L'église Protestante d'Irlande est, à peu de chose près, la même pour le dogme & pour la discipline, que l'Anglicane.

Ce royaume a son parlement particulier, composé des seigneurs & des députés des comtés & des villes. Le vice-roi, que le roi d'Angleterre y envoie, & qu'on appelle en Angleterre le *lord lieutenant d'Irlande*, a une telle autorité, qu'il peut faire la guerre & la paix ; distribuer toutes les charges & tous les emplois, à la réserve d'un petit nombre ; pardonner toutes sortes de crimes, excepté ceux de lése-majesté, & faire des chevaliers : il convoque & dissout le parlement, suivant le bon plaisir du roi. En un mot, il n'y a point de vice-roi en Europe, qui approche tant que celui-ci de la majesté royale, soit qu'on ait égard à sa jurisdiction, à son pouvoir, à son train ou à ses revenus. Il a pour son conseil le lord chancelier & le trésorier du royaume, avec quelques comtes, évêques, barons & juges, qui sont membres du conseil privé, formé à-peu-près sur le plan de celui d'Angleterre.

Lorsqu'on l'installe dans sa charge, on lit d'abord en public les lettres patentes, qu'il a obtenues du roi ; ensuite il prête serment entre les mains du chancelier, selon un formulaire prescrit ; on lui délivre l'épée royale, qu'on doit porter devant lui ; enfin on le place dans un fauteuil de parade, où se tiennent autour de lui le chancelier du royaume, les membres du conseil privé, les seigneurs & pairs du royaume, avec un roi ou sergent d'armes, & autres officiers.

Dans les provinces éloignées, il y avoit autrefois des gouverneurs subalternes pour administrer la justice ; tels étoient un principal commissaire dans la province de Connaught, & un présidents dans celle de Munster, qui avoient pour assesseurs certains gentilshommes & jurisconsultes dirigés par le vice-roi. A l'égard des différentes conditions ou degrés de noblesse, il y a, de même qu'en Angleterre, des ducs, des marquis, des comtes, des vicomtes, des barons, des chevaliers & des écuyers.

On y voit aussi les mêmes cours de justice qu'en Angleterre ; la chancellerie, le banc du roi, la cour des plaidoyers communs, & celle de l'échiquier. On y a de même quatre termes dans l'année, pendant lesquels on administre la justice dans toutes ces cours. Il y a d'ailleurs des juges nommés pour tenir les assises, d'autres établis en certains cas, par un ordre judiciaire, écrit en latin, qui commence par les mots, *Nisi prius*, & qui, à cause de cela même, en porte le nom ; d'autres délégués pour décider les affaires criminelles, par une commission spéciale, qu'on appelle, en termes de droit, *d'oyer & terminer*, c'est-à-dire *d'ouir & terminer*, & des juges de paix dans chaque comté. A l'égard du droit coutumier, il est en Irlande le même qu'en Angleterre.

La force de ce royaume consiste, en partie, dans sa situation, puisqu'il est environné d'une mer difficile & dangereuse ; & en partie, dans les divers châteaux que les Anglois y ont bâtis, depuis qu'ils en ont fait la conquête.

Les *armes* de ce royaume sont d'azur à la harpe d'or, que le roi Jacques I fit joindre à l'écu de la Grande-Bretagne, pour faire voir qu'il étoit monarque absolu de l'Irlande, & que l'on a toujours retenues depuis sur les monnoies d'or & d'argent. D'ailleurs, il n'y a qu'un roi d'armes, qu'on appelle *Ulster*, & qu'un poursuivant, qui porte le nom d'*Athlone*.

Il y eut d'abord en Irlande, aussi-bien que dans la plûpart des autres pays, tant de petits princes, qui se donnoient le titre de *rois*, qu'il seroit difficile, ou plutôt impossible, d'en rendre un compte exact. Cependant quelques bons auteurs ont pris la peine de nous donner un catalogue de ces rois, depuis Légeirus, fils de Néal, qui fut tué en 461, jusqu'à Henri II, qui soumit cette isle à la couronne d'Angleterre, vers l'an 1171. Mais ce qu'ils nous en disent, est si confus & si mêlé de fables, que, sans m'y arrêter un moment, je passerai aux révolutions survenues dans cet état, par l'invasion des étrangers.

Les avantages qu'Egfrid, roi de Northumberland, y remporta en 693, ne méritent pas d'être mis en ligne de compte, quoiqu'il y employa le fer & le feu, & qu'il y ruina bien des places. Mais quelques-uns des monarques Anglois-Saxons se rendirent maîtres de Dublin & de divers autres lieux considérables. Le roi d'Egdar fut du nombre de ces vainqueurs ; témoin la charte qu'il publia à Gloceſter, en 966, & qu'on nomma la *loi d'Oswald*, archevêque d'Yorck, qui en avoit donné le plan, par laquelle il dépossédoit tous les prêtres mariés, & introduisoit des moines à leur place. D'un autre côté, les Anglois, attaqués vigoureusement chez eux par les Danois, furent obligés d'abandonner leur conquête, & d'aller défendre leur propre pays ; de sorte que l'Irlande recouvra bientôt sa liberté, & se vit de nouveau sous des princes de sa nation.

Les Danois, les Suédois & les Normands réunis sous le nom des *Norwégiens*, l'envahirent ensuite. En l'année 795, ils ravagerent ses côtes & fur-tout l'isle de Récréam. Trois années après, les Normands harasserent Ulster & les isles Hébrides ou occidentales ; d'ailleurs ils ruinerent Roscommon & le pays voisin, en 807. Vers l'an 812, les Ecossois les battirent une ou deux fois en Irlande.

En 835, Turgésius y aborda avec une grande flotte & une puissante armée, qui le mit en état de ruiner presque toute la province de Connaught, une partie de Leinster & de Méath. Environ trois années après, ces infideles subjuguerent une partie d'Ulster, où ils exercerent mille cruautés contre les Chrétiens. Ce fut ce Turgésius qui bâtit toutes ces fortereſſes rondes, qu'on appelle communément *Danes Rachs*, & qu'on voit en divers endroits de l'Irlande. En 845, ces Norwégiens pillerent & brûlerent Clonmacnors, Clonford, Loghram & Tirdaglaſs ; mais Turgésius, à ce que rapporte Hiraldus Cambrensis, devint amoureux de la fille de Mélachlin, roi de Méath, qui eut l'adresse de le surprendre par quelque stratagême, & de le faire périr avec

tous ceux qui l'accompagnoient. Ceci donna occaſion aux Irlandois de ſe délivrer de presque tout le reſte de ces Barbares, & de ſe mettre, pour quelque tems, à l'abri de leurs insultes.

Quelque tems après la mort de Turgeſius, c'eſt-à-dire en 863, Amlavus ou Amalcus, ſe rendit en Irlande, avec de ſi grandes forces, qu'il y eut une cruelle guerre, pluſieurs armées de ſuite, entre les Norwégiens & les naturels du pays. Les uns & les autres y éprouverent divers ſuccès, & les ducs de Dublin y acquirent beaucoup de réputation.

En 1014, Brian Boro engagea la plûpart des petits rois d'Irlande à joindre toutes leurs forces avec les ſiennes, pour chaſſer les Danois, leurs ennemis communs. Sitricus, de ſon côté, fit toutes les alliances poſſibles, & tous les préparatifs néceſſaires pour ſoutenir leurs attaques. Enfin, le 23 d'Avril, il y eut une ſanglante bataille, qui ſe donna à Coutarf, près de Dublin. Les auteurs varient à l'égard du ſuccès; mais ils conviennent tous, que Boro y fut bleſſé mortellement; que ſon fils Murchard & ſon petit-fils Ardeval y perdirent la vie, avec quantité de personnes de diſtinction, outre ſept mille ſoldats, & même, ſelon quelques-uns, onze mille. Quoi qu'il en ſoit, les Danois y ſouffrirent beaucoup & ſe retirerent à Dublin avec les débris de leur armée. Bientôt après, Mélachlin, roi de Méath, qui, par un principe d'inimitié contre Brian, s'étoit joint à Sitricus, fut proclamé roi d'Irlande par la populace.

Il y eut une infinité de querelles & de combats entre les Irlandois & ces peuples ſeptentrionaux, durant plus d'un ſiécle entier, quoique l'animoſité ne parût pas ſi féroce, depuis que les derniers eurent embraſſé le Chriſtianisme.

Il arriva dans la ſuite, que Dermont, roi de Leinſter, forcé à s'enfuir en Angleterre, pour avoir enlevé la femme d'O-Rork, roi de Bréane ou du comté de Cavan, paſſa de-là en Aquitaine, où étoit alors Henri II, auquel il offrit de ſe ſoumettre lui & ſon royaume, pourvu qu'il l'aidât à le recouvrer. Henri y donna les mains, & y envoya quelques troupes. Richard Strongbow, comte de Strigul ou de Pembroke, & Fitz-Stevens, & les Fitz-Geralds aiderent à l'exécution de ce projet. Quoiqu'ils n'euſſent, pour ainſi dire, qu'une poignée de monde, ils furent bientôt maîtres d'Wexford, de Dublin & d'Waterfort. Strongbow, qui avoit conquis cette derniere place, & qui épouſa la fille de Dermont, auroit bien voulu devenir roi d'Irlande, ſi Henri II ne s'y étoit oppoſé, & ne l'eut réduit à ſe contenter de la province de Leinſter. En 1172, le clergé du royaume, aſſemblé à Cashel, reconnut ce monarque pour roi légitime de tout le pays; & le pape le confirma dans la ſuite. Cela n'empêcha pas que Roderick Connor, roi de Connaught, ne s'arrogeât le même titre, & qu'il ne donnât beaucoup de peine à Henri, juſqu'à ce qu'il ſe fût ſoumis. De retour en Angleterre, Henri aſſembla un parlement à Windsor, où il fit paſſer un acte, par lequel il permettoit à Roderick, d'être roi de Connaught, à condition qu'il lui ſeroit toujours fidele; qu'il le ſerviroit en qualité de ſon vaſſal, qui lui rendoit hommage, lui payeroit tribut, &c. Malgré cet accord, Roderick ſe révolta de nouveau; mais Jean Courcy le défit, & conquit une grande partie d'Ulſter pour les Anglois.

Dans un parlement tenu à Oxford, vers l'année 1177, Henri déclara ſon fils Jean, roi d'Irlande, où il ſe rendit lui-même, en 1185. Les Irlandois, maltraités par les gens de ſa ſuite, ſe révolterent; mais bientôt après on les obligea de rentrer dans leur devoir: la royauté de Jean, comte de Morton, ne fut pas de longue durée: ſon frere aîné, Richard I, en voulut jouir, dès qu'il eut obtenu la couronne d'Angleterre. Ses ſucceſſeurs en uſerent de même; & ils y envoyoient des lords juſticiers, pour gouverner ce royaume à leur place, à moins qu'ils n'y allaſſent eux-mêmes en personne, comme fit le roi Jean, après être parvenu au trone d'Angleterre. Sous Edouard I, lorsque ce prince étoit en guerre avec les Ecoſſois, un certain Doneval-Oneval prit les armes; & non content de s'appeller *roi d'Ulſter*, il ſe donna le titre de *ſucceſſeur légitime à la couronne d'Irlande*; mais il fut bientôt mis à la raiſon.

Pendant que Richard II étoit en Irlande avec une armée, pour y régler toutes choſes ſur le pied de la monarchie d'Angleterre, Henri, duc de Lancaſtre, s'empara de celle-ci, & Richard ne revint de ſon expédition que pour ſe voir détrôner. Henri IV envoya ſon fils Thomas, ensuite duc de Clarence, en Irlande, avec le titre de *lord-lieutenant*. Les guerres que Henri V eut à ſoutenir en France, & les conquêtes qu'il y fit, l'empêcherent de ſoigner aux affaires d'Irlande; & la guerre civile, qui ſurvint entre ſon ſucceſſeur & la maiſon d'Yorck, n'en détourna pas moins l'attention des Anglois.

Edouard IV, affermi ſur le trone d'Angleterre, nomma ſon frere George, duc de Clarence, *lord lieutenant d'Irlande*, pour toute ſa vie. Celui-ci choiſit Thomas, comte de Desmond, pour ſon lord député. Mais dans un parlement tenu en 1467, Jean Tiptoft, comte de Worceſter, alors député, y accuſa Desmond & le comte de Kildare, & Edouard Plunket, du crime de léſe-majeſté, pour avoir entretenu correspondance avec les ennemis du roi. Desmond fut condamné à perdre la tête; Kildare obtint ſa grace, & fut même, dans la ſuite, lord député du duc de Clarence, auſſi-bien que lord lieutenant, Jean de la Pole, comte de Lincoln, ſous le régne de Richard III.

Henri VII le confirma dans cet emploi, dont il jouiſſoit lorsque Lambert Semnel ſe fit couronner à Dublin, & qu'il paſſa en Angleterre, où ſon armée fut miſe en déroute & lui-même fait priſonnier. A cette nouvelle les Irlandois mirent bas les armes; & le comte de Kildare ſe rendit à Londres, avec les principaux ſeigneurs du royaume, pour ſolliciter leur pardon auprès du roi, qui ſe laiſſa fléchir à leurs inſtances.

L'an 1491 fut nommé *la funeſte année* en Irlande, à cauſe des pluies continuelles qu'il y eut durant tout l'été & l'automne; ce qui produiſit une grande diſette de grains partout le royaume. L'arrivée de Perkin-Warbeek, autre prétendant à la couronne, y cauſa de nouvelles agitations l'année ſuivante. Le roi, qui ſoupçonna le comte de Kildare de les favoriſer, lui ôta ſon emploi de lord-député, & mit bientôt après à ſa place le chevalier Edouard Poyning. En 1494, celui-ci fut un des principaux auteurs de cet acte mémorable, qu'on nomma pour cet effet la *loi de Poyning*, par lequel tous les ſtatuts reçus en Angleterre, devoient être admis en Irlande. On y réſolut, vers le même tems, qu'on n'y aſſembleroit à l'avenir aucun parlement, qu'après en avoir déduit les raiſons adreſſées au roi & à ſon conſeil, ſous le grand ſceau du royaume, & en avoir obtenu la permiſſion de ſa majeſté, ſous le grand ſceau d'Angleterre, & qu'aucun de leurs actes ne ſeroit valable qu'avec la même approbation.

Le comte de Kildare, quoique déclaré traître, ſe tira non-ſeulement d'affaires; mais en 1496, il devint lord-lieutenant. Il y eut ensuite une grande mortalité parmi le bétail, & la peſte affligea le royaume. Les malheurs de l'Irlande ne ſe bornerent pas là, puiſque les Clanrickards & les Thomonds ſe liguerent contre les Anglois; mais le vice-roi leur livra bataille, les mit en déroute, & leur tua deux mille hommes.

Le vice-roi, comte de Kildare, mourut vers la fin du régne de Henri VII, & eut, pour ſucceſſeur à ſes titres & à ſon emploi, ſon fils Gerard. Celui-ci remporta des victoires ſignalées ſur les Irlandois rebelles; mais accuſé, par ſes ennemis, auprès de Henri VIII, de pluſieurs crimes & de malverſations; quoiqu'il ſe juſtifiât pleinement, il perdit ſon poſte, & le comte de Surrey fut envoyé à ſa place avec une armée. O-Néal n'en eut pas plutôt avis, qu'il ſongea de bonne heure à faire ſa paix, quoiqu'il eût quatre mille chevaux & douze mille hommes d'infanterie. D'ailleurs le comte de Surrey battit les troupes des Oberns: il aſſembla un parlement; & après divers autres exploits, il demanda ſon rappel ſur ce qu'on ne lui fourniſſoit point d'argent pour ſubvenir aux beſoins de ſon armée. Pierre Butler, comte d'Ormond, fut choiſi lord-député à ſa place; il jouit environ trois années de ce poſte; mais des commiſſaires envoyés de Londres, n'eurent pas plutôt vuidé le différend qu'il y avoit entre lui & le comte de Kildare, que le dernier obtint de nouveau la vice-royauté, en 1524.

Cependant le cardinal Wolſey, qui étoit ſon ennemi mortel, le fit rappeller en Angleterre, où l'on inſtruiſit ſon procès, & où il fut condamné; mais le roi lui par-

donna, &, au bout de quelques années, le rétablit dans tous ſes honneurs & dans la charge de lord-député. En 1534, il eut ordre de paſſer en Angleterre, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'on le mit à la tour. Un de ſes fils, qui gouvernoit à ſa place & qui avoit à peine atteint l'âge de vingt & un ans, excité par les ruſes, les menſonges & les intrigues de ſes ennemis, prit les armes, & cauſa une guerre civile, qui, après bien des revers, abboutit à la ruine de toute ſa famille. Il n'y eut qu'un jeune garçon de treize ans, qui en fut garanti, par les ſoins de ſa nourrice, & dont la poſtérité s'eſt conſervée jusqu'à ce jour.

Le duc de Richemond, fils naturel de Henri VIII, & lord-lieutenant d'Irlande, mourut en 1536; ſon député, qui étoit le lord Grey, eſſuya de terribles embarras, à l'occaſion des révoltes d'O-Néal & d'O-Connel; & enfin, en 1541, il fut condamné pour crime de léſe-majeſté, & eut la tête tranchée. A l'exemple de ce qui ſe paſſoit en Angleterre, on avoit déja ſupprimé divers monaſteres en Irlande. Dans un parlement tenu à Dublin, l'an 33 du régne de Henri VIII, ſous l'adminiſtration du lord-député Saint-Leger, ce monarque y fut déclaré roi d'Irlande, & cette iſle traitée de *royaume;* au lieu qu'auparavant les rois d'Angleterre ne ſe diſoient que les *ſeigneurs* de ce pays.

Les Irlandois ne purent vivre en paix ſous le régne d'Edouard VI. Ils étoient toujours en guerre avec les Anglois, ou entr'eux-mêmes. Les changemens que ce prince y voulut introduire en matiere de religion, ne contribuerent pas peu à y exciter des troubles. Après ſon régne, qui fut court, ſa ſœur Marie, qui lui ſuccéda, voulut remettre les choſes ſur l'ancien pied. Malgré ſes efforts, les Proteſtans Anglois y trouverent un aſyle plus aſſuré que dans leur patrie.

La reine Elizabeth ne manqua pas d'introduire de nouveau la réformation dans ce royaume; mais cela joint à d'autres motifs, y cauſa plus de révoltes qu'il n'y en avoit eu ſous ſes prédéceſſeurs. En 1563, Shane O-Néal, qui s'étoit déja ſoulevé une autre fois, & qui avoit obtenu ſa grace, reprit les armes, brûla l'égliſe cathédrale d'Armagh, & mit le ſiége devant Dundalk, qu'il fut contraint d'abandonner. Deux années, après le chevalier Henri Sydley, lord-député, le battit à plate couture; de ſorte que réduit à s'enfuir parmi les Ecoſſois, qu'il avoit harcelés en d'autres occaſions, il fut aſſaſſiné. On tint enſuite un parlement, qui flétrit ſa mémoire, & dégrada toute ſa famille.

On jouit d'une eſpece de tranquillité jusqu'à l'année 1579, que le comte de Desmond invita les Eſpagnols de venir à ſon ſecours. Ceux-ci ſe rendirent d'abord maîtres de diverſes places; mais enfin ils furent chaſſés du royaume; & le comte ſe trouva réduit à une ſi grande extrémité, qu'il ne penſa plus qu'à enlever du bétail à la ſourdine. Le gouverneur de Caſtle-Mauge, à qui l'on en fit des plaintes, envoya un parti à ſes trouſſes, qui découvrit le bois où il ſe tenoit caché, & qui en occupa les avenues. Dès qu'il fut nuit, l'Irlandois nommé *Kelly*, qui commandoit ce parti, s'achemina vers une lumiere qu'il y apperçut, entra dans la cabane où elle étoit, & donna deux coups d'épée à un vieillard, qui ſe chauffoit auprès du feu, quoiqu'il lui criât: *Sauve-moi; je ſuis le comte de Desmond.* Cela ne ſervit qu'à hâter ſa mort; & c'eſt ainſi que ſe termina cette révolte, dont un autre des chefs, nommé *Baltinglaſs*, ſe retira en Eſpagne où il mourut bientôt après.

Au bout de quelques années les Burcks y exciterent de nouveaux troubles; mais ce ne fut rien en comparaiſon de la guerre qu'y alluma Hugue-O-Néal, comte de Tyrone, en 1595. Dès que ſes affaires alloient mal, il ſollicitoit ſon pardon, & il l'obtint plus d'une fois. Il battit les Anglois près de la riviere Black-Water; mais il ne put ſe rendre maître du fort. En 1597, il obligea le comte d'Eſſex de traiter avec lui: en 1601, il eut le ſecret d'engager les Eſpagnols à paſſer en Irlande, où ils prirent Kingsale, & y mirent garniſon. Cette cruelle guerre dura huit années, jusqu'à ce que Kingsale fut repris, en 1603, & que les Eſpagnols furent obligés d'abandonner le royaume. Là-deſſus, le comte de Tyrone ſe ſoumit; & il alla en Angleterre, avec le lord-lieutenant, qui le préſenta à Jacques I.

Ce prince lui pardonna, & conſentit à un acte d'amniſtie, en faveur de tous les Irlandois rebelles, qu'il tira des bois, des marécages & des montagnes où ils s'étoient refugiés, avec ordre de payer tous les ans, aux maîtres des fonds, une certaine rente fixe, au lieu des taxes arbitraires auxquelles ils étoient aſſujettis. Ce nouveau réglement, qui les encouragea à reparer leurs maiſons & à cultiver les terres, ſervit à bien augmenter les revenus du public & des particuliers. Le royaume fut alors diviſé en comtés; & il y eut des juges ambulans établis pour y adminiſtrer la juſtice en certaines ſaiſons de l'année. Les Irlandois ſenſibles aux avantages qui leur revenoient des loix d'Angleterre, envoyerent leurs enfans à l'école, pour y apprendre l'anglois, & vécurent en paix dans leurs différentes habitations. D'un autre côté, les Ecoſſois ſe multiplierent au nord; & en 1612, quelques corps de métiers de la ville de Londres, envoyerent une colonie à Derry, ſous le gouvernement & la direction du colonel Dockwara, vieux officier Anglois, d'une grande expérience.

Tout continua ſur un pied aſſez tranquille en Irlande, jusqu'à l'année 1641, lorsque, par une conſpiration générale des anciens naturels du pays, tous les Anglois devoient être maſſacrés à la même heure. Le 23 d'Octobre, jour marqué pour l'exécution, ils avoient réſolu de ſurprendre le château de Dublin, avec tous les autres forts & les magaſins du royaume. Cette capitale en fut avertie, la veille de ce jour fatal, par Owen O-Connelly, d'origine d'Irlandoiſe, mais qui étoit devenu Proteſtant. Cependant on ne put généralement prévenir le maſſacre; & pluſieurs milliers d'Anglois furent immolés. Les Irlandois ſe rendirent maîtres de toute la province d'Ulſter, à la réſerve de Derry, de Colerain & d'Iniskilling, qui tinrent bon, & qu'ils n'oſerent attaquer dans les formes, de peur de s'attirer à dos les Ecoſſois, habitués en grand nombre dans ces quartiers-là. La guerre civile, qui affligea l'Angleterre bientôt après, ne permit pas de travailler à éteindre celle qui étoit allumée en Irlande, où elle continua avec plus ou moins de force, jusqu'à ce que le parlement d'Angleterre ayant détruit le monarque & la monarchie, & uſurpé l'autorité ſouveraine, y envoya une puiſſante armée, en 1649, ſous les ordres du lieutenant-général Cromwel.

Il mit le ſiége devant Drogheda, qu'il emporta d'aſſaut, & où il paſſa tout au fil de l'épée. Il ne trouva presque plus rien qui lui réſiſtât; & tout le royaume fut de nouveau ſoumis à l'obéiſſance des Anglois, en moins d'un an, ſoit par lui-même, ſoit par Ireton & Ludlow qui lui ſuccéderent. On compta pour un acte de clémence de ce qu'on n'égorgeoit pas tous les habitans, & de ce que l'on ſe contentoit de donner une partie de leurs terres aux Anglois, ſoldats & autres, qui avoient ſervi dans cette expédition.

Lorsque Charles II fut rétabli ſur le trône de ſes ancêtres, il témoigna quelques faveurs aux Irlandois, & érigea une cour de juſtice pour remédier aux griefs de ceux qui ſe croyoient léſés. Il y en eut quelques-uns de ceux qui étoient demeurés fideles au gouvernement royal, qui obtinrent la reſtitution de leurs biens; mais l'acte parlementaire, qui ſervit à régler toutes choſes en Irlande, les dépouilla presque tous de leur ancien patrimoine, & confirma dans la poſſeſſion de leur terres les officiers & les ſoldats de Cromwel. Malgré tout cela, ils furent tranquilles durant l'espace de quinze ans.

Le régne de Jacques II releva d'abord les eſpérances des Irlandois. Il leur accorda le libre exercice de la religion Catholique, & nomma pour leur vice-roi *Tyrconnel*, qui travailla à reſtituer à ſes compatriotes les biens dont ils avoient été dépouillés. Mais la révolution de 1688 remit les choſes dans un état pire que le premier. Le roi Jacques II, étant paſſé de France en Irlande, au commencement de 1689, les trouva fideles & prêts à ſoutenir ſa cauſe; mais Iniskilling & Londonderi ne purent être réduites la même année; & les Anglois, qui ſoutinrent un long ſiége dans cette derniere, eurent le tems d'être ſoutenus par le roi Guillaume III, à qui leur nation s'étoit donnée. Le duc de Schomberg, qui aborda bientôt après au nord de l'iſle, avec les troupes de ce prince, prit Carricfergus, s'affermit à Dundalk, pendant que les milices d'Inniskilling défirent un corps d'Irlandois, près de Sligo, & que le colonel

Wooſley en battit un autre, près de Cavan: la priſe de Charlemont, par Schomberg, en 1690, & la bataille de la Boyne, que le roi Guillaume gagna après ſon arrivée en Irlande, affoiblirent extrêmement le parti du roi. Elle fut ſuivie de la reddition de Drogheda & de toutes les autres places du royaume, ſi on en excepte Athlone, Galsway & Limérich, qui ſe rendirent au prince, l'an 1691: tous les autres forts & châteaux, que les Irlandois tenoient encore, furent compris dans la capitulation de cette derniere place.

Depuis le régne de Jacques II, la religion Catholique n'a pu ſe relever dans ce royaume: quantité d'Irlandois Catholiques ſortirent après lui. Les terres furent remplies de familles Françoiſes, ſorties de France à cauſe de la religion Proteſtante. Vers la fin du régne de Guillaume III, on fit un acte en vertu duquel les biens des Catholiques doivent être partagés également entre les enfans, à moins qu'il n'y en ait un qui ſoit Proteſtant. En ce cas, c'eſt celui-là qui hérite ſeul. L'effet de cette diſpoſition eſt d'affoiblir les familles; de ſorte qu'après un demi-ſiécle il ne peut y avoir aucun qui ſoit riche, & en état de rien entreprendre.

IR-NACHASCH, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda, 1. *Paralip.* c. 4, v. 12.

IROIS. Baudrand dit que ſur les côtes de France, & dans les colonies Angloiſes & Françoiſes de l'Amérique, on appelle ainſi les IRLANDOIS. Ce nom m'étoit inconnu, quoique né ſur les côtes de France, j'aie vu des navigateurs toute ma vie.

IROQUOIS, nation de l'Amérique ſeptentrionale, entre la nouvelle France & la nouvelle Yorck; elle a cette derniere province à l'orient, la Penſilvanie & le Mariland au midi, le lac Erié à l'occident, & le lac Mariland au nord. Tout le pays qu'elle poſſede eſt renfermé entre les 41° & 44° degrés quelques minutes de latitude ſeptentrionale. Cette nation eſt diviſée en cinq cantons, ſavoir, d'*Agnies*, d'*Onneyout*, d'*Onnontagué*, de *Goyogouin* & *Tsonnanthouans*. Agnie eſt le plus ſeptentrional & le plus proche de la nouvelle Yorck; les quatre autres ſe ſuivent dans l'ordre où ils viennent d'être nommés, en allant toujours à l'occident. Ce pays, autrefois très-peuplé, l'eſt aujourd'hui fort peu. C'eſt un des plus fertiles & des plus beaux du Canada. Dans le canton d'Agnies, une jolie riviere ſerpente agréablement l'eſpace de ſept à huit lieues, entre deux belles, prairies. Celui d'Onnontagué, qui eſt le centre du pays, a un fort beau lac, appellé *Gannentala*, aux environs duquel il y a des fontaines ſalées, dont les bords ſont toujours couverts d'un très-bon ſel. Deux lieues plus loin, à l'occident, on trouve une ſource, dont l'eau eſt blanche, d'une odeur forte, qui, étant miſe au feu, ſe réduit en un ſel auſſi mordicant que la pierre cauſtique: les terres ſont presque par-tout fort bonne; le canton d'Onneyout, ſitué entre ceux d'Agnies & Onnontagué, n'eſt inférieur ni à l'un ni à l'autre. Le canton de Goyogouin l'emporte ſur tous, par la bonté du terroir, & la douceur du climat. Enfin le canton de Tsonnanthouan pourroit lui ſeul fournir à la ſubſiſtance des quatre autres; on y a découvert une terre de laquelle, après qu'on l'a bien lavée, on tire un ſoufre très-pur; & dans le même endroit eſt une fontaine dont l'eau bouillie ſe convertit auſſi en ſoufre: on dit qu'elle s'enflamme d'elle-même, quand on l'agite avec violence: plus loin, en approchant du pays des anciens Eriez, on voit une eau dormante, épaiſſe & huileuſe, qui prend feu presqu'auſſi aiſément que l'eau-de-vie. Les derniers des cantons s'étendent le long de la côte méridionale du lac Ontorio, & rien n'eſt plus agréable que cette côte.

Dans toute l'étendue de ces cantons on peut cultiver avec ſuccès tous nos arbres fruitiers. Pluſieurs y viennent d'eux-mêmes ſans culture; & il s'y en trouve que nous ne connoiſſons pas. Les forêts y ſont remplies de châtaigniers & de deux ſortes de noyers; les uns portent un fruit fort doux; celui des autres eſt très-amer. Mais on en tire une bonne huile, par le moyen du moulin, du feu & de l'eau, de la même maniere que nous en tirons du tournelol. On y voit des ceriſes ſans noyau, fort bonnes à manger. On y voit un arbre dont la fleur reſſemble à celle de nos lys blancs; le fruit a la groſſeur & couleur d'un abricot, le goût & l'odeur d'un citron. Il y a auſſi un citronnet ſauvage, qui n'eſt qu'une plante; ſon fruit gros comme une orange de la Chine, eſt très-agréable & rafraîchiſſant. Il ſort du milieu de deux feuilles qui ont la figure d'un cone; la racine de cette plante eſt un poi.on. On y voit des pommes de la figure d'un œuf d'oie, dont la graine eſt une eſpece de féve; ce fruit a le goût & l'odeur très-agréable; il croît ſur un arbre nain, qui demande une terre graſſe & mouillée. Les Iroquois l'ont tiré du pays d'Erié. Ils ont auſſi une plante que nous avons nommée *plante univerſelle*, dont les feuilles broyées referment toutes ſortes de plaies. Ces feuilles ſont de la largueur de la main, & ont la figure d'un lys; la racine a l'odeur du laurier. Enfin ce pays produit pluſieurs racines propres à la teinture, & dont quelques-unes ſont des couleurs très-vives.

On n'y voit point de caſtors; mais on y voit deux eſpeces de tigres, dont les uns ont le poil petit gris, & les autres rougeâtre. Tous ont la queue fort longue & le poil très-fin; la plus fine pelleterie de ce pays eſt l'écureuil noir. Cet animal eſt gros comme un chat de trois ans, très-vif & fort aiſé à apprivoiſer. Outre les ſerpens à ſornettes, qu'on trouve chez les Iroquois, comme dans pluſieurs autres endroits du Canada, il y a un ſerpent noir qui monte ſur les arbres, & qui n'eſt point venimeux. Il a, dit-on, un ennemi mortel, qui ne paroît pas digne de lui, & qui cependant lui fait une cruelle guerre; c'eſt un oiſeau fort petit, qui fond ſur lui quand il l'apperçoit, & d'un coup de bec le tue. Les aspics ſont là beaucoup plus grands que les nôtres. Enfin on trouve dans ce pays des diamans dont quelques-uns ſont de prix. Les Iroquois ont été long-tems ſédentaires & presque uniquement occupés de la culture des terres. Un dépit les ayant mis aux priſes avec les Algonquins leurs alliés, ils ſe ſont aguerris & ſont devenus la terreur de toutes les autres nations, en ont entiérement détruit pluſieurs & ont réduit presqu'à rien les Algonquins & les Hurons. Ces ſuccès les ont rendus très-fiers; & notre alliance avec leurs ennemis, jointe au voiſinage des Anglois, leur a donné l'occaſion de nous faire une guerre cruelle, qui a beaucoup retardé le progrès de la colonie Françoiſe du Canada. Les Iroquois ſont naturellement féroces & cruels, mais leurs mœurs étoient aſſez pures avant leurs commerce & leurs guerres avec les Occidentaux. On ne doute point qu'ils ne ſoient originairement Hurons, leur langue étant une dialecte aſſez peu différente de la langue Huronne. Cette dialecte eſt à-peu-près la même dans les cinq cantons; ce qu'il y a de particulier dans leur gouvernement, c'eſt que l'autorité réſide toute entiere dans les meres de famille. On dit cependant que, dans le canton d'Onneyout, les hommes & les femmes gouvernent alternativement.

La politique des Iroquois, depuis qu'ils ſe ſont vus entre deux nations ennemies & puiſſantes, a été d'obliger les uns & les autres à les menager; & ils ont toujours tenu tellement la balance égale entre les deux, qu'aucune n'a prévalu ſur l'autre; persuadés que celle qui prévaudroit, les opprimeroit d'abord. Ils ont ſouvent perſécuté les miſſionaires, en haine du Chriſtianiſme. *Voyez *le Saut de S. Louis*.

IROS, ancienne ville de Gréce, dans la Theſſalie, ſelon Etienne le Géographe, qui cite pour garant un vers de Lycophron:

Ἰῶτι τε̃ι πραχίᾳ, τε̃ι Πειθαυσίου.

Ortélius infere de ce paſſage qu'il y avoit trois villes d'*Iros*, l'une en Theſſalie, l'autre dans la Trachinie, & la troiſiéme dans la Perrhébie. Mais ni Etienne ni Lycophron ne le diſent pas.

IRPIANENSIS. Voyez IRPINIANENSIS.

IRPIEN, riviere de Pologne, dans le Palatinat de Kiovie, au couchant du Nieper. Elle coule à Bialegrudk, & ſe rend dans le Nieper, un peu au-deſſus de la Dezna. * *Dlugoſs.* Robert de Vaugondy, *Atlas.*

IRPINI. Voyez HIRPINI.

IRPINIANENSIS, ancien ſiege épiſcopal d'Afrique. On trouve dans la Conférence de Carthage, *p.* 270, édit. Dupin, *Barbarus epiſcopus plebis Hierpinianenſis*; & la Notice épiſcopale d'Afrique, *n.* 53, nomme entre les évêques de la Byzacène *Felix Irpinianenſis*; c'étoit le même ſiége.

IRPINUM. Voyez HIRPINUM.

IRRHESIA, isle de l'Archipel, dans le golfe Thermæen, selon Pline, *l.* 4, *c.* 12.

IR-SCHEMESCH, ancienne ville de la Palestine, dans la tribu de Dan. Il en est parlé dans le livre de Josué, *c.* 19, *v.* 41.

IRSINGEN, *Ursinum*, abbaye d'Allemagne, dans la Suabe, auprès de Kaufbeuren, ville impériale. Son abbé est prince immédiat de l'empire. **Hubner*, Géogr. *p.* 429.

IRSON, ville de Perse, selon Tavernier, *Voyage de Perse*, l. 3, c. dern. qui lui donne 80 d. 35′ de longitude & 36 d. 50′ de latitude. Il ajoûte que l'air de cette ville est très-bon, & qu'il y a des vivres en abondance.

1. IRTICH, IRTIS ou IRTISCH, riviere d'Asie, dans la Tartarie; elle a deux sources vers les 47 d. de latitude, au nord du royaume d'Eluth, selon De l'Isle, ou au nord des confins des deux Bucharies, selon le traducteur de l'Histoire des Tatars. La source qui est au nord, forme une riviere qui court au nord-oüest, appellée *Chor-Irtis*; & celle qui est au sud, en forme une autre qui court au nord-oüest, appellée *Char-Irtis*. Chacune de ces deux rivieres a sa source d'un lac; & après avoir arrosé une assez grande étendue de pays, en courant séparément, elles viennent se joindre vers les 47 d. 30′ de latitude, & ne forment plus qu'une riviere appellée *Irtis*, laquelle continue toujours de courir au nord-oüest, à cinquante lieues environ de l'endroit où ses deux sources se joignent ensemble: elle forme le lac de *Sayssan*, qui peut avoir vingt-cinq lieues dans sa plus grande longueur, & dix lieues dans sa plus grande largeur. Au sortir de ce lac, la riviere d'Irtis, qui n'étoit jusques-là qu'une riviere médiocre, commence à devenir confidérable, & court encore au nord-oüest, vers les 50 d. de latitude: elle se jette à travers cette branche du mont Caucase, appellée par les Tartares, sur la rive gauche, *Ulug-Tag*, & sur sa rive droite, *Tugra Tubustic*; & après avoir été groffie, en parcourant une fort vaste étendue de pays, par les eaux d'un grand nombre de rivieres qui s'y jettent, tant de la droite que de la gauche, elle passe devant la ville de Tobolskoi, capitale de la Sibérie, à 58 d. de latitude. En cet endroit elle a déja un bon quart de lieue de largeur; & se tournant ensuite au nord, elle va s'unir au nord-nord-est, à 60 d. 40′ de latitude, au fleuve d'Oby, au-dessous de la ville de Samaroff, après avoir fait en tout plus de quatre cents lieues de chemin.

Les bords de cette riviere, depuis ses sources jusques vers Tobolskoi, sont fort fertiles, quoiqu'ils soient peu cultivés, parce que les Calmoucks, qui en sont les maîtres jusques vers les 55 d. de latitude, où la riviere d'Om vient s'y jetter de l'est, ne cultivent point les terres, & ne vivent que de leur bétail; mais depuis Tobolskoi jusqu'à son embouchure dans l'Oby, ses bords ne peuvent plus produire grand' chose, à cause du grand froid qu'il fait de ce côté. Pierre le Grand, empereur de Russie, considérant que cette riviere lui pouvoit être d'une grande utilité pour établir un commerce utile entre ses états & les autres pays de l'Orient, fit faire, l'an 1715, des établissemens de distance en distance le long de cette riviere, en remontant vers le lac Saissan, dont le plus avancé fut appellé USKAMÉEN; il est à vingt-cinq lieues de ce lac, au sud du pied de la branche septentrionale du Caucase, appellé par les Tartares *Tugra Tubustus*.

Voici les noms des autres forts qui sont tous bâtis sur la rive orientale de l'Irtis. En descendant la riviere d'Uskaméen, on trouve au nord du pied desdites montagnes *Ubinska*, environ à vingt lieues de ce fort; puis à vingt autres lieues de la *Sem-Palat*, c'est-à-dire en Russien *sept maisons de briques*, à cause qu'on y trouve effectivement sept maisons de briques le long du bord de la riviere qui est fort élevé en cet endroit, sans pouvoir juger par aucune marque, qu'il y en eût jamais eu d'autres aux environs, ni à cinquante lieues à la ronde; à trente lieues de Sem-Palat on trouve *Dolonika*, & à quarante lieues de-là *Jamischa*; auprès de ce fort il y a un lac salé, d'environ trois werstes de diametre, d'où l'on tire le plus beau sel du monde, que le soleil fait coaguler au plus fort de l'été, sur la surface de l'eau, comme une croûte de deux bons pouces d'épaisseur. En cet endroit, les Russiens trouverent beaucoup de résistance de la part des Calmoucks qui tirant en grande partie leur sel de ce lac, ne vouloient pas permettre que les Russiens s'en rendissent maîtres par l'élevation de ce fort: pour cet effet le Contaisch y ayant envoyé un corps de quinze mille hommes, les Russes furent obligés, la premiere fois, de s'en retourner sans y pouvoir réussir; mais ce prince s'étant trouvé peu après dans la nécessité de rapeller ce corps pour s'en servir contre les Mongales & les Chinois, les Russiens profiterent de cette occasion, & vinrent à bout de leur dessein; & ils ont même bâti depuis une ville en cet endroit.

A vingt-cinq lieues de Jamischa, on trouve *Schelesinska*, & à trente lieues de-là, *Omskoy*, près de l'endroit où la riviere d'Om, venant de l'est, se décharge dans l'Irtis, fait la frontiere de ce côté, entre les états du Contaisch & la Sibérie; ensorte que toutes les places, qui sont présentement sur les bords de cette riviere, appartiennent à la Russie, quoique les Calmoucks soient en possession de tout le pays qu'elle arrose, depuis ses sources jusqu'à l'embouchure de la riviere d'Om.

Les eaux de la riviere d'Irtis sont fort blanches & legeres. Elle est d'une abondance merveilleuse en toutes sortes de bons poissons. Sur-tout les esturgeons & les saumons de cette riviere sont délicieux, & ont tant de graisse, que les habitans du pays sont accoutumés de la ramasser & de la garder pour les usages de la cuisine, comme nous faisons de la graisse de nos viandes. **Hist. généalogique des Tatars*, p. 93.

2. IRTICH ou ARTICH, ville d'Asie, dans la Tartarie, au Mogolistan. Le traducteur de Timur-Bec lui donne 130 d. de longitude, & 56 d. 40′ de latitude.

1. IRUS. Voyez IROS.

2. IRUS, montagne de l'Inde, au-delà de Crocales, & vis-à-vis d'une isle, selon Arrien, *in Indicis*.

1. IRWIN, riviere de l'Ecosse méridionale dans la province de Cuningham, à laquelle elle sert de bornes, du côté du midi. Elle coule d'orient en occident, arrose la capitale de cette province, & donne son nom à cette ville.

2. IRWIN, ville d'Ecosse, dans la province de Cuningham, sur la rive septentrionale de la riviere de même nom, & assez près de son embouchure dans le golfe de Clyd. Elle est la capitale de cette province, & a un pont de pierre. Elle est bien située pour le commerce, & son port est bon pour des barques. A deux milles d'Irwin, il y avoit autrefois un monastere magnifique, nommé *Kilwinning*.

1. IS, ancien nom d'une riviere & d'une ville de Perse. Hérodote, *l.* 1, *c.* 179, en parle ainsi: à la distance de huit journées de chemin de Babylone, il y a une ville nommée *Is*; & au même endroit coule une riviere de même nom, qui n'est pas fort grande, & se jette dans l'Euphrate. Cette riviere d'Is, jette avec ses eaux des masses de bitume, & c'est de-là qu'on a pris le bitume employé dans les murs de Babylone. Etienne le Géographe dit aussi que c'étoit une ville & une riviere de même nom.

2. IS. Voyez ISIS & THAMISE.

3. IS-*sur-Tille*, bourg de France, en Bourgogne, sur la riviere de l'Ougne, vulgairement l'*Ignon*, près la la Tille, à quatre lieues de Dijon, à huit de Langres, avec mairie qui a la police & grenier à sel. Elle a plusieurs églises, un hôpital & un couvent de Capucins. On y tient marché deux fois la semaine, & quatre foires par année. Le principal trafic des habitans est en draperies & en chapeaux. Il y a même plusieurs teinturiers; & la riviere de Tille lui est d'une grande commodité pour les manufactures: son territoire produit des vins & des bleds. On trouve dans son territoire des carrieres de pierres blanches qui ne craignent point la gelée. **Corn.* Dict. Mém. dressés en 1704.

ISA, ville, selon le Lexique de Phavorin. Il ne dit point en quel pays.

ISAAC, riviere de France, en Bretagne, au diocèse de Nantes. Elle prend sa source un peu au couchant de l'abbaye de Nelleray, & va se rendre dans la Vilaine, au-dessous de Rieux. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

1. ISABELLE, (LE FORT) petite forteresse des

Pays-bas, dans la Flandre Hollandoiſe, à demi-lieue de l'Ecluſe, & à une lieue de la mer. Ce nom lui vient de l'infante Iſabelle, gouvernante des Pays-bas.

2. ISABELLE, (LE FORT) forteresſe des Pays-bas, près de Bois-le-Duc.

3. ISABELLE; c'eſt la premiere ville que les Européens ayent bâtie dans l'Amérique, & qui ne ſubſiſte plus. Ce fut en 1493, que Chriſtophe Colomb en jetta les fondemens presqu'à l'entrée d'une riviere, qui a peu de cours à deux lieues à l'eſt de Monte-Chriſto, par les 20 d. de latitude nord, & ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle Espagnole. L'embouchure de la riviere a environ cent pas de large, & forme un aſſez joli port. Ce qui a fait abandonner cette ville, à laquelle Colomb avoit donné le nom de la reine de Caſtille, c'eſt que l'air n'y étoit pas bon, & que les terres des environs ne ſont propres à rien.

ISABOS. Voyez ISAMUS.

ISACA, riviere de l'iſle d'Albion, au pays des Dumniens, dans la partie méridionale de l'iſle, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3. On croit que c'eſt aujourd'hui l'Ex; & Cambden, *Britann.* juge qu'il faut lire ISCA, & non point *Iſaca*. Ptolomée nomme ISCA la ville du même pays ſur cette riviere. Ortélius, *Theſaur.* croit que la ville & la riviere portoient le même nom, ou d'ISCA, ou d'ISAACA, & ſe fonde ſur ce qu'il eſt ordinaire de trouver des villes nommées comme la riviere qui les arroſe. Voyez l'article d'ISCA.

ISADAGAS, ville ancienne d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Maroc, dans la province d'Escure. On lui donne auſſi le nom de TAGODASS. Elle a été bâtie par les Africains, ſur la cime d'une haute montagne, qui eſt environnée de quatre autres, entre lesquelles & les rivieres qui paſſent près d'Iſadagaz, il y a beaucoup d'arbres qui rapportent toute ſorte de bons fruits comme en Europe. Sur ces arbres rampent de grands ſeps, qui portent des raiſins noirs, dont les grains ſont nommés des *œufs de poule*, à cauſe de leur groſſeur. La ville n'eſt forte ni par art ni par nature, & contient environ mille habitans, la plûpart marchands & artiſans, parmi lesquels il ſe trouve quelques Juifs, qui ont liberté de conſcience. On y voit beaucoup de nobleſſe qui vivoit en liberté, ſur le declin de l'empire des Beniméririnis; mais elle a obéi depuis au Chérif. Lorſqu'il s'en rendit le maître, elle étoit gouvernée par un Africain d'une des branches de la tribu de Muçamoda, ſans qu'il pût rien entreprendre, s'il n'avoit l'avis des principaux qui compoſoient une espece de ſénat. De puiſſantes factions s'étoient élevées; mais il agit avec tant d'adreſſe, que s'étant défait des chefs du parti contraire, il ſe racommoda avec les autres; de ſorte qu'on lui obéiſſoit volontairement. Il y a dans Iſadagaz des juges & des Alfaquis, qui ont l'intendance du ſpirituel & du temporel. Les habitans ſont francs & honnêtes, & ſe plaiſent à loger les étrangers, leur faiſant toute ſorte de bons traitemens, ſans rien demander. Ils font cela, diſent-ils, pour l'amour de Dieu, & pour ſuivre les coutumes de leurs ancêtres. Ils imitent ceux de Maroc & de Fez dans leurs habits & dans leur façon de vivre. Les femmes ſont belles ordinairement, & aiment fort à être parées. Elles portent force joyaux d'or & d'argent aux bras & aux oreilles, au cou & au ſein. Les hommes n'y ſont pas jaloux à proportion des autres de ces montagnes, d'où ſourdent pluſieurs fontaines, qui font moudre des moulins en bas, & arroſent les jardins & les terres qui ſont devant la ville une plaine de trois lieues, où l'on recueille beaucoup d'orge, de froment & de légumes. On voit de grands troupeaux de menu bétail, qui errent par ces montagnes; enſorte qu'il y a des habitans qui en ont plus de trente ou quarante mille piéces, tant les pâturages y ſont abondans. D'autres recueillent par an vingt ou trente mille meſures de bled. Le lait & le beurre y ſont à ſi grand marché, qu'on n'y profite que de la laine & du cuir. Un gros mouton ne s'y vend que deux réales, qui font quinze ſols de notre monnoie. Il y a partout le pays un grand nombre d'oliviers, qui fourniſſent de l'huile en abondance. Il y a auſſi quantité de ruches dont on tire beaucoup de miel & de cire, qu'on porte vendre aux villes voiſines. Ce miel eſt fort eſtimé. Outre ſa blancheur, quand on le garde un an, il devient dur comme un pain de ſucre. La plûpart des habitans font un grand commerce avec ceux de Numidie & de Gétulie, qui ſont de l'autre côté du mont Atlas. Ils vont auſſi trafiquer aux villes de Fez, de Méquinès & de Maroc, d'où ils rapportent des étoffes de laine, de lin, de ſoie, avec des ouvrages d'argent, & autres choſes, qu'ils vendent à leurs voiſins & aux Bérébéres de la contrée. * *Marmol*, Afrique, l. 3, c. 62.

ISADENI, nation entre les Huns, ſelon Procope, *Perſic.* l. 1.

ISAFAY, ville & principauté du Japon, dans l'iſle de Ximo, aſſez près d'Omura. Voyez FIGEN.

ISAFLENSIUM GENS, ancien peuple d'Afrique, dans la Mauritanie; Firmus ſe refugia chez cette nation, & l'entraîna dans ſon malheur; car elle fut vaincue & fort maltraitée après la victoire. * *Ammien Marcellin*, l. 29, c. 5.

ISAGO, royaume d'Afrique, dans la Guinée, au couchant du royaume de Benin, avec lequel il releve. Les habitans de ce pays ayant voulu ſubjuguer ceux de Bénin, furent battus, & ſi affoiblis, qu'ils furent réduits à obéir à ceux qu'ils ſe propoſoient de ſoumettre. * *De la Croix*, Relat. de l'Afrique, *t.* 3.

ISAGURUS, Ἰσάγυρος, ville de l'Inde en-deçà du Gange, ſelon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1.

ISALA, nom latin de l'ISSEL. Voyez ce mot.

ISALÆCUS, Ἰσαλαικὸς, ancienne ville de la Luſitanie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5.

ISAMNIUM, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 2, promontoire de l'iſle d'Irlande. Cambden, *Britan.* croit que c'eſt le même cap que S. JOHNST-POINT. Voyez ce mot.

1. ISAMUS, riviere de l'Inde, ſelon Strabon, *l.* 11, *p.* 516.

2. ISAMUS, colline de l'Aſie mineure, quelque part entre le mont Argée & Nicomédie, ſelon Cédréne & Zonare. Curopalate la nomme ISABOS. * *Ortel.* Theſ.

1. ISANA, village de la Paleſtine, ſelon Joſeph, *Antiq.* l. 14, c. 27, qui dit que Pappus y étoit campé.

2. ISANA, ville de la Paleſtine. Joſeph, *Antiq.* l. 8, c. 5, dit que le roi de Juda l'enleva au roi d'Iſraël. Elle eſt appellée JESCHANA dans les Paralipomènes, *l.* 2, *c.* 13, *v.* 19.

ISANAVATIA, ancien lieu de la Grande-Bretagne. Antonin, *Itiner.* nomme cet endroit différemment en deux voyages. Dans celui de Londres à *Lindum*, il compte ainſi:

Verolamium,	M. P. XXI.	S. Albans,
Durocobrivium,	M. P. XII.	Hertford,
Magiovinium,	M. P. XII.	Dunſtable,
Lactodorum,	M. P. XVI.	Stony-Stratford,
Iſannavatia,	M. P. XII.	Weedon,
Tripontium,	M. P. XII.	Dowbridge,
Vennonim,	M. P. IX.	Cleybrook.

Cette route eſt ainſi renverſée dans la route d'Yorck à Londres:

Vennonim,		Cleybrook,
Bannavantum,	M. P. XVIII.	Weedon,
Magiovinium,	M. P. XXVIII.	Dunſtable,
Durocobrivium,	M. P. XII.	Hertford,
Verolamum,	M. P. XII.	Verulam,
Londinium,	M. P. XXI.	Londres.

Ce même lieu ſemble encore nommé *Bennavenna* & *Bennaventa*, dans la route qui a pour titre *à Vallo ad portum Ritupas*. A l'égard de BENNAVENNA, voyez ce que j'en dis à ſon article particulier. Pour ce qui eſt de *Bannavantum*, les géographes croient que c'eſt la même choſe que *Iſannavatia*, & ces deux routes en ſont la preuve. Il eſt vrai que dans l'une la diſtance de *Vennonis* à *Iſannavatia* eſt de XXI. M. P. mais c'eſt en ſe détournant & paſſant par *Tripontium*, au lieu qu'en droiture on gagne iij. M. P. & il n'y a plus que XVIII. M. P. La diſtance de *Magiovinium* à *Iſavannatia* par *Lactodurum*,

durum, eſt la même que celle de *Bannavantum* à *Magiovinium*, ſavoir XXVIII. M. P.

ISANGRINI. Voyez BLOETINI.

ISANUS. Voyez ICANUS.

ISAPIS, riviere d'Italie, dans la Flaminie, auprès de Rimini, ſelon Strabon, *l.* 5, *p.* 217. C'eſt apparemment le SAPIS de Ptolomée.

ISAR, riviere de la Gaule Narbonnoiſe, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 10.

1. ISARA, nom latin de l'OISE. On la diſtingue de la ſuivante par le ſurnom de *Belgica*, parce qu'elle coule dans l'ancienne Belgique.

2. ISARA, nom latin de l'ISERE : on la ſurnomme *Alpina*, parce qu'elle vient des Alpes, & ſe perd dans le Rhône.

ISARA Y ACA. Les Arabes nomment ainſi une grande plage d'Aſie, du côté de l'Europe. On la nomme autrement le *détroit d'Alexandre*. **Hiſt. de Timur-Bec*, l. 5, c. 50.

ISARCI, ancien peuple d'Italie, dans les Alpes, & l'un de ceux qu'Auguſte ſoumit à l'empire Romain, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 20. Le P. Hardouin dit que c'eſt préſentement VAL DE SARRA OU DE SARCHA, près de la vallée de Camonica, & cite Phiſtorien Bouche, *l.* 3, *c.* 1, *p.* 100.

ISARI, ancien peuple des Indes, près des monts Emodes, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 17.

ISATICHÆ, Ἰσατιχαι, ancien peuple de la Carmanie déſerte, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 6.

ISAURIA, contrée d'Aſie, aux confins de la Pamphylie & de la Cilicie. C'eſt un pays de montagnes, ſitué, pour la plus grande partie, dans le mont Taurus. Quelques-uns en étendent une liſiere juſqu'à la mer. Zoſime, *l.* 5, *c.* 25, dit : le peuple des Iſauriens, qui eſt ſitué au-deſſus de la Pamphylie & de la Cilicie, demeure toujours entre les montagnes eſcarpées & inacceſſibles du mont Taurus. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, qui parle de l'Iſaurie, ne dit rien de ce qu'elle poſſédoit ſur le rivage de la mer. Mais Pline, *l.* 5, *c.* 27, dit : tout le monde joint immédiatement la Pamphylie à la Cilicie, ſans avoir égard à la nation Iſaurique. Ses villes dans les terres, ſont Iſaure, Clibanus, Lalaſis. Elle s'avance juſqu'à la mer près d'Anemurium, dont nous avons parlé. Il ne dit pas qu'Anemurium fût de l'Iſaurie, mais qu'auprès de cette ville l'Iſaurie touchoit à la mer : il ne nomme ni ville ni bourg maritime de l'Iſaurie ; ce qui fait voir que ce n'étoit qu'un terrein fort petit & moins remarquable que le reſte de cette contrée. On ne peut tirer beaucoup de lumieres de ce que Strabon dit que Servilius ſurnommé *l'Iſaurique*, détruiſit pluſieurs forteresſes des pirates, qui étoient auprès de la mer ; car il ne décide point ſi elles étoient dans l'Iſaurie propre, ou ſur les côtes voiſines dans la Pamphylie, la Lycie, la Cilicie, &c. Florus, *l.* 3, *c.* 6 ; & Eutrope, *l.* 6, *c.* 3, entre les villes que Servilius renverſa, nomment *Phaſelide*, *Olympe* & *Carycus*. On ſait d'ailleurs, à n'en point douter, que les deux premieres étoient des places maritimes de la Lycie ; & le P. Norris, *Cenotaph. Piſan. p.* 216, l'a prouvé de la troiſiéme. Quelques-uns donnent Phaſélide à la Pamphylie, comme nous le diſons ailleurs ; mais perſonne ne l'a placée dans l'Iſaurie. Cette contrée tiroit ſon nom d'*Iſaura* ou *Iſaurus*, ſa capitale. Strabon, *l.* 12, *p.* 568, regarde l'Iſaurie comme une partie de la Lycaonie, & la met dans le mont Taurus, où elle étoit effectivement, comme on a déja vu.

Il dit que l'Iſaurie avoit deux villages de même nom qu'elle, c'eſt-à-dire nommés l'un & l'autre ISAURA au pluriel ; que l'ancien étoit ſurnommé EUERCE. Ces deux villages, dit-il, en avoient ſous eux pluſieurs autres, tous peuplés de brigands qui donnerent bien de la peine aux Romains. A côté de l'Iſaurie eſt Derbe, réſidence d'Antipater Derbéen, laquelle eſt contiguë à la Cappadoce. Il poſſédoit auſſi Laranda. De mon tems Amyntas a poſſédé Iſaures & Derbe, après qu'il eut ſurpris & tué Antipater le Derbéen. Il reçut auſſi Iſaurus des Romains. Il en fit une ville royale, après avoir renverſé l'ancienne Iſaures. Il commença même une nouvelle enceinte de murailles ; mais il ne put l'achever, ayant péri dans une entrepriſe qu'il fit contre les Homonadiens. Ptolomée ne met que trois villes dans l'Iſaurie. Il les nomme *Sayatra*, *Auſira* & *Iſaura*. Caſaubon, *in Strab.* croit que les deux dernieres ſont les villages dont parle Strabon, qui dit qu'ils portoient le même nom. En effet, ce ſont les mêmes lettres, & il n'y a qu'un renverſement à faire en forme d'anagramme.

Sous les empereurs Grecs, l'Iſaurie s'accrut aux dépens des provinces voiſines. Dans la Notice de Hieroclès on y compte vingt-trois villes :

Seleucie, métropole,	*Olbe*,
Celesdere,	*Claudiopolis*;
Anemurium,	*Hierapolis*,
Titiopolis,	*Daliſande*,
Lamus,	*Germanicopolis*;
Antioche,	*Irenopolis*,
Julioſebaſte,	*Philadelphie*,
Coſtri,	*Moloë Daraſſus*;
Selinus,	*Zeede*,
Jotape,	*Neapolis*,
Diocéſarée,	*Lauſadus.*

Outre ces villes qui étoient épiſcopales ſous la métropole de Séleucie, il y avoit d'autres ſiéges indépendans dans l'Iſaurie. La Notice de Léon le Sage y met ceux de Léontopolis & de Cotiada. Quant aux villes que nous venons de nommer auparavant, voici comment elle les nomme, outre qu'elle en met vingt-neuf toutes épiſcopales :

Séleucie, métropole,	*Daliſandus*,
Cilendres,	*Claudiopolis*,
Anemurium,	*Irenopolis*,
Titiopolis,	*Germanicopolis*;
Lamus,	*Zenopolis*,
Antioche,	*Sbide*,
Elieſebaſte,	*Philadelphia*;
Seſtra,	*Adraſus*,
Selenuntes,	*Meloë*,
Joſtape,	*Dometiopolis*;
Diocéſarée,	*Nauſadæe*,
Olya,	*Climata Caſſorum*;
Hierapolis,	*Banaborum*,
Neapolis,	*Bolboſe*,
	Coſtradis.

ISAUROPOLIS, ſelon les Hiſtoires eccléſiaſtiques; ISAURA, *orum*, au neutre, ſelon le plus grand nombre des anciens Grecs & Romains, ville d'Aſie dans l'Iſaurie. Etienne le Géographe en parle comme d'une ville qui avoit été grande, bien fortifiée, remplie d'hommes courageux, & floriſſante. Elle fut deux fois détruite, premiérement ſous Perdiccas ; les aſſiégés au déſeſpoir, ſe brûlerent eux & leur ville, plutôt que de ſe rendre au vainqueur, au rapport de Diodore de Sicile, *l.* 18, *c.* 22. L'autre fois ce fut par Servilius. On en peut voir les détails dans Strabon, Florus & autres écrivains. Cette ville ne put ſe relever de ce dernier malheur. On la rebâtit à la vérité ; mais elle n'eut jamais ſon premier éclat. Pline la nomme ſimplement : il eſt vrai qu'il la nomme en premier lieu, mais Ptolomée ne lui donne que le troiſiéme. Cellarius croit que les deux villages de Strabon, diſtingués par les ſurnoms d'*ancienne* & de *nouvelle Iſaure*, étoient voiſins & contingus ; de ſorte que tous les autres écrivains n'en ont fait qu'une ſeule ville. Il eſt remarquable que l'Iſaurie, à laquelle cette ville avoit donné le nom, ayant aquis, vers le déclin de l'empire, une ſi grande étendue, cette ville ne s'y trouve pas néanmoins dans aucune des deux Notices. Cependant elle ſubſiſtoit ; & Ætius, évêque d'Iſauropolis, aſſiſta au concile de Chalcédoine ; & Iluaire, autre évêque de ce même ſiége, fut au premier concile de Conſtantinople ; mais elle étoit alors de la province de Lycaonie. C'eſt auſſi dans cette province que la place Hieroclès, dans la Notice déja citée. Son nom moderne eſt SAUBA. **Corneil.* Chalced.

ISAURUS, riviere d'Italie. Voyez PISAURUS.

ISBOS, ancienne ville d'Italie, dans l'Iſaurie, ſelon Etienne le Géographe.

ISBURUS, riviere de Sicile, dans ſa partie méridionale, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4, qui la fait couler entre Heraclée & Pintia. Cluvier, *Ital. ant.* l. 1, p. 229, croit que c'eſt la même riviere qu'on appelle aujourd'hui

Fiume di Calta Bellotta. Fazel l'explique de *Mayhasoli*, & Léandre dit que c'eſt *Garbe*; mais il l'appelle mal-à-propos IBRUCUS. * *Ortel.* Theſaur.

ISC, village des Pays-bas, dans le Brabant, près de Bruxelles. Il n'eſt remarquable que parce qu'il eſt la patrie de Juſte-Lipſe, qui y naquit le 18 Octobre de l'an 1547; il devint très-fameux par ſon ſavoir; & mourut le 23 Mars 1606. * *Corn.* Dict.

1. ISCA, ville ancienne de l'iſle d'Albion, au pays des Dumniens, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3. C'eſt préſentement EXCESTER, ſur la riviere d'EX. Voyez ces articles. Dans l'Itinéraire d'Antonin, elle eſt nommée *Isca Dumniorum*, dont quelques copiſtes ignorans ont fait *Icadum* & *Scadum Nunniorum.*

2. ISCA, riviere de la Turquie, en Europe, dans la Bulgarie. Elle a ſa ſource au pied du mont Rhodope, près des ruines de l'ancienne Sardique; enſuite, coulant à l'orient de Sophie, dont elle traverſe la plaine, elle paſſe à Urazza; & continuant de ſerpenter vers le nord-nord-eſt, elle arrive enfin dans le Danube, entre Rohova & Silaina. Corneille en fait pluſieurs rivieres ſous les noms d'ISCH & ISCHAR. Les anciens ont appellé cette riviere *Œscus.*

3. ISCA LEG. II. AUGUSTI, ancienne ville de la Grande-Bretagne, ſelon l'Itinéraire d'Antonin. C'eſt préſentement *Carléon.* Les Bretons l'appellent *Caer-Leon-Ar-Usk*, c'eſt-à-dire *la ville de la Légion, ſur la riviere d'Usk* ou d'*Isca.* On y a trouvé des briques avec ces lettres LEG. II. AUG. La ſeconde légion eut ſi longtems ſes quartiers en cet endroit, à Londres & à *Rutupæ*, qu'on lui donna le nom de *ſeconde Britannique*, ſelon la remarque de Gale, *in Anton. Itiner.* p. 125. Les copiſtes, au lieu de ces mots abbrégés *Isca Leg. II. Aug.* avoient forgé le nom monſtrueux d'*Iscelegua.* Il a eu la gloire de retrouver le véritable; mais il diſtingue *Isca* de *Legio II*, *Auguſta*, & cite pour garant Ptolomée qui les diſtingue auſſi. Cambden & Gale n'en font qu'un, fondés ſur l'Itinéraire d'Antonin.

ISCADIA, la même qu'EISCADIA. C'étoit une ville de la Luſitanie.

ISCELEGUA AUGUSTI; c'eſt ainſi que ce nom étoit défiguré dans l'Itinéraire d'Antonin. Simler le corrige ainſi: ISCAL LEG. II. AUGUSTA. Voyez ISCA 3.

ISCHALIS, ancienne ville de l'iſle d'Albion, au pays des Belges. Lhuyd croit que c'eſt préſentement ILCHESTER. Voyez ce mot. *Ptol. l.* 2, *c.* 3.

ISCHARIOTH ou ISCARIOTH. Iſidore croit que c'eſt le nom d'un pays, d'où Judas, le traître, avoit apporté le ſurnom d'*Iscariote.*

ISCHEBOLI, ville de Turquie, dans la Romanie, au pied du mont Coſtegnaf, & ſur les frontieres de la Bulgarie. C'eſt la même qu'ESCHIBABA. Voyez auſſi SCOPELUS 2. * *Baud.* éd. 1705.

ISCHEL, bourgade d'Allemagne, dans la haute Autriche, ſur la riviere de Traum, un peu au-deſſus de ſon embouchure, dans le lac nommé *Traumſée.* On ne ſait ſi c'eſt là ou à *Léonpach*, village voiſin, qu'il faut chercher l'ancienne *Tutatio.* * *Baud.* éd. 1705.

ISCHER, petite riviere de France, en Alſace, entre le cours de l'Ill & celui du Rhin. Elle a ſa ſource au village d'Artzenheim, d'où coulant vers le nord, dans un lit presque parallele à celui du Rhin, elle paſſe au levant du bourg de Markelsheim, & étant arrivée à celui de Rheinen, elle ſe mêle aux eaux du Rhin. * *Henri Sengre*, Carte de la baſſe Alſace.

ISCHERE, ville de la Libye intérieure, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6.

ISCHIA, iſle du royaume de Naples, ſur la côte de la terre de Labour, dont elle fait partie, & de laquelle elle n'eſt éloignée que par un trajet de mer de deux milles, vers le Cap de Miſène. Elle a l'iſle de Vento-tiene ou Bentitienne, au couchant; celle di Capri au ſud-eſt; celles de Procida & Vivaro au levant; la terre ferme où ſont les ruines de Cumes au nord, & l'Afrique au midi. Elle eſt à vingt milles de diſtance de l'iſle de Parthenope ou Vento-tiene, de Santo Stephano, d'Alla-Botte & de San-Martino; à dix-huit de celle de Capri; à trois du Cap de Socciario de Procida, à un peu moins de deux milles de Vivaro; à ſix de *Torre del fumo*, qui eſt en terre ferme, & à dix de Cumes. Les anciens l'ont connue ſous les noms d'ÆNARIA & d'INARIME. Voyez ces mots. Son circuit eſt dix-huit mille ſept cents cinquante pas, en prenant au-dehors des golfes & des baies; car en faiſant le tour de l'iſle, ſans entrer dans les baies & dans les golfes, on ne trouveroit guères plus de ſeize mille cinq cents pas. Dans cette petite étendue on ne laiſſe pas de trouver beaucoup de caps, d'agréables vallées, de montagnes délicieuſes, de belles fontaines, des rivieres & de jolis jardins. Elle abonde en fruits délicats, & produits des vins exquis, tels que les vins de Sarlingo, le vin grec, le vin latin & le Coda-Cavallo, & autres que l'on vante extrêmement. Elle a des mines d'or, déja connues du tems de Strabon. * *Coronelli*, Iolar. *t.* 1, *p.* 117.

L'iſle ſe diviſe en quatre parties; la premiere commence à la ville, au levant de l'iſle, & s'étend jusqu'au bourg Baſano & à Campagnano; c'eſt un terrein tout riant, orné de jardins, de vignes & de châtaigniers. La mer eſt bordée de roches très-hautes, de montagnes inacceſſibles qui défendent l'iſle comme un retranchement naturel. Vers le nord & le nord-eſt de l'iſle, les campagnes ſont de la même beauté que la côte orientale, jusqu'à l'égliſe de ſainte Reſtitute, où l'on conſerve les reliques de cette ſainte: à côté de Villa di Pontano on voit les horribles cavernes, nommées *le Cremate* ou *les brûlées*, desquelles, en 1301, il ſortit des torrens de flamme ſulfureuſe, qui, dans l'eſpace de trois milles, ruinerent le pays ſans remede. Les fréquens tremblemens de terre, dont ce territoire eſt agité, ont donné lieu aux poëtes de dire que Typhœe le Titan, foudroyé par Jupiter, eſt renverſé ſous cet endroit, & que ſes ſecouſſes cauſent celles de la terre. Il y a un canton de l'iſle auquel on a donné le nom de *Negro-Ponte*, peut-être à cauſe de quelque colonie Grecque venue de-là. L'air y eſt ſi tempéré, que le printems y ſemble continuel; le murmure des ruiſſeaux, dont ce lieu eſt arroſé, en augmente les délices. Tout ce qui eſt depuis Sainte-Reſtitute jusqu'à San Pietro-Pantello, eſt abondamment pourvu d'eaux excellentes, pour les bains & la guériſon de diverſes maladies. Cette belle partie de l'iſle ſe termine à Monte-Vico. Il y a là une groſſe pierre d'où il ſort continuellement, par une fente, un petit vent frais. On trouve enſuite le promontoire della Cornacchia, d'où l'on voit les écueils des *Formichelle*, que l'on appelle par corruption *Foranicole*; on arrive enſuite au cap *Carofo*, qui ſert de guide aux mariniers. A l'oppoſite eſt Monte-FALCONARIA, ainſi nommé à cauſe de la multitude de faucons qui y nichent, de même que dans une autre montagne, appellée *Maronti.* Entre celle-ci & celle della *Guardia* s'avance le promontoire dell' Imperatore. C'eſt ſur la montagne della Guardia, qu'il y a jour & nuit des ſentinelles poſtés pour découvrir ſur la mer, & n'être point ſurpris par les corſaires. Au milieu de l'iſle eſt une très-haute montagne, en pain de ſucre, nommée *Epomeo.* Il y a dans l'iſle des mines d'or & de fer, & du ſable de calamite: on y voit divers couvens, comme des Franciscains, des Dominicains & des Auguſtins. Les familles les plus illuſtres ſont les Albani, Affanti, Boneni, Coſſa, Galiicano, Meluſſi, Monti, &c.

ISCHO. Voyez ISCA 2.

ISCHOPOLIS, ville d'Aſie, en Cappadoce, dans le Pont, ſelon Strabon, *l.* 12, *p.* 548; & Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6. Les interprétes de ce dernier diſent que c'eſt préſentement TRIPOLI, ſur la mer Noire.

1. ISCIA. Voyez ISCHIA.

2. ISCIA, ville d'Italie, capitale de l'iſle de même nom. C'eſt un ſiége épiſcopal. La forteresſe eſt ſur un rocher iſolé de tous côtés, excepté par un pont qui communique à l'iſle, & eſt défendue par des ſoldats Italiens, qui presque tous y ſont établis. Alphonſe, fils de Ferdinand, roi de Naples, étant privé de la couronne, ſe refugia en ce lieu, l'an 1493; il mit tous ſes ſoins à rendre cette forteresſe imprenable, par les foſſés, les murailles, les boulevards & autres ouvrages qu'il y fit faire.

L'évêque d'Iſchia eſt ſuffragant de l'archevêché de Naples, ſelon Aubert le Mire, & eſt nommé *Iſolanus*, ou *Isclanus*, ou *Ænarius*, dans les Notices épiſcopales, *l.* 4, *c.* 2, *p.* 163. Le même auteur nomme l'iſle ISCLA ou ISCHIA.

Outre *Ænaria* & *Inarima*, les anciens donnoient

encore à cette isle le nom d'*Arima Pythecusa*, comme qui diroit l'*isle des singes*. On croit qu'elle a eu autrefois un volcan. Strabon y place le mont *Epopæus*, que Pline croit avoir disparu dans un tremblement de terre. Outre les bains chauds, il y a des étuves qui attirent dans cette ville un grand nombre de malades pendant l'été. **D. Matthæo Egitio*, Lettre à M. *Langlet du Fresnoy*.

ISCINA, ancienne ville de l'Afrique propre, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3. Antonin la met à XXXIII. M. P. de Macomades. L'exemplaire du Vatican porte :

Macomadibus Sirtis,	
Iscina,	M. P. XXXIII.
Tramariciolo,	M. P. XXXI.

Zurita avoue que trois autres manuscrits portent *Iscina*, M. P. XXXIV, & que celui de Naples porte Istina M. P. XXXIV ; cependant il retranche mal-à-propos la lettre *I*, & ne met que XXX milles de Macomades à ce lieu-là. Les éditions des Juntes 1519, & des Aldes 1518, s'accordent avec le manuscrit du Vatican.

ISCONIENSES. Voyez HISCONIENSES.

ISDICÆA, Ἰσδικαία, fort de la Thrace, l'un de ceux que Justinien fit élever, selon Procope, *Ædific. l.* 4, *c.* 11.

ISEGHEM. Voyez ISENGHIEN.

ISEL. Voyez ISSEL.

ISELMONDE. Voyez ISSELMONDE.

ISELSTEIN, petite ville des Pays-bas, sur l'Issel. On écrit aussi *Yfselstein* ; & cette orthographe est la plus usitée par les écrivains Flamands. Anciennement on a écrit *Isselstein*, *Ilselstein*, & en latin barbare *Isselstadium*. Elle prend son nom de la riviere qui l'arrose. On ignore le tems de sa fondation ; mais les Chroniques nationales en font mention dès le treiziéme siécle, l'an 1250. Gisbert d'Amstel épousant Bertrande, héritiere d'Iselstein, acquit cette seigneurie : Guidine d'Amstel la porta dans la maison d'Egmont ; & Anne d'Egmont la porta en dot à Guillaume I, prince d'Orange. Le domaine territorial de cette ville a causé de longues disputes entre les comtes de Hollande & les évêques d'Utrecht. Iselstein n'a commencé à avoir des murs & des portes qu'en 1390 ; & ce fut Arent, seigneur d'Egmont & d'Iselstein qui commença à les élever. Son territoire est dans un lieu fertile & commode, entre le Leck & l'Issel. Il y a une belle église, bâtie vers l'an 1307 ou 1308, & dédiée l'an 1309, sous l'invocation de S. Nicolas. L'an 1390, Arnold d'Iselstein & d'Egmont, le même qui en commença les murs & les portes, fit un monastere de chanoines réguliers de S. Augustin. L'an 1417, Jean d'Egmont étant poursuivi pour trahison commise envers le comte, se refugia chez son frere Guillaume d'Iselstein. Le comte Guillaume de Hollande alla aussi-tôt assiéger la ville ; mais les amis des deux freres, s'étant entremis pour intercéder auprès du comte de Hollande, on convint qu'on lui livreroit Iselstein, & qu'il payeroit à Guillaume une pension de deux mille écus, & une autre à la mere. Après la mort du comte, ceux d'Egmont voulurent rentrer dans Iselstein, & ils s'en rendirent en effet ; mais ceux d'Utrecht raserent les murs, la citadelle & la tour de fond en comble, & brûlerent la ville, n'y laissant que l'église & le monastere. L'an 1466, ceux de Gueldres brûlerent Iselstein, que l'on avoit rebâti ; & la ville demeura dans ce pitoyable état jusqu'au tems de Frédéric d'Iselstein, qui obtint de Charles, duc de Bourgogne, la permission d'y faire une enceinte de murailles. Elle est située à une lieue & demie d'Utrecht, & étoit du domaine du feu roi Guillaume III. **Mémoires communiqués*.

ISENACUM. Voyez EISENACH.

1. ISENBOURG, gros bourg d'Allemagne, dans la Wétéravie, au comté d'Isenbourg, sur la riviere de Seyn, à trois lieues de Coblents, avec un beau château. C'est le chef-lieu du comté.

LE COMTÉ D'ISENBOURG, petit canton d'Allemagne dans la Wétéravie. On le divise en haut & en bas ; celui-ci est le véritable comté d'Isenbourg, & confine avec les comtés de Wied & de Sayn, & le bailliage de Monthabor, qui dépend de l'archevêché de Tréves : l'étendue en est petite ; le domaine en est partagé entre l'électeur de Tréves, qui réunit à son domaine, l'an 1664, après la mort d'Ernest, qui ne laissa point d'enfans, les fiefs qui relevoient de son église ; malgré l'investiture simultanée, qu'en avoient obtenue les comtes de Wied ; & le prince de Chimay, dont le pere avoit hérité des Biens allodiaux. Isenbourg est un gros bourg avec un bon château : le haut comté d'Isenbourg est entre les comtés de Nidde, de Solms & de Hanau ; c'est proprement le comté de Budingen : il renferme plusieurs bourgs, dont les plus remarquables sont ceux de Budingen, sur la riviere de Seme, orné d'un beau château, d'Offenbach & de Rennebourg. **D'Audifret*, Geogr. *t.* 2, *p.* 282.

Les comtes d'Isenbourg sont d'une des meilleures maisons de Wétéravie : Henri étoit comte d'Isenbourg, dès le douziéme siécle ; il eut trois fils, Cerlac, Louis & Everard : ces deux derniers ont fait les branches de Budingen & du bas Isenbourg ; celle-ci a duré jusqu'à Ernest, gouverneur des comtés d'Artois & de Namur, & chevalier de la toison d'or, qui mourut, l'an 1664, sans avoir eu d'enfans de Charlotte d'Arenberg, ni d'Anne-Marie de Hohen-Zollern : la branche de Budingen, dont Louis fut le chef, est sous-divisée en celle d'Offenbach & de Budingen.

2. ISENBOURG, bourg d'Allemagne, dans la Thuringe, au comté de Stolberg. **D'Audifret*, Geogr. *t.* 2, *p.* 295.

ISENDICK. Voyez YSENDYCK.

ISENGHIEN, bourg des Pays-bas, avec titre de *principauté*. Quelques-uns écrivent *Iseghem* : il est dans la Flandre Autrichienne, à une grande lieue de Rousselaër, & à deux de Courtrai ; sur la petite riviere de Mandere. **Dictionnaire des Pays-bas*.

ISENHEIM, bourg de France, en haute Alsace, entre Roufach & la petite ville de Senheim, que les François nomment *Serney* : il est le chef-lieu d'une des terres de l'ancien domaine de la maison d'Autriche, dont le roi fit don au cardinal de Mazarin, après le traité des Pyrénées, & qui ont passé à la maison de la Meilleraye, & ensuite à celle de Duras, en la personne de mademoiselle de Duras, encore pupille, l'année 1739. Il y a dans ce bourg une commenderie ou couvent de religieux ou chanoines réguliers de l'ordre de S. Antoine de Viennois, dont l'église est remarquable, entr'autres choses, par les sculptures & les peintures du fameux Albert Durer. L'électeur de Baviere, grand-pere de celui d'aujourd'hui, offrit une somme très-considérable, qui ne tenta point MM. de S. Antoine de se défaire d'un trésor aussi précieux que le sont les tableaux de leur maître-autel. **Notes de M. de Corberon*.

1. ISEO, bourg d'Italie, au pays des Vénitiens, au Bressan, sur le bord méridional d'un lac auquel il donne son nom. Il y a une église collégiale, selon Leandre, *Descrit. di tutta l'Italia*, p. 403, *fol. verso*.

2. ISEO, (LE LAC D') lac d'Italie, dans l'état de Vénise, entre le Bressan & le Bergamasque. Il peut avoir treize ou quatorze milles d'Italie dans sa longueur ; mais il n'est pas large à proportion. Au nord de ce lac, est Lower, dans le Bergamasque ; & au midi est Iseo, dans le Bressan. Ce lac est formé des eaux de l'Oglio, qui en sort au sud-ouest. Léandre, *ibid.* dit que c'est le *Sebinus Lacus* de Pline, *l.* 3, *c.* 19, en quoi il a raison. Pline dit que le lac Sébinus reçoit l'Oglio, *Ollium Sebinus*.

ISEPUS, ancien peuple de la Scythie, selon Etienne qui cite Hecatée.

1. ISER, (l') Baudrand le nomme *l'Iserre*, riviere d'Allemagne, dans la Baviere ; elle a plusieurs sources, qui toutes sont aux confins du Tirol & de la Baviere. L'une est le ruisseau de Riès, qui, se grossissant de quelques autres, se joint ensuite au ruisseau d'Aben, puis reçoit la décharge du Valkensée ou lac de Valken ; ensuite, coulant vers le nord, il se rend au village de Schoflarn, après s'être grossi de la riviere de Loysa. L'Iser commence alors à devenir une riviere importante, & coulant vers le nord oriental, baigne la ville de Munich ; reçoit les eaux du Molach, qui coule à Freisingen, que l'Iser laisse à sa gauche ; puis à Mosbourg la riviere d'Amber passe à Landshutt, ville, & va enfin se perdre dans le Danube, entre Straubing & Passau.

2. ISER ou YSER, petite riviere des Pays-bas. Elle a sa source au-dessus du village de Lerdrezelle, passe à

Segers, g. à Wilder, g. à Haringen, g. à l'abbaye de Rolebrug, d. à Stavelo, d. à Eversham, d. & tombe ensuite dans l'Iperlée, qui coule à Ypres.

ISERAN, montagne de Savoye, aux confins de la Savoye & du Piémont. C'eſt où l'Iſere a ſa ſource.

ISÈRE, riviere de Savoye & de France : elle a ſa ſource aux confins du Piémont, dans la Savoye, aſſez près des ſources de l'Arc ; &, coulant vers le couchant & ensuite vers le nord-oueſt, elle arrive à Saint-Maurice, d'où, ſe repliant vers le ſud-oueſt, elle paſſe à Saint-Esme & à Montiers en Tarentaiſe. Les montagnes, qu'elle y trouve, la renvoient vers le nord, à Conflans, où elle reçoit les rivieres de Flon, d'Arli, du Doron, & autres déja raſſemblées dans un même lit : elle retourne ensuite au ſud-oueſt, ſe groſſit des eaux de l'Arc, arrive à Montmélian, où elle commence à porter de petits bateaux, entre en Dauphiné, paſſe au fort de Barraux, arrive ensuite à Grenoble, y reçoit le Drac, devient navigable pour de grands bateaux ; & à quinze lieues au-deſſous de cette ville, elle ſe jette dans le Rhône, à une lieue & demie au-deſſus de Valenſe. Papyre Maſſon s'eſt trompé quand il a dit, que le Guyer ſe jettoit dans l'Iſere ; il devoit dire dans le Rhône.

ISERNIA, *Æſernia*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans le comté de Moliſſe, avec un évêché ſuffragant de l'archevêché de Capoue : elle eſt ſituée au pied du mont Apennin, à environ quatre milles des confins de la province de Labour, & autant de la riviere du Volturne, entre Sulmone au ſeptentrion, & Téleſe au midi, & à dix milles de Venaſre au levant d'été. C'eſt la patrie du ſaint pape Pierre Céleſtin. *Baudr. éd. 1705.

ISERNLOHN, petite ville de Weſtphalie, au comté de la Marck, ſur la riviere de Baren, environ à ſept lieues de Ham. C'eſt le chef-lieu d'un des quinze bailliages, dont le comté de Ham eſt compoſé. La riviere de Baren tombe dans la Roer, au midi de Swiert, & n'arroſe aucun autre lieu remarquable que la petite ville d'Iſernlohn. Sanson & Baudrand écrivent *Iſerlohn*. **Zeyler*, Weſtph. Topogr. *p.* 69.

ISFIZAR, petite ville du Khoraſſan : on la nomme *le jardin de Herat*. Son territoire produit les meilleures poires du monde, des jujubes ſans noyaux, & une eſpece de raiſin ſi délicat, que ſi l'on en laiſſe tomber un grain, il ſe met en pieces. L'on appelle le raiſin *Sidhibe*. **Manuscrits de la Bibl. du roi.*

ISGIPERA, forteresſe de Thrace, l'une de celles que Juſtinien fit bâtir, ſelon Procope, *Ædific.* l. 4, *c.* 11.

ISIACORUM PORTUS, port de mer du Pont-Euxin. Arrien, *Peripl. edit. Oxon.* le met à douze cents pas d'une des bouches du Danube, qu'il nomme *Piſlum*, & ajoûte que l'intervalle qui eſt entre ces deux lieux eſt déſert, & même ſans aucun nom.

ISLÆ ; il ſemble par un fragment du Livre trente-ſept de Diodore de Sicile, qu'il y avoit une ville de ce nom au pays des Brutiens. **Ortel.* Theſ.

ISICHI, ancien peuple d'Aſie, vers la grande Arménie, ſelon Tacite, *Annal.* l. 13 ; quelques exemplaires portent INSECHI.

ISIDIS : ce mot eſt le génitif d'*Iſis*, nom d'un déeſſe fameuſe chez les payens, qui lui avoient conſacré divers lieux. Ainſi il n'eſt pas étonnant de trouver dans l'ancienne géographie des noms de ports, de villes, d'iſles, &c. qui commencent par ce mot *Iſidis*. J'en vais marquer les principaux.

ISIDIS BACCA. Voyez SOSTHENIUM.

ISIDIS FONS, ou la FONTAINE D'ISIS. Antigonus, *Mirabil.* la met quelque part vers l'Ethiopie.

1. ISIDIS INSULA, ou L'ISLE D'ISIS, iſle du golfe Arabique, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 8, qui la met aſſez près de l'iſle de Diodore. Agatharchide, *de Mari rubro*, p. 58, *edit. Oxon.* place en cet endroit trois iſles voiſines, ſavoir, la premiere conſacrée à Iſis ; l'autre nommée *Succuba*, & la troiſiéme *Salydo*. Il ajoûte : elles ſont toutes déſertes, couvertes d'oliviers, non pas tels que les nôtres, mais tels que le terroir les peut nourrir.

2. ISIDIS INSULA, ou plurôt ISIDI SACRA INSULA. Pline, *l.* 10, *c.* 33, dit qu'en Egypte, ſur le Nil, auprès de Coptos, il y avoit une iſle conſacrée à la déeſſe Iſis. Cette iſle du Nil n'avoit rien de commun avec l'iſle de la mer Rouge.

ISIDIS OPPIDUM, c'eſt-à-dire LE BOURG D'ISIS, lieu d'Egypte, dans le Delta, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 10. Il le nomme entre *Athribis* & *Buſiris*. C'eſt peut-être l'*Iſeion* d'Etienne le Géographe ; mais ce ne ſauroit être l'*Iſiu* d'Antonin, lieu ſitué dans les terres, bien au-delà de Memphis.

ISIDIS PORTUS, ou LE PORT D'ISIS, port de la Troglodytique, ſur la côte occidentale de la mer Rouge. Pline, *l.* 6, *c.* 29, dit que de ce port, au bourg des Adulites, il y a dix journées pour une barque, qui va à la rame. Ce port n'eſt pas l'iſle d'Iſis de Ptolomée, comme Villanovanus l'a cru ; car Pline nomme peu après l'iſle de Diodore & autres iſles déſertes, ſous leſquelles étoit compriſe celle d'Iſis, comme il paroît par le paſſage d'Agatharchide, cité ci-deſſus.

ISIDIS REGIO, ou le PAYS D'ISIS, contrée de l'Ethiopie, ſous l'Egypte. On y recueille de l'encens, au rapport de Strabon, cité par Ortélius, *Theſaur.*

ISIDIS TEMPLUM, ou le TEMPLE D'ISIS, lieu particulier, ſitué ſur une montagne d'Ethiopie, ſur la côte du golfe Arabique, ſelon Strabon, *l.* 16, *p.* 770, qui dit que Seſoſtris l'avoit fondé.

La déeſſe Iſis étoit la même que Cérès.

ISIGNI, gros bourg de France, dans la baſſe Normandie, au diocèſe de Bayeux, à ſix lieues de la ville de ce nom, au couchant, à l'embouchure de l'Aure, dans l'Océan. Ce bourg eſt un petit port de mer, avec ſiége de l'amirauté, & eſt fort connu dans cette province, à cauſe de ſes ſalines & des grandes ſalaiſons de beurre, qu'on y fait & qu'on y charge ſur des barques pour Rouen & Paris, où il eſt fort eſtimé auſſi-bien que le cidre de ſon territoire. **Corneille*, Dictionnaire. *Mémoires dreſſés ſur les lieux.*

ISIGUS. Voyez ESIGUS.

ISIMON, pour ISIMOTH. Voyez BETH-SIMOTH.

ISIN. Corneille dit que c'eſt une riviere d'Allemagne, dans la Baviere, & qu'elle entre dans celle d'Inn, proche d'Œtingen.

1. ISINDI, ville épiſcopale de la ſeconde Pamphylie, ſelon trois Notices grecques. *Marcellinus*, ſon évêque, ſouſcrivit au concile tenu à Rome, l'an 503. **Harduin.* Collect. conc.

2. ISINDI, ville épiſcopale d'Aſie, dans la Pamphylie, ſelon la Notice de Léon le Sage ; ce même lieu eſt nommé SINDA au pluriel, dans la Notice de Hieroclès. Voyez SIDE.

ISINDUS ou ISINDA, ville d'Aſie, dans l'Ionie, ſelon Etienne le Géographe.

ISINISCA, ancien lieu de la Vindélicie. Antonin, *Itiner.* le met entre Œnipons & Ambré, à vingt mille pas de la premiere, & à trente-deux milles de la ſeconde. Cellarius parlant de l'*Iſargus*, riviere qui reçoit les eaux de l'Amber, ajoûte : ceux qui en habitent les bords, ſont les *Iſarci*, dont parle Pline, *l.* 3, *c.* 20, dans l'inſcription des Alpes, au ſujet des victoires d'Auguſte. On ne ſait s'ils étoient ſur la droite ou ſur la gauche de la riviere. Il ſemble, poursuit ce ſavant homme, que c'eſt l'*Iſinisca* ou *Iſunisca* d'Antonin & de la Table de Peutinger. Antonin diſpoſe ainſi ſa route de *Lauriacum*, (Lorch,) à *Brigantia*, Bregentz.

Jovavo, (*Jovavium* ou *Juvavia*,)	
Bidaium,	M. P. XXXIII.
Pontem Æni,	M. P. XVIII.
Iſiniscam,	M. P. XX.
Ambram,	M. P. XXXII.
Auguſtam Vindelicum,	M. P. XXXVII.

Si l'on partage bien ces diſtances le long du chemin public, Iſinisca, ſelon Cluvier, ſe trouvera à-peu-près à l'endroit où eſt Munich. Il ſemble même que Munich ne ſoit elle-même autre choſe que cette ville, nommée *Iſarisca*, autrefois capitale des Iſarciens. Si cela eſt, il faut ramener Iſinisca ſur la rive gauche. Velser au contraire fait un autre arrangement ; & comme il explique le pont de l'Inn *Ænipons*, par Œtingen, en Baviere, il nomme *Iſinisca* la riviere qui tombe dans l'Inn, du côté du couchant, au-deſſous d'Œtingen, & place ſur ſes bords, entre l'Inn & l'Iſargus, une ville

surnommée *Isinisca*. Cela s'accorde assez bien avec la Table de Peutinger, dont voici le calcul.

Isunisca,	
Ad Enum,	XX.
Bedaio,	XIII.
Artobrige,	XVI.
Ivavo,	XVI.

Cellarius laisse au lecteur à juger des raisons de ces deux grands hommes, en quoi je dois l'imiter.

ISJO, royaume du Japon, dans l'isle Niphon. Voyez IXO.

INSIODORUM, ou ICIODORUM ARVERNORUM, ou ISSIODORUM, ou même IXIDORUM, noms latins d'ISSOIRE, ville de France, en Auvergne.

ISIODORUM, ou ICIODORUM TURONUM, Iseure, bourg de France, en Touraine, sur la riviere de Creuse, vers les confins du Berri. S. Eustoche, évêque de Tours, y établit une paroisse.

1. ISIS. Voyez ISIDIS.

2. ISIS, riviere d'Asie, dans la Colchide. Arrien, *Peripl. Ponti Eux.* p. 7 *edit. Oxon.* dit qu'elle est navigable, & la met entre l'embouchure de l'Acinasis & celle du Mogre, à quatre-vingt-dix stades de l'une & de l'autre riviere. Scylax de Caryande, *p.* 32 *edit. Oxon.* met aussi cette riviere dans la Colchide.

ISITHEA, lieu dont il est parlé dans les Oracles des Sibylles, *fol.* 204. Ortélius, *Thesaur.* doute si ce n'est pas la même chose qu'*Isdis Oppidum*, dont Pline a parlé, & qui étoit dans le Delta d'Egypte.

ISIUM ou ISION, ville de la haute Egypte, selon Etienne le Géographe. Antonin, *Itiner.* la nomme ISIU, & la met entre *Mithu* & *Hieracon*, à vingt-quatre mille pas de l'une, & à vingt mille de l'autre.

ISLA. La Vie de S. Ludger nomme ainsi une riviere de l'ancienne Frise, avec quelques autres, savoir *Arnapa*, *Lada* & *Rura*. Ortélius soupçonne que ce sont aujourd'hui l'ISSEL, HORNDIEP, IADA & la ROER.

ISLANDE, (l') grande isle de l'Europe, que l'on croit être la THULÉ des anciens, qui la regardoient comme la derniere borne de la terre habitable, quoiqu'il y ait des savans qui mettent ailleurs cette THULÉ. Voyez ce que nous en disons dans son article particulier. Voici ce que nous en apprend la Peyrere dans sa Relation. L'Islande est une isle de l'Océan Deucalédonien, à 13 d. 30′ de longitude, & à 65 d. 44′ de latitude. Cette situation est prise sur l'évêché septentrional de l'isle, nommé HOLE, qu'Arngrimus Jonas rapporte dans sa Crimogée Islandique, où il dit qu'il la tient de l'évêque même de Hole, Gundebrand de Thorlac, son compatriote & intime ami, auditeur de Tycho-Brahé & grand astrologue. Les limites de l'Islande sont; au levant, la mer Hyperborée; au midi, l'océan Deucalédonien; le couchant regarde le Groenland, vers le cap Ferwel; & le nord est exposé à la mer Glacée du même Groenland. La longitude & la latitude de cette isle ne sont pas assez déterminées par cet auteur. Duval fait passer par le milieu de l'Islande le premier méridien; mais De l'Isle met la plus grande partie de cette isle au couchant du premier méridien, & n'en laisse qu'une petite partie au levant; cela est ainsi sur la Mappemonde qu'il a publiée en dernier lieu; dans son Hémisphere septentrional il avoit suivi l'opinion de Duwal.

L'extrémité boréale de l'isle est sous le cercle polaire; & sa partie méridionale commence au 64e d. de latitude. Duwal au contraire étend cette isle depuis 64 d. 45′ de latitude, jusqu'à 68 d. 15′; & pour la longitude, il lui donne six ou sept degrés de chaque côté du premier méridien. Ce dernier auteur en a fait une Carte particuliere qui est devant la Relation de la Payrene. Les Atlas d'Ortélius & Mercator lui en avoient fourni l'ébauche.

On croit que l'Islande est deux fois plus grande que la Sicile. On connoît aussi par la sphere, & l'élévation que j'ai rapportée de cette isle, que ce que l'on en dit est véritable; qu'au solstice d'été, & tant que le soleil est dans les signes des gémeaux & de l'écrevisse, c'est-à-dire deux mois durant, le soleil ne se couche pas tout entier sous l'horizon de l'Islande septentrionale; que l'on en voit toujours quelque peu, & la moitié aux jours les plus longs, depuis les dix heures du soir jusqu'à deux heures du matin, qu'il se leve tout à fait; d'où il s'ensuit qu'au solstice d'hiver, & tant que le soleil est dans les signes du sagittaire & du capricorne, c'est-à-dire deux mois durant, le soleil ne se leve pas tout entier sur le même horizon, & qu'il n'en paroît que la moitié, aux jours les plus courts, depuis les dix heures du matin jusqu'à deux heures après midi, qu'il se couche tout à fait.

Cette isle est nommée *Islande*, à cause de la blancheur de ses glaces. On dit qu'elle a été fertile autrefois; qu'elle a porté de beaux bleds, & qu'elle a été couverte de grands bois, dont les Islandois bâtissoient de grands navires, & dont il se trouve encore aujourd'hui de grandes & profondes racines aux mêmes lieux où étoient jadis leurs forêts, mais brûlées & noires comme de l'ébéne. L'Islande est maintenant si stérile, que le bled n'y sauroit naître; & il n'y croît pas un arbre, quel qu'il soit, que du petit bouleau: si bien que l'on y mourroit de faim & de froid, si l'on n'y apportoit des farines des provinces voisines, & si les glaces, qui se détachent au mois de Mai des terres, qui sont encore plus proches du pole, ne leur portoient une si grande quantité de bois, qu'ils en ont suffisamment pour se chauffer, & pour se faire des maisons, à la mode des autres peuples au nord. Ils se servent, outre cela, pour l'un & pour l'autre, d'os de baleine & d'autres grands poissons, comme aussi de deux sortes de tourbes pour se chauffer; l'une faite de gazons, qui est le *cespes bituminosus*; & l'autre, que l'on tire de terre, comme d'une carriere, que Arngrimus Jonas appelle *glebam fossilem*, que l'on fait cuire au soleil, & qui brûle, quand elle est séche, comme le gazon. L'une & l'autre espece de tourbe témoigne assez le vice de la terre, qui la rend incapable de porter ni bled ni arbre. Ces glaces, qui abordent en Islande des terres plus septentrionales, sont quelquefois chargées d'arbres prodigieusement grands; & les Annales Islandiques font mention d'un, entr'autres, qui avoit soixante-trois coudées de longueur, & sept de grosseur.

Lorsque ces glaces, détachées du nord, sont jointes à celles de l'Islande, les habitans de l'isle courent à la quête du bois, & à la chasse de quantité de bêtes, qui, s'étant trop engagées dans la mer Glacée, voguent dessus, & abordent où les glaces les portent, comme des renards roux & blancs, des loups cerviers; des ours blancs & noirs, & des licornes. La grande & précieuse corne, que le roi de Danemarck garde à Frédéricsbourg, qui est son Fontainebleau, est (à ce que l'on m'a dit,) d'une licorne prise sur les glaces d'Islande. Elle est plus longue & plus grosse, que celle de Saint-Denis. Le comte d'Ulfeld, grand-maître de Danemarck, en a une entiere & petite, de deux pieds de long, prise sur les mêmes glaces. Il m'a dit, que l'orsqu'on la lui donna, il y avoit encore à la racine, de la chair & du poil de la bête.

L'Islande est montagneuse & pierreuse. Les pâturages y sont si excellens, qu'il en faut chasser le bétail, de peur qu'il ne creve. L'herbe y sent si bon, que les étrangers la recueillent & la font sécher, pour la mettre parmi leur linge. On dit néanmoins que la chair de bœuf n'y est pas bonne, & que leur mouton sent le bouc. Les Islandois y sont accoutumés. Ils durcissent & conservent leurs viandes, en les exposant au vent & au soleil; ce qui les rend & de meilleur goût & de meilleure garde, que si on les avoit salées. Ils font quantité de beurre, qu'ils serrent dans des vaisseaux; & au défaut de vaisseaux, ils l'amoncelent dans leurs maisons, comme des piles de chaux. Leur breuvage ordinaire est de lait, & de petit-lait, qu'ils boivent pur, ou mêlé avec de l'eau. L'isle porte de bons chevaux, que l'on nourrit en hyver, de poissons secs, aussi-bien que les bœufs & les moutons, quand le foin leur a manqué. Les hommes même en font de la farine & du pain, quand les rigueurs d'un long hyver empêchent l'abord de leur isle aux étrangers qui ont commerce avec eux.

Il y a dans l'Islande quantité de fontaines froides, dont les eaux sont claires & agréables à boire; d'autres, qui sont saines & nourrissantes comme de la biere, quantité de sources chaudes & salutaires pour les bains; de grands étangs poissonneux; de belles rivieres navigables; des ports & des promontoires.

Blefkenius raconte qu'il y a dans la partie occidentale de l'Islande un lac qui fume toujours, & qui est

néanmoins si froid, qu'il pétrifie tout ce que l'on y jette. Si l'on y fiche un bâton, il devient fer à l'endroit par où il est fiché dans la terre ; ce qui touche l'eau, se pétrifie ; & ce qui est au-dessus de l'eau, demeure bois. Blefkenius dit l'avoir éprouvé deux fois ; il ajoûte qu'ayant mis au feu, ce qui lui sembloit fer, ce fer brûla comme du charbon. Il dit aussi, qu'au milieu de l'Islande, il y a un autre lac, qui exhale une vapeur si dangereuse, qu'elle tue les oiseaux, qui volent par-dessus. Ce lac est comme l'Averne des Grecs, dont Virgile parle au 6. de l'Enéide :

Quem super haud ullæ poterant impunè volantes,
Tendere iter pennis, talis sese halitus atris
Faucibus effundens, supera ad convexa ferebat.
Unde locum Graii dixerunt nomine Aornon.

Blefkenius ajoûte, à ce qu'a dit Arngrimus des fontaines chaudes de l'Islande, qu'il y en a de si chaudes en quelques endroits, que qui les touche s'y brûle. Quand cette eau se refroidit, elle laisse du soufre au-dessus de sa superficie. On voit sur ces eaux des plongeons rouges que l'on perd de vue, si-tôt que l'on s'en approche, & qui remontent sur l'eau, pour peu que l'on s'en éloigne. Le même dit encore, qu'en un endroit de l'isle, que l'on appelle *Turloskhaven*, il y a deux fontaines, l'une froide & l'autre chaude, que l'on fait venir par divers canaux dans un même bassin ; & que les eaux de ces deux fontaines, mêlées ensemble, composent un bain très-excellent. Assez près de-là, dit-il, il y a une autre fontaine, dont l'eau a le goût du bled, & a cette vertu de guérir les maux vénériens, que Blefkenius assure être fort ordinaires dans cette isle.

Il n'y a dans toute l'Islande aucune miniere de quelque métal ou minéral que ce soit, si ce n'est de soufre qui est très-commun dans toute l'isle, mais que l'on tire en plus grande abondance d'une montagne nommée HECLA, qui est l'Etna de l'Islande ; car elle jette des flammes qui causent de grands embrasemens aux environs. Cette montagne est du côté de la partie orientale, déclinant à la méridionale & assez proche de la mer. Blefkenius dit que ce mont ne jette pas seulement des flammes, mais des torrens d'eau qui brûlent comme de l'eau-de-vie. Il jette quelquefois aussi des cendres noires, & une quantité prodigieuse de pierres-ponces. La tempête qui agite ce mont, cesse au vent d'oüest, qui est le zéphyre des anciens. Tant que ce vent souffle, ceux qui connoissent ce mont, & qui en savent les chemins sûrs, montent hardiment à son plus haut sommet, & à l'endroit par où il vomit des flammes, où ils jettent de grosses pierres que le mont rejette comme une mine fait voler les éclats d'un mur qu'elle emporte. Il est très-dangereux d'en approcher à ceux qui n'en connoissent pas les avenues, parce que la terre qui brûle au-dessous venant à fondre, a bien souvent englouti des hommes vivans dans ces fournaises ardentes.

Les habitans de l'isle croient qu'une partie des damnés est jettée dans les feux du mont Hécla, pour y brûler, & que l'autre est condamnée à geler éternellement dans les glaces qui sont auprès de leur isle.

Blefkenius dit qu'étant en Islande, sur la fin du mois de Novembre, on vit à minuit grand feu sur la mer, aux environs du mont Hécla, & que ce feu éclaira toute l'isle ; ce qui étonna tous les habitans. Les plus expérimentés assuroient que cette lueur venoit du mont Hécla. Une heure après, l'isle trembla ; & ce tremblement fut suivi d'un éclat de tonnerre épouvantable. On sut, peu de jours après que la mer s'étoit tarie à l'endroit où le feu avoit paru, & qu'elle s'étoit retirée à deux lieues de-là.

Les Islandois n'ont point d'argent monnoyé. On leur apporte de la farine, de la biere, du vin, de l'eau-de-vie, du fer, du drap & du linge. Ils donnent en échange des poissons secs, du beurre, du suif, des draps grossiers, du soufre, des peaux de renards, d'ours & de loups cerviers. Blefkenius dit que les Allemands, qui trafiquent en Islande, dressent des tentes près des havres où ils ont abordé, & y étalent leurs marchandises, qui sont des manteaux, des souliers, des miroirs, des couteaux & quantité de bagatelles qu'ils échangent avec ce que les Islandois leur apportent. Les filles, qui sont fort belles dans cette isle, mais fort mal vêtues, vont voir ces Allemands, & offrent à ceux qui n'ont pas de femmes de coucher avec eux, pour du pain, du biscuit & quelqu'autre chose de peu de valeur. Les peres même, dit-on, présentent leurs filles aux étrangers ; & si leurs filles deviennent grosses, elles sont plus considérées par les Islandois que les autres : il y a même de la presse à les avoir.

L'ancienne Islande étoit divisée en quatre provinces, selon les quatre parties du monde. Chaque province étoit divisée en trois bailliages, que les Islandois appellent *Repes* : excepté la province septentrionale, qui, comme la plus grande & la plus importante en avoit quatre. Chaque bailliage étoit subdivisé en six, sept ou huit, ou dix judicatures, selon son étendue. Chaque province assembloit ses bailliages une fois l'année, & la convocation se faisoit par de petites croix de bois que le gouverneur de la province envoyoit à ses baillifs, que les baillifs distribuoient à leurs juges, & que les juges faisoient courir par les familles de ceux qui se devoient trouver à ces assemblées. Le chef de la justice, qui présidoit aux quatre provinces, & qui étoit comme le souverain de l'Islande, fon *nomophylax*, ou *le conservateur de ses loix*, assembloit aussi, en certains tems, les états-généraux de l'isle. La convocation s'en faisoit par quatre haches de bois, que ce chef envoyoit aux gouverneurs des quatre provinces.

Il y avoit dans chaque bailliage trois temples principaux, pour la justice, & le culte de leurs dieux ; c'est pourquoi la charge de baillif s'appelloit GODORP, qui signifie *divine*. Le principal soin des baillifs étoit de pourvoir à la nécessité des pauvres, qui est très-grande dans ce pays ; d'empêcher que les pauvres d'une *repe* ou *bailliage* ne courussent à l'autre, & d'arrêter la licence des mendians volontaires, contre lesquels les loix étoient très-rigoureuses ; car on permettoit de les tuer ou de les châtrer, de peur qu'ils ne multipliassent, & ne fissent d'autres coquins comme eux. Il étoit même défendu, sur peine de l'exil, à un homme pauvre, de se marier avec une femme pauvre comme lui. On défendoit, sous la même peine, à celui qui n'avoit de quoi vivre que pour lui seul, de prendre une femme qui n'eût pas de quoi s'entretenir elle-même.

Ce gouvernement aristocratique & cet ordre de justice durerent, parmi les Islandois, jusqu'à l'an 1263, que les rois de Norwége se rendant maîtres de l'isle, la rendirent tributaire par la mauvaise intelligence des Islandois. Les rois de Danemarck, ayant ensuite réduit le royaume de Norwége en province, donnerent des vice-rois à ces peuples, qui n'ont retenu, depuis ce tems, qu'une ombre légere de leur ancienne forme d'état. La demeure de ces vice-rois est à la partie méridionale de l'Islande, dans un château nommé BESESTADT. Ils ne sont pourtant obligés à résider actuellement dans l'isle, qu'en cas de nécessité ; & ils n'y vont qu'une fois l'année, pour en recevoir les tributs qui consistent en ces mêmes choses, que les Islandois échangent avec les étrangers, & dont le roi de Danemarck pourvoit une bonne partie de ses navires, soit pour nourrir, soit pour habiller ses matelots. Le dernier vice-roi d'Islande étoit M. Prosmont, amiral de la derniere flotte Danoise, que les Suédois défirent fur cette mer. Il se battit vaillamment, & mourut sur son bord, l'épée à la main, ayant refusé le quartier que les ennemis de son roi vouloient lui donner.

Arngrim Jonas ne fait l'Islande Chrétienne qu'en l'an 1000. Les Islandois payens adoroient, entr'autres dieux, *Thor* & *Odin*. Thor étoit comme le Jupiter, Odin comme le Mercure des anciens Grecs & Latins. Ils nomment encore leur jeudi, *Thorsdag*, & le mercredi, *Odensdag* : les autels consacrés à ces dieux, étoient revêtus de fer ; un feu perpétuel y brûloit ; il y avoit sur cet autel un vase d'airain, dans lequel on versoit le sang des sacrifices, & dont on arrosoit les assistans. Au côté de ce vase, il y avoit un anneau d'argent, du poids de vingt onces, qu'ils frottoient du sang de la victime, & qu'ils empoignoient quand ils vouloient faire quelque serment solemnel. Leurs Annales portent qu'ils ont sacrifié des hommes à leurs idoles. Ils les écrasoient sur des rochers, ou les jettoient dans des puits profonds, creusés & destinés pour cela, à

l'entrée de leurs temples. Comme les Iſlandois payens avoient bâti deux principaux temples à l'honneur de leurs faux dieux, au nord & au midi de leur iſle : de même les Islandois Chrétiens ont établi les deux ſeuls évêchés qu'ils ont aux mêmes endroits de l'iſle. Ces deux évêchés ſont *Hole*, au nord ; & *Schalhold* au midi. Ils ſont Luthériens de la Confeſſion d'Augsbourg, de même que tout le Danemarck.

Les loix des Islandois ſont mêlées de tant d'autres loix, de Norwége & de Danemarck, qu'étant forcés d'observer celles-ci, & voulant garder les premieres, ils s'engagent dans mille chicanes ſur l'explication & ſur l'accord de leur droit avec celui de Danemarck.

Les Islandois d'à-préſent habitent leur iſle, comme leurs peres l'habitoient, dans des maiſons diſperſées çà & là, de peur du feu, parce qu'elles ſont bâties de bois. Leurs fenêtres ſont d'ordinaire des trous ſur les toits, à cauſe que leurs maiſons ſont fort baſſes, & qu'il y en a même pluſieurs d'enfoncées dans la terre, afin de ſe mieux garantir du vent & du froid. Leurs toits, ainſi que ceux de Suéde, ſont couverts d'écorces de bouleau, comblés de gazons.

Les Islandois vivent au-delà de cent ans, ſans ſe ſervir ni de médecins ni de médecines.

Il n'y a dans toute l'Islande que deux villages aux deux évêchés de Hole & de Schalholt, dont le plus grand, qui eſt celui de Hole, ne conſiſte qu'en fort peu de maiſons contigues ; & comme il n'y a ni villes, ni villages dans l'Islande, il n'y a point auſſi de grands chemins ; ce qui oblige ceux qui voyagent dans cette iſle à ſe ſervir de bouſſoles, pour aller d'un lieu à l'autre, & à planter des baliſes aux endroits où il y a des goufres de neiges. Les Islandois n'habitent d'ordinaire que ſur les rivages de la mer, ou près des rivieres, à cauſe de la pêche & des pâturages : ainſi le milieu de l'iſle eſt comme déſert. Il y a un collége à Hole, où les enfans étudient juſqu'à la rhétorique, & viennent enſuite à Coppenhague faire leurs cours de philoſophie & de théologie. Ils ont une imprimerie, où depuis peu l'on a imprimé l'ancien teſtament en Islandois. Le nouveau n'eſt pas achevé, faute de papier.

L'évêché de Hole a été pourvu de grands évêques, dont le catalogue ſe trouve dans la Crimogée d'Arngrim Jonas.

Les Islandois ſont tous joueurs d'échecs ; & il n'eſt point de ſi chétif payſan en Islande, qui n'ait chez lui ſon jeu d'échecs faits de ſa main, & d'os de poiſſon, taillé à la pointe de ſon couteau. La différence qu'il y a de leurs piéces aux nôtres, c'eſt que nos fous ſont des évêques parmi eux, & qu'ils tiennent que les eccléſiaſtiques doivent être près de la perſonne des rois. Leurs rois ſont de petits capitaines, que les étudians Islandois appellent *centuriones*. Ils ſont repréſentés l'épée au côté, les joues enflées, & ſonnant du cor qu'ils tiennent des deux mains.

La *langue Iſlandoiſe* eſt une dialecte de l'ancienne langue Runique ; & le docteur Wormius aſſuroit que l'Islandois eſt le plus pur Runique que nous ayons. Les caracteres Islandois, dont Bleſkenius a donné un alphabeth dans ſa Relation, ſont Runiques ; & il dit que parmi ces caracteres, il y en a de hieroglyphiques qui ſignifient des mots entiers. On diſpute beaucoup ſur le tems auquel l'Islande a été habitée. On peut voir les divers ſentimens rapportés dans la relation de l'Islande, écrite par la Peyrere, & inſérée au premier volume des Voyages au nord.

ISLE, (*I's* ne ſe prononce point.) Les Grecs l'appelloient Νῆσος, les Latins *Insula*, les Italiens *Iſola*, les Espagnols *Iſla*, les François *Iſle*, les Allemands *Insul*, les Hollandois *Eyland*, les Anglois *Iſland* ou *Iſle*, les Ruſſiens *Oſtrof*, les Suédois *Holm*, les Arabes *Gezirah*, les Hébreux נ, les Indiens *Div*, ou *Dive*, ou *Pulo*, &c.

Selon le Dictionnaire de l'académie Françoiſe, l'*iſle* eſt un espace de terre, entouré d'eau de tous côtés.

Les isles différent, ou par leur ſituation, ou par leur grandeur. A l'égard de leur ſituation, il y en a dans l'Océan, il y en a dans les fleuves & les rivieres ; dans les lacs & les étangs.

Pour ce qui eſt de leur grandeur, elles diffèrent extrêmement les unes des autres. Quelques isles ſont aſſez grandes pour contenir pluſieurs royaumes, comme la Grande-Bretagne, Ceylan, Sumatra, Java & pluſieurs autres ; quelques-unes n'en contiennent qu'un ſeul, comme l'Irlande, la Sicile, la Sardaigne, &c. D'autres ne contiennent qu'une ville, avec un territoire médiocre, comme quantité d'isles de l'Archipel, de la Dalmatie, &c. d'autres n'ont qu'un petit nombre d'habitations diſperſées. D'autres enfin ſont ſans habitans ; pluſieurs ne conſiſtent qu'en une roche, & on les appelle *écueils* ; ou bien la ſtérilité de leur terroir a dégoûté les habitans qui auroient voulu y demeurer ; ou bien c'eſt quelquefois la ſituation trop baſſe de leur terrein que la mer couvre dans les grandes marées.

Il y a des isles qui paroiſſent avoir été telles, depuis la création du monde, ou du moins depuis le déluge. Il y en a d'autres qui ont commencé à paroître dans la mer ; d'autres qui ont été détachées du continent, ſoit par des tremblemens de terre, ſoit par des orages, & les grands efforts de la mer, ſoit enfin par l'induſtrie & le travail des hommes.

On eſt préſentement aſſuré que le continent que nous habitons, & où ſe trouvent l'Europe, l'Aſie & l'Afrique, eſt une grande isle que la mer environne de toutes parts. On pourra dire, ſans doute, la même choſe de celui qu'on appelle *le nouveau monde*, lorſque l'on aura pénétré au nord, & à l'oueſt de la baie de Hudſon : jusques-là on ignore quelles ſont les limites ſeptentrionales de ce continent. L'Ecriture ſainte emploie ſouvent le nom d'*iſles*, pour ſignifier des parties du continent de l'Europe. Voyez l'article EUROPE. Les Arabes, faute d'avoir un mot particulier pour exprimer une préſqu'isle, donnent le nom d'*iſle* à toutes les péninſules.

Les terres Arctiques, que l'on croyoit être un pays continu, ſont vraiſemblablement de grandes isles, dont on ne ſait pas encore aſſez ni le nombre ni l'étendue. La Californie que l'on prenoit au contraire pour une isle, eſt une partie du continent.

Ce que l'on avoit cru être le commencement d'un grand continent, au midi de l'Amérique, s'eſt trouvé n'être qu'une isle aſſez vaſte, environnée d'un bon nombre de petites.

On compte ordinairement dix isles de la premiere grandeur,

La Bretagne, L'Iſlande, La nouvelle Zemble, } en Europe.
Madagascar, } en Afrique.
Niphon, Manille ou Luçon, Borneo, Sumatra, } en Aſie.
Terre Neuve, La Terre de feu, } en Amérique.

On en compte dix autres de moyenne grandeur, ſavoir ;

La Sardaigne, La Sicile, Candie, } dans la mer Méditerranée. } en Europe.
L'Irlande, } dans l'Océan.
Java, Céilan, Mindanao, Celebes, } en Aſie.
Cuba, Saint-Domingue, } en Amérique.

Il y a dix autres iſles auxquelles on peut donner le ſurnom de *moindres*, parce qu'elles ne ſont pas ſi grandes que les précédentes.

L'iſle de Séland, en Danemarck,

La Corse, Négrepont, Majorque, Cypre, } dans la mer Méditerranée, } en Europe.

Gilolo, Amboine, Timor, } en Asie.

La Jamaïque, en Amérique, dans la mer du nord.

L'isle Isabelle, l'une des isles de Salomon, dans la mer du sud.

Le nombre des petites isles est presque infini ; on peut dire qu'elles sont innombrables, avec d'autant plus de vérité, que l'on est encore bien éloigné de connoître toutes les mers. Il y reste à découvrir beaucoup de côtes, dont nous ignorons les détails, pour ne point parler de celles qui nous sont inconnues. On peut faire trois classes de ces petites isles. La première sera de celles qui, quoique seules, & indépendamment des autres, ne laissent pas d'avoir de la célébrité : telles sont,

Dans la mer Baltique,

Aland, Oesel, Gotland, Bornholm, Falster, Laland, & Fune, &c.

Dans la Méditerranée,

Rhode, Malthe, Iviça, Minorque, Chios, Céphalonie, Corfou, Cerigo. & un grand nombre d'autres.

Dans l'Océan Atlantique, entre l'Afrique & le Brésil,

Sainte-Heléne, l'Ascension, & Saint-Thomé.

Près du détroit de Gibraltar,

Madere.

En Afrique, à l'entrée de la mer Rouge,

Zocotora.

La seconde classe comprend les isles que l'on connoît sous un nom général qui est commun à toutes celles d'un certain espace de la mer, quoique la plûpart ayent chacune un nom particulier. Les principales sont,

Les Westernes, au couchant de l'Ecosse.
Les Orcades, au nord de l'Ecosse.
Les isles de Schetland, au nord-est des Orcades.
Les Açores, dans la mer du nord.

Les Canaries, Les isles du Cap-verd, } dans la mer Atlantique.

Les isles de l'Archipel, dans la Méditerranée.
Les Lucayes, ou de Bahama, Les Antilles, } dans la mer du nord.

Les Maldives, Les Moluques, Les Philippines, Le Japon, Les nouvelles Philippines, Les isles Mariannes, } dans la mer des Indes, & dans l'Océan oriental.

Les isles de Salomon, dans la mer du sud, &c.

La troisiéme classe comprend les isles des fleuves & des rivieres, comme celles du Nil, du Niger, de Gambie, & autres en Afrique ; de l'Indus, du Gange, & autres en Asie ; du fleuve de Saint-Laurent, du Mississipi, de l'Oronoque, de l'Amazone, & autres de l'Amérique ; & enfin celles de nos rivieres d'Europe, dans le Pô, le Danube, le Rhône, la Seine, &c. Les lacs d'Irlande ont quantité d'isles. Le lac de Dambée, en Ethiopie, en a aussi plusieurs ; & il en est ainsi d'une multitude d'autres.

Il y a des isles artificielles ; & presque toutes les places fortes, dont les fossés sont remplis des eaux d'une riviere, sont de véritables isles. Amsterdam, & la plûpart des villes de Hollande, ne sont pas seulement des isles ; mais chaque ville est composée d'un certain nombre d'isles plus ou moins grand, selon son étendue. La seule ville de Venise n'est autre chose qu'une fourmilliere d'isles jointes ensemble par des ponts.

J'ai dit qu'il y a des isles peu anciennes : l'expérience le prouve ; & on convient qu'il peut s'en former de nouvelles, de plus d'une maniere.

On ne peut pas douter qu'il n'y ait des isles flottantes. Les anciens l'ont dit de Delos, de Thérasie, des Calamines, des isles du lac de Cutilie, & de quantité d'autres. Quelques-uns se croient en droit de traiter ce fait comme une fable, sous prétexte que la plûpart de ces isles sont fixées présentement. Il est pourtant aisé de concevoir qu'une portion de terre spongieuse, légere & sulfureuse surnage de soi-même ; qu'étant soutenue sur l'eau, & y ayant quelque distance entre cette masse & le fond du bassin où elle nage, la moindre impression lui donne le mouvement ; mais le fond du bassin n'est pas égal : si cette masse vient à toucher une hauteur, elle s'y fixe avec le tems ; les parties de l'une s'engagent avec celles de l'autre, & il s'y fait une liaison solide. Voyez l'article de S. Omer. Boxthius, auteur qui a écrit touchant l'Ecosse, dit que dans le lac de Loumond, il y a une isle qui nage, & va comme le vent la mene, quoiqu'on y puisse faire paître du bétail.

1. L'ISLE D'AARON, isle de l'Océan occidental, au couchant de l'Irlande, sur la côte de Connaught, entre la baie de Galloway & le Shannon. Il y en a deux qui portent le même nom, savoir, la petite & la grande. Leur situation avec celle de S. Grégoire, qui est entre deux, est sud-est & nord-ouest.

2. L'ISLE D'AARON. Voyez S. Malo.

L'ISLE D'ABRICK, petite isle de la mer Baltique, dans le golfe de Livonie, au midi d'Arensbourg, capitale de l'isle d'Osel.

L'ISLE-D'ABY-JAAN, petite isle de Suéde, au golfe de Bothnie, sur la côte occidentale, par les 60 d. 47′ de latitude, près de l'embouchure de la riviere d'Aby, & du bourg d'Aby.

L'ISLE-ACHER, petite isle d'Irlande, dans le lit de la riviere de Shannon, à l'embouchure de la riviere de Clare.

L'ISLE-ADAM, bourg de l'Isle de France, avec titre de *baronnie* & *châtellenie*. Il est situé sur la riviere d'Oyse, vers les confins du Beauvoisis, une lieue au-dessous de Beaumont, & à sept ou huit de Paris. On y voit un château fort agréable, appartenant au prince de Conty. Sa situation en fait la principale beauté ; il est bâti au pied d'un côteau, sur deux isles que forme la riviere d'Oyse. Ce bourg a été fondé par Adam surnommé *De l'Isle*, seigneur de Villiers, village situé à une lieue de l'Isle-Adam. C'est de cet Adam De l'Isle qu'étoit descendu Philippe de Villiers de l'Isle-Adam, grand-maître de Rhodes. Il n'y a qu'une paroisse à l'Isle-Adam, dont l'église, qui est assez belle, fut bâtie en 1562, par le connétable de Montmorency. Cette paroisse est desservie par une communauté de prêtres, établie par Armand de Bourbon, prince de Conty ; ces prêtres sont tirés des missionnaires de S. Joseph de Lyon, desquels ils dépendant. On voit encore dans le bourg de l'Isle-Adam un prieuré de l'ordre de S. Benoît. * *Mémoires dressés sur les lieux*, en 1704.

L'ISLE D'ADAM, petite isle d'Ecosse, l'une des Westernes. Elle est située à l'orient de celle de Lewis.

LES ISLES D'ADDOU. Voyez Addou.

L'ISLE DE L'ADMIRAL. Voyez Admiraels Eylandt & Amirante.

L'ISLE D'AGAMESKE ou l'Isle aux ours blancs, petite isle de la nouvellee France, à l'extrémité méridionale de la baie de Hudson.

L'ISLE D'AGOT, petite isle de France, en Bretagne, sur

sur la côte de Saint-Malo, au couchant de la rade de ce port.

L'ISLE D'AINET, petite isle de France, sur la côte d'Aunis, entre l'isle d'Aix & le continent.

L'ISLE D'AIX, petite isle de France, sur la côte du pays d'Annis, entre cette province & l'isle d'Oleron, au nord de l'embouchure de la Charente.

L'ISLE D'ALBENGUE, petite isle de la mer Méditerranée. Voyez ALBENGUE 2.

ISLAS D'ACATRACES, isles de la mer du sud, à l'embouchure de la petite riviere de Massia, au sud-est d'Acapulco.

L'ISLE D'ALCMAER, petite isle des Indes, sur la côte septentrionale de l'isle de Java, dans la baie de Batavia, au nord oriental de cette ville, & presqu'au nord-est de l'isle d'Enkhuyſen.

L'ISLE D'ALVON, petite isle de Suéde, au golfe de Bothnie, sur son rivage occidental, près du bourg de Sundswal.

L'ISLE D'AMAX, isle du Danemarck. Voyez AMAG.

L'ISLE D'AMIVAN, ou

L'ISLE D'AMJUAN. Voyez ANJOUAN.

L'ISLE D'AMONT: on appelle ainsi la plus grande des deux isles de S. Marcou, sur la côte de Normandie, au Cotantin.

L'ISLE D'AMSTERDAM, petite isle des Indes, au nord de Java, à l'entrée du golfe de Batavia, auprès de celle de Middelbourg. Il y en a cinq autres de même nom. Voyez au mot AMSTERDAM.

L'ISLE D'ANICAM, petite isle de la Chine, sur la côte de la province de Quanton.

L'ISLE D'ANTICOSTI. Voyez ANTICOSTI.

1. L'ISLE D'ARAN, isle d'Irlande, sur la côte occidentale de la province d'Ulster: elle est accompagnée d'écueils nommés *Eſtocs d'Aran*: elle est différente de celle qui suit.

2. L'ISLE D'ARAN, d'ARRAN, d'ARREN, ou d'AREN, isle d'Ecosse. Voyez ARRAN. 1.

L'ISLE D'ARBOUZE, isle de France, sur la côte de Bretagne, à l'occident du port de Saint-Malo, à côté du lit de l'embouchure de la riviere qui arrose cette ville.

LES ISLES DE L'ARCHIPEL. Voyez-en la liste au mot ARCHIPEL. Il seroit inutile de la répéter dans celle-ci.

1. L'ISLE DES ARECIFES, c'est-à-dire l'ISLE DES ROCHERS, petite isle de l'Océan oriental, l'une des Isles Mariannes.

2. L'ISLE DES ARECIFES ou ARACIFES, isle de la mer du sud, l'une des isles de Salomon.

L'ISLE D'ARENS. Voyez ARAN 2.

L'ISLA DAS ARENAS, c'est-à-dire l'*Iſle des Sables*, isle de l'Amérique, dans le golfe du Mexique, au nord-oueſt du cap Deconosido & de la presqu'isle de Jucatan; les Anglois ont fort défiguré ce mot, & appellent cette isle DESATS ou DESARCUSSES.

L'ISLE D'ARIMOA. Voyez ARIMOA.

L'ISLE D'ARROE. Voyez ARROÉ.

L'ISLE D'ARS, isle de France, sur la côte de Bretagne, à l'entrée de la riviere de Vannes.

L'ISLE D'ARTUS, isle d'Angleterre, l'une des Sorlingues.

L'ISLE DE L'ASCENSION: il y en a deux. Voyez ASCENSION.

L'ISLE D'ASINARA, isle auprès de la Sardaigne. Voyez ASINARA.

1. L'ISLE DE L'ASSOMPTION, la même isle qu'ANTICOSTI. Voyez ce mot.

2. L'ISLE DE L'ASSOMPTION, l'une des isles Mariannes. Voyez ASSOMPTION 4.

L'ISLE D'ATOQUE, petite isle de l'Amérique, dans la mer du Sud, dans la baie de Panama: elle n'est pas habitée.

L'ISLE D'AVAL; on appelle ainsi la plus petite des deux isles de Saint-Marcou, sur la côte de Normandie, près du Cotantin.

L'ISLE D'AUDUC, petite isle d'Irlande, à l'entrée de la baie de Gallowai, près de l'isle de Maës, & au sud-est.

L'ISLE D'AVES. Voyez diverses ISLES de ce nom, au mot AVES.

ISLE D'AUMONT, dans la Champagne, diocèse de Troyes. Ce lieu est à deux lieues de la ville épiscopale: c'étoit un marquisat que le maréchal d'Aumont, lorsqu'il passa en Italie, avoit acheté de Charles de Gonzague, duc de Mantoue. Louis XIV l'érigea en duché-pairie, sous le nom d'*Aumont*, en faveur de ce seigneur, l'an 1565. On y voit les ruines d'un ancien château, qui peut être du tems des Romains. Il y a aussi même diocèse de Troyes l'Isle-sous-Ramene, & l'Isle de Chantemerle. Desguerrois ne s'étend que sur celle qui est à deux lieues de Troyes, au midi, qu'il dit avoir servi de retraite à beaucoup de saints, qui y ont vécu, ou qui y sont morts. Philippe, évêque de Troyes, au commencement du douziéme siécle, donna à S. Robert de Molême l'église d'Isles, & dota le prieuré, pour y mettre des moines, auxquels il donna des droits sur les églises paroissiales de S. Thibaud & d'Isles, l'an 1104. Plus de cinq cents ans auparavant c'étoit un monastere, du titre de *Notre-Dame*; il y avoit eu, dans les siécles suivans, une autre église du titre de *S. Urſion*, laquelle ne subsiste plus: ce saint avoit fait sa demeure en ce lieu, dès le sixiéme siécle; saint Maurele, le vénérable Aventin, & S. Fale qui lui succéda au gouvernement de ce lieu. Il pourroit se faire que ce qu'on prend pour un reste d'antiquité Romaine, seroit un reste de cet ancien monastere. **Notes de le Beuf, chanoine d'Auxerre.*

L'ISLE DE BACALAO, petite isle de l'Amérique, sur la côte orientale de Terre-neuve, entre la baie de la Trinité & la baie de la Conception.

LES ISLES DE BACALAOS. Voyez BACALAOS.

L'ISLE DE BACCHUS, isle de l'Amérique, dans la Nouvelle Angleterre, dans la riviere de CHOUACOUET. Voyez cet article.

L'ISLE DE BAGUENAUT, isle de France, en Bretagne, au nord de l'embouchure de la Loire.

L'ISLE DE BALANEC, isle de France en Bretagne, entre l'isle d'Oueſſant & celle de Molène, vers l'Orient méridional.

L'ISLE DE BALICOTTON, isle d'Irlande, sur la côte méridionale, au levant de l'entrée de la riviere de Léo, que l'on remonte pour aller à Corck.

L'ISLE DE BALTA, petite isle, ou écueil, entre les isles de Schetland, à l'orient de l'isle d'UNST.

L'ISLE DE BALTRUM, petite isle de la mer d'Allemagne, sur la côte d'Ooſtfriſe, entre le Dolaërt & le Wéſer.

L'ISLE DE BALY. Voyez BALI. 1.

L'ISLE DE BANC, isle de Suéde, dans la mer Baltique, sur la côte de Smaland, vis-à-vis de Weſterwyck.

L'ISLE DE BANCA, isle de la mer des Indes. Voyez BANCA.

L'ISLE DE BANEC, petite isle de France, sur la côte de Bretagne, entre l'isle d'Oueſſant & l'isle de Balanec.

L'ISLE DE BARACO, petite isle de France, en Bretagne, dans la Loire, vis-à-vis du village de S. Etienne, au-dessous de Nantes.

L'ISLE-BARBE, petite isle de France, dans le milieu de la riviere de Sône, au diocèse de Lyon, avec une ancienne abbaye, qui est vraiſemblablement le plus ancien monastere de ce diocèse. Cette abbaye est réunie au chapitre de S. Jean de Lyon. *(*Hiſt. de l'ordre de S. Benoît*, l. 1, c. 4, n. 22.)

L'ISLE DE BARNEWELD. Voyez, au mot BARNEVELDT, deux isles de ce nom.

L'ISLE DE BAROU ou BARRO, isle au nord de l'Ecoſſe, au couchant des Orcades, & au nord de l'isle de Skie.

L'ISLE DE BARRA, isle de l'Ecoſſe, entre les Weſternes, au midi de South-Wiſt, dont elle est séparée par un détroit. Voyez BARRA 2.

L'ISLE DE BARREY, petite isle d'Angleterre, dans la province de Glamorgan, au pays de Galles, à l'embouchure de la Severne.

L'ISLE-EN-BARROIS, abbaye d'hommes ordre de Cîteaux, dans le duché de Bar. Sa manse abbatiale a été unie à l'église primatiale de Nancy.

L'ISLE DE BAS, isle de France, en Bretagne. Voyez BAS.

L'ISLE DE LA BARTHELASSE, isle de France, dans le Rhône, à une lieue au-dessus d'Avignon, vis-à-

vis de Ville-neuve-lès-Avignon : elle eſt remarquable par un grand nombre de jolies maiſons de campagne, & par ſa grande fertilité. Elle a environ trois lieues de circuit.

L'ISLE DE BASILAN, petite iſle de l'Océan oriental, au ſud-oueſt de Mindanao.

LES ISLES DE BAYONNE. Voyez au mot BAYONNE.

L'ISLE DE BEKIA, en Amérique. Voyez BEKIA.

L'ISLE DE BELAO, iſle de l'Océan oriental, près de l'iſle de Burro.

L'ISLE-BELLE, petite iſle de France, au milieu de la Seine, dans le Vexin, au-deſſous des ponts de Meulan; elle a plus de demi-lieue de long, & s'étend juſqu'au-delà du village de Mézi; elle contient un beau château & de vaſtes jardins. L'abbé Bignon, homme encore plus illuſtre par ſon ſavoir, que par ſa naiſſance, en a fait un ſéjour délicieux. Ce lieu charmant a été ſouvent célébré dans les Ouvrages des beaux eſprits de France, & a été quelquefois nommé *l'iſle de Delos*.

L'ISLE DE BENARON, iſle de France, en Bretagne, auprès de l'iſle d'Ars, à l'entrée de la riviere de Vannes. Elle eſt très-petite.

L'ISLE DE BENIGUET, iſle de France, en Bretagne, au couchant du port le Conquet.

L'ISLE DE BENIS, petite iſle d'Irlande, au comté de Galloway, au midi de celle de Molin, entre cette iſle & la terre ferme.

L'ISLE DE BERE, petite iſle d'Irlande, au même comté, au nord-oueſt de l'iſle de Molin, à l'entrée de la baie de Galloway.

1. L'ISLE DE BERNERE, petite iſle d'Ecoſſe, l'une des Weſternes, proche la baie de Carlway, au couchant de Lewis.

2. L'ISLE DE BERNERE, autre iſle des Weſternes: c'eſt une des quatre qui ſont au midi de celle de Barra.

L'ISLE DE BERVIL, petite iſle de Bretagne, dans l'évêché de S. Paul, au nord-eſt de l'entrée du havre d'Abrevache ou d'Aberache.

LES ISLES DE BEVELAND, dans les Provinces-Unies. Voyez BEVELAND. Ce ſont à préſent deux iſles détachées l'une de l'autre.

L'ISLE DE BEYERLAND, dans les Provinces-Unies. Voyez BEYERLAND.

L'ISLE DE BICCARA, ſur la côte occidentale de l'Italie, tout joignant l'iſle de Procida. Elle a un mille de tour, eſt aſſez bien cultivée, & abonde en phaiſans & en lapins.

L'ISLE DE BIDIMA, ou l'ISLE DE SAAVEDRA, iſle d'Aſie, dans l'Océan oriental. Voyez BIDIMA.

L'ISLE BINAR, petite iſle de France, en Bretagne, au levant d'été de Saint-Malo, à l'embouchure de la petite riviere de S. Coulon.

L'ISLE DE BIORCK, iſle de Suéde. Voyez BIORKA.

L'ISLE DE BISSAO, iſle d'Afrique, au pays des Négres. Voyez BISSAO.

L'ISLE DE BISENTINE, petite iſle d'Italie, dans l'état de l'égliſe, au duché de Caſtro, dans le lac de Bolſène, près du château de Bizenzo, duquel elle prend ſon nom.

L'ISLE DE BYTTE, petite iſle du Danemarck, dans la mer Baltique: elle eſt à l'orient de la pointe méridionale de l'iſle de Falſter.

1. L'ISLE BLANCHE, iſle de l'Amérique méridionale, dans la mer du nord, & l'une des iſles de *Sottovento*, ou ſous le vent, vers la côte de Venezuela, à huit lieues de la Marguerite, & à quarante de la Grenade. Elle eſt déſerte. Il y a au couchant, & près de cette iſle, ſept autres petites iſles, que l'on appelle les SEPT JOURS.

2. L'ISLE BLANCHE, petite iſle de France, en Bretagne, dans le diocèſe de S. Brieu, au nord de l'abbaye de Bonport.

3. L'ISLE BLANCHE, isle de l'Amérique méridionale. Voyez BLANCA.

4. L'ISLE BLANCHE, l'une des isles du Cap-verd.

5. L'ISLE BLANCHE, petite isle de la mer des Indes, près du détroit de Bantam, à douze lieues de diſtance de ſa baſſe pointe.

L'ISLE DE BLANECK; c'eſt la même que l'iſle de Balanec.

LES ISLES BLASQUES, isles d'Irlande, ſur la côte occidentale du comté de Keri, dans la province de Munſter, au couchant de la ville de Dingle, & à l'entrée de la baie de même nom; il y en a quatre & quelques écueils.

L'ISLE DE BLINSUND, petite isle ſur la côte méridionale de Norwége, dans le gouvernement d'Aggerhuys, entre les isles de Flecher & de Mardoe.

L'ISLE DE BLOUY, petite isle d'Irlande, au comté de Galloway, à l'entrée de la baie de Beterbuy.

L'ISLE DE BOAVISTA, l'une des isles de Salomon, dans la mer du ſud. Voyez l'article BOAVISTA.

L'ISLE DE BOCHÉ, ſur la côte occidentale d'Irlande, dans la province de Connaught. Elle a l'isle de Clere au nord, & celle de Horshe au midi.

L'ISLE-AUX-BŒUFS, isle de l'Amérique, au golfe du Mexique, dans la baie de Campêche, à l'embouchure du lac de Triſt. Elle eſt ſéparée de l'isle de même nom par un canal. Cette Ile a ſept lieues de long & trois ou quatre de large. Sa longueur s'étend de l'eſt à l'oueſt. La partie orientale regarde l'isle de Triſt: c'eſt un terrein bas & inondé, qui ne produit auprès de la mer que des mangles blancs & noirs. Le côté du nord donne ſur la haute mer, & s'étend tout droit de l'eſt à l'oueſt. La partie la plus avancée de l'eſt vers Triſt, eſt un pays bas & couvert de mangles, durant l'eſpace d'environ trois lieues; & l'on trouve au bout une petite crique ſalée, qui eſt aſſez profonde, en haute marée, pour porter des bateaux. **Dampier* Voyages à la baie de Campêche, *p.* 141.

Depuis cette crique juſqu'à la partie occidentale, il y a quatre lieues; la baie eſt par-tout ſablonneuſe, & fermée ſur le derriere d'un petit banc de ſable, couvert de buiſſons épais & piquans, comme l'aubépine, qui portent un fruit à coquille, dur & blanchâtre, auſſi gros qu'une prune ſauvage, & à-peu-près de la figure d'une calebaſſe. Cette partie occidentale eſt lavée par la riviere de S. Pierre & de S. Paul, & couverte de mangles rouges. A trois lieues au-deſſus de l'embouchure de cette riviere, il y a une petite branche qui coule vers l'eſt, ſépare l'isle des Bœufs du continent au ſud, & fait enſuite un grand lac d'eau douce, qui porte ce même nom. Il ſe jette après dans un lac ſalé, qu'on nomme le *lac des Guerriers*; & celui-ci ſe décharge à ſon tour dans Laguna Termina, à deux lieues de la pointe ſud-eſt de l'isle.

Le milieu de cette isle eſt une ſavane, bordée d'arbres, dont la plûpart ſont des mangles noirs, blancs ou rouges, avec quelques arbres de bois de campêche. La partie méridionale entre les ſavanes & les mangles, eſt très-fertile; & il y a en quelques endroits des rangées de collines, qui ſont plus hautes que les ſavanes. Ces prairies produiſent quantité d'herbes longues, & les collines portent de très-beaux arbres de différentes ſortes, & d'une hauteur conſidérable.

Les fruits de cette isle ſont les penguins rouges & jaunes, les guavers, ſapadillos, limons, oranges, &c. Ces dernieres n'y ont été plantées que depuis peu par une colonie d'Indiens, qui s'y établirent, après avoir ſecoué la domination des Eſpagnols. Les Anglois qui y trouvoient des bœufs en quantité, y alloient chaſſer: un Eſpagnol, propriétaire de l'isle, s'étoit accommodé avec eux, pour leur en fournir; mais le gouvernement ayant déſapprouvé ce commerce, l'isle demeura à la diſcrétion des Anglois qui l'ont fort dégarnie de bêtes à cornes, à force d'en tuer.

1. L'ISLE DU BOIS, dans l'Océan Atlantique: c'eſt la même que l'isle de Madere.

2. L'ISLE AU BOIS, petite isle de France, en Bretagne, à l'orient des isles de Brehat, & de la riviere de Trieu.

L'ISLE DE BOLSOON, petite isle de Suéde, dans le golfe de Bothnie, ſur la côte de Helſingie, près de la pointe de Hudwickswald.

L'ISLE DE BOMMEL ou BOMMEL HOOFT, isle de Norwége, au gouvernement de Bergen, ſur la côte occidentale, à l'entrée du Liet de Bergen.

L'ISLE DE BON AIR. Voyez BUENOS AYRES.

L'ISLE DE BON-AIRE. Voyez BON-AIR 2.

LES ISLES BONAVENTURE, dans l'Amérique ſeptentrionale. Elles ſont dans le détroit d'Hudſon, au-

près des côtes du nord, à 63 d. 6′ par eſtime, 43 d. de variation nord-oueſt, à 55 ou 56 lieues de l'isle de Salisbury ou Salsbre. On les trouve à l'entrée d'un grand enfoncement dont on ne voit pas le bout. Elles portent le nom d'un Canadien, capitaine de fregate legere. * *La Potherie*, Hiſt. de l'Amér. ſept. *p.* 187.

L'ISLE DE BONA VISTA. Voyez BONAVISTA.

L'ISLE DE BONNE-ESPERANCE, isle de la mer du ſud : les Hollandois l'appellent T EYLAND VAN GOEDE HOOP.

L'ISLE DE BONNE-FORTUNE. Voyez BONNE-FORTUNE 1. & 2.

L'ISLE DE LA BONNE-JUSTICE, petite isle de l'Amérique méridionale, dans le port de S. Julien. Voyez PORT S. JULIEN.

L'ISLE DE BORDO, l'une des isles de Fero au nord de l'Ecoſſe. Voyez FERO.

L'ISLE DU BORGNE, petite isle de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Canada, ſur la riviere des Ontaouach, qui ſe jette dans la riviere des Iroquois, & au pays des Algonquins.

L'ISLE DE BORIN, isle d'Irlande, dans la baie de Galloway, au midi de cette ville.

L'ISLE DE BORNÉO. Voyez BORNÉO.

L'ISLE DE BORNHOLM. Voyez BORNHOLM.

L'ISLE DE BOSA, petite isle d'Italie, ſur la côte occidentale de l'isle de Sardaigne, dans le port de la ville de Boſa.

L'ISLE DE BOSCH. Voyez l'ISLE DE BOCHE.

LES ISLES DE BOTTON, ou PULO BOTTON, ou BOUTO : ce ſont pluſieurs isles de la mer des Indes, ſur la côte occidentale de la presqu'isle de Malaca, devant la ville de Queda. Matelief, *Voyages de la compagnie Holland. aux Indes orient.* t. 3, p. 302, en parle ainſi : Pulo Boton contient pluſieurs isles, & particuliérement deux grandes; le canal qui les ſépare s'étend ſud & nord. L'isle qui eſt à l'eſt de ce canal, a une baie de ſable, qui forme un grand enfoncement, qui eſt pourtant plus grand au bout ſeptentrional de la baie qu'au bout méridional. Outre cela, il y a un haut cap que forment des rochers; de ſorte que dans la baie on eſt à l'abri des vents de nord & de nord-eſt, qui ſoufflent continuellement dans ces parages, & des courans qui ſont ſi extraordinaires & ſi variables entre ces isles, qu'on ne peut compter ſur rien à cet égard.

De plus, il n'y a dans cette baie qu'une eſpece de ras de marée; & lorſque, par un vent frais ou forcé du nord, on vient de dehors, on ſe trouve pris de calme dès qu'on approche du cap des Rochers, qui y eſt; ce qui eſt cauſé par la grande hauteur de ces rochers; & l'on dérive, malgré qu'on enait, du côté où le ras de marée vous porte, ſans pouvoir gouverner.

Mais lorſqu'on paſſe plus avant dans l'enfoncement de la baie, on y trouve un vent de terre, qui vient d'une vallée, ſi bien que ceux qui ſe ſont avantageuſement poſtés vers les terres, y ſont toujours au lof.

L'ISLE-BOUCHART, petite iſle & ville de France, en Touraine, aux frontieres de Poitou, dans la riviere de Vienne, d'où vient le nom de la ville. Elle a deux ponts de bois, & eſt à ſept lieues de Tours, en allant à Mirebeau. Elle eſt unie au duché de Richelieu : ce lieu eſt la patrie du fameux André Du-Chêne, hiſtoriographe de France.

L'ISLE-BOUIN, isle de France, ſur la côte du bas Poitou, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal près de Beauvoir & du port de la Roche. Sa partie ſeptentrionale eſt cenſée de la Bretagne & du pays de Retz. Elle repréſente un triangle, dont la baſe eſt du côté de terre ferme. Elle n'a que deux lieues de long avec un bourg de même nom. Elle eſt entourée d'un fond de vaſe, au nord & au couchant.

La juriſdiction s'y exerçoit autrefois par indivis entre la Bretagne & le Poitou; mais cette isle ayant paſſé de la maiſon de Clérambaut à celle de Pontchartrain, le chancelier de ce nom fit ordonner par édit du 26 Septembre 1714, qu'elle ſeroit de la juriſdiction de Poitou. Les habitans n'y payent point de taille.

L'ISLE DE BOURBON. Voyez MASCAREGNE.

L'ISLE DE BOURHIC, petit écueil ſur la côte méridionale de Belle-Isle, ſur les côtes de Bretagne.

L'ISLE DE BOUTO. Voyez l'ISLE DE BOTTON.

L'ISLE DE BOUTON. Voyez BOUTON.

ISLES BOUTONNES, dans l'Amérique ſeptentrionale, à l'entrée du détroit d'Hudson, dont elles forment l'embouchure du côté du midi. Elles ſont à l'oppoſite de l'isle de Réſolution, qui forme l'autre côté de l'embouchure du détroit. On les peut voir de treize à quarorze lieues. Elles paroiſſent beaucoup plus hautes que celle de la Réſolution, & on les voit au nombre de huit. Elles ſont à deux lieues de la terre ferme, entre laquelle & ces isles il y a un bon paſſage dont le cap s'appelle le *cap Fleuri*. Les courans portent au nord. * *La Potherie*, Hiſt. de l'Amér. ſept.

L'ISLE DE BRADESEY, isle d'Angleterre, dans la mer d'Irlande, à la pointe de Caernarvan au midi.

L'ISLE DE BRAN, petite isle d'Irlande, dans la riviere du Shannon, au-deſſus de la baie de Clare.

L'ISLE DE BRANKSEY, petite isle d'Angleterre, dans le comté de Dorset, à l'entrée du havre de la Pole.

L'ISLE DE BRASNON, isle de Suéde, dans le golfe de Bothnie, à l'embouchure de Niurund qui coule en Suéde, dans la province de Médelpadie.

L'ISLE DE BRAVA. Voyez BRAVA.

L'ISLE DE BRAZZA. Voyez BRAZZA.

L'ISLE DE BREDE, petite isle de France, en Bretagne, à l'entrée de la riviere de Vannes, à l'orient de l'Isle-aux-Moines.

LES ISLES DE BREHAT, isles de France, en Bretagne. Quelques-uns écrivent BREHAC. C'eſt une aſſez grande isle accompagnée de pluſieurs petites, à l'embouchure de la riviere de Trieu, à l'extrémité occidentale de l'évêché de S. Brieu.

L'ISLE DE BRESAM, petite isle d'Angleterre, près du cap de Cornouailles.

L'ISLE DE BRESSA, l'une des isles de Schetland, à l'orient de celle de Mainland, & presque vis-à-vis de la baie de Laxford. Elle eſt fort petite.

L'ISLE DE BREU, petite isle de France, en Bretagne, à l'entrée du havre d'Abbrevrak, ſur la gauche, en entrant, dans l'évêché de S. Paul.

L'ISLE DE BRION, petite isle de l'Amérique, dans le golfe de S. Laurent, au nord de l'isle de S. Jean.

L'ISLE BRULANTE : Dampier, *Suite du Voyage de la nouvelle Hollande*, en marque pluſieurs de ce nom. Ce ſont des isles qui ont des volcans. Il en décrit ainſi une près de la nouvelle Guinée. Cette isle vomit du feu & de la fumée toute la nuit, d'une maniere ſurprenante; à chaque ſecouſſe nous entendions un bruit terrible, comme celui du tonnerre, & nous voyions enſuite paroître la flamme qui étoit épouvantable; les intervalles entre les ſecouſſes étoient à-peu-près, d'une demi-minute, les unes plus, les autres moins. Les ſecouſſes n'étoient pas toutes de la même force. Il y en avoit de foibles en comparaiſon des plus violentes, quoique les premieres jettaſſent quantité de feu; mais les dernieres cauſoient un mugiſſement horrible, & pouſſoient une groſſe flamme de la hauteur de trente verges. On voyoit alors une grande traînée de feu, qui couroit jusqu'au pied de l'isle, & même jusqu'au rivage. Ce volcan, ſelon lui, eſt à 5 d. 33′ de latitude méridionale.

Le nom d'*Iſle Brûlante* eſt commun à toutes celles qui ont des volcans, & le voyageur cité en a vu pluſieurs dans ces mers.

L'ISLE BRULÉE, petite isle de France, en Bretagne, dans l'évêché de Tréguier, ſur la côte, au nord de l'isle de Molene.

L'ISLE DE BUA. Voyez BUA.

L'ISLE DE BUADE, isle de l'Amérique, dans la Nouvelle France & dans le lac de Frontenac, à l'endroit où le fleuve de S. Laurent en ſort, du côté oriental de ce lac, & près du fort de Frontenac.

L'ISLE D'UN BUISSON, petite isle de l'Amérique, dans la baie de Campêche, peu loin de Triſt. Elle n'a pas plus de quarante pas de long, & cinq ou ſix de large. Il n'y a qu'un ſeul petit arbre tortu, qui lui a fait donner ce nom. On diroit, à la voir, que ce n'eſt qu'un monceau de coquillages, dont l'isle eſt presque couverte, ſur-tout d'écailles d'huîtres. Elle eſt éloignée de près d'un mille du rivage; & il y a vis-à-vis une petite crique qui s'étend un mille plus loin, & qui ſe forme enſuite en un grand bras de mer. C'eſt par cette crique qu'on porte le bois de Campêche dans les vaiſſeaux qui ſont à l'ancre devant la petite isle. **Dampier*, Voyages à la baie de Campêche, *p.* 27.

L'ISLE DE BURRA. Voyez BURRA.

L'ISLE DE BURRO. Voyez BURRO.

L'ISLE DE BURSEY, isle d'Angleterre, au comté de Dorset, dans le havre de la Pole, au midi occidental de l'isle de Branksey.

L'ISLE DE BUS. Voyez BUS.

L'ISLE DE BUSI, écueil près de l'isle de Liſſa, en Dalmatie, dans le golfe de Veniſe.

L'ISLE DE BUZAR, petite isle de France, en Bretagne, ſur la Loire, un peu au-deſſous de Nantes, vis-à-vis de S. Pierre de Bouguenay.

LES ISLES DE CABINCOS, petites isles de la mer des Indes, aſſez près de l'isle Bouton, vers les Moluques.

L'ISLE DE CABONNE, petite isle de la mer des Indes, au-delà de l'isle Célèbes, à huit ou neuf lieues au nord-eſt de Bouton.

L'ISLE DE CACAN, petite isle de Dalmatie, dans la mer Adriatique, dans le golfe de Sébénico, près des isles Coronata & Zuri.

L'ISLE DE CACKIAN, isle de la Chine, à une lieue & demie de Macao.

L'ISLE DE CANO ou CAGNO. Voyez CAYNO.

L'ISLE DE CAIMAN, isle de l'Amérique ſeptentrionale, dans la mer du nord, vers le midi de l'isle de Cuba, dont elle eſt à près de quarante lieues.

De l'Iſle diſtingue trois isles de ce nom, au midi de l'isle de Cuba, & au couchant du canal qui ſépare Cuba de la Jamaïque; ſavoir, le grand Cayman, vers le 96e d. 40′ de longitude; & le petit Cayman, qui conſiſte en deux autres isles, au levant l'une de l'autre, & toutes deux à l'orient ſeptentrional du grand. Le petit Cayman eſt, à-peu-près, à trente-trois lieues communes de France de l'isle de Cuba, & le grand en eſt à environ cinquante-cinq.

L'ISLE DE CALABRE, petite isle de France, ſur la côte de Bretagne, au midi oriental de l'Isle des Saints.

L'ISLE DE CALAMINA. Voyez CALAMO.

L'ISLE DE CALAMO. Voyez CALAMO 2.

L'ISLE DE CALAMOTA; c'eſt l'une des petites isles qui ſont autour de Raguſe.

L'ISLE DE CALDY, petite isle d'Angleterre, au pays de Galles, dans la province de Penbrock, ſur la côte occidentale de l'Anſe.

L'ISLE DE CALLAO. Voyez CALLAO.

L'ISLE DE CALOYER ou DU CALOYER. Voyez CALOYER.

L'ISLE DE CALOT, isle de France, en Bretagne, à l'orient de l'embouchure de la riviere de S. Paul de Léon: elle eſt presque toute en longueur, & borde le lit de la riviere.

L'ISLE DE CALSOE, l'une des isles de Fero, au nord de celle d'Oſtroë, & au couchant de celles de Cunse & de Bordo.

L'ISLE DE CAMEU, petite isle de l'Océan ſeptentrional, dans la Laponie Danoiſe, entre Nord-Kyn & Slettenes.

LES ISLES CANARIES. Voyez ce mot.

L'ISLE DE GANDIE. Voyez CANDIE.

L'ISLE DE CANO: c'eſt la même que CAYNO. Voyez ce mot.

L'ISLE DU CAP-BRETON. Voyez au mot CAP.

LES ISLES DU CAP-VERD, isles de l'océan Atlantique, ſur la côte occidentale de l'Afrique, au couchant du cap, dont elles portent le nom, & dont elles ſont éloignées de cent lieues. Pour la longitude, elles ſont entre le 352e d. & le 355e; & pour la latitude, depuis le 14e d. 30′, & le 19e d. ſelon la Carte de la Barbarie, Nigritie & Guinée par De l'Iſle. Elles ſont très-différentes pour la grandeur: celle de Sant-Jago eſt la plus grande; elle a à l'orient l'isle de *May*, qui eſt beaucoup plus petite; & au couchant de ſa partie méridionale eſt l'isle de *Fogo*, & un peu plus loin l'isle de *Brava*. Au nord oriental de l'isle de May, eſt *Bonaviſta*, plus grande que cette derniere, & au nord occidental de Bonaviſta eſt l'isle de *Sel*; à l'occident de celle-ci, eſt l'isle de *S. Nicolas*, après laquelle on trouve de ſuite *S. Vincent*, *Sainte Lucie*, & *S. Antoine*, la plus occidentale de toutes. Au midi de S. Vincent, il y en a deux autres petites, l'*Isle-Ronde* & *l'Isle-Chaon*. Cela fait le nombre de douze: ſi on y ajoûte quelques écueils, on ſera monter ce nombre juſqu'à vingt. Les anciens les ont connues, & quelques géographes croient qu'on les a nommées *Hespérides*: il eſt bien plus vraiſemblable que ce ſont les *Gorgades* de Pline. On en avoit perdu la connoiſſance avec le tems, & ce ſont les Portugais qui les ont retrouvées. L'an 1463, Antoine Noli, Génois de nation, au ſervice du roi de Portugal, les découvrit au profit de cette couronne qui les a conſervées. L'air y eſt généralement chaud & peu ſain en quelques-unes. Les Portugais y ont un vice-roi qui fait ſon ſéjour dans celle de Sant-Jago: elles ſont peuplées d'Européens, ou de familles originaires d'Europe, qui y profeſſent la religion Catholique comme en Portugal; ils y ont auſſi quelques Négres. Je parle de la plûpart de ces isles dans des articles ſéparés.

L'ISLE-CAPEL, petite isle d'Irlande, dans la province de Munſter, à l'entrée du havre de Dungarvan.

L'ISLE DE CAPRÉES. Voyez CAPRÉES.

L'ISLE DE CAPRI: c'eſt la même.

L'ISLE DE CARAQUET, petite isle de l'Amérique ſeptentrionale, dans le golfe de S. Laurent, au midi de l'entrée de la Baie des Chaleurs, près de l'isle de Miscou.

L'ISLE DE CARLOON, isle de Suéde, dans le golfe de Bothnie, ſur la côte orientale, auprès d'Ulaborg.

ISLES DU CASTOR. Ce ſont de petites isles bien boiſées, & dont le terrein paroît fort bon, ſituées dans la Nouvelle France, aſſez près de la côte orientale du lac Michigan, environ à quinze lieues de ſa décharge dans le lac Heuron. Elles doivent, ſelon toutes les apparences, leur nom aux *Amillouës* appellés la *nation du Caſtor*, & qui y ont long-tems réſidé. Cette nation réduite aujourd'hui à très-peu de choſe, eſt errante, & des Outaouais ſe ſont logés dans une des isles du Caſtor. **Journal du P.* Charlevoix.

L'ISLE DE CATAON, ſelon Hagenær, *Voyages de la compagnie des Indes orientales Hollandoiſe*, t. 5, p. 308. PULO-CANTON, ſelon De l'Iſle, petite isle de l'Océan oriental, ſur la côte de la Cochinchine, aſſez près du continent. Hagenær obſerve qu'elle eſt poſée dans les Cartes par les 15 d. 40′, & que, ſelon ſon eſtime, elle doit être par les 15 d. 14′.

L'ISLE DE CAULI, écueil ſur la côte orientale de Sardaigne, dans la partie ſeptentrionale du golfe de Cagliari.

L'ISLE DE CÉFALONIE. Voyez CÉFALONIE.

L'ISLE DE CERAM. Voyez CERAM.

L'ISLE DE CERF, isle de France, en Bretagne, ſur la côte de l'évêché de Tréguier: c'eſt la plus méridionale & la plus occidentale des ſept isles.

L'ISLE DE CERIGO. Voyez CERIGO.

L'ISLE DE CERIGOTO. Voyez CERIGOTO.

L'ISLE DES CERFS, isle de la Grande-Bretagne, ſur la côte de Normandie, entre l'isle de Grénezey & le Cotantin.

L'ISLE DE CESAMBRE, isle de France, ſur la côte de Bretagne, à l'embouchure de la riviere de S. Malo.

L'ISLE DES CHALOUPES, isle des Indes, à l'entrée du golfe de la Sonde, du côté du midi: elle eſt nommée de *Gallapas* dans quelques Cartes.

LES ISLES DE CHAMETLI. Voyez CHAMETLI.

L'ISLE DE CHAMPION, isle de France, dans la Seine, près de Mante. Elle eſt bordée des deux côtés par la riviere, & ornée, par les ſoins de la ville, d'un plan d'ormes, qui forme une avenue d'une beauté ſinguliere.

L'ISLE-CHARLES. Voyez L'ISLE DES CHIENS. 1.

L'ISLE DE CHARLESTOWN, isle de l'Amérique ſeptentrionale, dans le fond méridional de la baie de Hudson.

L'ISLE DU CHATELIER ou CATELIER, petite isle de France, en Bretagne, à l'orient de la ville de Cancale.

L'ISLE DE CHEPELIO ou de CHEPILLO. Voyez CHEPILLO.

L'ISLE DES CHEVAUX, isle d'Afrique, ſur la côte de Guinée, aſſez près de Rio de Gabon.

1. L'ISLE DES CHIENS, appellée par les Anglois, l'*Isle-Charles*, isle d'Afrique, au royaume de Barra, ſur la riviere de Gambra, à ſix lieues de la mer. Les Anglois y avoient autrefois un fort qu'ils ont laiſſé tomber en ruine. **Voyage de* Moore. *Carte de la Gambra*, *par* Jean Léach, 1732.

2. L'ISLE DES CHIENS, ſur la côte ſeptentrionale

du golfe Mexique, à dix lieues à l'oueſt de S. Marc d'Apalache. Elle a dix à douze lieues de long, & il y a un paſſage pour les grandes chaloupes entr'elle & le continent. * *Journal d'un Voyage en Amérique, par le P.* Charlevoix.

L'ISLE DE CHILOÉ. Voyez CHILOÉ.

LES ISLES DE CHOZE, isles de France, ſur la côte de Normandie, au couchant ſeptentrional de Granville. Ce ſont, je penſe, les mêmes isles que Taſſin, dans ſa Deſcription des côtes de France, appelle *écueils de Sauſſée*. Il en fait deux isles. Le Neptune François en fait plus de vingt, dont la plûpart ont leurs noms particuliers, ſans compter quelques pointes de roches, qui ſont entre ces isles & le continent.

L'ISLE DE CHUCHE, petite isle de la mer du Sud; elle eſt petite, baſſe, ronde, pleine de bois, déſerte, & à quatre lieues de Pacheque, du côté du ſud-ſud-oueſt. * *Dampier*, Voyages, *t.* 1, *p.* 226.

L'ISLE DE CIAMPELLO. Voyez CHAMPELLO.

L'ISLE DE CIGLIA, petite isle, ſur la côte orientale de l'isle de Corſe, à l'entrée & au nord de Porto-Vecchio.

L'ISLE CLARE, isle d'Irlande, ſur la côte occidentale, dans la province de Connaught, à l'entrée du golfe de Burishol ou Breſſel, au nord de l'isle Boche.

L'ISLE DE CLOMKILL, petite isle, entre les Weſternes, au couchant de Mul, & au nord de Jura.

L'ISLE DE COB, petite isle d'Angleterre, au comté de Dorcheſter, à l'entrée de la baie de Culliton.

L'ISLE DE COCAGNE, petite isle de l'Amérique ſeptentrionale, dans le golfe de S. Laurent & la Gaſpéſie.

On dit d'un canton où l'on vit à bon marché, & dans l'abondance de tout ce qui ſert à la bonne chére : *C'eſt un pays de Cocagne.* Il ſe peut faire que ceux qui ſe ſont intéreſſés aux premiers établiſſemens du Canada, ayent extrêmement vanté ce pays, pour y attirer des colons & des artiſans, & qu'exagérant la facilité qu'il y avoit d'y vivre presque pour rien, ils ayent aſſuré qu'on y trouvoit tout à ſoiſon, même dans l'isle de Cocagne, qui n'eſt qu'un fort petit morceau de terre, & que cela ait paſſé en proverbe.

L'ISLE DE COCHINA, petite isle ſur la côte de Sardaigne, au nord-oueſt, & au nord de Caſtel-Arragonêſe.

1. L'ISLE DES COCOS, isle de la mer du ſud, au nord de l'isle des traîtres, vers les 196 d. de longitude, & le 16e d. de latitude méridionale. Elle eſt au ſud-oueſt des isles de Salomon, & non pas à l'eſt de celles de Salomon, comme le dit Baudrand.

2. L'ISLE DES COCOS, autre isle de la mer du ſud, à l'orient du golfe de Panama, par les 289 d. de longitude, & par les 5 d. de latitude ſeptentrionale.

3. LES ISLES DES COCOS, isles de la mer des Indes, entre l'isle de Java, la nouvelle Hollande & les Maldives, par les 113 d. de longitude, & les 16 & 17 d. de latitude méridionale.

L'ISLE-COKET, petite isle d'Angleterre, ſur la côte orientale, dans la province de Northumberland, au midi de l'Iſle-Farne, & au nord de l'embouchure de la Tine.

L'ISLE DE COLINET, petite isle de France, en Bretagne, ou plutôt roche toujours découverte, dans la baie de Douarnenez au midi, & à l'entrée du port de Poldavid.

L'ISLE DE COLLOUSA ou COLONSAY, l'une des Weſternes, au couchant de l'isle de Jura; elle a cinq ou ſix milles d'étendue, & n'eſt pas ſi fertile que l'isle d'Oronſay, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit détroit. Suivant la tradition de ſes habitans, les Pygmées y ont autrefois demeuré.

L'ISLE DE COLONI, entre les isles de Schetland, au couchant de la partie méridionale de la grande isle de Mainland; elle eſt petite.

L'ISLE DE COLSTER, entre les isles de Fero, au midi de celle de Wage.

L'ISLE DE COMORE, isle de la mer des Indes, entre la partie ſeptentrionale de Madagascar & le continent. Voyez COMORE 2.

LES ISLES DE COPLAND, en Irlande, au nord de la côte orientale de cette isle, & au midi de l'embouchure de la riviere de Logan.

L'ISLE DE COQUET. Voyez ci-deſſus l'ISLE-COKET.

LES ISLES DES CORAILS, isles de la mer Pacifique, à l'orient des Nouvelles Philippines; elles ſont au nombre de trois, dans l'onziéme d. 2′ de latitude méridionale; la longitude eſt par le 182e d.

L'ISLE DE CORBEAU. Voyez l'ISLE DE CORVO.

L'ISLE DE CORFOU. Voyez CORFOU.

L'ISLE DE CORSE. Voyez CORSE.

L'ISLE DE CORVO, l'une des AÇORES : c'eſt la plus ſeptentrionale de toutes : elle eſt au nord de l'Iſle-Flores : le 40e d. de latitude ſeptentrionale les ſépare : elle n'a que deux ou trois lieues de tour. Ces deux isles ſont ſous un même gouverneur. J'ai remarqué au mot AÇORES ce qui lui eſt commun avec les autres isles compriſes ſous ce nom. Elle n'a que quelques villages, avec un port & un château vers l'isle de Flores.

L'ISLE DE COSAKI ou L'ISLE DE COSIQUE, petite isle du Japon, au midi de celle de Kabaſina, au ſud-oueſt de l'isle d'Amakuſa.

L'ISLE DE CORTELAZZA, petite isle ſur la côte orientale de Sardaigne, à l'orient de la ville de Cagliari, au ſud-oueſt de l'isle de Serpentara.

ISLE DES COUDRES, isle du fleuve S. Laurent, dans la Nouvelle France, aſſez près de la rive ſeptentrionale, à quinze lieues au-deſſous de Quebec. Lorſqu'elle fut découverte par Jacques Cartier, elle étoit beaucoup plus petite; mais, en 1663, un tremblement de terre détacha une montagne du continent, & la jetta dans l'isle qu'elle a augmentée de près de moitié. Il parut, en même tems, à la place où avoit été la montagne, un gouffre qui ſubſiſte toujours, & qui rend le paſſage fort dangereux. * *Le P. Charlevoix*, Voyage en Amérique.

L'ISLE-COURONNÉE, en italien, *Iſola Coronata*, isle du golfe de Veniſe, ſur la côte de Dalmatie, vis-à-vis de Sébénico. Elle eſt ainſi nommée à cauſe d'un grand nombre d'isles & d'écueils qui la bordent au ſud-oueſt.

L'ISLE DE CRAC, petite isle de France, ſur la côte de Bretagne, dans l'évêché de Vannes, au couchant de l'embouchure de la riviere de Crac.

L'ISLE DE CRAGUENET, petite isle de France, ſur la côte de Bretagne, dans l'évêché de Quimper, au ſud-oueſt de l'embouchure du pont d'Avêne.

L'ISLE DE CRAKATAU, l'une des isles du détroit de la Sonde.

L'ISLE DE CRESIC, petite isle de France, en Bretagne, dans la riviere de Vannes, à l'occident de l'Iſle-aux-Moines.

L'ISLE DE CRO, petite isle de France, en Bretagne, à l'entrée du havre d'Abbrevrak, ſur la droite, dans l'évêché de S. Paul.

L'ISLE DE CUBA. Voyez CUBA.

L'ISLE DE CUCHE. Voyez l'ISLE DE CHUCHE.

L'ISLE DE CUNOÉ, l'une des isles de Féro, entre les isles de Bordo, & de Calſoë.

L'ISLE DE CURAÇAO. Voyez CURAÇAO.

L'ISLE DE CURZOLA. Voyez CURZOLA.

L'ISLE DAGNA, petite isle de la Dalmatie, dans le golfe de Veniſe. Elle eſt entre l'isle Coronata & celle de Suth.

L'ISLE-AUX-DAIMS, isle d'Irlande, dans la baie de Galloway, au midi.

L'ISLE-DARU; c'eſt un amas de petites isles, dans la mer des Indes, dans le détroit, & ſur la côte de Malaca, à l'embouchure de la riviere de Solongor.

L'ISLE-DAUPHINE. Voyez MADAGASCAR.

L'ISLE DE DERNERICK, petite isle d'Irlande, dans le Shannon, au-deſſus de la baie de Clare.

L'ISLE DE DERIG, isle d'Irlande, ſur la côte occidentale, à l'extrémité de la province de Connaught, près de la province d'Ulſter, & à l'entrée de la baie de Dungal.

1. L'ISLE DÉSERTE, petite isle d'Afrique, dans l'océan Atlantique, vers l'isle de Madere, d'où elle n'eſt éloignée que de ſept lieues.

2. L'ISLE DÉSERTE, isle de la mer du ſud, proche de l'isle de Sainte-Croix, vers la terre Auſtrale, avec le port de la Gracieuſe.

On a trouvé enſuite que cette isle étoit habitée. Le port de la Gracieuſe eſt dans l'isle de Sainte-Croix.

Il y a un ſi grand nombre d'isles déſertes, qu'il ſeroit impoſſible d'en tracer ici une liſte. Voyez l'article DÉSERTE.

L'ISLE LA DESIRADE. Voyez DESIRADE.

1. L'ISLE DE DIEGO RODRIGUE ou DIEGO ROIZ, par abbréviation, en latin *Didaci Roderici insula*; elle gît par les 19 d. 45′ de latitude méridionale : il y a flux & reflux. Elle eſt environnée d'une chaîne de rochers. Du côté de l'eſt, il y a un petit banc étroit, qui court en mer, à l'eſt. Du côté de l'oueſt, il y a un autre banc long & étroit qui court en mer une lieue & demie à l'oueſt ; & au milieu de ce banc gît une petite iſle ; du côté du nord un banc de roches qui s'étend jusqu'au rivage, & y court tout le long, & empêche les vaiſſeaux d'en approcher. Au côté ſeptentrional, par le travers du milieu de l'isle, on trouve une ouverture dans ce banc par où un vaiſſeau peut paſſer, ou qui n'eſt guères plus large. Au-delà du banc, proche de l'ouverture, il y a un bon mouillage ſur vingt-cinq, quinze & douze braſſes.

Ce que je viens de dire de cette isle, eſt pris du Voyage de Wolphert Hermansen, inſéré au premier tome des Voyages de la Compagnie. Cependant il y a erreur. Cette isle eſt ſimplement l'Isle-Rodrigue, la même où François Leguat & ſes compagnons ont demeuré, & dont il a eu tout le tems de faire la deſcription. L'isle de Diego Rodrigue eſt bien loin de-là, comme nous le verrons dans l'article ſuivant. Celui qui a fait la table du volume déja cité, dit que l'Isle-Maurice eſt la même ; c'eſt une erreur. Il y a environ trois degrés de différence, pour la longitude. Baudrand, qui la nomme en latin *Didaci Roii insula* ; en françois, *Diego Roitz* ou *Digarois*, la confond auſſi avec l'Isle-*Rodrigue*.

2. L'ISLE DE DIEGO RODRIGUE, isle de la mer des Indes, ſous le premier degré de latitude ſud, à l'orient, & à quatre degrés & demi des Maldives, c'eſt-à-dire par le 91e degré de longitude.

Ces deux isles, dont on parle ici, & qui ſont en effet, comme on le remarque, bien différentes, ont reçu le nom de *Diego Ruys*, par la plûpart des auteurs : quelques-uns, comme on l'obſerve, les ont confondues ; on peut mettre du nombre l'auteur de l'*Hiſtoire générale des Voyages*, qui même donne à cette premiere 98 d. 30′ de longitude ; ce qui n'eſt vrai pour aucune : il l'appelle auſſi *Raiz*, c'eſt encore une faute.

L'ISLE-DIEU, ou L'ISLE D'YEU, isle de France, ſur la côte de Poitou, au midi occidental de l'isle de Noirmoutier. Elle eſt à près de neuf mille toiſes du continent. Il y a un bourg, & une anſe dans la côte ſeptentrionale qui ſert de port à l'isle, & qui eſt accompagnée de quelques maiſons. Elle a quatre mille cinq cents toiſes de longueur.

LES ISLES DE DIGUE ; ce ſont trois petites isles de l'Amérique ſeptentrionale, à l'oueſt du cap de Digue, au 62e d. 45′ de latitude. Chacune a environ une lieue ou deux de tour, & la premiere n'eſt qu'à une lieue du cap.

L'ISLE DE DIOU, ou
L'ISLE DE DIU. Voyez DIU 1.

L'ISLE DE LA DIVE, petite isle de France, ſur la côte de Poitou, dans l'évêché de Luçon, au midi de S. Michel-en-l'Herme.

L'ISLE DE LA DOMINIQUE. Voyez DOMINIQUE.

L'ISLE DE DONA CLARA, petite isle.

L'ISLE-DONZE, riviere d'Eſpagne, dans la Galice, à l'embouchure de la riviere de Ponte-Vedre.

L'ISLE DE DORAN, isle de France, ſur la côte de Bretagne, au nord de S. Mandé, & à l'orient de la pointe du Sillon.

L'ISLE D'ORÉE, isle de l'Amérique, dans le golfe de Darien.

L'ISLE DUMET, ou DU MAIT, isle de France, ſur la côte de Bretagne, à l'entrée du golfe où eſt l'embouchure de la Vilaine, à une bonne lieue au nord-oueſt de la pointe de Piriac.

L'ISLE D'EBIHENS, isle de France, en Bretagne, à l'embouchure de la riviere de Plancaët, au couchant du port de S. Malo.

L'ISLE DES ÉCREVISSES, isle de la mer des Indes, par les 90 d. de longitude. Les Portugais la nomment *Baſſe de Chagas*.

L'ISLE D'ÉDA. Voyez L'ISLE DE HETH.

L'ISLE D'ÉDAM, isle de la mer des Indes, au nord de la rade de Batavia, & plus particuliérement au nord de l'isle d'Alcmaër.

L'ISLE D'EDDI, riviere d'Irlande, dans la baſſe de Galloway, à l'embouchure de la riviere de Quilcolquin.

ISLE DE L'ÉLEPHANT, isle de l'Indouſtan, ſur la côte de Malabar, à trois lieues de l'isle de Bombain. Elle eſt ainſi appellée, à cauſe d'une figure d'élephant, que l'on y voit taillée en pierre, & grande comme le naturel. Elle eſt placée au milieu d'une campagne, où tous ceux qui entrent dans l'isle, par le côté où elle eſt, ne manquent pas de la voir. Il y a auſſi dans le même endroit un cheval de pierre, repréſenté ſi naturellement, qu'à une certaine diſtance, on s'imagine que c'eſt plûtôt un animal vivant qu'une ſimple repréſentation. Ces figures n'ont pas tant été faites pour montrer l'adreſſe & l'habileté de l'ouvrier, que pour être l'objet du culte des payens qui en approcheroient.

Il y a encore dans cette isle une pagode célebre, dont les hiſtoriens & voyageurs Portugais ont dit beaucoup de choſes curieuſes. On appelle *pagode* un temple payen, ou un lieu deſtiné au culte des idoles ; ce nom tire ſon origine du mot Persan *pout*, qui ſignifie une *idole*, & de *gheda* un temple ; & de ces deux mots *pout*, *gheda*, on a formé celui de *pagode*.

La pagode de l'isle de l'Élephant eſt ſur le penchant d'une haute montagne, où elle eſt taillée dans le roc même, qui eſt très-dur. Elle a environ cent vingt pieds en carré, & quatre-vingt en hauteur. Entre pluſieurs autres piéces qui y ſont jointes, il y a ſeize piliers de pierre, éloignés de ſeize pieds l'un de l'autre, qui ont chacun trois pieds de diamétre ; ils ſont taillés avec beaucoup d'adreſſe, & ſemblent être deſtinés à ſoutenir cet édifice maſſif, dont la voûte n'eſt qu'un grand rocher. Aux deux côtés de la pagode, il y a quarante ou cinquante figures d'hommes, qui ont chacun douze ou quinze pieds de haut, & ſont dans une exacte ſymmétrie les unes avec les autres. Quelques-unes de ces figures gigantesques ont ſix bras ; d'autres ont trois têtes ; d'autres ſont ſi monſtrueuſes, qu'elles ont des doigts auſſi grands que la jambe d'un homme. Il y en a qui portent ſur leurs têtes des couronnes très-bien travaillées ; on en voit auſſi qui ont des ſceptres dans leurs mains ; quelques-unes ont au-deſſus de leurs têtes pluſieurs autres petites figures, qui ſont en poſture dévote, ou s'appuient ſur des femmes ou ſur la tête d'une vache, qui eſt un animal fort reſpecté dans les Indes ; on en voit qui prennent une jolie fille par le menton, & d'autres qui déchirent en piéces des petits enfans. Cette variété de figures agréables & monſtrueuſes, peut être regardée comme de différents objets du culte des idolâtres, parmi leſquelles ils choiſiſſoient celles qui leur plaiſoient le plus, ſelon les tems & les occaſions. Les figures de ces géans que les payens révéroient comme des demi-dieux, ſont des repréſentations des premiers hommes, qui, ſuivant les Chroniques des Indiens, étoient tous géants, mais dont la taille a diminué par degré, & s'eſt enfin réduite à l'état où elle eſt maintenant par la corruption des mœurs, qui a cauſé une diminution univerſelle dans la nature humaine.

L'ISLE D'EKHOLM, petite isle de Ruſſie, ſur la côte ſeptentrionale de l'Eſtonie, dans la Vittie, par le 44e d. de longitude.

L'ISLE D'ELBE. Voyez ELBE 1.

L'ISLE ENCHANTÉE, l'une des isles Gallapes, dans la mer du ſud. Le capitaine Gawley, qui lui a donné ce nom, dit qu'après l'avoir conſidérée ſous différens points de la bouſſole, elle avoit toujours de nouveaux aſpects, & que ſous un point elle paroiſſoit comme une fortification ruinée, ſous un autre, comme une grande ville, &c.

Il dit des isles Gallapes, que les Eſpagnols les appellent *Gallapagos* ou *iſles enchantées*.

L'ISLE ENCUBIERTA. Voyez ENCUBIERTA.

L'ISLE D'ENEFUEIN, petite isle de France, en Bretagne, ſur la côte du ſud-eſt de l'isle d'Oueſſant, dont elle eſt une annexe.

L'ISLE D'ENESCRON ; c'eſt la même isle.

L'ISLE D'ENESKELÉE ou ENESQUELEC, petite isle de Bretagne, à l'entrée de la riviere de Tréguier, au midi de la riviere d'Er, qui eſt à l'autre bord de cette riviere.

L'ISLE D'ENESTERHUL, petite isle à la pointe ſeptentrionale d'Irlande, au nord de Londonderry.

L'ISLE D'ENESVER, petite isle de Bretagne, à l'orient de l'Isle de Bas.

L'ISLE D'ENGANO : c'eſt, ſelon Baudrand, la plus méridionale des Isles des Larrons ou Isles Marianes. Voyez CUAN.

L'ISLE D'ENISKERRY, petite isle de l'Océan occidental, ſur la côte d'Irlande, au comté de Clare, entre la baie de Galloway & le Shannon.

L'ISLE D'ENISNIC, isle d'Irlande, au comté de Galloway, à l'entrée de la baie de Péterbuy.

L'ISLE D'ENISPERE, isle d'Irlande, au comté de Galloway, dans la baie de Concachin, entre l'isle Gormene & le continent.

L'ISLE D'ENKHUYSEN, isle de la mer des Indes, à la rade de Batavia, au nord de l'isle de Java, vers le ſud-oueſt de l'isle d'Alcmar, & au nord-oueſt de l'isle de Leyden. Elle eſt entourée d'écueils de roche.

L'ISLE D'ER ou D'ERC, isle de France, en Bretagne, à l'embouchure de la riviere de Tréguier, ſur la droite, en entrant.

L'ISLE ESPAGNOLE. Voyez S. DOMINGUE.

L'ISLE D'ESSO, isle du golfe de Veniſe, dans la Dalmatie, au nord de l'isle Groſſa, entre cette isle & celle d'Ugliano.

L'ISLE D'ESTATA. Voyez ESTATA.

1. L'ISLE DES ESTATS, isle au midi de l'Amérique méridionale, à l'orient de la terre de Feu, dont elle eſt ſéparée par le détroit de le Maire.

2. L'ISLE DES ESTATS, petite isle d'Aſie, au nord, entre la terre d'Ieſſo & la terre de la compagnie, au détroit de Vries.

L'ISLE D'ESTON, isle d'Angleterre, en Devonshire, devant l'entrée du havre de Plymouth.

L'ISLE D'ESTRO, ou plutôt d'ESTO, isle de la Dalmatie, au couchant de l'isle Mélada.

L'ISLE D'EVISSE. Voyez IVIÇA.

L'ISLE D'EURILAND, bourg & isle de Norwége, au nord de l'entrée du golfe de Drontheim.

L'ISLE DES FAISANS. Voyez FAISANS.

L'ISLE DE FAITZINCHIMA. Voyez FAITZINCHIMA.

L'ISLE DE FALCONARA. } Voyez { FALCONARA.
L'ISLE DE FALSTER, } { FALSTER.

L'ISLE DE FALUGA, petite isle ſur la côte occidentale de Sardaigne, près du cap della Cacca. C'eſt la même que Féluga.

L'ISLE DE FANOE, petite isle de Danemarck, ſur la côte occidentale du Jutland, au couchant ſeptentrional du port de Rypen.

L'ISLE DE FANU. Voyez FANU.

L'ISLE DE FARE. Voyez PHARUS.

L'ISLE DE FARNASIA. Voyez FARNASIA.

L'ISLE DE FARNE. Voyez FARNE.

LES ISLES DE FARO ou FERO. Voyez FERO.

L'ISLE DE FAREWEL. Voyez FARWEL.

L'ISLE DE FAVAGNANA, FAVIGLIANA ou FAVOGNANA. Voyez FAVAGNANA.

L'ISLE DE FAYEREL, la même que l'isle de FAIRE.

L'ISLE DE FEMEREN. Voyez FEMEREN.

1. LES ISLES DES FEMMES, isles de l'Amérique ſeptentrionale, ou plutôt des terres Arctiques : les Anglois diſent *Womans Iſles ;* ce qui eſt la même choſe. Elles ſont à l'extrémité ſeptentrionale du détroit de Davis, ſur la côte occidentale du Groënland.

2. L'ISLE DES FEMMES, isle de la mer Méditerranée, ſur la côte ſeptentrionale de Sicile, dans le Val de Mazare, à l'orient de Capo del Urſa, & au couchant de Capo di Gallo : les Italiens diſent *Iſola delle Femine.* Il y a une tour : elle n'eſt qu'à mille pas de la côte, & à ſept milles de Palerme.

L'ISLE DE FENNO, petite isle de Danemarck, au midi de l'isle de Zélande, au nord de l'isle de Laland, à l'entrée du Guldborg-Sond, ou du paſſage qui eſt entre l'isle de Guldborg & l'isle de Falſter.

L'ISLE DE FEO, autre isle de Danemarck, au couchant de l'isle de Fenno, au nord de l'isle de Falſter.

L'ISLE DE FER ou FERRO, isle d'Afrique, l'une des Canaries, la plus occidentale de toutes. Comme les premiers géographes ne connoiſſoient point de terres à l'occident de ces isles, ceux qui commencerent à faire uſage de la ligne méridienne, compterent leurs longitudes depuis le méridien de ces isles. Ils s'étoient figuré qu'elles étoient toutes rangées ſur une ligne du nord au ſud ; les modernes y ayant navigué, remarquerent ce défaut, qui conſiſtoit en ce que le méridien des Canaries n'étoit pas un ſeul & unique méridien, chaque partie de chaque isle ayant ſon méridien particulier. On voulut alors en fixer un ; & il eſt fâcheux qu'on ne ſoit pas généralement convenu de prendre le même. Les Cartes Hollandoiſes, pour la plûpart, mettent le leur au pic de Ténérif, l'une des Canaries ; le P. Riccioli met le ſien à l'isle de Palma ; les géographes François placent le leur à l'extrémité occidentale de l'isle de Fer. On remédie à cette diverſité, par une conciliation des divers méridiens. Je l'ai miſe dans l'article MÉRIDIEN. L'isle de Fer n'eſt guères remarquable que par ce ſeul endroit. Les Espagnols, à qui elle appartient, la nomment LA ISLA DE HIERRO. Son circuit eſt d'environ vingt-deux lieues ; ſa longueur de ſept, & ſa largeur de ſix, & a un bourg de même nom, & peu d'habitans. Elle eſt à dix-huit lieues de celle de Ténérif, & à deux à l'oueſt de Palma, à 27 d. 40′ de latitude. Elle appartient au comte de Gomera. On n'y a jamais vu d'autre vignoble que celui qui fut planté par un Anglois nommé *Jean Hill.* Il y a un aſſez grand nombre de beſtiaux qui fourniſſent du lait & du fromage aux habitans. En 1692, cette isle eſſuya un volcan pendant ſix ſemaines, qui fut accompagné de pluſieurs tremblemens de terre. On avoit debité au ſujet de cette isle une circonſtance ſinguliere, dont Baudrand a déſabuſé le public. On diſoit qu'il y avoit un arbre merveilleux, des feuilles duquel il diſtilloit tant d'eau la nuit, que cela ſuffiſoit pour pourvoir l'isle d'eau fort abondamment ; mais m'en étant informé à des naturels Canariens, ils ont tous dit qu'ils n'en avoient point ouï parler ; & Baudrand en ayant écrit enſuite aux Canaries même, diverſes perſonnes ont conſulté les plus habiles du pays, qui n'en ont jamais ouï parler, non plus que quelques habitans de cette isle, qui tous aſſurent qu'il n'eſt rien du tout de cet arbre & de cette eau qu'on dit qu'il diſtille.

L'ISLE DE FERNAND-PAO, petite isle d'Afrique, ſur la côte de Guinée, dans le golfe de S. Thomas. Les François la nomment quelquefois l'*iſle de Fernand du Port.* Elle a le nom d'un Portugais qui la découvrit, en 1472. Elle eſt toute environnée de rochers, & il n'y a aucun lieu conſidérable.

L'ISLE DE FETLAR, l'une des isles de Schetland, au midi & à l'orient de l'isle d'Yell.

L'ISLE DE FEU. Voyez les articles FUEGO.

L'ISLE DE FIELWER, petite isle de la côte occidentale de Norwége, à l'entrée du golfe de Drontheim, au nord-oueſt d'Euriland.

L'ISLE DE FIGO, petite isle entre la Corſe & la Sardaigne. Voyez FIGO.

L'ISLE DE FLACKE. Voyez OVER-FLACKÉE.

L'ISLE DE FLADA, l'une des Weſternes, entre celle de Skye & celle de Lewis. Elle n'a que deux milles de tour ; mais elle eſt remarquable par la grande pêche qui s'y fait, & par les groſſes baleines qui pourſuivent les poiſſons ſur ſes côtes. Les pluviers viennent de Skye dans cette isle, en grand nombre, au commencement de Septembre, & s'en retournent en Avril ; on y trouve auſſi quantité d'oiſeaux de mer, qu'on appelle *coulternebs.* Autour de cette isle il y a pluſieurs rochers, qu'on appelle la *table ronde*, à un mille de circonférence : on n'y peut monter que par un ſeul endroit, un à un ; de ſorte qu'on en peut faire une forteresſe imprenable : il y a au ſommet une ſource d'eau douce. Voyez FLADDE, c'eſt la même isle.

L'ISLE DE FLANENA, isle, ou plutôt ce ſont pluſieurs écueils au couchant de l'isle de Lewis, la plus ſeptentrionale des Weſternes.

L'ISLE DE FLECHER : c'eſt la même que l'isle de FLECKEREN.

L'ISLE DES FLEURS. Voyez FLORES 2.

L'ISLE DE FLIE. Voyez VLIE.

L'ISLE DE FLORES. Voyez les articles FLORES.

L'ISLE DE FLOTTA, petite isle entre les Orcades, au nord de l'Ecoſſe, au couchant de Burra ; elle a cinq milles de long, & trois & demi de large. Elle eſt envi-

ronnée de rochers, &. abonde sur-tout en oiseaux de terre.

L'ISLE DE FORA. Voyez FORE 2.

L'ISLE DE FORMOSA. Voyez FORMOSA 3.

L'ISLE DE FORTAVENTURE. Voyez FORTEVENTURA.

L'ISLE DE FOUGERAY, isle de la mer des Indes, au sud-sud-oueſt, & environ à ſoixante lieues de l'isle de Java. Elle fut découverte, l'an 1720, par Jean-Baptiſte Garnier de Fougerai, chevalier de l'ordre de Chriſt, capitaine du vaiſſeau le Triton de S. Malo, lorsqu'il revenoit de la Chine. J'en parle plus particuliérement à l'article de la MER DES INDES.

L'ISLE DE FOUIN, riviere d'Irlande, dans le Shannon, au-deſſous de Limerik.

L'ISLE DE FOULNESS, isle d'Angleterre, au comté d'Eſſex, à l'embouchure de la riviere de Chrouche.

1. L'ISLE DE FRANCE, province du royaume de même nom. Comme ce n'eſt pas une véritable isle, nous renvoyons cet article, après la liſte des isles.

2. L'ISLE DE FRANCE. Les Hollandois l'avoient nommée l'*Isle-Maurice*; & c'eſt le nom qu'elle a dans toutes les Cartes, même dans celle de De l'Iſle. Mais, en 1721, le chevalier de Fougeray la trouvant à la bienſéance de la compagnie Françoiſe des Indes orientales, en prit poſſeſſion, y dreſſa un poteau fur lequel étoit élevée une perche de quarante pieds, avec un pavillon blanc. Il y ajoûta cette inſcription latine :

VIVAT LUDOVICUS XV. REX GALLIARUM ET NAVARRÆ.
IN ÆTERNUM VIVAT.
HANC IPSE INSULAM SUIS DITIONIBUS VOLUIT ADJUNGI, ILLAMQUE JURE VINDICATAM, IN POSTERUM, INSULAM FRANCICAM NUNCUPARI.
IN GRATIAM HONOREMQUE TANTI PRINCIPIS, ISTUD VEXILLUM NIVEUM EXTULIT JOANNES-BAPTISTA GARNIER DE FOUGERAY, DUX NAVIS DICTÆ, LE TRITON; EX URBE SAN-MACLOVIO ORIUNDUS, IN MINORI BRITANNIA; CUM IPSE HUC APPULERIT DIE 23. SEPTEMBRIS ANNO 1721. UNDE 3^a NOVEMBRIS, EODEM ANNO, IN GALLIAM NAVIGATURUS, DEO FAVENTE, ANCHORAS SOLVIT.

A une portée de canon de-là il planta une croix, ſur un côté de laquelle il y avoit ſur les deux bras *Garnier de Fougeray*, & ſur le montant *de S. Malo C. le Triton*, & les armes de France; de l'autre côté ſur les deux bras:

Lilia fixa crucis capiti mirare ſacratæ
Ne ſtupeas: jubet hîc Gallia ſtare crucem.

& ſur le montant *anno* 1721. Voyez l'ISLE MAURICE.

L'ISLE DES FRANÇOIS ou ISOLA DELLI FRANCESI, petite isle d'Italie, près de la côte méridionale de Sardaigne, au couchant de l'isle de S. Antioco, au golfe de Palma.

L'ISLE DE FUERA, isle voiſine de l'isle de Jean-Fernando, dans la mer du ſud.

L'ISLE DE FULE ou FULO, l'une des isles de Schetland, là plus occidentale de toutes.

L'ISLE DE FULOE, l'une des isles de Fero, au nord de l'isle de Suinoé, & à l'orient de celle de Vidro.

L'ISLE DE FYREGGE, isle de Suéde, ſur la côte occidentale du golfe de Bothnie, dans la province de Bothnie, à l'embouchure de la riviere de Teſta.

L'ISLE DE GAASHOLM, petite isle de Suéde, ſur la côte occidentale de Bothnie, dans l'Uplande, à l'embouchure de la riviere de Dala.

L'ISLE DE LA GALERA, petite isle de la mer du ſud, à l'entrée de la baie de Panama, ou plutôt de la baie de S. Michel, qui eſt au levant de celle de Panama: cette isle eſt entre les isles des Perles & la pointe de Garachina, dont elle eſt à cinq lieues eſt-ſud-eſt & oueſt-nord-oueſt. Elle eſt baſſe, plate & ſtérile.

L'ISLE DE LA GALITE, petite isle d'Afrique, ſur les côtes de Barbarie. Voyez GALITE.

LES ISLES DE GALLAPAGOS. Voyez GALLAPAGOS.

L'ISLE DE GALLINARA. Voyez l'isle d'ALBENGUE.

L'ISLE DE GALLO, petite isle de l'Amérique, dans la mer du ſud, à trois degrés de latitude ſeptentrionale: elle n'eſt pas habitée, & gît dans une grande baie, à environ trois lieues de l'embouchure de la riviere de Tomaco, & à quatre lieues & demie d'un petit village des Indiens, qui porte le nom de la riviere: cette isle eſt paſſablement élevée. Il y a de fort bon bois de charpente; auſſi eſt-elle ſouvent viſitée par les barques qui viennent de Guyaquil & d'ailleurs; car c'eſt de Gallo qu'on tire la plûpart du bois de charpente qu'on transporte de Guyaquil à Lima. Au nord-eſt de l'isle, il y a une fontaine dont l'eau eſt bonne. Il y a là même une jolie petite baie ſablonneuſe, où l'on peut ſûrement faire deſcente; la rade eſt contre cette baie; on y peut mouiller ſûrement à ſix ou ſept braſſes d'eau tout autour de l'isle. Cependant le canal par où l'on y va, n'a pas moins de quatre braſſes de profondeur. Il faut entrer quand la marée monte, & ſortir quand elle deſcend, mais toujours la ſonde à la main.

L'ISLE DU GAMEY, petite isle de France, ſur la Dordogne, au-deſſus du bec d'Ambez, & presque vis-à-vis de Nasque.

L'ISLE DE GANISMA, petite isle de l'Océan oriental, ſur la côte de Camboge, à une portée de mousquet de cette isle: on a trois braſſes & demie, ou même quatre braſſes & demie d'un fond de bonne tenue. Elle eſt à l'entrée de la riviere de Camboge: on la nomme auſſi l'*Isle des Ecreviſſes*.

L'ISLE DE GARO, petite isle de Bretagne, dans l'évêché de S. Paul, à l'entrée de Porsal, au levant de l'isle de Trévors, & au midi de celle de Jariec.

L'ISLE DE GASPIS, petite isle de France, dans la même province, & dans le même évêché, dans l'anſe de Trémenac.

L'ISLE DE GATO, isle de France, en Bretagne, dans l'évêché de Tréguier, au nord-nord-eſt de l'isle de Molène, à l'orient de l'Isle-Brûlée, & au couchant de l'Islegrande.

L'ISLE DE GATS: c'eſt la même isle qui eſt ainſi nommée ſur quelques Cartes.

L'ISLE DE GEGA, (les Anglois prononcent GIGAY, & l'auteur de l'*Etat préſent de la Grande-Bretagne*, qui écrit comme l'on prononce, dit *Gigay*,) au couchant de Kintyre, à ſix milles de long, & un mille & demi de large. Il y a une égliſe, où ſont inhumés les Macs-Neils, propriétaires de l'isle. Il y a une ſource d'eau médicinale. Cette isle eſt entre Cantyr, presqu'isle de l'Ecoſſe & l'isle d'Ila. C'eſt une des Weſternes.

L'ISLE DES GERBES. Voyez GERBES.

L'ISLE DE GIANUTI. Voyez GIANUTI.

L'ISLE DE GIDDEROË, isle de Suéde, dans la province de Halland, à l'entrée du port de Varberg.

L'ISLE DE GIGLIO. Voyez GIGLIO.

ISLE DE GLENAN, isle de France, en Bretagne, vis-à-vis de la riviere de Quimpercorentin. C'eſt un amas de petites isles & d'écueils. La plus conſidérable eſt celle du *Lout*, qui eſt au milieu. Celles de *Guiriden*, de *Penfert* & de *Brinlivic*, ſont à l'orient; le *Prinemou*, le *Menlione* & le *Menbrein* ſont au midi; l'isle *Guinevet* & quantité d'écueils ſont au couchant; l'isle *Dronec*, *S. Nicolas*, & autres isles, ſont au nord.

L'ISLE DE GODEC, petite isle de France, en Bretagne, à l'entrée de la riviere de Vannes, au midi de l'isle d'Ars.

L'ISLE DE GOÉRÉE. Voyez GOÉRÉE 1 & 3.

L'ISLE GORGONNE, isle de la mer du ſud, au Popayan, ſous le 3e d. de latitude ſeptentrionale, à 38 lieues, nort-quart au nord-eſt, & ſud-quart au ſud-oueſt, du cap Corrientes. Elle eſt à cinq lieues du continent, à l'embouchure de la riviere Gorgone. Il croît ſur ſes bords quantité d'arbres bons pour faire des mâts ou des vergues; & au ſud-eſt il y a un excellent port, & une très-bonne aiguade. Il faut mouiller près du rivage, & y amarrer le vaiſſeau avec un cable. Mais ce détail regarde la riviere & non pas l'isle, que Dampier, *Voyages*, t. 1, p. 185, qui la nomme *Gorgonia*, décrit ainſi. Gorgonia eſt une isle qui n'eſt pas habitée, à 3 degrés de latitude ſeptentrionale. Elle eſt paſſablement élevée,

vée, & fort remarquable à cause des deux collines où hauteurs & pentes faites en selles, qui sont au sommet. Elle a environ deux lieues de long & une de large, & est à environ quatre lieues de la terre ferme. A l'occident il y a une autre petite isle. Le pays près du lieu, où l'on mouille, est bas. Il y a une petite baie sablonneuse & bonne à faire descente. La terre est noire & profonde dans ce bas; mais dedans le haut c'est une espece de glaise rouge. Cette isle est très-bien pourvue de diverses sortes d'arbres, qui sont, toute l'année, verds & fleuris. Elle est fort bien arrosée de petits ruisseaux qui sortent des hauteurs. Il y a grande quantité de petits singes noirs, quelques lapins des Indes, & peu de couleuvres. Je n'y connois pas d'autres animaux terrestres. On dit qu'il y pleut tous les jours de l'année, les uns plus, les autres moins; mais c'est ce que je puis nier. Quoi qu'il en soit, la côte est extrêmement humide, & il y pleut beaucoup tout le long de l'année. Il n'y a que peu de beaux jours, & très-peu de différence dans les saisons de l'année entre l'humide & le sec. Tout ce que j'ai remarqué, c'est que, durant la saison sèche, les pluies sont moins fréquentes, & plus modérées que durant la saison pluvieuse, où l'eau tombe comme si on la jettoit par un crible. Il y a beaucoup d'eau, & l'on ne peut ancrer autour de l'isle, qu'à ce seul endroit, vers l'occident. La marée hausse & baisse sept à huit pieds. On y trouve, quand l'eau est basse, quantité de moules & autres coquillages. C'est en ce tems-là que les singes viennent les prendre sur le rivage, & savent fort bien les ouvrir avec leurs pates.

Il y a aussi beaucoup d'huitres, où il y a des perles dedans. Elles croissent sur les rochers à quatre, cinq ou six brasses d'eau, attachées par de petites racines comme les moules. Elles sont d'ordinaire plus plates & plus menues que les autres, mais sont semblables à cela près. Ce poisson n'est ni de fort bon goût ni fort sain. Il sent beaucoup le cuivre quand on le mange crud, & vaut beaucoup mieux cuit. Les Indiens, qui les amassent pour les Espagnols, en perdent la chair & la sèchent avant que de la manger. La perle se trouve à la tête de l'huitre entre la chair & l'écaille. Il y en a qui ont vingt à trente petites perles; d'autres n'en ont point du tout, & d'autres en ont une ou deux assez grosses. Le dedans de la coquille est plus brillant que la perle même; c'est le seul endroit de la mer du Sud, où j'en aie vu.

L'ISLE DE GORGONILLA, petite isle de la mer du sud, sur les côtes du Popayan, au couchant du cap Manglares, ou pointe des Mangles. Il y a une riviere où l'on peut faire de l'eau & mouiller dans un fond net.

L'ISLE DE GORMENE, isle d'Irlande, au comté de Galloway, au nord de l'isle d'Aaron.

L'ISLE DE GORTOBAND. Voyez GOTHLAND.

LES ISLES-GOTHO, isles du Japon, à l'orient de celle de Bongo. Elles sont habitées par des laboureurs; on les trouve devant le port de Nangasaki. Tandis que presque toutes les parties du Japon sont sujettes au tremblement, on remarque que ces isles n'y sont point exposées.

L'ISLE DE GOUDEU, isle de Norwége, dans la préfecture de Sudmer, au midi occidental des isles de Romsdal.

L'ISLE DE GRAAGHT, riviere d'Irlande, dans le Shannon, au-dessus de la baie de Clare, au-dessous du village d'Obryen.

L'ISLE DE GRACE, petit pays de France, au duché de Normandie, entre les rivieres de Seine & d'Eure, depuis Verdun & Pacy, jusqu'auprès du Pont-de-l'Arche, où l'Eure se jette dans la Seine.

L'ISLE-GRACIEUSE. Voyez GRACIEUSE.

L'ISLE DU GRAND VILLAGE, petite isle de France, en Bretagne, au midi de Belle-Isle, & du village de Borinor.

1. L'ISLE-GRANDE, isle de la mer Méditerranée, à l'embouchure du Tibre, dans l'État de l'église, entre les villes d'Ostie & de Porto. On la nomme *Isola Grande*, pour la distinguer d'une isle voisine qui est plus petite. On l'appelle aussi l'*Isle des Pantani*, à cause des marais qui sont sur la côte. Elle n'a pas plus de deux milles d'étendue, entre la tour de S. Michel & celle de Fiumentino.

2. L'ISLE-GRANDE ou l'ISLE DE S. SAUVEUR, isle de France, en Bretagne, dans l'évêché de Tréguier, entre l'isle de Gato & le continent.

L'ISLE-GREANE, isle d'Angleterre, au confluent des rivieres de Medway & de la Tamise. Il y a au nord-est de l'isle un village nommé *S. Jacques*.

L'ISLE DE GRENADE. Voyez GRENADE.

L'ISLE DE GRINNE, petite isle d'Irlande, dans la province d'Ulster, sur la côte orientale, près de Strangford.

L'ISLE DE GRIP, isle de Norwége, sur la côte occidentale, au gouvernement de Drontheim, à l'entrée du golfe où cette ville est située. On appelle *Gripsond* le passage qui est au levant de cette isle.

L'ISLE DE GRISS, petite isle d'Irlande, dans le Shannon, vis-à-vis du château de Bon-Ratty.

L'ISLE DE GUDEGUEJOT, petite isle de France, en Bretagne, au nord de S. Pol de Léon, près du continent, au midi de l'isle de Bas, auprès de l'isle de Ledanet.

L'ISLE DE GUIET, petite isle de France, sur la côte de Bretagne, dans l'évêché de S. Pol de Léon, au nord de l'isle de S. Laurent, près du continent.

L'ISLE DE GUILLANGO, petite isle de France, en Bretagne, entre celles de Brehat. C'est une des plus méridionales.

L'ISLE DE GUILLAUME SCHOUTEN. Voyez l'isle de SCHOUTEN.

L'ISLE DE GUIRIDEN, isle de France, en Bretagne, l'une des isles de Glénan.

L'ISLE DE GULL, petite isle d'Angleterre, au comté de Cornouailles; au levant de la pointe du Lézard.

LES ISLES DE HAEKLUIT, isles des terres Arctiques, dans la baie de Baffin, & plus particuliérement dans la baie de Thomas Smith, à l'entrée d'une troisiéme baie, dont le fond n'est guères connu.

L'ISLE DE HAGOT. Voyez L'ISLE D'AGOT.

LES ISLES DE HALES, isles des terres Australes, au midi & sur la côte orientale du nouveau Groënland, vers la pointe de Warwich-Forland.

L'ISLE DE HAMPEHOAO, isle de la Chine; les Portugais y avoient leur établissement avant qu'ils eussent obtenu la permission de s'établir à Macao, qui en est à peu de distance.

L'ISLE DE HARLÉE, isle sur la côte occidentale de Norwége, au nord de la grande isle qui est devant le port de Bergen. L'isle de Harlée est fort longue.

L'ISLE DE HARLEM, isle de la mer des Indes, au nord de l'isle de Java, au nord oriental de la rade de Batavia. Elle est toute entourée d'écueils & de roches.

L'ISLE DE HARLEY, isle d'Angleterre, à l'orient de Shepay, à l'embouchure de la Tamise.

L'ISLE DE HASELIN, isle de Danemarck, au nord de l'isle de Zélande, devant l'entrée du golfe de Roschild.

L'ISLE DE HASOO, isle de Finlande, sur la côte occidentale du golfe de Bothnie, devant le port de Wasa.

L'ISLE DE HEDIC, isle de France, en Bretagne, à l'orient de Belle-Isle, au midi de S. Gildas. Elle est entourée d'écueils, sur-tout du côté de l'isle d'Houat, qui est au nord-ouest.

L'ISLE DE HERMS, isle de l'Océan, dans la Manche, sur les côtes de France, à l'orient de l'isle de Grénesey. Elle a près de demi-lieue de longueur; mais elle n'est guères peuplée.

L'ISLE-HERPIN, petite isle de France, en Bretagne, au nord-nord-est de l'isle des Landes, qui est à l'extrémité du Groin de Cancale.

L'ISLE DE HERTZHOLM, petite isle du Danemarck, sur la côte orientale du Jutland, au midi de la pointe de Schagen.

L'ISLE DE HESNES, isle de Norwége, sur la côte méridionale, auprès d'une bourgade de même nom, au sud-ouest de l'isle de Mardoé.

L'ISLE DE HESSEN, isle de Norwége, dans le gouvernement de Bergen, sur la côte occidentale, à l'orient septentrional du nord Hoeck. On l'appelle aussi l'*Isle de Flowach*.

L'ISLE DE HETH: le Neptune François nomme ainsi l'une des Orcades, entre les isles de Sand, de Stroons & de Siaping; l'auteur de l'*Etat présent de la*

Grande-Bretagne, qui nomme & range ces isles autrement, met Shapinsha au nord de Pomona, Stronza au nord-est de Shapinsha, & Eda au nord-ouest de Stronza. Il dit qu'Eda a vingt milles de long, & cinq de large en quelques endroits; que cette isle abonde en gibier & en poisson, plus qu'en bleds & en pâturages; qu'il s'y fait de bon sel & qu'elle fournit de chauffage l'isle de Sanda.

LES ISLES D'HIÈRES. Voyez au mot HIÈRES l'article des ISLES D'HIÈRES.

L'ISLE DE HIGUINET, isle de France, sur la côte de Bretagne, entre les roches de Porsal & le havre d'Abbrevrak.

LES ISLES DE HILBRE, isles d'Angleterre, à l'embouchure de la Dée, riviere qui coule à Chester. Elles sont trois, & on les laisse à gauche en remontant la riviere.

L'ISLE DE HISINGE, isle de Suéde, à l'embouchure de la riviere de Gotheiba, qu'elle sépare en deux branches, aux frontieres de la Norwége, auprès de Gothebourg.

L'ISLE DE HITTEROÉ, isle de la Norwége, sur la côte occidentale de la province de Stavanger, par le 58° d. de latitude.

L'ISLE DE HOLY-HEAD, isle qui s'avance en forme de cap, au couchant de l'isle d'Anglesey.

L'ISLE-HOLY-ILAND. Voyez HEILIGELAND & HOLY.

L'ISLE DE HONSEY, isle d'Angleterre, au comté d'Essex, sur la côte, au midi de Harwich & de l'embouchure de la Stoure.

1. L'ISLE DE HOORN, petite isle de la mer du Sud, vers le 15° d. de latitude sud, à l'orient du port de la Vera-Cruz, qui est de la terre Australe du S. Esprit, & au couchant de l'isle de Cocos. Jaques le Maire la découvrit en 1616.

2. L'ISLE DE HOORN, isle de la mer des Indes, au nord de l'isle de Java, entre les isles de Roterdam & d'Enckuysen, au septentrion de la rade de Batavia.

L'ISLE DE HORSH, isle d'Irlande, sur la côte occidentale, au midi de l'Isle-Boche, & au nord oriental de Dogg-Heat.

L'ISLE DE HOSPIC, isle de France, en Bretagne, près de la côte, au midi oriental des isles de Bréhat, & auprès de l'isle de Quemènes.

L'ISLE DE HOUSU, entre les isles de Schetland, à l'ouest de l'isle de Mainland.

L'ISLE DE HOY, entre les isles Orcades, au midi de Pomona. Elle a douze milles en longueur, & se divise en deux parties; l'une s'appelle proprement HOY, & l'autre WAYES; cette isle est montagneuse; mais la partie nommé *Wacs*, est fertile & bien habitée. Entre ses havres, celui qu'on appelle *North-hope* est un des meilleurs havres de l'Europe, & très-commode pour la pêche. **Etat présent de la Grande-Bretagne*, t. 2, p. 300.

La partie nommée proprement *Hoy*, a les plus hautes montagnes & les plus profondes vallées qu'il y ait dans les Orcades. Elles font frémir d'horreur tous les étrangers qui y passent. Il y a sur ces montagnes beaucoup de brebis sauvages, que l'on n'attrape qu'avec bien de la peine.

Sur un cap, nommé *Rora-head*, on trouve un oiseau fort singulier, qu'on appelle *lyer*; il est d'environ de la grandeur d'un canard, mais presque tout rond de graisse. C'est un manger fort délicat, avec du vinaigre & du poivre. Au sommet d'une montagne de cette isle, on trouve une source d'eau douce, claire & excellente à boire. Elle est si legere, que quelque quantité qu'on en boive, on ne s'en trouve point chargé. Au solstice d'été il fait clair toute la nuit au sommet de ces montagnes.

Dans une vallée qui est entre deux montagnes, il y a une pierre que les habitans appellent *dwarfy-stone*. Elle a 36 pieds de long, 8 pieds de large, & 9 d'épaisseur. Elle est creuse; & en la creusant, on a ménagé un trou carré de deux pieds de hauteur, pour y entrer; & tout auprès il y a une pierre de la même grandeur, pour servir de porte. Dans la cavité on trouve un lit taillé dans la pierre, avec un oreiller. Il peut y coucher deux hommes, tout de leur long. Au milieu il y a un foyer & un trou en haut pour faire sortir la fumée. On croit que ç'a été la cellule d'un hermite. Elle est environnée d'une bruyere, & il n'y a point de maison dans le voisinage qui n'en soit éloignée d'un mille.

Enfin cette isle a plusieurs lacs remplis de poisson, & principalement de truites. Il y a une église au nord, quelques maisons de noblesse, & plusieurs métairies.

LES ISLES DE HUDEN, isles de Suéde, sur la côte occidentale du golfe de Bothnie, aux confins de l'Angermanie & de la Bothnie, à l'embouchure de la riviere d'Angera.

L'ISLE D'HUESNE. Voyez HUESNE.

L'ISLE DE HUNA, petite isle ou écueil entre les isles de Schetland, au nord de Baltha, & à l'orient de l'isle d'Unst.

L'ISLE DE HYNG; c'est la même que l'ISLE DE HISINGEN.

LES ISLES DU JAPON. Voyez l'article JAPON.

L'ISLE DE JAVA. Voyez JAVA.

L'ISLE JAUNE, écueil entre les isles de Breat, sur la côte de Bretagne.

L'ISLE DE JAUX, isle de France, à l'entrée de la Gironde, sur la droite, en remontant la riviere, vis-à-vis de l'Espare.

L'ISLE D'IBIDON, isle de France, en Bretagne, à l'entrée de la riviere de Vannes, au midi de l'isle d'Ars.

ISLES DE JEAN-FERNANDÈS, isles de la mer du Sud sur la côte, & vis-à-vis du Chili. Elles sont au nombre de deux; celle qui est plus près de la côte du Chili, s'appelle *l'Isle de Terre, de Tierra*; & la plus éloignée s'appelle l'*Isle de Dehors, de Afuera*. La distance de l'une à l'autre est d'environ trente-quatre lieues. Celle dont on parle, ici d'après Dampier, est l'Isle de Terre. Elle est, dit-il, *c.* 5, *p.* 200, sous le 33° d. 40′ de latitude méridionale, fort haute vers le nord, & basse du côté du sud, avec une petite isle, dans le voisinage, où l'on mouille à quatorze brasses d'eau. Cet endroit est propre pour rafraîchir; mais le vent du sud donne droit dans cette rade, & la rend quelquefois dangereuse. Il faut tâcher de gagner le véritable port de cette isle qui est une baie ronde, longue d'un demi-mille, & enclavée dans les terres à l'est-sud-est, jusqu'au nord-quart au nord-ouest. On y trouve quantité de poisson; sur-tout d'écrevisses, & trois sources de bonne eau. Dampier, *Voyages*, c. 1, p. 90, ne s'accorde pas sur la latitude de cette isle. Il dit qu'elle est à 34 d. 15′ de latitude, à environ cent vingt lieues de la terre ferme. Elle a à-peu-près douze lieues de circuit, & est pleine de hautes montagnes & de petites vallées agréables. Les côtes des montagnes, font en partie des pâturages ou pâcages, & en partie pleins de bois. On n'appelle pas *pâcages* les lieux que l'art & le travail ont nettoyés de bois, mais ceux qu'on trouve sans bois dans les lieux inhabités de l'Amérique. Telle est l'isle de Jean-Fernandès, ou autre pays originairement sans bois.

L'herbe qui croît dans ces pâturages de Jean-Fernandès, n'est ni longue, ni ferme, comme elle est d'ordinaire dans ceux des Indes occidentales; mais c'est une espece d'herbe épaisse, qui fleurit durant presque toute l'année. Les bois sont composés de diverses sortes d'arbres. Il y en a de gros & bons pour bâtir, mais il n'y en a point de propres à faire des mâts. Les arbres à chou de cette isle sont petits, & portent néanmoins une bonne tête & du fruit de fort bon goût.

Les pâturages sont fournis de grands troupeaux de chévres.

Les premieres qu'il y eut dans l'isle, y furent mises par Jean-Fernandès, qui en fit le premier la découverte en allant de Lima à Baldivia. Il découvrit aussi une autre isle à-peu-près de la même grandeur, & à vingt lieues de celle-ci du côté de l'occident: on la nomme l'*Isle de Fuera*. Fernandès étant de retour à Lima, après la découverte de son isle, demanda qu'on la lui affurât par une patente, résolu de s'y établir; & ce fut à son second voyage qu'il y mit trois ou quatre chévres, qui ont si bien multiplié, qu'elle ont peuplé toute l'isle. Mais il ne put jamais obtenir la patente qu'il demandoit; de-là vient que l'isle est encore sans habitans, quoiqu'elle puisse incontestablement faire subsister quatre ou cinq cents familles des seules denrées qu'elle pourroit produire. Je ne dis rien de trop; car les pâcages pourroient, à l'heure qu'il est, nourrir mille piéces de bétail, sans compter les chévres. Les vice-rois du Perou, & les

préſidens du Chili ordonnerent, il y a quelques années, de jetter des chiens dans l'isle, pour détruire ces chévres, parce que les corſaires en profitoient, & que c'étoit une partie de leur ſubſiſtance ; mais le projet n'a pas réuſſi, du moins il n'a pas eu tout le ſuccès qu'on avoit eſperé. *Voyage dans l'Amérique, en* 1742, *par D.* Jorge-Juan, *& D.* Antonio de Ulloa. Il y a de l'apparence que ſi la terre étoit cultivée, elle produiroit du grain, & même du froment, de bons pois, des yames & des batates ; car dans les vallées, & à côté des montagnes, le terroir eſt noir & fertile. La mer n'y eſt pas moins fertile que la terre. Il y a autour de cette isle, une prodigieuſe quantité de veaux marins. Les lions marins y ſont par groſſes troupes, les poiſſons auſſi, & ſur-tout les ſnappers ; les tâtonneurs y ſont en ſi grande abondance, que deux pêcheurs à la ligne en prendront, en deux heures de tems, pour régaler cent hommes.

L'isle de Jean Fernandès, n'a que deux baies où les vaiſſeaux puiſſent ancrer. Elles ſont du côté d'orient ; & il y a dans l'une & dans l'autre un petit ruiſſeau de bonne eau douce. On pourroit les fortifier avec peu de dépense ; enſorte que cinquante hommes dans chacune, pourroient empêcher mille d'en approcher. On ne peut entrer dans ces baies, du côté de l'occident, qu'avec beaucoup de peine, & en traverſant des montagnes où trois hommes peuvent empêcher de monter tout ce qui ſe préſente. C'eſt une vérité confirmée par l'expérience de cinq Anglois que le capitaine David y laiſſa, & qui, par l'avantage du lieu, firent tête à un corps d'Eſpagnols, qui ne put les y forcer.

ISLE DE JEAN MAYEN, isle de l'Océan ſeptentrional, au nord des isles de Féro, au levant du Groënland, vers le 71e d. latitude, & le 13e d. de longitude. Elle fut découverte, en 1614, par Jansz Mayen : elle s'étend en long l'eſpace de dix lieues. Il y a une haute montagne que l'on voit de loin.

L'ISLE DE JEAN DE NOVA, isle d'Afrique, dans la mer des Cafres, entre le pays de Moſambique & l'isle de Madagascar : elle porte le nom d'un Portugais, qui la découvrit en 1502.

L'ISLE DE JENDIZMO, isle de Finlande, ſur la côte orientale du golfe de Bothnie, à l'entrée du port de Carleby.

L'ISLE DE JERSEY. Voyez JERSEY.

L'ISLE DE JESUS, isle de la nouvelle France, vis-à-vis le confluent de la grande riviere des Outaouais, avec le fleuve S. Laurent, lequel en cet endroit ſe ſépare en trois bras, & forme parallelement les isles de Montréal & de Jeſus. Celle-ci porta d'abord le nom de *Montmagni*, lequel a été le ſecond gouverneur de la Nouvelle France. Le canal, qui ſépare ces deux isles, s'appelle *la riviere des prairies ;* & celui qui ſépare l'isle de Jeſus du continent, eſt ſemé d'un nombre d'isles ſi prodigieux, qu'on y voit presqu'autant de terre que d'eau. Les Canadiens nomment cet endroit les *Mille-Isles*. Quelques anciens Mémoires donnent à ce canal le nom de *riviere de S. Jean*. L'isle de Jeſus a huit lieues de long, ſur un peu plus de deux lieues dans ſa plus grande largeur. Elle appartenoit autrefois aux Jéſuites, qui lui ont donné le nom qu'elle porte. Aujourd'hui elle eſt au ſéminaire de Quebec ; ſon milieu eſt par les 44 d. de latitude ſeptentrionale.

L'ISLE DE JETTESHOLMAN, isle de Suéde, dans le golfe de Bothnie, ſur la côte de la Helſingie, devant le bourg de Jettendal.

L'ISLE D'INCHKEITH, isle d'Ecoſſe, dans le golfe de Forth, à quelques milles au nord d'Edimbourg. Elle a un mille & demi de long, & environ un demi mille de large. Le terroir de cette isle eſt gras, & produit de très-bonne herbe. Il y croît auſſi quantité de ſimples. Elle a quatre ſources d'eau douce, & autant de havres, l'un à l'eſt, l'autre à l'oueſt, & les deux autres au nord & au ſud. Le milieu de l'isle eſt la partie la plus élevée où la reine Marie fit faire une forteresſe. On trouve dans cette isle une carriere qui exhale une vapeur ſulfureuſe quand on l'entame ; mais la pierre en eſt fort bonne pour bâtir. Les côtes ſont remplies de poiſſons ; & les huitres y ſont en abondance tout l'hyver. Elle s'appelle *Inchkeith*, du nom de la noble famille de Keith, dont le fondateur fut fait ſeigneur de cette isle, avec le titre de *baron de Keith* & *grand-maréchal d'Ecoſſe*, par Malcom III, en 1010, pour s'être ſignalé contre les Danois, à la bataille de Bar en Angus. Cette isle fut enſuite réunie à la couronne, & donnée par Robert II, au lord Jean-Lyon de Glames, chef de cette famille, avec la baronnie de King-horn, lorſqu'il épouſa la princeſſe, fille de Robert. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 2, p. 309.

L'ISLE D'INCH-GARVY, autre isle d'Ecoſſe, dans le même golfe, vis-à-vis de Quensferry, entre deux promontoires. Elle étoit autrefois fortifiée ; & les canons de ſes forts portoient aux deux côtés de la riviere, de ſorte qu'aucun navire ne pouvoit paſſer ſans permiſſion.

L'ISLE D'IORD-SAND, petite isle de la mer d'Allemagne, ſur la côte occidentale du Sleswig, entre l'isle de Sylt & le continent.

1. L'ISLE-JOURDAIN, ville de France, dans le Poitou, elle occupe une isle dans le lit de la riviere de Vienne, qui l'entoure de tous côtés.

2. L'ISLE-JOURDAIN, ville de France, dans la Gascogne Toulouſaine, avec titre de *comté*. L'abbé de Longuerue, *Descript. de la France*, 1. *part.* p. 197, en parle ainſi : le comté de l'Isle-Jourdain, qui eſt à l'orient de l'Armagnac, eſt une ſeigneurie fort ancienne : on nomme ainſi cette ville, parce qu'elle eſt ſituée dans une isle que forme la petite riviere de Save : on y ajoûte le nom de *Jourdain*, parce qu'il étoit quaſi héréditaire à ſes ſeigneurs ; leurs terres s'étendoient jusqu'auprès de la ville de Toulouſe ; & ce qu'ils poſſédoient à l'occident de la Garonne, dans le diocèſe de Toulouſe, relevoit des comtes de cette ville. Les ſeigneurs de l'Isle-Jourdain, ne prétendirent reconnoître au-deſſus d'eux que le roi de France, depuis Philippe-Auguſte, qui avoit conquis une partie de la Guyenne.

Philippe de Vallois érigea la ſeigneurie de l'Isle-Jourdain en comté, en faveur de Bertrand, à qui elle appartenoit, & qu'il avoit créé ſon lieutenant-général en tous les pays de Languedoc. Ce comte, qui fut tué au ſiége de Bergérac, l'an 1345, descendoit en ligne directe d'Aton-Raymond, qui vivoit dans l'onziéme ſiécle, & ayant épouſé une fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouſe, avoit été le premier ſeigneur de l'isle.

Le dernier comte de l'Isle-Jourdain, & qui s'appelloit *Jourdain* comme ſes prédéceſſeurs, mourut ſans enfans, l'an 1410, après avoir vendu tous ſes biens à Jean, duc de Bourbon, qui les revendit à Bernard, comte d'Armagnac, par où le comté de l'Isle-Jourdain fut annexé à celui d'Armagnac, quoique les deux comtés ayent leurs bornes diſtinguées.

On voit par d'anciens monumens, que cette ville de l'isle s'appelloit CASTELLUM ICTIUM ; elle appartenoit à la Gascogne Toulouſaine, comme elle eſt encore aujourd'hui du reſſort du parlement de Toulouſe, dont les comtes ont été reconnus par les ſeigneurs de cette partie de la Gascogne ; & quoique les Anglois ſe ſoient fait céder par le traité de Bretigny la ſouveraineté de ces comtés & de ces ſeigneuries, néanmoins ils ne purent y établir paiſiblement leur domination ; & Charles V, après la mort du roi Jean, ſon pere, remit en ce pays toutes choſes au même état où elles étoient auparavant.

L'ISLE DE JULGUEDEC, petit écueil de France, ſur la côte de Bretagne, aſſez près du continent, au midi occidentale des Sept-Isles.

L'ISLE DE JUIST, isle de la mer d'Allemagne, ſur la côte de la Friſe orientale, à l'orient de l'isle de Borcum, & à l'entrée du Dollaert.

L'ISLE DE KANNEY, petite isle d'Ecoſſe, l'une des Weſternes, au midi de l'isle de Skie, & au couchant de l'isle de Rum. Elle eſt nommée CANNEY dans l'*Etat préſent de la Grande-Bretagne*, t. 2, p. 291. Elle a deux milles de long & un de large. Elle eſt fertile en bled & en pâturages, & ſes côtes abondent en morue. Du côté du nord elle a un rocher où l'on croit qu'il y a un aimant, parce que quand des vaiſſeaux en approchent, on remarque un grand changement dans l'aiguille de la bouſſole. Un des Mac-Donalds eſt le ſeigneur de cette isle.

L'ISLE DE KASKO, petite isle de Finlande, sur la côte orientale du golfe de Bothnie, vis-à-vis du port de Christine-Stadt.

L'ISLE DE KÉA, petite isle d'Irlande, dans le Shannon, vis-à-vis du château de Bonratti, & à l'embouchure de la riviere de même nom.

L'ISLE DE KEMELOC, isle de la Laponie Moscovite, dans la mer Blanche, à l'embouchure de la riviere Fraîche, ou Verschè-Rivier, au levant de la ville de Kéretti.

L'ISLE DE KÉRIC, isle d'Irlande, dans la riviere du Shannon, à l'embouchure de la riviere de Salin, vis-à-vis du château de Kéric.

L'ISLE DE KIMITO, isle de la Finlande méridionale, au midi du port de Wirmo, au levant des isles d'Aland, près de la terre-ferme.

L'ISLE DE KOL, l'une des Westernes; *l'Etat de la Grande-Bretagne*, t. 2, p. 287, la nomme COLL. Elle est au nord-ouest de l'isle de Mull: elle a huit ou dix milles de long, & est très-fertile. Elle a des rivieres qui abondent en saumon, & un lac qui fournit une grande quantité de truites. On pêche sur ses côtes de plus grosse morue qu'autour des autres isles du continent. Le propriétaire de cette isle est de la famille de Mackléan.

LES ISLES DE KONUGZOYER, petites isles de la Laponie Danoise, sur la côte septentrionale, au nord-ouest de Wardhus.

LES ISLES DE KUMBRA, isles d'Ecosse, dans la mer d'Irlande, sur la côte de la province de Cuningham, à l'orient de l'isle d'Arren.

L'ISLE DE CUYPER ou KUYPÉRS ILAND, petite isle d'Asie, au nord de l'isle de Java, au midi de l'isle d'Unrust, & au sud-ouest de l'isle de Purmerend.

L'ISLE DE KYN, petite isle du golfe de Livonie, à l'embouchure de la riviere de Pernau.

L'ISLE DE LADARA, petite isle de la Dalmatie, près d'Ugliano.

L'ISLE DE LALAND, isle de Danemarck. Voyez LALAND.

L'ISLE DE LAMBAY, petite isle d'Irlande, sur la côte orientale, au nord-est de Dublin, & vis-à-vis de Mallehid.

L'ISLE DE LAN, isle de France, sur la côte de Bretagne, au levant de l'isle d'Ouessant, dont elle est une annexe.

L'ISLE DE LANDES, petite isle de France, en Bretagne, près du Groin de Cancale, entre l'isle Herpin & la terre ferme.

L'ISLE DE LANGELAND. Voyez LANGELAND.

L'ISLE DE LANGEROOGH, isle de la mer d'Allemagne, sur la côte d'Oostfrise, au nord de l'isle de Baltrum.

L'ISLE DE LARECA, isle du golfe Persique, à cinq lieues de Gamron, au sud-sud-est. On dit aussi LAREKE.

L'ISLE DE LARRON, isle de France, en Bretagne, au Morbian, à l'entrée de la riviere de Vannes, au couchant de l'Isle-Longue.

L'ISLE DES LARRONS. Voyez MARIANNES.

L'ISLE DE LAVEN, isle de France, en Bretagne, à l'entrée de la riviere de Trégnier, au sud-ouest de l'isle d'Erc.

L'ISLE DE LAURET, isle de France, sur la côte de Bretagne, à l'orient de l'isle de Bréhat.

L'ISLE DE LEDANET, petite isle de Bretagne, au nord de S. Paul de Léon, au midi de l'isle de Bas, & au couchant de Rescou.

L'ISLE DE LESMOIR, isle d'Ecosse, l'une des Westernes, à l'orient de l'isle de Mull, dans le golfe qui sépare les provinces de Lorn & de Lochaber.

L'ISLE DE LEHMANKURKU, isle de Finlande, sur la côte orientale du golfe de Bothnie, au nord-est des isles d'Aland.

L'ISLE DE LEQUEO. Voyez LEQUEO.

LES ISLES DE LERINS. Voyez LERINS.

L'ISLE DE LERO. Voyez LERO.

L'ISLE DE LESBOS. Voyez LESBOS & METELIN.

L'ISLE DE LESINA. Voyez LESINA.

L'ISLE DE LESOU. Voyez LESOU.

L'ISLE DE LEU, isle de la Méditerranée, dans le détroit, entre la Sardaigne & la Corse.

L'ISLE DU LEVANT, isle de France, sur la côte de Provence, la plus orientale des isles d'Hieres. Voyez HIERES.

L'ISLE DE LEURS, isle de France, sur la côte de Bretagne, au midi de l'isle d'Ars.

L'ISLE DE LEWIS, isle d'Ecosse, entre les Westernes, dont elle est la plus grande, au nord-ouest de l'isle de Skie. On la divise en deux parties; l'une septentrionale, qu'on appelle proprement *Lewis*; & l'autre méridionale, qui porte le nom de *Harries*; elle est fertile en grains, & fur-tout en seigle, orge & avoine. Le chanvre & le lin y viennent aussi fort bien. Le bétail y est petit, mais la viande en est excellente. Les chevaux y sont plus petits que dans le continent; mais on peut les employer utilement aux usages domestiques, & ils coûtent peu à entretenir. Cette isle nourrit aussi quantité de bêtes fauves. Ses baies & ses havres fourniſſent du poisson en abondance. Celle de Carlvay, entr'autres, est beaucoup fréquentée par les baleines. Le corail & les coquilles à perles se trouvent aussi dans cette isle. Les lacs y abondent en truites & anguilles, & les rivieres en saumons. Sur les côtes il y a plusieurs fouterreins fréquentés par les loutres, les chiens & les oiseaux de mer. On trouve aussi sur les côtes plusieurs places fortes par leur situation & par l'art. Au village de Clasfernis, il y a trente-neuf pierres élevées sur terre, chaque pierre ayant fix ou sept pieds de hauteur & deux pieds de largeur: elles sont comme une avenue large de huit pieds, & la distance entre chaque pierre est de fix pieds; au bout, du côté du midi, on voit un cercle de douze pierres, de la même hauteur, que les autres & de la même distance, avec une autre pierre au centre, à treize pieds de hauteur, en forme de gouvernail. Hors de ce cercle il y a quatre pierres érigées comme les autres, l'une au nord, l'autre au midi, & les deux autres à l'orient & à l'occident. Les habitans disent que c'étoit un temple payen, & que le chef des Druides se tenant auprès de la pierre du centre, instruisoit ses auditeurs. **Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 2, p. 282.

1. L'ISLE DE LEYDEN, petite isle d'Asie, au nord de Java, au sud-ouest de l'isle d'Enckhuysen, devant la rade de Batavia.

2. L'ISLE DE LEYDEN, isle au nord de la côte occidentale de l'isle de Ceylan, entre Jafnapatan & l'isle de Delft. On la nomme aussi *l'isle d'Ourature*.

L'ISLE-LIBRUSIA, petite isle de l'isle de Corse, au midi du village d'Elissa & des rochers Munike, qui bordent cette côte méridionale au couchant.

L'ISLE DE LICOSA. Voyez LICOSA.

L'ISLE-AUX-LIEVRES, petite isle du Canada, dans la riviere de S. Laurent, au-dessous de Quebec, entre l'Isle-Verte & l'Isle-aux-Coudres.

L'ISLE DE LIMA. Voyez CALLAO 1. & 3.

L'ISLE DE LINGA, petite isle de l'Océan oriental, sur la côte de l'est du royaume de Johor (ou Ihor.) Le roi de Johor, à qui elle appartient, y entretient un gouverneur. Il y croît beaucoup de sagu, mais point de riz; & il y a environ trois cents habitans. **Voyage de Van-der-Hagen, dans les Voyages de la compagnie Hollandoise*, t. 3, p. 100.

L'ISLE DU LION D'OR, isle de l'Océan oriental, auprès de l'isle Formose, dont elle n'est qu'à trois lieues. Les Indiens la nomment *Tugin*, & les Hollandois lui donnent le nom d'un de leurs vaisseaux, qui y aborda pour y prendre des rafraîchissemens, & dont le commis, le maître & quelques autres furent massacrés par les habitans.

LES ISLES DE LIQUESOS. Hagenaar, dans son Voyage aux Indes orientales, les met au nombre de treize; ce sont les isles de *Léquios*. Voyez LEQUIOS.

L'ISLE DE LITIRI, petite isle de France, en Bretagne, à l'orient de l'isle de Quemenes.

L'ISLE DE LOBOS, petite isle de l'Amérique méridionale, sur la côte du Brésil, à vingt lieues de l'embouchure de la riviere de la Plata, vers le cap de Sainte-Marie.

LES ISLES DE LOBOS, dans la mer du Sud. Il y en a plus d'une; savoir,

L'ISLE DE LOBOS DE LA MER eſt à 6 d. 24′ de latitude méridionale, à cinq lieues de la terre ferme du Pérou. Cette isle eſt compoſée de deux petites isles, d'environ un mille de circuit chacune : elles ſont aſſez hautes & ſéparées par un petit canal qui n'eſt bon que pour des barques ; du côté du nord, & aſſez près de la terre, il y a divers rochers. A l'occident, du côté le plus oriental de l'isle, il y a une petite baie à couvert des vents, & bonne pour caréner les vaiſſeaux. Le reſte de la côte, tant à l'entour qu'entre les deux isles, n'eſt que rochers à petites pentes. Le dedans de l'isle eſt en partie pierreux & en partie ſablonneux ; le terroir ſtérile, ſans eau douce, ſans arbres, ſoit grands, ſoit petits, ſans herbes & ſans animaux terreſtres ; car les veaux & les lions marins y viennent à terre. Mais il y a quantité d'oiſeaux, comme des boubies, & principalement des pinguins. La rade eſt bonne entre l'isle la plus orientale & les rochers, y ayant dix, douze à quatorze braſſes d'eau. Comme le vent eſt ordinairement ſud & ſud-ſud-eſt, l'isle la plus orientale qui eſt à l'eſt & à l'oueſt, met cette rade à couvert. **Dampier*, Voyages, *t.* 1, *p.* 105.

L'ISLE DE LOBOS DE LA TERRE n'eſt pas éloignée du Lobos de la mer, & eſt plus proche du continent.

Le nom de *lobos* ne veut pas dire des *loups*, comme Baudrand le traduit, puiſque le loup eſt un animal inconnu dans ces isles. *Lobos* ou *lovos* eſt le nom que les Eſpagnols donnent aux veaux marins, qui ſont en quantité dans ces isles, qui n'ont rien de remarquable d'ailleurs que d'être remplies d'animaux de cette eſpece.

L'ISLE DE LOGODEC, petite isle de France, en Bretagne, au nord-oueſt de l'isle d'Ars, au midi du village d'Aradon.

L'ISLE DE LONDEY, petite isle de la côte occidentale d'Angleterre, dans le canal de Briſtol.

1. L'ISLE-LONGUE, isle de l'Amérique ſeptentrionale, ſur la côte de la Nouvelle Yorck ; elle eſt aux Anglois, auſſi-bien que la terre ferme, au midi de laquelle elle eſt ſituée. Il y a deux bourgades, ſavoir, Bedfort au couchant, & Southampton au levant : elle s'étend de l'oueſt à l'eſt, environ cent milles anglois, & en pluſieurs endroits huit, douze & quatorze milles en large. Elle eſt habitée d'un bout à l'autre ; ſon terroir eſt bon & produit des grains, des herbes & des légumes, & a des arbres fruitiers. On y voit, au mois de Mai, les bois & les champs auſſi ornés de roſes & de diverſes autres fleurs, qu'ils égalent s'ils ne ſurpaſſent pas pluſieurs jardins d'Angleterre.

2. L'ISLE-LONGUE, petite isle de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'Acadie, ſur la côte orientale de la Baie-Françoiſe.

3. L'ISLE-LONGUE, petite isle de France, en Bretagne, dans la rade & au midi de la ville de Breſt.

L'ISLE-LOPPEN, isle de la Laponie Danoiſe, dans le gouvernement de Wardhus, à l'entrée du Suyerſund, à l'orient méridional de l'isle de Suroy. Il y a au ſud-oueſt une isle plus petite, nommée *Loppen-Culf*.

L'ISLE DE LORVOS, petite isle de France, en Bretagne, devant Argenton, dans l'évêché de Saint-Pol, entre Aberilduc & Porſal.

L'ISLE DE LOSINEM, petite isle de Suéde, ſur la côte occidentale du golfe de Bothnie, à l'orient du port de Nora, dans l'Angermanie.

L'ISLE-LOU, isle d'Angleterre, ſur la côte méridionale de Cournouailles, au couchant du port de Plimouth.

L'ISLE DU LOUC, isle de France, ſur la côte de Bretagne ; c'eſt l'une des isles de Glénan.

L'ISLE DE LUÇON. Voyez LUÇON.

L'ISLE DE LUNGON, petite isle de Suéde, dans le golfe de Bothnie, à l'embouchure de la riviere d'Angerman, dans l'Angermanie.

L'ISLE DU LYS. Voyez GIGLIO.

LES ISLES DE MACANA. Rechteren, dans ſon Voyage aux isles orientales, nomme ainſi quelques isles, dont il ne marque point la poſition. Elles doivent être à l'orient de la Chine.

L'ISLE DE MACAO ou de MACAU. Voyez MACAO.

L'ISLE DE MACAU, isle de France, en Guienne, dans la Gironde, au midi du Bec-d'Ambez.

L'ISLE DE MADAGASCAR. Voyez MADAGASCAR.

L'ISLE-MADAME, isle de France, en Saintonge, à l'entrée de la Charente, près du Bec de la Roche.

1. L'ISLE DE LA MAGDELAINE, isle de la mer du ſud, entre les Marquiſes de Mendoce : elle eſt au levant méridional de la Dominique.

2. ISLES DE LA MAGDELAINE, autrement appellées *Isles-Brion*. Ce ſont des isles du golfe de S. Laurens, dans la Nouvelle France, au nord de l'isle de Saint-Jean. La plus grande eſt proprement l'isle de la Magdelaine. Elle eſt aſſez grande, & on aſſure que les terres y ſont bonnes. On pêche par-tout là beaucoup de morue, de loups marins, de vaches marines & de marſouins.

L'ISLE DE MADERE. Voyez MADERE.

L'ISLE-MADON, isle de France, en Bretagne, au nord de l'isle-Melon, au nord-nord-oueſt d'Aberilduc.

L'ISLE DE MAES, isle ſur la côte occidentale d'Irlande, au midi de la pointe qui forme la baie de Peterbuy, au comté de Galloway.

L'ISLE DE MAGELLAN. Voyez FUEGO.

1. L'ISLE DE MAINLAND, isle d'Ecoſſe, l'une des isles de Schetland. Voyez MAINLAND. 1.

2. L'ISLE DE MAINLAND, isle d'Ecoſſe, entre les Orcades. Voyez POMONA 2.

L'ISLE DU MAIT. Voyez l'ISLE-DUMET.

LES ISLES MALOUINES, isles de l'Océan, à l'orient du détroit de Gibraltar, entre les isles Sebaldes & les isles d'Anicon.

L'ISLE DE MAN, isle de la mer d'Irlande. Voyez MAN.

L'ISLE-MAN, petite isle des Indes, au golfe de Bengale. C'eſt la même que PULO-MAON.

L'ISLE DE MANDOE, isle de Danemarck, ſur la côte occidentale du Sleſwig, à l'entrée du port de Rypen.

L'ISLE DE MANGERA, isle de la mer du ſud, dans la Nouvelle Eſpagne, au golfe d'Amapalla : elle eſt ronde, d'environ deux lieues de circuit, & paroît comme un grand bois : elle eſt toute entourée de rochers, & n'a qu'une petite baie ſablonneuſe du côté du nord-eſt. La terre en eſt noire, peu profonde & mêlée de pierres, produiſant néanmoins de fort gros arbres propres à la charpente. Au milieu de l'isle il y a une ville d'Indiens & une jolie égliſe Eſpagnole. Les Indiens ont autour de la ville des plantations de mais & quelques plantains. Ils ont quelques coqs & quelques poules, ſans autre ſorte de volaille ; ils n'ont auſſi aucune autre bête à quatre pieds que des chiens & des chats. On vient de la ville à la baie, par un petit chemin eſcarpé & pierreux. Il y a toujours dans cette baie dix ou douze canots ſur le ſec, & que l'on ne met à l'eau que quand on en a beſoin. **Dampier*, Voyages, *t.* 1, *p.* 133.

L'ISLE DES MANGHISI, presqu'isle, ſur la côte orientale de Sicile, entre Auguſta au ſeptentrion, & Siracuſe au midi. Elle eſt liée à la Sicile par un iſthme fort étroit au midi, duquel eſt un ancrage aſſez bon, qui forme le port de Targia.

L'ISLE DE MANIPE, isle entre les Moluques, près de l'isle de Burro ; on paſſe entre ces deux isles, pour aller d'Amboine à Ternate.

L'ISLE MANITOUALIN, isle de la Nouvelle France, dans le lac Huron, par les 44 d. de latitude nord. Sa longueur de l'orient à l'occident eſt d'environ quarante lieues ; mais elle a peu de largeur. Elle n'eſt éloignée de la côte ſeptentrionale du lac Huron, que de quelques lieues. Ses côtes ſont fort poiſſonneuſes, ſon terroir eſt aſſez bon en quelques endroits, & on y voyoit autrefois une grande quantité d'orignaux & d'autres bêtes fauves ; mais le nombre en eſt fort diminué depuis que les Sauvages y ont fait la chaſſe.

L'ISLE DE MANO, petite isle du golfe de Livonie, à l'entrée de la riviere de Pernau.

L'ISLE DE MANSFELD, petite isle de la terre Arctique, dans la baie de Hudson, près du détroit. Les François lui ont donné le nom de *Phelypeaux*.

L'ISLE DE MARAGNAN. Voyez MARAGNAN.

LES ISLES DES MARCHANDS, isles des terres Arctiques, dans le détroit de Davis, ſur la côte de Lon-

dres, qui eſt du Groënland, près de l'embouchure de la riviere de Fisce.

L'ISLE DE LA MARGUERITE. Voyez MARGUERITE.

LES ISLES MARIANNES. Voyez MARIANNE.

L'ISLE DE MARDOE, isle de Norwége, dans la mer de Danemarck, au gouvernement d'Aggerhus, à l'entrée du port de Mardoé.

LES ISLES-MARIE, isles de la mer du ſud, ſituées à 21 d. 40′ de latitude. Ce ſont trois isles inhabitées, éloignées du cap *San-Lucar*, en Californie, de quarante lieues à l'oueſt-ſud-oueſt, & de vingt du cap *Corriente*, du même côté que le cap San-Lucar. Elles ont environ quatorze lieues d'étendue nord-oueſt & ſud-oueſt. Fort près de ces isles ſont deux ou trois petits rochers élevés. La plus occidentale eſt la plus grande des trois, & elles ſont toutes paſſablement hautes. Le terroir eſt pierreux & aride. La plus grande partie de la contrée eſt couverte d'arbriſſeaux, & de broſſailles ſi épaiſſes, qu'on a de la peine à traverser. Il y a, en quelques endroits, quantité de cédres grands & élevés. Tout le long de la côte, le terroir eſt ſablonneux. Il y croît une plante piquante & verte, dont les feuilles ſont fort ſemblables à celles du Pengouin, & les racines aux racines de l'herbe qu'on nomme *ſemper viva*. On tient que les Indiens de Californie en ſubſiſtent la plûpart, en les faiſant cuire au four. On y voit grand nombre de lapins des Indes, & quantité de pigeons & de tourterelles d'une grandeur qui n'eſt pas commune. La mer y abonde auſſi en poiſſons, en tortues & en veaux marins. On a observé, à l'égard des veaux marins, que l'on n'en voit, ſi ce n'eſt fort rarement, que dans les lieux où il y a beaucoup de poiſſon. On mouille à l'eſt de l'isle qui eſt au milieu des deux autres, à huit braſſes d'eau, ſur un fonds bon & ſablonneux. **Dampier*, Voyage, *t.* 1, p. 351.

L'ISLE-MARTEAU, petite isle de France, en Saintonge, à une lieue de Saintes; elle a près de deux lieues de circuit, & eſt formée par les rivieres de Seugue & de Charente. Il y a deux hameaux.

LES ISLES DE MARTIN VAÈS, isles de l'Océan, entre l'isle de l'Aſcenſion, qui eſt ſur la côte du Bréſil, & l'isle de Sainte-Hélene. Baudrand la donne à l'Afrique, & ſe trompe; les deux isles de Martin Vaès, ſont ſéparées par le 20e d. de latitude méridionale, vers les 358 d. de longitude. De l'Iſle écrit MARTIN VAZ.

L'ISLE DE MARTIN WINYARD, isle de l'Amérique ſeptentrionale, au midi de la Nouvelle Angleterre, à l'orient de l'Isle-Longue.

L'ISLE DE LA MARTINIERE, isle de France, en Bretagne, dans la Loire, au-deſſous de Nantes, vis-à-vis du village nommé auſſi LA MARTINIERE. Il y a pluſieurs villages de ce nom en France.

L'ISLE DE MARUPTINGE, petite isle de Suéde, dans la province de Halland, près de Valkenberg.

L'ISLE DE MASCAREGNE. Voyez MASCAREIGNE.

L'ISLE DE MASCARIN, petite isle de la mer du Sud, entre les isles Galapes, & la plus méridionale de toutes.

L'ISLE DES MATELOTS, petite isle d'Aſie, dans l'Océan oriental, & dans l'Archipel de S. Lazare, vers les isles Mariannes.

L'ISLE DE LA MATOTE, isle de France, ſur la côte de Gascogne, dans le baſſin d'Arcaſſon, à l'entrée. La paſſe, qui eſt au midi de l'isle, eſt plus profonde que celle qui eſt au levant.

1. L'ISLE-MAURICE, isle de l'Afrique. Les Hollandois l'ont nommée ainſi, du nom du prince d'Orange, qui étoit amiral des Provinces-Unies, quand ils arriverent, le 18 de Septembre 1598, dans la ſeconde navigation qu'ils firent aux Indes orientales, ſous l'amiral Jacob-Cornélis Van-Nek. Les Portugais l'appellent *Ilha do Cerno*; & quelques-uns veulent croire, ſans raiſon, que ce ſoit l'isle de *Cerne*, dont Pline fait mention. Cela eſt cauſe qu'ils la placent à 18 d. 30′ de latitude méridionale, ou Canche prétend qu'eſt ſituée l'isle appellée *Sainte-Apollonie*; mais ce ſentiment ne ſauroit ſe ſoutenir, puiſque l'on ſait que ſa véritable ſituation eſt ſous le vingt & uniéme degré de latitude méridionale, près de l'isle de Mascarenhas. Mandeslo, dans ſon Voyage des Indes, *l.* 3, dit qu'elle a environ quinze lieues de circuit, & que le havre y eſt fort bon, tant parce qu'il a du moins cent braſſes d'eau à l'entrée, que parce qu'il peut contenir plus de cinquante grands navires, qui s'y trouvent à couvert de tous les vents. Elle a des montagnes que leurs pointes élevées font paroître de fort loin, & qui ſont très-agréables, étant revêtues d'un vert perpétuel, quoiqu'à la réſerve de quelques palmites & cocos, qui portent un peu de fruit, tous les autres arbres ſoient ſauvages. Il y en a dans les vallées qui ont une écorce verte, & le bois en-dedans auſſi noir que de la poix. Il eſt pris par quelques-uns pour la véritable ébéne. On y trouve d'autres arbres, dont le bois eſt d'un rouge haut en couleur, ou jaune comme de la cire. Le poiſſon, tant de mer que de riviere, y eſt en telle abondance, que d'un ſeul coup de filet on y péche de quoi en faler deux ou trois tonneaux. Il y en a d'une eſpece, qui eſt presque ſemblable à la bréme; mais ce poiſſon eſt ſi venimeux, qu'il cauſe à ceux qui en mangent une très-grande douleur pendant pluſieurs jours. Il y a des tortues de mer & de terre, en quantité. Les derniéres n'ont pas ſi bon goût que celles de mer, dont quelques-unes ont plus de trois cents œufs dans le corps, auſſi gros que ceux de poule. Leurs écailles ou coquilles ſont ſi grandes, que dix ou douze hommes ſe pourroient mettre dedans. Quand elles ſont vivantes, elles en portent jusqu'à quatre ſur le dos, & marchent avec la même facilité, que ſi elles n'étoient chargées d'aucun poids. On trouve encore dans la mer, au-deſſous de l'isle, des haies d'une groſſe extraordinaire; enſorte qu'une ſeule ſuffit pour deux repas à tout l'équipage d'un vaiſſeau. Il y a auſſi des vaches & des veaux marins dont la chair a le goût du veau, & qui ſont longs de dix, douze & quatorze pieds, & gros à proportion. Quant aux oiſeaux, on y en trouve grand nombre de toutes ſortes qui ſe laiſſent presque prendre avec la main, pigeons, tourterelles, hérons, perroquets gris, entremêlés d'autres couleurs, & ſur-tout certains oiſeaux auſſi gros qu'un cygne, qui n'ont ni ailes ni queue. Ils ont ſeulement trois ou quatre plumes noires qui leur couvrent les côtés, & par derriere quatre ou cinq petites plumes entortillées & un peu relevées par-deſſus les autres. Leur pied eſt large & épais: leur yeux ſont gros & vilains, ainſi que leur bec; & ils ont une groſſe tête couverte de peaux, qui ſemblent être des morceaux de drap. On leur trouve ordinairement une pierre dans l'eſtomac, auſſi groſſe que le poing. Leur chair eſt ſi dure, qu'il n'y a aucune chaleur qui la puiſſe cuire. On ne voit point d'animaux à quatre pieds dans toute l'isle, qui eſt fort propre pour tous les autres rafraîchiſſemens, & pour y faire de l'eau. Il y a quantité de chauves-ſouris qui ont la tête comme un ſinge, & qui ſont plus groſſes qu'un pigeon. Elles pendent & s'attachent aux branches des arbres, & font beaucoup de mal aux oiſeaux. Cette isle n'eſt point habitée. L'air en eſt fort ſain; & une riviere qui l'arroſe, prend ſa ſource des montagnes. Le pays eſt plein de côteaux, au bord de la mer; & l'on trouve au milieu de belles plaines. Cette isle eſt nommée auſſi L'ISLE DE FRANCE. **Corn.* Dict.

2. L'ISLE-MAURICE, isle de la mer Glaciale, au nord de la Moscovie. Les Hollandois lui ont donné ce nom, lorſqu'ils cherchoient dans cette mer un paſſage pour aller au Japon.

L'ISLE DE MAY, isle d'Ecoſſe, à l'embouchure du Forth, à ſept milles des côtes de la province de Fife. C'eſt la plus conſidérable des isles qui ſont dans ce golfe. Elle a un mille en longueur, du nord au ſud, & un quart de mille en largeur. Cette isle ne produit point de bled, mais ſeulement du pâturage. Il y a une ſource d'eau douce, & un petit lac. Ses rochers au couchant la rendent inacceſſible, ce qu'elle n'eſt pas à l'orient, où elle eſt unie, & où elle a quatre ports pour les bateaux, & un bon havre pour mettre les vaiſſeaux à couvert du vent d'oueſt. Cette isle abonde en poiſſon & gibier. C'eſt ici proprement qu'on trouve le kittawax, oiſeau de la groſſeur d'un pigeon, qui, au mois de Juillet, eſt préféré à la perdrix. Le ſcout eſt plus petit qu'un canard, mais ſes œufs ſont plus gros que ceux d'une oie; & étant bouillis durs, ſe mangent avec du vinaigre & du perſil, & ont fort bon goût. **Etat préſent de la Grande-Bretagne*, t. 2, p. 308.

Il y a un fanal pour les vaiſſeaux qui paſſent près de-

12. C'eſt une tour de quarante pieds de hauteur, où l'on fait du feu chaque nuit; & pour l'entretenir, chaque navire paye deux ſols par tonneau. Celui qui a bâti cette tour, eut le malheur d'être noyé comme il s'en retournoit chez lui dans la province de Fife, ayant été ſurpris par une tempête, que des ſorciers cauſerent par le ſecours du prince de l'air, ſelon leur confeſſion, lorſqu'ils vinrent au lieu du ſupplice.

Ce qu'il y a encore de remarquable dans cette isle, c'eſt qu'elle étoit autrefois dédiée à S. Adrien, & qu'il y avoit un couvent & une chapelle. Les femmes ſtériles y alloient en pélerinage; & on croit ſi perſuadé qu'elles y obtenoient la fécondité par l'interceſſion du ſaint, que Wod de Largo, fameux capitaine de mer, obtint pluſieurs terres en fief du roi Jacques IV, pour être prêt en tout tems à le transporter dans cette isle avec la reine, pour viſiter l'égliſe de S. Adrien.

2. L'ISLE DE MAY. Voyez MAYO; c'eſt l'une des isles du Cap-Verd.

L'ISLE DE MELEDE, isle du golfe de Veniſe, ſur la côte de Dalmatie, au nord-oueſt de Raguſe.

L'ISLE DE MELHAM, isle de France, en Bretagne, l'une des Sept-Isles.

L'ISLE DE MENANE, petite isle de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'Acadie, ſur la côte occidentale de la baie Françoiſe, vis-à-vis de l'Isle-Longue.

L'ISLE DE MENDU, isle de France, en Bretagne. C'eſt un écueil près de la pointe la plus ſeptentrionale de l'isle d'Oueſſant.

L'ISLE DE MENOSOU, petite isle de France, en Bretagne, près du havre d'Abrevrack, & de l'isle de Bervil.

1. L'ISLE DE MIDDELBOURG, isle d'Aſie, dans le détroit qui ſépare l'isle de Leyden d'avec l'isle de Delft, au couchant de Jafnapatan, royaume de l'isle de Ceylan.

2. L'ISLE DE MIDDELBOURG, isle d'Aſie, au nord de l'isle de Java, au couchant de l'isle d'Amſterdam, au nord de la pointe qui eſt auprès de l'embouchure de la riviere de Tangerang.

3. L'ISLE DE MIDDELBOURG, petite isle de la mer du Sud, auprès des isles d'Amſterdam & de Roterdam, vers le 22e d. de latitude méridionale, au midi des isles de Salomon.

L'ISLE DE MILHAU, MILIAU ou MILIO, petite isle de France, en Bretagne, près du continent, au nord du port de Lanion.

L'ISLE DE MINDANAO. Voyez MINDANAO.

L'ISLE DE MINDORA. Voyez MINDORA.

L'ISLE MINONG, isle de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Nouvelle France, & dans le Lac-Supérieur.

L'ISLE-MISCOU. Voyez MISCOU.

L'ISLE DE MISSILIMAKINAC. Voyez MISSILIMAKINAC.

LES ISLES DU MOINE, petites isles de la Norwége, au gouvernement d'Aggerhus, au midi & à l'entrée du golfe d'Anslo.

L'ISLE DU MOINE, isle de France, en Bretagne, l'une des Sept-Isles.

L'ISLE-AUX MOINES, isle de France, en Bretagne, dans le Morbian, à l'orient de l'isle d'Ars: elle eſt longue & habitée.

L'ISLE-MOLENE, isle de France, en Bretagne, entre le Conquet & les isles d'Oueſſant. Elle eſt habitée, & accompagnée ſur-tout à l'eſt & au ſud-eſt d'un grand banc qui s'étend juſqu'à l'isle de Trielen.

L'ISLE DE MOLIN, isle ſur la côte occidentale d'Irlande, au comté de Galloway, au midi de la baie de Concachin, & à l'occident de l'Isle-Gormène.

LES ISLES MOLUQUES. Voyez MOLUQUES.

L'ISLE-MONICHE, isle de la côte occidentale d'Irlande, au midi de la baie de Peterbuy, entre l'isle de Maës & l'isle de Finiche.

L'ISLE DE MONTRÉAL, isle de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Nouvelle France, au confluent de la riviere des Outaouacs & de celle des Iroquois. Voyez MONT-RÉAL.

L'ISLE DU MONTRÉAL, autre isle du Canada, dans le Lac-Supérieur, à l'embouchure de la petite riviere de Batchianon, au pays des Outaouacs.

L'ISLE DE MORGOL, petite isle accompagnée de quelques écueils, ſur la côte de France, en Bretagne, entre les isles de Quemènes, de Litri & de Beniguet.

L'ISLE DE MORVIL, petite isle de France, en Bretagne, entre l'isle du Grand S. Sauveur & la terre ferme.

L'ISLE DE MOSGRET, petite isle d'Irlande, au comté de Galloway, à l'entrée de la baie de Concachin.

L'ISLE DE MOTTON, isle d'Irlande, dans la baie de Galloway, à l'entrée de la riviere de Galloway.

L'ISLE DES MOUCHES. De l'iſle, & autres géographes François, appellent ainſi l'isle que les Hollandois nomment *Vliegen Eyland*. Elle eſt dans la mer du ſud, à l'occident méridional de l'Isle d'Eau, vers le 224e d. de longitude, & par les 15 d. 20′ de latitude méridionale.

L'ISLE DE MOUSA, petite isle de l'Océan ſeptentrional, entre les isles de Schetland, à l'orient de l'isle de Mainland.

L'ISLE-AUX-MOUTONS, isle de France, ſur la côte de Bretagne, entre les isles de Glénan & la terre ferme.

L'ISLE DE MUCK, petite isle d'Ecoſſe, entre les Weſternes, à l'orient de l'isle de Rum. Elle a quatre milles de tour, & eſt environnée de rochers. Elle eſt fertile en bleds & en pâturages, & ſe diſtingue par la beauté de ſes faucons. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 2, p. 291.

L'ISLE DU MULL. Voyez MULL.

L'ISLE DE MULSOE, l'une des isles de Féro, au levant de celle de Strono. Elle eſt longue & étroite.

L'ISLE DE MUM. Voyez MUM.

L'ISLE DE NAOS ou ILHA DAS NAOS, isle de la mer des Indes, tout auprès de Malacca. Elle n'eſt pas plus grande que deux fois le dam d'Amſterdam. Voyez MALACCA.

L'ISLE DE NAROHO, isle du golfe de Finlande, au nord-oueſt du port de Revel, dans l'Eſtonie.

L'ISLE DE NASSAU, isle de la mer des Indes, au couchant de l'isle de Sumatra, à 3 d. 20′ de latitude méridionale. Elle eſt aſſez grande, mais déſerte & pleine de grands arbres. Environ à un mille de cette isle, il y en a une autre petite pleine de Cacaotiers.

L'ISLE DE NAXIE. Voyez NAXOS.

L'ISLE DE NAZARETH, petite isle de la mer des Indes, à l'orient de la baie d'Antongil, qui eſt de l'isle de Madagascar, par le 80e d. de longitude, & le 16e d. 40′ de latitude méridionale.

L'ISLE DE NEGREPONT. Voyez NEGREPONT.

L'ISLE DE NEMSON, isle de Suède, dans le golfe de Bothnie, à l'embouchure de la riviere d'Angerman, qui ſépare l'Angermanie d'avec la Médelpadie.

L'ISLE DE NERA ou PULO NERA, isle de la mer des Indes, entre les isles de Banda parmi les Moluques; quoique petite, elle eſt importante à cauſe des épiceries qu'elle produit. Elle eſt entre les isles de Banda, de Gumanapi & de Ceram.

L'ISLE DE NERFWO, petite isle du golfe de Finlande, au couchant de l'embouchure de la Nieva, à l'orient de l'isle de Hoghland, & au nord-nord-eſt de Rutensari.

L'ISLE DE NERMOUSTIER. Voyez NOIRMOUSTIER.

L'ISLE DE NERNOT, isle de France, en Bretagne, au nord-eſt, & aſſez près de l'Isle des Saints.

LES ISLES DE NICOBAR. Voyez NICOBAR.

L'ISLE DE NIEVES. Voyez NIEVES.

L'ISLE DE NIVEAU, petite isle de France, en Bretagne, ſur la côte méridionale de la baie de Douarnez.

L'ISLE DE NOIRMOUSTIER. Voyez NOIRMOUSTIER.

L'ISLE DE NONAN, isle de France, ſur la côte de Bretagne, au couchant des Roches de Penmarck.

L'ISLE DE NORDERNY, isle de la mer d'Allemagne, dans la Friſe orientale, entre l'isle de Baltrum & celle de Juiſt.

L'ISLE DE NORD-STRAND. Voyez NORD-STRAND.

L'ISLE DE NOTINGHAM, dans l'Amérique ſeptentrionale, à l'extrémité intérieure du détroit d'Hud-

son, environ à douze ou treize lieues au nord du cap de Diegues. Cette isle eſt à trois lieues à l'oueſt-nord-oueſt de l'isle de Salisbury. La mer y baiſſe ſept heures, & en monte ſix. Les courans paroiſſent ſud-eſt, nord-oueſt. *La Potherie*, Hiſt. de l'Amér. ſept. *p.* 73.

L'ISLE DE NOTRE-DAME, riviere de France, en Bretagne, dans la riviere de Saint-Malo, au-deſſus de cette ville.

ISLES NOUVELLES. On a donné ce nom à des terres ſituées par les 51 à 52 degrés de latitude méridionale, environ 50 ou 55 lieues au nord-nord-eſt du détroit de le Maire, & dont on n'a commencé à avoir des connoiſſances certaines que depuis 1700, 1707 & 1708. Les vaiſſeaux de la compagnie des Indes, *le Maurepas* & *le S. Louis*, partant des isles des états, rangerent la partie méridionale de ces terres; le *S. Louis* y mouilla même du côté de l'eſt, & fit de l'eau à un petit étang qui n'étoit pas éloigné de la mer; cette eau étoit un peu rouſſe & fade, mais bonne pour la mer. En 1711, le vaiſſeau *le S. Jean-Baptiſte*, commandé par le capitaine Doublet du Havre, les côtoya de plus près; car cherchant à paſſer dans un aſſez grand enfoncement, qu'il voyoit dans le milieu, il trouva pluſieurs petites isles baſſes presqu'à fleur d'eau, qui l'obligerent à revirer de bord. On a depuis reconnu que c'étoit les mêmes isles que M. Fouquet de Saint-Malo avoit appellées *isles d'Anican*, du nom de ſon armateur. La partie ſeptentrionale de ces terres a été découverte, le 16 de Juillet 1708, par le capitaine Poré de S. Malo, commandant le vaiſſeau *l'Aſſomption*, dont il donna le nom à cette côte. Il la parcourut deux fois, & trouva qu'elle pouvoit avoir cinquante lieues eſt-ſud-eſt, & oueſt-nord-oueſt. Il y a tout lieu de croire que ce ſont les mêmes que le chevalier Richard Hawkins découvrit, en 1693, étant à l'eſt de la côte déſerte, ou des Patagons, par les 50 degrés de latitude méridionale. Il fut jetté par une tempête ſur une terre inconnue, & courut le long de ces côtes, environ ſoixante lieues.

Quelques-uns ont cru que ces terres étoient les mêmes que *les Isles-Sebaldes*, & que les trois, qui portent ce nom dans les Cartes, n'avoient été ainſi marquées, que faute d'une connoiſſance plus parfaite; mais le vaiſſeau *l'Incarnation* de S. Malo, les a reconnues, en 1711, par un beau tems, à la ſortie de Rio-Janéiro. Ce ſont effectivement trois petites isles, d'environ demi-lieue de long, rangées en triangle. Ce vaiſſeau n'en paſſa qu'à trois lieues, & n'eut aucune connoiſſance d'autres terres, quoique le tems fût fort ſerein; ce qui prouve qu'elles ſont ſéparées des Isles-Nouvelles, au moins de ſept à huit lieues. M. de Beauchêne, en 1701, relâcha aux mêmes Isles-Sebaldes, ſans avoir aucune connoiſſance des Isles-Nouvelles, dont la partie occidentale eſt entiérement inconnue. * *Notes du P. Charlevoix.*

L'ISLE D'ODENSHOLM, petite isle de l'Eſtonie, à l'entrée du golfe de Finlande.

ISLE-AUX-ŒUFS, une des ſept isles, qu'on trouve ſur la droite, en remontant le fleuve S. Laurent, environ à vingt lieues de l'embouchure de ce fleuve. Cette isle eſt célebre par le naufrage d'une bonne partie de la flotte Angloiſe, qui alloit faire le ſiége de Quebec. **Hiſt. de la Nouvelle France*, *du P.* Charlevoix.

1. ISLEA-UX-OISEAUX. Voyez AVES.

2. ISLE-AUX-OISEAUX. Ce ſont pluſieurs petites isles, découvertes par Jacques Cartier, dans le golfe S. Laurent. Il leur donna ce nom, parce qu'elles ſont toujours couvertes d'un ſi prodigieux nombre d'oiſeaux, que la terre eſt couverte de leurs œufs & de leur fiente, & que d'un coup de fuſil, l'air en eſt rempli. **Journal du P.* Charlevoix.

L'ISLE D'OLERON. Voyez OLERON.

L'ISLE D'OMBA, isle de l'Océan oriental, à cinq ou ſix lieues au plus du nord-eſt de l'isle de Timor, l'une des Moluques, à 8 d. 20′ de latitude. Elle a environ treize à quatorze lieues de long, & cinq ou ſix de large. * *Dampier*, Voyages, *t.* 2, *p.* 136.

L'ISLE D'ONRUST. Voyez ONRUST.

1. L'ISLE D'OR. Voyez KINSIMA.

2. L'ISLE D'OR, isle de l'Amérique. C'eſt la plus orientale des trois qui occupent l'ouverture du havre de Darien, à l'entrée de la riviere de Darien. Il y a un beau canal bien profond entre cette isle & la haute mer. On n'y voit que des rochers eſcarpés tout à l'entour; ce qui lui ſert de fortification naturelle; & il n'y a qu'un ſeul endroit par où l'on y puiſſe aborder, qui eſt une petite baie ſablonneuſe au ſud, vers le havre, d'où le terrein s'éleve inſenſiblement. Elle eſt d'une hauteur médiocre, & couverte de petits arbres ou buiſſons. Le terroir oppoſé de l'iſthme au ſud-eſt, paroît très-fertile, de couleur noirâtre, mêlé de ſable, & aſſez uni, l'eſpace de quatre ou cinq milles jusqu'à ce qu'on vienne au pied des montagnes. **Vaſer*, Voyages, *p.* 44.

L'Isle d'Or eſt dans le pays des Sambres, ou au voiſinage. Les Ecoſſois y avoient commencé un établiſſement, en 1699; mais ils furent bientôt obligés de l'abandonner. * *Notes du P. Charlevoix.*

L'ISLE-ORAGEUSE, isle de la mer Auſtrale, vers la Nouvelle Guinée, à ſept ou huit lieues à l'eſt de celle de Matthias. Elle eſt baſſe, unie & chargée de bois, dont les arbres paroiſſent hauts, gros, verdoyans, & fort près les uns des autres. Elle peut avoir deux ou trois lieues de long. Vers ſa pointe ſud-oueſt, & à un mille ou environ, il y en a une autre petite, baſſe, pleine de forêts, & d'un mille à peu-près de circuit. Entre ces deux isles, il y a une chaîne de rochers, qui les joint ensemble. Dampier, qui y eſſuya de rudes tourbillons, donna à la plus grande le nom d'*Isle-Orageuſe*. * *Dampier*, Voyages, *t.* 4, *p.* 77.

1. L'ISLE D'ORANGE: les Hollandois qui voyageoient avec Dampier, nommerent ainſi la plus grande & la plus occidentale des cinq isles ſans nom, qui ſe trouvent marquées ſur les Cartes entre l'isle de Formoſa & l'isle de Luçon. *Isles de Bashée* eſt le nom général qu'il donne à ces isles.

2. L'ISLE D'ORANGE, isle de la mer ſeptentrionale, à l'extrémité de la Nouvelle Zemble, près du cap glacé, par les 77 d. de latitude.

L'ISLE D'ORLÉANS, isle de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Nouvelle France, & dans le fleuve S. Laurent, à cent dix ou douze lieues de la mer. Elle partage le fleuve en deux canaux aſſez inégaux; & il n'y a que celui du ſud, lequel a environ une demi-lieue de large, qui ſoit navigable pour les navires. Celui du nord eſt plus étroit, & il n'y peut paſſer que des chaloupes, encore faut-il que la marée ſoit haute. L'isle d'Orléans a ſix ou ſept lieues de long, & environ deux lieues de largeur moyenne. En 1676, elle fut érigée en comté ſous le nom de *comté de S. Laurent*, en faveur de François de Berthelos, ſecrétaire général de l'artillerie, qui l'avoit acquiſe de François de Laval, premier évêque de Quebec; & elle a été depuis vendue au ſieur Gaillard, conſeiller au conſeil ſupérieur de la nouvelle France, dont la famille en eſt encore en poſſeſſion. Lorsque Jacques Cartier découvrit cette isle, en 1535, il la trouva couverte de bois, & remplie de vignes ſauvages, & il la nomma *l'isle de Bacchus*. Des Normands s'y étant établis depuis, arracherent les vignes, couperent la plûpart des arbres, y ſemerent du bled, y planterent des pommiers, & lui donnerent le nom d'*Isle d'Orléans*. Les terres y ſont fort bonnes, & on y compte aujourd'hui ſix paroiſſes bien peuplées. L'isle d'Orléans s'avance jusqu'à une lieue de Quebec, dont elle ferme le port, & le défend des vents de la partie de l'eſt. * *Notes du P. Charlevoix.*

L'ISLE D'ORMSO, petite isle de la mer Baltique, dans le Moonſund ou détroit, entre l'isle de Dagho & l'Eſtonie, par le travers de Hapſal.

L'ISLE D'ORONSA ou ORONSAY, petite isle d'Ecoſſe entre les Weſternes. L'Etat préſent de la Grande-Bretagne, *t.* 2, *p.* 289, porte Oronſay & Colonſay, deux isles au couchant de Jura, & qui ne ſont ſéparées l'une de l'autre que par un petit détroit. Elles ſont à-peu-près de même étendue, ſavoir cinq ou ſix milles de circonférence: la premiere eſt fertile en bleds & en pâturages. Il y a une égliſe & une chapelle, & il y avoit autrefois un couvent.

L'ISLE D'OUESSANT. Voyez OUESSANT.

1. L'ISLE-AUX-OURS, en Flamand *Seeren Weiland*, petite isle de l'Océan ſeptentrional, entre le Spitzberg & le cap de Nord, qui eſt de la Norwége. Elle eſt déſerte & inhabitée.

2. L'ISLE AUX-OURS, ou BEEREN ou HOGS. Ce ſont cinq petites isles ſur la côte occidentale d'Irlande, dans

dans la province de Munſter, au comté de Kery, devant le port d'Ardart.

L'ISLE-AUX-OURS BLANCS, isle de l'Amérique, au fond de la baie de Hudson. C'eſt la même que l'isle AGAMESKE.

L'ISLE D'OVERFLAKÉE. Voyez OVERFLAKÉE.

L'ISLE DE L'OYE, petite iſle de France, au pays d'Aunis, au nord de l'isle de Ré, dont elle n'eſt ſéparée que par un canal fort étroit.

L'ISLE DE PACHECA, isle de la mer du Sud, entre les Isles-Royales ou des Perles. C'eſt la plus ſeptentrionale de toutes; elle eſt petite, & gît à onze ou douze lieues de Panama. Je crois qu'elle eſt nommée PACHEIRA, dans les Supplémens au Voyage de Wood-Rogers.

LES ISLES DE PALAOS ou LES NOUVELLES PHILIPPINES. Voyez NOUVELLES PHILIPPINES.

1. L'ISLE DE PALMA, isle de l'océan Atlantique, l'une des Canaries: c'eſt celle du milieu; elle eſt remarquable à cauſe que quelques géographes l'ont choiſie pour compter de-là leur premier méridien. Voyez au mot MÉRIDIEN. Voyez auſſi PALME.

2. L'ISLE DE PALMA. Voyez au mot SANT, l'article SANT-ANTIOCO.

L'ISLE DE PANAY, l'une des Philippines. Voyez PANAY.

L'ISLE DE PANTALARÉE. Voyez PANTALARÉE.

L'ISLE DE PAPA, l'une des isles de Schetland, entre l'isle de Mainland, à l'orient de celle de Fulo. Elle eſt nommée PAPA & PAPASTOUR, dans les Cartes du Neptune François.

L'ISLE DE PAPA-STRONZA, petite isle entre les Orcades, au nord de Stronza. Elle eſt fertile & bien peuplée.

L'ISLE DE PAPA-WESTRA, petite isle entre les Orcades, au nord de Weſtra. Elle a trois milles en longueur, & un mille & demi de largeur. Elle a un bon havre & eſt aſſez bien peuplée.

ISLE DU PARADIS, dans l'Amérique ſeptentrionale, à l'entrée de lac du Xaragès, d'où ſort le Paraguai, entre les 15° & 16° degrés de latitude auſtrale. Elle a environ dix-huit lieues de long; mais elle n'en a que trois dans ſa plus grande largeur. On y trouve un très-joli port, qui a été nommé le *Port des Rois*. Quoique cette iſle ſoit ſous la zone torride, on y reſpire toute l'année un air pur & tempéré; ce qui vient des vents qui y ſoufflent régulièrement à certaines heures, & des ruiſſeaux dont elle eſt arroſée. La terre y produit ſans culture des fruits, qui ont toute la douceur de ceux d'Eſpagne. On n'y remarque preſque point, dit-on, de différence de ſaiſon, & on y peut ſemer & recueillir toute l'année. Les *Orejones* qui l'habitent, ſe ſentent de la douceur du climat; ils font du vin avec du miel: la chaſſe & la pêche y ſont ſi abondantes, qu'on diroit que le gibier & le poiſſon viennent s'y préſenter d'eux-mêmes. Ce ſont tous ces avantages qui lui ont fait donner le nom qu'elle porte. * *Hiſt. du Paraguay, par le P.* Charlevoix.

L'ISLE DU PARISIEN, petite isle de l'Amérique ſeptentrionale, ſur la côte méridionale du Lac-Supérieur.

L'ISLE DU PATRIARCHE, petite isle de la Méditerranée, ſur la côte d'Afrique, & plus particuliérement, ſur la côte de Derne, au royaume de Tripoli, auprès du port nommé de même PATRIARCHA. De l'Iſle l'omet ſur ſa Carte, quoiqu'il y marque le port de même nom; mais il met plus à l'orient l'isle de Bomba par le travers du port de Trabuch. Berthelot, dans ſa Carte de la Méditerranée, ne met ni l'iſle ni le port du Patriarchat, mais bien l'isle de Bomba, accompagnée de quatre petits écueils au midi; mais ces deux derniers géographes la placent un peu diverſement.

L'ISLE DE PAXAROS, isle de la mer du Sud, ſur la côte occidentale de la Californie, près du cap de S. Auguſtin, par le 30° d. de latitude ſeptentrionale.

L'ISLE DE LA PAZ ou DE LA PAIX, isle de la mer Vermeille, ſur la côte orientale de Californie, auprès du port de la Paix.

L'ISLE DE PEDRA, isle des Indes, dans le port de Malaca, au nord-oueſt. On en tire de la pierre pour les édifices de la ville; de-là vient le nom que les Portugais lui ont donné d'ILHA DE PEDRA.

1. L'ISLE-PELÉE, petite iſle de France, ſur la côte de Normandie, au Cotantin, au nord-eſt de l'embouchure de la Divete, à la rade de Cherbourg.

2. L'ISLE-PELÉE, petite isle de la nouvelle France, dans le fleuve Miſſiſſipi, au-deſſus immédiatement du lac de Bon-ſecours, qui a une lieue de large & ſix de long, trois lieues au-deſſous de la riviere de Sainte-Croix. On l'appelle l'*Isle-Pelée*, parce qu'elle n'a point du tout d'arbres; mais on prétend que les terres y ſont fort bonnes. Les François qui viennent du Canada, pour trafiquer des pelleteries avec les Sauvages des environs du Miſſiſſipi, y établiſſent leurs magaſins, & y paſſent l'hyver, parce que la chaſſe eſt fort abondante dans les prairies, qui bordent en cet endroit le fleuve des deux côtés. * *Notes du P.* Charlevoix.

L'ISLE DE PENIBIHAN, petite isle de France, en Bretagne, au ſud-ſud-eſt de l'Isle-Brani, dans le Morbian; elle eſt fort petite en comparaiſon de l'Isle-aux-Moines, au midi de laquelle elle eſt ſituée.

L'ISLE DE PENTARE, petite isle des Indes, entre les Moluques, environ à ſept lieues de l'oueſt de l'isle d'Omba. Elle eſt aſſez grande; du côté du ſeptentrion il y a une grande ville, qui n'eſt pas éloignée de la mer. Entre les isles d'Omba & de Pentare, & au milieu du canal, il y a une petite isle baſſe & ſablonneuſe, avec des bancs de chaque côté; mais près de Pentare il y a un bon canal, entre ce banc & ceux des environs de la petite isle. * *Dampier*, Voyages, *t.* 2, *p.* 136.

ISLE-PERCÉE, isle de l'Amérique ſeptentrionale, dans le golfe de S. Laurent, entre la pointe la plus méridionale de l'isle d'Anticoſti & la baie de Gaſpé à l'embouchure de la riviere. Cette isle eſt une grande roche qui peut avoir cinquante à ſoixante braſſes de hauteur à pied droit des deux côtés, & trois ou quatre braſſes de largeur. De baſſe mer on y va de terre ferme à pied ſec tout à l'entour. Sa longueur peut être de trois cents cinquante à quatre cents pas. Elle a été bien plus longue autrefois, puiſqu'elle alloit juſqu'à l'isle de Bonaventure; mais la mer l'a mangée par le pied, ce qui l'a fait tomber. On a vu qu'il n'y avoit qu'un trou en forme d'arcade, par où une chaloupe paſſoit à la voile; & c'eſt ce qui lui avoit fait donner le nom d'*Isle-Percée*. Il s'eſt depuis d'autres trous ſemblables, & il y a apparence qu'il s'en fera tant que ces trois trous affoibliſſant ſon fondement, ſeront cauſe à la fin de ſa chute entiere, après quoi, les navires n'y pourront plus demeurer. Tous ceux qui viennent faire leur pêche, mouillent l'ancre à l'abri de cette isle à la longueur d'un ou de deux cables. Ils y trouvent trois ou quatre braſſes d'eau, & en s'éloignant il y a plus de profondeur. A la longueur de quatre à cinq cables de cette isle, il y a trois roches qui couvrent de pleine mer; & la plus au large eſt à deux ou trois longueurs de cable de la terre: ces rochers-là rompent encore la mer, ce qui fait qu'elle n'eſt pas ſi rude. La pêche de la morue y eſt très-abondante, & on y prend grand nombre de maqueraux & de harengs. * *Denis*, Descr. de l'Amér. ſeptent. *t.* 1, *c.* 9.

LES ISLES DE PERICON; ce ſont trois petites isles ſtériles & pleines de rochers, dans la mer du Sud, auprès de Panama dans la baie.

LES ISLES DES PERLES, dans le golfe de Panama; on les nomme auſſi les ISLES-ROYALES. Voyez ſous ce nom.

L'ISLE DES PESCHEURS. Voyez L'ISLE DES PISCADORES.

LES ISLES DE PESIGUIER, isles de Portugal, ſur la côte d'Alentejo, au nord de Villa-Nova de Milfontes. Elles ſont nommées *Ilhas de Pesqueira*, dans la grande Carte de Jaillot, & ſont au midi de Sines. De l'Iſle les appelle ISLES DE PREIGUEIRA.

LES ISLES DE PESQUEIRA. Voyez l'article précédent.

L'ISLE-PHELYPEAUX, nommée l'*Isle-Mansfeld* par les Anglois; elle eſt dans l'Amérique ſeptentrionale, à l'oueſt du Cap de Diegues. C'eſt proprement la premiere terre que l'on trouve dans la baie de Hudson, pour faire la véritable route du fort Nelson, ſavoir, en pre-

nant au bout du nord, au 62e d. 56′, à vingt-neuf lieues du cap de Diegues, faisant l'ouest quart sud-ouest. *La Potherie, Histoire de l'Amérique septentrionale, p. 86.

LES ISLES DES PHILIPPINES. Voyez PHILIPPINES.

LES ISLES DES NOUVELLES PHILIPPINES. Voyez l'article PALAOS.

L'ISLE-PIANA, petite isle de la mer Mediterranée, au midi de la Sardaigne, au levant de l'isle de S. Pierre, & au couchant de l'Isle des François.

L'ISLE DE PIANO, petite isle de la mer Méditerranée, au nord de la côte occidentale de la Sardaigne, au couchant du golfe d'Arragonèse, entre l'Isle d'Hercule & les Salines, qui sont dans la grande Isle de Sardaigne.

L'ISLE DE PICO, isle de l'Océan occidental, & l'une des Açores, proche de celles de Fayal & de Saint-George. Voyez PICO.

L'ISLE DES PINS, isle de l'Amérique septentrionale, au midi de la partie occidentale de Cuba, dont elle est séparée par un canal de trois ou quatre lieues de largeur, par le 295e d. de longitude, qui la coupe en deux parties inégales, dont la plus grande est à l'orient.

Le Cap-Corrientes dans Cuba est à cinq ou six lieues à l'ouest de l'isle des Pins, entre laquelle est Cuba : il y en a plusieurs autres fort petites, couvertes de forêts, & dispersées d'un côté & d'autre ; mais on y trouve des canaux entre deux, par où les vaisseaux peuvent passer, & l'ancrage est bon auprès de chacune. Les petits bâtimens de la Jamaïque passent quelquefois entre l'isle de Cuba & l'isle des Pins, lorsqu'ils vont contre le vent, parce que la mer y est toujours calme. Cette isle des Pins a onze ou douze lieues de longueur, & trois ou quatre de largeur. Son ouest est un pays bas & rempli de mangles. Il y a un lac de trois ou quatre milles anglois de large, qui s'étend du côté de l'est, avec une petite crique de deux ou trois pieds d'eau, qui se jette dans la mer. Ce lac a fi peu de profondeur, fur-tout auprès de l'isle, qu'on n'y fauroit conduire un canot à vingt ou trente pas du rivage. Le sud de l'isle est bas, plat & pierreux. Les rochers sont escarpés & perpendiculaires du côté de la mer. Ainsi l'on ne peut mouiller de ce côté-là ; mais il y a un fort bon ancrage à l'ouest fur un fond de sable. Le corps de l'isle est un pays élevé ; & l'on y voit plusieurs petites collines tout autour d'une haute montagne qui est au milieu. Il croît-là plusieurs arbres de différentes especes, dont la plûpart sont inconnus en Europe. Les mangles rouges viennent dans le pays bas & marécageux auprès de la mer ; mais les collines sont presque toutes couvertes de pins, & il y en a même des forêts entieres, où ils sont d'une hauteur considérable, fort droits & assez gros pour servir de grands mâts fur les petits bâtimens. On trouve à l'ouest une riviere d'eau douce assez large ; mais on n'en peut approcher du côté de la mer, à cause des mangles rouges qui sont fi près les uns des autres fur ses bords, qu'on n'y fauroit pénétrer. Les animaux de terre sont les daims, les taureaux & les cochons. Il y a assez de fruit dans les bois pour ces derniers, & les autres paissent dans de petites savanes. On voit encore là une sorte de lapins des Indes, & on trouve en quelques endroits des tortues de terre en abondance, & deux sortes de cancres de terre, des blancs & des noirs. Les uns & les autres font des trous dans la terre comme les lapins. Ils s'y tiennent enfermés pendant le jour, & ils en sortent la nuit pour chercher à paître. Ils vivent de verdure, d'herbages ou de fruits qu'ils trouvent fous les arbres. Ils dévorent même avidement le fruit qu'on appelle *mançanille*, fans qu'ils en reçoivent aucun mal, quoiqu'il n'y ait ni oiseaux ni bêtes, qui en veuillent goûter. Auffi ces cancres qui se nourrissent de *mançanille*, sont-ils vénimeux, tant pour les hommes que pour les bêtes à quatre pieds, qui en mangent. Les autres cancres sont fort bons & fains. Il y en a parmi les blancs, qui sont auffi gros que les deux poings mis ensemble. Ils ont la figure des écrevisses de mer, & deux bras avec lesquels ils pincent fi fortement, qu'on ne peut les obliger à lâcher prise, quand même on les mettroit en piéces, à moins qu'on ne leur rompe un des bras. Si par hazard ils vous attrapent les doigts, le plus court est de mettre d'abord la main toute plate contre terre avec le cancre, & auffi-tôt il quitte les doigts & prend la fuite. Ces cancres blancs font leurs trous dans les endroits fales & marécageux auprès de la mer ; de sorte que la marée y entre & les lave. Les noirs font beaucoup plus propres. Ils aiment un terrein sec & fablonneux, & c'est où ils bâtiffent leurs nids. Ils sont d'ordinaire gras & pleins d'œufs. On trouve encore quantité d'alligadors & de crocodiles, qui rodent autour de cette isle. On tient que ce sont les plus hardis d'entre tous ceux des Indes occidentales. Les Espagnols de Cuba ont dans l'isle des Pins des troupeaux de cochons, & quelques Indiens ou Mulâtres pour les garder. Il y a de plus des chaffeurs qui gagnent leur vie à tuer des cochons fauvages & des bœufs. *Dampier, Supplément des Voyages, 2. part. c. 1.

LES ISLES DE PISCADORES ou LES ISLES DES PÊCHEURS : ce sont, dit Dampier, plusieurs grandes isles désertes, situées près de l'isle de Formosa, entre cette isle & la Chine, à 23 d. ou environ de latitude septentrionale, & presqu'à la même élevation que le tropique du cancer. Les Isles-Piscadores sont d'une raisonnable hauteur, & ont beaucoup de l'air des dunes de Dorfetshire & de Wiltshire en Angleterre. Elles produisent de grosse herbe courte, & quelques arbres. Elles sont paffablement arrosées, & nourrissent quantité de chévres & quelques gros bétail. Il y a beaucoup de hauteurs fur lesquelles on voit d'anciennes fortifications ; mais elles ne servent de rien à présent, quel qu'en ait été autrefois l'usage. Entre les deux isles les plus orientales, il y a un bon havre qui n'est jamais sans vaisseaux. A l'occident de la plus orientale, il y a une grande ville & un fort qui commande ce havre. Les maisons en sont baffes, mais bien bâties, & la place fait une belle perspective. Il y a une garnison de trois ou quatre cents Tartares, qui, après trois ans de séjour, sont envoyés dans une autre place. A l'occident du havre de cette isle, tout proche de la mer, il y a une petite ville de Chinois ; & la plûpart des autres isles ont des habitans Chinois, les unes plus, les autres moins.

L'ISLE DE PITOMARA, petite isle d'Italie, fur la côte orientale de l'isle de Corse, entre le golfe d'Arfano, & celui de Porto-Vecchio.

L'ISLE DE LA PLATA, isle de la mer du sud, fur la côte du Pérou, près de Puerto-Vejo, fous le 1er d. 10′ de latitude méridionale. Dans le parage fous le vent de cette isle, le fond est très-net, & il n'y a pas le moindre danger autour de l'isle : elle a quelques petites roches au sud. Lorsque vous la découvrez, elle paroit haute & ronde ; & à mesure qu'on s'en approche, on diroit qu'elle forme deux isles, quoiqu'il n'y en ait qu'une : elle est à quatre lieues au sud-sud-ouest du cap de S. Lorenzo, à dix-huit lieues de la pointe Sainte-Hélene, nord & sud ; & Salango en est à fix lieues nord-nord-ouest. *Rogers, Supplément, p. 30.

L'ISLE-PLEINE, petite isle de l'Amérique septentrionale, dans un lac, à la source d'une riviere qui se perd dans un autre lac, vers les sources du Miffiffipi, au pays des Sioux de l'ouest & des Tintons.

L'ISLE-PLÈS, isle de l'Amérique septentrionale, au fond de la baie de Hudson, entre le Cap Henriette-Marie & l'Isle Agameske.

L'ISLE DU PLESSIS-MARAIL, petite isle de France, dans la Loire, au-dessous de Nantes, entre le banc de Painbeuf & Belle-Isle.

LES ISLES DU POINT DU JOUR, petites isles de l'Amérique septentrionale, dans la baie de Hudson, au midi de l'Isle de Phelypeaux.

L'ISLE DE POLLO ou PULLO, isle fur la côte orientale de Sardaigne, près du cap de Saroch, à l'entrée du golfe de Cagliari.

L'ISLE DE POLVEREN, isle de la mer des Indes, au détroit de Malaca, à peu de distance des isles de LAS JARRAS, qui sont devant le port de Pera.

LES ISLES DE PONTIQUE, deux petites isles de l'Amérique septentrionale, dans la mer du Sud, à une lieue à l'ouest du Cap-Corrientes, dans la province de Xalisco, au Mexique ; elles sont stériles.

L'ISLE DE PORTO RICCO. Voyez PORTO RICCO.

L'ISLE DE PORTO SANTO, isle de l'Océan Atlantique, près de l'isle de Madere. Voyez l'article PORTO-SANTO.

L'ISLE DE PORT-ROYAL, petite isle de l'Amérique septentrionale, dans la baie de Campèche, à l'oüest du havre de Port-Royal, & qui fait un côté de l'embouchure, de même que le continent fait l'autre. La partie orientale de cette isle est sablonneuse ; il n'y a presque point de bois ; mais on y trouve une espece de bardane qui porte de petits boutons de la grosseur d'un pois gris, qui sont fort incommodes pour ceux qui marchent nuds pieds, comme il arrive souvent à ceux qui demeurent dans la baie. Il y a quelques buissons de bois de *burton* ; & un peu plus avant, vers l'oüest, de grands fapadillos, dont le fruit est long & fort agréable : le reste de l'isle est plus garni d'arbres, sur-tout au nord où le pays est couvert des mangles blancs jusqu'au rivage ; à l'oüest de cette isle est l'isle de Trift. Une crique salée les sépare ; mais elle est si étroite, qu'à peine un canot y peut-il nager. * *Dampier*, Supplément, *t.* 3, *p.* 74.

LES ISLES DE PORTUS, isles de la côte septentrionale d'Irlande, à l'entrée de la riviere de Band, qui forme le port de Colraine.

LES ISLES DE POTERIEU, isles de France, sur la côte de Bretagne, au diocèse de S. Brieu, à la rade de Bigni. Le Neptune nomme une pointe de ce canton *la pointe de Porterieu*, près de S. Quai, village dont il donne le nom à quelques isles voisines. * *Taffin*, Côtes de France.

L'ISLE DE LA POTHERIE, isle de l'Amérique septentrionale, à l'embouchure du détroit de Hudson, à trois lieues de l'isle de la Résolution, & dans l'est de l'isle de la Sale. Elle a environ quatre lieues de tour : les bords de cette isle sont à pic, & d'une élevation prodigieuse, ainsi que toutes celles de ce détroit. * *La Potherie*, Hist. de l'Amérique septentrionale, *p.* 60.

L'ISLE-AUX-POURCEAUX, petite isle de la mer des Indes, auprès de la grande isle de Java, à trois lieues de Bantam.

L'ISLE DES POUTÉOUATEMIS : ce sont plusieurs isles de différentes grandeurs, situées à l'entrée de la baie des Puants, c'est-à-dire à la décharge de cette baie, dans le lac Michigen. Il y a une de ces isles, qui paroît avoir au moins quinze lieues de circuit ; toutes sont bien brisées, excepté celle où il y a actuellement encore un village des Poutéouatemis, & qui n'est ni la plus grande, ni celle dont le terrein paroît le plus fertile. Ces Sauvages, qui ont donné leur nom à ces isles, ont encore deux autres villages assez loin de-là ; l'un sur la riviere S. Joseph, qui a sa décharge dans le lac Michigen, à la côte orientale de ce lac ; & l'autre dans le détroit du lac Lvié & du lac Huron. * *Notes du P.* Charlevoix.

L'ISLE DE PRATA, petite isle de l'Océan oriental, sur la côte de la Chine, environ à 20 d. 40′ de latitude septentrionale : elle est basse, toute environnée de rochers, entre Manila & Quangtung ou Canton. * *Dampier*, Voyages, *t.* 2, *p.* 81.

L'ISLE DE PRESTEGRUNDE, petite isle de Suéde, sur la côte de Helsingie, par le travers du port de Soderham, au golfe de Bothnie.

1. L'ISLE DU PRINCE, petite isle d'Asie, au détroit de la Sonde, près de la côte occidentale de l'isle de Java : les Hollandois en sont les maîtres.

2. L'ISLE DU PRINCE ; les Portugais disent ILHA DO PRINCIPE, isle d'Afrique, dans le golfe de Guinée, à la hauteur du cap S. Jean, entre l'isle de Fernand-Po & l'isle de Saint-Thomas. Il y a un village vers la pointe du nord : elle est aux Portugais, qui y entretiennent une petite garnison ; le port est au septentrion, où j'ai dit qu'étoit le village ; il y a outre cela quelques hameaux, & l'isle est cultivée.

L'ISLE DE PRINCENTA ou PULO LANGUIVI, isle de la mer Orientale, près de l'isle Bouton.

L'ISLE DE LA PROVIDENCE, isle de l'Amérique, dans la mer du nord ; c'est la même que l'ISLE DE SAINTE-CATHERINE.

L'ISLE DE PUGNIARAN. Voyez PUGNIARAN.

L'ISLE DE PULO-BAOY, BOSTOC-CONDOR, &c. Voyez au mot PULO : le nom de PULO signifie une *isle* ; ainsi, pour parler françois, on devroit dire l'isle de BAOY, BOSTOC & CONDOR ; &c. mais comme l'usage établi dans les Relations des voyageurs, nous a accoûtumés à voir PULO-VAY, & non pas *l'isle de Vay* ; *Pulo Coffin*, & non *l'isle de Coffin* & ainsi des petites isles qui sont autour de l'isle de Sumatra & de la presqu'isle de Malaca, nous suivons cet usage, & renvoyons ces isles au mot PULO.

L'ISLE DE PURMEREND, petite isle au nord de Java, au nord occidental de la rade de Batavia, au midi d'Onruft Kerkhoff, & au levant de l'isle d'Onruft.

L'ISLE DE QUELPAERTS, isle de l'Orient oriental, au midi de la Corée, à l'orient de l'embouchure de la Jaune, qui coule dans la Chine. On nomme aussi cette isle FUNGMA. Il y a au milieu un lieu nommé EITTCHEOU, & De l'isle n'en marque point d'autre ; mais Baudrand dit qu'elle a quinze lieues de circuit, & qu'elle a pour place principale MOGGAN ou MOCKO, où demeure le gouverneur, & cite Henri Hamel. Il ajoûte qu'on y remarque encore la petite ville de Tadnan.

L'isle de Quelpaërts, autrement appellée *Fungma*, isle de la mer de Corée, au midi de cette péninsule, & placée par les Hollandois qui y firent naufrage, en 1653, par les 33 d. 32′ de latitude nord ; & par Bellin dans sa Carte de la Corée, qui se trouve dans l'Histoire du Japon du P. Charlevoix, entre les 153 & les 154 d. de longitude. Les mêmes Hollandois, qui y ont demeuré quelque tems, prétendent qu'elle est éloignée de la côte méridionale de la Corée de douze ou treize lieues ; que ses habitans l'appellent *Schefur*, & qu'elle a quinze lieues de circuit : ils nomment *Moggan* ou *Mocko*, la ville capitale, séjour du gouverneur que le roi de Corée y entretient. * *Notes du P.* Charlevoix.

LES ISLES DE QUEMADAS, ou, en françois, *les Isles-Brûlées*, isles des Indes, sur la côte de Malabar, au royaume de Visapour, au nord de Goa, entre Valdepatan & le fort de Vingrela, qui sont aux Hollandois.

L'ISLE DE QUEMENÈS, isle de France, sur la côte de Bretagne, entre l'isle de Molene & celle de Beniguet, au levant de l'isle de Trielen, & au couchant de l'isle de Litiri.

L'ISLE DE QUIBO ; on la nomme aussi l'*isle de Caboya*, selon Dampier. Les Cartes dressées pour le supplément de Wood Rogers, portent COYBA ; elle est dans la mer du sud, sur la côte de la Veragua : le Supplément cité, nomme les isles de Coyba plusieurs isles voisines, entre lesquelles sont l'isle de QUIBO ou COYBA, & celle de QUICARO. Voici comme il les décrit : la plus grande des isles de Coyba ou Quibo, situées sous le 7ᵉ d. 30′ de latitude septentrionale, est basse, & peut avoir sept lieues de long, & quatre de large. Il y a quantité de gros arbres de plusieurs sortes, & de très-bonne eau à son nord-est ; on y trouve aussi, de même qu'à l'est, des bêtes fauves, des singes noirs & des guanos verds qui sont tous un bon manger. A la hauteur de la pointe du sud-est, il y a un bas-fond, qui s'étend une demi-lieue en mer, & dont une partie se découvre au-dessus de l'eau, vers la fin de l'Ebe. Il n'y a point d'autre danger, de sorte qu'un vaisseau peut s'approcher à un quart de mille du rivage, & mouiller à fix, sept, huit, dix ou douze brasses d'eau, dans un fond de sable pur. Cette isle est à dix lieues ou environ du continent ; l'air y est tempéré ; il y a quantité de gros bétail, de volaille, d'excellentes huitres, dont quelques-unes renferment des perles, des tortues vertes, qui ne sont pas si bonnes que celles de la mer du nord, & du bois de charpente. Voici ce qu'en dit Dampier, *Voyages*, *t.* 1, *p.* 223. L'isle de Quibo ou de Caboya est à 7 d. 14′ de latitude septentrionale, d'environ six ou sept lieues de long, & trois ou quatre de large : les terres sont basses, à la réserve de celles qui sont au bout, du côté du nord-est. Il y a quantité de plusieurs sortes de grands arbres fleuris, & de bonne eau à l'est, & au nord-est de l'isle. Il y a quelques bêtes fauves, & force gros singes noirs, dont la chair est bonne & saine. Il y a aussi quelques guanos & serpens : je ne sache pas qu'il y ait d'autre sorte d'animaux. Au sud-est de la pointe de l'isle, il y a un fond bas qui s'étend demi-lieue en mer ; & à une lieue, au nord de ce fond bas, du côté de l'est, il y a un rocher à environ un mille de la côte, qui, sur

la fin de la marée paroît au-dessus de l'eau. A ces deux endroits près, il n'y aucun danger de ce côté-là. Les vaisseaux peuvent aller à un quart de mille de la côte, & mouiller à fix, huit, dix ou douze brasses d'eau, & sur un fable bon & clair.

Il y a plusieurs autres isles, les unes au sud-oueſt, les autres au nord & nord-eſt de celle-ci, comme l'isle de QUICARO, qui eſt une aſſez grande isle, & au sud-oueſt de Quibo. Au nord de la même isle, il y a une petite isle, nommée ANCHERIA, où il y a quantité d'arbres de Palme-Marie; cet arbre eſt grand & droit: il a la tête petite; mais il eſt fort différent du palmier, nonobſtant la reſſemblance des noms; il eſt fort eſtimé pour faire des mâts, parce qu'il eſt fort & de bonne longueur. Les veines de ce bois ne vont pas droit tout le long de l'arbre, comme aux autres arbres; mais elles circulent tout autour. Ces arbres croiſſent en pluſieurs lieux des Indes occidentales; & les Anglois, auſſi-bien que les Espagnols, s'en ſervent beaucoup aux uſages qu'on vient de dire. Les isles Canales & de Cantarras ſont de petites isles au nord-eſt de Rancheria; elles ſont toutes ſéparées par des canaux, & on peut ancrer tout autour. Elles ne ſont pas moins riches que Quibo, en arbres & en eau; à les voir ſur la route, il ſemble qu'elles faſſent partie de la terre ferme. Quibo eſt la plus grande & la plus remarquable; car quoique les autres ayent des noms, on ne s'en ſert néanmoins presque jamais, que pour les diſtinguer, ces isles & les autres de cette eſpece étant toutes compriſes ſous le nom général d'*Isles de Quibo*.

L'ISLE DE QUICARO. Voyez l'article précédent.

L'ISLE DE RABENEC, petite isle de France, ſur la côte de Bretagne, au voiſinage de Lanion, & au midi de l'isle de Gato.

L'ISLE DE RADENES, petite isle de France, en Bretagne, l'une des isles de Bréat, entre le Beniguet & l'isle de Guillango.

L'ISLE DE RAFFIO, isle du golfe de Bothnie, ſur la côte orientale, au couchant de Biorneborg.

L'ISLE DE RAGHLING, petite isle, ſur la côte ſeptentrionale d'Irlande, auprès de Faireforland.

L'ISLE DE RAIGLENBORN, petite isle, au nord-oueſt d'Irlande, près du cap Telling, à l'entrée du golfe de Dunghal.

L'ISLE DE RAMSEY, petite isle d'Angleterre, dans la mer d'Irlande, au midi du cap de S. David.

L'ISLE DE RAMSFIORD, petite isle de Norwége, au gouvernement de Drontheim: on la laiſſe à gauche, lorſque l'on entre dans le port de la capitale de cette province.

L'ISLE DE RANCHERIA. Voyez l'article de QUIBO.

L'ISLE DE RASAY, isle d'Ecoſſe, l'une des Weſternes, au nord de l'isle de Skie: ſa longueur eſt d'environ cinq milles; il y a beaucoup de bois, & elle eſt plus propre au pâturage qu'à produire du bled. Du côté d'orient une ſource ſort d'un rocher, dont l'eau ſe pétrifie en fort belle pierre à chaux, qu'elle produit en abondance. Il y a auſſi une carriere de très-bonne pierre de taille; & au couchant il y a quantité de ſouterreins, où logent ceux qui vont l'été dans cette isle, ſoit pour la pêche, ſoit pour engraiſſer le bétail. On y trouve auſſi des forts. Le ſeigneur de cette isle eſt un cadet de la famille de Maccléod, qui eſt reſpecté comme un prince par ſes habitans.

L'ISLE DE RÉ. Voyez RÉ.

L'ISLE DE REPARO, petite isle de l'Amérique méridionale, ſur la côte du Bréſil, vers le 29ᵉ degré de latitude méridionale, au midi occidental de l'isle de Sainte-Catherine.

L'ISLE DES REQUIENS, isle de la mer du Sud. De l'Iſle la marque ſur la route de le Maire, & ſur celle de Magellan, qui s'y coupent; & il la nomme l'ISLE DES TIBURONS ou DES CHIENS. Elle eſt vers le 15ᵉ d. de latitude méridionale, & par les 237 d. de longitude.

L'ISLE DE RESOLUTION, dans l'Amérique ſeptentrionale: elle eſt au 62ᵉ d. 33′ à 34′ de variation nord-oueſt: elle forme l'embouchure du détroit de la baie de Hudson avec les isles Boutonnes, qui ſont au 61ᵉ d. 10′. Elles ſont nord & ſud, diſtantes les unes des autres, d'environ 14 à 15 lieues. L'Iſle de Réſolution peut avoir huit lieues de longueur, eſt & oueſt. Quand on eſt du côté de l'oueſt, elle paroît avoir la figure d'un croiſſant: elle eſt éloignée de la terre ferme du nord, d'environ ſix à ſept lieues. Il y a deux petites isles à deux lieues de diſtance du côté du bout de l'eſt. Les côtes de cette isle, ainſi que celles de tout le détroit, ſont à pic, & d'une élevation prodigieuſe. * *La Potherie*, Hiſt. de l'Amérique ſeptent. *p.* 59.

L'ISLE DE RHODES. Voyez RHODES.

L'ISLE DE RIA-LEXA. Voyez RIA-LEXA.

L'ISLE DE RIG, petite isle du golfe de Terranuova, ſur la côte orientale de l'isle de Sardaigne. On trouve cet écueil à gauche en entrant.

L'ISLE DE RIOUSIC. Voyez RIOUSIC.

L'ISLE-ROBIN, petite isle voiſine de la pointe la plus ſeptentrionale d'Irlande, au ſud-oueſt de l'Isle d'Enefterhul, près de la côte.

LES ISLES DE ROCA, ou, ſelon De l'Iſle, LES ROQUES, isles d'Amérique, ſur la côte de Venezuela, par les travers du golfe Triſt. Dampier, *Voyages*, *t.* 1, *p.* 71, *& ſuiv.* dit: les isles de Roca ſont une partie des petites isles, qui ne ſont pas habitées, ſituées à environ 11 d. 40′ de latitude, à quinze ou ſeize lieues de la terre ferme, à environ vingt lieues de la Tortue, du côté du nord-oueſt-quart-d'oueſt, & à environ ſix ou ſept de l'occident d'Orchilla, autre isle ſituée à la même diſtance de la terre ferme. Les isles de Roca ont environ cinq lieues d'étendue, & trois de large. La partie la plus ſeptentrionale de ces isles eſt la plus remarquable, à cauſe d'une haute montagne blanche, pleine de rochers, du côté de l'occident, & qu'on peut voir de fort loin. Près de la mer, au midi de cette haute montagne, il y a de l'eau douce qui vient des rochers, mais qui coule avec tant de lenteur, qu'on n'en ſauroit amaſſer plus de quarante galons, (ou cent ſoixante pintes, meſure de Paris,) en vingt-quatre heures. Mais cette eau a ſi fort le goût du cuivre, ou, pour mieux dire, de l'alun, & choque ſi fort le palais, qu'on la trouve très-déſagréable en la buvant. Mais après en avoir bu deux ou trois jours, on ne trouve plus de goût à l'autre eau. Le milieu de l'isle eſt un terroir bas & uni, tout couvert d'herbe longue, où il y a quantité d'oiſeaux gris, de la groſſeur d'un merle. La partie orientale de l'isle eſt couverte de mangles noirs. Le terroir de cette partie orientale eſt d'un ſable léger, que la mer inonde quelquefois quand elle monte. La rade des vaiſſeaux eſt au midi ou plus près du milieu de l'isle.

Les autres isles de Roca ſont baſſes. La premiere qu'on trouve du côté du midi eſt petite, baſſe & unie, ſans arbres, & ne produit que de l'herbe. Au midi de cette isle il y a un vivier, dont l'eau a un petit goût de ſel. Les aventuriers s'en ſervent quelquefois faute de meilleure. Il y a auſſi près de cette isle une rade où l'on peut commodément mouiller. A environ une lieue de cette isle, il y en a deux autres qui ne ſont pas éloignées de deux cents verges l'une de l'autre. Il y a un profond canal par où paſſent les vaiſſeaux. L'une & l'autre de ces deux isles ſont toutes pleines de mangles rouges, qui, contre l'ordinaire des autres, viennent mieux dans un terroir inondé comme celui de ces deux isles. Il n'y a de terre ſéche que la pointe orientale du côté de la partie la plus occidentale; mais il n'y a ni arbres ni buiſſons. Les autres isles ſont baſſes, & ont des mangles rouges & autres arbres. Les vaiſſeaux y peuvent auſſi mouiller. Entre ces isles, en dedans, on peut mouiller en divers lieux; mais non pas en dehors, ſi ce n'eſt du côté de l'oueſt, ou du ſud-oueſt; car du côté de l'eſt & du nord-eſt un vent aliſé ſouffle, & groſſit la mer; & du côté du ſud il n'y a pas moins de ſeptante, quatre-vingt ou cent braſſes d'eau fort près de terre.

L'ISLE-RODE, petite isle de l'Amérique ſeptentrionale, ſur la côte de la Nouvelle Angleterre, au nord-oueſt de l'isle de Martin Wingard.

L'ISLE-RODRIGUE, isle de la mer des Indes, à l'orient de l'Isle-Maurice, & par le 20ᵉ d. de latitude méridionale. On a tâché de la peupler. Voyez L'ISLE DE DIEGO-RODRIGUE.

L'ISLE DES ROIS, ſur la côte occidentale de la mer Magellanique, au ſud du Cap-Blanc, dans une anſe que terminent le Cap-Blanc & le port Deſiré. On l'appelle

auſſi l'*Iſle grande*. * Hiſtoire du Paraguai du P. *Charlevoix*.

L'ISLE DE ROKOL, iſle de la mer du nord, au couchant de l'iſle de S. Kildas. Sa côte occidentale eſt par les 5 d. de longitude; & elle s'étend du nord au ſud, depuis les 57 d. 55′, presqu'au 58° d. de latitude.

L'ISLE DE ROLLES, petite iſle d'Afrique, proche de la pointe du ſud-oueſt de S. Thomas, dans le grand golfe de Guinée : on y trouve beaucoup d'oranges : on y a ſept, ſix, cinq & quatre braſſes & demie de profondeur, fond de roches, & mauvais mouillage. * *Voyages de la Compagnie Hollandoiſe*, t. 5, p. 20.

L'ISLE DE ROM, iſle de Danemarck, au Sleſwig, au nord de l'iſle de Sylt, & au midi de l'iſle de Manoé. Il n'y a qu'une habitation nommée *S. Clement*.

LES ISLES DE ROMSDAL, iſles de la côte occidentale de Norwége, à l'entrée de la riviere de même nom, où elles ſont rangées ſud-oueſt & nord-eſt, & ſont une même ligne avec les roches de Romsdal, qui ſont au nord-eſt.

L'ISLE DE RONA, petite iſle d'Ecoſſe, entre les Weſternes, au nord de la partie orientale de l'iſle de Skie.

L'ISLE DE RON. Voyez au mot PULO, l'article PULO-RON.

L'ISLE DE RONSA, iſle d'Ecoſſe, entre les Orcades, au midi de l'iſle de Weſtra; elle a huit milles en longueur, & ſix en largueur : elle a beaucoup de montagnes & de caps; mais ſes côtes ſont fertiles & bien peuplées : il y a beaucoup de gibier, de lapins & de poiſſon. Ce nom eſt écrit ROUSA dans l'Etat préſent de la Grande-Bretagne, *t.* 2, *p.* 302.

1. L'ISLE DE ROQUEPIRE ou ROQUEPIR, petite iſle de la mer des Indes, au nord de l'iſle de Diego-Rodrigue ou Ruiz, latitude méridional 10° d. 30′.

La profondeur de l'eau empêche d'en faire un lieu de rafraîchiſſement, ne pouvant pas y jetter l'ancre. Cette iſle ſeroit un grand ſecours pour les vaiſſeaux. Les cocotiers, & quantité d'autres arbres couvrent la campagne jusqu'au bord du rivage. Les oiſeaux de toute eſpece y ſont en ſi grand nombre, qu'ils viennent ſur les vaiſſeaux qui côtoyent l'iſle. On y trouve de l'eau vive abondamment.

2. L'ISLE DE ROQUEPIRE, petite iſle de la même mer, par les 5 d. 30′ de latitude méridionale, au ſud-eſt des Sept-Freres.

L'ISLE DE ROSENBOURG, petite iſle des Pays-bas, à l'embouchure de la Meuſe, entre l'iſle de Voorn, au midi, & le continent de Hollande.

L'ISLE DE ROSSA, petite iſle ſur la côte ſeptentrionale de Sardaigne, près du cap de Sainte-Lucie.

1. L'ISLE DE ROTTERDAM, petite iſle de la mer du Sud, par le 19° d. de latitude méridionale, au nord-oueſt de l'iſle d'Amſterdam.

2. L'ISLE DE ROTTERDAM, petite iſle d'Aſie, au nord de l'iſle de Java, à l'orient de l'iſle de Schiedam : elle eſt accompagnée de deux bancs de ſable au levant, & d'un banc de ſable & de roches au midi.

L'ISLE DE ROTTUM, petite iſle de la mer d'Allemagne, dans la ſeigneurie de Groningue, entre Bosch au couchant, & Borcum au levant.

L'ISLE-ROUGE; c'eſt la même que l'Iſle-Roſſa, au nord de Sardaigne.

L'ISLE DE ROWANES, petite iſle d'Ecoſſe, entre les Weſternes, à la pointe du nord-oueſt de l'iſle de Lewis.

1. L'ISLE-ROYALE, iſle de la côte méridionale de Norwége, entre Sundfiord & Langeſund.

2. L'ISLE-ROYALE, iſle de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Nouvelle France, autrefois appellée *iſle du Cap-Breton*, & quelquefois *Iſle des Bretons :* ces noms veno ient de ce que les Bretons y aborderent les premiers, & appellerent *Cap-Breton*, le cap de cette iſle qui avance le plus au nord. Elle forme, avec l'iſle de Terre-neuve, dont elle n'eſt guères éloignée que de quinze à ſeize lieues, l'entrée du golfe de S. Laurent, laquelle eſt inégalement partagée en deux par la petite iſle de S. Paul, qui n'eſt guères qu'à deux lieues du Cap-Breton : elle eſt ſéparée de l'Acadie par un canal ou détroit de quatre à cinq lieues de long, & d'environ une lieue de large, qu'on appelle le *paſſage de Cameaux* ou *de Fronſac*.

L'Iſle-Royale a la figure d'un fer à cheval écraſé, & on lui donne environ quatre-vingt lieues de circuit, ſans faire le tour des anſes & des baies : elle eſt comme diviſée en deux parties par des lacs & des eaux venant de la mer, qui la coupent dans toute ſa longueur de l'eſt à l'oueſt. Ces lacs ſont navigables par-tout, & fort poiſſonneux : on leur a donné le nom de *Labrador* : ils communiquent avec la mer par deux embouchures ſur la côte de l'eſt, auprès du Port-Dauphin.

Le terrein de cette iſle n'eſt pas également fertile partout; mais dans les endroits où il l'eſt, le bled y vient très-bien, & presque toute l'iſle eſt couverte de bois. On y trouve des chênes d'une grandeur & d'une groſſeur prodigieuſe, des pins propres pour la mâture, & autre bois de charpente. Les plus communs ſont les chênes, les frênes, l'érable, le plane & le tremble. Il y a pluſieurs mines d'un excellent charbon de terre : il y en a auſſi de plâtre; mais la pêche de la morue, qu'on fait ſur ſes côtes, eſt le principal objet de ſon commerce. On y voyoit autrefois quantité d'élans, de catibous, de caſtors & d'autres bêtes fauves; mais elles y ſont aujourd'hui fort rares. On y trouve aſſez de gibier, & ſurtout de perdrix, qui, pour le plumage & la groſſeur, approchent du faiſan, dont elles ont même le goût; des outardes, des canards & des ſarcelles.

La capitale de l'iſle eſt Louisbourg, nommée auparavant le *havre à l'Anglois*. Le gouverneur, le commiſſaire-ordonnateur, le conſeil & l'état-major y ſont leur réſidence. Son port eſt grand & fort bon, & on a fait pluſieurs batteries pour ſa défenſe. La ville eſt bâtie ſur une langue de terre, qui forme l'entrée du port, & qui eſt très-bien fortifiée. Les François ont un ſecond établiſſement au Port-Dauphin, ci-devant appellé *Sainte-Anne*. Ce port eſt fort bon, très-aiſé à fortifier; & les terres en ſont les meilleures de l'iſle. Ils en ont un troiſiéme, mais moins conſidérable, à S. Pierre, autrement nommé le *Port-Touloufe*, le plus près de l'Acadie. L'Iſle-Royale a encore pluſieurs autres ports & havres, qui ont leur commodité, & tous ſont à la pointe orientale qui regarde la France. On en compte jusqu'à neuf dans un circuit d'environ dix-huit lieues, à commencer de la baie de Gabary, qui regarde le midi, jusqu'au Port-Dauphin, dont l'entrée eſt ouverte au nord-eſt. Depuis ce port jusqu'au Cap de nord, la côte eſt escarpée & ſemée de rochers : du Cap-nord, en retournant près de trente lieues, jusqu'au paſſage de Fronſac, la côte n'eſt qu'une chaîne de montagnes hautes & escarpées, qui regardent le golfe, & qui couvrent l'iſle des mauvais vents du nord & du nord-oueſt. Du paſſage de Fronſac revenant à la baie de Gabary, à peine trouve-t-on quelques mouillages pour de petits bâtimens entre des rochers qui s'étendent plus d'une lieue au large; enſorte qu'à l'exception de la partie la plus orientale de l'iſle, où ſont tous ſes ports, il ſeroit comme impoſſible d'y faire aucune deſcente.

On reconnoît la baie de Gabary de plus de douze lieues à la mer, par le cap de Laurembec : ſon entrée a plus d'une lieue de large, entre pluſieurs petites iſles fort ſaines, qui s'avancent plus d'une lieue & demie à la mer. La baie entre plus de cinq lieues dans les terres. Le mouillage y eſt bon. Louisbourg n'en eſt pas à plus d'une bonne lieue; ſon port a plus de quatre lieues de tour, & a par-tout ſix ou ſept braſſes d'eau. Le mouillage y eſt très-bon, & on y peut échouer les vaiſſeaux ſur les vaſes : ſon entrée n'a pas plus de deux cents toiſes de large entre deux petites iſles. Deux lieues plus loin eſt le *Havre à la Baleine*, dont l'entrée eſt difficile, à cauſe de pluſieurs rochers que la mer couvre, & qui ne paroiſſent que quand elle eſt agitée : il n'y peut entrer que des vaiſſeaux de trois cents tonneaux, qui d'ailleurs y ſont en ſûreté. De-là à la baie de *Panadouc* il n'y a pas deux lieues; ſon entrée a une lieue de large, & la baie en a deux de profondeur. La baie de *Mirai* n'en eſt ſéparée que par une langue de terre fort étroite : ſon entrée a près de deux lieues de large; elle en a huit de profondeur; mais elle va toujours en rétréciſſant; elle reçoit quelques ruiſſeaux, & même de petites rivieres : les plus grands vaiſſeaux y peuvent avancer jusqu'à ſix lieues, & s'y mettre à l'abri. A une lieue & demie au large de cette baie il y a une petite iſle, qu'on appelle la *petite iſle du Cap-Breton*, & trois ou quatre

isles, à l'abri desquels les pêcheurs venoient autrefois mouiller. Une lieue plus loin au large, il y a de gros rochers, que la mer ne couvre jamais : ils paroissent de trois lieues : le plus gros & le plus haut s'appelle *la Forillon.*

A demi-lieue au large de la pointe du nord de la baie de Mirai on trouve l'*Isle-plate*, dont les grands vaisseaux peuvent approcher à la portée du canon : elle est justement par les 46 d. En remontant de-là environ trois lieues, vers le nord-ouest, le long de l'isle, on rencontre l'*Indiane ;* c'est un bon havre, mais il n'y peut entrer que de petits vaisseaux. On compte deux lieues delà à la baie des Espagnols. Tous ceux qui ont vu cette baie assurent qu'on ne peut voir un plus beau lieu ; son entrée n'a qu'un mille de large ; mais elle s'élargit peu-à-peu en dedans ; & au bout d'une lieue, elle se partage en deux bras, qui entrent plus de trois lieues dans les terres, & forment de très-bons ports. Il n'y a pas plus de deux lieues de-là à Labrador, qui n'est ni un havre, ni un port, ni une baie, mais proprement un golfe, qui partageroit toute l'isle en deux parties égales, sans un espace de terre d'environ huit cents pas de large, qui rejoint ces deux parties vers le couchant. Ce golfe a plus de vingt lieues de long, sur une & deux de large : il y a dans son milieu un lac de cinq lieues de large, sur huit de long. Lorsqu'il est pleine mer, dans le fond de ce golfe, la marée est toute basse dans la baie de S. Pierre, qui est sur la grande mer, dans l'endroit où se trouve une terre, qui empêche que les deux mers ne se joignent.

De Labrador au Port-Dauphin, il n'y a pas plus d'une lieue : ce port est un des plus beaux de l'Amérique : on mouille hors de son entrée en toute sûreté entre les isles *du Cibou.* Quand on veut y entrer, on trouve une langue de terre, qui le ferme presqu'entièrement, & qui ne laisse que le passage d'un vaisseau. Ce havre ainsi fermé a près de deux lieues de circuit en oval ; les vaisseaux y sont en toute assurance ; à peine y sentent-ils les vents, à cause de la hauteur des terres & des montagnes. Il y a tant d'eau par-tout, que les navires y peuvent approcher la terre de toutes parts, jusqu'à y être amarrés. Comme tous ces ports, havres & baies sont un circuit autour de la partie orientale de l'isle, ils doivent nécessairement se rapprocher à mesure qu'ils s'avancent vers son centre ; ainsi en tirant un chemin par terre de l'extrémité du bras gauche de la baie des Espagnols, & faisant quelques lieues vers le midi, on rencontreroit le fond de la baie de Mirai ; de-là on communiqueroit avec celle de Panadouc. Par le moyen d'un autre chemin, tiré de l'extrémité du bras droit de la même baie, on se rendroit à Louisbourg, & à la baie de Gabary, en faisant cinq ou six lieues au sud-ouest, & on tomberoit même dans le lac de Labrador, en faisant au plus deux lieues à l'ouest-nord-ouest ; ce qui seroit une grande commodité pour les habitans, & un moyen aisé de secourir tous ces postes par terre, en cas d'attaque.

L'Isle-Royale produisant les mêmes arbres que le Canada, on peut juger que le terrein y est propre aux mêmes productions ; & les essais qu'on y a faits, y ont réussi : les montagnes même, dont les pentes sont fort douces, y sont fertiles jusqu'au sommet. Il y a des prairies naturelles dans toutes les baies. Le climat est le même qu'à Quebec ; & à mesure qu'on y coupe les bois, il s'adoucit. Les terres ont toutes leurs pentes vers le midi, & toutes à couvert des vents du nord & du nord-ouest ; & elles sont exposées au soleil, depuis son lever jusqu'à son couchant. Le sieur Denys, dans sa Description de l'Amérique septentrionale, dit qu'au fond du havre de Sainte-Anne, ou du Port-Dauphin, il y a une haute montagne de pierre plus dure que le marbre, & blanche comme du lait. Enfin on peut faire au tour de cette isle, & des isles voisines, une pêche très-abondante de loups marins, & de vaches marines. **Notes du P.* Charlevoix.

LES ISLES ROYALES, ou LES ISLES DE LA PERLE, ou LES ISLES DE PERLES, isles de l'Amérique, dans la mer du sud, & dans la baie de Panama ; ce sont, dit Dampier, *Voyages*, t. 1, p. 188, plusieurs isles basses & pleines de bois, & situées au nord-nord-ouest quart de nord, & au sud-est quart de sud. Elles sont à environ sept lieues de la terre ferme : elles ont quatorze lieues de longueur, éloignées de Panama d'environ douze. Je ne sais pourquoi on les appelle *Isles-Royales.* Elles sont quelquefois, & presque toujours, nommées dans les Cartes *les Isles de la Perle.* Je ne saurois m'imaginer pourquoi on leur donne ce nom ; car je n'y ai jamais vu d'huitres où l'on trouvât des perles, non pas même des coquilles de ces huitres-là : pour les autres, j'y en ai souvent mangé. L'isle la plus septentrionale de toutes, se nomme *Pacheca* ou *Pacheque.* C'est une petite isle, éloignée de Panama d'onze ou douze lieues. La plus méridionale s'appelle l'*isle de S. Paul.* Je ne connois que ces deux-là, qui ayent des noms particuliers, quoique j'en connoisse plusieurs qui les surpassent en étendue. Il y a dans les unes des plantins & des bananes qu'on y cultive, & dans d'autres des champs de ris. MM. de Panama, auxquels elles appartiennent, y tiennent des Nègres, pour cultiver les plantations, ou pour en défricher de nouvelles. La plûpart de ces isles, & sur-tout les plus grandes, sont entiérement incultes ; cependant le terroir en est bon & gras, & plein de grands arbres. C'est dans ces isles incultes que se refugient plusieurs Nègres déserteurs, qu'on appelle *Marons.* Ils sont tout le jour cachés dans les bois ; & la nuit ils sortent, & vont piller les plantations. Entre ces isles & la terre ferme, il y a un canal de sept à huit lieues de large, raisonnablement profond, & où l'on peut ancrer par-tout. Les isles sont assez proches les unes des autres ; cependant il y a dans les espaces qui les séparent plusieurs canaux serrés & profonds, dans la plûpart desquels il n'y a que des bateaux qui puissent passer. Du côte du sud-est, à environ une lieue de l'isle Saint-Paul, il y a un bon endroit à caréner ; & on y va par un bon & profond canal ; qui est du côté du nord. Le flux y monte perpendiculairement jusqu'à près de dix pieds.

L'ISLE DE ROYELLAN, isle de France, en Bretagne, sur la côte, au midi de l'embouchure de la riviere d'Etel.

L'ISLE DE RUGEN. Voyez RUGEN.

L'ISLE DE RUNEN, petite isle de France, en Bretagne, près du port de Cancale.

L'ISLE DE RUSCO, petite isle d'Angleterre, l'une des Sorlingues, à trois lieues de Lands-End. Ce n'est qu'une montagne entre des rochers.

L'ISLE DE RUSE, petite isle de Suéde, dans le golfe de Bothnie, aux confins de la Helsingie & de la Gestricie, à l'embouchure de la Tynnéa, qui sépare ces deux provinces.

L'ISLE DE RUYGH, petite isle de la mer Baltique, dans la Poméranie Suédoise, au nord de l'isle d'Usedon.

L'ISLE DE SABA. Voyez SABA.

L'ISLE DE SABLE, isle de l'Amérique septentrionale, à quinze lieues de l'isle du Cap-Breton, en tirant vers le midi, & dans le milieu de la baie de Camseaux. Cette isle étoit autrefois remplie de vaches ; mais les Anglois détruisirent tout, pendant le séjour qu'ils y firent. Il y a dans le milieu un étang d'eau douce, & quelque peu d'herbes qui poussent au travers du sable. Sa longueur nord & sud peut être de vingt-cinq lieues ; mais elle n'a qu'une portée de canon de largeur. Elle est dangereuse à cause des battures qu'elle a du côté de la mer, qui mettent trois ou quatre lieues hors, parce qu'elles sont toutes plates & affleurent de basse mer plus d'une lieue. Il n'y a plus dans cette isle que l'étang, le sable & quelque peu d'herbe, n'y étant resté aucune vache, les Anglois les ayant toutes tuées, pour en avoir les peaux. **Denis*, Description de l'Amérique septentrionale, *t.* 1, *c* 8.

L'Isle de Sable est une petite isle de l'Amérique septentrionale, au sud de l'Isle-Royale, tirant vers le sud-ouest par les 44 d. 12′ d'élevation du pole : elle est fort étroite & en arc. On trouve dans son milieu un lac d'environ cinq lieues de circuit, & celui de l'isle est de dix. Ses deux extrémités sont des écueils, des bancs de sables ; l'une court nord-est quart-est, & l'autre sud-est & nord-ouest. Elle est nord & sud à trente-cinq lieues de Camseaux, qui est la pointe orientale de l'Acadie, & elle a des montagnes de sable, qui la font découvrir de sept à huit lieues. Du reste, à peine produit-elle quelques herbes & quelques broussailles, & elle n'a point de port. On prétend, qu'en 1518, le baron de Lery y voulut faire un établissement. En 1598, le

marquis de la Roche y débarqua quarante hommes, en allant à l'Acadie, & ne put les reprendre à son retour : sept ans après, Henri IV les envoya chercher, & on n'y en trouva plus que douze, les autres ayant péri de misere; ils y avoient subsisté d'abord avec quelques bœufs & quelques moutons, que les Espagnols, qui avoient fait naufrage sur l'isle, y avoient laissés, & qui s'y étoient multipliés. Les débris du navire leur avoient servi à se loger, & la pêche les avoit aussi soutenus pendant quelque tems. *Notes du P. Charlevoix.

L'ISLE DE SACRIFICIO, petite isle de la mer du Sud, sur la côte de l'Amérique : c'est une petite isle verte, d'environ demi-mille de longueur. Elle est située à environ demi-mille de la terre ferme, & à une lieue à l'oueſt de Guatulco. Il semble qu'il y a une belle baie à l'oueſt de l'isle, mais elle est pleine de rochers : la rade est entre l'isle & la terre ferme, où il y a cinq ou six brasses d'eau. La marée y est assez forte, & la mer hausse & baisse cinq ou six pieds. *Dampier, Voyages, *t.* 1, *p.* 253.

L'ISLE DE S. AMBROISE, isle de la mer du Sud, au couchant septentrional de Copiapo, & au midi de l'isle de S. Felix.

L'ISLE DE S. ANTIOCHE. Voyez S. ANTIOCHE.

L'ISLE DE S. ANTOINE ou SANT-ANTONIO, isle d'Afrique, une de celles du Cap-Verd. C'est la plus septentrionale, & la plus occidentale, à six lieues de S. Vincent, latitude nord, 17 d. 19′, & 8 d. 2′ de longitude, oueſt du Cap-Verd.

Cette isle n'a que deux ports qui puissent recevoir les vaisseaux à l'ancre. Le meilleur, appellé *Terrafal*, est à l'oueſt de l'isle. La seconde s'appelle *Praya-Simone*, du côté du sud-est. L'ancrage y est commode dans les tems favorables. Les vallées sont très-fertiles par la quantité de ruisseaux, dont l'isle est arrosée. Elles produisent le maïs, les bananes, les plantains, les patates, les melons d'eau, les limons & du vin en abondance. Il y croît beaucoup d'indigo; le coton y vient aussi.

La ville capitale, appellée aussi *S. Antoine*, est vers le milieu de l'isle entre des montagnes; ce qui en rend l'accès fort difficile. Elle contient environ cinq cents habitans capables de porter les armes, outre un grand nombre d'esclaves Négrés. Il y a une paroisse & un couvent de Cordeliers : cette isle appartient au marquis Das Minhas, qui, tous les ans, y envoie un vaisseau pour porter en Portugal les revenus de son domaine. *Roberts, p. 450. *Froger*, p. 54. Carte des isles du Cap-Verd, par *N. Bellin*, 1746.

L'ISLE DE S. AUBIN, petite isle de la Manche, au midi de l'isle de Jersey. Il y a un fort qui porte le nom du même saint.

L'ISLE DE S. BARNABÉ, isle de l'Amérique, dans la mer du Sud, l'une des isles Galapes ou Gallapagos.

L'ISLE DE S. BARTHELEMI, isle de l'Amérique, entre les Antilles, près de l'Anguille qui est aux Anglois. L'Isle de S. Barthelemi est aux François.

L'ISLE DE S. BORONDON, isle fabuleuse, que quelques-uns placent au couchant des Canaries.

L'ISLE DE S. BRANDON, isle de la mer des Indes; à l'orient de l'isle de Nazareth, au nord-oueſt de l'isle de Rodrigue, vers le 16° d. 40′ de latitude méridionale.

L'ISLE DE S. CLEMENT, petite isle de la mer du Sud, au midi oriental de l'isle de Sainte-Catherine, près du port de la Conversion, sur la côte occidentale de Californie.

L'ISLE DE S. CRESPIN, isle de la mer du Sud, entre les Marquises de Mendoce. Elle est au 10e d. de latitude méridionale, par les 247 d. 30′ de longitude. C'est la plus méridionale des quatre.

1. L'ISLE DE S. CHRISTOPHE, isle de la mer du Sud, & la plus méridionale des isles de Salomon.

2. L'ISLE DE S. CHRISTOPHE, isle de l'Amérique, entre les Antilles. Voyez au mot SAINT, l'article S. CHRISTOPHE.

LES ISLES DE S. CYPRIEN, isles de l'Océan, sur la côte septentrionale d'Espagne, dans la Galice, à l'orient du cap de même nom, & au nord du Cap-Bourcel, entre Ribadeo & Vivero.

L'ISLE DE S. DOMINGUE. Voyez au mot SAINT, l'article de SAINT-DOMINGUE.

L'ISLE DE S. EUSTACHE, petite isle de l'Amérique. Voyez au mot SAINT, l'article S. EUSTACHE.

L'ISLE DE S. FELIX, isle de la mer du Sud, sur la côte de l'Amérique, au nord de l'isle de S. Ambroise, vis-à-vis de la séparation du Chili & du Pérou.

ISLES DE S. GABRIEL, dans l'Amérique méridionale, dans Rio de la Plata, au-dessus de Buenos-Ayres, & vis-à-vis de l'embouchure de l'Uruguay dans ce grand fleuve. Elles sont assez bien boisées, & on y trouve un assez bon port, & plusieurs mouillages; mais elles ne sont point peuplées.

1. L'ISLE DE S. GEORGE, petite isle de la mer du Sud, entre les isles de Salomon, au midi de l'Isle-Isabelle.

2. L'ISLE DE S. GEORGE, isle d'Afrique, auprès de *Mosambique*. Voyez MOSAMBIQUE.

L'ISLE DE S. GRÉGOIRE, isle de l'Océan occidental, sur la côte d'Irlande, entre la grande isle d'Aaron & la petite, à l'entrée du golfe de Galloway. Le passage, qui est entre cette isle & la grande isle, est nommé PASSE DE S. GRÉGOIRE.

L'ISLE DE S. HELIER, petite isle de la Manche, au midi de l'isle de Jersey. Il y a un fort qui porte le nom du même saint.

L'ISLE DE S. HONORAT. Voyez LERINS.

1. L'ISLE DE S. JACQUES, petite isle d'Afrique, près de l'isle de MOSAMBIQUE. Voyez ce mot.

2. L'ISLE DE S. JACQUES. Voyez JAGO.

1. L'ISLE DE S. JEAN. Voyez SAINT-JEAN.

2. L'ISLE DE S. JEAN, isle de l'Amérique septentrionale, dans le golfe de S. Laurent, au nord de l'Acadie. Cette isle est sur la route de l'Isle-Percée. On en passe à la vue, selon la rencontre des vents. Il ne faut cependant pas en approcher de près; car toute la côte du côté de la baie n'est que sable, avec des bâtures à plus d'une lieue au large. Cette isle a bien vingt-cinq ou trente lieues de longueur, sur une lieue de largeur au milieu. Elle est à-peu-près de la figure d'un croissant, & pointue des deux bouts. Le côté qui regarde la terre ferme, est bordé de rochers, & forme deux anses, où deux ruisseaux viennent se décharger dans la mer. Des barques y peuvent entrer, y ayant dedans des especes de petits havres. De ce côté-là les bois y sont très-beaux, & ce qu'il y a de terre y paroît bon. Du côté qui regarde la grande baie, il y a aussi deux havres, d'où sortent deux petits ruisseaux; mais les entrées sont fort plates, quoiqu'il y ait assez d'eau dedans. L'on y a entré autrefois avec des vaisseaux assez grands, mais il falloit tout décharger en rade, porter tout à terre, & ne laisser de left que pour soutenir les vaisseaux; ensuite on les couchoit sur le côté, comme pour leur donner carène, & on les remorquoit dedans avec des chaloupes. On n'y peut plus entrer à préſent, les entrées étant bouchées & le risque trop grand; ce qui les obligeoit d'aller là, étoit l'abondance du poisson qui est à cette côte. La marée entre bien avant dans certains endroits de cette isle; ce qui fait de grandes prairies & plusieurs étangs. En tous ces lieux-là le gibier y abonde, il s'y trouve force pâturages. Il y a des cariboux qui sont une espece d'orignaux. Ils n'ont pas le bois si puissant, le poil en est plus fourni & plus long, & sont presque tout blancs. Le goût en est excellent, la chair en est plus blanche que celle de l'orignac; mais il y en a peu, les Sauvages les trouvent trop bons pour les laisser croître. Cet animal a la cervelle partagée en deux par une toile, qui forme comme deux cervelles. *Denis, Descr. de l'Amér. sept. *t.* 1, *c.* 8.

L'ISLE DE S. JUST, isle des Pays-bas, dans la province de Zélande, à l'orient méridional de l'isle de Valcheren, devant le canal de Middelbourg.

L'ISLE DE S. LAURENT. Voyez MADAGASCAR.

L'ISLE DE S. MANDÉ, isle de France, sur la côte de Bretagne, au couchant des isles de Bréat.

LES ISLES DE S. MARCOU, isles de France, en Normandie, sur la côte orientale du Cotantin. Il y en a deux, dont la plus occidentale est nommée *l'Isle d'Amont*; & la plus proche du continent s'appelle *l'Isle d'Aval*. Cette derniere est fort petite.

L'ISLE DE S. MARTIN, isle de l'Amérique, entre les Antilles, & l'une des isles sous le vent, au sud-oueſt de l'isle de S. Barthelemi. Elle est partagée entre

les François & les Hollandois, selon le P. Labat, *Voyages aux isles de l'Amérique*, t. 2, p. 293. De l'Isle y met les François seulement.

L'ISLE DE S. MATHIEU, isle d'Afrique, par le 10° d. de longitude, & par le 2° d. de latitude méridionale. Elle eſt déſerte & inhabitée.

1. L'ISLE DE S. MICHEL, petite isle de l'Amérique ſeptentrionale, dans la partie occidentale du Lac-Supérieur, au Canada.

2. L'ISLE DE S. MICHEL. Voyez au mot MONT, l'article le MONT S. MICHEL.

L'ISLE DE S. MICHEL DU VERDELET, petite isle de France, en Bretagne, dans l'évêché de S. Brieu, près du bourg de Pleneuf.

L'ISLE DE S. NICOLAS, isle de France, en Bretagne, dans la Loire, au-deſſous de l'Isle-Martiniere, vis-à-vis de Buzay.

L'ISLE DE S. PAUL, isle de la mer du Sud, vers le 262° d. de longitude, & ſous le 15° d. de latitude méridionale.

L'isle de S. Paul eſt une petite isle de l'Amérique ſeptentrionale, à l'entrée du golfe S. Laurent, dans la Nouvelle France : ce n'eſt guères qu'un rocher fort élevé, entre lequel & l'Isle-Royale, il y a un paſſage d'environ deux lieues, pour entrer dans ce golfe. **Notes du P.* Charlevoix.

L'ISLE DE S. PHILIPPE, isle des Pays-bas, dans la province de Zélande, au nord de l'Isle de Tolen, au ſud-oueſt de l'isle de Duyveland, & au midi d'Overflakée.

1. L'ISLE DE S. PIERRE, isle de la mer du Sud. Magellan la découvrit en 1520; & quatre-vingt-dix ans après, Fernand de Quiros en découvrit pluſieurs autres, qui ſont rangées ſur une eſpece de ligne de l'oueſt-nord-oueſt à l'eſt-ſud-eſt.

2. L'ISLE DE S. PIERRE, isle de la mer du Sud, l'une des Marquiſes de Mendoce, au midi de la Dominique, & au couchant ſeptentrional de S. Crespin.

3. L'ISLE DE S. PIERRE ou S. PEDRO, isle de la mer Méditerranée, au midi de la Sardaigne, devant le golfe d'Igléſias. Du côté de la grande isle, au nord-eſt, il y a des havres où l'ancrage eſt bon.

Les isles de S. Pierre ſont trois petites isles de l'Amérique ſeptentrionale, aſſez près de la côte méridionale de Terre-neuve : la plus occidentale des trois, & qu'on nomme communément l'*Isle-Maguelon*, eſt aſſez unie; mais elle ne paroît guères mieux briſée que les deux autres, qui ſont plus petites, & ne ſont guères que des rochers fort élevés, couverts d'un peu de mouſſe. Ces trois isles ſont ſur une même ligne nord & ſud; du côté de l'isle de Terre-neuve on y voit quelques terres labourables, & un aſſez bon port, où les François ont eu des habitations. On aſſure qu'on a trouvé dans ces isles des carrieres de porphyre. ** Notes du P.* Charlevoix.

LES ISLES S. QUAY, isles de France, en Bretagne, près d'un village de même nom, dans le golfe de S. Brieu. La principale ſe nomme *l'Isle-Arbouze*.

L'ISLE DE S. RIOU, petite isle de France, en Bretagne, près de Plempol, au midi des isles de Bréat.

L'ISLE DE S. SAUVEUR ou L'ISLE DU GRAND S. SAUVEUR, isle de France, en Bretagne, dans un enfoncement où ſont pluſieurs autres isles, ſavoir, l'Isle-Blanche, l'Isle de Morvil, l'Isle de Rabenec, l'Isle-Brûlée & autres qui entourent celle-ci qui eſt la plus grande, & ſur laquelle il y a le château de Lan.

L'ISLE DE S. SEBASTIEN, petite isle de l'Amérique, ſur la côte méridionale du Bréſil, entre l'Isle Grande & Los-Santos, preſque ſous le tropique. Entre l'isle & la terre ferme, il y a une grande rade qui eſt à l'abri de tous les vents, parce qu'elle eſt cloſe & renfermée par l'isle. Elle eſt remplie d'arbres ſauvages. ** Voyages de la comp. Holl.* t. 2, p. 9.

L'ISLE DE S. VINCENT. Voyez S. VINCENT.

L'ISLE-SAINTE. Voyez HEILIGELAND.

L'ISLE DE SAINTE-AGNÈS, isle d'Angleterre, entre les Sorlingues. Voyez SORLINGUES.

L'ISLE DE SAINTE-ALOUSIE. Voyez au mot SAINTE, l'article SAINTE-LUCIE 2.

L'ISLE-SAINTE-ANNE, isle de la mer du Sud, ſur la côte occidentale de la Californie, au midi du cap de S. Auguſtin.

1. L'ISLE DE SAINTE-CATHERINE, petite isle de l'Amérique, ſur la côte du Bréſil, au nord oriental de l'isle de Reparo.

2. L'ISLE DE SAINTE-CATHERINE, isle de la mer du Sud, ſur la côte occidentale de la Californie, près du port de la Converſion.

1. L'ISLE DE SAINTE-CLAIRE, isle de l'Océan, en Eſpagne, au port de S. Sebaſtien.

2. L'ISLE DE SAINTE-CLAIRE, isle de l'Océan, ſur la côte du Bréſil : elle eſt déſerte, & il n'y a que des palmiers & peu d'autres arbres. Elle n'a pas plus d'une lieue de tour, & n'eſt qu'à une lieue de la terre ferme; les Portugais en ſont les maîtres.

3. L'ISLE DE SAINTE-CLAIRE, petite isle de la Nouvelle-France, dans le détroit du lac Erié & du lac Huron, à l'entrée d'un petit lac qui porte le même nom. Les environs ſont fort poiſſonneux; les terres y ſont bonnes, & elle a de fort beaux pâturages.

1. L'ISLE DE SAINTE-CROIX, isle de la mer du Sud, entre les isles de Salomon & la terre Auſtrale du Saint-Eſprit; elle s'étend depuis le 197° degré & quelques minutes, jusqu'au-delà du 200°, & eſt ſous l'onzième degré de latitude méridionale; au ſud-oueſt eſt le port de la Gracieuſe.

2. L'ISLE DE SAINTE-CROIX, une des petites Antilles, & la plus voiſine de Paſtovic. Quelques-uns prétendent qu'elle eſt la premiere des isles de Sottovento. Sa longueur eſt de près de dix-huit lieues, & ſa largeur de trois ou quatre. Elle eſt par-tout habitable & aſſez unie, ce qui n'eſt pas commun aux autres isles : elle eſt auſſi renommée pour la beauté de ſes bois propres à la teinture & à la charpente; mais l'air y eſt mauvais & les eaux mal-ſaines. Les Anglois & les Hollandois la partagerent d'abord entr'eux. Ils s'y brouillerent bientôt, & les Hollandois furent contraints de céder la place. Les Anglois en firent chaſſés, à leur tour, par les Eſpagnols, ſur lesquels les François la conquirent, en 1650 : ils s'y maintinrent malgré les efforts que l'Eſpagne fit, à diverſes repriſes, pour les en chaſſer; mais les habitans y étant presque toujours malades, le roi Louis XIV commanda, en 1695, au chevalier des Augiers, capitaine de vaiſſeaux, de transporter toute cette colonie au Cap-François de S. Domingue & au Port-de-Paix. Le comte de Boiſſy-Raimé, qui étoit gouverneur de Sainte-Croix, fut déclaré commandant du Cap-François, en conſervant le titre du *gouverneur de Sainte-Croix*, qui a paſſé à tous ſes ſucceſſeurs. *** Le P. *de Charlevoix*, Hiſt. de S. Domingue, *l.* 10.

L'ISLE DE SAINTE-HELENE, isle de l'Océan, entre le Bréſil & la Cafrerie. Voyez SAINTE-HELENE, 1.

1. L'ISLE DE SAINTE-LUCIE, dans l'Amérique. Les Eſpagnols la nomment *Santa-Lucia*, en prononçant l'*u* comme *ou*, & les François en ont fait *Sainte-Alouſie*. Voyez au mot SAINTE, l'article SAINTE-LUCIE 2.

2. L'ISLE DE SAINTE-LUCIE, isle d'Afrique, l'une des isles du Cap-verd. Voyez SAINTE-LUCIE 4.

L'ISLE DE SAINTE-MARGUERITE, isle de France, en Provence, dans la Méditerranée. Voyez LERINS.

L'ISLE DE SAINTE-MARIE, petite isle de la mer du Sud, ſur la côte du Chili, au midi du port de la Conception.

Il y a pluſieurs isles que l'on nomme les SAINTS & les SAINTES. Voyez ſous ces noms leurs articles dans le corps de cet ouvrage.

LES ISLES DE SAISY, petites isles de France, ſur la côte méridionale de l'isle de Groais, près de la pointe de Saiſy.

L'ISLE DO SALE. Voyez L'ISLE DU SEL.

L'ISLE-LA-SALE, isle de l'Amérique ſeptentrionale, à l'embouchure du détroit de Hudson. Cette isle peut avoir environ trois lieues de tour, & forme une embouchure pour entrer dans le détroit. Elle eſt éloignée de trois lieues de l'isle de la Réſolution. Les côtes de cette isle, ainſi que celles de tout le détroit ſont à pic, & d'une élevation prodigieuſe. ** La Potherie*, Hiſt. de l'Amér. ſeptent. *p.* 60.

L'ISLE DE SALGREN, petite isle de France, en Bretagne, ſur la côte orientale de la baie du Douarnenez, près de la pointe de Salgren.

L'ISLE DE SALISBURY, nommée par quelques voya-

voyageurs François *l'Isle-Salsbré*, est dans l'embouchure intérieure du détroit de Hudson, & à trois lieues à l'est-sud-est de l'isle de Notingham. La mer y est basse, sept heures, & en monte six. Les courans paroissent sud-est-nord-ouest. *La *Potherie*, Hist. de l'Amérique septentrionale, *p.* 70.

LES ISLES-SALTES, isles de la mer d'Irlande, sur la côte du comté d'Wexford, entre le cap Carnarot & l'entrée d'Waterford.

LES ISLES-SALURE, isles de l'Océan, sur la côte occidentale d'Espagne, à l'embouchure de Rio-Roxo, dans la Galice.

L'ISLE DE SANDA, isle d'Ecosse, l'une des Orcades, au nord de Stronza. Elle a douze milles de long & huit de large. Cette isle abonde en bétail & en poisson; mais le chauffage y vient d'ailleurs. Il y a deux bons havres. **Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 2, p. 362.

L'ISLE DE SANGUINARA, petite isle de la mer Méditerranée, sur la côte orientale de la Sardaigne, entre le cap de Sant-Pedro & le cap Carbonera.

L'ISLE DE SANTE, isle de la mer du Sud, entre les Isles-Galapes; elle est au sud-est de l'Isle-au-Diable; & à l'ouest-nord-ouest de l'Isle-Mascarin.

L'ISLE DE SARC, petite isle de France, sur la côte de Normandie, à deux petites lieues de l'isle de Garnesey, en allant vers celle de Jersey. Elle n'a qu'un village, & appartient aux Anglois.

LES ISLES-SAUVAGES, dans l'Amérique septentrionale, à la côte du nord du detroit de Hudson. Elles sont à une ou deux lieues de la terre ferme, qui forme en cet endroit un grand enfoncement, dont l'embouchure peut avoir quatre à cinq lieues. **La Potherie*, Hist. de l'Amér. sept. *p.* 187.

L'ISLE DE SCALINE, petite isle d'Angleterre, au pays de Galles, dans la mer d'Irlande, à l'entrée du havre de Milfort.

L'ISLE DE SCALPA, petite isle d'Ecosse, entre les Westernes, au nord de Skie; elle a cinq milles de circuit, & est fertile en bois, en bleds & en pâturages.

L'ISLE DE SCATRIX, isle d'Irlande, dans le Shannon, à l'orient de la pointe d'Alvaron, au nord de l'Isle-Derig.

L'ISLE DE SCEPPEY. Voyez l'isle de SCHEPPEY.

LES ISLES DE SCHAEPS, isles, ou plutôt écueils, au nord de la côte orientale d'Irlande, près de l'isle de Raghling.

L'ISLE DE SCHELLING, isle de la mer d'Allemagne, au nord du Zuider-Zée, entre l'isle de Vlieland, & l'isle d'Ameland. Il n'y a qu'un village & quelques hameaux.

L'ISLE DE SCHANI, isle de l'Ecosse, l'une des Westernes, au midi de Flada.

L'ISLE DE SCHEPPEY, isle sur la côte orientale d'Angleterre, au midi de l'entrée de la Tamise, à l'orient de l'Isle-Harly. Cette isle, dont les Anglois écrivent le nom *Sheppey*, est ainsi appellée du mot *sheep*, qui signifie *brebis*; & elle en nourrit beaucoup. C'est la TOLIAPIS des anciens. QUÉENBOROUG, c'est-à-dire *le bourg de la reine*, en est le chef-lieu, & a le privilége d'envoyer deux députés au parlement.

LES ISLES DE SCHETLAND. Voyez SCHETLAND.

L'ISLE DE SCHIEDAM, isle d'Asie, au nord de Java, à l'orient de la pointe septentrionale de Java, & au couchant de l'isle de Roterdam.

L'ISLE DE SCHIERMONIGOOG, isle de la mer d'Allemagne, au nord de Dokum, entre l'isle d'Ameland & l'Isle-Bosch.

L'ISLE DE SCHOUTEN, isle de la mer du Sud, au nord de la nouvelle Guinée, à un degré de latitude méridionale. Elle est ainsi appellée du nom d'un navigateur Hollandois, qui la découvrit en 1616. Prononcez SCAUTE.

LES QUINZE ISLES DE SCHOUTEN, petites isles de la même mer, à l'orient de la Nouvelle Bretagne, à l'est-nord-ouest des vingt isles d'Ohong-Java. Leur nom a la même origine.

L'ISLE DE SCHOWEN, isles des Provinces-Unies, dans la province de Zélande. Voyez SCHOWEN.

L'ISLE DE SCHVRITENES, isle de Norwége, sur la côte, à l'entrée du golfe Bukenfiord. Elle est longue & a deux villages à ses deux extrémités, savoir Notu, au nord, & Giot-Warder, au midi. De l'Isle nomme cette isle SCHUTENES.

L'ISLE DE SCHUT, isle de Hongrie, dans le Danube qui la partage encore en plusieurs autres isles. Voyez les articles SCHUT.

LES ISLES-SEBALDES, isles de l'Océan, au midi de la terre Magellanique, assez près du détroit de Magellan, à l'orient d'une terre que l'on n'a pas achevé de découvrir. Sebald de Weert, Hollandois, qui les découvrit en 1590, y essuya une tempête, & on crut qu'elles étoient seules, & ce n'est que dans ces dernieres années, depuis le commencement de ce siécle, qu'on a découvert au 51e d. d'autres isles, que Fréfier appelle *Nouvelles-Isles*; & De l'Isle, *Isles-Malouines*, parce qu'elles ont été trouvées par des navigateurs de S. Malo. Elles accompagnent une isle beaucoup plus grande, de laquelle on n'a pas encore parcouru les côtes. Fréfier, *Voyages*, t. 2, p. 512, dit: ces isles sont, sans doute, les mêmes que celles que le chevalier Richard Hawkins découvrit en 1593, étant à l'est de la côte déserte, par les 50 d. Il fut jetté par la tempête fur une côte inconnue. Il courut le long de cette isle, environ soixante lieues, & vit des feux, qui lui firent juger qu'elle étoit habitée. Jusqu'ici, poursuit cet auteur, on a appellé ces terres les *Isles-Sebaldes*, parce qu'on croyoit que les trois qui portent ce nom dans les Cartes, étoient ainsi marquées à volonté, faute d'une connoissance plus parfaite; mais le vaisseau *l'Incarnation*, commandé par le sieur Brignon de S. Malo, les a reconnues de près, par un beau temps, en 1711, à la sortie de Rio-Janéiro. Ce sont effectivement trois petites isles, d'environ demi-lieue de long, rangées en triangle, & séparées des Isles-Nouvelles, au moins de sept à huit lieues.

L'ISLE DE SÉGLE, petite isle de France, en Bretagne, sur la côte, au midi de l'entrée du havre d'Aberildut, à l'orient du village de S. Sebastien, & au couchant des isles d'Oueffant.

1. L'ISLE DE SEL, en portugais *Ilha do Salé*; le traducteur de Dampier la nomme *Isle de Salé*; par un mélange de François & de Portugais; isle d'Afrique entre les isles du Cap-verd. Elle est de 16 d. 33′ de longitude plus occidentale que la pointe du Lézard, en Angleterre. Elle s'étend du nord au sud, huit ou neuf lieues; sa largeur est d'une lieue & demie, ou de deux lieues tout au plus. Elle tire son nom de la grande quantité de sel, qui s'y forme naturellement; & toute l'isle est pleine de grands marais salans; le terroir y est fort stérile, & ne nourrit que quelques misérables chévres fort maigres & quelques oiseaux sauvages, entr'autres des flamingos. Le roi de Portugal, à qui elle appartient, comme tous les autres du Cap-Verd, n'y entretient que quelques habitans noirs comme des Négres, qui ont pourtant l'ambition de vouloir être appellés *blancs*. Les salines ont à-peu-près deux milles de longueur. **Dampier*, Voyages, t. 1, p. 77. *Cowley*, Voyages, c. 1.

Cette isle n'a ni rocs ni bancs de sable, qui en rendent l'approche difficile. Cependant l'ancrage n'y est pas commode dans le tems des pluies. La meilleure rade est celle qui est devant la petite ville de Palmera, au couchant de l'isle. Au midi de Palmera, il y a un autre baie, appellée *Rabadijunk*, dont le fond n'est pas trop bon.

2. L'ISLE DE SEL, isle de la mer des Indes, dans le détroit de la Sonde, latitude 6 d. 6′; c'est la plus haute & la plus ronde de toutes les isles qui sont à l'entrée des détroits de la Sonde. Sa distance jusqu'à la plus prochaine partie de l'isle de Sumatra, n'est que de quatorze lieues.

1. LES SEPT ISLES, isles de France, en Bretagne, sur la côte de l'évêché de Tréguier. Voyez SEPT-ISLES. 1.

2. LES SEPT-ISLES, isles de l'Amérique septentrionale, au Canada, dans la riviere de S. Laurent, à l'ouest-nord-ouest d'Anticosti.

1. LES SEPT-FRERES, isles de la mer des Indes, au nord-ouest de l'isle de Banca, & à l'orient de l'isle de Sumatra.

2. LES SEPT-FRERES ou SEPT-IRMAOS, petites isles de la mer des Indes, vers le 86e d. de longitude, & vers le 3e ou le 4e d. de latitude méridionale.

LES SEPT-SŒURS sont sept autres isles de la même mer, situées au couchant de ces dernieres.

L'ISLE DE SERMOY, petite isle de la côte occidentale d'Irlande, à l'entrée de la baie de Kilmare, dans la province de Munſter.

L'ISLE DE SERPENTERA, isle de la Méditerranée, ſur la côte orientale de Sardaigne, au ſud-ſud-eſt du cap de Carbonera.

LES ISLES DE SERRANA, ou les ISLES DES PERLES; ce ſont trois iſles de la mer du nord. Voyez SERRANA.

L'ISLE DE SEVENBERGE, iſle de la mer Baltique, aux confins de la Curlande & de la Samogitie, à l'embouchure de la riviere d'Upiſſa.

L'ISLE DE SHEPPEY. Voyez L'ISLE DE SCHEPPEY.

L'ISLE DE SHERKE, iſle de l'Océan, à la pointe méridionale d'Irlande, près du cap Clare.

L'ISLE DE SIAPINS. Voyez L'ISLE DE SHAPINSKA.

LES ISLES DE SIBBLE. Dampier appelle ainſi à ſa maniere les ISLES SEBALDES. Voyez leur article.

L'ISLE DE SILIE, petite iſle d'Angleterre, au canal de Briſtol, à l'entrée de la Severne, près de l'iſle de Barrey.

L'ISLE DE SILMARSUND, petite iſle du golfe de Bothnie, ſur la côte de Finlande, au nord-oueſt du port de Chriſtine-Stadt, au midi des iſles Querken.

LES ISLES DE SIZARGA, iſle de la côte ſeptentrionale d'Eſpagne, vis-à-vis du village de Malpies, entre la Corogne & la pointe de Couarmes. Il y en a deux; la plus occidentale eſt la plus grande.

L'ISLE DE SKAGEN, petite iſle de Suéde, dans l'Angermanie, ſur la côte occidentale du golfe de Bothnie, vis-à-vis de Grunsund.

L'ISLE DE SKARFUER, petite iſle de la côte occidentale du golfe de Bothnie, ſur la côte de la Caïanie, au ſud-ſud-oueſt du port de Chriſtine-Stadt.

L'ISLE DE SKAROA, iſle d'Ecoſſe, l'une des Weſterne, au nord de la pointe orientale de Jura.

L'ISLE DE SKIE, iſle d'Ecoſſe, une des Weſtërnes au nord de celle de Mull. Elle a quinze à ſeize lieues d'étendue du nord-oueſt au ſud-eſt. Il y a ſept montagnes & pluſieurs lacs fort poiſſonneux; elle eſt fertile en grains. Le fils du Prétendant y debarqua en 1745.

L'ISLE DE SMULLEN, petite iſle ſur la côte occidentale de Norwége, au nord de Ramsfiord.

L'ISLE DU SOLEIL, petite iſle de l'Amérique méridionale, dans la mer du nord, à l'embouchure de la riviere des Amazones, à quatorze lieues au-deſſous de Pava. Elle en a dix de circuit.

L'ISLE DE SOLOR. Voyez SOLOR.

LES ISLES DE SOMMER. Voyez BERMUDES.

L'ISLE DE SORGHOLM, iſle du golfe de Livonie, au couchant de l'embouchure de la riviere de Pernau, au nord oriental de l'iſle de Mano.

L'ISLE DE SOUFRE. Voyez IVOGASIMA.

L'ISLE DE SOULISKER, iſle d'Ecoſſe, l'une des Weſternes, à quelques milles de Rona; c'eſt un rocher dans la mer, qui eſt plein d'oiſeaux de mer, & ſur-tout de ces oies qu'on appelle *ſolan-gooſe*; ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt l'oiſeau qu'on appelle *colk*, qui s'y trouve. Il eſt plus petit qu'une oie; ſes plumes ſont de différentes couleurs. Il a ſur la tête une touffe, comme celle d'un paon, & ſa queue eſt plus longue que celle d'un coq. * *Etat préſent de la Grande-Bretagne*, t. 2, p. 292.

L'ISLE-SOURIS, petite iſle de France, en Bretagne, au levant de la grande iſle de Bréhat.

L'ISLE DE SOUTH RONALSA ou la RONALSA DU SUD, pour la diſtinguer d'une autre iſle de Ronalsa qui eſt plus au nord; iſle d'Ecoſſe, entre les Orcades. Elle eſt au midi de l'iſle de Pomona, a ſix milles de long & cinq de large, & eſt fertile en bleds & en pâturages; & il y a deux paroiſſes. Vers le nord, elle a un bon havre; mais au midi, on trouve les Pentland-Skreries qui ſont des rochers dangereux. * *Etat préſent de la Grande-Bretagne*, t. 2, p. 301.

L'ISLE DE SOUTHOLM, isle de Danemarck, dans le détroit du Sond, entre l'isle d'Amack, qui eſt voiſine de Coppenhague, & Malmut qui eſt dans la Schoone.

L'ISLE DE SPIKEROOGH, petite isle de la mer d'Allemagne, dans la Friſe orientale, à l'embouchure du Weſer, au levant de Langeroogh, & au couchant de Wangeroogh.

L'ISLE DE SPRO, petite isle du Danemarck, au couchant de l'isle de Séland, au levant de l'isle de Fune, & au nord de Langeland.

L'ISLE DE STOKFUND, isle de Norwége, ſur la côte occidentale de Norwége, au nord de l'Euriland, & au ſud-oueſt des isles de Nomendal.

L'ISLE DE STRENSKAREN, isle de Suéde, ſur la côte occidentale du golfe de Bothnie, à l'embouchure de la riviere de Jevera.

L'ISLE DE STROMO, isle entre les isles de Féro, dont elle eſt la plus grande. Elle eſt au nord de l'isle de Sandoé, & au ſud-oueſt de l'isle d'Oſtroé.

L'ISLE DE STREONES ou de STRONZA, isle d'Ecoſſe. Voyez STRONZA.

L'ISLE-SUBUI, petite isle de Suéde, ſur la côte de la Gothie, à l'entrée du port de Weſterwic.

L'ISLE-SUDEROE, l'une des isles de Féro, & la plus grande de celles qui ſont au midi; elle eſt fort hachée, & pleine de golfes, & gît au midi de l'isle de Sandoé. Le milieu de cette isle eſt par les 11 d. 45′ de longitude, & par les 61 d. 30′ de latitude.

L'ISLE DE SUNTE, en Anglois, *The Sunte Iſland*, iſle d'Angleterre, dans la riviere de l'Humbre. Il y a des perſonnes fort âgées, qui ſe ſouviennent d'avoir vu ſortir de la mer l'iſle dont il s'agit ici. Ce n'étoit d'abord qu'une grande étendue de ſable, qui ne paroiſſoit que lorſque la marée étoit baſſe. Enfin l'an 1666, il ſe forma une iſle qui fut en état de réſiſter à la violence des flots. Le colonel Gilby, à qui le roi la donna, eut ſoin de la faire environner de digues; & elle produiſit en peu de tems de bons pâturages pour les beſtiaux. On a fait de grandes dépenſes pour conſerver cette iſle; car outre les digues on y a creuſé des canaux profonds par où l'eau de la mer entre & ſort. * *Mémoires littér. de la Grande-Bretagne*, t. 2, p. 400.

Cette iſle a neuf milles de circuit. Elle eſt ſituée à deux milles de la province d'Yorck, & à quatre milles du comté de Lincoln. Le terroir en eſt gras & fertile, & produit de bonne herbe, du bled & du foin. On y voit de grands troupeaux de gros moutons, dont la laine eſt plus fine que celle des moutons du pays voiſin. On y voit auſſi beaucoup de gibier, & une infinité de lapins: leurs peaux paſſent pour les plus belles d'Angleterre.

Il n'y a que trois familles dans cette iſle; mais les habitans ne ſont jamais trop ſolitaires; car ils y voient un grand nombre d'ouvriers & de laboureurs, qui y vont continuellement. M. Gilby eſt le propriétaire de cette iſle: il en tire un revenu annuel de plus de huit cents livres ſterling. Si elle étoit érigée en paroiſſe, la dîme des agneaux, de la laine, des lapins, &c. ſeroit un aſſez bon bénéfice. Elle n'a été unie à aucune paroiſſe.

L'ISLE DE SWEDERO, isle de Suéde, ſur la côte occidentale, dans la province de Halland, auprès de Torékoua.

L'ISLE DE SWINOE, isle entre les isles de Féro, au nord-eſt; au levant de Widro & de Bordo, & au midi de Fuloé.

L'ISLE DE SYLO, petite isle de Danemarck, dans le détroit de Belt, au couchant de l'isle de Wédéro.

L'ISLE DE SYLT, isle de la côte d'Allemagne, ſur la côte du Slefwig, au midi de l'isle de Rom, au nord de l'isle d'Amron, & au couchant d'Iorſand. L'ancrage eſt au nord de la côte orientale de cette isle. Voyez SYLT.

L'ISLE DE TABAGO, isle de l'Amérique, dans la mer du nord, entre les Antilles. Voyez TABACO 2.

L'ISLE DE TABOGA, petite isle de la mer du Sud, aſſez près de Panama. Voyez TABOGA.

L'ISLE DE TABOGILLA ou de TABOGILCA, petite iſle de la mer du Sud, au nord-oueſt de Taboga, dont elle eſt ſéparée par un petit canal. On peut paſſer entre deux, en cas de beſoin; mais on doit l'éviter, s'il eſt poſſible, parce qu'il y a des bancs à l'entour, qui ſont même ſouvent à ſec; & ſi vous trouvez que le courant vous y entraîne, ſoit qu'il faſſe calme ou non, il faut laiſſer tomber l'ancre. * *Supplément du Voyage de Woodes Rogers*, p. 18.

Dampier ajoûte: il y a une autre petite iſle pleine de bois, à environ un mille, au nord-oueſt de Taboga,

& un bon canal qui les sépare ; je n'ai jamais su que cette isle ait eu de nom. C'est, sans doute, la même que le Supplément cité ci-devant appelle *Otoque*.

L'ISLE DE TALAO, isle d'Asie, dans l'Océan oriental, au midi de l'isle de Mindanao, au levant de l'Isle-Sanguin, & au nord-nord-ouest de l'isle de Gilolo.

L'ISLE DE TANGOLA, petite isle de la mer du Sud, sur la côte de Guaxaca, dans la Nouvelle Espagne, à une lieue ou environ de Guatulco. Elle est haute, & l'ancrage y est bon. Cette isle est passablement pourvue de bois & d'eau, & est environ à une lieue de la terre. Les terres qui sont vis-à-vis de l'isle, sont assez hautes près de la mer. C'est un pays plat, à pâturages ; mais deux ou trois lieues plus avant, il est plus exhaussé & plein de bois.

L'ISLE DE TARIFFA, isle d'Espagne, à l'entrée du détroit de Gibraltar. Voyez TARIFFE.

L'ISLE DE TASCON, petite isle de France, en Bretagne, dans le Morbian, au diocèse de Vannes, à l'embouchure de la riviere de Noyalo.

L'ISLE DE TATIHOU, isle de France, en Normandie, aux nord-ouest des isles de Saint-Marcou, près de la côte, & du port de la Hougue.

L'ISLE DE TAVEC ou TAVÉE, isle de France, sur la côte de Bretagne, à l'entrée du port de Penoue, selon les Côtes de France par Taffin, & la Bretagne de MM. Sanson. Le Neptune François n'en parle point.

L'ISLE DE TENERIFE. Voyez TÉNÉRIFE ; c'est une des Canaries.

L'ISLE DU TERRAY, isle de France, en Gascogne, sur la gauche, en entrant dans la baie d'Arcasson.

L'ISLE DE TERRE-NEUVE. Voyez TERRE-NEUVE.

L'ISLE DE TERTHALTENS, petite isle de l'Océan, près du cap de Horne, sur la côte orientale de la terre de Feu. * *Voyages de la Compagnie Hollandoise*, t. 5, p. 34.

L'ISLE DE TEUHIEC, petite isle de France, en Bretagne, au levant de l'isthme qui joint la presqu'isle de Quiberon au continent.

L'ISLE DE TEXLE, petite isle des Pays-bas, dans la mer du nord. Elle est très-fameuse à cause de sa situation & de sa rade. Comme elle est à l'embouchure du Zuider-Zée, à dix-huit lieues d'Amsterdam, c'est là que les vaisseaux chargés pour Amsterdam, attendent le vent ou la marée pour entrer dans cette petite mer, au fond de laquelle Amsterdam est située ; & les vaisseaux qui partent de ce fameux port, attendent au Texel, que les vents leur permettent de partir, soit pour les Indes, soit pour les autres pays auxquels ils sont destinés. Voyez-en une description plus étendue au mot TEXEL.

L'ISLE DE THANTE, isle de la côte orientale d'Angleterre, dans la province de Kent, au midi de l'entrée de la Tamise. Elle a titre de *comté*, & Stonar en est le port de mer & le chef-lieu. C'est-là que les Saxons prirent terre, lorsqu'ils s'établirent dans ce pays. Elle a environ huit milles de longueur & six ou sept milles de largeur.

L'ISLE DE THORNAY ; isle de la côte méridionale d'Angleterre, dans la province de Sussex, à l'orient de l'isle de Haling, & au couchant de l'entrée du port de Chichester.

L'ISLE DE TIMOR, l'une des Moluques. Voyez TIMOR.

L'ISLE DE TIRE-JY, isle d'Ecosse, entre les Westernes. Voyez TIRE-JY.

L'ISLE DE TITAN, la même que L'ISLE DE LEVANT, la plus orientale des isles d'Hières. Voyez HIÈRES.

LES ISLES DE TITELIS, petites isles d'Amérique, au fond de la baie de Hudson, au nord de l'isle de Charlestown.

L'ISLE DE TOBASCO, isle de l'Amérique, dans la baie de Campêche, où elle est formée par la branche orientale de la riviere de Saint-Pierre & de Saint-Paul, qui va se perdre dans la riviere de Tobasco. Elle a douze lieues de long, & quatre de large au septentrion ; du moins on compte quatre lieues depuis la riviere de Saint-Pierre & de Saint-Paul, jusqu'à l'embouchure de celle de Tobasco ; & le rivage s'étend à l'est & à l'ouest. * *Dampier*, Voyages, *t.* 3, *p.* 161.

L'ISLE DE TOLARE ou TAVOLARO, isle de la mer Méditerranée, sur la côte orientale de Sardaigne, au midi de l'entrée du golfe de Terra-Nova.

L'ISLE-TOLBER, petite isle de France, en Bretagne, dans l'évêché de Saint-Brieu, à l'extrémité du Sillon, & au nord-ouest de Saint-Mandé.

L'ISLE DE TOLEN ou TER-TOLEN, isle des Provinces-Unies ; dans la province de Zélande. Voyez TOLEN.

L'ISLE DE TOMÉ, isle de France, sur la côte de Bretagne, dans l'évêché de Tréguier, au couchant, & à une petite lieue & demie de Saint-Gueltas.

L'ISLE DES TONNELIERS : c'est la même que L'ISLE DE KUYPER.

L'ISLE-TORO, écueil au midi de la Sardaigne, voisin d'une petite isle nommée *la Vacca*, c'est-à-dire le *taureau* & la *vache*. Voyez au mot TAUREAU.

L'ISLE DE LA TORTUE. Voyez TORTUE.

LES ISLES DE TOUSQUET ; dans l'Amérique septentrionale, dans le golfe de Saint-Laurent, entre l'isle de Miscou & la baie des Chaleurs. Ces isles sont au nombre de deux, l'une grande & l'autre petite. Ce ne sont, à proprement parler, que des platins ou bancs de sable, dont une partie affleche de basse mer. A la grande isle il y a cependant deux endroits où les navires pêcheurs peuvent mouiller. Il faut entrer par la baie des Chaleurs pour y aller ; & l'on trouve deux canaux, dont l'un va à un bout de l'isle, & l'autre à l'autre. Les vaisseaux y mouillent affourchés sur des cables. Cette grande isle a quatre à cinq lieues de tour. Elle a deux grandes anses où les vaisseaux mouillent : ils sont proches de leurs échafauds ; ils ont de la grave & des vigneaux pour faire sécher leur poisson. La pêche y est très-bonne ; le hareng sur-tout & le maquereau y donnent à foison. Il s'en prend quantité aux échafauds, quoique la plûpart de la côte ne soit que sable & petits cailloux que la mer roule au bord, & qui forme ce qu'on appelle *la grave propre à sécher le poisson* ; en quelques endroits le tout est roches. Pour les bois, la plus grande partie sont des sapins ; & dans le milieu de l'isle il se trouve de beaux arbres. * *Denis*, Description de l'Amérique septentrionale, *t.* 1, *c.* 8.

La petite isle Tousquet n'est pas si grande pour l'étendue de la terre & le bois ; mais pour le reste, c'est presque la même chose. La chasse est bonne dans toutes ces isles qui sont environnées d'anses & de prairies, où le gibier trouve force pâture. Les côtes sont bordées de rosiers, pois & framboises sauvages.

L'ISLE DES TRAITRES, isles de la mer du Sud, au levant de la terre Australe du Saint-Esprit, entre l'isle de Bonne-Esperance & les Vingt-Isles. Elle est habitée par une nation qu'un roi gouverne.

LES ISLES DU TRÉPIED, isles de la mer du Sud, par le 283e d. de longitude, & par les 19 d. de latitude méridionale ; elles sont au nombre de trois, placées en triangle, comme les trois jambes d'un trépied.

L'ISLE DE TRÉVORS, isle de France, en Bretagne, à l'occident de l'isle de Garo, & au sud-est des roches de Portsal, près du port de même nom.

L'ISLE DE TRIELEN, isle de France, sur la côte de Bretagne, entre l'Isle-Molène & l'isle de Beniguet, au couchant de l'Isle-Quemenés.

L'ISLE DE LA TRINITÉ. Voyez TRINITÉ.

L'ISLE DE TRISTAN, petite isle de France, en Bretagne, dans la baie de Douarnenez, au midi, à l'entrée du port de Poldavid.

1. L'ISLE-TRISTE, isle de la mer des Indes, selon l'observation de Dampier, *Voyages*, t. 2, p. 150 ; elle est à 4d. de latitude méridionale, à environ quatorze ou quinze lieues de l'occident de l'isle de Sumatra. Elle n'a pas un mille de circuit, & est si basse que le flux la couvre entiérement. Le terroir est sablonneux & plein de cocotiers. Les noix sont petites, & cependant d'assez bon goût, pleines & très-pesantes pour leur grosseur.

2. L'ISLE-TRISTE ou L'ISLE-TRIST, isle de l'Amérique, dans la baie de Campêche, à l'ouest de l'isle de Port-Royal. Voyez TRIST.

L'ISLE DE TROMO, petite isle de Norwége,

au gouvernement d'Aggerhus, au nord de l'isle de Mardoë.

L'ISLE DE TUDY, isle de France, en Bretagne, au diocèse de Quimper, & au nord oriental du village de Tudy, à l'embouchure de la riviere du Pont-Labbé.

L'ISLE-TUGIN, petite isle d'Asie, dans l'Océan oriental, à trois lieues de l'Isle-Formose. Les Hollandois la nomment l'*Isle du Lion d'Or*, à cause que l'équipage d'un de leurs vaisseaux, ainsi nommé, y fut massacré par les insulaires.

LES ISLES-TURBES, appellées par les Anglois *Isles Vertes*, sont des isles de l'Amérique septentrionale, dans le détroit de Hudson. Elle se trouvent à l'est du cap de Diegues, à dix-sept lieues en dedans, & au 62° d. 55′, & 40 d. 8′ de variation nord-oueſt. **La Potherie*, Hist. de l'Amér. sept. *p.* 73.

L'ISLE-TURRIF, isle d'Ecosse, l'une des Westernes, au nord-nord est d'Ila, au couchant de Mull, & au sud-oueſt de Kol; c'est la même que l'isle de Tire-jy, dans l'Etat présent de la Grande Bretagne.

L'ISLE DE TUSELET, petite isle de France, en Bretagne, au sud-oueſt de l'isle de S. Mandé.

L'ISLE DE TUTOVERA, isle de France, en Bretagne, dans la riviere de S. Paul de Léon, au sud-est de la pointe de Pempoul.

L'ISLE DE TYLO, petite isle, sur la côte occidentale de Suède, à un couchant de la ville de Holmstad, qui est de la province de Halland, & au nord de l'isle de Swide ö.

L'ISLE-A-VACHE, petite isle de l'Amérique, dans la mer du Nord, & sur la côte méridionale de l'isle de S. Domingue, du côté du couchant. Il y a quelques habitations de François. Voyez au mot VACHE.

L'ISLE DE VACQUES, petite isle au Monomotapa, par le travers du cap de Sainte-Marie, qui est par les 26 d. de latitude. La Relation du Voyage de G. Spilberg aux Indes orientales, observe avec raison, qu'elle n'est point marquée sur les Cartes.

L'ISLE DE VADER-SMITH, isle d'Asie, au nord de l'isle de Java, au nord-est de Batavia, au midi orientale de l'isle de Lyden.

L'ISLE DE VALABREGUE, isle de France, sur le Rhône, à trois lieues au-dessous d'Avignon; il y a un village appellé de même: elle a environ trois lieues de circuit.

L'ISLE DE VALLOT, isle d'Angleterre, dans la province d'Essex, au couchant de Foulnes.

L'ISLE DE VARELLA. Voyez au mot PULO, l'article PULO-VERELLA.

L'ISLE DE VAY. Voyez au mot PULO, l'article PULO-VAY.

L'ISLE-UBI, isle des Indes, à quarante lieues à l'oueſt de Pulo-Condor, précisément à l'entrée de la baie de Siam, à une pointe de terre, du côté du sud-oueſt qui forme la baie, c'est-à-dire la pointe de Cambodia. Elle a environ sept ou huit lieues de circuit, & le pays en est plus élevé que de toutes les autres isles de Pulo-Condor. Vis-à-vis de la partie méridionale de cette isle, il y en a une autre petite, éloignée de la grande, de la longueur d'un cable. L'isle d'Ubi est pleine de bois, & a de bonnes eaux au septentrion où l'on peut mouiller; mais le meilleur ancrage est du côté de l'orient, vis-à-vis d'une petite baie, après quoi vous avez la grande isle à votre midi. **Dampier*, Voyages, *t.* 2, *p.* 75.

L'ISLE DE VENISE, ville du Comtat-Vénaissin, à trois lieues & demie d'Avignon, & à trois lieues de la fameuse fontaine de Vaucluse, considérable pour la beauté de ses dehors arrosés par sept branches de cette fontaine, qui forment autant de petites rivieres de la largeur de trente à trente-cinq pieds, dans lesquelles on pêche une si grande quantité de truites, d'anguilles, & sur-tout d'écrevisses, qu'on en fournit à vingt lieues à la ronde.

LES ISLES DU VENT, & les ISLES SOUS LE VENT. Voyez ANTILLES.

L'ISLE DE VERON, petit quartier de France, en Touraine, entre Chinon & Candé, & la riviere de Loire qui y reçoit celle de Vienne: il n'y a aucune place remarquable.

1. L'ISLE-VERTE, petite isle de l'Océan oriental aux Philippines, selon Baudrand.

2. L'ISLE-VERTE, petite isle de France, en Bretagne, au levant de la grande isle de Bréhat, au midi de Saint-Mandé.

3. L'ISLE-VERTE, petite isle de l'Amérique, dans le fleuve S. Laurent, & assez proche de la côte du Sud, avec un bon mouillage; elle est vis-à-vis de Tadoussac. **Notes du P.* Charlevoix.

LES ISLES-VERTES. Voyez les ISLES DU CAP-VERD.

L'ISLE DE VEUVRE; Taffin, dans ses Cartes des côtes de France, nomme ainsi une isle de Bretagne, à l'embouchure de la Charente. Le Neptune François la nomme l'*Isle-Madame*.

LES ISLES D'ULIASSER, petites isles voisines de l'Isle d'Amboine, entre les Moluques. Chacune a un nom particulier, savoir,

HATUA, TUAHA;
IHEMAHO & NEUSELAO.

Les Noirs de ces quatre isles portent le nom de *Chrétiens*, & mangent pourtant de la chair de leurs ennemis, quand ils les peuvent prendre. Ils sont sous la dépendance de la compagnie Hollandoise, & obligés, comme tous ses autres vassaux, de venir servir & se rendre sous le fort d'Amboine, avec toutes leurs caracores, lorsqu'ils sont mandés par le gouverneur. Les habitans de ces isles sont divises en *Olisivas* & *Olilimas*. Ce sont des noms de factions, comme ont été autrefois en Italie les Guelphes & les Gibelins, & comme à présent en Angleterre les Whigs & les Toris. Les Olilimas sont Mahométans, les Olisivas sont Chrétiens, Mahométans & Idolâtres.

1. A *Hatua*, il y a quatre races d'Olilimas qui peuvent mettre sur pied neuf cent cinquante hommes, tous Mahométans. Il y a quatre races d'Olisivas, deux Chrétiennes & deux Idolâtres qui peuvent mettre sur pied cinq cents hommes.

2. A *Tuaha*, il y a deux races d'Olisivas, qui font deux cents vingt hommes, tous Idolâtres.

3. A *Ihemaho*, il y a quatre races d'Olilimas, qui font quatorze cents hommes, tous Mahométans, & trois races d'Olisivas, qui font deux cents quatre-vingt hommes, tous Idolâtres.

4. A *Neuselaho*, il y a quatre races d'Olisivas, qui font six cents hommes, tous Idolâtres.

C'est ce qu'en dit Matelief, dans son Voyage imprimé, entre ceux de la compagnie Hollandoise, *t.* 3, *p.* 329, *& seq.*

L'ISLE DE VLIELAND, ou simplement VLIE, (prononcez FLIE,) isle des Provinces-Unies, dans la mer du Nord, à l'embouchure du Zuider-Zée, entre l'isle de Texel & celle de Schelling.

LES ISLES D'ULFFON, isles de Suède, sur la côte occidentale du golfe de Bothnie, dans la province d'Angermanie, au sud-oueſt de l'embouchure de la riviere de Bygdo.

L'ISLE DE VOORN, isle des Provinces-Unies, sur la rive gauche de la Meuse. Voyez VOORN.

L'ISLE DE VOREN, petite isle de la mer d'Allemagne, sur la côte occidentale du duché de Sleswig, au sud-est de l'isle de Sylt; c'est la même que L'ISLE DE FORA.

L'ISLE D'URCK, petite isle des Provinces-Unies, dans le Zuider-Zée, à trois lieues des côtes de Frise.

L'ISLE D'USEDOM, isle de la mer Baltique, dans la Poméranie, à l'embouchure des rivieres de la Pene & de l'Oder.

L'ISLE DE VULCAIN ou L'ISLE DES VOLCANS, isle de la mer des Indes, vers la côte de la Nouvelle Guinée. Les Hollandois, qui l'ont découverte, l'ont nommée *Montagne brûlante*, en leur langue BRANDENBERG, parce qu'il y a quatre montagnes qui jettent souvent des flammes. J'ai remarqué à l'article L'ISLE-BRULANTE, qu'il y a dans cette mer plusieurs isles qui ont des volcans.

L'ISLE DE WAGE, l'une des isles de Féro, au couchant de l'isle de Stromo.

L'ISLE DE WALNEY, (Allard écrit FALNEY,) isle d'Angleterre, dans la mer d'Irlande, à l'entrée de la baie de Lancaſtre. Elle eſt longue & s'étend le long de la pointe qui enferme cette baie au nord-oueſt.

L'ISLE DE WANGEROOGH, petite isle de la mer du nord, ſur la côte d'Ooſtfriſe, à l'embouchure de la riviere de Jade, auprès de l'isle de Spikeroogh.

L'ISLE DE WEDDY, petite isle ſur la côte d'Irlande, au ſud-oueſt, dans la baie de Bantry, devant le port de Bantry.

L'ISLE DE WEDERO, isle de la mer de Danemarck, au nord du grand Belt, entre les isles de Samſoé & de Syro.

LES ISLES WESTERNES. Voyez WESTERNES.

L'ISLE DE WEYRO, petite isle du Danemarck, au nord de l'isle de Laland, & au couchant de celle de Féo.

L'ISLE DE WIDRO, l'une des isles de Féro. Elle eſt ſituée au nord & à l'eſt de l'Isle-Bordo, de laquelle un canal fait en équière la ſépare.

L'ISLE DE WIERINGEN ou VIERINGEN, petite isle des Provinces-Unies, dans le Zuider-Zée, au nord de Medenblick.

L'ISLE DE WIGHT. Voyez WIGHT.

L'ISLE DE WOLFSUND, petite isle de Norwége, au gouvernement d'Aggerhus, au nord-oueſt du port & de l'isle de Fleckeren.

L'ISLE DE WOLLIN, petite isle de la mer Baltique, dans la Poméranie, à l'embouchure de l'Oder.

L'ISLE DE WROUWENBERG, petite isle de Suéde, dans la mer Baltique, près de la côte de Smaland, & du port de Weſterwyck.

L'ISLE DE WIST : il y a deux isles de ce nom entre les Weſternes. On les diſtingue par leur ſituation. La plus ſeptentrionale s'appelle *North-Wiſt*, & la plus méridionale *Southwiſt*. Elles ſont toutes deux au midi de l'isle de Lewis.

North-Wiſth, qui en eſt la plus proche, a environ neuf milles de long du nord au ſud, & trente milles de circonférence. Ses montagnes à l'orient ſont bonnes pour le pâturage, & ſa partie occidentale pour le bled. Elle a pluſieurs lacs remplis de truites & d'anguilles; & même de poiſſons de mer, qui y ſont portés par les grandes marées. Ces lacs ont pluſieurs petites isles, qui abondent en oiſeaux de terre & de mer. Entre les baies de cette isle, celle de Maddy eſt la plus conſidérable, où l'on a chargé de harengs dans une ſaiſon juſqu'à quatre cents vaiſſeaux. Dans cette baie il y a une petite isle, où le roi Charles Ier établit un magaſin pour la pêche. Elle produit auſſi de fort groſſes huitres. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 2, p. 283.

South-Wiſt a vingt milles de long, & quatre de large. Elle produit à-peu-près les mêmes choſes que North-Wiſt. Il y a un lac de la longueur de trois milles, où la mer s'eſt ouvert un paſſage, quelques efforts que les habitans ayent faits pour l'empêcher. Ce lac eſt remarquable par une ſorte de poiſſon, lequel reſſemble tout-à-fait à un ſaumon, hormis que ſon dos eſt noir & le ventre blanc. Les habitans de ces deux isles ſont généralement bien faits, robuſtes & civils aux étrangers. Il y en a pluſieurs qui vivent juſqu'à un grand âge. Ils parlent Irlandois, & ſont presque tous Catholiques Romains.

L'ISLE D'YELL, isle entre celles de Schetland, au nord-eſt de Mainland. Elle a dix-huit milles de long & neuf de large. Il y a trois égliſes & diverses chapelles.

L'ISLE DE ZEBU, l'une des Philippines. Voyez ZEBU.

Je ne donne pas cette liſte comme un catalogue complet de toutes les principales isles de l'univers. Ce n'eſt qu'une ébauche à laquelle il faut joindre quantité de détails qui ſe trouvent répandus dans un grand nombre d'artieles, & que je n'ai pas voulu répéter inutilement. On peut conſulter les articles de l'*Archipel*, des isles *Açores*, des isles *Antilles*, des *Canaries*, des isles des *Larrons* ou isles *Mariannes*, des isles du *Japon*, des *Philippines*, des *Moluques*, des isles de *Salomon*, & beaucoup d'autres inférés dans leur lieu. Ces noms collectifs renferment de grands détails auxquels nous renvoyons.

L'ISLE DE FRANCE, contrée & province de France, où eſt Paris capitale du royaume. Ce n'eſt pas une isle proprement dite. C'eſt un diſtrict qui a plus ou moins d'étendue, ſelon les divers ſens dans leſquels il ſe prend. Voyez au mot FRANCE, l'article L'ISLE DE FRANCE.

ISLEBE. Voyez EISSLEBEN.

ISLET ou ISLOT : on nomme ainſi les isles qui ſont très-petites. La plûpart n'ont point de nom.

L'ISLET-AUX-ANGLOIS, petite isle d'Afrique, en Nigritie, dans la riviere de Gambie, à douze lieues au-deſſus de ſon embouchure dans l'Océan. Les Anglois y ont élevé un fort en forme de fer à cheval pour la ſûreté de leur commerce. * *Baudrand*, édit 1705.

ISM ou ISEN, ancien bourg d'Allemagne, en Baviere, entre Freiſingen & Waſſerbourg, ſur un ruiſſeau de même nom que ce bourg. On le nomme en latin ISINISCA ou YSENISCO. Il y a une collégiale & une prévôté. * *Zeyler*, Bavar. Topogr. *p.* 77.

ISMAALI, ville de la Beſſarabie ſur la gauche de la branche la plus ſeptentrionale du Danube, à douze lieues au couchant de Kilia. Elle eſt aſſez grande, & peuplée de Valaques ou Moldaves.

ISMAEDA : Ortélius lit ainſi dans Etienne le Géographe. L'édition de Bertius porte ISMAELA, Ισμαηλα. C'étoit une petite contrée de l'Arabie. Il eſt clair que ce nom vient d'ISMAEL, fils d'Abraham & d'Agar.

ISMAELITES : on appelle ainſi dans les hiſtoires, tant anciennes que modernes, les Arabes qui ſont la poſtérité d'Ismaël (a). Sara épouſe d'Abraham, voyant que Dieu ne lui avoit point donné d'enfans (b), pria ſon mari de prendre Agar ſa ſervante, afin qu'au moins par ſon moyen elle pût avoir des enfans. C'étoit une maniere d'adoption, dont on voit encore des exemples dans la conduite de Rachel & de Lia, qui donnerent auſſi leurs ſervantes pour femmes à Jacob leur mari, afin qu'elles leur donnaſſent des enfans (c). Agar ayant donc conçu, commença à mépriſer Sara, ſa maîtreſſe. Celle-ci s'en plaignit à Abraham, & Abraham lui dit qu'elle pouvoit traiter ſa ſervante comme elle jugeroit à propos. Sara l'ayant donc maltraitée, Agar s'enfuit. L'ange du ſeigneur lui apparut dans le déſert, & lui dit: retournez à votre maîtreſſe, & humiliez-vous ſous ſa main; vous avez conçu, & vous enfanterez un fils que vous nommerez *Ismaël*, c'eſt-à-dire : *le Seigneur a écouté*; parce que le Seigneur vous a exaucée dans votre affliction. Ce ſera un homme fier & farouche, dont la main ſera élevée contre tous, & contre qui tout le monde aura la main levée. Il dreſſera ſes tentes vis-à-vis ſes freres, & il occupera le pays voiſin du leur. Agar revint donc à la maiſon d'Abraham, & elle enfanta un fils, qui fut appellé *Ismaël*.

Quatorze ans après, le Seigneur ayant viſité Sara, & Iſaac étant né à Abraham, Ismaël, qui juſqu'alors s'étoit regardé comme l'unique héritier d'Abraham, ſe vit déchu de ſes eſpérances. Un jour Iſaac étant âgé d'environ cinq ou ſix ans, Ismaël ſe jouoit avec lui d'une maniere qui déplut à Sara; & elle dit à Abraham : chaſſez cette ſervante avec ſon fils; car Ismaël ne ſera point héritier avec mon fils Iſaac. Abraham trouva cela dur; mais le Seigneur lui ayant dit d'écouter Sara, il renvoya Agar avec ſon fils, en leur donnant quelques proviſions pour leur voyage. Agar étant partie avec ſon fils, alloit errant dans le déſert de Bersabée; & l'eau qui étoit dans le vaiſſeau, qu'elle portoit, ayant manqué, elle mit ſon fils ſous un arbre, & s'éloigna de lui à la longueur d'un trait d'arc, diſant : je ne verrai point mourir mon enfant. Alors Agar ouit une voix du ciel, qui lui dit : ne craignez point, le Seigneur a écouté la voix de l'enfant du lieu où il eſt. Levez-vous, prenez-le; car je le rendrai pere d'un grand peuple. Elle ſe leva, & Dieu lui ayant fait voir un puits, elle en tira de l'eau, en donna à ſon fils, & le mena plus avant dans le déſert de Pharan, où il demeura. Il devint habile à tirer de l'arc; & ſa mere lui fit épouſer une femme Egyptienne, dont il eut douze fils (d);

Nahajoth,	Maſſa,
Cédar,	Hadad ou Hadar,
Abdéel,	Thema,
Mahsam,	Jethur,
Masma,	Naphis &
Duma,	Cedma.

Il eut auſſi une fille nommée *Mahéleth* ou *Baſemath*, Geneſ. xxxvj, 3, qui épouſa Eſaü, Geneſ. xxviij, 9. Nous avons parlé de chacun des fils d'Ismaël, ſous leurs articles. *(a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Geneſ.* xvj, 1, 2, 3, &c. (c) *Geneſ.* xxx, 3 & 9. (d) *Geneſ.* xxv, 13, 14.

Des douze fils d'Ismaël ſont ſorties les douze tribus des Arabes, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui. S. Jérôme (a) dit que de ſon tems les Arabes nommoient les cantons de l'Arabie des noms des diverſes tribus qui les habitoient. Les hiſtoriens profanes donnent aux chefs des tribus des Arabes le nom de *Phylarques*, & les Arabes leur donnent le nom de *Scheich-Elkebir* (b). Les deſcendans d'Ismaël habiterent le pays qui eſt depuis Hévila juſqu'à Sur. Hévila eſt vers la jonction de l'Euphrate & du Tigre; & Sur eſt du côté de l'iſthme, qui ſépare l'Egypte de l'Arabie. On connoît dans l'hiſtoire les deſcendans d'Ismaël, ſous le nom général d'*Arabes* & d'*Ismaélites*. On connoit en particulier les Nabathéens, les Cédaréniens, les Agaréniens, &c. Depuis le ſeptiéme ſiécle, ils ont preſque tous embraſſé la religion de Mahomet; & nous les appellons *Turcs* ou *Muſulmans*. Voyez aux mots BEDOUINS, SARAZINS, &c. *(a) *Hieronym.* Quæſt. hebr. in Geneſ. (b) Voyez *Thevenot*, l. 11, c. 32, part. 1.

ISMANING, bourg d'Allemagne, en Baviere, ſur la rive droite de l'Iſer, à deux milles & un quart au-deſſous de Munich, & à trois milles & demi au-deſſus de Freiſingen. Il eſt dans cet évêché. *Zeyler*, Bavar. Topogr.

1. ISMARA, ville d'Aſie, dans la petite Arménie, auprès de l'Euphrate, ſelon Ptolomée; mais les manuſcrits portent SISMARA.

2. ISMARA, ancienne ville de Thrace. Virgile, *Æneid.* l. 10, v. 351, dit:

Et tres quos Idas pater & patria Ismara mittit.

Sur quoi Servius obſerve que cette ville prenoit ce nom du mont *Ismarus*. Le mot Ismara eſt ici au féminin; il eſt neutre dans ces vers de Virgile, *Georg.* l. 2, v. 37:

Juvat Ismara Baccho
Conſerere.

Mais on y parle de la montagne, & non pas de la ville. Etienne le Géographe nomme cette même ville ISMAROS, & dit qu'elle appartenoit aux Ciconiens. Voyez le paſſage de l'Odyſſée, rapporté à l'article *Ciconum Flumen*.

1. ISMARUS ou ISMARA, au pluriel, montagne de Thrace, ſelon Virgile & Servius, cités dans l'article précédent. La Deſcription de l'univers, écrite par Scymnus de Chio, & citée mal-à-propos ſous le nom de *Marcien d'Heraclée*, porte (*vers* 675, p. 39. *Edit. Oxon.*) que les Ciconiens qui demeuroient alors dans l'Ismarus avoient autrefois habité à Maronée. Il paroît cependant que les Ciconiens occupoient déja cette montagne dès le tems d'Homère. Heſyche a, ſans doute, été trompé par cette deſcription lue trop négligemment, lorſqu'il a aſſuré que Maronée & Ismarus étoient une même ville. Pline, *l.* 4, *c.* 11, les diſtingue très-bien; & après avoir nommé *Ismaros*, & quelques autres villes, il dit que *Maronée* étoit nommée auparavant *Ortagurea*. La ville, ou peut-être la montagne, prit ſon nom d'*Ismarus*, fils de Mars & de Thraſſa, ſelon le grand Etymologique.

2. ISMARUS, ville de Thrace. Voyez ISMARA 2.

ISMENE, village de Béotie, ſelon Etienne le Géographe. Ælien, *Variar.* l. 12, *c.* 57, nomme ISMENUS une ville voiſine de la fontaine Dircé.

ISMENIUS. Voyez ISMENUS 2.

ISMENIUS COLLIS; colline de Gréce, dans la Béotie, ſelon Pauſanias, *l.* 9, *c.* 10, qui dit qu'elle étoit conſacrée à Apollon qui en prenoit le ſurnom d'*Iſménien*.

ISMENIUS-FLUVIUS. Le même auteur nomme ainſi le fleuve ISMENUS. Voyez ISMENUS.

ISMENIUS-LUCUS, bois de la Béotie, près de la ſource de l'ISMENUS. Voyez cet article.

ISMENUS, riviere de Gréce, dans la Béotie, où elle coule auprès de l'ancienne Thèbes. Plutarque le Géographe, *de Fluviis*, p. 3. *edit. Oxon.* dit qu'on l'appelloit autrefois le *pied de Cadmus*, Κάδμου πέζε, & là-deſſus il raconte, à ſon ordinaire, une petite hiſtoriette que voici. Cadmus ayant tué à coups de fléches le dragon, qui gardoit la fontaine, craignant que l'eau n'en fût empoiſonnée, il parcourut le pays pour en chercher une autre, dont il pût boire ſans danger. Etant arrivé à l'autre Corycéen, par le ſecours de Pallas, il enfonça le pied droit dans le limon; & quand il l'en eut retiré, il en ſourdit une riviere; & après qu'il eut ſacrifié, on l'appella le *pied de Cadmus*. (Il n'y a pas grand miracle en cela; le pied du cheval de Charlemagne fit ſourdre de même une fontaine à Aix-la-Chapelle.) Plutarque continue ainſi: peu de tems après cela, Ismenus, fils d'Amphion & de Niobé, étant bleſſé par une des fléches d'Apollon, & ſouffrant une douleur violente, ſe précipita dans cette riviere, qui en prit le nom. Pauſanias en donne une autre origine. Vous voyez, dit-il, la ſource qui eſt conſacrée au dieu Mars, qui en avoit confié la garde au dragon. Tout auprès eſt le tombeau de Caanthe, qui paſſe pour avoir été frere de Mélie, & fils de l'Océan. On prétend que ſon pere l'envoya chercher ſa ſœur Mélie, qui avoit été enlevée: il apprit qu'elle étoit au pouvoir d'Apollon; mais n'ayant pu l'en tirer, il mit le feu au bois d'Ismène, & les Thébains aſſurent que ce fut cette action qu'Apollon punit en le perçant de fléches. Il a donc ſon tombeau en cet endroit. Pour ce qui eſt de Mélie, Apollon, ſon raviſſeur, en eut deux fils, Tener & Ismenius. Il donna à celui-ci le don de deviner, & la riviere prit le nom d'*Ismenius*, quoiqu'elle en eût un autre auparavant; car avant qu'Iſménius, fils d'Apollon, fût né, la riviere s'appelloit *Ladon*. Ortélius croit que la même riviere eſt nommée *Knopus*, Κνῶπος, par Strabon & par Nicandre. La fontaine de Dircé ſe jettoit dans l'Ismenus. Cette riviere eſt une de celles qui, coulant vers le nord de Thèbes, entrent dans le lac nommé autrefois *Halica*, dans la Livadie, & ſe perdent par une embouchure commune dans l'Euripe, au nord-oueſt de Négrepont. Baudrand dit que le nom moderne eſt *Ismeno*.

ISMID, ISCHMIT ou ISCHMET: quelques modernes écrivent ainſi différemment le nom que porte aujourd'hui la ville de Nicomédie, en Bithynie. Paul Lucas écrit SCHEMIT. Voyez NICOMÉDIE.

ISMUC, petite ville d'Afrique, à vingt milles pas de Zama. Son territoire ne peut ſouffrir rien d'empoiſonné. C'eſt du moins ce que dit Vitruve, *l.* 8, *c.* 3.

ISNY, ISNE ou EISNE, ville impériale d'Allemagne, en Suabe, dans l'Algow; elle touche au petit pays de Buchenberg, qui appartient à l'abbé de Kempt; elle eſt ſituée ſur le ruiſſeau nommé de même *Isna*, ſelon Zeyler, *Suev. Topogr. p.* 43; De l'Iſle n'y en marque point. L'an 1106, le comte Mangold de Wéringen, y fonda une abbaye qui prit le nom d'*Isna* du ruiſſeau. Après ſa mort les gentilshommes de Walbourg en furent ſeigneurs. Il eſt certain que la premiere fondation étoit encore plus ancienne, & les lettres impériales qui la confirment ſont de l'an 1096; mais l'établiſſement s'en fit, l'an que nous avons dit. La ville d'Isne fut brûlée, l'an 1284, & enſuite rebâtie; & l'abbaye fut comptée quelque tems entre les états de l'empire, juſqu'à ce qu'en 1591, le 15 Septembre, les ſeigneurs de Walbourg reconnurent devant la chambre de Spire, qu'elle étoit exemte de toutes charges; ils en furent enſuite les patrons. Cependant, l'an 1641, Jean, abbé d'Isne, ſe trouva à la diéte de l'empire. L'an 1356, un crapaut ou autre bête venimeuſe s'étant gliſſé dans la marmite, empoiſonna ſi bien les viandes qui y bouilloient, que l'abbé Henri II, & tous les moines en moururent. Dans la cave du monaſtere on a trouvé un marbre ſur lequel il eſt fait mention des empereurs Septime, Severe & Aurele-Antonin; & il y eſt dit qu'ils ont fait raccommoder les chemins & les ponts de ce pays, depuis Kempten juſqu'à Isne; car la route de l'Italie au Rin paſſoit par Isne. L'abbaye donna lieu à la ville de s'aggrandir avec le tems, après que l'ancienne ville, qui étoit un peu plus loin vers le couchant & plus près de l'Arg, eut été détruite. On a voulu dériver ſon nom de la déeſſe Iſis, qui y avoit, dit-on, un temple. Elle a dans ſes armes un fer à cheval, & les Allemands appellent *eiſen*, le *fer*; & Zeyler dit que ce lieu a été appellé *Iſenaw*, & ajoûte comme une autre raiſon, qu'il y a eu en ce même endroit des

forges où l'on travailloit le fer ; mais il en revient avec raiſon à la premiere origine qui eſt le nom du ruiſſeau *Isna*, dont la ville a tiré le ſien. Son territoire ne produit ni vin ni bled, mais ſeulement des avoines, des navets, des féves, du lin & des jardinages. On tire les vins du lac de Conſtance, du Rhin & du Necker, les grains d'Ulme, de Memmingen, de Waldsée & de Leutkirch ; la riviere de l'Arg & les lacs voiſins fourniſſent quantité de poiſſon. Le commerce des toiles étoit autrefois ſi floriſſant, qu'on y en fabriquoit pour cent cinquante mille florins. L'an 1630, une compagnie d'infanterie d'Impériaux étant venue à Isne, & en étant partie pour Kempten aſſez mécontente, le feu y prit la nuit ſuivante, & conſuma près de quatre cents maiſons, la paroiſſe, les écoles, la maiſon de ville, l'abbaye & autres édifices publics. Elle s'eſt rétablie ; & quoique petite, elle ſe maintient dans la qualité de *ville impériale*, qu'elle acquit ſous Charles IV.

ISNIC, ISNIQ ou ISNICH, ville de la Turquie, en Aſie, dans la Natolie, où elle occupe la place de l'ancienne Nicée. Tavernier, *Voyage de Perſe*, *t.* 1, *c.* 2, en parle ainſi. Une partie de la ville eſt bâtie ſur la pente d'une colline, & l'autre dans une plaine qui va jusqu'à la mer, qui fait dans cet endroit un cul-de-ſac, que l'on appelle le *golfe d'Isnich*. Il y a au port deux moles de grandes pierres de taille, & trois grands clos fermés de murailles, qui ſont comme autant d'arſenaux, dans leſquels, ſous de longues galeries, on voit quantité de bois dégroſſi pour bâtir des maiſons & des galeres. La chaſſe étant belle aux environs de la ville, & ſon terroir portant toutes ſortes d'excellens fruits & de très-bon vin, Sultan Amurat fit bâtir un ſerrail au lieu le plus éminent, d'où l'on découvre à la fois la mer & la campagne. Les Juifs occupent la plus grande partie de la ville, & les bleds avec le bois à bâtir ſont leur principal négoce. Quand le vent eſt favorable, on peut aller par mer de Conſtantinople à Isnich, en ſept ou huit heures, & le trajet n'eſt pas dangereux. Voici ce qu'en dit Paul Lucas dans ſon Voyage de l'Aſie mineure, *t.* 1, *p.* 65 : je ſuis perſuadé que ſon nom eſt bien moins changé que ſa figure ; c'eſt quelque choſe de pitoyable que de voir les ruines de cette ville célébre. Elle eſt ſituée ſur le bord d'un lac, qui a plus de quarante milles de tour ; ſon territoire s'étend dans une plaine entourée de montagnes ; elle a encore deux enceintes de murailles, qui ſont munies de tours très-fortes, faites de briques cuites, mais la plûpart ruinées ; il y en a quelques-unes carrées, diſtinguées même par la matiere dont elles ont été bâties ; celles-ci ſont de pierre de taille, & des plus groſſes. La ville a en tout environ ſix milles de circuit ; l'égliſe des Grecs a été des plus ſuperbes, on y voit encore de beaux ouvrages à la moſaïque ; & ce fut là, diſent les habitans du lieu, que ſe tint le fameux concile de Nicée, où l'empereur Conſtantin aſſiſta en perſonne. L'on y montre encore les reſtes du lieu où s'en faiſoient les aſſemblées ; ils compoſent une eſpece de demi-lune ruinée, qui a des bancs les uns ſur les autres, bâties de pierres, & des plus belles ; mais tout tombe en ruine. Outre cette égliſe qui étoit la premiere de la ville, les Arméniens en ont auprès une petite où ils font le ſervice : les autres qui étoient auſſi magnifiques, ont toutes été changées en mosquées ou abbatues par la longueur du tems & la barbarie des guerres. Nicée eſt parſemée d'un prodigieux nombre de colomnes de pierre granite & de marbre d'une belle grandeur. Isnich eſt très-bien fournie de fontaines. Elles ſont toutes bâties de marbre, & l'eau de la plûpart eſt ſalutaire. Il y a auprès un aqueduc magnifique, qui conduit l'eau d'une des montagnes voiſinies. Il y en avoit autrefois pluſieurs autres, mais ils ſont à préſent démolis ; & l'on ne voit plus hors de la ville que de triſtes reſtes de ces beaux édifices qui en faiſoient autrefois l'ornement. Les murailles de la ville ſont presque toutes raccommodées de piedeſtaux de marbre & de pierre granite : on en a arrangé tous les morceaux les uns ſur les autres, & dans l'espace de trois cents pas : l'auteur cité y en compta cent quatre-vingt-deux. Ces murailles ont trois cents ſoixante & dix tours, c'eſt-à-dire plus qu'il n'y a de maiſons dans la ville ; car il n'y en a pas plus de trois cents. Ce pays eſt abondant particuliérement en bon poiſſon. Il s'en pêche dans le lac voiſin, de toute eſpece, & on le donne à bon marché.

ISNIGMIT eſt, ſelon Baudrand, le nom moderne de Nicomédie. Voyez NICOMÉDIE.

ISOLA, ce mot en italien ſignifie *une iſle* ; c'eſt, outre cela, le nom propre de divers lieux.

1. ISOLA, petite ville d'Italie, du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, avec un évêché ſuffragant de l'archevêché de ſainte Severine. On l'a ceinte de murailles, après qu'elle a été deux fois ſaccagée par les Turcs. Elle a peu d'habitans, & eſt à quatre milles de la côte orientale de cette province & du golfe de Caſtelli, à ſix du cap de Riſſuto, & à dix-huit de ſainte Severine au midi. **Baudrand*, éd. 1705.

2. ISOLA, bourg d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, ſur une petite iſle du Gariglian ; à une lieue de Sora, & à quatre d'Aquino. **Baudrand*, éd. 1705.

3. ISOLA, bourg d'Italie, en Iſtrie, ſur la côte du golfe de Trieſte, à cinq milles de Capo d'Iſtria, au couchant. Il eſt aux Vénitiens, & s'appelle en latin *Alietum* ou *Halieti Caſtrum*, & *Caſtrum Aquilæ*. **Baudr.* éd. 1705.

4. ISOLA DELLA SCALA, gros bourg d'Italie, dans l'état des Vénitiens, au Véronois, à dix-ſept milles de Vérone. Il eſt riche & peuplé comme une ville, & il s'y fait un très-grand commerce de ſoie. **Corn.* Dict.

5. ISOLA GRANDE, iſle d'Italie, entre les deux bouches du Tibre, entre la ville de Porto & celle d'Oſtie.

6. ISOLA, riviere d'Allemagne, dans l'évêché de Brixen. Elle y prend ſa ſource au nord, ſur les confins de l'archevêché de Saltzbourg, paſſe à Windisch-Matray, & ſe rend dans la Drave à Lienz. **Robert de Vaugondy*, Atlas.

ISOMANTUS, riviere de Gréce, dans la Béotie. Voyez HOPLIAS.

ISOMBRI. Voyez INSURBES.

ISONA, petite ville de Catalogne, dans la viguerie de Lérida, près des montagnes, & de la ſource d'un ruiſſeau qui tombe dans la Noguera Pallaveſa. Elle eſt au ſud-eſt & à une heure de chemin d'Orcau. Les Romains l'appelloient *Æſona*, comme il paroît par cette inſcription :

FULVIO. FILIO. F. RESTITUTI,
FILIO. CATULÆ. P. ÆSONENSI.

Le *P* ſignifie *Patria*. On y trouve quantité de pierres avec des inſcriptions. Elle a été auſſi appellée *Jeſſonia*, & enſuite *Iſauna* ; & l'hiſtoire du dixiéme ſiécle porte que les Sarafins la ſaccagerent l'an 964. * *Marca*, Hiſpanica, *l.* 2, *p.* 217.

ISONDÆ, ancien peuple de la Sarmatie d'Aſie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9. Ils étoient vers la mer Caſpienne.

ISONOÉ, Ἰσονόη, ancienne ville d'Aſſyrie, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 1. Les manuſcrits portent *Iſone*, *Iſeon*.

ISONTIUS, nom d'un lieu aux confins de l'Italie. La Chronique de Caſſiodore porte qu'Odoacre y fut mis en fuite par Théodoric. Ortélius croit qu'il s'agit de la riviere nommée *Natiſon* par les anciens, & que l'on appelle préſentement *Liſontio*. Le nom eſt *Lizonzo*.

ISORIA, bourg d'Epire, dans le territoire d'Eurée, ſelon Sozomene, *Hiſt. eccl.* l. 7, c. 26.

ISOU, ville des Indes, dans l'iſle d'Amboine, dont elle eſt la capitale, ſelon Corneille, *Dict.* Un Voyage des Hollandois nomme *Itou*, ou *Iton*, *Hitou*, ou *Hittou*, une petite ville maritime de la même iſle.

ISPA, ville de la petite Arménie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7, qui la met vers les montagnes.

ISPAHAN, ville de Perſe, dont elle eſt la capitale. Les Arabes la nomment *Eſpahan* : Naſſir-Eddin la nomme ainſi & la met à 86 d. 40′ de longitude, & à 32 d. 25′ de latitude, dans le troiſiéme climat. Ulug-Beig l'appelle de même & lui donne la même poſition. Les obſervations nouvelles confirment la latitude d'Ispahan ; & pour la longitude, elles ſont cette ville de 50 d. 30′ plus orientale que l'obſervatoire de Paris. Chardin, qui a employé tout ſon huitiéme volume à la décrire, la

nomme en Persan *Sephaon*. Plusieurs font monter le nombre de ses habitans à onze cents mille ames. Ceux qui y en mettent le moins assurent qu'il y en a six cents mille. Le nombre des édifices est prodigieux; on en compte vingt-neuf mille quatre cents soixante-neuf, dans l'enceinte; & huit mille sept cent quatre-vingt au dehors, tout compris, les palais, les mosquées, les bains, les bazars, les caravanserais & les boutiques; car les boutiques, sur-tout les grandes & bien fournies, sont au cœur de la ville, séparées des maisons où l'on demeure. On y trouve toujours une telle foule dans les bazars, que les gens, qui vont à cheval, font marcher devant eux des valets de pied, pour se faire faire passage. Il est vrai qu'on va fort à l'aise dans les autres endroits de la ville. Cependant si l'on fait réflexion que les femmes en Perse, hors celles des pauvres gens, sont reclusés, & ne sortent que pour affaires, on trouvera que cette ville doit être effectivement des plus peuplées. La construction d'Ispahan est fort irrégulière. De quelque côté qu'on la regarde, elle paroît comme un bois où l'on ne peut discerner que quelques dômes avec des tourelles fort hautes, qui servent de clochers aux Mahométans.

Elle est bâtie le long du fleuve de Zenderoud, sur lequel il y a trois beaux ponts, que nous décrirons ci-après; l'un qui répond au milieu de la ville, & les deux autres aux deux bouts. Quoique l'eau en soit fort legere & fort douce, on ne se donne pas la peine, à Ispahan, d'en aller chercher, parce que chacun boit l'eau de son puits qui est également douce & legere.

Les murs de la ville d'Ispahan ont environ vingt mille pas de tour. Ils sont de terre, assez mal entretenus, & tellement couverts par les maisons & les jardins qui y touchent au-dedans & au-dehors, qu'il faut, en plusieurs endroits, les chercher pour les appercevoir. Il en est de même dans les autres villes du royaume; & c'est ce qui a trompé quelques voyageurs, qui ont rapporté que les villes de Perse n'ont point de murailles; Ispahan a de plus un château & un fossé. La beauté de cette ville consiste particuliérement dans un grand nombre de palais magnifiques, de maisons gaies & riantes, de caravanserais spacieux, de fort beaux bazars, de canaux & de rues, dont les côtés sont couverts de hauts platanes; mais les autres rues sont, généralement parlant, étroites, tortues, & entrecoupées par des bazars ou marchés couverts. Ce qui fait qu'en tout tems on peut traverser Ispahan à pied sec & à couvert. Les rues ne sont point pavées, non plus que dans les autres villes de Perse; mais comme l'air y est sec, & que chacun arrose devant sa porte, matin & soir, il n'y a ni tant de crotte ni tant de poussiere qu'en nos pays; mais il y a d'autres incommodités assez considérables. Les rues étant voûtées, à cause des canaux souterreins, qui passent par tous les endroits de la ville, il y arrive quelquefois des écroulemens, où les gens qui vont à cheval, courent risque de se rompre le cou. Il y a dans les rues des puits à fleur de terre, où l'on court le même risque. Les égouts des maisons sont tous dans les rues, dans de grands trous où l'on jette toutes les ordures du logis, & qui quelquefois servent de lieux communs. Cependant les rues n'en sont point empuanties, soit à cause de la sécheresse de l'air, soit parce que ces égouts sont nettoyés, tous les jours, par les paysans qui apportent les fruits & les autres denrées à la ville, & qui, au retour, chargent leurs bêtes de ces ordures, pour fumer leurs jardins.

La ville d'Ispahan est divisée en deux quartiers, l'un nommé *Joubaré-Neamet-Olahi*, qui regarde l'orient; & l'autre nommé *Deredechte-Heyderi*, qui regarde l'occident. Elle a huit portes, quatre à l'orient & au midi; celle de *Hassen-Abad*; celle de *Joubare*, qu'on nomme aussi la *porte* d'*Abas*; celle de *Kerron*; celle de *Seidahmedion*; & quatre font face à l'occident & au septentrion; la porte *Impériale* ou *Dervaze-Deulet*, comme ils parlent; la porte de *Lombon*; la porte de *Tockchi*, & la porte de *Deredechte*; il y a encore six fausses portes, dont la plûpart n'ont point de nom. Ces deux quartiers, entre lesquels la ville est divisée, font proprement deux factions qui engagent avec elles les fauxbourgs & le territoire de la ville. Le quartier de *Joubaré* renferme tout ce qu'il y a du côté oriental de la porte de Tockchi. Le quartier de *Deredechte* renferme le reste. On dit que les noms de *Heyder* & de *Neamet-Olahi*, que portent les deux moitiés d'Ispahan, sont les noms des deux princes, qui mirent autrefois le peuple Persan en deux partis. D'autres disent que deux villages voisins étoient ennemis & partagés, parce que l'un tenoit pour une secte, & l'autre pour une autre, & que s'étant aggrandis & joints, il s'en est formé la ville d'Ispahan, où cette ancienne animosité subsiste si bien, que les deux partis en viennent souvent à de vrais combats. Venons maintenant à la Description de Chardins que nous abbrégeons.

J'entrerai, dit-il, *t.* 8, *p.* 14, dans la description de la ville, par les quatre portes qui font face à l'orient, en rapportant ce qu'il y a de plus remarquable entre ces portes & la grande place royale; & je commencerai par la porte de Hassen-Abad, en tournant premiérement de l'occident à l'orient, & puis de l'occident au septentrion.

A vingt pas de cette porte, on trouve deux rues qui aboutissent à un grand collége. L'une est appellée la rue du *Mouchi-el-Memalec*, c'est-à-dire du *secrétaire d'état*; parce qu'un côté entier de cette rue a été bâti par *Mirza-Rezi*, qui avoit cette dignité. Il y a fait construire un bazar, un caravanserai, une mosquée, un bain & une maison à caffé. Son hôtel est assez petit, mais fort propre & orné de peintures & d'inscriptions. De-là on entre dans une de ces grandes rues couvertes, qu'on appelle *bazar*, qui mène droit à la place royale, en allant d'occident en orient. A moitié chemin, sur la gauche, est un large palais qu'on nomme le palais de *Saroutaki*, premier ministre de deux rois de Perse, Sephi I & Abas II. C'est le logement des *daroga* ou *gouverneurs de la ville*. Joignant ce palais, il y a une petite mosquée; & de l'autre côté de la rue, un peu plus haut, est le tombeau de Cha-Ahmed, un des douze fils d'Iman-Mouza-Cazem, qui est un des douze premiers Califes qui pouvoient succéder légitimement à Mahomet, selon les Persans. Au de-là de ce tombeau, on trouve un grand collége qui a quarante chambres. On l'appelle le *collége des ânes*, terme de mépris, par lequel on designe les Arabes, qui, comme les Grecs, après avoir été les maîtres des sciences, sont devenus très-ignorans. Vers la place royale, on trouve sur la gauche un des beaux caravanserais d'Ispahan. C'est un grand bâtiment carré à double étage. On y entre par un portique, assez long, sous lequel il y a des boutiques d'un & d'autre côté. Chaque face a vingt-quatre logemens en bas, & autant en haut, au milieu desquels il y en a un plus grand que les autres, bâti sous un haut portique semblable à celui où est l'entrée, lequel est fait en demi-dôme, plat sur le devant & orné de mosaïque. Les chambres d'en-bas sont le long d'une galerie ou parapet, haut de terre d'environ cinq pieds, & large de quinze à seize. Les Persans appellent ces galeries, ou rebords de pierre, qui régnent autour des caravanserais, *Maatab*, c'est-à-dire *place à la lune*, parce que c'est où on couche environ huit mois de l'année, pour être plus fraîchement; & on s'y met à l'ombre durant le jour. Chaque chambre a de plus une place sur le devant, de la largeur de la chambre même, profonde de la moitié, & couverte d'une arcade. Les chambres d'en-haut ont chacune une antichambre & un balcon; & c'est d'ordinaire, où les marchands logent avec leurs femmes, le bas étage leur servant communément de boutique ou de magasin: sur le derriere du caravanserai, il y a encore de grands magasins. Au milieu de la cour, qui est fort bien pavée, il y a un grand bassin d'eau, avec un jet, & des puits aux coins. C'est-là à-peu-près la structure & la forme de tous les grands caravanserais d'Ispahan, qui sont bâtis de pierre ou de brique. Celui dont je viens de faire la description, rend seize mille livres par an au propriétaire. On nomme ce caravanserai *Mac-Soud-Assar*, c'est-à-dire *le caravanserai de Mac-Soud l'Huillier*, parce qu'il a été bâti du tems d'Abbas le Grand, par un épicier qui avoit fait sa boutique vis-à-vis, laquelle subsiste encore. Proche de ce caravanserai, il en a un autre appellé d'abord *caravanserai* des gens de Nachchivan, qui est une ville d'Arménie, & depuis le caravanserai des vendeurs de riz, parce qu'on y en vendoit en gros. A présent, c'est un magasin de coton.

Prenant

Prenant de-là à gauche, on arrive aux rues qui ſont derriere la grande mosquée, & l'on trouve en chemin le palais de *Mir-acheſi*, chef des aſtrologues ; celui du *Nazir* à préſent en charge ; celui du chef des cuiſines, c'eſt ainſi qu'ils appellent le premier maître d'hôtel du roi ; & celui de Mahamed-Alybec, qui étoit grand-maître d'hôtel ſous les rois Abas I, Sephi I & Abas II ; ce qu'on remarque comme un bonheur extraordinaire, parce que la fortune eſt plus changeante en Perſe que dans un autre pays. Après on entre dans une grande place, appellée *embargoulemon*, c'eſt-à-dire *le magaſin des eſclaves*, parce que c'eſt le magaſin des denrées, qu'on débite aux ouvriers & officiers du roi, qui ont penſion & bouche à la cour. Plus loin eſt une grande place qu'on appelle le *marché de Lelebec*, du nom d'un ſeigneur qui, ayant été long-tems marchand, devint ſurintendant des bâtimens.

Le *ſerrail* eſt à gauche. Quand on a fait mille pas le long de ſes murs, on parvient à la porte qui eſt la plus fréquentée de toutes celles de ce palais, qu'on appelle la *porte des cuiſines*, parce qu'elles ſont de l'autre côté, un peu plus bas.

Joignant cette porte, il y a un bain fort grand & fort beau, qu'on appelle le *bain-royal*. Le grand Abas le fit bâtir, & ordonna que le public s'en ſerviroit certains jours de la ſemaine. Vis-à-vis eſt le Gebbé Khané ou maiſon des armes. Le roi de Perſe entretient un grand grand nombre de maîtres de toute ſorte de métiers. Chaque métier a ſon atelier particulier, dont les ouvriers dépendent, & où ils ont chacun leur boutique, à moins que par faveur on n'obtienne la permiſſion de travailler ailleurs. Ces lieux s'appellent *karkane*, en Perſan, c'eſt-à-dire *maiſon d'ouvrage*, & chacune a ſon nom particulier pris du métier qu'on y exerce ; par exemple, la maiſon dont je parle, eſt appellé *maiſon des armes*, parce que les armuriers, gagés du roi, y ont leurs boutiques. Chacune de ces maiſons d'ouvrage eſt ſous la direction d'un intendant, qu'on appelle *chef du métier*, qui s'y fait ; d'un ſyndic, qui eſt le plus ancien ouvrier de la maiſon ; d'un intendant, qu'on appelle *mochref* ou *écrivain*, parce qu'il tient compte des ouvriers & des ouvrages, donnant les matieres par compte, & les recevant de même, & d'un huiſſier.

Le roi a trente-deux *maiſons d'ouvrages* ou *atteliers*, en chacun desquels il y a bien cent cinquante artiſans, tous encouragés par des gages & des récompenſes conſidérables, & qui, dans la maladie & la vieilleſſe, trouvent dans la généroſité du monarque des reſſources contre l'indigence. Autrefois il y avoit plus d'atteliers. On a retranché, entr'autres, les teinturiers & les ouvriers en ſoie. On donne la toile à teindre & à peindre à la ville, & l'on en paye la façon. On donne de même la ſoie & le fil trait pour toutes ſortes d'étoffes de brocard & de tapis ; & l'on en paye auſſi la façon à un taux toujours égal. On fait faire les tapis à la campagne par des ouvriers qui ont des terres du roi, dont ils payent la rente de la façon des tapis. Un officier, qu'on appelle *Erbadtahvil*, comme qui diroit *ſeigneur de la miſe* ou de *l'emplette*, eſt directeur-général de toutes ces maiſons d'ouvrage, & des intendans de ce qui ſe fait pour le roi en ville & à la campagne ; & le *Nazir*, qui eſt le chef ſuprême de tous les biens du roi, en eſt le ſurintendant. Il en fait la revue une fois l'année, & fait enſuite dreſſer l'expédition pour le payement des ouvriers. On ne peut dire au vrai la dépenſe de ces trente-deux maiſons ; ce que j'en ai pu trouver de plus ſûr, eſt que cela va à cinq millions. Quoiqu'il en ſoit, cette dépenſe eſt tout-à-fait digne d'un grand monarque.

Les horlogers Européens n'ont point d'attelier particulier : ils ſont du corps des armuriers ; mais comme ils ſont un bon nombre, on en a mis une partie dans une place qui eſt joignant le derriere du palais royal, nommée *t.harhaons*, c'eſt-à-dire *quatre baſſins*.

A cent pas de-là on entre dans la place royale, ou *maeidan-chat*, comme les Perſans l'appellent. C'eſt une des plus belles places du monde.

Le corps de la place eſt un carré long de quatre cents quarante pas, ſur cent ſoixante de large, enfermé par un canal bâti de brique, enduite d'un plâtre qu'ils appellent *ahac ſia*, ou *chaux noire*, qui eſt plus dure que la pierre. Ce canal eſt large de ſix pieds, avec des rebords de pierre noire reluiſante, élevés d'un pied ſur le rez-de-chauſſée, & ſi large que quatre hommes de front s'y peuvent aiſément promener. Entre ce canal & les maiſons, dont la place eſt environnée, il y a un eſpace de vingt pas de largeur, garni d'arbres & termine par un rebord de pierre de la hauteur du canal, mais pas ſi large, qui marque le pied des maiſons. Le tour de la place en contient deux cents, toutes au niveau, & de même ſtructure ; enſorte qu'il n'y a rien de plus régulier. Chaque maiſon qui a de face ſeize pieds de roi, eſt double. Le bas contient deux boutiques, dont l'une ouvre ſur la place en dedans, & l'autre ſur le bazar qui régne tout autour de cette place en dehors, & qui eſt un des plus larges d'Ispahan. Le haut contient quatre petites chambres, deux ſur la place, & deux ſur le derriere. Celles de la place ont chacune un petit balcon, dont le baluſtre eſt de briques à jour, enduit de plâtre, le tout peint de rouge & de vert, & fort agréable à la vue. Ces maiſons ſont couvertes en terraſſes, au niveau de la couverture du bazar. Durant l'été, on prend le frais ſur ces terraſſes, chacun devant ſa maiſon.

Ce tour de maiſon de la place eſt entre-coupé par de grands édifices, qui ſont le portail du palais royal, & la porte du ſerrail à l'occident ; la mosquée du Cédre vis-à-vis, & un pavillon de machines, qu'on appelle *l'horlorgerie* ; la mosquée royale au bout méridional, & le marché impérial à l'autre bout. Cette place a douze entrées principales, & pluſieurs petites. Le centre en eſt marque par un grand mât, haut de quelques ſix-vingt pieds, qui ſert à tirer à la taſſe, comme cela ſe fait ordinairement dans les ſolemnités. Aux bouts de la place, à trente-cinq pas du canal, il y a deux groſſes colomnes de marbre, de huit pieds de hauteur, diſtantes de quinze pas, qui ſervent de paſſe pour l'exercice du mail à cheval.

La mosquée royale & le marché impérial, qui marquent les bouts de la place, forment une grande demi-lune, ayant au-devant un baſſin d'eau de ſoixante & dix pas de tour, & de dix pieds de profondeur, fait à angles, dont les rebords ſont de porphyre. Il y a autour de ces magnifiques édifices des échataudages de perches minces qui montent jusqu'au haut, & qui ſont faits pour porter de petites lampes de terre, dont on fait les illuminations dans les réjouiſſances publiques. Les maiſons de la place en ſont toutes couvertes ſur le devant, depuis le premier étage jusqu'à la terraſſe. Il y en a bien ſix-vingt à chaque arcade.

Le long du portail du palais, à cent dix pas de chaque côté, régne une baluſtrade de bois peint, qui enferme cent dix piéces de canon de fonte verte, la plûpart étant de petites piéces de campagne, excepté les deux piéces les plus proches du portail, qui ſont de fort gros mortiers. Les Perſans les appellent des *chameaux*. Ces piéces ſont toutes marquées aux armes d'Espagne ; & ce ſont des dépouilles de la fortereſſe d'Ormus, où les Perſans trouverent tant d'artillerie, qu'ils en ont transporté dans toutes les parties de leur empire. Au coin de la porte du ſerrail, il y a deux bales de colomnes, faites de marbre, d'ouvrage excellent & fort antique, qui ſont des piéces tirées des ruines de Perſépolis ; & au côté du marché impérial, il y a tout enhaut deux grandes galeries couvertes, qu'on appelle *nakare-khone*, c'eſt-à-dire *maiſon des inſtrumens de muſique*, où, vers la brune & à minuit, on fait retentir de longues trompettes & de groſſes tymbales qui ont trois fois plus de diamétre que les nôtres.

Cette grande place ſe vuide dans les fêtes & dans les ſolemnités, comme aux audiences des ambaſſadeurs ; mais en d'autres tems elle eſt pleine de chincailliers, de fripiers, de revendeurs, de petits artiſans, en un mot, d'une infinité de petites boutiques. Ces marchands étalent à terre, ſe couvrant d'un paraſol de natte ou de laine, qui pirouette à leur gré ſur un haut pivot. Ils n'emportent jamais leurs marchandiſes, ils les enferment la nuit dans des coffres qu'ils attachent l'un à l'autre ; ou bien ils en font des ballots légérement attachés enſemble par une groſſe corde, & laiſſent tomber deſſus leur petit pavillon, & s'en vont ſans laiſſer perſonne à la garde. Cependant il n'en arrive jamais d'accident, par la ſévere juſtice qu'on fait des voleurs en ce pays. Les gardes du chevalier du guet y paſſent de tems en tems,

durant la nuit ; & comme leur maître eſt caution de tout ce qui ſe perd la nuit, c'eſt proprement à eux d'en répondre, parce que c'eſt à eux qu'il s'en prend. Le ſoir on voit dans cette place des charlatans, des marionnettes, des joueurs de gobelets, des conteurs de Romans, en vers & en proſe, des prédicateurs même, & enfin des tentes pleines de femmes débauchées, où l'on va en choiſir à ſon gré. Cette place rend par jour environ cent francs, qu'on leve ſur tous ceux qui y étalent, quoiqu'il y ait des boutiques qui ne donnent qu'un ſol par jour. Cette rente appartient à l'égliſe. On dit que du tems d'Abas le Grand & de ſon ſucceſſeur, la place donnoit de rente cinquante écus par jour. Enfin ce marché eſt le plus univerſel que j'aie vu.

Voilà l'aſpect du dedans de la place. Il faut préſentement décrire les grands édifices qui ſont bâtis deſſus, & qui en ſont le plus bel ornement ; ſavoir la *mosquée royale* & la *mosquée du grand pontife* ; le *pavillon de l'horloge*, & le *marché impérial* ; pour le pavillon qui eſt ſur le grand portail du palais royal, il entrera dans la description de ce palais.

La *mosquée royale* eſt ſituée au midi, ayant au-devant un parvis en polygone. La face de l'édifice eſt pentagone, & vous y voyez des deux côtés un baluſtre de pierre polie, à hauteur d'appui, qui s'étend juſques vis-à-vis de l'entrée. Les deux premieres faces ſont ouvertes en arcade, qui donnent ſous les bazars ; & elles ſont traverſées d'une chaîne, pour empêcher les chevaux d'y paſſer ; les deux autres au-deſſus ſont de grandes boutiques d'apothicaires & de médecins ; car à préſent en Orient, comme autrefois en Grèce, la plûpart des médecins ſont auſſi apothicaires & droguiſtes. Les étages ſupérieurs, qui ſont à quelques vingt pieds du bas, ont des galeries qui reſſemblent à des balcons. La face intérieure, qui forme le portail, eſt en demi-lune, enfoncé de treize pieds environ, fort élevée, & toute revêtue de jaſpe du rez-de-chauſſée à dix pieds en-haut, avec des perrons de même ouvrage : l'ornement en eſt merveilleux & inconnu dans notre architecture Européenne ; ce ſont des niches de mille figures, où l'or & l'azur ſe trouvent en abondance, avec de la parqueterie faite de carreaux d'émail, & une friſe plate autour, de même maniere, qui porte des paſſages de l'Alcoran, en lettres proportionnées à la hauteur de l'édifice. Ce portail eſt orné d'une galerie comme celle des côtés ; les linteaux ſont de jaſpe : la porte eſt à-peu-près de douze pieds de large, fermée de deux batans, revêtus de lames d'argent maſſif, ciſelé & doré. Joignant le portail, en dedans, il y a deux hautes aiguilles ou tourelles, avec des galeries couvertes au-deſſus des chapiteaux, le tout de même ouvrage que le contour du portail.

En entrant par ce beau portail, on détourne tant ſoit peu vers l'occident, & ayant fait quinze pas, on trouve au milieu un beau baſſin de jaſpe, à godrons, de ſix pieds de diametre, ſoutenu ſur un piedeſtal de même matiere, de huit pieds de haut avec des marches. C'eſt pour donner à boire aux paſſans ; car dans les pays où l'on eſt ſouvent altéré, & où l'on ne boit que de l'eau, c'eſt une des charités les plus ordinaires, que de donner à boire aux paſſans ; & c'eſt pour cela que dans toutes les bonnes villes, on trouve de grandes urnes de terre pleines d'eau, à divers coins de rue ; mais auſſi il y a des hommes gagés, qu'on appelle *facab* ou *porteurs d'eau*, qui vont dans les rues, ſur-tout en été, un gros outre plein d'eau ſur le dos, & une taſſe à la main, préſentans à boire à tous les paſſans.

En tirant de ce baſſin vers le corps de la mosquée, par une allée découverte, qui va en élargiſſant, & qui eſt formée de quatre grands portiques de chaque côté en arcades, on entre dans une ſpacieuſe cour, qui a au milieu un baſſin à bords de jaſpe, de vingt-ſix pas en carré, & qui eſt terminée par cinq grands portiques en arcades, couverts chacun d'un comble rond, ſupporté par de gros piaſtres, le portique du milieu étant de vingt-ſix pas de large, ceux des côtés de quinze pas chacun, & les deux autres de dix. Le portique du milieu eſt profond de ſoixante pas ; ſon dôme, ſurmonté d'un croiſſant doré, eſt un des beaux morceaux de l'architecture moderne des Perſans ; il eſt ſi haut, qu'on le voit de quatre grandes lieues, en venant de Cachan. Ce vaſte portique, qui eſt comme le chœur du temple, eſt ſéparé en deux parties inégales, l'une de quarante pas, l'autre de ſeize, par un mur de dix pieds de haut, qui cependant ne paroît pas plus haut qu'un baluſtre, à cauſe de la hauteur du portique. Il y a au milieu de ce mur une large porte qui mene dans l'intérieur du portique. La partie antérieure, qui a quarante-quatre pas de profondeur, comme je l'ai dit, & qui eſt élevée de deux marches au-deſſus de l'autre, eſt revêtue de marbre aux côtés ; le fond du portique eſt marqué par un entablement de jaſpe, en forme de porte, incruſté dans le mur, de dix pieds de haut, & de trois de large. Cela s'appelle le *mahrab*, & c'eſt une eſpece de lubé ; il ſert aux Mahométans à marquer où il faut tourner le viſage & les regards, pour être juſtement dans le cercle vertical de la Mecque, vers laquelle, ſelon la doctrine des Mahométans, il faut être tourné en faiſant ſa priere. Contre le pilaſtre gauche du portique, il y a une chaire de porphyre, élevée de quatorze marches, faite en maniere de trône, dont la quatorziéme marche eſt plus large que la treiziéme, parce qu'elle ſert de ſiége : c'eſt où l'on prêche en hyver, ou dans les mauvais tems ; car il y a une autre chaire à l'entrée du portique, où l'on prêche quand le tems le permet. On y fait des prônes ou ſermons le jour de culte public, comme les jours du repos, qui eſt le vendredi & les fêtes ; & c'eſt ordinairement après la priere de midi, dans les grandes mosquées. Mahomet & ſes premiers ſucceſſeurs faiſoient régulièrement ces prônes, & c'étoit leur droit de régale incommunicable, parce qu'ils s'arrogeoient les deux glaives, le ſpirituel & le temporel. Cette pratique s'abolit peu-à-peu. Les princes régnans ne font pas prédicateurs ; cette fonction eſt propre aux gens d'égliſe, comme cela ſe pratique aujourd'hui dans tous les états Mahométans. Au-deſſus du *mahrab* ou *jubé*, il y a une armoire faite dans le mur, de trois pieds de haut, & de deux de large, de bois d'aloës, ornée de lames d'or, & garnie d'or maſſif juſqu'aux pentures, fermée d'un cadenat d'or : c'eſt où l'on garde deux reliques fort précieuſes au peuple Perſan ; l'Alcoran écrit de la main d'Iman-Béza, il y a plus de mille ans, & la chemiſe d'Iman-Haſſein, teinte du ſang des bleſſures dont il mourut. On ne montre jamais cette relique, & on ne la doit tirer dehors, qu'en cas d'invaſion, telle que le royaume ſoit en danger ; car les Perſans aſſurent que mettant cette chemiſe au bout d'une pique, & la faiſant voir à l'ennemi, cela ſeul le met en déroute.

Les côtes de la cour conſiſtent chacun en neuf portiques, celui du milieu plus large & plus haut que les autres ; & joignant cette cour, il y en a une autre de ſoixante & quatorze pas de long, & de trente de large, qui a auſſi un grand baſſin de marbre au milieu, & eſt entourée de beaux & profonds portiques, élevés de terre de trois pieds & demi. Les cours & tout le fond de la mosquée ſont de grandes & maſſives pierres, & tout l'ouvrage eſt revêtu de briques verniſſées d'un émail beau & vif d'ouvrage moſaïque, qui contiennent des paſſages de l'Alcoran, preſqu'en tous les endroits.

L'autre mosquée qui donne ſur la place, & qu'on appelle *mosquée du grand-pontife* ou *Fathé-Alla*, comme qui diroit l'*ouverture du ciel*, n'eſt pas ſi grande à beaucoup près. L'entrée en eſt pourtant large de vingt pas, & profonde de quinze, faite en demi-lune, compoſée de portiques, dont les deux premiers touchent le bazar, qui régne autour de la place. Le bas de l'édifice, à la hauteur de ſept à huit pieds, eſt revêtu de table de jaſpe, dedans & dehors ; le haut l'eſt de briques émaillées, comme la grande mosquée : ce haut conſiſte en galeries, balcons & niches de mille figures. On entre dans l'égliſe par un perron de douze marches, & par une galerie voûtée, qui conduit au corps de l'édifice, lequel eſt couvert d'un gros dôme. A l'entour ſont des cours, avec des baſſins & des urnes d'eau pour les purifications. La chaire en eſt portative. Le *mahrab*, qu'on peut appeller en quelque ſorte *l'autel Mahométan*, eſt de jaſpe, ſupporté par des pilaſtres d'émail verd, d'ordre Ionique. Du reſte cette mosquée eſt ſombre & peu fréquentée. Il y a un palais qui y joint, lequel appartenoit au grand pontife du tems d'Abas I & de Sefi I.

Le *pavillon de l'horloge* eſt un bâtiment jetté hors d'œuvre, qui fut fait pour la récréation d'Abas II, à ſon avénement à la couronne ; c'eſt un vrai jeu d'enfant qui

n'a rien vu, comme ſont les rois de Perſe à leur avenement à la couronne. Les Perſans regardent cette piéce avec bien plus d'admiration que nous ne regardons l'horloge de Strasbourg ou d'Anvers, & comme un chef-d'œuvre de forces mouvantes, quoique ce ſoit un méchant carillon, & que les figures ſoient des plus groſſiéres.

Le *marché impérial*, ſitué au nord de la place, en fait la plus grande & plus belle entrée. J'ai dit qu'il a la forme d'une demi-lune enfoncée. Le portail eſt un grand demi-dôme, fait de carreaux de porcelaine, peints de mosaques de diverſes couleurs, où aboutiſſent deux grands parapets, qui régnent tout autour de l'édifice, élevés de trois à quatre pieds ſur le rez-de-chauſſée, & profonds de quinze à ſeize, leſquels ſont revêtus de tables de jaſpe & de porphyre, à quelques coudées de haut, auſſi-bien que le mur de l'édifice. Ces parapets ſervent pour l'étalage des jouailliers & des orfévres. Le portail eſt peint; on y a repréſenté une bataille donnée par Abas le Grand contre les Usbecs; il y a au-deſſus & au-deſſous des repréſentations d'Européens, qui ſont à table, le verre à la main, hommes & femmes, en poſture de débauchés; & tout cela fort mal peint, ſelon le peu de capacité des Perſans dans cet art. Au haut eſt une groſſe horloge de trois pieds en carré, laquelle eſt à-préſent démontée, ſoit faute d'horloger, ſoit parce que toute ſorte de ſonnerie eſt abominable aux Perſans, à qui la religion interdit le ſon des cloches: il y en a pourtant une groſſe, élevée au haut du portail, & qui en fait la cime; mais elle ne ſonne jamais. Le bord a un liſton de lettres moulées, contenant ces mots: *Sancta Maria, ora pro nobis mulieribus*; ce qui donne lieu de croire que cette cloche étoit à quelque couvent de religieuſes de la ville d'Ormus, d'où elle a été apportée.

Les Perſans appellent ce marché *Kayſerie*, du mot de *Kayſer*, qui chez eux ſignifie *Céſar*. Il mene dans le plus grand & le plus ſomptueux bazar d'Ispahan, & où l'on vend les plus riches étoffes. Ce bazar eſt couvert en voûte. Le milieu, qui eſt un grand rond, couvert d'un dôme de moreſque fort élevé, de même que la voûte du bazar, donne entrée du côté droit à la maiſon de la monnoie, & de l'autre à un magnifique caravanſerai, appellé *le caravanſerai royal*, parce qu'il eſt du domaine du roi. Ces deux édifices ont de grands portails, de même ſtructure que le portail impérial. Celui de la monnoie eſt peint d'une repréſentation d'Aly, ſucceſſeur de Mahomet, qui délivre une belle perſonne des mains d'un lion. On reconnoît ce héros des Mahométans, tant à ſon ſabre à deux pointes, qu'au voilé verd qui lui couvre le viſage. Les Perſans couvrent ainſi le viſage d'Aly; mais ils couvrent d'un voile blanc celui de tous leurs prophetes & de leurs ſaints, pour dire que le viſage des ſaints eſt incomparable, & qu'on n'en peut repréſenter les traits merveilleux. Un peu plus loin, on ſe trouve entouré de cinq ou ſix caravanſerais, les plus grands & les plus riches de la ville.

Dans les *bazars* qui environnent la place, on vend de toutes ſortes de denrées, comme on fait ſur la place. Abas le Grand, fondateur de cette place royale, avoit ordonné les choſes de telle maniere pour la commodité du commerce, qu'on pût trouver dans la place même les choſes les plus communes, & les plus rares dans les bazars qui ſont à l'entour, & que les ouvriers fuſſent placés entre le marché & les bazars.

Enſuite, en prenant à gauche vers le palais royal, on trouve deux très-grands caravanſerais, qu'on appelle *la cuiſine*, parce que l'un contient les cuiſines du roi; l'autre la *boucherie*. En tirant à droite, au ſortir de la mosquée, on trouve le beau caravanſerai de *Macsoud-Aſſar*, dont j'ai parlé.

Proche de ce caravanſerai, il y en a un autre qu'on appelle des *vendeurs de riz*, où les étrangers de Babylone ont accoutumé de ſe loger; & de-là on paſſe les galeries de différens ouvriers, dont la derniere finit à la mosquée du cédre. On voit à côté de cette mosquée les entrées de deux grands caravanſerais nommés *de Gulpegon*, ville de la Parthide. Joignant la mosquée, eſt le portail du palais de *Mahamed-Megdy*, premier miniſtre, & du *Cheic-El-Islam* ſon frere. Le même portail ſert pour les deux palais; & plus avant, il y a un grand collége, qui porte le même nom que la mosquée, ayant été bâti en même tems, & par le même fondateur.

On laiſſe à côté du collége un paſſage ſous terre, qui mene vers la forteresſe par de petites rues ſales, dans leſquelles il y a cinq ou ſix caravanſerais, qui, comme les maiſons d'alentour, ne ſont habitées que par des femmes débauchées. Puis on entre dans le canton des marchands de ſouliers ſans talon. Les ſouliers des hommes & des femmes ſont tous ſemblables en Perſe. Au bout, on trouve les entrées d'un bain & d'un caravanſerai, qui ſont ſur le derriere; car les galeries ne ſont interrompues d'aucun édifice. Après, il y a une galerie de revendeurs, & enſuite un portail qui mene à trois caravanſerais l'un contre l'autre, qui porte le nom d'*Aly-Conſikan*. C'eſt où ſe tiennent les plus riches Indiens, qui ſont les banquiers & le changeurs de la Perſe. De-là on paſſe le quartier des faiſeurs de dentelles, & de boutons d'or & d'argent, lequel finit à une des grandes avenues de la place royale; celle par où l'on va au quartier où eſt le *bureau de la compagnie Hollandoiſe*, & l'*hoſpice des capucins*. Le palais du fameux *Iman-Coulican* en eſt proche; il étoit le généraliſſime des armées de Perſe, ſous Abas le Grand, & le principal inſtrument de ſes conquêtes.

Ces galeries aboutiſſent à un collége qu'on appelle *de Abdalla*. A quelque diſtance de là, eſt l'entrée d'un beau caravanſerai conſtruit aux dépens de Sefi-Mirza, fils aîné d'Abas le Grand, celui que ce prince fit mourir. Il y en a un autre tout proche qui mene au bazar, où l'on imprime d'or & d'argent, ou de couleurs, les étoffes de ſoie, de même que la toile. Un peu plus loin, on trouve le caravanſerai *Geddé*, du nom de la mere de Sefi I. qui le fit bâtir: il y a à ces côtés quatre autres caravanſerais plus petits, qui portent le même nom. On les appelle auſſi tous cinq *Londra-Frouch*, c'eſt-à-dire *vendeurs de Londres*, parce que ce ſont les magazins des principaux marchands de drap, qu'on appelle *Londres*, à cauſe que c'eſt des Anglois que les Perſans ont eu le premier drap, & qu'ils continuent de le tirer.

Le *palais royal* n'a guéres moins d'une lieue & demie de tour. Le grand portail donne ſur la place royale. On l'appelle *Aly-Capi*, c'eſt-à-dire *la porte haute*, ou *la porte ſacrée*, & non pas *la porte d'Aly*, comme quelques-uns penſent, trompés par la conformité du mot. Elle eſt toute de porphyre & fort exhauſſée.

Le ſeul eſt auſſi de porphyre de couleur verte, haut de cinq à ſix pouces, fait en demi-rond. Les Perſans le réverent comme ſacré; & qui marcheroit deſſus, ſeroit puni: il faut enjamber par-deſſus. Toute la porte même eſt ſacrée; les gens qui ont reçu quelque grace du roi, vont la baiſer en pompe & en cérémonie, en mettant pied à terre; & ſe tenant debout contre, ils prient Dieu à haute voix, pour la proſpérité du prince. Le roi, par reſpect, ne le paſſe jamais à cheval. Au-devant, à cinq ou ſix pas du portail, ſont deux grandes ſales; en l'une le préſident du divan adminiſtre la juſtice & expédie les requêtes préſentées au roi; & dans l'autre le grand-maître d'hôtel, qu'on appelle, en Perſe, *chef des maîtres de la Porte*, tient ſon bureau public. A côté il y a deux autres ſales plus petites, qu'on appelle *ſales des gardes*, parce qu'elles ont été faites pour un corps de gardes: vis-à-vis des jardins, à main gauche, eſt le pavillon qu'on appelle *talaar tavileh*, c'eſt-à-dire *le ſalon de l'écurie*, qui eſt bâti au milieu d'un jardin, dont les allées ſont couvertes de platanes. Dans celle du milieu qui fait face au ſalon, il y a de chaque côté neuf mangeoires de chevaux, auſquelles, les jours de ſolemnités, comme à des audiences d'ambaſſadeur, on attache avec des chaînes d'or autant de chevaux des plus beaux de l'écurie du roi, couverts & harnachés de pierreries; & l'on met auprès tous les uſtenſiles d'écurie, qui ſont auſſi d'or fin, juſqu'aux cloux & aux marteaux. C'eſt par cette allée qu'on fait paſſer les ambaſſadeurs pour aller à l'audience, & les autres étrangers de qualité, afin qu'ils voient cette pompe merveilleuſe. Ce ſalon de l'écurie a cent quatre pas de face, vingt-ſix de profondeur, & vingt-cinq pieds de hauteur: il eſt couvert d'un plafond de moſaique, aſſis ſur des colomnes de bois peint & doré; & il eſt ſeparé en trois ſales, dont celle du milieu eſt élevée de neuf pieds du rez-de-chauſſée, & celles des côtés, de trois ſeulement: les ſéparations ſont faites de chaſſis de

cryſtal de Veniſe de toutes couleurs ; & le ſalon entier eſt garni de courtines tout à l'entour, doublées des plus fines indiennes. Un grand baſſin de marbre, avec des jets d'eau à l'entour & au centre, occupe le milieu de la grande ſale. C'eſt celle où le ſucceſſeur d'Abas II a été couronné.

Par l'allée où conduit le portail, on parvient à un grand perron, au haut duquel on trouve de grands corps de logis de tous côtés, qui ſont de ces magaſins du roi ou galeries, qu'on appelle *karkhone*, c'eſt-à-dire *maiſon d'ouvrage*, parce qu'on y travaille pour le roi & ſa maiſon. Celui qui eſt à droite, renferme la bibliotheque. La ſale de la bibliothéque eſt bien petite pour un tel uſage : car elle n'a que vingt-deux pas de long, ſur douze de large. Les murs de bas en haut ſont percés de niches de quinze à ſeize pouces de profondeur, qui ſervent d'ais. Les livres y ſont couchés à plat, les uns ſur les autres en pile, ſelon leur grandeur, ſans aucune diſtinction des matieres qu'ils traitent. Les noms des auteurs ſont écrits pour la plûpart ſur la tranche du livre. De grands rideaux doubles, attachés au plafond, couvrent toutes ces niches ; enſorte qu'on ne voit pas un livre, en entrant dans la ſale ; ceux de cette bibliotheque royal, ſont Perſans, Arabes, Turquesques & Cophtes.

Auprès de cette bibliotheque, eſt le magaſin qu'on appelle *la grande garde-robe*, parce qu'on y renferme ces habits ou *calaat*, comme on les appelle, que le roi donne pour faire honneur. Elle conſiſte en pluſieurs grandes ſales, les unes où l'on fait les habits, les autres où on les garde ; le roi donne tous les ans plus de huit mille *calaat*, & on aſſure que la dépenſe en va à plus d'un million d'écus. Tout proche eſt le magaſin de coffres, & celui qu'on appelle *la petite garde-robe* où l'on ne travaille que pour la perſonne du roi. Enſuite on trouve les magaſins du café & des pipes ; celui des flambeaux, qu'on appelle *la maiſon du ſuif*, parce que la plus commune lumiere dont les Perſans ſe ſervent, eſt faite avec des lampes nourries de ſuif rafiné, lequel eſt blanc & ferme comme la cire-vierge ; ſuit le magazin du vin. Je ferai la deſcription de celui-ci, pour donner une idée de tous les autres. C'eſt une maniere de ſalon, haut de ſix à ſept toiſes, élevé de deux pieds ſur le rez-de-chauſſée, conſtruit au milieu d'un jardin, dont l'entrée eſt étroite & cachée par un petit mur bâti au-devant. Quand on y eſt entré, on trouve à la gauche du ſalon des offices ou magaſins, & à droite une grande ſale. Le ſalon qui eſt couvert en voûte, a la forme d'un carré long ou d'une croix gréque, au moyen de deux portiques ou arcades profondes de ſeize pieds qui ſont aux côtés. Le milieu de la ſale eſt orné d'un grand baſſin d'eau, à bords de porphyre. Les murailles ſont revêtues de tables de jaſpe tout à l'entour, à huit pieds de hauteur ; & au-deſſus jusqu'au centre de la voûte, on ne voit de toutes parts que niches de mille ſortes de figures, qui ſont remplies de vaſes de toutes les façons & de toutes les matieres, comme de cryſtal, de cornaline, d'agathe, d'onyces, de jaſpe, d'ambre, de corail, de porcelaine, de pierres fines, d'or, d'argent, d'émail, &c. Les offices ou magaſins, qu'il y a à côté de cette magnifique ſale, ſont remplies de caiſſes de vin, hautes de quatre pieds & larges de deux.

Proche de ces magaſins, eſt le plus grand & le plus ſomptueux corps de logis de tout le palais royal. On l'appelle *tchehel-ſeton*, c'eſt-à-dire *les quarautes piliers*, quoiqu'il ne ſoit ſupporté que ſur dix-huit ; mais c'eſt la phraſe Perſane de mettre le nombre de quarante pour un grand nombre : ce corps de logis, qui eſt bâti au milieu d'un jardin comme les autres, eſt un pavillon qui conſiſte en une ſale élevée de cinq pieds ſur le jardin, large de cinquante-deux pas de face & de huit de profondeur, à trois étages hauts de deux pieds l'un ſur l'autre, dont le plafond fait d'ouvrage moſaïque, eſt porté ſur dix-huit piliers ou colonnes de trente pieds de haut, tournées & dorées. Il conſiſte de plus en deux chambres qui ſont à côté, & grandes à proportion ; & en une autre ſale au dos de la grande, de trente pas de face & de quinze de profondeur, lambriſſée de même que la grande, avec de petits cabinets aux coins. Les murs ſont revêtus de marbre blanc, peint & doré jusqu'à moitié de la hauteur ; & le reſte eſt fait de chaſſis de cryſtal de toutes couleurs. Au milieu du ſalon, il y a trois baſſins de marbre blanc, l'un ſur l'autre, qui vont en diminuant ; le trône du roi eſt ſur un quatriéme eſtrade, longue de douze pas, & large de huit. Il y a quatre cheminées dans le ſalon, deux à droite & deux à gauche, au-deſſus deſquelles il a y de grandes peintures qui tiennent tous les côtés, dont l'une repréſente une bataille d'Abas le Grand contre les Uſbecs, & les trois autres des fêtes royales. Les autres endroits ſont peints ou garnis de figures, dont la plûpart ſont laſcives ou de moreſque d'or & d'azur appliqués fort épais. Au haut du ſalon, tout à l'entour ſont attachés des rideaux de fin coutil, doublés de brocard d'or à fleurs. On ne ſauroit voir de plus pompeuſe audience que celle que le roi de Perſe donne dans ce ſalon. Le trône du roi, qui eſt comme un petit lit de repos, eſt garni de quatre gros couſſins brodés de perles & de pierreries. De petits eunuques blancs, ſont un demi-cercle autour de lui, & quatre ou cinq autres plus grands ſont derriere, tenant les armes, tout-à-fait riches & brillantes. Les plus grands ſeigneurs de l'état, ſont ſur les côtés de l'eſtrade où eſt le trône. Les ſeigneurs inférieurs ſont ſur la ſeconde eſtrade. La jeune nobleſſe, & tous ceux qui n'ont pas droit de ſéance, ſont debout au bas *placitre* avec la muſique, & les officiers ſervans ſont debout dans le jardin, à quelques pas du *placitre*, ſous les yeux du roi.

Dans le même enclos, où eſt ce ſuperbe ſalon, il y en a deux autres, l'un compoſé de cinq étages octogones, ouverts l'un ſur l'autre en perſpective, ou en étréciſſant, chacun ſoutenu ſur quatre piliers tournés & dorés, & orné d'un baſſin au milieu. L'autre ſalon eſt fait en carré avec pluſieurs chambres & cabinets à côté.

Il y a encore deux autres grands appartemens pareils dans le palais, qui ſont chacun dans un jardin ſéparé : l'un eſt preſque fait comme les précédens ; l'autre eſt à deux étages, dont le premier eſt diviſé en ſales ; & le ſecond en chambres, galeries, cabinets & balcons, avec des baſſins & des jets d'eau dans toutes les chambres. Ce ſont les appartemens où le roi tient ſes aſſemblées. Les murs dont les jardins ſont enfermés, ſont faits de terre la plûpart, de la hauteur accoutumée de dix à douze pieds, couverts du haut en bas de petites lampes incruſtées pour les illuminations, & ſurmontés d'un corridor dont le roi ſeul a l'uſage ; & par lequel il va partout ſans être apperçu.

Le reſte du palais royal contient des magaſins, des galeries d'ouvrage, & le quartier des femmes, que nous appellons *le ſerrail*, & que les Perſans appellent *haram*, ou lieu ſacré

Ce ſerrail a près d'une lieue de tour. Il eſt enfermé de murs ſi hauts, qu'il n'y a aucun monaſtere en Europe, qui en ait de ſemblables. Il y a trois grandes avenues, une dans la place royale, une autre vis-à-vis le petit arſenal ; la troiſiéme qui eſt la principale qu'on appelle *la porte des Cuiſines* ; & il y en a une autre à demi-lieue de-là par laquelle il n'y a que le roi ſeul qui puiſſe paſſer. La premiere avenue eſt fermée d'un haut portail, contre lequel il y a trois grandes ſales, chacune avec deux cabinets, qui ſont des manieres de corps-de-garde. Les officiers de l'état & ceux qui ont affaire au roi, peuvent entrer dans les deux premieres ſales ; mais les ſeuls eunuques entrent dans la troiſiéme. Le portail eſt caché dans un détour, à côté d'une grande & haute tour ; de maniere qu'on ne le ſauroit voir qu'en mettant le pied deſſus. Il eſt large & haut, fait en voûte, revêtu à dix pieds de terre de tables de marbre peint & doré, avec un perron tout autour, ſur lequel les eunuques de garde ſe tiennent aſſis, pour recevoir les meſſages des eunuques de dehors, & les porter au dedans ; car les eunuques ne vont pas tous indifféremment dans l'intérieur du ſerrail. Les jeunes y vont rarement ; & s'ils ſont blancs, ils n'y vont point du tout, à moins que d'être mandés expreſſément par le roi. Ces eunuques qui ſervent dans le ſerrail, ont leurs logemens ſur les dehors, & loin des femmes. Quand on a paſſé le portail, on découvre des jardins à perte de vue, couverts d'arbres de haute futaie ; & quand on a fait environ ſix-vingt pas de chemin, on trouve quatre grands corps de logis qui ne ſont point entourés de murs, parce qu'ils ſont à cent cinquante pas de diſtance l'un de l'autre. L'un s'appelle *méhémancané*, c'eſt-à-dire *le palais des hôtes*, parce que c'eſt où on

reçoit, & où on loge les hôteſſes, comme les femmes de qualité qui rendent viſite, les princeſſes du ſang royal, qui ſont mariées, & les femmes & filles qu'on fait voir au roi pour leur beauté. Un autre s'appelle *amarath-ferdons*, comme qui diroit *le paradis*, le troiſieme *divan-hainé*, la ſale des miroirs, parce que le ſalon de ce troiſiéme corps de logis eſt tout revêtu de miroirs, & même la voûte. Le quatriéme ſe nomme *amarath-derid-cha*, la mer royale, parce qu'il eſt bâti au devant d'un étang de vingt pieds de diametre. Les Perſans appellent *mer royale* les étangs & les baſſins d'eau qui ſont d'une grandeur extraordinaire, comme eſt celui-ci qu'on voit couvert de toutes ſortes d'oiſeaux de riviere, & au milieu duquel on voit un parterre verd d'environ trente pieds de diametre, à fix pouces ſeulement au-deſſus de l'eau, entouré d'un baluſtre doré. Les bords de l'étang, à la largeur de quatre toiſes tout à l'entour, ſont couverts de grands carreaux de marbre. On y voit un petit bateau attaché, qui eſt garni d'écarlate en dedans, pour ſe promener, & aller au parterre. Les quatre rois, qui ont regné avant le dernier, ont fait bâtir chacun de ces palais, ou corps de logis. Ils ſont à deux étages, le bas conſiſtant en ſalons, avec des chambres & des cabinets à l'entour, & le haut en chambres qui ſont plus petites, en cabinets, galeries & niches de cent ſortes de figures & de grandeurs, avec de petits degrés dans les murs. Ce ſont de vrais labyrinthes que ces ſortes d'édifices. Ces palais ſont peints, dorés & azurés par-tout, excepté où les plafonds ſont de rapport, & où la boiſerie eſt de ſenteur. On voit dans l'un de ces palais un ſalon à trois étages, ſoutenu ſur des colomnes de bois doré, qu'on pourroit appeller une grotte; car l'eau y eſt par tout, coulant autour des étages dans un canal étroit, qui la fait tomber en forme de nappe ou caſcade, de maniere qu'en quelque endroit du ſalon que l'on ſe trouve, on voit l'eau tout autour de ſoi. Au-delà de ces grands corps de logis, on trouve en face un long édifice qui contient un grand appartement, au milieu de trente autres plus petits, tous ſur une ligne & à double étage, conſiſtant chacun en deux chambres, & un cabinet, avec un perron ſur le devant de dix pieds de profondeur, & de quatre de hauteur. Ces logis ſont doubles, ouverts derriere & devant, ſur des jardins, l'un expoſé au nord, l'autre au midi pour les différentes ſaiſons de l'année.

Le palais royal a cinq principales entrées. La premiere eſt celle qu'on appelle la *porte haute*, ou *glorieuſe*, au-deſſus de laquelle eſt le magnifique pavillon, qui eſt ſi élevé, qu'en regardant de-là dans la place, les gens qui paſſent, ne paroiſſent pas grands de deux pieds. Ce beau pavillon eſt ſoutenu ſur trois rangs de hautes colomnes, & orné au milieu d'un baſſin de jaſpe, à trois jets d'eau. Des bœufs y font monter l'eau par trois machines qui ſont élevées l'une ſur l'autre par étages. La ſeconde entrée du palais royal eſt celle qui mene à la porte du ſerrail. La troiſiéme eſt au nord, appellée la *porte des quatre baſſins*. La quatriéme eſt à l'occident vers la porte de la ville, qu'on appelle *impériale*. La cinquiéme eſt vis-à-vis le petit arſenal, qu'on appelle la *porte de la cuiſine*, parce que les cuiſines du roi en ſon proches.

Le *bazar*, ou *marché impérial*, eſt fermé la nuit, le jour du vendredi & les grandes fêtes, comme tous les autres grands *bazars* de la ville. Aſſez près de-là eſt l'hôpital qu'on appelle *darelchafa*, l'habitation de la ſanté, qui ne reſſemble en rien à nos hôpitaux, car c'eſt un cloître, autour d'un jardin, compoſé de petites chambres baſſes à deux étages, aſſez jolies, au nombre d'environ quatre-vingt en tout. Cet hôpital eſt fort pauvrement fondé. Abas le Grand le fit bâtir, & un caravanserai tout à la fois, dont le revenu devoit ſervir à l'entretien des officiers de l'hôpital.

En avançant plus loin, on entre dans un *bazar* fort large & fort haut; qui eſt le plus long de toute la ville; car il a bien ſix cens pas géométriques. Il eſt tenu par des ouvriers de pluſieurs eſpeces.

A quelques deux cens pas, en tirant vers la porte qu'on appelle *impériale*, on trouve une grande place carrée, laquelle eſt au devant du palais du *cédre mokouſſat*, qui eſt le pontife général, ou le ſurintendant de tous les biens d'egliſe dans tout le royaume, leſquelles ne ſont pas de fondation royale. Ce palais eſt le plus vaſte de tout Iſpahan, contenant des cours très-ſpacieuſes, de grands jardins, des ſales de quatre-vingt pieds de face, & beaucoup d'offices: c'eſt un bâtiment moderne.

En rentrant dans ce long *bazar*, on trouve au milieu un grand carrefour: il eſt couvert d'un haut dôme, dont le centre eſt un haut ſoupirail pour donner du jour. Tous les *bazars* ſont éclairés ainſi par des ſoupiraux aux voûtes. Ce carrefour mene, en prenant à droite, dans une place qui eſt auſſi grande que la place royale à Paris, mais qui n'a rien de beau d'ailleurs. On l'appelle *maidonneu*, c'eſt-à-dire *la place nouvelle*; Abas II l'avoit fait faire pour y retirer tous les marchands de la place royale.

Au ſortir de cette place, en tirant vers le palais royal, l'on paſſe entre deux grands corps de logis qui ont de beaux jardins derriere, dont l'un s'appelle *Amarai Mahamed Mehdy*, qui eſt le nom de celui qui étoit premier miniſtre à la mort d'Abas II; l'autre *Amarat-Cha-Tahmas*, qui étoit roi de Perſe avant Abas le Grand, ſon fils. *Amarat* ſignifie proprement *maiſon de plaiſance*, & c'eſt ce que les Italiens appellent *villa*. Ces maiſons ſont préſentement changées en deux ateliers ou galeries pour les manufactures du roi. On y voit dans un appartement ſéparé les moulins d'un diamantaire Européen, qu'Abas II avoit fait venir à l'inſtigation des jouailliers Arméniens, pour tailler un diamant du plus de deux cens mille écus; car quoique les Orientaux ayent les mines des diamans dans leur pays, ils n'ont pas l'art de les tailler au degré que nous l'avons; leurs diamantaires tiennent leurs pierres à la main ſur la roue, comme les pierres tendres; ce qui rend leur ouvrage fort défectueux & imparfait: auſſi tout ce qui eſt taillé en Orient, eſt taillé de nouveau chez nous, lorſqu'il y arrive.

En avançant vers le palais royal, on paſſe ſous un grand portique qui tient toute la rue, & qui eſt couvert d'un pavillon, lequel on appelle la *maiſon de cryſtal*, parce que tous les chaſſis ſont faits de grands carreaux de cryſtal de roche, parfaitement beaux: enſuite on traverſe la place des Quatre-Baſſins, qui eſt une grande place carrée, entourée d'arbres, où il y avoit autrefois quatre baſſins d'eau, qui ſont à préſent comblés. On laiſſe à droite la porte du palais royal, qu'on appelle *la porte des quatres baſſins*, qui eſt celle qui mene à ce grand ſalon nommé *les quarante colonnes*, & à gauche un édifice imparfait, qu'on appelle *l'atelier de la minſere*, parce qu'il avoit été commencé par les ordres de Mahamed-Bec, premier miniſtre d'Abas, homme d'un eſprit vaſte & ingénieux, qui s'étoit mis en tête de tirer de l'or & de l'argent des minéraux de Perſe, où il y a en effet de l'or & de l'argent; mais la dépenſe qu'il faut faire pour les tirer, excede le profit. La mort de ce miniſtre, arrivée peu après, fut cauſe qu'on laiſſa là l'édifice & le deſſein. A quelques pas au-delà, on voit un grand palais, où loge préſentement *Manoutcher-Can* gouverneur du pays des Lours, qui eſt une grande province frontiere de la Parthide.

Voilà tout le côté gauche de la place royale; venons à la droite, en commençant par l'hôpital. On entre d'abord dans un beau & riche bazar, qui porte le nom de *Lulebec*, celui qui l'a fondé, lequel étoit grand ſurintendant du tems d'Abas I. Il y a ſur le côté de ce bazar deux caravanserais auſſi grands qu'aucun autre rapporté ci-deſſus; l'un s'appelle le *caravanſerai du roi*, parce qu'il eſt de fondation royale, de même qu'un bain qui eſt tout joignant. On y vend de la porcelaine de Kirman & de Metehed, deux grandes villes de Perſe, où l'on fait de la porcelaine ſi fine, qu'elle peut paſſer pour être du Japon & de la Chine; car la matiere en eſt d'émail dedans comme dehors; auſſi les Hollandois, à ce qu'on aſſure, la mêlent & la font paſſer avec de la porcelaine de la Chine, qu'ils débitent en Europe. L'autre caravanserai eſt ſurnommé de *Luebec*, comme le bazar; & il eſt rempli d'Indiens, & des riches marchandiſes des Indes: le bazar en eſt auſſi rempli. On n'y voit que brocards & qu'habits de brocard & de broderie. Le bazar aboutit à la maiſon de la compagnie Angloiſe, qui eſt un grand & ſpacieux palais, ayant trois corps de logis, avec un beau jardin & de beaux baſſins d'eau; mais tout cela tombe en ruine, la compagnie n'ayant plus à préſent, à beaucoup près, ni le même négoce, ni le même monde à Ispahan, que lorsque ce palais lui fut donné; ce beau logis ne ſert plus à la compagnie que de maiſon de campagne, où quelques facteurs viennent paſſer

quatre ou cinq mois de l'année tout au plus ; & puis ils s'en retournent à Gamron, sur le golfe Persique, à un mois de chemin d'Ispahan, où est leur négoce.

Traversant le caravanserai de Lelebec on entre dans un bazar où il y a un caravanserai aussi grand que les précédens. L'un & l'autre est surnommé *des vendeurs de grenades*, parce que durant neuf mois de l'année, on y en apporte de divers endroits de la Perse une prodigieuse quantité. On conserve ce fruit dans du coton, & on le transporte dans des caisses de quatre pieds de haut, & de deux pieds de large ; c'est un des plus excellens fruits du pays : nous ne le connoissons presque point en Europe, les grenades que nous avons n'approchant point de celles de Perse, soit pour la grosseur, soit pour la beauté & la bonté ; au bout de ce bazar, en tirant à gauche, vers la place qu'on appelle la *tour de cornes*, on passe le collége de *Geddé*, ainsi nommé d'une femme du roi Séfi, laquelle le fonda ; puis on se trouve dans un long bazar, appellé le *bazar de Saroutaki*, qui est ce premier ministre eunuque, dont on a parlé. Il y a en ce bazar un bain d'un côté, & un caravanserai de l'autre, qui portent le même nom, parce que ce ministre les fit tous deux construire. On trouve à la sortie de ce bazar la petite écurie du roi, appellée *javile khasse*, écurie particuliere, pour la distinguer de la grande, qui est dans l'enceinte du palais royal.

C'est-là ce qu'il y a de remarquable du côté de la porte de *Hassen-Abad*, en tirant de l'occident vers l'orient ; il faut voir de suite ce qui mérite d'être remarqué de ce même côté, en tirant de l'occident au septentrion. On y trouve d'abord les palais de *Mirza-Echref*, fameux médecin ; quand on les a passés, on se trouve au détour de deux longues rues, dont celle qui tire à gauche, mene au château d'Ispahan, qu'on appelle le *château de la bénédiction* ; & celle qui tire a droite, aboutit, après un long chemin, à la place royale. Passant outre, on trouve deux autres palais, dont l'un appartient à *Dilent-Chi-Can*, grand-seigneur, qui a fait bâtir une belle mosquée tout contre ; & l'autre appartient au roi.

Sur la main gauche de ce palais, il y a un autre grand chemin en ligne collatérale, par des rues assez belles, qui sont entre-coupées de bazars. On y passe le caravanserai, surnommé du *général des Courtches*, qui est le plus ancien corps de milice de Perse.

Ces deux chemins se rencontrent à la place royale ; & en continuant sa route, on entre dans une belle rue qu'on appelle la *rue de Gueda-Alibec*, qui étoit prévôt de la chambre des comptes : son palais est au milieu ; & tout joignant est celui d'un gouverneur de province, nommé *Ruftan-Kan*, avec un bain & une mosquée qui en dépendent. De-là on passe un bazar, qui aboutit à une grande maison, bâtie par un riche marchand des Indes, nommé *Mirza-Moain*, joignant laquelle il y a une mosquée : assez près de-là est un carrefour, d'où, tournant à l'orient, on rencontre d'abord la fameuse maison de la *Douze-Tomans*. C'étoit une courtisane qui avoit beaucoup d'esprit & de beauté, & qui avoit mis ce prix à ses faveurs. Douze tomans valent environ cinquante pistoles. A cent cinquante pas de cette maison est le palais de *Soliman-Can* ; & tout joignant est celui de la compagnie Hollandoise, qui est un beau logis, avec un grand jardin orné de pavillons, de bassins d'eau courante. Le portail en est grand & élevé, surmonté des armes & de la devise de la compagnie.

En passant derriere ces palais, on trouve un collége qu'on appelle *Medreze-Sephivie*, c'est-à-dire *collége de pureté*. Il est pourtant à l'entrée du plus infâme quartier d'Ispahan, consistant en trois rues & sept grands caravanserais nommés *les caravanserais des découvertes* : on appelle ainsi les femmes prostituées. Tout ce quartier est rempli des plus communes. On compte douze mille femmes publiques à Ispahan, qui sont couchées sur l'état, en cette qualité, sans y comprendre celles qui ne font pas profession ouverte de cet infâme commerce. Au sortir de ce canton, on passe sous une grande voûte qui porte la belle mosquée de *Phatahalla*, qu'on appelle aussi *la mosquée du cédre* ou *grand-pontife*, parce que le grand-pontife, du tems de Séphi I, vint demeurer dans un palais qui est tout joignant. C'est un des plus grands de la ville. Il faut présentement retourner au carrefour de *Mirza-Moain*, pour voir ce qui est à l'occident.

On trouve d'abord le bazar de Toktikan, fils d'un grand-prévôt d'Ispahan, du tems d'Abas le Grand. Au bout de ce bazar on rencontre plusieurs grandes maisons ; entr'autres, celle de *Mirza-Maassoum*, fils du premier ministre du tems d'Abas II, celle d'un grand marchand de Turquie, nommé *Ghelebi-Stamboli* ou *le gentilhomme de Constantinople* ; celle du Zindor-Bachi, qui est intendant sur tous les équipages des chevaux ; & celle des *Lours*, qui est le nom d'un peuple qui habite à l'occident de la Parthdie. Entre ces maisons on remarque le caravanserai d'Emir-Bec, qui est proche du château. On laisse à gauche, en avançant plus loin, un vieux cimetiere, à un coin duquel on voit un gros orme, sous lequel on assure qu'est la sépulture de *Seljouge*, un ancien roi de Perse. Les Persans disent que dieu conserve cet arbre, depuis tant de siécles, pour orner ou marquer la sépulture de ce bon roi. Plus loin on passe devant les palais d'Ismaël-Bec, & devant celui de l'*Asfa-Bachi*, c'est-à-dire le *chef des esclaves du roi*, qui ne sont pas encore mariés. On donne ce titre aux jeunes gens, ou qui sont donnés au roi, en qualité d'esclaves, ou qui sont enfans de ces sortes de gens, lesquels sont couchés sur l'état, & tirent la paye dès leur bas âge. Plus avant on trouve le *bazar du grand-maître de l'artillerie*, contigu à un autre qui porte le nom de *Mahamet-Emin* ; & à trente pas de-là est la maison des Capucins, assez spacieuse, avec un grand jardin qui donne sur un cimetiere, qu'on nomme *Cheik-Sulton Mahamed*, du nom d'un seigneur qui y est enterré sous un tombeau de pierre. Cette maison des Capucins n'est pas une maison du roi comme celle des Augustins, ou celle des Carmes ; elle est aux Capucins en propre, ayant été bâtie & le fonds acheté de leurs deniers. Ils vinrent en Perse au commencement du régne de Séphi I, & ils y furent reçus à la recommandation du roi de France. Le cardinal de Richelieu, son premier ministre, accorda au fameux pere Joseph, Capucin, son ami, cette recommandation en faveur de son ordre ; qui fit les frais de l'établissement.

De la maison des Capucins, tirant au midi, on ne trouve que de petits bazars, beaucoup de maisons bourgeoises, des tuileries qui aboutissent au fossé du château du côté des champs ; mais du côté du nord, on trouve un collége qui porte le nom d'un grand eunuque du serrail, nommé *Aga-Kafour*, qui le fit bâtir. Cet eunuque étoit trésorier du serrail, & par conséquent gardien des pierreries & de tout le trésor royal.

Ce que l'on trouve de remarquable au-delà de ce collége, est le palais de *Yuz-Bachi*, ou *capitaine de cent gardes*, qu'on nomme *Agellou*, c'est-à-dire *montagnards*, pour donner à entendre qu'ils sont fiers & intrepides ; le palais de *Mirza-Rezi*, intendant d'Ispahan ; celui d'*Aga-Cherif-Esti-Fachi*, qui aboutit à un bazar, où est un hôpital ruiné. Puis on rencontre deux grandes galeries vis-à-vis desquelles est une maison que les Européens appellent l'*évêché*, parce qu'elle a appartenu à un évêque de Babylone, suffragant de l'évêché d'Ispahan. C'étoit un Carme François, nommé le *P. Bernard*, qui, n'ayant pu trouver de quoi occuper un évêque, retourna en France, laissant la maison en bon état, l'église, la bibliotheque, les ornemens & l'argenterie. Etant à Paris, il vendit tout cela à un orfévre.

Ce que nous venons de décrire depuis la maison de la Douze-Tomans, est dans le quartier, qu'on nomme de *kerron* ou *des sourds*. Celui qui en est le plus proche, porte le nom d'*Ahmed-Abad* ; & il s'appelloit autrefois *Bague-Tout*, c'est-à-dire *jardin des meures*, parce que c'étoient plusieurs jardins de meuriers. On trouve en ce quartier la rue de *Paet-Cbenar*, les bains de *Cojé-Seif-Eldin* & de *Mirza-Rou-Halla*, une petite mosquée couverte en terrasse : un petit collége, nommé *Turbet-Nezour-El-Moulk*, terme qui signifie *le tombeau de l'intelligence de l'empire*. On appelloit ainsi le grand-vifir de roi Hassen, le fondateur de la partie d'Ispahan, qui porte son nom, lequel est enterré dans ce collége. Il est traversé par un grand canal d'eau ; on voit tout proche l'hôtel d'un seigneur nommé *Hakim-Mahamed*, avec un bazar, un bain & un caravanserai de même nom. On y voit aussi une belle mosquée neuve.

On entre de-là au quartier de YESD, comme ils le surnomment, où ce que l'on voit de plus remarquable,

eſt le palais du gendre de Caliſe *Sulton*, grand-vizir ; le logis de *Hakim-Abd-Hulla*, célébre médecin ; la moſquée de *Houlouncan* ; le cimetiere d'*Iman-Zade-Ismaël*, où il y a un grand & vieux platane, tout hériſſé de cloux, où les derviches qui ſont des mendians de profeſſion, viennent faire leurs dévotions, & prendre les guenilles par vœu. De ce quartier on entre dans la rue de Mehvadion, où on voit la maiſon de *Janikan*, général des Courtches, qui étoit le chef de la conjuration contre le grand-vizir Saroutaki. Proche de cette rue eſt le palais de *Taimurascan*, dernier roi de Georgie. De-là, tirant vers la place royale, on trouve le palais de *Mechel-Dar-Bachi* ou *chef des porte-flambeaux*, qui eſt une charge conſidérable. Il y a un bain & un caravanſerai joignant, qui porte le même nom. Abas II logea dans ce palais un ambaſſadeur de la compagnie Hollandoiſe, nommé *Jean Cuneus*, qui vint en Perſe l'an 1651. Plus avant on trouve le palais de *Mirza-Saihid-Naini*, qui eſt des plus ſpacieux & des plus beaux de la ville ; le bain du *Cheic-el-Iſlam*, & un peu au-deſſous le palais de Coja-Maharram, eunuque, qui étoit *mehter* ou *chambellan* du roi Séfi, & de plus ſon grand favori. Le palais eſt beau & bien entretenu, ſitué à la droite d'une grande & belle moſquée, qui porte le nom de *Maſoud-Bec*, & qui eſt fondée ſur les ruines d'une autre moſquée fort ancienne, où il y avoit un tombeau révéré à cauſe d'une vieille tradition, quoiqu'on ne puiſſe dire pour qui il avoit été fait. On conſerve ce tombeau dans la moſquée nouvelle, proche de laquelle il y a un cloître pour recevoir ces ſortes de gens que les Mahométans appellent *derviches* : ils prétendent quitter le monde par principe de dévotion, & profeſſer une pauvreté & une mendicité volontaires. Proche le palais de *Coja-Maharram*, il y a un collége & un caravanſerai qui porte auſſi ſon nom, parce qu'il les a fait bâtir, & que le caravanſerai a été conſtruit, afin que du louage des chambres on entretînt les écoliers de ce collége. Comme la propriété eſt fort mal aſſurée en Orient, ſur-tout pour les gens de cour, à qui le ſouverain ôte la vie & les biens à ſon gré, & ſouvent ſur le plus leger ſujet, on prend cette voie-là pour faire des fondations plus aſſurées, c'eſt-à-dire qu'on bâtit des bains, des bazars, des caravanſerais, dont on affecte par contrat le revenu à l'entretien de la moſquée ou du collége qu'on a fondé, ce qui n'eſt pas de fort longue durée ; parce que lorſque le caravanſerai ou le bazar deviennent ſi vieux qu'on n'y veut plus habiter, & que par conſéquent il ne rend plus de profit, la moſquée n'eſt plus entretenue, ou le collége ſe déſerte, & l'on en va chercher quelqu'autre de plus nouvelle fondation. Continuant de tirer vers la place royale, on trouve tout proche un caravanſerai, nommé *pere-compagnon*, & le palais de *Sephy-Mirza*, au-devant duquel eſt une place carrée.

Je décrirai préſentement le quartier de *Darbetic*, qui eſt vers le bout de la ville, & un des plus peuplés & des plus connus. On le nomme auſſi *Maidon-Emir*, ou *place du prince*, parce qu'il y a au milieu une grande place qui porte ce nom. On y entre par une rue nommée *Gulchende*, & d'abord on y trouve une haute & ancienne tour, appellée la *tour de vinaigre*, proche de laquelle eſt le palais d'*Atembec*, qui étoit grand-prévôt d'Ispahan, homme célébre pour ſa grande application à maintenir la tranquilité de la ville, & à en chaſſer les gens inutiles & les vagabonds. On rencontre au-delà la moſquée de *Mirza-Ismaël*, avec un bain & un cimetiere du même nom, puis deux autres bains, nommés l'un le *bain de la princeſſe*, l'autre le *bain du prévôt*. Ce dernier eſt contigu à un grand tombeau, ſous lequel eſt enterrée une fille du roi Haſſen, nommée *Bibi-Beg-Nogon*. On trouve enſuite le collége nommé *Japheriè*, qui, bien que fort ancien, eſt toujours fort beau ; les principaux endroits étant revêtus, les uns de marbre, les autres de tuiles verniſſées : le palais de *Haſſen-le-Cuiſinier*, ainſi dit, pour avoir été bâti par un homme qui n'étoit que cuiſinier au commencement de ſa fortune ; & la moſquée paroiſſiale, qu'on appelle la *moſquée de Darbetik*, du nom du quartier. Il y a tout proche un bain & un collége, qu'on nomme *Medreze-Gueguez*, c'eſt-à-dire *collége de la fleur longue d'une aulne*. On va de ce collége en deſcendant par la rue neuve aux glacieres, qui portent le nom d'*Ahmed-Abad*, parce qu'elles ſont joignant le quartier ainſi nommé.

De-là, revenant ſur ſes pas, en tirant du ſeptentrion à l'occident, on paſſe par-devant la maiſon des Carmes. C'eſt un grand hôtel appartenant au roi, & il leur a été donné pour y habiter en qualité d'hôtes du roi, qui eſt le nom qu'on donne en Perſe à tous les étrangers de conſidération. C'étoit le palais d'un grand-maître de l'artillerie qu'Abas le Grand détruiſit avec toute ſa famille, au commencement du ſiécle paſſé.

On trouve proche de cette maiſon un grand palais bien doré au dedans par-tout & bien entretenu, où logeoit *Mirza-Chefi*, célébre hiſtoriographe ; & de-là, en retournant au quartier de Derbéric, on trouve une belle maiſon & un collége qui porte le nom de *Mirza-Can*, qui étoit un gouverneur de province du tems d'Abas le Grand, lequel pour des vexations extraordinaires fut attaché vif au mât qui eſt au milieu de la place royale, où on le perça de coups de fléches, ſon corps y ayant été laiſſé juſqu'à ce que le ſoleil l'eût tout-à-fait deſſéché : allant plus loin, on deſcend dans un fond qu'on appelle la *vallée de Mad-Soud-Bec*, qui aboutit à la rue de *Sulton-Zinguen*, où il y a un cimetiere de même nom, à l'entrée duquel on voit deux tours de pierre.

Il y a quatre autres rues aſſez grandes proche de celles-là ; la rue des diſtillateurs ; la rue des chaudroniers ; la rue du ſel, & celle des deux freres. Il y a divers bains dans toutes ces rues, dont les principaux ſont le bain blanc & le bain du paradis, & au-delà on trouve le palais du chef des architectes, le bazar de l'oie, & divers bains, dont le plus fameux eſt celui de Coje-Alem, mot qui ſignifie *le vieux ſavant*, à cauſe de ſon fondateur qui paſſe parmi les gens doctes du pays pour le plus ſavant homme de ſon ſiécle. Deux caravanſerais & deux colléges ſont proches, l'un nommé *Gusch-Conion*, l'autre *Maſoud-Aſſar*, & un bain qu'on appelle *le bain de jeudi*, parce que ce jour-là, qui eſt la veille du jour du repos chez les Mahométans, on y trouve toujours un grand concours de monde qui ſe prépare par la purification à la célébration de la fête.

Il y a près de ce quartier une autre vallée, qui porte le nom de *Leutfer*, laquelle eſt de grande réputation, parce que c'eſt une grande poullaillerie & un grand paſſage. Au bas de cette vallée, on voit entr'autres édifices remarquables, deux hautes & vieilles tours, à quoi perſonne ne manque de prendre garde ; car on diroit toujours qu'elles vont tomber ſur la tête, étant inclinées de fix ou ſept degrés ſur l'horizon. De-là on entre en la rue des Arabes. Elle aboutit à la vieille Kaiſerie ou le vieux marché impérial, & à un vieux & haut pavillon où on jouoit des inſtrumens au ſoir & à minuit, avant qu'Abas le Grand eût fait bâtir la place royale. Ce quartier a divers colléges & divers caravanſerais, dont le principal eſt celui du peuple d'Ardeſton. Il y a encore une rue nommée la *rue des Juifs*, où eſt leur principale ſynagogue ; outre celle-ci, ils en ont encore deux autres ; mais qui ne ſont proprement que de petites chapelles. Au-delà de cette rue, on trouve un cimetiere que le peuple d'Ispahan vénere fort, à cauſe de la ſépulture d'*Ismael-Kemel*, qui eſt un de leurs ſaints les plus révérés. Quelques pas au-delà on trouve un autre tombeau célébre d'un nommé *Dioutat-Byaboni*, un héros du Mahométiſme, dans le quatriéme ſiécle de leur époque, qui, par zéle, couroit ſur les Sunnys, qui ſont les ennemis de la ſecte des Perſans, & les tuoit ſans quartier, avec une maſſue, qui eſt proche le tombeau à demi-enterré ; c'eſt une véritable poutre que nul homme ne pourroit ſeulement ſoulever. Proche de ce tombeau, on voit une tour renommée & fort haute, appellée *la tour du chamelier*.

Je décrirai à préſent le quartier de *Seid-Ahmedion*, dont j'ai dit que la porte regarde le levant, avec celles de *Haſſen-Abad* & de *Kherron*. Le premier édifice qu'on y remarque eſt la tour de *Coja-Alem*, qui porte le nom de *Gulbar*, c'eſt-à-dire *chargé de fleurs*, à cauſe de ſa beauté. C'eſt une tour ancienne & recommandable pour ſon architecture, qui paroît meilleure que la gothique. Enſuite on trouve la moſquée du quartier, laquelle en porte le nom ; elle eſt célébre dans le pays, bâtie depuis ſept ou huit cents ans. La tour de la moſquée s'ap-

pelle la *tour à fond de' léton* ; parce qu'elle eſt couverte de faux or en pluſieurs endroits. Dans ce quartier il y a trois autres petites mosquées, dont l'une renferme le tombeau de *Seid-Ahméd-Zemchi*, l'autre celui de *Emin-Yeddy-Haſſen*, grand-vizir du fameux *Sulton-Melek-Cha*, roi de Perſe, & l'autre celui du preux Babylonien. Le mot de *preux* en perſan, eſt *divone* ; & en turc, *dely* : mots ſynonymes, qui ſignifient également *fou* & *brave*. Les principales rues du quartier ſont la rue d'*Emin-Yeddy-Huſſen*, la rue de *Harom-Velaied*, la rue de *Gulbar*, la rue de *Nackchion* & la rue de *Takga* ; & les principaux bains ſont le bain des Safraniers, & les bain des Tailleurs de pierre. La rue de *Takga* mene à une place qui porte le même nom de *Takga* ou *Takuga*, c'eſt-à-dire *lieu de thrône*, qui eſt un endroit des plus fameux de la ville. Il y a une infinité de cabarets à caffé & à *kokenaer*, qui eſt une infuſion de pavot, dont l'on boit pour s'échauffer & ſe récréer, & qui enyvre de même que le vin. Il y a toûjours là une prodigieuſe affluence de monde à boire, ou bien qui va en dévotion au ſépulcre de *Haram-Velaied*, qui eſt proche de-là, & qui eſt un des pélerinages des Perſans, où l'on prétend qu'il ſe fait des miracles. C'eſt un grand mauſolée, fort bien bâti, ſelon l'architecture Perſane. Il ſert de mosquée, ayant des tourelles à côté, comme les grandes mosquées. *Haram-Velaied* ſignifie *corps ſaint*, ou, comme d'autres l'interprétent, *le ſaint du pays*. Il n'a point de nom particulier, parce qu'on ne ſait point qui étoit préciſément ce prétendu ſaint. Les Turcs, qui, au jugement des Perſans, ſont des Mahométans héréti-ques, les Juifs & les Chrétiens, de quelque ſecte qu'ils ſoient, diſent tous qu'il étoit de leur religion. Les Arméniens ont une autre tradition touchant ce lieu ; c'eſt que les Mahométans, lorſqu'ils envahirent la Perſe, y jetterent dans un puits toutes les reliques des égliſes Chrétiennes de cette ville ; ce qui l'ayant rendu vénérable aux Chrétiens reſtés dans le pays, ils mirent des pierres deſſus pour ſervir d'enſeigne. Les Mahométans, à leur exemple, ſe mirent à révérer cet endroit, & enfin ils y bâtirent des mauſolées. C'eſt ce que la commune tradition rapporte de ce ſépulcre. Tout auprès il y a deux puits remarquables ; le premier, à cauſe qu'il ſert de ſépulture à un brave nommé *Hatem*, qui étoit un des plus forts hommes de ſon tems. L'autre puits eſt grand & fort beau. On l'appelle le *puits de Heyder-Indi*, du nom de celui qui l'a fait faire, lequel étoit un grand marchand des Indes, qui, dans une dangereuſe tempête, fit vœu au ſaint d'Haram-Velaied, que s'il en échappoit, il bâtiroit un puits large & profond, proche de ſa mosquée, où un homme ſeroit entretenu pour donner à boire aux paſſans ; & à côté une eſtrade de pierre, haute, entourée de baluſtres, pour la commodité de ceux qui viennent là, ſoit par dévotion, ſoit par divertiſſement.

En tirant de *Tatkga* vers la place royale, par une grande rue, qui s'appelle la *rue du thrône*, on trouve le palais du petit prince. C'étoit le grand-pontife du tems d'Abas II, & le frere de Kalife-Sulton, premier miniſtre. On rencontre encore le palais de *Gelandar-Bachi*, qui eſt le grand écuyer. C'eſt un des plus beaux & des ſpacieux palais de la ville. Après on paſſe les rues de *Fereidon-Médecin*, & de *Mchter-Dichtemour*, ainſi nommées parce que ces ſeigneurs y avoient des hôtels. On laiſſe à gauche celui du *Mouſtophy-El-Memalek*, qui eſt le premier ſecrétaire d'état, & le caravanſerai des peuples de *Dergezin* ; & enſuite on trouve des écuries royales, qu'on appelle les *écuries du maître des tems*, parce que le roi les a léguées au douziéme & dernier Iman, ou vrai Calife, ſucceſſeur de Mahamed, nommé *Mahamed-Mehdy*, que les Perſans appellent *maître des tems*, pour dire qu'il n'eſt pas mort, & n'a pas cédé au tems comme les autres hommes. Ils croient en effet qu'il n'eſt pas mort ; mais qu'on le garde dans quelque endroit inconnu, d'où il reviendra un jour faire la guerre aux ennemis de la loi ; & pour cet effet on tient toujours là, nuit & jour de beaux chevaux ſellés & richement harnachés, dont il y en a toujours deux de bridés, afin que le Caliſe monte deſſus au moment qu'il paroîtra. Après on paſſe la rue de *Mir-Ismaël*, où il y a un hôtel, un caravanſerai de ce nom, & un bazar, au bout, qui joint le bazar du *Mhordar-Kochon*, le garde des ſceaux de la guerre, lequel bazar ſe rend au caravanſerai nommé *Begum* ou *de la reine*, parce qu'il a été fondé par la mere de Sephy I. On voit tout proche un autre caravanſerai & un bain, qui portent tous deux le nom de *Payder*.

Quand on a paſſé ce quartier, on entre dans celui de *Nimaourde*, un des plus fameux & des plus peuplés d'Ispahan. Ce qu'il y a de remarquable eſt la rue *Choumalou* ; la mosquée de *Zoulfogar*, qui eſt le nom du ſabre d'Aly ; un bain & un hôtel, qui portent le nom de *Kaſſétrache*, c'eſt à-dire *le barbier du corps* ; qui eſt celui qui fait le poil au roi, ce qui eſt un office conſidérable ; le logis de *Cheib-Mirzi*, vizir du pays de Karaolous ; la rue neuve, où eſt une maniere de couvent pour les derviches de la ſecte de Souphis. On l'appelle *le repoſoir des derviches Soufis* ; le bain lavandier ; la rue des Juifs, où on montre une de leurs ſynagogues ; le bazar d'*Aramené* & le caravanſerai d'*Abas* : c'eſt le prince premier du nom, qui le fit conſtruire, & c'eſt un des beaux caravanſerais de la ville. Au milieu de ce quartier de *Nimaourde*, il y a une aſſez grande vallée qui en porte le nom, au-delà de laquelle on trouve le caravanſerai de l'*Eléphant* ; la rue de *Moutabon*, où eſt la mosquée dite *de la Violence* ; le palais & le collége de *Mirza-Cazy*, qui étoit *Cheic-el-Iſlam* ; le palais d'*Ibrahim-Sulton*, grand-panetier ; & après on vient à la mosquée de *Hakim-Daoud*, qui eſt une des plus belles & des plus ſpacieuſes d'Ispahan, occupant près de quatre arpens de terre, & ayant coûté plus de cent cinquante mille écus. C'eſt auſſi la derniere grande mosquée qui ait été bâtie dans cette ville. Le fonds étoit auparavant un grand cimetiere.

De cette mosquée on entre dans la rue de *Baba-Haſſein*, & enſuite dans celle de *Baba-Kemalou*, où il y a de fort belles maiſons, qu'on peut appeller des palais, comme celle de *Hakim-Maſſenat* ; celle de *Mirza-Gelal*, gendre d'Abas le Grand, & trois autres, qui portent chacune le nom de *Mahamed-Baguer*, qui ſont trois grands hommes de lettres, chacun dans leur ſcience, tous trois appellés *Mahamed-Baguer*. Le premier, ſurnommé le *Coraſſonien*, étoit le principal du collége d'Abdala, le plus grand & le plus riche collége d'Ispahan. Ce Mahamed-Baguer paſſoit pour le plus ſavant homme de ſon ſiécle, ſur-tout pour la théologie, & être digne de la qualité de Mouchtehed ou Vicaire d'Iman. Le ſecond Mahamed-Baguer étoit ſurnommé *Yezdy*, du lieu de ſa naiſſance : c'étoit un autre ſavant qu'on eſtimoit le plus habile mathématicien du royaume. Le troiſiéme fut ſurnommé *l'Aſtrologue*, & étoit le chef des aſtrologues du roi. Le palais de ce dernier Mahamed-Baguer joint le jardin de Baba-Haſſein. Proche de-là, il y en a un autre nommé *Megbare*, à cauſe du tombeau de *Sulton-Melekcha*, qui eſt au milieu dans une chapelle couverte d'un beau dôme. De cet endroit à la place royale, il n'y a que peu de chemin, & rien de conſidérable.

De la porte de *Lombon* à cette place, on trouve à conſidérer ; premiérement, l'édifice joignant la porte, qui eſt le palais d'*Ougour-Libec*, *Divan Bequi* ou préſident du tribunal civil & criminel ; le bain des Juifs ; & l'hôtel qu'on appelle *le grand chenil*, parce que c'eſt pour loger les chiens du roi. Enſuite on ſe trouve aux entrées de pluſieurs rues, dont les principales ſont la rue des Potiers, la rue des Poivriers, celle des Papetiers, celle des Gardes-Sceaux de la guerre, & celle des Fermiers & du Bandeau-Royal de la loi, ainſi nommée du premier médecin du Sultan Melecccha, qui y fit bâtir un palais, ayant été élevé à une haute fortune par la faveur de ſon maître, ſur qui il avoit fait une cure merveilleuſe.

Quand on a paſſé cette mosquée, on entre dans la rue dite *Baba-Kaſem*, à cauſe du tombeau d'un ſaint de ce nom, qui y eſt conſtruit. On entre de cette rue dans une autre appellée la rue de *Moumen-Kazy*, où on voit au bout une grande mosquée, nommée *la mosquée verte*. C'eſt le dernier édifice conſidérable de cette moitié de ville, qui porte le nom de *Joubaré*.

Dans le quartier de *Deredêchte*, il y a une vieille tour qu'on appelle la *tour des cornes*. Elle eſt ſituée au milieu d'une

d'une place, entourée de boutiques hautes de trois pieds de terre. La groſſeur de la tour n'eſt que de vingt pieds, à prendre ſa meſure au-deſſus du piedeſtal, & ſa hauteur d'environ ſoixante. Le corps eſt conſtruit de tuiles de mortier; & elle eſt revêtue par-tout de haut en bas de crânes de bêtes fauves avec leurs cornes. Il y a une galerie, aux trois quarts de la tour, qui fait comme un chapiteau, & où ces cornes ſont comme une baluſtre. La proche, eſt un tombeau, haut de trois pieds, revêtu de pierre, appellé le *tombeau de la gazelle*, parce qu'il couvre la foſſe d'un cheval fameux qu'avoit Abas le Grand, & qu'à cauſe de ſon extrême viteſſe, on appelloit *la gazelle*.

Tirant de-là vers la vieille place d'Ispahan, on trouve le palais & le bain de *Mirza-Sedre-Gehoon*, qui étoit *Mouſtophy-El-Memelek*, c'eſt-à-dire *le ſecrétaire de l'empire*. Sedre-Gehoon, qui étoit ſon nom, ſignifie *le pontife de l'univers*. On trouve enſuite le palais du *Mecherdar-Bachi*, c'eſt-à-dire *le chef des porte-flambeaux*, avec la mosquée & le bazar, qui portent ſon nom; le palais de *Vely-yart-chi-Bachi*, le chef des crieurs publics, qui eſt une charge importante en Perſe; le caravanſerai du peuple de *Dergezin*, qui eſt une ville & un pays ſur les confins de la Georgie; le palais de *Mirza-Koudchek*, ou *au petit prince*, qui eſt le pontife des biens légués par les rois, avec un bain & un marché, qui portent ſon nom; le bain du grand écuyer, & le palais d'*Abas-Couli-Bec-Moordar* ou *garde des ſceaux*. Ce palais fait le coin d'un carrefour, où l'on trouve deux rues en face, l'une appellée la rue de *Zulfegar*, qui eſt le nom du ſabre d'Aly, & l'autre la rue du médecin *Fereidon*. Les autres rues principales de ce quartier ſont, la rue du grand chambellan *Dechtcour*, celle de *Nafchion*, celle de *Mirza-Feſſuh*, en chacune desquelles il y a un bain de même nom, & puis la rue des Bonnetiers, où on viſite le cloître ou l'hoſpice de *Neamed-Alla*, qui eſt au milieu d'un jardin, dont les murs ſont de briques, poſées à jour; enſorte que de dehors on peut voir aiſément ce qui ſe paſſe au dedans.

Proche de cet hoſpice, il y a le caravanſerai de *Mirza-Ismaël-Kavetchy*, ou *caffetier du roi*; celui de *Mirza-Koudchec*, le pontife, & quatre autres. Dès qu'on les a paſſés, on ſe trouve à un lieu célébre, dit le *pied du platane brûlé*. C'eſt un vieux tronc d'arbre, joignant lequel il y a encore une hôtellerie de derviches, à-peu-près comme la précédente. On remarque tout proche un grand palais qui porte le nom de *Mir-Ismaël*, un canton qui porte celui de *jardins des pêches & des pavis*, parce que ce n'étoit qu'un fort grand jardin rempli de ces ſortes de fruits, vers le commencement du ſiécle paſſé, lorſque la ville étoit moins peuplée. Une partie de ce jardin eſt devenue une place, ſur un des bords de laquelle eſt le bain Lavandier, & ſur un autre la mosquée d'Iman-Couli-Can. Plus outre, on paſſe la vallée des Faiſeurs de chagrin, la mosquée de *Molla-Zamon*, la rue d'*Aly-Sulton*, chefs des héraults ou crieurs publics; celle de *Molla-Haſſen-Chater*, ou *valet de pied du roi*, & celle des *Chebbazé* ou *coureurs de nuit*; ce qui revient à notre terme de *filou*.

Continuant de parcourir le quartier de *Deredechte*, on entre dans la rue *Bagraion*, tirant vers *Takga* & *Harom-Valaied*. On trouve enſuite le carrefour dit *gulbar* ou *gulbahar*, c'eſt-à-dire *fleur du printems*. Ce quartier-là a de remarquable le palais de *Califé-Sulton*, gendre d'Abas le Grand, & premier miniſtre d'état, & le caravanſerai joignant, qui porte le même nom, auſſi-bien qu'un bazar, auſſi joignant, & un cabaret de coquenar, qui eſt une décoction de pavot, dont on a déja parlé. On apperçoit de-là la vieille place d'Ispahan, & l'on y arrive en paſſant par-devant le bain dit le *bain du thrône*, & par-devant un vieux palais, qui eſt fort grand & fort ancien, appellé la *maiſon des chiens*, parce qu'il appartenoit à un grand veneur: il eſt tout de brique, bâti à l'Européenne, en ce qu'il y a de groſſes tours aux quatre coins. Abas le Grand y logea pluſieurs années, juſqu'à ce que ſon palais fût bâti. Proche de cette maiſon des chiens on voit le caravanſerai d'Aly l'Epicier, & celui des *Kaulys*; nom qui, dans l'uſage, veut dire *tout homme exécrable*, & particuliérement *un inceſtueux*. On les appelle auſſi *Korbetis* & *Koboalis*; termes qui, dans leur étymologie, ſignifient le crime contre nature.

Le long de la vieille place, on voit pluſieurs cabarets de pavot; une vieille tour qui porte le nom de *Coja-Alem*, qui étoit joignant le palais royal d'Ispahan, lequel eſt tout-à-fait ruiné. On rencontre après la vieille maiſon des inſtrumens de muſique, où l'on ſonnoit autrefois au coucher du ſoleil & à minuit, comme j'ai dit que l'on fait à préſent dans la place royale; un bain & un caravanſerai, qu'on appelle *des potiers de terre*; un collége qui porte le nom du roi *Tahmas*; la galerie des Faiſeurs de marroquin; puis la *vieille Kaiſerie* ou le *vieux marché impérial*, qui étoit le bel abord & le riche endroit de la ville, avant qu'Abas le Grand eût bâti ſa nouvelle Ispahan. On a conſtruit dans cet endroit de grandes étables pour les mulets du roi, & il y en a toujours ſix-vingt à cent cinquante. Au-delà on trouve un bain, un caravanſerai & une mosquée qui portent le nom de *Komarzerin*; & les rues ſuivantes, ſavoir la rue des *deux freres*, qui eſt une des plus infâmes de la ville, n'étant habitée que par des femmes publiques; la rue de *Molla-Moumen*, où eſt la mosquée de *Molla-Negmé*; la valle des Souliers de toile, ainſi dite, de ce qu'il y demeure nombre de ces cordonniers qui font des ſouliers à ſemelle de toile, dont le payſans ſe ſervent: la ſemelle, qui eſt faite de vieilles guenilles, dure trois fois plus de tems qu'aucune ſemelle de cuir. Cette rue aboutit à la maiſon de l'*Achas*, qui eſt le chevalier du guet, à qui appartient la garde & le gouvernement de la ville durant la nuit: de-là tirant aux portes de *Tokehi* & de *Deredechte*, on paſſe les rues ſuivantes; celle de *Hakim-Chafai*, c'eſt-à-dire du médecin *donne-ſanté*; celle des Conſtruiers, où eſt le caravanſerai, qui porte le nom des *Ardeſtoniens*, peuple de la Parthide; celle des Herboriſtes & celle de *Mahmoud-Cha*, qui eſt la derniere.

Ce quartier eſt ce qu'on appelle la VIEILLE VILLE: il n'y a rien de beau ni de fort remarquable. Les maiſons en ſont petites, baſſes, entaſſées l'une ſur l'autre, n'y ayant point de jardins, comme aux autres quartiers de la ville; les ruelles ſombres & petites, l'air étouffé, le peuple pauvre & de la plus baſſe condition. C'eſt auſſi un vrai labyrinthe où on a beſoin de guides. Les villes de la province de la Parthide, qui ont été bâties du tems de cette vieille ville d'Ispahan, ſont toutes de même maniere; c'eſt parce que durant quatre à cinq cents ans le pays étoit ravagé continuellement par divers ennemis; ce qui réduiſoit le peuple à fuir dans les forteresſes à chaque allarme, en abandonnant leurs maiſons. Celles de ce quartier ſe rebâtiſſent peu-à-peu, grandes & ſpacieuſes, comme aux autres quartiers de la ville, & avec le tems il n'y aura plus de traces de cette vieille ville.

Revenant de ces portes vers les autres quartiers de la ville, on trouve d'abord la FORTERESSE, que les Perſans appellent *Cala-Teberrouk*, le château de la Bénédiction, laquelle joint les murs de la ville à la partie ſeptentrionale. Cette forteresſe eſt de figure carrée irréguliere, d'environ mille pas de diamétre, toute bâtie de terre enduite de plâtre au dehors. Le mur en eſt fort haut, à crenaux, muni d'un grand parapet, flanqué de tours rondes par espaces, épais de douze à quatorze pieds, avec un foſſé tout à l'entour, bordé d'un rempart de plus de trente pieds d'épaiſſeur, de bonne défense, & d'un avant-mur, beaucoup plus bas que l'autre. Cette forteresſe a auſſi une courtine; mais tout cela eſt ſi antique, d'une architecture & d'une fortification ſi différente de celle dont on ſe ſert dans nos pays, que ce château nous paroît bien plus une priſon qu'une forteresſe. Il renferme à-peu-près trois cents ſoixante-dix maiſons, avec la place d'armes, une mosquée, un bain, le logement du vizir & le donjon, qui en eſt la principale piéce. Les maiſons ſont habitées par des ſoldats Perſans, qui ont de paye depuis trois cents juſqu'à cinq cents francs: il y en a mille d'entretenus, dont la moitié doit toujours être en garniſon. La place d'armes eſt aſſez grande: on y compte au-deſſus de quarante piéces d'artillerie de bonne fonte, conquiſes ſur les Turcs & les Eſpagnols, dans le Sein Perſique. Le logement du Vizir ou gouverneur de la place, qui eſt toujours le gouverneur de la province, eſt grand; mais on l'entretient mal depuis que le Vizir n'eſt plus obligé à la réſidence. Ce fut Sephi I, qui le diſpenſa de cette obligation: il y avoit auparavant habité de tout tems, depuis

la conſtruction de la place, ſans oſer en découcher ; ce qui ſe faiſoit, non pas tant pour la garde de la place même, que pour celle du tréſor royal, qui eſt au donjon de ce château, qu'on appelle, à cauſe de cela, *Nazin-Khoné* ou *magaſin à garder*, comme ils parlent. On n'entre que très-rarement, & par grande faveur, dans ce donjon, parce que les clefs en ſont en différentes mains. Le grand-maître en a une, dont ſon Vizir eſt le gardien : le Vizir de la ville en a une autre, & le gouverneur du petit arſenal une autre. Chacun y appoſe ſon ſceau, de plus ; ce qui fait que ſans eux trois enſemble il n'y a pas moyen de voir ce lieu.

Je décrirai préſentement ce qu'il y a de remarquable en venant de la porte de *Dereaechte*, au-dedans de la ville. Le premier édifice eſt le bazar, qu'on appelle *des Arabes*, accompagné d'un grand collége qui porte le même nom. Il y a enſuite un autre bazar, avec un caravanſerai qui porte le nom de *Bouanotion*, où l'on vend les plus beaux fruits ſecs du pays, & les meilleures eaux de fruits, comme des jus de citron & de grenade. On ne trouve rien de conſidérable en-deçà, jusqu'au quartier de *Heuſſenie*, qui eſt l'un des plus fameux d'Iſpahan. C'eſt-là qu'eſt la vieille mosquée, qui étoit comme la cathédrale, avant qu'Abas le Grand eût fait conſtruire la mosquée royale. On l'appelle *la vieille mosquée de la congrégation*, qui eſt le terme dont les Mahométans appellent la principale mosquée d'une ville. C'eſt la plus grande de la Perſe, & où il paroît plus de majeſté. Le terrein qu'elle occupe eſt de plus de quatre arpens. Elle eſt de figure carrée, conſiſtant en un grand dôme, en deux autres plus petits à ſes côtés, qui regardent le midi & le ſeptentrion, & en quatre dômes encore plus petits, dans les quatre coins. Ces dômes ſont bas & plats, en maniere de four, tous ſoutenus ſur quarante pilaſtres : l'ouvrage eſt revêtu dedans & dehors de carre aux d'émail, peints de moreſques vifs & luiſans, excepté le bas, à huit pieds de hauteur, qui eſt revêtu de belles tables de porphyre ondé & marbré, qui ſont celles qu'Abas le Grand vouloit faire enlever pour ſervir à la mosquée royale.

Le diamétre du grand dôme eſt de plus de cent pieds. Au-devant de ce dôme qui fait comme le chœur du temple, il y a une ſort ſpacieuſe cour entourée de cloîtres, dont le devant eſt en arcades ſoutenues par de gros pilaſtres de même ouvrage que les dômes. Des gens d'égliſe, des profeſſeurs & des étudians en théologie logent ſous ces arcades, qui ſont fermées de chaſſis ſur le devant. Cette mosquée a deux tourelles ou aiguilles, hautes & menues, de brique, d'émail, & ſept portes principales, que les Perſans diſent être pareillement l'ouvrage de ſept rois, chacune ayant ſon nom en particulier, & les fauſſes portes de même ; il y a un baſſin d'eau, carré, au milieu de la cour, lequel eſt fort grand, & dans lequel on a bâti un jubé ou *placitre* de bois, à trois pieds de l'eau, où vingt perſonnes peuvent tenir ; & c'eſt où l'on va faire ſes prieres, après s'être purifié. Il y a encore un autre baſſin fort grand ſous un des dômes, & quelques petits ſur les côtés de l'édifice, & particuliérement proche le *Goſſel-Khone*, c'eſt-à-dire *le lieu où l'on adminiſtre aux morts la purification légale.* Il y en autrefois bien davantage ; mais comme on a reconnu que tant de canaux ſouterreins minoient l'édifice, on les a bouchés, & comblé les baſſins. Les deux principales portes de la mosquée ſont élevées de quatre marches, & tiennent à des allées aſſez étroites, qui introduiſent dans la mosquée. Celle qu'on appelle *des libraires*, eſt bordée de chambres, où l'on garde les piéces des convois funébres. L'une s'appelle *la maiſon des cercueils*, parce qu'on y garde quantité de cercueils pour les paroiſſiens décédés ; car il faut obſerver qu'en Perſe, comme dans le reſte de l'Orient, on n'enterre point les corps enfermés dans des bieres ; mais on les porte en terre dans une biere commune, que la mosquée fournit. On y met le corps au moment qu'on veut l'emporter ; & quand le convoi eſt arrivé à la foſſe, on tire le corps de la biere ; & on l'enterre enveloppé dans le drap mortuaire. Une autre chambre contient les enſeignes & étendards des Imans, qu'on porte aux convois funébres ; une autre le *Siparé* où Alcoran en trente volumes, qu'on y fait porter par trente écoliers ou étudians ; une autre le *Tchar-Chadour* ou *quatre voiles*, qui ſont de petites tentes, dont on environne la foſſe lorsqu'on enterre des femmes. Les ſacriſties, où l'on garde les livres, les lampes, les tapis & les autres meubles de la mosquée, ſont du côté du couchant, dans une ſale à dôme, qu'on appelle *la voûte ſuſpendue ;* & proche de-là eſt une chapelle ſouterreine, où l'on s'aſſemble pour faire la priere publique durant l'hyver. La chaire du prédicateur & l'oratoire, ſont ſous le grand dôme.

Le quartier de *Hoſſenie*, où cette grande mosquée eſt bâtie, eſt ainſi nommé d'une célébre famille qui ſe dit originaire de Hoſſein, fils d'Aly, & petit-fils de Mahamed, laquelle y demeure de tems immémorial. Les palais qu'elle y a fait conſtruire ſont le plus bel endroit du quartier. Il y en a quatre aux coins d'une grande place, dont celui qui eſt au coin ſeptentrional, eſt à la vérité défert & presque tout ruiné, mais les trois autres ſont beaux & bien entretenus. Le plus grand & le principal eſt poſſédé par *Senger-Mirza-Padcharez*, ou *iſſu du ſang royal ;* ce qui s'entend, parce que ce ſeigneur ſe dit deſcendu de Hoſſein, qui, en qualité d'Iman, étoit roi légitime de tout le monde, ſelon la créance des Perſans. Une petite place carrée ſe préſente devant le palais, dont le portail élevé de ſept marches, qui eſt un des plus grands & des plus apparens de la ville, mene à une fort large cour de figure carrée, où il y a un grand baſſin d'eau & un tombeau de pierre, haut de quatre pieds ſur une baſe de dix-huit pouces. C'eſt le ſépulcre d'un des hommes éminens de cette ancienne famille, qu'on appelloit *le roi des rois, prince des Hoſſenites*, & qui en étoit le chef, du tems d'Abas le Grand.

Les autres lieux conſidérables de ce quartier, ſont la mosquée Sengerié, où l'on voit une inſcription en lettres d'or au nom du roi Ismaël le Grand ; ce qui fait croire qu'il a fondé cet édifice, auſſi-bien que le logis des Auguſtins, qui ſont une miſſion de Portugal. C'eſt un grand palais royal, où il y a beaucoup de jardins, avec des baſſins de marbre & des logemens dorés & azurés. La plus grande partie de ce palais eſt inhabitée, à cauſe qu'il n'y a plus que trois ou quatre religieux, avec ſept ou huit domeſtiques. Ils étoient en beaucoup plus grand nombre, lorsqu'ils vinrent s'établir à Ispahan.

En ſortant du quartier de Hoſſenié, on rencontre la maiſon de *Mirza-Jafer*, juge ou lieutenant-civil. De cette maiſon, on paſſe devant le collége nommé *Bazil*, & devant le logis qu'on nomme *du Kelunter*, parce qu'un Kelunter, qu'on nomme chez nous *prévôt des marchands*, l'a fait bâtir. Après on trouve la mosquée d'*Aga-Nur-Joula*, où l'on montre au fond du chœur ou au *mahrab*, comme parlent les Mahométans, c'eſt-à-dire *l'endroit où il faut tourner ſes regards en faiſant ſes prieres*, deux grandes pierres de marbre polies, dont l'une eſt blanche & l'autre juſpée, ſur leſquelles on prétend que les marques des pieds d'Aly ſon empreintes, & que l'endroit a l'odeur de l'ambre.

Cette mosquée d'*Aga-Nur-Joula*, qui étoit un pauvre tiſſerand Perſan, que la miſere avoit réduit à fuir aux Indes, où il avoit fait une grande fortune : cette mosquée, dis-je, eſt belle & ſomptueuſe, ayant deux portes, l'une qui mene au palais de *Mirza-Taki*, intendant des Courtches, qui ſont l'ancien corps de milice de Perſe, & l'autre à la rue d'*Ismaël-Beck*, qui étoit ſecrétaire d'état. Il y a un palais au milieu, qui porte le même nom ; & au bout le bain de *Kelanajat*, qui étoit le bouffon d'Abas le Grand, fameux pour ſon eſprit & par ſes reparties. De-là on va à la rue des Charretiers, qui aboutit au bain de *Molla-Chams*, & au bain de *Jugi*. On entre enſuite dans une rue qu'on appelle *la rue des Juifs de Deredechte*, où l'on montre le logis d'un fameux luteur, qu'Abas II fit éventrer, parce qu'il s'étoit mis à enfoncer les maiſons la nuit. Les autres rues principales de ce quartier, ſont la rue des Tailleurs d'anneaux d'albâtre, qui ſont ces anneaux qu'on met au pouce pour bander l'arc avec plus de force ; la rue du *bain du Vizir ;* la rue *Chamalou*, où il y a un tombeau d'un ſaint, dont on ignore le nom ; la rue du *Chemzé-Zeminé-Alem*, qui eſt le nom du plus riche habitant du quartier. On y trouve une mosquée & le logis du Mouphty, qui eſt le pontife de la loi Mahométane. C'eſt chez les Turcs le premier officier de la juſtice civile ; mais chez les Perſans il n'a guéres de rang, & encore moins d'autorité. On voit encore, dans cette rue, la maiſon du Chevalier du guet, avec ſa priſon

à l'entrée ; car ce magistrat en Perse a le gouvernement de la ville durant la nuit, & juge de tout ce qui arrive durant ce tems. Quand on eſt ſorti de cette rue, on entre, en prenant à gauche, dans la rue d'*Aga-Chamahlou*, où l'on trouve un grand collége, dont le portail eſt orné de deux hautes tourelles, & un palais fort beau & des plus grands de la ville, qui porte le nom de *Zamoon-Brahy*. On dit que dans cette rue logent les plus belles courtiſanes.

Il ne me reſte plus qu'à parcourir deux cantons du quartier de *Derédechte*, pour en avoir achevé la deſcription. Le premier eſt ſur le chemin qui mene de la porte de Deredechte à celle d'Abas, qui eſt à l'autre partie de la ville dite *Joubaré*, & le ſecond eſt le canton nommé *Casré-Boulagui*. Les rues principales du premier canton, ſont la rue *Choura*, où il y a un bain qui en porte le nom ; la rue des *quarante filles* : la rue *éternelle* ; la rue des *verriers* ; celle de *Cheic-Bahedy-Mahamed*, qui a compoſé ce fameux Abbrégé de la théologie pratique & cérémonielle, qu'on nomme *la Somme d'Abas*, lequel y avoit ſon palais. Il y a deux bains dans cette rue, dont le plus grand s'appelle le *bain de Cheik* : après on voit la rue d'*Aga-Chir-Aly*, où il y a un bain, une moſquée & un collége, qui porte ce même nom, & un autre collége qu'on appelle le *collége du Vizir des biens légués*, qui ſont les biens d'égliſe, & deux beaux caravanſerais, l'un des faiſeurs de tapis, & l'autre dit *Malation*. Au-delà de ces rues, l'on en traverſe une autre fort longue, nommée la *queue de la poële*, qui aboutit à un grand jardin, qu'on appelle le *jardin du Vizir*. Au-delà eſt la rue neuve où il y a un beau palais bâti par un très-riche jouaillier, qu'on appelle *Agiphatah*, vendeur de perles. Il n'y a pas moins de magnificence, d'ordre & de domeſtiques dans cette maiſon, que chez un officier de l'état. De-là à la porte d'Abas, on paſſe par diverſes autres rues, où l'on trouve partout des bains & des caravanſerais, comme dans tout le reſte de la ville, & deux palais dont le plus remarquable eſt celui d'*Aga-Zamon*, Vizir de Ghilan.

Le canton de *Casré-Boulagui*, eſt ainſi nommé d'un palais de ce nom, qui eſt un grand édifice, où le roi met ſouvent loger des ambaſſadeurs. Il y a tout proche un autre palais fameux, qui porte le nom de *Mirza-Haſſib-Mouchtehed*, c'eſt-à-dire *lieutenant de l'Iman* ou *ſucceſſeur de Mahamed*. Ce que l'on voit encore de conſidérable dans ce quartier, eſt la rue des Tailleurs de pierre, qui eſt longue & bien bâtie, la moſquée d'Iman *Zadé-Zeinel-Abedin*, qui eſt un des douze premiers Imans, laquelle a un grand jardin dans ſon enclos, où il y a du couvert, comme dans le milieu d'un bois, & de grands baſſins d'eau, & enfin le cimetiere *Chamalou*. C'eſt le plus grand qu'il y ait dans la ville, & il eſt fort ancien.

Les dehors d'Ispahan & ſes annexes ſont conſidérables. Il y a un *cours* où la *grande allée* eſt longue de trois mille deux cents pas, & large de cent dix : au milieu coule un canal d'un bout à l'autre, dont les rebords ſont faits de pierre de taille, élevés de neuf pouces, & ſi larges que deux hommes à cheval peuvent ſe promener deſſus de chaque côté. Ce canal eſt diſtingué dans ſa longueur par des baſſins bordés de même, les uns carrés, les autres octogones ſucceſſivement. Les aîles de cette allée ſont de vaſtes jardins, dont chacun a deux pavillons, l'un fort grand, ſitué au milieu du jardin, conſiſtant en une ſale ouverte de tous côtés, des chambres & des cabinets aux angles ; l'autre élevé ſur le portail du jardin ouvert au devant & aux côtés, afin de voir plus aiſément ceux qui vont & viennent dans l'allée. Les rues qui la traverſent en pluſieurs endroits, ſont de larges canaux d'eau, accompagnés de hauts platanes à double rang, l'un près des maiſons, l'autre ſur le bord du canal. Elle eſt auſſi coupée par une riviere, ſur laquelle elle eſt continuée par un pont. Elle aboutit à une maiſon de plaiſance du roi, que l'on appelle *mille arpens*, à cauſe de ſon étendue ; le pont de cette allée eſt un chef-d'œuvre dans ce genre.

Cette grande allée a deux portails ; l'un mene au fauxbourg d'*Abas-Abad*, l'autre au palais du roi. La colonie d'Abas, ou ABAS-ABAD, eſt à la droite de la grande allée, & le fauxbourg de CADJOUC à la gauche.

Le FAUXBOURG DE CADJOUC commence à la porte de Haſſein-Abad ; on y trouve d'abord les ruines du palais du roi Haſſein, parmi leſquelles il n'y a rien d'entier ; un collége qui porte ſon nom, & où l'on voit ſon tombeau, qui eſt entier & bien entretenu ; une moſquée ; un bain ; un hôpital de derviches, qu'on dit tous de la fondation du roi Haſſein ; & un bazar, qui porte auſſi le même nom. Au-delà de ce bazar on trouve la rue la plus longue & la plus large qui ſoit à Ispahan : ſa largeur eſt de trente pas, & ſa longueur d'un quart de lieue. Elle mene à un endroit fameux, nommé *Bavarouc*, où ſont pluſieurs grands hôtels avec de beaux jardins ſur la gauche. On obſerve particuliérement dans cette grande rue & à l'entour, le collége de *Cheic-Youſouf-Benna*, le bazar, le bain & le caravanſerai d'*Aytemour-Bec* ; un jardin ſpacieux, qui porte le nom de *Mourad* ; deux grands cimetieres, un palais appellé *Kayloue*, un hermitage fondé par *Mircaſſembec-Bec*, gouverneur d'Ispahan, avec un bain tout joignant ; plus loin eſt le canton de *Chazeïd*, ainſi nommé d'un fils de l'Iman Haſſein, en l'honneur duquel il y a un hermitage fondé & entretenu dans ce canton.

Le fauxbourg de Cadjouc ſe diviſe en grand & petit : le petit eſt le premier en ſortant de la porte. Les plus conſidérables édifices qu'on trouve, en y entrant, ſont le palais de Cazi-Moheze : le Cazi eſt le juge civil ; & celui-ci vivoit du tems d'Abas le Grand, & étoit fameux pour ſon intégrité ; le palais d'Aly-Bec, fils d'Aly-Mer-Dom-Kan, qui livra au roi des Indes la forteresſe de Candahar, dont il étoit gouverneur. C'eſt un grand palais, dont la partie, qui eſt pour les hommes, conſiſte en deux grands corps de logis, un au midi, l'autre au nord, ſéparés par un jardin qui eſt entre deux.

Joignant le palais de Mirza-Reži, il y a une moſquée qu'il a fait bâtir, & qui porte ſon nom : elle eſt grande & belle, contenant pluſieurs logemens à doubles étages, qui ſervent à des gens d'égliſe, & à des gens de lettres. On y voit un grand baſſin dans la cour, au-devant du chœur de la moſquée, qui eſt l'endroit où l'on fait d'ordinaire la priere publique. Le portail eſt grand & beau, fermé d'une chaîne, comme pluſieurs autres moſquées ; la chaîne pend à cinq pieds du bas, & eſt ſoulevée par le milieu avec une autre chaîne pendue au ſommet du portail. On met ainſi des chaînes aux portes des moſquées, de peur que par mépriſe il n'y entre quelque bête de charge. A quelques pas de-là, il y a une grande rue des plus droites de la ville, qui eſt terminée aux deux bouts par deux grands carrefours, couverts chacun d'un dôme ſoutenu ſur de gros pilaſtres de brique ; l'un s'appelle le *carrefour du bois* ; l'autre le *carrefour d'Effendiar-Bec*. A la gauche de cette rue eſt un canton qu'on appelle *Saleh-Abad*, qui contient entre les rues de traverſe cinq ou ſix rues principales, leſquelles aboutiſſent à la riviere. Ce qu'il y a de plus conſidérable dans ce quartier, c'eſt le palais de *Kazi-Can*, & trois grands caravanſerais, où logeoient tous les Coraſſoniens, qui ſont ceux qu'on appelloit autrefois *Bactriens*. La dévotion, plutôt que les affaires du monde, les amene à Ispahan, où ils viennent à certaines une fois l'année, ſous la conduite d'un chef, pour aller en pélerinage à *Kerbela*, place d'Arabie, où Aly eſt enterré.

Le reſte du quartier de Cadjouc s'étend au côté gauche de la grande allée ci-deſſus décrite. Les rues en ſont traverſées par de larges canaux ; bordés de grands arbres d'un & d'autre côté, comme dans les villes de Hollande. On n'y voit guère que des grands hôtels, avec des jardins très-ſpacieux, entr'autres, le palais du *Vaka-Neuvis*, ou *l'écrivain des choſes caſuelles*, qui eſt un ſecrétaire d'état ; celui des muſiciens Indiens. Abas II, à la priſe de Candahar ſur le grand Mogol, en amena un grand nombre, qu'il loga dans ce palais. On voit tout proche celui de *Mirzataher*, controlleur du Nazir, ou grand ſurintendant : c'eſt un officier qui ſert de ſecond au Nazir, & qui eſt établi pour veiller ſur ſa conduite, de peur qu'il ne faſſe tort au roi, ou qu'il n'opprime ſes ſerviteurs & ſes ouvriers. Il y a encore dans ce quartier le palais de *Mirkechi-Bec*, qui étoit ſurintendant de toutes les maiſons royales ; le palais d'*Aly-Coulican*, qui eſt mort généraliſſime des armées du roi. Ce palais n'a pas été achevé ; ce ſeroit le plus grand de Perſe, excepté celui du roi. Ce palais eſt au bout de la *rue des*

Chartiers, qui ſont tous ramaſſés en cet endroit. Il y a un bain dans cette rue, qu'on appelle le *bain du porte-pavillon* ; c'eſt qu'il a été conſtruit par un homme qui gagna un fort grand bien à louer de petites tentes aux revendeurs dans les places de la ville ; il n'en prenoit que deux liards de louage par jour, & y gagna plus d'un million.

C'eſt-là ce qu'il y a de plus remarquable dans le quartier appellé le *petit Cadjouc* : celui qu'on appelle le *grand Cadjouc* eſt au-delà, & s'étend juſqu'à la campagne. On y voit le palais d'un général des mousquetaires, du tems d'Abas le Grand. Il eut la tête tranchée ; ſes biens furent confiſqués. On logea les *Capucins* dans ce palais, à leur arrivée à Ispahan, le roi les traitant en ambaſſadeurs de France. Il eſt joignant le bazar, qu'on nomme de *Mouſtophy*, qui aboutit à une mosquée de même nom, derriere laquelle il y a des moulins à eau. Il n'y a point de moulins à vent à Ispahan, ni en aucun endroit de Perſe ; les moulins ſont à eau ou à bras, ou tirés par des animaux. Proche ces moulins eſt le *Kaſſal-Khoné* ou le *lavoir mortuaire*, auquel une moitié de la ville va laver les corps morts du commun peuple, avant que de les enſevelir. On voit encore dans ce quartier, le palais de *Cheic-Baahdin-Mahamed-Gebed-Amely*, c'eſt-à-dire l'Ancien, la Gloire de la religion, Mahamed l'Entaſſeur de montagnes, qui eſt ce fameux docteur Perſan, lequel compoſa l'Abbrégé du droit civil & du droit canon, en vingt livres, qu'on appelle la *Somme d'Abas*, parce que ce fut par ordre d'Abas le Grand, qu'il le compoſa. On lui a donné ce ſurnom pompeux, pour marquer l'excellence de ſes ouvrages ſur la théologie pratique, parmi leſquels on eſtime ſinguliérement cette Somme. Ce palais eſt le dernier édifice de ce fauxbourg. Il n'y a que des campagnes au-delà ; juſqu'au village de *Chehereſtoon* d'un côté, & au bocage de *Mahamed-Aly-Bec* de l'autre, que les Européens appellent l'*iſle*, parce que la riviere y fait en ſerpentant pluſieurs petites isles, où l'on va ſe divertir à la pêche & à la chaſſe.

Le FAUXBOURG D'ABAS-ABAD, ou *la colonie d'Abas*, commence à la porte impériale. On l'appelle auſſi le *quartier des gens de Tauris*, parce qu'il a été premiérement peuplé d'une colonie que ce grand prince amena de Tauris. C'eſt le plus grand fauxbourg, s'étendant depuis le pont d'Ispahan juſqu'au pont de *Mareñon*, qui en eſt à une grande demi-lieue, à l'occident : c'eſt auſſi le plus bel endroit de la ville ; car comme il eſt bâti de nouveau, les édifices en ſont magnifiques, & les rues larges & droites ; au lieu que celles de la ville ſont la plûpart tortues. Les principales rues de ce fauxbourg ont au milieu des canaux larges & profonds d'un bout à l'autre, & un double rang d'arbres, l'un contre les maiſons, l'autre ſur le bord du canal. Il n'y a point auſſi d'endroit dans la ville, où il demeure tant de gens riches & de qualité.

La premiere rue qu'on rencontre, en entrant dans ce fauxbourg par la porte impériale, eſt longue d'environ douze cents pas en droite ligne, aboutiſſant à la riviere. Les plus grandes maiſons ſont, le palais de *Mahamed-Taher*, un des aſtrologues du roi ; le palais de *Sarroutaki*, ce premier miniſtre eunuque dont on a déja parlé, avec un bain & un bazar qui portent ſon nom ; & par-de-là on arrive à une rue de traverſe, qu'on appelle le *canal royal*, à cauſe de la largeur & profondeur du canal qui coule au milieu. On le paſſe ſur deux petits ponts, & l'on trouve au-delà une mosquée qui porte le nom de *Melec-Bec* le Taurifien, qui en eſt le fondateur ; le palais de *Mohamed-Moumen-Baagbon-Bachi*, qui eſt l'office, qu'on appelle en Turquie *Boſtangibachi*, c'eſt-à-dire *capitaine des gardes des jardins du roi*, par où l'on entend tout le palais ; le palais de *Chelebi-Stamboli*, comme qui diroit le *gentilhomme Conſtantinopolitain*, qui eſt un gros marchand qui négocie en ce pays, lequel a fait bâtir, joignant ſon hôtel, un bain, un bazar & une mosquée, qui portent ſon nom.

Joignant ce palais, il y a un bel édifice, qu'on appelle la *maiſon du fils de Atys-Alla*, qui étoit un grand jouaillier. Il y a à cet édifice, de même qu'à pluſieurs autres de ce fauxbourg, des tours à vent, faites pour rafraîchir le logis durant l'été. Les Perſans les appellent *Bad-guir*, c'eſt-à-dire *preneurs de vent*. Ce ſont des tuyaux qui ſortent hors du toît, comme les tuyaux de cheminées, mais beaucoup plus hauts & plus gros : ils ſont carrés d'ordinaire, conduiſant l'air dans la chambre, au-deſſus du toît de laquelle ils s'élevent ; & ſi peu qu'il y ait d'air, un lieu en eſt tout rafraîchi. Ces tuyaux ſont fermés l'hyver.

Ce palais eſt près de la grande place du fauxbourg, où ſe tient le marché. C'eſt une place ronde, couverte d'un ſeul dôme, qui tient aux quatre rues qui y aboutiſſent. On voit, à l'un des côtés de cette place, un haut pavillon carré, au ſommet duquel on joue des inſtrumens au coucher du ſoleil, & à minuit, comme dans la place royale ; ce qui eſt le privilége des grandes villes ſeulement. Abas I le donna à ce fauxbourg, pour y attirer plus d'habitans. Près de la place eſt un cimetiere nommé *Cha-Chamion*, où l'on voit une chapelle bâtie ſur le tombeau d'un ſaint, dont le nom eſt inconnu. Plus loin on trouve le collége qui porte le nom de la mere du roi, à cauſe que la mere d'Abas II en eſt la fondatrice. C'eſt le plus grand collége de ce fauxbourg : il ſert auſſi de mosquée, la chapelle qui eſt à côté étant fort grande. On trouve enſuite le palais d'un ſeigneur aveugle, qu'on nomme le *fils de Daoudcan*, à qui le roi Sephi I envoya arracher les yeux & à tous ſes enfans mâles. Puis l'on trouve la mosquée de *Lombon*, le palais de *Mir-Maſſoum*, où l'on voit des portes de talc tout d'une piéce, hautes de dix pieds & larges, de ſix. Ce Mir-Maſſoum étoit le *Douadar* ou *le garde-écritoire* du grand Vizir *Califé-Salton* ; cet office eſt comme celui de premier ſecrétaire dans notre pays. Vers le bout de la rue, il y a deux bains proches l'un de l'autre, & le palais du *Melec-El-Toujar*, c'eſt-à-dire *le roi des marchands*, dont l'office eſt pareil à celui des conſuls dans les villes où il y en a d'établis. Comme on ne connoît point d'autre grandeur en Orient, que celle qui naît de la puiſſance des emplois ou de celle des richeſſes, on donne le nom de *palais* à toutes les grandes maiſons, de quelque qualité que ſoient les gens à qui elles appartiennent.

Les autres principales rues du fauxbourg d'Abas-Abad, ſont la rue du Pied-de-l'Ormeau, qui aboutit au cimetiere dit *Setti-Fatmé* ; la rue des Briquiers, où ſe voit le palais d'*Ogour-Loubec*, premier préſident du divan, à qui Abas II ôta la vue par la faction de Mahamed-Bec, ſon grand Vizir ; le palais de *Negef-Coulibec*. On trouve encore dans cette rue le palais de *Mirza-Can-bec*, grand marchand, qu'Abas I employoit ſouvent en des affaires ſecrettes, dans les pays étrangers où il alloit pour ſon commerce ; le palais d'un autre négociant en pierreries, nommé *Kémalbec* ; & enfin la rue de *Buguer-Divoné* ou *le Fou*, où il y a un grand hôtel & une mosquée de même nom. *Divoné* veut dire auſſi *le téméraire*, *l'intrépide*. Il y a encore dans cette rue un fort grand palais, diviſé en pluſieurs corps de logis & pluſieurs jardins où Abas I relégua, l'an vingtiéme du ſiécle paſſé, grand nombre d'eunuques inutiles à ſon ſervice, & qui accabloient le ſerrail.

Le FAUXBOURG DE CHEMS-ABAD s'étend auſſi le long de la riviere. Ce nom ſignifie *le ſéjour du ſoleil* ; il contient ſix cents onze maiſons, & eſt ſitué à la gauche d'Abas-Abad. On le diviſe en vieux & nouveau, il ne demeure presque pas un homme de diſtinction dans le premier canton, parce qu'il eſt trop éloigné du commerce du monde & du palais royal. L'autre eſt un nouveau quartier, bâti au ſiécle précédent ; les rues en ſont ornées d'arbres & de canaux : on n'y voit cependant rien de remarquable que deux cimetieres, & la maiſon de plaiſance d'*Ogourli-Bec*, premier préſident de juſtice, ſous le régne d'Abas II. Les jardins en ſont larges & ſpacieux.

Le FAUXBOURG DE CHEIC-SABANA commence, pour ainſi dire, au cœur de la ville, étant ſitué à la gauche du faubourg de Cadjouc, tirant à l'orient : il a pris ſon nom de *Cheic-Jouſouf-Benna*, c'eſt-à-dire *l'ancien Joſeph Maçon*, qui y eſt enterré dans un beau ſépulcre. C'étoit le fameux architecte qui conduiſit le bâtiment de la vieille mosquée d'Ispahan. Abas le Grand mit dans ce fauxbourg les Chrétiens, qu'il transporta de la haute Arménie & de la Médie. Ils y habiterent durant quelques ſoixante ans, au bout desquels Abas II les envoya loger tous au bourg de Julfa, au-delà de la riviere d'Ispahan, avec les autres Chrétiens, parce que

les Mahométans alloient nuit & jour s'enyvrer chez eux, d'où naissoient de continuels désordres. Ce fauxbourg de Cheic-Sabana contient deux cents sept maisons, deux mosquées, trois caravanserais, deux bazars & deux colléges, l'un nommé la *gloire du pays*, l'autre *Mahamed-Saleh-Bec*, chacun ayant un bain tout joignant qui en dépend. Au bout du fauxbourg est un cimetiere des Juifs, sur le bord de l'eau, proche d'un moulin nommé *les quatre meules*, parce qu'une roue y fait aller quatre meules. Parmi les grands édifices de ce fauxbourg, on remarque le mausolée du fameux *Saroutaki*, ce grand vizir qui étoit eunuque; le palais d'un vieillard célébre pour sa science, sa sagesse & son intégrité, nommé *Mirza-Achref*, Vizir de Mahamed-Mehdy, qui étoit grand Vizir à la mort d'Abas II; & un autre palais où le roi avoit logé l'ambassade de Holstein, l'an 1637, dont Oléarius, qui en étoit le secrétaire, a fait la relation.

Près de ce fauxbourg est le pont de *Babaroüc*, qui est très-beau. Ce pont a cent soixante-six pas de long, & vingt-quatre de large avec des chaussées au bout, en talut, de vingt-cinq pas, flanquées de murs de pierre, & terminées par deux gros piliers de marbre brut. Le pont est bâti sur un fondement de grandes pierres de taille, lequel est une fois plus large que le pont, & si haut que durant tout l'été l'eau ne sauroit monter au-dessus pour couler sous les arches, mais passe par de grands soupiraux faits à ce fondement, d'où elle tombe en cascade dans son lit accoutumé. Les arches sont percées en long d'un bout à l'autre du pont, à six pieds au-dessus du fondement; & entre les arches il y a des pierres de six pieds de haut, de maniere qu'on peut traverser le pont par-dessous, même quand l'eau coule à six pieds de hauteur sur le fondement. Le dessus du pont n'est pas moins beau. Les parapets, qui sont hauts de douze pieds, sont bâtis en arcades, & percés d'un bout à l'autre dans leur longueur, par une ouverture assez large, pour qu'un homme s'y puisse promener fort à l'aise. Ces murs sont revêtus de carreaux d'émail dedans & dehors. Le dessus est en terrasse munie d'un double parapet façonné en jalousies, & si large aussi que trois hommes s'y peuvent promener fort aisément. Aux bouts du pont il y a quatre beaux pavillons; & au milieu il y en a deux plus grands, qui forment une place hexagone, couverte d'un riche plafond, le dessus étant fait en terrasse, par laquelle on va d'un côté du pont à l'autre.

Le nom de *Barabouc*, qu'on donne à ce pont, est le nom d'un des plus fameux cimetieres d'Ispahan, & ce nom vient d'un ancien derviche réputé saint, qui est enterré dans un beau mausolée de marbre, élevé dans ce cimetiere. Ce mausolée est couvert d'un dôme qu'on a revêtu dedans & dehors de carreaux d'émail; on l'appelle *Babaroucelidin*, c'est-à-dire *pere*, *angle de la loi*. Abas I fit bâtir ce tombeau, pour plaire au peuple d'Ispahan, qui a toujours été fort affectionné pour ce saint. Il paroît de fort loin, comme un grand cône, quand on vient de Schiraz à Ispahan. Tirant de-là à gauche vers le bourg de *Cheker-Estoon*, on trouve le cimetiere des Gentils Indiens, si l'on peut appeller ainsi la place où ils brûlent les morts, laquelle est toujours sur le bord de l'eau, afin de pouvoir plus aisément les laver, selon que leur religion le prescrit, & afin que le vent en jette les cendres à l'eau. En revenant sur ses pas, on rencontre deux maisons royales, qu'on nomme *le palais des esclaves du roi*, & *le palais des vignes*, avec des caravanserais, des bains, un bazar & une mosquée qui en dépendent. On assure que tous ces édifices furent construits dans huit jours, aux frais & par les soins d'*Effendiar-Bec*, favori d'Abas le Grand, & un de ses plus braves généraux. Son prince, prenant garde qu'il ne faisoit point bâtir d'édifice public, comme les autres seigneurs, pour l'ornement de la ville capitale, il lui en dit un mot, sur quoi le favori ayant assemblé autant de maçons & de jardiniers qu'il put, en leur donnant double salaire, il leur fit faire ce quartier, où il traita le roi huit jours après lui avoir parlé. Au-delà sont des campagnes, qui portent le nom de *Hassen-Abad* & *des esclaves du roi*.

On voit à la droite du cimetiere de Babarouc, une maison de plaisance, appellée *le jardin de Goucheron*; elle a été bâtie par un premier ministre. C'est un des plus beaux jardins & des mieux entretenus du pays. Assez près de-là sont quelques hermitages fondés. L'un est une maniere d'hôpital pour les derviches. Ils sont au-delà des fauxbourgs & de la riviere; tirant de-là aux montagnes qui n'en sont qu'à demi-lieue, on passe pardevant *le mil des Chaters*, c'est-à-dire *la tour des valets de pied*, parce que les *Chaters* qui aspirent à entrer au service du roi doivent, pour chef-d'œuvre, aller de la porte du palais prendre douze fléches à cette tour, l'une après l'autre, entre deux soleils. On compte une lieue & demie du palais à la tour. A la gauche de cette tour, est un grand sépulcre, sous un haut dôme rond, nommé *Gombeze-Lala*, c'est-à-dire *le dôme élevé*. Là on apperçoit de loin le cimetiere des Guebres, que les Perses appellent *Dakme-Guebron*. Il y a divers bâtimens considérables au-dehors d'Ispahan de ce côté, entr'autres la belle maison royale qu'Abas II fit bâtir, & qu'on appelle *le petit mille arpens*, à cause de sa ressemblance à cette autre maison de plaisance qui est au bout de la longue allée. Il y a ensuite le tombeau d'*Allaverdi-Bec*, favori d'Abas II, où est une fondation destinée à donner à dîner tous les jours à cent pauvres passans. La dépense se tire du revenu des bains, moulins & marchés qui sont proches du mausolée. Après on trouve le tombeau de *Mahamed-Aly-Bec*, Nazir, ou surintendant général de la maison du roi. Ce tombeau joint la mosquée & le bazar qu'il avoit fait bâtir; & il est situé comme l'autre tombeau, au milieu d'un grand jardin, avec des logemens à l'entour pour les derviches. On entre de-là dans le canton de *Takte-Poulad*, comme qui diroit *le thrône d'airain* ou *d'acier*, à cause d'un célébre capitaine que ses exploits firent nommer *Bras d'acier*, qui y faisoit sa demeure. Ce canton finit à l'endroit qu'on appelle *Moselle*, & aussi *Corban-Gaé*; *la place du sacrifice*, parce que c'est où l'on immole un chameau tous les ans, en mémoire du sacrifice d'Abraham. On voit sur les côtés deux grandes maisons, qui sont remplies de peuple, durant ce sacrifice, & une chaire de bois au-devant de chacune, haute de huit pieds, où l'on prêche à certains jours de fête. Il passe là un petit fleuve qu'on appelle *l'eau de deux cents à cinquante*, parce qu'on tient cette eau plus legere que celle de la riviere & celle des puits, à la proportion d'un sur cinq. Au-delà est la plaine de *Hazardarré*, comme qui diroit *mille fentes*. Cette plaine, selon la Légende fabuleuse, est le théatre des événemens héroïques des premiers tems, qui font la matiere des Romans Persans.

Les deux autres fauxbourgs qui suivent, savoir *Scades-Abas* & *Julfa*, font de l'autre côté de la riviere, bâtis sur ses bords, & tiennent à la ville par des ponts.

Le FAUXBOURG DE SCADET-ABAS, c'est-à-dire *le séjour de la félicité*, étoit auparavant le bourg des Guébres. On les en a ôtés, pour faire de ce bourg un lieu de plaisance; car outre les bazars, les bains nécessaires, & une mosquée, on n'y voit que des palais de grands seigneurs. Celui du roi est d'une merveilleuse grandeur; il a avec les jardins plus d'une lieue de tour: la riviere le traverse, le quartier des hommes est d'un côté de l'eau, & celui des femmes de l'autre; un pont de bois en fait la communication.

Je parle du FAUXBOURG DE JULFA au mot JULFA, parce qu'il est une colonie transportée de la ville de ce nom, dans le voisinage d'Ispahan. Voyez JULFA 2.

Le FAUXBOURG DE KHERRON comprend deux mosquées, un hermitage tout joignant, qu'on appelle *le Bon-homme Loup*, deux caravanserais, deux cimetieres & vingt-huit maisons, parmi lesquelles on voit des papeteries bâties sur un gros ruisseau, qu'on appelle *pierre chaude*. Le nom de *Kherron* signifie *sourds*. Les Légendes Persanes racontent, à ce sujet, une fable qu'on peut voir dans l'auteur même.

Le FAUXBOURG DU SEYD-AHMEDION, c'est-à-dire d'*Ahmed le Noble*, est de cent cinquante-huit maisons, entre lesquelles il y a quatre bazars & deux mosquées, dont l'une est grande & belle, & entourée de jardins, avec deux grands logis pour les passans, & un beau puits souterrein, où l'on descend pour prendre le frais; au-delà on trouve un cimetiere fort spacieux.

Le FAUXBOURG DE TOKCHI, contient quatre-vingt maisons & quatre bazars. On apperçoit au-delà, à quelques cinq cents pas, une maison du roi, qu'on

appelle *le jardin des oiſeaux de proie*, parce que l'on y en entretient un grand nombre. A côté eſt un hermitage qui porte le nom de *Hagi-Mirza-Can*, qui l'avoit fondé pour les gens retirés du monde ; car de ces hermitages de Perſe, les uns ſont faits pour la retraite du fondateur même, d'autres ſont deſtinés au public. On voit à l'entour pluſieurs caravanſerais, & un entr'autres, qui n'eſt pas achevé, & qui devoit ſervir pour les pélerins qui vont d'Ispahan à *Metched*, en attendant la caravane. De ce fauxbourg on entre dans un gros canton qu'on appelle *la contrée de Fulfutchi*, & auſſi *la fource de Niliguer*, à cauſe d'un petit fleuve ainſi nommé, ſur les bords duquel ce canton eſt bâti. Il eſt gros de cent cinquante maiſons, parmi leſquelles on voit deux moſquées, quatre bazars & un grand logis appartenant à ce *Hagi-Hadayet*, colonel fameux, pour le bon ordre qu'il apporta, l'an 1669, ſur toute la milice, dans le tems d'une ſi grande cherté, qu'on pouvoit l'appeller *une famine*.

Le FAUXBOURG DE DEREDECHTE ne contient que quatre-vingt-cinq maiſons, deux bazars & deux moſquées. Il eſt terminé par un grand cimetiere, qui porte le nom de *Cheic-Maſſaoud*, un ſaint des Mahométans, lequel y eſt enterré ſous un grand mauſolée, qui a deux tours faites comme des clochers. Il y a tout proche un autre tombeau dans un grand jardin entouré de hautes murailles, avec de petits corps de logis en trois endroits, & une cave ſouterreine, qu'on appelle *la foſſe des prêtres*, où les dames de qualité Mahométanes vont pleurer & gémir en particulier, ſans être vues des paſſans. Tout proche encore, il y a un autre tombeau de marbre dans un lieu ſéparé & clos de murs, qu'on appelle le *tombeau d'Apheſe* ; un de leurs anciens auteurs, des plus doctes & célébres, ſur-tout pour la poëſie.

On montre particuliérement, dans ce fauxbourg, la maiſon de *Kel-Anayet*, comme d'un perſonnage fameux. C'étoit le bouffon d'Abas le Grand. Proche de la porte d'Abas, qui eſt au bout de ce fauxbourg, on trouve une autre porte nommée *Dervaze-Deulet*, c'eſt-à-dire *la porte impériale* ou *la porte de la grandeur & des richeſſes* : c'eſt la même porte par où l'on va à cette belle allée d'Ispahan dont on a parlé. A la gauche eſt le palais d'*Ahmed Bec-Yusbachi* ou *capitaine des eunuques blancs*, & un grand portail, qui fait une des entrées du ſerrail du roi, par une longue allée d'arbres, qui aboutit à un des jardins du palais, qu'on appelle le *jardin des amandiers*. On y voit toujours une garde d'eunuques blancs, qui ſont mouſquetaires & la garde du corps : ils ont là leur quartier, & dans les logis à l'entour du jardin des amandiers. Il n'y a que le roi ſeul qui puiſſe paſſer par cet endroit à cheval : tout le monde y va à pied, j'entends ceux qui ont à faire au ſerrail. Ces eunuques blancs ſont la principale garde du roi hors du ſerrail ; mais ils n'entrent point dedans. Il n'y entre que des eunuques noirs, & encore des plus laids pour ne pas faire naître de mauvais deſirs dans le cœur des femmes qui y ſont renfermées.

LA VILLE D'ISPAHAN eſt la plus grande de tout l'Orient ; il y a des habitans de toutes religion, Chrétiens, Juifs, Mahométans, Gentils, adorateurs du feu ; & l'on y voit des négocians de toute la terre. Les Mémoires de Chardin, *p.* 248, portent qu'il y a dans l'enceinte de ſes murailles,

162 moſquées,	1802 caravanſerais,
48 colléges,	273 bains,
12 cimetieres.	

Sur quoi il faut remarquer qu'en Perſe les cimetieres ſont pour la plûpart hors de la ville.

On reſpire à Ispahan un air ſain & fort ſec : le froid & le chaud y ſont rudes dans leurs ſaiſons ; mais le premier n'y dure pas plus de trois mois. Il y neige & pleut rarement ; un vent d'occident y régne preſque tout l'été : il eſt ſi froid, pendant la nuit, qu'on prend ſouvent la robe fourrée ; dès la fin de Février les jardins & les arbres ſont couverts de fleurs. Ce qu'il y a de ſurprenant dans une ville ſi grande & ſi peuplée, c'eſt que, quoiqu'éloignée de la mer, &, pour ainſi dire, ſans rivieres, l'abondance y régne toujours.

Je me ſuis conformé, dans cet article, à l'orthographe la plus reçue pour le mot ISPAHAN, quoique l'uſage des Orientaux ſoit pour Hiſpahan, dans la prononciation, par la raiſon que j'ai dite à l'article INDE. Cette ville eſt ancienne ; mais ce ne peut être l'HEGATOMPOLIS des hiſtoriens Grecs. Il y a bien plus d'apparence qu'elle a ſuccédé à l'ASPADANA de Ptolomée, *l.* 6, *c.* 4, qui la met dans l'intérieur de la Perſide. Elle eſt nommée, ſans doute, ASPACHAN par Cédrene ; & ASPADA par l'Anonyme de Ravenne, *l.* 2, *c.* 2. Niger s'abuſe étrangement, quand il met Ispahan à la place d'*Ecbatane*, qui eſt Amadan. J'ai déja averti que les géographes Naſſir-Eddin & Ulug-Beig la nomment ESFAHAN.

Les géographes Perſiens, dit D'Herbelot, *Biblioth. orient.* écrivent qu'il y a un autre Ispahan, appellé *Jehoudiah*, c'eſt-à-dire *le Juif*, pour le diſtinguer de celui-ci. L'un & l'autre, dit-il, ſont dans la même province. Abulfarage cité par Chardin, *p.* 252, & qui étoit d'Ispahan, explique la choſe beaucoup mieux dans ſon Hiſtoire des Arabes. Il dit qu'autrefois Ispahan ſe diviſoit en VIEILLE & NOUVELLE ville. La *vieille* nommée HAY, dont Alexandre le Grand étoit le fondateur ; la *nouvelle* appellée ELYE HOUDIÉ, comme qui diroit la *Judée*, parce qu'elle avoit été fondée par les Juifs que Nabuchodonoſor emmena captifs en Perſe. Les Juifs, dit cet auteur Arabe, étoient la plûpart des artiſans, qui, ayant trouvé l'air, l'eau & le terroir de cette ville fort ſemblables à ce qu'ils laiſſoient dans la Judée, s'y arrêterent & bâtirent une ville qu'ils appellerent du nom de leur pays. La plus commune opinion, ſelon Chardin, eſt qu'Ispahan s'eſt formé de deux villages, qui, en croiſſant, ſe joignirent, & devinrent enfin une grande ville.

La plûpart des hiſtoriens de Perſe attribuent la fondation d'Ispahan à Houſchenck ou à Tahmurath, rois de Perſe de la premiere dynaſtie, nommée *des Piſchdadiens*. **D'Herbelot*, Bibli. th. orient.

Feridoun donna cette ville en appanage à Gao le Forgéron, qui en étoit natif, pour récompenſe de ce qu'il avoit délivré la Perſe de la tyrannie de Zohak. Cette ville ayant perdu ſon titre de *capitale de Perſe*, par la tranſlation du ſiége de l'empire, que les Khosroës firent en la ville de Sufe, puis à Iſtekhar, qui eſt l'ancienne Perſépolis, & de-là à Madain ſur le Tigre, où étoit l'ancienne Teſiphon, le recouvra par la ſuite des tems, ſous le régne des Selgiucides ; car Gelaleddin-Malek-Schah quitta le Khoraſſan & l'Yraque-Arabique, où ſes prédéceſſeurs avoient fait leur ſéjour, pour y fixer ſa demeure. Elle fut cependant encore obligée, depuis la décadence de la dynaſtie des Selgiucides, de céder cet honneur à la ville de Schiraz, où étoit encore le ſiége royal des Modhaffériens, Sultans de la Perſe, du tems de Tamerlan.

Ces rois de Perſe ſont nommés *Sultans de Carisme*, dans l'Hiſtoire de Genghiscan, *p.* 189, & *paſſim*. L'an 1392, les troupes de Timut-Bec ayant pris Ispahan, & les habitans ayant réglé qu'ils payeroient une capitation pour racheter leurs vies, les commiſſaires étoient déja diſtribués dans les quartiers pour la recevoir, lorſque de jeunes étourdis commencerent une émeute : les bourgeois prirent les armes contre la garniſon, tuerent quelques Tartares, & mirent Timur dans une ſi violente cole, qu'il ordonna que l'on en fît un maſſacre général. Le château de la ville étoit nommé TABARRUK. Schiraz étoit alors la capitale. Cet honneur fut enſuite transporté à la ville de Casbin, juſqu'au régne d'Abas le Grand, qui choiſit Ispahan pour la capitale de ſon empire ; il fit des frais immenſes pour l'embellir, juſqu'à percer une montagne pour amener une riviere dans le Zenderoud. Il lui ajoûta pluſieurs fauxbourgs, entr'autres, celui de Julfa ou Zulfa, & celui qui porte ſon nom d'*Abas-Abad*, que l'auteur de l'Hiſtoire de la derniere révolution de Perſe nomme mal *Abuſabad*.

Cette ville a beaucoup ſouffert durant le dernier ſiége de 1722, par la famine beaucoup plus que par la guerre. Des Arméniens de Zulfa ont écrit qu'il étoit mort à Ispahan, durant le ſiége, un million quarante mille perſonnes ; ce qui n'eſt vraiſemblable qu'en ajoûtant aux habitans un grand concours de peuple du voiſinage, effrayé par les Agwans, peuples venus du Candahar, qui ont cauſé l'étrange révolution que nous marquons à l'article PERSE. *Voyez *l'Hiſtoire généalogique des Ta-*

tars, page 770. *Les Relations d'Oléarius & Tavernier.*

ISPALIS. Voyez HISPALIS.

ISPALUCA. Voyez ASPALUCA.

ISPANIA. Voyez ESPAGNE.

ISPELLUM. Voyez HISPELLUM.

ISPERUTH, riviere de Perse, dans le Kilan, selon Davity, *Asie*, qui appelle ainsi la riviere de Kifilosan, déja groſſie d'une autre riviere.

ISPINUM, ancienne ville de l'Espagne Tarragonoiſe, dans la Carpétanie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Molet, l'un de ſes interprétes, croit que c'eſt SPINARIO, village de la Nouvelle Caſtille : d'autres croient que c'eſt YEPES dans le même royaume, à ſix lieues de Tolede, en allant vers Cuença. **Baudrand*, éd. 1682.

ISPOLUM. Voyez HISPALIS.

ISPORIS. Voyez ŒSPORIS.

ISQUI-ISSER. Wheler écrit ainſi à l'Angloiſe le nom moderne de LAODICÉE. Voyez ce mot.

ISRAËL. Le patriarche Jacob ayant lutté toute la nuit contre un ange, en reçut de lui le nom d'ISRAEL, d'où ſa poſtérité a été nommée *les Israélites* ou *le peuple d'Israël*, ſans diſtinction de tribus. Avant la mort de Salomon, les enfans d'Israël & les Juifs ſont un même peuple ; mais après le ſchiſme de Jéroboam, la nation ſe trouve partagée en deux peuples, qui ont chacun un royaume ; le premier, compoſé de deux tribus, prend le nom de la principale, & s'appelle le *royaume de Juda*. L'autre eſt appellé le *royaume d'Israël* ; les rois de Juda conſerverent Jéruſalem où étoit le temple, & les dix autres tribus, dont les rois s'établirent à Samarie, donnerent dans l'idolatrie & dans le culte des veaux d'or. Voyez l'article JUDÉE.

1. ISSA, ancienne ville de l'iſle de Lesbos. Etienne le Géographe dit qu'on la nommoit premiérement HIMERA, & enſuite PELASGIA & ESSA. Entre les anciens géographes, qui nous reſtent, peu font mention de cette ville, mais bien d'ANTISSA, dont le nom fait voir qu'elle étoit bâtie à l'oppoſite d'Iſſa. Pline, parlant des villes de l'iſle de Lesbos, qui ne ſubſiſtoient plus, nomme *Agamede* & *Hiera*. Berkélius veut qu'on liſe *Himera*, au lieu d'*Hiera*. A l'égard du nom *Pelasgia*, il avoit été commun à cette ville & à l'iſle.

2. ISSA, iſle de l'Illyrie, dans le golfe Adriatique, avec une ville de même nom, ſur la côte de Dalmatie. Strabon, *l.* 7, en parle comme d'une iſle très-célébre. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 7, en fait auſſi mention. Pline, *l.* 3, *c.* 22, parlant du département de Salone, y met le peuple ISSÆI, qui étoient les habitans de cette iſle. Il dit, *cap. ult.* Iſſa eſt peuplée de citoyens Romains ; & il la diſtingue très-bien de LISSA, iſle que quelques-uns ont mal-à-propos confondue avec elle. Antonin les diſtingue auſſi. Tite-Live, *l.* 43, *c.* 9, parle d'Iſſa.

3. ISSA, ville dans l'iſle de même nom, ſur la côte de Dalmatie. Hirtius, *de Bell. Alex. c.* 47, en parle comme d'une des principales villes de ce canton, & dit qu'elle étoit fort attachée au parti d'Octave.

Pline, *l.* 3, *c. ult.* dit formellement : *Contra Iader eſt Liſſa ;* l'iſle de Liſſa eſt vis-à-vis de Zara. Cette *Liſſa* eſt préſentement nommée *Iſola Groſſa*. Il dit au contraire, *Iſſa civium Romanorum & cum oppido Pharia.* Iſſa appartient à des citoyens Romains, & Pharia qui a un bourg. Il nomme ces deux iſles *Iſſa* & *Pharia* comme voiſines. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 17, nomme comme voiſines *Iſſa*, *Tragurium*, *Pharia*, &c. Scylax, *p.* 24, *edit. Oxon.* pour marquer la poſition de quelques peuples d'Illyrie, dit qu'ils étoient près de Pharos & d'Iſſa. PHARIA ou PHAROS eſt préſentement la *Lieſina* ; & la véritable *Iſſa*, qui en eſt voiſine, eſt préſentement l'iſle de *Liſſa*. De l'Iſle range fort bien ces deux iſles dans ſa Carte latine, & dans ſa Carte françoiſe. Il les nomme par leurs vrais noms dans la derniere ; mais dans la Carte latine de l'ancienne Italie, il prend l'une pour l'autre, & met *Iſſa* vis-à-vis de Zara, & *Liſſa* devant Pharus. Ce devoit être tout le contraire, & c'eſt peut-être une faute de ſes graveurs.

4. ISSA, iſle d'Italie. Denys d'Halicarnaſſe, *Antiq. Rom.* l. 1, *c.* 6, la décrit ainſi. A quatre-vingt ſtades de Riéti, en marchant par la voie Jurie, proche du mont Corete, eſt Cursule qu'on a ruinée depuis quelque tems : on y montre une iſle nommée *Iſſa*, environnée d'un marais, qui formé des eaux bourbeuſes qu'y jette la mer, ſervoit de rempart à ceux qui l'habitoient. Proche cette iſle, dans l'endroit le plus reculé du marais, eſt *Maruvium* éloigné de quarante ſtades du lieu, qu'on appelle les *Sept-Eaux*.

ISSACHAR, l'une des douze tribus du peuple de Dieu. Elle étoit venue d'Iſſachar, cinquiéme fils de Jacob. Il eut quatre fils, ſavoir Thola, Phua, Jobab & Semrom. Cette tribu eut ſon partage dans un des meilleurs endroits de la terre de Chanaan, le long du grand Champ ou de la Vallée de Jeſraël, ayant au midi la demi-tribu de Manaſſé, au ſeptentrion celle de Zabulon, à l'occident la Méditerranée, & à l'orient le Jourdain & l'extrémité de la mer de Tibériade. Le livre de Joſué décrit ainſi cette tribu, *c.* 19, *v.* 17. Le quatriéme partage échu par ſort fut celui de la tribu d'Iſſachar diſtribuée en ſes familles ; & il comprenoit Jeſraël, Caſaloth, Sunem, Hapharaïm, Séon, Anaharat, Céſion, Abes, Rameth, Engannim, Enhadda, Bethphesès ; & ſa frontiere venoit jusqu'à Tabor, Séhéſima, & Bethſamès, & ſe terminoit au Jourdain ; & tout ſon pays comprenoit ſeize villes avec leurs villages. C'eſt-là l'héritage des enfans d'Iſſachar diſtribués par leurs familles, avec leurs villes & leurs villages.

ISSÆI, nom latin des habitans d'ISSA.

ISSAN. Corneille, *Dict.* dit, ſur l'autorité de Davity, que c'eſt le nom moderne de l'Iſonoë de Ptolomée, qui étoit une ville d'Aſſyrie.

ISSATIS. Pline, *l.* 6, *c.* 15, dit de deux villes des Parthes que l'on avoit autrefois élevées pour s'oppoſer aux Médes, que l'une s'appelloit *Calliope* ; & l'autre, qui étoit ſur un autre rocher, s'appelloit *Iſſatis*, mais qu'elle ne ſubſiſtoit plus. Cette deſtination fait voir qu'elles étoient aux frontieres des Parthes & des Médes.

1. ISSEDON, ancienne ville de la Scythie, au-delà de l'Imaüs, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 15. Etienne le Géographe la nomme *Eſſedon*, Ἐσσηδών. C'eſt, dit Ortélius, ce pays qui fournit la rhubarbe à toute la terre. Selon les tables de Ptolomée, elle devoit être quelque part dans le pays que nous appellons le *royaume de Katka*. On l'appelloit du ſurnom de *Scythique*, Σκυθική, pour la diſtinguer d'une autre ville de même nom.

2. ISSEDON, ancienne ville de la Sérique ; on la ſurnommoit *Iſſedon la Sérique*, Σηρική, pour la diſtinguer de l'autre à l'eſt-nord-eſt de laquelle elle étoit ſituée, quoiqu'à peu de diſtance l'une de l'autre.

Ces deux villes étoient très-différentes des Eſſédons, desquels il eſt parlé au mot ESSEDONES.

ISSEL. Voyez YSSEL. 1 ; & YSSEL 2.

ISSELBOURG. Voyez YSSELBOURG.

ISSELMONDE. Voyez YSSELMONDE.

ISSELSTEIN. Voyez YSSELSTEIN.

ISSENSES, habitans d'Iſſa. Voyez ISSA.

ISSI, ancien peuple de la Scythie, au-delà du Tanaïs, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 7.

ISSI ou YSSY, village de France, dans l'iſle de France, près de Paris. On dit qu'il doit ſon nom à la déeſſe Iſis, qui y avoit un temple du tems des payens. Il eſt remarquable par les belles maiſons de campagne, qui y ſont. Celle du prince de Conty a été bâtie, en premier lieu, par Bazin de la Baziniere, tréſorier de l'Eſpagne, & un des plus riches hommes de ſon tems. Elle paſſa enſuite à M. Talon, avocat général, & enfin au prince de Conty, qui y fit faire des embelliſſemens ſi conſidérables, qu'on la doit regarder comme une des plus belles maiſons qui ſoient aux environs de Paris. Les dedans ſont enrichis de meubles précieux, & le jardin eſt riant & d'un beau deſſein ; mais il eſt étroit & même un peu ſerré. La paroiſſe n'a rien de remarquable que la ſépulture des Vaudetars. L'abbaye (des Bénédictines) eſt petite ; & l'on voit dans ſon égliſe les tombeaux du premier préſident de Novion, & d'un bon évêque Irlandois, qui mourut en 1702. Le jardin du ſéminaire (de S. Sulpice) eſt ſpacieux & en bon air : on y remarque une chapelle qui a été bâtie ſur le modele de celle qui eſt à Lorette. On peut encore y voir la belle maiſon de Vanholles. **Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 2, *p.* 249.

ISSI-L'ÉVÊQUE, bourg de France, en Bourgogne,

au diocèſe d'Autun. Il a titre de *baronnie*, & eſt du bailliage d'Autun.

ISSICUS SINUS, nom latin du *golfe de Lajazzo*, en Aſie, dans la mer Méditerranée. Il prenoit ce nom d'Issus. Voyez ISSUS.

ISSIGNAUX, ou ISSIGEAU, ou ISSENGEAUX, petite ville de France, au bas Languedoc, dans le Vélay, à une lieue de la Loire, & à quatre du Puy.

ISSIGNI, bourg de France, en baſſe Normandie, au diocèſe de Bayeux. C'eſt le même qu'ISIGNI. Voyez ce mot.

ISSIGHEUL, lac d'Aſie, dans la Tartarie, au pays de Gété, auprès de Berket, à 100 d. de longitude, & à 45 d. de latitude. * *Hiſt. de Timur-Bec*, l. 3, c. 9.

ISSINA, le même qu'ESSINA. Voyez ce mot.

ISSI-KOL, (le lac,) eſt près du fleuve Ili, vers Harcas, qui eſt aujourd'hui la réſidence du Kan des Kalmouks. D'Herbelot, par une transpoſition de mots, le nomme *Silencei*. * *Hiſt. générale des Huns*, *par* de Guignes, *t.* 2, *p.* 65; *t.* 5, *p.* 6.

ISSINI, petit royaume de Guinée, connu autrefois ſous le nom d'*Asbini*. Il eſt borné au nord par les Kompas, qui forment une eſpece de république; à l'eſt, par le royaume de Ghiomray, ou le cap d'Apollonia, & par celui d'Edona; au ſud, il a la mer, & à l'oueſt la côte d'Yvoire, habitée par les Quaquas, qu'on a mal-à-propos traités d'Antropophages. Son etendue, le long du rivage, n'a tout au plus que douze lieues; ſa largeur du ſud au nord n'en a que deux ou trois. Son climat, quoique près de la ligne, n'eſt ni ſi chaud, ni ſi malſain qu'on ſe le figure en Europe. Pendant la plus grande partie de l'année, l'air y eſt agréable & ſerein. Sa mauvaiſe réputation vient des Anglois & des Hollandois, qui avoient intérêt à en éloigner les François. Il eſt vrai que, depuis le mois du Mai jusqu'au mois d'Août, on y voit des brouillards ſi épais, qu'il eſt dangereux de ſortir avant que le ſoleil les ait diſſipés; mais ils ne font pas plus mal-ſains que ceux de pluſieurs endroits de l'Europe, en automne. Il y a peu de régions au monde, qui préſentent une auſſi belle perſpective. La côte en eſt ſi baſſe, qu'à peine la diſtingueroit-on d'une lieue, ſi les arbres qui la bordent ne ſe faiſoient appercevoir de trois lieues. Elle eſt arroſée par une des plus belles rivieres de l'Afrique, qui pourroit être navigable dans une grande étendue, ſi l'embouchure en étoit plus commode; mais elle eſt fermée par un vaſte banc de ſable, qui en permet à peine l'entrée aux canots des Négres, lorsque la mer eſt calme. Ce royaume a douze ou treize villages au long des côtes, ou dans les iſles formées par la riviere. Sa capitale eſt *Aſſoko*, ſituée dans une iſle de même nom, à quatre ou cinq milles de la mer. Elle contient deux cents maiſons, & mille ou douze cents habitans. Les habitans naturels du pays ſont les *Veteres*, dont le nom ſignifie *pêcheurs de rivieres*. Les Iſſinois ſe ſont établis ſur la côte de la mer, après avoir quitté leur pays qu'on nomme encore *le grand Iſſini*, à dix lieues de-là, & qui eſt demeuré déſert. La riviere ne porte leur nom qu'à ſon embouchure chez les *Veteres*, qui demeurent plus haut. Elle porte encore ſon ancien nom d'*Asbini*, qui étoit celui du pays. * *Hiſtoire des Voyages*, *par* l'abbé Prévôt, *t.* 3, *l.* 8, *c.* 3.

ISSOIRE, *Ixiodorum*, petite ville de France, dans la baſſe Auvergne, ſur la petite riviere de Couze, qui ſe jette un peu au-deſſous dans l'Allier. Elle eſt ancienne; & Grégoire de Tours, qui en fait mention, n'en parle que comme d'un village, (*vicus.*) Il dit que S. Auſtremoine, apôtre des Auvergnats, y avoit été enterré. Cette ville, par le partage fait entre les comtes & les dauphins d'Auvergne, demeura aux dauphins; mais ils n'en jouirent pas paiſiblement; car comme elle eſt ſituée dans un pays gras & fertile, les comtes la voulurent reprendre; & enfin les rois ayant conquis l'Auvergne, ils ont réuni à leur domaine Iſſoire, dont les ducs d'Auvergne, qui étoient de la maiſon de Bourbon, ont joui. L'égliſe de l'abbaye des Bénédictins de cette ville a été dediée à S. Auſtremoine. Ce monaſtere eſt fort ancien; car il y avoit une école pour les ſciences où fut inſtruit & élevé dans le ſeptieme ſiécle S. Prix, évêque d'Auvergne, comme le marque l'auteur de ſa vie. L'abbé eſt ſeigneur de la ville, & la juſtice lui appartient. Cette ville a ſoutenu deux ſiéges, l'un en 1577, & l'autre en 1590. Le cardinal Antoine Boyer en étoit originaire, & en a fait conſtruire l'hôtel de ville & l'horloge. Le fameux cardinal du Prat, chancelier de France, & fils d'une ſœur du cardinal Boyer, étoit auſſi originaire d'Iſſoire. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 135. *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 5, *p.* 346.

1. ISSOLE, (l') petite riviere de France, en Provence, où elle ſe jette dans le Verdon, près de la Mure. Elle eſt fort abondante en truites.

2. ISSOLE, (l') petite riviere de France, en Provence, où elle ſe jette dans l'Argens.

ISSORIUM, quartier de la ville de Sparte, au pays de Lacédémone. Il y avoit un temple de Diane, & ce lieu étoit fort d'aſſiette, & difficile à forcer, ſelon Plutarque, dans la Vie d'Agéſilas. Etienne le Géographe dit que c'étoit une montagne. Héſyche, *in voce* Ἰσσωρία, & Polyen, *l.* 2, *Stratagem.* en font mention.

1. ISSOUDUN, *Exoldunum*, *Iſſoldunum* ou *Exilidunum*, ville de France, dans le Berry, diocèſe de Bourges, parlement de Paris, intendance de Bourges, chef-lieu d'une élection; elle a treize à quatorze mille habitans. Il y a de plus un grenier à ſel, un bailliage royal, régi par la coutume de Berry, avec une prévôté royale, reſſortiſſante au bailliage. C'eſt la ſeconde ville du Berry. Elle eſt ſituée en pays plat & découvert, à ſept lieues de Bourges, ſur la petite riviere de Théols, dans une belle & agréable plaine, avec un château, quatre paroiſſes, S. Cyr, S. Jean, S. Denys & S. Paterne; quatre fauxbourgs, celui appellé de *Rome*, celui de *S. Jean*, celui de *Villate*, & celui de *S. Paterne*; deux collégiales fondées l'an 1000; S. Cyr & S. Denys; une abbaye de Bénédictins non réformés, ſous le titre de *Notre-Dame d'Iſſoudun*; des couvens de Cordeliers, de Capucins, de Minimes, d'Urſulines, de filles de la Viſitation & deux hôpitaux, l'un pour les incurables, l'autre pour les maladies paſſageres, dont Raoul, le dernier des anciens ſeigneurs d'Iſſoudun, eſt un des principaux bienfaiteurs. * *Mémoires envoyés.*

Les habitans d'Iſſoudun ſont un grand commerce de bois; ils ont des manufactures de draps, de ſerges & de gros chapeaux. Il y a dans cette ville huit foires par an, ſavoir à la mi-carême, au premier Mai, à la S. Jean-Baptiſte, à la Magdeleine, le 8 Septembre, à la S. Denys, à la ſainte Catherine & à la S. Paul; on y tient auſſi marché tous les ſamedis.

L'hiſtoire de cette ville eſt particuliérement recommandable par l'attachement qu'elle a toujours fait paroître pour le ſervice des rois de France, qui lui ont accordé pluſieurs beaux priviléges & franchiſes de toutes ſervitudes, même avant ceux que lui donna, l'an 1423, le roi Charles VII. Tous ces priviléges ont été maintenus & confirmés par tous les rois ſuivans, même par ſa majeſté actuellement régnante. Ils conſiſtent en l'exemption de ban, arriere-ban, tailles, uſtenſiles, dont on prétend qu'elle fut la ſeule exempte pendant la derniere guerre, fourrages, logemens de gens de guerre, & francs-fiefs, ſans parler des octrois & autres droits que les rois lui ont encore accordés. Une des principales actions de vigueur, que cette ville a fait paroître pour le ſervice du roi, fut l'année 1589 le 14 Juillet, durant les guerres civiles. M. de la Chaſtre, qui commandoit dans la province pour le parti de la Ligue, ayant tenté inutilement de ſe rendre maître d'Iſſoudun par la force, pratiqua quelque intelligence dans la ville, par le moyen de quelques nouveaux venus, à la faveur desquels il y fit entrer des troupes, y établit une forte garniſon, & fit conduire priſonniers à Bourges, ceux qu'il crut plus affectionnés aux intérêts du roi; de ce nombre étoient les ſieurs Prévôt, Thoreau, Joulin & Deleſtang fils. Non content de cette expédition, & craignant que les fideles ſerviteurs de roi, qui reſtoient en grand nombre, ne donnaſſent lieu à des mouvemens, il dreſſa un rolle de pluſieurs perſonnes, dont il demanda l'exil aux habitans; ce qu'ils lui accorderent: en conſéquence de quoi, furent chaſſés de la ville, Claude Dorſanne, lieutenant-général de la ville; François Arrhuis, procureur du roi; Guillaume Deleſtang, pere; François Roi; Claude Artrus; Mathurin Chapus, & Claude Foucheret, qui voulurent avoir, avant que

que de sortir, le consentement du roi qui étoit à Tours ; & l'ayant obtenu, les prisonniers se retirerent à Argenton-la-Châtre ; & ceux qui étoient detenus à Bourges, furent délivrés par rançon, & exilés comme les autres.

Nonobstant les soins du sieur de la Châtre, il demeura toujours dans la ville quelques serviteurs du roi cachés à ceux de la ligue, & entr'autres, Jacques-Bernard sieur de Marandé, pour lors échevin, qui ne pouvant souffrir cette nouvelle tyrannie, complota avec ceux qui tenoient le parti du roi, de s'en délivrer, & donna avis de leur résolution au procureur du roi, & à Guillaume Delestang qui étoient à Argenton, & du jour pris pour l'exécution de leur dessein, au 14 Juillet 1589. En effet, au jour destiné, sur les trois heures du matin, les royaux s'emparerent des principales avenues, allerent droit au logis du roi, où étoit le nommé *Marston*, qui commandoit dans la place ; celui-ci, averti de l'entreprise, voulut se mettre en défense ; & pour cela, s'étant armé d'une hallebarde, en porta un coup à Bernard, dont il le blessa ; aussi-tôt un des royaux lui tira un coup de pistolet, dont il le renversa. Il fut tiré quelques coups de part & d'autre, mais le capitaine du château étant mort, le reste de la garnison fit peu de résistance.

En même tems le corps-de-garde mis à la porte du château, donna entrée au procureur du roi Arthuis, & à Guillaume Delestang, qui étoient venus toute la nuit avec les amis, qu'ils avoient pu rassembler ; ils s'avancerent du côté de la place publique, où les ligueurs & le reste de la garnison s'étoient assemblés ; on s'escarmoucha de part & d'autre, assez long-tems, & avec assez de vigueur ; mais enfin les royaux eurent l'avantage, & chasserent à leur tour les ligueurs de la ville, qui, par ce moyen, fut remise à l'obéissance du roi.

C'est en mémoire d'une si célébre action, que, tous les ans, au 14 Juillet, les habitans font une réjouissance publique, qui commence par un *Te Deum*, chanté dans l'église collégiale du S. Cyr, ensuite duquel se fait un feu de joie dans une place hors d'Issoudun, où le corps de ville, en habit de cérémonie, & tous les corps de la justice assistent.

Sous la minorité de Louis XIV, cette ville fit encore paroître son zéle pour le service de sa majesté. L'année 1651, n'ayant pas voulu se rendre à ceux qui tenoient le parti opposé, elle fut presqu'entiérement ruinée par l'incendie de plus de douze cents maisons, dans lesquelles plusieurs personnes périrent avec leurs biens ; & ce qui est de plus remarquable, c'est que dans le tems que les flammes causoient le plus de ravage, les ennemis ayant fait une attaque, & se présentant devant les murailles, les habitans serferent de secourir leurs maisons, pour défendre leurs murs, & repousser les ennemis qui ne leur causerent d'autre mal que celui de l'incendie. Louis XIV, qui passa quelques jours après dans leur ville, en vit encore les maisons fumantes ; & le comte de S. Agnan, qui en avoit pour lors le gouvernement, rendit un compte exact à sa majesté de tout ce que leur zéle leur avoit fait faire pour elle : ce grand monarque s'en est toujours ressouvenu, & leur a donné, en toutes occasions, des marques honorables de sa bienveillance. Il leur avoit accordé, outre les exemptions dont on a parlé, le droit d'élire un maire tous les ans, auquel sa majesté accordoit en même tems l'honneur d'être annobli ; mais les bourgeois ont laissé cette faveur sans exécution, ayant remarqué que ce privilége pourroit, d'un autre côté, nuire à leur commerce.

ISSOUDUN a eu des seigneurs particuliers dès le douziéme siécle. Ils étoient cadets de l'illustre maison des princes de Deols & vassaux des comtes de Poitiers. Elle a été fort long-tems sous la domination des Anglois, lorsqu'ils se rendirent maîtres d'une partie du royaume. Philippe-Auguste la reprit sur eux, & la confisqua fur le seigneur utile, qui étoit de la maison de Chauvigny, & la réunit au domaine de la couronne. Néanmoins la Thaumassiere veut qu'elle n'ait point été confisquée, mais acquise par ce prince des héritiers de Mahaud d'Issoudun, vers l'an 1220 ou 1221.

2. ISSOUDUN, bourg de France, dans la Marche, au diocèse de Limoges, élection de Gueret.

ISSURTILLE. Voyez Is-sur-Tille.

ISSUS, ancienne ville d'Asie ; dans la Cilicie. Elle est remarquable à cause de la victoire qu'Alexandre y remporta. Les Grecs l'ont nommée, comme les Latins, Ἰσσός. Xénophon pourtant l'appelle Ἰσσοί, au pluriel. De-là, dit-il, *Retraite des dix mille*, l. 1 ; (c'est-à-dire depuis la riviere du Pyrame,) on fit quinze lieues, en deux jours de marche, pour venir à Issi, qui est une grande & riche ville sur la côte, & la derniere de la Cilicie. Strabon, *l.* 14, en donne une idée bien différente : après Ægæ, dit-il, est Issus, petite ville, avec un port & la riviere Pinarus. Ce fut-là qu'Alexandre combattit contre Darius, & c'est de cette ville que le golfe prend son nom. Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 13, dit, avec le style fleuri qui lui est familier : dans l'enfoncement est un lieu qui fut autrefois le spectateur & le témoin de la défaite des Perses, par l'armée d'Alexandre, & de la fuite de Darius. Ce lieu, qui n'est à présent d'aucune réputation, étoit autrefois celébre à cause de la grande ville d'Issus. Cette décadence concilie la prétendue contradiction de Xénophon & de Strabon. Diodore de Sicile, *l.* 17, dit aussi que du tems d'Alexandre cette ville étoit considéral.le ; car, selon lui, Alexandre se rendit maître d'Issus, ville fameuse, où la frayeur s'étoit répandue. Il dit encore que Darius étant rentré dans la Cilicie, prit cette ville, & égorgea tous quartier les Macédoniens qu'on y avoit laissés, ce qu'Arrien remarque aussi. Etienne le Géographe se trompe, en parlant d'Issus ; car il dit qu'après la victoire des Macédoniens, elle fut nommée *Nicopolis*. Strabon & Ptolomée en font des villes très-différentes. Le nom moderne est Aiazzo ou la Jasso ; & le golfe en prend encore le nom de *golfe de* l'Aïazzo.

ISSY-L'EVÊQUE. Voyez Issi-l'Evêque.

ISTACHAR ; c'est selon Baudrand, *edit.* 1705, un village de Perse, dans la province de Fars, à mille pas de la riviere de Bendemir. Il ajoûte que c'étoit autrefois une des plus grandes villes de tout ce royaume, & même souvent le séjour de ses rois, & enfin qu'il est près de la ville de Schiraz, qui s'est accrue de ses ruines. D'Herbelot, *Biblioth. orient.* qui la nomme Estekhar & Istekhar, croit que c'est l'ancienne Persépolis, capitale de la Perse proprement dite, sous les rois des trois premieres races ; car, dit-il, ceux de la quatriéme, qui sont les Cosroës, avoient établi leur siége royal dans celle de Madain. Il ajoûte : elle est située à 88 d. 30′ de longitude, & à 30 de latitude, selon le calcul des Tables Arabiques.

L'auteur du Lebtarik écrit que Kischtasb, fils de Lohorasb, cinquiéme roi de la race des Caïanides, y établit sa demeure qu'il y fit bâtir plusieurs de ces temples ; dédiés au feu, que les Grecs appellent *Pyræa* & *Pyrateria* ; les Persans *Atesch-Khané* & *Atesch-Gheda*, & que fort près de cette ville, dans la montagne qui la joint, il fit tailler dans le roc des sépuleres pour lui & ses successeurs : l'on en voit encore aujourd'hui les ruines, avec des restes de figures & des colomnes, lesquelles, quoiqu'effacées par la longueur du tems, marquent assez que ces anciens rois avoient choisi leur sépulture en ce lieu.

Il ne faut pas confondre ces monumens avec un superbe palais, que la reine Homai, fille de Bahamam, fit bâtir au milieu de la ville d'Estekhar : on le nomme aujourd'hui, en langue Persienne, *Gihil* ou *Tchilminar*, les quarante Phares ou Colomnes. Les Musulmans en firent autrefois une mosquée ; mais la ville s'étant entiérement ruinée, on s'est servi de ses décombremens pour bâtir celle de Schiraz, qui n'en est éloignée que de douze parasanges, & qui a pris la place de la capitale de la province, proprement dite *Fars* ou *Perse*.

Ce que le même auteur écrit de la grandeur ancienne de cette ville, paroît fabuleux ; car il lui donne douze parasanges de long & dix de large, de sorte que la ville de Schiraz y auroit été comprise ; mais il est certain que tous les historiens de Perse en parlent comme de la plus ancienne & la plus magnifique ville de toute l'Asie.

Ils écrivent que ce fut *Giamschid*, qui en fut le premier fondateur, & que quelques-uns font remonter son ancienneté jusqu'à Houschenk, & même jusqu'à Caiumarath, premier fondateur de la monarchie de Perse.

Il eſt vrai cependant qu'elle a tiré ſon principal luſtre de la ſeconde dynaſtie des rois, qui abandonnerent le ſéjour de la ville de Balkhe en Khoraſſan, pour demeurer à Eſtekhar.

On peut ajoûter ici, que le ſuperbe palais de la ville d'Eſtekhar, que la reine Homai fit bâtir, pourroit bien être un de ces ouvrages tant vantés de Sémiramis, laquelle n'eſt pas inconnue aux Orientaux, puiſqu'ils font mention de deux Sémiramis dans leurs Hiſtoires, dont la ſeconde qui pourroit avoir été la même que notre Homai, n'eſt pas entiérement ignorée des Grecs.

Je finis ce titre, en diſant que la tradition fabuleuſe des Perſans porte que cette ville a été bâtie par les Péri, c'eſt-à-dire les Fées du tems que le monarque Gian-Ben-Gian gouvernoit le monde, long-tems avant le ſiécle d'Adam; ce qui n'eſt attribué à aucune autre ville d'Aſie qu'à Eſtekhar & à Baalbeck.

Cette ville eſt la même dont il eſt fait mention à l'article d'ESTARKE.

ISTECHIA, petite ville de la Morée, au pays des Mainotes, près du golfe de Coron, à deux lieues de Chialiſa, du côté du midi. Quelques auteurs y placent l'ancienne LEUCTRA ou LECTRUM. * *Baud.* édit. 1705.

ISTI-DURA, ville de Tartarie. Abulgaſikan en fait mention dans ſon Hiſtoire généalogique des Tatars, *p.* 303. Elle étoit, ſelon les apparences, dit ſon traducteur, vers le nord du Gilan, proche les bords de la mer Caſpienne.

ISTÉON, ville de l'iſle de Cythere, ſelon le Scholiaſte de Thucydide, cité par Ortélius, *Theſaur.* Ce dernier croit plutôt qu'elle étoit ſur la côte du Peloponnèſe, dans la Laconie, mais dépendante de l'iſle.

1. ISTER, nom que les anciens donnoient au bas Danube. Voyez DANUBE.

2. ISTER, riviere de l'Iſtrie, ſelon les anciens: quantité d'auteurs ont prétendu que l'Iſtrie prenoit ſon nom de cette riviere qui y couloit; que cet Iſter avoit ſon embouchure à l'oppoſite de celle du Pô, & que la rencontre de ces deux rivieres rendoit douce l'eau de la mer en cet endroit. Paul Diacre, dans ſon Hiſtoire des Lombards, *l.* 2, fait mention de cette riviere, & dit qu'elle avoit été plus grande qu'elle n'étoit de ſon tems. Des auteurs ont été juſqu'à en chercher le nom moderne & à aſſurer que c'eſt le QUIÉTO, & le même que le *Nauportus* de Pline, *l.* 3, *c.* 18. Mais cet auteur traite cette riviere de pure imagination, *plerique dixere falsò*, & reprend Népos de l'avoir dit comme les autres, quoiqu'il demeurât au bord du Pô, & fût à portée de ſavoir la fauſſeté d'une opinion qu'il ſuivoit.

3. ISTER, riviere de Theſſalie, ſelon Lycophron, ou plutôt ſelon *Canterus* ſur cet auteur. * *Ortel.* Theſ.

ISTHÆVONES, ancien peuple de la Germanie, & l'une des cinq grandes nations qui étoient ſous-diviſées en d'autres peuples. Pline, *l.* 4, *c.* 14, dit dans les éditions ordinaires: *proximi autem Rheno* Iſthævones, *quorum pars Cimbri Mediterranei*: Hermiones *quorum Suevi, Hermunduri, Chatti, Cherusci.* C'eſt-à-dire: les plus proches du Rhin ſont les Iſthævons, ſous leſquels ſont compris les Cimbres, qui ſont dans le milieu des terres; les Hermions à qui appartiennent les Suéves, les Hermundures, les Chattes, les Cherusques. Les ſavans les mieux inſtruits de l'ancien état de l'Allemagne, reconnoiſſent que ces mots *quorum pars Cimbri Mediterranei*, ſont corrompus. Cluvier, *German. Antiq.* prétend qu'au lieu de *Cimbri*, il faut lire *Sicambri*; & ſa conjecture eſt trouvée ſi bonne par le docte Spener, *Notit. German. Ant.* l. 4, c. 1, qu'il l'approuve hautement. Ils détachent du mot *Cimbri* ou *Sicambri*, le mot *Mediterranei*, qu'ils joignent au nom *Hermiones*, & liſent *quorum pars Sicambri. Mediterranei Hermiones quorum Suevi*, &c. En ce cas, cette épithete qui embarraſſe, étant jointe aux Cimbres, n'embarraſſe plus, quand elle appartient aux Hermions. Spener croit que ces Iſthævons occupoient la partie occidentale de la Germanie. Il paroît par une citation de Strabon, *l.* 1, que Pythéas nommoit ce même peuple Ὀστίωνες, OSTÆI; Etienne le Géographe, qui cite le même Pythéas, le nomme Ὀστιόνες, OSTIONES, & ajoûte que cette nation habitoit vers l'Océan occidental. Spener croit qu'ils étoient ſéparés par le Rhin. Il met en-deçà de ce fleuve les peuples,

TRICOCCI, NEMETES, VANGIONES, CÆRESI, SEGNI, CONDRUSI, PÆMANI, EBURONES, ADUATICI, MENAPII, & BATAVI;

au-delà du Rhin les pays qui, du tems de César, étoient connus ſous le nom de

MARCOMANNI, HARUDES, SEDUSII, UBII, SICAMBRI, MARSI, TUBANTES, DULGIBINI, AMSIVARII, CHAMAVI, BRUCTERI, FRISII, &c.

Le P. Hardouin, *in Plin.* prétend que ces Iſtævons de Pline n'étoient que les peuples le long du Rhin, depuis ſes embouchures juſqu'à Cologne, avec la Friſe occidentale. Il ne change rien au texte, & lit: *quorum pars Cimbri Mediterranei.* Il ajoûte que les Cimbres, dont il s'agit ici, avoient le pays où ſont à préſent le comté de la Marck, le duché de Berg & la partie du pays de Clèves, au-delà le Rhin; mais il ne dit point quel autre auteur ancien a mis des Cimbres dans ce pays, ni comment il trouve dans Pline que ces Cimbres avoient toute cette étendue.

Le P. Briet, dans ſes Paralleles, diſtribue ainſi les Iſthævons.

Les Iſtævons ou Iſthævons comprenoient ſous eux les peuples.

- FRISII. — Partie de la *Hollande*, de l'*Overyſſel*, & la *Friſe orientale*.
- DULGIBINI. — Une grande partie de l'évêché de *Munſter*, *Oldenbourg*, *Lingen*, *Hoye* & *Minden*.
- ANGRIVARII. — Partie d'*Over-Yſſel*, *Beintheim*, partie de l'évêché de *Paderborn*.
- MARSACI. — Partie d'*Utrecht* & de *Gueldre*.
- CHASSUARII. — Parties de l'évêché de *Munſter*, d'*Osnabrug*, de *Ravensperg* & de *Lemgow*.
- CHAMAVI. — Parties des évêchés de *Munſter*, *Paderborn* & quelques comtés entre ces deux évêchés.
- MARSI. — Parties de l'évêché de *Paderborn* & du duché de *Weſtphalie*.
- SICAMBRI.
  - USIPETES. — Rechlinghuſen & partie de la *Marck*.
  - TENCTERI. — Partie des duchés de *Berg* & de *Weſtphalie*, & du comté de la *Marck*.
  - BRUCTERI. — Partie du duché de *Berg*, de l'archevêché de *Trèves* & de *Wétéravie*.
- MATHIACI. — Une grande partie de la *Wétéravie*, de la *Heſſe*, d'*Iſembourg* & de *Fulde*.
- SEDUSII. — Partie des terres de *Mayence*, de *Wurtzbourg*, de *Wertheim* & d'*Hohenlo*.

Voici un sentiment que Spener propose, sans en désigner l'auteur que par ces mots : *un certain savant, eruditissimus aliquis vir*, transporte les Istævons à l'orient de la Germanie, & croit que ce nom leur a été donné au lieu d'*Estevones*. Est signifie l'*Orient*, & *Wonen habiter*. En ce cas Pline les auroit déplacés. L'auteur de la nouvelle conjecture borne les Hermions à l'Elbe, & met les Istævons dans tout le pays d'au-delà. On voit bien que ce qui le détermine à ce parti, c'est pour placer au-deçà du Rhin une partie des Hermions, & tirer de-là l'origine du nom de Germains donné à toutes les nations Teutones. Nous faisons voir ailleurs qu'*Hermiones*, *Hermanni*, *Germani*, & autres noms, ne sont que des dialectes d'un même mot. Voyez au mot GERMANIE. Spener ajoûte, comme pour confirmer la conjecture, qu'il se peut faire qu'y ayant eu anciennement cinq classes des peuples Germains, deux classes, savoir les Peucins & les Wandales, étant déchues de leur ancien éclat, il ne fut plus question que de trois classes, sous lesquelles on distribuoit ainsi toute la Germanie du tems de Tacite ; *de Mor. German.* c. 2. Selon ce plan, les *Ingevons* occupoient la Germanie septentrionale, les *Hermions* l'occidentale, l'Elbe séparant ces deux peuples, & les Istævons occupoient la Germanie orientale ; de maniere qu'ils comprenoient sous eux les Wandales & les Peucins. Spener en rapportant ce sentiment, le trouve ingénieux & bien imaginé ; mais il avoue que l'autorité des anciens, dont il n'ose s'écarter, ne permet pas de s'en accommoder. D'Audifret, *Géogr.* t. 3, p. 4, met les Istævons entre le Rhin & le Weser. Baudrand dans son édition latine de 1682, avoit dit de même qu'ils étoient bornés par ces deux rivieres ; Maty y a ajoûté qu'ils possédoient une partie de la Suabe, une partie de la Franconie, tout ce qu'on trouve à la droite du Rhin, des cercles du haut & du bas Rhin, de celui de Westphalie, des Pays-bas, & d'une petite partie de la Saxe. L'éditeur François de Baudrand lui a prêté ces mots : *ils occupoient ce qu'on appelle aujourd'hui* la Souabe, *&, une partie de la Franconie, &c.* Cet *&c.* signifie beaucoup trop dans une explication de cette nature. La Suabe de cet éditeur, & la Saxe de Maty sont, je crois, de trop, dans cette description des Istævons.

Il est plaisant que les modernes prononcent si précisément sur des partages que l'antiquité nous a laissés d'une maniere si obscure. Quelques géographes de ces derniers tems font la distribution de ces peuples avec autant d'assurance que s'ils avoient vu des monumens authentiques qui en marquassent les bornes avec évidence. D'un côté, les uns fixent leurs divisions avec des détails où tout semble rangé avec netteté ; mais ces divisions ne s'accordent point ; premier inconvenient. Il vient après cela des savans qui dérangent toutes ces idées, & cela se termine par convenir que l'on ne sait si ce même peuple étoit à l'orient ou au couchant de la Germanie. Je ne laisse pas de rapporter les sentimens différens. Il y a des lecteurs qui sont bien-aises qu'on les en instruise. Mais je dois avertir que ce ne sont que des conjectures. Ce qu'il y a de sûr, touchant les Istævons, c'est que dans un tems où la Germanie étoit divisée en cinq classes, les Istævons en étoient une, & que dans un autre tems la Germanie étant comprise en trois parties, une des trois s'appelloient *les Istævons*. Mais où étoient-ils ? Les anciens ne l'ont pas assez déterminé pour en rien dire de bien positif ; encore moins nous apprennent-ils quels peuples ont été compris sous ce nom.

ISTARBA, ville d'Asie, dans le Korcan. Chrysococca, p. 5, *edit. Oxon.* lui donne 79, d. de longitude, & 37 d. 5′ de l'atitude.

ISTHME, Isthmus, langue de terre, entre deux mers ou deux golfes, laquelle joint une presqu'isle au continent, de la même maniere que le cou joint la tête au tronc du corps. Les plus considérables entre les *isthmes*, sont.

L'ISTHME DE CORINTHE, qui joint la Morée au reste de la Grèce, & est situé entre le golfe de Lepante & le golfe d'Engia.

L'ISTHME D'ERISSO, qui joint le mont Athos au reste de la Macédoine.

L'ISTHME DE MALACA, qui joint la presqu'Isle de ce nom au royaume de Siam, entre le détroit de Malaca & le golfe de Siam.

L'ISTHME DE PANAMA, qui joint l'Amérique septentrionale, avec l'Amérique méridionale, & est situé entre la mer du Nord & la mer du Sud.

ISTHME DE ROMANIE, qui joint la presqu'Isle de Romanie, au reste de cette province, & est entre le golfe de Magarisse & la mer de Marmora.

L'ISTHME DE SUEZ, qui joint l'Afrique avec l'Asie, entre la Méditerranée & la mer Rouge.

L'ISTHME DE ZACALA, qui joint la Tartarie Crimée, ou Chersonnese Taurique, avec la Tartarie Précopite ; entre la mer Noire & les Palus Méotides.

ISTLÆOTIS : c'est le même pays que l'Estiotique.

ISTIGIAS, petite ville d'Asie, dans la grande Tartarie, dans la Transoxane. Baudrand, *éd.* 1705, dit : quelques auteurs la prennent pour l'ancienne *Charliaspa*, *Zariaspa*, & *Bactra* capitale de la Bactriane que d'autres mettent à Balch. J'ai déjà fait voir que *Charispa*, ou *Zarispa*, car c'est ainsi qu'on lit dans Ptolomée, ne fauroit être la même ville que la Zariaspa ou Bactres de Pline, parce que Charispa ou Zarispa étoit au-delà de l'Oxus, & Zariaspa ou Bactra étoit au-deçà de ce fleuve : ce ne fauroit être, Balk, par la même raison.

ISTIMON, lieu de la Palestine, selon Ortélius qui cite Josué, *c.* 21. *v.* 14. Je trouve dans la Vulgate, Esthemo. D. Calmet dit Isthemo, ville de la tribu de Juda, & cite Josué, *c.* 15, *v.* 50. Il ajoûte ; elle est appellée autrement Esthamo, ou Esthémo ; Eusèbe & S. Jérome disent qu'elle étoit dans le canton d'Eleuthéropolis.

ISTO, montagne dont parle Thucydide, *l.* 3, & 4. Ortélius croit qu'elle est dans l'isle de Corfou. Les habitans de cette montagne sont nommés Istones par *Polyen.*

ISTOB, ou Is-Tob, ou Isch-Tob ; ce mot se trouve au second Livre des Rois où il est dit, *c.* 10, *v.* 6, qu'entr'autres troupes auxiliaires des Ammonites, il y avoit dix mille hommes d'*Istob*. Une note de Vatable l'explique ainsi : c'est le pays que l'on appelle Tob, & d'où l'on fit venir Jephté. D. Calmet dit qu'Istob signifie un *habitant de Tob*, ou *bon-homme*, ou *maître du pays des Tubiniens :* ce pays, ajoûte-t-il, étoit à l'extrémité septentrionale des montagnes de Galaad, vers le mont Liban. Jepthé, (*Judic.* c. 10, *v.* 3,) se retira dans le pays de Tob, & ce canton est appellé *Tubin* dans les Macchabées, *l.* 1, *c.* 5, *v.* 13.

ISTONIA, riviere de l'isle de Candie. Elle a son embouchure à dix milles de Spina-Longa. Son eau est bonne ; mais en été elle est dangereuse à cause que ses bords sont revêtus d'une plante boiseuse, que les Grecs appellent *Rododaphné* & que les Italiens nomment *Leandro*. Cette plante la rend mal-saine : on a vu des gens mourir pour avoir mangé du pain cuit avec ce bois, ou de la chair que l'on avoit fait rôtir avec une broche faite de ce même bois.

1. ISTONIUM, ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise, dans la Celtibérie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Voyez Histo.

2. ISTONIUM, en Italie. Voyez Histonium.

ISTRES, bourg de France, en Provence, au couchant de l'étang de Berre, à l'endroit où il reçoit la Crapone, à une lieue & demie de Martigues, en allant vers Salon, dans une grande plaine. Baudrand, éd. 1705, dit que c'est l'*Astromela* des anciens. Cela ne se peut, car *Astromela* n'étoit ni une ville ni un bourg, mais un étang, comme on peut voir au mot Astromela.

ISTRI, peuple d'Italie, en Istrie.

ISTRIA, nom latin & italien de l'Istrie. Voyez ce mot.

CAPO-D'ISTRIA, ville d'Italie, dans l'état des Vénitiens, & dans la province d'Istrie, sur une petite isle, nommée Ægida par les anciens. Voyez Ægida. Cette isle a environ trois milles de tour, & est selon le Pere Coronelli à 36 d. 36′ de longitude, & à 45 d. 31′ de latitude septentrionale. Après avoir été quelque tems abandonnée, elle commença d'être habitée de nouveau environ dix-huit ans avant l'ére vulgaire, vers l'an 44 ; le peuple ayant embrassé le Christianisme, bâtit l'église qui est aujourd'hui la cathédrale ; on croit qu'il ne fit que consacrer avec quelques changemens un temple dédié à Cybele ; car à la grande porte vers le midi, on

voit qu'on y a employé les pierres du tombeau d'un grand-prêtre de cette déesse. Les colomnes sont posées sur deux lions avec une tête de vache, & on y lit ces paroles L. PUBLICIUS SYNTROPUS ARCHIGALLUS V. F. SIBI M. H. H. N. S. ce qui signifie LUCIUS PUBLICIUS SYNTROPUS ARCHIGALLUS VIVENS FECIT SIBI HOC MONUMENTUM HÆREDIBUS NON SUIS. L'an 210, les habitans de l'isle voulant se faciliter le trajet au continent qui étoit à quinze cents vingt pas de distance, songerent à former la chaussée que l'on y voit; mais dans le même tems, ils travaillerent à se mettre à couvert des incursions des Barbares, qui commençoient à fourrager les provinces de l'empire. Pour cet effet, ils éleverent sur un autre petit écueil qui est dans cette chaussée un fort, nommé *Castel-Leone*. Cette isle eut le fort des provinces voisines, lorsque les Huns, les Goths & les Wandales s'y jetterent; mais Justin I. l'ayant rétablie, elle quitta le nom d'*Ægida* & celui de *Copra*, ou *Copraria* qu'elle avoit eu ensuite, & prit celui de *Justinopolis* qu'elle garde encore dans les actes écrits en latin; mais lorsque les Vénitiens furent les maîtres, ils la nommerent *Capo d'Istria*, parce qu'elle est devenue la capitale de l'Istrie. Quoiqu'elle fût soumise à la jurisdiction du patriarche d'Aquilée, elle ne laissoit pas de se gouverner par ses propres loix, & étoit en état de tenir tête à ses voisins: cependant le doge Pietro-Candiano II l'assiégea en 932, & la soumit à la république. Il paroît qu'elle en secoua encore le joug; car elle se soumit volontairement aux Vénitiens le 5 Fevrier 1278, en vertu de quoi on lui conserva beaucoup de privileges. Les Génois la prirent en 1380, & la sacagerent encore à une autre reprise, parce qu'elle n'étoit pas encore entiérement fermée de murailles; mais on y pourvut, & le sénat les fit achever l'an 1478. L'Evêché de Capo d'Istria fut fondé, selon quelques-uns, par Jean I, à la sollicitation de l'empereur Justin. Mais il est plus vraisemblable que ce ne fut qu'en 756, du tems de Galla cinquieme doge de Venise. Il fut confirmé ensuite par Honorius; & l'an 1221, on y établit le chapitre de douze chanoines, qui est présentement de treize, entre lesquels sont trois dignitaires, le doyen, l'archidiacre & l'écolâtre. La cathédrale est d'une ancienne architecture, & a trois nefs soutenues sur dix-huit colonnes de très-beau marbre, & est consacrée sous l'invocation de la sainte Vierge, sous le titre de *sainte-Marie-Majeure*. L'an 1490, elle fut aggrandie, & la façade revêtue de marbre blanc. Elle est ornée de belles chapelles; entr'autres reliques, on y vénere celles du pape S. Alexandre & du bienheureux Nazaire, protecteur de la ville. Elles avoient été enlevées par les Génois, & transportées à Genes; mais en 1422 on les rendit. L'église des Servites est d'une grande beauté. Celle des Dominicains fut rebâtie, après avoir été ravagée & détruite par les Génois. C'est un des trois monasteres fondés par S. Dominique. L'inquisition a son tribunal chez les Franciscains. Je passe les autres églises de sainte Anne, de saint Grégoire & de sainte Claire; l'hôpital de S. Basso pour les hommes, celui de S. Marc pour les femmes, & autres édifices publics. La maison de ville est un vieux bâtiment que l'on croit avoir été autrefois un temple de la déesse Pallas. On assure que la figure qui représente la Justice, & qui est posée entre deux tours, dans la façade, étoit la statue de Pallas, & c'est ce qu'on a voulu exprimer par ce vers qu'on y lit en lettres Gothiques:

Palladis Actææ fuit hoc memorabile Saxum.

Le gouvernement consiste en un podestat & un capitaine qui y sont envoyés de Venise, ausquels deux nobles Vénitiens sont adjoints en qualité de conseillers. Cette petite isle jouit d'un air salubre & tempéré; la mer lui fournit du poisson en abondance, & la terre ferme d'alentour est toute couverte d'oliviers ou de vignes qui produisent tous les ans jusqu'à 28000. ornes d'excellent vin. On compte cinquante-cinq villages dans son territoire. Mais le principal revenu de la ville consiste dans ses salines. Il y a, au levant & au midi, près de trois mille marais salans qui donnent chaque année plus de sept mille muids de sel; & après que la république en a pris ce dont elle a besoin, elle permet de vendre le reste. * *Coronelli*, Isolario, *t.* 1, *p.* 339.

ISTRIANA, Ἰστριάνα πόλις, ville de l'Arabie heureuse, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, qui la met au pays du peuple *Themi*.

ISTRIANORUM PORTUS, le même qu'ISTROPOLIS.

ISTRIANUS, Ἴστριανος, ancien nom d'une riviere de la Chersonnese Taurique, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 6. Ses interpretes doutent si ce n'est point présentement CALAMITA.

ISTRICI, peuple de Sarmatie, en Europe. Ils étoient voisins du peuple *Axiacæ*, dont ils étoient séparés par le fleuve Tyras, selon Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 2, *n.* 50.

ISTRICUS VICUS, lieu d'Italie. Tite-Live fait mention de ce lieu, à l'occasion d'un prodige qu'il raconte, *l.* 24, *c.* 10.

ISTRIE, (l') contrée d'Italie, dans l'état des Vénitiens, au couchant du golfe de Venise. C'est une presqu'isle renfermée entre deux grands golfes de la mer Adriatique, le golfe de Trieste, & le golfe de Quarner. Les montagnes de la Vena, qui font partie des Alpes, la séparent de la Carniole & de la Morlaquie. Les Allemands l'appellent *Hysterreich*: tout ce pays est fort malsain; de-là vient qu'il est assez mal peuplé en quelques endroits, & presque désert en d'autres.

L'Istrie est partagée entre les Vénitiens & la maison d'Autriche, qui en possede quelque chose au nord, la principauté & le port de Trieste; Gaudrand lui donne la partie orientale de ce pays, où sont Pédena, Pisin, Cosliac & quelques autres lieux; il est vrai qu'ils sont à la maison d'Autriche, mais on ne les compte pas dans l'Istrie. L'Istrie Vénitienne a, le long de la côte, en commençant au nord,

Muglia,	Parenzo,
CAPO D'ISTRIA,	Orsera,
Isola,	ROVIGNO,
Pirano,	POLA,
Umago,	Albona,
Citta Nuova,	Fianona.

Capo d'Istria & Trieste, sont en meilleur air, & mieux peuplées que les autres. Magin, de qui j'ai tiré la plus grande partie de cet article, suppose que l'Istrie répond à la Japidie des anciens; cela n'est vrai que d'une partie de l'Istrie & de la Japidie.

ISTRIUM, ville de la Mésopotamie, selon Ortélius, *Thesaur.* qui cite Nicétas.

ISTRO. Voyez ISTROS.

ISTRONA. Voyez ISTROS 2.

ISTROPOLIS, selon Pline, *l.* 4, *c.* 11, ancienne ville sur la mer Noire, à l'embouchure du Danube. C'étoit une peuplade de Miléfiens. L'auteur du Périple imparfait du Pont-Euxin, *Oxon*, *ed.* p. 12; Ptolomée & Etienne le Géographe, la nomment *Istros* Le premier dit comme Pline, qu'elle étoit l'ouvrage des Miléfiens, qui l'éleverent lorsque l'armée des Scythes barbares passa en Asie en poursuivant les habitans du Bosphore Cimmerien; il compte de cette ville à Thomi trois cents stades; ou quarante milles. Ptolomée la met dans la basse Mysie. Hérodote, *l.* 2, *c.* 33; & Justin, *l.* 9, *c.* 2, en nomment les habitans ISTRIANI. Antonin la nomme *Ister*, & la met à trente-six milles de Tomi; ce qui revient beaucoup mieux que les quarante milles du Périple cité, aux trois cents stades que ce même Périple compte pour la distance de ces deux villes; car trois cents stades doivent faire 37500 pas. Arrien dans son Périple du Pont-Euxin, *p.* 21, fait bien mention d'un port qu'il appelle ISTRIANORUM PORTUS; mais il étoit différent d'Istropolis. Le Périple imparfait, deja cité, parle aussi de l'un & de l'autre, & les distingue. Ce port étoit plus avant vers la riviere de Tyras & le nord.

1. ISTROS. Voyez ISTROPOLIS.

2. ISTROS, ville de Crete, selon Etienne le Géographe. Il dit qu'Artémidore la nomme ISTRONA.

3. ISTROS, ville d'Asie, dans le Pont. Eusèbe la nomme HISTRUS.

4. ISTROS, ville de la Japygie, selon Etienne le Géographe. Le Grec cite Ephorus, comme en ayant parlé, & le Latin cite Hecatée.

5. ISTROS, isle d'Asie, avec une ville de même nom, auprès de Triopium.

ISTRUNS, lieu de la Mésopotamie de Syrie. L'Auteur du Livre des Merveilles dit qu'il y naît de petits serpens qui ne font point de mal aux gens du lieu, mais qui tourmentent fort les étrangers.

ISTUS, isle d'Afrique. Etienne le Géographe dit qu'elle a la figure d'un vaisseau; que les Africains la nomment UDONOE, & les Phéniciens CELLARHARSATH.

USUBRIGANTUM. Voyez ISURIUM.

ISUELI, ancien peuple de l'Ethiopie, selon Pline, *l.* 6, *c.* 30.

ISURA, isle voisine de l'Arabie heureuse, sur la côte orientale, selon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

ISURIUM, ville de l'isle d'Albion, au pays des Brigantes, selon Ptolomée, *l.* 2. *c.* 3. On ne doute point que ce ne soit la même que l'*Isubrigantum* d'Antonin, *Itiner*, mot corrompu d'ISURIUM BRIGANTUM. Il le met entre *Eboracum*, Yorck & *Cataractonium* Cattarick, à dix-sept mille pas de la premiere, & à vingt-quatre mille pas de la seconde. C'est présentement ALDBROUGH; ce nom se trouve aussi écrit ALD-BURROUGH.

1. ISUS, ville de Grèce, dans la Béotie, près d'Antédon, selon Strabon, *l.* 9, *p.* 405. Elle ne subsistoit déja plus de son tems: ce n'étoit qu'un lieu qui conservoit les traces d'une ancienne ville. Voyez NISA.

2. ISUS, nom d'une riviere, à ce que dit le Lexique de Phavorin, qui ne marque point en quel pays.

ISUVIUM: c'est la même qu'IGUVIUM. Voyez ce mot.

ISUUM. Voyez USUI.

ISYROS, nom de lieu, selon Pollux. On ne sait en quel pays.

ITA, bourg d'Espagne, dans la Nouvelle Castille, Voyez HITA.

ITABURIUS, ou ITABURIM: c'est le nom que Joseph, *de Bello*, *l.* 4, *c.* 2, donne au mont Thabor.

ITADOU, isle d'Asie, dans la mer des Indes, entre les Maldives, au sud de l'isle de Male, selon Davity. * *Corn.* Dict.

ITALA, bourg de Sicile, le même qu'ATALA. Voyez ce mot.

1. ITALICA, ancienne ville d'Espagne, dans la Bétique, aujourd'hui dans l'Andalousie. Cette ville connue des anciens géographes, est devenue très-fameuse par les grands hommes dont elle a été la patrie: trois ont été empereurs de Rome, Trajan, Adrien, son cousin & son successeur, & Theodose le Vieux, selon Eutrope, *l.* 8, *c.* 2. & 3. L'autre est moins célébre par les honneurs de son consulat, qui tombe à l'année 68 de l'ére vulgaire, que par son poëme sur la seconde guerre Punique. On a douté quelque tems du nom moderne de cette ville. Alphonse Ciacconus dit dans l'Explication de la colonne Trajane, qu'Italica n'etoit pas loin du bourg d'ALCALA DEL RIO. Mais Moralès dit que c'est SEVILLA LA VEJA; Maty croit que ces deux noms ne signifient qu'un même lieu. Le P. Briet, *Parall.* 2. part. *l.* 4, *p.* 259; Baudrand, *éd.* 1682; le P. Hardouin, & quantité d'autres savans, s'accordent à dire que ce dernier nom est celui que porte la ville d'Italica. Appien, *Bell. Hisp.* nous en apprend l'origine, lorsqu'il dit que Scipion laissa les invalides qu'il avoit dans son armée, en une ville qui en prit le nom d'Italica. Ce n'étoit d'abord qu'un bourg, & elle n'est qualifiée que municipe sur les médailles frapées sous l'empire d'Auguste. Elle devint ensuite colonie, comme on peut voir dans un passage où Aulu-Gelle dit que l'empereur Adrien s'étonnoit qu'ayant les droits municipaux, elle sollicitât les droits de colonie. J'éclaircis ce passage au mot MUNICIPE. Baudrand dit que *Sevilla-la-Veja* a beaucoup de marques d'avoir été une grande ville; qu'elle est à peine éloignée de quatre milles de Seville; que c'est un petit village situé sur le Guadalquivir; qu'il demeura inculte jusqu'à l'an 1595; que le village de Santiponce étant abandonné par ses habitans, ils vinrent s'établir en ce lieu. Ajoûtez, pourſuit-il, que la campagne des environs est appellée LOS CAMPOS DE TALCA. Les Notices d'Espagne donnent à la ville d'Italica le premier rang après le siége de *Spalis*, qui est aujourd'hui Séville. Voyez au mot ILIPA 2. une erreur où l'on étoit tombé au sujet de cette ville, dont on a cru faussement qu'Italica étoit un sur nom. Baudrand y a donné avec plusieurs autres auteurs célebres.

2. ITALICA, ancienne ville de l'isle d'Euboée, selon Antigonus, *Mirabil.* Elle étoit voisine de Chalcide.

3. ITALICA: Strabon, *l.* 5, dit qu'on a appellé ainsi la ville de CORFINIUM. Velleius Paterculus, *l.* 2, la nomme ITALICUM.

1. ITALICUM. Voyez l'article précedent.

2. ITALICUM, lieu particulier de la Sicile, selon Etienne le Géographe.

ITALICUS CLIVUS, montagne entre les Alpes Cottiennes, selon Aminien Marcellin, *l* 15.

ITALIE, grand pays de l'Europe, entre les Alpes & la mer, où il s'étend en forme de presqu'isle. Outre cela, on comprend encore sous ce nom plusieurs isles, dont quelques-unes sont assez grandes, comme la Sicile, la Sardaigne, & la Corse; quelques autres plus petites; l'Isle d'Elve & autres de la mer de Toscane; les isles de Lipari au nord de la Sicile; les isles de Tremiti, & autres, au couchant & au nord du golfe de Venise. Bien que ces isles appartiennent à l'Italie, je les renvoie à leurs articles particuliers, & ne traite en celui-ci que de ce qui est en terre ferme; & c'est ce que j'appelle *l'Italie proprement dite.*

Pline, *l.* 3, *c.* 5; & Solin, *c.* 2, *p.* 14 *ed. Salmaſ.* la comparent pour la figure à une feuille de chêne beaucoup plus longue que large. D'autres, comme Eustathe, l'ont comparée à une feuille de lierre. Mais c'est en n'y considérant que ce qui est au-delà de l'Arne & du Rubicon; bornes dont je parlerai ci-après. Magin la compare à une jambe d'homme. Mais il y a plus de justesse à la comparer à une botte, dont la genouillere comprend la république de Gènes, le Piémont, le Milanez, la république de Venise, les états de Mantoue, de Ferrare, de Parme & de Modene; la Marche d'Ancone & l'Abruze ultérieure sont le gras de jambe; la Capitanate, l'éperon; la terre d'Otrante, le talon; la Basilicate & la Calabre forment la plante du pied; la ville de Naples avec les isles de Procita & d'Ischia en est la boucle; le duché de Toscane & l'état de l'église représentent le devant de la jambe. Cette botte est dans l'attitude d'une jambe retirée en arriere. Les anciennes cartes de nos géographes modernes lui courbent trop le jarret, & ne la font pas assez droite ni assez unie.

La longueur de l'Italie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5; & *l.* 4, *c.* 23, est depuis Aoste, à l'extrémité des Alpes, en passant par Rome & Capoue jusqu'à Regio, un million & vingt mille pas, c'est-à-dire, mille & vingt de ces milles Romains qui étoient en usage de son tems. Solin & Martianus Capella qui le copient souvent, l'ont aussi copié en cela. Rutilius dans son Itinéraire, *l.* 2, *v.* 21 & 22, retranche vingt de ces milles:

Millia per longum decies centena feruntur
A Ligurum terris ad freta Sicaniæ.

Je dirois que ç'a été pour la mesure de son vers qu'il a fait ce retranchement, si Strabon n'avoit pas aussi omis ces vingt milles, pour faire un compte rond.

Quant à la largeur de l'Italie, il faut distinguer; car elle n'est pas égale par-tout. Pline, *l.* 3, *c.* 19, dit que sa plus grande largeur, à la prendre à Vadi, Turin, Côme, Verone, Vicenze, Oderzo, Aquilée, Trieste, & Pola, jusqu'à l'Arza, est de DCCIII milles. Cluvier, *Ital. Antiq. l.* 1, a très-bien averti que les exemplaires varient sur le chiffre; les uns portent DCCXIII; d'autres DCCXLII, & quelques-uns DCCXLV. C'est à ce dernier nombre que le P. Hardouin s'est déterminé. En suivant les sommets des Alpes qui bornent l'Italie dans la plus grande largeur, on trouvera DCCC milles, dit Cluvier, qui à une grande érudition, joignoit l'avantage d'avoir vu & parcouru l'Italie. Le même Pline, *l.* 3, *c.* 5 dit, sa largeur est différente. Si on la prend entre les deux mers (savoir la mer Adriatique) & les rivieres le Var & l'Arsia, elle est de CCCCX, milles. Vers le milieu, c'est-à-dire, vers la ville de Rome, depuis l'embouchure du Tibre, elle est de CXXXVI. Il y a, dit-il, un peu moins de *Castrum Novum*, sur la mer Adriatique, à Alsium qui est sur la mer de Toscane. C'est apparemment de-là que Rutilius dit que sa largeur est de cent trente mille pas.

Qua tamen est juncti maris augustissima tellus, Triginta & centum millia sola patet.

Cluvier, supposant que les milles des anciens étoient les milles d'aujourd'hui, dont soixante font un degré, & sont par conséquent d'un cinquiéme plus grands que ceux des anciens, s'est donné bien de la peine pour rajuster les prétendues fautes de calcul qu'il trouvoit dans Pline; mais De l'Isle a très-bien prouvé que le calcul de Pline est juste.

L'Italie n'a pas toujours eu les mêmes bornes. Auparavant que les Romains eussent poussé leurs conquêtes jusqu'aux Alpes, on nommoit *Gaule Cisalpine* tout ce qui est entre ces montagnes, l'Arne & l'Jes: il y a même apparence que le mot *Italie*, ne signifioit d'abord qu'un canton particulier vers le centre de la presqu'isle. Quelques-uns le dérivent d'un certain Italus, personnage fabuleux. Le docte Bochart croit en avoir trouvé la véritable origine, & le fait venir de la langue Phœnicienne; selon lui, c'étoit, en premier lieu, le nom de cette extrémité qui est entre les golfes de Squillaci & de Sainte-Euphemie, & de-là vers la Sicile. Je ne rapporterai point ici l'érudition grammaticale qu'il prodigue fur la poix que l'on recueilloit dans cette contrée, & de laquelle il dérive le nom d'*Italie*. On peut voir ces remarques dans son livre. Elles m'ont paru plus subtiles que solides.

Ce que j'ai dit du mot *Italie*, fe peut dire de la plûpart des autres noms qu'on a donnés à ce pays. Les plus confidérables font rapportés par Servius, qui expliquant ce vers de Virgile:

Sæpius & nomen posuit Saturnia tellus.

qui fignifie que l'Italie a fouvent changé de nom, ajoûte qu'elle a été appellée *Hesperie*, *Ausonie*, *Saturnie*, *Vitalie*. Le Scholiaste de Lycophron parlant d'Enée, dit: il vint de Macédoine en *Italie* qu'on appelloit auparavant *Argessa*, ensuite *Saturnia*; ensuite à cause d'un certain Ausone, *Ausonie*; & après, du nom d'Italus *Italie*. Ce nom d'*Argessa* est suspect à Cluvier, *Ital. Ant. l.* 1, *c.* 1; & il s'étonne qu'Isaac soit le seul qui l'ait trouvé. Macrobe, *Saturnal. l.* 1, *c.* 7, fait mention d'un certain Camese qui régna conjointement avec Janus, & dit que leur puissance étoit fi partagée, que le pays en prit le nom de *Camesène*, & la ville celui de *Janiculum*. Il ajoûte que Janus resta seul fouverain; qu'ayant reçu Saturne qui abordoit avec une flotte, & ayant appris de lui l'art de cultiver la terre, il l'en récompensa en l'associant à la fouveraineté. Voilà en même tems l'origine du nom de *Saturnie*. On voit assez, que ni Janus ni Saturne ne régnerent sur l'Italie entiere, telle que nous la connoissons, mais sur une partie aux environs du Tibre. On peut voir, dans le premier livre des Antiquités de Denis d'Halicarnasse, ce qui a pu donner lieu à la créance du peuple qui établissoit le régne de Saturne en Italie. On dérive le nom de *Latium* que porta la contrée, qui lui servit, dit-on, de retraite, du verbe *lateo*, se cacher. Denis d'Halicarnasse rapporte l'arrivée de divers peuples en Italie, sur-tout des Grecs. Cette nation avoit envoyé quantité de colonies dans l'Asie mineure; & les villes qu'elle y forma, envoyerent à leur tour des colonies en Italie, & même jusques dans les Gaules. Mais pour me borner ici à ce qui regarde l'Italie, les Grecs firent tant de descentes & d'établissemens dans ce pays, que la partie méridionale en prit le nom de *grande Grèce*. Et Pline le fert de ce nom, pour faire voir l'avantage de l'Italie sur la Gréce, puisqu'une portion de l'Italie avoit paru assez considérable pour être appellée la *grande Grèce*, au préjudice de la Gréce proprement dite.

Les noms d'*Ausonie*, de *Thyrrénie* & d'*Œnotrie* ne fignifient originairement que des contrées particulieres; comme je l'explique à chacun de ces articles. Le nom d'Hesperie lui fut donné par les Grecs, à cause de sa situation occidentale à leur égard, & est tiré du nom qu'ils donnoient à l'étoile du soir. Les Latins donnerent auffi le nom d'*Hespérie* à l'Espagne, pour la même raison.

Ce pays changea fouvent d'état & de divisions. Nous rassemblerons seulement les plus importantes dont les historiens de Rome ayent fait mention.

La premiere division regarde les anciennes nations qui peuplerent l'Italie; il y en avoit de deux sortes: les unes se disoient *Autochtones*, *Indigenæ*, mots qui fignifient les *naturels d'un pays*, ceux dont on ignore le premier établissement. Les autres étoient des étrangers, qui, attirés par la bonté de la terre, de l'air & des eaux, vinrent s'établir en Italie. Le peuple *Umbri* passoit pour le plus ancien de tous. Les *Sicules* étoient auffi d'entre ces anciennes nations. Les Œnotriens qui se qualifioient *Aborigenes*; les chasserent de la Sabine & du *Latium*; & ensuite les *Ausones*, ou les Sabins les ayant poussés au bas de l'Italie, les forcerent de passer dans l'isle à laquelle ils donnerent leur nom qui est reconnoissable en celui de Sicile. Les *Euganéens* étoient auffi d'anciens habitans de l'Italie, mais leur pays fut envahi, partie par les Venetes, partie par les Carnès. Les autres étoient appellés *Opici*, *Osci*, *Ausones* & *Sabini*; & ce furent leurs descendans qui occuperent presque tout le midi de l'Italie. **Florus*, l. 1, c. 13; & *Plin.* l. 13, c. 14.

Les étrangers étoient ou Asiatiques, ou Arcadiens, ou Celtes. Les Etrusques étoient venus d'Asie, & plus particuliérement de la Lydie, comme nous l'enseignent tous les anciens qui en ont parlé; excepté le seul Denis d'Halicarnasse. Quelques-uns ont cru, & le P. Briet est de ce nombre, que les Vénetes vinrent de la Troade & de la Paphlagonie, sous la conduite d'Antenor. Qu'Antenor ait amené des hommes de ce pays, à la bonne heure; mais je suis persuadé que les Vénetes venoient des Gaules; mais pourfuivons. De Gréce & d'Arcadie vinrent les Pelasges, les Œnotriens, les Japyges, ou Peucétiens, ou Apuliens. Les Rhetes étoient un détachement des Etrusques, qui, chassés de leur territoire, se retirerent dans les Alpes. Les Œnotriens, qui se nommerent ensuite *Aborigenes*, eurent pour descendans les Latins, dont les Rutules faisoient partie. Les Volsques sortoient peut-être auffi des Œnotriens; ou, pour mieux dire on ne sait d'où ils étoient venus. Mais il vaut mieux renvoyer ces détails à leurs articles particuliers. Voici une table qui montre d'un coup d'œil ces anciens peuples, leur origine & leurs rapports. On y trouve les Vénetes au nombre des Asiatiques; mais il faut entendre par ces Vénetes, non le peuple nommé ainsi, mais les anciens habitans du pays que les Vénetes, peuple venu des Gaules, soumit ensuite, & appella de son nom.

PREMIERE DIVISION DE L'ITALIE.

TABLE DES PREMIERS PEUPLES DE L'ITALIE.

- Les plus anciens
  - Etrangers.
    - ASIATIQUES.
      - De la TROADE & de la PAPHLAGONIE. } Les VÉNETES conduits par Antenor.
      - De la LYDIE. { Les ETRUSQUES. { Les ETRUSQUES propres, entre le Tibre & l'Arne. / Les RHETES vers les Alpes. }
    - GRECS, ou
      - Les ŒNOTRIENS, qui s'appellerent ABORIGENES. { Les LATINS, dont les RUTULES faisoient partie. / Et peut-être les VOLSQUES, dont on ignore l'origine. }
  - *Autochtones*, *Indigenæ*, naturels du pays.

habitans de l'Italie étoient ou

- ARCADIENS.
  - Les PEUCETIENS, nommés JAPYGES par les Grecs, & APULIENS par les Latins.
    - Les DAUNIENS.
    - Les PEUCÉTIENS.
    - Les MESSAPIENS.
  - Les PELASGUES, qui se joignirent aux Œnotriens & aux Sabins.
- CELTES.
  - Les GAULOIS ou GALATES.
    - Les LIGURIENS, peuple Celtique répandu jusqu'au Rhône.
    - Les CARNES, peuple Celtique, qui vainquit les Euganéens.
    - Au-delà du Pô.
      - Les LIBIQUES, les INSUBRIENS.
      - Les LÆVES, les OROBIENS.
      - Les CÆNOMANS.
    - Au-deçà du Pô.
      - Les AMANES, les BOIENS.
      - Les LINGONS, les SENONOIS.
- Italiens naturels.
  - Les UMBRIENS, le plus ancien peuple d'Italie.
  - Les SICULES, chassés par les Ausones, & poussés dans la Sicile.
  - Les EUGANÉENS, envahis par les Vénetes & les Carnes.
  - Les OPICIENS, ou OSQUES, ou AUSONES.
    - Les SABINS, qui s'appellerent Αυτόχθονες & leurs descendans.
      - Les PICENTES, dont faisoient partie les PICENTINS, peuple transplanté de la mer Adriatique à la mer de Toscane.
      - Les FRENTANI,
      - Les MARRUCINS,
      - Les PELIGNES,
      - Les VESTINS,
      - Les MARSES,
      - Les ÆQUES ou ÆQUICOLAS.
        - Les HIRPINS.
      - Les SAMNITES, d'où sortoient
        - Les LUCANIENS, d'où étoient venus
          - Les BRUTIENS.
          - Les CAMPANIENS.

SECONDE DIVISION DE L'ITALIE.

On peut commodement diviser l'ancienne Italie, en quatre grandes parties. La GAULE CISALPINE, qui est au nord; l'ITALIE proprement dite, qui est au midi de celle-là; la GRANDE GRÉCE qui est au midi des deux premieres, & les ISLES. En voici une table qui est du P. Briet.

- L'ANCIENNE ITALIE comprenoit
  - Dans le Continent.
    - Dans sa partie Septentrionale.
      - GAULE CISALPINE, qui se divise en
        - TRANSPADANE au-delà du Pô, capitale *Milan*.
        - CISPADANE au-deçà du Pô, capitale *Bologne*.
        - LA LIGURIE, capitale *Gènes*.
        - VÉNÉTIE, capitale *Padoue*.
        - Partie de la RHÉTIE, capitale *Trente*.
      - La TOSCANE partagée en douze peuples & autant de villes.
      - L'OMBRIE; villes, *Spolete*, *Rimini*.
      - La SABINE; villes, *Cures*, *Rieti*.
      - Le LATIUM; Rome, capitale de l'univers.
    - Dans sa partie Méridionale.
      - Le SAMNIUM où étoient divers peuples, les *Piceni*, les *Samnites*, les *Marses*, &c.
      - La CAMPANIE, ville *Capoue*.
      - La GRANDE GRÉCE.
        - LA POUILLE propre.
          - DAUNIENNE; ville, *Sipponte*.
          - PEUCÉTIENNE; ville, *Canusse*.
        - LA MESSAPIE.
          - LA POUILLE
            - Les CALABROIS; ville, *Brindes*.
            - Les SALENTINS; ville, *Tarente*.
          - L'ŒNOTRIE.
            - Les LUCANIENS; villes, *Paste*, *Sybaris*.
            - Les BRUTIENS; villes, *Rhegio*, *Hipponium*.
  - Autour du continent.
    - Les grandes isles.
      - La SICILE.
      - La CORSE.
      - La SARDAIGNE.
    - Les petites isles
      - d'ELBE,
      - de PONTIA,
      - d'ISCHIA,
      - de CAPRÉES,
      - de TREMITI,
      - de LIPARI,
      - de FAVAGNANA,
      - & de MALTE.

L'isle de Malte est présentement censée de l'Afrique, & non de l'Italie.

Voici cette même division mise dans un plus grand jour, & dans un détail plus instructif par le même géographe. Mais nous laisserons les noms des peuples avec leur terminaison latine ; c'est proprement un tableau de l'Italie, telle qu'elle étoit durant la république Romaine, & avant Auguste. Il faut bien observer que les mots *au-deçà* & *au-delà*, doivent s'entendre par rapport à la ville de Rome.

TROISIEME DIVISION DE L'ITALIE.

Division de L'ITALIE SEPTENTRIONALE.

- La Venetie où étoient les peuples
  - Istri ; *Pola*, Pola.
  - Carni ; *Aquileia*, Aquilée.
  - Veneti ; *Patavium*, Padoue.
- La Gaule Transalpine par rapport à la Gaule propre ; Cisalpine, par rapport aux Romains.
  - Partie des Rhetes, *Tridentum*, Trente.
  - La Gaule au-delà du Pô.
    - Cænomani ; Cremone & Mantoue.
    - Euganei ; *Tusculanum*, Tusculano.
    - Insubres ; *Mediolanum*, Milan.
    - Orobii ; *Bergomon*, Bergame.
    - Lepontii ; *Oscela*, Domo d'Oscella.
    - Salassi ; *Augusta Prætoria*, Aoste.
    - Libicii ; *Vercellæ*, Verceil.
    - Lævi ; *Ticinum*, Pavie.
    - Taurini, *Augusta Taurinorum*, Turin.
    - Segusini ; *Segusio*, Suze.
  - La Gaule d'en-deçà le Pô.
    - Anamani ; *Placentia*, Plaisance.
    - Boii ; *Mutina*, Modene.
    - Lingones ; *Forum Cornelii*, Imola.
    - Senones ; *Ravenna*, Ravenne.
  - La Ligurie.
    - Capillati ; *Genua*, Gênes.
    - Montani ; *Dertona*, Tortone.
- La Toscane ou l'Etrurie
  - Au-delà de l'Arne Apuani Pisa, Pise.
  - Au-deçà de l'Arne douze peuples.
    1. Volaterani,
    2. Vetulonii,
    3. Russelani,
    4. Tarquinii,
    5. Cæretani,
    6. Veientes,
    7. Volsinii,
    8. Falisci,
    9. Clusini,
    10. Aretini,
    11. Cortonenses,
    12. Perusini.
- L'Ombrie.
  - Villumbri qui étoient au-delà de l'Apennin ; leur ville *Ariminium*, Rimini.
  - Olumbri, qui étoient en-deçà de l'Apennin ; leur ville *Spoletium*, Spolette.
- La Sabine.
  - Au-deçà du Velino, *Cures*.
  - Au-delà de cette riviere ; *Reate*, Rieti.

Latini ; *Rome*.
Rutili ; *Ardea*, Ardea.
Æquicoli ; *Algidum*, qui ne subsiste plus.
Hernici ; *Anagnia*, Anagni.
Volsci ; *Antium*, ville ruinée.
Aurunci ; *Caieta*, Caiete.

Division de L'ITALIE MERIDIONALE.

- Le Picenum proprement dit ; *Ancona*, Ancone.
- Picentes nommés auſſi Pitini. (Le Picenum ajoûté.)
  - Ager Palmensis ; *Asculum Picenum*, Ascoli.
  - Ager Prætutius ; *Castrum Novum*, Flaviano.
  - Ager Hadrianus ; *Adria*, Atri.
- Le Samnium.
  - Vestini ; *Amiternum*, ville ruinée.
  - Marrucini ; *Teatea*, Chiéti.
  - Fretani ; *Ortona*, Ortona.
  - Peligni ; *Corfinium*, ville ruinée.
  - Marsi ; *Marrubium*, Mornea ou Marno.
  - Les Samnites propres ; *Beneventum*, Bénevent.
  - Hirpini, *Abellinum* ; Avellino.
- La Campanie.
  - Campani ; *Capua*, Capoue.
  - Picentini ; *Salernum*, Salerne.

La

- La grande Grèce,
  - La Pouille.
    - La Pouille proprement dite
      - Daunienne ; *Sipontum*, Siponto.
      - Peucetienne ; *Canusium*, Canosa.
    - La Messapie.
      - Calabri ; *Brundusium*, Brindes.
      - Salentini ; *Tarentum*, Tarente.
  - L'Œnotrie.
    - Lucani,
      - En-deçà de l'Appennin, où étoient les Posidoniates, — *Pæstum* ou *Posidonium*, ville ruinée.
      - Au-delà de l'Appennin, où étoient les Sybarites, — Sybaris, ville ruinée.
    - Brutii,
      - En-deçà de l'Appennin,
        - Hipponienses ; *Hipponium*, aujourd'hui Monteléone.
        - Rhegini ; *Rhegium*, Reggio.
      - Au-delà de l'Appennin,
        - Crotoniatæ ; *Crotona*, Cortona.
        - Locri ; *Locri*, Gierazzo.

J'ai dit que cette division est vicieuse ; & cela saute aux yeux, dès qu'on l'examine sur une carte bien faite, comme l'Italie ancienne de De l'Isle ; car alors on voit que le Picenum, qui est, selon le P. Briet, de l'Italie méridionale, est pourtant au nord des peuples *Hernici*, *Volsci*, &c. qui sont de la septentrionale. Mais sans toucher à sa distribution, il n'y a qu'à changer les noms, & appeller *Italie occidentale* ce qu'il nomme *septentrionale* ; & *orientale* ce qui est selon lui, l'Italie méridionale. Alors tout se trouve juste. Il est vrai que l'Istrie, qui est présentement de l'Italie, se trouvera aussi orientale que le *Picenum* ; mais il n'est point question d'elle dans l'ancienne Italie dont il s'agit ici, puisqu'elle ne fut conquise par les Romains que long-temps après. Je m'arrêterai guères ici à la *Gaule Cisalpine*, ni à la *grande Grèce*, qu'on peut voir aux mots Gaule & Grèce. Je ne parlerai point non plus des autres peuples que je traite à leurs articles particuliers, aussi-bien que l'*Apennin* & les *Alpes*. Je passe aux autres divisions de l'Italie, nécessaires pour l'intelligence de l'histoire.

Nous commencerons par la division d'Auguste, que Pline a suivie. Cet empereur partagea l'Italie en onze regions ou provinces.

QUATRIÉME DIVISION DE L'ITALIE

SOUS AUGUSTE.

La I. comprenoit le *Latium* ancien & le nouveau, avec toute la Campanie, où étoient Rome & Capoue, comme capitales. Cela repond à la Campagne de Rome & à la plus grande partie de la terre de Labour.

La II. partie comprenoit les *Picentins*, transportés du *Picenum* dans une partie de la Campanie, & les *Hirpins*, parens des Samnites. Cela répond à une partie de la principauté citérieure où est Salerne, & à toute la principauté ultérieure.

La III. comprenoit les *Apuliens*, *Dauniens*, *Peucetiens* & *Messapiens* ; les *Salentins*, & les *Calabrois* ; les *Lucaniens*, & les *Brutiens*. Tout cela fait une partie de la principauté citérieure : une partie de la Capitanate ; les terres d'Otrante & de Barri, la Basilicate, la haute & basse Calabre.

La IV. comprenoit les peuples *Frentani*, *Marrucini*, *Peligni*, *Marsi*, *Vestini*, *Samnites* & *Sabini*, qui occupoient une grande partie de l'Abbruzze ultérieure, toute la citérieure, une partie la Capitanate, le comté de Molisse, quelque peu de la terre de Labour, une partie du duché de Spolete & la Sabine.

La V. comprenoit le *Picenum* ou étoit le peuple *Picentes*, duquel avoient été tirés les *Picentins* dont on a parlé ci-dessus. Ils s'étendoient depuis la riviere d'Æsis, aujourd'hui l'Iesi, jusqu'à la riviere *Mairinus*, aujourd'hui la Piomba : cela fait la plus grande partie de la Marche d'Ancone & une partie de l'Abbruzze ultérieure.

La VI. comprenoit l'ancienne *Ombrie*, qui répond à une partie de la Marche d'Ancone, à une partie de la Romagne Florentine, au duché d'Urbin, à une partie du territoire de Perusse, au comté de Citta-Castellana, & à la plus grande partie du duché de Spolette.

La VII. comprenoit l'*Etrurie* où étoient les Toscans & les Etrusques. Leur pays est à présent l'état du grand duc de Toscane, l'état de la republique de Luques, partie de la Carfagnane, quelque peu de l'état de Genes, l'état de Massa & de Carrera, le duché de Castro, le patrimoine de S. Pierre, le comté de Ronciglione, partie du territoire de Perusse & tout celui d'Orviette.

La VIII. comprenoit la *Gaule Cispadane*, c'est-à-dire la Gaule en-deçà du Pô, où sont présentement les états des ducs de Parme & de Modene, partie du Mantouan, le duché de la Mirandole, &c ; le Bolognèse ; partie du Ferrarois ; une bonne partie de la Romagne, & la meilleure partie de la Romagne Florentine.

La IX. comprenoit la *Ligurie* ; c'est aujourd'hui la côte de Gènes ; une partie du Piémont ; le marquisat de Saluces ; le comté de Nice ; la plus grande partie du Montferrat ; la partie du duché de Milan qui est au-delà du Pô.

La X. comprenoit la *Vénétie* où étoient les peuples *Veneti*, *Carni*, *Istri*, *Japydes*. C'est présentement toute l'Istrie (& peut-être y faut-il joindre partie de la Croatie & de la Carniole ;) le Frioul, le Bellunese, le Cadorin, une partie du Trentin, le Vicentin, la Marche Trévisane, une partie du Véronois, le Dogat, la Polésine de Rovigo, & la plus grande partie du Ferrarois.

La XI. enfin comprenoit la Gaule Transpadane, c'est-à-dire d'au-delà le Pô ; ce qui renferme maintenant une partie du Véronois, la plus grande partie du Mantouan, le Bressan, le Cremoneze, une partie du Trentin ; le Bergamasque, la Valteline ; le Cremasque, tout le duché de Milan en-deçà du Pô ; les sujets des Suisses en Italie ; la seigneurie de Verceil, quelque peu du Montferrat, partie du Piémont : le Val d'Aoste & quelques lisieres du Dauphiné.

On voit que le P. Briet étend l'Italie sous Auguste, jusqu'à la Liburnie, & y comprend les Japydes en leur entier ; mais il est de bonne composition là-dessus, & il avertit que si on veut terminer l'Italie au fleuve Arsia, il n'y apportera aucun obstacle.

CINQUIÉME DIVISION DE L'ITALIE

SOUS TIBERE.

Strabon qui vit la fin d'Auguste & presque tout le regne de Tibere, ne fait que huit parts de l'Italie ;

La Vénétie,	Le Picenum,
La Toscane,	La Campanie,
La Ligurie,	La Pouille.
Rome ou le *Latium*,	La Lucanie.

Il semble qu'il en retranche une grande partie de la Gaule Cisalpine. Les Samnites sont ou omis, ou rangés sous le *Picenum*.

SIXIÉME DIVISION DE L'ITALIE

SOUS TRAJAN.

L'empereur Trajan fit une nouvelle division des pro-

vinces de l'Empire. Il partagea l'Italie en deux especes de diocèses. La premiere contenoit les provinces suburbicaires depuis le *Picenum* que les anciennes Notices appellent *Picenum suburbicarium*, jusqu'à la Sicile qui devint elle-même suburbicaire, ou, comme parle Sextus Rufus, *suburbana. Cùm jam Sicilia suburbana effet populi Romani Provincia.* J'explique au mot SUBURBICARIUS en quel sens ce mot se prenoit. La seconde partie comprenoit les provinces au-delà & au-deçà du Pô, avec les provinces adjacentes qui s'étendent depuis les Alpes jusqu'aux montagues de l'Apennin, savoir la Ligurie, l'Æmilie, les Alpes Cottiennes, les deux Rhéties, la Vénétie & l'Istrie. Nous ne mettrons point ici la table des provinces, telles qu'elles furent réglées alors, au nombre de dix-sept, parce que c'est presque la même que celle de Constantin, dont je parlerai ci-après.

SEPTIÉME DIVISION DE L'ITALIE SELON PTOLOMÉE.

Ptolomée, contemporain de Trajan, divise l'Italie entre quarante-cinq peuples qui sont, selon lui,

Massilienses,
Vediontii,
Suctrii,
Nerusii,
Seguſiani,
Caturiges,
Lepontini,
Centrones,
Becuni,
Salassi,
Insubres,
Libici,
Cenomani,
Veneti,
Carni,
Istri,
Galli-Boii,
Incolæ Galliæ Togatæ,
Semnones,
Taurini,
Ligures,
Thusci,
Umbri,
Sabini,
Latini,
Æquiculi,
Marsi,
Prætutii,
Piceni,
Vestini,
Marrucini,
Peligni,
Caraceni,
Samnites,
Ferentani,
Campani,
Picentini,
Hirpini,
Lucani,
Brutii,
Incolæ magnæ Græciæ,
Salentini,
Calabri,
Apuli Peucetii,
Apuli Daunii.

HUITIÉME DIVISION DE L'ITALIE SOUS CONSTANTIN.

L'empereur Constantin ayant fait quelques changemens dans la répartition des provinces de l'Empire, le divisa en trois diocèses ou parties, dont la principale étoit l'Italie. Il la soumit à deux vicaires, dont l'un avoit la qualité de *vicaire de Rome*, & l'autre celle de *vicaire d'Italie*. Du reste il n'y changea rien. Voici comment les Notices représentent l'Italie.

DIX PROVINCES

Sous le vicaire de Rome.

I. Le LATIUM & la CAMPANIE, sous un consul. — *Roma*, Rome. *Capua*, Capoue. *Neapolis*, Naples.

II. La TOSCANE & l'OMBRIE, sous un consul. — *Florentia*, Florence. *Sena*, Sienne. *Pisæ*, Pise. *Spoletum*, Spolete. *Narnia*, Narni.

III. Le PICENUM suburbicaire, sous un consul. — *Ancona*, Ancone. *Asculum*, Ascoli. *Firmum*, Fermo. *Anximum*, Osmo.

IV. La VALERIE sous un président. — *Valeria*, *Amiternum*, *Tibur*, Tivoli. *Tusculum*, Frascati. } détruites.

V. Le SAMNIUM sous un président. — *Corfinium*, ville détruite. *Sulmo*, Sermoneta.

VI. La POUILLE & la CALABRE sous un correcteur. — *Sipontum*, Siponto. *Canuſium*, Canosa. *Brundusium*, Brindes. *Tarentum*, Tarento.

VII. La LUCANIE & les BRUTIENS sous un correcteur. — *Metapontum*, Torre di Mare. *Conſentia*, Consenza. *Rhegium*, Reggio.

VIII. La SICILE sous un président. — *Syracuſæ*, Syracuse. *Meſſana*, Messine.

IX. La SARDAIGNE sous un président. — *Calaris*, Cagliari. *Olbia*, détruite.

X. La CORSE sous un président. — *Mariana Colonia*, *Aleria Colonia*, } détruites.

VII. PROVINCES

Sous le vicaire de l'Italie.

I. La VÉNÉTIE & l'ISTRIE sous un consul. — *Patavium*, Padoue. *Aquileia*, Aquilée. *Tergeſte*, Trieste. *Pola*, Pola.

II. L'ÆMILIE sous un consul. — *Placentia*, Plaisance. *Mutina*, Modene.

III. La FLAMINIE & le PICENUM *Annonaire* sous un consul. — *Ravenna*, Ravenne. *Bononia*, Bologne. *Senogallia*, Senigaglia.

IV. La LIGURIE, (Quelques-uns y ajoûtent la TOSCANE & l'OMBRIE *Annonaires*) sous un consul. — *Mediolanum*, Milan, alors capitale de la Ligurie. *Cremona*, Cremone.

V. Les ALPES COTTIENNES sous un président. — *Seguſio*, Suse. *Comum*, Côme. *Tridentum*, Trente.

VI. La premiere RHÉTIE sous un président. — *Curia*, Coire. *Verona*, Vérone. *Brigantium*, Bregentz.

VII. La seconde RHÉTIE sous un président. — *Auguſta Vindelicorum*, Augsbourg.

Les latins appelloient *Annona* les provisions de grains que l'on faisoit à Rome, & ailleurs, pour les besoins journaliers de la multitude presque innombrable de ses habitans. La qualité de préfet de l'annone étoit une charge très-importante. Les provinces, qui étoient très-fertiles en grains, en fournissoient à la capitale : cela est certain du *Picenum*. On le distinguoit en deux parties ; celle qui étoit sous le vicaire de Rome, étoit nommée *suburbicaire* ; celle qui étoit sous le vicaire d'Italie, étoit appellée *annonaire*, à cause de la destination de ses grains.

Il faut aussi remarquer que ce vicariat d'Italie affecta plus particuliérement aux pays qui en dépendoient, le nom d'Italie, qu'on leur donna par opposition aux autres provinces qui étoient du vicariat de la ville ; ce que signifie leur nom de *suburbicaires*. Ainsi il est aisé d'entendre ce que veut dire le concile de Sardique, dans sa Lettre à l'église d'Alexandrie, conservée dans les Œuvres de saint Athanase. On y lit que ce concile fut assemblé de Rome, d'Italie, de la Campanie, de la Calabre, de la

Pouille. Et saint Athanase lui-même, dans sa Lettre aux solitaires, y ajoûte les Brutiens. Rome est nommée là pour une province entiere, dont les évêques avoient assisté à ce concile, aussi-bien que les députés du saint siége. Et l'*Italie* pour tout le vicariat d'Italie, duquel étoient Protais de Milan, Severe de Ravenne, Lucille de Vérone; & l'Italie y est très bien distinguée de la Campanie, & des autres provinces suburbicaires, qui n'étoient pas du vicariat d'Italie. C'est aussi dans ce sens qu'il faut entendre ce nom d'*Italie*, dont se sert Symmaque dans la cent vingt-uniéme Lettre du septiéme Livre. C'est aussi ce qui a déterminé à donner long-tems après le nom du royaume d'Italie à cette partie seulement.

J'ai marqué sous les titres EXARCHAT, LOMBARDIE & NAPLES, de quelle maniere, après la chute de l'Empire d'Occident, celui d'Orient, trop foible pour résister à des ennemis qui l'accabloient de toutes parts, perdit ce qu'il avoit encore conservé de l'Italie, où il se forma quantité de republiques, & de petites souverainetés particulieres.

NEUVIÉME DIVISION DE L'ITALIE SELON PAUL-DIACRE.

Paul Varnefrid, historien, qui écrit sous la domination des Lombards, partage l'Italie entiere en dix-huit provinces, qu'il nomme

I. La VENETIE avec l'*Istrie* & le *Frioul.*
II. La LIGURIE.
III. La RHÉTIE premiere.
IV. La RHÉTIE seconde.
V. Les ALPES COTTIENNES,
VI. La TOSCANE avec l'*Aurélie* & partie de l'*Ombrie.*
VII. La CAMPANIE.
VIII. La LUCANIE avec la *Brutie.*
IX. Les ALPES APENNINES.
X. L'ÆMILIE.
XI. La FLAMINIE.
XII. Le PICENUM.
XIII. La VALERIE, avec la *Nursie* & le pays des Marses.
XIV. Le SAMNIUM.
XV. La POUILLE, avec la *Calabre* & la *Salentine.*
XVI. La SICILE.
XVII. La CORSE.
XVIII. La SARDAIGNE.

Il y a encore d'autres divisions de l'Italie, qui ne sont plus à présent d'aucun usage que pour l'histoire. Telle est celle de l'empereur Justinien, employée dans le Code, recueillie par Volaterran & par le P. Briet.

DIXIÉME DIVISION DE L'ITALIE, SELON LE CODE.

I. La MARCHE TRÉVISANE ou la Vénétie.
II. L'ISTRIE avec le *Frioul.*
III. La LOMBARDIE ou Gaule au-delà du Pô.
IV. La LIGURIE.
V. La ROMANDIOLE ou la Gaule d'en-deçà le Pô.
VI. Le DUCHÉ DE SPOLETE, qui est l'Ombrie.
VII. L'ABBRUZZE, qui est le *Samnium.*
VIII. La CAMPAGNE DE ROME, qui est le *Latium.*
IX. La TERRE DE LABOUR, qui est la Campanie propre.
X. La CALABRE, qui est la Lucanie.
XI. La POUILLE.
XII. La TERRE D'OTRANTE, qui est le pays des Salentins.

ONZIÉME DIVISION DE L'ITALIE, SELON FLAVIUS BLONDUS.

Flavius Blondus distinuge dix-huit provinces, qu'il nomme ainsi en latin.

I. LIGURIA.
II. ETRURIA.
III. LATINA, ou la Campagne vers la mer.
IV. UMBRIA, qui est le duché de Spolette.
V. PICENUM, qui est la Marche d'Ancone.
VI. ROMANDIOLA, autrefois la Flaminie.
VII. ÆMILIA.
VIII. GALLIA CISALPINA, ou la Lombardie.
IX. VENETIA.
X. ITALIA TRANSPADANA, où est la marche Trévisane, ou d'Aquilée, ou du Frioul.
XI. ISTRIA.
XII. SAMNIUM.
XIII. TERRA LABORIS, qui est l'ancienne Campanie.
XIV. LUCANIA.
XV. APULIA.
XVI. SALENTINI, ou la terre d'Otrante.
XVII. CALABRIA.
XVIII. BRUTII.

Léandre Alberti, religieux Dominicain, qui a écrit une ample & riche description de toute l'Italie, la divise en dix-neuf provinces, dont il explique ainsi les noms latins.

DOUZIÉME DIVISION DE L'ITALIE, SELON LÉANDRE.

I. LIGURIA, *la côte de Gènes.*
II. ETRURIA, *la Toscane.*
III. UMBRIA, *le duché de Spolete.*
IV. LATIUM, *la campagne de Rome.*
V. CAMPANIA FELIX, *la terre de Labour.*
VI. LUCANIA, *la Basilicate.*
VII. BRUTII, *la basse Calabre.*
VIII. MAGNA GRÆCIA, *la haute Calabre.*
IX. SALENTINI, *la terre d'Otrante.*
X. APULIA PEUCETIA, *la terre de Barri.*
XI. APULIA DAUNIA, *les plaines de la Pouille.*
XII. SAMNOTES, *l'Abbruzze.*
XIII. PICENUM, *la Marche d'Ancone.*
XIV. FLAMINIA, *la Romandiole.*
XV. ÆMILIA, *la Lombardie d'en-deçà le Pô.*
XVI. GALLIA TRANSPADANA, *la Lombardie d'au-delà le Pô.*
XVII. VENETIA, *la Marche Trévisane.*
XVIII. FORUM-JULII, *Patria*; c'est le Frioul.
XIX. ISTRIA.

Ceux qui ont examiné attentivement les rapports que le P. Briet met entre les anciens & les nouveaux noms que portent les provinces d'Italie dans les historiens, tels que ces rapports sont marqués dans la troisiéme division, n'ont pas besoin d'être avertis qu'il ne faut pas prendre à la rigueur les explications de Léandre. On se tromperoit fort, si l'on croyoit que le *Picenum*, par exemple, étoit renfermé dans les mêmes bornes que la Marche d'Ancone d'aujourd'hui. Si la grande Gréce n'avoit contenu que la haute Calabre, elle n'auroit pas mérité le nom de *grande*, puisqu'elle auroit été bien plus petite que la Gréce propre; au lieu qu'elle étoit véritablement plus grande, comme De l'Isle l'a prouvé invinciblement dans sa Justification de la mesure des anciens. * *Mémoires de l'academie royale des sciences, année* 1714.

A toutes ces divisions j'ajoûterai celle de MM. Sanson, qui représente l'Italie telle qu'elle étoit avant la révolution d'Espagne. Elle est précieuse, en ce qu'elle peut servir pour entendre tous les historiens du dernier siécle, qui ne l'ont pas connue autrement. Mais comme les dernieres guerres, & les traités qui les ont terminées, y ont apporté des changemens assez considérables, je marquerai par des astérisques les provinces ou états dont la disposition n'est plus la même, & j'y joindrai les remarques nécessaires pour expliquer ces changemens. Avec ces remarques, cette table sera plus utile que si je l'avois rajeunie, comme il étoit très-facile de le faire; car elle montrera l'Italie telle qu'elle étoit & telle qu'elle est présentement.

J'espere que l'on me pardonnera d'avoir rétabli l'orthographe de quelques noms qui étoient écrits d'une maniere éloignée de l'usage présent. Peut-être aussi trouvera-t-on que j'ai usé trop sobrement de cette permission.

Divisions géographiques des principaux états qui composent L'ITALIE.

DIVISION GÉNÉRALE.

- L'ITALIE comprend
  - LES ÉTATS DE L'EGLISE.
  - LES ÉTATS DU ROI CATHOLIQUE,
    - Le R. de NAPLES*.
    - Le R. de SICILE*.
    - Le R. de SARDAIGNE*.
    - Le duché de MILAN*.
  - LES ÉTATS DE LA RÉPUBLIQUE DE
    - Veniſe.
  - LES ÉTATS DU DUC DE SAVOYE,
    - Savoie.
    - Piémont.
  - LES ÉTATS DU GRAND DUC DE
    - Toscane*.
  - LES ÉTATS DE LA RÉPUBLIQUE DE
    - Genes.
    - L'iſle de Corſe.
  - LES ÉTATS DU DUC DE MANTOUE,
    - Mantoue*.
    - Montferrat*.
  - LES ÉTATS DU DUC DE MODENE,
    - Modene.
    - Regge.
  - LES ÉTATS DU DUC DE PARME,
    - Parme*.
    - Plaiſance.
  - LES ÉTATS DU DUC DE MASSA,
    - Maſſa.
  - LES ÉTATS DU DUC DE LA MIRANDOLE,
    - Mirandole.
  - LES ÉTATS DE LA RÉPUBLIQUE DE
    - Lucque.
  - LES ÉTATS DE L'ÉVÊQUE DE
    - Trente.
  - LES ÉTATS DES PRINCES DE
    - Monaco.
    - Piombino.
    - Maſſeran.

DIVISIONS PARTICULIERES.

- L'ÉTAT DE L'ÉGLISE comprend LES PROVINCES.
  - SUR LA MER DE TOSCANE.
    - LA CAMPAGNE DE ROME.
      - Roma.
      - Oſtia.
      - Terracina.
      - Sezza.
      - Veroli.
      - Froſinone.
      - Alatri.
      - Subiaco.
      - Segni.
      - Velletri.
      - Paleſtrina.
      - Tivoli.
      - Frascati.
      - Caſtel-Gandolfe.
      - Albano.
      - Ardea.
      - Aſtura.
      - Anagni.
    - LE PATRIMOINE DE S. PIERRE.
      - Viterbo.
      - Civita-Vecchia.
      - Porto.
      - Bracciano.
      - Sutri.
      - Orto.
      - Mte. Fiaſcone.
      - Bolſena.
      - Corneto.
      - Nepi.
      - S. Sera.
  - Dans les terres.
    - L'ORVIÉTAN.
      - Orvieto.
      - Aquapendente.
      - Onano.
    - LE PERUSIN.
      - Perugia.
      - Fratta.
      - Caſtiglione.
      - Campignano.
    - CITTA DI CASTELLO.
      - Citta di Caſtello.
    - L'OMBRIE.
      - Spoleto.
      - Terni.
      - Narni.
      - Rieti.
      - Norcia.
      - Serravale.
      - Nocera.
      - Aſſiſio.
      - Fuligno.
      - Todi.
      - Amélia.
      - Mte Falco.
      - Otricoli.
    - La terre Sabine,
      - Citta-Caſtillana.
      - Vicoura.
      - Magliano.
    - LA MARCHE D'ANCONE.
      - Ancona.
      - Loreto.
      - Macerata.
      - Fermo.
      - Recanati.
      - Osmo.
      - Jeſi.
      - S. Severino.
      - Camerino.
      - Tolentino.
      - Aſcoli.
      - Mte Alto.
      - Ripa.
      - Offida.
      - Arquata.
      - Mandola.
      - Mte Monico.
      - Dignano.
      - Fabriano.
      - Poluerigo.
    - LE DUCHÉ D'URBIN.
      - Urbino.
      - Peſaro.
      - Fano.
      - Sinigaglia.
      - Foſſombrone.
      - Cagli.
      - Euggubbio.
      - S. Léo.
      - C. Durante.
      - Carda.
      - Amolao.
      - Urbanea.
      - Macerata.
      - Cotogna.
      - Gradara.
      - Novilara.
    - LA ROMAGNE.
      - Ravenna.
      - Rimini.
      - Cervia.
      - Imola.
      - Faënza.
      - Forli.
      - Bertinoro.
      - Ceſena.
      - Sarſina.
      - Longiano.
      - S. Saviona.
      - Bologna.
      - C. Franco.
  - Vers le golfe de Véniſe.

- Le royaume de Naples a
  - Sur la mer de Toscane,
    - La terre de Labour,
      - Napoli.
      - Capua.
      - Sorrento.
      - Pozzuolo.
      - Gaëta.
      - Seſſa.
      - Calvi.
      - Nola.
      - Vico.
      - Aversa.
      - Tiano.
      - Fundi.
      - Venafro.
      - Mte Caſſino.
      - Aquino.
      - Cuma.
    - La principauté citérieure,
      - Salerno.
      - Amalfi.
      - Policaſtro.
      - Nocera.
      - Minuri.
      - Acerno.
      - Marſico.
      - Cangiano.
  - Dans les terres,
    - La principauté ultérieure,
      - Bonevento.
      - Conza.
      - Volturara.
      - Avellino.
  - Entre la mer de Toscane & le golfe de Tarente,
    - La Calabre citérieure,
      - Conſenza.
      - L'Amantéa.
      - Biſſignano.
      - Strongoli.
      - Caſſano.
      - Roſſano.
      - Paula.
    - La Calabre ultérieure,
      - Regio.
      - S. Severina.
      - Squillace.
      - Taverna.
      - Tropéa.
      - Cantazaro.
      - Girace.
  - Sur le golfe de Tarente,
    - La Basilicate,
      - Cirenza.
      - Melfi.
      - Turſi.
      - Ferrandina.
      - Potenza.
      - Stigliano.
- Le royaume de Naples a
  - Sur le golfe de Veniſe,
    - Le Bolognese.
      - Crevalcore.
      - Bentivoglio.
      - Budrio.
      - Pianora.
      - Monzone.
      - Caſtiglione Delle-Gatti.
      - Caſio.
    - Le Ferrareſe.
      - Ferrara.
      - Comachio.
      - Meſola.
      - Ariano.
      - Francolino.
      - Mezzogoro.
      - Pompoſa.
      - Migliarmo.
      - Belriguardo.
      - Buondeno.
    - Le duché de Caſtro,
      - Caſtro.
      - Farneſe.
      - Marta.
      - Borghetto.
    - Le comté de Ronciglione,
      - Ronciglione.
    - La terre de Bari,
      - Bari.
      - Trani.
      - Barletta.
      - Bitetto.
      - Conversano.
      - Minorbino.
      - Gravina.
      - Aquaviva.
    - La capitanate,
      - Manfredonia.
      - Mte S. Angelo.
      - Lesma.
      - Termine.
      - Aſcoli.
      - Monopoli.
      - Andria.
    - Le comtat de Molise,
      - Moliſe.
      - Bojano.
      - Trivento.
    - L'Abruze citérieure,
      - Civita di Chieti.
      - Lanciano.
      - Ortona à Mare.
      - Solmona.
    - L'Abruze ultérieure,
      - Aquila.
      - Civita di Penna.
      - Atri.
      - Campoli.
    - auſquelles on peut ajoûter
      - Sur la côte de Toscane,
        - Orbitello*.
      - Dans l'iſle d'Elbe,
        - Porto Longone*.
  - Entre les golfes de Tarente & de Veniſe,
    - La terre d'Otrante.
      - Otranto.
      - Taranto.
      - Brindiſi.
      - Leccie.
      - Gallipoli.
      - Caſtro.
      - Matera.
      - Motola.
- L'iſle de Sicile ſe diviſe en trois vallées, ſavoir,
  - Vallée de Mazara,
    - Palermo.
    - Monréale.
    - Mazara.
    - Girgenti.
    - Trapano del Monte.
    - Trapano del Valle.
    - Caſtro Nuovo.
    - Solanto.
    - C. à Mare.
  - La valeée de Demona,
    - Meſſina.
    - Catania.
    - Patta.
    - Milazzo.
    - Cefaledi.
    - Taormina.
  - La vallée de Noto,
    - Siracuſa.
    - Noto.
    - Léontini.
    - Auguſta.
    - Calatagirone.
    - Alicata.
    - Terra-Nuova.
- Entre le royaume de Naples & l'iſle de Sicile ſont
  - Les isles de Lipari, ſavoir les iſles de
    - Lipara.
    - Fenicoſa.
    - Didimo.
    - Strongoli.
    - Ericuſa.
    - Uſtica.

- La république
  - Dont celles qui touchent à la mer, sont
    - L'Isle de Sardaigne, dont
      - Les places les plus considérables, sont
        - Cagliari.
        - Villa d'Iglésia.
        - Oristagni.
        - Algeri.
        - Bosa-Citta.
        - Sassari.
        - C. Aragonèse.
        - Toralba.
        - Mte Réale.
      - Les places les moins considérables, sont
        - Sarda.
        - C. Ranone.
        - Terra-Nuova.
        - Carignano.
        - C. Defen.
        - Lode.
        - Tortolin.
        - C. de Chiara.
        - Servi.
        - S. Michiele.
        - Saroco.
        - Peringiano.
        - Salori.
        - Trancaca.
        - Porticovolo.
        - Gavino.
        - C. Doria.
        - Oscari.
        - Orani.
    - Le duché de Milan comprend
      - Le Milanese.
        - Milano.
        - Marignano.
        - Melzi.
        - Monza.
        - Legnano.
        - Bignasco.
      - Le Lodesan.
        - Lodi.
        - Cadogno.
      - Le Cremonese.
        - Cremona.
        - Picighitone.
        - Casal-Magiore.
        - Soncino.
      - Le Pavesan.
        - Pavia.
        - Voghera.
        - Bobbio.
      - Le Tortonese.
        - Tortona.
      - L'Alexandrin.
        - Alexandria de la Paglia.
        - Feliciano.
      - La Laumelline.
        - Laumello.
        - Mortara.
      - Le Vigevanasc.
        - Vigevano.
      - Le Novarese.
        - Novara.
        - Oleggio.
      - L'Ugognese.
        - Ugonia.
        - Domo d'Osula.
        - Devedro.
      - Le Comesan.
        - Como.
        - Gravedona.
    - La Marche Trevisane.
      - Le Dogado.
        - Venetia.
        - Torcello.
        - Caorla.
        - Chiozza.
        - Maestre.
  - Les États que de Venise a plusieurs provinces.
    - Dont celles qui touchent à la mer, sont
      - Le Frioul.
        - Friuli.
        - Udina.
        - Palma la Nuova.
        - Concordia.
        - Solambergo.
        - Tolmezo.
        - Gemona.
        - Marano.
      - L'Istrie.
        - Capo d'Istria.
        - Citta-Nuova.
        - Parenzo.
        - Pola.
        - Colonne.
        - Rovigno.
        - Albona.
        - Umago.
        - Pirano.
        - Maglia.
      - Le Cadorin.
        - Pieve di Cadore.
      - Le Bellunese.
        - Bellune.
      - Le Feltrin.
        - Feltre.
      - A l'Orient du lac de Garde, sont
        - Le Padouan.
          - Padoua.
          - Montagnana.
          - Balda.
          - Citadella.
        - Le Polesin de Rovigo.
          - Rovigo.
          - Adria.
          - Loredo.
      - Celles qui ne touchent point à la mer, sont
        - Le Vicentin.
          - Vicenza.
          - Montechio.
          - Lonigo.
        - Le Veronese.
          - Verona.
          - Peschiera.
          - Sermione.
          - Garda.
      - A l'Occident du lac de Garde, sont
        - Le Bressan.
          - Brescia.
          - Salo.
          - Idra.
          - Orci.
          - Iséo.
        - Le Cremasc.
          - Crema.
        - Le Bergamasc.
          - Bergamo.
          - Martinengo.
          - Romano.
          - Sovero.
          - Olmo.
    - Le Piémont.
      - Le Piémont.
        - Turin.
        - Suze.
        - Ast.
        - Yvrée.
        - Fossan.
        - Mondovi.
        - Ceva.
        - Tende.
        - Coni.
        - Spigno.
        - Chierasco.
        - Saviliano.
        - Luserne.
        - Angrogne.
        - Quiers.
        - Verue.
        - Aveillana.
        - Novaleze.
        - Chivasso.
        - Crefentino.
      - Le Vercellese.
        - Verceil.
        - Biela.

- DU DUC DE SAVOYE, se divisent en
  - LA SAVOYE qui comprend
    - LE VAL D'AOSTE. — Aosto. Bard.
    - LE MARQUISAT DE SALUCES. — Sauces. Carmagnole. Cental. Demonte. S. Damian.
    - LE COMTÉ DE NICE. — Nice. Ville-Franche. Barcelonette. S. Esteve. S. Salvador. Utelle.
    - LE COMTÉ DE BUEIL. — Beuil. Gillette.
    - Sur la côte de Gènes. — Oneglia. Maro.
    - Dans le MONTFERRAT. — Trin. Livorno. Albe.
    - LA SAVOYE. — Chamberi. Montmelian. Yenne. Pont-Beauvoisin.
    - LE GENEVOIS. — Annecy. Pommier.
    - LE CHABLAIS. — Thonon. Evian.
    - LE FAUSSIGNI. — Cluse. Bonneville. Le Chaſtellet.
    - LA TARANTAISE. — Monſtiers. S. Morice.
    - LA MORIENNE. — S. Jean de Morienne. La Chambre.
  - LES ÉTATS DU GRAND DUC DE TOSCANE, comprennent
    - LE FLORENTIN. — Fiorenza. Piſtoia. Wall'ombroſa. Borgo di S. Sepulchro. Arrezzo. Cortona. M. Pulciano. Serravalle. Barberino. Dicomano. Camalduli.
    - LE PISAN. — Piſa. Livorno. Volterra. Colle. Orciano. Vada. Leſtignano. S. Miniato.
    - LE SIENOIS. — Siena. Muſſa. Groſſetto. Pitigliano. Suana. Chiuſi. Pienza. Mte Alcino.
- La république de Gènes eſt compoſée de
  - LA CÔTE DE GÈNES.
    - Sur la côte de Gènes. — Pontremoli. Pietra-Santa.
    - Dans l'iſle d'Elbe. — P. Ferraſo & Cosmopoli.
    - Côte du Ponent. — Gènes. Savona. Noli. Albengue. Vintimiglia. Zucarello. Feltri. Gavi.
    - Côte du Levant. — Ripallo. Seſtri. Spezza. Sarzana. Brugneto. Pto Venere. Lavagna.
  - L'ISLE DE CORSE.
    - Sur la côte, — Baſtia. Calvi. Adiazzo. Boniface. S. Fiorenzo.
    - Dans les terres, — Corte. Moriani.
- Les états des ducs de Mantoue,
  - AU DUC DE MANTOUE.
    - LE DUCHÉ DE MANTOUE. — Mantoua. Oſtiglia. Borgoforte. Canello.
    - LE DUCHÉ DE MONTFERRAT. — Caſal. Aquſt. Nizza della Paglia.
  - à diverſes branches de la maiſon de Mantoue,
    - BOZOLO. — Bozolo.
    - GUASTALLA. — Guaſtalla.
    - CASTIGLIONE. — Caſtiglione delle Stivere.
    - SOLFARA. — Solfarin.
    - NOVELLARA. — Novellara.
- LES ÉTATS DU DUC DE MODÈNE.
  - LE DUCHÉ DE MODÈNE. — Modena. Carpi. Saſſuolo. Carfagna. Frignano.
  - LE DUCHÉ DE REGGE. — Reggio. Correggio. Bersello.
- LES ÉTATS DU DUC DE PARME.
  - LE DUCHÉ DE PARME. — Parma. Borgo S. Donino. Borgo di Val de Taro. Bardi. Roſſena. Fornovo.
  - LE DUCHÉ DE PLAISANCE. — Piacenza. C. S. Giovanni. Pte Nura. Nibiano.
- LES ÉTATS DU DUC DE MASSA.
  - LE DUCHÉ DE MASSA. — Maſſa.
  - LA PRINCIPAUTE DE CARRARE. — Carrara.

LES ÉTATS DU DUC DE LA MIRANDOLE, { LE DUCHÉ DE LA MIRANDOLE, { Mirandola.

L'ÉTAT DU DUC DE SABIONETTE, { LE DUCHÉ DE SABIONNETTE, { Sabioneta.

LA RÉPUBLIQUE DE LUQUES, { Luca, Borgo à Mozzano. Municiano.

Je finirai cet article par quelques remarques générales, renvoyant aux articles particuliers les détails qui les concernent. L'air eſt généralement ſain & pur dans l'Italie ; & on peut en regarder la plus grande partie, comme un jardin, où l'on trouve ce qui eſt néceſſaire pour la vie, & tout ce qui peut la rendre délicieuſe. Vous ne voyez presque qu'une alternative de plaines ou de collines, toujours cultivées, ou couvertes de bois, de forêts, de vallées & de prairies émaillées de mille fleurs. Les beſtiaux, les bêtes fauves, le gibier ; rien n'y manque ; bleds, vins, huiles, lins, chanvres, laines, herbages, legumes, fruits ; tout y eſt exquis. Quoique toutes les contrées de l'Italie produiſent aſſez de froment, la Pouille, la côte de Toſcane, la Romagne, la Lombardie, & la Marche Trévisane en recueillent bien au-delà de leurs beſoins, & en peuvent fournir à leurs voiſins. On y fait des vins de pluſieurs ſortes. Il y en a qui ont de la force comme les Chiarelli, les vins Grecs, le Lacryma & autres vins du royaume de Naples, les muſcats de Monte-Fiascone & autres lieux. On peut appeller bons vins ceux de la riviere de Genes, de Montferrat, du Friouli, du Vicentein, & du Bolognêſe ; les environs du Lac de Garde, le milieu du royaume de Naples, qui s'étend depuis Gaëte juſqu'à Reggio dans la Calabre, ſont des lieux d'une beauté extrême : il y regne un éternel printems ; on y voit une ſi grande quantité de citrons, de limons, & d'oranges, que l'Italie en abonde toute l'année : la riviere de Genes, la Toſcane, la Pouille, la terre d'Otrante, ſont chargées d'oliviers. Le miel, la cire, le ſucre, le ſafran, & les aromates de pluſieurs ſortes ſe trouvent au royaume de Naples, où l'on recueille auſſi de la manne. La Calabre fournit de la ſoie, auſſi-bien que la Toſcane, la Lombardie, la Marche Trévisane, le Bolognêſe & autres lieux voiſins. L'Italie ne manque point de bois à brûler, ni de bois à bâtir des maiſons, des navires, des galeres, &c. Il s'y trouve des carrieres d'où l'on tire des pierres, des marbres ; il y en a d'albâtre dans le territoire de Volterra & dans le Breſſan ; de marbres blancs, dans la Lunigiane ; de pierres de taille, à Tivoli. Toutes les montagnes de l'Italie ont des pierres fines & même précieuſes, comme de agathes, calcédoines, des ſardoines, des cornalines, des cryſtaux. Ses mers ont du corail. Les Alpes, l'Apennin & autres montagnes ont des mines. La Calabre en a d'or & d'argent, de même que la Toſcane. Celles de fer ſe trouvent dans le Breſſan, le Bellunêſe, le Cadorin & autres lieux de l'état de Veniſe ; dans le Montferrat, l'état de Genes, dans l'iſle d'Elbe & ailleurs. On tire du vif-argent dans le Friouli. Le pays de Volterra abonde en vitriol, alun & autres minéraux. On en trouve auſſi dans l'état de l'égliſe, & au royaume de Naples.

L'Italie eſt arroſée d'un grand nombre de rivieres. Les principales ſont le Pô qui en reçoit un très-grand nombre, l'Adige, l'Adda, le Téſin, l'Arne, le Tibre, la Trebia, le Taro, le Reno, le Gariglian, le Volturne, le Silaro, l'Oſtante, &c. Le nombre des ruiſſeaux, qui la baignent, eſt immenſe. Les eaux minérales ſe les bains y ſont très-communs, ſur-tout au royaume de Naples.

Entre ſes *lacs* on en compte quinze ou ſeize principaux,

De Come, De Iſéo, Lugano, De Garda, De Perugia, Vulſin, Bracciano, Fucin, De Fundi, De Caſtel-Gandolfe, De Celano, D'Andore, De Varun, De Leſina, De Bolſena.

L'ÉTAT DE L'ÉVÊQUE DE TRENTE, { Trento. Bolſano. Revereido.

ETATS DES PRINCES DE { MONACO. { Monaco. PIOMBINO. { Piombino. Porto-Longone. MASSERAN. { Maſſeran.

Il n'y a gueres de pays au monde où il y ait tant de villes magnifiques & bien bâties. Les principales ont une épithête qui marque leur qualité la plus remarquable. On dit, par une eſpece de proverbe :

Rome-la-Sainte,	Ravenne-l'Ancienne,
Naples-la-Noble,	Padoue-la-Docte,
Florence-la-Belle,	Bologne-la-Graſſe,
Veniſe-la-Riche,	Livourne-la-Marchande,
Gênes-la-Superbe,	Vérone-la-Charmante,
Milan-la-Grande,	Luques-la-Jolie,
& Caſal-la-Forte.	

L'Italie fut éclairée de bonne heure des lumieres de l'évangile que les Apôtres S. Pierre & S. Paul y porterent. L'un & l'autre y ſcellerent de leur ſang leur confeſſion ; S. Pierre y fonda le premier ſiége de l'égliſe en dignité & autorité. L'Italie tire à préſent de la religion dont elle poſſéde la capitale, le même luſtre qu'elle recevoit de l'Empire, lorſque ſes empereurs voyoient le monde entier ſoumis à leurs loix. La religion Catholique, Apoſtolique & Romaine eſt la ſeule religion chrétienne qu'il ſoit permis d'exercer en Italie ; & l'inquiſition veille, pour que les ſentimens des Proteſtans n'y ayent point entrée. Quoiqu'on leur permette d'y voyager & d'y faire quelque ſéjour, ſoit pour leur plaiſir, ſoit pour leurs affaires, elle leur interdit l'exercice de leur religion, l'entrée de leurs livres, & leur défend de dogmatiſer. Elle ſouffre néanmoins les Juifs, perſuadée qu'il ne leur eſt pas ſi aiſé qu'aux Proteſtans de faire des proſélytes. Rien n'eſt plus ſuperbe ni plus riche que les égliſes & les monaſteres. Les évêchés y ſont en grand nombre. On en peut voir la liſte au mot *Archevêché*.

La langue Italienne eſt une de celles qui ſe ſont formées de la latine. Cette derniere langue qui avoit été d'abord particuliere aux habitans du *Latium*, s'étendit avec leurs conquêtes, & devint la langue de tout l'univers. Mais elle éprouva les mêmes viciſſitudes que l'Empire. Après s'être repandue chez toutes les nations ſoumiſes à la puiſſance Romaine, elle fut corrompue par le mélange des langues que parloient les peuples Barbares qui inonderent l'Italie en divers tems. De ce mélange il ſe forma une nouvelle langue, qui ayant été cultivée par des hommes pleins d'eſprit, eſt devenue une des plus belles de l'Europe. Elle a beaucoup de douceur, de délicateſſe & d'énergie, & eſt très-propre pour le chant. L'Italien le plus pur eſt le Toſcan ; mais cela ne doit s'entendre que du ſtyle, du choix, & de l'arangement des expreſſions ; car la prononciation Toſcane n'eſt pas ſi belle que la prononciation que l'on a à Rome ; auſſi dit-on proverbialement, que la langue Toſcane eſt charmante dans une bouche Romaine.

Le climat de l'Italie contribue extrêmement au caractere d'eſprit de ſes habitans : ils ſont, à parler en général, polis, prudents, ſpirituels, ſobres ; leur eſprit eſt naturellement tourné à la politique, & les cours d'Italie ſont une excellente école pour les négociateurs. Ils ont communément aſſez de diſpoſition à ce que nous appellons bel-eſprit ; & quoiqu'on ait reproché à quelques-uns qu'ils tombent dans un excès vicieux par le raffinement, il y en a eu beaucoup qui ſe ſont garantis de ce défaut. L'ancienne Italie a produit de grands hommes qui ont été & ſont encore les plus parfaits modeles du genre d'écrire qu'ils avoient choiſis ; Tite-Live, pour l'hiſtoire ; Ciceron, pour l'élequence ; Virgile, pour le poëme épique ; Horace, pour le lyrique & la ſatyre ; Ovide, Tibulle & Properce, pour l'élégie, & quelques autres ſont des modeles qu'on n'a point encore égalés.

C'eſt à l'Italie que nous devons la renaiſſance des lettres en Europe où pluſieurs ſiécles de Barbarie les avoient fait presque entiérement oublier. Quelques Grecs qui

qui s'y refugierent après la perte de Conſtantinople, y porterent avec eux le goût de l'antiquité que les Italiens reprirent avec vigueur ; & c'eſt de-là qu'il s'eſt répandu dans les pays ſeptentrionaux. Les Italiens ſont très-capables des ſciences les plus abſtraites, quand ils ſont tant que de s'y appliquer. Caſſini a pouſſé l'aſtronomie auſſi loin qu'il étoit poſſible ; l'architecture & les arts qui y ont un grand rapport, comme la peinture, la ſtatuaire, la ſculpture, &c. nous ſont venues d'Italie ; & les Italiens qui embraſſent l'art militaire, deviennent aſſez ſouvent de grands capitaines, dignes d'être comptés avec les héros de l'ancienne Rome. La poëſie & la muſique y ſont cultivées avec ſuccès.

Mais on impute à cette nation pluſieurs défauts ; il n'y a point de peuple qui n'ait les ſiens. On accuſe les Italiens d'être ſoupçonneux, vindicatifs, diſſimulés, ſur-tout dans leur haine, afin de mieux aſſurer leur vengeance. Ils pardonnent rarement, & ne font point difficulté d'abuſer des choſes ſacrées pour arriver à leurs fins, & tromper leurs ennemis. Ils ſont fort jaloux de leurs femmes, qui ſont bien faites, vives, ſpirituelles ; & ils leur donnent peu de liberté.

ITALIOTÆ ; on appelloit ainſi les étrangers qui étoient venus s'établir en Italie, comme les Grecs, qui s'y formerent une nouvelle Gréce ; & par ce nom on les diſtinguoit des Italiens originaires du pays même. C'eſt ce que dit un hiſtorien de Tarente. C'eſt ainſi, pourſuit-il, que les *Siciliotæ* & les *Phthiotæ* étoient différens des Sicules & des Phthiens. * *Ortel.* Theſ. *Joan. Juvenis*, in Hiſt. Tarent.

ITALIUM, Ἰτάλιον, lieu particulier d'Italie. Diodore de Sicile, *l.* 20, dit que les Samnites y perdirent une bataille contre les Romains.

ITAMARI ; Jornandes, *de Reb. Getic. c.* 23, nomme ainſi une des nations qui furent vaincues par les Huns. Il nomme de ſuite les *Aliſtures*, les *Alcidzures*, les *Itamares*, les *Tuncaſſes*, les *Boiſces*. C'étoient des Scythes voiſins des Alains.

ITAMUS, port de l'Arabie heureuſe, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7. Il étoit ſur la côte orientale, dans le golfe Perſique, au pays des Læanites.

ITANCESTER, ou ITHANCESTER, ancienne ville d'Angleterre, au comté d'Eſſex. Cambden, *Britann.* qui en fait mention, croit que c'avoit été la ville d'Othona, où les Notices de l'Empire, *ſcil.* 12, mettent un commandant & une garniſon, *Præpoſitus numeri Fortenſium Othonæ.* Cette Othona étoit du département du comte qui commandoit le rivage Saxon dans la Bretagne. Baudrand dit *Itanchefter*, *Itanchefria*, *Othonia*, *ad Anſam*, village d'Angleterre, au comté d'Eſſex, ſur un petit golfe, à demi-lieue de Maldon, à l'orient : c'étoit anciennement une petite ville des Trinobantes. *Othonia* & *ad Anſam* ne ſe trouvent point enſemble dans les anciens, comme s'ils ſignifioient un même lieu. La Notice de l'Empire, qui nomme *Othona*, ne dit rien des Trinobantes ; & Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, qui nomme ce peuple, ne dit rien d'Othona.

ITANI, ancien peuple d'Eſpagne, ſelon quelques éditions de Pline, *l.* 3, *c.* 3, dans leſquelles on lit *Auſetani*, *Itani*, *Lacetani*, comme trois peuples différens. Le P. Hardouin efface le nom d'*Itani*, & croit qu'il eſt venu de la répétition des dernieres ſyllabes du nom précedent. Ce nom ne ſe trouve point ailleurs.

ITANUM PROMONTORIUM, cap. de l'iſle de Créte. Le P. Hardouin dit que c'eſt le cap oriental de Candie, où la côte commence à tourner vers le midi, & que les mariniers appellent *Capo-Zacro*. Il eſt certain que ce promontoire avoit auſſi une petite ville nommée *Itanus*, dont Ptolomée fait mention ; mais cette ville ne ſauroit être PALEO-CASTRO, près de Candie ; car Candie & Paleo-Caſtro ſont vers le milieu de la côte ſeptentrionale de l'iſle, au lieu que le promontoire *Itanum* & la ville *Itanus* doivent être au levant de cette même côte. Cette ville *Itanus* eſt nommée comme ſiége d'un évêché dans la Notice de Hieroclès.

ITANUS. Voyez l'article précedent.

ITAPARE, cap de l'iſle de Madagaſcar, avec une grande anſe de ce même nom, ainſi appellée d'une riviere, qui entre là dans la mer. Cette anſe eſt bonne pour des navires & des barques qui y mouillent commodément ; mais l'entrée en eſt dangereuſe à cauſe des roches qui ſont ſous l'eau. Il y a un iſlet que l'on nomme *Sainte-Claire*, à l'abri duquel on ſe met. La riviere qui eſt à la hauteur de 25 d. à l'extrémité de l'anſe, vient des montagnes prochaines ; & une chaloupe y peut entrer. L'anſe d'Itapare ſe nomme auſſi L'ANSE DE LOUCAR. * *Flacourt*, Hiſt. de Madagaſcar, *c.* 2, *p.* 7.

ITAPUA, ou ISTAPUA, petit port de l'Amérique méridionale ſur le Parana, à ſoixante lieues de l'Aſſomption du Paraguai. Ce port eſt formé par un marais qui ſe décharge dans le Parana. * *Hiſt. du Paraguai.*

ITAPUAMA, petite contrée de l'Amérique méridionale, au Bréſil, dans la capitainerie de Seregippe. * *Baudrand*, éd. 1705.

ITARGIS. Scaliger a fait voir que ce mot qui ſe liſoit ainſi dans Ovide, doit ſe lire *Iturgis*. Voyez VISURGIS. * *Ortel.* Theſaur.

1. ITATA, riviere de l'Amérique méridionale, au Chili. Elle a ſon embouchure ſous le 36 d. de latitude, ou environ. De l'Iſle écrit *Ytata*. Voyez YTATA.

2. ITATA, montagne d'Afrique, en Barbarie : elle eſt conſidérable, vers le royaume de Maroc, & fait partie du mont Atlas, ſelon G. Mouette cité par Baudrand, *édit.* 1705.

ITATINES, peuple de l'Amérique méridionale dans la province de Paraguai, mais qui n'eſt point reuni, les uns étant établis à l'occident, & les autres au nord-eſt du Paraguai, aſſez près de l'ancienne ville de Xérès. Ces Indiens ont été tantôt alliés, & tantôt ennemis des Eſpagnols. Aujourd'hui cette nation eſt confondue avec les habitans du Parana. On eſtimoit beaucoup certaines boules que les Itatines faiſoient d'une gomme qui découloit d'un arbre qu'on ne nomme point. Ce qui les rendoit précieuſes, c'eſt qu'étant grillées, elles étoient un remede ſouverain contre la dyſſenterie. * *Hiſt. du Paraguai.*

ITCHMAS-ALAGHEUL, plaine d'Aſie ; dans la Tartarie, au pays de Gété, près du fleuve Irtiſch. Il y a dans cette plaine un lac ſalé. * *Hiſt. de Timur-Bec*, *l.* 3, *c.* 5.

ITCHNA-BOUTCHNA, bourg d'Aſie, dans la Tartarie, au Turqueſtan ; les géographes Orientaux lui donnent 107 d. de longitude, & 47 d. de latitude.

ITEA ; Etienne nomme ainſi un peuple de l'Acamantide, dans la grande Phrygie. Ortélius ajoute : il ſemble que ce ſoit le village de Soguta ; car, dit-il, cet auteur met le village de Soguta auprès de la Myſie qui confinoit à la Phrygie, à deux cents quarante ſtades du Pont-Euxin, & dit qu'il abondoit en toutes ſortes de biens : c'eſt de-là, pourſuit-il, que la famille des Ottomans tire ſon origine ; & on peut l'appeller le village *Itea*. Ce n'eſt qu'une conjecture de Laonic.

ITEMESTI, nation paiſible qui habitoit près de la mer, vers l'embouchure de la Wiſtule, ſelon Jornandès, *de Reb. Getic. c.* 5. Il dit que le pays où ſont les trois bouches de la Wiſtule, étoit occupé par les Vidioariens, gens ramaſſés de diverſes nations ; qu'après eux, le long du rivage de la mer, habitoient les Itemeſtes, peuple paciſique, qui avoit au midi les Agazzires, peuple courageux, qui ne connoiſſoit pas l'agriculture, & qui tiroit ſa nourriture de ſes beſtiaux & de la chaſſe.

Les noms de ces peuples ont diſparu depuis longtems.

ITENSIS, ſiége épiſcopal, dans la Mauritanie Céſarienſe, ſelon la Notice épiſcopale d'Afrique. Ortelius doute ſi ce ſiége ne ſeroit pas le même que le ſiége nommé ailleurs *Idenſis*. Il n'auroit pas fait cette queſtion, s'il avoit vu la Notice que je viens de citer. Il y auroit vu qu'outre le ſiége *Itenſis*, il y en avoit deux autres nommés également *Idenſis*. La preuve en eſt claire ; car cette Notice nomme les prélats qui occupoient ces trois ſiéges, ſavoir,

N. 5, *Lucius Itenſis.*
14, *Subitanus Idenſis.*
& 16, *Felicianus Idenſis.*

Tous trois étoient de la même Mauritanie.

ITESUI : on trouve ce nom comme étant celui d'un

peuple de l'ancienne Gaule, dans les anciennes éditions de Pline, *l.* 4, *c.* 18. Dalechamp vouloit qu'on lût ATFSUI, & le P. Hardouin dit avoir trouvé *Atefui* généralement dans tous les manuscrits. Mais, ajoûte-t-il, comme je ne trouve nulle part ailleurs ni *Atefui* ni *Itefui*, je ne les approuve ni l'un ni l'autre. Il voudroit changer ce mot en celui d'*Item*.

ITHABIRIUS. Voyez THABOR.

ITHAQUE, isle de Grèce, fameuse pour avoir été la patrie d'Ulysse. Elle étoit voisine de Dulichium. Ptolomée dit qu'il y avoit une ville de même nom, & Scylax dit qu'il y avoit une ville & un port. Homere dans son Odyssée, *l.* 1, *v.* 81, nous apprend que la ville étoit au pied d'une montagne nommée *Neïus mons*; le mont *Neritus* étoit aussi fameux dans la même isle. Le même poëte dit: j'habite la fameuse isle d'Ithaque dans laquelle est le mont Nérite ombragé d'arbres. Eustathe expliquant ce passage dit que *Neïus* & *Neritus* sont deux noms de la même montagne; mais, comme le dit Cellarius, il vaut mieux les distinguer. Strabon, *l.* 10, laisse la chose douteuse. Il est, dit-il, incertain si, par le nom de *Nérite*, il n'entend pas le mont Neïus, ou quelqu'autre montagne ou lieu. Méla, *l.* 2, *c.* 7, croit que Neritus est une isle différente de celle d'Ithaque. Dans la mer Ionienne, dit-il, sont Proté, Hyria, Céphalonie, Neritos, Samé, Zacynthos, Dulichium; & entre les isles qui ont quelque réputation, on peut compter Ithaque connue à cause d'Ulysse. Il semble que Virgile, *Æneid. l.* 3, *p.* 271, l'ait autorisé à faire de *Neritus* une isle à part dans ce vers.

Dulichiumque Sameque, & Neritos arduа saxis.

Mais comme Méla distingue Same de Céphalonie, quoique Homere n'en fasse qu'une isle, & Hyria de Zacynthe, quoique, selon Pline, ce soit la même isle, il se peut bien qu'il se soit trompé. Le consentement de tous les autres auteurs doit l'emporter sur son autorité. Servius expliquant ce vers de Virgile, dit que *Neritos* est une montagne d'Ithaque; & Strabon expliquant le 139e vers du 2e livre de l'Iliade dit: il est manifeste que c'est une montagne dont parle Homere, par l'épithete qu'il y joint; & d'ailleurs il l'appelle ailleurs bien expressément une montagne. Pline, *l.* 4, *c.* 12, dit: à XV M. P. de Céphalonie est Ithaque où est le mont Neritus: elle a XXV mille pas de circuit; vis-à-vis de cette isle vers le nord Asteris & Proté. On voit que cette Proté est la même qui est nommée dans le passage de Méla cité ci-dessus. A l'égard du circuit, il ne s'accorde nullement avec Strabon qui ne le fait que de LXXX stades, c'est-à-dire de dix milles. Les modernes ne conviennent pas du nom moderne de cette isle. Voici quelques sentimens qu'Ortélius a recueillis: Sophien & d'autres la nomment VALLE DI COMPARE; Porcacci l'appelle THEACHI. Leunclave dit que les Turcs la nomment PHIACHI. Denis d'Alexandrie dit NÉRICIE. Baudrand rapporte ces sentimens autrement: selon lui, ce sont les Italiens qui la nomment *Val di Compare*, au rapport de Sophien; les Grecs *Thiachi*; & les Turcs *Phiachi*, au rapport de Leunclave. Il ajoûte: d'autres croient que c'est IATACO, petite isle déserte, qui a environ huit milles de circuit. Spon qui a visité ces isles, parlant de celle de Thiaki, dit que c'est Dulichium, & qu'Ithaque est un autre écueil éloigné de sept ou huit milles de-là, appellé encore JATHACO, qui est bien plus petit que Thiaki. Voyez l'article *Dulichium*, où ce passage est rapporté. De l'Isle, dans ses Cartes de la Grèce ancienne & de la moderne, s'est conformé à la pensée de Spon, & met Téaki entre Ithaque (*Jotaco*) & Céphalonie. Cela est très-conforme à la saine géographie, comme je le prouve au mot THEACHI.

ITHACESLÆ, petites isles d'Italie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 7, qui les place à l'opposite de Vibo. Solin & Marcien d'Heraclée en font aussi fait mention. Ce sont présentement trois écueils nommés *Toricella*, *Praca*, & *Brace*; au rapport de Barri, ces écueils sont auprès de Monte-Léone, dans la Calabre ultérieure.

ITHAGURI. Voyez ETHAGURI.

ITHAGURUS, ou ISAGURUS, ville de l'Inde, en-deçà du Gange, selon Ptolomée.

ITHAR, ville de l'Arabie heureuse; selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7; il la donne au peuple *Themi*.

ITHOME, ville du Peloponnèse, dans la Messénie. Strabon, *l.* 8, n'en fait qu'une forteresse, qui servoit de citadelle à la ville de Messene, comme l'Acrocorinthe à la ville de Corinthe. D'autres en font une ville separée & indépendante, & la décrivent sur ce pied-là. Pline dit: au dedans sont Messene, Ithome, Œchalie. Elle étoit située sur une montagne; car Pausanias rapporte que les habitans de l'interieur de la Messénie, se trouvant les plus foibles dans la guerre de Lacédémone, abandonnerent les autres petites villes, & se refugierent sur le mont Ithome, sur lequel il y avoit une très-petite ville dont ils aggrandirent l'enceinte, & en firent une place capable de les défendre tous. Avec le tems, on bâtit Messene au pied de la montagne, & on la joignit enfin à Ithome par un mur. Jupiter y avoit un culte particulier, qui lui fit donner le nom de Ζεὺς Ἰθωμάτας, *Jupiter Ithomate*; & la fête que l'on célébroit, à son honneur, s'appelloit Ἐορτὴ Ἰθωμαία, *la fête Ithomée*. **Cellar.* Géogr. ant.

ITHON, ville ancienne de Gréce, dans la Thessalie, selon Hésyche. Ortélius croit que c'est une faute, & qu'il faut lire *Iton*. Voyez ITONA 5.

ITI ARX: Léandre guidé par Annius dans ses Commentaires sur Caton, croit que cet ancien a nommé ainsi Falere, ville des Falisques.

ITINA, siege épiscopal d'Afrique. Voyez UTINENSIS.

ITIUS PORTUS. Voyez ICIUS PORTUS.

ITOMAMPO, petite contrée d'Afrique, dans l'isle de Madagascar. Elle prend le nom d'une riviere qui descend des montagnes d'Aviboule, où est sa source, dans la même montagne d'où sort la Sandravinangha. Elle court au nord-ouest, traversant le pays auquel elle donne son nom. Le pays qu'elle arrose, est une vallée bordée de hautes montagnes, laquelle a bien quatre lieues de large, & est très-fertile en riz, ignames, cannes de sucre, légumes & bestiaux. Les habitans en avoient été ruinés par les guerres, lorsqué Flacourt, *Hist. de l'isle de Madagascar*, c. 5, p. 12, en parloit. De-là cette riviere va se rendre en une contrée nommée *Houdra*, au-dessus du pays Ivonrhon.

ITON, petite riviere de France, dans la haute Normandie. Elle a sa source dans le Perche, un peu au-dessous de Bonmoulins. Une lieue au-dessous, elle se grossit du petit ruisseau qui sort de l'abbaie de la Trape. Ensuite étant entrée dans le diocèse d'Evreux qu'elle traverse, elle arrose Breteuil, Condé, Damville & Evreux, où elle reçoit la Conche: après quoi, coulant par Normanville, elle tombe dans la riviere d'Eure à Aquigni, entre Heudreville & Louviers. *Corn. Dict. *Mémoires dressés sur les lieux.*

1. ITONA, ville de l'Epire, selon Etienne le Géographe.

2. ITONA, ville d'Italie, selon le même.

3. ITONA, ville d'Asie, dans la Lydie, selon le même.

4. ITONA, ville de la Béotie, selon le même; sur quoi Berkélius observe que cette ville pourroit bien n'être fondée que sur le surnom d'*Itonia*, donné à Minerve, dont le temple étoit à Coronée, au rapport de Pólybe, *l.* 4; de Strabon, *l.* 9; de Plutarque, *in Amat. narrat.* & du Scholiaste d'Apollonius, *ad lib.* 1.

5. ITONA, ville de Thessalie, selon le même Etienne, qui ajoûte: quelques-uns la nomment *Sitone*, parce qu'elle abonde en froment. Eustathe dit de même sur le second livre de l'Iliade, que quelques-uns l'appelloient *Sitona*; & il paroît par le témoignage de Berkélius, que Minerve prenoit également le nom d'*Itonia* & de *Sitonia*. C'est pourquoi le savant Valois n'avoit pas raison, lorsque trouvant dans les extraits de Polybe Σιτωνίας Ἀθηνᾶς, que portent les manuscrits, il a jugé qu'il falloit corriger ce mot, & mettre Ἰτωνίας Ἀθηνᾶς, ce qui n'étoit pas nécessaire: au reste l'Itone de Béotie & celle de Thessalie, quoique distinguées par Etienne, ont bien l'air d'être la même ville.

ITORUM URBS, Ἴτωρες, ancienne ville d'Italie, sur la route d'Otricoli à Rimini, près des montagnes, sur la gauche, selon Strabon. L'édition de Casaubon, *l.* 5, *p.* 227, porte Ἴτωρες.

ITRI ou ITRO, *Itrum*, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la province de Labour, entre des montagnes, presqu'au milieu entre Fondi au couchant, & Mole de Gayette au levant, & à quelques milles de la côte de la mer. Baudrand, qui déclare y avoir passé, ajoûte : on voit près de cette ville, les ruines de l'ancienne *Mammuræ*.

ITTATA, isle de la mer du sud, sur les côtes de l'Amérique, assez près de Guatulco, au Mexique, à sept lieues plus au sud, & à trois du cap Bamba. **Rogers*, Voyages, Supplément, *p.* 5.

ITTER, bourg d'Allemagne, dans le landgraviat de Hesse-Cassel. Il tire son nom d'une petite riviere qui se jette dans l'Eder. Il a eu autrefois ses seigneurs particulier, & conserve encore le titre de *seigneurie*. Il vint à la maison de Hesse, vers l'an 1361, du tems du landgrave Henri, parce que le dernier, seigneur d'Itter, qui avoit assassiné un de ses cousins, fut vaincu par ce landgrave, assisté de l'évêque de Mayence, & enfermé dans le monastere de Haina. L'agriculture n'y est pas fort avantageuse, à cause que les montagnes en sont couvertes de bois. Mais la petite riviere de l'Itter y est fort poissonneuse. Le château, qui appartenoit ci-devant aux seigneurs, est bâti sur une roche. Ce lieu est à deux ou trois lieues de Waldeck. **Zeyler*, Hassiæ Topogr. *p.* 56.

ITTILLENATIUM, lieu particulier d'Italie, dans la Campanie. Hygin en fait mention dans le Livre des Limites.

ITTINGEN, ancienne abbaye de chanoines réguliers, & Chartreuse, depuis 1461. Elle est située à la droite de la riviere de Thur, entre Frawenfeld & Dieffenhofen, dans le Thourgau.

ITU, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Kingcheu, sixiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 6 d. 25′, par les 30 d. 50′ de latitude. **Atlas Sinenſs.*

ITUCCI, ancienne ville d'Espagne, selon Pline, *l.* 3, *c.* 1, qui dit qu'on la nommoit aussi *Virtus Julia*. Appien, *in Iberieis*, la nomme *Ituca*, Ἴτυκη.

ITUNA, golfe de l'isle d'Albion, selon Ptolomée. Ortélius doute si ce n'est pas Solwey ; mais Cambden marque que les anciens ont nommé *Ituna*, la riviere d'*Eden* ; & *Itunæ Æſtuarium* le golfe de Solwey, où elle entre dans la mer.

ITUREE, (l') pays d'au-delà du Jourdain. Il étoit habité par une tribu descendue de Jetur, un des descendans d'Ismaël, *Geneſ.* c. 25, *v.* 15. Les tribus de Ruben & de Gad, & la demi-tribu de Manassé s'établirent auprès. Les Ituréens se rendirent fameux par leur habileté à tirer une flèche ; & Ciceron, dans sa seconde Philippique, en parle comme des plus barbares de tous les hommes, & se plaint qu'Antoine les eût introdits dans la place, & en eût investi le sénat. Sanson, *Index Geogr.* dit : l'Iturée étoit un pays au-delà du Jourdain, entre Samarie & l'Arabie. Les Ituréens étoient un peuple mêlé avec les tribus de Dan & de Ruben, de-là vient qu'au premier livre des Paralipomenes, *c.* 5, *v.* 19 & 20, on lit qu'ils donnerent du secours aux enfans de Gad, & à ceux de Ruben, contre les Agaréniens, c'est-à-dire contre les Arabes. Du moins c'est ainsi que Sanson entend ce passage, que d'autres expliquent très-différemment. S. Luc, *c.* 3, *v.* 1, nous apprend que Philippe, frere d'Hérode, étoit tétrarque de l'Iturée & de la Trachonitide. Ce sont les deux seuls passages de l'Ecriture sainte, où il soit fait mention de l'Iturée & des Ituréens. S. Jérôme, après Eusèbe, avoit dit que la Trachonitide étoit le pays situé attenant le désert qui confine à Bosra, en Arabie. Le P. Bonfrérius fournit les remarques suivantes sur ces pays.

On ne sauroit dire bien sûrement en quel lieu étoit l'Iturée & la Trachonitide, ni si ces deux noms marquent deux pays distincts l'un de l'autre ; ni s'ils étoient dans les bornes qui renfermoient les Israélites. Il y a des auteurs qui ne distinguent point ces pays ; de ce nombre est Ortélius, *Theſaur.* qui croit que l'Iturée & la Trachonitide étoit la même que la Pérée. Eusèbe, aux mots *Iturea* & *Trachonitis*, est du même sentiment. Cependant il vaut mieux distinguer l'Iturée de la Trachonitide, & ces deux de la Pérée. Qu'elles fussent différentes de la Pérée, cela se prouve par le témoignage de Joseph, *Bell. Jud.* l. 3, *c.* 2, qui étend toute la Pérée depuis Pella jusqu'au pays des Moabites, qui étoit tout ce que les Israélites possédoient au-delà du Jourdain : or il n'y a personne qui étende l'Iturée & la Trachonitide jusqu'aux Moabites. Ajoûtons que toute l'Iturée & la Trachonitide étoient hors des limites des Israélites. Joseph, *Antiq. Jud.* l. 1, *c.* 7, nous apprend que les Trachonites étoient étrangers, lorsqu'il dit que les habitans de la Trachonitide descendoient de Hus ou Usès, fils d'Aram. Il dit, *l.* 15, *c.* 13, que les Trachonites étoient un peuple accoutumé au brigandage, qui n'avoit ni ville ni terres labourées, mais qui demeuroit dans des cavernes, à la maniere des bêtes ; c'est ce que personne ne dira des Israélites. L'Iturée n'étoit pas non plus de leurs limites, comme on le conclut du passage des Paralipomenes rapporté ci-dessus. Le voici en latin : *Filii Ruben & Gad & dimidiæ tribus Manaſſe, viri bellatores, ſcutæ portantes & gladios, & tendentes arcum, eraditique ad prælia, quadraginta quatuor millia & ſeptingenti ſexaginta, procedentes ad pugnam dimicaverunt contra Agarenos : Ituræi verò & Naphis & Nodab præbuerunt eis auxilium.* Toute la difficulté du passage consiste dans une équivoque, qui se trouvera également dans la traduction que voici. Les enfans de Ruben, de Gad & de la demi-tribu de Manassé, tous gens de guerre, portant le bouclier & l'épée, tirant de l'arc, & dressés au combat, au nombre de quarante-quatre mille sept cents soixante, *s'avancerent en ordre de bataille, & firent la guerre aux Agaréens. Les Ituréens, ceux de Naphis & de Nodab leur donnerent du ſecours.* Ce mot *eis* en latin, ou de *leur* en françois, est équivoque ; il semble laisser incertain, si c'est aux enfans d'Israël, ou aux Agaréens, que les Ituréens donnerent du secours. Sanson l'entend des premiers ; mais de Saci, le P. Bonfrérius, le Clerc, & quantité d'autres savans, l'entendent des Agaréens, à qui ces Ituréens étoient joints ; & cela est non-seulement plus conforme à ce qui suit ce passage, mais même à leur origine ; car ils descendoient d'Ismaël, aussi-bien que les Agaréens, & il étoit naturel qu'ils les assistassent contre les Israélites. Mais ce qui prouve invinciblement que les Ituréens n'étoient pas compris dans le peuple d'Israël, c'est qu'au rapport de Joseph, *Antiq. Jud.* l. 13, *c.* 19, Aristobule, roi des Juifs, porta la guerre chez les Ituréens, & les força de recevoir la circoncision, & les autres cérémonies Judaïques.

L'Iturée & la Trachonitide étoient deux pays différens l'un de l'autre, au jugement du P. Bonfrérius. S. Luc les distingue assez, en disant que Philippe étoit tétrarque de l'Iturée & de la Trachonitide. Outre cela, Strabon, *l.* 16, les distingue aussi, en disant que le nom de *Trachonitide* venoit de celui des montagnes où ces peuples habitoient, *à Trachonibus montibus quos inhabitant :* il place ces montagnes au-delà de Damas, & des extrémités du Liban & de l'Anti-Liban ; & ensuite parlant des Ituréens, il ajoûte : le pays des montagnes est occupé par les Ituréens & les Arabes. Adrichome distingue aussi ces pays ; mais il se trompe en ce qu'il met les Ituréens en-deçà du Jourdain, au lieu que l'un & l'autre peuple semble avoir demeuré dans les montagnes au-delà de Damas.

ITURGIS. Voyez VISURGIS.

ITURICENSES, ancien peuple de l'Espagne Tarragonoise, selon Pline, *l.* 3, *c.* 3 : l'édition de Dalechamp porte *Iturisenses* ; & Ortélius soupçonne que ce nom vient d'*Iturissa*. Mais le P. Hardouin le change en *Lurſenses*. Sa raison est que, dans la suite de noms que Pline fournit dans cet endroit, il suit l'ordre alphabétique pour la premiere lettre. Or voici ces noms dans l'ancienne édition : *Arcobricenſes, Andologenſes, Arocelitani, Bursaonenses, Calaguritani qui Eibularenses cognominantur, Complutenses, Carenses, Cincenses, Cortonenſes, Dammanitani, Larnenses, Iturisenses, Ispalenses, Ilumberitani, Lacetani, Vibienses, Pempelonenses, Segienses.* On voit bien que ces trois noms qui commencent par *I*, viennent trop tard après *Larnenses*. Les manuscrits de la bibliotheque du roi portent *Larnenſes, Lursenses, Lumberitani*, & ne font aucune mention de *Ispalenses*. Le P. Hardouin a raison de dire qu'il ne sait d'où il est venu. Cependant Hermolaüs dérivoit ce nom d'*Ituron*, ville dont Pline a parlé auparavant, & dont il ne s'agissoit plus dans ce passage ; & Dalechamp le faisoit venir d'*Iturissa*, ville des Vascons. Ces étymologies deviennent inutiles par la restitution du

P. Hardouin. Le mot de *Vibienses*, qui dérange auſſi l'ordre alphabétique, eſt changé par ce pere en *Lubienses*.

ITURISSA, ancienne ville d'Eſpagne, au pays des Vascons, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Pomponius la nomme auſſi, *l.* 3, *c.* 1, *n.* 76. Antonin, *Itiner.* qui la nomme *Juriſſa* ou *Turiſſa*, ſelon les divers exemplaires, la met à vingt-deux mille pas de Pampelune, & à dix-huit mille pas de la haute Pyrénée. Il faut pourtant remarquer que je ne fais que ſuivre le gros des géographes, qui croient que la *Turiſſa* d'Antonin eſt l'*Iturriſſa* de Méla & de Ptolomée; mais je dois avertir que Marca, *Hispanic.* l. 6, c. 13, n. 11, les diſtingue. Il prétend que la *Turiſſa* d'Antonin eſt préſentement le village de *Subiri*, entre *Purguete* & Pampelune, & que Burguete répond au *ſummum Pyrenæum* de cet auteur; mais il ajoûte que l'*Iturriſſa* de Pomponius Méla eſt préſentement *Toloſa* dans la Guipuſcoa.

1. ITYCA, ville de la Lybie, ſelon Etienne le Géographe, qui dit que c'étoit une colonie des Tyriens. Ortélius a raiſon de ſoupçonner que cet auteur a voulu parler d'Utique, ville d'Afrique.

2. ITYCA, ville d'Eſpagne, ſelon Appien. C'eſt la même qu'ITUCCI. Voyez ce mot.

ITYS, lieu particulier de la Phocide; il étoit célébre par la fable d'Itys, ſelon Ortélius, *Theſaur.* qui cite le ſecond livre de Thucydide. Mais dans la traduction de d'Ablancourt on ne trouve rien de pareil. Voici comment il tourne ce paſſage, *t.* 1, *p.* 140, *édit. d'Amſterdam* 1713. Ce Terès n'a rien de commun avec Terée, qui épouſa Progné, fille de Pandion, & qui demeuroit dans la Phocide, en une contrée nommée *Daulie*, habitée alors par les Thraces; où ſe paſſa l'aventure d'Itys; & de-là les poëtes appellent le *roſſignol Daulien*. Il n'y a point dans ce paſſage de pays nommé *Itys*.

ITZEHOA, ville d'Allemagne, au duché de Holſtein, ſur la rive ſeptentrionale de la riviere de Stoër, à un petit mille de Krempe, à deux de Gluckſtadt, à ſix de Rensbourg, à ſept de Hambourg, à huit de Kiel, à neuf de Huſum & de Gottorp, & à onze de Lubec. Cette ville eſt ancienne; & dans le tems que les Danois & les Vandales, encore payens, faiſoient par-tout d'affreux ravages, cette place ſervoit d'aſyle aux Chrétiens du Holſtein, qui s'y refugioient. Ce fut Charlemagne qui la fit bâtir par Egbert, comte de Saxe, contre Godfried, roi de Danemarck, en 809, afin d'arrêter les incurſions des Danois; car auparavant Charlemagne n'avoit qu'une ou deux fortereſſes ſur l'Elbe. Ceci eſt autoriſé par ce paſſage de Réginon. *Imperator cùm ei multa* de jactatione *& ſuperbia regis Danorum nunciarentur, ſtatuit trans Albim civitatem ædificare, Francorumque in eâ ponere præſidium, cumque ad hoc per Galliam atque Germaniam homines congregaſſet armis ac cæteris ad uſum neceſſariis rebus inſtructos, ad locum deſtinatum per Friſiam ducere juſſit. Imperator, poſquàm locus civitatis conſtituendæ fuerat exploratus, Egebertum comitem huic negotio exequendo præficiens, Albiam trajicere & locum juſſit occupare. Eſt autem locus ſuper ripam Sturiæ fluminis, vocabulo* Eſſelfeldt, (d'autres liſent *Eſſefeld,*) *occupatus eſt. Itaque ab Egeberto & comitibus Saxonibus, & circà idus Martii muniri cœptus anno* 809. * Danckwerth Schleswich und Holſtein newe Landsbeſchreibung, *p.* 286.

C'eſt de ce nom d'ESSEFELDE que s'eſt formé le nom d'ESSEHO, ou ESZEHO & enfin ITZEHO. On voit par un diplome de Louis le Débonnaire, en faveur de l'égliſe de Hambourg, que les gens que Charlemagne y fit venir de France & d'Allemagne, étoient des habitans même du Holſtein, qu'il rappella de l'exil auquel il les avoit condamnés, à cauſe de leurs mutineries, & qu'il laiſſa, pendant ſept ans, diſperſés, afin de les fortifier dans la religion Chrétienne, après quoi il les renvoya dans leur pays pour peupler ſa nouvelle ville. Helmold, parlant des ravages que fit Godescalc, dit qu'il ne laiſſa rien d'entier dans le Holſtein, le Stormar & la Ditmarſe, que les fortereſſes d'Etzeho & Bokelderborg. Dans la ſuite, la ville de Hambourg ayant été raſée, Adolphe II & Adolphe III, comtes de Holſtein, établirent leur réſidence à Itzeho. Adolphe IV y établit, en 1233, le droit de Lubec, qu'on y obſerve encore. Cette ville tient le troiſiéme rang entre les villes du Holſtein. Le comte Gerard, fils d'Adolphe IV, fonda une abbaye de Bénédictins à Itzeho, dans laquelle lui & ſa poſtérité choiſirent leur ſépulture. Il y avoit auſſi un monaſtere de filles nobles, les Luthériens l'ont conſervé, mais ſans les vœux ni autres pratiques de la vie monaſtique, & ce n'eſt qu'une retraite pour des filles de qualité. Cette ville eſt aſſez bien bâtie, ſur-tout la ville neuve qui eſt entiérement entourée de la riviere; elle eſt au roi de Danemarck, & eſt gouvernée par deux bourguemeſtres, ſelon l'uſage du Holſtein. Il y a deux égliſes; la principale eſt dans la vieille ville, auprès de l'abbaye; l'autre, qui eſt petite, eſt dans la ville neuve. De l'égliſe de la ville relevent deux villages SUY & SCHLOTFELDE.

ITZIRALLUM. Voyez IZYRALLA.

ITZU ou JEDZU, province du Japon, dans l'iſle de Nipon; c'eſt une presqu'iſle qui avance dans la mer du Japon, & borne à l'orient le golfe de Jédo; c'eſt auſſi une des provinces du Quanto, l'ancien domaine de la famille des Cubo-Samas, qui régnoit encore à la fin du dernier ſiécle. Vers l'an 1607, on y découvrit des mines d'or & d'argent. * *Le P. de Charlevoix*, Hiſt. du Japon.

1. JU, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caiſung, premiere métropole. Sa latitude eſt de 35 d. 24′; & elle eſt de 3 d. 55′ plus occidentale que Pékin, ſelon l'Atlas Chinois. * Martini, *Atlas Sinenſis.*

2. JU, petite riviere de la Chine, dans la province de Honan. C'eſt un des ruiſſeaux qui arroſent le territoire de la capitale; elle ſe perd dans la riviere Jaune. * *Atlas Sinenſis.*

3. JU, grande cité de la Chine, dans la même province, différente de l'autre ville de même nom. La latitude de celle-ci eſt de 35 d. 5′, & elle de 4 d. 57′ plus occidentale que Pékin. Quoiqu'elle n'ait pas la dignité de métropole, elle eſt pourtant très-recommandable par la bonté de ſon terroir, & a cinq villes ſous ſon département, ſavoir,

Ju, Kia,
Luxan, Paoſung
& Yyang.

Elle eſt ſituée à l'orient de la riviere de Sienul, qui ſe perd dans la riviere de Ju, au midi occidental de la ville. La famille de Tanga la nomma LINJU; & la famille de Taiming la déclara libre, & la nomma JU.

4. JU, riviere de la Chine, dans la province de Honan. Elle a ſa ſource dans le lac de Quangching, au couchant de la ville de Ju, au midi de laquelle elle paſſe; elle y reçoit la riviere de Sienul, g. paſſe auprès de Kia, g. reçoit la riviere de Xeléang & le ruiſſeau d'In; après quoi, ſe courbant vers le midi, elle trouve en chemin la Chaya, vis-à-vis de Xançai; paſſe auprès de Iuning, d. ſe recourbe vers l'orient; reçoit le ruiſſeau de Tung; ſe détourne vers le midi, au-delà de Xangchin; ſe mêle près de Quang, avec la riviere d'Hoai, vis-à-vis du ruiſſeau Palu qui s'y vient joindre auſſi. C'eſt-là que la riviere de Ju perd ſon nom. * *Atlas Sinenſis.*

JUALE, JOUALE ou JOALE, village d'Afrique. Voyez JOAL.

JUAMI, royaume du Japon, ſelon Cardin cité par Baudrand. C'eſt la même choſe que IWAMI ou SEKISJU, ſeptiéme province de la grande contrée de Sanindo. Voyez IWAMI.

JUANA; c'eſt le nom que Chriſtophe Colomb donna d'abord à l'iſle de Cuba, à ſon premier voyage, avant que de ſavoir ſi c'étoit une iſle; dans la ſuite on l'appella *Fernandine*; mais ces deux noms n'ont pas fait fortune. * *Notes du P.* Charlevoix.

JUANNI. Voyez ANJOUAN, qui eſt le nom de cette iſle.

JUANOGOROD. Voyez IWANOGOROD.

JUBALENA NATIO, ancien peuple d'Afrique, où il habitoit un pays d'un accès difficile, à cauſe des montagnes, ſelon Ammien Marcellin, *l.* 29, *c.* 5.

JUBALCIANENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique dans la Bizacène. On trouve dans la Notice d'Afrique, Euſèbe *Jubalcianenſis*; & entre les PP. de la Conférence de Carthage, Géta *Jubaltianenſis*. Ce même Géta aſſiſta au concile de Carthage, l'an 403, comme on lit

au canon 90, du Recueil des canons de l'église d'Afrique.

JUBAYE, ville maritime de Syrie. C'est l'ancienne Byblos. Voyez ce mot.

JUBECLIDIENSIS, siége épiscopal d'Afrique dans la Byzacène. *Restitutus*, son évêque, souscrivit à la lettre adressée à l'empereur Constantin. * *Harduin.* Collect. Conc.

JUBEL-HADRA, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Duquela, selon Marmol, *Afrique*, t. 2, p. 116, l. 3, c. 68. On l'appelle communément la *montagne verte :* elle a le fleuve d'Ommirabi au levant, & au couchant le mont d'Escure qui divise ces deux provinces, avec une partie de celle de Tedla. Il y a par-tout de grandes forêts, pins, cédres & jujubiers, où demeurent plusieurs hermites qui ne vivent que d'herbes & de fruits sauvages, & s'éloignent, d'ordinaire, de dix ou douze lieues des endroits habités. Cette montagne étoit fort peuplée du tems des Almohades; mais les Benimerinis en ruinerent toutes les habitations. Il y a encore plusieurs vieux bâtimens de reste & plusieurs hermitages, avec des lieux relevés en autel, à la façon des Mahométans, où couchoient les hermites; les Arabes & les Béréberes de la contrée y vont en pélerinage. La multitude des sources qui sortent des rochers, forme au pied un grand lac, où il y a force anguilles, truites, barbeaux, & de grands poissons blancs nommés *bogues*, qui sont de fort bon goût. C'est une chose admirable de voir la multitude & de la diversité d'oiseaux qui sont sur cette montagne, & la quantité de gibier & de venaison; de sorte qu'il n'y a point de plus beaux lieux pour la chasse dans toute l'Afrique. Quand les Portugais furent maîtres de Safie & d'Azamor, Aben-Haddu étoit maître de cette montagne, & demeuroit dans ces bois comme un hermite; de sorte qu'à la faveur de quelques Arabes de Charquie, qui le suivoient, & de son frere Mulei-Ferez, il prit le titre de *roi*, & eut plusieurs démêlés avec Buchentuf, roi de Maroc, & avec les Chérifs; mais ils furent contraints à la fin, son frere & lui, de reconnoître le Chérif Amed pour souverain. Il y a autour du lac beaucoup de bruyeres, où l'on voit de grandes bandes de grives; & les tourterelles y sont aussi grosses que des ramiers. Comme on n'y chasse pas beaucoup, tout y est plein de gibier; les sangliers, les cerfs, les chevreuils, les daims, les vaches sauvages, les gazelles, les perdrix, les oies sauvages, les hérons, &c. se trouvent en abondance dans cette montagne.

JUBELDA, montagne d'Espagne, ainsi nommée de Jubelda, fils d'Iberus, selon le faux Béroſe cité par Ortélius.

JUBERI. Voyez Viberi.

JUBERNI. Voyez Uterni.

JUBERUS MONS, nom latin du Mont-la-Fourche, dans les Alpes.

JUBLEINS ou Jublains, au Maine, &, pour mieux encore, l'écrire *Jublent*, est un bourg du diocèse du Mans, qui a été autrefois une ville. C'étoit au moins un des châteaux des peuples appellés *Diablentes*, comme il est prouvé par une Dissertation expresse de Lebeuf, insérée dans son Recueil de l'an 1739, & dont il a tiré les preuves de la position de tous les lieux que les Actes des évêques du Mans, & les Vies de ces saints marquent être situés *in condita Diablentis*, ou *Diablentica in parochiâ*, ou *vicaria Diablentica*, *viro Diablentico*, jusqu'aux rivieres & ruisseaux qui sont dits voisins de cette petite capitale des Diablentes. Les restes dans deux edifices Romains, les médailles des empereurs, les acqueducs, & autres vestiges d'antiquité, dépofent en faveur de cette ancienne ville. Dès les premiers tems de l'établissement du Christianisme dans le Maine, les évêques du Mans s'appliquerent à y détruire l'idolatrie & à y planter la foi; de sorte que cette petite cité, qui a conservé le nom de ses peuples, étoit comme le second siége des évêques du Maine, & que souvent, en parlant de l'église de ce lieu, ils l'appellerent *sancta ecclesia Diablentica*. Ce lieu est situé à neuf ou dix lieues du Mans, sur la route de Mayenne. L'église est titre de *S. Gervais*, ancien patron de la cathédrale du Mans. Dès le douziéme siécle on avoit perdu de vue l'étymologie de Jublent; & dans les titres latins on se contentoit de le mettre en françois, comme il vient d'etre écrit. Hildebert, évêque du Mans, donna alors cette église au chapitre de la cathédrale, avec plusieurs autres; elle est une de celles, (& non pas la seule, comme on l'a mis par erreur,) que le même chapitre confere de plein droit. Le rapport du clergé du Mans avec la bourgade Diablentique, dite *Jublent* par corruption, a fait donner le nom de *rue des Jubleins* à l'une de celles de la ville du Mans, qui conduisent à la route de Jubleins; & le peuple a altéré ce nom, jusqu'à dire aujourd'hui *la rue des Chapelains*, quoiqu'il soit nommé *Diablenticus* dans les titres. La chaire au Diable passe pour être une antiquité de Jubleins, aussi-bien que la fontaine des Cuves. Les paysans de ce lieu font les plus laborieux de tout le Maine, & peut-être les plus robustes. L'étymologie de Jubleins, qu'on tire de *Julii Balnea*, est fausse & trouvée après coup : il y a proche le bourg de Jubleins une très-ancienne Chapelle, dite *N. D. de Doucé*, qui paroît dériver de Dourcé & de *Durigiacum* latin. On croit qu'il y avoit-là une communauté. * *Extrait de la Dissertation de Lebeuf, & d'un nouveau Mémoire qui lui a été envoyé par M. de Morgon, chanoine du Mans.*

JUCADAM, ancien lieu de la Palestine, selon Josué, *c.* 15, *v.* 56. D. Calmet, *Dict.* dit que c'est une ville de la tribu de Juda.

JUCAO, ville de la Chine, dans la province de Kiagnan, au département de Yangcheu, septiéme métropole de la province. Elle est de 3 d. 36 ′ plus orientale que Pékin, sous les 33 d. 12 ′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JUCARA Voyez Jocura.

1. JUCATAN. C'est ainsi que quelques géographes écrivent sans aucun fondement, ce qu'on appelle Yucatan. Voyez ce mot.

2. JUCATAN. Quelques-uns disent *Yucatan*, grande province de l'Amérique, dans la nouvelle Espagne. Ce nom se donne à deux étendues de pays bien différentes l'une de l'autre.

Il signifie, en premier lieu, tout le pays, qui se divise en trois parties, savoir le *Jucatan propre*, le *Guatimala* & l'*Acafamil*, qui est liste de Santa-Cruz. C'est dans cette signification étendue, que Thomas Gage, *Relation des Indes occidentales*, 2. part. page 31, en parle ainsi Le troisiéme royaume qui dépend de la Mexicane, ou de la partie septentrionale de l'Amérique, est le Jucatan, qui fut découvert par Ferdinand de Cordoue, en 1517. On l'appelle *Jucatan*, non pas à cause de Joctan, fils de Heber, comme quelques-uns se sont imaginés, qui croient qu'il partit d'Orient, où l'Ecriture sainte établit sa demeure, (*Geneſ.* c. 12,) pour venir habiter en ce pays, mais de *Jucatan*, qui, dans la langue Indienne, signifie, *Que dites-vous ?* parce que la premiere fois que les Espagnols y aborderent, & demanderent aux Indiens le nom du pays, ils leur répondirent *Jucatan*, qui signifie, *Que dites-vous ?* ce qui fit que les Espagnols le nommerent *Jucatan*, & qu'ils l'ont toujours ainsi appellé depuis.

Ce pays est fait en forme de péninsule, & a pour le moins trois cens lieues de tour. Il est situé vis-à-vis de l'isle de Cuba, & est divisé en trois parties.

La premiere est le *Jucatan proprement dit*, dont les villes les plus considérables sont Campèche, Vaillado-lid, Merida, Simancas, & une autre qu'ils appellent *le Caire*, pour sa grandeur & sa beauté. Les Espagnols regardent ce pays comme un pays pauvre, parce qu'il n'y a point de mines d'argent, & que l'on n'y recueille point d'indigo ni de cochenille. Les principales marchandises qui s'y trouvent, sont du miel, de la cire, des cuirs; du sucre, quelques drogues pour les apothicaires, de la casse, de la salsepareille, & grande quantité de mais. Il y a aussi quantité de bois propre à bâtir des navires, dont les Espagnols font des vaisseaux, qui leur servent fort bien à faire le voyage d'Espagne, & à en retourner. En 1632, les habitans de ce pays furent sur le point de se rebeller contre leur gouverneur, parce qu'il les obligeoit de lui apporter leurs cocs d'Inde & leurs volailles, leur miel & leur cire, qu'il leur payoit au prix qu'il vouloit, & ensuite les revendoit bien cher, s'enrichissant ainsi à leurs dépens. Ne pouvant plus souffrir ce traitement, qui les réduisoit à l'extrémité, ils prirent le parti de la révolte, & réso-

lurent de s'enfuir dans les bois & fur les montagnes. Ils l'exécuterent, & y demeurerent quelque tems, juſqu'à ce que les religieux de S. François, qui ont un grand pouvoir ſur eux, les perſuaderent & les engagerent à retourner dans leurs maiſons; & le gouverneur, de peur de cauſer un ſoulevement général dans le pays, non-ſeulement leur accorda une amniſtie générale, mais leur promit auſſi de les traiter plus doucement à l'avenir.

Wafer, dans ſon Voyage, *p.* 221, dit que le Yucatan a évêché, gouvernement & capitainerie générale; que Merida en eſt la capitale. Cette province, dit-il, eſt moins connue par ce nom que par celui de Campêche; port dangereux, à la vérité, & ſi rempli de bancs & d'écueils, qu'on eſt obligé de mouiller à quatre lieues avant en mer, mais fameux par ſon bois, qui eſt néceſſaire aux belles teintures. Le Yucatan eſt des plus abondans en cire, coton, paſtel, & autres marchandiſes, dont on fait trafic par toute l'Amérique.

Coréal, dans ſon Voyage aux Indes orientales, *t.* 1, *p.* 69 *& ſuiv.* traite cette matiere avec plus d'étendue. Voici ce qu'il nous en apprend. Approchant du continent, à ſoixante-ſix lieues de la pointe de S. Antoine, qui eſt au côté occidental de l'iſle de Cuba, on vient à la pointe de Jucatan, qui s'avance en mer, comme une presqu'iſle. Il explique ainſi l'origine de ce nom, *Tectetan*, en langue Indienne, ſignifie, *Je ne t'entends pas*; & c'eſt la réponſe qu'on donna aux Espagnols, lorſqu'ils aborderent au Havre de S. Antoine, pour chercher de nouvelles terres; car ſe trouvant là, ils firent ſigne aux habitans pour leur demander le nom du pays où ils ſe trouvoient; à quoi les Indiens repondirent, *O Tectetan*, ce qui veut dire, *Nous ne vous entendons pas.* Les Eſpagnols prirent cela pour le nom de cette côte. Depuis ils en ont fait, par corruption, *Jucatan*, bien que la pointe de cette côte ſoit appellée *Eccampi* par les Indiens. Cette pointe de *Jucatan* gît à 21 d. de hauteur. Elle eſt de grande étendue; & plus elle avance en mer, plus elle eſt large. Sa moindre largeur eſt de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-dix de nos lieues; elle eſt éloignée de Xicalanco à-peu-près d'autant. Il y a des cartes étrangeres qui repréſentent mal-à-propos cette pointe de Jucatan plus étroite; mais il eſt ſûr qu'elle a de l'eſt à l'oueſt deux cens lieues de longueur.

Elle fut découverte, en 1517, par Hernandes de Cordoua, mais ſeulement en partie. Hernandes étant parti de San-Jago de Cuba, pour chercher de nouvelles terres, ou pour prendre des travailleurs pour les mines, & venant à l'iſle de Guanaxos, ou Caganaxa, près du cap des Honduras, y trouva un peuple bénin, doux & ſimple, n'ayant point d'armes, & paroiſſant ennemi de la guerre. Ces gens n'avoient d'autres occupations que la pêche. Hernandes pouſſa plus loin, & arriva à une pointe inconnue, où il trouva des chaudieres à ſel, & de petites tours de pierre, avec des degrés; des chapelles couvertes de bois & de chaume, où il y avoit des idoles de femmes. Les habitans de cette pointe étoient vêtus richement, & portoient des mantelines très-fines de coton blanc & de coton de couleur, des joyaux d'or & d'argent, & des pendans de pierreries. Les femmes y étoient couvertes depuis le milieu du corps juſqu'aux talons, ainſi que fur la tête & ſur le ſein, des mêmes étoffes de coton. De-là les Espagnols paſſerent à une autre pointe, qu'ils nommerent *pointe de Cotoche*, parce qu'y ayant rencontré quelques pêcheurs, qui de crainte ſe mirent à crier, en fuyant du côté de la terre, *Cotoche, Cotoche*, c'eſt-à-dire *à la maiſon, à la maiſon*, ils crurent que les pêcheurs leur diſoient le nom du pays. Depuis cela cette pointe a retenu le nom de *Cotoche*. Ils y trouverent au bord de la mer une grande & belle ville, où ils furent parfaitement bien reçus des habitans. Ils y virent de beaux édifices, avec de hautes tours, des temples aſſez magnifiques, des rues pavées, & beaucoup de commerce. Les maiſons y étoient bien bâties de pierres & de chaux, mais ſimplement couvertes de chaume. Les chambres étoient hautes de dix ou douze degrés.

L'auteur cité n'a pas une idée avantageuſe de la converſion de ces peuples: ſelon lui, les Indiens de ce pays ſervent leurs idoles tant qu'ils peuvent: ils leur ſacrifioient autrefois des victimes humaines. Tous ceux qui ſont ſous la domination Espagnole, exercent encore leur idolatrie le plus ſecrettement qu'ils peuvent. Ils ont bien, pour la plus grande partie, le nom de *Chrétiens*, & la réputation de l'être; mais auſſi-tôt que les eccléſiaſtiques, qu'on leur envoie, ſont éloignés, ils ſe moquent du baptême & des inſtructions. La haine qu'ils ont pour nous, à cauſe des injuſtices & des cruautés qu'on a exercées contre eux, contribue beaucoup à l'averſion qu'ils ont pour notre religion; cependant la crainte d'être châtiés, & pris pour eſclaves, les rend exacts à l'extérieur, & ils affectent de jeûner, d'aller à confeſſe, & de porter les annates autant que le meilleur Chrétien d'Eſpagne; mais avec tout cela, les châtimens ont incomparablement été plus efficaces que les ſermons ni les cathéchiſmes: cependant ils ne manquent ni de bon ſens ni de pénétration. On aſſure que les idolâtres de Jucatan & de Cotoche pratiquent la circonciſion, ſans qu'on puiſſe ſavoir d'où peut venir cette coutume. Ces Indiens m'ont toujours paru aſſez droits dans le négoce. Ils ont quantité d'abeilles, de miel & de cire, dont ils ignoroient, dit-on, l'uſage avant la venue des Espagnols. Il ne ſemble pas que cette terre ait des mines d'or ou d'argent; & quoique le pays ſoit rude & pierreux, il ne laiſſe pas d'être fertile en mais. On a fort détruit les habitans de ce canton. Le pays eſt presque déſert: il s'en eſt ſauvé grand nombre dans les bois & dans les lieux non conquis, où ils ſe ſont joints aux autres Indiens. Le reſte vit dans l'eſclavage & dans l'oppreſſion.

Je parle des deux autres parties du Jucatan dans les articles de GUATIMALA & de SANTA-CRUZ.

1. JUCHING, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Queite, ſeconde métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 1 d. 20′, par les 35 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. JUCHING, ville de la Chine; dans la province de Channton, au département de Cinan, premiere métropole de la province. Elle eſt plus orientale que Pékin de 10′, par les 37 d. 19′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JUCU, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Taiyven, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 4 d. 20′, par les 38 d. 25′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JUCUNDIANENSIS, ſiege épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie. La Notice épiſcopale ne le nomme pas. Mais on trouve dans la Conférence de Carthage, *p.* 79, édit. Dupin. *Secundinus Jucundianenſis*; & le même évêque eſt nommé ailleurs, *Secundus Jocundianenſis*, du nom d'une bourgade de Numidie, *cujusdam ville Numidiæ.*

JUD ou JUDI, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Dan. * *Joſué*, c. 29, v. 45.

1. JUDA: c'eſt originairement le nom d'un des douze patriarches, fils de Jacob & de Lia; mais dans la ſuite ce nom ſignifia la *tribu de Juda*, c'eſt-à-dire la poſtérité de ce patriarche, dont voici quel fut le pays.

Le lot de la tribu de Juda occupoit toute la partie méridionale de la Paleſtine, & les tribus de Siméon & de Dan occuperent pluſieurs villes, qui d'abord avoient été attribuées à Juda. Cette tribu étoit ſi nombreuſe, qu'au ſortir de l'Egypte, elle étoit compoſée de ſoixante & quatorze mille ſix cents hommes capables de porter les armes, *Numer.* c. 1, v. 26, 27. La royauté paſſa de la tribu de Benjamin, d'où étoient Saül & Iſboſeth, dans celle de Juda, qui étoit la tribu de David & de ſes ſucceſſeurs rois, juſqu'à la captivité de Babylone; & depuis le retour de la captivité, quoique cette tribu ne régnât pas, elle occupa toujours néanmoins la premiere place. Elle donnoit le ſceptre à ceux qui régnoient. Elle réuniſſoit en quelque ſorte toute la nation des Hébreux en elle-même; & on ne les connoiſſoit que ſous le nom de *Judæi*, les Juifs, deſcendans de Juda.

Quand *Juda* eſt oppoſé à Israël, il déſigne le royaume de Juda, c'eſt-à-dire la partie qui demeura fidele à David & à ſes ſucceſſeurs; au lieu qu'Israël ſignifie les dix tribus rebelles, qui commencerent par leur diviſion le royaume de Samarie. Une des principales prérogatives de la tribu de Juda, eſt d'avoir conſervé le dépôt de la vraie religion, & l'exercice public du ſacerdoce & des

cérémonies de la loi dans le temple de Jérusalem, pendant que les dix tribus s'abandonnoient au culte des veaux d'or & à l'idolâtrie.

2. JUDA, royaume d'Afrique, dans la Guinée, environ à soixante lieues à l'est, d'Akim, & séparé de la côte d'or, par la riviere de Volta. Les François, & les Anglois y ont un comptoir voisin l'un de l'autre, dans des marais, où l'air est très-mal-sain, à trois mille de la côte. La capitale, appellée *Sabi*, & que les François appellent *Xavier*, est à quatre milles au nord des comptoirs. Le pays est bon, abondant en bled d'Inde, patates, ignames & autres fruits dont on fait, tous les ans, deux moissons. Ce royaume fut conquis & ravagé par le roi de Dahomay, en 1727. * *Hist. des Voyages*, t. 3. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

JUDÉE, pays d'Asie, sur les bords de la Méditerranée, entre cette mer au couchant, la Syrie au nord, les montagnes qui sont au-delà du Jourdain à l'orient, & l'Arabie au midi.

On l'a appellée anciennement *pays de Chanaan*, du nom de *Chanaan*, fils de Cham, dont les descendans l'occuperent en premier lieu. On lui donna ensuite le nom de *Palestine*, à cause des Philistins, que les Grecs & les Romains appelloient *Palestins*. Comme ces peuples demeuroient le long des côtes, ils furent connus les premiers, & le reste du pays a porté leur nom. On l'a aussi appellée *Judée*, de la plus considérable de ses tribus. On lui a donné le nom de *terre promise*, par rapport aux promesses que Dieu fit plusieurs fois aux patriarches de la donner à leur postérité; de *terre d'Israël*, à cause que les enfans de Jacob ou d'Israël s'y établirent; & de la *Terre-sainte*, parce qu'elle a été sanctifiée par la présence & les mysteres de Jesus-Christ.

La Judée étoit une partie de la grande Syrie; de-là vient que Ptolomée, après avoir traité de la Syrie, *l.* 5, *c.* 15, emploie le chapitre suivant à traiter *de la Syrie-Palestine, qui s'appelle aussi Judée*. Sa longueur se prend depuis la Syrie Antiochienne jusqu'à l'Egypte & l'Arabie; sa largeur depuis la mer Méditerranée, ou la grande mer jusqu'à la Celésyrie & l'Arabie Pétrée. Le Jourdain, qui prend sa source au mont Liban, la traverse; les vallées où il coule le portent dans le lac de Généfareth, qui, dans l'ancien Testament, s'appelle *mer de Ceneroth*; & dans le nouveau, *mer de Tibériade*. Au sortir de ce lac son canal est large & tranquile; il arrose presque toutes les tribus, & va se perdre dans le lac Asphaltide, nommé autrement *mer Morte*. Outre le Jourdain, on compte d'autres rivieres dans la Judée; le *Jarmac* au pays des Gerséens: il prend sa source aux montagnes de Galaad; le *Kirmion* près de Damas, nommé autrement *Amach* ou *Abana*. On y ajoûte le *Pharphar* qui descend du mont Hermon; le *Cison* qui coule dans les tribus d'Issachar & de Zabulon; l'Arnon qui vient de la montagne du même nom, & qui se jette dans la mer Morte, & le Jaboc qui se jette dans le Jourdain; mais tous ces fleuves, excepté le dernier, ne sont, à proprement parler, que des torrens ou des ruisseaux. * *Le P. Lami.* Introd. à l'Ecriture sainte, *c.* 3.

Ce pays a plusieurs montagnes. Les plus célébres sont le Liban, & l'Anti-Liban au septentrion; les montagnes de Galaad, d'Hermon, d'Arnon & celles des Moabites à l'orient; les montagnes du désert au midi; le Carmel; les montagnes d'Ephraïm & des Philistins, au couchant. Il y en a quelques autres au milieu de la Judée, comme le Tabor, Garizim, Hébal, Sion, Moria, Hébron, & ce que l'Evangile appelle *montana Judææ*.

Les Philistins étoient étrangers dans le pays de Chanaan, & étoient venus de CAPTHOR. Voyez ce mot. Les Phéniciens étoient un reste des anciens Chananéens, dont Josué avoit détruit & chassé la plus grande partie. Ces deux peuples, les Philistins au midi & les Phéniciens au nord, occupoient presque toutes les côtes de la Méditerranée. Les Juifs étoient donc resserrés par ces peuples; ils avoient le Liban & la Syrie au nord, l'Arabie-Pétrée & l'Idumée méridionale au midi. Les montagnes de Galaad, l'Idumée orientale, l'Arabie déserte, les Ammonites & les Moabites à l'orient, les Philistins, les Phéniciens & la Méditerranée au couchant. * *D. Calmet*, Dict.

La Judée, avant l'arrivée des Hébreux, étoit gouvernée par des rois Chananéens, qui exerçoient une puissance absolue chacun dans sa ville. Josué fait la conquête de ce pays, & le gouverne comme lieutenant de Dieu. A Josué succèdent les anciens, pendant environ quinze années. Les Israélites tombent dans une espece d'anarchie de sept ou huit ans. Ils sont ensuite gouvernés par des juges, pendant trois cents dix-sept ans, & enfin par des rois, depuis Saül jusqu'à la captivité de Babylone, pendant cinq cents sept années. Après le retour de la captivité, les Juifs reçoivent la loi des rois de Perse, puis d'Alexandre le Grand; ils obéissent ensuite aux rois d'Egypte, puis à ceux de Syrie, gardant toujours dans le gouvernement particulier beaucoup de déférence pour le grand-prêtre & les chefs de la famille de David.

Les Juifs, sous la conduite de Judas-Maccabée, prennent les armes pour la défense de leur religion, & recouvrent leur ancienne liberté. Enfin Hérode le Grand est déclaré roi de la Judée, par le sénat de Rome; à sa mort, ses trois fils partagent entr'eux son royaume, & gouvernent sous le titre de *tétrarques*. Ils sont exilés les uns après les autres, & la Judée est enfin réduite en province par les Romains. La durée du tems des juges, depuis la mort de Josué, jusqu'au commencement du régne de Saül, est de trois cents trente-neuf ans. Voici l'ordre chronologique des juges & des servitudes qui ont été dans le pays, durant cet intervale.

Ordre chronologique des juges.

Ans du monde.

2570. Mort de Josué.

2585. Gouvernement des anciens, pendant environ quinze ans.

2592. Anarchie d'environ sept ans, jusqu'en 1592.
C'est à ce tems qu'on rapporte l'histoire de Micha, la conquête de la ville de Laïs, par une partie de la tribu de Dan, & la guerre des onze tribus contre Benjamin.

2591. Premiere servitude sous Chusan-Rasathaïm, roi de Mésopotamie; elle commença en 2591, & dura huit ans, jusqu'en 2599.

2599. Othoniel délivra Israël, la quarantiéme année après la paix donnée au pays par Josué.

2662. Paix d'environ soixante-deux ans, depuis la délivrance procurée par Orthoniel, en 2599 jusqu'en 2662 qu'arriva la seconde servitude sous Eglon, roi des Moabites. Elle dura dix-huit ans.

2679. Aod délivre Israël.
Après lui, Samgar gouverna, & le pays fut en paix jusqu'à la quatre-vingtiéme année, depuis la premiere délivrance procurée par Othoniel.

2699. Troisiéme servitude sous les Chananéens, qui dura vingt ans, depuis 2699 jusqu'en 2719.

2719. Débora & Barac délivrent les Israélites. Depuis la délivrance procurée par Aod, jusqu'à la fin du gouvernement de Débora & de Barac, il y a quarante ans.

2752. Quatriéme servitude sous les Madianites, qui dura sept ans, depuis 2752 jusqu'en 2759.

2759. Gédéon remet les Israélites en liberté. Depuis la délivrance procurée par Barac & Débora, jusqu'à celle que procura Gédéon, il y a quarante ans.

2768. Abimélech, fils naturel de Gédéon, est reconnu pour roi par ceux de Sichem. Il fait mourir soixante & dix de ses freres: il régne trois ans, depuis 2768 jusqu'en 2771.

2771. Il mourut au siége de Thèbes, en Palestine.

2772. Thola gouverne après Abimélech, pendant vingt-trois ans, depuis 2772 jusqu'en 2795.

2795. Jaïr succéde à Thola, & gouverne pendant vingt-deux ans, depuis 2795 jusqu'en 2816.

2799. Cinquiéme servitude sous les Philistins, qui dura dix-huit ans, depuis 2799 jusqu'en 2817.

2817. Mort de Jaïr.

2817. Jephté est choisi chef des Israélites de-là le Jourdain; il défait les Ammonites, qui les opprimoient. Jephté gouverne six ans, depuis 2817 jusqu'en 2823.

2823. Mort de Jephté.

2830. Abésan gouverne sept ans, depuis 2823 jusqu'en 2830.

2840. Ahialon succede à Abéfan ; il gouverne depuis 2830 jusqu'en 2840.
2848. Abdon juge Israël pendant huit ans ; depuis 2840 jusqu'en 2848.
2848. Sixiéme servitude sous les Philistins, qui dura quarante ans ; depuis 2848 jusqu'en 2888.
2848. Héli, grand-prêtre de la race d'Ithamar, gouverna pendant quarante ans, tout le tems de la servitude, sous les Philistins.
2849. Naissance de Samson.
2887. Mort de Samson, qui fut juge d'Israël pendant la judicature du grand-prêtre Héli.
2888. Mort de Héli, & commencement de Samuël, qui lui succéda.
2909. Election & onction de Saül, premier roi des Hébreux.

Liste chronologique des rois des Hébreux.

SAUL, premier roi des Israëlites, régna depuis l'an du monde 2909, jusqu'en 2949, pendant quarante ans entiers.

ISBOSETH, son fils, lui succéda, & régna sur une partie d'Israël, pendant six ou sept ans, depuis 2949 jusqu'en 2956.

DAVID avoit été sacré roi par Samuël, l'an du monde 2934 ; mais il ne jouit de la royauté qu'à la mort de Saül, en 2949, & ne fut reconnu roi de tout Israël, qu'après la mort d'Isboseth, en 2956 ; il mourut en 2990, âgé de soixante-dix ans.

SALOMON, son fils, lui succéda. Il reçut l'onction royale, dès l'an 2989. Il régna seul après la mort de David, en 2990. Il mourut en 3029, après quarante ans de régne.

Après sa mort, le royaume fut partagé, & les dix tribus ayant choisi Jéroboam pour leur roi, Roboam, fils de Salomon, ne régna que sur les tribus de Juda & de Benjamin.

Rois de Juda.

ROBOAM, fils & successeur de Salomon, régna dix-sept ans, depuis l'an 3029 jusqu'en 3046.

ABIA, trois ans, depuis 3046 jusqu'en 3049.

ASA, quarante & un ans, depuis 3049 jusqu'en 3090.

JOSAPHAT, vingt cinq ans, depuis 3090 jusqu'en 3115.

JORAM, cinq ans, depuis 3115 jusqu'en 3119.

OCHOSIAS, un an, depuis 3119 jusqu'en 3120.

ATHALIE, sa mere, régna six ans, depuis 3120 jusqu'en 3126.

JOAS est mis sur le thrône par le grand-prêtre Joïada, en 3126. Il régna pendant quarante ans, jusqu'en 3165.

AMASIAS, trente-neuf ans, depuis 3165 jusqu'en 3194.

OZIAS, autrement nommé *Azarias*, régna pendant vingt-sept ans, jusqu'en 3221. Alors ayant entrepris d'offrir l'encens dans le temple, il fut frappé de lépre, & obligé de quitter le gouvernement ; il vécut encore vingt-cinq ans, & mourut en 3246.

JOATHAN, son fils, prit le gouvernement, dès l'an du monde 3221. Il régna seul, en 3246, & mourut en 3262.

ACHAZ succeda à Joathan, l'an du monde 3262. Il régna seize ans jusqu'en 3278.

EZÉCHIAS, vingt-huit ans, depuis 3378 jusqu'en 3306.

MANASSÉ, cinquante-cinq ans, depuis l'an du monde 3306 jusqu'en 3361.

AMON, deux ans, depuis 3361 jusqu'en 3363.

JOSIAS, vingt-neuf ans, depuis 3363 jusqu'en 3397.

JOACHAS, trois mois.

ELIACIM ou JOAKIM, onze ans, depuis l'an 3397 jusqu'en 3405.

JOACHIN ou JÉCHONIAS, régne trois mois & dix jours dans l'année 3405.

Mattathias ou *Sédécias*, régne onze ans, depuis 3405 jusqu'en 3416. La derniere année de son régne, Jérusalem fut prise, le temple brûlé, & Juda emmené captif au-delà de l'Euphrate.

Rois d'Israël.

Jéroboam régna vingt-deux ans, depuis 3030 jusqu'en 3051.

Nadab, un an, mort en 3052.
Basa, vingt-deux ans, depuis 3052 jusqu'en 3074.
Ela, deux ans, mort en 3075.
Zamri, sept jours.
Amri, onze ans, depuis 3075 jusqu'en 3086. Il eut pour compétiteur Thebni, qui succomba & mourut, on ne sait quelle année.
Achab, vingt-un ans, depuis l'an 3086, jusqu'en 3107.
Ochosias, deux ans, depuis 3106 jusqu'en 3108. Il fut associé au royaume, dès l'an 3106.
Joram, fils d'Achab, lui succéda en 3108. Il régna douze ans, mort en 3120.
Jéhu usurpe le royaume, en 3120, régne vingt-huit ans, & meurt en 3148.
Joachas regne dix sept ans, depuis 3148 jusqu'en 3165.
Joas régne quatorze ans, depuis 3165 jusqu'en 3179.
Jéroboam II régne quarante-un ans, depuis 3179 jusqu'en 3220.
Zacharie, douze ans, depuis 3220 jusqu'en 3232.
Sellum régne un mois ; il est tué en 3233.
Manahem, dix ans, depuis 3233 jusqu'en 3243.
Phaceia, deux ans, depuis 3243 jusqu'en 3245.
Phacée, vingt ans, depuis 3245 jusqu'en 3265.
Ojee, dix-huit ans, depuis 3265 jusqu'en 3283.
Fin du royaume d'Israël, qui a duré deux cents cinquante-trois ans.

Après le retour de la captivité, arrivé en 3468, les Juifs vécurent sous la domination des Perses, pendant cent quatre ans, jusqu'au régne d'Alexandre le Grand, qui vint à Jérusalem, l'an du monde 3672. Après sa mort, arrivée en 3681, la Judée obéit d'abord aux rois d'Egypte, puis aux rois de Syrie, jusqu'à ce qu'enfin Antiochus-Epiphanès ayant forcé les Juifs de prendre les armes pour la défense de leur religion, l'an du monde 3836, les Maccabées recouvrerent peu-à-peu leur ancienne liberté, & vécurent dans l'indépendance, depuis le gouvernement de Jean-Hircan, en l'an du monde 3874, jusqu'à ce que la Judée fût réduite en province par les Romains.

Liste des Maccabées ou des princes Asmonéens, qui ont gouverné la république des Juifs, en qualité de princes & de grand-prêtres, jusqu'au régne d'Hérode le Grand.

Mattathias, pere de Judas Maccabée, mourut en 3838, au commencement de la persécution d'Antiochus-Epiphanès.

Judas Maccabée gouverna cinq ans, depuis l'an 3838 jusqu'à sa mort arrivée en 3843.

Jonathas Maccabée gouverna dix-sept ans, depuis 3843 jusqu'en 3860.

Simon Maccabée gouverna neuf ans, depuis 3860 jusqu'en 3869.

Jean Hircan gouverna vingt-neuf ans, depuis 3869 jusqu'en 3898. Il se mit en parfaite liberté, après la mort d'Antiochus Sidétès, roi de Syrie, en 3874.

Aristobule prend le titre de *roi*, & régne un an, mort en 3895.

Alexandre Jannée régne vingt-sept ans, depuis 3899 jusqu'en 3926.

Salomé ou *Alexandra*, femme d'Alexandre Jannée, gouverna neuf ans, pendant que Hircan, son fils aîné, exerçoit la charge de grand-prêtre. Elle mourut en 3935.

Hircan, roi & grand-prêtre des Juifs, commença à régner après la mort de sa mere, en 3935 ; mais il ne régna paisiblement que trois mois.

Aristobule, frere d'Hircan, s'empara du royaume & de la grande sacrificature, dont il jouit trois ans & trois mois, jusqu'en l'an 3940. Alors Pompée prit Jérusalem, & rendit la grande sacrificature à Hircan, avec la qualité de *roi*, mais sans lui accorder l'usage du diadême. Aristobule fut pris dans Jérusalem, & conduit à Rome par Pompée.

Hircan ne jouit pas paisiblement des honneurs & des dignités que Pompée lui avoit rendus. Antigone, son neveu, fils d'Aristobule, fit venir les Parthes à Jérusalem, s'empara de la royauté & de la grande sacrificature, en l'an du monde 3964. Hircan fut pris ; on lui coupa les oreilles, pour le rendre incapable d'exercer à l'avenir les fonctions du sacerdoce, & on le mena à Babylone, d'où

d'où il ne revint qu'en 3968. Il fut mis à mort par Hérode, en 3974, quarante-huit ans après la mort de son pere Alexandre Jannée, & trente-neuf ans après celle de sa mere Salomé ou Alexandra.

Antigone, son neveu, qui s'étoit emparé de la royauté & de la grande sacrificature, n'en jouit qu'environ deux ans & sept mois. Il fut pris dans Jérusalem par Sosius, en 3967, & ensuite decapité la même année à Antioche, par l'ordre de Marc-Antoine.

Hérode le Grand, fils d'Antipater, & Iduméen d'origine, fut déclaré roi des Juifs, par le sénat Romain, l'an du monde 3964. Il mourut après trente-six ou trente-sept ans de régne, étant âgé de soixante & dix ans, l'an du monde 4001, & l'an premier de Jesus-Christ, trois ans avant l'ére vulgaire.

Partage de la Judée après Hérode.

Ses états furent partagés entre ses trois fils, Archelaüs, Hérode-Antipas & Philippe.

Hérode-Antipas eut la Galilée & la Pérée. Il fut relégué à Lyon, l'an 43 de J. C. 39 de l'ére vulgaire. De-là il fut envoyé en exil en Espagne, où il mourut. Il régna quarante-deux ans, depuis l'an du monde 4001, jusqu'en 4042, de J. C. 42, de l'ére vulvaire 39. L'empereur Caïus donna sa tétrarchie à Agrippa I, dont on parlera ci-après.

Philippe eut pour partage la Batanée, la Trachonite & l'Auranite. Il mourut l'an 37 de J. C. 33, de l'ére vulgaire. Sa tétrarchie fut alors réduite en province.

Archelaüs posséda le royaume de Judée, sous le titre d'*ethnarche*, depuis l'an du monde 4001, qui est la premiere annee de J. C. & trois ans avant l'ére vulgaire. Il fut relégué à Vienne dans les Gaules, l'an 9 de J. C. de l'ére vulgaire 6.

Alors la Judée fut réduite en province, & soumise à des gouverneurs jusqu'à l'an de J. C. 40, qui est l'an 37 de l'ére vulgaire. Ces gouverneurs sont quelquefois nommés *præses*, présidens; *procurator*, intendant, *prætor*, commandant. Ils étoient soumis aux empereurs, & même aux gouverneurs de Syrie, dont la Judée faisoit partie.

Liste chronologique des gouverneurs Romains.

Le premier gouverneur envoyé en Judée, après le banissement d'Archelaüs, fut *Coponius*, chevalier Romain, qui la gouverna jusqu'à l'an 10 de l'ére vulgaire. Dans le même tems, P. Sulpicius Quirinius étoit gouverneur de Syrie. C'est ce Quirinius, dont parle S. Luc, *v.* 2.

Marcus Ambibucus ou *Ambivius*, succéda à Coponius vers l'an 10 de l'ére vulgaire. Il gouverna peut-être trois ans jusques vers l'an 13 de l'ére vulgaire; car le tems de son gouvernement n'est pas exprimé dans Joseph.

Annius Rufus succéda, vers l'an 13 de l'ére vulgaire, & gouverna un an ou deux.

Valerius Gratus succéda à Rufus, & gouverna depuis l'an 15 ou 16 de l'ére vulgaire, pendant onze ans.

Ponce Pilate succéda à Gratus, vers l'an 27 de l'ére vulgaire, & gouverna la Judée jusqu'à la fin de l'an 36.

Marcel fut envoyé en sa place par Vitellius, gouverneur de Syrie.

L'année suivante, 37 de l'ére vulgaire, & la premiere année de Caïus Caligula, la Judée retourna à son ancien état, & fut donnée, sous le titre de *royaume*, à AGRIPPA. Mais après sa mort arrivée l'an 44 de l'ére vulgaire, la Judée fut de nouveau réduite en province; & l'empereur Claude y envoya *Cuspius Fadus*, en qualité de gouverneur ou d'intendant. Il la gouverna environ deux ans jusques vers l'an 46 de l'ére vulgaire.

Tibere Alexandre, fils d'Alexandre, alabarque des Juifs d'Alexandrie, & neveu de Philon, abandonna sa religion, & fut fait gouverneur de Judée, l'an 46 de l'ére vulgaire. Il gouverna environ deux ans.

Ventidius Cumanus lui succéda, & gouverna la Judée jusqu'en 52 de l'ére vulgaire.

Felix, affranchi de l'empereur Claude, fut envoyé dans la Judée, qu'il gouverna jusqu'à l'an 60.

Portius Festus fut envoyé en sa place la même année, & mourut en Judée, l'an 62 de l'ére vulgaire.

Albin lui succéda, & arriva en Judée, où il commanda deux ans.

Gessius Florus succéda, sur la fin de l'an 64, ou au commencement de 65 de l'ére vulgaire, & fut le dernier gouverneur particulier qu'ait eu la Judée. Il y alluma la guerre par sa mauvaise conduite. On ne sait ce qu'il devint depuis l'an 66 de l'ére vulgaire. La ville de Jérusalem fut prise & ruinée, l'an 70. La révolte des Juifs commença l'an 66.

L'Ecriture nous parle de la Judée ou de la terre de Chanaan, comme d'un pays excellent & abondant en toutes les choses nécessaires à la vie. On ne peut rien ajoûter à la peinture qu'elle nous en fait. Elle la décrit comme une terre la plus belle & la plus fertile qui soit au monde, un pays où coulent des ruisseaux de lait & de miel. *Exod.* c. 3, v. 2. *Ezéchiel*, c. 20, v. 6. *Numer.* c. 13, v. 28. *Deuter.* c. 8, v. 7. *Isaïe*, c. 36, v. 17. Joseph, *Antig.* l. 15, c. 5; & l. 8, c. 2, *de Bello*, l. 3, c. 2, 18, 26; & *contra Appion.* l. 1, en parle à-peu-près de même, aussi-bien que Tacite, *Hist.* l. 5, c. 6. Quelques voyageurs modernes, voyant ce pays mal cultivé, sous la tyrannie des Turcs, ont donné, sans y penser, occasion aux incrédules de nier que cette terre promise possédât les avantages que les auteurs sacrés ont vantés. Les impies ont saisie avec joie ce prétexte pour décrier la véracité de l'Ecriture, comme si elle étoit démentie par le témoignage de ces voyageurs. C'est une des impiétés qui hâterent la perte du fameux Servet, éditeur de Ptolomée, sous le nom de *Villanovanus*. Cependant il n'est pas vrai que cette terre soit à présent stérile, ni que les voyageurs qui l'ont vue, en parlent tous ainsi. Ils avouent qu'il y a des endroits arides & pierreux, & qu'en général le pays est aujourd'hui assez stérile. Mais cela ne vient pas d'une qualité naturelle du terroir, mais du manque d'habitans, qui sont en trop petit nombre & trop misérables, pour faire valoir ce pays. * *D. Calmet*, Dict.

De la Judée dans l'état présent.

Aujourd'hui la Terre-sainte est divisée en autant de parties qu'il y a de gouvernemens. Le nombre n'en sauroit être fixé; car le Turc partage quelquefois un gouvernement en deux, & quelquefois il en unit deux en un. Voici ceux qui étoient lorsque le P. Nau voyagea dans ce pays-là.

Du côté du midi est le pays de *Gaze*, & au-dessus celui de *Khalil*, c'est-à-dire de l'*ami de Dieu*, Abraham. Les Mahométans donnent ce nom illustre à ce patriarche, & souvent ils le nomment simplement l'*ami*, sous-entendant le nom de Dieu. Nous avons ensuite le pays d'*Elkolds*, c'est-à-dire *du sanctuaire*, ou *de la ville Sainte* qui est Jérusalem. Suit celui de *Naplos* (*Naplouse*) qu'on appelloit autrefois le *pays de Samarie*. On marque après celui de *Hareté*, celui de *Iouret-Kafre-Kanna*, celui de *Saphet*; & en descendant vers la mer, celui de *Seyde*, de *Tyr*, & de *Saint-Jean-d'Acre*. Entrons présentement dans le détail de ces pays.

Le pays de *Gaze* est commandé par un Bassa héréditaire, qui est, en 1675, la bachélie de Jérusalem, & le gouvernement de Naplouse, avec ordre de conduire les Pelerins à la Mecque, & de les garantir des insultes des Arabes. Ce pays a pour bornes à son occident tirant vers l'Egypte la mer Mediterranée jusqu'au Khan *Iounas*, c'est-à-dire le *Kan de Jonas*, qui est comme une hôtellerie publique, sur le grand chemin, par où l'on va par terre au Caire, à une petite journée de Gaze. *Ouadi-Esserar*, c'est-à-dire *la vallée des mysteres*, & le château *Gebrin* en font loin, environ de sept ou huit lieues, & ils le bornent du côté de l'orient. Il est terminé, du côté du septentrion, par le château de *Ras Elayn* qui est à la source d'une petite riviere nommée *Elaougé*, comme qui diroit riviere tortue, & par la ville & les dépendances de Rame. A son midi il a les déserts d'Arabie par où l'on va au mont Sinai. Tout ce pays n'a de villes que Gaze & Rame, qui ne passeroient en France que pour de gros bourgs. On n'y voit presque point de montagnes. Il s'étend en de vastes & fertiles plaines dans lesquelles il renferme environ trois cents villages, & toute la tribu de Siméon & celle de Dan.

LE PAYS D'ELKAHILL, ou d'HEBRON, qui est des dépendances de la bachélie de Jérusalem, n'a guères

que quinze ou seize villages ; mais Hébron est une ville considérable. Ce pays qui est la plus grande partie de la tribu de Juda, est borné à l'occident & séparé de la bachélie de Gaze par l'*Ouali-Esserar* dont j'ai parlé. Il a à son orient la mer Morte qu'on nomme le lac de Loth, *Bahharet-Louh ;* au midi, le désert du mont Sinaï & au septentrion, la fontaine scellée de Salomon, & les grands réservoirs où les eaux se déchargent à deux lieues de Jérusalem.

Le Pays d'Elkods ou de Jérusalem, qui tient une partie de la tribu de Juda, & toute celle de Benjamin, a le Jourdain à son orient, à huit ou neuf lieues de la sainte ville, & il finit, vers l'occident, à cinq lieues d'elle, à *Ouadi Ali*, c'est-à-dire, la vallée d'Ali, qui est le commencement des montagnes de Judée. Le village d'*Ebiré* le termine à trois ou quatre lieues de Jérusalem, du côté du septentrion, & au midi les réservoirs d'eau de la fontaine scellée de Salomon. On y compte environ deux cents villages, dont cent sont ruinés & déserts. Jérusalem est l'unique ville qui y soit.

Le Pays de Naplouse, qui est celui de Samarie, & de la tribu d'Ephraïm, renferme à-peu-près une centaine de villages avec la ville qui lui donne son nom. Il s'étend du midi au septentrion, depuis Ebiré jusqu'à un grand village nommé *Arrabé*. Le Jourdain qu'on nomme aujourd'hui *Scheriah*, c'est-à-dire *loi*, le borne du côté d'orient, & le village de Kakoun du côté d'occident, à trois lieues de la mer. Tout ce pays étoit, en 1675, de la bachélie de Jérusalem, parce qu'il est affecté à l'*Emir Hage*, c'est-à-dire au seigneur qui escorte la caravane des pélerins de la Mecque ; & c'étoit alors le Bassa de Jérusalem qui avoit cette charge.

Le Pays de Hareté, que l'on trouve ensuite, est un pays où les princes Arabes de la maison de Terbayé commandent. Il a à son orient une petite riviere nommée du Jourdain, où elle se décharge, d'environ deux lieues. Il est borné, du côté de l'occident, par la mer Méditerranée, & se termine au sabor, du côté du septentrion. On y compte près de cinquante villages. Il y a vers la riviere que j'ai marquée, un château nommé *Elbeyfan*, bâti sur les ruines d'une ville qui avoit ce nom, & qui, à juger des restes qu'on voit, étoit beaucoup plus grande que Jérusalem. Cette ville est, à ce que je crois, Bethsan. Le nom me le persuade autant que la situation du lieu ; car les Arabes nomment *Beyt*, ce que les Hébreux appelloient *Beth* ; de sorte qu'Elbeyfan & le Bethsan est la même chose. De ce château jusqu'au Jourdain, on voit s'étendre une belle vallée nommée *Seyfehan*, où l'on seme du riz, du tabac & de toutes sortes de grains. Les Arabes y viennent hyverner. On dit qu'autrefois il y eut un grand combat entre Mahomet & les Chrétiens dont il eût été tout-à-fait vaincu, si le vaillant Ali que les Mahométans appellent l'*Epée du prophete*, *Seif-Elnabi*, ne fût venu à son secours. On seme là en abondance une herbe nommée *nile*, dont la graine sert à faire une teinture bleue, & est transportée en Egypte pour cet usage. Ce pays occupe cette moitié de la tribu de Manassé qui étoit endeça du Jourdain, & toute celle d'Issachar, où est cette grande & fameuse plaine d'*Esdrelon*, ou *Maggedo*, qu'on appelle aujourd'hui *Marge-ebn-Hamer*, c'est-à-dire le *pré du fils d'Aamer*.

Le Pays de Nazareth commence là. On le nomme *Iouret-Cafré-Kanna*, c'est-à-dire *le creux du désert de Cana*, parce que celui qui gouvernoit autrefois ce district, faisoit sa demeure à Cana de Galilée. La mer de Tibériade borde ce pays à l'orient, & la plaine de S. Jean d'Acre à l'occident. Il a au septentrion le pays de Saphet, renferme la plus grande partie de la tribu de Zabulon, & contient à-peu-près vingt ou vingt-cinq villages.

Le Pays de Sapheth, où l'on monte ensuite, occupe la tribu de Nephthali, & une bonne partie des villes de la Décapole. On voit à sa descente une vaste & longue campagne, vers la fin de laquelle est Césarée de Philippe, & c'est ce qui se nommoit autrefois la *Trachonitide*. Le Jourdain se forme là de deux sources, qui unissent leurs eaux ; &, coulant par cette campagne, il va se jetter dans un fond où il forme le lac Samachonite, autrement dit *les eaux de Méron*, & qu'on appelle aujourd'hui *Houlet-Panias*, à cause de Césarée de Philippe qui a repris son ancien nom de Panéas. Voyez l'article Jourdain.

Enfin le pays de la Terre-sainte, qui est au-dessus du Jourdain, & qu'on ne visite guères, parce qu'il est dangereux de voyager parmi les Arabes, est divisé en trois parties. La plus méridionale, qui occupe la tribu de Ruben & le pays des Moabites, s'appelle le *pays de Salth*, du nom d'un grand village, où il y a un château & quantité de Chrétiens du rit Grec. Les Arabes qui l'habitent, sont nommés *Beni-Aubayd*, c'est-à-dire *enfans d'Aubayd* : leur chef prend le pays à ferme du Bassa de Damas. Celui où étoit la tribu de Gad, est peuplé d'autres Arabes appellés *Beni-Kenane*, & leur chef en paye une rente au même Bassa. Il est presque coupé au milieu, par une petite riviere nommée *Scheriath-Mandour*, qui va se jetter dans le Jourdain, à environ trois lieues de sa source. Cette source est apparemment ce petit étang qui est marqué dans les cartes, par le nom de *mer de Jazer*. Il n'y a pourtant point là d'étang ; mais on y voit un grand nombre de petites sources qui percent la terre, & qui sont toutes d'eau chaude. Il y en a une si bouillante, qu'on n'y sauroit tenir la main. Elle part d'un bain nommé *Hummet-El-Scheik*, c'est-à-dire *le bain chaud du vieillard* ou *du seigneur du lieu*, ou *du saint ;* car tous les gens considérables, ou par leur naissance ; ou par leur autorité, ou par l'opinion de sainteté, prennent ce nom de *Scheik* qui signifie *vieillard ;* & ils le prennent, quand ils ne seroient encore qu'enfans ; parce qu'ils doivent avoir dans leur bas âge la sagesse que les autres hommes n'ont qu'en un âge plus avancé. Les auteurs anciens qui ont écrit des Croisades, n'entendant pas assez la signification de ce nom Arabe *Scheik*, ont appellé *vieillard de la montagne*, ce prince fameux des Assassins dont ils font mention. Ils auroient dû l'appeller le *seigneur qui gouvernoit la montagne ;* car c'est ce que veut dire *Scheik-El-Iabal*. Au lieu où nos géographes placent la terre de *Hom*, il y a un grand château abandonné, qu'on appelle *Kalaat-Nembroud*, ou *le château de Nemrod*. Enfin le pays où étoit autrefois une moitié de la tribu de Manassé, le royaume de Bazan, est habité encore par des Arabes nommés *Gouayr*.

Dans cet article où j'ai emprunté beaucoup de choses du docte livre de la Palestine de Reland, je ne me suis pas étendu sur chaque tribu, parce que j'en parle assez à leurs articles particuliers. Je n'ai pas non plus raconté les différens maîtres qu'a eus la Judée depuis les Romains, parce que je reprends cette matiere aux titres Jérusalem & Terre-Sainte. On peut y joindre celui de Chanaan.

JUDENBOURG, *Judenburgum* selon *Zeyler*, Stiriæ Topogr. *p.* 71, ville d'Allemagne, dans la haute Stirie, dont elle est la capitale : elle est située sur la mer, vis-à-vis Seckau, à quatorze milles de Gratz, savoir, fix de Judenbourg à Leuben, & de-là huit à Gratz. On va de l'une à l'autre de ces deux premieres villes, par la riviere de la Muer. Mais quand, en allant de Judenbourg à Gratz, on prend la route des montagnes, il n'y a en tout que huit milles. La ville est belle, bien bâtie, & a trois côtés fur une hauteur commode. Vers le 47° d. 20′ de latitude. Elle a, entr'autres, huit rues ; deux principales qui coupent la ville de deux côtés, & par le travers desquelles coulent, le long de la place, deux ruisseaux. Cette place est belle, grande, large & longue ; & l'on y tient deux foires par an, savoir, à l'Asconsion & à la fête de sainte Ursule. La ville a cinq portes, outre une petite. Il y a un beau château nommé le Bourg, *die Burg*, où les souverains venoient passer quelque tems. Près de-là est le couvent des Franciscains, auquel il y a communication du château, afin qu'on puisse se rendre dans l'église par une galerie faite exprès. Les Jésuites possédent le couvent des Dominicains & quelques belles maisons voisines, dont ils ont fait un beau collége. Il y a de belles maisons qui appartiennent à des gentilshommes du pays, entr'autres, celle des seigneurs de Zahen, nommée *Zahenbourg* ; près des murs de la ville, & vis-à-vis est un palais magnifique. L'église de S. Martin, où autrefois les Luthériens ont eu l'exercice de leur religion, est redevenue une église catholique. La paroisse est un grand & beau bâtiment, où plusieurs seigneurs ont leurs tombeaux ornés d'épitaphes.

Il y a auſſi dans la ville un hôpital nommé du *S. Eſprit;* & au-deſſous de la ville, près de la Muer, un monaſtere de filles de ſainte Claire. L'hôtel de ville mérite d'être vu. Le magiſtrat a cela de ſingulier, qu'il ne juge point à mort ; pour les cauſes criminelles, on s'adreſſe à Gratz. Les exécutions ne ſe font pas en pleine rue devant la maiſon de ville, comme dans d'autres villes, mais dans la maiſon de ville même ſur un large perron, où le criminel eſt conduit, & ſubit la peine portée par la ſentence. Le gouvernement de la ville conſiſte en un bourg-meſtre, un juge & le conſeil. Il y a quatre fontaine dans la ville. Il y a un fauxbourg du côté du bourg de Weiſſenkirken, par où l'on paſſe quand on prend le plus court chemin de Gratz. Le fauxbourg s'étend le long de la mer, qu'on y paſſe ſur un pont, au-delà duquel eſt une égliſe & un autre petit fauxbourg. Le territoire de Judenbourg s'étend jusqu'à Knitelfeld ; c'eſt un agréable canton, où il y a beaucoup de beaux châteaux & de bons villages. Lazius, R. R. *l.* 12, *ſect.* 6, *c.* 4, croit que Judenbourg eſt ancien.

1. JUDIA. Voyez JUTHIA, capitale du royaume de Siam.

2. JUDIA. (BASSES DE LA) Voyez BASSES.

JUDICELLO, (le) petite riviere de Sicile, dans le Val de Demona, ſelon Baudrand, & dans le Val de Noto, ſelon De l'Iſle, *Carte de la Sicile.* Elle a ſa ſource auprès de la Motta di Sanćta-Anaſtaſia, d'où, ſerpentant vers le levant, elle coupe en deux la ville de Catane, & ſe perd dans la mer. C'eſt l'*Amenanus* des anciens.

JUDOIGNE, en flamand *Geldenaken*, petite ville des Pays-bas, dans le Brabant, au quartier de Louvain, ſur la petite riviere de Gête, avec un vieux château & une mairie ; elle eſt à deux lieues de Tillemont, à quatre de Gemblours, & à cinq de Louvain.

JUÉE (la) ou MAINE-LA-JUELLE, ville de France. Voyez l'article de LAVAL.

JUEKIANG, ou, ſelon l'Atlas Chinois du P. Martini, JUENCHIANG, ville de la Chine, dans la province de Iunnan, dont elle eſt la ſeptiéme dans l'ordre des villes militaires. Elle eſt à 23 d. 54′ de latitude, & de 15 d. 33′ plus occidentale que Pékin ; elle étoit anciennement de la Chine. Sous la famille de Sunga, elle fut envahie & détachée de cet empire par Nungchica. La famille d'Iuen la reprit, & la nomma *Juenkiang ;* mais parce qu'elle étoit voiſine du Tonkin & du royaume de Laos, elle a une forteresſe nommée *Lopié ;* elle a beaucoup de ſoie, d'ébene, de palmiers, d'arec, que les habitans, auſſi-bien que le reſte des Indiens, mâchent avec la feuille de bétel. Les paons y ſont fort communs. Du côté du levant d'été, eſt le mont LEUKIA. Le mont YOTAI, qui eſt à l'orient, eſt très-grand & éleve vingt-cinq pointes ou ſommets ; il eſt ſi beau qu'on lui a donné le nom de *tour préciuſe.*

IVELINE, (LA FORÊT D') forêt de France. De l'Iſle la nomme le *bois des Ivelines.* Elle eſt dans l'Iſle de France, entre Chevreuſe, Rochefort, S. Arnoul & Epernon ; elle s'étendoit autrefois davantage ; & l'on y comprenoit le bois de Rambouillet, qui en faiſoit partie ; ſelon Hadrien de Valois, on la nommoit en latin *Aquilina Silva, Silva Evelina* ou *Eulina*, dans les anciens titres. Baudrand dit qu'elle eſt presque toute détrichée ; il ſeroit plus naturel dire, ce me ſemble, que d'une ſeule forêt, on a éclairci divers endroits ; de maniere que pluſieurs parties détachées ont préſentement des noms particuliers, comme le *bois des Ivelines*, qui conſerve l'ancien nom, le *bois de Rochefort*, la *forêt de Dourdans*, le *bois de Bâtonneau*, le *bois de Rambouillet*, les *Tailles d'Epernon*, & la *forêt de S. Leger.* Il y a lieu de croire que tout cela enſemble faiſoit une forêt continue, lorsque la France étoit moins peuplée qu'elle n'eſt préſentement ; & cette forêt étoit nommée AQUILINA SILVA.

IVELMOUTH, petit golfe d'Angleterre, à l'embouchure de la riviere d'IVEL, en Sommerſetshire. Voyez VEXALA.

JUEN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Xincheu, douziéme métropole de la province. Elle eſt de 8 d. 29′ plus occidentale que Pékin, ſous les 28 d. de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JUENCHEU, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, dont elle eſt la onziéme métropole ; elle eſt à 28 d. 25′ de latitude, & de 3 d. 12′ plus occidentale que Pékin. Son département, qui eſt fertile & agréable, renferme quatre villes, ſavoir,

Juencheu,	Pinghiang,
Fueny,	Vançay.

La famille de Han la nomma YCHUEN ; la famille de Tanga lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui. Elle a des mines d'alun & de vitriol, & quatre temples dédiés aux héros. Le mont NIANG eſt au midi de la ville : ce nom veut dire *viſible*, & eſt fondé ſur ce qu'étant hériſſé de roches eſcarpées, & entouré de précipices, il eſt inacceſſible. On n'y ſauroit monter, & il faut ſe contenter de le voir. Il a trois cents ſtades de tour, ce qui fait un peu plus de douze lieues. Il en ſort une fontaine, dont l'eau eſt ſi froide toute l'année, qu'il n'eſt pas poſſible d'en boire, à moins qu'on ne l'expoſe quelque tems au ſoleil, pour la dégourdir. * *Atlas Sinenſis.*

Il paroît par la Carte du P. Martini, que cette ville tire ſon nom d'une riviere nommée JUEN, qui a ſa ſource dans les montagnes de Kinki, aux confins de la province de Huquang, & qui, ſerpentant vers l'orient, va ſe perdre dans la riviere de Kiam.

IVENGAN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Kingcheu, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 6 d. 26′, par les 31 d. 35′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. JUENKIANG, ville de la Chine. Voyez JUÉKIANG.

2. JUENKIANG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Changte, onziéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 5 d. 50′, par les 29 d. 21′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

IVENKIO, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Pingyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 5 d. 32′, par les 36 d. 9′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

IUENNA, ancien lieu du Norique, ſelon la Table de Peutinger, *Segm.* 3, à vingt-trois mille pas de *Virunum* ou *Virunum*, & à vingt mille pas de Colacion. Cluvier croit que c'eſt JAUNSTEIN en Carinthie.

JUENUU, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caiſung, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 3 d. 30′, par les 35 d. 58′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

IWERCK, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinſter. C'eſt une des onze qui compoſent le comté de Kilkenny. * *Etat préſent de l'Irlande*, p. 41.

IUERNA ; c'eſt ainſi que Ponponius Méla, *l.* 9, *c.* 6, appelle l'IRLANDE.

IVERNAUX, abbaye de l'ordre de S. Auguſtin, au diocèſe, & à ſix lieues de Paris, ſur la petite riviere de Rouillon, à une lieue de Brie-Comte-Robert. Elle fut fondée vers l'an 1164, & rétablie en 1684.

JUERNE ; on liſoit dans Etienne le Géographe, Ἰουέρνη πόλις ἐν τῷ σοτεμῷ τῷ Πρεσανικῷ. C'eſt un galimathias horrible. Où a-t-on jamais entendu parler d'une riviere nommée *Pretanicus* ? Berkélius a bien vu qu'il falloit lire ἐν τῷ Ωκεανῷ, dans l'Océan. En effet Juerne ſe trouvera alors une ville de l'océan Britanique, ſans doute dans l'Irlande, qu'Etienne nomme *Juernea*, *iſle Britannique.* Il y a dans cet auteur trois articles de ſuite ſavoir :

Juernia, iſle Britannique, la plus petite des deux : le nom national eſt JUERNIATES ; *Juerne*, ville de l'océan Britannique ; *Juernia*, iſle, le nom national eſt *Juerni.*

Il n'y a point de difficulté au premier ; c'eſt conſtamment l'Irlande, qui eſt moindre que la grande Bretagne, où ſont l'Angleterre & l'Ecoſſe. Le troiſiéme n'eſt qu'une addition faite par un grammairien qui aura trouvé quelque part le mot *Juerni*, pour déſigner les habitans de l'iſle, & aura voulu ajoûter cette remarque

à celle d'Etienne, qui les nomme *Juerniates*. Le second regarde une ville de cette isle ; & il est conforme à Ptolomée, qui met une ville nommée *Juernis* dans l'Irlande, qu'il nomme aussi *Juernia*. L'édition de Bertius porte Ἰερνις ; & avertit que le manuscrit Palatin a Ἰερρις ; celui de la bibliotheque Seguier a Ἰυερνις, qui est beaucoup mieux. De même l'édition de Bertius nomme un peu plus haut un peuple *Uterni*, ΟΥΤΕΡΝΟΙ, & ajoûte comme une variante *Juerni* ; Ἰυερνοι ; c'est ce dernier qu'il falloit mettre dans la véritable leçon, & ne donner *Uterni* que comme variante. Le manuscrit de la bibliotheque Seguier porte *Juernii*, Ἰυερνιοι. Cette *Juverné* d'Etienne est la même que la *Juernis* de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 2, dont les interprètes disent, après Cambden, que c'est présentement *Dunkeren*, en Irlande.

IVETOT. Voyez YVETOT.

JUFICUM ou JUPHICUM. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, de l'édition de Bertius, met cette ville dans l'Ombrie. On n'en trouve aucune trace dans le manuscrit de Seguier. Cependant Ortélius, *Thesaur.* dit que quelqu'un trouve *Sasso Ferrato* au même endroit. Voyez TUFICUM.

JUFITENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifense. La Conférence de Carthage, *p.* 263, fournit, *Victor episcopus plebis Jufitensis* ; & l'on doute si ce n'est pas le même siége, dont étoit évêque *Victor Jerafitanus*, nommé dans la Notice d'Afrique.

JUGA. Voyez JUGUM.

JUGANTES ; on trouve ce nom dans Tacite, *Annal.* l. 12, *c.* 40, comme si c'étoit le nom d'un peuple de la Grande-Bretagne. Il parle d'un certain Vénusius, qui étoit *ex civitate Jugantum*. Ce passage, qui est unique, sert peu à défigner où étoit ce peuple. Cambden qui a cherché ce que ce pouvoit être, n'a rien trouvé qui le fixât. En un endroit il doute s'il ne faut pas lire *Brigantum*, au lieu de *Jugantum* ; ailleurs il semble insinuer que ce pourroient bien être les Cantiens, qu'on appelloit communément *Y-Gaint*.

JUGARIA. Voyez JUNCARIA.

JUGARIE. Oléarius, dans le dénombrement des provinces de Moscovie, *l.* 3, nomme une des provinces de cet état *Jugarie*, & ajoûte : le baron d'Herbestein dit que la province de Jugarie est celle dont les Hongrois sont sortis pour occuper le pays qu'ils possédent aujourd'hui. Corneille copie cet article : ils se trompent tous les trois. La province de Jugora, ou Jugorie, est toute au nord de la Moscovie. Voyez JUGORA, & l'ancienne Hongrie Asiatique étoit près des sources de l'Irtisch. Voyez HONGRIE.

JUGATUM, en françois JUGATE, lieu d'Asie, quelque part aux environs d'Edesse. Sozomene, *Hist. ecclesiast.* l. 6, *c.* 34, *p.* 379, *de la traduct. de M.* Cousin, dit : Le solitaire Paul étoit natif du bourg de Telmison. Il forma plusieurs congrégations de moines, & une, entr'autres, dans un lieu nommé *Jugate*, qui est la plus nombreuse & la plus célébre, où il mourut & fut enterré, après avoir vécu fort long-tems dans une grande sainteté.

JUGON, JUGO, petite ville de France, en Bretagne, dans l'évêché de S. Brieu, sur la petite riviere d'Arquenon, à sept lieues de S. Brieu, au levant, en allant vers Rennes, & seulement à cinq de la mer.

JUGORA, JUGORIE ; quelques-uns disent JUGARIE, & d'autres JUHORSQUI. Le baron d'Herbestein a cru que c'étoit l'ancienne Hongrie ; c'est une erreur, comme je le prouve au mot HONGRIE. Le pays de *Jugora*, ou *Jugorie*, est partagé en deux parties inégales par le cercle polaire, & la plus étendue est en-deçà. Il est borné au nord par la mer ; au nord-est, & à l'est par le Petzora ; au midi par la Permie, & la Ziranie ; au sud-oueſt par la Dwina, & au nord-oueſt par l'isle de Candenoës. Le baron de Mayerberg parle ainsi de cette province dans la Relation de son voyage en Moscovie, *p.* 261 : la province de *Jugoria*, ou *Jugra*, ou *Juhra*, est un pays de peu d'étendue, joint à la Sibérie, dont les habitans, qui sont Tartares, & qui menent une vie misérable & sauvage, reconnoissent la domination des Moscovites depuis le tems de l'ancien Jean Basilide, par un tribut de peaux précieuses. On dit que c'est de-là qu'est sortie cette nation, qui ayant entiérement exterminé les Avares & les Huns, a possédé la Dacie, les Pannonies & le Noric qu'ils occupoient, & qui a été connue dans tout le monde par les grands exploits qu'elle a faits. On voit que cet ambassadeur adopte l'erreur d'Oléarius. Voici ce qu'il ajoûte à ce sujet : la preuve qu'on en a, est que l'on dit qu'ils ont le même langage, dont j'aurois bien voulu faire l'expérience étant à Moscou, si j'eusse pu trouver quelqu'un de ce pays, dont je me suis souvent mis en peine. Je n'en ai rien appris que par un Allemand, qui ayant été exilé en Sibérie, a été quelquefois obligé d'aller jusqu'en Jugorie, & qui m'a dit que ces peuples avoient un langage différent de ceux de Sibérie, & que les Tartares n'entendent point, & qu'ils ont le visage plus beau qu'eux, n'ayant point la tête si grosse, ni le visage si serré.

De l'isle met dans la partie septentrionale du Jugora le pays de Téesca, où sont les rivieres de *Titza*, *Golœbintza*, *Golœbeica*, *Otma*, *Oimitza*, *Peiza*, *Peistza*, *Voloinga* & l'*Indega*, qui étant formée de deux ruisseaux *Bela* & *Barsagune*, coule à Gorodisse ; ces rivieres tombent dans le golfe de Téesca, ou *Téescaia Gouba* ; au midi occidental est le pays de Mezzen, où coule une riviere de même nom, qui passe à Vuie, à Slobotka, à Lampazenkaya & à Mezzen ; près de cette ville elle reçoit la riviere de Piezza, déja grossie par la Piezkoya qui vient de Vaasgorta. A l'est-sud-est de cette derniere ville est Golotina ; & vers les confins du Petzora est *Vosgora* assez près de la riviere de Zerka. Vers le milieu du pays est la contrée de Vaconitza ou Vaconitza-Votoft, peuplée de quelques bourgades. Au midi vers la source de la Pinéga, qui va se perdre dans la Dwina, sont les montagnes de Jugorie ; & sur les confins de Ziranie est la ville de Tidera. La nouvelle Carte de tout l'empire de la grande Russie ne nomme point le pays de Jugorie ; mais elle met Mezzen & Golotina au pays des Samoyedes. Le Brun, dans son Voyage de Moscovie, *p.* 13, parlant des Samoyedes dit : il y a une autre nation vers les côtes de la mer, qu'on nomme *Jaecogerie* ou *Joëgra* ; ceux-ci ressemblent en toutes choses aux Samoyedes, s'habillent de même, & habitent dans les déserts. Ils mangent, comme les chiens, les boyaux & autres intestins de toutes sortes de bêtes sans les cuire, & tous ces peuples ont des langues différentes.

JUGUM ; ce mot a été en usage parmi les Latins, pour signifier le sommet d'une *montagne*. Virgile nomme *juga Cynthi*, la montagne du Cynthe qui étoit dans l'isle de Delos :

Qualis in Eurotæ ripis, aut per juga Cynthi
Exercet Diana Choros.

JUGUM CERETANORUM, ancienne ville de l'Espagne citérieure. Baudrand, *éd.* 1682, qui dit que c'est présentement PUYCERDA, ne marque point que l'ancien auteur a dit que c'étoit une ville.

JUGUM SILLARUM ; le même auteur dit que le nom moderne a été OTERO DE SILLAS ; que c'est une ville d'Espagne, au royaume de Léon sur le Duero, à quinze mille pas au-dessous de Valladolid, & que cette ville est la même que Tordesillas, *Turris Silana*. Il cite Vadingue pour son auteur. **Baudr.* éd. 1682.

JUGURENSIS, siége épiscopal d'Afrique, selon Ortélius, qui le met dans la Numidie ; mais la Notice d'Afrique, *n.* 82, publiée par Sheltrate porte *Donatus Lugurienſis*.

JUGURUK-BASCH, petite province du pays des Kalmouks, située vers les 43 d. de latitude au nord, de la riviere de Khesell, sur les confins du pays du Charasm & de la grande Bucharie. Cette province est à présent comme une espece de barriere entre les Kalmouks, sujets du Contaisch, & les Tatars du pays de Charasm, parce qu'elle n'est habitée ni par les uns, ni par les autres. **Hist. généalogique des Tatars*, p. 791.

JUGXAN, ville de la Chine de Kiangnan, la département de Lucheu, neuviéme métropole de la province. Elle est de 1 d. 38′ plus occidentale que Pékin, sous les 32 d. 8′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

JUHANG, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, au département de Hangcheu, premiere métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin

de 2 d. 50′, par les 30 d. 35′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

JUHONES, peuple imaginaire que l'on a forgé ſur ce paſſage de Tacite, *Annal.* l. 13, c. 57, mal entendu. *Sed bellum Hermunduris proſperum, Cattis exitioſum fuit. Quia victores diversam aciem Marti ac Mercurio ſacravere. Quo voto viri, equi, cuncta victa, occidioni dantur. Et minæ quidem hoſtiles in ipsos vertebantur. Sed civitas Juhonum, ſocia nobis, malo improviſo afflicta eſt. Nam ignes, terrâ editi villas, arva, vicos paſſim corripiebant, ferebanturque in ipsâ conditæ nuper coloniæ mœnia: neque extingui poterant, non ſi imbres caderent, non ſi fluviatilibus aquis aut quo alio humore niterentur; donec inopia remedii & ira cladis ægreſtes quidam eminùs ſaxa jacere, dein reſidentibus flammis propiùs ſuggreſſi, victu fuſtium, aliisque verberibus ut feras abſterrebant. Poſtremò tegmina corpori direpta injiciunt, quantò magis profana & uſu polluta, tantò magis oppreſſura ignes.* C'eſt-à-dire : *Les Hermundures furent heureux dans cette guerre, & les Cattes s'en trouverent mal; car les vainqueurs vouerent l'armée ennemie à Mars & à Mercure. Par ce vœu on fait mainbaſſe ſur les hommes, ſur les chevaux, & ſur tout ce qui eſt au vaincu. Ces menaces ennemies tournerent à leur perte; mais l'état des Juhons, notre allié, fut affligé d'une calamité imprévue; car des feux qui ſortoient de terre s'attachoient çà & là aux métairies, aux campagnes, aux villages & gagnoient jusqu'aux murs de la colonie bâtie depuis peu. Il ne s'éteignoient ni par une forte pluie, ni par l'eau de la riviere, ni par quelque liqueur que ce fût. Cela dura jusqu'à ce que des payſans ne trouvant point de remede à cet embraſement, & déſeſperés de voir les ravages qu'il faiſoit, s'aviſerent d'y jetter des pierres d'aſſez loin. Ayant remarqué que la flamme s'abaiſſoit, ils s'approcherent, & commencerent à battre le feu avec des bâtons, & à le chaſſer devant eux à grands coups, comme on chaſſeroit des animaux. Enfin ils jetterent deſſus leurs habits, qui l'éteignoient d'autant plus qu'ils étoient plus mal-propres.*

Ces mots *civitas Juhonum* ont donné lieu à bien des diſſertations ; ſuivant celles qui ont prévalu, on doit lire dans Tacite *Ubionum civitas ;* ainſi plus de *Juhones.*

JUHORSKI. Voyez JUGORA.

JUI, LE MONT JUI ; c'eſt le même que MONTJOUI dans l'article de BARCELONE.

IVIA, ancien nom d'une riviere d'Eſpagne, ſelon Pomponius Méla, *l.* 3, *c.* 1. Les exemplaires varient beaucoup ſur ce nom. Voſſius qui lit *Ivia*, dit que c'eſt la riviere de Juvia qui coule auprès de Ferol, ou Ferrol dans la Galice.

IVIÇA, iſle de la mer Méditerranée, connue des anciens ſous le nom d'EBUSUS. Elle eſt ſituée entre le royaume de Valence en Eſpagne & l'iſle de Majorque, à diſtance à-peu-près égale, c'eſt-à-dire, à environ quinze lieues. Le milieu de l'iſle eſt à 39 d. de latitude, & ſa partie occidentale eſt ſous le même méridien que Tarragone. Dès le tems de Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 7, *in fine*, elle avoit une ville de même nom qu'elle. Il n'y a, dit-il, que le bled qu'elle ne produit pas abondamment ; elle eſt plus fertile en d'autres choſes. Elle n'a aucun animal nuiſible ; & ſi on y en porte, elle ne les ſouffre point ; il n'en eſt pas de même de l'iſle Colubraria, dont elle me fait ſouvenir ; car comme cette derniere eſt remplie de diverſes ſortes de ſerpens qui la rendent inhabitable, cependant ceux qui y deſcendent ſont à couvert de tout danger, dans une enceinte qu'ils forment avec de la terre de l'iſle d'Iviça, parce que ces ſerpens ſi âpres à s'élancer ſur ceux qu'ils rencontrent, prennent la fuite à la vue de cette terre, qu'ils craignent comme un poiſon, dont ils n'oſent approcher. C'eſt ce que Méla nous apprend de cette iſle d'Iviça. Ces mots, *elle eſt plus fertile en d'autres choſes*, peuvent être expliqués par ce paſſage de Diodore. Elle eſt aſſez fertile ; elle a un petit canton propre au vignoble, & a des oliviers ſauvages, qui produiſent des olives. Ajoûtons-y le témoignage de Pline, qui dit que les figues de cette iſle ſont très-groſſes & excellentes. On les faiſoit bouillir & ſécher, & on les envoyoit à Rome dans des caiſſes. Leur ſuc qui eſt comme du lait, quand elles commencent à meurir, devient comme du miel en cuiſant. On les laiſſe vieillir à l'arbre ; il en dégoutte une eſpèce de gomme, & elles ſe ſéchent. Les figues ſéches étoient nommées *caunæ*, de la ville de Caunus, en Carie, d'où l'on en apportoit. C'eſt aſſez l'uſage, dans toutes les langues, de donner aux fruits le nom des lieux qui les produiſent ; c'eſt ainſi que nous appellons des *brignoles* certaines prunes, & des *calvilles* certaines pommes, parce que ces prunes ſe trouvent aux environs de Brignoles, ville de Provence ; & ces pommes au village de Calville, au pays de Caux. C'eſt par rapport à ce nom de *Caunæ*, que Stace, *l.* 1, *Silva* 6, dit dans ſes Saturnales :

Et quas præcoquit Eboſea caunas,

faut d'avoir ſu que *caunæ* étoient des figues ſéches, quelques-uns ont lu *cannæ*, & ont cru que l'iſle d'Iviça produiſoit autrefois des cannes de ſucre. Louis Nugnès, (Nonnius) a été de ce nombre. Cela donne occaſion au docte Bochart, *Chanaan*, l. 1, c. 35, de trouver une étymologie Phénicienne du nom de cette iſle. Il le dérive d'יבושה, *Iebuſo* ; *Ibuſo* ; & ce mot ſignifie *ſéchées*, en ſous-entendant des *figues*. Silius Italicus, *l.* 3, *v.* 362, dit :

Jamque Ebuſus Phœniſſa movet, jamque Artabrus arma,

d'où l'on conclut que la ville de cette iſle avoit été bâtie par les Phéniciens. Méla, comme a vu, dit que l'iſle & la ville portoient le même nom. Diodore dit : il y a une ville nommée *Ereſus*, colonie des Carthaginois, accompagnée d'un port commode. Les murs en ſont aſſez grands, & il y a beaucoup de maiſons bien bâties. Elle eſt habitée par un ramas de Barbares. La plûpart ſont des Phéniciens, dont la colonie y fut conduite cent quatre-vingt ans après la fondation de Carthage. Cette époque tombe vers le régne de Romulus ou de Numa, tout au plus tard. Quelques-uns ont voulu changer dans Diodore le nom d'*Ereſus* en *Ebuſus*. Mais Bochart, *ibid.* s'y oppoſe par cette raiſon. Il ne doute point que l'iſle & la ville n'euſſent un nom Phénicien. Ce nom, pourſuit-il, répondit apparemment à celui de *Pityuſa*, qui lui étoit commun avec l'iſle Colubraria ; & comme elle étoit la plus grande des deux, elle eſt nommée *Pityuſa* par excellence, par Tite-Live, Plutarque, Dioſcoride, & autres. Ce nom lui fut donné ἀπὸ πιτύων, à cauſe des pins : or les Hébreux comprenoient les pins comme une eſpece du genre d'arbres, qu'ils nommoient אֹרֶז *erez* ; ainſi ce nom répond au grec *Pityuſa*, & n'eſt pas une faute qu'il faille corriger dans l'hiſtorien Grec, qui a parlé fort juſte. Aſſez d'auteurs ont parlé des pins de cette iſle, comme je le marque au mot de PITYUSA. L'archevêque de Tarragone, qui eſt ſeigneur d'Iviça, tire un bon parti des ſalines. L'iſle eſt plus longue que large, & eſt entourée d'écueils. Ceux qui ſont vers la partie orientale, ſont *Iſolette-Negre*, de *Los-Aborcados*, de *la Esponia*, de *Los-Ratones*, de *Los-Poros*, de l'*Escollo-Negro*, de *Bixate*, de *Los-Dados*, *El-Escollo-Dorado*, de *Bota-Fuego*, de *Los-Cornejos*, del *Cabo-Librel*, *de la Punta dell' Arabi*, del *Tago-Mago*, *Las dos Hormigas*, de *Balancet*, la *Muranda* & les quatre écueils nommés *Las Bladas*. Les autres s'appellent la *Conejera*, la *Borchla del Espartar*, la *Barquilla*, *Las Dos del Vadra*, & les deux du cap *Falcon*. Cette iſle faiſoit partie du royaume de Majorque, qui étant devenu une annexe de celui d'Aragon, fait préſentement partie de la monarchie Eſpagnole. **Coronelli*, Iſolario, p. 506.

JUICHING, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au départemeñt de Pingyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 7 d. 11′, par les 36 d. 4′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

JUIFS, ancien peuple, deſcendus des patriarches Abraham, Iſac & Jacob ; les douze fils de ce dernier furent les tiges des douze tribus, dont ce peuple étoit compoſé. J'ai donné ailleurs les principaux événemens de cette nation, aux articles JUDÉE & JÉRUSALEM. Tant que ce peuple fut fidele à Dieu, qui le gouvernoit avec une tendreſſe paternelle, il en reçut, en toute occaſion, des marques d'une protection viſible & miraculeuſe ; mais lorſque, ſe partageant en pluſieurs royaumes, il abandonna le culte établi à Jéruſalem, & courut après des dieux étrangers, Dieu le livra aux nations dont il avoit imité les égaremens. Le nom de Juifs, (*Judæi,*) ne fut guères en uſage qu'après la captivité de Babylone. Les étrangers voyant que la tribu de Juda

étoit presque la seule qui fît quelque figure dans le pays, appelleront toute la nation du nom de cette tribu. Ils s'étoient si bien rétablis depuis le retour de la captivité jusqu'au tems de notre Seigneur Jesus-Christ, qu'ils étoient devenus l'un des plus puissans peuples de l'Orient ; mais les prophéties, dont ils étoient les dépositaires, ayant été accomplies à la mort du Messie, qu'ils méconnurent, & qu'ils condamnerent eux-mêmes à un supplice ignominieux, Dieu permit qu'ils outrageassent les Romains leurs maîtres ; leurs fréquentes révoltes attirerent les armes des Romains, qui mirent à feu & à sang cette malheureuse nation, dont il se fit, à diverses reprises, de sanglantes boucheries. Leur temple & le culte qu'ils rendoient à Dieu, n'étant qu'une figure de l'église Chrétienne, périrent avec la ville de Jérusalem. Il y a quelque chose de singulier dans ce peuple ; au lieu que toutes les autres nations, qui, après avoir paru quelque tems avec éclat, ont été vaincues & saccagées comme les Juifs, ont enfin disparu, sans qu'il en reste que le nom ; les Juifs au contraire subsistent & font un peuple à part, qui, sans avoir ni pays, ni prêtres, ni magistrats en propre, vit dispersé chez les autres peuples Chrétiens ou Mahométans, qui veulent bien en souffrir quelques-uns, moyennant qu'ils observent les loix nationales. Ils ont d'anciennes loix qu'ils pratiquent scrupuleusement, comme l'abstinence des animaux défendus par la loi de Moïse, la circoncision & autres usages de l'ancienne loi ; & c'est ce qui les sépare des autres hommes, auxquels ils ne s'allient jamais. C'est une des raisons qui fait que leur nation ne se confond point avec celles au milieu de qui elle vit. D'un autre côté, privés du fruit de leurs sacrifices, qu'il ne leur est plus permis d'offrir, n'ayant plus de temple ni d'autel, &, ce qui est de plus déplorable, privés des avantages de la venue du Messie, qu'ils s'obstinent à ne pas vouloir reconnoître, ils n'ont plus qu'une ombre de religion. Rigides observateurs des minuties, ils en rejettent l'essentiel ; & nous voyons dans leur aveugles ancêtres firent autrefois, lorsqu'ils demandoient la mort de notre Sauveur, *Que son sang soit sur nous & sur nos enfans.*

JUILLY-LE-CHATEL, baronnie dans le diocèse de Langres, bailliage de Troies, du grenier à sel & recette de Bar-sur-Seine. Ce lieu est situé sur la pente d'une petite colline aboutissante à un vallon fort étroit, au couchant de Bar. Il y passe un petit ruisseau appellé *Sarée*. Les fiefs de la Rocatelle & de Vaulot en dépendent. Il y a un prieuré de l'ordre de S. Benoît ; il fut fondé au commencement du douzième siécle, par Bilon, comte de Bar-sur-Seine, gendre de Guillaume II, comte d'Auxerre ; une sœur de S. Bernard en fut la premiere abbesse ; ce monastere étoit soumis à celui de Molême. On en tira dès-lors quelques religieuses, pour former la nouvelle abbaye de Crisenon, au diocèse d'Auxerre, où l'on devoit observer la même régle qu'à Juilly. * *Notes de le Beuf, chanoine d'Auxerre.*

JUILLY, bourg de l'Isle de France, à trois lieues de Meaux, dans l'évêché duquel il est situé, au doyenné de Dammartin, & archidiaconé de France, à la source d'un des petits ruisseaux, qui, s'étant joints, forment la petite riviere qui passe à Claye, & se décharge dans la Marne. Ce qu'on en sait de plus ancien, est que, vers l'an 1182, un seigneur, nommé *Foucaud de S. Denys*, bâtit une église en ce lieu, pour le repos de l'ame de Guillaume son fils ; il y mit des chanoines réguliers, qu'il tira de l'abbaye de Chaage. Quelque tems après, cette église fut érigée en abbaye, à la priere du fondateur, à condition que l'on y suivroit en tout les usages de S. Victor de Paris, & que si, dans la suite, cette maison venoit à manquer d'abbé, elle retourneroit sous la dépendance du monastere de Chaage. L'acte fut autorisé, en 1184, par Simon, évêque de Meaux, dans l'église cathédrale. L'historien de l'église de Meaux ajoûte que cette abbaye n'a pas jetté un grand éclat, & qu'elle ne tient pas une grande place dans l'histoire ; la suite même de ses abbés n'a pas été fidélement recueillie ; à peine en connoit-on huit ou neuf, avant qu'elle ait été possédée en commende. On remarque seulement comme le trait presque unique qui la tire de l'obscurité, que le cœur de Henri d'Albret, roi de Navarre, mort le 29 Mai 1555, y est enterré ; deux ans après que Louis XIII, par arrêt du 30 Mai 1635, eut ordonné la réforme des chanoines réguliers de son royaume, le cardinal de la Rochefoucaud unit celui-ci à la congrégation de sainte Genevieve, & défendit, l'année suivante, d'y introduire d'autres religieux que ceux qu'il y envertoit lui-même ; cependant les PP. de l'Oratoire de Paris prenoient des mesures pour l'incorporer à leur congrégation, à la faveur du titulaire qui étoit un d'entr'eux ; & ils y réussirent, ayant obtenu des lettres-patentes en 1639. M. Séguier, alors évêque de Meaux, y consentit sous plusieurs conditions rapportées dans l'Histoire de Meaux. M. Lambert, théologal de Meaux, leur légua, il y a quelques années, cent livres de rente sur le collége de Fortet, à condition qu'ils iroient catéchiser dans les villages. Ces PP. y entretiennent un collége très-florissant, où enseignent les professeurs du premier ordre. Entre les dépendances de Juilly, étoit le prieuré d'Orrhies, au diocèse de Meaux, uni, en 1726, à l'église paroissiale de Claye, pour la subsistance du vicaire, depuis lequel tems, ce vicaire est tenu d'aller, tous les ans, dans l'abbaye de Juilly, pendant l'octave de l'Assomption, & y présenter un cierge de demi-livre. L'église paroissiale de ce lieu est sous le titre de S. Etienne, & à la présentation du général de l'oratoire, comme représentant l'abbé de Juilly. Le nom latin dans le titre, de l'an 1184, est *Juliacum.* * *Notes de le Beuf*, chanoine d'Auxerre.

JUINE, (la) riviere de France, au Gâtinois. Tout le monde convient que c'est la même que la *riviere d'Essone*, qui se jette dans la Seine à Corbeil. Coulon, *Rivieres de France, part.* 1. p. 91, dit que c'est la même qu'on nomme la *riviere d'Estampes*, qui, ayant sa source dans la Beausse vient à Estampes, *couverte*, dit-il, *d'une si prodigieuse quantité d'écrevisses, que tant plus on en pêche plus il en croît. Son eau est si froide qu'elle gele & engourdit les pieds des chevaux, qu'on y abbreuve. Chargée du Louet qui lui vient de S. Mors, (S. Mars,) elle descend à Villeroi & à Essone, & se joint avec la Seine à Corbeil.*

Il est certain que cette riviere qui passe à Villeroi, à Essone & à Corbeil, s'appelle *la Juine.* On la nomme aussi la *riviere d'Essone.* Mais cette riviere est formée de deux autres, l'une qui vient de la Ferté-Alais, & l'autre d'Estampes ; & la difficulté est de savoir quelle de ces deux rivieres est la Juine. La raison voudroit que ce fût celle qui vient de la Ferté-Alais. Elle est formée de deux ruisseaux, qui tous deux prennent leur source dans la forêt d'Orléans, savoir l'Œut qui coule à Pithiviers, & la Rimarde dans laquelle il tombe. Ensuite coulant dans un même lit, elle passe à Briares, g. à Soisy-Malherbes, à Messé g. & à la Ferté-Alais, après quoi elle se mêle avec la riviere qui vient d'Estampes. C'est cette riviere de la Ferté-Alais, que De l'Isle, *Carte des environs de Paris*, appelle *la Juine ;* il nomme l'autre la *riviere d'Estampes ;* & lorsqu'elles sont jointes, il les appelle *riviere d'Essone.*

Maty dit de la Juine, qu'elle reçoit l'Yone ou la riviere d'Estampes. Cette riviere ne s'appelle point *l'Yone*, mais *la Juine.* On vient de voir que Coulon appelle la Juine la riviere où tombe le Louet ; c'est la riviere d'Estampes qui reçoit ce ruisseau. Il vient de Challou-la-Reine, passe à Challou S. Mars, & tombe à Estampes, après avoir formé une isle assez longue. On s'accorde à dire qu'Estampes est sur la Juine ; la riviere d'Estampes & la Juine sont donc la même riviere. De l'Isle appelle *la Juine* la riviere qui vient de la Ferté-Alais. Baudrand place aussi cette ville sur la Juine ; & il suffit de voir sur la carte le cours de ces deux rivieres, avant leur jonction, pour juger que la véritable Juine est celle qui vient de la Ferté-Alais ; elle est plus droite & vient de bien plus loin. On a, sans doute, donné le nom de *Juine* à ces deux rivieres, comme on a donné le nom commun de *Rhin* aux différentes sources qui, en s'unissant, forment ce fleuve.

IVINGO, bourg d'Angleterre, dans le Buckinghamshire. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Bret. t.* 1.

JUKAGRI, peuple de la Sibérie, situé vers les bords de la mer Glaciale ; à l'est de l'embouchure de la Léna ; ils ressemblent un peu aux Samoides, sans, cependant, être ni si laids ni si stupides qu'eux. Ils habitent des huttes, qu'ils transportent, pendant l'hiver, dans des forêts,

& l'été sur le bord des rivieres. Enfin ils vivent comme les Jakuſi, & ont les mêmes mœurs & les mêmes uſages qu'eux, ſi ce n'eſt qu'au lieu de rennes, ils ſe ſervent de chevaux. **Hiſtoire généalogique des Tatars*, p. 180, 187.

Ce peuple, ſelon De l'Iſle, Carte de la Tartarie, eſt nommé *Zuczari*, & habite les bords de la riviere d'Urack, dont l'embouchure eſt voiſine de la Chine de Montagne, nommée *le Noos*. Maty Dict. dit *Gukagir*.

JUKAN, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, au département de Jaocheu, deuxiéme métropole de la province. Elle eſt de 30′ plus occidentale que Pékin, ſous les 29 d. 26′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

JULA, Ἰύλα, ville de l'Arabie heureuſe, ſelon Ptolomée, *l.* 6.

JULFA. Voyez ZULFA.

JULIA. Il y avoit dans la Paleſtine deux villes de ce nom. Voyez JULIAS.

JULIA. Jules-Céſar ayant détruit la liberté Romaine, & uſurpé l'autorité des conſuls & du ſénat, on vit un grand nombre de villes, joindre ſon nom à celui qu'elles avoient déja, ſoit parce qu'il y envoya des colonies pour les repeupler, ſoit parce qu'elles avoient reçu d'autres marques de ſa bienveillance. Pluſieurs ne furent nommées ainſi que ſous Auguſte, qui étant fils adoptif de Jules-Céſar, fut charmé de donner à pluſieurs villes le nom d'un prince qui lui avoit frayé le chemin à l'empire.

JULIA-AUGUSTA, colonie Romaine. Hygin, dans ſon Livre des Limites, nous donne un plan de cette colonie. Elle étoit entre les villes *Haſſa* & *Opulentia*, & ſéparée de la premiere, par le fleuve *Axinum*. Elle étoit, ſans doute, en Italie; mais il n'eſt pas aiſé de dire en quel canton.

JULIA-AUGUSTA VINDELICORUM. Voyez AUGUSTA VINDELICORUM.

JULIA-AUGUSTA-BARBA. Voyez BARBA. 1.

JULIA-AUGUSTA TAURINORUM. Voyez AUGUSTA TAURINORUM.

JULIA-CÆSAREA. Voyez CÉSARÉE 8.

JULIA-CALAG. Voyez CALAGURIS.

JULIA-CAMPESTRIS, ancienne ville d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, dans les terres, à quarante mille pas de Lixus, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 1. C'étoit une colonie fondée par Auguſte; ſon nom étoit *Babba*; & *Julia Campeſtris* fut le nom qu'on lui ajoûta lorſqu'on la repeupla.

JULIA-CLARITAS. Voyez CLARITAS JULIA.

JULIA-CLAUSTRA, lieu d'Italie, dans les Alpes Juliennes, par lequel on paſſe de chez le peuple *Carni*, dans le Norique. C'eſt Pacatus qui en fait mention; & quelques modernes croient que c'eſt *la Chiuſa*, bourg du Frioul, aux confins de l'Allemagne & de la haute Carinthie, dans l'état de Veniſe. **Baudrand*, éd. 1682.

JULIA-CONCORDIA, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Bétique. Voyez NERTOBRICA.

1. JULIA-CONSTANTIA, ancienne ville de la Mauritanie Tingitane. Son nom étoit *Zilis*. Auguſte, qui y établit une colonie, lui ajoûta le nom de *Julia-Conſtantia*. **Plin.* l. 5, *c.* 1.

2. JULIA-CONSTANTIA, ancienne colonie d'Eſpagne, dans la Bétique, à l'oppoſite de Séville; avant la colonie qui fit donner au lieu ce nouveau nom, ſous Auguſte, on le nommoit *Oſſet*. **Pline*, l. 3, *c.* 1.

JULIA-CONTRIBUTA, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Bétique, ſelon Pline; Antonin la met ſur la route d'Italica à Mérida, à quarante-quatre mille pas de la derniere; Perceïana entre deux, étoit à vingt-quatre mille pas de Mérida. Quelques-uns diſent que c'eſt aujourd'hui FUENTE de Cantos, bourg de l'Andalouſie. Voyez ce mot.

JULIA-CRYSOPOLIS, ancien lieu d'Italie, ſur la voie Claudienne, à quinze milles de Rome, ſelon les Actes du martyre de S. Domnin. **Ortel.* Theſaur.

JULIA-FAMA, colonie Romaine, en Eſpagne. Pline, *l.* 3, *c.* 1, dit que ce nom avoit été donné à un lieu déja nommé *Seria*. C'eſt préſentement Féria, dans l'Eſtremadure, à neuf lieues de Badajoz.

JULIA-FELICITAS, ancien nom de *Lisbonne*. Voyez LISBONNE.

JULIA-FELIX. Voyez BEROOT.

1. JULIA-FIDENTIA, la même que FIDENTIA. Voyez ce mot.

2. JULIA-FIDENTIA, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Bétique, entre le fleuve Bætis & l'Océan, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 1.

JULIA-GADITANA-AUGUSTA. Voyez GADES.

JULIA-GERMANICIA. Voyez GERMANICIA.

JULIA JOSÆ. Voyez CESARÉE 8.

JULIA-JOZA. Voyez JULIA-TRADUCTA. 1.

JULIA-LIBERALITAS; Pline, *l.* 4, *c.* 22, dit que ce fut le ſurnom donné à la ville d'Ebora en Luſitanie. C'eſt préſentement Evora.

JULIA-LIBYCA, ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonnoiſe, dans la Cerrétanie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. C'eſt préſentement *Livia*, petit lieu de la Cerdaigne.

JULIA-MIRTYLIS, ſelon Ptolomée ou Mirtylis ſimplement, ſelon Méla, *l.* 2, *c.* 5, & Pline, *l.* 4, *c.* 22, ancienne ville de Luſitanie. C'eſt préſentement *Mertola* en Portugal.

JULIA-NASICA, la même que *Calagurris*, ſelon Baudrand, *éd.* 1682.

JULIA-NOVA. Voyez GIULIA-NOVA.

JULIA-PIETAS, ſurnom que l'on donna à la ville de Pola en Iſtrie. Voyez POLA.

JULIA-RESTITUTA, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Bétique. Pline, *l.* 3, *c.* 1, nous apprend que l'on donna ce nom à la ville de *Segeda*. Voyez SEGEDA 2.

JULIA-RAMULEA. Voyez HISPALIS.

JULIA-SCARABANTIA, ancienne ville du Norique, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 24. Antonin la met à trente-quatre mille pas de Sabaria; on croit que c'eſt préſentement *Scapring*; d'autres diſent que c'eſt *Sopron*, que l'on nomme auſſi *Œdenbourg*.

JULIA-SEGISAMA, colonie Romaine, établie en Eſpagne, ſous l'empire de Claudius. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la nomme *Segiſama Julia*. Pline en nomme les habitans *Segiſames Julienſes*. Le P. Hardouin ayant examiné la poſition de Ptolomée, croit qu'elle occupoit la place où eſt préſentement *Sierra d'Occa*, aſſez près de l'Ebre, aux confins de la vieille Caſtille.

JULIA-SENA, ancienne ville d'Italie, dans l'Etrurie. Voyez SIENNE.

JULIA-COLONIA-SUTRIUM. Voyez SUTRIUM.

1. JULIA-TRADUCTA, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Betique. Les anciens géographes la placent ſur la côte, à l'occident de *Carteia*. L'Itinéraire d'Antonin n'en fait aucune mention, & Pline la met ſur la côte d'Afrique, pour éclaircir cette contrariété apparente. (Voyez l'art. ſuiv.) Strabon, *l.* 3, *p.* 140, appelle cette ville *Julia Joza*; mais Bochart, *lib.* 3, *c.* 24, a remarqué que ce dernier mot ſignifie la même choſe dans la langue Phénicienne que celui de *traducta* en latin, c'eſt-à-dire *tranſportée*. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 4, la nomme Τραδούκτα, & la met chez les Baſtules. On a trouvé en Eſpagne deux médailles de *Julia-Traducta*, qui font croire que *Julia-Traducta* étoit ſituée dans le même lieu où l'on voit aujourd'hui *Tarifa*. **Mémoires littéraires de la Gr. Bretagne*, t. 1, p. 110.

2. JULIA-TRADUCTA, ou COLONIA-JULIA-TRADUCTA, ancienne ville de la Mauritanie, & la même que *Tingis*. Une médaille de l'empereur Claude, rapportée dans le Tréſor de Goltzius, *page* 240, & par Mezzobarba, *p.* 45, porte cette inſcription: *Colonia-Julia-Traducta*. Les autres géographes ne la connoiſſent que ſous le nom de Τίγγις τῆς Μαυρουσίας; c'eſt-à-dire *Tingis de Mauritanie*. Pline, *l.* 5, *ſect.* 1, lui donne cependant les deux noms, en ces termes: *Tingi à Claudio Cæſare, cùm coloniam faceret, appellatum Traducta Julia*; c'eſt ce paſſage de Pline qui a embarraſſé tant d'habiles géographes, & qui a été un écueil où ils ont échoué. Quoique tous les manuſcrits diſent que ce fut l'empereur Claude qui tranſporta cette colonie, Voſſius, *lib.* 1, *Obſerv. in Melam*, *p.* 168, a ſoutenu qu'il falloit lire *à C. J. Cæſare*, au lieu de *à Claudio*, par la raiſon que Strabon, qui étoit mort ſous le regne de Tibere, & par conſéquent long-tems avant celui de Claude, avoit fait mention de *Julia-Joſa*. Le P. Norris, *in Cenotaph. Piſan.* p. 91, ne fait que parti prendre par rapport à ce paſſage de Pline. Saumaiſe, *in Solin.*

p. 288, accuse Pline d'erreur, ou tout au moins d'obscurité, lorsqu'il met *Julia-Traducta* dans la Mauritanie, où il nie qu'il y ait jamais eu une ville de ce nom; & Patin, *in Sueton.* p. 115, s'étant imaginé d'y trouver des médailles qui donnoient le nom de *Julia-Traducta* à la ville de Tingis, dès le tems d'Auguste, n'a point balancé à soupçonner une erreur dans le passage de Pline. Mais le P. Hardouin, *Nummi illustrati, loco citato*, prétend qu'aucun de ces auteurs n'a bien pris le sens de Pline, & qu'ils sont tombés eux-mêmes dans l'erreur qu'ils attribuent à ce géographe. Il convient que le nom de *Julia-Traducta* fut donné à une ville de la Bétique, située sur la côte opposée à celle d'Afrique, lorsque, sous le regne d'Auguste, les Tingitains & les Zélitains y furent transportés, ainsi que l'a remarqué Strabon; mais il dit que ce fut sous l'empereur Claude que ces mêmes Tingitains furent de nouveau transportés de la Bétique dans leur ancienne demeure; qu'ils devinrent ainsi une colonie, & que conservant le nom de leur premiere ville, appellée *Tingis*, ils porterent encore celui de *Colonia-Julia-Traducta*, différent de *Julia-Traducta* de la Bétique, par la nouvelle prérogative du nom de *colonie* qui n'avoit pas été donnée à celle-ci. Le P. Hardouin dit, en premier lieu, que le silence de Pline, qui ne fait aucune mention de *Julia-Traducta* dans la Bétique, est une des preuves du sentiment qu'il avance, en ce que ce géographe dont on connoît l'exactitude scrupuleuse à décrire les villes dont il avoit eu le gouvernement, n'ayant point parlé de celle-ci, c'est une marque qu'elle ne subsistoit plus, depuis que ses habitans avoient été transportés en Afrique; & il ajoûte que si Strabon, Ptolomée & Marcian d'Heraclée ont connu *Julia-Traducta*, ou *Julia-Joza*, qui est la même chose, c'est que l'usage de ces géographes étoit de rapporter également les noms des villes qui avoient existé, quoique détruites, & ceux des villes qui subsistoient actuellement, & dont ils trouvoient que les anciens auteurs avoient parlé. Le même auteur rapporte une seconde preuve de son sentiment: elle est tirée des paroles même de Pline, qui dit que l'empereur Claude faisant l'établissement de cette colonie, [*cum coloniam faceret*] donna à Tingis le nom de *Julia-Traducta*; ce qui fait voir clairement que cet empereur transporta dans la Mauritanie les habitans de *Julia-Traducta* de la Bétique, pour en faire une colonie, & qu'il donna à Tingis le nom & le droit de colonie que n'avoit pas eu la *Julia-Traducta* de la Bétique.

Le nom de *Julia*, que porta cette colonie, n'a pas dû faire croire qu'elle ait été un établissement de Jules-Cesar, puisque ce surnom a été donné, même dans la Bétique, à plusieurs villes, dont on ne peut pas dire que Jules-Cesar ait été le fondateur, ni qu'il y ait fait aucun établissement. Telles sont *Julia-Fidenti*, *Forum-Julium*; la ville d'Offet surnommée *Julia-Constantia*, & Seria, dite *Fama-Julia*; *Restituta-Julia*, *Contributa-Julia*, *Concordia-Julia*; *Urgia*, surnommée *Castrum-Julium*, &c. On trouve en Portugal la ville municipale Olisipo, appellée *Felicitas-Julia*; celle d'Ebora, *Liberalitas-Julia*, &c. Et quoique, selon le même Pline, il y eût neuf colonies dans la Betique, & cinq dans la Lusitanie, aucune des villes, qui viennent d'être nommées, ne sont cependant de ce nombre. Il est bon de remarquer que l'on ne trouve le nom de *colonie* sur aucune des médailles pour la ville de *Julia-Traducta* de la Bétique, avant le régne de l'empereur Claude, soit que ces médailles soient frappées du tems d'Auguste, soit qu'elles soient du tems de ses enfans; au lieu que ce titre se trouve marqué sur celle de l'empereur Claude, rapportée au commencement de cet article; de sorte qu'il y auroit de l'injustice à accuser dorénavant le passage de Pline en question d'obscurité ou d'erreur, & de demander des preuves plus claires du droit de colonie donné à *Tingis*, aussi-bien que du surnom de *Traducta*.

JULIA-VALERIA. Voyez VALERIA.

JULIA-UNDA. Virgile dit *Georg. II*, v. 163 &

Julia qua Pomo longè sonas unda refuso.

C'est la même chose que *Portus-Julius*. Voyez cet article au mot PORTUS.

1. JULIACUM, nom latin de *Juliers*.

2. JULIACUM, nom latin de JUILLI. Voyez ce mot.

1. JULIADE, en latin *Julias*; ou *Livias*; car, comme le remarque D. Calmet, *Dictionnaire de la bible*, Joseph donne ordinairement le nom de *Julie* à l'impératrice Livie, femme d'Auguste. On connoît deux villes de Juliade dans la Judée.

2. JULIADE, ville de la Palestine, à l'embouchure du Jourdain, dans le lac de Tibériade. Cette ville est la même que Bethzaïde, & on ne la nomme pas autrement dans l'Evangile. D. Calmet croit qu'elle étoit au-delà du Jourdain, dans la Gaulanite. Voyez BETHZAÏDA 1. *Plin.* l. 5, c. 14 & 15; *Joseph de Bello*, l. 2, c. 8; & lib. 3, c. 2.

3. JULIADE, autre ville de la Palestine, à l'embouchure du Jourdain, dans la mer Morte. Elle fut bâtie au même lieu où étoit auparavant *Betharan*, ou *Betharamptha*. Elle fut augmentée & nommée *Juliade* par Hérode, surnommé *Philippe*. * *D. Calmet*, Dictionnaire. *Joseph.* Antiq. l. 18, c. 3, *de Bello*; l. 2, c. 8.

JULIÆ ALPES, les *Alpes Juliennes*. Voyez ALPES.

JULIANI, ancien peuple de la Carrétanie, en Espagne. Ce sont les habitans de *Julia-Libyca*, aujourd'hui *Livia*, dans la Cerdaigne.

JULIANIS, ancienne ville épiscopale d'Afrique, dans la Byzacène, selon la Notice épiscopale d'Afrique.

JULIANI, ou SANCTI JULII INSULA, isle d'Italie, où commandoit Ménulphe, qui fut tué par Agilulfe, selon Paul Varnefrid, *l.* 4. Vignier dans sa Bibliothéque historiale, dit que cette isle étoit dans le Lac-majeur. Mais Paul le Diacre ne dit point où étoit cette isle. Il dit seulement que Ménulphe y commandoit: *His diebus Agilulfus rex occidit Minulfum ducem de insulâ Sancti-Juliani eò quòd se superiori tempore Francorum ducibus tradidisset.* D'autres exemplaires portent *Menulfum* au lieu de *Minulfum* & *Sancti-Julii*, au lieu de *Sancti-Juliani*. On ne fait guères où étoit cette isle; car celle du Lac-majeur que Vignier avoit en vue, ne s'appelle pas *Juliana*, mais *Vitaliana-Insula*.

JULIAS. Voyez JULIADE 1 & 2.

JULIENSE CASTRUM; c'est aujourd'hui *Città di Friuli*.

1. JULIENSES, ancien peuple, d'entre les Carnes. C'étoit les habitans de la ville de Friuli, dans le Friouli, qui en prend le nom. *Plin.* l. 3, c. 19.

2. JULIENSES, ancien peuple de l'Asie mineure, vers la grande Phrygie, selon Pline cité par Ortélius, *Thesaur.*

Voyez les articles ATIGI, ARETINI, ROMARI, TEARI, FOROJULIENSES.

JULIENSIS VICUS. Grégoire de Tours fait souvent mention d'un village de ce nom, dans la Gaule. Ortélius croit que ce lieu étoit dans l'Aquitaine.

JULIERS, ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, dans un petit pays qui porte le titre de *duché de Juliers*. Les Allemands écrivent *Julich*; Zeyler écrit *Guelch*. Elle est située à la portée d'une pierre de la riviere de Roer. La ressemblance de son nom avec celui de Jules-Cesar a fait croire à quelques-uns qu'il en avoit été le fondateur: d'autres en font honneur à Agrippine, femme de Claudius, & mere de Néron. Il est certain qu'elle est ancienne. Elle est nommée *Juliacum* dans l'Itinéraire d'Antonin: il la met à douze mille pas de Coriovallum, à huit mille pas de Tiberiacum, & à dix-huit mille pas de Cologne. Elle étoit au pays des Ripuaires. Ammien Marcellin en fait aussi mention, *l.* 17, *c.* 2, comme d'une ville entre Cologne & Reims. Le Livre des Merveilles de S. Bernard, *c.* 12, dit: *venimus Juliacum quod à Julio Cæsare castrum ædificatum & ejus nomine est insignitum.* C'étoit alors une forteresse, & elle avoit son avoué. Elle a une grande & bonne citadelle, dont les murs épais sont bâtis sur pilotis, & par conséquent peu propres à être minés, selon le rapport de Zeyler. Cette place ne laissa pas d'être prise, en 1610, par le prince Maurice de Nassau, au nom des héritiers qui en disputoient la succession; en 1622, par les Espagnols commandés par Henri, comte de Berg. Ils la garderent jusqu'à la paix des Pyrénées, par laquelle ils s'en désisterent en faveur du

du duc de Neubourg, & depuis ce tems-là les électeurs Palatins en ont joui. Elle eſt à quatre milles d'Allemagne d'Aix-la-Chapelle, & presqu'au milieu entre Cologne & Maſtrecht. *(*) *Zeyler.* Weſtphal. Topogr. *p.* 28. (b) *Velſ.* Notit. Galliar. (c) *Baudrand*, édit. 1705.

LE DUCHÉ DE JULIERS, petit pays d'Allemagne, dans la Weſtphalie, avec titre de *duché*, ſelon d'Audifret, *Geogr.* t. 3, p. 248. Il eſt borné par la Gueldre, au ſeptentrion, par l'archevêché de Cologne à l'orient; par le pays d'Eiffel & le duché de Luxembourg au midi, & par le pays d'Outre-Meuſe à l'occident. Ce n'étoit autrefois qu'une ſeigneurie poſſédée par une maiſon fort ancienne. Gerard II, comte de Juliers, laiſſa deux fils; Guillaume III qui eut en partage le comté de Juliers, & Adolphe qui eut celui de Berg. Gerard III, fils de Guillaume, fut aïeul de Guillaume IV, à qui l'empereur, Louis de Baviere, donna le titre de *marquis*, l'an 1339, & qui enſuite fut créé duc de Juliers, par l'empereur Charles IV, l'an 1356. Guillaume V, ſon fils, étant mort ſans enfans, l'an 1402, laiſſa ſes états à ſon frere Renaud, dont la fille unique épouſa Jean d'Egmont. Adolphe, de la branche de Berg, lui ſuccéda, malgré les prétentions d'Arnould d'Egmont, dont le petit-fils, nommé *Charles*, céda ſes droits, l'an 1467, à Guillaume, comte de Ravensberg, frere d'Adolphe, duc de Berg, & pere de Gerard qui eut de Dorothée de Brunsvic, Guillaume VI. Marie, ſa fille unique, porta les duchés de Juliers & de Berg dans la maiſon de la Marck, par ſon mariage avec Jean III, dit *le Pacifique*, duc de Cleves.

Les principaux lieux de ce duché ſont:

Juliers capitale, Duren, Aix-la-Chapelle. } villes.

S. Corneille, Burscheid. } abbayes.

JULIN, ancienne ville de la Wandalie, dans l'iſle que forment la Suine & le Divenow, qui portent les eaux de l'Oder dans la mer, c'eſt-à-dire dans l'iſle de Vollin qui eſt de la Poméranie. Albert Krantz (a) en parle ainſi: la ville de Julin étoit autrefois très-belle; c'eſt préſentement à peine une miſérable bourgade. On dit qu'elle reçut ce nom de Jules-Céſar, ſon fondateur, de même que Wolgaſt étoit nommée autrefois *Julia-Auguſta*; que *Demyn* vient de ces mots latins *domina mundi* & *Tributezs*, de ceux-ci *tributum Cæſaris*, & qu'enfin *Robel* vient du mot *rebellion*. Mais ce ſage hiſtorien ne rapporte ces étymologies que pour les réduire à leur juſte valeur. Ce ſont, dit-il, des conſonances qui ſe ſont trouvées par hazard entre les langues latine & wandalique, comme il s'en trouve dans toutes les autres. Certainement, poursuit-il, Jules-Céſar ne peut lui avoir donné ce nom; car après avoir paſſé deux fois le Rhin, & mis le pied dans l'Allemagne, il fit d'abord repaſſer ſes troupes dans les Gaules ſur les ponts qu'il avoit fait dreſſer; c'eſt ce qu'il rapporte lui-même dans ſes Commentaires. Après lui les généraux des armées Romaines ne paſſerent jamais au-delà de l'Elbe qu'Auguſte donna pour borne à l'empire. Si pourtant on veut, à toute force, que ces noms ayent une origine latine, il faudra ſuppoſer que des ſeigneurs entre les Wandales, voulant voyager, vinrent en-deçà de l'Elbe, & ſervirent quelque tems en Allemagne, ſous Druſus ou ſous Germanicus, ou ſous quelques autres capitaines; qu'enſuite étant retournés dans leur patrie, pleins d'admiration pour ce qu'ils avoient vu, ils donnerent des noms latins à leurs forteresſes. Strabon, Corneille, Tacite & les écrivains de l'Hiſtoire d'Auguſte, font mention de pluſieurs princes étrangers, qui vinrent voir les Romains. Quoi qu'il en ſoit, du tems des Vandales, Julin étoit une ville très-marchande; & le commerce y étoit ſi floriſſant, qu'à la réſerve de Conſtantinople, qui étoit alors la principale ville du monde, il eût été difficile d'en trouver une qui fût égale à Julin. On y voyoit des Ruſſiens, des Danois, des Sembes, des Saxons. Chaque nation y avoit ſes rues & ſes places publiques. Pas un peuple n'en étoit exclus, ſinon ceux qui auroient pu parler de Chriſtianisme. C'étoit une condition que l'on impoſoit à ceux qui y venoient, ſoit par terre, ſoit par mer, de ne pas dire un ſeul mot, touchant la religion Chrétienne. Cette ville étoit ſituée du côté de la Suine, comme il paroît par ce paſſage de cet hiſtorien, *p.* 121: *Pons illic amni Zuinæ ſuperpoſitus, oppidum conjungit adverſæ ripæ.* C'étoit la plus importante place des Wandales, qui, à la faveur de leur marine, infeſtoient les côtes de la mer Baltique de leurs pirateries. Tous les bandits & les ſcélérats qui s'enfuyoient du Danemarck, pour éviter le châtiment de quelques crimes, venoient y chercher un aſyle qu'on ne leur refuſoit pas. Ce fut pourquoi les rois de Danemarck firent ſouvent tous leurs efforts pour la détruire. La Poméranie ayant enfin ſes ducs, ils travaillerent à la converſion de cette ville (b). Boleſlas II réuſſit à celle des deux freres Wratiſlas & Ratibor, princes de la Poméranie citérieure; Othon VIII, évêque de Bamberg, qui poſſédoit parfaitement la langue des Hénetes, fut appellé pour annoncer l'évangile aux Poméraniens. Il eut le bonheur de convertir Wratiſlas & ſes fils Caſimir & Bogiſlas, à qui il conféra le baptême. Ce fut par ſon conſeil que Wratiſlas établit un évêché à Julin. Comme on parloit alors, avec beaucoup d'admiration, des prodiges que Dieu opéroit par S. Adelbert, évêque de Prague, martyriſé près de Fiſchauſen, en Pruſſe, par les Barbares, à qui il étoit allé prêcher la foi, on bâtit le premier temple à Julin, ſous l'invocation de ce ſaint. Albert en fut le premier évêque, & mourut l'an 1158. Le chapitre lui donna pour ſucceſſeur Conrad, ſous lequel Waldemar, roi de Danemarck, fit perpétuellement la guerre aux Wandales, ſans parler de Henri le Lion, qui attaqua la Poméranie, du côté de la terre. Durant ces guerres, les habitans de Julin ayant pris la fuite, les Danois ſe rendirent maîtres de la ville, & la brûlerent. Elle avoit eſſuyé, de tems en tems, de fâcheux déſaſtres; mais elle s'étoit toujours rétablie; elle ne put jamais ſe relever de ce coup; & ce qui acheva de l'obſcurcir, ce fut la tranſlation du ſiége épiſcopal à CAMMIN, l'an 1188; (voyez cet article,) & la fondation de quelques nouvelles villes (c) que les Saxons bâtirent ſur cette côte, ſurtout la ville de Lubec, qui, s'étant beaucoup accrue en peu de tems, obſurcit les anciennes villes de la Wandalie. *(a) Wandal. *l.* 2, *c.* 33, *p.* 44. (b) *Chitræi*, Saxon. *l.* 1, *p.* 9. (c) *Kranzii*, Wandal. *p.* 124.

1. JULIOBONA, Ἰουλιόβονα, ancienne ville de la Gaule Lyonnoiſe, dans le pays des Caletes, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 8. Antonin en fait mention en pluſieurs routes différentes. Dans celle de Carocotinum à Augustobona, c'eſt-à-dire du Crotoy, port de mer à Troyes, en Champagne, en paſſant par Rouen & par Paris, il compte dix mille pas de Carocotinum à Juliobona.

Carocotino,		
Juliobonam,	X.	M. P.
Lotum,	VI.	M. P.
Latomagum,	XIII.	M. P.
Rothomagum,	IX.	M. P.

En ſuppoſant que Carocotinum eſt le Crotoy, comme le penſe Hadrien de Valois, il y auroit de ce port de mer à Juliobona dix mille pas, & de Juliobona à Rouen vingt-ſept; ce ne ſauroit être *Dieppe*; car il y a au moins onze lieues de diſtance du Crotoy à Dieppe; ce qui eſt bien différent de dix mille pas: de Dieppe à Rouen, il y a douze petites lieues, & l'Itinéraire ne marque que vingt-huit mille pas; autre preuve que Juliobona ne ſauroit être Dieppe. Les diſtances conviennent encore moins à la ville de *Honfleur*, qui eſt trop loin de *Carocotinum*, pour les dix mille pas d'Antonin. Sigebert dans ſa Chronique, dit: *Juliabona in Caletenſi pago regione inter Sequanam & mare ſita, juxtà Sequanam eſt ſedes regia.* C'eſt-à-dire: *Juliobona dans le pays de Caux, ſituée entre la Seine & la mer, eſt une demeure royale auprès de la Seine.* Il a pris Juliobona pour l'*Iſlebonne*, & il n'eſt pas le ſeul qui ſoit tombé dans cette erreur. Orderic Vital, *l.* 5, dit: il y a un village qui appartient au roi, auprès de la Seine, où étoit une ancienne ville, nommée *Caletus*, de laquelle le pays voiſin avoit pris le nom de *Calegius Pagus*. Jules-Céſar l'aſſiégea & la détruiſit. Mais ayant enſuite conſideré l'avantage du lieu,

il y mit une garniſon, & l'appella de ſon nom *Juliobona*. C'eſt elle que les Barbares appellent préſentement l'*Iſlebonne*. Le même auteur, *l.* 12, dit que Jules-Céſar aſſiégea la ville de *Caletus*; que l'ayant priſe, il la détruiſit, mais qu'afin que la province ne fût pas entiérement ſans garniſon, il fortifia une place qu'il nomma *Juliobona*, & que le patois barbare en a fait l'*Iſlebonne* par corruption. Hadrien de Valois a raiſon de dire que cette ville *Caletus* a été inconnue aux anciens, & qu'elle n'a jamais exiſté, ni là ni ailleurs. Le nom de *Caletenſis pagus*, donné au pays, ne vient pas d'une ville nommée *Caletus*, mais du peuple même nommé *Caletæ*, ou *Caletes*. La reſſemblance de nom a trompé ces deux auteurs & pluſieurs autres, ſavoir Turnebe, Papire, Maſſon, &c. Il eſt certain que Dieppe n'eſt pas une ville aſſez ancienne, pour avoir été du tems de Jules-Céſar, quoique ç'ait été un port de mer depuis long-tems. Nous avons auprès de cette ville un ancien lieu, nommé *la cité de Limes*, qui donneroit lieu à mes conjectures, ſi les diſtances d'Antonin y convenoient; mais elles ne s'y accordent pas.

2. On cherche une autre JULIOBONA qui doit avoir été une ville épiſcopale. Dans le concile de Châlons, ſous Clovis le Jeune, on trouve entre les prélats qui ſouscrivirent, Betton, évêque de Juliobona, *Betto epiſcopus eccleſiæ de Juliobonâ*. On voit aſſez que cette Juliobona ne ſauroit être celle du pays de Caux, puiſque ce pays n'a jamais eu d'évêque particulier, & a toujours été du diocèſe de Rouen, comme il en eſt encore aujourd'hui. Il y a trois ſentimens pour expliquer cette difficulté. 1. Le ſavant P. Sirmond dit bien, à la vérité, que ce n'a jamais été un évêché fixe, mais que cependant on avoit donné ce lieu à l'évêque Betton, de même que l'on donna à Auſtrapius & à Munderic, évêques, des lieux qui n'étoient pas des évêchés; mais ces évêques étoient déſignés ſucceſſeurs, l'un au diocèſe de Langres, l'autre à celui de Poitiers. Ce n'étoient pas des diocèſes, mais des réſidences qu'on leur aſſignoit en attendant que les ſiéges auſquels ils étoient deſtinés, fuſſent vacans. Mais ici il n'eſt point queſtion de cela; l'évêque Betton ne ſuccéda point au diocèſe de Rouen, & il n'y a jamais eu à Rouen d'archevêque de ce nom. 2. Hadrien de Valois juge que ce peut bien être la ville de Troyes qui étoit alors, & eſt encore épiſcopale. Octavius, dit-il, ayant été adopté par Jules-Céſar, prit le nom de *Jules*, & reçut enſuite le ſurnom d'*Auguſte*: il ſe peut faire que la ville de Troyes ait été auſſi-bien appellée *Juliobona*, qu'*Auguſtobona*; nom que quelques anciens lui ont donné; & il ſe rencontre aſſez juſte que dans le concile de Châlons il n'eſt fait aucune mention d'un évêque de ce diocèſe, ſous le nom de *eccleſiæ Triceſſina*. Cela fait croire qu'il pourroit bien être déſigné par le nom de *Juliobona*. 3. Le troiſiéme ſentiment eſt fondé ſur ce qu'à ce concile il ne paroît point non plus d'évêque d'Angers, ſous le nom d'*eccleſiæ Andegavenſis*. On fait qu'Angers a été nommé par les anciens *Juliomagus*; peut-être a-t-on mis *Juliobona* pour *Juliomagus*, & que Betton étoit évêque d'Angers, & non pas de Troyes. Quoi qu'il en ſoit, il ſe tint, l'an 1080, un concile à *Juliobona*, en préſence de Guillaume le Conquérant.

J'ajoûterai un quatriéme ſentiment, qui ſeroit bien le plus vraiſemblable, ſi je trouvois dans quelque ancien, que *Bayeux*, ville épiſcopale, a été autrefois nommée *Juliobona Biducaſſium*; mais c'eſt D'Audifret, *Geogr. hiſt.* t. 2, p. 193, qui le dit, & j'ignore ſur quelle autorité il s'appuie; & ſuppoſé que Bayeux ait été ainſi nommé autrefois, il eſt ſurprenant que ce nom ait échappé à Ortélius, à Hadrien de Valois, & à tant d'autres géographes.

3. JULIOBONA, ancienne ville de la haute Pannonie, ſur le Danube, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 15. On croit que c'eſt préſentement la ville de Vienne.

JULIOBRICA, ancienne colonie d'Eſpagne, ſelon Pline. Il dit que l'Ebre a ſa ſource dans la Cantabrie, aſſez près de la ville de Juliobrica. C'eſt préſentement *Fuente d'Ivero*, le non moderne veut dire *la ſource de l'Ebre*. Moralès, *fol.* 67, fournit une inſcription dans laquelle on lit JULIOBRIGENSI EX GENTE CANTABRORUM.

JULIOBRIGA, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, dans la Cantabrie, ſur la côte de l'Océan. Quoique les anciens n'ayent point marqué d'autre *Juliobrigæ* ou *Juliobrica*, dans la Cantabrie, que celle dont on vient de parler, Baudrand cite Grégoire de Argaiz, qui dit que c'eſt préſentement *El-Puerto de* SANTONA, dans la Biſcaye, & qu'il eſt ainſi nommé, à cauſe de S. Ananie, qui y ſut martyriſé, d'où eſt venu le nom de *Santonna*.

JULIODUNUM, nom latin de LOUDUN; les anciens n'en ont point uſé.

JULIOGORDUS. Voyez JULIOPOLIS.

JULIOLA, ancienne ville de l'iſle de Sardaigne, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3; elle étoit dans ſa partie ſeptentrionale. Cluvier a cru que c'étoit *Caſtro-Doria*, mais François de Vico juge que ce doit être *Vignola*; & Baudrand, éd. 1682, juge que ce dernier ſentiment eſt le plus vraiſemblable.

1. JULIOMAGUS, nom latin d'ANGERS. Dans la ſuite cette ville quitta ſon nom, pour prendre celui du peuple, dont elle étoit la capitale, & qu'elle conſerve.

2. JULIOMAGUS, ancienne ville de la Germanie, entre Ténédone & Brigobanne, à quatorze mille pas de l'une, & à onze mille pas de l'autre, ſelon la Table de Peutinger. Beatus Rhenanus croit que c'eſt *Pfullendorff*, dans la Suabe. Cluvier croit que c'eſt *Dutlingen*.

1. JULIOPOLIS, ancienne ville de l'Aſie mineure. On l'appelloit auparavant *Gordiu-Come*, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 32. Elle étoit près de Dadaſtane & du mont Olympe. Strabon, *l.* 12, *p.* 574, nous apprend le ſens du nom de *Gordiu-Come*, & dit qu'un nommé *Cléon*, chef de voleurs, fit une ville du village Cordus ou Gordius, & la nomma *Juliopolis*. Tite-Live, *l.* 38, *c.* 13, nomme ce lieu *Gordiuticho*s; le nom eſt grec Γορδίου τεῖχος, & ſignifie *le mur de Gordius*; il compte trois jours de marche de Gordiutichos à Tabæ, ville aux confins de la Piſidie. Cette ville fut épiſcopale. Dans le concile *Quiniſexte*, il eſt fait mention de l'évêque Iſidore: *Iſidorus epiſcopus Gordoſervorum civitatis, Bithynorum provinciæ*. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, nomme une ville de l'Aſie *Juliagordus* ou *Juliogordus*. Ce nom marque aſſez que ce doit être la Juliopolis, ou Gordiu-Come; ce qui fait la difficulté, c'eſt qu'il la met dans la Lydie ou la Méonie: or Gordiu-Come étoit dans la Bithynie; & le même Ptolomée, *ibid. c.* 1, place en Bithynie une autre Juliopolis, & c'eſt cette derniere qui étoit ſur la route marquée par Antonin, de Conſtantinople à Antioche par Nicée, Dadaſtane, Juliopolis, Ancyre, &c. *Juliogordus* étoit bien loin de cette route, près du mont Sipile. Antonin, au reſte, compte vingt-ſix mille pas entre Dadaſtane & cette Juliopolis. Ortélius diſtingue deux villes, ſavoir la *Juliopolis* de Ptolomée, dont Pline nomme les habitans JULIOPOLITÆ; *Juliopolis* GORDIU-COME; je crois que c'eſt la même, mais qu'elle eſt très-différente de *Juliogordus* ou *Juliagordus*.

2. JULIOPOLIS, ville d'Aſie, dans la petite Arménie, dans la préfecture de Rhavene, près de l'Euphrate, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7.

3. JULIOPOLIS, ancienne ville d'Egypte, ſur le Nil, à deux mille pas d'Alexandrie, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 23. Hermolaüs Barbarus & Ortélius, ont cru qu'il falloit lire *Heliopolis*; mais outre que les manuſcrits portent *Juliopolis*, ſelon le témoignage du P. Hardouin, d'Alexandrie, il y avoit plus de ſix cents mille pas à Héliopolis, au lieu qu'à Juliopolis il n'y en avoit que deux mille. D'ailleurs M. M. ne ſignifient que cela, & non pas un millier de milles.

JULIS, ville de l'iſle de Céa. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 15; Suidas & Valere Maxime en font mention. Ce dernier, *l.* 2, *c.* 6, *n.* 8, rapporte la mort courageuſe d'une femme de cette ville. Voyez l'article CARESSUS. Cette ville étoit la patrie de Bachilide, fameux poëte Grec, & neveu de Simonide, qui étoit de la même iſle, & apparemment de la même ville. * *Le Fevre*, Vie des poëtes Grecs.

JULIUM-CARNICUM, ancienne ville du peuple Carni, dans les Alpes Juliennes; Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, la nomme *colonie*. L'Itinéraire d'Antonin la met à ſoixante miles d'Aquilée; le lieu qui étoit à moitié chemin s'appelloit *ad Triceſimum*; quelques-uns croient que c'eſt un village du Frioul, nommé *Zuglio* par les Italiens,

& *Zoël* par les Allemands, à quatre milles de Ponteba ; mais il n'y a là aucun vestige de grand chemin. Lazius a cru que c'étoit *Ponteba*, bourg situé sur un ruisseau de même nom, & il y a plus d'apparence. Voyez PONTEBA.

JULIUM PRÆSIDIUM ; c'est le même lieu que *Scalabis*, aujourd'hui *Santaren* en Portugal.

JULIUS-PORTUS. Voyez PORTUS-JULIUS.

JULIUS-VICUS. Voyez au mot VICUS.

JULLY. Voyez JUILLI.

JUMIEGE, bourg de France, en Normandie, au pays de Caux, sur la riviere de Seine, cinq lieues au-dessous de Rouen, à trois de Saint-Georges, de Saint-Vandrille & de Caudebec, & cinq quarts de lieues au-dessous de Duclair, en latin *Gemmeticum*. Ce bourg, dont la paroisse est dédiée à Saint-Valentin, est connu principalement par une abbaye royale, qu'en latin on appelle *sanctus Petrus Gemmeticensis*. Cette abbaye que possédent les Bénédictins de la congrégation de S. Maur, fut fondée, vers l'an 650, par S. Philibert, son premier abbé, sous le régne de Clovis II, qui en a été le principal bienfaiteur, avec sainte Batilde, sa femme. L'église, qui porte le titre de *S. Pierre*, est grande & très-solidement bâtie, avec seize piliers de chaque côté dans sa longueur, & des chapelles autour du chœur, dans lequel on voit un très-grand candelabre de cuivre, à neuf branches, un aigle & six grands pupitres du même métal, très-bien ouvragés. Cette vaste église est couverte de plomb, aussi-bien que la grosse tour carrée, ouverte en lanterne, sur le milieu du chœur. Les deux gros clochers de pierres, bâtis à l'antique, d'un même dessein, & à trois étages, s'élevent beaucoup au-dessus du grand portail, contre lequel est adossée l'orgue, & ils se terminent en hautes pyramides couvertes d'ardoise. Entre les cloches, de cette abbaye, il y en a une du poids de sept milliers. On conserve dans le trésor de cette église plusieurs reliques très-précieuses & anciennes, &, entr'autres, celles de S. Philibert, renfermées dans une très-belle châsse d'argent, représentant une église des mieux ornées d'architecture & de sculpture. On y voit encore diverses figures d'argent, & deux chefs aussi d'argent, dans l'un desquels est la tête de S. Valentin, évêque & martyr, & dans l'autre une partie de celle de S. Leger, évêque d'Autun, & de S. Aicadre, second abbé de Jumiege. Le cloître, à côté de l'église, est grand & très-beau. Les bâtimens des religieux tiennent beaucoup de l'antiquité. On en a commencé un nouveau de trois cents dix pieds de longueur sur une même ligne. La bibliotheque est grande & très-bien fournie de livres & de manuscrits, dont quelques-uns sont fort rares. La maison abbatiale est bâtie de neuf, & à la moderne. Le terrein que l'abbaye de Jumiege occupe, est fort étendu, & les jardins sont très-spacieux. Le voisinage d'un bois, les prairies & la riviere en rendent le séjour agréable. Elle a droit de pêche & possede plusieurs baronnies. On lit dans le cloître les inscriptions suivantes : *Les deux aînés de Clovis II, & de sainte Batilde, s'étant révoltés contr'elle, pendant un voyage d'outre-mer de Clovis, vaincus & pris dans le combat, qu'il revint sur ses pas pour leur livrer, furent condamnés à avoir les nerfs des bras coupés. Ainsi énervés à Paris, mis & abandonnés sur la Seine, dans un bateau sans bateliers ni avirons, ils aborderent au port de Jumiege, accompagnés d'un seul serviteur. S. Philibert les y alla prendre, & les reçut religieux en ce monastere où ils sont inhumés.*

S. Aicadre, choisi par S. Philibert, pour lui succéder au gouvernement de ce monastere, & second abbé, vers l'an 670, ayant demandé à Dieu le nécessaire pour la subsistance de neuf cents religieux qu'il y avoit, fut averti par un ange, que quatre cents cinquante iroient en trois jours au ciel ; & l'ange entrant de nuit dans le dortoir les désigna d'une baguette. Le saint fait rapport en chapitre, de cette révélation.

Vers le milieu du neuviéme siécle, les Danois étant entrés dans la Neustrie par la riviere de Seine, avec une puissante flotte, que le fameux & redoutable Hasting commandoit, sous les ordres du prince Bier, surnommé Côte de Fer, *aborderent à Jumiege, après avoir saccagé une grande étendue de pays, y mettant tout à feu & à sang, & massacrant plusieurs religieux, tandis que les autres se dérobent par la fuite à leur fureur, & ce qu'ils ont de plus précieux, vont chercher un asyle dans le Cambresis, au prieuré d'Aspre, dépendant de ce monastere.*

Guillaume Longue-Epée, duc de Normandie, chassant dans la forêt de Jumiege, y trouva deux moines qui lui raconterent comme leur monastere avoit été ruiné, & lui présenterent du pain d'orge & de l'eau, qu'il refusa avec mépris ; & continuant sa chasse, il rencontra un sanglier qu'il blessa. Le sanglier se jetta sur lui & le renversa. Le duc revenu à soi, retourna aux religieux, reçut leur présent, promit de rebâtir leur monastere. Il le fit & y mit, vers l'an 904, douze moines avec Martin, leur abbé, que sa sœur, comtesse de Poitiers, avoit tirés de Saint-Cyprien.

Tassillon, duc de Baviere & Teudon, son fils, sont enterrés dans cette abbaye, qui fut réformée, l'an 1616, par les Bénédictins de la congrégation de S. Maur. Elle a produit plusieurs hommes illustres ; S. Hugues, abbé & archevêque de Rouen ; S. Eucher, évêque d'Orléans ; Robert, évêque de Londres & de Cantorbery ; Fréculfe, évêque de Lisieux ; Jacques d'Ambroise, évêque de Clermont ; & Hélisacar, abbé & chancelier de Louis le Débonnaire. * *Mémoires dressés sur les lieux, en* 1704.

JUN, canal royal de la Chine, où il traverse toute la province de Xanton, qu'il partage, & à laquelle il est d'autant plus avantageux, que les vaisseaux n'ont point d'autre passage pour porter les marchandises à Pékin ; il commence à Socien, d'où il est tiré depuis la riviere Jaune, jusqu'à celle de Guey. Il a été creusé à grands frais ; & comme en certains endroits il n'y auroit pas assez d'eau pour de grandes barques bien chargées, il y a plus de six cents écluses, faites de grandes pierres de taille, fort solides, qui y sont ménagées pour élever ou abaisser l'eau, à proportion que l'on en a besoin. Un peu avant que l'on soit à moitié chemin de Chiming, il y a le lac de Cang, qui fournit autant d'eau que l'on en veut ; mais comme le réservoir du lac est plus bas que le terrein par où l'on passe, & qu'il s'écouleroit bientôt entiérement, il y a huit écluses l'une auprès de l'autre pour en soutenir les eaux. Ces écluses s'appellent en Chinois *Tungsea*. **Niewhof*, Ambassad. des Hollandois à la Chine, *p.* 111.

JUNA, ancienne ville de l'Albanie, au-delà du Cyrus, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 12.

JUNCARIA, ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise, selon Ptolomée, qui la met au pays des Indigétes. Quoique dans ce même pays il y ait aujourd'hui un lieu nommé *Jonquere*, qui mérite moins le nom de *ville* que celui de *village*, il ne faut pas croire que ce soit le même lieu. Antonin marque l'ancienne *Juncaria*, immédiatement après le poste nommé *Summum Pyrenæum* ; il ne laisse pas d'y mettre une distance de seize mille pas entre deux, & cette distance tombe précisément à FIGUERAS. Voyez ce mot.

JUNCARIUS CAMPUS, campagne au midi de laquelle étoit située l'ancienne ville Juncaria, au lieu que la Jonquere d'aujourd'hui en est au nord. Strabon, *l.* 3, dit : les habitans d'Ampurias avoient, dans l'intérieur du pays, des terres, dont quelques-unes étoient fertiles ; d'autres ne produisoient que du jonc, & qu'on l'appelloit le champ du jonc, *Juncarium Campum*. Cette campagne garde encore son ancien nom, & c'est la vallée de Jonquere. Mais la ville a perdu le sien & s'appelle *Figueras*. L'une & l'autre le tiroient du jonc.

1. JUNCENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacene, selon la Notice d'Afrique, qui nomme son évêque *Tertullus Juncensis*. Il s'est tenu un fameux concile en cette ville, l'an 524, dont Ferrand rapporte un canon dans son Abbrégé des canons. Il est parlé de *Juncense Littus* dans la Vie de S. Fulgence.

2. JUNCENSIS, autre siégé episcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césariense. Nous ne le connoissons guères que par la Notice d'Afrique, qui nomme en premier lieu *Glorinus Juncenſis*. La Conférence de Carthage fait aussi mention de *Ralentinianus Juncenſis*.

JUNCHEU, petite forteresse de la Chine, dans le Pékéli. Elle est plus occidentale que Pékin de 26', par les 40 d. 56' de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

JUNCHING, forteresse de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Taching, pre-

miere forteresse de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 5 d. 49′, par les 23 d. 45′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNG, cité de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Kiating, troisiéme grande cité de la province. Elle est de 12 d. 26′ plus occidentale que Pékin, sous les 29 d. 47′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNGAN, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Pinglo, quatriéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 7 d. 20′, par les 25 d. 8′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNGARIUS, Ἰωγγάριος; c'est le même que JUNGARIUS CAMPUS.

JUNGCE, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caifung, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 3 d. 54′, par les 36 d. de latitude. *Atlas Sinensis.*

1. JUNGCHANG, ville de la Chine, dans la province de Junnan, dont elle est la huitiéme métropole. Elle est de 17 d. 42′ plus occidentale que Pékin. Sa latitude est de 24 d. 58′. Elle a été la capitale du puissant royaume de Gailao, & on la nommoit alors *Puguei.* Hiaou, empereur de la famille de Han, en jetta les fondemens. Comme elle étoit le chef-lieu d'un territoire arrosé par la riviere de *Lançang*, on lui donna le nom de cette riviere; mais ensuite elle se détacha de la Chine, & se donna au royaume de *Jungchang*; on l'appella de ce nom. *Atlas Sinensis.*

Un auteur Chinois parle ainsi des habitans. Ils ont pris les différentes mœurs des étrangers. Les uns couvrent leurs dents d'une feuille d'or; & on les appelle *Kinchi*, c'est-à-dire *les gens aux dents d'or.* Les autres aiment à les avoir très-noires ou de quelqu'autre couleur, & se servent pour cela de drogues. Quelques-uns se font desfiner des figures sur le visage en piquant legérement la peau avec des aiguilles, & passant dessus quelque couleur qui s'imprime; coutume qui leur est commune avec quelques Indiens. Ils vont à cheval sans selle; ils mettent seulement un tapis. Ils ont en abondance de l'or, de la cire, du miel, du marbre, de l'ambre, de la soie, du lin. La ville est grande & bien peuplée; elle a appartenu au grand royaume de Kinchi; elle est présentement à la Chine. Elle a quatre villes dans son département, & trois forteresses qui lui servent de barriere.

Les *villes* sont:	Les *forteresses* sont:
Jungchang,	Fungki,
Laye,	Xitien,
Lukiang,	Lukiang.
Jungping.	

Le P. Martini est persuadé que cette ville est la même qu'Unchiang, dont parle Marco-Paolo le Vénitien. L'affinité de nom, les mœurs du peuple, la situation du pays, tout y convient. D'ailleurs les Chinois n'ont aucun caractere pour exprimer la syllabe *un*, & ils écrivent toujours *iun.* *Atlas Sinensis.*

2. JUNGCHANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chungking, cinquiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 11 d. 33′, par les 29 d. 46′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

3. JUNGCHANG, forteresse de la Chine, dans la province de Xensi. Elle est plus occidentale que Pékin de 13 d. 56′, par les 38 d. 5′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNGCHEU, ville de la Chine, dans la province de Huquang, dont elle est la treiziéme métropole. Elle est située entre de belles montagnes couvertes de verdure, dans le voisinage de la riviere de *Siang*, & est la plus méridionale des villes de toute la province. Un roi de la famille de Taiminga y a fait sa résidence, & on en voit encore le palais qui est très-beau. Il y a aussi une colline remplie d'arbres & d'édifices, & quatre temples consacrés à des hommes illustres. Ce département contient sept villes, savoir;

Jungcheu,	Kiyang,	Tátí,	Ningyven,
		Tunggan,	Jungning,
			& Kianghoa.

Cette contrée étoit autrefois du royaume de Cu. La famille de Hana la nomma *Linling.* Elle fut ensuite aux rois d'U, & fut appellée *Iungyang.* La famille de Tanga lui a donné le nom qu'elle porte aujourd'hui. Outre la riviere de Siang, qui y passe au nord, elle a le ruisseau de Siao qui y coule & se perd dans cette riviere. *Atlas Sinensis.*

JUNGCHEU, est de 6 d. plus occidentale que Pékin, & compte 26 d. 42′ de latitude.

1. JUNGCHING, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Queite, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 46′, par les 31 d. 12′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

2. JUNGCHING, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Paoting, deuxiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 58′, par les 39 d. 36′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNGCHUEN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chungking, cinquiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 11 d. 16′, par les 30 d. de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNGCHUNG, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Civencheu, seconde métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin de 1 d. 29′, par les 25 d. 14′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNGCING, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Pékin, premiere métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin de 9′, par les 39 d. 22′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNGCUN, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Liping, septiéme métropole de la province. Elle est de 8 d. 50′ plus occidentale que Pékin, par les 26 d. 35′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

1. JUNGFO, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Queilin, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 7 d. 48′, par les 25 d. 43′. *Atlas Sinensis.*

2. JUNGFO, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Focheu, premiere métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin de 2 d. 4′, par les 25 d. 45′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNGFUNG, ville de la Chine, dans la province de Kianfi, au département de Kiégan, neuviéme métropole de la province. Elle est de 2 d. 5′ plus occidentale que Pékin, sous les 27 d. 46′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

1. JUNGGAN, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Jenping, cinquiéme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin de 13′, par les 25 d. 56′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

2. JUNGGAN, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Hoeicheu, quatriéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 3 d. 6′, par les 23 d. 4′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNGHING, cité de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Chincheu, seconde grande cité de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 4 d. 35′, par les 26 d. 4′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNGKANG, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Taiping, huitiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 12 d. 5′, par les 23 d. 42′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNGKIANG, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Kinhoa, cinquiéme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin de 2 d. 39′, par les 28 d. 45′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNGKING, ville de la Chine, dans la province

de Suchuen, au département d'Yacheu, sixiéme grande cité de la province. Elle est de 14 d. 32′ plus occidentale que Pékin, sous les 30 d. 32′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

JUNGLI, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, au couchant de la ville de Sintien. Elle a sous elle deux fortereſſes, ſavoir *Pingfa* & *Taping*. Les montagnards voiſins, à force de fréquenter les Chinois, en ont pris un peu des mœurs. Ils vont cependant toujours armés, & aiment la guerre. Il y a à Jungli un très-beau pont de pierre. * *Atlas Sinenſis.*

JUNGMUEN, fortereſſe de la Chine, dans la province de Chékiang, au département de Chinxan, premiere fortereſſe de la province. Elle eſt plus orientale que Pékin de 4 d. 10′, par les 26 d. de latitude. **Atlas Sinenſis.*

JUNGMUI, cité militaire de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Xi, premiere cité militaire de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 6 d. 32′, par les 30 d. 10′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

1. JUNGNING, ville de la Chine, dans la province d'Junnan, dont elle eſt la onziéme métropole. Elle eſt de 15 d. 48′ plus occidentale que Pékin, ſous les 27 d. 33′ de latitude. C'eſt la ville la plus ſeptentrionale de la province, aux confins du royaume de *Sifan*. Elle a ſous elle quatre fortereſſes, ſavoir,

Jungning,	Ketien,
Laçuho,	Hianglo,
Valu.	

Il y a dans ce canton quantité d'excellentes vaches. Les Chinois les appellent *ly*; ils en emploient la queue à orner leurs étendards & leurs casques; & du poil, ils font des tapis & des habits excellens contre la pluie. Ce canton s'appelloit autrefois *Talang*. C'eſt la famille de Juen, qui lui a donné le nom qu'il porte. Auprès eſt la montagne de CANMO, riue & iſolé, & toute de pierre, dans une grande plaine. A l'orient de Jungning eſt le lac LUCU, aſſez grand, & dans lequel il y a trois iſles entiérement égales. Chacune a une colline de cent perches de haut. **Atlas Sinenſis.*

2. JUNGNING, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, où elle tient le ſecond rang entre les cités. Elle eſt de 12 d. 20′ plus occidentale que Pékin, à 25 d. 2′ de latitude. Ce fut la famille de Juen, qui la fonda. Son département contient deux autres places, ſavoir;

Muyo & Tingipg.

Elle a un aſſez grand territoire, mais rempli de montagnes, peuplées de cinq diverſes nations qui ſe ſervent de l'arc, de la fléche, & de petites épées très-pointues. Entr'autres particularités, ce ne ſont point les parens qui font les mariages; mais les parties intéreſſées elles-mêmes conviennent enſemble de leurs faits. **Atlas Sinenſis.*

3. JUNGNING, fortereſſe de la Chine, dans la province de Queicheu; elle eſt de 12 d. 42′ plus occidentale que Pékin, à 27 d. 33′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

4. JUNGNING, fortereſſe de la Chine, dans la province de Suchuen. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 14 d. 50′, par les 28 d. 21′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

5. JUNGNING, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, au département de Kiégan, neuviéme métropole de la province. Elle eſt de 3 d. 35′ plus occidentale que Pékin, ſous les 27 d. 12′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

6. JUNGNING, ville de la Chine, dans la provine de Quangſi, au département de Queilin, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 7 d. 39′, par les 25 d. 36′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

7. JUNGNING, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Honan, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 6 d. par les 35 d. 17′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

8. JUNGNING, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Juncheu, treiziéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 6 d. 18′, par les 26 d. 3′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

9. JUNGNING, cité militaire de la Chine, dans le Pékéli. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 6′, par les 40 d. 24′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

10. JUNGNING, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Fuencheu, cinquiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 6 d. 30′, par les 38 d. 30′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

1. JUNGPING, ville de la Chine, dans le Pékéli, dont elle eſt la huitiéme métropole. Elle eſt de 1 d. 34′ plus orientale que Pékin, & ſous les 40 d. de latitude. Son territoire eſt tout relevé de montagnes & de collines; mais comme elle confine au golfe de CANG, il n'y manque rien de tout ce qui eſt néceſſaire à la vie; le poiſſon y abonde; & on y trouve la fameuſe racine du ginſeng, à laquelle on attribue tant de vertus, & pour laquelle on donne le triple du poids en argent. On y a auſſi des mines d'étain, & on y fait du papier. Ce canton a autrefois été de la province de Kicheu. La famille de Cin la nomma *Leaoſi*. Les rois de Guey appellerent la ville *Lulung*, & la famille de Tanga *Pingchieu*. Ce département contient ſix villes, ſavoir;

Jungping,	Changli,
Ciengan,	Lo,
Vuning,	Loting.

Il y a dans la ville deux fameuſes pagodes. Elle eſt avantageuſement ſituée pour défendre l'empire, étant entourée de rivieres & de montagnes, auprès de la ville & le mont *Jang*, qui eſt haut, & d'où il ſort pluſieurs torrens. **Atlas Sinenſis.*

2. JUNGPING, petite fortereſſe de la Chine, dans le Pékéli, au département de Vuning. Elle eſt plus orientale que Pékin de 1 d. 35′, par les 39 d. 48′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

JUNGSIN, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, au département de Kiégan, neuviéme métropole de la province. Elle eſt de 3 d. 31′ plus occidentale que Pékin, ſous les 27 d. 25′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

1. JUNGTING, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Tingcheu, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 1 d. par les 24 d. 31′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. JUNGTING, fortereſſe de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Pumuen, premiere fortereſſe de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 1 d. 18′, par les 24 d. 33′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

JUNGXAN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Xunking, troiſieme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 10 d. 25′, par les 31 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JUNGXEU, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 8 d. 34′, par les 36 d. 36′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JUNGXUN, cité militaire de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Xi, premiere ville militaire. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 7 d. 52′, par les 29 d. 32′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

JUNGYANG, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caifung, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 3 d. 43′, par les 35 d. 52′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

JUNHO, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, au département de Chucheu, ſeptiéme métropole de la province. Elle eſt plus orientale que Pékin de 2 d. 30′, par les 27 d. 40′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

JUNING, ville de la Chine, dans la province de Honan, dont elle eſt la huitiéme métropole, à 2 d. 56′ plus à l'occident que Pékin, & à 33 d. 53′ de latitude.

Elle eſt ſituée à l'orient du lac de Si, qui ſe dégorge dans la riviere de Ju. Cette ville a quatorze villes dans ſon département, ſavoir :

Juning,	Loxan,
Xangçai,	Kioxan,
Sip'ing,	Quang,
Sinçay,	Quangxan,
Siup'ing,	Cuxi,
Chinyang,	Sie,
Sinyang,	Xangching.

Au nord de la ville eſt le mont *Tiengchung*, auquel ils attribuent la propriété d'être au centre de l'univers. **Atlas Sinenſis.*

JUNMUNG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Tegan, quatrième métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 3 d. 55′, par les 31 d. 40′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

JUNNA, nom latin de la *Juine*, riviere de France.

JUNNAN, province de la Chine, la derniere de toutes en rang, & la plus occidentale. Elle mérite néanmoins d'être comptée entre les meilleures provinces de l'empire. De l'Iſle écrit, ſelon la prononciation, *Younnan*. Elle eſt bornée au nord par la province de Sukuen, ou Soutchouen; à l'orient, par la province de Queicheu; au midi, par le Tonquin & le royaume de Laos; au couchant, par les états du roi d'Ava & du royaume de Laſſa ou de Boutan : c'eſt ce dernier que les Chinois nomment Sifan. ** Atlas Sinenſis.*

C'eſt la plus riche de toutes les provinces, & où les vivres ſont à meilleur marché : on tire du ſable beaucoup d'or; & les Chinois aſſurent que ſi l'on ouvroit les mines, on en tireroit de grandes richeſſes. De-là vient la façon de parler proverbiale, lorſque l'on voit à la Chine un mauvais ménager qui jette ſon bien par les fenêtres, on lui demande ſi ſon pere eſt receveur du domaine dans la province d'Iunnan. Cette province a auſſi de l'ambre, mais un peu plus rougeâtre que celui de Pruſſe : on n'y en trouve point de jaune. Elle nourrit d'excellens chevaux & des éléphans. Les rubis, les ſaphirs, les yeux de chats, & autres pierres précieuſes, ſe rencontrent dans cette province; le muſc, la ſoie, le benjoin, & autres marchandiſes que l'on tire du Pegu, de Laor & de Quangnan.

Cette province a douze grandes villes du premier rang, huit autres villes militaires, plus de quatre-vingt-quatre cités, ſans compter diverſes forteresſes. Elle a été autrefois plus grande, & on en a démembré quelques parties pour les joindre au Tonquin. On y compte 132958 familles, & 1433110 ames. Elle renferme diverſes nations ſur le nombre deſquelles on ne s'accorde point, parce qu'elle n'eſt pas entiérement ſoumiſe. Il y a quelques ſeigneurs particuliers qui ſont de petits ſouverains, & abſolus chez eux; ce qui ne ſe trouve point ailleurs dans toute la Chine. Ils reconnoiſſent l'empereur de la Chine; mais cela ne les empêche pas d'être maîtres de leurs ſujets, & leur gouvernement eſt héréditaire. Le tribut que cette province paye en riz, conſiſte en 1400568 ſacs de riz, & celui du ſel eſt de 56965, poids de ſel, ſans parler de quantité de tributs que payent les marchandiſes & les terres.

Comme la province d'Iunnan eſt plus proche des Indes que les autres provinces de l'empire, elle participe auſſi davantage aux mœurs des Indiens. Les femmes y ſont moins renfermées qu'ailleurs. Pluſieurs n'y enterrent point les morts, ſelon l'uſage des Indiens; ils les brulent ſur un bûcher. Mais ils ne brûlent point avec eux des perſonnes vivantes; ils tiennent pour barbare cette coutume des Indiens.

Les habitans de cette province ſont plus robuſtes & plus courageux que les autres Chinois : ils prennent, moins l'épouvante dans le combat, dans lequel ils ſe ſervent d'éléphans. Ils ſont doux, complaiſans, humains. Le premier prince Chinois qui ait conquis cette province fut l'empereur Xi, tige de la famille de Cin. Comme peu après ils ſe révolterent, Hiaou, chef de la famille de Han, les remit à la raiſon. Les Tartares de la famille de Juen y envoyerent de colonies. Marco Paolo le Vénitien, qui a eu connoiſſance de ce pays, en a dit beaucoup de choſes qui ont paru fabuleuſes, & qui pourtant ſont très-vraies. Le P. Martini, qui le juſtifie à cet égard, trouve ſeulement que ce qu'il en raconte n'étant pas aſſez ſuivi, ni dans un ordre aſſez clair, n'a pas été bien entendu en Europe. Voici une table géographique des places de cette province avec leurs poſitions. Le ⊖, ſignifie plus oriental que Pékin, d'où ſe prennent les longitudes & le P, plus occidental que cette même ville.

Noms.	Longitude.		Latitude.		
I. *Ville métropolitaine.*	Degr.	Min.	Degr.	Min.	
Junnan,	14	25.	25	0.	p.
Fumin,	14	38.	25	3.	p.
Yleang,	14	20.	25	30.	p.
Caoming ⊖,	14	46.	25	10.	p.
Cynning ⊖,	14	12.	24	52.	p.
Queicheoa,	14	20.	25	10.	p.
Chingcung,	14	20.	25	20.	p.
Ganningo,	14	41	24	45.	p.
Loçu,	14	46.	24	50.	p.
Lotung,	14	57.	24	43.	p.
Queiyang,	14	30.	24	38.	p.
Sampao,	14	40.	24	25.	p.
Ymuen.	14	50.	24	35.	p.
II. *Ville métropol.*					
Tali,	16	56.	25	27.	p.
Chao ⊖,	16	40.	25	46.	p.
Iunnan,	16	12.	25	32.	p.
Tengch'uen ⊖,	16	55.	25	34.	p.
Lanckiung,	16	56.	26	0.	p.
Pinchuen.	17	10.	25	43.	p.
III. *Ville métropol.*					
Lingan,	14	19.	24	6.	p.
Kienxui ⊖,	14	19.	23	50.	p.
Xeping ⊖,	14	28.	24	0.	p.
Omi ⊖,	13	57.	24	2.	p.
Ning ⊖,	14	0.	24	10.	p.
Sinp'ing,	14	25.	23	42.	p.
Tunghai,	14	10.	24	14.	p.
Hoſi,	14	29.	24	10.	p.
Siego,	14	43.	24	15.	p.
Mungçu.	13	56.	23	35.	p.
Forteresſes.					
Naleu,	14	25.	23	19.	p.
Kiaoha,	14	16.	23	36.	p.
Vangiung,	14	5.	23	34.	p.
Hiyung,	14	23	23	18.	p.
Kichu,	15	6.	23	33.	p.
Sut'o,	14	40.	23	33.	p.
Coneng,	14	49.	23	15.	p.
Locung,	14	30.	23	28.	p.
Gannan.	13	50.	23	21.	p.
IV. *Ville métropol.*					
Cuhiung,	15	24.	24	56.	p.
Quangtung,	15	19.	24	43.	p.
Tingyuen,	15	51.	25	23.	p.
Tingpien,	16	9.	25	18.	p.
Okia,	15	17.	24	24.	p.
Nangan ⊖,	15	12.	24	55.	p.
Chinnan.	15	36.	24	40.	p.
V. *Ville métropol.*					
Chingkiang,	14	4.	24	29.	p.
Kiangchuen,	13	53.	24	22.	p.
Yangçu,	14	5.	24	45.	p.
Sinhing ⊖,	14	17.	24	34.	p.
Lunan	13	49.	24	31.	p.

Noms.	Longitude.		Latitude.		
VI. *Ville métropol.*	Degr.	Min.	Degr.	Min.	
Munghoa,	16	38.	25	23.	p.
Linglung.	17	10.	25	24.	p.
VII. *Ville métropol.*					
Kingtung.	16	30.	24	52.	p.
VIII. *Ville métropol.*					
Quangnan,	13	25.	24	0.	p.
Fu ⊙.	12	59.	23	48.	p.
IX. *Ville métropol.*					
Quangfi,	13	35.	24	14.	p.
Sucung ⊙,	13	40.	24	0.	p.
Mile ⊙,	13	46.	24	12.	p.
Vimao ⊙.	13	25.	23	29.	p.
X. *Ville métropol.*					
Chinyuen.	16	26.	24	37.	p.
Forteresse.					
Loco.	15	56.	24	37.	p.
XI. *Ville métropol.*					
Iungning,	15	48.	27	33.	p.
Lacuho,	15	34.	27	39.	p.
Ketien,	16	5.	27	41.	p.
Hianglo,	16	3.	27	53.	p.
Valu.	16	38.	27	49.	p.
XII. *Ville métropol.*					
Xunning.	17	18.	24	46.	p.
Villes militaires.					
I. *Ville militaire.*					
Kiocing,	13	48.	25	35.	p.
Yeço,	13	28.	29	19.	p.
Chanye ⊙,	13	58.	25	15.	p.
Loleang ⊙,	13	51.	25	6.	p.
Malung ⊙,	13	50.	25	44.	p.
Lohiung ⊙.	13	56.	24	57.	p.
II. *Ville militaire.*					
Yaogan,	15	50.	26	3.	p.
Yao ⊙,	15	31.	25	55.	p.
Tayao.	16	0.	26	8.	p.
III. *Ville militaire.*					
Cioking,	16	40.	26	28.	p.
Kienchuen ⊙,	16	59.	26	34.	p.
Xen ⊙.	16	35.	26	48.	p.
IV. *Ville militaire.*					
Vuting,	14	59.	25	27.	p.
Hokio ⊙,	15	3.	25	16.	p.
Yuenmeu,	15	6.	25	52.	p.
Lokiuen ⊙.	14	46.	25	39.	p.
V. *Ville militaire.*					
Cintien.	13	52.	26	4.	p.
VI. *Ville militaire.*					
Likiang,	16	58.	26	54.	p.
Paoxan ⊙,	16	45.	27	9.	p.
Lan ⊙	17	26.	27	16.	p.

Noms.	Longitude.		Latitude.		
	Degr.	Min.	Degr.	Min.	
Kiucin,	17	24.	27	1.	p.
Linfi.	17	19.	27	31.	p.
VII. *Ville militaire.*					
Juenkiang.	15	33.	23	54.	p.
Forteresse.					
Lopie.	15	20.	23	53.	p.
VIII. *Ville militaire.*					
Iungchang,	17	42.	24	58.	p.
Laye ⊙,	18	38.	25	29.	p.
Lukiang,	17	56.	24	49.	p.
Iungping,	17	16.	25	10.	p.
Fungki,	17	27.	25	10.	p.
Xitien.	17	46.	24	37.	p.
Forteresse.					
Lukiang.	18	15.	25	21.	p.
Grandes cités.					
Pexing ⊙,	16	8.	26	44.	p.
Sinhoa.	14	55.	24	5.	p.
Forteresses.					
Chelo,	16	16.	24	18.	p.
Langçang.	16	19.	27	3.	p.
Cité.					
Langkiu ⊙.	15	55.	27	28.	p.
Forteresses.					
Tengcheng,	17	30.	25	45.	p.
Cheli,	16	59.	22	42.	p.
Mopang.	18	21.	22	51.	p.
Cités.					
Mengyang ⊙,	17	55.	23	6.	p.
Mengking ⊙.	17	39.	23	17.	p.
Forteresses.					
Menglien,	17	25.	23	16.	p.
Mengli,	18	5.	24	3.	p.
Mengting ⊙,	18	5.	24	29.	p.
Mengtien,	18	48.	22	8.	p.
Mengco,	19	6.	22	0.	p.
Mengchang,	16	50.	23	32.	p.
Mien,	19	19.	23	3.	p.
Pape,	18	30.	22	0.	p.
Santihiung,	18	0.	22	8.	p.
Sochung,	18	16.	21	58.	p.
Mungyang,	19	4.	23	17.	p.
Mitien,	18	42.	23	17.	p.
Laochua,	16	58.	22	3.	p.
Canyai,	18	38.	24	31.	p.
Nantien.	18	43.	25	8.	p.
Cités.					
Lungchuen ⊙,	18	28.	24	16.	p.
Queiyuen ⊙,	16	55.	24	20.	p.
Vantien ⊙,	18	36.	24	31.	p.
Chingc'an ⊙,	17	19.	24	17.	p.
Tahen.	16	56.	24	28.	p.
Forteresses.					
Nieuki,	16	3.	24	17.	p.
Mangxi.	18	10.	23	51.	p.

2. JUNNAN, ville de la Chine, dans la province de même nom, dont elle eſt la premiere métropole. On peut voir dans l'article précédent ſa poſition, & les noms des villes qu'elle a ſous elle. Il n'étoit point fait mention de ce canton avant les rois de Cû, qui en poſſédoient la partie ſeptentrionale. On l'appelloit le royaume de *Tien*, d'un lac qu'il renfermoit. Les mémoires les plus anciens où il ſoit parlé de cette ville, ſont ceux de la famille de Han. Ce n'étoit alors qu'une cité nommée *Jecheu*; mais on changea enſuite ce nom en celui de *Junnan*, à l'occaſion de quelques nuës où l'on remarquoit une grande variété de couleurs, qui furent obſervées par Hioau, empereur, qui étoit alors dans ce pays. Cyn la nomma *Nincheu*; & la famille de Tanga, l'appella *Nauning*. A cauſe de l'étendue de ſon territoire, on le partagea en ſix départemens, où l'on établit autant d'officiers pour recevoir les tributs. La famille de Juen ayant vaincu tous ces officiers, nomma cette ville *Chungking*; mais la famille de Taiming lui rendit l'ancien nom de *Junnan*. Le territoire de la ville eſt agréable & fertile; il y a de belles montagnes & d'excellentes eaux: on voit çà & là des collines & des plaines. Le pays jouit d'un air très-temperé. Les habitans ont beaucoup d'eſprit & le corps robuſte. La ville peut être comparée aux plus belles & aux plus grandes de toute l'Aſie. Le commerce y fleurit; les édifices y ſont magnifiques, & les temples d'une grandeur & d'une beauté ſurprenante. Il y a un grand nombre de rues. La ſituation en eſt délicieuſe, au bord ſeptentrional du grand lac de Tien, qui baigne les murs de la ville, du côté de l'occident. Des canaux, tirés de-là jusques dans la ville, y donnent entrée aux bateaux. Il y a dans l'enceinte des murs une montagne nommée *Uhoa*, qui mérite d'être vue pour les temples, les édifices publics & particuliers, & les bosquets dont elle eſt couverte. * *Atlas Sinenſis.*

Outre les palais des gouverneurs, il y en a un où le gouverneur général nommé le *Moquecung* fait ſa demeure. Ce titre répond à la qualité du *duc* en Europe.

Il y avoit autrefois dans ce canton différentes nations dont les noms ſont presque ignorés à préſent; elles avoient chacune quelque ſingularité dans leurs mœurs, & beaucoup d'attachement pour la doctrine idolâtre de Fé. Les armes & l'agriculture étoient leurs principaux emplois. Ils n'épouſoient point de fille, qu'un autre n'en jouît ſecrettement avant l'époux; quelques-uns étoient baſanés comme les Indiens, d'autres étoient blancs. En montant à cheval, ils n'ont qu'un tapis pour toute ſelle. Ce canton a des chevaux admirables; quelques-uns néanmoins ſont petits, mais forts & pleins de feu. On ne fait nulle part ailleurs de plus beaux tapis. Le *lapis lazuli* & le beau verd s'y tirent de la terre. Entr'autres temples conſacrés aux hommes illuſtres, il y en a deux qui ſurpaſſent les autres en magnificence.

Au couchant du lac & de la ville eſt la montagne de Kingki, qui eſt fort grande, & vient juſqu'au lac. Le mont Xang, vers le nord de la ville, a une ſource d'eau très-froide, qui ſoulage les paralytiques.

3. JUNNAN, autre ville de la Chine, dans la province de même nom, dans le département de Tali, ſeconde métropole. Pour mieux ſentir la différence de cette ville avec la premiere métropole, je joindrai ici leurs poſitions. * *Atlas Sinenſis.*

	Longit.	Latit.
Iunnan, métrop.	14 d. 25′.	25 d. 0′.
Iunnan,	16 d. 12′.	25 d. 32′.

JUNOGIMA, petite iſle du Japon, qui n'eſt marquée dans aucune Carte de cet empire, mais qui doit être ſur une des côtes de l'iſle de Ximo. Sur la fin du XVIe ſiécle, elle devint fameuſe par la retraite d'un grand nombre d'illuſtres confeſſeurs, qui avoient été proſcrits par l'empereur Tayco-Sama, en haine de la religion Chrétienne. Elle appartenoit alors au grand amiral du Japon, Auguſtin Tsucamidono, qui y entretenoit à ſes frais ces illuſtres bannis; mais quelques années après, Tayco-Sama qui craignoit ces braves gens, dont quelques-uns étoient des plus grands ſeigneurs de l'empire, & ſur-tout Juſte-Ucondono, qui avoit été généraliſſime de ſes armées, & qui paſſoit pour le plus grand homme de guerre de l'empire, réunit à ſon domaine l'iſle de Junogima, & donna en échange au grand amiral, dont il avoit beſoin, presque tout le royaume de Fingo, avec le titre de *roi*. * *Le pere Charlevoix*, Hiſt. du Japon, *l.* 7.

JUNON, déeſſe du paganiſme; les Grecs la nommoient Ἥρα. Son nom fut donné à beaucoup d'endroits qui lui étoient conſacrés. Les principaux étoient:

1. & 2. JUNONIA INSULA, nom latin d'une iſle entre les Canaries; c'eſt préſentement l'iſle de *Gomera*. Pline, *l.* 6, *c.* 32, dit qu'il y en avoit deux de ce nom; l'une plus grande, où étoit une chapelle bâtie entiérement de pierres; l'autre plus petite & voiſine, mais qui ne ſubſiſte plus; la mer l'a, ſans doute, ſubmergée. Cette derniere eſt peut-être celle que Ptolomée appelle *Aproſitos*, c'eſt-à-dire *inacceſſible*. Les Eſpagnols l'appellent *la non Trovada* & *la Incantada*.

3. JUNONIS INSULA, iſle d'Eſpagne, ſur l'Océan. On la nommoit auſſi l'iſle de Vénus *Aphrodyſias*, *Plin.* l. 4, c. 22.

4. JUNONIA, ſurnom de la ville de Carthage, qui étoit ſous la protection particuliere de cette déeſſe.

5. JUNONIA, ou *Colonia-Junonia-Faliſca*. Voyez FALISQUES.

JUNONIS ARA & TEMPLUM, c'eſt-à-dire *l'autel & le temple de Junon*, lieu d'Eſpagne, hors du détroit de Gibraltar, ſelon Pomponius Méla, *l.* 3, *c.* 1. Ce lieu étoit ſans doute voiſin du promontoire de Junon, dont parle Pline.

JUNONIS ARGIVÆ TEMPLUM, temple bâti par Jaſon en l'honneur de Junon d'Argos, dans le Picentin, entre Surrentum & le fleuve Silarus, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 5. Mais Diodore fait comprendre que ce ſurnom de la déeſſe Junon ſe doit prendre du navire Argo, & non pas de la ville d'Argos; ainſi il faudroit dans Pline *Argoæ*, & non pas *Argivæ*. Ce lieu s'appelle préſentement *Gifoni*, & il y a encore à préſent le temple; mais on l'a conſacré au vrai Dieu, ſous l'invocation de la ſainte Vierge, au rapport de Holſtenius.

JUNONIS LACINIÆ TEMPLUM. Voyez LACINIUM.

JUNONIS LUCUS, le *bois de Junon*: il étoit dans l'iſle de Samos, ſelon Caton, *de Re ruſticâ*, l. 3.

JUNONIS MURUS. Voyez HERÆUM.

JUNONIS PORTUS, port de l'iſle de Samos, ſelon Athenée cité par Ortélius.

JUNONIS PRATA, lieu particulier dont parle Euripide dans ſes Phéniciennes.

1. JUNONIS PROMONTORIUM, ou le promontoire de Junon, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 1. C'eſt aujourd'hui le cap de Trafalgar. C'eſt la NAOS HERAS de Ptolomée.

2. JUNONIS PROMONTORIUM, promontoire de Gréce. On le nommoit auſſi ACRÆA, ſelon Tite-Live, *l.* 32, *c.* 23. Il étoit vis-à-vis de Sicyone, dans le Péloponnèſe. C'eſt, ſelon la conjecture d'Ortélius, la même choſe que le temple de Junon, *Junonis fanum* de Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16, qui le met ſur le territoire des Corinthiens.

JUNONIS SACRUM, ou FANUM, ou TEMPLUM; Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, le nomme, en parlant de l'iſle de Malthe. Quelques-uns croient qu'il a voulu parler d'une iſle particuliere, & que c'eſt l'iſle de Gozo; mais il ſuffit de voir ſon livre pour connoître qu'il ne parle que d'un lieu de l'iſle de Malthe; car il dit:

L'iſle de Malthe dans laquelle ſe trouve,

	Longit.	Latit.
Malthe ville.	38 d. 45′.	34 d. 40′.
Et la Cherſonnèſe.	38 40.	34 d. 45.
Et le temple de Junon.	39 0.	34 d. 40.
Et le temple d'Hercule.	38 45.	34 d. 6.

Il eſt clair que ce ſont des endroits de cette iſle. Malthe eſt ce qu'on appelle la *cité vieille*; la Cherſonneſe eſt la presqu'iſle qu'on appelle la *pointe du Frioul*; le temple de Junon étoit ſur cette langue qui ſépare la calle de Marſa-Scala de la calle de S. Thomas. Le temple d'Hercule étoit au midi de l'iſle, vers la pointe de l'Eperon. Ciceron, dans ſa quatriéme Verrine, met ce

ce temple de Junon dans l'isle de Malthe, & Valére Maxime, *de Religione* en fait aussi mention.

JUNONIUM CASTRUM, lieu particulier de la Thrace. Demosthene en parle dans la premiere Olynthyenne. Tourell rend ce nom par HÉRÉE, & dit dans une Remarque, *t.* 3, *p.* 69 : Hérée, forteresse de Thrace, bâtie par les Samiens qui l'appellerent *Hérée*, du nom de Junon leur divinité favorite, nommée en grec Ἥρα, *Hera.*

JUNOPOLIS, ville d'Asie, dans la Paphlagonie. Elle étoit épiscopale, selon la Notice de Léon le Sage & celle de Hieroclès. Son évêque assista au concile de Nicée.

JUNPING. Voyez JUNGPING.

JUNQUERA, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, de la congrégation de Castille en Espagne, dans la Galice, au diocèse d'Orense.

JUNQUERE. Voyez JONQUERE & JUNCARIA.

JUNSALAM, port de mer d'Asie, au royaume de Siam; quelques-uns écrivent *Junçalam*; d'autres *Jonsalam*, entr'autres, Gervaise, *Hist. nat. & polit. du royaume de Siam*, p. 15, qui en parle ainsi : le port de Jonsalam est un des meilleurs parmi ceux qui ont besoin que l'art perfectionne la nature. Il est à l'occident de la péninsule de Malaca, environ au 8e d. entre la terre-ferme & une isle qui porte son nom, & qui n'en est éloignée que de deux lieues. Le seul défaut de ce port, c'est qu'il n'a pas assez de profondeur pour porter de grands bâtimens; mais une fort belle rade, qui en est proche, y peut suppléer avantageusement. C'est un asyle pour tous les vaisseaux qui vont à la côte de Coromandel, quand, par malheur, ils s'y trouvent surpris de l'ouragan, lequel arrive ordinairement aux mois de Juillet & d'Août. Ce port & celui de Mygri, ou Myrgui, sont les seuls, non-seulement dans toute cette côte de Coromandel, mais encore dans tout le royaume de Siam, où l'on puisse être en sûreté pendant ce fâcheux tems; car il n'y a par-tout ailleurs que des rades foraines & exposées à tous les vents. Le port de Jonsalam est d'une grande conséquence pour le commerce de Bengale, de Pégu, & de plusieurs autres royaumes voisins.

JUNTING, cité militaire de la Chine dans la province de Huquang, au département de Xi, premiere cité militaire de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 6 d. 53′, par les 30 d. 20′ de latitude. **Atlas Sinenfis.*

JUNXUS, riviere de la Mauritanie Tingitane, selon Pomponius Méla, *l.* 3, *c.* 10, qui place la ville de Lixus tout auprès. C'est ainsi qu'Ortélius lisoit dans cet auteur. Vossius réforme ces noms, & appelle *Lixus* la riviere, & *Linx* la ville. Il observe que cette ville est nommée par Attémidore Λυγξὸ, & que d'autres l'appellent *Linx* & *Lixa.* C'est la riviere qui passoit auprès de Lixa, à laquelle Larache a succédé.

JUNYANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Queicheu, sixiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 9 d. par les 30 d. 52′ de latitude. * *Atlas Sinenfis.*

IVOGASIMA, c'est-à-dire *isle de soufre*, isle du Japon, dans la province de Saxuma. On l'a crue longtems inaccessible à cause d'une fumée épaisse & noire qui en sort continuellement, & dans laquelle l'imagination frappée des peuples d'alentour se figuroit des monstres horribles; de sorte qu'ils ne doutoient point qu'elle ne fût habitée par des diables. Enfin un particulier fut assez hardi pour aller la reconnoître : il trouva un terrein plat, & tellement couvert de soufre, que de quelque côté qu'il marchât, une fumée épaisse sortoit de dessous ses pieds. Depuis ce tems-là elle rapporte au prince de Saxuma environ vingt caisses d'argent, outre ce que lui produisent les arbres qui croissent sur ses rivages. **Notes du P.* Charlevoix.

1. IVOIRE (l'isle d') isle d'Afrique, formée par deux bras de la riviere de Senégal. Le grand canal du côté du nord, conserve le nom de *sénégal*, & celui du côté du sud, prend le nom de *riviere d'Ivoire.* Un autre bras du Sénégal sépare cette isle, du côté de l'ouest, de l'isle de Bilbas. L'isle d'Ivoire qu'on appelle aussi l'*isle du Morfil*, a quarante-quatre lieues de longueur, sur cinq de large. On lui donne le nom d'*Ivoire*, à cause de la grande quantité de dents d'éléphans que les François y achetent. Le terroir est riche, & bien cultivé; on y voit des troupeaux de quarante, à cinquante éléphans, qui quelquefois font de grands ravages dans les plantations. Les Négres creusent de grandes fosses qu'ils couvrent de branches pour les prendre. Quand un éléphant y est tombé, ils le tuent à coups de fléches. * *Voyage du sieur* Brue *sur le Sénégal.*

2. IVOIRE, (côte d') Voyez CÔTE DES DENTS.

IVOLLUM, Τέμενον, ville ancienne de la basse Pannonie. Lazius croit que le nom moderne est WYLACH, qui est en Hongrie, sur le Danube. * *Ptolomée* l. 2, c. 16.

IVOY, ville de France, au pays de Luxembourg, aux frontieres de Champagne. Les Allemands l'appellent *Ipfch*, nom qui vient du nom latin *Epufus* ou *Epoifus*, marqué dans l'Itinéraire d'Antonin & dans la Notice de l'Empire, ou l'on voit à la section 65, que cette place étoit alors considérable, puisqu'elle étoit la résidence d'un officier militaire ou préfet des troupes, *Lætorum Actorum.* Elle étoit aussi bien connue sous les François Mérovingiens; & Grégoire de Tours, au huitieme livre de son Histoire, nomme Ivoy *Epofium Caftrum*; & il rapporte qu'un diacre nommé *Vulftiac*, Lombard de nation, bâtit, à huit milles de ce lieu-là, un monastère & une église dediée à S. Martin. L'église & le monastère ont été ruinés, il y a long-tems; mais il y a une église collégiale & un chapitre de chanoines séculiers dans la ville. Sigebert, dans sa Chronique, appelle ce même lieu *Evofium*, & dit qu'on le choisit pour l'entrevue de l'empereur S. Henri, & de Robert, roi de France. Anselme de Gemblours écrit *Yvoftum*; & avant l'an 1100, le nom d'*Ivoy* étoit en usage, puisqu'on le trouve dans l'Histoire de Lambert d'Aschaffenbourg : *Villa Yvois in confinio fita regni Francorum & Teutonorum*, située aux confins du royaume des François & des Teutons ou Allemands. Les comtes de Chiny s'étant fort accrus, se rendirent maîtres d'Ivoy, & par eux il vint aux ducs de Luxembourg, & ensuite aux maisons de Bourgogne & d'Autriche. Cette place fut prise l'an 1552, par Henri II, roi de France; & en la rendant, cinq ans après le traité de Cateau, Cambresis, il obtint qu'elle seroit démantelée sans pouvoir être rétablie. Nonobstant cet article, ce poste fut encore fortifié dans la suite; mais il fut attaqué, l'an 1637, par le maréchal de Châtillon qui le prit, ruina les murailles & une partie de la ville qui n'est plus qu'un village. Louis XIV donna *Ivoy*, avec ses dépendances, au comte de Soissons, de la maison de Savoye, & changea le nom d'*Ivoy* en *Carignan*, qui est le nom d'une ville de Piémont, dont étoit feigneur le prince Thomas de Savoye, pere de ce comte. * *De Longuerue*, Descr. de la France, *part.* 2, *p.* 118.

JUPILLE ou plutôt JOPIL, village du pays de Liége, sur la rive droite de la Meuse, à une lieue au-dessous de la ville de Liége. On y peut quelquefois passer la riviere à gué, pendant l'été. Ce lieu est nommé *Jopilia* dans la Vie de S. Lambert. Pépin mourut dans ce village, l'an 714.

JUPITER, fausse divinité, à laquelle les payens donnoient le titre de *maître des dieux & des hommes.* Sur ce préjugé il n'est pas étonnant qu'il y ait eu beaucoup de lieux qui lui étoient consacrés. Telles étoient les villes nommées DIOSOPOLIS par les Grecs.

JOVIS FANUM, Διὸς ἱερὸν, ancien lieu d'Asie, dans la Lydie, assez près de Philadelphie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2. Ortélius en fait une ville.

JOVIS FONS, ou *la fontaine de Jupiter.* Voyez FONS.

JOVIS AMMONIS FONS, la fontaine de Jupiter Ammon. Je parle de cette fontaine dans l'article d'AMMON 4.

JOVIS DITIS TEMPLUM, temple de l'Asie, auprès de Synope, ville de la Paphlagonie, selon Tacite, *l.* 4 *Hiſtor.*

JOVIS INDIGETIS LUCUS, bois d'Italie, dans le Latium, auprès de la ville d'Ardée, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5. Ce Jupiter est nommé dans une inscription conservée par Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.* l. 1, *c.* 56. Après avoir raconté la mort d'Enée, il ajoûte : le lendemain on ne trouva nulle part le corps d'Enée; les uns crurent qu'il avoit été enlevé chez les dieux; d'autres, qu'après sa mort, on l'avoit jetté dans le fleuve

Numicius, qui n'étoit pas éloigné du champ de bataille. Les Latins lui élevèrent un petit temple, sur lequel ils mirent cette inscription : *Au Jupiter pere de la patrie, qui tient sous sa puissance les eaux de la riviere Numicius.* Quelques-uns, pourſuit cet hiſtorien, ont dit que ce même temple fut bâti par Enée à l'honneur d'Anchiſe, qui étoit mort un an avant cette guerre : le tombeau n'eſt pas grand ; il eſt entouré d'arbres diſpoſés d'une maniere qui fait plaiſir à voir. Ce ſont apparemment ces arbres que Pline appelle *le bois de Jupiter.*

1. JOVIS MONS ou la *montagne de Jupiter*, montagne de l'Afrique propre, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3. Elle n'étoit pas fort éloignée du Bagradas.

2. JOVIS MONS, montagne de la Phénicie, ſelon la Notice de l'Empire, *ſect.* 23. C'eſt peut-être la montagne de Jupiter ſurnommé *Caſius.*

3. JOVIS MONS, montagne de l'Eſpagne Tarragonoiſe. C'eſt préſentement Mont-Joui. Il eſt près de Barcelone. **Méla*, l. 2, *c.* 6, n. 28.

4. JOVIS MONS, autre montagne d'Eſpagne, près d'Ampurias, ſelon Valerius.

JOVIS PROMONTORIUM, promontoire de l'iſle de Taprobane ; c'eſt le cap le plus occidental de l'iſle de Ceylan.

JOVIS SALINARUM. Voyez SALINARUM.

JOVIS SERVATORIS PORTUS, port de Grèce, au Péloponnèſe, dans le golfe Argolique, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16 ; Διὸς Σωτῆρος λιμήν.

JOVIS STHENII ARA, l'autel de Jupiter Sthenius. On le nomma enſuite la *pierre de Théſée.* Il étoit au Péloponnèſe, près de Trœzène, ſelon Pauſanias, *l.* 2, *c.* 32.

JOVIS TEMPLUM, lieu particulier de Grèce, dans la Macédoine, auprès de l'embouchure du fleuve Baphyre, ſelon Tite-Live, *l.* 44.

JOVIS VICELINI TEMPLUM. Il étoit en Italie, dans le territoire de Coſſa, ſelon le même hiſtorien, *l.* 24.

JOVIS VILLA, lieu particulier de l'iſle de Caprée, ſelon Suétone, *in Tiberio.*

JOVIS URII FANUM. Arrien le décrit en Aſie, ſur le Bosphore de Thrace. Les Grecs lui ont conſervé ſon ancien nom de *Ieron*, au rapport de Pierre Gilles. C'eſt peut-être le même lieu que CHRYSOPOLIS.

JUPOLIS. Voyez IOPOLIS.

1. JURA, haute montagne dont parle Céſar *de Bello Gall.* l. 1, *c.* 2. Strabon la nomme *Juraſſus*, les Allemands *der Jurten.* Quelques géographes lui donnent le nom de *Montagne S. Claude.* Elle eſt fort élevée, & eſt bornée à l'orient par ce coude que fait l'Aar, lorſqu'il ſe jette dans le Rhin à Coblentz ; tire au ſud-oueſt jusques vers Nantua, & de-là directement au ſud, jusqu'à S. Genis d'Hoſt. Au ſud elle eſt bornée par l'Aar, les lacs de Bienne & de Neufchâtel ; la Venoge, partie du lac de Genève & le Rhône, depuis ſa ſortie de ce lac jusqu'à l'embouchure du Rhin, compriſe entre les embouchures de l'Aar, lui ſert de bornes au ſeptentrion. Ses limites, du côté du nord-oueſt & de l'oueſt, ſont la Briſe, qui, depuis ſon embouchure à Lauffon, la ſépare de Laumont ; une ligne tirée de Lauffon à Franchemont, de-là le Doux, le Lizon. Son étendue de Coblentz aux montagnes de Malabronde, dans le Nantua, pendant laquelle le Jura tire toujours au nord-oueſt, peut être de ſoixante-dix lieues communes de France ; & de Nantua, où le Jura ſe tourne directement contre le ſud à S. Genis d'Hoſte, de quinze lieues ; en tout quatre-vingt-cinq lieues.

Le Jura traverſe la Suiſſe entre Baſle & Soleure, d'où, paſſant par une partie des états du prince de Porentruy, il ſépare les comtes de Neufchâtel & de Vallengin ; le pays de Vaud, le territoire de Genève & le bailliage de Gex, de la Franche-Comté ; traverſe enſuite le Valromey, & va enfin ſe perdre dans le Bugey, vis-à-vis de S. Genis d'Hoſte, qu'il laiſſe au midi, à ce grand coude que fait le Rhône dans l'évêché de Belley. Quelques géographes ne terminent le Jura, qu'à quelques lieues de Lyon.

Cette montagne prend divers noms, ſelon les divers lieux par où elle paſſe. On l'appelle *Boltzberg* entre Bruck ou Brugg ; le *Frichtal*, près de la riviere d'Aar. (C'eſt cette partie du Jura, que Tacite appelle *Vocetius mons.*) On l'appelle *Scharffmatt* entre Arraw & Oltingen ; *Howenſtein*, vis-à-vis du Buchusgow ; *Waſſerfall*, vis-à-vis de Falckenſtein ; *Pierre-port*, entre le Munſteral & le lac de Bienne ; *Freyberg*, ou le *Franche-montagne*, près de Francmont. Les principales rivieres qui prennent leur ſource dans le Jura, ſont la Briſe, le Doux, la Teille ou l'Orbe, la Venoge, le Lizon, l'Albarine, le Séron & la Valleronne. ** Supplément au manuscrit de la Bibliotheque de M.* de Corberon, *premier préſident au conſeil ſouverain d'Alſace.*

2. JURA, (l'iſle de) iſle d'Ecoſſe, l'une des Weſternes, au midi de l'iſle de Mull & au nord de celle d'Ila. Elle a vingt-quatre milles en longueur, & ſix ou ſept en largeur. Elle paſſe pour un pays des plus ſains de toute l'Ecoſſe, & à peine trouve-t-on ailleurs des hommes qui vivent plus long-tems que ceux qui l'habitent. Elle abonde en pâturages, en beſtiaux & en bêtes fauves ; & on y pêche de très-bon ſaumon. Il y a une égliſe, qui s'appelle *Killearn*, & pluſieurs ſources d'eau minérale. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 2, p. 285.

IVREAGH, baronnie d'Irlande, dans la province de Munſter. C'eſt une des huit qui compoſent le comté de Kerry. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 50.

IVRÉE, *Eporedia*, ville d'Italie, en Piémont, capitale du Canavez, que l'on appelloit autrefois *le marquiſat d'Ivrée.* Elle eſt ſur la Doire ou Doria, que l'on y paſſe ſur un beau pont de pierre, & eſt le ſiége d'un évêché ſuffragant de l'archevêché de Turin. Elle eſt entre deux collines, bien forte, avec un ancien château & une bonne forteresſe. Cette ville eſt très-ancienne ; & Velleius Paterculus, *l.* 1, *c.* 16, raconte que ſous le conſulat de Marius & de Valerius Flaccus, les Romains y envoyerent une colonie. Pline, *l.* 3, *c.* 17, parle des habitans d'Eporedia, comme de gens habiles à dreſſer des chevaux pour le manége. Cela s'accorde avec l'opinion que l'on a des anciennes ruines, que l'on trouve à Bolenc, lieu ſitué à un mille d'Ivrée ; on croit que ce ſont les débris d'un édifice qui ſervoit d'écuries aux Romains. Strabon, *l.* 4, *p.* 205, dit que les Salaſſiens ayant été vaincus par Céſar, on les mena à Ivrée, & on les y vendit à l'encan. Brutus parle de cette ville dans ſes Lettres à Ciceron. Antonin en fait mention dans l'Itinéraire. Avec le tems on changea le nom d'*Eporedia* en celui d'EBOREIA, dont Aimoin, ou ſon continuateur des Annales de France, ſe ſont ſervis. D'autres chroniqueurs ont dit IPOREGIA, *Iporienſis civitas*, IVOREIA ; & ce nom a été tant de fois changé qu'on eſt parvenu à dire *Ivrée*, qui eſt le nom moderne. Elle eſt plus remarquable par ſon ancienneté que par ſa beauté ; elle n'eſt pas auſſi peuplée qu'autrefois, & elle n'a pas plus de ſix milles ames. La Doria qui l'arroſe y eſt très-rapide. On la paſſe ſur un pont fait, l'an 600, par Agiluf, roi des Lombards, & qui n'a qu'une ſeule arche ; on aſſure que les deux bords de la riviere étoient autrefois ornés de maiſons, & qu'il y avoit pluſieurs palais que les guerres civiles des habitans ont ruinés. **Baudr.* éd. 1705.

Le marquiſat d'Ivrée eſt ſouvent nommé dans les hiſtoires. Il commença ſous l'empire de Charlemagne. De même que les Romains avoient placé là une colonie, pour ſervir de barriere à l'Italie ; cet empereur, après avoir défait Didier, roi de Lombardie, & conquis ſes états, établit deux marquiſats, ſavoir, celui de Suze & celui d'Ivrée, pour tenir en bride les peuples qu'il avoit ſoumis au-delà des Alpes. Asprand fut le premier marquis d'Ivrée ; & on croit que ſes deſcendans lui ſuccéderent jusqu'au dernier nommé *Ardoin*, marquis, que les princes Italiens choiſirent unanimement pour roi d'Italie, à l'aſſemblée de Pavie. Après ſa mort, arrivée l'an 1018, ſes fils n'ayant point aſſez de force, pour ſe maintenir contre Henri de Baviere & Arnulphe, évêque de Milan, partiſans de Henri, ne purent conſerver l'héritage de leur pere. La ville d'Ivrée & tout ſon marquiſat, qui comprenoit la plûpart des vallées voiſines, & une grande partie de la province Ciſalpine, furent réduits à ſubir la domination des empereurs d'Allemagne, jusqu'à l'an 1248 ; car alors l'empereur Frédéric II en gratifia Thomas de Savoie, comte de Morienne, en reconnoiſſance de ſes ſervices. Cette donation fut confirmée, quatre ans après, par Guillaume, comte de Hollande, élu roi des Romains ; & pour annuller le droit que l'égliſe prétendoit y avoir, le pape Innocent IV ratifia par un bref ce que les empereurs avoient fait à cet égard. Ce transport, en faveur de la maiſon de Savoye, fut ſoixante ans ſans effet,

par les obſtacles qu'y mirent les marquis de Montferrat. Enfin ces marquis, les Milanois & autres, harcelant ſans ceſſe les habitans d'Ivrée; ces derniers, laſſés des inſultes qu'on leur faiſoit au dehors, & des troubles qui les agitoient au-dedans, par la mésintelligence des partis, dépouillerent l'eſprit de faction, & ſe donnerent à Amédée le Grand, comte de Savoye, fils de ce comte Thomas, dont on a parlé, & à Philippe de Savoye, prince d'Achaïe, oncle paternel d'Amedée. Ces deux princes avoient été créés par Henri VII, vicaires de l'empire en Italie; ils ſe préſenterent avec une armée aux portes de la ville, qui leur transporta le domaine, à certaines conditions, par l'entremiſe de l'évêque Albert Gonzague, du conſentement des comtes de Valsperg & de S. Martin, qui étoient les chefs de faction. La maiſon de Savoye eſt toujours demeurée en poſſeſſion d'Ivrée, malgré les oppoſitions des marquis de Montferrat, & nonobſtant les guerres qui ſont ſurvenues entre les maiſons de Bourbon & d'Autriche, dont cette ville a ſouvent ſouffert.

JURENÇON, village de France, dans le Béarn, à un quart de lieue au midi de Pau. Nous n'en faiſons mention qu'à cauſe de l'excellent vin qu'on y fait. Nollin appelle ce lieu *Jarançon*, c'eſt une faute.

JURGANO. Voyez FRATERIA.

IVRI. Voyez IVRY.

JURIA, *Iuria*, nom d'un chemin Romain en Italie, dans le Latium. Denys d'Halicarnaſſe, *Antiq. Rom. l.* 1, *p.* 12, dit: à quatre-vingt ſtades de Riéti, en marchant par la *Voie Jurie*, proche du mont Coréte, eſt Cursule, qu'on a ruinée depuis quelque tems. Sylburge met la Voie Salarienne à la place. Le P. le Jay, dans une note, dit qu'il faut peut-être lire *Julie*, de la *Porte Julie*, qui donnoit ſon nom au chemin auquel elle conduiſoit. Fabricius fait mention de cette porte, dans ſa Deſcription de Rome. Mais cette conjecture eſt inutile; car la Voie Jurie n'alloit pas jusqu'à Rome, comme je le ferai voir; ce n'étoit pas même une voie militaire, & par conſéquent ce ne peut être la Voie *Salarienne*, qui en étoit une. Cette derniere partoit de Rome au nord, paſſoit par Fidènes, Eretum, Riéti, Cutilies, Intérocréa, village, Phalacrine, &c; elle laiſſoit à gauche la Voie Jurie, chemin de traverſe, qui partoit de la Voie Salarienne, paſſoit à Cursule & à Norcie. Il n'eſt pas étonnant que ce chemin n'ait pas été fort célébre; mais il ſe détachoit de la Voie Salarienne à Riéti ou même au-delà; ainſi il n'approchoit pas plus près de Rome, & n'avoit rien de commun avec la Porte Julie.

JUROUX, village d'Aſie, dans la Perſe, dans la prairie de FESA, qui eſt entre Yezd & Abrecouh. Il eſt remarquable à cauſe d'une bataille qui s'y donna entre Chah-Manſour & Chah-Yahaya, ſon frere. **Hiſt. de Timur-Bec*, l. 3, c. 23, p. 176.

JURUMEA, petite riviere d'Eſpagne, dans le Guipuſcoa, où elle arroſe S. Sebaſtien. Voyez URUMEA.

1. IVRY, bourg de France, en Normandie, ſur la riviere d'Eure, entre Anet & Pacy, à quatre lieues de Dreux, vers le nord, & à quinze lieues de Paris, au pied d'une colline, ſur laquelle il y avoit autrefois un château bien fort par ſa ſituation, mais entiérement ruiné à préſent. Il y a une abbaye de l'ordre de S. Benoît, ſous l'invocation de Notre-Dame. Elle fut fondée, en 1077, par Roger, ſeigneur d'Ivry, & réformée en 1669, par les Bénédictins de la congrégation de S. Maur. C'eſt dans la plaine de cet Ivry que ſe donna la bataille de 1590, entre le roi Henri le Grand, & les rebelles connus ſous le nom de *Ligueurs*. C'eſt de cette victoire que Malherbe fait parler ce monarque dans cette ſtance:

N'ai-je pas le cœur auſſi haut,
Et pour oſer tout ce qu'il faut,
Un auſſi grand deſir de gloire,
Que j'avois lorſque je couvri
D'exploits d'éternelle mémoire
Les plaines d'Arques & d'Ivri?

2. IVRY, village de l'Iſle de France, en latin *Iviacum*, ſelon quelques-uns, *Ibériacum* pour *Iberiacum*, à une petite lieue de Paris, à la gauche de la riviere de Seine. C'eſt le lieu de la retraite de S. Fraimbaud ou S. Frambour. **Baillet*, Topogr. des Saints.

3. IVRY-SUR-SEINE, château de l'Iſle de France, au-deſſus de Paris. Il a été bâti pour Claude Bosc du Bois, conſeiller d'état, ancien prévôt des marchands, & procureur-général de la cour des aides. L'avenue commence au grand chemin de Paris, &, après avoir fait un coude, ſe termine devant la porte du château. La porte eſt haute, mais ſimple & ſans ornement. La cour eſt fermée d'un côté par le château, & des autres côtés par des grilles de fer, qui la ſéparent du parterre & du jardin. Le château eſt à main droite, le parterre à gauche, & le jardin en face de l'entrée. Le château n'eſt qu'un corps de logis carré, & aſſez ſimplement décoré; mais les appartemens ſont commodes & les vues charmantes. Elles donnent du côté de Paris & du côté de la riviere, & ſont une très-belle perſpective. Le parterre eſt agréable, orné d'un baſſin à jet d'eau, & d'une terraſſe en forme de demi-lune, & paliſſadé de tous côtés de charmilles. Le jardin offre d'abord une longue & très-belle allée de marroniers, paliſſadée, de charmilles des deux côtés; les potagers ſont du côté de la riviere; & de l'autre ſont pluſieurs allées, parmi leſquelles on remarque celle des orangers, au milieu de laquelle il y a un baſſin qui reçoit les eaux des cascades. Ces cascades ſont au haut du jardin; elles ſont petites, mais fort longues, & ſortent d'un jet d'eau qui eſt au-deſſus, & auprès duquel on voit deux boulingrins, & une ſtatue du roi Louis le Grand, ſemblable à celle qui eſt à l'hôtel de ville de Paris. La terraſſe, où eſt cette ſtatue, eſt belle pour les vues & le coup d'œil; & au bout, il y a un petit pavillon carré, qui eſt un agréable reduit. **Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 2, *p.* 243.

1. JUS, Ἰός, lieu du Peloponnèſe, dans la Schiritique, ſelon Xénophon, Hiſt. Grec. *l.* 6, *p.* 607.

2. JUS. Voyez IOS.

JUSSEY, ville ancienne de France, dans la Franche-Comté, aux confins de la Champagne & de la Lorraine, ſur le bord d'un marais ſitué ſur la riviere de Manse. Elle eſt à huit ou neuf lieues de Langres, & à pareille diſtance de Véſoul, & preſque toute ruinée; en sorte qu'il n'y reſte plus qu'un rang de maiſons, qui en font par le bas le circuit du côté du marais. Les ruines de cette place ſe voient parmi des rochers escarpés, qui en font le haut, d'où coule un petit ruiſſeau, venant d'une ſource qui tombe par des augets de pierre & de bois, au pied de l'égliſe paroiſſiale. Il n'y eſt reſté qu'un couvent de Capucins, de pluſieurs autres qu'on y a vus autrefois; ce couvent eſt parmi des rochers & des broſſailles, dans un endroit ſi élevé, qu'on a de la peine à le diſcerner quand on eſt au bas de la ville, avec des lunettes d'approche. Il y a un baillif haut-juſticier, reſſortiſſant par appel à Véſoul pour le civil, & au parlement de Beſançon pour le criminel. **Corn.* Dict. Mém. dreſſés ſur les lieux, en 1706.

JUSSY, eſt un bourg de l'ancien domaine de l'égliſe d'Auxerre; le vicomte Rainard l'ôta à l'évêque Geran, au commencement du dixiéme ſiécle; mais Betton, ſon ſucceſſeur, le recouvra à prix d'argent, auſſi-bien que Gy qui y eſt contigu, vers l'an 915. On ne ſait depuis quel tems ce n'eſt plus une terre d'égliſe. Elle eſt partagée entre pluſieurs ſeigneurs. On lit dans l'Hiſtoire des guerres des Calviniſtes, au pays Auxerrois, ſous Charles IX, que les habitans de Juſſy ne s'étoient pas contentés de leur fermer les portes, & qu'ils tirerent même ſur eux; mais ils furent bientôt forcés par les reiſtres; le bourg fut mis au pillage, tout y fut réduit en cendres, excepté l'égliſe de Notre-Dame; il y eut bien cinq à ſix mille muids de vin perdus ou emmenés, dans le tems de ce ravage. Le nom latin de ce Juſſy, même dans les hiſtoriens du dixiéme ſiécle, eſt *Juſſiacum*. **Notes de* le Beuf, *chanoine d'Auxerre.*

JUST. Voyez S. JUST, au mot SAINT.

JUSTEMONT, *Juſtus mons*, abbaye régulière de l'ordre de Prémontré, au diocèſe, & à quatre lieues de Metz, dans le Luxembourg.

JUSTINI MONTES; Dioscoride nomme ainſi des

montagnes d'Italie. Ortélius conjecture qu'il faut lire *Vestini*.

JUSTINGEN, bourg d'Allemagne, en Suabe & chef-lieu d'une seigneurie de même nom. Ce petit pays, qui s'étend en longueur, est borné au sud-est par le Danube au-dessus d'Ulm. Il y a le grand Justingen, qui est le bourg; & assez près est le petit, qui n'est qu'un village. Il a le territoire de Blauberen au nord, & la baronnie de Steissling au midi occidental. Le monastere d'Urspring est dans cette seigneurie, qui appartient aux barons de Friedberg. **Robert de Vaugondy*, Atlas. *Hubner*, Géogr.

1. JUSTINIANA. L'empereur Justinien aimoit beaucoup à bâtir de nouvelles villes, à orner & réparer les anciennes, & à construire des fortereſſes. Procope nous a laiſſé ſix Livres, ſous le titre *des Edifices de Juſtinien*. Il n'eſt pas étonnant après cela, que le nom de *Juſtiniana* ait été commun à pluſieurs villes. Il y en a eu qui l'ont pris & l'ont peu gardé, comme 1. & 2. ADRUMETE & CARTHAGE. D'autres l'ont gardé plus long-tems, & ſont connues dans l'hiſtoire, ſous ce nom.

2. JUSTINIANA PRIMA, ville de la Bulgarie. Voyez ARCHRIDE.

3. JUSTINIANA SECUNDA, ancienne ville de l'iſle de Cypre, ſelon Caliſte, cité par Ortélius, *Theſaur.* Cypre eſt nommée *Juſtiniana ſecunda* par Curopalate, *de Official. Conſtant.*

4. JUSTINIANA TERTIA; c'eſt la même ville que CHALCÉDOINE. Voyez ce nom.

5. JUSTINIANA NOVA, ville de Bithynie. Il en eſt parlé au cinquiéme concile de Conſtantinople. * *Ortel.* Theſ.

6. JUSTINIANA NOVA CAMULENSIUM. Il en eſt auſſi parlé dans ce concile. Ortélius croit qu'elle étoit en Capadoce, & il a raiſon. Voyez CAMULIANUM.

7. JUSTINIANA NOVA SECUNDA, ancienne ville d'Egypte. Le même concile en fait auſſi mention.

8. JUSTINIANA NOVA ou DARASCI CIVITAS. Le concile, déja cité, parle auſſi de cette ville. Ortélius avoue qu'il ne ſait où elle étoit. Seroit-ce Dara en Perſe? On voit dans Procope, que Juſtinien y avoit fait beaucoup de dépenſe pour en réparer les murs, y conduire un aqueduc, & autres embelliſſemens.

Cette ville étoit épiſcopale, ſelon une Notice grecque, rapportée par le P. Hardouin, qui la place dans l'Iſaurie, & nomme *Stephanus* un de ſes évêques.

9. JUSTINIANA NOVA. Voyez CYPSELA 1.

10. JUSTINIANA NOVA ou SECUNDA. Voyez ULPIANUM.

1. JUSTINIANOPOLIS, ancienne ville de l'Arménie, ſelon le cinquiéme concile de Conſtantinople. Voyez BAZANIS.

2. JUSTINIANOPOLIS, ville épiſcopale de la Piſidie, ſelon la Notice de Hieroclès.

3. JUSTINIANOPOLIS, ville épiſcopale d'Egypte, dans la ſeconde Thébaïde. La Notice de Léon le Sage porte *Conto ſeu Juſtiniapolis*. Le premier eſt apparemment pour Coptos. Le *p* changé en *n*, & l'*s* finale omiſe, à cauſe de l'*s* qui ſuit, ſont des fautes très-ordinaires aux copiſtes.

4. JUSTINIANOPOLIS, ville épiſcopale d'Aſie, dans la Phénicie du Liban, ſelon la Notice de Léon le Sage. Elle y eſt nommée *Evarius* ſive *Juſtinianopolis*. Voyez BARCUSENA.

5. JUSTINIANOPOLIS, ville épiſcopale, ſelon la même Notice; elle étoit métropole de la Galatie. On la nommoit auſſi PISINUS.

6. JUSTINIANOPOLIS, autre ville épiſcopale de la Galatie. La même Notice de Léon le Sage, après avoir nommé ſimplement *Piſinunte* la métropole, dans la liſte générale des évêchés, nomme au ſeptiéme rang *Spania* ou

7. JUSTINIANOPOLIS. Voyez ANAZARBE. Voyez auſſi MOSTENI & SINA.

Les villes ſuivantes prennent leur nom de l'empereur Juſtin.

1. JUSTINOPOLIS. Voyez ÆGIDA & ISTRIA.

2. JUSTINOPOLIS, ancienne ville de la Dardanie Européenne. Procope parlant de Juſtinien, *Ædific.* l. 4, c. 1: il y avoit en Dardanie une ville nommée *Ulpiane*, dont il a réparé preſque toutes les murailles, qui tomboient en ruine; & après l'avoir embellie, il l'a nommée *ſeconde Juſtinienne*. Il a fondé une autre ville voiſine, qu'il a nommée *Juſtinopole*, du nom de l'empereur ſon oncle.

3. JUSTINOPOLIS, ville d'Aſie, dans la Bithynie, ſelon Ortélius, qui dit que c'eſt le même lieu que le JUSTINIANOPOLITANUM *territorium* de ZINIS, dont il eſt fait mention dans le cinquiéme concile de Connantinople.

4. JUSTINOPOLIS, ancienne ville d'Aſie, dans la premiere Cappadoce, dont il eſt parlé dans le concile de Chalcédoine.

5. JUSTINOPOLIS. Voyez EDESSE. 1.

6. JUSTINOPOLIS. Voyez ANAZARBE.

JUTÆ, nom latin des habitans du Jutland. Ce mot n'a point été employé par les anciens; & Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, n'appelle point autrement que *Cimbres* les peuples qui, de ſon tems, habitoient le nord de la preſqu'iſle qui en a pris le nom de *Cimbrique*. Entr'eux & les Saxons, il met les peuples ſuivans dans cet ordre:

Siculones,	*Chali*,
Sabalingii,	*Phunduſii*,
Cobandi,	*Charudes*.

Le mot *Jutæ*, en recompenſe, a été connu des auteurs du moyen-âge. Bede, *l.* 1, *c.* 15, dit: *Angli de illâ patriâ quæ Anglia dicitur, & ab eo tempore usque manere deſerta inter provincias Jutarum & Saxonum perhibetur.* On voit que le peuple *Angli*, en paſſant dans la Bretagne qui porte aujourd'hui ſon nom, avoit laiſſé ſon ancienne patrie preſque déſerte; mais le peuple *Jutæ* ſubſiſtoit encore en Allemagne, quoiqu'il eût auſſi fait partir des colonies pour l'Angleterre. Voici comment en parle la Chronique Saxone publiée en Saxon & en Latin par Gibſon. Après avoir dit, *ad Ann.* p 449, qu'Hengeſte & Horſa furent appellés par Vortigerne roi des Bretons, elle ajoûte qu'ils expoſerent à leurs compatriotes la bonté du pays, & la lâcheté des Bretons, & les inviterent à venir avec eux. Ceux-ci leur envoyerent du ſecours; & il en vint de trois provinces de Germanie, ſavoir, des anciens Saxons, des Angles, & des Jutes. Elle marque poſitivement que des Jutes, qui vinrent alors, ſont ſortis les Cantuariens & les Weſtuariens, c'eſt-à-dire les peuples de Cantorberi & de l'iſle de Wight. Enſuite elle pourſuit ainſi: *hæc eſt ex gens quæ nunc incolit Vectam* (l'iſle de Wight) *quæque gens apud occidentales Saxonas adhuc vocatur Jutarum progenies.... ab Anglis quorum patria ab eo uſque tempore manſit deſerta inter Jutas, & Saxonas, originem duxerunt Angli orientales, Mediterranei, Mercii, & omnes Northymbri.*

C'eſt donc une néceſſité, quand on parle des Jutes, de diſtinguer les peuples ainſi nommés, qui demeurerent en Allemagne: ce ſont les habitans du Jutland. Il faut auſſi diſtinguer ceux qui paſſerent en Angleterre, & s'établirent au pays de Kent & dans l'iſle de Wight.

JUTHIA, ou JUDIA: ſelon Kæmpfer, *Hiſt. du Japon*, ville capitale du royaume de Siam. Gervaiſe, *Hiſt. nat. de polit. du royaume de Siam*, p. 41, dit de ce royaume: la capitale eſt appellée par les Siamois *Meuengſſouthia*, & par les étrangers *Juthia* ou *Odiaa*, qui ſont les noms que les Chinois lui ont donnés; les étrangers l'appellent *Siam*, du nom du royaume auquel même ils l'ont donné, car ce n'eſt pas plus le nom du royaume que celui de la ville. Voyez au mot SIAM. De la Loubere, *Deſcription du R. de Siam*, t. 1, p. 17, parle ainſi de ce nom.

Quant à la ville de Siam, les Siamois l'appellent, *Si-yò-thiyà*, l'ò de la ſillabe *yò* étant encore plus fermé que notre diphtongue *au*. Quelquefois auſſi ils l'appellent *Crungthé-papra-Mahâ-Nacòn*. Mais, pourſuit-il, la plûpart de ces mots ſont difficiles à entendre, parce qu'ils ſont pris de la langue Balie, qui eſt la langue ſavante des Siamois, & qu'ils n'entendent pas toujours bien eux-mêmes..... De *Si-yô-thi-yà*, nom Siamois de la ville de Siam, les étrangers ont fait *Judia* & *Odiaa*, par où il paroit que Vincent le Blanc & quelques au-

tres auteurs diſtinguent mal-à-propos *Odiaa* de *Siam*. Voyez SIAM. (la ville de)

JUTLAND, (le) pays de Danemarck, au nord de l'Allemagne, & plus particuliérement au nord du Holſtein dont il eſt ſeparé par la riviere de l'Eyder, & par la petite riviere le Peſon, qui tombe dans la mer Baltique, au golfe de Kiel.

On le diviſe en deux parties, par une ligne qui va en ſerpentant depuis Ripen jusqu'à Colding. Ces deux villes & tout ce qui eſt au nord de cette ligne, s'appelle le *Nord-Jutland*, ou le *Jutland propre* : ce qui eſt au midi jusqu'à l'Eyder s'appelle le *Jud-Jutland* ou le *duché de Sleswig*. Le *Nord-Jutland* appartient entiérement au roi de Danemarck. Le *Sud-Jutland* ou le *Sleswig* appartient à ce monarque & au duc de Holſtein. Voyez SLESWIG.

Le JUTLAND proprement dit, ou le NORD-JUTLAND, ou le Jutland ſeptentrional, eſt borné par la mer au couchant, au nord & au levant. Il a au midi le Sleswig, comme nous avons dit.

Il eſt diviſé en quatre diocèſes. Celui d'*Alborg* occupe toute la partie ſeptentrionale. Celui d'*Arhus* occupe la partie orientale ; celui de *Rypen*, la partie méridionale ; & celui de *Vibourg*, eſt entre celui d'Alborg & celui de Ripen. Voyez les articles particuliers de ces diocèſes.

JUTUNGI. Suidas nomme ainſi un peuple qui paſſa le Danube. S. Ambroiſe, dans une de ſes Lettres, fait mention des *Juthungi* ; & il paroît par le témoignage d'Ammien Marcellin, *l.* 17, que c'étoit un peuple de la Germanie, qui habitoit un pays contigu à l'Italie. Ortélius croit qu'ils ſont nommés *Vithungi* par Eumenius, & *Vithungi* par Sidonius, *in Panegyric.* & *Virtungi* par Pollion, *in Aurelio*. Spangeberg les place dans le comté du Tirol. * *Ortel.* Theſ.

JUTUNTORUM. Voyez FORUM DIUGUNTORUM.

1. JUTURNA, fontaine & petit lac d'Italie, dans le *Latium*. Les anciens ſuppoſoient que Juturna, ſœur de Turnus, avoit été changée en Nayade, après avoir ſatisfait la paſſion de Jupiter. Sa fontaine & ſon lac ſont au pied du mont Albano, & les Romains en vantoient la ſalubrité. On appelloit ci-devant le lac *Lago di Juturna*, dit Cluvier, *Ital. ant.* Quelques-uns l'ont enſuite nommé *Lago di Turno*. Mais il y a quelque tems que l'eau s'en eſt écoulée par des conduits ſouterreins. Le cardinal Setra qui avoit là une maiſon de campagne, a fait deſſécher le lac, afin de rendre l'air plus ſain. C'eſt, dit Baudrand, éd. 1682, ce que l'on voit dans les inſcriptions d'Urbain VIII, placées à Caſtel-Gandolphe. * *Ovid.* Faſt. *l.* 2, *v.* 585; *Virgil.* Æneid. *l.* 12, *v.* 139 & 140.

2. JUTURNA, ancien nom de la fontaine de la ville de Rome. Elle eſt près de l'égliſe de Santa-Maria Liberatrice. * *Baudrand*, éd. 1682.

JUVANENSES, ſelon *Ortelius*, ancien peuple dont il fait mention dans une inſcription rapportée par Goltzius. On voit dans une inſcription trouvée à Burchauſen, & alléguée par Aventin, *Juvavenſium*. C'eſt apparemment la même choſe que le *Juvenſe Caſtrum* de la Notice de l'Empire, la *Juvavia* & le *Jovavium* de l'Itinéraire d'Antonin, l'*Ivavi* de la Table de Peutinger. Comme on a trouvé à Saltzbourg quelques-unes des inſcriptions où ce lieu eſt nommé, quelques ſavans ont cru que cette ville étoit l'ancienne *Juvavia*. * *Gruter.* Inſcr. *p.* 375, *n.* 2, *ſect.* 58.

JUVANTIUM, ou, ſelon d'autres exemplaires de Pline, *l.* 3, *c.* 13, VIBATINUM FLUMEN. Le P. Hardouin lit dans d'autres, *Batigium Flumen* qu'il préfere ; ancien nom du *Tordino*, riviere d'Italie.

JUVENSE CASTRUM. Voyez JUVANENSES.

JUVERNA. Voyez JUERNA & JUERNÉ.

JUVIGNI, ou JUVEGNY, abbaye de filles, ordre de S. Benoît, ſituée dans le pays de Luxembourg, près de Stenay, à huit lieues de Verdun. Richilde, femme de Charles le Chauve, la fonda en 874, en l'honneur de ſainte Scholaſtique, & y mit une partie des reliques de cette ſainte, qu'on y voit encore aujourd'hui. Par la ſuite des tems, cette maiſon s'eſt vue reduite à trois ou quatre religieuſes, qui, prenant la qualité de chanoineſſes, avoient peine de ſubſiſter. Madame Scholaſtique-Gabrielle de Livron y mit la réforme en 1629, & reçut plus de trente religieuſes : elle toléra l'uſage de la viande ; mais elle fonda ſa réforme ſur une grande retraite, bannit de l'office les orgues, les inſtrumens & la muſique, & ne voulut pas qu'on exigeât de dots. * *Extrait du premier voyage littér. de D. Martenne.*

IWAMI, province du Japon dans l'iſle de Niphon, au midi d'Idsumo. Elle a deux journées de longueur du nord au ſud, & eſt diviſée en cinq diſtricts.

JUXE, cité de la Chine dans la province de Channſi, au département de Leao, ſeconde grande cité de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 4 d. 22′, par les 37 d. 54′ de latitude.. * *Atlas Sinenſis.*

JUYAO, ville de la Chine dans la province de Chékiang, au département de Xaohing, huitiéme métropole de la province. Elle eſt de 30 d. 4′ plus orientale que Pékin, ſous les 29 d. 50′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

IWANOGOROD, forteresſe de l'empire Ruſſien, dans l'Ingrie, ſur la riviere de Narva. Comme cette riviere terminoit les états de Livonie & de l'Ingrie, que le Czar Iwan Baſilowitz avoit conquiſe, il fit bâtir cette forteresſe à l'oppoſite de Narva ; de-là vient qu'on l'appelle auſſi *la Narva Ruſſienne*. Toutes les deux places ſont également de la Ruſſie ; & la Suéde, qui les avoit aquiſes, les a perdues avec l'Ingrie & la Livonie. Voyez NARVA. * *Rob. de Vaugondy*, Atlas.

IWAN-OSERO, grand lac de l'empire Ruſſien, à la ſource du Don, au duché de Rézan. Il a au midi la forêt d'*Okinitzilies*, ou d'Epiphanovlies. Il reçoit les eaux du lac nommé *Pologa-Ozero*, qui eſt au ſud-oueſt ; & au nord-eſt, on a coupé un canal de communication, pour paſſer de ce lac dans la riviere d'Uppa, qui tombe dans l'Occa. A l'orient de l'Iwan-Oſero eſt la fortie par laquelle le Don s'écoule vers Voronecz, où étoient les chantiers de Pierre le Grand. Voyez VORONECZ. * *Rob. de Vaugondy*, Atlas.

IWARAGASIMA, petite iſle du Japon, de la baie de Nangazaki, où les Hollandois qui arrivent des Indes, ſont obligés de régaler les Japonois envoyés par le gouverneur, ou le magiſtrat, pour les reconnoître.

IXAR, petite ville d'Eſpagne, dans l'Aragon, ſur la riviere de Martin. C'eſt la même que HIJAR.

IXIA, ſelon Strabon, ou

IXIÆ, ſelon Etienne le Géographe, petite contrée de l'iſle de Rhodes, ainſi nommée du port IXUS.

IXIAS, ancienne ville d'Italie, dans l'Océnotrie, ſelon Etienne le Géographe. Gabriél Barry croit que c'eſt préſentement CAROLEI.

IXIBATÆ, ancienne nation voiſine du Pont-Euxin & de l'Inde, ſelon le même Etienne. Il me ſemble que cette Inde doit s'entendre de la Colchide, à laquelle on a donné ce nom, comme on a vu au mot INDE.

IXIRUS, riviere, ſelon Phavorin, dans ſon Lexique. Il ne dit point quel pays elle baigne.

IXO ou ISJO, royaume du Japon, dans l'iſle Niphon, qui a le royaume d'Omi à l'occident, celui de Voari à l'orient, & celui d'Inga au midi. Ce royaume eſt célébre dans l'ancienne religion du pays, parce que l'on prétend que le dernier des ſept eſprits céleſtes, qui compoſent la premiere dynaſtie des ſouverains du Japon, y a fait quelque tems ſa réſidence, & que ſon fils Tenſio-Dai-Dſin, le chef de la ſeconde dynaſtie, y a un temple, qui eſt le plus ancien de l'empire, & le terme d'un fameux pélerinage. * *Notes du P.* Charlevoix.

IXOMATÆ. Voyez EXOMATÆ.

IXUS. Voyez IXIAS.

IXWORTH, bourg d'Angleterre, dans la province de Suffolck. Il n'a rien de remarquable que ſon marché public.

IYO, le royaume d'IYO, ſelon Baudrand, *édit.* 1705, qui dit que c'eſt une province du Japon, dans la province occidentale de l'iſle de Chicoch, vers celle de Ximo, avec une ville de ce nom ; ſur quoi il cite Chardin. C'eſt la petite province d'IJO, qui eſt la cinquiéme dans la province de Nankaïdo, ſeptiéme grande contrée. Il ſeroit bien difficile de reconnoître dans cet article un des quatre royaumes, qui compoſent l'iſle de Xicoco. Voyez XICOCO.

IZALA, montagne d'Aſie, quelque part vers la Perſide, ſelon Amnien Marcellin, *l.* 18.

IZAME, petite province d'Afrique, dans l'iſle de Madagaſcar, au couchant de la vallée d'Amboule. C'eſt

où se forge le meilleur fer, & où se fait le *ménachil*, ou huile de Séſame, en plus grande quantité. Les habitans ſont les plus hardis & les plus vaillans de cette iſle, & ſont environ huit cents hommes. * *Flacourt*, Hiſt. de Madagascar, *c.* 3, *p.* 10.

IZARUS. pour Jesraël.

IZATHA, ville de la Mauritanie Ceſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2.

IZELOS, ou EISELOS, Εἴζηλος, fortereſſe de Sicile, ſelon Etienne le Géographe.

ISGI, ancien peuple de l'Inde, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 17. Ils étoient vers les monts Emodes.

IZJIZUM, lieu d'Egypte, ſelon l'Itinéraire d'Antonin. D'autres exemplaires portent *Tzitzum*. Ce lieu étoit fort avant au-delà de Syenne.

IZYRALLA, IZYRALLUM, ou TIRALLUM, ſelon les divers exemplaires de l'Itinéraire d'Antonin, lieu de Thrace. Ortélius croit que ces noms ſont corompus, & qu'il faut lire TURULLUM.

IZIRIANENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie. Dans la Conférence de Carthage, on voit *Felix episcopus plebis Izirianenſis*.

IZLI, ou ZEZIL, ville d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Tremecen. Marmol, *Afrique*, l. 5, c. 5, t. 2, p. 323, en fait cette deſcription. C'eſt une place fermée de murailles, dans une plaine qui eſt entre le déſert d'Angad & le territoire de Tremecen. Les hiſtoriens aſſurent qu'elle a été bâtie par les anciens Africains, pour ſervir de frontiere à ce royaume. Elle étoit fort peuplée ſous le regne des Abdelvetes, qui tenoient une bonne garniſon contre les Arabes du déſert; mais elle fut ruinée par Joſeph, prince de la race des Benimerins, & fut long-tems dépeuplée, jusqu'à ce que certains Morabites s'y vinrent habituer; car les rois de Tremecen, & les Arabes même, traitent fort bien cette ville, & ne lui font rien payer, à la conſidération de ces nouveaux habitans; mais on ne laiſſe pas d'y vivre miſérablement, à cauſe de la ſtérilité de la contrée; & les maiſons n'y ſont bâties que de terre, couvertes de paille, ou de branches d'arbres. On voit ſourdre près de la ville une belle fontaine, qui ſert à arroſer les terres d'alentour; & ſans cela on n'y recueilleroit aucun fruit, à cauſe de l'exceſſive chaleur. Quelques-uns diſent que cette ville a été bâtie par les Romains, & il le paroît à ſes murs, qui ſont de pierres de taille, fort hauts, & mieux faits que ceux des habitans du pays. On la nommoit autrefois *Giva*; & Ptolomée la met à 14 d. 30′ de longitude & à 32 d. 30′ de latitude.

IZQUINTENANGO, ville de l'Amérique, dans la nouvelle Eſpagne, dans la province de Chiapa, preſqu'au bout de la vallée de Capanabaſtla, & à deux lieues des Cuchumatlanes. C'eſt une des plus jolies villes d'Indiens, qui ſoient dans toute la province; elle eſt très-riche, tant à cauſe de la quantité de coton qui s'y recueille, que particuliérement par ſa ſituation; car comme elle eſt ſur le chemin de Guatimala, tous les marchands du pays, qui trafiquent avec leurs mulets de ce côté-là, paſſent par cette ville, où ils vendent des marchandiſes, & en achetent d'autres, & ainſi l'enrichiſſent par l'argent qu'ils y apportent avec les marchandiſes des pays les plus éloignés. Il y a une grande quantité de fruits, & particuliérement de celui que les Eſpagnols appellent *pinàs* ou *ananàs*, parce qu'il reſſemble à la pomme de pin. Elle eſt bâtie ſur le bord de cette grande riviere qui paſſe à Chiapa des Indiens, & qui tire ſa ſource proche des montagnes Cuchumatlanes, & néanmoins elle eſt fort large & profonde devant cette ville; en ſorte qu'on ne la peut paſſer qu'en bateau; & parce que ce chemin eſt fort fréquenté, particuliérement par ceux qui conduiſent des troupeaux de mulets, chaque troupeau étant d'ordinaire de cinquante ou de ſoixante, ce paſſage, qui eſt occupé jour & nuit, donne un revenu conſidérable tous les ans à la ville, parce que les Indiens, outre le bac ou bateau qui ſert au paſſage, en ont auſſi pluſieurs autres petits pour monter & deſcendre ſur la riviere. * *Gage*, Voyages, 2. *part. c.* 208.

LE GRAND
DICTIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE ET CRITIQUE.

K.

Cette lettre que nous avons avons empruntée des Grecs, eſt très-familiere aux étrangers, ſur-tout aux peuples qui parlent allemand, ou dont la langue eſt une dialecte de l'allemand. Ils l'emploient plus volontiers que le C, dans les noms propres de l'Aſie, de l'Afrique & de l'Amérique; au lieu qu'en françois nous préferons le C, qui a le même ſon que le K, devant les lettres A, O & U, à moins qu'il n'ait ſous lui une cedille Ç; car alors il eſt équivalent à l's fortement prononcée. Les mots dont la premiere ſyllabe eſt *Ka*, ou *Ko*, ou *Ku*, qui ne ſe trouveront point ſous le *K*, doivent être cherchés ſous la lettre *C*.

KAB — KAC

KAA, palais dans l'Ethiopie, auprès de Gondar, en Abiſſinie. Il y a un magnifique baſſin d'eau, qui ſert aux cérémonies de l'Epiphanie, ſelon le rite des Abiſſins. **Poncet*, Voyage inféré dans les Lettres édifiantes, *t.* 4, *p.* 98.

KABALLAH, (le territoire de) eſt ſitué à l'oueſt de Schamachie, dans une plaine agréable, entre des montagnes; il y a pluſieurs villages, tant grands que petits. Au nord il eſt borné par de hautes montagnes, qui ſont toujours couvertes de neiges. Les terres ſont très-fertiles en bled & en fruits; il y a ſur-tout beaucoup de châtaignes, de figues & de grenades, dont une eſpece, entr'autres, eſt fort petite & fort douce. Les pâturages y ſont auſſi fort beaux & bons. Les habitans ſont Mahométans; ils ont un langage mêlé du Turc & du Tartare. Ils étoient autrefois ſoumis à la Perſe; mais depuis 1723, ils le ſont au Turc: le Khan de Schamachie y envoie toujours un Naïb qui gouverne ce territoire, en reçoit les revenus & les envoie à Schamachie. Le Daudbeg & le Sirrehei ont maſſacré une partie des habitans, emmené l'autre en captivité, ruiné les villages. Ce pays fourniſſoit autrefois beaucoup de ſoie à Schamachie; mais à préſent tout eſt ruiné. **Deſcription des peuples occidentaux de la mer Caſpienne*, faite ſur les lieux, par M. *Garber*, officier au ſervice de la Ruſſie.

KABANIA. Voyez KATANIA.

KABASHIR, (l'iſle de) iſle d'Afrique, dans le royaume de Fonia, ſur la riviere de Gambra, vis-à-vis de Jamesfort, du côté du ſud. Elle n'eſt ſéparée de la terre que par une eſpece de torrent. On y trouve quantité d'excellente pierre, qui ſert aujourd'hui aux beſoins de Jamesfort. **Carte de la Gambra*, *par* Jean Léach, 1732.

KABATA, riviere & village d'Afrique, au royaume de Kumbo, au midi de la riviere de Gambra, qui reçoit celle dont nous parlons ici. Les Anglois ont un comptoir à Kabata, qui n'eſt remarquable que parce qu'il fournit des proviſions à la garniſon de Jamesfort. Il y a toujours une grande abondance de chévres, de volaille & de beſtiaux. **Voyage de Moore. Carte de la Gambra*, *par le capitaine* Jean Léach, 1732.

KABILAK, ou, ſelon De l'Iſle, KOBILAK, petite ville de Pologne, ſur une petite riviere qui tombe dans le Don, & qui reçoit le Worklo, riviere qui paſſe à Pultawa. **Andr. Cellar.* Descript. Polon. *p.* 393.

KABIOSA, Καβίωσα Λαοδικεία, ſurnom de Laodicée, ville de Syrie, chef-lieu de la Laodicène, ſelon Ptolomée. Quelques critiques ignorans ont cru faire merveilles, en mettant *Scabioſa* pour *Sabioſa* ou *Cabioſa*.

KABLI, petite riviere de Tartarie, dans le Turkeſtan. Le *Kabli* & le *Kamzi*, ou *Cabli* & *Camzi*, ſont deux petites rivieres, qui, venant du nord-nord-eſt, ſe déchargent dans la riviere de Sirr ou Sirth, vers les 45 d. de latitude, au pied des montagnes qui ſéparent à préſent le pays du Turkeſtan des états du Contaiſch, grand Cham des Calmoucks. **Hiſtoire des Tatares*, 3. part. p. 250.

KACHAN. Voyez CACHAN.

KACHEO, CASCHEU, CACHEU, CACHEAU ou CACHO, ville d'Afrique, dans la Nigritie, au bord méridional de la riviere de S. Domingue, que Baudrand prend mal à-propos pour une des embouchures du Niger, environ à ſix lieues de ſon embouchure en remontant (*).

Elle eſt occupée par les Portugais qui y ont trois forts, dont le principal peut bien avoir dix ou douze piéces de canon, & les deux autres deux ou trois ; un capitaine major en a le gouvernement, qui dépend du gouverneur des iſles du Cap-Verd. On lui envoie tous les ans trente ou quarante Portugais, qui en ſont ordinairement bannis, pour remplacer ceux qui meurent, faute de bonne nourriture, par néceſſité, ou pour s'abandonner trop aux femmes ; c'eſt pour eux une eſpece d'exil qui ne laiſſe pas de leur être quelquefois ſupportable. Il peut y avoir dans la ville deux ou trois cents habitans ; la plûpart ſont mulâtres, les autres ont leurs femmes ou des concubines. Il y a dans la ville un receveur des droits du roi, pour les bâtimens qui y viennent négocier, qui payent dix pour cent d'entrée & de ſortie, avec un écrivain, qui tient lieu de notaire & de greffier. C'eſt le gouverneur qui rend la juſtice. Il y a une égliſe paroiſſiale, un curé, un *viſitador*, (qui eſt comme un grand-vicaire en France,) qui ſont toujours mis de la part de l'évêque de S. Jacques. Il y a auſſi un couvent de Capucins, où ils ne ſont guéres que trois ou quatre religieux. Les habitans de la ville ont de petits bâtimens, & des barques avec quoi ils négocient ſur les rivieres de Noue, (*Nougne*,) Pougues, (*Pogue*,) & Serre-Lionne, & dans les iſles de Bezagots, (*Biſagos*,) où ils ſont grand commerce de cire, d'eſclaves, & quelque peu d'ivoire. (a) *Relations de la ſuite du Voyage de* le Maire, *p.* 200.

KASCHEGUER, ancienne capitale d'un royaume de même nom ; elle ne différe de CASCHGAR, que par l'orthographe.

KASCHEMIR. Voyez CACHEMIRE.

KACHETI, KAKET ou CAKET (le) étoit autrefois une province de la Georgie (*). Ce pays eſt borné au nord par les Circaſſes noirs ; à l'orient, par le Caucaſe & le Dagueſtan ; au midi, par le Carduel ou Gurgiſtan ; & au couchant, par le pays d'Yrimette. Giorgi V le ſépara de la Georgie, & en fit un royaume en faveur de ſon ſecond fils Davit, dont la poſtérité a toujours joui juſqu'à l'an 1723 que Schachmavas II s'étant déclaré Chrétien, fut chaſſé de ſes états par Schah-Séphi, roi de Perſe ; ce prince dethrôné ſe retira en Ruſſie, & donna à de L'Iſle une Table généalogique des rois de Georgie, que M. de Guignes a inſérée dans ſon ouvrage. (*) Voyez *l'Hiſtoire générale des Huns*, p. 433, *& ſuiv.*

La (b) Georgie & toutes ſes provinces embraſſerent le Chriſtianiſme ſous Miran, qui régnoit du tems de Dioclétien, & entra par la ſuite dans le ſchiſme Grec ; mais dans le quinziéme ſiécle, les Perſans ayant rendu les royaumes de Karduel & de Kacheti tributaires, forcerent les princes de ces deux états à embraſſer le Mahométiſme : ils porterent même une loi que perſonne ne pourroit être Kan de *Kacheti* & de *Karduel*, qu'il ne fût Mahométan. On laiſſa la liberté de religion au peuple ; mais le Chriſtianiſme s'y eſt peu-à-peu oublié, ſur-tout à Kacheti ; & l'on y trouve aujourd'hui fort peu de Chrétiens. On voit encore, à la vérité, quelques cloîtres Chrétiens à Kacheti, dont la plûpart ſont abandonnés, & les autres ne ſont habités que par de miſérables religieux, qui à peine ſavent lire. On trouve plus de Chrétiens & de cloîtres à Karduel ; mais le nombre en diminue tous les jours, depuis que les Turcs en ſont les maîtres, parce qu'ils font eſclaves ceux qui demeurent attachés au Chriſtianiſme. Le Kacheti ne conſiſte plus qu'en villages, dont le principal, qui eſt comme la capitale, porte que le Chan y fait ſa réſidence, s'appelle *Kara-Agatsch*. Les habitans de ce pays parlent la langue Georgienne ; ils en ont encore une autre qui eſt un mélange de Turc & de Tartare ; ils ſont aſſez bien pourvus d'armes. Le pays eſt presque tout formé de plaines très-fertiles, où l'on engraiſſe facilement les beſtiaux. Les Turcs firent une invaſion dans la Georgie, en 1724, avec une armée conſidérable. Mahomet-Couli Can, ſouverain de Kacheti, fut obligé de ſe ſoumettre ; on lui ôta Karduel, qu'il poſſédoit avec Kacheti ; on ne lui laiſſa que le ſecond, & l'on établit un Bacha à Teflis, duquel Mahomet dépend. Ce pays ne paye aucun tribut au Turc ; mais Mahomet eſt obligé de faire de grands préſens au Bacha de Teflis. (b) *Deſcription des peuples occidentaux de la mer Caſpienne*, faite ſur les lieux, par M. *Garber*, officier au ſervice de la Ruſſie. C'eſt l'Ibérie des anciens.

KACHSCHAGA. Voyez KOKSCHACA.

KACKERLACKES ; l'E de la premiere ſyllabe eſt muet & ne ſe prononce point. Les Hollandois nomment ainſi les habitans des iſles ſituées au ſud-eſt de Ternate. Corneille le Brun, *Voyage de Moſc. & des Indes*, p. 354, ajoûte que ces gens voient beaucoup mieux la nuit que le jour, & ne ſauroient ſouffrir la lumiere du ſoleil ; ce qui fait qu'ils tiennent toujours les yeux à demi-fermés ; & qu'ils ne paroiſſent pas pendant le jour.

KACONGO. Voyez CACONGO.

KADELBOURG, village de Suiſſe, au comté de Bade. Il appartient au chapitre des chanoines de Zurzach. **Etat & délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 143.

KADESCH. Voyez CADES.

KADSUSA, province du Japon, dans le pays d'Ochio, entre celles d'Ava au midi, & Simooſa au nord. Elle a trois journées de long du nord au ſud, & eſt diviſée en onze diſtricts. Le pays eſt extrêmement montagneux.

KADUMIN. Voyez CADUMIN.

KAEN, royaume d'Afrique, au ſud de la riviere de Gambra, à l'eſt de celui de *Fonia*, dont il eſt ſéparé par la riviere de Vintam ou Bintam. On donne à ce royaume vingt-trois lieues d'étendue le long de la Gambra ; les lieux les plus conſidérables ſont *Tankrowal* & *Tendebar*. Cet état eſt gouverné par un empereur & un roi, tous deux Mandingos. **Carte de la Gambra*, *par* Jean Léach, 1732.

KÆNOPOLIS. Voyez CÆNOPOLIS.

KAÆL-TE-FOU, ville de la Chine, dans la province de Honan. Le P. Gozani Jéſuite, (*Lettres édif.* t. 2, p. 2,) qui nous en apprend le nom, n'a point marqué ſa poſition plus préciſément. Je ne la trouve point dans les liſtes de l'Atlas Chinois.

KAFFA ou KEFET. Voyez CAFFA.

KAFFUNGEN, ou CAPPUNG, en latin *Confugia*, monaſtere & petite ville d'Allemagne, au pays de Heſſe, dans le diocèſe de Paderborn, près de Caſſel. Sainte Cunegonde, impératrice, femme de l'empereur S. Henri, y fit bâtir un monaſtere célébre de religieuſes, ſous le titre de la *Sainte-Croix*, vers l'an 1018, pour acquitter un vœu qu'elle avoit fait durant la maladie qui l'avoit retenue en ce lieu ; elle s'y retira après la mort de S. Henri, s'y fit religieuſe, & y mourut en 1040 ; mais ſon corps fut porté à Bamberg, & mis auprès de l'empereur, ſon mari. **Baillet*, Topogr. des Saints.

KAFRE-CHIRIN, ville de Perſe. Tavernier qui la met à 71 d. 50′ de longitude, & à 34 d. 40′ de latitude, dit dans ſon Voyage de Perſe, *l.* 3, *c. dernier*, ce n'eſt qu'une petite ville, mais qui a été autrefois fort grande. Elle fut bâtie par un roi de Perſe, appellé *Nouchirevon-Aadel*, ſurnommé *le Juſte*. C'eſt ſur les faits & les dits de ce roi, qu'eſt fondée la morale des Perſiens.

KAHT, ville de la Tartarie, dans le pays de Charasme, à 41 d. 45′ de latitude, ſur la rive ſeptentrionale de la riviere de Khéſell, vers les frontieres de la grande Bucharie. Elle eſt presque ruinée. **Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 738.

1. KAI, riviere de la Tartarie, où elle traverſe le pays d'ALSOG, qui eſt la Sogdiane des anciens. **Abulféda*, Corasm. Descr. *p.* 33, *edit. Oxon.*

2. KAI, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Taming, ſeptiéme métropole de cette province ; elle eſt d'un d. 56′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 20′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

3. KAI, province du Japon, dans la grande iſle Niphon ; elle eſt au nord de Surunga, & à l'occident du Muſaſi, dont la capitale eſt Jédo. C'eſt de cette province que les Japonois tirent leurs meilleurs chevaux. **Notes du P.* Charlevoix.

KAIEN, ville de Perſe, à 83 d. 20′ de longitude, & à 36 d. 22′ de latitude, ſelon Tavernier, *Voyage de Perſe*, *l.* 3. *c. dernier*. Cette ville jouit d'un très-bon air ; il y a d'excellens fruits, & elle eſt en réputation de nourrir les plus beaux eſprits de la Perſe.

KAIGOROD, ville de Ruſſie, ſur la Kama, dans la Permie, aux confins de la Zyranie. On la nomme auſſi HEIGORODECK ; c'eſt, dit Isbrand Ides, *c.* 17, une forteresſe paſſablement grande ; vers l'an 1692, elle fut incendiée & pillée par des bandits. Corneille parle ainſi de

de cette même ville, sur la garantie d'Adam Brantz, auteur d'un Voyage de Moscovie à la Chine. (*Ce voyage est inséré dans celui de le Brun*, p. 101.) Il nomme cette ville *Kaigerod*. Elle est, dit-il, située sur la riviere de Kama, & pourvue d'une forte garnison ; on veille avec soin à la conservation de cette place, à cause que les Zyrianes qui l'habitent, sont gens à qui on ne peut se fier entiérement : d'ailleurs elle est souvent attaquée par des voleurs, qui ont la témérité de tout entreprendre. Ce peuple a sa langue propre, toute différente de celle des Russiens, quoique les uns & les autres professent la même religion.

KAIMACHITES, (LES) peuple d'Asie, dans la grande Tartarie, fort étendus le long de Ghamma, au septentrion des pays de Thibet & de Tangut, selon Baudrand, *éd.* 1705, qui ajoûte : on n'en parle point dans tous les Itinéraires récens, & dans les relations les plus exactes que l'on puisse recouvrer de ces pays ; c'est infinuer que ce peuple n'a pas beaucoup de réalité, ou du moins qu'il ne subsiste plus en ce lieu-là, ni sous ce nom.

Edrisi, géographe de Nubie, fait un royaume du pays des Kaimachites, & dit qu'il y a seize villes. On ne sait guère aujourd'hui où placer le royaume & les villes.

KAIRAVAN. Voyez CAÏRAVAN.

KAIRIOVACOU, petite isle de l'Amérique, & la plus belle des *Grenadines*, c'est-à-dire de ces petites isles qui sont au nord de la Grenade, l'une des Antilles de l'Amérique. Elle a environ huit ou neuf lieues de circuit, & une très-belle baie en demi-rond du côté du nord. Au septentrion de cette baie, il y a un gros rocher qui couvre un des plus beaux havres, qu'on puisse trouver dans toutes les isles. Le P. du Tertre qui s'est arrêté long-tems à celle-ci, & qui a examiné attentivement tout ce qu'elle a de particulier, dit qu'assez proche de son havre, il y a un étang d'eau saumache, c'est-à-dire, à moitié salée, qui doit être de quelque fontaine d'eau douce, qui se vient perdre dans l'eau salée, qui est au bord de la mer. La couleur de cette eau est rouge comme du sang ; les crabes qui en sortent sont colorés : le fond ne laisse pas d'être de sable blanc, mais couvert de limon rouge ; ce qui donne lieu de croire que cette eau passe au travers d'une mine d'ochre. Le sel de cette isle est noir, & elle a toutes les apparences d'une terre très-fertile : on y voit du gibier de toutes sortes, & en abondance, sur-tout un espece de phaisans, qui y font des cris confus, plus forts & plus importuns que ceux de plusieurs poules qui viennent de pondre.

1. KAIROAN, ou KAIRAVAN, ou GRENNE, ville d'Afrique. Elle répond à l'ancienne Cyrène de la Pentapole. Voyez CAÏRAVAN & CYRENE.

2. KAIROAN, KAIRAOAN, ou CAÏROAN, CAÏRAOAN, & par corruption CARVAN, ville d'Afrique, dans un gouvernement de même nom, au royaume de Tunis, & par conséquent bien loin de la premiere, & beaucoup plus au couchant, y ayant un grand golfe entre deux. Cette derniere a été autrefois la capitale d'un petit royaume. Marmol en parle ainsi, *l.* 6, *c.* 34 : c'est une grande ville, nommée proprement en Arabe CAÏRAVEN. Elle doit sa naissance à Occuba, général de l'armée d'Odman, successeur de Mahomet, & troisiéme Calife, environ l'an 652. Elle est dans une plaine, & les historiens Arabes assurent que c'est la plus belle ville & la meilleure qui se soit bâtie en toute l'Afrique. Elle ne fut fondée que pour servir de retraite à leur armée, & renfermer les richesses & les trésors qu'ils remportoient de toute la Barbarie, & de toute la Numidie, après le sac de Carthage. Tout le pays d'alentour n'est qu'un désert si fablonneux, qu'il n'y croît ni bled ni fruit ; & on les y apporte par charroi des villes de la côte, dont la plus éloignée n'est qu'à quatorze lieues. Il y a une montagne à quatre lieues de la place, qui étoit fort habitée du tems des Romains ; & l'on y voit encore, en divers endroits des ruines de superbes bâtimens : maintenant ce sont des forêts de Carrobiers, & des fontaines par-tout : au lieu que dans la place que nous décrivons, on n'y rencontre ni source, ni puits, ni riviere, mais seulement de grandes citernes, où l'on recueille l'eau de la pluie. Au reste, il y en a de si grandes hors de la ville, qu'elles servent pour abbreuver le gros & le menu bétail ; & l'on y aborde de tous côtés en si grande foule, que souvent il n'y a pas d'eau jusqu'au mois de Juillet ; car les Arabes de Numidie viennent en été paître leurs troupeaux aux campagnes d'alentour ; ce qui redouble la disette de bled & d'eau ; mais ils apportent tant de chair & de dattes de soixante ou soixante & dix lieues loin, que cela supplée à tout. On accouroit autrefois en cette université de tous les côtés de l'Afrique, comme les François sont à Paris, & les Espagnols à Salamanque ; & leurs anciens écrivains, & leurs vieux docteurs, se vantent d'avoir étudié-là. Mais elle a été tourmentée & ruinée par les Arabes, ce qui joint au défaut de vivres, qui s'y rencontre dans les mauvaises années, l'a empêchée long-tems de se rétablir. Ceux qui y demeurent à présent, sont de pauvres gens, qui apprêtent fort délicatement les peaux d'agneaux, dont les seigneurs, & les principaux d'entre les Arabes portent des camisoles. Sous le regne du pere de Muley-Hafcen, elle étoit si chargée d'impôts, que quand Barberousse se rendit maître de Tunis, elle reçut volontairement une garnison du Turcs. Depuis, quand l'empereur Charles Barberousse de Tunis, elle élut pour roi le principal Alfaqui de la grande mosquée, pour ne point retomber sous la puissance de ces princes. Celui-ci, à la faveur du peuple, & de quelques Arabes, se saisit de plusieurs lieux de la contrée, & prit le titre de *roi de Carvan*. Il régnoit encore, lorsque l'armée de l'empereur s'empara de la ville d'Afrique, & entretenoit alliance avec le roi de Tunis, ayant marié l'une de ses filles à l'un de ses fils. Pour cela donc, & pour chasser Dragut de la ville d'Afrique, il fournit quelques vivres aux Chrétiens, & quelques troupes, pour assurer la campagne, sans vouloir secourir Dragut, quand il vint pour faire lever le siége ; ce qui fut cause que Dragut conjura contre lui, avec quelques Alfaquis, & quelques habitans de la ville ; & y étant entré de nuit à l'improviste, il le tua, & se rendit maître de la place, qui est encore aujourd'hui au pouvoir des Turcs. Elle a une autre ville qui y est attachée, ou plutôt un grand fauxbourg bâti par Sabdela, dernier roi de la maison d'Agleb, à cause du grand concours du peuple qui y arrivoit de toute part, depuis ses conquêtes d'Italie ; de sorte que l'ancienne ville n'étoit pas suffisante pour les loger ; ce qui fait que les Arabes nomment cette place *les deux villes*. Voilà toutes les places de la province, qui sont au-dedans du pays.

KAIS, isle de l'Arabie heureuse, éloignée du rivage de la mer de quatre lieues : il y a une pêcherie de perles. * *Mss. de la Biblioth. du roi.*

KAISERBERG, orthographe vicieuse pour KAYSERSBERG.

KAISERSHEIM, *Cæsarea*, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans la Baviere, au duché de Neubourg, dans le diocèse d'Augsbourg, fondée, l'an 1132, à une lieue au nord de Donawert. L'abbé a séance au banc des prélats du Rhin.

KAJUTSIU, ou CAOYEU, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Yangcheu, septiéme métropole de cette province, à l'entrée du lac de Piexe. Elle est de 2 d. 22′ plus Orientale que Pékin, à 33 d. 33′, de latitude. Elle est située à côté du canal royal, fort peuplée, & a des fauxbourgs embellis de très-magnifiques bâtimens. Son territoire a des hatans & des édifices, du côté de l'orient, en si grand nombre, qu'on le prendroit pour une grande ville : vers l'occident, on ne voit presque que des eaux, des roseaux, & des jones, que l'on donne à ferme au profit du public. On s'en sert au lieu de bois & de tourbes, & il est rare que l'on voie des arbres dans ce quartier. C'étoit au pied des murailles de Kajutsiu, que tous les vaisseaux qui venoient de Nanking, par la grande riviere de Nanking, étoient autrefois contraints d'arrêter durant les tempêtes ; mais ces retardemens nuisant au commerce, il fut jugé à propos, pour éviter les périls du lac, de percer à son côté oriental, un canal, long de quatre lieues, qui fut garni de pierres de taille blanches, carrées & très-grosses. * *Atlas Sinenſis.* Ambassade des Hollandois à la Chine, *c.* 37.

KAKEGAVA, ou KAKINGA, ville du Japon, sur la route de Fammamatz à Iédo, à deux lieues de Fukuroy. Kæmpfer, Hist. du Japon, *l.* 5, *c.* 11, *p.* 212, en parle ainsi : cette ville a des portes & des corps de garde avec un fauxbourg à chaque bout. Le château est au côté septentrional, & consiste en un grand bâti-

ment quarré, entouré d'une muraille toute unie ſans corps-de-garde, ni aucune autre défenſe. Au milieu du château, eſt une magnifique tour blanche, haute de pluſieurs étages avec les ornemens ordinaires. L'an 1691, une partie des maiſons fut réduite en cendres, par un accident. Cette ville eſt aſſez proche de la mer, & dans la province de Tootomi, au ſud-oueſt de celle de Surunga.

KAKHRA, château d'Aſie, au pays de Roum, ſur la frontiere de Syrie. * *Hiſt. de Timur-Bec*, t. 3.

KAKINGA, Voyez KAKEGAVA.

KAKOUCHAS, (les) peuples de l'Amérique, dans la Nouvelle France. Ils ont leur habitation vers la côte ſeptentrionale du grand fleuve de S. Laurent, à l'endroit où ce fleuve groſſit des eaux du Saguenay. **Baudr.* édition 1705.

Ce peuple ne ſe trouve plus ſur les cartes modernes. Il étoit aux environs de Tadouſſac, au-deſſous de Kébec, dans le Saguenay.

KALA. Voyez CALA & CHELLES.

KALAAR, ville d'Aſie, dans la Perſe. Tavernier, *voyage de Perſe*, t. 3, *c. dern.* lui donne 76 d. 25′ de longitude, & 37 d. 25′ de latitude. C'eſt une des plus conſidérables du pays de Ghilan, & on y fait une grande quantité de ſoie.

KALA, KULUSTAHAN, montagne de Perſe, à demi-lieue de la ville de Baku. On voit au pied de cette montagne les reſtes de la muraille, & des tours d'une ancienne forteresſe. Il y en a de rondes, encore aſſez entieres, & quelques fondemens ſéparés de la muraille, ſur le penchant de la montagne à droite, entre de groſſes pierres qui paroiſſent au-deſſus de la terre, en deſcendant. Il y en avoit de ſemblables à gauche, vers le haut, proche de la tour, & une plus groſſe que toutes les autres ſur le ſommet de la montagne. Cette montagne eſt eſcarpée. Au ſommet, eſt une voûte ſouterreine, où l'on deſcend ſept à huit pas au ſud, par une grande arcade de groſſes pierres polies & bien jointes; mais elle eſt enfoncée & remplie de décombres. Il y a une autre arcade entiere, vis-à-vis de celle-ci, au nord-eſt, dont l'ouverture fait horreur, en jettant la vue en bas, à cauſe de ſa profondeur, entre les montagnes qui l'environnent; auſſi n'y a-t-il point de murailles de ce côté-là, dont on n'a pu approcher. Ces deux arcades, qui ſervent d'entrée à cette voûte, ſont à quarante-quatre pas de diſtance l'une de l'autre. Lorsqu'on eſt deſcendu dans cette voûte, on trouve à droite un paſſage aſſez court & aſſez étroit, avec une eſpece de fenêtre, qui donne contre le rocher de la montagne. On paſſe à gauche de l'autre côté qui eſt à l'oueſt, par-deſſus une arcade en forme de porte, mais ſi baſſe qu'on eſt obligé de ſe courber pour entrer dans un petit appartement, duquel on paſſe dans un autre ſemblable par une petite allée, & de-là dans un troiſiéme, lesquels ſont très-bien voûtés. La muraille ſur laquelle ces voûtes ſont poſées, a cinq pieds d'épaiſſeur à l'entrée, & huit en avançant; & ces appartemens où ces voutes ſont ſéparées les unes des autres, par de petits paſſages. L'auteur, cité à la fin de cet article n'oſa y entrer à cauſe de l'obſcurité, outre que le chemin de la derniere voûte étoit rempli de pierres & de décombres; & il conclut néanmoins, qu'il falloit que la plus grande partie de ces voûtes traverſaſſent la montagne à l'oueſt & au nord-oueſt, où eſt ſa longueur. J'obſervai auſſi, dit-il, que les pierres des voûtes des paſſages, qui ſont plates, étoient de la largeur de ces paſſages, poſées par les deux bouts ſur les murailles, & que toutes les pierres y étoient bien jointes, & bien cimentées, quoiqu'elles ne le ſoient pas ſi proprement que celles de bâtimens des anciens, & ſur-tout des Romains qui ont excellé en cela. **Le Brun*, Voyages de Moscovie, de Perſe, &c. *c.* 32, *p.* 154.

Au ſortir de ces voûtes ſouterreines, l'auteur meſura la largeur de la montagne par en-haut, & trouva qu'elle avoit environ cinquante pas, à l'endroit le moins large, & quatre-vingt au nord-oueſt: on trouve, vers le milieu de cette montagne, un grand puits, dont on n'oſe approcher, les bords en étant dangereux. Les tours dont eſt flanquée la muraille du bâtiment qu'on voit ſur la montagne, ſont à ſoixante-dix ou quatre-vingt pas de diſtance les unes des autres, à l'endroit où elles ſont le plus proches; cette muraille deſcend beaucoup plus bas autour de la montagne à l'eſt, où elle a peut-être bien un demi-mille de long. On dit que c'étoit une forteresſe démolie par Tamerlan.

KALASSUI, riviere d'Aſie, dans la Tartarie. On la nomme préſentement *Orthon*. Elle a ſa ſource dans le pays des Mongales vers les 45 d. 40′ de latitude, & court du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt. Elle vient enſuite ſe jetter dans la Selinga, à 50 d. de latitude. C'eſt ſur ſes bords que le Kam des Kalcka-Mongales fait ordinairement ſon ſéjour. C'eſt encore aux environs de cette riviere, que le Kutuchta, ou grand-prêtre des Mongales de l'oueſt, ſe tient à préſent. Il étoit autrefois accoutumé de camper vers Nerzinskoi, & au bord de la riviere d'Amù; mais depuis que les Ruſſes ſe ſont établis en ces quartiers, il ne paſſe plus en deça de Selingiskoi. C'eſt aux environs de la riviere d'Orthon, & même vers la Selinga, du côté de Selingiskoi qu'on trouve abondament la rhubarbe; & tout ce que la Ruſſie en fournit aux pays étrangers, vient des environs de cette ville. Comme cette racine eſt fort eſtimée en Europe, le tréſor de la Sibérie n'a pas manqué de s'emparer de ce commerce, qui pourroit être fort avantageux à la Ruſſie, s'il étoit fidélement adminiſtré; car, dit l'auteur cité, je ne ſache pas qu'il en vienne préſentement d'ailleurs que de la Ruſſie. S'il en eſt autrefois venu de la Chine, c'étoit de la rhubarbe qui y avoit été portée du pays des Mongales; d'autant que les caravanes de la Sibérie ont fait, dans les tems paſſés, quelque négoce de cette racine à Pékin. Mais à préſent que les Européens la tirent directement de Ruſſie, on ne trouve plus à la débiter à la Chine. La rhubarbe croît en ſi grande abondance dans le territoire de Selingiskoi, que le tréſor de Sibérie en vend juſqu'à 25000 livres à la fois. **Hiſt. des Tatars*, p. 181.

A l'égard de la rhubarbe, voyez l'article RHA.

KALCHREIN, *Cella B. M. ad Clivuma Calcarium*, abbaye des filles de l'ordre des Bernardines, dans le bas Thourgaw, en Suiſſe, entre Steineck & Herderen. Elle fut fondée environ l'an 1214, par un baron de Hohen-Klingen. L'an 1521, cette abbaye fut entiérement conſumée par le feu, avec tous ſes titres: ſa perte fut ſi grande, qu'elle demeura quarante ans déſerte. A la fin on la rebâtit; & maintenant il y a vingt religieuſes avec une abbeſſe, ſous l'inſpection de Wetteingen. **Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 171.

KALCKBERG, forteresſe d'Allemagne. Voyez LUNEBOURG.

KALEBERG, *Mons-Calvus*; on l'appelle auſſi le Mont de Sainte-Croix, à cauſe d'un monaſtere de ce nom, qui y eſt ſitué. Montagne de Pologne, au Palatinat de Sandomir, au couchant de la Viſtule. C'eſt le mont le plus haut de tout le royaume, & il n'y a point d'arbres, d'où lui vient ſon nom de *Kaleberg*. Le monaſtere de Sainte-Croix eſt une abbaye de Bénédictins, où l'on garde une portion de la vraie Croix, qui l'a rendu fameux par pluſieurs miracles. **Andr. Cellar.* Descript. Polon. *p.* 191.

KALENBERG. Voyez CALENBERG.

KALENHAUSEN, ou CALDENHENHAUSEN, ou KALENHUSEN. Voyez CALONE. 1.

KALEWAKO, riviere des Indes, dans le royaume de Viſapour. Elle prend ſa ſource dans la province de Balaguate. Elle prend d'abord ſon cours du nord au ſud, puis vers le couchant, & ſe rend dans la mer à Dabul, qu'elle arroſe. **Voyages de* Mandeſlo. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

KALIN, ville de Perſe. Selon Tavernier, *Voyage de Perſe*, l. 3, *c. dern.* elle étoit à 87 d. 5′ de longitude, & à 35 d. 15′ de latitude. Son territoire eſt fertile en bled: il y croît de très-beaux fruits, & on y nourrit auſſi beaucoup de bétail.

KALINBOURG, ville de Danemarck, dans l'iſle de Sélande. Hermanides, (*Dania Deſcript.* p. 654,) l'appelle *Kalundborg*, ou *Callunburg*; en latin *Calumburgum*. Cette place eſt ſituée au fond d'un golfe, dont l'ouverture eſt à l'entrée ſeptentrionale du grand Belt. Il y avoit autrefois une citadelle. Ce lieu s'appelloit autrefois *Hervig*; & des pêcheurs y avoient leurs cabanes, lorsque Esber Snare, frere d'Abſalon, evêque de Roſchil, en fit une ville, l'an 1158, ou 1171 & y ajouta une citadelle, une égliſe, & divers édifices. Le golfe y forme un havre naturel, où les vaiſſeaux ſont en ſûreté. Saxon le

Grammairien la nomme *Kallunda*, & Meurſius *Kallundeburgum*; (De l'Iſle dit *Kallundborg.*) Ce fut-là que termina ſes jours Chriſt-enne II, l'an 1559. C'eſt le chef-d'un bailliage conſidérable, & quelques-uns en font un comté.

KALIS, petite ville de l'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, ſur un petit lac formé par la riviere de Trage, peu loin de Furſtenau, & des frontieres de Pologne, à trois milles d'Arnswalde, & vis-à-vis de Frideland, ville de la Pomerelle. **Zeyler*, Brand. Topogr. *p.* 36.

1. KALISCH, province de la baſſe Pologne, avec titre de Palatinat. Baudrand, *édit.* 1705, écrit, *Kaliss*, & De l'Iſle *Kalish.* Elle eſt ſur la riviere de Warte, entre le Palatinat de Poſnanie, au couchant; de Siradie au midi; de Sendomir au ſud-eſt; de Lencicza & de Cujavie, à l'orient & au nord-eſt. Sa principale ville eſt Gnesne. Les autres lieux remarquables ſont Kaliſch, dont elle porte le nom, Freybach & Nackel.

2. KALISCH, ville de la grande Pologne, dans la province de même nom, entre des marais, & ſur le ruiſſeau de Proſna, qui ſe rend un peu après dans la Warte. Elle fut priſe & maltraitée par les Suédois, durant les guerres du ſiécle paſſé. Il y a un magnifique collége de Jéſuites, fondé par Staniſlas Carneowski, archevêque de Gnesne. Elle eſt à cinq milles d'Allemagne de Siradie, au ſeptentrion; autant des frontieres de Siléſie, & à douze de Breſlau. * *Baudrand*, édit. 1705.

KALKA-LARGAR, contrée de la Tartarie, près de la grande muraille de la Chine, arroſée par la petite riviere Aypeyha-Mouren. Il eſt habité par des Mogols. **Hiſt. génér. des Huns, par M.* de Guignes, *l.* 4, *p.* 239.

KALKAS, branche des Mogols, qui ont été maîtres de la Chine, en ont été chaſſés, & habitent actuellement la Tartarie. Vers l'an 1270, les Chinois chaſſerent entiérement les Mogols de la Chine, & rentrerent ſous la domination d'un prince de leur nation. Les Tartares retournerent en Tartarie, où ils prirent le nom de *Kalkas*, à cauſe de la riviere de Kalkapira. Ces Kalkas habitent depuis la Jeniſen jusques vers le 134e d. de longitude. On ne trouve point la ſuite de leurs princes. Peu après leur retour dans la Tartarie, toutes les hordes ſe diſperserent, & chaque chef devint comme ſouverain dans ſa horde. Les Chinois les attaquerent, & les pourſuivirent aſſez avant dans le nord. Les Kalkas, à la fin, ſe ſoumirent à trois princes; (ce fut vers l'an 1688.) Ces chefs prirent le titre de *Kans.* Un d'eux fut pris & tué par les Eleuthes; le ſecond ſe ſauva, avec la plûpart de ſes ſujets dans les forêts qui ſont au nord du Toula; le troiſiéme campa ſur les bords de Kerlon, afin d'être toujours prêt de ſe ſauver dans le pays des Mantcheous, en cas que les Eleuthes le vinſſent attaquer. Par la ſuite, ces deux princes ſe ſoumirent à l'empereur de la Chine, qui leur aſſigna des terres.

Le pays que les Kalkas habitent à préſent, eſt borné à l'eſt par la Tartarie orientale; au ſud, par la grande muraille de la Chine; à l'oueſt, par le pays des Eleuthes ou Kalmouks. Il y a plus de deux cents lieues, de l'eſt à l'oueſt, c'eſt-à-dire, depuis le mont Altaï jusqu'à la province de Solon, & du nord au ſud depuis le 50e d. de latitude, jusqu'à l'extrémité méridionale du déſert de Chamo. C'eſt dans cette partie que ſe ſont formés tous ces grands empires, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de la Tartarie. On y trouve les rivieres de Kalkapira, de Kerlon, de Toula, de Touï, de Selinga, d'Altaï ou de Siba, de Dſan ou Tsan-Mouren, d'Ergouë & autres. Le Kan des Kalkas réſide ſur la riviere d'Orkhon, dans un lieu nommé *Urga* ou *Hargas*, à deux journées de Selinghinskoi, vers le ſud-eſt. Pluſieurs petits Khans qui habitent vers les ſources de la riviere de Jéniſea, & près des déſerts de Goby, lui payent tribut. Il s'eſt ſoumis à l'empereur de la Chine, pour pouvoir en être appuyé contre les Kalmouks. Mais cette ſoumiſſion n'eſt que précaire; il ne lui paye aucun tribut, & lui fait ſeulement des préſens.

Le nom de *Kalkas*, paroît être réſervé aux deſcendans des Mogols de la Chine, qui ſe retirerent vers les rivieres de Selinga, d'Orkhon, de Toula & de Herbon, où ils fonderent un empire, ſous le nom de *Kalkas.* Leur langage eſt le Mogol. Les caracteres qui ſont ſur les anciens monumens, ſont les mêmes que ceux d'aujourd'hui: ils différent de ceux des Mantcheous. Ils ſont d'une taille médiocre, mais robuſte; ont la face large & plate, le teint baſané, le nez plat, les yeux noirs, les cheveux noirs & auſſi forts que le crin: ils ſe les coupent ordinairement aſſez près de la tête, & n'en laiſſent croître qu'une touffe au ſommet de la tête. Ils ont peu de barbe. Ils ſont groſſiers, mais d'un aſſez bon naturel. Ils ſont ſales dans leurs tentes & leurs habits. Ils ſont fort habiles à dompter les chevaux, & à tirer de l'arc. Ils ſont ſi pareſſeux qu'ils aiment mieux manger de l'herbe, que de cultiver la terre. Ils n'eſtiment les choſes qu'autant qu'elles ſont utiles, & n'ont aucun égard à la beauté. Ils ſont d'un caractere extrêmement gai. Ils s'occupent principalement à la chaſſe, & à la pêche. Leur habit ordinaire eſt compoſé de peaux de mouton, d'agneau dont ils tournent la laine du côté du corps. Leurs armes ſont la pique, l'arc & le ſabre. Leurs troupeaux ſont compoſés de chevaux, de chameaux, de vaches, & de moutons. Leur religion eſt celle de Fo qu'ils appellent *Tucheki*: ils croient à la transmigation des ames; rendent une obéiſſance aveugle aux Lamas, qui paſſent pour ſavans, lorſqu'il ſavent lire leurs livres; qui ſont écrits en langue du Tibet. Ces Lamas ſont fort ignorans, leur libertinage eſt exceſſif; ils ne s'occupent qu'à courir les tentes, où ils répetent certaines prieres, pour leſquelles ils ſe font payer, ou à quelques pratiques de medécine, dans leſquelles ils ſe prétendent fort habiles. Ils n'ont point de ſacrifices, ni l'uſage des offrandes: le peuple ſe met ſouvent à genoux devant eux, pour recevoir l'abſolution; ils prétendent auſſi avoir le pouvoir de faire tomber la grêle & la pluie. On croit que ces Lamas n'ont paſſé en Tartarie que ſous le regne de Kublai-Khan; mais il eſt certain qu'il y en avoit auparavant. Quelques-uns penſent qu'ils ſont des reſtes des Chrétiens, qui étoient en Tartarie, ſous le regne du même prince; & ils ſe fondent ſur ce que les Lamas emploient l'eau benite, chantent dans le ſervice divin, prient pour les morts, portent la mitre comme nos evêques, & ont d'autres cérémonies & coutumes qui reſſemblent à celles des Chrétiens. Cette conjecture eſt du P. Gerbillon. Ces Lamas ont à leur tête un Koutouktou ou Fo vivant, qui réſide à Koukou-Hotun, & qui eſt envoyé par le grand Lama; mais celui des Kalkas n'eſt point ſoumis au grand Lama; il s'eſt ſouſtrait peu-à-peu de ſon autorité. On le regarde comme un dieu, & il a ſous lui pluſieurs autres Koutouktous. Le peuple eſt perſuadé qu'il vieillit à meſure que la lune décline, & que ſa jeuneſſe recommence avec la nouvelle lune. Dans les grands jours de fête, il paroît au ſon des inſtrumens, ſous un magnifique dais de velours de la Chine, ouvert par-devant. Il eſt aſſis ſur un grand couſſin de velours, les jambes croiſées, avec une figure de Fo à chaque côté. Les autres Lamas de diſtinction ſont au-deſſous de lui ſur des couſſins moins élevés, liſent ſans articuler. Après que le peuple s'eſt proſterné devant cette aſſemblée, les Lamas apportent des encenſoirs avec des herbes odoriférantes; on encenſe d'abord Fo, enſuite le Koutouktou & le peuple. On apporte, après cela, pluſieurs vaſes de porcelaine, remplis de liqueurs, & de confitures. On en place ſept devant chaque image de la divinité, autant devant le Koutouktou, qui en goûte un peu, & fait diſtribuer le reſte aux chefs des hordes. Ce Koutouktou n'a pas de demeure fixe; comme le Dalai-Lama ou Grand-Lama. Pendant l'été, il campoit quelquefois aux environs de Nerchinskoi; mais depuis que les Ruſſes ſe ſont emparés de ce canton, il ne paſſe plus au-delà de Selinghinskoi. On le voit ordinairement ſur les rivieres d'Orkhon, de Selinga, & d'Urga, où il eſt toujours environné d'un grand nombre de Lamas, & de Mogols armés. Le peuple ſe préſente ſur ſa route, pour recevoir ſa bénédiction.

Tel eſt l'état actuel de ces anciens maîtres de la Chine & de toute l'Aſie. Ces peuples, après avoir eu parmi eux les plus grands hommes dans les ſciences, dans le gouvernement & dans la guerre; après avoir adopté les loix d'un peuple auſſi policé que la Chine, ont tout laiſſé en paſſant la grande muraille; & ils ſont rentrés dans la Tartarie, auſſi groſſiers qu'ils en étoient ſortis. Ils ont enfin repris leurs tentes & leurs troupeaux; c'eſt ce qui eſt arrivé à toutes les nations Tartares, qui ont conquis la Chine, & en ont été chaſſées. **Hiſt. générale des Huns, par M.* de Guignes, *l.* 4, *p.* 234 *& ſuiv.*

KALKULAN, grand lac de la Tartarie Moscovite, d'où ſort l'Irtis.

KALLUNDA, ou
KALLUNDBORG, ou
KALLUNDEBURGUM. Voyez KALINBOURG.

KALMINTZ, ou KALMUNTZ, village d'Allemagne, en Autriche, aux confins de la Moravie, près des sources de la Taye, à dix lieues au-dessus de Naim. On croit que c'étoit la CELEMANTIA de Ptolomée.

KALMUCS. Voyez CALMOUCKS.

KALNICK, ville de Pologne, au Palatinat de Bracklaw, sur la rive occidentale du Sup, ruisseau qui tombe dans la riviere de Boh. Elle est à l'orient, & à six milles d'Allemagne de Bracklaw, & est bien fortifiée. Elle est divisée en trois parties, qui ont chacune leurs murailles; ce qui la rendoit autrefois considérable. L'an 1674, elle se rendit au roi de Pologne, après avoir persisté dans la rebellion pendant vingt-sept ans. *Andr. Cellar. Descript. Polon. p. 370.

KALNE. Voyez CALNÉ & CALANNA.

KALO, forteresse de la haute Hongrie, dans le comté de même nom, selon Baudrand, qui y met un ruisseau de même nom. Il dit qu'on la nomme aussi NAGH-KALO, & qu'elle est à trois milles de Debrecin, & à quatre de Tokai. Il paroît avoir consulté la carte de Hongrie par De Witt. On y voit un bras de la Theisse qui s'en sépare entre Samos & Tokai, & forme des inondations où sont quelques isles. Dans l'une est KALO, ou KALLO, qui doit être le Kalo, ou *Nogh-Kalo* de Baudrand; & à l'orient de ce bras de la Theisse, est une bourgade nommée KISCH-KALLO. Dans cette carte, ces deux lieux sont du comté de Zabolc. Corneille parlant du comté de Kalo le nomme *Bihoriensis Comitatus*, comme si Kalo avoit quelque chose de commun avec le comté de Bihor, qui est borné au nord par les comtés de Krasna & de Zabolc. Kalo est marqué par De l'Isle, dans le comté de Zatmar, aux confins de celui de Zabolc. Le ruisseau de Kalo de Baudrand, & le bras de la Theisse de De Witt, disparoissent dans la Hongrie de De l'Isle, publiée en 1717.

KALOS-LIMEN. Voyez CALOS.

KALTERBORNE, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, en Allemagne, dans la basse Saxe, au diocèse d'Hildesheim.

KALT-WEHEBRUNNEN, fontaine de Suisse, à une lieue & demie de Lucerne, au-dessus de la vallée d'Eigenthal, en montant au Mont-Pilate. On lui attribue la vertu de guérir la fiévre tierce. On n'a, pour cela, qu'à en boire tant qu'on en peut avaler. *Etat & Délices de la Suisse, t. 2, p. 394.

KALVE. Voyez CALB.

KALVORDE. Voyez CALVORDE.

KAM, en Suisse. Voyez CHAM 3.

KAMA, (LA) grande riviere de l'empire Russien. Elle a sa source au pays des Czéremisses, dans les marais qui sont au midi des vastes forêts des Ziranni; delà, serpentant vers le nord-est, le long de cette forêt, elle baigne une lisiere de la province de Wiatka, puis une partie du pays des Ziranni, à l'extrémité orientale duquel elle reçoit le ruisseau de CHASIM & celui de NATCIMPERIS; unis dans un même lit, baigne la ville de Kaigorod, g. circulant vers l'est & le sud-est, elle coupe la province de Permie, où elle reçoit la Vischora, g. l'Usolska, qui passe à Solkamskaia, g. l'Oreol, auprès de la ville de même nom, d. le Jaiva, ruisseau, g. celui de Sloutca, d. la Susowa, g. un autre ruisseau à Ribnaia Sloboda, d. un autre à Sérapoulé, d. la Viatka à Laisof; après quoi, elle se tourne vers le couchant, & va se perdre dans le Wolga, au royaume de Casan. Adam Brandt, dans son Voyage de Moscou à la Chine, dit qu'elle est plus large que le Weser, & coule avec beaucoup de rapidité. Olearius dit que ses eaux sont noires; qu'à son embouchure on voit deux isles, dont la plus grande est nommée *Zokol*; & en terre ferme, est un beau village nommé *Pagantzina*. Corneille le Brun, dans son Voyage de Moscovie, *c.* 15, *p.* 83, dit: la riviere de Kama tombe à gauche dans le Wolga, à soixante werstes de Casan. Elle est fort large, & vient du nord-est avec un cours fi impétueux, qu'il sert seul à faire aller les barques pendant plusieurs lieues. On dit que l'eau en est brune; mais je ne l'ai pas trouvée ainsi. Il est vrai qu'elle est si douce, que celle du Wolga en devient beaucoup meilleure.

KAMAKURA, isle du Japon. Ce mot veut dire *côte*. Elle est sur la côte méridionale de Niphon, à une lieue de la côte de Jédo, entre l'embouchure de la riviere de Bansju & celle de Fudsifava. Vis-à-vis du village de Kawanda, on voit près de la côte un rocher en forme de pyramide; à une lieue plus loin des côtes, directement au sud-est, est la fameuse isle de Kamakura, qui paroît ronde, petite, d'une lieue de tour au plus, pleine de bois de haute-futaie, & plate. Les côtes en sont extrêmement hautes, de sorte qu'on les peut voir de loin; elles sont escarpées & pleines de rochers, & il n'y a aucun lieu pour y monter tout au tour de l'isle: les bateaux qui y portent des prisonniers, ou des provisions, doivent être élevés ou descendus par des grues & autres machines. Le P. Crasset, dans son Histoire de l'église du Japon, *t.* 1, *p.* 31, décrit ainsi cette isle, sans la nommer: les rois, (c'est-à-dire les grands,) qui ont fait quelque faute considérable, ne sont jamais punis de mort; mais sont envoyés en exil dans une isle qui a une lieue de circuit, & qui est toute environnée de corps-de-gardes. Comme l'isle ne produit rien, on leur envoie tous les mois ce qui est nécessaire pour leur subsistance, qui se réduit à un peu de riz, & quelques racines. Ils logent dans de petites huttes fort basses, & sont exposés à toutes les rigueurs des saisons, sans qu'on ait compassion d'eux. Ils sont obligés, outre cela, de travailler à ramasser de la soie, & à en préparer une quantité, selon la tâche qui leur est prescrite. *Kæmpfer. Hist. du Japon, *l.* 5, *p.* 224.

KAMAN, ville de l'Indoustan, dans la presqu'isle, d'en-deçà le Gange, au royaume de Carnate, sur la route de Tripiti à Gandicote, à dix-huit lieues de la premiere, & à trente-sept ou trente-huit de la seconde; à dix-huit de Chandegri. *Robert de Vaugondy, Atlas.

KAMARAN, Voyez CAMARANA.

KAMENTS, ville d'Allemagne, dans la basse Silésie, au duché de Monsteberg, près de la rive Septentrionale de la Neisse, au levant de la ville de Warte. *Zeyler. Atlas de Jaillot.

1. KAMIENIECK, bourgade de Pologne, dans la Mazovie, sur la riviere méridionale du Boug. *Robert de Vaugondy, Atlas.

2. KAMIENIECK, autre bourgade de Pologne, en Lithuanie, au nord oriental de Brzescie. *Robert de Vaugondy, Atlas.

KAMIN, petite ville de Pologne, au Palatinat de Kalish, sur le bord septentrional de la Warte, entre Gnesne & Lencicza. *Rob. de Vaugondy, Atlas.

KAMINIEK, fortereſſe de Pologne, dans la Podolie, sur une montagne, au pied de laquelle passe la petite riviere de SMOTRZICZ, qui tombe dans le Niester, aux confins de la Moldavie. Quelques-uns croient que c'est la CLEPIDAVA des anciens. Elle a un evêché suffragant de Lemberg. Elle est petite, mais très-forte, étant sur un rocher escarpé. On n'y peut aller que par un petit chemin sur un rocher coupé par deux ponts-levis défendus par le vieux château & par le château neuf. Les Turcs la prirent en 1672; & comme il comptoient de la garder, ils y firent des fortifications d'un travail prodigieux; mais ils la rendirent à la Pologne par la paix de Carlowitz. Sa latitude est au 49e d. & sa longitude au 45e. Baudrand & Maty nomment la métropole LEMBOURG au lieu de LEMBERG. Corneille, qui n'aime pas à citer Baudrand, cite Maty; & trouvant dans d'Audifret, que cette métropole est nommée *Leopol*, il apporte ces deux sentimens, sans avertir que Lemberg & Léopol sont deux noms d'une même ville.

KAMINKE, petite riviere de Moscovie, qui se jette dans celle de Pinse, auprès de la ville de Pinse.

KAMINO-KUNI; c'est un des noms que les Japonnois donnent au Japon, & il signifie *le pays* ou l'*habitation des dieux*. * *Notes du P.* Charlevoix.

KAMISA, ville de la petite Arménie, selon Strabon, *l.* 5.

KAMISININKA. Voyez KAMUSCHINKA.

KAMMA-JAMMA, ville du Japon, entre Mia & Minakutz, sur la route du golfe de Quano ou Kwano à Méaco. Kæmpfer, Hist. du Japon, *t.* 2, *p.* 252, dit: elle est grande & belle, bâtie sur deux collines séparées par un petit vallon. Le château est à la droite, & ses murs & ses fossés sont contigus aux rues de la ville; elles sont irrégulieres à cause de l'inégalité du terrein: la ville est entourée de bonnes murailles, avec des portes for-

tifiées, & contient environ deux mille maiſons, ſans compter celles des deux fauxbourgs. Elle eſt nommée *Cammi-Ammi*, dans la carte qui montre la route d'Oſaca à Iédo, pour la relation de l'ambaſſade des Hollandois au Japon.

KAMMERSTOCK, montagne de Suiſſe, au canton de Glaris, proche de la vallée de Linthal. Il y a beaucoup de chamois, ſinguliers en ce qu'ils n'ont aucune boule dans le ventre, comme ont ordinairement les autres. **Etat & Dél. de la Suiſſe*, t. 2, p. 478.

KAMPS, petite riviere d'Allemagne. Elle a ſa ſource aux frontieres de la Bohême, d'où, coulant au levant par la haute Autriche, elle ſe rend dans le Danube, près de Crembs. * *Baudrand*, édit. 1705.

KAMSKY, ou KAN, riviere de la grande Tartarie, en Sibérie; elle ſe jette dans le Sénisceï: il y a ſur ſes bords des Tartares payens, qui demeurent dans des hutes d'écorce de bouleau, & vivent de poiſſon & de venaiſon, qu'ils mangent cruds ou cuits, avec des racines de lys jaunes.

KAMTZCHATKA, grande presqu'Iſle, au nord-eſt de l'Aſie, entre un golfe de même nom & la mer du Japon, à l'extrémité orientale de l'empire Ruſſien & de notre continent. On a douté, jusqu'au commencement de ce ſiécle, ſi l'Aſie étoit contiguë par le nord-eſt à l'Amérique ſeptentrionale. On a même cherché des rapports entre les uſages des Américains & ceux des Tartares, pour en conclure une communication entre ces peuples. On tiroit de-là deux conſéquence; l'une, que l'Amérique avoit été peuplée par des Aſiatiques, qui y avoient paſſé ſans le ſecours de la navigation; & l'autre, qu'il n'étoit point poſſible à des vaiſſeaux d'aller par la mer Glaciale dans la mer Orientale. Mais depuis la découverte du pays de *Kamtzchatka*, on ſait, à n'en plus douter, que l'Amérique n'eſt point contiguë au nord-eſt de l'Aſie; car les bâtimens Ruſſes côtoyant la terre-ferme paſſent à préſent le cap *Suotei-Nos* ou le *promontoire-Saint*, & viennent négocier avec les *Kamtzchadales*, ſur la côte de la mer Orientale, vers les 50 d. de latitude; mais il faut, pour cet effet, qu'ils paſſent entre la terre-ferme, & une grande iſle qui eſt au nord-eſt du cap Suetoi-Nos. Il y a ſi peu de tems qu'on a découvert le pays de Kamtzchatka, & il eſt ſi éloigné des autres états de la Ruſſie, qu'on n'en a point encore de connoiſſance bien préciſe; cependant, voici à quoi ſe réduit ce qu'on en a pû apprendre de certain après une recherche exacte. * *Hiſt. des Tatars*, p. 108 & ſuiv.

Le pays de Kamtzchatka, qui eſt ſitué entre les 150 & 175 d. de longitude, eſt une grande langue de terre, qui s'étend à-peu-près du nord au ſud, depuis le cap *Suetoi-Nos*, qui eſt ſitué à 62 d. de latitude, jusques vers le nord du Japon, & les 39 d. de latitude; enſorte qu'elle a plus de 300 lieues d'Allemagne en longueur; mais ſa largeur eſt fort inégale; car en quelques endroits elle a plus de 100 lieues en largeur; & en d'autres, elle n'en a pas plus de 30 à 50. Elle eſt habitée par divers peuples, dont ceux qui occupent la pointe du ſud, ſont fort différens des autres peuples de ce continent, tant en leur maniere de vivre, qu'en leur habillement; & comme ils reſſemblent d'ailleurs, en quelque maniere, aux Japonnois, on croit que ce ſont des colonies du Japon, qui n'eſt ſéparé de la pointe du ſud de ce pays, que par un détroit de quinze à vingt lieues, tout parſemé de petites iſles. Les Kamtzchadales, qui occupent la plus grande partie de ce pays vers le milieu, payent contribution aux Ruſſes en pelleteries, & ſur-tout en peaux de caſtors d'une grandeur extraordinaire. Depuis le commencement de ce ſiécle, les Ruſſes y ont établi des colonies qui ont déja commencé à y bâtir pluſieurs bourgs & villages, & ſe louent de la bonté du terroir de ce pays: une chaîne de fort hautes montagnes venant de la mer Glaciale, traverſe tout ce pays en droite ligne du nord au ſud; & l'on prétend qu'il y a des mines fort riches, & des eaux minérales excellentes dans la partie méridionale. Les habitans de la grande iſle qui eſt à l'eſt du cap Suetoi-Nos, payent contribution aux Ruſſes en pelleteries; mais ceux d'une autre grande iſle qui eſt à l'eſt de ce pays, vers les 50 d. de latitude, & dont on ignore jusqu'ici la vraie étendue à l'eſt, n'en payent point encore.

Le pays de Kamtzchatka eſt ſéparé du reſte de la Sibérie, par un grand bras de mer Orientale, qui s'étend directement du ſud au nord, depuis la côte ſeptentrionale de la Corée, jusques vers les 58 d. de latitude, ne laiſſant de ce côté jusqu'à la mer Glaciale, qu'une étendue de pays d'environ 5 d. de largeur, par où le pays de Kamtzchatka eſt contigu à la Sibérie. Préciſément dans la pointe du nord-eſt de l'Aſie, & vers le cap Suetoi-nos, habitent deux peuples alliés, appellés les *Tzuktzchi* & les *Tzchalatki*; & au ſud d'eux, ſur les bords de la mer Orientale, un autre appellé les *Olutorski*, qui ſont les peuples les plus féroces de tout le nord de l'Aſie; ils ne veulent abſolument point avoir de commerce avec les Ruſſes, dont ils tuent inhumainement autant qu'ils en peuvent attraper; & lorsque quelques-uns d'eux tombent entre les mains des Ruſſes, ils ſe tuent eux-mêmes: pour cette raiſon, les Ruſſes ont été obligés jusqu'ici de ſuivre les bords du golfe de Kamtzchatka, pour entrer en ce pays, afin d'éviter la rencontre des partis de ces peuples; mais depuis quelques années, ils ont commencé d'y aller par eau, en paſſant de la riviere d'Ochota vers les 54 d. de latitude, à ſa pointe la plus proche du pays de Kamtzchatka; ce qui leur épargne beaucoup de chemin. Le feu empereur de la Ruſſie, envoya, cinq ou ſix années avant ſa mort, un officier de marine, du côté de cette riviere, pour examiner s'il n'y avoit pas aux environs de-là du bois, qui fût propre pour la conſtruction des grands vaiſſeaux; & il revint avec un rapport aſſez favorable; mais divers incidens qui ſurvinrent depuis, empêcherent ce grand monarque de pouſſer plus loin ce deſſein.

Les KAMTZCHADALES ſont beaucoup plus civiliſés & mieux faits que leurs voiſins du nord; auſſi ſont-ils mieux nourris & mieux couverts qu'eux: ils arment la pointe de leurs javelots & de leurs fléches d'un cryſtal fort tranchant, au lieu d'acier; ce qui fait des bleſſures fort difficiles à guérir. Les CURILSKI, qui habitent la pointe la plus méridionale, ſemblent être une colonie de Japonnois. * *Hiſt. des Tartares*, *p.* 586.

L'éditeur Anglois de l'Hiſtoire du Japon, de Kæmpfer, à raiſon de dire, dans ſon diſcours préliminaire, *p.* 17: ce pays ſemble être le même que les Japonnois appellent OKU JESO, ou JESO LA SUPÉRIEURE, (nous dirions en françois le *haut Iéſo*,) dont ils ne ſavent presque rien, excepté que c'eſt un pays. Il parle enſuite des peuples de ce canton, ſelon les Mémoires ſur leſquels nous venons de les détailler. Il vient aux *Kuriſki*, & ajoute: ce qu'il y a de certain, c'eſt que, ſelon les Hiſtoires Japonnoiſes, ces peuples dépendent de l'empereur du Japon, ſous l'autorité duquel ils ſont gouvernés par un prince, qui fait ſa réſidence à Matſumai, & qui, comme les autres princes du Japon, vient tous les ans à Iédo rendre hommage à l'empereur.

LE DÉTROIT DE KAMPTZCHATKA, bras de mer, au midi du pays de même nom, qu'il ſépare de l'iſle de Niphon. Les nouvelles découvertes tracées dans la carte l'Empire Ruſſien, publiée à Leyde, en dernier lieu, nous apprennent que ce détroit, aſſez large à ſa partie occidentale, eſt reſſerré à l'orient, & entre-coupé d'un grand nombre d'iſles habitées par des colonies de Japonnois. Les canaux qui ſéparent ces iſles, ne ſont point encore navigables aux vaiſſeaux des Européens; & c'eſt pour cela que ne pouvant en faire le tour, ils ont douté ſi Niphon étoit une iſle, ou une presqu'iſle. Ces découvertes levent le doute. L'iſle de Matſumai eſt dans ce détroit.

Le golfe de KAMTZCHATKA, grand golfe d'Aſie, entre la Tartarie Moscovite, le pays de Kamtzchatka, le Japon, la Corée, & la Tartarie Chinoiſe. Il s'étend du ſud-ſud-eſt au nord-nord-oueſt, depuis le 35e d. jusqu'au 58e d. de latitude. Ce golfe n'eſt connu que depuis peu d'années. Le fleuve Amur y tombe dans ſa partie méridionale; le fleuve Penschinka tombe dans l'enfoncement ſeptentrional; quantité de petites rivieres s'y rendent, tant à l'orient qu'à l'occident. Il y a deux iſles vers le 51e d. de latitude, la plus grande au couchant, & la moindre au levant. Il n'y a que deux paſſages pour entrer dans ce golfe, l'un entre la Corée & les iſles du Japon, l'autre entre ces mêmes iſles & le pays de Kamtzchatka; de-là vient qu'on a été ſi long-tems en Europe à en avoir connoiſſance. **Carte nouvelle de tout l'Empire de la grande Ruſſie.*

Dans ce qui eſt cité de l'Hiſtoire des Tartares, j'ai réformé les chiffres des degrés de longitude & de lati-

tude sur la carte que je crois plus exacte que les notes, pour la vraie étendue, tant du pays que du golfe de Kamtzchatka.

Selon la carte des nouvelles découvertes au nord de la mer du sud, fournie sur les mémoires de de l'Isle, le Kamtzchatka s'étend depuis le 51e d. de latitude jusqu'au 61e, & depuis le 172e d. de longitude jusqu'au 180e.

KAMUSCHINKA, KAMUSCHINCA, KAMISINKA ou KAMISHINKA, petite riviere de l'empire Russien, au royaume d'Astrakan, entre le Don & le Wolga. Elle se jette dans ce dernier fleuve, au midi d'une montagne, & vis-à-vis d'une ville nommée comme elle. De l'Isle fournit la montagne. Cette riviere & cette ville sont devenues fameuses par le dessein qu'eut Pierre le Grand d'y faire une communication entre les deux fleuves. Voici comme en parle le capitaine Perri, ingénieur Anglois, qui y fut employé, dans son Etat présent de la grande Russie, *p.* 2. Il s'agissoit de procurer une communication entre la mer Caspienne & la mer Noire; de sorte que des vaisseaux, tant de guerre que marchands, pussent passer de l'une dans l'autre, par le moyen du Wolga & du Don. Ces deux grandes rivieres sont éloignées l'une de l'autre d'environ 140 milles de Moscovie; mais cette distance est fort diminuée par deux petites rivieres, dont l'une appellée *Lavla*, se jette dans le Don; & l'autre qu'on nomme *Kamuschinka*, se perd dans le Wolga. Dans ces deux dernieres rivieres il falloit faire des écluses pour les rendre navigables, & ouvrir un canal à travers les terres, dans l'endroit où ces deux rivieres s'approchent le plus; ce qui n'est qu'un espace d'environ quatre milles de Russie. Cet ouvrage conduit à sa perfection, feroit extrêmement avantageux au pays du Czar, principalement en cas de guerre avec les Turcs, les Tartares de la Crimée, la Perse, ou quelqu'un des pays voisins de la mer Caspienne. Cet ouvrage avoit été commencé par Breckell, Allemand de nation, qui étoit colonel dans l'armée du Czar, & avoit la réputation d'être fort bon ingénieur; mais il avoit sans doute fort peu de connoissance de ce dont il s'étoit chargé; car il traça le canal d'une maniere étrange à ne pouvoir pas se justifier; & la premiere écluse qu'il fit, étoit comme en l'air, c'est-à-dire qu'il laissa un espace vuide sous les fondemens par où l'eau prit son cours dès qu'on eut fermé les portes de l'écluse. Cela fit qu'arrivant à Moscow l'hyver suivant, il demanda un passe-port pour un de ses domestiques, & se servit lui-même de ce passeport, pour échapper & sortir du pays. Il se plaignit que le prince Gallitzin eût traversé les travaux, parce qu'il avoit intérêt que ces ouvrages ne se fissent point. Le capitaine Perri donna un autre plan pour exécuter la communication. On y travailla trois ans; mais sur la fin de 1701, après la bataille de Narva, le Czar fit discontinuer l'ouvrage. Corneille le Brun, qui y passa le 14 de Mai 1703, dit dans son Voyage de Moscovie, de Perse, &c. *p.* 87: on trouve à gauche au-dessous de la ville la riviere de Kamuschinka qui coule vers l'ouest. On dit qu'elle a sa source dans le canal d'Iloba qui tombe dans le Don. (On la trompé. *L'Iloba* ou *Ilava*, ou, comme écrit le capitaine Perri, *Lavla*, a sa source différente de celle de cette riviere.) Les Cosaques qui habitent les rivages du Don se rendoient, à ce qu'on prétend, en bateau, de cette riviere dans le Wolga, & commettoient de grands désordres en ce quartier-là, quoiqu'on y envoyât souvent des gens de guerre pour les réprimer; mais cela n'étant pas suffisant, on a fait bâtir cette ville pour les tenir en bride. On y travailloit aussi à un fort ceint d'une muraille de terre de l'autre côté de la Kamuschinka. Mais cet ouvrage n'avançoit guères, les travailleurs n'y pouvant subsister à cause du mauvais air. Sans cela, poursuit le voyageur, le Czar y auroit fait creuser un canal pour aller dans la mer Noire. J'allai voir cet ouvrage; & on me dit qu'on avoit eu dessein de bâtir la ville à l'endroit ou ce fort avoit été commencé; mais qu'on ne l'avoit pas fait, parce que l'air y étoit trop mal-sain. On avoit aussi résolu d'y faire une digue, d'une montagne à l'autre, pour arrêter le cours de la Kamuschinka, & l'empêcher de tomber dans le Wolga; mais il fallut abandonner cet ouvrage, les portes des écluses ne pouvant résister à la violence des eaux qui tombent des montagnes, de tems en tems; outre que le terrein qui est sous la superficie de la terre est si pierreux, & même si rempli de roches vives en plusieurs endroits, qu'on ne peut y pénétrer: tout cela, dit-il, a obligé l'entrepreneur à se désister de son entreprise, pour prévenir le chagrin qu'il en auroit pu recevoir.

On vient de voir ce que l'entrepreneur dit lui-même des motifs qui firent discontinuer cet ouvrage. Ce qu'il dit des Cosaques qui passoient en bateau du Don dans le Wolga, n'est point exact. Struys dit beaucoup mieux, que cette ville empêche que les Cosaques n'entrent dans le Wolga aussi aisément qu'ils faisoient auparavant, puisqu'ils ne laissent pas d'y entrer en transportant leurs barques sur des machines à quatre roues; après quoi, ils trouvent moyen de croiser autour des isles qui sont le long de ce fleuve.

KANASAVA, ville du Japon dans la grande isle de Niphon, & capitale du royaume de Canga, & non pas *Caga*, comme le dit Reland. Voyez CANGA. * *Bellin*, Carte du Japon.

KANCHEU, ville de la Chine. On prononce CANTCHEOU; quelques-uns écrivent aussi de même.

KANDAL. Voyez KENDAL.

KANDEL, riviere de Suisse au canton de Berne. Les auteurs varient un peu sur le lieu où est sa source. Wagner la met dans la montagne d'ENGSTLINGEN; & Stumpf dit dans le mont Ravin, aux frontieres du Vallais. Scheuchzer dans ses Cartes de la Suisse, ne nomme ni l'une ni l'autre montagne. Voici comment il trace le cours de la Kandel. Elle a deux sources, l'une au nord occidental du mont GEISHORN, & l'autre au midi oriental de cette même montagne. Ces deux sources se réunissent un peu au-dessus de KANDELSTEG, village au-dessous duquel la riviere reçoit un ruisseau; puis, serpentant vers le nord, elle se tourne vers le nord-ouest pour recevoir la riviere d'ENGSTLEN, au nord du château de Frutingen. Elles vont ensemble à Wimmitz situé à l'occident de Spiez, où la Kandel se mêle avec la SIMMEN; puis elles vont tomber ensemble dans le lac de Thun. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 228.

KANGCO, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu: elle est de 11 d. 50′ plus occidentale que Pékin, sous les 25 d. 7′ de latitude. * *Atlas Sinenses.*

KANHASUN, tour de Perse, au couchant d'été, & à une lieue de Tauris. Elle est au milieu d'un champ, & son diametre est d'environ cinquante pas. Cette tour, quoiqu'à demi-ruinée, est encore fort haute; & il semble qu'elle ait été le donjon de quelque château. Il reste encore à l'entour de hautes murailles, qui, pour n'être que de gazon, ne laissent pas de paroître fort anciennes. On ne peut dire certainement par qui cet ouvrage a été fait, mais plusieurs lettres Arabes, qui sont sur la porte, donnent lieu de croire que c'est des Mahométans. L'an 1651, il y eut à Tauris & aux environs un grand tremblement de terre, dont plusieurs maisons furent renversées; & cette tour se fendant du haut en bas, il en tomba une partie qui en remplit le dedans. * *Tavernier*, voyage de Perse, *l.* 1, *c.* 4, vers la fin.

KANJOKU, ancien palais du Japon: voici ce qu'en disent les Fastes du Japon, rapportés par Kæmpfer, & par le pere Charlevoix, sous le regne de Kookin VIII, Dairi, qui régnoit 216 ans avant J. C. « Vers ce tems-là régnoit » à la Chine Sinosikwan, prince aussi fameux par ses profu» sions & par sa magnificence, que redouté de ses sujets » pour sa cruauté & sa tyrannie. Il monta sur le trône de la » Chine, l'an 246; il envoya 300 jeunes hommes avec au» tant de jeunes filles au Japon, sous la conduite d'un de ses » médecins, qui le lui avoit conseillé, sous prétexte de lui » aller chercher des plantes qui ne se trouvoient que dans » une seule de ces isles, & dont il prétendoit, disoit-il, » composer un remede universel pour empêcher l'em» pereur de mourir. Cette troupe étant arrivée au Ja» pon, s'y établit; le médecin se fit roi, & bâtit un » palais qui fut appellé *Kanjoku*, c'est-à-dire *grande* » *maison semblable aux cieux*. Les planchers en étoient » couverts d'or & d'argent; & tout le palais étoit d'une » grandeur & d'une magnificence, qui ont passé en pro» verbe. * *Notes du P.* Charlevoix.

KANIOW, *Kaniovia*, ville de Pologne, en Ukraine, au Palatinat de Kiowie, au bord occidental du Borysthène, au-dessous de l'embouchure du *Rossi*,

riviere qui, venant du couchant, & paſſant à Bialacerkiew & à Korſum; tombe dans ce fleuve, à dix-ſept ou dix-huit milles d'Allemagne, au deſſous de Kiowie. * *Andr. Cellar.* Deſcr. Polon. *p.* 390. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

KANISCA, *Caniſia*, ville d'Afrique dans le royaume de Woolli, à trente milles au nord de la Gambra. C'eſt la réſidence ordinaire du roi. Voyez CANISE. * *Carte de la Gambra*, par Jean Leach, 1732.

KANTOR, royaume d'Afrique au ſud de la riviere de Gambra, à l'eſt de celui de *Tomani*. On ne connoît de ce royaume que vingt lieues d'étendue le long de la riviere, Moore ayant terminé là ſon voyage. On y connoît la ville de Kolar qui eſt ſix milles au-deſſous de Fatatenda. * *Voyage de* Moore. *Carte de la Gambra par le capitaine* Jean Leach, 1732.

KAOCHEU, ville de la Chine, dans la province de Quanton, dont elle eſt la ſeptiéme métropole. Elle eſt de 5 d. 40′ plus occidentale que Pékin. Sa latitude eſt de 22 d. 33′. La famille de Haha lui avoit donné le nom de *Caoking*. Le roi Léang lui donna celui qu'elle porte maintenant. Son territoire eſt entouré de la mer ou de montagnes, & comprend ſix villes, ſavoir,

Kaocheu,	Hoa, ⊖
Tienpe,	Vuchuen,
Siny,	Xeching.

Ce canton nourrit quantité de paons, & des vautours admirables pour la chaſſe: on y a des carrieres de marbre que les Chinois ſcient par feuilles dont ils ſont des tables. Ces marbres ſont veinés & bigarés, de maniere qu'on y trouve des repréſentations naturelles de montagnes, d'eaux, de payſages. La mer voiſine produit des perles; & l'uſage de les pêcher eſt fort ancien entre cette ville & l'iſle d'Hainan. Il y a auſſi une ſorte de poiſſon qui a quatre yeux & ſix pieds, & a la figure du foie. On dit qu'il jette des perles; il ſe peut qu'il les ait avalées avec les huitres. Il y a des écreviſſes qui, quand on les tire de l'eau, & qu'elles ſentent l'air, ſe pétrifient, & reſſemblent à la pierre la plus dure. Le *Lien*, riviere qui baigne la ville, y fait remonter les vaiſſeaux par le moyen du flux; ce qui lui procure bien des commodités & des reſſources. Au levant de la ville, le mont *Fem* eſt ſi haut, que dans le tems du déluge des Chinois, ſa cime fut toujours exempte de l'inondation; ce qui ſauva quelques hommes. * *Atlas Sinenſis.*

KAOLI, (le pays de) eſt encore appellé *Kao-Kiuli*. C'eſt une contrée particuliere de la Corée. Il eſt ſitué à l'orient du Léatong, dont il eſt éloigné de mille li; au midi, il confine au Tchaoſien & au pays de Goeinme; à l'orient, il eſt borné par celui de Vou-Tcou, & au nord par celui de Fouyu. Il peut avoir environ deux mille li d'étendue; & il eſt couvert de montagnes où il y a des vallées très-profondes, dans leſquelles les peuples demeurent. C'étoit un royaume très-puiſſant. Les princes étoient originaires de celui de Fouyn. Les hiſtoriens donnent une origine fabuleuſe aux rois de ce pays. Quoi qu'il en ſoit leur poſtérité y régna environ neuf cents ans, au bout deſquels elle fut déthrônée par une autre dynaſtie qui y régna plus de quatre cents ans. Cette ſeconde fut depoſſédée par une troiſiéme qui eut ſouvent affaire aux Japonnois, contre leſquels les Chinois leur prêterent du ſecours. Nos voyageurs ſont encore mention d'un roi de Kaoli, en 1720. **Voyez l'Hiſtoire générale des Huns, par M.* de Guignes, *t.* 1, *p.* 132.

KAPEL, montagne d'Allemagne, dans la Carniole, ſur la route de Laybach à Villac, entre cette derniere ville & Newbourg, ſelon Zeyler, *Carniæ Topogr. p.* 118.

KAPFENBERG, petit bourg d'Allemagne, dans la Styrie, avec un beau château ſur une montagne, à un demi-mille de la ville de Brugg-ander-Muer. Lazius y cherche des traces de l'ancienne *Capedunum* des Scordiſques. * *Zeyler*, Stiriæ, *p.* 82.

KAPILL-DER-VEND, montagne de Bulgarie, qui eſt fort rude & fort fâcheuſe.

KAPOS, riviere de la baſſe Hongrie. Elle a ſa ſource au comté de Tolna, au midi du village de Giuta; & ſerpentant vers l'orient, elle arroſe *Kapoſwar*, forteresſe à laquelle elle donne ſon nom; auprès de Dombo, village, elle reçoit un ruiſſeau qui vient du midi; elle paſſe à Dobrakos, autre forteresſe, & ſe joint avec le Kopan; & alors ces deux rivieres prennent le nom de *Sarvitza*; & c'eſt ſous ce nom qu'elles arrivent au Danube, dans le comté de Batha. * *De l'Iſle*, Hongrie.

KAPOSWAR. Voyez l'article précédent. Elle eſt à douze lieues & au couchant de Tolna.

KAPPELBERG. Voyez l'article qui ſuit.

KAPPL ou CAPPEL, gros bourg d'Allemagne, dans la Carinthie. Il y en a deux de ce nom; & on les diſtingue par les mots *over*, haut; *under*, bas. *Ober-Kappl* eſt ſur le ruiſſeau *Dunpach*; & *Under-Kappl* eſt ſur la riviere de Lépin, & près de *Kappelberg*. * *Zeyler*, Stir. Topogr. *p.* 100.

KAPPUT, maiſon de plaiſance du roi de Pruſſe, dans la moyenne Marche de Brandebourg, & dans une iſle formée par la Sprée & le Havel, à une lieue de Potsdam. * *Relation des cours de Pruſſe & Hanover*, 1702.

KAPSTEIN ou KAPESTEIN. Lazius, (*R. R. l.* 2, *c.* 8, *ſect.* 3,) doute ſi ce n'eſt pas le nom moderne de *Capedunum*. C'eſt un village de Stirie.

KAPUL, iſle de la mer des Indes, entre les Philippines, au midi de l'iſle de Manille. Voyez CAPUL.

KARA. Voyez CARA.

KARACHE, (l'iſle de) iſle d'Afrique ſur la côte de Nigritie, une de celles de Bifagos entre l'iſle de Warangue, & celle de Kaſegut. Elle eſt environnée de bancs de ſable, & de boſſes, excepté du côté du ſud. Voyez BISAGOS.

KARADABO-MONOU, pays d'Afrique, dans la haute Guinée, à l'eſt de Bulm-Monou, & au nord de Quoja. Les habitans ſont toujours en guerre avec ceux de Hondo, quoique les uns & les autres dépendent du roi de Quoja. * *Côte de Guinée, par* Bellin.

KARAHISAR, ville détruite de la Natolie; elle eſt, ſelon Paul Lucas, l'ancienne ville capitale de la Cappadoce; c'étoit une grande ville aſſez belle; l'on voit par-tout des ruines de temples, de palais, où les colomnes, les piedeſtaux, les corniches, les piéces de marbre avoient été prodigués; à ſa ſortie on trouve une belle forteresſe, bâtie ſur la pointe d'un rocher eſcarpé, qui étoit peut-être, dit-il, autrefois la citadelle de cette ville. * *Paul Lucas*, Voyage de l'Aſie mineure, *t.* 2.

KARAKATAI. Voyez CARACTAY.

KARAKATOFF, ou KARACKATOUW, où KRACKATOUW, pointe de l'iſle de Java, au nord de ſa côte occidentale, ſelon Corneille le Brun, *Voyages*, *p.* 335 & 336.

KARAPONAR, petite ville d'Aſie, dans la Caramanie, province de la Perſe.

KARASERA, grande ville d'Aſie, dont on ne voit plus que les ruines dans la Méſopotamie, ſur la route d'Ourfa à Moſſul, ſelon Tavernier, *Voyage de Perſe*, l. 2, *c.* 4, qui en parle ainſi: nous arrivâmes au gîte à Karaſera, qui a été autrefois une grande ville, & ſans doute habitée par des Chrétiens, comme on peut juger par ſept ou huit égliſes qu'on y voit encore à moitié rompues, & dont les clochers ne ſont pas gâtés: Elles ſont aſſez éloignées les unes des autres; & au nord d'une de ces égliſes il y a une belle galerie, au bout de laquelle on trouve une petite porte par où on deſcend un eſcalier d'environ cent marches, dont chacune a dix pouces de haut. Venant ſous cette égliſe, on en trouve une autre plus grande & plus haute de voûte, laquelle eſt ſoutenue par pluſieurs piliers. Le bâtiment eſt fait avec tant d'art, qu'on y voit plus clair que dans celle de deſſus; mais depuis quelque tems la terre a bouché pluſieurs fenêtres. Le grand autel eſt dans la roche; & au côté droit, on y voit une chambre qui reçoit le jour de pluſieurs petites fenêtres pratiquées dans le roc. Sur la porte de l'égliſe d'en-haut, on voit une grande pierre de taille, où il y a pluſieurs lettres qu'on ne peut pas connoître. Au nord de la même égliſe, il y a deux grandes citernes ſous terre, chacune d'environ quatre cents cinquante pas de long, avec deux grandes arcades, ſoutenues de pluſieurs piliers; tous les ans on les emplit d'une eau qui deſcend de la montagne prochaine, & fait une petite riviere. A un quart de lieue de cette égliſe on deſcend huit à neuf cents pas parmi des rochers, & on y trouve de côté & d'autre de petites chambres creuſées dans le roc. Sur chaque porte il y a une croix, & dans chaque chambre, comme une table, un banc & une petite place un peu creuſée, de la longueur d'un homme, avec une

forme de chevet au bout, comme une manière de lit, le tout taillé dans le roc. Au fond de ces roches on trouve une grande sale, au bout de laquelle est entaillé un banc pour s'asseoir. Ce qui sert de plancher d'enhaut, est tout uni, & non pas en voûte; & au milieu il y a un trou qui perce jusqu'au-dessus de la montagne: comme il ne donne point de clarté, il y a apparence qu'il n'a été fait que pour laisser sortir la fumée, s'ils y faisoient la cuisine, ou bien pour attirer la fraicheur, comme j'ai vu en plusieurs villages le long du golfe Persique. Sur la porte de cette derniere grotte, on voit entaillée dans la roche la figure d'un feu, où sont représentées plusieurs personnes au milieu des flammes. Au-dessus de la plus haute de ces montagnes, il y a un méchant village, dont on peut tirer des vivres. Mais avant que la caravane arrive, quelques marchands vont s'informer des pâtres, s'il n'y a point de voleurs dans les grottes, où ils se viennent souvent cacher. L'an 1638, Sultan Amurat allant assiéger Bagdat, passa par ce même lieu, tant pour voir ces ruines, que pour faire raser un fort qui étoit à deux lieues de Karasera, & qui servoit de retraite aux voleurs du pays. Il fit nettoyer en même tems quatre journées de chemin, qui étoit très-incommode, à cause d'une prodigieuse quantité de pierres, qu'il fit ôter & accumuler par monceaux d'espace en espace; ce qui servoit à montrer le grand chemin. Il fit bâtir aussi un pont pour passer la riviere; & le passage du Grand-Seigneur dans ces quartiers-là, fut avantageux aux voyageurs.

KARASUT. Voyez CARASOU.

KARCHIN, contrée du Perchéli; c'est, sans contredit, la meilleure de toutes celles qu'habitent les Mogols. Les princes, qui le gouvernent à présent, étant Chinois d'origine, ils y ont attiré un grand nombre de leurs compatriotes qui y ont bâti plusieurs bourgades. La terre y est si fertile, qu'outre leur subsistance, ils trouvent encore de quoi faire le commerce avec leurs voisins. Il y a de vastes forêts d'un très-beau bois, que l'on transporte à Pékin, pour la construction des édifices. Le trisaieul du prince qui y régne à présent, s'enrichit tellement par ce commerce, qu'il se trouva en état de rendre de si grands services au prince qui régnoit alors, que celui-ci lui donna sa fille en mariage, &, à sa mort, le désigna pour son successeur. Pour s'affermir dans sa principauté, il se joignit aux Mantcheous, lorsqu'ils firent la conquête de la Chine. Il obtint, pour récompense de ses services, le titre de *Ting-vam*, que l'on prend aujourd'hui pour *régulo*, qui est le plus haut degré d'honneur qu'un prince puisse obtenir de l'empereur de la Chine. Le pays de Karchin n'a pas du nord au sud plus de quarante-deux lieues de France; mais il s'étend beaucoup plus de l'est à l'ouest. La seule ville de ce pays, qui mérite quelque attention, est celle de Chahan-Subarchan-Hotun, c'est-à-dire la Ville de la Pyramide, à cause d'une pyramide à plusieurs étages, qui se voit dans ce lieu. C'est dans ce canton que l'empereur de la Chine a plusieurs belles maisons de campagne, où il s'exerce souvent à la chasse, & où il passe ordinairement les chaleurs de l'été, qui sont en cet endroit plus supportables qu'à Pékin. * *Histoire générale des Huns, par M.* de Guignes, *t.* 4, *p.* 235.

KARCKH, ou CARCKH, lieu d'Asie. C'est le fauxbourg, ou même la partie occidentale de la ville de Bagdat. Almansor, second Khalife de la race des Abassides, qui avoit fait bâtir cette ville, fit transporter en ce fauxbourg le marché qui se tenoit autour de son palais impérial, afin d'éloigner de lui le bruit de la populace. Il y avoit un pont sur le Tigre pour passer de l'un de ces lieux à l'autre. Le nom de *Karckh* devint célébre, depuis ce tems-là, à cause de ce marché, & fut une partie fort considérable de la ville de Bagdat. Il y eut même quelques Khalifes qui y firent leur séjour. * *D'Herbelot*, Bibliot. orient.

KARDUEL, (le royaume de) étoit une province de la Georgie. Il est borné au nord par le royaume de Kaket; au midi, par la province de Kendgia & l'Arménie; au levant, par le Dagueſtan & le Schirouan; & au couchant par la partie de la Georgie, qui est soumise au Turc. Les rois de Karduel ont autrefois possédé toute la Georgie, & sont regardés comme souverains de toute cette contrée. * *Histoire générale des Huns*, t. 1, p. 439.

KARG. Voyez CARG.

1. KARGAPOL, ville de l'empire Russien, dans la province de même nom, par les 62 d. & 3 ou 4′ de latitude, à l'orient, & à 16 milles d'Allemagne du lac d'Onéga, sur le bord occidental de la riviere d'Onéga, encore voisine de la source. * *De l'Isle*, Moscovie, 1706.

2. KARGAPOL, province de l'empire Russien, dans sa partie septentrionale. Elle est bornée au nord par la province de *Cargapolskaia*, Korela, ou Carélie de Kargapol, & par celle d'Onéga; à l'orient, par celles de Vaga & d'Ostioug; au midi, par celles de Vologda, & d'*Ob-Oneskaia-Petina*, c'est-à-dire du quartier d'au-deçà de l'*Onéga*, & au couchant, par le grand lac d'Onéga. Kargapol est l'unique ville que nous y connoissions. Ce pays est couvert de forêts, & coupé de rivieres. Outre l'Onéga qui y prend sa source & va se perdre dans la mer Blanche, & la Vaga, qui en coupe une lisiere au sud-est, il y a la *Saala*, la *Pudoa*, la *Nikisſima*, l'*Andama*, & une autre que mes cartes ne nomment point, outre une sixiéme qui traverse le lac nommé *Czoutzko-Ozero*. Ces six coulent vers le couchant & portent leurs eaux dans le grand lac d'Onéga. * *De l'Isle*, Moscovie, 1706.

KARHAIS, CARHAÏS ou KERAHES, *Carettum*, petite ville de France, en basse Bretagne, dans l'évêché de Quimper, sur la riviere d'Auen, à seize lieues de Breſt, & autant de Trégunier; à sept de Hennebon, & à onze de Quimper. Elle étoit autrefois plus grande; & selon l'apparence, elle étoit connue sous le nom de *Kris*. Le gibier des environs de Carhaïs est excellent, & les perdrix fur-tout sont fort vantées par ceux qui aiment la chair delicate. * *Baudrand*, & *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 5, *p.* 238.

KARIKIZIT, petite province du pays de Charasme, située à l'occident de la ville d'Urgens, entre le pays de Pischa & celui d'Ogurza, qui est fort dépeuplé, depuis que la riviere d'Amû ne passe plus devant la ville d'Urgens. * *Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 546.

KARKOUH, ville de Perse. Tavernier, *Voyage de Perse*, l. 3, *c. dern.* lui donne, selon les géographes du pays, 74 d. 45′ de longitude, & 32 d. 15′ de latitude. Il ajoute: cette ville est un lieu de passage pour tous les pélerins qui vont à la Mecque, & qui viennent des hautes contrées de la Perse.

Cette ville n'est point différente de *Carcoub* ou *Carcub*.

KARN-TAUR, *Taurus Carnicus*, hautes montagnes d'Allemagne, dans la Carniole.

KARN-WALD, forêt. Voyez KERN-WALD.

KAROPNISE, montagne de la Turquie en Europe, dans la Macédoine, dans la province de Jamboli, aux frontieres de la Romanie, selon Baudrand, *éd.* 1705, qui dit que c'est l'*Orbelius Mons* des anciens; que d'autres l'appellent le mont *Gliuboren*, & qu'elle se rejoint au mont Argentaro sur les confins de la Bulgarie.

KARROU ou CAROU, pays d'Afrique, dans la Nigritie, au royaume de Folgia, proche les rivieres de Rio-Junk & Arveredo. Les habitans de ce pays, nommés *Karrous*, sont des peuples très-belliqueux. * Voyez *Daper* p. 252 271, & suiv. *Petis de la Croix* t. 3; *Corn.* Dict.

KARS, ville d'Asie. Voyez CARS. 1.

KARSTAD, ville de Franconie, sur le Meyn, à l'évêque de Wurtzbourg. C'est la même que *Carlſtadt*. Voyez CARLSTADT 4.

KARSTEIN, montagne. Voyez CARSO.

KASAMANKA, riviere d'Afrique, dans le royaume de Jéréja, où elle prend sa source vers l'extrémité orientale, & va porter ses eaux dans la mer entre la riviere de Gambie, & celle de San-Domingo, au nord du cap Rouge. Cette riviere est assez large & assez profonde pour recevoir de gros vaisseaux; mais la barre est si dangereuse qu'il n'y peut entrer que des canots, des chaloupes, & d'autres petits bâtimens qui n'y sont pas même exempts de dangers. * *De l'Isle*, Carte d'Afrique Voyage de *Brué*

KASAN (le royaume de) est, de même que celui de Crimée, un démembrement de l'empire du Captchak. Il a été formé à-peu-près dans le même tems, c'est-à-dire, vers l'an 1488. Ce royaume est situé sur les bords du Volga; il a été continuellement agité par les guer-

res

res civiles, & en guerre avec les Ruſſes. Les peuples de Kaſan ont presque toujours été unis avec ceux de Crimée contre la Ruſſie. On trouve ſouvent des princes de Crimée dans les Khans du Kaſan. Enfin les peuples du Kaſan, mécontens d'un de leurs Kans envoyerent à Moscou demander du ſecours au Czar. Jwan Waſilewitz, qui occupoit alors le trône de Ruſſie envoya un officier, à la tête de quelques ſoldats dans le Kasan ; qui amena le Kan à Moscou. Les Kaſans ſe ſoumirent alors au Czar & lui prêterent ſerment de fidelité : mais ils ſe révolterent peu de tems après & établirent pour leur Kan Edikerai, fils du roi d'Aſtrakhan. Le Czar marcha auſſi-tôt contre eux, aſſiéga Kaſan, la prit d'aſſaut l'an 1552. Edikerai obtint enſuite ſa grace, vint à Moscou, où il fut baptiſé & nommé *Simon*. **Hiſtoire générale des Huns, par M.* de Guignes, *t.* 1, *p.* 295.

KASBIN. Voyez CASBIN.

KASEGUT, (l'iſle de) iſle d'Afrique, ſur la côte de Nigritie, une des plus grandes & des plus fertiles des Biſagos au ſud-oueſt de Biſſao, dont elle eſt éloignée de douze lieues. Elle eſt renfermée dans un cercle de bancs de ſable, & de baſſes, excepté aux deux pointes du nord-eſt, & du ſud-oueſt où les vaiſſeaux peuvent mouiller en ſûreté. Les habitans de Kaſegut ſont les plus civils de tous ces inſulaires, & doivent cet avantage au commerce. La longueur de l'iſle ſurpaſſe trois fois ſa largeur. Son terroir eſt riche & bien cultivé. Il produit en abondance des lataniers, des palmiers & des orangers, du maïs, du riz, des pois & d'autres eſpeces de légumes. **Côte d'Afrique, corrigée ſur les manuscrits du dépôt des Cartes de la Marine.*

KASEMIECH, riviere de Syrie, qui a ſa ſource dans l'Anti-Liban ; & après, avoir reçu la riviere de Litani ou Létane, elle ſe jette dans la mer, à une lieue de Tyr, & à ſept de Leyde. Monconys nomme cette riviere *Casmie*.

KASI-ARMEN, ville de la petite Tartarie, dans le pays des Tartares de Dobruce, ſur le Niéper qui ſe jette deux lieues plus bas dans la mer Noire. Les Ruſſiens la prirent en 1695. ** Baudrand*, édit. 1705.

KASIMIERS, petite ville de la haute Pologne, ſur la Viſtule. Voyez CASIMIR.

KASIRUN. Voyez CAZEROM.

1. KASKASKIAS, nation Illinoiſe, établie ſur le bord oriental du Miſſiſipi, dans la Louiſiane.

2. KASKASKIAS, petite riviere dans la Louiſiane, dans l'Amérique ſeptentrionale, mais très-profonde, & qui monte juſqu'à vingt-cinq pieds de haut, dans le tems des inondations. Elle ſe décharge dans le Miſſiſipi, vers les 34 d. 39′ de latitude nord, & reçoit ſon nom des Sauvages qui ſont établis ſur ſes bords. **Notes du pere* Charlevoix.

KASKUR, petite ville de la Tartarie Moscovite ; elle eſt fermée d'une muraille de bois, flanquée de tours ; elle a quelques égliſes de même matiere, & eſt à cent vingt werſtes de Samara.

KASNABAC, (l'iſle de) iſle d'Afrique, ſur la côte de Nigritie, une de celle de Biſagos. Elle eſt à la tête des bancs, & des baſſes qui environnent cette chaîne d'iſles. Elle eſt fertile & peuplée. L'eau fraîche y eſt en abondance. Voyez BISAGOS.

KASRICHIRIN, ville de Perſe, tombée en ruine, à 82 d. de longitude, & à 35 d. de latitude. Elle a été bâtie pour Chirin, maîtreſſe de Khosver, ancien roi de Perſe, de la quatriéme dynaſtie. C'eſt de-là que cette ville a pris ſon nom. L'on y voit encore les veſtiges d'anciens & beaux édifices. **Manuscrits de la Bibl. du roi.*

1. KASSAN ou KASSON, royaume d'Afrique, ſur les bords du Sénégal, à l'eſt, & au nord-eſt de celui de Galam, entre les Cataractes de Felu & de Govina. Le roi qui porte le titre de *Segadora*, fait ſa réſidence ordinaire à Gumel. Il eſt puiſſant, & autant reſpecté de ſes voiſins que de ſes ſujets. Les Mandingues de Tombuto & de Bambuk ſont ſes tributaires. Les habitans de Kaſſan étoient Foulis d'origine ; leur roi poſſédoit anciennement le royaume de Galam. Dans celui, dont nous parlons ici, il y a des mines d'or, d'argent & de cuivre en grand nombre.

2. KASSAN ou KASSON, (l'iſle de) iſle ou péninſule d'Afrique, au royaume de même nom, au nord du Sénégal, & formée par deux rivieres, ſavoir par la riviere Noire & la riviere Blanche. Cette iſle a environ ſoixante lieues de longueur, ſur ſix dans ſa plus grande largeur. Le terroir en eſt fertile, & bien cultivé ; elle eſt très-peuplée, & ſon commerce d'une grande étendue. ** Second voyage de* Brue, *ſur le Sénégal.*

3. KASSAN ou KASSON, grand lac d'Afrique, au nord de la riviere du Sénégal. C'eſt dans ce lac que ſe rendent deux bras du Sénégal, auxquels on a donné les noms de *riviere Blanche*, & de *riviere Noire* ; le premier au nord, l'autre au midi. Du côté de l'oueſt du lac on en voit ſortir la riviere de Gumel, qui ſe rend dans le Sénégal à Kahaydé.

KASSRE-EL-LEHOUS, ville de Perſe. On la nomme auſſi *Kengavar*. Elle eſt ſituée, ſelon Tavernier, *Voyage de Perſe*, l. 3, *c. dern.* à 76 d. 20′ de longitude, & à 33 d. 35′ de latitude. Le pays eſt bon, & porte d'excellents fruits.

KATANIA, château de la Tartarie, dans la Daurie, dont il eſt la premiere forteresſe, entre le grand lac Baikal & le bourg d'*Ilinskoi*, ſelon Isbrand Ides, *Voyage*, c. 24 & 25. Ce lieu eſt nommé *Kabania*, ſur la nouvelle Carte de l'empire Ruſſien.

KATARACOUY ou CATARACOUY ; c'eſt le nom que les Américains donnent au lieu où eſt bâti le fort Frontenac. Voyez CATARACOUY.

KATHAY ou KITHAY. Voyez CATHAY.

KATIF, (LE) ville de l'Arabie heureuſe, dans la province de Bahrain, à 73 d. 55′ de longitude, & à 22 d. 35′ au deuxiéme climat, ſelon Abulféda qui en parle ainſi dans ſa Deſcription générale de l'Arabie, *n.* 39 : cette ville eſt du côté de Ahsa, ſur la côte du golfe Perſique ; il y a des lieux aux environs où ſes habitans pêchent des perles ; ſon éloignement de Ahsa eſt d'environ deux ſtations ; & elle eſt à l'orient de cette ville, tirant un peu vers le nord. Ses palmiers ſont plus petits que ceux de Ahsa. Nous avons appris de quelques habitans de Katif, que la ville a des murailles, un foſſé & quatre portes, que dans les hautes marées la mer vient juſqu'au pied des murs, & que dans les baſſes une partie de la terre aux environs reſte à découvert. Katif a un canal ou un petit golfe, par lequel les plus gros navires entrent chargés & s'approchent de la ville avec la marée. On compte ſix journées de chemin de Katif à Bosrah, quatre de Katif à Kademah, & il faut un mois entier pour aller de Katif à Oman. Katif eſt ſemblable à Sélamiya pour la grandeur, & celle-ci eſt plus grande que Ahſa.

1. KATWYCK, village des Provinces-Unies, dans la Hollande, au bord de la mer, dans les Dunes, à deux lieues au-deſſous de Leyden, à l'endroit où le bras mitoyen du Rhin entroit autrefois dans l'Océan. A préſent cette embouchure eſt fermée par les ſables, dans leſquels ſe perdent les eaux du Rhin affoibli par le grand nombre de canaux qui y aboutiſſent. C'eſt auprès de Katwyck qu'étoit la forteresſe, dont nous avons parlé à l'article HUYS THE BRITTEN.

2. KATWYCK-OP-RHIN, beau village de Hollande, ſur le canal mitoyen du Rhin, entre Leyden & la mer, à une lieue & demie de cette ville.

KATZ, village de Suiſſe, au pays des Griſons, dans la juriſdiction de Thuſis. Il y avoit autrefois un couvent de religieuſes nobles. Les revenus en ont été diſtribués aux égliſes & écoles proteſtantes de la Ligue griſe. **Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 25.

KATZBACH, riviere d'Allemagne, dans la baſſe Sîléſie. Elle prend ſa ſource dans la principauté de Jawer ; &, prenant d'abord ſon cours vers le nord, elle coule à Schonaw & à Newkirck ; elle entre enſuite dans la principauté de Lignitz, en ſe détournant vers le levant, arroſe Goldberg, Lignitz, & va ſe rendre dans l'Oder, entre les principautés de Breſlaw & de Wolaw. ** Baudrand*, Atlas de *Jaillot*.

KAVARNA, port de la Turquie, dans la Bulgarie, ſur la mer Noire, au nord-eſt de Varna. C'eſt l'ancienne *Callatia*, quoique Baudrand diſe que c'eſt aujourd'hui *Calica*.

KAUFFBEUREN, ville libre impériale d'Allemagne, dans la Suabe, dans la vallée de Werdach, ſur la rive gauche de la riviere de Werdach, qui ſe jette dans

le Lech à Augsbourg. Elle doit son origine à Gui Glads, baron de ville, qui vint de France, avec l'empereur Lothaire I, & qui la bâtit en 842. Les barons, ses successeurs, possédérent la ville & le château, qui étoit où est l'église de S. Blaise, l'espace de deux cents ans. Le baron Otton abusant de la femme d'un bourgeois, le mari l'assassina; ce seigneur laissa une sœur, qui, conjointement avec un autre frere, chanoine d'Augsbourg, fonda le monastere de Meyerhoff; & ce fut d'eux, à ce qu'on dit, que les KAUFFBEUROIS acheterent leur liberté, moyennant cinquante mille guldes. On prétend que le nom de ce lieu, qui signifie *hameau* ou *village acheté*, vient de-là. Divers empereurs, savoir Rodolphe I, Adolphe, Louis IV, Wenceslas, Sigismond, Fréderic IV, & Maximilien I, ont accordé de beaux privileges à cette ville; la religion Catholique y est la dominante; cependant les Luthériens y ont exercice public. Les hypotheques doivent être enregistrées à la chancellerie, sous peine de nullité. Cette ville a soutenu plusieurs siéges dans le quatorziéme siécle. Les Suédois la prirent & reprirent durant les guerres civiles en 1633 & 1634. L'an 1325, le jour de sainte Marguerite, la ville & le monastere de sainte Claire furent réduits en cendres; & il ne resta que sept maisons. * *Zeyler*, Suev. Topogr. *p.* 45.

KAUFFSTEIN. Voyez KUFFTEIN.

KAUSTEVEN, petit pays d'Angleterre, dans la partie septentrionale du comté de Lincoln, selon Baudrand, édit. 1705.

KAUTUMBUL, rocher de la mer Rouge; il est fort élevé dans la mer, à une demi-lieue de la terre ferme d'Arabie, selon la relation du médecin Poncet. **Lettres édifiantes*, t. 4, p. 172.

KAWATSY, KAWADSI ou CAVACCI, une des cinq provinces du Japon, dans la grande isle Niphon, qui composent la Tense, ou le domaine de l'empereur. Voyez CAVACCI. * *Notes du P.* Charlevoix.

KAXUMO. Voyez AXUM.

KAYL, bourgade d'Allemagne, dans l'Eiffel, au comté de Manderscheid, selon Hubner, *Geogr.* p. 470.

1. KAYSERSBERG ou KAYSERSPERG. La langue allemande, comme nous en avertissons ailleurs, met si peu de différence entre le B & le P, le D & le T, &c. qu'elle les emploie souvent l'un pour l'autre. Ce nom veut dire *montagne de l'empereur*, CÆSARIS MONS, ville de France, en Alsace. La plûpart des François corrompent ce nom & écrivent *Kaiserberg*. Cette ville est petite & fort pauvre, mais agréable & située dans la contrée d'Alsace, la plus fertile en vins. Elle est à deux lieues de Rappolstein, à dix de Basle, & fut entourée de murailles, par ordre de l'empereur Fréderic II. Elle fut pillée par les troupes du duc de Lorraine, l'an 1652, & souffrit beaucoup pendant la guerre de 1674 & 1675; ce qui a été cause qu'elle n'a pu encore se rétablir. On y compte environ cent cinquante maisons, deux cents familles & onze cents habitans. C'est une des six villes de la préfecture de Haguenau. Elle a été fondée, dans le treiziéme siécle, par Wulfelin, préfet d'Alsace, pour l'empereur Fréderic II, comme nous l'apprenons du moine Richer, au sixiéme chapitre du quatriéme livre de la Chronique de Sennone. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 6, *p.* 434.

2. KAYSERSBERG ou KAYSERSPERG, bourg d'Allemagne, dans la Styrie, sur la riviere de Saltel, au comté de Cilley, à l'orient & à six lieues de la ville de Cilley. * *Longuerue*, Description de la France, 2. *part. p.* 240.

KAYSERSHEIM ou KEISHEIM, abbaye d'Allemagne, au duché de Newbourg. L'abbé, qui prétend être état immédiat de l'Empire, a eu sur ce sujet de grandes disputes avec la maison de Newbourg. **Hubner*, Géogr. p. 409.

KAYSERLAUTERN, ville d'Allemagne, dans le bas Palatinat. Ce nom devroit être en latin *Cæsarea ad Lutram*, c'est-à-dire *sur la Lauter*, parce qu'en effet elle est située sur cette riviere qui se perd dans la Nahe. Baudrand estropie cruellement ce nom, & en fait CASELOUTRE, nom barbare qu'il préfere au véritable, dont les bons auteurs ne font point de difficulté de se servir. La ville est située dans un fond couvert d'un côté par un grand marais, & par des bois fort épais, de l'autre. Elle étoit autrefois libre & impériale; mais l'empereur la donna par engagement à l'électeur Palatin, en 1402. On croit qu'elle est ancienne; que les Romains y avoient une forteresse qui fut détruite par Attila, rétablie par Charlemagne, & renouvellée & augmentée par Frédéric. On y voit un assez grand palais impérial. Cette ville est un passage de Metz & de Lorraine au Palatinat. **Corneille*, Dictionnaire. *Zeyler*, Palatin. Topogr. p. 31.

KAYSERSTUHL, (prononcez *Kaiserſthoul*) ville de Suisse, au comté de Bade. Elle est située sur un côteau élevé au bord du Rhin, du côté de la Suisse, avec un pont sur ce fleuve & un château au bout du pont, du côté de l'Allemagne. On croit qu'anciennement les Romains avoient-là une bonne forteresse, qu'ils avoient bâtie pour défendre le passage du Rhin aux Allemands, & que Kayserstuhl est le *forum Tiberii* des anciennes Notices. A l'endroit le plus élevé de la ville, près de l'entrée, on voit une tour antique, qui est entiérement semblable à celle de Soleurre, en figure, en grosseur & en hauteur. L'an 1530, les habitans de Kayserstuhl embrasserent la communion de Genève. Cette ville appartient aux évêques de Constance, depuis l'an 1294, qu'un évêque nommé *Henri de Klingeberg*, l'acheta des seigneurs de Regensbourg. Elle est un passage fort important à cause de son pont sur le Rhin, qui est le dernier qui se voie sur ce fleuve, à la réserve de celui de Basle. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 134.

KAYSERSWAG, étang d'Allemagne, auprès de Kayserslautern. En 1479, on y pêcha un brochet, sous l'ouie duquel on trouva une petite piéce de cuivre, sur laquelle on lisoit en grec ces paroles: *Je suis le premier poisson qui ait été mis en cet étang, de la main de Fréderic II, empereur, le 5 Octobre* 1230. On fait d'ailleurs que ce prince aimoit la langue grecque. Le brochet avoit vécu deux cents quatre-vingt-dix-sept ans dans cet étang; il avoit dix-neuf pieds de long, & fut mangé à la cour de Heidelberg. * *Wagenseil*, Synops. Geogr. p. 387.

KAYSERWERD, petite ville d'Allemagne, dans le bas diocèse de Cologne, entre Cologne & Rheinbergen, dans un lieu qui étoit autrefois une isle entourée par le Rhin, qui a pris un autre cours. Les Romains y ont eu garnison, à ce que l'on croit. Les empereurs Henri III & Henri IV, y ont fait leur résidence. Elle étoit très-forte en 1702, lorsqu'elle soutint un siége de deux mois. Le marquis de Blainville la défendit pour l'électeur de Cologne contre l'armée des alliés, commandée par le prince de Nassau-Sarbruck; & les fortifications en furent rasées. **Corn.* Dict.

KAZERON, ville de Perse. Tavernier lui donne 88 d. 30′ de longitude & 28 d. 30′ de latitude. Voyez CAZEROM. C'est la même ville.

KAZIMIERS. Voyez CAZIMIR.

KEADING; un malheureux copiste de Corneille ayant mal formé une R, Corneille l'a prise pour un K, & en a fait un bourg de Kéading en Angleterre. Mais ce qu'il en dit, ne convient qu'à READING, non pas bourg, mais ville capitale de Berkshire. Voyez READING.

KEAN, port d'Asie, dans la Cochinchine. Les PP. Jésuites y établirent au commencement du siécle passé une mission, & y fonderent une église que les persécutions rendirent très-florissante. * *Voyage du P. Alexandre de Rhodes*, p. 1666.

KEANLOCH, bourg de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Braid-Albin, selon d'Audifret, *Géogr. hist.* t. 1, p. 214.

KÉBACH, abbaye de religieuses Bénédictines, dans la haute Baviere, au midi du Danube, & au couchant de Pfaffenhofen.

KÉ-CIO. Voyez CHEÇO.

KECH. Voyez SEBZ.

KECHICH-DAGHI; c'est le nom que les Orientaux donnent au mont Olympe, dans la Bithynie, en Natolie. **Hist. de Timur-Bec*, l. 5, c. 51.

KÉCHMICH. Voyez KISMICH.

KECOU, ville du royaume de Tonquin, au bord d'une riviere, à environ vingt lieues de Chéco, capitale de ce royaume. * *Tavernier*, Descr. du Tonquin.

KÉDAI, bourgade du Tonquin, selon le P. Alexandre de Rhodes, *Voyages*, p. 156.

KEDGE-HAVAS, village de Perse, dans le Fars. * *Hist. de Timur-Bec*, l. 3, c. 24.

KEFTÉEN, gros village de Syrie, à six lieues & demie d'Alep, en allant vers Tripoli. Il donne le nom à des plaines qui s'étendent à perte de vue, vers le midi. Elles sont presque par-tout très-fertiles & bien cultivées. En y entrant, on découvre tout-à-la-fois vingt-quatre villages. Vers l'occident, l'on voit, pendant plusieurs milles, une haute chaîne ou suite de montagnes, qui ne font voir que de grands rochers tout nuds, sans la moindre apparence de terre, ni d'aucune production utile. On diroit, en les regardant, que la nature a tiré, pour favoriser le laboureur, toutes les pierres de la plaine, & qu'elle les a entassées sur cette montagne. Le village de Keftéen est grand, bien pourvu de toutes choses, & situé à l'occident de la plaine. Les champs d'alentour abondent en grains, avec lesquels les habitans nourrissent une si grande quantité de pigeons, que l'on y trouve plus de colombiers que de maisons. Ils assurerent Maundrell, (*Voyage d'Alep à Jérusalem*, p. 3 & 4,) qu'on trouve encore dans les montagnes & dans les roches voisines, les ruines de plusieurs églises & de plusieurs monasteres.

KEGWORTH, bourg d'Angleterre, dans la province de Leicester. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

KEHKER, riviere d'Asie, dans l'Indoustan. L'historien de Timur-Bec, *l.* 4, *c.* 16, dit : le 10 de Rubiulève, (ou le 7 Décembre,) l'Emir Solyman-Chah partit avec tout l'attirail, qui étoit devant *Mounec*, (château,) & il se transporta auprès de la ville de Samané, où il demeura une nuit. Le 11 de Rubiulével, (le 8 Décembre,) il arriva au bord de la riviere de Kehker; & Timur qui étoit parti de *Touhené*, (village,) en diligence, pour aller contre les Gétes, joignit Solyman-Chah, au bord du Kehker, près de Samané. Une note avertit que Samané est une ville près de Dehli. Le Kehker me paroît devoir être un des ruisseaux qui tombent dans le Gemene, qui passe à Dehli & à Agra.

KEHUE, ville de la Cochinchine. Le P. Alexandre de Rhodes, *Voyages*, *p.* 16, dit en parlant de ce royaume : la ville où le roi fait son séjour, s'appelle *Kehué*; sa cour y est fort belle, & le nombre des seigneurs fort grand. Ils sont superbes en habits; mais leurs bâtimens ne sont pas magnifiques, parce qu'ils ne bâtissent que de bois. Ils sont pourtant fort commodes & assez beaux à cause des colomnes fort bien travaillées qui les soutiennent. Le nombre du peuple y est fort grand.

KEIDER-PEIJAMBER, montagne de Perse, s'étend du nord au sud, vers le Curdistan; c'est une branche du mont Taurus. Les Persans disent qu'il y a un tombeau d'un de leurs prophetes, qui a donné le nom à cette montagne, au pied de laquelle il y a une très-belle vallée parsemée d'un grand nombre de villages, suivant Oléarius.

KEIOUE-BAGH, ville d'Asie, au Mogolistan. * *Histoire de Timur-Bec*, l. 5, c. 4.

KEIS, isle du golfe Persique, auprès d'Ormus. Voyez KISMICH.

KEISERBERG. Voyez KAYSERBERG.

KEISERLAUTEN. Voyez KAGSERLAUTERN.

KEISERPERG. Voyez KAYSERSPERG.

KEISERWERT. Voyez KAYSERSWERT.

KEISERSTOUL, ou CEISERS-STUEL, petite ville de Suisse, dans le comté de Bade : elle est sur un côteau, au bord du Rhin, avec un pont fur ce fleuve : on croit que c'est l'ancien *Forum Tiberii*, c'est-à-dire, le Tribunal de César, parce que Tibere-César y avoit rendu la justice, selon Cluvier, *l.* 2 de sa Germanie. Les Romains l'avoient fortifiée pour défendre le passage du Rhin aux Allemands : elle est entre Eglisfaw & Zurzach; elle appartient à l'évêque de Constance; mais les cantons, seigneurs de Bade, en sont souverains, & le bailli de Bade a la connoissance des causes criminelles. Ses habitans sont Protestans.

KEISHEIM. Voyez KAYSERSHEIM.

KEITH, isle de l'Ecosse méridionale, dans la riviere de Forth. Elle est vis-à-vis du port de Lith, & fertile en bons pâturages pour les chevaux; ce qui fut cause, selon quelques-uns, que les François l'appellerent l'*isle des chevaux*, lorsqu'ils la prirent sur les Anglois du tems de Henri VIII.

KELADGI, tribu Tartare. Il en est fait mention dans l'histoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 25.

KELAPINE, ville d'Asie, au Mogolistan. * *Hist. de Timur-Bec*, l. 5, c. 4.

KELAT, ville de Perse, au sud de Mazendran, entre Macad & Tous, selon le même auteur, *l.* 2, *c.* 36.

KELATIENS, nation robuste & nombreuse, entre les *Ouganis*. Voyez OUGANIS.

KELBINS, peuple de Syrie. Ils vivent dans la campagne voisine des Druses, à deux ou trois lieues. Quoiqu'ils ne soient ni Chrétiens ni Turcs, ils montrent plus de penchant pour les vérités chrétiennes que pour le Mahométisme. * *Corn.* Dict.

KELHAIM, ville d'Allemagne, dans la basse Bâviere; dans une isle au confluent de la riviere d'Altmul avec le Danube, à la gauche de ce fleuve.

KELKERAN, lieu de la Perse, à un quart de lieue d'Ardebil. Zeyd-Zeybrail, pere de Cha-Sefi, y a un tombeau, qui est un fameux pélerinage pour les Mahométans. Ce lieu est fort orné, très-riche, & fort fréquenté, selon Struys, voyageur Hollandois, *troisiéme Voyage*, c. 27 & 28.

KELL, (LE FORT DE) forteresse d'Allemagne, sur la rive droite du Rhin, à la tête du pont de Strasbourg. Les François l'avoient bâtie sur les desseins du maréchal de Vauban, pour assurer la conquête de Strasbourg. Ils la céderent à l'empire par la paix de Ryswyc, la reprirent, en 1703, & par le traité de Bade, il a été réglé que ce fort demeureroit à l'empire, que le pont & le Rhin seroient communs entre les Impériaux & les François; qu'on ne feroit aucun fort dans les isles, qu'on démoliroit au contraire ceux qu'on y avoit faits; ce qui a été exécuté. Voyez STRASBOURG. * *Mém. du tems.*

KELLEN, village. Voyez COLONIA TRAJANA.

KELLER-AMPT, seigneurie en Suisse. Elle appartient à la ville de Bremgarten, & comprend les villages de *Jonen*, d'*Æle* & de *Lunghofen*. Elle y a la basse jurisdiction; mais la haute justice, & la connoissance des affaires criminelles, appartient à Zuric, depuis l'an 1429. * *Etat & dél. de la Suisse*, t. 3, p. 148.

1. KELLES, ou KELIS, ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté d'Est-Meath, sur la petite riviere de Blackwater, qui se perd dans la Boyne, près de Navan. C'est une des principales entre les onze baronnies de ce comté; elle envoie ses députés au parlement, & donne le titre de *vicomte* au comte de Cholmondeley, en Angleterre. Voyez LABERUS. * *Etat présent de l'Irlande*, *p.* 78.

2. KELEL, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Kilkenny, avec une ville de même nom, à six milles à l'est de Callen, sur une petite riviere qui se rend dans la Nure. * *Etat présent de l'Irlande*, p. 41.

KELLINGSTON, bourg d'Angleterre, dans la province de Cornouailles; il a droit de tenir marché public. * *Etat présent de la Gr. Bret.* t. 1.

KELMART, ou

KELMUNTZ, petite place d'Allemagne, en Suabe, sur la riviere d'Iler, à trois milles d'Allemagne, au-dessous de Memmingue, en descendant vers Ulme, à cinq de cette derniere, & à neuf d'Augsbourg. Voyez CÆLIUS MONS. 1. * *Baudrand*, éd. 1705.

KEMAC, forteresse d'Asie, au pays de Roum, aux confins de la Natolie & du Curdistan, à sept lieues de la ville d'Arzendgian. L'historien de Timur-Bec, *l.* 5, *c.* 43, dit : le château de Kemac est un des plus célébres de l'Asie. Il est situé sur un rocher haut & escarpé, & il est entouré d'un détroit en forme de labyrinthe. Il y a au pied des murs, des jardins, & des parterres de fleurs, sur le bord de l'Euphrate; & jamais aucun prince ne l'a conquise par force. Plusieurs poëtes l'ont comparée au paradis terrestre, à cause que tous les ans au printems, pendant trois jours consécutifs, il tombe de l'air de petits oiseaux, gros comme des moineaux nouvellement emplumés; les habitans les ramassent, les salent & les conservent dans des vases. Si on ne les prend pendant ces trois jours, leurs ailes deviennent grandes & ils s'envolent. Les généraux de Timur-Bec ne laisserent pas de l'en rendre maître.

KEMACH. Voyez CHEMACH & CAMACHUS.

KEMARAT, ville d'Asie, aux confins des royaumes de Laos & de Siam. C'étoit autrefois la capitale d'un pe-

tit royaume, qui fait préſentement partie de l'état d'Ava, aſſez près de la ſource du Menam, qui coule à Siam. * *De l'Iſle*, Carte des Indes.

KEMMEROUF, ou GUERGON, ville de l'Inde, au-delà du Gange, dans les états du roi d'Ava, au nord-oueſt du lac de Chiamai, dans le royaume particulier d'*Aſem* ou *Acham*, dont elle eſt la capitale, aux confins du royaume de Boutan. * *De l'Iſle*, carte des Indes.

KEMNITZ. Voyez CHEMNITZ.

REMOI, (LES) peuple ſauvage d'Aſie ; ils occupent la partie orientale de la Cochinchine, & ſont ſéparés du reſte de ce royaume par une chaîne de montagnes. Ils ont au couchant le royaume de Camboge, & au midi celui de Ciampa. * *De l'Iſle*, Carte des Indes.

KEMPELAND, pour KEMPENLAND.

1. KEMPEN, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat, & au territoire de Cologne. Il y a une abbaye, elle eſt remarquable par la victoire qui y fut remportée par le comte de Guebriant, le 17 Janvier 1642 ; il fit priſonniers les généraux Lamboi & Merci ; ce qui lui valut le bâton de maréchal. C'eſt la patrie de Thomas, à Kempis, auteur du Traité de l'imitation de Jeſus-Chriſt.

2. KEMPEN, ou
KEMPENLAND. Voyez CAMPINE.

KEMPS : village dans le Suntgaw. Je ne le cite que parce que la plûpart des géographes croient que c'eſt le *Cambate* des anciens.

KEMPTEN, ville d'Allemagne, en Suabe, dans l'Algow, ſur l'Iller ; & quoique petite, elle eſt libre & impériale. Son nom latin eſt *Campidona* & *Campodunum*. Elle dépendoit autrefois de l'abbé ; mais elle racheta ſa liberté, en 1525. Il y avoit ſur une hauteur le château d'*Hilarmunt* ou *Hillermont*, que l'on appella enſuite *Burghalden*, qui eſt entiérement ruiné. Ce château eſt remarquable pour avoir été la réſidence la plus ordinaire des anciens ducs de Suabe. * *Baudrand*, rectifié ſur divers mémoires.

Cette ville eſt Lutherienne, quoi qu'elle doive ſon principal éclat à une *abbaye* de l'ordre de S. Benoît, dont l'abbé eſt prince de l'empire, & à droit de ſéance & de ſuffrage dans les diétes. Tous les moines ſont de qualité, & éliſent leur abbé. Il eſt exempt de la juriſdiction de l'ordinaire, & ne releve que du pape immédiatement pour le ſpirituel, en vertu d'un privilége d'Adrien I, où *Campidona* eſt qualifiée *une ſconde Rome*. Il n'y a aucune place de conſéquence ; cependant ce petit état ne laiſſe pas de contenir ſoixante & douze paroiſſes, beaucoup de fiefs, & quelques châteaux. Il eſt entre l'évêché d'Augsbourg, la baronnie de Mindelheim, & les comtés de Walbourg & Koenigsek. Cette abbaye doit ſa fondation à Hildegarde, fille de Hildebrand, duc de Suabe, laquelle lui donna de grands biens, ſelon d'Audiſret ; mais le monaſtere qu'elle fonda, ne ſubſiſte plus, ſelon les notices qui accompagnent le plan que Mérian en a gravé. On y lit ces mots, *S. Hilgard Furſtlich Cloſter ſo ietz abgebrochen*. En effet cette ville ayant été priſe par les Suédois, en 1632, ils pillerent, ſaccagerent & détruiſirent le monaſtere, n'y laiſſant rien d'entier que quelques murailles ; le 3 de Janvier de l'année ſuivante, les Impériaux eurent leur tour, & ſaccagerent la ville, pillant, tuant, ſans égard pour l'âge ni pour le ſexe : ils n'épargnerent pas même la chancellerie, où étoient gardés les priviléges de la ville. Ils brûlerent tout le fauxbourg. L'abbaye a été rétablie depuis ce tems-là.

KEN, riviere d'Angleterre, dans le Weſtmorland. Elle ſe forme de cinq ou ſix ruiſſeaux qui coulent déjà dans un même lit, au-deſſous de Kendale, d'où, ſerpentant vers le midi occidental, elle ſe jette dans un golfe de la province de Lancaſtre. La vallée où elle coule, prend le nom de *Kendale* ou *vallée de Ken*, dont la principale ville s'appelle de même.

KENCHESTER, village d'Angleterre, dans le Hertfortshire, à trois milles au couchant de Hertford, ſur la Wie. Il eſt remarquable par les ruines qu'on y voit de l'ancienne *Ariconium*.

KENDAL, ou KANDALE, ville d'Angleterre, en Weſtmorland. C'eſt le *Concangium* des Latins, à ce qu'on croit. C'eſt la meilleure place de la province. Elle eſt ſituée ſur le Ken, dans une valée, à laquelle proprement appartient le nom de *Kendale*, que prend cette ville. Elle eſt bâtie en forme de croix ; deux grandes rues ſe traverſant l'une l'autre, outre leſquelles il y a de petites rues : elle eſt riche & bien peuplée, fait un grand commerce de draps, de droguets, de ſerges, de coton, de bas, & de chapeaux. Sur la riviere il y a deux ponts de pierre & un de bois. A quelque diſtance de ce dernier, on voit encore les ruines d'un château, où Catherine Parre, ſixiéme femme du roi Henri VIII, prit naiſſance. L'égliſe de Kendale eſt grande ; outre celle-là, il y a deux annexes. Près du cimetiere eſt une école publique, d'où l'on envoie de tems en tems un certain nombre d'écoliers, au collége de la reine, à Oxford. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1, p. 121.

KENN, riviere d'Ecoſſe, dans la province de Gallowai : elle a ſa ſource aux frontieres de Nithesdale, au-deſſus de celle d'Orr, coule au midi, & forme un lac de quatre ou cinq milles de long, qu'on nomme *Kennmoot* ; &, ſortant de ce lac, elle ſe jette un mille plus bas dans la Dée.

KENNAOUG, ville de l'Indouſtan, au pays de Hend, au ſecond climat, à 115 d. de longitude, & à 26 de latitude, ſelon D'Herbelot, *Bibliotheque orientale*. On y voit un grand concours de marchands qui viennent y trafiquer. Il y a une mine d'or fort abondante dans le territoire de cette ville.

KENNASSERIM, ville de Syrie, peu éloignée d'Alep, à 72 d. de longitude, & à 35 d. 30' de latitude. Cosroës, roi de Perſe, la prit ſur l'empereur Phocas ; & les Kalifes de Damas & de Bagdat s'en emparerent enſuite. Ahmed-Ben-Touloun, qui avoit conquis l'Egypte, envahit auſſi une partie de la Syrie, & prit Kennaſerim. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

KENNEMERLAND ; ce pays a eu diverſes bornes en divers tems. Les Kennemarſes ont ſuccédé aux Marſatiens, & ils ſe ſont diſtingués par beaucoup de guerres ſoutenues avec vigueur. Harlem étoit la capitale de l'ancien Kennemerland, mais elle en a été détachée dans la ſuite ; & ce pays commence préſentement au-delà de cette ville, & comprend une partie conſidérable de la Hollande ſeptentrionale. Alkmaër & Beverwyck en ſont les principaux lieux. Le catalogue des biens de l'égliſe d'Utrecht, Stockius & Beka nomment *Kinnemaria*, une partie du territoire des anciens Marſatiens ; qui eſt le long de l'Océan, entre le Rhin & le *Kinnem*, ruiſſeau qui donne le nom à ce pays-là, & le ſépare de la Weſtriſe. Nous ferons voir au mot *Kinhem*, qu'il ne faut pas le confondre avec *Kinnem* & *Kinnemaria*. Le *Kinnem*, pour le dire ici, eſt un ruiſſeau, qui, ſortant du lac de Schermer que l'on a deſſéché, & dont on a fait un polder, paſſe au nord d'Alckmaër, & ſe jette dans l'Océan, à Petem. Voilà donc la véritable borne du Kennemerland de ce côté-là. Dans les Annales de Rheginon, *ad an.* 884, on lit *Danemarca*, dans un paſſage où il n'eſt nullement queſtion du Danemarck. Scriverius ſoupçonne qu'il faut lire *Kinnemaria*, ou *Kinnemarca*. Cependant ce changement n'eſt point néceſſaire : car les Danois, bien des années auparavant ayant fait leur premiere irruption dans ce pays, avoient donné occaſion de le nommer *Danemarck*, ou *pays des Danois*. C'eſt la penſée d'Alting, *Notit. German. infer.* part. 2, p. 107. Charles le Simple donna à Thierri I, l'an 913, le Kennemerland, malgré les habitans qui haiſſoient la nobleſſe ; mais lorſqu'ils furent une fois ſoumis, ils rendirent des grands ſervices dans les guerres. Voyez les articles KINHEM & KINNEM.

KENNETH, (LE) riviere d'Angleterre : elle a ſa ſource en Wiltshire, au couchant méridional de Marborough, qu'elle arroſe : de-là, coulant vers l'orient, elle entre en Barkshire, & y baigne Hungerdford, Newbury & Réading, où elle ſe jette dans la Tamiſe. * *Wiſcher*, England.

KENOQUE, (LE FORT DE LA) fort des Pays-bas, dans la Flandre Teutonne, entre Ypres & Furnes, à deux lieues & demie de Dixmude, proche de l'embouchure de l'Yſer dans l'Yper.

KENRY, baronnie d'Irlande, dans la province de Munſter. Elle eſt une des neuf qui compoſent le comté de Limerick, & ſituée au ſud-oueſt de Limerick. * *Etat préſent de l'Irlande.*

1. KENT, autrefois royaume particulier de la grande Bretagne, durant l'heptarchie, c'eſt-à-dire, dans le tems que l'Angleterre étoit partagée en ſept royaumes, dont chacun avoit ſon ſouverain particulier. Son premier mo-

narque fut Hengiſt, qui commença de regner, l'an 457; ſelon d'autres, deux ans plutôt; mais ce royaume fut conquis, auſſi-bien que les autres, par Ecbert, roi des Saxons occidentaux, qui les réunit, & détruiſit ainſi l'heptarchie. Depuis ce tems-là Kent n'eſt plus qu'une province d'Angleterre.

2. KENT, royaume, *L. Cantiæ regnum*, ancien royaume d'Angleterre, fut fondé par les Saxons: Hengiſt en fut le premier roi, l'an 455, & Baldred le dernier, l'an 805; il étoit borné au midi par la mer, & à l'orient: il avoit la Tamiſe au nord, & le royaume de Suſſex à l'occident: il avoit ſoixante milles Anglois de long, & trente dans ſa plus grande largeur. Ses principales villes étoient Dorobern, nommée enſuite *Cantorbéri*, qui en étoit la capitale; Douvres & Rocheſter: il y en avoit quelques autres moins conſidérables par leur ſituation & la commodité de leurs ports, comme Sandwich, Déale, Folkſton & Reculver.

3. KENT, province maritime d'Angleterre, à l'orient & à l'entrée de la Manche, dans les diocèſes de Cantorbéri & de Rocheſter: elle a cent ſoixante milles de circuit, & contient environ douze cents quarante-huit milles arpens, & trente-neuf mille deux cents quarante-deux maiſons. Suivant la différence de ſon terroir, on la diviſe en trois parties, ſavoir;

LES DUNES, où l'on a *fanté ſans richeſſes;*

LES ENDROITS MARÉCAGEUX, où l'on a *richeſſes ſans ſanté.*

Et les PARTIES MÉDITERRANÉES, où l'on a *ſanté* & *richeſſes.*

Une partie de cette province eſt pleine de bois; une autre abonde en bleds, & une autre en pâturages. Son terroir, dans un endroit produit beaucoup de froment; dans un autre, de l'orge, & ailleurs d'excellentes ceriſes & des pommes de reinette d'un goût exquis. Ses rivieres ſont, outre la Tamiſe, qui la ſépare d'Eſſex, le Médwai, la Stoure, &c. Le ſaumon du Médwai eſt très-bon, & les truites de Fordwich, près de Cantorberi, ſont d'une grandeur extraordinaire. Ce fut dans cette province que les Saxons s'établirent d'abord, & qu'ils embraſſerent le Chriſtianiſme, par la prédication de S. Auguſtin, moine de l'ordre de S. Benoit, & l'apôtre de l'Angleterre.

Quand les Normands conquirent ce royaume, Guillaume ſurnommé *le Conquérant*, confirma les anciens priviléges des habitans de Kent. Les trois principaux de leurs droits ſont, 1° Que les hoirs mâles partagent également les biens de terre. 2° Que tout héritier, à l'âge de quinze ans, peut vendre & aliéner. 3° Que nonobſtant la conviction du pere atteint de quelque crime capital, le fils ne laiſſe pas d'hériter de ſes biens; de-là vient le proverbe: *The Father to the Bough; and the ſon to the Plough*; c'eſt-à-dire: *le pere au gibet, & le fils à la charrue.* Ce ſont ces priviléges que l'on appelle GAVELKIND.

Ses villes & bourgs ou l'on tient marché ſont:

CANTORBÉRI, capitale.

*Rocheſter,	Feversham,
*Maidſtone,	Folkſtone,
*Dover ou Douvres,	Goodhurſt,
*Sandwich,	Gravesend,
*Romney,	Lenham,
*Queenborough;	Lid,
*Hyeth,	Sevenoke,
Appledore;	Tenterden;
Asford,	Mallig,
Bromley,	Milton,
Cranbrook;	Tunbridge;
Cray,	Weſtram,
Darsford;	Wolwich,
Eltham,	Wrotham,
& Wye.	

C'eſt dans cette province que ſe trouvent les principaux d'entre les cinq ports qui ont de grands priviléges, & dont les députés au parlement ſont appellés *barons des cinq ports.* Ces ports ſont préſentement au nombre de huit, dont quatre ſont de cette province, ſavoir:

Douvres,	Romney ou Romeney,
Sandwich,	Hyeth.

Les quatre autres ſont dans la province de Suſſex, ſavoir;

Haſtings,	Rye,
Winchelsea,	Séaford.

KENT donne le titre de *duché* à Henry de Grey. Les iſles de *Thanet* & de *Shepei* ſont de cette province. * *Etat préſent de la Gr. Bret.*, t. 1, p. 75.

KENTÉ, petite iſle de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Nouvelle France, ſur la côte ſeptentrionale du lac de Frontenac. Il y a une habitation Françoiſe. * *Baudr.* édit. 1705.

KENTRO, montagne de l'iſle de Candie: elle eſt toute pelée; il en ſort pluſieurs ſources.

KENTZINGUE, petite ville d'Allemagne, dans le Brisgaw, ſur l'Elz, peu loin du Rhin. Elle appartient à l'empereur, & à une égliſe, où ſont les tombeaux de beaucoup de gentilshommes. Elle ſouffrit beaucoup durant la longue guerre d'Allemagne; & le maréchal de Villars en fit raſer les murailles, en 1703. On y paſſe l'Elz entre Endingen & Ettenheim. * *Zeyler*, Alſat. Top. *p.* 27. *Corn.* Dict.

KEPPEL, ancien château & ſeigneurie dans les Provinces-Unies, au comté de Zutphen, ſur le vieux Iſſel, à une grande lieue au-deſſus de Doëſbourg.

KERAH, ville de Perſe, à 86 d. 40′ de longitude, & à 34 d. 15′ de latitude, ſelon Tavernier, *Voyage de Perſe*, l. 3, *c. dern.* C'eſt une ville dans un bon pays; & elle ſe contente de ce qu'il produit, ſans avoir aucun commerce en dehors.

KERAMÉE, KERAMAÏA, lieu de la Gréce, dans l'Attique; il eſt ainſi nommé, parce qu'on y fait des tuiles d'une terre graſſe qu'on tire des champs qui ſont plantés d'oliviers. Spon, *Voyages*, t. 2, p. 111, dit qu'on le nommoit autrefois *Céramique* par la même raiſon; comme ce fauxbourg étoit auſſi appellé *académie*, parce qu'un particulier avoit donné ce qu'il y poſſédoit, pour en faire une école. Voyez ACADEMIE. Ce ſavant voyageur marque le ſentiment des autres, qui placent ailleurs le Céramique, & répond amplement aux objections que l'on peut voir dans le livre même. Ce lieu de *Keramaïa* eſt du côté d'Eleuſis. A l'égard du Céramique, il y en avoit deux; l'un [illegible] *le Céramique intérieur*; & [illegible] *le Céramique extérieur.* Le premier étoit dans la ville, & faiſoit un quartier d'Athènes; c'étoit une promenade agréable, & le rendez-vous des courtiſanes; l'autre étoit un fauxbourg où l'on faiſoit des tuiles, & où Platon enſeignoit la philoſophie. C'eſt à ce dernier que Spon applique ce qu'il dit de *Keramaïa.*

KERAS. Voyez CERAS.

KERATA, Voyez CERATA, & KERATOPYRGO.

KERATEÏA, lieu de Gréce, dans l'Attique, à une heure & demie au-delà, & au ſud d'une égliſe ruinée, entourée d'oliviers, & à quatre & demie du village de Marcopoli. On nomme ainſi ce lieu, à cauſe des arbres qui portent des gouſſes cornues, & qui croiſſent d'eux-mêmes. C'étoit une ville ancienne & grande, qui s'étoit conſervée juſqu'à ce qu'elle fût détruite par les corſaires, il y a cinquante ou ſoixante ans, c'eſt à-dire, vers le commencement du ſiécle paſſé. Les habitans avoient leurs *epitropi* ou *archontes* juſqu'alors, qui portoient de hauts chapeaux couronnez comme les Athéniens. Wheler doute ſi ce lieu *Keratcia* n'eſt pas *Anaphyſtia.* Voyez ANAPLYSTUS. * *Wheler*, Voyages, *l.* 2, *p.* 260.

KERATOPYRGO, tour de Gréce, ſur le chemin d'Eleuſine à Mégare. Elle eſt ruinée; mais elle ſert par ſon nom à faire connoître que la montagne, ſur laquelle elle eſt ſituée, eſt la *Cerata*, ou *Kerata* des anciens. Voyez CERAS & CERATA. * *Spon*, Voyages, *t.* 2, *p.* 167.

1. KERBAL, bourg de Perſe, entre Ispahan & Abrecouch. * *Hiſt. de Timur-Bec*, l. 3, c. 23.

2. KERBAL, ville d'Aſie, en Perſe, au Couheſtan, entre Yezd & Ispahan. * *Hiſtoire de Timur-Bec*, l. 3, c. 68.

KERBELA, campagne d'Aſie, dans la Perſe, ſur l'Euphrate. C'eſt où l'Iman Huſſein, fils d'Ali, & petit-fils de Mahomet, fut vaincu en combattant contre les troupes d'Iézid, fils de Moavie, qui lui diſputoit le Kalifat. Elle eſt, ſelon le traducteur de l'Hiſtoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 38; à 77 d. de longitude, & à 32 d. 30′ de latitude. D'Herbelot, *Bibliotheque orientale*, dit qu'elle eſt

proche de Coufah, & à l'occident de la ville de Cas-Ben-Hobeirah.

KERCKGHEUL, lac d'Afie, au pays de Captchac, c'eft-à-dire, au royaume d'Aftracan, ou pays de Nagaia, entre le Wolga & le Jaïc. Il eft formé & traverfé par une riviere, qui fe joignant avec quelques autres, prend fon cours vers l'occident, & va tomber dans le Wolgaauprès de la ville de Samara, qu'elle arrofe. * *De l'Ifle*, Tartarie.

KERDESTAN, bourg de Perfe, au Coureftan, vers les frontieres du Fars. * *Hift. de Timur-Bec*, l. 3, c. 24.

KERÈS, (LE) riviere de Hongrie : elle a fa fource dans la Tranfilvanie, au comté de Zarand, dans les montagne : delà elle coule quelque tems vers le midi ; circule autour de *Keresbanja*, bourgade qu'elle arrofe ; fe replie vers le nord ; entre en Hongrie vers le couchant ; paffe au midi d'Almagi, forteresse ; reçoit quelques ruiffeaux, prend le nom de *Eeir-Kerès*, forme une ifle, où eft *Borofzeno*, forteresse au Comté d'Arad, fe recourbe vers le nord-oueft, fe groffit de quelques fources, paffe à Giula, entre au comté de Tarental, où elle reçoit une autre riviere appellée *Fekete-Kerès*, qui vient du levant, & des frontieres de Tranfilvanie, & dans laquelle eft entré le Kellefer. Le Kerès blanc, chargé de ces deux rivieres, pourfuit fa route au nord-oueft, reçoit le Sebès-Kerès, & enfin le Bereczïow, & fe perd enfin dans la Teiffe, au comté de Czongratz. * *De l'Ifle*, Hongrie particuliere.

Par cet article on voit qu'il y a plus d'une riviere nommée *Kerès*, qui toutes aboutiffent néanmoins à une même riviere. Le plus méridional eft le *Feir Kerès*, qu'on appelle le *Kerès blanc*, auprès de Giula. Il y a enfuite le *Fekete Keres*, ou le *Kerès noir*; & enfin le plus feptentrional eft le *Sebès Kerès*, qui paffe au nord du grand Varadin.

KERETZEN, village de Suiffe, au bord du lac de Wahleftatt, au canton de Glaris. Il y a auprès de ce village une montagne qui eft percée à jour dans fon fommet, tellement que ceux qui font dans un certain endroit du lac, peuvent voir le ciel à travers cette ouverture. * *Etat & dél. de la Suiffe*, t. 2, p. 467.

KERHEROUD, bourg de Perfe, dans le Couheftan, à 84 d. 10′ de longitude, & à 35 d. de latitude. * *Hift. de Timur-Bec*, l. 3, c. 22.

KERI-KERD, château d'Afie, dans le Coureftan, à quatre lieux de Toftar. * *Hift. de Timur-Bec*, c. 23.

KERIMAIA, ville d'Afie, dans l'ifle de Bornéo, felon Corneille, qui ajoûte, fur la foi de Davity, qu'elle eft fituée en la contrée du fud-oueft, dans un marais, & que l'on y compte deux ou trois mille maifons.

Je crois que ces auteurs ont pris pour une ville une ifle nommée diverfement *Cherimata*, *Kerimata* ou *Crimataia*, fituée en effet au fud-oueft de la grande ifle de Bornéo, dans le détroit qui la fépare de l'ifle de Banca.

KERKA, (LA) riviere de Dalmatie : elle arrofe Scardone & Sebenico, puis fe rend dans le golfe de Venife, près du fort S. Nicolas, à trente-huit milles de Zara vers le levant. * *Baudrand*, éd. 1705.

C'eft le *Litium flumen* de l'Illyrie, & dont parle Pline, *l.* 3, *c.* 21.

KERLBURG, bourgade de Hongrie, fur le Danube, à quelques lieues au-deffous de Presbourg, vers le midi. On y cherche la Jerulata des anciens. * *Baud.* éd. 1705.

La Martiniere auroit dû reprendre Baudrand, qui fait deux articles de KERLBOURC, & de CHARLEBOURG. Cependant, c'eft la même chofe : les uns le mettent en Autriche, les autres dans la Hongrie ; c'eft ce qui a occafionné l'erreur. Cluvier croit que c'eft la *Gerulata*, & non pas *Jerulata* d'Antonin : or la *Gerulata* d'Antonin, eft la même ville que Ptolomée appelle *Chertobalus*.

KERLING, lieu d'Angleterre où s'eft tenu un concile. La chronique Saxone, publiée en Latin & en Saxon, par Gipson, *ad ann.* 977, porte que l'on tint cette année après Pâques, à KYNTLINTUNE un grand concile, & que l'évêque Sidement y mourut de mort fubite. Elle ajoûte : il étoit évêque de Devon, & avoit fouhaité d'être enterré à *Cridiantune*, dans fa cathédrale ; mais le roi Edouard & l'archevêque Dunftan ordonnerent que fon corps feroit porté au monaftere de fainte Marie, à *Abbandune* ; ce qui fut exécuté, &c. CRIDIANTUNE eft aujourd'hui Kyrton, où étoit alors le fiége de l'évêque de Devon. ABBANDUNE eft *Abbington*, en Berckshire. On ne convient pas deméme du lieu où étoit *Kyntlingtune*. Les auteurs même qui ont parlé de ce concile, ne nomment pas le lieu d'une maniere uniforme. Quelques-uns difent *Kirtlinège* ; d'autres *Kirding*, d'autres *Kerling*. Vigorn dit que ce lieu devoit être dans le royaume d'Eftanglie. Spelman fait cette objection : je ne trouve, dit-il, aucun lieu dans toute l'Eftanglie, aucune maifon qui ait porté un de ces noms. Mais dans la liſte des villages du territoire de Cantorbéri, on trouve *Kirtling*, & je crois que c'eft la même chofe que *Kaitage*, réfidence des barons de North. Pour moi, ajoûte Gibson, je croirois que c'eft *Kyrtlington*, en Oxfordshire ; car, en premier lieu, poursuit-il, je m'embarraſſe peu d'une *r* changée en *m* ; des copiſtes négligens ont pu aiſément s'y tromper. Secondement on voit que l'évêque Sidement, mort au concile, fut enterré à *Abbandune* ou *Abbington*. On ne chercha ſans doute qu'à lui donner la ſépulture dans quelque abbaye célebre la plus voiſine ; or s'il fût mort dans l'Eſtanglie, pourquoi ne l'eut-on pas mis à *Medeshamſtede*, aujourd'hui *Peterburrow*, ſans le porter à Abbington ? Quel rapport avoit un évêque de Devon avec ce monaſtere qui eſt en Berckshire ? Voyage pour voyage, ne valoit-il pas mieux le rapporter à ſa cathédrale, où il avoit ſouhaité de repoſer ? Cependant le roi & S. Dunſtan le firent enterrer à Abbington. Gypson en conclut que *Kyntlingtune* de la Chronique Saxone, *Kirding*, ſelon Hoveden, *Kerling*, ſelon Bede, étoit en Oxfordshire, & que ce lieu s'appelle préſentement KYRTLINGTON.

KERLON, riviere d'Aſie, dans la Tartarie : elle a ſa ſource à Kudak, réſidence du Kutukta-Lama, au royaume de Kalka, d'où circulant vers le midi & l'orient, elle paſſe à PAR, & va couler le long du Xamo ou déſert ſablonneux qui borde la Chine ; enſuite elle reçoit une autre riviere qui vient de Calcahan ou Thula ; puis entrant dans la Daourie, elle ſe perd dans un lac d'où ſort l'Argus qui va groſſir le fleuve Amur. * *De l'Iſle*, Tartarie.

KERMAGUEN ; Corneille dit que c'eſt une ville d'Allemagne à quelques milles de Cologne, & qu'elle appartient au duc de Neubourg, à cauſe de Juliers, ſur quoi il cite les plans & mémoires géographiques de 1698. C'eſt ſans doute une faute de ſon copiſte qui a voulu indiquer REMAGEN ſur le Rhin, au pays de Juliers-au-deſſus de Bonne.

1. KERMAN, province de Perſe dans ſa partie méridionale. Elle repond à la Carmanie des anciens. Quoique nous en ayons déja dit quelque choſe à l'article CARMANIE, nous y ajoûterons ici quelques détails que nous n'y avons pas touchés. Le Kerman a eu ſes ſouverains particuliers, & vers la fin du ſiécle paſſé, celui qui commandoit dans cette province, avoit la prérogative de VALI. Ce titre s'eſt conſervé long-tems à ceux qui étant les légitimes héritiers & deſcendans des princes ſubjugués par la Perſe, obtenoient le gouvernement des états dont leurs ancêtres avoient été les propriétaires. Cependant le P. Sanſon miſſionnaire, *Etat préſ. du royaume de Perſe*, p. 43, dit que depuis peu le roi de Perſe avoit réduit le Valide Kerman comme les autres Begueler-Beguis (on dit en Turquie *Beglerbeis*.) Je ne ſais, dit-il, ſi c'eſt parce que leur race a manqué, ou ſi c'eſt qu'ils ont voulu remuer. On peut voir dans la Bibliothéque de D'Herbelot bien des détails de l'hiſtoire de cette province. Mais il ne fait point mention de KERMAN, qui, ſelon quelques-uns, & entr'autres Tavernier, en doit être la capitale. Selon D'Herbelot la capitale du Kerman étoit autrefois *Cauſchir*, qui a été auſſi nommée *Berd Ardſchir*, à cauſe de ſon fondateur qui fut Ardschir-Babegan, premier roi de Perſe de la dynaſtie des Saſſanides. Le mot *Berd*, ſignifie en la langue de ce pays-là, *ville* ou *château*. On l'appelle aujourd'hui par abréviation *Berdaſchir* ; mais elle n'en eſt plus la Capitale ; car *Gireſi* ou *Sireſi* & *Sirgian* ſont beaucoup plus conſidérables aujourd'hui. *Zerend*, *Sarmaſchir* & *Bam* ſont auſſi miſes au nombre des bonnes villes de cette province, quoique quelques-uns donnent *Zerend* au Ségeſtan. Le même auteur borne ainſi le Kerman ; à l'orient, il confine au Mecran & au Ségeſtan ; au couchant, au Fars ; le grand déſert de *Naubendigian* le ſépare du Khoraſſan vers le nord ; la mer & le golfe de Perſe le terminent au midi. Quelques géographes, hiſtoriens orientaux, rangent le Kerman &

le Suran entre les provinces des Indes. Cela dépend des tems & des conquêtes qui en ont été faites en divers siécles. On rencontre, dit le même auteur, beaucoup de cantons dans le Kerman qui sont entiérement déserts, à cause qu'il ne s'y trouve point d'eau; car il n'y a dans tout le pays aucune riviere considérable qui l'arrose. Tavernier, *Voyage de Perse*, l. 1, c. 8, loue extrêmement la laine de Kerman. La meilleure, dit-il, se prend dans les montagnes voisines de la ville qui porte le même nom que la province. Les moutons de ces quartiers-là ont cela de particulier, que lorsqu'ils ont mangé de l'herbe nouvelle, depuis Janvier jusqu'en Mai, la toison entiere s'enleve comme d'elle-même, & laisse la bête aussi nue & avec la peau aussi unie que celle d'un cochon de lait qu'on a pelé dans l'eau chaude; de sorte qu'on n'a pas besoin de les tondre, comme on fait en France. Ayant ainsi lavé la laine de ces moutons, ils la battent; & le gros s'en allant, il ne demeure que le fin de la toison. Si on en veut faire amas pour les transporter ailleurs, avant que de les emballer, on jette de l'eau salée dessus; ce qui empêche que les vers ne s'y mettent & qu'elles ne se corrompent. On ne teint point ces laines: elles sont presque toutes naturellement d'un brun-clair, ou d'un gris-cendré, & il s'en trouve fort peu de blanches: aussi sont-elles beaucoup plus cheres que les autres. C'est dans le Kerman que presque tous les Gaures se sont retirés; & ce sont eux qui ont tout le négoce de ces laines, & qui les travaillent. Ils en font des ceintures dont on se sert dans la Perse, & quelques petites piéces de serge, qui sont presque aussi douces & aussi lustrées que la soie.

2. KERMAN ou KIRMAN. Tavernier, *Voyage de Perse*, l. 1, c. 8, appellé ainsi la capitale d'une province de même nom. C'est, dit-il, une grande villace qui a été ruinée à plusieurs repriſes, & où on ne voit rien de beau qu'une maison & un jardin où les derniers Kans ont fait de la dépense pour rendre le lieu agréable. On fait en cette ville une sorte de vaisselle de terre qui approche fort de la porcelaine, & qui paroît aussi belle & aussi fine. Voilà ce qu'en dit ce voyageur. Comme cette ville de Kerman est inconnue aux géographes Orientaux, il faut croire que c'est quelqu'une des villes dont il a été parlé ci-dessus. Il lui donne 81 d. 15′ de longitude, & 29 d. 50′ de latitude. Cette latitude est la même que celle de *Berdaschir* ou *Bardashir*, selon Ulug-Beig & Nassir-Eddin.

KERMANSCHAON, ville de Perse, dans le Curdistan. Elle a un gouverneur.

KERMASIN, ville d'Asie, en Perse, dans l'Iraque-Adgemi, au midi de Hamadan. Nassir-Eddin & Ulug-Beig lui donnent 83 d. de longitude & 34 d. 30′ de latitude.

C'est la même ville que KIRMONCHA. Voyez ce mot.

1. KERMEN, ville de Turquie dans la Romanie, près d'Andrinople. Voyez GERMIA.

2. KERMEN, dans la Tartarie. Voyez KASIKARMEN.

IM-KERMEN, cap de la petite Tartarie, dans la presqu'isle de Crim, sur la côte occidentale, à l'endroit où elle s'avance au midi, dans la mer Noire, à près de cent milles de Caffa, selon Baudrand, *éd.* 1705. Les anciens nommoient ce cap *le front du bélier*, en grec, Κριοῦ μέτωπον, *Criu Metopon*.

KERMENT, ville de Hongrie, sur le Raab, au confluent de la Bincka, à deux milles d'Allemagne des confins de la Stirie, & aurant de S. Godart. Les Turcs y perdirent une bataille en 1664.

KERMAN, canton d'Asie, dans la Natolie. Voyez GERMIAN.

KERMINIICH, petite ville de la Transoxane, entre Samarcand & Bokhara. Elle a beaucoup de villages dans sa dépendance. * *Manuscrit de la Bibl. du roi.*

KERMUA, isle de l'océan Ethiopique, assez près de celle de RANEG, & à trente milles de la côte de Zanguebar. Ses habitans sont noirs, & on les appelle *Bomim*, selon d'Herbelot, *Biblioth. orient.*

KERNRIED, village de Suisse, dans l'étendue du bailliage de Fraubunnen, au canton de Berne. L'auteur de l'Etat & Délices de la Suisse dit que, l'an 1605, près de ce village, deux petits bergers trouverent un pot plein de vieilles piéces d'argent de monnoie Romaine au nombre de 1500. Il y en avoit de Galba, de Tite, de Domitien, d'Adrien, de tous les empereurs suivans jusqu'à Dioclétien, & de quelques impératrices, des deux Faustines, mere & fille, de Lucile, de Plautile, de Julie Soheme, de Julie Mammée, &c. Les Bernois, comme souverains, s'en saisirent, & en ornerent leur bibliotheque publique. **Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 169.

KERNWALD, chaîne de montagnes chargées de forêts, dans le canton d'Underwald, en Suisse. * *Etat & Dél. de la Suisse*, t. 2, p. 447.

KEROSCA, bourg de la basse Hongrie, près du Danube. Quelques-uns disent KURUSCA, d'autres CÉROSIGKA Voyez CUCCI.

KEROUDGEH, petite ville du Khoraſſan: elle est sur le sommet d'une montagne. On en tire du fer & du plomb. Le pays abonde en pommes, poires, abricots, pêches, &c. Il y a dans cette ville une source d'eau chaude sur laquelle le Sultan *Hussein-Bâikarah* a fait construire un superbe édifice. L'on y vient pour son plaisir & pour sa santé. * *Manuscrit de la Bibl. du roi.*

KEROUKH, ville & canton d'Asie dans le Khoraſſan, à 97 d. de longitude, & à 35 & demi de latitude. Le canton est une vallée entre des montagnes: il a vingt lieues en long & en large, & est couvert d'arbres. Il est rempli de vignes & de jardins. L'air y est bon. Il y a beaucoup de terres ensemencées dont la récolte est en abondante. * *Manuscrit de la Bibl. du roi.*

KERPEN, petite ville d'Allemgane, chef-lieu d'une seigneurie particuliere dans la dépendance de l'électorat de Cologne, enclavée dans le duché de Juliers, sur la riviere d'Erfft. Kerpen, Sleiden & Muidrag en sont les principaux lieux. **Sanson*, Atlas.

KERRI, *Kerrienſes comitatus*, comté d'Irlande, dans la province de Munster. Il porte le titre de *comté Palatin*, & a Limérick & Corck à l'est, l'océan Atlantique à l'ouest; le Shannon le sépare du comté de Thomond au nord, & il a au sud Desmond & une partie de l'Océan. Il a soixante milles de long & quarante-sept de large. C'est un pays de montagnes, couvert de forêts, & qui portent de bon bled. On divise ce comté en huit baronnies qui sont:

Irraghticoner,	Magunihie,
Clanmoris,	Glanaroghty,
Corkaguinie,	Dunkeron
Trughenackmy,	& Ivréagh.

Il y a une ville qui a droit de tenir marché, & trois qui envoient leurs députés au parlement. *Ardfœart*, siége épiscopal, *Trally*, *Dingle* & *Castlemain* sont les principaux lieux de ce comté. **Etat présent d'Irlande*, p. 50.

KERSCH, ville maritime des Cosaques, sur la mer Noire, auprès du Don. **D'Herbelot*, Bibl. orient.

Cette ville est sur le détroit de Daman, qui joint la mer Noire aux Palus-Méotides; son port est excellent; mais comme il est entre les mains des Tartares, & que ces peuples n'ont pas de marine, & ignorent absolument la navigation il leur est entiérement inutile. Elle est fort marchande; on y compte vingt-deux mosquées, & deux églises grecques. Les maisons y sont de pierre, & le toit est bâti en plate-forme.

KERSIMIE, riviere de Russie; elle se jette dans le Volga.

KERTSERS, *ad Carceres*, village de Suisse, au bailliage de Morat, à l'exemple de laquelle il embrassa la communion de Genève. L'église de ce village fut donnée, en 962, à l'abbaye de Payerne, par la reine Berthe, épouse de Rodolphe II, roi de Bourgogne, fondatrice de cette abbaye. **Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 359.

KERWAK, ville de Perse, à 87 d. 32′ de longitude, & à 34 d. 15 de latitude, selon Tavernier, *Voyage de Perse*, l. 3, *c. dernier*. Il ajoûte que le territoire est abondant en fruits.

KESANG, fort dans l'isle Formose, possédé d'abord par les Espagnols, & pris ensuite sur eux par les Hollandois. * *Notes du P.* Charlevoix.

KESAT, bourgade du Tonquin, au bord occidental de la riviere de Chale, aux confins du royaume de Bao. La religion Chrétienne y étoit floriſſante ; il n'y avoit plus que ſix familles idolâtres, & il s'y trouvoit plus de deux mille Chrétiens ſous la direction des miſſionnaires Jéſuites & des Dominicains qui y avoient leurs égliſes. Ce lieu avoit été regardé comme un aſyle, d'où les miſſionnaires partoient pluſieurs fois, durant le cours de l'année, pour ſe répandre dans les diverſes provinces du royaume. Kesat étoit même reſté tranquille durant les perſécutions qui ſe ſont élevées au Tonquin ; mais en 1721, la cour y envoya des officiers qui ſaccagerent la bourgade, empriſonnerent les Chrétiens, démolirent les égliſes & diſſiperent cette égliſe naiſſante. On en trouvera les détails au dix-huitiéme volume des lettres édifiantes.

KESCH, ville de Tartarie, dans la province de même nom. Ce n'étoit d'abord qu'un village, nommé *Khouadgé-Ilgar*, dans lequel naquit le fameux Tamerlan. Lorsque ce prince eut ſoumis toute la Tartarie, il fit de ce village une ville célébre, l'entoura de murailles, y fit conſtruire un palais magnifique ; & avant d'en jetter les premiers fondemens, il conſulta les aſtronomes. Il y établit les plus habiles gens dans les ſciences & les arts, la nomma *le dôme de la ſcience & de la vertu*. Il y paſſoit tous les étés. Elle étoit ſi agréablement ſituée, qu'on l'appelloit la *ville verte*, à cauſe de la fraîcheur de ſes jardins. **Hiſt. générale des Huns, par* M. de Guignes, *t.* 5, *p.* 2 & 12.

KESCHING, village d'Allemagne, en Baviere, près d'Ingolſtad & du Danube. On croit que c'eſt la CÆSAREA BOIORUM, de la Table de Peutinger.

KESILLRABAT, petite province ſituée vers les bords de la riviere de *Khoſell* ou *Keſill*, au nord-oueſt de la petite ville de Tuk. Ce petit pays eſt très-peuplé, & produit en abondance toutes ſortes de bons fruits. **Hiſtoire généalogique des Tatars*, p. 579.

KESKER, contrée de Perſe, au bord méridional de la mer Caſpienne, entre le Ghilan & le Maſanderan. C'eſt un gouvernement particulier, qui a un Calanter ou lieutenant du roi. Oléarius, *l.* 6, *t.* 2, *p.* 20 & 21, le regarde comme faiſant partie du Ghilan. Il dit que la riviere de DINATSAR ſépare le pays de Kesker de celui d'Aſtare. Reland, *Carte de la Perſe*, ne connoît point cette riviere non plus que la nouvelle Carte de la mer Caſpienne, publiée à Amſterdam chez Ortens. L'un & l'autre donnent le nom de Kesker à une ville qu'ils placent au fond d'un golfe, au levant de l'embouchure de la riviere de Kiſilozan. Mais Oléarius nous avertit que le vrai nom de cette ville eſt KURAB ; qu'elle eſt à deux lieues de la mer, & toute cachée dans ſes arbres. Il ajoûte : ceux qui l'appellent *Kesker*, lui donnent le nom de la province, en laquelle elle eſt ſituée ; c'eſt le lieu de la naiſſance de Schach-Sephi.

KESMARK, ville & fortereſſe de Hongrie, au comté de Scepus, ſur la riviere de Paprad, au nord occidental & à deux milles de Leutſchow, en allant vers le mont Krapac & la Pologne. Quelques-uns nomment cette ville en latin *Cæſareo-Forum*, comme ſi ſon nom ſignifioit le MARCHÉ IMPERIAL, au lieu qu'en allemand c'eſt KÆSMARCK, c'eſt-à-dire le MARCHÉ AU FROMAGE ; ainſi ils euſſent mieux fait de la nommer TYROPOLIUM. Les Hongrois diſent KESMARCK, & les Eſclavons KESMAREK. Ceux qui en font une ancienne ville, dérivent ce nom de QUADS-MARCK, comme s'il ſignifioit *frontiere des Quades* ; mais ils n'en apportent aucune preuve ancienne. Cette ville s'eſt formée de trois villages voiſins, dont l'un portoit le nom de *Saint-Pierre* & de *Saint-Paul*, l'autre de *Saint-Michel* ; le troiſiéme, qui étoit le plus grand, s'appelloit *Kesmarck*. Ces trois villages s'unirent, & il s'en forma un bourg, puis une ville à laquelle on ajoûta une citadelle. Les noms des deux villages font voir que le Chriſtianisme y étoit déja reçu quand la ville fut bâtie. Elle devint floriſſante ſous les régnes de Bela IV, & d'Etienne V, qui ratifierent ſes anciens privileges, & lui en accorderent de nouveaux, & fut honorée du titre de *ville royale*. Elle jouit de ſa liberté juſqu'au régne de Jean Zapoly, qui prétendit à la couronne de Hongrie. Mais ce roi ayant été chaſſé par Ferdinand I, ſon concurrent, cette ville, que Jean avoit fortifiée, ſe ſoumit comme les autres ; & l'an 1528, Louis Pekry y vint commander de ſa part. Jean, qui s'étoit réfugié en Pologne, ſe voyant appuyé par Sultan Soliman, rentra en Hongrie, reprit poſſeſſion de Kesmarck, & des droits que les habitans payoient au roi. Il en gratifia Jérôme Lasky, dont il avoit reçu de grands ſervices. A la paix de Hongrie, les Lasky garderent cette place juſqu'à l'an 1571, qu'ils l'engagerent à Jean Ruber, qui commandoit en Hongrie, pour l'empereur Maximilien. Ruber fit en cela un mauvais marché ; car en 1577, le château fut brûlé ; il fit de folles dépenſes pour le rebâtir ; & la même année, il l'engagea à Staniſlas Turzon, pour douze mille florins. Il le dégagea en 1579, & l'engagea de nouveau à Sébaſtien Tékéli, pour quarante-ſept mille florins. La réparation qu'il avoit faite, ſe montoit à plus de quarante-deux mille. Tékéli fit changer l'hypotheque en propriété héréditaire. Les Tékélis n'oublierent rien pour abolir les franchiſes de Kesmarck. Ferdinand III s'y oppoſa, & ſoutint la ville. Enfin Eméri Tékéli s'étant mis à la tête des mécontens, ſous le régne de Léopold ; & ſa levée de bouclier n'ayant pas eu tout le ſuccès qu'il en avoit attendu, ſes biens furent confiſqués. La ville de Kesmark fut rétablie dans ſes privileges, & voulut même s'approprier le château ; ce qu'elle obtint moyennant une ſomme qu'elle paya au comte Ferdinand Ruber. La ville eſt petite, ceinte d'un mur flanqué de tours ; mais elle eſt commandée par quelques hauteurs. L'égliſe a le titre de *Sainte-Croix*. **Belius*, Hungar. antiq. & nov. Prodro. *p.* 91 & *ſeq.*

Le château eſt enfermé d'un double mur, orné de cinq groſſes tours. La cour en eſt grande ; la chapelle eſt enrichie de marbre. Tout y étoit magnifique juſqu'aux écuries ; mais les habitans ayant acheté le château, en 1702, y ont fait de grands dégâts, & n'y ont preſque rien laiſſé de ſon ancienne ſplendeur.

KESROAN, chaîne de montagnes d'Aſie, & partie du mont Liban ; les Européens l'appellent CASTREVENT. Les Arabes la nomment GALAD-KHARIJAH ou le LIBAN EXTÉRIEUR ; c'eſt en effet le dehors d'une partie du Liban, tournée vers la mer Méditerranée. C'eſt une des plus belles contrées & des plus étendues de tout le mont Liban. Elle eſt bornée à l'orient, par le pays de Balbec ; au nord, par la région de GEBAIL ; du côté du midi, par le pays des Druſes ; & au couchant, par la mer de Syrie, dont preſque toutes les côtes ſont au pied des montagnes. Le Nhar-Khelb, ou le fleuve du Chien, diviſe toute cette région en deux parties. La premiere, qui regarde le ſeptentrion, eſt nommée KESROAN-GAZIR, & tous ſes habitans ſont Maronites. L'autre partie, oppoſée au midi, eſt appellée KESROAN-BEKFAJA ; elle eſt habitée par des Maronites & par des Grecs Melchites. Au reſte rien n'égale la fécondité des terres du Kesroan ; meuriers pour la ſoie, vignobles dont le vin eſt excellent, oliviers gros comme des chênes, prairies, pâturages, bleds & fruits de toute eſpece ; ce ſont les richeſſes de cet agréable pays, qui abonde d'ailleurs en gros & menu bétail, en gibier & en bêtes fauves. Les meuriers & les oliviers ſont preſque par-tout plantés à la ligne dans les vallons, & forment des allées agréables, qui ſont bordées par de petits canaux ; l'eau y vient des fontaines & des torrens, dont le pays eſt tout rempli, laquelle on détourne pour cet uſage. Les vignes ſont auſſi plantées dans un certain ordre qui fait plaiſir à la vue. On les tient fort élevées, & preſqu'en façon de treilles, par le moyen des longues perches qui les ſoutiennent, & par d'autres que l'on met en travers, ſur leſquelles les ſarmens s'étendent & d'où pend le raiſin, qui acquiert par ce moyen une parfaite maturité ; il y a auſſi un intervalle conſidérable d'un ſep ou pied de vigne à l'autre ; ce qui ne contribue pas peu à leur fécondité & à la groſſeur du raiſin qui eſt extraordinaire. Il y a dans le Kesroan un plus grand nombre de bourgs & de gros villages, que dans les autres régions du Liban ; & pluſieurs de ces villages ſont ſur des hauteurs admirablement bien ſituées, avec des vues toutes charmantes, principalement ceux du côté du couchant, qui regardent la mer. Telle eſt, entre les autres, la ſituation d'AUGUSTA, ſur les confins du Kesroan & du pays des Druſes, à trois lieues de la mer. C'eſt la demeure du prince qui eſt le chef de la nation Maronite, & qui eſt auſſi le commandant du pays, ſous l'autorité de l'Emir des Druſes.

Un

C'n ſi beau pays, ſitué dans un climat que je crois le plus doux & le plus tempéré de toute la Syrie, ſemble contribuer en quelque maniere à la douceur de l'eſprit, aux bonnes inclinations & aux mœurs toutes louables de ſes habitans. Il eſt rare, en effet, de trouver d'auſſi bonnes gens dans les montagnes, qui inſpirent pour l'ordinaire des manieres rudes & ſauvages, que le ſont les Maronites du mont Liban, mais ſur-tout ceux qui peuplent le pays dont nous parlons; pays dont les vices en général & la mauvaiſe foi & ſur-tout le larcin, ſont tellement bannis, qu'on n'en entend jamais parler. On n'y parle point auſſi de procès, ni de grandes conteſtations ſur des matieres d'intérêt, & encore moins de punir quelqu'un de peine afflictive, parce que les délits, qui méritent cette peine, ne s'y commettent jamais. *_La Roque_, Voyage de Syrie & du mont Liban, _t._ 1, _p._ 219, _edit. Pariſ. p._ 177, éd. d'Amſt.

KESSEL, gros village des Pays-bas, dans la haute Gueldre, avec un beau château, chef-lieu d'un pays auquel il donne ſon nom, & à l'extrémité méridionale duquel il eſt ſitué, aux confins du comté de Horn, au bord occidental de la Meuſe, entre Ruremonde & Venlo.

La TERRE DE KESSEL ou le PAYS DE KESSEL, canton des Pays-bas, dans la haute Gueldre, entre le Péeland, au couchant, & la Meuſe à l'orient, le pays de Cuyk au nord, & le comté de Horn au midi. Le pays de Keſſel a été cédé au roi de Pruſſe, par le traité d'Utrecht. Il faiſoit auparavant partie de la Gueldre Espagnole.

KESSEL-ISSAR, château de Bulgarie, qui défend le défilé, nommé *_DerventCapi_*, qui dure ſix bonnes lieues; c'eſt la porte Trajane des anciens.

KESTEVEN, petite province d'Angleterre, une des trois parties du comté de Lincoln, au midi de la riviere de Witham, confine au midi avec la province de Leiceſter; les Saxons la nommoient *_Céoſtefne-Wald_*. L'air y eſt bon, le terroir eſt ſec, mais fertile.

KÉTAC, contrée d'Aſie, à l'extrémité ſeptentrionale du Tonkin, entre la riviere de Chalé & la province de Quanſi, qui eſt de la Chine. *_Robert de Vaugondy_, Atlas.

KÉTAY, autre canton, au ſud-oueſt du Kétac, aux deux côtés de la riviere de Lancan & aux confins du petit Laos, entre ce pays & le lac de Quadac. *_Robert de Vaugondy_, Atlas.

KÉTCHITE ou KESICTON, contrée de la Tartarie, proche la grande muraille de la Chine. Elle eſt diviſée en deux barrieres. Ses principales habitations ſont ſur une petite riviere, qui va ſe rendre au ſud-eſt dans le Sira-Mouran. *_Hiſt. générale des Huns_, t. 4, p. 238.

KÉTÉ, bourg de l'Indouſtan, à ſix milles de Mandoula, ville voiſine de la riviere de Jaoun, & à douze milles de Géannuma. Le Jaoun paſſe à Firouz-Abad, qui n'eſt qu'à trois lieues de Dehli. *_Hiſt. de Timur-Bec_, l. 4, c. 21.

KÉTIEN, ville de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Jungning, onziéme métropole de cette province. Elle eſt de 16 d. 5′ plus occidentale que Pékin, ſous les 27 d. 41′ de latitude. *_Atlas Sinenſis_.

KÉTIR, ville de la Natolie, à 62 d. de longitude, & à 43 de latitude, peu loin de la mer Noire, entre Pruſe & Sinope. * _Hiſt. de Timur-Bec_, l. 5, c. 50.

KÉTOY, ville d'Aſie, au Tonquin, entre une riviere & des montagnes, environ à vingt-cinq lieues de Ciampa, & à trente de Checou. C'eſt, ſans doute, la même choſe que la KEHOI de De l'iſle, qui n'en fait qu'une bourgade, à l'orient du lac de Cuadac, que traverſe la riviere de Lancan. * _Tavernier_, Descr. du Tonquin.

KETTERING, bourg d'Angleterre, dans la province de Warwick. On y tient marché public. * _Etat préſent de la Gr. Bretagne_, t. 1.

KÉTUER, montagne d'Aſie, dans la province de Bédakchan, à 115 d. de longitude, & à 36 de latitude. Elle étoit peuplée d'idolatres, qui avoient un roi particulier, lorſque Timur en entreprit la conquête. Ils avoient mis les Mahométans, leurs voiſins, à contribution. Il eut des peines incroyables à y arriver; & leurs montagnes étoient couvertes de neiges, quoique ce fût au mois de Juin. Ils avoient une citadelle, au pied de laquelle paſſe une groſſe riviere. On peut voir les détails de cette conquête dans l'Hiſtoire de Timur-Bec, _l._ 4, _c._ 3. Ce peuple, dit l'hiſtorien, a une langue particuliere qui n'eſt ni Perſienne, ni Turque, ni Indienne; & ſi ce n'étoit les habitans des lieux circonvoiſins qui s'y trouvent par hazard, & qui, ayant appris leur jargon, leur ſervent d'interprètes, perſonne ne pourroit les entendre.

KETWIN, prévôté de chanoines réguliers, dans la baſſe Autriche, près de Krems.

KEU, ville de la Chine, dans la province de XANTUNG ou CHANNTON, département de Tungchang, troiſiéme métropole de cette province. Elle eſt de 1 d. 34′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 54′ de latitude.

KEVACHIR ou VERDECHIR, ville de Perſe, à 80 d. 30′ de longitude, & à 28 d. 15′ de latitude, ſelon Tavernier, *_Voyage de Perſe_, _l._ 3, _c. dernier_.

KEW, bourg de Hongrie, ſur le Danube, au-deſſus de Futack. Voyez ONOCHRNIUM.

KEXHOLM; on l'appelle auſſi CARELOGOROD, ville de l'empire Ruſſien, dans la Carélie, au bord occidental du lac Ladoga. Elle étoit ci-devant à la Suéde, & étoit le chef-lieu d'une partie de la Carélie Suédoiſe, que l'on diſtinguoit en Carélie Finoiſe, & Carélie de Kexholm, comme nous le diſons au mot CARÉLIE. Voyez cet article.

KEYHOOKA, grande ville de l'Amérique, dans la Nouvelle Eſpagne, au midi de la baie de Campêche. C'eſt une grande ville de commerce, & bien riche, ſituée à quatre lieues de la riviere de Guaſickwalp, (ou GUAZACOALCO,) à ſon oueſt. Elle eſt habitée de quelques Eſpagnols en petit nombre, & d'un grand nombre de Mulâtres, la plûpart voituriers; ils ont quantité de mules, avec leſquelles ils viſitent ſouvent la côte, où croît le cacao, pour en acheter, & ils parcourent ainſi tout le pays qui eſt entre Villa de Moſe & la Vera-Cruz. * _Dampier_, Voyages, _t._ 3, _part._ 2, _p._ 183.

KEYSERSBERG. Voyez KAYSERSBERG.

KEYSERSLAUTERN. Voyez KAYSERSLAUTERN.

KEYSERSTUL. Voyez KAYSERSTHUL.

KEYSERWERT. Voyez KAYSERWERD.

KHABERAN, canton d'Aſie, dans le Khoraſſan. Il eſt bien peuplé, & a donné naiſſance à pluſieurs perſonnes illuſtres. * _Manuscr. de la Bibl. du roi_.

KHACOUNI, montagne de la Barbarie d'Ethiopie. Voyez BARBARIA 2. Elle a ſept croupes qui s'avancent ſur la mer, & une autre vers la terre, & s'étend juſqu'à une province fort peuplée, que l'on appelle HAVIAT. * _D'Herbelot_, Biblioth. orientale.

KHAIBAR, ville de l'Arabie heureuſe. Elle eſt, ſelon Abulféda, à 76 d. 30′ de longitude, & à 24 d. 20′ de latitude. Le même auteur en parle ainſi dans ſa Deſcription de l'Arabie, *_article_* 10, *_p._* 309, de la Traduction de De la Roque. Khaïbar abonde en palmiers, & c'eſt la terre des enfans d'Anzab. *_Khaïbar_*, dans la langue des Juifs, ſignifie un *_château_*. Son éloignement de Médine eſt d'environ ſix ſtations entre le ſeptentrion & l'orient. Khaïbar, ſelon Edriſſi, eſt une petite ville ſemblable à un grand château, abondante en fruits & en palmiers: au commencement du Mahométiſme, ce n'étoit qu'une maiſon entre Karida & Ennadit, & c'étoit la demeure des enfans de Koraïtab & de Nodaïr; c'eſt-là auſſi qu'a habité Samoul, fils d'Adiya. Il y a quatre ſtations de Khaïbar à la Mecque. Le traducteur François obſerve ſur l'étymologie de *_Khaïbar_*, qu'on prétend que ce nom ſignifie plutôt *_ligue_* & *_confédération_*, à cauſe que c'eſt en ce lieu que les Juifs réunis contre les premiers Muſulmans, livrerent bataille à Mahomet.

KHAIRABAD. Voyez KHOURENFARS.

KHALED, iſle d'Aſie, au bas de l'Euphrate. MALEK eſt une autre iſle voiſine. * _Hiſt. de Timur-Bec_, l. 5, c. 38.

KHALFÂT, petit pays de l'Arabie heureuſe. Il eſt renfermé entre les villes de Merbath & de Scharmah, dans la province d'Hadramut. On y voit une montagne qu'on nomme *_Giabal-Alcamar_*, c'eſt-à-dire *_montagne de la lune_*, à cauſe de ſon ſommet qui a quelque reſſemblance avec le croiſſant; au pied de cette montagne eſt un vallon auquel elle a donné le nom de GAB-ALCAMAR. *_D'Herbelot_, Bibliot. orient.

KHANBALEK, ou
KHANBALIK, ou

KHANBLIG, nom de la ville que nos historiens & nos géographes ont appellée *Cambalu*, & qu'ils ont placée dans la grande Tartarie, au septentrion de la Chine. Mais suivant les géographes & les historiens Orientaux, il est constant que c'est une ville de la Chine. Ebn-Saïd, dans Abulféda, lui donne 130 d. de longitude, & 35 d. 25′ de latitude septentrionale, & la place dans le quatriéme climat; & les Tables intitulées *Alharair*, ne lui donnent que 124 d. de longitude, & 49 d. de latitude septentrionale, & la reculent jusqu'au sixiéme climat. Mais la supputation d'Ebn-Sâïd est plus conforme à la vérité, si l'on fait attention au chemin que firent les ambassadeurs de Schahrokh & d'Ulug-Beig, son fils, pour arriver à cette capitale de la Chine septentrionale. Néanmoins Ebn-Sâïd, & l'auteur des Tables Alharair, conviennent en ce qu'ils écrivent que Khanbalig est située dans le Khathai, c'est-à-dire, dans la Chine, bien avant dans l'orient. Ebn-Sâïd ajoûte qu'elle étoit fort célébre de son tems, par les relations des marchands qui y alloient, & qui en apportoient des marchandises; qu'il y avoit des mines d'argent dans son voisinage, & qu'à son midi, son terroir étoit borné par les monts de BELHAR, ainsi appellés du nom d'un puissant roi des Indes, voisin de la Chine. Al-Bergendi, dans sa Géographie intitulée *Reſſata meſſahar ardh*, écrit que la ville de Khanbalig est située à l'extrémité du Turqueſtan, & que ce que l'on disoit de sa grandeur & de sa puissance, paroissoit incroyable. Il faut remarquer que cet auteur prend ici le Turqueſtan pour tout le vaste pays, qui s'étend depuis la mer Caspienne jusqu'à la mer Orientale, qui borne la grande Tartarie & la Chine. La premiere conquête que Ginghiz-kan fit, après s'être rendu maître absolu dans la grande Tartarie, fut celle de Khanbalig, qu'il prit par ses lieutenans sur Altankhan, qui étoit alors empereur de la Chine; & il la laissa à l'administration d'un gouverneur, pendant qu'il vint en personne jusqu'en-deçà du Gihon, où il fit d'autres conquêtes. A son retour dans ses états, ayant appris, pendant cette expédition, que les Khathaïens ou les Chinois avoient secoué le joug, il se préparoit pour y retourner en personne, lorsqu'il mourut. Mais Oktaï Khan, son successeur, ayant exécuté son projet, ne contraignit pas seulement les peuples, qui s'étoient révoltés à se soumettre une autre fois, il étendit encore ses conquêtes dans le grand empire de la Chine, plus loin que n'avoit fait Ginghiz-khan; & depuis ce tems Khanbalig, & tout ce qui en dépendoit, demeura long-tems sous la domination des empereurs Ginghiz-kaniens. **D'Herbelot*, Biblioth. orient.

Voyez CAMBALU & PÉKIN, qui sont les noms d'une même ville.

KHANKOU, ville de la Chine. Elle est très-considérable par le concours des marchands, que le négoce y attire de tous côtés; c'est la derniere & la plus éloignée du côté du levant, où ils abordent; elle est située au sud-est de la ville de Sangiouch, & n'est éloignée de la mer, que d'une demi-journée. Il n'y a pas d'autre eau que celle des puits; & quoiqu'il n'y ait point de jardinage, elle ne laisse pas d'être fort peuplée, à cause du commerce qui s'y fait. Edrissi, cité par d'Herbelot, parle aussi de Khancou en ces termes: c'est, dit-il, un très-grand port de la Chine, éloigné de quatre journées de navigation, & de vingt journées de chemin par terre, de Loukin, ville des Indes la plus prochaine. Elle est éloignée de Giankou ou Giankova, autre ville des Indes, de huit journées. Al-Bergendi en parle autrement que les deux auteurs précédens. Il dit en deux endroits, de sa Géographie, que c'est le nom d'une province de la Chine, que les habitans lui donnoient, mais qui néanmoins étoit plus connue de son tems, sous celui de *Khatha*. **D'Herbelot*, Bibliot. orient.

KHAOUS, petite ville d'Asie, dans la Tartarie, au-dessous de Samarcande; elle est éloignée de sept parasanges de la ville de Zamin, & de neuf de celle de Khoschkat, située sur la riviere de Schasch. **D'Herbelot*, Bibl. orient.

KHARADIN, petite ville de la grande Arménie. Elle étoit autrefois très-grande & très-peuplée. ** Manuscrits de la Bibl. du roi.*

KHARAGIA-BENOU-JAKSIN, ville du Kathay, située sur la riviere de CARAMORAN. Les Mogols s'en rendirent maîtres, sous le régne d'Oktaïkan, fils de Ginghiskan. ** D'Herbelot*, Biblioth. orient.

KHARTAN, isle dans le golfe de la mer d'Yémen, ou de l'Arabie heureuse. Ses habitans ont une langue particuliere, qui n'est point entendue des autres Arabes, & font trafic d'ambre gris, que la mer jette quelquefois sur le rivage de leur isle. **D'Herbelot*, Biblioth. orient.

KHARAF, canton de Nichabour, dans le Khoassan, à 93 d. de longitude, & 35 d. de latitude. *Selamch*, Sindgian & Zerken sont des bourgs de ce canton. Le pays abonde en raisins, melons, grenades & soie. **Manuscr. de la Bibl. du roi.*

KHAZAR. Voyez KHOSAR.

KHESELL, (LE) ou KHESILL, grande riviere d'Asie, dans la Tartarie, au pays des Usbecs; c'est la même que la fameuse DARIA, riviere dont on a fait tant de bruit depuis le commencement de ce siécle. Mais ce mot DARIA est un nom général, qui signifie simplement *riviere*; ainsi ce n'est pas le nom propre de celle-ci; c'est le KESELL ou KESILL, qu'on doit l'appeller.

Elle a sa source dans les montagnes qui séparent les états du Contaich, grand Kan des Kalmoucks de la grande Boucharie, vers les 43 d. de latitude, & les 96 d. 30′ de longitude. Son cours tend à-peu-près de l'orient à l'occident; & après avoir traversé tout le pays de Charassin, & parcouru environ cent cinquante lieues d'Allemagne de pays, elle vient se dégorger dans la mer Caspienne, à 40 d. 30′ de latitude, à 35 lieues d'Allemagne, au nord de l'embouchure méridionale de la riviere d'Amù. Les bords du *Khefell* sont extrêmement fertiles par-tout où ils sont cultivés; mais la plus grande partie en est négligée par les Tartares, habitans des provinces qu'elle arrose: ils ne daignent même pas profiter des excellens pâturages, que les bords de cette riviere leur offrent, quoique meilleurs que ceux qu'on trouve du côté de la riviere d'Amù. On ne trouve de ce côté, sur-tout le Khefell, que de petites villes; encore sont-elles à moitié désertes, parce que les Tartares Usbecks de la grande Boucharie, & du pays de Charassm, cherchent également les frontieres des Persans, où ils trouvent mieux à exercer leurs talens, que vers les frontieres des Kalmoucks & des Cara-Kalpakks. C'est dans la riviere de *Khefell*, de l'autre côté de la petite ville de Tuk, que le bras septentrional de la riviere d'Amù s'est venu décharger, il y a environ quatre-vingt ans, après avoir quitté son ancien canal, qui passoit devant la ville d'Urgens. Mais, depuis quelques années, les Tartares du pays de Charassm, ont encore détourné le cours de la riviere de *Khefell*; enforte qu'elle ne se décharge plus dans la mer Caspienne; ce qui arriva ainsi. Pierre le Grand, ayant extrêmement à cœur de rendre ses états florissans, par le moyen du commerce, portoit sans cesse ses pensées sur tout ce qui pouvoit faciliter ce dessein: & ayant compris que la communication de la Sibérie, avec les états méridionaux de l'Asie, y contribueroit infiniment, il jugea que cette communication se pourroit établir le plus commodément par le moyen de la riviere de Sirth, laquelle arrose le pays de Turqueſtan, présumant avec vraisemblance, que cette riviere se déchargeroit dans la mer Caspienne. Pour cet effet, il fit accompagner, à plusieurs reprises, les Cosaques du Jaïck, qui sont accoutumés de courir le long des côtes de cette mer, par des gens entendus dans la marine, pour examiner en quel endroit la riviere de Sirth pouvoit y avoir son embouchure; ces gens ne trouvant aucune riviere considérable qui se déchargeât dans la mer Caspienne, entre la riviere de Jemba & l'Amù, que la seule riviere de *Khefell*, crurent que ce devoit être la riviere qu'ils cherchoient; & ce qui acheva de les tromper, fut que les Cosaques les assuroient que cette riviere portoit le nom de *Daria*, qu'ils savoient être pareillement celui de la riviere qu'ils cherchoient, sans savoir que ce fût un nom général. C'est pourquoi ils firent leur rapport, en conformité de ce qu'ils avoient remarqué. Là-dessus l'empereur de Russie, prit, vers l'année 1719, la résolution d'y envoyer, par la voie d'Astracan, un certain brigadier, *Beckowitz*, avec deux mille cinq cents hommes, pour s'emparer de l'embouchure de cette riviere. Cet officier, Circasse d'extraction & qui possédoit la langue tartare, paroissoit plus propre à réussir

qu'un autre. Cependant les Tartares ayant pris de l'ombrage de ce qu'on étoit venu diverſes fois reconnoître la riviere de *Kheſell*, & ayant remarqué d'un autre côté, par les ouvertures qu'ils étoient, de tems en tems, obligés de faire à cette riviere, pour abbreuver leurs terres, qu'il ſeroit facile de la faire tomber dans le lac d'Arall, par le moyen de certaines terres baſſes, qui ſe trouvoient de ce côté, ils réſolurent d'entreprendre cet ouvrage; & pour cet effet, ils faignerent la riviere en tant d'endroits, qu'ils virent enfin à bout de la conduire, par trois bras différens, dans le lac d'Arall; ce qui ayant extrêmement affoibli le véritable lit de la riviere, ils acheverent facilement de la boucher tout-à-fait; enſorte que *Beckowitz* étant arrivé quelque tems après avec ſes bâtimens à l'embouchure de la riviere de *Kheſell*, la trouva tout-à-fait à ſec. Cependant pour obéir à ſes ordres, ils ne laiſſa pas de faire mettre pied à terre à ſes troupes, & de commencer à bâtir quelques forts aux environs, le mieux que le terrein, extrêmement ſablonneux, le voulut permettre; mais à peine les avoit-il mis en état de pouvoir faire quelque réſiſtance, que les Tartares Chivinski, qui ſont les mêmes que les Usbecks du pays de Charaſm le vinrent attaquer avec une nombreuſe cavalerie: *Beckowitz* ſe défendit avec tant de réſolution, que déſeſperant à la fin de venir à bout de lui par la force, ils eurent recours à la fraude. Pour cet effet le Chan des Tartares, qui commandoit en perſonne, lui fit dire en ſecret qu'il étoit dans ſon cœur véritable ami des Ruſſes, & qu'il ne ſouhaitoit rien davantage que de les voir établis en ſon voiſinage, mais qu'il étoit obligé de s'oppoſer en cette occaſion à eux, à cauſe des autres princes Tartares, ſes parens & ſes voiſins; qu'on avoit réſolu de faire encore un dernier effort contre lui le lendemain, & qu'en cas qu'on ne réuſsît pas mieux, on tâcheroit d'en venir à un accommodement. Comme ce même Chan avoit fait faire peu de tems auparavant des proteſtations ſemblables à la cour de Ruſſie, par un envoyé, *Beckowitz* ſe laiſſa perſuader qu'il pourroit bien y avoir quelque choſe de vrai à tout cela, & qu'il falloit voir ce qui en arriveroit. Cependant les Tartares ne manquerent pas, conformément à l'avis donné, d'en venir aux mains avec lui le lendemain; ce qui alla même ſi loin, que, contre leur ordinaire, un grand nombre d'entr'eux mit pied à terre en cette occaſion, pour pouvoir faire de plus grands efforts; mais ayant été repouſſés à la fin avec beaucoup de perte, le Chan lui envoya deux de ſes Murſes, pour s'informer pourquoi il étoit venu ſe jetter à main armée dans ſes états, & ce qu'il ſouhaitoit: *Beckowitz* demanda qu'on fermât les ouvertures faites à la riviere, & qu'on la débouchât entiérement, pour qu'elle pût reprendre ſon cours ordinaire. Les Tartares lui repréſenterent là-deſſus-qu'ils pourroient bien, à la vérité, déboucher la riviere, mais que l'eau ſe jettoit toute dans les trois bras ſusdits, qui la portoient dans le lac d'Arall, & cela, avec une ſi grande rapidité, qu'il leur étoit abſolument impoſſible de les boucher; ſur quoi *Bekowitz* prit le parti de leur propoſer qu'ils euſſent à lui donner un certain nombre d'ôtages, & qu'il iroit le faire avec ſes troupes. Comme c'étoit-là juſtement ce que les Tartares ſouhaitoient, ils ne manquerent pas de lui accorder tout ce qu'il demandoit, après cependant avoir fait toutes les façons qu'ils crurent néceſſaires pour le faire mieux donner dans le panneau. En exécution de cette convention, *Beckowitz* ſe mit en marche avec ſes troupes pour aller déboucher la riviere, après avoir laiſſé quelque monde à la garde de ſes forts. Mais les ôtages qu'on lui avoit donnés, & qui lui ſervoient en même tems de guides, le menerent par des endroits tout-à-fait déſerts, où il n'y avoit que quelques mauvaiſes mares d'eau croupiſſante; encore ne pouvoient-elles pas ſuffire pour tout le monde; enſorte qu'après cinq jours de marche, *Beckowitz* & ſes troupes manquerent abſolument d'eau. Alors leurs conducteurs leur propoſerent, comme d'eux-mêmes, de ſe partager en différens corps, & de marcher par diverſes routes, afin de trouver plus aiſément autant d'eau qu'il leur en falloit. *Beckowitz* ſe voyant engagé ſi avant, fut obligé de conſentir à cette propoſition, quoiqu'il ne laiſſât pas d'entrevoir ce qui en pourroit arriver. Les Ruſſes s'étant ſéparés en différens corps, les Tartares les vinrent envelopper les uns après les autres, firent mourir *Beckowitz* avec la plus grande partie de ſes gens, & mirent le reſte à l'eſclavage; ceux qui étoient reſtés à la garde des forts ne manquerent pas de ſe rembarquer au plus vîte, & de retourner à Aſtracan. On avoit publié que le ſable de la riviere de Sirth étoit très-riche en or, la cour de Ruſſie en avoit été déſabuſée avant le public; mais elle n'avoit pas jugé à propos de faire connoître la fauſſeté de ces bruits, dont elle étoit bien-aiſe de tirer parti. Quoi qu'il en ſoit, c'eſt par cette aventure que la riviere de *Kheſell* n'a plus aucune communication avec la mer Caſpienne, & qu'elle porte toutes ſes eaux, & une grande partie de celles de la riviere d'Amû, dans le lac d'Arall. * *Hiſt. des Tatars*, p. 694.

KHI, ville de la Chine, dans la province de Pékin, au département de Paoting, deuxiéme métropole de cette province; elle eſt de 2 d. plus occidentale que Peking, ſous les 38 d. 57′ de latitude.

KHIVAK, ville d'Aſie, au midi du Gihon, dans le royaume de Carezem, qui eſt la Chorasmie de Ptolomée, & le Khouarezm des Orientaux. * *Hiſt. de Timur-Bec*, l. 5, c. 33.

KHOCHING, ville de la Chine, dans la province de Pékin, au département de Chinting, quatriéme métropole de cette province; elle eſt de 2 d. 48′ plus occidentale que Pékin, ſous les 38 d. 15′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

KHODAISER, bourg d'Aſie, dans le Khoraſſan, dans le territoire de Samarcande. Il eſt de la dépendance d'Oroufchnah, fort connu & fort peuplé. C'eſt la même choſe que CHODAISAR. Voyez ce mot. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

KHOGEND, ou KHOGENDA, ville d'Aſie, dans la Tranſoxane, des dépendances de Farganah, ſituée ſur le Sihun, le Jaxartes des anciens, qui porte auſſi le nom de *fleuve de Khogend*. Quelques géographes lui donnent 90 d. 35′ de longitude, & 41 d. 25′ de latitude ſeptentrionale, & d'autres 40 d. 50′ de latitude. Suivant Abulféda, le géographe Amed-Al-Khateb met ſept journées de diſtance de Khogend à Samarkande, & quatre de la même ville à Schasch. Suivant l'auteur du livre de Géographie, intitulé *Al-Lebab*, c'eſt une grande ville environnée de beaucoup de jardinages, qui portent des fruits très-exquis. Al-Bergendi en parle de la même maniere dans ſon cinquiéme Climat. Cette ville eſt la même que COGENDE. Voyez ce mot. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

KHOLGIAN, pluriel de *Khalig*, qui ſignifie un *golfe de la mer*. Les géographes Arabes comptent trois *Kholgian*, ou *golfes* principaux dans notre continent, ſavoir *Bahr-Fars* ou le *golfe Perſique*; *Bahr-al-Roum*, ou la *Méditerranée*; & *Bahr-Khozar*, qui eſt la *mer Caſpienne*. D'Herbelot ajoûte: il eſt certain que la mer Caſpienne n'eſt pas un golfe; & il a raiſon; mais je m'étonnerois fort que les Arabes euſſent oublié *Bahr-Colſum* ou *Kholzum*, qui eſt le *golfe Arabique*. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

KHORASSAN, (LE) ou LE CORASAN, ou LA CORASSANE, pays d'Aſie, à l'extrémité de la Perſe, au nord-eſt. D'Herbelot, qui avoit lu les géographes Orientaux, en parle ainſi. Khoraſſan eſt, dit-il, le nom d'une province, ou plûtot d'un pays de très-grande étendue. Voici la deſcription que le géographe Perſien en a donnée.

Touchant l'origine du nom, il remarque que le mot de *Khor* ou *Khour* ſignifie le *ſoleil*; & *Aſſan*, *Lieu habité*: c'eſt pourquoi, par le mot de *Khoraſſan*, on entend une grande étendue de pays bien peuplé du côté du ſoleil, c'eſt-à-dire *du ſoleil levant*; auſſi les Perſans de l'Iraque Perſique diſent que le Khoraſſan s'étend depuis Rhei, ville de la Perſe montagneuſe, qui s'appelle auſſi *Erak-Agem* (*Irac-Agémi*) ou *Iraque Perſique*, juſqu'à *Mathla-Aſtab*, juſqu'au lever du ſoleil. Mais voici de quelle maniere il le décrit plus particuliérement.

Le Khoraſſan eſt borné par un déſert vers le couchant, du côté du Giorgian & du Gébal, ou de l'Iraque Perſique: vers le midi, il a un autre déſert, entre la Perſe proprement dite, & le pays de Comas; le Segeſtan & les Indes vers le levant, & le Mauharalna-

har, avec une partie du Turqueſtan, vers le ſeptentrion. A l'égard de ce déſert qui eſt au midi, & dont on vient de parler, le même auteur le décrit ainſi. Il a une partie des confins de la Perſe au couchant, une autre partie & le Kerman au midi; au levant, une partie du Mekran & une partie du Ségeſtan, & au ſeptentrion le Khoraſſan, & une partie du Ségeſtan. En allant du Khoraſſan en Perſe, du côté du midi, la premiere ville que l'on rencontre, après avoir paſſé le déſert, eſt celle d'Yezd. En allant vers Ispahan on arrive à celle d'Ardeſtan; vers le Kerman, à une petite ville appellée *Habiddh*; & vers le pays de Comas, les villes de Semnan & de Damagan.

Dans cette grande étendue le Khoraſſan a quatre villes royales, où les rois qui y ont régné ont fait leur réſidence, à ſavoir les villes de *Balkh*, de *Mérou*, de *Nichabour* & de *Hérat*. Le roi des Usbecks, ou Tartares, fait ſa demeure ordinaire dans celle de Hérat.

Les anciens rois de Perſe ont eu le Khoraſſan ſous leur puiſſance. Cependant l'auteur du Leb-Tarikh remarque que, du tems de Narſi-Bed-Gudarz, il étoit occupé par Moviad & par Ramin. Après la conquête de la Perſe, les Arabes s'en rendirent les maîtres, ſous le Khalife Othman. Les Tabériens, les Samaniens, Mahmoud Sebecktéghin, ſes ſucceſſeurs, & les Bouïdes, y régnerent les uns après les autres. Les Selgiucides chaſſerent les derniers. Les Khouaresmiens vinrent après, & enſuite les Gaurides. Mais les Khouaresmiens y étant rentrés, en furent dépouillés par Ginghiz-khan, qui le laiſſa à ſes ſucceſſeurs, lesquels y demeurerent juſqu'à Tamerlan, (Timur-Beg,) qui le conquit ſur eux, & le laiſſa à ſes enfans. Ceux-ci s'y maintinrent, juſqu'à ce qu'ils furent contraints de le céder aux Usbecks, lesquels y régnent encore aujourd'hui, nonobſtant les rudes guerres qu'ils ont eues à ſoutenir contre les rois de Perſe, de la race qui régne préſentement. Voici une Table géographique des villes du Khoraſſan, ou Khoraſan, ſelon Naſſir Eddin, avec leurs longitudes & latitudes, ſelon le climat.

Noms des villes du Khoraſſan.	Longitude.		Latitude.		Climat.
	Degr.	Min.	Degr.	Min.	
Baſtam,	89	30	36	10	4
Biyar,	89	50	35	45	4
Forawah,	90	0	39	0	5
Mazinan,	90	30	36	0	4
Sabwar,	91	0	36	0	4
Esfarayin,	91	5	36	55	4
MAISABUR, (NICHABOUR,)	92	30	36	21	4
Tus,	92	30	37	0	4
Tarshiz,	92	0	35	0	4
Tabs-Cili,	92	0	33	0	3
Tun,	92	30	34	30	4
Kaïn,	93	20	33	40	4
Tabs-Maſina,	94	15	33	15	3
Zauzan,	93	30	35	20	4
Fushang,	94	15	34	50	4
HARAH ou HÉRAT,	94	20	34	30	4
Badagis,	94	30	35	20	4
Sarachas,	94	30	36	0	4
Maru-Alrud,	94	0	36	30	4
MARU SHAHJAN, ou MÉROU,	94	0	37	40	4
Muzjanan,	98	0	35	30	4
Farayab,	99	0	36	45	4
Ashfurkan,	100	0	36	45	4
BALCK,	101	0	36	41	4
Bamiyan,	102	0	34	35	4
Sémencan,	102	0	36	0	4
Kobadyan,	102	2	37	45	4
Welwaleg'.	102	20	36	55	4

1. KHORREM, petit pays d'Aſie, dans le voiſinage de la ville d'Ardebil. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

2. KHORREM, ville de l'iſle de Sérandib, qui eſt Ceïlan, au pied de la haute montagne, où Adam eſt enterré, ſuivant la tradition des Muſulmans, & où quelques-uns croient qu'étoit le paradis terreſtre. Elle eſt nommée de ce mot arabe, qui ſignifie *joyeux*, à cauſe que c'étoit un lieu de joie & de plaiſir. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

KHOSARS (les) étoient une branche de Turcs. Les Chinois les appelloient *Turcs-Koſa*, & les Grecs, *Turcs orientaux*; ils s'établirent dans la Cherſonnéſe Taurique, ou ce que nous appellons la *Tartarie Crimée*; étendirent leur domination juſque dans les pays ſeptentrionaux de la Ruſſie. Ils firent un traité avec l'empereur Héraclius, contre Cosroës, roi de Perſe, & ravagerent l'Adherbidjiane. Pour cimenter cette alliance, Héraclius promit ſa fille Eudocie en mariage, au chef de ces Barbares; mais ce chef étant mort, le mariage n'eut point lieu. Juſtinien II, ayant été dépouillé de l'empire, par Tibere Abſimare, ſe retugia auprès du Kan des Khoſars, qui lui donna en mariage ſa ſœur Théodora; mais s'étant enſuite laiſſé corrompre par les préſens, que lui offrit Abſimare, il forma le projet de faire périr Juſtinien. Celui-ci en ayant été averti par ſa femme Théodora, ſe ſauva chez les Bulgares. Sous Léon l'Iſaurien, les Khoſars ravagerent la Médie & l'Arménie, & battirent ceux qui voulurent s'oppoſer à leur paſſage. Ils eurent ſouvent affaire avec les Arabes, qui ne remporterent aucun avantage ſur eux. Enfin ces Khoſars, après avoir long-tems habité les pays ſitués au nord de la Georgie, & s'y être maintenus, malgré les efforts des Arabes, ſe diviſerent, & formerent en quelque façon de nouvelles nations. Telle eſt celle des Cabars, qui ſe retira chez les Turcs, proprement dits, & fixa ſa demeure dans le pays que les Patzinaces ont occupé depuis. Ils y furent ſuivis par les Néces, les Madgiares, les Ourtugermas, les Tarians, les Génach, les Carcs & les Caſes, toutes races Khoſares, qui ſe joignirent à d'autres Turcs, & leur firent prendre leur langue. * *Hiſtoire générale des Huns, par M.* de Guignes, *t.* 2, *p.* 507.

KHOSCHKET, ville d'Aſie, dans le Mauaralnahar. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Schaſch, à neuf paraſanges de la ville de Khaous, ſelon Abulféda. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

KHOSCHOUFGAN, gros bourg d'Aſie, dans le Mauaralnahar. Il eſt ſitué en la vallée de Sogd: on l'a appellé auſſi RAS-ALKHANTARAH, nom qui ſignifie *la tête du pont*. * *D'Herbel.* Bibl. orient.

KHOTAN ou KHOTEN, pays d'Aſie, au Turqueſtan, au-delà de Bourkend, & en-deçà ou plus bas que Caſchgar. Sa capitale, qui eſt fort peuplée, eſt auſſi nommée *Khotan*. La longitude de cette ville, ſuivant les tables Perſiennes, eſt de 107 d. & la latitude de 42 d. ſuivant l'auteur du Canoun; ſa longitude & de 100 d. ſeulement & 40′, & ſa latitude de 43 d. 30′.

Ce pays eſt à l'extrémité du Turqueſtan, & arroſé de pluſieurs rivieres, dans le cinquiéme climat. Albergendi place auſſi le Khotan dans le Turqueſtan, en ſon cinquiéme climat, & en fait un pays très-peuplé, & coupé de pluſieurs rivieres. Abulféda, en marquant que le Khotan eſt à l'extrémité du Turqueſtan, inſinue que c'eſt la partie ſeptentrionale de la Chine, appellée autrement *Khatai*. Ce peut être auſſi, pourſuit D'Herbelot, la partie de la Tartarie, qui borne la Chine du côté du ſeptentrion. Ainſi TCHIN V. KHOTAN, que l'on trouve joints enſemble en quelques auteurs, ſignifie *Chine méridionale*, & *ſeptentrionale*, ou *la Chine & la Tartarie*. Il y a pourtant lieu de croire que le Khotan eſt dans la Chine, parce qu'il s'y trouve une province appellée *Khara-Khotan*, ou le *Khotan noir*, qui pourroit être la Tartarie, ainſi nommée, à cauſe qu'elle eſt couverte de bois, comme le pays de CARABOGDAN, la *Moldavie noire*, ou à cauſe de la barbarie de ſes peuples. On trouve auſſi ſouvent le mot de *Khata*. Ainſi il ſemble que KHATA V. KHOTAN, ſignifie la même choſe, à ſavoir *la Tartarie*, de même que TCHIN, V. MATCHIN, ſignifie *la Chine en général*. Quoi qu'il en ſoit, le pays de *Kotan V. Hhatha*, eſt celui d'où vient le muſc. * *D'Herbelot.* Bibl. orient.

KHOTLAN, ou KHOTOL, ou KHOTOLAN, pays d'Aſie, dans la Tartarie. Il eſt ſitué au-delà de Balkh, en approchant du Turqueſtan. On le nomme auſſi KHO-

TAN. Il eſt entre les rivieres de VAKHSCHAB & de HARRAT, qui le ſéparent d'avec celui de Badakſchan, dans le quatriéme climat. Tout ce pays eſt partagé en deux grandes contrées, ſavoir KHOTOL & VAKHSH, qui ne font qu'une nation ſous un même gouvernement, & chaque contrée a ſa ville principale, qui porte ſon même nom. Le Khotolan a eu ſes rois particuliers; & en général, il eſt fort fertile, arroſé de pluſieurs rivieres, couvert de bois & d'arbres fruitiers; & l'on trouve même de l'or mêlé avec le ſable dans les torrens qui deſcendent dans ſes valons. Les Turcomans, avant que de paſſer le Gihon, s'établirent dans le Khotolan, où il y a deux villes nommées HALAQUERD & LAQUKEND, outre Khotol qui en eſt la capitale.

KHOVAGEH-ILGAR, petite ville de la Tranſoxane, dans la contrée de Schasch. Elle eſt remarquable pour avoir été le lieu de la naiſſance de Tamerlan ou Timur-Bec, que l'on explique Timur le Boiteux. Quelques-uns diſent qu'il étoit fils d'un ſimple berger, & qu'il s'éleva à la ſouveraineté par ſa valeur & par ſa bonne conduite. S'étant mis à la tête de quelques troupes ramaſſées à la hâte, dans le quatorziéme ſiécle, il ſe rendit redoutable à tous les princes Orientaux, & ſuccéda au Chan des Tartares, dont quelques-uns prétendent qu'il étoit parent. Il remporta de grands avantages dans la Perſe, fit la guerre à ſes voiſins, dompta les Parthes, força la grande muraille de la Chine, ſubjugua pluſieurs provinces des Indes, & répandit la terreur par-tout, avec une armée de huit cents mille combatans. Son bonheur donna de la jalouſie à Bajazet, empereur des Turcs, qui, ſur le grand bruit de ſes conquêtes, le traitoit de voleur & de revolté. Tamerlan le ſut, & réſolut de punir ce prince Turc des diſcours injurieux, qu'il tenoit de lui. Il lui donna bataille près de la ville d'Angarie en Galatie, l'an 1399, ſelon les uns, & 1402, ſelon les autres; & l'ayant vaincu, il le fit enfermer dans une cage de fer, contre les barreaux de laquelle Bajazet ſe caſſa la tête de déſeſpoir. Tamerlan mourut deux ou trois ans après cette éclatante victoire, & ſes conquêtes furent partagées entre ſes fils * *D'Herbelot*, Bibl. orient. *Corn.* Dict.

KHOUAKEND, ville d'Aſie, dans le Mauaralnahar, dans la dépendance de celle de Farganah, ſuivant Al-Bergendi, dans ſon cinquiéme climat. Abulféda la met auſſi ſous la même dépendance, dans la contrée ſupérieure de Neſſa, & lui donne après les Tables Perſiennes 90 d. 50′ de longitude, & 42 d. de latitude. Il ne faut pas la confondre avec Khogend. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

KHOUBOUCHAR ou KHOUDGIAN, un des meilleurs bourgs du Khoraſſan, de la dépendance de Nichabour. L'eau & l'air y ſont bons, ainſi que les bleds & le fruit. * *Manuscr. de la Bibl. du roi.*

KHOVAREZEM, ou KHOVAREZM, pays d'Aſie, ſitué en partie en-deçà du Gihon, ou de l'Oxus, du côté du Khoraſſan, & en partie au-delà, du côté de Mauaralnahar ou de la Transoxane: il a à l'occident & au ſeptentrion le Turqueſtan, ſelon ce qu'écrit Albergendi, à l'orient la Tranſoxane, & au midi le Khoroſſan. Il y a dans ce pays, juſqu'à l'embouchure du fleuve Oxus, cinq ou ſix journées de chemin, ſans qu'on trouve aucune ville dans tout cet eſpace. Ce pays eſt extrêmement froid; & ſa capitale, que pluſieurs appellent *Khouarezm*, eſt nommée *Korgang* ou *Giorgianiah* par les Arabes. Le même Albergendi rapporte que ſes habitans ont une ſi grande diſpoſition pour la muſique, que les enfans crient & pleurent en frédonnant. Ils ont l'eſprit plus fin que ceux de Samarcande, & s'adonnent fort à la poëſie. Il y a d'autres auteurs qui étendent le *Khouarezm*, juſqu'à l'embouchure de l'Oxus, ſur le rivage de la mer Caſpienne. Ce pays qui eſt tout environné de déſerts, a ſouvent changé de maîtres; & il fait aujourd'hui partie des états des Usbecks, qui l'ont ôté à la poſtérité de Tamerlan. Ses lieux les plus remarquables après Korgang', ſont *Kah*, *Zamakhschar*, *Hefarash*, *Daran* & *Ferben*. Il y a une riviere appellée auſſi *Khouarezm*, qui ſe déchargedans le Gihon. Quelques-uns veulent que ce ſoit un lac ſitué au-delà du Khouarezm, dans lequel le Gihon ſe jette, après avoir roulé ſes eaux par un déſert qui s'étend depuis ce pays juſqu'au lac. *D'Herbelot*, Bbl. orient.

Ce pays, qui tient lieu de la *Chorasmie* des anciens, eſt diverſement appellé par les Européens *Khouarezm*, *Carisme*, *Carass'm* & *Carezm*. L'auteur de l'hiſtoire des Tatars, *p.* 3, dit Charass'm, & en parle ainſi dans une note. Le pays de Charass'm, dans l'état où il eſt préſentement, confine au nord au pays de Turqueſtan & aux états du Contaiſch, grand Kan des Calmoucks, à l'orient à la grande Boucharie ou le pays de Maurennet, (Mauaralnahar,) au midi à la Perſe, & en particulier aux provinces d'Aſtarabat & de Chorofan, dont il eſt ſéparé par la riviere d'Amù, ſi fameuſe dans l'hiſtoire de l'antiquité, ſous le nom de *la riviere d'Oxus*, & par les déſerts ſablonneux d'une grande étendue, à l'occident, à la mer de Mazanderan, autrement la mer Caſpienne. Il peut avoir quatre-vingt milles d'Allemagne en longueur, & autant, à-peu-près, en largeur; & comme il eſt ſitué entre le 38° & le 43° d. de latitude, il eſt extrêmement fertile, par-tout où il peut être arroſé. Ce pays eſt d'ordinaire partagé entre divers petits princes Tartares, d'une même maiſon, dont il n'y a pourtant qu'un ſeul, qui porte le titre de *Kan*, avec une eſpece de ſupériorité ſur les autres, telle qu'il a l'eſprit de la faire valoir; & ce Khan fait ſa réſidence dans la ville d'Urgens, ou aux environs de-là, vers les frontiéres de Perſe. On appelle communément *Tartares de Chiva*, les Tartares de Charass'm, à cauſe que l'on appelle *Chiva* le camp de leur Khan, qui campe pour l'ordinaire, pendant l'été, ſur les bords de la riviere d'Amù. Ce Khan eſt ſouverain en ſes états, & ne dépend, en aucune maniere, de celui de la grande Boucharie. Cependant les Perſans, confondant les Tartares de ces deux pays, les appellent d'un nom commun *Tartares Usbecks*.

Ce pays eſt préſentement habité par trois ſortes de peuples, ſavoir,

Les *Sartes*, les *Turkmans* ou *Turcomans*, & les *Usbecks*.

Les *Sartes* ſont les anciens habitans du pays.

Les *Turkmans* y vinrent s'établir long-tems avant les Tartares, après s'être ſéparés des *Kanklis*, parmi leſquels ils habitoient auparavant dans le Turkeſtan.

Les *Usbeks* ſont les Tartares qui y vinrent avec Schabacht Sultan, & les autres deſcendans de Scheybani-Chan, fils de Zutzi-Chan. Les *Sartes* & les *Turkmans* s'entretiennent de leur bétail & de l'agriculture; mais les *Usbecks* vivent, pour la plûpart, de rapines; & comme ils ſont un même peuple avec les Usbecks de la grande Boucharie, ils ont auſſi le même extérieur, le même culte, les mêmes inclinations, & les mêmes coutumes que ces derniers, excepté qu'ils ſont plus groſſiers & plus inquiets. Ils habitent en hyver dans les villes & les villages qui ſont vers le milieu du pays, & en été ils vont camper pour la plus grande partie aux environs de la riviere d'Amù, & dans les autres endroits, où ils peuvent trouver de bons pâturages pour leur bétail, en attendant quelque occaſion favorable de brigander. Les Usbecks de ce pays font inceſſamment des courſes ſur les frontieres de Perſe; & il n'y a ni paix, ni tréve qui les en puiſſe empêcher, puiſque les eſclaves & autres effets de prix, qu'ils emportent en ces occaſions, ſont toute leur richeſſe. Lorſque les forces de cet état ne ſont point partagées, il peut facilement armer quarante à cinquante mille hommes d'aſſez bonne cavalerie.

Voici une table géographique des villes de ce pays, ſelon Naſſir-Eddin, qui le nomme *Chowarezm*, dans l'édition d'Oxford.

Noms des villes du Khouarezm.	Longitude.		Latitude.		Clim.
	Degr.	Min.	Degr.	Min.	
Balur,	108	0	37	0	4
Nucorgang',	93	45	42	35	5
CORCANG', capit.	94	30	42	17	5
Hazaraff,	75	0	41	0	5
Cath.	95	0	41	36	5

KHOUNSAR, ville de Perſe, dans l'Irakagémi, à vingt-huit lieues au nord-oueſt d'Ispahan, dans une vaſte plaine environnée de jardins. On y recueille aux environs une manne fort eſtimée. * *D'Anville*, Carte de Perſe 1751.

KHOUREH, ville de Perſe, ſelon D'Herbelot, *Biblioth. orient.* Il dit qu'elle donne ſon nom à la pro-

vince de Ho-Khuriſtan, & qu'elle a été bâtie par Dârâb, fils de Bahaman, ancien roi de Perse.

KHOUREHFARS, ville de Perse, bâtie par Ardeschir-Babeghan, laquelle a été rebâtie par Adhad-Aldoulat, Sultan de la dynaſtie des Dilémites, & nommée auſſi KHAÏRABAD. *D'Herbelot*, Bibl. orient.

KHOUREHSCHAPOUR, ville d'Aſie, bâtie, ou plutôt rebâtie par Sapor, roi de Perse. C'eſt la même que la ville de SUSE. Voyez ce mot. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

KHOUSISTAN. Voyez CHUSISTAN.

KHOUS, ville qui a donné ſon nom à la province de KHOUZISTAN. Elle a été auſſi appellée FIROUZ-ABAD. Voyez ſous ce nom.

KHOUZISTAN. Voyez CHUSISTAN.

KHOZAR ou KHASAR, pays d'Aſie, dans l'empire Ruſſien. Il eſt ſitué au ſeptentrion de la mer Caſpienne, s'étend depuis le Wolga, en tirant vers le levant, * & a pris ſon nom d'une ville bâtie par Khozar, ſeptiéme fils de Japhet. Albergendi, en décrivant le pays de Khozar, en fait BELENGIAR, la ville principale, & il y place encore celles de *Siahkoueh* & de *Sarai*. Le pays de Capchak eſt voiſin de celui de Khozar, & même ils ſont confondus ſouvent l'un avec l'autre. Nouschirvan, roi de Perse, pour empêcher les courses des habitans de ces deux pays, avoit fait bâtir une muraille qui les tenoit renfermés au-delà du mont Caucaſe. Les Khozariens ont eu leurs rois particuliers, & l'on trouve dans l'Hiſtoire d'Ebn-Batrick, que l'empereur Héraclius obtint de celui qui régnoit ſur eux, de ſon tems, un grand ſecours contre les Perſans, & que pour cela il lui avoit promis un thrône, c'eſt-à-dire une place honorable dans les aſſemblées de ſon palais impérial. Il étoit permis aux Khozariens, ſelon Edriſſi, d'embraſſer telle religion que chacun vouloit. Abdalmalek, cinquiéme Calife de la maiſon des Ommiades, les ayant attaqués dans l'Arménie, les fit brûler dans leurs égliſes, & les défit enſuite aux Portes-de-Fer. Ceux qui reſterent après la bataille, ſe firent Muſulmans. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

KHUMANO. Le P. Charlevoix, dans ſon Hiſtoire du Japon, parle d'une province appellée *Khumano*, où il dit que l'idolatrie a commencé dans cet empire; mais il n'en marque point la ſituation; & elle ne ſe trouve dans aucune Carte de ces iſles, pas même dans celle qui eſt à la tête de ſon livre. * *Notes du P.* Charlevoix.

1. KI, ville de la Chine, au Pékéli, au département de Xuntien, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 36′ plus orientale que la capitale, ſous le 40e d. 3′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. KI, ville de la Chine, au Pékéli, au département de Chinting, quatriéme métropole de cette province. Elle eſt d'un degré 26′ plus occidentale que Pékin, ſous les 38 d. 5′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

3. KI, ville de la Chine, dans la province de Chanſi, au département de Taiyven, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 4 d. 39′ plus occidentale que Pékin, ſous les 38 d. 23′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

4. KI, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Hoangcheu, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. 26′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 55′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

5. KI, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caiſung, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. 33′ plus occidentale que Pékin, ſous les 35 d. 36′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

6. KI, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Gueihoei, quatriéme métropole de cette province. Elle eſt de 3 d. 17′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 38′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. KIA, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Ju, grande cité de cette province. Elle eſt de 4 d. 25′ plus occidentale que Pékin, ſous les 34 d. 50′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. KIA, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Iengan, huitiéme métropole de cette province. Elle eſt de 7 d. 25′ plus occidentale que Pékin, ſous le 29e d. de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIACIANG, ville de la Chine, dans la province de Xantung, au département d'Yencheu, ſeconde métropole de cette province. Elle eſt de 40′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 14′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIACU, forteresſe de la Chine, dans la province de Quanton. Elle eſt d'un degré 29′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 12′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIAHING, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, dont elle eſt la ſeconde métropole. Elle eſt dans un lieu agréable, environnée d'un terroir fertile & coupé de lacs & de canaux que l'art y a diſtribués. On y nourrit des vers à ſoie en ſi grande quantité, qu'au printems il n'y a point de maiſon où il n'y en ait. La ville eſt entourée d'eau douce, brillante par la grandeur & la beauté de ſes édifices, floriſſante par ſes richeſſes, entre-coupée de canaux que l'on paſſe ſur des ponts, & dont les quais ſont revêtus de pierres de taille; de ſorte que dans les rues les barques & les gens à pied vont d'un lieu à l'autre avec une égale commodité. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que les places publiques ont tout à l'entour des portiques, ſous leſquels on peut aller à couvert quelque tems qu'il faſſe. On voit beaucoup d'arcs de triomphe, tant dans la ville que dehors. Il y en a jusqu'à quinze qui ſont autant de maſſes bâties de marbre, au couchant de la ville, ſur le quai d'un canal où paſſent les barques; on y trouve auſſi un pont à pluſieurs arcades, qui a ſoixante & dix pas, meſure de la Chine. Ce lieu eſt encore remarquable par un bâtiment à neuf étages. A l'égard des ponts, le P. Martini dit en avoir compté jusqu'à quarante, qui ont pluſieurs arcades, & il ajoute que le nombre des petits eſt innombrable. Il y a ſix villes dans ce territoire, ſavoir,

Kiahing,	Pinghu,
Kiaxen,	Cungte,
Haiyen,	Tunghiang.

Cette ville a été jadis appellée SIEUCHEU. * *Atlas Sinenſis.*

1. KIAI, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Cungch'ang, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt de 12 d. 16′ plus occidentale que Pékin, ſous les 34 d. 55′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. KIAI, ville de la Chine, dans la province de Chanſi, au département de Pingyang, deuxiéme métropole de cette province. Elle eſt de 7 d. 5′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIAIHIEU, ville de la Chine, dans la province de Chanſi, au département de Fuencheu, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt de 5 d. 45′ plus occidentale que Pékin, ſous les 38 d. de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIAKIANG, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, au département de Linkiang, huitiéme métropole de la province. Elle eſt de 2 d. 30′ plus occidentale que Pékin, ſous les 28 d. 11′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIAM ou JAMÇE; (LE) quelques-uns écrivent KIANG, riviere de la Chine. On traduit ordinairement ce nom *le fils de la mer*; mais le P. le Comte, *Mémoire ſur l'état préſent de la Chine*, t. 1, p. 188, croit qu'on ſe trompe; car la lettre dont ſe ſervent les Chinois pour écrire *Yam*, eſt différente de celle qui ſignifie *la mer*, quoique le ſon & l'accent en ſoient ſemblables. Parmi pluſieurs ſignifications que cette lettre peut avoir, celle qu'on lui donnoit autrefois fait aſſez à notre ſujet. Sous le régne de l'empereur Yon, elle ſignifioit une province de la Chine, que ce fleuve borne au ſud; il eſt probable qu'on donna au fleuve ce même nom, parce que ce prince y détourna les eaux qui inondoient alors tout le pays. Ce fleuve prend ſa ſource dans la province de Junnan, traverse celle de Soutchuen, (Suchuen) de Houquam, (Huquan) de Nankin; & après avoir arroſé quatre royaumes dans l'étendue de quatre cents lieues, il ſe jette dans la mer orientale, vis-à-vis de l'iſle de Tçounmin, formée à ſon embouchure par les ſables qu'il y charrie. Les Chinois ont un proverbe qui dit: *la mer n'a point de bornes, & le Kiam n'a point de fond.* En effet, en quelques endroits, ils n'en trouvent point; en d'autres ils prétendent qu'il y a deux & trois cents braſſes d'eau. Je ſuis néanmoins perſuadé, dit le P. le Comte, que leurs pilotes, qui ne portent que cinquante ou ſoixante braſſes de corde tout au plus, n'ont jamais eu la curioſité de ſonder jusqu'à trois cents braſſes; & l'impoſſibilité qu'il y a de trouver le fond avec leurs ſondes ordinaires, ſuffit, à mon avis, pour les porter à de ſemblables exagérations. J'ai ſouvent navigé ſur ce fleuve, & j'ai même pris avec ſoin ſon cours & ſa largeur, depuis Nankin jusqu'à l'embouchure d'une autre riviere, dans laquelle on entre pour ſuivre le chemin de Canton. Il a devant Nankin, à plus de trente lieues de la mer, une petite demi-lieue

de large ; le paſſage en eſt dangereux, & devient chaque jour plus fameux par les naufrages. Dans ſon cours, qui eſt très-rapide, il forme un grand nombre d'iſles, toutes très-utiles à la province par la multitude des joncs de dix à douze pieds de haut, qu'elles produiſent & qui ſervent au chauffage de toutes les villes d'alentour, car à peine a-t-on aſſez de bois pour les bâtimens & pour les vaiſſeaux. Elles ſont d'un grand revenu, & l'empereur en retire des droits conſidérables. La riviere que les torrens des montagnes enflent quelquefois extraordinairement, devient ſi rapide que ſouvent elle emporte ces iſles ou les diminue de la moitié ; par la même raiſon elle en forme ailleurs de nouvelles ; & l'on eſt tout ſurpris de les voir ainſi changer de place en peu de tems, comme ſi en plongeant elles avoient paſſé ſous l'eau d'un lieu à un autre. Cela n'arrive pas toujours ; mais toutes les années il s'y trouve un changement ſi conſidérable, que pour ne s'y pas tromper, les Mandarins les font meſurer de trois en trois ans, pour en augmenter ou en diminuer les droits, ſelon l'état où elles ſe trouvent.

Le Kiam a pluſieurs ſources dans la province d'Iunnan : la plus méridionale eſt au ſud de la capitale de cette province. Serpentant vers le nord, il reçoit diverſes rivieres, entr'autres KINXA, qui vient du royaume de Boutan. Mais il a encore une autre ſource conſidérable au nord de la province de Soutcheou, & qui, coulant vers le midi oriental, ſe partage en diverſes branches, & forme d'aſſez grandes iſles, après quoi ſes branches ſe réuniſſent pour tomber enſemble dans la riviere, qui vient de Iunnan. Ce n'eſt plus alors que le Kiam, qui paſſe au nord de Sioutcheou, prend ſa route vers l'orient & ſe groſſit de pluſieurs autres rivieres, ſerpentant toujours, tantôt vers le nord, & tantôt vers le midi ; mais avançant toujours vers le levant, il arroſe Queitcheou, entre dans la province de Houquan, raſe la partie ſeptentrionale du lac formé par la rencontre de pluſieurs rivieres, baigne Iotcheou, Hanyan, Voutchan & Hoantcheou, coupe une liſiere du Kianſi, reçoit la riviere de Can, qui baigne cette province, paſſe enſuite dans celle de Kiangnan, dont il arroſe la capitale, qui eſt Nanquin, & ſe jette dans l'Océan. **De l'Iſle*, Carte de la Chine.

KIAMSI. Voyez KIANSI.

KIANENDE, ville forte de la Turquie Aſiatique, dans la Natolie, au golfe de Nicée, ſelon l'hiſtorien de Timur-Bec, *l.* 5, *c.* 51.

1. KIANG, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Pingyang, ſeconde métropole de cette province. Elle eſt de 6 d. 18′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 50′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

2. KIANG, ville de la Chine, dans la même province & la même métropole. Elle eſt de 6 d. 10′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 55′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

3. KIANG, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Taiping, huitiéme métropole de cette province. Elle eſt de 12 d. 26′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 13′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

KIANGAN, place de la Chine, dans la province de Suchuen, ſous la la cinquiéme cité. Elle eſt de 11 d. 20′ plus occidentale que Pékin, ſous les 29 d. 4′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

KIANCHAN. Voyez KIANGXAN.

KIANGCHUEN, ville de la Chine, dans la province de Iunnan, au département de Chingkiang, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt de 13 d. 53′ plus occidentale que Pékin, ſous les 24 d. 22′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

KIANGCING, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Changking, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt de 10 d. 40′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 19′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

KIANGHOA, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Jungcheu, treiziéme métropole de cette province. Elle eſt de 5 d. 48′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 41′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

KIANGIN. Voyez KIANGYN.

KIANGNAN, province maritime de la Chine. Elle tenoit autrefois le premier rang lorsque les empereurs y avoient leur réſidence, dans la capitale, qui eſt Kiangning, & que l'on a appellée *Nanquin* ou *Nankin*, nom que l'on donne auſſi à la province. Le Pékéli où eſt Pekin, étant devenu le ſéjour des empereurs, a pris le premier rang, & Kiangnan n'a plus que le neuviéme. C'eſt-là que les familles d'U, de Cin, de Sung, de Ci, de Léang, de Chin, & celle de Tanga qui a regné, du côté du midi, firent long-tems leur ſéjour. La famille de Taiminga y régna auſſi quelque tems, avant qu'elle ſe transportât à Pékin, pour être plus à portée de s'oppoſer aux entrepriſes des Tartares. Cela n'avoit pas empêché que l'on n'eût conſervé dans la ville de Kiangning, le palais de l'empereur avec tous les Mandarins, comme à Pekin ; mais dans la derniere révolution arrivée par l'irruption des Tartares, vers l'an 1630, ces peuples acharnés contre la famille de Taïminga qui les avoit autrefois chaſſés de la Chine, détruiſirent les ſépultures des empereurs qui étoient magnifiques. Ils firent d'affreux dégâts dans la capitale, renverſerent le palais de fond en comble, changerent le nom de la capitale qui étoit *Ingtien* en celui de *Kiangning* : ils donnerent celui de *Kiangnan* à la province que l'on appelloit auparavant *Nankin*, la priverent du titre de *royale*, & y ſupprimerent tous les officiers qui ſe trouvent dans une cour.

Cette province eſt grande, fertile, & jouit d'un grand commerce ; elle renferme les plus fameuſes villes de tout l'empire. On y voit une foule de marchands, & un abord continuel de denrées, qu'il faut avoir vu, pour le croire auſſi grand qu'il eſt. Cela devient plus probable, quand on fait réflexion que tout le pays eſt entre-coupé de rivieres & de canaux, & que des flottes entieres peuvent s'y rendre de toutes les côtes orientales de l'Aſie. Le fleuve Kiam dont nous parlons ailleurs, la coupe en deux parties, & s'y jette dans la mer.

Cette province a peu de montagnes, ſi ce n'eſt vers le midi. Elle a de la ſoie & du côton en telle abondance, que dans la cité de Xanghai, & dans les bourgs qui en dépendent, il y a, dit-on, deux cens mille tiſſerands occupés à faire des toiles de coton. Les femmes y excellent ſur-tout ; & les hommes s'occupent à cultiver la campagne. Il y a même des ménages, où, tandis que la femme travaille à la toile, les hommes ont ſoin des enfans & de la maiſon. Tout ce qui ſe fait dans le Kiangnan eſt plus eſtimé que ce qui ſe fait ailleurs, & la marque que l'on y attache en augmente le prix.

Le Kiangnan eſt borné à l'eſt & au ſud-eſt par la mer, au ſud par le Chékian, au ſud-oueſt par le Huquang, au nord-oueſt par le Honan, & au nord par le Chanton.

On le diviſe en quatorze métropoles, qui ont chacune leur département, & ſous leſquelles on range cent dix cités, & d'autres moindres lieux ſans nombre. On y compte près de deux millions de familles : & près de dix millions d'hommes. Le tribut du riz eſt de plus de cinq millions neuf cens quatre-vingt-quinze mille trente-quatre ſacs : elle paye en ſoie filée ſix mille huit cens ſoixante-trois livres ; vingt-huit mille quatre cens cinquante-deux piéces d'étoffes de ſoie de toutes ſortes : deux mille ſoixante & dix-ſept piéces de toile de chanvre : le tribut du coton eſt en argent ; cinq millions huit cents quatre mille deux cens dix-ſept bottes de paille ou de foin pour les écuries de l'empereur ; ſept millions cinquante-un mille poids de ſel. Tout ce tribut fait une ſomme ſi grande, qu'on aſſure que cette province ſeule met tous les ans dans les coffres de l'empereur, tout compté, près de trente-deux millions de ducats. Outre les tributs que l'on vient de ſpécifier, il y a encore cinq bureaux, où tout ce qui entre dans Nankin, & ce qui en ſort paye un certain droit.

Les habitans de cette province ſont fort polis, & ont l'eſprit propre à l'étude & aux arts.

Avant la derniere perſécution, qui, après la mort de l'empereur Kam-hi, a fait ceſſer dans les provinces de tout l'empire l'exercice de la religion Chrétienne, il n'y avoit presque point de canton où les PP. Jéſuites euſſent plus de Chrétiens que dans le Kiangnan. On y voyoit quantité d'égliſes dédiées au vrai Dieu : il y en avoit deux dans la capitale.

Voici les noms & les poſitions des villes de cette province, telles qu'elles ſont déterminées dans l'*Atlas* Chinois du pere Martini.

Noms.	Longitude.		Latitude.		
I. *Ville métropolitaine.*	Degr.	Min.	Degr.	Min.	
Kiangning ou Nankin,	1	26	32	40	o.
Kiuyung,	2	0	32	32	o.
Lieyang,	2	15	32	20	o.
Liexui,	1	54	32	12	o.
Caoxun,	1	30	32	3	o.
Kiangpu,	1	14	32	48	o.
Loho.	1	45	32	50	o.
II. *Ville.*					
Fungyang,	0	30	33	48	o.
Linhoai,	0	10	34	7	o.
Hoaiyuen,	0	2	34	0	o.
Tingyuen,	0	29	33	31	o.
Vho,	0	43	34	10	o.
Hung,	1	0	34	17	o.
Heu ⊖,	0	31	33	32	p.
Hokieu,	1	0	33	27	p.
Mungching,	0	35	34	12	p.
Su ⊖,	1	15	34	3	o.
Hiutai,	1	38	34	0	o.
Tienchang,	1	52	33	55	o.
So ⊖,	0	0	34	36	-
Lingpi,	0	24	34	45	o.
Ing ⊖,	1	2	34	5	p.
Taiho,	1	40	34	23	p.
Hao ⊖,	1	28	34	34	p.
Ingxan.	1	40	34	3	p.
III. *Ville.*					
Sucheu,	3	30	31	52	o.
Quenxan,	3	57	32	0	o.
Changxo,	3	52	32	13	o.
Ukiang,	3	30	31	34	o.
Kiating,	4	15	31	34	o.
Taiçang ⊖,	4	15	32	13	o.
Cungling.	5	24	32	20	o.
IV. *Ville.*					
Sungkiang,	4	30	31	10	o.
Xanghai,	4	49	31	32	o.
Cingpu.	4	10	31	18	o.
V. *Ville.*					
Changcheu,	2	50	32	45	o.
Vufie,	3	5	32	30	o.
Kiangyn,	3	16	32	39	o.
Gnihing,	2	38	32	17	o.
Cingkiang.	3	0	32	54	o.
VI. *Ville.*					
Chingkiang,	2	28	32	49	o.
Tanyang,	2	32	32	40	o.
Kiutan.	2	26	32	30	o.
VII. *Ville.*					
Yangcheu,	2	15	33	6	o.
Ychin,	2	3	32	56	o.
Taihing,	2	38	33	5	o.
Caoyeu ⊖,	2	22	33	33	o.
Hinghoa,	2	49	33	53	o.
Paoyng,	2	14	38	8	o.
Tai ⊖,	2	45	33	20	o.
Iucao,	3	36	33	12	o.
Tung,	3	38	32	58	o.
Haimuen,	4	10	32	48	o.
Quache, grande forteresse.	2	29	32	53	o.
VIII. *Ville.*					
Hoaigan,		12	34	17	o.

Noms.	Longitude.		Latitude.		
	Degr.	Min.	Degr.	Min.	
Cingho,	2	2	34	30	o.
Gantung,	2	46	34	36	o.
Taoyuen,	1	30	34	40	o.
Moyang,	2	10	34	40	o.
Haio ⊖,	2	31	35	13	o.
Canyu,	2	15	35	30	o.
P'i ⊖,	0	46	35	6	o.
Sociuen,	1	6	34	55	o.
Ciuning.	0	48	34	50	o.
IX. *Ville.*					
Lucheu,	0	8	33	4	p.
Xuching,	0	30	32	35	p.
Lukiang,	0	2	31	58	p.
Vuquei ⊖,	0	28	32	4	o.
Cao,	0	12	32	30	p.
Logan ⊖,	0	57	32	38	p.
Jugxan,	1	38	32	8	p.
Hoxan.	1	8	32	58	p.
X. *Ville.*					
Ganking,	0	20	31	20	p.
Tungching,	0	0	31	40	-
Cienxam,	1	4	31	44	p.
Taihu,	1	26	31	36	p.
Sofung,	1	17	31	3	p.
Vangkiang.	1	0	31	15	p.
XI. *Ville.*					
Ta'iping,	1	10	32	20	o.
Vuhu,	0	57	32	16	o.
Fachang.	0	59	32	7	o.
XII. *Ville.*					
Ninque,	1	0	31	40	o.
Ningque,	1	13	31	9	o.
King,	0	54	31	20	o.
Taiping,	0	28	30	45	o.
Cingte,	0	58	30	49	o.
Nanling.	0	40	31	54	o.
XIII. *Ville.*					
Chicheu,	0	15	31	36	o.
Cingyang,	0	40	31	30	o.
Tungling,	0	30	31	45	o.
Xetai,	0	40	31	3	o.
Kiente,	0	15	30	42	p.
Tunglieu.	0	32	31	8	p.
XIV. *Ville.*					
Hoeicheu,	0	55	30	18	o.
Hieuning,	0	40	30	15	o.
Vuyuen,	0	41	29	30	o.
Kimuen,	0	16	30	10	o.
In,	0	16	30	30	o.
Cieki.	1	19	30	16	o.
I. *Grande cité.*					
Quangte ⊖,	1	50	31	32	o.
Kienping.	1	56	31	10	o.
II. *Grande cité.*					
Hocheu ⊖,	1	0	32	50	o.
Hanxan.	0	41	32	40	o.
III. *Grande cité.*					
Chucheu ⊖,	1	26	33	31	o.
Civenciao,	1	11	33	15	o.
Laigan.	1	39	33	20	o.

Noms. IV. *Grande cité.*	Longitude. Degr.	Min.	Latitude. Degr.	Min.	
Siucheu,	o	3	35	3	o.
Siao,	o	13	34	51	p.
Tangxan,	o	30	35	6	p.
Fung,	o	35	35	20	p.
Poi.	o	14	35	26	p.

KIANGNING, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan dont elle eſt la premiere métropole. On la nomme plus ordinairement NANKIN. Voyez ce mot.

KIANGPU, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Kiangning, premiere métropole de cette province : elle eſt d'un degré 14′ plus orientale que Pékin, ſous les 32 d. 48′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

KIANGSI. Voyez KIANSI.

KIANGXAN, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, au département de Kiuchen, ſixiéme métropole de cette province. Elle eſt d'un degré 19′ plus orientale que Pékin, ſous les 28 d. 23′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIANGYEU, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Lunggan, ſeptiéme métropole de cette province : elle eſt de 12 d. 10′ plus occidentale que Pékin, ſous les 32 d. 20′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

KIANGYN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Changcheu, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt de 3 d. 16′ plus orientale que Pékin, ſous les 32 d. 39′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIAN-MEN, village de la Chine, entre Quanton & Chaokin. Ce village eſt fameux pour ſa longueur : il a plus de cinq lieues de long. On y compte plus de deux cents tours carrées, qu'on remplit de ſoldats, en tems de guerre, pour la défenſe des habitans. * *Lettres édifiantes*, t. 3, p. 139.

KIANSI, ou KIAMSI, ou KIANGSI, province de la Chine, où elle tient le huitiéme rang. Elle tient à celle de Huquang au nord & au couchant ; à celle de Kiangnang, au nord-eſt ; à celle de Chekiang, à l'orient ; à celle de Fokien, au ſud-eſt, & à celle de Quantung, ou Canton, au midi. Elle n'eſt guéres plus petite que celle de Huquang, quoique celle-ci paſſe pour le grenier de toute la haute Aſie. Long-tems avant que cette province fût ſoumiſe à l'empire, une grande partie appartenoit aux rois de Çu, & l'autre à ceux d'U. Elle eſt ſéparée du Fokien & du Quantung par une grande chaîne de montagnes, qui, ſe recourbant vers le nord, la ſépare encore du Huquang. Les peuples, qui habitent ces montagnes, ſont groſſiers, ſauvages, & prétendent ne pas dépendre de l'empire de la Chine : ils ſortent quelquefois de leurs cavernes pour aller marauder ; mais ils ne s'écartent pas, & ne peuvent entreprendre rien de grand, étant reſſerrés par des forts & des châteaux qui les tiennent en bride. On a tâché en vain de les ſoumettre, parce que leurs montagnes ſont inacceſſibles à tout autre qu'à eux, quoiqu'on y trouve de fort belles vallées, & une campagne bien cultivée. Cette province eſt très-peuplée, & produit abondamment tout ce qui eſt neceſſaire à la vie. Elle eſt arroſée presque par-tout par des ruiſſeaux, des rivieres & des lacs. Les montagnes lui ſervent de boulevard, & ont des mines d'or, d'argent, d'étain, de plomb & de fer. Le nombre des habitans eſt ſi grand, que par toute la Chine on les appelle les *ſouris*, à cauſe de leur multiplication. Le pays ne ſuffiſant pas à cette multitude, ils ſe répandent de tous côtés dans la haute Aſie, où ils ſont tailleurs, devineurs, ſorciers même, en cas de beſoin. Naturellement ſordides dans leur économie, ils n'ont rien dans leurs demeures de la magnificence que l'on voit ailleurs. Superſtitieux, ils obſervent les jeûnes des idôlatres, & s'abſtiennent des viandes défendues par la doctrine de la Métempſycoſe qu'ils ſuivent. Du reſte ils ont l'eſprit ſubtil ; & à chaque promotion des lettrés, il y en a toujours quelqu'un de cette province. Ils s'avancent dans les charges de Mandarins, & parviennent aux premieres dignités.

Il y a, dit-on, dans cette province 13636?9 familles, & 6549800 hommes. Elle paye à l'empereur 1616600 ſacs de riz ; 8230 livres de ſoie crue ; 11516 paquets de ſoie filée, ſans parler des douanes & des droits qui ſe levent en divers bureaux.

Elle eſt diviſée en treize métropoles, qui ont chacune d'autres villes ſous elles, & commandent à ſoixante-ſept cités. Ses lacs & ſes rivieres ſont navigables. La riviere de Can la partage en deux, du ſud au nord. Mais ce qui la rend plus conſidérable, c'eſt qu'il n'y a que dans le Kianſi & dans un ſeul bourg où l'on faſſe la meilleure & la plus belle porcelaine, dont ce bourg fournit toute l'Aſie. *Voyez le P.* le Comte, *lettre* 6, *t.* 1. Ses rivieres ont diverſes ſortes de poiſſons, entr'autres des ſaumons, des truites, & des eſturgeons. L'auteur de l'Atlas Chinois dit en avoir acheté un qui peſoit cent ſoixante livres, pour ſix réales d'Eſpagne, & une truite qui peſoit dix livres, pour trois ſols.

Voici une table géographique qui contient les noms & les poſitions des villes de cette province, telle qu'elle ſe trouve dans l'Atlas Chinois.

Noms. I. *Ville.*	Longitude. Degr.	Min.	Latitude. Degr.	Min.	
Nanchang,	1	36	29	13	p.
Fungching,	1	45	28	37	p.
Cinhien,	1	6	29	5	p.
Fungfin,	2	5	29	15	p.
Cinggan,	2	16	29	21	p.
Ning ⊙,	2	59	29	11	p.
Vuning.	2	20	29	43	p.
II. *Ville.*					
Iaocheu,	o	32	29	40	p.
Jukan,	o	30	29	26	p.
Loping,	o	8	29	33	p.
Feuleang,	o	7	29	44	p.
Tehing,	o	10	29	20	o
Gangin,	o	28	29	o	p.
Vannien.	o	22	29	14	p.
III. *Ville.*					
Quangſin,	o	21	28	36	o.
Ioxan,	o	55	28	40	o.
Ieyang,	o	10	28	49	o.
Queiki,	o	19	28	41	p.
Ionxan,	o	3	28	20	o.
Iungfung,	o	35	28	25	o.
Hinggan.	o	6	28	40	o.
IV. *Ville.*					
Nankang,	1	13	39	2	p.
Tuchang,	o	54	30	5	p.
Kienchang,	2	o	29	50	p.
Gany.	1	48	29	41	p.
V. *Ville.*					
Kieukiang,	1	34	30	25	p.
Tégan,	1	50	30	2	p.
Xuichang,	1	56	30	20	p.
Hukeu,	1	8	30	26	p.
Pengçe.	o	54	30	43	p.
VI. *Ville.*					
Kienchang,	o	43	28	12	p.
Sinching,	o	20	27	55	p.
Nanfung,	o	49	27	42	p.
Quanchang,	1	9	27	31	p.
Luki,	1	10	27	43	p.

Noms.	Longitude. Degr.	Min.	Latitude. Degr.	Min.	
VII. *Ville.*					
Vucheu,	1	7	28	42	p.
Cunggin,	1	22	28	44	p.
Kinki,	0	42	28	30	p.
Yohang,	1	10	28	10	p.
Logan,	1	46	28	2	p.
Tunghiang.	0	51	28	52	p.
VIII. *Ville.*					
Linkiang,	2	0	28	35	p.
Sinkin,	2	5	28	28	p.
Sinyn,	2	22	28	30	p.
Kiakiang.	2	30	28	11	p.
IX. *Ville.*					
Kiégan,	2	49	27	42	p.
Taiho,	2	42	27	28	p.
Kiexui,	2	30	27	47	p.
Iungfung,	2	5	27	46	p.
Ganfo,	3	10	27	55	p.
Lungciven,	3	11	27	0	p.
Vangan,	2	48	27	8	p
Iungsin,	3	31	27	25	p.
Iungning.	3	35	27	12	p.
X. *Ville.*					
Xvicheu,	2	12	28	52	p.
Xangcao,	2	23	28	47	p.
Sinchang.	2	40	28	49	p.
XI. *Ville.*					
Jvencheu,	3	12	28	25	p.
Fueny,	2	40	28	30	p.
Pinghiang,	3	46	28	28	p.
Vançai.	3	3	28	42	p.
XII. *Ville.*					
Cancheu,	2	25	26	10	p.
Vtu,	1	50	25	50	p.
Sinfung,	2	12	25	55	p.
Hingque,	1	55	26	41	p.
Hoeichang,	1	35	25	30	p.
Ganynen,	1	55	25	12	p.
Ningtu,	1	20	27	10	p.
Xuikin,	1	10	26	0	p.
Lungnan,	2	18	25	8	p.
Xeching,	1	10	25	30	p.
Changning,	2	10	25	30	p.
Tingnan.	2	30	25	20	p.
XIII. *Ville.*					
Nangan,	3	3	25	49	p.
Nankang,	2	49	25	56	p.
Xangyeu,	3	0	26	15	p.
Çungy.	3	20	26	14	p.

KIAO, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Laicheu, fixiéme métropole de cette province. Elle eſt de 3 d. 2′ plus orientale que Pékin, ſous les 35 d. 46′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIAOCHING, ville de la Chine, dans la province de Channſi au département de Taiyven, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 5 d. 30′ plus occidentale que Pékin, ſous les 38, d. 27′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIAOHA, forteresſe de la Chine, dans la province de Iunnan. Elle eſt de 14 d. 16′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 36′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIAOHO, ville de la Chine, dans le Pékeli, au département de Hokien, troiſiéme métropole de cette province. Elle eſt ſous le 38 d. 20′ de latitude : ſa longitude eſt la même que Pékin. **Atlas Sinenſis.*

KIARADA, ville d'Aſie, dans la Natolie, auprès de Rhodes. **Hiſtoire de Timur-Bec* l. 5, c. 50.

1. KIATING, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Sucheu, troiſiéme métropole de cette province. Elle eſt de 4 d. 15′ plus orientale que Pékin, ſous le 31 d. 34′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

2. KIATING, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, dont elle eſt la troiſiéme cité. Elle eſt de 13 d. 2′ plus occidentale que Pékin, ſous le 29ᵉ d. 48′ de latitude. Son territoire arroſé de lacs & de rivieres, abonde en riz & en autres choſes néceſſaires aux beſoins, & contient ſept places, ſavoir :

Kiating,	Laikiang,
Somui,	Kienguei,
Hungia,	Iung,
Gueyuen.	

KIAXEN, ville de la Chine; dans la province de Chékiang, au département de Kiahing, deuxiéme métropole de cette province. Elle eſt de 4 d. 10′ plus orientale que Pékin, ſous les 31 d. 18′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

KIAYU, ville de la Chinē, dans la province de Huquang, au département de Vuch'ang, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 3 d. 51′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 30′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

KIAZIMEH, port de l'Arabie, dans le golfe Perſique, entre Catif & Baſſora. C'eſt un gîte des Arabes, & un endroit qui abonde en pâturages. On s'y ſert d'eau de puits. Il y a un cap qui s'avance dans la mer. Le paſſage, pour y entrer, eſt fermé par une porte; lorsque cette porte eſt gardée, on peut y paſſer la nuit en ſûreté. * *Manuscrits de la Bibliotheque du roi.*

KIAZIZ, bourg du Khoraſſan; ce bourg eſt fameux par la naiſſance de l'impoſteur *Hakem*, fils de *Hecham*, ſurnommé le *Faiſeur de Lune*. Il faiſoit ſortir d'un puits une lumiere qui reſſembloit à une lune, & eſperoit, par ce prodige, ſe faire paſſer pour dieu. **Manuscrits de la Bibliotheque du roi.*

KIBLAH, lieu vers lequel les Mahométans ſe tournent, lorsqu'ils font leurs prieres, ſelon Bespier, *Rem. ſur Ricaut*, t. 2, p. 626. C'eſt le temple de la Mecque, c'eſt-à-dire proprement cette tour carrée, qui eſt au milieu de l'enceinte du parvis, ou de l'amphithéatre, qui l'environne. Vartoman décrit cet ouvrage au chapitre 17 du 1ᵉʳ livre de ſes Navigations, & en parle comme l'ayant vu. Il dit donc « qu'au milieu de la Mec» que il y a un temple fait à-peu-près comme l'amphi» théatre de Rome, mais avec cette différence qu'il » n'eſt bâti que de briques. Cet amphithéatre a quatre» vingt-dix ou cent portes, & eſt voûté tout à l'entour. » (Il veut dire qu'il y a des arcades;) on y deſcend par » des eſcaliers de douze degrés. Dans le veſtibule on » ne vend que des colliers; lorsqu'on eſt entré, l'or, » dont les murailles ſont couvertes, ébloüit les yeux. » Au bas, c'eſt-à-dire ſous les arcades, il y a une in» finité de perſonnes; & on y voit jusqu'à quatre ou » cinq mille marchands, qui ne vendent que des par» fums, & particuliérement d'une certaine poudre odo» riférante qui ſert à embaumer les corps morts. Le » milieu de cet amphithéatre, ou de ce temple, n'eſt » point couvert, & là ſe voit une tour carrée, qui a » ſix pas de chaque côté; elle eſt couverte d'étoffe de » ſoie, & n'eſt pas plus haute qu'un homme: on entre » dedans par une porte d'argent, & on dit que de côté » & d'autre, il y a des vaſes pleins de baume, que » chacun a la liberté de voir le jour de la Pente» côte. Le 23 de Mai, une infinité de monde com» mença à faire ſept fois le tour de ce lieu, en baiſant » chacun de ſes coins, & en les touchant, de ſois à » autre, &c. » C'eſt cette tour ou chapelle qu'on appelle proprement *Kiblah:* c'eſt de côté-là qu'il ſe faut tourner lorsqu'on fait ſes prieres. C'eſt pourquoi dans

toutes les mosquées de Turquie, il y a une niche dans la muraille du midi, qu'ils appellent *Kiblah* ou *Kibleh*, comme le remarque Thevenot chap. 37, de ſon Voyage, premiere partie; mais il écrit *Kéblé*, & cela, à cauſe que le temple de la Mecque eſt au midi, à l'égard de la Turquie. Ce mot de *Kiblah* ſignifie en Arabe *un lieu vers lequel on a le viſage tourné*; & de-là il a été donné particuliérement au lieu vers lequel on doit regarder en priant, qui eſt parmi les Mahométans le Kiblah. On appelle auſſi cette chapelle *Caabah*, à cauſe de ſa figure carrée; car en arabe *Caabah* ſignifie un *dais*, une *maiſon carrée*, &, par excellence, le *temple de la Mecque*, c'eſt-à-dire cette tour carrée dont nous avons parlé; car la grande enceinte eſt en forme d'amphithéatre, comme le remarque Vartoman. Enfin on l'appelle encore *Bei-tullah*, ou *Beito-llah*, c'eſt-à-dire la *maiſon de Dieu*; & *Beito-lharam*, la *maiſon ſacrée*, dont l'accès eſt défendu aux perſonnes ſouillées ou profanes; & *Beito-latik* la *maiſon ancienne*. L'amphithéatre qui l'environne, & au milieu duquel elle eſt placée, s'appelle *Haram*, ou *Haramo-llah*, c'eſt-à-dire le *lieu ſacré*; on interdit aux perſonnes impures le lieu où Dieu a défendu d'entrer. Voyez *Golius*, pag. 354 & 601 de ſon Lexicon arabe, & *Thevenot*, chapitre 21 de la ſeconde partie de ſon Voyage.

KIBOURG, ou KYBOURG, ville de Suiſſe, au canton de Zuric, ſur la riviere de Thoëſſ. Elle n'eſt pas ſi conſidérable par ſa ſituation forte & élevée ſur une hauteur, que par ſon château, qui a été la réſidence des anciens comtes de Kibourg. Ils étoient très-puiſſans; & même durant quelques ſiécles, ils étoient les plus puiſſans ſeigneurs de toute la Suiſſe: ils poſſédoient une bonne partie du pays d'alentour, dont Zuric a fait un beau & grand bailliage, outre quantité de terres en divers endroits: il y a eu un tems qu'ils avoient des terres juſqu'aux portes de Berne. Le premier de ces comtes fut Hartman, qui fut inveſti de ce comté, l'an 950, par Othon. I. Le dernier de cette race, nommé auſſi *Hartman*, mourut en 1264, ne laiſſant qu'une fille nommée *Eliſabeth*, qui fut privée de la ſucceſſion de ſon pere par Rodolphe de Habsbourg, quoiqu'elle fût femme d'Eberard, comte de Habsbourg, couſin de Rodolphe. Eberard & Eliſabeth laiſſerent leur droit à leur fils Hartman. Le dernier de leur poſtérité fut Egk ou Egon, qui mourut vers l'an 1400, & prit le titre de *comte de Kibourg*, ſans en jouir. Rodolphe, qui avoit privé de ce comté Eliſabeth de Kibourg, le donna à ſon fils Albert, dont les deſcendans jouirent de Kibourg, juſqu'au tems du concile de Conſtance. Ce fut alors que Frédéric d'Autriche fut privé d'une partie des terres qu'il avoit en ce pays, & ceux de Zurich eurent le comté de Kibourg; mais quelques années après, ils s'engagerent dans une guerre contre les autres cantons, l'an 1441, & ils furent dans un grand péril; de ſorte que, pour tirer du ſecours de l'empereur Frédéric III, ils remirent Kibourg à la maiſon d'Autriche; mais il leur fut reſtitué par un traité, l'an 1462; & depuis ce tems-là, ils en ont toujours joui; c'eſt ce qu'en dit le docte abbé de Longuerue. L'auteur de l'Etat & des Délices, *t.* 2, *p.* 45, purge un peu la mémoire de Rodolphe de Habsbourg, d'une uſurpation auſſi inique que celle que l'on vient de rapporter. Il prétend que ce Rodolphe étoit neveu, fils de la ſœur d'Hartman, dernier comte de Kibourg; à la vérité, cette qualité de fils d'une ſœur ne lui donne aucun droit de préférence ſur Hartman, fils de la légitime héritiere, qui étoit Eliſabeth. Cependant, comme le remarque l'auteur cité, cela lui ſervit comme d'échelon pour monter à la grandeur, où on le vit élevé dans la ſuite. Il pourſuit ainſi: Sigismond d'Autriche vendit cette terre à la ville de Zuric, l'an 1452. Voilà une différence ſenſible, qu'il n'eſt pas de mon ſujet de concilier. Ce Rodolphe eſt le premier empereur de la maiſon d'Autriche. * *Etat & Dél. de la Suiſſe*, t. 2, p. 45. *Longuerue*, Deſcr. de la France, 2 *part. p.* 255.

Quoi qu'il en ſoit, Kibourg eſt préſentement un des plus beaux bailliages de ce canton. Du tems que Rodolphe étoit empereur, le château de Kibourg ſervit à garder les joyaux de l'empire, qui furent depuis transportés à Nuremberg; aujourd'hui c'eſt la réſidence du baillif.

KIBTH. Voyez KIFT.

KICE, ville de la Chine, dans la province de Pékin, au département de Quangping, ſixiéme métropole de cette province elle eſt de 2 d. 20′ plus occidentale que Pékin, ſous les 37 d. 33′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KICHICHOUANNE, riviere de l'Amérique ſeptentrionale; elle a ſon embouchure au fond de la baie d'Hudſon, entre la riviere de Monſoni ou S. Louis, & l'embouchure orientale, du lac des deux décharges; elle ſort du lac des Chriſtinaux, & en traverſe le pays. * *De l'Iſle*, Carte de la Nouv. France, *p.* 1705.

Le fort KICHICHOUANNE, ou Sainte-Anne, eſt à l'embouchure de la riviere de Kichichouanne, dont il emprunte le nom.

KICHU, forteresſe de la Chine, dans la province de Iunnan, au département de Lingan, troiſieme métropole de la province. Elle eſt de 15 d. 6′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 33′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KICOU-KIAN, lieu de la Chine, ſur la route de Nankin à Hoangcheu, ou Hoantcheou, capitale du Huquang. Les PP. Jéſuites y avoient une égliſe; c'eſt peut-être quelque village ou bourg négligé, dans l'Atlas Chinois, à moins que ce ne ſoit KIEUKIANG. Voyez ce mot. * *Lettres édifiantes*, t. 8, p. 140.

KICOU-HOA-CHAN, montagne de la Chine, ſelon le P. d'Entrecolles, miſſionaire Jéſuite: il ne nous dit point dans quelle province, mais il nous en apprend par occaſion les détails ſuivans. Il y a un fameux temple; on y va en pélerinage de fort loin; les pélerins, dès qu'ils ſont au bas de la montagne, s'agenouillent & ſe proſternent à chaque pas qu'ils font pour y monter. Ceux qui ne peuvent faire le pélerinage, chargent quelques-uns de leurs amis de leur acheter une grande feuille imprimée & marquée à un certain coin par les Bonzes. Au milieu de la feuille eſt la figure du dieu Fo; ſur l'habit de Fo, & tout autour de ſa figure, ſont de petits cercles: les dévots & les dévotes adorent dieu Fo, prononcent mille fois cette priere; *Una-mo-o-mi-to-Fo*, à laquelle ils ne comprennent rien; car elle leur eſt venue des Indes avec la ſecte de Fo. Ils font de plus cent génuflexions, après quoi, ils marquent d'un trait rouge un de ces cercles, dont la figure eſt toute couverte. De tems en tems, on invite les Bonzes à venir à la maiſon, pour y faire des prieres, & pour ſceller & authentiquer le nombre des cercles qui ont été remplis. On les porte en pompe aux ſunérailles dans un petit coffre bien ſcellé par les Bonzes; c'eſt ce qu'ils appellent *Lou-in*, c'eſt-à-dire *paſſeport pour le voyage de cette vie en l'autre*: ce paſſeport ne s'accorde point qu'il n'en coûte quelques taëls; mais auſſi, ſelon eux, on eſt aſſuré d'un voyage heureux. * *Lettre édifiantes*, t. 13, p. 342.

KIDDERMINSTER, bourg d'Angleterre, au comté de Worceſter. On y tient marché; & il eſt ſur la Stoure, qui le coupe en deux. Il eſt célébre à cauſe de ſes étoffes. * *Etat préſ. de la Gr. Bret.* t. 1, p. 125. *Daviti*, Anglet.

KIDG, ville d'Aſie, au royaume de Mécran, dont elle eſt la capitale. Elle donne le nom à la province où elle eſt ſituée, à 99 d. de longitude, & à 27 d. 50′ de latitude. * *Hiſt. de Timur-Bec*, l. 3, c. 68; & l. 2, c. 45.

KIDWELLI, ville d'Angleterre, au pays de Galles, dans la province de Carmarthen, à l'embouchure du Fowi, riviere qui y forme un havre.

KIE, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Pingyang, deuxiéme métropole de cette province. Elle eſt de 7 d. 13′ plus occidentale que Pekin, ſous les 37 d. 11′ de latitude. Le mot KIE ſignifie *bonheur*. * *Atlas Sinenſis.*

KIECHI, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Tayven, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 4 d. 20′ plus occidentale que Pékin, ſous les 39 d. 30′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. KIÉGAN, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, dont elle eſt la neuviéme métropole; elle eſt de 2 d. 49′ plus occidentale que Pékin, ſous les 27 d. 42 de de latitude; elle eſt ſituée au bord occidental de la riviere de KIAM, à l'endroit où commencent les dangereuſes roches de *Chepatan* ou *Xepatan*; car au-deſſous de cette ville, la deſcente de la riviere eſt très-

périlleuse ; & quantité de barques y ont fait naufrage, à cause des écueils pointus & cachés sous l'eau, autour desquels l'eau est emportée avec rapidité. Ou compte dix-huit endroits où l'on court le plus grand risque ; & c'est ce qui a donné lieu au nom de *Chepatan*, qui veut dire *dix-huit gouffres* ou *chûtes d'eau* ; mais le pire de tous est à HOANGOUNG. * *Atlas Sinenſis.*

Le territoire de Kiégan est hériſſé de quelques montagnes qui ont des mines d'or & d'argent. Les valons & les champs sont agréables & fertiles, & sont à couvert de la fécheresse. Il comprend neuf villes, savoir ;

Kiégan,	Ganſo,
Taiho,	Lungciven ;
Kiexui,	Vangan,
Iungfung,	Iungſin,
	Jungning.

Le premier nom de cette ville étoit *Kiegcheu* ; mais la famille de Taiminga la changea en *Kiégan*, qui veut dire le *bonheur des montagnes* ou *montagnes heureuſes*.

2. KIÉGAN, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Taiping, huitiéme métropole de cette province. Elle est de 11 d. 45′ plus occidentale que Pékin, sous les 23 d. 47′ de latitude.

KIEKIENA-SEROPHOF, bourg de l'empire de Ruſſie : il a deux grands bâtimens, dans l'un desquels demeure le gouverneur ; il est à deux milles d'allemagne de Kolomna.

KIELL, (prononcez KILL) ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, au duché de Holſtein, au fond d'un golfe long & étroit qui en prend le nom de *Killer-Wick*. Gaspard Danckwerth, (*New Lands Beſchreibung der Zwey Heri Zogt humer Schleswich und Holſtein,*) croit au contraire que la ville a pris ce nom du golfe, qui l'a eu lui-même à cause de sa figure ; car *Keil*, en allemand, ou *Keil*, en bas Saxon, signifie un *coin à fendre* ; & ce golfe a été comparé à un coin, qui s'enfonce dans les terres du côté du midi. Il ajoûte qu'il est croyable que ce golfe est le *ſinus Chaluſius*, & que le Schwentin est le *fluvius Chaluſius* de Ptolomée. Cette ville est à 43 d. 36′ de longitude, & à 54 d. 19′ de latitude, à onze milles de Hambourg ; à neuf de Huſum & de Lubec ; à huit de Flensbourg, d'Itzehoë, d'Oldenslohe & de Heileigenhafen ; à ſept de Newſtadt & d'Oldenbourg ; à ſix de Schleswig & de Segeberg ; à quatre de Ploën & de Newmunſter ; à trois d'Eckernfohr & de Rensbourg, & à deux de Pretz. L'anonyme continuateur de la Chronique d'Helmold attribue la fondation de la ville & du château au comte Adolphe IV, qui fut enſuite religieux, & la nomme en latin *Kilo, onis*. Il n'en parle que comme d'une choſe incertaine ; mais il parle plus affirmativement, quand il ajoûte que ce Prince l'exempta du droit de Holſtein, & lui accorda le droit de Lubec. Il y bâtit un monaſtere où il prit l'habit, & il y fut enterré en 1261. Outre l'égliſe qui ſubſiſte, il y a encore celle de S. Nicolas. Il y a au nord-eſt de la ville le palais ducal, qui est un mélange de vieux bâtimens & de modernes. La ville a deux portes ; celle de Danemark est près du château ; l'autre au ſud-oueſt, nommée la *porte de Holſtein*, aboutit à un fauxbourg. Ce qui rend la ville de Kiel remarquable, c'est une foire qui s'y tient tous les ans, après la fête des Trois-Rois ; il s'y rend une multitude de perſonnes de toute condition, & ſur-tout la nobleſſe des duchés de Schleswig & de Holſtein : ceux qui ont de l'argent comptant, trouvent à qui le placer ; les uns y viennent pour recevoir leurs rentes, les autres pour payer celles qu'ils doivent. C'eſt à cette aſſemblée qu'en huit jours il ſe négocie des tonnes d'or, & c'eſt à ce tems-là que la plûpart des payemens & des rembourſemeas sont remis ; c'eſt ce que les Allemands appellent *Umbſchlag*. La foire, qui ſe tient enſuite, vient d'autant plus à propos que chaque famille, qui a reçu de l'argent, y achete ce dont elle a beſoin, & y fait ſes proviſions pour un an de ce que ſes terres ne lui produiſent pas. Une perſonne qui a pris des engagemens, ne doit non plus manquer à la foire de Kiell, qu'un banquier d'Amſterdam à la bourſe. Il eſt cenſé avoir fait banqueroute & eſt ſoumis à de rudes peines, outre le deshonneur. La ville de Kiell a acquis un nouvel avantage par la réſidence qu'y fait le duc de Holſtein-Gottorp, depuis que le roi de Dannemarck s'eſt approprié le Schleswig. Il y a, outre cela, une univerſité fondée, en 1665, par Albert, duc de Holſtein, comme le diſent très-bien Baudrand, *édit.* 1682, & *édit.* 1705, & Hubner, & non pas en 1669, comme le dit Corneille, après Maty. Baudrand nomme cette ville en latin *Chilonium* ; Bertius de même. Hermanidès, *Daniæ Deſcr.* p. 940, dit *Kiela*, pour la ville, & *Kielenſis præfectura* pour le bailliage.

Le BAILLIAGE DE KIELL, contrée d'Allemagne, au cercle de la baſſe Saxe, dans le Holſtein : il s'étend l'eſpace de cinq milles avec le bailliage de Bordesholm, depuis la riviere de Levensaw juſqu'au bout du territoire de Newmunſter. L'Eyder, le Schwentin, la Schwale & le Bornbeck l'arroſent. Le terroir eſt naturellement fertile, excepté dans le territoire de Newmunſter qui eſt moins bon. Il y a des lacs qui fourniſſent du poiſſon en abondance. Il y a des bois, & de hautes futaies en quelques lieux, ſur-tout auprès de Pretz.

KIELUNG, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Taiping, huitiéme métropole de cette province. Elle eſt de 11 d. 46′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 27′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. KIEN, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Sigan, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 8 d. 38′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 27′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. KIEN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chingtu, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 12 d. 23′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 26′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

3. KIÉN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Paoning, ſeconde métropole de cette province. Elle eſt de 11 d. 24′ plus occidentale que Pékin, ſous les 32 d. 42′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. KIENCHANG, ville de la Chine, dans la province de Kiangſi, dont elle eſt la ſixiéme métropole. Elle eſt de 43 d. plus occidentale que Pékin, ſous les 28 d. 12′ de latitude. Quoique cette ville ſoit ſur un terrein fort inégal, elle ne laiſſe pas d'être agréable & même magnifique. Elle eſt dans un canton fertile ſur la frontiere du Fokien. Son département renferme cinq villes, ſavoir ;

Kienchang,	Nanfung,
Sinching,	Quanchang,
	& Luki.

Un roi de la famille de Taiminga y a fait ſa réſidence, & y bâtit un palais d'une ſtructure royale. Les jardins en ſont très-beaux, les appartemens ſont ornés, & les meubles ſont riches. Kianchang tire auſſi de l'agrément de deux lacs, dont l'un eſt dans la ville, & l'autre dehors ; ce dernier eſt devenu très-utile par les canaux qu'on a creuſés pour la communication. Les PP. Jéſuites y avoient une égliſe. Il y a auſſi deux temples conſacrés à la mémoire des hommes illuſtres. On y fait avec le riz un breuvage que le P. Martini trouve plus excellent que le vin de l'Europe ; on le nomm, *macu*, & c'eſt une des délices Chinoiſes. Le riz de ce canton eſt ſi exquis, en comparaiſon de celui qui ſe recueille dans le reſte de l'empire, qu'on l'envoie de-là à l'empereur : on le nomme le *grain d'argent*, à cauſe de ſa bonté. On y fait auſſi de fort belles étoffes de toutes ſortes. Cette ville s'appelloit *Kienvu* ſous la famille de Tanga, celle de Sunga lui a donné le nom quelle porte préſentement.

2. KIENCHANG, ville de la Chine, dans la province de Kiangſi, au département de Nankang, quatriéme métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. plus occidentale que Pékin, ſous les 29 d. 50′ de latitude.

3. KIENCHANG, ville de la Chine, & fortereſſe de Suchuen. Elle eſt de 15 d. 4′ plus occidentale que Pékin, ſous les 28 d. 31′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIENCH'UEN, ville & fortereſſe de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Cioking, troiſiéme cité militaire de cette province. Elle eſt de 16 d. 59′ plus occidentale que Pékin, ſous les 26 d. 34′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KINGUEI, ville de la Chine, de la province de Suchuen, au départementde Kiating, troiſiéme grande cité de cette province. Elle eſt de 12 d. 51′ plus occidentale que Pékin, ſous les 29 d. 29′ latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIENLI, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Kingcheu, ſixiéme métropole de cette province. Elle eſt de 5 d. 6′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. KIENNING, ville de la Chine, dans le Fokien, au département de Xaoùù, huitiéme métropole de cette province. Elle eſt de 44′ plus occidentale que Pékin, ſous les 27 d. 13′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. KIENNING, ville de la Chine, dans la province de Fokien, dont elle eſt la quatriéme métropole. Elle eſt d'un degré plus orientale que Pékin, ſous les 27 d. de latitude. Elle eſt ſituée ſur le bord oriental du *Min*, & eſt auſſi grande que Fokien. Son territoire eſt très-étendu, & comprend ſept villes, ſavoir;

Kienning,	Puching,
Kienyang,	Chingho;
Cunggan,	Sungki,
Xeuning.	

Elle a été autrefois appellée *Kiencheu*. Le P. Martini croit que c'eſt la *Quelinfu* de MarcoP-aolo-Venitien. Elle ſouffrit beaucoup durant la guerre & l'invaſion des Tartares; comme elle avoit ſecoué leur joug, elle fut aſſiégée & repriſe, & ils y mirent le feu. L'égliſe que les Jéſuites y avoient, périt avec le reſte de la ville. Le beau pont ſur lequel on y paſſe la riviere qui y eſt très-rapide, pour aller à un magnifique temple, étoit ſur des piliers de pierre de taille: il étoit couvert & bordé de maiſons & de boutiques des deux côtés: il fut preſque détruit en cette occaſion: on l'a pourtant réparé; mais lorſque le P. Martini écrivoit, la ville ne ſe rétabliſſoit que lentement; quoique les villes de la Chine, ſoient, dit-il, plus aiſées à rebâtir que celles de l'Europe, parce que preſque toutes les maiſons en ſont de bois. Kienning eſt une ville aſſez marchande, parce que c'eſt un paſſage pour les marchandiſes qui deſcendent ou remontent la riviere. * *Atlas Sinenſis.*

KIENPING, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Quangte, premiere grande cité de cette province. Elle eſt d'un degré 56′ plus orientale que Pékin, ſous les 31 d. 10′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIENTE, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Chicheu, treiziéme métropole de cette province. Elle eſt de 15′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 42′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIENXI, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Queicheu, ſixiéme métropole de cette province. Elle eſt de 7 d. 56′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 24′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIENXUI, ville de la Chine, en la province d'Iunnan, au département de Lingan, troiſiéme métropole de cette province. Elle eſt de 14 d. 19′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 50′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIENYANG, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Kienning, quatriéme métropole de cette province. Elle eſt de 45′ plus orientale que Pékin, ſous les 27 d. 22′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIEOUTCHI, (le royaume de) eſt ſitué dans le Tibet. Les rois de ce pays & leurs ſujets étoient des Barbares appellés *Ti*, qui étoient diviſés par tribus ou hordes. Ils habitoient dans la partie occidentale de la province de Sietchuen & s'étendoient vers l'occident, vers le Tibet: là ils vivoient comme les Tibétans, avec leſquels on les confond communement, quoique quelques hiſtoriens prétendent qu'ils ſoient originairement Chinois. Dès le tems des Han, ils faiſoient ſouvent des incurſions dans l'empire des Chinois. Ils avoient à leur tête différens chefs, du nombre desquels un nommé *Filong* devint très-puiſſant: il adopta pour ſon fils Méouſéou, qui, à l'occaſion des troubles dont la Chine étoit agitée ſous Hoei-Ti, empereur des Tien, s'en retourna dans le pays de Kieoutchi, où il prit le titre de *roi de Ti*, & fut joint par un grand nombre de mécontens & d'exilés, vers l'an 996 de J. C. Sa poſtérité y régna juſqu'à l'an 603 que Chao-Tien fut vaincu par l'empereur des Goei, ou Topa, & ſon royaume entiérement détruit. Ces rois de de Kieoutchi furent ſouvent reconnus par les empereurs de la Chine, qui leur donnoient le titre de *rois de Vouton*, ou de *Kieoutchi*; mais ces titres n'étoient accordés que pour en impoſer aux peuples: ces prétendus rois étoient ſoumis aux empereurs de la Chine. * Voyez l'*Hiſtoire générale des Huns, par M.* de Guignes, *t.* 1, *p.* 158.

KIERNOW, ville de Lithuanie, ſur la riviere de Vilia: elle a été aſſez long-tems la réſidence des ducs de Lithuanie.

KIEU, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Tungchang, troiſiéme métropole de cette province. Elle eſt d'un degré 16′ plus occidentale que Pékin, ſous les 37 d. 18′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIEUKIANG, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, dont elle eſt la cinquiéme métropole. Elle eſt d'un degré 34′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 25′ de latitude. C'eſt une grande ville fort marchande, au bord méridional du fleuve Kiam, à l'endroit où il ſe groſſit des eaux dont ſe décharge le lac de Poyang. Comme les barques paſſent là pour ſe rendre à la mer, on y en voit un nombre incroyable; car quoique Kieukiang ſoit à environ cent lieues de l'Océan, on ne laiſſe pas d'y pêcher des poiſſons de mer, qui remontent la riviere juſqu'à cette ville, comme des ſaumons, dauphins, &c. Dans les tems de nouvelle & de pleine lune, aux grandes marées, on s'apperçoit que la mer refoule juſqu'au voiſinage de la ville; & d'ailleurs le cours du fleuve eſt ſi lent en cet endroit, qu'à peine s'apperçoit-on de quel côté il coule; de ſorte que l'on y peut voguer à pleines voiles, du côté que l'on veut, ſans appréhender la dérive. L'empereur a dans cette ville un bureau de douane qui lui vaut beaucoup. Au reſte elle eſt ſituée au nord de Nanchang, premiere métropole & capitale de la province; & ſon territoire eſt entouré d'eau au nord & au levant, & eſt borné au midi par le mont *Quanglu*. Il renferme cinq villes, ſavoir;

Kikeuiang,	Xuichang,
Tégan,	Hukeu,
Pengce.	

La famille de Hana nomma cette ville IUGHANG; on lui rendit enſuite ſon ancien nom de Kieukiang, qu'on lui ôta encore pour l'appeller *Tingkiang*; & enfin la famille de Taimingà lui rendit le premier nom qu'elle garde encore. * *Atlas Sinenſis.*

KIEXE, forteresſe de la Chine, dans la province de Quantung. Elle eſt d'un degré 49′ plus occidentale que Pékin, ſous les 22 d. 50′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIEXUI, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, au département de Kiégan, neuviéme métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. 30′ plus occidentale que Pékin, ſous les 27 d. 47′ de latitude. Elle eſt au confluent du Su, ruiſſeau, & de la riviere de Kiam. Elle eſt en triangle, & ſon circuit eſt d'une heure & demie. On peut y entrer par quatre portes qui ſont armées de fer, & défendues par de forts baſtions & par des remparts aſſez hauts & très-bien flanqués; cette ville eſt ornée de ſuperbes bâtimens & de magnifiques temples, dont l'un eſt enrichi par-deſſus; les autres d'un grand nombre d'images, & de ſtatues très-bien travaillées. A l'entrée d'une longue rue eſt un arc triomphal, qui, par ſon antiquité & par la beauté de ſa ſtructure, mérite l'attention des curieux. * *Ambaſſade des Hollandois à la Chine*, c. 9. *Atlas Sinenſis.*

KYEYANG, ville de la Chine, dans la province de Quangtung, au département de Chaocheu, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt d'un degré 28′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 54′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIFT, ville d'Egypte, dans le Saïd-Aâla, qui eſt la haute Thébaïde. Elle n'eſt éloignée du Nil, que de ſept

parasanges. Tous ses habitans sont infideles, au jugement des Mahométans, c'est-à-dire Chrétiens; c'est ce qu'en dit Abdalmoal dans le second climat. D'Herbelot, *Bibl. orient.* qui rapporte ces paroles, ajoûte: cette ville est l'ancienne COPTOS, qui a donné autrefois le nom à une des provinces de l'Egypte, *Copticus Nomos.* Il pouvoit dire de plus, qu'elle l'a donné au Nil & à toute l'Egypte. Il poursuit ainsi: aujourd'hui cette même ville, que l'on appelle aussi KIBTH, donne le nom à toute l'Egypte & à toute la nation, que les Arabes appellent AL-KIBTH, auffi-bien que MESR. Ce sont les COPTES ou COPTHES. Voyez les articles COPTHES & COPTOS.

KIGNANFU, grande ville de la Chine; elle est commerçante, a de belles rues, & un fauxbourg au midi.

KIINO-KUNI, province du Japon, dans l'isle Niphon, sur la mer du Japon, au sud de la province d'Idsumi, & de celle de Jamatto. Elle est renommée par ses mines de cuivre le plus fin, & le plus malléable, qui se tire de ses isles.

KIKIANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chungking, cinquiéme métropole de cette province. Elle est de 10 d. 40′ plus occidentale que Pékin, sous les 29 d. 48′ de latitude. **Atlas Sinenfis.*

KILAKI, (LES) habitent au bord de l'embouchure de la riviere d'Amur, & ne payent point encore de contribution à l'empire de Russie. **Hist. généalogique des Tatars*, p. 488.

KILAN. (LE) Voyez GHILAN.

KILBEG. Voyez CALEBEG.

KILBEKAN, petite ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de West-Méath, sur la riviere de BRASMAGH, vers les frontieres du comté du roi, à dix milles, & au sud-est de Ballimore. Elle envoie deux députés au parlement. **Etat présent de l'Irlande*, p. 45.

KILCONNEL, baronnie d'Irlande, dans la province de Connaught. C'est une des dix-sept baronnies qui composent le comté de Gallway. **Etat présent de l'Irlande.*

KILDARE ou KILDAR, ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Kildare, à onze milles & presqu'à l'oueſt de NAAS, ville du même comté. Kildare en est la capitale & le siége d'un évêque, avec le droit de tenir marché public, & d'envoyer deux députés au parlement. Elle est à vingt-sept milles, & au sud-ouest de Dublin. Elle a été autrefois très-fameuse, à cause de sainte Brigite. Elle y fit bâtir un monastere, & elle y résidoit ordinairement. La réputation de cette sainte rendit ce lieu fi célébre & si fréquenté, que le grand nombre d'édifices que l'on y bâtit de son vivant, même autour du monastere, y forma une ville qui devint assez considérable dans la suite, pour y faire transférer le siége métropolitain de la province. Baillet écrit KILDAR ou KILL-DARE, en latin *Cella-Quercus.* **Baillet*, Vie des Saints, au premier Février.

Le COMTÉ DE KILDARE, contrée d'Irlande, dans la province de Leinster. Il a Dublin & Wicklow à l'est; le comté du roi & celui de la reine, à l'oueſt; Eſtméath au nord, & Caterlagh au sud. Il a trente-huit milles de long & vingt-trois de large. Il est riche, & abonde en toutes choſes. On le diviſe en huit baronnies, qui sont,

Carbury,	Connel,
Ikéathy,	Ophalli,
Salt,	Noragh & Reban,
Naas,	Kiléah & Mone.

Il y a deux villes qui tiennent marché, savoir Carburi & Kildare, & trois qui envoient leurs députés aux parlemens, savoir Naas, Kildare & Athy. **Etat présent d'Irlande*, p. 39 & 40.

KIL, ville du Holstein. Voyez KIELL.

KILCOURSY, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinster. C'est une des onze qui composent le comté de Kingscounty. **Etat présent de l'Irlande*, t. 3.

KILDUN, château d'Ecoſſe, dans la province de Roſſ, sur la riviere de Connel ou Connan, qui se jette dans la baie de Cromarty; il appartient au comte de Scaforth.

KILE, province d'Ecoſſe. Voyez KYLE.

KILFENOR, selon Baudrand, village d'Irlande, dans la province de Connnaught, au comté de Clare. C'étoit autrefois un lieu plus considérable, & le siége d'un évêque suffragant de l'archevêque de Cashel.

KILHAM, bourg d'Angleterre, dans la province d'York. On y tient marché public. **Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

KILIA INSULA, isle de la Tartarie, en Europe, au Budziac, à l'embouchure du Danube, qui la forme. Sa branche la plus septentrionale l'enferme au nord. Elle prend son nom d'une bourgade nommée KILIA, & surnommée l'*Ancienne*, pour la distinguer de *Kilia-la-Neuve*, qui est au nord, de l'autre côté du bras septentrional du Danube, à l'orient de Bialogrod. **De Wit*, Atlas.

KILIA NOVA, bourg de Beſſérabie, vers l'embouchure la plus septentrionale du Danube; c'est l'ancienne *Tomes*, lieu de l'exil d'Ovide que la Motraye croit être Témiswara, qui est entre Cuſtangi & Varna.

KILISSIM, montagne d'Aſie en Perse, dans l'Irac-Agémi, sur la route de Kom à Saba ou Sava, environ à cinq lieues de la premiere. Elle est à la droite du caravanserai nommé *Schaferabath.* Elle n'est que médiocrement haute; mais elle est ceinte, de tous les côtés, de pluſieurs collines pierreuſes, qui ne produiſent que du sel, auſſi-bien que toute la campagne voiſine, qui est toute blanche de sel & de salpêtre. Cette montagne & celles de *Nachjuan*, de *Kulb*, de *Zrumi*, de *Kemre*, de *Hémédan*, de *Bizetun* & de *Suldus* fourniſſent toute la Perse de sel, que l'on en tire comme d'une mine. Les Perſans disent de la montagne de Kiliſſim, *Kim-Keder-Kelmes*, c'eſt-à-dire que ceux qui y montent n'en descendent point; équivoque qui ne contient qu'un rébus badin, & que quelques-uns ont pris au pied de la lettre, comme si l'on avoit dit qu'ils n'en descendent jamais, ce qui est faux; l'auteur de cette badinerie a seulement voulu dire qu'ils n'en descendent point alors, dans le tems qu'ils y montent; ce qui est vrai de toutes les montagnes du monde. **Oléarius*, Voyages, *l.* 6, *p.* 5, *c.* 2.

KILISTINONS ou KIRISTINOUS, (LES) ou les CHRISTINAUX, ou les KRICQS, peuple de l'Amérique septentrionale, au fond de la baie de Hudson, dont ils occupent les bords, depuis le fort Bourbon ou Nelson, & l'embouchure de la riviere de Sainte-Thérèſe, au couchant de cette baie, jusqu'aux montagnes qui bornent au nord les *Pitchibouronni.* Ils sont bornés, au couchant, par les Pouls ou Aſſenipoils; au midi, par le Canada; & au levant, par les Eskimaux. De la Poterie, qui a traité fort amplement certains points de l'Hiſtoire de l'Amérique septentrionale, *t.* 1, *p.* 175, regarde les CHRISTINAUX ou KRICQS, c'eſt-à-dire, selon lui, *sauvages qui habitent les lacs*, comme un peuple particulier de cette côte, & dit qu'ils demeurent à cent soixante lieues du fort Nelſon. Ils ont, dit-il, l'uſage des calumets de paix; c'eſt-à-dire de la pipe. C'eſt une nation nombreuſe, dont le pays est vaſte; ils s'étendent jusqu'au lac supérieur. Ils vont quelquefois en traite au saut de Sainte-Marie & de Michilimakinak; ce sont gens fort vifs, toujours en action. Ils sont guerriers, & ont assez les manieres des Gascons. Ils vivent dans l'idolatrie; chez eux la polygamie est en uſage. Les autres peuples qu'il range le long de cette côte, sont ceux-ci:

1. Les *Ouenebigonhelinis* sont les plus proches du fort Nelſon. Leur nom signifie *gens du bord de la mer.* Ils vivent de chaſſe & de pêche.

2. Les *Monſaunis*, c'eſt-à-dire *gens de marais*, habitent un pays plus haut que les Ouenebigonhelinis, qui est fort rempli de marais.

3. Les *Savanois* ou *gens de Savanes*, sont plus loin en montant vers le sud.

4. Les *Chriſtinaux* ou les *Kricqs*; nous en avons parlé ci-deſſus.

5. Les *Migichihilinious*, c'eſt-à-dire *Sauvages qui ont des yeux d'aigles.* Ils demeurent à deux cents lieues.

6. Les *Oskquiſaquamais* vivent de poiſſon, ont peu de caſtors; mais leurs peaux sont très-graſſes.

7. Les *Michinipicpœts*, c'eſt-à-dire *hommes de pierre du grand lac*, demeurent à trois cents lieues. Cette nation habite nord & sud.

8. Les *Netaouatsemipoets*, c'eſt-à-dire *hommes de pointe*, demeurent à quatre cents lieues.

9. Les *Attimospiquayes ;* ce mot ſignifie *côte des chiens.*

10. Les *Maskegonchirinis* ſont en guerre avec ces derniers, & les empêchent de venir au fort Nelſon.

Les François ont un fort chez les *Abitibis*, peuple ſitué aux ſources de la riviere de S. Louis ou de Monſauni. Ils ont d'ailleurs peu d'établiſſemens dans ce pays.

Voyez les *Lettres édifiantes du P.* Gabriel Mareſt, *miſſionnaire Jéſuite*, t. 10, p. 313.

Le *lac des Kiliſtinons* ou des *Chriſtinaux*, grand lac de l'Amérique ſeptentrionale. Il communique au grand lac des Aſſenipoils, qui eſt à l'oueſt-ſud-oueſt, & d'où ſort la riviere de Bourbon, qui va ſe perdre au fort Nelſon, dans la baie de Hudson. Outre cela, il communique au midi avec le lac Alemipigon, qui eſt du Canada. On ſoupçonne qu'il communique auſſi avec la riviere de Sainte-Anne, qui tombe dans la baie de Hudson. Mais ce pays eſt très-peu connu. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

KILKAN, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinſter. C'eſt une des huit qui compoſent le comté de Kildare. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 39.

KILKENDYLIB, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinſter. C'eſt une des onze qui compoſent le comté de Kilkenny. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 41.

1. KILKENNY, ville d'Irlande, dans la province de Leinſter, au comté auquel elle donne ſon nom, & dont elle eſt la capitale, & au milieu duquel elle eſt ſituée ſur la riviere de Nure ; cette ville eſt grande, forte, la mieux peuplée, la plus riche & la plus négociante qu'il y ait entre toutes les villes d'Irlande, qui ſont reculées dans les terres. Elle tient un marché public, & eſt le ſiége d'un évêché qui étoit auparavant à Oſſery. On la diviſe en deux parties. L'une eſt l'*Irlandoiſe*, ou l'ancienne ville qui n'eſt plus aujourd'hui que le fauxbourg de l'autre. C'eſt-là qu'eſt la cathédrale ; l'autre eſt l'*Angloiſe* ou la ville neuve. Elle fut bâtie par les Anglois ſous Ranulphe, comte de Cheſter. Elle eſt devenue la principale. Kilkenny eſt à cinquante-ſix milles au ſud-oueſt de Dublin, & à huit de Gowran, autre ville du même comté. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 41.

Le *comté de Kilkenny*, canton d'Irlande, dans la province de Leinſter. Il a Caterlagh & Wexford à l'eſt ; Tipperary à l'oueſt, le comté de la reine au nord, & Waterford au ſud, & en eſt ſéparé par la Shure. Il a quarante milles de long, & vingt-deux de large. Ce pays eſt très-agréable à la vue, orné de villes & de châteaux, & auſſi fertile & abondant en toutes choſes qu'aucun autre. On dit communément de ce comté, ou du moins des environs de ſa capitale, que *ſon eau eſt ſans bourbe, ſon air ſans brouillards, & ſon feu ſans fumée.* On le diviſe en onze baronnies qui ſont :

Faſſadinig,	Gowran,
Galmoi,	Kells,
Cranagh,	Knocktopher,
Kilkendylib,	Ida,
Shellilogher,	Ibercon,
	Iverck.

Il n'y a qu'une ſeule ville en tout, qui ait droit de tenir marché public ; mais il y en a huit qui envoient leurs députés au parlement. Ces huit villes ſont :

Kilkenny,	Thomas-Town,
Gowran,	Inishteige,
Callen,	Knocktopher,
Kells,	Saint-Canice.

2. KILKENNY, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinſter. C'eſt une des onze qui compoſent le comté de Weſtméath. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 3.

KILKERAN, bourg d'Ecoſſe, au comté de Cantyr, dont il eſt un des principaux lieux. *Cantir* ou *Kyntire* & Argyle ſont deux provinces différentes, ſelon l'Etat préſent de la Grande-Bretagne. Cependant Baudrand n'en fait qu'une province.

KILLALA ou KILLALOO, ville d'Irlande, dans la province de Connaught, au comté de Mayo, dont elle eſt la principale. Elle eſt petite, & néanmoins c'eſt le ſiége d'un évêque. Elle eſt auprès de la mer, ou plutôt d'une grande baie, à trois milles ou environ, & au nord-oueſt de Mayo. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 31.

KILLALOW ou CABU, ville d'Irlande, dans la province de Connaught, au comté de Clare ou de Thomond, dont elle eſt la capitale, ſur le Shannon, dans le voiſinage du comté de Tipperary, à dix milles au nord de Limerick ; & à près de quatre-vingt-dix au ſud de Dublin. Cette ville a droit de marché public ; mais elle n'envoie point de députés au Parlement. Elle a été autrefois conſidérable, & tombe aujourd'hui en décadence, quoiqu'elle ſoit le ſiége d'un évêque, auquel on a uni celui d'Achonry. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 34.

KILLEHANE, baronnie d'Irlande, dans la province de Connaught ; c'eſt une des dix-ſept qui compoſent le comté de Gallway. **Etat préſent de l'Irlande.*

KILLIN, ville de Beſſarabie, à vingt-huit lieues de Bender, & à huit lieues de l'embouchure du Danube. Cette ville eſt grande, bien peuplée de Turcs, de Juifs, de Grecs & de quelques Arméniens ; il y a un grand & vieux château.

KILLYLAGH, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, au comté de Down, ſur le lac de Strangford. Cette ville envoie deux députés au parlement ; elle eſt à dix ſept milles de Dromore, au levant.

KILLMAINE, baronnie d'Irlande, dans la province de Connaught. C'eſt une des neuf baronnies du comté de Mayo. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 3.

KILLMALOCK, ville d'Irlande, dans la province de Munſter, au comté de Limerick, & à ſeize milles au ſud de la ville de Limerick. Cette ville eſt riche, bien peuplée, enceinte d'une muraille, & envoie deux députés au parlement. Elle donne le titre de *vicomte* à la famille de Sarsfield. **Etat préſent d'Irlande*, p. 53.

KILMACALO, KILMACOUGH, ou KILMACHDUACH, petite ville d'Irlande, dans la province de Connaught, au comté de Galoway, entre la ville de ce nom & celle de Clare, environ ſept lieues de l'une & de l'autre. Elle étoit autrefois bien plus conſidérable ; car elle étoit le ſiége d'un évêché ſuffragant de l'archevêché de Tuam ; mais cet évêché a été uni à celui de Clonfert. **Baudrand*, éd. 1705.

KILMALOCK. Voyez KILLMALOCK.

KILMARE, bourgade d'Irlande, dans la province de Munſter, au comté de Kerry, ſur un ruiſſeau nommé auſſi *Kilmare*, qui tombe dans une baie de même nom. **Allard*, Carte de l'Irlande.

1. KILMORE, ville d'Ecoſſe, dans la province de Knapdail, ſur la côte ſeptentrionale de la baie de Lochfinn, qui ſépare cette province de celle d'Argyle proprement dite. **Allard*, Carte de l'Ecoſſe.

2. KILMORE, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, au comté de Cavan, à trois milles & au ſud-oueſt de Cavan. L'évêché a été uni à Armagh. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 59.

3. KILMORE, baronnie d'Irlande, dans la province de Munſter, au midi de celle d'Orrery. C'eſt une des quinze qui compoſent le comté de Corck. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 48.

KILNALONG, baronnie d'Irlande, dans la province de Munſter. C'eſt une des quatorze qui compoſent le comté de Tippérari, au couchant de celle d'Eliagurty. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 3.

KILNAMANIA, baronnie d'Irlande, dans la province de Munſter. Elle eſt au midi de Kilnalong, & une des quatorze du comté de Tippérari. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 3.

KILNATALLON, baronnie d'Irlande, dans la province de Munſter. C'eſt une des quinze qui compoſent le comté de Corck. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 48.

KILTARTAN, baronnie d'Irlande, dans la province de Connaught. C'eſt une des dix-ſept qui compoſent le comté de Gallway. **Etat préſent de l'Irlande.*

KIMBOLTON, bourg d'Angleterre, dans le Huntingtonſhire. On y tient marché public. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

KIMPECH. Voyez CAMPECHE.

KIMPER ou QUIMPER-CORENTIN (*), ville de France, en baſſe Bretagne, dans l'évêché de Quimper, au confluent de l'Oder, & d'une petite riviere nommée *Benaudet.* Ce nom *Kimper*, en langue Bretonne, ſignifie *entouré de murailles.* Le P. Hardouin, *in Plin.*

l. 4, c. 18, expliquant le *Cariosvelites* de Pline, fait cette remarque : César les nomme *Curiosolites* ; leur ville, dont nous sommes, étoit *Corisopitum*, Kimper, mot qui, en Breton, signifie une *petite ville murée*. Le diocèse s'appelle *Cornouaille*, en latin *Cornugallicæ* ; à l'égard de *Cariosvelites* ou *Curiosolites*, on peut voir l'article, où nous en parlons expressément (b). On ne trouve aucune trace de Kimper, dans l'antiquité, avant S. Corentin, son premier évêque, dont elle a pris le nom (c). Quelques-uns croient que ce faint fut sacré évêque par S. Martin, métropolitain de la Bretagne, mort vers l'an 397 : d'autres disent qu'il a vécu sous le régne de Dagobert, vers l'an 630. La cathédrale est dédiée sous l'invocation de S. Corentin ; son chapitre est composé de six dignités, & de douze chanoines. Les dignitaires sont le doyen, les deux archidiacres, le trésorier, le chantre, le théologal. L'abbé de Daoulas est premier chanoine de ce chapitre. Il a sa chaire dans le chœur, vis-à-vis celle de l'évêque. Dans les processions, ses religieux marchent à la gauche des chanoines, & l'abbé à la gauche de l'évêque. *(a) *Piganiol de la Force*, Description de la France, *t.* 5, *p.* 139. (b) *Longuerue*, Description de la France, *p.* 92. (c) *Piganiol de la Force*, Description de la France, *t.* 5, *p.* 149.

Le diocèse de Kimper comprend plus de deux cents paroisses. Il s'étend le long de la côte : les villes de ce diocèse sont,

Kimper-Corentin,	Châteaulin,
Quimperlé,	Faou,
Concarneau,	Audierne,
Karhais,	Pont-Croix,
Châteauneuf,	Pont-l'Abbé,
Gourin,	Douarnenez,
Rostrenen,	Crozon, &c.

Les quatre premieres envoient leurs députés aux états de la province.

KIMPERLÉ. Voyez QUIMPERLÉ.

KIMSKY, ville de la Tartarie Moscovite. Cette ville est dans un fond, entre des rochers & des montagnes, sur une petite riviere de même nom, qui vient du nord-oueſt, & va vers le midi dans le Tunguska. On trouve autour de cette ville, quantité de martres zibelines plus noires qu'ailleurs.

KIM-TE-TCHIM, gros bourg de la Chine, dans la province de Kianſi, & la dépendance de Feuléang ou Féouléam, quatriéme ville du département de Jaocheu, (ou Jaotcheou,) seconde métropole de cette province. Ce lieu est très-remarquable par la porcelaine qui s'y fait. Elle est d'un blanc vif, éclatant & d'un beau bleu céleste. Il s'en fait dans beaucoup d'autres endroits, mais elle est bien inférieure ; celle de Foukien est d'un blanc de neige, qui n'a nul éclat, & qui n'est point mêlangé de couleurs. Des ouvriers de Kim-te-tchim y porterent autrefois tous leurs matériaux, dans l'esperance d'y faire un gain considérable, à cause du grand commerce que les Européens font à Emoui ; mais ils ne purent réuſſir. L'empereur (Cham-Hi) a fait conduire à Pékin des ouvriers en porcelaine, & tout ce qui s'emploie pour ce travail ; ils n'oublierent rien pour réuſſir sous ses yeux : cependant on assure que l'ouvrage manqua. Il se peut faire que des raisons d'intérêt ou de politique eurent part à ce peu de succès ; quoiqu'il en soit, c'est Kim-te-tchim qui fournit la plus belle porcelaine à toutes les parties du monde ; le Japon même en vient acheter à la Chine.

Il ne manque à Kim-te-tchim qu'une enceinte de murailles, pour avoir le nom de *ville*. Ces endroits nommés *Tchim*, qui sont en petit nombre, mais qui sont d'un grand abord & d'un grand commerce, n'ont point coutume d'avoir d'enceinte, peut-être afin qu'on puisse les étendre & les aggrandir autant que l'on veut ; peut-être auſſi afin qu'il y ait plus de facilité à embarquer & débarquer les marchandiſes.

On compte à Kim-te-tchim dix-huit mille familles. Il y de gros marchands, dont le logement occupe un vaſte espace, & contient une multitude prodigieuſe d'ouvriers ; auſſi l'on dit communément qu'il y a plus d'un million d'ames ; qu'il s'y consume chaque jour plus de dix mille charges de riz, & plus de mille cochons. Au reſte, Kim-te-tchim a une grande lieue de longueur, ſur le bord d'une belle riviere. Les rues sont tirées au cordeau ; elles se coupent & se croiſent à certaines distances ; tout le terrein y est occupé ; les maiſons n'y sont même que trop ferrées, & les rues trop étroites : en les traversant, on croit être au milieu d'une foire. On y voit un grand nombre de temples d'idoles, qui ont été bâtis à beaucoup de frais. Un riche marchand, après avoir traverſé de vaſtes mers pour son commerce, a cru avoir échappé d'un naufrage par la protection de la reine du ciel. Pour accomplir le vœu qu'il fit alors, il vient de lui faire conſtruire un palais, qui l'emporte, pour la magnificence, ſur tous les autres temples.

La dépense est considérable à Kim-te-tchim, parce qu'il faut faire venir d'ailleurs tout ce qui s'y consume, & même jusqu'au bois néceſſaire pour entretenir le feu des fourneaux. Cependant nonobſtant la cherté des vivres, Kim-te-tchim est l'aſyle d'une infinité de pauvres familles des villes voiſines ; on y trouve à employer les jeunes gens, & les personnes les moins robuſtes : les aveugles même & les eſtropiés y gagnent leur vie à broyer les couleurs. Anciennement on ne comptoit que trois cents fourneaux à porcelaine dans Kim-te-tchim ; préſentement il y en a bien trois mille. Il n'est pas ſurprenant qu'on y voie souvent des incendies. C'est pour cela que la génie du feu y a pluſieurs temples.

Kim-te-tchim est dans une plaine environnée de hautes montagnes ; celle qui est à l'orient, & contre laquelle il est adoſſé, forme en dehors une espece de demi-cercle. Les montagnes, qui sont à côté, donnent iſſue à deux rivieres qui se réuniſſent ; l'une est petite, mais l'autre fort grande, & forme un beau port de près d'une lieue dans un vaſte baſſin, où elle perd beaucoup de sa rapidité. On voit quelquefois dans ce vaſte espace jusqu'à deux ou trois rangs de barques ; tel est le ſpectacle qui se préſente, lorsqu'on entre par une des gorges dans le port ; des tourbillons de flamme & de fumée, qui s'élevent en différens endroits, font d'abord remarquer l'étendue, la profondeur & les contours de Kim-te-chim ; à l'entrée de la nuit, on croit voir une vaſte ville toute en feu. Peut-être cette enceinte de montagnes forme-t-elle une ſituation propre aux ouvrages de porcelaine.

Un lieu ſi peuplé, où il y a tant de richeſſes, où une infinité de barques abordent tous les jours, & qui n'est point fermé de murailles, est gouverné par un ſeul Mandarin, sans qu'il y arrive le moindre déſordre ; à la vérité, Kim-te-tchim n'est qu'à une lieue de Fouléam, & à dix-huit de Jaotchéou ; mais il faut avouer que la police y est admirable. Chaque rue a un chef établi par le Mandarin ; & ſi elle est un peu longue, elle en a pluſieurs. Chaque chef a dix ſubalternes, qui répondent chacun de dix maiſons. Ils doivent veiller au bon ordre, accourir au premier tumulte & l'appaiſer, en donner avis au Mandarin, ſous peine de la baſtonnade. Chaque rue a ſes barricades, qui se ferment durant la nuit. Les grandes rues en ont pluſieurs. Un homme du quartier veille à chaque baricade, & n'oſeroit ouvrir la porte de ſa barriere qu'à certains ſignaux. Outre cela, la ronde se fait ſouvent par le Mandarin du lieu, & de tems en tems par les Mandarins de Féouléam. De plus il n'est guères permis aux étrangers de coucher à Kim-te-tchim : il faut, ou qu'ils paſſent la nuit dans leurs barques, ou qu'ils logent chez des gens de leur connoiſſance, qui répondent de leur conduite. Cette police maintient par-tout le bon ordre, & établit une ſûreté entiere dans un lieu dont les richeſſes réveilleroient la cupidité d'une infinité de voleurs.

J'ai extrait cet article d'une lettre écrite par le P. d'Entrecolles, Jéſuite, miſſionnaire à la Chine, au P. Orri, Jéſuite, en 1712, & inſérée dans les Lettres édifiantes, *t.* 12, *p.* 255 *& ſuiv.*

KIMUEN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnang, en département de Hoeicheu, quatriéme métropole de cette province. Elle est de 16′ plus orientale que Pékin, ſous les 30 d. 10′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. KIN, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Linyao, ſixiéme métropole de cette province. Elle est de 11 d. 57′ plus occidentale que Pékin, ſous les 37 d. 24′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

2. KIN,

2. KIN, montagne de la Chine, dans la province de Kiangnang ou Nankin ; elle forme une isle dans la riviere de Kiang, au nord-oueſt de la ville de Chinkiang. Elle eſt fameuſe à cauſe de pluſieurs temples & monasteres qui y ſont. *Ambaſſadés des Hollandois à la Chine, c. 39.

KINALÉA, baronnie d'Irlande, dans la province de Munſter. C'eſt une des quinze qui compoſent le comté de Corck. *Etat préſent de l'Irlande, p. 48.

KINEATMEAKI, baronnie d'Irlande, dans la province de Munſter. C'eſt une des quinze qui compoſent le comté de Corck. *Etat préſent de l'Irlande, p. 48.

KIN-MEN, (L'ISLE DE) iſle d'Aſie, dans l'Océan oriental, ſur la côte de la Chine, dans la province de Fokien, à ſix lieues d'Hiamen ou Emoui. Il y a un port nommé LÉAOLS. *Lettres édifiantes, t. 14, p. 14.

KINCARDIN, ville d'Ecoſſe, dans la province de Marr, ſur la Dée.

1. KING, ville de la Chine, dans la province de Quangtung, au département de Liencheu, huitiéme métropole de cette province. Elle eſt de 7 d. 55′ plus occidentale que Pékin, ſous les 22 d. 18′ de latitude. *Atlas Sinenſis.

2. KING, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Hokien, troiſiéme métropole de cette province. Elle eſt de 25′ plus occidentale que Pékin, ſous les 38 d. 20′ de latitude. *Atlas Sinenſis.

3. KING, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Pingléang, quatriéme métropole de cette province. Elle eſt de 9 d. 10′ plus occidentale que Pékin, ſous les 37 d. 6′ de latitude. *Atlas Sinenſis.

4. KING, ville de la Chine, dans la province de Kiangnang, au département de Ningque, douziéme métropole de cette province. Elle eſt de 54′ plus orientale que Pékin, ſous les 31 d. 40′ de latitude. *Atlas Sinenſis.

5. KING, contrée libre & indépendante de la Chine, entre des montagnes ſituées dans la partie du nord-eſt de la province de Suchuen, aux confins des frontieres de Honan & de Chenſi. Ce royaume ne releve point des empereurs de la Chine. Ce ſont des habitans de King, qui, pour éviter le bruit des guerres, & la violence des ſoldats, ſe ſont refugiés dans ces montagnes, où ils vivent tranquillement, & dans une pleine liberté, fuyant même la compagnie des Chinois, dont ils ſont environnés de tous côtés. Ils ne laiſſent point entrer dans leur pays : ils ont un roi, qui, par une eſpece d'inveſtiture, reçoit une couronne & les ornemens royaux, de l'empereur. Il y a d'agréables vallées, & des plaines bien cultivées ; & ils ſe tiennent ſi bien ſur leurs gardes, qu'il n'eſt pas poſſible de les ſurprendre. *Ambaſſades des Hollandois à la Chine, c. 52. *Atlas Sinenſis.*

KINGCHEU, ville de la Chine, dans la province de Huquang, dont elle eſt la ſixiéme métropole. Elle eſt de 5 d. 48′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 50′ de latitude, ſur la rive ſeptentrionale du fleuve Kiang, & entourée au nord & au levant par le lac Tung ; ce qui la rend très-forte, & la met à couvert de toute inſulte de la part des ennemis. Elle eſt remarquable par la beauté de ſes édifices, & par ſon commerce. Anciennement c'étoit la réſidence des rois de Çu ; enſuite ſuen, de la famille de Léanga, y fit auſſi ſon ſéjour. Son territoire eſt grand, fertile, & bien fourni de tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Il renferme treize villes, ſavoir,

Kingcheu,	Iling ⊙,
Cunggan,	Changyang,
Xeuxeu,	Itu,
Kienli,	Juengan,
Sungki,	Quei ⊙,
Chikiang,	Hingxan,

Patung.

La famille de Han lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui ; &, ce qui eſt rare à la Chine, elle l'a toujours gardé depuis. *Atlas Sinenſis.

KINGFU, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Sieucheu, quatriéme métropole de cette province. Elle eſt de 12 d. 32′ plus occidentale que Pékin, ſous les 29 d. 3′ de latitude.

KINGLING, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Chingtien, quatorziéme métropole de cette province. Elle eſt de 4 d. 40′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 35′ de latitude.

KINGMUEN, ville de la Chine, au même département que la précédente. Elle eſt de 5 d. 48′ plus occidentale que Pékin, ſous les 31 d. 30′ de latitude.

KINGNING, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, au département de Chucheu, ſeptiéme métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. 59′ plus orientale que Pékin, ſous les 27 d. 33′ de latitude.

KINGSALE, ville d'Irlande, dans la province de Munſter, au comté de Cork, à douze milles au ſud de Cork, & à huit milles preſqu'à l'eſt de Badonbridge, près de l'embouchure de la riviere de Banne. Elle eſt bien peuplée, très-marchande, environnée de vieilles murailles, avec un excellent port. C'eſt la ſeconde ville du comté ; elle tient un marché public, & envoie deux députés au parlement. *Etat préſent de l'Irlande, p. 50.

KINGS-CHARLES-SOUTHLAND, c'eſt-à-dire *pays méridional du roi Charles.* Les Anglois ont autrefois donné ce nom à une contrée de la terre de Feu, à l'entrée orientale du détroit de Magellan.

KINGS-COUNTY. Les Anglois nomment ainſi une contrée d'Irlande, dans la province de Leinſter. Les François diſent le COMTÉ DU ROI. On l'appelloit autrefois OFFALI. Il a Kildare à l'eſt ; le Shannon, qui le ſépare de Gallwai, & partie de Tippérari, à l'oueſt ; Weſt-Méath au nord, & Tippérari, avec le comté de la reine, au ſud & au ſud-oueſt. Il a quarante-huit milles de long, & quatorze de large. Il n'eſt pas ſi riche que certains autres comtés, & on le diviſe en onze baronnies, qui ſont :

Warren's-Town,	Ballicowen,
Cool's-Town,	Balliboi,
Philip's-Town,	Carri-Gaſtel,
Geshil,	Eglish,
Kilcourſi,	Ballibrit,

Clenlish.

Il y a une ville qui a droit de tenir un marché, & trois qui envoient leurs députés au parlement. Philip's-Town, la capitale, a ce double avantage ; les deux qui députent au parlement ſont Bunalin & Bir. * *Etat préſent de l'Irlande, t. 3, p. 42.*

KINGSLYN. Voyez LYN.

1. KINGSTON, ville d'Angleterre, au comté de Surrey, ſur la Tamiſe, à dix milles de Londres. C'eſt où ſe tiennent les Aſſiſes. * *Etat préſent de la Grande Bretagne, t. 1, p. 115.*

2. KINGSTON, UPON HULL. Voyez HULL.

3. KINGSTON, ou KING'S-TOWNE, ou PHILIP'S-TOWN, c'eſt-à-dire la *ville de Philippe*, ou *ville du roi*, ville d'Irlande, dans la province de Leinſter, au comté du roi, dont elle eſt la capitale, vers les parties ſeptentrionales, à trois milles des frontieres d'Eaſt-Méath. Elle tient un marché public, & envoie deux députés au parlement ; mais elle n'a pas autre choſe qui ſoit remarquable. * *Etat préſent de l'Irlande, p. 42.*

KINGTU, ville de la Chine, au Pékéli, dans le département de Paoting, deuxiéme métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. 7′ plus occidentale que Pékin, ſous le 39ᵉ d. 10′ de latitude. *Atlas Sinenſis.

KINGTUNG, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, dont elle eſt la ſeptiéme métropole. Elle eſt de 16 d. 30′ plus occidentale que Pékin, ſous les 24 d. 52′ de latitude, entre de hautes montagnes fort ſerrées. Ses habitans ont eu bien de la peine à s'acoutumer aux caractéres Chinois ; & pluſieurs encore, vers le milieu du ſiécle paſſé, ſe ſervoient plus volontiers de la maniere d'écrire uſitée au royaume de MIEN, qui n'eſt pas différente de celle du Bengale. Elle fut d'abord nommée INSENG, c'eſt-à-dire *argent naiſſant*, nom qui a rapport aux mines d'argent dont elle eſt environnée. La famille d'Yuen la nomma CAINAN ; & celle de Taiminga en élargit l'enceinte, & y fit une muraille de huit lis de circuit. Tout ſon territoire eſt très-fertile, ſur-tout en riz. Au couchant de la ville, au-deſſus d'une valée très-profonde, eſt un pont, qui n'eſt compoſé que de chaînes de fer : il y en a vingt,

dont chacune eſt longue de douze perches. Ce pont branle quand pluſieurs perſonnes paſſent enſemble; & ce mouvement eſt d'autant plus effrayant, que l'on voit ſous ſoi des précipices horribles. On dit que Ming, (ou Mim-ti,) empereur de la famille de Hana, le fit conſtruire vers l'an 65 de l'ére chrétienne. Au nord de la ville eſt le MUNGLO, montagne très-élevée; dans le voiſinage eſt le PINCTAI, autre montagne, ſur laquelle eſt une forteresſe, où l'on entretient garniſon. Cette ville eſt l'unique qui ſoit dans ſon territoire; ce qui eſt aſſez rare à la Chine, où chaque province a pluſieurs métropoles, dont chacune a pluſieurs villes dans ſon diſtrict. * *Atlas Sinenſis.*

KINGXAN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Chingtien, quatorziéme métropole de cette province. Elle eſt de 4 d. 46 plus occidentale que Pékin, ſous les 31 d. 31′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. KINGYANG, ville de la Chine, dans la province de Xenſi ou Chenſi, au département de Sigan, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 8 d. 13′ plus occidentale que Pékin, ſous les 35 d. 57′ de latitude.

2. KINGYANG, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, dont elle eſt la ſeptiéme métropole. Elle eſt de 9 d. 6′ plus occidentale que Pékin, ſous les 37′ d. 72 de latitude. Elle eſt recommandable par la force de ſes remparts, par la profondeur de ſes foſſés, & elle eſt d'autant plus forte, qu'elle eſt accompagnée de pluſieurs ouvrages extérieurs: elle étoit autrefois de la Tartarie, & & non pas de la Chine. Xi, premier empereur de la famille de Cin, la conquit & l'enferme dans la grande muraille, & la nomma *Peti;* la famille de Tanga la nomma *Kintcheou*, ou *Kincheu*. Celle de Sung lui donna le nom qu'elle porte. Son territoire eſt bien arroſé de ruiſſeaux & de fontaines. Les montagnes & les rivieres forment autour d'elle une eſpece de boulevard. Il y a trois fameux temples: un entr'autres qui eſt dans la ville eſt fort grand. Dans une galerie ſoutenue ſur de grandes colomnes, on voit les portraits de trente-ſept rois de la famille de Cheu. On recueille en ces quartiers une ſorte de riz qui eſt laxatif & diurétique, & une herbe qui reſſemble à des cheveux blonds; on la nomme *Kinſu*, c'eſt-à-dire *ſoie dorée*. Elle eſt amere au goût, plûtot froide que chaude. Elle eſt déterſive, & guérit les maladies de la peau. On y trouve auſſi une ſorte de féve, qui eſt un excellent contre-poiſon. Le territoire de Kingyang contient cinq villes, ſavoir:

Kingyang,	Hoan,
Hoxi,	Ning,
& Chinning.	

Au nord de la ville eſt la montagne de Taipe, où la riviere de He prend ſa ſource. * *Atlas Sinenſis.*

1. KINGYUEN, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, au département de Chucheu, ſeptiéme métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. 18′ plus orientale que Pékin, ſous les 27 d. de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. KINGYUEN, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, dont elle eſt la troiſiéme métropole. Elle eſt de 9. d. 46′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 2′ de latitude. Son territoire eſt presque par-tout environné d'affreuſes montagnes; outre cela, elle eſt voiſine de ce montagnards ſauvages, qui habitent dans un coin du Queicheu. Elle reçoit de cette province les rivieres de Tugni & de Ço. Elle a ſous elle huit autres villes, ſavoir:

Tienho,	Nanchuen,
Sugen,	Lypo,
Hochi,	Tunglan,
Hinching,	Pangti.

Les Chinois diſent que ce pays a des mines d'or; mais les habitans ſe contentent de ramaſſer celui qu'ils trouvent dans les rivieres. On y trouve par-tout de l'aréque. Sous la famille de Tanga, cette ville fut appellée *Gaocheu;* celle de Sung lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui. Il y a pluſieurs temples parmi leſquels on en diſtingue deux, à cauſe de leur beauté. Entre les montagnes, celle d'Y, au nord de la ville, eſt remarquable parce qu'elle paroît fort petite en comparaiſon des autres qui ſont très-hautes; on voit, du même côté celle qui eſt nommée *Tienmuen*, c'eſt-à-dire *la porte du ciel*, à cauſe de ſes deux ſommets. Au nord de Kingyuen coule la riviere de *Lung*, que l'on nomme auſſi *Cokiang* & *Lieu.* * *Atlas Sinenſis.*

KINGYUN, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Hokien, troiſiéme métropole de cette province. Elle eſt de 15 d. plus orientale que Pékin, ſous les 38 d. 8′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KINHEM: ce nom eſt employé pour ſignifier un comté particulier de la Hollande, vers le Teſſel. Il en eſt fait mention dans un diplôme de l'empereur Orton III, de l'an 985, par lequel, outre d'autres terres en-deçà du Rhin, il ajoûte aux états de Thierri II tout le rivage entre *Kinhem* & le *Flevus.* Il n'avoit pas droit de le donner, & cela eſt contraire à ce qui avoit déja été réglé du tems des Carlovingiens; mais le droit ne fait rien à notre ſujet. *Kinhem* eſt donc différent du *Kennemerland*, parce que ce dernier pays eſt au couchant, & en-deça de la riviere de *Kinnem*, au-delà de laquelle eſt le pays donné par le diplôme. Ce comté étoit borné par cette riviere & par l'Océan. On ne fait pas de même quelles bornes il avoit à l'orient & au midi. * *Alting.* German. infer. Notit. *part.* 2, *p.* 106.

KINHIANG, ville de la Chine, dans la province de Xantung, au département de Yencheu, deuxiéme métropole de cette province. Elle eſt de 18 d. plus occidentale que Pékin, ſous les 35 d. 58′ de latitude.

KINHOA, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, dont elle eſt la cinquiéme métropole. Elle eſt de 2 d. 12′ plus orientale que Pékin, ſous les 28 d. 57′ de latitude. Cette ville doit ſon nom à une petite fable badine que racontent les Chinois, ou plutôt qu'ils ont inventée pour expliquer ce nom. C'eſt un petit conte aſtronomique qui merite bien d'être rapporté. Ils ſuppoſent donc que l'étoile nommée *Venus*, qu'ils nomment *Kinſing*, c'eſt-à-dire *l'étoile d'or*, eut diſpute, pour une fleur, avec une certaine autre étoile nommée *Vunin*, c'eſt-à-dire *la femme guerriere.* Venus gagna la fleur; & la ville qui fut bâtie en cet endroit, porta le nom de *Kinhoa*, c'eſt-à-dire *fleur de Venus.* Elle a été autrefois grande, magnifique en ſes édifices, avant que les Tartares l'euſſent aſſiégée; elle fit une très-belle défenſe: ils s'en vengerent en la brûlant. Cependant on l'a réparée du mieux qu'on a pu; ſur-tout le grand pont, qui eſt au couchant ſur la riviere de Ho, a été bien rétabli. On y fait la meilleure boiſſon de riz & d'eau, qui ſe boive dans toute la Chine; elle fournit auſſi des groſſes prunes que l'on fait ſécher, & des jambons qui paſſent pour être délicieux. Son territoire renferme huit villes, ſavoir:

Kinhoa,	Iungkang,
Lanki,	Vúy,
Tungyang,	Pukiang,
Yú,	Tangki.

Ce canton eſt entre-mêlé de montagnes & de plaines fertiles en riz. C'eſt le peuple le plus guerrier de tout l'empire, & les Tartares l'ont bien éprouvé. Sous la famille de Léang, cette ville s'appelloit *Kinhoa;* elle eut ſucceſſivement les noms de *Vucheu*, & de *Paouu:* on lui rendit enſuite le premier. * *Atlas Sinenſis.*

LA MONTAGNE DE KINHOA a trois cents lis. C'eſt proprement là que l'on met la ſcéne du conte aſtronomique rapporté ci-devant: elle eſt au nord de la ville. * *Atlas Sinenſis.*

KINIBEKI, ou *Riviere des Canibas*, qui ſont les vrais Abenaquis; riviere de l'Amerique ſeptentrionale dans la Nouvelle France. Elle coule nord & ſud, & ſe décharge dans la côte du ſud, entre l'Acadie & la Nouvelle Angleterre. Sa ſource eſt un petit lac, d'où ſort une autre petite riviere, qui ſe rend dans le fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis de Québec, où elle forme le ſaut de la Chaudiere. * *Hiſt. de la Nouvelle, France par le P.* Charlevoix.

1. KINKI, ville de la Chine, dans la province de Kianſi, au département de Vucheu, ſeptiéme métropole

de cette province. Elle eſt de 42′ plus occidentale que Pékin, ſous les 28 d. 30′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

2. KINKI, province de Corée, ſelon le P. Martini. Voyez CORÉE.

KINKIUN, forteresſe de la Chine, en la province de Queicheu, au diſtrict de Queiyang, première métropole de la province. Elle eſt de 11 d. 52′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 51′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

KINNEM, petite riviere des Pays-bas, dans la Nort-Hollande. C'eſt la décharge de l'ancien lac de Schermer, qui ſe rendoit à l'oueſt dans l'Océan, par une embouchure que l'on voit encore auprès de Pettem, & au midi dans l'Ye, par la riviere de Sane, qui donne le nom à Sanredam, Sardam. Le nom de *Sane* étoit autrefois commun à ces deux rivieres, comme il paroit au village de *Saneges*ſt, qui eſt encore aujourd'hui auprès de l'ancien Kinnem. * *Alting*, German. Infer. Topogr. *part.* 2, *p.* 106.

KINNEMARIA. Voyez KENNEMERLAND.

KINONGAMICHIS, (LE LAC DES) lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Nouvelle France. Il eſt formé par la riviere de Saguenai, & par la rencontre de pluſieurs rivieres qui s'y rendent de tous côtés. De l'Iſle nomme ce lac le *Lac de Saint-Jean.* Les trois principales rivieres, qui y tombent, ſont *Kakigaouſipi*, qui vient du nord; *Necouba*, qui vient du nord-oueſt; & *Periboca*, qui vient du nord-eſt. Le pays où eſt le lac s'appelle *Saguenáy*, du nom de la riviere, qui porte ſes eaux à Tadouſſac, dans le grand fleuve de Saint-Laurent. *Kinongamichis* eſt proprement le nom du peuple Américain qui habitoit à l'entour.

KINSALE. Voyez KINGSALE.

KINSIMA, ou ISLE D'OR. On nomme ainſi une iſle qu'on pretend être à l'orient du Japon. Voyez GENSIMA. * *Notes du P.* Charlevoix.

KINGSTON, bourg d'Angleterre, dans la province de Surrey. Il a droit de tenir marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

KINTAIL, contrée d'Ecoſſe, dans la province de Roſſ: elle fait face à l'iſle de Sky, dont elle eſt ſéparée par un petit détroit.

1. KINT'ANG, forteresſe de la Chine, dans la province de Xenſi. Elle de 8 d. 6′ plus occidentale que Pékin, ſous les 38 d. 50′ de latitude.

2. KINT'ANG, ville de la Chine, dans la province du Suchuen, au département de Chingtu, première métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 12 d. 30′ par les 30 d. 56′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KINTZEN, bourg d'Allemagne, en Baviere, ſur le Danube, entre Wiltzhoven & Oſterhoven, à ſix lieues de Paſſau. Aventin & d'autres auteurs croient que ce bourg tient la place de l'ancienne *Auguſta Quintanorum* ou *Quintianorum*, ville de la ſeconde Rhétie ou de la Vindelicie, laquelle eſt nommée *Quintanæ*, dans la Notice de l'Empire, où l'on lit, *ſect.* 59: *Præfectus Alæ primæ Flaviæ Rheſorum QUINTANIS.* Elle eſt appellée *Quintianæ* par Antonin, qui la place entre *Ovilabis* & *Auguſta Vindelicum*, (Augsbourg,) à XX. M. P. de cette derniere ville, & à XXIV. M. P. de *Boiodurum.* D'autres, d'après une ancienne inſcription, nomment la même ville *Quintana* ou *Quintianæ Caſtra.* Ortélius cite une médaille de l'empereur Nerva, ſur laquelle on lit: *Quintanorum Colonia Auguſta.* Le nom que portoit cette ville, fait voir qu'elle avoit été d'abord un camp fortifié d'une cinquiéme légion.

KINTZIG, riviere d'Allemagne. Elle a pluſieurs ſources, dont la plûpart s'uniſſent à Schiltack, dans la principauté de Furſtenberg, au cercle de Suabe, ſelon *Samson*, dans ſon Atlas; elle reçoit encore quelques autres ruiſſeaux auprès de Wolfach, où elle paſſe. Elle arroſe enſuite les bourgs de Haſſlach & de Huſſen; puis entrant dans l'Ortnaw, elle paſſe à Gegenbach & à Offenbourg; & ſe partageant à Wilſtedt, elle forme deux bras qui vont ſe perdre dans le Rhin, près du fort de Kehl & au-deſſous. Corneille dit: cette riviere donne ſon nom à une vallée qu'elle arroſe, & eſt devenue fameuſe, en 1703 & en 1704, par le paſſage de deux différentes armées de France, commandées, l'une par le maréchal de Villars, & l'autre par le maréchal de Tallard, qui allerent joindre l'électeur de Baviere. Il la nomme *Kintsche* ou *Kintzig*, en latin *Kintia.*

KINVER, bourg d'Angleterre, dans la province de Stafford. On y tient marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

KINXAN, forteresſe de la Chine, dans la province de Chékiang. Elle eſt de 4 d. 38′ plus orientale que Pékin, ſous les 30 d. 35′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KINXEFAN, forteresſe de la Chine, en la province de Queicheu. Elle releve de Queiyang, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 11 d. 55′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 43′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIO ou MÉACO, ville du Japon, capitale de l'empire, & réſidence du Dairi. Voyez MÉACO.

KIOCHE ou KIOSCHE; ce mot eſt turc, & ſe prononce *Kioch* ou *Kiochs*, en une ſyllabe. Il veut dire PAVILLON. Quelques-uns écrivent *Kiosques.* Pietro della Valle, *t.* 1, *lett.* 2, décrit ainſi ces ſortes d'édifices. Ce ſont, dit-il, certains bâtimens élevés au niveau du terrein; les Turcs les appellent *Kiosques;* ce ſont des ſalons ou de grandes chambres ſéparées des autres appartemens de quelques pas à la ronde, dont les toits ſont hauts & montent en pointe, en façon de pyramides; & les planchers du dedans ſont de la même figure, taillés, dorés & peints d'une façon très-galante, comme les murs intérieurs ſont revêtus de fines porcelaines, avec des arabeſques de pluſieurs couleurs, & quelques-unes de pur or. De quelque part qu'on ſe tourne dans ces ſalles, ce ne ne ſont que grands marche-pieds couverts de tapis, un peu élevés de terre, pour pouvoir s'y aſſeoir, ou s'y coucher; mais ils ſont ſaillie en avant & s'avancent hors de murs, en façon de balcons; ce qui donne à l'édifice une forme extraordinaire, faiſant pluſieurs angles & coins tout à l'entour, qui ſont diverſement diſtingués par des diſtances proportionnées; & ces ſortes de lits ou d'eſtrades n'ont point d'autres couvertures que celle du toit commun à tout le reſte, & ne ſont environnées que de jalouſies, ſans aucune baluſtrade, ſi bien que l'on ouvre & ferme ces jalouſies avec la commodité de voir à travers, ou aſſis, ou couchés, ce qui ſe paſſe au dehors. Mais pour achever la deſcription des Kioschs, & pour en donner une idée parfaite, j'ajoûterai à ce qu'en dit Pietro de la Vallée, ce qu'en a remarqué M. Girardin, conſeiller du roi en tous ſes conſeils, & lieutenant-civil de Paris, dans la curieuſe & dans l'exacte deſcription qu'il a faite du ſerrail. Voici ce qu'il en dit dans les manuſcrits qu'il a communiqués à M. Bespier. Ces Kioſches ſont les plus agréables bâtimens qui ſe trouvent parmi les Turcs. Ils en font ſur le bord de la mer & des rivieres, mais ſur-tout dans leurs jardins, proche des fontaines; & voici à-peu-près leur maniere. Ils élevent un grand ſalon, ſur quantité de colomnes en figure octogonale ou dodécagonale; ce ſalon eſt ouvert de tous côtés; & on en ferme les ouvertures avec de grands matelas, qui s'élevent & qui s'abbaiſſent avec des poulies, du côté que vient le ſoleil, pour conſerver la fraicheur pendant l'été. Le pavé eſt ordinairement de marbre, & ils font au milieu, & en pluſieurs coins, de différentes fontaines, dont l'eau coule après ſa chute, à travers le ſalon, par quantité de petits canaux. Il y a un lieu élevé, qui régne tout à l'entour, qu'on couvre de riches tapis & de grands carreaux pour s'aſſeoir, faits des plus belles étoffes de Perſe & de Veniſe. Le plancher lambriſſé eſt diviſé en pluſieurs compartimens dorés & azurés fort agréablement, ſans repréſenter pourtant aucune fleur ni aucun animal, cette ſorte de peinture étant rigoureuſement défendue parmi les Turcs; il fait toujours frais dans ces ſalons, qui ſont ordinairement élevés de terre de cinq ou ſix marches. Les plus riches de l'empire en ont dans leurs jardins, où ils dorment après dîner, en été, & où ils entretiennent leurs amis, à leurs heures de loiſir. * *Bespier*, Remarques ſur l'état de l'emp. Ottoman, par *Ricaut*, t. 1, p. 8 & 9.

KIOCHEC, pays d'Aſie, dans la Perſe, au Couheſtan, près d'Ispahan, ſelon l'hiſtorien de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 63.

KIOCHKI-TOUPAN, colline d'Aſie, dans la Perſe, entre Réi & Ave, dans le Couriſtan, ſelon le même, *ibid. c.* 22.

KIOCING, ville & forteresse de la Chine, dans la province d'Iunnan. C'est la premiere ville militaire pour le rang, dans cette province. Non-seulement elle est indépendante, mais même elle en a cinq autres auxquel les elle commande, savoir;

Yéço, Chanyé ⊙, Loléang, Malung, & Lohiung.

Elle est de 13 d. 48′ plus occidentale que Pékin, à 25 d. 35′ de latitude. Dans cette ville, comme dans les autres villes militaires, les bourgeois & les soldats vivent pêle-mêle. Cette ville a un territoire qui avance du côté du Tonquin, & par conséquent est une clef de l'empire, de ce côté-là. Outre les cinq autres villes que nous avons nommées, & quelques autres forts, elle a les rivieres de Pépuon & Naupu, qui lui servent de barrieres. Les habitans de ce canton sont bons laboureurs, mais grands plaideurs, & consument en chicane le fruit de toute une année de travaux. Au couchant de la ville est le mont *Fukiu*, où est une source, dont les Chinois disent que l'eau a la vertu de donner de l'esprit aux enfans. Peut-être n'est-ce qu'une badinerie inventée pour faire aimer l'eau & la boisson simple à ces enfans, de même qu'en Europe, on leur fait accroire, en certains endroits, que l'eau rend les cheveux blonds & les yeux plus beaux. **Atlas Sinenſis.*

KIOCHEU, ville de la Chine, dans la province de Pékin, au département de Quangping, sixiéme métropole de cette province. Elle est d'un degré 56′ plus occidentale que Pékin, sous les 37 d. 24′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

KIOHEU, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Yencheu, deuxiéme métropole de cette province. Elle est de 14′ plus orientale que Pékin, sous les 36 d. 8′ de latitude. ** Atlas Sinenſis.*

KIOMITZ, lieu du Japon, qui n'est marqué dans aucune carte, & qui n'est connu que par un excellent ciment qu'on y fait, & dont le principal ingrédient est la résine tirée des sapins, qui croissent sur les montagnes voisines: il se pourroit pourtant bien faire que ce lieu fût le même qui a donné son nom à un fameux temple auprès de Méaco, & qui porte le même nom. Kæmpfer & le P. Charlevoix en ont donné la description. **Notes du P.* Charlevoix.

KIOSATAC, montagne d'Asie, dans le Courdistan, entre Van & Alichgherd. **Hiſt. de Timur-Bec*, l. 3, c. 44.

KIOU, forteresse d'Asie, en Perse, dans le Kouhestan, à 84 d. de longitude, & à 36 de latitude. **Hiſt. de Timur*-Bec, l. 3, c. 22.

KIOUTAYE. Voyez CHIUTAYE & COTYÆUM.

KIOW, prononcez KIOFF, on dit aussi KIOVIE, KYOW & KYOVIE, *Kiovia*, ville autrefois de Pologne, & présentement de l'empire Russien; elle étoit capitale d'un palatinat de même nom, dans la Russie Polonoise & dans l'Ukraine. Nous parlerons ensuite du palatinat; nous nous bornons présentement à la ville. Elle est sous les 48 d. 26′ de longitude, à 50 d. 12′ de latitude, sur le bord occidental du Boryſthène, autrement le Niéper, au-dessous de sa jonction avec la Dezna. Vis-à-vis de la ville, le fleuve forme plusieurs isles (a). Cette ville étoit florissante dans l'onziéme siécle. C'étoit la résidence du prince des Russes, & la capirale de son état. C'étoit dès-lors le siége d'un archevêque, & il y avoit plus de quatre cents églises & huit marchés (b). C'étoit l'abord & le refuge de quantité d'esclaves fugitifs, lorsqu'elle fut prise par Boleslas, duc de Pologne, l'an 1075. Beauplan, dans sa Description de l'Ukraine, qu'il nomme *Ukranie*, parle ainsi de cette ville (c): Kiow, autrefois appellée *Kiſovie*, fut jadis une des anciennes villes de l'Europe, comme les antiques vestiges le donnent encore à connoître, la hauteur & la largeur de ses remparts, la profondeur de ses fossés, les ruines de ses temples, les vieilles sépultures de plusieurs rois, qui s'y trouvent. De ses temples, il n'en est resté que deux, sainte Sophie & S. Michel; car de tous les autres il ne s'en remarque que des ruines; comme de S. Basile, dont il y a encore des murailles de cinq à six pieds de hauteur, avec des inscriptions grecques de plus de quatroze cents ans sur des albâtres, mais qui sont presque effacées; parmi les ruines de ces temples, on découvre les sépultures de plusieurs princes de Russie. Les églises de sainte Sophie & de S. Michel ont été rebâties à l'antique. Celle de sainte Sophie a une jolie façade & est d'un bel aspect, de quelque côté que l'on la regarde; car on y voit les murailles relevées de plusieurs figures & histoires à la mosaïque. Ce travail est fait de petites pierres de diverses couleurs, brillantes comme du crystal, & si bien rapportées, qu'on ne sauroit discerner si c'est peinture ou tapisserie. La voûte n'est faite que de pots de terre remplis & enduits de plâtre, de tous côtés. Ce temple contient les tombeaux de plusieurs rois, & l'archimandrite y fait sa demeure. Le temple de S. Michel est appellé le *toit d'or*, parce qu'il est couvert de plaques dorées. On y montre le corps de sainte Barbe, qu'on dit y avoir été apporté pendant les guerres de Nicomédie. *(a) *Ditmar*, Reſtit. *Leibnitz*, circà finem. (b) *Fleuri*, Hiſt. eccléſiaſt. *t.* 12, *ad ann.* 1022. (c) *Beauplan*, Descr. de l'Ukranie, *p.* 1 *& ſuiv.*

Cette ville ancienne est assise en une plaine, sur le sommet d'une montagne, qui commande, d'un côté, toute la campagne, & de l'autre le Boryſthène, lequel passe au pied de cette montagne; c'est entre cette montagne & ce fleuve, qu'est située la nouvelle Kiovie, ville qui est à présent assez mal peuplée, & ne contient pas plus de cinq à six mille habitans. Elle a environ quatre mille pas d'étendue le long du Boryſthène; & sa largeur, depuis ce fleuve jusqu'à la montagne, est de trois milles; elle est formée d'une muraille de bois & d'un méchant fossé de vingt-cinq pieds de large; sa figure est triangulaire & a quelques tourelles de bois, comme la muraille. Son château est sur le penchant de la montagne, & commande la ville neuve; mais il est commandé par l'ancienne Kiovie. Il y a dans la ville une univerſité. Cette ville n'a que trois belles rues, toutes les autres n'étant ni droites ni régulieres; ce sont des détours en forme de labyrinthe. On considere Kiovie comme deux villes; l'une est la *ville de l'évêque* où est la cathédrale; l'autre est appellée *la commune*. Le commerce y est assez bon pour le pays, & consiste en grains, fourrures, cire, miel, suif, poisson salé, &c. Il y a quatre jurisdictions, celle de l'évêque, celle du palatin qui est en même tems Staroste, celle du *Wouyt*, & enfin celle des magistrats de la ville.

Les maisons y sont bâties à la maniere des Moscovites, toutes de plein pied, assez basses, & rarement à plus d'un étage; les cheminées sont postiches, & se vendent au marché toutes faites. Kiovie appartient à présent à l'empire Russien; mais le palatinat de Kiovie est resté à la Pologne.

KIOUTAYE. Voyez CHIUTAYE.

KIOXAN, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Juning, huitiéme ville métropolitaine de cette province. Elle est de 3 d. 17′ plus occidentale que Pékin, sous les 33 d. 40′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

KIOYAO, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Pingyang, deuxiéme métropole de cette province. Elle est de 5 d. 45′ plus occidentale que Pékin, sous les 36 d. 53′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

KIPSCHACH, KAPCHAC, KIPZAK, CAPSCHAC, CAPSAC; grand pays d'Europe & d'Asie, entre la riviere de Jaik & le Boryſthène. Le traducteur de l'Histoire généalogique des Tatars, en parle ainsi dans une note. Le pays de Kipzak ou de Capſak, comme d'autres auteurs l'appellent, est la véritable patrie des Cosaques, dont on a en vain cherché jusqu'ici à découvrir l'origine. Il y a trois raisons pour n'en point douter. 1. La nation que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de *Cosaques*, habite précisément les limites que tous les écrivains qui ont parlé de la Tartarie, donnent au pays de Kipsak ou de Capsak, savoir les Landes qui se trouvent renfermées entre la riviere de Jaik & l'embouchure du Boryſthène; & il ne paroît point par le moindre indice, que cette nation ait jamais habité ailleurs. 2. Les noms sont absolument les mêmes; & ce n'est que la commodité de la prononciation qui a formé le mot de *Capſak*, comme les appellent les Russiens &

les Tartares, de celui de *Kipsak* ou *Capsak*. 3. Les Cofaques d'aujourd'hui gardent toujours une forte inclination pour les Tartares, qu'ils appellent leurs *freres & alliés*, & ils ont à-peu-près les mêmes inclinations. Petis de la Croix, dans fon Hiftoire de Genghizcan, nomme le *Capschac*, & le décrit ainfi. Le pays de Capschac eft d'une fort grande étendue, & paffe pour la plus confidérable partie de la Tartarie ; il s'étend d'orient en occident, depuis le Turqueftan jusqu'au Volga ; & en côtoyant l'ancienne Bulgarie & l'ancienne Ruffie, il va du Volga jusqu'au pays de Crimée, où ſont les peuples appellés les *petits Tartares*. Sa plus grande largeur, du nord au midi, eft depuis la mer Caspienne jusqu'aux grands déferts fablonneux, ou plutôt jusqu'à la mer Glaciale. Ce pays a peu de villes. Ses terres, fi l'on en excepte les grands déferts, qui ſont du côté du nord, ſont presque toutes excellentes ; les grains, les pâturages & le bétail y ſont en abondance. On ne peut trouver ailleurs un meilleur air ni de meilleures eaux. Les femmes y ſont mieux faites qu'en tout autre lieu de la Tartarie ; les hommes y ſont courageux & aiment la guerre. Ils ſont divifés en tribus, dont plufieurs ſont encore préſentement compoſées de Mogols & de Turcs. Comme les villes y ſont en petit nombre, & les campagnes fort vaſtes, chaque tribu ſe transporte d'un lieu à un autre, & cherche tous les ans en hyver le midi de ſon pays, & en été le nord. Quoique chaque tribu ait ſon prince ou Can, qui la gouverne, cette partie de Tartarie, depuis que les Mogols l'ont ſubjuguée, a toujours eu un roi ou grand Can, à qui les autres ont obéi. Ce pays, dans les ſiécles paſſés, a été fort abondant en hommes ; & ce fut d'où ſortirent autrefois les Huns, les Getes ou Goths, les Gépides, les Vandales, les Alains, les Suédois & autres peuples qui ne ſe ſont rendus que trop fameux dans le monde par les déſordres qu'ils y ont faits. Sérai eſt la ville capitale de Capschac ; elle eſt ſituée ſur la riviere de Sengla, qui ſe décharge dans le Volga. Batu-Can en jetta les fondemens ; & Béréké-Can, ſon frere, la fit achever. Les trois plus belles rivieres de Capschac ſont le Volga, le Jayc & l'Irtisch.

Le Capschac ou Kipschack a eu autrefois ſes ſouverains particuliers. On le trouve auſſi nommé DEGHT-CAPSCHAC & DECHT-BERECKE. Le mot DECHT, ſignifie *lanaes & grandes campagnes unies* ; ainſi le premier de ces deux noms ſignifie les *landes* du Capschac ; *Béréké* eſt le nom d'un prince, petit-fils de Genghizcan. Il ſuccéda après Batu-Can, ſon frere, à la ſouveraineté de Capschac, à laquelle il donna ſon nom ; & ce fut le premier des Cans Mogols de Capschac, qui fit profeſſion de la religion Mahométane. Une grande partie du Capschac, dont le royaume d'Aſtracan fait partie, eſt ſous la domination de l'empire Ruſſien.

KIRBY-MORESIDE, bourg d'Angleterre, dans la province d'Yorck. On y tient marché public. **Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

KIRBY-STEVEN, bourg d'Angleterre, dans le Weſtmorland. On y tient marché public. **Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

KIRCHBACH, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans le diocèſe de Spire, à la gauche de l'Entz, ſécularifée par la paix de Weſtphalie, en faveur des ducs de Wurtemberg.

1. KIRCHBERG, petite contrée d'Allemagne, avec titre de *comté*, au cercle de Suabe, autour du Danube, au-deſſus de la ville d'Ulm. Il eſt diviſé en deux parties par la baronnie de Juſtingen. Ehingen eſt le principal lieu de la partie occidentale ; Erbach, & Kirchberg qui lui donne ſe nom, ſont les principaux de la partie orientale. Ce comté appartient à la maiſon d'Autriche. **Baudr.* éd. 1705.

2. KIRCHBERG, contrée d'Allemagne, au bas Palatinat ; dont elle eſt un bailliage. **Hubner*, Géogr. *p.* 453.

3. KIRCHBERG, (LA JUSTICE DE) contrée de Suiſſe, & l'une des communautés de Tockenbourg inférieur. C'eſt auprès de ce lieu que les comtes Jacques de Lutzelſtein, Louis de Helffenſtein & Jean de Rechberg, capitaine de la garniſon de Zurich, furent défaits, en 1446, par Peterman de Raren & les Tokenburgeois. On voit dans cette communauté les reſtes des anciens châteaux de Lamprechtſchwy & de Brunberg. **Etat & Dél. de la Suiſſe*, t. 3, p. 321.

KIRCHELISSE, *Quadraginta-Eccleſiæ*, petite ville de la Turquie, dans la Romanie, ſelon Leunclave, cité par Baudrand, éd. 1705.

KIRCHEHER, ville d'Aſie, dans la Natolie, entre Céſarée & Angoura, ſelon l'hiſtorien de Timur-Bec, qui lui donne 66 d. 30′ de longitude, & 39 d. de latitude.

KIRCHHEIM, *Onter-Zeck*, ou communément KIRCHEN, petite ville ou bourg d'Allemagne, au duché de Wurtenberg, au-deſſous du château de Teck, à une heure de chemin des petites villes de Weilheim & d'Owen. En 1270 ou 1284, Conrad, duc de Teck, l'enferma d'une muraille ; & deux ans après, Frédéric, duc de Teck & la ducheſſe ſa femme, bâtirent hors de la ville un monaſtere de filles, où a été la ſépulture des ducs & des ducheſſes de Teck. Cette ville appartient préſentement au duc de Wurtenberg avec ſon bailliage, qui comprend quatre petites villes, ſavoir Kirchheim, Weilheim, Owen & Wendlingen. **Zeyler*, Suev. Topogr. *p.* 47.

KIRGISES, (LES) peuple d'Aſie, dans la Tartarie, au midi de la Sibérie. Quelques-uns écrivent *Kergis*. L'hiſtorien des Tatars, (*ſon livre a paru en* 1726 ; *voyez ſa note, p.* 99,) en parle ainſi : il n'y a pas vingt ans que les Kirgiſes habitoient encore entre la riviere de Sélinga & le Jéniscéa, vers les 52 d. de latitude ; & comme ils étoient continuellement en courſe, ils incommodoient extrêmement, non-ſeulement les ſujets de la Ruſſie de leur voiſinage, mais auſſi les Mongales alliés de la Chine. Ils étoient ſujets du Contaisch & s'habilloient à la maniere des autres Calmoucs ; mais parce qu'ils aiment naturellement la guerre & le déſordre, ils ne les imitoient pas dans leur maniere de vie paiſible & innocente. Cependant, comme il en paſſoit quantité de familles, tant du côté des Ruſſiens que du côté des Mongales, le Contaisch a trouvé moyen, depuis peu, de venir les tirer de ces confins & de les transporter quelque part vers les frontieres des Indes ; en ſorte qu'on ne ſauroit dire préciſément en quel lieu ils ſont aujourd'hui.

KIRI ou CHIRI, petite riviere de Dalmatie ; elle paſſe à Scutari, & peu après ſe jette dans la Boïana.

KIRIN, province de la Tartarie Chinoiſe orientale, bornée au nord par la Sibérie, au levant par le golfe de Kamtchatka, au midi par la Corée, & au couchant par la province de Teiteicar. Cette province qui s'étend du midi au nord, l'eſpace de plus de trois cents lieues communes de France, & de deux cents cinquante du levant au couchant, eſt arroſée par le fleuve d'Amour. Sa capitale, qui porte le même nom, eſt ſur la riviere de Songari, au 44ᵉ d. de latitude. Il y a, outre la capitale, les villes de Pétoune, Ningouta & Pontaïoates.

KIRKALDI, petite ville d'Ecoſſe, dans la partie occidentale de la province de Fife, ſur l'Océan. La commodité de ſon havre, où l'on peut mouiller en ſûreté, lui faiſoit entretenir autrefois un grand commerce avec ſes voiſins. Elle a droit de députer au parlement. **Corn. Dict.*

KIRKBI ou KIRBY-MORESIDE, bourg d'Angleterre, dans la province d'Yorck ; il envoie ſes députés au parlement. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1, p. 127.

KIRKBYSTEVEN ou KIRBY-STEVEN, bourg d'Angleterre, en Weſtmorland, aux confins d'Yorkshire. Il députe auſſi au parlement. **Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1, p. 121.

KIRKHAM, bourg d'Angleterre, dans la province de Lancaſtre. On y tient marché public. **Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

KIRKISIA, petite ville d'Aſie, dans le Diarbeck, ſur l'Euphrate, aux frontieres de l'Arabie déſerte, vingt-cinq lieues au-deſſous de la ville de Rika. C'eſt la même que CIRCESIUM. Voyez ce mot. **Baudrand*, édit. 1705.

KIRKUBRIGHT, petite ville d'Ecoſſe, dans la province de Gallwai, ſur la côte ſeptentrionale du golfe de Solwai, à l'embouchure de la Dée. Elle envoyoit ſes députés au parlement d'Ecoſſe.

KIRKWAL, ville ou bourg de l'iſle de Pomona ou Mainland, qui eſt la principale des Orcades ; c'eſt la

seule ville ou le seul bourg qui soit dans ces îles, le reste n'étant que des villages. Il est agréablement situé sur une baie, presqu'au milieu de l'isle. Il n'y a qu'une rue qui s'étend l'espace d'un mille. Les maisons y sont bien bâties, la plûpart couvertes d'ardoise. On y tient les cours de justice. Il y avoit autrefois un château qui est tombé en ruine. Patrice Stuart, comte des Orcades, fit bâtir un palais près du château, en 1574; sa mort prématurée l'empêcha de le finir. Il y avoit plusieurs chambres parfaitement bien peintes, qui représentoient des histoires de l'Ecriture sainte. L'église de Kirkwal en est un des principaux ornemens. On l'appelloit autrefois du nom de S. Magnus, qu'une tradition populaire dit avoir été leur premier apôtre. Elle est fort belle, bâtie de pierres de taille, parfaitement bien polies. Elle a quatorze piliers de chaque côté, & un clocher au milieu élevé sur quatre gros piliers. Cette église est une espece de labyrinthe pour les étrangers, tant il y a de tours & de détours. Kirkwal a aussi une école latine, deux marchés la semaine, & une foire tous les ans, qui dure trois jours de suite. Cette ville est gouvernée par un prévôt, deux baillifs & un conseil des bourgeois. **Etat présent de la Gr. Bret.* t. 2, p. 299.

KIRMAN, province de Perse, située entre celles de Fars & de Ségestan. Elle s'étend depuis les frontieres de l'Yérak-Azemi, & les 31 d. 30′ de latitude, jusqu'au détroit d'Ormus; la partie septentrionale de cette province est fort montueuse; mais les vallées sont d'une fertilité extraordinaire. Elles produisent une prodigieuse quantité de roses avec lesquelles les habitans font une eau qui est fort estimée dans tout l'Orient. L'on fait cas des armes & de l'acier de ce pays. On y fabrique de très-beaux tapis, parce que la laine y est très-belle; les habitans ne la teignent point; ils l'emploient dans sa couleur naturelle, qui est ou d'un brun clair, ou d'un gris cendré, ou d'un beau blanc; mais les étrangers ont difficilement de cette derniere, parce qu'on l'emploie à faire les habits des Moullhas. On trouve en cette province beaucoup de Gaures, qui descendent des anciens habitans de la Perse, & ont conservé le culte du feu. Ce sont eux qui fabriquent les belles étoffes de ce pays. La ville de *Kirman*, capitale de cette province, est située à 29 d. 40′ de latitude. C'est une grande villace qui n'a rien de beau que le palais où le gouverneur de la province fait sa résidence. On trouve dans cette ville de fort bon vin, & les vivres y sont à grand marché. On y fait des vases de terre cuite, qui approchent beaucoup de la porcelaine. La ville de Gomron, & l'isle d'Ormus sont de la dépendance de *Kirman*. * *Hist. généalogique des Tatars*, p. 295, 296.

1. KIRMONCHA, ville d'Asie, dans la Perse, à 63 d. 45′ de longitude, & à 34 d. 37′ de latitude, selon Tavernier, *Voyage des Indes*, l. 3, c. dern.

2. KIRMONCHA a été une grande ville, jusqu'aux derniers troubles de Perse, qu'elle a été pillée & ruinée. Elle est à trente lieues au sud-oueſt de Hamadan au 35ᵉ d. de latitude, & 66 d. 20′ de longitude. **D'Anville*, Carte de Perse, 1751.

KIRN, château d'Allemagne, au cercle du Rhin, dans le comté de Spanheim, près de la riviere de Nahe, à six lieues au-dessus de Creutznach. C'est le chef-lieu d'un comté de même nom.

KIRN-BOURG, petite ville d'Allemagne, près du château de Kirn, au comté de même nom.

1. KIRTON, bourg d'Angleterre, en Lincolnshire, au nord de Lincoln. Il envoie ses députés au parlement, & est remarquable par la beauté de son église.

2. KIRTON, ou, comme porte la carte de Visscher, CRÉDITON. L'Etat présent de la Grande-Bretagne le nomme *Kirton*, bourg d'Angleterre, en Devonshire; il se nommoit anciennement CRIDIANTUM, d'où le nom moderne s'est formé par contraction. L'ancien nom vient de ce que ce lieu est sur la petite riviere de Crédi, qui tombe dans la riviere d'Ex. C'étoit le siége épiscopal de la province, & une petite ville de la province de Westsex. Ce siége a été depuis transferé à Exeter. Il est souvent parlé de ce lieu dans l'Histoire ecclésiastique d'Angleterre. **Gibson*, ad calcem Chronic. Saxon.

KIS, ou KISCH ou KEISCH. Voyez KISMICH.

KISANNI, riviere de Georgie; elle passe auprès d'une grande mosquée nommée *Schetta*.

KISCH, petite province de Perse. Elle est contigue à celle de Mécran. Les Portugais appellent ces deux provinces CACHE & MAKRON. Texeira les nomme des royaumes, en ces termes: *Reynos entre Goadel, y los Abindos, en la entrada del Sino Persico*.

KISILAGATZ, petite ville de Perse, dans le gouvernement d'Astéra. Son nom signifie *bois rouge* ou *bois doré*. Elle est à cinq lieues de Lenkéran; & entre ces deux villes, on trouve les rivieres de *Kasiende*, *Noabine*, *Tzili* & *Buladi*. Elle n'a point de murailles, & est située dans une plaine; à une bonne demi-lieue de la mer Caspienne, sur une petite riviere nommée *Willeschi*. Sulfager Chan la vendit autrefois au Chan d'Ardebil, qui la laissa à son fils; & ce dernier la possédoit lorsqu'Oléarius, *Voyage*, l. 6, t. 2, p. 25, y passa en 1638. Vis-à-vis de Kisilagatz, & environ à trois lieues de la terre ferme, se voient deux isles nommées KELECHOL & AALIBALUCH.

KISILAT, riviere de Circassie; elle se jette dans la mer Caspienne; c'est l'*Adonta* de Ptolomée, selon Oléarius.

KISILOSAN, (LE) riviere de Perse, dans la province de Dilem.

Cette riviere que De l'Isle nomme *Kesil-ou-Zan*, prend sa source dans l'Adirbéitzan, que De l'Isle nomme *Adirbijane*, sépare le Ghilan du Lahetzan, & se jette dans la mer Caspienne, près de Recht. Oléarius dit qu'elle est d'une rapidité incroyable, que ses eaux sont blanchâtres; ce qui fait que, dans la province de Kilan, on la nomme *Isperuth*.

KISMA; il est parlé d'une isle de ce nom, dans le havre de Nangazaqui, au Japon; mais elle n'est point marquée dans le plan de ce havre, qui se trouve dans les Histoires de Kæmpfer & du P. Charlevoix. Ce dernier conjecture que ce pourroit être la même que l'isle de DÉSIMA. Voyez ce mot.

KISMICH; KISCH, selon Reland; QUESOMO, selon Thévenot; KEISHOM, selon l'Histoire des voyages; & KECHMICH, selon Tavernier, *Tylus minor*, isle d'Asie, sur le golfe Persique, à quatre lieues & demie de Gomrom, proche de celle d'Ormus, à son couchant. Cette isle qui a vingt lieues de longueur du levant au couchant, & non pas du nord au sud, comme le marque Reland, est fertile & bien habitée. Comme il n'y a point de sources d'eau vive, les habitans sont obligés de creuser des puits pour arroser leurs jardins, qui sont très-beaux. On pêche, près de cette isle, de fort belles perles que les habitans du pays appellent *marvarid*; c'est de ce mot que vient le mot latin *margaritæ*. La ville capitale de cette isle, qui porte aussi le même nom, fut pillée & brûlée par les Portugais, en 1508. **Carte de l'Océan oriental*, 1740. *Hist. générale des Voyages*.

KISMUL, petite isle d'Ecosse, une des Westernes, près de celle de Barra; elle a une église & une chapelle; les natifs sont Catholiques. Macneil, roi de Barra, y faisoit sa résidence dans un château à double étage, qui a une tour, une sale, & un magasin entouré d'une muraille de pierres de taille.

KISOUK, bourg de Perse. Il est situé entre Nacsivan & Zulsa, aux frontieres du Curdistan; on y trouve un couvent de Chrétiens Arméniens, qui tiennent que S. Barthelemi & S. Matthieu ont été martyrisés en ce lieu-là, & qu'ils en ont encore quelques reliques. Plusieurs Mahométans y vont par dévotion, sur-tout pour être guéris des fiévres. Les moines de ce couvent vivent avec une grande austérité, & ne mangent presque jamais que des herbes. * *Tavernier*, Voyage de Perse, *t.* 1, *c.* 4.

KISRAG, pays d'Asie, au septentrion des Indes, à trois mois entiers de chemin de la ville de Gaznah. Il fut conquis par le Sultan Mahmoud-Sebekghin, ainsi que tous les autres pays des Indes, selon D'Herbelot, *Bibl. orient.*

KITAY, vaste pays d'Asie. Voyez CATHAY.

KITAY-KITAY, c'est la même chose que la Chine.

KITBA-DERCAN; ce titre, chez les Arabes, veut dire le chef de cent familles.

KITZINGEN, ville d'Allemagne, en Franconie, au diocèse de Wurtzbourg, à trois milles de la ville de ce

nom, sur le Meyn, aux confins des terres du margrave d'Anspach.

1. KIU, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Cincheu, quatriéme métropole de cette province. Elle est d'un degré 39′ plus orientale que Pékin, sous les 35 d. 54′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. KIU, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Xunking, troiſiéme métropole de cette province. Elle eſt de 9 d. 57′ plus occidentale que Pékin, ſous les 31 d. 5′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIVAC, ville d'Aſie, dans le pays de Caresem ou Khouaresm, au ſud-oueſt du Gihon, à 95 d. 35′ de longitude, & à 39 d. 20′ de latitude. * *Hiſt. de Timur-Bec*, l. 3, c. 1.

KIUCHEU, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, dont elle eſt la ſixiéme métropole. Elle eſt d'un degré 37′ plus orientale que Pékin, à 28 d. 42′ de latitude, ſur le bord oriental du fleuve Changyo, aux confins de la province de Fokien. Marco Paolo Vénitien la nomme CUGUI. C'eſt la ville la plus méridionale de la province. La famille de Cin la nomma TAIMO; celle de Han SINGAN: le nom qu'elle porte aujourd'hui, lui a été donné par la famille de Tanga. Elle a dans ſon département cinq villes, ſavoir:

Kieucheu,	Changxan,
Lungyeu,	Kiangxan,

& Caïhoa.

Au midi de la ville eſt le mont LANO. * *Atlas Sinenſis.*

KIUCIN, ville de la Chine, dans la province de Iunnan, au département de Likiang, ſixiéme métropole des villes de guerre de cette province. Elle eſt de 17 d. 24′ plus occidentale que Pékin, ſous les 27 d. 1′ de latitude.

KIUKIANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Changking, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt de 8 d. 37′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 17′ de latitude.

KIUIUNG, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Kiangning, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. plus orientale que Pékin, ſous les 32 d. 32′ de latitude.

KIULO, ville de la Chine, dans la province de Pékin, au département de Xunte, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. 11′ plus occidentale que Pékin, ſous les 37 d. 45′ de latitude.

KIUN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Siangyang, troiſiéme métropole de cette province. Elle eſt de 6 d. 30 plus occidentale que Pékin, ſous les 33 d. 13′ de latitude.

KIUNCHEU, ville de la Chine, dans la province de Quantung, dont elle eſt la dixiéme métropole. Elle n'eſt pas en terre ferme, mais dans l'Iſle D'Haïnan, dans la partie orientale, ſur un promontoire, de 6. d. 36′ plus à l'occident que Pékin, ſous les 19 d. 40′ de latitude. Elle eſt entourée de lacs & d'eau, de tous côtés, eſt la capitale de l'iſle, & contient treize villes dans ſon département, ſavoir:

Kieuncheu,	Lohoëi,
Chingyu,	Cheu ⊙,
Linkao,	Changhoa,
Tingan,	Van ⊙,
Yenchang,	Lingxui,
Hoëitung,	Yai ⊙,

Cangen.

KIUNCHING, ville de la Chine, dans la province Xantung, au département de Yencheu, deuxiéme métropole de cette province. Elle eſt de 59′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 24′ de latitude.

KIUNG, quatriéme cité de la province de Suchuen, à la Chine; elle eſt de 13 de 30′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 16′ de latitude. Il y a trois places dans ſon département, ſavoir,

Kiung,	Pukiang,

Taye.

KIUNGPU, forteresſe de la Chine, dans la province de Suchuen. Elle eſt de 14 d. 15′ plus occidentale que Pékin, ſous les 29 d. 8′ de latitude.

KIUTAN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Chingkiang, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt de 2 d. 26′ plus orientale que Pékin, par les 32 d. 30′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KIUYANG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Xincheu, douziéme métropole de cette province. Elle eſt de 8 d. 22′ plus occidentale que Pékin, ſous les 27 d. 50′ de latitude.

KIUYE, ville de la Chine, dans la province de Xantung, au département de Yencheu, deuxiéme métropole de cette province. Elle eſt de 26′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 5′ de latitude.

1. KIXAN, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Fungciang, ſeconde métropole de cette province. Elle eſt de 9 d. 3′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 28′ de latitude.

2. KIXAN, forteresſe de la Chine, dans la province de Channton. Elle eſt de 4 d. 27′ plus occidentale que Pékin, ſous les 37 d. 13′ de latitude.

KIXUI, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Hoangcheu, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. 30′ plus occidentale que Pékin, ſous les 31 d. 10′ de latitude.

KIYANG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Juncheu, treiziéme métropole de cette province. Elle eſt de 5 d. 43′ plus occidentale que Pékin, ſous les 26 d. de latitude.

KISCOULA; ce nom ſignifie la *tour de la pucelle*. Les Turcs le donnent à une tour bâtie ſur un rocher, au milieu de la mer, dans le trajet de Conſtantinople à Scutari. Cette tour a été élevée par les ſoins d'un des derniers empereurs Grecs, pour tendre de-là une chaîne juſqu'au monaſtere de S. George, & fermer ainſi le Boſphore. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

KLAGENFURT. Voyez CLAGENFURT.

KLATAU. Voyez GLATTOU.

KLETGOW, petit canton, aux confins d'Allemagne & de Suiſſe, entre Waldshut & Schafhouſe, l'Hegow & le Rhin. Il comprend pluſieurs bailliages, ſavoir, celui de Neuhauſen, celui de Rutlingen, Buchberg & Cappel, d'où dépend Elliken; celui de Beringen & de Hemmethal, & celui de Laningen & Guntmadingen. * *Etat & Dél. de la Suiſſe*, t. 3, p. 96.

KLETTENBERG, bourg d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, dans la Thuringe, à deux lieues de Northauſen, dans le comté de Hohenſtein. C'eſt le chef-lieu d'une ſeigneurie, & il a eu autrefois le titre de *comté*. * *Baudrand*, éd. 1705.

KLINGENAW ou KLINGNAU, ville de Suiſſe, au cómté de Bade, ſur la rive droite de l'Aar. Voyez CLINGENAW.

KLOGHER. Voyez CLOGHER. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 133.

KLOSTERTHAL, vallée de Suiſſe, au pays des Griſons, aux frontieres du Tirol. Elle appartient aux archiducs d'Autriche, & s'avance vers les montagnes du pays d'Algow & au mont d'Alenberg. On y trouve la ſource de l'Alſens, au mont Silberberg. Elle coule vers le midi. * *Davity* & *Corn.* Dict.

KNAPDAIL, petite contrée d'Ecoſſe, dans la province d'Argyle. Elle en eſt la partie la plus fertile, & ſe joint à Kintyre, du côté du nord, par un iſthme qui n'a qu'un mille de largeur. C'eſt pourquoi les bateliers font paſſer leurs bateaux par-deſſus cet iſthme, plutôt que de faire le tour de Kintyre. Kilmore en eſt la ville unique. **Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 2, p. 262.

KNARESBOROUG, petite ville d'Angleterre, dans la province d'York. Elle envoie ſes députés au parlement, & a droit de tenir marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

KNARINGEN, anciennement GRINARIO, bourg d'Allemagne en Suabe, dans le marquiſat de Burgau, ſur la riviere de Knarlac, à une demi-lieue de la ville de Burgow. C'étoit une ancienne ville de la Vindélicie, ſelon Baudrand, *éd.* 1705. Samson & De l'Iſle nomment ce lieu KNORINGEN, & la riviere CARNTACK.

KNIGTON, ville d'Angleterre, au pays de Galles, en Radnorshire.

KNI ou KHNIN, petite ville de Dalmatie, au haut d'une colline, sur la riviere de Chéréa, qui y reçoit la Botiniza, aux frontieres de la Bosnie, & à trente milles d'Italie de Sébénico. Les Turcs, à qui elle appartenoit, la fortifierent. Elle fut prise, en 1688, par les Vénitiens, & elle leur demeura par le traité de Carlowitz. *Baudr. éd. 1705. On croit que c'eſt l'*Arduba* dont parle Dion, *l.* 56.

KOCKFERGUS ou CARRICFERGUS, ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, au comté d'Antrim, à douze milles, & à l'eſt d'Antrim. Elle eſt ſituée ſur une baie de même nom. C'eſt une ville riche, bien peuplée, munie d'un bon château, & la capitale du comté. Elle a droit de tenir un marché public, & jouit d'un excellent port. Elle envoie deux députés au parlement. Elle eſt presqu'au nord, à huit milles de Belfaſt, & à quatre-vingt-dix de Dublin. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 58.

KNOCKNOPHER, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinſter. C'eſt une des onze qui compoſent le comté de Kilkenny. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 41.

KNOTSENBOURG, forteresſe des Provinces-Unies, dans la Gueldre, ſur la rive droite du Wahal, vis-à-vis de Nimégue.

KNOTSFORD, bourg d'Angleterre, dans la province de Cheſter. On y tient marché public. **Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

KNYSSIN, ville de Pologne, dans la Podlaquie. Voyez ENYSSIN.

KOARASM. Voyez KHOVAREZEM.

KOBA, ville d'Aſie, dans le Mavaralnahr, au cinquiéme climat, & dans le pays de Fargan, ſelon Abulféda, *Collect. Oxon.* t. 3, p. 53. Cette ville eſt, ſelon Alfaras, à 92 d. 15′ de longitude, & à 43 d. 15′ de latitude.

Selon Albiruni, à 91 d. 50′ de longitude, & à 42 d. 50′ de latitude.

KOBADYAN, ville d'Aſie, dans le Chorasan. Naſſir-Eddin & Ulug-Beig lui donnent 102 d. de longitude, & 37 d. 45′ de latitude.

KOCBEN, lac de l'empire de Ruſſie, dans la province de Wologda.

KOCHER, riviere d'Allemagne, en Suabe. Voyez COCHER.

KOCHERSBERG, ſelon Baudrand, bourgade de France, dans la baſſe Alsace, avec un château, entre Strasbourg & Saverne. Les Allemands y furent battus en 1677.

KOCKEL, village de Baviere, ſur le lac de même nom. On y cherche l'ancienne COVELIÆ, lieu de la Vindélicie.

KOCKEL-ZÉE, ou le LAC DE KOCKEL, lac de Baviere; il eſt formé par la riviere de Loiſa, à dix lieues de Munich.

KOCKZUBI, petite ville de Beſſarabie, au pays des Tartares d'Ockzakow, à deux lieues de l'embouchure du Nieſter, du côté du midi.

KODEN, petite ville de Lithuanie, dans la Poléſie, ſur le Bug, cinq lieues au-deſſus de Breſtici.

KŒNIGSBERG, KŒNIGSECK, KŒNIGSTEIN, Voyez KONIGSBERG. KONIGS-ECK. KONIGSTEIN.

KOGE, (prononcez KŒGUE,) bourg & port de Danemarck, dans l'iſle de Séeland. Il donne ſon nom à un enfoncement que fait la mer en cet endroit, que l'on appelle LA MANCHE DE KOGE. Ce lieu eſt à quatre lieues de Coppenhague.

KOGERTLIK, province particuliere du pays de Charasme, ſituée ſur les frontieres de la grande Bucharie, au nord de la province de Jangiarik. **Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 799.

KOISU, riviere d'Aſie, dans la Perſe. On la trouve à ſept lieues de Tarbu. Elle a ſa ſource dans le mont Caucaſe, & quelques-uns croient que c'eſt l'*Albanus* de Ptolomée. Ses eaux ſont fort troubles, & ſa largeur eſt pareille à celle de l'Elbe; elle eſt extremément profonde, & ſon cours eſt fort rapide. **Oléarius*, Voyage de Perſe.

KOKENHAUSEN, ſelon Baudrand, comme prononcent les Allemands, ou *Kohenhuys*, comme écrivent les Hollandois, ville de Livonie, dans la province de Letten, ſur la Dwine, avec un château où réſidoit autrefois l'évêque de Riga, à quinze milles de la ville de ce nom. Elle a été ſucceſſivement aux Polonois, aux Suédois, & enfin aux Ruſſiens qui la poſſedent.

KOKERI, peuplade des Indes, ſur la côte de Coromandel, aux confins des royaumes de Gingi, de Tanjaour & de Maduré; ſur la route de Coutour & de Coumpati. **Lettres édifiantes*, t. 9, p. 136.

KOKSCHAGA, petite ville de l'empire Ruſſien, au royaume de Caſan, ſur le Wolga, à trente werſtes, & au-deſſous de Sabakzar, ſelon Corneille & le Brun, *Voyage de Moscovie*, p. 82. Oléarius dit, qu'elle eſt ſur la gauche de ce fleuve, dont les eaux ſont ſi baſſes en cet endroit-là, qu'à peine y en trouve-t-on aſſez pour un navire.

KOKURA ou COCURA, que l'auteur des *Ambaſſades des Hollandois an Japon*, nomme KOKERO. C'eſt un port de mer de l'iſle de Ximo, & ville capitale du royaume de Buygen, ſur le canal qui ſépare l'iſle de Ximo de la grande iſle Niphon. Kæmpfer cité par la Martiniere, dit *Kuſuſu* pour *Ximo*, & ſe trompe. **Notes du P.* Charlevoix.

KOKUTAN, ville de la Chine; les Chinois l'ont bâtie hors de la grande muraille, & ont pris ſoin de la fortifier, pour arrêter les courſes des Calmoucs, & les empêcher d'aller juſqu'à la Chine: elle eſt dans un pays aſſez déſert, & à quinze journées de Pékin. **Le P.* Avril, *Voyages de Tartarie.*

1. KOLA, port de mer & bourg de la Laponie Moſcovite, à l'embouchure d'une riviere de même nom, dans la mer Glaciale, avec un lac qui s'appelle auſſi de même, entre Wardhuys & la mer Blanche.

2. KOLA, riviere de la Laponie, qui traverſe un lac de même nom, & ſe jette dans l'Océan ſeptentrional, au port auquel elle donne ſon nom.

1. KOLAR, ville d'Afrique, dans le royaume de Barra, ſur une riviere de même nom, & ſur la rive nord de la Gambra. Les Anglois y avoient établi un comptoir, en 1731. L'ivoire, la cire & la gomme y faiſoient l'objet du commerce; mais la compagnie ne trouvant pas qu'il répondît à ſes eſpérances, prit le parti de l'abandonner, en 1733. **Voyage de* Moore. *Carte de la Gambra, par* Jean Leach, 1732.

2. KOLAR, ville d'Afrique, dans le royaume de *Kantor*, au ſud de la riviere de Gambra, ſix milles au-deſſous de Fatatenda. Ce fut-là que Moore, dont nous empruntons cet article, finit ſon voyage, d'où il compte cinq cents milles juſqu'au cap Sainte-Marie, qui fait la pointe ſud, de la Gambra ſon embouchure. **Voyage de* Moore, *p.* 23. *Carte de la Gambra par* Jean Leach, 1732.

KOLBENS-EY, petite iſle de l'Océan ſeptentrional, au nord de l'Iſlande ſur la côte.

KOLDING. Voyez COLDING.

KOLMOGARA, ville de l'empire Ruſſien, à cinquante werſtes d'Archangel, au ſud-oueſt de la Dwina. C'eſt le ſiége d'un *Vladika*, ou archevêque du rit Grec, qui y a un palais aſſez grand, joint à un monaſtere. La ville eſt aſſez grande. **Le Brun*, Voyage de Moſcovie, *p.* 19.

KOLLOMENSKE, ville de l'empire Ruſſien, dans le voiſinage de Moſcou, ſur une éminence. Elle a une belle apparence, un beau monaſtere, une égliſe & deux tours. On y entre des deux côtés, en traverſant la riviere ſur un radeau de poutres jointes enſemble, de maniere qu'on en peut détacher une partie, lorſqu'il y a des vaiſſeaux à paſſer, & les rejoindre enſuite. **Le Brun*, Voyage de Moſcovie, *p.* 76.

KOLOMNA, ville épiſcopale de l'empire Ruſſien, à l'eſt de Moſcou, au ſud-oueſt de la ville de Moſca. Elle eſt à cent quatre-vingt werſtes de la capitale, par eau, à cauſe des grands détours de la riviere ſur laquelle il y a un pont, ou plutôt un radeau ſemblable à celui dont on vient de parler. **Le Brun*, Voyage de Moscovie, *p.* 76.

KOL-OSTEGOG, château fort de la Moſcovie, vers la mer ſeptentrionale. Il eſt ſitué aux frontieres de

Rajoſe-Volock, & peu éloigné de Drinskoi & de Korgol. *Corn. Dict.*

KOM, ville de Perſe, à cinquante lieues au nord-oueſt de la capitale, au 53 moins, quelques degrés de latitude, & au 67e de longitude. Les géographes Orientaux lui donnent 75 d. 40′ de longitude, & 36 d. 31′ de latitude. Tavernier, *Voyage de Perſe*, l. 1, c. 6, en parle ainſi. Kom eſt une des grandes villes de Perſe, dans un pays plat & fort abondant en riz: il y croît de bons fruits, & particuliérement de groſſes & excellentes grenades. Elle n'a que des murailles de terre, avec de petites tours fort près les unes des autres; & les maiſons, pour n'être auſſi que de terre, n'en ſont pas moins propres au dedans. A l'entrée de la ville on paſſe une riviere ſur un pont de pierre, d'où en tournant à droite ſur un fort beau quai, on trouve un caravanſerai bien bâti & fort commode. Ce qu'il y a de plus remarquable à Kom, eſt une grande moſquée, que les Perſans n'ont pas en moindre vénération que celle d'Ardeuil. C'eſt où on voit les ſépultures de Cha-Séfi & de Cha-Abas II, & celle de *Sidi-Fatima*, fille de *Iman-Hocen*, qui étoit fils d'Ali & de Fatima-Zuhra, fille de Mahomet. La grande porte de cette moſquée répond ſur une place plus longue que large, où il y a un caravanſerai & des boutiques qui, au dehors, ont quelque beauté. Un des côtés de la place eſt comme fermé d'une muraille fort baſſe; par-deſſus on voit la gréve & la petite riviere qu'on paſſe ſur un pont où la même place vient aboutir. Sur le grand portail de la moſquée, on voit de l'écriture en lettres d'or, à la louange de Cha Abas II. On entre d'abord dans une cour qui eſt plus longue que large, & qu'on pourroit appeller jardin, puiſque des deux côtés de l'allée du milieu, qui eſt pavée, il y a des carrés de fleurs. Un baluſtre de bois, qui régne des deux côtés le long de l'allée, empêche que les paſſans ne puiſſent rien cueillir; & on a grand ſoin de tenir le lieu en bon état. Dans cette premiere cour on voit à gauche, en entrant, de petites chambres où ceux qui reçoivent les aumônes que, par la fondation de la moſquée, on y diſtribue tous les jours, vont manger leur portion; après quoi, ils ſe retirent. Ces mêmes chambres ſervent d'aſyle à ceux qui ne peuvent payer leurs dettes, comme à la moſquée d'Ardeuil. Ces lieux de franchiſe ne ſont pas comme les nôtres, où il faut que celui qui s'y retire ſe nourriſſe à ſes dépens. De la premiere cour on paſſe dans une autre qui eſt plus grande & toute pavée, & de celle-ci à une troiſiéme qui eſt carrée & relevée en terraſſe. On y entre par une porte qui eſt au bout d'un large perron, & c'eſt où ſont les logemens des Moullahs ou prêtres de la moſquée. De cette troiſiéme cour, par un eſcalier de brique de dix ou douze marches, on paſſe à une quatriéme, qui eſt auſſi relevée en terraſſe, & au milieu de laquelle il y a un beau baſſin; il ſe remplit continuellement par de petits canaux d'eau courante qui tombe dedans, & ſe vuide à meſure par d'autres canaux, qui vont donner de l'eau à divers lieux de ce grand enclos. Il y a quelques bâtimens en cette cour; & un des côtés eſt occupé par la face de la moſquée, qui n'eſt pas deſagréable. Ce ſont trois grandes portes aſſez bien entendues, à la mode du pays; & il y a au devant une muraille de brique à hauteur d'homme, & percée à jour, en maniere de lozange: le ſeuil de la porte du milieu eſt couvert d'une plaque d'argent; & il y a entre ces trois portes & celle du dôme de la moſquée pluſieurs Moullahs ou docteurs qui tiennent les livres où ils liſent inceſſamment. Cette moſquée eſt un octogone, & à chaque angle il y a une petite porte de bois de noyer verniſſé de gris & de jaune. La ſépulture de Sidi-Fatima, petite-fille de Mahomet, eſt au fond de la moſquée, n'y ayant que pour paſſer un homme entre la muraille & le tombeau: il eſt entouré d'une grande grille d'argent de ſeize pieds en carré, de laquelle les barreaux ſont ronds & pommetés aux endroits où ils ſe croiſent; avec la lumiere qui ſort de quantité de lampes d'or & d'argent, tout cela enſemble ne peut produire qu'un très-bel effet. Le dedans de la moſquée, juſqu'à l'élevation des angles de l'octogone qui ſupporte le dôme, eſt de carreaux d'un beau vernis de diverſes couleurs; & la coupe du dôme, comme la voûte du portique de la moſquée, eſt une peinture en moreſque d'or & d'azur. De chaque côté de la moſquée, & près du lieu où eſt le tombeau de Sidi-Fatima, on voit une grande ſale, où on diſtribue aux pauvres les aumônes royales, qui conſiſtent, en pilau & autres viandes apprêtées fort proprement. De ce tombeau on tourne à gauche vers un eſcalier qui en eſt éloigné de vingt-cinq ou trente pas; & cet eſcalier même a une porte, au-deſſus de laquelle il y a encore quelque écriture à la gloire de Cha-Abas II. La porte étant ouverte, on voit le lieu où repoſe le corps de ce roi; & par une autre porte grillée, on découvre ſous un petit dôme le tombeau de Cha-Séfi ſon pere, qui eſt couvert d'un drap d'or.

KOMARE, ou KOMORE, iſle & fortereſſe de Hongrie. Voyez COMORE.

KOMBREGUDU, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, qui occupe les bords de la riviere de Falemé, au midi de celui de Kontu, & au ſud-oueſt de Bambuk. Quoique ce pays ait le titre de *royaume*, il n'y a pourtant pas de roi. Les principaux villages ont des chefs, appellés *Farims*, & qui ont autant d'autorité que des ſouverains. Les habitans n'ont guéres d'autres reſſources que celle de leurs mines d'or, mais dont ils ne ſavent pas faire uſage. **Voyage de M.* Compagnon *au pays de Bambuk &c. en* 1716.

KOMIS, province de Perſe, & faiſant partie du Khoraſan qu'elle a au levant, l'Irak Agémi au ſud-oueſt, & le Mazanderan au nord. Elle a cinquante lieues de long, & autant de large. Damgan, Simnan, & Bestam ſont les villes qu'on y trouve. **D'Anville*, Carte de Perſe, 1751.

KOMOL, port d'Afrique, ſur la côte occidentale de la mer Rouge, à ſoixante huit lieues au nord de Suaquem, latitude 22 d. 30′.

Ce port eſt très-ſûr, quoique d'une petite étendue. Un banc de ſable ſert tout-à-la-fois à défendre l'entrée, & à rompre l'impetuoſité de la mer. La terre, qui l'environne, forme une perſpective agréable. Elle eſt habitée par les Badwis, qui ſont des Arabes errans. **Hiſt. générale des Voyages*, t. 1.

KOMPAS, nation d'Afrique, voiſine des Véteres & des Iſſinois. Leur pays s'étend trente ou quarante lieues de l'eſt à l'oueſt, ſur quinze ou vingt lieues de largeur. Cette nation eſt gouvernée en forme de république, ou plutôt d'ariſtocratie, car ce ſont les chefs des villages; qui diſcutent les intérêts publics, & qui en décident à la pluralité des voix. Leur pays eſt compoſé d'agréables collines que les habitans cultivent ſoigneuſement, & qui produiſent tous les grains qu'on y ſeme; tandis que le terroir des côtes, qui n'eſt qu'un ſable ſec & brûlé, demeure éternellement ſtérile. Les Kompas procurent aux Iſſinois & aux Véteres leurs pocipales proviſions, & reçoivent en échange des armes à feu, des pagnes & du ſel, dont ils ſont entiérement depourvus. C'eſt d'eux encore que les Iſſinois tirent l'or qu'ils emploient au commerce, & que les Kompas retirent d'une autre nation, qui habite plus loin dans les terres. **Voyage du* B. Loyer, *dans le royaume d'Iſſini* 1701, 1702, 1703.

KONGAL, ou KONGEL, petite ville de Norwége, au gouvernement de Bahus, ſur la riviere de Gothelba, au couchant de Bahus. Elle étoit autrefois aux Danois, qui la céderent aux Suédois, en 1638, par le traité de Roſchild. **Baudrand*, édit. 1705.

KONIA, nom que quelques-uns donnent à l'ancienne ICONIUM. Voyez ces mots & COGNI.

KONIECPOL, ville de Pologne, dans la baſſe Podolie, ſur le Bog, à vingt-quatre lieues au-deſſous de Braclau.

KONIGINGRETZ, ville de Bohême. Voyez GRATZ 2.

KONIGSAHL: c'eſt la même choſe qu'AULICA, ancien évêché d'Allemagne, transféré à HILDESHEIM. Voyez ces deux titres.

1. KONIGSBERG, petite ville de Bohême, avec un joli château, ſur une montagne, au bord de l'Eger, entre la ville de ce nom & Falkenau, à deux milles de l'une & de l'autre. Elle a appartenu quelque tems aux ſeigneurs de Guttenſtein, & enſuite, vers l'an 1742, à Hierome Schlickens. **Zeyler*, Bohem. Topogr. *p.* 37.

2. KONIGSBERG, ville de la Pruſſe ducale, ou, pour parler ſelon l'uſage préſent, capitale du royaume de Pruſſe, ſur la riviere de Prégel, au 54e d. 42′ de latitude, & au 39e d. 10′ de longitude. Les Polonois la nomment *Krolefski*. Elle a été fondée au treiziéme ſiécle par les chevaliers de l'ordre Teutonique ; & ils la nommerent *Konigsberg*, en l'honneur de Primiſlas-Ottocare, roi de Bohême, en reconnoiſſance du ſecours qu'il leur avoit amené contre les habitans de ces quartiers, qui étoient encore payens. Son étendue n'étoit pas alors ſi grande qu'elle eſt à préſent, puiſqu'outre les fauxbourgs, qui ſont fort grands, on y ajoûta, en 1300, cette partie de la ville nommée *Lebenicht*, &, l'an 1380, celle qui eſt appellée *Kniphof*. Elles ont chacune leur magiſtrat particulier, tant pour la police que pour la juſtice. Le palais a été fini par George-Frédéric de Brandebourg, duc de Pruſſe, qui le fit bâtir, ſur la fin du ſeiziéme ſiécle. On y remarque, entr'autres choſes, une ſale ſans piliers, quoiqu'elle ait deux cents ſoixante & quatorze pieds géométriques de longueur, ſur cinquante-neuf de largeur, & une fort belle bibliotheque, compoſée d'un très-grand-nombre de volumes, parmi leſquels, dans des tablettes pleines de livres garnis d'argent, ſe trouve celui qu'Albert de Brandebourg, premier duc de Pruſſe, a fait & écrit de ſa main, pour l'inſtruction du prince ſon fils, & pour le gouvernement du pays, après ſa mort. L'univerſité de Konigsberg a été fondée, (en 1544,) par le même prince qui tâcha de rendre cette ville l'une des plus conſidérables de tout le nord. La riviere de Pregel, qui a ſa ſource dans la Lituhanie, & qui entre dans le Friſchaf, a une lieue au-deſſous de la ville, contribue beaucoup à en faire fleurir le commerce ; auſſi eſt-elle tellement peuplée, qu'il ſe trouve quelquefois ſept à huit familles en une même maiſon. Le langage ordinaire eſt l'Allemand, quoique la plûpart des habitans ſachent auſſi le Polonois & la langue que l'on parle dans la Lithuanie, & celle de Curlande. On leur apporte de Lithuanie & de Pologne du bois de chêne pour la menuiſerie & pour faire des douves, & des cendres qui ſervent à faire du ſavon : on leur apporte auſſi de la cire, du miel, de l'hydromel, des cuirs, des fourrures, du lin & du chanvre. Les Suédois, les Hollandois & les Anglois y portent du fer, du plomb, de l'étain, des draps, du vin, du ſel, du beurre, du fromage, & autres denrées. Cette ville fut fort affligée de la peſte, en 1709, qui en éclaircit fort les habitans. * *Olearius*, Voyages, *l.* 1.

3. KONIGSBERG, ou KONIGSPERG, ville d'Allemagne, au cercle de Franconie, auprès de Mainburg, à deux milles de Schweinfurth : elle appartient à la maiſon de Saxe-Weimar. Quoiqu'elle ſoit placée dans le cercle de Franconie, elle n'en eſt pas, & elle dépend du cercle de Saxe, à cauſe des princes qui en ſont propriétaires. Suantibor III, duc de Poméranie, épouſa Anne de Henneberg, qui lui apporta pour dot cette ville. Quelques années après, ce prince la trouvant trop éloignée de ſes autres domaines, s'en accommoda avec Baltazar, landgrave de Thuringe, pour une ſomme d'argent. * *Zeyler*, Francon. Topogr. *p.* 29.

4. KONIGSBERG. Heuzner, dans ſon Itinéraire d'Allemagne, de France, d'Angleterre & d'Italie, *p.* 4, dit *Kunsberg*. Nehelius, *Exegeſ. Lufaciæ*, p. 283, dit *Konigsbruch*. Mercator dit *Konigsberg*, petite ville de la haute Luſace, aux frontieres de la Miſnie.

5. KONIGSBERG, ou KUNSBERG, petite ville de Siléſie, dans la principauté de Troppau, auprès de Bénischaw, Hilſchin, Wagſtadt & Oſtra. * *Zeyler*, Saxon. ſuper. Topogr. *p.* 110.

6. KONIGSBERG, petite ville d'Allemagne, au pays de Heſſe, à un mille de Giſſen. Le landgrave Henri l'acheta en, 1356, d'un comte de Salms, à qui elle appartenoit alors, à condition néanmoins que le comte la garderoit jusqu'à ſa mort. On y trouva, vers le milieu du ſiécle paſſé, quantité de médailles Romaines, parmi leſquelles il y en avoit de Jules Céſar. Aſſez près de-là eſt la fameuſe montagne de *Dynsberg*, que l'on voit de quinze milles aux environs. * *Zeyler*, Haſſ. Topogr. *p.* 57.

7. KONIGSBERG, KONIGSPERG, ou KINSPERG, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Brandebourg, & dans la nouvelle Marche, à la diſtance d'un demi-mille de l'Oder, ſur la petite riviere de Roriche, entre Grieſenhagen & Beerenwald, ſur la route de Stettin à Cuſtrin. Cette ville eſt petite, & aſſez mal bâtie. Elle fut priſe, en 1630, par les Suédois. * *Zeyler*, Brandenb. Topogr. *p.* 67.

Le mot KONIG ſe prononce comme s'il étoit écrit KŒNIG, & ſignifie *roi* ; le nom de *Konigsberg* veut dire *montagne du roi*, & répond à nos mots françois *Royaumont* & *Mont-Royal*, en latin *Mons-Regius*, ou *Regiomontum* ; ce dernier nom, quoique très-barbare, a été préféré par quelques-uns ; & parmi les mathématiciens célébres, il s'eſt trouvé Jean Muller, ſavant aſtronome, plus connu ſous le nom de *Regiomontanus* que ſous ſon propre nom : nous avons ſa vie écrite par Gaſſendi.

1. KONIGSBRUCK. Voyez KONIGSBERG 4.

2. KONIGSBRUCK, *Pons-Regis*, abbaye de France, en Alſace, au diocèſe de Strasbourg : elle fut fondée en 1128, dans la forêt de Haguenau. Ce ſont des filles de l'ordre de Cîteaux. Cette abbaye dépend de celle de Lutzel.

1. KONIGS-BRUNN, château d'Allemagne, dans la Suabe : il appartient à la maiſon de Wurtemberg. Le comte Ulric l'acheta, en 1450, avec Heydenheim & vingt-cinq villages, & quelques châteaux, parmi leſquels Konigsbrun ſe trouva. * *Zeyler*, Suev. Topogr. *p.* 42.

2. KONIGS-BRUNN, *Regius-Fons* ; abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans le Wurtemberg, au diocèſe d'Augsbourg, à trois lieues de Nortlingen, & à huit au nord-oueſt de Dillingen, ſur la riviere de Brentz. Elle a été ſécularisée à la paix de Weſtphalie, en faveur des ducs de Wurtemberg. Elle fut fondée, en 1302, par l'empereur Albert I, & l'impératrice Eliſabeth, ſa femme.

KONIGS-ECK, ſelon Baudrand, château, bourg & comté d'Allemagne, en Suabe, proche de la riviere de Schuſs, entre les villes d'Uberlingen & de Buchau, à quatre ou cinq lieues de l'une & de l'autre. C'eſt le chef d'un comté que porte une famille diviſée en deux branches diſtinguées par les noms d'*Aulendorf* & de *Rottenfels*.

KONIGSÉE, petite ville d'Allemagne, dans la Saxe, en Thuringe, au comté de Schurtzburg, peu loin du château de ce nom, ſur le ruiſſeau de Rinne. * *Zeiler*, Saxon. Topogr. *p.* 109.

KONIGSEIL, *Aula-Regia*, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans le royaume de Bohême, au cercle de Bérau.

1. KONIGSFELD, ſeigneurie d'Allemagne, dans la haute Saxe, en Misnie. * *Zeiler*, Saxon. Topogr. *p.* 13.

2. KONIGSFELD, ou KUNIGSFELD, ou KUNGSFELD, c'eſt-à-dire *le champ du roi*, bailliage de Suiſſe, dépendant du canton de Berne, & à une petite demi-lieue de Brouck, entre cette ville & le paſſage de la riviere de Reuſs. C'étoit autrefois un riche monaſtere, poſſédé par des religieux de S. François, & des religieuſes de ſainte Claire, qui demeuroient enſemble ſous un même couvert, mais dans des appartemens différens, comme on peut juger. L'empereur Albert, fils de Rodolphe de Habsbourg, fut aſſaſſiné, l'an 1308, par ſon neveu Jean, duc de Souabe, près du paſſage de la Reuſs, & alla expirer dans la campagne voiſine : ce fut, dit-on, une fille de joie, qui ſuivoit la cour, qui le recueillit dans ſon ſein, & qui lui ferma les yeux. Les hiſtoriens ſont partagés ſur le lieu où cet aſſaſſinat fut commis ; mais il ne faut point d'autre preuve que le monaſtere de Kunigsfelden, qui fut bâti, pour conſerver la mémoire de ce tragique événement ; d'autant plus que ce furent Eliſabeth, veuve d'Albert, & Agnès ſa fille, reine de Hongrie, qui fonderent ce ſuperbe couvent : elles mirent l'autel de l'égliſe à l'endroit où le défunt empereur avoit rendu l'ame. Au milieu de l'égliſe on fit un grand caveau, pour ſervir de tombeau, & ſur le caveau on éleva un beau mauſolée carré, long de neuf pieds, large de trois & demi, & haut de quatre, ſans les ornemens, tout revêtu de marbre noir & blanc. On y mit auſſi une inſcription, qui contenoit le récit de la mort tragique de l'empereur. Dans la ſuite du tems pluſieurs princes & princeſſes voulurent être enſevelis

dans ce lieu ; il y en a jusqu'à dix-sept, comme on l'apprend d'un tableau qui en fait l'énumération. On y voit, entr'autres, la sépulture & les écus de Léopold d'Autriche, troisiéme de ce nom, & de plusieurs seigneurs & gentilshommes, qui furent tués avec lui dans la bataille de Sempach, l'an 1386. Le duc de Rohan ayant été blessé à la bataille de Rheinfelden l'an 1638 vint mourir en ce lieu ; on y mit ses entrailles, & son corps fut porté à Genève. On a trouvé ici quelques monumens d'antiquité, comme deux urnes, & un bel aqueduc, qui conduisoit l'eau de Brouk à Kunigsfeld. En 1523, les dames de cette maison ayant demandé au conseil de Berne la permission de sortir de leur clôture, en 1524, on accorda la liberté à celles qui voudroient sortir, ou demeurer, de le faire. Il y en eut quelques-unes qui se marierent ; mais le couvent subsista jusqu'en 1529 que Catherine Troukses, née baronne de Waldbourg, abbesse de Kunigsfeld, soumée par les seigneurs de Berne de sortir de son abbaye, avec les filles qui s'y trouvoient de reste, leur obéi, & remitt cette maison entre leur mains, moyennant une pension viagere. Elle se maria quelque tems après, avec un Zuricois, nommé *Georges Goeldin*, chevalier (b). Les Bernois ont fait de ce couvent un bailliage, qui est petit, mais riche, & célébre par ses antiquités. * (a) *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 196. (b) *Hist. de la Réformation de la Suisse*, t. 2, l. 6, p. 376.

KONIGSHEID, ou KUNICSHEID, plaine d'Allemagne, en Franconie, auprès de Goldcronach, qui est un bailliage appartenant aux margraves de Culmbach. Une tradition confuse rapporte qu'un roi doit y avoir livré une bataille. * *Zeyler*, Francon. Topogr. *p.* 70.

KONIGSHOFEN, c'est-à-dire *la cour du roi*, petite ville d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Wurtzbourg. Quoique très-petite, elle est bien fortifiée, & est située sur les frontieres de Henneberg. * *Hubner*, Geogr. *p.* 479.

1. KONIGSLUTTER, abbaye d'Allemagne, au duché de Brunswig, dans le pays de Wolfenbuttel. Elle a été fondée pour des religieuses de l'ordre de S. Augustin. Le premier fondateur fut le célébre Bernard de Haldenschleben qui la commença ; mais comme il mourut avant que d'avoir pu l'avancer beaucoup, il chargea son fils Bernard le Jeune de continuer cette entreprise, on ne sait pas bien en quelle année ; les guerres qui suivirent ce premier établissement en détruisirent, ou du moins en dissiperent les actes. De ce premier établissement il ne reste que l'église qui se sent encore de la simplicité de ce tems-là. Elle prend le nom de *Lutter*, d'un ruisseau nommé, ainsi qui sort de l'Elme, grande forêt, passe à l'abbaye & à la petite ville de même nom. Après la mort des deux fondateurs, l'abbaye fut sous la protection de Lothaire de Saxe, qui fut ensuite empereur, & qui étoit un de leurs descendans ; car dans le diplôme de fondation, il dit expressément que l'abbaye de Lutter avoit été fondée par ses ancêtres. Les dames qui y vivoient se relâcherent bientôt de leur premiere ferveur, & s'attirerent par leur conduite la haine & le mépris du peuple & du prince. Lothaire devenu empereur, ne se vit pas plutôt débarrassé des guerres qu'il avoit soutenues contre ses compétiteurs qu'il marqua à Dieu sa reconnoissance par le soin qu'il prit de faire fleurir la piété. Il bâtit, ou releva divers monasteres. Il songea alors au monastére de Lutter ; il fut scandalisé des abus qui y régnoient, & de la résistance que faisoient les religieuses indociles qui ne vouloient point entendre parler de réforme. Il prit là-dessus le conseil de Rodolphe, évêque de Halberstadt : pour effacer ce scandale, on ôta toutes ces religieuses de Lutter & on les transporta dans un monastere de leur ordre, nommé *Drubeck*, dans le Hartz. Après leur départ, on mit quantité d'ouvriers pour bâtir un magnifique monastere ; l'empereur lui-même mit la premiere pierre, avec l'impératrice Richsen, sa femme ; & il n'eut point de repos que l'église, le cloître, les dortoirs & les autres lieux réguliers ne fussent achevés ; & quand il eut fini tous ces édifices, il songea à y mettre des personnes qui réparassent par leur ferveur les désordres de celles qu'on en avoit tirées. * *Zeyler*, Brunsw. Topogr. *p.* 131.

Dans ce tems-là on parloit fort avantageusement du monastere de S. Jean-Baptiste, situé sur une montagne auprès de Magdebourg. Il étoit de l'ordre de S. Benoît, & avoit eu pour fondateur l'empereur Otton le Grand, qui l'avoit richement doté. Lothaire démanda à l'abbé Annon qui gouvernoit alors ce lieu, avec bien de l'édification sept, religieux de chœur distingués par leur piété. L'un d'entr'eux, nommé *Everard*, fut fait abbé. Ces sept vinrent prendre possession, dans toutes les formes, du nouveau monastere, & des revenus que l'empereur avoit augmentés, en y ajoûtant la propriété héréditaire de la petite ville de Lutter, & les forêts d'Elm, de Brock, & autres biens considérables. Il confirma cette donation par un diplôme daté de Newenbourg, l'an 1135, le premier d'Août. Les troubles d'Italie l'y ayant appellé, l'année suivante il envoya des reliques très précieuses à l'abbaye de Lutter. (On en peut voir le détail dans Zeyler à l'endroit cité.) A la fin de 1137, comme il revenoit dans sa patrie, il mourut au village de *Bredina*, dans les montagnes d'Italie, le 3 Décembre. Son corps fut porté dans l'abbaye de Konigslutter. Cette abbaye est aujourd'hui un monastere protestant.

2. KONIGSLUTTER, (a) ville d'Allemagne, dans le pays de Brunswig-Wolfenbuttel. Elle doit sa naissance à l'abbaye, aux environs de laquelle se rassemblerent les habitans d'un village nommé *Schorstadt*, dont on voit encore quelques restes, & qui fut détruit dans la guerre de Mansfeld. Elle prend son nom de l'abbaye, qui tient elle-même le sien d'un ruisseau, comme nous avons dit dans l'article précédent. Ce ruisseau nommé *Lutter*, a sa source au-dessus de l'abbaye, dans une roche au pied de la montagne, & cette roche s'appelle *Duckstein* ; on en fait d'excellente biere que l'on nomme par cette raison *Duckstein* ou (b) *Tuchstein*. Le nom latin, tant de la ville que de l'abbaye, est *Lutera regia*. Elle n'est pas éloignée de Helmstadt. * (a) *Zeyler*, Brunsw. Topogr. *p.* 136. (b) *Hubner*, Géogr. p. 517.

KONIGSOR, maison de plaisance du roi de Suéde, dans le Westermanland, à un mille d'Arboga, sur le lac Méélar, à dix-huit milles de Stokholm. * *Hubner*, Géogr. *p.* 693.

1. KONIGSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans le Westerwald. * *Zeyler*, Hassiæ, &c. Topogr. *p.* 8.

2. KONIGSTEIN, petite ville & forteresse d'Allemagne, dans l'Electorat de Saxe, à environ deux milles de Pirn, en Misnie sur l'Elbe, aux frontieres de Bohême. Cette forteresse fut bâtie par l'électeur Auguste, sur une montagne ; & Christian I, son fils & successeur à l'électorat, en perfectionna les fortifications ; de sorte qu'elle passe pour imprenable. Il n'y a qu'un seul endroit par où elle est accessible, & elle prend son eau d'une source très-profonde, sur la montagne ; il y a des terres labourables ; de maniere qu'elle ne peut être brusquée ni affamée. La ville qui est au pied de la montagne, au bord de l'Elbe, est petite & peu de chose. * *Zeyler*, Saxon. Topogr. *p.* 109.

1. KONIGSWARTH, seigneurie d'Allemagne, dans la haute Lusace ; elle appartient à MM. de Schleunitz. * *Zeyler*, Saxon. Topogr. *p.* 15.

2. KONIGSWARTH, ou

KONIGSWERTH, monastere de Bohême, ordre de Cîteaux, au cercle d'Elnbogen, auprès de Konigsberg. Il y a aussi un bourg & un château de même nom, qui, en 1542, appartenoit à Gaspar Pflugen, selon Bruschius qui le nomme *Konigswart*. C'est aussi de cette maniere que les modernes l'ont appellé. * *Zeyler*, Austriæ Topogr. *p.* 38.

KONIGSWISEN ou KUNIGWISEN, seigneurie d'Allemagne, dans la haute Autriche, au comté de Machland, aux environs de Freistadt. La forêt voisine en prend le nom de KONIGSWISEWALD. * *Zeyler*, Bohem. Topogr. *p.* 18 & 36.

KONIN, ville de Pologne, dans le palatinat de Kalisch, sur la rive méridionale de la Warta, à huit milles au nord de Kalisch. * *Guaguin.* Rer. Polon. *t.* 2, *p.* 31.

KONITZ, ville de Pologne, dans la Prusse royale, sur le torrent de Broo, près du désert de Waldow, aux frontieres de la Poméranie ultérieure ou de Brandebourg, à huit milles Polonois de Culm, au couchant. * *Baudr.* édit. 1705.

KONNI-TUNGUSES. (les) Voyez TUNGUSES.

KONOPISCHT, château de Bohême, dans le cercle

de Muldau, auprès de Newyklau & de Tloskow, selon Zeyler. *Bohem. Topogr. p. 38.

KONRADICZ, CUNRADICZE, château royal de Bohême, à un mille de Prague. On le nomme auſſi le *nouveau château*. C'eſt où mourut l'empereur Wenceſlas, roi de Bohême, le 16 Août 1419, après avoir été détrôné.

KONTU, royaume d'Afrique, le long de la riviere de Falemé, au nord du royaume de Kombrégudu, à l'oueſt de celui de Bambuk, au midi de la riviere du Senégal. Il a pour capitale une ville appellée *Sambanura:* nous n'avons connoiſſance de ce royaume, que depuis l'an 1716, que le ſieur Compagnon eut le courage d'y pénétrer pour découvrir les mines d'or, qui y ſont en grand nombre, ainſi que dans les autres pays voiſins de celui de Bambuk. *Carte du cours des rivieres de Falemé & Sénégal, levé ſur les lieux, par* Compagnon.

KOODSUKE, province du Japon, dans l'iſle Niphon, bornée au couchant, par celle de Fida, & au levant par celle de Simoodſuke. Elle a quatre journées de longueur d'orient en occident. C'eſt un pays chaud & qui produit quantité de muriers.

1. KOPERSBERG, montagne de Suéde, dans la Dalécarlie, aux confins de la Geſtricie. Il y a de riches mines de cuivre, d'où lui vient ſon nom qui ſignifie *montagne de cuivre;* le nom eſt commun à la montagne & à une ville que l'on appelle plus particuliérement *Fahlun*. Baudrand met cette ville dans la Geſtricie, auprès du lac de *Ronn*. C'eſt une erreur; le lac de *Rund* & la ville ſont de la Dalécarlie, elle en eſt même le principal lieu. * *Mémoires communiqués*. Voyez FAHLUN.

La principale mine de cuivre eſt au couchant, & à environ mille pas de la ville. Avant que d'y arriver, il faut traverser des monceaux de cuivre brûlant, nommés *Kallroſtar* par les Suédois, & d'où il ſort une vapeur de ſoufre capable d'incommoder. Olaüs Nauclerus fait une deſcription fort détaillée de cette mine dans ſa diſſertation *de Magná fodinâ Cuprimontanâ*, où il la nomme la huitiéme merveille du monde. Ce livre eſt rare, & en voici un extrait.

On voit d'abord ſur la terre diverſes ouvertures ou de mines ou de puits, (*ſchachtet,*) avec leurs engins. Il y a pluſieurs ſortes de mines; on peut les diviſer par rapport à leur grandeur, la plus grande, les médiocres & les petites. Celles-ci ſont au nombre de dix, & ont les noms de ceux qui les ont trouvées ou que le hazard leur a fait donner. Il y a donc,

Les mines d'*Eric-Matthias*, & de *Jean-Matthias;*
Au couchant, les deux mines des Corneilles, *Krakgrufworne;*
La mine des Ours, *Biorngrufwan;*
Celle des fontaines, *Kiallgrufwan;*
Celle de Bonne-Eſpérance, *Forhoppning-Grufwan;*
Celle de l'Horloge, *Drapgrufwan;*
Celle de *Jean-Eric;*

Et ce que l'on a creuſé ſous le pont des machines hydrauliques, *Sanknigen under Konſtrbon*, auprès de la mine de *Magnus Nicolas*.

Quelques-unes de ces mines ſont travaillées; d'autres ont été abandonnées par les travailleurs fatigués de n'y rien trouver, & ſe ſont remplies d'une eau teinte de vitriol.

Il y en a ſix moyennes, ſavoir:

SKIARSGRUFWAN, vers le couchant; elle paſſe pour la plus ancienne de toutes; il n'y a perſonne qui ſe ſouvienne d'y avoir vu travailler. Elle eſt fort profonde & d'une grande étendue ſous le roc, comme on l'a appris de quelques ouvriers qui y étoient deſcendus. Elle eſt préſentement pleine d'eaux que ſoutiennent, d'un côté, des digues de bois; car ce lieu étant élevé, on en fait couler auſſi-bien que de la mine nommée *Crondiiket*, par de longs tuyaux de bois ajuſtés l'un à l'autre, & attachés par des bandes de fer, une grande quantité d'eau que l'on conduit aux grandes mines, pour faire tourner les roues des machines qui ſervent à tirer des ſouterreins les métaux, les pierres & les terres inutiles.

Vers le midi eſt la mine de la reine, *Drottning Grufwan*, & de Magnus Nicolas, *Man-Nils Grafwan*, qui eſt fameuſe par l'excellente qualité du métal, qu'on en tire. Elle a été long-tems négligée; mais à préſent on y travaille avantageuſement.

A l'orient eſt la mine de S. Jean, *S. Iang Gruswan*, & *Mardskiu Grufwan;* c'étoit autrefois une mine de ſoufre, d'où vient qu'on la nomme encore *Swaswelgropen.*

Outre ces mines, il y a d'autres ouvertures ou especes de puits dont l'entrée eſt plus étroite, & qui ſervent la plûpart à tirer la matiere; pour cet effet on a commencé à creuſer ſur la ſuperficie de la terre, en perçant la roche aux dépens du public. Les Suédois les nomment *Schachtet*. Il y en a dix grandes & royales. Elles ont pris leurs noms ou des rois, ou des perſonnes illuſtres qui préſidoient au collége métallique, en mémoire des ſoins qu'ils ſe ſont donnés pour les procurer, ſavoir;

Au couchant *Krakeschachter*, le puits de la reine Ulrique. Il a 408 pieds de profondeur.

Celui du roi Charles XII en a 444.

Celui du roi Guſtave, en a 423.

Celui de la régence en, 1662, en avoit 540; en 1675, il étoit rempli de décombres, & n'en avoit plus que 330; on l'a nettoyé & ſa profondeur eſt préſentement de 567.

Celui du roi Charles XI en a 569.

Les deux de *Flemming*, l'un, ſavoir le royal, auquel on travailloit encore, il y a peu d'années, & qui avoit déja 180 pieds de profondeur. L'autre ſe creuſe aux frais des intéreſſés, au profit des travaux métalliques; on nomme ce dernier *Mans-Nils-Grufwas-Schacht.*

Celui de *Frede* a 466 pieds;
Celui de *Mardskins*, 368;
Celui de la Croix, 265.

Ces puits ſont obſcurs & pleins de vapeurs; tout homme, qui n'y eſt pas accoutumé, n'y ſauroit entrer ſans que la tête & les yeux lui tournent. Au bord de ces puits il y a des engins que deux, trois ou quatre chevaux font tourner, & qui, par le moyen des cables de chanvre ou de cuir, élevent dans des corbeilles ou dans des tonneaux la matiere que l'on tire de la mine.

Outre ces engins, il y a d'autres machines nommées *opfordringswark* que l'eau fait tourner: les Suédois les appellent *ſpeel* & *ſpeelhuus;* ce ſont de grands reſervoirs d'eau ſur la terre: ils ſont bâtis, de bois; ils raſſemblent l'eau qui tombe des hauteurs voiſines, & qui, par des tuyaux coule ſur des roues d'environ cent pieds de circonférence, ſur l'aiſſieu desquelles ſe roulent des cordes à préſent de cuir; c'étoient autrefois des chaînes de fer. Ces roues élevent les métaux, la terre & les pierres des mines dans des corbeilles, des caiſſes ou des coffres. Auprès de chacune de ces machines il y a deux logemens, l'un pour celui qui la gouverne *ſpeeliyrarens*, & l'autre pour l'écrivain qui tient compte des corbeilles que l'on tire. Ces machines ſont très-ingénieuſes. On en a l'obligation à Chriſtophe Polhammærs, grand méchanicien. Celles qui ſervent à faire écouler les eaux dont les mines ſe rempliroient, ſont auſſi très-belles. Avant que l'on eût l'uſage des pompes, on emportoit l'eau dans des ſacs de cuir; ce qui demandoit un tems & des peines incroyables. A préſent il y a telle mine d'où l'on fait remonter l'eau par le moyen de dix-huit ou vingt pompes.

Sur la terre il y a des bâtimens qui forment une eſpece de bourg; dans les uns on garde les métaux juſqu'à ce que l'on puiſſe les transporter aux forges où on les prépare. Il y a une aſſez belle chapelle, où, tous les jours, à neuf heures du matin on fait la priere publique. Le ſénat, la cour de juſtice, la chambre des comptes ont leurs appartemens dans la maiſon où eſt la chapelle. On trouve juſqu'à un hôpital, une priſon, des charpentiers & des forgerons pour les outils néceſſaires aux ouvriers.

Ces mines apportent un revenu conſidérable au royaume de Suéde.

2. KOPERSBERG ou FAHLUN, petite ville de Suéde, auprès des mines dont elle prend ſon premier nom. Voyez l'article précédent.

KOPING; ce nom veut dire *marché* & entre dans la terminaiſon de pluſieurs noms de villes ou de bourgs en Suéde. Tels ſont *Falkoping*, *Ionekoping*, *Lidkoping*, *Lindkoping*, *Nordkoping*, *Nykoping*, *Sürderkoping.*

KOPING, ville de Suéde, dans le Weſtmanland, au nord du lac de Maler, au couchant de Weſteraas, & au ſud-oueſt de Kongſor, maiſon royale. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

KOPPAN, petite ville de la baſſe Hongrie, au comté de Zigerh, à neuf lieues d'Albe royale, du côté du midi.

KOPPEL, village de la baſſe Hongrie, ſur le Danube, près de la ville de Bude. Simler croit que c'eſt la *Campana* de la baſſe Pannonie, dont il eſt parlé dans l'Itinéraire d'Antonin.

KOPPENHAGUE. Voyez COPPENHAGUE.

KOPYS, petite ville de Lithuanie, au palatinat de Mſciſlaw, ſur la rive droite du Dnieper. Cette ville eſt bâtie de bois, fortifiée de murailles de bois, de tours & d'un château de bois, qui eſt au milieu d'une haute colline; elle eſt à quinze mille pas d'Orſſa; elle appartient à la maiſon de Radzivil.

KOREISI, peuple d'Aſie, dans la Tartarie, aux frontieres de la Sibérie & de la Chine. Il y a apparence, dit Isbrand Ides, *Voyage de la Chine*, c. 29, qu'ils ſont originaires de COÉLA, qui n'eſt pas fort éloigné & où l'on peut ſe rendre en fort peu de jours, avec un vent favorable. On dit qu'ils vinrent d'abord habiter ſur les bords de l'Amur, & qu'ils ſe ſont étendus plus avant dans la ſuite. Ceux qui demeurent ſur les côtes de la mer, vivent de la pêche; & ceux qui ſont plus avant dans le pays, vivent de la chaſſe, dont ils s'enrichiſſent, parce qu'on y trouve les plus belles pelleteries du monde. Ce pays eſt du reſſort du gouverneur de Jakutzkoi, qui fait tenir bonne garde dans les bois, pour empêcher les Chinois d'y prendre des martres zibelines.

KORNBOURG, bourg d'Allemagne, en Styrie, ſur le Raab, à trois milles d'Allemagne, des frontieres de la baſſe Hongrie, au couchant, en allant vers Gratz, dont elle eſt à ſix milles & à deux de Rackelsburg, vers le nord. Voyez CARRODUNUM 3. *Baudr.* éd. 1705.

KORNEWBOURG, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Autriche, ſur la rive gauche du Danube, à deux milles d'Allemagne, au-deſſus de Vienne au couchant. Torſtenſſon, général Suédois, la fortifia en 1645. **Baudrand*, édit. 1705.

KORNIK ou SWORNICK, bourg de Bosnie; il étoit autrefois conſidérable, & avoit ſix mosquées.

KOROM, bourg de la baſſe Hongrie, ſur le Danube, vis-à-vis de l'embouchure de la Teiſſe; quelques-uns le prennent pour la CORNACUM de Ptolomée. **Baudr.* édit. 1705.

KORSOÉ, ou KORSOR, ou CORSEUR, petite ville & fortereſſe du Danemarck, ſur la côte occidentale de l'iſle de Séelande, ſur le grand Belt, vis-à-vis de l'iſle de Funen & de la ville de Nybourg, à quatorze lieues de Coppenhague, au couchant. C'eſt de ſon port que l'on fait d'ordinaire le trajet de l'iſle de Funen. Charles-Guſtave, y aborda en 1658, lorſqu'il alla aſſiéger Frédéric III, roi de Danemarck, dans ſa capitale. **Baudr.* édit. 1705.

KORSUM, petite place de Pologne, en Wolhinie, & au palatinat de Kiovie, ſur la riviere de Roſſ. Elle fut bâtie par le roi Etienne Battori, en 1581. Les Polonois y furent défaits, en 1648, par les Coſaques, ſelon Baudrand, *édit.* 1705; elle eſt préſentement aux Moscovites. Il devoit dire qu'elle eſt de l'Ukraine Polonoiſe; & non pas de la Wolhinie. Elle eſt au couchant, à neuf milles Polonois de Czircaſſi, & à cinq du Niéper.

KORTELIN, (LE) pays ſitué dans le Petchéli, proche la grande muraille de la Chine. Il eſt diviſé en deux cantons qui ſont Turdéda-Chaley ou Dgélair. Ce pays n'eſt que des plaines ſtériles. Les habitans, au lieu de bois, brûlent de la fiente de vache & de cheval. Ils n'ont de l'eau que par le moyen de puits très-profonds, qu'ils creuſent en terre. Il y a cependant une riviere dans le canton de Turbéda & dans celui de Dgélair. Ce pays, du nord au ſud, comprend environ quatre degrés, & s'étend ſix lieues au nord du Haïtahan; mais il n'a pas plus de 3 d. 25′ de l'eſt à l'oueſt. ** Hiſt. générale des Huns, par M.* de Guignes, *t.* 4, *p.* 236.

KORTY, groſſe bourgade d'Afrique, au royaume de Sennar, ſur le bord du Nil. C'eſt-là que les caravanes quittent ce fleuve pour prendre entre l'oueſt & le midi, & entrer dans le déſert de Bihouda, afin d'éviter les voleurs qui ſont le long de Nil, au-deſſus de Korty. **Poncet*, Voyage d'Ethiopie.

KOSEL, KOSSEL, COSSLA ou COSLA, petite ville de Siléſie, au duché d'Oppelen, près de l'Oder, entre le petit Glogau & Beuthen, en approchant de Leschnitz, de Sosnicowitz & de Roſſental, vers la Pologne. Cette ville eſt forte & accompagnée d'un château. **Zeyler*, Siléſ. Topogr.

KOSLOF ou KOSLOW, ville de la Crimée, avec un bon port ſur la mer Noire. Cette ville riche & marchande, eſt fortifiée par une bonne muraille & par des tours. Elle eſt peuplée de Turcs, de Tartares qui y ont des mosquées. Les Juifs y ont une ſynagogue. Les Ruſſiens pillerent cette ville en 1736.

KOSSIR, COSSIR ou CHOSAÏR, *Bérénice*; ville d'Afrique, ſur la côte occidentale de la mer Rouge, & la plus méridionale de l'Egypte, à cent trente-ſix lieues au nord de Suaquem, latitude 26 d. 15′.

Cette ville, qui eſt l'ancienne Bérénice, étoit autrefois ſituée deux lieues plus loin ſur la côte; mais faute d'un port capable de recevoir le grand nombre de vaiſſeaux qui y arrivoient, on lui a fait changer de ſituation. On voit encore quelques reſtes de l'ancienne ville, qui portent le nom de *vieux Koſſir*. La nouvelle eſt fort petite. Les maiſons ſont bâties de cailloux & d'argille, ou ſimplement de terre, & couvertes de nattes, pour ſe garantir du ſoleil, plutôt que de la pluie qui tombe rarement. Le port eſt ſpacieux; mais il eſt incommodé par le vent d'eſt. Les vaiſſeaux y ſont à l'ancre, entre la côte & quelques petits bancs de ſable, contre leſquels la mer ſe briſe. On a creuſé, près de la ville, trois puits qui fourniſſent de l'eau aux habitans; mais elle eſt très-mauvaiſe. Il ne croît ni ſur la côte, ni dans la plaine, ni ſur les montagnes, aucune ſorte d'herbes, de plantes, d'arbres & de buiſſons. Le fonds du terrein entre les montagnes & la ville, n'eſt que du ſable mêlé de gravier. On compte de Koſſir au Nil quatre journées. **Journal de* Caſtro, *Portugais.*

KOSTROMA, ville de l'empire Ruſſien, dans le duché de Susdal, ſur la rive gauche du Wolga, au-deſſous de Romanow.

KOTEN, bourg d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, dans la principauté d'Anhalt, ſur une petite riviere, à quatre lieues de Deſſau & de Bernbourg. **Baudrand*, édit. 1705.

KOTNAR ou KOTINARA, bourgade de la Moldavie, au nord de Soczowa, ſur la petite riviere de Sciſia, qui ſe rend dans le Pruth. Ce lieu eſt fameux par les bons vins que produit ſon terroir.

KOTO, royaume d'Afrique, dans la Guinée, ſur la côte des Eſclaves. Il s'étend l'eſpace de ſeize lieues, le long de la côte, depuis la riviere de Volta, qui eſt à l'oueſt, juſqu'au cap de Monte, qui eſt à l'eſt, où il eſt borné par le royaume de Popo. Le terroir de ce canton eſt ſablonneux & ſtérile, ne produiſant que des palmiers & des cocotiers ſauvages. L'uſage des habitans eſt de voler des eſclaves dans les pays intérieurs; ils les vendent aux Portugais, qui fréquentent beaucoup cette côte. La capitale de cet état s'appelle *Koto* ou *Verhu*. **Desmarchais*, t. 2, p. 4.

KOTRIS, lac & torrent de l'empire Ruſſien, dans le duché de Roſtow. Le lac, qui eſt près de la ville de Roſtow, eſt formé par le torrent, lequel ſe rend dans le Wolga près de Jaroſlow.

KOUCO, ville d'Afrique, dans la haute Guinée, entre les rivieres de Sierra-Leone & de Scherbro, ſur celle de Gamboas, à quinze lieues de ſon embouchure, ſur la droite. Les chaloupes remontent juſqu'à cette ville. **Côte de Guinée*, *par* Bellin.

KOUCHT, ville de Perſe, dont le terroir porte d'excellent bled & de très-bons fruits. Elle eſt à 83 d. 40′ de longitude, & à 33 d. 20′ de latitude. **Tavernier*, Voyage de Perſe, *l.* 3, *c. dern.*

KOUH DE MAVEND, ville de Perſe, à 74 d. 15′ de longitude, & à 36 d. 15′ de latitude. C'étoit anciennement une des plus grandes villes de tout le pays. Elle eſt préſentement fort petite. ** Tavernier*, Voyage de de Perſe, *l.* 3, *c. dern.*

KOURS, ville d'Aſie, ſur la route de Van à Tauris, du tems de Tavernier, *Voyage de Perſe*, l. 3, c. 3. Elle appartenoit à un Bey, tributaire du roi de Perſe, & qui demeuroit dans un ancien château, éloigné de-là d'une demi-lieue.

KOUSSAN, petite ville de l'Iraque-Arabe, à deux lieues de Baydat. Elle a cent villages dans ſon diſtrict. ** Manuscrits de la Bibl. du roi.*

KOUSSOUICH, bourg du Khoraſſan, au ſeptentrion & à l'occident de *Fouchedge*; l'on y voit encore quatre vieilles murailles, qui ſont les reſtes d'une fortereſſe. **Manuscrits de la Bibl. du roi.*

KOW, baie de Kow, dans la Jamaïque. Voyez OUATIROU.

KOWER, ville d'Afrique, dans le royaume de Burſali, au nord de la Gambra, à trois milles de Joar, dont elle eſt ſéparée par une jolie plaine. Elle eſt diviſée en trois parties, & toutes trois ſituées au pied de pluſieurs collines. La premiere & la derniere ſont habitées par des Mahométans, & l'autre par des Jalofs; chacune n'a pas moins d'un mille de tour. C'eſt la principale ville de la Gambra, & la plus célébre pour le commerce. On y fait de très-bonnes étoffes de coton. **Voyage de* Moore. *Carte de la Gambra, par* Leach, 1732.

KOWNO, ville de Pologne, en Lithuanie, au palatinat de Troki, aux confins de la Samogitie, à l'embouchure de la Vilia, dans le Niémen, à huit milles Polonois de Troki, & à treize de Vilna. ** Baudr.* édit. 1705.

KOY, ville de Perſe, à 60 d. 40′ de longitude, & à 37 d. 40′ de latitude, ſelon Tavernier, *Voyage de Perſe*, l. 2, c. dern.

KRAIBOURG, bourgade d'Allemagne, en Bavière, ſur l'Inn, à ſix lieues de Burckhauſen, du côté de l'occident. Quelques-uns la prennent pour CARRODUNUM. Voyez ce mot, n°. 2.

KRAIN, nom Allemand de la CARNIOLE. Voyez ce mot.

KRAINBOURG. Voyez CRAINBOURG.

KRAIOWICZE, ville de Pologne, dans le palatinat de Cujavie, près de Radzieiow. Ce fut dans ce lieu qu'Uladiſlas Loketek, roi de Pologne, eut une entrevue avec le grand-maître de l'ordre Teutonique; au ſujet de la ville de Dantzick, dont cet ordre s'étoit emparé, & qu'il ne vouloit plus rendre à ſon véritable maître. ** Joan. Dlugoſſi* Hiſt. Polonica, *p.* 927.

KRAIS. Voyez KREIS.

KRANOSTAU. Voyez CRANOSTAW.

KRANOWITZ, petite ville de la haute Siléſie, dans la principauté de Troppau, entre Ratibor & Troppau. ** Zeyler*, Sileſ. Topogr. *p.* 155.

KRAPPITZ, petite ville de Siléſie, ſur l'Oder, à la jonction de la riviere de Breunick, au duché d'Oppelen, en tirant vers la ville de ce nom, & vers Falkenberg. ** Zeyler*, Sileſ. Topogr. *p.* 156.

KRASNOBROD, village de Pologne, dans le palatinat de Lublin. Il eſt ſitué en un espace découvert au milieu d'une forêt, à trois lieues de Chebrechin, & renommé par le combat que Jean Sobieski, alors grand-maréchal, & depuis roi de Pologne, y donna aux Tartares, dans les bois des environs, deux ou trois ans avant ſon élection. Il les mena battant, au travers de ces forêts, juſqu'à à Komarnouf, où ils crurent être à couvert de l'étang de cette ville, qui paroît un lac & un bras de mer, plutôt qu'un étang; mais Sobieski les y alla chercher, traverſa cette piéce d'eau, ſous la conduite d'un guide qui lui en montra l'endroit guéable, & les pouſſa au-delà du Nieſter. C'étoit dans le tems que le roi Michel l'avoit proſcrit, & qu'il avoit convoqué contre lui l'arriere-ban, qui ſe trouva de quatre-vingt mille chevaux; enſorte qu'il l'avoit enfermé entre ce corps de nobleſſe & les Tartares; mais une ſi périlleuſe ſituation ne l'étonna pas. Il chargea les Tartares qu'il avoit en tête; & après s'en être débarraſſé en trois batailles ſanglantes, il tourna contre le roi Michel & contre ſon arriere-ban, qu'il fit reculer juſqu'à douze lieues au-delà de Warſovie. Le bois, où eſt le village de Krasnobrod, s'étend encore une lieue plus loin; & à l'entrée qui eſt de ce côté-là, on a bâti un hoſpice de Dominicains, avec une chapelle dédiée à S. Hyacinthe, où l'on voit des reliques de ce ſaint, & une image miraculeuſe de la Vierge. ** Mémoires du chevalier de* Beaujeu, *p.* 218.

KRASNOYARCK, ville de l'empire Ruſſien, dans la Sibérie, & province de Jéniſcéa. Elle eſt ſur la gauche de la Jéniſcéa, 50 lieues au-deſſus de la capitale.

KREIS ou CREISS, étendue de pays, en Allemagne, que nous exprimons par le nom de cercle. Voyez CERCLE.

KREISS, ou KREITZ, ou CREITZ, ou CREUTZ, comté de Hongrie, dans l'Eſclavonie; le chef-lieu ſe nomme *Creutz* ou *Sainte-Croix*. Voyez CREUTZ.

KREMNITZ. Voyez CREMNITZ.

KREMPE, ville d'Allemagne, dans le Holſtein. Voyez CREMPEN.

1. KREMS ou KREMBS, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Autriche, ſur la riviere gauche du Danube, à deux milles d'Allemagne, au-deſſous de Méleck (Mœlch), en deſcendant à Vienne, dont elle eſt à douze milles, ſelon Baudrand.

2. KREMS ou KREMBS-MUNSTER, bourg & abbaye d'Allemagne, dans la haute Autriche, ſur une petite riviere nommée *Krembs*. Taſſillon, duc de Baviere, fonda cette abbaye, ſous l'empire de Charlemagne, après que ſon fils aîné Gonthier, eut été dépoſé par un ſanglier. Le pape Adrien y donna quelques reliques, entre autres, le corps de S. Agapit, de Prénefte, martyr. En 1626, les paysans du haut de l'Ens pillerent ce monaſtere. Le château de *Krembjegg*, qui appartient aux ſeigneurs de Grunthal, n'eſt pas loin de-là. ** Marc. Velſer.* l. 5 Rer. Boïcar. *p.* 322. *Hundius*, t. 1. Metrop. Salisburg. *fol.* 293; & *Andr. Brunnern*, part. 1 Annal. Boïcor. *l.* 5, *p.* 715.

KREMSIR, château d'Allemagne, dans la Moravie, ſur la Morava: l'évêque d'Olmutz y fait ſa réſidence ordinaire.

KREMSTEIN ou KREMBSTEIN, place de Bohême, en Moravie. ** Zeyler*, Bohem. Topogr. *p.* 107.

KREUTZBOURG, en Siléſie. Voyez CREUTZBERG.

KRIFZEUISA, bourgade de Ruſſie, à deux lieues de la ville de Novogorod. Elle eſt remarquable par un fort beau couvent qui n'en eſt éloigné que de ſix cens pas. Quelques-uns le nomment *Nachatim*, & on l'appelle le plus communément *Krifzeuiſa-Chutina-Spaſof-Monaſtir*. Ce monaſtere eſt bien bâti, & encore mieux ſitué; il a un abbé & ſoixante moines, & quatre cents payſans qui cultivent les terres qui en dépendent. Du tems d'Oléarius, *Voyage de Moſcovie & de Perſe*, l. 1, il entretenoit cent hommes de la garniſon de Novogorod, au ſervice du Czar.

KRIIZOW, petite ville de Lithuanie, dans le palatinat de Mczilaw, ſur le Lotz: c'étoit la patrie d'Eſculape; on la nomme *Stanchio*; aujourd'hui ſa ville capitale porte le même nom; elle eſt épiſcopale & défendue par une bonne fortereſſe. Pline dit, que cette iſle a porté le nom de *Merope*, *Meropis* & *Nymphée*, & qu'elle a environ cent mille pas de circuit, qu'elle n'eſt éloignée de la côte d'Aſie, que de quinze milles. Strabon dit que ſa capitale ſe nommoit *Aſtypalée*, & enſuite *Cos*. Thévenot & pluſieurs voyageurs parlent d'un arbre qu'il y a dans cette ville, dont les branches ſont d'une ſi grande étendue, que deux milles perſonnes y peuvent être à l'ombre. Voyez COS.

KRIKE, province d'Afrique. Elle confine, du côté du couchant, à celle de Moco. On y entre en remontant de Rio-real, à vingt milles ou environ de la côte. ** De la Croix*, Relat. de l'Afrique, *t.* 3.

KRIKS (les) nation ſauvage de l'Amérique ſeptentrionale, au nord de la Nouvelle France. Voyez KILISTINONS.

KRIMENDA. Voyez CRIM.

KRIMSKI. Voyez CRIMÉE.

KRINOCK, bourg d'Ecoſſe, ſur un petit golfe de même nom, dans la partie occidentale. C'eſt le paſſage de la poſte & du pakebot de ce royaume, en Irlande. Son port eſt bon; il eſt à l'abri des montagnes qui l'environnent, & d'un grand mole, le long duquel les barques & les vaiſſeaux ſe rangent pour ſe charger & ſe décharger plus facilement. ** Corn.* Dict. *Jouvin de Rochefort*, Voyage d'Angleterre.

KRUMIAU ou CRUMIAU. Voyez CROMIAU.

KRUMLOW. Voyez CRUMLAW.

KRUMMENAU, village de Suiſſe, dans le Thourthal, qui fait la partie ſupérieure du Tockenbourg. ** Etat & Dél. de la Suiſſe*, t. 3, p. 316.

KRUSWICK, petite ville & châtellenie de Pologne, dans la Cujavie, au palatinat de Brzescie, ſur le lac de Guplo. Miecislaw I y fonda, l'an 966, un évêché qui fut transféré enſuite à Wladislaw. C'étoit la patrie du fameux Piaſt, qui n'étant qu'un ſimple laboureur, où tout au plus un bourgeois de cette bourgade, fut élevé ſur le trône. ** Hubner*, Geogr.

Auprès de *Kruswick* eſt un château où mourut Po-

piel II, surnommé *le Chauve*; ce malheureux prince s'étoit abandonné à la débauche; & sa femme, qui avoit ses vues, en l'y entretenant, gouvernoit & s'appropriait toute l'autorité royale. Elle s'apperçut que le peuple mécontent de sa conduite, penchoit en faveur de deux oncles de Popiel; un mari de ce caractère n'étoit pas difficile à gagner; elle lui représenta que s'il n'assuroit pas la couronne aux deux enfans qu'il avoit eus d'elle, ses oncles les supplanteroient. Les deux oncles furent empoisonnés; & ce prince ayant poussé l'inhumanité jusqu'à leur refuser la sépulture, il s'engendra de la corruption de leurs cadavres des rats extrêmement gros, & en si grande quantité que le palais en fut inondé. Etonné de ce prodige, & voulant éviter la morsure de ces bêtes, Popiel & sa femme firent allumer des feux autour d'eux, ni cet expédient ne leur réussit, ni l'eau même du lac de Guplo ne les mit à l'abri du danger: ces bêtes n'en vouloient qu'à eux seuls. On les vit traverser le lac, & chercher leur proie jusqu'au milieu des gardes, qui vouloient les empêcher d'en approcher: le supplice fut cruel; & il le fut d'autant plus pour Popiel, qu'avant que d'expirer, il fut témoin de la mort de sa femme, & de celle de ses enfans. Piast, dont nous venons de parler, fut élu après lui, & devint la tige d'une maison royale, dont la mémoire est encore en vénération. **Le Laboureur*, Voyage de Pologne, *Dlugoss*, p. 76. *Cromer*, p. 38.

1. KRYLOW, bourgade de Pologne, au palatinat de Belz, sur la rive gauche du Boug, au-dessous & au nord occidental de Belz, au midi d'Irodlaw. **Robert de Vaugondy*, Atlas.

2. KRYLOW, autre bourgade de Pologne, dans une petite isle, que forme la riviere de Czehrin, en tombant dans le Boryssthène, au midi de Czehrin-Dabrowa, en Ukraine, au palatinat de Kiovie. **Robert de Vaugondy*, Atlas. Baudrand en fait deux villes.

KRYNAW, justice en Suisse. C'est une des communautés dépendantes du bas Tokenbourg. **Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 3, p. 321.

KRZEMIENIEC, ville & châtellenie de Pologne, au palatinat de Volhinie. Elle est sur le penchant d'une colline, qui s'étend jusqu'à la riviere d'Ikwa, & est commandée par un château bâti sur le sommet. **D'Audifret*, Géogr. hist. *t.* 1.

KUBAN ou KOUBAN, riviere d'Asie, dans la Tartarie. Elle a sa source dans la Mingérlie, dans la partie du mont Caucase, que les Russiens nomment *Turki-Gora*; de-là, coulant d'orient en occident, elle vient tomber dans la mer de Zabache, à 45 d. 15′ de latitude, entre Taman qui est sur le détroit, & Asow qui est à l'autre extrémité de cette mer. On croit que c'est la même riviere, appellée *Copa*. *Voyez l'*Hist. des Tartares*, p. 474.

KUBANS ou KOUBANS, (les) peuple Tartare, qui habite le pays situé au sud d'Asow, & à l'orient de la mer de Zabache. Ils prennent leur nom de la riviere dont ils occupent les bords. C'est une branche des Tartares de la Crimée, & ils étoient autrefois soumis au Kan de cette presqu'isle; mais il y a bientôt cinquante ans qu'ils ont leur Kan particulier, qui est de la même famille que celui de la Crimée. Il ne reconnoît point les ordres de la Porte, & se maintient dans une entiere indépendance de ses voisins. Quoique ces Tartares occupent quelques méchants bourgs & villages, le long de la riviere de Kouban, la plus grande partie d'entr'eux vit sous des tentes, vers le pied des montagnes du Caucase, où ils vont chercher un asyle, lorsqu'ils se voient trop pressés par les puissances voisines. Ils ne subsistent absolument que de ce qu'ils peuvent piller & voler sur leurs voisins, de quelque nation, qu'ils puissent être; ils font même des courses jusqu'au Wolga, & le passent souvent en hyver, pour aller surprendre les Kalmouks & le Tartares de Nagaï. Pour assurer le royaume de Casan contre leurs invasions, Pierre I, empereur de Russie, fit élever ce grand retranchement, qui commence auprès de Zaritza sur le Wolga, & vient aboutir au Don, vis-à-vis la ville de Tivia. Ils ne different en rien des Tartares de la Crimée, excepté qu'ils ne font pas tout-à-fait si aguerris, & qu'il y a moins d'ordre & de subordination parmi eux. Les Turcs les ménagent extrêmement, parce que c'est principalement par leur moyen qu'ils se fournissent d'esclaves Circassiennes, Georgiennes & Abasses, qu'ils recherchent fort; & ils craignent qu'en cas qu'ils voulussent les pousser trop, ces peuples ne se missent sous la protection de la Russie; ce qui incommoderoit beaucoup les provinces voisines de la Turquie. **Hist. des Tartares*, p. 474.

Lorsque les Tartares de Crimée sont menacés de quelque grande tempête, ou qu'il s'agit de quelque grand coup à faire, les Tartares Koubans ne manquent pas de leur prêter la main. Ils peuvent faire environ 40000 hommes tout au plus.

KUBESCHAH, grand village situé au nord des Chaïtaki, & proche les Cara-Chaïtaki, sur une montagne qui est environnée de plusieurs autres, qui sont très-élevées & presqu'impraticables. Comme il n'y a qu'un seul chemin, & même fort étroit, pour arriver à ce village, il passe pour la plus forte place de tous ces territoires. Les vallées, qui se trouvent entre les montagnes, sont cultivées; mais elles fournissent peu de bled.

Les habitans de ce village se nomment *Frænckes*, nom que les Orientaux donnent aux Européens. Ils prétendent que leurs ancêtres se sont établis en ce lieu, il y a plus de mille ans; mais ils ne savent comment & pourquoi. Ils présument, cependant, que c'étoient des marchands, qui trafiquoient par mer, qui firent naufrage sur ces côtes, & s'y établirent, n'ayant plus de vaisseaux pour regagner leur pays. Quelques lettrés, parmi les Persans & les Cadschy, disent qu'autrefois les Grecs & les Génois faisoient un grand commerce sur la mer Caspienne, & que plusieurs d'entr'eux s'y établirent pour travailler aux mines, qui sont dans ces montagnes, d'où ils tiroient de l'argent du cuivre & d'autres métaux, qu'ils employoient à toutes sortes d'ouvrages; que divers peuples des environs se joignirent à eux pour travailler, & pour participer à leurs profits; mais que ces mines & ces fabriques ayant été ruinées par les Tartares, ces différens ouvriers se rétirerent à *Kubeschah*, qui est fortifié par la nature, & s'y sont conservés depuis; ce qui paroît d'autant plus vraisemblable, qu'ils sont tous artisans & ouvriers. Ils fabriquent de très-bonnes armes à feu, les ornent de divers ouvrages d'or & d'argent. Leurs sabres & leurs cuirasses passent aussi pour très-bons. Ils font en outre de fort beaux ouvrages d'orfévrerie, & on leur envoie de tous côtés de l'or & de l'argent pour le travailler. Ces ouvrages ne sont cependant pas comparables à ceux d'Europe. Ils ont dans leur village plusieurs piéces de canon, depuis une livre de calibre, jusqu'à trois: ils battent des monnoies d'argent semblables à celles de Turquie & de Perse; & l'on dit qu'ils ont même déja commencé à battre des roubles. Ces monnoies sont de bon argent, ont le poids requis; enfin ce qu'il a cours. Tous les habitans de ce village sont riches. Leur langue est particuliere, & n'approche d'aucune autre. Ils font Mahométans-Sunni. Ce peuple a toujours été libre, & s'est toujours gouverné par ses propres loix. Tous les ans ils élisent douze anciens d'entr'eux, auxquels ils obéissent, & qui prononcent sur tous les différends qui s'élevent entr'eux: comme ils sont tous égaux, chacun d'eux parvient à son tour au gouvernement. Ils sont sujets de la Russie, depuis 1725, que leurs anciens firent hommage à l'empereur; mais ils ont toujours conservé leurs priviléges, & ne payent aucun tribut; & l'on ne songe pas à les y forcer, parce qu'on auroit peine à en venir à bout, leur pays étant inaccessible. Daud-Beg, lors de la rebellion, voulut se rendre maître de leur pays; mais ils vinrent à sa rencontre, & pointerent leurs canons sur ses gens dans le defilé, lui tuerent tant de monde qu'il lâcha bientôt prise, & rechercha leur amitié à force de présens; ils sont tous fi attachés à leur liberté, que, pour la conserver, ils perdroient tous la vie. Ce sont d'ailleurs de fort bonnes gens, fort doux & paisibles.

Le Schamchall, l'Asmey, le Surchai, & autres princes & regens de ces cantons, s'assemblent ordinairement en ce lieu, comme dans un pays neutre, lorsqu'il s'avoient quelque différend, & venoient les y discuter. Beaucoup de gens y apportent leurs biens en tems de guerre, comme en un lieu sûr. Le Surchai, entr'autres y a son trésor, qu'on dit être considérable. **Cet article est tiré de la Description des peuples situés à l'occident de la mer Caspienne, faite sur les lieux. par M.* Garber, *officier au service de la Russie.*

KUCHEL, bourgade d'Allemagne, en Baviere, sur

la riviere de Saltz, dans l'évêché de Saltzbourg, à cinq lieues de Saltzbourg; on la prend pour l'ancienne CUCULLÆ ou CUCULLI.

KUCHING, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Hokien, troisiéme métropole de cette province. Elle eſt de 51 d. plus occidentale que Pékin, ſous les 37 d. 56′ de latitude, à huit lieues d'Uçin, & eſt arroſée, au nord, des eaux du fleuve de Guei. Elle a plus de deux heures de circuit, & ſes murailles ſont hautes & épaiſſes. Ses bâtimens ſont magnifiques, & un de ſes fauxbourgs eſt très-peuplé. Les campagnes, dont elle eſt environnée, ſont plates & très-agréables. La riviere eſt bordée de beaux villages où l'on fait un grand négoce de toiles de coton. * *Atlas Sinenſis. Corn.* Dict. & Ambaſſades des Hollandois à la Chine.

KUDACH, forteresſe de Pologne, dans l'Ukraine, au palatinat de Kiovie, ſur la rive droite du Boryſthène, qui y reçoit la Samara, vers les Poroüis ou chutes du Boryſthène, aux frontieres de la petite Tartarie. Elle fut fortifiée par les Polonois, en 1637, pour empêcher les courſes des Coſaques ſur la mer Noire; mais peu de tems après, ces derniers s'en rendirent maîtres & égorgerent la garniſon. * *Baudrand*, édit. 1705.

KUFA. Voyez CUFA.

KUFSTEIN; Zeyler, *Tirol*, &c. *Topogr.* p. 145, écrit *Kopfſtein Kufedein*; place forte d'Allemagne, au Tirol, ſur la droite de l'Inn. Elle eſt petite, mais jolie & très-forte, environ à huit milles d'Inſpruch, aux frontieres de la Bavière & du Tirol. Il y a le château, nommé *Géroltzegg*, qui paſſe pour imprenable; il eſt bâti ſur le roc, au-deſſus de la ville qu'il commande, & l'on n'y peut monter que par une avenuë unique. Après la mort de la fameuſe Marguerite de Maultaſch, ducheſſe de Carinthie, & comteſſe du Tirol, ſa ſucceſſion, qu'elle avoit donnée ſucceſſivement aux maiſons de Bavière & d'Autriche, cauſa des troubles qui furent appaiſés en 1365, par l'empereur Charles IV. Les Bavarois garderent Kytzbihel, Kufſtein & Rattenbourg. Mais en 1504, l'empereur Maximilien reprit Kufſtein, & le rejoignit au Tirol. Cependant ce château fut pris en 1703. Le 18 Juin, le commandant de Kufſtein ayant fait brûler le fauxbourg, aux approches d'une armée commandée par l'électeur de Bavière, le feu ſe communiqua à la ville & enſuite à une tour du château. La garniſon qui n'étoit que de trois cents hommes étant occupée à l'éteindre, le château fut ſurpris. L'empereur s'en eſt reſſaiſi après les disgraces de l'électeur. Ce lieu donne le titre de *comte* à une maiſon d'Allemagne. * *Corn.* Dict.

KUGANG, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Pékin. Elle eſt de 15′ plus orientale que la capitale, ſous les 39 d. & demi de latitude. * *Atlas. Sinenſis.*

KUIGAN, (LE PAYS DE) eſt une province particuliere du pays de Caraſme, au nord de la riviere de Koheſeli & du pays de Bakirgan. Elle s'étend juſqu'aux frontieres des Cara-Kalpakks & des Callmouks, & ne conſiſte, pour la plus grande partie, qu'en plaines, dont les pâturages ſeroient fort bons, s'ils étoient ſuffiſamment fournis d'eau; l'herbe, à la vérité, y vient très-haute; mais elle ſéche au point qu'elle n'eſt plus propre à rien. Au printems les Tartares y mettent le feu, & la flamme s'étend dans toutes les plaines des environs, à plus de cent lieues à la ronde, incontinent après la nouvelle herbe pouſſe avec tant de force, qu'en moins de quinze jours, elle a plus d'un empan de hauteur; ce qui prouve la grande fécondité de ce vaſte pays. * *Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 708.

KULP ou KULPE, (LA) en latin *Colapis*, riviere du royaume de Hongrie, dans la Croatie; elle a ſa ſource dans le Windiſchmarſch, en Carniole, vers Bucariza, juſqu'où s'étendent les montagnes des Alpes que cette riviere borne, d'où, courant au levant d'été, elle paſſe à Metling, & de-là à Carloſtadt en Croatie; après quoi, s'étant accrue de quelques autres rivieres, elle ſe rend dans la Save à Craſtowitz, un peu au-deſſus d'Agram, & aux frontieres de l'Eſclavonie, ſelon Lazius & autres. * *Baudr.* édit. 1705.

KUMBO ou KOMBO, royaume d'Afrique, au ſud de la Gambra, & le plus voiſin de ſon embouchure. Il s'étend depuis le cap Sainte-Marie, juſqu'à la riviere de Kabata, l'espace de onze lieues. Il n'y a de remarquable que Kabata, comptoir Anglois. *Voyage de* Moore. *Carte de la Gambra*, *par* Jean Léach, 1732.

KUMKALA, petite ville ſituée, au milieu du Charasm, au nord de la ville d'Uaſir. Elle ne mérite aucune conſidération. * *Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 721.

KUMKANT, petite province du pays de Charasm, à l'orient de celui de Gordiſch, vers la rive ſeptentrionale de la riviere d'Amù. C'eſt ſur les confins de cette petite province & du pays de Gordiſch, que l'Amù ſe partage en deux bras, vers les 88 d. 30′ de longitude. * *Hiſt. généalogique des Tatars*, p. 572.

KUMUKIS, (LES) habitent une vallée ſituée entre de hautes montagnes, & ont les Chaſſicks au levant. Leur territoire n'eſt pas grand, & n'a que peu de villages, tout près les uns des autres. Ces peuples ſont Mahométans, & parlent la langue Kumuke; ils ſont ſoumis à un chef nommé *Sutai-Beg*, lequel ne dépend de perſonne; ils cultivent les terres & ont des troupeaux; ils ſont fort tranquilles dans leur territoire, & ne ſont mal à perſonne. Lors de la rebellion, le Daud-Beg & le Surchai inviterent le Sutai-Beg à ſe joindre à eux, &, pour l'y engager, lui préſenterent l'appas du pillage; mais il leur répondit qu'il étoit content de ce qu'il poſſédoit, & qu'il n'avoit pas beſoin du bien des autres; enfin il demeura tranquille. Lorſque le nom de *Kumuki* ſe prend en général, on entend auſſi les Légis, & une partie des Dagiſtans; & pour diſtinguer ceux dont il eſt queſtion, il faut les nommer les *Kumukis* qui appartiennent au Sutai-Beg. * *Deſcription des peuples Occidentaux de la mer Caſpienne, faite ſur les lieux par M.* Garber, *officier au ſervice de la Ruſſie.*

KUNDORF, château & bailliage d'Allemagne, au comté de Henneberg, entre la Thuringe & les pays de Heſſe, de Wurtzbourg & de Cobourg. * *Hubner*, Géogr. *p.* 485.

KUNGCHANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Siucheu, quatriéme métropole de cette province. Elle eſt de 12 d. 18′ plus occidentale que Pékin, ſous les 28 d. 44′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. KUNGUR, riviere d'Aſie, dans la Tartarie Chinoiſe, au royaume de Caſan, à l'orient de la Kama. Ses bords ſont habités par les Tartares, *Uffinski* ou Tartares d'Uffi, entre la Puſawaya & l'Uffa. Son cours eſt d'orient en occident, & elle va ſe jetter dans la Kama. * *Isbrand-Ides*, Voyage de la Chine, *c.* 29.

2. KUNGUR, ville de l'empire Ruſſien, ſur la riviere de même nom. Le Czar y entretient garniſon.

KUNIGSPERG. Voyez KONIGSBERG.

KUNITZ, village de Suiſſe, à une bonne lieue de Berne. Il comprenoit autrefois cette ville dans ſa paroiſſe, ou du moins le lieu où elle eſt. Il fut donné, il y a quelques ſiécles, aux chevaliers de l'ordre Teutonique, qui le poſſedent encore, & qui en ont fait un petit bailliage, dont ils ſont obligés de donner l'adminiſtration à un bourgeois de Berne. La charge de ce baillif eſt à vie, s'il le veut; mais pendant qu'il la poſſede, il ne peut point entrer dans l'état. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 164.

KUNLIEN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Siucheu, quatriéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin, de 12 d. 45′, par les 28 d. 13′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KUNOW, bourg de la haute Pologne, au palatinat de Sendomir, à quinze lieues de Sendomir, vers le nord. Elle eſt fameuſe par les carrieres de marbre, qui ſont dans ſon territoire. * *Baudr.* édit. 1705.

KUPFERBERG; ce mot eſt allemand, & ſignifie une *montagne*, où il y a une mine de cuivre. C'eſt le nom particulier de quelques villes ou bourgs.

1. KUPFERBERG, petite ville de Siléſie, au duché de Jauer, ſur le Bober. * *Zeyler*, Sileſ. Topogr. *p.* 154.

2. KUPFERBERG. Voyez KOPERSBERG, ville de Suède.

3. KUPFERBERG, bourg d'Allemagne, en Thuringe, au comté de Mansfeld, ſur la Wipper.

4. KUPFERBERG, bourg d'Allemagne, en Franconie, dans l'évêché de Bamberg. Ce bourg a été

presque

presque réduit en cendres, dans le mois de Novembre 1756.

KUPPENHEIM, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Suabe, sur la riviere de Murg, au-dessus de Rastat. Elle est comprise dans le haut margraviat de Bade. * *D'Audifret*, Géogr. *t.* 3. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

KUPRULIH, c'est-à-dire *la ville du pont*, ville de Gréce, dans la Macédoine. On y voit, au rapport d'Edouard Brown, voyageur Anglois, une fort grande riviere, que l'on nomme *Pfinia*, sur laquelle est bâti un fort beau pont, qui apparemment a fait donner à la ville le nom qu'elle porte.

KUR; riviere d'Asie, la même que le CYRUS des anciens. J'en ai déja parlé sous ce titre. Le P. Avril, *Voyage d'Europe, d'Asie*, &c. se contente de la décrire ainsi; elle a sa source dans la Georgie; & après avoir arrosé diverses campagnes, elle porte l'abondance dans plusieurs villes, & enrichit le pays par la quantité d'esturgeons que l'on y pêche; ensuite de quoi elle va se décharger dans la mer Caspienne. Chardin, *t.* 2, *p.* 95, dit que le fleuve Kur a sa source dans le mont Caucase, à quelques douze lieues du bourg d'Acalziké, & qu'il y passe. Ce fleuve se mêle avec l'*Aras* ou *Araxe*, avant que d'entrer dans la mer Caspienne. J'ai parlé de leur jonction à l'article de cette autre riviere. Voyez aussi l'article CYRUS.

KURAB, petite ville de Perse, située à demi-lieue de la mer Caspienne, & presque cachée dans ses arbres. Quelques-uns l'appellent *Kesker*, du nom de la province dont elle est la capitale. Voyez KESKER. * *Oléarius*, Voyage de Perse, *l.* 6.

KURÆIS, (NATION DES) située près du fleuve Samara, au couchant. Le territoire qu'elle habite est contigu à plusieurs hautes montagnes, entr'autres, à celle de Gattun-Kull. Il y a environ dix ou douze villages situés près les uns des autres. Les Kuræis sont Mahométans, parlent la langue Lesgine, & savent un jargon composé du Tartare & du Turc. Chaque village a son ancien; mais ce n'est que pour la forme; on ne lui obéit en aucune maniere quelconque, & chacun n'a pour loi que sa volonté. Ils sont étroitement liés avec les Kuræli. Ces peuples ne cultivent point la terre, & n'ont point de troupeau; ils ne subsistent que de vols & de pillages. Ils vont continuellement, en petits partis, ravager les territoires voisins où ils enlevent tout ce qu'ils rencontrent, chevaux, bestiaux, brebis, &c. Lorsqu'on peut les attrapper, on ne leur fait aucun quartier; on leur tranche la tête sur le champ. Ils sont, en général, bien montés, bien armés & téméraires. Ils ont été déja ruinés une fois, par ordre du Schah; mais ce fut avec beaucoup de peines & de fatigues. Ils revinrent bientôt rebâtir leurs maisons, & ont recommencé leur métier. Lorsqu'on leur publia qu'ils étoient sujets de la Russie, en conséquence du traité fait entre cet Empire & la Porte, & qu'on leur commanda de comparoître, pour prêter le serment de fidélité, il en parut beaucoup auxquels on présenta les articles, sur lesquels ils devoient jurer. 1° Qu'ils gardassent la fidélité dûe à leur souverain; 2° qu'ils eussent à s'abstenir de vols & de brigandages, &c. Ceux qui habitoient le plus près des frontieres du territoire, prêterent le serment; mais les autres refuserent, disant que le vol étoit leur champ & leur charrue; que c'étoit de vols que leurs ancêtres avoient subsisté, & qu'ils n'avoient hérité d'eux que de vols; que ce que chacun d'eux possédoit étoit volé; qu'ainsi ils seroient réduits à mourir de faim sous la domination de la Russie; qu'on fit enfin d'eux ce qu'on voudroit; mais qu'ils se défendroient, aimant mieux mourir en braves gens, que de périr de faim. Etant ensuite remontés sur leurs chevaux, ils prirent la fuite. On les a, depuis ce tems, laissé tranquilles. * *Description des peuples Occidentaux de la mer Caspienne, faite sur les lieux, par M.* Garber, *officier au service de la Russie.*

KURÆLI, (LES) habitent près de Tabassaran, dont ils sont séparés par des montagnes qui les bornent au levant. Leur territoire s'étend, du côté du midi, jusqu'au fleuve Samura; & du côté du couchant, jusqu'au pays des Kuræis, & n'est qu'à quatre lieues de la mer Caspienne. Il contient, à-peu-près, vingt villages qui sont situés fort près les uns des autres, entre les fleuves Samura & Jasgerei. Ils parlent un mêlange de Turc & de Tartare, & ont outre cela une langue particuliere, qu'on appelle *Lesgine*. * *Description des peuples Occidentaux de la mer Caspienne, faite sur les lieux, par M.* Garber, *officier au service de la Russie.*

KURBALI, riviere d'Afrique, dans la Nigritie. Elle prend sa source au royaume de Cabo, d'où, prenant son cours au sud-oueſt, elle passe au village de Kurbali, où elle se perd dans la riviere de Geves. Ses bords sont fort unis des deux côtés, & cultivés avec beaucoup de soin; mais les habitans sont obligés de veiller nuit & jour, pour garantir leurs plantations des éléphans & des chevaux marins. Parmi ces habitans il y a grand nombre de Portugais qui font un commerce considérable par le secours de leurs grommettes. * *Voyage de* Brue, *en Afrique, en* 1701.

KURDES, (LES) (a) sont originaires de ces hautes montagnes, qu'on trouve aux environs de la Georgie. On prétend que le nom de *Kurds*, qui signifie *loups*, leur vient de ce que leur pays est rempli de cette espece d'animal. Ils étoient autrefois divisés en différentes hordes, parmi lesquelles étoient celles des Ravadiens, des Kékariens & autres (b). Ils obéissent à plusieurs petits souverains qui prennent le nom de *Bey*, parmi lesquels celui de Bretlis est le plus puissant: il peut mettre jusqu'à vingt-cinq mille chevaux sur pied. Ils se mettent tantôt sous la protection du Turc, tantôt sous celle des Persans, selon que leurs intérêts le demandent, & aucune de ces deux puissances ne les a encore assujettis, parce que les détroits, dont leur pays est rempli, en rend la conquête difficile. Ils sont bons cavaliers, assez braves, mais fort brutaux; ils sont Mahométans, sans avoir ni Mulhas ni mosquées, excepté dans deux ou trois villes (c). Ils sont pasteurs; & lorsque les pâturages leur manquent dans un endroit, ils vont dans un autre. Ce sont les femmes qui ont soin des troupeaux; les hommes s'occupent à suivre & à piller les caravanes. Leurs pavillons sont de grandes tentes d'une espece de drap brun foncé, fort épais & fort grossier. L'enceinte est un quarré long, fermé par des treillis de canne, de la hauteur d'un homme, tapissé de bonnes nattes en dedans. Pour décamper, ils plient leurs maisons comme des paravents, & les chargent avec leurs ustensiles & leurs enfans sur des bœufs & des vaches. Leurs enfans sont presque tout nuds. Ils ne boivent que de l'eau de glace ou du lait bouilli à la fumée de bouze de vache, que l'on amasse avec soin. Les hommes ont grand soin de leurs chevaux, & n'ont que des lances pour armes. Les femmens vont, partie sur des chevaux, partie sur des bœufs; elles sont fortes & vigoureuses, mais fort laides. Ces peuples, dans l'été, se répandent le long du Tigre & de l'Euphrate; en hiver, ils rentrent dans le Kurdistan. (a) *Histoire générale des Huns*, *t.* 2, 2e partie *p.* 161. (b) *Hist. généalogique des Tatars*, p. 35. (c) *M. de* Tournefort. *Voyage du Levant*, *lettre* 18, *t.* 11.

KURDISTAN, (LE) est situé à l'est du Tigre, & s'étend depuis les bords de cette riviere, jusqu'à trois journées de la ville de Tauris. Il a au nord la province d'Aran, qui est de la Perse; le gouvernement de Bagdad, qui est de la Turquie, au sud. Ce pays est rempli de montagnes; il produit cependant, même en abondance, ce qui est utile à la vie. Les montagnes sont couvertes de noyers, de chênes, qui portent les meilleurs noix de galle, qui viennent du levant; & les plaines produisent le meilleur tabac du monde. Il y a des vignes en abondance. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 355.

KURGAN, (LE) riviere d'Asie: elle a sa source dans la province de Khorasan, vers les 85 d. de longitude, & les 35 d. de latitude, au nord des montagnes, qui régnent dans la partie méridionale de cette province. Le cours de cette riviere est vers le nord-oueſt; &, après avoir serpenté pendant quelque tems dans la province de Khorasan, elle se jette dans la province d'Astrabath, à travers les montagnes qui séparent ces deux provinces, & vient enfin se dégorger dans la mer Caspienne, à l'oueſt de la ville d'Astrabath, après un cours d'environ soixante lieues d'Allemagne. Cette riviere est fort poissonneuse, & ses eaux sont les meilleures qui se trouvent en ces quartiers; aussi les cantons qu'elle arrose dans le Khorasan, sont-ils comme le paradis de cette province; mais dans celle d'Astrabath,

ſes bords ſont trop élevés pour pouvoir répandre la même fertilité. * *Hiſt. des Tartares*, p. 626.

KURIE, bourg de la Turquie, en Aſie, dans la Natolie, auprès de Pruſe. * *Hiſt. de Timur-Bec*, l. 5, c. 51.

KURILSKIS, peuples, qui habitent la partie méridionale d'Yſſo, ou de Kamtſchatka, & qui ſont tributaires de l'empereur du Japon. * *Notes du P.* Charlevoix.

KUS, ville de la haute Egypte, la plus conſidérable de tout le Saïd, ſur la rive droite du Nil: il y a dans cette ville pluſieurs reſtes d'antiquité, avec un château, ſelon Golle, (ou Golius, cité par Baudrand, *édit.* 1705.) Elle eſt à cinq journées au-deſſous d'Asna, au ſeptentrion, & à quatre du port de Coſſir, qui eſt ſur la mer Rouge au couchant.

Il y a long-tems que les choſes ne ſont plus ainſi; & c'eſt préſentement Girgé, qui eſt la principale ville de la haute Egypte. Cette ville de Kus eſt ſans doute la même que HUS, ville ruinée, laquelle eſt bien marquée dans la carte du cours du Nil, inſérée dans les Voyages du ſieur Paul Lucas.

KUSAR, montagne d'Aſie, dans la Tartarie, au Maurhlnahar, entre Cachi & Kech. * *Hiſt. de Timur-Bec*, l. 3, c. 65.

KUSMADEMIANSKI, ville de l'empire Ruſſien, dans la Tartarie, au pied d'une montagne, à huit milles allemands de Vaſiligorod. On voit en ces quartiers des forêts d'ormes, dont les habitans vendent l'écorce par tout le pays, pour en faire des traîneaux. Les arbres ſont ſouvent ſi gros, que le bois étant coupé en cylindre, ils en font des cuves, des barils & des cercueils tout d'une piéce, qu'ils portent vendre aux villes voiſines. * *Olearius*, Voyage de Moſcovie, *l.* 4.

KUSNACHT, bourg de Suiſſe, dans le canton de Schwitz, près d'une montagne: il y avoit autrefois une forteresſe, qui eſt maintenant ruinée: cette forteresſe étoit la réſidence du bailli ou gouverneur envoyé par l'empereur Albert. Dans le voiſinage de Kusnacht, en avançant dans le pays, on voit l'endroit où Guillaume Tell tua le gouverneur d'un coup de fléche. * *Etat de Délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 433.

KUSSANA; c'eſt le nom que Stibbs, dans la Relation de ſon Voyage, donne à la ville de KANKADE. Voyez ce mot.

KUSTRIN. Voyez CUSTRIN.

KUTEIL, bourg d'Aſie, dans l'Indouſtan, à dix-ſept milles de Samané. * *Hiſt. de Timur-Bec*, l. 4, c. 16.

KUTT, (MONTAGNE DE) chaîne de montagnes d'Aſie, dans la Tartarie. C'eſt un rameau de cette partie du mont Caucaſe que les Calmoucks appellent *Uskun-Luk-Tugra:* il ſe détache de ces montagnes à l'oueſt des ſources de la Jeniſéa, & court à-peu-près en droite ligne du ſud ou nord, en côtoyant toujours la rive occidentale de cette grande riviere, à la diſtance d'une ou de deux journées, juſqu'à l'endroit où il joint, vers les 52 d. de latitude, l'autre branche du Caucaſe, qui eſt appellée en langue Mogole *Tugra-Tubuſſuk.* Ce rameau du Caucaſe eſt appellé préſentement CHALTAÏ. *Hiſtoire des Tartares*, p. 91.

KUTTEJAR, ville d'Afrique, dans le royaume d'Yani, dans cette partie qu'on appelle le *haut Yani*, ſur la rive nord de la Gambra: à un mille, les Anglois y avoient un comptoir; mais les inondations l'ayant renverſé en 1725, on le transféra à Samy, ou Samey, d'où il fut encore transféré à Walley. * *Carte de la Gambra par le capitaine* Léach, 1732.

KUTTENBERG, ville de Bohême, à ſept milles de Prague, en tirant vers la Moravie, en latin *Gutenberga*, *Cutna* & *Cutnæ mons:* elle eſt aſſez bien bâtie, & doit tout ſon luſtre aux mines d'argent, qui ſont dans la montagne dont elle prend ſon nom. En 1300, on commença à y frapper des gros de Bohême. En 1307, cette ville n'étoit point encore murée. Elle eſt petite. Les Bohémiens l'appellent HORA. * *Zeyler*, Bohém. Topogr. *p.* 40.

KUTTUP-SCHAMACH, (LE PAYS DE) vaſte pays de notre continent. L'auteur de l'Hiſtoire généalogique des Tartares, *p.* 22, entend, par ce pays, ce qui eſt ſitué au nord & au nord-oueſt de la mer Caſpienne; & au nord-eſt des Indes; ce qui comprend à préſent la Chine, le Japon, la grande Tartarie, la Sibérie, & tout ce qui en dépend; la Ruſſie, la Pologne & la Norwége.

KUWANA, KFANA, ou QUANO, ville du Japon: elle eſt fort grande, & la premiere de la province d'Owari: elle eſt ſituée ſur un port ſpacieux, ou plutôt ſur une baie de la mer du midi. Elle eſt compoſée de trois différentes parties, qui ſont comme autant de villes. La premiere eſt entourée, de même que la troiſiéme, d'une haute muraille & de foſſés: les portes ſont fortes & bien gardées. La ſeconde partie, ou celle du milieu, n'a point de murailles; mais elle eſt entourée d'eau, à cauſe que le pays eſt plat & plein de rivieres. Au côté méridional de la troiſiéme partie, eſt le château où demeure Matzindairo Jetſu Cami: il eſt bâti dans l'eau. Les murailles en ſont fort hautes, à cauſe des barbacanes, & couvertes d'un toit fort propre: on y a bâti des fortins à peu de diſtance l'un de l'autre: ce château occupe un grand terrein. Le côté de l'eſt ſeulement eſt un peu rond: il eſt ſéparé de la ville par un foſſé profond, ſur lequel on a mis deux ponts de communication. Les trois autres côtés ſont baignés de la mer. Au milieu du château, il y a une tour carrée & blanchie, de ſept étages de hauteur, avec pluſieurs tours à la maniere du pays, qui contribuent beaucoup à la beauté de la place. Ce château fut bâti par l'empereur Gengoin, qui avoit naturellement de l'averſion pour le ſexe, & ſur-tout pour l'impératrice ſon épouſe; de ſorte qu'il ordonna qu'elle, les dames de la cour, & la propre nourrice de l'empereur, y paſſeroient le reſte de leurs jours. * *Kæmpfer*, Hiſt. du Japon, *l.* 5, *p.* 207.

KUYNDER, forteresſe des Pays-bas, dans l'Overyſſel, au bailliage de Wollenhoven, à quatre petites lieues de Steenwik: le Théatre de Blaeu la met dans la Friſe. Elle avoit, en 1196, ſes comtes particuliers, qui étoient en guerre avec Baudouin, évêque d'Utrecht. * Dict. géogr. des Pays-bas. *Blaeu*, Theat. urb.

KUYVEN, ville de la Chine, dans le Xenſi, au département de Pingleang, quatriéme métropole de cette province. Elle eſt de 10 d. 7′ plus occidentale que Pékin, ſous les 37 d. 18′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

KYAKYA, ou KIAKIANG, ville de la Chine, dépendante de celle de Linkiang, huitiéme capitale de la province de Kianſi. Voyez KIANKIANG.

KYBOURG. Voyez KIBOURG.

KYLBOURG, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Tréves, ſur la riviere de Kyll, à cinq lieues de Tréves. Elle eſt le chef-lieu d'un bailliage de même nom. * *Baudrand*, édit. 1705.

KYLE, province d'Ecoſſe, dans ſa partie méridionale: elle eſt bornée au nord par l'Irwin, qui la ſépare de la province de Cunningham, & au midi par le Dun, qui la ſépare de la province de Carrick. On l'appelle autrement *the Shire of Air*, le comté d'Air, du nom de ſa capitale. Cette province eſt fertile, & produit toutes choſes néceſſaires à la vie humaine. Les principales familles de cette province ſont les Stuarts, Campbels, Cunninghams, Wallaces, Crawfords, Lockarts, Chalmers, Dumbars & Creightons. Campbel, comte de Londoun, eſt baillif héréditaire de cette province. L'office de baillif eſt le même que celui de Shérif en d'autres provinces. Air en eſt l'unique ville. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 2, p. 260.

KYLL, riviere d'Allemagne, dans le cercle électoral du Rhin: elle a ſa ſource aux confins des duchés de Limbourg & de Juliers, coule dans le comté de Manderſcheid, & dans l'archevêché de Tréves, baigne STADTKILL, Gerolſtein, Kilbourg, & ſe jette dans la Moſelle, à deux lieues au-deſſous de la ville de Tréves. * *Baudrand*, édit. 1705.

KYNETON, bourg d'Angleterre, dans la province de Héréford. On y tient marché public. * *Etat préſ. de la Gr. Bretagne*, t. 1.

LE GRAND
DICTIONNAIRE
GÉOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE ET CRITIQUE.

SA ou LAS, ville ancienne du Péloponnèse, dans la Laconnie, Λᾶ. Les Dioscures l'ayant prise, en furent appellés *Lapersæ*, Λαπήρσαι, selon Strabon, *l.* 8. Elle étoit sur une roche élevée, selon Etienne le Géographe.

LAA, ou LAAB, ou LABA, selon Baudrand, petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, près de la riviere de Téja, à deux milles au-devant de Znaim, en passant vers Niklausbourg, dont elle est à pareille distance. Elle n'est remarquable que par le combat qui s'y donna, en 1278, entre l'empereur Rodolphe de Hapsbourg, qui demeura victorieux, & Ottocare, roi de Bohême, qui y fut tué; ce qui a acquis l'Autriche & la Stirie à la maison qui les possédé aujourd'hui.

LA-ABEZ, ou LA-AVEZ. Voyez LABEZ.

LAAHOLM. Voyez LAHOLM.

LAALEM GÉSULE, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Sus. Le nom de *Gésule* est un reste du mot *Gétulie*, un peu altéré. Sa pente est douce; elle a au couchant le mont Henquise, & au levant la province qui porte son nom; vers le midi, les plaines de Sus; & le grand Atlas, au nord. Voici ce que Marmol. *l.* 3, *c.* 30 ajoûte, à cette description. Elle est habitée par des Béréberes de la tribu de Muçamoda, qui se piquent d'une ancienne noblesse, pour s'être mieux garantis de l'alliance des autres peuples, que le reste de leur nation. Outre cela, ils sont les plus riches en terres & en bétail, & ont plusieurs chevaux. Ils ne diffèrent point pourtant des autres en habits ni en coutumes, quoiqu'ils se traitent mieux qu'eux. Ils ont une mine d'argent, qui a entretenu long-tems entr'eux la division; car avant le régne des Chérifs, ils vivoient en liberté, comme les autres peuples de la province; & chaque branche avoit son Chec, qui la gouvernoit; mais ils prétendoient tous à la mine. Il y en a encore d'autres de cuivre & de laiton sur cette montagne, d'où l'on tire quantité de métal; & l'on en tireroit encore plus, si l'on s'employoit davantage au travail, & à la recherche. Mais ils se plaisent plus à labourer qu'à creuser la terre, parce que le pays est bon, & rapporte beaucoup de bled & d'orge. Ils ont outre cela quantité de miel & de cire, & plusieurs troupeaux de gros & menu bétail, qui est leur principal revenu. Ils font fix mille hommes de combat, parmi lesquels il y a plusieurs cavaliers & plusieurs arquebusiers. Les Gasules, qui gardent les portes de Fez, de Maroc & de Tarudant, & ceux que le Chérif tient pour la garde de sa personne, font de cette montagne, parce qu'à l'exemple de son pere, il se fie plus à eux qu'à pas un autre. C'est-là que finissent les habitations de S s.

LAAR, ou LAR, ou LAER, comme écrivent les relations des Hollandois; ville de Perse, dans une province dont elle est la capitale. Elle étoit autrefois le lieu de la résidence du roi de cette province, du tems que les Guebres étoient maîtres de ce pays. Schah-Abas la leur ôta; & maintenant il y a un Kan, qui réside & commande à toute la province, que l'on nomme *Ghermé*, & qui s'étend jusqu'aux portes de Gomrom; d'où Laar est à quatre journées de chemin. Le gouvernement de Laar s'étend d'ailleurs jusqu'à celui de Schiras. Laar est forte, petite, & située sur un rocher. Elle n'a point de murailles, mais seulement un méchant fossé, au-delà duquel il y a plusieurs maisons assez bien bâties, du nombre desquelles est celle des Hollandois; & ce sont comme les fauxbourgs. Il n'y a rien de remarquable dans la ville que la maison du Kan, la place, les bazars & le château. La maison du Kan regarde sur le fossé; ses murailles sont, de ce côté-là, fort élevées; & à l'extrémité il y a un divan couvert, propre à prendre le frais. L'entrée de cette maison est dans la place qui est fort jolie. Elle est carrée, & tout à l'entour ce sont des arcades terrassées par-dessus avec un balustre qui régne aussi tout à l'entour. Ce balustre est composé d'ares entrelacés, hauts d'environ deux pieds, qui sont faits d'une bande de pierre, épaisse d'environ quatre pouces. Au milieu, du côté de la place, qui est vers le levant, est le portail de la maison du Kan, qui s'avance un peu dans la place, & a sept faces. Vis-à-vis de ce portail, au côté opposé, il y a une grande porte, au-dessus de laquelle est un grand divan couvert. On va par cette porte aux bazars, qui sont fort beaux, larges & pavés de grandes pierres fort unies, & bien couverts. Entr'autres, il y en a un, dont le toit est couvert d'un fort grand dôme bien fait, & les boutiques en sont bien garnies. Après avoir passé par les bazars, & traversé la ville, qui a fort peu de largeur,

& s'étend en longueur, du midi au nord, on vient au quartier des Juifs, qui sont en grand nombre dans cette ville : leur demeure est auprès du pied de la montagne, sur laquelle est le château qui, ainsi que la montagne, s'étend du midi au nord ; & il est au couchant à l'égard de la ville. Ce château est tout bâti de pierres, & est fort long. Les murailles en paroissent bonnes, &, par intervalle, il y a des tours. La montagne sur laquelle il est situé est toute de roc, & escarpée presque de tous côtés. Ce château commande tous les environs ; & il y a une muraille, qui en est tirée un peu sur le penchant, du côté de la ville, avec quelques tours. Il est assez fort pour le pays, & a été bâti par les Guebres. On fait en cette ville de bonne poudre à canon. La boisson y est fort mauvaise ; car on n'y a que de l'eau de citerne, qui est fort-mal saine. Il est bon d'y éteindre un fer rouge, & de la passer par un linge, à cause des vers qui s'y trouvent. Toute la campagne aux environs de Laar est pleine de tamarisses extrêmement gros ; & Thévenot (*Suite du Voyage de Levant*, c. 4, p. 256,) de qui j'emprunte ce que je viens de dire, ajoûte qu'il n'en a jamais tant vu en un endroit. Corneille le Brun (*Voyage de Perse*, c. 59, p. 317,) qui y passa vers la fin d'Août 1705, dit que c'est une place de grand négoce, où il se fait des manufactures de soie, & les meilleurs canons de fusils de toute la Perse. Je trouvai, dit-il, toutes les avenues de cette ville bien entretenues, & la plûpart des maisons fort élevées, entre lesquelles il y en a plusieurs qui ont des ouvertures pour recevoir le vent. Le bazar, qui est au milieu de la ville, en est le plus beau bâtiment : il est de pierre, voûté, & rempli de boutiques, avec deux rangées au milieu, & a deux cents seize pas de longe. . . . Les avenues de cette ville ressemblent à un bois, le terrein en étant rempli de palmiers, d'orangers & de citronniers ; ce qui fait qu'on a de la peine à la voir par dehors. . . Elle est ouverte comme un village, & s'étend fort loin, de côté & d'autre, entre les montagnes. Il s'y trouve un grand nombre de mosquées ; mais il n'y en a point de belles : la principale, qui a un grand dôme, se nomme *Pirpanon* d'après un de leurs saints.

1. LAAS, contrée d'Asie, dans la Tartarie. Voyez LASA.

2. LAAS, petite ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la Carniole, avec un château sur le Boick ou Poyck, peu loin du lac de Czircknitz. Ce lieu est fameux dans l'Histoire de la guerre du Cilli, en 1435. * *Zeyler*, Carn. Topogr.

LAATTHA, Λααθθα, ville de l'Arabie heureuse, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 6. L'édition de Bertius porte Λαιθθα, LAATHTHA.

LABA, ville de l'Arabie heureuse, vers le golfe Elanitique, selon le même.

LABAC, bois de France, au département de la maîtrise des eaux & forêts de Pamiers ; il est de cent soixante-sept arpens & demi.

LABACA, ville de l'Inde, en-deçà du Gange, au pays du peuple Pandovi, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1.

LABAE, ville de la Chattenie, contrée des Gerrhéens, dans l'Arabie heureuse, selon Etienne le Géographe, & un fragment du treizième livre de Polybe. C'est la même que *Laba* de Ptolomée, au jugement de Berkélius ; mais il n'a pas fait réflexion sur l'éloignement du pays des Gerrhéens & du golfe Elanitique ; il y avoit toute l'Arabie entre deux : ainsi ces deux lieux n'ont rien de commun qu'une ressemblance de nom.

LABAN, lieu dont il est parlé au Deuteronome, *c.* 1, *v.* 1. D. Calmet, qui dit qu'il est inconnu, observe pourtant qu'il étoit au-delà du Jourdain, dans les plaines de Moab.

LABANA, lieu de la Palestine, dans la Tribu de Juda, selon le livre de Josué, *c.* 15, *v.* 42. Les Septante lisent *Lebna*. Voyez LEBNA.

LABANATH, lieu de la Palestine, dans la tribu d'Aser, selon Josué, *c.* 19, *v.* 27. D. Calmet croit que c'est le promontoire Blanc, situé entre Ecdippe & Tyr, selon Pline, *l.* 5, *c.* 19. L'hébreu lit *Sihor Labanath*, au lieu de *Sihor* & *Labanath* ; ce qui fait croire que ces deux mots ne marquent qu'un même lieu, & que *Sihor* est le nom d'un ruisseau, comme qui diroit : *Et le ruisseau d'eau trouble qui est sur le promontoire Blanc.*

LABANIS, isle de l'Arabie heureuse, dans la mer des Indes, selon Ortélius, qui cite Pline. L'édition du R. P. Hardouin, *l.* 6, *c.* 28, lit *Labatanis*.

LABAPI, ou LAUAPIA, riviere de l'Amérique méridionale, au Chili, à quinze lieues de celle de Biobio. Ces deux rivieres sont séparées l'une de l'autre par une large & spacieuse baie, sur laquelle est la province d'Arauco. Celle de Labapi est à 37 d. 30′ de latitude méridionale, selon Herrera, & court depuis la forteresse que les Espagnols tiennent en ce lieu-là contre ceux d'Arauco, vers le sud-ouest ; de sorte qu'elle semble sortir de la même baie. Elle est fort poissonneuse, & ne porte que de petits bâtimens. * *Corn.* Dict. *De Laët.* Ind. occid. *l.* 12, *c.* 14.

LABARA, bourg d'Asie, dans la Carie, selon Etienne le Géographe.

LABASA, ou DABASÆ, selon les divers exemplaires de Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, peuple de l'Inde, en-deçà du Gange.

LABASSIS, ou DALASIS, contrée d'Asie, dans la Cilicie, selon Ptolomée, cité par Ortelius.

LABATHA. Voyez LODABAR.

LABATHLAN, village de la basse Hongrie, à une lieue de Gran. On y a trouvé une inscription qui donne lieu de conjecturer que c'est l'ancienne *Commercium* de la basse Pannonie. * *Baudrand*, éd. 1705.

LABBANA. Voyez LAMBANA.

LABDALUS, fort particulier de la ville de Syracuse, selon Thucydide, *l.* 6, *p.* 482 ; & *l.* 7, *p.* 491. Ortélius croit que c'est la même hauteur que Tite-Live, *l.* 24, *c.* 21, appelle *Hexapylum*.

LABDENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. Il est fait mention de Rufin, son évêque, dans la Conférence de Carthage, *p.* 282, édit. Dupin.

LABEATÆ & LABEATES, ancien peuple d'Illyrie. Pline, *l.* 3, *c.* 22, en parle comme d'un peuple qui ne subsistoit plus de son tems. Ils étoient aux environs de *Scodra*, aujourd'hui *Scutari*. Tite-Live, *l.* 44, *c.* 23 & 31, dit qu'ils étoient soumis au roi Gentius, & nomme leur pays LABEATIS TERRA. Scutari étoit leur plus forte place.

LABEATIS PALUS ; le lac de Scutari. Tite Live décrivant la ville de Scodra, ancien nom de Scutari, dit qu'elle est entre deux rivieres, dont l'une est la Barbana (Boyana) qui vient la baigner au couchant, & a sa source dans le lac de *Labeatis*. Ortélius dit avec Niger : si ce lac *Labeatis* n'est pas le même que le lac de Scutari, il faut dire que ce dernier n'avoit point de nom chez les anciens.

LABECIA, ville de l'Arabie heureuse. Elle fut une des places que détruisit Gallus dans son expédition, selon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

LABEDE, ou LABADE, très-petit royaume d'Afrique, sur la côte d'or, entre le royaume d'Akra, au couchant, & celui de Ningo au levant. Quoiqu'il n'ait que quatre lieues, tout au plus, de circonférence, on y trouve cependant deux villes assez confidérables, savoir Orso, & Labade ; cette seconde est très-peuplée. Elle est environnée d'un mur sec de pierre. Sa situation est dans une vaste prairie. Tous les Nègres de ce canton sont généralement livrés à la culture de leurs terres, & ont de nombreux troupeaux de moutons. * *Artus*, p. 52 ; *Barbot.* p. 184. *Côte de Guinée*, *par* Bellin.

LABELLUM, nom latin de LAVELLO. Voyez ce nom.

LABEO, nom latin de LONS-LE-SAUNIER. Voyez ce mot.

LABER, (LE) riviere d'Allemagne, dans la Baviere. Il y en a deux fort voisines l'une de l'autre ; & on les distingue par les furnoms de *gros* & de *klein*, de *grand* & de *petit*. Toutes les deux, après avoir enfermé entr'elles la petite ville de Rain, se perdent dans le Danube, entre Augsbourg & Straubing, beaucoup plus près de cette derniere. * *Carte particul. de la Baviere.*

La riviere de Laber ne coule point à Rain, qui en est bien éloigné, & placé sur la riviere d'Acha. On donne à connoître qu'Augsbourg est sur le Danube ; ce qui est faux. Il est sur le Lech, à une très-grande distance de Straubing. Il falloit dire que le Laber se rend dans le Danube, entre Ratisbonne & Straubing, mais plus près de cette derniere.

LABERRIS, ville de l'Espagne Tarragonnoise, dans l'ancienne Asturie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Quelques-uns croient que c'est présentement Penafior, entre Léon & Oviédo.

LABERUS, ancienne ville de l'Hibernie, selon le même. On dispute si c'est présentement Kildare, dans la province de Leinster en Irlande, au comté de Kildare, ou Kells, dans la même province, au comté d'Eaft-Méath.

LABESE. Voyez LAMBESC.

LABESZAN, contrée de Perse, dans le Kilan, le long de la mer Caspienne, selon *Olearius*, Voyage de Perse, *l.* 4. Elle est renommée, à cause de l'excellence de sa soie. Ses villes les plus considérables sont :

Lenkeru, Kutsesbar,
& Amelckende.

LABEZ, autrefois royaume, présentement contrée du pays d'Alger. C'est un pays de montagnes, qui confine à l'est du Couco, & habité par des peuples semblables, selon *Laugier de Taffi*, Hist. du R. d'Alger, *p.* 149. Ils ont les mêmes mœurs & les mêmes maximes; mais comme ils ne peuvent empêcher l'abord des troupes d'Alger, ils sont obligés de payer le tribut au Dey. Ce tribu consiste ordinairement en chevaux. Cette montagne n'est pas beaucoup fertile en grains ni en fruits. Ils n'y a presque que du glayeul, espece de jonc dont on fait les nates qu'on nomme en arabe *Labez*; & c'est de-là qu'est venu le nom au royaume de Labez. Baudrand y met une capitale de même nom, dont même il cherche la fondation chez les anciens. Cette ville est imaginaire.

LABIAW, forteresse du royaume de Prusse, dans la petite province de Samland, & aux confins de la Nadravie, sur la riviere de Dremme, en approchant du golfe de Curlande. Elle fut bâtie l'an 1258. Il y a une douane. **Zeyler*, Boruss. Topogr. *p.* 35.

LABICI, & LAVICI ou

LABICUM, & LAVICUM, ancienne ville d'Italie, dans la Latium, aux environs de Tusculum. Elle étoit ancienne. Strabon, *l.* 5, *p.* 237, le dit: Παλαιὸν λαβικόν. Tite-Live, *l.* 4, *c.* 47 dit: *ad Lavicos ductus exercitus;* & ensuite: *Senatus censuit frequens, Coloniam Lavicos deducendam.* Ciceron, 2. Agrar. *c.* 35, dit: *Labicos, Fidenas, Collatiam.* Silius Italicus, *l.* 8, *v.* 367, dit:

Habiles ad aratra Labici.

On ne sait, dans ce vers, s'il nomme la ville ou les habitans. Les poëtes disent communément *Labici* pour *Labicani*, temoin Virgile, Æneid. *l.* 7, *v.* 796:

Et picti scuta Labici.

Les anciens ont dit non-seulement *Labici* au pluriel pour signifier ce lieu, mais encore *Labicum* au singulier; outre Strabon cité ci-dessus, Silius, *l.* 12, *v.* 534, dit:

Campos ingressus & arva Labici.

Ce chemin, au reste est nettement décrit par Strabon, *l.* 5, *p.* 237. La voie Lavicane commence, dit-il, à la porte Exquiline, où commence aussi la voie Prénestine. Ensuite la laissant à gauche avec le champ Exquilin, elle avance au-delà de six vingt stades, & approchant de l'ancienne Lavicum, place située sur une hauteur & à présent ruinée, elle laisse ce lieu & celui de Tusculum à droite, & va au lieu nommé *ad Pictas* se terminer dans la voie Latine.

LABIENI CASTRA, lieu de la Gaule Belgique, dont parle Cesar, *l.* 5 & 6 de ses Commentaires. On a appellé ensuite ce lieu LAUBIUM, LAUBACUM; & on y a bâti un monastere qui est l'abbaye de LOBE. Voyez ce mot.

LABINIUS, nom latin du LAVINO, riviere d'Italie, dans le territoire de Bologne, à huit milles de la ville de ce nom, en tirant vers Modene. C'est dans une isle de cette riviere que les triumvirs s'aboucherent & partagerent entr'eux l'empire Romain. Appien, *Civil.* l. 4, qui rapporte ce fait, se trompe en ce qu'il dit que c'étoit près de Modène; le Lavino n'en approche point assez. Il se trompe encore quand il dit que c'étoit dans une isle de cette riviere; il n'y en a point qui fût propre à une pareille conference, de maniere que les triumvirs pussent parler au milieu librement, & sans être entendus de ceux qui gardoient le rivage & les ponts. Dion Cassius, *l.* 46, *sub finem*, dit beaucoup mieux que ce fut dans une petite isle de la riviere qui coule à Bologne. Ainsi ce n'est plus une isle du *Lavino*, mais du Réno que Pline nomme la riviere de Bologne. Voyez RÉNO. Suetone, *in August.* dit que les troupes des triumvirs s'assemblerent à Bologne; & Plutarque, *in Ciceron.* dit: ils s'entrerinrent seuls, sans témoins, durant trois jours, auprès de la ville de Bologne, & le lieu de leur entrevue étoit devant le camp, & enfermé par la riviere. Ainsi l'autorité d'Appien tombe, & le Lavino n'a rien de commun avec l'entrevue des triumvirs. Ce fut dans une isle du Réno, non auprès de Modène, mais auprès de Bologne.

LABISCO, genitif *onis*; lieu de la Gaule Narbonnoise, sur la route de Milan à Vienne, entre *Lemincum* & *Augustum*, à quatorze mille pas de l'une & de l'autre, selon l'Itinéraire d'Antonin. On croit que c'est présentement le PONT-BEAUVOISIN, petite ville du Dauphiné. Voyez au mot PONT.

LABO, petite ville des Indes, sur la côté occidentale de l'isle de Sumatra, au nord-ouest de Sinkel. Cette ville, qui depend d'Achem, produit du poivre qui fait tout son commerce. Dans la Carte de Robert on l'appelle *Labou*. Longit. 112 d. latit. 3 d. **Rob. de Vaugondy* Atlas.

LABOCLA, ville de l'Inde en-deçà du Gange, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1.

LABODES AQUÆ, ancien lieu de Sicile, qui prenoit son nom des eaux minérales; il s'y établit une colonie nommé THERMÆ, les THERMES. Pline, *l.* 3, *c.* 8, dit: *Thermæ colonia.* Antonin dans son Itinéraire dit simplement, *ad aquas*, & ailleurs, *ad aquas Larodes*; & la table de Peutinger porte, *ad aquas Labodes*. Quelques exemplaires d'Antonin portent *Labodas* & *Larodas*. Voyez au mot AD le 9e article AD AQUAS.

LABORATORIS TERRA. Voyez LABRADOR.

LABORES. (AD) Voyez CIBALIS.

LABORIÆ, contrée de l'Italie, dans la Campanie. Pline, *l.* 18, *c.* 11, dit: autant que la Campanie surpasse en bonté les autres pays, autant elle est elle-même surpassée par le canton qui en fait partie, que l'on appelle LABORIÆ, & que les Grecs appellent PHLEGRÆUM. Ce canton des *Labories* est borné par deux voies consulaires, savoir celle qui vient de Pouzzol, & celle qui vient de Cumes, & toutes les deux aboutissent à Capoüe. Cluvier, *Ital. ant.* l. 4, *c.* 2, chicane Pline sur ce passage, & l'explique mal. Pline, *l.* 3, *c.* 5, nomme ce même canton LABORINI CAMPI; & PHLEGRÆI CAMPI; & c'est la même chose, selon le P. Hardouin. Cluvier les distingue. Il veut que l'on dise LEBORIÆ & non pas LABORIÆ, & se moque de ceux qui croient que de-là est venu le nom moderne que porte la Campanie, que l'on appelle aujourd'hui la *terre de Labour*, TERRA DI LAVORO. Il s'appuie de l'autorité de la Chronique du mont Cassin, où il en est souvent parlé, & où ce canton est constamment nommé *Liburia*, mot qui, dans l'Histoire mêlée, *l.* 16, est corrompu & changé en *Liguria: Cumanos, Puteolanos, & alios plurimos in Liguriâ degentes.* Sanfélice cité par Baudrand, *éd.* 1682, dit que c'est présentement, *territorio di Gaudo*; mais Camille Pérégrinus prétend que c'est *Campo quarto.* Vide Harduin. in Plin. *loco citato.*

LABOTAS, riviere de Syrie, près d'Antioche. Voyez HYPATUS 2.

LABOVA, fort de l'isle de Bachian, une des Moluques, selon Baudrand, ou plutôt dans l'isle de Labova, voisine de Bachian, selon l'histoire des Moluques, qui

nous apprend que ce fort, appellé auſſi *Barneveld*, appartient aux Hollandois.

LABOUR, (LA TERRE DE) province d'Italie, au royaume de Naples. Les Italiens la nomment *terra di Lavoro*. Nous avons remarqué, au mot CAMPANIE, l'ancien état de cette contrée, qui en faiſoit partie, & au mot LABORIÆ le ſentiment de quelques ſavans ſur l'origine du nom moderne. Cette province eſt grande, très-fertile, bien peuplée, & la premiere du royaume. Elle eſt bornée au nord par l'Abruzze ultérieure & citérieure; à l'orient, par le comté de Moliſſe & par la principauté ultérieure; au midi, par la même principauté, & par le golfe de Naples; & au couchant, par la mer Tyrrhène, & par la Campagne de Rome. On a auſſi appellé ce pays la *Campanie heureuſe*, *Campania felix*, à cauſe de la bonté de ſon air, & de la fertilité de ſon terroir qui produit en abondance tout ce qu'on peut ſouhaiter de meilleur; ſon étendue, le long de la mer, eſt de près de cent quarante milles, ſur trente-trois dans ſa plus grande largeur. Elle eſt d'autant plus conſidérable que ſa capitale donne le nom à tout le royaume. Entre ſes principales villes, on compte trois archevêchés & un bon nombre d'évêchés.

Il y a le long de la mer.
- Cités.
  - Naples, capitale du royaume & de la province.
  - Pouzzol, *Puteoli.*
  - Caſtel à Mar di Volturno, à l'embouchure du Volturno.
  - Vico, *Vicus.*
  - Sorrento, *Surrentum.*
  - Maſſa di Sorrento.
  - Gaëta, *Caieta.*
- Petites villes & bourgs.
  - Sperlonga, *Spelunca.*
  - Mola.
  - Patria.
  - Cuma.
  - Il Caſtel di Baïa, *Baianum Caſtellum.*
  - Mergolino, *Mergelinæ* ou *Merguli-num*, lieu où demeuroit le fameux Sannazar. Il en fit préſent aux peres Servites.
  - Torre del Greco, *Turris Græca*; d'autres veulent que ce ſoit *Turris Octava*, parce qu'elle eſt à huit milles de Naples.
  - Torre dell' Annunciata.

Dans les terres.
- Cités.
  - La nouvelle Capoue.
  - Nole.
  - Averſa.
  - Seſſa, *Sueſſa.*
  - Fondi, *Fundi.*
  - Acerra.
  - Traietto, *Trajectum.*
  - Alifi, *Aliſæ.*
  - Aquino, *Aquinum.*
  - Monte Caſſino, *Caſſinus Mons.*
  - Sora, duché.
  - Tiano, *Teanum.*
  - Caïazzo ou Gaïazzo, *Calatia.*
  - Calvi, anciennement *Cales.*
  - Teleſe, *Teleſia.*
  - Venafro, *Venafrum.*
  - Carinola, *Carinula.*
  - Cazerta, *Caſerta.*
  - Larino, *Larinum.*
- Petites villes & bourgs.
  - Itri, bourg joliment ſitué.
  - Caſtro Nuovo.
  - Arce, *Arx.*
  - Arpino, *Arpinum.*
  - San-Germano, au pied du mont Caſſin.
  - Gallucio, *Gallutium*, près de Venafre. C'eſt-là que Roger, fils de Roger, comte de Sicile, ayant été aſſiégé par le pape Innocent II, ce pontife fut fait priſonnier, & traité avec beaucoup de douceur & de reſpect.
  - *Santa Maria di Alvito*, par corruption pour *Olveto*; *Sancta Maria Olivetina.*
  - Torre Francolifi, *Turris Francolifena.*
  - Santa Maria della Gracia, ou Capuâ vetere; c'eſt le lieu où étoit l'ancienne Capoüe, à deux milles de la nouvelle.
  - Marcigliano, *Marlianum*, ou *Marianum*, ou *Merelianum.*
  - Poggio Reale, palais bâti par Ferdinand I, roi d'Aragon, ſur les ruines de Paléopolis. Il tombe en ruine, faute d'entretien.
  - Matalone, comté qui appartient aux Caraffes.
  - Morone, *Moronida.*
  - Durazzano, *Duratianum.*
  - Somma, joli bourg, au pied du Véſuve, qui en prend ſon nom moderne.

Les rivieres les plus conſiderables de cette province, ſont:

Le Gariglan, *Liris.*
Le Saône ou Livigliano, *Savo.*
Le Volturno qui reçoit le Calvi, le Sabato, &c.
Le Clanio ou Patria.
Le Sarno ou Scatati.

Les lacs ſont:

Mare-Morto. C'eſt plutôt un golfe qu'une mer.
L'Averne ou Lago di Tripergole.
Lago di Collucia, *Acherufius.*

Il y a des bains ſans nombre. Nous en avons marqué les principaux, aux mots BAINS & BAGNI.

Les principales montagnes ſont:

Le Véſuve ou le mont de Somma.
Le Poſilipe, *Pauſilipus.*
Monte-Ciſtello, *Ciſtellus mons.*
Aſtrugno, *Aſtrunus.*
Monte-Chriſto.
Monte-Dragone, *Mons Draconis.*

On voit dans cette province deux fameuſes grottes; l'une eſt la grotte de la Sibylle, en latin *Baiana* ou *Cumana Crypta.* Elle n'avoit autrefois aucune iſſue; & les poëtes en publioient une infinité de merveilles imaginaires; mais Agrippa, le gendre d'Auguſte, ayant fait abbattre le bois d'Averne & pouſſer la foſſe juſqu'à Cumes, diſſipa les fables que l'on avoit imaginées ſur les ténébres de ce lieu-là. L'autre grotte eſt celle de Naples, dont nous parlons ailleurs.

LABOURD, (LE) petite contrée de France, dans la Gascogne, & au pays des Basques, dont il fait partie. Il eſt borné au nord par l'Adour & par les Landes; à l'orient, par la Navarre Françoiſe, & par le Béarn; au midi, par les Pyrénées, qui la ſéparent de la Biscaye & de la Navarre Eſpagnole; & au couchant, il a l'Océan & le golfe de Gascogne. Il prend ſon nom d'une place nommée LAPURDUM, qui ne ſubſiſte plus. Voyez ce mot. On recueille dans ce canton beaucoup de fruits, un peu de bled & de vin. C'eſt par-là que les anciens Vascons ou Gascons, & après eux les Sarazins, ont commencé à ſortir d'Eſpagne & à pénétrer dans l'Aquitaine. Le Labourd s'étendoit autrefois juſqu'à S. Sébaſtien, dans la province de Guipuscoa; mais les rois d'Eſpagne s'en ſont approprié tout ce qui eſt deçà de la riviere de Bidaſſoa à leur égard. La ſtérilité du pays eſt cauſe que les habitans ne payent qu'une petite redevance au roi, & il n'y a point d'impoſitions ordinaires. Les principaux lieux ſont;

Bayonne, Uſtarits,
S. Jean Luz, Andaye,
Sibour, Bidache,
Guiche, &c.

Le bailliage du pays de Labourd dépend du ſénéchal de Dax. On attribue aux peuples de ce pays d'avoir été les premiers à la pêche de la baleine. ** Piganiol de la Force*, Deſcription de la France, *t.* 4, *p.* 505 & 579.

LABRADOR, grand pays de l'Amérique ſeptentrionale, borné au nord-eſt par le détroit de Hudſon, & par la mer du nord; au ſud-eſt, par le détroit de Belle-Iſle, qui le ſépare de Terre-neuve; au midi, par le golfe & par la riviere de S. Laurent, par le Saguenai & par les Chriſtinaux, qui ſont partie du Canada, & enfin au couchant par la baie de Hudſon. Il s'étend depuis le 50e d. de latitude juſqu'au 63e; & depuis le 301e de longitude juſqu'au 323e ou environ; c'eſt une eſpece de triangle. Le peuple qui l'habite s'appelle les ESKIMAUX. Voyez ce mot. Quoique le nom, que les Eſpagnols lui ont donné, & qui ſignifie *la terre du Laboureur*, ſemble inſinuer qu'elle eſt cultivée, cependant il y a bien de l'apparence que la plus grande partie en eſt inculte. Nous n'en connoiſſons que les côtes; l'intérieur du pays n'eſt guères connu des Européens. La pauvreté & la férocité des habitans de la côte, & le grand froid qui y régne, ont detourné les colonies qui auroient voulu s'y établir. Ce pays eſt bordé de pluſieurs iſles. Au couchant, dans la baie de Hudſon, il y a *l'iſle de Mansfeld* ou de *Phelypeaux*; au midi de celle-là, ſont les *iſles de la Trinité*; on les nomme auſſi la *douzaine du Boulanger*. Plus près de terre, il s'en trouve d'autres dont les noms ſont ignorés. Au nord, dans le détroit de Hudſon, il y a les iſles de *Diegue*, de *Salisbury*, du *Charlbs* & de *Boutons*. Au couchant méridional de ces dernieres, eſt une baie appellée la *baie du ſud*, par rapport au détroit. On n'en connoit point le fond, & on ſoupçonne que ce pourroit bien être un détroit qui communique avec une autre eſpece de baie, qui eſt dans la partie occidentale dans la baie de Hudſon, & remplie de quantité d'iſles. Ainſi la terre des Eskimaux, ou de Labrador, ſeroit ſéparée en deux parties, dont une ſeroit une iſle; mais il n'y a encore rien de certain là-deſſus. Peut-être auſſi ſe trouvera-t-il avec le tems, qu'il y a trois parties, dont deux ſont des iſles, & la grande entrée que Davis trouva en 1686, & où il trafiqua avec les naturels du pays, & dans laquelle Weimouth s'avança trente lieues; cette entrée, dis-je, pourroit bien communiquer avec les deux autres baies.

La PETITE LABRADOR; on appelle ainſi la partie méridionale & orientale de l'Iſle-Royale, au midi du golfe de S. Laurent.

MER DE LABRADOR; (la) on appelle ainſi un intervalle de mer, qui coupe par la moitié l'Iſle-Royale, à la réſerve de huit cents pas de terre, ou environ, qu'il y a depuis le fort S. Pierre, juſqu'à cette extrêmité de mer de Labrador, qui fait une eſpece de golfe, dont l'ouverture eſt à l'orient de l'Iſle-Royale, & finit à l'occident, du côté du fort S. Pierre. Denis, auteur de cette Deſcription, qui y a été gouverneur général pour le roi, pendant long-tems, a fait faire un chemin dans cet espace, pour faire paſſer à force de bras des chaloupes d'une mer à l'autre, & pour éviter le circuit qu'il faudroit faire par mer. La marée monte juſqu'à l'extrémité du golfe, & l'on compte vingt lieues depuis ſon entrée juſqu'à huit cents pas du fort où elle aboutit; & lorſqu'il eſt pleine mer en Labrador, il eſt baſſe mer de l'autre côté, vis-à-vis le fort. L'ouverture de cette petite mer de Labrador eſt à l'eſt, juſtement à l'oppoſite de l'autre côté. Ce qui fait cette différence de marée, c'eſt que la baie de S. Pierre a ſon ouverture droit à l'oueſt, & qu'il n'eſt jamais pleine mer dans un havre, que la lune ne ſoit droit à l'oppoſite de l'entrée du havre, ſoit au-deſſus ou au-deſſous de l'horizon. Dans Labrador il y a un grand baſſin ou étang de huit lieues de longueur, & de cinq de largeur, avec des anſes de chaque côté, qui entrent fort avant dans les terres: tout le tour de cette mer eſt bordé de montagnes, dont partie ſont de plâtre. Les terres n'y ſont pas bien bonnes; les montagnes ſont couvertes d'arbres, dont la plus grande partie ſont pins & ſapins mêlés de bouleaux & de hêtres. La pêche n'y eſt pas bonne; il s'y trouve ſeulement des huitres, qui ſont aſſez mauvaiſes, quand elles ſont nouvellement pêchées, à cauſe qu'elles ſont trop douces; mais on les peut garder huit ou dix jours, ſans qu'elles perdent leur eau; après quoi, elles ſont falées & perdent cette fadeur que leur cauſe l'eau douce des rivieres, à l'embouchure desquelles on les pêche. **Denis*, Descr. de l'Amérique ſeptentr. *t.* 1, *c.* 6.

LABRENTUM. Voyez LAURENTUM.

LABRIONENSIS. Ortélius, *Theſaur.* trouvant au concile de Lyon, un ſiége nommé ainſi, ſoupçonne qu'il faut le chercher en Espagne.

LABRIS, ville de l'Arabie heureuſe, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7.

LABRONES, ancien peuple, qui n'eſt connu que par un paſſage de Paul Diacre qui dit qu'Attila les fit marcher contre Aëtius, général Romain. Quelques exemplaires portent OLIBRIONES. **Ortélius*, Theſaur.

LABRONIS-PORTUS, ou ſimplement LABRO. Voyez LIVOURNE.

LABSA, ou LAPSA, ou LASSACH, ville d'Aſie dans l'Arabie heureuſe, à vingt lieues d'Elcatif, ſelon Baudrand, *éd.* 1705. Voyez LAHASA.

LABYRINTHE, grand édifice dont il eſt difficile de trouver l'iſſue. Les anciens font mention de cinq fameux labyrinthes, dont nous parlerons ſéparément.

I. Le LABYRINTHE D'ÉGYPTE eſt le plus ancien de tous. Pline, *l.* 5, *c.* 9, dit qu'il étoit dans le lac Mœris, & bâti ſans aucun bois. Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 9, avoit dit beaucoup mieux: le labyrinthe contient trois mille appartemens & douze palais dans une ſeule enceinte de murailles. Il eſt bâti & couvert de marbre. Il n'y a qu'une ſeule deſcente; mais au-dedans il y a une infinité de routes par où l'on paſſe & repaſſe, en faiſant mille détours, & qui jettent dans l'incertitude, parce qu'on ſe retrouve ſouvent au même endroit. Ce nombre d'appartemens paroit incroyable; mais Hérodote, qui avoit vu ce labyrinthe, dit, *l.* 2, *c.* 148, qu'une moitié de ces appartemens étoit ſous terre, & l'autre au-deſſus, & que ce labyrinthe n'étoit pas dans le lac Mœris, mais un peu plus loin, proche la ville des Crocodiles, aujourd'hui *Arſinoé*, dont on voit encore les ruines, où ces animaux étoient en grande vénération. Je rapporterai dans la ſuite le paſſage entier. Voici ce qu'en dit *Paul Lucas*, Voyage en 1714, *t.* 3, *p.* 24. Le labyrinthe eſt preſqu'à l'extrémité méridionale du lac Mœris, un peu du côté du levant, à dix lieues des ruines de la ville des Crocodiles.

Cet édifice, auprès duquel on trouve une grande quantité de pierres & pluſieurs décombres, conſerve encore de grandes marques de ſon ancienne ſplendeur; on voit d'abord un grand portique de marbre ſoutenu par quatre groſſes colomnes auſſi de marbre de pluſieurs piéces. Trois de ces colomnes ſont encorg ſur pied. Au milieu eſt une porte, dont les montans & l'entablement ſont fort maſſifs, & au-deſſus une friſe ſur laquelle eſt repréſentée une tête avec des aîles déployées, le long de la friſe, & pluſieurs hieroglyphes au-deſſous. Cette tête eſt couverte d'une eſpece de voile, & on remarque encore quatre pointes de marbre, qui ſont comme des rayons qui l'environnent; ſur ce premier entablement régne une friſe, dont les pierres repréſentent des ſerpens fort gros, au-deſſous de la tête, mais dont le corps va en diminuant juſqu'en bas. On voit ſur cette friſe les ruines de pluſieurs portes dans différens étages, qui ſervoient apparemment d'entrée aux appartemens qui étoient au-deſſus & qui ſont à préſent entiérement détruits. On remarque encore, dans la porte du milieu, deux Anubis chargés d'hieroglyphes. L'architecture de cet édifice ne reſſemble à aucun des quatre ordres que nous avons appris des anciens. Ce portique eſt tourné du côté du levant. Lorſqu'on entre par ce portique, on trouve d'abord une grande & belle ſale, toute de marbre, ainſi que le plafond qui eſt fait de douze tables de marbre, unies les unes aux autres, & qui ont chacune vingt-cinq pieds de long ſur trois de large, & traverſent la chambre d'un bout à l'autre: le plafond n'étant point fait en voûte, mais plat comme les nôtres, ſaiſit d'admiration par ſa hardieſſe. On ne ſauroit comprendre comment il a pu, dans cette forme ſi peu naturelle à un ſi grand

poids, subsiſter pendant tant de siécles. Cette sale a à préſent quarante pieds de haut, sans compter que la pouſsiere & les débris, dont le parquet eſt couvert, dérobent encore une partie de ſon exhauſſement. On trouve au bout de cette ſale, vis-à-vis de la premiere porte, un ſecond portique ſemblable au premier dans tous les ornemens, excepté qu'il eſt plus petit; on entre par-là, dans une ſeconde ſale moins grande que la premiere, dont le plafond n'a que huit pierres. On trouve au bout de cette chambre, ſur la même ligne, un troiſiéme portique plus petit encore que le ſecond, auſſi-bien que la ſale qui eſt après, quoiqu'on ait employé treize pierres à ſon plafond, mais qui ſont beaucoup moins grandes que celles des autres. Au fond de cette troiſiéme ſale eſt un quatriéme portique, adoſſé contre la muraille, & qui n'eſt là que pour faire ſymmétrie avec les autres. Cet édifice, tel qu'il eſt à préſent, n'a de profondeur que la longueur de ces trois ſales. C'étoit ſur les deux côtés, & ſur-tout ſous terre, qu'étoit ce nombre prodigieux de chambres & d'avenues. En effet les ſales, que je viens de décrire, ſont percées en pluſieurs endroits par où l'on entre dans d'autres chambres qui ſont au même niveau, d'où l'on monte dans celles qui ſont plus élevées, & on deſcend dans celles qui ſont ſous terre. J'entrai dans plus de cent cinquante de ces chambres, tantôt en me traînant ſur le ventre, par des ouvertures à demi-bouchées, tantôt en retirant quelques matériaux qui en fermoient le paſſage; mais avec toutes ces précautions, il ne me fut pas poſſible d'aller bien avant.

Pour bien entendre la conſtruction de cet édifice, il faut ſe figurer qu'on entre d'une chambre dans une autre, quelquefois dans une allée percée en différens lieux qui répondent à d'autres avenues, d'où ſouvent, ſans s'en appercevoir, on revient au même endroit d'où l'on eſt parti, & voilà l'artifice de ce labyrinthe. Toutes ces chambres & ces allées où régnoit une parfaite obſcurité, ne ſont ni d'égale grandeur, ni de même forme. Il y en a de longues, de carrées, de triangulaires. J'avois pris la même précaution qu'Ariane fit prendre à Theſée, lorſqu'il fut obligé d'aller combattre le Minotaure dans le labyrinthe de Créte, qui n'étoit ni ſi grand ni ſi varié que celui-ci. J'avois en effet pris plus de deux mille braſſes de ficelle, de la paille hâchée pour répandre ſur ma route, & un grand nombre de flambeaux:

Janua difficilis filo eſt inventa relicto.

Un Arabe, d'environ quatre-vingt ans, qui étoit avec nous, m'aſſura qu'étant entré autrefois dans ce labyrinthe, il avoit marché dans les chambres ſouterreines, juſqu'en un lieu où il y avoit une grande place, environnée de pluſieurs niches qui reſſembloient à de petites boutiques, d'où l'on entroit dans d'autres allées & dans des chambres, ſans pouvoir en trouver la fin; d'où il conclut qu'il falloit, depuis ce tems-là que, la plûpart des avenues, qui y conduiſoient, ſe fuſſent bouchées par les débris qui s'y étoient amaſſés. C'étoit à ce labyrinthe, bien mieux qu'à celui de Créte, qu'on pouvoit appliquer ces beaux vers de Virgile, *Æneid.* l. 5, v. 589:

Parietibus textum cæcis iter, anciptemque,
Mille viis habuiſſe dolum, quâ ſigna ſequendi,
Fallerat indeprenſus & irremeabilis error.

Après cette deſcription faite, depuis le commencement de ce ſiécle, il ſera bon de joindre celle qu'a faite, il y a plus de deux mille ans, Hérodote qui avoit vu cet édifice entier.

J'ai eu, dit cet auteur, le plaiſir de voir ce labyrinthe, plus grand que ſa renommée. En effet, on ne concevra jamais rien qui réponde au travail & à la dépenſe de cet ouvrage. Il y a douze ſales voûtées qui ont leurs portes à l'oppoſite les unes des autres; ſix regardent le ſeptentrion, & ſix le midi, toutes contiguës & enfermées en dehors d'un même mur. Il y a dans ce labyrinthe deux étages, l'un ſous terre, & l'autre deſſus; & tous les deux contiennent trois mille chambres, mille cinq cents chacun. J'ai vu & conſidéré celui d'en-haut; mais j'ai ſeulement ouï parler de celui qui eſt ſous terre; car les Egyptiens, qui le gardent, ne voulurent jamais me permettre de le voir, parce que c'étoit, diſoient-ils, la ſépulture des rois qui avoient bâti cet édifice, & celle des crocodiles ſacrés; c'eſt pourquoi je ne parle du ſouterrein, que ſur le rapport d'autrui; mais j'a vu celui d'en-haut qui ſurpaſſe la croyance & tous les ouvrages des hommes. Je ne puis me repréſenter les tours & détours qui mènent & ramènent par les ſales, ſans entrer dans une profonde admiration. D'une ſale on paſſe dans des cabinets, des cabinets dans les chambres, des chambres dans d'autres ſales, & encore des cabinets dans d'autres chambres. Le plancher de tous ces lieux eſt de pierres, comme les murailles; mais il eſt enrichi de divers ouvrages de ſculpture de tous côtés. Chaque ſale eſt presqu'environnée de colomnes faites de pierres blanches bien polies. Il y a au coin où finit le labyrinthe une pyramide de quarante toiſes de haut, où l'on voit de grands animaux gravés; & le chemin, pour y entrer, eſt ſous terre.

A ce récit d'Hérodote, que rapporte le voyageur moderne, il joint quelques réflexions qui mettent ſous les yeux du lecteur l'état préſent de cet édifice. 1. Hérodote dit qu'il y avoit, de ſon tems, dans le labyrinthe douze ſales voûtées, qui avoient leur porte à l'oppoſite les unes des autres. Pline aſſure qu'il y en avoit ſeize, pour marquer les ſeize gouvernemens de l'Egypte; mais comme cet auteur ne parle que ſur le rapport d'autrui, ſa relation eſt fort imparfaite. Tenons-nous-en à Hérodote, & diſons qu'il y a bien de l'apparence que l'extérieur de ce bâtiment avoit quatre faces & douze ſales qui répondoient aux frontiſpices, mais qu'elles ont été détruites par le tems, comme il paroît par le grand nombre de ruines qui ſont à l'entour; enſorte qu'il ne reſte plus à préſent que la quatriéme partie de cet ouvrage, c'eſt-à-dire un ſeul portique à moitié, trois ſales & les chambres qui ſont aux côtés. 2. Hérodote dit que ces ſales étoient voûtées. Cette expreſſion eſt impropre; ce ſont des plafonds faits de grandes piéces de marbre, qui vont d'un bout à l'autre des ſales, en quoi Strabon a été exact, aſſurant que ces plafonds étoient faits de grandes pierres qui les traverſoient d'un bout à l'autre; ce qui eſt très-vrai. Ce judicieux auteur ſe contente de dire que ces marbres étoient d'une grandeur énorme, ſans la déterminer. Il dit auſſi que les chambres ſouterreines étoient conſtruites de groſſes & longues piéces de marbre; ce qui eſt encore vrai. Il ne paroît pas au reſte, comme l'aſſure Hérodote, qu'il y ait eu dans cet endroit aucuns bas reliefs ni des hieroglyphes; mais on doit appliquer cette remarque aux portiques, aux colomnes & aux murailles qui en étoient remplies, & où l'on en diſtingue encore pluſieurs. Je vis même, poursuit le ſieur Lucas, dans une des chambres que je viſitai, une niche dans le fond, &, aux deux côtés, des bas-reliefs, qui repréſentoient des Anubis grands comme nature, quoiqu'on ne puiſſe pas bien diſtinguer ſi c'étoient les figures d'Anubis, d'Oſiris ou de quelqu'autre divinité. Je crus cependant que c'étoient celles du premier, parce qu'il eſt très-bien repréſenté ſur les frontiſpices. 3. Il y avoit, dit Hérodote, double étage, l'un ſous terre, l'autre deſſus. Je crois, pour moi, qu'il étoit triple & qu'il y avoit ſur celui qui eſt au rez-de-chauſſée un autre étage, comme il paroît par le frontiſpice, dont la partie ſupérieure eſt presqu'entiérement renverſée; peut-être étoit-elle dans cet état, dès le tems de cet hiſtorien. 4. Pour le nombre des chambres qu'il contenoit, Hérodote n'a pu le ſavoir que par la relation des prêtres & de ceux qui gardoient le labyrinthe, puiſqu'il ne lui fut pas permis de les viſiter, comme il l'avoue lui-même. Il n'eſt pas poſſible à préſent de dire au juſte le nombre de ces chambres, la plûpart des avenues, qui y conduiſent, étant bouchées. 5. De ſavoir maintenant à quel uſage avoit été conſtruit cet édifice; ſi c'étoit pour ſervir de ſépulture aux rois qui l'avoient fait bâtir, & pour celle des crocodiles ſacrés, comme le dit Hérodote, c'eſt ce que je n'oſerois aſſurer. Je dirai ſeulement qu'il eſt bien conſtant qu'aucun peuple n'a jamais eu autant de ſoin que les anciens Egyptiens, d'avoir de ſuperbes tombeaux & d'embaumer les cadavres; & ſi les pyramides, comme on le croit communément, avoient été conſtruites pour cet uſage, rien n'empêche de croire la même choſe du labyrinthe. 6. Hérodote ne s'eſt pas bien exprimé au gré de notre voyageur, en diſant que dans les ſales, les planchers & les colomnes ſont d'une belle

belle pierre blanche & polie ; il devoit dire qu'elles étoient d'un très-beau marbre blanc ; car quoiqu'il soit un peu rembruni aujourd'hui par la longueur du tems, cependant il est aisé de se convaincre de ce que je dis. Cet historien est plus exact en ce qu'il dit des bas-reliefs & des hieroglyphes qu'on voyoit de son tems & qu'on voit encore aujourd'hui sur les portiques. 7. Ce n'est pas seulement le tems qui a détruit ce labyrinthe ; la malice des habitans d'Héracléopolis, qui, au rapport de Pline, portoient une haine mortelle à ce monument, & les Arabes qui ont cru y trouver des trésors, en ont démoli la plus grande partie, & ont renversé en différens tems quantité d'autres bâtimens qui étoient aux environs & qui composoient apparemment ces vastes édifice, qu'il falloit parcourir avant que d'arriver à l'endroit qui subsiste encore aujourd'hui. 8. Pline assure qu'on croyoit communément que le labyrinthe étoit un ouvrage consacré au Soleil ; pour justifier cette remarque, je dois dire que la tête, qu'on voit sur le frontispice, est sans doute celle du Soleil ; les pointes de marbre, qui l'environnent, marquent ses rayons, & les ailes déployées la rapidité du cours de cet astre. 9. On ne peut décider ni par quel prince, ni dans quel tems ce labyrinthe a été construit. Strabon, *l.* 17, *p.* 811, dit qu'auprès du labyrinthe étoit le tombeau du roi qui l'avoit fait bâtir ; mais il ne nous apprend point le nom de ce prince. Pomponius Méla en donne la gloire à Psammetichus. Pline dit qu'on en faisoit honneur à plusieurs rois, & qu'il étoit construit trois mille six cents ans avant lui ; (ce qui ne sauroit être vrai.) Hérodote assure qu'il étoit l'ouvrage des douze rois qui avoient régné ensemble, & partagé l'Egypte en autant de parties après la mort d'un prêtre de Vulcain, qui l'avoit gouvernée seul pendant sa vie, & que ces princes avoient voulu laisser de concert ce monument à la postérité. Il y a bien de l'apparence que c'est l'ouvrage du même roi qui avoit fait creuser le lac Mœris, & lui avoit donné son nom. 10. Pline assure qu'on voyoit dans le labyrinthe plusieurs temples des dieux d'Egypte, & quinze chapelles dédiées à la déesse Néméfis. Tout cela est détruit présentement, à moins qu'on ne prenne pour ces chapelles les chambres qui sont remplies d'hieroglyphes. Ce même auteur assure qu'il y avoit plusieurs pyramides ; mais Hérodote ne parle que d'une seule, dont il marque la hauteur. C'étoient apparemment les tombeaux de quelques princes qui sont présentement détruits. Je n'y ai vu non plus aucune de ces colomnes de porphyre, dont parle le même Pline, qui avoit un peu trop ajoûté foi aux relations qu'on lui avoit faites à ce sujet, comme il paroît par ce qu'il dit de ce bruit épouvantable qu'on entendoit dans les chambres souterreines, comme si c'eut été le tonnerre ; hyperbole fondée sur ce qu'il y avoit sans doute plusieurs échos dans ces caves, qui faisoient retentir la voix qui se communiquoit d'une voûte à l'autre, & formoit un grand bruit. Ce qu'il y a de plus raisonnable dans sa relation, est ce qu'il dit de ces grosses colomnes & de la maçonnerie solide des frontispices, qui effectivement est telle. 11. Il ne faut pas confondre le labyrinthe auprès du lac Mœris, avec le tombeau d'Ismendas ou Osimandias, dont Hécatée fait la description dans Diodore de Sicile ; quoique quelques auteurs y ayent été trompés. Cet édifice étoit dans la Thébaïde, bien loin du labyrinthe & du lac Mœris. D'ailleurs la relation, qu'il en fait, est trop différente de celle d'Hérodote & des autres auteurs, pour s'y laisser surprendre ; quoique l'ouvrage ne fût guères inférieur à celui que l'on vient de décrire. 12. On ne doit pas être surpris de la diversité des relations que les anciens auteurs ont faites du labyrinthe, puisqu'il y avoit tant de choses à considérer, tant de détours & de chambres à parcourir, tant d'édifices différens, par lesquels il falloit passer, que chacun s'attachoit à ce qui lui paroissoit le plus admirable, & négligeoit ou oublioit dans son récit ce qui l'avoit le moins frappé. 13. Ma derniere conjecture est que le labyrinthe étoit un temple immense, dans lequel étoient renfermées des chapelles à l'honneur de toutes les divinités de l'Egypte. Ce sentiment est parfaitement conforme à ce que disent les anciens, de ce nombre prodigieux d'idoles qu'on y avoit renfermées, & dont les figures de différentes grandeurs s'y voyoient de tous côtés & s'y voient encore aujourd'hui dans ce qui reste d'entier.

Quoique le labyrinthe fût une espece de Panthéon, consacré à tous les dieux d'Egypte, il étoit cependant dédié plus particulièrement au soleil qui étoit la grande divinité des Egyptiens ; ce qui n'empêche pas qu'on n'y ait pu enterrer des crocodiles & autres animaux consacrés à ces mêmes divinités dont ils étoient les symboles.

Les habitans du pays, très-ignorans, nomment ces restes le *palais de Caron*, & supposent qu'il a pris des mesures, par le moyen de certains talismans, pour empêcher qu'on n'enleve les trésors qui y sont déposés. Comme ce lieu, qui est extrêmement désert, a souvent servi de retraite aux Arabes, qui croyoient s'y mettre à couvert contre la recherche des Turcs, il s'y est donné plusieurs combats dans différentes occasions.

2. Le LABYRINTHE DE L'ISLE DE CRÉTE fut bâti sur le modèle de celui d'Egypte. Dédale en fut l'architecte par l'ordre de Minos, afin d'y enfermer le Minotaure, monstre né du libertinage de Pasiphaé, femme de ce roi, & de la passion infâme qu'elle avoit eue pour un taureau. Dédale y fut enfermé lui-même, avec son fils ; & ils ne s'en sauverent que par ces fameuses ailes dont les poëtes ont tant parlé. C'est de ce labyrinthe que Virgile parle dans les vers déja rapportés. Ovide, *l.* 8, *v.* 155, &c. dans ses Métamorphoses, le décrit aussi à l'occasion du Minotaure.

Creverat opprobrium generis : fœdumque patebat
Matris adulterium monstri novitate biformis.
Destinat hunc Minos thalamis removere pudorem ;
Multiplicique domo, cæcisque includere tectis.
Dædalus ingenio fabræ celeberrimus artis,
Ponit opus : turbatque notas, & limina flexu
Ducit in errorem variatum ambage viarum.
Non secus ac liquidus Phrygiis Mæandros in arvis
Ludit ; & ambiguo lapsu refluitque fluitque :
Occurrensque sibi venturas aspicit undas :
Et nunc ad fontes, nunc in mare versus apertum,
Incertas exercet aquas. Ita Dædalus implet
Innumeras errore vias : vixque ipse reverti
Ad limen potuit ; tanta est fallacia tecti.

C'est-à-dire, comme traduit Corneille : (Thomas)

Il voit avec horreur l'opprobre de sa race
Augmenter chaque jour sa furieuse audace.
Elle n'a plus de borne ; &, pour la réprimer,
Confus d'un pareil monstre, il le veut enfermer.
Dédale à qui le ciel sur tous ceux de son âge,
Dans l'art de bien bâtir donna tant d'avantage,
D'une vaste prison inventant les détours,
Des malheurs qu'il causoit, rompit le triste cours.
Mille chemins divers avec tant d'artifice,
Coupoient de tous côtés ce fameux édifice,
Que qui, pour en sortir, croyoit les éviter,
Rentroit dans les sentiers qu'il venoit de quitter.
Ainsi, comme incertain du chemin qu'il faut prendre,
Serpente avec ses eaux le sinueux Méandre ;
On diroit, à le voir descendre & retourner,
Qu'au devant de lui-même il cherche à les mener :
A peine a-t-il coulé vers la mer qui l'appelle,
Qu'amoureux de sa source il remonte vers elle,
Et rompt en tant de lieux son cours mal assuré,
Qu'il semble en tournoyant qu'il se soit égaré.
L'ingénieux Dédale eut ce modèle en vue,
Lorsque du labyrinthe embarrassant l'issue,
Il fit tant de sentiers, qu'en cessant de bâtir,
De leurs détours lui-même il eut peine à sortir.

Pline, *l.* 36, *c.* 13, dit que ce labyrinthe de Crête fut bâti par Dédale, sur le modele de celui d'Egypte ; qu'il n'en imita pas la centiéme partie, & que cependant il contenoit des tours & des détours, dont il n'étoit pas possible de se démêler. Il n'en restoit plus aucun vestige de son tems, non plus que de celui d'Italie, duquel nous parlerons ensuite. Ce labyrinthe étoit auprès de Gnosse, selon Pausanias, *in Atticis*, & quelques autres. Il paroit qu'il étoit découvert, par l'étrange maniere dont la fable a supposé que Dédale & son fils Icare s'en tirerent ; au lieu que celui d'Egypte étoit couvert & obscur.

3. L'AUTRE LABYRINTHE DE CRÉTE se trouve décrit dans les Mémoires de l'académie royale des sciences, *année* 1702, *p.* 290, par de Tournefort, qui l'a examiné à loisir. Voici comment il en parle. Le labyrinthe de Candie est un conduit souterrein, en maniere de rue, qui, par mille tours & détours pris en tout sens & sans aucune régularité, parcourt tout l'intérieur d'une colline située au pied du mont Ida, du côté du midi, à trois milles de l'ancienne ville de Gortine. On entre dans ce labyrinthe par une ouverture de sept ou huit pas de large, où à peine un homme de médiocre taille pourroit passer sans se courber. Le bas de l'entrée est fort inégal ; mais le haut est assez plat & terminé naturellement par plusieurs lits ou couches de pierres posées horizontalement les unes sur les autres. On trouve d'abord une espece de caverne fort rustique, dont la pente est douce ; mais à mesure qu'on avance, ce lieu paroît tout-à-fait surprenant. Parmi tous ces détours il y a une allée bien moins embarrassante que les autres, laquelle, par un chemin d'environ douze cents pas, qui se fourche à son extrémité, conduit à une grande & belle sale au fond du labyrinthe. Pour trouver cette allée, il faut se détourner à gauche, environ à trente pas de l'entrée. Si l'on enfile quelqu'autre rue, on s'engage, après avoir fait bien du chemin, dans une infinité de recoins & de culs-de-sacs, d'où on ne sauroit se tirer sans danger. Nous fîmes, dit l'auteur cité, en demi-heure de tems, onze cents soixante pas dans cette principale allée, sans nous écarter à droite ni à gauche. Elle est haute de sept ou huit pieds, lambrissée d'une couche de rocher horizontale & toute plate, comme le sont la plûpart des lits de pierre de ce quartier-là. Il y a pourtant quelques endroits où il faut un peu baisser la tête, & un, entre les autres, que l'on rencontre vers le milieu du chemin, où l'on est obligé de marcher, comme l'on dit, à quatre pates. Cette allée est ordinairement assez large pour laisser passer deux ou trois personnes de front. Le pavé en est uni ; il ne faut ni monter ni descendre considérablement. Les murailles sont taillées à plomb, ou faites de pierres que l'on a pris la peine de ranger, comme l'on fait celles des murailles où l'on n'emploie point de mortier ; mais il se présente tant de chemins de tous côtés, que l'on s'y perdroit indubitablement, sans les précautions nécessaires. Après avoir bien examiné ce lieu, nous convînmes tous qu'il n'y avoit aucune apparence que ce fût une ancienne carriere dont on eût tiré les pierres pour bâtir les villes de Gortine & de Gnosse, ainsi que Bellon & quelques auteurs modernes l'ont pensé.

Il y a beaucoup plus d'apparence que ce labyrinthe n'est qu'un conduit naturel, que d'habiles gens ont pris plaisir, il y a plusieurs siécles, de rendre praticable, en faisant aggrandir la plûpart des endroits qui étoient trop resserrés. Pour en exhausser le plancher, on ne fit que détacher quelques lits de pierre, qui naturellement sont par couches horizontales dans toute l'épaisseur de la montagne. On tailla les murailles à plomb dans certains endroits, & on prit soin de ranger la plûpart des pierres qui embarrassoient les chemins. Peut-être que l'on ne toucha pas à l'endroit où il faut marcher à quatre pates, pour faire connoître à la postérité comment le reste étoit fait naturellement ; car au-delà de cet endroit, l'allée est aussi belle qu'en-deçà. Comme tout ce qui avoit apparence de grandeur frappoit les anciens Grecs, & surtout en matiere de bâtimens, il y a apparence qu'ils perfectionnerent ce que la nature n'avoit fait qu'ébaucher. Quelques bergers, peut-être, ayant découvert ces conduits souterreins, donnerent lieu aux grands hommes de ce tems-là de les aggrandir & d'en faire ce merveilleux labyrinthe, qui ne donne aujourd'hui retraite qu'à des chauves-souris, & qui peut avoir servi d'asyle à plusieurs familles, pendant les guerres civiles, ou sous les régnes des tyrans ; car ce lieu est extrêmement sec, & l'on n'y voit ni égouts ni congélations, comme dans les caves-gouttieres. On peut ajoûter à cette conjecture, qu'il y a deux ou trois autres conduits naturels fort profonds, dans les collines voisines du labyrinthe, dont on pourroit faire de semblables merveilles. Les cavernes sont fort fréquentes par toute l'isle de Candie. La plûpart des rochers, & sur-tout ceux du mont Ida, sont percés à jour par des trous à y fourer les deux poings ou la tête. On y voit plusieurs abîmes profonds & perpendiculaires ; pourquoi n'y auroit-il pas des conduits souterreins horizontaux dans les lieux où les bancs de pierre sont assis horizontalement les uns sur les autres ?

Ce n'est pas le fameux labyrinthe dont les anciens ont parlé. Celui-ci avoit été fait par Dédale, sur le modele du labyrinthe d'Egypte, cent fois plus grand que celui de Candie, ainsi que le rapporte Pline, *l.* 36, *c.* 15, qui assure que de son tems il ne restoit plus aucun vestige de ce dernier. Je ne connois personne qui en ait fait mention, que l'auteur du grand Dictionnaire étymologique grec ; Λαζυεντες ἐν τῇ Κρήτῃ τῇ νήσῳ ἐξι σπήλαιον αιγωδες.

M. de Tournefort emploie le reste du Mémoire à tirer de ce labyrinthe des preuves en faveur de son opinion touchant la végétation des pierres ; & ce qu'il en dit, ne regarde que la physique.

4. LE LABYRINTHE DE L'ISLE DE LEMNOS, selon Pline, *l.* 36, *c.* 13, étoit semblable à ceux, dont on vient de parler ; ce qui doit s'entendre de l'embarras des routes. Ce qui le distinguoit, c'étoient cent cinquante colomnes, qui, pendant qu'on les tournoit, étoient si également ajustées dans leurs pivots, qu'un enfant suffisoit pour les mouvoir, pendant que l'ouvrier les travailloit. Ce labyrinthe étoit l'ouvrage des architectes Zmilus, Rholus, & de Théodore de Lemnos. On en voyoit encore des vestiges du tems de Pline.

5. LE LABYRINTHE D'ITALIE fut bâti par Porsenna, roi d'Etrurie, qui voulut se faire un magnifique tombeau, & procurer à l'Italie la gloire d'avoir surpassé la vanité des rois étrangers. Ce que l'on disoit étoit si peu croyable, que Pline n'a osé prendre sur soi ce récit ; il aime mieux employer les propres termes de Varron. Ce roi, dit ce dernier, fut enseveli au-dessous de la ville de Clusium, où il laissa un monument de pierres de taille. Chaque côté avoit trois cents pieds de largeur, & cinquante de hauteur. Dans la base qui étoit carrée, il y avoit un labyrinthe d'où l'on ne se pouvoit tirer ; quiconque avoit l'imprudence de s'y engager, sans un peloton de fil, n'en retrouvoit plus la sortie. Au-dessus, il y avoit cinq pyramides, quatre aux quatre coins, & une au milieu ; elles avoient soixante & quinze pieds de largeur à leur base, & cent cinquante de haut, &c ; il n'en restoit plus rien du tems de Pline.

A l'imitation de ces labyrinthes, on en a fait pour servir d'ornement dans les jardins, où l'on n'étoit pas obligé de ménager le terrein ; & par le moyen des allées d'arbres, on a trouvé le moyen de faire faire beaucoup de chemin inutile à ceux qui y entrent sans avoir de guide.

LE LABYRINTHE DE VERSAILLES est un des plus beaux ouvrages modernes en ce genre. Voyez VERSAILLES.

LE LAC DU LABYRINTHE. Voyez LAC.

LAC, substantif masculin, grand amas d'eaux douces ou salées, qui ne tarissent jamais, & qui sont entourées d'un rivage, de tous côtés, excepté à l'entrée ou à la sortie de quelque ruisseau ou riviere. Ulpien dit que la différence entre le lac & l'étang consiste en ce que le lac a toujours de l'eau, & ne tarit en aucune saison de l'année ; au lieu que l'étang est sujet à n'avoir point d'eau dans les grandes sécheresses. Il y a quatre sortes de lacs.

1. Quelques-uns ne reçoivent ni ne rendent aucune riviere. S'ils sont petits, on les nomme *étangs* ; s'ils sont grands, ils gardent, pour la plûpart, le nom de *lac*.

2. Il y en a d'où il sort des rivieres, & où il n'y en entre aucune.

3. Il y en a d'autres où il entre des rivieres, & d'où il n'en sort point,

4. Enfin il y a des lacs où il entre des rivieres & d'où il en ſort.

Ceux du premier ordre ſont ou grands, ou petits, ou médiocres. Les médiocres & les petits ſe deſſéchent ſouvent, lorſque les étés ſont brûlans; & en ce cas ce ne ſont pas des lacs, mais des étangs. Il ſuffit, pour les former, qu'un terrein ſoit bas & d'un ſol que l'eau ne pénétre pas facilement; alors les pluies du voiſinage s'y ramaſſent & forment un petit lac. C'eſt ainſi que dans les Indes on ménage des lieux bordés de pierres pour y conſerver de l'eau, au bord des grands chemins, afin de donner à boire aux paſſans; ce qui eſt une grande charité chez les idolâtres de l'Indouſtan. Il y en a d'un mille ou de deux milles de circuit. Ils ſe rempliſſent dans les ſaiſons pluvieuſes, qui tiennent lieu d'hyver à ce climat. Il ſe forme auſſi de petits lacs & des étangs du débordement de certains fleuves. C'eſt ainſi que le Nil, le Gange, &c. qui ont des débordemens réglés, laiſſent dans leur voiſinage des lacs & des étangs, lorſque l'inondation eſt paſſée. Les lacs qui ne reçoivent point de rivieres apparentes, ne ſont pas toujours un effet des pluies. Il y en a qui ont dans leur baſſin des ſources qui leur fourniſſent des eaux à meſure que l'air & le ſoleil les diſſipent, ou que le rivage les boit.

Ceux du ſecond rang, c'eſt-à-dire, les lacs d'où il ſort des rivieres, ſans qu'il paroiſſe qu'il y en entre aucune, ſont en grand nombre. Ils ſe forment de ce que la ſource ou les ſources d'une riviere ſe trouvant dans un endroit plus bas que tous les lieux qui ſont à l'entour, il faut que l'eau rempliſſe ce creux, jusqu'à ce qu'étant montée à un certain niveau, elle trouve une ſortie.

Il y a au contraire des lacs où il entre des rivieres & d'où il ne paroît pas qu'il en ſorte aucune. Tel eſt le lac Aſphaltite où tombe le Jourdain, qui n'en ſort pas. Quelques-uns ont donné le nom de *lac* à la mer Caſpienne, parce que, diſent-ils, il n'y a, à proprement parler, de mer que l'Océan & les grands golfes qui en ſont des appendices; au lieu que la mer Caſpienne n'a aucune communication viſible avec l'Océan. Il eſt vrai que l'on a conjecturé, avec bien de la vraiſemblance, qu'elle a des conduits ſouterreins par leſquels elle communique avec la mer Noire & le golfe Perſique; mais on n'en a aucune certitude phyſique; & cette communication ſemble avoir été devinée après coup, afin de rendre raiſon pourquoi cette mer, qui reçoit de grands fleuves, comme le Kur, l'Aras, le Wolga, le Jaik, le Sihien, le Géhon & quantité d'autres, ne s'accroît pas néanmoins, quoiqu'il ne paroiſſe aucun débouchement de toutes ces eaux. Il ſe peut faire qu'une partie de ces eaux ſe perde dans des cavités, & paſſe dans des réſervoirs des montagnes, dont ces ſortes des lacs ſont environnés, & qu'elle y forme la ſource d'autres ruiſſeaux & rivieres qui tombent ailleurs, ou qui ne reviennent qu'en partie dans cette mer. Outre que le fond du baſſin peut être, en quelques endroits, d'une terre poreuſe, qui laiſſe échapper une partie des eaux. * *Kircher.* Mund. ſubterran.

Il y a enfin des lacs qui ſe forment du concours de pluſieurs rivieres, & qui ſe déchargent par une autre riviere, ou qu'une riviere traverſe. Les uns rendent par leur ſortie beaucoup plus d'eau qu'il n'y en entre; & en ce cas il faut que dans le baſſin il y ait des ſources ſecrettes qui y aboutiſſent. D'autres rendent beaucoup moins d'eau que la riviere qui y entre ne leur en apporte; & alors il faut dire qu'une partie de cette eau, ou ſe détourne par des conduits ſouterreins, ou ſe perd dans un fonds ſpongieux. D'autres enfin en rendent & en reçoivent également, & en ce cas il n'y a aucune des cauſes qui produiſent les effets dont on vient de parler.

Les lac formés par des rivieres ou des ruiſſeaux tiennent, pour la qualité de leurs eaux, de la nature de celles du ruiſſeau ou de la riviere qui les forme. La plûpart ſont d'eau douce; quelques-uns ſont d'eau ſalée, ſoit à cauſe du voiſinage de la mer avec laquelle ils ont une communication connue ou cachée, ſoit par la qualité ſaline des terres dont leur baſſin eſt formé, ſoit par le mélange de quelques ſources ſalées qui s'y rendent. Il ſe peut auſſi que la riviere, qui produit un lac, ſoit très-douce, comme le Jourdain, & que le lac ait une eau de qualité différente, comme le lac Aſphaltite ou la mer Morte. Cela vient du terrein où le lac s'eſt formé.

Il y a des lacs où il y a des iſles dont quelques-unes ſont aſſez grandes pour être habitées. Les Grecs rendent le mot de lac par Λίμνη & par Λεκκος; & c'eſt de ce dernier que les Latins ont fait *Lacus*, d'où viennent les mots de *Lago* & *Laguna* des Italiens, le *Lake* des Anglois & le *Lough* des Irlandois. Les Allemands ſe ſervent du mot *See*, qui ſignifie auſſi une *mer*, avec cette différence que dans la ſignification de *lac*, il eſt maſculin; & dans celle de *mer*, il eſt feminin.

Le lac d'Agnano. C'eſt un aſſez petit lac entre Naples & Pouzzol, ſur le bord duquel eſt la grotte du chien. Voyez Grotte du Chien.

Le lac d'Alemibig ou d'Alemibigen, ou plutôt, Le lac d'Alemipegon. Voyez Alimibig.

Le lac d'Alto-Bosco, lac d'Aſie, dans la partie occidentale de la Natolie, près d'un bourg de même nom, peu loin d'Epheſe. Voyez Alto-Bosco.

Le lac d'Amitatan, ou d'Amuitan. Voyez Amitatan.

Le lac d'Andoria. Voyez Andoria.

Le lac d'Anguillara: c'eſt le même que le lac de Bracciano. Voyez ci-après.

Le lac d'Anneci. Voyez Annesi.

Le lac d'Aquilonde. Voyez Aquilonde.

Le lac des Assiniboul. Voyez Assiniboul.

Le lac d'Atitlan. Voyez Atitlan.

Le lac d'Averne. Voyez Averne.

Le lac d'Aulagas. Voyez Aulagas.

Le lac d'Autacan, lac d'Egypte, dans ſa partie ſeptentrionale, du côté d'Alexandrie. Baudrand, éd. 1705, dit qu'on le nomme plus ſouvent le lac de *Buchiara* ou *Bucheira*. Voyez Buchiara.

Le lac de Bacalal. Voyez Bacalal.

Le lac de Baikal. Voyez Baikal.

Le lac de Balaton, lac de la baſſe Hongrie; les Allemands le nomment *Platſée*; il s'étend en long, au comté de Salawar, & eſt formé par la riviere de Sarwitz, qui, au ſortir de ce lac au nord-eſt, paſſe à Albe-Royale: Kanischa eſt au ſud-oueſt, & à un peu moins de ſept petites lieues de ce lac. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

Le lac de Bassano, petit lac d'Italie, dans l'état de l'égliſe, au Patrimoine de S. Pierre, près du bourg de même nom, à une lieue au couchant du Tibre, & de la ville d'Orta, au midi. * *Baudrand*, éd. 1705.

Le lac de Bienne. Voyez Bienne.

Le lac de Bientina. Voyez Bientina.

Le lac de Boicale. Voyez Baikal.

Le lac de Bolsena, lac d'Italie, au duché de Caſtro, qui eſt de l'état du duc de Parme & de Plaiſance, quoique ſequeſtré par le pape. Il prend ſon nom de Bolſena, bourg ſitué ſur la rive ſeptentrionale, & eſt formé par pluſieurs ruiſſeaux qui y tombent entre Bolſena & Borghetto. A l'orient de ce lac eſt Montefiascone. Sur la rive méridionale ſont Biſentio, Capo di Monte, & Marta. Auprès de ce dernier lieu eſt la décharge du lac dont ſe forme une riviere nommée auſſi *Marta*. Il y a deux iſles, dont la plus occidentale s'appelle *Biſentina*, & la plus orientale *Martana*. Il a été connu des anciens ſous le nom de Vulsinus Lacus. Voyez ce mot. Quelques-uns l'ont appellé le *Lac de Marta*, à cauſe du lieu & de la riviere de même nom * *Magin*, Ital.

Le lac de Bonbon, petit lac de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Tima, au nord-eſt de la montagne de Los Atavillos, à la ſource de la Xaucan ou de la riviere de Maragno.

Le lac Bonbon doit être le même que le lac de Lauri-Cocha, où la riviere des Amazones prend ſa ſource. Mais il faut bien diſtinguer cette riviere de celle de Xauca, qu'on confond ici mal-à-propos.

Le lac de Borno, ou lac de Bournou, lac d'Afrique, vers la ſource du Niger, ſelon quelques-uns. De l'iſle dans ſa carte particuliere de la Barbarie, de la Nigritie & de la Guinée, avoit ſuivi ce ſentiment, en 1707; mais il en a changé depuis; & dans ſon Afrique publiée, en 1722, il donne ce lac comme ſource du Niger, vers le 36° d. de longitude, & par le 16° d. de latitude-nord, à l'orient de la ville de Bournou.

Le lac nommé par les Indiens, *la bouche de la mer*; lac de l'Amérique méridionale, au Breſil, dans la capi-

tainerie de Spiritu-Santo. Il en ſort au couchant une riviere qui va groſſir Rio-Dolce.

Le lac du Bourget. Voyez Bourget.

Le lac de Bouron. Voyez Bouron.

Le lac de Bracciano. Voyez Bracciano.

Le lac Buade, ou Missisacaigan, lac de l'Amérique ſeptentrionale, au Canada, entre le lac Supérieur à l'orient, & le Miſſiſſipi encore voiſin de la ſource au couchant. Il ſe forme de quatre ruiſſeaux qui y tombent au nord. Et il en ſort une riviere nommée *Mendeouacamon*, qui tombe dans le Miſſiſſipi, au-deſſus & auprès du paſſage de S. Antoine de Pade. * *De l'Iſle*, Canada.

Le lac de Buchiara. Voyez Buchiara.

Le lac de Burgian, lac d'Aſie, dans la Khoraſſane, près de la ville de même nom.

Le lac de Buriana. Voyez Buriana 2.

Le lac de Capes, ou le lac des Lépreux. Voyez Capes, riviere d'Afrique, dont ce lac reçoit ſes eaux & ſon nom.

Le lac des Caracares, lac de l'Amérique méridionale, au Paraguay, entre les rivieres d'Urvaig, de Paran & de la Plata. Il a pluſieurs iſles, & ſe perd dans cette derniere riviere.

Le lac de Carasui. Voyez Carasou 6.

Le lac de Cassipa, lac de l'Amérique méridionale, dans la Guiane. Il ſe forme de quatre ruiſſeaux, & va ſe rendre par un canal dans l'Orénoque.

Le lac de Castel-Gandolphe. Voyez Castel-Gandolphe.

1. Le lac de Castiglione. Voyez Castiglione.

2. Le lac de Castiglione, petit lac d'Italie, dans la Campagne de Rome. On l'appelle auſſi *le lac de Sainte-Praxede*. Il eſt à quatre milles de Rome, ſur le chemin de Paleſtine, & à deux de Trivoli.

Le lac des Castors. C'eſt le même que le lac des Nipissiriniens, au Canada.

Le lac de Castro-Joanni, petit lac de la Sicile, dans la vallée de Noto. Il a environ quatre milles de tour, & eſt à cinq milles de Caſtro-Joanni, au midi. * *Baudrand*, éd. 1705.

Le lac de Celano. Voyez Celano.

Le lac de Chapala. Voyez Chapala.

Le lac de la Chaudiere. Voyez Chaudiere.

Le lac de Chiamay, grand lac d'Aſie, dans les états du roi d'Ava, aux confins des royaumes d'Aſem, de Boutan & de la Chine. Il en ſort deux rivieres remarquables, ſavoir celle de Laquia, qui va tomber dans le Gange, près de Daca, dans le royaume de Bengale, & celle de Caipoumo, qui va ſe perdre dans le Ménamkiou, ou riviere d'Ava, près de Laƈtoroa, un peu au-deſſous d'Ava. MM. Sanſon en font ſortir toutes les rivieres, qui ſont depuis l'embouchure de la riviere de Siam. Mais ils ont ſuivi en cela, comme en bien d'autres choſes, d'anciennes conjectures, qui ne ſe ſont pas trouvées vraies. * *Rob. de Vaugondy*, Atlas.

Le lac de Caiavenne. Voyez Chiavenne.

Le lac de Commacchio, ou l'Etang de Comacchio. Voyez au mot Comachio l'article les Vallées de Comacchio.

Le lac de Come. Voyez Come.

Le lac de Comidie, lac de la Turquie, en Aſie, dans la Natolie, près des ruines de l'ancienne Nicomédie.

Le lac de Constance. Voyez Constance.

Le jac de Coras, lac de la grande Tartarie, ſelon Baudrand, *éd.* 1705, qui ajoute: on prétend qu'il eſt fort grand; mais nous n'en ſavons rien de particulier, ni même de bien certain.

Le lac de Crapolace, petit lac d'Italie, dans l'Etat du pape, & dans la Campagne de Rome entre la côte de la mer de l'Egliſe que l'on appelle de-là *la Spiaggia di Crapolace*, & les Marais-Pontins. Il n'a que trois à quatre milles de long, entre le lac de la Soreſſa & celui des Monaci, au couchant, ſelon Jacques Améti cité par Baudrand, *éd.* 1705.

Le lac de la Croix, lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Canada, au nord du Saguenai, ſelon Albanel cité par le même.

Le lac de Czirknitz. Voyez Zirnick.

Le lac de Dambée. Voyez Dambée.

Le lac des deux Montagnes, petit lac de l'Amérique ſeptentrionale, au Canada. Il eſt formé par la riviere des Outouacks, à l'endroit où elle ſe joint à la grande riviere, au-deſſus de Mont-Réal; il a ſept ou huit lieues de long & environ quatre de large.

Le lac de Dummer. Voyez Dummer-Zée.

Le lac des Eaux Salées, petit lac de l'Amérique ſeptentrionale, au Canada. Il eſt de figure ronde, au midi du lac Huron, & au nord du lac Erié, dans la communication de l'un à l'autre. Baudrand dit que les naturels le nomment *Tiſketo*. De l'Iſle le nomme *lac de Ganatchio*, ou de *Sainte-Claire*.

Le lac Erié. Voyez Errié.

Le lac d'Exsèchia, lac d'Aſie, dans la grande Arménie. Quelques-uns le prennent pour le *Lychnites*, ou *Lychnitis Palus* des anciens.

Le lac de Fogliano. Voyez Fogliano.

Le lac de Fondi. Voyez Fondi.

Le lac de Frontenac. Voyez Frontenac.

Le lac de Fucécchio. Voyez Fucécchio.

Le lac de Gaoga, ou Kaugha. Voyez Gaoga.

Le lac de Garde. Voyez Garde.

Le lac de Génésareth. Voyez Cénereth; & au mot Mer l'article Mer de Tibériade.

Le lac de Geneve. Voyez Léman.

Le lac de Gensano, petit lac de l'Etat de l'égliſe, en Italie, dans la Campagne de Rome, près d'un château dont il prend le nom. On lui donne auſſi celui de Némi.

Le lac de Grenade, lac de l'Amérique ſeptentrionale. Voyez Grenade 8, & Nicaragua.

Le lac de Guarde. Voyez Guarde 1.

Le lac des Hurons. Voyez Hurons.

Le lac de la Janna, lac de Gréce, dans la province de la Janna, ſur les frontieres de la baſſe Albanie, avec une ville de même nom, dans une iſle. Ce lac eſt formé par la riviere de Selampria. C'eſt le lac de Caſſiope des anciens.

Le lac d'Idro. Voyez Idro.

Le lac d'Ilmen. Voyez Ilmen.

Le lac d'Iséo. Voyez Iséo.

Le lac des Kinongamichis. Voyez Kinongamichis.

Le lac de Labrador, petit lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans l'iſle du Cap-Breton, dans le golfe de Saint-Laurent.

Le lac du Labyrinthe, petit lac de l'Amérique ſeptentrionale, au Canada, au midi du fort des Abitibis, vers les ſources d'une riviere, qui, paſſant auprès de la Maiſon-Françoiſe, va ſe joindre à la riviere du Perray, & forme avec elle la riviere de S. Louis, qui ſe perd dans la baie de Hudſon, au nord du fort S. Louis.

Le lac de Ladoga. Voyez Ladoga.

Le lac de Lausane. Voyez Lausane.

Le lac de Lentini. Voyez Lentini.

Le lac de Léon. Voyez Léon 10.

Le lac de Lésina, petit lac d'Italie, au royaume de Naples, dans la Poüille & dans la Capitanate, près de Léſina, qui n'eſt plus qu'un village, après avoir été une ville, & à trois milles ſeulement de la côte du golfe de Veniſe.

Le lac de Liasto. Voyez Liasto.

Le lac de Livadie. Voyez Livadie.

Le lac Lomond, ou Lomond-Loch, lac d'Ecoſſe, au vicomté de Lewin, au nord de Dumbarton. Voyez Lomond.

Le lac de Longpendu. Voyez Longpendu.

Le lac de Lucerne. Voyez Lucerne.

Le lac Lucrin. Voyez Lucrin.

Le lac de Lugano. Voyez Lugano.

Le lac Majour, ou Majeur, ou Major, lac d'Italie en Lombardie, au duché de Milan. Les anciens l'ont nommé *Verbanus Lacus*, & les Italiens l'appellent *Lago Maggiore*. Il s'étend en long du ſeptentrion au midi, l'eſpace de trente-neuf milles, ſur cinq ou ſix milles de largeur. Il reçoit un aſſez grand nombre de rivieres, dont la principale eſt le Teſſin, qui le traverſe dans toute ſa longueur, y entrant à l'orient de Locarno, & en ſortant à l'occident de Seſto. Locarno & la partie ſeptentrionale du lac ſont partie des bailliages d'Italie, qui dépendent de la Suiſſe. La partie méridionale, depuis les villages de Briſago & de Colmegna, in-

clusivement, eſt du Milanez. Les autres rivieres, qui tombent dans ce lac, ſont au couchant du nord, au ſud le Mélezzo, la riviere de Canobio, la Toſa qui y porte les eaux du lac d'Orta; à l'orient, la Treſſa, qui vient du lac de Lugan, & quelques ruiſſeaux ou torrens, dont un ſe charge des eaux de quelques petits lacs, ſavoir le lac de *Gautra*, celui de *Mona*, & celui de *Terna*. Sur la côte occidentale il y a quelques iſles, ſavoir la *Malpaga* & la *Vitaliana*, auprès de Canobbio & de Cancro. Plus au midi, il y en a quelques autres, ſavoir celle de *Sant Angelo* & de *San-Vittore*, & deux petites qu'on appelle ſimplement *Iſelle*. Elles ſont dans un golfe formé par l'embouchure de la Toſa, & par une riviere qui n'eſt autre choſe que la décharge du lac de Mergozzo. Il n'a point d'autres villes ſur ſes bords que Locarno & Seſto. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

Le lac de Mantoue. Voyez Mantue.

Le lac de Maracaybo. Voyez Maracaïbo.

Le lac de Marsi. C'eſt le même que le lac de Célano. Voyez ce mot.

Le lac de Marta: c'eſt le même que le lac de Bolséna.

Le lac de Méchoacan, lac de l'Amérique ſeptentrionale dans la Nouvelle Eſpagne, & dans la province de Méchoacan, à ſept lieues de la ville de ce nom, vers le nord. Il eſt formé par les eaux d'une riviere dont la ſource eſt aſſez près de la riviere de San-Pedro, & qui, au lieu d'y tomber d'abord, s'en écarte vers le nord, puis vers l'eſt, & s'élargiſſant enſuite, ſe jette à droite & à gauche, au nord de Méchoacan, ville, & de Valladolid, bourgade. La branche occidentale n'a point d'iſſue, & ſe termine à un cul-de-ſac: l'orientale a un débouchement, qui, en circulant vers le ſud-eſt & le ſud, tombe dans la riviere de San-Pedro. * *Rob. de Vaugondy*, Atlas.

Le lac Méler. Voyez Méler.

Le lac de Mexico, ou de Mexique. Voyez Mexico.

Le lac Mezzano. Voyez Mezzano.

Le lac de Michigan. Voyez Michigan.

Le lac Mimipégon; c'eſt un petit lac de la Nouvelle France, qui ſe décharge dans la partie du nord du lac Supérieur. Il eſt lui-même la décharge de pluſieurs autres lacs, beaucoup plus grands, dont la poſition n'eſt pas encore bien connue.

Le lac de Missisacaïgan; c'eſt le même que le lac de Buade.

Le lac des Mistasins, lac de l'Amérique ſeptentrionale, au nord du Canada. Il a deux décharges; l'une au midi par la riviere de Kakigaouſipi, dans le lac de S. Jean, & de-là dans la riviere de Saguenay; l'autre, qui eſt plus conſidérable, eſt au couchant, par la riviere de Rupert qui traverſe le petit lac de Némisko, & ſe perd dans un golfe, au midi de la baie de Hudſon & de l'iſle de Charleſton.

Le lac des Moines, ou lago delli Monachi, petit lac d'Italie, dans l'Etat de l'égliſe, dans la Campagne de Rome. Il s'étend en long l'eſpace de ſept milles, entre le lac de Fogliano au couchant & celui de Crapolace au levant, & leur eſt joint par des canaux. Il eſt fort reſſerré entre la Plage Romaine au midi, & les Marais-Pontins au ſeptentrion, ſelon Jacques Améti cité par Baudrand, *éd.* 1705.

Le lac de Morat, ou Murat. Voyez Morat.

Le lac des Nadouessioux, lac de l'Amérique ſeptentrionale, au pays des Nadoueſſioux, qui ſont partie des Iſſati orientaux, au ſud-oueſt du lac des Sioux. C'eſt moins un lac que la ſource un peu élargie de la riviere de S. François, qui tombe dans le grand fleuve de Miſſiſipi, encore voiſin de ſes ſources.

Le lac Naffia, petit lac de Sicile, dans la valée de Noto, près de la petite ville de Palagonia, à vingt-cinq milles d'Agouſte au couchant, & à quatorze de Lentini. C'eſt le Palicorum lacus des anciens. Voyez Palici. * *Baudrand*, éd. 1705.

Le lac de Némi, petit lac d'Italie dans la Campagne de Rome, près d'un château qui lui donne ce nom. Il a ſept milles de circuit, & eſt à dix-huit milles de Rome, en allant vers Velitres, dont il n'eſt qu'à quatre milles. C'eſt le même que le lac de Genzano, nom qu'il prend d'un autre château.

Le lac de Némisko, lac de l'Amérique ſeptentrionale, au pays des Kiliſtinons. Il eſt au midi de la riviere de Rupert, qui le forme, en paſſant, du lac Miſtaſin, au fond de la baie de Hudſon.

Le lac de Neuchatel. Voyez Neuchatel.

Le lac de Nicaragua. Voyez Grenade & Nicaragua.

Le lac de Nicée. Voyez Nicée.

Le lac Nipissing, lac de l'Amérique ſeptentrionale au Canada. On le nomme auſſi le lac des Nipissiriniens & lac des Castors. Il eſt entre la riviere des Outaouaks, au nord-eſt, & le lac Huron au ſud-oueſt. De l'iſle ne donne qu'une décharge, dans le lac Huron, par une riviere qu'il nomme la riviere de *S. François*. Le P. Hennepin, qui donne le nom de riviere de *S. François* à celle des Outaouacks, la fait communiquer à ce lac par un canal où il met un ſaut. Une carte plus nouvelle & plus détaillée marque ce même canal avec trois portages nommés les *galots*, le *portage des roſes*, & le *portage de la Miſſiave*. Elle met ſur la riviere de communication de ce lac au lac Huron, un portage nommé *des Récollets*, & remplit d'iſles le lac de Nipiſſing.

Le lac des Nipissiriniens. C'eſt le même que le précédent.

Le lac d'Ochrida, lac de la Turquie en Europe. Voyez Ochrida.

Le lac d'Onéga. Voyez Onéga 2.

Le lac Ontario. Voyez Ontario.

Le lac d'Orbitelle. Voyez Orbitelle.

Le lac d'Orta, lac d'Italie. Voyez Orta.

Le lac de Paria, ou lac d'Aulagas, lac de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, dans l'audience de los Charcas. Il communique par un long canal avec le lac de Titicaca, qui eſt beaucoup plus au nord.

Le lac de Parime, lac imaginaire.

Le lac de Patria. Voyez Patria.

Le lac de Pérouse. Voyez Pérouse.

Le lac Pesole. Voyez Pésol.

Le lac Pétrus. Voyez Pétrus.

Le lac de Pié-di-Luco. Voyez Pié-di-Luco.

Le lac de Pilate. Voyez Frakmont.

Le lac de Pusiano. Voyez Pusiano.

Le lac des Puteotamis, ou la baie des Puants. Voyez Baie.

Le lac des Quatre-Villes en Suisse; c'eſt le même que le lac de Lucerne. Voyez Lucerne.

Le lac de Rieti. Voyez Rieti.

Le lac de Rive, ou le lac de Wallenstadt, lac de Suiſſe. Voyez Rive.

Le lac de Ronciglione, ou le lac de Vico. Voyez Ciminius Lacus, & Ronciglione.

Le lac de Rufumbo, lac d'Afrique, dans les états du Monoëmugi, au nord de la Couama, près de la montagne de Rufumbo.

Le lac de S. François, lac de l'Amérique ſeptentrionale, au Canada. C'eſt moins un lac proprement dit, qu'un élargiſſement médiocre du grand fleuve de S. Laurent, un peu au-deſſus de Mont-Réal.

Le lac de S. Jean, ou de Pingagami, petit lac de l'Amérique ſeptentrionale, au Canada. Il ſe forme de la riviere de Kakigaouſipi, qui lui porte les eaux du lac Miſtaſin, qui eſt au nord-nord-oueſt, & de la riviere de Niſouba qui vient du couchant: il ſe décharge par la riviere de Saguenay dans le fleuve de S. Laurent, près de Tadouſac.

Le lac de S. Louis: on a autrefois donné ce nom au lac de *Frontenac*.

Le lac de Sainte-Praxede: c'eſt le même que le *Lac de Caſtiglione*.

Le lac du S. Sacrement, lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans le Canada. Il ſe forme par la riviere de Richelieu, qui elle-même n'eſt que la décharge du lac de Champlain, dont celui du S. Sacrement n'eſt qu'à une lieue. Il a dix ou onze lieues de long.

Le lac de Sainte-Susanne, lac d'Italie, dans l'Ombrie, près de Riéti & du lac de Cantalice, proche du château de Sainte-Suſanne, dont il prend ſon nom. Il n'a que deux ou trois milles de tour. Cluvier croit que c'eſt le *Septem Aquæ* de Cicéron.

Le lac de Sarchad, lac de Tranſilvanie, aux frontieres de la haute Hongrie. Il eſt petit & formé par

la riviere de Fekier-Kères, qui le traverſe au-deſſous de la ville de Giula.

Le lac de Scutari, lac de l'Albanie, vulgairement appellé *Lac de Penta*. La riviere de Batiana ou Bojana, qui ſort de ce lac, dont le tour eſt de quatre-vingt milles, borde du midi la ville de Scutari, ſelon Corneille, qui cite Corovic. *Itin.*

Le lac de la Soressa. Voyez Soressa.

Le lac de Stive. Voyez Copaïs & Livadie.

Le lac de Straccia-Cappa. Voyez Straccia-Cappa.

Le lac Supérieur, grand lac de l'Amérique ſeptentrionale, au Canada. Il peut être conſideré comme la ſource du grand fleuve de S. Laurent, au nord du lac des Illinois. Il communique au nord avec le lac Alemipigon, &, au ſud-eſt, au lac Huron où il envoie une partie de ſes eaux. Il en reçoit d'un grand nombre de ruiſſeaux. Il y a plus de ſoixante lieues du fond occidental de ce lac, à la pointe de terre qui, s'avançant du midi, ſemble le vouloir partager en deux, & plus de ſoixante autres de-là à ſon extrémité orientale. Il y a un très-grand nombre d'iſles le long de ſes bords. La principale eſt celle de Minong, qui a dix-huit à dix-neuf lieues de longueur & eſt ſéparée du continent par un canal aſſez large. On le nomme auſſi quelquefois le *lac de Traci*. Il eſt navigable pour toutes ſortes de barques.

Le lac ſupérieur avoit été nommé le *lac de Tracy* en l'honneur du marquis de Tracy, lequel, en 1663, fut nommé vice-roi de l'Amérique Françoiſe, &, après avoir viſité les iſles Antilles, arriva en Canada, en 1665, où il fit la guerre aux Iroquois; mais ce nom n'eſt plus en uſage. On ne connoit point celui que les Sauvages donnoient à ce lac, le plus grand que l'on connoiſſe dans le monde, & on l'a apparemment nommé *Supérieur*, parce qu'il eſt le plus ſeptentrional des grands lacs de la Nouvelle-France. On lui donne deux cents quatre-vingt-cinq lieues de l'eſt à l'oueſt; environ quatre-vingt de large du nord au ſud, & cinq cents de circuit. Son embouchure dans le lac Huron eſt par 45 d. 28′; & il ſe décharge par un détroit de vingt-deux lieues de long, fort embaraſſé de rochers. Toute la côte méridionale de ce lac eſt aſſez droite: il ſeroit dangereux d'y être ſurpris d'un vent du large, parce qu'on n'y trouve presque point d'abri; mais la rive ſeptentrionale eſt bordée de rochers, entre leſquels il y a quantité de petits havres fort commodes pour les voyageurs, qui s'accordent tous ſur une particularité de ce lac, qu'il eſt bon de ſavoir. Ils diſent que quand il doit y avoir une tempête ſur le lac, on en eſt averti deux jours auparavant; que tout le premier jour, on apperçoit un petit frémiſſement ſur la ſurface de l'eau; que le lendemain les lames y ſont aſſez groſſes, mais ne ſe briſent pas encore; de ſorte qu'on peut naviguer ſains crainte, & faire même beaucoup de chemin, ſi on a le vent favorable; mais que, le troiſiéme jour, le lac eſt tout en feu, & que l'Océan dans ſa plus grande fureur, n'eſt pas plus agité.

Les Sauvages, par reconnoiſſance pour la grande quantité de poiſſons que leur fournit ce lac, & par le reſpect que leur inſpire ſa vaſte étendue, en ont fait une divinité, & lui offrent des ſacrifices à leur maniere; mais il ſe pourroit bien faire que ces honneurs religieux ayent pour objet le dieu Michabou, qui a formé ce lac, diſent ces peuples, pour prendre des caſtors: ils ajoûtent que les rochers dont j'ai dit qu'eſt rempli le détroit du lac Supérieur, ſont des reſtes d'une chauſſée que le dieu avoit conſtruite, pour arrêter les eaux des rivieres & des lacs dont il vouloit former celui-ci. Il y a long-tems qu'on ſait qu'il y a beaucoup de cuivre dans les iſles & dans le continent du lac Supérieur: on a ſouvent trouvé des morceaux propres à être mis en œuvre ſur les falaiſes. * *Notes du P.* Charlevoix.

Le lac de Tailla-Cozzo, lac d'Italie, au royaume de Naples. C'eſt le même que le *lac de Celano*.

Le lac de Thun, Voyez Tung.

Le lac des Timagaming: c'eſt le même que le *lac de Miſtaſin* au Canada.

Le lac de Titicaca. Voyez Titicaca.

Le lac de Traci. C'eſt le même que le *lac Supérieur*.

Le lac de Varane, Voyez Varano.

Le lac de Vaspuracan: c'eſt le même que le *lac d'Actamar*. Voyez Actamar.

Le lac de Vastran: c'eſt le même que le lac de Van. Voyez Van.

Le lac Vener, ou Vaner. Voyez Vener.

Le lac de Veter, ou Vater. Voyez Veter.

Le lac de Vico: c'eſt le même que le lac de Ronciglione.

Le lac de Xaragua. Voyez Xaragua.

Le lac des Xarayes: les Eſpagnols diſent *Laguna de los Xaraies*, grand lac de l'Amérique méridionale, entre le Pérou au couchant, le Breſil au levant, & le Paraguai au midi, dans le pays des Xarayes, à la ſource de l'Iguatu, qui, un peu au-deſſous, eſt nommée *riviere de Paraguai*. Il y a une fort grande iſle qui en occupe une partie conſidérable, au-deſſous une autre moindre, & quelques petites au couchant. * *Rob. de Vaugondy*, Atlas.

Le lac de Zachaf, lac d'Afrique, dans la baſſe Ethiopie, dans l'empire du Monoëmugi, d'où ſort la riviere du S. Eſprit, qui court dans le Monomotapa, ſelon Baudrand, qui cite quelques relations. Il devoit citer de bonne foi les cartes de MM. Sanſon, où cela ſe trouve ainſi. Ce lac eſt imaginaire, auſſi-bien que le cours de la riviere du S. Eſprit.

Le lac de Zaflan, autre lac imaginaire d'Afrique, vers le 60ᵉ d. de latitude ſud, ſelon les cartes de MM. Sanſon. Les anciens géographes en dérivoient une riviere qu'ils ſuppoſoient être une des origines du Nil, & qui eſt auſſi peu réelle que le lac même.

Le lac de Zaire, autre lac d'Afrique, d'où l'on a cru long-tems, que le Nil prenoit ſa principale origine au-delà de l'équateur. Les cartes de MM. Sanſon nomment ce lac *Zaire* ou *Zembre*, & le mettent au 50ᵉ d. de longitude, & entre le 5ᵉ & le 15ᵉ d. de latitude méridionale.

Ces trois lacs diſparoiſſent dans les cartes de De l'Iſle.

Le lac de Zambeze, grand lac d'Afrique, dans la Cafrerie, entre le royan mede Chicova & celui d'Abutua, à l'occident de la ville de Chicova, & de la riviere de Zambeſe. De l'Iſle le marque, mais ſans le nommer.

Le lac de Zell, lac d'Allemagne, dans la Suabe, ſur la frontiere de la Suiſſe, & au-deſſous du lac de Conſtance, près de la petite ville de Zell, qui lui donne le nom. Il n'a guères que trente-mille pas de circuit. Le Rhin le traverſe dans ſa partie méridionale.

Le lac de Zenta; c'eſt le même que le *lac de Scutari*.

Le lac de Zug. Voyez Zug.

Le lac de Zurich. Voyez Zurich.

Outre cette liſte, il faut conſulter aux mots Lago, Lagune, Logh, Lough & Osero. Tous ces mots ne veulent dire que *lac*.

LACANITIS, contrée d'Aſie, dans la Cilicie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 8, qui met une ville unique, ſavoir *Irenopolis*.

LACCI, grand marais, dans la Lybie extérieure, ſelon Ptolomée, qui lui donne 55 d. 30′ de longitude, & 26 d. 40′ de latitude. Ortélius met ce marais dans la Marmarique; mais il ne s'eſt pas ſouvenu que Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, ne parle pas ſeulement de la Marmarique dans ce chapitre, mais qu'il y décrit auſſi la Lybie & l'Egypte.

LACCINI; ce mot ſe trouve dans quelques vieilles éditions de Pline, comme ſi c'étoit le nom d'un peuple de la huitiéme région de l'Italie. Le P. Hardouin, *l.* 3, *c.* 15, avoue que ne le trouvant dans aucun manuſcrit, & ne voyant d'ailleurs aucun géographe qui ait nommé une ville qui ait du rapport avec ce peuple, il a effacé ce nom.

LACCIVOLO, (la Punta de) cap de l'iſle de Corſe, dans ſa côte occidentale, à ſept lieues de la ville de Calvi, du côté du nord, & à huit de San-Fiorenzo, vers le couchant. Voyez Attium, qui eſt l'ancien nom. * *Baudr.* éd. 1705.

LACCOBARDI, Λακκοβάρδοι. Voyez Langobardi.

LACCOBRIGA. Voyez Lacobriga.

LACÉDEMONE, ville de Gréce, au Péloponnèſe, ſur la rive droite ou occidentale de l'Eurotas. Baudrand dit qu'elle fut fondée par Lacédémon, dont elle prit le

nom, & fut ensuite appellée *Sparte*, du nom de la reine *Sparta*, fille d'Europe. Corneille dit qu'elle fut originairement appellée *Lélie* ou *Lélégie*, du nom de *Lélex*, son fondateur, & qu'on l'appella depuis indifféremment *Lacédémone* ou *Sparte*; *Lacédémone*, du nom de *Lacédémon*, qui succéda à Lélex; & *Sparte*, de la reine *Sparta*, fille d'Europe, & du même Lacédémon. Pausanias dit beaucoup mieux. On la nomma d'abord *Sparte*, & ensuite *Lacédémone*, ce dernier nom n'étant auparavant que celui du pays. Etienne le Géographe, dit: Lacédémone, ville très-célèbre, au Péloponnèse; auparavant on la nommoit *Sparte*. Homère, *Iliad.* B. v. 88, distingue très-bien ces deux noms. Ceux, dit-il, qui habitoient la basse & la vaste Lacédémone, Phare, Sparte & Messé, séjour si aimé des colombes, bryssées, &c. Par Lacédémone il entend le pays nommé la *Laconie*; & par Sparte, la ville même qui étoit la capitale de ce pays. Le Scholiaste dit, en expliquant ces vers d'Homère: Lacédémone est le nom du pays, & Sparte celui de la ville; d'autres donnent à la ville les deux noms indifféremment. Le surnom de *basse*, Κοίλη, *creuse*, donné au pays, a rapport au Taygète, & autres montagnes dont il est environné. On peut voir Meursius, sur l'origine de ces deux noms; on y trouvera une érudition qui n'est pas de notre sujet. Quoiqu'elle ne fût pas si étendue qu'Athènes, elle l'égaloit au moins en puissance. Polybe, *l.* 9, *c.* 20, dit que le circuit étoit de quarante-huit stades. Celui d'Athènes étoit bien plus grand. Lorsque Lacédémone étoit florissante, elle n'avoit aucuns murs, & se croyoit assez fortifiée par le courage de ses citoyens. Cornélius Népos, *in Agesilao*, c. 6, dit: lorsqu'Epaminondas affiégeoit Sparte, comme cette ville n'avoit point de murailles, il fit voir tant de conduite, qu'il sembla alors à tout le monde que, &c. Enfin vers le tems de Cassander, ou peu après, lorsque les tyrans étoient maîtres de la ville, ne se fiant ni à leur courage ni à leurs forces, ils environnerent la ville d'une muraille; ce n'étoit d'abord qu'une maçonnerie legere & faite à la hâte; mais Nabis la perfectionna. Justin, *l.* 14, *c.* 5, dit: Cassander marchant contre la Grèce, fit la guerre à plusieurs villes, dont la ruine alarma les Spartiates, qui en furent effrayés comme d'un incendie qui les menaçoit. Ce fut alors que se défiant de leurs forces, ils donnerent des murs à leur ville, & la fortifierent malgré les réponses des oracles, & au mépris de l'ancienne gloire, qui étoit beaucoup plus grande. Pausanias, *in Achaic.* c. 8, met le tems de la construction de ces murs aux tems de Démétrius & de Pyrrhus. Les murs de Sparte, dit-il, avoient été élevés à la hâte, lorsque Démétrius & Pyrrhus l'affiégeoient: le tyran Nabis les perfectionna ensuite, de maniere que rien n'y manquoit pour être solides. Tite-Live, *l.* 34, *c.* 38, dit: Sparte étoit autrefois sans murailles. En dernier lieu, les tyrans avoient fait un mur aux lieux ouverts, & d'un accès trop facile, se contentant de mettre sur les hauteurs, & aux endroits moins abordables, des corps-de-garde, pour les défendre.

Je renvoie à Plutarque dans les Vies de Lycurgue; de Lysandre, d'Agésilas, d'Agis & de Cléomène, ceux qui voudront s'instruire des mœurs, des coutumes & de la politique des Lacédémoniens.

La ville de Sparte étoit capitale d'un royaume, dont Lacédémone étoit le vrai nom; & ce nom, comme nous avons dit, fut ensuite donné à la ville. Ce royaume a eu diverses révolutions, dont on peut voir les principales dans l'Histoire géographique de la Grèce au mot GRÈCE. J'ajoûterai ici quelques traits particuliers. Une ancienne tradition donnoit aux Spartiates & aux Juifs une origine commune. Cependant il y a bien de l'apparence que ce sentiment ne commença que depuis les Maccabées. D. Calmet, *Dict.* dit: les Hébreux ne commencerent à connoître les Lacédémoniens, & à avoir commerce avec eux que depuis les Maccabées. Aréus, roi de Lacédémone, écrivit au grand-prêtre Onias, l'an 183, avant l'ère vulgaire, qu'ayant appris que les Juifs & les Lacédémoniens étoient freres, & de la race d'Abraham, il les prioit de leur mander l'état de leurs affaires. Onias reçut très-bien les envoyés d'Aréus, & récrivit aux Lacédémoniens, reconnoissant avec plaisir la parenté des deux nations. C'est ce qu'on lit au premier livre des Maccabées, *c.* 12, *v.* 7 & *seq.* Plusieurs années après, Jonathas-Maccabée ayant envoyé des députés à Rome, pour renouveller l'alliance des Juifs avec les Romains, donna ordre à ses gens de repasser par Lacédémone, & de porter aux Lacédémoniens une lettre, dans laquelle il rapporte toute entiere celle d'Aréus, dont on vient de parler, & dit qu'encore que les Juifs n'ayent pas besoin du témoignage d'Aréus, pour se persuader de leur parenté réciproque, puisqu'ils ont des livres saints qui la leur apprennent; & quoique dans la situation présente de leur république, ils ne soient pas dans la nécessité de recourir à leurs secours, ils ne laissent pas de leur envoyer des ambassadeurs, pour renouveller leur amitié & leur union, & pour leur rendre compte de l'état où étoient alors les affaires de leur nation; disant qu'ils ont été exposés à beaucoup de persécutions, mais que le Seigneur les en a délivrés d'une maniere toute miraculeuse. On n'a pas la réponse des Lacédémoniens. Long-tems auparavant, Jason, faux grand-prêtre des Juifs, & frere d'Onias III, ayant été obligé de se sauver de sa patrie, à cause de ses crimes, se retira auprès des Lacédémoniens, espérant y trouver un asyle, (*Maccab.* l. 2, c. 5, v. 7;) mais les Lacédémoniens ayant appris le sujet de sa fuite, l'abandonnerent, & il mourut sans qu'ils daignassent lui donner l'honneur de la sépulture. Quant au fond de la question sur la parenté des Juifs & des Lacédémoniens, on peut voir la Dissertation particuliere, que D. Calmet en a faite à la tête de son Commentaire sur les Maccabées.

Lacédémone a été le siége d'un évêché qui étoit encore suffragant de Patras, dans le tems que la Notice de l'évêque de Cathare a été écrite. On y trouve pour huitième suffragant *Latericensem* ou *Lacedæmonensem*. Dans la Notice de Hieroclès on lit *Lacedæmon metropolis Laconicæ, quæ prius Sparta.* Dans la Notice de Nilus Doxapatrius, Patras n'a plus que cinq suffragans, dont le premier est Lacédémone; & dans une autre Notice faite, sous Léon le Sage, pour régler les rangs entre les métropolitains, Patras est le trente-deuxième, & Lacédémone le soixante & dix-huitième. C'est-à-présent un archevêché, qui a sous lui trois suffragans, Cariopole, Amiclès & Breftène. Nous marquons l'état présent de Lacédémone au mot MISITRA, qui en est le nom moderne.

Le pays de Lacédémone. Voyez son ancien état, au mot LACONIE; & son état présent, aux mots MAINA & MAGNOTES. La *Sacanie* ou *Zacanie* n'a rien de commun avec la Laconie des anciens, comme nous le prouvons en son lieu.

LACEDOGNA. Voyez CEDOGONE.

1. LACERIA, ville de la Magnésie, selon Etienne le Géographe.

2. LACERIA, ville d'Italie, selon le même.

3. LACERIA, nom que l'on donnoit aussi à la ville d'Hermion, selon le même.

Cet auteur ne dit point où étoit cette troisiéme. La seconde est suspecte, & la premiere a besoin d'explication. Commençons par celle-ci:

1. Nicétas, au rapport d'Ortélius, fait mention d'une *Lacetia*, vers la Phrygie. Cela donne lieu à ce géographe de conjecturer, (*forte*,) que ce peut être la *Laceria* de Magnésie, nommée par Etienne.

2. *Laceria* d'Italie est si suspecte à Berkélius, commentateur d'Etienne, qu'il a cru qu'Ἰταλίας étoit une faute des copistes, pour Θετταλίας, de Thessalie & non pas d'Italie. En effet, Pindare, *Pyth. od.* 3, fait mention d'une *Laceria* dans ces cantons; & son scholiaste dit expressément qu'elle étoit sur le lac Bœbéïde. Apollonius, *l.* 4, dit qu'elle étoit sur l'Amyre, riviere qui se décharge dans ce lac.

LACETANI & LACETENIA, ancien peuple & pays d'Espagne. Pline, *l.* 3, *c.* 3, met auprès des *Ausetani* les peuples ITANI & LACETANI. Le premier est si peu connu, que le P. Hardouin l'efface comme une faute provenue de la répétition vicieuse de quelques syllabes en dictant. A l'égard du second peuple, il est plus connu. Tite-Live, *l.* 21, *c.* 60, en parle, & en marque même la position assez expressément, lorsqu'il dit: Scipion étant parti de l'embouchure du Rhône, & ayant dépassé les Pyrénées, & pris terre à Ampurias, il y débarqua ses troupes; & commençant par les Lacétaniens,

il soumit à la domtinaion Romaine toute la côte, jusqu'à l'Ebre, partie en renouvellant les anciennes alliances; & partie en faisant de nouvelles. Ces Lacétaniens sont les JACCETANI de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, différens des JACCETANI de Strabon, *l.* 3, *p.* 161, qui étoient dans la Vasconie ou Gascogne en Espagne. Selon le P. Briet, *Parall.* 2. *part. l.* 4, *p.* 269, les *Laccetani* & les *Jaccetani* répondent à une partie du diocèse de Lérida, & à une partie de la nouvelle Catalogne. Voici les villes qu'il y met:

Jespus, Belpuci.
Udura, peut-être Andore.
Pompeii Trophæa, lieu près d'Andore, où l'on voit encore les restes de ce trophée.
Acerris, Gerri.
Setelfis, Urgel, ou, selon d'autres, Astarlid.
Ceressus, peut-être Solsone.
Anabis, peut-être Igualada.
Lissa ou *Lessa*, peut-être Oliana.

Cellarius, *Geogr. ant.* l. 2, c. 1, p. 147, dispose ces lieux autrement. Voici l'idée qu'il donne de la Lacétanie, ou Jaccétanie de Ptolomée.

Lissa, ville détruite, auprès de Manresa.
Udura: il semble que ce soit Cardone.
Setelfis, peut-être Solsona.
Telobis, aujourd'hui Martorel, sur la rive occidentale du Lobregat.
Fissum de Tite-Live, ou *Kissa* de Polybe: on croit que c'est Guissona.

On trouve ceci expliqué & prouvé par de Marca, *Hispan.* l. 2, c. 23.

LACETER. Voyez LACTER.

LACHERE, Λαχερη, ville de l'Arabie heureuse, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7.

LACHI, bourg de l'Albanie, sur la mer Ionienne, à deux lieues de la ville de Durazzo, du côté du midi. C'étoit anciennement une petite ville du royaume de Macédoine, nommée *Petra*, de laquelle César & Lucain ont fait mention. Voyez PETRA. *Baudr.* édit. 1705.

LACHIS, selon D. Calmet, *Dict.* ville de la Palestine, au midi de la tribu de Juda. Eusèbe & S. Jérôme disent que, de leur tems, on voyoit un bourg du nom de *Lachis*, à sept milles d'Eleutheropolis, tirant vers le midi. Sennacherib assiégea Lachis, mais il ne la prit pas. C'est de-là qu'il envoya Rabsacès contre Jérusalem. **Josué*, c. 10, v. 26; c. 15, v. 39. *Reg.* l. 4, c. 18, v. 17; c. 19, v. 8; & *Paral.* l. 2, c. 32, v. 9.

LACHMIORUM INSULA, isle dont Xénophon, auteur d'un Périple cité par divers auteurs anciens, dit que le roi vécut huit cents ans. Quelques éditeurs de Valere Maxime, *l.* 8, *c.* 13, *n.* 7, qui copie ce fait, ne connoissant point cette isle des Lachmiens, ont changé le mot de *Lachmiorum* en *Lamorum*; d'autres en *Latimorum* ou *Latinorum*. Pighius, & autres savans, tiennent qu'il ne faut rien changer à *Lachmiorum* qui se trouve dans les manuscrits.

LACHTER, gros bourg de Perse, dans le Fars. **Hist. de Timur-Bec*, l. 3, c. 22.

LACIA. Voyez LACIADÆ.

LACIACUM. Voyez LAVIACUM.

LACIADÆ, lieu municipal de Grèce, dans l'Attique, de la tribu Œnéide. C'étoit la patrie de deux grands capitaines, Miltiades & son fils Cimon. Il y avoit dans ce bourg un temple du héros Lacius, qui avoit donné le nom à ce peuple. **Spon*, Liste de l'Attique, *p.* 355.

LACIBI, selon Pline, *l.* 3, *c.* 1, ou

LACIBIS, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, ancienne ville d'Espagne, au pays des Turdules, dans les terres.

LACIBURGIUM, ancienne ville de la grande Germanie, vers la mer Baltique: on n'en connoît plus la place, quoique des conjectures l'ayent placée, ou à Rostock, ou à Stralsund, qui sont des villes beaucoup plus modernes. **Ptolomée*, l. 2, c. 11. Le plus commun sentiment est pour LAWENBOURG.

LACINIENSES, ancien peuple de la Liburnie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 21.

LACINIUM PROMONSTORIUM, promontoire d'Italie, dans la grande Grèce, au pays des Brutiens, au midi de la ville de Crotone. C'est où commence le golfe de Tarente, terminé de l'autre côté par le promontoire Salentin, selon Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 4, *n.* 53 & 55. Il y avoit un temple de Junon Lacinienne, qui, au rapport de Strabon, *l.* 6, *p.* 261, étoit autrefois rempli de riches offrandes. Cela se rapporte à ce que dit Cicéron, *de Divinat.* l. 1, c. 24, qu'Annibal ayant résolu d'enlever de ce temple de Junon Lacinienne une colomne d'or massif, il en fut détourné par un avertissement qu'il reçut en songe. Tite Live, *l.* 28, remarque que ce général fit quelque séjour chez les Brutiens, auprès du temple de Junon Lacinienne. Le même historien rapporte, *l.* 42, *c.* 28, que Fulvius Flaccus fut puni par une mort funeste & honteuse, de ce qu'il avoit pillé ce temple. On peut ajoûter à cela ce que dit Valere Maxime, *l.* 1, *c.* 1, *Ex.* 20. On appelle aujourd'hui ce promontoire CAPO DELLE COLONNE, *le Cap des Colomnes*, à cause de quelques colomnes fort belles qui y sont restées d'un ancien temple. J'aurois cru que c'étoit de ce temple de Junon Lacinienne; mais Hardion, dans une note sur la quatriéme églogue de Théocrite, m'apprend que c'est d'un temple dédié à la Fortune équestre. Il ajoute: Théocrite donne au cap Lacinien l'épithète de Πελωρον, *qui est au levant, parce que ce promontoire étoit effectivement à l'orient de Crotone.* La remarque n'est pas conforme à l'exacte géographie, à moins que Hardion ne donne le nom d'*orient* ou de *levant* au midi tant soit peu oriental. Mais ce promontoire est réellement à l'orient, non de la ville, mais de la partie méridionale du territoire Crotoniate, le long de la côte, au fond du golfe de Squilace. **Mémoires de littérature de l'Académie des inscriptions*, t. 8.

LACIPEA, lieu d'Espagne, selon Antonin, *Itiner.* sur une route de Mérida à Sarragoce, à vingt mille pas de la premiere, selon quelques exemplaires.

LACIPPO, selon Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 6; & Pline, *l.* 3, *c.* 1, ou

LACIPPUS, Λακιππος, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 4, ancienne ville d'Espagne, dans la Bétique.

LACMELLUM. Voyez LAUMELLUM.

1. LACOBRIGA, ville d'Espagne, dans la Lusitanie. Pomponius Méla, *l.* 3, *c.* 1, dit qu'elle étoit dans le Promontoire sacré. Vaséus cité par Ortélius, *Thesaur.* dit qu'on en voit encore les ruines, & des restiges d'anciens édifices, auprès de Lagos, ville de l'Algarve, dans un village nommé en Portugais *Lagoa*. C'est de celle-là que les habitans sont nommés *Langobritæ* par Pluratque, *in Sertorio*, si nous en croyons Ortélius. Cellarius croit que cet auteur Grec a parlé des habitans d'une autre Lacobriga, dont nous ferons mention ci-après.

2. LACOBRIGA, autre ville d'Espagne, dans la Lusitanie, selon Ptolomée, qui la nomme *Lancobrica*, Λαγκοβρικα; ce ne peut être celle de Pomponius Méla, qui étoit au Promontoire sacré. Celle-ci en étoit trop éloignée, comme il paroît par ces positions, que Ptolomée détermine ainsi.

	Longit.	Latit.
Sacrum Promontorium	2 d. 30′.	38 d. 15′.
Lancobrica	5 45′.	40 15′.

Cette différence de trois degrés quinze minutes sur la seule longitude est trop grande, à moins qu'on ne dise que les chiffres de Ptolomée sont corrompus. L'orthographe de cet auteur s'accorde d'ailleurs avec ce qu'on lit sur une médaille de Galba, qui porte ces mots, *Laccobriga Mun*, c'est-à-dire *Laccobriga Municipe*. C'est peut-être à celle-ci qu'appartiennent les *Langobritæ*, Λαγγοβριται, de Plutarque. Le redoublement de C fur la médaille, & celui de γ dans le nom écrit par l'historien, conviennent assez au γκ de Ptolomée, & favorisent ma conjecture.

3. LACOBRIGA, ville de l'Espagne Tarragonoise, au pays des Vaccéens. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, ne la nomme point dans les exemplaires grecs; mais on trouve dans les éditions latines *Lacobriga*, & dans le grec *Meoriga*. C'est de celle-là dont Pline, *l.* 3, *c.* 3, nomme les habitans *Lacobricenses*. Cellarius & le P. Har-

P. Hardouin y rapportent auſſi les *Laccobritæ* de Plutarque. Antonin nous en marque la ſituation, & la met ſur la route d'Aſtorga à Tarragone, entre *Viminacium* & *Deſſobriga*, à dix mille pas de la premiere, & à quinze de la ſeconde.

Voici le paſſage de Vaſæus, *in Epiſcopatuum Catelogo*, au ſujet de la premiere de ces villes. *Duas invenio Lacobrigas, alteram in promontorio ſacro, quod vulgò promontorium D. Vincentii appellatur, cujus nunc ruinæ & antiquorum ædificiorum veſtigia extant propè* Lagos, *Algarbiorum urbem, in vico qui Luſitanicâ linguâ dicitur* à Lagoa. On voit que cet auteur ne connoît point la *Lancobrica* de Ptolomée, ou qu'il la croit la même que la *Locobriga* de Méla, faute d'avoir pris garde à la différence des poſitions. Feſtus dit que ce nom eſt formé de *Lacu* & *Briga*. Le P. Hardouin ajoûte que *Briga* veut dire un *bourg*, ou une petite ville, *oppidum*. Il falloit dire que ce mot ſignifie un *pont*; &, comme nous l'avons remarqué ailleurs, ce mot n'entre dans les noms géographiques que pour exprimer des lieux où il y avoit un pont.

LACONIE, (LA) ou le PAYS DE LACÉDÉMONE, contrée de Gréce, au Péloponnéſe, entre le royaume d'Argos au nord, l'Archipel à l'orient, le golfe Laconique au midi, la Meſſénie au couchant, & l'Arcadie au nord-oueſt; des deux côtés de l'Eurotas, qui la partageoit en deux parties fort inégales, dont la plus grande étoit à l'orient. Toute la côte de la Laconie s'étendoit depuis *Tænarium*, ville & promontoire, entre le golfe Meſſéniaque & le golfe Laconique, jusqu'au lieu *Praſium* ou *Praſia*; mais avec le tems, les conquêtes des Lacédémoniens s'étendirent dans la Meſſenie; de-là vient que Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16, commence la Laconie à Leuctre, qui eſt dans le golfe Meſſeniaque. Il met de ce côté-là, appartenant alors aux Lacédémoniens, Leuctre & le promontoire Tænarien. Puis, le long du golfe Laconique, il range ainſi les lieux ſuivans:

Tænarium,	L'Embouchure de l'Eurotas,
Cæne,	Acria,
Theuthrona,	Biandina,
Las,	Aſopus, ville;
Gythium,	Onugnatos, promontoire;
Trinaſus,	Boæ;

Et Malée, promontoire.

De-là, continuant vers le golfe Argolique, il met:

Minoa, port & promontoire;
Le port *Dios Soteros*, ou de *Jupiter Sauveur*;
Epidaure,
Zarex,
Cyphanta, port;
Et Praſia.

Dans les terres, il marque:

Cardamyle,	Blemmina,
Lacédémone, capitale;	Thalame,
Cyphanta,	Gerenia,
Lerna,	Œnoë,
Thurium,	Bithyla.

Voyez les articles ELEUTHERO-LACONES, LACÉDÉMONE, MISTRA, MAINA & SACANIE. Ortélius, *Theſaur.* obſerve que la Laconie a été anciennement nommée *Lélegie*, puis *l'Œbalie*. Voyez au mot ZACONIE.

LE GOLFE DE LACONIE, *Laconicus Sinus*, golfe de la mer de Gréce, au midi du Péloponneſe, à l'orient du golfe Meſſéniaque, dont il eſt ſéparé par un cap nommé autrefois *le promontoire Tænarien*. C'eſt proprement une anſe terminée à l'orient, par un cap nommé par les Grecs *Onugnatos*, c'eſt-à-dire la *mâchoire d'âne*. Pour dire la même choſe avec les noms d'aujourd'hui, cette anſe nommée préſentement *golfe de Colochine*, eſt à l'orient du golfe de Coron, dont elle eſt ſéparée par le cap Matapan, & ſe termine à l'iſle de Cervi, qui a été détachée du continent auquel elle tenoit autrefois. Cette iſle eſt un reſte de l'Onugnatos, & eſt voiſine du cap Malée, qui borne préſentement cette anſe du côté de l'orient. Sur la côte occidentale de l'anſe, aſſez près du cap Matapan, eſt *Maina*, qui donne préſentement à la Laconie le nom de BRAZZO DE MAINA, & à ſes habitans celui de MAGNOTES. Voyez ces mots.

LACONIMURGIUM, ancienne ville d'Eſpagne, chez les Vettons, peuple ſitué à l'orient de la Luſitanie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5. Pline en fait auſſi mention. Le P. Hardouin, *l.* 3, *c.* 1, croit que c'eſt préſentement *Conſtantina*, dans l'Andalouſie, au nord de Péaſtor.

LACONUM OSSIGI. Voyez OSSIGI.

LACONUM TROPHÆA: c'eſt ainſi que l'on appelloit un monument érigé près des Thermopyles, en l'honneur de trois cents Lacédémoniens, qui, étant commandés par Léonidas, leur roi, firent tête à la formidable armée du roi de Perſe.

LACOSTE, haute montagne de France, dans la baſſe Auvergne, proche le mont d'Or. Par les obſervations qui ont été faites, il ſe trouve qu'elle eſt élevée ſur la mer de 871 toiſes. **Mémoires de l'Académie*, t. 1.

LACOTENA, lieu dont parle Ammien Marcellin. Il étoit quelque part, vers le mont Taurus, & dans la petite Arménie, au jugement d'Ortélius, *Theſaur.*

LACRIASSUS, ville de la petite Arménie, dans la préfecture Rhavénienne, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7.

LACROMA, Baudrand. *éd.* 1705 dit: petite iſle de la mer Adriatique, éloignée d'une demi-lieue de Raguſe. Elle a environ une lieue de circuit, & une ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît, unie à la congregation du mont Caſſin. Richard I, roi d'Angleterre, ayant, dans une tempête fait un vœu de faire bâtir une chapelle en l'honneur de la ſainte Vierge, ſur la premiere terre qu'il trouveroit, aborda en cette iſle; mais les Raguſéens le prierent de faire rebâtir leur cathédrale, ce qu'il executa. Le P. Coronelli, *Iſolar.* part. 1, p. 160, col. 1, dit plus ſimplement, qu'au voiſinage du port Raguſe, ſur l'écueil de *Lacromi*, eſt un monaſtere remarquable dédié à la bienheureuſe Vierge, que c'eſt une abbaye de Bénédictins, laquelle s'unit, en 1446, à la congregation du mont Caſſin. Cet écueil eſt nommé *Chirona* dans la carte de la Gréce par De l'Iſle.

LACTARIUS MONS; Caſſiodore, *Variar.* l. 1, *ad beatum* V. C. appelle ainſi une montagne célebre par la ſalubrité de l'air; mais il ne dit point en quel pays.

LACTER, Λακτὴρ, promontoire de l'iſle de Co, vers le midi, ſelon Strabon, *l.* 14, *p.* 657. Le même auteur le nomme auſſi *Lacterium promontorium*. C'eſt ſans doute le *Lacetor* Λακητὴρ que Plutarque, *Quæſt. Græc.* met dans l'iſle de Cos.

LACTEUS MONS, montagne d'Italie, aux environs du Véſuve, près du bord de la riviere du Dragone, ſelon l'ancienne traduction latine de l'Hiſtoire des Goths par Procope *l.* 3, *p. antepenult. edit. Romæ, ann.* 1506. Grotius, *Gothicæ Hiſt.* l. 4, p. 515, traduit par *Lacterius mons*, & dit: *in vicinum montem confugiunt, quem Latini Lactarium vocant.*

LACTISMA. Voyez OPSICELLA.

LACTODORUM, ou LACTORODUM, ancien lieu de la grande Bretagne. Selon l'Itinéraire d'Antonin, il ſe trouvoit ſur la route du rempart, au port de *Ritupæ* ou *Stonar*, entre *Bennavenna* & *Magiovintum*, à douze mille pas de la premiere, & à dix-ſept de la ſeconde. Gale, *in Antonini Itinr.* p. 60, rend *Bennavenna* par Weedon, & *Magiovintum* par Dunſtable, & il croit que *Lactodorum* eſt *Ston: Stratford*; ce qu'il explique par ces mots *Vadum ad Stratum Saxeum*, c'eſt-à-dire, un *gué ſur le chemin pavé*. Il aime mieux lire *Lactorodo* que *Lactodoro*, parce qu'en langue Bretonne, *lech* ſignifie une *pierre*, & *rhyd* un *gué*.

LACTORACIUM, LACTORENSIUM CIVITAS, ou LACTORUM CIVITAS, ou LACTORIUM, ou LECTORIUM, ou LACTURA. } Voyez LECTOURE.

LACUBARENCIS, ſiége epiſcopal d'Afrique, dans la province proconſulaire. *Vindicius*, ſon évêque, ſous-

crivit au premier concile de Carthage tenu l'an 348. * *Harduin.* Coll. conc.

LACUHO, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Jungning onziéme, métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 15 d. 34′, par les 27 d. 39′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LACURIS, ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, au pays des Orétains, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6; le grec porte Λάκκων, & l'exemplaire Palatin porte *Lavaris.* On trouve dans Antonin *Larcuris* ſur la route de Mérida à Sarragoce, entre Siſapone & les Tours, (*ad Turres*) à vingt milles de la premiere place, & à vingt-quatre mille pas de l'autre lieu. Zurita croit que le nom moderne eſt *Alarcon*, dans la Caſtille neuve. D'autres diſent que c'eſt *Loquera*, dans le même royaume, aux confins de celui de Murcie, vers Caravaca. * *Baudrand*, édit. 1705.

LACUS-DULCIS, ſiége epiſcopal d'Afrique; on ne ſait dans quelle province la Conférence de Carthage fournit *Quintianus à Lacu Dulci.* * *Harduin.* Collect. conc.

LACUS REGIUS, lieu d'Afrique, dans la Numidie. Antonin, *Itiner.* le met ſur la route de Lambèſe à Cirtha, à vingt milles de cette derniere. Ortélius, *Theſaur.* obſerve qu'il eſt parlé d'*Aquæ-Regiæ*, & d'*Aquæ-Regienſes* dans Victor d'Utique; & il doute que ce ſoit le même lieu. Il pouvoit aſſurer plus hardiment que ces lieux ſont différens. L'*Aquæ-Regiæ* du concile eſt auſſi marqué par Antonin, *Itinér.* ſur la route de Suffétula à Clypée, entre *Masclianæ* & *Vicus-Auguſti*, à dix-ſept mille pas de l'une, & à trente-cinq de l'autre.

LACYDON, Λακύδων, port des Marſeillois, ſelon Euſtathe ſur la Periégéte de Denys, *in verſ.* 75. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 5, range de ſuite *Cythariſtes* & *Lacydon*, *Maſſilienſium portus & in eo ipſa Maſſilia.* Quelques-uns ont voulu mettre *Halycidon*; & Hermolaüs Barbarus étoit de ce nombre. C'eſt proprement le nom du port de Marſeille. La ville & le port avoient ainſi leurs noms particuliers.

LACYMORUM, ville épiſcopale de la Carie, ſelon la Notice de Léon le Sage.

LADAC, ou LEH, royaume d'Aſie, dans le grand Thibet, au levant de Cachemire. Il commence au haut d'une montagne affreuſe, toute couverte de neige, nommée *Kantel*, dont une partie eſt du domaine de Cachemire, & l'autre depend du Thibet. La capitale de ce royaume s'appelle auſſi *Ladak*, qui eſt la forteresſe où réſide le roi appellé *Ghiampo.*

Tout ce pays n'eſt que montagnes & précipices. Le haut & le bas des montagnes ſont également impraticables. Presque tout le chemin, depuis Cachemire juſqu'à Ladak, eſt ſi étroit qu'à peine y trouve-t-on aſſez d'espace pour poſer le pied: pour peu qu'on fit un faux pas, on rouleroit dans de grands précipices; on eſt ſouvent contraint de ſe déchauſſer pour appuyer le pied avec moins de risque.

L'hyver eſt presque la ſeule ſaiſon qui regne à Ladak, toute l'année. En tout temps, la cime des montagnes eſt couverte de neige. La terre ne produit que du bled & de l'orge: on n'y voit presque ni arbres, ni fruits, ni légumes. Les maiſons ſont petites, étroites, faites de pierres poſées groſſiérement, & ſans art, les unes ſur les autres. Les habitans n'uſent que d'étoffes de laines pour leurs vêtemens. Les laines ſont le grand commerce de cette ville; ce qui y attire grand nombre de Mahométans qui viennent de Cachemire. * *Lettr. édif. Rec.* 15.

LADANA, ou DALANDA, ville de la petite Arménie, ſur l'Euphrate, ſelon Ptolomée, *l.* 5. *c.* 7.

LADE, Iſle de la mer Egée, devant Milet, ſur la côte d'Aſie. Herodote, *l.* 6, *c.* 7, dit qu'elle eſt petite. Thucyde, *l.* 8, *p.* 568 & 571, dit que les Athéniens étant mal reçus par les Miléſiens, ſe jetterent ſur l'Iſle de *Lade*, qui eſt devant la ville. Pauſanias, *Attic.* c. 35, dit: devant la ville des Miléſiens eſt l'iſle de *Lade*, entourée de quelques autres iſlots, qui paroiſſent en être détachés. Pline, *l.* 5, *c.* 31, dit: la côte d'Ionie à *Lade*, qui auparavant s'appelloit *Late*, &c. Etienne dit qu'elle étoit de l'Æolie.

LADENBOURG, petite ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin, entre Heidelberg & Manheim, ſur le Necker. Elle appartient à l'évêché de Wormes; mais un évêque en engagea une partie, en 1371, à l'electeur Palatin. * *Hubner* Géogr. *Baudrandr.*, édit. 1705.

LADEPSI, ancien peuple d'Aſie, dans la Bithynie, ſelon Etienne le Géographe, qui cite Théopompe.

LADESTA, ou LADESTUM, Théopompe; cité par Etienne, nomme ainſi une des iſles de la côte de Liburnie. Elle eſt auſſi nommée dans une ancienne inſcription, qui ſe trouve à Aquilée. * *Ortel.* Theſ.

LADICUS MONS, montagne d'Eſpagne; on la trouve lorsque l'on va du royaume de Léon dans la Galice. On l'appelle aujourd'hui *los Codos de Ladoco*, & par abbréviation *Laroco.* Le nom latin ſe trouve dans une ancienne inſcription ſur la montagne même, au rapport d'Ambroiſe Moralès, dans ſes Antiquités d'Eſpagne. C'eſt une extenſion des Pyrénées. * *Ortel.* Theſ.

LADII, ancien peuple, ſelon Capitolin, dans la Vie d'Antonin Pie, où il dit: il donna pour roi Pacorus aux Ladiens. *Ad Ladios* eſt un lieu nommé par Antonin, dans ſon Itinéraire, entre *Sirmium* & *Salones.* Egnatius croit qu'il faut lire *Lazi* au lieu de *Ladii*, dans le paſſage de Capitolin. * *Ortél.* Theſ.

LADIK, LADIKI, ou LADIKIA: c'eſt le nom que l'on donne encore aux ruines de Laodicée, réduite aujourd'hui à un bourg.

LADISACITES SINUS, anſe ou petit golfe dans la mer de Perſe, ſelon le Périple de Marcien, tel qu'Ortélius l'a vu. L'édition d'Oxford, *p.* 16, porte *Maſanites Sinus*, ſur quoi une note avertit qu'on pourroit lire *Madiſanites*, comme il y a dans Ptolomée. Ce dernier fournit en effet *Madiſanites Sinus*, ou, comme il y a dans d'autres exemplaires, *Meſanites*, golfe de l'Arabie heureuſe. De ce mot *Madiſanites* on aura fait, par corruption, celui de *Ladiſacites*, dans le Périple de Marcien.

LADISKIA. Voyez LADOGA.

LADOC, riviere d'Afrique, en Barbarie, au pays d'Alger; elle ſort des montagnes du grand Atlas, qui ſont dans le voiſinage de Conſtantine; & après avoir traverſé la plaine, elle ſe rend dans la mer Mediterranée, à une lieue de la ville de Bonne au levant. * *Davity*, Afrique. *Corn.* Dict.

Caſtald croit que Ladoc eſt le *Rubricatus* de Ptolomée.

LADOCO, (LOS CODOS DE) c'eſt-à-dire *les Coudes de Ladoco*, chaîne de montagnes en Eſpagne, au royaume de Léon, au couchant de la capitale. Elle commence aux frontieres du Portugal & de la province de Tra-los-Montes, & court au nord, entre la Galice à l'occident, & le royaume de Léon au couchant, & ſépare ces deux provinces juſqu'à Ponferrada. En cet endroit elle ſe tourne vers l'orient, puis vers le nord, juſqu'à une autre chaîne de montagnes, qui s'étend entre le royaume de Léon au midi & les Aſturies au ſeptentrion. Le nom latin eſt *Ladicus mons*; & on y a trouvé une inſcription avec ces mots, *Jovi Ladico*, ſelon Moralès & Ortélius. Baudrand dit: *Jovi Ladoco* & *Ladocus mons.* De l'Iſle marque bien cette montagne, mais ſans la nommer. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

1. LADOGA, ville de l'empire Ruſſien, ſur la rive gauche de la riviere de Volkova, au deſſus du monaſtere de S. Nicolas, qui eſt ſitué à l'embouchure de cette riviere, dans le lac de Ladoga. De l'Iſle, de qui nous empruntons ce détail, met environ vingt-huit werſtes ou cinq milles & demi d'Allemagne entre cette ville & le lac, au lieu que la nouvelle Carte de tout l'empire de la grande Ruſſie met la ville immédiatement au bord méridional du lac de même nom.

2. LADOGA, grand lac de l'empire Ruſſien, entre la Carélie au nord, l'Ingrie & la province de Novogrod au midi. Il forme quantité de rivieres. Les principales ſont la *Voxen* ou *Corela*, qui lui apporte les eaux de pluſieurs petits lacs; la *Suir*, qui eſt une décharge du grand lac d'Onéga; & la Volchova, qui vient du midi, outre un grand nombre de ruiſſeaux qui le groſſiſſent. Lui-même il ſe décharge dans le golfe de Finlande, par un canal que l'on nomme la *Niewa* ou la *Nie*, ſur lequel la ville de S. Pétersbourg eſt ſituée. Il a environ cent ſoixante werſtes ou milles de Moscovie en ſa longueur du nord au ſud, entre 60 & 61 d. 50′ de latitude, & environ cent cinq werſtes de largeur d'occi-

dent en orient, entre 41 d. 39′ & 51 d. 20′ de longitude. Pierre le Grand ne trouvant pas que ce lac fût navigable à ſon gré, dans la partie méridionale, y a fait creuſer un canal, pour établir une communication pour les barques qui portent à S. Petersbourg les marchandiſes des provinces voiſines. Ce canal aboutit à la riviere de Volchova; & par ce moyen, on peut aller en bateau jusqu'à Aſtracan, par les rivieres de Volcha, de Meſta, de Sna, & par un canal qui joint depuis cette derniere à la Tuertza, riviere qui tombe dans le Wolga. Le lac de Ladoga eſt extrêmement poiſſonneux; on y prend une quantité prodigieuſe de ſaumons, & une eſpece de poiſſon particulier, gros comme un harange: on le nomme *ladog*; & c'eſt de-là, dit-on, que le lac prend le nom de LADOGA. **Baudrand*, édit. 1705.

1. LADON (LE) riviere de Grèce, au Péloponnèſe, dans l'Arcadie, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 6, qui en met la ſource dans les marais de la ville de Phénée. Pauſanias, *l.* 8, *c.* 20, dit que la ſource du Ladon eſt à cinquante ſtades des limites qui ſéparoient les terres des Clitoriens & des Phinéates. Il dit, ſur la foi d'autrui, que l'eau qui ſe répand dans le marais qui eſt dans le territoire de Phinée, paſſant de-là dans les ſouterreins des montagnes voiſines, en ſort, & forme la ſource du Ladon. Il ne le garantit point; mais il ajoûte, *l.* 6, *c.* 22, que cette riviere ſurpaſſe toutes celles de la Gréce, par la beauté de ſes eaux, & qu'elle ſe perd dans le Pénée, auprès de Pylos. Il dit, *l.* 8, c. 25, que la riviere de *Tuthoa* tombe dans le Ladon, près des confins des Héréens, & que les Arcadiens nomment ce lieu *la plaine*, Πεδίον, & que l'endroit où le Ladon lui-même tombe dans l'Alphée, s'appelle *l'Iſle-aux-Corbeaux*. Cette différence ſemble inſinuer que cet auteur parle de deux Ladons, dont l'un tombe dans le Pénée, & l'autre dans l'Alphée. Il devoit dire l'*Alphée* dans les deux paſſages, puiſqu'il s'agit d'une ſeule riviere, comme on verra par la ſuite du paſſage. Il y a eu, dit-il, des gens qui ont pris *Enispe*, *Stratie* & *Rhipe*, lieux dont parle Homere, *Iliad. B.* pour des iſles du Ladon, qui étoint, peuplées d'hommes. Je crois que cette opinion eſt une grande erreur; car le Ladon n'a point d'iſle aſſez grande pour un bac: quoique ce ſoit la plus belle de toutes les rivieres, tant des Grecs que des Barbares, le Ladon n'eſt pourtant point aſſez grand, pour avoir des iſles de l'étendue de celles qui ſont dans le Pô, ou dans le Danube. Ovide, *Faſtor.* l. 5, v. 89, en parle auſſi, mais en homme qui conſulte plus le beſoin de ſa poëſie, que la nature de cette riviere; car il lui donne de la rapidité:

Arcades hùc, Ladonque rapax.

Selon lui, le Ladon entraîne tout; & Metam. *l.* 1, *v.* 702, il dit au contraire, qu'il roule tranquillement ſes eaux ſur le ſable:

Donec arenoſi placidum Ladonis ad amnem,
Venerit.

Denis le Périegete, *v.* 417, lui donne le ſurnom d'*Ogigius*, Ωγύγιος, que l'interprete Latin rend par *priſcus*, ancien. Priſcien dans ſa Périégèſe 413, traduite de celle de Denis, dit de même:

Tenditur atque vetus qua longo gurgite Ladon.

Cette ancienneté eſt ſans doute une alluſion à la fable de Daphné, que les Arcadiens ſuppoſoient s'être paſſée auprès de cette riviere.

2. LADON, (LE) il y avoit une riviere de ce nom, qui couloit au pied de la ville de Sardes, dans l'Aſie mineure, au rapport de Varron, dans ce paſſage rapporté par Nonius. *Ladon fluens ſub Sardibus flumen tulit aurum later quod conquadravit religio.* C'eſt ainſi qu'Ortélius liſoit ce paſſage; mais l'édition d'Alde, *p.* 1275, porte: *Ludo fluens ſub Sardibus flumen tulit aurum later quod conquadravit religio.*

3. LADON, (LE) riviere de Gréce, dans la Béotie. Pauſanias, *l.* 8, *c.* 10, dit qu'on l'appelloit ainſi, avant la naiſſance d'Ismenius, dont elle prit enſuite le nom. Voyez l'article ISMENUS.

4. LADON. (LE) Voyez LETHON.

5. LADON (LE) Ortélius, *Theſaur.* dit que Philoſtrate nomme ainſi *l'Orente*, fleuve de Syrie, dans la Vie d'Apollonius, *l.* 1, *c.* 12.

LADONCEA ou LADOCEA, village de Gréce, au Péloponnèſe, dans l'Arcadie, ſelon Pauſanias.

LADRE, petit bois de France. C'eſt un buiſſon d'onze arpens de la maîtriſe des eaux & forêts de Comminges.

LADRONES (*Iſlas de los*) ou les ISLES DES LARRONS, ancien nom des *Iſles-Mariannes*. Voyez MARIANNES.

LÆA, iſle nommée auſſi *Aphrodites*. Voyez APHRODISIAS 6.

LÆÆ AQUÆ, lieu particulier de l'Eſpagne Tarragonoiſe, au pays des Turodes, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6.

LÆANA, pour ÆLANA.

LÆANITES SINUS. Agatarchide nomme ainſi le golfe d'*Ælana*.

LAECENI ou LACENI, ancien peuple de l'Arabie heureuſe, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7.

LÆDENATA, ville de la premiere Mœſie, ſelon les Notices de l'Empire, *ſect.* 30. Quelques exemplaires portent *Lacdenata*.

LÆDUS. Voyez LEDUS.

LAEENI. Voyez LAECENI.

LAETANI. Voyez LALETANI.

LALEIA, ville de la Carie, ſelon Etienne le Géographe, qui cite le cinquiéme livre de Pauſanias.

LAELANNONIUS. Voyez LELAANNONIUS.

LAELIA, ville d'Eſpagne, dans la Bœtique, au pays des Turdétains, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 4.

LÆMOCOPIA, ville d'Europe, dans le Bosphore de Thrace, ſur la Propontide. Chalcondyle, *l.* 8, dit qu'elle fut bâtie par Mahomet, fils d'Amurath. Une note marginale avertit qu'elle eſt proche de Seſtos, & qu'on la nomme préſentement *Bogazaſar*.

LAEMON, montagne voiſine du golfe Arabique, ſelon Agatarchide cité par Ortélius, *Theſaur.*

LÆPA, ſurnommée la *grande*, ancienne ville d'Eſpagne, dans la Bœtique, au pays des Turdétains, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 4. Ce ſurnom de *grande* fait connoître qu'il y avoit encore une autre ville de même nom, mais plus petite. Pomponius Méla, *l.* 3, *c.* 1, *n.* 31, met enſemble *Olintigi*, *Onoba* & *Læpa* dans la Bætique, & les nomme de petites villes, ou même des bourgs, *parva oppida*. Cela me porte à croire que le nom de *Læpa*, dans ces deux auteurs, ſignifie deux villes différentes, diſtinguées par les ſurnoms de *grande* & de *petite*. La grande eſt celle de Ptolomée; la petite eſt celle de Pomponius Méla. Les critiques ont cru, après Ortelius, que l'une de ces deux villes avoit été nommée *Latinorum Læpia* par Pline. En effet, dans les éditions ordinaires de cet auteur, on y trouve ce mot; mais cela eſt différent dans celle du P. Hardouin, *l.* 3, *c.* 1. Au lieu de *Beturia* . . . . . *habet oppida non ignobilia Arſam*, *Mellariam*, *Mirobricam*: *regiones Oſintigi*, *Siſaponem*, *Gaditani conventus*, *civium Romana Regina*, *Latinorum Læpia*, *Vlia*, *Cariſa*, *cognomine Aurelia*, *Urgia cognominata Caſtrum Julium*: on y lit: *Altera Bæturia* . . . . . *Habet oppida non ignobilia: Arſam*, *Mellariam*, *Mirobricam*, *regionis Oſintiadis Siſaponem. Gaditani conventus: civium Romanorum Regina: Latinorum Regia*, *Cariſſa cognomine Aurelia: Urgia*, &c.

Ainſi *Regina* étoit une colonie de citoyens Romains; & *Regia Cariſſa*, ſurnommée *Aurelia*, étoit habitée par des gens du pays Latin, ou qui jouiſſoient ſimplement des droits du *Latium*. Les noms de *Læpia* & de *Vlia* ne ſe trouvent point dans les manuſcrits, au rapport du P. Hardouin.

LÆPHANIA. Phavorin, *Lexic.* nomme ainſi une ville, ſans nous apprendre de quel pays elle étoit.

LÆPIA. Voyez LÆPA.

LAERNA, nom d'un lieu; il ſe trouve dans une ancienne inſcription rapportée au Tréſor de Goltzius.

LAERTE, Λαέρτη, ville de la Cilicie montagneuſe, dans la Pamphilie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 5. Etienne le Géographe nomme *Laertes*, Λαέρτης, une petite contrée de la Cilicie. Il nomme auſſi de même une monta-

gne & une ville, & cite Alexandre. Ortélius, *Thesaur.* trouve ce nom employé par Ætius le Médecin, pour désigner une montagne de la Pamphilie. C'étoit une place forte, située sur une colline, avec garnison, selon Strabon, *l.* 14, *p.* 669.

1. LÆSTRGYONES, Λαιστρυγόνες, ancien peuple que les anciens ont placé diversement. Homere, *Odyss.* l. 10, les met en Italie, aux environs de *Lamus*, ville qui, dans la suite, a été nommée *Formies*. Il appelle leur pays la spacieuse Lestrygonie. Ils avoient pour roi Antiphate, géant & anthropophage. Madame Dacier remarque là-dessus, que tous les historiens conviennent que la ville de Lamus est Formies, & que Formies étoit l'ancienne habitation des Lestrygons. Elle le prouve ainsi. Ciceron *ad Attic.* l. 2, epist. 13, dit: *Si verò in hanc* Τηλέπυλον *veneris* Λαιστρυγονίαν, *Formias dico.* Pline, *l.* 3, *c.* 5: *Oppidum Formiæ, Hormiæ ante dictum, ut existimavere, antiqua Læstrygonum sedes.* Voilà pour les Lestrygons du continent, sur les côtes de la Campanie. Voyez LÆSTRYGONIÆ RUPES.

2. LÆSTRYGONES, Λαιστρυγόνες, ancien peuple de la Sicile, selon quelques-uns. Eustathe explique un passage du neuviéme livre de l'Odyssée, où Homere parle de l'arrivée d'Ulysse chez les Cyclopes, s'exprime ainsi: les anciens disent que de même qu'Æole régnoit dans les isles de Lipari, de même les Cyclopes & les Lestrygons régnoient dans le territoire de Lentini, & aux environs de l'Etna; que c'étoient des hommes cruels & barbares, & que par cette raison toute la côte, le long du détroit, n'étoit pas abordable pour tout le monde. Thucydide, *l.* 6, avoit dit long-tems auparavant, que les plus anciens habitans de la Sicile avoient été les Cyclopes & les Lestrygons qui en occupoient une partie; mais ce qu'il ajoûte fait voir qu'il ne le donne que comme une tradition fort obscure. Je ne fais, dit-il, ni quelle sorte d'hommes c'étoit, ni d'où ils étoient sortis, ni où ils sont passés. Il suffit, ajoûte ce judicieux historien, de savoir ce que les poëtes en ont dit; & chacun en peut penser ce qu'il lui plait: après ces peuples, les Sicaniens sont les premiers. Lycophron ayant parlé des erreurs d'Ulysse, dans son poëme, d'une maniere très-obscure à son ordinaire, en disant: il verra ensuite les restes des fléches, Tzetzès; son commentateur, dit: par les restes des fléches; le poëte entend les Lestrygons, peuple qu'Hercule extermina presqu'entierement à coups de fléches, lorsqu'il emmenoit les bœufs de Geryon qui avoit eu l'audace de lui faire la guerre. Il appelle donc reste des fléches ceux qui échaperent du carnage que fit Hercule. Les Lestrygons sont les mêmes que le peuple de Sicile, nommé à présent Leontins. Voilà ce que dit Tzetzès, commentateur de Lycophron. Diodore, *l.* 4, fait bien mention de ce combat d'Hercule en Sicile; mais il dit que ce fut avec les Sicaniens, & non pas avec les Lestrygons. Voyez l'article suivant.

LÆSTRYGONIÆ RUPES, *les roches des Lestrygons.* Silius Italicus, *l.* 7, *v.* 276, 409 & *seq.* nomme ainsi la ville de Formies, dans la campanie.

Hinc Læstrygoniæ saxoso monte premebant
A tergo Rupes.
Ecce autem flatu Classis Phœnissa secundo
Littora Caietæ, Læstrygoniosque recessus,
Sulcabat rostris.

Il met, *l.* 8, *v.* 530, sur le même rivage Caïete, l'ancien royaume d'Antiphate, Linterne, Cume, &c:

Et regnata Lamo Cajeta, domusque
Antiphatæ compressa freto flagnisque paluſtre
Linternum & quondam fatorum conscia Cume, &c.

Par-tout-là il s'agit des Lestrygons d'Homere, dans la Campanie. Mais ce poëte reporte dans la Sicile le royaume d'Antiphate, & le peuple Lestrygon. Il suppose, avec la tradition rapportée par Thucydide, que les Lestrygons & les Cyclopes avoient précédé les Sicaniens dans la Sicile, *l.* 14, v. 33 & 34:

Post dirum Antiphatæ regnum & Cyclopia regna,
Vomere verterunt primum nova rura Sicani.

Il fait plus; il place ces Lestrygons de Sicile auprès de la ville de Lentini, *v.* 126 & 127:

Prima Leontinos vastarunt prælia campos;
Regnatam duro quondam Læstrygone terram.

Cela est conforme à l'autorité de Pline, *l.* 3, *c.* 8, qui met les champs des Lestrygons *Læstrygonii campi*, auprès de Lentini. Cela s'accorde aussi avec ce que dit Polybe, *p.* 1377, dans un Extrait tiré du huitiéme Livre: les Lestrygons, qui, à ce qu'on raconte, occupoient la campagne de Lentini.

Par-tout-là il n'est question que d'un peuple dont les poëtes se sont fait une tradition que les historiens n'ont adoptée qu'avec défiance. Madame Dacier, dans sa note sur l'Odyssée d'Homere, déja citée, croit que les Lestryngons, dans leur premiere origine, ont habité la Sicile, sur le fleuve Terias; & elle le prouve par le passage de Pline. Elle ajoûte: cela est si vrai, que le nom de *Lestrygon*, & celui de *Léontin*, ne sont que le même nom; car, comme Bochart l'a démontré, *Læstrygon* est un nom Phénicien, *lais tercam, Lion qui dévore*; & ce nom a été rendu en latin par celui de *Leontin*, qui signifie la même chose, & qui marque les mœurs féroces & léonines de ces peuples barbares. Il y a donc de l'apparence que, comme les Phéaciens avoient quitté la Sicile pour aller à Corcyre, les Lestrygons, ou une partie des Lestrygons, la quitterent de même, & allerent s'établir sur les côtes de la Campanie: on ne peut pas douter que Lamus qui bâtit Formies ne fût un Lestrygon: son nom même le témoigne; car Lamus signifie *dévorateur*, étant tiré du Phœnicien *Laham* ou *Lahama*, qui signifie *dévorer*; & de-là même a été tiré le nom de cette fameuse reine de Lybie, appellée *Lamia*, parce qu'elle fendoit le ventre des femmes grosses, pour dévorer leurs enfans. Horace en parle dans son Art poëtique, *v.* 340:

Neu pransæ Lamiæ vivum puerum extrahat alvo.

Qu'on ne voie jamais dans vos piéces arracher du ventre d'une Lamie un enfant tout vivant qu'elle ait dévoré.

LÆSTRYGONIE, ville dont Hésyche ne rapporte que le nom. * *Ortel.* Thes.

LAETE, bourg dont il est parlé dans un fragment de Salluste. * *Ortel.* Thes.

LAETI. Voyez LETI.

LAETIA, nom latin de LIESSES.

LÆTRINA, ville nommée par Lycophron. Tzetzès dit qu'elle étoit dans l'Elide au Péloponnèse. Pausanias, *in Eliac.* parle des *Lætrinæi*. Voyez LEPRIUM.

LÆVI. Voyez LEVI, peuple de la Ligurie.

LAFIDARI. Voyez FIDARI.

LAFRANQUAIN, mouillage de France, sur la côte de Rouffillon. Michelot, dans son Portulan de la mer Méditerranée, *p.* 55, dit *la Franquine*, & ajoûte qu'on appelle ainsi une anse de sable, qui est du côté du nord de la pointe du cap de Leucate, dans laquelle on peut mouiller avec des galeres, à une petite portée de canon de terre, où il y a cinq à six brasses d'eau, fonds de sable fin. On y est à couvert des vents depuis, le sud-sud-est, jusqu'au nord-ouest; mais le vent d'est-nord-est y donne à plein, & il ne faut pas s'y laisser surprendre. A dire vrai, ces sortes de mouillages ne sont bons que dans une nécessité, & pendant la belle saison.

LAGADIUM, pour ALGIDUM.

LAGAMAN, ou LAMGAN, ville d'Asie, au royaume de Cachemire, aux frontieres de celui de Candahar. * *Hist. de Timur-Bec*, l. 3, c. 2.

LAGAN, petite riviere d'Irlande, dans la province d'Ulster, selon Baudrand, *édit.* 1705. Mais elle est nommée *Lagen-Water*, dans l'Etat présent d'Irlande, *p.* 26. On y voit qu'elle a sa source dans le comté de Down, baigne Dromore, Lisbrun & Belfast, & se décharge dans la baie de Carrickfergus.

LAGANIA, siége episcopal, dans la premiere Galatie, entre *Juliopolis*, & *Minizon*, ou *Mizon*. *Euphrasius*, son evêque, souscrivit au second concile de Chalcédoine, tenu, l'an 451. * *Harduin.* Collect. conc.

LAGANICI. Voyez LEUSANICORUM.

LAGAR, riviere d'Irlande, dans sa partie orientale. C'eſt la plus grande de l'Iſle : elle coule auprès du monaſtere de Sridu, ſelon Théodore Thorlac, cité par Baudrand, *édit.* 1705.

LAGARA, ruines de l'ancienne ville de *Lagaria ;* elles ſont dans la Calabre citérieure, ſur le Carniſtaſo, environ à une lieue de Caſſano, & à deux du golfe de Tarente. Voyez LAGARIA.

LAGARES, bourg de Portugal, dans la province de Beira, à un quart de lieue de la riviere de Céa & du Cobral. Il eſt de l'univerſité & de l'évêché de Coimbre, & de la dépendance de Guarda.

LAGARIA, Λαγαρία ; ville ancienne de la grande Gréce, dans le territoire des Thuriens, ſelon Strabon, *l.* 6, *p.* 263, & Etienne le Géographe. Le premier dit que c'étoit une forteresſe, Φρούριον, bâtie par Epeüs, & que c'étoit une colonie de Phocéens. Le ſecond cite Strabon, & met *Lagaria* en Sicile ; ſur quoi Berkélius, ſon commentateur croit, que les copiſtes ont mis Σικελίας, pour Ἰταλίας, la *Sicile*, pour l'*Italie*. Ortélius, *Theſaur.* croit plutôt que cela vient de ce que, du tems d'Etienne, cette partie de l'Italie s'appelloit *la Sicile*, comme cela a été depuis : en effet les royaumes de Naples & de Sicile ont été nommés les *deux Siciles*, comme nous le remarquons en ſon lieu. Gabriel Barri cité par Ortélius, dit que cette ville de Lagaria ne ſubſiſte plus ; que le lieu où elle étoit, eſt déſert & ſans habitans ; que la montagne ſur laquelle la ville étoit ſituée, eſt appellée par les habitans voiſins *Cirniſtaſo*, du nom de la riviere *Cyliſtarnus*, qui coule auprès.

LAGE, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, au duché de Mecklenbourg, ſur le ruiſſeau de Rekenitz, au ſud-eſt, & à trois bons milles de Roſtock. * *Zeyler*, Saxon infer. Topogr. *p.* 151.

LAGECIUM. Voyez LAGENTIUM.

LAGÉNIA, nom latin de la province de *Leinſter*, en Irlande. Quelques écrivains ignorant le vrai nom, ou trouvant celui-ci plus doux, écrivent en françois *Lagenie*.

LAGENIE, province d'Irlande. Voyez LEINSTER.

LAGENTIUM, LAGECIUM, ou LEGEOLIUM, ancien lieu de la grande Bretagne, ſelon l'Itinéraire d'Antonin, ſur la route d'Yorck à Londres, à vingt-un mille pas de la premiere ; & à ſeize mille pas de *Danum*, qui eſt Doncaſter, on trouve un lieu nommé *Lagecium* ; & ſur la route de Londres à *Lugwallium*, on retrouve entre les mêmes lieux, à même diſtance, le même lieu nommé *Legolium*. Sur quoi Gale, *in Antonin.* p. 97, obſerve que c'eſt préſentement *Caſtleford*, ou plutôt *Caſterford*, au confluent des rivieres l'Are & la Caulder. L'anonyme de Ravenne, *l.* 5, *c.* 31, met en ce même lieu *Lagentium ;* peut-être faut-il lire *Lagetium*, qui s'éloignera moins de *Lagecium* d'Antonin. Gale croit que les *Lagentes* dont il eſt parlé dans la Notice de l'Empire, y ont été autrefois en quartier ; il ajoûte que, près de Caſtleford, on trouva un auſſi grand nombre de monnoies Romaines, que ſi on les y avoit ſemées.

LAGHI, ville de l'Arabie heureuſe, vers les côtes de la mer d'Arabie, au royaume d'Adramout. Elle eſt ſujette à un prince particulier, & eſt ſituée à quatre-vingt-dix mille pas d'Aden, au levant d'été, & à deux cents cinquante du cap de Gardaſui, vers le nord, ſelon Baudrand, *édit.* 1705.

1. LAGHLYN, ou LOUGHLEN, ou le VIEUX LOUGHLEN, lieu d'Irlande, dans la province de Leinſter, au comté de Catherlagh. C'eſt une ville conſidérable, à huit milles presqu'au ſud-oueſt de Catherlagh, & elle a droit d'envoyer deux députés au parlement. * *Etat de l'Irlande.* p. 37.

2. Il y a auſſi une autre ville de même nom, à trois milles à l'eſt de la précédente, ſur le Barrow. C'étoit une ville conſidérable, & le ſiége d'un évêque. Aujourd'hui ce n'eſt plus qu'un village, & l'évêché eſt réuni avec celui de Féarns.

Baudrand confond ces deux villes.

LAGHOLM, petite ville de Suéde, dans la province de Schonen, ſur une petite riviere. Cette ville eſt ancienne, mais peu conſidérable.

LAGIA. Pline dit que c'eſt un des anciens noms de Délos.

1. LAGINA, ancienne ville d'Irlande, dans la province de Leinſter. On ignore ſon nom moderne ; c'étoit la patrie de ſainte Brigitte, ſelon Surius, dans la Vie de cette ſainte. L'Abregé de l'Hiſtoire de l'ordre de S. Benoit, *l.* 1, *c.* 8, *n.* 6, *t.* 1, *p.* 81, porte qu'elle étoit née dans un village du diocèſe d'Arnach. Dans ce cas, *Lagina* auroit été dans la province d'Ulſter.

2. LAGINA, (genitif *orum*) bourgade de la Carie, ſelon Strabon, *l.* 14, *p.* 663, à huit cents cinquante ſtades de Physcus, & à deux cents cinquante d'Alabanda. C'eſt la même que *Laginia* d'Etienne le Géographe.

1. LAGINIA. Voyez l'article précédent.

2. LAGINIA, ville de Bythynie, ſelon Etienne le Géographe.

LAGLERA, petite riviere d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille : elle paſſe à S. Domingo de la Calçada.

LAGMUS, montagne de la Paphlagonie, ſelon Lycophron, comme l'explique Canterus *in Lycoph.*

LAGNEY, *Latiniacum*, paroiſſe de France, au diocèſe de Toul, le chapitre de Toul en eſt ſeigneur, par échange de l'an 1626, avec le chapitre de Porſas. La cure eſt à la collation du pape : ſon égliſe paroiſſiale eſt dediée ſous l'invocation de S. Clément.

LAGNI, ou LAGNY, *Latiniacum*, abbaye de France. Elle fut bâtie par S. Furſi, vers l'an 644, dans une terre d'Erchinoald ou Archambaut, maire du palais, au diocèſe de Paris, ſur les limites de la Brie, à ſept lieues de cette ville, vers le levant. Il en fut le premier abbé ; mais il n'y mourut pas ; ſon corps a été transporté à Peronne. L'abbaye de Lagni a été miſe depuis, ſous la régle de S. Benoît. Elle fut rétablie par Hériber, comte de Troyes & de Meaux, ſur la fin du dixiéme ſiécle. * *Longuerue*, Deſcr. de la France, 1. *part. p.* 14.

2. LAGNI, ville de France, dans le territoire de Paris, ſur la Marne, à ſix lieues au-deſſus de Paris, en allant vers Meaux, d'où elle eſt à quatre lieues. Son nom latin eſt *Latiniacum*. Il y a trois paroiſſes, dont la principale eſt ſous le nom de S. George ; outre la fameuſe abbaye des Bénédictins de la congrégation de S. Maur, ſous l'invocation de S. Pierre, fondée dans le ſeptiéme ſiécle, par S. Furſi, gentilhomme Ecoſſois. Thibaut le Jeune, comte de Champagne, donna à cette abbaye le comté de Lagni. On voit au milieu de la place de *Lagni* une belle fontaine, dont l'eau eſt excellente & coule abondamment ; on dit que Dieu l'accorda aux ferventes prieres de S. Furſi. Louis le Débonnaire tint ſon parlement dans cette ville, l'an 835, où il ordonna la réparation des égliſes qui avoient été ruinées pendant les troubles. Yves, légat du ſaint ſiége, y tint un concile, l'an 1142. L'an 1432, ſous le régne de Charles VII, les Anglois aſſiégerent *Lagni ;* mais le ſecours que le roi y envoya, fit lever le ſiége. Henri IV ne fut pas auſſi heureux en 1590 ; car cette ville fut aſſiégée & priſe par le duc de Parme, ſans que le maréchal d'Aumont, qui y marchoit avec des troupes, pût y arriver à tems. Pierre d'Orgemont, chancelier de France, & Geoffroi, ancien poëte François, étoient de Lagni. * *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 3, *p.* 116.

LAGNIEU, petite ville de France, dans le Bugey, au diocèſe de Lyon, ſur le bord du Rhône. Elle fait partie du marquiſat de S. Sorlin : l'égliſe collégiale a été érigée, en 1476. C'eſt le ſiége d'un grenier à ſel, & elle députe aux aſſemblées du Bugey.

LAGNO, riviere d'Italie, au royaume de Naples. Voyez AGNO.

LAGNUS-SINUS, golfe de la mer Baltique, lequel touche au pays des Cimbres, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 13. Le P. Hardouin dit que c'eſt cet eſpace de mer, qui baigne le Jutland, le Holſtein & le Mecklenbourg.

LAGNUTUM, ville de la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. Marmol & Caſtald croient que c'eſt préſentemen TENES.

LAGO-NEGRO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Baſilicate, au pied de l'Apennin, & aux frontieres de la principauté citérieure, à cinq milles de Lauria, au nord-oueſt, & à ſept du golfe de Policaſtro, au levant. * *Baudrand*, édit. 1705.

1. LAGON, dans l'Iſle de S. Domingue, à la ſéparation des deux quartiers françois du nord & du ſud. C'eſt un lac qui peut être à dix ou douze lieues avant dans les terres du fond du cul-de-ſac de Saragua. Il a quelque communication ſouterraine avec la mer, puis-

qu'il a flux & reflux, & qu'il abonde en poiſſons de mer. L'on y trouve auſſi quantité de caïmans & de requiens : il peut avoir huit ou dix lieues de tour.

2. LAGON : ce mot ſe trouve dans quelques relations de voyageurs pour ſignifier une eſpece de lac. Il y a dans la Nouvelle-Eſpagne un Lagon qui renferme trois iſles, toutes trois proche de ſon embouchure. Il aboutit par ſon autre extrémité à la riviere de Veſtaqua.

3. LAGON. Voyez LAGOS 1.

LAGORD, bourg de France, au pays d'Aunis, diocèſe & intendance de la Rochelle.

LAGORIA, nom d'une ville, ſelon le Lexique de Phavorin. Peut-être faut-il lire *Lagaria*.

1. LAGOS, ville ancienne d'Aſie. Tite-Live, *l.* 38, *c.* 15, dit que l'armée Romaine, partie de Cibyre, traverſa la campagne des Sindiens, paſſa la riviere de Cauſare, & campa. Le jour ſuivant, on côtoya le marais Garalitide, & on s'arrêta à Mandropolis : enſuite on s'avança vers Lagos où l'on ne trouva perſonne ; la peur en avoit chaſſé tous les habitans : on pilla cette ville. De-là on marcha, depuis la ſource de la riviere de Lyſis, jusqu'à une autre riviere nommée *Cobulatus* ; & on alla faire lever le ſiége d'Iſionda que les Termeſſiens tenoient bloquée.

2. LAGOS, ville de Portugal, à trois lieues du cap de S. Vincent. On prétend que Bohodes, capitaine Carthaginois, ayant fait la paix avec les Luſitaniens de l'Alentéjo, leur demanda un endroit dans l'Algarve où il pût établir une habitation qui fût un marché public, & un lieu de commerce pour les deux nations. Non-ſeulement les Luſitaniens y conſentirent ; mais même ils aiderent à fortifier l'endroit où ſe forma la ville de LACOBRIGA. Voyez ce mot. C'eſt le même lieu où eſt aujourd'hui la ville de Lagos, ſelon Diego Méndes, dans ſes Remarques. Elle fut rétablie dans le rang de ville par le roi Sébaſtien. Elle eſt dans la province de Beira, & dans l'évêché de Coïmbre, à dix lieues de la ville de Guarda, ſur une hauteur, entre deux rivieres & pluſieurs lacs, d'où lui vient ſon nom de *Lagos*. Les ſeigneurs de Bombadella en étoient autrefois les propriétaires. * *Bernardo de Brito* de Monarchiâ Luſit. *t.* 1, *l.* 2, *c.* 12.

Il eſt abſurde de dire que Lagos ſoit dans la province de Beira, & à dix lieues de la ville de Guardia. Lagos eſt dans le royaume des Algarves, & dépend de l'évêché de Faro. Elle eſt ſur la côte méridionale, avec un port.

LAGOUS-AMNIS, riviere de la Sarmatie Aſiatique. Elle prend ſa ſource dans le mont Cathées, & ſe groſſit des eaux de l'Opharus, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 7.

LAGRE, bois de France en Languedoc. Il eſt de quatre cents trente-huit arpens & demi vingt-neuf perches, dans la maîtriſe des eaux & forêts de Montpellier.

LAGULA, bourg d'Aſie, dans la Natolie, à ſept lieues de Pendarachi. Quelques auteurs y placent l'ancienne ACONA, ou ACONE, petite ville de Bithynie. * *Baudrand*, édit. 1705.

Molet, & pluſieurs autres croient, au contraire, que c'eſt NAXIO. Voyez ce mot.

LAGUNA (LA) bourgade de l'Amérique méridionale, dans le gouvernement de Maynas, ſur le bord d'un grand lac, à cinq lieues au-deſſus de l'embouchure du Guallaga. Ce lieu, compoſé de plus de mille Indiens, raſſemblés de diverſes nations, eſt la principale miſſion de toutes celle de Maynas. Quoique près d'un lac, il eſt dans un terrein ſec & élevé ; latitude 5 d. 14′. * *M. de la Condamine*, Carte de l'Amazone.

LAGUNE ; ce nom ſignifie une eſpece de lac ou d'étendue d'eau.

LAGUNE, ou SAN-CHRISTOVAL DE LA LAGUNA, ville des Canaries, dans l'iſle de Ténériſe, au pied du pic de Ténériſe, près d'un lac, d'où elle a pris ſon nom. Wafer la décrit ainſi dans ſon Voyage imprimé à la ſuite de ceux de Dampier.

Lagune eſt une aſſez grande ville, bien ramaſſée, & dont l'aſpect eſt fort agréable. Elle eſt en partie ſituée ſur une montagne, & en partie dans un terrein uni. La plûpart des maiſons y ſont bâties de pierres, & couvertes de tuiles. Quoiqu'elles ne ſoient pas uniformes, elles ſont un aſſez joli effet. Il y a quantité de beaux édifices, entre leſquels on peut mettre deux égliſes paroiſſiales, deux couvens de religieuſes, quatre monaſteres, un hôpital & quelques chapelles, outre pluſieurs maiſons de gentilshommes. Les monaſteres ſont ceux de S. Auguſtin, de S. Dominique, de S. François & de S. Diego. Les deux égliſes ont des clochers aſſez hauts, & carrés, dont le ſommet s'éleve au-deſſus de tous les autres bâtimens. Les rues ne ſont pas régulieres ; mais elles ſont larges, pour la plûpart & aſſez jolies. Vers le milieu de la ville on trouve une grande place environnée de belles maiſons : il y a d'un côté une priſon bien forte, & tout auprès un aqueduc de bonne eau, qui en fournit à toute la ville. Les habitans on quantité de jardins remplis tout-à-l'entour d'oranges, de limons & d'autres fruits.

Derriere la ville, on découvre une vaſte plaine de trois ou quatre lieues de long, & de deux milles de large, qui produit une ſorte d'herbe épaiſſe, dont la verdure n'étoit pas moins agréable alors, que celle de nos prairies d'Angleterre l'eſt au printems. A l'eſt de cette plaine, & fort près de la ville, il y a un lac ou un étang naturel d'eau douce. Il a environ demi-mille de circonférence ; mais comme l'eau en eſt dormante, on ne s'en ſert que pour abreuver le bétail. En hyver pluſieurs ſortes d'oiſeaux ſauvages ſe rendent ici, & fourniſſent quantité de gibier aux habitans de Lagune, qui tire ſon nom de ce même lac ; car, en eſpagnol, un *Laguna* ſignifie un lac ou un étang. Cette plaine eſt bornée à l'oueſt, au nord-oueſt, & au ſud-oueſt par de hautes montagnes eſcarpées, qui dominent autant ſur la plaine, que celle-ci eſt élevée au-deſſus de la mer ; & c'eſt du pied d'une de ces montagnes que la ville eſt fournie d'eau, qui coule à travers la plaine dans un aqueduc bâti de pierre, & ſoutenu par des arcades. Il faut avouer qu'à regarder la ſituation de cette ville, ſa vue du côté de l'eſt, qui s'étend jusqu'à la grande Canarie, ſes jardins, la fraîcheur des berceaux qu'il y a, ſa belle plaine, ſa campagne verdoyante, ſon lac, ſon aqueduc, & la douceur de ſes briſes, elle ne peut être qu'un ſéjour fort agréable, ſur tout pour ceux qui ne ſont pas obligés de s'éloigner ; car cette iſle eſt presque toute remplie de montagnes eſcarpées & raboteuſes, qui fatiguent beaucoup les voyageurs, à moins qu'ils ne profitent de la fraîcheur du matin & du ſoir. Auſſi n'employe-t-on dans ce pays, que des mules ou des ânes, ſoit pour les monter, ou voiturer les denrées.

Au-delà des montagnes, du côté du ſud-oueſt, on peut voir de la ville & de la plaine une petite montagne pointue, qui domine ſur toutes les autres. C'eſt celle-là même qu'on appelle le *pic de Ténériſe*, ſi renommé par ſa hauteur ; mais nous le vîmes d'ici, avec tant de deſavantage, à cauſe de la proximité où nous étions des montagnes voiſines, qu'il nous parut peu de choſe en comparaiſon de ce qu'on en dit.

LES LAGUNES DE MARANO, étangs ou lacs d'Italie, dans le Friouli, le long de la côte du golfe de Veniſe, près de la forteresſe de Marano. Elles ont quelques milles d'étendue, & ſont à quatre-vingt milles de Veniſe, au levant, vers Palma. * *Baudrand*, édit. 1705.

LES LAGUNES DE VENISE, marais ou étangs d'Italie, dans leſquels la ville de Veniſe eſt ſituée. M. de S. Didier, *Ville & Répub. de Veniſe*, pag. 1, & ſuiv. en parle ainſi : il n'y a presque perſonne qui n'ait ouï dire que Veniſe eſt ſituée dans la mer ; mais il n'eſt pas facile de ſe former une idée juſte de la diſpoſition ſinguliere de ce lieu, puiſque parmi ceux qui y ont fait quelque ſéjour, il s'en trouve beaucoup qui confondent la mer avec les lagunes, ſans prendre garde qu'elles en ſont tout-à-fait ſéparées, étant comme de grandes plaines que l'art auroit inondées, à deſſein de rendre la ſituation de Veniſe auſſi forte qu'elle eſt admirable (a).

Dans le fond du golfe Adriatique, au-deſſus des embouchures des rivieres du Pô & de l'Adige, du côté de l'occident, il ſemble que la nature eût oppoſé à la violence de la mer une forte digue qui s'étendoit du midi au ſeptentrion de la longueur de trente-cinq milles, & (b) de

(a) L'on ne peut pas dire que les lagunes de Veniſe ſoient comme de grandes plaines qu'il ſemble que l'art ait inondées, pour fortifier cette ville ; ce ſont des marais d'une grande étendue, formés par la nature, & entretenus par l'art, moyennant des dépenſes conſidérables, le tout pour la ſûreté de cette ville célébre.

(b) La lagune de terre, qui ſépare les lagunes de la mer, n'eſt pas, à beaucoup près, ſi large qu'on le dit ; & en quel-

cinq ou six cents pas de large, pour couvrir tout le pays qui paroît présentement inondé; mais (c) la mer ayant rompu cette langue de terre, s'est fait passage par six différentes bouches, &, courant sur tout ce qui s'est trouvé de bas terrain au-delà, y a fait ce qu'on appelle *les Lagunes*, laissant dans toute cette étendue, qui n'est que de cinq ou six milles de large, un grand nombre de petites isles qui ne font guères plus élevées que la superficie de l'eau.

Les *Lagunes* sont (d) bornées, du côté de terre ferme, depuis le midi jusqu'au nord, par le Pélesin, vers le Pô & l'Adige; par le Padouan, vers la Brente; par le Trévisan & le Friouli, vers l'embouchure de la Piave. Elles sont comme un grand demi-ovale fermé, du côté de la mer, par les restes d'une langue de terre, qui sont comme autant de chaussées naturelles qui en défendent l'entrée, & dont la mer a fait autant d'isles différentes, qu'elle s'est ouvert de passages pour inonder le plat pays.

Les six bouches par où la mer déborde, dans les Luganes, sont les seuls ports qui conduisent à Venise, du côté de la mer, savoir:

(e) Le port de { Brondolo, Chiosa, Malamoque, Lido.

La bouche { de S. Erasme. des Trois-Ports.

Cette derniere est (f) ainsi nommée, à cause de trois ouvertures assez proches les unes des autres; mais l'eau y est si basse qu'il ne peut y passer que des barques de pêcheurs. Venise est située dans ces Lagunes qui sont sa principale sûreté, & dans lesquelles il y a des routes par où les barques peuvent passer. Ces routes ne sont pas droites, & sont marquées, de distance en distance égale, par de hauts pieux que la république feroit couper dans une nécessité pressante, pour rendre la ville inaccessible aux ennemis; car quelque legers bâtimens qu'ils eussent, il seroit impossible de faire un trajet de cinq milles, sans donner sur le sec; de sorte qu'avec certains bâtimens & des machines que les Vénitiens ont dans leur arsenal, ils rendroient inutiles, à ce qu'ils croient, les entreprises de leurs ennemis.

Le peu de profondeur des Lagunes, qui fait toute la force de Venise, fait en même tems toute l'appréhension de la république, laquelle voyant que le fond se hausse insensiblement aux environs de la ville, & dans les embouchures de ses ports, craint avec raison, qu'elle ne demeure enfin à sec, ou du moins inaccessible à toutes sortes de bâtimens, & en même tems inhabitable, à cause de la corruption qui s'engendreroit dans l'air, comme il se voit dans quelques isles voisines, où les atérissemens bourbeux, qui s'y sont faits, poussant des exhalaisons malignes, rendent ces lieux déserts (g). En effet, la diminution de profondeur est si grande, que dans le port de Malamoque où il y avoit autrefois trente ou quarante coudées d'eau, il ne s'y en trouve présentement que douze ou quinze; de sorte que les grands vaisseaux ne sauroient en sortir que dans la plus grande hauteur du flux (h). Ceux qui croient que c'est la mer qui se retire, & non le fond qui se hausse, se trompent sans doute, puisque l'on voit, que lorsque l'eau est dans sa hauteur ordinaire, elle bat encore sur le seuil des portes des plus vieux palais de Venise & d'autres édifices, qui ne sont guères moins anciens que la république.

Ces inconvéniens, qui sont de la derniere importance, obligent la république à faire une dépense inconcevable depuis environ quarante ans (i). (L'auteur étoit à Ve-

(c) Les marais n'a point fait de bréches dans cette digue, pour s'ouvrir une communication avec les marais; il y a toujours eu communication, avec cette seule différence, que ces ouvertures ou bouches donnent l'entrée à des ports plus ou moins capables, selon la plus grande ou la moindre masse d'eau que l'art ou la nature leur a fourni.

(d) Les lagunes, du côté de terre ferme, sont bornées, depuis le midi jusqu'au nord, par le *Dogado* proprement dit, vers l'*Adige* & la *Brenta*, aussi-bien que vers le *Sile* & la *Piave*. Le Polesin, le Padouan, le Trévisan & le Frioul ne s'étendent aucunement jusqu'à servir de bornes aux lagunes.

(e) Les ports aujourd'hui sont, *Malamocco*, *S. Nicolo*, *Lido*, *Chiozza*, *S. Erasme* & *Trois-Ports*, qui ne se doivent distinguer en ports ni en bouches; car ce sont tous de véritables ports, si par ce nom l'on entend l'entrée & l'issue réciproque de la mer; mais si l'on veut marquer ces seuls ports où peuvent mouiller des vaisseaux, il n'y en a que trois, c'est-à-dire *Malamoco*, *Lido* & *Chiozza*, quoique de ce dernier l'on ne fasse usage que pour les barques de pêcheurs & quelques autres semblables.

(f) Pour les *Trois-Ports*, ils ne sont pas ainsi nommés, à cause de trois ouvertures, comme on l'assure ici; car elles ne s'y trouvent point aujourd'hui, & on ne fait si elles y furent anciennement. Il est vrai d'ailleurs que depuis quarante ans, il se décharge dans ces *Trois Ports* un autre canal nommé *Port-de-Lio*, lequel avoit autrefois son issue sur le rivage de la mer, plus proche de l'ancienne embouchure de la *Piave;* mais à présent les sables en ayant bouché l'ouverture, il va se mêler, comme l'on a dit, avec le port de *Trois-Ports*.

(g) Le port de Malamocco, qui est le principal de tous, doit être distingué de ce canal, qui est hors du port dans la mer, & qui est nommé *Foce* ou *Fuoza*. Au reste, si jamais ce port a été profond, il l'est à présent, depuis qu'on a detourné le cours de la Brenta, qui tomboit vis-à-vis dans les lagunes, & qu'on y a mis de très-grandes palissades nommées *Guardiani;* ce qui l'a rendu un port très-commode & très-sûr; & l'on ne peut rien ajoûter à sa perfection. Certainement, depuis la diverſion des rivieres, *Brenta*, *Bachiglione*, *Sile* & *Piave*, qui tomboient autrefois dans les lagunes, & depuis l'éloignement des embouchures du *Pô* d'un côté, & de la *Piave* de l'autre, l'on ne craint plus que ces lagunes demeurent à sec; car si en des endroits quelques canaux ont diminué, par hazard, de leur profondeur, d'autres en ont acquis une plus grande; & puisque les eaux de ces marais, moyennant ces opérations, sont devenues entiérement salées, cela a contribué beaucoup à la falubrité de l'air, & à l'épanchement de l'eau; le salé ayant cette propriété de ronger & de nettoyer les fonds des canaux du limon qui s'y accumule. Quant à ce que l'on dit que le port de *Malamocco* avoit autrefois trente ou quarante coudées, c'est-à-dire quarante-cinq à soixante pieds de profondeur, nous ne l'examinerons point ici; mais c'est une vérité incontestable que présentement sa profondeur est bien plus grande, & qu'ils soient conduits par celui qui, sous le titre d'*Ammiraglio*, est chargé de ce soin, un des avantages de ce port étant justement de n'être point accessible qu'à ceux qu'on y a introduit.

(h) Il n'est pas vrai que, puisque l'eau dans la haute marée, ou, comme on l'appelle à Venise, *à commune*, vient battre sur le seuil des portes des plus vieux palais de la ville, ce soit une preuve que la mer ne s'est point retirée, comme croient la plûpart; car tout au contraire il paroît aux édifices même de deux ou trois siécles, que la haute marée monte plus haut qu'elle ne faisoit autrefois; & depuis l'an 1500, elle s'est accrue d'un pied & demi, pour ne pas dire de deux pieds; c'est de quoi l'on ne peut pas douter, car l'on a remarqué que la même chose est arrivée, non-seulement à Venise, mais dans les côtes qui sont plus vers le nord, aussi-bien que dans celles de la Romagne & ailleurs.

(i) La république de Venise a, de tout tems, & non-seulement depuis quarante ans, prodigué des trésors pour le maintien de ces lagunes, qu'elle regarde avec raison comme un des fondemens de son auguste liberté; & puisqu'elles se trouvent quelquefois endommagées par divers accidens, elle ne laisse pas de consulter dans le besoin les plus habiles mathématiciens & ingénieurs; & depuis quelques années, le sénat donne des appointemens à M. Zendrini, en qualité de son mathématicien, & avec la surintendance générale des eaux; c'est un savant très-connu dans la république des lettres; il a souvent donné des marques de sa grande capacité.

niſſe, en 1672, 1673 & 1674.) Il n'y a point d'ingénieurs qu'elle n'écoute volontiers ſur les moyens de nettoyer les lagunes & d'empêcher le limon de s'y acumuler. C'eſt pourquoi on y voit de prodigieuſes machines pour creuſer inceſſamment les avenues & les principaux canaux des lagunes. Et comme la république a toujours été perſuadée que ces alterriſſemens étoient particuliérement cauſés par les dégorgemens de la Brente (k) & de la Piave qui charrioient du ſable dans les lagunes, elle a fait faire des travaux extraordinaires pour en détourner le cours, jettant l'une vers Brondolo, par un nouveau canal qui a plus de trente milles de long, & qui eſt taillé dans les plaines, & faiſant paſſer l'autre au-deſſus de l'embouchure des trois portes, par des canaux, qui, ne pouvant que difficilement réſiſter à la rapidité de ſon cours, coûtent beaucoup à entretenir, ſans toutefois que ces travaux produiſent beaucoup d'effet (l).

Quelques-uns croient que cette diminution de profondeur vient de ce que les Vénitiens, pour aggrandir leurs Lagunes, rompirent & firent applanir une digue qui alloit autrefois de Chioſa à Fucine (m), & qui avoit par conſéquent plus de vingt milles de long; comme elle étoit directement oppoſée au cours que le flux donne à l'eau de la mer, elle étoit cauſe auſſi qu'elle s'en retournoit avec plus de rapidité, & que non-ſeulement elle emportoit le limon qu'elle laiſſe, depuis que ſon mouvement ſe trouve ralenti par la vaſte étendue qu'on lui a donnée au-delà, mais auſſi que ce même cours plus rapide, qu'elle avoit autrefois, entretenoit la profondeur du port Malamoque, qui étoit oppoſé à cette digue.

Des iſles qui ſont dans ces lagunes.

L'on compte environ ſoixante iſles dans toute l'étendue des lagunes, parmi leſquelles il y en a plus de vingt-cinq de bâties, & conſidérablement peuplées, en y comprenant celles qui ſéparent la mer d'avec les lagunes, auſquelles les Vénitiens donnent le nom de *Lido* qui ſignifie *ravage*. Celles-ci ſont longues, étroites, & le terroir en eſt maigre & ſablonneux; cependant, par le travail des habitans, il eſt devenu fertile en pluſieurs endroits, où l'on voit quantité de jardins. De toutes ces iſles qui bordent la mer, celle qu'on appelle la *Paleſtrine*, eſt la plus peuplée & la plus agréable. Voyez PALESTRINE. Celles des autres iſles, qui ſont habitées, ſont ou occupées par un ſeul couvent dont l'eau environne les murailles de toutes parts, comme ſont ceux du S. Eſprit, de S. George d'Aléga, de ſainte Seconde, & pluſieurs autres; ou bien elles compoſent des villages & de petites villes peuplées de quantité d'habitans, avec des couvens de religieux, de religieuſes, & de belles égliſes.

Telles ſont les iſles de Burano, de Mayorbe, de Torcelle, à quatre ou cinq milles de Veniſe. Elles étoient même très-conſidérables, dans les premiers tems de la république; mais l'alteration de l'air, pour les raiſons que nous avons expliquées, les a fait abandonner par les meilleurs habitans.

Ces iſles compoſent un évêché dont l'évêque eſt contraint de faire ſa réſidence ailleurs; les religieux même qui y ont des couvens (n) les abandonnent pendant l'été, à cauſe de la malignité de l'air, en y entretenant néanmoins quelques pauvres prêtres, pour ne pas laiſſer manquer de meſſes les habitans que la néceſſité oblige de demeurer dans ces lieux-là. Quant aux religieuſes, comme elles n'ont pas la liberté d'aller ailleurs, elles y demeurent malgré elles, & témoignent à ceux qui les vont viſiter, un déplaiſir extrême de porter ſur leur viſage des marques évidentes du mauvais air qu'elles reſpirent. A leur teint jaunâtre, on donneroit quarante ans à celles qui n'en ont pas encore vingt-cinq.

De toutes les iſles des lagunes, après celles qui compoſent le corps de la ville de Veniſe, *Murano* ou *Mouran* eſt la plus conſidérable.

LAGUSA, petite iſle, dans la mer de Créte, auprès de Sicinus, ſelon Strabon, *l.* 10, *p.* 484, & Etienne le Géographe.

LAGUSSA, iſle d'Aſie, dans la mer de Lycie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 31, qui dit qu'elle étoit vers le fleuve Glaucus: or ce fleuve étoit de la Carie; le P. Hardouin écrit LAGUSA, & confond cette iſle avec la précédente, en quoi il ſe trompe.

LAGUSSÆ, au pluriel, génitif *arum*, iſle d'Aſie, ſur la côte de Troade, ſelon Aéthnée cité par Ortélius.

LAGUSTA, petite iſle de Dalmatie, dans le golfe de Veniſe, près de l'iſle de Curſola, au midi, & à quatre-vingt mille pas de Raguſe, dont elle dépend. **Baudrand*, éd. 1705.

LAGYRA, ville de la Cherſonnèſe Taurique, ou, ce qui eſt la même choſe, ancienne ville de la Crimée, ſelon Ptolomée. Niger, *Comment. ix*, *p.* 250, croit que c'eſt préſentement SOLDAÏA, mot qu'Ortélius avoit très-bien écrit. Baudrand, *éd.* 1705, faute de conſulter Niger, écrit *Soldadia*, comme ſi ce mot étoit dans Niger, en quoi il s'eſt trompé.

LAHA, ou LAA, ou LAB, petite ville d'Allemagne, dans la baſſe Autriche, ſur la riviere de Téya, aux frontieres de la Moravie, & à huit milles de Vienne. Cuſpinien la nomme en latin *Laha*, & Bonfinius *Lava*. Elle eſt remarquable par pluſieurs événemens hiſtoriques. Frédéric, duc d'Autriche, le dernier de l'ancienne maiſon d'Autriche, étant tombé dans la diſgrace de l'empereur Frédéric II, ſe ligua contre lui, avec Wenceſlas, roi de

(k) On n'a pas ſeulement détourné les rivieres *Brenta* & *Piave*, comme nous l'avons déja dit, mais auſſi celles du *Sile* & du *Bacchiglione*, & même le *Pô*, parce qu'il venoit tomber trop près, relativement aux ports & aux lagunes. La diverſion de la *Brenta* a été faite par le moyen de deux canaux, dont l'un part du *Dolo*, & l'autre de la *Mira*, & tous les deux vont ſe terminer à Brondolo: le premier a été fait dès l'an 1488; mais il n'eut ſa perfection que beaucoup d'années après; le ſecond, l'an 1610, ayant l'un & l'autre un cours de vingt milles. La riviere du *Sile* a été divertie par un canal de quatre milles, qui aboutit à la *Piave*, laquelle s'étoit d'elle-même détournée auparavant dans les marais inférieurs de *Caorle*, quoiqu'aujourd'hui elle ait ſon embouchure dans la mer, à Cortellazzo, ayant rompu la digue qu'on lui avoit oppoſée. Pour la *Livenza*, afin qu'elle fit place à la Piave, elle fut dirigée vers les marais ſupérieurs de *Caorle*; de ſorte que préſentement les lagunes de Veniſe ne reçoivent d'autre eau douce que celle de trois petites rivieres, *Deſe*, *Zero* & *Marzenego*, qu'on détournera auſſi quelque jour.

(l) Il eſt arrivé ce que l'on s'étoit propoſé par la diverſion des rivieres; car les alterriſſemens de lagunes ne ſont pas tels aujourd'hui, qu'on ne puiſſe les ôter facilement, & autant qu'il le faut, à l'aide des machines ordinaires dont on ſe ſert pour tirer le limon; & d'un autre côté l'air que le gouvernement de Veniſe a eu auſſi en vue dans ces diverſions de rivieres, eſt réduit préſentement au poſſible degré de bonté.

(m) La digue, dont on parle ici, formée depuis l'an 1610, ſubſiſte encore, & on l'appelle la *digue de la conterminatione*, le long du canal de la *Brema*, qu'on appelle *Taglio noviſſimo*: c'eſt elle qui ſépare le domaine du privé, c'eſt-à-dire les lagunes des terres des particuliers. Cette digue, qui n'y étoit pas avant la derniere diverſion de la *Brenta*, ne cauſe point, comme on le dit ici, le repouſſement ou le contre-choc des vagues de la mer; mais elle empêche les eaux douces de ſe joindre avec celles des marais, & de les gâter ou de les embourber; c'eſt pourquoi tout le raiſonnement de l'auteur, par rapport à cette digue, s'oppoſe à la vérité du fait.

(n) L'iſle de *Burano* eſt très-peuplée par la commodité de la mer voiſine, & du port de *Trois-Ports*. Les deux autres de *Mazzorbo* & de *Torcello* ſont peu habitées, non pas tant à cauſe de l'air qu'à cauſe que leurs habitans, (qui ſont presque tous des pêcheurs,) ſe ſont transférés à *Burano*, lieu plus commode pour la pêche. Les couvens de religieux y ſont, à la vérité, presqu'abandonnés; mais c'eſt parce qu'ils en ont de meilleurs à Veniſe. Pour les religieuſes que la clôture oblige de demeurer toujours dans leurs couvens, il eſt faux qu'elles ayent un teint jaunâtre; mais elles jouiſſent d'une parfaite ſanté, ſur-tout depuis qu'on a détourné la riviere du Sile. Ses eaux douces, mêlées avec les ſalées des lagunes, cauſoient principalement cette inſalubrité d'air, dont ſe reſſentoient autrefois ces religieuſes, de même que le reſte des habitans de ces iſles. **Notes tirées du Dictionnaire de la Martiniere, imprimé à Veniſe.*

Bohême,

Bohême, à qui il remit cette ville pour sûreté. Mais ce duc, à qui il ne restoit plus que fort peu de son pays, s'étant ensuite rendu maître de Vienne, se brouilla avec le roi de Bohême, avec qui pourtant il se raccommoda par un mariage. En 1260, les Hongrois & leur roi Béla furent défaits par les Bohémiens, auprès de Laha. Dix-huit ans, après Rodolphe I y livra bataille à Ottocare, roi de Bohême, qui fut apporté mourant dans la ville, où il expira. Elle fut prise par stratagême, en 1406, par Scheckel, (en latin *Socolius*,) qui la pilla & la garda. Le duc Léopold voulut la prendre d'assaut, & fut réduit à la racheter pour une bonne somme d'argent. On peut voir le reste des événemens dans Zeyler, *Austr. Topogr.* p. 25.

LAHÉLA (a), pays de la Palestine, au-delà du Jourdain; c'est où Téglathphalassar, roi d'Assyrie, transporta les tribus de Ruben, de Gad & de la demi-tribu de Manassé (b). Il y a beaucoup d'apparence que Lahéla est le même que ITADÉ, dont il est parlé au quatrième livre des rois, *c.* 17, *v.* 6, & *c.* 18, *v.* 10, & peut-être le même pays que HEVILA ou CHOLA, dont la Genèse fait mention, & qui étoit vers la Colchide & l'Arménie. Voyez à ce sujet la Dissertation de D. Calmet, sur le pays ou les dix tribus furent transportées. (a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Paralip.* l. 1, *c.* 5, *v.* 26; & *Reg.* l. 4, *c.* 15, *v.* 19.

LAHIE (a); ce mot est mis pour Bethléem, au premier livre des Paralipomènes, *c.* 4, *v.* 22.

LAHERI, ville de l'Inde, dans la province de Sinde, à 102 degrés & demi de longitude, & 22 & demi de latitude, à l'orient & à l'embouchure d'un des bras de l'Inde: l'eau est quelquefois salée à Lahéri, à cause du reflux de la mer. Cette ville est ancienne, & le port de mer de la province de Sinde. **Manuscrits de la Bibl. du roi.*

LAHIJON, ville de Perse, selon Tavernier, *t.* 1, *l.* 3, *c. dernier*, qui la met à 74 d. 25′ de longitude, & à 37 d. 15′ de latitude. On y fait plusieurs ouvrages de soie, & particulièrement une étoffe rayée, que ceux du pays appellent *Tefsile*, laquelle est moitié soie & moitié coton, & dont ils font leurs vestes qu'ils nomment *kabayes*.

Cette ville est la même que d'autres auteurs nomment *Lahdjan* ou *Lahigan*, & dont ils marquent la longitude au 65e d. 30′.

LAHN, ville de Siléfie, dans la principauté de Javer, sur le Bober, au couchant de Javer. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

LAHOLM, ville de Suéde, dans la province de Halland, sur la côte de Schager-Rack, ou de la Manche de Danemarck, & sur les confins de la province de Schone, avec un ancien château & un port. Elle avoit été fortifiée par les Danois, qui la céderent à la Suéde, par le traité de Bromsbroo, en 1645; elle a été fort maltraitée, durant les guerres. Laholm est à deux milles & demi (milles de 15 au degré) de Helmstadt, & à neuf de Helsingborg, sur le bord septentrional de la riviere de LAGA.

LAHOR, ville d'Asie, dans l'Indoustan, au royaume de Lahor, dont elle est la capitale. D'Herbelot, *Bibl. orient.* la nomme LAHAWAR & LAHAVER, & ajoûte: ville royale, qui a été autrefois la capitale des Indes; nous l'appellons aujourd'hui *Lahor*. Elle est, dit-il, située dans la province nommée *Pengiab*, sous les 109 d. 20′ de longitude, & à 31 d. 50′ de latitude septentrionale, dans le troisiéme climat, selon les Tables arabiques; mais nos voyageurs lui donnent 32 d. 15′ ou 20′ d'élévation polaire. (Le P. Riccioli donne 32 d. 40′ pour la latitude, & 102 d. 30′ pour la longitude.) La longitude est 92 d. selon les différentes Cartes. D'Herbelot poursuit ainsi: le terroir de cette ville, qui est arrosé par la riviere nommée *Ravi* ou *Raver*, est extrêmement fertile en toutes sortes de grains & de légumes. Le grand Mogol y a un superbe palais; mais Akabar ayant transféré le siége de son empire à Agra, Lahor est beaucoup moins peuplée qu'elle n'étoit autrefois. Le fameux chemin de deux cents cinquante lieues françoises, qui est bordé d'arbres plantés au niveau, depuis une de ces villes jusqu'à l'autre, est assez connu par les Relations modernes. Les Orientaux donnent aussi à la ville de *Lahaver* le nom de RAHVER, qui a assez de rapport à ce chemin royal; le mot de RAH signifie en Persien un *chemin*. Khosrou-Schah, fils de Baharam-Schah, qui fut le dernier des Sultans de la dynastie des Gaznevides, ayant été chassé par le Sultan des Gaurides, nommé *Gauri-Ben-Sam*, se retira à Lahor, où il régna paisiblement le reste de ses jours. Son fils Khosrou, qui lui succéda, ne jouit pas long-tems de ce royaume; car le même Sultan, qui avoit laissé son pere en repos, le dépouilla de ses états, & le tint prisonnier jusqu'à sa mort. Depuis ce tems-là, les Gaurides demeurerent maîtres des royaumes de Dehli & de Lahor, & de plusieurs autres dans les Indes.

Thévenot, *Voyage des Indes*, c. 37, p. 175, qui avoit long-tems voyagé dans l'Indoustan, parle ainsi de Lahor.

Il y a quarante-huit ou cinquante lieues de LAHORS, (c'est ainsi qu'il écrit,) jusqu'aux limites de Cachmir, qui est à son nord, comme Dehly est à son midi, & Lahors est éloigné de Dehly de cent bonnes lieues; car on compte deux cents cosses de l'une à l'autre ville, & les cosses, ou demi-lieues sont grandes en ce pays. Multan est à l'occident de Lahors, & en est éloigné de soixante & quelques lieues, & il y a, à son orient, de hautes montagnes, habitées en quantité d'endroits par des Rajas, dont quelques-uns sont tributaires du Grand-Mogol; & d'autres ne le sont point, parce qu'ayant des lieux forts, où ils se retirent, ils ne peuvent y être forcés, quelques voleries qu'ils exercent sur les marchands; & quand on voyage en ce pays, on est obligé de se faire accompagner de soldats, pour défendre les caravanes contre ces voleurs. (Ces Rajas ont été peu-à-peu subjugués sous les régnes postérieurs, au tems où l'auteur cité écrivoit.) Lahors est située au 31e d. 50′ de latitude, près du fleuve Ravy, qui se rend dans l'Indus comme les autres. Elle n'est plus sur le Ravy, comme elle a été long-tems, parce que cette riviere ayant un lit fort plat, elle s'en est éloignée de plus d'un quart de lieue. Elle a été très-belle quand les rois y ont tenu leur cour, & qu'ils ne lui ont point préféré Dehly & Agra. Elle est grande & a été ornée, comme les autres, de mosquées, de bains publics, de karvanéras, de places, de tanquiès, de palais & de jardins. Le château y subsiste encore, parce qu'il est bien bâti. Il avoit autrefois trois portes du côté de la ville, & neuf du côté de la campagne; & le palais du roi, qui est dedans, n'a pas encore perdu tous ses ornemens. Il y a quantité de peintures aux murailles, qui représentent les actions des grands Mogols; leurs aieux y sont peints avec pompe, & il y a un crucifix sur une porte, & un tableau de la Vierge sur une autre; mais je crois, dit notre judicieux voyageur, que ces deux piéces de dévotion n'y ont été mises que par l'hypocrisie du roi Gehanguir, qui feignit d'affectionner la religion Chrétienne, pour flatter les Portugais. Beaucoup des principaux bâtimens de la ville tombent peu-à-peu en ruine; & on voit avec quelque douleur, dans certaines rues, qui ont plus d'une lieue de long, des palais qui deviennent des masures. Cependant la ville n'est pas ancienne; car avant le roi Humayon, ce n'étoit au plus qu'un bon bourg. Ce roi en fit une ville; il y fit bâtir un château, y tint sa cour; & elle s'accrut tellement en peu de tems; qu'elle a eu jusqu'à trois lieues de long, y comprenant les fauxbourgs. Comme il y a beaucoup de Gentils en cette ville, il y a aussi beaucoup de pagodes; il y en a de bien ornées; & toutes sont élevées au-dessus du rez-de-chaussée, de sept ou huit degrés.

LAHOR, autrefois royaume, à présent province de l'empire du grand Mogol, dans l'Indoustan. Outre le nom de sa capitale, que lui donnent les Européens, les Mogols lui ont donné celui de *Pangcab*, qui signifie les *cinq fleuves*, à cause qu'il en coule cinq dans son territoire. Ces cinq fleuves ont reçu tant de noms particuliers des modernes qui en ont parlé, qu'on a présentement de la peine à les discerner les uns des autres; & même la plûpart de ces noms se sont confondus, quoique Ptolomée les ait assez distingués sous ceux d'*Acesines*, *Cophis*, *Hydarphes*, *Zaradras* & *Hespalis*. (L'auteur cité a tort de nommer ici Ptolomée, à qui ces cinq noms sont inconnus. Il devoit plûtôt nommer Pline qui en nomme quatre: l'*Acesines*, le *Cophes*, l'*Hydaspe* & l'*Hypasis*; car c'est ainsi que ces noms se doivent écrire. Pour le *Zaradras*, c'est apparemment le Zadradas de

Ptolomée.) Il y a, poursuit le même voyageur, des modernes qui les nomment *Bchat-Canab, Find, Ravy-Van.* D'autres leur donnent d'autres noms, qui ne sont point ceux du pays, ou, au moins, qui ne leur sont attribués qu'en certains cantons où ils passent. Tous ces fleuves ont leurs sources dans les montagnes du nord, & composent l'Indus où ils se vont rendre, après avoir pris le nom de *Sinde*, dans un long espace de pays. La province de Lahor est une des plus grandes & des plus abondantes des Indes; les fleuves, dont on vient de parler, la rendent extrêmement fertile; elle fournit de tout ce qui est nécessaire à la vie. Le riz y est en abondance, aussi bien que le bled & les fruits; il y a même d'assez bon vin, & le sucre y est meilleur qu'en aucun endroit de l'Indoustan. Il se fabrique, dans les villes de cette province, des toiles peintes de toutes les manieres; & il y a des manufactures de tout ce que l'on travaille dans les Indes. J'ai déja parlé du grand chemin bordé d'arbres, qui commence à Agra & a été poussé jusqu'à Lahor; quoique ces deux villes soient éloignées de cent cinquante lieues l'une de l'autre. Ce cours est fort agréable, à cause que les arbres d'Achi, dont il est planté, ont leurs branches grandes & épaisses, qu'elles s'étendent de tous côtés, & couvrent toute la route: il y a aussi beaucoup de pagodes sur le chemin de Lahor à Dehli, & particuliérement vers la ville de Janassar, où l'on peut dire que l'idolatrie s'exerce avec liberté. **Thevenot*, Voyage des Indes, *c.* 37, *p.* 175.

Quoique le pays de Lahor soit plutôt une province de l'empire qu'un royaume, on le divise en cinq *sarcars* ou *provinces*; & on y compte trois cents quatorze *pargames* ou *gouvernemens*, qui rendent deux *carols*, trente-trois *laqs* & cinq mille roupies. Nous avons déja dit ailleurs, que le *carol* vaut cent *laqs*, c'est-à-dire dix millions, & qu'un *laq* vaut cent mille roupies; ce qui fait en tout 23305000 roupies, sorte de monnoie qui vaut trente sols de France. On y fait, dit le P. Catrou dans son Histoire du Mogol, *p.* 258, édition de Paris, *in*-4° 1715, des toiles fines, des piéces de soie de toutes les couleurs, des ouvrages de broderie, des tapis à fleurs, & de grosses étoffes de laine. C'est de-là que l'on tire ce sel de roche qu'on transporte dans tout l'empire.

Nous avons remarqué que Lahor n'est pas une ville fort ancienne; cependant quelques modernes, comme Baudrand, Corneille, &c. y ont cherché la ville qu'Alexandre fit bâtir en mémoire de Bucéphale.

1. LAHR, ville de Perse. Voyez LAR.

2. LAHR ou LOHR, seigneurie d'Allemagne, dans le margraviat de Bade, entre l'Orthnau & le Brisgow. Cette terre & celle de Mahlberg ont été long-tems possédées par les barons de Geroldseck; Gautier & Henri, fils de Gautier de Geroldseck, les eurent en partage. Leur postérité finit, en 1393, par Henri qui n'eut point d'enfans d'Ursule d'Eberstein; & sa sœur nommée *Adélaïde*, comtesse de Sarverden, hérita de ces deux seigneuries; les comtes de Sarverden vendirent celles de Mahlberg, & une partie de celle de Lahr, au marquis de Bade, vers le milieu du seiziéme siécle; & dans le dix-septiéme siécle, Frédéric, marquis de Bade-Dourlac, acquit l'autre partie, par la donation que lui fit en mourant, Anne-Marie, fille unique de Jacques, dernier seigneur de Geroldseck, veuve de Frédéric, comte de Solms, qui l'avoit épousée en quatriémes nôces, le 13 Février 1644. **D'Audifret*, Géogr. t. 3, p. 188, édit. *in*-4°, Paris, 1696.

1. LAIASSE ou LAJAZZO, ville de la Turquie, en Asie, dans la partie orientale de la Natolie, dans la Caramanie, vers les confins de la Syrie, près du mont Néro. C'est l'Issus des anciens, selon Bunon, dans ses Notes sur l'Introduction de Cluvier; mais il écrit *Ajazza*, & retranche *l'* comme article. Mais Ajazza, ou Laiasse, ne fauroit être l'Issus des anciens, quoiqu'au mot ISSUS, nous ayons suivi le torrent des géographes, qui sont la plûpart de ce sentiment. *Issus* étoit au fond du golfe, près des montagnes qui séparoient la Cilicie de la Syrie; au lieu que *Laiasse*, *Lajasso*, ou *Ajazza*, ou *Ajazzo*, est sur la côte septentrionale de ce golfe, assez près de son embouchure, & à six lieues communes, au moins, de l'endroit où les anciens mettent la ville d'*Issus*.

2. LE GOLFE DE LAIASSE, ou LAJAZZE, reste toujours le même que l'ISSICUS SINUS des anciens. Ce golfe est dans la Méditerranée, à l'extrémité de l'Asie mineure & du mont Aman, entre la Caramanie & la Syrie, entre Adana & Antioche. Il y a dans ce golfe deux lieux remarquables, au nord & assez près de l'entrée, est Lajazzo, qui lui donne le nom, & Alexandrete.

3. LAIASSE. Paul Lucas, *Voyage dans l'Asie mineure, l'Afrique, & autres lieux*, t. 1, c. 37, p. 268, nomme ainsi des montagnes voisines de la ville d'Adana. Il dit que les chaleurs sont si grandes dans cette ville, que tous les bourgeois sont contraints de se refugier dans des montagnes que l'on appelle *Laiasse*, & qu'il croit être des dépendances du mont Taurus. Je crains que le voyageur n'ait manqué d'exactitude en cet endroit.

LAICHEN; c'est, au rapport de Baudrand, *édit.* 1705, un des principaux villages du canton de Schwitz, en Suisse. L'auteur des Délices de la Suisse, *t.* 2, *p.* 436, dit que dans le quartier de la Marck, au canton de Schwitz, LACHEN (& non pas *Laichen*,) est un joli bourg, bâti comme une ville, & où l'on vient de construire une église magnifique. Il est situé au bord méridional du lac de Zurich. Aussi tire-t-il son nom du mot latin *lacus*, continue Ruchat. C'est l'abord de ceux qui veulent aller de Zurich par eau dans les cantons des montagnes.

LAICHEU, ville de la Chine, dans la province de Canton ou Xantung, dont elle est la sixiéme métropole. Elle est de 3 d. 9′ plus orientale que Pékin, à 36 d. 57′ de latitude. Son nom vient des anciens peuples de Lao, que les rois de Ci subjuguerent: ces rois ayant fini, la famille de Han la nomma TUNGLAI; & en même tems, elle garda obstinément le nom qu'elle porte aujourd'hui. Le territoire de cette ville est fur un promontoire ou langue de terre, dont trois côtés sont fermés par la mer, & le quatriéme par des montagnes. Il contient sept villes, savoir:

Laicheu,	Changye,
Pingtu,	Kiao ⊖,
Vi,	Caomie

& Cie-me.

Il y a cinq temples remarquables, & plusieurs fort dispersés le long de la mer. Au midi de la ville, est le mont HOANG, qui a reçu ce nom d'une fille appellée de même, à laquelle on érigea un temple en mémoire de sa chasteté. **Atlas Sinenſis.*

Maty, Corneille & Baudrand qui appellent mal-à-propos cette ville *Caicheu*, disent que c'est l'ancienne *Cattigara*, que d'autres cependant placent à Quangcheu, capitale de la province de Quanton.

LAIGAN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Chucheu, troisiéme grande cité de la province. Elle est d'un degré 39′ plus orientale que Pékin, par les 33 d. 20′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LAIGNÉ, bourg de France, en Anjou, dans l'élection de Châteaugonier.

LAIGNE-EN-BELIN, bourg de France, dans le Maine, diocèse & élection du Mans.

LAIGNES, bourg de France, dans la Champagne, diocèse de Langres, élection de Tonnerre.

LAIGUETE, petite riviere de France, dans la Gascogne; elle a sa source à Istaque, passe par la Bastide de Clarence, & se perd dans l'Adour, au-dessus de Bayonne.

LAIKIANG, cité de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Kiating, troisiéme cité de la province. Elle est de 13 d. 52′ plus occidentale que Pékin, sous les 30 d. 10′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LAILLY, bourg de France, dans l'Orléanois, diocèse de Blois & élection de Beaugenci.

LAINDRY, bourg de France, dans la Champagne, diocèse de Langres, & élection de Tonnerre.

1. LAINO, place d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, près de la riviere de même nom, au pied de l'Apennin, & sur les confins de la Basilicate, à douze milles de la côte du golfe de la Scaléa au levant, & à six seulement de Lauria, selon Baudrand, *éd.* 1705.

2. LAINO, (LE) petite riviere du royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Elle tire sa source de l'Apennin, aux confins de la Basilicate, & se jette dans

la mer de Naples, au golfe de Policastro, près de la Scaléa.

LAIPIN, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Lieucheu, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 9 d. 53′, par les 24 d. 54′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

LAIRAC, prieuré de France, au diocèse de Condom, sur la Garonne, sous l'invocation de S. Martin. Ce sont des moines de l'ordre de Cluni.

Lairac, n'est pas sur la Garonne, mais sur la Gélise, près de son embouchure dans la Garonne.

LAIRUS, isle, selon Phavorin, dans son Lexique. Ortélius soupçonne que ce peut être une faute, au lieu de Léros.

LAIS (a) ou LESEM, autrement *Panéas*, ensuite *Césarée de Philippe*, & enfin *Neroniade* (b), ville de la Palestine. Plusieurs croient que c'est la même que Dan; mais il est certain que Dan étoit différent de *Lesem* & de Panéas. Dan étoit à quatre milles de Panéas, en tirant du côté de Tyr, au rapport d'Eusèbe, *in Locis Hebr. in* DAN *&* *in* BETSAME. *(a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Joseph*, Antiq. *l.* 20, *c.* 8.

LAISSE, riviere de Savoye; elle sort des montagnes des déserts, passe au fauxbourg de Chambery, & se jette dans le lac du Bourget, avec l'Albans qui passe à Chambery.

LAIUU, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Cinan, premiere métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin d'un degré 2′, par les 36 d. 35′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

LAIXUI, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Paoting, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin d'un degré 16′, par les 39 d. 40′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

LAIYANG, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Tengcheu, cinquiéme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin de 3 d. 40′, par les 36 d. 50′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

LAKIUM ou BISCHOPS-LACK, bourg d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la Carniole, sur la petite riviere de Zéir, environ à deux lieues de Crainbourg. Quelques géographes prennent ce bourg pour l'ancien lieu *Prætorium Latum* ou *Letovicorum*, que d'autres mettent à *Pridanik*, village de la Carniole, sur la riviere de Gurck, vers le lac de Czernick. *Baudrand*, édit. 1705.

LALA, ville de la grande Arménie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13.

LALACAUM, Λαλάκαυ, nom d'une contrée de l'Asie mineure, selon Cédrène, Curopalate & Zonare cités par Ortélius.

LALAIN, bourg, château & terre des Pays-bas, en Hainaut, sur la Scarpe, environ à deux lieues au-dessus de Douai. Elle a titre de *comté*. Baudrand l'érige en duché.

LALAND, petite isle du royaume de Danemarck, dans la mer Baltique, entre celles de Langeland au nord-ouest, de Séeland au nord, de Falster au levant, & de Fémeren au sud-ouest. Elle a eu autrefois le titre de *duché*, & n'a aucune ville importante; quoiqu'elle ait quelques lieux fortifiés, entr'autres, *Naxchow*, *Saxkoping*, *Neustadt* ou *Nysted* & *Fuelse*. On la divise en cinq cantons; l'un porte le nom de *Guldebourg*, le long du détroit qui sépare l'isle de celle de Falster; les quatre autres sont des bailliages, savoir:

Musseherret,	Norreherret,
Fuelseherret,	Sinderherret.

Les deux premiers prennent leur nom des bourgs qui en sont les chefs-lieux. Au milieu de l'isle est un lac, au nord duquel étoit un monastere appellé *Mariho*. Cette isle a seize lieues d'orient en occident, & dix du nord au sud. Elle est très-fertile en bled, & en envoie à Copenhague. Outre les villages & châteaux de la noblesse, Pontanus y met quatre villes principales, savoir:

Naxchow,	Nysted,
Saxkoping	& Levinskoping.

La derniere ne se trouve point dans les Cartes de cette isle. *Robert de Vaugondy*, Atlas. *Hermanid.* Dan. Descript.

LALASIS, ancienne ville de l'Isaurie, dans les terres, selon Pline, *l.* 5, *c.* 27. D'anciennes éditions en faisoient un fleuve.

LALENESIS, ville de la petite Arménie, dans la Mélitène, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7. D'autres exemplaires portent *Ladæneris*.

LALETANI, ancien peuple d'Espagne, selon Pline, *l.* 3, *c.* 3, qui dit que leur pays commençoit au Lobregat. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, les nomme LÆETANI Λαιτανοὶ, ou, selon d'autres exemplaires, LÆCTANI, Λακτανοὶ, & leur donne sur la côte *Subur* & *Barcino*, c'est-à-dire, selon les interpretes, *Siges* & *Barcelone*, & dans les terres *Rubricata*. Ce qui fait voir que l'orthographe de Pline est la véritable, c'est que Martial, *l.* 1, *ep.* 50, donne le nom de *Lalétanie* à ce pays:

Aprica repetes Tarraconis litora,
Tuamque Laletaniam.

Ortélius, *Thesaur.* dit que ce peuple fut ensuite nommé *Gotholani*, & qu'on le nomme par corruption *Catalana*, & cite Taraphe pour son garant. Quoi qu'il en soit, ce peuple faisoit partie de la Catalogne d'aujourd'hui, & occupoit Barcelone & ses environs.

LALEU, *Allodium*, bourg de France, au pays d'Aunis.

LALI, CASILIRMAR & OTMAGIUCHI. Baudrand donne ces trois mots comme synonymes, & noms modernes du fleuve Halys; il ajoûte que cette riviere arrose *Otmagiuch*, & se jette dans la mer Noire, à sept lieues de Cimiso, vers le couchant. Voyez HALYS.

LALIM, bourg de Portugal, dans la province de Beira, à deux lieues de Lamégo; il fait partie du comté de Tarouca, & doit, dit-on, sa fondation au roi Zadan-Aben-Huin.

LALISANDA, ville d'Isaurie, selon Etienne le Géographe, qui dit que, de son tems, on la nommoit *Dalisanda*. Voyez DALISANDUS.

1. LAMA, ancienne ville de la Lusitanie, au pays des Vettons, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5. Quelques-uns croient que c'est *Lamegal*, bourg du Portugal, dans la province de Tra-los-Montes, à sept lieues de Guarda, du côté du nord. Voyez LAMEGAL. *Baudrand, édit. 1705.

2. LAMA ou LAMAO, isle de l'Océan oriental. Matelief, dans son Voyage aux Indes orientales, inséré entre les Voyages de la Compagnie Hollandoise, *t.* 3, *p.* 372, dit: *Lamao*, isle qui est à quatre lieues de la côte (de la Chine,) & qui a trois ou quatre lieues de long. Il y a plusieurs autres isles à l'est & à l'ouest, dont celle-ci est la plus grande. Par le travers de sa côte occidentale, il y a un grand golfe dans le continent, au-delà duquel on découvre d'abord deux collines, puis une troisiéme. Une lieue plus avant, en remontant la riviere, est la ville de Tieuchieu, où se fabriquent la plûpart des armoisins de la Chine. Elle est à deux journées de Chincheo, tant par eau que par terre. L'isle de Lamao est presque divisée en deux, par une fente qui y est entre les terres, où l'eau entre, du bout de laquelle on découvre la mer de l'autre côté. La ville est à l'est, dans l'enfoncement d'un beau golfe, où l'on est à l'abri de tous vents. Le pays est haut, pierreux & montueux; il n'y a presque point d'arbres. Comme les pirates du Japon, & même ceux de la Chine, en faisoient une retraite, vers l'an 1482, l'empereur de la Chine y établit un Mandarin, avec six cents hommes sous lui, & plusieurs jonques d'environ quarante tonneaux. Il ne s'y fait aucun commerce; les jonques même, qui, pour aller de Cincheo à Canton, vont passer entre le continent & l'isle, n'y relâchent point; & les pêcheurs, à ce qu'on dit, n'oseroient y descendre à terre. Elle gît dans un endroit bien commode, favoir entre les grandes villes de Canton, Tieuchieu, Chincheo, & l'isle de Lanquin, &c.

& l'on y peut aller de toutes parts, auſſi aiſément & plus qu'à Canton.

MM. Sanson, dans leur Carte particuliere de la Chine, mettent *Chincheo* dans la partie méridionale de la province de *Fuquien* ou *Fokien*, & *Lama* dans la partie ſeptentrionale de la côte de la province de Canton. Elle eſt nommée l'*iſle de Lamoa*, dans le Voyage de Hagenaar, au même Recueil, *t.* 5, *p.* 368.

3. LAMA, (LA) château de la Tartarie orientale, où les Ruſſiens s'embarquent pour paſſer à Kamtzcharka. Il eſt ſitué par les 55 d. de latitude nord, & vis-à-vis de Priſtan, ville de Kamtzchatka. * *Notes du P.* Charlevoix.

LAMACHA, ville d'Aſie, quelque part vers l'Arménie, ſelon Laonic Chalcondyle, cité par Ortélius, *Theſaur.*

LAMAI, petite iſle de l'Océan oriental, ſur la côte occidentale de l'iſle Formoſe, dans ſa partie méridionale. **Robert de Vaugondy*, Atlas.

LAMAO. Voyez LAMA 2.

LAMAR, riviere de l'Amérique Françoiſe, dans l'iſle de la Martinique, paroiſſe du Prêcheur, à une lieue au ſud du bourg de la paroiſſe. Elle tombe au bas de la montagne pelée.

LAMAS DE ORELHAON, bourg du Portugal, dans la province de Tra-los-Montes, au pied d'une montagne, dans l'archevêché de Brague. Il dépend de la tour de Moncorvo, & du marquiſat de Villa-Réal. Une tradition nationale aſſure qu'il fut autrefois gouverné par un roi Maure, nommé *Orelhaon*, contemporain de ſaint Léonard & de ſainte Colombe. Ce prince ayant voulu forcer cette ſainte à ſatisfaire ſa brutalité, elle s'enfuit avec ſaint Léonard, & ſe refugia dans une grotte. On voit encore dans le rocher le trou par où l'on dit qu'ils entrerent, & au ſommet de la montagne ſont deux hermitages, qui portent les noms de ces deux ſaints, que l'on y vénére. C'eſt au pied de cette montagne que le bourg eſt ſitué. On voit plus haut les ruines d'une forteresſe que les Maures y avoient bâtie. Les Cartes de Sanson, du P. Placide, & de Robert, ne font aucune mention de ce bourg. * *D. Raphaël Bulteau*, Vocab. Portug.

LAMASBA, ancien lieu d'Afrique, dans la Numidie. Il falloit que ce fût un lieu de quelque conſidération; car Antonin, *Itiner.* en fait le terme d'une route, & le commencement d'une autre. Voici la premiere:

	A Tamugadi Lamasbam. M. P. LXII. *Sic.*
Tadutti,	XXVIII. M. P.
Diana Veteranorum,	XVI. M. P.
Lamasbam,	XVIII. M. P.

La ſeconde ſuit immédiatement:

	A Lamasba Sitifi. M. P. LXII. *Sic.*
Zaraï,	XXV. M. P.
Perdices,	XII. M. P.
Sitifi,	XXV. M. P.

Cette ville fut le ſiége d'un évêque. Avitus eſt qualifié, dans la Conférence de Carthage, *episcopus plebis Lamasvenſis*, p. 267, édit. Du-Pin. Il avoit un concurrent nommé *Janvier*, que les mêmes Actes appellent *Januarius Lamasbenſis*, ibid. p. 279. Dans le concile de Carthage, tenu ſous S. Cyprien, on trouve entre les peres, *Puſillus à Lamasbá*; & la Notice épiſcopale d'Afrique fournit, entre les prélats de Numidie, *Secundinus Lamasvenſis*.

LAMBACH, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, en Allemagne, dans la haute Autriche, à la gauche de la riviere de Traun, à huit lieues au nord-eſt de Monzée.

LAMBALE ou LAMBALLE, ville de France, dans la Bretagne, au diocèſe de S. Brieuc, à cinq lieues au ſud-eſt de cette ville, & à quinze au nord-oueſt de Rennes; c'étoit anciennement la capitale du peuple *Ambiliates*, dont parle Céſar. Voyez AMBILIATES. Elle eſt diviſée en haute & baſſe ville; dans la premiere il y a une grande place, avec un marché couvert, & dans la baſſe une grande rue, habitée par des tanneurs & des teinturiers. Cette petite ville eſt regardée comme le chef-lieu du duché de Penthievre, puiſque c'eſt-là que ſont le château, les archives, & les principaux officiers de ce duché. Le fameux François de la Noue, Bras-de-fer, fut tué au ſiége de Lambalie, l'an 1591. **Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 5, *p.* 249.

On voit, à deux lieues de Lamballe, les reſtes du château de BRONS, que l'on a raſé; & ces reſtes font voir qu'il étoit extrêmement fort, & peu éloigné du bourg de Brons.

LAMBANA, ou, ſelon d'autres exemplaires, *Labbana*, ville de la Méſopotamie, ſur le Tigre, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 18.

LAMBANUS; ce mot ſe trouve dans Ptolomée, à l'occaſion d'une Apollonie qu'il place ſur le *Lambanus*; expreſſion qui laiſſe douter ſi, par ce mot, il entend une riviere, ou une montagne. Nous avons obſervé à l'article APOLLONIE 2, que Berkélius, commentateur d'Etienne, croit que Ptolomée eſt corrompu en ce; endroit, & qu'il faut lire περὶς κελκιτινῳ, au lieu de περὶς λαμβανῳ: en ce cas, la queſtion eſt décidée; il s'agit de *Celbianum* ou *Cilbanum*.

LAMBATE. Voyez LAMPAGÆ.

LAMBAYA, ville ſur la côte occidentale d'Afrique, au royaume de Baol, dont elle eſt capitale, au ſud-eſt de Sanghay. Voyez BAOL. * *Labat*, Afrique occidentale.

LAMBE, iſle du golfe Arabique, auprès de *Mioſormos*, c'eſt-à-dire du *Port de la Souris*, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 28. Le P. Hardouin lit *Iambe*.

LAMBERT, T' LANDT VAN LAMBERT, ou la Terre de Lambert, partie du Groënland, vers le 78e d. de latitude. Il fut découvert par les Hollandois, en 1670; mais ils n'en diſent rien de particulier. * *Baudrand*, édit. 1705.

LAMBESA. Voyez LAMBESE & LAMPÆSA.

LAMBESC, ville de France, en Provence, en latin *Caſtrum de Lambesco*. Elle eſt petite, mais fort jolie, & appartient à l'aîné de la branche d'Armagnac, dans la maiſon de Lorraine, à qui elle donne le titre de *prince de Lambesc*. Il y a de belles maiſons, un couvent de religieux de l'ordre de la Trinité, & un autre de religieuſes Urſulines. C'eſt où ſe tiennent, tous les ans, les aſſemblées générales de la province. La juſtice en eſt en pariage entre le roi & le ſeigneur. Lambesc étoit autrefois chef de vallée; & en cette qualité, ſon député entre aux aſſemblées générales de la province. C'eſt la patrie du ſavant Antoine Pagi, religieux de l'ordre des Freres mineurs conventuels, un des célébres critiques du dix-ſeptiéme ſiécle. Il mourut au mois de Juin 1699.

LAMBÈSE, ancienne ville d'Afrique, dans la Numidie. Antonin, *Itiner.* la nomme plus d'une fois. Il en fait d'abord le lieu du départ d'une route qui mene à Sitifi, *à Labense Sitifi*. (C'eſt ainſi que portent quelques éditions, au lieu de *Lambeſe*,) & compte de cette ville à *Taduti* dix-huit mille pas. Ensuite il la met ſur une route de Theveſte à Sitifi, entre Tamugadi & Diana, à quatorze mille pas de la premiere, & à trente-deux mille pas de la ſeconde. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la nomme *Lampæſa* ou *Lambæſa*, ſelon les divers exemplaires, Λαμπαίσα, Λαμβαίσα. Entre les PP. qui ſouscrivirent au concile tenu ſous S. Cyprien à Carthage, on trouve Janvier, évêque de Lambèſe, (*Lambeſitanus:*) cette ville étoit un des ſiéges épiſcopaux de Numidie. Dans le concile, dont on vient de parler, on trouve deux évêques de ce ſiége; l'un, n° 6; l'autre, n° 75. S. Cyprien, dans une de ſes Lettres, nomme ce lieu *Lambeſitana colonia*; & l'évêque de Lambèſe, dans la Conference de Carthage, *p.* 283, *édit. Du-Pin*, eſt nommé *Felix Lambienſis*; dans la Notice épiſcopale d'Afrique, on trouve *Benenatus Lambiritanus* ou *Lanviritanus*; mais il y a lieu de douter ſi c'eſt toujours le même lieu de Lambèſe. Baillet, Topogr. des Saints, *p.* 255, dit que cette ville, qui étoit à huit ou neuf lieues de Cirthe, devint célébre par la perſécution de l'an 259; on y fit mourir un nombre prodigieux de martyrs. Le gouverneur de Numidie, qui y faiſoit ſa réſidence, les y avoit fait venir de divers endroits de la province. Entre les plus célébres on compte S. Jacques, diacre; S. Marien, lecteur; S. Emilien, chevalier; S. Agapius & S. Secondin, évê-

ques ; sainte Tertulle & sainte Artonie, vierges, qu'on y avoit transportés des prisons de Cirthe. Baudrand dit que c'est présentement une ville de Barbarie, au royaume d'Alger, & dans celui de Constantine, qui en dépend, sur la riviere de Suffegmar, à vingt-quatre mille pas de Constantine au midi, & il la nomme *Lambesca*.

Il se tint à Lambèse, l'an 240, un concile composé de quatre-vingt-dix évêques, contre l'hérétique Privat.

LAMBETH, village d'Angleterre, au comté de Surrey, sur la Tamise, au-dessus de Southwarck, fauxbourg séparé de Londres par la riviere, & presque vis-à-vis de Westminster. Il y a un palais, qui est la résidence la plus ordinaire de l'archevêque de Cantorberi. * *Baudr.* rectifié sur les lieux.

Il s'y tint un concile l'an 1261, & un autre l'an 1281.

LAMBEY, selon Baudrand, petite isle, sur la côte orientale d'Irlande, dans la Manche, dans la province de Leinster, au comté de Dublin, à trois milles de la côte d'Irlande, & à onze de Dublin. Les anciens l'ont connue sous le nom de LYMNUS. Voyez ce mot. On dit que S. Nessan y mena une vie fort austere dans les jeûnes, les veilles & la priere. * *Etat de l'Irlande*, p. 79.

LAMBEYE, petite ville de France, dans le Béarn, au diocèse de Lescar. On y a uni pour les finances les lieux d'Arnau & de Vauze. La ville est située sur une hauteur.

LAMBIENSIS. Voyez LAMBÈSE.

LAMBIRITENSIS ou LAMBIRITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie ; la Notice d'Afrique indique *Benenatus Lambiritanus*. La Table de Peutinger fournit *Lambiris*, ville de la Numidie ; & la Conférence de Carthage, un évêque qualifié *Crescentilianus Lambiritensis*. C'est le même lieu que l'anonyme de Ravenne appelle *Lambridis*.

LAMBRA, haute montagne de France, dans les Sevennes, à la source de la riviere de Loire.

LAMBRANI, ancien peuple dont parle Suétone dans la Vie de Jules-Cesar, *c.* 9. Cet historien dit : le même Curion & M. Actorius Nason assurent que Jules-César avoit conspiré avec Cneïus-Pison, jeune homme, qui étant soupçonné d'être complice d'une conjuration formée à Rome, avoit eu le département de l'Espagne, sans l'avoir demandé, & qu'ils étoient convenus qu'ils feroient de nouvelles intrigues, chacun de son côté, l'un hors de Rome, & l'autre dans la ville, par le moyen des *Lambrani*, & des habitans d'au-delà le Pô. Ce peuple *Lambrani* a donné la gêne aux interprètes ; d'autres ont lu *Ambrani*. Casaubon entend par ce nom quelque peuple barbare de l'Espagne citérieure, des forces de qui Pison devoit se servir dans sa révolte, de même que César devoit employer celles des Transpadans ; d'autres ne trouvant en Espagne aucuns *Lambrani*, ont mieux aimé expliquer ce mot par les habitans du pays que baigne le fleuve *Lambrus*, aujourd'hui le LAMBRO. Voyez ce mot.

LAMBRIACA. LAMBRIS. } Voyez FLAVIA LAMBRIS.

LAMBRO, (LE) riviere d'Italie, dans la Lombardie, au Milanez. Elle a sa source près de Pescaglio, entre le lac de Côme & le lac de Lecco, d'où, serpentant vers le sud, le sud-oueſt & le sud-est, elle sépare le lac de Pussiano, & le lac de Cério ; passe à Monza, à Marignano ; entre dans le Lodésan, & s'y perd dans le Pô, à six ou sept milles au-dessus du pont de Plaisance. * *Jaillot*, Duché de Milan.

LAMBRON, petit pays de France, dans la basse Auvergne, le long de l'Allier, entre Issoire & Brioude. Le chef-lieu est S. Germain de Lembrun. Ce pays est un de ceux dont on ignore présentement les limites. * *Baudr.* éd. 1705.

LAMBROS, village de France. Grégoire de Tours, *in fine*, *lib.* 4, dit que Chilpéric sortant de Cambrai, avec sa femme & ses enfans, enterra au village de Lambros, son frere Sigebert, dans les mêmes habits dans lesquels il avoit été massacré, d'où ce corps fut ensuite transféré à S. Médard de Soissons, &c. Les PP. Bénédictins observent, sur ce mot *Lambros*, que c'est un village sur la Scarpe, entre Cambrai & Arras. Cousin, dans son Histoire de Tournai, le met auprès de Douai, sur le chemin d'Arras, où l'on trouve effectivement un village nommé *Lambre*, sur la rive gauche de la Scarpe ; au lieu qu'entre Cambrai & Arras, on ne trouve rien de pareil ; & de plus la Scarpe n'a rien de commun avec la route de Cambrai à Arras.

LAMBRUSSE, village de France, en Provence, au diocèse de Sénez. Ce lieu est nommé en latin *Castrum de Lambruscâ* dans les Actes.

LAMBRUS, riviere d'Italie, selon Pline. Il conserve encore aujourd'hui le même nom ; & on l'appelle *Lambro*, & quelquefois *Fiume di Marigeano*, du nom d'une place qu'il arrose. Ortélius dit que Bern. Saccus assure que cette riviere s'appelle aujourd'hui *Montia* : ce mot n'est pas le nom moderne de la riviere ; mais c'est le nom latin de *Monza*, ville où passe le Lambro. Merula dit qu'il y a encore un autre Lambro, & que les Lombards l'appellent *Meridiano*. Voyez LAMBRO.

LAMBSPRING, petite ville d'Allemagne, en basse Saxe. Il y a une abbaye dans cette ville, dont l'abbé est souverain : son chapitre est composé de moines Anglois ; cette ville est Luthérienne : ainsi les magistrats que l'abbé choisit pour la police de la ville, sont tous Luthériens.

LAMBULA, & PETRA-SANGUINIS : Procope, *de Bello Goth.* l. 3, nomme ainsi deux défilés que l'on passe dans les montagnes de la Lucanie, pour aller au pays des Brutiens.

LAMÉGAL, LAMA, bourg de Portugal, dans l'évêché & dans la dépendance de Viseu : il est pourtant dans la province de Tra-los-Montes, dans une plaine, entre Pinhel & Trancoso. Il a appartenu autrefois aux marquis de Castel-Rodrigo.

LAMÉGO : Baudrand dit *Lamegue*, en latin *Lameca*, ou *Lamacum* ; c'est sous le nom de *Lameca*, qu'il en est fait mention dans les Actes du troisiéme concile de Tolede ; ville de Portugal, dans la province de Beira, à cinquante lieues de Lisbonne, entre Coimbre & Guarda. Elle est située dans un fond, & tellement entourée de montagnes, qu'on ne la peut voir. Quelques auteurs Portugais croient que c'est la même que *Laconimurgum*, qu'ils prétendent avoir été bâtie par une colonie de Lacédémoniens, conjointement avec les Celtibériens. Quoi qu'il en soit, les Arabes l'ont conquise deux fois sur les Chrétiens qui la reprirent enfin : elle fut ensuite détruite, & rebâtie. D. Alphonse-Henrique, roi de Portugal, ytint, en 1143, les premiers états généraux de son royaume, & on y établit de nouvelles loix. D. Jean II, l'exempta de toute imposition : cette ville jouit à présent de grands privilèges. Il y a dans le quartier le plus élevé une citadelle bien fortifiée, au milieu de laquelle est une haute tour. Lamégo est le siége d'un évêque suffragant de l'archevêché de Brague. * *Bulteau*, Vocab. Portug.

LAMEIA, ou LAMIA, montagne de Grèce, au Péloponnèse, dans l'Arcadie, selon Etienne le Géographe.

LAMELLUM : Plaine citée par Ortélius, *Thesaur.* nomme ainsi une isle de la mer de Toscane, à l'embouchure de l'Arne ; son nom moderne est MALORA.

LAMENIUM. Voyez LAMINIUM.

LAMENTANA, bourg & château d'Italie, dans l'Etat de l'église, dans la Sabine, à trois milles de Monte Rotondo, & à douze milles de Rome. Elle appartient au prince Borgésie. C'est le même lieu que NOMENTUM, ville ancienne & épiscopale. Voyez ce mot.

LAMENTIN. C'est un quartier maritime de la côte occidentale de l'isle Espagnole, immédiatement au nord de Leogane. * *Notes du P.* Charlevoix.

LAMERAC, bourg de France, dans la Saintonge.

LAMETIA, ancienne ville de l'Italie, dans la grande Grèce, au pays des Brutiens. Cluvier la met sur un golfe qu'il nomme, à cause d'elle, *Lametinus Sinus* ; & il suppose que c'est la même que *Lampetia*, dont parle Etienne, qui cite le treiziéme livre de Polybe. Mais, comme le remarque Cellarius, Etienne distingue *Lampetia*, qui est la même que *Clampetia*, d'avec le peuple *Lametini*, dont la ville, ou le bourg *Lameria*, devoit être, non au bord de la mer, mais auprès de la source du fleuve *Lametus*. Cluvier croit donc que *Lametia* est aujourd'hui *Sainte-Euphémie*, qui donne son nom au golfe qu'il appelle en latin *Lametinus Sinus*. Vossius parle ainsi de *Lametum*,

dans ſes Obſervations ſur Méla, *l.* 2, *c.* 4. *obſerv.* 56. Il prétend que dans ce vers des Métamorphoſes d'Ovide, *l* 15, *v.* 705, au lieu de,

Romechiumque legit, Caulonaque, Naryciamque,

il faut lire:

Lamentumque legit, &c.

A l'occaſion de cette conjecture, il ajoûte: la petite ville de Lametum étoit dans l'iſthme le plus étroit de l'Italie, qui eſt reſſerré entre les golfes Scylacée & Hipponiate (aujourd'hui les golfes de Squillaci & de Sainte-Euphémie), peu loin des ſources du fleuve *Lametus*. On la nomme aujourd'hui *Maida*, nom corrompu ſans doute de *Lamatia*, par le retranchement de la premiere ſyllabe; & parce que cette ville étoit ſituée presqu'au milieu de l'iſthme, loin de la mer, il eſt arrivé qu'on l'a miſe près du golfe de Squillaci. Ainſi Etienne dit *Lametini*, ville du Lametus, riviere près de Crotone, ſelon Hécatée, dans ſon Europe. Des ſavans ont repris Etienne; mais ce ſont eux qui ſe trompent, quand ils placent cette ville au bord du golfe Hipponiate, & croient que c'eſt à preſent Sainte-Euphemie; car il n'y a eu ni Lampetia, ni Lametus en cet endroit.

Voici ce que D. Mattheo Egitio dit ſur ce lieu, dans ſa lettre à M. Lenglet du Fresnoy. *Lametia*, *Citraro*, ou *Santa-Eufemia:* vous confondez ces deux lieux, pour n'avoir pas aſſez connu la diſtance, ni la différence entre *Clampetia* & *Lametia*. Barrius croit que *Lampetia* ou *Clampetia* eſt *Cetraro*, près du cap Fella; mais il ne s'eſt jamais aviſé de dire que le golfe de Santa-Eufemia, Sinus-Terinæus, ou Sinus-Lametinus ſoit près du Cetraro qu'Holſtenius prend pour le Scidrum des anciens.

PROMONTORIUM LAMETUM. Selon le même Cluvier, & après lui l'abbé Lenglet du Fresnoy, ſe ſont trompés en traduiſant cap *Sovano*, il faut dire *Capo-Suvaro*. On croit, ajoûte-t-il, que *Lametia* eſt Santa-Eufemia; mais Holſtenius, dans ſes Notes ſur Etienne le Géographe, dit que *Lametia* eſt l'*Amantea*. Ortélius, au contraire, prend l'*Amantea* pour *Térina*.

* *Notes du P.* Charlevoix.

LAMETINI. Voyez l'article précedent.

LAMETUS, riviere d'Italie, dans la grande Grèce, au pays des Brutiens, ſelon Etienne le Géographe. C'eſt aujourd'hui la riviere de *Lamato*, ou l'*Amato*.

LAMFOCTENSE OPPIDUM, bourg ou petite ville de la Mauritanie, ſelon Ammien Marcellin, *l.* 29, *c.* 5. Un manuſcrit de la bibliotheque Colbertine, porte *Jamfotenſe-Oppidum*. Valois croit que ce lieu étoit dans la Mauritanie Sitiſenſe. Dans la Notice d'Afrique on trouve *Vindemius Lemphactenſis* entre les évêques de cette province; d'autres exemplaires portent *Lemphoctenſis*; c'eſt le même lieu.

LAMFUENSIS. Voyez LAMPUENSIS.

1. LAMIA, ville de Theſſalie. Elle eſt fameuſe par la guerre que les Grecs firent contre les Macédoniens, après la mort d'Alexandre le Grand. Strabon, *l.* 9, dit qu'elle étoit à trente ſtades, c'eſt-à-dire à environ cinq quarts de lieue du fleuve Sperchius: il la compte un peu après entre les villes de la Phthiotide. Pline, *l.* 4, *c.* 7, met de même Lamia dans cette même contrée. Cette guerre, dont on vient de parler, eſt appellée *Lamiacum bellum* Λαμιακὸς Πόλεμος, & commença de ce qu'Antipater étant vaincu, ſe refugia à Lamia, où les Athéniens l'aſſiégerent. Tite-Live, *l.* 39, *c.* 23, parle auſſi de cette ville aſſiégée par Philippe, à qui les Romains en firent lever le ſiége: il dit auſſi, *l.* 36, qu'elle étoit à ſept mille pas de l'Héraclée de Phthiotide. C'eſt aujourd'hui la ville de Reïton.

2. LAMIA. Quelques éditions de Pline mettoient une Lamia dans la Bœotie; mais le P. Hardouin met *Larymna*.

3. LAMIA, ville de Cilicie, ſelon Etienne le Géographe; peut-être n'eſt-elle point différente de *Lamus* cepitale de la Lamotide.

4. LAMIA, riviere de Grèce: elle couloit vis-à-vis du mont Œta, ſelon Pauſanias, *in Atticis*.

5. LAMIA. Voyez LAMEIA.

6. LAMIA, ou SCALA MARMOREA, port du détroit de la mer Noire, devant Conſtantinople, ſur la côte de Natolie, près de la ville de Calcédoine. Baudrand, *édit.* 1705, lui donne pour anciens noms *Lamia*, *Amycli*, *Amyci*, *Daphne portus*.

LAMIÆ, iſles, ou plutôt écueils de l'Archipel, devant la Troade, auprès des iſles Laguſſes, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 31.

LAMICUS, pour MALIACUS. Voyez ce mot.

LAMIANI-HORTI, jardins au voiſinage de Rome, & hors la ville. Suétone, *in Calig.* dit qu'on y brûla le corps de Caligula.

LAMIATÉ, place de France, dans le haut Languedoc, ſur l'Agoût, vis-à-vis de S. Paul, à deux lieues au-deſſus de Lavaur, en allant vers Caſtres, & dans le diocèſe de Caſtres. * *Baudrand*, édit. 1705.

LAMIDA, ville de la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 2, qui la place dans les terres.

LAMIGGIGENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, en Numidie. Il y en avoit deux de ce nom dans la même province. La Notice d'Afrique fournit deux évêques, qui portoient pareillement ce titre, ſavoir *Maximus Lamiggienſis*, n. 101, & *Cardelus Lamiggiganſis*, n. 122. De même on trouve dans la Conférence de Carthage deux évêques Donatiſtes, dont les ſiéges portoient également le même nom, ſavoir Junien, *c.* 128, & 198; & Récargentius, *c.* 187. Ortélius avoit lu quelque part LAMIGGINENSIS.

LAMINA, petite place de Grèce, dans la province de Janna, ſur la riviere d'Agrioméla, vers la côte du golfe de Zeyton. Molet ſuivi par Baudrand, *édit.* 1682, croit que c'eſt l'ancienne Lamia de Theſſalie. Voyez l'article DOMOCHI, où nous faiſons connoître l'erreur de Baudrand, pour l'ancien nom de *Lamina*.

LAMINITANI, peuple d'Eſpagne, &

LAMINITATUS AGER. Voyez LAMINIUM.

LAMINIUM, ancienne ville de l'Eſpagne, chez les Carpétaniens, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. C'eſt à préſent MONTIEL. *Laminium* donnoit à ſon territoire le nom de *Laminitanus ager*, de même que ce même canton s'appelle préſentement *Campo de Montiel*. Pline, *l.* 3, *c.* 1, dit que l'*Anas*, riviere, a ſa ſource *in agro Laminitano*; nous dirions aujourd'hui que la *Guadiana* a ſa ſource dans la *campagne de Montiel*. Il nomme les habitans de cette ville, *c.* 3, *Laminitani*. Voyez MONTIEL.

LAMMAS, Λαμμᾶς. Ortélius nomme ainſi un lieu de la Paleſtine, dont il eſt parlé au Livre de Joſué, *c.* 15, *v.* 41. L'hébreu porte *Lachmas*; & c'eſt ainſi que lit le Clerc. La Vulgate lit *Leheman*. Quoi qu'il en ſoit du nom, cette ville étoit du partage de la tribu de Juda.

LAMNÆUS, riviere de l'Inde, ſelon Arrien, *Peripl. Maris Erythræi*, p. 25, *édit. Oxon.* qui en parle ainſi: on traverſe ce golfe, quand on prend le large pour aller à Barigaza: à la hauteur de trois cents ſtades, on laiſſe ſur la gauche une iſle qu'on voit d'aſſez loin, & on fait route vers l'orient jusqu'à l'embouchure du fleuve nommé *Lamneus* Λαμναῖος. On ſoupçonne que ce fleuve eſt le NAMADOS Ναμάδος, de Ptolomée. Voyez ce mot.

LAMNUM. Voyez TAMNUM.

1. LAMO, petite ville de Natolie, dans la Caramanie, près de la ville de Tharſe, du côté du couchant. Elle étoit autrefois un ſiége épiſcopal, ſuffragant de Séleucie; mais à préſent elle eſt presque réduite en village. Voyez LAMUS.

2. LAMO, ville d'Afrique, dans une iſle de même nom, ſur la côte de Mélinde, avec un port, C'eſt la capitale d'un royaume.

3. LAMO, royaume & iſle d'Afrique, ſur la côte de Mélinde, entre l'iſle de Paté & le royaume d'Ampeaz au nord, & le royaume de Mélinde au midi. Le roi de Lamo fut tué, en 1589, par les Portugais.

LAMONES. Sempronius, cité par Ortélius, dit que ce nom a été donné au petit canton que les anciens ont nommé *Campi-Lapidei*, & que nous appellons aujourd'hui *la Crau*.

LAMONIA, lieu d'Egypte, ſelon Guillaume de Tyr, *l.* 19, *v.* 25. Il ajoûte qu'à dix milles de-là eſt un défilé, ou paſſage entre des collines, nommé *Bebem*, c'eſt-à-dire *porte*, ſelon lui,

LAMOSI. Voyez LAMUS.

LAMOTIS, petite contrée d'Afie, dans la Cilie. Elle prenoit ce nom de la ville de *Lamus*, felon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 8.

LAMP, riviere. Voyez LOM.

LAMPAA, Voyez LAPPE.

LAMPACAO, port de la Chine, le même que MACAO. Voyez ce mot.

LAMPACH, LAMBACH ou LEEMBACH, *Tergolape*, ancien bourg d'Allemagne, dans la haute Autriche, fur le Traun, à fix lieues de Lintz, au midi. Il y a un monaftere célébre. * *Baudrand*, édit. 1705.

LAMPADOUSE. Voyez LAMPEDOUSE.

LAMPAESA, Λαμπαισα, ville de l'Afrique propre, felon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3. Voyez LAMBÈSE.

LAMPAGÆ ou LAMBATÆ, felon les divers exemplaires de Ptolomée, ville de l'Inde, en-deça du Gange.

LAMPAS, lieu maritime fur le Pont-Euxin, dans la Cherfonnéfe Taurique, felon Arrien, dans fon Périple du Pont-Euxin.

1. LAMPE. ville de l'ifle de Crete. Voyez LAPPA.

2. LAMPE, ville d'Arcadie. Voyez LAMPIA.

LAMPEDOUSE ou LAMPADOUSE, petite ifle de la mer d'Afrique, fur la côte de Tunis, à foixante & dix milles du continent, & à cent de l'ifle de Malthe. Les Italiens la nomment *Lampedofa*, & Ptolomée *Lopadufa*. Ce dernier, *l.* 4, *c.* 3, lui donne 33 d. 22′ de latitude. Dapper, *Afrique*, p. 532, lui donne 34 d. Il ajoûte: elle eft inculte & inhabitée. Arioſte, dans fon Roland furieux, la dépeint fans maiſons; mais quelques autres, comme Cruſius, écrivent qu'on y voit les maſures d'un vieux château, de pluſieurs maiſons, de murailles & de tours de ville ruinée; mais qu'on n'y peut demeurer, à cauſe d'une certaine *fatalité*, qui ſemble n'être autre choſe que quelque viſion ou ſonge effrayant, ſi ce n'eſt que par le mot de *fatalite*, on veuille entendre des apparitions de phantômes & de ſpectres effroyables, qui, ſelon Cruſius, paroiſſent pendant la nuit. Cependant il eſt certain qu'il y a une égliſe appellée *fainte Marie de Lampadouſe*, & diviſée en deux parties, dont l'une eſt conſacrée pour les Chrétiens, & viſitée par les pélerins, qui y viennent offrir de l'argent, des habits, du pain, de la poudre à canon, des boulets, en un mot, des choſes dont ils font le plus de cas. L'autre eſt viſitée par les Mahométans, qui viennent y faire leurs offrandes, ſans qu'aucun d'eux emporte la moindre choſe de ce qu'on y apporté, parce qu'il y a un préjugé ſuperſtitieux, ſelon lequel celui qui n'y apporte rien, ou qui veut emporter ce qui y eſt déja n'en peut jamais ſortir. Les chevaliers de Malthe, ſans égard pour cette opinion, y viennent avec leurs galeres, & prennent les préſens que les Chrétiens y ont faits, & les portent ou à Malthe, ou à leur hôpital de la Nonciata, qui eſt à Trapani en Sicile, pour l'entretien des pauvres & des malades. Baudrand, édit 1705, dit que l'iſle n'a que quinze à ſeize milles de circuit, & qu'elle eſt déſerte. Mais elle eſt remarquable, pourſuit-il, par la dévotion de tous les pilotes, de quelque nation qu'ils ſoient, envers la ſainte Vierge, dont il y a une chapelle, où ils portent tous leurs offrandres, & par le naufrage de l'armée navale de Charles V, près de cette iſle, en 1552.

Lampedouſe a ſeize milles de circuit, & ſix de longueur, à ſoixante milles au levant d'été de Tunis, & à cent trente de Malthe: elle a un aſſez bon port, & les vaiſſeaux y vont faire de l'eau.

LAMPETÈS, montagne & promontoire d'Italie, ſelon Lycophron, *Alexand.* v. 1067 & ſeq. Λαμπ ητ. Cet auteur dit que les matelots des deſcendans de Naubolus viendront à Témeſſe où le Lampetès, qui eſt une pointe de la montagne d'Hippon, s'avance dans la mer ſur quoi Tzetzès, ſon commentateur, obſerve que Témeſſe, nommée auſſi *Tempſa*, étoit une ville de la Calabre, & qu'Hippon étoit également le nom d'une ville & d'une montagne. Le nom de ce promoontire a jetté Cluvier dans l'erreur: il en a pris occaſion de mettre au bord de la mer, au même endroit, *Lametia*, ville qui étoit vers le milieu de l'iſthme, & qu'il a confondue avec *Lampetia*. Voyez LAMETIA.

LAMPETIA, Λαμπετια, ville de la grande Grèce, au pays des Brutiens, ſelon Etienne le Géographe, qui cite Polybe. Barri croit que c'eſt préſentement *Cectario*, bourg ſitué ſur une roche qui avance ſur la mer. C'eſt apparemment la CLAMPETIA de Pomponius Méla & de Pline. Voyez ce mot.

LAMPETIUM, ſépulcre dans l'iſle de Lesbos, ſelon Etienne le Géographe. Ortélius croit que c'eſt la même choſe que LEPETHYMUS ou LEPETHYMNUS de Philoſtrate. Voyez ce mot.

LAMPEUS. Voyez LAMPIA.

LAMPI, nom que les François donnent au royaume Ningo. Voyez NINGO.

LAMPIA, ou LAMPEA, Λαμπια, montagne du Péloponnaiſe, dans l'Arcadie, au pied de l'Erymanthe, montagne beaucoup plus haute, ſelon Strabon, *l.* 8, *p.* 341; & Pauſanès, *l.* 8, *c.* 24. Le premier dit que le mont Scollis, qui eſt pierreux & commun à divers peuples (qu'il nomme) ſe joint à une montagne d'Arcadie nommée *Lampia*. Le ſecond dit: le fleuve Erymanthe a ſes ſources dans le Lampia, montagne conſacrée à Pan, & le Lampia eſt peut être une partie du mont Erymanthe. Homere dit, dans un de ſes Poëmes, qu'Erymanthe, amant de Lampia, avoit coutume de chaſſer ſur le Taygete & l'Erymanthe. On a cru que Pauſanias avoit en vue des vers du ſixiéme livre de l'Odyſſée, où l'on ne voit aucune trace de cet amour d'Erymanthe pour Lampia, mais où il eſt dit ſimplement que Diane chaſſoit ſur le Taygete & l'Erymanthe. Pline, *l.* 4, *c.* 6, appelle cette montagne de Lampia, *Lampeus*, & fait mention de la ville de *Lampe*, qui étoit apparemment au même endroit. Cette ville étoit épiſcopale, au rapport du P. Hardouin, qui cite Epiphanius qui en eſt évêque. Stace, dans la Thébaïde, *l.* 4, *v.* 290, fait mention de *Lampea*:

Candensque jugis Lampea nivoſis.

C'eſt toûjours la même montagne. Quelques-uns ont cru qu'il parloit d'une ville. L'abbé de Marolles écrit *Lampia* dans le texte, & dit dans ſa traduction *Lampia*, qui blanchit ſur les côteaux neigeux où elle eſt bâtie. Dans ſes notes, il ne parle plus de la ville, & dit que Lampia eſt une montagne dans l'Arcadie, autrement appellée le *pied du mont Erymanthe*, ſelon Strabon & Pauſanias. Il n'a conſulté ni l'un ni l'autre, mais Ortélius dont il a emprunté ſa note.

LAMPIS, ville de l'Aſie mineure, près du Méandre, ſelon Nicétas cité par Ortélius.

1. LAMPON, ville d'Aſie, au fond d'un golfe, dans la partie la plus méridionale de l'iſle de Sumarra. Elle donne ſon nom au pays où elle eſt ſituée, & que l'on appelle le *pays de Lampon*, & au golfe de Lampon. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

Les Lampons ſont ennemis jurés de ceux de Java, & particuliérement de Bantam, quoiqu'il ſe trouve quantité de Javanois qui s'affocient à eux. Leur occupation continuelle eſt le meurtre & le brigandage; ils entrent audacieuſement dans les villes & dans les maiſons; ils volent en plein jour, & coupent la tête à ceux qui leur réſiſtent.

Le *golfe de Lampon* eſt dans le détroit de la Sonde, ſur ſa côte ſeptentrionale, dans l'iſle de Sumatra, vers les 5 d. 40′ de latitude méridionale. Il eſt rempli d'iſles. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

2. LAMPON (LE PORT DE) port de l'Océan oriental, ſur la côte orientale de Luçon, l'une des iſles Philippines: dans le golfe de Maubán, par le 15e d. de latitude ſeptentrionale, à 140 d. de longitude.

1. LAMPONEA, ville de la Troade, ſelon Etienne le Géographe, ou *Lamponium*, ſelon Hérodote, *l.* 5, *c.* 26. C'eſt la même ville. Il la met avec Antandre, dans la Troade, & dit qu'elles furent priſes par Otanès.

2. LAMPONEA, ville d'Aſie. Strabon, *l.* 13, *c.* 610, la nomme avec Gargara, & dit qu'elle étoit de l'Æolide, au jugement d'Hellanicus.

LAMPONIA, petite iſle, vers la Cherſonnèſe de Thrace, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12.

LAMPONIUM. Voyez LAMPONEA 1.

LAMPRÆ, Λαμπραι. Il y avoit, ſelon Suidas, deux municipes de ce nom dans l'Attique, l'une au bord de la mer, & l'autre ſur une hauteur, & toutes deux dans la tribu Erechteide. Cependant Théocrite, dans ſon Eglogue IV, nomme *Lampriade*, une tribu particuliere; & Hardouin (*Mémoires de l'Académie des belles lettres*, t. 6, p. 241 & 246) dans la traduction qu'il en a faite,

rend ainſi les vers de ce poëte Bucolique : « vois-tu ce » taureau roux ! Grands Dieux, qu'il eſt maigre ! Je » voudrois qu'on n'en eût jamais d'autre dans la tribu » Lampriade, lorsqu'on y ſacrifie à Junon ; ce ſont tous » coquins à qui je ne puis ſouhaiter que du mal. » Il dit dans une Note : Heinſius entend par cette tribu les habitans d'un hameau qui pouvoit être aux environs du temple de Junon ſurnommée *Lacinienne*, à cauſe du cap Lacinien, où ce temple étoit bâti. Mais, comme cette déeſſe étoit auſſi révérée des Crotoniates que des habitans du cap Lacinien, on peut entendre par cette tribu, les habitans d'un quartier de Crotone, qui n'avoient peut-être pas bonne réputation, ou qui avoient donné à Théocrite quelque ſujet de mécontentement. Le ſcholiaſte de Théocrite ne nous apprend autre choſe ſur ce paſſage, ſinon que le mot de *Lampriade* vient d'un Lamprius, qui avoit donné ſon nom à toute la tribu. Soit que la tribu de Lampriade nommée par Théocrite ait été vers le cap Lacinien, ou dans le pays de Crotone, elle étoit dans la grande Gréce, & par conſéquent n'avoit rien de commun avec les deux municipes *Lampriæ*, ſitués dans l'Attique. Spon, *Liſte de l'Attique*, p. 355, les nomme *Lampra*, l'un & l'autre, & les diſtingue en Λαμπρὰ κατὼτερω ou *Lampra ſupérieure*, qui s'appelle encore à préſent *Palæo Lambrica*, & Λαμπρὰ ὑπέρτερον, ou *Lampra inférieure*, voiſine de la précédente, proche de la mer, entre Sunium & Phalere. On y voyoit dans l'une ou dans l'autre le tombeau de Cranaüs, roi d'Athènes.

LAMPSAQUE, *Lampsacus*, ville ancienne de l'Aſie mineure, dans la Myſie, presqu'au bord de la mer, à l'entrée de la Propontide, avec un bon port, vanté par Strabon, vis-à-vis de Callipolis, ville d'Europe, dans la Cherſonnèſe de Thrace. Elle s'étoit accrue des ruines de la ville de Poëſus, ſituée entre Lampsaque & Parium, & dont les habitans paſſerent à Lampsaque. Son territoire étoit excellent pour le vignoble : c'eſt pourquoi Lampsaque avoit été aſſignée à Themiſtocle, par Artaxerxès, pour ſon vin, comme Cornélius Népos, *in Themiſtocl.* & Diodore de Sicle, *l.* 11, *c.* 57, le rapportent. On y adoroit plus particuliérement qu'ailleurs Priape, le dieu des jardins. Ovide, *Triſt.* l. 1, Eleg. 9, dit :

Et te ruricola, Lamſace, tuta Deo.

Wheler parle ainſi de cette ville, dans ſes Voyages, *t.* 1, *p.* 136. *Lampsacus*, à préſent *Lampsaco*, a perdu l'avantage qu'elle avoit, du tems de Strabon, ſur Callipoli, n'étant à préſent qu'une petite ville peu habitée, par des Turcs & des Grecs. Strabon la met environ à cinq milles du détroit ; & je crois qu'il n'y a pas beaucoup plus, ni beaucoup moins. Lampsaco étoit une des villes que Xerxès donna à Themiſtocle pour ſon entretien. Magnéſie étoit pour ſon pain, Myuns pour ſa viande, & celle-ci pour ſon vin. Auſſi y ai-je remarqué de très-belles vignes à l'entour, & principalement du côté du ſud ; elle eſt ceinte de grenadiers. Elle s'appelloit anciennement *Petyuſa*. Il y a un bon port, à cent ſoixante-dix ſtades, ou à ſept lieues d'Abydos. On n'y compte pas plus de deux cents maiſons ; la moſquée eſt aſſez belle ; le portail en eſt ſoutenu par des colomnes de marbre rouge. C'étoit d'abord un temple Chrétien, comme on le prouve par des croix qui ſont gravées ſur les chapiteaux des colomnes. J'ai vu dans le jardin d'un Turc de belle, inſcriptions. La premiere eſt une dédicace d'une ſtatue à Julia-Auguſta, remplie des titres de *Veſta* & de *nouvelle Cérès*, par la communauté ; mais les deux côtés de la baſe, & l'érection fut faite aux dépens de Dionyſius, fils d'Apollonotimus, intendant de la juſte diſtribution des couronnes, ſacrificateur de l'empereur, & maître de la couronne de toute la famille, tréſorier du ſénat, pour la ſeconde fois. La ſeconde eſt la baſe d'une ſtatue dreſſée en l'honneur d'un certain Cyrus, fils d'Apollonius, médecin très-habile de la ville, érigée par la communauté, à cauſe de pluſieurs bienfaits, qu'elle en avoit reçus, l'ayant élevée avec éclat, & avec beaucoup de ſomptuoſité, & y ayant dépenſé plus de mille talens. A un quart de lieue de la ville, on voit environ une douzaine de colomnes de marbre de front, couchées les unes ſur les autres, dont les payſans aſſurent que quelques-unes ayant été emportées par les Turcs dans la ville, pour en bâtir une moſquée, elles furent rapportées la nuit en leur premiere place, ſans que perſonne ſût comment ; & cela, par deux fois. Les Turcs ne ſont pas ſi ſcrupuleux en ce lieu qu'ailleurs, où ils n'oſent planter des vignes, le vin leur étant défendu par la loi. Ici, ſous prétexte d'avoir des raiſins, ils ſe donnent la liberté de faire des vins cuits, au lieu de ſorbet, & de l'eau-de-vie, dont les moins ſcrupuleux ſe ſervent comme nous. Grelot, dans ſon Voyage de Conſtantinople, *p.* 32, dit que *Lampsace* n'eſt plus qu'un miſérable bourg qui n'a rien conſervé de ſon ancienneté que les collines qui l'environnent, ſur leſquelles il croît encore quelques vignes, dont les raiſins & les vins ſont excellens, mais en très-petite quantité.

LAMPSEMANDUS, petite isle d'Aſie, ſur la côte de la Carie, dans le golfe Céramique, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 31. Etienne le Géographe la nomme *Lepsemandus*. Le P. Hardouin doute s'il ne faut pas diviſer ce mot en deux, & lire *Lampſis Myndus* ; quelques manuſcrits portent *Lampsamindus*.

1. LAMPSUS, petite place de la Theſſalie, dans Tite-Live. *l.* 32, *c.* 14. Il la qualifie *caſtellum* ou *forteresſe* ; mais il la nomme avec d'autres qui n'avoient guéres de réputation.

2. LAMPSUS, contrée de l'Aſie mineure ; elle faiſoit partie du territoire de Clazomène.

LAMPTA, bourg d'Afrique, au royaume de Fez ; auprès de la capitale. On dit qu'il a été bâti des ruines de l'ancienne *Vobrix* ou *Bobrix*, ville de la Mauritanie-Tingitane, ſelon Baudrand, *édit.* 1705.

LAMPTER. Voyez PHOCÉE.

LAMPUENSIS ou LAMFUENSIS, ancien lieu d'Afrique, dans la Numidie. C'étoit le ſiége d'un évêque ; & la Notice d'Afrique nomme Maxime *Lamfuenſis*. Ponce, autre évêque de ce lieu, *Pontius episcopus plebis Lamſuenſis*, ſouſcrivit au concile de Carthage, tenu ſous Boniface l'an 525 ; & l'un des évêques de la Conférence de Carthage eſt nommé *Safargius episcopus plebis Lampuenſis*.

LAMPURA. Voyez SELAMPURA.

LAMPYRENSES, Λαμπυρεῖς, peuple de l'Attique, ſelon Strabon, *l.* 8, *p.* 398.

LAMSORTENSIS, ancien lieu & ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie ; il ne faut pas le confondre, comme a fait Ortélius, avec *Lamſoſtenſis*, qui étoit de la Mauritanie Sitifenſe. La Notice épiſcopale d'Afrique les diſtingue très-bien ; on y trouve *Felix Lamsortenſis* entre les évêques de Numidie, & *Vindemius Lemſoſtenſis* entre ceux de la Mauritanie Sitifenſe. La Conférence de Carthage fournit *Antonianus episcopus Lamsortenſis*, & ne fait aucune mention de l'autre ſiége.

LAMUM, bourg d'Italie, dans le Latium, ſelon George Fabricius, qui, dans ſes Voyages, dit qu'on le nomme *Marino*. * *Ortel.* Theſ.

LAMURA, ville & riviere d'Aſie, dans la Lycie, ſelon Etienne le Géographe. Voyez LIMYRA.

1 & 2. LAMUS, ville & riviere de Cilicie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 8. Il met l'embouchure de la riviere de ce nom, entre Sébaſte & Pompeiopolis ; & la ville dans un canton qui en prend le nom de *Lamotide*. Ce canton eſt nommé *Lamuſia* par Etienne. Cette même ville *Lamus* eſt épiſcopale, & eſt nommée dans la Notice de Hieroclès, & dans celle de Léon le Sage, comme ville de l'Iſaurie, ſous Séleucie, métropole. On la nomme encore LAMO. Voyez ce mot.

3. LAMUS, ville des Leſtrygons, ſelon Homere. Voyez au mot LÆSTRYGONS. Ortélius croit que c'eſt *Cajete* ; mais les anciens ont cru que c'étoit Formies, *Formiæ*.

4. LAMUS, ruiſſeau ſur le ſommet de l'Hélicon, ſelon Pauſanias, *in Atticis*.

5. LAMUS. Paul-Diacre, *Hiſt. Longobard.* l. 2, *c.* 16, nomme ainſi une ville de la Lucanie.

LAMZELLENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie. La Conférence de Carthage fait mention de *Donatianus Lamzellenſis*.

1. LAN. Voyez LAON.

2. LAN, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Linyao, ſixième métropole de la province ; elle eſt plus occidentale que Pékin, de 12 d. 20′ par les 37 d. 4′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

3. LAN, ville de la Chine, dans la province d'Junnan,

ſian, au département de Likiang, ſixiéme ville militaire; elle eſt plus occidentale que Pékin, de 17 d. 25′ par les 27 d. 16′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LANARIUS FLUVIUS, riviere de Sicile. Antonin, *Itin.* la met ſur la route d'Agrigente à Lilybée entre *ad Aquas* & Mazare, à dix mille pas de cette derniere, & à vingt-deux de Lilybée.

LANCA: (le pays de) les Bramines nomment ainſi l'iſle de Ceylan & le royaume d'Achem, dans l'iſle de Sumatra; & ils croient que ces deux pays étoient contigus anciennement.

LANCASHIRE, ou la province de Lancaſtre, province maritime d'Angleterre, au diocéſe de Cheſter, le long de la mer d'Irlande, qui la borne au couchant. Les provinces de Cumberland & de Weſtmorland la terminent au nord & au nord-eſt, Yorckshire au levant, & Cheshire au midi. Elle a cent-ſoixante & dix milles de circuit, & contient environ 1150000 arpens, & 40202 maiſons. L'air y eſt fort bon, & peu ſujet aux brouillards, & les habitans y ſont généralement robuſtes & vigoureux. Une partie de ce pays eſt plate & unie, produiſant ſur-tout beaucoup de froment & d'orge, & le pied des montagnes de très-excellente avoine. Mais les endroits montagneux, qui ſont du côté de l'eſt, ſont la plûpart pierreux & ſteriles. Il y a dans le plat pays des marais, qui ne ſont pas tout-à-fait inutiles; car on en tire d'excellentes tourbes; &, ce qui eſt ſurprenant, on y trouve quelquefois des arbres entiers qui croiſſent ſous la terre, comme font d'autres plantes, ſuivant l'opinion de Cambden. Les principales rivieres de cette province ſont *le Mersey*, *la Ribble* & le *Lon*, dont le cours eſt de l'eſt à l'oueſt. Le Mersey la ſépare de Cheshire au midi. La Ribble l'arroſe vers le milieu, & le Lon vers le nord. Il y a auſſi divers lacs, dont les principaux ſont le *Winder* & le *Merton*. Le premier a dix milles de longueur & quatre de largeur; c'eſt le plus grand lac qu'il y ait en Angleterre. Il ſépare une partie de la province de celle de Weſtmorland. Son eau eſt fort claire, & le fond eſt couvert de petites pierres. On y trouve en quantité des truites, des brochets, des perches, mais particuliérement un poiſſon très-délicat, qui s'appelle *chaar*, & qu'on ne trouve point ailleurs, hormis dans *Ullesswater*, autre lac ſur les confins de Cumberland & de Weſtmorland. Quelque ſtériles que ſoient certains endroits de cette province, le reſte eſt très-fertile en bled & en pâturage, & généralement en volaille, en gibier & en poiſſon. Les bœufs de ce pays, comme ceux de Sommersetshire, ſont d'une grandeur prodigieuſe. Pour le chauffage, il y a non-ſeulement des tourbes, mais auſſi abondance de charbon de terre, dont on fait pluſieurs uſtenſiles preſqu'auſſi beaux que ſi c'étoit du jayet. Pour bâtir il y a diverſes carrieres; & pour faire de la toile, le chanvre y croît à merveille. De toutes les provinces d'Angleterre, il n'y en a point où il y ait tant de Catholiques que dans celle-ci. Les femmes y ſont très-belles, & c'eſt peut-être de-là que vient cette expreſſion proverbiale: *les Sorciers de Lancaſtre.* Cette province eſt du nombre de celles qu'on appelle *palatines*; & elle a donné à pluſieurs princes du ſang le titre de *ducs de Lancaſtre.* Ses villes & bourgs où l'on tient marché, ſont:

* Lancaſtre, capitale;	Colne,
* Clithero,	Bury,
* Leverpool,	Burnley,
* Preſton,	Charnley,
* Wigan,	Dalton,
* Newton,	Leigh,
Manchester,	Ormskirk,
Warrington,	Poulton,
Bolton,	Hallingden,
Eccleſton,	Garſtang,
Hawkshead,	Kirkham,
Hornby,	Prescot,
Blackbourn,	Ulverſton,
Cartmel,	Rochdale.

Les ſix premieres envoient des députés au parlement. * *Etat préſ. de la Gr. Bretagne*, t. 1, p. 78.

LANCASTRE, ville d'Angleterre, dans une province dont elle eſt la capitale, & à laquelle elle donne le nom de *Lancashire* ou comté de Lancaſtre. Cambden croit que c'eſt le *Mediolanum* des anciens; d'autres, que c'eſt leur *Logovicum.* (Elle n'eſt pas ſi ancienne: il s'en faut beaucoup.) On l'appelle *Lancaſtre* ou *Loncaſtre*, parce qu'elle eſt ſituée ſur le Lon, riviere qui y a un beau pont à cinq arcades. La ville eſt à cent quatre-vingt-ſept milles de Londres, & à cinq milles de la mer d'Irlande. Sur une éminence, auprès de la riviere, il y a un petit château, qui ſert maintenant de priſon pour la province, & où l'on tient les Aſſiſes. La ville n'eſt pas grande, & il n'y a qu'une belle & grande égliſe. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1, p. 80.

LANCE, lieu d'Eſpagne, ſelon Antonin, *Itiner.* ſur la route de la Galice. L'emplaire du Vatican porte:

Lacobrica,
Camala, M. P. XXIV.
Lance, M. P. XXIX.
Ad Leugas VII. *Geminam*, M. P. IX.

Le copiſte trouvant *Leg*, abrégé de *Legionem*, a cru qu'il s'agiſſoit de lieues, en quoi il s'eſt trompé: le mot *Geminam*, s'il l'eût entendu, l'en auroit garanti, puiſque ce mot de *Gem*, *Gemina* ou *Gemella*, étoit un ſurnom commun aux légions formées de deux autres légions. Zurita met beaucoup mieux *ad Legionem VII. Geminam*, M. P. IX. Voyez l'article LEGIO GERMANICA, au mot LEGIO. Ce dernier éditeur lit *Lancia* au lieu de *Lance.* Il s'agit donc d'un lieu nommé *Lance* ou *Lancia*, à neuf milles ou à trois lieues de Léon. Voyez l'article LANCIA OPPIDANA.

LANCEROTE, iſle d'Afrique, une des Canaries, à dix-huit lieues de la Grande-Canarie, vers le ſud-eſt. On lui donne treize lieues, du nord au ſud, ſur neuf lieues de largeur; ſon circuit eſt d'environ quarante lieues; latitude 28 d. 30′.

Une chaîne de montagnes, qui diviſe cette iſle, ſert d'aſyle à quelques bêtes ſauvages, qui n'empêchent pas les chévres & les moutons d'y paître tranquillement; mais il y a peu de bêtes à corne, & moins encore de chevaux. Les vallées ſont ſéches & ſablonneuſes; elles ne laiſſent pas de produire de l'orge & du froment médiocre. Cette iſle conquiſe, au profit de l'Eſpagne, par Jean de Betencourt, fut priſe, en 1596, par les Anglois. La ville qui eſt à l'eſt de l'iſle, & qui porte le même nom, n'étoit pas compoſée de plus de cent maiſons, dont la plus belle n'avoit que l'apparence d'une cabane. Elles étoient bâties de cannes & de paille, & couvertes de bouë endurcie au ſoleil. L'égliſe n'étoit pas mieux bâtie. A un demi-mille de la ville, ils trouverent un château très-fort, ſitué au ſommet d'une colline, & gardé par une centaine d'Eſpagnols ou inſulaires.

LANCHESTER, village d'Angleterre, dans la province de Durham, à trois lieues de la ville de Durham; les géographes croient y trouver l'ancienne LONGOVICUM. * *Baudr.* édit. 1705.

LANCHIDOL. (LA MER DE) Quelques géographes nomment ainſi la partie de l'Océan oriental, qui eſt entre l'iſle de Java, les Moluques, la Nouvelle Hollande, & une partie des Terres-Auſtrales. * *Baudr.* édit. 1705.

1. LANCIA, iſle ſur la côte d'Eſpagne, ſelon Mariana, *Hiſt. Hisp.* l. 1, c. 21, qui lui en joint une autre, & dit que ce ſont préſentement les iſles de Bajona, ſur la côte de la Galice.

2. LANCIA, ancienne ville d'Eſpagne, dans l'Aſturie. Elle eſt qualifiée ville très-forte, *validiſſima civitas* par Florus, *l.* 4, *c.* 12; &, comme l'obſerve Cellarius, il ne s'agit point là d'une ville des Vettons, dans la Luſitanie, mais de Lancia, qui étoit dans l'Aſturie; car il y eſt queſtion de la guerre contre les Aſturiens. Dion-Caſſius, parlant de cette même guerre, *l.* 53, *p.* 514, dit de Carifius, lieutenant d'Auguſte, qu'il s'empara de Lancia, la plus grande ville de l'Aſturie, qu'il trouva déſerte; & Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, met dans l'Aſturie *Lanciatum*, qui ne diffère point de la Lancia de Florus & de Dion. C'eſt auſſi la *Lance* ou *Lancia* d'Antonin. Voyez LANCE. C'eſt préſentement *la Penna di Francia*, lieu fameux par une dévotion à ſainte Vierge, ſi nous en croyons Baudrand, qui confond la *Lancia Oppidana* de Ptolomée, avec la *Lance* d'Antonin, quoique cette derniere ne ſut qu'à IX. M. P. ou trois lieues.

de Léon, & que l'autre en soit à près de cinquante lieues: nous ignorons la place précise de cette *Lance*, *Lancia* ou *Lanciatum*, qui doit avoir été quelque part dans le voisinage de *Manssilla*, comme le remarque très-bien le P. Briet, *Paral.* 2. part. l. 4, p. 264. Pline, *l.* 3, *c.* 3, en nomme les habitans *Lancienses*, & les met dans l'Asturie.

3. LANCIA OPPIDANA, ancienne ville de la Lusitanie, chez les Vettons, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5. On en trouve un monument du siécle d'Auguste, dans une inscription au Recueil de Gruter, *p.* 199, *n.* 3.

TERM. AUG. INTER.
LANC. OPP. ET IGÆDIT.

C'est de celle-là qu'il faut entendre ce que Baudrand dit de *Penna di Francia*, au levant d'été de Ciudad-Rodrigo. Pline, *l.* 4, *c.* 22, nomme les habitans de cette ville *Lancienses*.

4. LANCIA TRASCUDANA, selon Gruter, ou *Transcudana*, selon Vaseus. Ortélius dit que, dans une inscription qui est à Alcantara, sur un pont, il est fait mention de *Lancienses Oppidani*, & de *Lancienses Transcudani*. On ne sait aujourd'hui ce que c'est, quoique Baudrand ait conjecturé que c'est présentement Guarda en Portugal.

LANCIANO ou LANCIANA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, dont elle est la capitale, avec un archevêché érigé en 1562. Elle est assez grande, & peuplée, à cinq milles de la côte du golfe de Venise, sur le torrent de Feltrino, à deux milles de la riviere de Sangro, à sept d'Ortona au midi, à dix de la petite riviere de Lenta, & presqu'au milieu, entre Chiéti & Guasto di Amone, environ à quinze milles de chacune de ces deux villes; elle est célébre par ses foires. Voyez ANXANI. **Baudr.* éd. 1705.

LANCIATUM. Voyez LANCIA. 1.

LANCIENSES. Voyez LANCIA. 1, 2 & 3.

LANCKIUNG, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Tali, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 16 d. 56′, par les 26 d. de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LANCOBARDI. Voyez l'article LOMBARDS.

LANCOBRICA. Voyez LACOBRICA.

LANDA, monastere de Pologne, dans le palatinat de Posnanie, sur la Warta. Il est de l'ordre de Cîteaux, & fut fondé, l'an 1145, par Miecislaw, en mémoire de la victoire qu'il avoit remportée sur les Russes commandés par Vladislas II, roi de Pologne. *Dlugoſſ.* p. 472.

LANDAFF, petite ville d'Angleterre, au pays de Galles, dans le comté de Glamorgan, sur le Taff, un peu au-dessus de Cardiff. C'est une cité, mais si petite, qu'elle n'a point de marché. C'est néanmoins le siége d'un évêque. Mais l'auteur de l'Etat présent de la Grande-Bretagne, *t.* 1, *p.* 142, dit que la prodigalité de l'évêque Kitchin, autrement Dunstan, réduisit cet évêché à un tel degré de pauvreté, qu'à peine est-il capable d'entretenir son évêque. Baudrand dit qu'il y a un vieux château, & que la ville dépérit tous les jours, étant presque réduite en village avec peu d'habitans, à cause de la proximité de Cardiff, dont elle n'est qu'à un mille, & à deux seulement de la Manche de la Saverne, & à trente milles de Bristol au couchant, & à cent vingt-trois milles de Londres. Il se tint à Landaff, l'an 988, un concile, appellé *Landavenſe concilium*.

LANDAIS, *Landeſium*, lieu de France, dans le Berri, au diocèse de Bourges, avec une abbaye sous l'invocation de Notre-Dame, ordre de Cîteaux, de la filiation de l'abbaye de l'Aumône. Elle fut fondée, l'an 1115, par Archambaud d'Argy, & Etienne Musel, gentilshommes, & fut d'abord occupée par des filles auxquelles des religieux succéderent, l'an 1143. **Piganiol de la Force*, t. 6, p. 423.

LANDAU, ville de France, dans la basse Alsace, au pays de Wasgou; quoique cette ville en soit séparée d'une distance de cinq ou six lieues, & qu'elle soit enclavée dans le bas Palatinat, sur la riviere de Queich, qui se jette dans le Rhin à Germesheim. C'est une des plus anciennes villes impériales, à qui Rodolfe I donna les mêmes prérogatives & franchises qu'à Haguenaw, en 1291. Ces avantages & la bonté du terroir y ayant attiré beaucoup d'habitans, il fallut en augmenter l'enceinte. L'empereur, Louis de Baviere, vers l'an 1320, donna cette ville en engagement à l'évêque de Spire, qui en jouit près de deux cents ans. Enfin l'empereur Maximilien I la retira, l'an 1511, & la joignit à la préfecture ou landvogtey d'Alsace; ce qui fut confirmé, l'an 1521, par l'empereur Charles V, qui ordonna qu'elle ne pourroit jamais être séparée de la préfecture. Elle fut réunie à la couronne de France, par un arrêt du conseil d'Alsace, l'an 1680. Après cela le feu roi Louis XIV y fit faire des fortifications dont nous parlerons dans la suite de cet article; de sorte qu'elle soutint, l'an 1702, un grand siége contre l'empereur Joseph, qui étoit alors roi des Romains, & qui commandoit en personne. L'armée Françoise l'assiégea, & la reprit, l'année suivante 1703; mais en 1704, après la journée de Hochstedt, les Impériaux, avec leurs alliés, l'assiégerent, pour la seconde fois, & la reprirent. Ils en jouirent neuf ans, durant lesquels ils en perfectionnerent les fortifications; ce qui n'empêcha point les François de la prendre encore, l'an 1713. Les Allemands prétendoient que cette ville étant hors de l'Alsace, devoit être restituée par les François; mais par le traité de Bade, l'an 1714, l'empereur Charles VI, avec tous les états de l'empire, ayant abandonné cette prétention, consentirent qu'en vertu du traité de Ryswyck, la ville de Landau avec ses dépendances, consistant dans les villages de *Nusdorff*, *Damheim* & *Quickein*, demeurât fortifiée au roi très-Chrétien, pour en jouir comme il faisoit avant la guerre. **Longuerue*, Descr. de la France, 2. *part. p.* 238.

Cette ville, dit Piganiol de la Force, *Description de la France*, t. 7, p. 435, est située dans l'endroit le plus fertile & le plus agréable de la province, sur la riviere de Queich, qui passe au milieu, & à l'entrée de la Gorge d'Anweil. Elle est environnée de belles prairies & d'un grand nombre de petites villes, bourgs & villages, dont les habitans fréquentent les marchés qui se tiennent, deux fois la semaine, à Landau. La plûpart des bourgeois sont Luthériens. On compte dans cette ville sept cents maisons, neuf cents familles, & environ quatre mille habitans, dont la plûpart sont marchands ou cabaretiers. Landau étoit une des dix villes impériales de la préfecture d'Haguenaw. Cette place est tellement commandée, du côté des montagnes d'Alsace, que le maréchal de Vauban fut obligé de se servir, pour ses fortifications, du système qu'il avoit inventé pour Béfort, qu'il a rectifié en cette occasion, & perfectionné au Neuf-Brisac. La figure de la place est un octogone allongé, composé de sept tours bastionnées, & de huit courtines qui les joignent. A la place d'une huitiéme tour bastionnée, on a construit un grand bastion retranché par la Gorge, qu'on appelle *réduit*, & qui sert de citadelle à cette place, parce que son retranchement commande la ville. Les sept tours bastionnées sont couvertes chacune d'une grande contre-garde ou bastion détaché, qui, avec les tenaillons qui sont entre chacun, & qui leur servent comme de courtine, forme cette seconde enceinte, laissant entre deux un fossé. Cette seconde enceinte est encore enveloppée d'un grand fossé, dans lequel il y a huit demi-lunes qui couvrent les fronts de la place. Le réduit est couvert par une grande contre-garde de terres, aussi-bien qu'une des demi-lunes qui le joint, mais qui est revêtue. Le tout est accompagné d'un grand chemin couvert & d'un grand glacis, au-delà duquel, du côté des montagnes, est un avant-fossé fort large, qui régne presque tout autour de la place, & dans lequel on a pratiqué deux redoutes. Une de ces redoutes sert à couvrir une écluse; l'autre couvre le pont qui sert de communication au fort qui est sur la hauteur. Du côté de la ville, sont trois autres petites redoutes de terre, entourées chacune d'un petit fossé; elles sont placées à l'extrémité du glacis; elles servent à empêcher les approches. A la sortie de la riviere sont deux grandes écluses qui servent à faire des inondations autour de la ville. La sortie de la riviere est défendue par plusieurs ouvrages de terre irréguliers, élevés les uns sur les autres pour couvrir entiérement la tête du canal de sortie. On entre dans la ville par deux seules portes, celle de France & celle d'Allemagne. Les rues, pour la plûpart, sont belles, & les bâtimens bien construits; la place, qui est au milieu de la ville, est grande, & sa figure carrée. Il n'y a dans Landau que quatre églises, & seulement deux magasins; mais on y

voit plusieurs corps de cazernes. Sur le rempart du côté de la porte de France, il y a trois grands cavaliers de terre.

Le fort, qui est sur la hauteur, occupe un commandement; c'est une espece d'ouvrage à couronne, composé de trois bastions entiers, & de deux demi-bastions. Ces deux derniers sont du côté de la ville; ils forment ensemble quatre fronts de fortifications; les deux fronts, qui sont sur la hauteur, sont couverts chacun d'une demi lune, le tout de terre. Cet ouvrage a plusieurs traverses sur les courtines; & on en peut remarquer une sur-tout bien plus grande que les autres, dans le grand bastion du milieu. Tous ces ouvrages du fort sont entourés d'un fossé sec & d'un chemin couvert. La tête du pont de communication est au centre de cet ouvrage; elle est couverte par un petit ouvrage de terre avec son petit fossé plein d'eau. La gorge du fort est formée par un fossé plein d'eau dans lequel est construit cet ouvrage. Entre l'avant-fossé, & ce fossé est un marais impraticable. Ce port a une porte de secours. Sur la hauteur voisine du fort est une commanderie ruinée; mais il y a trois redoutes de terre, lesquelles enferment chacune une redoute à machicoulis; elles communiquent l'une à l'autre par un conduit souterrain, & ces redoutes communiquent aussi au fort. Le canal de Landau est formé principalement des eaux de la Queich; il vient d'Anwiller, & a été construit pour en amener les matériaux pour la construction de Landau; il est formé par deux jettées de charpente, qui soutiennent les terres. L'on voit, d'espace en espace, sur ce canal plusieurs écluses bien revêtues.

1. LANDAW, petite ville d'Allemagne, dans la basse Baviere, sur l'Isère, au-dessous de Dingelfingen, sur une côte, à six milles de Landshut, en allant vers Passau, & à quatre milles de Straubing, vers le midi. * *Baudrand*, édit. 1705.

2. LANDAW, petite ville & château d'Allemagne, au comté de Waldeck, sur une très-haute montagne. Le comte Henri bâtit ce château, en 1360; ce lieu a été le séjour de quelques douairieres de cette maison. * *Zeyler*, Hassiæ & vicin. Topogr. *p.* 57.

1. LANDE, (la) en Fronsadois, ville de France, dans la Guienne, diocèse & élection de Bourdeaux.

2. LANDE-HEROULD, (la) ou D'AIROU, autrefois petite ville, aujourd'hui village de France, en Normandie, à côté de Ville-Dieu, & à six lieues de Coutances, selon Corn. *Dict.* Elle a été réduite en simple paroisse, depuis l'an 1153, qu'arriva le grand phénomene que Sigebert a décrit dans sa Chronique. Il s'éleva dans ce quartier-là un tourbillon qui enlevoit tout ce qu'il rencontroit; & enfin apparut une colomne colorée de bleu & de rouge, contre laquelle étoient lancées des fléches de divers endroits, & il y avoit tout-à-l'entour quantité d'oiseaux de diverses sortes; ce qui fut suivi d'une peste, qui dépeupla tous les lieux voisins, *ad ann.* 1153. *In Landâ Aronis*, ce sont les termes de Sigebert, *circà meridiem quasi de terrâ emergens turbo, maxima quæque proxima involvit & rapuit. Ad ultimum quasi quædam columna rubri & cærulei coloris sub turbine ascendens, in sublime stetit, & videbantur & audiebantur quasi sagittæ & lanceæ in ipsâ columnâ defigi, licèt non appareret intuentibus quis eas agitaret, & in turbine qui stabat super columnam apparebant quasi diversæ species volucrum in eodem volitantium. Subsecuta est illicò in eâdem villâ mortalitas hominum, inter quos & dominus villæ occubuit, nec solùm in ipsâ villâ, sed etiam in multis locis Normanniæ & finitimarum regionum, mortalitas hoc anno grassata est.* La Chronique dit mal *Landa Aronis*; il falloit dire *Heroldi*. Au reste la Lande-Haroud, ou d'Airou, est du diocèse de Coutances. Quelques-uns ont cru qu'il y avoit eu autrefois, en cette paroisse un prieuré dit de *S. Léonard des Bois*, & que, depuis ce tems-là, il est devenu un hermitage. Il est réduit aujourd'hui à une simple chapelle qu'on appelle de *S. Blaise*, mais sans hermite & sans terres. André du Chesne dit, dans ses Antiquités des villes de France, que la ville ou le bourg de la Lande d'Airou avoit un château dont, pour toute marque, il ne reste plus qu'un champ proche de-là, qu'on nomme encore aujourd'hui *le Pré du château*.

3. LANDE, (la) bois de France, dans l'Angoumois. Il y en a deux que l'on distingue par les surnoms de *grande* & de *petite*. C'est un bois de cinquante-trois arpens & demi, dans la maîtrise des eaux & forêts du duché d'Angoulême.

LANDECOURT, prieuré de Lorraine, au diocèse de Toul, ordre de S. Benoît. Il dépend de l'abbaye de S. Epvre de Toul, & est en commende & à la collation de l'abbé de S. Epvre.

1. LANDECK, petite ville de Prusse, dans la Pomerelle, aux environs de Fridland & de Schlochau, selon Zeyler, *Borussi. Topogr.* p. 36.

2. LANDECK, petite ville de Bohême, au comté de Glats. Il y a un bain d'eaux chaudes minérales. * *Zeyler*, Boh. Topogr. *p.* 41.

LANDELEAU, bourg de France, dans la basse Bretagne, dans l'évêché de Quimper, au sud-ouest de Karhais. * *Baudrand*, édit. 1705.

LANDELLE, bourg de France, dans la basse Normandie, diocèse de Coutances. Il y a marché, tous les jeudis, & quelques foires annuelles. C'est une baronnie, où il y a une juridiction pour le seigneur du lieu.

LANDEMERIA, ancienne ville épiscopale d'Angleterre. Le P. Hardouin, qui en fait mention, cite *Gregorius Landemerienses*.

LANDEMINÉ, bois de France, dans le Bourbonnois: il couvre cent cinquante-six arpens, & dépend de la maîtrise des eaux & forêts de Moulins.

LANDEN, petite ville des Pays bas Autrichiens, dans le Brabant, au quartier de Louvain, entre Hannut & Tillemont, à deux lieues de cette derniere, & un peu plus de S. Tron, aux frontieres de l'évêché de Liége, sur le ruisseau de Becke. C'est où mourut & fut enterré le bienheureux Pépin qui en étoit seigneur. Ce fut aussi le lieu de la naissance de la fille de sainte Gertrude. De notre tems elle est devenue fameuse, par la bataille que le maréchal de Luxembourg y donna, le mercredi 29 Juillet 1693, à l'armée des alliés, commandée par le prince d'Orange, roi d'Angleterre, & par l'électeur de Bavière; le maréchal y acheta la victoire par un très-grand carnage. On appelle aussi cette journée la *bataille de Nervinde* ou *Neerwinde*, du nom d'un village voisin. * *Hist. du tems. Baillet*, Topogr. des Saints, *p.* 614.

LANDERNEAU, ville de France, dans la basse Bretagne, au diocèse de Léon, sur la riviere d'Elhorn, dont elle se sert avec avantage, & qui va se rendre à Brest, à quatre lieues au-dessous de Landerneau. Cette ville est le chef-lieu de la baronnie de Léon, l'une des plus anciennes baronnies, & des plus distinguées de Bretagne. Il y a trois paroisses dans cette ville, savoir S. Julien, S. Ouerdon, & S. Thomas. * *Baudrand*, édit. 1705. *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 5, *p.* 245. *Jaillot*, Carte de la Bretagne.

LANDERON, petite ville de Suisse, dans la principauté de Neufchâtel, à deux lieues de la ville de ce nom, près de Thiele. On prétend qu'elle a été bâtie des ruines d'une grande ville nommée *Neronica*, en françois *Nerieu*, qui tenoit depuis le mont Jura jusqu'à la Thiele, & depuis Landeron jusqu'à Cressi, village de cette châtellenie. * *Etat & Dél. de la Suisse*, t. 3, p. 244.

LANDES, (les) ou LES LANES DE BORDEAUX; en latin *Ager-Sirticus*, pays de France, dans la Gascogne. Une partie dépend de l'élection de Bazas, généralité de Bordeaux, une autre de l'élection de Dax, généralité d'Auch; enfin une autre de Marsan, pays abonné. Les landes sont un pays de sables, de bruyères, de forêts de pins dont on tire le brai & le goudron, & qui fait le principal commerce du pays. Il y a en outre beaucoup de chênes verts, dont l'écorce fait le liége, & le tout en plaine; ce qui présente à la vue un grand désert, assez triste, quoique toujours verd. On divise les landes en grandes & en petites; les grandes sont entre Bordeaux & Bayonne; les petites, entre Bazas & Dax. Il n'y croît point de froment, & fort peu d'autres grains.

Landes & bruyères sont presque synonimes en Gascogne, & signifient une étendue de pays ou de terre inculte. * *Mémoires dressés sur les lieux.*

LANDES, bourg de France, dans la Saintonge, dans l'élection de Saint-Jean-d'Angely.

LANDE-VAND, riviere de la Norwège, qui prend

sa source à l'ouest de Chrisiana, au gouvernement d'Agghers, & se rend dans la mer, au midi, près de la petite isle d'Aag-Holm.

LANDÈVE ou LANDÈVES, *Landevii*; abbaye de France, au diocèse de Rheims en Champagne, sur la droite, & auprès de la riviere d'Aisne, vers le diocèse de Verdun, à douze lieues de Rheims. Cette abbaye de chanoines réguliers suit la régle de S. Augustin, & est de la congrégation de Sainte-Genevieve: c'étoit ci-devant un prieuré dépendant du Val-des-Ecoliers. Il fut érigé en abbaye, au commencement du dix-septiéme siécle, & reçut la réforme de sainte Genevieve, l'an 1633. L'abbé est régulier.

LANDEVENEC, *Landana*; bourg de France, en Bretagne, dans le diocèse de Quimper-Corentin, à trois lieues de Brest, & vis-à-vis de cette ville, sur la même baie, au bord de la mer, & à neuf de Quimper. Il y a une abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît. Quelques-uns disent qu'elle fut fondée par Grallon, roi des Bretons; d'autres assurent avec plus d'apparence, qu'elle le fut dans le cinquiéme siécle, par Grallon, comte de Cornouailles, l'an 405. On y voit encore aujourd'hui son tombeau. S. Guenau & son disciple S. Guinailles en furent abbés. Baillet, *Topogr. des Saints*, p. 256, dit que S. Guinolé, autrement S. Guingalois, jetta les fondemens de ce monastere, vers l'an 480, & en fut le premier abbé. Il ajoûte: la maison devint très-florissante par la discipline qu'il y établit, jusqu'à ce que, dans la suite, elle embrassa la régle de S. Benoît, l'an 818. S. Guenau ou Guenoël, son disciple, lui succéda dans cette administration; mais il la quitta au bout de sept ans, & il se retira en Angleterre. Il revint ensuite en Bretagne, où il bâtit d'autres monasteres. **Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 5, *p.* 149, & autres Mémoires.

S. Guenau ne revint pas en Bretagne, mais mourut en Angleterre, l'an 570.

LANDFOCTIE; ce mot est allemand d'origine, & traversti à la françoise, *Landuochtey*, que l'on exprime en latin par *præfectura*, &, quelquefois en françois, par *préfecture* ou bailliage. On dit la *Landfoctie de Haguenau*, pour signifier une partie de l'Alsace, dont Haguenau est le chef-lieu. Elle comprend les dix villes d'Alsace, qui étoient autrefois villes libres & impériales.

LANDGRAVIAT; ce mot est allemand, & signifie un état souverain, possédé par un landgrave. Il est composé des mots *land*, *pays* & *graviatus*, mot de la basse latinité, employé pour dire *comté*.

De même que les *sénateurs* Romains étoient ainsi appellés, parce que les premiers avoient été des vieillards, de même les premiers *comtes* étoient des seigneurs attachés à la personne du prince; de-là vient leur nom latin de comtes, *comites*. On les appella en allemand *grau*, mot qui signifie *gris*; c'étoient des personnes âgées qui accompagnoient & suivoient le prince, & l'assistoient de leurs conseils. Dans des siécles où tout se latinisoit par une simple terminaison, de *grauen* pluriel de *grau*, ou de *grafen* pluriel de *graf*, on fit *gravii*.

Comme le souverain n'avoit point de résidence fixe dans l'état, & ne faisoit presque, toute l'année, que se promener d'une province à l'autre, on ne savoit ce que c'étoit que parlement, ni que chambre de l'empire. Il y avoit seulement des juges; & les parties qui se croyoient léfées, attendoient que le prince passât par le lieu même, ou dans le voisinage, & tint cette assemblée que les écrivains de la basse latinité appellent *mallus*, & que nos ancêtres ont nommée les *grands jours*. Alors les jugemens, dont on se plaignoit, étoient revus par le prince assisté des *graves*; & quelquefois ils étoient renvoyés au *grave du palais*, que nous appellons le *comte palatin*.

Il étoit impossible au prince de parcourir souvent un état, dont les parties étoient éloignées les unes des autres; & il y avoit trop de danger à laisser des provinces entieres, qui jouissoient rarement de la présence du souverain, à la discrétion de leurs juges. Pour remédier aux inconvéniens que l'éloignement du prince pouvoit causer dans le gouvernement, on établit des *graves* en diverses provinces, & on attacha à ce nom des syllabes qui marquent la différence de leur jurisdiction. Les *graves*, qui avoient le gouvernement d'un canton, s'appelloient *landgraves*: ceux qui commandoient sur la frontiere étoient nommés *markgraves* ou *marquis*; ceux qui n'avoient qu'une forteresse s'appelloient *burggraves*; nos ancêtres les nommoient *seigneurs chatelains*. On nomma *Rhingrave*, le *grave* du Rhingow, & *Wildgrave*, celui qui avoit la jurisdiction des Ardennes, & ainsi de quantité d'autres.

Ces dignités n'étoient d'abord que des charges que le souverain conféroit & ôtoit à sa volonté; mais comme elles ne se donnoient qu'à des personnes puissantes, les survivances continuées, l'intrigue, & sur-tout le besoin que l'on eut de ces seigneurs dans des guerres, où plusieurs concurrents se disputoient la couronne impériale, & mille autres conjonctures, les rendirent ces charges héréditaires dans les familles qui les possédoient; de sorte qu'elles devinrent des souverainetés.

Comme je parle de ces landgraviats, dans leur ordre alphabétique, il suffit ici de les indiquer:

LE LANDGRAVIAT { d'Alsace, de Baar, de Brisgau, de Frauvenfelds, de Hegou, de Hesse-Cassel, de Hesse-d'Armstadt, de Klegow, de Luchtenberg, de Nellenbourg, de Sisgou, de Stulingen, de Thuringe, de Turgau.

LANDI, ancien peuple de la Germanie, selon Strabon, *l.* 7, *p.* 293, qui dit qu'ils furent défaits par Germanicus-César. Cluvier, *Germ. ant.* l. 3, c. 19, *p.* 79, toujours très-hardi à changer dans les anciens tout ce qui ne lui plaisoit pas, voulоit qu'on lût *Marsi* pour *Landi*. Μαρσῶν au lieu de Λανδίων.

LANDOSIA, ville d'Asie, dans la Galatie. Selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, elle étoit sous le peuple *Tectosagæ*.

LAND-PABU ou TREPABU, monastere de France, dans la basse Bretagne, dans le bas pays de Léon, au couchant de Brest, dans la paroisse de Ploumoguer, près du Conquest. Il fut bâti par S. Tugal. **Baillet*, Topogr. des Saints, *p.* 614.

LANDRECI, ville de France, aux Pays-bas, dans le Hainaut; les gens du pays disent *Landrechies*, & dans les titres latins on lit *Laudericiacum* & *Landericiæ*. Cette petite ville est sur la droite de la Sambre, dans une plaine basse & très-unie. C'étoit autrefois une seigneurie particuliere. Les François s'en étant emparés sous François I, Charles V les en chassa, l'an 1543; & ayant acquis cette ville des seigneurs de Croi, il la réunit à son domaine de Hainaut. Il la fit fortifier, afin de servir de boulevard à tout le pays contre les François. Elle a souffert plusieurs siéges; & ayant été prise par le roi Louis XIV, l'an 1655, elle fut cédée à la France, par le traité des Pyrénées. On y entre par deux seules portes, & il n'y a rien de remarquable dans le dedans. Son enceinte est composée de cinq bastions, ouvrage du chevalier de Ville, mais qui ont été réparés par le maréchal de Vauban. Il y a cinq demi-lunes autour de la place, & deux contre-gardes. Le tout est entouré d'un fossé plein d'eau, accompagné de son chemin couvert & de son glacis. Au-delà sont deux ouvrages à corne, l'un sur l'autre, qui couvrent une des portes. Leur fossé n'est formé que par les eaux des ruisseaux, & par celles d'une petite riviere qui y passe. De ce même côté-là, il y a une très-grande inondation qui couvre la place d'un côté, & de l'autre est un marais impraticable. Landreci fut assiégée, en 1712, par le prince Eugène; mais le maréchal de Villars lui en fit lever le siége. **Longuerue*, Descr. de la France, 2. part. *p.* 101. *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 7, *p.* 272.

LANDROVE, petite riviere d'Espagne, dans la Galice. Elle coule à Vivero, & se jette un peu au-dessous dans la mer. **Délices d'Espagne*, p. 124. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

1. LANDSBERG, petite ville d'Allemagne, dans la

Baviere, aux frontieres de la Suabe, ſur la riviere de Leck, à vingt mille pas au-deſſous d'Augsbourg. Elle fut priſe par les Suédois, en 1632. *Baudr. édit. 1705.

2. LANDSBERG ou LANDSPERG, canton d'Allemagne, l'un des bailliages du duché de Deux-Ponts, au midi de la ville de Deux-Ponts. Il n'y a de lieux remarquables que le château, dont il prend le nom, & le bourg de Franckenſtein. *Baudr. édit. 1705.

3. LANDSBERG ou LANDSPERG, ville d'Allemagne, dans la nouvelle Marche de Brandebourg, aux frontieres de la Pologne; elle eſt d'une grandeur médiocre. C'eſt où l'on paſſe la Warte. *Hubner, Géogr. p. 633.

4. LANDSBERG, petite ville du royaume de Pruſſe, dans la province de Natangen, entre Barteinſtein & Zinten, ſur la petite riviere de Srein, qui ſe joint avec l'Elme, pour ſe dégorger enſemble dans l'Alla. *Zeyler, Boruſſ. Topogr. p. 35.

5. LANDSBERG, bourg ou petite ville d'Allemagne, dans la Misnie, au cercle de Leipſig, dans l'Oſterland. C'eſt une teigneurie entre la Sala & la Milde, aſſez près de Hall. Le château de Landsberg étoit ci-devant une forte place élevée ſur la montagne. Ce n'eſt plus que des maiſures; & il n'en reſte plus qu'une ancienne chapelle, dans laquelle eſt une colomne de marbre qui porte la voûte du chœur; & il n'y reſte plus rien de ſon ancien état, du tems que ce château étoit la réſidence d'un prince. C'eſt de ce château que les markgraves de Landsberg prenoient leur titre. *Zeyler, Saxon. ſuper. Topogr. p. 110.

1. LANDSCROON, fortereſſe de France, dans la haute Alſace, diocèſe de Baſle, bailliage de Landser. C'eſt une petite place, ſituée ſur une hauteur, à une lieue de Baſle, dans le Suntgau, ſur la frontiere de Suiſſe. Il y a toujours une garniſon de deux ou trois compagnies.

2. LANDSCROON. Voyez LANDSKROON.

LANDS-END, c'eſt-à-dire *l'extrémité du pays*: on appelle ainſi le cap le plus occidental de l'iſle de la Grande-Bretagne, à vingt-quatre degrés de longitude, en comptant ces degrés d'orient en occident, & commençant au méridien de Londres. C'eſt la pointe de l'oueſt de la province de Cornouailles.

1. LANDSHUT, ville d'Allemagne, en baſſe Baviere, ſur l'Iſer. Elle eſt aſſez forte, avec un bon château, ſur une côte voiſine, à vingt mille pas de Freyſingen, au levant, & à trente de Ratisbonne, vers le midi. Il y a à Landshut un clocher d'une hauteur extraordinaire, qu'on appelle *Landshut*, c'eſt-à-dire le *chapeau du pays*, parce que de ce clocher on voit presque toute la Baviere. C'eſt du moins l'explication qu'en donne *Baudrand*, éd. 1705.

2. LANDSHUT, petite ville de Bohême, en Siléſie, au duché de Schweidnitz, ſur le ruiſſeau de Zieder, qui tombe dans la Bober, un peu au-deſſous de ce lieu. Jean, roi de Bohême, avoit pris cette petite ville. Boleſlas, duc de Schweidnitz, la reprit par le moyen d'un chariot de foin, dans lequel il avoit caché des ſoldats, qui lui aiderent à s'en rendre maître. Ce duc mourut en 1368. *Zeyler, Bohem. Topogr. p. 156.

3. LANDSHUT, petite ville de Moravie, ſur la rive occidentale de la Mora, au-deſſous de Goding, & au-deſſus du confluent de cette riviere avec la Teye, aux confins de la Hongrie & de l'Autriche. Quatre ou cinq mille Hongrois mécontens, commandés par les généraux Olzkai, Eſterhaſi & Blaskowitz, ayant paſſé par la Morave, ſur la glace, au mois de Février 1706, attaquerent cette place, où deux cents dragons & cavaliers étoient accourus pour la défendre. Ces troupes ſecondées par les habitans, firent toute la réſiſtance poſſible, & ne purent empêcher qu'elle ne fût priſe d'aſſaut: la plûpart furent tués, & les autres faits priſonniers. Les vainqueurs pillerent la place, & la brûlerent enſuite. *Zeyler, Carte de la Moravie, par Comménius. *Corn.* Dict.

1. LANDSKROON, petite ville de Suéde, dans la province de Schon, ſur la côte du détroit du Sund. Elle eſt petite, mais forte. C'eſt une place aſſez recente, & bâtie par Eric de Poméranie, roi de Danemarck, en 1413, dans l'endroit où étoit auparavant le château de Soëby. Depuis ce tems-là, elle avoit toujours été au roi de Danemarck, jusqu'en l'année 1658, qu'elle fut cédée, par le traité de Roschild, au roi de Suéde, qui en a joui depuis. Elle fut priſe, à la vérité, par les Danois, en 1676; mais ils la rendirent, trois ans après, en exécution du traité de Fontainebleau. Cette ville a un aſſez bon port, & un château peu loin de l'iſle de Huêne, & à dix-huit milles de Coppenhague. Ce fut près de cette place, que Chriſtian V, roi de Danemarck, fut défait, en bataille rangée, par Charles XI, roi de Suéde, le 24 Juillet 1677. *Baudr. éd. 1705.

2. LANDSKROON ou LANDSCRON, fortereſſe de la petite Pologne, au palatinat de Cracovie, ſelon Hubner, *Géogr. p. 710.

3. LANDSKROON, château fortifié dans le Sungaw, à trois petites lieues de Baſle, ſitué ſur une montagne du Laumont, au pied de laquelle paſſe le Birſick. Ce château fut pris, en 1639, par les troupes du duc de Weymar. **Supplément au Manuscrit de la Bibliotheque de M. de Corberon, premier préſident au conſeil ſouverain d'Alsace.*

LANDSPERG. Voyez LANDSBERG 3.

LANDSPRING, petite ville & abbaye d'Allemagne, dans la baſſe Saxe, au diocèſe d'Hildesheim. L'abbaye eſt occupée par des Bénédictins Anglois, qui y ont un abbé régulier. Ils font preuve de nobleſſe; & l'abbaye eſt ſoumiſe immédiatement au pape, ſous la protection de l'électeur de Cologne. La ville eſt habitée par des Anglois Catholiques.

1. LANDSTRAS, abbaye d'hommes de Cîteaux, dans la baſſe Carinthie, au diocèſe de Gurck.

2. LANDSTRAS ou LANDSTRAIS, petite ville, dans le Windismarck, avec un château, dans une iſle formée par la riviere de Gurck, ſix lieues au-deſſous de Rudolpswerd.

LANDSTAL ou

LANDSTUL; quelques-uns ont dit par corruption *Nanſtal* ou *Narſtul*, bourg d'Allemagne, avec un château, dans le Wasgow, & dans les montagnes, entre Deux-Ponts & Keyſers-Lautern. C'eſt un bien de la maiſon de Sikingen. Le château eſt une forte place ſur un rocher; mais les maiſons du lieu reſſemblent plus à un bourg qu'à une ville, quoique ce bourg ſoit entouré de murailles.

LANDT-MEUR. Voyez LANMEUR.

LANEBOURG, petite ville de Savoye, au comté de Maurienne, ſur la riviere d'Arc, que l'on y paſſe ſur un pont. Jaillot, dans ſa grande Carte, écrit *Lannebourg*, par une double *nn*. *Baudr. édit. 1705.

LANERK. Baudrand écrit *Lanerick*, *Lanrick*, *Lancik* ou *Laner*, ville de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Clydsdale, dont elle eſt la capitale. Quelques-uns ont même donné le nom de *The Shire of Lanerck* à cette province, dont le duc d'Hamilton eſt Shérif héréditaire. L'évêque de Leſley dérive le nom de *Lanerk* de *Lanarum arca*, comme étant un magaſin de laine, qui a fait autrefois le grand commerce de cette province. Baudrand n'en fait qu'un bourg, & dit qu'il eſt ſur la riviere de Cluyd, à ſept lieues au-deſſus de Glascou; que c'eſt un vicomté de la maiſon d'Hamilton, & qu'il a ſéance au parlement d'Ecoſſe. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 2, p. 255.

LANES. (LES) Voyez LANDES.

LANEUM, lieu de la Myſie Aſiatique, ſelon Ortélius, *Theſaur.* qui dit que c'étoit une terre d'Ariſtide, qu'il cite pour garant.

LANGA, (LE CAP ou LA POINTE DE) ou LANGANESS, cap de l'Iſlande, dans la partie ſeptentrionale de l'iſle, où la côte ſe courbe vers l'orient.

LANGADOIS, petit canton de France, dans la baſſe Auvergne. Il s'étend depuis la riviere de Laviou jusqu'au Vélay.

LANGANICO. Voyez LONGANICO.

LANGARIA ou LAGARIA, golfe d'Aſie, près de Troye, ſelon Ortélius qui cite Lycophron. Mais ce poëte ne dit rien qui déſigne où étoit ce lieu; il dit ſimplement:

Ὁ δ' ἱπτοκτων Λαγγαείας ἐν ἀγκωλαῖς,

que le traducteur Latin rend ainſi:

Equi fabricator in Langariæ ſinu.

Au lieu de quoi Scaliger dit:

Langariæ in cubilibus.

On auroit pu dire plus littéralement :

Langariæ in ulnis.

Il n'y a nulle néceſſité de l'entendre d'un golfe, encore moins d'un golfe près de Troye. Tzetzès dit que *Langaria* étoit une ville d'Italie, Λαγγαρια πόλις Ιταλικὴ. Ainſi la conjecture d'Ortélius n'eſt pas juſte.

LANGATES ou LANGENSES, ancien peuple de la côte de Ligurie, aujourd'hui la côte de Gênes. Quelques-uns croient que c'eſt préſentement *Lagnasco*. Ce peuple, au reſte, eſt nommé de ces deux manieres dans une inscription gravée ſur le cuivre, & qui eſt à Gênes.

LANGBOURN, bourg d'Angleterre, dans la province de Berck. Il a droit de tenir marché public. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

LANGCANG, forteresſe de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Pékin, premiere cité militaire de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 16 d. 19′, par les 27 d. 3′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LANGEAC, ville de France, dans l'Auvergne, diocèſe de Clermont & élection de Riom. Elle eſt ſiége d'une prévôté royale, qui reſſortit à la ſénéchauſſée de Riom. Cette petite ville a donné ſon nom à une maiſon d'où elle a paſſé, par alliance, dans une branche de la maiſon de la Rochefoucault.

LANGE-ACKER-SCHANTZ, fort de la ſeigneurie de Groningue, l'une des ſept Provinces-Unies, ſur le bras de mer, nommé *Dolbaërt*, aux confins de l'Ooſt-Friſe, à deux grandes lieues du fort d'Eideler, & à trois petites de Winschote. **Dict. géogr. des Pays-bas.*

LANGEAY. Voyez LANGETS.

LANGE-ISLAND ou ISLE LONGUE, iſle d'Amérique. Voyez au mot LONGUE 2.

LANGELAND, iſle du royaume de Danemarck, dans la mer Baltique. Ce nom qui veut dire *long-pays*, marque la figure de l'iſle ; elle eſt effectivement fort longue, & s'étend dans le grand Belt, entre l'iſle de Fune au couchant, la Sélande au nord-eſt, & l'iſle de Laland au ſud-eſt. Dans ſa partie méridionale, elle ſe recourbe vers l'occident. Elle n'a guères qu'un bon mille, (de quinze au degré,) dans ſa largeur, pour la partie qui s'étend du nord au ſud, & un peu plus de ſix milles dans ſa longueur priſe dans ce même ſens ; mais la partie qui s'avance vers le couchant, a deux de ces mêmes milles, dans ſa longueur d'orient en occident, ſur un mille de largeur. Elle eſt bordée, vers le nord & le nord-eſt, par quelques iſlots ; les plus remarquables ſont *Omme*, *Agger* & *Egholm*. Il y a dans l'iſle un bourg ou une petite ville : Hermanidès, *Daniæ Descr.* p. 685, la nomme *Rutcoping*, & un château appellé *Francker* & ſix villages. L'iſle eſt aſſez fertile : elle produit du bled pour ſes habitans, & des pâturages pour les beſtiaux : la pêche y eſt bonne, & pluſieurs familles en ſubſiſtent. **De l'Iſle*, Carte du Danemarck.

LANGENSALTZ, ville d'Allemagne, dans la Thuringe, chef lieu d'un bailliage de l'Unſtrut, ſur la riviere de Saltza, avec un château ducal.

LANGERAC ou LANGERACT, baronnie des Pays-bas, ſur le Leck, au-deſſus de la petite ville de Niewport, en Hollande.

LANGEST. Voyez LANGETS.

LANGESTRAAT, contrée des Pays-bas : on nomme ainſi un petit pays de la Hollande, au voiſinage du Brabant, entre Heusden & Bois-le-duc, où ſont les beaux villages de Velwic en Brabant, & de Beſoin en Hollande, avec quantité d'autres. **Dict. géogr. des Pays-bas.*

LANGETS. C'eſt ainſi qu'écrivent Jaillot & De l'Iſle, Baudrand & quelques autres écrivent *Langeſt*. Cet abbé dit : *Langeſt*, en latin *Langeſtum*, petite ville de France, dans la Touraine, ſur la riviere de Loire, à cinq lieues au-deſſous de Tours, au couchant, en deſcendant vers Saumur. Baillet, *Topogr. des Saints*, *p.* 614, dit : Langey, (& non Langeſt,) en latin *Alingavia*, bourg de Touraine, à quatre lieues de Tours vers le couchant, lieu converti à la foi par S. Martin, qui en détruiſit le temple, & y bâtit une égliſe. Cette différence d'un bourg à une ville ſe doit prendre du tems de S. Martin. Au reſte, la reflexion de Baillet eſt juſte : le nom de cette ville n'eſt point *Langeſt* en françois, encore moins *Langeſtum* en latin. Piganiol de la Force dit : *Langeay*, *Langey*, *Langeis* ou *Langet*, & en latin *Alingavia*, *Alingavienſis vicus*, *Lingia*, *Langiacum* & *Langeſtum*. Cette petite ville, dit-il, eſt ſur la Loire, & au nord de cette riviere. Son château fut premiérement bâti par Foulques Nerra, comte d'Anjou ; mais étant tombé en ruine, il fut rétabli dans l'état où il eſt aujourd'hui, par Pierre de Broſſe. Ce bâtiment, dans ſon vieux goût, répond aſſez aux richeſſes immenſes de ſon reſtaurateur, qui étoit miniſtre d'état ſous le roi Philippe le Hardi. Langeai n'a qu'environ cinq cents feux, & deux mille habitans. Il y a deux paroiſſes, dans l'une desquelles eſt un petit chapitre. Ce que les étrangers trouvent de plus agréable dans cette ville, c'eſt d'y goûter, dans la ſaiſon, de ces excellens melons qui ſont les délices des meilleures tables de Paris ; ils ſont vineux, & d'un goût exquis. A une lieue au-deſſus de Langeai, on voit le château de S. Mars, & un pilier de briques ſi dures, qu'on dit qu'il eſt à l'épreuve du canon ; on l'appelle la *pile de S. Mars* ; & la tradition veut que ce ſoit Céſar qui l'ait fait bâtir, de même que celle du port de Pile, ſur les limites de la Touraine & du Poitou.

Le vrai nom latin de Langeis, eſt *Langeſium* ; car le concile qui y fut tenu, l'an 1278, eſt nommé *Langeſiense concilium*.

LANGEY, ou
LANGEZ. Voyez l'article précédent.

LANGHES, (LES) ou les LANGUES. Voyez LANGUES.

LANGIA. Voyez NEMÉA 2.

LANGIALOUS, iſle de la mer des Indes. Elle eſt, ſelon les géographes Orientaux, à dix journées de celle de Serendib, qui eſt Ceylan ; mais ils n'en marquent ni la longitude ni la latitude.

LANGIENS ; (LES) on appelle ainſi les habitans du royaume de Lao.

LANGIONE, ville d'Aſie, au royaume de Laos, dont elle eſt la capitale, au milieu du royaume, à 22 d. 30′ de latitude ſeptentrionale. Elle a, d'un côté, de bons foſſés & des murailles extrêmement hautes, & de l'autre le grand fleuve, pour la défendre contre les entrepriſes des ennemis. Le palais royal, dont la ſtructure & la ſymétrie ſont admirables, paroît de fort loin : il eſt, en effet, d'une prodigieuſe étendue, & ſi grand, qu'on le prendroit pour une ville, tant à l'égard de la ſituation, que du nombre infini de gens qui y demeurent : l'appartement du roi, qui eſt orné d'un magnifique portail, & quantité de belles chambres accompagnées d'une grande ſalle, ſont toutes de bois incorruptible, & ornées dehors & dedans de bas-reliefs excellens, & dorés ſi délicatement, qu'ils ſemblent plutôt être couverts de lames d'or que de feuilles de ce métal. De-là, en entrant dans les cours, qui y ſont fort ſpacieuſes, on voit d'abord une grande ſuite de maiſons toutes de briques, & couvertes de tuiles, où demeurent ordinairement les ſecondes femmes, & par dehors un rang d'autres maiſons qu'on y a bâties à côté, dans la même ſymmétrie, pour les officiers des Mandarins. L'auteur cité dit qu'il ſeroit un volume entier, s'il entreprenoit de décrire exactement toutes les autres parties du palais, les richeſſes, les appartemens, les jardins, & pluſieurs autres choſes ſemblables. Les maiſons des principaux ſeigneurs & des riches, ſont fort élevées, fort belles, & toutes de bois, avec beaucoup d'artifice, & plus ou moins d'ornemens, ſelon la dépenſe que les particuliers y veulent faire ; mais le peuple & les pauvres ſont mal logés, & leurs réduits ſont plutôt des huttes & des cabanes que des maiſons. Il n'y a que les Talapoins qui ayent permiſſion de bâtir leurs couvens & leurs maiſons de brique & de pierre ; les gens de condition ſe ſervent, au lieu de tapis, de certaines petites nattes de roſeaux, dont le tiſſu eſt ſi délicat, & ſi orné de figures & de feuillages différens, qu'elles plaiſent extrêmement à la vue ; ils en couvrent ordinairement les murailles de leurs maiſons & de leurs chambres, qu'ils tiennent fort proprement, & dont ils ont un ſoin très-particulier. A l'égard des Langiens, voyez leurs mœurs & leurs uſages à l'article de LAO. **Le P. Marini*, Relation nouvelle & curieuſe des royaumes de Tonquin & de Lao, *p.* 341.

LANGKI, forteresſe de la Chine, dans la province

de Quelcheu, au département de Sunan, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 10 d. 10′, par les 27 d. 55′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

LANGKIU, cité de la Chine, dans la province d'Junnan. Elle eſt de 15 d. 55′ plus occidentale que Pékin, par les 28 d. 28′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

LANGLEY; il y a deux lieux de ce nom en Angleterre, dans Herfordshire, près de Watfort; l'un nommé *Kings-Langley*, ou *Langley du roi*; l'autre *Abbots-Langley*, ou *Langley de l'abbé*. Le premier étoit anciennement une maiſon royale, où naquit Edmond ſurnommé *de Langley*, duc d'Yorck, fils d'Edouard III. Il y avoit un couvent ou prieuré de Dominicains, où Richard II fut enterré d'abord, après avoir été malheureuſement maſſacré; on transporta enſuite ſon corps à Weſtminſter. L'autre fut ſurnommé *Langley de l'abbé*, parce que ce lieu appartenoit aux abbés de S. Alban. C'eſt dans ce dernier Langley que naquit Nicolas Bréakspere, qui fut pape ſous le nom d'*Adrien IV*, qui fut le premier qui ait travaillé à la converſion de la Norwége. *Cambden*, Britann.

1. LANGO, ancien lieu du Peloponnèſe, dans l'Elide, ſelon Plutarque, *in Cleomen.*

2. LANGO, iſle d'Aſie, dans l'Archipel, à vingt milles de la terre ferme de Natolie. C'eſt l'ISLE DE COS des anciens. Voyez ce mot. On la nomme auſſi *Sianco* & *Stanchio*. Voyez STANCHIO.

LANGOBARDI, ancien peuple d'Allemagne: ils ſe répandirent dans les provinces méridionales, & formerent un royaume en Italie. Voyez les articles LOMBARDII & LOMBARDS.

LANGOBRICA. Voyez LACOBRICA.

LANGOGNE ou LANGOUGNE, ville de France, dans le Gevaudan, ſur l'Allier, vers ſa ſource, à deux lieues de Pradelles. **Baudr.* éd. 1705.

LANGON, *Alingonis portus*, petite ville de France, en Gascogne, dans le Bazadois, aux confins du Bordelois, ſur la Garonne, à une lieue au-deſſus de Cadillac, & à cinq au-deſſus de Bourdeaux. Il y a un couvent de Capucins, & un de religieuſes Ursulines. Elle a titre de *marquiſat*. **Baudr.* édit. 1705.

Langon eſt renommé pour ſes bons vins.

LANGONNET, *Langonium*, abbaye de France, en Bretagne, au diocèſe de Quimper. Ce ſont des moines de l'ordre de Cîteaux. Le monaſtere fut fondé par Conan III, duc de Bretagne, en 1137.

LANGPORT, bourg d'Angleterre, dans la province de Sommerſet. Il a droit de tenir marché public. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

LANGRES, *Lingonum civitas*, ou même *Lingones*, ville de France, en Champagne, dans le Baſſigni, ſur une haute montagne, aux confins des deux Bourgognes (a). Cette ville eſt de figure presqu'ovale, d'environ trois quarts de lieue de circuit. Elle eſt très-ancienne; mais c'eſt exagérer que de dire que c'eſt une des premieres villes que les hommes bâtirent après le déluge. Du tems de Jules-Céſar, elle étoit la capitale du peuple nommé LINGONES, & ſe nommoit ANDEMATUNUM ou AUDOMATUNUM. Voyez ces articles. Cette ville a été ſujette à diverſes révolutions. Elle fut enveloppée dans le malheur où tomberent la plûpart des villes de France, où Attila paſſa: elle fut priſe & brûlée; & après avoir été rétablie, elle éprouva le même ſort dans le tems de l'irruption des Vandales, qui maſſacrérent S. Didier, ſon évêque, l'an 407 (b). Après que les Barbares eurent envahi l'empire Romain, Langres tomba ſous le pouvoir des Bourguignons; & lorſque ceux-ci eurent été vaincus par les François, cette ville fit toujours partie du royaume de Bourgogne. Après le partage qui fut fait par les enfans de Louis le Débonnaire, Langres échut à Charles le Chauve. Depuis, les rois donnerent aux évêques de Langres la ſeigneurie temporelle de tout leur diocèſe, que ces prélats donnerent en fief à pluſieurs chevaliers laïcs, qui étoient leurs vaſſaux. A l'égard de la ville de Langres, elle a eu ſes comtes particuliers, jusqu'à ce que Hugues III, duc de Bourgogne, ayant aquis ce comté de Gui de Saulx, il le donna à ſon oncle Gautier de Bourgogne, évêque de Langres; & ce prélat l'unit au domaine de ſon égliſe à perpétuité, l'an 1179. Ce fut la même année que Langres, qui n'étoit auparavant qu'un comté, fut érigé en duché par le roi Louis VII, ſelon Baugier, qui dit que Hugues l'avoit acquiſe de Henri, duc de Bar, & qu'il la donna à Gautier, ſon oncle, en échange du domaine de Dijon (c). Comme les évêques de Langres étoient autrefois ſeigneurs temporels ou féodaux, dans toute l'étendue de leur diocèſe, les comtes de Champagne relevoient d'eux pour pluſieurs villes & ſeigneuries; & les ducs de Bourgogne, pour leurs terres de la Montagne, ont été feudataires de ces évêques; & d'autres ſeigneurs en ont auſſi relevé, comme les anciens comtes de Dijon. Langres ayant été mis par les empereurs Romains, ſous la premiere Lyonnoiſe, ſon évêque reconnoît pour ſon métropolitain l'archevêque de Lyon. Depuis le régne de Philippe-Auguſte, ces prélats ont toujours été ducs & pairs, s'étant maintenus libres & indépendans contre les entrepriſes des ducs de Bourgogne & des comtes de Champagne (d). L'égliſe cathédrale, qui étoit autrefois dédiée ſous l'invocation de S. Jean l'Evangéliſte, à maintenant pour patron titulaire S. Mammetz, martyr, depuis qu'on y apporta les reliques de ce ſaint, qui étoit de Cappadoce. Cette égliſe a été fondée par Paulin, ſeptiéme évêque de Langres, parent de l'empereur Gratien, qui en fournit les deniers. Le chœur, dont l'architecture eſt très-belle, eſt conſtruit d'une maniere toute ſinguliere; il eſt ſoutenu tout-à-l'entour par des colomnes d'ordre Corinthien, qui ont deux pieds de diametre, & portent une friſe à feuillage. On croit que ce chœur faiſoit partie d'un temple dédié à quelque divinité des Gaulois payens. Cette égliſe eſt très-obſcure (e); on y garde un tréſor aſſez curieux. Devant le grand-autel (f) il y a un tombeau de bronze, ſous lequel repoſent, dit-on, les trois jeunes gens que Nabuchodonoſor fit jetter dans la fournaiſe; on prétend à Langres, qu'ils y furent apportés en 490, ſous l'empire de Zénon. Il y a une lampe, & deux chandeliers d'argent, d'une grandeur extraordinaire, ſur leſquels il y a des cierges allumés, qui éclairent jour & nuit ce tombeau; & ſur un pilier, à gauche, ſe lit cette épitaphe ridicule:

Sub hoc ſarcophago,
Jacent Sidrac, Miſac, Abdenago,
Quos rex Perſarum Zenonas,
Juſſit ire Lingonas,
Ad defendendos dæmonas.

Charon, ſieur de Monceaux, dans ſon Hiſtoire univerſelle, imprimée *in folio*, en 162x, rapporte cette inſcription en ces termes:

In hoc jacent ſarcophago,
Sidrac, Miſac, Abdenago,
Igne uſti ut pelago,
Quos rex Perſarum Zenonas
Transferri juſſit Lingonas,
Ad effugandum dæmonas.

On peut croire avec Baugier que, cette derniere eſt l'ancienne, & qu'étant tombée en ruine, elle a été réparée par celle que nous avons rapportée la premiere. Quoi qu'il en ſoit, l'une & l'autre eſt un monument de l'ignorance & de la barbarie du ſiécle où elle a été faite (g). Le chapitre de la cathédrale eſt compoſé d'un doyen nommé par le chapitre, (il peut être doyen ſans être chanoine) ſept archidiacres, un tréſorier à la collation du chapitre, huit autres chanoines demi-prébendés, qui ſont à la collation du doyen, & de pluſieurs chapelains. (a) *Baugier*, Mem. hiſt. de Champagne, *t.* 1, *p.* 347 (b). *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 39. (c) *Longuerue*, ibid. (d) *Baugier*, t. 1, p. 348; (e) *t.* 2, *p.* 70; (f) *t.* 1, *p.* 349; (g) t. 2, p. 70.

Il y a dans la ville de Langres trois paroiſſes, un grand ſéminaire, qui a été commencé à bâtir par Sébaſtien Zamet, évêque de Langres; un collége, établi par le même prélat; un couvent de Dominicains; un de Capucins, & un de Carmes déchauſſés; quatre couvens de religieuſes, des Annonciades, des Urſulines, de la Viſitation & de S. Dominique, & deux hôpitaux.

La ville a une belle promenade, publique nommée le *cours*, hors de la ville, à la porte de Dijon. Ce cours planté de beaux arbres, a un quart de lieue de longueur,

& eſt terminé par une fontaine, qui prend ſa ſource dans une grotte, & fait, en coulant, trois grands baſſins, deux cascades & un jet d'eau pouſſé par un dauphin que tient un triton. Toutes ces eaux ſont environnées d'arbres dans un beau vallon.

Albérique, évêque de Langres, y reçut, en 830, l'empereur Louis le Débonnaire, & Lothaire, ſon fils aîné. Il y fut tenu en leur préſence un concile provincial pour la réformation du clergé ſéculier & régulier. Julius Sabinus, qui commandoit une armée contre les empereurs Othon & Vitellius, étoit né à Langres. Lorſque l'on y travailloit, en 1670, 1671 & 1672, à faire des chemins couverts ſur la contrescarpe, on trouva trente-ſix piéces curieuſes, conſiſtant en ſtatues, pyramides, piedeſtaux, vaſes, tombeaux, urnes & autres antiquités Romaines. Elles furent envoyées à M. de Caumartin, intendant, qui les donna au miniſtre d'état Colbert. Deux ans après, on trouva une ſtatue ſans tête, qui eſt gardée dans l'hôtel de ville. On ſoupçonne que la tête eſt au pouvoir de M. de la Vrilliere, ſecrétaire d'état. On a auſſi trouvé, en fouillant les terres, quantité de médailles antiques, d'or, d'argent & de bronze.

Le DIOÈCSE DE LANGRES s'étend plus loin que la généralité & le gouvernement de Champagne. Il eſt borné au ſeptention par ceux de Troyes & de Chaalons-ſur-Marne; au midi, par ceux d'Autun & de Châlon ſur-Sône; au levant, par ceux de Dijon, Beſançon & de Toul; & au couchant, par ceux de Sens & d'Auxerre: il a environ trente lieues de longueur. La ville de Tonnerre, & pluſieurs autres, qui ne ſont ni du gouvernement, ni de la généralité de Champagne, ſont de ce diocèſe, qui eſt compoſé en tout de cent quarante-cinq cures, ſous ſix archidiacres.

LANGROIVA, bourg de Portugal, dans la province de Beïra, au territoire de Pignel, entre Meda & Trancoſo. Il eſt dans un fond entouré de quatre collines, & ſur le bord de Rio-Pisco. Ferdinand Mendez de Bragance le peupla, l'exempta de tout impôt, & fit bâtir la citadelle qu'il donna, en 1145, aux Templiers. Il eſt aujourd'hui de l'évêché & de la juriſdiction de Lamégo. On y a découvert, depuis quelques années, des fontaines d'eau chaude, qui ſont d'un grand ſecours pour les malades des environs. * *Raphaël Bulteau*, Vocab. Portug.

LANGRUNE, bourg de France, dans la Normandie, diocèſe de Bayeux, & élection de Caen, ſur la côte de Beſſin. On y a établi un ſiége d'amirauté, qui étoit auparavant à Berniere.

LANGTEIN, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, en Allemagne, dans la Franconie, au diocèſe de Bamberg.

LANGUEDOC, (LE) province maritime de France, dans ſa partie méridionale. Il eſt borné au nord par le Quercy & le Rouergue, qui ſont de la Guienne; & du même côté, il touche à l'Auvergne & au Lyonnois, par le Gevaudan, le Vélai & le Vivarez; à l'orient, le Rhône le ſépare du Dauphiné, de la provence & de l'état d'Avignon; à l'occident, la Garonne le ſépare de la Gascogne; au midi, il eſt borné par la mer Méditerranée, & les comtés de Rouſſillon & de Foix. Nous rapporterons, dans la ſuite de cet article, les autres noms qu'a eu ce pays, & l'origine de celui qu'il a préſentement. * *Longuerue*, Descr. de la France, 1. *part.* p. 226 & *ſuiv.* & *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 4, *p.* 203 & 224.

Le Languedoc eſt de plus grande étendue que n'étoit la ſeconde Narbonnoiſe; car il comprend l'Albigeois, le Gevaudan & le Vélai, qui étoient de la premiere Aquitaine, & outre cela le Vivarez, qui étoit de la premiere Viennoiſe. Quant à la premiere Narbonnoiſe, elle eut ce nom ſous Conſtantin & ſes enfans, après la premiere diviſion & multiplication des provinces des Gaules. Les peuples, qui l'habitoient, étoient appellés *Volques*, *Volcæ*; ceux qui étoient vers l'occident, depuis Toulouſe jusqu'à Beziers & Agde étoient nommés *Volques-Tectoſages*; & ceux qui étoient vers l'orient, avoient le nom de *Volques-Arécomiques*. Les Romains firent la conquête de cette province, ſous le conſulat de Quintus Fabius Maximus, ſix cents trente-ſix ans après la fondation de Rome. Elle demeura ſous leur domination juſqu'au tems de l'empereur Honorius, qui, voyant que les Vandales occupoient l'Espagne, & faiſoient de fréquentes irruptions dans les Gaules, éloignées d'ailleurs du ſiége de l'empire, fit donation des Gaules & de l'Eſpagne aux Goths. Les hiſtoriens diſent que cette donation fut faite ſous deux conditions; la premiere, que le pays ſeroit conſervé dans ſes loix & privilèges; & la ſeconde, que la preſcription de trente années ne pourroit être oppoſée à Honorius ni à ſes ſucceſſeurs, lorſqu'ils voudroient retirer ces provinces des mains des Goths, en leur aſſignant d'autres terres. Ce fut en vertu de cette donation, que les Goths prirent poſſeſſion de ce pays. Atolphe, leur prince, établit ſon ſéjour ſur l'embouchure du Rhône, dans le lieu que l'on appelle préſentement *S. Gilles*, & qu'on nommoit auparavant le *palais des Goths*. Ses ſucceſſeurs jouirent de ce pays, pendant près de trois cents ans ſous le régne de trente rois, qui, depuis Wallia avoient transféré leur ſiége en Eſpagne qu'ils avoient conquiſe ſur les Vandales. Le dernier de ces trente rois, nommé *Roderic*, périt dans la bataille qui ſoumit l'Eſpagne aux Mores. Ces derniers, que notre Hiſtoire de France appelle les *Sarazins*, pour profiter de leur victoire, paſſerent dans le Languedoc, ſe rendirent maîtres de la plus grande partie de cette province, & pouſſerent même leurs conquêtes jusqu'à Lyon.

Le Languedoc s'appelloit alors *Septimanie*; & ce nom étoit déja en uſage dans le cinquiéme ſiécle, puiſque Sidonius Appollinaris le lui donne dans une de ſes Lettres, *l.* 3, *epiſt.* 1. Ce n'eſt pas que les Goths ne lui euſſent donné le nom de *Gothie*. Quelques ſavans même ont cru que le nom de *Languedoc* étoit venu des Goths, & corrompu de *Lande-Got*, qui, en Allemand, ſignifie, ſelon eux, pays des Goths; c'eſt une erreur: premiérement, il auroit fallu dire, ſelon le génie Allemand, *Gothen-Land*. En ſecond lieu, le nom de *Lande-Got* ne ſe trouve point dans les hiſtoriens de la premiere ou la moyenne antiquité. Pasquier n'a pas mieux rencontré dans ſes Recherches où il maintient que ce mot *Languedoc* eſt corrompu pour *Langue de Got*, puiſqu'on trouve par-tout Languedoc, ou *Lingua-doc* dans les archives de Toulouſe, comme le témoigne Catel dans ſes Mémoires. Le Languedoc a donc pris ſon nom de ce que, dans la langue que l'on y parloit, on diſoit *Oc*, pour dire *oui*. Les ordonnances de l'an 1316 établiſſent une différence entre la langue Françoiſe & la langue d'Oc. Il eſt auſſi fait mention des enquêtes pour la langue Françoiſe, & des enquêtes pour la langue d'Oc, dans une ancienne Charte du parlement de Paris, qui eſt du tems de Philippe le Bel; &, ce qui eſt encore plus fort & plus poſitif, c'eſt que dans les anciens Actes de la province de Languedoc, elle eſt appellée la *Linguadoc*. Froiſſart, *vol.* 3, *c.* 7, aſſure que, de ſon tems, c'eſt-à-dire dans le quatorziéme ſiécle, toute la France étoit diviſée en langue d'*Oui*, dont Paris étoit la premiere ville, & en langue d'*Oc*, dont Toulouſe étoit la capitale; de ſorte qu'en latin le pays de *langue d'Oc* étoit nommé dans les titres, & autres monumens, *patria Occitana*. On ne trouve point qu'on ait donné le nom de *Languedoc* à ce pays, avant 1270. Joinville, dans la Vie de S. Louis, le nomme les *pays de langue Torte*. On ne laiſſoit pas de l'appeller toujours *Septimanie*, nom qui vient de ce que l'on y comptoit ſept cités:

Toulouſe,	*Toloſa.*
Béziers,	*Beterræ.*
Nismes,	*Nemauſus.*
Agde,	*Agatha.*
Maguelone,	*Magalona.*
Lodeve,	*Luteva.*
Uſez,	*Ucecia.*

On avoit donné ce nom de *Septimanie* au pays où étoient ces ſept villes, par la même raiſon que l'Aquitaine, province voiſine, avoit été appellée *Novempopulanie*, à cauſe des neuf peuples qu'elle renfermoit. Les Goths ſemblerent même s'attacher à ce nombre de ſept; car, l'an 507, après la défaite d'Alaric, les François s'étant emparés des villes de Toulouſe & d'Uſez, à ces deux villes perdues, les Goths en ſubſtituerent deux autres, *Carcaſſonne* & *Elne* qu'ils érigerent en cités; de ſorte qu'il y eut toujours ſept cités dans la Gothie. Il eſt abſurde d'avancer, comme ont fait pluſieurs ſavans, que le nom de *Septimanie* a tiré ſon origine des *Septimaniens* ou *ſoldats de la ſeptiéme légion*, établis dans la

la colonie de Béziers, puisque cette colonie ne fut jamais capitale de la province, & que le nom de ces ſoldats Septimaniens étoit abſolument inconnu, lorsque celui de Septimanie commença d'être en uſage. Il n'eſt pas moins abſurde d'avancer, comme ont fait d'autres, que le nom de *Septimanie*, donné au ſeul pays de Narbonne, vient de ſept provinces des Gaules, dont l'empereur Honorius avoit fait une union, & qui avoient Arles pour capitale: ſi cela avoit été, le nom de *Septimanie* auroit plutôt dû être donné aux peuples voiſins d'Arles, & à la premiere Viennoiſe qu'à la Narbonnoiſe.

La Septimanie, ou Gothie, après la ruine entiere des Wiſigoths en Eſpagne, vint au pouvoir des Maures, ou des Arabes, ou des Sarazins-Mahométans qui venoient d'aſſervir presque toute Eſpagne. Fiers de leurs premiers progrès, ils oſerent avancer jusqu'à Tours, où ils furent défaits par Charles Martel, en 725. Des hiſtoriens aſſurent que, dans cette bataille, les Sarazins perdirent trois cents ſoixante & quinze mille hommes. Charles-Martel les pourſuivit en Languedoc, & ſe rendit maître des villes de Nîmes, de Maguelone & de Béziers. Pepin, ſon fils & ſucceſſeur, aſſiégea & prit Narbonne, en 759, & ſe rendit maître de Toulouſe, de l'Albigeois & du Gevaudan; & le Languedoc fut ainſi ſoumis à la puiſſance des rois de France. Charlemagne paſſa auſſi en Languedoc, pour y affermir ſon autorité; & à la naiſſance de ſon fils, Louis le Débonnaire, il érigea le royaume d'Aquitaine auquel il joignit Toulouſe & la plus grande partie du haut Languedoc; & en attendant que ce prince fût en état de gouverner par lui-même, il établit dans les principales villes des comtes, des ducs, ou des marquis; car Louis le Débonnaire ſe ſervoit indifféremment de ces titres, pour marquer la qualité de *commandant* & de *gouverneur*. Ces comtes étoient deſtitués à volonté. Chorſon ou Torſin fut établi comte de Toulouſe par Charlemagne, en 778; & c'eſt de lui que ſont deſcendus les comtes de Toulouſe. Il y a apparence que Charlemagne fit la même choſe dans les autres villes du Languedoc, qui étoient ſous ſa domination, & ſur-tout à Narbonne, où quelques-uns prétendent qu'il établit Emeric en qualité de *vicomte*. Ce qu'il y a de plus conſtant, c'eſt que Louis le Débonnaire mit, dans la ſuite, un gouverneur dans Narbonne, avec la qualité de duc de *Septimanie*, ou *marquis de Gothie*, pour avoir, dans le bas Languedoc, la même autorité que les comtes de Toulouſe avoient dans le haut. Ces ducs ou marquis avoient ſous eux les vicomtes de Béziers, d'Agde, de Lodève, de Souſtancion, &c; mais on ignore ſi ces vicomtes avoient été établis par les rois ou les ducs de Septimanie.

Le titre de *duché de Septimanie* ne ſe bornoit pas au bas Languedoc. Charlemagne, après avoir chaſſé les Sarazins, conquit enſuite le Rouſſillon & la plus grande partie de la Catalogne. Tous ces pays joints enſemble furent nommés la *Marche d'Eſpagne*, dans laquelle commandoit le duc de Septimanie ou de Gothie, qui n'étoit qu'un officier ou commandant général.

Ces ducs commanderent donc, depuis l'an 829 jusqu'en 936. Le premier fut Bernard I, fils du vicomte de Narbonne, & le huitiéme Hermengaud ou Raimond, ſon fils, qui firent tous deux hommage du duché de Septimanie à Raoul, roi de France, l'an 923.

D'autres prétendent que cette dignité de *ducs de Septimanie*, ſous qui étoit la marche d'Eſpagne, ne dura que jusqu'au régne de Charles le Chauve, & que depuis ce tems-là, il n'y eut plus ni ducs de Septimanie, ni marquis de Gothie; car, diſent-ils, quoique les comtes de Toulouſe ayent pris dans le dixiéme ſiécle quelquefois le nom de *ducs*, ou de *marquis*, ce duché ou marquiſat ne regardoit pas la Septimanie ou Gothie, mais l'Aquitaine dont ils avoient quelque partie; car avant Raimond de S. Gilles, qui le premier uſurpa le titre de *duc de Narbonne*, & prit même celui de *comte* de la plûpart des villes du Languedoc, les comtes de Toulouſe n'avoient en ce payslà, hors des limites de leur comté de Toulouſe, aucune ſupérieurité, comme nous verrons dans les articles particuliers de ces villes.

Quoi qu'il en ſoit, après la mort d'Ermengaud & celle de Raimond, ſon fils, Pons Raimond, comte de Toulouſe, ſoit qu'il leur fût parent, ou le plus puiſſant de la province, s'empara du marquiſat de Gothie; & par ce moyen, le marquiſat de Gothie fut uni au comté de Toulouſe; & depuis ce tems-là, les comtes de Toulouſe ont pris, tantôt la qualité de *ducs de Septimanie*, tantôt celle de *marquis* ou *princes de Septimanie*, & tantôt celle de *ducs de Narbonne*. C'eſt pour cette raiſon que Simon de Montfort voulut, avec l'inféodation du comté de Toulouſe, avoir l'inveſtiture du duché de Narbonne. Les comtes de Toulouſe acquirent le Gevaudan, par le mariage d'Alphonſe I, comte de Toulouſe, avec Faidide de Provence, fille de Gilbert I, comte de Provence, & de Tiburge, comteſſe de Gevaudan. Il paroît par divers actes, que les comtes de Toulouſe étoient propriétaires de l'Albigeois & du Vélai; mais on ne ſait préciſément en quel tems ni comment ils en avoient fait l'acquiſition. Il faut dire la même choſe du Vivarez, que Bertrand, comte de Toulouſe, donna pour douaire à Electe ſa femme. Les guerres des Albigeois ayant commencé en Languedoc, quelque tems après l'an 1208, Raimond, comte de Toulouſe, V^e^ du nom, ſe mit à la tête du parti de ces gens-là; & Pierre de Châteauneuf, legat du pape, ayant été tué à S. Gilles, par l'ordre du comte, on ſe croiſa contre les Albigeois & le comte Raimond. Ce dernier craignit les ſuites de cette guerre, & ſe ſoumit aux volontés du pape Innocent III. Il prit la croix, & ſe joignit à l'armée des croiſés; mais peu de tems, après il manqua à tous ſes engagemens, & retourna à ſes erreurs. Les croiſés prirent pour leur chef Simon, comte de Monfort, l'an 1214; & le concile aſſemblé à Montpellier, lui donna le comté de Toulouſe & la propriété des autres villes qui avoient été conquiſes ſur les Albigeois. Cette donation fut confirmée par une bulle d'Innocent III, l'an 1215; mais comme ce comté ne pouvoit être inféodé que par le roi de France, Simon, comte de Montfort, en vint demander l'inveſtiture à Philippe-Auguſte, qui étoit pour lors à Melun. Il la reçut au mois d'Avril 1216, & fit hommage du comté de Toulouſe, du duché de Narbonne, de la vicomté de Béziers, de Carcaſſonne, & des autres terres qu'il avoit conquiſes dans le Languedoc. Simon, comte de Montfort, étant mort, en 1218, au ſiége de Toulouſe, le lendemain de la S. Jean, Amauri de Montfort, ſon fils, lui ſuccéda, de même qu'après la mort de Raimond VI, arrivée en 1222, Raimond VII, ſon fils, ſuccéda au droit qu'avoit ſon pere ſur le comté de Toulouſe.

Amauri ne ſe ſentant pas aſſez fort pour conſerver les conquêtes de ſon pere, contre Raimond VII, en fit ceſſion à Louis VIII, roi de France, au mois de Fevrier de l'année 1223, par un acte qui eſt dans les archives du roi à Montpelier, & par-là les rois de France unirent le droit de propriété à celui de ſouveraineté, qu'ils avoient auparavant ſur cette province. Louis VIII la ſoumit presque toute entiere, & mourut à Montpenſier en Auvergne, en revenant de cette expedition, le 8 Novembre de l'an 1226. S. Louis, ſon fils, lui ſuccéda. Le comte Raimond, voulant profiter de la minorité de ce prince, recommença la guerre; mais ſe voyant extrêmement preſſé par les troupes du roi S. Louis, il demanda la paix & l'obtint. Le traité en fut conclu à Paris, au mois d'Avril 1228; & par cet acte, le comte de Toulouſe cede au roi toutes les terres qu'il a en-deçà le Rhône, à la réſerve du diocèſe de Toulouſe, qui doit reſter au comte. Par le même traité on conclut le mariage de la fille du comte de Toulouſe avec Alphonſe, comte de Poitiers, frere du roi S. Louis; & il fut ſtipulé que Toulouſe & les autres terres réſervées au comte par le traité, appartiendroient aux enfans d'Alphonſe, &, au défaut d'enfans, ſeroient unies à la couronne. Raimond mourut le 27 Septembre 1249; Alphonſe & Jeanne, en 1270; & n'ayant point laiſſé d'enfans, le roi Philippe le Hardi commit Cohardon, ſénéchal de Carcaſſone, pour prendre poſſeſſion du comté de Toulouſe au nom du roi: il reçut le ſerment des habitans, avec promeſſe de conſerver les privilèges, uſages, libertés & coutumes des lieux.

Le Languedoc ne fut pas néanmoins dès-lors réuni expreſſément à la couronne; ce ne fut qu'en 1361, par lettres-patentes du roi Jean, portant réunion du duché de Bourgogne, du comté de Champagne & du comté de Toulouſe, ſans autre condition que comme à lui ap-

partenant de plein droit. Voilà la véritable hiſtoire de la réunion du Languedoc à la couronne, quoique Moréri & ſes continuateurs ayent dit que cette province avoit été réunie à la couronne ſous ces trois conditions, 1. qu'il ne ſeroit donné au Languedoc aucun gouverneur, qui ne fût prince du ſang; 2. que le roi n'impoſeroit point de tailles ſans le conſentement des états de la province; 3. que cette province ne ſeroit point obligée d'uſer d'aucun autre droit que du droit écrit. Autant de conditions, autant de chimeres. Les droits des rois de France ſur le Languedoc ſont les mêmes qu'ils ont ſur les autres provinces. Il leur appartient par droit de conquête, par la ceſſion d'Amauri de Montfort, en 1223, & par le traité de Paris, en 1228.

Le Languedoc eſt la province de France où le clergé eſt le plus nombreux & le plus riche: on y compte trois archevêchés:

Narbonne,	Toulouſe,
	Alby.

Il n'y avoit autrefois de métropole eccléſiaſtique que Narbonne; mais le pape Jean XXII érigea Toulouſe en archevêché, en 1316; & l'évêché d'Albi fut démembré de Bourges, & érigé en archevêché, en 1676. Il y a vingt évêchés dont voici les noms; ceux qui ſont marqués d'une étoile, furent érigés par le pape Jean XXII.

Agde,	*Lavaur,
Béziers,	*Mirepoix,
Lodève,	Montauban,
Montpellier,	Rieux,
Nîmes,	*S. Papoul,
Alais,	Mende,
*Saint-Pons,	Caſtres,
Uſez,	Le Puy,
Carcaſſonne,	Viviers,
*Alet,	Cominges.

L'évêché de Montpellier a ſuccedé à celui de Maguelone. Montauban eſt dans le Querci, & du gouvernement de Guienne; mais comme pluſieurs paroiſſes du bas Languedoc ſont de ce diocèſe, & qu'en cette conſidération l'évêque de Montauban a ſéance aux aſſemblées des états généraux du Languedoc, on peut le compter ici.

Des états du Languedoc.

Le Languedoc étant un pays d'état, l'aſſiette & la levée des impoſitions ſont différentes de celles des autres provinces, & cette différence m'engage de parler des états ou aſſemblées générales. L'origine des états de Languedoc eſt ancienne. Avant la réunion de cette province en un ſeul corps, le comte de Toulouſe & chaque ſeigneur particulier aſſembloient les peuples qui leur étoient ſoumis, lorſqu'ils vouloient faire ſur eux quelque impoſition. Les rois, après la réunion du Languedoc à la couronne, obſerverent à-peu-près ce même ordre, & les aſſembloient par ſénéchauſſées; mais enfin ils trouverent plus à propos de convoquer les ſénéchauſſées en un ſeul corps, où l'on appelle de chaque diocèſe, un député du clergé qui eſt l'évêque, un député de la nobleſſe qui eſt le baron, & les députés des villes principales. On croit que c'eſt ſous Charles VII, que cette derniere forme des états a commencé; mais cette époque n'eſt pas bien ſûre; car depuis le régne de ce prince, on trouve encore quelques commiſſions adreſſées aux ſénéchaux. Dans cette incertitude on ne peut dire autre choſe, ſi ce n'eſt que, depuis l'an 1500, les états de Languedoc ſe ſont tenus en la forme qu'ils ſe tiennent à préſent, comme il paroît par les régiſtres de cette aſſemblée, qui ne remontent pas plus haut.

Par les lettres parentes du roi François I, de l'an 1533, les états de Languedoc doivent s'aſſembler alternativement dans les trois ſénéchauſſées, pour la commodité que les peuples peuvent retirer de cette convocation. C'eſt l'archevêque de Narbonne, qui eſt préſident né de ces aſſemblées; mais cette préſidence lui a été quelquefois conteſtée. L'évêque du diocèſe dans lequel les états ſe ſont tenus, lui a quelquefois diſputé cette prérogative. Les états ayant été convoqués à Nîmes en 1364, par Arnoul d'Andrehan, maréchal de France, & gouverneur de Languedoc, l'évêque de Nîmes prétendit y préſider; mais la préſidence fut adjugée à l'archevêque de Narbonne. Le roi Charles VII, ayant, en 1441, convoqué lui-même les états à Montauban, Sa Majeſté l'adjugea par lettres-patentes à l'évêque de cette ville, ayant égard à ce qui s'étoit pratiqué quelque tems auparavant à Toulouſe, en faveur de l'archevêque de cette ville, contre les prétentions de celui de Narbonne. L'an 1579, on tint les états de Languedoc à Caſtelnaudary, en préſence de Catherine de Medicis, &c. Ce fut Alexandre de Bardis, évêque de S. Papoul, qui y préſida en qualité d'évêque diocéſain. Cette aſſemblée commença le 27 d'Avril, & finit le 8 de Mai. Depuis ce tems-là, il a toujours été pratiqué, conformement aux délibérations des états, que la préſidence appartient à l'archevêque de Narbonne, &, à ſon défaut, au plus ancien archevêque ou évêque, &, au défaut des prélats, au vicaire général du plus ancien évêque. Malgré cet uſage, l'archevêque de Toulouſe prétend être de droit *vice-préſident* des états de Languedoc.

Par édit donné à Paris, au mois d'Octobre de l'an 1649, les états de Languedoc doivent être aſſemblés tous les ans, au mois d'Octobre, pendant un mois ſeulement; & les aſſiettes particulieres un mois après les états, pendant huit jours. Par le même édit il eſt porté que nulle impoſition ne ſera faite, ſans lettres-patentes de Sa Majeſté, & ſans délibération des états.

Les états de Languedoc ſont compoſés de trois ordres, de l'égliſe, de la nobleſſe, & du tiers-état.

L'ordre de l'égliſe eſt compoſé de trois archevêques & de vingt évêques, dont le rang eſt réglé par l'ancienneté de leur ſacre. Lorſqu'ils ne peuvent aſſiſter à l'aſſemblée, ils ont droit d'y envoyer leurs vicaires généraux.

L'ordre de la nobleſſe eſt compoſé d'un comte, d'un vicomte & de vingt-un barons.

Le comte eſt le comte d'Alais. Cette terre fut achetée par le pape Clément VI, qui la donna au comte de Beaufort, ſon frere. Philippe de Valois l'érigea en comté; & en conſidération du pape, la nobleſſe de Languedoc conſentit qu'il eût la premiere place & la premiere voix aux états; ce qui a toujours été continué depuis en la perſonne de ceux qui ont été revêtus de ce comté.

Le vicomte eſt le vicomte de Polignac, qui a la ſeconde place fixe.

Les barons ſont le baron de Tour du Vivarez, c'eſt-à-dire celui des douze barons du Vivarez, qui ont droit d'entrer alternativement aux états, de douze en douze années, & qui ont place immédiatement après le vicomte. Ces douze barons du Vivarez ſont les barons de Tournon, de la Voulte, d'Annonay, de l'Argentiere, d'Aps, de Cruſſol, de Joyeuſe, de Sainte-Remaiſe, du Chaylar, de Montlor, de Boulogne, de Privas & de Chalançon. Ces deux derniers ne ſont qu'une place, & par conſéquent entrent alternativement tous les vingt-quatre ans. Le baron du Tour de Gevaudan a ſa place après celui du Vivarez. Il y a huit barons en Gevaudan, qui entrent alternativement aux états de Languedoc. Ce ſont les barons de Mercœur, de Canillac, de Tournel, de Randon, de Florac, d'Apcher, de Peyre & de Cenaret.

Les autres barons de Languedoc, qui ont entrée aux états, ſont les ſeigneurs des baronnies de Florenſac, d'Ambres, de Calviſſon, de Caſtries, de Mirepoix, de Villeneuve, d'Arques de la Gardiolle, de Calſtelnau, de Bonnnafoux, de Clermont, de Loëdve, de Rouveyroux, de Lanta, de Caſtelnau, d'Eſtrateſons, de Ganges, de Gouffoulens, de Rieux & de S. Felix. Ces barons n'ont point de place fixe.

Lorsque les propriétaires des comté, vicomté & baronnies ne peuvent aller en perſonne, ils ont droit d'envoyer en leur place un gentilhomme porteur de leur procuration; mais pour lors le procureur, avant que de prendre place pour la premiere fois, doit, de même que les barons, faire preuve de nobleſſe de quatre générations du côté paternel, & d'autant du côté maternel, ſuivant la délibération des états, du 5 Mars de l'an 1654.

Le tiers-état eſt compoſé des maires, conſuls & députés des villes, chefs de diocèſe, & des villes diocéſaines, qui entrent par-tout aux états pour les interêts

du diocèſe, à l'exception de la ville du Puy, qui n'envoie point de diocéſain, & de ſept diocèſes qui ont leurs villes fixes, lesquelles entrent tous les ans. Telles ſont Gignac pour le diocèſe de Béziers, Peſanes pour celui d'Agde, Clermont pour celui de Lodève, Marvejol pour celui de Mende, Caſtelnaudary pour celui de S. Papoul, Valentine pour celui de Cominges, & Fanjaux pour celui de Mirepoix.

Après que le préſident de l'aſſemblée a fait une propoſition, un prélat commence à opiner, enſuite un baron, puis deux députés du tiers-état, que l'on appelle par le nom de leurs villes, & ainſi de ſuite. On voit parlà, que le tiers-état ſeul a autant de voix que le clergé & la nobleſſe enſemble. Quant aux villes, voici l'ordre que l'on garde; on commence par Toulouſe, enſuite Montpellier, Carcaſſonne, Nismes, Narbonne, le Puy, Béziers, Uſez, Alby, Viviers, Mende, Caſtres, S. Pons, Agde, Mirepoix, Montauban, Lodeve, Lavaur, S. Papoul, Aleth, Limoux, Rieux & Alais. Après que ces capitales ont opiné, on appelle les villes diocéſaines qui changent tous les ans, & celles qui ſont fixes par leur nom, à la réſerve de Valentine qui eſt appellée ſous le nom de *Cominges* qui eſt ſa capitale. Les évêques & les barons ſont placés dans les hauts ſiéges; les premiers à la droite du préſident, & les barons à la gauche: outre ces trois ordres, la province a encore ſept officiers qui entrent aux états. Ces officiers ſont trois ſyndics généraux pour chacune des trois anciennes ſénéchauſſées de Toulouſe, de Carcaſſonne & de Beaucaire; deux greffiers ou ſecrétaires, & deux tréſoriers de la bourſe, qui étoient alternativement en exercice; mais depuis quelque tems, ces deux charges ſont poſſédées par une même perſonne.

Pour convoquer ces aſſemblées générales, le roi fait expédier par le ſecrétaire d'état, qui a le Languedoc dans ſon département, des lettres de cachet pour tous les titulaires des deux premiers ordres, pour les villes qui doivent y entrer, & les officiers de la province. Ces lettres ſont envoyées au gouverneur ou au général qui doit tenir les états, qui les fait diſtribuer, & écrit à ceux à qui elles ſont adreſſées. Lorsque tous les députés ſe ſont rendus au lieu & jour marqués, les commiſſaires du roi font l'ouverture de l'aſſemblée par la lecture des commiſſions du roi, & s'occupent, pendant l'aſſemblée, ou à recevoir des remontrances des états ſur les choſes qu'ils ont propoſées, ou à deux commiſſions, dont l'une eſt la vérification des dettes des communautés, & l'autre le rapport des impoſitions. Les commiſſaires ſont ſeuls dans la premiere; mais dans la derniere ils travillent avec des commiſſaires des états, & examinent ſur les rolles des tailles, ſi l'on n'a pas impoſé au-delà de ce que l'on a dû.

Les commiſſaires du roi n'entrent dans l'aſſemblée des états que le jour de l'ouverture, le jour qu'ils doivent faire la demande du don gratuit, lorsqu'il faut donner la ferme de de l'équivalent, & toutes les fois qu'ils ont quelque choſe d'important à communiquer aux états. Lorsque les commiſſaires du roi vont à l'aſſemblée, ils ſont reçus à la porte de la rue par les trois ſyndics généraux; dans la cour de l'hôtel de ville, par les maires & les conſuls des cinq premieres villes, &, au bas de l'eſcalier, par les barons & envoyés de la nobleſſe, au nombre de vingt-trois. Lorsqu'ils ſortent, ils ſont conduits jusqu'au haut de l'escalier, par ſix prélats; & les autres corps observent le même cérémonial que lorsqu'ils ſont entrés.

Les commiſſaires du roi aux états, ſont le gouverneur de la province, le lieutenant-général, les trois lieutenans de roi, l'intendant & deux tréſoriers de France, un du Bureau de Toulouſe, & l'autre de celui de Montpellier.

On traite, dans l'aſſemblée des états, de toutes les affaires qui regardent la province en général, ou quelqu'un des ordres en particulier. Les impoſitions, qui y ſont réſolues, ſont départies ſur les vingt-trois diocèſes de la province, conformément à un ancien tarif dont on eſt convenu. Cette répartion étant faite, elle eſt autoriſée le jour de la clôture des états; & l'aſſemblée expédie & ſignifie des commiſſions & mandemens, afin que chaque diocèſe faſſe dans une aſſemblée diocéſaine l'impoſition de la ſomme que chaque communauté doit donner, & qu'elle diſtribue enſuite ſur tous les particuliers qui ſont contribuables. Après cela, les états vont en corps offrir aux commiſſaires du roi la ſomme que la province donne à Sa Majeſté; ce qui étant fait, l'aſſemblée ſe ſépare.

Les aſſiettes doivent être tenues ſuivant l'édit de l'an 1649, un mois après la tenue des états. On appelle *aſſiettes* les aſſemblées particulieres de chaque diocèſe, qui ſont la répartition ſur toutes les communautés du diocèſe, des impoſitions qui ont été départies par les états ſur chaque diocèſe. Elles ſont compoſées de l'évêque, d'un baron, des députés des villes & lieux principaux, & d'un commiſſaire principal, qui a commiſſion du gouverneur pour autoriſer l'aſſemblée de la part du roi. Il y a trois pays qui ne ſe contentent pas du nom d'*aſſiettes*, & qui ſe diſent *états particuliers*, & ont une forme différente; ce ſont le Vivarez, le Vélay & le Gevaudan.

En Vivarez, les barons préſident à cette aſſemblée; & l'évêque n'y vient qu'à ſon tour, comme baron. Ils peuvent, en leur abſence, envoyer un ſubrogé qui tient l'aſſemblée. Le baillif du pays y aſſiſte toujours; le grand-vicaire de l'évêque y entre comme baron de Viviers. Treize conſuls & deux baillifs y entrent auſſi. Le baron du Tour, ou ſon ſubrogé, ſigne le premier; & le commiſſaire principal, le ſecond; ce qui eſt ſingulier, car dans tous les autres diocèſes il ſigne le premier.

Les états particuliers du Vélay ſont compoſés de l'évêque du Puy, qui y preſide; du commiſſaire principal, du ſénéchal, du vicomte de Polignac, qui préſide en l'abſence de l'évêque, de huit députés du clergé, de ſeize barons du pays, & de neuf conſuls.

Ceux du Gevaudan ſont compoſés de l'évêque de Mende, ou de ſon grand-vicaire, qui y préſide; d'un commiſſaire principal, du baillif du pays; des conſuls de Mende & de Marvejol, commiſſaires ordinaires; de ſept députés de l'égliſe, dont ſix ſont abbés, & le ſeptiéme eſt chanoine de la cathédrale, de huit barons, de dix-huit conſuls des principaux lieux, & d'un ſyndic, qui change l'aſſemblée lorsqu'il le juge à propos.

Le département qui eſt fait dans les aſſiettes ſur les communautés du diocèſe, ſe fait ſur la recherche particuliere de chaque diocèſe. La recherche eſt une procédure faite par un officier de la cour des aides, avec des experts-arpenteurs & indicateurs, qui ont viſité & eſtimé les fonds qui compoſent le diocèſe, eu égard à la bonté & qualité du terroir, & du commerce qui s'y fait. C'eſt ſur cette recherche que l'on régle la portion de l'impoſition générale que chaque communauté doit payer; & parce que cette portion eſt réglée par livres, ſols, deniers, oboles, pittes, & mailles, elle eſt appellée *alivrement*. Ce département étant ainſi fait dans l'aſſemblée diocéſaine, chaque communauté diſtribue enſuite ſa portion ſur les particuliers qui la compoſent; & cette impoſition ſe fait ſur le *compoix* ou *cadaſtre* de chaque communauté. Le *compoix*, ou *cadaſtre*, eſt un regiſtre public, fait par autorité de la cour des aides, qui contient la qualité, l'eſtimation & le nom des propriétaires des fonds de chaque communauté ou paroiſſe, & ne diffère de la recherche qu'en ce qu'elle eſt faite pour tout un diocèſe, & le *compoix* ou *cadaſtre* pour un ſeul lieu. L'une & l'autre ne ſont en uſage que dans le Languedoc & les autres provinces où les tailles ſont réelles.

Toutes les impoſitions, qui ſont faites dans les états & les aſſiettes, regardent le roi, ou les affaires & dépenſes des états, des diocèſes, ou des communautés. Celles des états ſont réglées, par l'édit de l'an 1649, à ſoixante & quinze mille livres.

Les droits, qui appartiennent au roi, ſont le domaine, les impoſitions qui ſont fixes & certaines, ou arbitraires, comme le don gratuit, &c. Le domaine du roi eſt conſidérable en Languedoc. Il conſiſte en cinq articles, 1° dans le domaine, albergues ou péages; 2° en greffes; 3° en amendes; 4° dans le controlle des exploits; 5° dans les formules. La ferme des ſalines de Pecais, de Mardirat & Sigean rapporte au roi deux millions cinq cents mille livres.

Il y a dans la province de Languedoc deux chambres des monnoies, une à Toulouſe, & l'autre à Montpellier. Dans chacune il y a pluſieurs officiers en titre d'office; deux juges-gardes, un procureur du roi, un tréſorier, un controlleur contre-garde, un eſſayeur, & un graveur.

Le commerce de cette province eſt très-conſidérable. Il conſiſte en manufactures & en denrées, & ſe fait dans les pays étrangers ou au-dedans du royaume. Les denrées & les marchandiſes qu'on envoie hors du royaume, ſont les vins, qu'on transporte ſur les côtes d'Italie, les huiles que l'on débite en Suiſſe & en Allemagne, les bleds qu'on envoie en Italie & en Eſpagne, dans les bonnes années, les châtaignes ſeches, & les raiſins ſecs, que l'on porte à Tunis & à Alger; les draps que l'on débite en Suiſſe, en Allemagne & que l'on envoie dans le Levant. Ce dernier commerce eſt le plus conſidérable, & celui qui mérite le plus d'attention. Ce fut ſous le miniſtere & la protection de M. Colbert qu'on entreprit de faire valoir une manufacture ancienne, appellée *Sapte*, établie auprès de Carcaſſone. Vers l'an 1678, on en établit une autre près de Clermont, en Languedoc. Il s'en eſt formé depuis une troiſiéme à Carcaſſonne, enſuite une autre à Rieux, & enfin une au château de la Grange-des-Prés, & une autre à S. Chignan, où il y a plus de mille ouvriers, ſans parler de ceux qu'elle occupe dans la campagne des environs. Outre ces manufactures il y en a pluſieurs autres en différens endroits de la province, où l'on fabrique de petites étoffes de laine, appellées *cadis*, *burats*, *ſerges*, *bayettes*, *ratines*, *crépons*, &c.

Le commerce de la ſoie eſt encore un des plus conſidérables, qui ſe faſſent en Languedoc. On croit que c'eſt Cathérine de Médicis, qui a penſé la premiere à l'introduire dans le royaume; cependant il n'y a qu'environ quatre-vingt ans, qu'on fait des étoffes de ſoie dans cette province. L'on ne peut pas déterminer au juſte la quantité de ſoie qui ſe fait en Languedoc; ce que l'on peut dire de plus approchant de la vérité, c'eſt que dans les bonnes années, on en fait juſqu'à douze ou quinze cents quintaux; & on y en fabrique presqu'autant qu'il s'en recueille, parce que la ſoie qui eſt enlevée par les marchands de Lyon, eſt remplacée par celle que ceux du Languedoc achetent en Provence, en Dauphiné & dans la principauté d'Orange. Ce commerce peut aller tous les ans à dix-huit cents mille livres ou environ.

Il y a en Languedoc quatorze colléges; dix étoient occupés par les PP. Jéſuites, trois le ſont par les peres de la doctrine Chrétienne, & celui de Pézenas par les prêtres de l'Oratoire; il y a deux univerſités, ſavoir Toulouſe & Montpellier; deux académies de belles-lettres, Toulouſe & Nîmes; & une pour les ſciences & les arts à Montpellier.

Le Languedoc, pris en gros, eſt très-fertile en grains, en fruits, & en vins fort exquis.

Les rivieres les plus conſidérables qui l'arroſent, ou qui y prennent leur ſource, ſont le Rhône, la Garonne, l'Aude, le Tarn, l'Allier, la Loire & pluſieurs autres, moins conſidérables. Je parle du canal royal de Languedoc au mot CANAL.

Il n'y a point de province de France, où il y ait un auſſi grand nombre de fontaines minérales. Voici les noms d'une partie de ces eaux:

Maine,	de Vendres,
de Vahls,	de Guillaret,
de Lodève,	de Campagne,
de Camarez,	de Rennes,
de Gabian,	de Maillat,
d'Olargues,	de S. Laurent,
de Balaruc,	d'Youſet,
de la Baſtide,	de Peyret,
de Roméirouſe,	de Monſrin,

de Beleſtat, &c.

Auprès de Narbonne, dans le terroir de Liviere, l'on trouve cinq abîmes d'eaux, nommés *Œlials*, en latin *Oculi-Livoriæ*. Ils ſont d'une profondeur extraordinaire; & les bouillons de leurs eaux forment un canal qui ſe joint à celui de la Robine. La terre qui environne ces gouffres, tremble ſous les pieds de ceux qui ont la hardieſſe de les aller voir. Ces abîmes ſont fort poiſſonneux, & les payſans des environs y vont ſouvent pêcher.

Dans les diocèſes d'Agde, Béziers & Narbonne, on recueille du ſalicot; c'eſt une herbe qui vient au moyen d'une graine qu'on ſeme comme les autres grains. Elle eſt d'abord dure, & d'un verd un peu tranſparent; & quand elle eſt mûre, elle eſt rouge. Après l'avoir arrachée, on en fait un gerbier, qu'on laiſſe confire un tems; enſuite on la brûle dans un trou qu'on fait dans la terre, de la figure d'un puits, grand à proportion de la quantité qu'on en a. On pétrit cette herbe avec des maſſes; & à meſure qu'on la pétrit elle paroît, toute en feu, liquide comme de la fonte; & quand elle eſt toute brûlée & refroidie, c'eſt un rocher des plus durs, qu'on vend ſix ou ſept livres le quintal. Elle ſert pour faire le ſavon & le verre.

On compte encore cent quatre-vingt plantes curieuſes ou médicinales, qui croiſſent, pour la plûpart, ou dans les Pyrénées, ou dans les Sevennes, ou ſur le bord de la mer. On trouve auſſi dans cette province des mines de fer, de plomb, d'argent & d'or; mais ces dernieres ſont ſi peu abondantes, qu'elles ſont entiérement négligées.

Les carrieres de marbre, qui ſont auprès de la ville de Gosne, ſont plus avantageuſes à la province. On en tire du marbre, qui a le fond d'un rouge vif, avec de grandes taches blanches. Il eſt connu ſous le nom de *marbre de Languedoc*.

Auprès de la petite ville de *Simore*, du côté d'Auſch, à *Gimont*, & à *Caſtres*, on trouve des mines de turquoiſes, peu inférieures à celles qui nous viennent d'Orient. La matiere, qu'on tire de ces mines, eſt tantôt blanche & tantôt d'une couleur qui reſſemble à celle du tripoli de Veniſe. Au lieu que l'action du feu affoiblit ou même détruit entiérement la couleur des autres pierres précieuſes, elle colore les turquoiſes & les rend bleues. Mais ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que cette forme de pierres a été autrefois une matiere oſſeuſe, & que, ſuivant la tradition du pays, elle conſerve la figure ou des os de la jambe, ou de ceux du bras, & même des dents. Cette matiere minérale repréſente des os pétrifiés, non-ſeulement par la figure extérieure, mais encore par ſa tiſſure intime, étant compoſée de différentes couches ou écailles, dont les feuilles forment quantité de cellules remplies de la matiere qui s'y eſt pétrifiée, la colore de plus en plus juſqu'à un certain point, après quoi la couleur diminue, & s'altere de façon qu'elle n'a plus aucun rapport à celle de la turquoiſe.

A *Boutonnet*, petit village à deux portées de fuſil de Montpellier, l'on trouve des pétrifications dans un rocher, & dans une couche profonde de trois toiſes; mais au-deſſus & au-deſſous de cette couche, l'on ne trouve rien de ſemblable. Ces pétrifications ne ſont autre choſe que de la terre qui s'eſt durcie dans la cavité de différentes coquilles. Il y a peu de coquilles dans nos mers, qui ne ſoient imprimées dans cette roche. M. *Aſtruc*, ſavant médecin, & académicien de Montpellier, croit que la campagne des environs étoit autrefois presque toute couverte par la mer, qui y a laiſſé les coquilles qui ont ſervi de moule à la terre, qui s'eſt durcie par la ſuite des tems.

Il croît dans les bruyeres du bas Languedoc, & ſurtout vers les bois de Grammont, une eſpece de chêne verd, de la hauteur d'un arbriſſeau, qui produit une graine que l'on appelle *vermillon*. Elle eſt couleur de brique, & de la groſſeur d'un petit pois. Elle ſert à faire une confection appellée *alkermès*, dont on envoie une grande quantité en Hollande. Cette graine ſert auſſi aux teinturiers, pour teindre en écarlate.

LANGUES, (LES) petit pays d'Italie, dans la partie méridionale du Piémont & du Montferrat, entre l'Apennin & les rivieres de Tanare, d'Orbe, de Sture, juſqu'aux frontieres de l'état de Gênes: on le diviſe ordinairement en deux parties, qui ſont les LANGUES HAUTES & les LANGUES BASSES, **Baudr.* éd. 1705.

Les *Langues hautes* ont pour capitale Albe au Montferrat; & c'eſt en même tems la capitale de tout le pays; & les *Langues baſſes* ſont au midi de la ville d'Aſt en Piémont. Tout ce pays eſt extrêmement fertile & peuplé, avec pluſieurs bourgs, châteaux & villages.

LANIANG, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caifung, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin, de 2 d. 32′, par les 35 d. 57′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LANIGARA, ancienne ville de la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. Voyez GUAGIDA.

LANION, ville de France, en baſſe Bretagne, vers la côte de la Manche, au diocèſe de Tréguier, à trois lieues de la ville de ce nom, en allant à Morlaix, ſur le Leguer. Il y avoit autrefois un grand commerce de beurre; mais il eſt fort déchu depuis que les marchands de Paris tirent leur beurre d'Iſigni, en baſſe Normandie. Il ne reſte plus à Lanion, que le commerce des vins de Bordeaux & de la Rochelle, qu'on y apporte, & celui des chanvres, que les marchands de S. Malo & autres viennent enlever. Elle dépend du duché de Penthievre. **Baudr.* édit. 1705. *Piganiol de la Force*, t. 5, p. 248.

LANIOBRENSIS, ſiége épiſcopal d'Eſpagne. On trouve dans le concile de Tolède, tenu l'an 683, la ſouſcription de *Brandila Laniobrenſis*. ** Harduin.* Collect. conc.

LANISE, petite iſle de la mer Ægée, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12.

LANIVIUM. Voyez LANUVIUM.

LANIZA, riviere de la Turquie en Europe, dans la Bulgarie. Cet article, qui eſt plus long dans Baudrand, n'eſt qu'un tiſſu de fautes. Le nom eſt *Paniſa*: il dit qu'elle paſſe à Develtus, ce qui n'eſt vrai que d'un ruiſſeau qu'elle reçoit; il ajoûte qu'elle ſe jette dans la mer Noire, auprès de Varnes; il falloit dire entre Roſico & Tonzi, à vingt milles de Varnes, ſelon Sanſon. De l'Iſle dit Roſito & Erite, au lieu de Roſico & Tonzi, & nomme cette riviere *Urana*, qu'il fait couler au midi de Marcenopoli.

LANKA, lac d'Aſie; il eſt formé par une décharge du lac de Lapana, qui reçoit trois ſources au midi du mont Cantez. Ce lac de Lanca eſt grand. Le P. Gaubil en détermine la latitude à 29 d. 50′, c'eſt la même que celle du Lapama; & il dit que Lanca eſt de 36 d. 30′ plus occidentale que Pékin, ce qui fait 95 d. 21′ 30″ de latitude. Au ſortir de ce lac, le Gange, qui le traverſe d'orient en occident, va en ſerpentant rencontrer le Matcheou, riviere plus ſeptentrionale que lui. **Souciet,* Recueil d'obſervat. *p.* 139, *& ſeq.*

LANKAN ou LANCAN, grande riviere d'Aſie. Elle a ſa ſource dans la Tartarie, à l'orient de Laſſa ou Baratola, au royaume de Laſſa ou de Boutan. De-là elle court vers l'orient, entre dans la province d'Iunnan, qui eſt de la Chine; enſuite elle coupe le petit Laos en deux parties, forme le lac de Ketay; puis, prenant ſon cours vers le midi, elle baigne le Tonquin, remplit le lac de Quadac. Après cela, elle s'élargit conſidérablement; &, ſe tournant vers l'orient, elle va ſe perdre dans le golfe de la Cochinchine, entre Cadac ou le grand port, & Kénam, vis-à-vis de l'iſle de Haïnan. **Rob. de Vaugondy,* Atlas.

LANKAWN; Baudrand croit que l'iſle de Céilan eſt ainſi nommée par ſes habitans.

LANKI, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, au département de Kinhoa, cinquiéme métropole de la province. Elle eſt plus orientale que Pékin, de 2 d. 9′, par les 29 d. 8′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LANKIANG, cité militaire de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Xi, premiere cité militaire de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 7 d. 30′, par les 29 d. 20′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LANMEUR, petite ville de France, en Bretagne, au diocèſe de Tréguier, à environ deux lieues de la côte & autant de Morlaix. Elle n'eſt connue que par la juſtice royale, qui y eſt établie.

LANNEPAX, petite ville de France, avec juſtice royale, dans l'Armagnac, diocèſe d'Auch & élection d'Armagnac.

LANNES. (LES) Voyez LANDES.

1. LANNOY, petite ville de France, avec titre de *comté*, dans la Flandre Wallone, à deux lieues de Lille, dans la châtellenie de cette ville, en allant vers Tournay, dont elle eſt à trois lieues. Elle eſt à la France depuis l'an 1667. ** Dict. géogr. des Pays-bas*, Baudrand, *éd.* 1705.

2. LANNOY, *Lanneium*, abbaye de France, en Beauvoiſis, au diocèſe & à cinq lieues au nord-oueſt de Beauvais, ſur le petit terrein de Beauvais, ordre de Cîteaux, filiation de Beaubec. On rapporte ſa fondation à l'année 1137, par Jean, ſeigneur de Rocherolles, dont on voit le tombeau dans la croiſée de l'égliſe. On y voit auſſi celui de pluſieurs autres perſonnes diſtinguées par leur naiſſance, tels que Raoul de Preaux, chevalier & ſire de Rayneval, mort en Décembre 1285; Pierre, vicomte de Poix, mort l'an 1283; Robert, vicomte de Poix, & fils du précédent; Marguerite de la Tournelle, femme dudit Robert.

LANOBRE, bourg de France, dans l'Auvergne, diocèſe & élection de Clermont.

LANS, bois de France, en Poitou. Il eſt de trois cents douze arpens, dans la maîtriſe des eaux & forêts de Poitiers.

LANS-LE-BOURG, bourg de Savoye, dans la haute Maurienne, ſur la riviere d'Arc. C'eſt la même choſe que Lanebourg.

LANSER ou LANSEREN, gros village & vieux château ruiné du Songau, voiſin de la Hart, éloigné d'Altkirck de deux lieues & demie, & d'une & demie de Mulhauſen. **Supplément au Manuscrit de la bibliotheque de M. de Corberon, premier préſident au conſeil ſouverain d'Alſace.*

LANTAINE, riviere de France, dans la Franche-Comté. Elle prend ſa ſource aux montagnes de Vosge, &, prenant ſon cours vers le ſud-oueſt, paſſe à Faucogney, à Luxeuil; reçoit enſuite l'Angrone; paſſe à Faverney, à Conflandey, & ſe rend avec l'Amence dans la Saone, au-deſſous de ce dernier lieu.

LANTENAC, *Lanteniacum*, abbaye de France, en Bretagne, au diocèſe de S. Brieuc, ſur la riviere de Blavet, à une demi-lieue de la petite ville de la Cheze. Elle eſt de l'ordre de S. Benoît, & a été bâtie & fondée, en 1153, par Eudon, pour lors paiſible poſſeſſeur du duché de Bretagne. ** Piganiol de la Force*, t. 5, p. 152.

LANTERNE, (CAP DE LA) cap d'Italie, dans l'état, & proche la ville de Genes. C'eſt une partie de la montagne appellée *Caſſello.*

LANTIEN, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 7 d. 53′, par les 35 d. 31′ de latitude. ** Atlas Sinenſis.*

LANTRIGUIER, ville de France, dans la baſſe Bretagne. Voyez TRÉGUIER.

LANVAUX, *Landavallis*, abbaye de France, en Bretagne, au diocèſe de Vannes, à quatre lieues au nord-oueſt de cette ville. Elle eſt de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Bégard. Elle fut dotée, l'an 1138, par Alain de Lanvaux. ** Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 5, *p.* 148.

LAN-VETHLIN ou LANVILLIN, bourg d'Angleterre, au pays de Galles, dans le comté de Montgomeri, à cinq lieues de cette ville, aux confins du comté de Denbig. On le prend pour l'ancienne *Mediolanum Ordovicum.* ** Baudr.* édit. 1705.

LANVILLE, *Lanvilla*, prieuré conventuel de l'ordre de S. Benoît, en France, au diocèſe d'Angoulême.

LANUVIUM, ville d'Italie, dans le Latium, ſur la voie Appienne. Cicéron fait pluſieurs fois mention de cette ville, dans ſon Oraiſon pour Milon, *c.* 10, 17, *&c.* qui en étoit dictateur. Il y avoit un temple dédié à Junon Conſervatrice. Tite-Live, *l.* 22, *c.* 1, fait mention des ſacrifices qui y furent décernés; & Silius Italicus, *l.* 13, *v.* 364, parlant de Milon, dit:

Lanuvio generate, inquit, quem Sospita Juno
Dat nobis, Milo.

Il y avoit dans le territoire de Lanuvium un champ nommé *Solonius campus*; Cicéron en parle au premier livre de la Divination, *c.* 36. Il ne faut confondre cette ville de *Lanuvium*, avec *Lavinium.* La premiere étoit Albano, Aricie & Ardée; ſon nom moderne eſt *Civita-Indovina*, à quinze milles de Rome; l'autre eſt plus près de la mer, entre Oſtie, Ardée & Vélétri. Son nom eſt *Civita-Lavina*, à près de vingt milles de Rome.

LANXAN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Hengcheu, dixiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 5 d. 14′, par les 25 d. 46′ de latitude. ** Atlas Sinenſis.*

LAO ou LAOS, royaume d'Asie, au-delà du Gange. Il est borné, au nord, par la province d'Yunnan, qui est de la Chine ; à l'orient, par le Tonquin & la Cochinchine ; au midi par le royaume de Camboge, & au couchant, par de hautes montagnes qui le séparent des royaumes de Siam & des états du roi d'Ava. Il est également borné, à l'orient par une chaîne de montagnes ; de sorte qu'il peut être considéré comme une vallée très-longue à proportion de sa largeur, où coule le Menancon. Sa capitale est nommée *Langchang*, par l'abbé de Choisi ; mais *Lanchang*, selon De l'Isle, n'est qu'une bourgade sur la rive occidentale du fleuve. Il met plus haut *Leng*, qui est apparemment la *Langione* du P. Marini, qui nomme ainsi la capitale du royaume de Lao. Ce pere, qui a fait tout un livre sur ce royaume, en parle fort amplement. Voici un extrait de ce qu'il en dit. Corneille en a raccommodé le style qui étoit diffus & ſtranné.

Des forêts entieres de haute-futaie, qui sont au pied des montagnes, régnent également autour du royaume, & semblent avoir été plantées pour servir de rempart contre les eaux qui s'y précipitent avec une extrême violence. Ces eaux contribuent à la fertilité des campagnes, sans quoi il ne s'y feroit jamais de récolte, à cause des excessives chaleurs qui s'y font sentir pendant une grande partie de l'année. Quand les pluies continuent long-tems, l'eau, qui s'y rend alors, n'y croupit point & ne forme aucun marais ; elle se précipite par les lieux les plus bas, dans la grande riviere, qu'ils nomment la *mer des fleuves*, & qu'ils divisent en plusieurs canaux, qui deviennent presque tous navigables pour l'utilité de ce royaume. *Le P. *Marini*, Relation nouvelle du R. de Lao, *t.* 1 *& suiv.*

Les Langiens, ou peuples de Lao, sont bien faits, de riche taille, robustes, plus gras que maigres, & de couleur olivâtre. On les voit rarement malades, pourvu qu'ils viennent à bout de régler leurs passions, & qu'ils s'affranchissent de l'incontinence, qui en fait mourir beaucoup. Ils font chaque jour quatre grands repas, qui consistent en riz, poisson, chair de bufle & différens légumes. D'ordinaire ils ne mangent ni vaches, ni poules. Néanmoins, quand quelqu'un en souhaite, pour recouvrer la santé, ou par quelqu'autre raison particuliere, on en assome avec un bâton, sans les égorger, parce qu'ils croient qu'il n'y a point un crime plus grand que de répandre le sang de ces animaux, lorsqu'ils sont vivans. Les vases où ils gardent l'eau pour leurs nécessités particulieres, & ceux dont ils se servent pour boire, sont suspendus ordinairement dans le tuyau de la cheminée. Ils ont l'estomac excellent, & vont la plûpart la tête découverte ; mais ils font fort pareusseux, & s'appliquent seulement à l'agriculture & à la pêche, sans se soucier ni des arts ni des sciences. On n'entend parler de voleurs en ce royaume, que comme d'une chose extraordinaire ; & si par hazard on fait quelque vol, ou meurtre, sur les grands chemins, & qu'on ne puisse trouver les coupables, les habitans des lieux circonvoisins sont obligés de subir la peine dûe à la qualité du crime, & de dédommager la partie, en rendant la valeur des choses volées. Par ce moyen, la vie & les marchandises sont en sûreté dans tout le royaume. Certains crimes, dont l'abomination s'est répandue en plusieurs endroits de l'Asie, sont inconnus en ce pays. On y tolere seulement la fornication parmi les laïques, mais jamais chez les Talapoins. Une femme convaincue d'adultere, perd sa liberté, & devient l'esclave de son mari. Les habitans de Lao peuvent avoir plusieurs femmes, les uns plus, les autres moins, chacun selon leur pouvoir. Il y en a pourtant une qu'ils nomment *la principale*, à l'exclusion des autres. C'est la premiere avec laquelle ils ont contracté. Pour faire connoître qu'ils veulent que le mariage soit pour eux un lien indissoluble, ils choisissent deux personnes mariées depuis long-tems ; ces deux personnes, comme témoins irréprochables, reçoivent la parole des deux époux qui promettent de vivre jusqu'à la mort dans une parfaite intelligence, à quoi ils manquent ordinairement pour de très-foibles raisons, dont le mari se sert pour chercher une autre femme, & la femme pour prendre un autre mari.

Les jeunes gens vivent dans une fort grande incontinence, par la liberté qu'on laisse aux filles & aux garçons de se voir souvent & de demeurer ensemble. Les occasions les plus dangereuses se rencontrent dans le tems des veilles qui se font l'espace d'un mois dans la maison d'une femme nouvellement accouchée. Toute la famille s'y rend ordinairement ; & on passe tout ce tems en danses & en toutes sortes de jeux, pour écarter les magiciens, les empêcher de faire perdre le lait à la mere, & d'ensorceler l'enfant. Ils font aussi une fête l'espace d'un autre mois, au décès de leurs parens, dont ils célebrent les funérailles avec beaucoup de magnificence. On ensevelit le mort, & on le renferme dans un cercueil qu'on enduit tout à l'entour d'un bitume, qui empêche que quelque mauvaise odeur ne s'éleve du dedans. Il y a festin tous les jours ; mais on n'y invite que les Talapoins, qui font bonne chere, & qui emploient une partie du tems à des chansons particulieres à cette cérémonie, & par le moyen desquelles ils disent qu'ils enseignent à l'ame le chemin du ciel, afin qu'elle ne s'égare point en ce pays inconnu. Le mois expiré, ils élevent, selon la qualité des personnes, une pyramide fort bien taillée, & chargée d'une infinité d'ornemens & de bas-reliefs. Ils y mettent le feu, après y avoir posé le cadavre, dont ils ramassent les cendres pour les transporter dans le temple des idoles, qui est rempli de superbes mausolées, à la construction desquels les plus riches emploient de fort grandes sommes. Après cela, on ne se souvient plus du défunt, parce qu'étant persuadés de la transmigration, ils croient que l'ame est passée au lieu qui lui étoit destiné, & qu'elle ne lui appartient plus.

Les Langiens s'étant soustraits à la domination des Chinois, formerent une espece de république, qui subsista jusqu'en l'an 600 de la venue de notre Seigneur, que leur état devint monarchique. Ensuite ceux de Siam s'y rendirent comme amis, & de leur consentement, pour aider à peupler ce grand pays. Comme ils en trouverent l'air sain & fort bon, ils s'y établirent. Les plus anciens des Langiens, pour mieux affermir leur domaine, résolurent d'élire un chef, qui auroit entre les mains l'autorité absolue, & qu'ils reconnoîtroient pour leur souverain ; mais n'ayant pu s'accorder entr'eux sur ce sujet, & la brigue de ceux de Siam étant très-puissante, ils jetterent les yeux sur un prince de cette nation, & l'éleverent sur le trône. On tient que, depuis ce tems-là jusqu'à présent, quoiqu'il y ait plus de mille ans, les rois de Lao en sont descendus successivement ; aussi en gardent-ils encore l'idiome & la maniere de se vêtir. Le roi ne reconnoît personne au-dessus de lui, tant pour les affaires civiles, que pour celles qui regardent la religion. Les charges, les emplois & les honneurs dépendent de lui ; & il les accorde à qui il lui plaît, sans qu'il y ait aucune espece de noblesse qui puisse donner le droit d'y prétendre, ni de celle que la naissance peut communiquer, ni de celle qu'on peut acquérir par les belles actions. Toutes les terres lui appartiennent en propriété, & il n'y a aucune famille qui puisse hériter ni jouir de quoi que ce soit qu'on auroit laissé par testament. Tout ce qu'il abandonne à des enfans orphelins, consiste en biens meubles ; mais les maisons, les héritages, les fiefs, l'or, l'argent & les armes retournent à la chambre, qui en tire des avantages fort considérables. Ainsi personne ne se peut dire seigneur d'un seul pouce de terre.

Il n'est point de souverain, quelle que soit sa puissance, que le roi de Lao ne confidere au-dessous de lui. Il semble même qu'il affecte de ne point céder aux empereurs de la Chine. De quelque importance que soient les affaires, ils n'en traite jamais que par le ministere d'un truchement. Il aime à avoir quelque chose de particulier, qui le fasse remarquer ; & cela consiste dans certains trous, d'un diametre fort grand, que ceux qui ont eu soin de son éducation, ont commencé à lui faire dès sa plus tendre jeunesse, en la partie la plus charnue des oreilles ; ceux du pays, pour se conformer à cette coutume, se les font ordinairement percer au même endroit. Pour porter ces ouvertures à cette grandeur extraordinaire, on se sert, la premiere fois, d'une petite cannulle d'or, pour lui percer les oreilles. On la retire un mois après, pour y en introduire une plus grosse ; ce qui est continué plusieurs mois, en changeant toujours les cannulles, jusqu'à ce qu'enfin la grandeur de ces ouvertures, qui est le lie-

roglyphique de sa prééminence sur les autres, faſſe atteindre jusqu'à ses épaules les extrémités de ses oreilles. Sa couronne eſt une petite bande, ou un ruban tiſſu d'or autour de sa tête, qui sert encore à lier ses cheveux, & à les arrêter dans la situation où il veut qu'ils soient. Il ne se fait voir à son peuple, que deux fois l'année, & cela, pendant trois jours. Le peuple, pour lui marquer sa reconnoiſſance, n'oublie rien de tout ce qui peut contribuer à son divertiſſement. On a pour cela plusieurs éléphans dreſſés à mille choſes plaiſantes, & plusieurs bêtes farouches, qu'on fait combattre en un lieu fort spacieux, où le roi se rend pour jouir de ce ſpectacle. Des lutteurs, des gladiateurs, & d'autres ſortes de combatans ſont des escarmouches qui durent jusqu'au ſoir, & terminent ces réjouiſſances.

Quand on veut voir la cour de Lao dans tout son éclat, il faut attendre le tems où le roi ſort de son palais, pour viſiter le temple de quelqu'une de ses idoles. Il n'y a rien de plus ſuperbe, soit pour la beauté des décorations, & la quantité de gens qui l'accompagnent, soit pour la diverſité des déviſes & la magnificence des habits. Divers chœurs de muſique ouvrent la marche, & précèdent tous les Mandarins richement vêtus, qui vont chacun, ſelon les charges qu'ils exercent dans le royaume, & avec leurs boëtes qui mettent de la différence entr'eux, ſelon leur grandeur & leur forme. Les grands du royaume terminent cette cavalcade, dont le roi fait le principal ornement, ſur un éléphant des plus hauts & des plus beaux que l'on puiſſe voir, ſuperbement équipé avec une houſſe en broderie, qui traîne jusqu'à terre. On peut dire que, dans ces occaſions, ce prince porte les richeſſes d'un royaume, par le nombre infini de pierreries, dont il eſt couvert. Les gens qui le ſuivent, montent tous des chevaux. Ils ſont vêtus de riches étoffes, & marchent en très-bel ordre, avec des carabines où brillent mille pierres précieuſes. Plusieurs bêtes chargées de préſens pour l'idole, & avec des couvertures auſſi curieuſes qu'éclatantes, ferment la marche. Il n'eſt pas permis aux femmes d'aller par la ville ce jour-là. Quand le roi paſſe, elles paroiſſent à leurs fenêtres, & répandent des eaux de ſenteur ſur ce prince & ſur le préſent que l'on deſtine à l'idole. Les Talapoins, fachant la marche du roi, ſortent de leur couvent, revêtus de leurs plus ſuperbes habits, & vont au-devant de lui, à quelque diſtance du temple qu'on prendroit alors pour un bureau de marchands. Ils ne l'abandonnent point pendant la cérémonie du ſacrifice qu'il fait, tant pour les hommes que pour les femmes, en qualité de perſonne publique. Sur la fin, ils partagent ce qui a été offert de plus utile & de meilleur à l'idole.

Lorsque le roi de Lao reçoit des ambaſſadeurs, il eſt aſſis ſur un thrône extrêmement élevé, revêtu de ses habits de cérémonie, & répond à leurs civilités par ſon chancelier, ne s'entretenant d'ailleurs avec eux, que par le miniſtere d'un truchement. Il a plusieurs petits rois tributaires, qui ſe rendent en ſa cour, pour lui faire hommage, qui lui font de magnifiques préſens, pour marque qu'ils le reconnoiſſent pour leur ſouverain, tandis qu'il vit dans l'indépendance, ſans relever de l'empereur de la Chine, comme le roi de Siam, & plusieurs autres beaucoup plus riches que lui. Il y a cent ans, ou environ, que le roi d'Ava ayant ſoumis les royaumes de Siam & de Pégu, moins par le fer que par le feu qu'il y mit de tous côtés, ſe rendit auſſi maître de Lao, dont il écarta les véritables habitans qu'il contraignit d'aller peupler le Pégu. Quelques années après, les Langiens, conſternés de leur exil, formerent entr'eux une conſpiration, afin de pouvoir recouvrer leur liberté. Ils convinrent tous, qu'à jour nommé, l'épée à la main, ils forceroient & extermineroient entiérement les Péguans, en quelque endroit qu'ils fuſſent. Cette entrepriſe fut exécutée avec un entier ſuccès, & ils auroient pu aiſément ſe rendre maîtres de tout le royaume, & s'en conſerver la poſſeſſion, ſi l'amour de leur patrie ne les eut fait retourner ſous les armes dans leur premier royaume de Lao, où les Péguans, qui y commandoient avec inſolence, furent défaits en divers combats, & perdirent avec la vie les biens qu'ils y avoient uſurpés. Ainſi la grande ville de Langione fut repeuplée par les Langiens, ſes naturels habitans, qui, au bruit de la défaite de leurs ennemis, s'y étant rendus des montagnes circonvoiſines, & des forêts qui leur avoient ſervi de retraite pendant cette perſécution, rétablirent ce royaume dans ſa premiere ſplendeur, & reconnurent leur roi légitime. Celui d'Ava, qui poſſédoit alors le Pégu, ne ſe trouvant pas en état de ſe venger des Langiens, diſſimula ſon reſſentiment, & feignit de vouloir vivre avec eux en bonne intelligence, quoiqu'il fit ſecrétement des préparatifs de guerre, que ſa mort arrivée en 1647, ruina entiérement. Le prince, qui ſuccéda à la couronne d'Ava & de Pégu, envoya des ambaſſadeurs chargés de riches préſens au roi de Lao, n'exigeant de lui, pour vivre en paix, qu'un éléphant tous les ans pour tribut, & une des plus belles filles qui ſeroient dans ſon royaume. Le roi de Lao, irrité de la propoſition, fit enlever aux ambaſſadeurs tout leur équipage, & voulut que l'on s'aſſûrat de leurs perſonnes, après quoi, il envoya quelques compagnies de ſes meilleures troupes ſur les frontieres de Pégu, où le roi d'Ava avoit fait toutes ſes munitions de guerre, ſans les précautions néceſſaires pour les garder. Les Langiens ayant mis le feu aux magaſins, rompirent par ce moyen toutes les meſures de ce prince, qui étant haï de ſes ſujets, n'oſa livrer combat aux Langiens, dans la crainte d'une révolte.

Le roi de Lao tire un revenu très-conſidérable du benjoin, qui croît dans ſon royaume, en grande abondance, & dont l'eſpece eſt excellente. Auſſi eſt-il défendu à qui que ce ſoit d'en laiſſer emporter aux étrangers. Il produit auſſi la laque dont on ſe ſert pour faire la cire que l'on nomme d'*Eſpagne*. Ce n'eſt qu'une terre qui ſe rencontre dans quelques forêts autour des fourmilieres. Ce même royaume fournit plus d'ivoire qu'on n'en peut trouver ailleurs, les éléphans y étant en ſi grand nombre, qu'il en a tiré ſon nom, puiſque le mot de *Langiens* ſignifie proprement *milliers d'éléphans*. On y tire encore de grands avantages de pluſieurs autres animaux, principalement des bœufs & des buffles qu'on y voit en quantité, des fruits qui croiſſent dans les jardins, & du riz que les terres y produiſent. Les rivieres y ſont remplies de poiſſons de toutes ſortes. Il y en a de ſi gros, qu'à peine deux pêcheurs des plus robuſtes ſuffiſent pour en porter un. La pêche des autres qui ſont plus petits eſt très-abondante; ce qui fait qu'on en a le poids de cent livres pour fort peu de choſe. On les ſale comme on fait parmi nous les anchois & les harengs. Les pauvres en font leur proviſion pour accompagner le riz qui eſt leur nourriture ordinaire. On fait un grand commerce de ſel en ce royaume, & il s'y forme de cette façon. Des vents de ſud s'élevent ſi-tôt que les pluies commencent à ceſſer; & les terres qui ont été enſemencées de riz, produiſent, immédiatement après la moiſſon, une espece d'écume en forme de neige, laquelle couvrant la campagne l'espace de pluſieurs milles, devient ſolide, & ſe convertit en ſel, par la force du ſoleil qui l'affermit. Les nouvelles pluies, qui ſurviennent après cette ſeconde récolte, purifient de telle ſorte ces campagnes, que le riz qu'on y ſeme de nouveau, & qu'elles produiſent dans le tems, a un goût particulier que n'a point celui qui croît dans les autres régions.

Les dignités & les charges principales ne ſont qu'au nombre de huit. Celle de vice-roi général eſt la premiere. Son emploi conſiſte principalement à ſe charger d'une partie des affaires du royaume, & à ſoulager le roi en toutes celles qui regardent le gouvernement. Si le roi vient à mourir, c'eſt à lui de convoquer les états, & à diſpoſer de tout comme ſouverain, pendant l'interrégne. Alors tous les Mandarins ſont obligés de lui obéir. Le royaume étant diviſé en ſept provinces, on y nomme ſept autres vice-rois qui ont un pouvoir égal, chacun dans le gouvernement qu'on lui confie. Ces ſept vice-rois ſont toujours auprès du roi; & ils paroiſſent comme ſes compagnons d'office & ſes conſeillers, jouiſſant du bénéfice & des revenus du gouvernement, dont ils commettent le ſoin à des lieutenans que chacun y envoie pour y commander en ſon nom. Chacune de ces provinces a ſes milices, qui conſiſtent en infanterie & cavalerie, diſtinguées par les officiers de guerre, qui les commandent, & dépendent du vice-roi général, & celui-là du roi. Les troupes ſubſiſtent des revenus qui leur ont été aſſignés en chaque province; en ſorte qu'à leur égard le roi ne fait point d'autres dépenſes, quoiqu'ils ſoient tous obligés de le ſervir où les affaires du royaume les appellent, ſans en rien eſpérer de plus, tant qu'on les fait

jouir des fonds affectés pour leur subsistance. Chaque vice-roi a beaucoup de train, & grand équipage.

Outre tous ces officiers, il s'en trouve encore à la cour une infinité d'autres, qui y sont tous diversement occupés. Pour ne se pas tromper dans le rang des courtisans, il ne faut que regarder de certaines boëtes d'or & d'argent, de différentes formes & grandeurs, qu'un page porte d'office, après son maître, dans toutes les assemblées publiques, & qui les distinguent les uns d'avec les autres. Le vice-roi général a encore cet avantage, que quand il se fait quelque cavalcade, il lui est permis de monter sur un éléphant superbement équipé, tandis que les autres vice-rois n'ont point d'autre privilége que de se faire porter en de petites chaises garnies de draps d'or, que plusieurs estafiers accompagnent avec de belles livrées. Les Mandarins & autres officiers, de quelque condition qu'ils soient, vont à pied sans cette cérémonie de boëtes, quoiqu'ils en ayent; mais ils ne peuvent les porter en de semblables occasions, à moins qu'elles ne soient fort petites & couvertes.

Il y a peu de loix dans le royaume, parce qu'à vivre, selon la coutume du pays, les Langiens n'en ont pas besoin. Le peuple est élevé au travail, & n'a pas beaucoup de commerce avec les étrangers. La volonté du roi leur tient lieu de réglement. Il y a pourtant une ordonnance particuliere, qui les tient dans une très-rude sujettion. Elle consiste en une certaine obligation de dépendance d'une famille toute entiere à un seul, qui en est comme le chef; en sorte qu'à l'exception des Talapoins, comme gens dévoués aux choses de religion, tous les Langiens qui ne descendent pas en ligne directe de la principale branche d'une famille, de quelque condition qu'ils soient, constitués en dignité ou non, riches ou pauvres, en dépendent toute leur vie, sans pouvoir jamais s'en affranchir. Quand ceux qui viennent de cette ligne indirecte, contractent mariage, la famille se divise de sorte que les enfans mâles, qui en descendent, suivent la branche du pere, & sont dans la même obligation, ainsi que les filles dans celle de la mere; dépendance dont les suites sont très à charge, en ce qu'ils sont obligés, deux fois l'année, de faire leur reconnoissance, & de porter quelques présens au chef de la famille. Si ce même chef veut célébrer quelque fête en l'honneur des idoles, faire un voyage ou pour son plaisir, ou pour ses affaires particulieres, la loi oblige ses parens en ligne collatérale de l'accompagner à leurs dépens, les uns en qualité de soldats pour sa garde, les autres comme officiers de sa maison. Ces sujettions sont un si grand avantage pour le roi, qu'il peut faire en peu de tems un corps d'armée très-considérable, sans une grande dépense, puisqu'il suffit pour cela de faire avertir les chefs de famille. Ce qu'il y a de plus rude & de plus fâcheux, c'est que si, par malheur, un chef de famille est convaincu de quelque grand crime, tous ceux qui lui appartiennent, en quelque degré d'affinité que ce soit, sont en même tems déchus de leurs droits, & on ne les occupe plus qu'au service des éléphans.

Les crimes sont rares en ce pays; la sévérité avec laquelle on les punit, retient dans le devoir. Quant aux affaires civiles, sur les moindres apparences, le juge peut condamner les parties, sans qu'elles ayent droit d'en appeller.

La religion des peuples de Lao est embarrassée d'opinions si extravagantes & si oppofées, que plus leurs docteurs entreprennent d'en discourir & de les concilier, plus ils disent d'absurdités en les expliquant. Ces peuples ont vécu long-tems en forme de république, dans la pratique des loix naturelles, plutôt que dans celles des Chinois leurs voisins, qu'ils suivoient en partie, avant qu'ils se fussent assujettis à des rois. Ils ne savoient ce que c'étoit que le culte des idoles, & un je ne sai quoi qu'ils estimoient au-dessus de toutes choses, étoit leur dieu qu'ils adoroient sous le nom de *Mandarin*. Ils demeurerent sans maîtres, dans cette simplicité, jusqu'à ce que les disciples de Xaca se répandirent par toute l'Inde.

Quoique les habitans de Lao ayent eu quelque connoissance de l'enfer, ils ne veulent pas néanmoins qu'on leur en parle, de peur de troubler, par la considération des peines éternelles qu'on y souffre, les plaisirs qu'ils ne sauroient se résoudre de refuser à leurs sens. Ceux qui continuent à suivre les opinions de l'ancienne loi, & qui nient la Métempsycose, disent qu'à la mort les ames des méchans sont anéanties, mais que les ames des bons prennent un corps d'air aussi subtil que la pure lumiere du soleil, & qu'en parcourant insensiblement seize cieux, où elles jouissent de tous les plaisirs qui s'y rencontrent, elles s'en retournent ensuite très-heureuses, pour se réunir à leurs corps, & se rétablir dans le même état d'hommes qu'elles possédoient auparavant, mais remplies de toutes sortes de biens.

Les prêtres de Lao, nommés *Talapoins*, font d'ordinaire le rebut & la lie du peuple, paresseux & ennemis jurés du travail; leurs couvens sont autant d'universités d'hommes vicieux, d'asyles de vagabonds, de fainéans & d'écoles de toutes sortes d'abominations. Moins ils ont de naissance, plus ils se montrent superbes, & deviennent insolens, quand ils se voient élevés à la dignité de Talapoin. Ils commencent à embrasser la vie religieuse dès leur plus tendre jeunesse, & en éprouvent les rigueurs, en qualité de novices, jusqu'à l'âge de vingt-trois ans, après lesquels on les examine avant de les incorporer à la congrégation. Des gens députés de la communauté les interrogent pour juger du progrès qu'ils ont fait dans l'intelligence de leurs maximes, de leur théologie & dans la pratique de leurs cérémonies; & selon qu'ils font satisfaits par leurs réponses, on en avertit la communauté, qui reçoit le novice, à la pluralité des suffrages.

LAOCHUA, fortereſſe de la Chine, dans la province d'Iunnan. Elle est plus occidentale que Pékin, de 16 d. 58′, par les 22 d. 3′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LAODAMANTIA ou LAOMEDONTIA, isle de la Libye, selon Etienne le Géographe, qui cite Artémidore.

LAODAMANTIUM, Λαοδάμαντιον, village d'Egypte, dans le nôme de Libye, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5.

1. LAODICÉE, Λαοδίκεια, *Laodicea*, ville d'Asie, dans la Carie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2. Il la nomme *Laodicée ſur le Lycus*, pour la distinguer des autres villes de ce nom. Pline *l.* 5, *c.* 29, dit que c'étoit une ville très-célébre; qu'elle étoit sur le Lycus, & que ſes murailles étoient baignées de chaque côté par l'Asopus & le Caper ou Caprus. Elle fut d'abord appellée *Diospolis*, puis *Rhoas*. Strabon, *l.* 12, *ſub fin.* la donne à la Phrygie, & dit qu'Apamée & Laodicée étoient les plus grandes villes de la Phrygie. Etienne le Géographe, qui la met dans la Lydie, nous apprend l'origine du nom de *Laodicée*, quand il dit qu'elle avoit été rétablie par Antiochus, fils de Stratonice, dont la femme s'appelloit *Laodice*. Cette ville est nommée entre les sept églises ausquelles l'Esprit saint, addreſſe ſes avertiſſemens ou ſes reproches dans l'Apocalypſe, *c.* 1, *v.* 11; & 3, 14. S. Paul en fait aussi mention dans ſon Epître aux Coloſſiens, *c.* 2, *v.* 1; & *c.* 4, *v.* 15. Cicéron, *l.* 2, *epiſt.* 17, *l.* 3, *epiſt.* 5, *epiſt.* 20, parle aussi de cette Laodicée comme d'une ville fameuſe & de grand commerce, où l'on changeoit ſon argent. Tacite dit: la même année, Laodicée, l'une des villes illuſtres de l'Aſie, étant presqu'abîmée par un tremblement de terre, ſe releva ſans nous & par ſes propres forces. Il y a une médaille de l'empereur Commode, où cette ville & les deux rivieres, le Lycus & le Caprus, ſont nommées Λαοδικία, Λύκος Κάπρος. Les habitans ont été nommés par Tacite *Laodicini*. Le Lycus, qui la baignoit, ſe perd dans le Méandre. On croit qu'elle étoit au lieu où eſt préſentement *Eskihiſſar*, c'eſt-à-dire l'*ancien château*: c'eſt le ſentiment du P. Hardouin, *in Plin.*

Laodicée, *Laodicea ad Lycum*, étoit une fort grande ville, comme on le voit par ſes ruines: elle étoit bâtie ſur ſix ou ſept montagnes, qui renfermoient un grand espace: il y avoit trois théatres de marbre blanc, qui ſont encore auſſi entiers que ſi on venoit de les bâtir. Proche d'un de ces théatres, on lit une inſcription grêque à l'honneur de Tite-Vespaſien. Spon ne s'accorde pas avec Wheler, qui met quatre théatres; peut-être a-t-il pris un cirque pour un quatriéme théatre. Les Turcs appellent les ruines de cette ville *Eskihiſſar* ou *vieux château*. Ferrari s'eſt trompé, en diſant qu'ils l'appellent *Laudichia*: il s'eſt auſſi trompé, en prenant *Laotik*, proche d'Angoura, pour *Laodicée*. Cette ville étoit archiépiscopale: on y a tenu divers conciles, dont le plus conſidérable fut, en 352, ſuivant quelques auteurs, & en

314, selon Baronius: elle est à demi-lieue du fleuve Licus, qui se perd dans le Méandre, un peu au-dessous, à dix lieues de la ville de Colosse au nord-est, & à deux lieues & demie d'Hiérapolis au sud. Pline dit qu'elle a porté le nom de *Diospolis*, & enfin celui de *Roas*.

2. LAODICÉE, ville d'Asie, dans la Syrie, dans un pays qui en prenoit le nom de *Laodicene*, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15, qui la distingue par le nom de *Cabiosa Laodicea*. Elle étoit sur l'Oronte, entre Emèse & Paradysus, peu loin du Liban: cette ville est la même que *Laodicée, près du Liban*, que Pline, *l.* 5, *c.* 23, défigne par ces mots, *ad orientem Laodiceni qui ad Libanum cognominantur*. Elle est nommée sur des médailles d'Antonin, de Caracalla & de Sévere ΛΑΟΔΙΚ. ΠΡΟΣ ΛΙΒΑΝ. Il ne faut pas la confondre avec Laodicée de l'article suivant. Strabon, *l.* 16, parlant du canton de Marsya, dit qu'il commence à Laodicée, située au pied du Liban. Elle est nommée *Colonie* dans le Digeste. *lege* 1, *de Censibus*, §. 3, où il est dit qu'elle étoit dans la Cœléfyrie, & que l'empereur Sévere lui avoit accordé les droits attachés aux villes d'Italie, à cause des services qu'elle avoit rendus pendant la guerre civile. C'est d'elle qu'il s'agit dans l'Itinéraire d'Antonin, où elle est marquée sur la route de Sériane à Scythopolis, entre *Emèse* & *Lybon*, à dix-huit mille pas de la premiere, & à trente-deux mille pas de la seconde. Elle est simplement appellée *Laodicée*, dans la Notice de Léon le Sage, qui la range avec Emèse & autres villes, dans la Phœnicie du Liban.

3. LAODICÉE SUR LA MER, autre ville de Syrie. Strabon, *l.* 16, dit: Laodicée est située au bord de la mer; c'est une ville bien bâtie; elle a un bon port & un territoire fertile en grains, & des vignobles qui lui produisent beaucoup de vin. Lentulus, le fils, dans une Lettre à Cicéron, *l.* 12, *epist.* 14, dit que Dolabella exclus d'Antioche, n'avoit point trouvé de ville plus sûre pour lui que Laodicée en Syrie, sur la mer, & qu'il s'y étoit retiré. Il y a des médailles, où il est fait mention de cette Laodicée bien expreſſément & sur lesquelles ont lit: ΛΑΟΔΙΚΕΩΝ ΠΡΟΣ ΘΑΛΑΣΣΑΝ; *Laodicenſium qui ad mare ſunt*. Joſeph les qualifie de même Λαοδικεῖς ὁ πρὸς θαλάσσῃ, & dit qu'Hérode fit bâtir un aqueduc aux habitans de Laodicée maritime. Denys le Periégete, *v.* 915, fait aussi mention de cette ville. Pline, *l.* 5, *c.* 21, nous défigne sa situation, en disant qu'elle étoit sur une pointe de terre, & la nomme Laodicée libre. *Promontorium in quo Laodicea libera;* & Ammien-Marcellin la met entre les quatre villes qui faiſoient l'ornement de la Syrie, savoir Antioche, Laodicée, Apamée & Séleucie. Elle avoit reçu son nom de *Seleucus*, qui nomma les quatre villes dont on vient de parler. Il donna à la premiere le nom de son pere, à la seconde celui de sa mere, à la troiſiéme celui de sa femme, & le sien à la quatriéme. Cette ville est aussi marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, sur la route d'Antioche à Alexandrie, entre *Cathela* & *Gabala*, à seize mille pas de la premiere & à dix-huit mille pas de la seconde. La Notice de Hiérocles la met dans la premiere Syrie avec Antioche, Séleucie, Gabala, &c. Le P. Hardouin dit que c'est présentement *Latakié*. Ptolomée a aussi marqué cette ville de Laodicée. * *Vaillant*, Reges Syriæ, *p.* 262.

4. LAODICÉE, surnommée *la Brûlée*, *Laodicea combuſta*, Λαοδικεία καλουμένη, ville d'Asie. Les auteurs varient extrêmement sur le nom de la province à laquelle ils doivent l'attribuer. Les uns la mettent dans la Pisidie, d'autres dans la Phrygie, d'autres enfin dans la Lycaonie, parce qu'en effet elle étoit aux confins de ces différens pays. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, la donne au peuple *Bezeni*, peuple qu'il range sous la Galatie. Etienne le Géographe la donne à la Lycaonie. Strabon, *l.* 14, l'y met aussi, quand, en décrivant une route qui va d'Éphèse vers l'orient, il dit: là commence la Lycaonie qui finit à Coropaſſus, en paſſant par Laodicée la Brûlée, huit cents quarante ſtades. Selon ce calcul, cette Laodicée tomberoit vers le milieu de la Lycaonie. La Notice de Hiéroclès la range entre les villes épiscopales de la Pisidie, celle de Léon le Sage, de même. Socrate, *Hiſt. eccleſ.* l. 6, *c.* 18, parle d'Ammonius, évêque de la Laodicée de Pisidie. Les Notices citées font voir qu'il entend Laodicée la Brûlée. Elle prenoit ce surnom de la nature de son terrain qui paroiſſoit brûlé, & qui étoit sujet aux tremblemens de terre.

5. LAODICÉE, ville d'Asie, aux confins de la Médie & de la Perse propre: Pline, *l.* 6, *c.* 26, parlant de la Perſide, dit qu'à son extrémité elle a une Laodicée bâtie par Antiochus, ce qui doit s'entendre de l'extrémité qui confine à la Médie; de-là vient que ces limites n'étant pas bien fixes, Strabon, *l.* 11, & Etienne le Géographe placent cette ville dans la Médie.

6. LAODICÉE, ville de la Méſopotamie, selon Pline, *l.* 6, *c.* 26. C'est une de six villes que Séleucus avoit bâties, & ausquelles il avoit donné le nom de sa mere, dit le P. Hardouin.

Ptolomée fournit les poſitions des quatre premieres. Les voici:

	Longitude.	Latitude.
Laodicée sur le Lycus,	59 d. 15′.	38 d. 40′.
Laodicée Cabioſa, ou près du Liban,	69 d. 40′.	33 d. 45′.
Laodicée sur la mer,	68 d. 30′.	35 d. 6′.
Laodicée la Brûlée,	62 d. 40′.	39 d. 40′.

Voyez les articles LATAKIÉ, LAUDICHIA & LAVDICIA.

7. LAODICÉE; il y avoit encore une septiéme Laodicée, au Péloponnèſe, dans la Mégapolitide, selon Polybe, *l.* 2; & Thucydide, *l.* 4, la met dans l'Oreſtide. C'est la même que la *Ladoncea* de Pausanias.

1. LAOMEDONTIA. Voyez LAODAMANTIA.

2. LAOMEDONTIA. Etienne le Géographe observe qu'Epaphrodite donne ce nom à la ville de Lampſaque.

LAON, (prononcez LAN) ville épiscopale de France, en Picardie, dans le Laonois, petit pays auquel elle donne son nom. Elle releve du baillage de Vermandois. Elle est célébre, parce que son évêque a le titre de *duc* & *pair de France*, quoique le roi soit le véritable seigneur immédiat de la ville. Lorsque, sous Louis d'Outre-mer, les seigneurs usurperent le haut domaine des villes où ils commandoient, Hugues le Grand, duc France & comte de Paris, contraignit ce prince à lui céder Laon; ainſi il ne resta presque plus à Louis que le nom de *roi*. Néanmoins ses successeurs, Lothaire & Louis, rentrerent en poſſeſſion de cette place, qui se donna à Charles, duc de Lorraine ou de Brabant, frere de Lothaire, lorsque ce duc disputoit la couronne à Hugues-Capet; & c'est là où le même Charles fut pris, & de-là mené en priſon à Orléans. * *Longuerue*, Descr. de la France, *part.* 1, *p.* 18.

Cette ville, située sur une haute montagne, n'a jamais été donnée en apanage, ni séparée du domaine; elle a seulement été engagée comme tant d'autres. Elle s'appelle en latin *Laodunum* ou *Lodunum*; mais on voit que les plus anciens la nommoient *Lugdunum*, qui étoit surnommée *Clavatum*. Elle a été fort connue du tems des Romains, s'il est vrai, comme plusieurs le prétendent, qu'elle soit la *Bibrax* dont parle Céſar, & qui étoit dans le territoire de REIMS. Voyez ce mot.

Elle est aſſez forte par sa situation, mais n'a aucunes fortifications modernes. Elle est bien bâtie; ses rues sont belles; l'air y est sain, son séjour agréable; & les puits, qui n'y sont pas trop profonds, fourniſſent des eaux pour ses beſoins. Plusieurs de nos rois y ont leur fait demeure, & c'est dans leur palais que les jurisdictions de cette ville tiennent leurs séances. La groſſe tour a été bâtie sous Philippe-Auguſte. Le château & la ville de Laon étoient autrefois regardés comme le rempart de la France. Guibert, abbé de Nogent, parlant de cette ville, l'appelle *regni caput*, *regiæ ambitionis thalamus & unicum hac ætate propugnaculum*. Louis XI accorda aux habitans de cette ville l'exemption de tailles; mais ils ne jouiſſent plus de ce privilége. Laon fut occupé, pendant la ligue, par le duc de Mayenne, aſſiégé & pris par Henri le Grand, en 1594. Le monaſtère des Bénédictins est dans l'enceinte des murailles du château, & bâti sur la croupe de la montagne; au bas est une abbaye de filles appellées *Montreuil-les-Dames*. Elle est principalement connue par la Véronique ou sainte Face de Jésus-Christ, qui y attire, en tous tems, un grand concours de peuple. L'original de cette image fut apporté, selon la

tradition, de Jérusalem à Rome, où il eſt encore. Celle-ci n'en eſt qu'une copie qui fut envoyée aux religieuſes de Montreuil, en 1249, par Urbain IV, qui n'étoit encore qu'archidiacre de Laon, & chapelain d'Innocent IV. Au haut de cette image, il y a des deux côtés ces lettres I C. X C. qui ſignifient Jéſus-Chriſt. Au bas du cadre, dans lequel elle eſt enchaſſée, on voit une inſcription, qui, dans ces derniers tems, a donné de l'exercice aux ſavans. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 3, *p.* 77.

On peut voir cette inſcription dans Piganiol de la Force, & les Œuvres du P. Hardouin, *p.* 918, édition d'Hollande; mais je ne puis omettre ici un fait qui fait voir combien on doit ſe défier des conjectures ingénieuſes des ſavans. Le P. Mabillon avoue de bonne foi, que les caractères lui étoient inconnus. Le P. Hardouin crut y trouver un vers grec hexametre, & fit, pour le prouver, une diſſertation imprimée dans le Journal des ſavans, 1707, & dans ſes Œuvres. On s'en ſeroit tenu à ſa déciſion, ſans le P. Honoré de Sainte-Catherine, Carme Déchauſſé. Ce dernier donna à ſon tour une diſſertation ſur la ſainte Face, dans le ſecond tome de ſes Réflexions ſur la critique, & prétendit que cette inſcription étoit Sclavone, & non Grecque. Il appuya ſon ſentiment de l'autorité de pluſieurs Moscovites de conſidération qu'il avoit conſultés; mais leur autorité ne fut pas ſuffiſante. L'on eut pour ce religieux toute la hauteur qu'inſpire ordinairement le grand ſavoir; & nous ſerions peut-être encore dans l'incertitude, ſi le Czar ne fût pas venu à Paris. Le P. Honoré, de Sainte-Catherine pria le maréchal de Teſſé d'obtenir du prince Kourakin, de donner un coup d'œil ſur l'image de la ſainte Face, & de vouloir bien examiner ſi les caractères qui ſont au-deſſous, étoient Sclavons, & ce qu'ils ſignifioient. Ce prince, qui ſavoit le françois auſſi parfaitement que ſa langue naturelle, repondit par écrit, qu'ils ſignifioient le portrait du Sauveur ou du Seigneur imprimé ſur le mouchoir, bandeau, ou couvre-chef de la Véronique. Cette explication eſt entiérement conforme à celle que les autres Moscovites avoient donnée au P. Honoré, à qui un religieux de S. Baſile, qui ſervoit d'aumônier aux princes Narisquins, pendant qu'ils étoient à Paris, avoit déja dit qu'il y avoit dans l'inſcription *obraz gospoden naoubrous*; termes qui ſignifient: *Imago Domini in linteo.* Ces témoignages ont diſſipé les ténébres que l'art & l'érudition avoient répandues ſur cette inſcription; & l'on ne peut plus raiſonnablement douter qu'elle ne ſoit Sclavone.

Il y a un bailliage & ſiége préſidial à Laon, & une juriſdiction pour la pairie qui reſſortit nûement au parlement de Paris; le bailliage de Laon, autrefois beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui, eſt encore un des plus grands du royaume. Il comprenoit une partie de la Picardie & de la Champagne, & avoit dans ſon reſſort les villes de Rheims, de Soiſſons, de Noyon, de S. Quentin, & quelques autres; qui n'étoient que des prévôtés royales reſſortiſſantes, en tous les cas, au ſiége de Vermandois à Laon. Le préſidial eſt du premier établiſſement des préſidiaux, ſous Henri II. Il y a auſſi dans la ville de Laon une prévôté royale, avec la juriſdiction en premiere inſtance dans toute la ville & banlieue.

L'évêché de Laon fut fondé, (dit l'archevêque Hincmar dans ſes Epîtres,) vers l'an 515, par S. Remi; & S. Genebaud en fut le premier prélat. On prétend auſſi que ce fut Hugues-Capet, qui fit duc & pair de France, Adalberon, évêque de cette ville, pour lui avoir livré Charles, duc de Lorraine, dernier prince de la race des Carlovingiens. Quoi qu'il en ſoit, l'évêché eſt ſuffragant de Rheims; & ſon évêque eſt duc & pair de France, & porte au ſacre de nos rois la ſainte Ampoule. Cet évêché a pluſieurs abbayes, & quatre cents ſeize paroiſſes. Son revenu n'étoit pas d'onze mille livres; mais depuis que l'on y a uni la manſe abbatiale de S. Martin, il eſt d'environ trente-cinq mille. Il y a quatre chapitres dans la ville. Celui de la cathédrale eſt compoſé de cinq dignités; le Doyenné, le grand archidiaconé, l'archidiaconé de Thiérache, la chantrerie, la tréſorerie, & de quatre-vingt-quatre prébendes, dont le revenu eſt d'environ ſix cents livres, & de cinquante chapelles de cents livres chacune. Saint-Jean, Sainte-Genevieve & Saint-Julien ſont trois collégiales. Les prébendes de la derniere ſont tout ce qu'il y a de plus modique en fait de canonicats. Il y a à Laon pluſieurs abbayes, S. VINCENT DE LAON, dont on rapporte la fondation à la reine Brunehaut, femme de Sigebert, roi d'Auſtraſie; & S. JEAN DE LAON, fondée par ſainte Salaberge, pendant qu'Attillon étoit évêque de cette ville, ſont de l'ordre de S. Benoit. Il y eut d'abord une communauté de filles, & une d'hommes; mais il n'y a plus que des moines. S. MARTIN DE LAON de l'ordre Prémontré, eſt une abbaye en régle.

LAONNOIS, (LE) petit pays de France, en Picardie (prononcez LANNOIS.) Il eſt borné au nord par la Thiérache; au levant, par la Champagne; au couchant & au midi, par le Soiſſonnois: la capitale de ce petit pays eſt LAON, dont il tire ſon nom. Les autres lieux remarquables ſont:

Corbigni,	Prémontré, abbaye;
Lieſſe,	Follenbray,
Couci,	Novion-le-Vineux.

Corbigni & Lieſſe ſont deux pélerinages célébres; & Novion-le-Vineux eſt un village, dont les habitans doivent à leur ſeigneur une eſpece de taille de vin, de cent muids par an. Il intervint arrêt du parlement de Paris, en 1505, confirmatif d'une ſentence qui deboutoit les habitans de Novion-le-Vineux, de la demande qu'ils faiſoient, à ce que cette rente de cent muids par en, fût fixée en argent. La fin de cet arrêt, qui eſt en latin, eſt remarquable: *Sauf toutefois à l'intimé de faire aux apellans telle grace qu'il aviſera bon être, à cauſe de la miſere & calamité du tems.* Cette clauſe, qui ſemblera à préſent inutile juſqu'à l'impertinence, étoit apparemment pour lors de quelque poids, pour inſinuer dans l'eſprit d'une perſonne de qualité une conſidération d'équité que le parlement ne pouvoit pas preſcrire avec juſtice.

LAOR, ville dans l'iſle de Minorque: on lui donne le nom de *ville*, quoiqu'elle ne merite guére ce titre, n'étant compoſée que d'un très-petit nombre de maiſons.

LAORIPPA, ville de l'Arabie heureuſe, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7. Ses interprètes liſent LATHRIPPA.

1. LAOS, ville d'Italie, ſelon Hérodote. Voyez LAUS.

2. LAOS. (LE ROYAUME DE) Voyez LAO.

3. LAOS, peuple de l'Inde de-là le Gange, ſelon Baudrand qui dit que le pays de ce peuple eſt appellé le *royaume des Laos*. Il devoit avertir que c'eſt le même pays que Lao; que ces Laos ne ſont pas différens des Langiens du P. Marini, & que Lantchang, que M. de Choiſi leur donne pour capitale, n'en eſt pas une; mais que leur capitale eſt appellée *Leng* par les uns, & *Lyngione* par les autres, & qu'elle eſt différente de Lantchang.

LAPADUSA. Voyez LOPADUSA.

LAPA: le cap de Lapa eſt à la pointe de la côte de Paria: entre ce cap & le cap Boto, qui eſt à la pointe du nord-oueſt de l'iſle de la Trinité, eſt l'ouverture de ce que Chriſtophe-Colomb, à ſon troiſiéme Voyage, en 1498, appella *Boca del Drago*, parce qu'il avoit couru un grand danger dans ce détroit, qui n'eſt que de deux lieues, mais qui s'élargit enſuite. * *Notes du P.* Charlevoix.

LAPA, nom d'un lieu dont il eſt fait mention dans l'Hiſtoire des plantes de Théophraſte, *l.* 2, *c.* 8. Voyez LAPPA.

LAPAN, bourg de France, dans le Berri, ſur le Cher, à quatre lieues de Bourges, & à deux de Château-neuf.

LAPARA, Λάπαρα, canton d'Aſie, dans la Cappadoce. Cédrene cité par Ortélius, en parle ainſi: ce lieu a été ainſi nommé, à cauſe de ſa graiſſe & de la fertilité du terroir: à préſent on l'appelle LYCANDUM, Λυκάνδον, Porphyrogenete & Curopalate en parlent auſſi.

LAPACIA CORI, Λαπιλία κώρου, promontoire de l'Eſpagne Tarragonoiſe, chez le peuple *Callaici Lucenſes*, ſelon Pline, qui le nomme auſſi TRILEUCUM. Voyez ce mot.

LAPATHIOS, ancienne ville de l'iſle de Candie, ſur la côte ſeptentrionale, près du cap de Cormachiti; elle

eſt réduite en village, & a pourtant un évêque du rit grec.

LAPATHOS, ſelon Strabon, *l.* 14, *p.* 682, ou

LAPATHUS, lieu de l'ancienne Gréce; c'étoit une forteresſe au-deſſus du lac Aſcuride, ſur un paſſage pour aller de Theſſalie en Macédoine, ſelon Tite-Live, *l.* 4, *c.* 2.

LAPDENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la province proconſulaire. La Notice d'Afrique fournit *Jona Lapdenſis*, & dans le concile de Carthage, tenu l'an 525, on trouve la ſouſcription de Victor. * *Harduin.* Collect. conc.

Cette ville étoit épiſcopale. *Didymus*, ſon évêque, ſouſcrivit au concile de Chalcédoine, tenu l'an 451.

LAPETHUS, Λαπήθος, ſelon Nonnus & Etienne le Géographe, ancienne ville de l'iſle de Cypre. Cette ville avoit des arſenaux & un port, & on en attribuoit la fondation aux Lacédemoniens.

LAPHISTIUS, montagne de Gréce, dans la Béotie. Héſyche & Pauſanias en ſont mention. Ce dernier dit, *l.* 9, *c.* 34: il y a vingt ſtades au plus, (c'eſt-à-dire deux milles & demi) de Coronée au mont Laphiſtius, & à l'aire de Jupiter Laphiſtien: la ſtatue du dieu eſt de pierre. Lorſqu'Athamas étoit ſur le point d'immoler Phryxus & Hellé en cet endroit, on dit que Jupiter fit paroître tout-à-coup un belier à toiſon d'or, ſur lequel ces deux enfans monterent & ſe ſauverent. Plus haut eſt l'Hercule ſurnommé *Charops*, c'eſt-à-dire, aux *yeux bleus*. Les Béotiens diſent qu'Hercule monta par-là lorſqu'il traînoit Cerbere, le chien de Pluton. A l'endroit par où l'on deſcend le mont *Laphiſtius* pour aller à la chapelle de Minerve Itonienne, & le *Phalare*, riviere qui ſe dégorge dans le lac Céphiſe. Au-delà du mont Laphiſtius, eſt Orchomène, ville célébre, &c. C'eſt ce que Pauſanias remarque de cette montagne.

LAPICINI, peuple ancien de l'Italie, en-deça de l'Apennin, ſelon Tite-Live qui les nomme, avec les Garules & les Hercates. Ortélius croit qu'ils étoient de la Ligurie.

LAPIDA, ville ancienne de l'iſle de Chypre. Elle eſt ruinée, & il n'y reſte plus rien qu'un cloître de moines Grecs, qui eſt au bord de la mer, & une vieille égliſe qu'on prétend que les apôtres ont fait batir. On voit par quelques maſures de vieux édifices, que pluſieurs maiſons avoient leurs rivieres, dont l'eau ſe renouvelloit par le moyen de celle de la mer. C'eſt peut-être le Lapathos de Strabon. * *Corn.* Dict. *Le Brun*, Voyage du levant.

LAPIDES-ATRI, c'eſt-à-dire, *les pierres noires*, lieu de l'Eſpagne Tarragonoiſe, chez les Auſétaniens, près des villes *Illiturgis* & *Mentiſſa*, où Tite-Live, *l.* 26, dit qu'Asdrubal établit campé. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, met chez les *Oretani*, *Biatia*, que Molet ſon Interprête dit être préſentement appellée *pennas negras;* mais il ajoûte qu'il n'oſe aſſurer que ce ſoit le même lieu dont parle Tite-Live.

LAPIDIENSIS, ſiége épiſcopal de la Mauritanie Ceſarienſe. La Notice épiſcopale d'Afrique fournit un évêque de ce ſiége, nommé *Reſtitutus Lapidienſis*.

LAPIS ADJUTORII. Voyez les articles au mot Pierre.

LAPITHÆUM, Λαπίθιον, montagne de la Laconie, ſelon le même Etienne. Pauſanias, *l.* 3, *c.* 20, reconnoît une ville dans le Peloponnèſe, ſur le mont Taygete, dans le même canton. Elle étoit apparemment ſur une partie de cette montagne, & donnoit ſon nom à cette partie.

LAPITHE, Voyez l'article qui ſuit.

LAPITHES, (les) ancien peuple de Macédoine, près du mont Olympe, ſelon Diodore de Sicile, *l.* 4, *c.* 71; mais il n'en dit rien que ce que la fable en a publié. Procope, *Ædif.* l. 4, *c.* 3, parle auſſi de ce peuple; mais il traite de fable ce que les poëtes en racontent. Etienne le Géographe met dans la Theſſalie une ville qu'il nomme Lapithé Λαπίθη, & cite pour ſon garant Epaphrodite dans ſes Commentaires ſur Homere.

LAPITHUS. Voyez Lapethus.

LAPPA, Λαππα, ville de l'iſle de Créte, dans les terres, ſelon Dion, *l.* 36, *p.* 8, qui dit que Métellus la prit d'aſſaut. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 17, la met dans les terres, entre Artacine & Subrita. Polybe, *l.* 4, *c.* 54, *p.* 445, ſemble l'appeller *Lampæorum Urbs*, τῶν Λαμπαίων πόλις; & quelques lignes plus bas, il en nomme ſimplement les habitans Λαμπαῖοι. Cela s'accorde avec la Notice de Hiéroclés, qui nomme cette ville *Lampæ*, & la met entre les ſiéges épiſcopaux de cette iſle. *Demetrius*, ſon évêque, ſouſcrivit, l'an 451, au ſecond concile de Chalcédoine; & *Paulus*, l'an 431, au premier d'Ephèſe.

LAPPEN. Voyez Lappons.

LAPPIA. Voyez Lapponie.

LAPPONIE, grand pays, au nord de l'Europe & de la Scandinavie, entre l'Océan ſeptentrional, la Norwège, la Suéde, & l'empire Ruſſien. Elle s'étend des deux côtés du cercle polaire, depuis le 65e degré de latitude ſeptentrionale juſqu'au 72e, & depuis le 31e degré de longitude juſqu'au 60e. Elle eſt partagée entre ces trois couronnes; & on y diſtingue

La Lapponie { Danoiſe, Suédoiſe, Moscovite ou Ruſſienne.

Avant que de traiter ſes diviſions nous, parlerons de la Laponie en général. On appelle ce pays *Laponie*, *Lapie*, *Lapponie*, *Lappie;* les Allemands diſent *Lappzland:* ſes habitans ſont nommés *Lapons*, *Lappons*, *Loppes*, *Loppes*, *Lapes:* les Allemands diſent, *Lappen* & *Lappelander*, on les appelle auſſi *Dikilopes;* ce dernier nom, dans la langue Ruſſienne, ſignifie *Lappons*, *Sauvages* qui ne demeurent que dans les bois; c'eſt apparemment par abbréviation de ce mot, qu'ils ont été auſſi nommés *Kiloppes*. Ziégler croit que la Lapponie a été nommée *Lappie* ou *Lapie*, par les Allemands. Les peuples de cette région ont, dit-il, auſſi peu de jugement que d'adreſſe; & en allemand le mot de *Lappe*, ſignifie un homme qui fait & dit toutes choſes mal-à-propos. Cela ne prouve rien. Les Allemands n'ont connu la Lapponie, que long-tems après les Finnes ou Finons, les Suédois & les Moſcovites. Les plus anciennes hiſtoires d'Allemagne ne parlent, en aucune maniere, de la Lapponie; & la ſignification du mot *Lappe*, pour dire ſtupide & mal-adroit, n'eſt point particuliere à la langue allemande. Par toute la Ruſſie, on appelle les habitans de la Lapponie *Lappes* & *Lappons;* & comme la langue Ruſſienne n'a rien de commun avec les autres langues de l'Europe, il n'eſt pas vraiſemblable que les Ruſſes ayent emprunté des Allemands le nom qu'ils donnent à un pays qui leur eſt limitrophe, & dont ils poſſedent une partie. D'ailleurs les Lappons ne ſont ni ſi ſtupides ni ſi mal-adroits qu'on le veut perſuader. Ils ont des arts qu'ils cultivent. Ils font des ouvrages à l'aiguille; & portent des habits de leur façon, brodés d'or & d'argent; ainſi il n'y a guères d'apparence que le mot *Lappon* vienne de *Laper* ou *Kinlaper*, qui ſignifie en Suédois *piéce* & *guenille*, comme ſi, par ce nom, on entendoit un peuple vêtu de haillons. Il n'y a pas, ce ſemble, non plus lieu de croire qu'ils ayent été appellée *Leupes* ou *Lopes*, d'un mot Suédois, qui veut dire *courir;* les Lappons ne courent pas. Ils s'élancent; & avec des ſouliers propres à aller ſur la glace, ils y gliſſent d'une extrême viteſſe. Je crois, dit Scheffer, qui a traité amplement ce qui regarde cette nation dans un livre, dont cet article n'eſt qu'un extrait; je crois, dit-il, que la Lapponie a été appellée ainſi, parce qu'elle eſt habitée par les *Lappes*, dont le nom, dans la langue des Finons, ou Finnes, ou Finois, veut dire, chaſſés du pays, & pouſſés juſqu'aux lieux les plus reculés. En effet les Lappons ont été forcés à quitter la Finlande, d'où ils ſont originairement ſortis; & c'eſt pour cela que les Finnes, les Suédois & les Ruſſes, les ont nommés *Lappes* & *Lappons:* les Allemands ont reçu ce mot des peuples que nous venons de nommer; & de *Lappon* s'eſt fait le nom de *Lapponie*, que l'on a donné à leur pays. Mais les Lappons eux-mêmes appellent la terre qu'ils habitent *Sabmienladti*. Ils haiſſent le nom de *Lappons*, comme une épithète injurieuſe. Ce nom eſt même aſſez nouveau; il eſt inconnu aux Grecs & aux Latins qui parlent des Finnes & de la Finlande, & ne diſent rien de ce

peuple ſous ce nom là. Saxon le Grammairien, auteur d'une Hiſtoire de Danemarck, qui floriſſoit ſur la fin du douziéme ſiécle, eſt le premier qui ait parlé de la Lapponie & des Lappons.

Tout le pays que l'on comprend aujourd'hui, ſous ce nom, a été connu des anciens ſous le nom de *Scritofinnes*. Scheffer y joint le nom de *Biarmie*, qui a été inconnu aux anciens. Selon lui, ce pays comprenoit pluſieurs peuples, les Cynocéphales, les Buziens, les Troglodytes, les Pygmées & les Hymantopodes, & ſe rendoit entre les montagnes de la Norwége, vers l'occident; entre l'Océan ſeptentrional, vers le nord & la mer Blanche; & le lac de Ladoga, vers l'orient. Il a au midi la Finlande, la Carélie, la Tavaſtie, qui ſont à l'orient du grand golfe de Bothnie, la Bothnie le long du golfe de même nom; & au couchant de ce golfe, l'Ingermanie & le Jempterland.

La Lapponie Danoiſe, partie de la Lapponie, ſoumiſe au roi de Danemarck. On entend maintenant une liſiere de la Lapponie, reſſerrée entre la Norwége, le Nordland, & la Lapponie Suédoiſe. Il n'eſt pas aiſé d'en marquer au juſte les véritables limites.

Si nous en croyons Scheffer, ou plutôt ſon traducteur le P. Lubin, géographe de Sa Majeſté très-Chrétienne, qui a dreſſé une carte particuliere de la Lapponie, inſérée dans la traduction françoiſe de l'Hiſtoire de la Lapponie de cet auteur, la Lapponie Danoiſe, la Finmarck (*Finmarchie*) & la Scritfinnie, eſt une ſeule & même contrée ſans villes ni bourgs ni villages, depuis les monts Felices, où il termine la Norwége, juſqu'au golfe, qui eſt au couchant de Porſanger. Selon lui *Andacoes*, *Troënes*, *Trumſoë*, *Skriſoë*, *Ewenes*, *Lingen*, *Huvalſund*, *Porſanger*, *Nordkaap*, *Waranger*, *Lanzord* & *Tenokile* ſont de la Lapponie Suédoiſe. Il eſt pourtant vrai que tous ces lieux n'en ſont point, & appartiennent à la couronne de Danemarck. Ils ne ſont pas même compris aujourd'hui dans la Lapponie Danoiſe; mais ils ſont partie du royaume de Norwége.

Il faut convenir qu'ils ont été cenſés être de la Lapponie; c'eſt pour cela que, lorſqu'en 1600, on fit des obſervations pour régler la latitude & longitude des principales places de la Lapponie, ces lieux ne furent pas négligés, & ſe trouvent dans la table qu'on en fit alors, & que nous donnerons ci-après. Cependant l'uſage n'eſt point de les comprendre dans la Lapponie Danoiſe, encore moins dans la Suédoiſe.

Les rois de Danemarck & de Norwége, s'étant rendus maîtres de toute la côte qui s'étend depuis le golfe d'Oſtrafiord & la ville de Sergen, juſqu'à la riviere de Pacz, où commence la Lapponie Ruſſienne, l'unirent à la Norwége & au diocèſe de Drontheim. Ce diocèſe, comme l'on parle en ce pays, ou cette préfecture de Drontheim, a deux parties; l'une qui eſt la préfecture de Drontheim proprement dite, où eſt la ville de ce nom; l'autre eſt appellée *Nordland*, c'eſt-à-dire *pays ſeptentrional*, & comprend le gouvernement de Wardhuys; or c'eſt dans le Nordland que ſe trouvent les lieux dont nous avons parlé ci-deſſus, & que le P. Lubin met très-mal à-propos dans la Lapponie Suédoiſe, quoiqu'ils en ſoient bien éloignés.

L'origine de ſon erreur eſt aiſée à démêler. Il traduiſoit Scheffer, qui fait profeſſion de ne traiter que de la Lapponie Suédoiſe; & trouvant dans ce même livre une table des longitudes & latitudes des places de la Lapponie, ſituées au couchant & au nord de la Suéde, il a cru que toutes ces places étoient de la Lapponie Suédoiſe, quoique Scheffer ne le diſe pas. Cette erreur lui a fait commettre une faute encore plus grande. Perſuadé, comme il eſt vrai, que toute cette côte, depuis la Norwége juſqu'à Porſanger, eſt au Danemarck, & voulant pourtant donner à la Suéde tout ce qui eſt nommé ſur la table des longitudes & latitudes, fournie par Scheffer, il a éloigné de la mer, & même de la côte, pluſieurs places qui ſont en effet au bord de la mer immédiatement. Il met dans les terres, aſſez loin de la mer, Troënes & Skriſoé, qui ſont réellement des iſles ſur la côte du Nordland.

Concluons de ces remarques, que la Lapponie Danoiſe eſt un nom qui peut être pris dans deux ſens très-différens: l'un très-étendu, comprend ſous ce nom le pays qui eſt entre le gouvernement de Drontheim, en Norwége, la mer, la riviere de Pacz & la Lapponie Suédoiſe; l'autre, plus conforme à l'uſage préſent, détache de tout ce pays toute la côte nommée le *Nordland*, juſqu'au gouvernement de Wardhuys inclufivement, & réſerve le nom de *Lapponie* à une liſiere du pays froid ſtérile & presque déſert entre le Nordland & la Lapponie Suédoiſe. Il n'y a ni ville, ni bourgs, ni peut-être aucun village dans ce canton. Il y a pourtant quelques pauvres habitans, dont on voit quelques-uns venir en Norwége, & même en Danemarck.

La *Lapponie Suédoiſe* eſt la plus conſidérable des trois Lapponies, &, pour ainſi dire, la ſeule qui ſoit bien peuplée à proportion d'un climat où le froid eſt ſi rigoureux. Elle eſt bornée au nord par la Lapponie Danoiſe, à l'orient par la Lapponie Moscovite, au midi par les provinces de Bothnie, d'Angermanie & d'Iempterland, qui ſont de la Suéde, & au couchant par une chaîne de montagnes, qui la ſéparent de la Norwége. On peut l'appeller la *Lapponie méridionale*; &, par la même raiſon, la Danoiſe ſera la *Lapponie ſeptentrionale*, & la Moscovite la *Lapponie orientale*.

On diviſe la Lapponie Suédoiſe en ſix provinces ou cantons:

Angermanland-Lapmarck, ou Lapponie d'Angermanie.
Uhma-Lapmarck, ou la Lapponie d'Uhma.
Pita, ou Pithéa-Lapmarck, ou la Lapponie de Pithéa.
Luila, ou Luhléa-Lapmarck, ou la Lapponie de Luhléa.
Torna, ou Tornéa-Lapmarck, ou la Lapponie de Tornéa.
Kimi, ou Kiémi-Lapmarck, ou la Lapponie de Kimi.

Chacune de ces contrées prend ſon nom de la principale riviere qui l'arroſe. Ces contrées ſe ſubdiviſent en d'autres petites, que l'on nomme *Biar*.

La *Lapponie d'Angermanie* n'a qu'un ſeul biar nommé *Aoſalha*.

La *Lapponie d'Uhma* a quatre biars, ſelon Scheffer:

Uhma, Lai ou Ramby, Granbi, Vapſten.

De l'Iſle, qui en retranche Uhma, pour le donner à la Bothnie, met cinq biars; car, en la place d'Uhma, il met ceux de Loisby & de Likſala.

La Lapponie de Pitchéa ou Pita, en a ſept, ſelon Scheffer:

Graotceksby,	Lochteby,	Nordweſterby,
Arſuvejefrby,	Wiſterby,	Weſterby,
	Arieplogsby.	

De l'Iſle, qui dit *Semiſterwi* pour *Wiſtersbi*, ajoûte un huitiéme biar, ſavoir Naſſafiel.

La *Lapponie de Luhla* a cinq biars, ſelon Scheffer;

Jochmoch,	Torpenjaur,
Sochioch,	Zerchiſlocht,
Rautomjaur.	

De l'Iſle y en met encore un ſixiéme, ſavoir Sytovoma.

La *Lapponie de Tornéa* en a huit, ſelon Scheffer:

Tingawara,	Pellejerf,
Siégewara,	Kantekiémo,
Sondewara,	Awiowara,
Ronolabi,	Tenouthſejochki.

De l'Iſle nomme le ſecond *Seqwaro* ou *Siégevara*; & le quatriéme, *pays de Rounala*.

La *Lapponie de Kemi* a auſſi huit biars, qui ſont

Enaraby,	Manſialka, ou Manſelke,
Sambéaoby,	Saodenkila,
Kimibi ou Kiémikila,	Kitilabi,
Kolajert.	

Scheffer en compte huit, & n'en nomme que ſept. De l'Iſle nomme le huitiéme *Somby*. Scheffer compte en tout dans les ſix contrées trente-trois biars. De l'Iſle en met trente-ſix, comme nous avons obſervé.

Chaque *biar* contient plusieurs feux, ou familles que les Suédois appellent *Rekar;* chaque rekar, a pour se nourrir lui & ses troupeaux, une portion de terre, où il y a des bois, des lacs, des ruisseaux, & qui n'est fermée ni de fossés ni de murailles. Cette étendue de terrein est ordinairement très-grande, & il se trouve plusieurs rekars qui ont de tous côtés plus de dix lieues d'étendue.

La *Lapponie Russienne*, ou *Moscovite*, est bornée au nord par l'Océan; à l'orient, par la mer Blanche, qui y forme un grand golfe, & par la riviere de Zalotica qui a son embouchure dans cette mer, au levant de Kiémi. Les bornes quittent ensuite cette riviere pour courir plus au midi; ensuite elles suivent une ligne presque parallele à cette riviere, jusqu'à sa sortie du lac de *Mauringogerwi;* après quoi, elles remontent le lac de Pajerfui; &, courant le long du méridien qui est par le 47e d. de longitude, elles se tournent vers le nord-est, passent à l'orient du lac d'Enare, & vont joindre la riviere de Pacz, qui, à son embouchure, sépare cette Lapponie du gouvernement de Wardhuys. Ainsi elle a la Carélie Suédoise au midi, la Carélie Moscovite & la mer Blanche à l'orient; la Lapponie Suédoise, la Danoise, & le gouvernement de Wardhuys au couchant, & l'Océan au nord oriental. Les villes & bourgs sont le long des côtes. En commençant par le midi de la mer Blanche, on trouve, en faisant le tour du golfe,

Kiémi, ville sur l'embouchure de la Salotitza.

L'isle de Solofski, où est un monastere de même nom.

Kérotti, ou Kiélit, à l'embouchure de la riviere fraîche.

Kéméloé, isle accompagnée de quelques autres.

Kovoda, à l'embouchure d'une riviere qui vient du lac de Pajerfwi.

Kandalax, ou Kandalox.

Ombai, à l'embouchure de la riviere de même nom, qui tombe dans la Gouba ou riviere salée.

Volna-Ostrof, ou l'isle des Cerfs.

Le cap de Touria.

Soutkete, Cascavaron, Varsiga, Polengi, Pélitza, } bourgs ou villages.

Sousnowitz, ou l'isle de la Croix.

Les trois isles, à l'embouchure de la riviere de Ponoi.

Le cap Orlogone, avec une baie & un mouillage à l'entrée de la mer Blanche.

Les isles de Lombacho.

Le cap de Swetenoës, & les isles de même nom, dans une anse, au fond de laquelle est le bourg de la Jokéna, sur une riviere nommée de même, fort abondante en poissons.

Nook-Ostrof, en françois, l'isle du Clou; les Hollandois l'appellent *Nagel-Eylant.*

Le golfe du Marinier.

Les Sept-Isles, à l'embouchure d'une riviere remplie de saumons; presque toutes les rivieres de cette côte en sont pleines.

La baie d'Or.

Daëlna-Olinie, ou Olinie l'éloignée, pour la distinguer de l'autre isle, nommée aussi *Olinie.*

Daëlna Silensi, ou Silensi l'éloigné, port ainsi surnommé par la même raison.

Le port Gabriel.

Le port de Varonia.

Bliesna-Olinie, ou l'isle d'Olinie, qui est proche.

Bliesna-Silensi, port de Silensi, qui est proche.

L'isle de Kilduin.

La riviere, la ville & le lac de Kola.

L'isle des Pêcheurs.

Petzinka, riviere, avec un monastere de même nom.

Dans les terres; le lac de Polina ou Polina-Ozéro, avec une ville nommée aussi *Polina.* C'est de ce lac que sort la riviere de Jockéna, dont nous avons parlé ci-dessus.

Description générale des Lappons; Extrait de l'histoire de la Lapponie par Scheffer.

Les Lappons sont les plus petits hommes du septentrion, n'ayant ordinairement que trois coudées de hauteur. On en voit même qui sont encore plus petits. Ils sont la plûpart laids & courbés. Les Lapponnes sont beaucoup moins laides. Elles ont les cheveux noirs, & sur le visage un rouge naturel, mêlé de blanc, qui n'est pas désagréable. Les hommes ont le visage pâle, basané, le corps noir & comme roux, l'estomac large, le ventre petit, les cuisses & les pieds menus, la tête grosse, le visage & le front larges, les yeux bleus, enfoncés & chassieux, le nez court & plat, les joues abbatues, le menton long, les cheveux courts, droits, durs & noirs, ainsi que la barbe. Ils sont fort colères & brutaux. Les femmes sur-tout s'emportent jusqu'à l'excès.

La Lapponie est si voisine du pole, que le soleil ne s'y couche pas l'été, & que l'hyver il n'y paroît point fur l'horizon. Ils ont en hyver trois mois de nuit, & autant de jour en été. Le froid, qu'on souffre dans cette premiere saison est si violent, qu'il n'y a que les naturels du pays, qui le puissent supporter. Les fleuves les plus rapides se trouvent souvent gelés, & la glace est épaisse d'une, de deux, & quelque fois de trois coudées. La chaleur n'est guéres moins excessive dans l'autre saison; car les Lappons n'ont ni printems ni automne. Quoique le soleil ne donne pas à plomb sur la Lapponie, cependant lorsqu'il entre dans le signe de l'écrevisse, la chaleur augmente & continue dans ce pays, pendant quelques mois, sans qu'elle puisse être modérée par la fraîcheur de la nuit. Ce qui tempere cette chaleur, ce sont les vapeurs de la mer voisine, & les neiges, qui demeurent tout l'été dans des fosses où il y a de l'ombre, & sur le sommet des hautes montagnes. Il y pleut rarement au fort de l'été; mais l'hyver la terre est toute couverte de neige. Le ciel est d'ordinaire serein en Lapponie, l'air net & sain, à cause qu'il y est agité par de fort grands vents, qui sont presque continuels. Les Lappons, pour se dérober à leur fureur, se jettent dans des cavernes & dans le creux des rochers, avec tous les animaux dont ils se servent, & ils y demeurent tant que dure la tempête. La terre n'est ni grasse ni maigre, mais si pleine de pierres & de rochers, que le grain n'y peut venir: le terroir en plusieurs lieux est humide & mou; ensorte qu'il s'affaisse sous le pied, à cause de l'incroyable quantité de marais & de ruisseaux. Aussi ne s'y trouve-t-il presque point d'endroit où l'on puisse labourer commodément. Il y a des pâturages fort gras, de petits arbres qui naissent sans avoir été plantés, de très-bonnes herbes à manger, & d'autres de différentes espèces d'un verd admirable. La Lapponie est pleine de montagnes, aussi-bien que de rochers. Celles qu'on nomme *Dofrims*, font la séparation de la Norwége d'avec la Suéde. Leur hauteur est effroyable; & les vents, qui régnent sur leur sommet, empêchent les arbres d'y prendre racine. Au pied de celles qui séparent la Norwége de la Lapponie, on trouve de vastes forêts où il y a des lacs, des marais, & où les arbres sont assez éloignés les uns des autres. Au bas des côteaux on voit des vallées charmantes, qu'arrosent un nombre presque infini de belles fontaines & d'agréables ruisseaux, qui se déchargent dans les rivieres & les lacs, & de-là dans le golfe de Bothnie. Quant aux bêtes sauvages, il y en a une multitude prodigieuse, avec une si grande quantité d'oiseaux & de poissons, que la plûpart des habitans s'en nourrissent. Ce pays abonde d'ailleurs en gibier & en venaison; ensorte qu'ils en font trafic avec les nations voisines.

Les Lappons étoient payens avant que d'embrasser le Christianisme, & leur religion ne différoit pas beaucoup de celle des Finons; le mot de *Jumala* est encore en usage chez eux, & signifie *Dieu.* Ils ont aussi adoré pour Dieu, celui que les Suédois appellent *Thor;* mais on ne peut rien dire de certain touchant le culte que les Lappons rendoient à ces dieux. Ce qu'il y a de constant, c'est que *Jumala* étoit représenté sous la figure d'un homme assis sur un espece d'autel, une couronne sur la tête, ornée de douze pierres précieuses, avec un collier d'or de trois cents marcs au cou; d'autres disent qu'au lieu d'un

collier, il avoit autour du cou un ruban d'où pendoit une espece de médaille d'or gravée, & couverte de pierreries.

Olaüs rapporte dans son Histoire, qu'on avoit bâti au dieu Jumala en une forêt une maniere de temple où les peuples les plus éloignés, aussi-bien que les plus proches, venoient l'adorer, & que ce temple étoit entouré d'une haie fort haute, fermée d'une porte, pour en défendre l'entrée à ceux à qui il n'étoit pas permis d'en approcher. L'Histoire d'Herrodi nous apprend que l'or, & tout ce qu'il y avoit de plus précieux, ayant été enlevé de ce temple, la figure du dieu, & tous les ornemens sacrés, furent brûlés & réduits en cendres, ce qui fait connoître qu'elle étoit de bois.

Les Lappons disent qu'ils n'ont été instruits des mysteres de la religion chrétienne, que depuis deux siécles. Au tems de Gustave, roi de Suéde, quand ses officiers alloient en Lapponie, pour y recevoir les droits, ils étoient accompagnés de prêtres qui baptisoient les enfans. On ne se contentoit pas de leur faire une simple prédication, on les obligeoit de l'entendre & d'en rendre compte. Charles IX. fut le premier qui prit le soin de faire bâtir des églises en chaque contrée, & de mettre en chacune de ces églises des prêtres entretenus à ses dépens. On en bâtit deux en la Lapponie de Torna, l'une, en 1600, appellée *Tenotekis*; & l'autre trois ans après, sous le nom de *Jukasjerff*. La reine Christine donna les lettres patentes, en 1640, pour la construction de quatre autres églises à *Arwitz-jerf*, à *Arieplog*, à *Silbojoch* & à *Nafsifiel*. Depuis ce tems-là, il y a toujours eu des églises de Chrétiens dans la Lapponie. Elles sont fort simples, mais fort propres: leurs matériaux sont des pieds d'arbres. On y a construit de petits bâtimens tout auprès, afin d'y mettre des cloches. Il y a des chambres pour la demeure des prêtres, & pour tenir à couvert la multitude du peuple, qui vient de fort loin, & se délasse en hiver auprès du feu qu'on y fait. Les Lappons aiment & honorent leurs prêtres, qu'ils appellent *herfai*, c'est-à-dire *seigneurs*. Quand ces prêtres leur viennent rendre visite, ils vont fort loin au-devant pour les prendre sur leurs rennes, & les amenent dans leurs cabanes préparées pour les recevoir, avec de petites branches de bouleau, jettées par terre, & couvertes de peaux de rennes. Tous les Lappons de la famille y accourent & les saluent avec une grande humilité. Ils ont pour service du poisson sec, de la chair de renne desséchée, des langues rôties & des os chauffés au feu, qu'ils cassent, & dont ils tirent la moëlle. Ils mangent ces viandes sans pain & sans sel, mais ces prêtres en apportent avec eux, ainsi que du vin. Les Lappons leur présentent de l'eau pour boire, dans des tasses faites d'écorces. Ils gardent religieusement les dimanches & fêtes. Quelques-uns même quittent le travail dès le samedi. Ils font aussi reposer leurs troupeaux & leurs bêtes de monture; & il s'en trouve de si scrupuleux, qu'ils ne veulent pas traire ces jours-là. Il entendent fort attentivement la prédication, & chantent les pseaumes en commun. Ils font grand état des sacremens, sur-tout du baptême. Ainsi, dix ou douze jours après que les femmes sont accouchées, elles entreprennent de longs voyages, au travers des plus hautes montagnes, le long des lacs, & au milieu des fôrets, pour porter leurs enfans au prêtre & les faire baptiser. Ils confessent leurs péchés avant que de se présenter à la communion qu'ils reçoivent avec un profond respect.

Quoique les rois & les prêtres n'ayent épargné ni peines ni soins pour détruire la superstition dans leur esprit, la plûpart la considerent comme l'héritage qui leur a été laissé par leurs ancêtres, qu'ils ne veulent accuser ni d'impiété ni d'ignorance, ne pouvant croire qu'ils ayent été assez dépourvus de jugement, pour n'avoir pas su ce qu'ils doivent adorer pour Dieu. Ils observent les tems & les saisons, & établissent deux sortes des jours, les uns blancs, les autres noirs. Ils mettent au nombre des noirs les fêtes de S. Clement, de S. Marc & de sainte Catherine; & loin d'oser entreprendre ces jours-là aucune affaire importante, ils s'abstiennent de chasser. Ils font des réflexions superstitieuses sur le premier animal qu'ils voient en sortant de leurs cabanes, & ne permettent point à leurs femmes d'en sortir par la même porte qu'ils en sont sortis, pour aller chasser. Ils ne croient que foiblement à la résurrection des morts & à l'immortalité des ames, & donnent au vrai Dieu & à Jesus-Christ des dieux imaginaires pour compagnons. Ceux de Pitha & de Luhla ont trois dieux, *Thor* ou *Thordoën*, *Storjunkare* & *le soleil*, avec d'autres dieux moins considérables. Les Lappons réverent, sous quelque nom que ce soit les manes, c'est-à-dire les ames qui sont sorties du corps des hommes, parce qu'ils croient qu'après la mort il demeure quelque chose. Ils craignent extrêmement ces ames & les tiennent mal-faisantes, jusqu'à ce qu'elles soient rentrées en d'autres corps. Outre ces manes, ils ont des spectres & des démons qu'ils croient, roder autour des rochers & des montagnes, sur les lacs & les rivieres; & ils leur rendent quelque sorte d'honneur divins, comme faisoient les Romains aux Faunes, aux dieux des bois & aux Tritons. Il y a encore, à ce qu'ils disent, de bons & de mauvais génies. Ils les appellent la *troupe des Julhins*, & s'imaginent que ces esprits courent par l'air en grand nombre, principalement au tems des fêtes de Noël, qu'ils nomment *Julh* en leur langue.

Le premier dieu des Lappons, qui sont demeurés idolâtres, est appellé en Suédois *Thor* ou *Thordoën*, qui veut dire le *tonnerre*. Ils lui donnent en leur langue le nom de *Tiermes*, qui signifie tout ce qui fait un bruit effroyable, & celui d'*Aijeke*, aïeul, bisaïeul & trisaïeul. Ils l'adorent comme ayant pouvoir de vie & de mort sur tous les hommes, & lui attribuent celui de châtier & foudroyer quelquefois les démons mal-faisans. Ils lui donnent un arc pour cela, afin qu'il puisse tirer ses fléches contre eux. Le lieu où ils adorent ce dieu, est derriere leurs cabanes, dont il n'est éloigné que d'un trait de fléche. Ils dressent en cet endroit une espèce de de plancher ou de grande table, qui ressemble à un autel, & tout-à-l'entour ils mettent des branches de pin & de bouleau, qui marquent l'espace & la grandeur de cette sorte de temple. Ils bordent de branches des mêmes arbres l'allée qui conduit de la cabane à ce lieu sacré. La figure du dieu Toron & Tiermes est toujours de bois de bouleau. Ils donnent à cette idole une forme grossiere & en font la tête, avec la racine du bouleau, & tout le reste du corps, avec le tronc du même arbre. Afin qu'on sache que c'est l'idole de Toron, ils lui mettent à la main droite un marteau qui est sa marque particuliere, & lui fichent en la tête un clou d'acier ou de fer, auquel ils attachent un petit caillou, afin que ce dieu puisse faire du feu quand il lui plaira. Tous les ans, quand l'hiver approche, ils font une nouvelle statue à ce dieu, dans les sacrifices qu'ils lui offrent, & lui immolent un renne mâle, lui perçant le cœur avec la pointe d'un couteau. Ils reçoivent dans un vase le sang qui en sort, & en frotent aussi-tôt la tête & le dos de l'idole, après quoi ils lui en tracent sur l'estomac, des lignes en forme de croix. Cela fait, ils adorent cette idole, derriere laquelle ils arrangent le bois & les plus grands os de la tête du renne immolé. Ils mettent devant cette même idole une espèce de boëte faite d'écorce de bouleau, pleine de petits morceaux de chair, pris de toutes les parties du corps de ce renne, avec la graisse fondue par-dessus.

Le second des principaux dieux des Lappons idolâtres est appellé *Storjunkare*. Ils sont persuadés que la plûpart des biens ne sont accordés aux hommes que par son ministere, & que tous les animaux sont sous son empire. Ils prétendent, selon Jean Tornéus, qu'il a souvent apparu à ceux qui péchoient ou chassoient aux oiseaux, sous la figure d'un homme de belle taille, vêtu de noir, tenant à la main un mousquet, avec cette seule différence que ses pieds étoient semblables à ceux des oiseaux; que toutes les fois qu'ils l'ont apperçu ou debout sur le rivage ou dans le bateau, leur pêche a été heureuse; qu'avec son mousquet il a plusieurs fois tiré en volant, tué des oiseaux & qu'il les a distribués à ceux qui se sont trouvés présens. Le lieu où ils le révérent est quelque rocher, le bord d'un marais ou quelque caverne des plus inaccessibles, persuadés que ce dieu se plaît à y demeurer. La figure de Storjunkare est de pierre; & c'est de ces idoles que les auteurs parlent, quand ils disent que les idoles des Lappons font de grandes pierres. La victime, qu'ils immolent à ce dieu, est pour, l'ordinaire, un renne

mâle. Ils lui passent un fil de rouge au travers de l'oreille droite, & l'attachent derriere la cabane, au même endroit où ils ont coutume d'attacher la victime de Toron. Ensuite ils l'immolent de la même maniere, & gardent aussi le sang qui en est sorti. Cela fait, celui qui a eu le soin du sacrifice, porte le bois de la victime avec les os de la tête & du cou, les pieds & les ongles, sur la montagne dédiée au Storjunkare. Quand il est arrivé, & qu'il approche de la pierre sacrée, il s'incline profondément, fléchit les genoux, & lui rend de grands honneurs; après quoi, il frotte la pierre avec le sang qu'il a apporté, & une partie de la graisse du même animal. Il met le bois derriere l'idole, attachant à la corne droite la partie avec laquelle cet animal multiplie son espèce, & à la corne gauche un filet rouge, passé au travers d'un morceau d'étain, avec une petite piéce d'argent.

Leur troisiéme dieu est le soleil, qu'il appellent *Baiwe*. Ils l'honorent tout l'été, parce qu'il a dissipé les ténebres où ils étoient avant qu'il leur eût rendu la lumiere, & qu'il leur eût apporté la chaleur. Ils l'adorent aussi comme l'auteur de toutes les productions. Ils n'ont aucune image du soleil, à cause que de lui-même il est visible, & ne lui sacrifient que des rennes jeunes & femelles. Ils y observent les mêmes cérémonies dont on a parlé, si ce n'est que le filet, qu'ils passent au travers de l'oreille droite du renne est blanc. Ils ne prennent pas non plus, comme aux autres sacrifices une branche de bouleau, mais de bois de saule, pour faire le cercle qui est de la grandeur des cerceaux dont on relie les demi-tonnes de biere. Ils attachent à ce cerceau de petits morceaux de chair, pris de chacune des parties du corps de la victime, & les pendent derriere leur cabane sur une espèce de table, & au même lieu où ils offrent des sacrifices à Toron. Ils rangent sur cette table, en forme cercle, les os principaux de la victime.

Ils n'offrent jamais de sacrifices à Toron, à *Storjunkare* ou au *Soleil*, qu'ils n'ayent reconnu auparavant, par le moyen d'un instrument qu'ils nomment *Kannus*, presque semblable au tambour des anciens, si la victime sera agréable. Après qu'ils l'ont attachée derriere la cabane, ils tirent un poil de dessous le cou du renne, & l'attachent à un des anneaux du tambour dont ils veulent se servir; un d'entr'eux frappe sur ce tambour; & les hommes mêlant leurs voix à celles des femmes, demandent en chantant, si le dieu veut agréer la victime. Si le paquet d'anneaux, à l'un desquels on a attaché le poil, se remue en même tems qu'on frappe sur le tambour, & qu'il aille se reposer sur la figure de Toron, ils prennent ce mouvement pour une preuve que le sacrifice lui plaira. Si au contraire le paquet d'anneaux demeure fixe, ils offrent la même victime à Storjunkare. Après avoir battu une seconde fois le tambour, ils lui demandent tous ensemble, encore en chantant, s'il veut accepter leur sacrifice, & proferent le nom de la montagne où ils ont résolu de l'offrir. S'il arrive que le paquet d'anneaux change peu-à-peu de place, & se repose sur l'endroit du tambour où l'image de Storjunkare est dessinée, il ne doutent point qu'il n'y consente. S'il demeure fixe comme la premiere fois, ils s'adressent au soleil, & tâchent de découvrir s'il veut bien que la victime lui soit immolée.

Outre ces trois dieux, les Lappons en ont d'autres petits, comme les manes des défuts, & la troupe des Juhles. Ils ne donnent point de nom particulier aux manes, & appellent seulement les morts, en général, *Sitte*, sans ériger aucune figure en leur honneur. Ils se contentent de leur offrir certains sacrifices; & quand, par le moyen du tambour, ils ont reconnu que la victime leur est agréable, ils lui passent au travers de l'oreille droite un filet de laine noire, qu'ils lui attachent aux cornes. Cette victime étant ainsi consacrée, ils vont l'immoler, & mangent sa chair, ne réservant qu'une petite partie du cœur, & une autre du poumon, qu'ils divisent encore chacune en trois parties, au travers desquelles ils passent de petites broches de bois, qu'ils trempent dans le sang du renne, & qu'ils mettent dans une espèce de corbeille faite comme un traîneau de Lapponie. Ils enterrent cette espèce de corbeille, aussi-bien que tous les os décharnés, assemblés & mis dans un panier fait exprès. Ceux des Lappons qui, sont encore attachés aux superstitions de leurs ancêtres, observent ces cérémonies quand ils veulent appaiser les manes. Quant aux Juhles, ils ne leur consacrent aucune image non plus qu'aux manes. Le lieu destiné pour les honorer, est sur quelqu'arbre, à la portée d'un trait de fléche derriere la cabane. Le culte se termine par un sacrifice superstitieux, en l'honneur de cette troupe vagabonde de Juhles qu'ils imaginent roder en l'air par les fôrets & les montagnes voisines, la veille & le jour de Noël. Ils jeûnent le premier jour, ou plutôt ils ne mangent point de chair, & gardent quelque morceau des autres alimens qu'ils prennent. Ils font la même chose le jour de la fête.

Les Lappons n'avoient point anciennement de logemens fixes. Ils ne bâtissoient des cabanes que pour peu de jours, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, selon qu'ils le trouvoient propre pour la pêche & la chasse; mais Charles IX leur ôta la liberté de roder ainsi, & assigna, en 1602, un territoire particlier à chaque famille. Ils ont commencé, depuis ce tems, à posseder certains espaces de terre, sans que la coutume de changer de lieu se soit entiérement abolie; mais ils ne transportent leurs logemens d'un lieu en un autre, que dans les limites de l'espace qui leur a été assigné: la nécessité qu'ils ont de chercher des vivres, est la seule cause de ces changemens continuels. Lorsqu'ils sont consumés en un endroit, il en faut chercher ailleurs. Ce changement de demeure ne se fait pas de telle maniere qu'ils abandonnent entiérement les premiers endroits pour n'y plus revenir; mais ils vont comme en tournant, & font une maniere de cercle. Les Lappons des montagnes les quittent quand il n'y a plus de pâturages, & ils y reviennent lorsque les herbes sont grandes. Ainsi il arrive qu'à la fin de l'année ils ont parcouru tous les logemens de l'espace dont ils ont la propriété. Ceux qui ont leurs habitations dans les forêts, retournent plusieurs fois par an aux cabanes bâties sur les bords des rivieres, & pres des lacs, selon les différentes saisons propres à la chasse ou à la pêche. Les premiers bâtissent leurs cabanes d'une autre maniere que les Lappons des forêts. Ils dressent aux quatre coins quatre piéces de bois, sur lesquelles ils mettent trois perches en forme de soliveaux, une sur chaque côté, & la troisiéme au derriere, sans qu'il y en ait sur la face de devant. Ils appuient sur ces soliveaux d'autres perches beaucoup plus longues; ensorte qu'elles se touchent presque par le haut; mais elles sont fort éloignées à l'endroit où elles posent sur la terre. Cette cabane ressemble à un toît de quatre pans, ou à un pavillon qui a la figure d'une pyramide. Ils jettent sur ces perches une espèce de manteau de la plus grosse étoffe qui se trouve, & les plus riches en jettent encore une autre par-dessus d'une toile forte. Ceux des forêts bâtissent leurs cabanes, quelques-uns avec des planches, d'autres avec six pieds d'arbres, qui se touchent par le haut, & font comme une espèce de cave. Ils jettent par-dessus des branches d'arbres ou de pin, ou des écorces, d'ordinaire de bouleau, qu'ils font cuire, afin de les plier & de les mettre plus facilement en Œuvre. Ils les couvrent quelquefois de peaux d'animaux ou de cuirs bien tannés. Cette sorte de cabane diffère de l'autre, en ce qu'on ne la couvre presque jamais de toile ou d'étoffe, & qu'elle a six angles au lieu de quatre. Chaque cabane a deux portes, l'une sur le devant, qui est la plus grande, & ouverte tous les jours, & par laquelle on entre & on sort. Celle de derriere, plus petite, & en forme de poterne, sert à apporter dans la cabane toutes les choses nécessaires pour la nourriture, &, entr'autres, ce qu'ils ont pris dans les bois ou dans les lacs. Ce seroit un crime de les apporter par la grande porte, comme au contraire, il n'est permis à aucune femme d'entrer dans la cabane, ni d'en sortir par la porte de derriere, tant parce qu'ils ont, de ce côté-là, le lieu où ils offrent des sacrifices à leurs dieux, que parce que la rencontre, ou la présence d'une femme, est d'un très-mauvais augure à un homme qui va à la chasse. La petite porte, selon Wexionius, se ferme d'elle-même en retombant. Vis-à-vis est une fenêtre qui donne du jour. C'est par cette porte qu'entrent ceux qui reviennent de la chasse. On quitte l'habit de chasse dans la garde-robe, large d'une aune, & longue de trois. Elle est dans la cabane au-dedans de la fenêtre, & il est défendu aux femmes d'y mettre le pied. Cette garde-robe est seulement un certain espace marqué par quelques piéces de bois, qui en font les bornes. Le pavé de la cabane est partagé de telle

maniere que le foyer ſe trouve au milieu. Ce foyer eſt garni de pierres tout-à-l'entour, pour empêcher les accidens qu'on peut craindre. Il y a toujours un chaudron ſuſpendu ſur le feu, auprès duquel ils placent trois chevrons ſur leſquels ils coupent avec une hache la chair, le poiſſon, & tout ce qu'ils accommodent pour manger. Il n'y a que les hommes qui puiſſent entrer dans l'eſpace que ces trois chevrons renferment. La petite porte, qui eſt ordinairement vers le ſeptentrion, eſt au milieu de cet espace; & la grande, vers le midi, à l'oppoſite. Le pere de famille & ſa femme ont leur lit dans l'un des côtés. La mere a ſes filles auprès d'elle. Les garçons, la plûpart du tems, demeurent de l'autre côté où ſe tiennent les valets & les ſervantes. Le reſte de l'eſpace juſqu'à la porte eſt occupé par les femmes. Ils couvrent toute l'aire de la cabane de branches de bouleau, pour empêcher l'humidité. C'eſt-là leur maniere de paver. Pour y être plus proprement, ils couvrent ces branches de quelques peaux de rennes ſur leſquelles ils s'aſſeyent. Outre ces logemens, ils ont des bâtimens particuliers appellés *Halla*, où ils conſervent leurs proviſions. Ils les bâtiſſent ordinairement de cette ſorte. Ils dépouillent un ſapin ou un pin de ſon écorce, & en coupent les branches, afin qu'il ſoit poli & gliſſant, ou de lui-même, ou par quelque graiſſe dont ils le frotent, pour empêcher que les rats & les bêtes ſauvages n'y puiſſent monter. Ils le coupent à la hauteur de cinq ou ſix aunes, depuis la racine; enſuite ils font des mortoiſes ſur le plus haut de cet arbre, & paſſent, au travers de ces mortoiſes, deux piéces de bois emboëtées l'une ſur l'autre en forme de croix. Ces piéces de bois leur ſervent comme de ſablieres ſur leſquelles ils bâtiſſent le garde-manger qu'ils couvrent de planches ou d'écorce de bouleau; & ils y font une porte. La figure de ce bâtiment eſt presque ſemblable à celle de nos colombiers qu'on bâtit ſur des piliers ou ſur des poteaux de bois. Ce qui les oblige à mettre ce garde-manger en un lieu ſi élevé, c'eſt la peur qu'ils ont des ours ou des goules. Cet édifice a ceci de particulier, que la porte eſt au-deſſous, en forme de battans ou de trape, afin que lorſque le Lappon deſcend, elle ſe ferme d'elle-même par ſa propre peſanteur. On y monte avec une eſpèce d'échelle faite d'une piéce de bois, où il y a quelques ſortes de degrés.

Les Lappons ne s'habillent pas tous de la même ſorte. Les hommes portent en été des hauts-de-chauſſes fort étroits, qui leur ſerrent le corps de tous côtés, & leur tombent juſqu'aux pieds, le long des cuiſſes. Ils mettent par-deſſus une robe avec des manches. Cette robe, qui eſt fort large, leur deſcend juſqu'à la moitié des cuiſſes, & ils ont une ceinture par-deſſus; ils n'ont ni linge ni chemiſe par-deſſous. Ces vêtemens ſont de laine: ceux des payſans ſont blancs ou gris, de la couleur de la laine employée. Sans avoir paſſé à la teinture; l'étoffe en eſt fort groſſiere. Les habits des riches ſont d'une étoffe plus fine, verte, bleue, fort ſouvent rouge, & jamais noire, parce qu'ils ont cette couleur en horreur. Leurs ceintures ſont de cuir que les plus riches garniſſent de petits boutons d'argent, attachés fort près les uns des autres; ceux des plus pauvres ne ſont que d'étain. Ils pendent à cette ceinture un couteau dans une gaîne, une bourſe carrée, plus longue que large, un ſac fait de cuir, & un étui avec des aiguilles & du fil; la gaîne eſt de cuir de renne, couſue par le côté avec des filets d'étain, ayant de petits anneaux qui pendent au bas: la bourſe eſt auſſi de cuir de renne, mais avec le poil; on y ajoûte un autre cuir auſſi grand que la bourſe; & ce cuir qui eſt couvert d'un morceau d'étoffe rouge, ou d'une autre couleur, brodé auſſi de filets d'étain, ſe ferme avec trois petits nœuds. Ils mettent leur tabac dans cette bourſe, & les autres choſes peu conſidérables, avec une pierre à feu, d'ordinaire de cryſtal, un morceau d'acier & du ſoufre pour faire du feu. Le ſac eſt du même cuir de renne; ſa figure eſt longue & ronde; ils y mettent leur argent & ce qu'ils ont de plus précieux; l'étui des aiguilles eſt fait d'une façon fort particuliere. Ils prennent une piéce d'étoffe carrée, plus large par le bas que par le haut, qui a la figure d'un triangle long, mais coupé par la pointe: ils bordent cette étoffe avec du cuir, & y mettent des aiguilles; ils fourrent cet étui dans un autre de même figure, couvert par-deſſus d'étoffe rouge, ou d'une autre couleur, bordée avec des filets d'étain, & qui ſe tire avec la couroie. Ils pendent encore à leur ceinture de petites chaînes de laiton, & un grand nombre d'anneaux du même métal; ces petites chaînes leur ſont attachées autour du corps; la bourſe pend au bas du ventre, & les autres choſes ſont ſur les côtés. Ils ſe couvrent ordinairement la tête d'un bonnet tél que ceux que l'on prend en France en ſe couchant; les plus riches y font faire un bord de peau de renard, de martre ou de caſtor: il y a de ces bonnets faits de la peau d'un oiſeau nommé *loom*, qui a encore toutes ſes plumes. Ils accommodent quelquefois l'oiſeau entier avec tant d'adreſſe, que, ſans en ôter ni les ailes ni la tête, ils s'en font un bonnet. Leurs ſouliers ſont de cuir de renne avec le poil, même en la partie qui répond à la plante du pied. Ils ſont cette partie de deux piéces couſues enſemble, dont l'une a le poil tourné vers le devant, & l'autre en arriere, parce que cette ſemelle eſt trop gliſſante, lorſque le poil eſt tout d'un côté. La forme du ſoulier eſt mal faite, ayant ſeulement une ouverture par-deſſus, afin que le pied y puiſſe entrer. Le devant eſt comme un bec tourné vers le haut, & qui va en pointe. Ils les garniſſent de quelques coutures, par leſquelles ils y attachent un petit morceau fort court d'étoffe, ou rouge, ou de quelqu'autre couleur; ils mettent leurs pieds nuds dans ces ſouliers, & les lient au bas de la jambe, avec une courroie; ils y fourrent quelque peu de foin; ils ont en hyver des hauts de chauſſes de peaux des pieds de rennes avec le poil; & leurs habits de cette ſaiſon, qu'ils appellent *muddes*, ſont auſſi de la peau velue de cet animal. Les plus eſtimés de ces muddes, ſont des peaux de petits rennes, dont le premier poil eſt tombé. Les Lappons portent auſſi, dans cette même ſaiſon, des bottes & des mitaines de ces mêmes peaux qui ont encore le poil, & ſe couvrent la tête d'une eſpece de bonnet fort large, qui couvre leurs épaules en partie, ne laiſſant qu'un trou au-devant par où ils peuvent regarder; le reſte les garantit du froid, des neiges & de la pluie. Le poil des peaux, dont ils ſont vêtus, eſt en dehors; enſorte qu'ils paroiſſent comme les bêtes même, couverts de poil depuis la tête juſqu'aux pieds.

Les femmes portent en été des robes qui leur couvrent le ſein, les bras & tout le corps, ayant quelques plis par-devant, qui vont juſqu'en bas: elles n'ont jamais de chemiſes, non plus que les hommes; les femmes de la plus baſſe condition, ſont couvertes d'une étoffe groſſiere que ſont les payſans de Suéde. Les plus riches ont du drap d'Angleterre rouge ou d'écarlate, & ſe parent, ſur les reins, d'une ceinture, large ſouvent de trois doigts: ces ceintures ſont enrichies de lames de la longueur d'un doigt, où il y a des figures gravées, des fleurs, de petits oiſeaux, & autres choſes ſemblables: ces figures ſont attachées par-deſſus ſur une bande de cuir, & miſes très près les unes des autres: elles y pendent pluſieurs chaînes de laiton, à l'une desquelles elles attachent un couteau avec la gaîne, à l'autre la bourſe, & à un autre un étui avec des aiguilles; elles attachent à toutes ces choſes qu'elles portent ſuſpendues devant elles, quantité d'anneaux de laiton; & le bruit qu'ils font les uns contre les autres, leur fait croire qu'il contribue à faire eſtimer leur bonne mine. Les Lappones ſe mettent ſur le ſein un ornement d'étoffe rouge ou d'une autre couleur, auſſi large que la paume de la main. Il tourne autour de leur cou, en maniere de collier; deſcend des deux côtés ſur le ſein, & finit en pointe: elles mettent ſur cette étoffe, à l'endroit du ſein, & quelquefois auſſi vers le cou, quantité de balles ou boutons fort près les uns des autres, avec des petites lames ou feuilles de métal pendantes. Les plus riches ont des boutons d'argent, ou dorés, gravés & ciſelés de différentes manieres: elles en ont ſur cette eſpece de colier, & ſur leur robe, à l'endroit qui ferme le ſein, juſqu'à deux ou trois rangs attachés les uns contre les autres: celles qui ne peuvent avoir des boutons d'argent, en ont de cuivre ou d'étain; & c'eſt en cela que conſiſte leur principal ornement: leur coëffure eſt plate par deſſus, ronde par les côtés, & de couleur rouge. Les femmes & les filles les plus riches y mettent des galons de fil de lin. Elles ſe couvrent les cuiſſes avec des chauſſes qui leur vont juſqu'aux pieds; leurs ſouliers ſont ſemblables à ceux des hommes. Leurs vêtemens en hyver ne ſont guères différens. Elles ont des *muddes* de rennes avec le poil, des hauts-de-chauſſes, à cauſe des

des neiges, du mauvais tems & de la difficulté des chemins, & des bonnets, dont elles se couvrent toute la tête. Elles portent quelquefois pendant l'été de ces sortes de bonnets pour se garantir des piqueures des moucherons. Elles les serrent sous le cou avec un lien, & redressent par dessus la tête, l'autre partie qui en hyver leur tombe sur les épaules. La nuit elles se couchent sur des peaux de rennes, & en jettent quelques-unes sur des branches & des feuilles de bouleau, qui leur tiennent lieu de paille ou de matelas. L'été, elles ont des couvertures de laine; le poil des filets de ces couvertures est fort long; elles s'en enveloppent tout le corps, & toute la tête, à cause des moucherons, afin que leur pesanteur ne leur ôte pas la facilité de respirer, elles les suspendent ordinairement avec des cordons du côté de la tête, au haut de la tente ou cabane; elles sont toutes nues sous ces couvertures, tant en hyver qu'en été.

Comme les Lappons, qui demeurent dans les montagnes, ne vont presque jamais à la pêche, & qu'ils ont toujours des rennes en très-grand nombre, ils en tirent leur aliment le plus ordinaire. Ils n'en mangent en hyver que la chair cuite, & en été ils se nourrissent des fromages de leur lait, & de leur chair desséchée à l'air pendant l'hyver. La langue de renne passe pour un morceau très-friand: ils la font rôtir. La graisse & la moëlle des os sont pour eux des mets délicieux. Leur nourriture la plus ordinaire est le sang du même animal cuit, dans de l'eau. Les Lappons des forêts vivent de poisson, de bêtes sauvages & d'oiseaux. Ils préferent la chair d'ours à celle des autres bêtes. L'usage du pain & des autres nourritures faites de farine, est fort rare parmi eux. Ils n'ont point de sel, & en mettent très-peu sur leurs viandes quand on leur en porte. Au lieu de farine & de pain, ils prennent des poissons qu'ils exposent l'hyver à l'air excessivement froid, & en été au vent & au soleil, & les mettent en poudre, après les avoir ainsi desséchés. Olaüs Magnus rapporte qu'au commencement de l'été ils cueillent les bouts des pins, dont la moëlle est fort douce, & qu'ils s'en servent au lieu de pain. L'écorce de ces arbres leur tient lieu de sel, après l'avoir préparée. Pour cela, ils dépouillent les pins de leur grosse écorce, aux endroits les plus proches de la terre; ils levent la petite écorce intérieure, qu'ils nettoyent bien, & la mettent en feuilles fort déliées, qu'ils font ensuite sécher au soleil, après quoi ils les rompent en petits morceaux, & en rempliſſent des caisses: ils mettent ces caisses dans la terre, & les couvrent de sable, laissant tout le long d'un jour ces écorces s'attendrir & cuire dans leur chaleur. Ils font brûler dans l'endroit où les caisses sont en terre une grande quantité de bois; le feu recuit encore ces écorces, leur fait prendre une couleur rouge, & leur donne une saveur très-agréable. Après qu'ils ont fait la pêche, ils vuident tous les poissons qu'ils ont pris, dont ils font cuire une partie, & mangent les autres secs. Ils font bouillir ceux qu'ils ne font pas sécher, ou seuls, ou avec de la chair de bêtes sauvages ou d'oiseaux, ne faisant jamais rôtir ni la chair ni le poisson, à la reserve de la langue du renne, & des os qu'ils mettent sur le feu, & qu'ils cassent ensuite, afin d'en manger la moëlle. Ils n'ont que de l'eau pour boisson. Afin qu'elle ne gêle pas l'hiver, ils la tiennent dans un chaudron suspendu sur le feu, au milieu de la cabane, & chacun en prend tant qu'il veut avec une cuillere. Ils ont, outre l'eau commune, une boisson qu'ils nomment *lahma*; c'est le bouillon où ils ont fait cuire le poisson avec la chair. Lorsqu'ils veulent faire la débauche, ils boivent des eaux-de-vie de France, qu'ils achetent en Norwége, à la foire de Saint-Jean. En hiver, ils font leurs repas dans la cabane, vers le côté où le pere de famille se tient avec sa femme & ses filles, à droite en entrant par la grande porte; en été ils mangent dehors sur des gazons. En quelque endroit qu'ils mangent, ils ne gardent aucun rang. Ils se mettent à plate terre, ou sur une peau étendue, les pieds pliés par derriere l'un contre l'autre. Lorsqu'ils sont assis ainsi en forme de cercle, on met les viandes sur un ais qui leur sert de table: chacun prend & tient à la main sa piéce de chair ou de poisson, & souvent ils en tirent eux-mêmes du chaudron autant qu'ils en ont besoin, & mettent ce qu'ils en tirent, ou sur leurs gants, ou dans leur bonnet. Si c'est quelque chose de liquide, du lait, du potage, ils ont pour cela un grand vaisseau fait d'un tronc de bouleau creusé en long. Le repas fini, ils levent les mains au ciel, & rendent grace à Dieu, après quoi ils se donnent mutuellement la main droite, s'exhortant à conserver l'amitié qu'ils ont les uns pour les autres.

Quand un Lappon veut se marier, il cherche une fille riche qui ait grand nombre de rennes; car les Lappons en donnent en propre à leurs enfans, si-tôt qu'ils sont nés. Le prétendant va voir les parens de cette fille, avec quelques-uns de ses amis, dont l'un est chargé de traiter l'affaire. Ce médiateur porte avec lui quelque bouteille du meilleur esprit de vin, qu'il peut rencontrer; & quand ils sont arrivés à la cabane, on les convie tous d'entrer, à l'exception de l'amant, qui doit demeurer dehors, jusqu'à ce qu'ils ayent bu le vin de la bienvenue, & que la proposition ait été faite. Il entre ensuite; & on lui donne à manger, sans qu'il voie la fille. S'il peut obtenir la permission de lui parler, il sort de la cabane après le repas, & va prendre dans son traîneau ses habits de laine & tout ce qu'il porte aux jours des plus grandes fêtes. Il vient saluer sa maîtresse en cet état; ce qui se fait par un baiser, en s'appliquant le nez fortement l'un contre l'autre. Cela fait, l'amant lui présente une langue de renne, de la chair de castor, & d'autres viandes qu'elle refuse d'abord en présence de ses sœurs & de ses autres parens; mais en même tems elle fait signe à l'amant de sortir de la cabane. Lorsqu'ils sont tous deux en particulier, elle reçoit ces mêmes présens. L'amant la priant, après cela, de lui permettre de dormir auprès d'elle dans la cabane; si elle ne le veut pas, elle jette les présens par terre, pour marque de son refus; si elle y consent, l'affaire passe pour conclue entr'eux. Cependant l'approbation des parens, absolument nécessaire, est quelquefois retardée deux ou trois ans; ce qui vient des grands présens qu'il faut que l'amant leur fasse pour les gagner. Il ne laisse pas de voir sa maîtresse; mais il est obligé, toutes le fois qu'il veut avoir ce plaisir, de porter de l'eau-de-vie; & cela est cause que le pere, qui est bien-aise d'en boire long-tems, différe d'approuver le mariage. Lorsque le jour en est arrêté, tous les parens & les alliés de chaque côté s'assemblent la veille dans la cabane de la fille, où l'amant fait les présens de nôces, au pere un gobelet d'argent, un grand chaudron de cuivre, & un lit avec toutes les couvertures & autres étoffes nécessaires pour le garnir; à la mere, une ceinture d'argent, une robe de parade, & un collier garni par-tout de boutons d'argent; aux freres, aux sœurs, & autres plus proche parens, des cuilleres d'argent, des joyaux aussi d'argent pour pendre au cou, & choses semblables. Le lendemain, l'épouse commence par délier ses cheveux, donnant la bande qui les avoit jusques-là tenus noüés, à sa plus proche parente d'entre les filles. Elle les peigne, les laisse tomber, & met sur sa tête nue une ou deux ceintures d'argent doré, de celles dont les femmes ont accoutumé de se servir au lieu de guirlande; enserre que si la ceinture est trop large pour la tête, on la resserre, & on en fait pendre le bout par derriere. Ce jour-là, elle prend ses plus beaux habits, ainsi que l'époux; & ils vont tous deux ainsi parés, recevoir la bénédiction nuptiale. Si le chemin est long, & que ce soit en hiver, on se sert de rennes attachés à des traîneaux. Lorsqu'on est arrivé près de l'église, un Lappon, qu'ils nomment *autolmelma*, c'est-à-dire *menteur*, marche le premier, comme conducteur de toute la troupe; l'époux marche immédiatement après lui, & tous les hommes le suivent. Quelques filles vont devant l'épouée, qui a un homme & une femme à ses côtés pour la soutenir, & qui témoigne beaucoup de tristesse, pour faire connoître que c'est par contrainte qu'elle quitte son pere & sa mere. Les autres femmes la suivent; & lorsqu'ils sont entrés dans l'église, on fait les mêmes cérémonies qui s'observent parmi les Chrétiens dans les mariages. Le festin des nôces se fait ensuite dans la cabane des parens de l'épouſée, où tous les conviés apportent, chacun dès le soir, leur portion des viandes, qu'on y doit manger. La plus grande partie en est fournie par les parens du marié & de la mariée, qui la donnent toute crue à un Lappon établi pour la faire cuire. Le marié & la mariée sont assis à table l'un auprès de l'autre, & ensuite tous les parens & les alliés. Chacun reçoit ce que lui présente le Lappon, qui fait l'office de traiteur, & qui, commençant par

les mariés, distribue ensuite la portion à tous les autres. Comme la cabane est trop petite pour contenir tout le monde, les garçons & les filles, qui n'y peuvent trouver place montent sur le toit, & font descendre des ficelles, au bout desquelles il y a de petits crochets; on y attache des piéces de chair, afin qu'ils ayent leur part du festin. Les nôces achevées, il n'est pas encore permis au marié d'emmener sa femme avec les biens qui lui appartiennent; il est obligé de demeurer avec son beau-pere, & de le servir un an entier. Après cela, si on le juge à propos, il établit séparément sa famille. Ils lavent les enfans nouvellement nés dans de l'eau froide, ou de la neige, jusqu'à ce qu'ils voient qu'ils ont de la peine à respirer; alors ils les mettent dans de l'eau chaude, & prennent garde qu'il ne leur en tombe aucune goutte sur la tête, jusqu'à ce que le prêtre les ait baptisés. Si-tôt que les enfans sont ainsi lavés, ils les enveloppent dans une peau de liévre. L'accouchée a son lieu particulier dans la cabane, où elle demeure au lit fort peu de tems. Quand elle a recouvré ses forces, c'est-à-dire, le quatorziéme jour, pour le plus tard, après ses couches, elle se met en chemin, grimpe sur la cime des montagnes les plus hautes, passe le long des lacs les plus étendus, & traverse d'épaisses forêts, pour porter son enfant au prêtre, afin qu'il lui donne le baptême. L'hiver elle l'attache au traîneau, sur lequel elle est portée, & en été sur le bât dont elle charge le renne. Les Lapponnes n'ont point de nourrices; elles donnent elles-mêmes à tetter à leurs enfans, durant trois ou quatre années, & les accoutument à la viande de fort bonne heure. Leurs berceaux sont faits d'une grosse piéce de bois creusée, garnie de cuir par dedans, & à l'endroit de la tête il y a comme un petit toît en rond, fait aussi de cuir. Elles y mettent leur enfant tout nud; & au lieu de langes, on fourre par-dessous une espece de mousse rouge fort douce, qu'elles font bien sécher en été. Elles changent cette mousse toutes les fois qu'il faut remuer l'enfant. Il y a, le long des côtés, des peaux de jeunes rennes, dont elles le couvrent. S'il faut le bercer pour l'endormir, elles suspendent le berceau au toît de la cabane, & le font ainsi aller en l'air d'un côté à l'autre; pour l'amuser & le réjouir, elles y attachent des anneaux de laiton, qui, en faisant du bruit, lui servent de hochets. Elles y mettent quelques marques qui avertissent l'enfant de bonne heure de sa condition, & de ce qu'il doit faire quand il sera grand. Si c'est un garçon, elles attachent à son berceau un petit arc, de petites fléches, & une petite hallebarde, tout cela bien travaillé, & fait de corne de renne ou d'étain; si c'est une fille, elles y pendent les aîles, les pieds & la tête d'un oiseau très-blanc, pour leur apprendre qu'elles doivent être très-pures & très-prompres à remplir tout ce qui est de leur devoir. Ces enfans n'ont point d'autres maîtres que leurs parens pour leur apprendre les arts qui leur peuvent être nécessaires. Les peres instruisent les garçons à tirer des fléches avec l'arc à un certain but; & si-tôt qu'ils savent un peu tirer, on les oblige tous les jours de viser contre un morceau d'écorce de bouleau pendu au bout d'une grande perche; & on ne leur donne point à manger qu'ils n'ayent donné dans ce but. Les meres apprennent aux filles à coudre des bottes, des souliers, des gants, des habits, & tout le harnois qu'on met sur les rennes, quand on les attache à des traîneaux. La coutume des Lappons est de donner à chacune de leurs filles, aussi-tôt qu'elle a été baptisée, un renne femelle; ils lui en donnent encore un quand les dents commencent à lui percer. Ils gravent sur les cornes de ces animaux la marque de la fille; & tous ceux qui proviennent de ces rennes, lui sont conservés. Si on en échange pour de l'argent, du cuivre, du laiton ou des habits, tout ce qui est acquis par le troc, est pour cette fille.

En Lapponie, l'occupation des hommes est ou la pêche, ou la chasse; ils se servent de fléches ou d'armes à feu, suivant que l'animal qu'ils poursuivent est plus ou moins redoutable. Les femmes seules préparent le boire & le manger; elles s'occupent à tailler & à coudre des habits, à faire des gants, des souliers & tout ce qui est nécessaire pour attacher les rennes aux traîneaux, qui sont les seules voitures en usage dans ce pays. Les Lapponnes font ordinairement leur fil avec des nerfs de renne, battus & préparés à-peu-près comme du lin que le froid excessif ne permet pas de faire venir en Lapponie. Elles tirent aussi du fil de la laine de brebis, pour en faire des bandes & des rubans; elles font aussi du fil avec du poil de liévre blanc, & il leur sert pour des bonnets qu'elles font en tricotant avec trois ou quatre petites broches de fer, semblables à celles dont on se sert pour fabriquer des bas de soie ou de laine, dans les autres pays de l'Europe.

Il y a deux choses principales parmi les Lapons, l'une qui regarde la justice, l'autre les tributs. Les historiens rapportent fort peu de chose touchant la justice, dont il semble que leurs rois ont été les maîtres, & qu'ils l'exerçoient lorsque cette nation jouissoit encore de sa liberté; mais depuis que les Birkales leur ont commandé sous le titre de *présidens*, ils ont toujours reconnu leur gouvernement. Ces Birkales ont été des sujets du roi de Suéde, appellés ainsi, parce qu'ils étoient de la paroisse de Birkala, & ont toujours eu coutume d'aller de Suéde en Lapponie. Il est vrai que le roi Gustave I ne parle point dans ses Lettres de Birkales, d'une seule paroisse, mais de plusieurs, & qu'au lieu de nommer ces paroisses *Birkala*, il les appelle *Pitha*, *Luhla* & *Torna*. Cela vient de ce que, dans la suite, quelques Birkales, nés dans la Tavastie, furent établis dans les villes de Luhla, de Pitha & de Torna, pour y commander aux Lappons, & trafiquer avec eux par même moyen. Comme le commerce avec ces peuples sauvages n'étoit permis qu'aux Birkales, Burœus les nomme *marchands*, & remarque que les habitans de la Bothnie, & particuliérement ceux qu'on appelle *Birkales*, avoient soin d'acheter, pendant l'été, des marchands qui venoient sur leurs côtes par le golfe de Bothnie, les denrées qu'ils connoissoient nécessaires aux Lappons, & qu'ils les portoient en Lapponie, lorsque les lacs & les fleuves étoient tout-à-fait glacés. On voit par-là, que les Birkales étoient habitans, non d'une seule paroisse, mais de toute la Bothnie. On pourroit dire qu'ils ne demeuroient anciennement que dans la paroisse de Birkala; que depuis ils ont passé dans les régions plus avancées, & qu'ils y ont conservé dans tous les pays & toutes les villes, les droits qu'ils ont obtenus d'abord du roi Magnus-Ladulaos. Ces droits étoient qu'ils auroient seuls une autorité entiere sur les Lappons, & qu'aucun autre ne leveroit de tributs sur ce peuple, avec lequel il ne seroit permis qu'à eux seuls de trafiquer. Voilà le pouvoir des Birkales sur les Lappons, sous l'autorité des rois de Suéde. Ziéglérus ne reconnoît aucun juge parmi eux. Il dit seulement qu'ils venoient en Suéde, pour y terminer leurs différends sur le droit douteux. Ces sortes d'affaires étoient rares, parce qu'on n'entend point parler en Lapponie de larcins, de vols, d'assassinats, d'adulteres, ni d'autres crimes semblables. Il n'y a que la seule impiété magique qui régne parmi ce peuple, quoiqu'elle y ait été défendue expressément de tout tems, & sévérement punie. Depuis qu'ils ont reçu le baptême, ils n'osent plus enseigner cet art, ni s'en servir ouvertement, à cause qu'il y va de la vie. Si-tôt que Gustave I eut éloigné les Birkales du gouvernement, & qu'il eut donné aux Lappons des préfets particuliers, on régla avec plus d'ordre les informations & les procès. Charles IX fit apprendre à ces préfets les loix de la Suéde, & les obligea d'accommoder, autant qu'il seroit possible, leur maniere de vivre à ce qui étoit reglé par ces loix. Les Lappons ont aujourd'hui trois tribunaux. Le premier est pour la Lapponie d'Aongermanne; le second pour les Lappons d'Uhma, de Pitha & de Luhla; & le troisiéme pour celles de Torna & de Kiémi. Il y a trois préfets, un pour chacun de ces tribunaux devant qui vont toutes les affaires. Ils sont obligés de rendre la justice à tous leurs peuples, au nom de la couronne, & en la présence du juge & du prêtre. Les tributs qui consistoient, au commencement, en peaux de bêtes sauvages, étoient payés plus par les Birkales que par les Lappons, non pas tant pour le profit que pouvoit en recevoir la couronne de Suéde, que pour marquer l'obéissance des Birkales à cette couronne, dont ils tenoient leur autorité sur les Lappons. Ces tributs consistent présentement en especes de monnoie, en rennes & en peau; chaque Lappon paye à proportion, & selon la qualité du territoire qu'il occupe. Les territoires les plus étendus sont appellés *d'un entier*, ou *du juste tribut*; & les plus petits territoires, *d'un demi-tribut*. Celui qui a un territoire d'un tribut entier, paye tous les ans à la couronne deux richdales en especes; & celui qui n'a qu'un héritage de demi-tri-

but, paye seulement une richdale. Comme il arrive souvent que plusieurs d'entr'eux n'ont point de richdales, ils donnent des peaux de renards & d'écureuils. Cinquante peaux d'écureils sont estimées une richdale, & une peau de renard avec une paire de souliers à la mode des Lappons, vaut la même chose. Les poissons doivent être secs; il en faut deux livrés du grand poids, pour égaler une richdale. Ils donnent aussi la dixme de leurs rennes, & ce tribut se leve sur chaque pays, & non sur les familles particulieres. Outre cela, chaque chef de famille est obligé de donner ou une peau de renard blanc, ou deux paires de souliers du pays; & quand il ne peut fournir ces choses, il paye une demi-livre du grand poids de brochets secs. Une partie de ces tributs s'emploie à entretenir les prêtres, qui demeurent en ce pays, pour instruire les Lappons.

Depuis qu'ils n'ont plus été assujettis aux Birkales, ils ont eu une grande liberté de trafiquer avec les autres nations. Ceux qui demeurent proche des montagnes qui séparent la Norwége de la Suede, ont commerce avec les Norwégiens & les Suédois. Ceux qui sont plus éloignés de ces montagnes, n'en ont qu'avec ces derniers; & ceux qui sont plus vers le nord & l'orient, trafiquent avec les Russes & les Finons. Les marchandises qu'ils échangent avec de l'argent, des richdales, des étoffes de laine, de la toile, du cuivre, du laiton, de la farine, du sel, des peaux de bœuf, des aiguilles, des couteaux, de l'esprit de vin, & sur-tout avec du tabac qu'ils aiment passionnément, sont des rennes & des poissons qu'ils prennent en si grande quantité, qu'ils en rempliſſent des réservoirs, & en mettent dans des bariques, pour porter aux provinces voisines qui sont la Northbothnie & la Russie blanche. Ils trafiquent aussi de peaux extrêmement blanches, qu'ils nomment des *armelines*, & d'autres peaux, de rennes, de renards noirs, de roux, de bleus & de blancs, de goulus, de loutres, de martres, de castors, de loups, d'ours & d'écureuils, de robes du pays, de gants, de souliers, de bottes, de brochets desséchés & de fromage de lait de rennes.

Les Lappons ne s'appliquent au travail que lorsque le manque de vivres les y oblige, & menent une vie assez solitaire, à cause que chaque famille demeure dans ses cabanes séparées, & souvent fort éloignées de toutes les autres. Ils se plaisent fort à visiter leurs parens & leurs amis. Les plus riches se font un plaisir de régaler ceux qui les viennent voir. Ils ont des jeux qui charment leur oisiveté, sur-tout en hiver, lorsqu'ils s'assemblent aux lieux destinés pour y mettre en vente leurs marchandises, & rendre la justice. Les hommes tracent une ligne sur la neige, & mettent un but au-delà, dans la distance de quelques pas. Chacun d'eux court depuis ce but jusqu'à la ligne, où étant arrivés, ils se lancent en sautant le plus loin qu'ils peuvent, & celui qui peut sauter plus avant remporte le prix. Quelquefois le jeu consiste à qui pourra sauter le plus haut, & pour cela on tient une corde ou un bâton à une certaine hauteur, & ils tâchent l'un après l'autre de sauter par-dessus cette corde ou ce bâton. Ils ont un autre jeu qui se fait avec les fléches. Ils marquent un but fort petit, où ils tirent avec l'arc, d'une certaine distance, & le vainqueur est celui qui donne plusieurs fois dedans. Les hommes & les femmes jouent aussi quelquefois ensemble avec une balle de cuir remplie de soin. Ils se partagent en deux bandes: l'une tient un certain espace, & l'autre un autre, avec quelque distance entre deux. Etant ainsi disposés, tous ceux d'un parti frappent la balle l'un après l'autre avec un bâton, & la font voler en l'air de toute leur force. Si quelqu'un de ceux de l'autre parti peut l'attraper de la main, avant qu'elle tombe à terre, le jeu se change; ce parti frape la balle à son tour & l'envoie en l'air. Quelquefois ils tracent deux lignes sur la neige gelée, éloignées l'une de l'autre d'un certain espace. Les hommes & les femmes se partagent indifféremment en deux partis, qui entreprennent chacun de défendre une de ces lignes. Ils s'assemblent tous ensuite au milieu de l'espace qui est entre deux, & tâchent de pousser la balle avec des bâtons, vers la ligne du parti contraire. Celui des deux partis qui réussit, remporte l'avantage. Les femmes dans l'un & l'autre de ces jeux, ne font pas paroître moins d'adresse & de vigueur que les hommes. Ceux qui sont avancés en âge, ont un jeu qui leur est particulier. Ils se divisent en deux classes pour lutter les uns contre les autres. Une classe se poste sur une longue ligne de front; comme un rang de soldats en bataille, & l'autre se range sur une ligne opposée. Ils prennent chacun leur adversaire par la ceinture, & celui qui peut le renverser par terre, sort victorieux du jeu. Les prix que remportent ceux qui gagnent, sont tantôt des écureuils & tantôt des choses de moindre valeur. Quelquefois ils jouent les balles de mousquet, dont ils se servent à la chasse; & celui qui les perd ainsi, ne pouvant plus y aller, en reçoit un grand dommage, puisqu'il ne sauroit plus faire provision d'aliment pour l'avenir, jusqu'à ce qu'il ait recouvré d'autres bales.

Les Lappons n'ont point de médecins, & ne croient pas en avoir besoin, n'étant point attaqués de beaucoup de maladies, communes ailleurs. Le mal des yeux qu'ils ont pleureux, chassieux & enflammés, est parmi eux la plus ordinaire, & elle est assez souvent suivie de la perte de la vue. Cela vient de la fumée, dont leur cabane est toujours remplie, & de la lueur du feu devant lequel ils sont la plûpart du tems dès leur naissance. Ils deviennent quelquefois poulmoniques, & sont affligés de pleurésie, de douleurs aux épaules, à l'estomac, à l'épine du dos, & de vertiges; mais cela leur arrive rarement. Contre tous les maux internes, ils se servent d'un breuvage fait de la racine d'une mousse, qu'ils nomment *jerth*; & à son défaut, ils prennent de l'angélique. Ils font cuire la tige de cette herbe dans du lait clair de renne, & cette décoction leur tient lieu de médecine. Quand ils sentent des douleurs en quelque partie du corps, ils prennent une espece de champignons qui viennent aux arbres de bouleau, en maniere de gâteau; & après y avoir mis le feu, ils l'appliquent tout ardent sur la partie affligée, afin que l'ulcere, qui s'y forme, attire toutes les mauvaises humeurs. Si l'application s'en fait comme il faut, le champignon s'enleve de lui-même, & la douleur cesse. Ils n'ont point d'autre appareil pour les plaies, que la résine qui distille des sapins. Lorsqu'ils ont quelque membre gelé de froid, ils prennent du fromage de renne, le fourrent dans un morceau de fer tout chaud; & avec ce qui en découle en forme d'huile, ils frottent la partie affligée, qui est soulagée presque aussitôt.

La plûpart des Lappons vivent jusqu'à soixante & dix, quatre-vingt, ou quatre-vingt-dix ans, sans que les cheveux leur blanchissent, & qu'ils cessent de couvrir au travers des bois & sur les montagnes. Il s'en trouve même, parmi eux, qui passent cent ans. Si quelqu'un vient à être dangereusement malade, soit de vieillesse, soit par accident, ils tâchent d'apprendre, par le moyen de leur tambour, quel doit être le succès de la maladie; & lorsqu'ils croient qu'il n'a pas long-tems à vivre, ils l'exhortent à bien mourir, & à avoir toujours dans le cœur la passion du Sauveur du monde. S'ils sont peu zélés pour la religion des Chrétiens, ils abandonnent le mourant, & se mettent seulement en peine du festin des funérailles. Dès que le malade a rendu l'esprit, tous les assistans quittent la cabane où le corps est étendu. Si le mort est riche, ils enveloppent son corps dans un drap de toile, lui couvrant toute la tête; s'il est pauvre, on l'ensevelit dans de l'étoffe de laine. Il est mis ensuite dans un cercueil par un Lappon que les parens ont prié de lui rendre ce dernier office. Ils sont obligés de lier un anneau de laiton au bras droit de ce Lappon; & il y demeure attaché, jusqu'à ce qu'il se soit acquitté de ce devoir. Ils croient que cet anneau est un sûr préservatif contre le mal que lui pourroient faire les manes du mort. Le cercueil se fait ordinairement d'un tronc d'arbre creusé. Ceux qui demeurent sur les montagnes des frontieres de Norwége, au défaut de bois, mettent le corps du défunt dans un traîneau. Les Lappons, avant qu'ils fussent Chrétiens, enterroient leurs morts au premier endroit, & particuliérement dans les bois; ce qu'ils font encore présentement lorsqu'ils sont fort éloignés de l'église. Quelques-uns mettent simplement le corps avec son traîneau dans la terre, & ils l'en couvrent principalement dans les pays où il n'y a que des rochers sans arbres. Les autres l'entourent de piéces de bois de tous côtés, & sur-tout dans les forêts. Ils en mettent par-

dessous, de peur que le cercueil ne se gâte, aux côtés & par-dessus, pour empêcher les bêtes sauvages de manger le corps. Ceux qui n'observent pas les cérémonies du Christianisme, enterrent avec le corps la hache du mort, un morceau d'acier & un caillou. Ils prétendent que le mort, se trouvant au dernier jour dans les ténèbres, aura besoin de quelque lumiere, & qu'il pourra allumer du feu avec cet acier & le caillou. Quant à la hache, ils en donnent pour raison, que si le mort trouve en son chemin des brossailles & des branches d'arbres capables de l'arrêter, il les coupera, parce que la loi a été imposée aux morts d'arriver au ciel par le fer & le feu. Ceux qui embrassent les cérémonies des Chrétiens, font porter le corps dans le cimetiere qui est proche des églises, à quoi le prêtre a soin de tenir la main. On l'enterre comme il se pratique parmi les Chrétiens; & les parens font paroître leur affliction, en se trouvant au convoi avec leurs plus mauvais habits. Ils ont ceci de particulier, qu'ils laissent dans le cimetiere le traîneau sur lequel on a apporté le corps du défunt, & tous les vêtemens qu'il avoit durant sa maladie, son lit, ses couvertures & autres choses pareilles. Le festin des funérailles se fait trois jours après la cérémonie de l'enterrement; les parens & les alliés du mort y sont conviés. On y mange la chair du renne qui a traîné le corps au lieu de la sépulture. Comme il a été immolé en l'honneur du mort, ils ont soin d'en amasser tous les os dans un panier sur lequel ils mettent une figure d'homme grande ou petite, à proportion de la taille de celui qui est la cause de ce festin, & ils enterrent toutes ces choses. Les biens qui tombent entre les mains des héritiers, & qui consistent en troupeaux de rennes, en vases de laiton, de cuivre, d'airain, & en argent monnoyé, se partagent entre les freres & sœurs; les deux tiers aux uns, & l'autre tiers aux autres; ils mettent toutefois à part, avant le partage, les rennes qui leur ont été donnés dès leur enfance, avec tous ceux qui en peuvent être provenus. Quant aux immeubles, comme les terres, les lacs, les montagnes & les eaux où l'on fait la pêche, les enfans de l'un & de l'autre sexe les possedent par indivis, sans les partager. Cet usage est appuyé sur la division que le roi Charles IX fit faire de toute la Laponie, donnant un territoire particulier à chaque famille.

Les animaux les plus remarquables qu'on trouve dans cette contrée, sont les rennes, les ours, les élans, les loups & les goulus. Il y a une fort grande quantité de castors, de renards, de martres & d'écureuils. Les écureuils y ont cela de particulier, qu'ils changent tous les ans de couleur, & qu'au lieu de roux, ils deviennent gris, si-tôt que l'hyver s'approche. On tient encore des Lappons cette espece d'animaux nommés *hermelines* ou *armelines*, & plus communément *hermines*, dont les peaux sont très-blanches, & qu'ils échangent avec toutes sortes de marchandises. C'est une belette blanche, qui a au bout de la queue une petite pointe fort noire.

Table géographique des principaux lieux de la Lapponie Suédoise & du Nordland.

	Longit. D. M.	Latit. D. M.
Uhma,	38 0	65 11.
Pita ou Pithéa,	40 0	66 14.
Lula ou Luhla,	40 30	66 30.
Torna ou Tornéa,	42 27	67 0.
Kimi ou Kiémi,	42 50	67 1.
Lappijaerf,	42 33	70 9.
Antoware,	44 4	70 26.
Ténokiile,	46 0	70 50.
Porsanger,	44 2	71 42.
Lingen,	37 30	70 30.
Troënes,	32 30	70 25.
Ewenes,	33 35	70 0.
Tirisare,	37 55	69 40.
Piala,	41 40	68 15.
Siguar,	38 35	68 59.
Tinguvar,	38 0	69 40.

	Longit. D. M.	Latit. D. M.
Rounula,	39 30	69 47.
Koutokrine,	42 0	69 17.
Waranger,	45 0	71 35.
Lanzord,	45 35	71 26.
Huvalsund,	42 40	71 12.
Skrisoé,	38 50	71 18.
Trumsæ,	35 52	70 55.
Andacaës,	32 0	70 30.
Sergen,	32 20	69 30.
Wardhus ou Wardhuys,	32 0	71 55.
Norkaap ou Nordkap.	45 30	72 30.

LAPSIAS, fleuve de l'Asie mineure, dans la Bithynie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 32, le seul qui en ait parlé.

LAPTÉE, prieuré de France, en Champagne, à demi-lieue de Troyes. Il y avoit des Chartreux; ce sont à présent des Bénédictins.

LAPURDUM, ancienne ville de la Gaule, dans la Novempopulanie. La Notice de l'Empire fait mention de cette ville, en ces termes: *in provincia Novempopulanâ tribunus cohortis Novempopulanæ Lapurdo;* d'où il est aisé de voir que *Lapurdum* est une ville de la *Novempopulanie*, où étoit en garnison une cohorte levée dans cette même province, & que cette cohorte y étoit sous les ordres d'un tribun. Sidonius Apollinaris, *l.* 8, *epist.* 12, dans une de ses Lettres, appelle *Lapurdenses locustas*, une sorte de poisson qui est fort commun dans ce pays, & qu'on y appelle *langouste*. Dans l'accord entre Gonthram & Childebert, rois de France, *Lapurdum* est mis au rang des villes qui étoient du royaume de Paris, qui avoit appartenu à Charibert. Scaliger, dans ses Leçons sur Ausone, *l.* 2, *c.* 7, dit que *Lapurdum* est Lourde en Lavedan, dans la Bigorre; en quoi il se trompe, puisqu'au treiziéme siécle la ville de Bayonne s'appelloit encore *Lapurdum*, & ses évêques & vicomtes étoient nommés plus souvent en latin *Lapurdenses* que *Bayonenses*. Scaliger lui-même a reconnu son erreur; & dans une édition postérieure, en 1590, il dit que Bayonne a été autrefois nommée *Lapurdum* & *civitas Boatium*, ce qui est très-véritable à l'égard du premier nom. Oihenard, écrivain Gascon, assure que *Lapurdum* étoit un nom Gascon ou Basque, donné à ce lieu, à cause des brigandages des habitans, & de leurs pirateries, dont il est parlé dans la Vie de S. Léon, évêque de *Lapurdum*. Le canton, où est Bayonne s'appelle encore aujourd'hui *le pays de Labourd*; de-là vient que dans les anciens monumens, les évêques de Bayonne sont appellés *Lapurdenses*, parce que *Lapurdum* & Bayonne sont deux noms d'une même ville. Il est arrivé à celle-ci la même chose qu'à *Daramasia*, & *Ruscino*, villes qui ont cédé leurs noms aux pays dont elles étoient les capitales, & en ont pris d'autres. Ainsi Tarantaise, Roussillon & Labourd, qui étoient des noms de villes, sont devenus des noms de pays; & au contraire, Paris, Tours, Rheims, Arras, &c. qui étoient des noms de peuples, sont devenus les noms de leurs capitales.

En rapportant ce que dit Scaliger, que Bayonne a été autrefois nommée *Lapurdum* & *civitas Boatium*, j'ai dit que cela est très-véritable du premier nom. Tous nos savans ne conviennent pas que cela soit vrai du second. Hadrien Valois, *Notit. Gall.* p. 261, tient pour l'affirmative, & dit que dans l'ancienne Notice des provinces & des villes de la Gaule, elle est nommée *civitas Boatium*, & qu'elle tient le sixiéme rang entre les douze cités de la Novempopulanie, &, dans un exemplaire de cette Notice, le septiéme rang. Il y a d'autres exemplaires qui ajoûtent, *id est, Boius*; ou bien *hoc est, Boius;* ou bien, *quod est Boius in Burdigalensi*; ce qui, selon ce savant homme, est indubitablement faux, puisque *Lapurdum* ou *civitas Boatium* doit être chez les Tarbelliens, nation maritime de la Novempopulanie, & n'a rien de commun avec les *Boii*, petit peuple, & village du Bourdelois, dans la seconde Aquitanie. Le docte abbé de Longuerue, *Descr. de la France*, 1. *part.* p. 192, n'est pas de ce sentiment. Il le réfute; 1. en disant que cette Notice, sur laquelle on s'appuie, n'est pas, à beaucoup près, aussi ancienne

qu'on la fait. La haute antiquité de cette Notice a, dit-il, été rejettée par le savant Pierre Pithou, au chapitre premier du second livre de ses *Adversaria*, où il assure que plusieurs ont faussement attribué cette Notice à Antonin, & qu'elle est beaucoup plus récente, ayant été tirée des canons d'Isidore, c'est-à-dire du faux Isidore. 2. Le rapport, que l'on croit trouver entre le nom de *Bayonne* & celui de *Boates*, est absurde, parce que Bayonne n'a jamais été appellée *Boiona*, comme on voudroit le faire accroire, mais *Baiona* ou *Bahiuna* qui signifie en langue Basque un *beau port*. 3. Le même abbé, *p.* 172, prétend que le pays de *Buoh*, ou *Boates*, étoit dans la Novempopulanie, & pourtant appartenoit au Bourdelois. Il ne faisoit pas une cité particuliere, *civitas*; il y avoit seulement un château, *castrum*; c'est pourquoi l'auteur de la Notice alléguée, ou ses copistes, se sont abusés quand ils ont mis *civitas Boatium*; il falloit écrire *castrum Boatium*. L'origine de cette erreur vient de ce que, pour abbréger, l'on ne mettoit souvent que la lettre *c*, pour l'un & pour l'autre de ces noms; & c'est ce qui a fait confondre *civitas* avec *castrum*. Voyez pourtant l'article BOATIUM CIVITAS, où l'on trouve le sentiment d'Hadrien de Valois.

De Longuerue, *l. c. p.* 192, dit que *Lapurdum* étoit un château bâti, du tems des Romains, dans le pays des Tarbelliens; cependant aucun géographe, ni Grec, ni Latin, n'en fait mention, pas même Antonin, pas même l'anonyme de Ravenne. Quant à Bayonne, qui a succédé à ce château, elle n'a commencé à être connue que sur la fin de l'onzième siécle, car dans tous les monumens de l'histoire & de l'antiquité, on ne connoît que *Lapurdum*, Labourd, dont le nom est resté au pays, après que le lieu, dont il avoit tiré ce nom, a été anéanti. Les premiers évêques de cette ville ont été aussi appellés *évêques de Labourd*; & il est étrange, poursuit-il toujours, qu'il se soit trouvé des gens qui ayent voulu soutenir cette opinion, (touchant *civitas Boatium* pour Bayonne,) après qu'elle a été si solidement réfutée par Oyhenart, en sa Notice de Gascogne, & par l'illustre Pierre de Marca, en son Histoire de Béarn, qui, nés l'un & l'autre dans le voisinage de Bayonne, & ayant examiné à fond les antiquités & les monumens de ce pays, devoient en être crus. Il ajoûte enfin que quand on prouveroit qu'il y auroit eu dans la Novempopulanie une cité nommée *civitas Boatium*, on ne démontreroit pas que ce seroit la même ville que Bayonne, & *Lapurdum*.

LAQUEDONIA, nom latin de la Cedogna, ville épiscopale du royaume de Naples. *Laquedonenses* se trouve dans la Notice de Milon, & dans celle de l'évêque de Cathare. Voyez CEDOGNA.

LAQUENSIUM, genitif pluriel de *Laquenses*, pour *Aquensium* ou *Aquenses*; on lit ainsi ce nom dans une ancienne Notice des villes des Gaules. On a voulu marquer le siége de DACQS. Voyez ce mot.

LAQUIA, riviere de l'Inde, au-delà du Gange; elle sort du lac de Chiamai; &, serpentant le long des montagnes qui bordent ce lac au couchant, elle entre au royaume d'Acham ou Azem, qu'elle traverse d'orient en occident; elle passe ensuite au royaume de Bengale, où, se recourbant vers le sud-oüest & le sud, elle se divise en trois branches qui forment deux isles, dans l'une desquelles est située la ville de Daca, sur le Gange, où se perd cette riviere. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

1. LAR, riviere de l'Arabie heureuse, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7.

2. LAR, forteresse de la Mauritanie Césarienſe. Antonin la met entre *Cartennæ*, colonie, & *Cartili*, à quatorze mille pas de la premiere, & à quinze mille pas de la seconde. Voyez LARENSIS.

3. LAR, LAER, ou LARA, ville de Perse, autrefois capitale d'un royaume particulier, & la résidence du roi, lorsque les Guébres, ou anciens Persans, étoient maîtres de ce pays. Le grand Schah-Abas la leur ôta. Maintenant il y a un Khan, qui commande à toute la province, que l'on nomme GHERMÈS, & qui s'étend jusqu'aux portes de Gomrom. Cette ville qui est à quatre journées de Gomrom, & située sur un rocher, est fort petite; elle n'a point de murailles, mais seulement un méchant fossé, au-delà duquel il y a plusieurs maisons assez bien bâties, du nombre desquelles est celle des Hollandois, & ce sont comme les fauxbourgs. Il n'y a rien à voir à Lar que la maison du Khan, la place, les bazars & le château. Les environs de cette ville ressemblent à un bois; ils sont plantés de palmiers, d'orangers & de citronniers, ce qui fait qu'on ne peut la découvrir de loin. * *Thevenot*, Suite du Voyage du Levant, *c.* 4, *p.* 256. Voyez *Gemelli Careri*, Voyage du tour du monde, *t.* 2, *p.* 272. *Corneille le Brun*, Voyage de Perse, *p.* 317.

Le Brun, étant Hollandois, écrit LAER, selon l'orthographe de sa nation. Thevenot, Gemelli Careri, Tavernier, Struys, d'Herbelot, & quantité d'autres, écrivent LAR; Chardin écrit LAAR; Texeira écrit LAR ou LARA. Baudrand écrit LAR pour la ville, & LARA pour la province. Corneille fait trois articles aux titres LAAR, LAR & LARA; il met la premiere en Asie, la seconde en Perse, la troisiéme dans la Caramanie déserte. C'est la même ville qui est en Perse, & par conséquent en Asie, & dans une province qui faisoit partie de l'ancienne Caramanie. La province de Perse, dont Lar est la capitale, s'appelle *Ghermès*, comme on a dit; mais le royaume de Lar s'appelloit le LARISTAN. Voyez ce mot.

1. LARA. Voyez LARISTAN.

2. LARA, bourg d'Espagne, dans la vieille Castille, sur l'Arlanza. Ce lieu a été autrefois considérable, & a donné le nom à une grande famille; mais à présent ce n'est plus qu'un bourg avec un ancien château, au pied des montagnes d'Urbion, à quatorze lieues de Burgos, à l'orient, en allant vers la Rioja. C'étoit autrefois une ville épiscopale, appellée *Mausina*, selon Baudrand, *ed.* 1682 & 1705. Ce nom de *Mausina* est inconnu aux Notices ecclésiastiques d'Espagne.

LARABETHA, bourg d'Espagne dans l'Asturie. C'est présentement SANT-ANDERO. Voyez cet article au mot SANT.

LARACHE: d'Ablancourt dans sa Traduction de Marmol, ou peut-être Richelet, son éditeur, regarde l'*l* comme article, & écrit L'ARACHE. Ce mot est corrompu D'EL ARAYS-BENI-AROZ, qui est le nom que les habitans donnent à cette ville, en la langue de leur pays. Quoi qu'il en soit, LARACHE est un nom commun à une ville & à une riviere quil s'y jette dans l'Océan.

La *ville de Larache* est ancienne, quoique bâtie par ceux du pays, sur la côte, à l'embouchure d'une riviere de même nom. Elle est bordée par la mer, d'un côté, & de l'autre par le fleuve. Elle étoit fort peuplée lorsque les Chrétiens se rendirent maîtres d'Arzile; mais les habitans l'abandonnerent, jusqu'à ce que, vingt ans après, Mulei-Nacer la fortifia, & repeupla pour servir de rempart contre les Chrétiens de Tanger & d'Arzile. L'entrée de la riviere est assez dangereuse pour les navires; & Mulei-Nacer a fait bâtir un château tout proche. La ville est fermée de murailles, & environnée de grandes prairies & d'étangs, où il y a beaucoup d'anguilles, & quantité d'oiseaux de riviere. Sur le bords du fleuve, il y a des bocages fort épais, remplis de lions & d'autres bêtes farouches. La plûpart des habitans son charbonniers, & leur principal trafic est de charbon, qu'ils portent vendre dans les places voisines. On recueille force coton aux champs d'alentour, & l'on pêche des aloses dans la riviere. Il y a un assez bon port pour les petits vaisseaux. Grammaye croit que la ville de Larache est est le jardin des Hespérides des anciens; & Sanut le palais d'Antée, & le lieu où Hercule lutta contre ce géant. C'est la Lixa de Ptolomée, & le Lixos de Pline. Elle a été, pendant long-tems, une des meilleures forteresses de Fez, sur laquelle les Espagnols & les Portugais avoient fait souvent d'inutiles tentatives; mais, l'an 1610, Mulei-Xec, gouverneur de cette place, la livra au marquis de S. Germain, général de l'armée Espagnole. La ville est ornée de beaux & superbes bâtimens, & fermée de bonnes murailles. Il y a trois châteaux auxquels les Espagnols ont donné les noms de divers saints. Le château qu'ils ont appellé du nom de *Sainte-Marie*, étoit entouré d'un large fossé, défendu par un bon rempart, & avoit trois portes de fer, &

soixante pièces de canon, dont trente étoient pointées sur le château Saint-Antoine. Les Espagnols s'étant rendus maîtres de cette place, & voyant de quelle conséquence elle étoit pour la navigation, la fortifierent encore davantage. Mais ils la perdirent, en 1681. Les Maures la prirent aussi-bien que Mamorra. * *Marmol*, t. 2, l. 4, c. 40. *Dapper*. p. 151.

LARANDA, (génitif *orum*) ancienne ville d'Asie, en la Cappodoce, dans l'*Antiochiana*, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6, qui joint ce canton à la Lycaonie. En effet, cette ville étoit aux confins de la Lycaonie, de la Pisidie & de l'Isaurie: de-là vient que les anciens la donnent à diverses provinces. Etienne le Géographe dit qu'elle étoit de la Lycaonie. Les Notices de Léon le Sage, & de Hiéroclès l'y mettent aussi. Strabon, *l.* 12, ayant dit qu'Antipater, le Tyran, avoit sa résidence à Derbe, ajoûte que Laranda lui étoit aussi soumise. Diodore de Sicile, *l.* 18, *c.* 22, dit: Perdiccas, & le roi Philippe, sortirent de Cappadoce, marcherent vers la Pisidie, & résolurent de détruire deux villes, dont l'une étoit Laranda. Ammien-Marcellin, *l.* 4, *c.* 7, dit: ils vinrent auprès de la ville de Laranda. Antonin met la ville de Laranda à dix-huit mille pas de *Cocusum*, en venant de Césarée en Cappadoce, & allant vers Anazarbe. Elle conserve encore son nom, selon Baudrand; car il dit que Laranda est une petite ville de la Turquie d'Asie, dans la Natolie, dans la province de Cogni, assez avant dans le pays, sur les frontieres de la Caramanie, à la source de la riviere du Cydne ou du Carasou, avec un évêché du rit Grec.

LARASSA, ou LARASA, ville de la Médie, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, qui la met peu loin d'Ecbatane.

LARBORUM, ville épiscopale de la Carie, selon la Notice de Léon le Sage.

LARBOUST, vallée de France, en Gascogne, sur les frontieres de l'Arragon. C'est un ancien titre de vicomté, & titre d'archiprêtre.

LARCABAU, bourg de la basse Navarre, à une des sources de la riviere de Bidoure, à quatre lieues de Saint-Jean-Pied-de-Port, vers le couchant. * *Baudrand*, éd. 1705.

LARCHANT, ou SAINT-MATHURIN de l'Archant, petite ville de France, dans le Gâtinois, au pied d'une montagne, à deux lieues de Nemours, & à dix-sept de Paris. * *Baudrand*, éd. 1705.

LARCHAMPS, bourg de France, dans le Maine, élection de Mayenne.

LARD, selon Baudrand, ancien bourg de Barbarie, au royaume de Tripoli, sur la côte occidentale du golfe de la Sidre, près du cap de Lard, & au nord du bourg de Zédic. On soupçonne que c'est l'*Aspis* des anciens.

LARDÆA, lieu quelque part vers la Mœsie, selon Nicétas cité par Ortélius, *Thesaur.*

LARECA. Voyez LAREKE.

LAREDO, ville maritime d'Espagne, dans la Biscaye, avec un assez bon port. Elle est située entre des rochers, & est la premiere des quatre villes de cette côte, entre Bilbao & Sant-Andero, à huit lieues de la premiere, & à six de la seconde.

LAREK, petite isle d'Asie, dans le golfe Persique, à cinq lieues de Gomrom au sud-sud-est, à une lieue d'Ormus. Son terroir est mauvais & salé. Elle s'étend en longueur du nord-nord-ouest au sud-est, & il n'y a rien qui soit digne de remarque, si ce n'est la forteresse; encore est-elle très-peu de chose. Les Hollandois la commencerent, sous ombre d'y établir une factorerie; mais les Persans qui reconnurent leur dessein, après les avoir chassés l'acheverent.

LAREMA, ville d'Espagne; on la nomme présentement LERME. Voyez ce mot.

LARENDA, ville de la Turquie, en Asie, dans le Roum. C'est la même que *Laranda*.

LARENDANI, ancien peuple de l'Arabie heureuse, selon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

LARENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. Victor fait mention de ce lieu dans son Histoire des Vandales, *l.* 2, *n.* 2. Au concile de Carthage, tenu sous S. Cyprien, on trouve entre les suffrages celui d'*Hortensianus à Laribus*. Vitulus, évêque de Lar, *episcopus plebis Larensis*, assista au concile de Carthage de l'an 525. Ce siége est différent d'un autre Lar qui étoit en Afrique, mais dans la Mauritanie Césarienſe, &, par conséquent, différent du siége dont on vient de parler. Cet autre lieu étoit une forteresse nommée *Lar castellum* par Antonin, & n'a rien de commun avec cette ville, qui étoit proche de *Sicca-Veneria*; & ce fut-là que l'on transporta les évêques, qui devoient être confinés dans le désert. S. Augustin, *epist.* 262 *antiq. edd. sed* 229 *edit. Benedict.* dans sa Lettre au comte Darius, fait mention d'Hilare, *Hilarense oppidum*, & de *Sicca*. Dupin croit qu'Hilarense est la même chose que Larensis, dans l'Afrique proconsulaire. S. Augustin dit qu'Hilare étoit du territoire de Carthage.

LARES, ou LARIS, ville de l'Afrique propre, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, Λάρης; il la met dans le territoire de Cirthe. Voyez LARIS & LARIBUM.

LAREZ DE GUAHANA ou GUAHABA, ville de l'Isle Espagnole, bâtie par Nicolas Ovando, gouverneur des Indes occidentales, sur la côte septentrionale de l'Isle, en un endroit que les insulaires nommoient *Guahana* ou *Guahaba*: Ovando, qui avoit été commendeur de Larez, lui donna le nom de cette commenderie: elle devint, en peu de tems, si considérable, que sous le pape Jules II, elle fut érigée en évêché; mais les bulles de l'évêque nommé ne furent point expédiées; & cette ville étant devenue fort peu de chose dans la suite, on changea cette destination. Larez est présentement tout-à-fait détruite. * *Histoire de S. Domingue du pere* CHARLEVOIX, *t.* 1.

LARG, (LA) petite riviere du Sontgow, ou Suntgaw. Elle a sa source en deux endroits différens de la montagne du Laumont. La basse Larg à Vinckel d'où fort l'Isle, & la haute Larg un peu au-dessus à Oberlarg. Les ruisseaux coulent d'abord vers le nord, se réunissent vers Sapoishant, à deux bonnes lieues de leur source, d'où, continuant à couler au nord jusqu'à Marspach (*Mempe* en patois) près de Dannemarie, en allemand *Dommerkirck*, elle tourne au couchant, & se jette dans l'Isle vis-à-vis d'Isle, fort entre Altkirck & Mulhausen. Elle parcourt tout le Suntgaw, sans en sortir; & son cours est de six bonnes lieues de France, pendant lequel elle reçoit les ruisseaux de Ballersdorff & de la Chapelle S. Nicolas. * *Supplement au Manuscrit de la bibliotheque de M.* Corberon, *premier président au conseil souverain d'Alsace.*

LARGA, ancien lieu de la Gaule. Antonin le met sur la route de Besançon, à Brisach & à Strasbourg.

LARGET, petite riviere de France, dans le Languedoc. Elle a sa source au mont Cabirole, dans le comté de Foix; &, après un cours de peu d'étendue, elle va se perdre dans l'Ariége. * *Corn.* Dict.

LARGIS, bourg de l'Ecosse méridionale, dans la province de Cuningham, sur le golfe de Cluyd, à sept lieues de Reinfreu, vers le couchant. * *Baudrand*, édit. 1705.

LARIAGARA, ville ancienne de l'Inde, au-delà du Gange, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2.

LARIBUM, ville ancienne de l'Afrique propre: l'Antonin de l'édition de Schotus porte *Laribum coloniam*; mais celle d'Alde, de Simler, & l'exemplaire du Vatican, portent à l'ablatif pluriel *Laribus colonia*. Surita témoigne que les manuscrits ont *Laribus*; ainsi le vrai nom de ce lieu étoit *Lares*, & il étoit différent du *Lares* de Ptolomée. Ce dernier met le sien au midi oriental de Cirtha; & Antonin met le sien sur la route de Carthage à Theveste, & par conséquent bien loin de-là. S. Augustin, dans son sixiéme Livre contre les Donatistes, nomme Hortenſianus, évêque de Lares, *à Laribus*; ce siége étoit différent de Lares de Ptolomée, ce qui se prouve par leur position; mais c'est le même que *Larensis* dont nous avons parlé.

LARIBUS. Voyez l'article précédent.

1. LARICE, pays de l'Inde, en-deçà du Gange, Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, y met sur la côte de l'embouchure du fleuve Mophis, Pacidare, village; l'embouchure du fleuve Namade, & le promontoire de Balée; & dans les terres, au couchant du Namade, *Barygaza*, ville de commerce. Il nomme le peuple les *Larices*.

2. LARICE, lieu de Norique, sur la route d'Aquilée, à Lauriacum, selon Antonin *Itiner.* à cinquante-

quatre mille pas de la premiere. Lazius croit que c'eſt préſentement *Larſeld*, qui conſerve l'origine de l'ancien nom, qui vient de l'arbre nommé *Larix*.

LARICINUM. Voyez LARIGNUM.

LARIENSES, ancien peuple. Strabon dit qu'il fut détruit par un tremblement de terre. Ortélius, *Theſaur.* ſoupçonne que ce peuple étoit dans la Gréce.

LARIGNUM, fortereſſe proche des Alpes, ſelon Vitruve, *l.* 2, *c.* 9. Il rapporte que Jules-Céſar, étant campé vers ces montagnes, voulut ſe rendre maître de ce château, parce que ceux qui étoient dedans, le croyant imprenable par l'avantage de ſa ſituation, avoient refuſé d'obéir à l'ordre qu'il avoit donné, dans tous les lieux circonvoiſins, de fournir à ſon armée les choſes qui lui pouvoient être néceſſaires. Céſar ayant fait avancer ſes troupes, apprit qu'il y avoit devant la porte du château une tour faite de bois, & d'une telle hauteur, que les ennemis en pouvoient aiſément empêcher l'approche en jettant des pierres, ou en lançant des leviers. Céſar fit jetter au pied de cette tour un grand nombre de fagots, afin d'y mettre le feu, & en peu de tems elle parut embraſée; mais le feu s'étant éteint de lui-même, ſans qu'il eût conſumé le bois de la tour, Céſar fut réduit à faire faire une tranchée tour-à-l'entour, hors de la portée des armes & des obſtinés, qui furent enfin contraints de ſe rendre. On lui dit alors que la tour étoit conſtruite d'un bois appellé *larix*, qui avoit donné le nom de *Larignum* au château, & que ces ſortes d'arbres qui étoient communs dans le pays, en ce tems-là, ne pouvoient être en dommagés par les flammes. Ce même nom ſe trouve écrit *Laricium* dans Iſidore, *l.* 17, *c.* 7.

1. LARINA, ville des Laviniens, ſelon Etienne le Géographe. C'eſt une faute. Il faut lire *des Dauniens*. Voyez l'article ſuivant.

2. LARINA, ville d'Italie, au royaumes de Naples, dans la Pouille, & dans la province de la Capitanate, avec un évêché ſuffragant de l'archevêché de Bénévent. Elle eſt petite, mal peuplée, aux confins du comté de Moliſe, près de la riviere de Tiferno, à ſix milles de Guardia-Alferez, & à douze de Termini, ſur le chemin de Bénévent. Voyez les articles FRENTANI & LARINUM.

De la Martiniere ſe trompe; cette ville étoit de l'ancien *Samnium*, & ſe nomme LARINO. * *Notes du Pere* Charlevoix.

LARINATES, ſurnommé FRENTANI, ancien peuple d'Italie, dans la Pouille. Voyez les articles FRENTANI & LARINUM.

1. LARINE, fontaine de l'Attique, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 7.

2. LARINE, village d'Epire, ſelon Athénée, *l.* 9.

LARINUM, ancienne ville d'Italie, ſur la rive droite du Tiferno, ou Fortore, qui anciennement donnoit le ſurnom de *Frentani* à ſes habitans. Etienne nomme cette ville *Larina*; & c'eſt le nom qu'elle porte encore aujourd'hui. Ptolomée *l.* 3, *c.* 1; Cicéron, *pro Cluent.* c. 9; & Méla, *l.* 2, *c.* 4, diſent *Larinum*. Les habitans ſont nommés *Larinas* au ſingulier. Silius Italicus, *l.* 15, *v.* 565, dit:

Quaque jacet ſuperi Larinas accola Ponti.

Pline, *l.* 3, *c.* 11, les appelle au pluriel *Larinates*, *cognomine Frentani*. On pourroit croire que ce ſurnom étoit pour les diſtinguer de quelqu'autre auſſi nommé *Larinates*; mais, comme on n'en connoît point d'autres, il faut que ce ſurnom ait été ajoûté, ou par un caprice de l'uſage, ou pour quelqu'autre raiſon que nous ignorons. Le territoire de cette ville, qui étoit aſſez grand, eſt nommé *Larinus ager* par Cicéron *pro Cluent*, & *Larinas ager* par Tite-Live, *l.* 22 & 27.

1. LARIS, ville d'Afrique. Saluſte en parle dans ſon Hiſtoire de la guerre de Jugurtha; mais on croit que Laris eſt un génitif: peut-être auſſi *Laris* eſt-il pour *Lares*, de même que Saluſte dit *omnis* pour *omnes*. En ce cas je ſerois aſſez porté à croire que c'eſt le *Lares* de l'Afrique proconſulaire. Voyez LARENSIS.

2. LARIS. Guillaume de Tyr nomme ainſi une ville ancienne & maritime entre l'Egypte & la Syrie, dans un déſert. * *Ortelius*. Theſaur.

1. LARISSE, ville de Gréce, dans la Theſſalie, ſur la rive droite du fleuve Pénée, aujourd'hui de la Selampria, dans la Pelasgiotide, dix milles au-deſſous d'Atrax. Cette ville, qui avoit toujours tenu un des premiers rang entre les villes de la Theſſalie, étoit déchues dès le tems de Lucain, qui dit, *l.* 6, *v.* 355:

Atque olim Lariſſa potens.

Les Latins ont dit également *Lariſſei* & *Lariſſenſes*, pour en déſigner les habitans. *Vide Cæſar. Civil.* l. 3, c. 81; & *Tite-Liv.* l. 31, c. 31. Elle ſubſiſte encore préſentement; & Edouard Brown, Voyageur Anglois, *p.* 75, qui la vit le ſiécle paſſé, en parle ainſi. Les Turcs lui donnent le nom de *Leniſabar*. Elle eſt ſituée ſur le bord de la riviere de Selampria, & a, du côté du midi, une grance plaine, & de celui du ſeptentrion le mont Olympe. Sa ſituation eſt fort agréable, étant ſur une terre un peu élevée. Il y a de fort belles places publiques, pluſieurs mosquées pour les Turcs, à qui elle eſt, & quelques égliſes pour les Chrétiens. Cette ville eſt archiépiscopale, & a pluſieurs évêchés qui en dépendent. La cathédrale eſt dédiée à S. Achilleus. Le Grand-Seigneur paſſa quelques années en cette ville, dans le tems de la guerre de Candie. Le palais qu'il habitoit, eſt au plus haut de la place. Le roi Philippe, pere d'Alexandre, ayant réſolu de tourner ſes armes contre les Grecs, après avoir fait ſa paix avec les Illyriens & les Pannoniens, choiſit ſa demeure dans la ville de Lariſſe, & par ce moyen il s'établit ſi bien dans la Theſſalie, que les habitans de ce pays ne lui ſervirent pas peu dans les guerres qu'il eut enſuite contre les Grecs. Céſar rapporte qu'avant la bataille de Pharſale, Scipion étoit dans Lariſſe avec une legion; & c'eſt la premiere place où Pompée ſe retira, lorsqu'il eut été défait. Il ne voulut point s'y arrêter; mais il vint ſur le bord de la riviere, & prit un petit bateau pour aller du côté de la mer, où il trouva un navire prêt à lever l'ancre. Il y a un aſſez beau pont de pierre ſur cette riviere. Ce pont a neuf arches, entre chacune desquelles on a eu ſoin de faire des trous, & des paſſages, afin que l'eau puiſſe s'écouler, quand elle eſt trop haute, & pour empêcher que le pont ne tombe, lorsque la riviere ſe déborde. Les rues où ſe fait le plus grand trafic dans Lariſſe ſont couvertes, auſſi-bien que dans les autres villes de Turquie. Les boutiques ſont petites, mais fort pleines, & l'on y voit toutes ſortes de marchandiſes. Le maître de la maiſon, qui eſt aſſis les jambes croiſées, les vend ainſi à tous ceux qui en demandent, & qui s'arrêtent d'ordinaire dans la rue, ſans entrer dans la boutique. Quant à celles qu'on ne trouve point dans ces boutiques, il y a toujours un homme à cheval qui va tout autour de la ville, pour crier tout haut dans quel endroit, & à quel prix on les peut avoir. Les Juifs, qui demeurent dans Lariſſe, y parlent ordinairement eſpagnol, comme ils ſont en Macédoine, en Servie & en Bulgarie. Paul Lucas, qui y étoit en 1706, nomme cette ville *Larze;* c'eſt le nom qu'elle a dans beaucoup de Cartes géographiques. Voici ce qu'il en dit, *Voyages dans la Gréce, l'Aſie mineure, la Macédoine & l'Afrique*, t. 1, c. 30. Larze eſt ſituée aſſez avantageuſement dans une plaine fertile, & fort arroſée d'une belle riviere qui paſſe au pied de ſes maiſons. Il y a entre la ville & le reſte de la plaine une communication par un pont de pierres des mieux conſtruits. Sa riviere porte deux noms; un que lui ont donné les Grecs, qui eſt *Salampria;* l'autre *Licouſtum*, qu'elle tient des Turcs. Malgré la diminution de Larze, il ne laiſſe pas de s'y faire un petit commerce de diverſes ſortes de choſes; mais le négoce le plus ordinaire eſt de peaux de rouſſi: il y eſt véritablement conſidérable. Pour ſes habitans, c'eſt comme presque par toute la Turquie; il y en a de trois ſortes. Les Turcs y ſont la plûpart méchans & effrontés. Il n'y a qu'une égliſe pour les Chrétiens Grecs, quoique ce ſoit un évêché. Les Juifs y ſont au nombre de plus de deux cents familles, dont la plûpart poſſédent de grandes richeſſes, & ſont la banque. Depuis quelques années, on y a établi un conſul Anglois: il y fait, pour ſa nation, un fort gros commerce de bleds, dont il charge ordinairement pluſieurs bâtimens, qu'il envoie dans les différentes parties du monde, & qui lui rapportent un grand profit. Cette Lariſſe étoit la patrie d'Achille; & c'eſt d'elle que Racine fait dire à ce héros, dans Iphigenie, *acte* 4, *ſc.* 6;

Jamais vaiſſeaux partis des rives du Scamandre,
Aux champs Theſſaliens oſerent-ils deſcendre?
Et jamais dans Lariſſe un lâche raviſſeur
Me vint-il enlever, ou ma femme ou ma ſœur?

2. LARISSE, ſurnommée *Cremaſte*, c'eſt-à-dire ſuſpendue. Strabon lui donne ce ſurnom; il nous apprend encore qu'elle étoit auſſi nommée *Pélasgie*, apparemment parce qu'elle avoit été bâtie par les Pelasges, quoique ſituée hors de la Pélasgiotide. Tite-Live la diſtingue de l'autre : le général, dit-il, attaqua à l'improviſte la ville de Lariſſe, non pas la fameuſe ville de ce nom qui eſt dans la Theſſalie, mais une autre nommée *Crémaſte*, & s'en rendit maître, excepté de la citadelle. Celle-ci étoit presqu'au bord de la mer, entre Echinus & Antron. Euſtathe & Porphyrogenete, cités par Ortélius, diſent qu'elle avoit été anciennement appellée *Argos*.

3. LARISSE, forteresſe de la Theſſalie, près du mont Oſſa, différente de celle qui étoit ſur le Pénée. Etienne le Géographe les diſtingue. Strabon, *l.* 9, *p.* 440, la qualifie de *petit lieu* ou *château* Χωρίον.

4. LARISSE, autre place de la Theſſalie, aux confins de la Macédoine, ſelon le même Etienne, dont elle eſt la huitiéme.

5. LARISSE, citadelle du Péloponnèſe, dans l'Argie, ſelon Strabon, *l.* 9, *p.* 440, & Etienne le Géographe. Pauſanias, *l.* 3, *c.* 17, *p.* 250, nous en marque la ſituation, quand il dit : les Thébains ont Cadmée, les Argiens ont Lariſſe; mais les Lacédémoniens n'ont rien de pareil, c'eſt-à-dire que Thébes avoit une citadelle nommée *Cadmée*; qu'Argos en avoit auſſi une appellée *Lariſſe*, mais que Sparte n'en avoit point du tout; ainſi Lariſſe étoit la citadelle d'Argos.

6. LARISSE, lieu du Péloponnèſe, aux confins de l'Achaïe propre, & de l'Elide, ſelon Xénophon, *Hiſt. Græc.* l. 3, *p.* 471. Quelqu s ſavans veulent qu'au lieu de κατὰ Λάρισσαν, on liſe κατὰ Λάρισσον, c'eſt-à-dire qu'au lieu d'une place, on entende une riviere qui couloit dans ces quartiers, comme on fait d'ailleurs qu'il y en avoit une; mais cela n'eſt point néceſſaire. Sur cette riviere nommée *Lariſſus*, rien n'empêche qu'il n'y ait un bourg, ou une place appellée *Lariſſe*; & même Strabon, *l.* 9, *p.* 440, dit, en parlant de cette riviere de Lariſſus, qui ſéparoit l'Elée & le territoire de Dyme, que Théopompe met ſur cette frontiere une ville nommée *Lariſſe*. Cela eſt clair, & s'accorde avec Xénophon.

7. LARISSE. Antonius Liberalis, ſelon Ortélius, place une Lariſſe entre Corinthe & Tégée. Ortélius ſoupçonne que ce pourroit bien être la même que la Lariſſe des Argiens; mais cette derniere étoit auprès de la ville d'Argos.

8. LARISSE, ville de Créte, ſelon Strabon, qui dit qu'elle avoit été reſſerrée dans la Japygie; c'eſt une faute de ſes copiſtes. Strabon a dit ſans doute, que Lariſſe ſe fondit dans la ville de *Jerapydna*, & alors on entend ce qu'il veut dire : on connoit Jerapydna, ou Airapydna en Créte, & on n'y connoît point de Japygie.

9. LARISSE, ville d'Italie, dans la Campanie, ſelon Denys d'Halicarnaſſe, *Antiq. rom.* l. 1, *c.* 13; il dit : les Pélasgiens prirent ſur les Arunces, peuple barbare, une grande partie de ces agréables terres, fécondes en pâturages, que nous appellons *Campanie*. Ils y bâtirent pluſieurs villes, & Lariſſe, entr'autres, qu'ils appellerent ainſi du nom de la capitale du Péloponnèſe. Quelques-unes de ces villes ſubſiſtoient encore de mon tems, après avoir ſouvent changé de maîtres. Pour Lariſſe, elle eſt ſi déſerte & ſi ruinée, qu'il n'en reſte d'autre veſtige que le nom ſeul, qui même eſt aujourd'hui peu connu. Cette ville n'étoit pas éloignée du lieu qui porte le nom de *Popilius*.

10. LARISSE, ville d'Aſie, ſur le fleuve Hermès, dans la Mœonie, aux confins de l'Eolide, au couchant & au-deſſous de Magnéſie du mont Sipyle. C'eſt la cinquiéme d'Etienne, qui la met dans l'Eolide, aux environs de Cume, ſurnommée *Phriconide*. Strabon, *l.* 9, *p.* 440, donne ce ſurnom à Lariſſe. Il dit, *l.* 13: quand on a paſſé l'Hermus, de Lariſſe à *Cyme* ou *Cume* il y a ſoixante & dix ſtades. Xénophon dit dans ſon Hiſtoire grégue, *l.* 3, *p.* 481 : enſuite Tymbron aſſiégea Lariſſe ſurnommée *l'Egyptienne*, & ajoûte que cette ville faiſant une trop bonne réſiſtance, les Ephores lui firent lever le ſiége. Elle étoit nommée *Egyptienne*, parce que ce fut une des villes que Cyrus l'Ancien donna à des Egyptiens, qui étant venus pour les interêts du roi d'Aſſyrie, paſſerent au ſervice de ſon vainqueur après la bataille. Cyrus leur donna des villes dans les hauts pays, dit Xénophon, *Cyroped.* l. 7, leſquelles, pour cette raiſon, ont été appellées les *villes des Egyptiens*. Il leur donna encore Lariſſe, & Cyllène dans le voiſinage de Cume, proche de la mer; & toutes ces villes ſont encore maintenant poſſédées par leur poſtérité.

11. LARISSE, ville d'Aſie, dans la Lydie, ſur le Caïſtre. C'eſt la ſeptiéme d'Etienne. Il y avoit un temple d'Apollon. Strabon fait auſſi mention de cette ville, & la met dans le champ du Caïſtre, au-deſſus de Sardes, à trente ſtades.

12. LARISSE, ville d'Aſie, dans la Troade, au bord de la mer, entre *Colonæ* & le promontoire *Lectum*. Strabon, *l.* 9, *p.* 440, la met auprès de *Hamaxitus*. C'eſt la quatriéme d'Etienne.

13. LARISSE, ville d'Aſie, dans la Carie; car c'eſt ainſi que je lis avec Paulmier dans Strabon, *l.* 9, *p.* 440. Ἐν τῇ Καρικῇ δὲ pour Ἐν τῇ Ἀτ̃ικῇ, dans l'Attique. On a très-bien remarqué que l'Attique étant ſi parfaitement connue, que l'on ſait jusqu'aux noms des moindres villages, il ſeroit étonnant qu'il y eût eu une Lariſſe, qui auroit échappé à tous les Grecs, & dont il n'y auroit eu que le ſeul Strabon, auteur Aſiatique, qui écrivoit à Rome, qui en eût fait mention. Strabon lui-même n'en dit pas un mot dans ſa Deſcription de l'Attique. Cependant cette faute a été copiée par Etienne le Géographe, & c'eſt une preuve qu'elle eſt ancienne.

14. LARISSE, ville de Syrie, à diſtance à-peu-près égale, entre Apamée & Epiphanie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15, la met dans la Caſſiotide; & Strabon, *l.* 16, nommant les villes placées aux environs d'Apamée, nomme Lariſſe la premiere. Pline, *l.* 5, *c.* 23, la déſigne par le nom de ſes habitans, qu'il appelle *Lariſſei*. Elle étoit épiſcopale; & Léontius, ſon évêque, qui aſſiſta au concile de Nicée, eſt entre les prélats de la Céléſyrie. Antonin, qui la met ſur la route d'Antioche à Emèſe, entre Apamée & Epiphanie, la met à ſeize mille pas de ces deux villes.

15. LARISSE, ville d'Aſſyrie, ſur le Tigre. Xénophon, dans ſa Retraite des dix mille, *l.* 3, dit : ils arriverent au bord du Tigre, près d'une grande ville déſerte, nommée *Lariſſe*, qui avoit autrefois été habitée par les Médes. Elle avoit deux lieues de tour, avec un mur de cent pieds de haut, & vingt-cinq de large, tout bâti de briques; mais le bas étoit de pierre juſqu'à vingt pieds de hauteur.

16. LARISSE, ville de l'Arabie heureuſe. Pline nomme trois villes bâties par les Grecs en ce pays, ſavoir *Aréthuſe*, LARISSE & *Chalcis*, qui ne ſubſiſtoient déja plus de ſon tems, ayant été détruites en diverſes guerres.

17. LARISSE, montagne de l'Arabie pétrée, le long de la mer Méditerranée. C'eſt le nom moderne du mont Caſſius, ſi nous en croyons Thévet. Baudrand, qui le ſuit en cela, ajoûte qu'elle a pris ſon nom de l'ancienne Lariſſe ou Lariſſa, ville d'Idumée, ſituée à douze lieues de Gaza, vers le midi. Pompée le Grand y fut tué & enſeveli. Baudouin, premier roi de Jéruſalem, mourut auſſi en cette ville de Lariſſe, l'an 1118.

18. LARISSE, riviere de la Turquie, en Europe, dans la Romanie. Elle a ſa ſource entre Andrinople & Chiourlick, d'où, coulant au midi, elle ſe rend dans l'Archipel, au golfe de Magariſe, après avoir arroſé Bergas, Ipſala, Aſpri & autres lieux.

LARISSUS, riviere du Péloponnèſe. Elle ſéparoit l'Achaïe proprement dite, d'avec l'Elide, comme le diſent Pauſanias, *l.* 7, *c.* 16; & Tite-Live, *l.* 27, *c.* 31. Ce dernier dit : étant partis de Dyme, & ayant uni leurs troupes, ils paſſerent la riviere de Lariſſus, qui ſépare le territoire des Eléens de celui de Dyme. Le premier dit que, près du bord de cette riviere, étoit un temple conſacré à Minerve Lariſſéenne.

LARISTAN, (LE) pays aux environs de Lar, ville de Perſe. Il appartenoit autrefois à un prince particulier, qui prenoit le titre de *roi du Lariſtan*. Ce petit état a été gouverné autrefois par des princes qui ſe diſoient deſcendus

dus de Siroës, fils de Khosroës-Aparuiz, roi de Perse; & qui faisoient profession de la religion des Mages; les Arabes les en ayant dépouillés, ceux-ci furent chassés par les Curdes, l'an 500 de l'hégire, & de Jésus-Christ le 1106e; & ceux-ci s'y sont maintenus jusqu'au régne de Schah-Abbas, qui se rendit maître de tout le pays. La religion des Mages ou des anciens Perses, adorateurs du feu, n'y fut point entiérement abolie par le Mahométisme jusqu'à Schah-Abbas, lequel confina ce qui restoit des anciens Ghébres ou idolâtres, un peu plus avant dans le Kerman, où ils habitent sur les mers de Perse & de l'Indoustan, dans un pays qui a retenu leur nom, & que l'on appelle encore aujourd'hui *le Mogheſtan*, c'est-à-dire *le pays des Mages*. Le Lariſtan s'étend depuis le 25e d. de latitude jusqu'au 27e.

LARITENSIS, *Laritanus*, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. *Reſtitutus*, évêque Donatiste, est nommé *episcopus Laritenſis*, dans la Conférence de Carthage, *die* 1, *c.* 208.

LARIUS LACUS, ancien nom latin du lac de Côme.

LARNECA, bourg de l'isle de Cypre, dans sa partie méridionale, & sur la côte qui regarde l'Egypte, avec un bon port. Le Noir, missionnaire, en parle ainsi dans la Relation des missions des vicaires apostoliques, en 1674, 3. *part. c.* 3, *p.* 185. Ce lieu ne paroît qu'un grand village, dont les maisons sont fort petites, & n'ont qu'un étage. Il y a néanmoins deux consuls, un François & un Vénitien, à cause du grand abord des marchands de toute l'isle. Les trois quarts des habitans sont Chrétiens Européens & Grecs, & la quatriéme partie est de Turcs; ce qui fait qu'on y parle également le Grec moderne, l'Italien & le Turc. Comme les Mahométans y sont les moins forts en nombre, les Chrétiens ne souffrent pas beaucoup de leur part, & ils exercent la religion avec presqu'autant de liberté qu'en France, jusques-là qu'on y fait la procession du S. Sacrement, avec grand éclat & au son des boëtes. Paul Lucas, dans son Voyage du Levant, *t.* 1, *p.* 141, 142, nomme ce lieu *Ernica*, & avec l'article l'*Ernica*. Le P. Dandini, dans son Voyage au mont Liban, *c.* 6, *p.* 18, le nomme *Arnique*, & le met à un mille des salines; mais il dit que c'est un monastere de religieux qui demeurent là en petit nombre, pour la commodité de quelques marchands Italiens. Corneille dit que Larneca est une bonne plage de l'isle de Cypre, au couchant de Famagouste, qui n'en est éloignée que d'une journée par terre. De cette plage il y a une grande demilieue jusqu'au lieu où demeurent les consuls & les marchands des trois nations Françoise, Angloise & Hollandoise; & ce lieu-là n'est qu'un très-méchant village, où est une petite maison de Capucins qui desservent la chapelle du consul de France; & un autre de religieux Italiens, qui dépendent du gardien de Jérusalem. Il faut observer que dans toutes les Echelles du Levant, lorsqu'il y a une place de consul vacante, de quelque nation que ce soit, c'est le consul François qui la remplit jusqu'à ce que la nation y ait pourvu. On charge ordinairement à Larnéca des cotons filés & à filer, & de grosses laines pour des matelas. Après ces détails, Corneille, dans l'article suivant, dit que Larnica est une petite ville, sur la côte de l'isle de Cypre, avec un port très-fréquenté par les Européens, & qu'on la nomme aussi ARNICA, & renvoie à ce mot. S'il avoit consulté la moindre Carte, il auroit vu que *Larnica*, *Arnica* ou *Larneca* n'est qu'un seul & même bourg.

LARNENSES. Voyez LARNUM.

LARNIA, ville de la Toscane, selon Sozomène, *Hiſt. eccleſ.* l. 9, *c.* 6, qui dit qu'elle fut conservée par des tonnerres & par un affreux orage, dans le tems qu'Alaric l'affiégeoit. Zosime, *Hiſt. Rom.* l. 5, *c.* 41, qui raconte la même histoire, nomme le lieu *Neveia*, Νεουία. Ortélius, *Theſaur.* a très-bien averti qu'il falloit lire NARNIA dans l'un & dans l'autre. Cousin, dans sa Traduction de Sozomène, & l'abbé Fleuri, dans son Histoire ecclésiastique, à l'année 409, ont profité de cette remarque.

LARNOS, isle déserte, sur la côte de la Chersonnèse de Thrace, vers l'isle de Samothrace, selon Pline, *l.* 4, *c.* 12.

LARNUM, riviere de l'Espagne Tarragonoise, selon Pline, *l.* 3, *c.* 3, qui nomme immédiatement après BLANDÆ, aujourd'hui BLANÈS en Catalogne. Cette riviere se nomme présentement TORNERA. Le P. Hardouin trouvant peu après dans Pline, *l.* 3, *c.* 3, un peuple nommé LARNENSES, croit qu'il prenoit ce nom de LARNUM, ville située sur la riviere nommée de même.

LARO. Caton cité par Ortélius, *Theſaur.* nomme ainsi une riviere de la Toscane. Léandre dit que le nom moderne est *Arone*. C'est peut-être le LAROS de Phavorin.

LAROBO, port & bourg d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume d'Alger, au pays de Constantine, au levant d'Alger. On y cherche le COLLOPS PARVUS des anciens.

LARODES AQUÆ. Voyez au mot AD l'article AD AQUAS 9.

LAROLUM, Λάρολον, ancienne ville d'Italie, sur la voie Flaminienne, assez près de Narni, selon Strabon, *l.* 5, *p.* 227.

1. LAROS, Λάρος, riviere d'Italie. C'est peut-être le LARO de Caton. Voyez ce mot.

2. LAROS. Voyez LARUS.

LARPENT, bois de France, dans la province de Languedoc. Il est de cinquante arpens, & dépend de la maîtrise des eaux & forêts de S. Pons.

1. LARREY, prieuré de France, en Bourgogne, dans l'étendue de la paroisse S. Philibert de la ville de Dijon, uni à la Manse conventuelle de S. Bénigne de cette ville.

2. LARREY, bourg de France, en Bourgogne, au diocèse de Langres, avec titre de *marquiſat*; le pays est plat & montagneux. Il y a des vignes, & point de riviere.

1. LARRON. (L'ISLE DU) Voyez ISLE.

2. LARRON, (LE BOIS DU) bois de France, en Béarn. Il a six cents quatre-vingt-huit arpens d'étendue.

LARRONS; (les isles des) on les nomme aussi les ISLES MARIANNES. Voyez MARIANNES.

LARTA. Voyez ARTA.

LARTHENIANUM, ville d'Italie, dans l'Etrurie. On la nommoit auparavant ENIANUM, & ensuite les Romains l'appellerent VEIENS; c'est ce qu'on lit dans les fragmens des Origines de Caton. Dans un fragment de l'Itinéraire d'Antonin, on lit LARTHENIANO *ſive* VEIENTE.

LARTHES, riviere d'Italie, selon le même fragment. Voyez OSSA.

LARTOLÆETÆ, ancien peuple de l'Espagne Tarragonoise, entre les Pyrénées & l'Ebre. Il étoit contigu aux Lacétaniens, selon Strabon, *l.* 3, *p.* 159.

LARUNESIÆ, isles de la Méditerranée, sur la côte de l'Afrique proprement dite, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3. Il y en avoit deux de ce nom.

1. LARUS, montagne voisine de la colonie nommée *Claudia*, auprès de la riviere Adum, aux confins du peuple nommé *Tygurini*, selon Hygin, *de Limit. conſtit.* p. 165.

2. LARUS. Voyez LAROS.

3. LARYMNA, ville de Gréce, dans la Béotie, vis-à-vis de l'isle d'Eubée. Pomponius Méla en met une entre Anthédon & Aulide. A moins que l'ordre ne soit troublé, elle doit être différente des deux autres, dont il est question dans les articles suivans.

1 & 2. LARYMNA, ville maritime de Gréce, dans la Béotie, à l'embouchure du Céphise, selon Pausanias, *Bœot.* c. 32, & Strabon. Le premier dit qu'elle appartenoit anciennement aux Opuntiens, c'est-à-dire qu'elle étoit du territoire d'Opus, ville des Locres. Mais la puissance des Thébains s'étant accrue, elle se donna aux Béotiens; de-là vient qu'il dit ensuite: Larymne, ville appartenante aux Béotiens, située au bord de la mer. Pline, *l.* 4, *c.* 7, dit: la côte des Locres où est Larymna. La vérité est qu'elle étoit aux confins de la Locride & de la Béotie; c'est ce qui a trompé Strabon, *l.* 9, qui, ne réflechissant pas assez sur le changement de domination, que cette situation favorisoit, a cru qu'il y avoit deux villes de même nom au bord de la mer, l'une dans la Locride & l'autre dans la Béotie. Cependant il y en avoit deux; l'une dans les terres, près du lac Copaïde; & l'autre, au bord de la mer. De l'Isle les a très-bien marquées dans sa Carte de la Gréce.

LARYSIUS, Λάρυσιος, montagne du Péloponnèse, dans la Laconie, selon Pausanias, *l.* 3, *c.* 22. Il y avoit un temple dédié à Bachus, à l'honneur de qui on célébroit une fête tous les printems; cette montagne est en terre ferme, au-dessus de Migonium, contrée qui est vis-à-vis de l'isle de Cranaé.

LARZE. Voyez LARISSE. 1.

LARZICOURT, petite ville de France, en Cham-

pagne, sur la Marne, à quatre lieues au-dessous de S. Dizier, & environ autant de Vitri-le-François.

LAS, ville du Péloponnèse dans la Laconie, proche la montagne Cnacadion, selon Paufanias, *l.* 3, *c.* 24. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13, la place entre *Teuthrona* & *Gythium*.

1. LASA ou LESA; Moïse, *Genes.* c. 10. v. 19. marquant les limites de la terre de Chanaan, dit qu'elle s'étend, du côté du midi, jusqu'à *Lesa* ou *Lasa*. Le Chaldéen & S. Jérôme croient que Lesa est la même que Callirhoé, qui est au septentrion de la mer Morte, & dont les eaux se déchargent dans cette mer. Mais D. Calmet, *Dict.* croit qu'il est bien plus naturel de l'entendre de *Lesa*, *Kusa* ou *Elusa*, qui étoit à-peu-près à distance égale, entre la mer Morte & la mer Rouge. Ptolomée connoit, pourfuit-il, cette ville de *Lusa*, auffi-bien que Joseph & Etienne le Géographe.

2. LASA. Voyez LASSA. 1.

LASÆA. S. Luc dit dans les Actes des apôtres, *c.* 27, *v.* 7 & 8: nous passâmes au-dessous de Crête par Salmone; &, rangeant l'isle avec peine, nous vîmes en un certain lieu, nommé *Bons-ports*, près duquel étoit la ville de Lasæa (Note de la Version de *Rich. Simon.*) Le Grec ordinaire, le Syriaque & les deux éditions Arabes portent LASAIA: mais on lit dans l'ancien manuscrit grec d'Alexandrie *Alasia*. La Vulgate dit THALASSA.

LASAMICÈS, lieu de la Cyrénaïque. Antonin, *Itiner.* le met entre Ptolemaïde & Cyrène, à vingt-cinq mille pas de la premiere.

LASBANUM, nom d'une terre d'Asie, quelque part vers la Perside, selon l'Hiftoire *mêlée*.

LASCAR. Voyez LESCAR.

LASCORIA, ville d'Asie, dans la Galatie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4. Elle faisoit partie du peuple *Trocmi*.

1. LASIA, isle d'Asie, sur la côte de Lycie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 32.

2. LASIA, autre isle de la mer, sur la côte du Péloponnèse, vis-à-vis de Troëzène.

3. LASIA: Callimaque dit que c'étoit auffi l'un des noms de l'isle d'Andros, au rapport de Pline, *l.* 4, *c.* 12; c'est moins un nom, à proprement parler, qu'une épithète, qui signifie *hérissée*. Ce surnom avoit été auffi donné à l'isle de Lesbos.

LASICE, lieu d'Afrique, dans l'Afrique proprement dite, assez près de Bisacina, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3.

1. LASIO, ville du Péloponnèse, dans la Triphilie, selon Diodore de Sicile, *l.* 15. Polybe, *l.* 4; & Xénophon, *Hist. Gr. l.* 3 & 7, ont fait mention de cette ville. Diodore écrit *Lassio* par une double *ss*.

2. LASIO, montagne de l'isle de Crête. S. Epiphane dit qu'on y montroit le tombeau de Jupiter.

LASNEBOURG. Voyez LANS-LE-BOURG, ou LANEBOURG.

LASOS, ville de l'isle de Crête, dans les terres, selon Pline, *l.* 4, *c.* 12, le seul qui en ait parlé.

LASPI, petite ville d'Asie, dans la Natolie, vers les bouches des Dardanelles, un peu au nord de Lampsaque. Voyez PRIAPUS.

1. LASSA; (LE ROYAUME DE) pays d'Asie, dans la Tartarie, entre la Chine à l'orient, les états du roi d'Ava au midi, ceux du Grand-Mogol au couchant, & le royaume de Tangut au nord. On le confidere, comme faisant partie, de ce dernier. *Lassa* ou *Baratola*; Poutala, château, résidence du grand Lama, Coüti & Tache-Linbou, en sont les principaux lieux. On le nomme auffi le *royaume de* BOUTAN. Voyez ce mot.

2. LASSA ou BARATOLA, ville d'Asie, dans la Tartarie, au royaume de même nom. Elle est par le 115e d. de longitude, vers le 29e d. de latitude. Le P. Avril, *Voyages*, l. 3, p. 151, dit que la capitale du *Tanchut*, (Tangut,) est la ville de *Barantola*, où il y a un prince temporel, nommé *Déva*. Le Dalaï-Lama, chef de la religion des Lamas, habite dans une forteresse qui s'appelle *Bératalaï*, (c'est la Poutala de De l'Isle,) & qui est auprès de cette même ville. Le P. Avril met tout cela dans le Tangut.

3. LASSA, ville de l'Arabie heureuse, dans l'Yémen, au quartier de la Hadramitène, & peu éloignée de la ville d'Albin. Elle est située fur la côte maritime, & a dans son voisinage une source d'eau chaude, où les malades trouvent souvent leur guérison. Il y a dans cette ville un Bacha héréditaire, qui ne reconnoit que par forme l'autorité du Turc. * *D'Herbelot*, Bibl. orient.

LASSAN, (LE LAC DE) petit lac d'Allemagne, dans la Poméranie Suédoise, dans l'isle d'Uzédom, sur la côte de la mer Baltique. Il est formé par le bras oriental de l'Oder, entre Uzédom & Wolgast. Il prend son nom d'un village nommé auffi *Lassan*. * *Baudrand*, édit. 1705.

LASSAY, petite ville de France, dans le Maine, avec titre de *marquisat*, dans l'élection du Mans, sur un ruisseau qui tombe dans la Mayenne, à seize lieues du Mans. Il y a un château fortifié de dix ou huit grosses tours. Sa jurisdiction s'étend fur trente paroisses.

LASSIPPA, ou LASIPPA, ville de l'Inde, au-delà du Gange, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2.

LASSIRA, ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise, au pays des *Hedetani*, dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6.

LASSITI, montagne de l'isle de Candie, dans la partie orientale du territoire de Candie, vers le midi. Elle s'avance du côté de Gera-Petra, selon Baudrand, *édit.* 1705, qui dit que c'est la *Dicté* des anciens.

LASSU, bourg de France, dans le Béarn, au diocèse de Tarbe, au confluent de la petite riviere de Généret, avec le Gave de Pau. Il y une abbaye de Bénédictins.

LASTIC, bourg de France, dans l'Auvergne, au diocèse de Saint-Flour.

LASTIGI, ancienne ville d'Espagne, dans la Bétique, selon Pline, *l.* 3, *c.* 1.

LASTILADER, forêt de France, en Languedoc. Elle a quatre-vingt-sept arpens, & est de la maitrise des eaux & forêts de Saint-Pons.

LASTORACIUM, pour LACTORATIUM. Voyez LECTOURE.

LASULONIS, lieu de la Pannonie, selon quelques exemplaires d'Antonin, *Itiner.* D'autres éditions portent *Jasulonibus*; d'autres *Jasillones*. Lazius croit qu'il faut lire *Jasirillones*. * *Ortel.* Thesaur.

LATABI, contrée d'Afrique, entre les pays d'Equea & de Cammanach à l'ouest, le petit Accara, au nord & à l'est, & Ningo au sud. Ainsi elle doit être de la Guinée. Il y a dans ce quartier un grand marché, mais moins fort que celui d'Abonoc. * *De la Croix*, Relat. de l'Afrique, *t.* 3.

LATACUNDA, ville du Pérou, dans la province de Quito. Cette ville fut détruite par un tremblement de terre, en 1692.

LATAGE, ville de l'Inde, dans le territoire des Prasiens, selon Ælien, *Hist. anim.* l. 16, c. 10.

LATAKIÉ. Voyez LATAQUIÉ.

LATAMEDA ou CATABÉDA, selon les divers exemplaires de Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2, riviere de l'Inde, au-delà du Gange.

LATAN, petite riviere de France, dans l'Anjou. Elle prend sa source près de celle de l'Authion, passe à l'abbaye de Loroux, & se joint à l'Authion entre Vivy & Beaufort.

LATANIA, ville d'Asie, dans la Bithynie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 1.

LATAQUIÉ ou LATAKIÉ, ville de Syrie, sur la côte, à deux petites journées de Tortose. C'est un reste de l'ancienne Laodicée. Paul Lucas en parle ainsi dans son Voyage au Levant, *t.* 1, *c.* 18.

L'entrée de son port est fort étroite, & on le pourroit fermer avec une chaine; mais les grands vaisseaux n'y peuvent mouiller, à cause des sables dont il est comblé; de sorte qu'on n'y trouve que deux brasses d'eau dans l'endroit le plus profond. Il tombe souvent dans son entrée de grosses pierres d'une vieille forteresse ruinée; ce qui fait qu'on n'y peut entrer ni en sortir, sans danger. La douane de ce lieu est un édifice assez bien bâti pour le pays; & il y a même une mosquée, plusieurs magasins, & quelques maisons. La ville, qui n'est éloignée de ce port que d'un quart de lieue, est assez grande & assez peuplée pour une ville de Turquie. Il y a beaucoup de Chrétiens, qui ont leur évêque. On y trouve auffi quelques Juifs: le principal négoce des habitans est de tabac & de soie. A un demi-quart de lieue de-là on voit les restes d'une ancienne église dans une grande campagne, où beaucoup de petits monts, qui n'ont été faits que par les ruines des bâtimens, font juger que la ville étoit autrefois placée. On remarque en plusieurs endroits de grosses murailles que le tems achève de ruiner, & plusieurs colonnes presque couvertes de terre, & dont on ne voit guères que les chapiteaux. La tradition porte que sainte Hélène a fait bâtir cette

grande église. Ce qui en reste est d'une fort belle architecture: elle a trois portes, & la voûte en est tout-à-fait tombée. La plûpart des belles colonnes qui en soutenoient le comble, sont encore debout. Au-dessous de l'église, sont de longues voûtes qui servent présentement à retirer des bœufs, des chevres, & de moutons. On assure que cette église étoit dans le milieu de la ville, ce qu'il est aisé de croire par les ruines qui sont à l'entour. Paul Lucas, qui a vu tous ces anciens monumens, dit qu'en prenant un autre chemin pour revenir à la ville, il y compta quatre-vingt colomnes, si grosses, que deux hommes n'en pourroient embrasser une. Elles ne sortent de terre qu'environ à moitié, & sont de granite; on juge par-là qu'il y a beaucoup de bâtimens entiers sous la terre. Cela paroît aussi par un bain dans lequel il faut descendre comme on fait dans une cave. Ce lieu est magnifique; on entre d'abord dans une salle toute revêtue de marbre jaspé & de porphyre. La voûte est soutenue par dix-huit colomnes de différens marbres noir & blanc, de porphyre & de granite; il y en a deux, entr'autres, très-belles, d'un jaspe verd. Tout le tour de cette salle est rempli de niches qui apparemment étoient la place des statues des dieux du paganisme. On passe de-là dans d'autres appartemens, qui répondent à la magnificence de cette salle, mais que les Turcs n'ont pas soin de tenir propres. Il y a des inscriptions grécques sur diverses pierres. Des jardins, pleins d'oliviers, fournissent des promenades assez agréables, & couvrent, dit-on, des maisons & des palais tout entiers. Un homme ayant donné quelque coups de pioche dans un endroit qu'il croyoit être un morceau de roc, rompit une voûte, & tomba au fond avec les pierres. Ce lieu étoit tout plein de statues que ceux du pays mirent en piéces. Il doit y en avoir beaucoup dans cette ancienne ville, puisqu'on en trouve par-tout de rompues. Tous les lieux des environs sont très-agréables. Ce ne sont que plaines, & collines, toutes plantées d'oliviers, de meuriers, de figuiers & d'arbres de toutes especes. Les campagnes semées de toutes sortes de grains offrent aux yeux un aspect charmant par la diversité de leurs couleurs, & celles où croît le tabac paroissent comme dans des vallées. Il y passe un bras de l'Oronte, qui arrose, en serpentant, une bonne partie de tout ce pays. Le ministre Maundrell, dans son Voyage d'Alep à Jérusalem, nomme cette même ville *Latichey*. Voici ce qu'il en dit, *p.* 18. Elle est située dans un pays plat & très-fertile, sur le bord de la mer. Cette ville fut bâtie par *Seleucus Nicanor*, lequel la nomma à l'honneur de sa mere Λαοδικεια, dont elle retient encore le nom avec très-peu de changement. C'étoit autrefois un lieu magnifique; mais elle fut réduite à un état déplorable, par la révolution générale qui arriva en ce pays-là, & elle est demeurée long-tems dans cet anéantissement; mais elle a été rebâtie depuis quelques années, & est devenue la ville la plus florissante de cette côte. Elle doit son rétablissement & son négoce à Coplan-Aga, homme riche & de grande autorité en ces quartiers-là, lequel étoit grand amateur du négoce. Cette ville, comme l'on voit, est la même que Laodicée sur la mer; & Corneille, qui sépare ces deux voyageurs dans deux articles différens, devoit avertir que ces deux noms signifient un même lieu, c'est-à-dire *Laodicée* sur la mer, de laquelle nous parlons en son lieu. Voyez LAODICÉE 3.

LATARA, forteresse de la Gaule Narbonnoise, selon Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 5, *n.* 33. Voyez LATERA; c'est ainsi qu'il faut lire ce mot.

LATARACO ou LATARICO, château & bourg du royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, à six milles de Saint-Marc, au pied du mont Apennin, & sur le ruisseau de Perditio. Voyez HETRICULUM.

Baudrand dit *Lataraco* dans l'édition latine, & dans la françoise; Holstenius dit *Lattarico*.

LATAVUM, ville de Phœnicie. La Nocice de l'Empire, *sect.* 23, dit: *Equites Dalmatæ Illyriciani Latavi*.

LATEA Λατεα ou LATTHA, selon divers exemplaires de Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, ancienne ville de l'Arabie heureuse.

LATEMNAS. Voyez LATYMNUS.

LATERA. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 5, *n.* 33, nomme ainsi un château de la Gaule Narbonnoise. On le nomme présentement *la tour de Latte* & *le château de Latte*. Pline, *l.* 9, *c.* 8, donne ce nom à un étang voisin, qu'il dit être dans le territoire de Nîmes. Cela ne doit point surprendre, puisqu'il avertit, *l.* 3, *c.* 4, que vingt-quatre villes ou bourgs des *Arcomici* dépendoient de Nîmes. Il raconte, *l.* 9, *c.* 8, au sujet de cet étang, une pêche que les Dauphins faisoient de concert avec les hommes; on peut en voir le détail dans son livre même. Voyez LATTE.

LATERE, village sur la côte occidentale de l'isle de Corse, vers la ville d'Ajazzo. C'étoit anciennement un lieu nommé *Arenosum litus*, c'est-à-dire le *rivage sablonneux*, ou la grève. * *Baudrand*. éd. 1705.

LATERIUM, maison de campagne en Italie. Elle appartenoit au frere de Cicéron. Il en est parlé au Livre X des Lettres à Atticus, *epist.* 1. Ortélius soupçonne qu'elle étoit dans la Campanie.

LATERRA. Voyez LATERA & LATTE.

LATHIUS, fontaine près de l'Oëta, selon l'étymologique.

LATHON. Voyez LETHON.

LATHRIPPA. Voyez LAORIPPA.

LATIA, ou LATINA VIA. Voyez au mot VOIE l'article de la VOIE LATINE.

LATICZOW, petite ville de la Russie rouge, en Pologne, dans la haute Podolie, sur le Bog, à vingt-cinq lieues au-dessus de la ville de Braclaw. C'est une châtellenie.

LATINS. (LES) Voyez LATIUM.

LATITUDE, substantif féminin, terme de géographie, qui signifie la largeur de la terre, depuis l'equateur jusqu'à l'un des poles. L'origine de ce mot vient de ce que les anciens ne connoissoient pas la terre comme nous la connoissons aujourd'hui. La Carte dressée par Agathodæmon fait voir que leurs connoissances alloient bien plus loin de l'occident en orient, que du septentrion au midi; & quoiqu'un globe n'ait, à proprement parler, ni longueur, ni largeur, ces deux dimensions étant égales, les géographes n'ayant égard qu'aux pays habités & connus, la longueur de la terre étoit pour eux d'occident en orient; & sa largeur du midi au septentrion. Ils connoissoient si peu de choses au-delà de l'équateur, que cela peut bien n'être compté pour rien. Depuis leur premier méridien, j'entends celui de Ptolomée, qui est aujourd'hui le nôtre, ils avoient poussé leurs connoissances jusqu'à 783 d. de longitude; du moins ils étendoient jusques-là les côtes orientales de l'ancien continent, quoiqu'il s'en faille beaucoup qu'elles soient si loin de nous: soixante degrés au nord de l'équateur, & tout au plus vingt degrés au-delà; voilà à quoi se bornoient leurs découvertes. Ils appellerent *longitude de la terre*, ou *sa longueur*, sa plus grande étendue qu'ils connussent; & *latitude de la terre*, ou *sa largeur*, sa plus petite étendue bornée entre l'équateur & les deux poles. On a conservé ces noms, & ils ont été consacrés par les géographes qui s'en servent tous pour marquer la distance d'un lieu à l'équateur.

Si l'on comprend que l'équateur coupe le globe en deux parties égales, & que l'axe de ce même globe, terminé par les deux poles, & perpendiculaire à l'équateur, chacun de ces deux poles sera éloigné également de ce grand cercle; & la distance de ce même cercle à l'un ou à l'autre de ces poles, est un quart de cercle, de 90 d. Aussi la plus grande latitude ne passe jamais ce nombre; au lieu que la longitude qui se compte sur l'équateur parcourt le cercle entier de 360 degrés.

La latitude particulière d'un lieu est la distance de l'équateur au zénith de ce lieu-là; & comme plus nous avançons vers un pole, plus l'équateur s'abaisse à notre égard, & plus le pole s'éleve par rapport à nous; de-là vient que les astronomes ont pris le parti de calculer la hauteur du pole à l'égard des principaux lieux, où ils ont pu l'observer. De même plus nous avançons vers un pole, plus nous nous éloignons de l'équateur; ainsi plus la latitude s'accroit. Cela posé, il est aisé de comprendre que la hauteur du pole, & la latitude reviennent au même calcul. Voici une Table des longitudes & latitudes des principaux lieux de l'univers. On y a joint les noms & les sentimens des auteurs à l'égard des longitudes: pour bien entendre cette Table, il faut lire les articles LONGITUDE & MÉRIDIEN.

TABLE GÉOGRAPHIQUE

DES LONGITUDES ET DES LATITUDES

DES PRINCIPAUX LIEUX DU MONDE.

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	*Différence des Méridiens en* H.	M.	S.		*en* D.	M.	S.		*Latitude ou Hauteur du Pole.* D.	M.	S.
ABBEVILLE.											
Lieutaud	0	1	48	*oc.*	0	27	0		50*	7	0
De la Hire	0	2	12		0	33	0		0	5	30
Des Places	0	1	52		0	28	0		0	7	0
ACAPULCO.											
Harris	7	14	11	*oc.*	85	35	15		17	30	5
AGDE.											
Des Places	0	4	33	*or.*	1	8	15		42	19	0
AGRA au Mogol.											
Lieutaud	4*	57	30	*or.*	74	24	0		26*	43	0
De la Hire	5	24	0		81	0	0		28	30	0
Des Places	4	57	36		74	24	0		26	43	0
Harris	5	42	11	*or.*	85	35	15		28	30	0
AGRA.											
P. Gaubil	4	58	0		74	24	0	*or.*	26	48	0
AISOU, ville.											
P. Gaubil	5	23	26		80	51	30		42	30	0
AIX en Provence.											
Lieutaud	0	12	48	*oc.*	3	12	0		43*	31	20
De la Hire	0	12	25		5	16	15		43	31	0
Des Places	0	12	48		3	12	0		43	35	20
Street	0*	12	19		3	4	45		43	33	0
ALBY.											
Lieutaud & Des Places	0*	0	48	*oc.*	0	12	0		43*	55	2
ALENÇON.											
Lieutaud	0	9	0	*oc.*	2	15	0		48	25	0
De la Hire	0	9	30		2	22	30		48	29	0
Des Places	0	9	30		2	22	30		48	29	0
ALEP en Syrie.											
Lieutaud	2	20	0	*oc.*	35	0	0		35	45	23
Des Places	2	20	0		35	0	0		36	0	0
Harris	2*	15	49		33	34	45		37	20	0
Street	2*	25	19		36	19	45		36	25	0
ALEXANDRETE en Syrie.											
Lieutaud	2*	16	0	*oc.*	34	0	0		36*	35	19
Chazelles	2*	16	0		34	15	0		36	35	
Des Places	2	16	0		34	0	0		31	11	29
ALEXANDRIE d'Egypte.											
Lieutaud	1*	51	6		27	56	30		31	11	20
De la Hire	1	52	0		28	0	0		31	12	0
Des Places	0	51	36		27	54	0		31	11	0
Harris	2	3	30		30	52	30		31	7	
Street	1	43	49		25	57	15		30	58	
Bouche orientale D'ALGOUEY.											
P. Gaubil	5	44	26		86	6	30		43	30	
Fin ou ouest des monts ALTAY.											
P. Jartoux	6	14	6		93	31	30		46	20	
Leur fin.											
P. Gaubil	6	2	14		93	31	30		46	20	
AMIENS.											
Lieutaud	0*	0	8	*oc.*	0	2	12		49*	54	46
De la Hire	0	0	12		0	3	0		49	53	46
Des Places	0	0	8		0	2	0		49	54	0
Harris	0*	0	11		0	5	15		49	54	0
AMOUR, riv. Voyez ONON.											
AMSTERDAM.											
Lieutaud	0	10	36	*or.*	2	39	0		52*	22	45
De la Hire	0	10	10		2	31	10		52	21	30
Des Places	0	11	32		2	53	0		52	22	45
Harris	0*	9	49		2	24	45		52*	21	
Street	0*	11	19		2	27	15		47	29	0
ANCONE.											
De la Hire	0	47	40	*or.*	11	55	0		43	54	0
Des Places	0*	47	40		11	55	0		43	54	0
ANGERS.											
Lieutaud	0*	11	36	*oc.*	2	54	0		47	29	0
De la Hire	0	12	15		3	6	15		47	27	0
Des Places	0	11	36		2	54	0		47	27	0
ANTIBE.											
Lieutaud	0	19	11	*or.*	4	47	45		43*	34	12
Des Places	0	19	11		4	47	45		43	34	0
De la Hire	0	19	11		4	47	45		43	34	12
ANTIOCHE.											
Street	2	25	19		36	19	45		45		
ANVERS.											

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	*Différence des Méridiens en* H.	M.	S.		*en* D.	M.	S.	*Latitude ou Hauteur du Pole.* D.	M.	S.
Lieutaud	0	8	40	*or.*	2	10	0	51	13	30
De la Hire	0	8	30		2	7	30	51	10	0
Des Places	0*	7	40		1	55	0	51	13	30
Harris	0	7	49		2	16	0	51	10	0
Street	0	8	19		2	4	45	51	12	0
ARACTE.										
De la Hire	2	50	0	*or.*	42	30	0	36	0	0
Street	2	35	49		38	57	15	36*	0	0
ARLES.										
Lieutaud	0*	9	24	*or.*	2	21	0	43*	34	12
De la Hire	0	8	20		2	5	0	43	34	0
Des Places	0	9	24		2	21	0	43	40	0
ARRAS.										
Lieutaud	0	1	36	*or.*	0	24	0	50	18	0
Des Places	0	1	40		0	25	0	50	18	25
De la Hire	0	1	40		0	25	0	50	18	25
ATHÈNES.										
De la Hire	1	33	0	*or.*	23	15	0	37	40	0
AVIGNON.										
Lieutaud	0*	18	0	*or.*	2	32	0	43	57	0
De la Hire	0	9	45		2	26	15	43	51	0
Des Places	0	10	8		2	32	0	43	57	0
Harris	0*	8	49		2	9	45	43	51	0
Street	0*	9	19		2	19	45	43	52	0
AURILLAC.										
Lieutaud	0*	0	29	*or.*	0	7	0	44	59	10
Des Places	0	0	28		0	7	0	44	55	10
AUXERRE.										
De la Hire	0	4	20	*or.*	1	5	0	47	35	0
Des Places	0	4	40	*or.*	1	10	0	47	46	20
BABYLONE ou BAGDAT.										
Harris	3	4	49	*or.*	46	9	45	34	30	0
Street	2	51	49		42	57	15	35	0	0
LA BARBADE.										
Harris	4	2	11	*oc.*	55	54	45	13	30	0
BARCELONE.										
Lieutaud	0	0	28	*oc.*	0	7	0	41*	26	0
De la Hire	0	4	0		1	0	0	41	26	0
Des Places	0	0	28		0	7	0	41	26	0
Harris	0	0	49		0	9	45	41	26	0
BASLE.										
Lieutaud	0	21	0	*or.*	5	15	0	47	55	0
Des Places	0	22	0		5	15	0	47	40	0
De la Hire	0	22	40		5	40	0	47	40	0
BASTON, nouvelle Angleterre.										
Harris	4*	51	41	*oc.*	90	57	15	42	25	0
BATAVIA à Java.										
De la Hire	6	56	0	*or.*	104	0	0	6	15	0
Des Places	6	56	0		104	0	0	6	15	0
Harris	6*	33	49		98	24	45	6	15	0
LA BAIE DE TOUS LES SAINTS, au Bresil.										
P. Noël,								12	54	11
								12	54	15
								12	54	40
								12	54	20
								12	54	30
BAYONNE.										
Lieutaud	0*	15	15	*oc.*	3	48	45	43	29	45
De la Hire	0	15	15		3	48	45	43	29	31
Des Places	0	15	15		3	48	45	43	30	0
Harris	0*	15	11		3	50	15	43	29	0
BEAUVAIS.										
Lieutaud	0	1	0	*oc.*	0	15	0	49	26	0
Des Places	0	1	0		0	15	0	49	26	0
BENGALE.										
Harris	6	11	49	*or.*	92	54	45	21	56	0
BERGEN en Norwége.										
Harris	0	22	49	*or.*	5	39	45	21	0	0
BERLIN.										
Lieutaud	0	44	29	*or.*	11	7	15	52	33	0
Des Places	0	49	29		11	7	15	52	33	0
Maraldi	0*	43	24		10	51	0*			
De l'Isle								52	32	30
BERMUDE, isle.										
Street	4	23	11	*oc.*	65	47	45	32	25	0
BÉZIERS.										
Des Places	0	3	27	*or.*	0	51	45	43	20	0
BEZANÇON.										
Lieutaud	0	14	0	*or.*	3	30	0	47	18	0
Des Places	0	14	48		3	42	0	47	20	0
BOURDEAUX.										
Lieutaud	0	12	20	*oc.*	3	5	0	44*	50	0
De la Hire	0	11	30		2	5	30	44	50	20
Des Places	0	12	29		3	5	0	44	50	0

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	*en* H.	M.	S.	*Difference des Méridiens*	*en* D.	M.	S.	*Latitude ou Hauteur du Pole.* D.	M.	S.
Harris	0	11	11		2	50	25	40	50	0
BOULOGNE d'Italie.										
Lieutaud	0*	37	8	or.	9	17	0	44*	30	0
De la Hire	0	38	0		9	30	0	44	30	15
De Places	0*	37	8		9	17	0	44	30	0
Harris	0*	37	49		9	24	45	44	30	0
Street	0	36	49		9	12	15	44	30	0
BOLOGNE.										
Picard. Lieutaud	0	2	40	oc.	0*	40	0	50	42	0
Des Places	0	2	36		0	36	0	50	42	0
BOURGES.										
Lieutaud	0*	0	15	or.	0	3	45	47*	4	45
De la Hire	0	0	14		0	3	30	47	4	38
Des Places	0	0	15		0	3	45	47	4	45
BRANDEBOURG.										
De la Hire	0	46	0	or.	11	30	0	52	16	0
BRESLAW. Silésie.										
Lieutaud	0	59	10	or	14	47	30	51	3	0
Des Places	0	59	10		14	47	30	51	3	0
BREST.										
Lieutaud. Des Places	0	27	36	oc.	6	54	0	48	23	0
De la Hire	0	27	36		6	54	0	48	22	50
Harris	0*	27	11		6	50	15	48	23	0
BRISTOL.										
Street	0	20	11		5	2	45	51	28	0
BRUGES.										
Des Places	0	3	8	or.	0	47	0	51	11	30
BRUXELLES.										
Lieutaud	0	8	20	or.	2	5	0	50	51	0
De la Hire	0	8	30		2	7	30	50	48	0
De Places	0	7	40		1	55	0	50	50	30
Street	0*	6	50		1	42	30	50	48	0
CADIZ.										
Lieutaud. Des Places	0	32	40	oc.	8	10	0	36	37	0
De la Hire	0	38	50		9	42	30	36	16	0
Harris	0	38	40		9	40	0	36	16	0
CAEN.										
Lieutaud	0	10	56	oc.	2	45	0	49	10	30
De la Hire	0	11	0		2	45	0	49	10	30
CAI-FOU-FOU.										
P. Gaubil	7	30	6		112	31	0	34	51	
CAIFUMEU.										
P. Gaubil.	7	0	30		105	7	30	34	51	
LE CAIRE en Egypte.										
Lieutaud	1*	56	25	or.	29	6	15	30*	2	30
Des Places	1	58	20		29	35	0	30	2	0
Harris	2*	8	20		32	5	0	30	4	
Street	1*	56	50		29	12	30	29	50	
CALAIS.										
Lieutaud	0*	2	10	oc.	0	32	30	50*	57	0
De la Hire	0	2	10		0	32	30	50	56	50
Des Places	0	2	10		0	32	30	50	57	0
Harris.	0*	1	40		0	25	0	50	57	0
Lieu de la défaite de Caldan, à deux lieues du mont HAN.										
P. Jartoux	7*	0	48		105	11	30	47	42	
CAMBOYA aux Indes.										
De la Hire	6	59	0		104	45	0	11	20	0
Des Places	6	59	0	or.	104	45	0	11	20	0
Harris	7	4	20		106	5	0	10	20	0
CAMBRAI.										
Lieutaud. Des Places	0	3	36	or.	0	54	0	50	10	0
CAMBRIDGE.										
Street	0	6	30	oc.	1	37	30	52	17	0
CAMOUL.										
P. Gaubil	6	5	18		91	19	30*	42	53	20
CAN-CHEOU.										
P. Gaubil	7	24	8		111	40	0	25	52	
CANDIE, ville.										
Lieutaud. Des Places	1*	31	52	or.	22	58	0	35	18	45
De la Hire	1	46	0		26	30	0	34	40	0
Harris	1	33	20		23	20	0	35	18	0
LA CANÉE, en l'Isle de *Candie*.										
Des Places	1	27	30	or.	21	52	30	35	28	45
Harris	1*	36	30		24	7	30	35	29	0
CANTCHEOU.										
P. Gaubil	6	1	26							
CANTÉS, mont.										
P. Gaubil	5	12	3		78	1		30	30	30
CANTON en la Chine										
Lieutaud	7*	22	53	or.	110	45	15	23	8	0
De la Hire	7	22	48	or.	110	42	0	23	7	30
Des Places	7	22	53		110	43	13	23	8	0
P. Noël	8	43	52		130	53		23	10	
P. Gaubil	7	16	8		109	30		23	8	

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	Différence des Méridiens en H.	M.	S.		en D.	M.	S.	Latitude ou Hauteur du Pole. D.	M.	S.
CANTORBERI.										
Street	0	4	11	oc.	1	2	45	51	17	0
CAP DE BONNE-ESPERANCE.										
Lieutaud	1	10	58	or.	17	44	45	34*	15	0
De la Hire	1	14	0		18	30	0	34	15	0
Des Places	1	10	58		17	44	30	35	15	0
Harris	1	10	20		17	35	0	34	15	0
CAP COMORIN.										
Harris	5*	3	49		75	54	45	8	0	0
CAP DE SÈTE. *Voyez* SÈTE.										
CAP VERD.										
Lieutaud. Des Places	1*	18	0	oc.	19	30	0	14	43	0
De la Hire	1	18	0		19	30	0	14	43	0
Harris	1	17	40		19	25	0	14	43	0
CARCASSONE.										
Des Places	0	0	1	or.	0	0	15	43	12	20
CARMARTHEN.										
Street	0	26	10	oc.	6	32	30	52	2	0
CARTHAGÈNE, Amérique.										
Lieutaud	5*	11	20	oc.	75	50	0	10	30	30
Des Places	5	11	20		75	50	0	10	30	30
CASCAR ou CACHCAR.										
P. Gaubil	5	19	26		79	51	30	39	30	
CASSEL.										
Street	0	26	19	or.	6	42	30	51	19	[illegible]
CATEAU-CAMBRESIS.										
P. de Rebecque	*	5	0	or.	1	15	0			
LA CAYENNE en Amérique.										
Lieutaud. Des Places	3*	42	0	oc.	55	30	0	4*	56	0
De la Hire	3	35	0		53	45	0	4	56	20
Harris	3	18	20		49	35	0	4	56	0
CEYLAN, isle.										
Harris	5	25	20	oc.	81	20				
CHAM-CHEU.										
P. Noël	9	8	44		137	11				
CHAM-XO.										
P. Noël	9	12	24		138	6		31	38	56
CHAN-CHEU.										
P. Noël	8	52	52		133	8		25 25 25	52 53 54	30 25
CHANDERNAGOR. Ind.										
De la Hire	5	43	0	oc.	85	45	0	22	54	0
Des Places		43	0		85	45	0	22	54	0
CHANDOU. *Voyez* CIANDOU.										
CHANGTOU.										
P. Gaubil				Au NN. E. de Pékin.				42	22	
CHAO-KIM.										
P. Noël	8	41	28		130	22		23	3	
CHAO-TCHUM.										
P. Gaubil	7	22	48		110	42		24	51	
CHARTRES.										
Lieutaud. Des Places	0	3	20	oc.	0	50	0	48	27	0
CASCAR. *Voyez* CHASCAR.										
CHATCHEOU.										
P. Gaubil	6	12	46		93	11	30	40	20	
CHERBOURG.										
Lieutaud	0	16	8	oc.	4	2	0	49*	38	20
De la Hire	0	16	0		4	0	0	49	38	10
Des Places	0	16	8		4	2	0	49	38	0
CHESTER.										
Des Places	0	20	35	oc.	5	8	45	53	13	0
Street	0	19	10	oc.	4	47	30	53	10	0
CHEUSON à la Chine.										
Harris	7*	7	20	or.	106	50	0	30	0	0
CHI-CHEU.										
P. Noël	8	59	44		134	56				
CHIU-KIAM.										
P. Noël	9	7	4		136	46		32	14	
CHORAM insula vix M. M. P. Goâ distans.										
P. Noël	4	43	10		70	47	30			
CHANDU ou CHANDOU. *Voyez* CHANGTON.										
CIEN-HIEN.										
P. Noël	8	55	36		133	54				
CIM-HO.										
P. Noël	9	5	36		136	24				
CIM-NGAN.										
P. Noël	8	50	56		132	44				
CIM-YEN.										
P. Noël	8	43	36		130	54				
CLERMONT en Auvergne										
Lieutaud	0	3	0	oc.	0	45	0	45	42	0
De la Hire	0	3	0		0	45	0	45	51	15
Des Places	0	3	0		0	45	0	45	51	15

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	Différence des Méridiens en				Latitude ou Hauteur du Pole. en			
	H.	M.	S.		D.	M.	S.	
COCHIN, aux Indes.								
Harris	4	54	20		73	35	0	9 25 0
COLOGNE.								
Lieutaud	0	29	0	or.	4	45	0	50 55 0
Des Places	0	19	0		4	45	0	50 50 0
De la Hire	0	20	0		5	0	0	50 50 0
COMPOSTELLE.								
De la Hire	0	48	0	oc.	12	0	0	42 38 0
LA CONCEPTION, en Amérique.								
Lieutaud	5*	2	10	oc.	75	32	30	36* 42 53
Des Places	5	2	14		75	33	30	36 44 30
CONIMBRE.								
Harris	0	47	40	oc.	11	55	0	40 30 0
CONSTANTINOPLE.								
Lieutaud	1*	46	14	or.	26	33	30	41* 6 0
Chazelles	1	46	0		26	33	0	41 1 0
De la Hire	1	58	0		29	36	0	41 0 0
Des Places	1	46	14		26	33	30	41 6 0
Harris	1*	59	20		29	50	0	41 7 0
Street	1	56	0		29	0	0	41 6 0
CORCK.								
Street	0	39	10	oc.	9	47	30	55 45 0
LA TOUR DE CORDOUAN.								
De la Hire. Des Places	0	14	27	oc.	3	36	45	45 53 0
CORVO, isle.								
Harris	2	14	40	oc.	33	40	0	40 3 0
COPPENHAGUE.								
Lieutaud	0*	41	41	or.	10	25	15	55* 40 45
De la Hire	0	41	41		10	25	15	55 40 35
Des Places	0	41	41		10	25	15	55 41 0
Harris	0*	41	20		10	20	0	55 40 0
CRACOVIE.								
Lieutaud	1	10	0	or.	17	30	0	50 10 0
De la Hire	1	12	0		18	0	0	50 10 0
Des Places	1	12	0		18	0	0	50 10 0
Harris	1	10	40		17	40	0	50 10 0
Street	1	11	50		17	57	30	49 58 0
CUSCO AU PEROU.								
De la Hire	5	4	0	oc.	76	0	0	22 25 0
Des Places	5	4	0		76	0	0	22 25 0
Harris	5	4	10		76	2	30	22 25 0
DAMAS, en Syrie.								
Street	2	26	30	or.	36	42	30	34 0 0
DANTZIC.								
Lieutaud. Des Places	1	4	44	or.	16	11	0	54* 22 0
De la Hire	1	7	0		16	45	0	49 56 40
Harris	1	7	20		16	16	0	54* 22 0
Street	1*	6	50		16	42	30	5 23 0
DIEPPE.								
Lieutaud	0*	4	44	oc.	1	11	0	49 56 40
De la Hire	0	4	45		1	11	15	49 56 40
Des Places	0	4	44		1	11	0	49 57 0
Harris	0*	4	40		1	11	0	49 56 0
DIGNE, en Dauphiné.								
Street	0*	16	50	or.	4	12	30	44 6 0
DIJON.								
Lieutaud	0	10	0	or.	2	30	0	47 20 0
Des Places	0	10	40		2	40	0	47 20 0
De la Hire	0	11	20		2	50	0	47 20 0
DOUVRES.								
Des Places	0	4	19	oc.	1	4	45	51 5 58
DUBLIN.								
Des Places	0	38	0		9	30	0	53 11 0
Harris	0*	36	40		9	10		53 12 0
Street	0	35	10		8	47	30	53 12 0
DUNKERQUE.								
Lieutaud	0*	0	3	oc.	0	0	45	51* 1 30
De la Hire	0	0	3		0	0	45	51 1 0
Des Places	0	0	3		0	0	45	51 1 0
Harris	0*	0	11	oc.	0	5	15	51 1 30
Street	0	0	20	or.	0	5	0	51 1 30
DURAZZO, en Dalmatie.								
Harris	1	11	40	or.	17	54	45	41 58 0
EDIMBOURG.								
Lieutaud	0	21	41	oc.	5	25	15	55 58 0
De la Hire	0	20	20		5	0	0	55 47 0
Des Places	0	20	0		5	0	0	56 10 0
Harris	0*	20	40		5	10	0	55 57 0
Street	0	21	10		5	17	30	55 57 0
EMBDEN.								
Harris	0*	22	20	or.	5	30	0	53 5 0
EMPDUN.								
Lieutaud	0	17	20		4	20	0	44 40 0
Des Places	0	16	0		4	0	0	44 35 0
Montagne d'où sort L'ERGUT, rivière, ou LE GOULCOU.								

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	Différence des Méridiens en H.	M.	S.		Latitude ou Hauteur du Pole. en D.	M.	S.	D.	M.	S.
P. Gaubil	6	9	26	or.	100	51	30	52	30	o
Sources de L'ERICHIS.										
P. Jartoux	6	9	26	or.	92	21	30	46	4	o
L'isle de FER. *Voyez* ISLE-FERRARE.										
Lieutaud	o*	37	5	or.	9	20	o	44*	54	o
De la Hire	o	39	3		9	45	45	44	54	15
Des Places	o	34	44		9	26	o	44	54	o
FEZ, en Afrique.										
Harris	o	32	40	oc.	8	10	o	28	5	o
LA FLÉCHE.										
Lieutaud. Des Places	o	9	52	oc.	2	28	o	47*	42	o
De la Hire	o	9	52		2	28	o	47	41	40
FLORENCE.										
Lieutaud	o*	35	58	or.	8	59	30	43*	46	30
De la Hire	o	38	30		9	37	30	43	41	o
Des Places	o	35	58		8	59	30	43	47	o
Harris	o*	38	20		9	35	o	43	41	o
Street	o	33	o		8	15	o	43	41	o
FRANCFORT-sur-le-Mein.										
Lieutaud	o	25	o	or.	6	15	o	49	55	o
De la Hire	o	24	40		6	10	o	50	4	o
Des Places	o	24	40		6	10	o	50	4	o
Harris	o	25	20		6	15	20	40	4	o
Street	o	22	o		5	30	o	50	10	o
FRASCATI.										
P. Borgondio	o	42	44		10	41	o	41	45	o
FU-CHEU.										
P. Noël	8	56	24		134	6				
FUM-CHIM.										
P. Noël	8	49	28		132	22				
FUM-SIN.										
P. Noël	8	51	28		132	52				
GAND.										
Lieutaud	o	6	20	or.	1	35	o	51*	3	o
De la Hire	o	6	o		1	30	o	51	1	o
Des Places	o	5	8		1	17	o	51	3	o
Harris	o*	6	20		1	42	45	51	1	o
Street	o	6	19		1	33	o	50	55	o
GÊNES.										
Lieutaud. Des Places	o	25	3	or.	6	15	45	44*	25	o
De la Hire	o	25	3		6	16	45	44	25	o
Harris	o	30	o		7	35	o	44	27	o
GENEVE.										
Lieutaud. Des Places	o	16	o	or.	4	o	o	46*	12	o
Harris	o	18	20		4	45	o	46	22	o
Street	o	17	o		5	15	o	46	15	o
GITI.										
P. Gaubil		5	8		77	11	30	28	20	o
GOA.										
Lieutaud. Des Places								15*	31	o
De la Hire	4	45	40	or.	71	25	o	15	30	o
Harris	4	46	o		71	50	o	15	30	o
P. Noël	4	46	20		71	35	o	15	31	30
GOËS, en Zélande.										
Des Places	o	6	48	or.	1	42	o	51	30	30
Harris	o	8	20		2	5	o	51	30	o
GOOULCOU, riviere. Sa source. Elle s'appelle encore ERGUT. Voyez ce mot.										
P. Gaubil	6	43	26		100	51	30	52	30	
L'isle GORÉE, près du *Cap-verd.*										
De la Hire	1	17	40	oc.	19	25	14	14	39	51
Des Places	1	17	40		19	25	14	14	39	51
Harris	1	o	30		15	7	14	14	43	o
GRATZ.										
Street	o	54	o	or.	13	33	o	47	o	1
GREENWICH. Observatoire royal d'Angleterre.										
Harris	o	8	40	oc.	2	10	o	51	28	30
Des Places	o	9	10		2	27	30	51	29	o
GRENOBLE.										
Lieutaud	o	12	48	or.	3	12	o	45*	11	1
De la Hire	o	15	o		3	45	o	45	16	o
Des Places	o	12	48		3	12	o	45	11	o
Harris	o*	15	20		3	50	o	45	16	o
Street	o	17	o		4	15	o	45	12	o
LA GUADALOUPE.										
Des Places	4	15	15	oc.	63	38	45	16	20	o
Harris	4*	o	50		60	12	30	14	o	o
Source de la riviere HAÏ-TOU.										
P. Gaubil	6	48	6		82	1	30	43	o	o
HAMBOURG.										
De la Hire	8	33	o	or.	8	15	o	53	41	o

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	Différence des Méridiens en H.	M.	S.		en D.	M.	S.	Latitude ou Hauteur du Pole. D.	M.	S.
Des Places	0	33	0		8	15	0	53	41	0
Harris	0*	33	20		8	20	0	53	41	0
Street	0	30	0		7	30	0	53	43	6
HAMI.										
P. Gaubil	6	13	18		93	19	30	42	53	20
HANKEOU.										
P. Gaubil	7	25	25		111	51	15	30	36	
Camp de HARCAS.										
P. Gaubil	5	7	26		76	51	30	46	6	
LE HAVRE-DE-GRACE.										
De la Hire	0	8	40	*oc.*	2	10	0	49	30	0
Des Places	0	8	40		2	10	0	49	30	0
Harris	0	8	10	*oc.*	2	23	0	49	30	0
LA HAYE.										
Des Places	0	9	16	*or.*	2	19	0	52	4	0
HEIDELBERG.										
Harris	0	28	20	*or.*	7	5	0	49	20	0
Street	0	26	0		6	30	0	49	36	0
HIA-KIAM.										
P. Noël	8	52	8		133	2				
HIUY.										
P. Noël	9	3	40		135	55				
HOAINGAN, *près Nankin.*										
P. Noël	7	47	0		136	33	45	33	31	15
									31	45
								32	32	20
								33	51	20
								33	32	
P. Gaubil								30	36	
Harris	7	46	49	*or.*	116	39	45	33	35	0
HOLIN, au nord du désert des Sables.										
P. Gaubil	6	54	42		103	40	30	44	11	
HOTCHEOU.										
P. Gaubil	6	54	54		103	43	30	30	10	
Source de L'HOTOMNI.										
P. Gaubil	5	29	26		82	51	30	39	50	
L'HOTOMNI *se perd dans les sables.*										
P. Gaubil	5	35	26		83	51	30	39	20	
HOU-HOU-TOU, lac.										
P. Gaubil	6	5	26		91	21	30	48	4	
HUKEU.										
P. Noël	8	52	32		133	38				
HULL.										
Street	0	11	0	*or.*	21	45	0	53	50	0
JAMAÏQUE, PORT-ROYAL.										
Harris	5*	12	40	*or.*	76	10	0	17	40	0
JAU-CHEU.										
P. Noël	8	56	52		134	13				
Source de la JENISCIA.										
P. Gaubil	6	39	26		99	51	30	53	0	
JÉRUSALEM.										
Lieutaud	2	12	0	*or.*	34	0	0	31	50	0
De la Hire	2	34	32		38	38	0	31	38	30
Des Places	2	14	0		33	30	0	31	50	0
Street	2	20	0		35	0	0	32	10	0
INSRUCK.										
Harris	0*	38	20	*or.*	9	35	0	47	15	0
IRGHEN, ville.										
P. Gaubil	6	4	46		81	11	30	38	20	
Source de L'IRTIS.										
P. Gaubil	6	9	26		92	21	30	46	4	
IRTITCHE, rivière.										
P. Gaubil	6	7	26		91	51	30	46	4	
Source de L'ILI.										
P. Gaubil	5	29	26		82	21	30	43	35	
IMTE, ville.										
P. Gaubil	8	35	44		128	56	0	24	8	0
L'ISLE DE FER.										
De la Hire	1	22	0		18	0	0	28	5	0
Harris	1	4	20		16	5	0	29	5	0
ISPAHAN.										
Lieutaud	3	22	0	*or.*	50	30	0	32	25	0
De la Hire	4	14	0		63	30	0	32	40	0
Des Places	3	22	0		50	30	0	32	30	0
Harris	4	11	20		62	5	0	36	14	0
KAN-HAY. Voyez LOP-OMO, ou LAC.										
KANTON. Voyez CANTON.										
KAO-YM.										
P. Noël	9	6	32		136	38				
KEBECK.										
Lieutaud. Des Places	4*	48	52	*oc.*	72	13	0	46*	55	0
De la Hire	4	50	0		72	30	0	46	55	0

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	Différence des Méridiens en H.	M.	S.		Latitude en D.	M.	S.	Latitude du Pole D.	M.	S.
Harris	4*	48	4		72	1	0	47	0	0
KEM. *Voyez* OBY, rivière.										
Source du KEROLEM ou KERLON, *dans les monts* KENTEHAN.										
Pierre Jartoux	7*	7	14		106	48	30	48	33	
KERTOUMA.										
P. Gaubil	5*	8	46		77	11	30	29	15	
KIA-HIM.										
P. Noël	9	15	8		138	47				
KIA-TIM.										
P. Noël	4	15	8		138	47				
KIA-XEN.										
P. Noël	9	12	48		138	22				
KIAM-PU.										
P. Noël	9	3	56		136	59				
Source du grand KIANG.										
P. Gaubil	5	49	26		87	21	30	55	50	0
KIA-YU-KOAN.										
P. Gaubil	6	23	42		95	55	30	39*	49	20
	6	25	50		96	20	30			
KIE-NGAN.										
P. Noël	8	51	32		132	53				
KIE-XUI.										
P. Noël	8	53	24		133	21				
KIEN-CHAM, *dans la province de* KIAMSI.										
P. Noël	8	53	20		133	20				
	8	57	20		134	20				
KIEN-KIAM.										
P. Noël	8	53	48		133	27				
KIEN-TAN.										
P. Noël	9	7	32		136	53				
KIU-YUM.										
P. Noël	9	5	36		136	24				
Source du KOLON.										
P. Gaubil	7	4	6		106	1		30	48	30
Le KOLON *se jette dans* L'ORGOUN.										
P. Gaubil	6	56	6		102	31		30	49	0
KONG-KI-TAO, capitale de la COREE.										
P. Gaubil	7	36	8		114	2	0	37	30	15
								37	27	
KONIGSBERG.										
Harris	1*	13	20	or.	28	20	0	54	43	0
Camp de KOR.										
P. Gaubil	5	34	22		83	35	30	45	15	
KOUKE.										
P. Gaubil	5*	9	26		76	21	30	29	50	
LANGRES.										
Lieutaud	0	12	0	or.	3	0	0	47	51	0
Des Places	0	12	6		3	1	30	47	50	30
LANKA, lac.										
P. Gaubil	5*	9	26		77	21	30	29	50	
Lac au-dessus de LANKA.										
P. Gaubil	5*	8	6		77	1	30	30	45	
Source du LATSAN.										
P. Gaubil	6	8	46		92	11	30	34	30	0
LAPAMA, lac.										
P. Gaubil	5*	12	6		78	1	30	29	50	0
LASSA, ville.										
PP. Gerbillon & Dorville	5	47	18		86	49	30	29*	6	
LATAC.										
P. Gaubil	4*	56	46	or.	74	11	30	30	45	
LEGHORN.										
Harris	0	42	20	or.	10	35	0	43	18	0
LENTZ, en Autriche.										
Harris	0*	51	20	or.	12	50	0	48	16	0
LEYDE.										
Street	0	9	0		2	15	0	52	10	0
LIAMPO. *Voyez* NIMGPO.										
LIEGE.										
Lieutaud. De la Hire	0	15	0		3	45	0	50	40	0
Harris	0	15	20		3	50	0	50	40	0
Des Places	0	14	0		3	30	0	50	40	0
P. Maire	0*	14	45		3	41	15	50	39	0
LIKIANGFOU.										
P. Gaubil	6	31	26		57	51	30			
LIE-YAM.										
P. Noël	9	8	8		137	2				
LIN-KIAM.										
P. Noël	8	48	12		132	3				
LIMA, au Pérou.										
Lieutaud	5*	33	0	occ.	83	15	0	12	36	0
De la Hire	5	33	0		83	15	0	12	40	0
Des Places	5	33	0		83	15	0	12	20	0
Harris	5*	32	40		83	10	0	12*	20	0

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	Différence des Méridiens en H.	M.	S.		en D.	M.	S.	Latitude ou Hauteur du Pole. D.	M.	S.
LINCOLN.										
Street	0	11	0		2	45	0	53	15	0
LIPSICK.										
Lieutaud	0	40	0	oc.	10	0	0	51*	19	14
De la Hire	0	44	0		11	0	0	51	19	15
Des Places	0	40	0		10	0	0	51	19	14
Harris	0*	44	20		11	5	0	51	19	0
LISBONNE.										
Des Places. Lieutaud	0	43	0	oc.	10	45	0	38*	45	0
De la Hire	0	52	0		13	0	0	38	40	0
Harris	0*	50	40		12	40	0	38	50	0
LISIEUX.										
Lieutaud	0	8	20	oc.	2	5	0	49	11	0
LILLE.										
Lieutaud	0	3	0	or.	0	45	0	50	38	0
Des Places	0	2	40		0	40	0	50	40	0
LIVERPOOL.										
Street	0	20	0	oc.	5	0	0	53	22	0
LIVOURNE.										
Des Places	0*	32	8	or.	8	2	0	43	33	0
LOANGTCHEOU.										
P. Gaubil	6*	39	44		99	55	30	37*	59	0
LONDRES.										
Lieutaud	0*	9	41	or.	2	25	15	51*	31	0
De la Hire	0	9	10		2	17	30	51	29	30
Des Places	0	9	41		2	25	15	51	31	0
Harris	0*	9	10		2	25	51	51	32	0
Street	0*	10	0		2	30	0	51	32	0
LOPOMO. I. lac.										
P. Gaubil	5	51	26		88	51	30	42	20	
LOUVAIN.										
Street	0	10	0	or.	2	60	0	50	50	0
LUHI.										
P. Noël	8	58	52		134	43				
LYON.										
Lieutaud	0*	10	0	oc.	2	25	0	45	45	20
De la Hire	0*	10	18		2	34	30	45	45	22
Des Places	0	9	39		2	24	45	45	45	0
Harris	0*	11	20		2	50	0	45	45	0
LYPENPASE.										
PP. Jartoux, Frédeli & Bonjour	6	52	0		103	0	0	49*	26	47
MACAO.										
Lieutaud	7	23	13	or.	110	48	0	22	12	0
De la Hire	7	23	48		110	57	0	22	11	0
Des Places	7	23	13		110	48	15	22	12	0
Harris	7*	36	0		114	10	45	22	13	0
P. Noël	7	24	30		114	5	0			
MADAGASCAR, baie de la terre de GAD.										
Harris	3	6	40		46	40	0	19	29	0
MADRID.										
Lieutaud	0*	22	0	oc.	5	30	0	40*	26	0
De la Hire	0	24	0		6	0	0	40	14	0
Des Places	0	22	40		5	40	0	40	26	0
Harris	0	21	40		5	25	40	40	10	0
Street	0	22	41		5	30	0	40	14	0
MAJORQUE.										
Harris	0*	0	49	or.	0	9	45	39	35	0
MALACA.										
Lieutaud. Des Places	6*	39	0	or.	97	45	0	2	12	0
De la Hire	6	31	20		92	50	0	2	42	0
Harris	6*	31	20		97	50	0	2	42	0
P. Noël	6	30	33		97	38	15			
SAINT-MALO.										
Lieutaud	0*	18	0	oc.	4	30	0	48*	38	30
De la Hire	0	18	0		4	30	0	48	38	20
De Places	0	18	0		4	30	0	48	38	20
MALTE.										
Lieutaud	0	48	40	or.	12	10	0	35*	54	26
De la Hire	0	48	34		12	8	30	35	54	0
Des Places	0	48	35		12	8	45	35	53	0
MANAS.										
P. Gaubil	5	38	46		84	41	30	45	0	
MANCHESTER.										
Street	0	19	0	oc.	4	45	0	53	24	0
MANILLE.										
Lieutaud	7	52	0	or.	218	0	0	14	30	0
LE MANS.										
Lieutaud	0	9	0	oc.	2	15	0	47	58	0
De la Hire	0	8	50		2	11	30	48	3	30
Des Places	0	8	50		2	12	30	48	3	30
MANTOUE.										
De la Hire	0	35	0	or.	8	45	0	45	11	0
Des Places	0	35	0		8	45	0	45	11	0
MARSEILLE.										
Lieutaud	0*	12	28	or.	3	7	0	43	19	30

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	Différence des Méridiens en				Latitude ou Hauteur du Pole.		
	H.	M.	S.		D.	M.	S.
De la Hire	0*	12	30		3	7	30
Des Places	0	12	28		3	7	0
Harris	0*	12	30		3	12	30
Street	0	12	0		3	0	0
LA MARTINIQUE.							
Lieutaud	4	13	15	oc.	63	18	45
De la Hire	4	14	45		63	41	15
Des Places	4	13	16		63	19	0
Harris	4*	12	40		63	10	0
Continent du MANTCHEOU *& du* GANGE.							
P. Gaubil	4	49	26		72	21	30
MAYENCE.							
Lieutaud	0	24	0	or.	6	0	0
Des Places	0	22	40		5	40	0
MEAUX.							
Des Places	0	2	15	or.	0	33	45
MESSINE.							
De la Hire	0	17	0	oc.	4	15	0
Des Places	0	55	45		13	56	15
Harris	0	57	20		14	20	0
METZ.							
Des Places	0	55	45	or.	13	56	15
MEXIQUE.							
Lieutaud	7	4	0	oc.	106	0	0
De la Hire	7	10	0		107	30	0
Des Places	7	4	0		106	0	0
Harris	6	57	40		104	25	0
Street	7*	0	0		105	0	0
MILA.							
P. Gaubil	4*	48	6		72	1	30
MILAN.							
Lieutaud	0	28	0	or.	7	0	0
De la Hire	0	26	20		6	35	0
Des Places	0	26	20		6	35	0
Street	0	23	0		5	45	0
MODÈNE.							
Lieutaud	0	15	30		8	50	30
De la Hire	0	36	26		9	6	30
Des Places	0	35	30		8	52	30
MONTAGNES, *d'où vient la* JENISIA.							
P. Gaubil	6	39	26		99	51	30
MONTPELLIER.							
Lieutaud	0*	6	10	or.	1	32	0
De la Hire	0	6	10		1	32	30
Des Places	0	6	10		1	32	30
Harris	0*	6	20		1	35	0
Street	0	5	0		1	15	0
MOSCOU.							
Lieutaud	2	32	0	or.	38	0	0
De la Hire	2	38	0		39	30	0
Des Places	2	28	0		37	0	0
Harris	2*	26	30		36	37	30
Street	2	35	0		38	45	0
MUNICH, en Baviere.							
Lieutaud	0	37	0	or.	9	15	0
De la Hire	0	38	10		9	32	30
Des Places	0	38	0		9	40	0
Harris	0	39	20		9	50	0
MUNSTER.							
Street	0*	20	19		5	4	44
NAM-CHAM.							
P. Gaubil							
P. Noël	8	54	4		133	31	
NAM-KAM.							
P. Noël	8	54	4		133	31	
NAMUR.							
Harris	0*	11	20	or.	2	45	0
NAN-FUM.							
P. Noël	8	56	48		134	12	0
NAN-CHAN-FOU.							
P. Gaubil	Un peu à l'oueſt de Pékin.						
NANCI.							
Lieutaud	0	15	0	or.	3	45	0
De la Hire	0	15	30		3	52	30
Des Places	0	15	48		3	57	0
Harris	0*	18	20		4	35	0
NANGASACHI, au Japon.							
Harris	8	22	20	or.	125	35	0
NANGYONG.							
P. Gaubil	7	12	8	or.	110	45	
NAN-HIUM.							
P. Noël	8	49	52		132	28	

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	Différence des Méridiens en				Latitude ou Hauteur du Pole.		
	H.	M.	S.		D.	M.	S.
					28	40	0
					28	35	0
					28	35	
					28	39	52
					50	25	0
						28	35
					48	40	0
					47	13	0
					48	42	0
					48	39	0
					23	43	0
					23	17	0
					25	15	3

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	Difference des Méridiens en H.	en M.	S.		en D.	en M.	S.	Latitude ou Hauteur du Pole. D.	M.	S.
NAN-KAN.										
P. Noël	8	51	32		132	53		29	23	
P. Gaubil								29	30	
NANKIM.										
P. Noël	9	4	16		136	4				
NANKIN.										
P. Noël	7	47	12		116	3	45	32	4	50
NAN-NGAN.								36	6	0
P. Noël	8	50	24		132	36		29	14	32
NANTES.										
Lieutaud	0*	15	30	oc.	3	52	30	47	13	10
De la Hire	0*	15	30		3	52	30	47	13	0
Des Places	0	15	30		3	52	30	47	13	0
Harris	0*	15	10		3	47	30	47	13	0
NAPLES.										
Lieutaud	0	49	20	or.	12	20	0	40*	48	0
De la Hire	0	54	0		13	30	0	41	5	0
Des Places	0	49	20		12	20	0	41	5	0
Harris	0*	54	20		13	35	0	41	5	0
NARBONNE.										
Lieutaud	0	2	44	or.	0	41	0	43*	11	0
De la Hire		0	0		0	0	0	43	15	30
Harris	0	0	20	oc.	0	5	0	43	15	0
Des Places	0	2	44		0	41	0	43	10	0
NARSINGA.										
Harris	5	27	20	or.	81	50	0	18	15	0
NEWCASTEL.										
Street	0	11	0	or.	0	45	0	55	0	0
NGAM-KIM.										
P. Noël	8	58	8		134	32				
NGAN-TUM.										
P. Noël	9	7	0		136	45				
NGAM-Y.										
P. Noël	8	51	40		132	55				
NICE, en Provence.										
Harris	0*	21	20	or.	5	20	0	43	38	0
Des Places	0	20	16		5	4	0	43	41	30
NINGPO ou LIAMPO, à la Chine.										
Harris	7*	52	20	or.	118	5	0	29	58	0
NIPCHOU, ville.										
P. Gaubil	6	31	26		97	51	30	51	45	
NIPCHOU, riviere; *sa source.*										
P. Gaubil	6	44	46		111	11	30	53	50	
NIMES.										
Des Places	0	8	4	or.	2	1	0	43	51	0
NORWICH.										
Street	0	6	0	oc.	0	30	0	52	44	0
Source du NOUKANG.										
P. Gaubil	6	9	26		92	21	30	33	30	0
NUREMBERG.										
Lieutaud	0*	34	59	or.	8	44	0	49*	26	0
De la Hire	0	34	15		8	33	45	49	27	20
Harris	0*	40	20		10	5	0	49	29	0
Street	0	34	30		8	37	30	49	26	30
Source de L'OBY.										
P Gaubil	6	21	26		95	21	30	49	30	
OLINDE. BRESIL.										
Lieutaud	2	30	0	oc.	37	30	0	8	13	0
De la Hire	2	30	0		37	30	0	8	12	50
Des Places	2	30	0		37	30	0	8	13	0
Harris	2	29	11		37	20	15	7	48	0
Source de L'ONON, ou AMOUR.										
P. Gaubil	7	8	6		107	1	30	48	25	
L'ONON se jette dans un lac.										
P Gaubil	7	38	45		114	41	30	48	50	
ORLEANS.										
Lieutaud	0	1	43	oc.	0	26	0	47*	54	0
De la Hire	0	1	45		0	26	15	47	53	56
Des Places	0	1	43		0	25	45	47	54	0
Street	0	4	0		1	0	0	48	0	0
ORMUS.										
Des Places	3	58	0	or.	59	30	0	27	30	0
OSTENDE.										
Des Places	0	2	4	or.	0	31	0	51	10	40
OUTÉ, ou OUTI, ville.										
P. Gaubil	7	2	54		105	43	30	52	25	
OUTE, ou OUTI, riviere.										
P. Gaubil	7	14	46		108	41	30	51	10	
OXFORD.										
Harris	0*	13	40	oc.	3	25	0	51	44	30
Street	0*	15	0		3	45	0	51	43	0
Des Places	0	14	16		3	34	0	51	45	0
OZAÇA, au Japon.										

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	Différence des Méridiens en H.	en M.	en S.		en D.	en M.	en S.	Latitude ou Hauteur du Pole. D.	M.	S.
Harris	8	43	20	oc.	130	50	0	35	5	0
PADOUE.										
De la Hire	0	36	4	or.	9	1	0	45	31	0
Des Places	☐	36	4		9	1	0	45	31	0
Harris	0*	36	20		9	5	0	45	31	0
Street	0	36	19		9	0	0	45	6	0
PALKASI, lac.										
P. Gaubil	5	4	46		76	11	30	46	50	
L'isle de PALME.										
P. Noël	1	27	04		21	45	0			
PAO-YM.										
P. Noël	9	6			136	36				
PARIN.										
P. Gaubil	7	44	22		116	5	30	43	36	
PARIS, à l'observatoire.										
Lieutaud	0	0	0		0	0	0	48*	50	10
De la Hire	0	☐	0		0	0	0	48	50	0
Des Places	☐	0	0		0	0	0	48	50	1
Harris	0	8	40	or.	2	10	0	48	50	0
Street	0*	10	☐		2	17	30	48	51	0
PARME, en Italie.										
De la Hire	☐	33	50	or.	8	27	30	44	44	50
Des Places	0	33	50		8	27	30	44	44	50
PAU.										
Lieutaud	0	27	36	oc.	2	54	0	43	15	0
Des Places	0	9	56		2	29	0	43	15	0
PÉKIN.										
De la Hire	7	38	0		114	30	39	0	55	0
Des Places	7*	37	6		114	16	30	39	54	0
Lieutaud	7*	37	6		144	16	30	39	54	0
Harris	7*	42	20		115	35	0	39	55	0
P. Noël	7	36	38		114	9	30			
P. Gaubil	7*	35	26		113	51	30			
PERNAMBOURG. *Voyez* OLINDE.										
PERPIGNAN.										
Lieutaud. Des Places	0*	2	14	or.	0	33	30	42	41	0
PETERSBOURG.										
Lieutaud	1	58	0	or.	29	30	0	60	0	0
PIC des AÇORES.										
Lieutaud	2	2	0	oc.	30	30	0	38	35	0
PIC de TÉNÉRIF.										
Lieutaud	1	12	0	oc.	18	30	0	28	30	0
PI-CHEU.										
P. Noël	9	3	12		135	48				
PISE.										
Des Places	0	32	4	or.	8	1		43	42	0
PITI.										
P. Gaubil	4*	49	26		72	21	30	28	40	
POITIERS.										
Lieutaud	0	8	20	oc.	2	5	0	46	34	0
De la Hire	☐	7	25		1	51	15	46	34	30
Des Places	0	8	40		2	10	0	46	34	30
PONDICHERI, aux Indes orientales.										
De la Hire	5	10	0	or.	77	30	0	11	55	0
Des Places	5	10	0		77	30	0	11	55	0
Harris	5*	11	49		78	54	45	11	54	0
PORTOBELO, en Amérique.										
Lieutaud	6	37	39	oc.	98	24	45			
Des Places	5	28	40		82	10	0	9	33	3
POURIMA.										
P. Gaubil	5*	8	46		77	11	30	28	45	
POUTALA.										
P. Gaubil	5	51	34		87	53	30	29	6	0
POYAN, lac.										
P. Gaubil										
Commencement								28	45	0
Fin								29	57	0
PRAGUES.										
De la Hire. Des Places	0	49	30	or.	12	22	30	50	4	0
Harris	0*	50	20		12	35	0	50	40	0
Street	☐	56	☐		14	0	0	50	6	0
PUM-CE.										
A. P. Noël	8	55	40		133	55				
QUA-CHEU.										
P. Noël	9	6	36		136	44				
QUAM-CHAM.										
P. Noël	8	56	4		134	1				
QUANTON. *Voyez* CANTON.										
QUEBEC. *Voyez* KEBEC.										
QUIN-XAN.										
P. Noël	9	12	44		138	11				
RACHOL, aux Indes.										
P. Noël	4	49	1		72	15	0	15		18
RATISBONNE.										

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	Différence des Méridiens en H.	M.	S.		en D.	M.	S.	Latitude ou Hauteur du Pole. D.	M.	S.
Harris	0*	40	20	or.	10	5	0	43	59	0
Street	0	40	0		10	0	0	49	2	0
Reggio, en Italie.										
Harris	0	47	20	or.	11	50	0	42	15	0
Reims.										
Lieutaud	0	7	0	or.	1	45	0	49	15	0
Des Places	0	7	0		1	45	0	49	18	0
Rennes.										
Lieutaud	0	16	20		4	5	0	48	3	0
Des Places	0	17	20	oc.	4	15	0	48	3	0
De la Hire	0	17	0		4	15	0	48	3	0
Rhodes.										
Chazelles								36	26	0
Harris	2*	4	20	or.	30	6	0	36	42	0
Street	1	44	0		26	0	0	39	49	0
La Rochelle.										
Lieutaud	0*	13	33	oc.	3	23	0	46	10	15
De la Hire	0	14	25		3	36	15	46	10	15
Des Places	0	13	33		3	23	15	46	10	0
Harris	0*	14	10		3	32	30	46	10	0
Rochester.										
Street	0	8	0	oc.	2	0	0	51	26	0
Rodès.										
Lieutaud. Des Places	0*	0	56	oc.	0	14	0	44*	80	40
Rome.										
Lieutaud. Des Places	0*	41	20	or.	10	20	0	41*	54	0
De la Hire	0	42	0		10	30	0	41	50	0
Harris	0*	44	20		11	5	0	41	51	0
Street	0	42	0		10	30	0	41	52	0
Rostoch.										
Harris	0*	43	20	or.	10	50	0	54	10	0
Roterdam.										
De la Hire	0	10	0	or.	2	30	0	51	56	0
Harris	0*	9	20	or.	2	20	0	51	55	0
Rouen.										
Lieutaud	0	5	0	oc.	1	15	0	49*	27	30
De la Hire	0	4	50		1	12	30	49	27	30
Des Places	0	5	0		1	15	0	49	27	0
Salamanque.										
Harris	0*	24	40	oc.	6	10	0	41	12	0
Street	0	34	0		8	30	0	41	12	0
Salonique.										
Lieutaud	0*	23	12	or.	20	48	0	40*	41	10
Des Places	0	23	12		20	48	0	40	41	0
San-Ken-ta-li, lac.										
P. Regis	6	25	26		96	21	30	49	0	
San-Xui.										
P. Noël	8	42	0		130	30				
Sang-Yang.										
P. Gaubil	7	17	46		109	26	30	32	6	
Source du Selingué.										
P. Gaubil	7	39	26		94	51	30	49	20	
Lieu où passe le Selingué.										
P. Jarteux, Frédeli & Bonjour	6	44	0		101	0	0	49*	6	33
Embouchure du Selingué, *dans le lac* Païcal.										
P. Gaubil	7	1	26		105	21	30	54	0	0
Sens.										
Lieutaud	0	3	33	or.	0	54	0	48	11	0
De la Hire. Des Places	0	3	40		0	55	0	48	4	0
Le cap de Sète.										
De la Hire	0	5	30	or.	1	22	30	43	23	30
Des Places	0	5	30		1	22	30	43	23	30
Séville.										
Harris	0*	34	40		8	40	0	37	36	0
Shrewsbury.										
Street	0	21	0	oc.	5	15	0	52	48	0
Siam.										
Lieutaud. Des Places	6*	34	0	or.	98	30	0	14*	18	do
De la Hire	6	32	35		98	8	45	14	22	0
Harris	6*	35	20		98	50	0	14	18	0
P. Noël	6	33	0		98	15	0			
Sienne.										
Des Places	0	36	0	or.	9	0	0	43	22	0
Siganfou.										
P. Gaubil	7*	0	47		105	11	45*	34	16	45
Source du Sihun.										
P. Gaubil	5	9	26		77	21	30	40		
Sin-Chim.										
P. Gaubil	8	59	4		154	45				
Sin-Hoei.										
P. Gaubil	7	16	40		109	10	0	22	26	
Sin-Hoï.										
P. Gaubil	7	19	42		109	55	30			
Sining.										

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	*Différence des Méridiens en* H.	M.	S.		D.	*en* M.	S.	*Latitude ou Hauteur du Pole.* D.	M.	S.
P. Gaubil	6	36	23		99	5	30*	36		
SIN-KAN.										
P. Noël	8	52	48		133	12				
SIU-CHU.										
P. Noël	8	52	20		133	5				
Source du SIR.										
P. Gaubil	5	11	26		77	51		30	40	10
	ou	0	26			21		30		
SMYRNE.										
Lieutaud	1*	39	59	*or.*	24	59	45	38*	28	7
P. Feuillée	1	39	59		24	59	45	28	28	0
Harris	1*	39	20		24	50	0	38	28	0
Des Places	1	39	59		25	0	0	38	28	0
SO-CIVEM.										
P. Noël	9	4	12		136	3				
STETIN.										
Street	0	48	0	*or.*	12	0	0	53	36	0
STOCKHOLM.										
Lieutaud	1	8	20	*or.*	17	5	0	59*	20	0
De la Hire. Des Places	1	5	0		16	15	0	59	30	0
Harris	1	1	20		15	20	0	58	50	0
STRASBOURG.										
Lieutaud	0	21	40	*or.*	5	25	0	48*	35	30
De la Hire	0	21	0		5	30	0	48	35	30
Des Places	0	21	40		5	25	0	48	35	0
SU-CHEU, *près de Nankin.*										
P. Noël	9	3	40		135	55	31	17	45	
SU CHEU.										
P. Noël	9	11	16		137	49				
SUM-KIAM.										
P. Noël	9	14	12		138	33				
SUMATRA.										
P Noël	8	40	40		130	8	2	3	41	
SURATE.										
Lieutaud. Des Places	4	40	0	*or.*	70	0	0	21*	10	0
De la Hire	4	42	0		70	30	0	21	53	0
SYRACUSE.										
Harris	0	52	20		13	5	0	37	4	0
TAI-HO.										
P. Noël	8	51	28		132	52				
TAI-TSAM.										
P. Noël	9	13	52		138	28				
TANGER.										
Harris	0	33	10	*oc.*		10	0	35	55	0
TANYAM.										
P. Noël	9	7	29		136	51				
TAOYVEN.										
P. Noël	9	4	28		136	7				
TATSIENLOU.										
P. Gaubil	6	36	46		9	11	30	30	10	
TCHANG KIA-KEOU.										
P. Gaubil	7	31	26		112	21	3	40	54	15
TCHASITING.										
P. Gaubil	5*	2	46		75	41	30	30	35	
Source du TCHOUCOU.										
P. Gaubil	7	3	26		105	51	30	49	0	0
TEGOURIC, riviere.										
P. Jartoux P. Frédeli P Bonjour	6	17	2		94	21	30	45*	24	
TIDORE.										
Harris	6	28	0	*or.*	95	0	45	0	36	0
Source du TOBOUL ou TOBOL.										
P. Gaubil	4	19	26		64	51	30	53	40	
TOLEDE.										
Lieutaud	0	22	40	*oc.*	5	40	0	39	50	0
De la Hire	0	28	0		7	0	0	39	46	0
Harris	0	22	40		5	40	0	39	46	0
Street	0	25	10		6	17	0	39	54	0
TOMOURTCHEN.										
P. Gaubil	4*	47	26		72	5	30	31	0	
TONGOI-PATCHI.										
P. Gaubil	5	0	50		86	1	30	44	30	0
TONGOSCO. *Voyez* ANGARA.										
Source du TOULA.										
P. Gaubil	7	3	14		105	48	30			
Embouchure de la TOULA *dans la mer orientale.*										
P. Gaubil	7	37	6		114	16	30	50	0	0
TOULON.										
Lieutaud	0*	14	22	*or.*	3	35	30	48	6	40
De la Hire	0	14	22		3	35	30	43	6	24
Des Places	0	14	22		3	35	30	43	7	0
Harris	0*	15	20		3	50	0	43	6	0
TOULOUPHAN ou TOURPHAN.										

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	Différence des Méridiens en H.	M.	S.		en D.	M.	S.	Latitude ou Hauteur du Pole. D.	M.	S.
P. Gaubil	5	47	54		86	58	30	43	3	0
TOULOUSE.										
Lieutaud. Des Places	0	3	40	or.	0	55	0	43*	37	0
De la Hire	0	6	40		1	40	15	43	30	0
TOUMOURTI.										
P. Gaubil	4*	58	6		74	31	30	29	30	
La TOUR DE CORDOUAN. *Voyez* CORDOUAN.										
TOURPHAN ou TOUROUPHAN.										
P. Gaubil	5	40	46		87	11	30	43	30	0
	5	49	2		87	16	30			
	5	44	2		87	11	30			
TOURS.										
Lieutaud. Des Places	0*	6	40	or.	1	40	0	47*	23	0
De la Hire	0	6	40		1	40	0	47	26	40
TRÉBIZONDE.										
P. de Beze						40	15	41	4	0
TRINQUEMALE.										
P. Noël	5	23	28		80	50		32*	53	40
	5	24	29		81	7	15			
TRIPOLI de Barbarie.										
Lieutaud	0*	43	1	or.	10	45	15	32*	53	40
Harris	0*	44	20		11	0	45	32	54	0
Des Places	0	44	44		11	11	0	32	54	0
TROYES, en Champ.										
Lieutaud	0	6	40	or.	1	40	0	48	15	0
Des Places	0	7	0		1	45	0	48	15	0
TSEPROUG.										
P. Gaubil	5*	2	46		75	41	30	29	40	
TSIN-YVEN-HIEN.										
P. Gaubil	6	56	0		309	25	0	23	45	0
TSUM-MIM, isle.										
P. Noël	9	18	4		138	47	45			
	9	15	8		138	45	0			
TUBINGE.										
Harris	0*	29	20	or.	7	5	0	48	34	0
Street	0*	28	50		7	12	30	48	34	0
TUM-LIEU.										
P. Noël	8	57	44		134	26	0			
TUM-LIM.										
P. Noël	9	1	12		135	18				
TURIN.										
Lieutaud	0	21	20	or.	5	20	0	44*	40	0
De la Hire. Des Places	0	20	40		5	10	0	44	50	0
Street	0*	22	50		5	42	30	44	50	0
VALENCE, en Espagne.										
Harris	0*	4	20	oc.	1	5	0	39	30	0
VALPARAIS, au Chili.										
Lieutaud	4	58	37	oc.	74	39	15	34*	0	15
Des Places	4	58	8		74	32	0	33	2	0
VAN-NGAN.										
P. Noël	8	51	32		132	53				
VARSOVIE.										
Lieutaud	0	1	15	or.	18	45	0	32*	14	0
De la Hire. Des Places	1	17	0		19	15	0	32	14	0
VENISE.										
Lieutaud	0	41	20		10	20	0	45	25	0
De la Hire	0	40	40	oc.	10	10	0	45	33	0
Des Places	0	40	40		10	10	0	45	35	0
Harris	0	41	20		10	20	0	45	18	0
VERSAILLES.										
Lieutaud	0*	0	52	oc.	0	13	0	48	48	16
U-HO.										
P. Noël	9	4	48		136	12		32	14	0
VIENNE en Autriche.										
Lieutaud	0	58	10	or.	14	32	0	48*	14	0
De la Hire	1	0	0		15	0	0	48	22	0
Des Places	1	58	0		14	32	30	48	14	0
Harris	1*	0	20		15	5	0	48	22	0
Street	1	4	0		16	34	0	48	20	0
VILNE, en Pologne.										
Street	1	30	19	or.	27	30	0	54	30	0
UPSAL, en Suéde.										
Harris	1	3	20	or	15	50	0	59	0	0
URANIBOURG.										
De la Hire. Des Places	0	42	10	or.	10	32	30	55	34	5
Harris	0*	45	49		10	24	45	55	54	0
Street	0*	42	50		20	42	30	55	54	30
UTRECHT.										
Harris	0*	11	20	or.	2	50	0	52	5	0
VU-HU.										
P. Noël	9	3	4		135	46				
VU-SIE.										
P. Noël	9	10	28		137	35				
WITTEMBERG en Saxe.										

Noms des Villes, Fleuves, Lacs, Montagnes, &c.	*Différence des Méridiens.* en H.	M.	S.		*Latitude ou Hauteur du Pole.* en D.	M.	S.	D.	M.	S.
Harris	0*	43	20	or.	10	45	0	41	53	0
Street	2	43	50		10	57	30	51	53	0
WOLFENBUTEL.										
Harris	0	35	20	or.	8	45	0	52	11	0
XAM-HAI.										
P. Noël	9	15	28		138	52				
XAO-CHEN.										
P. Noël	8	47	28		131	50				
XE-MUEN.										
P. Noël	9	10	36		137	39.				
XUI-CHEU.										
P. Noël	8	51	20		132	50				
YAM-CHEU.										
P. Noël	9	7	12		136	48	0	32	23	20
YARMOUTH.										
Street	0	2	50	oc.	0	42	30	32	23	0
YCHIN.										
P. Noël	9	5	44		136	26	0	52	55	0
YEN-THEOUFOU.										
P. Gaubil	7	40	0		114	46	30	39	41	
YHOAM.										
P. Noël	9	56	32		134	8				
YLO, au Pérou.										
Lieutaud	4	54	12	oc.	73	33	0	17	36	15
YN-TE.										
P. Noël	8	46	4		131	31				
YORCK.										
Harris	0	12	40	oc.	3	10	0	54	0	0
Street	0	13	10		3	17	30	54	0	0
YUM-FUM.										
P. Noël	8	54	44		133	41				

Tous les peuples comptent les latitudes de même, & commencent à l'équateur; ainsi lorsqu'il y a de la différence, cela vient du plus ou du moins d'exactitude que l'on a apportée dans les observations: il n'en est pas de même des longitudes, comme nous le faisons voir aux mots LONGITUDE & MÉRIDIEN.

Lorsqu'une carte est bien orientée, c'est-à-dire que le nord est au haut, le midi au bas, l'orient & l'occident à la gauche & à la droite, les latitudes se trouvent comptées sur les deux côtés de bas en haut pour tous les pays qui sont en-deçà de l'équateur, & de haut en bas pour tous ceux qui sont au-delà. Dans les Cartes très-générales, les degrés de latitude sont marqués de dix en dix, ou de cinq en cinq. Dans les moins générales, chaque degré est distingué; & dans celles qui n'ont qu'un pays médiocre à représenter, on y trace les minutes. Les secondes se marquent rarement: ce n'est que pour une plus grande précision que les modernes les mettent dans leurs calculs. Les anciens géographes se bornoient aux degrés & aux minutes.

LATIUM: (LE) nous avons accoutumé nos yeux & nos oreilles à ce mot, qui est purement latin; & on s'en sert pour désigner un pays de l'ancienne Italie, situé au levant du Tibre, & au midi du Teverone. Ortélius dit que c'est aujourd'hui la CAMPAGNE DE ROME; cela n'est vrai qu'en partie; car pour faire la Campagne de Rome, il faut joindre au LATIUM les RUTULES, les VOLSQUES, les HERNIQUES & les EQUES ou EQUICULES des anciens. Ainsi le *Latium* & la Campagne de Rome n'ont pas les mêmes bornes; & il en occupoit à peine la moitié. Les habitans du *Latium* étoient les Latins. Il y eut un tems, dit Denys d'Halicarnasse, *l.* 1, *c.* 21, que les Latins, les Ombres, les Ausons, & plusieurs autres, ne furent connus chez les Grecs, que sous le nom de *Tyrrhéniens*, parce que l'éloignement des lieux déroboit à leur connoissance l'état de ces peuples. Rien n'est plus obscur ni moins certain, que l'ancienne Histoire de ce pays. Denys d'Halicarnasse, que je viens de citer, a tâché de la débrouiller dans son premier Livre, & n'a rien épargné pour concilier ce qu'il trouvoit, tant dans les fables réduites au fond historique, que dans des traditions populaires, ou dans des Mémoires qui subsistoient encore de son tems. Voici à quoi je réduirois sommairement ce qui me paroît plus vraisemblable dans ce récit.

Les *Aborigenes*, ou *Aborigines*, sont les plus anciens habitans. Leur nom même le déclare. Leur pays n'étoit pas borné au *Latium*; ils possédoient le pays d'en-deçà le Tibre; car une colonie de Pelasgiens ou Pelasgues, s'étant jointe à eux, y fonda Céré, Pise, Saturnie, Alsium, &c, que les Tusciens leur enlevèrent avec le tems. Les Pelasgues, accablés de maux, dans la suite, tombèrent dans une extrême décadence, de laquelle les Tyrrhéniens profiterent. On ne fait pas trop quelle étoit l'origine de ceux-ci, & il y a bien de l'apparence que c'étoit un ancien peuple d'Italie; d'autres les font Lydiens d'origine. Quoi qu'il en soit, environ soixante ans avant la guerre de Troye, une nouvelle flotte des Grecs aborda en Italie, & débarqua dans le canton, où un reste des Pelasgues s'étoit uni aux Aborigenes, & ne faisoit plus qu'un même peuple avec eux.

Ces Grecs nouvellement arrivés venoient de *Palantium*, ville d'Arcadie. Leur chef étoit Evandre, fils d'une Arcadienne, qui passoit pour être inspirée des dieux, & que les historiens Romains ont appellée en leur langue *Carmenta*. Cette colonie n'étoit point envoyée du consentement de la nation; ce fut un parti de Grecs, qui, dans une sédition, s'étoient trouvés les plus foibles, & avoient pris la fuite. Faunus, qui régnoit alors sur les Aborigenes, reçut avec humanité ces Arcadiens, qui étoient en trop petit nombre pour lui causer de l'inquiétude, & il leur donna autant de terrin qu'ils en voulurent. Ceux-ci conseillés par la mere de leur capitaine, choisirent une colline, & y bâtirent un village qui n'avoit d'étendue que ce qu'il en falloit pour une troupe venue surdeux vaisseaux. Ils nommerent leur bourgade *Palantium*, en mémoire de leur ancienne patrie; & cette même bourgade devint, avec le tems, une partie de la ville de Rome: la colline, où elle étoit, est la même que le mont Palatin.

Quelques années après, une autre flotte, conduite par Hercule, qui avoit subjugué l'Espagne, aborda dans ce pays. Quelques-uns de ceux qui avoient suivi ce héros, dans ses conquêtes demanderent leur congé; ils l'obtinrent. Ils refterent dans cette contrée, où ils s'établirent, & se bâtirent une petite ville sur une colline, dont la situation leur parut commode. Cette colline, qui n'est éloignée que de trois stades, ou trois cents septante-cinq pas de *Palantium*, est la même que le mont du Capitole. La plûpart de ces Grecs étoient Péloponnésiens, Phénéates, ou Epéens nés dans l'Elide, tous déterminés à ne plus retourner chez eux, parce que leur pays avoit été ravagé, dans les guerres que ces peuples avoient soutenues contre Hercule. Ils avoient aussi parmi eux quelques Troyens, qui, sous le régne de Laomédon, avoient été faits captifs par Hercule, lorsqu'il prit Ilion d'assaut. Je suis persuadé, dit l'historien, que d'autres

encore fatigués des travaux paſſés, & effrayés des courſes qui leur reſtoient à faire, ſe joignirent à eux du conſentement d'Hercule. Ainſi ſe peupla le Capitole, nommé autrefois *mont Saturnien*. Peut-être même ne firent ils que relever les anciennes chaumiéres, qui y avoient été élevées du tems de Saturne; car les Romains ont prétendu que ce dieu, fuyant la colere de Jupiter, ſon fils, s'étoit tenu quelque tems caché en cet endroit, & que du mot *lateo*, ſe cacher, étoit venu au pays le nom de *Latium*, duquel les habitans s'étoient fait celui de LATINS, LATINI. Ovide, *Faſt.* l. 1, *v.* 235, dit en ce ſens-là :

Hac ego Saturnum memini tellure receptum;
Cœlitibus regnis ab Jove pulſus erat.
Indè diù genti manſit Saturnia nomen;
Dicta quoque eſt Latium terra, latente Deo.

Il met ces vers dans la bouche de Janus, qui lui raconte les antiquités des lieux, où Rome a été enſuite bâtie. Varron veut que le nom de *Latium*, pris de *lateo*, ſe cache, vienne de ce que ce pays eſt en, quelque façon, caché, entre les précipices des Alpes & de l'Apennin. Denys d'Halicarnaſſe ne croit pas que les Latins ayent pris leur nom du *Latium*, puiſqu'il dit qu'ils furent ainſi nommés, à cauſe de Latinus, qui régnoit au tems de la guerre de Troye. Virgile, dans les ſix derniers livres de ſon Enéide, s'eſt avantageuſement ſervi de ce perſonnage qu'il ſuppoſe avoir été beau-pere d'Enée.

Quoi qu'il en ſoit, les Latins étoient bornés à bien peu de choſe du tems d'Enée & des rois d'Albe, ſes ſucceſſeurs, ſuppoſé que l'arrivée & le régne de ce Troyen en Italie ayent quelque fondement réel dans l'hiſtoire.

La ville de Rome s'étant formée, & ayant ſubjugué la ville d'Albe, qui depuis long-tems étoit le ſéjour des rois Latins, aſſervit inſenſiblement le *Latium*, qui fut pouſſé jusqu'au promontoire *Circeium*, ou *Monte-Circello*; car il ne faut pas entendre trop, à la rigueur ce que dit Pline, *l.* 3, *c.* 5, que l'ancien *Latium* fut conſervé depuis le Tibre jusqu'à ce cap. Strabon dit beaucoup mieux que l'ancien *Latium* fut accru par des pays qu'on y joignit, & qu'on l'étendit depuis le Tibre jusqu'à Monte-Circillo. Ainſi l'acien Latium de Pline n'eſt pas le plus ancien de tous, mais l'ancien déja accru d'une partie du pays des Volſques. Tarquin le Superbe, dit Strabon, *l.* 5, *p.* 231, leur avoit déja pris Sueſſa, leur capitale.

Après que l'on eut chaſſé les rois de Rome, les conſuls eurent la guerre contre les *Eques*, les *Volſques*, les *Herniques* & les *Auronces*; cette guerre fut ſanglante & opiniâtre; mais ces peuples furent vaincus; & leur pays, à meſure que l'on en faiſoit la conquête, étoit réuni au Latium. Et c'eſt ce que Strabon, *l.* 5, *p.* 228, & *p.* 231, a voulu faire entendre, quand il dit: le *Latium* comprend bien des choſes qui n'appartenoient point aux Latins, comme les Eques, les Volſques, les Herniques, les Aborigines autour de Rome, & les Rutules, qui poſſédoient l'ancienne Ardée, outre pluſieurs autres peuples, tant grands que petits, qui étoient aux environs de Rome, dans le tems qu'on la bâtiſſoit, dont quelques-uns étoient libres & indépendans, & habitoient des Bourgades ſans faire corps avec aucune nation. De ſon tems on y comprenoit non-ſeulement les Volſques entiérement, mais encore les Auronces ou Auſones jusqu'à Sinueſſe, c'eſt-à-dire une partie de la terre de Labour jusqu'au couchant du golfe de Gaëte. En ce ſens le *Latium*, d'abord beaucoup plus petit que la Campagne de Rome, fut beaucoup plus grand qu'elle n'eſt; & le *Liris*, aujourd'hui le *Gariglan*, y naiſſoit, & n'en ſortoit point depuis ſes ſources jusqu'à ſon embouchure.

Il faut donc diſtinguer le Latium ancien, du Latium augmenté. Les Rutules, les Volſques, les Auſones, les Eques & les Herniques, exclus du premier, ſont compris dans le ſecond; & ni l'un ni l'autre ne répond exactement à la Campagne de Rome; le premier eſt trop petit, eſt le ſecond & trop grand. Dans l'Enéide il n'eſt queſtion que du Latium très-petit. Après cela, il faut y comprendre les Rutules devenus Latins après la mort de leur roi Turnus. *Laurentum*, qui avoit été bâtie par Latinus, en fut la capitale, Enée fit bâtir une ville, qu'il appella *Lavinium*, du nom de ſa femme Lavinie; leur fils Jule fonda la ville d'Albe, qui devint capitale du Latium à ſon tour. Rome, fondée par Romulus, fut attaquée de bonne heure par les établiſſemens voiſins. Tullus Hoſtilius, troiſiéme roi de Rome, ſoumit la ville d'Albe. Ancus Martius fit bâtir Oſtie à l'entrée du Tibre. Tarquin le Superbe prit, dans le Latium, Ardée, ancienne capitale des Rutules, Ocriculum & Gabies, & il entama le pays des Volſques, en ſe ſaiſiſſant de Sueſſa-Pometia, leur capitale. Tel fut le ſecond état du Latium. Cependant, dix ou douze ans après l'expulſion des rois, il s'en falloit beaucoup que tous ce pays ne fût accoutumé au joug. *Sora*, *Algidum*, *Satricum*, *Corniculum*, *Verulles* & *Bovilles* firent beaucoup de peine à la république naiſſante. Tibur, qui, dans la ſuite, fut presque regardé comme un fauxbourg de Rome, & Préneste, coûterent des ſiéges, dont le ſuccès fut demandé par de longues prieres, & par mille vœux, dans le Capitole. Les Eques & les Volſques firent une guerre opiniâtre, & ne furent abſolument ſubjugués que par Lucius Quinctius, qu'on tira de la charue pour le faire dictateur. Tel fut le troiſiéme état du Latium.

- Le LATIUM comprenoit ſix peuples.
  - Le *Latium* ANCIEN, ou PROPREMENT DIT comprenoit
    - Villes maritimes.
      - *Oſtie*,
      - *Laurentum*, à préſent *San-Lorenzo*.
    - Villes dans les terres.
      - *Albe*, ville ruinée;
      - *Tibur*, Tivoli;
      - *Gabii*, l'Hoſteria de Finochio;
      - *Præneste*, Paleſtrina;
      - *Tusculum*, Frascati;
      - *Tusculanum*; le monaſtere de ſainte Marie de Grotta-Ferrata;
      - *Lavicum*, ou *Labicum*, Colonna;
      - *Lanuvium*, Civita Indovina;
      - *Aricia*, la Riccia;
      - *Bovillæ*, Bauco;
      - *Lavinium*, Civita Lavina.
    - Les LACS.
      - *Oſtienſis Lacus*, aujourd'hui *Stagno*;
      - *Regillus Lacus*, aujourd'hui le *lac de ſainte Praxede*;
      - *Aricinus Lacus*, aujourd'hui *lago di Jenſano & Nemo*;
      - *Albanus Lacus*, aujourd'hui *lago d'Albano*.
    - Les RIVIERES ou RUISSEAUX.
      - Le Tibre;
      - *Anio*, le Teverone;
      - *Almo*, Acqua Taccia;
      - *Aqua*, la Marana;
      - *Numicius*, Numico.
  - II. LES RUTULES.
    - Les VILLES d'
      - Ardée;
      - *Aphrodiſium*, vers le bourg de Sainte-Anaſtaſie;
      - *Caſtrum Inui*.

Le LATIUM comprenoit six peuples.

III. Les VOLSQUES.
- VILLES MARITIMES.
  - *Antium*, Anzio Rouinata;
  - *Navale Antiatum*, Porto-Nettuno;
  - *Circæi*, Civita-Vecchia;
  - *Anxur*, Terracine;
  - *Feroniæ Lucus*, S. Oreste.
- VILLES DANS LES TERRES.
  - *Suessa-Pometia*, ville entierement ruinée;
  - *Velitræ*, Velitri;
  - *Norba*, Norma;
  - *Signia*, Segni;
  - *Sacriportus*, vers Paliano;
  - *Setia*, Sezza;
  - *Sulno*, Sermoneta;
  - *Privernum*, Piperno;
  - *Marcius collis*; près de Lanuvium, à l'orient;
  - *Corioli*, déja détruite du tems de Pline;
  - *Forum Appii*, vers S. Donat;
  - *Tres Tabernæ*, Cisterna;
  - *Frusino*, Frasclone;
  - *Fregellanum*, *Fregellæ* & *Fregella*, Ceperaro;
  - *Fabrateria*, Flavaterra;
  - *Interamna Lirinas*, vers Ponte-Corvo;
  - *Casinum*, le mont Cassin;
  - *Atina*, Atino;
  - *Arpinum*, Arpino;
  - Sora.

IV. Les AURUNCES, ou AUSONES avoient
- RIVIERES.
  - *Liris*, le Gariglan;
  - Rivieres qui tombent dans le Gariglan.
    - *Cosas*, Piscia;
    - *Trerus*, Trero;
    - *Melpis*, Melfa;
    - *Fibrenus*, Fibreno.
  - *Astura*, Astura ou Stura;
  - *Nymphæus*, la Nympha;
  - *Ufens* & *Decennonius*, Au fento, ou Baudino;
  - *Amasenus*, Toppia.
- VILLES MARITIMES.
  - *Spelunca villa*, Sperlonga;
  - *Amyclæ*;
  - *Caieta*, Gaëte;
  - *Formianum*, Villa di Cicerone;
  - *Formia*, Mola;
  - *Minturnæ*, Trajecto.
- VILLES DANS LES TERRES.
  - *Fundi*,
  - *Vescia*,
  - *Ausonia*.
- *Massicus Mons*, Monte-Dragone.

V. Les HERNIQUES.
- *Anagnia*, Anagni;
- *Alatrium*, Alatro;
- *Ferentinum*, Ferentinum;
- *Verulæ*, Veroli.

VI. Les EQUES avoient
- *Algidum*, l'Osteria;
- *Corbio*,
- *Vitellia colonia*,
- *Treba*, Treva;
- *Valeria*, ou *Varia*, Vico-Varo;
- *Carseoli*, Arsuli;
- *Sublaqueum*, Sublaco.

Cette Table est empruntée des Paralleles du P. Briet. Il n'y fait point mention de la ville de Rome, parce qu'il avoit traité au long de cette ville, à laquelle il donne une Table particuliere, que nous placons en son lieu. Nous traitons, au mot VOYE, des grandes routes qui coupoient le *Latium*. Le *Latium* est surnommé *Hesperium* par Virgle dans son Enéide, selon la remarque d'Ortélius, qui cite le septiéme livre.

LATMICUS SINUS, golfe de la mer Méditerranée, sur la côte d'Asie, aux confins de l'Ionie & de la Carie; Strabon, *l.* 14, *p.* 635, place dans ce golfe Héraclée, surnommé *Héraclée sous le Latmus*. On le nomme à présent *le golfe de* PALATCHIA.

1. LATMOS ou LATMUS, montagne d'Asie, partie dans l'Ionie, & partie dans la Carie. Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 17, dit qu'elle étoit fameuse par l'aventure fabuleuse d'Endymion, pour qui la lune eut de l'amour. Il la met dans l'Ionie. Cicéron, *Tuscul*, l. 1, c. 38, au contraire, met la scène en Carie. Endymion, dit-il, si nous voulons écouter les fables, s'endormit je ne sais quand dans le *Latmus*, qui est une montagne de la Carie, &c; de-là vient qu'Endymion est nommé LATMIUS *Heros* par Ovide, *Trist.* l. 2, v. 299; & LATMIUS *Venator* par Valerius Flaccus, *l.* 8, *v.* 28. Le scholiaste d'Apollonius dit que le Latmus est une montagne de Carie, où Endymion logeoit dans une grotte: le nom moderne de cette montagne est PALATCHIA, selon Baudrand. Elle a à son extrémité un promontoire qui s'appelloit POSIDIUM, à cause d'un temple consacré à Neptune; & ce cap séparoit le golfe Latmique au nord, & le golfe de Jassus au midi.

2. LATMUS, riviere & village de Cilicie, selon

Strabon, *l.* 14, *p.* 671. C'eſt le Lamus de Ptolomée; lieu auquel appartenoit la LAMOTIDE de cet auteur, & la LACUSIE d'Etienne. Ce lieu, que Strabon ne traite que de village, fut, avec le tems, une ville épiſcopale; & les Notices le donnent à l'Iſaurie, en la nommant LAMUS; mais elle eſt appellée LATMUS dans les Actes du concile de Chalcédoine.

LATO. Voyez CAMARA 1.

LATOBICI. Voyez LATOVICI.

LATOBRIGES, (LES) *Latobrigi* & *Latobrici*, ancien peuple de la Gaule, au voiſinage des Helvétiens. Quelques critiques les ont placés à Lauſanne, d'autre dans le Walais, d'autres dans le Clergow. Nicolas Sanſon en parle ainſi dans ſes Remarques ſur la Carte de l'ancienne Gaule, *p.* 30. » *Latobrigi* ne peuvent pas être » éloignés des Suiſſes, & ſont apparemment près de » *Rauraci* & de *Tulingi*, & vers l'Allemagne. *Rau-* » *raci* ſont aux environs de Baſle; *Tulingi*, apparem- » ment vers les ſources du Danube, & où eſt *Dutlin-* » *gen*. Cela étant, *Latobrigi* ne ſe peuvent plus choiſir » mieux, que pour le *Brisgou* contigu au territoire de » Baſle, & à celui de Dutlingen; & cela s'accorde à » l'ordre que Céſar leur donne, quand il parle des peu- » ples auxquels les Helvétiens ou Suiſſes avoient per- » ſuadé de quitter le pays, & d'en chercher un plus avant » dans les Gaules, & qui fût hors des courſes conti- » nuelles des Germains. *Perſuadent* (comme il dit) » *Rauracis*, *Tulingis* & *Latobrigis finitimis ſuis*, *uti* » *eodem uſi conſilio oppidis ſuis*, *vicisque exuſtis*, *unà* » *cum iis proficiscantur*, *&c.* Ils perſuadent à ceux de » Baſle, de Dutlingen & de Brisgou, leurs voiſins, » de ſuivre le même conſeil, & de ſe joindre avec eux, » après avoir brûlé toutes leurs villes & leurs bourga- » des; & le ſens commun fait pour notre opinion, y » ayant toutes les apparences du monde, que ces trois » peuples-étoient du côté de la Germanie, à l'égard » des *Helvetii*, & avoient un même ſujet de quitter le » pays, comme faiſoient les Suiſſes; & cette explica- » tion eſt cent fois plus plauſible que celle de Marlian, » qui les place à Lauſanne, que celle de Cluverius, qui » les eſtime dans *le Vallais* &c; l'un & l'autre quar- » tier étant trop éloignés de la Germanie; & de plus, » *Lauſanne* eſt dans le corps des Suiſſes; & *Brig* du *Val-* » *lais* eſt dans le corps des *P. Seduni*, qui ſont de la » Gaule Narbonnoiſe, province déja ſujette aux Romains.

LATO-BULGIUM. Voyez BLATUM BULGIUM.

LATOIS, Λητοΐς, métairie d'Aſie, près d'Ephèſe, dans la montagne. C'eſt d'où venoit le vin nommé *Pramnium vinum*, ſelon Athénée. * *Ortel.* Theſaur.

LATOMAGUM, ancien lieu de la Gaule, ſur la route de Juliobona à Rouen, à ſeize mille pas de la première, & à treize de la ſeconde.

LATOMIÆ; les Latins avoient emprunté ce mot des Grecs, pour ſignifier un lieu où l'on coupoit les pierres, & il a été commun à toutes les grandes carrieres d'où l'on en tiroit. Ainſi il n'eſt pas étonnant que les anciens ayent donné le nom de *Latomies* à divers endroit de l'Italie, de la Sicile de l'Afrique, & ailleurs. Les Latonies de Sicile étoient très-fameuſes: c'étoit d'abord une carriere; mais les tyrans en firent, avec le tems, une priſon, où ils faiſoient enfermer ceux qui avoient le malheur de leur déplaire. Ces priſonniers y demeuroient quelquefois ſi long-tems, que quelques-uns s'y ſont mariés, & y ont eu des enfans. Ce lieu eſt préſentement nommé le *Tagliate*. Cicéron reproche à Verrès d'y avoir fait enfermer des citoyens Romains. Dans le tems de perſécution, ces Latomies furent ſouvent remplies de Chrétiens que l'on y envoyoit, pour les y faire ſouffrir de longs travaux, quand on eut remarqué que la mort, loin de les épouvanter, étoit l'objet de leur eſperance. * *Cluver.* Sicil. ant. *l.* 1.

LATOMIE; il y avoit ſix petites iſles de ce nom dans le golfe Arabique, ſelon Strabon, *l.* 16.

LATONE, ville d'Egypte, ſur le Nil, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5. Le nom grec eſt Λητοῦς πόλις, c'eſt-à-dire, *la ville de Latone*, parce que Latone, mere d'Apollon, y avoit un temple & un culte particulier. Elle étoit la capitale d'un nôme qui en prenoit le nom de Latopolite, Λητοπολίτης, ſelon le même géographe. Ses interprétes diſent que c'eſt préſentement DÉROTE, ville fameuſe, mais ſans murailles.

LATOPOLIS. Voyez l'article précedent & celui de LATORUM.

1. LATOPOLITES NOMOS, contrée d'Egypte, dont la capitale étoit dédiée à Latone, & ſituée à la gauche du Nil. Voyez l'article précédent. Pline parle auſſi de ce Nôme.

2. LATOPOLITES NOMOS, autre contrée d'Egypte, dont la capitale étoit la ville nommée LATORUM URBS, Λητῶν πόλις. Voyez LATORUM.

LATORIA. Voyez LATOÏS.

LATORUM URBS, ville d'Egypte, dans le nôme Hermonthite, ſelon Ptolomée. Ortélius croit que c'eſt de cette ville, que le nôme *Latopolite* tiroit ſon nom. Je crois qu'il ſe trompe auſſi-bien que quand il dit que c'eſt la *Letus* d'Antonin. L'auteur de l'Itinéraire marque deux lieux très-différens l'un de l'autre, tous deux en Egypte. Les voici:

Nicia,	*Hermuntim.*
Letus XXVIII. M. P.	*Laton* XXIV. M. P.
Memphin XX. M. P.	*Apollonos ſuperioris* XXXII. M. P.

Il eſt viſible que la *Letus* de l'Itinéraire, à vingt mille pas de Memphis, eſt la Letus de Ptolomée, Λητοῦς πόλις, ou *Latopolis*; & que *Laton*, à vingt-quatre mille pas d'Hermuntis, & à trente-deux mille pas de la ville d'Apollon, eſt la même que ſa Laton, Λητῶν πόλις, que ſes interprètes rendent *Latorum*, par un genitif pluriel, comme en effet ç'en eſt un dans le grec. La Notice de l'Empire, *ſect.* 20, en fait un ſubſtantif neutre *Latum*, & dit: *Equites ſagittarii indigenæ Lato.*

LATOVICI, ancien peuple de la Pannonie, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 25. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 15, met les *Latovici*, ſous le Norique, dans la haute Pannonie; & Antonin, *Itiner.* place *Prætorium Latovicorum*, ſur la route d'Æmona à Sirmich, à trente-quatre mille pas de la premiere. Cela répond aux environs du confluent de la Save & de la Sane.

LATRA, (genitif *orum*,) lieu de la ſeconde Mœſie, ſelon la Notice de l'Empire, *ſect.* 29, qui dit: *Cuneus Equitum ſcutariorum Latris.*

LATRE, Λάτρη, montagne d'Aſie auprès d'Ephèſe, ſelon Cédrene. Curopalate le nomme *Latrius mons.* * *Ortel.* Theſaur.

LATRECEY, bourg de France, dans la Bourgogne, diocèſe de Langres. Ce bourg eſt du marquiſat d'Arcq en Barrois. Il eſt ſitué dans une plaine, au pied d'une montagne. Le fief de la Loge, la Grange, Tillieres en dépendent. Il y a un prieuré à ſimple tonſure, de quatre cents livres de revenu.

LATRINGES, peuple dont parle Capitolin, dans la Vie de l'empereur Marc-Antonin le Philoſophe. Il y a apparence, dit Ortélius, que ce peuple étoit de la Sarmatie en Europe. * *Ortel.* Theſaur.

LATRIS, iſle de la Germanie, à l'embouchure de la Viſtule, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 13. Niger croit que c'eſt le *Groſſwerder*, iſle de Pruſſe, à l'embouchure de la Viſtule. Ortélius aime mieux croire que c'eſt *Friſchnering*. Le P. Hardouin donne un troiſiéme ſentiment, & explique le *Clylipenus Sinus* de Pline par le *golfe de Riga*, & l'iſle *Latris* par l'iſle d'ŒSEL.

LATRIUS MONS. Voyez LATRE.

LATRONES. Voyez LESTÆ & MARIANNES.

LATARIO, montagne d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, au-delà de la riviere de Sarno, entre le mont de Somma & Sorrento, à trois ou quatre milles de Lettere, & à pareille diſtance de Caſtel-à-Mare. * *Corn.* Dict.

LATTAY, ou S. LAMBERT, bourg de France, dans l'Anjou, diocèſe & élection d'Angers.

LATTA, ville de l'Arabie heureuſe, la même que LATEA.

LATTE, *Latera*, village de France, au bas Languedoc, à demi-lieue de Montpellier, au bord d'un étang, que l'on appelle quelquefois *l'étang de Latte*, à cauſe de ce village. C'eſt même ſon ancien nom. On l'appelle auſſi *l'étang de Peraut.*

1. LATUM. Voyez LATORUM.

2. LATUM. Voyez BLATUM.

LATURUS SINUS, golfe de la mer Méditerranée,

ſur la côte de Numidie, ſelon Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 6.

LATUSATES : c'eſt ainſi qu'on lit ce nom d'un peuple de l'Aquitaine, dans les éditions communes de Pline. Le P. Hardouin avertit qu'il faut lire *Taruſates*.

LATYMNUS, montagne de la grande Gréce, auprès de Crotone, ſelon Théocrite. Son ſcholiaſte dit que quelques-uns donnoient ce même nom à une montagne de la Laconie, au Péloponnêſe. * *Ortel.* Theſaur.

LATZ, *Latium*, riviere de Suiſſe. Elle a ſa ſource auprès de Bergen, dans la communauté d'Oberſatz, dans la Ligue de la Caddée. Elle a ſa ſource au mont Albula, & ſe jette auprès de Félifur, dans une autre riviere, avec laquelle elle ſe perd dans le Rhin, auprès de Sils, au nord oriental de Tuſis. * *Scheuchzer*, Carte de la Suiſſe.

1. LAVAGNA, petite ville d'Italie, dans l'état de Genes, & ſur la côte du Levant, auprès de l'embouchure d'une riviere nommé auſſi *Lavagna*, qui ſe jette dans la mer de Genes. Elle a été autrefois plus conſidérable qu'elle n'eſt & a eu des comtes particuliers de la maiſon de Fiesque. Baudrand la nomme en latin *Lebonia* & *Lavania*. Elle eſt à préſent fort petite. * *Baudrand*, édit. 1705.

2. LAVAGNA, riviere d'Italie, dans l'état de Genes. Elle a ſa ſource dans l'Apennin, à dix milles de Genes, à l'orient; &, coulant vers le midi, après avoir reçu la Granveglia, elle ſe rend dans la mer auprès de la petite Lavagna, entre ce lieu & Chiavari. * *Baudr.* édit. 1705.

Le pere Hardouin croit que Lavagna a été appellée anciennement *Feritor*.

LAVAIX, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, en Eſpagne, dans la Catalogne au diocèſe d'Urgel.

1. LAVAL, prieuré de France, en Franche-Comté, au diocèſe de Beſançon. Il dépend du mont S. Benoît. C'eſt un bénéfice ſimple de douze cents livres de rente.

2. LAVAL, ville de France, dans le bas Maine. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Mayenne, à ſix lieues de la ville de ce nom, à ſeize du Mans, à quatorze de Rennes, vers les frontieres de Bretagne, & à la même diſtance d'Angers & de la Fleche. Cette ville que l'on appelle autrement LAVAL-GUYON, en latin *Vallis Guidonis*, a titre de Comté-Pairie, & s'eſt rendue recommandable par le grand trafic de toiles que l'on y fait. On y voit un collége, deux égliſes paroiſſiales, qui ſont la trinité & S. Vénérand, & deux collégiales; la premiere qui eſt auſſi paroiſſiale, eſt dédiée à S. Thugal, & l'autre à S. Michel. On y trouve un prieuré de chanoines réguliers de S. Auguſtin, de la congrégation de ſainte Genevieve, du titre de *ſainte Catherine*, & un autre prieuré ſimple, appellé *S. Martin*, qui donne ſon nom à un fauxbourg; une grande & célébre maiſon de Cordeliers, dont l'égliſe eſt belle & enrichie de marbres; un couvent de Dominicains, un de Capucins, un d'Urſulines, un de Bénédictines, & un de Cordelieres, dont on nomme le couvent *Patience;* un hôtel-dieu pour les pauvres malades, dédié à S. Julien, deſſervi par des religieuſes de S. Joſeph, & un hôpital général du nom de *S. Louis*. La ville de Laval renferme deux châteaux qui ſont ſéparés par un ſeul mur, & eſt entourée de fortes murailles & de tours, avec un pont de pierres, ſur lequel ſont bâties des maiſons aux deux côtés, & deux petites tours au bout, qui ſont une porte de la ville pour aller à un de ſes fauxbourgs, appellé le *pont de Mayenne*. Elle appartient aux ſeigneurs de la Trémoille. Il y a une chambre des comptes pour les terres dépendantes de ce comté, un ſiége royal, ſiége des traites, élection, grenier à ſel, & département de Gabelles, Fougeres, Vitré, Ernée, Laſſay, Sablé, Château-Gontier, Craon, Sainte-Suſanne, & pluſieurs gros bourgs ſont dans le voiſinage de Laval. Laval eſt la principale ville du bas Maine, quoique juſqu'à préſent elle n'ait jamais été dans le domaine royal, & qu'elle ait toujours eu ſes ſeigneurs très-puiſſans & illuſtres depuis l'onziéme ſiécle, où vivoit Gui I, ſeigneur de Laval, dont la poſtérité masculine finit ſeulement dans le douziéme ſiécle. Ce fut alors qu'Edme de Laval, fille aînée & héritiere de Gui de Laval, apporta les grands biens de cette maiſon à ſon mari Matthieu II, ſeigneur de Montmorenci, & connétable de France. De ce mariage vint un fils nommé *Gui*, qui, à cauſe de ſa mere, ſeconde femme de Matthieu, poſſéda les biens de Laval, & prit le même nom de cette maiſon. Cette branche a duré fort long-tems depuis le régne de S. Louis, juſqu'à celui de Charles VI. Ce fut alors que Gui, ſeigneur de Laval, mourut, l'an 1412. Après lui, ce comté étant tombé en quenouille, Anne de Laval-Montmorenci, qui avoit épouſé le comte Jean de Montfort, ſeigneur de Kergorlai en Bretagne, & étoit fille de Gui, ſeigneur de Laval, hérita de ſon pere, & laiſſa la terre de Laval & tous ſes biens à ſon fils qui fut nommé *Gui*, comme ſes prédéceſſeurs. C'eſt en faveur du même Gui, qui avoit pris le nom de *Laval*, & qui étoit fils de Jean de Montfort, & d'Anne de Laval-Montmorenci, que Charles VII érigea en comté cette ſeigneurie, l'an 1429; & de ce premier comte de Laval deſcendoit par mâles, Gui, comte de Laval, qui mourut ſans enfans, l'an 1547, & eut pour héritiere Renée de Rieux, ſa niéce, fille de ſa ſœur Catherine, femme de Claude de Ryeux. Renée qui avoit épouſé Louis de Sainte-Maure, marquis de Neſle, étant morte ſans enfans, elle eut pour héritier Paul de Coligni, qui étoit fils de ſa ſœur Claude de Ryeux, & qui prit le nom de *Gui*. Son fils Gui, comte de Laval fut tué, & mourut ſans enfans, l'an 1605. Ainſi tous les biens de la maiſon de Laval vinrent au duc de la Trémoille, qui deſcendoit d'Anne de Laval, ſœur puînée de la dame de Ryeux. Les héritiers de ce duc jouiſſent encore de Laval, qui eſt une ville peuplée & marchande. Elle s'appelle en latin *Vallis-Widonis*, ou *Vallis-Guidonis*, à cauſe de ſes ſeigneurs qui s'appelloient *Gui*. *Corn.* Mem. dreſſés ſur les lieux. *Longuerue*, Descr. de la France, 1. *part. p.* 96.

LAVANT, petite riviere d'Allemagne, dans la baſſe Carinthie. Elle paſſe par la vallée de ce nom, appellée par ſes habitans *Lavanthal;* baigne la ville de S. André, & ſe rend enſuite dans la Drave à Lavanmund, deux milles d'Allemagne plus bas. * *Baudrand*, éd. 1705.

LAVANT-MYND, ou LAVANT-MUND, *Lavantum*, petite ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la Carinthie, à l'embouchure du Lavant, dans la Drave. Elle appartient à l'archevêque de Saltzbourg, & eſt ornée d'un château & d'un évêché fondé en 1228, par un archevêque de Saltzbourg, dont elle eſt ſuffragante. * *Baudrand*, éd. 1705.

L'évêque fait ſa réſidence à S. André, château ſur la riviere de Lavant.

LAVAR. Voyez LAURA.

LAVARA, ou LAVARE, Λαυαρὶς, ancienne ville de la Luſitanie, dans les terres, dit Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5. On croit que c'eſt préſentement la ville d'Avéiro.

LAVARDENS, petite ville de France, dans l'Armagnac, au diocèſe d'Auch.

1. LAVARDIN, bourg de France, dans la Beauce, au diocèſe de Blois.

2. LAVARDIN, ſeigneurie de France, dans le Maine, près de Montoire. Ce lieu a donné ſon nom à une très-illuſtre famille du Vendômois.

LAVATRA, génitif *orum*, ancien lieu de la grande Bretagne, ſelon l'Itinéraire d'Antonin, qui en fait deux fois mention, & toujours entre *Caracloni* & *Verteris*, à ſeize mille pas de la premiere, & à quatorze mille pas de la ſeconde, ſelon une route, &, ſelon l'autre, à dix-huit mille pas de la premiere, & à treize de la ſeconde. Comme on place *Caracloni* à Cattaric, & *Verteris*, à Brough, on croit que *Lavatra* étoit à *Bowes*. Il en eſt fait mention dans la Notice de l'Empire, où l'on lit *præfectus numeri exploratorum Lavatres*. Il ſemble, dit Gales, qu'il reſte encore des veſtiges de ce nom dans celui de *Lartington*, bourgade voiſine, ſituée ſur le ruiſſeau de *Laver*. L'anonyme de Ravenne nomme *Lavaris;* nom qui n'approche pas mal de celui du ruiſſeau. Ce lieu étoit floriſſant ſous l'empire de Sévére. Car Virius-Lupus, qui gouvernoit pour lui la Bretagne, y rétablit un bain dont l'édifice avoit été brûlé. Cela a donné lieu à une conjecture, ſavoir ſi, au lieu de *Lavatris*, il ne faudroit point lire *Lavaeris*. Le mot de *Lavacra* a été employé par Eutrope pour dire des bains.

LAVAUR, ville de France, dans le haut Languedoc, aux confins de l'Albigeois, ſur l'Agout. Ce nom eſt compoſé du nom même & de l'article, & devroit s'écrire *La-Vaur;* car le nom latin eſt *Vaurum*, *Vaurium*

ou *Castrum-Vatri*. Ce n'étoit autrefois qu'un gros bourg avec un beau château ; & il n'a été fermé de murailles que depuis quelques siécles. Cette ville fut une des plus considérables du parti des Albigeois ; & c'est à quoi les prélats du concile, qui y fut tenu en 1212, ou en 1213, selon le P. Labbe, faisoient allusion, lorsqu'ils appellerent Lavaur *sedes Satanæ atque erroris hæretici primatia*. C'est dans la Lettre qu'ils écrivirent au pape Innocent III. Il s'y tint un autre concile sous le pape Urbain V, en 1368. Lavaur est prétentement le siége d'un évêché suffragant de l'archevêché de Toulouse, qui n'étoit qu'un prieuré dépendant de l'abbaye de S. Pons, lorsque le pape Jean XXII l'érigea en évêché, l'an 1316. L'église cathedrale est dédiée à S. Alaire ; & son chapitre consiste en un prévôt, un archidiacre, un sacristain, & douze chanoines. Ce diocése ne renferme que quatre-vingt huit paroisses, & une abbaye qui est celle de Sorése. **Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 4, *p.* 253 & 326.

LAVAUX, petit bourg de France, en Bretagne ; il est situé sur la Loire, à l'oppositе de Paimbœuf, & l'on y tient une foire le lendemain de S. Symphorien. Les habitans du bourg nourrissent des oies & des moutons ; on y éleve aussi des chevaux.

1. LAUBACH, *Naupotus*, ville d'Allemagne, dans la Carniole, dont elle est la capitale. Les Italiens la nomment *Lubiana*. Un voyageur en parle ainsi dans les remarques historiques & critiques, faites dans un voyage d'Italie en Hollande, en 1704, *t.* 1, *p.* 17. La ville n'est pas fort grande, & n'a presque qu'une grande rue ; mais elle est assez proprement bâtie, les pierres n'y manquant point pour bâtir & pour y élever les maisons aussi haut que l'on veut sur un terrein très-solide. Il y a un château sur une coline qui joint la ville ; mais comme cette colline a beaucoup plus d'étendue que le château, il peut être facilement attaqué à terrein égal, de la hauteur de la même montagne. D'ailleurs la ville a de très-belles campagnes tout-à-l'entour, & un fauxbourg, ou partie de la ville, au-delà d'une petite riviere qui passe auprès, & qui se jette dans la Save, à deux heures de-là. La ville est épiscopale, depuis l'empire de Frédéric III, qui donna à cet évêché, pour premier évêque, un de ses aumôniers qu'il affectionnoit. Comme le chapitre n'y est pas composé de nobles, & que ce prince fut le fondateur des revenus de l'évêché, ses descendans, c'est-à-dire les princes de la maison d'Autriche, ont le droit de nommer les prélats & même les chanoines, qui sont six seulement ; un seul d'entr'eux est à la nomination de l'évêque, parce qu'il fait la fonction de curé primitif de l'église. Il y a dans cette ville une maison de la province : elle est belle, & c'est où les états s'assemblent. Le prince d'Aversberg y a aussi un palais. Il y a plusieurs couvens de l'un & de l'autre sexe, & un collége de Jésuites. La riviere de Laubach, a entr'autres singularités, celle de nourrir des écrevisses les plus grandes de l'Europe, & dont cinq, avec l'étendue & la largeur de leurs serres, mesurent la hauteur d'un homme. Un gentilhomme du pays fut sifflé à Vienne pour l'avoir dit ; il dépêcha aussi-tôt un exprès sur les lieux, d'où on lui envoya de quoi justifier ce qu'il avoit avancé.

2. LAUBACH, riviere de la Carniole. Voyez l'article précédent. Elle se forme de deux ruisseaux, dont l'un est nommé LAUBACH ; & l'autre qui s'y jette, est nommé KLEIN LAUBACH ou le PETIT LAUBACH ; ils se joignent ensemble auprès d'un bourg aussi nommé KLEIN LAUBACH. Plus haut, sur la riviere de Laubach, est assez près de sa source une bourgade appellée OBER LAUBACH, c'est-à-dire le HAUT LAUBACH, à cause de sa situation, par rapport au cours de la riviere. **Jaillot*, Atlas.

3. LAUBACH, bourg d'Allemagne, en Vétéravie, au comté de Solms, aux confins du comté de Nida, & du landgraviat de Hesse, à trois lieues de la ville de Giessen. **Baudrand*, éd. 1705.

D'Audifret appelle *Harles*, la riviere qui coule à Laubach.

LAUBAN, petite place d'Allemagne, dans la haute Lusace, sur la Queis, aux confins de la Silésie, à quatre lieues de Gorlitz, du côté du levant. Elle appartient à l'électeur de Saxe. **Baudrand*, éd. 1705.

LAUBESPIN, bourg de France, dans le Forez, au diocèse de Lyon, élection de Montbrison,

LAUBIÆ & LAUBIUM.

LAUBRIERE, bourg de France, dans l'Anjou, dans l'élection de Château-Gontier.

LAUCATE. Voyez LEUCATE.

LAUCH, (le) riviere de France, en Alsace ; elle passe à Rousac, & se jette dans l'Ill.

LAUCONNE, monastere de France, dans la Franche-Comté, dans le Montjou. Il fut bâti par S. Romain & S. Lupicin, vers le milieu du cinquiéme siécle, & étoit du diocèse de Lyon, quoique dans le territoire de Besançon. Il fut soumis, dans la suite, au monastere de Condat, dont S. Romain avoit été le premier abbé, & S. Lupicin ensuite, depuis S. Oyend, dont il prit le nom, qu'il quitta à la fin pour celui de S. Claude. Lauconne est devenu enfin un prieuré, sous le nom de *S. Lupicin*, dont le corps s'y est toujours conservé jusqu'aujourd'hui. On ne doit pas confondre Lauconne avec LEUCONAUS, qui est Saint-Valeri, au pays de Vimeu, en basse Picardie. **Baillet*, Topogr. des Saints, *p.* 260.

LAUD, fleuve de la Mauritanie Tingitane, selon Pline, *l.* 5, *c.* 2, qui dit qu'il est navigable. Le P. Hardouin croit que le nom moderne est GOMERA.

1. LAUDA, place d'Allemagne, en Franconie, sur le Tauber, dans l'état de l'évêque de Wurtzbourg, & aux confins des états de l'électeur de Mayence, à deux milles d'Allemagne de Mariendal, en allant vers Wertheim, & à cinq de Wurtzbourg. Elle n'est point différente de Lauden, que Davity dit avoir été vendue dix mille florins à Ruprecht ou Robert, comte Palatin, par les comtes de Hohenloé, quoique Corneille en fasse deux villes. **Baudr.* éd. 1705.

LAUDA, *Locedium*, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans le Montferrat, au diocèse de Casal.

LAUDANIA, nom latin de LOTHIAN.

LAUDERCONA, ou LAUDENOVA. Voyez BLANDENONA.

LAUDER, riviere de l'Ecosse méridionale, dans la province de Mers ; elle coule dans une vallée à laquelle elle donne le nom de LAUDERDALE. Cette riviere est remarquable par l'exécution qui s'y fit des favoris de Jacques III, fur un pont, où ils furent pendus, après avoir été arrachés de la cour par une partie de la noblesse, sous la conduite du comte d'Angus. Il y a sur la Lauder un bourg de même nom. * *Etat présent de la Gr. Bret.* t. 2, p. 237.

LAUDERDALE, vallée d'Ecosse, où coule la riviere de Lauder. Cette contrée, qui fait partie de la province de Mers, donne le titre de *duc* à la principale branche de la famille de Maitland, qui a une belle maison près du Lauder, laquelle est appellée LAUDERFORT.

LAUDIA, bourg ou ville de la Mauritanie Césarienſe, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2 ; elle étoit dans les terres.

LAUDIACUM, ou LAUDIACUS MONS, ancien village de France, à six mille pas de la ville de Tours, selon Grégoire de Tours, *l.* 2. De ce mot qui doit être MONT-LOUY en François, on a fait MONT-LOIS. Voyez ce mot.

LAUDIAS, forteresse d'Asie, vers l'Euphrate, selon Ammien Marcellin, *l.* 18, *c.* 7.

LAUDICIA. Symmaque dans une de ses Lettres à Eufraise, *l.* 4, *ep.* 64, vante les chars des *Laudicianiens*. Ortélius soupçonne que ces gens-là étoient dans l'Espagne ou dans la Gaule. Mais comme Symmaque, dans la Lettre qui précéde celle-ci, parle des chars d'Antioche, il se peut faire qu'il parle ici de ceux de Laodicée.

LAUDICIA,

LAUDICK, petite ville de la grande Pologne, sur la riviere de Warte, dans le palatinat de Kalisk, à douze lieues de la ville de Kalisk du côté du nord. **Baudr.* éd. 1705.

LAUDIKIA, ou LAUDICHIA, LADIX & LADIKIA, nom moderne de Laodicée. Baillet, *Topogr. des Saints*, 2. *part.* dit que *Laudichia* est le nom vulgaire de Laodicée, ville ancienne de Lydie, en l'Asie mineure. Baudrand, *éd.* 1705, nomme *Ladik* ou *Ladikia* une Laodicée de Syrie, à la source de la riviere de Farfar, à cent milles de Damas, au levant. Il entend Laodicée près du Liban. Il ajoûte qu'elle est à demi-ruinée.

LAUDUN, ville de France, dans le bas Languedoc, au diocèse d'Uzez.

LAU-

LAUDUNUM, ville de France. C'eſt la même que la ville de LAON. Voyez ce mot. Elle eſt auſſi nommée LUGDUNUM-CLAVATUM.

LAVE, (LA) riviere de France, en Artois ; elle paſſe près de Béthune, moyennant un canal que l'on a fait pour y communiquer, & qui a douze cents toiſes de long. Elle ſe jette dans la Lis à la Gorgue.

LAVEAN, (LE BOIS DE) bois de France, au département de Comminges. Il a près de deux cents arpens d'étendue.

LAVEDAN, (LE) vallée de France, au comté de Bigorre, entre les Pyrénées ; elle peut avoir dix ou douze lieues de longueur, ſur ſept à huit de large en quelques endroits. Sa principale place eſt *Lourde* ; il y en a peu d'autres qui ſoient conſidérables. La vallée de *Lavedan* étoit ſous la domination de *Raimond*, comte de *Bigorre*, l'an 945, lorſqu'il y fonda le monaſtere de *S. Savin*, de l'ordre de *S. Benoît*, qui avoit été détruit par les Normands, & dont la Charte eſt rapportée au neuviéme livre de l'Hiſtoire de *Béarn*. Ce comte avoit alors en cette vallée deux vicaires ou lieutenans, l'un nommé *Anermanus*, & l'autre *Anerilius*. Le premier vicomte héréditaire de cette vallée, a été *Fortanerius*, qui vivoit, vers l'an 1000, du tems de *Louis*, comte de *Bigorre*. La poſtérité masculine a toujours poſſédé le vicomté de *Lavedan* jusqu'à *Arnauton*, qui fut le dernier mâle de cette maiſon, & mourut ſous le régne de Charles VI. Les ſeigneurs de la maiſon du *Lion*, barons de *Malauze*, n'ayant eu qu'une fille nommée *Jeanne*, elle épouſa *Charles*, bâtard de *Bourbon*, fils naturel de *Jean II*, duc de *Bourbon*, à qui elle apporta ſes biens ; la poſtérité masculine de *Charles* & de *Jeanne* du *Lion*, a joui du vicomté de *Lavedan* jusqu'à l'an 1609, que *Jean-Jacques* de *Bourbon*, vicomte de *Lavedan*, mourant ſans enfans, donna ce vicomté, par teſtament, à ſa femme *Marie* de *Gontaud* de *S. Genieze*, qui le donna aux ſeigneurs de *Navailles* ; il n'eſt reſté pour héritier de cette maiſon de *Navailles*, que des filles ; & après la mort de la ducheſſe d'*Elbœuf*, qui étoit l'aînée, le vicomté de *Lavedan* a été adjugé au marquis de *Rotelin*, fils de la ſeconde fille. Ce vicomté ne comprend pas aujourd'hui tout le pays de *Lavedan*, mais ſeulement une partie, &, entr'autres choſes, les lieux de *Caſtellobon* & de *Beauſent* ; le territoire de *Lourde* & la vallée de *Bareige* ſont du domaine & du comté de *Bigorre* ; ce lieu de *Bareige* eſt au pied de la montagne de *Tormalet*, & à une lieue du royaume d'*Aragon*, dont il eſt ſéparé par les *hautes Pyrénées*. Ce lieu eſt célébre par ſes eaux bourbeuſes, d'une très-grande vertu ; tout ce pays du *Lavedan*, quoiqu'environné de très-hautes montagnes, abonde en toutes les choſes néceſſaires à la vie. **Longuerue*, Deſcr. de la France, 1. *part. p.* 205.

LAVELLO, *Labellum*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Pouille, & dans la province de la Baſilicate, avec un évêché ſuffragant de l'archevêché de Barri, près de l'Offante, dont elle n'eſt pas à plus de trois mille pas, & aux confins de la Capitanate. Elle eſt aſſez peuplée, avec quelques reſtes de ſon antiquité, entre Melfi & Minarbino, & à douze milles de Canoſe. **Baudr.* éd. 1705.

LAUENBOURG. Voyez LAWENBOURG.

LAVENHAM, bourg d'Angleterre, dans la province de Suffolck. On y tient marché public. ** Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

LAVENSA, petite ville d'Italie, en Toscane, dépendante du duché de Maſſa, à l'embouchure d'une petite riviere de même nom, dans la mer ; le duc de Modène y fait faire de grands travaux, pour y établir un port ; il fait auſſi travailler à de grands chemins, à travers l'Apennin, pour commercer avec le Modénois.

LAVERDANCE, bourg de France, dans l'Armagnac, au diocèſe d'Auch. Il y a une carriere de plâtre.

LAVERNA, ou LABERNA, Λαβερνα, lieu où étoit une grande crevaſſe dans la terre : on la fit remarquer à Sylla, lorsqu'il partoit pour la guerre des alliés ; & il en ſortit en abondance des flammes qui s'élevoient vers le ciel. Plutarque, *Vie de Sylla*, dit : lorsqu'il fut envoyé avec l'armée contre les alliés, il ſe fit tout d'un coup dans la terre, près du lieu appellé *Laverne*, une grande ouverture, d'où il ſortit un grand feu & des tourbillons de flammes qui s'éleverent jusqu'aux cieux, &c. Les Romains regardoient Laverna comme une déeſſe, à laquelle les voleurs ſe recommandoient. Elle avoit un bois dans la voie Salarienne ; & comme ce bois étoit fort épais, les voleurs s'y retiroient avec d'autant plus de ſûreté qu'ils y étoient ſous la protection de leur déeſſe. **Acron*, in *Horat.* Epiſt. 16.

LAVERNATS, bourg de France, dans l'Anjou, dans l'élection de la Fléche.

LAVERNIUM, lieu d'Italie ; il en eſt parlé dans une des Lettres de Cicéron à Atticus, *l.* 7 ; & dans les Saturnales de Macrobe, *l.* 3. Il prenoit ce nom d'un temple de la déeſſe Laverne, comme ceux de Diane & de Minerve avoient donné lieu aux noms *Dianium* & *Minervium*.

LAUFF, ou

1. LAUFFEN, ſelon Baudrand, bourg d'Allemagne, en Franconie, ſur le Pegnitz, dans le territoire de Nurenberg, à quatre lieues de cette ville, vers l'orient.

2. LAUFFEN, ſelon Baudrand, gros bourg d'Allemagne dans la Suabe, au duché de Wurtenberg, ſur le Necker, à deux lieues au-deſſus de Hailbron.

3. LAUFFEN, ville de Suiſſe, dans la ſeigneurie de Zwingen, dans l'évêché de Baſle. Cette ville eſt petite, ſituée dans une campagne agréable & fertile, vers l'endroit où deux petites rivieres ſe joignent, ſavoir la Byrs & la Lutzel. Elle dépend de la ſeigneurie de Zwingen, qui eſt un château du voiſinage, & elle donne ſon nom à toute la vallée d'alentour. ** Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 267.

4. LAUFFEN, village de Suiſſe, au canton de Zurich, ſur la rive gauche du Rhin, à une petite lieue au-deſſous de Schafhouſe. On y voit la merveilleuſe cataracte du Rhin, où l'eau, tombant de la hauteur de quarante coudées, ſe précipite parmi des rochers, avec un bruit ſi étrange, qu'on l'entend quelquefois de quatre lieues loin, dans une nuit calme. Il y a là une douane où baile, de l'autre côté de la riviere, où l'on recharge ſur des bateaux les marchandiſes qu'on amene de Schafhouſe par terre. **Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 33.

LAUFFENBOURG, ville d'Allemagne, dans la Suabe, & l'une des quatre villes forefteres, ſur le Rhin, entre Baſle & Schafhouſe. Le Rhin coupe cette ville en deux parties presqu'égales, qui ont communication par un pont couvert à la maniere de Suiſſe. La plus petite a un château dans l'endroit le plus élevé de la ville, auprès duquel il y a une large rue qui deſcend au pont, d'où l'on peut voir la chute que fait le Rhin, un peu au-deſſous. On la peut voir de plus près, lorsqu'on a paſſé le pont, en ſe promenant le long d'un quai, d'où l'on va au lieu où ſont les machines qui ſervent à retenir les bateaux qui deſcendent ou qui montent ce dangereux pas qu'il ſeroit facile d'applanir, ſelon ce que diſent les habitans, ſi l'on ne craignoit de perdre le profit qu'on tire de la pêche des ſaumons qui ne peuvent franchir le pas qu'avec peine. Ce qu'il y a de plus beau dans l'autre partie de Lauffenbourg, ce ſont deux égliſes principales, & une place à laquelle aboutiſſent deux ou trois rues tournoyantes & mal diſpoſées. Cette ville appartient à l'empereur, comme archiduc d'Autriche. Elle fut priſe en 1638, par le duc Bernard de Saxe-Weymar.

Cet article eſt de Corneille qui l'a tiré des Voyages de Jouvin de Rochefort, & de la Géographie d'Audiſret. Il écrit à la Françoiſe *Lauffembourg*, & Baudrand *Lauffemberg* ; c'eſt une faute que font les Francois de mettre une *m* devant les ſyllabes *bourg* & *berg* dans les terminaiſons des noms propres. Au reſte on dit également *Lauffenbourg* & *Lauffenberg*, pour ſignifier cette ville. Faute d'avoir ſu cela, Corneille trouvant que Guilliman, au troiſiéme livre de ſon Hiſtoire, *c.* 11, a parlé de *Lauffenberg*, il en a fait un nouvel article, & a cru que c'étoit une ville différente de *Lauffenbourg* ; ce qui eſt une erreur.

LAUGASA, ou LAUSTASA, ville d'Aſie, dans la petite Arménie, dans la préfecture *Laviniane*, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7, auprès de l'Euphrate.

LAUGINGEN, prononcez LAUGHINGUE, ville d'Allemagne, en Suabe, au duché de Neubourg, ſur le Danube, dans les états de l'électeur Palatin. On la

nomme auſſi *Lawingen*. Elle étoit anciennement ville libre & impériale ; mais enſuite elle fut ôtée de la matricule de l'empire, & jointe au duché de Neubourg. Elle a un pont ſur le Danube, à un mille d'Allemagne, au-deſſus de Dillingen, & presqu'au milieu entre Ulm & Donawert, environ à cinq milles de ces deux villes. **Baudrand*, éd. 1705.

LAVIACUM, ville d'Autriche, aujourd'hui Lauſſen, ſelon Lazius.

LAVICUM. Voyez LABICUM.

LAVIGNAC, place de France, en Languedoc, proche de Toulouſe. Elle eſt ſituée à côté de la forêt Baconne, & conſidérable par un riche monaſtere de filles. * *Corn. Dict. Duchesne.*

LAVINASENA ; c'eſt, ſelon Strabon, une des cinq préfectures, entre leſquelles la Cappadoce fut partagée ſous Archelaüs. C'eſt ſans doute la même contrée que la préfecture LAVINIANE de Ptolomée. Voyez ce mot.

LAVINCA ou LAVICA ; c'eſt la même ville que *Laubach*.

LAVINGEN, abbaye de religieuſes, ordre de Cîteaux, dans la Suabe, au diocèſe d'Augsbourg.

LAVINIANA, ou

LAVINIANENSIS ou LAVIANESINA. Ces noms ſe trouvent dans les divers exemplaires de Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7. & ſignifient une contrée ou préfecture de la petite Arménie, le long de l'Euphrate. Il y avoit

Corne, Métita, Claudias, } ſur l'Euphrate.

Caparcelis, Dizoarra ou Zizoatra, Paſarne, Cizara, Sabagina, Nolaiene, Laugaſa, } dans les terres & à quelque diſtance du fleuve.

LAVINIUM. Etienne le Géographe écrit Λαβίνιον, & Appien Λαυίνιον ; ville d'Italie, dans le *Latium*, à dix milles de Rome, ſelon Appien, & à huit milles de la mer, ſelon Servius. Elle ne devoit pas être loin de *Laurens caſtrum* ou *Laurentum* ; car Tibulle, qui devoit bien connoître ces lieux-là, les met ſous un ſeul coup d'œil :

Ante oculos Laurens caſtrum, murusque Lavini eſt.

Quelques-uns confondent ces deux places ; la Table de Peutinger les met à ſix mille pas l'une de l'autre. Enée trouva *Laurentum* bâti. C'étoit la réſidence du roi, dont il épouſa la fille Lavinie. Il fonda une nouvelle ville pour ſes Troyens (*), & la nomma *Lavinium*, du nom de ſa femme. Sous ſon fils, les Laviniens bâtirent la ville d'Albe, qui fut la réſidence de ſes deſcendans juſqu'à la fondation de Rome. Quantité de gens ont confondu *Lavinium* & *Lanuvium* ; lorſque l'on ne diſtingue point les *v* des *u*, ces deux noms ſe reſſemblent aſſez pour s'y tromper, ſur-tout ſi les lettres ſont mal formées. Voyez ce qui eſt remarqué au mot LANUVIUM. *(*) *Tite-Live*, l. 1, c. 1 ; & *Varro* de *L. L. l.* 4, c. 32 ; & de *Re ruſt.* l. 2, *c.* 4.

LAVINIUS, ou LAVINUS, riviere ; c'eſt la même que le *Lavino*.

LAVINO, (LE) petite riviere d'Italie, dans l'état de l'égliſe, au Bolonois. Elle a ſa ſource près de Vergato, d'où, coulant au ſeptentrion, elle paſſe à Forcelli, à ſept milles de Bologne, au couchant ; de-là elle paſſe au village de Lavino, avec elle ſe rend dans le Réno ; cette riviere eſt la même que le LABINIUS. Voyez ſous ce nom, ce qui regarde le partage des triumvirs.

LAVIT, petite ville de France, en Gascogne, au pays de Lomagne, d'où vient qu'on l'appelle auſſi *Lavit de Lomagne*. Il y a un lieutenant de juge, de la vicomté de Lomagne.

LAVIZARO, bourg ou village d'Italie, au Milanez, ſur la Gogna, dans le Novarez, à deux lieues de Novare, vers le midi. Voyez au mot FORUM l'article FORUM LEBUORUM.

LAUMAGNE. Voyez LOMAGNE.

LAUMELINE, (LA) contrée d'Italie, au duché de Milan, entre Pavie & Caſal, le long du Pô, qui la ſépare en deux parties. Mortare & Valence en ſont les principaux lieux. Elle prend ſon nom de LAUMELLUM. Voyez ce mot.

LAUMELLUM, ville d'Italie, dans le territoire du peuple *Libici* ou *Lebui*, qui faiſoit partie de l'Inſubrie. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, donne à ce peuple deux villes, ſavoir *Vercellæ* & *Laumellum*. Les anciens Itinéraires en font mention ; celui d'Antonin met Laumellum ſur la route de Verceil à Lodi :

à Vercellis Laudem, M. P. LXX. *ſic.*

Laumellum, M. P. XXV.
Ticinum, M. P. XXII.
Laudem, M. P. XXIII.

La Table de Peutinger, *Segm.* 2, met entre deux *Curiæ*, à treize mille pas de Verceil, & à douze mille pas de Laumellum. Ce lieu *Curiæ*, aujourd'hui Cozo, eſt nommé *ad Cortias* dans l'Itinéraire de Jéruſalem. Laumellum s'y trouve placé ainſi :

Mutatio, Ad Cottias,
Mansio, Laumellum, M. P. XII.
Mutatio, Duos, M. P. IX.

Ce n'eſt plus préſentement qu'un village du Milanez, ſur la Gogna, entre Vigevano & Valence. Il donne ſon nom à la Laumeline.

LAUMONT, LOMONT, ou, ſelon les Allemands, *der Blaw*, montagne de la Suiſſe. Elle eſt bornée, au levant, par la Briſe qui le ſépare du Jura ; tire à l'oueſt ; laiſſe Lauſſon ſur la gauche ; paſſe par le château de Landskroon, Ferette, l'abbaye de Luxelles, Sainte-Viſane, Cornaſt, Porentruy, Roche-d'or, Veſeroi, Blamont, Clermont, Sainte-Hypolite ; ou, traverſant le Doux, il s'étend par Châtillon, Neufchâtel en Franche-Comté, les Porches, les grand & petit Croſey, Montfaucon juſqu'à Beſançon, Toraiſe, Arban, Quingey, au-delà duquel, traverſant la forêt de Chaux, il ſe termine au confluent de la Louve & du Doux. Son étendue de-là à Pfeffingen, peut être de trente à trente-cinq lieues de France.

On peut conſidérer comme une branche du Laumont, cette chaîne de montagnes moins élevées, & la plûpart cultivées, qui de Beaumes-le-Nones, tire, en remontant le Doux, par Clerval, l'Iſle Châtelet, juſqu'à Dampierre, où, ceſſant de le côtoyer, elle paſſe par Montbéillard, Chantenoi, Eſſer, Challonvillers, Cravanches, &c. & va enfin ſe perdre dans les montagnes de Vosge, du côté de Giromagny.

Les principales rivieres qui ſortent de cette montagne ſont l'Iſle, la Larg & la Halle, ou l'Allaine.

Le Laumont a deux paſſages ou *clas* en allemand, l'un nommé la *Pellotte* ou *Blaw*, ſelon le langage du pays, qui conduit à la petite ville de Lauſſon ou Lauſſen en allemand ; le ſecond de *Cornau* ou *Cornaulb*. Il eſt éloigné de ſept heures de chemin de celui de la Pellotte. **Copie d'un ancien Manuscrit de la bibliothèque de M.* de Corberon, *premier préſident au conſeil ſouverain d'Alſace ; & Notes ſur ce Manuscrit.*

LAUN ou LAUNU, ville royale de Bohême, aſſez près de l'Egre. On ne ſait, ni quand, ni par qui elle a été bâtie. Elle eſt dans une belle plaine qui a quelques éminences en certains endroits. La riviere d'Egre fournit beaucoup de commodités aux habitans. Le terroir produit du froment, & ſur-tout des pommes, dont on fait cas dans toute la Bohême. Outre les fruits, il y a d'excellens pâturages aux environs. Sa ſituation eſt d'autant plus avantageuſe, que Laun eſt ſur la route de Leipſik à Prague. L'égliſe paroiſſiale, la maiſon de ville, & les greniers publics méritent d'être vus. * *Zeyler*, Bohême, Topogr. *p.* 42.

1. LAUNAY, *Alnetum*, bourg de France, dans le Maine, dans l'élection de Laval.

2. LAUNAY, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux,

dans le Beauvoiſis, à une lieue de celle de Beaupré, dans le doyenné de Montagne, diocèſe de Beauvais.

LAUNCESTON, ville d'Angleterre, au pays de Cornouailles. On la nomme auſſi *Dunhivid*, ſelon l'auteur de l'Etat préſent de la Gr. Bretagne, *t.* 1, *p.* 51, où il eſt dit que c'eſt une bonne ville, à cent ſoixante & dix milles de Londres, ſituée près du Tamer, qui ſépare cette province de celle de Devonshire. Cambden dit qu'elle eſt à quelque diſtance du bord de cette riviere, & la nomme *Lanſtuphadon*, c'eſt-à-dire SAINT-ETIENNE, *Fanum ſancti Stephani*, & vulgairement *Launſton*. Il la traite de jolie petite ville, *oppidulum nitidum*. Baudrand a rendu cela par le mot de *bourg*, quoique ce ſoit la capitale de la province, qu'il y ait la priſon publique du pays, qu'on y tienne ſouvent les aſſiſes, & qu'elle envoie un député au parlement.

LAUNOMARI MONASTERIUM, nom latin de *Montier-en-Perche*, ou *Montier-Saint-Lomer*. Voyez au mot MONSTIER.

LAUNSTOUN. Voyez LAUNCESTON.

LAURA, en françois *Laure*; les ſolitaires nommoient ainſi dans l'Orient un amas de cellules d'anachorètes. Quelques écrivains eccléſiaſtiques confondent ce mot avec celui de *monaſtere*; & on en peut voir une foule d'exemples, dont Du-Cange fournit les citations. Cependant, comme il le remarque, il y avoit une vraie différence entre la laure & le monaſtere. Le monaſtere étoit occupé par des moines qui vivoient en communauté, ſous la conduite d'un abbé, & menoient la vie cœnobitique; la laure, au contraire, étoit formée de cellules détachées, dans leſquelles vivoient des ſolitaires ſéparés les uns des autres, quoique ſoumis à un même abbé. S. Cyrille raconte dans la Vie de S. Euthyme, *num.* 45 & 48, que dans la laure de ce ſaint, chaque ſolitaire avoit ſa cellule à part, & que ces cellules étoient diſperſées dans le déſert. S. Géraſime éleva un monaſtere au milieu de la laure, afin que les novices ſe formaſſent dans les exercices de la vie monaſtique; & lorſqu'ils avoient atteint le degré de perfection qu'on exigeoit d'eux, on les mettoit dans les cellules de la laure, où ils vivoient en reclus. On n'y admettoit que les moines d'un âge avancé, & on en excluoit les jeunes gens. Il y a parmi nous un pareil uſage chez les Carmes Déchauſſés. Cet ordre a des lieux qui ſont de véritables déſerts, où l'on ne reçoit que ceux qui ont fait de très-grands progrès dans la pratique de la vie intérieure.

1. LAURA, bourgade dans le territoire de Crotone. Tzetzès en parle dans ſon Commentaire ſur Lycophron.

2. LAURA, rue de la ville d'Alexandrie, en Egypte, ſelon Athenée, *l.* 12, *c.* 19.

3. LAURA, rue ou quartier de la ville de Samos, ſelon le même.

4. LAURA, bourg de Portugal, dans l'Alentéjo, ſur une hauteur, dans le territoire d'Evora. Du tems des Maures c'étoit une ville qui étoit appellée LAVAY ou LAVAR, d'où, par corruption, on a fait *Laura*: on en voit encore les ruines près du couvent de S. Michel. Le bourg eſt baigné d'une riviere qui rend fertiles les campagnes d'alentour. Le roi D. Denys l'avoit peuplée: Lambert de Horques, Allemand, établi en Portugal, s'engagea à augmenter le nombre des habitans; & D. Jean lui donna pour récompenſe le fort de Lavar, près de Montemor, & un terrein de dix lieues de longueur, ſur trois de large, avec exemption de tout impôt, pendant l'eſpace de vingt années. Le fils de Lambert de Horques jouit, comme ſon pere, de cette ſeigneurie, & du gouvernement de Laure, &, après quelques années de poſſeſſion, ſe démit de la qualité de gouverneur de ce bourg, en faveur du roi Edouard. Les comtes de Santa. Cruz en ſont aujourd'hui ſeigneurs. * *Bulteau*, Vocab. Portug.

LAURAC LE GRAND, bourg de France, dans le haut Languedoc, au diocèſe de Mirepoix.

LAURAGUAIS, (LE) petite contrée de France, dans le haut Languedoc. Il a pris ſon nom de Laurac, & ſe nomme en latin *Lauriacenſis ager*. Ce château de Laurac étoit autrefois une place conſidérable, & n'eſt plus rien aujourd'hui. Elle appartenoit aux comtes de Carcaſſonne, auſſi-bien que Foix; car ces comtes avoient une partie de l'ancien comté ou territoire de Toulouſe, ſans qu'on ſache comment avoit été fait le partage de ce territoire, à cauſe de la grande obſcurité de l'Hiſtoire, dans les dixième & onzième ſiècles. Le Lauraguais vint au pouvoir du comte de Barcelone, avec Carcaſſonne, dont il dépendoit. Philippe, roi d'Aragon, & comte de Barcelone, donna, en 1179, le château de Laurac, & tout le pays de Lauraguais, à Roger, vicomte de Béziers, pour le tenir de lui en fief. Depuis ce tems-là, les vicomtes de Béziers, qui étoient auſſi vicomtes de Carcaſſonne, abandonnerent leur ſeigneurie au roi S. Louis, qui obtint, par le traité de l'an 1258, la ceſſion des droits que les rois d'Aragon, comtes de Barcelone, avoient ſur le château de Laurac, & ſur le Lauraguais, qui fut enſuite réuni au domaine royal. Il n'en fut ſéparé que l'an 1477, par Louis XI, qui donna le Lauraguais à Bertrand de la Tour, comte d'Auvergne, pour l'indemniſer du comté de Boulogne qu'il avoit perdu. Madelaine de la Tour, petite-fille de Bertrand, épouſa Laurent de Médicis. Ils eurent une fille unique, Catherine de Médicis, qui fut reine de France, & femme de Henri II. Cette reine donna entre-vifs le comté de Lauraguais à Charles de Valois, fils naturel de Charles IX; mais la donation fut caſſée, l'an 1626, par un arrêt du parlement, qui ajugea le comté de Lauraguais à la reine Marguerite, fille de Catherine de Médicis. La même année, la reine Marguerite donna tous ſes biens à Louis XIII, alors Dauphin, ainſi le Lauraguais fut réuni à la couronne. * *Longuerue*, Deſcr. de la France, 1. *part. p.* 231.

Le Lauraguais eſt ſitué à l'orient du Toulouſain: il ſe diviſe en HAUT & BAS. Le *haut Lauraguais* renferme le diocèſe de Saint-Papoul, & le *bas Lauraguais* le diocèſe de Lavaur. Le haut Lauraguais eſt mêlé de plaines & de montagnes: on y recueille du bled & du millet en aſſez grande quantité. Les payſans vendent le bled, & ſe nourriſſent du millet. Le bas Lauraguais eſt plus uni, & produit des grains & des vins. Les villes les plus conſidérables du pays ſont:

Caſtelnaudari, capitale du haut Lauraguais,
Lavaur, Revel,
Pui-Laurens, Saint-Papoul,
Villepinte.

LAUREACUM. Voyez LAURIACUM.

LAURENS & LAURENTUM, ancienne ville d'Italie, dans le Latium, dont elle fut quelque tems la capitale, & la réſidence du roi Latinus. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 4, la nomme entre Ardée & Oſtie. Virgile, *Æneid.* l. 7, v. 171, dit:

Tectum auguſtum, ingens, centum ſublime columnis,
Urbe fuit ſummâ, Laurentis regia Pici.

Voilà un palais bien magnifique pour un petit roi de ce tems-là. Tibulle, *l.* 2, *Eleg.* 5, dit:

Ante oculos Laurens Caſtrum, muruſque Lavini eſt.

Lavinium & *Laurens-Caſtrum*, ou *Laurentum*, ne devoient pas être fort loin l'un de l'autre. Il falloit que ce lieu fût peu de choſe ſous Trajan, puiſque Pline, *Epiſt.* 17, *l.* 2, parlant d'une métairie de ce quartier-là, dit qu'elle tiroit ce dont elle avoit beſoin, non de Laurentum, qui étoit fort proche, mais de la colonie d'Oſtie. Commode (a), dans un tems de contagion, ſe retira à Laurentum. Ce lieu prenoit ſon nom, à cauſe des forêts de lauriers dont ce pays étoit couvert, ſelon Hérodien. Les habitans étoient nommés *Laurentes* (b), & le rivage *Laurentinum Litus* (c). C'eſt dans ce petit canton qu'étoit la belle maiſon de campagne de Pline, qui en fait une deſcription ſi belle & ſi détaillée, qu'un railleur a dit qu'il ſembloit qu'il la vouloit vendre. * (a) *Herodian.* l. 1, c. 12. (b) *Virg. Æneid.* paſſim. (c) *Martial.* l. 10, Epig. 37.

Cette ville a été épiſcopale. *Petrus Laurenſis* ſouſcrivit au concile tenu à Rome, l'an 487. On appelle aujourd'hui cette ville SAN-LORENZO. Voyez ce mot, n° 2.

LAURESSE, bourg de France, dans le Quercy, au diocèſe de Cahors.

1. LAURETUM. Voyez LORETTE.

2. LAURETUM. Voyez LOREDO.

LAURI, petit lieu aux environs d'Utrecht, selon les anciens Itinéraires.

1. LAURIA. Voyez LORIA-VILLA.

2. LAURIA, ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Baſilicate, au ſud-eſt de Lago-Negro. Molet croit que c'eſt la ville d'*Ulci* dont parle Ptolomée.

LAURIACENSIS-AGER. Voyez LAURAGUAIS.

LAURIACUM, ancien lieu du Norique. Antonin le met pour l'extrémité d'une route, à vingt-ſix mille pas d'Ovilabis. Il en eſt fait auſſi mention dans la Notice de l'Empire. Lazius & Bruſchius croient que c'eſt *Enſs* en Autriche. Simler croit que c'eſt *Lorch*.

LAURI-COCHA, (LAC DE) lac de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Lima; latitude méridionale 11 d.

Ce mot de *Lauri-Cocha* eſt une corruption de *Yauri-Cocha*, qui, dans la langue des Incas, ſignifie *lac de figure d'aiguille*. Ce lac eſt devenu fameux, depuis qu'on y a découvert la ſource de la riviere des Amazones. Le P. Samuel Fritz, Jéſuite Allemand, en fit la découverte en 1707. *Voyez RIVIERE DES AMAZONES.

LAURIOL, ville de France, en Dauphiné, près de la Drome, à demi-lieue de Livron, à une lieue du Rhône, ſur la gauche, en allant vers le Creſt, dont elle eſt à deux lieues, & presqu'à moitié chemin, entre Valence au nord, & Montelimar au midi. On la prend pour l'ancienne BATIANA. Voyez ce mot. Corneille, qui n'en fait qu'un bourg, ajoûte qu'il ſouffrit beaucoup pendant les guerres civiles du ſeizième ſiécle, ayant été pris & repris par les deux partis. * *Baudrand*. éd. 1705.

LAURIS, *Caſtrum de Laureis*, château de France, en Provence, au département d'Aix: il fut érigé en baronnie, en 1551, par Henri II, en faveur de François de Peruſſis.

LAURISHAM, ou LORSCH, bourg d'Allemagne, au cercle électoral du Rhin, à trois lieues de Worms, dans une petite iſle formée par la riviere de Weſchnitz. Il y a une célébre abbaye. Voyez LORSCH.

1. LAURIUM: Apollonius, *Argonaut.* l. 4, nomme ainſi un lieu de la Scythie, vers les bouches du Danube.

2. LAURIUM, montagne de Gréce, dans l'Attique: il y avoit des mines d'argent, qui appartenoient aux Athéniens, ſelon Thucydide, *l.* 2. Plutarque en parle dans la Vie de Nicias, & dans celle de Thémiſtocle. Pauſanias la met entre le promontoire Sunium & le port du Pyrée.

3. LAURIUM. Voyez LORIA-VILLA.

LAURO, ou LAURON, ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonnoiſe. C'eſt où les troupes de Julius Céſar défirent celles de Sextus Pompée, qui y périt. Cette ville eſt préſentement, ou le bourg de Lliria, au royaume de Valence, à cinq lieues de la capitale, ſelon quelques-uns, ou *Laurique*, qui n'en eſt pas loin, ſelon Moralès. * *Frontin. Plut.* in ſertor. *Appian.* Civ. *l.* 1. *Oroſ.* l. 5.

LAURONA, LOGRONO, ou LEGRONO. Voyez LOGROGNE.

LAUS, riviere & petite ville d'Italie, dans la Lucanie, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 5. Strabon la nomme de même Λάος, & met la ville & la riviere. Léandre ſe trompe, quand il dit que Strabon, *l.* 6, *p.* 253, dit *Talaus*. Ortélius a cru que ſon erreur venoit d'avoir confondu *ta*, article, avec *Laos*. Mais Strabon ne met point d'article en cet endroit. Léandre dit que cette riviere eſt préſentement le *Cocco*, Coliénius dit le *Sapri*, & Niger le *Laino*, c'eſt-à-dire qu'on ne ſait aujourd'hui quelle eſt cette riviere. Barri dit que la ville eſt *Scalea*.

D. Mattheo Egitio, dans ſa Lettre à l'abbé Lenglet du Fresnoy, prétend que le fleuve *Laus* eſt aujourd'hui le *Sapri*, qui borde la Lucanie du côté de la mer Tyrrhénienne, & que le *Laus ſinus* eſt le golfe de Policaſtro, qui prenoit ce nom du fleuve *Laus*.

LAUS-POMPEIA, nom latin de LODI.

LAUSADUS, ville de l'Iſaurie, ſelon la Notice d'Hiéroclès qui la met ſous la métropole de Séleucie.

1. LAUSANNE, ville de Suiſſe, capitale du pays de Vaud, au canton de Berne, avec un évêché ſuffragant de Beſançon, & dont l'évêque réſide maintenant à Fribourg. L'auteur des Délices de la Suiſſe, *t.* 2, *p.* 253, en parle ainſi: Lauſanne, connue anciennement ſous le nom de *Lauſonna*, & de *Lauſunum*, eſt une belle & grande ville, bâtie à demie-lieue au-deſſus du lac, & ſituée ſur trois collines, qu'elle occupe entiérement, avec les vallons qui ſont entre deux; tellement que quelques-uns ont comparé ſa ſituation à celle de Jéruſalem. Ces trois collines ſont celle de la *cité* au nord, celle de *Saint-François* & du *bourg* au midi, & celle de *Saint-Laurent* à l'occident. Celle de la cité eſt terminée à l'orient par des rochers eſcarpés, au pied desquels coule l'un des deux ruiſſeaux qui arroſent la ville; & l'on monte du bas de la ville au quartier d'en-haut, d'un côté, par des degrés taillés dans le roc, & de l'autre par des degérs de bois, & couverts.

Dans le quartier de la cité, le plus élevé, on voit trois édifices, qui méritent particuliérement d'être remarqués; le *château*, l'*académie* ou le *collége*, & le *grand temple*. Le château eſt à l'extremité la plus élevée de la ville: c'eſt un bâtiment carré, conſtruit à l'ancque, de pierres de taille, excepté le deſſus qui eſt de brique, avec des murailles épaiſſes de plus de ſix pieds, environné de foſſés ſecs, fort profonds, du côté de l'entrée, & couronné de quatre tournelles. C'eſt-là que réſidoient autrefois les évêques, & c'eſt maintenant la réſidence des baillifs.

Au-deſſous du château eſt le collége, bâti de belles pierres de taille, compoſé de claſſes pour les écoliers, & d'auditoires pour les étudians, avec une belle & grande place au-devant, fermée de murailles. Les Bernois y entretiennent ordinairement ſix profeſſeurs, & autant de régens, pour l'inſtruction de la jeuneſſe qui ſe deſtine au miniſtére. Ils la fonderent, l'an 1537; on enſeignoit auparavant dans le château de Menthon, qui eſt à l'autre bout de la cité; mais ce château ayant été brûlé & conſumé tout entier, à la réſerve de deux tours qu'on y voit encore, les Bernois firent bâtir le collége, l'an 1587, en l'état où il eſt. Cette académie a été célébre dès ſes commencemens, & l'on y a vu de grands hommes, comme Pierre Viret, l'un des réformateurs; Théodore de Beze, François Hottoman, Cœlius Secundus Curio, Æmilius Portus, Grec, natif de Candie; Guillaume Bucanus, Marc de Sauſſure, Gabriel de Petra; &, entre les modernes, feu Elie Merlat, qui, chaſſé par la perſécution, ſe refugia à Lauſanne, l'an 1682, & y mourut au mois de Novembre 1705. C'eſt dans Lauſanne que Théodore de Beze a fait la traduction des Pſeaumes en vers françois, qui fut ſi bien reçue de toutes les égliſes françoiſes proteſtantes, que d'abord on la mit en muſique, & on l'introduiſit par-tout dans le ſervice public, avec celle de Clément Marot, qui avoit traduit cinquante Pſeaumes avant lui. Depuis l'an 1711, les ſeigneurs de Berne ont établi à Lauſanne un profeſſeur en droit; pour ce ſujet, ils firent venir de Berlin M. Barbeyrac, qui eſt connu dans la république des lettres par divers ouvrages importans, & qui, en 1717, quitta Lauſanne pour Groningue.

Le grand temple, appellé de *Notre-Dame*, eſt à l'extrémité de la cité. Il fut fondé dans le onziéme ſiécle, par un évêque nommé *Henri*; mais il ne fut achevé qu'au bout de deux cents ans: auſſi faut-il avouer qu'il eſt magnifique, fort grand & fort ſpacieux; il eſt terminé par une très-belle voûte, d'une hauteur ſurprenante, & ſoutenu tout le long de la nef, par deux rangs de colomnes, de toutes tailles, fort hautes, & dont les petites ſont toutes d'une piéce. On y en compte deux cents ſoixante & douze. Il eſt conſtruit en forme de croix, comme le ſont tous les temples anciens. Le chœur eſt ſéparé de la nef par une belle galerie, ſoutenue d'une rangée d'onze colomnes de marbre noir, du côté de la nef; & tout près de-là dans la nef, il y a deux grandes tables de beau marbre noir, qui ſervent pour l'adminiſtration de la cêne. Il y a grande quantité de tombeaux avec des épitaphes, tant dans la nef que dans le chœur; elles ne ſont ni fort anciennes, ni conſidérables par quelque ſingularité. Le chœur étoit magnifique du tems des Catholiques; mais on y a tout renverſé. On y voit encore les ſiéges des chanoines, diverſes ſtatues d'évêques couchées ſur leurs tombeaux, mais ſans inſcription, &, dans une chapelle, la figure d'un chevalier de la maiſon de Granſon, en marbre blanc, couché, & en habit militaire. Il y a diverſes perſonnes illuſtres enſevelies dans ce chœur, entr'autres, le duc Charles de Schomberg, qui fut tué en Piémont, l'an 1693.

On entre dans ce temple par trois portes, deux grandes & une petite; l'une des grandes a un joli portique orné de colomnes fort hautes, toutes d'une piéce, & les ſtatues des douze apôtres, avec la ſainte Vierge au milieu: l'autre porte a auſſi un magnifique portail, orné d'une infinité de petites figures en relief, qui repréſentent diverſes hiſtoires, & de quelques ſtatues de grandeur naturelle; mais comme ce portail eſt expoſé au vent & à la pluie, ces figures ſont fort endommagées. Ce temple eſt terminé dans ſa longueur par deux tours, dont la plus grande ſert de clocher. Elles étoient couronnées l'une & l'autre d'une fléche; mais, l'an 1672, le feu du ciel tomba ſur celle du clocher, & le conſuma entierement.

Ce temple étoit l'égliſe cathédrale; il y avoit un collége de Chanoines, qui devoient tous être nobles, ou docteurs gradués. Il étoit dédié, ſous l'invocation de Notre-Dame. On y alloit en pélerinage; & tous les ſept ans il y avoit indulgence, pléniere. Il y avoit huit autres égliſes à Lauſanne; la collégiale de Sainte-Marie, près du château, où il y avoit un collége de chanoines, cinq paroiſſes, & deux couvens, l'un de Cordeliers, & l'autre de Dominicains. Aujourd'hui la plûpart de ces égliſes ſont démolies; mais on a conſervé celle des Cordeliers, qui porte le nom de *S. François*, pour l'uſage de la partie inférieure de la ville. Cette égliſe eſt belle & ſpacieuſe; mais il n'y a rien de bien ſingulier dans ſa ſtructure.

Pour revenir au quartier de la cité, il eſt terminé à l'occident, & tout joignant le grand temple, par une jolie terraſſe, bordée d'une muraille à hauteur d'appui, où l'on a la vue ſur tout le reſte de la ville.

Dans le quartier d'en-bas, il n'y a d'édifice conſidérable que l'hôtel de ville, ſoit pour ſa ſituation qui eſt le plus bel endroit de Lauſanne, ſoit pour ſa ſtructure. Toute la partie inférieure eſt voûtée: le portail eſt orné de deux colomnes de marbre jaſpé, & le toit ſurmonté d'une petite tour avec une horloge, qui ſonne les heures, les demi-heures, & les quarts d'heures, qui eſt l'unique dans tout le canton, excepté une qui eſt à Berne, au milieu de la ville. Près de cet hôtel, & dans la même rue, il y a une grande fontaine à quatre tuyaux, dont l'un jette de l'eau très-bonne à boire; mais qui a cette qualité ſinguliere, qu'elle ne vaut rien pour cuire les légumes.

L'eau des autres tuyaux n'a rien de ſemblable. Cela vient de ce que les eaux de la fontaine viennent de deux ſources différentes, & ſe portent aux tuyaux, ſans ſe mêler.

Lauſanne a été autrefois ville épiſcopale, & jouit de pluſieurs franchiſes. Le baillif ne commande point ſur la ville: la juriſdiction qu'il y a, ne comprend que l'académie, & les étudians. Lorſque les Bernois chaſſerent le dernier évêque, & le dépouillerent, ils laiſſerent aux Lauſannois la haute, moyenne & baſſe juriſdiction ſur leur ville & ſa banlieue; & ils leur donnerent encore toutes les égliſes paroiſſiales, & les deux couvens qui étoient hors de la ville, *S. Sulpy*, *Montheron* & *Belles-Vaux*; le tout, ſous cette condition, qu'une partie de ſes rentes ſerviroit à l'entretien des miniſtres de la ville; ainſi les Lauſannois ont leur conſeil des Deux-Cents, avec un chef qu'ils choiſiſſent d'entr'eux, & qu'on nomme *bourgmaſtre*; un conſeil de ſoixante, tiré de celui-là; & un autre de vingt-huit, qui s'aſſemble fréquemment, & traite les affaires qui ſe préſentent à l'ordinaire. Ils établiſſent deux châtelains pour adminiſtrer la juſtice dans les deux juriſdictions qu'ils ont hors de la ville, Montheron & S. Sulpy. La connoiſſance des affaires criminelles appartient à un ſeul quartier de la ville, qu'on appelle le *bourg*, par une conceſſion de l'empereur Sigismond. Quand on a quelque mal-faiteur à juger, on eſt obligé de prendre des juges de ce quartier. Le baillif n'a juriſdiction proprement que ſur les quatre paroiſſes de la Vaux.

Le pays autour de Lauſanne, eſt, comme le terrein de la ville, inégal & montueux. Il va s'élevant d'une pente aſſez rude juſqu'au bois du JORAT, qui eſt à une bonne lieu au-deſſus de Lauſanne: mais en récompenſe on y a une vue enchantée, ſur-tout à la hauteur, qui eſt à l'iſſue du Jorat, & à celle du bois de Sauvabelin, où eſt le ſignal, à un quart de lieue au-deſſus de Lauſanne; car de ces deux endroits, la vue s'étend ſur la ville, le lac, la Savoye, juſqu'à Genève, n'étant bornée que par les Alpes, & le grand mont Jura. Le territoire de Lauſanne eſt un pays de vignes, de champs & de fruits; mais les vignes ne ſont qu'au-deſſous de la ville. A demi-lieue de Lauſanne, il y a dans le territoire d'un hameau nommé BÉMONT, une colline d'où l'on tire depuis quatre à cinq ans, du charbon de pierre, qui, par l'épreuve qu'on en a faite, ſe trouve être de fort bon uſage.

Lauſanne a été honorée, dans le quinziéme ſiécle, de la tenue d'un concile; les peres de celui de Baſle ayant quitté cette derniere ville, l'an 1449, allerent tenir leurs ſéances à Lauſanne. On y en tint cinq; & le pape Felix V y réſigna ſa dignité papale, & la céda à Nicolas; & par-là le ſchiſme fut éteint, à cauſe de quoi l'on fit ce chronographe:

LVX fVLXIt MVndo FeLIX CeſſIt NICOLAO.

Ce qui fait 1449. On n'a point fait attention au D qui vaut CCCCC. Ce prince ſe retira au couvent de Ripaille, qu'il avoit fait bâtir auparavant dans le Chablais, au bord du lac; & il y mourut, l'an 1452. On voit dans la bibliotheque de l'académie de Lauſanne un volume manuſcrit des actes de ce concile. Le bailliage de Lauſanne eſt le plus grand de tous ceux du pays de Vaud. Il a cinq lieues de long, depuis le pont de la Vévayſe, juſqu'à celui de la Vénoge; & la moitié autant de large, depuis le port de Lauſanne juſqu'au milieu du bois du Jorat. Il comprend les terres qui étoient autrefois une partie du temporel des évêques de Lauſanne, & du chapitre. J'ajoûterai à ces remarques quelques faits que fournit le docte abbé de Longuerue. Descript. de la France, *part.* 2, *p.* 264. Il eſt fait mention de Lauſanne dans les anciens Itinéraires; dans celui d'Antonin entre la colonie Equeſtre, qui eſt Noyon & Urba, aujourd'hui Orbe. On voit *Lacus-Lauſonius*, ou *Lacus-Lauſone*. Cela fait voir que le lac Léman a porté le nom de *Lauſanne*, avant que de prendre celui de Genève. Lauſanne a eu les mêmes révolutions & les mêmes ſeigneurs que le pays de Vaud, juſqu'à la mort de Berchtold V, duc de Zéringen. Elle étoit déja franche & libre; après quoi, l'évêque de Lauſanne fut prince de ſa ville, mais non pas abſolu, à cauſe des priviléges des habitans.

Guillaume de Challand, évêque de Lauſanne, y fit bâtir un château, ſous l'empire de Sigismond, vers l'an 1420; & les différends augmenterent dans la ſuite. Charles II, duc de Savoye, étant au pays de Vaud, fut choiſi arbitre par l'évêque Engel & les bourgeois, l'an 1516. Le duc profitant de l'occaſion, décida le différend comme s'il avoit été le ſouverain des parties, qui s'en choquerent, & ne voulurent ni aquieſcer à ce jugement, ni reconnoître l'autorité du duc, & firent alliance avec les cantons.

Sébaſtien de Montfaucon, qui ſuccéda à l'évêque Engel, trouva ſa ruine dans cette alliance; car les Bernois ayant conquis ſur le duc le pays de Vaud, ſe rendirent maîtres abſolus de Lauſanne, où ils abolirent l'exercice de la religion Catholique, en banniſſant les prêtres, les religieux & le chapitre. Ils donnerent à leur baillif les revenus de la manſe épiſcopale, & ceux de la manſe du chapitre, au collége qu'ils établirent, & que l'on nomme *académie*.

L'évêque Sébaſtien ſe retira à Fribourg, où il fut contraint de ſe contenter du vain titre d'évêque de Lauſanne & de prince de l'empire, n'ayant pour vivre que ce qu'il recevoit de Savoye. Ses ſucceſſeurs qui prennent toujours les mêmes titres, ſont nommés par les ducs de Savoye qui pouvoient à leur ſubſiſtance. L'égliſe cathédrale fut dédiée par le pape Grégoire X, l'an 1275, en préſence de l'empereur Rodolphe de Hapsbourg.

Le ſiége épiſcopal de Lauſanne eſt préſentement aboli. Il y avoit été établi au commencement du ſeptiéme ſiécle, par l'évêque Marius, appellé vulgairement *S. Maire* après la deſtruction d'Avanches, *Aventicum*, où ce ſiége étoit auparavant.

2. LAUSANNE, ville de Moldavie, entre la Prut & le Nieſter, entre Jaſſi, Hus & Raskow, ſelon De l'Iſle, *Hongrie*.

LAUSERTE, ville de France, dans le Querci. Elle eſt bâtie ſur un rocher, à ſix lieues de Cahors, aux frontieres de Querci, vers l'Agénois.

LAUSNITZ. Voyez LUSACE.

LAUSTASA. Voyez LAUGASA.

LAUSUN, ville de France, dans l'Agénois, avec titre de *duché*.

LAUTADE, bois de France, en Languedoc, dans le district de Saint-Pons.

LAUTEMBACH, dans la haute Alsace, diocèse de Strasbourg. Il y a un chapitre composé d'un prevôt, d'un doyen & de douze chanoines. Quelques-uns des canonicats valent jusqu'à 800 livres. Ce chapitre dépendoit autefois immédiatement du saint siége ; mais il s'est volontairement soumis à l'évêque de Strasbourg, & lui paye 100 livres pour le droit de sa protection.

LAUTENTHAL. Voyez LAUTHENTHAL.

1. LAUTER, (LA) petite riviere d'Allemagne, dans le Palatinat. Quelques-uns l'appellent la *Loutre* ; on écrit *Lauter*, & on prononce *Lautre*. Elle a sa source au bailliage de Keyserslauter, auprès de la forteresse de ce nom ; de-là, serpentant vers le nord, &, se grossissant de beaucoup de ruisseaux, elle coule à Wolffhein & à Lautreck, où elle se perd dans la riviere de Glann, avec laquelle elle passe à Meisenheim, & se jette enfin dans la Nave.

2. LAUTER, (LA) riviere de la basse Alsace. Elle tire sa source des montagnes de Lorraine, d'où débouchant par la gorge de Lhann, elle passe par Kronn-Weissenbourg, traverse le Bévald ou Bienvald, & tombe dans le Rhin, vers Lauterbourg, à neuf ou dix lieues de sa source. Son cours dirigé au levant, décline un peu au sud. **Suplement au Manuscrit de la Bibliotheque de M. de* Corberon, *premier président au conseil souverain d'Alsace.*

3. LAUTER, (LE) riviere d'Allemagne, dans le duché de Wirtemberg ; elle coule à Owen, au pied de la montagne sur laquelle est le château de Leck ; de-là elle va arroser la ville de Kircheim, & va se joindre au Necker. **Daviti*, duché de Wirtemberg, *Robert de Vaugondy*, Atlas.

LAUTERBERG, ancienne abbaye d'Allemagne, dans le duché de Magdebourg, sur une montagne, à quatre lieues au nord-est de Hall. Le monastere a été détruit ; mais dans l'église, qui a été conservée, on voit le tombeau de plusieurs Marquis de Misnie, qui y avoient leur sepulture. Cette abbaye a été sécularisée, l'an 1540.

LAUTERBOURG (a), petite ville d'Allemagne, dans les états de l'évêque de Spire. Elle est présentement à la France & est comptée entre les villes de la basse Alsace (b). Elle est sur la rive méridionale de la Lauter, à environ mille pas géometriques de distance du Rhin, qui fait plusieurs isles en cet endroit, en se divisant en plusieurs branches. * (a) *Hubner*, Géogr. *p.* 457. (b) *Robert de Vaugondy*, Atlas.

LAUTHENTHAL, petite ville d'Allemagne, dans le Hartz & dans les états de la maison de Brunswig. C'est une des quatre villes des montagnes *Berg-Stadte*, que les branches de Brunsvig & d'Hanover possedent en commun, selon Hubner, *Géogr.* p. 518.

LAUTREC, place de France, dans le haut Languedoc, & dans l'Albigeois, sur une haute montagne, avec un vieux château ruiné, dans le Castrez, à deux lieues de Castres, vers le septentrion. Elle a le titre de *vicomté* que tenoit autrefois Odon de Foix, général d'armée, si célèbre sous le nom de *Lautrec*, sous le régne de François I. * *Baudrand.* édit. 1705.

LAUTRECK, ou LAUTERECK, forteresse & bailliage d'Allemagne, dans l'état de la maison Palatine, au partage de la branche de Weldens, aux confins du duché de Deux-Ponts, au confluent de la Lauter, avec la riviere de Glann.

1. LAUTULÆ, lieu d'Italie, auprès d'Anxur, selon Tite-Live, *l.* 7, qui dit que les Romains y combatirent souvent contre les Samnites.

Le même auteur, *l.* 9, nomme de même un lieu qu'il place chez les Samnites, & que Diodore, *l.* 19, appelle *Lautolæ*, Λαυτολαι. Q. Catulus, consul ; & Q. Ælius, maître de cavalerie, perdirent la bataille contre les Samnites.

2. LAUTULÆ ; Festus appelle ainsi un lieu hors de Rome, où il couloit une eau qui servoit à laver.

1. LAVENBOURG, petite ville d'Allemagne, dans la Poméranie ultérieure, dans les états de l'électeur de Brandebourg. Elle est le chef-lieu d'une seigneurie de même nom.

2. LAWENBOURG, ville d'Allemagne, dans le cercle de basse Saxe, dans un duché particulier auquel elle donne son nom. Elle est située sur la rive droite de l'Elbe, vers le 53e d. 35′ de latitude ; elle est dans la vallée, & a un château sur la hauteur. Elle prend son nom de son fondateur Henri le Lion, *Heinrich der Lawe* ; & ce nom veut dire la *ville du Lion* : le prince surnommé de même, enleva ce canton aux Wendes ; après lui, Bernard, duc de Saxe, de la maison d'Anhalt, posséda cette ville, & de sa postérité fe forma une nouvelle branche de la maison d'Anhalt-Saxe, qui en prit le nom de SAXE-LAWENBOURG. Lawenbourg est à deux milles de Lunebourg, à fix de Hambourg, & assez bien placée pour le commerce, à cause du cours de l'Elbe, si Hambourg n'attiroit pas à soi tout le trafic du pays circonvoisin. Cette ville a été souvent assiégée & prise durant les longues guerres d'Allemagne. Elle appartient présentement au roi d'Angleterre, électeur d'Hanover, en qualité d'héritier du duc de Zell, son beau-pere, qui la ténoit en sequestre depuis l'extinction de la branche de Saxe-Lawenbourg. Voyez SAXE-LAWENBOURG.

LAWERS, *Lavica*, petite riviere des Provinces-Unies des Pays-bas. Elle sépare la province de Frise de celle de Groningue ; traverse le canal de Groningue à Dokum, & se va perdre dans un petit golfe à l'extrémité de ces deux provinces. Cette riviere a été nommée aussi LABEKE, & a donné lieu à une division de la Frise que l'on partageoit ainsi. La Frise entre le Flévus & le Labecke, *inter Flevum & Labicam*, c'est ce qui est au couchant du Lawers & la Frise, entre le Labeke & l'Ems, *inter Lavicam & Emesam* ; c'est ce qui est au levant du Lawers jusqu'à l'Ems. C'est ainsi que l'explique le docte Alting, dans ses Cartes où il nomme cette derniere, Frise, *Frisia Circaria*.

LAUZADUS, Λαυζαδος ; ville de Cilicie, selon Ortélius, *Thesaur.* qui cite Porphyrogenete.

LAWINGTON, bourg d'Angleterre, dans la province de Wilts. Il a droit de tenir marché public. * *Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

LAXENBOURG, petite ville d'Allemagne, en Autriche, sur la petite riviere de Schwecha, à quatre lieues de Vienne. Elle est remarquable par un château où l'empereur va souvent se délasser. **Baudr.* édit. 1705.

LAXI, bourg d'Angleterre, dans l'isle de Man. Il est situé sur la côte orientale, ainsi que Ramsey & Douglas. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

LAXIENS, peuple Sarmate, selon Hérodote, *in Thalia* ; il demeuroit près d'un enfoncement des Palus-Méotides, vers le nord. Ortélius, *Thesaur.* soupçonne que ce peuple *Laxii* pourroit bien être le même que les peuples LAZI ; car, ajoûte-t-il, l'*X* & le *Z* ont été employés indifféremment l'un pour l'autre par les anciens. Voyez LAZIQUE.

LAXTA, ville de l'Espagne Tarragonoise, dans la Celtiberie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Les uns disent que c'est HITA ville de la Nouvelle-Castille ; les autres que c'est TRAGAZETE, village de la même province, aux frontieres de l'Aragon.

1. LAY, ou ALAMPI, ville d'Afrique sur la côte d'Or, au royaume de Ningo, à deux lieues à l'est du grand Ningo. L'ancrage y est excellent ; les habitans sont doux & civilisés. Ce canton est fameux pour le commerce des esclaves ; ce qui y attire beaucoup les François, les Anglois, & sur-tout les Portugais. Les Anglois y ont fait bâtir un fort. * *Barbot.* p. 186. Côte de Guinée par *Bellin.*

2. LAY, riviere de France. Ce nom est commun à trois rivieres, & on les distingue par les surnoms de *grand Lay*, de *petit Lays* & du *plus petit Lay*.

Le GRAND LAY commence au Poitou, au vieux Pousanges, baigne Pousanges dans l'élection de Fontenai-le-Comte ; passe à la Mesferaye, à Saint-Germain-l'Aiguillier, à Saint-Gemme des Bruyeres, à Basoges, à Saint-Philibert, à la Bertaudiere, à Saint-Vincent du fort de Lay, à la Réorte, à Pui-Maufray, à Trizay, à Sainte-Pézane, aux Moûtiers, à Mareuil, au Pont de la Claye, à Curson, à Saint-Benoît ; &, après un cours de quinze lieues, il va tomber dans la mer, à côté de l'abbaye du Jar, au havre de Saint-Benoît.

LE PETIT LAY vient de Saint-Paul en Pareds ; traverse un coin de l'élection de Mauléon ; entre dans l'élection de Fontenai-le-Comte, passe au midi de Montchamp,

rentre dans l'élection de Mauléon, baigne Sainte-Cécile; repasse dans l'élection de Fontenai, &, coulant sous un pont qui est entre Saint-Hilaire de Vouzi & Chantonai, tombe dans le grand Lay, vis-à-vis de la Bertaudiere.

LE PLUS PETIT LAY commence aux Cerisiers; passe à Saint-Hilaire de Vouzi, à Creil-Bournezeau, à Saint-Ouin, & se perd dans le grand Lay, entre Trizay & Sainte-Pésane.

Ces articles sont très-différens dans le Dictionaire de Corneille. Baudrand n'en dit rien.

LAYE, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Jungchang, huitiéme ville militaire de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 18 d. 38′, par les 25 d. 29′ de latitude * *Atlas Sinenſis.*

LAYON, (LE) petite riviere de France, qui sort de l'étang d'Issemay, sur les frontieres du Poitou & de l'Anjou; passe à Bénévent, où elle se grossit des eaux d'un étang qui est au pied de ces murailles; va de-là dans l'Anjou, où elle reçoit le ruisseau de Douay; reçoit le Lys au-dessus du pont de Montigni, la ligne au dessus du pont Saint-Lambert, & le jeu près de chaudefonds, & se jette dans la Loire sous le pont de Chalonne, vis-à-vis de l'isle déserte.

LAZAMATES, ancien peuple voisin des Palus-Méotides. Juigné, *Dict. cosmogr.* dit, sur l'autorité d'Alexandre, dont il cite le *liv.* 1, *c.* 22 & 24, & sur la foi duquel il dit que les hommes combatoient à pied, & les femmes à cheval, & qu'elles n'avoient la liberté de se marier qu'après avoir tué un de leurs ennemis.

1. LAZE, peuple qui a occupé la Colchide, à laquelle il a donné quelque tems le nom de LAZIQUE.

2. LAZE, ou LAZICA. Voyez LAZIQUE.

LAZICHÈNE, ville épiscopale, selon Ortélius, qui trouve ce nom employé par Siméon Métaphraste dans la Vie de S. Eutyche.

LAZIENS, &

LAZIQUE, peuple & pays d'Asie de l'un & l'autre côté du Phase, dans la Colchide. Procope, *Hiſt. de la guerre des Perſes*, l. 2, c. 29, p. 185, *trad. de Couſin*, parle ainsi de la Lazique. Le fleuve Boas prend sa source dans le pays des Arméniens qui habitent Pharangion, proche les frontieres des TZANIENS. (Voyez ce mot.) Il est toujours étroit & gueable jusqu'aux extrémités de l'Ibérie & au bout du mont Caucase. Ce fleuve reçoit divers ruisseaux; &, quittant le nom de *Boas*, il prend celui de *Phaſe*, & porte de grands vaisseaux jusqu'au Pont-Euxin où il se décharge. C'est sur ses deux bords qu'est la Lazique. Le côté droit est fort peuplé jusqu'aux frontieres de l'Ibérie, & rempli de diverses villes. Les principales sont *Archæopolis*, qui est très-forte; *Sebaſtopolis Rodopolis* & *Mororiſis*, outre les forts de *Pition*, de *Scands* & de *Sarapane*. Il n'y a, du côté gauche, que l'espace d'une journée de chemin; mais cet espace est désert & n'est habité que par quelques Romains qui ont été surnommés *Pontiques*. C'est en cette partie de la Lazique que Justinien bâtit la ville de Pétrée. En allant de cette ville vers le nord, on rencontre aussi-tôt les frontieres de l'empire, où sont plusieurs villes fort peuplées, comme Réfée, Athènes & Trébisonde. Les Laziens, dit le même Procope, habitoient autrefois dans la Colchide, & obéissoient aux Romains. Ce n'est pas qu'ils leur payassent ni tribut ni redevance; mais quand leur roi étoit mort, son successeur recevoit de la main de l'empereur les marques de la dignité royale, & s'obligeoit de garder à ses dépens, & avec ses troupes les forteresses du pays, & de s'opposer à l'inondation des Huns, qui, descendant du Caucase se répandoient au travers de la Lazique, sur les terres de l'empire. Les Laziens entretenoient commerce avec les Romains du Pont. (Ce sont les Pontiques dont il est parlé ci-dessus,) & leur donnoient des peaux & des esclaves en échange du bled & du sel qu'ils recevoient d'eux. Cavade, roi de Perse, ayant voulu forcer l'empereur Justin, à lui ceder la Lazique; & ce prince l'ayant refusé, il attaqua les Ibériens dont il crut la conquête plus aisée. Girgène, roi d'Ibérie, implora le secours de Justin, qui lui envoya Probus, neveu de l'empereur Anastase, qui envoya quelques troupes de Huns dans la Lazique, & revint sans avoir rien fait. Girgène vivement attaqué par les Perses, & si peu secouru par l'empire, se refugia dans la Lazique. Comme les Laziens refusoient de garder eux-mêmes leurs frontieres, Justin y envoya des troupes sous la conduite d'Irenée. Quand on a passé les limites de l'Ibérie, on trouve sur les terres des Laziens deux forts, desquels on avoit toujours confié la garde à des habitans du pays, qui vivent dans une extrême misere. L'empereur y mit une garnison, à qui d'abord les Laziens porterent des vivres; mais dans la suite ils s'en lasserent. Ainsi les deux forts furent abandonnés par les Romains & occupés par les ennemis. Les soldats Romains s'étant établis dans la Lazique, pour la défendre contre les Perses, se rendirent fort à charge aux habitans. Pierre, leur commandant, n'y contribua pas peu par son humeur fiere, avare & violente. Les successeurs que l'empereur lui donna ne se comporterent guères mieux. Jean Tzibès, homme de basse naissance, ruina entiérement les affaires par sa mauvaise conduite. Il persuada à l'empereur de bâtir, dans la Lazique, une place forte, qu'il nomma *Pétrée*, où il pût demeurer comme dans une citadelle, & y amasser comme dans un magasin tout ce qu'il enlevoit des biens de ce misérable peuple. Il ne permettoit point aux marchands d'acheter ailleurs du sel & d'autres provisions pour les porter en Colchide: il s'étoit rendu seul arbitre du commerce, achetant tout & le revendant au prix qu'il vouloit. En un mot, le peuple fut tellement réduit au désespoir, qu'il eut recours à Cosroës qui régnoit alors en Perse, pour le délivrer du joug des Romains. Il reçut leur proposition avec plaisir, & demanda s'il pouvoit traverser la Colchide avec une grande armée, parce qu'il avoit ouï dire que les forêts rendoient les chemins si étroits, qu'un homme vêtu à la legere n'y passoit qu'à peine. Ils répondirent qu'il y avoit moyen de faire un passage, pourvû que l'on eût des hommes pour couper les arbres & combler les précipices. Ils se chargerent de servir de guides. Procope observe que lorsqu'ils menerent ce prince à Pétrée, ils lui firent traverser le fleuve Boas, afin, disoient-ils, d'épargner le tems & la peine de passer le Phase; mais c'étoit en effet pour ne pas faire voir aux Perses leur pays & leurs villes. La Lazique, poursuit-il est toute pleine des rochers escarpés, & dont les avenues que les Romains appellent des *pas*, sont impénétrables; mais, à cause qu'il n'y avoit point de troupes qui gardassent les passages, & que les Laziens servoient de guides, les Perses surmonterent les difficultés des chemins. Ce qu'il dit de la perfidie de Cosroës qui voulut assujettir les Laziens & se défaire de Gubaze, leur roi, & de la prudence avec laquelle celui-ci échappa au péril, sont des choses qui appartiennent à l'histoire. Ce que nous avons dit, suffit pour faire connoître ce qu'étoit en ce tems-là la Lazique & le peuple qui l'habitoit.

La Lazique fut aussi une province ecclesiastique, où étoient cinq évêchés dont voici les titres, selon la Notice de Léon le Sage:

Phasidis, Abisenorum,
Rhodopolis, Petrarum,
Tzinganeorum.

Phasidе étoit métropole, & tenoit le vingt-huitiéme rang entre celles du partiarchat de Constantinople. Cependant il se trouve une autre Notice, qui marque Trébizonde pour métopole de la Lazique; & ce métropolitain prenoit la qualité d'exarque. Nous avons remarqué ailleurs que la hiérarchie ecclesiastique avoit aussi ses exarchats. Pline, *l.* 6, *c.* 4, met le peuple *Laſi* sur la côte de la Colchide; & Ptolomée, *l.* 5, *c.* 10, les nomme *Laſæ*. Voyez MINGRÈLIE.

1. LAZZARA, petite riviere de la Turquie, en Asie, dans la Natolie. Elle se rend dans la mer de Marmara, entre Cyzique & Lampsaque. C'est le *Granique*, qui est devenu fameux par la victoire qu'Alexandre le Grand y gagna contre le Perses.

2. LAZZARA, selon Niger, est le nom moderne du Granique; mais Spon dit que les Turcs le nomment *Soufou*.

LE, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Jungning, premiere forteresse de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de

14 d. 40′, par les 26 d. 43′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

1. LEA, ville de l'Ethiopie, ſous l'Egypte, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 29.

2. LEA, petite iſle de la mer Ægée, ſelon le même; c'eſt préſentement l'iſle de *Piana* & *Pianoſa*, voiſine de Namfio, & Saint-Erini dans l'Archipel.

LEÆ, ville de l'Afrique proprement dite, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3.

LEAEI, ancien peuple de la Pœonie, aux confins de la Macédoine & de la Thrace, ſur le Strymon, ſelon Thucydide. Etienne, qui le cite, les nomme *Laini.*

LEAN, cap d'Irlande, dans le comté de Thomond, & à l'embouchure du Shannon.

LEANDIS, ville de la petite Arménie, dans la contrée appellée *Catooni*, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7.

LEANDRE, (LA TOUR DE) tour d'Aſie, dans la Natolie, au le Bosphore de Thrace, auprès du Serrail de Scutari, & du cap de même nom. M. de Tournefort en parle ainſi dans ſon Voyage du Levant: la tour de Léandre eſt tout près du cap de Scutari; l'empereur Manuel la fit bâtir ſur un écueil (iſolé) d'environ deux cents pas de tour, & en fit conſtruire une autre, du côté d'Europe, au monaſtere de Saint-George, pour y tendre une chaîne qui fermât le canal. Pierre Gilles a remarqué qu'il y avoit autrefois un mur dans la mer, lequel occupoit le paſſage qui ſe trouve entre l'écueil, où eſt la tour & la terre ferme d'Aſie. Il y a beaucoup d'apparence que c'étoit l'ouvrage du même empereur; car, par ce moyen, la chaîne étant tendue d'une tour à l'autre, il n'étoit pas poſſible aux vaiſſeaux de remonter le canal de la mer Noire. Pierre Gilles aſſure que les Turcs ont démoli ce mur, pour en employer les pierres à d'autres bâtimens: ils nomment cette tour la *tour de la Pucelle*; mais les Francs ne la connoiſſent que ſous le nom de la *tour de Léandre*, quoique les amours de Léandre & de Héro le ſoient paſſées bien loin de-là, ſur les bords du canal des Dardanelles. Cette tour eſt carrée, terminée par un comble pointu, garnie de quelques piéces d'Artillerie, enfermée dans une enceinte qui eſt auſſi carrée. Elle eſt preſque ſans défenſe, & n'a pour toute garniſon qu'un concierge, qui reçoit les appointemens de ſon gouvernement, ſur ce que lui donnent les Janniſſaires ou les marchands de Conſtantinople, qui vont s'y divertir en ſecret. On prétend que l'eau douce du puits qui eſt creuſé dans cet écueil, ſoit une ſource vive: d'autres aſſurent que ce n'eſt qu'une citerne dans laquelle ſe vuident les égouts du comble, par un tuyau caché dans la muraille.

LEANE, (LA) riviere d'Irlande: elle a ſa ſource dans la province de Munſter, au comté de Kerry; court à l'oueſt, & ſe jette dans la baie de Dingle.

LEANCHEU, forteresſe de la Chine, dans la province de Xenſi. Elle eſt de 13 d. 30′ plus occidentale que Pékin, par les 38 d. 5′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

LEANGHIANG, ville de la Chine, dans le Pékéli, au département de Pékin, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 19′, par les 39 d. 40′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

LEANGSAI, forteresſe de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Liping, ſeptiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 8 d. 36′, par les 27 d. 11′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

LEANGXAN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Queicheu, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 9 d. par les 31 d. 20′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

LEANITÆ, peuple de l'Arabie heureuſe, auprès d'un golfe qui en prenoit le nom, & que l'on appelloit *Leannes-Sinus*, ſelon Ptolomée. Quelques exemplaires portent *Lænitæ* pour le peuple, & *Lænites* pour le golfe. Voici les lieux que ce géographe range ſous cette nation:

	Longit. D. M.	Latit. D. M.
Mallaba ville,	80 10	26 10.
Pointe de la presqu'iſle,	80 20	26 30.
Le golfe Léanite,	79 45	27 0.
Tramos, port,	79 40	27 20.
Adare, (la ville d')	79 15	27 40.

LEANTANG, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département du Cunghang, cinquiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 9 d. 51′, par les 35 d. 40′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

LEANUM. Voyez LIANUM.

LEAO, grande cité de la Chine, dans la province de Chanſi: elle eſt de 4 d. plus occidentale que Pékin, à 37 d. 56′ de latitude. Elle en a deux autres ſous elle, ſavoir *Juxe* & *Hoxun*. Son territoire eſt borné, à l'orient, par la chaîne de montagnes appellée *Heng*; & ce qui le rend recommandable, c'eſt qu'on y trouve la précieuſe racine du ginſeng, & qu'il y a du muſc en abondance. Il y a deux temples magnifiques, dont l'un nommé *Xenchin*, a été élevé par la famille impériale de Chéva, en l'honneur d'un général qui remporta en cet endroit une grande victoire, qu'il acheta néanmoins par tant de bleſſures, qu'il en mourut preſqu'auſſi-tôt: on y voit ſon tombeau qui eſt magnifique. *Atlas Sinenſis.*

LEAO, riviere. Voyez LEAOTUNG 2.

LEAOLO, port de l'iſle de Kin-Men, ſur la côte de la Chine. * *Lettres édif.* t. 14. p. 14.

1. LEAOTUNG, (on appelloit ainſi la Corée dans les commencemens de la monarchie Chinoiſe) grande contrée d'Aſie, entre la Chine dont elle eſt ſéparée par la grande muraille, & le golfe de Cang, le royaume de Corée, & les montagnes d'Yalo, qui la ſéparent du pays des Tartares Bogdoi ou Niuché. Quoique ce pays ſoit aſſez grand & aſſez peuplé, pour mériter d'être une des provinces de la Chine, la famille de Taïminga ne voulut pas lui accorder ce titre, parce qu'ayant aboli le nom de *ville* & de *cité*, elle y érigea des forteresſes où commandoient des officiers; on ne laiſſa que peu de places, pour être la réſidence du vice-roi & du viſiteur du royaume; cela ſe fit parce que l'empereur de la Chine étoit obligé d'entretenir beaucoup de troupes dans tout ce pays, & d'y avoir quantité de garniſons, à cauſe des incurſions que l'on craignoit toujours de la part des Tartares. Voici les bornes du Léaotung, ſelon le P. Martini dans ſon Atlas Chinois. Il eſt borné à l'orient par le fleuve Yalo, & un golfe qui le ſépare de la Corée; car ce fleuve qui deſcend de la Tartarie ſépare la Corée & le Léaotung. Sur ſa rive occidentale commence la fameuſe muraille, qui, ſe on ce pere, borne le Léaotung au nord; au lieu que, ſelon des Mémoires plus récens il eſt abſolument hors & au-delà de cette muraille. Mais, ſelon le P. Martini, cette muraille, s'étendant d'orient en occident, depuis Caiyuen jusqu'à Kichin, ſépare ce pays d'avec la Tartarie. Le Pékéli lui ſert de bornes au couchant, de même que le fleuve Linohang, qui coule entre deux. Le reſte, qui eſt plus au midi, eſt terminé & baigné par le golfe de Cang.

Autrefois le Léaotung étoit diviſé en deux parties, dont l'une appartenoit à la province de *Ki*, & l'autre à la province de *Cing*; ſous l'empire de Xun, la partie où eſt aujourd'hui *Quangning*, fut annexée au pays de *Jéu*. Du tems des rois, le Léaotung fut nommé *Yen*. L'empereur Xu, fondateur de la famille de Cin, l'appella *Léaoſi*. Hiao qui étoit de la famille de Hana, après avoir ſoumis la Corée, en tira bien des habitans qu'il transplanta dans le pays de Léaotung, & donna le nom de *Caokiuli*, à la province où il établit ces colonies. La famille de Tanga conquit de nouveau ce pays & la Corée, & y bâtit deux grandes villes, *Cai* & *Léao*. Les rois d'Urai donnerent à cette derniere ville le nom de *Tungking*. La famille de Kina, famille Tartare, lui donna celui de *Léaoyang*; nom qu'elle garde encore avec un leger changement.

Tout le pays de Léaotung n'a que deux grandes villes du premier rang; mais il y a quantité de forteresſes plus grandes & plus peuplées que certaines villes du premier rang.

Les villes ſont:

Léaoyang, Ning-Yuen.

Forte-

Fortereſſes du premier rang,

Ycheu ⊙, Ning-Yuen;
Caiyuen, Chinyang,
Quangning, Kincheu ⊙,
Cai.

Places moins conſidérables que celles-là, ou du ſecond rang:

Haï, Chékiao,
Tieling, Chéai,
Chungçu, Quangning,
Puho, Tingléao,
Kin ⊙, Ganlo,
Fo ⊙, Piéyang,
Luixun, Sanuan,
Tanyang.

Fortereſſes du troiſiéme rang:

Chuntung, Jéü,
C, o, Heutun,
Yeutun.

Comme on vient de le voir, le P. Martini donne au Léaotung pour capitale la ville de *Léaoyang*; cependant le P. de Fontenai, dans une Lettre inſérée entre les Lettres édifiantes, *t.* 7, *p.* 147, dit: tant du fleuve Yalo, qui ſépare la Tartarie de la Corée, que de ce fleuve juſqu'à la ville de *Chin-Yang*, capitale de la province de *Léao-ton*, (car c'eſt ainſi qu'il écrit ce nom,) on compte ſoixante lieues de *Ching-Yang* à *Chin-Haï*, qui eſt l'entrée de la Chine du côté du Léao-ton, quatre-vingt, & de *Chanhaï* à *Pékin* ſoixante-ſept. Ainſi, ſelon lui, *Chan-Yang*, capitale du Léaoton, eſt à quatre-vingt lieues de la Chine, à cent quarante-ſept de Pékin, & à ſoixante de la Corée. Il eſt aiſé de concilier ces deux auteurs, en diſtinguant les tems. On a vu, ci-devant, que le Léaotung étoit une annexe de la Chine. Les Tartares orientaux le conquirent en 1630. Ils ſubjuguerent enſuite la Chine, & il ſemble qu'alors ils auroient dû l'y rejoindre; c'eſt ce qu'ils n'ont point fait. On voit dans un Mémoire ſur l'Etat des Miſſions de la Chine, préſenté par le P. François Noël, Lettres édifiantes, *t.* 7, *p.* 68, au P. général de la compagnie de Jeſus, en 1703; on voit, dis-je, que les PP. Jéſuites n'avoient point encore alors d'établiſſement au Léaoton, mais qu'ils avoient formé le deſſein de s'établir à Chinyang, qui en eſt la capitale & de toute la Tartarie orientale. Cette ville, dit ce pere, eſt conſidérable; & l'empereur y établi quatre tribunaux ſouverains, pour y juger en dernier reſſort toutes les affaires des Tartares; car le Léaoton paſſe aujourd'hui pour être de la Tartarie, & on n'en regarde plus les habitans comme Chinois, mais comme Tartares. Ainſi on voit l'origine des changemens arrivés entre les divers tems où ces auteurs ont écrit.

Les habitans du Léaotung n'ont aucune diſpoſition pour l'étude; la plûpart ſont robuſtes, hardis, courageux, bons guerriers & accoutumés à la fatigue. Souvent ſubjugués par les Tartares ou par les Chinois, ils ont beaucoup plus de ſympathie & de reſſemblance avec les premiers qu'avec les derniers. On a vu qu'ils avoient ci-devant deux métropoles; c'eſt que leur pays ayant été démembré par les Tartares qui s'étoient rendus maîtres de *Léaoyang*, capitale, l'empereur de la Chine en ſubſtitua une autre, ſavoir *Ningyuen*, que les Tartares conquirent auſſi-bien que tout le reſte du pays. Ce pays produit la plante de ginſeng, dont la racine eſt ſi précieuſe; il fournit des fourrures de caſtors, de martres, de zibelines, dont ce peuple ſe ſert comme les Tartares, & en fournit la Chine. Les petites noix ne ſe trouvent nulle part en Aſie ſi abondamment que là; on y a beaucoup de froment & de millet, mais point de ris; en récompenſe le terroir eſt fertile en légumes & autre jardinage, ſur-tout en choux, dont on ne voit preſque point dans toute la Chine. Il porte des raiſins, des figues, des pommes, des poires & autres fruits de l'Europe. Ce pays eſt beau & bon, principalement en quantité de lieux où il n'y a point de montagnes, & qui, voiſins de la mer, ſont propres pour le commerce. Il manque aux habitans d'avoir du génie & du goût pour les arts; ſi cela étoit, il ſeroit aiſé de faire de ce pays un des meilleurs de tout l'Orient; mais le P. Martini obſerve que les guerres continuelles y ſont un grand obſtacle à la culture des terres. La religion du pays eſt la même que celle de la Chine, même idolâtrie, même entêtement du dogme de la Métempſycoſe; ce qu'il y a de particulier, ce ſont des danſeuſes qui ne reſſemblent pas mal aux Bohémiennes d'Europe. On les emploie pour chaſſer d'une maiſon une maladie, un mauvais ſort qu'on ſoupçonne que quelqu'un y a jetté, ou un ſpectre dont les apparitions inquiétent; elles viennent frappant des tambours & des baſſins, font un grand charivari nuit & jour, danſent & ſe demènent ſans ceſſe.

TABLE GEOGRAPHIQUE

DES PRINCIPAUX LIEUX DU PAYS

DE LÉAOTUNG.

MÉTROPOLE.

Villes.	Longit.	Latit.
Léaoyang,	5 d. 33′.	39 d. 30′ o
Ycheu ⊙,	3 32	40 14 o
Caiyuen,	6 15	39 46 o
Quangning,	4 4	39 44 o
Ningyuen,	2 38	40 26 o
Kingcheu,	3 8	40 10 o
Caicheu,	5 24	38 7 o
Ningyuen ⊙,	2 55	40 13 o
Tuxun,	6 8	39 56 o
Kincheu ⊙,	4 55	38 38 o
Focheu,	4 46	39 23 o
Haicheu,	5 10	38 35 o

Places moins conſidérables.

Tiéling,	5 48	39 12 o
Liuxun,	4 37	38 30 o
Chékiao,	3 17	39 43 o
Chéahaï,	2 54	39 38 o
Chungeu,	4 25	39 44 o
Puho,	4 5	39 48 o
Quangning,	2 33	40 4 o
Tingléao,	5 20	39 44 o
Ganlo,	5 32	38 56 o
Piéyang,	5 47	38 44 o
Sanuan,	6 5	39 20 o
Tanyang,	4 50	39 50 o

Fortereſſes moins conſidérables.

Chungtun,	3 52	40 15 o
Cientun,	4 15	40 10 o
Quangningchung,	4 5	40 2 o
Quangninço,	3 50	40 14 o
Quangningyeu,	4 23	39 57 o
Quangningheutun,	3 53	39 44 o
Quangningyeutun.	4 33	39 40 o

Il y a dans cette province pluſieurs montagnes. Les plus conſidérables ſont:

FUNGHOANG, auprès de Léaoyang;
HUNGLO, auprès de Chungtun;
TATUON, aux environs de Ningyuen;
VANSUNG, auprès de Quangning;
LUNGCHEU, auprès de Tiéling;
CU, montagne qui forme dans la mer une iſle, ſur laquelle eſt le fort de *Xanghaï*.

Il y a encore d'autres iſles; LIENYUNG, iſle auprès de la ville de CAI; TACHOA, iſle dans la mer au-delà de Ningyuen; il y a un grand abord de vaiſſeaux, à cauſe de la bonté de la rade.

CHANGPÉ eſt une montagne auprès de l'endroit où commence la grande muraille; elle court juſques dans la Tartarie; elle eſt grande & très-haute. On y voit un lac de quatre-vingt ſtades d'étendue, & d'une profondeur immenſe; deux rivieres y prennent leurs ſources; l'Yalo qui coule vers le midi, & le Quentung qui

après avoir coulé quelque tems vers le nord, se tourne vers l'orient.

2. LÉAOTUNG, (riviere de) dans la Tartarie, ou plutôt LÉAO ; elle a sa source dans la Tartarie, au-delà de la grande muraille, & se perd dans la mer, au couchant de la forteresse de Sanuan. Du côté de l'occident, cette riviere est très-marécageuse ; & ses bords sont chargés de limon, aussi les historiens Chinois ont-ils rapporté que quand Taïcungum, de la famille de Tanga voulut la faire traverser à son armée, pour la mener en Corée ; il fut obligé d'élever une chaussée de deux cents stades.

LÉAOYANG, métropole du LÉAOTUNG. Voyez cet article.

LÉAWAVA, port de mer, sur la côte orientale de l'isle de Ceylan, dans le pays de même nom. Il y a dans la partie occidentale de l'isle un autre port nommé *Portaloon*, d'où une partie des habitans de cette côte & de l'isle tire du sel & du poisson. Mais comme les parties orientales du royaume ne pourroient tirer du sel de ce port, tant à cause de l'éloignement, qu'à cause de la difficulté qu'il y a de conduire du bétail au travers de tant de montagnes, elles sont soulagées d'une autre maniere dans laquelle on peut remarquer un effet de la Providence divine. Quand le vent d'est régne, il fait entrer l'eau de la mer dans le port de Léawava, qui est sur la côte de l'est ; & ensuite lorsque le vent d'ouest amene le beau tems, cette eau se congele & fournit aux habitans du pays plus de sel qu'il ne leur en faut. Ce qu'il y a encore de remarquable, c'est que la ville de Léawava est située de telle maniere que les Portugais ni les Hollandois n'ont jamais pu ôter aux Chingulais ce sel-là, dont ils font un si grand cas, qu'ils le mettent entre les principales provisions que l'on doit faire pour les tems de troubles. Aussi la plûpart de ceux-ci en ont de petits magasins. Cette place est entourée de montagnes du côté de la terre ; & du côté de la mer, il n'est pas sûr pour les vaisseaux de s'y mettre à l'ancre. Au reste, le pays est mal-sain ; ce qu'ils attribuent à un puissant dieu qui est sur le grand chemin d'un village des environs, appellé COTERAGOM ; tous ceux qui vont se pourvoir de ce sel, grands & petits, sont obligés de faire quelque offrande à ce dieu ; sa puissance & même son nom jettent la terreur dans l'esprit de ces idolâtres, jusques-là que ceux du pays qui ont trahi leur prince, & qui ont servi les étrangers contre lui, n'ont jamais voulu se joindre à eux pour faire une irruption du côté où réside ce prétendu dieu. * *Knox*, Relat. de Ceylan, 1. *part. c.* 2, *p.* 16.

LÉBADIA, ancienne ville de Gréce, dans la Béotie. Elle a été également nommée par les Grecs Λεβαδία & Λεβάδεια, *Lebadia* & *Lebadea*. Elle étoit voisine de Chéronée, selon Pausanias, *Bœtic. c.* 39. Strabon, *l.* 9, dit plus précisément, qu'elle étoit entre l'Hélicon & Chéronée, auprès de Coronée. Aulu-Gelle, décrivant la route d'Athènes à Delphes par Lébadie, dit que c'étoit un ancien bourg, dans la Béotie, *Oppidum*. Stace, dans sa Thébaïde, *l.* 7, *v.* 345, dit :

Et valles, Lebadea, tuas & Hyàmpolis acri
Subnixam scopulo.

Il y avoit à Lébadée un oracle de Jupiter Trophonien. Strabon, *loc. cit.* dit que pour le consulter on descendoit dans une ouverture qui s'étoit faite sous terre. Voyez TROPHONIUS. Pline, *l.* 8, *c.* 58, parlant de Lébadie, dit qu'il n'y avoit point de taupes, & que quand on y en portoit elles fuyoient la terre. Ce lieu n'a presque point changé de nom, & s'appelle encore LIVADIA ; nom qu'il donne à toute la contrée. Voyez LIVADIE.

LEBÆA, ville de la haute Macédoine, selon Hérodote, *l.* 8, *c.* 137.

LEBAHIM ; Arias Montanus dit que c'est le nom hébreu de Cyrène.

LEBAN. Voyez LEBONA.

LEBAOTH, ancien lieu de la Palestine. Dom Calmet dit que c'étoit une ville de la tribu de Juda. Il en est parlé au Livre de Josué, *c.* 15, *v.* 32.

LEBECCE, ou LEBESCHE, ou LIBECCIO ; quelques voyageurs emploient ce mot sur la Méditerranée & ailleurs, pour signifier le sud-ouest.

LEBECH. Voyez LEBUI.

LEBEDA, ou LEPEDA, selon Baudrand, ville de Barbarie, au royaume de Tripoli, sur la côte de la mer Méditerranée, avec un assez bon port & un vieux château, entre le golfe de Capez au couchant, & celui de la Sidre au levant, à cent milles de Tripoli vers l'orient. On y voit quantité de ruines, la plûpart enfevelies dans les sables, entr'autres, celles d'un amphithéatre bâti par l'empereur Sévere, dont on croit que cette ville étoit la patrie. C'est de-là qu'on a tiré tant de belles colomnes de marbre, que l'on a transportées en France ; celles du grand autel de Saint-Germain-des-Prez, à Paris, sont de ce marbre.

Voyez LEPTIS, qui est l'ancien nom de cette ville.

LEBEDONTIA, ville de l'Espagne Tarragonoise, sur la côte de la Méditerranée. Festus Avienus, *Ora marit.* v. 507.

Mox quippe Sellus, (nomen hoc monti est vetus)
Adusque celsa nubium subducitur,
Adstabat ipsum civitas Lebedontia,
Priore sæculo, nunc ager vacuus lare,
Lustra & ferarum sustinet cubilia.

C'est-à-dire que la ville de Lébédontia avoit été auprès du mont Sellus ; qu'elle ne subsistoit plus, & que la place où elle avoit été, étoit déserte, & servoit de retraite aux bêtes sauvages.

LEBEDUS, ville ancienne de l'Asie proprement dite, dans l'Ionie, ou sur l'Isthme, ou du moins auprès de l'isthme, entre Smyrne & Colophone, selon la Table de Peutinger, qui compte ainsi la distance :

Smyrna,	
Teos,	XX. M. P.
Lebedos,	XV. M. P.
Colofon,	XX. M. P.

Pline, *l.* 5, *c.* 29, qui suit un ordre tout opposé, dit Colophon, que baigne le Halésé, ensuite le temple d'Apollon Clarien, Lebedos. Strabon, *l.* 14, parle des jeux que l'on y célébroit, tous les ans, en l'honneur de Bacchus ; c'est à quoi se rapporte une médaille de Géta avec la figure de Bacchus, & ce mot ΛΕΒΕΔΙΩΝ. Lysimachus renversa Lebedus, & en transporta les habitans à Ephèse, comme Pausanias, *Attic.* c. 9, le raconte. Depuis ce tems-là, cette ville ne put se relever, & demeura moins un bourg qu'un village. Horace, *l.* 1, *ep.* 11, *v.* 5 *& seq.* dit à ce sujet :

An venit in votum Attalicis ex urbibus una,
An Lebedum laudas odio maris atque viarum?
Scis Lebedus quàm sit Gabiis desertior atque
Fidenis vicus. Tamen illic vivere vellem, &c.

C'est-à-dire : *Souhaiteriez-vous de faire votre séjour dans quelqu'une des villes d'Attalus ? où vous arrêteriez-vous à Lebedus, à cause de l'aversion que vous avez pour la mer & pour les incommodités du voyage ? Savez-vous que Lebedus est un village plus désert que Gabies & que Fidènes ? Cependant j'y voudrois passer ma vie*, &c. Surquoi Dacier remarque : on sait par Strabon que Lebedus étoit un lieu assez désert, plus des trois quarts de l'année, & qu'il n'étoit fréquenté que pendant que les comédiens y séjournoient pour jouer leurs pièces & célébrer les fêtes de Bacchus. C'est pourquoi les Lébédiens les recevoient avec tant de joie. Hérodote, Strabon & Méla parlent de Lebedus, comme étant l'une des douze anciennes villes d'Ionie. Ortélius observe que quelques interprètes d'Horace se sont trompés, en disant, que Lebedus, dont ce poëte parle ici, n'étoit pas l'ancienne ville d'Ionie, mais quelque village maritime d'Italie, où quelques-uns alloient goûter la fraîcheur pendant l'été.

LEBEGÜIN, lieu d'Allemagne, au duché de Magdebourg, aux frontieres du pays d'Anhalt.

LEBENA, Λίβενα, ville de l'isle de Créte, fur sa côte méridionale, selon Ptolomée. Elle étoit voisine du promontoire de Léon ; c'étoit une ville marchande qui servoit de port à la ville de Gortyne, dont elle étoit à

quatre-vingt-dix ſtades, ſelon Strabon, *l.* 10. Pauſanias, *Corinth.* c. 26, dit qu'il y avoit un temple d'Eſculape, bâti ſur le modele de celui qui étoit à Cyrène ; & Philoſtrate, *l.* 4, *c.* 11, dans la vie d'Apollonius dit que toute la Créte ſe rendoit à ce temple, de même que toute l'Aſie ſe rendoit à Pergame. Ce temple eſt nommé LEBENEUM, Λεβήναιον, ſelon Ortélius. Ce mot ne veut dire que le temple des Lébéniens.

LEBER, (la riviere de) riviere de la haute Alſace. Elle a ſa ſource à l'orient des montagnes de Vosge, aux confins de la Lorraine, auprès de Kéburg ; elle ſerpente quelque tems vers le nord, & reçoit, entr'autres ruiſſeaux, celui qui vient d'un village auquel il donne ſon nom de *petit Lébereau*. Les François ont changé ce nom en celui de *petit Lievre*. Cette riviere étant arrivée à Sainte-Marie-des-Mines, ſe tourne vers l'orient, &, continuant à ſe charger de divers ruiſſeaux, paſſe à un lieu nommé le *grand Lébereau*, ſe mêle avec une autre riviere à Rainſtein ; ſe partage en deux branches, puis en deux autres, qui forment pluſieurs iſles. L'un de ces bras tombe dans les foſſés de Schleſtadt ; un autre arroſe le territoire de cette ville, & va au-deſſous ſe jetter dans l'Ill ; le troiſiéme paſſe à Ebersheim & ſe jette dans la même, riviere à ſon tour. **H. Sangre*, Carte d'Alſace.

La vallée qu'arroſe la riviere du LEBER, eſt appellée ou LEBERAW ou LEBERTHAL. Sainte-Marie-aux-Mines en eſt l'endroit le plus important.

LEBERON, *Lébero*, montagne de France, en Provence. Elle s'étend, au couchant, l'eſpace de quelques lieues, ſur la frontiere de Dauphiné, entre la Durance, la ville d'Apt & la riviere de Colaxon, au ſeptentrion. **Baudrand*, édition 1705.

LEBETHRIUS. Voyez LIBETHRA.

LEBIDON, lieu où ſacrifioient les Arabes Moabites, ſelon Héſyche. **Ortel.* Theſ.

LEBINTHUS, iſle de la mer de Créte. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 7, nomme comme iſles voiſines l'une de l'autre *Niſyros*, *Lebinthos*, *Calymnia*. Ovide, dans ſes Métamorphoſes, *l.* 8, *v.* 222, dans la deſcription du vol d'Icare & de Dédale ſon pere, dit de même :

Dextra Lebynthos erat fœcundaque melle Calymne.

Pline, *l.* 4, *c.* 12, nomme cette iſle entre les écueils *Corafiæ*, aujourd'hui *Dragoniſi*, & l'iſle de Léros. C'eſt préſentement LEVITA, iſle de l'Archipel.

1. LEBNA, campement des Iſraélites, dans le déſert, entre Remnon-Pharez & Reſſa. D. Calmet, *Dict.* croit que ce campement étoit dans le territoire, &, comme parle l'Ecriture, dans le déſert de la ville de LEBNA ou LEBONA, au midi de la terre de Chanaan. Lebna fut, dans la ſuite, donnée à la tribu de Juda ; elle fut cédée aux prêtres & devint une ville de refuge. **Num.* c. 23, v. 21.

Il y avoit le campement de Lebna & la ville de Lebna. Le campement nommé *Lebna* dans notre Vulgate, à l'endroit cité, eſt appellé *Lebona* par S. Jérôme, *de Locis hebr. Lebona*, dit-il, *in deſerto*, *caſtra filiorum Iſraël.*

2. LEBNA, LOBNA ou LABANA, ou LÉENA. Les trois premiers noms ſe trouvent dans la Vulgate, & le quatriéme dans Euſèbe, & tous ſignifient une même ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda. S. Jérôme dit que Joſué en jouit, après en avoir tué le roi. Elle eſt comptée entre les villes ſacerdotales, au Livre de Joſué, *c.* 21, *v.* 13, & au premier des Paralipomènes, *c.* 6, *v.* 57. Sennachérib, roi d'Aſſyrie, aſſiégeoit cette ville, lorſqu'en une ſeule nuit l'ange du Seigneur tua, (*Reg.* l. 2, c. 19,) quatre-vingt-cinq mille hommes de ſon armée. Il eſt parlé de cette vil e dans Iſaïe, *c.* 37. Voyez LOBNA.

LEBNAW, village d'Allemagne, en Bavière, dans l'archevêché de Saltzbourg, ſur la Saltz, au-deſſous de Lauffen. Quelques auteurs prennent ce lieu pour l'ancienne *Artobriga* de Vindélicie, que d'autres mettent à Artzbourg, village ſitué ſur le Danube.

1. LEBONA. S. Jérôme nomme ainſi le campement de Lebna, dans le déſert, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus.

2. LEBONA, ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Ephraïm, au nord de la ville de Sino. Maundrel, dans ſon Voyage d'Alep à Jéruſalem, croit que c'eſt un lieu nommé CHAN-LABAN, à quatre lieues de Sichem, vers le midi, & à deux lieues de Béthel. **Judic.* c. 21, v. 19.

LEBRIXA, ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, au nord d'Arcos de la Frontera, & à quatre lieues de Saint-Lucar de Baraméda. Cette ville eſt ancienne & fort agréable, quoique médiocrement grande. Elle étoit autrefois ſur la branche orientale du Guadalquivir ; mais cette branche ayant été bouchée, Lebrixa ſe trouve aujourd'hui à deux grandes lieues de ce fleuve. Elle fut connue des anciens ſous le nom de NEBRISA, d'où s'eſt formé le nom moderne, ou plutôt qu'elle porte encore avec un fort léger changement. On y voit un vieux château, qui a réſiſté aux injures du tems & qui marque quelque choſe de ce que cette ville étoit anciennement. On ne peut rien voir de plus beau que les dehors de cette place. C'eſt une vaſte & fertile campagne, où, de quelque côté qu'on tourne les yeux, on ne voit que des objets qui font plaiſir ; ici ce ſont d'agréables prairies émaillées de fleurs, là des champs abondans en grains, ou des vignes qui produiſent d'excellent vin, entre-coupées de bois d'oliviers, dont on tire la meilleure huile qui ſe faſſe en Eſpagne.

LEBUI ou LIBUI, ancien peuple de la Gaule Cispadane. Tite-Live, *l.* 21, *c.* 38, en fait mention en plus d'un endroit ; dans l'un, parlant du paſſage d'Annibal, il dit ; ces deux paſſages ne l'auroient pas conduit chez le peuple *Taurini*, (le Piémont,) mais par les montagnes des Salaſſes, (le Val-d'Aoſte,) il ſeroit arrivé chez les Lébuens, qui ſont un peuple Gaulois. Cluvier, *Ital. ant.* croit que ce nom *Lebui* eſt le même que LIBICI ou LEBECII, dont Verceil & Laumello étoient les villes ; mais Tite-Live lui-même empêche qu'on ne tombe dans cette erreur ; car il dit bien expreſſement, *l.* 5, *c.* 35, que les Libuens occupoient le pays où ſont Brixia & Véronne. Voyez LIBICI.

LEBUNI, ancien peuple de l'Eſpagne Tarragonoiſe, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 3. Hermolaüs Barbarus a conjecturé que ce devoit être le même peuple que les *Launi*, dont parle Pline dans le même livre ; & Ortélius a eu la même penſée. C'eſt une erreur, dont Pline fournit lui-même la preuve. Nous avons dit à l'article d'ESPAGNE qu'elle étoit diviſée, ſous les Romains, en aſſemblées nommées en latin *conventus* : or Pline met les *Lebuni* ſous l'aſſemblée de Lugos ; au lieu que les *Leuni* étoient ſous l'aſſemblée de Braga : ainſi c'étoient deux peuples différens l'un de l'autre.

LEBUSA, village d'Aſie, dans la Natolie, entre Nicomédie & Chalcédoine. C'étoit autrefois une ville maritime de Bithynie, appellée LIBYSSA. Voyez ce mot.

LEBUSS, LEBUS ou LIBUS, ville d'Allemagne, dans le Brandebourg (a), entre Cuſtrin & Francfort-ſur-l'Oder, à un mille d'Allemagne de la premiere, & à deux de la ſeconde. Les premiers ducs Chrétiens de Pologne paſſent pour en être les fondateurs. Elle eſt entre deux petites montagnes, ſur l'une deſquelles on voit l'ancien château de l'évêque, à qui cette ville appartenoit ; il a été brûlé & il n'en reſte plus que des maſures (b). Ce lieu a été le ſiége d'un évêché fondé, en 966, par Miecislaw, duc de Pologne. Caſimir I, roi de Pologne, y fonda, l'an 1044, un monaſtere de l'ordre de Clugni, qu'il dota richement. Boleſlas, duc de Siléſie, mit, en 1178, des Bernardins dans ce monaſtere, & le dota encore plus richement qu'il ne l'étoit. Boleſlas le Chauve, fils de Henri le Pieux, duc de Siléſie, étant réduit à de grandes extrémités, à cauſe des guerres qu'il avoit ſur les bras, engagea ou vendit Lebus & ſon territoire à Jean & Otton, marquis de Brandebourg, vers l'an 1260 ; & depuis ce tems-là cet évêché demeura au pouvoir & ſous la protection de la maiſon de Brandebourg, qui ſe l'appropria enfin l'an 1556. Il eſt ſécularisé. **(c) Zeyler*, Brandeburg, Topogr. *p.* 71. (b) *Cluverii*, Saxon. *p.* 955.

LECCA, l'un des canaux par leſquels le Rhin ſe rend dans l'Océan. Voyez LECK.

LECCE, *Aletium*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, dont elle eſt la principale. C'eſt la réſidence du gouverneur & le ſiége d'un évêché ſuffragant de l'archevêché d'Otrante. Quoiqu'elle n'ait point de riviere & qu'elle ſoit même à ſept ou huit milles du golfe de Veniſe, elle ne laiſſe pas d'être fort grande. Elle paſſe pour la ville la plus peuplée de tout le royaume de Naples, & eſt preſqu'au milieu, entre

Brindes & Otrante, dont elle eſt à vingt milles, & à quinze de Nardo. Les laines de Lecce étoient autrefois très-eſtimées, & connues ſous le nom de *laines Tarentines*. Il y a dans le territoire de cette ville beaucoup d'amandiers, & d'oliviers. D. Matthéo Egitio croit que Lecce eſt l'ancienne *Lupiæ;* mais en cela il ne s'accorde pas avec Ptolomée & Pline qui placent *Lupiæ* ſur la côte de la mer. Ainſi j'aime mieux dire avec Cluvier, que *Lupiæ* eſt aujourd'hui San-Cataldo; & *Aletium*, Lecce. *Lupiæ* a été autrefois ville épiſcopale; l'évêché a été transféré à Lecce, de-là vient qu'on dit *Aletinus*, ou *Lupiarum epiſcopus*. C'eſt ſans doute ce qui a occaſionné l'erreur. * *Baudr.* éd. 1705.

LECCENA, forêt de la Gaule, dans la premiere Aquitaine, où la reine Brunehault avoit une maiſon, ſelon Aimoin & Hugues de Fleuri, qui met cette forêt aux confins du Berri & de l'Auvergne. Hadrien de Valois, *Notit. Gall.* p. 266, dit qu'il faut chercher cette forêt *Leccena* ou *Leccentia* dans le Bourbonnois. * *Ortel.* Theſ.

LECCO, petite ville d'Italie, en Lombardie, dans le Milanez, à l'endroit où la riviere d'Adda, ſort du lac de Côme, ſur la frontiere de l'état de Veniſe & du Bergamasque, à neuf ou dix milles de Côme, ſelon Magin. * *Baudr.* éd. 1705.

LECCUM, bourg de Gréce, dans l'Attique, & compris dans la tribu Antiochide, ſelon *Spon*, Liſte de l'Attique.

LECH, riviere d'Allemagne; elle a ſa ſource au Tirol, ſur les frontieres des Griſons, d'où, prenant ſon cours vers le nord, & ſéparant la Suabe de la Baviere, elle paſſe à Sueſſen, à Schongau, à Landsperg & à Augsbourg; puis ſe jette quelques milles plus bas dans le Danube, à Lechmund, près de Rain, & un peu au-deſſous de Donawert. * *Baudr.* éd. 1705.

LECHÆUM, port ſur le golfe de Corinthe; il ſervoit de port à la ville même de Corinthe. Polybe, Strabon, Ptolomée & Pauſanias, & quantité d'autres en font mention. La ville de Corinthe, comme nous le remarquons ailleurs, quoique ſituée entre deux mers, ce qui fait dire à Horace *Bimaris Corinthi*, n'étoit pourtant ſur le bord ni de l'une ni de l'autre; mais elle avoit de chaque côté un lieu qui lui ſervoit de port, ſavoir *Cenchrées* au levant, & *Lechæum* au couchant. C'eſt préſentement *Liſtiocori*, ſelon Molet cité par Baudrand.

LECHE, riviere des Pays-bas, dans le duché de Luxembourg, où, après avoir arroſé Ham, elle ſe jette dans un autre épouvantable, où elle ſe cache l'eſpace de près d'une lieue. Elle en ſort enſuite auſſi claire qu'auparavant; perſonne n'a été aſſez hardi pour le paſſer en bateau. Quelques matelots y étant entrés avec des flambeaux, paſſerent entre des rochers, au milieu desquels l'eau couloit avec un bruit qui les épouvanta. Etant parvenus à un lieu qui reſſembloit à un petite mer, ils n'oſerent s'engager dans des détours dont ils auroient pu avoir de la peine à ſe retirer. * *Corn.* Dict. *Longuerue*, Description de la France.

LECHI, lieu de la Paleſtine, ainſi nommé à cauſe de l'uſage que Samſon y fit d'une mâchoire; car ce mot *Lechi* ſignifie *la mâchoire;* & voici ce qui y donna occaſion. Samſon ayant quelque ſujet de n'être pas content des Philiſtins, (*Judic.* c. 15,) lâcha ſur leurs terres trois cents renards, ayant des flambeaux à leurs queues, & par ce moyen mit le feu dans toutes leurs moiſſons. Il les battit encore, dans la ſuite, en pluſieurs rencontres; enfin ſe retira dans les terres de Juda. Ceux de Juda leur demanderent pourquoi ils vouloient leur faire la guerre. Les Philiſtins répondirent: nous n'en voulons qu'à Samſon, pour lui rendre tout le mal qu'il nous a fait. Alors trois mille hommes de Juda allerent trouver Samſon, & lui dirent qu'ils venoient pour le lier & pour le livrer aux Philiſtins. Samſon leur répondit: promettez-moi de ne me point tuer, & je me laiſſerai lier & conduire aux Philiſtins. Ils le lui promirent, & il ſe laiſſa lier.

Lorſqu'ils furent arrivés près de l'armée des Philiſtins, ceux-ci vinrent contre lui avec de grands cris. Mais l'Eſprit de Dieu ayant ſaiſi tout-d'un-coup Samſon, il rompit les cordes dont il étoit lié; & ayant trouvé une mâchoire d'âne, qui étoit à terre, il la prit; & ſe jettant ſur les Philiſtins, il en tua mille hommes. Alors il chanta ce cantique de victoire: Je les ai défaits avec une mâchoire d'âne, avec la mâchoire d'un poulain d'ânesſe, & j'ai tué mille hommes. Après cela, il jetta ſa mâchoire, & nomma ce lieu *Ramath-Lechi*, l'*élevation de la mâchoire*. Etant enſuite preſſé d'une grande ſoif, il cria au Seigneur, & dit: Seigneur, c'eſt vous qui avez donné cette victoire à votre ſerviteur; & maintenant je meurs de ſoif, & je tomberai entre les mains de ces incirconcis; & le Seigneur ouvrit une des groſſes dents de la mâchoire, & il en ſortit une fontaine, qui ſervit à déſaltérer Samſon, & qui conſerva le nom de *Lechi*, ou de *mâchoire*.

Les Hébreux donnoient quelquefois le nom de *dents* (a), aux rochers nuds & eſcarpés: Dieu ouvrit donc un rocher, nommé *Machtès*, ou la *dent mâcheliere*, qui étoit au lieu où Samſon avoit remporté la victoire, avec une mâchoire d'âne, & que pour cette raiſon il avoit nommé *Lechi*, ou *la mâchoire*. Cette fontaine, ſortie du rocher nommé la *dent mâcheliere*, ſitué au lieu nommé *la mâchoire*, a fait croire à pluſieurs perſonnes (b), que la fontaine, dont il s'agit ici, étoit ſortie immédiatement de l'alvéole de la mâchoire d'âne; ce qui ſeroit un miracle fort ſurprenant. Mais de la maniere, dont nous venons de l'expliquer, on reconnoît le miracle de la fontaine, ſortie du rocher à la priere de Samſon, & on ne multiplie pas les merveilles ſans néceſſité. Le ſentiment que nous avons propoſé, eſt ſuivi par Joſeph, *Antiq.* l. 5, c. 10; par le paraphraſte Jonathan, & par un bon nombre de commentateurs (c). Cette fontaine a ſubſiſté longtems, & ſubſiſte apparemment encore dans la Paleſtine. Glycas (d), & le martyr Antonin (e) en parlent, & diſent qu'on la voit au fauxbourg d'Eleuthéropolis. * (a) *Reg.* l. 1, c. 14, v. 4, 5. *Job.* c. 39, v. 28. (b) *Vatab. Druſ. Bonfrer. Grot. Bochart.* alii plerique. (c) *Ar. Mont. Druſ. Jun. Piſcat. Amama, Caſtel. Cleric. Schmid.* (d) Annal. *part.* 2, *p.* 164. (e) *Anton. Martyr.* Itinerar.

Cet article eſt tiré de D. Calmet.

LECHLADE, bourg d'Angleterre, dans la province de Glocester. On y tient marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

LECHMIUM-LOCHÆA & CORYPHE, lieux du Péloponnèſe, aux environs de Corinthe, ſelon la conjecture d'Ortélius, *Theſaur.* qui cite Polyen & Wetteranus, ſon interprète. Il ajoûte que c'eſt une faute & que les deux premiers noms ne ſont autre choſe que le nom de *Lechæum* diverſement corrompu.

LECHNICH, petite ville d'Allemagne, dans le haut électorat de Cologne, ſur la frontiere du duché de Juliers, à trois milles d'Allemagne, de Cologne & Zulpich. Le nom latin eſt *Legionacum*.

LECK, (le) *de Lecke*, riviere des Pays-bas; à proprement parler, c'eſt moins une riviere qu'un bras du Rhin, qui prend ce nom à Wyck-te-Duerſtede; arroſe Ravensway, g. Boeſecom, g. Culenbourg, g. Iverding, g. Hageſtein, g. Viane, g. Wreeswyck, d. Lecksmonde, g. Jacsrsvelt, d. Ameyde, g. Langerack, g. Nieuport, Schonhove, d. Hem, d. Liesvelt, g. Groot-Ammers, g. Steeskerk, g. Leckerkerk, d. Krimpe, d. où il ſe perd dans la Merve. Corneille, *Dict.* dit que c'eſt le *canal de Corbulon*, *Foſſa-Corbulonis*, & cite Cluvier, qui ne dit rien de pareil. Cet auteur dit, au contraire (a), que le nouveau canal, dans lequel Civilis fit couler le Rhin, eſt préſentement le Leck, *Lecca*, qui, coulant à Culenbourg, à Viane, à Schoonhove, ſe perd dans la Meuſe, près du village de Krimpen. Il reprend enſuite Ortélius, qui, trompé par Junius, confond le Leck avec la foſſe de Corbulon (b). Un diplôme de Charlemagne, en 776, nomme cette riviere *Lockia:* Otton le Grand, dans un acte de 944, la nomme *Lake;* mais l'évêque Burchard, dans ſes Lettres de l'an 1108, dit *Leckia*. Héda dit que ce fut en 841, que l'on releva ſes bords de fortes digues. * (a) De tribus Rheni alveis, *c.* 6. (b) *Alting.* Not. Germ. infer. *part.* 2, *p.* 111.

LECTOURE, LEICTOURE, ou LECTORE, *Lactora, Lactorium, Lactura* & *Lecturum*; jolie ville de France, dans le gouvernement de Guienne, généralité d'Auch, enclavée dans l'élection de Lomagne, dont elle ne dépend point. Elle eſt ſur une montagne, au pied de laquelle paſſe la riviere de Hers. Cette ville & ſa dépendance ſont un pays de ſubvention, qui ne paye que trois mille livres par an de don-gratuit. Il y a un évêché,

ſuffragent d'Auch. On y voit encore une fontaine qui fut bâtie par les Romains. La conſtruction en eſt aſſez ſinguliere. On voit à l'hôtel de ville un débris de Taurobole. Elle eſt à cinq lieues à l'eſt de Condom; à huit, au ſud-oueſt d'Agen; à cinq, au nord d'Auch; à cent quarante-trois, au ſud-nord-oueſt de Paris.* *Mém. dreſſés ſur les lieux.*

André Duchêne a prétendu que cette ville s'appelloit anciennement *Tauropolium*, la ville des Taureaux; mais ce mot, qui eſt dans une inſcription, qu'on trouve ſur le perron de la priſon de l'officialité, ſignifie un ſacrifice de taureaux, fait à la mere des dieux. Cette ville étoit le chef-lieu du peuple *Lactorates*, dont le nom eſt marqué dans une inſcription Romaine. Il ne ſe trouve point marqué ailleurs dans les écrits des anciens, avant l'Itinéraire d'Antonin, où l'on voit la ville de Leictoure, ſur le chemin qui alloit à Comminges, paſſant par Auch. Il eſt vrai qu'il eſt fait mention dans Pline des peuples, dont le nom ſe trouve écrit *Latuſates*; mais ce nom étant corrompu, il n'eſt pas ſûr de le vouloir rétablir ſur des ſimples conjectures, n'y ayant d'ailleurs aucune preuve que ces Latuſates ayent habité la ville & le territoire de Leictoure. * *Longuerue*, Deſcr. de la France, 1. *part. p.* 196.

Depuis le cinquiéme ſiécle, le nom *Lactora*, & celui des évêques de cette ville, ſe trouvent dans les ſignatures des conciles; elle a toujours été célébre, paſſant pour la plus forte de toute la Gascogne, par ſa ſituation ſur une montagne escarpée, & par ſes fortifications. Elle conſiſte en une triple muraille, avec un aſſez bon château. Philippe le Bel acquit Lectoure en 1300, d'Elie Talleiran, comte de Périgord. Il la donna enſuite à Arnoud de Gout, dont la petite-fille nommée *Regine*, la donna par teſtament à Jean I, comte d'Armagnac, ſon mari. Jean V, comte d'Armagnac, y fut tué en 1473, étant ſorti du château où il étoit aſſiégé, pour conférer avec Jean Joffroi, ou Joffridi, évêque d'Albi, cardinal, & commandant l'armée qui faiſoit le ſiége.

L'évêché de Lectoure, ou Leitoure, eſt ancien, & de dix-huit mille livres de revenu. Son diocèſe n'a que ſoixante-treize paroiſſes. L'égliſe cathédrale eſt dédiée à S. Gervais & à S. Protais; & ſon chapitre eſt compoſé de quatre archidiacres, dont deux n'ont point de revenu; & les deux autres ont, l'un ſeize cents livres, & l'autre huit cents livres, & de douze chanoines, qui ont chacun quatre cents cinquante livres. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 4, *p.* 484.

Les comtes d'Armagnac regardoient la ville de Leitoure, comme la capitale de leurs états, après qu'ils eurent uni la Lomagne à leur domaine; mais aujourd'hui c'eſt la ville d'Auch, qui eſt la capitale de tout l'Armagnac; & Leitoure ne l'eſt que de la Lomagne.

1. LECTUM, promontoire de l'Aſie mineure, dans la Troade, à l'extrémité du mont Ida. Plutarque, *in Luculło*; & Ariſtote, *Animal.* l. 5, en font mention. C'eſt préſentement le cap Scorpiata de Sophien.

2. LECTUM. Ortélius trouve en Afrique une place de ce nom, au bord de la Méditerranée, & cite le premier Livre de la guerre contre les Vandales par Procope.

LECUM, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Nephtali. *Joſué*, c. 19, v. 33.

LECITHUS, ville de Gréce, dans l'Eubée, ſelon Thucydide, l. 4, *ſub fin.*

LEDA, (Notre-Dame de) couvent de religieux de l'ordre de Chriſt, en Portugal, à une lieue de Lisbonne.

LEDESMA, ville d'Eſpagne, au royaume de Léon, au midi de la capitale, ſur la riviere de Tormes, à quatre ou cinq lieues de ſon embouchure. Sa ſituation eſt très-avantageuſe. Elle eſt fortifiée par la nature & par l'art, & pourvue de tout ce qui eſt néceſſaire à la vie. Elle renferme, dans ſa juriſdiction, 389 villages qui tous enſemble font environ 19000 feux. Elle eſt ancienne, & a été connue des Romains ſous le nom de *Bletia*. Cette opinion eſt appuyée ſur un marbre qui porte cette inſcription :

Terminus Auguſtal.
Inter Bletiſam.
Et Mirobr.
Et Salam.

Les deux derniers noms qui ſont abregés, ſont *Mirobriga* & *Salamantica*. Près de Ledesma, à l'orient, tirant vers Salamanque, on trouve au bord de la riviere de Tormes, un bain d'eau chaude, très-utile pour la guériſon de diverſes matadies, & ſur-tout de la gale. Cette eau eſt renfermée dans un long & large baſſin, qu'un Maure fit faire après en avoir éprouvé la vertu. Il y fit bâtir auſſi une maiſon, au milieu de laquelle ſe trouve ce bain, pour la commodité de ceux qui le vont prendre: l'eau eſt d'une chaleur modérée, ce qui fait qu'on s'y baigne avec plaiſir. * *Vayrac*, Etat préſ. de l'Eſpagne, *t.* 1, *p.* 288.

1. LEDO, nom latins de Lire ou Liere, en Brabant. Voyez LIRE.

2. LEDO-SALINARIUS, autrement LEODO, & depuis LEODOMUM, noms latins de Lions-le-Saunier, en Franche-Comté.

3. LEDO, (CAP) dans l'Amérique méridionale au Bréſil, dans la Capitanie de Paraïba, au midi de celle de Rio-grande. * *Océan méridional, par* Bellin.

4. LEDO, (CAP) en Afrique, dans la Guinée, le même que TAGRIN. Voyez ce mot.

LEDRENSIS, ſiége épiſcopal de l'iſle de Cypre. La ville s'appelloit LEDRÈS, & LEUCOTHÉE, ſelon Baillet, *Topogr. des Saints*, p. 261. C'eſt la LEUCOSIA, Λευκωσία, de la Notice de Hiérocèls, ſelon le Manuscrit de la bibliothéque Farnèſe. On la nommoit auſſi LEUTHEON. Quelques-uns croient que c'eſt préſentement NICOSIE.

LEDRINI, peuple du Péloponnèſe. Xénophon, *Hiſt. græc.* l. 4, en parle. Ortélius, *Theſaur.* doute ſi ce ne ſont point les LETRINI de Pauſanias.

LEDUS, riviere de la Gaule-Narbonnoiſe: c'eſt aujourd'hui le LEZ, qui coule à Montpellier, dans le Languedoc. * *Pomponius Méla*, l. 2, *c.* 5.

LÉE, riviere d'Irlande: elle a ſa ſource dans le comté de Corek, dont elle arroſe la capitale, &, bientôt après, ſe jette dans la mer, après avoir fait pluſieurs iſles.

LÉEDE, ſeigneurie des Pays-bas, à une lieue & demie d'Albſt, & à deux de Dendermonde. * *Dict. Géogr. des pays-bas.*

LEEDS, ville d'Angleterre, en Yorckshire, ſur la riviere d'Are, à vingt milles d'York, & à cent trente-neuf milles de Londres. C'eſt une des meilleures villes de la province. Elle a été durant, l'heptarchie, le ſiége des rois de Northumberland. Il y a une grande manufacture de draps. Elle donne le titre de *duc* au ſieur d'Osborne. * *Etat préſ. de la Gr. Bretagne* t. 1, p. 130.

LEEFDAL, baronnie des pays-bas, au Brabant, à deux lieues de Louvain. Elle eſt fort ancienne. * *Dict. géogr. des Pays-bas.*

LEEK, bourg d'Angleterre, dans le comté de Stafford. On y tient marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

LEERBERG, montagne de Suiſſe. C'eſt la partie du mont Jura, qui s'étend ſur les confins des cantons de Baſle, de Soleure & de Berne, entre les petites villes d'Arau & de Hombourg. * *Baudrand*, édit. 1705.

LEERDAM, petite ville des Pays-bas, dans la province de Hollande, ſur la riviere de Linge, dans le domaine du feu roi Guillaume III, dont le grand-oncle, le prince Philippe, l'avoit eue comme héritier d'Anne d'Egmond, ſa mere. Cette ville eſt ſituée à deux lieues de Gorcum, & à une & demie de Viane. C'eſt la patrie de Corneille Janſſen, connu, ſous le nom de *Janſenius*, mort à Ipres où il étoit évêque, en 1639, âgé de cinquante-quatre ans. Son livre, où il ſe propoſoit d'expliquer les ſentimens de S. Auguſtin, ſur les matieres de la Grace, a donné lieu à un malheureux ſchiſme, dont l'égliſe, & ſur-tout celle de France a ſouffert de grandes plaies. Léerdam eſt un fief de la noble & ancienne maiſon d'Arkel. Frédéric, comte d'Egmont, ayant épouſé Marie, fille du ſeigneur d'Arkel, fut le premier comte de Léerdam.

LEERORT. Voyez LIEROORT-SCHANTZ.

LEERPOL, ou LEVERPOOL, petite ville d'Angleterre, qu'on appelle auſſi *Liewerpol*, en latin *Liſerpalus*. Elle eſt dans le comté de Lancaſtre, à ſix lieues de Chestre, & à l'embouchure du Merſey, dans la mer d'Irlande, où elle a un grand port. Cette ville a droit de députer au parlement. * *Maty*, Dict. de Holl. 1701, *Corn.* Dict.

LEEWE. Voyez LEWES.

LEG. Ces trois lettres, employées dans les exemplaires d'Antonin, ont été diversement expliquées. Zurita croit que c'eſt l'abbrégé de *Legio*; & plein de cette idée, il ſuppoſe que l'lauteur de l'itinéraire a voulu marquer quelle légion avoit ſes quartiers en un endroit, toutes les fois qu'il trouve ce mot *Leg*, avec un nombre. Ainſi il dit:

Aſſa Paulini	M. P. XV.	Leg. X.
Lunnam	M. P. XV.	Leg. X.
Mariſconem	M. P. XV.	Leg. X.
Tinurtium	M. P. XIX.	Leg. XIII.
Cabellionem	M. P. XXI.	Leg. XIV.
Auguſtodunum	M. P. XXXIII.	L. XXII.
Sidolocum	M. P. XXVII.	L. XVIII.
Aballonem	M. P. XXIV.	L. XVI.
Anteſiodorum	M. P. XXXIII.	L. XXII.
Eburobrincam	M. P. XVIII.	Le. XII.
Tricaſes &c.	M. P. XXXIII.	L. XXII.

Il eſt bien certain que les lettres LEG. ou LE. ou L. ſont ici pour *Lega* ou *Leuga*, lieue gauloiſe de quinze cents pas, ou, ce qui revient au même, d'un mille & demi. Ainſi on voit que les trois premieres diſtances ſont également bien marquées, par quinze milles ou dix lieues; de même que celle de vingt-un milles, par la même raiſon, eſt de quatorze de ces mêmes lieues; celle de trente-trois milles répond à vingt-deux lieues. La proportion de 33 à 22, de 18 à 12, de 21 à 14, de 27 à 18, &c. étant la même par-tout, c'eſt-à-dire d'un tiers de chaque ſomme. Cependant Zurita, quoique ſavant & judicieux par-tout ailleurs, ſelon le témoignage de Bergier, *Hiſt. des grands chemins*, l. 3, c. 4, p. 503, s'eſt mis en tête, ſur quelques legeres conjectures, de changer ce nom de *Lega*, qui ſignifie *lieue*, & de ſubſtituer en ſa place celui de *Legio*; ce qu'il a fait, tant au gros qu'au détail; & par ce moyen, il s'eſt vu obligé de corompte les nombres, pour les approprier à ſes légions imaginaires. C'eſt le reproche que lui fait Bergier, de-là vient, pourſuit-il, qu'il y a dans l'édition imprimée de Zurita:

Inde Durocortorum quæ fuit Legio XX.
M. P. CCCCXXXII

au lieu que tous les anciens manuscrits portent:

Inde Durocortorum M. P. CCCXXXII.
Quæ ſunt Leugæ CCXXI;

ce qui revient au calcul marqué ci-deſſus.

Dans l'édition imprimée on lit:

Inde Geſſoriacum quæ fuit Legio XX.
M. P. CLXXIV.

au lieu qu'il y a dans les manuscrits:

Inde Geſſoriacum, M. P. CLXXIV.
Quæ ſunt Leugæ, CXVI.

Zurita avoue de bonne foi, qu'il l'a trouvé ainſi dans les manuscrits; il les nomme, & rapporte en détail leur témoignage. Néanmoins il ne laiſſe pas de ſoutenir, *p.* 511, que du mot *Légion*, les copiſtes ignorans en ont fait des lieues, & donné deux itinéraires pour un; & il répete cette accuſation comme un point de critique, dont il eſt perſuadé, en quoi il ſe trompe lui-même.

Le mot *Lega* ou *Leuga*, dans Antonin, ſignifie une lieue de quinze cents pas: les lieus ordinaires ſont préſentement du double. Le chemin de Rheims à Trèves *à Durocortoro Treviros, usque* eſt diſtingué par lieues, & non point par milles; mais il y a des lieues de l'Itinéraire, où il faut entendre le mot de *Légion* néceſſairement. Ceux, par exemple, où, après le mot *Leg*, & le chiffre qui déſigne la Légion, on trouve ajoûté le mot *Ala*, & ſur-tout les lieux où l'on voit le nom paticulier de la Légion, comme *Legio* I, *Italica*; *Legio* I, *Ionia*; *Legio* XI, *adjutrix*; *Legio* X & XIV, *gemina*, & autres qui ſe trouvent en divers endroits de l'Itinéraire. C'eſt à un ſage commentateur à diſtinguer cela avec ſavoir & jugement. Voyez MESURES ITINÉRAIRES.

LEGÆ. Voyez LEGES.

LEGENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie. Entre les prélats qui comparurent à la Conférence de Carthage, on trouve *Cresconius*, *episcopus Legenſis*, entre les évêques Donatiſtes; & la Notice d'Afrique fait mention de *Januarius*. **Harduin.* Collect. conc.

LEGES, Λήγες, ancien peuple d'Aſie: il habitoit vers le Caucaſe, entre l'Albanie & les Amazones, le long de la mer Caſpienne. Plutarque en fait mention dans la Vie de Pompée. Strabon, *l.* 11, *p.* 503, le nomme *Legæ*, Λῆγαι, & les met expreſſément entre les peuples Scythes.

LEGIA, riviere des Pays-bas. Il en eſt parlé dans la Vie de S. Berthulphe. Le nom françois eſt la *Lis*.

LEGIENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie. La conformité de nom & de province la fait confondre avec *Legenſis*. C'eſt cependant un ſiége différent; car la Notice d'Afrique fait mention de *Victorinus Legenſis*, & de *Januarius Legenſis*; ce qui prouve que ce n'étoit pas le même ſiege.

LEGIO. Voyez aux mots LÉGION & LÉON.

LÉGION, partie de l'armée Romaine. La légion, ſelon Danet. *Dict. des Antiq. Rom.* étoit compoſée de dix cohortes, chaque cohorte de dix manipules, chaque manipule de deux centuries. Les légions étoient diſtribuées ſur les frontieres, où elles étoient dans des camps, *caſtra*; & quelques-uns de ces camps ſont devenus des villes avec le tems; de-là tant de noms géographiques où le mot *caſtra* ſe trouve inſéré. Pluſieurs de ces villes formées de ces camps ont pris leur dénomination particuliere des légions Romaines, qui y avoient fait un long ſéjour. Ainſi on voit dans l'Itinéraire:

Ratiariam	*Legio* XIV, *Gemina.*
Œſcon	*Legio Macedonica.*
Nonas	*Legio* I, *Italica.*
Doroſtorum	*Legio* XI, *Claudia.*

Les lieux où il n'y avoit qu'une aile d'une légion, étoient diſtingués ſur l'Itinéraire par le mot *Ala*. Ainſi on y trouve:

Durnomagum	Leg. VII, Ala.
Buruncum	Leg. V, Ala.
Noveſium	Leg. V, Ala.
Geldubam	Leg. IX, Ala.

Dans ces derniers lieux, il eſt indécis ſi les lettres *Leg* ſignifient *lieue*, ou *légion*. Bergnier, *Hiſt. des grands chemins*, l. 4, c. 6, tient pour le premier ſentiment. Il croit que cela ſignifie que de Cologne à Durmagen il y a ſept lieues, de-là à Worringen cinq lieues, à Nuys cinq lieues, à Gelb neuf lieues, & que le mot *Ala* ſignifie qu'à chacune de ces places il y avoit une aile en garniſon. D'autres croient, au contraire, que ces lettres ſignifient en cet endroit Légion, & que le mot *Ala* ſignifie que la *légion* n'y étoit pas entiere, & qu'il n'y avoit qu'une aile de cette légion. Voici une Table géographique des légions Romaines, & des lieux où elles avoient conſtament leurs quartiers, telle que la fourniſſent Ortélius & Baudrand; mais nous y faiſons quelques corrections.

LÉGIONS ROMAINES
ET LEURS QUARTIERS.

LEGIO I.	ADJUTRIX, à BREGETION, aux confins de la Valerie & de la Pannonie.
LEGIO I.	JOVIA, à TROSMI, dans la baſſe Mœſie.
LEGIO I.	ITALICA, à NOVE, dans la même province.
LEGIO I.	MACEDONICA, à ŒSCUS, dans la même province.
LEGIO II.	ADJUTRIX, à ACINCUM ou AQUINCUM, dans la Valerie.
LEGIO II.	AUGUSTA, à ISCA SILURUM, dans la Grande-Bretagne.

LEGIO II. AUGUSTA, à CARTENNA, dans la Mauritanie Céfarienſe.

LEGIO II. HERCULIA, à NOVIODUNUM, dans la Scythie.

LEGIO III. DIOCLETIANA, à THÈBES, en Egypte.

LEGIO III. SEBASTA, à LAMPESA, dans l'Afrique propre.

LEGIO IV. ITALICA, à ANTIUM, ville d'Italie.

LEGIO V. à *Worringen*, & à *Nuys*. BURRUNCI & NOVESCI.

LEGIO VI. à SAMOSATE, en Syrie.

LEGIO VI. HERACLEA, à ONOCHRIUM, dans la Pannonie.

LEGIO VI. NICEPHORIA ou VICTRIX, à CAMULODUNUM, dans la Grande-Bretagne.

LEGIO VI. VICTRIX, à Yorck.

LEGIO VI. à DURMAGEN, dans la baſſe Germanie.

LEGIO VII. CLAUDIANA. Voyez VIENNE, en France.

LEGIO VII. GERMANICA, à Léon, capitale d'un royaume en Espagne.

LEGIO VIII. à *Strasbourg*. On cite Antonin; mais on y prend ici des lieues pour une légion.

LEGIO IX. à *Gelb*, GELDUBÆ.

LEGIO X. GERMANICA, auprès de *Strigonie*, ou de *Tata*, en Hongrie.

LEGIO X. à HARENATIUM.

LEGIO XII. } Ces deux chiffres, aux noms que rapporte Baudrand, ſavoir EBUROBRI-
LEGIO XII. } CA & EGORIGIUM, ne ſignifient pas des légions, mais des lieues.

LEGIO XIV. GERMANICA, au lieu où eſt l'égliſe de S. André, près de Bude, en Hongrie.

LEGIO XV. APOLLINARIS, à Satala, dans l'Aſie mineure.

LEGIO XVI.

LEGIO XVII.

LEGIO XVIII. à BARBESOLA, dans la Bétique, en Eſpagne.

LEGIO XIX. à COLOGNE, dans la Germanie inférieure.

LEGIO XX. VICTRIX, vel NICEPHORIA, à DEVA, dans la Grande-Bretagne.

LEGIO XXI. à TROYES, dans la Phrygie.

LEGIO XXII. } Ces chiffres, dans Antonin, ſignifient
LEGIO XXIII. } des lieues, & non des légions, aux
LEGIO XXIV. } noms que rapporte Baudrand.

LEGIO XXV. à AIX en Provence.

LEGIO XXV. à TUCCI, dans la Bétique, en Eſpagne.

LEGIO XXVI. Cette légion n'étoit pas à Boulogne-ſur-mer, comme le dit Baudrand; mais *Ceſſoriacum*, ou Boulogne-ſur-mer, étoit à vingt-ſix lieues, ou à trente-neuf milles du lieu nommé *Pontes*.

LEGIO XXVII.

LEGIO XXVIII.

LEGIO XXIX. Elle étoit dans la Mauritanie Céſarienſe.

LEGIO XXX. ULPIA. Voyez l'article ULPIA TRAJANA.

LÉGION. Cette addition du mot *légion* aux noms propres de ces lieux ne ſignifie pas toujours que cette légion nommée à la ſuite du nom du lieu, fût une dénomination conſtante de ce lieu-là. Cela étoit quelquefois, par exemple, à Léon en Eſpagne, *Cartennæ* en Afrique, &c. Nous voyons que des ouvrages, où il n'étoit point queſtion d'aſſigner les quartiers des légions, fourniſſent des lieux déſignés par le nom d'une légion; mais il en eſt tout autrement de l'Itinéraire d'Antonin; c'eſt un recueil des routes militaires; & il étoit naturel d'y marquer ſur les frontieres, aux noms des lieux où les légions avoient leur poſte, quelle légion y étoit en tout ou en partie. Voyez l'article LEG.

1. LÉGION, ville de la Paleſtine; elle eſt célébre dans les écrits d'Euſebe & de S. Jérôme; elle étoit au pied du mont Carmel, à quinze milles de Nazareth, vers l'occident. C'eſt apparemment le même lieu qui eſt encore aujourd'hui nommé *Légune*. C'étoit un camp où les Romains entretenoient une légion de ſoldats, pour garder le paſſage de Ptolémaïde à Céſarée de Paleſtine. C'étoit, pour ainſi dire, la clef du pays de ce côté-là. Il s'eſt donné pluſieurs combats aux environs de Légion. **D. Calmet.* Dict.

2. LÉGION, *Legiodunum*; c'étoit une ancienne ville de l'Inſubrie: ce n'eſt maintenant qu'un village du duché de Milan, ſitué ſur le bord oriental du lac Majeur.

LEGIONENSIS CIVITAS; Léon, capitale d'un royaume de même nom en Eſpagne. *Legionenſis epiſcopus*, l'*évêque de Léon*; *Legionenſe regnum*, le *royaume de Léon*.

LEGIONUM CIVITAS, ville de la grande Bretagne. Bède cité par Ortélius, *Theſaur.* dit qu'elle eſt nommée *Legaceſter* par les Anglois, & *Cærlegion* par les Bretons. Ortélius ajoûte que c'eſt la même qu'*Iſca*.

LEGISAMO, ancien lieu d'Eſpagne, ſelon Antonin, *Itiner.* entre Aſtorga & Tarragone.

LEGISVOLUMINI, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie. Victor, ſon évêque, ſouſcrivit au concile tenu à Arles, l'an 314. **Harduin.* collect. conc.

1. LEGNA, lieu de l'Aſie mineure, dans la Galatie, ſelon Antonin, *Itiner.* Il la met ſur la route de Claudiopolis à Ancyre.

2. LEGNA, bourg de France, dans la Saintonge, dans l'élection de Marennes.

LEGNAGO, *Leoniacum* ou *Leonicum*, place d'Italie, dans l'état de la république de Veniſe, dans le Véronois, ſur l'Adige, aux confins du Padouan, à vingt-ſept milles de Verone, en allant vers Ferrare. Les Vénitiens l'ont fortifiée. **Baudrand*, édit. 1705.

LEGOPOLIS, ville des Léléges, ſelon Ortélius, qui appuie cette conjecture ſur l'autorité de Cédrene.

LEGROGNO. Voyez LECROGNE.

LEGUM, Λέγον, ville de Sicile, dans les terres, aſſez près de Ségeſte & d'Entalla, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4.

LEHAL, ville de Livonie, au quartier de Vickezland, avec un bon château, ſur la côte de la mer Baltique, & dans une eſpece de baie, à douze milles de Rével. **Baudrand*, édit. 1705.

LEHON, monaſtere de France, en Bretagne, au diocèſe de Saint-Malo, près de Dinan. On l'a nommé enſuite *Saint-Magloire*.

LEJARMA, village d'Aſie, près de l'Euphrate, entre Anna & Tæcrite. **Hiſt. de Timur-Bec*, l. 3, c. 30.

LEIBNITZ, bourg & château d'Allemagne, dans la baſſe Carinthie, ſur la riviere de Secka, & les frontieres de la Stirie.

LEICESTER, ville d'Angleterre, dans la province à laquelle elle donne le nom de *Leiceſterſhire*, ſur la Stoure, à quatre-vingt milles de Londres. Elle eſt dans une agréable ſituation, & ornée de pluſieurs beaux bâtimens. Il y a cinq paroiſſes. Cette ville a été autrefois grande, riche & bien peuplée. Il y avoit une égliſe collégiale, une abbaye, & un château pour ſa défenſe; mais elle fut démantelée par Henri II, qui l'aſſiégea & la prit, à l'occaſion de la rebellion ſuſcitée contre lui par Robert Crouch, comte de Leiceſter. Richard III y fut enterré, après la journée de Bosworth. La dignité de *comte de Leiceſter* eſt plus ancienne que la conquête d'Angleterre par les Normands; car il y a eu trois comtes de Leiceſter, du tems que les Saxons régnoient, ſavoir Léofrike, Algar & Edwin. **Etat préſent de la Grande-Bretagne*, t. 1, p. 82.

LEICESTERSHIRE, province d'Angleterre, dans l'intérieur du pays, au diocèſe de Lincoln; elle a quatre-vingt-ſeize milles de tour, & contient environ cinq cents ſoixante mille arpens, & quatre-vingt-dix-huit mille ſept cents maiſons. C'eſt un pays où l'on reſpire un bon air, & où le terroir abonde en bleds & en pâturages. Les pois & le féves particulierement y viennent

très bien. Il y a auſſi abondance de charbon de terre, & la laine de ſes brebis eſt la plus grande qu'il y ait en Angleterre. Ses principales rivieres ſont la Stoure, le Reck, & le Swift. **Etat préſent de la Grande-Bretagne*, t. 1, p. 82.

Ses villes & bourgs où l'on tient marché.

LEICESTER, LA CAPITALE.

Ashby de la Zouch,	Hinckley,
Bilsdon,	Lutterworth,
Bosworth,	Loughborough,
Harborough,	Milton,
Hallaton,	Mount-Sortel,
Kegworth.	

LEIDA. S. Athanaſe nomme ainſi dans ſon Apologie à Conſtantin, un ſiége d'Italie, dont l'évêque s'appelloit *Denis*. C'eſt ſans ſans doute une corruption du nom de *Lauda* du mot *Laus*.

1. LEIDE, ville de Hollande. Voyez LEYDE.

2. LEIDE. (l'île de) Voyez au mot LEYDE.

LEIGH, bourg d'Angleterre, dans la province de Lancaſtre. On y tient marché public. ** Etat préſent de la Grande-Bretagne*, t. 1.

LEIGHNIGH, ou LEIN. Voyez l'article LEINSTER.

LEIGNE, (LA RIVIERE DE) riviere de France, en Champagne, au comté de Tonnerre. Elle a ſa ſource à Leigne, d'où, ſerpentant vers le nord, elle paſſe à l'abbaye de Molesme, & va ſe perdre dans la Seine, au midi de Bar-ſur-Seine. ** Robert de Vaugondy*, Atlas.

LEIGTHON, bourg d'Angleterre, dans la province de Bedford. On y tient marché public. *Etat préſent de la Grande-Bretagne*, t. 1.

LEIME, *Lumen-Dei*, abbaye de France, dans le Querci, au diocèſe de Cahors. Ce ſont des religieuſes.

LEINE, (LA) riviere d'Allemagne, elle a ſa ſource à Heyligenſtadt, dans l'Eichfeld, paſſe à Gottingen qu'elle traverſe, à Eimbecke, & reçoit au village de Coldingen la riviere d'Innerſte, après quoi elle continue de ſerpenter vers le nord, paſſe à Hannover, de-là à Neuſtadt, & va ſe perdre enfin dans l'Aller ** Sanſon*, Atlas.

LEININGEN, ville d'Allemagne. Voyez LINANGE.

LEINSTER, *Lagenia*; quelques-uns l'ont nommée *Lemſter*, & anciennement *Lagen*; les naturels du pays l'appellent *Leighnigh*, ou *Leighningh*, & les Gallois *Lein*. Elle eſt bornée à l'eſt par la mer d'Irlande, ou le canal de Saint-George, à l'oueſt par la province de Connaught, dont le Shannon la ſépare, au nord, par le comté d'Ulſter, au ſud par l'Océan, & au ſud-oueſt par le comté de Munſter que la Shure en ſépare durant un petit eſpace de chemin. Pour ſa figure, elle approche un peu de celle d'un triangle. ** Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 3, p. 19.

Sa longueur depuis les parties les plus ſeptentrionales d'Eaſt-Meath juſqu'à Hoocke-Tower, la pointe méridionale du comté d'Wexford, eſt d'environ cent douze milles, & ſa largeur depuis la ville d'Wicklow juſqu'à la partie la plus occidentale du comté du roi, & de ſoixante & dix milles ou environ; elle peut avoir près de trois cents ſoixante milles de circuit, à compter ſes tours & ſe retours.

Ses principales rivieres ſont le Barrow, la Shure, la Boyne ou Leffy, la Nure, l'Urrin ou la Slane & l'Inni.

L'air de cette province eſt doux & ſerein; le chaud & le froid n'y ſont jamais exceſſifs. Elle eſt très-fertile en grains & en pâturages, en gros & en menu bétail, en poiſſons & en oiſeaux aquatiques; elle nourrit auſſi de très-bons chevaux. Ses habitans reſſemblent beaucoup pour les mœurs aux Anglois de qui ils ſont deſcendus pour la plûpart, & c'eſt la plus conſidérable de toutes les provinces d'Irlande.

Après que Guillaume III eut fait le maréchal de Schomberg duc & pair d'Angleterre, & que celui-ci eut laiſſé le titre à ſon plus jeune fils, le comte Charles, préférablement à ſon aîné, le comte Ménard, avant que le titre échût au dernier, le même roi le fit duc de Leinſter.

Il y a dans cette province un archevêché, qui eſt celui de Dublin, & trois évêchés; il y en avoit autrefois davantage, ſavoir:

Laghlin, Glendelach, Kildare, Kilkenni, Fearn.

Il y a ſeize villes qui ont des marchés publics, quarante-ſept ville, de commerce, autant de villes ou bourgs qui ont droit d'envoyer leurs députés au parlement, cent deux châteaux bien fortifiés par les Anglois, & neuf cents vingt-ſix paroiſſes. La principale de toutes les villes eſt Dublin, capitale du royaume d'Irlande.

Cette province étoit autrefois partagée en deux *royaumes*, celui de *Leinſter* & celui de *Méath*. Chacun avoit ſon roi, juſqu'à ce qu'ils vinrent à ſe brouiller enſemble, & leur meſintelligence donna occaſion à Henri II de les conquérir l'un & l'autre. Leinſter a toujours été, depuis ce tems-là, inſéparablement annexé à la couronne d'Angleterre. Méath fut donné à un ſeigneur Anglois, nommé *Hugue Lacy*, à titre de fief à cens: dans la ſuite il fut néanmoins réuni à la couronne, & il ne forme plus aujourd'hui qu'une même province avec Leinſter. Ce pays étoit anciennement partagé entre divers peuples, ſavoir:

Les BRIGANTES qui occupoient	Kilkenny, Catherlagh, Le comté du roi, Le comté de la reine.
Les MENAPIENS qui occupoient	Wexford & les environs.
Les CAUCI qui avoient	Wicklow & ſes dépendances.
Les BLANII, ou ELBANII, qui tenoient	Dublin, Eſt-Méath, Weſt-Méath.

Enſuite le pays fut diviſé en deux royaumes, comme nous venons de dire. On le diviſe préſentement en onze *comtés*, qui ſont:

Longfoord,	Kildare,
Weſt-Méath,	Le comté du roi,
Eſt-Méath,	Le comté de la reine,
Dublin,	Kilkenny,
Wicklow,	Catherlagh,
Wexford.	

L'Etat préſent de la grande Bretagne comprend dans cette province le comté de Louth; ainſi il y en a douze.

LEINUM, ancienne ville de la Sarmatie, en Europe, ſelon Ptolomée. Le grec porte *Λειανον*, *Leianum*.

C'eſt aujourd'hui *Lucko*, ville de Pologne, dans la Volhinie, ſelon le ſentiment de Niger.

LEIPSIC, LEIPSIG, LEIPSICK, *Lipſia*, grande ville d'Allemagne, dans la Miſnie, au cercle qui en prend ſon nom, dans une belle plaine, & un terroir fertile & agréable, entre deux grandes rivieres, la Saale & la Mulde, au confluent de trois autres rivieres, la Pleyſſe, l'Elſter, & la Barde. On met ſa longitude à 30 d. 40′, & ſa latitude à 51 d. 15′. La ville eſt carrée, & n'eſt pas fort grande; mais elle eſt très-accréditée pour le commerce. Elle a de remarquable ſes prairies, ſes jardins, ſes murs, ſes foſſés, ſes tours, le palais, la forteresſe, deux égliſes, deux écoles particulieres, une académie, un tribunal où ſe jugent les cauſes de la province, & trois foires par an. C'eſt le dépôt d'une infinité de marchandiſes. Il y avoit pluſieurs monaſteres & couvens. Celui des chanoines réguliers fut fondé par Thierri, margrave de Miſnie, l'an 1218. Celui de S. Thomas fut confirmé par l'empereur Adolphe, l'an 1294. Il y avoit un couvent de religieuſes hors de la ville, outre un monaſtere de Bernardins de l'ordre de Cîteaux. Trois forts, qui furent enfermés dans l'enceinte des murailles, furent conſacrés à des uſages religieux. Celui de la porte du Grim fut donné aux Dominicains, qui y bâtirent une égliſe en l'honneur de S. Paul. L'autre eſt ce qu'on appelle *Pleiſſenbourg*. Le troiſiéme étoit dans la rue des Franciscains qui

qui y éleverent auſſi une magnifique égliſe. La ville qui, jusques-là avoit été triangulaire, devint à-peu-près carrée, par les accroiſſemens qu'on y fit. En 1263, Thierri, margrave de Lansberg, accorda aux habitans le privilege de ſe gouverner par leurs propres loix, & de ne pouvoir être cités que devant leurs magiſtrats. Vers l'an 1520, les échevins de Leipſig commencerent à ouvrir leur tribunal, & à décider les procès. Auguſte, duc & électeur de Saxe, régla ainſi ce collége: il y a un préſident, ſix aſſeſſeurs, dont trois ſont juriſconſultes, & trois conſeillers, avec un actuaire. L'an 1488, Albert, duc de Saxe, établit à Leipſig un conſeil provincial, dont un gentilhomme eſt préſident, trois gentilshommes aſſeſſeurs, & autant de juriſconſultes, quatre avocats ordinaires pour préparer les cauſes, & pour accorder à l'amiable les parties, deux gentilshommes avec autant de juriſconſultes. La foire de Leipſig fut confirmée par l'empereur Maximilien I, en 1467 & en 1469. Il régla qu'on la tiendroit deux fois l'an, en automne & au premier Janvier, avec défenſe, d'en tenir de pareille dans les pays de Halberſtadt, de Misnie & de Mersbourg, à la diſtance de quinze milles. L'univerſité de Leipſig fut formée de celle de Prague, ſous l'électeur Frédéric, en 1408; il lui accorda deux colléges. Les nations y ſont diſtinguées en diverſes claſſes, qui portent les noms de *Misnie*, de *Baviere*, de *Saxe* & de *Pologne*. Jean XXIII, pape, accorda à l'univerſité ſix canonicats, deux de l'évêché de Misnie, deux de Mersbourg, & deux de Naumbourg & de Zeitz. Les princes lui firent auſſi préſent de trois villages. Maurice lui fit beaucoup de bien à ſon tour; lui donna cinq villages, & y fit venir d'habiles profeſſeurs. Joachim Camerarius fut de ce nombre. Le palais fut bâti, en 1556, avec les boutiques des marchands, & le poids au-deſſus duquel eſt une grande ſale où ſe font les feſtins des perſonnes de diſtinction. Le Pleiſſenbourg fut commencé par Maurice, & achevé par Auguſte. L'univerſité de Leipſig a eu des Souverains pour ſes recteurs. En 1595, Ulric, duc de Sleswig & de Holſtein, fut recteur; en 1602, ce fut Jules, duc de Stetin & de Poméranie; & deux ans après, ce fut Adolphe-Frédéric, duc Mecklenbourg. Cette ville & ſon territoire ont ſervi de théatre à pluſieurs événemens fameux, durant la longue guerre d'Allemagne. * *Bertius*, Comment. rer. German. *l.* 3, *p.* 501.

Ortélius croit que cette ville a été connue de Ptolomée, ſous le nom de *Cupfurdum*.

LEIRAC, prieuré de France: c'eſt le même que *Lairac*. Il y a un bourg dont le prieur eſt ſeigneur conjointement avec le roi. Corneille dit que c'étoit une ville, mais qu'elle a été démantelée.

LEIRIA, ville de Portugal, dans l'Eſtramadoure, entre les torrens de Lis & de Linares, à trois lieues de l'Océan, à dix-ſept de Lisbonne, & à onze de Coïmbre; il y a un évêché ſuffragant de Lisbonne. Le ſiége fut érigé, l'année 1544, par le pape Paul III. Il y a trois paroiſſes & quelques communautés religieuſes: la ville eſt environnée de fortes murailles, & défendue par un château. * *Baudrand*, édit. 1705. *Descr. fumaria del Reino de Portugal.*

LEISZNICK, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe, dans la Misnie, ſur la Mulde, au pays de Leipſig, à quatre milles de Meiſſen, & à cinq de Leipſig, entre ces deux villes. * *Baudrand*, édit. 1705.

LEITH, ou LYTH, ville d'Ecoſſe, avec un port de mer dans la province de Lothian, ſur le golfe de Forth, à un mille écoſſois d'Edimbourg. On y voit les ruines d'une forteresſe qui y avoit été élevée du tems de Cromwel: elle a été démolie comme les autres fortifications de cette place. C'eſt le port d'Edimbourg, & le plus fréquenté de toute l'Ecoſſe. L'auteur de l'Etat de la grande Bretagne, *t.* 2, *p.* 245, en parle comme d'une ville floriſſante. Jouvin de Rochefort, *Voyage d'Angleterre*, parle ainſi de cette ville. Elle eſt ſituée à l'embouchure d'une riviere de même nom, qui forme un port ſi profond en ſe déchargeant dans l'Océan, que les plus gros vaiſſeaux entrent juſqu'au milieu de la ville, où ils abordent chargés, & ſe rangent le long du quai, quelquefois au nombre de plus de cinquante. Cette riviere de Leith fait la ſéparation d'un grand fauxbourg ſitué à l'autre bord, où l'on paſſe ſur un grand pont de bois, qui joint ce fauxbourg à la ville. C'eſt la demeure des pêcheurs & des matelots; & il y a des chantiers où l'on bâtit d'aſſez gros vaiſſeaux. On voit du même côté une citadelle au bord de la mer, dont les vagues ont miné les baſtions, de telle maniere que l'on n'y tient plus de garniſon pour la garder. (C'eſt ſans doute la même citadelle dont nous avons marqué ci-deſſus la démolition.) Enſuite de ce grand quai, il y a un mole en façon d'un pont de bois. Ce mole s'avance plus de deux cents pas dans la mer, pour empêcher que les ſables qu'elle entraîne ne bouchent l'entrée du port.

LEITLAND. Voyez LETTEN.

LEITOMERITZ. Voyez LEUTMERITZ.

LELAANNONIUS SINUS, ou plutôt LEMAANNONIUS, comme on lit dans les meilleurs manuſcrits de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3; golfe de l'iſle d'Albion, ou, ce qui eſt la même choſe, de la Grande-Bretagne; je crois que c'eſt le Logh-Fyn, partie du golfe de la Clyd, en Ecoſſe.

LELÆA. Voyez LILÆA.

LELALITANUS, ou LELALITENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, ſelon la Conférence de Carthage, citée par Ortélius.

LELANTA, ou LELANTUS CAMPUS, campagne de Gréce, dans l'Eubée, au-deſſus de Chalcide. Strabon, *l.* 10, *p.* 447, dit qu'il y avoit des eaux chaudes minérales, que Cornélius Sylla, général des Romains, prit pour ſa ſanté.

1. LÉLEGES, (LES) ancien peuple d'Aſie. Homere, *Iliad.* l. 21, dit: Altès, qui régne ſur les belliqueux Léleges, dans la ville de Pédaſe, ſur les bords du Satnion. Strabon, *l.* 13, *p.* 605, dit: quand vous aurez paſſé le promontoire Lectum, vous verrez les villes les plus conſidérables des Eoliens, & vous entrerez dans le golfe d'Adramytte, au bord duquel Homere place la plus grande partie des Léleges & des Ciciliens..... car la croupe, qui s'étend depuis le promontoire de Lectum juſqu'à l'Ida, eſt au-deſſus de l'entrée du golfe, & c'eſt-là qu'Homere place d'abord les Léleges. Il dit, *l.* 12, *p.* 572: les Pélaſgues, les Caucons, & les Léleges, nations qui parcouroient anciennement diverſes parties de l'Europe..... Les Gariens qui étoient autrefois établis dans les iſles, & les Léleges, commencerent à habiter le continent, par l'aſſiſtance des Crétois.... Les montagnards de la Piſidie, partagés de même que les Ciliciens, ſous la domination de quantité de petits tyrans, s'accoutumerent au brigandage; & on dit que les Léleges, peuple vagabond, s'étant anciennement mêlés avec eux, vivoient en leur compagnie, à cauſe de la reſſemblance de leurs mœurs. Il faut remarquer que les Ciliciens de Strabon, en ce paſſage, ne ſont pas ceux qui habitoient au midi de l'Aſie mineure. C'étoient des Ciliciens plus ſeptentrionaux, comme il paroît par ces paroles du même géographe, qui ſervent en même tems à faire connoître que les Léleges avoient ſéjourné dans la Carie, & ſur-tout aux environs de Milet. Dans toute la Carie, dit-il, *p.* 611, & à Milet, on montre les ſépulcres, les ſorteresſes & les maſures des villages des Léleges: les Ciliciens d'Homere occupoient le bord de la mer, immédiatement après les Léleges; & ce pays eſt préſentement occupé par les peuples *Adramytteni*, *Atarnæi* & *Pitanæi*, juſqu'à l'embouchure du Caïque. Ainſi on peut en conclure que les Léleges étoient un peuple vagabond, mêlé enſuite avec les Cariens, les Piſidiens & autres nations, & que la plus grande partie habitoit le long du golfe d'Adramytte, auprès des Ciliciens d'Homere. Strabon croit que ces deux peuples avoient de leurs troupes dans l'armée des Troyens contre les Grecs, & que ſi Homere ne les a point mis dans la liſte du ſecond Livre, c'eſt qu'ils ne faiſoient pas une aſſez grande figure.

2. LÉLEGÈS, ancien nom des Mégariens, ſelon Pauſanias, *l.* 1, *c.* 39, & *c.* 44, il dit qu'une tradition des Mégariens prétendoit, que douze générations après Carès, fils de Phoronée, Lelex vingt d'Egypte, & que, ſous ſon régne, les habitans de la Mégaride furent nommés *Léleges*; qu'il eut pour fils Cæſon, qui fut pere de Pylas, dont le fils Sciron épouſa la fille de Pandion.

3. LÉLEGES. (LES) Le même Pauſanias, *l.* 3, *c.* 1, dit que le premier roi de la Laconie fut Lélex, originaire du pays, & que les peuples qu'il gouvernoit (c'eſt-

à-dire les Lacédemoniens) en prirent le nom de *Léleges:* il dit auſſi, *l.* 4, *c.* 1, que la Laconie en fut appellée *Lélégie.*

Pauſanias, *l.* 7, *c.* 2, fait entendre que les Cariens faiſoient anciennement partie des Léleges.

LÉLÉGIE, (LA) ancien nom de la Laconie. Voyez LÉLEGES 3.

LÉLÉGIS, ancien nom de la ville de Milet, au rapport de Pline, & d'Etienne le Géographe. Voyez MILETUS. 1.

LELII, peuple d'Aſie, vers les Palus-Méotides, ſelon Orphée, *Argonaut.*

LELOW, ville & château de la haute Pologne, ſur la riviere de Pileza, dans le palatinat de Cracovie, à dix-ſept lieues au nord de cette capitale.

LÉMAN, (LE LAC) lac de Suiſſe & de Savoye. On le nomme auſſi communement le *lac de Genève.* Il occupe une partie du côté méridional de la Suiſſe, & lui ſert de barriere, la ſéparant de la Savoye. Il fait à-peu-près la figure d'un arc ou d'une demi-lune, dont le côté convexe regarde la Suiſſe; ce qui fait qu'il a ſeize lieues de longueur du côté de la Suiſſe, au lieu qu'il n'en a guères plus de douze du côté de la Savoye. Il eſt aſſez étroit à ſes deux bouts, & va en s'élargiſſant peu-à-peu; enfin, vers ſon milieu, il s'ouvre à la largeur de cinq lieues, à l'endroit de Rolle. Il borde tout le pays de Vaud qui préſente un aſpect tout-à-fait agréable à ceux qui navigent ſur le lac, par la variété merveilleuſe de côteaux, de vallons, de campagnes & de vignobles qu'on y remarque. Ce lac eſt formé en partie par le Rhône, qui le traverſe dans toute ſa longueur, & en ſort à Genève. Il n'y conſerve nullement ſa couleur commé on le prétend; il ne le fait qu'à quelque espace dans la tête du lac, par la violence avec laquelle il y entre; mais il n'y a rien là qui n'arrive à toutes les grandes rivieres, qui ſe préſentent dans quelque lac ou dans quelque mer. Une autre choſe plus ſurprenante, & qui eſt de notoriété publique, c'eſt que ce lac, au contraire de tous les autres, décroît en hiver, & croît en été quelquefois de la hauteur de dix pieds & davantage. On attribue cela aux neiges des montagnes voiſines, qui, ſe fondant en été, par la chaleur, groſſiſſent de leurs eaux les rivieres qui entrent dans ce lac, & le lac lui-même par conſéquent. Ce lac eſt profond, & par-là il n'eſt pas ſi orageux que quelques autres. On y ſent, de tems en tems, des vents ſouterreins qui ſoulevent les eaux, mais qui ne ſont pas dangereux. Il eſt abondant en bons poiſſons: l'on y pêche, entr'autres, d'excellentes truites, & d'une autre eſpece de poiſſon qui, je penſe, eſt particuliere à ce lac, & que nous appellons des *perches.* Il y a environ quarante ans qu'on y voit un poiſſon vorace, nommé *moteila*, dans la langue du pays, qu'on n'y avoit jamais vu auparavant: on ne ſait d'où il eſt venu. Quelques-uns croient qu'il eſt deſcendu du lac d'Yverdon ou de Neufchâtel, où l'on en voit beaucoup de cette eſpece, & qu'il a paſſé par quelques canaux ſouterreins, ou par le moyen du canal qu'on a creuſé entre le lac d'Yverdon & celui de Genève, & qui, communiquant immédiatement au premier de ce lacs, communique à l'autre par le moyen de la riviere la Venoge. D'autres diſent que cela vient d'un étang bâti par un gentilhomme du pays, près de la Venoge, où il y a quantité de ces poiſſons, & que l'étang ayant été gâté par une inondation qui ſuivit de longues pluies, le poiſſon qui s'y trouva s'en alla dans la Vénoge, & de-là paſſa dans le lac. Quoi qu'il en ſoit, il y fait beaucoup de mal, mangeant les autres poiſſons comme le brochet. Je remarquerai encore, que le lac de Genève eſt le ſeul de tous ceux de la Suiſſe, qui ne ſe gele jamais. * *Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 4, p. 306.

LEMANO, ou ODDISSO, ancienne ville de Bulgarie, ſur les confins de la Romanie, & près de la mer Noire, ſur le cap Lémano, anciennement appellée *Triſtra.*

LEMANUS, ou LELIENUS, nom latin d'une riviere d'Angleterre, ſelon Lhuyd, qui dit que le nom vulgaire eſt *Rotler*; c'eſt ce que dit Ortélius. Gale, *in Antonin.* p. 84, écrit *Rother*, & dit que la Rother ne ſauroit être la riviere *Lemana;* car c'eſt ainſi que l'annoyme de Ravenne, *l.* 5, *c.* 31, écrit ce nom. Le même anonyme en fournit la preuve; car il nomme de ſuite *Lemana* & *Rovia*, comme des rivieres différentes l'une de l'autre; il n'y a nul doute que *Rovia* ne ſoit la Rother. Lemana eſt la *Lyme;* c'eſt d'elle que prend ſon nom le port de Lyme, nommé par Antonin *Lemanis portus*, à ſeize mille pas romains de *Durovernum*, qui eſt Cantorbéri. C'eſt d'elle auſſi que prend ſon nom *Lymchill*, montagne voiſine.

LEMAVI, ancien peuple de l'Eſpagne Tarragonnoiſe, ſelon quelques exemplaires de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui leur donne pour ville *Dactonium.*

LEMBA, ville d'Aſie, ſelon Joſeph, *Antiq. l.* 13, *c.* 23, qui la met entre les villes que le Juifs poſſédoient dan les pays des Moabites.

LEMBAIS, village de France. Il en eſt parlé dans la Vie de ſainte Hunegonde par Surius. * *Ortel.* Theſaur.

LEMBEGE, ville de France, dans le Béarn, où elle eſt la capitale d'une petite contrée appellée le *Parſan de Vieuill*, qui confine avec le bas Armagnac, & qui eſt mêlé de vignobles, de terres labourables & de châtaigniers. Quoique cette ville ſoit petite, les habitans l'élevent comme ſi c'étoit la premiere du pays. Le quartier où elle eſt ſituée, produit de bons vins. * *Corn.* Dict. *Davity.* Béarn.

1. LEMBERG, LEWENBERG, ou LEUTEMBERG, *Leoborga*, ville de baſſe Sileſie, dans le duché de Jawer. C'étoit autrefois une bonne ville; mais les guerres l'ont ruinée. * *Hubner*, Geogr. *p.* 620.

2. LEMBERG, ville de la Pologne, dans la petite Ruſſie, ou la Ruſſie rouge, au palatinat de Lemberg, dont elle eſt la capitale. Les Polonnois la nomment LUVOW, qui eſt le vrai nom: les Allemands la nomment LEMBERG, & on l'appelle en latin *Leopolis.* Quelquefois on dit en françois LÉOPOL. Voyez ce mot.

LEMBOLLAS, petite riviere de France, dans le Querci. Elle a ſa ſource entre les villages de Palias & de Saint-Hilaire; & après avoir reçu les eaux de la Lute & de quelques autres ruiſſeaux, elle ſe perd dans le Tarn, à l'orient de Moiſſac. * *Sanſon*, Atlas.

LEMBOURG, village de Pologne. Voyez LÉOPOL.

LEMBRO, iſle de l'Archipel, ſur la côte de la preſqu'iſle de Romanie. Les anciens l'ont nommée IMBROS. Elle a vingt-ſept milles de circuit, avec un bourg de même nom, & un port ſur ſa côte orientale. Elle eſt à douze milles du cap Grec & des bouches des Dardanelles, en allant vers l'iſle de Stalimène, preſqu'au milieu, entre l'iſle de Samandrachi & celle de Ténédo. Baudrand ajoûte qu'elle eſt mal placée dans toutes les Cartes récentes. Il ne faut pas comprendre dans ce nombre celle de la Gréce, par De l'Iſle, ni celle de la Méditerranée par Berthelot. * *Baudr.* édit. 1705.

LEMELLENSE-CASTELLUM, ville d'Afrique, dans la Mauritani Sitifenſe: il en eſt parlé au ſecond Livre de S. Optat, du Schiſme des Donatiſtes; & dans la Notice épiſcopale d'Afrique, on trouve ce nom un peu déguiſé; & l'évêque de ce lieu y eſt nommé *Jacobus Lemeleſenſis*, entre les évêques de la Mauritanie Sitifenſe.

LEMÈNE, petite riviere d'Italie, dans l'état de Veniſe & au Frioul; elle coule du ſeptentrion au midi, entre la Livenza & le Tajamento. Elle paſſe à Porto-Gruaro & à Concordia, puis ſe rend dans le golfe de Veniſe, vis-à-vis de Caorle. * *Baudr.* édit. 1705.

LEMENNIS, ou LEMNIS, lieu d'Afrique, dans la Mauritanie Céſarienſe, à l'entrée, en venant de la Mauritanie Tingitane, à l'orient, & à deux mille pas du fleuve Malva, qui ſéparoit les deux Mauritanies. * *Antonin*, Itiner.

LEMFOCTENSIS. Voyez LAMFOCTENSE.

LEMGOW, petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, au comté de la Lippe, ſur la riviere de Bege, à quatre milles de Minden. Elle appartient à la branche aînée des comtes de la Lippe. * *Hubner*, Geogr. *p.* 508.

LEMICA; Sigebert de Gemblours, cité par Ortélius, fait mention, dans ſa Chronique, de *Lemica*, ville d'Eſpagne, dont Idace étoit évêque. Ortélius croit que c'eſt la même ville que *Lameca.* Voyez LAMEGO.

LEMINCUM, ou LEMNICUM, ancien lieu de la Gaule Narbonnoiſe, ſelon l'Itinéraire d'Antonin, où il eſt marqué ſur le chemin des Alpes-Graïennes, à Vienne; ce lieu s'appelle *Lemens*, près de Chambéry, & fut donné, dans le onziéme ſiécle, à l'abbaye d'Ainai de Lyon, par Rodolphe III, roi de Bourgogne.

LÉMISE, village, & autrefois ville épiſcopale de l'iſle

de Cypre, sur la côte méridionale de l'isle; en latin *Lemissus nova* ou *Neapolis*.

LEMNICUM. Voyez LEMINCUM.

LEMNIS. Voyez LEMENNIS.

LEMNOS, isle de Gréce, dans la mer Ægée; Pline la met à vingt-deux milles d'Ombros, & à quatre-vingt sept milles du mont Athos: elle a, selon le calcul de Pline, *l.* 4, *c.* 12, cent douze milles de circuit. Il y a deux villes, savoir *Hephæstia* & *Myrine*, dans le marché de laquelle le mont Athos jette son ombre durant le solstice. Etinne dit: Lemnos, isle vers la Thrace, a deux villes, Hephæstia & Myrine. C'est à cause de ces deux villes qu'on la surnommoit *Dipolis*, δίπολις, mot dont se sert le scholiaste d'Apollonius, *ad l.* 1, *v.* 604; Ptolomée a place aussi ces deux villes; mais il dit *Hephæstiade* au lieu d'*Hephæstia*, & il les met l'une & l'autre dans les terres. Le nom d'*Hephæstiade* vient d'Ἥφαιστος, qui est le nom grec de Vulcain, le dieu du feu, à qui cette isle étoit consacrée. Valerius Flaccus, *Argonaut.* l. 2, v. 78, dit:

Jam summis Vulcania surgit
Lemnos aquis.

& v. 95:

Lemnos cara Deo, nec famâ notior Ætnæ
Aut Lipares Domûs.

Il y avoit dans cette isle un des quatre fameux labyrinthes de l'antiquité. Elle étoit fort tourmentée par les sauterelles, selon Pline, *l.* 11, *c.* 29; & l'on imposa à chaque habitant l'obligation d'en apporter au magistrat un certain nombre tous les ans. Pline, *l.* 35, *c.* 6; & Vitruve, *l.* 7, *c.* 7, parlent d'une sorte de terre rouge nommée *sinopis*, dont la meilleure espèce se trouvoit dans l'isle de Lemnos. Davity parle fort au long de la terre de Lemnos, qui a, dit-il, donné de tout tems beaucoup de réputation à cette isle. On lui attribue de grandes vertus pour arrêter le sang, pour garantir des suites du poison & de la piqûre des serpens, & pour guérir les maux de reins & de rate. On tiroit anciennement cette terre avec beaucoup de céremonies; une prêresse faisoit cette fonction solemnelle, & chargeoit de cette terre une charette que l'on conduisoit à Hephæstia. Présentement on ne fait pas moins de préparatifs pour aller prendre cette terre au haut d'une colline rougeâtre, qui ne porte aucune plante. Les Turcs, les Grecs, les prêtres & les Caloyers s'assemblent, le 6 d'Août, jour de la Transfiguration de Jesus Christ, & après la messe que l'on célébre dans une chapelle, selon la liturgie gréque, ils vont tous en ordre à la colline qui est à trois portées de fléches de la chapelle. Ce jour-là même on y envoie de grand matin des gens pour fouir & trouver la veine d'où cette terre se tire; & après qu'on l'a tirée, les Caloyers la mettent dans de petits sacs qu'ils donnent aux Turcs qui sont préfens, & particuliérement au Sous-Bachi de l'isle qui en envoie la plus grande partie au Grand-Seigneur, & vend le reste aux marchands, ou le garde pour son usage. Il y a dans l'isle une forteresse occupée par les Turcs, & où réside le Sous-Bachi, qui est le gouverneur de l'isle. Les Chrétiens habitent la campagne & sont fort laborieux. Il y a soixante & quinze villages. Le nom moderne de l'isle est *Stalimene* ou *Stilimenos*, noms corrompus d'ἐς τὸν λιμένα. **Cosm.* Dict.

LEMO, petite riviere d'Italie. Elle sort de l'Appennin, dans l'état de Genes, & passe à Voltaggio & à Gavi, puis se rend dans l'Orbe au territoire d'Alexandrie dans le Milanez. ** Baudrand.* édit. 1705.

LEMONIUS-PAGUS, village d'Italie auprès de Rome, en sortant de la porte Capène, dans la voie Latine, selon Festus. Frontin nomme un bourg *Lemonium*, dans un exemplaire manuscrit de son Livre de la Mesure des champs. **Ortel.* Thesaur.

LEMOVICES, ou LIMOVICI, ancien peuple de la Gaule Aquitanique. C'est aujourd'hui le Limousin, province de France, ou, ce qui revient au même, les diocèses de Limoges & de Tulle, ce dernier n'étant qu'un démembrement de l'autre. Jules César, *de Bello Gallico.* l. 7, c. 75, les nomme dans une espece de liste qu'il a donné lieu à quelques modernes de croire qu'il les avoit placés entre les cités armoriques ou maritimes. *Universis civitatibus quæ Oceanum attingunt quæque eorum consuetudine Armoricæ appellantur, quo sunt in numero Curiosolites, Rhedones, Ambiburi, Cadetes, Osismii, Lemovices, Veneti, Unelli, Sena.* (*Millia.*) On voit bien que César nomme ici des peuples de la côte de Bretagne & aux environs. Nicolas Sanson ne s'accommode point de ce prétendu déplacement. Il en parle ainsi dans ses Remarques sur la Carte de l'ancienne Gaule. « *Lemo-* » *vices*, dit-il, sont mal-à-propos mêlés entre les cités » armoriques, ou maritimes, pour diverses raisons. Les » cités, ou peuples armoriques & maritimes, s'étendent » le long de la mer, & depuis la Loire jusqu'à la Seine » inclusivement, & s'entre-tiennent les uns aux autres. » *Lemovices* sont éloignés de la mer, & loin au-delà » de la Loire, & ne touchent point aux autres cités ou » peuples armoriques. César aussi en fait mention entre » d'autres peuples, avant que de venir aux peuples ou » cités armoriques. César encore distingue les peuples » *Pictones* & *Santones*, bien qu'ils soient sur la mer, » du corps des cités armoriques, à plus forte raison » *Lemovices*, qui sont plus avant dans les terres & au-» delà de *Santones* & *Pictones*, à l'égard des cites ar-» moriques. *Lemovices* donc ne peuvent être censés en-» tre ces cités armoriques, puisqu'ils en sont séparés » par d'autres peuples qui n'en sont point, puisqu'ils » ne touchent point à la mer, & qu'il en a été fait » mention séparément & hors des cités armoriques. » » Ces derniers mots regardent divers autres passages, où un peuple nommé *Lemovices*, est accompagné d'autres noms de peuples qui ont plus de rapport avec le Limousin. Dans le chapitre cité ci-dessus, quelques lignes avant les mots rapportés, on lit: *Bellovacis X. totidem Lemovicibus, octona Pictonibus & Turonis*, &c. Ces mots sont remarquables, & nous en ferons usage dans le moment. Au chapitre 4 du même Livre, on lit: *Senones, Parisios, Pictones, Cadurcos, Turones, Aulercos, Lemovices, Andes*, &c. Il n'est point question ici d'Armoriques. Ciaconius & Joseph Scaliger, ne connoissant point de peuple nommé *Lemovices* sur la côte, effacent ce nom du passage que j'ai rapporté en premier lieu. Cependant Davies témoigne que tous les manuscrits & le traducteur Grec fournissent ce nom en cet endroit. Ainsi il y a de la témérité à l'en ôter. Il y avoit certainement un peuple *Lemovices*, duquel Limoges & le Limousin conservent encore le nom & le pays; mais de même qu'il y avoit trois peuples à qui le nom d'*Aulerci* étoit commun, ne peut il pas y avoir eu deux peuples nommés *Lemovices?* Le chapitre même de César fait voir que cela est ainsi; car, dans le détail des milices que l'on demanda aux provinces, il met dix mille hommes pour le contingent du peuple *Lemovices*, c'est-à-dire du Limousin, & seulement six mille aux peuples Armoriques, dont les autres *Lemovices* faisoient partie. Mais qui sont ces *Lemovices* maritimes? nous l'ignorons. Combien d'autres peuples dont l'existence est certaine & le pays entiérement inconnu? Il y avoit donc deux peuples nommés *Lemovices* par César dans un même chapitre, savoir:

1. LEMOVICES, anciens habitans du Limousin.

2. LEMOVICES, ancien peuple de la Gaule, vers la côte de Bretagne.

LEMOVII, ancien peuple de la Germanie, selon Tacite, *de Mor. Germ.* c. 38. Il les associe avec les Rugiens. L'isle de Rugen décide du lieu où étoient les Rugiens dont elle conserve le nom. Cluvier, *German. ant.* l. 3, c. 35, croit que ce peuple *Lemovii* est le même, qui a été ensuite nommé les *Herules*. Quelques savans ont cru que les Lémoviens & les Rugiens étoient séparés par la Viper; mais c'est une conjecture sans preuve. Strabon, *l.* 7, parle aussi du peuple *Lemovii*.

LEMPDE, bourg de France, dans l'Auvergne, au diocèse de Clermont.

LEMPI; les François appellent ainsi le royaume de Ningo. Voyez NINGO.

LEMPSTER, LEMSTER ou LEOMINSTER, petite ville d'Angleterre, en Herefordshire, avec titre de *baronie*. On y tient marché public, elle envoie ses dé-

putés au parlement, & se distingue par la bonté de son pain & de sa laine. * *Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 1, p. 71.

1. LEMPTA, petite ville d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume de Tunis, avec un château & un petit port, entre Soufe & l'Afrique; les Chrétiens l'appellent *Monaſtero*, selon Baudrand. Marmol, *l.* 6, *c.* 26, dit *Suſi* au lieu de *Souſe*, & *Moneſter* au lieu de *Monaſtero*.

2. LEMPTA ou LEMTA, (LE DÉSERT DE) ou LE DÉSERT D'IGUIDI. Dapper, *Afrique*, p. 227, dit: *Iguidi* est le nom de la principale habitation, & Lempta celui des habitans de ce désert. De l'Isle distingue ces noms, comme signifiant des lieux voisins. Voyez IGUIDI.

LEMURINUS MONS: ce doit avoir été le nom d'une montagne d'Italie dans la Ligurie, si l'on s'en rapporte à une ancienne inscription sur le cuivre, laquelle se garde à Gènes. * *Ortel.* Thes.

LEMWICK, petite ville de Danemarck, dans le diocèse de Rypen au nord, & assez près d'Holsterbrock. * Hermannid. *Descr. Daniæ.*

LENA, (LA) grande riviere d'Asie, dans la grande Tartarie. Elle a sa source dans des montagnes, à deux journées du lac Baikal, & on croit qu'elle en sort par quelques communication souterreine. Le P. Avril, Jésuite, *Voyage de la Chine*, t. 3, p. 179, parle ainsi de cette riviere. Le cours de la Lena est plus uniforme que celui de l'Obi & du Généssai (Jeniſsea;) mais son embouchure est difficile & dangereuse; car, quoiqu'on n'y voie pas tant de glaces que dans l'Obi, la quantité d'écueils & de rochers qu'on y remarque, a empêché jusqu'à cette heure les vaisseaux même médiocres d'y passer. On se hazarde seulement à y conduire quelques gondoles plates pour ramasser certains os de poissons blancs & noirs qu'on trouve sur ces rochers, & dont on se sert pour plusieurs ouvrages. Sur une carte dressée après les dernieres observations, la Lena a sa source au nord du lac Baikal, d'où, serpentant vers le septentrion, elle rencontre la riviere de *Kuta*, g. au-dessus d'Uskut, ville; ensuite elle reçoit la riviere de Wittin, d. celle d'*Olelema*, d. baigne la ville de Jakutskoi, g. se grossit des rivieres d'*Aldan*, d. de Wilwik, g. & de *Siranka*, d. & se perd dans la mer Glaciale, vers le 131e d. de longitude. Son cours est d'environ deux cents-vingt lieues, en n'ayant point d'égard aux détours qu'elle fait, c'est-à-dire qu'il y a cette distance de sa source à son embouchure, en prenant cette distance en droite ligne; nous entendons ici des lieues de 20 au degré. * *Histoire des Tatars*, 2. part. c. 8.

LENCICI, LENSCHITZ, LANDCHUTZ ou LENDSCHUTZ, ville de Pologne, au palatinat de même nom, dans un marais, au bord de la riviere de *Bſura*: elle est ceinte d'un mur & d'un fossé, avec une forteresse bâtie sur un rocher. Il y a assez loin de la ville une église collégiale, dans un lieu qui est très-propre à être fortifié. La ville est remarquable par sa foire, & par la diéte de la noblesse de la province qui s'y assemble, & par les tribunaux qui y résident. * *Andreas Cellarius*, nov. Descr. Polon. *p.* 237.

Le PALATINAT DE LENCICI, province de Pologne: entre les palatinats de Rava, de Siradie, de Calisch, de Posnanie & de Cujavie: on le divise en trois territoires, qui sont autant de petits palatinats, savoir de *Lencici* propre, de *Brezini* & d'*Orlow*. Il y a auſſi quatre châtelains qui ont rang dans les diétes du royaume, savoir ceux de *Lencici*, de *Brezini*, d'*Inovlod*, & de *Conar*.

LENCZNA, ville de la Pologne, dans le palatinat de Lublin, sur la rive droite du Wipers, au nord de Cranoſtaw, sur les confins du palatinat de Chelm. * *Atlas Sinenſis*.

De l'Isle écrit *Lincicza* pour le nom du palatinat & pour celui de la ville.

LENDELIN, ou SAINT-SAUVEUR DE LENDELIN, petit bourg de France, dans la basse Normandie, au diocèse & dans l'élection de Coutance.

LENDENARE. Voyez LENDINARA.

LENDIGO, ou LINDO, (le cap de) cap de la mer de Rhodes, à soixante milles de la ville de ce nom. * *Corn.* Dict. *Le Brun*, Voyage du levant.

LENDINARA, bourg fortifié d'Italie, dans l'état de la république de Venise, sur l'Adige, dans le Polésin de Rovigo, à deux ou trois lieues de la ville de Rovigo. Il y a environ quatre mille habitans, quoique l'air y soit un peu grossier en été. Baudrand le met presqu'au milieu, entre Ferrare & Padoue. * *Corn.* Diction. *Davity*, & *De Seine*, nouveau Voyage d'Italie.

LENE, (la) petite riviere de France, dans le Languedoc, où elle coule & se perd dans la riviere de Tougue.

LENEHAM, ou LENHAM, *Ænhamum*, bourg d'Angleterre, dans le comté de Kent, à six lieues de Cantorbery, vers le couchant. Il s'y est tenu un concile, l'an 1009, appellé *Ænhamenſe concilium*.

LENEY, baronnie d'Irlande, dans la province de Connaught, au comté de Slego, dans sa partie la plus occidentale.

LENGHUIER, bourg d'Asie, dans le Khoraſſan. Il fut bâti par Tamerlan; il a aujourd'hui trois cents boutiques, plusieurs édifices publics, des vignes & des jardins. Le raisin & les melons y sont excellens. * *Manuscrit de la bibliotheque du roi.*

LENIUM, bourg de la Lusitanie, selon Hirtius. * *Ortelius*, Thesaur.

LENNAS, lieu épiscopal d'Asie, selon Guillaume de Tyr, quelque part vers la Syrie, selon Ortélius.

LENNOX ou LENOX, province de l'Ecosse méridionale, sur la côte occidentale; elle est entre Mentheith au nord, & la riviere de Clyde au midi: on la nomme auſſi autrement LE COMTÉ DE DUMBARTON, *the shire of Dumbarton*, du nom de sa capitale. Peut-être qu'elle s'appelle LENOX, par contraction pour LEVENOX, de la riviere de LEVEN, qui sort du lac Lomond, & qui se jette dans la Clyde. Une partie de cette province, particuliérement celle qui est située sur les rivieres, est très-fertile en bleds; mais le reste est plein de montagnes, qui ne sont pas néanmoins infructueuses, puisqu'elles nourrissent quantité de bétail, dont les habitans tirent un grand avantage. Lenox a donné le titre de *comte*, & ensuite celui de *duc*, à une branche de la famille des Stuarts. Matthieu, comte de Lenox, pere de Henri lord Darnley, le pere de Jacques VI, annexa, par son mariage avec la reine, Marie d'Ecosse, cette province à la couronne. Ensuite elle fut donnée par Jacques VI à Esme, fils du seigneur d'Aubigni, en France, qui étoit d'une branche de la famille de Lenox, laquelle fut éteinte par la mort de la duchesse de Richemond & Lenox. Cette branche de Lenox a produit de grands hommes, particuliérement Bernard, qui, sous le régne de Charles VIII & celui de Louis XII, commandoit six mille Ecossois au service de la France, & qu'on appelloit les *ſix mille diables*, à cause de leur valeur. Ce Bernard rendit auſſi grand service à Henri, duc de Richemond, lorsqu'il s'en alla de France en Angleterre, pour détrôner Richard III. Les autres familles de marque de cette province sont les Cambels, Colchous, Napers, Mardalans, Macalans Haldent. Quelques-uns des Hamiltons & des Semples, & les Buchanans, sont auſſi originaires de ce pays, qui a produit George Buchanan, qui a fait tant d'honneur à la république des lettres. Dumbarton est la capitale de la province. * *Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 2, p. 253.

LENONCOURT, seigneurie de Lorraine, au diocèse de Toul, dans la prévôté de Nanci; son église paroissiale est dédiée sous le titre de la *Nativité de la ſainte Vierge*. Cette terre a donné le nom à l'illustre maison de Lenoncourt, après qu'elle eut fait échange, en 1153, avec le souverain du château de Nancy, dont elle portoit le nom, contre cette terre de Lenoncourt & celle de Rosiere-aux-Salines. Cette ancienne famille tire son origine d'Oldéric de Nancy, qui vivoit en 1069. Elle a donné à l'église plusieurs évêques, archevêques & cardinaux. Il y a dans la terre de Lenoncourt cinq chapelles en titre & un hôpital.

LENS, selon Baudrand, ville de France, dans l'Artois, sur le ruisseau de Souchets, à trois lieues d'Arras, & à quatre de Douai. Quelques-uns y ont cherché l'HELENÆ-VICUS, village où Clodion perdit une bataille. Voyez HELENI 7. Quoi qu'il en soit de leur conjecture, Lens a été autrefois une place forte; mais on en a rasé les fortifications. Elle fut prise & reprise bien des fois. Ce fut dans les plaines de Lens que le fameux prince de Condé battit l'armée Espagnole, en 1648. Cette ville fut

cédée à la France par le traité des Pyrénées, en 1659, & n'a point changé de maître depuis ce tems-là.

1. LENTA, bourg de France, dans le haut Languedoc, au diocèse de Toulouse.

2. LENTA, riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure. Son cours est du midi au nord-est, où elle se rend dans le golfe de Venise, entre Pescara & Ortona à Mare. *Magin*, Carte de l'Abruzze.

LENTIA. Voyez LINTZ.

LENTILLAC, bourg de France, dans le Querci, au diocèse de Cahors, & dans l'élection de Figeac.

LENTINI, ville de Sicile, dans la vallée de Noto, sur la riviere à laquelle elle donne son nom, à cinq milles de la mer, à dix de Catane, & à vingt de Syracuse; elle étoit fort considérable avant qu'elle fût endommagée par le tremblement de terre, qui arriva en 1693. Elle est assez peuplée néanmoins.

Lentini est la ville de toute l'isle la plus ancienne. Le lion a été son symbole; c'est ce qu'on voit dans ses anciennes médailles qui sont de douze ou treize cents ans, antérieures aux armoiries qu'on a présentement en Europe. Ces médailles qu'on trouve gravées dans la Sicile de Goltzius, & dans celle de Paruta, se gardent dans plusieurs cabinets. Lentini tire même son nom du lion; car on appelle les habitans de cette ville *Leontini* en latin, & λεοντινοι en grec, du nom λεων, λεοντος.

Les habitans de cette ville firent graver en l'honneur de Philippe V, à son avénement au trône d'Espagne, une médaille qui représente un lion tenant un globe sur lequel est gravée la Sicile, pour marquer que les Lentiniens sont les premiers habitans de l'isle, & qu'ils s'en sont les premiers emparés.

Il y a auprès, sur une montagne voisine, *Carlentini*, forteresse que Charles V fit bâtir. Le lac voisin, connu des anciens sous le nom de *Herculeus lacus*, s'appelle aujourd'hui *lac de Lentini*. Voyez LEONTINI.

LENTIENSES, ancien peuple d'Allemagne, selon Ammien Marcellin, *l.* 15 & 31. Scudus croit que c'est présentement *Linsgoewar*, peuple de la Vindélicie.

LENTUBAT, petite riviere de France, dans la basse Navarre, où elle se joint à la Bidouze, au nord de Saint-Palais. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

LENTUDUM, ville ancienne de la haute Pannonie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 15. Lazius conjecture que c'est présentement *Lutenberg*.

LENTZBOURG, petite ville de Suisse, au canton de Berne, dans l'Argaw, & capitale d'un bailliage qui porte son nom. Elle est fort propre, bâtie dans une vaste plaine, à deux petites lieues d'Arau, au pied d'un mont fort élevé, où est le château du baillif, qui autrefois étoit la résidence des comtes de Lentzbourg. Ces comtes tenoient un rang fort considérable dans le pays. Dès le commencement de l'onzième siécle, Ulric, comte de Lentzbourg, épouia Richenza, fille de Radeboton, comte d'Altenbourg, & sœur de Wernher, premier comte de Hapsbourg. Le dernier mâle de cette race fut Ulric, qui étant entré dans l'ordre des Augustins, fut élu évêque de Coire, dans le pays des Grisons, l'an 1332, & mourut l'an 1335. Le comté de Lentzbourg fut ensuite uni au domaine de la maison d'Autriche, qui en fut en possession jusqu'au concile de Constance, & à l'an 1415, que les Bernois avec les secours de leurs alliés, s'en emparerent, & d'une grande partie de l'Argaw. Le château, qui étoit la résidence des comtes, est fort, & situé avantageusement; & le chemin en est fort rude & fort mauvais. On n'y peut point conduire le vin par des chariots; on tire en haut les futailles par le moyen de quelques poulies faites exprès. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce château, c'est un puits taillé dans le roc, à la profondeur de trois cents pieds. *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 189.

Le bailliage de Lentzbourg a au nord celui de Biberstein, & au midi les terres du canton de Lucerne. C'est un des plus grands, & le plus riche de ceux qui sont entre les mains des Bernois. Il contient une vingtaine de paroisses, & un grand nombre de villages & de châteaux, dont les uns sont ruinés en tout ou en partie, & les autres subsistent encore; entre les premiers sont HAPSBOURG & BRUNECK. C'est dans ce bailliage que sont les bains de SCHINZENACH.

LENUS. Etienne le Géographe nomme ainsi une contrée. Ortelius doute si elle n'étoit point dans la Pélagonie.

LENZA, (LA) riviere d'Italie. Elle a sa source au mont Apennin, sur les frontieres de la Toscane, d'où, courant au septentrion par la vallée de Caulieri, elle sépare l'état du duc de Parme, de celui du duc de Modène, & se rend dans le Pô, auprès de Berfello, vis-à-vis de Viadana. *Magin*, Ital.

LEOCATA. Voyez LECATE & LICATE.

LEODIA-SILVA ou LEODIGA, nom latin de la FORÊT D'ORLÉANS.

LEODIUM. Voyez LIÉGE.

LEODORICIUM, petit bourg de Grèce, dans la Locride, auprès du Pinde, selon Calchondile.

LEOGANE. On prétend que ce nom a été formé de celui d'*Yaguana*, que les habitans de l'isle Espagnole donnoient à un canton de la partie occidentale de cette isle, voisin du lac Xaragua. En 1504, toute l'isle étant soumise aux Espagnols, le grand commendeur D. Nicolas Ovando, gouverneur-général des Indes, y forma une ville, qui fut nommée *Santa-Maria de la Vera-Paz*. Elle étoit placée assez près du lac dont je viens de parler, à deux lieues de la mer, dont on l'approcha, dans la suite, sous le nom de *Santa-Maria del Puerto*. Mais le nom d'*Yaguana* prit le dessus dans l'usage ordinaire, & c'est de-là que les François ont formé celui de *Léogane*. Cette ville étoit éloignée de soixante & dix lieues de *San-Domingo*.

Vers l'année 1519, dans une Lettre que l'audience royale de San-Domingo écrivit à Charles-Quint pour lui exposer l'état où se trouvoient les colonies Espagnoles de l'Amérique, il est dit que la ville d'Yaguana avoit un bon port, des mines, & la casse. & tout ce qui étoit nécessaire pour y établir un grand commerce. Mais en 1591, elle fut prise & presque entiérement ruinée par Christophe Newport, Anglois; &, cinq ou six ans après, les Espagnols eux-mêmes acheverent de la démolir, aussi-bien que *Puerto di Plata* & *Bayaha*, parce que, contre les défenses de la cour, les habitans de ces villes continuoient de faire le commerce avec les étrangers. Ceux d'Yaguana & de Bayaha se joignirent ensemble & allerent à l'Orient, où ils formerent une ville qu'ils appellerent *Bayaguana*.

Le P. Labat, dans son Voyage des Isles, *t.* 2, *p.* 240, parle ainsi de Léogane. « On prétend que tout le pays » qui est depuis la riviere de l'Artibonite jusqu'à la plaine » de Jaquin, qui est du côté du sud, a été érigée en prin» cipauté, sous le nom de *Léogane*, en faveur d'une fille » naturelle de Philippe III, roi d'Espagne. On dit même » que cette princesse y a fini ses jours; & on voit en» core les restes d'un château qu'on suppose lui avoir » servi de demeure, & qui doit avoir été considé» rable, si on en juge par les ruines. Il étoit situé dans » un lieu qu'on appelle à présent *le grand Boucan*, » à deux lieues ou environ de l'Esterre. Il en restoit » encore, en 1701, quelques voûtes assez entieres, » toutes de briques, grandes & bien travaillées. Il y en » auroit bien davantage, si les habitans n'avoient dé» moli ces bâtimens pour avoir les briques, & s'en » servir à faire les cuves de leurs indigoteries. Ce qu'il » y a de plus entier, c'est un aqueduc qui conduisoit » l'eau de la riviere au château, & qui a plus de cinq » cents pas de long, à en juger à la vue; ce château » étoit bâti sur un terrein un peu élevé, au milieu d'une » vaste savane. »

Les Espagnols étant retournés à Léogane, en furent chassés par les Hollandois, qui ne s'y établirent point. Les François en profiterent; & vers l'an 1660, il y avoit là un assez joli établissement qui, en 1691, étoit celui de la colonie Françoise de S. Domingue, dont les habitans étoient plus à leur aise; ils étoient établis dans ce qu'on appelle aujourd'hui la *plaine de Léogane*. C'est le meilleur & le plus bel endroit qu'ils y ayent encore aujourd'hui. En 1712, Léogane fut érigé en gouvernement particulier; mais à la mort de M. de Paty à qui il avoit été donné, il fut supprimé, & relevé quelques années après, en faveur de M. de Nolivos; & on en établit un en même tems à Saint-Louis pour la côte du sud. Ainsi le gouverneur-général de l'isle de Saint-Domingue pour la France, a sous lui les gouverneurs

particuliers de Sainte-Croix pour le nord, de Léogâne pour l'ouest, & de Saint-Louis pour le sud.

On fut assez long-tems incertain où l'on placeroit la ville de Léogane, dont le quartier étoit devenu le séjour du gouverneur-général & de l'intendant. On la plaça enfin à deux lieues de l'ancienne Yaguana, entre l'Esterre & la petite riviere, & à une demi-lieue de la mer. Ainsi elle n'a point de port, mais seulement une rade foraine, qui n'est pas des meilleures; outre l'incommodité de l'embarquement & du débarquement, le terrein qui est entre cette ville & la mer, étant marécageux, l'air n'y doit pas être fort sain. Ce qui est certain, c'est que Léogane ne fe peuple point, quoiqu'on ait démoli la bourgade de l'Esterre, pour l'enrichir de ses habitans. Il paroit même que le gouverneur-général & l'intendant se sont fixés au petit Goave, ou il est nécessaire d'ailleurs de tenir les vaisseaux du roi; mais le conseil supérieur se tient toujours à Léogane. * *Hist. de S. Dom. du P.* Charlevoix.

Le terrein, qu'on appelle proprement *la plaine de Léogane*, peut avoir douze à treize lieues de longueur de l'est à l'ouest, sur deux, trois & quatre lieues de large, du nord au sud. Cette belle plaine commence aux montagnes du grand Goave, & finit à celles du cul-de-sac. C'est un pays uni, arrosé de plusieurs rivieres & ruisseaux, d'une terre profonde, & si bonne, qu'elle est également propre à tout ce qu'on veut lui faire porter, soit cannes, cacao, indigo, rocou, tabac, manioc, mil, patates, ignames, toutes sortes de fruits, de pois & d'herbes potageres..... Tous les environs de la riviere des cirronniers, & de celle des cormiers, à deux lieues ou environ de la ville de Léogane, aussi-bien que toutes les gorges des montagnes qui sont de côté-là, sont autant de forêts de cacaoyers. On ne peut croire la quantité d'arbres de cette espece que l'on y cultive, & la beauté du fruit que l'on y recueille. Mais les chaleurs excessives, & l'air corrompu de la contrée, causé par les marécages où sont les décharges de plusieurs petites rivieres & sources, empêchent qu'un pays, si bon d'ailleurs, ne puisse être aussi peuplé qu'il devroit l'être. Les habitans anciens & nouveaux sont très-souvent attaqués de fiévres continues & violentes qui deviennent à la fin putrides: & quand on en échappe, elles dégénerent ordinairement en hydropisies ou dyssenteries très-difficiles à guérir. Il n'y a que les chasseurs qui vivent dans les bois, qui soient exempts de ces maladies. L'exercice qu'ils font, le bon air qu'ils respirent, conservent leur embonpoint & leur santé; l'intempérance & la débauche des habitans est encore une cause de ces maladies: ils boivent & mangent avec excès, & se livrent au jeu avec la plus grande passion. Chacun fait de son mieux pour étaler ses richesses, & faire oublier l'état auquel il est venu à la côte, & le métier qu'il y a fait. Plusieurs qui sont venus en qualité d'engagés, ou valets de boucaniers sont devenus si gros seigneurs, qu'à peine peuvent-ils se résoudre à faire un pas sans être dans un carrosse à six chevaux; en récompense, ils pratiquent l'hospitalité mieux qu'en aucun lieu du monde; ils sont charitables, & font généreusement part de leur fortune à ceux qui s'adressent à eux. Il y a un nombre considérable de chaises & de carrosses à Léogane. Il n'y a presque que de petits habitans qui aillent à cheval; pour peu que l'on soit bien dans ses affaires, on a une chaise.

LEOGUS, nom latin de l'isle de Lewis.

LEOMANIA. Voyez la LOMAGNE.

1. LEON, Λεών, promontoire de l'isle d'Eubée, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 15. C'est aujourd'hui CABO-MANTELLO, selon Sophien. Ortélius croit que c'est le *Leucé acte* de Strabon.

2. LEON, riviere de Phœnicie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15.

3. LEON, promontoire de l'isle de Créte, dans la côte méridionale, selon le même, *l.* 3, *c.* 17.

4. LEON, promontoire de l'isle de Co, selon Héraclide, *in Politiis.*

5. LEON, village de Phrygie, selon Athénée, *l.* 2, qui dit qu'on y trouvoit des eaux âpres & nitreuses.

6. LEON, *Legio*, ville de France, sur la côte septentrionale de Bretagne, dans le pays appellé le LÉONOIS, dont elle est la capitale; c'est une des premieres baronnies de toute la Bretagne, possédée depuis long-tems par les ducs de Rohan, qui, à cause de cette vicomté, ont droit de présider alternativement aux états de Bretagne avec le duc de la Tremouille, baron de Vitré. Les vicomtes de Léon sont appellés ordinairement *princes*. Ils n'ont pas néanmoins la seigneurie de la ville de *S. Paul* ou *S. Pol*, dont la jurisdiction temporelle, aussi-bien que la spirituelle, appartient à l'évêque qui y fait sa résidence. Un nommé *Paul* ou *Pol Aurelien*, dans le sixiéme siécle, fut le fondateur & le premier évêque de cette ville; ce qui l'a fait appeller depuis *S. Paul de Léon* ou *S. Pol de Léon*. Il y établit le siége épiscopal des Osismiens, qui étoient les plus célebres entre les Armoriques. On les appelle *Ofismii* & *Oximii*. L'abbé de Longuerue soutient que les évêques des Oxismiens, marqués dans les conciles de France, ne sont pas de prétendus évêques d'Hevme, au pays d'Auge, mais qu'ils sont des évêques des Armoriques; ce qui est démontré, parce que Numenius, prince des Bretons, chassa de son siege Liberalis, évêque des Oximmens, dans le neuviéme siecle. Le même Numenius érigea un nouveau siége épiscopal dans le monastere de S. Rabutuai; ce qui fait voir que l'ancien étoit celui qui avoit été établi trois siécles auparavant à Léon, dont on ne fait point avec certitude la suite des évêques, ni la chronologie, à cause que tout est obscur dans l'ancienne histoire de ce pays. Ce qu'on sait, c'est que les Osismiens ou Oximiens avoient comme les autres une ville capitale, dont on ignore le nom, & qui ne peut avoir été située au lieu ou est aujourd'hui S. Pol ou S. Paul. Cette derniere n'est pas plus ancienne que le sixiéme siécle, & que l'évêque S. Paul ou S. Pol. Les géographes placent cette cité des Osismiens en différens lieux, & où il leur plaît. Ce seroit perdre son tems que de s'amuser à discuter leurs raisons ou plutôt leurs conjectures. Léon seroit bien peu de chose sans le voisinage du port de Roscof qui lui sert comme de fauxbourg. Eguinard Baron, qui professa le droit à Bourges, avec beaucoup de réputation, & duquel nous avons un commentaire sur les Instituts de Justinien, &c. étoit natif de Léon, & mourut à Bourges le 22 Août 1554 âgé de cinquante-cinq ans. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 5, *p.* 241; & *De Longuerue*, Descr. de la France, *part.* 1, *pag.* 93.

L'évêché de Léon est situé à l'extrémité de la basse Bretagne, dont il occupe toute la longueur de la côte, depuis la rade de Breft jusqu'à la riviere de Morlaix. Les principaux lieux de ce diocèse sont:

S. Paul de Léon,	S. Renaud,
Breft,	Landernau,
Lesneven,	Le Conquest,
L'isle d'Ouessant.	

7. LÈON, royaume d'Espagne. Il tire son nom de sa ville capitale, & a pour bornes l'Asturie au septentrion, la Galice, & une partie du Portugal à l'occident, & la vieille Castille au midi & au levant. Il s'étend en longueur, du nord au sud, cinquante lieues ou environ, sur quarante de large. * *Vairac*, Etat présent de l'Espagne, *t.* 1, *p.* 282.

Ses plus considérables rivieres sont le *Duero*, qui le partage en deux parties à-peu-près égales, la *Pisuerga*, le *Carion*, le *Tormes*, le *Torio*, la *Tera*, l'*Esla* & l'*Orbego*.

Le pays est fertile en tout ce qui est nécessaire à la vie, sur-tout un certain quartier, qu'on appelle *le pays de Vierzo*, aussi-bien que le territoire de *Ledesma*. Le vin y est passablement bon, & on y trouve des mines de turquoises.

Le naturel des habitans tient assez de celui des Castillans. Ceux de Salamanque sont accusés de n'être pas bons amis, comme il paroit par le proverbe qui dit: *Ni buen zapato de Valdres, ni buen amigo de Salamanca*; c'est-à-dire: *Ni bon soulier de Valdres, ni bon ami de Salamanque.*

On compte dans le royaume de Léon une trentaine de villes assez considérables, parmi lesquelles *Léon*, *Astorga*, *Salamanque*, *Palencia*, *Zamora*, *Medina de Rio-Seco* & *Ciudad-Rodrigo* sont honorées du titre de *cité*.

8. LÉON, ville d'Espagne, capitale du royaume de même nom. Elle fut bâtie par les Romains du tems de Galba, & appellée *Legio septima Germanica*, à cause qu'on y mit une légion Romaine de ce nom, & c'est de-là que le mot *Léon* s'est formé par corruption, ainsi qu'il est prouvé par des briques anciennes qu'on y a trouvées avec cette inscription.

LEG. VII. P. F.

Elle est située à l'extrémité d'une vaste campagne qui se termine aux montagnes d'Asturie, entre les deux sources de la riviere d'Esla. Elle est honorée d'un évêché fort ancien, qui, du tems des rois Goths, eut le privilége singulier de ne dépendre d'aucune métropole, & de relever immédiatement du saint siége.

Il n'est pas possible de pouvoir dire en quel tems cette église fut fondée; dès l'an 258, on y voit un évêque appellé *Martial*, unique de ce nom. Baronius croit qu'il fut le premier qui occupa ce siége; mais il le remplit si indignement, qu'après avoir eu une longue & fréquente communication avec les Gentils, il renia la foi de Jesus-Christ, & fut déclaré apostat par le pape Etienne. Ce malheureux eut des successeurs, qui, par leur piété, réparerent la bréche qu'il avoit faite à son église, dont ils soutinrent l'éclat jusqu'à l'invasion des Mores, qui en bannirent le culte divin, jusqu'en 901, que le roi Alfonse III reprit la ville de Léon sur eux; il n'en fut pas plutôt en possession, qu'il fit rédifier la cathédrale, & nomma pour évêque *Vincent*, unique de ce nom. Anciennement cet évêché étoit suffragant de la métropole de Braga; mais le pape Lucien I le déclara indépendant, & voulut qu'il ne relevât que du saint siége.

Le chapitre est composé de onze dignitaires, quatre-vingt-quatre chanoines, vingt prébendiers, & douze bacheliers. Le roi est le premier chanoine; & quand il se trouve à Léon, il assiste au chœur en cette qualité, & reçoit la rétribution comme les autres. Le marquis d'Astorga jouit du même privilége. Le diocèse s'étend sur mille vingt paroisses. L'évêque jouit de 12000 ducats de revenu.

Son église cathédrale est célebre par la beauté de sa structure, & le grand nombre de reliques de saints qui y reposent. Il n'y en a point en Espagne qui lui soit comparable à ces deux égards; de-là vient que les Espagnols disent par maniere de proverbe: *Sevilla en grandeza; Toledo en riqueza; Compostella en fortaliza; y Leon en fotileza*; c'est-à-dire: *Seville en grandeur, Tolede en richesse, Compostelle en force, & Léon en délicatesse.*

Outre les saints qui y sont en dépôt, on y voit les tombeaux de trente-sept rois d'Espagne, & d'un empereur. Dans le neuviéme siécle, le roi Ferdinand ayant obtenu de Benaveth, roi More, qui tenoit son siége à Séville, le corps de S. Isidore, le fit transporter dans l'église cathédrale de Léon, & le fit poser dans une chasse d'argent doré, sur l'autel de S. Jean-Baptiste.

La ville étoit autrefois plus grande, plus riche & plus peuplée qu'elle ne l'est aujourd'hui. Elle a été la premiere place importante que les Chrétiens reprirent sur les Mores. Pélage s'en étant rendu le maître en 722, la fortifia, & y bâtit un bon château. Elle a eu l'honneur d'être la capitale du premier royaume Chrétien d'Espagne, ou, pour parler plus juste, le lieu de la résidence des rois, l'espace d'environ trois siécles, c'est-à-dire depuis Pélage jusqu'en 1029, que le royaume fut uni à celui de Castille, par la mort de Vérémond III. On y voit encore le palais royal, bâti au commencement du treiziéme siécle, par Bérengere, femme du roi Alfonse IX.

9. LÉON, (LE NOUVEAU ROYAUME DE) royaume de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne. Il est borné au nord-est par la riviere du Nord, qui tombe dans le golfe du Mexique, au midi par le pays de Panuco ou Guastuco & par la nouvelle Galice, au nord par la nouvelle Biscaye. Ce royaume n'est presque point peuplé. Il y a beaucoup de montagnes, parmi lesquelles il y a des mines. Les mines les plus connues sont celles de Caouila au nord, & celles de Guanahate au midi; du reste, point de villes ni de colonie considérable.

10. LÉON DE NICARAGUA, ville de l'Amérique, dans la nouvelle Espagne, dans la province de Nicaragua. Elle est à douze lieues de la mer du Sud, sur le bord d'un lac, que les Espagnols appellent *Laguna de Nicaragua*. Ce lac a flux & reflux comme la mer, & plus de cent trente lieues de tour, si l'on en croit les Sauvages qui demeurent par bourgades aux environs, en très-grand nombre. La ville appellée *Leon de Nicaragua* est bâtie en un lieu sablonneux, & environnée de tous côtés d'un bocage fort épais. On l'a jugée autrefois fort commode pour exercer le trafic entre l'une & l'autre mer, à cause qu'elle n'est qu'à soixante & dix lieues du cap de Honduras, où le chemin est assez aisé. Il y a une église cathédrale avec quelques monastéres de religieux de la Merci. Le gouverneur de la province & les autres officiers du roi y font leur résidence ordinaire, & elle est le siége de l'évêque de Nicaragua. On dit qu'il y a dans ce diocèse plus de fix vingt mille Sauvages, qui payent tribut tous les ans aux Espagnols. A trois lieues de la ville, du côté du nord du lac, on voit une fort haute montagne, dont le sommet est aigu, avec une grande gueule ouverte, d'où, foir & matin, il sort une fumée fort épaisse. Cette montagne vomit quelquefois quantité de pierres de ponce sulfurées. A quatre lieues de-là, presqu'au pied d'une autre montagne, qui vomit auffi des flammes, il y a un petit lac rond & enfoncé de plus de mille coudées. Quoiqu'il soit environné de rochers, les Sauvages y descendent chargés de cruches, & ils remontent environ avec une adresse qui ne se peut exprimer. Thomas Gage dit, en parlant du volcan qu'on trouve à trois lieues de Léon de Nicaragua, qu'un des habitans persuadé que le métal qui brûloit dans ce volcan étoit de l'or, fit attacher un grand chaudron à une chaîne de fer, afin de le descendre au bas de l'ouverture de la montagne, ne doutant point qu'il ne le retirât rempli de cet or fondu; mais par la force du feu, le chaudron fut détaché de la chaîne, & fondu en un moment. * *De Laët*, Ind. occid. *l.* 7, *c.* 20.

En 1685, des Flibustiers Anglois prirent & pillerent cette ville, à la face d'une armée Espagnole, qui n'avoit osé ni les attaquer ni accepter le combat qu'ils lui avoient présenté, parce qu'elle attendoit de plus grandes forces, & qu'elle n'avoit encore que six hommes contre un. * *Notes du P.* Charlevoix.

LEONA, nom employé par quelques-uns pour signifier S. POL DE LÉON.

LEONARD, (SAINT) petite ville de la Carinthie, sur la riviere de Lavant. Elle dépend de l'évêque de Bamberg.

LEONATA, ville de la Pannonie, près de la Save. Antonin, dans son Itinéraire, en fait mention, au rapport d'Ortélius. Je ne l'y ai pas trouvé. Ptolomée n'en parle pas non plus.

LEONCEL, *Leoncellum*, abbaye de France, en Dauphiné, au diocèse de Valence, ordre de Cîteaux. Elle est de la filiation de Bonnevaux, à trois lieues de Romans. Elle fut fondée en 1237.

LEONDARI, petite ville de la Morée, dans la Zaconie, aux confins du duché de Clarence, à la source de la riviere de Rifo, & à quatre lieues de la ville de Dimizana vers le nord. On la nomme auffi *Lariffa*, selon Baudrand, *Vd.* 1705. Selon le géographe de Witt, le *Rifo* est le *Rifo*, anciennement *Lariffus*, sur lequel la ville de Léondari est située.

LEONESSA, petite place d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, entre des montagnes, sur la frontiere de l'Ombrie, à sept milles de Rieti, & autant de Civita ducale. * *Baudr.* éd. 1705.

LEONICA, ville de l'Espagne citérieure, au pays des Hédérains, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Ses habitans sont nommés *Leonicenses* par Pline, *l.* 3, *c.* 3. C'est présentement *Alcaniz*, sur la riviere de Guadalupa dans l'Aragon, &, selon d'autres, *Oliete*.

LEONINA-URBS. On a ainsi nommé une partie de la ville de Rome, ou plutôt un fauxbourg qui est de l'autre côté du Tibre, entre le Vatican & le château S. Ange, où sont le palais du Vatican & la Basilique de S. Pierre. Ce lieu étoit hors de la ville, & exposé aux insultes des Barbares, qui venoient massacrer les fidéles, qu'attiroit en ce lieu la dévotion envers les tombeaux des saints apôtres, & piller les grandes richesses

que la libéralité des Chrétiens avoit accumulées dans cette église. Le pape S. Léon fit faire une muraille autour de ce fauxbourg, & l'enferma comme le reſte de la ville ; ce qui lui a fait donner le nom de *ville de Saint Leon*. Son nom moderne eſt BORGO. On nomma auſſi ce même canton *urbs Ravennatium*, la ville des Ravennois, parce qu'on y avoit mis en quartier les ſoldats de la flotte de Ravenne. **Platine*, Vit. S. Leonis.

LEONIS MONASTERIUM, nom latin de LEMPSTER. Voyez ce mot.

LEONTALE, port de l'Amérique, ſur la côte de l'iſle de S. Domingue, avec une habitation françoiſe, ſelon Baudrand, *éd.* 1705.

LEONTARI, ou LEONDARIO, ville de la Morée, dans la Zaconie. De Wit croit que c'eſt la fameuſe Mégalopolis des anciens. Baudrand dit qu'elle eſt ſur l'Alphée, au pied des monts, à vingt-cinq milles du golfe de Coron. Il ajoûte qu'elle eſt peu habitée & preſque réduite en village ; que les Venitiens s'en emparerent en 1687, & qu'ils la poſſedent encore. Cela étoit vrai alors ; mais ils l'ont perdue avec tout le reſte de la Morée.

LEONTINI, ancienne ville de Sicile, ſelon Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 7 ; & Pline, *l.* 3, *c.* 8. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4, l'appelle *Leontium*. Polybe, dans un fragment du *livre* 7, decrit ainſi cette ville. La ville des Léontins eſt tournée vers le nord, ſi l'on a égard à la pente de tout le terrein. La ville eſt traverſée au milieu par une eſpece de vallée unie, dans laquelle eſt l'hôtel de ville & le lieu des tribunaux, & enfin le marché. Chaque côté de cette vallée eſt bordé de collines eſcarpées & taillées en précipices ; mais au-deſſus de ces collines eſt une plaine couverte de maiſons & de temples. Il y a deux portes, l'une à l'extrémité méridionale de la vallée, & qui mene à Syracuſe ; l'autre, à l'extrémité ſeptentrionale, mene dans des campagnes nommées les *champs Léontins*, où ſont des terres labourables. Le long de la colline, qui borde la vallée au couchant, eſt une riviere appellée *Liſſon* ; au pied de la roche, eſt un rang de maiſons également diſtantes de la riviere dont elles ſont ſéparées par une rue. Cicéron parle de ces campagnes comme de terres très-fertiles. *Ætnenſis ager, qui ſolebat eſſe cultiſſimus, & quod caput eſt rei frumentariæ, campus Leontinus.* Pline nomme la ville *Leontini*, & cette campagne *Laſtrygonii campi*. Cela s'accorde avec une ancienne opinion qui plaçoit les Leſtrygons en ce lieu-là. Silius Italicus, *l.* 14, *v.* 126, dit en ce ſens :

Prima Leontinos vaſtârunt prælia campos,
Regnatam duro quondam Laſtrygone terram.

Diodore de Sicile dit que cette campagne avoit été auſſi nommée *Xuthia ager*, du nom de *Xuthus*, ſon ancien maître. La ville ſubſiſte encore & ſe nomme *Lentini*. Les anciens nommoient *Leontinus ſinus*, la partie méridionale du golfe de Catane.

1. LEONTIUM. Voyez l'article précédent.

2. LEONTIUM, ville du Péloponnèſe, dans l'Achaïe proprement dite, ſelon Polybe, *l.* 2, *c.* 41 ; & *l.* 5, *c.* 94.

LEONTOCEPHALE, Λεοντοκεφαλὴ. Ce nom ſignifie *tête de lion*. Appien, *in Mithridat.* appelle ainſi une très-forte place de la haute Phrygie. Plutarque, *in Themiſtocl.* la met au bord de la mer Egée, ſi on en croit Ortélius. Le P. Lubin releve cela ſans le nommer, & dit : Plutarque n'en met pas la ſituation ſur la mer Egée, comme font quelques auteurs ; il dit ſeulement que Themiſtocle allant vers la mer, le Satrape de la haute Phrygie le voulut faire aſſaſſiner quand il paſſeroit par la ville de Léontocéphale. Sa critique eſt juſte. Voici le paſſage entier de la traduction de Dacier. Quelque tems après, Themiſtocle étant allé viſiter les provinces maritimes, pour quelques affaires qui regardoient la Gréce, un ſeigneur de Perſe, nommé *Epixyes*, Satrape de la Phrygie ſupérieure, lui dreſſa des embûches, & apoſta quelques ſoldats Piſidiens, pour le tuer, quand il ſeroit arrivé dans la ville appellée *Léontocéphale*.

1. LEONTON, ou LEONTOS, ancienne ville de la Phœnicie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 20. Scylax, *p.* 40, & Strabon, *l.* 16, *p.* 756. Ce mot veut dire la ville des *lions* ou du *lion* ; *Leontos*. Elle étoit voiſine de Sidon & de Béryte, & peut-être ſur le fleuve Léon qui apparemment lui donnoit le nom.

2. LEONTON, ou LEONTOPOLIS, ancienne ville d'Egypte, capitale d'un nôme qui prenoit d'elle le nom de *Leontopolites nomus*. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, fait mention de l'un & de l'autre.

1. LEONTOPOLIS. Voyez LEONTON.

2. LEONTOPOLIS, ville épiſcopale d'Aſie, dans l'Hélenopont, ſelon la Notice de l'empereur Léon le Sage, dans laquelle on lit *Zalichi ſive Leontopoleos*. Ce nom eſt ſimplement *Zalichen* dans la Notice de Hiérocles.

3. LEONTOPOLIS. Il y a une ville épiſcopale de ce nom, attribuée à l'Iſaurie par Photius, *Nomocanon*, & dans le ſixiéme concile de Conſtantinople.

LEONUM SPECULÆ, l'Echauguette des lions, lieu d'Ethiopie, ſur le golfe Arabique, ſelon Strabon, *l.* 16, *p.* 774. Elle étoit voiſine du port de Pythangele.

LEONUM URBS. Voyez LEONTON & LEONTOLIS.

LEOOMNE, montagne de Gréce, ſur le golfe de Macédoine, ou de Salonichi. Pline, *l.* 4, *c.* 10, parle de cette montagne.

LEOPHORA VIA, chemin public, aux environs de Suſe, ville de la Perſide, comme nous l'apprend Diodore de Sicile, *l.* 2. Pauſanias, *in Phocicis*, la décrit auſſi. On la nommoit encore *Memnonia via*, parce que Memnon l'avoit fait applanir.

LEOPODUM, lieu maritime d'Aſie, dans l'Ionie, auprès d'Erythrès, ſelon Athenée, qui dit que le cadavre du roi Cnopus y fut jetté.

LEOPOL, ville de Pologne, au palatinat (*) de Ruſſie, dont elle eſt la capitale, ſur la riviere de Bug, & le ruiſſeau de Pelkew, au 49e d. 5′ de latitude, & au 42e d. 40′ de longitude. Les Allemands l'appellent *Lemberg*, les Polonois *Lwow* ou *Luouf* ; le nom latin eſt *Leopolis*. Elle a été bâtie par Léon, duc de Ruſſie, dont elle porte le nom. Elle a un archevêque & un chapitre du rite Latin, dont les revenus ſont fort petits à la vérité, mais dont le reſſort eſt fort étendu, puiſqu'il n'y a dans toute la Pologne que cet archevêché & celui de Gneſne. La Ruſſie n'a qu'un ſeul palatin, du nom général de la province, & pluſieurs Staroſties, dont celle de Léopol eſt une des meilleures. Quant à la ville, qu'on doit regarder comme la derniere de Pologne de ce côté-là, elle eſt ſituée dans un fond, entourée de montagnes, ou côteaux, à pluſieurs étages, qui la commandent abſolument, ſur-tout une hauteur ſupérieure aux autres, dont elle eſt couverte à l'orient, & ſur l'arrête de laquelle eſt un ancien château de brique & de pierre, long & ſerré, ſans autre défenſe que des tours, des angles, des mâtrieres, des creneaux ſans foſſé, ſans ouvrage extérieur. Il eſt auſſi tout-à-fait inutile ; car il ne ſauroit défendre la place, ni la commander en citadelle, à cauſe de ſon élévation : néanmoins on l'a un peu reparé le ſiécle paſſé, & on y a creuſé un grand puits. La ville eſt aſſez belle, bâtie de brique, les rues larges, les maiſons exhauſſées, la place très-vaſte, fort riante, entourée de bâtimens conſidérables. Pour les égliſes, il y a peu de villes en Pologne, qui en ayent tant, & de ſi belles. Celle-ci eſt pleine de marchands François, Grecs, Arméniens, Ecoſſois, Valaques, Levantins, qui tous y apportent les denrées de leurs pays ; la république y tient les magaſins d'armée & ſon arſenal. Tous les officiers y font leurs proviſions & leurs équipages. Tout cela ne peut manquer de rendre cette ville fort riche & fort diſtinguée. Elle eſt enfermée d'une double enceinte de murailles de brique, flanquées de tours rondes, couvertes d'un petit foſſé marécageux, à quoi on ajoûte, du côté qui regarde le pays des Turcs, quelques ouvrages modernes, demi-lunes, ravelins, baſtions revêtus, qui ne lui ſervent guéres. On a tracé encore au-delà une fortification réguliere, qui n'eſt en aucun état de défenſe, les Polonois ſe contentant de marquer leur deſſein, ſans en venir à l'exécution ; & on a fortifié par-deſſus tout certains monaſteres bâtis ſur les hauteurs voiſines qui commandent la ville, & qu'il vaudroit mieux raſer. Tout ce travail ne laiſſe pas de coûter beaucoup, & d'être fort mal employé, les Turcs n'étant pas gens à s'arrêter devant une auſſi méchante place. En effet ils ne voulurent pas la prendre en 1671, & ſe contenterent de brûler ſes fauxbourgs,

bourgs, & de compoſer avec la ville qui ſe racheta pour cent mille écus, & donna pour ôtages de cette ſomme dix riches bourgeois, qui moururent la plûpart dans les priſons de Kaminieck, faute de l'avoir payée. (b) Il y a deux portes & deux fauxbourgs, où l'on compte environ quinze cents maiſons & pluſieurs égliſes. Il y a, tant dans la ville que dehors, de beaux jardins; les environs ont auſſi des vignes qui fourniſſent tous les ans une centaine de tonneaux de vin. Quelques ruiſſeaux, entr'autres, le *Peltew*, fourniſſent du poiſſon, ſavoir des brochets, des carpes, des perches, des goujons. On tient tous les ans une belle foire à Léopol, le jour de S. Agnès. Caſimir III, ſurnommé *le Grand*, ſe rendit maître de cette ville, en 1340; & ſon évêché fut honoré de la dignité d'archévêque, l'an 1361. * (a) *Mémoires de* Baujeu, *l. 2, c. 1.* (b) *Andr. Cellar.* Deſcr. R. Polon. *p. 312 & ſeq.*

Les Suédois escaladerent cette ville, en 1704, & y firent couronner Staniſlas Leczinski par l'archévêque de cette ville.

La CHATELLENIE DE LÉOPOL, contrée de Pologne, au palatinat de Ruſſie, avec lequel on la confond ſouvent, quoiqu'elle n'en ſoit qu'une partie.

1. LEOPOLDSTADT, ville de Hongrie, ſur le Vag; elle eſt petite & bien fortifiée. L'empereur Léopold, dont elle porte le nom, la fit bâtir en 1665, deux ans après la priſe de Newhauſel par les Turcs. Cette ville eſt dans le comté de Neitra. * *Baudrand*, édit. 1705.

2. LEOPOLDSTADT, fauxbourg de Vienne, capitale de l'Autriche, de l'autre côté du Danube. L'empereur Léopold le fit fortifier en 1704, pour le garantir des ravages des mécontens de Hongrie, qui étoient les maîtres de la campagne. * *Baudrand*, édit. 1705.

LEOSTHENIUM, golfe du Boſphore de Thrace, ſelon Etienne le Géographe. Ce même golfe eſt nommé *Laſthenes*, par Denys de Byzance, au rapport de Pierre Gilles, qui croit que c'eſt auſſi le même qui eſt nommé par Pline, *l. 4, c. 11, Caſthenes*. Le P. Hardouin dit que tous les manuſcrits s'accordent à dire *Caſthenes*, & qu'il a autrefois ſoupçonné avec divers ſavans, qu'il vaudroit mieux dire *Laſthenes;* de maniere que ce mot ſeroit pour *Leoſthenes*, Λεοσθένης, ou *Leoſthenios*, Λεοσθένιος. Il n'oſe, dit-il, écrire *Soſthenes*, contre la foi des manuſcrits, quoique Nicéphore, dans ſon Abrégé de l'Hiſtoire, ait fait mention du port Soſthenius, *ad ann.* DCCXVII, & que dans l'Anthologie gréque, il y ait une épigramme en l'honneur d'une danſeuſe dont la ſtatue étoit *in Soſthenio*.

LEPANTE, *Naupactus*, ville de Gréce, dans la Livadie propre, avec un port ſur la côte ſeptentrionale du golfe, qui prend d'elle le nom de *golfe de Lepante*. Spon en parle ainſi: elle étoit anciennement appellée *Naupactus*, d'un mot grec, qui ſignifie *bâtir un vaiſſeau*, ſoit que les Héraclides euſſent fabriqué là le premier navire, ou les peuples de la Locride, comme le veulent quelques auteurs. Le P. Coronelli dit dans ſes Mémoires hiſtoriques & géographiques de la Morée, *p.* 130, que la ville de Lepante eſt appellée des Latins *Naupactus;* du vulgaire *Epactos*, & des Turcs *Einebachti*. Elle eſt ſituée dans le pays de Livadia, ſur le rivage, peu loin de l'ouverture du golfe de même nom, autour d'une montagne de figure conique, ſur le ſommet de laquelle eſt bâtie la forteresſe, fermée de quatre rangs de groſſes murailles ſéparées par de petits vallons entre deux, où les habitans ont leurs maiſons. Le port n'a pas plus de cinquante pieds de circuit. (Il y a erreur dans le calcul,) & on pourroit le fermer à chaîne, étant aſſez étroit à ſon ouverture; ce qui fait auſſi qu'il ne s'y peut ranger qu'un petit nombre de vaiſſeaux; & même il arrive quelquefois qu'ils ne peuvent en ſortir faute d'eau; & ſi le fameux corſaire, Durach Bey, s'y tenoit à l'abri avec les galeres, c'eſt qu'il prenoit un ſoin très-particulier de le tenir net. Durant le régne de l'idolatrie, il y avoit à Lepante quatre temples conſacrés à quatre divinités, un à Neptune, l'autre à Vénus, le troiſiéme à Esculape, * & le quatriéme à Diane. Elle eſt ſous la domination des Turcs, & gouvernée par un Vaivode. Il y a ſept mosquées, deux égliſes de Grecs, qui ſont traitées avec le dernier mépris par les Turcs, & trois ſynagogues de Juifs. Si au-dedans les habitans manquent de lieux agréables, ils ont dehors, au levant, du côté de la mer, une abondante ſource d'eau, qui, après avoir ſervi à faire tourner des moulins à poudre, & aux arrêts des marroquins, en quoi conſiſte toute la richeſſe de ceux du pays, arroſe enſuite une douzaine de planes d'une belle groſſeur, & rend ce lieu très-délicieux. L'attaque de cette place étoit très-difficile avant l'uſage du canon. En 1408, elle étoit ſoumiſe à l'empereur de Conſtantinople; mais l'empereur Emanuel trouvant trop de peine à la ſoutenir, la céda à la république de Veniſe; ſous cette domination, elle prit une nouvelle forme, & fut munie d'une maniere à pouvoir réſiſter à une puiſſante armée. En effet, au ſiége de 1475, il périt trente mille Turcs, & leur armée fut contrainte de lever honteuſement le ſiége, après l'avoir tenu plus de quatre mois. Bajazet II la prit ſur les Vénitiens. On y voit encore le ſaint Marc de Veniſe, dit *Baudrand*. Ce fut près de cette ville que D. Juan d'Autriche remporta, en 1571, la fameuſe victoire ſur la flotte des Turcs. Corneille en parle aſſez au long.

Le golfe de Lepante, pris dans ſa longueur, du ſeptentrion jusqu'au rivage de l'Achaïe, & au midi à celle de la Morée, ſépare l'une de l'autre ces deux grandes parties de la Gréce; il a eu pluſieurs noms que les auteurs lui ont donnés, ſelon les différens tems & les occaſions particulieres. Les anciens l'appelloient *Criſæus;* Strabon *mer d'Alcion*, &c; ſon nom le plus ordinaire étoit le *golfe Corinthien*. Il comprend quatre écueils dans ſon étendue, & reçoit ſes eaux de la mer Ionienne, par l'entrée qui eſt entre deux promontoires, avancés du continent, & ſur leſquels ſont deux châteaux qu'on nomme les *Dardanelles*. Toutes les marchandiſes qui ſortent de ce golfe, comme les cuirs, les huiles, le tabac, le riz, l'orge, payent à l'*Emin* trois pour cent; & cet officier en rend ſix mille piaſtres par an au Grand-Seigneur. Autrefois Lepante étoit l'entrepôt des marchandiſes qui venoient d'Occident ou du Levant, par le golfe d'Engia; mais à préſent l'entrée n'eſt plus libre aux navires étrangers, qui, à cauſe de cela, ſont obligés de s'arrêter à Patras; & la plus grande partie de ceux qui abordent à Lepante, ſont des corſaires; auſſi appelle-t-on cette ville *le petit Alger*.

LEPAS, Λέπας Ἀκραῖον; Thucydide nomme ainſi le ſommet d'une roche en Sicile, dans le territoire de Syracuſe. C'eſt aujourd'hui *Crimiti*.

LEPE, autrefois ville de l'Eſpagne, dans la Bétique. Ce n'eſt plus qu'un bourg de l'Andalouſie, environ à une lieue de Cadix, entre l'embouchure de la Guadiana & celle de l'Odier. * *Baudr.* édit. 1705.

*LEPETHYMNUS, ou LEPETHYMUS, montagne de l'iſle de Lesbos. Philoſtrate, *de Vit. illuſtr.* la met aux environs de Méthymne. Le texte latin porte *Lepethymnus*. Antigone, *in mirabil.* dit *Lepethymnus*, & Théophraſte de même. Quelques éditions de Pline, *l. 5, c. 31*, portoient *Lepethymus;* celle du P. Hardouin a *Lepethymnus*. Le nom moderne de cette montagne eſt *Leptimo*, & montagne de S. Théodore. Ortélius, *Theſaur.* croit que c'eſt la même que *Lampetium*.

LEPHANA. Voyez LEUPHANA.

LEPIDE, ville d'Afrique, dans la province de Tripoli, au royaume de Tunis. On la nomme auſſi *Ullo* & *Æoa*. Elle eſt fermée de bonnes murailles fort hautes, faites de grandes pierres de taille, & doit ſa fondation aux Romains. Les hiſtoriens du pays témoignent qu'elle fut extrêmement peuplée autrefois, & que l'Europe y entretenoit un grand trafic. Cette ville que Ptolomée met à 40 d. 30′ de longitude, & à 31 d. 40′ de latitude, fut détruite par l'armée d'Occuba, la premiere fois que les ſucceſſeurs de Mahomet paſſerent en Afrique, & ſe repeupla depuis. Elle demeura ſous l'obéiſſance du Caliſe de Carvan, jusqu'à ce qu'une autre armée d'Arabes paſſant en Afrique contre le rebelle qui avoit porté cette place à ſe ſoulever, la ruina entiérement. Quoique la ville de Tripoli de Barbarie ait été bâtie de ſes ruines, on ne laiſſe pas de voir encore quelques reſtes de ſes anciens bâtimens. * *Marmol.* Afrique, *l. 6, c. 43.*

Cette citation de Ptolomée n'eſt pas juſte. Voici quelle eſt, ſelon ce géographe, la ſituation des deux villes nommées *Leptis:*

	Longit.	Latit.
Leptis parva,	37 d. 10′	32 d. 36′
Leptis magna,	42 0	31 40

On voit bien que Marmol a été persuadé que *Lepide* est la même ville que la grande *Leptis*. Voyez LEPTIS.

LEPIDOTUM, Λεπιδωτον, ville d'Egypte, selon Ptolomée. *l.* 4, *c.* 5. Elle étoit dans le Nôme Panopolite.

LEPINUS MONS, montagne d'Italie. Columelle, *l.* 10, en fait mention dans ce vers :

Quæ Marucini, quæ Signia monte Lepino.

LEPONTII, ancien peuple, aux confins de l'Helvétie, de la Rhétie, & de l'Italie, selon les différens auteurs qui en ont parlé; &, à dire vrai, rien n'eſt moins certain que la véritable place de ce peuple, ſi-tôt que l'on conſulte pluſieurs géographes anciens, & il n'y a guères de nations ſur qui ils s'accordent ſi peu. Si on prend à la lettre ce qu'en dit Céſar, *l.* 4, leur pays eſt préſentement celui des Griſons. *Rhenus oritur ex Lepontis, qui Alpes incolunt.* Le Rhin a, dit-il, ſa ſource chez les peuples Lépontiens, qui ſont dans les Alpes. Toutes les ſources du Rhin ſont aujourd'hui dans les Griſons. Les peuples Lépontiens, ſelon lui, étoient aux ſources du Rhin. Ils étoient donc au pays où ſont préſentement les Griſons. Cela eſt clair.

Mais ſi l'on conſulte Pline, *l.* 3, *c.* 20, ils ſeront dans le Valais ; *Rhætorum Vennonetes, Sarunetesque ortus Rheni amnis accolunt, Lepontiorum qui Viberi vocantur fontem Rhodani.* C'eſt-à-dire : les peuples Vennonetes & Sarunetes d'entre les peuples Rhétiens, ſont à la ſource du Rhin ; les Vibériens, qui ſont des peuples Lépontiens, ſont à la ſource du Rhône. Le Rhône a ſes ſources dans le Valais. Ces Lépontiens étoient donc dans le Valais.

Si on s'en rapporte à Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, ils ſeront ſur les confins du Dauphiné & du Piémont : *in Alpibus Cottiis Lepontiorum urbs Oscela.* Oscela, dit-il, ville des Lépontiens, eſt dans les Alpes Cottiennes. Il ſemble, ſelon Nicolas Sanſon, de qui ſont ces remarques, que Ptolomée ait confondu l'*Ocelum* de Céſar, qui eſt dans les alpes Cottiennes, avec *Oscela Lepontiorum* qui en eſt aſſez loin. Quoi qu'il en ſoit, les Alpes Cottiennes ſont aux environs du Mont-Genevre, là où Briançon eſt du côté du Dauphiné, & Suſe du côté du Piémont. Les Lépontiens étoient donc, ſelon ce ſyſtême, aux environs du Mont-Genevre, entre le Dauphiné & le Piémont.

Pris à la lettre de Strabon, *l.* 4, *p.* 206, ils ſeront à l'occident de Côme : *Supra Comum quod ad radices Alpium ſitum eſt hinc Rhæti & Vennones ad orientem verſe colunt, illinc Lepontii & Tridentini*, &c. C'eſt-à-dire : au-deſſus de Côme, qui eſt au pied des Alpes, d'un côté ſont les peuples Rhétiens, & les Vennons vers l'orient ; de l'autre côté ſont les peuples Lépontiens, &c. Si les Rhétiens & les Vennons étoient à l'orient de Côme, & les Lépontiens de l'autre côté, ceux-ci ſeront donc à l'occident, & cela eſt véritable à l'égard des Lépontiens ſeulement. Les Rhétiens & les Vennons ſont au nord de Côme & non pas à l'orient ; le peuple *Tridentini*, de l'évêché de Trente, ſont bien loin vers l'orient, & non pas vers l'occident, comme le dit Strabon, y ayant même divers peuples entre deux.

La ſituation des Lépontiens ſe prouve par celle de leur capitale *Oscela*, qu'on appelle encore aujourd'hui *domo d'Oscela*, & par corruption *domo d'Oſula ;* & par l'une des principales vallées, que ce peuple a occupées, qui retient l'ancien nom du peuple, ſavoir *Val-Leventina*, comme qui diroit *Lepontina*, laquelle eſt à la ſource du Téſin ; & cette aſſiette, qui approche de l'opinion de Céſar & de celle de Pline, n'eſt pas fort éloignée de celle de Ptolomée, & s'accorde même avec celle de Strabon. Les Lépontiens ſont à l'occident de la ville & du lac de Côme ; ils ne ſont pas fort éloignés de Suſe, n'y ayant que *Salaſſi*, le Val-d'Aoſte entre deux ; ils ſont au midi & au pied des Alpes, du côté de l'Italie, au nord desquelles le Rhin prend ſa ſource d'un côté, & le Rhône de l'autre ; de ſorte que Céſar & Pline ont approché du but. Ptolomée s'en eſt un peu écarté ; Strabon y a touché, mais plutôt par hazard qu'autrement. Au reſte, ces peuples ont tenu les environs du Lac-majeur, tirant vers les Alpes. Cela comprend partie de l'état de Milan, & presque tous les bailliages que les Suiſſes tiennent en Italie, ſavoir Bellinzone, Lugan, Lucarne, &c.

Telles ſont les obſervations de Nicolas Sanſon, ſur le peuple *Lepontiens.*

LEPRIA, iſle d'Aſie, ſur la côte d'Ionie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 31.

LEPRIUM, LEPREUM, LEPREON & LEPREUS, ville du Péloponnèſe, dans l'Elide, à trente ſtades de Samicum, & de la côte de la mer, ſelon Strabon, *l.* 8. Pauſanias dit *Lepreus* pour le nom de la ville, & *Lepreatæ* pour déſigner ſes habitans. Lepreus, dit-il, *Æliac.* l. 1, c. 5, & l. 2, c. 15, ville de la Triphylie & de Leprée, qui eſt dans la Triphylie. Il dit auſſi, *l.* 3, *c.* 5 : les Lepréates veulent paſſer pour Arcadiens ; mais il eſt clair qu'ils ont été anciennement du nombre des Eléens. Ceux de cette ville, qui remportoient le prix aux jeux olympiques, étoient proclamés par le crieur public, & qualifiés *Eléens de Leprée.* Cette prétention des Lepréates infinue qu'ils étoient voiſins de l'Arcadie, & cela ne quadre point du tout avec la ſituation que Strabon leur donne ſi près de la mer. Ils devoient en être plus éloignés qu'il ne dit, autrement ils n'auroient pas été voiſins de l'Arcadie. Ptolomée met *Leprium* dans les terres, aſſez près des confins de l'Arcadie ; ce qui eſt plus juſte. Niger croit que le nom moderne eſt *Chaiapa.* Pline ne ſe contente pas de donner Lepréon à l'Arcadie, il lui joint même le nom de cette province comme un ſurnom *Lepreon Arcadiæ.*

LEPROSIUM, nom latin de LEVROUX. Voyez ce mot.

LEPSIA, iſle d'Aſie, ſur la côte de Carie, dans la mer de Rhodes, dans la Méditerranée, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 31.

1. LEPTE ACRA, promontoire de l'Inde, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 29. Il dit que d'autres le nommoient auſſi DREPANUM.

2. LEPTE ACRA, lieu maritime de la Galatie, ſelon Arrien, *Peripl.*

3. LEPTE ACRA, lieu maritime d'Egypte, ſur le golfe Arabique, auprès de Bérenice, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5.

LEPTIMAGNUS, LEPTIMIENSIS, & LEPTIMIUS. } Voyez LEPTIS.

LEPTIS, ancienne ville d'Afrique ; il y en avoit deux que l'on diſtinguoit par les ſurnoms de *grande* & de *petite.*

LEPTIS-MAGNA, ou LA GRANDE LEPTIS, ville & colonie Romaine, en Afrique ; elle étoit dans la contrée nommée *Syrtique*, & l'une des trois, qui donnerent le nom de *Tripolis* à cette contrée. Ptolomée, qui ſuit la côte d'occident en orient, nomme *la grande Leptis* immédiatement avant le fleuve Ciniphe. On lit dans cet auteur, *l.* 4, *c.* 3 : *Néapolis que l'on appelle auſſi Tripolis.* C'eſt ainſi que portent les éditions ordinaires. Mais l'ancien interprète Latin & le Manuſcrit de la bibliothèque Palatine diſent beaucoup mieux, *Néapolis qu'on appelle auſſi la grande Leptis.* Nous verrons au mot TRIPOLIS, que ce n'étoit pas le nom d'une ville, mais d'une contrée où étoient trois villes, dont la grande Leptis étoit une. Strabon, *l.* 17, dit : Néapolis que l'on appelle auſſi *Leptis.* Ceux qui ont voulu employer l'autorité de Ptolomée, pour dire que la ville de Tripoli eſt la même que la grande Leptis, n'ont pas fait réflexion que Tripoli-Vechio, ou le vieux Tripoli, encore moins celui d'aujourd'hui, n'eſt pas aſſez près de la riviere, mais qu'ils ſont l'un & l'autre beaucoup plus au couchant. Si Ptolomée avoit écrit, comme ils le prétendent, quelle apparence y a-t-il qu'il n'eût point fait mention d'une ville auſſi conſidérable que la grande Leptis, qui duroit encore, & conſervoit ſon même nom dans le tems que les Itinéraires ont été dreſſés, c'eſt-à-dire long-tems après Ptolomée ? Il eſt vrai que Pline, *l.* 5, *c.* 4, diſtingue Néapolis de Leptis, ſurnommée *la grande ;* mais il ſe trompe ſur la trace de Pomponius Méla qui s'eſt fort brouillé en cet endroit. Le P. Hardouin tâche en vain de le juſtifier. Cette ville, en qualité de colonie Romaine, eſt nommée ſur les médailles COL. VIC. JUL. LEP. *Colonia victrix Julia Leptis*, c'eſt-à-dire *Leptis, colonie victorieuſe Julienne.* L'Itinéraire d'Antonin & la Table de Peutinger lui confirment cette qualité de *colonie.* Cette ville étoit épiſcopale. Dans la Notice épiſcopale d'Afrique, Callipide, évêque de la grande Leptis, *Callipides Lep-*

timagnenſis eſt nommé le premier entre les évêques de la province Tripolitaine.

LEPTIS PARVA, ou LEPTIS MINOR, c'eſt-à-dire *la petite Leptis*, ville d'Afrique, dans la Byzacène. Dans quelques exemplaires de l'Itinéraire d'Antonin, on lit *Lepti minus civitate ;* c'eſt ainſi qu'Alde & Simler le mettent dans leurs éditions, & la Table de Peutinger porte *Lepte minus*. Il ne faut pas croire que ce fût pour cela une petite ville. Elle ne s'appelloit ainſi que par rapport à l'autre Leptis, & pour les diſtinguer ; car du reſte c'étoit une belle & grande ville. Pline, *l.* 5, *c.* 4, l'appelle *Liberum oppidum*, ville libre, & Hirtius, *c.* 7, *Libera civitas & immunis*, ville libre & franche. Sur la Carte de Peutinger, elle a la marque des grandes villes ; & Céſar y met ſix cohortes en garniſon. Hirtius, *c.* 97, dit : il condamna à une groſſe amende les Leptitains, dont Juba avoit pillé les biens les années précédentes, & qui s'étant plaints au ſénat par des députés, & en ayant obtenu des arbitres, avoient recouvré ce qui leur appartenoit. Il s'agit ici de la petite Leptis ; & c'eſt de cette querelle de Juba, que Céſar, *Civil.* l. 2, *c.* 38, fait mention. Elle étoit auſſi épiſcopale, & la Notice d'Afrique met dans la Byzacène *Fortunatianus Leptiminenſis*. De même, dans la Conférence de Carthage, on trouve Roman, évêque de la petite Leptis, *Romanus Leptiminenſis*. Au concile de Carthage, tenu ſous S. Cyprien, on voit *Demetrius à Leptiminus*.

La grande Leptis eſt nommée LEPIDE par Marmol, LEBEDA ou LEPEDA par Baudrand, LEBIDA par Paul Lucas. Corneille fait un article de *Lepte*, ville de l'Afrique, dans la province de Byzacène. Il ne dit point que cette *Lepte* ſoit une des villes nommées *Leptis ;* tout ce qu'il dit de *Lepte*, conſiſte en un abbrégé de la Vie de S. Fulgence, dont ce lieu étoit la patrie : on ne s'accorde pas ſur le nom de la ville où ce ſaint étoit né. Baronius, *ad ann.* 490, & Sponde, ſon abréviateur, diſent LEPTE, comme Corneille ; Surius de même. L'abbé Fleuri, *Hiſt. eccl.* l. 30, *c.* 58, & Dupin dans ſa Bibliothèque eccléſiaſtique, *article de S. Fulgence*, t. 6, diſent TELEPTE. Voyez ce mot.

LEQUEITIO, petite ville ou bourg d'Eſpagne, au bord de la mer, dans la Biscaye, vers les confins du Guipuscoa, au couchant ſeptentrional de Bilbao. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

LEQUEBRA, riviere d'Eſpagne, dans l'Aragon, ſelon Davity & Corneille : elle ſe jette dans l'Ebre à Sarragoſſe. Le nom de cette riviere dans la grande Carte d'Eſpagne par Jaillot eſt LA GUERVA.

LEQUIOS, LIQUEIOS, ou RIUKU. Ce ſont pluſieurs iſles de l'Océan oriental, au nombre de ſix principales, accompagnées de pluſieurs petites. Ce petit Archipel coupe obliquement le 145e d. de longitude vers les 26e & 27e de latitude, au ſud-oueſt de Saxuma, province du Japon, dont elles dépendent, un roi de Saxuma en ayant fait la conquête vers l'an 1610. Si nous en croyons les Japonnois, elles ſont ſi fertiles, que les mêmes terres y produiſent tous les ans deux récoltes de riz. Les habitans, presque tous laboureurs, y ſont d'une humeur fort gaie & fort douce. Ils vivent contens & ſans ambition ; & après avoir travaillé tout le jour, ils ſe délaſſent en buvant de la bière de riz, & en jouant de leurs inſtrumens de muſique, qu'ils portent même avec eux, quand ils vont à leur travail. Leur langage eſt une eſpece de Chinois corrompu ; & dans le derniere révolution de la Chine, pluſieurs des habitans de ce vaſte empire ſe refugierent dans ces iſles où ils s'appliquerent au commerce.

Les rois ou princes de Saxuma y entretiennent de bonnes garniſons : à cela près, ils regardent ces inſulaires plutôt comme des tributaires que comme des ſujets ; car tandis qu'ils tirent les deux tiers du revenu des terres de Saxuma, ils ſe contentent d'un cinquiéme du produit de celles de Léquios, où il ſe leve encore chaque année une ſomme d'argent qu'on envoie, par forme de tribut, à l'empereur de la Chine. Du reſte, ce peuple ſe gouverne par ſes propres loix ; & il a, comme les Japonois, ſon Dairi auquel il attribue auſſi une origine céleſte, & rend presque les honneurs divins.

Depuis que le commerce du Japon eſt fermé aux étrangers, ces inſulaires n'y peuvent vendre de marchandiſes que pour la valeur de vingt-cinq mille taëls, ou vingt-trois caiſſes d'argent, chaque année, & ne ſont reçûs que dans le port de Canagoxima, qui eſt de la province de Saxuma ; mais ils ne ſont ni moins habiles, ni moins heureux que les Chinois, à faire la contrebande. Ils portent au Japon des étoffes de ſoie, & autres marchandiſes de la Chine, des denrées de leur pays, comme du bled, du riz, des légumes, des fruits de l'*awamuri*, qui eſt une eſpece d'eau-de-vie tirée du reſte de leurs récoltes ; des nacres de perle, de ces perites coquilles qu'on appelle *coris* dans les Indes, où elles ſont reçues comme monnoie courante ; de celle des côtes de Léquios, où elles ſont en grande abondance ; on fait une eſpece de blanc, dont les jeunes gens des deux ſexes ſe fardent. Ces inſulaires apportent encore au Japon de grandes coquilles plates, polies & presque transparentes, dont les Japonois ſe ſervent au lieu de vitres ; des fleurs rares, des plantes curieuſes & diverſes autres choſes. * *Kempfer*, Hiſt. du Japon, *t.* 1. Le P. *Charlevoix*, Hiſtoire du Japon, *t.* 1, & 11.

LERAN, baronnie de France, dans le haut Languedoc, au diocèſe de Mirepoix. Elle a donné ſon nom à une branche dela maiſon de Mirepoix.

LERE, ou LEYRE, petite riviere de France, en Gascogne. Elle ſort des Landes, & ſe jette dans le golfe d'Arachan, au couchant de la ville de Bordeaux, ſelon Baudrand, *édit.* 1705.

LERGUE, petite riviere de France, en Languedoc. Elle prend ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent le diocèſe de Lodève du Rouergue, près de Pegairoles. Elle paſſe par Lodève, & ſe rend dans l'Eraut près de Canet.

1. LERIA, iſle de la mer Egée, l'une des Sporades, ſelon Strabon. Ortélius, *Theſaur.* doute ſi c'eſt la même que l'iſle de *Leros*, ou ſi c'eſt quelque iſle voiſine. Voyez LEROS.

2. LERIA, ville ancienne de l'Eſpagne Tarragonnoiſe, au pays des Hédétains, dans les terres, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. On la nommoit auſſi *Hedeta*, ſelon cet auteur. Cluſius & Moralès diſent que c'eſt *Liria ;* Florien, que c'eſt *Oliere*. * *Ortelius*, Theſaur.

LERICI, *Erix*, ou *Ericis Portus*, port d'Italie, ſur la côte orientale du golfe de la Specia, dans l'état de Genes, & dans la partie qu'ils appellent la *riviere du levant*, avec un château vis-à-vis de Porto-Venere, où l'on s'embarque fort ſouvent en venant de Luques & de Maſſa pour aller à Gènes. Il eſt à trois milles de Sarzane, & autant des ruines de Luna, à quatre du fort de Sainte-Marie, à quarante de Porto-Fino, & à cinq de la Specia, ſelon Baudrand, *édit.* 1705. Le P. Labat dit : Lérici, bourg ou petite ville. . . . Il y a devant la ville un enfoncement, qui eſt regardé comme un port naturel, avec un vieux petit château, où il y a quelques canons pour donner l'alarme, & faire connoître aux corſaires de Barbarie, qui viennent s'y promener, qu'on eſt ſur ſes gardes.

LERIDA, ville d'Eſpagne, dans la principauté de Catalogne. Les anciens l'ont connue ſous le nom d'*Ilerda*, dont le nom moderne n'eſt qu'une eſpece d'anagramme. Elle ſe rendit célébre, dans l'antiquité, par ſon commerce & par la victoire que Jules Céſar y remporta ſur les lieutenans de Pompée. Elle eſt ſituée ſur une colline, dont la pente s'étend inſenſiblement jusqu'au bord de la Ségre. Elle eſt fortifiée par de bonnes murailles de pierres de taille, & par un beau château qui la domine, & au dedans duquel on voit les reſtes d'un palais des rois d'Aragon. Elle eſt paſſablement grande, & bien bâtie. C'eſt le ſiége d'un évêque ſuffragant de Tarragone ; & il y a une univerſité, fondée en 1300. Son territoire eſt fertile en vin, en grains, en huile, & en toutes ſortes de fruits : la Ségre fournit d'aſſez bons poiſſons, & la campagne des beſtiaux & du gibier. Ce qu'il y a d'incommode pour les habitans, c'eſt le voiſinage de la Ségre, qui, de tems en tems, éleve des brouillards ſombres, épais & malſains. Cette riviere, qui eſt ſujette à ſe déborder, cauſe des dégâts épouvantables. En 524, il y eut un concile fort célébre ; & en 1238, Jacques I, roi d'Aragon, ayant aſſiégé Valence, que les Maures poſſédoient, déclara que les premiers qui l'emporteroient, auroient l'honneur de donner leurs poids, leurs meſures & leur monoie à ceux de Valence. Cette bizarre prérogative excita l'émulation des habitans de Lérida ; ils ſe jetterent

sur cette place avec une valeur intrepide, & s'en rendirent les maitres; si bien qu'après en avoir chassé les Maures, ils y envoyerent une colonie pour la repeupler, & y introduisirent leurs poids, leurs mesures & leurs monnoies, dont on se sert encore aujourd'hui; ce qui fait que la ville de Valence, quoique capitale d'un royaume de même nom, reconnoit celle de Lérida pour sa mere. Elle s'est rendue fameuse par le siége qu'y mit le grand Condé, qui fut réduit à le lever; & par la gloire que le duc d'Orléans y acquit en la prenant, en 1707, malgré les efforts qu'elle fit pour le conserver à l'archiduc. Lérida est à trente lieues de Barcelone. Avant l'invasion des Maures, le siége épiscopal de cette église étoit à Roda; mais ces Barbares l'ayant détruite, après qu'ils furent chassés de Catalogne, D. Raimond Bérenger, comte de Barcelone, le transféra à Lérida, en 1146, & nomma pour premier évêque, Guillaume Perez. Le chapitre est composé de six dignitaires, qui sont le doyen, l'archidiacre major, l'archidiacre de Ribagorça, le chantre, l'archidiacre de Corron, & l'archidiacre de Venasque; de vingt-trois chanoines, de douze semainiers, de vingt prébendiers, & de cent dix bénéficiers. Le diocèse s'étend sur deux cents douze paroisses, dont cent soixante sont en Aragon, & cinquante-deux en Catalogne, sur deux abbayes, sur quatre églises collégiales, qui sont *Roda*, *Moncon*, *Tamarite*, & *Alcolea*. L'évêque jouit de 12000 ducats de revenu. * *Vairac*, Etat d'Espagne, *t.* 1, *p.* 123; & *t.* 2, *p.* 345.

LERIN, *Lerina*, petite ville d'Espagne, dans la haute Narrave, sur la riviere d'Ega, entre Estulla & Calahorra. Elle a titre de *comté*, qui a passé, par femmes, en 1565, dans la maison de Tolede. * *Baudrand*, édit. 1705.

LERINS; (LES ISLES DE) *Lerinæ insulæ*; nom de deux petites isles de la mer Méditerranée, sur la côte de Provence, à deux lieues d'Antibes, vers le midi. La plus proche de la côte, est la plus grande, la plus élevée, & s'appelle l'*isle de Sainte-Marguerite*. Il y a une bonne citadelle avec un gouverneur & une garnison d'invalides, pour garder les prisonniers d'état. Elle a environ une lieue & demie de long sur une demie de large. Les Espagnols la prirent, en 1635; mais les François les en chasserent, en 1638: les Anglois la prirent, en 1746. M. le maréchal de Belle-Isle la reprit, en Mai 1747; cette isle eut autrefois des solitaires, & S. Eucher y vécut quelque tems. Elle est presqu'inculte, mais abondante en perdrix & lapins. Les côtes ne sont guères fréquentées que par quelques bateaux de pêcheurs, qui servent aussi à transporter les marchandises de contrebande, au profit du gouverneur & de la garnison, sans que les ordres de la cour y ayent jamais pu apporter aucun remède.

L'autre isle, plus petite & plus basse, est du côté de l'ouest; elle s'appelle l'*isle de Saint-Honorat* ou *Honoré*, parce que ce saint y fonda un célébre monastere qui est aujourdhui une abbaye de Bénédictins (a). Le bâtiment de cette abbaye est au sud de l'isle & ressemble à une tour carrée, fur laquelle sont quelques piéces de canon, pour en défendre l'approche. (a) *Abbrégé de l'Hist. de l'ordre de S. Benoit*, l. 1, p. 43.

Les isles de Lerins aujourd'hui de Sainte-Marguerite, consistent, en deux isles principales, & quelques islots qui ne sont plus habités (a). Au sud de l'abbaye de l'isle Saint-Honoré, il y a plusieurs écueils, tant fur l'eau que dessous, & à environ trois cents toises au sud-quart-sud-est de cette abbaye, on voit un petit banc de roches, tant hors de l'eau que sous l'eau: on l'appelle *les Moines*. Il est très-dangereux; la mer brise presque toujours sur celui qui est le plus au large de l'isle. Il y en a plusieurs autres aux environs de cette isle, du même côté; mais on les voit paroître au-dessus de l'eau. Vis-à-vis la pointe de l'est de cette isle, il y a un gros écueil comme un bateau, & quelques autres petits auprès. * *Michelot*, Portulan de la mer Méditerranée, *p.* 81. (a) *Mémoires communiqués*.

L'isle de Sainte-Marguerite est tout proche de celle de Saint-Honoré. On peut passer, dans une nécessité, entre ces deux isles avec une galere, y ayant au moins deux brasses de profondeur; & la distance de l'une à l'autre, en certains endroits, est d'environ deux cents toises: on y pourroit même mouiller, principalement à l'entrée, par trois ou quatre brasses d'eau; & l'on y seroit à l'abri de plusieurs vents. A la pointe du sud de cette isle, il y en a une autre petite & plate, environnée d'écueils; de sorte qu'on ne peut passer entre les deux, qu'avec des bateaux. La plus grande élevation de l'isle est du côté du nord; c'est-là qu'est la citadelle. On peut mouiller avec des galeres, sous cette citadelle, du côté de l'est, pour se mettre à couvert des vents du sud-sud-ouest & de l'ouest. On y est par sept, huit à neuf brasses d'eau, fond d'herbe vaseux. On peut, si l'on veut, porter des amarres à terre. Environ à un mille, vers le nord de la citadelle, il y une longue pointe basse sur laquelle est une tour de garde, & deux maisons auprès; mais autour de cette pointe il y a quelques bancs de sable & de vase, de même que devant les isles Sainte-Marguerite & Saint-Honoré. On y peut néanmoins passer avec une galere, pour peu de connoissance qu'on en ait.

De la pointe de l'isle Sainte-Marguerite à celle de la Garoupe, qui est en terre ferme, il y a environ quatre milles à l'est-nord-est, & entre ces deux pointes est un grand enfoncement qu'on appelle d'ordinaire *la rade de Gourjan*, où l'on peut mouiller plusieurs vaisseaux & galeres. Cette rade est facile à reconnoître, en venant du côté de l'ouest, par les isles Sainte-Marguerites, comme il vient d'être expliqué, & venant de l'est par le cap de la Garoupe, où est Notre-Dame d'Antibes, qui est sur le haut de ce cap. Il est important d'observer, en venant du côté de l'ouest, pour aller mouiller dans la rade de Gourjan, de ne point trop ranger la pointe de l'isle de Sainte-Marguerite, à cause des écueils qui sont auprès, comme on a dit ci-dessus.

LERME, ville d'Espagne, dans la vieille Castille, à six lieues de Burgos, à douze de Valladolid, sur la petite riviere d'Arlanzon (a). Elle appartenoit anciennement à l'illustre maison de Lara; mais ayant été réunie à la couronne, elle fut érigée en comté par Ferdinand le Catholique, en faveur de D. Bernard de Sandoval, & Roxas, second marquis de Denia, & ensuite en duché par le roi Philippe III, le 11 Novembre 1599, en faveur de son favori & premier ministre, François Gomez de Sandoval, & Roxas qui fut le fameux duc de Lerme, & ensuite cardinal après la mort de sa femme Catherine de la Cerda. Ce duché est venu ensuite au duc de l'Infantado & Pastrana (b). Le château de Lerme a été bâti par ce favori dont nous avons parlé. Il est sur une hauteur, d'où l'on découvre un grand parc du côté du nord: ce parc est dans la plaine d'en-bas, où sont les prairies qu'arrose une petite riviere qui entretient un bois & des allées qui la bordent. Le château, qui est devant une grande place construite en galeries, est un carré de quatre grands corps de logis, qui n'ont vue qu'au dehors. Au dedans, ce sont deux rangs de portiques, comme deux cloitres l'un sur l'autre. Il y a encore d'autres petites cours en quelques endroits; de sorte que c'est une grande masse de bâtimens. Aux quatre coins, sont quatre autres pavillons, mais qui ne sont pas plus gros que de petits clochers, selon la mode d'Espagne; de-là il y a un corridor qui donne dans un couvent de religieuses. * (a) *Vairac*, Etat de l'Espagne, *t.* 3. (b) *Journal d'un Voyage d'Espagne*.

1. LERNA, ville du Péloponnèse, dans la Laconie, & dans les terres aux confins du pays d'Argos, selon Ptolomée. Pausanias, *Corinth.* c. 36, parle aussi de Lerna auprès de Temenium, & dit que, pour y aller d'Argos, on passe l'Erasin, qui, se mêlant avec le Phrixus, ruisseau, a son embouchure dans la mer, entre Temenium & Lerna. Il dit plus positivement encore, que Lerna est au bord de la mer, sans marquer si Lerna est une ville, une riviere, ou un marais. Strabon, *l.* 8, dit: Lerna est un marais du territoire d'Argos & de Mycènes. Ainsi il semble que ce marais étoit entre Argos & Mycènes; ce qui répugne au passage de Pausanias cité ci-dessus, & au vers où Pindare, *olymp.* Od. 7, v. 60, dit *le rivage Lernéen*. Cellarius, *Geogr. ant.* l. 2, c. 13, ajuste ainsi ces autorités. S'il y avoit, dit-il, une ville de ce nom, elle étoit près de la mer, & le marais étoit plus loin dans l'intérieur du pays. Le scholiaste de Pindare dit: les uns disent que Lerna est une ville. Pomponius Méla dit plus positivement encore: dans le golfe Argolique sont l'Erasin & l'Inachus, rivieres célébres, &

Lerne, ville connue : il eſt à croire que Stace, *Thebaïd.* l. 2, v. 433, entendoit quelque choſe de plus qu'un marais par ces mots :

Felicibus Argos
Auſpiciis, Lernamque regas.

2. LERNA, marais du Péloponnèſe, au royaume d'Argos. Il étoit fameux par les fables que les poëtes avoient inventées à ſon ſujet. Ils ſuppoſoient qu'Hercule y avoit triomphé de l'hydre. *Strabon.* Virgile, *Æneid.* l. 6, v. 803, dit en parlant d'Hercule :

Lernam tremeſcerit arcu.

Et Stace, *Thebaïd.* l. 1, v. 360, dit :

Et veteri ſpumavit Lerna veneno.

Et dans une de ſes Silves, *l.* 2. *Carm.* 1, *v.* 181, il la nomme *Anguifera Lerna.* Corneille, *Dict.* qui avoit fort étudié les poëtes, dit : on tient que les Danaïdes y jetterent les têtes de leurs maris qu'elles égorgerent la premiere nuit de leurs nôces. Il ajoûte : il ſortoit de ce marais pluſieurs ruiſſeaux, dont les exhalaiſons étoient fort infectes ; ce qui a donné lieu aux poëtes d'en faire un monſtre à ſept têtes qu'ils ont nommé *hydre.* Hercule ayant deſſéché ces ruiſſeaux & le lac d'où ils couloient, ils prirent de-là occaſion de dire qu'il avoit vaincu & tué l'hydre. L'infection de ce marais, pour nous en tenir à la vérité géographique & phyſique, n'avoit rien que de naturel ; elle paſſa en proverbe, & on s'accoutuma à dire une *Lerne de maux*, pour dire des maux accumulés. Strabon en donne pour raiſon les expiations qu'on y avoit faites ; & Héſyche dit que les habitans d'Argos y avoient jetté les immondices.

3. Ce marais avoit ſon débouchement par une riviere qui portoit ſes eaux dans la mer, & que l'on appelloit auſſi *Lerna.* Cette riviere ne devoit pas avoir des eaux fort mauvaiſes, puiſque le poiſſon y vivoit, & même en quantité. Virgile, *Æneid.* l. 12, v. 518, dit :

Piſcoſæ flumina Lernæ.

Il y avoit le marais de Lerne, au pays d'Argos ; au lieu de ces ruiſſeaux que Corneille en fait ſortir, j'aimerois mieux dire que c'étoient autant de ſources qui ſe perdoient dans ce marais ; cela convient mieux aux têtes de l'hydre des poëtes. Ce marais de Lerne s'écouloit par une riviere qui, entrant dans le pays de Laconie, portoit ſes eaux dans la mer, & au nord de ſon embouchure. Entre la riviere de Lerne & les confins d'Argos, étoit une petite ville de même nom que le marais & la riviere, au bord de la mer : ainſi on concilie tous ces auteurs ; & c'eſt de cette maniere que le ſavant De l'Iſle arrange tous ces objets dans ſa belle Carte de l'ancienne Grèce.

4. LERNA, fontaine de la ville de Corinthe, ſelon Pauſanias, *l.* 2, *c.* 4.

LERNÆUS FONS, autre fontaine du Péloponnèſe, dans la Laconie. Hygin, cité par Ortélius, dit qu'on la nommoit auparavant AMYMONIUS, à cauſe d'Amymone, fille que Neptune y avoit deshonorée.

LERNÆUS FLUVIUS. Voyez ci-devant LERNA riviere.

LERNÉ, bourg & châtellenie de France, dans la Touraine, élection de Chinon.

LERNÆCA. Voyez LARNECA.

1. LERO, iſle vers les bouches du Rhône, ſelon Strabon. Voyez LERINS.

2. LERO & LEROS. Lero eſt le nom moderne, & Leros l'ancien nom ; iſle d'Aſie, dans la mer Egée, ſur la côté de Carie, l'une de Sporades, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12 ; & *l.* 5, *c.* 31. Au rapport de Strabon, *l.* 14, étoit une colonie de Miléſiens ; cela s'accorde avec ce que dit Hérodote, *l.* 5, *c.* 125, qu'Hécatée l'Hiſtorien conſeilloit que, ſi l'on étoit forcé par Darius à quitter la ville de Milet, on paſſât dans l'iſle de Leros ; qu'on y élevât une forteresſe, qu'on y demeurât tranquille ; & que de-là on repaſſeroit à Milet. Les habitans de Leros avoient aſſez mauvaiſe réputation du côté de la probité, comme il paroît par une épigramme de Phocylide, qui ſe trouve dans l'Anthologie. Chevreau, *Œuvres mêlées*, p. 369, l'a traduite ainſi :

Ceux de Leros ne valent rien,
Hors Patrocle pourtant, qui, malgré ſa naiſſance,
A paſſé jusqu'ici pour un homme de bien.
Mais quand avec Patrocle on a fait connoiſſance,
Encore trouve-t-on qu'il tient du Lérien.

LERONE. Voyez LERINS.

LERRA, nom latin de la riviere de Couesnon.

1. LERS, riviere de France, dans le haut Languedoc : elle a ſa ſource vers les monts Pyrénées, d'où, prenant ſon cours au ſeptentrion, elle baigne Mirepoix ; fournit des eaux au canal de Languedoc, & ſe jette dans l'Auriége, un peu au-deſſus de Cinte-Gabelle. * *Baudrand*, édit. 1705.

2. LERS (le petit) petite riviere de France au haut Languedoc ; elle eſt moindre que la précédente, & a ſa ſource dans le Lauraguais, près de Caſtelnaudri, d'où, coulant vers Touloufe, elle paſſe près de Ville-Franche de Lauraguais & de Mongiscar, en fourniſſant auſſi de l'eau au canal de Languedoc, puis ſe rend dans la Garonne, à deux lieues au-deſſous de Touloufe. * *Baudrand*, édit. 1705.

LERSA, ancien lieu Eſpagne, aux environs de Caſtulon. Appien, *in Ibericis*, en parle.

LERVET, commenderie de l'ordre de Malthe, en France, dans la Champagne, au diocèſe de Châlons. C'eſt ainſi que l'on trouve ce nom écrit dans le *Dictionnaire de la France.* Baugier, que je crois plus exact & mieux inſtruit, dit, *t.* 2, *p.* 181 : il y a entre Joinville & Saint-Dizier une commenderie de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, nommée LES RUETS, ou RUPT. Elle vaut ſix ou ſept mille livres de rente.

LERWICH, petite ville de l'iſle de Mainland à ſon orient. Elle conſidérable, à cauſe de ſon commerce, & on y compte jusqu'à trois cents familles. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 2.

LESA, ou LASA : Moïſe, marquant les limites de la terre de Chanaan, dit quelle s'étend du côté du midi jusqu'à Leſa. Le Chaldéen & S. Jérôme croient que Leſa eſt la même que Calliſhoë, qui eſt au ſeptentrion de la mer Morte, & dont les eaux ſe déchargent dans cette mer ; mais il eſt bien plus naturel de l'entendre de la ville de *Leſa*, *Liſa*, ou *Eluſe*, qui étoit à-peu-près à diſtance égale, entre la mer Morte & la mer Rouge. Voyez LUZA. *D. *Calmet*, Dict. *Geneſ.* c. 10, v. 19.

LESBOS, fameuſe & grande iſle de la mer Egée, ſur la côte de l'Aſie mineure, & plus particuliérement de l'Æolie. Les Æoliens l'habitoient, dit Scylax. Tacite, *l.* 6, *c.* 3, la traite d'iſle fameuſe & agréable. Pline, *l.* 5, *c.* 31, dit qu'on la nommoit auparavant LASIA, PELASGIA, ÆGIRA, ÆTHIOPE, MACARIA. Diodore de Sicile, *l.* 5, *c.* 82, nous aprend l'origine de quelques-uns de ces noms. Celui de *Pelasgie* venoit de ce qu'elle avoit été peuplée par les Pélasgues ſes plus anciens habitans. Celui de *Macarie* venoit de Macarée, petit-fils de Jupiter, qui y avoit fait ſa réſidence, & celui de *Lesbos*, de Lesbus, petit-fils d'Æole, gendre & ſucceſſeur de Macarée. Strabon, *l.* 13, lui donne cinq cents ſoixante ſtades de longueur depuis Sigrium au nord, jusqu'au promontoire Malie au midi, & mille cinq cents ſtades de circuit. Les lieux les plus conſidérables de l'iſle étoient :

Sigrium, *Singrium*, ou *Sitrium.*	*Ereſſus*, ou *Ereſtis*, *Antiſſa*, *Methymna*, & *Mitylène.*
Arisba,	
Pyrrha,	

De cette derniere s'eſt formé le nom moderne de l'iſle, qui eſt METELIN. Voyez ce mot.

LESBUM, ou LESBUS, lieu de la Mauritanie Céſarienſe. Antonin, dans ſon Itinéraire, met ſur la route de Sitiſi à Saldes :

Horrea, M. P. XVIII.
Lesbi, M. P. XVIII.
Tubusiuptum, M. P. XXV.

Voyez LESVITANUS.

LESCAR, ville de France, dans le Béarn. Piganiol de la Force, *Descr. de la France*, t. 4, p. 444, dit que le nom latin eſt *Bearnenſium civitas* & *Lascurra*, & qu'elle fut bâtie, vers l'an 1000, des ruines de *Beneharnum*, qui fut détruite par les Normands, l'an 845. Cette ville eſt ſituée ſur une colline à une lieue au-deſſous de Pau, à cinq d'Oleron & d'Ortez, & à dix-ſept de Bayonne. Elle jouit d'un aſpect agréable, ayant la vue d'une plaine très-fertile, & de la riviere du Gave Béarnois, qui n'en eſt éloignée que d'un quart de lieue. Nous avons fait voir au mot BENEHARNUM, que l'on n'a aucune certitude de l'opinion qui établit *Leſcar* ſur les ruines de cette ville. Leſcar, au contraire, fut bâtie par Guillaume Sanche, duc de Gascogne, l'an 980, dans un lieu couvert d'un bois fort épais, & où il n'y avoit qu'une petite chapelle, ſans qu'il y eût de veſtige d'aucun bâtiment. On la nomma *Lascourre* ou *Lescourre*, à cauſe de certains ruiſſeaux qui faiſoient pluſieurs tours; ce qu'on appelloit dans la langue des Gascons, *Escourre* ou *Lescourre*; ce n'eſt que dans les tems moins anciens que l'on a corrompu le nom *Lescourre* en *Lescar*. Guillaume Sanche, qui étoit maître & ſouverain de ce pays, (comme il étoit de Bigorre) fonda une égliſe cathédrale dans la nouvelle ville de Lescar, dans laquelle il établit l'évêché de Béarn, ſans néanmoins que la nouvelle jouît de la prééminence de l'ancienne, Lescar ayant toujours cédé ſans conteſtation la préſéance à Morlas. * *Longuerue*, Deſcr. la France, 1. *part. p.* 208.

L'évêché de Lescar fut établi dans le cinquiéme ſiécle. Il eſt ſuffragant de l'archevêché d'Auch, & vaut trize ou quatorze mille livres de rente. L'évêque de cette ville eſt préſident des états de Béarn, & premier conſeiller au parlement de Pau. Le chapitre de la cathédrale eſt compoſé de ſeize chanoines, & de huit prébendiers. Les canonicats valent ſept cents livres de revenu, & les prébendes deux cents livres. Il n'y a point d'autre chapitre dans ce diocèſe. Il n'y a qu'une ſeule abbaye de filles; celle de S. Sigismond, près d'Orthès, qui eſt de l'ordre de Cîteaux, & fort pauvre. * *Piganiol de la Force*, t. 4, p. 426.

Il y a deux abbayes d'hommes; celle de la *Reule de Saubeſtre*, à Pau, eſt de l'ordre de S. Benoît: elle donne entrée à l'abbé aux états de Béarn, & vaut deux mille livres de revenu. Celle de *Saubalade*, ou *Sauvalade*, eſt de l'ordre de Cîteaux, & fut fondée par Gaſton, vicomte de Béarn, en 1127; elle vaut à l'abbé trois mille livres de revenu.

LESCARA, ville de l'iſle de Cypre, près de la mer, au pied du mont Olympe. Il n'y a rien de remarquable dans cette ville, qu'une belle riviere qui y paſſe, & qui ſort de la montagne: on voit pluſieurs villages aſſez agréables le long de cette riviere; & c'eſt en ce lieu que ſe recueille le ladanum. * *Corn.* Dict. *Le Brun*, Voyage du Levant.

LESCHE, (LA) riviere des Pays-bas. De l'Iſle écrit la *Leſſe*; Baudrand & Corneille écrivent *Leſche*. Elle a ſa ſource au duché de Luxembourg, entre Villance & Ochamps; &, ſe joignant avec un autre ruiſſeau, elle ſerpente vers le nord; ſe perd en terre auprès de Han, dans un lieu que l'on nomme le *trou de Han*; elle ſort de terre, au-delà de Han, qu'on appelle à cauſe d'elle *Han-ſur-Leſſe*, ou *ſur Leſche*, à peu de diſtance de Rochefort. Elle ſe charge d'une riviere qui vient de cette place; entre dans le Condros, qui eſt de l'état de l'évêque & prince de Liége; paſſe à Hour en Famine; & groſſie de quelques ruiſſeaux, elle ſe jette dans la Meuſe, auprès d'Anceresne, un peu au-deſſus de Dinant.

LESCHEZ, (LE) petite riviere de France, dans la Gascogne; elle a ſa ſource en Bigorre, au levant de Lourde; coule vers le nord; paſſe au couchant de la ville de Tarbe; de-là, paſſe à Vic-Bigore, après quoi, elle ſe jette dans l'Adour, auprès de Maubourguet, à l'entrée de l'Armagnac. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

LESCOA, ou LESCONA, ville de la Turquie, en Europe, dans la Bulgarie. De l'Iſle écrit *Lescovaz*, & n'en ſait qu'un village, ſur la Lipperitza. Tout ce qu'on y voit de plus remarquable, c'eſt une fort grande tour qui paroît très-ancienne. Il y a une grande place fermée, où, tous les ans, ſe tient une foire qui y attire quantité de monde. * *Ed. Brown*, Voyage de Vienne à Lariſſe.

LESCURE, petite ville & baronnie de France, en Languedoc, au diocèſe d'Albi.

LESDIGUIERES, bourg de France, en Dauphiné, au diocèſe de Grénoble, avec titre de *duché*. Les terres de Lesdiguieres & de Champſaur furent érigées en duché & pairie, en faveur de François de Bonne, ſeigneur de Lesdiguieres, maréchal de France, & de Charles de Blanchefort, fils de Créqui, ſon gendre, par lettres-patentes du mois de Mai 1611, confirmées par d'autres lettres du 14 Septembre 1619, régiſtrées le 14 Novembre ſuivant. Lesdiguieres eſt au bout de la vallée de Champſaur, qui eſt arroſée du Drac. Il eſt orné d'une fort belle maiſon, où, entr'autres bâtimens, eſt une chapelle ornée de marbre & de jaſpe aux autels, & aux effigies de ce même François de Bonne, premier duc de Lesdiguieres, à qui ſes ſervices mériterent l'épée de connétable. Les appellations de ce duché reſſortiſſent nuëment au parlement de Grénoble. * *Etat de la France*, t. 2. *Corn.* Dict.

Lesdiguieres appartient, pour le ſpirituel, au diocèſe de Gap, quoi qu'on le comprenne dans le Graſivaudan.

LESEM, ancienne ville de la Paleſtine. Le Livre de Joſué, *c.* 19, *v.* 47, porte que les enfans de Dan, ayant marché contre Leſem, l'aſſiégerent & la prirent; ils paſſerent au fil de l'épée tout ce qui s'y rencontra: ils s'en rendirent maîtres, & y habiterent, l'appellant *Leſem-Dan*, du nom de Dan leur pere.

LESER, (LE) *Leſura*, riviere d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves. Elle a ſa ſource aux confins de l'Eifel, d'où, coulant au midi, elle arroſe Manderſcheid & Witlich, puis ſe rend dans la Moſelle, près du village de Leſer, vis-à-vis du château de Veldentz, à deux petites lieues au-deſſus de Trarbach. Voyez LESURA.

1. LESINA. (L'ISLE DE) Voyez LIESINA; car c'eſt ainſi que l'écrivent les Vénitiens, à qui cette iſle appartient.

2. LESINA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate. Cette ville qui a eu un évêché ſuffragant de Bénévent, fut détruite, en 1627, par un tremblement de terre, & n'eſt plus qu'un petit village à trois milles du golfe de Veniſe, & à vingt-deux de Manfredonia près du lac de même nom.

LESKARD, bourg d'Angleterre, dans la province de Cornouailles. Il a droit de tenir marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

LESMÉE, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans.

LESNEVEN, petite ville de France, en Bretagne, au diocèſe de Saint-Pol de Léon. Elle appartient au roi en propre, eſt au milieu des terres, & n'a aucun commerce. * *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 5, *p.* 245.

LESNO, place de la Grande-Pologne, aux frontieres de la Siléſie, & au palatinat de Kaliſch. * *Baudrand*, édit. 1705.

LESNOUILLERES, bourg de France, en Saintonge, au diocèſe de Saintes, dans l'élection de S. Jean d'Angeli.

LESNOW, petite place de Pologne, dans la Volhinie, à quinze milles de Lucko, au midi, vers la Ruſſie rouge, où Jean Caſimir, roi de Pologne, défit entiérement l'armée des Coſaques & des Tartares, en 1651.

LESOU. De l'Iſle écrit *Leſſow*, petite iſle du royaume de Danemarck, ſur la côte orientale du Jutland, & du diocèſe d'Alborg: elle eſt à trois lieues & demie de la côte, (lieues Danoiſes de 15 au degré.) Elle a trois villages, ſavoir *Hall* au nord, Vetterek au couchant, & Burum au midi oriental. Quoiqu'elle ſoit entourée d'un banc de ſable, il y a deux mouillages, ſavoir au nord & au levant.

LESPARE, bourg de France, en Guienne, dans le Médoc, entre la Gironde & l'Océan, à trois lieues de la mer & à deux de la riviere, ſelon De l'Iſle. Cor-

neille la met sur la Gironde: c'est erreur. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

LESPAUX, bourg de France, en Auvergne, aux confins du Bourbonnois & de la Marche, au nord d'Evaux. Il y a un bois de cent vingt-sept arpens & trois quarts; & on tient dans ce bourg cinq bonnes foires, où l'on vend des bestiaux.

LESPIAM, lieu quelque part vers l'Egypte. Fréculphe, *t.* 2, *l.* 6, *c.* 16, qui le nomme, dit que les Chrétiens s'y tenoient cachés.

LESQUEMIN, isle & port de de l'Amérique, proche de Tadousac, dans le Canada, sur le fleuve de S. Laurent. L'isle est de peu de conséquence. Le port est fort connu & fameux quoique mal sûr, à cause de quantité de roches qui l'environnent. L'embouchure en est si étroite qu'il n'y peut passer qu'un navire à la fois. Cependant les Basques ont accoutumé d'y frequenter, pour harponner la baleine. * *Corn.* Dict. *De Laët.* Ind. occid. *l.* 2, *c.* 7.

LESSAC, bourg de France, en Poitou, au diocèse de Poitiers.

LESSAY, *Exaquense oppidum*, bourg de France, en Normandie, au diocèse de Coutance vis-à-vis de l'isle de Jersey. Il y a un marché, & des salines où l'on fait du sel blanc. Il y a une église paroissiale dédiée sainte Opportune, une abbaye de Bénédictins, fondée en 1050, & dédiée à la sainte Trinité.

LESSIN, ou BEAULIEU, dit *le Sin*, abbaye de France, au diocèse d'Arras. Ce sont des religieuses qui suivent la regle de S. Augustin.

LESSINES, petite ville de Pays-bas, dans le Hainaut, sur la Denre, dans une belle plaine, aux frontieres de la Flandre, entre Ath au midi, & Grandmont au nord, & à cinq lieues de Bruxelles au couchant. Elle a été prise plusieurs fois, durant les guerres. * *Baudrand*, écit. 1705.

LESSUS. Voyez LISSUS.

LESTADÆ, village de l'isle de Naxe, selon Athénée, *l.* 8.

LESTÆ: mot grec qui signifie *voleurs*, Λῃσται. C'est le nom propre d'un peuple de l'Inde, au-delà du Gange. Peut-être les Grecs leur donnerent-ils ce nom, comme nous avons donné le nom d'*isles des Larrons* aux isles Mariannes. * *Ptolomée*, l. 7, c. 2.

LESTEJOCORI, bourg de la Morée, dans l'isthme de Corinthe, à une lieue de la ville de ce nom, sur le golfe de Lépante. On croit que c'est le *Lechæum navale*, qui étoit un des ports de la ville de Corinthe, comme nous le disons en son lieu.

LESTOFF, bourg d'Angleterre, dans la province de Suffolck. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

LESTWITHIEL, ville d'Angleterre, dans la province de Cornouailles. Baudrand qui écrit *Leſtuthiel*, dit qu'elle est la principale du comté de Cornouailles; c'est une erreur. Elle est sur le Fowey, à cent quatre-vingt-huit milles de Londres. Elle envoie ses députés au parlement, & on y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 1, p. 50.

LESTINES, ou LISTINES, ou LIPTINES, *Liſtinæ*, ou *Liptinæ*, autrefois palais des rois de France, au diocèse de Cambrai, dans le Hainaut, peu loin de Binch. Il s'y tint un concile sous le régne de Carloman, & sous le pontificat du pape Zacharie, l'an 743. * *Labbe*, Concilior. geogr. Tab. *p.* 349 & *p.* 93.

LESVITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifense. Il en est fait mention dans la Conférence de Carthage, où Romain est qualifié *Romanus episcopus Leswitanus*. La Notice épiscopale d'Afrique fournit *Vadius Leswitanus*. Ce lieu est nommé *Lesbi* dans l'Itinéraire d'Antonin. Voyez LESBUM.

LESURA, ancien nom du *Lezer*, riviere qui tombe dans la Moselle. Ausone dit dans son Poëme de la Moselle, *v.* 365:

Prætereo exilem Leſuram.

LESURA, ancienne montagne de la Gaule. Pline, *l.* 11, *c.* 40, nomme ainsi le mont de Lozere, dans le Gévaudan.

LET. (LE) Voyez LE LEZ.

LETA, riviere d'Italie, dans le Picenum, aujourd'hui le *Leto*.

LETANDROS, isle de l'Archipel, l'une des Sporades, assez près de celle de Gyare, selon Pline, *l.* 4, *c.* 12.

LETANE, riviere d'Asie, dans la Syrie: elle a sa source à deux journées de la vallée de BUCCA, près de Balbec; &, continuant son cours le long de cette vallée, elle va se rendre dans la riviere de Casimeer, selon l'orthographe du minutieux Maundrel, *Voyage d'Alep à Jerusalem*, p. 202. Elle a un pont de pierre à cinq arcades, auprès d'un village nommé *Kor-Aren*.

LETANUM, ville de la Propontide; elle avoit été bâtie par les Athéniens, selon Diodore de Sicile, *l.* 12.

LETE, ville de Macédoine, selon Pline, *l.* 4, *c.* 10. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13, la nomme *Lete*, Λητη, & la met à l'extrémité de la Mygdonie, aux confins de l'Amphaxitide. Harpocration la nomme *Lité*, Λιτη; & Pline, *l.* 31, *sect.* 46, lui-même l'appelle LITÆ au pluriel.

1. LETHÆUS-FLUVIUS, ancien nom d'une riviere de l'Asie mineure. Elle a sa source dans le mont Pactyas, qui est dans le pays des Ephésiens, & tombe dans le Méandre, selon Strabon, *l.* 14, *p.* 554; cette petite riviere passoit encore plus près de la ville de Magnésie que le Méandre, quoiqu'on la nommât *Magneſie-ſur-le-Méandre*.

2. LETHÆUS-FLUVIUS, riviere de Macédoine. Elle couloit auprès de Tricca, & on disoit qu'Esculape étoit né auprès de cette riviere. * *Strabon*, l. 14, *p.* 645.

3. LETHÆUS-FLUVIUS, riviere de l'isle de Crète. Vibius Sequester dit qu'on la nommoit ainsi, à cause qu'Hermione, fille de Vénus, y oublia Cadmus, son mari. Strabon, *l.* 10, *p.* 478, dit qu'elle traversoit entiérement Gortyne.

4. LETHÆUS-FLUVIUS. Strabon, *l.* 14, *p.* 647, connoît une quatriéme riviere de ce nom, & la place chez les Libyens occidentaux. Sur quoi Casaubon observe qu'on ne voit nulle part ailleurs la distinction des *Lybiens* en *orientaux* & *occidentaux*, & qu'on n'a jamais lu dans aucun auteur ancien, qu'il y eût là un *fleuve Léthéon* ou *fleuve de Lethé*. Il veut qu'on lise Τύμφρη, au lieu de *Libicis*, Λιβυσι, & alors tout cadre bien; il y avoit des Ibériens orientaux en Asie, & des Ibériens occidentaux en Europe; & tout le monde sait que le fleuve *Lethé*, ou *de l'Oubli* étoit en Espagne. Casaubon a reconnu, dans la suite, que les anciens ont connu des *Lybiens occidentaux*, & cite un passage de Maxime de Tyr, *Disput.* 38, *p.* 373. Cependant il ne change rien à son sentiment, par rapport à la riviere qu'il renvoie toujours en Espagne. Voyez LETHÈS 2.

1. LETHÉ, forteresse d'Asie, dans l'empire des Perses. Cousin, *Hiſt. de Conſtantinople*, t. 1, *Guerre des Perſes*, l. 1, c. 5, p. 13, l'appelle le *château de l'Oubli*, & traduit ainsi Procope, qui nous apprend l'origine de ce nom. Ils eurent horreur de tremper leurs mains dans le sang royal, & se contenterent d'ordonner qu'il (Cavade, tyran des Perses,) seroit mis dans le château de l'Oubli. Il y a une loi qui défend, sous peine de la vie, de parler de ceux qui y sont enfermés, & même de nommer leur nom. Procope raconte ensuite, à ce sujet, une assez longue histoire qu'on peut voir dans l'original. Agathias & l'*Hiſtoire mêlée* font aussi mention de ce *château de Lethé*.

2. LETHÉ, fleuve des enfers. Ce nom de Lethé veut dire *Oubli*. Les anciens poëtes ont supposé que dans les enfers il y avoit une riviere de ce nom; que tous les morts en buvoient un trait, qui leur faisoit oublier tout le passé. Voyez LETHÈS.

LETHÉON, haute montagne d'Italie, selon Lycophron. Ortélius croit qu'elle étoit dans la Campanie.

1. LETHÈS, fleuve d'Afrique, selon Lucain, *Pharſal.* l. 9, v. 355, dans quelques éditions; d'autres portent LETHON ou LATHON. Le scholiaste de Lucain dit: il est certain que le Lethé est en Afrique, à l'extrémité d'une des pointes du golfe des Syrtes, & qu'il passe auprès de la ville de Bérénice; en ce cas, il devoit être bien loin du lac Triton; mais il a été permis à un poëte de le déplacer. Lucain suppose que cette riviere avoit

ſa ſource dans le fleuve Lethé, qui coule aux enfers, ſelon la Mythologie :

Et ſe dilecta Tritonida dixit ab undâ,
Quam juxtà Lethes tacitus prælabitur unda
Infernis, ut fama, trahens oblivia venis.

Voyez LETHON.

2. LETHÈS, fleuve d'Eſpagne, ſelon Strabon, *l.* 3, *p.* 153, qui dit que quelques-uns le nomment LIMÆA. Le paſſage de Pline eſt remarquable. On s'eſt, dit-il, trompé à l'égard des rivieres fameuſes. Depuis le Minho il y a deux cents mille pas, au rapport de Varron, juſqu'à l'ÆMINIUS, que quelques-uns placent ailleurs, & appellent LIMÆA ; il a été appellé le *fleuve d'Oubli* par les anciens, & on a bâti beaucoup de contes à ſon occaſion. *Erratum & in amnibus inclytis. Ab Minio quem ſuprà diximus CCM. paſſ.* (*ut auctor eſt Varro*) *abeſt Æminius, quem alibi quidam intelligunt & Limæam vocant, oblivionis antiquis dictus, multùmque fabuloſus.* Le P. Hardouin dit que cette riviere eſt préſentement l'AGUEDA, nom qui lui eſt commun avec la ville qu'elle arroſe. Baudrand croit que c'eſt préſentement la LIMA, riviere de Portugal, laquelle paſſe à PUENTE DE LIMA, entre le Minho & le Duero. Voyez LIMA. C'eſt apparemment de cette riviere que Silius Italicus, *l.* 1, *v.* 235, dit :

Quique ſuper Gravios lucentes volvit arenas
Infernæ populis referens oblivia Lethes.

Strabon, *l.* 3, *p.* 153, rapporte que les Celtiques & les Turdules ayant fait une courſe de ce côté-là, & ayant paſſé la riviere de Limée, il s'éleva entr'eux une ſédition ; & leur chef étant mort ſur ces entrefaites, ils s'arrêterent en cet endroit, diſperſés comme ils étoient, & que de-là vint à cette riviere le nom d'*Oubli*, ou *Lethes*.

3. LETHÈS, ancien nom d'*El Rio* GUADALETE, riviere d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſelon Baudrand, *édit.* 1682, qui cite Strabon.

LETHON, riviere d'Afrique, dans la Cyrénaïque, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 5. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 4, écrit *Lathon*. Le P. Hardouin croit que c'eſt le *Lethæus fluvius*, que Strabon place chez les Libyens occidentaux. Voyez LETHÆUS FLUVIUS 4. Pline & Ptolomée font cette riviere voiſine de la ville de Bérénice. Voyez auſſi LETHES. 1. Athenée nomme cette riviere *Lethon*, Λήθων.

LETI, Λῆτοι, ancien peuple de la Gaule, chez qui Zoſime *l.* 2, dit que vivoit l'empereur Magnence. Vignier croit qu'il faut lire *Raeti* : ne vaudroit-il pas mieux lire *Helveti* ? Il eſt pourtant fait mention de *Leti* dans les Notices de l'Empire.

C'eſt article eſt d'Ortélius. Je ne trouve point dans Zoſime que Magnence ait vécu chez un peuple qui eût un nom approchant, mais ſeulement qu'il eut la penſée de prendre le chemin de la Rhétie, parce que ce pays étant ſitué du côté de la Gaule, & dans le voiſinage de l'Illyrie, il comptoit d'en employer les troupes, ſelon ſes vues.

LETIA & URTA ; ce ſont deux rivieres dans le pays des Ardennes. Il en eſt parlé dans la Vie de S. Monon, ſur quoi Ortélius dit l'*Urta* eſt l'OURT : *Letia* eſt peut-être la *Lesche*.

LETO, (LE) ou LETO-MORTO, petite riviere d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, & dans la Marche d'Ancone. Elle vient de l'Apennin, & paſſe près de Fermo, puis ſe jette dans le golfe de Veniſe, un peu au-deſſous de la ville de Veniſe.

C'eſt ainſi qu'on lit dans Baudrand, *édit.* 1705 ; & il y a une faute viſible, puiſqu'il n'y a rien de commun entre la riviere qui coule auprès de Fermo & la ville de Veniſe. La Carte de la Marche d'Ancone, par Magin, fait couler au midi, & aſſez près de Fermo, un torrent nommé dans tout ſon cours *Leta-Vivo* ; il reçoit, aſſez près de Fermo, un ruiſſeau moins conſidérable, qui eſt peut-être *Leta-Morto*. Mais ce nom ne paroît point ſur la Carte. Baudrand a pris le nom de *Morto* de l'article d'Ortélius, *Theſaur.* qui dit *Leta Piceni fluvius ſic olim dictus : nunc* Morto, *ſi creditur Franciſco Adamo in Firmanorum Geſtis.* Cette mauvaiſe répétition du mot *Veniſe* eſt venue de ce qu'on a copié Maty ſans l'entendre. Il dit : « elle coule dans la Mar» che d'Ancone, à l'orient de la ville de Fermo, & ſe » décharge dans le golfe de Veniſe, un peu au-deſſous de » cette ville, » c'eſt-à-dire de Fermo, & non pas Veniſe. Il n'y a rien de pareil dans l'article latin de Baudrand. On y dit : *ex Apennino monte, per agrum Firmanum in Hadriaticum mare influens teſte Francisco Adamo.* La citation eſt priſe d'Ortélius. Ce que Maty ajoûte, que cette riviere coule à l'orient de la ville de Fermo, ne s'accorde point avec les Cartes de Magin. Elle y coule au midi.

LETOA, iſle de la mer de Libye, près de l'iſle de Créte, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *extremo.* C'eſt une des iſles adjacentes de celle de Candie. Ses interprètes diſent que le nom moderne eſt *Chriſtiana*.

LETŒUS, quartier de la ville d'Alexandrie, ſelon Etienne le Géographe, qui cite Triphon.

LETOIA. Voyez LOTOA.

LETOIS, Λητοΐτε, métairie d'Aſie, près d'Ephèſe, ſur la montagne. C'eſt où venoit le vin vanté ſous le nom de *vin Prammien*, ſelon Athénée, cité par Ortélius, *Theſaur.*

1. LETRIM, contrée d'Irlande, ſelon l'*Etat préſent de l'Irlande*, p. 30, dans la province de Connaught, au nord-eſt de cette province, avec titre de *comté*. Elle eſt bornée à l'eſt ou nord-eſt par Cavan & Fermanagh, qui ſont du comté d'Ulſter, par Slégo & Roscommon ; à l'oueſt, où elle a très-peu d'étendue, par l'océan, & une petite partie de Dunégal, qui eſt du comté d'Ulſter ; au nord & au ſud-oueſt par Longford, dans le comté de Leinſter. Elle a quarante-quatre milles de long, & dix-huit de large. C'eſt un pays montagneux, qui abonde en excellens pâturages, & où l'on nourrit quantité de gros & menu bétail. On le diviſe en cinq baronnies :

ROSCLOGHER,	CARRIGALLEN,
DRUMHAÏR,	LETRIM,
& MOHIL.	

2. LETRIM, ville d'Irlande, dans la province de Connaught, dans le comté dont elle eſt la capitale, & auquel elle donne ſon nom. Elle n'eſt pas fort éloignée du Shannon ; & non pas ſur cette riviere, comme le dit Baudrand qui la qualifie feulement *château*. Elle n'eſt pas grand' choſe à préſent, & eſt à près de trois milles de Carrick-Drumrush, & à ſoixante & quinze de Dublin. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 30.

LETTEN, (LE PAYS DE) *Lettonia* (a), petit canton de l'empire Ruſſien, dans la Livonie. On la nomme auſſi *Lethland*, en latin *Lethlandia* ou *Lithlandia*. Elle a l'Eſtonie au nord ; au midi la Duna, qui la ſépare de la Semigalle, quoiqu'à parler exactement, elle ait une petite iſliere en-deçà de cette riviere. Ses principaux lieux ſont :

Riga, capitale ;	Segewald,
Venden,	Wolmar,
Dunemunde,	Linbourg,
Cobronſchants,	Kokenhauſen,
Salis,	Dunebourg.

Les iſles d'Œſel & de Dagho ſont de cette province (b). A l'égard de Kokenhauſen, les Saxons, après le malheureux ſiége de Riga, en 1701, firent ſauter en l'air cette fortereſſe. * (a) *Matt. Strubycʒii*, Livon. Livoniæ descript. (b) *Cellar.* Geogr. noſtri tempor. *p.* 196.

LETTÈRE, petite ville du royaume de Naples, dans le Picentin, & dans la principauté citérieure, ſur le mont *Lactarius*, du côté de *Stabia*, aujourd'hui *Caſtellamare* : elle a un évêché ſuffragant d'Amalfi, & elle eſt aſſez marchande. On y voit une ſource d'eau ſoufrée, au rivage de la mer, près de l'égliſe des Carmes. Les Jéſuites y avoient un collége. **D. Matthæo Egitio*, Lettre à M. Lenglet du Fresnoy.

1. LETUS, montagne d'Italie, dans la Ligurie, ſelon Tite-Live & Valere-Maxime. Léandre dit que c'eſt aujourd'hui l'*Alpi del Pelegrino*.

2. LETUS, génitif du mot grec *Leto*, Λητώ, *Latone*. Voyez LATORUM URBS.

LETUS-POLIS, ville d'Egypte. Voyez au mot LATONE.

LEVACI, ancien peuple de la Gaule, entre les cliens ou vaſſaux des Nerviens, ſelon Céſar, *de Bell. Gall.* l. 5, c. 39. Nic. Sanſon, après avoir averti que l'on ne peut en marquer la poſition que par conjecture, trouve vraiſemblable que le pays de la Lœuve, entre la Flandre & l'Artois, ou le pays de Waës en Flandre, répond au nom de ce peuple.

LEVADIE. Voyez LIVADIE.

LEVANT : (LE) ce mot ſignifie proprement le côté d'où le ſoleil ſe leve. Il eſt ordinairement ſynonyme du mot *orient ;* & on peut dire également bien, une maiſon tournée vers l'orient, ou vers le levant. Il eſt oppoſé au couchant, de même qu'orient eſt oppoſé à l'occident ; mais l'*orient* & le *levant* diffèrent, pour le ſens, en certaines phraſes auxquelles pluſieurs écrivains ne ſont point aſſez d'attention.

Lorſqu'il s'agit de commerce & de navigation, on appelle le *levant* toutes les côtes d'Aſie, le long de la Méditerranée, & même toute la Turquie en Aſie ; ainſi toutes les échelles, depuis Alexandrie en Egypte juſqu'à la mer Noire, & même la plûpart des iſles de l'Archipel, ſont compriſes dans le levant. Un voyage du levant, des marchandiſes du levant, &c. Ce ſeroit parler improprement, que de dire du voyage d'orient, des marchandiſes d'orient, &c. à l'égard de ces lieux-là ; car alors par *orient*, on entend la Perſe, les Indes, Siam, le Tonquin, la Chine, le Japon, &c. Ainſi le levant eſt la partie occidentale de l'Aſie, & l'orient eſt tout ce qui eſt au-delà de l'Euphrate. J'ai dit que cela eſt ainſi, en fait de commerce & de navigation ; car en fait d'Empires, d'Hiſtoire eccléſiaſtique, on doit toujours dire l'*oriens*. L'empire d'orient, l'égliſe d'orient. Autrefois par l'*orient* on entendoit le patriarchat d'Antioche, qui étoit regardé comme la capitale de l'orient.

LEVANZO, iſle d'Italie, proche la côte occidentale de la Sicile. Elle eſt vis-à-vis de Trapani, à dix milles de cette ville, au couchant ; à cinq de la Favognana, au nord : elle n'a que douze milles de tour, & quelques hameaux. Voyez PHORBANTIA & BUCINNA. **Baudr.* édit. 1705.

LEUBEN, ou LÉOBN, ou LEUBN, *Leobium*, petite ville d'Allemagne, dans la haute Stirie, ſur la Muer, au cercle d'Autriche. Elle eſt jolie, aſſez ornée ; & c'eſt la capitale d'un grand comté, qui a eu ſes comtes particuliers de la maiſon de Hohenwart, qui eſt de Baviere, & que l'on appelloit auſſi les *comtes de Schrobenhauſen*. Après l'extinction de cette famille, la ville & le comté de Leuben paſſerent à Conrad, évêque de Freiſingen, frere de Sifroi, & d'Otton, comtes de Hohenwart. En 1246, il vendit ce bien, pour une bonne ſomme d'argent, au duc de Carinthie ; & cette ville a paſſé avec la ſucceſſion de ces ducs dans la maiſon d'Autriche, qui en a la propriété. En 1292, l'archevêque de Saltzbourg, & Otton de Baviere prirent & pillerent Leuben ; & au printems de 1646, elle fut à moitié conſumée par les flammes. A un quart de mille de cette ville, eſt *Gosz*, fameuſe abbaye de religieuſes qui font preuve de nobleſſe, en latin *Goſſenſe Cœnobium*. Elle eſt ſur la Muer, & l'abbeſſe eſt fort riche. **Zeyler*, Stiriæ Topogr. *p.* 72.

LEUBUS, *Leobalium*, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans la baſſe Siléſie, au duché de Wolaw, ſur l'Oder, neuf lieues au-deſſous de Breſlau. Elle fut d'abord fondée, en 1050, par Caſimir le Grand, roi de Pologne, pour des Bénédictins. Elle paſſa, un ſiécle après, à l'ordre de Cîteaux. Cette abbaye, depuis ſa fondation, a été le lieu de la ſépulture des princes & des grands de Siléſie, & de pluſieurs évêques de Breſlau.

1. LEUCA, ancienne ville d'Italie, au pays des Salentins, ſelon Strabon, *l.* 6, *p.* 281. Elle étoit fort petite, & voiſine du promontoire Japygien. Lucain la nomme auſſi dans ce vers, *l.* 5, *v.* 375 :

Antiquusque Taras, ſecretaque littora Leucæ.

C'eſt préſentement SANCTA MARIA DE LEUCA, dans la terre d'Otrante.

2. LEUCA, ancienne ville d'Aſie, aux confins de l'Ionie & de l'Éolie. Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 17, la nomme *Leuca*, & la met avec l'Hermus, riviere, dans le golfe de Smyrne. Pline, *l.* 5, *c.* 29, dit : la ville de *Leuce*, ſur un promontoire qui étoit autrefois une iſle. Ces deux auteurs, & Strabon, *l.* 14, *p.* 647, qui la nomme *Leucæ* au pluriel, s'accordent à la mettre auprès de Phocée. Diodore de Sicile, *l.* 15, la met entre Cumes & Clazomènes, mais plus près de la premiere que de la ſeconde.

3. LEUCA ; mot que les Gaulois ont employé dans la baſſe latinité, pour exprimer la ſorte de *lieue*, dont ils ſe ſervoient pour meſurer les chemins. Saint Jérôme, dans ſon Commentaire ſur le prophete Joël, dit : il n'eſt pas étonnant que chaque nation ait des noms particuliers, pour ſignifier la meſure par laquelle elle exprime les diſtances des lieux ; les Latins ont leurs milles ; les Gaulois, leurs lieues ; les Perſes, leurs paraſanges, &c. *Quum & Latini mille paſſus vocent, & Galli* leucas, & *Perſæ* paraſangas, & raſtas *univerſa Germania*. Ces mots *leuca* ou *leuga*, ou même *lega*, ont été inconnus aux auteurs de la bonne latinité. Ammien-Marcellin, en parlant du confluent du Rhône & de la Saône où eſt Lyon, dit, *l.* 15, *c.* 28 : de-là on ne compte plus par mille pas, mais par lieues : *Exinde non millenis paſſibus, ſed leucis itinera metiuntur.* Paul Warnefrid, communément Paul le Diacre, dans le quinziéme livre qu'il a ajoûté aux quatorze livres d'Eutrope dit : on arriva de part & d'autre dans la plaine de Châlons-ſur-Marne, qui a, dit-on, cent lieues de longueur ſur ſoixante & dix de largeur, ſelon la maniere de compter des Gaulois : *conventur ex utráque parte in campos Catalaunios, qui centum in longitudine leucis & ex latitudine ſeptuaginta, ut Gallis mos eſt metiri feruntur.* Jornandès, dans ſon Hiſtoire des Goths, *de Reb. Get. c.* 36, nous apprend quelle étoit l'étendue de la lieue Gauloiſe : *Leuca gallica mille & quingentorum paſſuum quantitate metitur.* On voit par-là qu'Iſidore, dans ſes Origines, n'eſt pas exact, lorſque, vers la fin du quinziéme livre, il dit : *Leuca finitur paſſibus quingentis ;* il eſt tout viſible que le mot *mille* a été omis par les copiſtes. Voyez au mot LEG, où nous remarquons qu'il eſt arrivé à Surita de prendre des lieues pour des légions dans l'Itinéraire d'Antonin. Voyez auſſi LIEUE & MESURES ITINÉRAIRES.

4. LEUCA. Voyez LEUCOPOLIS.

1. LEUCADE, ancien nom de l'iſle de SAINTE-MAURE, dans la mer Ionienne, ſur la côte de la baſſe Albanie, à l'entrée ſeptentrionale du détroit qui ſépare l'iſle de Céphalonie de la terre ferme. C'étoit anciennement une preſqu'iſle. Homère la nomme *rivage d'Epire*, c'eſt-à-dire de l'Acarnanie, comme l'explique Strabon, *l.* 10. Ce poëte y met trois villes, *Nericum*, *Crocylée* & *Agylipe*, dont la premiere, ſavoir *Nericum*, ou, ſelon d'autres, *Neriton*, fut transpoſée par les Corinthiens qui percerent l'iſthme, & miſe à l'endroit où avoit été l'iſthme ; & ce lieu ayant été creuſé, en prit le nom de *Dioryctos*, Διώρυκτος ; nom grec que Pline, *l.* 5, *c.* 5, emploie ſans changement, & qui ſignifie *canal* ou *détroit ;* Scylax de Cariande, parlant de Leucade, dit : c'eſt maintenant une iſle, depuis qu'on en a coupé l'iſthme. Thucydide ne parle ni de l'iſle ni de la coupure de l'iſthme : cela a donné lieu à Voſſius de conjecturer qu'elle n'étoit point encore une iſle de ſon tems ; cependant cet hiſtorien parle de l'iſthme en plus d'un endroit. Tite-Live nous apprend que, la même année qu'on livra bataille à Philippe II, roi de Macédoine, c'eſt-à-dire l'an de Rome 557, ſelon Varron, Leucade étoit encore une preſqu'iſle. Dodwel, *de Peripli Scylacis ætate*, p. 53, croit qu'on n'en fit une iſle que lorſque les Romains ôterent Leucade de la juriſdiction de l'Acarnanie ; ce qui arriva, l'an de Rome, ſelon Varron 587, lorſque Perſée fut réduit à l'obéiſſance des Romains, à cauſe de la faction des Acarnaniens qui favoriſoient Perſée, au préjudice des Romains. Il convenoit alors aux habitans de la preſqu'iſle, qui venoient d'être détachés des Acarnaniens, & déclarés libres ; il leur convenoit, dis-je, de ſe retrancher par ce foſſé contre leurs anciens maîtres. Scylax, dont nous avons le Périple, vécut après ce tems-là, & par conſéquent il ne ſauroit être plus ancien que Polybe. Ovide, *Metam. l.* 15, *v.* 289 ; Tite-Live, *l.* 33, *c.* 17 ; & Strabon, *l.* 10, en parlent comme d'une iſle. Ovide dit :

Leucada continuam veteres habuere Coloni,
Nunc freta circumeunt.

Les premiers habitans de Leucade l'ont poſſedée jointe au continent ; maintenant elle eſt environnée de la mer. Tite-Live dit : Leucade, qui eſt préſentement une iſle ſéparée de l'Acarnanie, par un détroit rempli de baſſes, & creuſé à force de bras, étoit alors une presqu'iſle, & tenoit à l'Acarnanie, au couchant, par une gorge étroite, laquelle avoit cinq cents pas de longueur, ſur ſix-vingt de large ; dans ce defilé eſt Leucade, ville ſituée ſur le penchant d'une colline qui regarde l'orient & l'Acarnanie. Le bas de la ville eſt plat, & s'étend le long de la mer, qui ſépare Leucade d'avec l'Acarnanie. On voit, dans le latin même de cet auteur, qu'il nomme l'iſle LEUCADIA, *Leucadie*, & la ville LEUCAS, *Leucade*. Lorsqu'elle ſe vit indépendante des Acarnaniens, elle coupa l'iſthme ; les vents rapporterent des ſables dans le canal & le boucherent. Pline, *l.* 4, *c.* 1, dit : Leucade, qui eſt une presqu'iſle autrefois appellée NÉRITIS, ſéparée de la terre ferme par le travail de ſes habitans, & rejointe au continent par l'amas des ſables que les vents y ont accumulés. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1, *c.* 43, dit que les Romains donnerent aux Acarnaniens Leucade & *Anatorium*, qu'ils avoient ôtées aux Corinthiens. Suivant ce paſſage, on peut concilier Pline & Strabon. Le premier dit que le foſſé fut creuſé par les habitans de Leucade, & l'autre dit que ce fut par les Corinthiens. Ce canal a pu être creuſé à pluſieurs repriſes, & à meſure que les ſables le rempliſſoient. A la fin, les habitans ayant été réunis avec les Acarnaniens, n'eurent plus beſoin de cette ſéparation, & ne travaillerent plus à l'entretenir ; de-là vient que Pline dit que cette iſle ayant été détachée du continent, y fut enſuite rejointe par les ſables. Polybe, auteur plus ſûr & plus voiſin de ces tems-là, que Tite-Live, gâte un peu le calcul chronologique ſur ce qui regarde la date de cette ouverture ; car il la place avant l'an 536 de Rome, ſelon Varron, *l.* 1, *c.* 5, lorsqu'il dit de Philippe, roi de Macédoine : pour lui étant parti de Céphalonie avec ſa flotte, il aborda à Leucade, deux jours après, durant le ſilence de la nuit, où ayant tout préparé dans l'iſthme nommé *Dioryctos*, & ayant fait paſſer ſes vaiſſeaux par cet endroit, il entra dans le golfe d'Ambracie. On a tout lieu de croire que Tite-Live eſt moins exact que Polybe, & que ce paſſage de Philippe ſe fit vers le commencement de ſon régne. Polybe fait entendre que ce canal n'étoit pas encore bien débouché, & que l'on n'y paſſoit pas encore avec des barques ; car ſon but étoit de ſurprendre les ennemis qui ne ſe doutoient point qu'il pût arriver par ce chemin ; & ſi c'eût été un paſſage ouvert & ordinaire, il n'y auroit point eu de ſurpriſe. Voyez SAINTE-MAURE au mot SAINTE, où nous parlons de l'état préſent de cette iſle.

2. LEUCADE, ville ancienne de l'iſle Leucade. Nous avons remarqué que les Latins ont nommé LEUCADIE *Leucadia*, l'iſle ou la presqu'iſle, & LEUCAS la ville : il faut en excepter Florus, qui nomme l'iſle LEUCAS, *l.* 4, *c.* 11. Cette ville devint très-floriſſante, & fut la capitale de l'Acarnanie. Tite-Live dit ; *l.* 33, *c.* 17 : on prit cette réſolution à Leucade ; c'étoit le chef-lieu du pays, & le lieu de l'aſſemblée générale de tous les peuples. Il dit, *l.* 36, *c.* 11 : voyant qu'il n'étoit pas aiſé de détacher du parti les Leucadiens dont la ville eſt capitale de l'Acarnanie. Thucydide dit : les Leucadiens demeuroient dans l'inaction, pendant que l'on ravageoit leur territoire, tant hors de l'iſthme que dedans, où ſont ſitués la ville même de Leucade & le temple d'Apollon ; quoique la ville fût dans l'iſle, elle tenoit à la terre ferme par un pont. **Strab.* l. 10.

Il faut diſtinguer de l'iſle & de la ville de ce nom un promontoire de ce même endroit, nommé *Leucate*, ſur lequel étoit le temple d'Apollon. Voyez LEUCATE. 1.

LEUCADIEN, *Leucadius*, ſurnom d'Apollon, à cauſe du temple qu'il avoit à Leucade. Properce dit :

Leucadius verſus acies memorabit Apollo.

1. LEUCADII, les *Leucadiens*, habitans de l'iſle ou de la ville de Leucade.

2. LEUCADII. Pline, *l.* 5, *c.* 23, met des Leucadiens, habitans de la Syrie, auſſi-bien que des Lariſſéens. Cela vient, comme le remarque le P. Hardouin, de ce que les Macédoniens étant maîtres de ce pays, pendant quelque tems, avoient donné à leur phantaiſie des noms des villes Grecques à des villes de Syrie, qui en avoient déja d'autres. Nous autres Européens, nous en faiſons de même dans nos établiſſemens des Indes, de l'Amérique, &c.

1. LEUCÆ. Voyez LEUCA 2.

2. LEUCÆ. Pline, *l.* 5, *c.* 32, nomme ainſi cinq petites iſles, près de Lesbos. Ce nom veut dire les *Blanches* : l'une de ces iſles avoit une fource d'eaux chaudes, & ſe nommoit CYDONEA.

3. LEUCÆ CAMINI, ou LUCI CAMINI, &

4. LEUCÆ NAPÆ ; il y avoit deux bourgades, ou villages, nommés ainſi dans la Marmarique, à quelque diſtance de la côte, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5.

LEUCOS, LEUCA & LEUCE ſont un même adjectif de la langue Grecque, lequel veut dire *blanc*.

LEUCÆ STYLÆ, c'eſt-à-dire *les colomnes blanches*, lieu d'Aſie, quelque part vers la Carie, ſelon Hérodote, *Terpſich. ſub fin.*

LEUCÆTHIOPES. Voyez LEUCOÆTHIOPES.

LEUCARISTUS, ville de l'ancienne Germanie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11.

LEUCARUM, ancien nom d'un lieu de la Grande-Bretagne, ſur la route de Calleva à Urioconium, ſelon Antonin, *Itiner.*

Muriduno,	M. P. XXXVI.	*Scaton*,
Scadum Nunniorum,	M. P. XV.	*Exeter*,
Leucaro,	M. P. XV.	*Loghor*,
Bomio,	M. P. XV.	*Boverton.*

Ce lieu *Leucarum* étoit ſur la riviere de Loghor, & c'eſt vraiſemblablement le *Leucomagus* de l'anonyme de Ravenne.

LEUCAS. Voyez LEUCADE.

1. LEUCASIA, iſle de la mer Tyrrhène, ſur la côte occidentale d'Italie, devant le golfe de *Pæſtum*, pour parler comme les anciens. C'eſt aujourd'hui la *Licoſa*, écueil au royaume de Naples. Voyez au nom moderne & au mot LEUCOSIA.

2. LEUCASIA, riviere du Peloponnèſe, dans la Meſſénie ; elle ſe perd dans le Balyras. **Pauſan.* l. 4, *c.* 33.

LEUCASIUS VICUS, village du Peloponnèſe, dans l'Arcadie, ſelon Pauſanias, *l.* 8, *c.* 25.

LEUCASPIS, port d'Afrique. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, le met dans le nôme de Libye.

1. LEUCATE, ancien nom d'un promontoire d'Acarnanie, auprès de la ville de Leucade ; Tite-Live dit : Lévinus ayant dépaſſé le cap de Leucate, & étant arrivé à Naupacte, (à Lepante,) déclara qu'il en partoit pour Antycire. Florus, *l.* 4, *c.* 11, dit : Céſar ayant poſté ſon armée en Epire, avoit enveloppé de ſa flotte l'iſle de Leucade, le mont Leucate & les deux pointes du golfe Ambracien. Virgile, *Æneid. l.* 3, *v.* 274, dit :

Mox & Leucatæ nimboſæ cacumina montis,
Et formidatus nautis aperitur Apollo.

Car le temple d'Apollon étoit ſur cette montagne. Il dit, *l.* 8, *v.* 676 :

Totumque inſtructo Marte videres,
Fervere Leucaten.

Claudien, *in* 1. *Conſul. Stilic.* l. 1, v. 174, dit :

Nec juga Leucatæ ſeriens ſpumantia fluctu,
Deterrebat hiems.

2. LEUCATE, ville de France, en Languedoc. Elle eſt ancienne, & Pomponius Méla en a parlé. Mais il dit que ce nom ne déſignoit que le rivage, ſans dire qu'il y eût ni ville ni bourg. *Ultra eſt Leucata, littoris nomen.* Il nomme enſuite Salſes, qui n'étoit pas alors une ville, mais une ſimple fontaine d'eau ſalée. *Et Salſulæ fons non dulcibus, ſed ſalſioribus etiam quàm marinæ ſint, aquis defluens.* Cette fontaine eſt marquée ſur l'Itinéraire, & Leucate n'y eſt pas ; c'eſt que Leucate ne ſe trouve pas ſur une route, & eſt, au contraire, ſur une langue qui ſépare l'étang de la mer ; au lieu que Salſes ſe trouve ſur

la route de Narbonne au Pyrénée. Sur la fin du treiziéme siécle, on trouve que Leucate appartenoit à des gentilshommes qui portoient le nom de *Darelbe* & d'*Urban*, & quelquefois de *Leucate*. Lorsque les Espagnols étoient maîtres du Rouſſillon, Leucate étoit la ſeule place qui couvrit Narbonne de ce côté-là. Elle n'étoit qu'un village commandé par un fort qui n'étoit pas grand. Philippe le Bel, acquit en 1309, de Raimond d'Urban écuyer, le château & la ſeigneurie de Leucate ; &, la même année, ce roi donna quelques terres à Amauri, vicomte de Narbonne, pour le dédommager de ce qui lui appartenoit à Leucate. Cette place ſe rendit célébre par le ſiége qu'elle ſoutint, l'an 1637, contre l'armée Espagnole qui y fut défaite par les François, ſous le maréchal de Schomberg, duc d'Halluin, alors gouverneur de Languedoc. Ce fort a été raſé comme inutile, ſous le régne de Louis le Grand. * *Longuerue*, Descr. de la France, 1. *part. p.* 244.

3. LE CAP DE LEUCATE eſt une longue pointe, de moyenne hauteur, ſur le haut de laquelle il y a une tour de garde.

4. L'ÉTANG DE LEUCATE eſt une eſpece de golfe, aux confins du Languedoc & du Rouſſillon ; ſa partie ſeptentrionale eſt dans le Languedoc, & ſa partie méridionale dans le Rouſſillon. Il eſt fermé, du côté du golfe de Lyon, par la langue ſur laquelle Leucate eſt ſituée, & par une iſle aſſez longue, qui eſt du Rouſſillon ; ainſi il a deux ouvertures. Quelquefois on le nomme l'*étang de Leucate*, & quelquefois l'*étang de Salſes*, parce qu'il baigne le territoire de ces deux places, avec cette différence que Leucate eſt au bord de l'étang, & que Salſes en eſt plus éloignée. De l'autre côté de l'étang, eſt le pays de Corbiere. Voyez CORBARIA & CORBIERE. * *Sanſon*, Atlas.

5. LEUCATE, *Leucatas*, cap d'Aſie, dans la Bithynie, & l'un des deux qui ferment le golfe nommé par les anciens *Aſtacenus ſinus*, aujourd'hui le *golfe de Comidia*. * *Plin.* l. 4, c. 1.

LEUCATHÆ, ancien peuple d'Afrique. Procope, *Ædiſic.* l. 6, c. 4, dit : les Maures barbares, ſurnommés *Leucathes*, firent une irruption ſur les Vandales, & défolerent Leptis. Il les nomme, *l.* 2, LEUCHATÆ, *Leuchates*.

LEUCATIUS, précipice au bord de la mer, dans le voiſinage de Nicomédie : il en eſt parlé dans l'Hiſtoire mêlée, *l.* 19. Ce nom & ſa ſituation ont beaucoup de rapport avec le cap Leucate. Voyez LEUCATE 4.

1. LEUCE, petite iſle ou écueil ſur la côte ſeptentrionale de l'iſle de Crète, ſelon Diodore cité par Baudrand, *édit.* 1705, qui dit que c'eſt aujourd'hui *San-Theodoro*.

LEUC-EACTE, Λευκὴ Ἀκτὴ, *Album littus* : ces mots qui ſignifient le *rivage blanc*, ſont devenus un nom commun en pluſieurs lieux ; car il y avoit :

1. LEUCE-ACTE, promontoire de l'iſle d'Eubée, dans ſa partie méridionale, ſelon Strabon, *l.* 9, *p.* 399.

2. LEUCE-ACTE, petite ville ou bourg de la Thrace, vers l'iſthme de la Cherſonnèſe, ſelon Démoſthène, *in Halonnſ.*

3. LEUCE-ACTE, lieu de la Propontide, ſelon Suidas. Cédrene nomme ainſi un lieu fort près de Conſtantinople. * *Ortel.* Theſaur.

4. LEUCE-ACTE, lieu de la Marmarique, entre le port de Hyzis & le promontoire Herméen, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5. C'eſt le même lieu que Strabon appelle *Leucogée*, Λευκόγαιος.

LEUCE-COME, village de l'Arabie heureuſe, dans un golfe de la mer Rouge, ſelon Strabon, *l.* 16, *p.* 781. Ce lieu étoit important pour le commerce, & un entrepôt conſidérable des marchandiſes d'Arabie, que l'on portoit de-là à Petra, puis à Rhinocolura, ville de la Phœnicie, (de la Paleſtine) aux confins de l'Egypte : les traducteurs latins diſent *albus pagus*. Nos ancêtres l'auroient nommé à leur maniere *Blanc-Ménil*.

LEUCHATÆ. Voyez LEUCATHÆ.

LEUCHTENBERG, château & bourg d'Allemagne, au palatinat de Baviere, dans un petit canton auquel il donne le nom de *landgraviat de Leuchtenberg*, dans le Nortgow, ſur une montagne auprès de Pfreim qui en eſt le chef-lieu, à un mille de la riviere de Nab, & à quatre d'Amberg. * *Hubner*, Géogr. *Baudrand*, éd. 1705.

LE LANDGRAVIAT DE LUCHTHENBERG, petit canton d'Allemagne, dans le Nortgow, au palatinat de Baviere, dans lequel il eſt enclavé. Il prend ſon nom du château de Leuchtenberg, & n'a qu'une ſeule ville, ſavoir Pfreim & quelques villages. Ce petit pays qui, a titre de *landgraviat*, entra dans la maiſon de Baviere, par le mariage de Melchtilde de Leuchtenberg avec Henri, duc de Baviere. Elle fut mere de Maximilien-Henri qui fut électeur de Cologne, & tante de Maximilien-Adam, dernier landgrave de Leuchtenberg, qui mourut ſans enfans, en 1646. Albert de Baviere, qui hérituit alors du landgraviat, s'en accommoda pour quelques autres biens ſitués en Baviere, avec ſon frere Maximilien-Henri, qui mourut, en 1688, & laiſſa cette terre à Maximilien-Philippe, le plus jeune fils d'Albert. Après que l'électeur de Baviere eut été mis au ban de l'empire durant la guerre pour la ſucceſſion d'Eſpagne, la maiſon d'Amberg obtint l'inveſtiture du landgraviat de Leuchtenberg, en 1708 ; mais à la paix de Raſtad & de Bade, ces biens revinrent à la maiſon de Baviere, en 1714. * *Imhoff*, Notit. procer Imp.

LEUCI, ancien peuple de la Gaule, & qui répond aux peuples du diocèſe de Toul, qui s'étend en Lorraine & en Barrois, & eſt l'un des plus grands diocèſes qu'il y ait en France. Quoique les ſavans conviennent aſſez généralement de ce rapport, je ne laiſſerai pas de citer ici une eſpece de querelle qu'il y eut autrefois entre le P. Monet, Jéſuite, & le géographe Nicolas Sanſon. Voici de quelle maniere ce dernier la raconte dans ſes Remarques ſur la Carte de l'ancienne Gaule. « En 1635, le » P. Monet m'écrivit de Lyon, ſous ombre de me donner charitablement avis de pluſieurs fautes qu'il prétendoit avoir remarquées dans ma Carte de l'ancienne » Gaule. » Entr'autres choſes il me mande, *que j'ai mis pluſieurs ſimples villes pour des peuples entiers, & que j'ai laiſſé pluſieurs peuples importans en arriere, d'autant qu'ils n'ont point de villes, ni métropoles, ni cathédrales ; & voici comment. Votre Belgique premiere comprend les Trévérois, Médiomatrices, Leuces, Verdunois. Les Leuces & Verdunois ne ſont que les noms de villes cathédrales de peu d'étenduë dans le corps des Médiomatriques ; Hé ! que ferez-vous des Luxembourgeois, Ardennois, Liégeois, dont vous paſſez les noms & les peuples ſous ſilence, quoique célebres en l'hiſtoire ?* » Il y a dans cette Lettre, pourſuit Nicolas Sanſon, cinquante fauſſes de cette force, & n'eût été qu'une perſonne de créance & de mérite me montra la Lettre qui lui avoit été écrite exprès pour me faire tenir celle qui s'adreſſoit à moi, je n'euſſe pu croire que le pere Monet eût été capable de donner ces avis. *Leuci* dont le P. Monet fait ſi peu d'eſtime, ſont tellement connus chez les anciens, que Céſar, Strabon, Lucain, Tacite, Pline, Ptolomée, &c. en font mention ; & la Notice des provinces & des cités de la Gaule les met dans la premiere Belgique ; & cette Notice & Ptolomée font leur ville capitale *Tullum* ; & le diocèſe de Toul qui répond au peuple *Leuci*, eſt cinq ou ſix fois grand comme celui de Paris. Véritablement le diocèſe de Verdun n'a que la ſixiéme partie de celui de Toul *en continence* (c'eſt-à-dire en étendue,) & le premier qui a parlé de *Verduni*, a été Pline, chez qui même le nom eſt corrompu en *Veruni* ; mais puiſque Céſar ne parle point de celui-ci, nous en traiterons ailleurs. (Voyez VERUNI.) Pour ce qui eſt des *Luxembourgeois*, des *Ardennois* & *Liégeois*, dont le P. Monet fait tant d'état, & ſe plaint que je n'en ai fait aucune mention, je ne les connois point dans toute l'antiquité ; & ſi le P. Monet eût voulu prendre la peine de me les montrer dans quelques anciens auteurs, je lui euſſe donné tout au moins quarante-neuf mille ans, pour en trouver l'un des trois ſeulement, j'entends dans un ancien auteur, & qui ait écrit pendant que les Romains ont eu le pied dans les Gaules. »

LEUTICIANA, ancienne ville d'Eſpagne. Antonin la met ſur la route de Mérida à Tolede, entre *Lacipea* & *Auguſtobriga*, de cette maniere :

Emérita,	M. P. XX.
Lacipeam,	M. P. XXIV.
Leucianam,	M. P. XII.
Augustobrigam,	M. P. XII.
Toletum,	M. P. LV.

Ptolomée met LICINIANA dans la Lusitanie.

LEUCI-CAMINI. Voyez LEUCÆ-CAMINI.

LEUCIMMA, cap de l'isle de Corcyre; selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 14, LEUCIMNA, selon Thucydide, *l.* 3, *p.* 225. C'est aujourd'hui *Capo blanco* dans l'isle de Corfou.

LEUCK, gros bourg de Suisse, dans le Valais, sur la rive droite du Rhône, dans un lieu élevé & fortifié par la nature, ayant le Rhône en front, une montagne à dos, & deux petites rivieres qui coulent dans un lit profond aux deux côtés. On y voit d'assez beaux bâtimens, deux églises; l'une grande, l'autre petite, une belle maison de ville, & un château antique, qui appartient à l'évêque de Sion. Leuck est presqu'au milieu du Valais; c'est pourquoi les députés du pays s'y assemblent souvent avec ceux de l'évêque pour délibérer des affaires d'état. La langue du pays change à Leuck; au-dessus de ce bourg, dans tout le haut Valais, on ne parle qu'Allemand; au-dessous dans le reste du pays on parle François. Mais le peuple use d'un patois ou jargon corrompu du François, comme dans tout le reste de la Suisse Romande, où chaque province a son patois particulier. A Leuck, les deux langues sont en usage; cependant, dans toutes les deux parties du Valais, sur-tout dans les principaux lieux, on s'applique beaucoup à savoir l'Allemand, le François, l'Italien & le Latin; & on y voit même des gens du commun qui savent parler également bien ces quatre langues. **Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 187.

LES BAINS DE LEUCK, célébres par toute la Suisse, sont à deux lieues de Leuck, au nord, au pied du mont *Gemmi*, dans une vallée étroite & profonde, fermée de toutes parts de hautes montagnes, qui ne laissent qu'un passage étroit dans un bois, au midi. Il y a cinq sources d'eau minérale chaude que l'on conduit en divers bains, pour l'usage des malades qui s'y rendent en foule tous les étés. Cette eau est claire, sans odeur, & si chaude, qu'elle cuit les œufs & déplume une poule. Elle est d'un excellent usage pour plusieurs maladies. Le lieu où sont les bains, étoit inhabité, il y a trois ou quatre siécles; mais à l'occasion de ces bains, on y a bâti, par succession de tems, un beau village avec une église. Pour revenir à Leuck, on voit en chemin, sur la rive gauche du Rhône, un grand bâtiment qui sert de halle, où l'on décharge les marchandises que lon veut envoyer en Italie par les Alpes, ou qui viennent d'Italie. Il y a près de-là un grand gouffre très-profond, nommé ULLGRABEN, creusé par des torrens qui se jettent là dans le Rhône. On dit que Leuck étoit autrefois en cet endroit-là. **Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 187.

LEUCOA, ville méditerranée de la Marmarique, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5. C'est vraisemblablement *Leucon* qu'Herodote *in Melpomen.* met aux environs de la ville de Cyrène.

LEUCO-ÆTHIOPES, ancien peuple de la Libye interieure, au pied du mont Rissadius, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6. L'édition de Bertius porte *Leucæthiopes*. Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 4, les place sur le bord de la mer de Libye. Pline, *l.* 5, *c.* 9, l'a copié simplement.

LEUCOGÆUS. Voyez LEUCÉ ACTCE 4.

LEUCOGÆI COLLES, colline d'Italie, entre Naples & Pouzzol, selon Pline, *l.* 18, *c.* 11; & *l.* 35, *c.* 15. Ce nom lui avoit été donné par les Grecs, à cause de la blancheur du terroir; aussi Pline n'en parle-t-il qu'à l'occasion d'une sorte de craie & du soufre qui se trouvoit dans cette colline. Le nom moderne est la *Lumera*. Il y avoit au même endroit des sources d'eaux que Pline, *l.* 31, *c.* 1, nomme *Leucogæi fontes*, qui étoient très-bonnes pour les yeux & les plaies.

D. Mathæo Egitio, lettre à M. Lenglet du Fresnoy, dit que c'est le *Forum Vulcani* des anciens, & le *Solfara* d'aujourd'hui entre Naples & Pouzzol. Voyez GROTTE DU CHIEN.

LEUCOLA, port de l'isle de Cypre, selon Strabon, *l.* 14, *p.* 682. Il étoit entre Arsinoé & le promontoire *Pedalium*. Saumaise le confond mal-à-propos avec le *Leucolla* de Pline. Voyez LEUCOLLA.

LEUCOLITHI, peuple de l'Asie mineure, dans la Lycaonie, ou du moins de quelques pays voisins; car Pline, *l.* 5, *c.* 27, n'en parle qu'à l'occasion de cette province. Ce nom vient de la blancheur des roches, qui rendoit leur canton remarquable.

LEUCOLLA, cap d'Asie, dans la Pamphylie, avec une ville de même nom, selon Pline, *l.* 5, *c.* 31. Saumaise, *in Solin.* p. 252, confond cette ville avec le port *Leucola* qui étoit dans l'isle de Cypre, & dont par le Strabon.

LEUCON, Voyez LEUCOA.

LEUCONAUS, ancien nom d'un monastere, près de Saint-Valery, en Ponthieu. Voyez au mot SAINT l'article SAINT-VALERY.

LEUCONIA. Voyez LEUCONIUM 2.

LEUCONIENSIS, habitant de *Leuconium*.

1. LEUCONIUM, bourg de Gréce, dans l'Attique & dans la tribu Léontide. Démosthène parle d'Apollodore Leuconien, & ce bourg étoit la patrie du célébre mathématicien Méton, au rapport de Spon, *Liste de l'Attique*.

2. LEUCONIUM, ville d'Asie, dans l'Éolide, selon Thucydide, *l.* 8, *p.* 572. C'est la même que *Leuconia*, colonie des habitans de Chio, de laquelle parle Plutarque, *de Virtut. mulier.* & Polyen, *l.* 8.

LEUCONIUS FONS, fontaine du Péloponnèse, dans l'Arcadie, selon Pausanias, *l.* 8, *c.* 44. Elle étoit sur un chemin auprès de Tégées, petite ville.

LEUCONUM, ancienne ville de la Pannonie, selon Antonin, *Itiner.* Il la met sur la route d'Hemonia à Sirmium, en passant par Scisicia, & compte vingt-cinq mille pas de *Pecentinum* à *Leuconum*. Voyez LEUTSCH.

1. LEUCOPEDIUM, c'est-à-dire *le champ blanc*, campagne de Gréce, dans le territoire Mégare, selon Hesyche.

2. LEUCOPEDIUM, plaine d'Asie, dans la Bithynie, aux environs de Dascylon, selon Pausanias, *l.* 4, *c.* 35. Voyez CARDIE 2.

1. LEUCOPETRA, promontoire d'Italie, au pays des Brutiens, dans le territoire de Rhégio, selon Strabon, Ptolomée, & Ciceron. Le premier dit, *l.* 6, qu'il avoit son nom, à cause de sa couleur. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, le met immédiatement après *Rhegium Julium*, & compte pour rien le promontoire *Rhégium* dont parle Thucydide, *l.* 6, *p.* 441; ce qui a donné lieu à quelques-uns de croire que, par ce nom, cet historien avoit entendu le cap de *Leucopetra*; mais Cluvier, *Ital. ant.* croit que ce cap dont Thucydide fait mention, est entre Rhegium & le promontoire Leucopetra; ce qui est très-vraisemblable, la côte qui est fort hachée de ce côté-là, ayant plusieurs caps tout de suite. Ce cap est fameux dans les écrits de Ciceron. Les vents, dit-il dans fa premiere Philippique, *c.* 3, m'ayant poussé de la côte de Sicile sur le cap de *Leucopetra*, qui est dans le territoire de Rhegium, je m'embarquai en ce lieu pour passer; & dans une de ses lettres à Atticus, *l.* 16, *epist.* 7, parlant du même voyage, il dit: étant parti de Leucopetra, après environ trois cents stades, (c'est-à-dire environ douze de nos lieues) un vent du midi, qui souffloit avec violence, me repoussa sur le cap de *Leucopetra*. C'est le même cap apparemment, qui est appellé *Brutium promontorium* par Sallustе, dans un fragment conservé par Servius sur Virgile, *in Æneid.* l. 3, v. 400. Ce cap est présentement nommé *Capo dei Armi*.

2. LEUCOPETRA, montagne d'Asie. Polybe, *l.* 10, nomme ainsi la partie d'une chaîne de montagnes, qui paroit à Parthie de l'Hyrcanie. En ce cas, c'est le *Coronus mons* de Ptolomée, *l.* 37, *c.* 10.

3. LEUCOPETRA: un passage de Pline nous apprend qu'on y trouve l'*Aspilatis* pierre précieuse; & Ortélius conjecture que ce lieu étoit vers l'Arabie. Pline semble l'insinuer.

1. LEUCOPHRYS, ville d'Asie, dans la Phrygie, & plus particuliérement dans la plaine du Méandre, selon Xénophon, *Hist. Græc.* l. 3, p. 490; & l. 4, p. 539.

2. LEUCOPHRYS, ancien nom de l'isle TÉNÉDOS. Voyez ce mot.

LEUCOPOLIS, ville d'Asie, dans la Doride, sur

le golfe, selon Pline, *l.* 5, *c.* 29. C'eſt la même ville que Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 16, nomme *Leuca*.

LEUCOPYRA, bourg de Gréce, dans l'Attique, dans la tribu Antiochide, ſelon Héſyche.

LEUCORIA. Voyez LEUCOSIA & MARCILIANUM.

1. LEUCOS, petite riviere de Turquie, dans la Morée: elle coule entre la ville de Gaſtani & la forteresſe d'Achaïa, & ſe décharge dans le golfe de Patras, à une lieue au midi de la ville de Patras. On la nomme auſſi *Patraſſo*. Les anciens l'ont connue ſous le nom de *Glaucus*. Voyez GLAUCUS 1. *Baudr.* édit. 1705.

2. LEUCOS-LIMEN, Λευκὸς Λιμὴν, port d'Egypte, ſur le golfe Arabique, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5. Ce nom eſt grec & ſignifie en latin *Albus-Portus*, en françois le *port-blanc*.

3. LEUCOS, Λευκὸς Ποταμὸς, c'eſt-à-dire la *riviere blanche*, riviere de Macédoine, auprès de Pidna, ſelon Plutarque, dans la Vie de Paul-Emile. Dacier, *Hommes illuſtr.* t. 3, p. 122. *édit. d'Amſterd.* traduit ſimplement le fleuve du *Leucus*. Ortélius, *Theſaur.* ſoupçonne que c'eſt la même riviere qui eſt nommée *Leucus* dans la Vie de Flaminius, par le même auteur, *Hommes illuſtr.* t. 3, p. 545. Si le *Leucus* ou *Leucos* couloit auprès de Pidna, comme le croit Ortelius, ce ne peut être le Lycus, qui, ſelon Plutarque, couloit dans la Daſſarétide; & par conſéquent, il y avoit bien loin de l'un à l'autre.

1. LEUCOSIA, iſle de la mer Tyrrhène, ſur la côte occidentale d'Italie. Pomponius Méla, & Pline qui l'a copié, placent au même endroit une iſle nommée *Leucothée*, dont aucun autre qu'eux ne fait mention. Méla ne parle point de *Leucoſie*; ainſi on auroit lieu de croire que c'eſt la même iſle nommée par Méla *Leucothée* & *Leucoſie*, ou *Leucaſie* par les autres géographes. Ce qui fait de la difficulté, c'eſt que Pline, après avoir nommé *Leucothée* comme Méla, dit dans le chapitre ſuivant: *contrà Paſtanum ſinum Leucaſia eſt ab Sirene ibi ſepulta*; devant le golfe de Peſtum eſt l'iſle de Leucaſie, ainſi nommée d'une ſirenne qui y fut enterrée; mais il y a remede, comme Cellarius le remarque: il arrive quelquefois à Pline de multiplier les objets ſans néceſſité. Il aura trouvé *Leucothée* dans Méla, & *Leucaſia* dans Strabon, ou dans Denys d'Halicarnaſſe, & en aura fait des iſles différentes. Strabon, *l.* 2, nomme de ſuite Prochyta, Caprées & *Leucoſie*, mais il dit, *l.* 6; Caprées & *Leucoſie*. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 1, *p.* 43, dit *Leucaſie*. Enſuite, dit-il, ils aborderent à l'iſle de Leucaſie, qui porte le nom d'une parente d'Enée qui y fut enſevelie. Lycophron, *in Alex.* v. 723; Tzetzès, ſon commentateur; & Ovide, *Metamorph.* l. 15, v. 708, diſent *Leucoſie*. Ce n'eſt aujourd'hui qu'un écueil uni au continent nommé le *cap de la Licoſa*.

2. LEUCOSIA. Voyez MARCILIANUM.

LEUCO-SYRIE, (LA) contrée d'Aſie dans la Cappadoce, dont elle faiſoit partie, vers l'embouchure du Thermodon, ſelon Ortélius. Pline lui donne plus d'étendue; car, parlant du fleuve *Cappadox*, il dit que ces peuples en ont pris le nom de *Cappadociens*, & qu'on les nommoit auparavant *Leuco-Syriens*. Les nom de *Syriens* & d'*Aſſyriens* ont été ſouvent employés l'un pour l'autre par les poëtes: Apollonius dit dans ſon poëme des Argonautes, *l.* 2, *v.* 965: ils quitterent l'Halys, ils quitterent l'Iris & l'Aſſyrie. Denys le Periégete, *v.* 772, ſe ſert de la même expreſſion gréque dont s'eſt ſervi Apollonius pour exprimer cette Aſſyrie. Ἀσσυρίης πεδίοιο χθονὸς, *Aſſyriæ adluvio terræ*; & ſon traducteur Feſtus Avienus, *v.* 949, dit en latin:

Poſt hos Aſſyriæ tenduntur jugera terræ.

Ainſi les poëtes ont donné le nom d'*Aſſyrie* à ce qui étoit véritablement la Cappadoce. Il ſemble étrange qu'un auteur tel que Denys le Periégete, ait ainſi déplacé les Aſſyriens; car la véritable Aſſyrie étoit au-delà du Tigre, & n'avoit rien de commun avec la mer Noire. Mais le nom d'*Aſſyrie* & de *Syrie* s'étendit bien au-delà de la véritable Aſſyrie, & comprit comme le remarque Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 11, des pays qui avoient encore des noms particuliers, ſavoir la Céléſyrie, la Méſopotamie, la Damaſcène, l'Adiabène, la Babylonie, la Judée & la Sophène. Elle a encore, dit-il, d'autres noms. On la nomme *Paleſtine*, aux confins de l'Arabie; & *Phœnicie*, aux confins de la Cilicie. Ainſi tout cela étoit la Syrie. Strabon, *l.* 16, dit auſſi: il ſemble que le nom des Syriens ſe ſoit autrefois étendu depuis la Babylonie jusqu'au golfe d'Iſſus, & de-là jusqu'au Pont-Euxin; & les Cappadociens, tant ceux qui ſont auprès du mont Taurus, que ceux qui habitent le long de l'Euxin, ſont encore appellés *Leuco-Syriens*. Ainſi il n'eſt pas étonnant que quelques auteurs ayent donné le nom d'*Aſſyrie* ou de *Syrie* à la Cappadoce. La diſtinction des noms d'*Aſſyrie* & de *Syrie* n'a pas été de tout tems. Les Cappadociens furent nommés *Leuco-Syriens* ou *Syriens blancs*, parce qu'ils étoient plus ſeptentrionaux & moins baſanés que les autres Syriens. Strabon dit, *l.* 12, jusqu'aux Leuco-Syriens, que nous appellons auſſi *Cappadociens*. Il en marque les bornes: l'Halys, dit-il, tombe dans le Pont-Euxin entre les Syriens & les Paphlagoniens. C'étoit donc à cette riviere que la Leuco-Syrie commençoit; il ajoûte l'autorité d'Herodote, qui dit de même, & nomme les Syriens *Cappadociens*. Le paſſage d'Herodote, *l.* 1, *c.* 6, porte en effet ce que dit Strabon; & il dit encore, *c.* 72: les Cappadociens ſont nommés *Syriens* par les Grecs. Ptolomée place dans la Cappadoce, en-deça de l'Iris, un lieu qu'il nomme *Leuco-Syrorum cubitus*, c'eſt-à-dire le *coude des Leuco-Syriens*. Voyez PYRAMUS.

1. LEUCOTHEA. Voyez LEUCOSIA 1.

2. LEUCOTHEA, fontaine ou ruiſſeau de l'iſle de Samos, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 31.

3. LEUCOTHEA, ville d'Arabie.

4. LEUCOTHEA, grande ville d'Egypte, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 9. Ortélius ſoupçonne que c'eſt l'*Etethyias* de Ptolomée, & le P. Hardouin ne s'en éloigne pas.

LEUCOTICOS, Λευκὸν Τεῖχος, lieu d'Egypte, près de Memphis, ſelon Herodote & Diodore de Sicile. Thucydide ſemble en faire un des quatiers de la ville même de Memphis. * *Ortel. Theſaur.*

LEUCTRES, *Leuctra*, (au pluriel, genitif *orum*.) Baudrand en fait une ancienne ville de Béotie. Il dit dans ſon ouvrage latin *oppidum*; mais tous les anciens que je connois, ne diſent point que ce fut ni une ville ni un bourg. Méla, Pline & Ptolomée ne nomment ſeulement pas ce lieu. Strabon, *l.* 9, *p.* 414, qui en a parlé le plus, dit: Leuctres eſt l'endroit où Epaminondas, ayant vaincu les Lacédémoniens dans une bataille complette & déciſive, trouva le moyen d'entamer leur puiſſance qui avoit été fort grande jusques-là; car depuis cette défaite, les habitans de Sparte ne purent jamais reprendre la ſupériorité qu'ils avoient eue ſur le reſte de la Gréce, ſur-tout après qu'ils eurent été fort maltraités à une ſeconde bataille qui ſe donna auprès de Mantinée. Cependant, quelles que fuſſent leurs pertes, ma gré le déſordre de leurs affaires, ils furent ſe garantir du joug, & ſe conſerver dans l'indépendance jusqu'à la conquête que les Romains firent de la Gréce; encore ces vainqueurs eurent-ils toujours beaucoup d'égards pour eux, à cauſe de l'excellence de leur gouvernement. On montre Leuctres dans le chemin qui conduit de Platées à Thespies: rien de plus fameux que la bataille de Leuctres, rien de moins connu que la prétendue ville de ce nom. Plutarque, *in Amatoriis*, parle de Leuctres, village dans le territoire de Thespies; mais on ne ſait pas ſi c'étoit du côté de Thespies, ni s'il avoit quelque choſe de commun avec la plaine illuſtrée par la victoire d'Epaminondas. Cependant Strabon lui-même nous fait connoître qu'il devoit y avoir des habitans, & même en aſſez grand nombre, pour envoyer ailleurs des colonies; car parlant, *l.* 8, *p.* 360, de *Leuctrum* dans le Péloponnèſe, il dit que c'étoit une colonie des Leuctriens qui étoient dans la Béotie.

LEUCTRA. Voyez l'article qui ſuit.

1. LEUCTRUM, ville du Péloponnèſe, dans la Laconie, ſur le golfe Meſſéniaque, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16, aſſez près du promontoire Tænarien. Pauſanias, *Laconic.* c. 21, dit de même: au-deſſus du Tænare, cap occidental de ce golfe, ſont *Cænepolis*, *Œtylos* & *Leuctra*. Pline, *l.* 4, *c.* 5, le nomme auſſi *Leuctra*; & le P. Hardouin avertit de ne le pas confondre avec Leuctres de Béotie, où les Lacédémoniens furent vaincus par Epaminondas. Plutarque, *in Pelopid.* dit: on appelle *Leuctrum* une petite ville, ou bourgade de la Laconie, ſituée ſur la mer; & Strabon, *l.* 8, *p.* 360, dit: *Tylus* que quelques-uns appellent *Œtylus*, enſuite *Leuc-*

trum, colonie des Leuctriens qui ſont en Béotie. Geminſte cité par Ortélius, nomme ce même lieu *Maïm*, ce qui eſt remarquable. Voyez MAINA.

2. LEUCTRUM, ancienne ville du Péloponnèſe, dans l'Arcadie. Selon Pauſanias, *l.* 8, *c.* 27, ce fut une des villes qui furent abandonnées par leurs habitans pour aller peupler Mégalopolis.

3. LEUCTRUM, village du Péloponnèſe, dans l'Achaïe proprement dite, au territoire de la ville de Rhypæ; ce que Strabon, *l.* 8, *p.* 387, appelle la *Rypide*.

LEUCUS. Voyez LEUCOS & LYCUS.

LEUCYANIAS, riviere du Péloponnèſe. Elle ſe perd dans l'Alphée, ſelon Pauſanias, *in Æliac.*

LEVEFANO. On trouve ce nom dans la Table de Peutinger ſur le Rhin, il eſt à l'ablatif; & à l'écrire comme il faut, ce devroit être *Levæ fanum*, le temple de la déeſſe *Leva*, qui donnoit auſſi le nom à *Lewendal*, la vallée de Lexe. Cluvier, *German. ant.* croit que ce temple a donné le nom à Lewen qui eſt dans la Gueldre au quartier de Nimegue; & Alting, *Notit. Germ. infer. part.* 1, *p.* 87, juge que *Levefanum* étoit immédiatement au-deſſus de *Batavodurum*, & peut-être à *Batavodurum* même.

LEVEN, ou, comme écrit Baudrand, LEVIN, riviere d'Ecoſſe, dans ſa partie méridionale; elle ſort du lac de Lomond, qui occupe une partie de la province de Lenox: &, ſerpentant vers l'orient & le midi, elle baigne la ville de Dunbarte ou Dunbriton, & tombe dans la Clyde. Elle donne le nom latin de *Levinia* à la province de *Lenox*. Voyez LENOX.

LEVENTINA. Voyez LEVONTINA.

LEVERPOOL, ville d'Angleterre. Voyez LÉERPOL.

LEVES, ou S. LAZARE DE LEVES, bourg de France, dans la Beauce, diocèſe & élection de Chartres.

LEUGA. Voyez LEUCA.

LEUGÆSA, Λευγαῖσα, ville d'Aſie, dans la petite Arménie, dans la province nommée *Mélitene*, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7.

LEUGNÉ, village de France, dans la Franche-Comté, au diocèſe de Beſançon, à trois lieues de Baume-les-Nonains. On voit auprès de ce village une caverne qui ſert de glaciere naturelle. La largeur de ſon entrée eſt à-peu-près de vingt pas; il faut en deſcendre trois cents pour arriver de-là à la porte de la grotte, qui eſt deux fois plus haute, & plus large qu'une grande porte de ville. On voit aſſez clair par toute cette caverne, à cauſe qu'elle eſt couverte par une eſpece de voûte haute de ſoixante pieds. La grotte a trente-cinq pas de profondeur, & ſoixante de largeur; & pluſieurs gros morceaux de glace pendent de la voûte, ce qui produit un bel effet. La plus grande quantité, qu'on y en voit, ſe forme d'un petit ruiſſeau qui occupe une partie de la caverne, & qui eſt eau en hyver, & glace en été. Au fond ſont des pierres qu'on prendroit pour des écorces de citron confites. Ceux des environs jugent du tems qu'il ſera par l'air pur, ou les brouillards épais qu'on voit quelquefois dans cette caverne; ces brouillards ſont une marque de pluie pour le lendemain. **Davity*, Franche-Comté.

LEUHIA, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Tengcheu, cinquiéme métropole de la province. Elle eſt plus orientale que Pékin de 4 d. 7′, par les 36 d. 40′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LÉVI, l'un des douze patriarches, troiſiéme fils de Jacob & de Lia. Sa poſtérité eſt connue dans l'Hiſtoire ſainte, ſous le nom de TRIBU DE LEVI.

1. LA TRIBU DE LÉVI fut diſperſée, & n'eut point de partage comme les autres tribus, qui avoient chacune une étendue de pays. Au lieu de cela, Dieu, qui avoit appellé cette tribu au ſacerdoce, pourvut à ſa ſubſiſtance, en lui donnant les dîmes des grains, des fruits & des animaux dans Israël, (*Numer.* c. 18;) mais les Lévites en devoient eux-mêmes donner la dixiéme partie aux prêtres. Outre cela, Dieu aſſigna à la tribu de Lévi quarante-huit villes, dont ſix furent déclarées VILLES DE REFUGE. Nous les diſtinguons ici par un aſteriſque. Ces ſix villes & ſept autres appartenoient particuliérement aux prêtres; & ce ſont les treize *villes ſacerdotales*. Les trente-cinq villes, qui reſtoient des quarante-huit, furent poſſédées par les ſimples Lévites, qui n'étant point de la race d'Aaron, n'avoient point de part au ſacerdoce. Voici les noms de ces villes. J'ai marqué, à côté, de quelle tribu elles étoient priſes, & à quelle branche de la famille de Lévi elles appartenoient. Mais, pour mieux entendre cette table & la diſtribution des branches de cette famille, il faut remarquer que Lévi eut trois fils, *Caath*, *Gerſon* & *Mérari*, & une fille nommée *Jocabed*. *Amram*, fils de Caath, né en Egypte auſſi-bien que Jocabed, ſa tante, &, de plus, né le même jour qu'elle, l'épouſa enſuite, & en eut deux fils *Moïſe* & *Aaron*, & une fille nommée *Marie*. Tous les Lévites furent donc partagés en trois branches qui portoient le nom de leur tige; on les appelloit du nom général de *Lévites*; &, pour diſtingner les branches, on y ajoutoit le nom particulier de la branche, ou de *Caath*, ou de *Gerſon*, ou de *Mérari*. Comme Dieu avoit ſéparé la famille d'Aaron, en y attachant le ſacerdoce, cela fit une quatriéme branche, qui ne s'entend que des fils & des deſcendans d'Aaron; car les enfans même de Moïſe ne furent que de ſimples Lévites. Nous ſuivons ici l'ordre que le ſort avoit marqué, & que le livre de Joſué a ſuivi:

TABLE GÉOGRAPHIQUE
DES VILLES
DE LA TRIBU DE LÉVI.

* Hébron, ou Cariath-Arbé,		
Lobna, ou Libna,		
Jether ou Jathir,		
Eſtémo,	des tribus de	
Holon,	Juda & de	
Dabir, ou Debir,	SIMÉON.	
Aïn,		Aux enfans d'AARON.
Jeta, ou Juta,		
Beth-Samès,		
Gabaon, ou Gibéon,		
Gabaé, ou Géba,	de la tribu de	
Anatoth,	BENJAMIN.	
Almon,		
* Sichem, ou Séchem,		
Gazer,	de la tribu	
Cibſaïm, ou Kibſaïm,	d'EPHRAÏM.	
Beth-Horon,		
Elthéco,		
Gabathon, ou Gibéthon,	de la tribu de	Aux enfans de CAATH.
Aïalon,	DAN.	
Geth-Remmon,		
Thanac,	de la tribu de	
Geth-Remnon,	MANASSÉ.	
* GAULON, ou GOLAN,	de la tribu de	
Bosra,	MANASSÉ.	
Céſion, ou Kaſion,		
Dabéreth, ou Dabrath,	de la tribu	
Jaramoth, ou Jarmoth,	d'ISSACHAR.	
Enganniim,		
		Aux enfans de GERSON.
Meſſal, ou Miſéal,		
Abdon,	de la tribu	
Helcath,	d'ASER.	
Rohob, ou Réhob,		
* Cédès en Galilée,	de la tribu	
Hammoth-dor,	de NEPHTALI.	
Charthan,		
Jecnam,		
Cartha,	de la tribu de	
Damna,	ZABULON.	
Naalol,		Aux enfans de MÉRARI.
* Ramoth en Galaad,		
Manaïm,	de la tribu de	
Héſébon,	GAD.	
Iaſer.		

* Bosor au déſert,
Miſor,
Jaſer,
Iethſon,
Méphaath,
} de la tribu de Ruben. } Aux enfans de Merari.

2. LÉVI, ou LÆVI, ancien peuple d'Italie, dans la Ligurie, proche les Inſubriens, le long du Pô. Tite-Live, *l.* 5, *c.* 35, dit: les Salluviens s'établirent près des Lèves Ligueriens, ancien peuple qui demeure aux environs du Téfin, riviere. Pline dit: les Lèves & les Mariques bâtirent *Ticinum*, (Pavie,) près du Pô. Le premier les nomme *Lævi*, le ſecond *Levi*, & Polybe, *l.* 2, *c.* 17, *Laoi*, Λαοι. Ainſi ce peuple étoit aux environs de Pavie, & occupoit le Paveſan.

3. LÉVI, (LA POINTE DE) cap de l'Amérique, ſur la rive méridionale du fleuve de Saint-Laurent, ou, pour parler comme les gens de mer, à la bande du ſud, preſque vis-à-vis de Québec; elle forme le port ou la rade de Québec, qui eſt un grand canal, étendu depuis la côte de Beauport juſqu'à cette pointe. Son nom lui vient de M. de Ventadour, neveu de l'amiral de Montmorenci, & depuis vice-roi de la Nouvelle France, par la ceſſion de ſon oncle. **Mémoires communiqués.*

4. LÉVI, château de l'Iſle de France, proche l'abbaye de la Roche, à ſix lieues de Paris. Il a donné l'origine à la maiſon de Mirepoix.

1. LÉVIN, (LE LAC DE) lac de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Fife. Il reçoit ſes eaux du concours de pluſieurs rivieres & ruiſſeaux, dont pluſieurs viennent de la province de Menteith. Il eſt remarquable par ſon iſle, où eſt un château dans lequel la reine Marie d'Ecoſſe fut miſe en priſon. Il ſe décharge dans la mer par une riviere de même nom. **Allard*, Atlas. Etat préſ. de la Gr. Bret. *t.* 2, *p.* 247.

2. LÉVIN, (LE) riviere de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Fife. Au ſortir du lac de même nom, elle prend ſon cours vers l'orient, reçoit une autre riviere & quelques ruiſſeaux, & ſe perd dans le golfe de Forth, près de Levinsmouth. **Etat préſent de la Gr. Bret. t.* 2, p. 247.

3. LÉVIN, autre riviere d'Ecoſſe. Voyez LEVEN.

LEVINER-THAL. Voyez LEVONTINA.

LEVINIA, nom latin de la province de Lénox, dans l'Ecoſſe méridionale.

LEVINSMOUTH, ville d'Ecoſſe, ſur la côte orientale, dans la partie ſeptentrionale du golfe de Forth, & dans la province de Fife, ſur la riviere de Levin, à ſon embouchure. **Etat préſ. de la Gr. Bret.* t. 2, p. 250.

LEVITA, petite iſle de l'Archipel, la même que la Lébinthos des anciens, entre Léro au ſeptentrion, Stampalie au midi, Stanchio à l'orient, & Amorgos au couchant. Elle a un bon port, appellé de *S. George*, dans ſa côte méridionale.

1. LEUNI, ancien peuple de la Vindélicie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 13. Aventin, *Annal. Boior.* l. 2, croit que c'eſt le même peuple que les Gélons d'Horace, & qu'ils habitoient les bords du *Glon*, petite riviere ou ruiſſeau de la haute Baviere, auprès de Glaneck. Il peut avoir raiſon à l'égard de la riviere; mais je n'y vois pas la même apparence en ce qui regarde les Gélons d'Horace. Voyez GÉLONS.

2. LEUNI, ancien peuple de l'Eſpagne Tarragonoiſe, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 20. Le P. Hardouin croit qu'ils étoient entre le Duéro & le Minho. Ortélius croit que ce ſont les mêmes que les *Lebuni*.

LEVOMNE, montagne de Macédoine, quelque part vers la presqu'iſle de Pallène, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 10. C'eſt la même que *Lecomne*.

LEVONI, ancien peuple que Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, place vers le milieu de la Scandie, qu'il prend pour une iſle. Ortélius croit que leur pays répond à la Bothnie orientale & occidentale. Il a peut-être voulu dire au Gothland.

LEVONTINA, (VALLÉE,) les Allemands diſent *Leviner-Thal*, vallée de Suiſſe; on y deſcend du mont-S. Gothard, lorſqu'on prend la route d'Italie. Les habitans ſont Italiens, & ſujets du canton d'Uri, dont ils ſont partie. Il y a trois villages, entr'autres, dignes de remarque, ſavoir *Airolo* ou *Ariolo*, en allemand *Orientz*, au pied de S. Gothard, & à la tête de la vallée. Au milieu de cette même vallée, eſt *Pfeit*, *Faido*, & au bas *Irnis*, *Ironicum*. Ces gens dépendent de l'évêque de Milan, pour le ſpirituel; mais pour le temporel, le canton d'Uri y envoie un baillif, pour les gouverner, depuis que Galéaz-Marie, duc de Milan, les a cédés au canton d'Uri, par le traité de Lucerne, du 14 Août 1466. On trouve dans les montagnes voiſines quantité de cryſtaux, & diverſes pierres rares & curieuſes, de différentes couleurs. Près d'Airolo, il y a une fontaine d'eau minérale, qui charrie du vitriol & du ſalpêtre. **Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 2, p. 420.

LEUPAS, port de l'Arabie heureuſe, dans ſa partie méridionale, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

LEUPHANA, ou LIPHANA, ancienne ville de la Germanie, ſelon Ptolomée. Quelques-uns de ſes interprètes ſe ſont imaginés que c'eſt *Hanover*.

LEUPHITORGA, ancienne ville de l'Ethiopie, ſous l'Egypte, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 29.

LEURCY-le-Sauvage, bourg de France, dans le Bourbonnois, élection de Moulins.

LEURE, (LA) petite riviere de France; qui a ſa ſource au-deſſus de Beaupreau; &, ayant arroſé Montrevaux-le-Petit, chargé du Pintau qu'elle reçoit au pont de Gevriſe, où elle eſt navigable, elle ſe jette dans la Loire à ſa rive gauche, au-deſſous de S. Florent.

LEVROUX, *Leprofum*, ville & châtellenie de France, dans le Berri, élection d'Iſſoudun. Si l'on en veut croire la Légende de S. Sylvain, cette ville s'appelloit anciennement *Gabatum*, &, prit le nom qu'elle porte aujourd'hui, à l'occaſion d'un miracle que S. Martin opéra, par l'interceſſion de S. Sylvain. Le ſeigneur de ce lieu étoit attaqué de la lépre; S. Martin l'ayant baiſé, il en fut à l'inſtant guéri; & en mémoire de ce miracle, le peuple changea le nom de la ville, & l'appella *Leproſum*, c'eſt-à-dire *Locus-Leproſi*. D'autres veulent que Levroux ait été bâti par Roul de Déols, & que de *Loco-Radulphum* ou *Locum-Radulphi*, on ait fait par corruption *Levraoul*; mais cette ſeconde étymologie eſt moins ſoutenable que la premiere; car, dans les anciens titres, dans les chartres & dans les auteurs, cette ville eſt toujours appellée *Leproſum* ou *Lebroſum*. Ce qui paroît de plus conſtant ſur cette ville, c'eſt qu'elle eſt ancienne. Cela eſt juſtifié par les veſtiges de la grandeur Romaine, que l'on y remarque encore, tels que la *place des Arènes*, & l'*amphithéatre*. L'on a ſouvent trouvé, en fouillant la terre, des médailles & des monnoies Romaines; & au commencement du dernier ſiécle on y découvrit une lame de cuivre, ſur laquelle étoit cette inſcription: *Flavia Cuba, Firmiani filia, Coloſſo deo Marti ſuo, hoc ſigulum fecit Auguſto*; ce qui prouve que les Romains ont autrefois habité dans cette ville. Elle eſt à quinze lieues de Bourges, dans un fond, cloſe & fermée de murailles, de tours & de foſſés. Il y a une égliſe collégiale dédiée à S. Sylvain. Au-deſſus de la ville eſt un grand château, au milieu duquel ſe voit une tour d'une prodigieuſe groſſeur, accompagnée de deux autres. Ce château fut aſſiégé & pris par Philippe-Auguſte, qui le donna à ſon couſin, fils de Thibaud, comte de Champagne. Cette ville eſt ſituée à cinq lieues d'Iſſoudun, & à quinze de Bourges, au pied d'un côteau, où ſont encore les runes d'un château. Il y a une collégiale, ſous l'invocation de S. Sylvain, & fondée avant l'an 1012, par Eudes de Déols, ſeigneur de Châteauroux & de Levroux. Il y a auſſi un hôpital. La terre de Levroux a appartenu à une branche cadette de la maiſon de Déols, d'où elle a paſſé dans les maiſons de Dupeſchin, de la Tour d'Auvergne & de Fiesque. Cette derniere la poſſede encore. **Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 6, *p.* 480.

LEUSABA, ancienne ville de l'Illyrie, ſelon Antonin, *Itin.* qui la met ſur la route de Sirmich à Salones.

LEUSANICORUM ANTRA, cavernes d'Afrique, dans la Pentapole, ſelon Ptolomée. Quelques exemplaires portent *Laganicorum*.

LEUSE, petite ville des Pays-bas Autrichiens, dans le Hainaut, à deux lieues & demie d'Ath, à trois & demie de Condé, & à cinq & demie de Mons, ſur un petit ruiſſeau qui ſe rend à Ligne & à Ath, où il tombe dans la Dendre. Le prince de Valdeck y fut battu par le maréchal de Luxembourg, le 19 Septembre 1691.

LEUSINIUM; ancienne ville de la Dalmatie, selon Antonin, *Itiner.* Il la met sur la route de Salones à Dyrrachium, entre Dalluntum & Andarba, à XL. M. P. de la premiere, & à XXIX. M. P. de la seconde.

LEUTARNIA, côte d'Italie, dans la Japygie. Strabon, *l.* 6, *p.* 281, dit: on dit que les géans nommés *Leuterniens*, qui s'étoient sauvés de Phlegre de Campanie, furent poursuivis jusqu'ici par Hercule, & furent engloutis par la terre, & que de leur sang se forma la source infecte qui coule en ce canton-là, (auprès de Leuca,) & que par cette raison, la côte s'appelle LEUTERNIA. Lycophron semble y mettre une ville de ce nom, *v.* 978.

LEUTEMBERG, selon Robert de Vaugondy, *Atlas*, ville de Silésie. C'est la même que LEMBERG. I. Voyez ce mot.

LEUTKRICK, petite ville d'Allemagne, au cercle de Suabe, selon Baudrand, dans l'Algow, à trois milles de Memmingue, & à fix de Lindau, sur le torrent d'Eschach, qui se jette peu après dans l'Iser. C'est une ville assez nouvelle; cependant elle est ville libre & impériale.

Baudrand, qu'on cite dans cet article, appelle cette ville *Leutkirck*, & non pas *Leutkrick*; il dit encore avec raison, que cette ville est située sur l'Eschach, qui se rend dans l'Iller, & non pas dans l'Iser, qui est une riviere bien différente.

LEUTMERITZ, ville de Bohême, dans la Bohême propre, au cercle de laquelle elle donne son nom, sur l'Elbe, à huit milles au-dessous de Prague, & à dix de Dresde. On la nomme aussi LITOMIERSK. C'est le siége d'un évêché érigé, en 1655, par le pape Alexandre VII, sous l'archevêché de Prague.

LEUTOMISSEL, ville royale de Bohême, dans le cercle de Chrudim, sur la riviere de Lavesna. Il y avoit anciennement une abbaye de l'ordre de Prémontré, qui fut érigée en évêché par le pape Clément VI, en 1344; mais la ville ayant été ruinée par les Hussites, l'évêché a été supprimé. Il y a un beau château qui appartient au comte de Trautsmandorf.

LEUTSH, *Leuconum*, ville de la haute Hongrie, au comté de Scepuz, au pied du mont Krapack, aux frontieres de Pologne, auprès de la source de la riviere de Hernat, à sept milles d'Allemagne de Caffovie. Elle est fortifiée.

LEUWIN, (LA TERRE DE) ou *de la Lionne*, pays de la nouvelle Hollande, dans les terres Australes, entre la terre d'Endracht, ou de la Concorde & la terre de Nuyts, entre le 125e d. & le 136e de longitude, & entre les 30e & 35e d. de latitude sud. La côte en est découverte à l'orient jusqu'à la terre de Nuyts, mais non pas au nord, où l'on ne sait si elle est contiguë à la terre d'Endracht. **Robert de Vaugondy*, Atlas.

LEWARDE, *Leowardia*, ville des Pays-bas, dans la république des Provinces-Unies. Elle est située dans l'Oostergo, l'un des cantons de la province de Frise, à quatre lieues de Dockum, & à égale distance de la mer du nord. C'est une belle & grande ville, capitale des comtés d'Oostergo, de Westergoo, & de Sevenwolden; la résidence du stadhouder de la province, & le lieu où se tiennent la cour supérieure & la chancellerie de toute la Frise. **Janſ.* Urb. Belg. Tab. *p.* 1.

Bien des écrivains se sont imaginé que le nom latin *Leowardia* venoit de celui d'un petit ruisseau nommé *Leu*, qui, disent quelques-uns, se déchargeoit autrefois en cet endroit, dans un bras de mer, dont nous parlerons ci-après. Mais il paroît plus vraisemblable que le nom de *Lewarde*, tire son origine de celui d'un seigneur nommé *Lewio*, qui demeuroit anciennement dans ce lieu, & que de *Lewio* on a fait *Leowardia*; comme personne ne peut douter que d'*Econe* on n'ait formé *Ecowerdia*, de *Jucone Jucwerdia*, de *Feldone Feldwerdia*, &c.

Alting, *Not. Germ. inf. part.* 11, p. 116, donne une autre origine à ce nom. Il le dérive de *Liew* ou *Leew*, nom d'homme fort commun en Frise, & de *weerth*, qui signifie une *isle*, ou une élévation au milieu d'un marécage.

Dans divers titres de l'église d'Utrecht, au lieu de *Leowardia* on lit *Lywart*; & le premier de ces titres est de l'année 1227. Mengo, abbé de Werum, fait mention, sous l'année 1247, des bourgeois de *Liwerth*; & dans les Tables de Scotanus, sous l'année 1300, on lit *Lieuwerth*.

Quoi qu'il en soit, dans le tems que cette ville commença de se former, elle avoit dans son voisinage deux villages, l'un à l'orient & l'autre à l'occident. Chacun de ces villages avoit son église. L'un s'appelloit *Oldehova*, du nom de son église: l'autre se nommoit *Hoca*, qui, dans la langue du pays, signifie un *angle* & un *hameçon*. Depuis quelques siécles, ces deux villages & leurs églises ont été renfermés dans la ville. Ils y ont conservé leur ancien nom, & jouissent du droit de paroisse. Lewarde s'est aussi accrue du côté du midi; de sorte que son enceinte, prise en dedans des fossés, est tout au moins de seize cents pas.

Cette ville est riche, peuplée, fortifiée de bons remparts, magnifique par ses bâtimens, tant publics que particuliers, & partagée par divers canaux, où coule une eau vive. Sa figure est carrée; mais les côtés du carré sont inégaux. L'un de ces côtés regarde le nord, l'autre le midi, le troisiéme le levant, & le quatriéme le couchant.

Dans cette enceinte il n'y a que trois portes couvertes chacune d'une espece de demi-lune. La premiere est au midi; la seconde au couchant, & la troisiéme tout auprès de l'angle du côté qui regarde l'orient d'été. Mais il y a quatre canaux, dont l'issue est pratiquée sous le rempart; ce qui donne la liberté aux bateaux d'entrer & sortir. La ville n'a qu'un fauxbourg; & il lui est contigu, du côté de l'orient. Il a beaucoup de maisons & de jardins. On lui a donné le nom de VLIET.

La place publique est beaucoup plus longue que large. Elle contient un grand espace de terrein le long d'un canal. On y a placé le poids de la ville; & c'est le lieu où les marchands s'assemblent pour leurs affaires. Il y a eu autrefois un château bâti en 1499, par Albert, duc de Saxe, & seigneur de Frise. La maison de ville est belle, & d'une architecture moderne. On l'a bâtie au même endroit où étoit l'ancienne. Jean-Guillaume-Henri-Friso, prince d'Orange & stadhouder de Frise & de Groningue, y mit la premiere pierre, le 2 Avril 1715, comme on le voit par l'inscription Flamande écrite en lettres d'or. **Délices des Pays-bas*, t. 4, p. 313.

Il y avoit autrefois à Lewarde trois églises paroissiales; celle d'*Aldenhove* dédiée à S. Vit; celle de Nyenhove, dédiée à la sainte Vierge, & celle de sainte Catherine. La premiere, qui étoit la principale, devint la cathédrale, en 1559. Elle fut ruinée, vers l'an 1580. Il n'en reste que la tour qui avoit été bâtie long-tems après l'église, & qui en étoit détachée; car on avoit intention d'y ajoûter une église nouvelle, ce qui n'a jamais été exécuté. L'église de Notre-Dame subsiste encore, & celle de sainte Catherine sert d'arsenal. La principale église d'aujourd'hui a servi autrefois aux Dominicains. Elle fut bâtie en 1487. Elle est assez belle. Il y avoit, du tems de la Catholicité, quatre couvens à Lewarde, des Dominicains, des Récollets, des dames Blanches, de l'ordre de S. Dominique, & des Sœurs grises, outre plusieurs hôpitaux bien fondés, qui subsistent encore aujourd'hui.

La Frise a été long-tems soumise, pour le spirituel, aux évêques d'Utrecht. En 1559, le pape Paul IV érigea, dans la ville de Lewarde, un évêché suffragant du nouvel archevêché d'Utrecht. Outre six prébendes qu'il y avoit déja dans l'église de S. Vit, on supprima l'abbaye de Mariengarde, ordre de Prémontré, à une lieue de Lewarde; & le revenu fut partagé en neuf prébendes. Pour la manse épiscopale, on prit les revenus du riche prieuré de Bergum, proche de Lewarde. Ce prieuré appartenoit à des chanoines réguliers de S. Augustin. On y joignit une prévôté de l'ordre de Prémontré à Bolsvaërt. Ce nouveau diocèse comprenoit sous sa jurisdiction dix villes, plusieurs bourgs & villages divisés en onze doyennés ruraux. On y comptoit dix abbayes, quatorze prévôtés ou prieurés, & vingt-fix autres monasteres. Remi Druttius, conseiller du grand-conseil à Malines, & prévôt de Notre-Dame à Bruges, fut nommé premier évêque de Lewarde, en 1560. Il devint second évêque de Bruges, en 1569, avant que d'être sacré. Cunerus-Petri, docteur de l'université de Louvain, & Pleban de S. Pierre, fut sacré évêque de Lewarde, en 1561. Il tint, l'année suivante, un synode. Il fut chassé en 1578, dans le tems de la révolution, & mourut à Cologne, en 1580.

Le souverain conseil de la province de Frise réside en cette ville, où il fut transféré, en 1504, par George, duc de

de Saxe, & ſeigneur de Friſe. Il eſt maintenant compoſé de douze conſeillers, & d'un préſident, qui jugent ſouverainement & ſans appel de toutes les cauſes.

Le magiſtrat ordinaire conſiſte en douze perſonnes ; trois bourg-meſtres, & neuf échevins. Au renouvellement, qui ſe fait chaque année, le premier jour de l'an, il ſort un bourg-meſtre & deux échevins. Les trois bourg-meſtres préſident par quartier dans les aſſemblées ; le préſident ſigne les actes publics, & garde les clefs de la ville. Il y a encore trois penſionnaires perpétuels, qui ſont juriſconſultes. Un de ces trois eſt ordinairement ſecrétaire de la ville, & garde des archives. La recette publique eſt adminiſtrée par quatre tréſoriers, dont l'un reçoit le revenu de la ville ; l'autre, celui du ſpirituel ; le troiſiéme reçoit les revenus de la campagne ; & le quatriéme, ceux des fermes qu'on nomme *conſomptions*.

Les habitans ſont doux, affables, polis, civils, & ingénieux ; ils aiment la propreté ; ils ſont laborieux, & s'appliquent aux arts & au négoce. Leur commerce ne ſe borne pas dans la province ; il s'étend dans toute la Friſe, dans la Hollande, la Gueldre, le Brabant, la Flandre, l'Angleterre, la France, l'Eſpagne, le Danemarck, la Suéde, la Pruſſe, la Pologne, la Lithuanie & la Ruſſie. * *Sanf. Urb. Belg. Tab.* p. 1.

Lewarde eſt ſituée dans un terrein fertile, ſur-tout du côté du nord & du couchant. Tout le pays eſt coupé de ruiſſeaux & de canaux qui portent des barques. Le quartier qui regarde le couchant, & qui s'étend aſſez loin du midi au ſeptentrion, eſt maintenant de la même hauteur que le reſte de la campagne ; il s'eſt couvert peu-à-peu d'un limon gras, que les flots y ont pouſſé. C'étoit autrefois un bras de mer, qui entroit dans les terres. Il s'appelloit *Borneda*. * *Alting.* Not. Germ. inf.

Parmi les rivieres qui entrent dans Lewarde, la plus conſidérable eſt celle qui ſe rend à Dockum, ville éloignée de Lewarde, de deux grands milles d'Allemagne ; de-là, après avoir parcouru un autre mille, elle va ſe jetter dans un golfe entre des iſles & le continent. Elle porte juſqu'à Lewarde des barques de médiocre grandeur, & même de celles qu'on appelle *caravelles*, & qui peuvent ſupporter la mer. Cet avantage lui facilite le commerce avec Huſum, Hambourg, Brême, Embden, & Groningue. Une autre riviere ſort de Lewarde, du côté de l'orient, où elle prend le nom de *Vlet*. Elle coule du même côté, durant quelque eſpace de chemin ; elle tourne enſuite du côté du midi. Après s'être jettée dans des lacs, une partie de ſes eaux ſe partage ſur la droite en divers ruiſſeaux, par leſquels on peut aller en bateau à Sneeck, à Iſt, à Worcum, à Hindelopen & à Bolswaart. Le reſte de ſes eaux ſe partage en deux rameaux, dont l'un, s'étant rendu à Staveren, l'autre à Slooten, ils vont enfin ſe jetter tous deux dans la mer. Cette ſeconde riviere facilite le commerce avec Amſterdam, Munickendam, Edam, Enchuyſen, Médemblick, Dewenter, Zwol, Campen, Haſſelt, Hardevyck, Elbourg, &c. D'ailleurs, avant que de ſe jetter dans les lacs, dont il vient d'être parlé, elle reçoit à ſa gauche des ruiſſeaux portant bateaux ; ce qui facilite le transport à Lewarde des denrées que fourniſſent les pays voiſins. La troiſiéme riviere coule du côté du couchant. A quelque diſtance de Lewarde, des digues la ſoutiennent ; elle paſſe à Franeker & ſe rend à Harlingen, d'où elle ſe jette dans la mer.

On a vu de grands hommes à Lewarde. Elle a donné la naiſſance à quelques-uns ; d'autres y ont ſeulement vécu. Les uns & les autres ſe ſont acquis beaucoup de réputation dans la république des lettres. De ce nombre a été *Pierre Aucama*, juriſconſulte célebre, qui fut tué dans une ſédition, en 1481. George Rataller fut un perſonnage célebre dans le ſeiziéme ſiécle. Il commença par être aſſeſſeur du grand-conſeil de Malines ; il fut enſuite envoyé en ambaſſade à la cour de Danemarck, par Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-bas. Enfin il fut préſident de la cour provinciale d'Utrecht ; & après avoir exercé quelque tems cette charge avec honneur, il mourut en 1681. Les ouvrages qu'il nous a laiſſés, ſont la preuve de ſon érudition. Celle de *Hayus Camminga* ne fut pas moins eſtimable. Il étoit de la premiere nobleſſe du pays, ſeigneur de l'iſle d'Ameland, & intime ami d'Erasme, comme on peut le voir par les lettres de ce dernier. Il fut aſſaſſiné en 1500. Il étoit habile dans le grec & le latin. Il avoit fait des leçons publiques de ces deux langues, à Erfort & à Louvain. On pourroit auſſi ranger au nombre de ces grands hommes *Suffridus Petri*, s'il eût été moins crédule, & s'il eût apporté plus de diſcernement & de jugement pour écrire l'hiſtoire ; occupation à laquelle il ſe donna, étant déja vieux. Enfin *Vigilius Zuichemus* s'attira la gloire d'avoir ſurpaſſé l'érudition de tous ſes compatriotes. Il n'étoit pas né à Lewarde, mais dans le voiſinage ; & il fut élevé dans la ville dès ſa plus tendre jeuneſſe.

LEWE-LEWECK, ville de l'Inde, au-delà du Gange, au royaume de Camboye, dont elle eſt la capitale, ſur la riviere de Camboye ; nom que l'on donne auſſi à cette ville. Voyez CAMBOYE.

LEWENEZ, ville de la haute Hongrie, au comté de Bars, & dans le gouvernement de Neuhauſel, vers les montagnes & ſur la riviere de Gran. Ses habitans l'appellent *Leiva*. Les Turcs y furent défaits par le général de Souches, François, en 1664. Elle eſt à cinq milles d'Allemagne de Neuhauſel, & à ſix de Gran. * *Baudr.* édit. 1705.

1. LEWES (a), petite ville d'Angleterre, en Suſſex, ſur une éminence. Il y a ſix paroiſſes, & marché public toutes les ſemaines. Elle eſt à quatre milles de la côte, à quarante de Londres, & preſqu'à moitié chemin entre Chicheſter & la Rie. Elle eſt connue par un grand combat qui s'y donna en 1264, ſous Henri III (b). La ville avoit alors un château & un prieuré ſitué au pied de ce château, comme il paroît par les détails de cette bataille. Lewes envoie ſes députés au parlement ; & les aſſiſes de la province ſe tiennent, tantôt en cette ville, & tantôt à GRINSTÉAD. Le nom latin eſt *Lesva*. * (a) *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1, p. 117. (b) *Rapin Thoiras*, Hiſt. d'Anglet. *t.* 2, *p.* 488.

2. LEWES, LEWEN, LEUW, ou LEUWE, petite ville du Brabant (a), dans les marais que fait la riviere de Jette, aux frontieres du pays de Liége, à quatre lieues de Louvain, à deux de Tirlemont, & à une de S. Tron. Les François (b) l'avoient priſe en 1678. Ils la rendirent par la paix de Nimegue. * (a) *Dict. géogr. des Pays-bas.* (b) *Baudrand*, édit. 1705.

LEWIN. Voyez LEWIN. 1.

LEWIS. (L'ISLE DE) Voyez au mot ISLE.

LEXIANÆ, ancien peuple de l'Arabie heureuſe, ſelon Pline. *l.* 6, *c.* 28.

LEXOBII & LEXOVII, ancien peuple de la Gaule ; leur pays répond au diocèſe de LISIEUX. Voyez ce mot. Ptolomée les nomme en grec Λεξοβιοι.

LEYBNICZ, anciennement *Polybianum*, bourg & château d'Allemagne, dans la baſſe Stirie, ſur la riviere de Sacka, à une lieue de ſon embouchure, dans le Muer, à cinq lieues au-deſſous de Gratz. C'eſt la réſidence ordinaire de l'évêque de Seckau.

LEYDE ; (les Flamands écrivent LEYDEN, & prononcent LEYEN,) grande ville des Provinces-Unies, en Hollande, ſur le Rhin, & l'une des plus belles de la province.

On eſt aſſez généralement d'accord ſur le nom latin & l'ancienneté de cette ville.

Les géographes la reconnoiſſent pour le *Lugdunum Batavorum*, dont Ptolomée fait mention comme d'une ville déja célébre, & que l'Itinéraire d'Antonin appelle *Lugdunum ad Rhenum caput Germaniarum*. C'étoit une ſeigneurie conſidérable dès l'an 1090. Les comtes de Hollande lui donnerent des ſeigneurs héréditaires, avec le titre de *burgraves* ; c'eſt de-là qu'eſt venue la famille des ſeigneurs de *Leyden*. * *Alting.* p. 112.

A l'égard du nom qu'elle porte aujourd'hui, il y en a qui veulent qu'elle le tire de *legia*, derivé de *legio*, parce que les Romains y tenoient ordinairement une légion. Mais cette opinion ne peut guères ſe ſoutenir, puiſque c'eſt la ville de Liége qui a porté ce nom, comme l'a prouvé Boxhornius par ces vers de Notger, évêque de Liége, & reſtaurateur de ſon égliſe :

Legia dotatur per me, Capitimons ſpoliatur.
Hic ruit, hæc ſurgit, manet hæc, nec ille reſurgit.

Ce qu'il y a de conſtant, c'eſt que le nom de cette ville a beaucoup varié dans tous les tems. Dans un ancien inventaire des biens de l'égliſe d'Utrecht, elle eſt

appellée LEITHEN ou LETTHEN ; & ce nom eſt donné à trois que l'on diſtingue par les titres de *premiere*, *ſeconde* & *troiſiéme*, à l'imitation, ſans doute, des trois provinces Lyonnoiſes des Gaules. Il eſt vrai que l'on trouve dans des titres très-anciens trois LIETHÆ, ſavoir LITTE, pour déſigner Leyden ; c'eſt dans un diplôme de l'empereur Henri IV, donné l'an 1064. LIETHEMUTHEN dans une tranſaction de l'an 1063, & LIETHORPE dans un diplôme de Baudry, évêque d'Utrecht, de l'année 943. On lit LITHIS & LEITHIS dans d'autres diplômes ; & LEYDIS dans un diplôme de Guillaume II, comte de Hollande. Quelques-uns ont écrit LEIDNI, qui approche aſſez de LEYDEN. Les Annales de Fulde diſent LIGDUIN, que le copiſte a corrompu en écrivant LINDUIT. Au reſte, ces Annales ſemblent nous donner la véritable origine du nom de cette ville. Leyden venant de *Ligduin*, tout le monde voit que *Ligduin* a été corrompu de *Lugdunum*. **Alting.* Not. Germ. inf. *p.* 2, *p.* 111.

La ville de Leyde eſt ſituée très-avantageuſement, presqu'au milieu des autres villes de Hollande. Delft & la Haye n'en ſont qu'à trois lieues : Harlem & Tergouw à cinq, Utrecht & Dort à ſept ; & Amſterdam à huit. Elle eſt dans une plaine, & entourée, de tous côtés, de canaux, de prairies & de jardins. Son enceinte renferme cinquante iſles, & dans ce nombre il y en a trente & une, autour desquelles les barques peuvent paſſer. On y compte cent quarante-cinq ponts, dont plus des deux tiers ſont bâtis de pierre ; les autres ſont de bois. **Janſ. Urb. Belg. Tab.* p. 1.

Leyden eſt cenſée une des ſix premieres villes de la Hollande. Elle eſt la capitale du Rhinland, & quarante-cinq bourgs ou villages en dépendent. Les habitans de ces villages y apportent leurs denrées ; ce qui fait que la ville eſt abondamment pourvue de toutes les choſes que la terre produit. La proximité de la mer, (car Leyden n'en eſt éloignée que d'une lieue,) fait qu'elle ſe trouve bien fournie de poiſſon. On y a auſſi en grande abondance du poiſſon d'eau douce, & des oiſeaux aquatiques de toute eſpece. En un mot, rien de ce que le pays fournit ne manque dans cette ville, l'une des plus propres & des plus agréables de tous les Pays-bas.

Anciennement Leyde n'étoit pas ſi grande qu'elle l'eſt aujourd'hui. D'un côté, elle étoit bordée par le Rhin, & de l'autre par le Rapen-burg & le Steen-Scheuyr. Elle contenoit à peine quarante-cinq arpens, meſure de Rhinland. On l'avoit partagée en quatre quartiers. Le premier étoit celui de *Sainte-Catherine*, du nom d'un monaſtere qui eſt aujourd'hui un hôpital ; le ſecond tire ſon nom de la manufacture où l'on faiſoit des draps ; la manufacture de laine avoit donné le nom au troiſiéme, comme le marché public avoit donné le ſien au quatriéme. En 1351, on élut dans chacun de ces quartiers un bourg-meſtre, pour gouverner la ville, conjointement avec le préteur & le ſénat. L'enceinte de cette ville a été augmentée jusqu'à quatre fois différentes, ſavoir dans les années 1249, 1355, 1399 & 1611 ; de ſorte qu'elle eſt aujourd'hui presque de figure ronde, & contient cent ſoixante & douze arpens, meſure de Rhinland. D'un côté, ſon enceinte eſt formée par une muraille ſoutenue d'un rempart de terre, & à laquelle on a ajoûté de grands boulevards ; mais du côté que l'on a augmenté la ville, en dernier lieu, on a élevé un bon rempart de gazons, fortifié de quelques baſtions, & tout autour de la ville régne un large foſſé. Après Amſterdam, Leyde eſt la ville la plus peuplée de la Hollande. Une quantité prodigieuſe d'étrangers venus de Flandre, d'Artois & du pays de Liége, l'ont accrue conſidérablement, & augmenté ſes richeſſes. **Janſ. Urb. Belg.* p. 1.

Il y a trois égliſes principales. La premiere eſt celle de *S. Pierre* & *S. Paul*. Le Catalogue des (*) égliſes dédiées dans le diocèſe d'Utrecht, prouve que cet édifice exiſtoit dès l'an 1121. Il étoit orné d'un belle tour, qui manqua par les fondemens (b). Sa chute ne cauſa que fort peu de dommage aux maiſons voiſines, & aux habitans ; la ſeconde égliſe eſt celle de *S. Pancrace*, nommée aujourd'hui *Hooghlantſe-Kerck*. La troiſiéme eſt *Sainte-Marie*, autrement *L. Vrouwen-Kerck*. On comptoit autrefois dix-huit monaſteres ou autres édifices de piété, tant dans la ville que dans les fauxbourgs. *(*) *Alting.* p. 112. (b) *Janſ. Urb. Belg. Tab.* p. 1.

Le château fert aujourd'hui d'ornement ; autrefois c'étoit une forteresſe. Il fut bâti en 449, par Engiſte, duc des Saxons, ou, ſuivant d'autres, roi des Friſons, à ſon retour de la conquête de la Grande-Bretagne. Il eſt ſur le bord du Rhin, ſur une élevation de terres rapportées. Cette eſpece de colline a au bas trois cents toiſes de circuit, & cent quarante à ſon ſommet. Ce château, commúnément appellé le *Burght*, n'eſt qu'une ſeule enceinte de pierres ſans maiſons. Il eſt bordé en dehors de pluſieurs arbres fruitiers. La figure de l'enceinte eſt ronde. On y monte par un eſcalier d'environ cinquante marches ; & ſa muraille eſt fort épaiſſe, & a en dedans vingt & un pieds de hauteur. Il y a tout-à-l'entour une galerie voûtée, de deſſus laquelle on a une très-belle vue qui s'étend ſur la ville & la campagne. Dans le voiſinage du château, on voit une pierre fameuſe par ſon ancienneté qui approche de celle du château. On l'appelle la *pierre bleue*. C'eſt dans cet endroit que ſe faiſoient les exécutions. Mais Philippe de Bourgogne donna, en 1464, la permiſſion aux habitans de faire les exécutions à Sgraveſtein. On conſerva pourtant une ancienne coutume, qui vouloit que les bourgeois, lorsque le cas ſe préſentoit, fuſſent dépouillés, dans ce lieu, de leur droit de bourgeoiſie. Il y a plus de cent ans que cet uſage a été aboli.

On voit encore pluſieurs édifices remarquables. De ce nombre eſt la maiſon de ville. Dans le bas ſe tiennent les tribunaux ; celui de l'académie, celui de la ville, & celui du Rhinland. On y voit auſſi l'arcenal & la boucherie, de même que la grande & petite tréſorerie. Dans l'étage du haut, où l'on monte par un double eſcalier de vingt-deux marches, on trouve une grande ſale qui conduit à diverſes chambres, où les bourg-meſtres, les curateurs de l'académie, les juges & autres officiers de juſtice s'aſſemblent.

La maiſon des orphelins n'étoit pas autrefois ſi grande qu'elle l'eſt aujourd'hui ; elle n'étoit pas non plus dans le même lieu. Le nombre des orphelins s'étant augmenté à meſure que la ville s'aggrandiſſoit, on les transféra, en 1583, dans le monaſtere de *ſainte Marie*, au voiſinage de l'égliſe de S. Pancrace ou *Hooghlantſe-Kerck* ; & comme cette nouvelle maiſon ne ſuffiſoit pas encore, en 1604 & en 1607, on l'augmenta de nouveaux bâtimens.

En 1574, pour récompenſer les habitans de la valeur avec laquelle ils avoient ſoutenu le ſiége, le prince d'Orange & les états de la province réſolurent l'établiſſement de l'académie, & la fonderent, l'année ſuivante, le 8 de Février. On la plaça d'abord dans le monaſtere de *ſainte Barbe*, appellé aujourd'hui la Cour du Prince, *'t Princen-Hof*. En 1581, on la tranſféra dans le monaſteres des filles Blanches ; mais ce bâtiment ayant été brûlé, en 1616, on la plaça de nouveau dans le monaſtere de ſainte Barbe. Le jardin des plantes y eſt bien fourni. Dans la ſale d'anatomie, on trouve un grand & magnifique théatre, qui fut conſtruit en 1597. Il y a un cabinet dans lequel on conſerve une infinité de choſes curieuſes, des momies, des ſquelettes grands & petits, des animaux rares, &c ; on y voit, entr'autres, quelques-uns de ces vers, qui, environ l'an 1735, rongerent les pieux qui forment la digue de la Nort-Hollande, & empêchent que le pays ne ſoit inondé par la mer. Cette digue commence à l'endroit où finiſſent les dunes, qui ſervent de barriere naturelle. Ces vers, dont nous parlons, furent apportés de l'Amérique : ils s'échapperent d'un vaiſſeau qui étoit à l'ancre, près de la digue ; s'attacherent aux bois, & les criblerent en peu de tems. Pour obvier à de pareils inconvéniens, les Etats-généraux font apporter de la pierraille, pour en former à la longue des eſpeces de petites dunes. Ce projet eſt digne de la prévoyance & de la patience des Hollandois. La bibliotheque eſt nombreuſe. On y trouve quantité de manuſcrits rares & anciens.

Il y a auſſi un collége que les états de la province fonderent, en 1592, pour l'entretien de quarante étudians en théologie.

Les grands perſonnages qui ont fait le plus d'honneur à cette académie, ſont : Jean Douza, Joſeph Scaliger, Adrien Junius, Pierre Foreſt, Rambert Dodonæus, François Raphelenc, Jean Corceius, François Gomarus, Paul Mérula, Charles Cluſius, Conrad Vorſtius, Jaques Arminius, Daniel Heinſius, Dominique Baudius,

Antoine Matthæus, Antoine Lewenhoeck, &c. Mais Arminius, Gomarus, Vorſtius & Cocceius ont occaſionné, par leurs diſputes théologiques, non-ſeulement des troubles dans l'académie, mais des factions dans l'état. Cette ville a auſſi donné la naiſſance au fameux Jean de Leyne, autrement nommé *Bucold*, tailleur d'habits, qui ſe fit roi des Anabaptiſtes, & s'empara de la ville de Munſter, en 1536. Ces choſes ſont trop connues pour les détailler ici. Mais je ne puis paſſer ſous ſilence le fameux Cluvier, géographe, dont je reſpecte les grandes lumieres; il vivoit à Leyde, & y mourut fort pauvre, en 1623, après avoir enrichi la république des lettres par ſes excellens ouvrages. Peu d'académies ont eu des profeſſeurs auſſi célébres que celle de Leyde; on y a vu MM. Burman enſeigner les belles-lettres; Sgravеſende, les mathématiques; Boërhaave, la médecine; Vitriarius, le droit public, & pluſieurs autres, dont le ſeul nom eſt devenu un éloge.

Le conſeil de la ville, qu'on appelle *Vroedſchap*,, eſt compoſé de quarante perſonnes, qui doivent être nées dans la province, âgées au moins de vingt-huit ans, & faiſant profeſſion de la religion réformée. Ce conſeil a droit d'élire les bourgue-meſtres. Il en nomme tous les ans trois à la S. Martin, & ces trois gouvernent la ville avec un des quatre de l'année précédente. Ce conſeil nomme auſſi tous les ans, le 25 Juillet, ſeize perſonnes, du nombre desquels les états de la province en choiſiſſent huit pour échevins. Ils ſe ſont réſervé ce choix, depuis la mort de Guillaume III, roi d'Angleterre. Il nomme pareillement trois ſujets aux états de la province, qui en choiſiſſent un pour remplir la charge de grand baillif de Leyden. C'eſt ce magiſtrat qui adminiſtre la juſtice civile & criminelle, conjointement avec les échevins.

Le ſiége de cette ville, fait par les Eſpagnols en 1573, acquit beaucoup de gloire à ſes habitans. Il dura depuis le dernier d'Octobre juſqu'au 24 Mars 1574, que l'arrivée du comte Louis de Naſſau, frere du prince d'Orange, engagea les Eſpagnols à abandonner leur entrepriſe. Quelque tems après, lorſqu'ils eurent battu le comte Louis, ſon frere Henri & Chriſtophe, comte Palatin, ils retournerent devant Leyden, & en recommencerent le ſiége, ſous le commandement de François Baldez. Ce général, quelque tems après, ne croyant pas que la ville pût être priſe par force, réſolut de l'affamer par un blocus. Les bourgeois ſouffrirent infiniment. La famine & la peſte les réduiſirent à l'extrémité; mais ils ne perdirent pas courage. Enfin le 3 d'Octobre, les digues de la Meuſe & de l'Iſſel ayant été percées, Louis Boiſot, amiral de Zélande, fit entrer dans la ville un convoi conſidérable, par le moyen d'un grand nombre de bateaux plats. Les aſſiégeans abandonnerent alors les forts qu'ils avoient conſtruits pour l'affamer. Trois choſes concoururent à la levée de ce ſiége; le convoi qui étoit entré dans la ville; la chute du mur entre la Porte-aux-Vaches, autrement *Kæpoort*, & la Tour de Bourgogne; les Eſpagnols épouvantés du bruit, s'imaginerent que les aſſiégés faiſoient une ſortie ſur eux, & l'inondation que cauſa l'eau qui ſortit par la brèche.

On fit, durant le ſiége, une ſorte de monnoie de papier; on l'échangea pour des piéces d'argent, quand la ville fut en liberté. Ces piéces étoient de deux prix; les unes valoient vingt-huit ſols, & les autres quatorze. Sur celles de vingt-huit ſols, on voyoit un lion tenant une perche ſurmontée d'un chapeau, avec cette legende tour à l'entour: HÆC LIBERTATIS ERGO; au revers, on liſoit autour dans la partie extérieure: DEUS SERVET LEIDAM; & dans la partie intérieure étoient ces lettres capitales, N. O. V. L. S. G. I. P. A. C. c'eſt-à-dire: *Nummus obſeſſæ urbis Lugdunenſis ſub gubernatione illuſtriſſimi principis Auriaci cujus.* Dans les piéces de quatorze ſols, il y avoit un lion dreſſé, tenant une épée d'une pate, & de l'autre un bouclier aux armes de la ville; au revers étoient écrits ces mots: PUGNO PRO PATRIA.

La fabrique des draps eſt plus célébre dans cette ville qu'en aucune autre de la Hollande. Il y a une fort belle halle pour cette ſorte de marchandiſe. Les draps de Leyden ſont ſi eſtimés, qu'on en transporte une très-grande quantité chez l'étranger, & même juſques dans le Levant.

2. LEYDE, (L'ISLE DE) petite iſle des Indes, ſur la côte occidentale de l'iſle de Ceylan, dont elle n'eſt ſéparée que par un petit détroit, dans la baie de Manar, joignant le pays de Jafanapatan. Les Indiens la nomment *Ourature*; & comme elle eſt la plus grande des ſept iſles qui ſont dans ce lieu, les Portugais l'ont nommée *Ilha grande*. Les Hollandois, qui ont chaſſé les Portugais de cette côte, lui ont donné le nom de *Leyde*, de même qu'ils ont appellé *Amſterdam* & *Middelbourg* deux iſles voiſines. Il y a dans celle-ci un village nommé auſſi *Leyde*. **Baudrand*, & *De l'Iſle*.

3. LEYDE, (L'ISLE DE) autre petite iſle des Indes, ſur la côte ſeptentrionale de Java, dans la baie de Batavia, au midi de l'iſle d'Alckmaar. **Reland*, Carte de Java.

Les Hollandois ont encore donné ce nom à quelques autres lieux de leurs conquêtes.

LEYDSENDAM, c'eſt-à-dire *la digue de Leyde*, village de Hollande, entre Leyde, la Haye & Delft. Comme les eaux du côté de Leyde ne ſont pas au même niveau que celles de l'autre côté, il y a en cet endroit une écluſe pour les ſoutenir. Les eaux de ce village ſont poiſſonneuſes; ce qui donne occaſion aux habitans des villes voiſines d'en faire un rendez vous où ils vont ſe régaler en poiſſon. Outre que c'eſt un abord continuel des barques de paſſage & de voiture, on y voit, preſque tous les beaux jours de l'été, des ſociétés d'amis qui s'y viennent divertir. **Mém. dreſſés ſur les lieux.*

LEYME, *Lumen-Dei*; *Eremus*, abbaye de filles en France, de l'ordre de Cîteaux, dans le haut Querci, au diocèſe, & à neuf lieues au nord-eſt de Cahors près de Saint-Céré.

LEYNE, (LA) riviere d'Allemagne, dans la baſſe Saxe. Elle a ſa ſource dans l'Eichfeld, près de Heiligenſtadt, d'où, coulant par le duché de Brunswig, elle arroſe Gottingen, paſſe près d'Eimbeck, à Alfeld; de-là elle reçoit l'Innerſte à Sarſtede; &, paſſant à Hanovre & à Neuſtadt, elle ſe rend peu après dans la riviere d'Aller, entre Zell & Ferden. **Baudrand*, édit. 1705.

LEYOANG, ville de la Chine, où elle eſt la principale de la province de Leaotung. **Atlas Sinenſis.*

LEYRAC, prieuré de France, dans le Rouergue, au diocèſe de Rodez.

LEYRE, petite riviere de France, en Gaſcogne: elle ſort des Landes, & ſe jette dans le havre d'Arcachon.

On croit que c'eſt le *Sigmanus* de Ptolomée.

LEYTE, (LA) riviere d'Allemagne. Elle a ſa ſource aux confins de la Stirie & de la baſſe Autriche. Elle s'y groſſit des eaux de la Schwartza, avec laquelle elle change ſon cours, qui juſques-là avoit été vers le nord, & ſe tourne vers l'orient; paſſe ſous le pont de Lanczdorf; coule enſuite vers le nord-eſt juſqu'à Ebenfurt, où elle ſe recourbe au nord-oueſt, puis ſerpentant au nord-eſt, elle reprend à *Bruck*, bourgade, la route de l'orient; entre dans la Hongrie, arrive à Owar, & s'y joint à une branche du Danube qui forme le Schut. Selon De l'Iſle, elle forme dans ſon cours une iſle où eſt la ville de Neuſtadt, avant que d'arriver à Ebenfurt. **Jaillot* & *De l'Iſle.*

LEYTON, village d'Angleterre, dans le comté d'Eſſex, aux confins de Middelſex. On y cherche le *Durolitum* des anciens. **Baudrand*, édit. 1705.

LEYTRAC, petite ville de France, au bas Armagnac, dans le vicomté de Brulois, dont elle eſt le chef-lieu.

LEYWITTER, village de Lorraine. C'eſt un de ceux qu'on rendit au duc, par le traité de Paris, 1718.

LEZ, (LE) petite riviere de France, dans le bas Languedoc, en latin *Ledum*, *Ledus*, & *Licia*, ſelon Baudrand, *édit.* 1705. Elle a ſa ſource dans la vallée de Montferrand, à trois lieues de Montpellier qu'elle arroſe, & ſe rend un peu plus bas dans l'étang de Perraut.

LEZADOIS, (LE) petit pays de France, dans le Languedoc. Voyez LEZAT.

LEZARD-POINT, ou LA POINTE DU LEZARD, cap de la côte occidentale d'Angleterre, à vingt milles de Landſend, dans la province de Cornouailles.

LEZARO, (RIO) petite riviere d'Eſpagne, dans la Galice. Elle coule près de Finiſtere. On croit que c'eſt le *Florius* de Pline.

LEZAT, petite ville de France, dans le haut Languedoc, en pays de Foix, au diocèse de Rieux, sur la riviere de Lèze, & qui donne ton nom au canton de Lézadois. Il y a dans ce lieu une abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît: elle eſt de la congrégation de Cluny, & tire ſon nom de la riviere de Lèze qui y paſſe. Elle a été fondée, l'an 842, par Athon, vicomte de Bigorre, qui y fit moine. On y conſerve le chef de S. Antoine, qui y a été apporté de Conſtantinople par deux religieux, de même que les corps des SS. Calix & Cyprien, martyrs, & des reliques des SS. Albin, Crespin & Crespinian.

LEZAY, bourg de France, dans le Poitou, élection de Poitiers, au couchant, & près de Rom, à deux lieues au ſud-oueſt de Luſignan.

LÈZE, (LA) petite riviere de France, au haut Languedoc. Elle prend ſa ſource d'une fontaine qui eſt près de Cadarcet; paſſe à Lezat, à Saint-Sulpice, à Beaumont, & ſe perd dans l'Arriège, entre Verne & la Gardelle.

LEZERT, (LE) petite riviere de France. Elle prend ſa ſource dans le Rouergue, à la montagne de Laidarole, paſſe à Sauveterre & Caſtel-Marie, où elle ſépare le Rouergue du Languedoc; enſuite elle ſe joint au Violer dans le Mirandol.

LEZIGNAN, petite ville de France, au bas Languedoc entre des collines, à trois lieues de Narbonne, en allant vers Carcaſſonne. * *Baudrand*, édit. 1705.

Hubner qui a confondu cette ville avec Luſignan, s'eſt aviſé de la placer dans le Poitou.

LEZON: (LE) c'eſt le nom que porte la riviere de Touques, depuis ſa ſource juſqu'à Lifieux.

LEZOUX, petite ville de France, en Auvergne, dans la Limagne, près de l'Allier, à deux lieues de Tiers & à quatre de Clermont. Il y a une collégiale ſous l'invocation de S. Pierre. L'air de Lezoux eſt très-ſain, & les environs ſont très-fertiles. Cette ville eſt fort ancienne.

LEZUZA, village d'Eſpagne, dans la Nouvelle-Caſtille, à quatre lieues d'Alcaraz. On y a trouvé une ancienne inſcription, qui donne lieu de croire que c'eſt un reſte de l'ancienne *Libiſoca*, ou *Libiſona* des Romains.

LHŒGRIA. Si nous en croyons Walſingham cité par Ortélius, on appelloit autrefois ainſi cette partie de l'iſle de la grande Bretagne, qui eſt à préſent nommée *l'Angleterre*.

LI, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Cunghang, cinquiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 10 d. 12′, par les 35 d. 45′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

LIACOURA, montagne de la Gréce, dans la Livadie propre, auprès de Caſtri ou des ruines de Delphes. C'eſt la même que le Parnaſſe, ſi fameux dans les écrits des poëtes anciens & des modernes. Voyez PARNASSUS.

LIAMPO, ville de la Chine, dans la province de Checchiara. Elle donne ſon nom à un cap célébre, le plus oriental qui ſe trouve dans ce continent. * *Corn.* Dict.

Le P. Martini ne connoît ni la ville de Liampo, ni la province de Checchiara.

LIANCOURT, belle maiſon de campagne, au duc de la Rochefoucaud, aux environs de Paris. Elle eſt entourée de foſſés de pierre de taille. La principale porte eſt ornée d'un boſſage qui fait un aſſez bel effet, & accompagnée de deux niches, dans chacune deſquelles il y a une ſtatue. A gauche eſt un grand corps de logis, dont la principale face donne ſur le jardin. Le haut eſt occupé par une longue galerie couverte, ornée ſur le devant d'un rang de pilaſtres & de frontons, dont les uns ſont à angles & les autres en demi-cercles; tout cela eſt ſoutenu par ſept arcades ouvertes des deux côtés. Au fond de la cour ſont deux ailes ou corps de logis, qui donnent principalement du côté du grand parterre. Le petit corps avancé qui en occupe le milieu, eſt à quatre étages, terminé par un fronton, & par les deux ailes qui ſont en demi-cerce. Les deux pavillons qui ſont au bout, à droite & à gauche ſont de la même hauteur, & terminés par une coupe carrée, chargée d'une petite lanterne. Les quatre coins du château ſont occupés par autant de grands pavillons carrés. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 3, *p.* 55.

Les cascades ſont belles. Les nappes d'eau & les deux grands baſſins ſont un agréable effet. Le plus grand eſt octogone. L'eau, qui s'éleve du milieu, forme une gerbe qui tombe en rond, par cinq différens ſauts; & quatre Tritons jettent l'eau d'autant de côtés. Le jardin à fleurs eſt bien garni: le carré eſt une grande piéce d'eau, fermée par des arbres qui forment des arcades de feuillage; & au milieu eſt une iſle ronde où l'on va avec de petites barques. On trouve dans cette iſle une ſale ronde, formée de feuillages, & percée de pluſieurs arcades. Le pré des fontaines eſt tout entouré d'eau, orné de pluſieurs jets, & d'une belle gerbe qui s'éleve au milieu, & tombe par différentes cascades. On trouve encore bien des choſes gracieuſes & bien ménagées dans cette belle maiſon, comme le jeu de longue paume, le baſſin oval, le canal de l'escot, la ſale d'eau, le pré des tilleuls, les dix-ſept fontaines, &c.

LIANE, *Elna*, petite riviere de France, en Picardie, dans le Boulonois. Elle tire ſa ſource des frontieres de l'Artois, d'où, courant à l'occident, elle ſe jette dans la Manche, au-deſſous de Boulogne. * *Baudr.* édit. 1705.

LIANUM, ville de Sarmatie, en Europe, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5.

LIASTO, lac ou petit golfe de l'iſle de Sardaigne, nommé par ceux du pays *Lago*, *Liaſto*, ou *Lico*, & *Porto-Lugoduni*, en latin *Lugudone*, *Ligudonis*, ou *Liguidonenſium Portus*. Il eſt à l'embouchure de la petite riviere de Cedro, & au levant de la ville de Sargano. * *Corn.* Dict. *Maty*, Dict. de Holl. 1701.

1. LIBA, iſle de la Carmanie, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 8. Elle eſt dans la mer des Indes.

2. LIBA, lieu d'Aſie, du côté de Nicomédie, ſelon Cédrène cité par Ortélius, *Theſaur.* Ce dernier conjecture que c'eſt peut-être le *Libum* de l'Itinéraire d'Antonin.

1. LIBAN, (LE) montagne célébre d'Aſie, aux confins de la Paleſtine & de la Syrie. L'écriture ſainte donne à cette montagne le nom de *Liban:* d'autres néanmoins aiment mieux l'appeller *Anti-Liban*, nom que l'on donne à cette ſuite de montagnes, qui eſt ſéparée du Liban par une longue vallée, comme l'on dit le *Taurus* & l'*Anti-Taurus*, le *Cragus* & l'*Anti-Cragus*, le *Caſius* & l'*Anti-Caſius;* mais le ſentiment de ceux qui veulent que le Liban termine la Paleſtine, ſemble le plus raiſonnable. En effet, ſuivant le témoignage des écrivains anciens & modernes, il ſemble que le Liban eſt différent de l'Anti-Liban, & qu'il touche, du moins en quelques endroits, aux frontieres de la Paleſtine. D'ailleurs le nom d'*Anti-Liban* paroît devoir être donné à cette montagne, dont la ſituation eſt oppoſée à celle du Liban; de ſorte qu'il convient d'appeller *Liban* toute cette ſuite de montagnes, qui prend depuis le bord de la mer, & s'étend le long des confins de la Paleſtine, & qui n'eſt ni oppoſée au Liban, ni ſéparée du Liban par une vallée. * *Relandi*, Palæſtina, *p.* 311.

Quant au nom *Liban*, on ne peut douter qu'il ne vienne de la blancheur des neiges dont cette montagne eſt couverte; comme le nom des *Alpes* a été formé du latin *Alpus* ou *Albus*, qui ſignifie *blanc*, de même *Liban* vient du mot hébreu *Leban*, qui veut dire *blanc*. * *D. Calmet*, Dict.

Les anciens géographes ne s'accordent pas ſur la ſituation du Liban & de l'Anti-Liban. Strabon, *l.* 16, les décrit de maniere, que l'une & l'autre de ces montagnes commenceroit à l'occident, aſſez près de la mer de Phénicie, & s'étendroit vers l'orient, juſques dans le voiſinage de Damas. Pline, *l.* 5, *c.* 20, ſemble placer le Liban, & l'Anti-Liban, de façon que ces deux montagnes s'étendroient du midi au ſeptentrion. Ptolomée étend le Liban & l'Anti-Liban du couchant au levant, de ſorte cependant qu'il s'étendroit auſſi du ſeptentrion au midi; ſentiment qui approche plus du témoignage des écrivains & des voyageurs modernes qui ont examiné les lieux. Euſeube, *in Onomaſtico*, dit enfin que le Liban eſt plus occidental, & s'étend le long de la mer de Phénicie, & que l'Anti-Liban eſt plus oriental, & doit être placé dans le voiſinage de Damas.

Quelques auteurs modernes nous ont donné beaucoup plus exactement la ſituation du Liban & de l'Anti-Liban. Maundrell, Itinér. *p.* 200, dit que le Liban régne le long du rivage de la mer Méditerranée, du midi au ſeptentrion, & que l'Anti-Liban, qui en eſt ſéparé par une vallée, s'étend pareillement du midi au ſeptentrion; ſon

côté oriental approchant de Damas. Sanutus nous avoit appris avant lui, que le Liban ne s'éloigne point de la mer l'espace de deux lieues, si ce n'est auprès de Tripoli, où il s'en éloigne l'espace de trois, & que dans certains endroits il s'approche tellement de la mer, qu'il n'y a pas le moindre chemin pour passer. M. de la Roque, *Voyage de Syrie & du Mont-Liban*, t. 1, p. 32, dont l'exactitude est connue, ajoûte qu'on doit appeller le *Liban* les plus hautes montagnes de la Syrie. Le commencement de cette montagne *dit-il*, est vers la ville de Tripoli, & le promontoire appellé par Strabon, Θεοῦ πρόσωπον, *la face de Dieu*, aujourd'hui le *cap Rouge*, & la fin au-delà de Damas, joignant d'autres montagnes de l'Arabie déserte. Cette étendue est du couchant à l'orient, environ sous le 35ᵉ degré d'élevation.

L'Anti-Liban, ainsi appellé, à cause de sa situation opposée à celle du Liban, est une autre suite de montagnes, qui s'élevent auprès des ruines de Sidon, & vont se terminer à d'autres montagnes du pays des Arabes, & vers la Trachonitide, sous le 34ᵉ d.

Chacune de ces montagnes est d'environ cent lieues de circuit, sur une longueur de trente-cinq à quarante lieues; ce qui est facile à comprendre, si on fait réflexion qu'elles occupent un espace fort vaste dans trois provinces, qui sont celles qu'on appelloit autrefois la *Syrie propre*, la *Cœlé-Syrie*, & la *Phénicie*, avec une partie de la Palestine.

De cette façon le Liban & l'Anti-Liban pris ensemble, ont à leur midi la Palestine; du côté du nord, l'Arménie mineure, la Mésopotamie ou le Diarbek, avec partie de l'Arabie déserte, à leur orient; & la mer de Syrie du côté du couchant.

Ces deux hautes montagnes sont séparées l'une de l'autre, par une distance presque égale par-tout; & cette distance forme un petit pays extrêmement fertile & agréable, auquel on donnoit autrefois le nom de *Cœlé-Syrie*, ou *Syrie creuse*. C'est une profonde vallée presque renfermée de toutes parts.

Pline, *l.* 5, *c.* 20, parle d'une muraille tirée d'une montagne à l'autre, & qui, en les joignant ensemble, fermoit cette vallée; mais il ne reste aujourd'hui aucun vestige d'un ouvrage si considérable.

En naviguant dans la mer de Syrie, ou en parcourant par terre tout le rivage, on ne s'apperçoit presque pas de la séparation qui se trouve entre les deux montagnes. On diroit, à voir le Liban & l'Anti-Liban, qu'ils ne composent qu'une même chaine de montagnes, dont le commencement seroit à Tripoli, & le dernier terme un peu au-delà de Tyr, s'étendant du nord au midi. Cela vient de leur figure extérieure que l'on peut comparer à celle d'un double triangle: les deux bases regardant la mer, & étant presque jointes, empêchent de distinguer au dehors cette séparation, & de voir autre chose qu'une continuité de sommets & de bras de montagnes, qui, en descendant insensiblement, forment les divers caps & les ports de cette mer. On parle avec éloge des cédres du Liban dans les Livres sacrés; & on en trouve encore aujourd'hui, quoiqu'en assez petit nombre: nous en parlons ailleurs. * *Reland*, p. 320.

Cédrène, *Compend. Hist. part.* 2, *p.* 114, rapporte que l'on a trouvé sur le mont Liban, en creusant la terre, des poissons pétrifiés; ce qui prouve que cette haute montagne fut couverte des eaux du Déluge. Glycas, *Annal. part.* 2, *p.* 114, rapporte la même chose. Voici ses propres termes: *Quum enim nonnulli è cacuminibus Libani montis saxa congererent ad structuram ædificiorum, asseruntque se inter Libani concavitatem invenisse pisces induratos in limo defixos, quod etiam dixit Josephus.*

Les montagnes du Liban ont souvent été la retraite des brigands, & d'une infinité de gens, qui n'avoient d'autre profession que de faire des courses sur les terres des peuples voisins. Du tems des Israélites, les *Chiwæi* habitoient le mont Liban; & du tems de l'empereur Constantin Pogonate, les Mardaïtes y avoient leur demeure. * *Reland*, p. 322. *Jud.* III. 3.

On donne aussi au temple de Jérusalem le nom de *Liban: Liban, ouvre tes portes, & que le feu dévore tes cédres*, dit Zacharie, XI. 1, en parlant de la future désolation du temple par les Romains; & Ezechiel, XVII. 3 *Un grand aigle avec de grandes ailes est venu sur le Liban, & a emporté la moëlle du cédre.* Il parle de Nabuchodonosor qui prit le temple, le brûla & en enleva tous les trésors. * *D. Calmet.* Dict.

Enfin on a donné au palais de Salomon, bâti dans Jérusalem, le nom de Maison du Liban, *Domus saltûs Libani*, apparemment à cause de son élevation, ou de la blancheur de ses murs, ou plutôt à cause de la quantité de bois de cédre & de colomnes qui y étoient.

2. LIBAN. (LA TOUR DU) Salomon, dans le Cantique des Cantiques, compare le nez de son épouse *à la tour du Liban qui regarde Damas.* Les voyageurs parlent d'une tour que l'on voit sur le Liban, du côté de Damas, & qui paroit avoir été fort haute. Benjamin assure que les pierres de cette tour, dont il avoit vu les restes, avoient vingt paumes de long & douze de large. Gabriel Sionite dit que le château avoit cent coudées de long, sur cinquante de large. Le ministre Maundrell, *Voyage d'Alep à Jerusalem*, parle aussi de cette tour; mais il ne la vit que de loin.

LIBANA, ville ancienne de l'Espagne Tarragonnoise, au pays des Celtibériens, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6; d'autres disent LŒBANA.

LIBANÆ, ville de Syrie, selon Etienne le Géographe.

LIBANOPHOROS, c'est-à-dire la contrée qui produit l'encens, pays de l'Arabie heureuse, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7.

LIBANOTI, bourg d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, sur la riviere de Sapri, au levant de Polycastro. On croit que c'est l'ancienne *Sapris*, ville de la Lucanie. * *Baudr.* édit. 1705.

LIBANOVA, bourg de Grèce, dans la Macédoine, & dans la province de Jamboli, sur la côte du golfe de Contessa, au pied de Monte-Santo. Il y a peu d'habitans, & n'est remarquable que parce que c'est le reste de *Stagyre*, patrie d'Aristote. * *Baudr.* édit. 1705.

LIBARNA, ancienne ville d'Italie, dans la Ligurie, dans l'Apennin, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5; & Pline, *l.* 3, *c.* 1. Elle est nommée *Libarnum* par Antonin, *Itiner.* & dans la Table de Peutinger. Elle étoit à XXXV M. P. de Tortone, & à XXXVI M. P. de Gênes.

LIBATTE, ou CHILONGI, terme usité dans quelques royaumes d'Ethiopie, pour signifier un *amas de maisons*, de cases, ou plutôt de chaumieres peu élevées, bâties de branchages, enduites de terre grasse, & couvertes de chaume. Cet amas de maisons est environné d'une haie de grosses épines, haute & épaisse, que les animaux carnaciers, dont le pays est plein, ne peuvent franchir ni forcer. Il n'y a qu'une porte que l'on a soin de fermer avec des faisceaux de grosses épines. Ces amas de maisons sont en maniere de camp, & presque sur le modèle des camps des Romains; & qui en a vu un, les a tous vus. * *Le P. Labat*, Voyage d'Ethiopie, *t.* 1, *p.* 98; & *t.* 2, *p.* 151.

Les officiers qui sont chargés du soin de former ces camps, ayant reconnu & remarqué le terrein qui leur est propre, le partagent en sept quartiers, dont sept des principaux officiers de l'état ont le commandement & l'inspection. On éleve au milieu les bâtimens qui doivent servir pour la personne du prince, de sa famille, de ses officiers, de toute sa cour, & de ses esclaves. C'est toujours un grand carré; & les épines qui le défendent, sont plantées de façon qu'elles forment une espece de labyrinthe.

Le second poste est destiné au Golambolo, c'est-à-dire au *lieutenant-général* ou *capitaine des gardes.* On l'appelle encore *Muta-Aita*, c'est-à-dire le *chef de la guerre*, ou *Muta à Ulongo*, c'est-à-dire *patron du navire.* Cet officier a la plus grande autorité après le roi dans l'état. Il faut que ce soit un homme de cœur & d'expérience. Il est obligé de donner le premier dans une bataille. Il doit être inhumain, cruel, barbare, sans compassion pour les vaincus, & le plus exact observateur des loix impies des *Quixilles.* C'est lui qui donne les ordres nécessaires pour les courses, pour la marche de l'armée, pour les campemens & décampemens. Il va avec le *Singhilla*, qui est le chef de leur religion, reconnoître & marquer le terrein des nouveaux *Chilongis.*

Le troisiéme quartier est commandé par le *Tendala.* C'est lui qui conduit l'arriere-garde, que l'on appelle *Icoqua.* Cet officier est le premier de ceux qui ont droit

d'élire le roi, & qui, pendant l'interrégne, gouverne tout l'état. Il faut pour cette charge un homme qui sache les intérêts de la nation. Il eſt auſſi reſpecté que le prince même; & quand il veut ſe ſervir de ſon autorité, il juge les coupables, ſur-tout quand il eſt à l'armée.

Le côté du camp, qui regarde l'orient, eſt ſous le commandement du *Mani-Lumbo*. On appelle ce côté *Muntunda*. Cet officier eſt le ſurintendant & l'ingénieur principal. C'eſt lui qui fait élever les haies & les tranchées qui environnent le camp, & défendent le quartier du roi. Sa charge lui donne pouvoir d'entrer chez le roi, & d'en avoir audience, quand il le juge à propos; auſſi eſt-il très-conſidéré.

Le cinquiéme quartier eſt à l'occident. Il eſt ſous les ordres d'un officier de confiance, qui reçoit les commiſſions ſecrettes, & les fait exécuter.

Le ſixiéme quartier eſt commandé par le *Illunda*; c'eſt le capitaine des bagages. On l'appelle auſſi *Quicumba*. Il reçoit & fait exécuter les ordres du lieutenant-général de l'avant-garde. Il faut pour cet emploi un homme d'autorité, fier & cruel, qui ſache ce faire obéir & ſe faire reſpecter par les eſclaves. Dans les tems de paix, ſi tant eſt que ces peuples en ayent, c'eſt à lui à remplir les magaſins d'armes, & à les conſerver.

Un autre *Illunda* a le commandement du ſeptiéme quartier. C'eſt, à proprement parler, le grand-maître de la garde-robe du roi. Sa charge l'attache tellement auprès de la perſonne du prince, qu'il eſt rare qu'il s'en éloigne. On choiſit pour cet emploi un homme d'une fidélité éprouvée, choſe rare dans un pays rempli de voleurs. Pour l'ordinaire, c'eſt un prince du ſang, qui eſt revêtu de cette charge.

Le *Mani-Curio* eſt l'intendant-général des vivres. Il faut pour cette charge le plus ſignalé, le plus adroit, le plus inexorable voleur que l'on puiſſe trouver. Il a ſous ſes ordres quantité d'officiers & d'eſclaves tous grands frippons; car c'eſt en volant qu'on fait les proviſions néceſſaires pour la cour. On n'a jamais ſu ce que c'étoit que d'en acheter, à moins que ce ne ſoit des Européens; & ceux-ci doivent bien être ſur leurs gardes, pour ne livrer leurs marchandiſes qu'argent comptant. Comme cet argent ne conſiſte qu'en eſclaves, qui ont les jambes bonnes, c'eſt aux marchands à s'en bien aſſurer par de bons fers, & à les marquer, à leur marque auſſi-tôt qu'ils les ont reçus; encore leur en échappe-t-il ſouvent. Quand cela arrive, c'eſt peine perdue de les aller réclamer: on leur repond qu'on les a payés, & que c'étoit à eux à conſerver le prix de la marchandiſe qu'on leur avoit livrée.

Si on excepte les beſoins de la cour, cet officier a peu d'exercice; car on ne donne point de vires aux troupes qui vont à la guerre. C'eſt aux ſoldats à s'en fournir, comme ils le jugent à propos, en pillant & volant tout ce qu'ils trouvent, à qui que ce ſoit qu'il appartienne. Leur pis-aller, ou, pour parler juſte, ce qui leur convient davantage, c'eſt de trouver des créatures humaines: ils font bonne chere alors; ils ne ſe donnent pas même la peine de les faire cuire.

Il y a d'autres officiers, dont le nombre & les devoirs fourniroient un aſſez ample catalogue, mais peu intéreſſant: ce qu'on peut dire, c'eſt que ces cours barbares, comparées à celles des autres princes du monde, ne repréſentent que miſére & pauvreté.

LIBAU, place de Curlande, avec un port ſur la côte de la mer Baltique, & aux frontieres de la Samogitie. Elle fut priſe pluſieurs fois par les Suédois, dans les derniers tems; mais elle fut rendue, en 1660, par le traité de paix d'Oliva au duc de Curlande à qui elle appartient. Elle eſt à dix-huit milles Germaniques de Mémel, & à vingt-cinq de Mitau. **Baudrand*, édit. 1705.

LIBERALIENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie. On trouve dans la Conférence de Carthage, *c.* 133, que l'évêque Victorin de Tabude répondit pour ſon confrere Gorgonius, évêque *plebis liberaliensis*: ces deux évêchés étoient voiſins; on ne trouve aucune trace de celui-ci dans la Notice épiſcopale d'Afrique.

LIBERALITAS-JULIA, ſurnom donné à EBORA, municipe d'Eſpagne: ce ſurnom ſe trouve exprimé ſur des medailles d'Auguſte. Pline parle auſſi de ce ſurnom.

LIBERDUNUM, nom latin de LIVERDUN.

1. LIBERO, nom latin de LIVRON, bourgade de France, dans le Dauphiné.

2. LIBERO, ville de la Ligurie, ſelon Calliſte, *l.* 4, *c.* 22, cité par Ortélius, *l.* 14, *c.* 5. Zozime la nomme Λίβερνα; c'eſt apparemment la *Libarna* de Ptolomée.

LIBERTHAL, ou LIBERTHAL. Voyez LEBER.

LIBERTINI, (LES) dont il eſt parlé aux Actes des Apôtres, ſont nommés avec des peuples. Voici le paſſage, *c.* 6, *v.* 9: *Surrexerunt autem quidam de ſynagogâ quæ appellabatur Libertinorum & Cyrenenſium & Alexandrinorum, & eorum qui erant à Cilicia & Aſiâ diſputantes cum Stephano*: c'eſt-à-dire à la lettre: Or quelques-uns ſe leverent de la ſynagogue nommée des *Libertins*, des *Cyrénéens* & des *Alexandrins*, des *Ciliciens* & des *Aſiatiques* diſputant avec Etienne. L'abbé de Marolles dit *des Libertins*: le P. Amelote, MM. Sacy, Huré, & quantité d'autres, traduiſent ce mot par *affranchis*, qui entre dans la ſignification du mot latin *Libertini*; car les Romains nommoient *Liberti* leurs affranchis, & les enfans des affranchis étoient proprement appellés *Libertini*. Ainſi il faudroit dire: la ſynagogue qui avoit pris ſon nom des fils d'affranchis, s'il étoit queſtion d'un mot latin en cet endroit; mais *Libertini*, dans la verſion latine, n'eſt que le mot exprimé dans l'original grec, Λιβερτίνοι: or ce mot grec n'eſt point du corps de la langue grecque, & ne ſe trouve pas dans un autre auteur: ainſi il n'a rien de commun avec la ſignification ordinaire du mot latin, dans le ſens d'*affranchi*. Suidas, qui avoit pris ce mot des Actes, dit: Λιβερτίνοι, ὄνομα ἔθνους, *nom de peuple*. Voilà deja une autorité que l'on peut compter pour quelque choſe. Après les *Libertins*, le livre des Actes nomme les *Cyrénéens*, les *Alexandrins*, peuples d'Afrique, & commence par les plus éloignés; ce qui eſt à remarquer. Qui empêche que les Romains, qui avoient de grands établiſſemens en Afrique, n'y ayent envoyé une colonie qui ait porté le nom de *Libertina*, & que les Juifs qui s'étoient déja répandus à Alexandrie, & à Cyrène, n'ayent eu auſſi des gens de leur nation en ce lieu de *Libertina*, ſous le nom duquel ils étoient diſtingués, quand ils venoient à Jéruſalem? On voit dans l'article qui ſuit, qu'il y avoit en Afrique un ſiége épiſcopal de ce nom.

LIBERTINENSIS, ſiége épiſcopal de l'Afrique proconſulaire. A la Conférence de Carthage, *c.* 116, il y avoit en même tems Victor & Janvier, deux évêques qui prenoient la qualité de *epiſcopus eccleſiæ Libertinenſis*. Le premier étoit évêque Catholique, l'autre étoit pour le parti Donatiſte; mais, comme on le lui reprocha, il n'avoit point de troupeau, & perſonne ne communiquoit avec lui.

1. LIBETHRA & LIBETHRUM; Pomponius Méla dit *Libethra*. Pline dit: la Theſſalie eſt jointe à la Magnéſie, où eſt la fontaine de *Libethra*; & Pomponius Méla explique ce que c'eſt que cette fontaine, *carminum fontes*: ce ſont, dit-il, des ſources fameuſes par les écrits des poëtes; en effet les poëtes en donnent aux Muſes le ſurnom de LIBETHRIDES. Virgile, *Eccog.* 7, *v.* 21, dit:

Nymphæ, noſter amor, Libethrides, aut mihi carmen,
Quale meo codro, Concedite.

Strabon, *l.* 9, met dans l'Hélicon l'antre des nymphes Libéthrides, outre le temple des Muſes & l'Hippocrène. *Libethra* eſt au plurier dans Méla & dans Pline.

2. LIBETHRA, ville de Gréce. Pauſanias, *l.* 9, *c.* 30, la place ſur le mont Olympe, du côté de la Macédoine, & en raconte cette hiſtoire. Auprès de cette ville étoit le tombeau d'Orphée. Un oracle de Bacchus, dans la Thrace, annonça aux Libéthriens, que leur ville ſeroit détruite par le *ſus*, (mot qui veut dire un *pourceau*,) dès que les os d'Orphée auroient été découverts. Ils craignirent peu cette menace, perſuadés que des murailles auſſi fortes que celles de leur ville, ne pouvoient pas être renverſées par aucun animal, quelque force qu'il pût avoir. Un beau midi, un berger s'étant endormi auprès de ce tombeau, ſe mit à chanter, en rêvant, des vers d'Orphée, ſi mélodieuſement que les bergers & les laboureurs d'alentour, attirés par le charme de ſa voix, s'attrouperent autour de lui; comme ils ſe pouſſoient l'un l'autre, pour en approcher & l'entendre de plus près, ils renverſerent la colomne; l'urne tomba & ſe briſa; les os d'Orphée parurent au grand jour; & la

nuit ſuivante, le torrent nommé *Sus*, groſſi par les eaux d'un grand orage, tomba du mont Olympe, renverſa les murs, les temples & les maiſons des Libethriens, & ſubmergea les hommes & les animaux qui étoient dans la ville. Telle eſt la tradition populaire que Pauſanias nous a conſervée. La ville ne ſubſiſtoit déja plus depuis long-tems.

LIBETHRIADE, fontaine de Gréce. Voyez l'article ſuivant.

1. LIBETHRIUS-MONS, montagne de Gréce, environ à quarante ſtades ou cinq milles, c'eſt-a-dire deux petites lieues de Coronée, en Béotie, ſelon Pauſanias, *l.* 9, *c.* 34. Il y avoit les ſtatues des Muſes & des Nymphes Libethrides, & une fontaine que l'on appelloit auſſi *Libethriade*. Il y avoit auſſi une autre fontaine ou étoit une pierre façonnée comme le ſein d'une femme, & l'eau ſortoit de ſes mammelles comme du lait.

2. LIBETHRIUS, montagne & ville de Thrace, ſelon Tzetzès cité par Ortélius, qui ajoûte qu'Orphée en parle auſſi dans ſes Argonautiques.

3. LIBETHRIUS, montagne d'Ætolie, ſelon Vibius Sequeſter. L'édition de Heſtelius porte *Libathris*, & on avertit qu'il ne ſe trouve point dans l'édition de Florence.

LIBIAS, ou LIBIADE. Voyez LIVIADE.

LIBICI, ou LEBUI, ou LIBICII, ancien peuple d'Italie, dans la Gaule Transpadane. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, leur donne deux villes, ſavoir *Verceil* & *Laumellum*. Pline, *l.* 3, *c.* 17, donne de même au peuple LIBICI la ville de Verceil. Polybe, *l.* 2, *c.* 17, dit LEBECII. Ce ſont les LEBUI de Tite-Live, *l.* 21, *c.* 38. Voyez ce mot. Mais il faut avertir qu'il y a d'autres LIBUI que Tite-Live, *l.* 5, *c.* 35, met dans le Véronois & au Breſſan.

LIBISOCA, ſelon Ptolomée.

LIBISONA, ſelon l'Itinéraire d'Antonin.

LIBISOSA, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 3, ancienne ville d'Eſpagne, ſelon ces auteurs. Ce dernier dit qu'on la ſurnommoit *Foro-Auguſtana*. On pourroit douter quel eſt le vrai nom; mais il y a des preuves qui déterminent. Le vrai nom de cette ville étoit *Libiſoſa*, comme le marque Antonin. Une inſcription conſacrée en l'honneur de Marc-Antonin, & rapportée par Gruter, *l.* 3, porte COLONIA LIBISOSANORUM. Ainſi le peuple de *Libiſoſa* étoit nommé *Libiſoſani*, ce qui eſt dans l'ordre. Quand Pline dit *Libiſoſona*, c'eſt une faute des copiſtes, pour *Libiſoſana*, adjectif de *colonia*, dont la répetition eſt ſous-entendue; car Pline dit, *ex coloniâ Accitanâ Gemellenſis*, & *Libiſoſana cognomine Foro-auguſtana*, *quibus duabus jus Italicæ datum eſt. Acci* ou *Accitana colonia*, & *Libiſoſa*, ou *Libiſoſana colonia*, étoient deux colonies auxquelles on avoit accordé les mêmes priviléges qu'aux villes d'Italie. A l'égard de Ptolomée, c'eſt un *x* pour un *s*, faute aſſez ordinaire aux copiſtes, ſur-tout dans les noms propres. Il la met dans le pays du peuple ORETANI. Quant à Antonin, il la met à quatorze mille pas, c'eſt-à-dire à environ quatre lieues & demie des ſources de la Guadiana. Moralès dit que c'eſt préſentement un village nommé LEZUZA. Voyez ce mot.

LIBISTUS, ancienne ville de la Thrace, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 11, vers la haſſe Mœſie, dans le pays qu'avoient occupé les Arotères, peuple Scythe.

LIBIUM. Voyez LIBUM.

LIBNA. Voyez LEBNA 2.

LIBŒUS, ou LIBNIUS, riviere d'Irlande, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 2, ſur ſa côte occidentale. Ses interprêtes diſent que c'eſt la BAIE DE SLEGAH.

1. LIBONA, ville de l'Arabie. Il en eſt parlé dans la Notice de l'Empire, *ſect.* 22.

2. LIBONA, ancienne ville d'Eſpagne, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui la met au pays des Celtibériens; c'eſt tout ce qu'on en ſait. Au reſte, c'eſt Cellarius qui lit ainſi dans Ptolomée; car je ne trouve dans la Celtibérie de Ptolomée, que deux villes, dont le nom ſe rapporte à celui-ci, ſavoir *Libora* & *Libana*, ou *Lebana*; c'eſt ſans doute l'une des deux qu'il appelle *Libona*.

LIBONOTUS, l'un des douze vents; nous n'avons point ſur notre bouſſole de nom qui marque au juſte ce rumb de vent: en voici la raiſon. Ariſtote & Pline ont divité les vents en douze. Le quart de cercle qui s'étend entre le midi, *Notus*, ou *Auſter*, & l'occident *Zephyrus* ou *Favonius*, ſe trouve partagé en deux intervalles de trente degrés chacun; & ces deux eſpaces ſont remplis par deux vents, ſavoir *Libonotus* & *Africus*, éloignés l'un de l'autre à diſtance égale. Le premier eſt au milieu, entre le vent d'Afrique nommé *Lips*, AſI, par les Grecs, & le vent du midi, nommé *Notos*, Νότος dans la même langue. Ainſi cette diviſion par douze ne ſauroit s'accorder avec la nôtre, qui eſt par trente-deux. Le vent dont le *Libonotus* approche le plus, c'eſt le ſud-oueſt quart au ſud; & comme nous diſons ſud-oueſt pour ſignifier le vent qui ſouffle au milieu préciſément entre le ſud & l'oueſt, d'un nom compoſé de ces deux, de même les anciens ont uni les noms de *Lips* & *Notus*, & ont appellé *Libonotus* le vent qui ſouffle préciſément entre ces deux autres vents.

LIBOPHŒNICES. Voyez LIBYPHŒNICES.

LIBORA, ville de l'Eſpagne Tarragonnoiſe, au pays des Carpétaniens, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. C'eſt préſentement TALAVERA DE LA REYNA.

LIBOURNE, ville de France, en Guienne, dans le Bourdelois, ſur la Dordogne, qui eſt fort large en cet endroit. Quoique le nom latin LIBURNUM ait un certain air d'ancienneté, on ne voit pas que ce lieu ait été marqué dans l'antiquité; il n'eſt célébre que dans l'hiſtoire moderne: nous y voyons que Libourne a été pluſieurs fois priſe & repriſe durant les guerres avec les Anglois, & durant les troubles de France. C'eſt aujourd'hui le ſiége d'une ſénéchauſſée & d'un préſidial. Elle eſt fort marchande, parce que c'eſt un des entrepôts du commerce de Bordeaux, dont elle eſt à cinq lieues. Elle eſt petite, mais bien peuplée, auſſi-bien que ſes environs & ſa banlieue. Le ſel fait une partie de ſon commerce, & on en envoie dans le Périgord & dans le Querci par la Dordogne. Il y a pluſieurs couvens, & la cour des aides de Bordeaux y a été pluſieurs fois tranſférée. **Longuerue*, Deſcr. de la France, 1. *part. p.* 170.

LIBUI, ancien peuple d'Italie, aux environs de Vérone & de Brescia. Voyez LELUI, à l'occaſion desquels on parle de ce peuple qu'il ne faut pas confondre avec les Libui, qui étoient à Verceil & à Laumellum, comme nous en avertiſſons en ce lieu.

LIBUM, lieu d'Aſie, dans la Bithynie, entre Nicomédie & Nicée, ſelon l'Itinéraire d'Antonin. Ce lieu eſt nommé *Libium* dans l'Hiſtoire mêlée, au rapport d'Ortélius, *Theſaur.* Cédrène auſſi, ſelon lui, nomme *Liba*, lieu voiſin de Nicomédie; c'eſt toujours le même.

LIBUNCA, ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonnoiſe, au pays des *Callaci Lucenſes*, ou de la Galice de Lugos.

1. LIBURNA, ville de la Liburnie, dans l'Illyrie, ſelon Strabon, *l.* 7, *c.* 15. Caſaubon fait cette remarque: comme cette ville de Liburna ne ſe trouve point ailleurs, il faut regarder ce nom comme un adjectif attaché au nom de Scardone, qui eſt effectivement de l'ancienne Liburnie. Ainſi au lieu de lire *& urbes Scardon & Liburnæ*, il faut lire, ſelon lui, *& Scardonæ Liburnæ urbs*.

2. LIBURNA, ville épiſcopale d'Aſie, vers la Cilicie. Il en eſt ſouvent fait mention dans le concile de Calcédoine. **Ortel.* Theſ.

LIBURNIA, province de l'Illyrie, le long de la mer Adriatique, aux confins de l'Italie. Elle eſt entre l'Iſtrie & la Dalmatie, & s'étend depuis le mont Albius juſqu'à la mer Adriatique. Le fleuve Arſia la ſéparoit de l'Iſtrie, & le fleuve Titus ou Titius la ſéparoit de la Dalmatie. Cependant Ptolomée comprend encore dans la Liburnie la ville de Scardona, ſituée à l'embouchure de ce fleuve, quoiqu'au midi. Il faut diſtinguer la Liburnie, dans un ſens étendu, de la Liburnie dans un ſens plus reſſerré, ou, ce qui eſt la même choſe, de la Liburnie proprement dite. Dans le premier ſens, elle comprenoit deux peuples, dont le fleuve Tédanium, aujourd'hui la Zermagna, faiſoit la ſéparation. Ces deux peuples étoient,

les *Japydes* ou *Japodes*; les *Liburniens* propres.

J'ai parlé ſuffiſamment des premiers, au mot JAPODES. Il s'agit ici des *Liburniens* proprement dits. Le P. Briet

dit qu'ils occupoient la partie occidentale de la Dalmatie. Leurs villes étoient, selon lui :

Maritimes, *Ænona* ou *Enona*, aujourd'hui *Nona*. *Jadera*, aujourd'hui *Zara*. *Corinium*, aujourd'hui *Gliuba*, ville ruinée. Le P. Briet se trompe. C'est aujourd'hui *Cori*. *Scardona*, aujourd'hui *Scardone*.

Dans les terres, *Curcum*, aujourd'hui *Cucca*. *Arucia*; on ne sait où elle étoit. *Stupi*, aujourd'hui *Bergane*, ruinée.

Les isles, *Issa*. *Celdusæ*.

Voici les villes que Ptolomée place dans la Liburnie. Il est vrai qu'il n'observe point de distinguer celles de la Japydie, de celles de la Liburnie propre. Mais la distinction est assez faite par la remarque, que nous avons déja donnée, en avertissant que le fleuve Tédanium les séparoit.

Villes maritimes.	Dans les terres.
Alvona,	*Tediastrum*,
Flavona,	*Arucia*,
Tarsatica,	*Ardotium*,
Œnei flu ; Ostia,	*Stlupi*,
Velcera,	*Curcum*,
Senia,	*Ausancali*,
Lopsica,	*Varuaria*,
Tedanii flu ; Ostia,	*Saluia*,
Ortopla,	*Adra*,
Vepia,	*Aranzona*,
Argyrutum,	*Assesia*,
Corinium,	*Burnum*,
Enona,	*Sidrona*,
Jadera colonia,	*Blanona*,
Titi flu ; Ostia,	*Ouporum*,
Scardona.	*Nedinum*.

Isles adjacentes, avec leurs villes, de

Apsorrus, { *Crepsa*, *Apsorrus*.

Curicta, { *Fulfinium*, *Curicum*.

Scardona, { *Arba*, *Colentum*.

Les LIBURNIENS avoient autrefois passé la mer, & possédé une partie de la côte orientale d'Italie. Pline, *l.* 3, *c.* 13 & 14, le dit des environs de *Truentum*, aujourd'hui *Torre di Seguro*, sur le *Tronto*. Il le dit aussi de la côte de la Gaule, qui commençoit à Ancone. Il nous apprend que les Sicules & les Liburniens en avoient été chassés par les Ombres, lesquels en avoient été chassés à leur tour par les Etrusques, & ceux-ci par les Gaulois.

Solin, *l.* 4, *c.* 3, trouve un peuple de LIBURNIENS, en Asie.

LIBURNICUS-SINUS ; c'est-à-dire le golfe de Liburnie.

LIBURNIDES-INSULÆ, isles de la mer Adriatique, le long de la Liburnie. Strabon, *c.* 8, en compte soixante. Ce sont présentement les isles qui bordent la côte orientale du golfe de Venise, le long de la côte de la Croatie ; mais pour faire ce nombre, il ne borne pas les isles Liburnides à la riviere de Scardone, où finissoit effectivement la Liburnie ; mais il y confond celle de la côte de Dalmatie.

LIBYA. Voyez LIBYE.

LIBYA-PALUS, lac de l'Afrique proprement dite, selon Ptolomée, *l.* 7, *p.* 315 ; le grec porte Λιβύη λίμνη. Les exemplaires latins portent LIBNA PALUS ; ce qui peut être une faute des copistes.

LIBYA, ville d'Espagne. Voyez LYBIE 3.

LIBYÆGYPTII, ancien peuple de la Libye proprement dite. Pline, *l.* 5, *c.* 8, dit que ce peuple étoit voisin des Gétuliens & des Leucæthiopiens. Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 4, les met au-dessus du pays qu'arrose la mer de Libye, c'est-à-dire au midi de la Libye, qui étoit au bord de la Méditerranée, & par conséquent au couchant de la Thébaïde. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, en détermine la situation encore plus particuliérement, en mettant de suite les Nitriotes, les Oasites & les Libyægyptiens. L'Histoire des solitaires d'Egypte nous fait connoître le désert de Nitrie, & on sait d'ailleurs la situation d'Oasis.

LIBYARCHÆ, ancien peuple de la Libye, & plus particuliérement de la Marmarique, dont ils occupoient la partie septentrionale, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5.

LIBYCA. Pline, *l.* 3, *c.* 4, nomme ainsi les deux moyennes embouchures du Rhône. Ce sont celles qui forment la Camargue, selon le P. Hardouin. Ces deux embouchures avoient, outre ce nom commun, chacune leur nom particulier, l'une s'appelloit *Hispaniense ostium*, & l'autre *Metapinum*.

LIBYCI. Voyez LIBICI.

LIBYCI-MONTES, montagnes d'Egypte, au couchant du Nil, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5. Synésius en fait aussi mention au rapport d'Ortélius.

LIBYCUM-MARE, *la mer de Libye*. Les anciens nommoient ainsi la côte de la mer Méditerranée, qui étoit le long de la Libye Maréotide. Elle étoit bornée au levant par la mer d'Egypte, & au couchant par la mer d'Afrique.

LIBYCUS-CAMPUS. Voyez LIBYSSUS.

LIBYCUS-MONS, montagne d'Egypte, auprès de la grande ville de Thèbes. Il y en a une autre à l'opposite, nommée le *mont sacré*. Le Nil coule entre ces deux montagnes, selon Synésius, *de Provid.*

LIBYE. (LA) Pline, *l.* 5, *c.* 1, dit que les Grecs ont souvent employé ce nom, comme signifiant généralement cette partie du monde, à laquelle nous donnons aujourd'hui le nom d'*Afrique*, qui n'étoit alors que le nom d'une de ses provinces. Ptolomée intitule ainsi le Livre quatre de sa géographie, où il traite de toute l'Afrique, c'est-à-dire des Mauritanies, de l'Afrique propre, de la Cyrénaïque, de l'Egypte, &c : Exposition de toute la Libye, selon ses provinces & gouvernemens. Mais il ne laisse pas ensuite de donner plus particuliérement le nom de *Libye* à certaines portions de tout ce vaste pays. Les poëtes Latins se sont conformés à cet ancien usage ; & on dit la Libye pour l'Afrique en général, ou pour des lieux d'Afrique, qui n'étoient point de la Libye proprement dite. Virgile dit dans son Énéide, *l.* 1, *v.* 26 :

Progeniem sed enim Trojano & sanguine duci,
Audierat Tyrias olim quæ verteret urbes.
Hinc populum late regem, belloque superbum,
Venturum excidio Libyæ.

On voit bien que le poëte parle là de Carthage, fatalement ruinée de Junon, & dont la ruine devoit être l'ouvrage des Romains. Il dit, plus loin que les Troyens, effrayés par la tempête, se hâterent de gagner la côte la plus proche, & mirent le cap sur l'Afrique.

Defessi Æneadæ, quæ proxima, littora cursu
Contendunt petere, & Libyæ vertuntur ad oras.

Nous n'en donnerons pas un plus grand nombre d'exemples, tirés de Virgile, chez qui ils sont fréquens, de même que chez les autres poëtes. Venons aux pays à qui le nom de *Libye* étoit propre.

LA LIBYE MARÉOTIDE, ou simplement la *Maréotide*. On appelloit ainsi le pays situé entre Alexandrie & la Cyrénaïque. C'est la MARMARIQUE de Ptolomée, selon le P. Hardouin, *in Plin.* l. 5, c. 7 ; mais il ne s'explique pas exactement, ce me semble ; car Ptolomée place entre la Cyrénaïque & Alexandrie trois cantons qui se suivent, savoir immédiatement après la Cyrénaïque, la *Marmarique*, après laquelle commence le *nôme de Libye*, qu'il appelle dans le sommaire de son quatriéme Livre, *la Libye proprement dite*, & enfin le nomme *Maréote* ou *la Maréotide proprement dite*. Pline lui-même distingue dans cette étendue de pays trois peuples, savoir les *Marmarides*, les *Adimarchides* & les *Maréotes*.

Ainsi

Ainſi la Maréotide, ou Libye de Pline, ne répond qu'en partie à la Marmarique de Ptolomée, c'eſt-à-dire ſeulement pour ce qui concerne les Marmarides. Voici les lieux qu'il met dans le nôme de Libye :

Tachorſa,	Catabatmus le petit,
Azicis,	Pedonia,
Nemeſum,	Pnigeus,
Tifarchi,	Glaucum,
Philonis,	Tuccitora,
Sophanis,	Thanutis,
Bibliaphorium,	Pednopum,
Scope,	Climax,
Calſi,	Siropum,
Laodamantium,	Mareotis.

LIBYE-INTÉRIEURE. (la) Ptolomée, *l.* 2, *c.* 4; nomme ainſi un vaſte pays, borné au nord, par les trois Mauritanies d'Afrique & la Cyrénaïque; à l'orient, par une partie de la Marmarique & par l'Ethiopie; ſous l'Egypte, au midi, par l'Ethiopie intérieure, jusqu'au grand golfe de l'Océan, qui eſt aujourd'hui le grand golfe de Guinée; & à l'Océan, depuis ce golfe jusqu'à la Mauritanie Tingitane. Je me diſpenſe d'inférer ici tout le chapitre où il traite de ce pays; 1. parce qu'il eſt très-long; 2. parce qu'à la réſerve de quelques lieux de la côte, les Grecs du tems de Ptolomée n'avoient qu'une connoiſſance très-ſuperficielle & très-incertaine de ce pays, qui n'eſt même pas encore bien connu, ſi on en excepte les lieux maritimes que les Européens ne fréquentent que depuis peu de ſiécles.

LIBYPHŒNICES. Pline, *l.* 5, *c.* 4; Solin, *c.* 27, & 49; & Marianus Capella, *l.* 6, nomment ainſi les Phœniciens établis en Afrique. Comme Carthage étoit une colonie de Tyr, ceux qui paſſerent de cette dernière en Libye, c'eſt-à-dire en Afrique, s'y mêlerent avec les naturels du pays; & la poſtérité de ces deux peuples ainſi mêlés, n'étant ni d'origine Africaine tout-à-fait, ni du ſang Phœnicien entiérement, fut appellée *Liby-Phœniciens.* Diodore, *l.* 20, les nomme LIBOPHŒNICES. Ce nom *Libyphœniciens*, ou *Libophœniciens*, peut bien, indépendamment de ce mélange, avoir été donné à ce peuple, pour diſtinguer ces Phœniciens établis en Afrique, des *Syrophœniciens*, c'eſt-à-dire des Phœniciens qui étoient demeurés en Syrie, dont la Phœnicie faiſoit partie.

LIBYSONIS-TURRIS, *la Tour de Libyſon.* Pline, *l.* 3, *c.* 7, écrit ainſi; Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3, écrit Πύργος Λιβίσσωνος, ou même, comme portent des manuſcrits, Βισσωνος, *Turris Libiſſonis* ou *Biſſonis.* Selon Pline, *l.* 3, *c.* 7, c'étoit la ſeule colonie de l'iſle. *Colonia una quæ vocatur ad turrim Libyſonis.* Dès le tems de l'Itinéraire d'Antonin, on diſoit ſimplement TURRIS, *la Tour.* On trouve dans l'Itinéraire,

Tibulis,	
Ad Herculem,	M. P. LVIII.
Ad Turrem,	M. P. XVIII.
Noram,	M. P. XVII.

Felix, ſon évêque, eſt nommé *Felix de Turribus*, dans les Notices. Selon quelques-uns, il ne reſte plus qu'un port nommé le *port de la Tour*, PORTO DI TORRÉ. Le P. Hardouin dit que l'on croit qu'elle étoit au lieu où eſt préſentement *Saſſari.*

LIBYSOSA, ou LIBYSOSANA COLONIA. Voyez LIBYSOCA.

LIBYSSA ou LIBISSA, ancienne ville maritime d'Aſie, dans la Bithynie. Ptolomée écrit *Libiſſa* par un *i*, à la premiere & à la ſeconde ſyllabe; mais Pline écrit par un *y* dans la ſeconde. Pline en parle comme d'une ville qui n'exiſtoit déja plus de ſon tems, & où il ne ſe voyoit plus rien que le tombeau d'Annibal. Plutarque, (*Hommes illuſtres*, t. 3, p. 583, *trad. de Dacier, édit. de Hollande*,) dans la Vie de Flaminius, dit quelque particularité de Libyſſa, qui mérite d'être inſérée ici. Il y avoit, ſur la mort d'Annibal, un ancien oracle qui diſoit : *la terre Libyſſa* engloutira le corps d'Annibal. Les Carthaginois ne doutoient point que l'oracle ne parlât de la Libye, & qu'il ne lui prédît qu'il ſeroit enterré à Carthage, où vraiſemblablement il devoit finir ſes jours; mais dans la Bithynie, aſſez près de la mer, il y a un petit canton ſablonneux, avec une petite bourgade, appellée *Libyſſa.* C'étoit-là qu'Annibal faiſoit la demeure ordinaire, & comme il connoiſſoit le peu de fermeté & la timidité de Pruſias, & qu'il craignoit toujours les Romains, il avoit pratiqué de longue main, ſous terre, ſept conduits qui répondoient tous à ſa maiſon, & qui, prenant tous de différens côtés, alloient aboutir fort loin par des iſſues imperceptibles. Ce fut là que ce grand capitaine évita, par une mort volontaire, le chagrin de ſe voir livré aux Romains, & s'empoiſonna. Eutrope le dit, & marque que ce fut à Libyſſa, dans le voiſinage de Nicomédie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 1, place Eribée entre ces deux villes. Antonin met Libyſſa ſur la route de Conſtantinople à Antioche, entre Chalcédoine & Nicomédie, de cette maniere :

Chalcedonia,	
Pantichium,	M. P. XV.
Libyſſam,	M. P. XXIV.
Nicomediam,	M. P. XXII.

L'Itinéraire de Bordeaux à Jéruſalem, ſuit bien le même ordre, mais compte les diſtances autrement : de Conſtantinople, y dit-on, vous paſſez la mer; vous venez à Chalcédoine, & vous marchez dans la Bithynie.

Naſſete,	M. VII. S.
Pandicia,	M. VII. S.
Pontamus,	M. XIII.
Libiſſa,	M. IX. *

Ibi poſitus eſt rex Annibalianus qui fuit Afrorum.

Brunga,	M. XII.
Nicomedia,	M. XIII.

La Table de Peutinger ſuit auſſi le même ordre, ſavoir, Chalcédoine XXXVII; Liviſſa XXIII; Nicomédie.

La différence qui eſt entre ces diſtances, pour les nombres, vient de ce qu'en partant de Chalcédoine, pour venir à Libyſſa, il n'y avoit que trente-ſept lieues en droiture, en ne paſſant point par *Pandicia* ou *Pantichium*, & trente-neuf en y paſſant; il en coûtoit deux milles de détour, pour paſſer en ce lieu-là. De Pandichium à Libyſſa il y avoit vingt-quatre mille pas, ſelon l'Itinéraire d'Antonin. Il y en avoit du moins autant en paſſant par Pontamus; cependant l'Itinéraire de Bordeaux n'en met que vingt-deux; c'eſt ce qui me rend ſuſpect le neuf, qui ſuit le mot *Libyſſa*; & je ſuis perſuadé qu'il faut lire *onze*, & non pas *neuf*; car alors ces onze, & les treize qui ſont entre Pandicia & Pontamus, font enſemble le nombre de vingt-quatre. Nous avons dit que Libyſſa étoit une ville maritime; cela eſt conforme à ce que dit Etienne le Géographe, qui dit expreſſément que c'étoit une forteresſe maritime. On a vu le paſſage de Plutarque. La maniere, dont il s'explique dans le grec, met la ſituation de ce lieu dans ce que nous appellerions des *dunes* en Hollande & en Angleterre. Ce n'étoit qu'une bourgade d'abord, & du tems d'Annibal. Son tombeau la rendit célébre; il s'y forma une ville, qui fut fortifiée avec le tems; elle n'étoit pas loin de la mer; cela ſuffit pour la nommer *maritime*; elle n'étoit pas préciſément au bord; de-là vient que Ptolomée la met dans les terres. Bellon, voyageur, dit avoir encore vu, de ſon tems, le tombeau d'Annibal, dont nous venons de parler. Selon lui, ce lieu ſe nomme *Diaribé.* Pierre Gilles, qui dit que c'eſt un village, le nomme *Diacibyſſa.* Busbeque dit que le nom moderne eſt *Gebyſe.* Leunclave dit *Lebuſa.* Voyez l'article LEBUSA & GEBISE. Appien, *in Syriac.* p. 150, ne connoit en ce lieu ni ville, ni bourg, ni village, mais ſimplement une riviere nommée *Libyſſus.* Cette riviere de *Libyſſus* coule, ſelon lui, en Bithynie, & donne le nom à la campagne qu'elle arroſoit, laquelle en fut nommée Plaine de Libyſſe, *Libyſſus ager* ou *campus.* Mais qui empêche qu'il n'y ait eu un village, puis une ville, une campagne & une riviere de même nom?

1. LIBYSSUS, riviere d'Aſie, dans la Bithynie. Voyez l'article précédent.

2. LIBYSSUS, lieu de la ville de Rome. On le nomma auſſi *Argæus.* Ce fut enſuite la rue de Toscane, ſelon

Fabius Pictor, cité par Ortélius. Festus dit dans le même sens: *Libycus campus in agro Argeo appellatus*. Il donne aussi-tôt la raison de ce surnom de *Libycui*: c'est que le premier grain qu'on y sema, avoit été apporté de Libye; c'est pourquoi, poursuit-il, Céres fut surnommée *Libyenne*, LIBYSSA, par les Argéens.

LIBYSTINE. Voyez COLCHIDE.

LIBYSTI. Voyez l'article suivant.

LIBYSTINI, ancien peuple d'Afrique, selon Isace Tzetzès, commentateur de Xénophon, ou plutôt selon Ortélius, qui le cite. Il ajoûte qu'Avienus en fait aussi mention dans son poëme de la côte de la mer; mais c'est ce que je ne trouve pas. Ce poëte dit seulement, *Ora marit.* v. 415:

Igitur columnæ, ut dixeram Libystidis,
Europæ in agro adversa surgit altera.

On voit bien que *Libystidis* n'est-là que pour *Libyæ*, nom général de l'Afrique, qu'il a pris de Denys le Periégete, qui l'emploie souvent dans ce sens là. Macrobe, *Saturnal.* I, parle d'Apollon surnommé *Libystinus*, c'est-à-dire *le Libyen*.

LICANDRUS, partie de la Capadoce. Voyez LIPARA.

LICANIACENSIS-VICUS, village de France, en Auvergne. Grégoire de Tours, *Hist. Franc.* l. 2, c. 6, p. 71, en fait mention. Quelques manuscrits portent *Licinianensis*.

LICATA. Baudrand appelle ainsi une ville que les autres géographes appellent ALICATA. Voyez ce mot.

LICATES, selon Pline, *l.* 3, *c.* 20.

LICATII, selon Strabon, *l.* 4, *p.* 206; & Ptolomée, ancien peuple de la Vindélicie. Le premier ne les nomme qu'entre les peuples des Alpes de qui Auguste triompha. Le second en parle comme d'un des peuples les plus turbulens & les plus mauvais de toute la Vindélicie. Ils avoient une place forte, nommée *Damasia*. Le troisiéme observe qu'ils étoient aux bords du Lycias, aujourd'hui la riviere de Leck.

LICDON, ou SAINT-ANDRÉ DE LICDON, bourg de France, dans la Saintonge, diocèse & parlement de Bordeaux, & élection de Saintes.

LICH ou LICHA, bourg d'Allemagne, en Wétéravie, dans la partie orientale, du côté de Solms, sur la riviere de Wetter, à deux lieues de la ville de Gieffen, & un peu plus loin de Butzbach. **Baudr.* édit. 1705.

LICHA. Ortélius, *Thesaur.* soupçonne que c'étoit une ville de Lycie, ou quelque part dans le voisinage, & cite Thucydide, *l.* 8.

LICHÆ-ARÆ, autels & colomnes, dans l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Strabon cité par le même.

LICHAS. Ovide dit, dans ses Métamorphoses, que Déjanire, femme d'Hercule, lui ayant envoyé par Lichas une chemise qu'elle croyoit avoir la propriété de lui redonner du goût pour elle, ce présent funeste empoisonna ce héros, & lui fit souffrir des douleurs qui le forcerent à s'ôter lui-même la vie. Avant que de mourir, il apperçut le malheureux domestique qui se cachoit, & il le précipita dans la mer, où il fut changé en rocher. Ovide ajoûte, *l.* 9, *v.* 226.

Nunc quoque in Euboïco scopulus brevis emicat altè
Gurgite & humanæ servat vestigia formæ,
Quem quasi sensurum nautæ calcare verentur,
Appellantque Lichan.

Corneille, le même qui a fait le dictionnaire géographique, rend ainsi ces vers:

Ainsi ce malheureux, dont la crainte a glacé
Tout le sang que le cœur a vers lui ramassé,
Manquant d'humidité change en l'air de nature;
Il tombe; & conservant sa premiere figure,
On le voit en rocher élevé sur les flots,
Qui donne de sa chute avis aux matelots.
Ils le nomment *Lichas*, & dans ce nouvel être,
Comme si le touchant sa peine devoit croître,
Dans la peur de lui nuire, il n'est point de nocher
Qui, parcourant ces mers, veuille s'en approcher.

Voilà donc l'origine fabuleuse du rocher Lichas, qui étoit entre l'Eubée & la Grèce propre. Pline, *l.* 4, *c.* 12, nomme les *Lichades* au pluriel. Strabon, *l.* 9, *p.* 426, dit bien formellement que les Lichades, ainsi nommées de *Lichas*, étoient au nombre de trois; il les place sur la côte des Locres Epicnémidiens. Il avoit dit auparavant, *l.* 1, *p.* 60, sur la garantie de Démétrius de Calatia, que, dans un des tremblemens de terre, arrivés dans la Grèce, une partie des isles Lichades & du Cénée avoit été submergée.

LICHENI, peuple ancien de l'Arabie heureuse, selon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

LICHFELD, ville d'Angleterre, en Staffordshire, à dix milles de Stafford au couchant, à quatre-vingt-quatorze de Londres, selon Baudrand, *édit.* 1705. Elle est de l'ancien royaume de Mercie, & est ainsi nommée, comme qui diroit le *champ des corps*, selon Baillet, *Topogr. des Saints*, p. 265, à cause de la multitude des martyrs qu'on y avoit fait mourir, du tems de Dioclétien & de Maximien-Hercule, avant que Constance-Chlore fut césar. Théodore de Cantorbery, primat d'Angleterre, y mit le siége de l'épiscopat du royaume de Mercie, vers l'an 669, & y établit S. Céadde pour évêque. Il y joignit aussi l'évêché de *Lindish* ou *Lindisse*, autrement *Lindisfar*, au comté de Lincoln, qu'il ne faut pas confondre avec Lindisfarne. Le siége épiscopal fut transféré de Lichfeld à Chester, l'an 1075, &, quelque tems après, de Chester à Cowentry; mais ayant été remis à Lichfeld, en 1148, on y bâtit une église en l'honneur de la sainte Vierge & de S. Céadde.

LICHINDUS, ville de Sicile, selon Etienne le Géographe.

LICHING, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Lugan, quatriéme métropole de la province. Elle est de 3 d. 50′ plus occidentale que Pékin, sous les 37 d. 20′ de latitude. **Atlas Sinensis*.

LICHNENI, ancien peuple de l'isle de Corse, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 2. Ses interprètes croient qu'ils habitoient la vallée nommée aujourd'hui *Val-de-Niolo*.

LICHNION, ou LICHNIUM, lieu de Gréce, dans l'Attique, près d'Athènes, selon Tzetzès sur Lycophron.

LICHO, riviere de l'Asie mineure, dans la Turquie. Baudrand, *édit.* 1705, dit qu'elle coule dans la province de Germian; qu'elle passe à LADICHIA, & se jette dans le Madre. C'est le LYCUS de Phrygie. Voyez cet article.

LICHOS, fleuve de la Phœnicie, selon Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 12. C'est le LYCOS de Pline. Voyez ce mot. Les éditions postérieures à celles qu'a vues Ortélius ont *Lycos*. Je n'aurois pas fait cette remarque, si ce savant homme, par une trop grande défiance de ses lumieres, n'eût douté que le *Lichos* de Méla fût le *Lycos* de Ptolomée. Il ne risquoit rien à prononcer. La modestie est excessive, quand elle porte à douter de ce qui est clair.

LICHTENAU, petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, près de la rive orientale du Rhin. Elle est comprise dans le pays d'Ortnau, sur les confins du margraviat de Bade. **D'Audifret*, Géogr. *t.* 3. *Robert de Vaugondy*, Atlas.

1. LICHTENBERG, château de France, dans la basse Alsace, au diocèse de Strasbourg, sur une montagne de difficile accès, à cinq lieues à l'occident de Haguenau. C'étoit autrefois une place assez forte; mais les François l'ayant prise, en 1678, elle a été démantelée. C'est le chef-lieu d'un comté de même nom, dans lequel sont Paffenhoven, Bromt & Busweiler. Ce comté appartient au comte de Hanau, qui en fait hommage à la France, depuis 1681. On y entretient un gouverneur & un état-major.

2. LICHTENBERG, bailliage d'Allemagne. C'est un des cinq qui composent le duché de Deux-Ponts.

LICHTENBOURG, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Saxe. Ce lieu a un château, où l'électrice douairiere Palatine, veuve de Charles, dernier électeur de la maison de Simmeren, & fille de Frédéric III, roi

de Danemarck, vécut jusqu'à sa mort arrivée le 23 Avril 1706. *Hubner, Géogr.

LICHTENFELS, petite place d'Allemagne, en Franconie, dans l'état de l'évêque de Bamberg.

LICHTENSTEIG, ou

LICHTENSTEIN, ville de Suisse, dans le Tockenbourg, presqu'au milieu du pays, au bord du Thour. C'est-là que s'assemble le conseil de Tockenbourg, que l'on juge les causes criminelles, les appellations, & que l'on régle les autres affaires d'importance. Le baillif de l'abbé faisoit autrefois sa résidence ici. Cependant les affaires civiles ont toujours été jugées par le conseil particulier de la ville, où préside son chef de police, qui a le titre de *schultheis* ou d'*avoyer*. Cette ville, pour la commodité de sa situation, étoit autrefois, non la résidence des comtes de Tockenbourg, car ils demeuroient dans la forteresse du nouveau Tockenbourg, mais celle de leurs domestiques & de leur cour. Les armes de la ville sont d'argent à un pal de gueule. Neu-Tockenbourg, ou la forteresse du nouveau Tokenbourg, étoit située au-dessus de la ville & du village de Wasserflu, sur une éminence. Elle fut ruinée, en 1083, par Hulric, abbé de Saint-Gall. Comme les armes de cette forteresse étoient chargées d'un dogue d'Angleterre de sable, lampassé de gueules, avec un collier de fer, je croirois volontiers que ce dogue auroit pu donner le nom de *Doggenbourg* au pays; à moins qu'on ne veuille le dériver du mot *Turcken*, nom d'un village à l'extrémité du lac du Zurich. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 314.

LICHTSTALL; quelques François écrivent *Lieftel*, ville de Suisse, au canton de Basle, dont elle est à deux lieues, près du bord de la riviere d'Ergetz. Elle est jolie, médiocrement grande, composée de trois rues parralleles, avec une église au milieu. Elle fut consumée par le feu, l'an 1381. Mais elle s'est bien relevée de ses ruines, & les maisons y sont bien bâties. On y trouve quelques antiquités Romaines, de vieilles murailles, & des routes souterreines & murées, qui répondent à celles d'Augst. Elle est en quelque façon la capitale du petit pays de *Sissgaw*, dont une partie appartient à l'évêque de Basle, & où est la petite ville de *Sissach*. Comme Lichstal est sur la grande route de France & d'Italie en Allemagne, il y a toujours grand abord de monde. Elle a de beaux privileges qui lui ont été accordés ou conservés par la ville de Basle. **Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 39.

LICIN, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Cinan, premiere métropole de la province. Elle est d'un degré 30′ plus occidentale que Pékin, sous les 37 d. 45′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LICINII-FORUM. Voyez FORUM-LICINII.

LICINIA-STAGNA, étang dont parle Stace, dans sa Thébaïde, *l.* 4. Ortélius conjecture que cet étang étoit vers le Péloponnèse.

LICINII LIBERTI AUGUSTI MONUMENTUM, c'est-à-dire *le monument de Licinius, affranchi d'Auguste.* Ce monument, qui étoit d'un travail exquis, étoit à deux milles de Rome, sur la voie Salarienne, selon Cornutus sur Perse. * *Ortel.* Thesaur.

LICODIA, ville de Sicile, dans la vallée de Noto, sur une haute montagne, à douze milles de Calatagirone, & à trente de Syracuse, selon Fazel, cité par Baudrand, *éd.* 1705. Cette ville est assez peuplée.

LICOLA, (LAGO DI) *Lucrinus* ou *Baianus lacus;* ancien lac d'Italie, dans la Campanie, aujourd'hui au royaume de Naples, dans la terre de Labour, & près de l'ancienne ville de Bayes. Il étoit fameux pour la grande quantité d'excellens poissons que l'on y pêchoit. L'an 1538, un tremblement de terre bouleversa ce lac, élevant de son fond une montagne de cendres, & changeant le reste en un marais, qui ne produit plus que des roseaux. * *Baudr.* éd. 1705.

On donne aussi le nom de *Licolo* aux vestiges d'un canal que l'empereur Néron avoit entrepris de faire depuis le golfe de Bayes jusqu'au port d'Ostie.

LICOPOLIS. Voyez LYCOPOLIS.

LICOSA, petite isle d'Italie, au royaume de Naples, sur la côte du golfe de Policastro, dans la principauté citérieure. C'est la *Leucosia* des anciens. * *Baudrand*, éd. 1705.

LICOSTOMO; *Scotusa* ou *Scotussa*, ancienne ville de Gréce, dans la Thessalie, sur le Pénée, près de son embouchure, dans le golfe de Salonichi. Elle a un évêché suffragant de Lariſſe. * *Baudrand*, éd. 1705.

LICQUES. Voyez LIQUES.

LICUDIACUM. Voyez LIGUGEY.

LICUS. Voyez LYCUS.

LID, bourg d'Angleterre, dans la province de Kent. Il a droit de tenir marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

1. LIDA, petite riviere de Suéde, dans le Westrogothland. C'est proprement la décharge du lac qui est entre Skara & Falkoping; elle tombe dans le Waner, auprès de Lidkoping, après s'être grossie de quelques ruisseaux.

2. LIDA, petite ville de Pologne, dans la Lithuanie, au palatinat de Troki, aux confins de celui de Vilna, sur le ruisseau de Dzila, qui, coulant de-là vers le midi, tombe dans la riviere de Niémen. Elle est à dix-sept lieues de Troki. Cette ville qui a une châtellenie, dont elle est le chef-lieu, & une citadelle sur un rocher, fut fort maltraitée par les Ruſſiens, l'an 1655.

LIDBURY, bourg d'Angleterre, en Hérésordshire, sur la Lidden: on y tient marché public. Allard écrit *Lydburye;* & Corneille écrit *Lidubry.*

LIDDA ou LIDDE, ancienne ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Ephraïm. Les Arabes la nomment encore aujourd'hui *Lidde*, & les Grecs *Diospolis*, c'est-à-dire *la ville de Jupiter.* Elle étoit une des onze toparchies, ou principautés de la Terre promiſe. Ce lieu est fort agréable, tant pour sa situation qui est dans une grande plaine, à une lieue de Ramatha, vers le septentrion, que pour le terroir qui est fécond, & où l'on recueille du coton en abondance. Ce fut dans cette ville de Lidda, que S. Pierre guérit un paralytique; & cette ville, du tems que les Chrétiens l'habitoient, étoit un évêché. Les Grecs en poſſédent maintenant l'égliſe, & l'ont dédiée à S. George: ils croient que ce faint y a ſouffert le martyre, & c'est un lieu de dévotion pour les Chrétiens de ce pays; il y a toujours dix ou douze religieux Grecs, qui y font le ſervice divin. Les Arabes ont détruit une magnifique égliſe qu'on y avoit bâtie. Aujourd'hui Lidda n'est plus qu'un bourg où l'on tient marché toutes les ſemaines. Il s'y fait un grand trafic de coton, & de toute ſorte de bétail. *Corneille Dictionnaire. *Le P. Roger.* Voyage de la Terre-ſainte, *l.* 1, *c.* 13.

LIDDEL, (LA) riviere de l'Ecoſſe méridionale. Elle a ſes ſources dans la province de Liddesdale, à laquelle elle donne ſon nom; &, groſſie d'un bon nombre de ruiſſeaux, elle la traverſe, & va ſe joindre à la riviere d'Esk, qui coule dans la vallée d'Eskdale, qui fait partie de la même province. Leur jonction ſe fait à l'extrémité méridionale de ces deux vallées qui ſe rencontrent aux confins du Cumberland, province d'Angleterre; & elles vont ſe perdre enſemble dans la baie de Solway. * *Allard*, Atlas.

LIDDESDALE, province de l'Ecoſſe méridionale. Elle eſt aux confins de l'Angleterre, où elle eſt ſéparée par une chaîne de montagnes des provinces de Northamberland au levant, & de Cumberland au midi; elle a au nord Tiviotdale & Twedale, & au couchant Annandale. Elle prend ſon nom de la riviere de Liddel qui l'arroſe; & comme c'étoit une province frontiere, lorſque l'Ecoſſe & l'Angleterre avoient leurs intérêts ſéparés, les deux nations ont ſouvent eu, au ſujet des confins, des diſputes qui furent enfin terminées en faveur des Ecoſſois, après que le roi Jacques d'Ecoſſe fut monté ſur le trône d'Angleterre; & ces terres furent données en fief au chevalier Robert Douglas, & à Jacques Maxwel, qui les vendirent au chevalier Jean Ker, & il les revendit à Walter Scot, comte de Buccleugh. Il y avoit autrefois dans cette province un château nommé l'*hermitage*, que l'on a démoli. L'auteur de l'Etat préſent de la Grande-Bretagne, *t.* 2, *p.* 233, rapporte à la province de Liddesdale, l'*Eskdale*, l'*Eusdale* & *Wachopdale*, trois territoires qui prennent leurs noms des rivieres l'*Esk*, l'*Ew*, & *Wachop*. Les familles les plus conſidérables dans ces quartiers, étoient celles des Armſtrongs, Grahams, Johnſtons, Eliots, Irwins, Bels, Moffets, Latimers, &c. **Allard*, Atlas.

LIDKOPING, ville du royaume de Suéde, dans le Weſtro-Gothland, ſur le lac Waner, à l'embouchure

de la riviere de Lida dans ce lac. Ainſi ce nom s'exprimeroit en latin, par celui de *Lidæ forum*; il ſignifie proprement le *marché de Lida*, ou *ſur la Lida*. Elle eſt à deux milles de Skara, & trente de Falkoping & de Mariefſtadt. Il y a à Lidkoping un évêché ſuffragant d'Upſal. * Zeyler, *Regn. Sueciæ Descr.* p. 21.

LIDOLIA. Voyez LIDDESDALE.

LIEBANA ou LIEVANA, petite contrée d'Espagne, dans l'Aſturie de Santillane. L'abbé de Vairac, *Etat de l'Espagne*, t. 1, p. 300, parlant des Aſturies dit: au milieu du pays eſt la petite province de Liebana, longue de neuf lieues, & large de quatre. Elle eſt partagée en cinq vallées, qui ſont, *Cilorigo*, *Val-de-Prado*, *Vaherbaro*, *Gereceda*, & *Polahos*. La capitale de cette petite province s'appelle *Potes*, ville médiocrement grande, ſituée à neuf lieues de Santillane, ſur la Déva. C'eſt le pays le plus rude & le plus raboteux de toute l'Eſpagne: il eſt entre-coupé de montagnes ſi hautes, qu'il ſemble que leurs cimes vont heurter le ciel. Ce fut là que les Chrétiens s'enfuirent après l'invaſion des Maures; & ils y trouverent un ſi bon rempart préparé par la nature, une ſituation ſi avantageuſe pour ſe défendre, qu'ils repouſſerent toujours avec ſuccès les efforts des infidèles qui ne purent jamais y pénétrer, ni s'en rendre maîtres.

LIEBAW ou LIEBE, ville de la haute Luſace, dans le cercle, & à cinq lieues au ſud-eſt de Bautzen. C'eſt la ville la plus ancienne du pays; elle ſouffrit un grand incendie, en 1710.

LIEBENAW, petite ville d'Allemagne, dans le pays de l'électeur de Brunswig-Hanover, au comté de Hoya, près du Weſer. * *Hubner*, Géogr.

LIEBENTHAL, ville de Siléſie. Voyez LUBENTHAL.

LIEBENWALD, petite ville d'Allemagne, ſur le Havel, dans l'électorat de Brandebourg, & dans l'Uckermarck, aux confins de la moyenne Marche, & du comté de Rupin. * *Baudrand*, édit. 1705.

LIEBERTHAL. Voyez LEBER.

1. LIECHTENAW, petite ville avec un château, dans la baſſe Alſace, au-delà du Rhin, entre Strasbourg & Bade: elle a un grand territoire coupé par le Rhin, où ſont les petites villes de Wilſter & d'Offenthorff & de Druſenheim, & appartient aux comtes de Hanau. * *Baudrand*, édit. 1705.

2. LIECHTENAW, petite ville d'Allemagne, dans la Franconie, ſur la riviere de Berzell, au margraviat d'Anspach, à une lieue & demie de la ville de ce nom, avec un château. Quoique ſituée dans ce petit état, elle appartient à la ville de Nuremberg. * *Baudr.* édit. 1705.

LIECHTENTHAL, *Lucida-Vallis*, ancienne abbaye de filles, ordre de Cîteaux, dans le haut marquiſat de Bade, à demi-lieue de Bade. Elle ſubſiſtoit encore en 1658. On y voit pluſieurs tombeaux des marquis de Bade.

LIEFKENSHOECK, fort des Pays-bas, dans la Flandre Hollandoiſe, ſur la rive gauche de l'Escaut, vis-à-vis de Lillo. Voyez LILLO.

LIEFLAND. Voyez LIVONIE.

1. LIÉGE, (LE) bourg de France, dans la Touraine, dans l'élection de Loches.

2. LIÉGE, (LA) petit ruiſſeau d'Allemagne, au pays de Liége. Son nom latin eſt *Legia*, & elle tombe dans la Meuſe à Liége même, capitale du pays à laquelle elle donne ſon nom, ſelon quelques-uns.

3. LIÉGE, ville d'Allemagne, dans l'évêché de même nom, dont elle eſt le ſiége & la capitale, dans le cercle de Weſtphalie, ſur la Meuſe, entre Hui & Maſtricht, à cinq lieues de la premiere, & quatre de la ſeconde. Si on en croit ceux qui lui donnent une extrême antiquité, on la nommoit autrefois *Legia*, à cauſe d'une légion Romaine que les habitans du pays défirent, de même que cinq cohortes commandées par Cotta & Sabinus, comme le remarque Céſar, *l.* 5. Cependant quelques-uns veulent qu'elle tire ſon nom d'une petite riviere qui a ſa ſource dans un village à trois lieues, au-deſſus de Liége, qui s'appelle *Legia*, *Liége*, ou *Legione*, & qui ſe rend dans la ville, où elle ſe joint à la Meuſe. J. Lipſe, & quelques autres écrivains nomment cette ville en latin *Leodicum*, & même *Leodica*. Le premier de ces deux noms ſe trouve dans la Vie de Charlemagne, & dans celle de Louis le Débonnaire: on la trouve auſſi dans quelques écrivains, ſous le nom de *Leodium*. En Allemand on la nomme *Luttich*, & en Hollandois *Luyk*. De vieilles murailles à demi-détruites, & quantité de monumens, qui ſe voient, tant au dehors qu'au dedans, prouvent qu'elle eſt ancienne. Dans les affaires d'importance, on ſe ſert d'un ſceau on l'on lit ces mots: *Legia Romanæ eccleſiæ unica filia*.

LIÉGE eſt ſituée dans une vallée fort agréable, & environnée de montagnes que ſéparent des vallons & des prairies, par où coulent les petites rivieres de Vêſe, Ute, & Ambluar, qui ſe déchargent dans la Meuſe, avant que ce fleuve entre dans la ville. Il la traverſe, mais ſans paſſer au milieu. La partie qui eſt du côté gauche en deſcendant, & où eſt le port nommé la *Batte*, a bien plus d'étendue, & eſt bien plus peuplée que celle du côté droit, que l'on appelle *Outre-Meuſe*. * *Corn.* Dict.

Hubertus Thomas prétend que cette ville fut fondée par Ambiorix que Céſar fit mourir pour ſa perfidie. D'autres ſoutiennent qu'il ne fut pas le fondateur de cette ville, mais ſeulement le reſtaurateur: ils veulent même que Liége doive ſon origine aux Grecs. Cependant la plûpart des meilleurs écrivains (a) diſent que S. Hubert, originaire d'Aquitaine, fut le premier évêque de cette ville; que ce fut lui qui la fonda; qu'il lui donna le nom de *Legia*, & qu'avant ce tems-là, ce n'étoit qu'un village. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que des auteurs ont écrit que la ville de Liége fut anciennement la métropole des *Eburones*, & qu'elle fut une ville royale, jusqu'au tems où Charles, duc de Bourgogne, l'obligea de ſe ſoumettre à ſon évêque (b). Guichardin néan moins l'a honorée du titre de *ville impériale*, de façon pourtant que l'empereur n'y a aucun droit. Sa ſeule ſujétion eſt de fournir à l'empereur un petit nombre de ſoldats, ou plutôt un leger ſubſide, lorſqu'il doit faire la guerre au Turc. Par rapport temporel & au ſpirituel, elle n'eſt ſoumiſe qu'à ſon évêque; encore jouit-elle de ſi grands privilèges, qu'elle peut être regardée comme une république libre, gouvernée par ſes bourg-meſtres, ſes conſeillers, & autres magiſtrats municipaux. Il y a deux bourg-meſtres, vingt conſeillers créés les uns & les autres, moitié par l'évêque, & moitié par la ville. Deux de ces conſeillers ſont perpétuels, ainſi que le greffier qui porte le nom de *grand-greffier* de la cité, & qui eſt en même tems greffier du tiers-état. Il y a auſſi un grand-majeur & deux majeurs ſubalternes. * *Delices des Pays-bas*, p. 256.

LIÉGE a trente-deux colléges d'artiſans qui ont part au gouvernement civil. On ne peut publier aucun édit ni prendre aucune réſolution où le public ſoit intéreſſé, ſans qu'ils y aient donné leur conſentement. Dans les affaires eccléſiaſtiques les appels ſe portent à Cologne, & de-là à Rome; & dans les affaires civiles, ils ſe portent à la chambre impériale. * (a) *Richard*, Waſſenburgius, & Jean Placentinus. (b) *Imhof.* Not. imp. Rom. Germ. *l.* 3, *c.* 13.

Dans la partie de la ville qui eſt à gauche de la Meuſe, eſt l'égliſe cathédrale, du nom de *Saint-Lambert*. Elle eſt aſſez grande, mais groſſiere & maſſive. Au devant ſont deux tours égales, plus petites que celles de Notre-Dame de Paris. Il n'y a point de grand portail. Devant & derriere l'égliſe, ſont deux especes de cloîtres, par-deſſous lesquels on y entre des deux côtés. Derriere le chœur eſt le marché, où, du côté de l'égliſe, il y a une fontaine; & à l'autre bout, la ſtatue d'un illuſtre bourg-meſtre. * *Corn.* Dict.

Il coule dans toutes les rues de la ville une eau extrêmement claire: elle vient des fontaines, qui ſont en ſi grand nombre, que chaque maiſon en a ordinairement deux ou trois.

A un coin du marché eſt l'hôtel de ville; & à gauche de l'égliſe, on trouve une grande place où eſt le palais épiſcopal, qui eſt très-conſidérable. On y voit deux grandes cours presque carrées, entourées par le bas de galeries ſur leſquelles il y a de beaux logemens. Au milieu de la ſeconde cour il y a une belle fontaine. Ce palais fut bâti, en 1506, par Erard de la Marck, évêque de Liége, préſident du conſeil de l'empereur Charles-Quint, & depuis cardinal en 1521. Il mourut en 1538. Sa ſépulture eſt élevée en bronze, au milieu du chœur de la grande égliſe. Il la fit faire lui-même de ſon vivant, avec ces deux vers latins.

Decipimur votis, & tempore fallimur; atras
Mors ridet curas; anxia vita nihil.

Au devant de cette église eſt le cloître où habitent les chanoines, qui doivent tous être nobles, & docteurs ou licentiés. Ils ſont au nombre de ſoixante, & ont droit d'élire leur évêque, qui eſt ſuffragant de Cologne. * *Corn.* Dict.

Il y a peu de tréſors comparables à celui de cette égliſe. Outre des reliques ornées de pierreries, & quantité de figures d'or & d'argent, on y voit une chape & une chaſuble données par le pape Grégoire X, qui avoit été archidiacre dans cette cathédrale. Sur le devant de la chaſuble, eſt une Vierge tenant un petit, Jéſus tout de groſſes perles; & ſur le derriere, un Chriſt en croix, auſſi tout de perles, avec des cloux de gros diamans. Elle ne ſert qu'au prince, évêque de Liége.

S. Lambert, évêque de Maſtricht, étant à Liége, vers l'an 708, fut attaqué avec ſa famille, & tué par les gens de Dodon, frere d'Alpaïde, maîtreſſe de Pépin, maire du palais. Il fut enterré d'abord dans une égliſe de la ville de Maſtricht, où l'on rapporta ſon corps; mais S. Hubert le reporta à Liége, l'an 721, treize ans après la mort du ſaint. Il y établit auſſi le ſiége épiſcopal, avec ſon chapitre; & ſes ſucceſſeurs y ſont demeurés juſqu'à préſent. S. Hubert fut ainſi le premier évêque de Liége, quoique ſucceſſeur de ceux de Tongres & de Maſtricht. Cette double translation du corps de S. Lambert & du ſiége de Maſtricht, donna l'origine à la grandeur où l'on a vu depuis s'élever la ville & l'égliſe de Liége, qui honore S. Lambert comme ſon patron, & S. Hubert comme ſon fondateur. Le corps de S. Hubert, mort à Ture ou Vueren, entre Louvain & Bruxelles, l'an 727, fut rapporté à Liége; & 98 ans après, à Andain, qu'on nomme à préſent *S. Hubert en Ardennes*. L'égliſe cathédrale fut bâtie ſur la place même où l'on avoit tué S. Lambert; & elle fut dédiée ſous le nom de la ſainte Vierge, & ſous celui de ce ſaint évêque. S. Albert, des comtes de Louvain, archidiacre de Liége, fut fait évêque, après Raoul mort le 5 d'Août de l'an 1191.

On compte à Liége dix grands fauxbourgs, dont voici les noms: De *Bayard*, de *Saint-Léonard*, de *Vignis*, de *Sainte-Walburge*, de *Hoche-à-Porte*, de *Sainte-Marguerite*, de *Saint-Martin*, des *Bogards*, du *Port-Amercœur*, qui eſt triple, ſavoir *Saint-Remacle*, *Breſſoux*, & *Long-Dos*; & le fauxbourg *Saint-Avrai*, qui en comprend deux autres petits, qui ſont *Caulchies*, *Saint-Gille*, & *ſur la Fontaine*. * Délices de Pays-bas, *t.* 3, *p.* 242.

Outre l'égliſe cathédrale, il y a ſept chapitres; 1° la collégiale de S. Pierre. L'égliſe a été bâtie par S. Hubert, qui y fut enterré, l'an 730, dans l'égliſe ſouterreine. Ses reliques furent transportées, en 825, dans l'abbaye de S. Hubert. 2° La collégiale de S. Paul, bâtie, vers l'an 966, par S. Eraclie, ſeiziéme évêque. Elle eſt remarquable par ſa ſtructure, & les ornemens de marbre qu'on y a ajoûtés depuis quelques années. 3° La collégiale de S. Martin-au-Mont, fondée, vers l'an 970, par le même S. Eraclie. Ses chanoines ont le titre de *chevaliers*, & le priviége de jouir de leurs prébendes lorſqu'ils veulent aller faire leur réſidence en France, dans l'égliſe de S. Martin de Tours. 4° La collégiale de S. Jean l'Evangeliſte, bâtie en 980, par l'évêque Notger. 5° La collégiale de Sainte-Croix, fondée par le même évêque, vers l'an 979. 6° La collégiale de S. Denys, bâtie en 987, par Nithart, chanoine de S. Lambert, & par ſes deux freres Jean & Godeſchalc. 7° La collégiale de S. Bathelémi, bâtie, l'an 1015, par Godeſchalc de Moriamé, prévôt de S. Lambert. Outre ces collégiales, il y a encore dans la cathédrale deux petits chapitres, l'un de S. Materne, & l'autre de S. Gilles, autrement *de la petite Table*.

Le nombre des abbayes & des monaſteres eſt fort grand. On en compte juſqu'à quarant-ſix, tant dans la ville que dans les fauxbourgs. Il y a, outre cela, trente-deux paroiſſes. Une quantité ſi prodigieuſe d'égliſes a fait dire à Pétrarque: *Vidi Leodium, inſignem clero locum.* * Janſ. *Urb. Belg. Tab.*

On compte à Liége juſqu'à cent cinquante-quatre rues, ſeizes porte & dix-ſept ponts, dont le plus beau eſt celui des Arches. Les appuis de ces ponts ſont de fer façonné. Il y a deux quais, entr'autres, qui ſont très-beaux, & plantés d'arbres; celui de S. Léonard, qui borde la Meuſe, du côté de Maſtricht; & celui de Saint-Avrai, qui borde la même riviere, du côté de Hui.

Il y a un petit bras de la Meuſe, qui fait une iſle dans la ville; & ſur ce bras eſt, entr'autres, un petit pont qu'on appelle le *pont des Jéſuites*, à cauſe que leur collége eſt proche de-là. Sur ce petit bras de la Meuſe, répondent les derrieres des plus belles maiſons de Liége. * *Corn.* Dict.

La maiſon de ville, qui étoit bâtie à l'antique, fut ruinée par le bombardement de l'année 1691, & rebâtie en 1718. La magiſtrature y tient ſes aſſemblées. Liége eſt la patrie de Jean Warin nommé par Louis XIII, graveur-général des poinçons pour les monnoies. On a de lui des médailles qui paſſent pour des chefs-d'œuvres.

4. LIÉGE, (l'évêché de) étendue de pays, enclavée dans les Pays-bas, & qui fait partie de la baſſe Allemagne. Il a pour limites, au nord, une partie du Brabant & de la Gueldre; à l'orient, les duchés de Limbourg & de Juliers; au midi, le duché de Luxembourg & les Ardennes; & à l'occident, le Brabant & le comté de Namur.

On prétend que ce pays embraſſa la foi Chrétienne au commencement du ſecond ſiécle, & que S. Materne y prêcha l'évangile. Il ne paroît point cependant qu'il y ait eu d'évêque particulier à Liége, dès ce tems-là. Cette ville ne faiſoit, dans les premiers ſiécles, qu'un ſeul diocèſe avec Trèves & Cologne. C'eſt pourquoi Ægyd. Buchérius, *Diſſert. de primis Tungr. epiſc.* c. 3; & Aubert le Myre, *Faſt. Belg.* p. 165 & 245 ont, été ſurpris de la hardieſſe que quelques écrivains modernes ont eue, de nous donner des catalogues des évêques qui ont rempli dès ce tems-là, ces ſiéges, & de fixer même les époques de leur élection & de leur mort. En effet il eſt certain que le premier évêque du pays [*S. Servais*] fut établi, en 312, dans la ville de Tongres, après que Conſtantin le Grand eut procuré la paix à l'égliſe Chrétienne. Les Huns ayant enſuite ruiné la ville de Tongres, l'évêché fut transféré, dans ce même ſiécle, à Maſtricht, d'où S. Hubert, un de ſes évêques, le transporta à Liége, vers l'an 709, avec le corps S. Lambert, ſon prédéceſſeur. * *Imhof.* Not. Rom. Germ. Imp. *c.* 13.

Avant l'érection des nouveaux évêchés dans les Pays-bas, le diocèſe de Liége étoit d'une plus grande étendue qu'il n'eſt aujourd'hui. Il renfermoit tout le comté de Namur, avec une grande partie du duché de Gueldre & de celui de Brabant. On l'a partagé en ſept archidiaconés, qui comprennent vingt & un doyennés ruraux, & en tout 1500 paroiſſes.

Le pays eſt diviſé en dix *droſſarderies*, ou grands bailliages, qui ſont à la collation du prince, qui ne les donne qu'à des gentilshommes reçus dans le corps de la nobleſſe. On y compte cinquante-deux principales baronnies, un grand de nombre comtés & de ſeigneuries, outre *Wick*, ville contiguë à Maſtricht, dont elle n'eſt ſéparée que par la Meuſe; il y a vingt-quatre villes, ou bourgs conſidérables, ſur leſquelles l'évêque de Liége a la juriſdiction de prince ou d'évêque:

Liége,	*Viſet*,
Tongres,	*Ciney*,
Huy,	*Thuin*,
Maſeyck,	*Florenne*,
Verviers,	*Stavelo*,
Haſſelt,	*Malmedi*,
Dinant,	*Bilſen*,
S. Tron,	*Fumay*,
Bouillon,	*Borchloën*.

Godefroi de Bouillon, en partant pour la Terre-ſainte, avec ſes freres Euſtache & Baudouin, vendit à l'évêque Audebert, en 1098, le duché de Bouillon. Dans la ſuite, les comtes de la Marck, & les princes de Sedan, formerent des prétentions ſur ce duché; & avec le ſecours de Henri II, roi de France, ils ſe rendirent maîtres, en 1551, du château de Bouillon, place de grande importance; mais à la paix de Cambrai, ils rendirent ce château à l'évêque.

Depuis que la maiſon de la Tour a ſuccédé aux prin-

ces de Sedan, elle a pris le titre & les armes de Bouillon; & elle a tant fait, qu'à la paix de Nimegue, il fut reglé par l'article 28, que le différend entre l'évêque & le prince de Liége, & les ducs de Bouillon, pour raiſon du château & du duché de même nom, ſeroit terminé à l'amiable, par des arbitres, ſans qu'il fût permis d'uſer de voies de fait, & que cependant le duc de Bouillon ſeroit maintenu dans la poſſeſſion où il étoit.

L'air de ce pays eſt bon & tempéré; le terroir eſt fertile en grains, en fruits & en vins. Il y a auſſi grande abondance de gibier de toutes ſortes. Il ſe trouve dans ce pays des mines de fer, & quelques-unes de plomb, avec pluſieurs carrieres & lieux ſouterreins, d'où l'on tire du charbon de terre, que l'on appelle de la *houille*. Cette terre y eſt en ſi grande quantité, que d'une lieue aux environs de Liége, la ville en étant fournie, on en transporte pour plus de deux cents mille écus, quoique cette matiere ſoit d'aſſez bas prix. * *Corn.* rectifié.

1. LIEN, riviere de la Chine, dans la province de Quangtung, ou Canton, dans le territoire de Liencheu, ville à laquelle elle donne ſon nom. Elle a deux ſources aux frontieres du Quangſi; elles ſe joignent au-deſſus de Xélien qu'elle arroſe, & continuant de ſerpenter vers le midi, elle reçoit le ruiſſeau de Mingyve; paſſe à Liencheu; &, va ſe jetter dans l'Océan, dans un golfe formé en partie par l'iſle de Haynan. * *Atlas Sinenſis.*

2. LIEN, forteresſe de la Chine, dans la province de Quangtung, au département de Quangcheu, premiere métropole de la province. Elle eſt de 4 d. 48′ plus occidentale que Pékin, ſous les 24 d. 55′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LIENARÈS, bourg d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, vers les confins de la Nouvelle-Caſtille, à trois lieues de Baëça, & à cinq de Jaën, & d'Anduxar. On croit qu'il a été bâti des ruines de l'ancienne CASTULO. Voyez ce mot. * *Baudrand*, édit. 1705.

LIENCHEU, ville de la Chine, dans la province de Quantung, dont elle eſt la huitiéme métropole. Elle eſt de 7 d. 12′ plus occidentale que Pékin, ſous le 22° d. de latitude; elle eſt le chef-lieu d'un canton qui renferme quatre villes, ſavoir:

Liencheu,	Lingxan,
King,	Xilien.

Ce canton eſt la partie la plus occidentale de la province, & confine avec le Tonquin, dont il eſt ſéparé par une chaîne de montagnes affreuſes & inacceſſibles, lorſque l'on veut paſſer de-là dans le Tonquin. Cette ville étoit autrefois du pays de Nangao. La famille de Cin l'annexa au pays de Siang. La famille de Han nomma ce lieu HOPU; celle de Sui l'appella HOCHEU: la famille de Tanga le nomma LIENCHEU: la famille de Sunga lui changea encore ce nom en celui de TALPING; mais celle de Taiminga l'appella de nouveau LIENCHEU. Ce territoire produit des paons, des perles, & beaucoup d'ouvrages en écailles de tortue. Elle a deux temples principaux, érigés en memoire des hommes illuſtres. Au nord de la ville eſt une montagne fort vaſte, & dans laquelle il y a une eſpece de labyrinthe. On trouve ſur cette montagne des fruits que l'on ne voit nulle part ailleurs. Il eſt permis à chacun d'en manger ſon ſaoul, mais non pas d'en emporter. Ceux qui s'y hazardent ne peuvent jamais ſortir de ce labyrinthe. Le P. Martini qui rapporte cela, le traite de fables. Le territoire de Liencheu eſt borné au midi par l'Océan; & il s'y forme un golfe aſſez grand, que l'iſle d'Haynan borde au ſud-eſt.

LIENCHING, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Tingcheu, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 28′, par les 25 d. 34′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LIENKIANG, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Focheu, premiere métropole de la province. Elle eſt de 2 d. 59′ plus orientale que Pékin, ſous les 26 d. 11′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LIENTZ, ou LUENTZ, *Loncium*, ville & château du Tirol, ſur la Drave, au confluent de l'Iſola, à quatre milles allemands d'Innichen. Elle étoit autrefois de la Carinthie; mais elle eſt à préſent du Tirol. Lientz a appartenu quelque tems aux comtes de Gortz. Léonard, dernier comte de cette maiſon, en accommoda l'empereur Maximilien I; & elle fut annexée au Tirol, en 1511. Euphémie, comteſſe de Gortz, y fonda un couvent de Carmélites, où elle eſt enterrée. * *Zeyler*, Tirol, Topogr. *p.* 145.

LIENXAN, ville de la Chine, dans la province de Quangtung, au département de Quangcheu, premiere métropole de la province. Elle eſt de 4 d. 58′ plus occidentale que Pékin, ſous les 24 d. 38′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LIEPU, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Pinglo, quatriéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin de 7 d. 35′, par les 25 d. 15′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LIÈRE. Voyez LIRE.

LIEROORT-SCHANTZ, fort des Pays-bas, dans l'Oſt-Friſe, ou Friſe orientale, ſur la riviere de l'Embs, à trois grandes lieues au-deſſus d'Embden. Il eſt aux états-généraux des Provinces-Unies.

1. LIESINA, *Pharia*, iſle de la Dalmatie, dans le golfe de Veniſe, & que les Eſclavons appellent aujourd'hui *Huar*. Elle eſt ſituée au fond du golfe de Narenta, à huit milles de la terre ferme, & au voiſinage des iſles de Liſſa, de Brazza, de Curzola & de la péninſule de Sabioncello. Elle eſt aſſez étroite, n'ayant que ſeize milles dans ſa plus grande largeur; ſa longueur eſt de 70 milles, & ſon circuit de 130. La partie de cette iſle, qui regarde la terre ferme, eſt baſſe, & remarquable, par la ſtructure de deux châteaux peu éloignés l'un de l'autre, avec un pavé de moſaïque; mais ils ſont tombés en ruine. * *Coronelli*, *Iſol. t.* 2, *p.* 154.

Aujourd'hui on compte, dans cette plaine, cinq villages habités par des pâtres & par des payſans qui cultivent la terre dans cette partie de l'iſle où elle eſt plus fertile. Le reſte eſt presque tout couvert de montagnes: on y a cependant en abondance des olives, du ſafran & du miel. La vigne y produit même tellement, qu'on y ramaſſe tous les ans cinq mille muids de vin. On y cueille auſſi beaucoup de grain; & l'on y trouve, outre cela, toutes les choſes néceſſaires à la vie.

Il y a, vers le nord, une campagne de ſeize milles de circuit, que l'on cultive avec ſoin: C'eſt le meilleur quartier de l'iſle. Les habitans y ſont robuſtes, vifs & ſi ſobres ſur l'article du vin, qu'ils regardent comme un grand crime de le boire ſans eau.

On compte dans cette iſle onze bourgs, dont le plus petit n'a pas moins de quarante feux: les médiocres en ont cent vingt, quelques-uns deux cent trente, & le plus grand en a cinq cents. Les maiſons de ce dernier ſont grandes. Comme l'on trouve continuellement des ruines, lorsqu'on remue la terre, on conjecture qu'il y a eu dans cet endroit une ville aſſez conſidérable. Sur la côte, il y a deux autres lieux qui ne cédent en rien à ce bourg, ſoit pour la grandeur des maiſons, ſoit pour la beauté des égliſes. La magnificence du monaſtere de S. Pierre, martyr, & celle des autres égliſes, qui ſont en grand nombre dans chacun de ces bourgs, ſont des preuves de la piété & de la richeſſe des habitans.

La pêche ſur-tout a contribué à leur richeſſe. On y comptoit autrefois jusqu'à cent quatre-vingt barques ou bateaux de pêcheurs. En effet le poiſſon abonde ſur cette côte; & cette partie de l'iſle eſt fort propre pour pêcher, tant par la grande quantité de golfes & d'anſes qui s'y trouvent, que parce qu'il n'y a aucune vaſe au fond de la mer, & que l'eau eſt aſſez profonde. D'ailleurs les vents qui ſoufflent ſur les mers d'Albanie, de la Pouille & de Dalmatie, obligent les poiſſons à ſe retirer dans ce lieu qui eſt plus tranquille. Enfin diverſes nations du monde viennent dans cet endroit faire emplette de poiſſons; ce qui apporte un grand profit.

Il n'eſt pas étonant qu'il y ait eu autrefois dans cette iſle deux villes, l'une au levant, l'autre au couchant, avec deux ports. On y déterre tous les jours des débris d'édifices de marbre, des ſtatues & des pavés en moſaïque. Vers le milieu de l'iſle, on trouve des veſtiges de bâtimens conſidérables, des pierres de taille, & des puits d'eau douce. Les côtes de cette iſle ſont ſi eſcarpées, que

si elle n'avoit pas quelques ports, il seroit comme impossible d'y faire de descente.

2. LIESINA, ville capitale de l'isle de même nom, avec titre de *comté*. Elle fut érigée en évêché, à la priere de Bella, roi de Hongrie; & son évêque est suffragant de Spalato. Elle occupe une grande partie de la plaine de l'isle. On l'a bâtie au pied de deux montagnes, dont l'une, qui est à l'orient, est occupée par un bourg d'environ sept cents maisons toutes, de pierre de taille: à la cime de l'autre, est une forteresse inaccessible, & très-escarpée, qui commande & défend la ville.

Dans l'espace qui est entre ces deux montagnes, on remarque deux grandes places, l'une au-devant de la cathédrale, & l'autre au-devant du palais épiscopal. La plus belle de ces places est du côté du levant, & ornée de diverses fontaines: l'autre s'étend jusqu'au monastere de S. Marc l'Evangeliste, qui appartient à des Domicains.

Au-delà de ce monastere, on en trouve deux autres, l'un de l'ordre des Hermites, sous le titre de *S. Nicolas*, l'autre appellé le *monastere* de *Sainte-Croix*; mais tout deux sont hors de la ville.

Du côté du couchant, près de l'église de S. Marc, on voit le palais du gouverneur. Il est bien bâti, & orné d'une tour, dont la structure est magnifique.

La république de Venise envoie, tous les deux ans, à *Liesina* deux nobles Vénitiens, l'un avec le titre de *comte* & de *provéditeur*, l'autre avec le titre de *camerlingue* & de *castellan*. Ce dernier est préposé pour veiller à la perception des deniers publics, & à la garde de la forteresse qui commande la ville.

Lorsque le doge, Pietro Orseolo II, alla dans l'isle de *Liesina*, en 994, il eut une peine extrême à réduire les habitans qui s'étoient révoltés. A la fin cependant, les ayant vaincus par la force des armes, il détruisit la ville de fond en comble; & quoique depuis elle ait été rebâtie, elle demeure toujours sans fortifications, & n'a pas même une enceinte de murailles.

Le port est beau, & capable de contenir toutes sortes de vaisseaux. Il arrive quelquefois que l'on n'y voit le matin aucun bâtiment, & que le soir on y en compte jusqu'à vingt ou trente de différentes grandeurs; ce qui fait voir combien ce port est fréquenté. Il fut bâti, en 1597, des deniers des habitans. Le noble Almoro Tiepolo étoit alors général de la Dalmatie, & le noble Martio Fizzamano étoit comte & provéditeur de Liesina. On fit pour cela une dépense de quatre cents ducats, & l'on jetta dans la mer un mole pour la commodité de flottes Vénitiennes, qui ont leur rendez-vous dans cet endroit.

A l'extrémité de l'isle, du côtés qu'elle regarde la province de Primoge, à l'orient, on trouve le château de Saint-George, qui défend un port flanqué de deux moles. Il étoit anciennement d'une si grande force, & si avantageux pour les habitans de l'isle, qu'il leur aida à soumettre la Dalmatie, la Liburnie, l'Istrie, & la côte de Narenta. Les Romains, jaloux de cette prospérité, chercherent long-tems à les abaisser; mais Démétrius, originaire de cette isle, étant devenu roi de l'Illyrie, vengea sa patrie, en ruinant le pays ennemi, sur lequel il fit des courses. Depuis, Démétrius ayant eu du dessous, les Romains victorieux firent beaucoup de mal aux habitans de cette isle. La Dalmatie ayant ensuite été agitée de grands troubles, par la jalousie & la haine que se portoient les Vénitiens & les Génois, Liesina fut encore saccagée, en l'année 1353. En 1500, les Turcs vinrent l'attaquer; mais le général Pesara les défit entiérement: en 1571, elle tomba sous la puissance du corsaire Uluzzali; de sorte que, depuis l'aquisition qu'en avoit fait le doge Orseolo, elle changea souvent de domination, & fut sujette aux mêmes révolutions que les autres isles du voisinage; en 1280, sous le dogat de Giacomo-Contarini, elle étoit retournée volontairement, au rapport de Vianoli, sous l'obéissance de la république de Venise; mais, comme le dit Verdizzotti, la domination de la république sur cette isle ne fut établie que l'année 1421.

LIESNE. Voyez LIESSES.

LIESSE, ou NOTRE-DAME DE LIESSE, ou LIESSESANS MARCHAIS, bourg de France, dans la Picardie, au diocèse de Laon. On nomme ce lieu en latin *Nostra Domina de Latitia*: on l'appelloit anciennement *Lientе*, du nom qui semble n'être de nulle langue, & d'où les Picards ont fait celui de *Liences* ou *Liens*, qui peut se rapporter à Liesse, comme *Latantia* se rapporte à *Lætitia*. * *Baillet*, Topogr. des saints, *p.* 617.

Ce bourg n'a qu'une rue formée par des hôtelleries & par des boutiques de merciers qui vendent des chapelets & des médailles. * *Piganiol*, Description de la France, *t.* 3, *p.* 81.

L'église de Notre-Dame de Liesse est célébre dans tous le monde Chrétien, par les pélérinages presque perpétuels que l'on y fait. L'église est peu de chose pour le bâtiment; mais son jubé passe pour un des plus magnifiques ouvrages en ce genre. L'autel est fermé d'une balustrade, & décoré de quatre colonnes. L'image miraculeuse de la Vierge est sur le tabernacle. Les Annales de l'ordre de Malthe disent que trois freres, du diocèse de Laon & de la maison d'Eppe, étant entrés dans l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & ayant fait le voyage de la Terre-sainte, y furent faits prisonniers par les Sarrasins. On mit tout en usage pour leur faire embrasser le Mahométisme. Le Soudan envoya même sa fille Ismérie les visiter dans leur prison; mais bien loin de les pervertir, elle fut elle-même à demi-convertie par leurs discours, & demanda à voir la figure de la mere de Dieu incarné, dont ils parloient. Ils le lui promirent; & s'étant endormis, à leur réveil ils trouverent auprès d'eux une image de la Vierge, qui acheva la conversion d'Ismérie. Par une suite de miracles, les trois chevaliers se trouverent transportés auprès de Laon, où ils firent bâtir une chapelle, dans laquelle ils déposerent cette miraculeuse image.

LIESSES ou

LIESSIES, *Lætiæ* ou *Latienses-Cœnobium*, abbaye réguliere dans le Hainaut, à une lieue & demie d'Avesnes, vers le levant, sur la riviere d'Hespre, diocèse de Cambrai, & de l'ordre de S. Benoît (a). Cette abbaye fut fondée du tems du roi Pépin, fils de Charles Martel, par le comte Wibert sorti d'une illustre famille du Poitou, & par sa femme nommée *Ada*. Pépin leur ayant donné une terre aux confins de la Tiérache & du Hainaut, ils allerent s'y établir. Un jour le comte Wibert étant à la chasse, il poursuivit un sanglier jusqu'à la riviere de Hespre, & le prit dans un lieu nommé *Lætia*. Il trouva tant d'agrément dans cet endroit, qu'il résolut d'y fonder un monastere en l'honneur de S. Lambert. Il exécuta de dessein, & mit, pour premier abbé, un de ses fils nommé *Gontard*, qui se rendit recommandable par la sainteté de sa vie. Ce Gontard avoit une sœur nommée *Hiltrude*, qui se déroba à l'époux qu'on lui avoit destiné, & vécut (b) recluse & vierge dans cette abbaye. Elle y mourut, sur la fin du septiéme siécle, & son corps se garde maintenant dans l'église de l'abbaye. Ce monastere a été illustré par de grands hommes. Louis de Blois, dit *Blosius*, étoit abbé de Liessies au seiziéme siécle. * (a) *Aub. Miræi*, Orig. Cœnob. Belg. *c.* 23. (b) *Baillet*, Topogr. des saints, *p.* 267.

LIÉU: ce mot a un grand usage dans la géographie. Il signifie un endroit en général, & souvent endroit déja designé dans le discours & dont on ne répete point la qualification, comme quand, après avoir parlé d'une ville, d'un bourg, d'un village, d'un champ, d'une montagne, d'une fôret, au lieu de répéter l'un de ces mots, ou le nom propre qui distingue l'endroit dont on parle, on dit simplement *ce lieu*; en ce cas, il se dit généralement de tous les lieux du monde. Il semble pourtant qu'il ne se dit que de ce qui est fixe & permanent. Par exemple, on ne le diroit pas bien, ce me semble, en parlant d'une riviere, d'un torrent, &c; mais bien d'un endroit du rivage ou d'une isle qui seroit dans cette riviere ou dans ce torrent.

L'universalité de ce mot *lieu*, par rapport à tout ce qu'il peut désigner, fait que les géographes s'en servent quelquefois, lorsqu'ils rencontrent un nom géographique, qui n'est point caractérisé par celui qui le fait connoître, & qu'ils ne trouvent d'ailleurs rien qui détermine si c'étoit une ville ou un bourg, ou un village; alors ce mot *lieu* les sauve d'une fixation hazardée. Je l'ai quelquefois employé en ce sens-là.

On appelle CHEF-LIEU le pricipal endroit d'uns sei-

gneurie; celui qui, la plûpart du tems, en donne le nom, & où eſt d'ordinaire la réſidence du ſeigneur ou de celui qui le repréſente à l'égard de cette ſeigneurie.

On dit les SAINTS-LIEUX pour ſignifier les endroits de la Paleſtine, où s'eſt conſommé le myſtere de notre redemption; quelquefois on étend cette ſignification à d'autres endroits auxquels ces reliques très-précieuſes, ou des miracles fréquens & célebres, ont attaché la vénération des Chrétiens qui vont en pélerinage.

On appelle LIEU DE PLAISANCE une jolie maiſon à la campagne, où l'on va paſſer la belle ſaiſon, & jouir d'un bon air & d'une agréable vue.

On dit le LIEU NATAL pour ſignifier la patrie de quelqu'un, ou même plus particuliérement l'endroit où il eſt né.

Par LIEUX RÉGULIERS, on entend dans les abbayes, monaſteres & couvens, les parties de l'édifice, qui ſont dans l'enceinte de la clôture, & qui ſervent aux uſages de la communauté. Les traducteurs de l'Ecriture-ſainte appellent *haut s lieux* les collines & les montagnes où ſe rendoit un culte idolâtre, & que Dieu a réprouvés. Voyez HAUTS LIEUX au mot HAUTS.

Je paſſe d'autres ſignifications du mot *lieu*, qui n'ont que peu ou point de rapport avec la géographie.

LIEU-CROISSANT, abbayes d'hommes de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèſe de Beſançon, dans la Franche-Comté.

LIEU-DIEU, *Locus-Dei*. Ce nom eſt commun à pluſieurs abbaye & monaſteres.

1. LIEU-DIEU, abbayes de France, en Picardie, au diocèſe d'Amiens, ſur la Breſle, qui le ſépare de la Normandie. Ce ſont des Bernardins de l'ordre de Cîteaux, de la filiation de Foucarmont. Lieu-Dieu fut fondé en Janvier 1190 ou 1191, par Bernard, ſeigneur de Saint-Vallery.

2. LIEU-DIEU, abbaye de France. Voyez LOC-DIEU.

3. LIEU-DIEU, prieuré de France, dans le Berri, au diocèſe de Bourges. Il eſt à la nomination du pape, & dépend de Clugni.

4. LIEU-DIEU-EN-JARD, abbaye de France, au bas Poitou, vers la mer, à ſept lieues de Luçon, & à trois lieues des Sables d'Olone. Ce ſont des Prémontrés. Richard, roi d'Angleterre jetta les fondemens de cette abbaye, ou plutôt il en fut le reſtaurateur.

1. LIEU-NOTRE-DAME, abbaye de France, au diocèſe de Lyon. Ce ſont des religieuſes de l'ordre de Cîteaux.

2. LIEU-NOTRE-DAME, abbaye de France, au diocèſe d'Orléans, près de Romorentin. Cette abbaye a des filles de l'ordre de Cîteaux, & fut fondée en 1250, par Iſabelle, fille de Thibaut V, comte de Blois, & femme de Jean, comte de Chartres.

LIEU-RESTAURÉ, *Locus-Reſtauratus*, abbaye d'hommes en France, de l'ordre de Prémontré, dans le Valois, au diocèſe de Soiſſons, ſur la riviere d'Autonne, à une lieue au levant de Crespi, & à ſept lieues de Soiſſons. Elle fut fondée, en 1140, par Raoul, comte de Vermandois.

LIEUCHEU, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, dont elle eſt la ſeconde métropole. Elle eſt de 8 d. 42′ plus occidentale que Pékin, & compte 25 d. 10′ de latitude. Son nom ſignifie la *ville des ſaules*. Son territoire a beaucoup d'eaux très-claires & de montagnes, & comprend douze villes, ſavoir,

Lieucheu,	Laïpin,
Coyung,	Siang,
Loching,	Vuciven,
Lieuching,	Pin,
Hoaiyven,	Cienkiang,
Yung,	Xanglin.

HYOLIN, SIANG, LUCING, ſont des noms qu'elle a portés, avant que d'avoir le nom quelle a à préſent. Il eſt formé du nom de la riviere de LIEU qui l'arroſe; cette riviere s'appelle encore ÇO & CUNG, & a ſa ſource dans la province de Queicheu, auprès de la forteresſe de Cingping; paſſe à Tucho; entre dans le diſtrict de cette ville; ſe mêle avec d'autres rivieres, entr'autres, avec celle de Ço, dont elle prend le nom, & ſe va perdre dans le Ta. Ses bords ſont couverts de ſaules.

LIEUCHING, ville de la Chine, dans le Quangſi, au département de Lieucheu, ſeconde métropole de cette province. Elle eſt de 9 d. 8′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 15′ de latitude.

LIEUE, ſorte de meſure, dont on ſe ſert pour marquer la diſtance d'un lieu à l'autre. Ce terme eſt particulier aux François & aux Eſpagnols; car les Anglois, les Italiens, les Allemands, &c. ſe ſervent du mot de *mille*, quoiqu'ils ne donnent pas la même étendue à leurs mille, qu'y en ayant qui ſont cinq fois plus grands que les autres. Il en eſt de même de nos lieues. Nous en avons déja touché quelque choſe à l'article LEG. Nous traitons encore cette matiere au mot MESURE. Il ſuffit ici de dire que la lieue des anciens étoit de quinze cents pas: à préſent la lieue commune de France eſt de deux mille cinq cents pas géométriques, la petite de deux mille, & la grande de trois mille, &, en quelques endroits, de trois mille cinq cents & même plus. Nous avons remarqué que le mot *lieue* vient de *leuca* ou *leuga*. Pasquier & Ménage ſont du même ſentiment. Nicod croit qu'il vient du grec λευκὴ, c'eſt-à-dire *blanche*, à cauſe des pierres blanches qui étoient diſpoſées, le long des grands chemins, de mille en mille, & qui étant numérotées, ont donné lieu à cette maniere de compter les diſtances, *ad primum*, *ad ſecundum*, *ad tertium*, *ad decimum*, *ad viceſimum*, &c. en y ajûtant le mot *lapidem*, exprimé ou ſous-entendu. Ainſi chaque mille pas étant limités par une de ces pierres, on comptoit les pierres au lieu des milles. Voyez MESURES ITINÉRAIRES.

LIEUYANG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Changxa, huitiéme métropole de la province. Elle eſt de 4 d. 31′ plus occidentale que Pékin, ſous les 29 d. 3′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LIÉVE, (LA) riviere des Pays-bas. Elle a ſa ſource en Flandres, auprès de Damme, entre Bruges & l'Ecluſe; &, coulant de Damme vers l'orient, elle paſſe au midi & à quelque diſtance de Middelbourg, qui eſt un bourg de ce pays, puis rabatant vers le ſud-eſt, quelquefois vers l'eſt, elle tombe dans les foſſés de Gand, où elle trouve l'Eſcaut qu'elle groſſit de ſes eaux. **Robert de Vaugondy*, Atlas.

LIÉVRE, (LA RIVIERE DU) riviere de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Nouvelle-France, au Canada, à trente lieues de Montréal.

LIEURE, ou LIEURAY, bourg de France, en Normandie, au Lieuvin; il eſt ſitué entre Bernay, Pont-audemer, Montfort, & Liſieux, dans le voiſinage de Cormeilles & de Pierrecourt. **Corn.* Dict.

LIEUVIN, (LE) *Lexovienſis ager*, petite contrée de France, dans la Normandie, au diocèſe de Liſieux, dont elle fait partie. Elle confine au Roumois, du côté du levant; au pays d'Auge, du côté du couchant & du ſeptentrion; au territoire de Séez, au Perche; & au pays d'Ouche, du côté du midi. Le Lieuvin comprend les *villes* & *bourgs* de

Liſieux,	Honfleur,
Bernay,	Tiberville,
Pont-audemer,	Lievray.

Sept *abbayes*, ſavoir:

S. Evroul,	Préaux A. hommes,
Bernay,	Greſtain,
Cormeilles,	N. D. de Liſieux,
Préaux A. filles.	

Les *bailliages* de

Montreuil, Orbec, Pont-audemer,

Les *marquiſats* de

Nonant,	Condé,
Pierrecourt,	Bonneval.

Les *baronnies* de

Gaſſey, Chambrais, Cormeilles, &c.

Ce pays eſt abondant en grains, en beaucoup d'endroits, & ceux qui ſont moins propres à la culture, ont des pâturages fort utiles. Il eſt bien peuplé. Il y a des mines, des forges, & des manufactures où l'on fait des frocs, des pinchinats, & différentes étoffes de laine. *Corn. Dict. *Mémoires dreſſés ſur les lieux.*

LIEWENHORST, maiſon & ſeigneurie, dans les Provinces-Unies, en Hollande, dans le voiſinage de Nortwick, entre Leyde & Harlem. C'étoit une riche abbaye, de laquelle bien des terres relevoient, avant que la révolution en eût chaſſé l'abbé & les moines, & fait une ſeigneurie ſéculiere. * *Dict. des Pays-bas.*

LIEXUI, ville de la Chine, dans la province de Nankin, au département de Kiangning ou Nanking, premiere métropole de la province. Elle eſt d'un degré 54′ plus orientale que Pékin, ſous les 32 d. 12′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LIEYANG, ville de la Chine, dans la province de Nanking, au département de Kiangning ou Nanking, premiere métropole de la province. Elle eſt de 2 d. 15′ plus orientale que Pékin, ſous les 32 d. 20′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LIFFE, riviere d'Irlande, dans la province de Leinſter. Elle a ſa ſource au comté de Wexford, environ à cinq milles Anglois au ſud de Dublin, d'où elle s'éloigne en ſerpentant, tantôt vers le ſud, puis vers le ſud-oueſt, & enfin vers l'oueſt, dans le comté de Kildare, après quoi, elle ſe courbe vers le nord, & enfin vers l'eſt, & ſe va perdre à Dublin, où elle fait un vaſte port. Baudrand ſe trompe quand il la fait couler dans la Connacie; cette faute a été copiée par Corneille. **Allard*, Atlas.

LIFFLAND. Voyez LIVONIE.

LIFFORD, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, au comté de Dunégal, ſur la riviere de Loughfoyle, à cinq milles au ſud-eſt de Raphoë, près des frontieres de Tyrone. Elle envoie deux députés au parlement. Elle donne le titre de *baron* à une famille du pays; & le comte Marton François, fils du comte de Roye, en a pris le titre de *comte de Lifford*. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 62.

LIGA, iſle de la mer Britannique, ſelon Antonin. Cambden croit que le nom moderne eſt *Ligon*. **Ortel.* Theſ.

LIGANA-SILVA, forêt d'Italie, près du lac de Garde, où l'empereur Claudius II défit une multitude d'Allemands, ſelon Paul le Diacre, *ad Eutrop.* l. 9. Ortélius avertit que ſon manuscrit portoit *Ligona*, & doute ſi ce ne ſeroit point la *Litana* de Tite-Live.

LIGANIRA, ville de l'Inde, en-deçà du Gange, ſelon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1.

LIGEA. Solin, c. 2, *edit. Salmaſ. in Solin.* p. 62, dit: l'iſle Ligée, ainſi appellée, parce que le corps d'une ſirene y fut jetté. Sur quoi Saumaiſe fait cette remarque. Il n'y a point d'iſle, que je ſache, qui ait été appellée de ce nom. Pluſieurs exemplaires portoient *Lyncea. Ligée* eſt, à la vérité, le nom d'une *ſirene*; mais je ne connois point d'iſle qui ſe nomme de la ſorte; car les *iſles Sirenuſſes*, ou *des Sirenes*, portent le nom des *Sirenes* en général; mais aucune de ces iſles n'eſt appellée en particulier du nom de *Ligée*, de *Leucoſie* ou de *Parthenope*, qui ſont les noms des trois ſirenes. Il y a bien eu une iſle de Leucoſie qui n'eſt pas loin de-là; & Strabon dit qu'elle prenoit le nom d'une ſirene, dont le corps y fut jetté; mais cette iſle n'eſt pas du nombre des trois iſles Sirenuſſes, & même il y a des autorités qui montrent que ce nom lui venoit d'une parente d'Enée, appellée *Leucoſie*, & non pas de la ſirene *Leucoſie*. Où a-t-on donc pris ce nom de *Ligée*? Lycophron appelle *Terine*, l'iſle où le corps de la ſirene *Ligée* fut jetté. Etienne le Géographe en fait une iſle, ſur l'autorité de Lycophron. Seroit-ce qu'on auroit donné le nom de *Ligée* à cette iſle de Térine? Cela ne ſeroit pas difficile à croire, πιεν & λιγυ ſont à-peu-près la même choſe, par rapport au chant. τερπνα ᾠδὴ *un chant tendre*, λιγεια ᾠδὴ, *un chant mélodieux*. Cela revient bien au même; mais c'eſt Etienne qui ſe trompe. Lycophron, en nommant *Terina*, n'a point dit ni voulu dire que ce fût une iſle; il a ſeulement entendu une ville en terre ferme. Voyez TERINA. Solin en fait une iſle, ſans autorité ni raiſon. Voici ce qu'on peut dire de moins embrouillé ſur cette géographie mythologique. Les trois *iſles Sirenuſſes*, ou *des Sirenes*, prirent ce nom parce que les ſirenes y vivoient enſemble; ces iſles n'ont rien de commun avec les trois autres lieux qui ſuivent. Les corps de ces ſirenes après leur mort, furent jettés par la mer, chacun en un endroit, dont deux prirent le nom de la ſirene qui y étoit abordée; le corps de *Parthenope*, au lieu où eſt à préſent la ville de Naples, dont l'ancien nom eſt *Parthenope*; le corps de *Leucoſie*, à l'iſle nommée enſuite de même; & le corps de Ligée, à Térine, dans le continent où elle eut ſa ſépulture. Etienne en fait une iſle de *Térine*; c'eſt une erreur. Solin nomme cette iſle *Ligée*, & l'erreur eſt double.

LIGER, &

LIGERIS, nom latin de la Loire, riviere de France. Voyez LOIRE.

LIGET, Chartreuſe de France, dans la Touraine, proche la ville de Loches.

LIGH, bourg d'Aſie, dans le Mogoliſtan. **Hiſt. de Timur-Bec*, l. 3, c. 22.

LEGIA. Voyez LIGEA.

LIGIENS, *Ligii*, ancien peuple de la Germanie. Voyez LYGII.

LIGIR, Λιγηρ, riviere de Gréce, ſelon Etienne le Géographe: elle coule auprès de Platée. Berkélius, ſon commentateur, dit; nul géographe ne met une riviere de ce nom dans la Béotie. Cela eſt bien; mais il y avoit plus d'une *Platée*; & comme Etienne ne parle de cette riviere qu'en paſſant, & à l'occaſion d'une reſſemblance grammaticale, entre la fin de ce nom avec celui de Béchir, λιγυρ & βηχειρ, il ne dit point dans quel pays elle étoit. Peut-être auſſi le diſoit-il, & que le grammairien Hermolaüs l'a négligé? Qu'importe à un homme de cette eſpece de ſavoir où coule une riviere? Mais c'eſt un grand point pour lui, de ſavoir qu'il y a des noms propres terminés en ιρ.

LIGITANI, ancien peuple d'Eſpagne, ſi l'on s'en rapporte à une inſcription ſur laquelle il eſt parlé d'un municipe nommé MUNICIPIUM FRAVASOSONENSE LIGITANORUM. Moralès, dans ſes Antiquités d'Eſpagne, croit que ce lieu étoit vers la Sierra d'Ayllo, à trois mille pas d'Alcaudete. * *Ortel.* Theſ. *ad vocem* FRAVASOSONENSIS.

LIGNANO, village d'Italie, dans le duché de Milan. Il eſt remarquable par la bataille que l'empereur Frédéric y perdit contre les Milanois.

LIGNE, bourg des Pays-bas, dans le Hainaut, ſur la Denre, à deux lieues au-deſſus d'Ath, & un peu plus au-deſſous de Leuſe. Il a été érigé en principauté de l'empire, en 1602.

LIGNI. Voyez LIGNY.

1. LIGNIERES, ville de France, en Berry. Voyez LINIERES.

2. LIGNIERES, bourg de France, dans la Touraine, dans l'élection de Tours. La paroiſſe dépend de l'abbaye de tous les Saints, à Angers.

3. LIGNIERES, bourg de France, dans la Picardie, au diocèſe d'Amiens.

4. LIGNIERES-LA-DOUCELLE, bourgade, dans le Maine, au diocèſe du Mans. Elle eſt remarquable par ſes eaux minérales, qui participent du fer.

LIGNITZ, ville du royaume de Bohême, dans la Siléſie, au duché auquel elle donne ſon nom, ſur le ruiſſeau de Deiſcha, à deux milles allemands de Jauer, & à ſept de Breſlau. On a prétendu qu'elle avoit été fondée par les Lygiens, peuple dont nous parlons en ſon lieu; mais il eſt certain que ce peuple n'avoit point de villes, & d'ailleurs on ne connoît pas aſſez préciſement quel pays il occupoit. Cette étymologie eſt principalement fondée ſur une reſſemblance dans les trois premieres lettres du nom; ce qui ne ſignifie rien, lorſque toutes les autres preuves manquent. Quelques-uns ont voulu que Lignitz fût l'*Hegetmatia* de Ptolomée. Nous rapportons ſous ce mot cette opinion, & nous la réfutons en même tems. D'autres dérivent le mot *Lignicium*, de Lech, premier prince de Pologne, & veulent qu'on ait dit *Lechnizium*. Ce qui pourroit confirmer ce ſentiment, c'eſt que cette ville eſt appellée *Legnitz* dans d'anciens monumens. Mais qu'a eu de commun avec cette ville

un prince de Pologne, dont le pouvoir n'arrivoit pas en ce tems-là jusqu'à la Silésie ? Les urnes & autres monumens, que l'on trouve aux environs de Lignitz, ne prouvent point une origine Romaine, les Sarmates & les Slaves brûloient auſſi leurs morts; & de plus on trouve de ces ſortes d'antiquités dans toute la Silésie. Lignitz n'étoit encore qu'un village, quand Boleſlas ſurnommé *le Haut*, l'entoura de murs, & lui donna la prérogative de ville. Il y fit ſa réſidence, & l'orna de maniere qu'après Breſlau, elle étoit la premiere ville du pays. Boleſlas le Chauve embellit encore cette ville qui étoit dans ſon partage; & comme c'étoit un prince guerrier, il la fortifia. Frédéric II y fit un foſſé pour la garantir des Turcs, qui répandoient la terreur jusques-là par leurs courſes; enfin Henri XI acheva les fortifications, aggrandit le foſſé, éleva de nouveaux ouvrages; & la guerre d'Allemagne étant ſurvenue, Montevere fit faire de nouveaux travaux, pour défendre les portes & les courtines. Le château eſt bien moins ancien que la ville, qui ne s'étendoit pas alors jusques-là. * *Schurfleisch*, de Lignicio, Disput. 60.

La PRINCIPAUTÉ DE LIGNITZ, petit pays de Silésie, ſitué entre l'Oder & la principauté de Jauer. Il a eu ſes princes particuliers, dont le dernier mourut en 1675; & alors ce pays avec ceux de *Brieg* & de *Wolau*, qu'il poſſédoit auſſi, furent dévolus à l'empereur, qui en eſt ſouverain & propriétaire. Les principaux lieux de cette principauté ſont:

Lignitz capitale, Goldberg, & Woldſtadt.

LIGNON, riviere de France, dans le haut Forez. Elle a ſa ſource aux confins de l'Auvergne, au-deſſus de Thiers, d'où, coulant au levant par Noirétable, Saint-Didier, Rochefort, l'Hôpital & Bouen, elle ſe rend dans la Loire, proche de Feurs. * *Baudrand*, édit. 1705.

Cette riviere tire ſon plus grand luſtre de ce que d'Urfé a choiſi ſes bords, pour y mettre la ſcène de ſa Paſtorale intitulée l'*Aſtrée*, Roman qui a eu beaucoup de réputation, & qui trouve encore aujourd'hui des lecteurs.

1. LIGNY, *Lineium*, ou même *Ligniacum*, *Liniacum*, ville de France, avec titre de *comté*, dans le Barrois, & mouvante du diocèſe de Toul. Elle eſt ſituée ſur la riviere d'Orney; & après la capitale, elle eſt la ville la plus conſidérable du bailliage de Bar. C'eſt une très-ancienne ſeigneurie, qui appartenoit autrefois en propre aux comtes de Champagne. Mais Thibaut le Grand, mariant ſa fille Agnès avec Renaud II, comte de Mouſſon & de Bar, lui donna en dot la châtellenie ou ſeigneurie de Ligny, que l'on écrivoit autrefois *Linei*, & par-là elle fut unie au Barrois. * *Longuerue*, Descr. de la France, 1. *part.*

Il y a néanmoins long-tems que la ſeigneurie utile n'appartient plus aux comtes, aujourd'hui ducs de Bar, parce que Henri II, petit-fils de Renaud & d'Agnès, mariant ſa fille Marguerite avec Henri, qui fut le premier comte de Luxembourg de la maiſon de Limbourg, lui donna en dot la châtellenie de Ligny. Henri & Marguerite eurent deux fils, qui laiſſerent poſtérité. Henri, qui étoit l'aîné, fut comte de Luxembourg; & c'eſt de lui que ſont deſcendus les comtes & ducs de Luxembourg. Waleran, qui étoit le puîné, fut ſeigneur de Ligny; & de lui ſont deſcendus, en ligne directe maſculine, ceux qui ont porté le nom de *Luxembourg* en France, jusqu'au régne de Louis XIII. Les comtes de Bar s'étoient réſervé la ſeigneurie directe ſur Ligny; ce qui, dans la ſuite, excita des guerres avec les comtes de Champagne, qui vouloient que les ſeigneurs de Ligny fuſſent leurs vaſſaux. S. Louis rendit, dans les années 1267 & 1268, des jugemens qui ne terminerent pas entiérement les différends; mais lorſque Philippe le Bel reçut l'hommage de Henri, comte de Bar, l'an 1301, il comprit dans ſon aveu & dénombrement le fief, la ville & la châtellenie de Ligny; ce que le roi approuva, ſans que ce droit ait été conteſté aux ſucceſſeurs du comte. Cependant Charles V, roi de France, érigea la ſeigneurie de Ligny en comté, par ſes lettres données à Paris, en Septembre 1367, à quoi on ne voit point que les comtes de Bar, ou leurs ſucceſſeurs, ayent formellement conſenti, ni qu'ils s'y ſoient oppoſés, parce que Gui de Luxembourg étoit vaſſal du comte de Bar, à cauſe de Ligny.

Louis de Luxembourg, connétable de France, qui deſcendoit en ligne directe de Gui de Luxembourg, eut, entr'autres enfans, Antoine, dont vinrent les comtes de Brienne & de Ligny. Son petit-fils, nommé auſſi *Antoine*, eut deux fils, Jean & François. Jean, qui étoit l'aîné, fut comte de Brienne & de Ligny, & n'eut qu'un fils Charles, qui mourut ſans enfans, & eut pour ſucceſſeur ſon oncle François, qui fut créé duc de Piney & pair de France. Le duc François fut pere de Henri de Luxembourg, qui n'eut que des filles. L'aînée, Charlotte-Marguerite, laiſſa de ſon ſecond mari, qui étoit de la maiſon de Clermont, une fille qui hérita, & fut femme de François-Henri de Montmorenci, duc de Luxembourg, maréchal de France, dont le fils Charles-François-Frédéric, duc de Luxembourg, gouverneur de Normandie, comte de Ligny, a vendu ce comté à Léopold I, duc de Lorraine, après avoir gagné ſon procès contre les marquis de Béon, qui lui en diſputoient la propriété, en qualité de deſcendans de Louiſe de Luxembourg, ſœur de Charles de Luxembourg, comte de Brienne & de Ligny, laquelle avoit épouſé Bernard de Béon, ſeigneur de Maſſez.

L'égliſe paroiſſiale de cette ville eſt dédiée ſous l'invocation de la ſainte Vierge. Il y a une collégiale, fondée, en 1179, par Agnès, fille de Thibaud, comte de Champagne, femme de Renaud II, comte de Bar, & dame de Ligny de ſon chef; elle eſt ſituée dans le château de Ligny. L'égliſe en eſt dédiée à la ſainte Vierge & à S. Evre. Cette érection a été confirmée par Eudes de Vaudemont, évêque de Toul, & par Innocent III. Il y avoit auparavant une chapelle dédiée à S. Evre. Cette collégiale eſt compoſée de douze chanoines, & de treize prébendes. Le premier chanoine prend la qualité de doyen, & jouit de deux prébendes. Chaque prébende eſt de 1200 livres Barois, année commune. L'on conſerve dans cette égliſe l'image de Notre-Dame des Vertus, dont Urbain IV fit préſent à Charles d'Anjou, roi de Naples, frere de S. Louis. Jeanne I, reine de Naples, l'avoit donnée aux Chartreux de Crappy, qui, en 1435, en firent préſent à Antoine des Salles, gentilhomme Provençal, & ambaſſadeur de René d'Anjou, duc de Lorraine & de Bar, au royaume de Naples; ce ſeigneur la donna enſuite à cette collégiale. Il y a trois chapelles aſſez bien rentées dans l'égliſe paroiſſiale; celles de la Vierge, de S. Martin & de S. Pierre, & ſix fondées dans la collégiale; celles de S. Jacques, de la Magdelaine, de S. Michel, de S. Pierre-le-Vieil, de ſainte Catherine & de dame Eſſeline.

Il y a un collége fondé, l'an 1585, en partie des biens de l'ancien hôpital, & en partie des deniers de Marguerite de Savoye, veuve d'Antoine de Luxembourg, comte de Ligny, qui donna la rente du principal de 14400 francs Barois, à prendre ſur la terre de Tréverez. Cette rente a été ſupprimée par une bulle de Clément VIII, de l'an 1597, & à la place l'on a uni à ce collége une prébende du chapitre de Ligny, & les chapelles de S. Jean de Froide-Entrée & de dame Eſſeline. Le principal du collége eſt chanoine de la collégiale. Cet hôpital, à la place duquel a été fondé le collége, étoit deſſervi par cinq prêtres, que l'on croit avoir été de l'ordre hoſpitalier du S. Eſprit.

Il y a à Ligny deux couvens d'hommes & trois de filles; les couvens d'hommes ſont les Cordeliers établis par George de la Trimouille, & enſuite dotés par Louis de Bourbon, comte de Roucy. Les Capucins ont été établis, en 1484, par Marguerite de Savoye, comteſſe de Ligny. C'eſt le premier couvent de leur ordre, dans la province de Lorraine. Les religieuſes ſont les Annonciades, qui ont été établies dans un vallon déſert, entre deux montagnes, à un quart de lieue de Ligny; les religieuſes de la congrégation de Notre-Dame, & les Urſulines; elles ont été fondées dans le dernier ſiécle.

L'archidiaconé y a été transféré de Bar; il comprend cinq doyennés, qui ſont ceux de *Ligny*, *Belrain*, *Gondrecourt*, *Vaucouleurs* & *Commercy*. Le doyenné a cinq lieues de long, ſur quatre de large; & il eſt arroſé & traverſé, de l'orient à l'occident, par la riviere d'Orney, depuis la

Neuveville, annexe de Treverez, jusqu'à Longueville. Il comprend vingt-deux cures, sept annexes, un chapitre, deux prieurés, un hôpital, un collége & quatre couvens.

2. LIGNY, terre de France, en Champagne, élection de Tonnerre.

LIGONA. Voyez LIGANA.

1. LIGOR, ville d'Asie, autrefois capitale d'un petit royaume de même nom, à présent ville de Siam, sur la côte orientale de la presqu'isle de Malaca, où elle a un port à environ quarante lieues au midi de Piply; elle est fort ancienne, dit l'abbé Gervaise, *Hist. de Siam*, 1. *part. c.* 12, *p.* 61. Les Hollandois y ont une facture, c'est-à-dire un magasin de leur compagnie: les vaisseaux qu'ils envoient pour trafiquer à la grande Barre, ne manquent pas de passer à Ligor tous les ans; mais ils n'osent pas entrer dans le port, parce qu'il est extrêmement difficile, & qu'ils seroient en danger d'y échouer.

2. LIGOR, (LE ROYAUME DE) petit pays, sur la côte orientale de la presqu'isle de Malaca, aux environs de la ville de Ligor. Le roi de Siam en est souverain depuis bien des années. Il y a sur la côte de Ligor, trois grandes isles à dix degrés de latitude septentrionale, savoir *Puli-Cornam*, *Puli-Sangori* & *Puli-Bardia*. Les côtes de ce royaume sont, au midi, une terre basse & plate: plus loin, vers le nord, elles sont fort escarpées & pleines de rochers, &, au jugement de Kæmpfer, *Hist. du Japon*, t. 1, p. 11, assez semblables aux côtes de Suède; il y a plusieurs bas-fonds & rochers dangereux, & de petites isles, partie habitées & partie désertes; ce qui le surprit avec raison, d'autant plus qu'on n'en trouve pas, dit-il, la moindre trace dans nos cartes. Il remarque, à cette occasion, que la plûpart de nos cartes marines sont si défectueuses, qu'il s'étonne qu'il n'en arrive pas plus d'accidens; car on n'y sauroit faire aucun fond. Il nous apprend que les Siamois nomment *Samajorn* le plus grand des rochers & les isles dont on a parlé, & *Pran* ou *Prani* les rochers & les isles qui bordent la côte.

LIGOURE, petit pays de France, en haut Limosin, entre Peyre, Bussiere & Massiere. Il a environ trois ou quatre lieues d'étendue. Le lieu le plus remarquable de cette petite contrée est S. Jean de Ligoure, avec quelques paroisses ou hameaux. **Corn.* Dict. *Davity*, Limosin.

LIGOURNE. Voyez LIVOURNE.

LIGRON, bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Fléche.

LIGUA, montagne de l'Amérique méridionale, au Chili, entre les Andes, près de *S. Juan de la Frontera*, vers le couchant. C'est un volcan qui vomit des flammes.

LIGUE; nom commun aux trois parties qui composent le pays des Grisons. Voyez GRISONS.

LIGUE-GRISE, ou LIGUE-HAUTE, en allemand *Graw-bundt*. C'est la plus considérable des trois Ligues, qui composent le pays des Grisons. Elle a communiqué son nom à tout le pays. Le nom latin est *Fœdus superius* ou *Fœdus canum*.

Cette ligue occupe à-peu-près toute la longueur du pays des Grisons, dans sa partie occidentale; ainsi elle a au nord, à l'occident & au midi les mêmes bornes que le pays entier; à l'orient, elle est séparée du comté de Chiavenne par de hautes montagnes, & de la Ligue de Caddée, en bonne partie, par le haut Rhin. C'est dans ce pays que se trouvent les trois sources du Rhin. **Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 9.

La ligue Grise est partagée en huit grandes communautés, qui contiennent vingt-deux jurisdictions. Voici l'ordre qu'elles observent pour la séance dans leurs diétes.

I. Communauté, de *Disentis*: DISENTIS, *Tavesch*, *Brigel*, *Tron*.

II. Communauté, de *Waltensbourg*: WALTENSBOURG, *Oberfan*, *Lax*.

III. Communauté, de *Lugnitz*: LUGNITZ, *Vals*.

IV. Communauté, de *Ilantz*: ILANTZ, *Valendas*, *Schlowis*.

V. Communauté, de *Flims*: FLIMS, *Rhatzuns*, *Hohen*, *Trins*, *Damintz*.

VI. Communauté, de *Thusis*: THUSIS, *Cepina*, *Stussau*, *Hintzenberg*.

VII. Communauté, de *Schams*: SCHAMS, *le Rhinwald*.

VIII. Communauté, de *Masoxer-thal*: MASOXER-THAL, *Glankerthal*.

Les quatre premieres communautés sont situées au-dessus d'une forêt, qui sépare Lax de Flims. On les appelle *Oberwoldner*, gens d'au-dessus du bois.

Les habitans de la Ligue Grise ont trois sortes de langues. Les uns parlent allemand, les autres parlent italien, & les autres parlent un certain jargon qu'ils appellent *roman*. Il est mêlé d'italien ou de latin, & de la langue des anciens Lépontiens. Près des sources du haut Rhin, & dans la vallée de Domlesch, on parle allemand; dans la vallée de Schams, qui est entre deux, on a ce langage dont il vient d'être parlé; dans la vallée de Masox, on parle mauvais italien; dans le Rhinwald, & dans les jurisdictions de Tavetsch, d'Oberfax, de Stussau, de Tenna, de Vals & de Cépina, on parle Grison. **Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 36.

LIGUE DE LA CADDÉE, ou MAISON-DE-DIEU. Voyez CADDÉE.

LIGUE-HAUTE. Voyez LIGUE-GRISE.

LIGUE DES DIX JURISDICTIONS, ou DES DIX DROITURES. C'est la troisiéme Ligue des Grisons. Elle tire son nom des dix jurisdictions qui la forment. Sa situation est dans la partie septentrionale du pays; ainsi elle fait face, du côté de l'orient & du côté du nord, au comté de Tyrol; & à l'occident, en partie, au comté de Sargans, dont elle est séparée par le Rhin. De tous les autres côtés, elle est environnée de la Ligue de la Caddée. **Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 71.

Elle a reçu le nom de *dix jurisdictions*, quoiqu'elle n'ait que sept communautés générales, parce que les trois dernieres communautés se subdivisent chacune en deux jurisdictions, ce qui fait le nombre de dix. Ces communautés sont:

I. Communauté de DAVOS.

II. Communauté de ZUM KLŒSTERLEIN.

III. Communauté de CASTEL.

IV. Communauté de SCHIERS.

V. Communauté de *Meyenfeld*: MEYENFELD, *Malans*.

VI. Communauté d'Alveneu ou *Belfort*: ALVENEA ou BELFORT, *Churwalden*.

VII. Communauté de SCHANFICK: *Saint-Pierre*, ou *Saint-Peter-Langwies*.

Tous les habitans de la Ligue des dix jurisdictions parlent allemand, à la réserve d'un village ou de deux de la communauté d'Alveneu, qui parlent Grison.

LIGUEIL, ville de France, en Touraine, avec titre de *baronnie*. On trouve dans une plaine voisine une

infinité de coquillages qui, lorsqu'ils sont réduits en poudre, servent particuliérement à fumer les terres, & à les rendre très-abondantes. Il y a une chapelle du titre de *Notre-Dame des Anges*, laquelle est fort fréquentée des gens du pays.

LIGUEUX, *Ligurium*, abbaye de France, en Périgord, près de Périgueux; ce sont des filles de l'ordre de S. Benoît. Il paroît qu'elle fut d'abord fondée pour l'un & pour l'autre sexe, vers l'an 1100; & on rapporte l'occasion de son établissement au solitaire Geraud de Sala. Comme parmi le grand nombre de personnes que la réputation de sa sainteté attiroit dans sa solitude, il se trouvoit beaucoup de freres & de sœurs, parens & parentes; sa piété & celle de ses freres, qui étoient des seigneurs très-puissans dans le pays, leur fit pourvoir aux besoins de tous ces fideles, dont quelques-uns, voulant se détacher entiérement du monde, donnerent aussi tous leurs biens pour la fondation de cette maison. La bulle du pape Clément III, de l'an 1188, fait mention des privileges de ce monastere.

LIGUGEY, *Locociacum*, *Locogeiacum*, *Licudiacum*, puis *Ligugiacum*, premier monastere des Gaules, dont l'histoire nous donne la connoissance. Il fut bâti par S. Martin, dans le Poitou, à deux ou trois lieues de Poitiers, sous l'autorité de l'évêque S. Hilaire, long-tems avant son épiscopat. Mais il fut ruiné avec le tems, & réduit enfin en prieuré, qui appartenoit autrefois aux Jésuites. **Baillet*, Topogr. des Saints, *p.* 617.

LIGUIDONIS PORTUS, port de l'île de Sardaigne. Antonin, *Itiner.* le met sur la route de Tibules à Cagliari, en passant par Olbia, & les distances, qu'il calcule, font voir que ce port doit être vers le milieu de la côte orientale de l'île. Le P. Briet, *Parall. part.* 2. *l.* 5, *c.* 12, donne pour nom moderne *Lagoliasto*, autrement *Lago* d'*Ogliastro*. Au couchant de ce golfe sont des montagnes au milieu de l'île, entre lesquelles se trouvoit la ville ou le bourg de *Luguido*, ou *Luquido*, dont les habitans sont nommés par Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3. *Lucui Donesii* Λεκκοι Δωνησιοι. Mais il ne met point leur ville, & n'en fait aucune mention, pas même du port. Le P. Briet met l'un & l'autre, savoir le port sur la côte, & la ville entre les villes Méditerranées. De l'île marque aussi l'un & l'autre dans la Carte d'Italie.

LIGULA, nom que donnent les auteurs Latins à *Evola*, riviere d'Italie, qui coule dans la Campagne de Rome. **Corn.* Dictionnaire.

1. LIGURES, anciens peuples d'Italie, & même des Gaules, de l'Espagne, & de la Colchide. Mais les plus considérables de tous, & les mieux connus, ce sont les Liguriens propres qui habitoient le pays qu'occupe présentement la république de Gênes; la principauté de Monaco, la partie du Piémont qui s'étend le long de la côte jusqu'au Var; en un mot, le pays qui s'appelloit proprement la *Ligurie*, dont nous parlons dans l'article qui suit. Outre cela, il y avoit des Liguriens dans la Pouille. Pline, *l.* 3, *c.* 11, met, entre les peuples de la Pouille, des Liguriens qui faisoient deux corps distingués, dont l'un s'appelloit *Ligures Corneliani*; & l'autre *Ligures Bebiani*. *Ligures qui cognominantur Corneliani & qui Bebiani.* Ces Liguriens étoient deux colonies qui étoient distinguées par les noms des magistrats, sous l'autorité desquels elles avoient été conduites. Frontin, dans son Livre des Colonies, dit: *Ager Liguris Vejanus & Cornelianus Muro ductus*, &c.

2. LIGURES, ancien peuple de la Gaule, dont ils occupoient toute la côte, jusqu'à l'Espagne, où même ils avoient étendu leurs progrès. Les Grecs les nommoient *Ligues* Λιγυες, que quelques interprètes Latins rendent par *Ligyes*. Strabon, *l.* 4, dit: les Salyens habitent les Alpes le long de la côte, & une partie du rivage jusqu'à Marseille, & un peu au-delà, & sont mêlés avec les Grecs. Les anciens Grecs les ont nommés *Ligyes*, & ils ont donné le nom de *Ligustique* au pays qu'occupent les Marseillois. Pline, *l.* 3, *c.* 5, dit de même: les Sailuviens, les Déciates & les Oxibiens sont les plus fameux des Liguriens, au-delà des Alpes. Denis d'Halycarnasse & Thucydide nous apprennent qu'ils pénétrerent en Espagne, & chasserent les Sicaniens qui habitoient alors au bord de la Ségre, riviere nommée, en ce tems-là, *Sicanus*. Le premier dit, *l.* 1, en parlant de la Sicile: elle étoit alors habitée par les Sicaniens, nation d'Ibérie, qui, étant chassée par les Liguriens, étoit venue s'y établir, & avoit appellé de son nom *Sicanie*, l'île que l'on appelloit auparavant *Trinacrie*, à cause de sa figure triangulaire. Le second, *l.* 6, dit: la vérité découvre que ce sont des Ibériens que les Liguriens avoient chassés d'auprès le fleuve Sicanus, qui est en Ibérie, & qu'ils ont donné le nom de *Sicanie*, à l'île que l'on appelloit auparavant *Trinacrie*. Silius Italicus confirme en trois vers cette migration. On voit bien que ces Liguriens s'étoient rendus là par mer; il n'y a pas d'apparence qu'ils eussent voulu quitter les Alpes pour les Pyrénées, comme le remarque le docte Marca, *Hispan.* l. 2, *c.* 26. Ils perdirent ces conquêtes avec le tems; & Festus Avienus, dans sa Description des côtes de la Méditerranée, fait entendre que les Liguriens chassés par les Celtes, & découragés depuis long-tems par la perte des batailles qu'ils avoient livrées, se refugierent dans les montagnes, laissant la campagne dépeuplée, & vécurent cachés entre les rochers & les buissons, n'osant se montrer ni approcher du rivage; qu'ensuite ils reprirent courage peu-à-peu, & revinrent au bord de la mer.

Cespitem Ligurum subit
Cassum incolarum. Namque Celtarum manu,
Crebrisque ducum præliis vacuata sunt.
Liguresque pulsi, ut sæpè fors aliquos agit,
Venere in ista quæ per horrentes tenent
Plerumque domos: crebri his scrupus locis,
Rigidæque rupes, atque montium minæ
Cælo inserunt. Et fugax & hæc quidem,
Diu inter arcta cautium duxit diem,
Secreta ab undis; nam sali metuens erat,
Priscum ob periculum: post quies & otium,
Securitate roborante audaciam,
Perfusit altis devehi cubilibus,
Atque in marinos jam locos descendere.

Voyez LIGURIE, LIGUSTICA, LIGUSTICUM & LIGYES.

LIGURIE, (la) ancienne province de la Gaule Cispadane, sur la mer de Ligurie. On a compris quelquefois dans cette province divers peuples des Alpes, qui tiroient, pour la plûpart, leur origine des Liguriens. Il y en a qui ont étendu ses bornes jusqu'au Rhône, & même jusqu'aux Pyrénées. Mais pour ce qui est de la Ligurie, prise dans un sens propre, elle doit être bornée par les rivieres Varus & Macra. Elle s'étendoit assez le long de la côte; mais elle avançoit peu dans les terres, ne s'étendant point sur les Alpes. Ce sont les bornes que lui donne Pline, qui a décrit cette côte avec exactitude. **Cellarius*, Geogr. ant. *l.* 1, *c.* 9. *Briet.* Ital. ant. *part.* 2, *lib.* 5.

Cependant il est certain que Lucques & Pise sont placées dans la Ligurie, par la plûpart des anciens géographes, & que les *Ligures-Apuani* s'étendoient jusqu'à l'Arnus, qui séparoit la Ligurie de la Toscane. Ce fut Auguste qui resserra ces bornes. Il voulut que la riviere Macra, aujourd'hui *Magra*, bornât la Ligurie; ce qui fixa les géographes. Silius Italicus, dans ses vers, étend ce pays jusqu'au lac de Pérouse; & d'autres l'avancent quelquefois jusques sur l'Appennin, comme on le voit par la Notice de l'Empire.

Les habitans de la Ligurie tiroient leur origine des Celtes, comme l'a prouvé Cluvier, *Italiæ ant.* l. 1, p. 51. Les Grecs les appelloient Λιγυες & Λιγυες, & quelquefois *Ligustini*. Les Romains les ont appellées *Ligures*. Eustathe & Etienne ont avancé qu'ils tiroient leur nom du fleuve *Ligur*. C'est une pure imagination; la riviere de Loire, qu'ils entendent par *Ligur*, n'a rien de commun avec la Ligurie. Le même Eustathe voudroit encore faire dériver *Ligures* d'un certain Ligure, que Tzetzès dit frere d'Albion, qui s'opposa à Hercule, lorsque ce héros alla chercher les bœufs de Geryon: autre imagination, qui n'a pas plus de fondement que la premiere. Paul Diacre, *Longob.* l. 2, *c.* 16, croit que le mot *Ligures* a été formé de *legere legumina*; il se fonde sur ce que cette province est fertile en légumes.

Voici les villes que Ptolomée place dans la Ligurie.

Villes maritimes.
- *Albiniminium*,
- *Albigannum*,
- *Genua*,
- *Entelle fluvii oſtia*,
- *Tigullia*,
- *Veneris portus*,
- *Ericis portus*,
- *Ericis ſinus intima*,
- *Macrallæ fluvi oſtia*,
- *Divertigium Boactii fluvii*.

Villes dans les terres.
- *Sabata*,
- *Polentia*,
- *Aſta-Colo*,
- *Alba-Pompeia*,
- *Libarnum*.

Selon le P. Briet, *Antiq. Ital. part.* 2, *l.* 5, la Ligurie comprenoit le marquiſat de Saluces, partie du Piémont, la plus grande partie du Montferrat, toute la côte de Gênes, la ſeigneurie de Mourgues, partie du comté de Nice, & la partie du duché de Milan, qui eſt au-deçà du Pô. Le même géographe dit que les Liguriens étoient diviſés en Liguriens chevelus, (*Liguriі capillati*,) & en Liguriens montagnards, (*Liguriі montani*.) Il ajoûte que les Liguriens chevelus habitoient les côtes de la mer, & que les Liguriens montagnards habitoient l'Apennin & les Alpes. Voici de quelle maniere il diviſe leur pays.

Liguriens chevelus.

VEDI ANTII.
- *Nicæa Maſſilienſium*, aujourd'hui Nice en Provence.
- *Herculis Moœnici Portus*, Monaco, autrement Mourgues.
- *Tropæa Auguſti*, Torbia.
- *Cemenelio* ou *Cemenæum*, On n'en voit plus que les ruines.
- *Varus Fluv.* *Il Varo*, en françois le Var.

INTEMELII.
- *Album Intemelium*, ou *Albintemelium*, Vintemille,
- *Rutuba Fluv.* la Rotta.

INGAUNI.
- *Album Ingaunum*, Albenga,
- *Galinaria inſula.* Iſola d'Albenga.

VERI LIGURII.
- *Vada Sabbatia*, Vadi, Vaï ou Vé,
- *Savona*, Savone,
- *Genua*, Gênes,
- *Portus Delphini*, Porto-Fino,
- *Boactes Fluv.* Brignolo, riviere.

Liguriens montagnards.

VAGIANNI.
- *Auguſta Vagiennorum*, Aujourd'hui Carmagnole,
- *Pollentia*, Polenzzo,
- *Padiſontes.* Les ſources du Pô.

STATIELI ou STATELATES.
- *Aquæ Statielæ* ou *Aquæ Statielorum*, Acqui,
- *Alba-Pompeia*, Alba,
- *Aſta ad Tanari urbis-que fluminum confluentes.* Aſti.
- *Tamarus Fluv.*
- *Urbs Fluvius.* Orba, riviere.

VELIATES, *ſurnommés* VECHELII.
- *Velia*, Ville ſituée ou ſur le *Verſa*, ou ſur le *Tidone*,
- *Dertona* ou *Darthona*, Tortona,
- *Claſtidium*, Chiaſteggio,
- *Bondincomagus*, *Caſal. S. Vas:*
- *Libarnum*, On voit ſes ruines auprès d'*Arqua*,
- *Iria*, Voghiera,
- *Comiliomagus* ou *Comeliomagus*, peut-être *Camillomagus.* Brone à ce qu'on croit.

De tout tems, les Liguriens paſſerent pour des hommes vigoureux & adonnés au travail; ce qui venoit de ce qu'ils habitoient un pays, dont la terre eſt maigre & ſtérile. Les femmes ſur-tout étoient laborieuſes. Strabon fait entendre qu'ils vivoient de lait & de fromage; & qu'ils uſoient d'une boiſſon faite avec de l'orge. Tite-Live & Virgile diſent que les Liguriens ſupportoient conſtamment la fatigue & le travail: *Durum in armis genus*, dit le premier: *Aſſuetumque malo Ligurem*, dit le ſecond. Virgile les dépeint auſſi comme des gens faux, & qui cherchent à tromper. Claudien inſinue la même choſe; & Servius, 2. *Originum*, les traite de menteurs, & de gens ſans étude ni lettres; tant il eſt vrai, que la mauvaiſe réputation, qu'ont les Génois, eſt presqu'auſſi ancienne que la nation même.

LIGURNUS-PORTUS, ou ſimplement LIGURNUM, lieu ſur la côte d'Italie; il en eſt fait mention dans l'Itinéraire maritime d'Antonin, & dans le Livre de Caton, ſi tant eſt, dit Ortélius, qui le cite, que cet ouvrage ſoit vraiment de lui. On croit que c'eſt *Livourne*, & ce nom favoriſe ceux qui nomment cette ville *Ligourne*. On trouve dans l'exemplaire de Ptolomée, ſur-tout dans celui que l'interprète Latin a ſuivi, *Liburnus portus*, d'où le mot de *Livourne* eſt formé; mais ce port eſt déplacé dans ces exemplaires, & on le met entre l'Arne & Luna.

LIGURON. Voyez LIGUS.

LIGURUM MONTES, les montagnes des Liguriens. Léandre les décrit dans la Toscane, & dit que ce ſont aujourd'hui les montagnes de Carrara, & de la Lunégiane.

LIGUS. Euſtathe, *in Dionyſ. Perieg.* nomme ainſi un fleuve, dont il prétend que les Ligurniens prenoient leur nom. Etienne le Géographe l'appelle *Ligurum* ou *Liguron* Λιγύρου

LIGUSTICA-SAXA, roche dont parle Juvenal, *Satyr.* 3, *v.* 254. Son vieux commentateur n'y penſoit pas quand il a pris ces roches pour une iſle; & je m'étonne qu'Ortélius ait laiſſé paſſer cette bévue ſans la relever; car c'eſt lui qui la rapporte. Il y a dans ce poëte:

Modo longa coruscat
Sarraco veniente abies, atque altera Pinum,
Plauſtra vehunt, nutant altè populoque minantur.
Nam ſi procubuit, qui ſaxa Liguſtica portat
Axis, & everſum fudit ſuper agmina montem,
Quid ſupereſt de corporibus? Quis membra, quis oſſa,
Invenit? &c.

Il parle des embarras & des dangers des rues de Rome. A cette occaſion il fait un détail de ces poutres, de ces ſapins traînés ſur des machines, & qui menacent d'eſtropier tous ceux qui paſſent. Si, dit-il, un aiſſieu venoit à manquer, ſi une de ces charrettes, qui ſont chargées de pierres de taille, coupées dans les montagnes de la Ligurie, venoit à verſer, & qu'elle fît tomber une ſi terrible maſſe ſur la foule, que de gens ſeroient écraſés de maniere que l'on retrouveroit à peine quelque partie de leurs corps! Des iſles portées ſur des charrettes, cela eſt nouveau.

LIGUSTICA-ORA; dans la langue latine, ce mot ſignifie proprement la côte de Gênes, quand il eſt question du moderne; mais dans l'antiquité elle eſt beaucoup plus étendue, & s'étend quelquefois depuis l'Arne en Toscane, juſqu'aux Pyrénées, comme nous l'avons remarqué dans les articles précédens.

LIGUSTICA-URBS, ou REGIO, *ville ou pays appartenant aux Liguriens.* Euſtathe dans ſa paraphraſe ſur Denys le Périégete, p. 16, *edit. Oxonienſis*, dit: il faut ſavoir qu'il y avoit dans la Colchide quelques Liguriens, Λίγυες, qui étoit une colonie de ceux d'Europe. Licophron le déclare lorſqu'il dit qu'entre les Colches étoit Kutæa, ville des Liguriens, Κυτταιαν Λιγυστικην πόλιν.

LIGUSTICUM-MARE; on appelloit ainſi le *golfe de Lyon*, dans ſa partie orientale depuis l'Arne, riviere de Toscane, juſqu'à Marſeille. Niger lui donne beaucoup plus d'étendue, & appelle *mer Liguſtique* depuis le détroit de Gibraltar, juſqu'à la Sicile. Luitprand de Pavie tombe dans un excès oppoſé; il dit que Gênes, (*urbem Januenſem*,) eſt ſur la mer d'Afrique. (*ad Africanum mare.*) On pourroit l'excuſer ſur l'autorité d'Iſace, qui

dit que la mer de Libye & la mer de Ligurie ne ſont qu'une même choſe ; cela eſt vrai dans le fond, mais quant aux noms cela eſt faux. C'eſt comme qui diroit que la mer de France & la mer du Sud ſont la même choſe ; c'eſt bien la même mer qui s'étend par-tout là ; mais qui transporteroit un évenement comme un combat, un naufrage, &c. d'une mer à l'autre, diroit une impertinence très-groſſe.

LIGUSTICUS-LACUS. Avienus, dans ſa deſcription des côtes de la Méditerranée, parlant de la riviere Tarteſſus, dit qu'elle ſort *ex Liguſtico Lacu* ; d'autres liſent *Liguſtino*, d'autres *Libuſtico*. Saumaiſe à qui ces noms déplaiſoient, vouloit y trouver, *qui exilit vaſto lacu*.

LIGYES, ou LIGUES, Λίγυες, nom grec des Liguriens ; de-là vient qu'on trouve des Ligyes, par-tout où les anciens avoient mis des Liguriens en Eſpagne, comme on l'a vu dans un paſſage de Thucydide, en Colchide, ſelon Euſtathe ; & dans les côtes de France & d'Italie, & même en Afrique ; Hérodote, *l.* 7, en met auſſi dans l'Aſie : Zonare en place auprès du Caucaſe. Il paroît par les anciennes hiſtoires, que c'étoit un peuple fort répandu.

LIGYRGUM, montagne du Péloponnèſe, dans l'Arcadie, ſelon Polybe, *l.* 4. Strabon, *l.* 8, la nomme LYGURGIUS MONS.

LIGYRII, peuple ancien dans la Thrace. Il y avoit chez eux un lieu tenu pour ſaint, & conſacré à Bachus, qui y rendoit des oracles, ſelon Macrobe, *Saturnal*, l. 1, c. 18.

LIGYSTICA, LIGYSTICUM, LIGYSTICUS. } Voyez { LIGUSTICA. LIGUSTICUM. LIGUSTICUS.

LIKIANG, ville militaire de la Chine, dans la province d'Iunnan, & la ſixiéme en rang. Elle eſt plus occidentale que Pékin, de 16 d. 58′, par les 26 d. 54′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

1. LILÆA, Λίλαια, ville de Gréce, dans la Phocide, ſelon Etienne le Géographe. Strabon, *l.* 1 & 9, la met plus particuliérement auprès des ſources du Céphiſe.

2. LILÆA, ville d'Aſie, dans la Doride, ſelon Ptolomée.

3. LILÆA, ville du Péloponnèſe, dans l'Arcadie. Mais il écrit le nom de cette derniere par la diphtongue *ει*, dans la premiere ſyllabe Λείλαια.

LILÆUS MONS, montagne des Indes, contiguë au fleuve Indus, ſelon Plutarque, *de Flumin.*

LILANTUM. Ælien nomme ainſi un canton des Chalcidiens, dans l'Eubée, λιλάντιον. Strabon écrit ce nom par un *η*, dans la premiere ſyllabe λιλάντιον ; Callimaque de même, & ſon ſcholiaſte remarque que c'eſt une campagne de l'Eubée. Pline nomme LELANTUS une riviere qui arroſoit, ſans doute, cette campagne. Voyez LELANTA. * Hiſt. var. *l.* 6. *Ortel.* Theſ.

LILERS, petite ville de France, en Artois. Voyez LILLERS.

LILIENFELD, *campus liliorum*, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans la baſſe Autriche.

LILING, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Changxa, huitiéme métropole de la province. Elle eſt de 4 d. 40′ plus occidentale que Pékin, ſous les 28 d. 35′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LILINTGOW, ville de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Lothiane, & dans ſa partie occidentale. Il y a un château royal, & donne le titre de *comte* à la maiſon de Levington.

1. LILIUM, nom latin de l'abbaye du LYS, en France, dans le Hurepoix, à une petite demi-lieue de Mélun.

2. LILIUM, place marchande de l'Aſie mineure, dans la Bithynie, ſelon Arrien dans ſon Périple du Pont-Euxin.

1. LILLE, *Illa* ou *Ella*, ſelon Baudrand, riviere de France, en Guienne. Elle a ſource dans le Limoſin, d'où, paſſant par le Périgord, elle y arroſe les villes de Périgueux & de Muſſidan, puis reçoit la Dronne, au-deſſous de Coutras, & vont ſe rendre enſemble dans la Dordogne, entre Libourne au levant, & Fronſac au couchant.

2. LILLE, ville de France, capitale de la Flandre Gallicane & de toutes les conquêtes de Louis XIV, dans les Pyas-bas. Cette ville a commencé par un château qu'un des comtes de Flandre fit bâtir avant l'année 1054. Baudouin, comte de Flandres, fut ſurnommé *Baudouin de Lille*, parce qu'il y demeuroit ordinairement : il l'environna de foſſés, & la fortifia d'une muraille ; Rigord, *ad an.* 1215, dans les Geſtes du roi Philippe Auguſte, fait mention de cette ville : *movit rex*, dit-il, *de Tornaco ut iret ad caſtrum, quod* INSULA *nuncupatur.* Guillaume le Breton l'appelle auſſi *Inſula* dans les vers ſuivans :

Inſula villa placens ; gens callida lucra ſequendo :
Inſula quæ nitidis ſe mercatoribus ornat,
Regna coloratis illuminat extera pannis.

INSLUA eſt le nom latin qu'on lui donne le plus communément. Quelques-uns diſent *Inſulæ* au pluriel. Les François diſent l'*Iſle* ou *Lille*, & les Allemands diſent *Ryſſel*. Elle a été appellée *Inſula*, à cauſe de ſa ſituation ; car elle eſt bâtie entre deux rivieres qui l'environnent presqu'entiérement. Ces rivieres ſont la Lys & la Deule. Des lettres de Baudouin, comte de Flandres, données à Lille, en 1066, appellent cette ville *Iſla*, & ſon territoire *Iſlenſe territorium*. Aujourd'hui ſes habitans ſont appellés *Inſulenſes* en latin, & *Lillois* en françois. On nomme les terres de ſa dépendance *Caſtellania Inſulenſis*, la CHATELLENIE DE LILLE. Il y en a pourtant qui, au lieu de dire *Inſula*, diſent *Lila* & *Lilenſes* pour *Inſulenſes*. Ces mots ſe ſont formés par corruption. Cependant la Chronique de l'abbaye d'Anchin ſe ſert du mot *Lilenſis*.

La ville de Lille & ſa châtellenie ont fait partie du comté de Flandres, depuis l'inſtitution de ce comté, juſqu'au commencement du quatorziéme ſiécle, & juſqu'au régne de Philippe le Bel, qui, ayant fait priſonnier Guy de Dampierre, comte de Flandres, & Robert de Béthune, ſon fils, les contraignit à lui engager les villes de Lille & de Douay, l'an 1305. Depuis, le même comte Robert céda au roi Philippe la propriété de ces villes, l'an 1312 ; & ce comte les céda de nouveau à Louis Hutin, l'an 1315. * *Longueruë*, Deſcr. de la France, *part.* 2, *p.* 80.

Les choſes demeurerent en cet état, juſqu'à l'an 1369, que Charles V, faiſant le mariage de ſon frere Philippe, duc de Bourgogne, avec Marguerite, héritiere de Flandre, lui transporta la ville de Lille & quelques autres places, à la charge de la réverſion à la couronne, en cas de défaut d'héritiers mâles, ſortis de ſa femme Marguerite. C'eſt cette réſerve qui fut cauſe que ces villes ne furent point réunies au comté de Flandre, & qu'elles firent toujours une province ſéparée.

Charles, duc de Bourgogne, étant mort, & n'ayant laiſſé qu'une fille, Louis XI, roi de France, ſoutint que ces villes lui appartenoient en vertu du traité de Gand, de l'an 1369 ; mais Marie de Bourgogne demeura toujours en poſſeſſion de ces villes, de même que ſon fils Philippe, auſſi-bien que Charles-Quint, ſon petit-fils.

Les rois de France, Louis XI, Charles VIII, & Louis XII, ſe réſerverent toujours leurs droits ſur ces villes ; mais François I fut contraint, au traité de Madrid, de renoncer à ſes droits & prétentions ſur Lille, &c ; ce qui fut confirmé par des traités faits entre les mêmes princes, & enſuite entre Henri II, roi de France, & Philippe II, roi d'Eſpagne. Ainſi les ſucceſſeurs de Philippe II ont joui de ces villes juſqu'à l'an 1667, qu'elles furent priſes par Louis XIV. Elles lui furent cédées, l'année ſuivante, par le traité d'Aix-la-Chapelle ; & elles lui ont été confirmées par la paix d'Utrecht, en 1713, les états généraux des Provinces-Unies lui ayant remis la ville & la citadelle de Lille, qu'ils avoient priſes en 1708, avec l'aſſiſtance de leurs alliés.

La grande place eſt remarquable par la beauté des bâtimens, dont elle eſt environnée. Celui où eſt le corps de garde paroît ancien : le bâtiment de l'hôtel de ville eſt partagé en quatre petits pavillons qui s'élevent, en maniere de clochers, au-deſſus de trois corps de logis qui les accompagnent. La petite horloge de ville, faite en façon de beffroi, eſt à la principale face de cet édifice. Ceux qui veulent aller voir de-là la grande maiſon

& le collége, paſſent par-deſſous. Ce collége eſt dans la rue Notre-Dame, proche une des portes de la ville. La rue des malades eſt une des plus belles de Lille. Elle commence à la porte de la maladerie par où l'on va à Tournai, & finit à la grande place diviſée en deux parties par la bourſe. L'une conſerve ſon nom de *grande place*; & l'autre a celui de *petit marché*. La bourſe eſt un bâtiment carré & environné de galeries, où s'aſſemblent les marchands pour parler de leur négoce. **Corn. Dict.*

La rue de S. Pierre eſt auſſi fort belle. Elle commence à la porte de la ville, & on y trouve une égliſe de même nom. Cette égliſe a un chapitre très-illuſtre, fondé, en 1055, par Baudouin V, ſurnommé *Baudouin de Lille*, comte de Flandres, & par Adele de France, fille du roi Robert. Il y établit un prévôt & quatre chanoines, dix prêtres, dix diacres, dix ſous-diacres & dix acolytes. Les évêques de Tournai ſont du nombre des chanoines-prêtres, auſſi-bien que ceux de Bruges, à cauſe de la prevôté de S. Donat, incorporée en partie pour leur rétribution. Les évêques de Térouane avoient auſſi une de ces chanoinies; mais après la ruine de leur ville, en 1555, cette chanoinie fut partagée avec ſes autres revenus, entre l'évêque de Boulogne & celui d'Ypres, qui ont chacun une demi-prébende de Lille. Le chœur de cette égliſe eſt fort beau. On voit au milieu le tombeau de ſon fondateur qui y eſt repréſenté. Le tombeau de Louis, comte de Flandre, duc de Brabant, & comte d'Artois, eſt dans la chapelle de Notre-Dame-la-Treille. Il eſt remarquable par pluſieurs petites figures d'airain, qui repréſentent toutes les perſonnes de cette famille, avec des colomnes qui ſoutiennent le deſſus de ce tombeau, où paroît ce prince comme dans un lit de parade, entre ſes deux femmes. Alix de France, comteſſe de Flandres, fit préſent à l'égliſe de S. Pierre d'une couronne d'argent de vermeil, d'une grandeur extraordinaire. Elle eſt ſuſpendue à l'entrée du chœur; & tout-à-l'entour, il y a des fleurs-de-lys.

Ce que l'on remarque de particulier dans l'égliſe de Sainte-Catherine, c'eſt un tabernacle où ſont pluſieurs petite figures de ſaints, diſtinguées par des pyramides de bas-reliefs, & autres mignatures de menuiſerie, fort délicatement travaillées. Il eſt du côté de l'évangile du maître-autel. Le baptiſtere, qui eſt tout d'airain, mérite auſſi l'attention des curieux, pour la quantité de figures, entre leſquelles eſt celle de S. Jean baptiſant Notre Seigneur.

Il y a de très-belles peintures dans le couvent des Minimes. Elles repréſentent admirablement l'hermitage de S. François de Paule, qui eſt en Calabre.

On ſort par l'ancienne porte de la Barre, ſi on veut aller à la citadelle; & l'on peut ſe rendre auſſi à la belle rue Esquermoiſe, qui, un peu avant que de finir à la grande place, paſſe devant l'égliſe de S. Etienne. Le clocher de cette égliſe ſert de tour d'horloge à la ville. Les chapelles ſont environnées de baluſtrades d'airain. Il n'y en a point de plus fréquentée que celle de l'Ange Gardien, dont les peintures ſont fort eſtimées.

L'égliſe de S. Maurice, près du marché au poiſſon, eſt fort conſidérable, pour la grandeur de ſon bâtiment, & la magnificence de ſon maître-autel ſoutenu de pluſieurs colomnes diſtinguées de quelques figures. La chaire du predicateur eſt de marbre de différentes couleurs. Elle eſt ornée des figures des quatre évangeliſtes, avec de petites colomnes & d'autres miniatures. On voit dans la grande chapelle de S. Druon les plus belles peintures de toute la ville. Cette collégiale eſt la plus riche égliſe après celle de S. Pierre.

L'égliſe de S. Sauveur ſe trouve à côté de la grande rue, qui commence au marché aux herbes dans une largeur admirable, & va finir à la porte de S. Maurice. Cette égliſe eſt une très-grande paroiſſe, où il y a un beau baptiſtere.

On compte dans Lille environ cinquante égliſes, dont il y en a dix paroiſſiales. Il y a auſſi pluſieurs beaux couvens. L'Hôpital-Comteſſe eſt magnifique, & les malades y ſont ſervis en vaiſſelle d'argent. L'on entre dans Lille par ſept portes, ſans compter une porte d'eau: elles ſont magnifiques, ornées de ſculptures. L'enceinte eſt fort irréguliere, & a été réparée par le maréchal de Vauban, qui y a ajoûté pluſieurs baſtions & autres ouvrages. L'augmentation de la ville eſt couverte d'une nouvelle enceinte ajoûtée à la vieille. Elle eſt compoſée de quatre grands baſtions. Sur le premier front, du côté de la citadelle, lequel contient la porte S. André qui eſt couverte d'une demie-lune avec ſon réduit, eſt un grand baſtion avec ſa courtine. Le baſtion ſuivant a deux cavaliers revêtus, l'un ſur l'autre. Le baſtion eſt couvert d'un grand ouvrage à corne, dont le front eſt couvert d'une demi-lune. La courtine ſuivante a un tenaillon de terre, & eſt couverte d'une demi-lune. Le baſtion qui ſuit, a dans ſon centre un grand corps de cazernes. La courtine comprend la porte d'eau, & eſt coupée par deux grands bataredaux pour ſoutenir le paſſage de ſortie de la Deule. Cette porte eſt couverte d'un grand ouvrage appellé *lunette*, compoſé d'une demi-lune à flancs, & de deux demi-contre-gardes, qui couvrent chacune de ſes faces, le tout ſéparé en particulier par un petit foſſé, & enfermé d'un autre. On trouve enſuite encore un baſtion qui enferme un magaſin à munition, & un moulin. La courtine eſt couverte d'un tenaillon à flanc irrégulier. Dans ſon foſſé eſt une demi-lune, & voilà en quoi conſiſte la nouvelle enceinte. Quant à la vieille, on trouve d'abord un baſtion irrégulier, n'étant compoſé que de deux flancs & d'une face. Dans la courtine eſt la porte de la Madelaine, qui eſt couverte d'un ouvrage à corne, retranché par une demi-lune double, & par deux demi-lunes. Le front de cet ouvrage eſt couvert par une petite demi-lune revêtue. On trouve enſuite un petit baſtion ancien où il y a un moulin à vent. Le front eſt couvert par une double demi-lune. La porte S. Maurice eſt dans la courtine ſuivante, qui eſt couverte par une petite demi-lune ancienne. Le baſtion d'après eſt petit, & contient deux corps de cazernes. La courtine eſt couverte d'un petit ouvrage de terre, dans lequel eſt le jardin appellé *de la contrescarpe*. Après cette courtine eſt une plate-forme à la maniere du chevalier de Ville. De cette plate-forme à l'angle flanqué régne une grande muraille, le long de laquelle ſont trois grands corps de cazernes nouvellement bâtis. Enſuite eſt une eſpece de petit baſtion. Sur la courtine eſt la porte de Fives, couverte d'une petite demi-lune; & au devant eſt une fauſſe-braie de la maniere du chevalier de Ville. Le baſtion d'après a une ancienne porte bouchée, & un moulin à vent. Ce baſtion a été bien réparé par le maréchal de Vauban. La courtine eſt couverte d'une demi-lune avec un reduit. Le baſtion, qui ſuit, eſt petit; & au-deſſus s'éleve un cavalier de terre. Il eſt couvert d'un ouvrage à corne, à la Vauban, dont le front eſt couvert d'une petite demi-lune. Après le baſtion dont le grand front eſt le réduit de S. Sauveur, eſt un grand baſtion retranché par la gorge. Son front, du côté de la ville, eſt couvert d'une petite demi-lune qui défend la porte. Au dedans eſt une chapelle, & des corps de cazernes. Ce baſtion eſt couvert d'une contre-garde, & entre deux eſt une demi-lune. La porte des malades eſt dans la courtine qui ſuit; elle eſt couverte par une demi-lune, & ſon réduit. Le baſtion qu'on trouve après, eſt grand, & réparé par le maréchal de Vauban. Il eſt chargé d'un cavalier revêtu & couvert d'un ouvrage à corne, dont le front eſt défendu par une petite demi-lune. De-là à la porte Notre-Dame, l'enceinte eſt fort irréguliere, & compoſée de pluſieurs redans. Cette porte eſt ſur une courtine, dont les deux extrémités ſont occupées par deux petits baſtions irréguliers, & eſt couverte d'une demi-lune avec ſon réduit. La courtine ſuivante eſt couverte d'une petite demi-lune; & dans le baſtion qui ſuit, eſt une petite hauteur appellée le *Calvaire*. De ce baſtion à la citadelle, l'enceinte eſt irréguliere, & compoſée de pluſieurs lignes droites qui forment des angles rentrans & ſaillans. Sur la plus longue de ces lignes, eſt la porte de la Barre, qui eſt couverte par une petite demi-lune. Enfin cette enceinte, qui eſt fermée par la citadelle, eſt entourée d'un large foſſé plein d'eau, accompagné d'un chemin couvert revêtu, & d'un petit glacis, au-delà duquel eſt, en pluſieurs endroits, un petit avant-foſſé. ** Piganiol*, Descr. de la France, *t.* 7, *p.* 237.

La *citadelle* eſt la plus belle qu'il y ait en Europe, & la premiere que le maréchal de Vauban ait fait conſtruire. Sa figure eſt pentagonale, compoſée de cinq baſtions réguliers; & au-devant de chaque courtine, eſt un tenaillon de terre. Chaque front eſt défendu d'un triple rang

d'arbres; on y trouve une église, la maison du gouverneur, & plusieurs corps de casernes. Elle est entourée d'un bon fossé qui communique par un seul endroit à celui de la place, & qui est entouré d'un chemin couvert avec son glacis. On entre dans cette citadelle par deux portes; celle du côté de la ville, s'appelle la *Porte Royale*, & celle qui est du côté de la campagne, la *Porte du secours*. Au-delà du glacis est un avant-fossé qui communique à celui de la place: il a aussi son chemin couvert & son glacis. Dans cet avant-fossé, du côté de la campagne, sont sept demi-lunes de terre, placées dans les angles rentrans. Cette citadelle est couverte, d'un côté, par un grand retranchement en forme de digue, & par un fossé plein d'eau. A la tête, du côté de la Deule, est une grande redoute carrée, appellée de *Cantellet*. Elle est couverte de deux demi-lunes, & défend le retranchement & l'entrée de la Deule dans la place. Cette riviere sert d'avant-fossé à la derniere enceinte de la citadelle. Elle entre dans la ville, proche la porte Notre-Dame, & est ensuite coupée, à la porte de la Barre, par une grande écluse. Depuis là jusqu'à la porte Notre-Dame, le retranchement est accompagné de plusieurs redoutes de terre.

L'*esplanade*, qui est entre la citadelle & la ville, est plantée de quatre rangs d'arbres qui font une très-agréable promenade.

Il y a plusieurs jurisdictions à Lille. Les unes sont pour la justice, les autres pour le public ou pour les finances.

LA GOUVERNANCE du souverain bailliage de Lille est un tribunal que l'on croit avoir été établi par Philippe le Bel, en 1314. On lui donne le nom de *gouvernance*, parce que le gouverneur de la ville en est le chef: on lui donne aussi le surnom de *souverain bailliage*, parce qu'il est le bailliage royal, c'est-à-dire du *souverain*. Ce tribunal connoît des cas royaux; & sa jurisdiction s'étend sur la ville de Lille, & sur tous les villages de la châtellenie. Il est composé d'un lieutenant-général civil & criminel, d'un lieutenant particulier, de six conseillers, d'un avocat du roi, d'un procureur du roi, d'un dépositaire ou receveur des consignations, & d'un greffier. Le roi Louis le Grand érigea tous ces offices en charges héréditaires, par édit de l'an 1693.

LE BAILLIAGE de Lille est une jurisdiction établie par les comtes de Flandres, du tems que ce pays étoit sous la domination de la France. La fonction du baillif ressemble à celle des procureurs du roi dans les autres tribunaux. Il n'a point de voix délibérative: il ne fait que conjurer les hommes de fiefs de rendre justice sur les cas qu'il leur propose. Les baillifs des quatre seigneurs de la châtellenie de Lille se sont rendus adjudicataires de l'office de baillif, avec faculté d'exercer tour-à-tour cette charge, chacun trois mois de l'année, & de faire exercer par un de leurs conseillers la charge de lieutenant, qu'ils ont aussi achetée. Les autres officiers de ce bailliage sont six conseillers, dont les charges ont été créées en 1693, & un greffier; celui-ci jouit d'un droit particulier sur les lettres de constitution de rente qui se passent en présence des auditeurs du souverain bailliage. Ce droit du greffier s'appelle *droit de maille*, & consiste au centiéme denier des sommes principales pour lesquelles on passe contrat. Les auditeurs du bailliage souverain sont proprement les clercs du greffe. Leur fonction consiste à passer avec un notaire les contrats de constitution de rente. On applique à ces contrats le sceau du souverain bailliage, dont le lieutenant-général de la gouvernance est le gardien; & par le moyen de cette formalité, les créanciers on une hypothèque spéciale sur tous les biens que leurs débiteurs possedent dans la châtellenie de Lille.

Le bailliage de *Falempin*, ou de *la châtellenie de Lille*, doit son établissement aux châtelains, qui étoient les gouverneurs de Lille, avant que le roi Philippe le Bel y eût établi un gouverneur, en 1314. Les châtelains n'ont pas laissé de jouir, depuis l'établissement du gouverneur, des revenus affectés à leurs châtellenies, & d'y commettre des officiers pour y rendre la justice en leur nom; & c'est ce qui a donné lieu à l'établissement de la châtellenie de Lille, qu'on appelle aussi de *Falempin*, parce que le principal revenu du châtelain est au village de Falempin, à trois lieues de Lille. Ce bailliage est composé du baillif, d'un procureur du roi & d'un greffier. Ce sont les hommes de fiefs, qui jugent à la semonce du baillif.

Le *magistrat* de Lille est un tribunal qui à la justice civile, criminelle, & la police, dans la ville & banlieue. Il connoît de toutes sortes des cas, à la réserve des cas royaux. Ce corps est composé de quarante-neuf personnes, qui sont le *rewart*; douze échevins, dont le chef est appellé *mayeur*, douze conseillers, huit prud'hommes, cinq *gard-orphènes*, cinq appaiseurs, trois conseillers-pensionnaires, un procureur-syndic, & deux greffiers. Tous ces officiers sont renouvellés, tous les ans, le jour de la Toussaints. Les huit prud'hommes & les cinq appaiseurs sont nommés par les Curés des quatre plus anciennes paroisses de la ville. Les autres magistrats sont nommés par les commissaires du roi. Les prud'hommes sont établis pour veiller aux interêts des bourgeois, & les appaiseurs pour appaiser les querelles particulieres qui ne méritent pas de peine afflictive. Le roi y met un prévôt, qui fait la fonction de procureur du roi, mais seulement dans les matieres criminelles & de police. L'office du prevôt est domanial, & a été vendu vingt mille livres.

Les *justices des seigneurs* sont peu considérables, à la réserve de celle du chapitre de S. Pierre, & de celle de Brœucq, qui appartient au prince d'Epinoi.

Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, établit, en 1385, une *chambre des comptes* à Lille. Elle connoissoit des matieres de finance, & de celles de la justice ordinaire. Jean, duc de Bourgogne, jugea à propos de séparer cette chambre & ses fonctions, l'an 1409. Le corps auquel il attribua la justice ordinaire, fut établi à Gand, où il subsiste encore aujourd'hui, sous le nom de *conseil de Flandre*. Celui de la finance fut fixé à Lille, où il a subsisté jusqu'au tems que, cette ville a été soumise à l'obéissance du roi. Pour lors les officiers suivirent la domination du roi d'Espagne, & furent établis d'abord à Bruges, & ensuite à Bruxelles.

Le roi de France n'ayant pas jugé à propos de rétablir cette cour, a seulement commis un garde des archives, pour avoir, soin sous les ordres de l'intendant de la province, des titres & registres de la chambre des comptes, des chartres, & d'une infinité d'autres papiers qui concernent ce pays. Parmi ces papiers, il y a quatorze ou quinze mille piéces originales, ou copies autentiques, dont le roi & le public pouroient tirer de grands avantages. Il seroit à souhaiter pour ceux qui s'attachent à l'histoire, qu'on voulût bien en publier le catalogue. Depuis l'an 1667, que le roi Louis le Grand se rendit maître de la ville de Lille, ce précieux dépôt a toujours été confié aux soins de MM. Godefroi, dont le nom est si célébre dans la république des lettres, depuis près de cent cinquante ans.

Par édit du mois de Septembre 1691, Louis XIV établit un *bureau des finances* à Lille. Ce tribunal est composé d'un premier & d'un second préfident; de treize tréforiers de France, dont l'un est garde-scel; d'un procureur du roi, d'un subftiftut, d'un payeur de gages, d'un greffier, &c. Son reffort s'étend sur toutes les villes & pays de ce gouvernement, & sur tout l'Artois, qui est du gouvernement de Picardie. Sa Majesté a attribué à ce bureau la jurisdiction contentieuse du domaine, l'enrégistrement des lettres d'octroi, d'érections de terres en dignités, & d'annobliſſement; les matieres de finances, l'audition des comptes & des octrois de quelques villes, bourgs & villages, & la réception des foi, hommages, aveux & dénombrement des fiefs tenus du roi.

L'*hôtel des monnoies* de Lille fut érigé en 1685, pour y faire fondre des réaux & caſtilles d'Espagne qui étoient dans le pays, & dont le roi ordonna qu'on fît de nouvelles especes, qui furent appellées *Bourguignones*, parce qu'elles étoient marquées aux armes de France & & de Bourgogne. Les officiers de cet hôtel des monnoies sont deux juges-gardes, un contre-garde, un procureur du roi, & les officiers néceſſaires pour la fabrique des especes. On remarque qu'en moins de huit ans, on y a fabriqué pour sept millions de Bourguignones, & réformé pour vingt huit millions de toutes sortes d'especes d'or & d'argent.

Il y a aussi à Lille une *maîtriſe* particuliere *des eaux & forêts* sous la grande maîtriſe du département de Picardie, Artois & Flandre. Elle est compoſée d'un maître particulier, d'un lieutenant, d'un procureur du roi

&

& d'un greffier. La juridiction de ces officiers s'étend sur les bois de Falempin, qui appartiennent au roi en qualité de châtelain de Lille.

La juridiction des *traites*, établie à Lille, & composée d'un préfident, d'un lieutenant, d'un procureur du roi & d'un greffier. Cette juridiction & la maîtrife des eaux & forêts ont été créées pendant la guerre qui précéda la paix de Riswick.

La ville de Lille a fon *gouverneur*, qui eft toujours le gouverneur-général de la province. Dans l'abfence du gouverneur, elle a un lieutenant de roi, un major, trois aides-majors, & trois capitaines des portes. Ils ont tous des appointemens du roi, des gratifications de la ville, & le logement. La citadelle a auffi un gouverneur, un lieutenant de roi, un major, un aide-major, & un capitaine des portes. Le petit fort, appellé *Saint-Sauveur*, n'a qu'un commandant & un major.

LA PROVINCE DE LILLE eft un pays d'états, que le roi fait aſſembler ordinairement ſur la fin de l'année, par une lettre de cachet. C'eſt le gouverneur qui y préſide; l'intendant y explique les intentions de Sa Majeſté. Cette aſſemblée, qui ſe tient toujours dans la ville de Lille, eſt compoſée du magiſtrat de Lille, qui y tient le premier rang; de quatre ſeigneurs hauts-juſticiers, ou de leurs baillifs; des députés du magiſtrat de Douai, & de ceux de la ville d'Orchies, qui ſont chargés des interêts des habitans de ces villes & de la campagne.

Les eccléſiaſtiques & les nobles n'étant point ſujets aux ſubſides, n'aſſiſtent point à cette aſſemblée; mais, trois ou quatre jours après qu'elle eſt finie, le gouverneur & l'intendant de la province en aſſemblent une pour le clergé & la nobleſſe. L'intendant leur demande, au nom du roi, une ſomme pour le ſoulagement des villes & des peuples de la campagne; & ces deux ordres accordent ordinairement le vingtiéme & demi du revenu des biens qu'ils font valoir par leurs mains.

La ſomme, que le roi fait demander aux états, eſt ordinairement de deux cents cinquante mille livres. Elle eſt toujours accordée & fournie, en partie par les villes & les habitans de la campagne, à raiſon du vingtiéme du revenu des biens, ou par les impôts qu'on y lève en vertu d'octroi.

La ville de Lille donne, outre cela, tous les ans, la ſomme de trente-ſept mille cinq cents livres, pour l'entretien des fortifications. La ville de Douai lève auſſi environ quarante mille livres, qui ſont pareillement employées aux fortifications. Le roi lève encore un droit de quatre patars par *bonnier* de terre; & la ſomme, qui en provient, eſt employée, ſuivant le beſoin, aux fortifications de Lille ou à celles de Douai.

Les magiſtrats de Lille ont l'adminiſtration des finances de la ville; & ce ſont les quatre ſeigneurs hauts-juſticiers, ou leurs baillifs, qui ont l'adminiſtration des finances de la campagne. Ces quatre ſeigneurs hauts-juſticiers ſont le roi, à cauſe de ſa châtellenie de Lille, & ſeigneurie de Falempin; le prince d'Epinoi, à cauſe de ſa terre & ſeigneurie de Ciſoing; le ſeigneur & baron de Waurin; & le prince de Chimai, à cauſe de ſa baronnie de Commines. Ils ſont admis à l'adminiſtration des finances, parce qu'ils prétendoient autrefois, ainſi que tous les ſeigneurs de *Haubert*, que l'on ne pouvoit faire aucune impoſition ſur leurs vaſſaux, ſans leur conſentement. C'eſt pourquoi les comtes de Flandres & ducs de Bourgogne s'adreſſoient à eux, pour impoſer les ſubſides dont ils avoient beſoin.

Ces ſeigneurs hauts-juſticiers ne ſe donnent pas la peine, depuis long-tems d'aſſiſter, aux aſſemblées qu'ils ſont obligés de tenir pour leurs impoſitions; ils ſe contentent d'y envoyer leurs baillifs. Ces aſſemblées ſont compoſées de quatre baillifs, de deux conſeillers-penſionnaires, d'un greffier, & de deux receveurs. Les quatre baillifs s'aſſemblent ordinairement dans un des appartemens de l'hôtel de ville de Lille; & dans les affaires qui leur ſont communes avec le magiſtrat de Lille, ils s'aſſemblent & travaillent de concert aux affaires dont il eſt queſtion.

Les levées ordinaires qui, ſe font dans la province, montent à environ deux millions par an, ſans y comprendre la capitation, non plus que toutes les autres impoſitions extraordinaires qu'on leve, pendant la guerre, dans les provinces qui ſont ſous la domination du roi.

La gabelle, ou impôt ſur le ſel, n'a point lieu dans la province, non plus que dans le reſte du Pays-bas conquis. On y a maintenu les peuples dans le droit du *franc-ſalé*.

On eſtime que le domaine du roi rapporte environ ſoixante mille livres par an. Cependant il ne jouit pas de la ſixiéme partie de ce revenu, parce qu'il a été presque tout engagé par les rois d'Eſpagne, ou par le roi de France lui-même, depuis la conquête du pays.

La ville & la châtellenie de Lille ont beaucoup d'avantage ſur le reſte des pays conquis, pour faire fleurir le commerce. La fertilité du pays, la commodité de la navigation, la facilité du débit des marchandiſes, & ſurtout le génie & la richeſſe des habitans, qui les rendent propres à former de grandes entrepriſes, & à les faire réuſſir, y contribuent beaucoup. On y fabrique toutes ſortes d'étoffes, de draps, de ſerges, de ratines, de damas, de velours, de camelots, de coutils, de dentelles, de tapiſſeries, de ſavons, &c.

Les deux principales manufactures ſont celles des SAYETEURS & des BOURGETEURS, qui travaillent les uns & les autres aux ſerges. Les *ſayeteurs* ont été ainſi nommés, parce qu'ils font des ſayes; & les *Bourgeteurs* ont pris leur nom de la ville de Bourges, d'où ils vinrent, il y a plus de deux cents ans. La jalouſie, qui eſt entre ces deux corps, produiſoit autrefois une émulation utile; mais elle a enfin dégénéré en une haine & une envie qui ruinent les uns & les autres. Il y a environ ſoixante ans que ces ouvriers fabriquoient juſqu'à trois cents mille piéces d'étoffes; mais la miſere, inſéparable de la guerre, les a obligés de quitter le pays, & d'aller s'établir à Gand, à Bruges, ou dans les villes d'Allemagne. Le commerce, que la ville de Lille entretient avec la France, ſe fait par charroi, ou par Dunkerque. La France en retire beaucoup d'argent, à cauſe de la grande conſommation des vins & eaux-de-vie. Il eſt vrai que les troupes l'y rapportent; mais il retourne auſſi-tôt d'où il eſt venu, & ainſi ce commerce eſt plus utile à la France qu'à la province de Lille.

Le commerce avec la Hollande eſt néceſſaire; mais les Hollandois en emportent tout le profit, parce que l'on prend chez eux ce que l'on pouroit tirer en droiture des lieux mêmes, où ils le vont chercher. Le commerce avec les Pays bas Autrichiens leur eſt plus avantageux qu'à la province de Lille, parce qu'ils manquent de débit. Enfin le commerce le plus profitable au pays de Lille, eſt celui d'Eſpagne & des Indes; auſſi les négocians le recherchent-ils avec beaucoup d'ardeur. Ils ne ſe contentent pas de marchandiſes que leur province fournit; ils cherchent dans tous le pays ce qu'ils croient propre à être débité aux Indes; & lorſqu'ils ne peuvent le faire eux-mêmes, ils ſe joignent à des marchands étrangers, pour faire enſemble un plus grand commerce.

Il y deux manieres de commerce avec l'Eſpagne & dans les Indes; l'une, quand un négociant envoie en Eſpagne des marchandiſes qu'il fait enſuite paſſer aux Indes pour ſon compte & à ſes risques, ce qui s'appelle *groſſe aventure*; l'autre eſt, quand un négociant achete pour le corps des marchands d'Eſpagne, ce qui s'appelle *commiſſion*. La premiere maniere de trafiquer eſt plus profitable, & la ſeconde eſt plus ſûre, à cauſe des risques de la mer, du mauvais débit, des guerres fréquentes, & des indults qu'il faut payer au roi d'Eſpagne. C'eſt néanmoins ce dernier commerce qui enrichit cette province; puiſque c'eſt celui qui lui apporte de l'argent qu'on y feroit venir en nature. ſi l'Angleterre & la Hollande ne trouvoient le moyen de l'attirer dans leur pays, pour en envoyer la valeur en marchandiſes & en lettres. Ce commerce monte, tous les ans, à quatre ou cinq millions.

3. LILLE (LA CHATELLENIE DE) eſt diviſée en cinq quartiers, qui ſont:

LE MELANCTOIS, LA WEPE,
LE FERAIN, LE CAREMBAUD,
LA PEVLE.

Piganiol, *Deſcr. de la France*, t. 7, p. 235, dit que la châtellenie de Lille eſt diviſée en ſept quartiers; mais il ne les nomme point. Il ajoûte qu'elle renferme cent trente-ſept villages. * *Longuerue*, Deſcr. de la France, *part.* 2, *p.* 81.

4. LILLE en Doudon, petite ville de France, en Gascogne, au comté de Cominges, à trois lieues au nord d'Aurignac. On y compte un millier d'habitans, & un couvent de Jacobins. C'eſt une des cinq châtellenies de ce comté, à la gauche de la Garonne.

5. LILLE, ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèſe d'Albi, ſur la droite du Tarn, une lieue au-deſſous de Guillac. Cette ville, qui eſt moderne, eſt aſſez bien bâtie. Elle contient environ deux mille ames. Il y a un couvent d'Auguſtins & un d'Auguſtines. C'eſt un des fiéges de juſtice de la judicature d'Albigeois.

6. LILLE, ville de France, dans la Provence, au diocèſe de Cavaillon, dans une iſle formée par la riviere de Sorgues. On y compte environ ſix mille habitans. Il y a collégiale, collége dirigé par les Doctrinaires, cinq autres maiſons religieuſes, ſur une petite riviere, entre l'abbaye de la Valaſſe au nord, & la Seine au midi, à égale diſtance de l'un & de l'autre.

LILLEBONNE, *Juliobona*, petite ville de France, en Normandie, & dans le pays de Caux, près de la Seine, vers ſon embouchure, à ſept lieues du Havre au levant, en allant à Caudebec dont elle eſt à deux lieues, & vers Rouen dont elle eſt à neuf. * *Baudrand*, édit. 1705.

LILLERS, petite ville de France, en Artois, ſur le Navez. Les Eſpagnols la cédérent à la France par le traité des Pyrénées. Elle avoit été autrefois fortifiée; mais depuis, on en a raſé toutes les fortifications: elle eſt preſque au milieu, entre Aire & Béthune, & à ſept lieues d'Arras. C'eſt le chef-lieu d'un bailliage, qui eſt le plus petit de la province, n'étant compoſé que de vingt-trois communautés. **Baudrand*, édit. 1705. *Piganiol de la Force*, *t.* 3, *p.* 246.

LILLO, forteresſe des Pays-bas, ſur l'Escaut, dans un petit pays qui appartient à la république des Provinces-Unies, & qui n'a qu'une lieue de longueur, ſur autant de large, entre la ſeigneurie de Zantvliet & la terre de Ryen. Ce petit pays contient quatre forts, dont le plus important eſt le fort de LILLO, ſur l'Escaut, à trois lieues au-deſſous d'Anvers. Les habitans d'Anvers, qui tenoient encore le parti des confédérés, commencerent, en 1583, à conſtruire ce fort, & l'acheverent l'année ſuivante. Leur but étoit, par le moyen de ce fort, & de celui de LIEFSKENHOEK, qu'ils firent bâtir vis-à-vis, de l'autre côté de l'Eſcaut, de ſe conſerver la libre navigation de cette riviere. Les Eſpagnols n'ont jamais pu ſe rendre maîtres de ce fort; & Mondragon qui y mit le ſiége, en 1588, avec un corps de ſix mille hommes, fut obligé de le lever après trois ſemaines d'attaque, & avec perte de deux mille hommes, par la vigoureuſe défenſe du commandant Odet de la Noue-Teligni, fils du fameux la Noue, ſurnommé *Bras-de-Fer*. Depuis ce tems-là, les états-généraux ſont reſtés en poſſeſſion de Lillo, & en ont augmenté les fortifications.

Son rempart eſt flanqué de ſix baſtions, entouré d'un foſſé large & profond, & défendu par une contreſcarpe. Ce fort eſt bordé de canon, pour empêcher les gros vaiſſeaux de monter à Anvers, & d'en deſcendre, conformément au traité de Munſter. Les états généraux y ont auſſi une frégate au milieu de la riviere, pour obliger tous les bâtimens de s'arrêter à ce fort, & de payer les droits établis ſur les marchandiſes. L'amirauté de Zélande y entretient pour cet effet un receveur, un controlleur, & quelques commis des recherches. Il y a actuellement une garniſon de deux compagnies d'infanterie, & quelques canoniers, ſous les ordres d'un commandant, établi par les états-généraux, & dont l'autorité s'étend ſur les forts de Kruiſchans & de Liefkenshoek. Ce commandant a ſous lui un major de la place. Le magaſin eſt ſous la direction d'un commis du conſeil d'état. Il y a un nombre raiſonnable de maiſons, & quelques cabarets dans le fort, avec une égliſe proteſtante. Ce lieu eſt une ſeigneurie qui a haute, moyenne & baſſe juſtice, & qui appartient à la famille de Van-Daël. Le ſeigneur établit l'*eſcouret* & ſept échevins avec un ſecrétaire, pour l'adminiſtration de la police & de la juſtice; mais les états-généraux y jouiſſent des mêmes droits de la ſouveraineté, que dans les autres pays ſous leur domination.

A une demi-lieue au-deſſus de Lillo, du côté d'Anvers, ſur la même riviere, eſt un autre fort, flanqué de quatre baſtions, qu'on nomme KRUISSCHANS ou *fort de la Croix*. Il y a quelques ſoldats en garniſon, commandés par un major.

Un peu au-deſſous de Lillo, le long de l'Eſcaut, il y a encore deux autres forts; le premier eſt celui de BLAUGAREN, & l'autre porte le nom de FRÉDÉRIC-HENRI. A quelque diſtance de ce dernier, du côté la terre, il y a une redoute, & près de Lillo un autre petit fort, qu'on nomme le *vieux Lillo*.

LILYBÆUM-PROMONTORIUM, cap de l'iſle de Sicile, à l'oppoſite de l'embouchure du port de Carthage, dont il n'étoit éloigné que de mille ſtades: C'eſt le plus occidental de l'iſle. Son nom moderne eſt CAPO-BOCO ou LILIBEO. **Ptolomée*, l. 3, c. 4.

LILYBÆUM, ville de Sicile, dans ſa partie occidentale, près du cap de même nom. Cette ville a été enſuite nommée *Helvia Colonia*, & c'eſt préſentement MARSALLA. Voyez ce mot. Elle étoit fort grande du tems des Romains, qui y tenoient juſqu'à dix mille hommes de garniſon, au rapport de Tite-Live, *l.* 21, *c.* 49.

LIMA, (a) ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, dont elle eſt la capitale. Cette ville eſt ſituée dans une vaſte plaine, au bas d'une vallée, qu'on appelloit autrefois *Rimac*, du nom d'une fameuſe (b) idole qui rendoit des oracles, & qui étoit repréſentée ſous la figure d'un homme. Les Incas & les grands-ſeigneurs du Perou, envoyoient des ambaſſadeurs pour la conſulter ſur les affaires les plus importantes. Ses réponſes à toutes les demandes qu'on lui propoſoit, lui avoient fait donner le nom de *Rimac*, c'eſt-à-dire, en notre langue, celui qui parle. Le nom de *Lima* s'eſt formé par corruption ou par la difficulté que trouvoient les Indiens de prononcer l'*R* auſſi rudement que les Eſpagnols. Quelques-uns veulent néanmoins, que les Eſpagnols eux-mêmes ayent corrompu ce nom, comme tant d'autres; & qu'au lieu de dire *Rimac*, qu'ils trouvoient peut-être trop dur, ils ont enfin prononcé *Lima*. Quoi qu'il en ſoit, le nom de *Lima* eſt différent de celui que le fondateur de cette ville lui donna. *(a) *Frezier*, Relation du voyage de la mer du ſud, *t.* 2, *p.* 359 *& ſuiv.* (b) *Feuillée*, Journal des Obſerv. *t.* 1, *p.* 494.

Ce fut François Pizarre, qui la commença ſous le régne de Charles V, & de Dona Juana ſa mere, qui régnoient enſemble dans le royaume de Caſtille. Il la nomma *ville des rois*, LOS REYES. Les ſentimens ſont partagés ſur l'origine de ce nom. Le P. Feuillée, après Garcilaſſo de la Vega, dit que cette ville fut appellée *ville des rois*, du jour de ſa fondation, qui fut celui de l'Epiphanie de l'année 1534. Mais Franciſco-Antonio de Montalvo veut que Lima ait été fondée, le 18 Janvier 1535, jour de la fête de la chaire de S. Pierre. Cette circonſtance & le détail du nombre des commiſſaires, députés pour le choix du lieu où la ville devoit être bâtie, ſont de forts préjugés contre Garcilaſſo. D'un autre côté, Herrera convient avec Garcilaſſo du jour de la fondation; mais il diffère par rapport à l'année. Il marque comme Montalvo l'année 1535. **Frezier*, p. 359. *Vie du bienheureux Toribio.*

Hales dans ſon *Hiſt. des tremblemens de terre, arrivés à Lima*, met la fondation de cette ville à l'année 1534; mais je penſe qu'il faut la rapporter à l'année ſuivante; car outre le ſentiment de Montalvo, nous avons une très-bonne relation d'un voyage fait dans l'Amérique méridionale, imprimée à Madrid, par Antonio Marin, 1748, où on dit formellement que Lima fut fondée le jour de l'Epiphanie, en 1535, par dom François Pizarre.

L'époque, que donne Montalvo, ſe trouve encore déterminée par les raiſons que Pizarre avoit de bâtir une ville dans l'endroit où eſt aujourd'hui Lima. Herrera nous apprend que le baillif, ou *Adelantado dom Pedro de Alvarado*, étant venu avec une bonne armée de Guatimala, au Pérou, à deſſein de s'en rendre maître, Pizarre vint faire un établiſſement dans la vallée de Lima, auprès du port de Callao, qui eſt le meilleur de la côte, afin de l'empêcher de venir par mer, pendant que dom Diégo Almagro alloit lui faire face dans la province de Quito.

Les Eſpagnols, toujours attentifs aux devoirs extérieurs de la religion, avant que d'ériger aucun bâtiment, jetterent les fondemens de l'égliſe, à-peu-près au milieu de la ville. Pizarre traça enſuite les rues, diſtribua

les iſles des maiſons, par quartiers de 150 varres, où de 64 toiſes en carré. Douze Espagnols qui en furent les premiers citoyens, ſous les ordres de Pizarre, commencerent à s'y loger; enſuite trente hommes de *San-Gallan*, & quelques autres de *Xauxa*, vinrent ſe joindre à eux, & formerent en tout le nombre de ſoixante & dix habitans, qui ſe ſont ſi conſidérablement accrus, que Lima eſt aujourd'hui la plus grande ville de l'Amérique méridionale.

La diſtribution du plan en eſt fort belle; ſa figure eſt triangulaire. Elle a de longueur 1920 toiſes, & ſa plus grande largeur eſt de 1080; les rues ſont bien alignées, & d'une largeur commode. Les unes ſont percées du midi au ſeptentrion, & les autres de l'orient à l'occident. Toutes ſont pavées, & on y a creuſé des canaux, la plupart voûtés, qui contribuent beaucoup à la propreté. La principale rue va de l'eſt à l'oueſt: elle a près d'une lieue de longueur; & huit carroſſes pourroient y paſſer de front, ſans embarras. *Lettres édifiantes, Recueil VII*, p. 54. *Feuillée*, Journ. *p.* 496.

Dans le milieu de la ville eſt la place royale, où ſe trouve tout ce qui eſt néceſſaire pour les beſoins publics: on y voit pluſieurs tentes que les Indiens dreſſent tous les matins pour vendre leurs fruits & les autres choſes néceſſaires à la vie. Le côté oriental eſt occupé par la cathédrale & l'archevêché; celui du nord, par le palais du vice-roi; l'occidental, par la maiſon du Gabildo, par la juſtice, par la priſon, & la ſale d'armes avec une ſuite de porches uniformes: enfin le côté du midi eſt, comme ce dernier, orné de porches & de boutiques de marchands.

Au milieu de la place eſt une fontaine de bronze, ornée d'une belle ſtatue de la Renommée, & de huit lions de même matiere, qui doivent jetter de l'eau tout autour. Cette fontaine eſt encore cantonnée de quatre autre petits baſſins fort riches & auſſi de métal. **Frézier*, p. 363.

A un quartier de la place royale, du côté du nord, paſſe la riviere de Lima, qui eſt preſque toujours guéable, excepté en été, dans le tems des pluies & de la fonte des neiges. On la ſaigne en pluſieurs endroits, pour arroſer les rues & les jardins de la ville, & on la conduit par des canaux couverts; car chaque maiſon a ſon jardin.

La partie que cette riviere retranche, du côté du nord, a communication avec le gros de la ville, par un pont de pierre, compoſé de cinq arches, d'aſſez bonne conſtruction, & qui fut bâti ſous la vice-royauté de Montesclaros. La rue qu'il enfile, conduit directement à l'égliſe de S. Lazare, paroiſſe d'un fauxbourg, qu'on appelle *Malambe*, & ſe termine auprès de la LAMEDA, qui eſt une promenade de cinq allées d'orangers, longue d'environ 200 toiſes, dont la plus large eſt ornée de trois baſſins de pierre pour les fontaines. La beauté de ces arbres toujours verds, les odeurs agréables que les fleurs répandent preſque toute l'année, & le concours des calêches, qui s'y aſſemblent tous les jours à l'heure de la promenade, font de ce cours un lieu de délices, ſur les cinq heures du ſoir.

Vers le milieu de ce cours, eſt une chapelle nommée *Santa-Liberata*. Elle fut bâtie en 1711, dans un endroit où furent trouvées les hoſties du ſaint ciboire de la cathédrale, qu'on avoit volé & enterré au pied d'un arbre. Ce petit cours aboutit au pied de la montagne, où eſt un couvent d'Obſervantins, reformés par S. François Solano natif du Paraguai. Plus à l'eſt, eſt une autre montagne, contiguë avec celle-ci, où eſt l'hermitage de ſaint Chriſtophe, dont elle porte le nom. Au pied de cette montagne, coule un bras de la riviere, dont le réſervoir ſert à faire moudre pluſieurs moulins à bled, & un moulin à poudre, & qui tient lieu de bain public. **Frézier*, p. 364.

Les tremblemens de terre, fréquens dans le Pérou, ont fort endommagé cette ville, & inquiétent tous les jours les habitans. Il y en eut un, en 1678, le 17de Juin: il ruina une grande partie de la ville, & particuliérement les égliſes dédiées à la Vierge. Mais celui de 1682 fut ſi violent, qu'il démolit preſqu'entiérement les édifices publics & les maiſons des particuliers; de ſorte que l'on mit en délibération, ſi on ne devoit point tranſplanter les habitans dans un lieu plus avantageux. La mémoire de cet affreux tremblement s'y renouvelle, tous les ans, le 19 Octobre par des prieres publiques. Si l'on en croit la voix commune, il fut prédit par un religieux de la Merci, qui, pluſieurs jours auparavant, crioit par les rues, comme un nouveau Jonas: *Faites pénitence.* Le jour prédit arriva; la terre trembla extraordinairement; de demi-quart d'heure en demi-quart d'heure, elle donnoit d'horribles ſecouſſes; de ſorte qu'en vingt-quatre heures on en compta plus de deux cents.

Ces tremblemens de terre font qu'on voit à Lima peu de maiſons à deux étages. L'expérience a appris aux habitans que les ſuperbes édifices élevés avec une grande magnificence par les premiers fondateurs de cette ville, ont ſervi de ſépulture à la plûpart de ceux qui les occupoient. Aujourd'hui les maiſons ne ſont belles qu'en dedans. Elles ne ſont couvertes que de roſeaux, ſur leſquels on répand de la cendre, pour empêcher que la roſée ne paſſe au travers. Ces couverts ſi legers ſont faits à deſſein. Si malheureuſement on étoit ſurpris, durant la nuit par quelque tremblement de terre, qui renverſât les maiſons, on ne ſeroit pas du moins en danger d'être écraſé ſous leurs toits. Les murailles des plus belles maiſons ne ſont bâties que de briques crues, c'eſt-à-dire de terre pétrie avec un peu d'herbe ſechée ſimplement au ſoleil; ce qui dure pourtant des ſiécles, parce que la pluie ne la délaie jamais. **Frézier*, p. 378. *Feuillée*, Journ. *p.* 499.

Les murs de la ville ne ſont pas bâtis d'autre matiere. On y a employé des carrés longs de terre, dont la longueur eſt d'environ un pied & demi, & l'épaiſſeur d'un demi-pied. Ces murs ont dix-huit à vingt pieds de haut, & neuf pieds d'épaiſſeur au cordon; de ſorte que dans tout le contour de la place, il n'y a pas un ſeul endroit aſſez large pour y mettre un piéce de canon. Auſſi les murs de cette ville n'ont-ils proprement été conſtruits que pour marquer ſa magnificence, & nullement pour la mettre à couvert des inſultes des ennemis, à moins que ce ne ſoit de celles que pourroient faire les Indiens. L'enceinte eſt flanquée par trente-quatre baſtions de quinze toiſes de flanc, perpendiculaires à la courtine, & d'environ trente toiſes de face, qui font l'angle de l'épaule de cent trente degrés, d'où vient une défenſe ſi fichante, que les deux tiers de la courtine ſont en ſecond flanc, & que les angles flanqués ſont ſouvent trop aigus. Comme les courtines ſont de quatre-vingt toiſes, la grande ligne de défenſe eſt d'environ cent dix toiſes. Au reſte, il n'y a ni foſſé ni dehors. Ces fortifications ont été conſtruites, vers l'an 1685, ſous la vice-royauté du duc de la Palata, par un prêtre Flamand, appellée *dom Jean Ramond*. **Feuillée*, p. 498. *Frézier*, p. 378.

On compte dans Lima, entre ſeize & dix-huit mille blancs; ce ſont les Espagnols, dont le tiers ou le quart eſt compoſé de la principale nobleſſe du Pérou. Pluſieurs ſont décorés de titres *de Caſtille*, anciens ou modernes. On y voit jusqu'à quarante cinq comtes & marquis, &, à proportion, des chevaliers de divers ordres militaires. Les familles nobles, qui ne jouiſſent pas des mêmes honneurs, ſont néanmoins très-brillantes. Les Négres & les Mulâtres tiennent le ſecond rang. Ils y exercent les arts méchaniques, & y ſont en plus grand nombre que les blancs. Les Indiens & les Meſtis ſont la troiſiéme claſſe; mais elle eſt peu nombreuſe en comparaiſon de celle des Négres & des Mulâtres.

On voit rouler dans Lima, cinq à ſix mille chaiſes, tirées chacune par un mule ſeulement. Elles ſont tellement dorées, & ſi bien travaillées, qu'il n'y en a aucune, qui n'ait coûté environ mille piaſtres. Il y a auſſi une multitude de carroſſes. Toutes ces voitures ſont néceſſaires dans une ville, toujours embarraſſée par un prodigieux nombre de mules, qui entrent & ſortent continuellement, & cauſent une pouſſiere inſupportable dans les rues.

Pour donner une idée de l'opulence de cette ville, il ſuffit de rapporter ce que les marchands y étalerent de richeſſes, vers l'an 1682, à l'entrée du duc de la Palata, lorſqu'il alla prendre poſſeſſion de la ville. Dans l'étendue de deux quartiers, les rues de la *Merced* & de *los Mercaderes*, par où le duc devoit entrer à la place royale, où eſt le palais, furent pavées de lingots d'argent quintés, qui peſent ordinairement environ deux cents marcs, longs de douce à quinze pouces, larges de quatre à cinq, & épais de deux à trois. Il eſt vrai que Lima eſt, en quelque façon, le depôt des tréſors du Pérou. On a ſupputé autrefois, qu'il s'y faiſoit pour ſix millions d'écus de dépenſe. Il en faut beaucoup rabattre aujourd'hui, depuis que le

commerce des François y a apporté les marchandiſes d'Europe à bon compte, & que celui qu'ils font à Arica, Ylo & Piſco, détourne l'argent qui venoit à Lima.

Les hommes & les femmes aiment également la magnificence dans les habits. Les femmes, non contentes de la richeſſe des plus belles étoffes, les ornent, à leur maniere, d'une quantité prodigieuſe de dentelles, & ſemblent ſe diſputer à qui aura le plus de perles, de pierreries, de braſſelets, de pendants d'oreilles & autres atirails.

Généralement parlant, les femmes ſont aſſez belles. Elles ont un air vif: peut-être doivent elles une partie de leur beauté à l'oppoſition des Mulâtres, des Noires, & des Indiennes, qui ſont le plus grand nombre dans tout le pays.

La ville de Lima eſt le ſiége ordinaire du vice-roi du Pérou, qui eſt abſolu comme le roi même, dans les audiences de *Lima*, *Chuquiſacha*, *Quito*, *Panama*, du *Chili*, & de *Terra firme*. Il eſt capitaine-général de tous les royaumes & provinces de ce nouveau monde. Ce ſont les qualités qui lui ſont données dans ſes titres. Il a quarante mille piaſtres d'appointement par an, ſans parler des autres gages extraordinaires, comme lorſqu'il ſort pour viſiter quelques provinces; il lui eſt aſſigné alors dix mille piaſtres, & trois mille pour aller ſeulement au Callao, qui n'eſt éloigné de Lima, que de deux lieues. Il nomme à plus de cent *corregimientos*, ou gouvernements. Enfin il eſt maître de tous les emplois triennaux, tant du civil que du militaire.

Le nouveau vice-roi, dès qu'il a debarqué au port de Payta, à deux cents quatre lieues de Lima, dépêche une perſonne de diſtinction, comme ſon ambaſſadeur, à cette capitale, pour informer la ville, & le vice-roi, qui y réſide, de l'arrivée du ſucceſſeur. L'ambaſſadeur eſt gratifié de quelque joyau de prix, ou d'un corregimiento. Le corregidor accompagne le nouveau vice-roi depuis Payta, juſqu'à ce qu'il ſoit relevé par le corregidor qui ſuit, ainſi des autres; & par-tout on a ſoin de fournir au vice-roi, & à toute ſa ſuite, les choſes dont on peut avoir beſoin dans un pays ſi vaſte, & où il ſe rencontre encore quelques déſerts inhabités.

Le nouveau vice-roi étant arrivé à Lima, où il doit faire ſa réſidence, la traverſe *incognitò* pour ſe rendre au port de Callao, à deux lieues environ de Lima; c'eſt là qu'un des alcades ordinaires de Lima, avec tous les officiers des troupes, le reçoivent dans le palais qu'on y a bâti, & qu'on orne avec une extrême magnificence pour cette cérémonie. Le lendemain, le vice-roi placé ſous le dais, eſt complimenté par tous les tribunaux eccléſiaſtiques & ſéculiers, & par toutes les perſonnes de diſtinction.

Les deux vice-rois ſe rencontrent enſuite à une chapelle, qui eſt à mi-chemin de Lima, au port de Callao; & ils y deſcendent l'un & l'autre de carroſſe. L'ancien vice-roi met alors entre les mains de ſon ſucceſſeur le bâton de commandement, & chacun enſuite continue ſon chemin. Le nouveau vice-roi va ordinairement loger dans ſon palais, en attendant le jour qu'il a determiné pour ſon entrée publique. On dreſſe des arcs de triomphe avec la plus grande magnificence; & on voit aiſément par la ſomptuoſité de tous les préparatifs, qu'on eſt dans le voiſinage des mines d'or & d'argent. Le jour qu'on a choiſi étant venu, le vice-roi ſe rend, deux heures après midi, au monaſtère de Montſerrat, d'où il ſort pour entrer par un arc de triomphe, dans le chemin qu'il doit tenir. Les compagnies de milice ſont à la tête de la marche, & ſuivies des colléges & de l'univerſité.

Le tribunal des comptes, l'audience royale marchent à leur tour; & ces magiſtrats ſont revêtus de robes de velours cramoiſi, & coëffés de toques, qui ne ſervent que dans cette occaſion. Le vice-roi avance à cheval, & ſe place ſous un dais. Toute ſa maiſon, montée ſur les chevaux que la ville a ordonné de tenir prêts, l'environne, & ferme la marche. Deux alcaldes ordinaires faiſant la fonction de valets de pied, tiennent les rênes du cheval que monte le vice-roi.

Le vice-roi eſt reçu par l'archevêque, & ſon chapitre; à la porte de la cathédrale, où l'on chante le *Te Deum*. Il y aſſiſte encore, le lendemain, à une meſſe célébrée pontificalement par l'archevêque même, & un membre du chapitre y prononce un diſcours. La nuit de ce même jour, & les deux jours ſuivans, on diſtribue des rafraîchiſſemens à toutes les perſonnes de diſtinction des deux ſexes. Les combats de taureaux viennent enſuite, & durent pendant cinq jours.

Les courſes terminées, on reconnoit par une ſolemnité particuliere, le vice-roi pour vice patron royal.

L'univerſité ſe diſtingue auſſi dans cette fête. Elle demande au vice-roi le jour où il voudra l'honorer de ſa préſence. Il arrive dans le tems marqué, & il s'aſſied dans la chaire rectorale, ornée comme un ſuperbe trône; & il eſt harangué par le recteur. Le lendemain, le recteur va lui préſenter le recueil des vers qu'on a compoſés. Ce recueil eſt dans un coffret, ou un baſſin d'argent de mille ou huit cents piaſtres, jamais au-deſſous. Les autres colléges ſuivent l'exemple de l'univerſité.

Il faut remarquer que la plûpart des charges ne ſe vendent ou ne ſe donnent que pour un tems.

Les vice-rois & préſidens font en place ordinairement pendant ſept ans. Quelques corrégidors ou gouverneurs poſſédent leurs charges, pendant cinq ans; le plus grand nombre ne les poſſéde, que pendant trois. Il eſt aiſé de découvrir l'intention de ce réglement. C'eſt ſans doute, afin que les pourvus n'ayent pas le tems de ſe faire des créatures, ni de former des partis contre un roi qui eſt ſi éloigné d'eux, qu'il faut des années pour recevoir ſes ordres. Mais auſſi, il faut convenir que cette politique doit avoir beaucoup d'inconveniens inévitables, qui ſont, ſans doute, la principale cauſe du mauvais gouvernement de la colonie, & du peu de profit qu'elle donne au roi d'Eſpagne. Les officiers regardent le tems de leur exercice comme un jubilé, qui ne leur doit arriver qu'une fois dans la vie, & à la fin duquel on ſe moquera d'eux, s'ils n'ont pas fait leur fortune.

La garde ordinaire du vice-roi eſt compoſée de trois compagnies. Il y en a une de quarante hallebardiers, une de cent chevaux, & une de cent fantaſſins. Ces deux dernieres ſont payées par le roi; & celle des hallebardiers eſt entretenue des fonds qu'a laiſſés, en mourant, une dame de Lima, qui étoit très-riche. Il y a une quatriéme compagnie, qui eſt de cinquante perſonnes choiſies, tous gens de conſidération, qui marchent à côté du vice-roi, lorſqu'il fait ſon entrée.

Le vice-roi a dans ſon palais une chapelle royale, compoſée de ſix chapelains, d'un ſacriſtain, & d'un chœur de muſiciens, tous aux gages du roi.

Ce ſont des troupes de milices bourgeoiſes, qui compoſent la garniſon. Elles ne tirent aucune ſolde du roi, excepté les officiers généraux, & les ſergens des compagnies d'infanterie. En voici le détail:

Quatorze compagnies d'infanterie Eſpagnole, & bourgeoiſe;

Sept compagnies du corps du commerce, qui ont de plus que les précédentes, un ſergent-major & deux aides de camp;

Huit compagnies d'Indiens, natifs de Lima, & qui, outre les officiers ordinaires, ont un meſtre de camp, un major, & un aide-major;

Six compagnies de Mulâtres, & de Noirs libres, qui ont un major, deux aide-majors, & un lieutenant-général;

Toutes ces compagnies ſont de cent hommes chacune, & n'ont pour officiers qu'un capitaine, un enſeigne & un ſergent;

Dix compagnies de cavalerie Eſpagnole, de cinquante hommes chacune, dont il y en a ſix de la ville, & quatre des maiſons de campagne, ou métairies circonvoiſines.

Chaque compagnie a un capitaine, un lieutenant & un cornette.

Officiers généraux gagés du roi:

	Piaſtres.
Le capitaine-général & vice-roi a par an	40000
Le gouverneur-général	7000
Le lieutenant-général de la cavalerie	1500
Le commiſſaire-général de la cavalerie	1500
Le lieutenant de la meſtre-de-camp	1200
Le lieutenant du capitaine-général	1200

Autres officiers nommés par le vice-roi:

Le capitaine de la ſale-d'armes	1200
Un lieutenant d'artillerie	1200
Deux aides d'artillerie, chacun	300
Quatre maîtres canoniers, chacun	544

	Piaſtres.
Un armurier principal	1500
Quatre armuriers, chacun	600
Un maître charpentier	1000

On dit, qu'en cas de beſoin, le vice-roi peut mettre ſur pied cent mille hommes d'infanterie, & vingt mille chevaux, dans toute l'étendue du royaume ; mais quelques-uns ſoutiennent qu'il n'auroit pas de quoi en armer la cinquiéme partie.

Après l'autorité du vice-roi, le gouvernement du royaume roule ſur celle de l'audience royale, à laquelle il préſide pour les affaires de conſéquence. Ce tribunal, que l'on peut, en quelque façon, comparer à un parlement, eſt compoſé de ſeize *oidors*, ou *audienciers*, de quatre alcaldes de cour, de deux fiſcaux, d'un alguacil major ou grand huiſſier, & d'un protecteur général des Indiens. Toutes ces places ont chacune trois mille piaſtres & treize réaux d'appointement annuel ; mais les *oidors* ont de plus d'autres gages, attachés aux chambres où ils ſont employés. Ce corps a auſſi des officiers en titre, comme avocats, procureurs, notaires, ſergens, &c.

L'audience royale eſt ſubdiviſée en une chambre de juſtice, une chambre criminelle, une chambre des comptes, & deux chambres du tréſor, dont il y en a une chargée des rentes que les Indiens riches ont laiſſées, en mourant, pour ſubvenir aux néceſſités des pauvres de leur nation. Enfin elle comprend la chancellerie, qui n'eſt compoſée que d'un *oidor* & d'un chancelier, à qui on donne ce titre avec de très-petits appointemens, parce que le grand chancelier eſt toujours en Eſpagne.

Le *cabildo*, ou le tribunal de la police, fuit après celui de l'audience royale. Il y a plus de *régidors* qu'aux tribunaux de police des autres villes.

De plus il y a un ſergent major de la ville, ou *alguacil major*, pour les affaires de la guerre, & un grand prévôt, ſous le nom de *alcalde de la Hermandad*. Il peut condamner à mort, en pleine campagne.

Le tribunal de la tréſorerie royale eſt établi pour la caiſſe des deniers royaux, comme le quint de l'argent qu'on tire des minières, le droit d'*alcavala*, qui eſt de quatre pour cent, de toutes ſortes de marchandiſes, de grains, & autres droits qui, dans cette colonie, ſont en petit nombre. Il a ſes juges *contadors*, ſecrétaires, &c.

Il y a auſſi une chambre de la monnoie, qui a ſes tréſoriers, controlleurs, directeurs, gardes, écrivains, &c. Il y a de plus un *oidor*, qui en tire des appointemens indépendamment de ceux de l'audience royale.

Le commerce a pour tribunal le conſulat, où préſide un preſur avec deux conſuls qu'on choiſit parmi les marchands les plus intelligens dans le commerce ; & afin que rien ne manque à cette ville de tout ce qui peut y conſerver le bon ordre & la faire fleurir, on y a établi pluſieurs tribunaux de juriſdiction eccléſiaſtique.

Le premier eſt celui de l'archevêché. Il eſt compoſé du chapitre de la métropole, & de l'officialité ; & il a pour officiers un fiſcal, un alguacil, & des notaires. Le ſecond, & le plus redoutable de tous les tribunaux, eſt celui de l'inquiſition, dont le ſeul nom jette la terreur par-tout ; parce que, 1° le délateur eſt compté pour témoin ; 2° on ne donne aucune connoiſſance aux accuſés de ceux qui les chargent ; 3° il n'y a point de confrontation de témoins. Ainſi tous les jours on arrête des innocens, dont tout le crime conſiſte à avoir des gens intéreſſés à leur perte. On dit néanmoins à Lima, qu'on n'a pas lieu de ſe plaindre des inquiſiteurs, peut-être parce que le vice-roi & l'archevêque ſont à la tête de ce corps.

L'inquiſition fut établie à Lima, en 1569, avec tous les miniſtres, conſeillers, calificadores, familiers, ſecrétaires, & alguacil major, comme en Eſpagne. Il y a trois juges ſupérieurs, qui ont chacun trois mille piaſtres d'appointement. La juriſdiction de ce tribunal s'étend dans toute l'Amérique méridionale Eſpagnole.

Le troiſiéme tribunal eccléſiaſtique eſt celui de la croiſade, qui fait, en quelque façon, partie de l'audience royale ; car il y entre un *oidor* de la chambre de juſtice. Il fut établi, en 1603, ſous la direction d'un commiſſaire général, qui tient ſes audiences chez lui, où il juge, aſſiſté d'un juge conſervateur, d'un ſecrétaire, d'un contador, d'un tréſorier, & d'autres officiers néceſſaires à la diſtribution des bulles, examen de jubilé & indulgences. Les appointemens du commiſſaire général ne ſont que de mille piaſtres. C'eſt peut-être trop pour un emploi ſi inutile.

Enfin il y a un quatriéme tribunal pour les teſtamens & dernieres volontés des défunts. Il fait rendre compte aux *albaceas* ou collecteurs, prend ſoin des chapelleniés & de leurs titres, pour leſquels il y a pluſieurs officiers.

Pour fournir de bons ſujets à tant de tribunaux, Charles-Quint fonda à Lima, en 1545, une univerſité, ſous le titre de *S. Marc*. Il lui accorda pluſieurs privilèges, qui furent confirmés par Paul III, & Pie V, qui l'incorpora, en 1572, à celle de Salamanque, pour la faire jouir des mêmes exemptions & prérogatives. Elle eſt gouvernée par un recteur, dont l'élection ſe fait tous les ans. On y compte environ cent quatre-vingt docteurs, ou en théologie, ou en droit civil & canonique, ou en médecine. Il y a ordinairement près de deux mille étudians. Il en ſort d'aſſez bons ſujets pour la ſcholaſtique & la chicane de l'école, mais très-peu pour la poſitive.

Dans l'univerſité il y a trois colléges royaux, & vingt chaires bien rentées. Le premier fut fondé par *don Fr. Toledo*, vice-roi du Pérou, ſous le titre de *S. Philippe* & de *S. Marc ;* le ſecond, par le vice-roi *don Martin Henriquez*, pour l'entretien de quatre-vingt écoliers d'humanités, juriſprudence & théologie. Les Jéſuites en étoient les recteurs & profeſſeurs. On l'appelle le *collége de S. Martin*. Le troiſiéme fut fondé par l'archevêque *S. Toribio*, & en porte le nom. Il fut deſtiné à l'entretien de vingt-quatre écoliers qui ſervent au chœur de la cathédrale. Ils ont l'habit gris, avec une bande violette qui leur pend en double, par derriere. Ils étudient les ſciences eccléſiaſtiques, ſous un prêtre qui en eſt le recteur. Ce collége entretient auſſi ſix enfans de chœur, ſous la conduite du maître de la chapelle & du vicaire ou ſous-diacre qui y demeure. Il a plus de quatorze mille piaſtres de rente.

Le chapitre ou *cabildo* de la métropolitaine eſt compoſé d'un doyen, d'un archi-doyen, d'un chantre, d'un écolâtre, d'un tréſorier & de dix chanoines, dont on en a retranché un, pour en donner la rente à l'inquiſition. Chaque dignité a ſept mille piaſtres de revenu ; les chanoines en ont cinq mille, les ſix *racionеros* prébendiers en ont trois mille chacun ; & les trente chapelains en ont chacun ſix cents, ſans parler des muſiciens ni des enfans de chœur.

L'égliſe cathédrale, autrement la *Major*, a trois nefs magnifiques. Elle a aux deux angles du devant deux grandes tours fort élevées, & plus éminentes que la voûte de l'égliſe. Quoique fort hautes déja, elles n'étoient pas finies en 1710. **Feuillée*, p. 499.

Cette égliſe, qui fut le premier édifice de Lima, fut bâtie par François Pizarre, ſous le titre de l'*Aſſomption*. Mais Paul III, l'ayant érigée en cathédrale, en 1541, lui donna le titre de *S. Jean l'Evangeliſte*, pour la diſtinguer de la cathédrale de Cuſco, qui avoit déja le même nom. Elle fut ſuffragante de Séville, juſqu'en 1546, que le même pape Paul III l'érigea en métropolitaine. On lui a donné pour ſuffragans les évêchés de Panama, Quito, Truxillo, Guamanga, Ariquipa, Cuſco, Sant-Jago & la conception du Chili. **Frézier*, p. 394.

Le premier archevêque fut *dom Fray Geronymo de Loayſia*, Dominicain. Il aſſembla deux conciles provinciaux ; le premier, le 4 Octobre 1551 ; il ne s'y trouva aucun évêque, mais ſeulement les procureurs des évêques de Panama, Quito & Cuſco. Le ſecond fut ouvert le 2 Mars 1567 : les évêques de la Plata, Quito & Impérial y aſſiſterent avec les procureurs des autres *cabildos*. Ce premier archevêque rétablit l'égliſe ruinée, & la couvrit de mangliers.

Le troiſiéme archevêque, *don Toribio*, a été canoniſé en 1725.

Le neuviéme, *don Melchior de Linan y Cisneros*, à la mort du marquis de Malagon, fut nommé vice-roi, gouverneur & capitaine général des provinces du Pérou. C'eſt le premier en qui l'on a vu ces deux dignités réunies, qui ne paroiſſent guères compatiſſables dans un même ſujet.

Il y a en outre pluſieurs égliſes paroiſſiales, bâties

selon les régles de l'art, & sur les plus excellens modèles d'Italie. Les autels sont propres & superbement parés. L'or & l'argent n'y sont point épargnés ; mais le travail ne répond pas à la richesse de la matiere.

On compte huit paroisses dans Lima. La premiere est la cathédrale, où il y a quatre curés & deux vicaires ; ce qui est contre les loix canoniques, qui ne prescrivent qu'un curé à une église. *Frezier, p. 395.

La seconde est celle de *Sainte-Anne*, qui a deux curés & un vicaire.

La troisiéme se nomme *Saint-Sebastien* ; elle a aussi deux curés.

La quatriéme, appellée *Saint-Marcel*, n'a qu'un curé.

La cinquiéme, *Saint-Lazare*, a un curé-vicaire de la cathédrale.

La sixiéme, *N. S. Atocha*, est annexée & dépendante de la cathédrale. On l'appelle *los Huerfanos*.

La septieme est *le Cercado*. Elle étoit la paroisse d'un fauxbourg d'Indiens. On l'a renfermée dans la ville, depuis qu'on en a fait l'enceinte. Les Jésuites en étoient curés.

La huitiéme est établie depuis peu d'années. On l'appelle *San-Salvador* ou *Saint-Sauveur*.

Il y a douze hôpitaux pour les malades & les pauvres de la ville. Le premier, connu sous le nom de *Saint-André*, est de fondation royale, & destiné pour les Espagnols, c'est-à-dire pour les Blancs. Celui de *San-Diego* est fondé pour ceux qui sortent en convalescence de *Saint-André*. Celui de *Saint-Pierre* fut fondé uniquement pour les prêtres, par l'archevêque *Toribio*. Celui du *Saint-Esprit*, fondé pour les gens de mer, est entretenu de leurs contributions & aumônes. Il y a pour cet effet une taxe sur les vaisseaux de charge. Celui de *Saint-Barthelemi* fut fondé pour les Noirs, par le P. *Barthelemi de Vadillo*. Celui de *Saint-Lazare* est une fondation royale, destinée pour ceux qui tombent du mal caduc, & pour les fous ; on y traite aussi des maladies vénériennes. Il y a aussi une maison pour les enfans trouvés, joignant N. D. d'*Atocha*. On l'appelle *los Huerfanos*. L'hôpital de *Saint-Côme* & de *Saint-Damien* a été fondé par les habitans de Lima, pour les femmes Espagnoles. Celui de *Sainte-Anne* fut fondé par le premier archevêque *Jérôme de Loayssa*, pour les Indiens. Le roi en fait aujourd'hui la dépense. Il y a un hôpital pour les incurables ; un autre pour les Indiens convalescens, au dehors de la ville. On y reçoit ceux qui sortent de *Sainte-Anne* & des autres hôpitaux. Enfin il y en a un fondé par un prêtre, pour les prêtres convalescens. Outre les hôpitaux destinés pour les malades, il y a une maison de Charité, dans la place de l'Inquisition. On y reçoit les pauvres femmes & les pauvres filles. On y marie ces dernieres ou on les fait religieuses. Dans le collége de *Santa-Cruz de las Minas*, on éleve un certain nombre de filles trouvées, que les inquisiteurs dotent quand elles se marient. Un prêtre a aussi laissé une fondation de plus de six cents mille piastres, sous la direction du doyen de la cathédrale, & du prieur de *S. Dominique*, pour marier vingt filles. On donne cinq cents piastres à chacune. La confrérie de la Conception marie une quarantaine de filles, à chacune desquelles elle donne quatre cents cinquante piastres. Il y a une fondation sous le titre de *N. D. de Cocharcas*, pour les pauvres filles des Caciques, & un collége pour les garçons. Ils y ont toutes sortes de maîtres.

Les *Dominicains* ont quatre couvens ; le principal est celui du *Rosaire*. Les autres sont la *Récollection de la Magdelaine*, *S. Thomas d'Aquin*, où est leur étude, & *Sainte-Rose de Lima*. Ce dernier a pris son nom de sainte Rose, vierge, religieuse du tiers-ordre de *S. Dominique*. Elle naquit à Lima, en 1586. Elle y passa toute sa vie, & y mourut en 1617. Les *Cordeliers* ont quatre couvens ; celui de *Jesus*, ou le *grand couvent*, qu'on appelle aussi *S. François*. Il enferme plus de sept cents hommes, tant moines que domestiques, & il occupe l'espace de quatre quartiers ; c'est le plus beau de la ville. Le second est la *Récollection de sainte Marie des Anges* ou *Guadalupe*. Le troisiéme est le *collége de S. Bonaventure*. Le couvent des Déchaussés de *San-Diego* fait le quatriéme. Les *Augustins* ont aussi quatre couvens, qui contiennent plus de cinq cents moines ; voici leurs noms : *S. Augustin*, *Nostra Santa de Copa-Avana*, le *collége de S. Ildefonse*, & le *Noviciat* qui est hors de la ville ; autrement la *Réforme de N. D. de Guia*. L'ordre de la *Merci* a trois couvens, la *Merci*, la *Récollection de N. D. de Bethléem*, & le *collége de S. Pierre de Nolasque*. Les *Jésuites* avoient cinq maisons, *S. Paul*, *S. Martin*, le *Noviciat*, ou *S. Antoine*, le *Cercado*, sous le nom de *S. Jacques*, où ils sont curés, & *los Desemparados*, ou *N. D. de Douleur*, qui est leur maison professe. Les *Bénédictins* ont le monastere de *N. D. de Mont-Serrat*. Les *Minimes* occupent depuis peu l'église de *N. D. del Socorro*, ou *du Secours*, qui porte aussi le nom de *S. François de Paule*, & une chapelle de Nostra-Santa de la Victoria, où étoit le grand couvent, qu'on appelle du nom de leur patriarche. Les freres de *S. Jean de Dieu* ont la direction de l'hôpital de *San Diego*. Les *Bethléémites* ont deux hôpitaux ; celui des *Incurables*, & celui de *N. D. du Carmel*, qui est hors de la ville. Ces moines sont fortis depuis peu de la ville de Guatimala au Mexique, où le vénérable frere Pierre-Joseph de *Betancur* les institua, pour servir les pauvres. Innocent XI en approuva la régle, en 1697. Ils ont déja neuf couvens dans le Pérou. *Baillet, Topogr. des Saints, p. 267.

Il y a à Lima un peu moins de religieuses que de moines. On n'y compte que douze couvens de filles. 1° Celui de l'*Incarnation* ; ce sont des chanoinesses régulieres de S. Augustin. 2° La *Conception*, ordre sous la même régle. 3° La *Trinité*, de l'ordre de S. Bernard. 4° *S. Joseph de la Conception*, plus austere que le précédent ; ce sont les *Déchaussées* de la régle de S. Augustin. 5° *Sainte-Claire*, de la fondation de Toribio. On y conserve le cœur du fondateur. Ce couvent contient plus de trois cents filles de l'ordre de S. François. 6° *Sainte-Catherine de Sienne*, de l'ordre de S. Dominique. 7° *Sainte-Rose de Santa Maria*, du même ordre. 8° Le couvent *del Prado*, peuplé d'Augustines Récollettes. 9° *Sainte-Therèse*, de l'institut du Mont-Carmel. 10° *Sainte-Rose de Viterbe*. 11° Les *Trinitaires*. 12° Le *Jesus-Maria*, des Capucines établies en 1713, par quatre religieuses venues d'Espagne. On compte en gros plus de quatre mille religieuses ; & parmi ces couvens, il y en a quatre ou cinq où l'on mène une vie très-réguliere. On pourroit ajoûter ici une maison de la fondation de *Toribio*, pour les femmes en divorce. Il est incroyable à quel excès on pousse ici cet abus. Tous les jours on voit des gens se démarier, avec la même facilité que si le mariage n'étoit purement qu'un contrat civil. Tout sert de prétexte ; de simples plaintes de mésintelligence, de peu de santé, ou de mécontentement, suffisent ; &, ce qui est encore plus étonnant, ils se remarient à d'autres. Cet abus est venu d'Espagne, dans le tems même de l'établissement de la colonie. Le commerce qu'on y avoit eu avec les Mores, avoit rendu le divorce si commun, que le cardinal Ximenès se crut obligé d'y chercher remede ; & parce que l'affinité spirituelle servoit souvent de prétexte, le concile de Tolède, qu'il assembla en 1497, ordonna que dans les baptêmes on auroit soin d'écrire le nom des parreins & marreines, afin qu'on connût la verité. Les filles Repenties ont aussi une retraite, qui n'est pas des plus peuplées. On se fait peu scrupule à Lima du libertinage, & l'on prend aussi peu de soin de le réprimer. On appelle ces filles *las Amparadas de la Conception*.

Il y a toujours à Lima un juste milieu entre le froid de la nuit & la chaleur du jour. Les nuages y couvrent ordinairement le ciel, pour garantir cet heureux climat des rayons que le soleil y darderoit perpendiculairement ; & ces nuages ne se changent jamais en pluie qui puisse troubler la promenade ni les plaisirs de la vie : ils s'abbaissent seulement quelquefois en brouillard, pour rafraîchir la surface de la terre ; de sorte qu'on y est toujours assuré du tems qu'il doit faire le jour suivant. Si le plaisir de vivre, dans un air toujours également tempéré, n'étoit pas troublé par les fréquens tremblemens de terre, il n'y auroit pas de lieu plus propre que celui-ci à donner une idée du paradis terrestre ; quoique, dans certaines saisons, on soit bien incommodé à Lima par plusieurs sortes d'insectes.

Outre les fruits qu'on y transportés d'Europe, comme pommes, figues, raisins, olives, &c. on y trouve ceux des isles des Antilles, comme *ananas*, *gouyaves*, *patates*, *bananes*, *Jandies*, *melons*, & d'autres qui sont parti-

culiers au Pérou; de ce genre, les plus estimés sont les *chirimoyas*, qui ressemblent en petit à l'ananas & à la pomme de pin : ils sont pleins d'une substance blanche & ferme, mêlée de grains de la grosseur des haricots ; la feuille ressemble un peu à celle du meurier , & le bois au coudre.

2. LIMA, (L'AUDIENCE DE) grande province du Pérou. Elle est bornée au nord par l'Audience de Quito ; à l'orient, par la Cordeliere des *Andes ;* au midi, par l'Audience de *los Charcas ;* & à l'occident, par la mer du sud. Il y a dans cette Audience de hautes montagnes ; les principales sont la *Sierra* & *Los Andes*. La riviere de *Moyobamba* prend sa source dans cette province ; & après avoir été grossie des eaux de plusieurs petites rivieres, elle va se jetter dans celle des Amazones. Les principales rivieres qu'elle reçoit, sont l'*Apurimac*, l'*Yucai*, l'*Abancai*, la *Bilcas*, la *Vinoque*, *Parcos*, *Picos*, la *Xauxa*, *los Chapachos*, *los Mutilones*, &c. Les principaux lieux sont :

LIMA,	*Chumbibilcas*,
Zana, ou *Miraflores*,	*Cotapamba* & *Omasayos*,
Chacaynga,	*Aimarez*,
Truxillo,	*Collaguas*,
Santa, ou *la Parilla*,	*S. Miguel de la Ribera*,
Los Conchucos,	*Cuamanga*,
Arequipa,	*Andaguaylas*,
Los Viticos,	*Yca* ou *Valverde*,
Los Chupachos,	*Vilca-Bamba* ou *S. Fr.* de
Bonbon,	la *Vittoria*,
Los Attavillos,	*Cusco*, ancienne capitale,
Zauxa,	*Canas* & *Canches*,
Moyobamba,	*S. Juan del Oro.*
Guaylas,	

3. LIMA, (LA VALLÉE DE) appellée aussi avant l'arrivée des Espagnols, la VALLÉE DE RIMAC, du nom de la fausse divinité qui y rendoit des oracles. Cette vallée s'étend principalement à l'oueſt de la ville de Lima, jusqu'à la ville de Callao , & au sud, jusqu'à la vallée de Pachacamac. On voit dans cette vallée, surtout entre Lima & Callao , des maisons de campagne fort propres , & des jardins charmans, dans lesquels les *paltas*, les *lucumus*, les *cherimolas*, & d'autres fruits domestiques & étrangers, se trouvent en grand nombre. Les campagnes dans lesquelles on ne seme pas de bled, sont remplies d'*alfarfars*. On appelle *alfarfar* un champ semblable à nos prairies, dans lequel on seme une graine qui pousse une plante , que nous appellons *luzerne* ou *Medica* en France, à cause que sa semence nous fut apportée de la Médie. Elle est un genre de plante à fleurs légumineuses, dont la tige est longue de plus de deux pieds, divisée, vers son sommet, en plusieurs branches, chargées de petites fleurs bleues, qui, lorsqu'elles sont épanouies, rendent ces campagnes d'une beauté admirable. Ces prairies ou *alfarfars* sont vertes toute l'année. On n'a pas plutôt coupé ces plantes, qu'elles poussent une autrefois ; & tous les matins, on voit entrer dans Lima une infinité d'ânes chargés d'*alfarfar*. Leurs conducteurs leur mettent à la bouche un gros os, en maniere de mords, pour les empêcher de manger ces herbes. Ces plantes servent à nourrir toutes les bêtes de charge, pendant toute l'année ; on n'a pas d'autre foin à leur donner que l'*alfarfar*. **Feuillée*, t. 1, p. 497.

Depuis le tremblement de terre de 1678, cette vallée ne produit pas du bled comme auparavant ; c'est pourquoi on trouve meilleur marché de le faire venir du Chili, d'où l'on tire, tous les ans, de quoi nourrir cinquante ou soixante mille hommes. **Frezier*, p. 412.

Dans la vallée de Lima, entre la capitale de même nom & la ville de Callao, on voit les ruines d'une ancienne ville, qui avoit été bâtie du tems des Yncas. On a remarqué que les rues en étoient fort étroites, & que, par les chemins qui traversoient les champs, & qui étoient bordés de murailles qui ont été abbatues par les Espagnols , à peine deux hommes pouvoient-ils y passer de front. Les Indiens d'aujourd'hui disent, que les peuples autrefois étoient plus ménagers du terrein que les Espagnols, parce que leur nombre étoit si grand, qu'on avoit besoin de cultiver soigneusement toutes les campagnes, pour fournir à leur subsistance. On voit dans les ruines de cette ville une grande muraille à créneaux, bâtie avec de grands pans de terre , renfermant un grand palais qu'on dit être la maison où logeoit l'Yncas, lorsqu'il alloit de Cusco à ces contrées. Les maisons des particuliers, dont la plûpart des murailles sont encore élevées de plus de trois pieds sur le terrein , étoient en quarré-long, les unes plus grandes que les autres ; ce qui marquoit la différente qualité des Indiens, qui les habitoient.

4. LIMA, (LA RIVIERE DE) belle riviere de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience & dans la vallée de Lima. Elle descend des hautes montagnes de la Cordeliere des Andes, & passe au nord de la ville de Lima, & le long de ses murailles. Cette riviere arrose toute la vallée par une infinité de petits canaux qu'on a pratiqués au milieu des plaines. On conduit ainsi ses eaux dans tous les jardins & dans les campagnes cultivées, qui, sans cela, seroient brûlées par les grandes chaleurs, particuliérement dans le tems où il ne tombe pas une rosée suffisante pour pouvoir y conserver la fraîcheur. Elle va se jetter dans la mer, au nord de la ville de Callao , où elle fournit de l'eau pour l'aiguade des vaisseaux. **Frézier*, p. 495.

5. LIMA, riviere d'Espagne & de Portugal. Elle a sa source dans la Galice, auprès de Villa-del-Rey, d'où, prenant son cours vers le sud-oueſt , elle entre en Portugal dans la province d'entre Minho & Douro, & se perd dans un golfe qu'elle forme à son embouchure, après avoir passé sous un pont qui en prend le nom de *Ponte de Lima*. Les anciens l'ont connue sous le nom de *Lethès*. Voyez LETHÈS 2. **Robert de Vaugondy*, Atlas.

6. LIMA, ou PONTE DE LIMA, petite ville de Portugal, dans la province entre Minho & Douro, au fond d'un golfe que forme à son embouchure la riviere de Lima, que l'on y passe sur un pont, dont elle prend son nom. C'est la capitale d'un petit pays nommé comme elle. **Robert de Vaugondy*, Atlas. *Baudr.* édit. 1705.

LIMÆA, riviere de la Lusitanie, selon Strabon, *l.* 3, *p.* 153 , qui dit qu'on la nommoit aussi *Lethès*, Λήθη. Pline & Silius Italicus parlent d'un fleuve de l'Oubli, ou de Lethès , dans les passages que j'ai rapportés au mot LETHÈS 2. On trouve une riviere nommée *Limium* par Ptolomée, non pas dans la Lusitanie , mais dans l'Espagne Tarragonnoise, chez les *Callaici Bræcarii ;* &, par conséquent, le *Limius* de cet auteur est différent de la *Limæa* de Strabon : aussi y avoit-il plusieurs fleuves nommés *Lethès*. La riviere, que les Espagnols nomment *Guadaleté*, conserve encore le nom de *Lethé*, & le mot *guadal* ou *guadil* signifie une riviere ; de façon que *Guadaleté* n'est autre chose que la *riviere de Léthé*. Mais malheureusement le Guadaleté ne sauroit être ni la *Limæa* de Strabon, dans la Lusitanie , ni le *Limium* de Ptolomée , qui étoit dans la Tarragonnoise, puisqu'il est dans la Bétique des anciens. J'en suis fâché , cela gâte la découverte. Il faut recommencer les conjectures. D'ailleurs la *Limæa* de Strabon est entre le Duero & Minho , & le répond aujourd'hui à la riviere de *Lima ;* ainsi c'est le *Limium* de Ptolomée ; & par conséquent, elle est bien loin du Guadaleté, dont l'étymologie , prise du mot *Lethé*, demeure toujours sans fondement sur l'autorité des anciens. Au reste, la différence qu'il y a entre Strabon qui donne *Limæa* à la Lusitanie, & Ptolomée qui met *Limium* dans l'Espagne Tarragonnoise, n'est pas si grande que l'on diroit bien, elle n'est qu'apparente. L'un donne tout l'Entre-Duero & Minho à la Lusitanie ; l'autre le donne à l'Espagne : cette différence vient du tems auquel ils ont écrit ; les gouvernemens s'accroissent de tems en tems, aux dépens les uns des autres. Mais ces deux géographes mettent entre ces deux fleuves la riviere dont il est ici question, & ils s'accordent dans le principal. Voyez LETHÈS 2; & LIMA 5.

LIMADURA, village des Indes, à trois lieues de la ville de Cambaye. Il est renommé par une mine de chalcédoine, selon Vincent le Blanc, *Voyages*, 1. *part. c.* 15.

LIMAGNE, (LA) pays de France, selon Baudrand, *édit.* 1705, dans la basse Auvergne, dont il contient la meilleure partie, le long de la riviere d'Allier, du midi au septentrion l'espace de quinze lieues, entre la Dore

au levant, & les montagnes à côté de Clermont au couchant. C'eſt une plaine extrêmement fertile & abondante en toutes choſes, & un des plus beaux pays de France; ce qui eſt cauſe qu'il eſt fort peuplé. Grégoire de Tours appelle ce pays la *Limane*. Belleforêt s'eſt mis en tête, que cet hiſtorien avoit marqué par ce nom une riviere. Il ſe trompe, parce qu'il n'a eu égard qu'à un ſeul paſſage; au lieu qu'il falloit raſſembler les quatre où il eſt fait mention de ce pays dans cet écrivain; les voici. *Dicere enim erat ſolitus rex: Velim, inquit, Arvernam Limanem quæ tantæ jucunditatis gratiâ refulgere dicitur, oculis cernere.* (Hiſt. Francor. *l.* 3, *c.* 9.) Ce prince, qui marchoit dans un brouillard épais, regrettoit de ne pouvoir pas voir la beauté de la Limagne d'Auvergne, qu'on lui avoit vantée, & où il paſſoit, ſans jouir d'une ſi agréable vue, à cauſe de l'obſcurité de l'air. Il dit, *l.* 3, *c.* 33, au ſujet des inondations desquelles l'Auvergne ſouffrit beaucoup en 580. *Arvernorum regionem diluvia magna preſſerunt, ita ut per dies duodecim non ceſſaret à pluviâ: tantâque inundatione Limane eſt infuſum, ut multos ne ſementem jacerent prohiberet. Flumina quoque Liger*, &c. Voilà apparemment le paſſage ſur lequel Belleforêt a jugé ce mot *infuſum*, plus propre à un fleuve qu'à un pays, au lieu qu'il devoit conſidérer que *eſt infuſum* n'eſt pas régi par *Lemane*, qui eſt l'ablatif, mais que c'eſt un impersonnel. L'hiſtorien parle des grandes inondations de l'Auvergne, d'une pluie continuelle pendant douze jours; que cela ſe répandit ſi bien dans la Limagne, qui eſt une plaine, que l'on fut hors d'état de ſemer; & après les déſordres que cauſa la pluie tombée dans cette plaine, il paſſe aux débordemens des rivieres, comme la Loire, l'Allier, &c. *Limane* eſt là au lieu de *per Limanem*. Dans ſon livre de la Gloire des Confeſſeurs, *c.* 31, il parle d'un prêtre qui logea dans la hute d'un pauvre homme de la Limagne: *ad hospitiolum cujusdam pauperis Limanici manſionem expetiit.* Il dit enfin, *l.* 1, *c.* 84, à l'occaſion d'un gros amas de paille où le feu prit: *Limane, veſtitum ſegetibus, nudum habetur à ſilvis.* La Limagne, qui eſt couverte de grains, manque de bois. Belleforêt croit qu'il eſt ici queſtion du *Lymone* ou *Lamone*, riviere de ce quartier-là; & Coulon, dans les rivieres de France, 1. *part. p.* 264, dit: aucuns tirent le nom de la riviere de *Limone*, qui deſcend du *haut Auvergne*, paſſe à Saint-Fleuret, & entre dans l'Allier à Saint-Martin. Mais Siméoni, qui a donné une carte particuliere de la Limagne, n'y fait pas la moindre mention ni de *Limone*, ni de Saint-Fleuret, ni de Saint-Martin. Sidonius Apollinaris fait une magnifique deſcription de la Limagne; voici ſes paroles mêmes, *l.* 4, Epiſt. 21: *Taceo territorii peculiarem jucunditatem; taceo illud æquor agrorum, in quo ſine periculo quæſtuoſæ fluctuant in ſegetibus undæ, quod induſtrius quisque, quo plus frequentat, hoc minus naufragat. Viatoribus molle, fructuoſum aratoribus, venatoribus voluptuoſum; quod montium cingunt dorſa pascuis, latera vinetis, terrena villis, ſaxoſa caſtellis, opaca luſtris, aperta culturis, concava fontibus, abrupta ſtuminibus: quod denique hujusmodi eſt ut ſemel viſum advenis, multis patriæ oblivionem ſæpè perſuadeat.*

LIMANDUS. Curopalate nomme ainſi un canton, qu'Ortélius croit être le même canton de la Cappadoce, que d'autres nomment LAPARA. Voyez ce mot.

LIMAS, riviere de Portugal, dans l'Alentejo. Elle a ſa ſource entre la Guadiana & l'Andalouſie, aſſez près de Moura; &, ſerpentant d'un cours aſſez ſemblable à celui de cette riviere, elle s'en approche toujours de plus en plus, jusqu'à ce qu'elle s'y perde un peu au-deſſus de Mertola. On la paſſe à l'orient & à deux mille pas de Serpa, en ſuivant la grande route de Béja à Paymogo, qui eſt de l'Andalouſie. **Jaillot*, Atlas.

LIMAT, (LE) riviere de Suiſſe. Elle a ſa ſource au comté de Sargans, ſur les confins des Griſons, auprès des Alpes. De-là, circulant vers l'orient, & enſuite vers l'occident, elle ſe jette dans le lac de Wallenſtat. Scheuchzer ne la nomme pas *Limat*, ni *Limmet* en cet endroit, mais *Weiſs-Tann*. Elle ſort du lac, au couchant, auprès de Weſen, d'où, coulant le long du canton de Glaris, elle reçoit une riviere qui vient du midi, & qui paſſe près de la ville de ce nom; de-là elle ſe rend, en ſerpentant, dans le lac de Zurich. Elle traverſe enſuite la ville même de Zurich, d'où elle porte bateaux, & eſt navigable jusqu'à Baden, où elle paſſe, partageant la ville en deux, & va, une lieue au-deſſous de Windisch, ſe perdre dans l'Aar, déja groſſie des eaux de la Reuſs. Ainſi on peut aller par eau de Zurich à Bade, de Bade à Klingnau, & de Klingnau jusqu'au Rhin. L'auteur de l'*Etat & Délices de la Suiſſe* dit, après Ruchat, le *Limmet*. Nous diſons en françois le *Limat*.

LIMATA, ancien lieu d'Afrique. Il y avoit un évêché. S. Optat, *de Schiſmate Donatiſtar*, l. 1, c. 13, parle d'un certain *Purpurius*, accuſé d'homicide, & dit: *homicida Purpurius qui interrogatus de filiis ſororis ſuæ, quòd eos in carcere Milei neceſſe diceretur, confeſſus eſt dicens; & occidi & occido non eos ſolos ſed & quicumque contrà me fecerit;* ſur quoi Dupin obſerve que S. Auguſtin parle auſſi d'un évêque de Limata, & que c'eſt peut-être le même ſiége, qui eſt nommé *Lamiggizenſis* dans la Notice.

LIMBET, (LE) petite riviere de l'Amérique, dans l'iſle de S. Domingue, au quartier des François, à la bande du nord. Elle prend ſa ſource, comme toutes les autres, dans les hautes montagnes qui couvrent le milieu de cette grande iſle; &, après un cours de huit lieues dans ces belles vallées, formées par ces montagnes, elle ſe jette dans la mer entre le port Margot & le port François, & donne le nom à une colonie, ou habitation, qui eſt entre cette riviere & la riviere Rouge.

LIMBOURG, ville des Pays-bas, au duché dont elle eſt la capitale, & auquel elle donne ſon nom, ſur une montagne, près de la petite riviere de Veſe, qui en lave le pied, avec un vieux château, aux frontieres de l'état de Liége, dont elle eſt à ſix lieues, à quatre d'Aix-la-Chapelle, & à ſept de Maſtricht.

LE DUCHÉ DE LIMBOURG eſt borné au nord, & à l'orient par le duché de Juliers; & du même côté, il confine avec le territoire d'Aix la Chapelle. Au midi, il a le marquiſat de Franchimont, qui eſt du pays de Liége; & à l'occident, la Meuſe le ſépare du pays & de l'évêché de Liége. De ce même côté, cette province eſt bornée par le territoire de Maſtricht. On appelle ce même pays le *pays d'Outre-Meuſe*, à cauſe de ſa ſituation au-delà de cette riviere, à l'égard du Brabant; & il n'a eu ce nom, que depuis que les ducs de Brabant l'ont poſſédé. Cette province comprend le duché, autrefois comté de Limbourg, & les trois ſeigneuries annexées, qui ſont *Dalem* ou *Dalheim*, *Rolleduc* ou *Rodleduc*, en allemand *Hertzogenrod*; & Fauquemond, en allemand *Valkenbourg*. * *Longuerue*, Deſcription de la France, 2. *part. p.* 119.

Le duché de Limbourg proprement dit, par les traités faits entre Philippe IV, roi d'Eſpagne, & les états-généraux des Provinces-Unies, étoit demeuré entiérement au roi Philippe; & les trois autres ſeigneuries furent partagées entre le roi & les états généraux, par le traité de la Haye, conclu le 29 de Décembre 1661; & ces ſeigneuries, ou la plus grande partie, ont appartenu à d'autres qu'aux ducs de Limbourg. Le duché de ce nom eſt ſitué ſur les confins du marquiſat de Franchimont; il a pris le nom de ſa capitale *Limbourg*, qui n'étoit d'abord qu'un château bâti ſur un rocher, dans le pays d'Ardenne. On ne voit point qu'il ait été bâti avant le dixiéme ſiécle; mais ſeulement que Henri avoit le titre de *comte de Limbourg*, dès l'an 1073, comme on le voit par la Chronique des évêques de Liége, écrite par *Egidius* ou *Gilles*, moine d'Orval, dont l'extrait eſt rapporté par Duchesne, dans les preuves de l'Hiſtoire de Luxembourg & de Limbourg. Son fils, Henri II, lui ſuccéda au comté de Limbourg. Quelques-uns diſent, & même Duchesne, que ce comte prit le titre de *duc de Limbourg*, dès l'an 1093, & prétendent le prouver par une Charte rapportée par Fréhérus, en ſes origines du Palatinat; mais cette Charte eſt fauſſe; & on a marqué à la marge, dans l'ouvrage de Duchesne, qu'elle eſt fort douteuſe. Ainſi on ne voit point que Henri II, comte de Limbourg, ait pris le titre de *duc*, avant que l'empereur Henri III ou IV, l'ait créé duc de la baſſe Lorraine; & quoique ſon fils Henri IV ou V l'ait depuis dépouillé de ce duché, & de ſon ancien patrimoine, lorsque le même duc Henri ſe fut remis en poſſeſſion de Limbourg, il continua à prendre le titre de *duc*, qu'il laiſſa à ſes ſucceſſeurs. Valeran, ſon fils, fut, durant quelque tems,

tems duc de la basse Lorraine; mais Henri, son fils, fut privé de ce duché par l'empereur, & il ne lui resta que le duché de Limbourg. Valeran II, qui descendoit de Henri en ligne directe, épousa en secondes nôces l'héritiere de Luxembourg, dont le comté passa à son fils du second lit, Henri; mais le duché de Limbourg appartient au fils de la premiere femme, nommé aussi *Henri*, qui laissa le duché de Limbourg à ses descendans, dont le dernier mâle, qui fut Adolphe de Limbourg, comte de Bergue, près de Cologne, ayant hérité du duché de Limbourg, parce qu'Hermengarde de Limbourg, fille du duc Valeran III étoit morte sans enfans, transporta ce duché, & tous les autres biens de son oncle Valeran; à Jean I, duc de Brabant, & dès-lors le duché de Limbourg fut uni à celui de Brabant, & le duché de Limbourg fut nommé le *pays d'Outre-Meuse*. Le territoire de Limbourg est fort fertile, abondant & bien peuplé. Il n'a point d'autre ville murée que Limbourg. Louis XIV, roi de France, l'assiégea en personne, & la prit l'an 1675; & environ deux ans après, les Hollandois & leurs alliés menaçant d'un second siége la ville de Maestricht, on en fortifia la garnison, en y mettant les troupes qui étoient à Limbourg que l'on fit démanteler. Le pays demeura sous l'obéissance des François jusqu'à la paix de Nimégue, par laquelle le duché de Limbourg fut rendu à Charles II, roi d'Espagne. Après sa mort, on fit fortifier cette ville de nouveau, & les impériaux & leurs alliés s'en emparerent, l'an 1702. Elle est demeurée à la maison d'Autriche, par les traités de Rastadt & de Bade, après lesquels Charles VI, voulant gratifier l'électeur Palatin Jean-Guillaume-Joseph, son oncle & son allié, qui, par les traités de paix avoit été obligé de restituer à l'électeur de Baviere le haut Palatinat, avec la dignité de premier électeur séculier, il lui donna le duché de Limbourg & ses annexes, l'an 1715; mais les états de ce duché, & ceux de toutes les provinces des Pays-bas, s'étant opposés à cette aliénation, cet électeur mourut sans avoir pu terminer ce différend.

1. LIME, ville d'Angleterre. Voyez LYME-REGIS.

2. LIME, riviere de la Turquie en Asie, dans la Natolie & dans la province de Becsangil. Elle se rend dans la mer Noire, entre Penderachi & Lippo. De l'Isle en met la source auprès de Castromena, & l'embouchure auprès d'Elen, dont elle prend aussi le nom de *riviere d'Elen*.

LIMEIL, *Limonium*, petite ville de France, dans le Périgord, sur la Vézere, qui s'y jette dans la Dordogne, entre les villes de Sarlat & de Bergerac.

LIMENA. Voyez LIMENOPOLIS.

LIMENE. Voyez LEMENE.

LIMENEIA, ou LIMENIA, ville de l'isle de Cypre, dans les terres, selon Strabon, *l.* 14, *p.* 683. Le lieu où elle étoit, conserve encore à-peu-près l'ancien nom, & s'appelle *Limnat*. Ce n'est plus qu'un simple village. **Ortélius*.

LIMENÉOCHUS: l'auteur de l'Etymologique donne ce nom au cap Héracléen, près de l'embouchure du Thermodon, selon Ortélius. Voyez HERACLEUM PROMONTORIUM 3.

LIMENOPOLIS, ville de l'Asie mineure, de laquelle il est fait mention dans la Lettre que les évêques de ce canton là écrivirent à l'empereur Léon; Lettre qui se trouve dans la Collection des conciles. Ortélius, qui fournit ce nom & cette autorité, soupçonne que cette ville étoit dans la Bithynie ou dans la Phrygie. Ce doit être la même ville que LIMENÆ, Λιμέναι, ville de Pisidie, qui est marquée dans la Notice de Hieroclès. Celle de Léon le Sage, n'en dit rien. Elle étoit épiscopale, & reconnoissoit pour métropole Antioche de Pisidie.

LIMENOTIS, presqu'isle de la Celtique, dit Etienne de Byzance. Elle n'en est pas plus connue par cette définition.

LIMERA. Voyez EPIDAURE 3.

LIMERAY, bourg de France, dans la Touraine, élection d'Amboise.

LIMERICK, ou LIMRICK, *Limericum*, ville d'Irlande, dans la province de Munster, dans un canton auquel elle donne le nom de *comté de Limerick*, & dont elle est la capitale. On la nomme aussi LOUGH-MÉATH. Elle a droit de tenir marché public, envoie deux députés au parlement, & est un siége épiscopal. Elle est belle, riche, grande, bien peuplée & très-forte, située en partie sur une isle que forme le Shannon, & divisée en deux villes, la haute & la basse. On entre dans la haute où est le château & la cathédrale par deux grandes portes, à chacune desquelles il y a un beau pont de pierre, dont l'un conduit à l'est, & l'autre à l'ouest, avec des boulevards & des ponts-levis. La basse ville fortifiée d'une muraille & d'un château, n'a qu'une porte, & se joint au pont de la haute, qui conduit à l'est. Quoiqu'elle soit à cinquante milles de la mer, de gros vaisseaux de charge peuvent venir jusqu'à ses murailles. Elle est d'ailleurs à environ nonante-cinq milles presqu'à l'ouest de Dublin. Elle essuya deux siéges fort rudes, en 1690 & 1691; & par le dernier, elle fut obligée de se rendre à Guillaume III. Thomas Dungan est comte de Limerick. **Etat présent de l'Irlande*, p. 52.

LE COMTÉ DE LIMERICK, ou de LIMRICK, contrée d'Irlande, dans la province de Munster. Ce comté a le comté de Tipperari à l'orient; celui de Kerry, au couchant; le Shannon qui le sépare du comté de Thomond, avec un petit quartier de celui de Tippérari, au nord; & le comté de Corck, au midi. Il a quarante-huit milles de long, & vingt-sept de large. Ce pays est fertile & bien peuplé, mais il y a peu de bonnes villes; il est montagneux à l'ouest, mais plein & uni par-tout ailleurs. On le divise en neuf baronnies, savoir:

Clonello,	Connaught,
Kenry,	Clanwilliam,
Limerick,	Smal-County,
Ownyheg,	Coshma,

& Coshléa.

Il n'a proprement que quatre villes, qui méritent d'être nommées ainsi, savoir:

Limerick,	Athdora,
Askéaton,	Killmalock.

LIMES; ce mot latin répond au mot *limites*, que nous en avons emprunté, & signifie *bornes*; l'extrémité qui sépare un champ, un pays, d'avec un autre. Ce mot appartient proprement à la topographie, c'est-à-dire à la description des lieux particuliers. Dans les pays qui étoient distribués aux colonies, les champs étoient partagés entre les habitans à qui on les donnoit à cultiver, & on les séparoit par des limites qui étoient ou un chemin battu par un homme à pied, ou des pierres posées aux extrémités. Ces pierres étoient sacrées, & on ne pouvoit les déplacer sans crime. Frontin & Hygin ont traité de ces sortes de limites, sur-tout le dernier qui en fait un livre intitulé *de Limitibus constituendis*.

Le mot LIMES signifie aussi la *frontiere*, lorsqu'il est question d'un état entier, & ceci fournit un point de géographie fort important pour l'histoire.

Auguste, se voyant maître de l'empire, en partagea les provinces entre lui & le sénat. Il lui donna toutes celles qui étoient paisibles, & où il n'y avoit aucun besoin d'armées; il se réserva celles où l'on pouvoit craindre quelques mouvemens; & sous ce prétexte, il avoit toujours les troupes dans les provinces qui lui étoient affectées. Il distribua donc les légions Romaines dans ces pays, & établit neuf limites, à chacune desquelles il donna un certain nombre de légions, pour les défendre en cas de besoin. Les empereurs suivans y en ajoûterent à mesure que les frontieres de l'empire changeoient. Voici ces limites:

Sous Auguste.

I. En Espagne, III légions.
II. Dans la Germanie inférieure, sur le Rhin, IV légions.
III. Dans la haute Germanie, sur le Danube, IV légions.
IV. Dans la Dalmatie, II légions.
V. Dans la Pannonie, III légions.
VI. Dans la Syrie, IV légions.
VII. En Egypte, II légions.
VIII. En Afrique, I légion.
IX. Dans la Mœsie, sur le Danube, II légions.

En tout XXV légions.

Sous Claudius.

X. Dans la Grande-Bretagne, III légions.

Sous Vespasien.

XI. Dans la Cappadoce, II légions.

Sous Trajan.

XII. Dans la Dacie, II légions.
XIII. Dans l'Arménie & la Méſopotamie, ſur le Tigre, II légions.
XIV. En Arabie, I légion.

En tout XXXV légions. Mais l'empire Romain ſe voyant, avec le tems, attaqué par divers peuples, on ajoûta de nouvelles limites aux anciennes, qu'on diminua, comme n'étant plus de la même utilité. Dion ne compte que treize limites ſous l'empire d'Alexandre. La Notice de l'empire, au contraire, en met quinze dans le ſeul empire d'Orient, ſavoir deux ſous des comtes, & treize ſous des ducs :

Sous des comtes, { L'Egypte, / L'Illyrie.

Sous des ducs, { La Libye, / La Thébaïde, / La Phœnicie, / L'Euphratenſe, / La Paleſtine, / L'Oſrhoëne, / La Méſopotamie, / L'Arabie, / L'Arménie, / La ſeconde Mœſie, / La Scythie, / La Dacie Ripenſe, / La premiere Mœſie.

Zozime dit que Dioclétien éleva, à l'extrémité des frontieres, des forteresſes & des places de guerre, où il logea les troupes pour arrêter les Barbares, & que Conſtantin les en retira pour les mettre dans des villes, où les ſoldats s'étant amollis par les ſpectacles & par les plaiſirs, ils devinrent à charge aux citoyens; de ſorte que les villes ſe dépeuplerent, & que les Barbares trouvant les frontieres dégarnies, prirent leur tems pour entrer dans l'empire.

Après le tems où la Notice de l'empire fut dreſſée, l'empire d'Occident étant détruit, Léon, empereur d'Orient, ajoûta trois nouvelles limites à ces quinze, dont nous venons de parler, & leur donna un comte à chacune, ſavoir :

La Pamphilie, La Lycaonie, La Piſidie.

Il en ajoûta un autre, qui fut de la Pannonie, ſous un duc. En échange la Paleſtine & la Méſopotamie, qui avoient eu des ducs différens, ne firent plus enſemble que le département d'un ſeul duc. Voyez au mot ROME, ce que nous diſons des frontieres de l'empire Romain.

LIMES, (LA CITÉ DE) plaine remarquable de France, en Normandie, au pays de Caux, à une demi-lieue de Dieppe, vers l'orient d'été. On la nomme communément *cité*, & une tradition populaire veut qu'il y ait eu autrefois une ville, qui fut détruite en une nuit; & on a tâché en vain de rebâtir, l'ouvrage de la veille ſe trouvant détruit le lendemain. Il eſt plus naturel de prendre l'étymologie de ſon nom dans le mot *Limes*, borne ou frontiere. Les ſavans du pays nomment ce lieu le CAMP DE CÉSAR, *caſtrum Cæſaris*. Sa ſituation ne laiſſe pas douter que ce n'ait été un champ des Romains. Une enceinte de terre, qui eſt encore fort haute, quoiqu'elle ait dû s'affaiſſer beaucoup en tant d'années, régne tout-autour de ce terrein, excepté du côté de la mer qui bat le pied de ce champ. L'art ou la nature ont ménagé de ce côté-là une deſcente. Cette enceinte a une ouverture du côté de Dieppe; & la montagne eſt ſi rapide en cet endroit, qu'on ne la peut monter ni deſcendre qu'à pied. Il y a une pareille ouverture à l'oppoſite, du côté de Belleville, & une troiſiéme qui communique à la vallée où eſt le village du Puy. Ce camp n'eſt à préſent qu'un pâturage, dont les villages de Barquemont & du Puy jouiſſent en commun.

LIMETARUM SOLITUDO. Caliſte nomme ainſi un déſert, qu'il dit que Grégoire de Théopolis traverſa. Evagre le nomme auſſi; & Ortélius, *Theſaur.* conjecture que ce déſert devoit être en Arabie.

LIMEUX, bourg de France, dans le Berry. Il y a un prieuré qui étoit à la collation des Jéſuites de Limoges.

LIMIÆ. Voyez LIMÆA.

LIMICI, ancien peuple de l'Eſpagne Tarragonnoiſe, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6; il lui donne une place unique, ſavoir *Forum Limicorum*. Pline, *l.* 3, *c.* 3, le nomme auſſi, & le range ſous la juriſdiction de Brague.

LIMIGANTES, ancien peuple de la Sarmatie, ſelon Ammien Marcellin, *l.* 17, *c.* 13. C'étoient des eſclaves qui s'étoient emparés du pays, à l'excluſion de leurs maîtres; l'empereur Conſtance en fit un grand carnage, & les chaſſa du pays qu'ils s'étoient approprié. Ils étoient entre la Theiſſe & le Danube.

LIMINIUM OPPIDUM, ou LAMENIUM, ſelon d'autres exemplaires de l'Itinéraire d'Antonin, ancien lieu d'Eſpagne, ſur la route de Mérida à Saragoce, entre *Mariana* & *Alces*, à trente milles de la premiere & à quarante de la ſeconde. C'eſt la même que *Laminium*.

LIMIOSALEUM, Λιμιοσάλειον, ancienne ville de la grande Germanie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11.

Appien croit que c'eſt aujourd'hui la ville de Gnesne.

LIMIRA, petite ville de la Turquie, en Aſie, dans la Natolie, & plus particuliérement dans le Mentès-Ili, entre la ville de Mentèſe & celle de Finica. **Baudrand*, édit. 1705.

LIMISSO, ville d'Aſie, dans l'iſle de Cypre, dans ſa partie méridionale, avec un évêché du rite grec, ſuffragant de Nicoſie. Elle eſt à préſent presque ruinée, & réduite en village. On compte de-là ſoxiante milles à Baſo, & cent milles à Famagouſte. Les Turcs la prirent aux Vénitiens, en 1572. Quelques auteurs prennent Limiſſo pour l'Amathonte des anciens. **Baudrand*, édit 1705.

LIMITROPHE, terme de géographie. Ce mot ſe dit des pays contigus l'un à l'autre, qui ſe touchent par leurs limites. Ainſi la Normandie & la Picardie ſont limitrophes. On dit en ce ſens *pays limitrophe; terres limitrophes*. Richelet décide mal, quand il dit qu'on ne ſe ſert guères de ce mot. C'eſt un terme de géographie; & le mot de *voiſin* n'eſt pas ſi propre ni ſi juſte en certains cas.

LIMIUM & LIMIUS. Voyez LIMÆA.

LIMMET. Voyez LIMAT.

LIMMICENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Byzacène. *Donatus*, ſon évêque, ſouſcrivit à la Lettre adreſſée à l'empereur Léon. **Harduin.* Collect. conc.

LIMMOCHEIRIS, lieu de l'Aſie mineure, ſur le Méandre, où il y a un pont pour paſſer cette riviere, ſelon Nicetas cité par Ortélius, *Theſaur.*

1. LIMNÆ, ville de Thrace, dans la Querſonnèſe, ſelon Strabon; auprès de Seſtos, ſelon Etienne le Géographe. Strabon, *l.* 14, *p.* 635, ne s'en éloigne pas, quand il dit qu'elle étoit au bord de l'Hellespont. Il ajoûte que c'étoit une colonie des Miléſiens.

2. LIMNÆ, lieu du Péloponnèſe, aux confins de la Meſſénie & de la Laconie. Il y avoit un temple de Diane, où l'on venoit de toutes parts, & des deux pays également. Les Meſſéniens violerent les filles qui y étoient venues pour ſacrifier à la déeſſe. On demanda juſtice de cette violence, & le refus des Meſſéniens donna lieu à une guerre qui cauſa la ruine de leur ville. C'eſt de ce temple de *Limnæ* qu'eſt venu le nom de *Diane Limnéenne*, donné à un temple qui étoit dans la ville même de Lacédémone.

3. LIMNÆ, tribu de l'Attique, dans la Gréce propre, ſelon Ortélius, *Theſaur.* Spon, *p.* 358, dit dans ſa Liſte de l'Attique, *Limnæ*, dont la tribu eſt incertaine, étoit un quartier proche de la ville (d'Athènes) où il y avoit un temple de Bachus, dans lequel on célébroit à ſon honneur un fête le 12 du mois Antheſtirion, & on y faiſoit combattre des jeunes gens à la lutte. C'étoit dans ce temple, où, dans les premiers ſiécles d'A-

thènes on lisoit un décret des Athéniens, qui obligeoit leur roi, lorsqu'il vouloit se marier, de prendre une femme du pays, & qui n'eût pas été mariée auparavant.

4. LIMNÆ, lieu de la Macédoine, selon Laonic Calchondile, *l.* 6, cité par Ortélius, *Thesaur.*

LIMNÆA, lieu de Grèce, près du golfe d'Ambracie, selon Polybe, *l.* 4; & Thucydide, *l.* 2 & 3. Etienne le Géographe dit *village d'Argie*, & cite Thucydide. Il étoit en effet voisin d'Argos, non pas de la ville d'Argos au Péloponnèse, qui donnoit le nom à l'*Argie*, mais d'Argos l'Amphilochique, qui n'étoit pas loin du golfe d'Ambracie.

LIMNEASPHALTIS, grand lac d'Asie, dans la Babylonie, selon Vitruve, *l.* 8, *c.* 3. C'est le *Bituminis Fons* dont parle Quinte-Curse, *l.* 6.

LIMNIAS, lieu de la Cyrénaique, à vingt-un mille pas de Cyrène, en allant vers Alexandrie, selon l'Itinéraire d'Antonin.

LIMNITÆ. Cedrène nomme ainsi un peuple soumis aux Turcs. Ortelius, *Thesaur.* croit que c'est le même que les *Dilimnites*. Voyez DILIMNITÆ.

LYMNOS, isle de l'Océan Britannique. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 2, la met sur la côte orientale d'Irlande, & dit qu'elle étoit déserte. Dans les anciennes éditions de Pline, elle étoit nommée *Silimnus*. L'édition du pere Hardouin porte *Limnus*. Pline la met avec Mona, & quelques autres entre l'Irlande & l'Angleterre; mais il y met aussi l'isle de Wight, ce qui ne convient pas. Cambden dit qu'elle est nommée *Symen* par les Bretons, & *Ramsey* par les Anglois, & qu'elle est souvent nommée *Limeneia insula* dans la Vie de S. David, évêque. Baudrand, qui cite Varæus, dit que Limnos est appellée aujourd'hui *Lambey*.

LIMOGES, ville de France, dans la province du Limosin, dont elle est la capitale. Cette ville que les Latins appellent *Ratiastum*, *vicus Ratiatenses*, *civitas Ratiatica*, *Lemovicæ*, *Lemovica urbs*, *civitas Lemovica*, *Lemovicina urbs*, est située en partie sur une colline, & en partie dans un vallon. La riviere de Vienne passe le long de ses fauxbourgs, du côté du levant. L'enceinte de la ville est mal bâtie, & il n'y a point de place publique d'une grandeur raisonnable. Les maisons sont de charpente, fort serrées, sombres, & sujettes à de fréquens incendies. On y voit quelques maisons de pierre à façade Angloise, dont les fenêtres sont à arcs aigus. On partage Limoges en ville & cité. La cathédrale est dans la cité; & si l'on en croit les gens du pays, elle a été bâtie par les Anglois. L'edifice n'est pas achevé; mais ce qui est fini, est beau. On remarque dans le chœur quelques tombeaux. Le palais épiscopal est mal bâti. La Régle est une abbaye de filles de l'ordre de S. Benoît, fondée, vers l'an 817, le bâtiment est assez joli. Les jardins en terrasse donnent sur la riviere, & l'église est bien ornée. Les Cordeliers ont un église assez grande. En y entrant on voit un cruçifix de grandeur naturelle, couvert d'une espece de robe; on est frappé de ce spectacle la premiere fois qu'on le voit. L'abbaye de S. Augustin est dans les fauxbourgs, & dans une belle situation, avec de très-agréables vues. C'est une maison des plus commodes, où les eaux vont, de tous côtés, à la cuisine, au réfectoire, & au jardin. S. Martial est une église collégiale, très-connue, sans être belle, parce que les Limosins ont une grande dévotion pour S. Martial, qu'on croit, dans ce pays, avoir été l'apôtre de la province. L'église paroissiale de S. Michel est dans le lieu le plus élevé de la ville. Son clocher se découvre de très-loin. C'est encore un ouvrage des Anglois, si l'on en croit les gens du pays, accoutumés à leur attribuer les plus beaux ouvrages gothiques qui sont dans le royaume; fausse opinion dont toutes nos provinces sont infatuées, comme si nos architectes n'avoient pas été capables par eux-mêmes de produire de bons morceaux. Le séminaire est une belle maison de pierre, bâtie sur le modèle de celui de S. Sulpice de Paris; mais la cour est plus grande. Limoges, quoiqu'éloignée des ports de mer, & sans riviere navigable, ne laisse pas d'être très-marchande; c'est l'entrepôt du commerce de Paris avec Toulouse, & de Bordeaux avec Lyon. Les marchands de Limoges font un commerce très-considérable des cuirs qu'on prépare dans les tanneries de cette ville, des draps & du papier qu'on fait à S. Léonard. Les cloux à ferrer les chevaux, qu'on fait à Limoges, sont regardés comme les meilleurs qu'il y ait: les maréchaux de Paris, & des principales villes du royaume, en font venir pour leur fourniture. Le fer de ce pays étant très-doux & ployant, le fil en est excellent. On fait des émaux sur du cuivre, qui mériteroient l'attention des curieux, si ceux qui y travaillent, étoient plus habiles qu'ils ne sont dans le dessein & la peinture; car on prétend que les eaux de Limoges ont une propriété singuliere pour embellir les émaux. On travailloit autrefois beaucoup en épingles dans cette ville; mais, depuis quelque tems, cette manufacture est presque tombée. Le présidial de Limoges fut créé en 1551, & renferme dans son ressort environ quinze lieues de pays, dans lequel il n'y a aucune sénéchaussée royale, mais seulement plusieurs prévôtés, ou justices seigneuriales. Les prévôtés, ou justices royales subalternes, sont celles de Limoges, de Solognac, de Chalucet, de Campanac, de Raivon & de Coudon. Celle de S. Léonard est en pariage entre le roi l'évêque de Limoges, & celle de S. Irier, entre le roi & le chapitre de cette ville. Les principales justices seigneuriales du ressort de ce présidial, sont la cité, la sale épiscopale, l'isle de S. Junien, Esmoutiers, S. Léonard pour la partie qui appartient à l'évêque, S. Germain, Bénévent, Pierre-Buffiere, Escars, Châteauneuf, Lastour, Bonneval, Charlus, Aire, Solon, Porchere, Vic, S. Vaury, & quantité d'autres moins considérables. Il y a à Limoges des juges des traites-foraines, & un bureau établi entre cette ville & celle de S. Junien, dans un lieu appellé la *Barre*, qui est dans une petite partie du Poitou, enclavée dans le Limosin. On prétend que ce bureau des traites rapporte fort peu au roi, & est très-préjudiciable au public. Le bureau des finances de Limoges étoit un des plus étendus du royaume, avant qu'on en démembrât les élections de Saintes & de Cognac, qui furent d'abord jointes à la généralité de Bordeaux, & ensuite à celle de la Rochelle. On a aussi démembré l'élection de S. Jean-d'Angely, pour l'unir à cette derniere généralité. Les tréforiers de ce bureau des finances se sont maintenus dans la jurisdiction qui est attribuée aux bureaux des finances. Ils connoissent des matieres du domaine, & reçoivent les foi & hommage; mais il n'est pas d'usage qu'aucun d'eux assiste au département des tailles, comme il se pratique dans plusieurs généralités. Il y en a toujours un qui assiste à la visite & adjudication des ponts & chaussées. **Piganiol de la Force*, Description de la France, *t.* 6, *p.* 364, 367, 368, & 373.

La ville de Limoges tomba au pouvoir des Visigoths, dans le cinquiéme siécle, & fut prise sur eux par les François, avec le reste de l'Aquitaine, sous Clovis. Sous les enfans de ce roi & ses petits-fils, elle changea plusieurs fois de maîtres jusqu'au régne de Clotaire II, & de Dagobert, après quoi, elle fut toujours sujette des rois de Neustrie, jusqu'à ce qu'Eudes, duc d'Aquitaine, s'y rendit absolu & souverain. Ses successeurs, Hunaud & Gaifre, furent aussi le maîtres de la même ville, jusqu'à ce qu'elle fut prise par Pépin, dans le huitiéme siécle. Dans le suivant, après la division que les enfans de Louis le Débonnaire firent de ses états, cette ville demeura avec toute l'Aquitaine à Charles le Chauve; & ses successeurs en jouirent jusqu'à ce que Louis d'Outremer la cédât à Guillaume nommé *Tête-d'Etoupes*, comte de Poitiers & duc d'Aquitaine, avec tout le Limosin, qui n'étoit pas alors de fort grande étendue, parce que la Marche n'en étoit pas encore séparée. Les successeurs de Guillaume au duché d'Aquitaine, ont eu la même ville jusqu'à Eléonore, duchesse propriétaire d'Aquitaine, qui apporta en dot tous ses états à son second mari Henri II, roi d'Angleterre; & après sa mort, ils appartinrent successivement à ses enfans Richard Cœur-de-Lion, & Jean-sans-Terre. Ce fut sur celui-ci que Limoges fut prise, vers l'an 1205, par Philippe Auguste. Mais S. Louis ayant fait, l'an 1259, une paix perpétuelle avec Henri III, roi d'Angleterre, il rendit & céda à ce prince les villes de Saintes, de Périgueux, de Limoges, de Cahors & d'Agen, avec toutes leurs dépendances, à la charge que le roi d'Angleterre lui en feroit hommage, comme de tout le reste de l'Aquitaine. Ensuite, par le traité de Bretigny, conclu en 1360, la France céda à l'Angleterre, non-seulement la propriété;

mais la souveraineté de Limoges, & de tous les pays qui sont entre la Loire & les Pyrénées. Les Anglois ne jouirent par long-tems de cette souveraineté; car la guerre ayant recommencé, sous Charles V, successeur du roi Jean, les Anglois perdirent la plûpart des pays qu'on leur avoit cédés dans les siécles suivans, quoiqu'ils se fussent rendus maîtres de Paris. Ainsi il y a environ trois cents quarante ans que Limoges a été réunie à la couronne. *Longuerue, Descr. de la France, 1. part. p. 140.

Outre la seigneurie & le haut domaine qu'ont eu en cette ville les ducs de Guyenne & les rois, il y avoit un seigneur particulier qui y avoit aussi la fienne, & portoit le titre de *vicomte*. Le premier de ces seigneurs, qui a été héréditaire, se nommoit *Geraud*, & vivoit dans le dixiéme siécle, sous le régne de Lothaire, fils de Louis d'Outremer. La race masculine de ces vicomtes finit en la personne d'Aimard III, qui vécut jusqu'en 1226, & laissa pour héritiers ses neveux Gui & Aimard, fils de sa sœur Humberge & d'Archambaud le Barbu, vicomte de Comborn. C'est de cet Aimard que descendoit Marie, qui épousa Artus, duc de Bretagne, dont le fils Jean III, duc de Bretagne, fut aussi vicomte de Limoges. Sa niéce Jeanne, fille de Gui, son frere, lui succéda au vicomté, & épousa Charles de Blois, dont le fils Jean fut comte de Penthievre & vicomt de Limoges. La petite fille de Jean, nommée *Françoise*, fut vicomtesse de Limoges, & épousa Alain sire d'Albret, bisaïeul de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, qui apporta le vicomté de Limoges, avec tous ses autres biens, à son mari Antoine de Bourbon, pere de Henri IV.

LIMON, Λειμών, c'est-à-dire *la prairie:* ce nom étoit commun non-seulement à toutes les prairies, mais encore à quelques lieux & villages. Pausanias parle d'un village appellé ainsi au Péloponnèse, dans l'Argie; & Strabon donne ce nom à un lieu de la Carie, à trente stades de la ville de Nyse, vers le midi.

LIMONA, (ISLE DE) *Limonia*, petite isle de l'Archipel, entre celles de Carchi au couchant, & de Rhodes au levant, dont elle est à dix milles. Elle a un port, mais peu d'habitans. * *D'Herbelot, Baudrand, Maty.*

LIMONADE, quartier de la dépendance du cap François, dans l'isle de Saint-Domingue, extrêmement fertile, & dans un assez bon air; mais la Savone de Limonade où M. de Cussy, gouverneur de Saint-Domingue, fut défait & tué par les Espagnols, en 1692, est assez stérile: ce quartier, s'étend du sud au nord jusqu'à la mer, presqu'à distance égale du cap François & de Bayaha, aujourd'hui *Port-Dauphin.*

LIMONE, & non pas LIAMONE, comme le dit le sieur d'Anville, dans sa carte d'Italie, 1743, riviere de l'isle de Corse. Elle prend sa source, vers le milieu de l'isle, près de celle de Tavignano; &, courant au sud-ouest, elle passe près de Vico, & se rend dans la mer, à quatre milles au sud de la ville de Sagone. *Magin, Carte de l'isle de Corse.

LIMONUM, LEMONUM ou LEMUNUM: les divers manuscrits de César varient sur l'orthographe de ce nom: il y en a même qui portent *Linnonem* ou *Limonem*, & d'autres en ont fait *Lemovicum;* & de cette derniere leçon ils en ont pris un prétexte de l'expliquer par *Limoges;* mais comme le remarque très-bien Nicolas Sanson, dans ses Remarques sur l'ancienne Gaule, *p.* 32, c'est faute de prendre garde que de quelque façon, que ce nom soit écrit dans les Commentaires de César, il est dans le Poitou. En effet tout ce qu'il en dit convient beaucoup mieux à POITIERS qu'à Limoges, soit que l'on considere celui qui assiége la place, savoir *Dumnacus, dux Andium*, qui venoit d'Anjou, soit qu'on fasse attention à sa retraite vers la Loire, & l'endroit où il fut battu, près du pont de Cé; & d'ailleurs Ptolomée met aussi LEMONUM en Poitou, & les Itinéraires Romains en vérifient l'affiette à Poitiers. Antonin, en divers manuscrits, & dans les imprimés, l'appelle *Limonum, Lomonum, Lomunum;* la Table de Peutinger *Lemunum;* & par l'un & l'autre Itinéraire, l'affiette de la place est entre Xaintes, Nantes, Tours, Bourges & Limoges.

LIMOSE, petite isle d'Afrique, dans la mer Méditerranée, sur la côte de Barbarie & du royaume de Tunis, dont elle dépend, qu'elle en soit assez éloignée, & au nord de Lampadusa, vers Malthe, d'où elle est à soixante milles. C'est la même que LINOSE. Voyez ce mot. *Baudrand, édit. 1705.

LIMOSIN, (LE) ou LE LIMOUSIN, (l'un & l'autre sont en usage) (a) province de France. Elle est bornée au septentrion par la Marche, à l'orient par l'Auvergne, au midi par le Querci, & à l'occident par le Périgord. Ce pays, & sa capitale LIMOGES, tirent leur nom du peuple LEMOVICES qui étoient les plus vaillans d'entre les Celtes du temps du César, ayant soutenu opiniâtrement le partie de Vercingetorix. Auguste, dans la nouvelle division qu'il fit de la Gaule, les attribua à l'Aquitaine; & lorsqu'on subdivisa ces provinces, ils furent mis sous la premiere Aquitaine, dont Bourges fut la capitale: c'est pour cela que l'évêché de Limoges, est comme il a toujours été, sous cette métropole. Nous avons déja dit à l'article de LIMOGES, qu'Eléonore de Guienne porta cette province, en mariage à Henri II, roi d'Angleterre (b). Elle fut confisquée & réunie à la couronne, vers l'an 1204; mais environ cinquante ans après, S. Louis la rendit aux Anglois, & ne se réserva que le Poitou, & ce qui étoit en-deçà de la Charante. Par le traité de Bretigni, ce pays avec le reste de la Guienne fut laissé aux Anglois; mais Charles V, roi de France, regarda ce traité comme nul, & reprit sur eux entr'autres pays, ceux qui composent présentement la généralité de Limoges, dont ils n'ont rien possédé depuis, quoiqu'ils soient demeurés en possession de ce qu'on appelloit pour lors le *duché de Guienne*, jusqu'au régne Charles VII, sous lequel on les en chassa. On voit encore entre Gueret & Saint-Vaury, petite ville du Limosin, une croix de pierre de taille, autour du piedestal de laquelle est gravée la couronne d'Angleterre, qui marque les limites du Limosin & de la Marche. *(a) *Longuerue*, Description de la France, 1 *part. p.* 140. (b) *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 6, *p.* 352.

Le climat du HAUT LIMOSIN est froid & quoiqu'il approche plus de l'équateur que celui de Paris, il est cependant moins tempéré, à cause des montagnes.

Le BAS LIMOSIN est plus tempéré, & même assez chaud en quelques endroits, sur-tout aux environs de Brive.

Ce pays est couvert de forêts de châtaigniers. Les terres, qui ne sont point couvertes de châtaigniers ou d'autres bois, produisent du froment; mais communément elles sont plus propres pour le seigle. On y seme aussi beaucoup de bled sarrazin, & on y cultive une espece de grosses raves. Le bled sarrazin, les raves, les châtaignes font la nourriture ordinaire des paysans, & même des gens du commun. Il n'est cependant point vrai que l'on fasse du pain de châtaigne, comme le disent Moréri & ses éditeurs, ce fruit n'étant pas propre à être moulu, & ne pouvant se lier comme de la farine de bled.

Le haut Limosin produit peu du vin, encore n'est-il potable que pour les gens du commun; mais le bas & sur-tout les environs de Brive en produisent de fort bon. Ceux du pays d'ARNAT, à quatre ou cinq lieues de Brive, & ceux d'ALLEZAT semblent approcher de la bonté du vin de Bourgogne.

On a découvert plusieurs *mines de plomb*, de *cuivre*, d'*étain* & d'*acier*, dans l'élection de Limoges, & du côté de Tulle. Le sieur de Roddès en fit ouvrir de *plomb* & d'*étain*, en 1703, à SAINT-HILAIRE, à quatre lieues de Limoges, au TRALAGE; à une lieue de Saint-Hilaire; à FARGEAS, à une demie-lieue du Tralage; à Pierra-Bruna, qui est une haute montagne, à six lieues de Limoges, &c. Le même de Roddès découvrit aussi, à six lieues de Limoges, une mine d'acier pur, incomparablement meilleur que l'acier factice; mais toutes ces entreprises ne réussissent point malheureusement pour la France, qui manque de plomb.

Il y a aussi des *mines de fer* fort abondantes, & des *forges*, dans l'élection de *Limoges*, du côté de COUSSAT, BONNEVAL & SAINT-IRIER; mais ces mines & ces forges sont moins considérables que celles d'Angoumois. Il y dans la province deux évêchés: LIMOGES & TULLE. Les Limosins veulent que leur apôtre & premier évêque soit S. Martial, un des disciples de Jesus-Christ; ce qui ne se prouve par le témoignage d'aucun ancien. Grégoire de Tours rapporte un passage de la le-

geude de S. Saturnin, qui fait envoyer de Rome dans les Gaules Martial avec six autres évêques, sous le consulat de Décius & de Gratus, l'an 250; ce qui est hors de toute vraisemblance, puisqu'en toute cette année il n'y a eu à Rome aucun pape, à cause de la terrible persécution de l'empereur Décius. Ainsi ce qui regarde S. Martial est douteux; & on ne connoit certainement aucun évêque de Limoges avant Ruricius, dont Sidonius Apollinaris a fait mention, & à qui il a écrit une lettre, l'an 470.

Tous le Limosin est régi suivant le droit Romain, ou le droit écrit, & est du ressort du parlement de Bordeaux. Il y a un sénéchal d'épée pour toute la province, & il a dans l'étendue de sa charge trois présidiaux :

Limoges, Brive, Tulle.

Et quatre sénéchaussées :

Limoges, Tulle,
Brixe, Userche.

Le roi ne jouit en Limosin d'aucun domaine en fonds de terre, parce que tout ce qui appartenoit aux vicomtes de Limoges a été aliéné par Henri IV, soit avant, soit après son avénement à la couronne. Ce grand prince avoit prétendu que ces aliénations étoient incommutables, &, pour cet effet, fit un édit par lequel il déclara qu'il vouloit tenir ce domaine, aussi-bien que les autres, de son patrimoine séparément de celui de la couronne. Il confirma même ses intentions, par une déclaration du 27 Juillet de l'an 1602; mais on n'a eu aucun égard à cet édit ni à cette déclaration, parce que le patrimoine des rois de France est tellement uni de fait au domaine de la couronne, lorsqu'ils montent sur le trône, qu'il ne leur est pas permis d'en disposer autrement que suivant la loi du domaine, c'est-à-dire avec *la faculté de racha perpétuel.*

Les *aides* & la *gabelle* n'ont point établies en Limosin, parce qu'il est réputé province étrangere; & par conséquent, les marchandises qui entrent & sortent par la frontiere du bas Poitou, sont sujettes aux droits de traite foraine. Cette province est d'ailleurs sujette aux autres droits compris dans le bail de cinq grosses fermes. Les autres impositions, tant ordinaires qu'extraordinaires, ont aussi lieu dans le Limosin, comme dans le reste de la France.

La généralité de Limoges est composée des élections de Limoges, de Tulle, de Brive, de Bourganeuf & d'Angoulême. Les appellations des trois premieres ressortissent à la cour des aides de Clermont.

Le commerce des bestiaux est le plus considérable du Limosin. Les chevaux de cette province sont les plus fins, & les meilleurs qu'on éleve en France. Ils ne sont bons qu'à l'âge de sept ou huit ans; mais quand ils ont été attendus jusques-là, ils durent plus que les autres. Les barbes & les chevaux d'Espagne sont les étalons les plus propres pour ce pays.

Il y a trois grands fiefs titrés en Limosin, le vicomté de Turenne, le duché-pairie de Ventadour, & le duché-pairie de Noailles. Il y a dans le haut & le bas Limosin des villes dont voici les plus considérables :

Dans le haut ;

Limoge capitale, Pierre-Buffiere,
Saint-Junien, Saint-Yrier,
Saint-Léonard, Chalus, &c.

Dans le bas ;

Tulle, Ussel,
Brive ; Bord,
Uzerche, Neuvi,

Le vicomté de Turenne, &c.

Le Limosin fournit d'aides-à-maçon à la plûpart des atteliers de Paris & du royaume ; & on appelle en françois LIMOSINAGE, une maçonnerie grossiere & massive, telle qu'est celle des fondemens. Cela a donné lieu au dicton particulier de cette province : *Ton fils a-t-il de l'esprit ? Boute lou maſſon: n'en a-t-il point ? Fiche lou prêtre.*

LIMOVICES, LIMOVICI. Voyez LEMOVICES.

LIMOURS, petite ville de France, dans le Hurepoix, au diocèse de Paris. Il y a un prieuré simple & un château royal, où Henri IV alloit souvent se délasser. C'est un gouvernement particulier de l'isle de France, & il y a une prévôté royale ressortissante à la prévôté & vicomté de Paris.

1. LIMOUX, ville de France, au bas Languedoc, au diocèse de Narbonne, quoiqu'à une lieue d'Alet, dans le comté de RAZEZ, en latin *Limoſum oppidum*, ou *Limoſus vicus, in comitatu Reddenſi*, sur la riviere d'Aude. C'est la capitale du comté de Razez, qui étoit l'apanage des seconds fils de vicomtes de Carcassonne. Les habitans de Limoux prirent parti pour le comte de Montfort contre les Albigeois; mais leur fidélité ne dura que jusqu'en 1226; pour lors ils favoriserent les Albigeois, même contre la foi qu'ils avoient donnée au roi Louis VIII; ce qui leur attira les censures du concile provincial, tenu la même année à Narbonne, où il fut ordonné qu'eux nommément habitans de Limoux, seroient excommuniés, au son des cloches & à l'extinction des cierges. *Præſertim illi de Limoſo, extinctis candelis & pulſatis campanis denunciarentur excommunicati.* Il y a à Limoux une sénéchaussée, dans laquelle sont deux bailliages royaux, l'un à *Saule*, dont le baillif est d'épée, & au nom duquel on rend la justice, sauf l'appel à Limoux. L'autre bailliage est celui d'*Eſperaza*, dont le baillif est de robe, & où la justice se rend en son nom. Elle est assez agréable, & ses environs sont abondans en bon vin blanc. Jean XXII avoit dessein d'y établir le siége de l'évêché qu'il a établi à Alet; mais comme cette ville appartenoit pour le temporel aux archevêques de Narbonne, il ne put y réussir. Quoique Limoux soit resté dans le diocèse de Narbonne, il a été démembré de sa recette, pour ne former avec Alet qu'une recette, qu'on appelle *recette d'Alet & de Mimoux.* L'archevêque de Narbonne y tient un official. L'on y fait des draps & des ratines : c'est l'entrepôt du fer de toutes les forges des environs. **Piganiol de la Force*, t. 4, p. 36 & 272.

2. LIMOUX. Il y a un autre LIMOUX dans le voisinage de Paris, anciennement nommé *Limoligni*, selon Corneille, *Dict.* & dépendant de l'abbaye de Chelles.

LIMOYSE, bourg de France, dans le Bourbonnois, à deux lieues de Bourbon. On y tient tous les ans une foire, le 14 Septembre.

1. LIMPOURG, ou LIMPURG, petite ville d'Allemagne, dans l'état de l'électeur de Trèves, & dans la Wetteravie, selon Baudrand, sur la Lohn, aux environs du Westerwald. Elle étoit autrefois ville libre & impériale ; mais dans la suite du tems elle a été ôtée de la matricule de l'empire, & soumise à l'électeur de Trèves. Elle est entre Wetzlar & Nassau, à trois milles allemands de la derniere.

2. LIMPOURG, ou LIMPURG, château d'Allemagne, selon Baudrand, dans la baronnie de même nom, dont elle est le chef-lieu.

3. LIMPOURG, ou LIMPURG, petit état d'Allemagne, selon Baudrand, au cercle de Franconie, quoiqu'enclavé dans la Suabe, au midi de Hall. Il peut avoir six lieues de long, & deux ou trois de large, Gaildorf, Chombert & le château de Limpourg en sont les principaux lieux.

LIMUSA, ville ancienne de la basse Pannonie. Antonin, *Itinar.* la met sur la route de *Sirmium* à *Lauriacum*, entre *Soppianæ* & *Silacenæ*, à trente-deux milles de la premiere, & à seize de la seconde.

LIMYRA, ville d'Asie, dans la Lycie, auprès d'une riviere de même nom. D'autres nomment LIMYRUS cette riviere de la Syrie dans l'Asie mineure. Pline, *l.* 5, *c.* 27, dit qu'elle reçoit les eaux du fleuve *Arycandus.* Elle coule à l'orient des ruines de la ville de Myre, & avoit sur sa rive orientale une ville nommée LIMYRA. Velleius Paterculus, *l.* 2, *c.* 102. dit que Caius mourut de maladie, dans une ville de Lycie, nommée *Limyra, in urbe Lyciæ Limyram nominant;* quelques-uns lisent *Lymiram.* On lit dans les Métamorphoses d'Ovide, *l.* 9, *v.* 645 :

Jam Cragon & Lymiren, Xantique reliquerat undas,

Il faut écrire *Lymira* & *Lymiren:* les Grecs disent constamment Λιμυρες, & même au pluriel τὰ Λιμυρες, dit Strabon, *l.* 14, *p.* 666. L' nomme le fleuve *Limyros* Λιμυρος. Ptolomée nomme la ville Λιμυρα, & la met dans les terres. Strabon la met à vingt ſtades, c'eſt-à-dire à deux-milles & demi de l'embouchure du *Limyrus*. Pomponius Méla nomme également *Limyra* la ville & la riviere.

Cette ville a été épiſcopale. On trouve dans le concile de Conſtantinople, tenu l'an 381, la ſouſcription de *Lupicinus Limyrenſis*; & *Muſianus*, ſon autre évêque, aſſiſta à celui de Chalcédoine, l'an 451.

LIMYRIÆ, pays de l'Inde, en-deçà du Gange, ſelon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1. Arrien en fait auſſi mention plus d'une fois dans ſon Périple de la mer Erythrée, *p.* 32, 33 & 34.

LIMYRNII, ancien peuple chez qui les femmes étoient communes, & qui en élevoient les enfans en commun, au rapport de Stobée cité par Ortélius, *Theſaur.*

1. LIN, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Fuencheu, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt de 6 d. 40′ plus occidentale que Pékin, ſous les 38 d. 35′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

2. LIN, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Changte, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 3 d. 40′ plus occidentale que Pékin, ſous les 37 d. 7′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINANGE, petit pays d'Allemagne, avec titre de *comté*. Les Allemands diſent & écrivent *Leiningen*. Il eſt enclavé dans le bas Palatinat, & dépend de ſes comtes. Cette maiſon eſt partagée en quatre branches entre leſquelles le comté eſt partagé, & qui prennent leur nom diſtinctif de la partie qu'ils poſſedent.

Il y a I. LINANGE proprement dit. C'eſt en effet ce qui eſt enclavé dans le Palatinat. Comme ſon comte eſt feudataire de l'évêque de Metz, pour cette raiſon il avoit été réuni à la France, en 1681; mais le traité de Ryswick a rétabli ces comtes dans leur ancien état, par le IVe article qui eſt général, & par le XVe, où ils ſont expreſſément nommés les comtes de LEININGUE. Ce petit pays eſt près de Franckendal. Les principaux lieux ſont :

New-Leiningen,	Grundſtadt,
Turcheim,	Et Lamsheim.

Les autres branches de ces comtes poſſedent,

II. HARTENBERG, au milieu du Palatinat, non pas loin de Worms.

III. DACHSBOURS, dans le Weſtreich, &

IV. WESTERBOURC, dans la Wetéravie.

LINARES, petite ville de Portugal, dans la province de Beira, ſur le haut d'une montagne, à quatre lieues de Guardia, & à deux de Célorico. Elle eſt défendue par un château & n'a qu'une égliſe avec trois cents habitans. ** Corn.* Dict. *Descr. ſumar. del Reino de Portugal.*

LINATUS MONS, montagne d'Aſie. On la nomma enſuite le *mont de la congrégation*, au rapport de Métaphraſte, dans la Vie de Sainte Pélagie. Elle eſt auprès de Tarſe de Cilicie, ſelon Ortélius, *Theſaur.*

LINCAO, ville de la Chine, dans la province de Quantung, au département de Kiuncheu, dixiéme métropole de la province. Elle eſt de 7 d. 10′ plus occidentale que Pékin, ſous les 19 d. 48′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINCASII, ancien peuple de la Gaule. Strabon, *l.* 4, *p.* 186, dit que la Sône ſervoit de borne entre les Séquaniens, les Æduens, & les Lincaſiens. Ortélius croit qu'il y a ici une faute de copiſtes, & s'étonne que Caſaubon ne s'en ſoit pas apperçu, & n'en diſe rien. Xilander croit que ce ſont les LINCONS, & Ortélius y voit bien de l'apparence.

LINCAY, petite ville de France, au diocèſe d'Auxerre, à huit lieues de la ville de ce nom, à trois de Saint-Sauveur, à deux de Dreux, à une de Thuri & à demi-lieue de Péreuſe. Elle eſt fermée de murailles, & ſon territoire produit des grains.

LINCHAMP, lieu de France en Champagne, près de Rocroi. C'étoit autrefois un château ſeul, ſans aucun autre habitant, plus fort par la difficulté de ſon abord, hors de tout paſſage de communication, que par la bonté de ſes fortifications. L'air eſt ſi épais en cet endroit, qu'on n'y voit preſque jamais le ſoleil; & il y a du brouillard toute l'année. Il n'y croît rien du tout pour la vie, & l'on ne pourroit y demeurer long-tems en ſanté: les hommes y vivoient ſans commercer, & de ce qu'ils alloient chercher, ou qu'on leur apportoit d'ailleurs; & comme c'eſt l'extrémité de la France de ce côté-là, il ſemble auſſi que ce ſoit le bout du monde. Il y a eu cependant long-tems des gouverneurs de ce château; mais il en falloit changer ſouvent, parce qu'ils y mouroient en peu de tems: il eſt à préſent démoli, & le lieu abandonné. ** Baugier*, Mémoires hiſt. de la Champagne, *t.* 1, *p.* 519.

LINCHANCHI, guérite & ville de l'Amérique, dans la Nouvelle-Eſpagne, au pays d'Iucatan. Dampier, *Voyage a la baie de Campèch*, c. 1, p. 22, en parle ainſi: A trois ou quatre lieues de Sélam, vers l'oueſt il y a une autre échauguette ſur un arbre fort haut, laquelle ſe nomme *Lichanchi*, du nom d'une grande ville Indienne qui eſt à quatre lieues plus avant dans le pays; & à deux lieues au-delà, il y a une autre ville qui s'appelle CHICHANCHI. J'ai pris terre vers ces guérites, & j'ai parcouru toute cette côte, ſoit par mer dans un canot, ou par terre à pied, depuis Rio de la Gartos jusqu'au cap Condecedo: cependant je n'ai jamais vû des villes ou des villages auprès de la mer, ni d'autres maiſons ſur toute cette côte que des cabanes de pêcheurs, excepté Siſal. Il y a pluſieurs petits réſervoirs ſalés entre Sélam & Lichanchi. Ils ſont d'une figure aſſez réguliere, & ſéparés les uns des autres par de petites levées de terre: le plus grand n'a pas plus de dix verges (la verge eſt de ſix pieds) de long & ſix de large. Les habitans de ces deux villes, Sélam & Linchanchi, ſe rendent à ces réſervoirs dans les mois de Mai, Juin & Juillet, pour en récueillir le ſel, dont ils fourniſſent tout le pays d'alentour; & il y a entre la mer & ces réſervoirs une liſiere de bois, qui empêche qu'on ne les voie, ou les gens qui y travaillent, juſqu'à ce qu'on ait mis pied à terre.

1. LINCHANG, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Changte, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 3 d. 27′ plus occidentale que Pékin, ſous les 37 d. 18′ de latitude. ** Atlas Sinenſis.*

2. LINCHANG, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle eſt de 8 d. 5′ plus occidentale que Pékin, ſous les 35 d. 40′ de latitude. ** Atlas Sinenſis.*

LINCHI, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Chincheu, quatriéme métropole de la province. Elle eſt d'un degré 20′ plus orientale que Pékin; ſous les 36 d. 56′ de latitude. ** Alas Sinenſis.*

LINCHIANG, ville de la Chine, dans le Kiangſi. Voyez LINKIANC.

LINCHING, ville de la Chine, dans la province de Pékin, au département de Chinting, quatriéme métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. 28′ plus occidentale que Pékin, ſous les 38 d. 28′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

1. LINCHUEN, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Queilin, premiere métropole de la province. Elle eſt de 7 d. 50′ plus occidentale que Pékin, ſous les 26 d. 7′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

2. LINCHUEN, ville de la Chine, dans la province de Chanſi, au département de Ce, troiſiéme grande cité de la province. Elle eſt de 4 d. 8′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 54′ de latitude. ** Atas Sinenſis.*

LINCIN, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Pingyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt de 7 d. 11′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 28′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINCING, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Tungchang, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 0 d. 52′ plus occidentale que Pékin, ſous les 37 d. 26′ de latitude. Corneille, *Dict.* dit qu'on la nomme auſſi *Lixinfui*. Elle eſt à huit lieues de Tungchang. Elle eſt ſituée dans une plaine ſablonneuſe, au bout du canal de *Lun* qui y mêle ſes

eaux, avec celles de la riviere de *Guei*. Son aſſiette eſt triangulaire & fort inégale, & deux grands & forts châteaux font ſa défenſe. L'impétuoſité du fleuve de Guei y eſt arrêtée par deux puiſſantes écluſes. Comme elle eſt le rendez-vous, & le paſſage de tous les vaiſſeaux de la Chine, qui y font un magaſin de toutes ſortes de denrées, elle paſſe pour une ville des plus marchandes, & des plus opulentes de la province. Son côté ſeptentrional eſt plus agréable que les autres, à cauſe d'un pont de bateaux, qui eſt inceſſamment couvert d'habitans, qui vont aux autres endroits de la ville. Ses remparts ſont élevés, & ſon circuit eſt de deux heures, ſans y comprendre ſes fauxbourgs, dont celui qui eſt au ſeptentrion, a une tour magnifique & très-bien bâtie. Cette tour eſt octogone, & à neuf étages. Sa hauteur, depuis la terre jusqu'à ſon ſommet, eſt de quatre-vingt dix coudées, & ſa largeur à proportion. L'extérieur de la muraille eſt tout de terre de porcelaine, peinte & embellie de mille jolies figures. Au dedans elle eſt revêtue de marbres de différentes couleurs, ſi unis & ſi polis, qu'on peut s'y regarder comme on fait dans un miroir. On y monte par un eſcalier à vis, qui n'eſt point au milieu de la tour, mais entre des murs doubles. On va par cet eſcalier dans tous les étages, & de-là à de très-belles galeries faites de marbre gravé. Il y a des grilles de fer doré; qui défendent & ornent les faillies dont cette tour eſt environnée. Près des galeries en dehors, & particuliérement en haut, ſont des clochettes pendues, qui rendent un ſon très-agréable lorſque le vent les agite. Au dernier étage on voit la ſtatue de la déeſſe à qui cette machine eſt dédiée. Elle eſt faite de plâtre jetté en un moule, & non pas de cuivre fondu, comme quelques-uns l'ont écrit. Près de cette tour ſont quelques temples conſacrés aux idoles. La ſtructure & l'ordonnance en ſont admirées, ainſi que l'architecture des bâtimens de la ville, qui ſont magnifiques. **Atlas Sinenſis.* Ambaſſade des Hollandois vers l'Empereur de la Chine, *c.* 42.

LINCK, fort des Pays-bas, dans la Flandre, à une lieue & demie de Bourbourg, proche la riviere de Colme.

LINCOLN, ville de la grande Bretagne, au royaume d'Angleterre, ſur le Wirham, dans une province, dont elle eſt la capitale, & à laquelle elle donne le nom de *Lincolnshire;* elle eſt ſur la pente d'une colline, à cent quatre milles de Londres. On la croit bâtie des ruines de LINDUM. Voyez ce mot. Lorsque l'Angleterre tomba entre les mains de Guillaume le Conquérant, Lincoln étoit grande, riche & bien peuplée; c'eſt pourquoi ce prince y fit bâtir un château pour brider les habitans; & Remi évêque de Dorcheſter, y transféra ſon ſiége épiſcopal, & bâtit la cathédrale qui eſt très-belle. Quoique cette ville ait beaucoup ſouffert par les guerres, elle ne laiſſe pas d'être d'une aſſez grande étendue. Elle a titre de *comté.* ** *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, p. 81.

S. Hugues, né en Bourgogne, profès à la grande Chartreuſe, fut fait évêque de Lincoln, l'an 1186. Ce ſiége étoit vacant depuis dix-huit ans. Il eſt ſuffragant de Cantorberi. Le nom latin eſt *Lindum* & *Lindecollinum*, ou *Lindocolina*, ſelon Bede. Le nom Breton étoit *Lindcylne.* Elle eſt nommée *Lindocolina civitas*, *Lindicolina*, *Lindecolina.* Le commencement de ce nom vient du mot Breton *hlyn*, un *lac*, un *marais*, une *terre marécageuſe.* Lincoln a été quelque tems la réſidence des rois de Mercie.

LINCOLNSHIRE, ſelon *l'Etat préſ. de la Gr. Bret.* t. 1, p. 83. province maritime d'Angleterre, dans le diocèſe de *Lincolin.* Elle bornée à l'eſt par l'Océan Germanique, a 180 milles de tour, & contient environ 1740000 arpens, 4590 maiſons. Du côté du nord & de l'oueſt, c'eſt un pays fertile & charmant; mais à l'eſt & au ſud, il eſt marécageux; de-là vient que cette partie eſt moins fertile en bled; mais ce défaut eſt recompenſé par ſa grande abondance de poiſſon & de gibier. C'eſt dans cette province & dans celle d'Yorck, que l'on trouve grand nombre de chevaux fins. L'Humber qui la ſépare d'Yorkshire, & la Trente qui en ſépare une partie de Nottinghamshire, ſont ſes principales rivieres; outre leſquelles il y a le Witham, le Nen & Wéland, qui traverſent Lincolnshire. Cette provinces l'une des plus grandes d'Angleterre, eſt diviſée en trois parties, ſavoir:

LINDSEY, HOLLAND & KESTEVEN.

Le premiere contient les parties ſeptentrionales, & embraſſe environ la moitié de la province. Holland eſt au ſud-eſt, & Keſteven à l'oueſt de Holland. Ses villes & bourgs, où l'on tient marché, ſont:

LINCOEN la capitale,

Boſton,	Dunington,
Grantham,	Crouwland,
Stamford,	Folkingham,
Grimsby,	Holbech,
Ganesborough,	Hornecaſtle,
Bullingbrook,	Lytcham,
Binbrook,	Louth,
Alford,	Sléaford,
Burton,	Saltſléat,
Barton,	Spalding,
Kirton,	Spilsby,
Burgh,	Raſen,
Bourn,	Stanton,
Deeping,	Tattershall,

Wainfleet.

LINCOPING. Voyez LIDKOPING.

LINDANA, ou LINDANÆ PORTUS; quelques-uns nomment ainſi en latin *Landevenec*, ville de France, en Bretegne, au diocèſe de Quimper.

1. LINDAU, ville libre & impériale d'Allemagne, dans la Suabe, en latin *Landivia*, & *Lindavium.* Elle eſt ſituée en une iſle du lac de Conſtance, dont le tour eſt de quatre mille quatre cents cinquante pas, proche de la terre ferme, à laquelle elle eſt attachée par un pont de pierres, long de deux cents quatre-vingt-dix pas, à l'extrémité de la Suabe, entre Algow, au levant; la Suiſſe, au couchant; les Griſons, au midi; & le reſte de la Suabe, au nord. Il y a, du côté du couchant, une grande campagne, ſéparée de la ville par des foſſés & par une muraille. Cette campagne ne ſert de demeure qu'à des pêcheurs & eſt fort peuplée de vignes. L'égliſe principale de Lindau eſt dédiée à S. Etienne, & la ville eſt comme l'étape des marchandiſes de diverſes nations: toutes les ſemaines on y voit entrer par la porte, qui répond à la terre ferme, près de quinze cents charrettes ou chariots, à cauſe que les marchands de huit ou neuf lieues aux environs, & d'un grand nombre de villes y vont au marché. Ceux de Suabe & de Baviere y font de grands amas de froment, de ſel, de fer & du cuivre, qu'ils vendent enſuite aux Suiſſes & aux Griſons. Tous les ſamedis, on y porte par le lac une grande quantité de vin & de froment, qu'on y conduit de Hégow & de Turgou, & qu'on va vendre après en Algow, en Suabe & en Baviere. On y porte auſſi de Bregents & des montagnes de Suiſſe, d'Appenzel & des Griſons, une incroyable quantité de beurre & de fromages, outre le poiſſon & les fruits de toutes ſortes, les planches, les chevrons & les ſolives qui viennent du voiſinage, & les marchandiſes qu'on y apporte des pays ſeptentrionaux, & qui paſſent par Nuremberg & par Augsbourg, pour être conduits en Italie. ** Corn.* Dict.

C'eſt-là qu'eſt la célébre ABBAYE DE LINDAU. On en attribue la fondation à Albert, maire du palais de Charlemagne, qui prit ſoin de la doter & l'enrichir, en quoi il ſut imité par les comtes de Robac. Les pélerins y firent d'ailleurs de riches dons; en ſorte que l'abbeſſe devint non-ſeulement princeſſe de l'empire, mais encore aſſez puiſſante pour avoir ſon maire du palais qui ſe tenoit à Vaſſerbourg. Il alloit à ſi grand train, qu'elle fut contrainte, à cauſe de la grande ſuite qu'il menoit, d'ordonner qu'il ne vînt plus à Lindau qu'avec douze chevaux. Les religieuſes, qui doivent prouver leur nobleſſe de trois races, ſe font nommer *dames & chanoineſſes*, & ne portent aucun habit qui les diſtingue des autres. Elles peuvent ſe marier, & ſont ſeulement obligées de chanter au chœur, & de dire les heures canoniales. Cette abbaye, par un privilége ſpécial des empereurs, ſert d'aſyle aux criminels.

LINDAU avant été quelque tems dépendante & ſujette à l'abbeſſe, & enſuite aux ducs de Suabe, fut reçue enfin au rang des villes impériales, & obtint pluſieurs privileges, principalement celui de battre monnoie. L'an 1275, l'empereur Rodolphe de Hapsbourg permit au peuple d'élire un bourg-meſtre & un ſtat-amman, du corps des patriciens ou du peuple, à ſon choix,

pour gouverner avec le ſénat, outre huit tribuns du peuple, ſans qui les autres ne peuvent réſoudre aucune affaire importante, comme de religion, de guerre ou d'alliance. On change les magiſtrats, tous les ans, le jour de S. Jean-Baptiſte. Les habitans ſont Luthériens, & ne laiſſent pas de bien vivre avec l'abbeſſe & les chanoineſſes, qui ſont Catholiques.

2. LINDAU. Voyez LINDOW.

LINDE, petite ville de France, au haut Périgord, ſur la Dordogne. Elle a pour défenſe une tour carrée, haute de dix pieds ou environ, de laquelle ſort une fontaine, qui fait moudre deux moulins au retour qu'elle fait près de ſa ſource. **Ducheſne*, Antiq. des villes de France.

LINDEMACUS, ou LIMAGUS, nom latin du *Limat*, riviere de Suiſſe.

LINDESZAS, petite place de Suéde, dans le Weſtmanland, ſur un ruiſſeau qui tombe dans une riviere, laquelle vient de Nora, paſſe à Arboga, & ſe perd dans le lac de Maler. Elle eſt à l'orient des montagnes où ſont les mines de *Lindesberg*. On voit bien que les montagnes tirent leur nom d'une même ſource. **De l'Iſle*, Couronnes du nord.

LINDI COLONIA,

LINDISFAR, ou LINDISH, ou LINDISSI, ville épiſcopale d'Angleterre, ſelon Baillet. Il la met dans le territoire ou comté de Lincoln, & avertit qu'elle eſt fort différente de Lindisfarne, qui étoit à l'extrémité du Northumberland, du côté de l'Ecoſſe. Il ajoûte que Théodore de Cantorberi joignit cet évêché à celui de Lichfeld, dans le comté de Stafford, au royaume de Mercie, pour en charger S. Céadde. Voyez LICHFELD. Je crois que cet article n'eſt rien moins qu'exact. 1. Le ſiége épiſcopal, dont Céadde fut évêque, eſt le même que l'abbaye de Lindisfarne, dont les abbés après S. Aidan, réuniſſoient le pouvoir abbatial & l'épiſcopal en leurs perſonnes. 2. Je ne trouve nulle part que LINDISH ou LINDISSI fût une ville, encore moins une ville du territoire de LINCOLN. Mais on trouve que LINDISSA étoit une province d'Angleterre. Il en eſt parlé en ces termes dans la Vie de S. Suibert; & Bede l'explique encore mieux, quand il dit qu'elle s'étendoit au midi de l'Humber jusqu'à la mer, & il y met une ville nommée LINDOCOLINA. Il eſt clair que cette ville eſt préſentement *Lincoln*, nommée par les anciens *Lindun*, & par les écrivains du moyen âge LINDOCOLINA, ou LINDECOLLINUM, & que LINDISSA eſt le nom de la province nommée LINCOLNSHIRE. Nous avons vu que LINCOLN étoit la réſidence des rois de Mercie; & nous voyons dans le Martyrologe Romain, au 2. de Mars, que S. Céadde étoit évêque de Mercie & de Lindisfarne; ſur quoi le P. Lubin remarque dans ſes Notes ſur le Martyrologe, *p.* 2, que S. Céadde étoit évêque de Lichfeld ou Lichfield, qui étoit du royaume de Mercie. Il dit, *p.* 9, que ce ſaint étoit évêque de Lindisfarne; que Lindisfarne étoit une abbaye célébre, & un ſiége épiſcopal, dont S. Céadde fut évêque, auſſi-bien que de Mercie. Voyez l'article ſuivant.

LINDISFARNE, *Lindisfarni*, (gen. *orum*,) ou *Lindisfarna*, *Lindisfarena*, *Linderfarena*, *Linderfareona*, *Lindisfarnenſis inſula*, anciennement *Haligealand*, à préſent *Holy-Iſland*, nom qui ſignifie *l'iſle ſainte*, à cauſe du grand nombre de ſaints, qui y repoſent, ou des ſaints moines qui l'ont habitée. Le commencement de ſon nom a la même origine que celui de Lincoln, & vient du Breton *hlyn*, un *lac*, un *marais*. Cela s'accorde aſſez avec ce que Bede, *l.* 3, *c.* 5, en dit: *Bis quotidie hæc inſtar inſulæ maris circumluitur undis; bis renudato littore contigua terræ redditur.* La marée qui couvre & découvre deux fois par jour le terrein qui eſt entr'elle & la terre voiſine, tantôt l'environne comme une iſle, & tantôt la rejoint à la terre ferme. Elle eſt ſur la côte du Northumberland. Il y avoit dans cette iſle un monaſtere fort célébre. S. Oſuald, roi de Northumberland, voulant faire fleurir le Chriſtianisme dans ſes états, s'adreſſa aux moines Ecoſſois de l'abbaye de Hy ou d'Y-comkil, qui lui envoyerent un d'entr'eux, nommé *Aidam*, avec quelques autres religieux. Aidam fut ordonné évêque, & obtint du roi, pour ſon ſiége épiſcopal, Lindisfarne, presqu'iſle que le flux de la mer réduiſoit en iſle deux fois le jour. Elle eſt à quatre milles de Warwic, en Ecoſſe. Le P. Lubin, dans ſes Notes ſur le Martyrologe Romain, dit que, dans l'iſle de Lindisfarne, étoit une ville nommée de même, & qu'on l'appelloit auſſi *Auguſtaldia* & *Hauguſtaldia*; qu'il y avoit en cet endroit un fameux monaſtere & un ſiége épiſcopal, dont les évêques étoient quelquefois nommés *évêques de Lindisferne*, & quelquefois évêques de *Hauguſtald*; mais il y a une difficulté. On lit dans l'hiſtoire de l'ordre de S. Benoît, *t.* 1, *l.* 3, *c.* 7, §. 6, que S. Wilfrid bâtit l'égliſe de Hagustald, que l'on regarde depuis comme un miracle d'architecture, & qui fut le ſiége d'un évêché. On voit enſuite que la reine Audri, qui étoit la protectrice de ſaint Wilfrid, étant morte; & Egfrid, roi de Northumberland, ayant épouſé Ermenburge en ſecondes nôces, cette princeſſe ne put ſouffrir le pouvoir & le crédit du ſaint prélat; & ſous prétexte qu'il étoit plus avantageux au Northumberland d'avoir plus d'un évêque, elle engagea l'archevêque Théodore à le dépoſer & à ſubſtituer à ſa place deux religieux, Boſa pour gouverner le pays des *Déires*, & avoir ſon ſiége dans Yorck, & S. Eat pour être le paſteur des *Berniciens*, & réſider *à Lindisfarne*, ou *dans Hauguſtald*. *Eat ayant fixé ſa réſidence à Lindisfarne, l'on mit encore Tumbert à Hauguſtald*, Edhed à Rippon & Trumwin dans l'égliſe des Pictes. Un peu après, dans la même hiſtoire, on voit que S. Wilfrid étant rétabli par le même archevêque Théodore, qui l'avoit dépoſé, il reprit la conduite des monaſteres de Haguſtald & de Rippon qu'il avoit fondés. On peut juger par ces différens paſſages, que le monaſtere de Lindisfarne & celui d'Haguſtald étoient différens. S. Wilfrid, fondateur du ſecond, étoit à peine né, lorsque S. Aidam fonda le premier. D'ailleurs il n'eſt pas vraiſemblable qu'une iſle, comme celle de *Holy-Island*, ait eu deux évêques & deux ſiéges épiſcopaux; car l'évêché d'Haguſtald ſubſiſta encore long-tems. On compte Tumber, Acca, S. Eat, entre ſes évêques. Ce n'eſt pas que ces deux ſiéges n'ayent pu être poſſédés par un même évêque. On voit qu'après la mort de S. Cuthbert, évêque de Lindisfarne, arrivée en 687, S. Wilfrid gouverna cette égliſe conjointement avec celle de Hauguſtald. On ordonna enſuite Edbert, évêque de Lindisfarne. S. Wilfrid conſerva ſans doute l'autre égliſe, puiſqu'en 709, un peu avant que de mourir, il marqua qu'il ſouhaitoit que le prêtre Acca en eût la conduite après lui. Ce fut par l'ordre de cet Acca, évêque d'Hagulstald que le moine Eddi écrivit la vie de S. Wilfrid. L'égliſe de Lindisfarne fut ruinée en 793, par les Danois qui tuerent ou emmenerent captifs la plûpart des religieux. L'an 868, ils revinrent à la charge, & ravagerent de nouveau cette égliſe. Enfin, vers l'an 882, le ſiége & les reliques de S. Cuthbert furent transférées à Chefter, & de-là, en 995, à Durham, où eſt encore l'évêché. Voyez DURHAM.

Outre cette iſle de Lindisfarne, qui eſt maintenant appellée *Haly-Iſland*, c'eſt-à-dire *l'Iſle-Sainte*, il y a, en ſuivant la côte vers le ſud-eſt, d'autres iſles plus petites, dont la plus grande eſt l'iſle de *Farne*, où S. Cuthbert ſe retira pour y vivre dans la ſolitude, comme il avoit fait, avant que d'être évêque de Lindisfarne. L'hiſtorien de l'ordre de S. Benoît, *l.* 3, *c.* 9, §. 3, dit: après avoir exercé douze ans la charge de prieur, il ſe retira dans l'iſle de Farne, avec la permiſſion de ſon abbé; cette iſle eſt à deux lieues de la péninſule de Lindisfarne. Ce fut de cet endroit qu'on l'arracha, malgré lui, après neuf ans, de ſolitude pour le faire évêque; & il y retourna, pour y attendre ſa mort qui arriva deux ans après ſa conſécration. De l'Iſle dit: l'iſle de Farne, ou Lindisfarne, pour déſigner cette petite iſle, & nomme ſimplement *Holy-Iland*, ou *l'Iſle-Sainte*, la *grande iſle*. Il ſe trompe, *Holy-Iſland* ou *l'Iſle-Sainte* eſt la même que Lindisfarne où étoit l'abbaye, & eſt très-différente de Farne où S. Cuthbert mourut. La premiere eſt une iſle aſſez petite, dont l'air n'eſt pas ſain, ni le terroir fertile; de-là vient qu'elle eſt mal peuplée; il n'y a qu'un bourg, un château & une égliſe. Le havre eſt aſſez bon, & défendu par un fort. L'iſle de Farne n'eſt qu'un rocher inhabité. Voyez FARNE.

LINDISSA. Voyez LINDISFAR.

LINDKOPING, ville de Suéde. Voyez LIDKOPING.

LINDO, petite place de l'iſle de Rhodes, vers la côte méridionale

méridionale de la Natolie, avec un port sur la côte orientale de cette isle. Elle étoit autrefois une des trois principales places; mais elle est presque réduite en village, depuis qu'elle est aux Turcs. Voyez LINDUS. *Baudrand, éd. 1705.

LINDOCOLINA, ou LINDI-COLONIA. Voyez LINDUM & LINCOLN.

LINDOSO, place de Portugal, dans la province d'Entre-Duero & Minho. C'est un château d'un très-difficile accès, fermé d'une bonne muraille, & défendu par un petit fort irrégulier de cinq bastions. Ce château n'est gardé que par une compagnie d'infanterie. *Le-quien de la Neuville, Hist. générale de Portugal, t. 1, p. 28.

1. LINDOW, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Brandebourg. Zeyler, *Brandburg. Topogr.* p. 72, écrit LINDAU, & dit que c'est une petite ville à deux milles de Neuen-Rupin, & dans le comté de Rupin, qui est du Brandebourg. Il y a en cet endroit un monastere de filles de qualité.

2. LINDOW ou LINDAU, bourg d'Allemagne, dans la Poméranie; il a les privileges & les franchises d'une ville.

LINDRE; (L'ÉTANG DE) étang de Lorraine, à deux lieues de Marsal, vers le levant, & à huit de Nanci. Son circuit est de quatre lieues, & la riviere de Seille en tire sa source. *Corn. Dict.

LINDSEY, contrée d'Angleterre en Lincolnshire, où elle fait une des trois parties de cette province: comme on a vu dans l'article LINCOLNSHIRE. Il est visible qu'elle a conservé le nom de LINDISSA, ancien nom de cette province: elle est entourée d'eau, & a donné le titre de *comte de Lindsey* à plusieurs seigneurs Anglois.

1. LINDUM, ancienne ville de l'isle de la Grande-Bretagne. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, la donne au peuple *Coritani*. Antonin, *Itiner.* la met sur la route de Londres, à Carleil, entre *Causenna*, aujourd'hui Nottingham, & *Segelocus*, aujourd'hui Litteburow, à vingt-six mille pas de la premiere, & à quatorze mille de la seconde. L'anonyme de Ravenne nomme cette ville *Lindum colonia*; & par-là il nous rend intelligible une souscription du concile d'Arles, où l'on trouve: *Adelphius episcopus de civitate colonia Londi*, sans doute pour *colonia Lindi*. Cela s'accorde avec *Lindicolina* ou *Lindocolina* de Bede. Par-tout là il s'agit de LINCOLN. Voyez ce mot.

2. LINDUM. Voyez LINDUS & LINDO.

1. LINDUS, ancienne ville de l'isle de Rhode, selon Strabon, *l.* 14; Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 7; Pline, *l.* 5, *c.* 31; & Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2. Diodore de Sicile en attribue la fondation aussi-bien que celle de *Camirus* & de *Jalissus* à Tlépolème, fils d'Hercule, & ajoûte qu'après les avoir élevées il partit avec Agamemnon, pour le siége de Troye. D'autres font honneur de la fondation de ces trois villes aux Héliades, petits-fils du Soleil, qui portoient les mêmes noms que ces villes, à qui chacun d'eux donna le sien. C'est Strabon qui rapporte cette opinion. Cette ville se conserva, & ne fut point absorbée par la capitale. Eustathe, *in Perieges. Dionis.* v. 505, dit que de son tems Lindus avoit encore de la réputation. C'étoit la patrie de Cléobule, l'un des sept sages de la Gréce, & il y avoit un temple dont Minerve prenoit le surnom de *Lindienne*. Lactance, *l.* 1, *c.* 31, rapporte une circonstance assez remarquable. A Linde, ville de l'isle de Rhode, dit cet écrivain, il y a des sacrifices en l'honneur d'Hercule, dont les cérémonies sont différentes de toutes les autres; car on ne les célébre point par des *euphémies*, comme parlent les Grecs, c'est-à-dire par des bénédictions, mais par des malédictions & des imprécations; & on tiendroit ces sacrifices pour profanes, si, pendant qu'on les célébre, il échappoit à quelqu'un, même sans le vouloir, de prononcer une bonne parole. Lindo a été une place importante du tems que les chevaliers hospitaliers de saint Jean de Jérusalem possédoient l'isle de Rhode. L'abbé de Vertot parle du château de Lindo dans son Histoire de Malte, *t.* 2, *l.* 4, *p.* 171, à l'occasion du grand-maître Villaret qui s'en empara. Ce château, dit cet abbé, est situé sur une montagne au côté oriental de l'isle, environ à sept milles de la ville de Rhode. Outre un bon port qui est au pied de ce château, on trouve encore au septentrion une grande baie, dont le fond est net, ferme & sablonneux; & un peu plus loin, il y a un endroit appellé *triande* ou *le canton des serpens*, au-dessous duquel on trouve une fort bonne rade, où les vaisseaux sont à l'abri des vents d'orient & de sud-est.

2. LINDUS, riviere d'Asie, entre la Carie & la Lycie, auxquelles elle servoit de bornes, séparant ces deux provinces, au rapport de Quintus Calaber, *l.* 8. Ortélius soupçonne que c'est le CALBIS de Ptolomée.

1. LING, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Cinan, premiere métropole de la province. Elle est de 0 d. 26′ plus occidentale que Pékin, sous les 37 d. 46′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

2. LING, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Hengcheu, dixiéme métropole de la province. Elle est de 4 d. 56′ plus occidentale que Pékin, sous les 26 d. 52′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

1. LINGA. Voyez TINGIS.

2. LINGA. Voyez LINGEN.

1. LINGAN, ville de la Chine, dans la province de Junnan, dont elle est la troisiéme métropole. Elle est de 14 d. 19′ plus occidentale que Pékin, sous les 24 d. 6′ de latitude. Cette métropole a sous sa dépendance dix cités & neuf forteresses.

Lingan,	Sinping,
Kienxui ⊖,	Tunghai,
Xeping ⊖,	Hoſi,
Omi ⊖,	Siégo,
Ning ⊖,	Mungcu.

Forteresses.

Naleu,	Kichu,
Kiahoa,	Suto,
Vanglung,	Coneng,
Hiyung,	Locung,

Gannan.

C'est contre l'usage ordinaire, que cette métropole a dans sa dépendance toutes ces forteresses. La raison en est qu'elle se trouve voisine du royaume de Tunkin, & que l'empereur de la Chine est obligé de tenir quantité de troupes dans ces quartiers, pour être en état de faire tête, en cas de besoin, aux Tunkinois. En effet le roi de Tunkin s'est emparé de toutes les terres qui sont à l'orient de cette ville; & elles sont actuellement sous sa domination. *Atlas Sinenſis.*

Anciennement ce pays faisoit partie du royaume de Kingting. Lorsque la famille *Han* l'eut soumis, elle en fit une principauté qui fut appellée *Ciangho*. Il devint ensuite une dépendance du royaume de *Mung*; & le lieu où est située *Lingan*, fut appellé *Tunghai*. La famille Sunga le nomma *Lieuxan*, & la famille Juen en fit une ville très-bien fortifiée & assez grande. Son territoire est diversifié de plaines, de collines & de montagnes; il renferme aussi deux grands lacs: il est coupé par quelques rivieres; & on y trouve une grande quantité de villes, de forteresses, de châteaux & de villages. Dans la partie septentrionale de la ville, il y a un fort beau pont que fit bâtir la famille Juen.

2. LINGAN, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, au département de Hangcheu, premiere métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin de 2 d. 38′, par les 30 d. 15′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

LINGEN, petite place d'Allemagne, dans la Westphalie. Elle donne le nom à un comté, dont elle est le chef-lieu, à l'orient de la riviere d'Embs. Elle est enclavée entre cette riviere, l'évêché de Munster & celui d'Osnabrug; elle appartenoit à Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne, & est possédée présentement par le roi de Prusse. Corneille a tort de dire qu'elle est de la Frise, & frontiere d'Allemagne. Il falloit dire tout le contraire. Elle est en Allemagne, & frontiere de la Frise. Elle est à huit lieues de Coëvorde, & à seize de Munster. Selon Cluvier, cette ville est l'ancienne *Ascalingium*, capitale des Dulgibins.

LINGEN, (LE COMTÉ DE) petit pays d'Allemagne,

en Weſtphalie, au bord oriental de l'Embs. Il eſt borné au nord par le pays de Meppen ; à l'orient, par l'évêché d'Osnabrug ; au midi, par le territoire de Bévergern, dont il eſt téparé au ſud-oueſt par l'Aa, & au couchant par l'Embden. Il n'y a que la ville de Lingen ; les autres lieux ſont des bourgades ou des villages. L'an 1547, l'empereur Charles V ôta ce comté par confiſcation, avec celui de Tecklenbourg, & la ſeigneurie de Reyden, au comte Gerard de Tecklenbourg, & en gratifia Maximilien d'Egmond. La famille de Tecklenbourg tâcha en vain d'y rentrer, en vertu de la tranſaction de Paſſau. Maurice, prince d'Orange, général de l'armée des états, prit la ville de Lingen, en 1597 ; & le marquis Ambroiſe Spinola la reprit pour le roi d'Eſpagne, en 1605. Elle fut priſe en 1674, par l'évêque de Munſter, qui la rendit peu après. Ce comté étoit du domaine de Guillaume III ; le roi de Pruſſe s'en eſt porté héritier, & le poſſéde à ce titre.

LINGFUNG, montagne de la Chine, dans la province de Kianſi, au voiſinage de la ville de Xangcao. Elle a cela de particulier, que quand il y pleut, durant le jour, on y voit pendant la nuit une grande flamme ; ce qui n'eſt pas, lorsque le tems eſt ſec. *Atlas Sinenſis.*

LINGHE, (LA) ou LA LINGE, riviere des Pays-bas. Elle a ſa ſource en Gueldre, dans le haut Betuve, paſſe à Hemmen, g. Moll, g. à Sœten, d. à Guldermuſer, g. à Tricht, d. à Deil, g. à Marienwært, d. à Rund, g. à Renoy, d. à Akoy, d. à Asperen, g. à Leerdam, d. à Hœckelum, g. à Spyck, g. à Arckel, d. à Gorcun, où elle tombe dans la Meuſe. * *Dict. géogr. des Pays-bas.*

LINGKIEU, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Taitung, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 3 d. 28′ plus occidentale que Pékin, ſous les 39 d. 44′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

LINGLUNG, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Munghoa, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt de 17 d. 10′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 24′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

1. LINGO. Voyez LINGONES, qui en eſt le pluriel.

2. LINGO. Voyez LINGON.

LINGON, (LE) petite riviere de France, dans le Vermandois. Après avoir baigné les murs du château de Nelle, elle va ſe joindre à la Somme. Le véritable nom de cette riviere eſt *l'Ingon*, en latin *Ingo*. Comme l'Ingon ſe prononce de la même maniere que Lingon, inſenſiblement on a écrit Lingon pour l'Ingon. * *Hadr. Valeſii* Not. Gal. *p.* 375.

1. LINGONES, nom d'un ancien peuple & d'une ancienne province de France, aujourd'hui le *Langrois*. Céſar eſt le premier qui ait fait mention des *Lingones*. Il leur défendit de fournir du froment ni aucune autre choſe aux *Helvetii*, qui avoient pris la fuite ; & dans une autre occaſion, il leur ordonna de lui fournir à lui-même du froment. En effet le terroir de ce pays produit du bled en abondance ; ce qui a fait dire à Claudien, *Conſul. II, Stilic.* v. 93 & 94 :

Aut quibus auſpiciis fœcundâ Tibris ab Arctο,
Vexit Lingonico ſudatas vomere meſſes.

Céſar dit encore, *l.* 41, que la Moſelle deſcend *ex monte Vogeſo, qui eſt in finibus Lingonum* ; du mont de Vosge, qui eſt à l'extrémité des Lingons.

Strabon corrompt le nom des *Lingones* ; il les appelle tantôt Λιγγονες, tantôt Λιγγκασιοι, *Lincaſii*. On ne ſauroit dire non plus dans quelle province il les place, ſi c'eſt dans la Gaule Belgique, ou dans la Gaule Celtique ; car s'il a décrit aſſez exactement la Gaule Narbonnoiſe & l'Aquitaine, il a tout confondu dans la Gaule Belgique & dans la Gaule Celtique. Quelquefois il joint les *Senones* avec les *Remi*, quoique les uns appartiennent à la Gaule Celtique, & les autres à la Gaule Belgique ; quelquefois il met au nombre des Belges maritimes les *Veneti* & les *Oſiſmii*, quoique ces deux peuples n'appartiennent pas à la Gaule Belgique, mais à la troiſiéme province Lyonnoiſe. Tite-Live, Lucain font auſſi mention de ces peuples, mais ſeulement par rapport à l'établiſſement qu'ils avoient en Italie.

Les *Lingones*, auſſi-bien que les *Ædui*, eurent le titre *d'alliés des Romains* ; ce qui fait que Pline les appelle *Lingones fœderati*. Il les met dans la Gaule Belgique. Ptolomée & Aimoin les y placent pareillement ; mais Ptolomée les appelle Λιγγωνες. On voit, par ces témoignages, que, du tems de Pline & de Ptolomée, les Lingones étoient attribués à la Gaule Belgique. Dans la ſuite, ils furent mis dans la Gaule Celtique. Comme ils ſont ſitués aux limites de ces deux Gaules, il n'eſt pas étonnant qu'ils ayent été attribués, tantôt à l'une, tantôt à l'autre. D'ailleurs Céſar ayant dit que les Gaulois étoient ſéparés des Belges par la Marne & par la Seine, il n'étoit pas aiſé de décider ſi les Lingones, qui ſe trouvoient à la ſource de la Marne, devoient être regardés comme Celtes, ou comme Belges.

Tacite, *Hiſt.* l. 1, fait mention de *civitas Lingonum* ; & Frontin, *Stratag.* l. 1, dit que ce pays étoit très-opulent, & qu'il fournit ſoixante & dix mille hommes armés à l'empereur Domitien. Cependant, par le mot *civitas*, on ne doit pas entendre la capitale précitément, mais encore tout le pays qui eſt très-vaſte. On trouve SOLUM LINGONICUM dans Eumenius, *in Paneg. ad Conſt. Cæſ.* COMITATUM LINGONICUM dans les Annales de S. Bertin, *ad an.* 839, & PAGUM LINGONICUM. Dans deux Lettres de l'an 1225, on lit : NULLEIUM IN LONGOINNE, & NULLEIUM EN LANGONE. Dans *Langoinne* & dans *Langone* on trouve des traces de *pagus Lingonicus*, auſſi-bien que dans LIBRÆ LINGONICÆ, monnoie vulgairement appellée LANGONES, du nom de la ville de Langres. *Cette vendue fut faite pour trois cents livres de Langones.* Dans des Lettres de l'année 1255, on lit : *dix livres d'Eſtevenans*, ou de *Langoines*, c'eſt-à-dire *dix livres d'Eſtiennes* ou de *Langones*. Ces Eſtiennes étoient des écus de Dijon, ainſi nommés du nom de l'égliſe de S. Etienne de cette ville.

Dans la Notice de l'Empire on lit : *Præfectus lætorum Lingonenſium per diverſa Belgicæ primæ diſperſorum* ; & ſur d'anciennes médailles Romaines : *Cohors ſecunda Lingonum ; Cohors IV Lingonum ; Cohors XXIX Lingonum in Armeniâ.* L'empereur Galba uſa d'une grande ſévérité envers les Lingons & envers les *Treviri*, parce qu'ils avoient été attachés à Néron.

Les évêques de ce diocèſe, autrement les évêques de Langres, furent anciennement très-puiſſans. Odon, comte de Nevers & de Tonnerre, leur fit hommage pour le comté de Tonnerre ; & Marguerite, reine de Sicile, & femme du roi Charles, leur fit le même hommage : ils inveſtirent Hugues, duc de Bourgogne, d'une partie de la terre de Châtillon-ſur-Seine, de Montbar, &c. Les rois de Navarre & les comtes de Champagne relevoient d'eux, à cauſe de Bar-ſur-Seine, de Bar-ſur-Aube, de la Ferté-ſur-Aube, de Chaumont, de Noigent, de Montigney, &c ; de ſorte qu'ils comptoient parmi leurs vaſſaux, non-ſeulement des comtes & des ducs, mais encore des rois.

On met une grande quantité de pays ſous la dépendance des anciens *Lingones*, ſavoir, le pays des *Attuarii*, le Duesmois, le Lecois, le Maimont, le Digénois, aujourd'hui le Dijonois ; le pays de l'Ouche, le Tonnerrois, le Baſſigni, le *Pagus Portuenſis*, ou *Portenſis*, peu connu à préſent ; le pays de Bar-ſur-Seine, & celui de Bar-ſur-Aube. Presque tous ces pays étoient anciennement compris ſous la dénomination de *Pagus Lingonicus.*

2. LINGONES, peuples de la Gaule Cispadane. Ils tiroient leur nom des Gaulois Lingolns, qui avoient paſſé en Italie avec les Boiens. Voyez au mot GAULE. Ils étoient tellement liés avec les Boiens, qu'ils ſemblent n'avoir formé qu'une ſeule nation avec eux. C'eſt ce qui a fait dire à Polybe, *l.* 2, que les Boiens étoient voiſins des Senones. Cependant originairement c'étoient deux peuples diſtingués l'un de l'autre. Du côté du ſeptentrion ils étoient ſéparés des *Veneti* par le Pô ; du côté de l'orient, ils avoient pour borne le fleuve Montone ; du côté du midi, l'Apennin les ſéparoit de la Toscane ; & du côté du couchant, la riviere d'Idice les ſéparoit des Boiens. * *Briet*, Antiq. Ital. *p.* 2, *l.* 5.

Leur pays comprenoit ainſi une partie du BOLO-

GNESE, de la ROMAGNE, & de la ROMAGNE *Florémine*. Voici les villes qu'ils poſſédoient :

Villes des Lingones.

Forum Cornelii,	aujourd'hui Imola,
Claterna,	Quaderna,
Faventia,	Faënza,
Solonæ,	Cita di Sole,
Butrium,	Budrio.

Rivieres des Lingons.

Idex,	l'Idice,
Silarus,	Sillaro *ou* Sillero,
Vatrinus ou *Saternus*,	Santerno,
Sennus,	Senno *ou* Senio,
Anemo,	Armone *ou* Amone.

3. LINGONES, ancien peuple de la grande Germanie.

4. LINGONES, ancien peuple d'Eſpagne, ſelon Tacite, *Hiſt. l.* 1, *c.* 78, qui dit qu'Othon tâcha par ſes largeſſes de gagner les cœurs des peuples & des provinces. Il ajoûta de nouvelles familles aux colonies d'*Hipſal* & d'*Emerita*, (de Séville & de Mérida,) gratifia tous les Lingons du droit de bourgeoiſie, & donna des pays de la Mauritanie à la province de la Bétique. D'Ablancourt traduit les Lingons de ce paſſage par *ceux de Langres*, qui n'ont que faire en cet endroit. Qu'ont de commun les Lingons de la Gaule ou de l'Italie, avec un peuple qui devoit être en Eſpagne, & qui eſt nommé par Tacite entre Séville, Mérida & l'Andalouſie ? Juſte-Lipſe, *not.* 132, a bien vu que le mot *Lingones* étoit une faute de copiſtes, & qu'il falloit en cet endroit le nom d'un peuple Eſpagnol ; il propoſe *Luſones* ou *Illurconas*, & prie ſes lecteurs de penſer à quelqu'autre mot qui convienne mieux. Seroient-ce les LUNGONES de Ptolomée, qui leur donne la ville de PELONTIUM ? Il n'y a qu'une difficulté qui m'empêche de décider, & la voici. Les Lungons faiſoient-ils en Eſpagne une aſſez grande figure, pour s'attirer l'attention d'Othon ? C'eſt ce que j'ignore.

LINGPAO, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Honan, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt de 6 d. 50′ plus occidentale que Pékin, ſous les 35 d. 53′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINGPI, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, ou Nanking, au département de Fungyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt de 0 d. 24′ plus orientale que Pékin, ſous les 34 d. 45′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINGT'AI, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Pingléang, quatriéme métropole de la province. Elle eſt de 9 d. 3′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 56′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINGXAN, ville de la Chine, dans la province de Quangtung, au département de Liencheu, huitiéme métropole de la province. Elle eſt de 7 d. 15′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 0′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINGXE, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Fuencheu, cinquiéme métropole de cette province. Elle eſt de 6 d. 30′ plus occidentale que Pékin, ſous les 38 d. 20′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINGXEU, ville de la Chine, dans la province de Pékin, au département de Chinting, quatriéme métropole de cette province. Elle eſt de 3 d. 6′ plus occidentale que Pékin, ſous les 38 d. 60′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINGXUI, ville de la Chine, dans la province de Quangtung, au département de Kiuncheu, dixiéme métropole de la province. Elle eſt de 6 d. 52′ plus occidentale que Pékin, ſous les 18 d. 24′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINHOAI, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan ou Nanking, au département de Fungyang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt de 0 d. 10′ plus orientale que Pékin, ſous les 34 d. 7′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINIACENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, ſelon S. Optat & S. Auguſtin, cités par Ortélius, *Theſaur.*

LINIERES, petite ville de France, dans le Berri, à dix lieues de Bourges, du côté du midi ; elle eſt fermée de murailles avec des tours & des foſſés. L'égliſe de Notre-Dame eſt collégiale, & le château a été bâti par Jérôme de Nouveau. Les ſeigneurs ont toujours porté les titres de *ſires*, de *princes*, & de *barons de Linieres*. **Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 6, *p.* 470.

LINITIMA, ville de l'Ethiopie, ſous l'Egypte, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 29.

LINIU, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caiſung, premiere métropole de la province. Elle eſt de 3 d. 30′ plus occidentale que Pékin, ſous les 34 d. 52′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINKIANG, ville de la Chine, dans la province de Kiangſi, dont elle eſt la huitiéme métropole. Elle eſt de 2 d. plus occidentale que Pékin, ſous les 28 d. 35′ de latitude. Elle ſe trouve au couchant de la ville de Vucheu, autre métropole de la province, & eſt bâtie ſur la rive méridionale du fleuve *Kiam*, qui lui procure de grands avantages. Le terroir des environs de cette ville eſt très-fertile. Comme tous les bâtimens, qui naviguent ſur le fleuve *Kiam*, paſſent à Linkiang, on voit continuellement dans cette ville une grande quantité de vaiſſeaux ; elle a quatre villes dans ſa dépendance :

Linkiang,	Sinyu,
Sinkin,	Kiakiang.

Du tems des rois, tantôt elle fut ſoumiſe aux rois *Çu*, tantôt aux rois *U*. Sous la famille *Cin*, elle appartint à *Kieukiang* ; ſous la famille *Han*, elle fut poſſédée par *Juchang*. La famille *Sunga* lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui. On compte à Linkiang trois temples célébres, dédiés à des hommes illuſtres. ** Atlas Sinenſis.*

LINKIU, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Cincheu, quatriéme métropole de la province. Elle eſt d'un degré 43′ plus orientale que Pékin, ſous les 36 d. 47′ de latitude. ** Atlas Sinenſis.*

LINLITHGOW, LINLITQUO, ou LITHQUO, ville de l'Ecoſſe méridionale, dans la province de Lothian. Elle eſt embellie d'un château royal & d'un beau temple, & accompagnée d'un lac très-poiſſonneux. Elle eſt à onze ou douze milles d'Edimbourg ; elle eſt ancienne, & s'appelloit LINDUM.

LINNE. Voyez LIN-REGIS.

LINOA, ville épiſcopale de la ſeconde Bithynie, ſelon des Notices grecques. On trouve qu'*Anaſtaſius*, *Baſilius*, *Cyrillus*, ont occupé ce ſiége. ** Harduin.* Collect. conc.

LINOCASTRUM ; quelques-uns nomment ainſi en latin, CHATEAU-LIN, place de France, en baſſe Bretagne.

LINOIS, bourg de France, dans le gouvernement de l'iſle de France. Baudrand dit qu'on prononce LINAS.

LINOSE, iſle de la mer Méditerranée, ſur la côte d'Afrique. Elle n'eſt qu'à ſept ou huit lieues, &, ſelon de Breves, qu'à cinq lieues de Lampadouſe, du côté du nord-eſt, à 34 degrés de latitude ſeptentrionale, & preſque vis-à-vis de la ville de Mahomette en Barbarie. Sanut dit que c'eſt l'*Æthuſa* de Ptolomée. Elle a environ cinq lieues de tour ; & dans tout cet espace, elle n'a pas un lieu commode où les vaiſſeaux puiſſent aborder. ** Dapper*, Descr. des iſles d'Afrique, *p.* 532.

Les Turcs ont ſouvent tenté de s'emparer de cette iſle, & de celles de Malthe, de Goze & de Comin ; mais tous leurs efforts ont été inutiles. Baudrand la nomme LIMOSE.

LINSBOURG, maiſon de plaiſance de l'électeur d'Hanovre, dans le voiſinage même d'Hanovre.

LINSI, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Likiang, qui a le rang de ſixiéme ville militaire de la province. Elle eſt de 17 d. 19′ plus occidentale que Pékin, ſous les 27 d. 31′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINSIANG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Yocheu, ſeptiéme métropole de la province. Elle eſt de 4 d. 17′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 3′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINSTOCK, bourgade d'Angleterre, dans le Cumberland. Voyez OLENACUM.

LINT, riviere de Suiſſe, au canton de Glaris. Elle a ſa ſource au nord de la montagne de Fisma, d'où, coulant vers le nord, dans une belle & grande vallée, qu'on appelle *Linthal*, & qui eſt fort peuplée, elle reçoit pluſieurs ruiſſeaux qui y viennent principalement du côté de l'orient; elle arroſe pluſieurs villages, entr'autres, Linthal & Schwanden; & auprès de ce dernier, elle reçoit les eaux de la *Sernſt*, avec laquelle elle continue ſa route, paſſe à l'orient de Glaris, &, ſe recourbant vers l'oueſt, elle ſe charge des eaux qui viennent du lac de Clonthal, (*Clonthaler-See*,) & va enfin ſe perdre dans le Limat, au-deſſous & au nord-oueſt du lac de Wallenſtadt. **Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 2, *Scheuchzer*, Carte de la Suiſſe.

LINT-THAL, village & vallée, en Suiſſe, ſur la riviere de Lint, au canton de Glaris. Voyez LINT.

LINTERNA-PALUS, marais, ou plutôt lac d'Italie, dans la Campanie. Voyez LINTERNUM.

LINTERNUM, ou LITERNUM, ou LITERNUS, ancienne ville d'Italie, dans la Campanie, à l'embouchure de la riviere *Clanis*, (L'AGNO,) & auprès d'un lac que Stace, *Silv.* 4, *Carm.* 3, *v.* 66, nomme *Linterna-Palus*. C'eſt à cauſe de ce lac ou marais que Silius-Italicus, *l.* 6, *v.* 653, nomme la ville *Stagnoſum-Linternum*, & qu'il dit, *l.* 8, *v.* 531:

Stagnisque paluſtre Literum.

C'étoit une colonie Romaine. Tite-Live, *l.* 34, *c.* 45, dit que la même année on mena des colonies à Pouzzol, à Vulturne & à Literne. Cette colonie fut, ou renouvellée, ou augmentée ſous Auguſte. Frontin, *de Coton.* dit: *Liternum muro ductum, colonia ab Auguſto deduƈta.* Tite-Live, *l.* 32, *c.* 29, dit expreſſément Acilius, tribun du peuple obtint que l'on enverroit cinq colonies ſur la côte de la mer; deux à l'embouchure des rivieres Vulturne & Literne; une à Pouzzol, une à Salerne, & on y ajoûta *Buxentum*. Ces colonies furent effectivement menées, & nommément celle de *Liternum*. C'eſt-là que Scipion l'Africain, ou le grand Scipion, ſe retira, lorſqu'ayant été accuſé par les tribuns du peuple, d'avoir reçu de l'argent d'Antiochus, roi de Syrie, pour lui faire donner la paix, il trouva moins honteux de ſe bannir volontairement de ſa patrie, que de venir ſe défendre devant ſes concitoyens qu'il avoit défendus avec tant de gloire. Il paſſa le reſte de ſa vie à Linterne, où il mourut, ſans avoir voulu retourner à Rome; on mit ces paroles ſur ſon tombeau: *Ingrata patria, ne quidem oſſa mea habes.* Tous les auteurs qui ont parlé de *Linternum*, diſent qu'après ſa deſtruƈtion par les Wandales, en 455, on érigea la tour qu'on y voit encore, & où étoit le même ſépulcre. Comme il n'étoit reſté de l'inſcription que le ſeul mot *patria*, cette tour eſt appellée TORRE DI PATRIA. Le lac voiſin autrefois *Literna* ou *Linterna-Palus*, s'appelle LAGO DELLA PATRIA. Cette ville a été épiſcopale avant que d'être détruite; mais elle fut entiérement ruinée. On en voit encore les maſures ſur le golfe de Gaëte, entre Pouzzol & l'embouchure du Volturno, environ à trois lieues de l'une & de l'autre, près de la tour de *Patria*. Voyez PATRIA. **Corn.* Dict. *Baudr.* édit. 1705.

LINTON, bourg d'Angleterre, dans le comté de Cambridge. On y tient marché public. **Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

LINTPURGUM, bourg de la Gaule, dans le mont de Vosge, ſelon Surius, dans la Vie de S. Poppon.

1. LINTZ, ville d'Allemagne, dans la haute Autriche, dont elle eſt la capitale. Elle a un pont ſur le Danube, qui y reçoit la riviere de Traun, & un fort beau château ſur une colline, où les empereurs font quelquefois leur ſéjour. L'empereur Frédéric IV y mourut en 1493. La ville eſt dans une fort belle plaine, à douze milles d'Allemagne, au-deſſous & à l'orient de Paſſau, & à trente au-deſſus de Vienne. Baudrand donne pour noms latins de cette ville AURELIANUM-LINTUM, & LENTIA. Le pont qu'elle a ſur le Danube, eſt de bois; & c'eſt le chemin de Bohême. Toutes ſes rues ſont belles & larges, & ſes grandes places environnées d'aſſez belles maiſons; la maiſon de ville eſt un des plus remarquables édifices. On voit dans la grande égliſe beaucoup de tombeaux de perſonnes de qualité. Les étendards & les armes des plus nobles ſont attachés autour des piliers qui ſoutiennent la voûte. Lintz eſt tout-à-la-fois une ville de nobleſſe & de trafic, ce qui ne ſe rencontre pas ſouvent dans une même ville. Il y a deux châteaux, l'un ſur la colline, de grande étendue, & forts d'aſſiette; c'eſt celui dont parle Baudrand. Celui d'en-bas eſt fortifié par l'art, avec de larges foſſés & de groſſes murailles. Léopold s'y retira en 1683, avec beaucoup de précipitation, pendant le ſiége de Vienne; & ne s'y croyant pas en ſûreté, il remonta jusqu'à Paſſau. Lintz a une excellente manufacture. La ville n'eſt pas grande par elle-même, mais par ſes fauxbourgs. Outre la paroiſſe, il y a un collége de Jéſuites & un couvent de Capucins. A une heure de Lintz, eſt le mont Calvaire, où l'on a imité celui de la Paleſtine & un ſaint ſépulchre. **Baudr.* éd. 1705. *Corn.* Dict. *Jouvin de Rochefort.* Voyage d'Allemagne.

2. LINTZ, petite ville d'Allemagne, dans le haut électorat de Cologne, au Weſterwald, ſur le Rhin, aux frontieres du duché de Juliers, à cinq milles au-deſſous de Coblents, & à ſept milles de Cologne.

1. LINUM, ou LINI-PROMONTORIUM, *Λινου ἀκρον*, promontoire d'Italie, dans la Chonie, ſelon Lycophron. Gabriel Barri dit que le nom moderne eſt VERRE. **Ortel.* Theſ.

2. LINUM, contrée d'Aſie, dans la province de l'Helleſpont, entre Parium & Priape, ſelon Strabon, *l.* 13, & Etienne le Géographe.

LINUS, fontaine du Péloponnèſe, dans l'Arcadie. Elle avoit, au rapport de Pline, *l.* 31, *c.* 2, la propriété de conſerver le fruit des femmes enceintes, & d'empêcher l'avortement. Iſidore, qui parle auſſi de cette propriété, nomme la fontaine LEGHNUS.

LINUU, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Hengcheu, dixiéme métropole de la province. Elle eſt de 4 d. 50′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 54′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINXUI, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Xunking, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 10 d. 16′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 49′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINYAO, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, dont elle eſt la ſixiéme métropole. Elle eſt de 12 d. 6′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 47′ de latitude. Linyao eſt renommée, parce que c'eſt auprès de cette ville que finit la grande muraille, & parce qu'un roi de la famille Taminga y fit ſa réſidence. **Atlas Sinenſis.*

Dans la diviſion que fit *Yvu*, ce pays devint une principauté qui eut le nom de *Sikiang*; la famille *Cin*, qui s'en empara, l'appella *Lungſe*; la famille *Sunga* le nomma *Yencheu*; & le roi *Suu* lui fit porter le nom de *Kint*, qui ſignifie *terre d'or*: en effet dans les montagnes voiſines, & dans les torrens on trouve une grande quantité d'or. Enfin la famille Tanga lui donna le nom de *Linyao*. Cette ville eſt bâtie ſur une montagne, & ſes murailles en renferment une partie. Elle a ſous ſa dépendance cinq villes, qui ſont:

Linyao, Lan ⊙,
Gueiyven, Kin,
Ho ⊙.

1. LINYE, royaume de l'Inde; il confinoit au Tonquin, & étoit ſitué au ſud de cette contrée. Anciennement les Chinois le nommoient *Siam-Kiun*, c'eſt-à-dire le *pays des éléphans*. Sur la fin des Han, & pendant les troubles qui agitoient la Chine, un officier nommé *Tçao* eut un fils appellé *Lien*, qui ſe fit roi de ce pays. Sa poſtérité lui ſuccéda. Sous un de ſes deſcendans, nommé *Fany*, fils de Fanhiong ou Fantui, un eſclave qui lui appartenoit, nommé *Fan-ven*, ſuivit des marchands qui alloient à la Chine; & il étudia les mœurs des Chinois. Quand il fut de retour dans ſon pays, il inſtruiſit le roi de Linye; on commença à bâtir dans ce pays des maiſons, des villes; & on fit différens inſtrumens. Dans la ſuite Fan-ven ſe révolta, empoiſonna le roi, s'empara du thrône, & ſoumit pluſieurs pays voiſins.

il avoit quarante ou cinquante mille hommes de troupes. Sa postérité fut détruite, vers l'an 808. On croit que ce pays répond à celui que nous appellons *royaume de Siam*. Les Siamois prétendent que leur royaume a commencé vers l'an 855, de J. C. C'est, sans doute, après les troubles qui suivirent la destruction de la famille des Fan. **Histoire générale des Huns*, t. 1, p. 175. Voyez SIAM.

2. LINYE, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Cinan, premiere métropole de la province. Elle est de 0 d. 36′ plus orientale que Pékin, sous les 37 d. 35′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LINYEU, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Funciang, ſeconde métropole de la province. Elle eſt de 9 d. 10′ plus occidentale que Pékin, ſous les 36 d. 40′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

1. LION, ville de France. Voyez LYON & LUGDUNUM.

2. LION; (LE GOLFE DE) C'eſt ainſi que l'on appelle par corruption un grand golfe de la Méditerranée, qui eſt entre l'Eſpagne, la France & l'Italie; au lieu que l'on devroit dire le GOLFE DU LION, *Sinus Leonis*, & non pas *Sinus Lugdunenſis*. Qu'a de commun la ville de Lyon avec ce golfe, dont elle eſt ſi éloignée, puiſqu'elle eſt ſur le Rhône, à plus de ſoixante lieues de ſon embouchure, même en comptant pour rien les détours qu'il fait, en ſerpentant de-là juſqu'à la mer? Quelques-uns s'imaginent fauſſement que cette ville a donné ſon nom au golfe; ce qui n'eſt ni vrai ni vraiſemblable. On l'a appellé ainſi, comme le remarque le docte abbé de Longuerue, *Deſcription de la France*, 1. part. p. 253, à cauſe des grandes tempêtes, dont il eſt fréquemment agité, & des bas-fonds qu'on trouve à ces côtes-là, qui font périr les vaiſſeaux qui y abordent, ou qui y ſont portés par la tempête; de ſorte que l'on compare la cruauté de cette mer orageuſe & dangereuſe, qui engloutit ceux qui y navigent, à celle d'un lion dévorant. Pluſieurs auteurs ont bien expliqué ce mot-là; je me contenterai de citer ici Guillaume de Nangis, qui vivoit, il y a plus de quatre cents ans, & qui dit, dans la Vie de S. Louis, que cette mer du Lion eſt ainſi nommée, parce qu'elle eſt toujours agitée, orageuſe & cruelle. *Mare Leonis ideò ſic nuncupatur quòd eſt ſemper aſperum, fluctuoſum & crudele.* Les Eſpagnols l'appellent *Golfe-Leone*. Baudrand a conjecturé que ce nom pouvoit avoir été donné à ce golfe, à cauſe des tempêtes auxquelles il eſt fort ſujet. En écrivant l'article de GOLFE DE LYON qui eſt au mot GOLFE, je n'ai régardé ce ſentiment que comme une penſée hazardée; mais en étudiant plus à fond cette matiere, j'ai été convaincu que c'eſt la véritable origine de ce nom.

3. LION, (LE) D'ANGERS, bourg de France, en Anjou, ſur l'Oudon, qu'on y paſſe ſur un pont de pierres, à quatre lieues d'Angers.

LION-LE-SAUNIER, *Ledo Salinarius* ou *Leodo*, & quelquefois *Leodomum*, petite ville de France, en Franche-Comté, ſur la petite riviere de Solvan, vers les limites du diocèſe de Charlon-ſur-Sône. Voyez l'article LONS-LE-SAUNIER, qui eſt le vrai nom de cette ville.

1. LIONE. (PORTE-) Voyez PORTO-LIONE.

2. LIONE, (SIERRA-) Voyez SIERRA-LIONE.

LIONENSES, ancien peuple du Péloponnèſe, ſelon Polybe, *l.* 2, *Λεοντες*.

1. LIONS, en Beauceras, bourg de France, dans l'Orléanois; en latin *Leones in Belſia*. Il eſt à cinq lieues de la ville d'Orléans, en tirant du côté de Thury.

2. LIONS, en Normandie: quelques-uns écrivent LYONS; petite ville de France, dans la haute Normandie, à deux lieues d'Ecouis, à quatre de Gournai, & à ſix ou ſept de Rouen, entre le Vexin-Normand, & le pays de Bray. Elle eſt dans une forêt dite la *forêt de Lions*, ſur le penchant d'une côte, au bas de laquelle coule la petite riviere d'*Orleau*, ſur laquelle on fait flotter du bois, qui va tomber dans la riviere d'Andelle, à Charleval. On y voit quelques ruines d'un ancien château. Son unique paroiſſe eſt dédiée à S. Martin, & eſt dans le fauxbourg. Sur la muraille de la ville, il y a un couvent de Cordeliers, & dans ſon enceinte un prieuré de Bénédictines, près de la chapelle, ou prieuré du titre de *S. Denis*. Lions a bailliage, élection, vicomté, maîtriſe des eaux & forêts, maire, échevins, & autres officiers de ville. Le bailliage reſſortit au préſidial d'Andelis, & l'élection comprend ſoixante paroiſſes. Cette ville a été la patrie de Benſerade, qui brilla beaucoup à la cour, ſur la fin du régne de Louis XIII, & durant partie de celui de Louis le Grand. Avant que l'opéra ſe repréſentât en France, on danſoit, chez le roi, de grands ballets, pour leſquels on compoſoit des vers, afin de faire connoître le ſujet & le caractere que chacun devoit repréſenter en danſant. Benſerade avoit un talent ſingulier pour mêler le caractere propre & perſonnel de la perſonne danſante, avec le caractere du perſonnage repréſenté; & cela lui fournifſoit des plaiſanteries ingénieuſes. Il étoit homme de qualité; fut reçu à l'académie françoiſe, en 1674, & mourut le 15 d'Octobre 1691, âgé de ſoixante & dix-huit ans. **Corn.* Dict.

3. LIONS, ou LIHONS, bourg de France, en Picardie, au diocèſe de Noyon, & dans le Santerre, dont il prend le ſurnom de *Lions-en-Santerre*; il eſt à ſept lieues d'Amiens & de Noyon. Il y a un prieuré d'ancienne fondation, ſous le titre de *S. Pierre*.

4. LIONS-SUR-LOIRE, *Leones ad Ligerim*, bourg de France, dans l'Orléanois, au bord méridional de la Loire, entre les villes de Sulli & de Gien, à trois lieues de la derniere, à & une de la premiere.

LIOU, riviere de France, au pays de Gex. Elle a ſa ſource dans la montagne de Gex, & va de-là ſe répandre dans le Rhône.

LIOYANG, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Hanchung, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 10 d. 6′ plus occidentale que Pékin, ſous les 34 d. 54′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

1. LIPARA, iſle de la mer Méditerranée, au nord de la Sicile, & la plus grande des iſles appellées *Liparorum ou Liparenſium inſulæ*, autrement les *Iſles-Eoliennes* ou *Vulcaniennes*. Voyez EOLIES. **Cluver.* Ital. ant. *l.* 2.

2. LIPARA, ville de l'iſle de même nom. L'une & l'autre même l'ont conſervé, ſi ce n'eſt que les habitans, auſſi-bien que les Siciliens, les nomment *Lipari*, au lieu de *Lipara*. Les Grecs anciennement diſoient Λιπαραι, *Liparæ*, au pluriel; & comme la voyelle *a* avoit le ſon de l'e ſimple, que les Siciliens prononcent ordinairement comme un *i*, inſenſiblement on eſt venu à prononcer, lire & écrire *Lipari* au lieu de *Liparæ*. Voyez LIPARI.

Divers auteurs nous ont donné l'origine du nom *Lipara*. Pline, *l.* 3, *c.* 9, dit que cette iſle a été ainſi nommée du roi Liparus, qui ſuccéda à Æole. Cependant ſi on aime mieux croire le plus grand nombre des écrivains, on dira que ce fut Æole qui ſuccéda à *Liparus*. On rapporte, dit Diodore de Sicile, *l.* 5, que les iſles Eolies n'étoient point anciennement habitées; que dans la ſuite Liparus, fils du roi Auſon, voyant ſes freres ſoulevés contre lui, s'embarqua ſur des galeres avec une armée, & s'enfuit dans cette iſle, dont il s'empara, & à laquelle il donna ſon nom. Il ajoûte que lorſque Liparus fut vieux, Æole, fils d'Hippota, aborda à Lipara, où il épouſa Cyane, fille de Liparus, & que par ce mariage il devint roi de l'iſle, après la mort de ſon beau-pere. Solin, Iſidore & Hermalaüs, abbréviateur d'Etienne le Géographe, diſent tous que Liparus fut le premier qui régna dans Lipara, & qu'Æole fut ſon ſucceſſeur. Il ſe pourroit donc bien faire qu'il y auroit faute dans Pline, & qu'il faudroit lire, comme on lit effectivement dans quelques exemplaires: *Lipara dicta à Liparo rege cui ſucceſſit Æolus.*

Avant Liparus, cette iſle s'appelloit Μελιγουνις, *Meligunis*. Pline dit *Meligonis* ou *Meligunis*. Pomponius Sabinus écrit *Longonis*; mais c'eſt apparemment une faute des copiſtes, ou de Sabinus lui-même.

3. LIPARA, capitale de l'iſle de même nom. Voyez LIPARI.

LIPARENSIUM INSULÆ. Voyez LIPARA. 1.

LIPAREORUM INSULÆ. Voyez LIPARA. 1.

1. LIPARI: (LES ISLES) Voyez LIPARA & EOLIES.

2. LIPARI, iſle de la mer Méditerranée, au nord de la Sicile, & la plus grande des iſles de Lipari, auxquelles elle a donné ſon nom. Le circuit de cette iſle peut être de dix-huit milles. Le climat en eſt très-ſain; l'air y eſt fort tempéré, & terroir eſt fertile & gras. On y

cueille principalement des figues & des raisins, que l'on envoie dans toutes les parties de l'Europe. Outre les fruits que cette isle produit avec abondance, elle fournit aussi du bitume, du soufre & de l'alun; & l'on y a quantité de sources dont les eaux sont chaudes, & propres pour la guérison de diverses maladies. Les côtes sont poissonneuses; & le poisson s'y trouve en si grande abondance, qu'on en fait un commerce assez considérable avec l'étranger. *Coronelli* Isolar. *p.* 97.

3. LIPARI, ville épiscopale & capitale de l'isle de même nom. Elle est très-ancienne. On prétend qu'elle fut bâtie avant le siége de Troye, & qu'Ulysse y alla voir Æole qui avoit succédé à Liparus, fondateur de la ville. Les Liparіens, au rapport de Diodore de Sicile, & d'Antiochus de Syracuse, étoient une colonie de Cnidiens, nation Grecque, originaire de la Carie. Ces peuples fonderent dans la Sicile, sur le promontoire Lilybée, une ville qu'ils nommerent *Motya*. L'époque de cette fondation est rapportée à la cinquantième Olympiade, vers l'an 580, avant l'ère Chrétienne. Peu de tems après, les Phéniciens & les Carthaginois s'étant emparés de *Motya*, les Cnidiens se transporterent à *Lipara*, où les descendans d'Æole les reçurent, & leur permirent de s'établir dans leur isle. Dans la suite, les Carthaginois s'emparerent de la ville de Lipara, sous la conduite de Himilcon, & lui imposerent un tribut de trente talens. * *Cluver.* Ital. antiq. *l.* 2.

Diodore, *lib.* 14, rapporte une histoire, qui fait honneur à un des chefs des Liparіens. Les Romains, dit-il, ayant subjugué les Veïens attaquient attaquoient depuis onze ans, le dictateur eut l'honneur du triomphe, & le peuple Romain employa la dixiéme partie du butin à faire une coupe d'or, qu'il consacra à Apollon de Delphes. Il arriva que les ambassadeurs, qui étoient chargés de porter l'offrande, furent pris par des pirates de Lipara, qui les conduisirent prisonniers dans leur isle; mais Timasithée, leur chef, bien loin de retenir les ambassadeurs, leur fit rendre leur offrande, & les fit escorter jusqu'à Delphes. Le peuple Romain, informé de cet acte de générosité, fit l'honneur à Timasithée d'établir avec lui un droit d'hospitalité; & cent trente-sept ans après, lorsque les Romains firent perdre aux Carthaginois la souveraineté de *Lipara*, ils voulurent que la postérité de Timasithée fût exempte de toutes sortes d'impositions. Quelque tems après, Lipara devint apparemment colonie Romaine; car Pline, *l.* 3, *c.* 9, en parle en ces termes: *Lipara cum civium Romanorum oppido.*

L'ancienne ville, située sur un rocher escarpé, & dont la mer baignoit la plus grande partie de l'enceinte, fut ruinée de fond en comble, en 1544, par Barbe rousse, qui fit esclaves plus de sept mille habitans de la ville, ou de la campagne, & les emmena en Turquie. Charles-Quint, touché de compassion, travailla à la rétablir. Il releva ses murailles, & en fit une place, qui est regardée comme imprenable. * *Coronelli*, Isolar. *p.* 97.

Lipari est la résidence d'un évêque suffragant de l'archevêque de Messine. Auguste, évêque de *Lipari*, souscrivit au troisiéme concile Romain, sous le pape Symmaque; & Grégoire le Grand, *epist.* 13, *lib.* 2, *indict.* 10, fait mention de l'église de Lipari, dont il confia la conduite à un certain Paulin. * *Geogr. sacr. Italiæ*, p. 66.

L'isle de Lipari avoit autrefois un Volcan, c'est-à-dire une montagne qui jettoit des flammes de tems en tems; & le nom d'*insulæ Vulcaniæ*, ou *isles de Vulcain*, est venu de-là; mais cela n'est plus depuis quelque tems, selon Baudrand. A l'égard de la ville, cet auteur dit qu'elle est à quarante milles de la côte septentrionale de la Sicile, & environ cinquante de la côte de Calabre la plus voisine. Les isles de Lipari ont suivi, depuis long-tems, la destinée de la Sicile, dont elles font regardées comme une annexe.

LIPARIS, riviere de Cilicie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 27. Elle couloit auprès de Soloë, petite ville de cette province. Vitruve dit: à Soloë, qui est une petite ville de Cilicie, coule une riviere nommée *Liparis*; & ceux qui s'y baignoient ou qui se lavoient de son eau, étoient oints comme si c'eût été avec de l'huile. *Solis quod oppidum est Ciliciæ flumen nomine Liparis, in quo natantes aut lavantes ab ipsâ aquâ unguntur.* Antigonus, *Hist. Mirab.* c. 150, dit la même chose. Le mot *Liparis* a assez de rapport avec Λιπαρὸς, *gras*, *luisant*, & vient de Λιπος, *graisse*.

LIPAXUS, ville de Thrace, selon Etienne le Géographe. Hérodote en fait aussi mention, *l.* 7, *c.* 123; mais il ne la met pas dans la Thrace; à moins qu'on ne mette la Thrace jusqu'au golfe Therméen, où elle étoit située dans la Paraxie, assez près de Potidée.

LIPENIUM, lieu quelque part dans la Gréce, selon la conjecture d'Ortélius, *Thesaur.* qui cite Cédrene & Curopolate.

LIPES, lieu & mines de l'Amérique méridionale, au Pérou, à soixante & dix lieues de Chiouchiou, & à égale distance de Potosi. Ces mines ont fourni, pendant long-tems, beaucoup d'argent; il y a huit moulins travaillans, sans compter ceux des petites mines des environs, comme *Escalà*, *Aquegua* & *Saint-Christoval*, dans lesquelles il y en a six. Lipes est divisé en deux parties éloignées l'une de l'autre de moins d'un demi-quart de lieue; l'une s'appelle *Lipes*, & l'autre *Guaico*. Dans ces deux endroits, y compris le monde qui travaille en bas de la colline, où sont les minieres d'argent, il peut y avoir environ huit cents personnes de toute espece. Cette colline est au milieu de Guaïco & de Lipes, toute percée d'ouvertures de mines, entre lesquelles il y en a une si profonde, qu'on y a trouvé la fin du rocher, au-dessous duquel étoit du sable & de l'eau; & on a appellé ce lieu de la mine les ANTIPODES. * *Frezier*, Voyage de la mer du sud, *t.* 1, *p.* 252.

LIPHEIM, bourg d'Allemagne, dans la Suabe, sur le Danube, avec un château à demi-lieue de Gungtbourg. Ce lieu est peuplé de marchands de bled, qui transportent leurs grains par le Danube. Les rues en sont étroites & mal disposées. Jouvin de Rochefort, &, après lui, Corneille, en font une ville ancienne.

LIPHLUM, ancienne ville d'Italie, dans le pays des Æques. Les Romains la prirent sous le consulat de Valérius & de Manlius, au rapport de Diodore de Sicile, *l.* 14. Voyez l'article qui suit.

LIPHŒCUA, Λιφοικυα, ville des Æques, prise par les Romains, Lucius-Lucrétius, Caïus-Æmilius, Caïus-Rufus & Ver. Sulpicius, selon le même Diodore, *l.* 14. Henri Etienne croit que *Liphlum* & *Liphœcua* sont une même ville.

LIPHON, nom de lieu. Prochore en fait mention dans la Vie de S. Jean-Baptiste. * *Ortel.* Thesaur.

LIPIA, ou LUPIA. Voyez LA LIPPE, riviere.

LIPINES, forêt royale de France, au bas Languedoc. Elle est de quatre cents soixante-dix-neuf arpens, dans la maîtrise des eaux & forêts de Saint-Pons.

LIPING, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, dont elle est la septiéme métropole. Elle est de 8 d. 35′ plus occidentale que Pékin, sous les 26 d. 42′ de latitude. Son territoire confine à la province de *Quangsi*; & elle a sous sa dépendance quatre villes, & onze forteresses.

Villes.

Liping,	Cu,
Jungcung,	Hung.

Forteresses.

Tanki ⊖,	Léangsai,
Caotie,	Geuyang,
Pacheu,	Sidhoa,
Sixan,	Chunghlin,
Huul,	Chéki,

Lungli.

Sous la famille *Han*, le pays s'appelloit *Yangco*. Sous *Utai* il dépendoit de la province du *Sucheu*. La famille *Juen* fit bâtir une forteresse à laquelle elle donna le nom de *Tanki*, & la famille de *Taiming* fit de cette forteresse une ville qu'elle appella *Liping*. Les habitans de la campagne sont communément appellés *Hiunnuon*. Ils parlent une langue particuliere absolument inconnue aux Chinois. Quand ils sont malades, ils offrent des os de poules aux démons. * *Atlas Sinenſis.*

LIPONTII. Voyez LEPONTII.

LIPPA, ville de la haute Hongrie, sur une haute montagne, sur la rive méridionale du Marisch, entre Témeswar au midi &, Giula au nord-ouest, la riviere engraisse.

tre deux. Elle eſt environnée d'un foſſé plein d'eau, avec de bonnes murailles: le château qu'on voit au milieu, eſt fortifié de quatre baſtions, & auſſi entouré d'un foſſé. Elle fut priſe par les Turcs en 1552; & ils la garderent juſqu'à l'an 1688, que les Impériaux la prirent d'aſſaut, le 19 de Juin; & il y eut plus de ſix cents Turcs tués. Le château ſe rendit le 21 du même mois; & la garniſon, qui étoit de plus de deux mille deux cents hommes, fut faite priſonniere de guerre. En Septembre 1595, la garniſon de Lippa ayant fait une ſortie ſur les troupes du Grand-Seigneur, elle fut ſi vivement repouſſée, & ſuivie de ſi près par les Turcs, qu'ils entrerent confuſément dans la place avec les Chrétiens; s'en rendirent maîtres; en démolirent les fortifications, & l'abandonnerent. * *Baudrand* & *Corneille*.

LIPPARI. Voyez LIPARI.

LIPPE, riviere d'Allemagne, dans la Weſtphalie; on la nomme en latin *Lippa* ou *Luppia*. Tacite, *l.* 2; Ann. *l.* 5 *Hiſt.* dit *Luppia;* Pomponius Méla, *l.* 3, *c.* 2, *Lupia;* Dion & Strabon, *l.* 7, Λουπια; & dans les Annales de France, *Lippa* & *Lippia*. Dans l'Hiſtoire de Velleius Paterculus, *l.* 54, *c.* 2, on lit: *ad caput Juliæ Fluminis*. Il faut, ou que le mot *Juliæ* ſoit une faute de copiſte pour *Lupiæ*, ou que cette riviere ait été nommée *Julia* en l'honneur de Jules Céſar; mais comme Auguſte ne poſſéda pas long-tems le pays où coule la Lippe, & que ſon empire fut enſuite borné par le Rhin, peut-être que cette courte poſſeſſion ne donna pas à ce nom le loiſir de s'établir. Cette riviere donne le nom au bourg, où elle a ſa ſource qui s'appelle *Lippspring*, c'eſt-à-dire, ſource de la Lippe; à une ville nommée *Lippſtadt* ou *ville de la Lippe;* à Lippenheim, lieu dont il eſt ſouvent fait mention dans les Annales de France, & à un comté que l'on nomme le *comté de la Lippe*. Elle a ſa ſource, non pas dans les montagnes de Heſſe, comme le dit Altamer, *in Tacit. Germ.* mais au pied du château & du bourg de *Lippspring*, à une mille de Paderborn, dans l'évêché de ce nom. Elle reçoit au-deſſus de Neuhuſen la riviere de Pader, & celle d'Eſſen un peu au-deſſous. Strabon a cru qu'elle ſe perdoit dans la mer avec l'Ems & le Weſer; ce qui eſt une grande erreur. Méla dit beaucoup mieux que le Meyn & la Lippe ſe perdent dans le Rhin. Après avoir coulé quelque tems dans les terres de l'evêché de Paderborn, elle ſépare de l'état l'évêque de Munſter d'avec le comté de la Marck, & paſſe à Ham, à Luyne, à Halteren, à Dorſten; & enfin, traverſant une partie du duché de Clèves, elle y trouve le Rhin, dans lequel elle ſe perd au-deſſus & auprès de Weſel.

LE COMTÉ DE LA LIPPE, petit état d'Allemagne, dans la Weſtphalie, avec titre de *comté*, entre les évêchés de Paderborn & de Munſter, le duché de Weſtphalie, les comtés de Ravenſperg & de Pirmont. Il a ſes comtes particuliers, dont la famille eſt partagée en deux branches; l'une eſt celle de *Detmold*, & l'autre de *Buckenbourg*. Cet état ſe diviſe en deux parties, la ſeptentrionale & la méridionale.

La partie ſeptentrionale du comté de la Lippe eſt quelquefois nommée le *comté de Lemgo*, & eſt entre les comtés de Rietberg, de Ravensberg & de Schawenbourg, & l'évêché de Munſter. Elle a environ dix lieues de long & quatre de large.

La partie méridionale, qui eſt proprement le *comté de la Lippe*, & qu'on appelle auſſi le *comté d'Oberwald*, eſt ſituée autour de la riviere de la Lippe. Les principaux lieux du comté de la Lippe, pris enſemble, ſont:

Lippe ou Lippſtadt,	Blumberg,
Detmold.	Bracke,
Lemgo,	Alverdiſſen,
Schwalenberg,	Lipperode,
Sternberg,	Buckebourg.

2. LIPPE, ville. Voyez LIPPSTADT.

LIPPI. Voyez au mot AD l'article ad LIPPOS.

LIPPO, petite ville de Turquie, dans la Natolie, près de la mer Noire, au midi de Pendérachi, & ſur une riviere nommée auſſi *Lippo*. Cette riviere eſt la même que l'*Hypius* des anciens.

LIPPSPRING, bourg & château d'Allemagne, en Weſtphalie, à la ſource de la Lippe, comme ce nom le dit aſſez. Les hiſtoriens de Charlemagne diſent que ce fut en cet endroit que les Saxons vinrent ſe ſoumettre, & qu'il y tint pluſieurs conciles, entr'autres celui de 782. Il y fut campé aſſez long-tems. Au commencement du quinzième ſiécle, les habitans de Lippspring, qui étoient payſans & eſclaves, furent affranchis, & leur village érigé en bourg. * *Monum. Paderbornenſia*. p. 16.

LIPPSTADT, petite ville d'Allemagne, dans la Weſtphalie, au comté de la Lippe, dont elle eſt la capitale, & ſur la Lippe de qui elle reçoit ſon nom. Elle eſt entre Paderborn & Souſt, dans un marais qui en rend l'air fort mal-ſain. Elle a été libre & impériale. Les comtes de la Lippe s'en étant rendus maîtres, l'un deux en engagea la moitié au comte de la Marck, dont la ſucceſſion étant venue avec celle de Clèves aux électeurs de Brandebourg, ceux-ci, en qualité de co-ſeigneurs, ont la moitié de l'exercice de tous les droits de la juriſdiction, tant ſéculiere qu'eccléſiaſtique. Quelques-uns croient que c'eſt la *Luppia* de Ptolomée; & le ſavant évêque de Paderborn, Ferdinand de Furſtenberg, penché aſſez pour ce ſentiment. D'autres diſent qu'elle n'eſt que du douziéme ſiécle, & qu'elle a été fondée par Bernard II.

LIPSYDRIUM, lieu de l'Attique, ſur le mont Parnèthe, ſelon Suidas. Les Alcmœonides l'avoient d'abord ferme d'une enceinte de murailles, & on l'avoit depuis fortifié. Il ſervit d'aſile à des perſonnes illuſtres exilées d'Athènes; mais ils y furent pourſuivis par les troupes de Piſiſtrate. Il y avoit un proverbe à Athènes. C'eſt ce que je trouve dans Suidas au mot Επιπλον δειν.

LIPINES, ancien palais des rois de France. Voyez LESTINES.

LIPTOW, comté de Hongrie, au midi de celui de Scepus. Il eſt d'une figure irréguliere, ayant vingt lieues d'étendue, dans ſa plus grande longueur, & dix-huit dans ſa plus grande largeur. Ses habitans ſont presque tous Eſclavons.

LIPUDA, petite riviere du royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Elle paſſe à Umbriatico, & ſe rend dans la mer Ionienne, entre la ville de Strongoli & le golfe de Tarente. * *Baudrand*, édit. 1705.

Barri croit qu'elle a été appellée anciennement ARETAS.

LIQUENTIA, riviere d'Italie, au pays de la Vénétie, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 18, qui dit qu'elle a ſa ſource dans les monts voiſins d'*Opitergium* (*Oderzo* ou *Uderzo*,) & qu'elle a un port de même nom. Le nom moderne eſt la LIVENZA. Voyez ce mot.

LIQUES, *Licum* ou *Likeum*, ancienne abbaye de Prémontré, ſituée à une demi-lieue d'Ardres, & à trois lieues de Calais, diocèſe de Boulogne. Elle a été fondée, en 1131, par Robert, comte de Boulogne, & vaut par an à l'abbé quatre mille livres.

LIRA, village de France, dans la Normandie, auprès de Verneuil au Perche. Il n'eſt remarquable que pour avoir donné la naiſſance au fameux Nicolas de Lyra, auteur d'une gloſe ſur l'Ecriture-ſainte. Voyez LYRA 2.

LIRÉ, bourg de France, dans l'Anjou, ſection d'Angers.

LIRE ou LIERE, ville des Pays-bas Autrichiens, dans le Brabant, au quartier d'Anvers, ſur la riviere de Nethe, à deux lieues au nord de Malines, & à trois au ſud-eſt d'Anvers. Ce lieu, comme le remar que l'abbé de Longuerue, *Descr. de la France*, 2. part. p. 54, ſeroit très-ancien, s'il étoit bien ſûrement le même que *Ledus*, ou *Ledo*, marqué dans la diviſion du royaume de Lothaire, l'an, 876; mais comme cela eſt fort incertain, on ne voit point que cette ville ait été fondée avant le treiziéme ſiécle. Ce fut pour lors qu'on y établit un collége de chanoines, l'an 1260. On y a auſſi fondé une Chartreuſe. Quand on écrit *Liere*, l'e de la premiere ſyllabe ne ſe ſent point en prononçant.

Cette ville eſt le chef-lieu de la principauté de Cantecroix.

1. LIRIA, riviere de la Gaule Narbonnoiſe. C'eſt le *Lez*, qui arroſe le diocèſe de Montpellier, en Languedoc. Voyez LEZ.

2. LIRIA, ou LLIRIA, bourg d'Eſpagne, au royaume de Valence, ſur le Guadalviar, à quatre lieues de Morvedro, & à cinq de Valence & de la côte de la mer. On prétend que ce bourg eſt fort ancien; & quelques-uns le prennent pour la petite ville des anciens *Contes-*

tani, nommée *Lauro*, *Lauron* & *Laurona*, où les troupes de Jules-César défirent & tuerent Sextus-Pompeius : & d'autres mettent la même ville à *Laurique*, bourg sur la même riviere, à cinq lieues de *LLirias*, & prennent *Liria* ou *LLirias* pour *Leria Edeta*, ou *Hedeta*. Voyez LERIA.

LIRIMIRIS, ancienne ville de la grande Germanie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11.

LIRINAS, surnom de la ville d'*Interamna*, sur le fleuve *Liris*, qui est le Gariglan. Dans la terre de Labour, *Interamna Lirivas* ne signifie que *Interamna* sur le *Liris*, pour la distinguer des autres villes de même nom. Pline, *l.* 3, *c.* 5, en nomme les habitans *Interamnates Succasini qui & Lirinates* ; & c'est d'eux qu'il faut entendre ce vers de Silius Italicus, *l.* 8, *v.* 403 :

Ac Lirinatum dextris socia hispidus arma
Commovet.

LIRIO, bourgade d'Asie en Natolie, dans l'Amasie, à l'embouchure du Casalmac, qui, à cause de ce lieu, est nommé par quelques-uns *riviere de Liris*. Quelques-uns y cherchent la Thémiscyre des anciens.

LIRINENSE CŒNOBIUM, le *monastere de Lerins*. Voyez LERINS.

LIRIS, riviere d'Italie. Voyez GARILLAN.

LIRNUTIA, Λιρνύτια, ville d'Asie, dans la Pamphilie, selon Hecatée, cité par Etienne le Géographe.

LIRON, (LE) petite riviere de France, en Languedoc. Elle a sa source dans les montagnes, au couchant de Cazouls ; serpente vers le sud-est, puis vers l'est ; passe à Puisserguier, à Ramejan, à Maureillan, à Liron, & se perd dans l'Orbe à Béziers.

1. LIS, (LA) *Legia*, riviere des Pays-bas François. Elle prend sa source à Lisbourg, en Artois ; passe par les ruines de Thérouenne ; arrose Aire, Saint-Venant, la Gorgue, Armentieres, Varneton & Commines, d'où elle entre dans les Pays-bas Autrichiens, & se rend dans l'Escaut, à Gand. Les habitans de Lisbourg jugent par la clarté des eaux de la source de cette riviere, de la disposition du tems qu'il doit faire ; lorsqu'il doit pleuvoir, la source charrie en bouillonnant un petit sable qui la brouille plus ou moins, selon la force de la pluie qui doit venir ; au contraire, quand il doit faire beau tems, l'eau sort très-claire du sein de la terre. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 3, *p.* 125.

2. LIS, abbaye de France. Voyez LYS 2.

LISA, ville d'Asie, dans l'Indoustan, dans la province de Doltabat, sur la route d'Aurangeabad à Calvar, qui est sur la frontiere de Golconde, entre Nander & Dantapour. **Thevenot*, Voyage des Indes, *c.* 45.

LISÆ, Λίσαι, ville de Gréce, dans la Pallène, ou aux environs, selon Hérodote. Ottélius croit que c'est la LISSA d'Antonin. Voyez LISSA.

LISANICULUS ; c'est le nom d'un volcan dont parle Pacien dans son Traité *de Pœnitentiâ & Confessione*, au rapport de Baronius, cité par Ortélius, *Thesaur.*

LISBONNE, ville d'Europe, en Portugal, dont elle est la capitale. Elle est située sur le Tage, à environ quatre lieues de l'Océan, à soixante lieues de Séville, & à trente-quatre de Coimbre. Une ancienne tradition nationale veut que cette ville ait été premiérement nommée ELYSEA, & qu'elle ait tiré ce nom de son fondateur Elysa, frere de Tubal, fils de Javan, & petit-fils de Noé. D'autres s'imaginent que Lisbonne eut le nom d'*Elysa*, parce que les campagnes étoient les champs Elysées, si renommés dans les anciens poëtes. Sur ce fondement, l'auteur de la Chrographie Portugaise, *t.* 1, *p.* 209, après avoir fait la description de l'abbaye de *S. Salvador* de *Britiandos*, située dans la province de Minho, parle, en ces termes, des champs Elysées. « Nous » savons par tradition que c'est ici le lieu où étoient les » champs Elysées, c'est-à-dire le lieu où les ames des » justes venoient jouir d'un grand repos, après avoir » passé le fleuve de Lima, autrement le fleuve *Lethé*.» Voyez LETHÉ. **Divers Mémoires rectifiés par un seigneur Portugais.*

Une autre tradition veut qu'Ulysse, après la destruction de Troye, vint dans ces quartiers ; qu'il y jetta les premiers fondemens de Lisbonne, & que dès-lors elle fut appellée *Ulyssipone* ou *Ulyssipo*, ou même *Olyssipo*. Mais il se pourroit bien faire que la ressemblance des noms auroit occasionné cette opinion. En effet, outre qu'il seroit difficile de prouver qu'Ulysse soit jamais sorti de la mer Méditerranée, le véritable nom de cette ville n'étoit pas *Ulyssipo* ni *Olyssipo*, mais *Olisipo*, comme on le voit par l'inscription suivante, qui a été trouvée à Lisbonne :

IMP. CÆS. M. JULIO.
PHILIPPO. FEL. AUG.
PONTIF. MAN.
TRIB. POT. II.
PP. CONS. III.
FEL. JUL. OLISIPO.

Cette inscription confirme de plus que Lisbonne, après avoir reçu une colonie Romaine, prit le nom de *Felicitas-Julia*.

L'incertitude & l'obscurité dans lesquelles nous laisse l'histoire sur l'origine de Lisbonne, font une preuve certaine de l'ancienneté de cette ville.

Lisbonne est située sur sept montagnes, qui portent les noms de *S. Vincent*, de *S. André*, de *S. George*, de *sainte Anne*, de *sainte Catherine*, & *das Chagas*, c'est-à-dire *des plaies de notre Seigneur*. De ces diverses montagnes on découvre la campagne, la mer, le fleuve du Tage, les forts qui le gardent, & un très-beau paysage. Elle forme un superbe amphitéatre par la diversité de ses somptueux bâtimens. Elle paroît d'une extrême longueur, parce que l'on a bâti un grand nombre de maisons sur le bord du Tage, pour la facilité du commerce.

Cette ville n'étoit pas si grande autrefois. Elle n'occupoit d'abord qu'une seule colline, quoiqu'elle s'étendit jusqu'au bord du Tage. Avec le tems elle s'accrut ; il y a plus de deux cents ans qu'elle occupoit déja cinq collines, & l'on y comptoit jusqu'à vingt mille maisons. Elle en renferme aujourd'hui environ trente mille, quarante églises paroissiales, vingt monasteres d'hommes & dix-huit de filles. Il y a en outre plus de cent trente confréries, qui quêtent pour les pauvres ; il entre tous les jours dans Lisbonne, par la seule porte de S. Antaon, quinze cents bêtes chargées de farine ou de fruits, plus de mille par la porte de S. Vincent, plus de douze cents par la porte de sainte Catherine, & plus de neuf cents par celle de sainte Croix.

On voit dans Lisbonne un grand nombre d'édifices superbes & plusieurs places publiques. Il est vrai que sa situation est un peu incommode, à cause des collines & des vallées où elle est bâtie ; de sorte qu'il faut presque toujours monter ou descendre, outre que les rues y sont la plûpart assez étroites & mal-propres.

Le port est regardé comme un des plus célébres de l'Europe. Il a près de cinq lieues de long, à compter de San-Benito jusqu'à Cascaes ; mais l'entrée en est extrêmement difficile, à cause des *bancs de sable* & des rochers ; en récompense les vaisseaux se trouvent dans le port, parfaitement à l'abri des vents ordinaires, étant couverts d'un côté par les collines sur lesquelles la ville est située, & de l'autre par les bords opposés du Tage, qui sont fort élevés. Malgré ces avantages, ils ne laissent pas d'être expofés à des ouragans, qui quelquefois font de terribles ravages. Les vaisseaux mouillent dans le Tage, entre la ville & le château d'ALMADA, à dix-huit brasses d'eau, sur un fond de bonne tenue. Cette riviere que les Portugais appellent, *o rey dos rios*, c'est-à-dire *le roi des rivieres*, a près d'une lieue de largeur dans cet endroit-là. La marée y monte ordinairement douze pieds à pic, & plus de dix-huit lieues en avant vers sa source. Lorsque les vaisseaux arrivent, ils sont obligés de saluer d'un coup de canon la forteresse de Bélem, qui est à deux lieues au-dessous de Lisbonne.

La place publique la plus belle est celle qu'on nomme *o terreiro do paço*, c'est-à-dire *la place du palais*, parce que le palais royal est situé à l'un des côtés. Elle est sur la rive du Tage, bordée d'une muraille qui régne tout le long du fleuve, à hauteur d'appui ; on découvre de-là les vaisseaux qui sont à l'ancre, le long du port ; de plus on voit d'un côté le palais royal qui est à l'une des extrémités, un autre palais qui est à l'extrémité opposée, & dans le fond un rang de fort belles maisons. Cette place est la scène où l'on célébroit autrefois la solemnité

lemnité des *auto da fé ;* on y célébre encore aujourd'hui la fête des taureaux, qui n'eſt autre choſe qu'un combat d'hommes choiſis, contre des taureaux ſauvages, & qui s'exécute en ce pays comme en Eſpagne, avec une grande dépenſe ; c'eſt auſſi ſur cette place qu'on célébre *les actes de foi de l'inquiſition ;* c'eſt-à-dire qu'on y exécute ceux que ce tribunal a condamnés.

Près de la place royale, il y en a une autre ſituée de même au bord du Tage, & où ſe tient le grand marché de la ville, nommé *à Ribeira.* On y vend tout ce qui deſcend du Tage, fruits, poiſſon, &c.

Outre ces deux places, il y en a pluſieurs autres fort belles, en divers quartiers de la ville. La plus grande eſt celle qu'on nomme le *Rucio.* C'eſt ſur cette place que ſe trouve le palais de l'inquiſition, le couvent des Dominicains & l'hôpital. Elle a la forme d'un amphithéatre, à cauſe des collines qui l'environnent. On y tient foire chaque ſemaine.

Sur le haut de la montagne de S. George, eſt un château de même nom. Il commande la ville, & eſt flanqué de pluſieurs tours carrées. Dans ſes murailles il renferme comme une petite ville, où il y a des rues, des palais & des égliſes. Ce n'étoit pas autrefois une place forte ; mais on y a ajoûté des terraſſes bordées d'artillerie, qui le rendent aujourd'hui aſſez fort. Le marquis de Cascaës en eſt l'*alcaide-mor ;* c'eſt ce qu'on appelle en France *ſeigneur châtelain* ou *gouverneur.* Cette charge, qui eſt dans ſa maiſon depuis trois ſiécles, paſſe aux héritiers de ſes biens & de ſon nom.

Le palais des rois de Portugal eſt bâti au milieu de la ville, ſur le bord du Tage, & à l'extrémité de la place royale ; de ſorte que le roi peut voir de ſes fenêtres tous les vaiſſeaux qui arrivent à Lisbonne, & tous ceux qui en partent. C'eſt un grand dôme carré, élevé de quatre étages. Il y a dans ce palais de très-belles ſales & des chambres magnifiques. Au troiſiéme étage, eſt la bibliotheque du roi. Les livres y ſont dans de petits cabinets de noyer. De ce dôme part une galerie de cent pas de long, au bout de laquelle il y en a deux de même longueur. Elles ont chacune deux étages & des fenêtres ornées de balcons. Les vues des chambres & des ſales donnent ſur une terraſſe qui va jusqu'à la mer, & où l'on ſe promene à pied. Les appartemens ſont grands, commodes & ſuperbement meublés en hyver ; mais en été on détend les tapiſſeries, parce que les murailles ſont *lambriſſées.* Les états généraux ſe tiennent dans la ſale des gardes du roi. Cette ſale eſt du côté de la ville. La chambre du conſeil de guerre eſt à l'une des extrémités ; & dans les appartemens d'en-haut, il y a pluſieurs tribunaux. La chapelle du roi eſt à l'un des côtés du palais dans la cour intérieure. Elle eſt grande & richement ornée.

L'*afandega*, ou *la douane*, eſt tout près du palais du roi. C'eſt un édifice vaſte & bien bâti. Il renferme pluſieurs magaſins voûtés où l'on eſt obligé de porter toutes les marchandiſes qui arrivent, ou qui ſortent, pour y être plombées, moyennant un certain droit. La ferme de cette douane eſt un des plus grands revenus du roi. Outre cette douane, il y a *la caſa dos eſclavos*, où, de vingt eſclaves, qu'on amene d'Afrique, il en faut laiſſer quatre pour les droits du roi. Près de-là eſt l'arſenal, qui eſt aſſez bien fourni d'artillerie, de mouſqueterie & d'autres munitions de guerre. Il y en a un autre près du palais royal. Dans ce dernier ſont les magaſins deſtinés aux choſes néceſſaires pour l'équipement des vaiſſeaux.

Le *Corpo-Santo* eſt un quartier où ſe trouve le Corte-Réal, grand palais, où demeuroit le prince régent, Pierre II, du tems du roi Alfonſe VI, ſon frere. Ce palais eſt auſſi au bord du Tage. Il a quatre beaux corps de logis, ornés de belles tours, avec des galeries où l'on ſe promene, & d'où l'on a la vue ſur la riviere. Ce palais fut confiſqué au marquis de *Caſtel-Rodrigo*, parce qu'il embraſſa le parti des Eſpagnols, dans le tems de la révolution du Portugal ; mais par le traité qui fut fait entre les deux couronnes, il étoit porté que tous ſes biens lui ſeroient rendus ; & ce palais a été reſtitué à ſa maiſon. Le nom de *Corpo-Santo* a été donné au quartier, à cauſe d'une chapelle de même nom qui s'y trouve.

A l'un des côtés de la place royale eſt une halle publique, nommée *Terreiro*, où s'aſſemblent les magiſtrats de la police. C'eſt-là qu'on diſtribue tout le bled qui ſe conſume dans Lisbonne. Lorſqu'il commence à devenir rare, on a grand ſoin d'obſerver l'égalité dans la diſtribution, afin que perſonne n'ait ſujet de ſe plaindre. La boucherie eſt auſſi ſur cette place.

Lisbonne a trois différentes enceintes. La premiere, & la plus ancienne, ne renferme que le château avec quelques petites rues au-deſſous ; la ſeconde renferme cette premiere avec la grande égliſe, qui eſt la cathédrale, près de laquelle il y a encore quelques portes, entr'autres, celle de S. Antoine. C'eſt auſſi dans cette ſeconde enceinte que ſe voit l'hôtel de ville ; la troiſiéme eſt d'une fort grande étendue, & renferme presque toute la ville. Ces trois clôtures de murailles ſont enveloppées d'une nouvelle, qu'on a commencée avec de belles fortifications, & dont le tour n'a pas moins de ſix lieues. Mais ces travaux commencés, ſur l'avis qu'en avoit donné le fameux marquis de Marialva, ſont demeurés imparfaits.

L'égliſe métropolitaine, appellée la *Sée*, eſt ſituée ſur le penchant d'une colline. C'eſt un bâtiment très-ancien ; il eſt orné de deux clochers ſur ſon portail, & d'une lanterne en façon de petit dôme, au milieu de la croiſée de l'égliſe. Proche du grand-autel eſt la châſſe de S. Vincent, ſous l'invocation de qui cette égliſe eſt dédiée, & en mémoire de qui MM. du chapitre entretiennent perpétuellement deux corbeaux qu'on voit voler dans l'égliſe, ſans qu'ils en ſortent jamais. On prétend qu'après que S. Vincent eut ſouffert le martyre, ſon corps fut jetté à la campagne, pour ſervir de pâture aux bêtes carnacières & aux oiſeaux du ciel ; que des corbeaux le garderent, jusqu'à ce que des perſonnes pieuſes l'euſſent enlevé, pour le porter dans un lieu proche de Valence en Eſpagne, où il étoit né, & que c'eſt pour conſerver le ſouvenir de cette merveille, que l'on garde ces corbeaux. Alphonſe I, roi de Portugal, ayant enlevé Lisbonne aux Mores, l'an 1147, on déterra le corps de S. Vincent, & on le transporta dans cette égliſe.

L'égliſe des Dominicains, dans le Rucio, paſſe pour très-belle. On y remarque, entr'autres, trois chapelles, toutes dorées depuis le haut jusqu'au bas. Dans l'une on voit la généalogie de la ſainte Vierge, en bas reliefs, & dans l'autre la généalogie de S. Dominique de même ouvrage. Dans celle du milieu on voit un beau crucifix enfermé d'une grille d'argent. Le ſaint Sacrement eſt continuellement expoſé dans cette derniere ; ſix cierges de cire blanche éclairent perpétuellement cette chapelle, de même qu'un grand nombre de lampes d'argent. La maiſon des religieux eſt conſidérable, & répond à la magnificence de l'égliſe.

Près du couvent de S. Dominique, eſt la maiſon de l'inquiſition, que les Portugais appellent *lo Santo-Officio.* C'eſt-là que s'aſſemble le conſeil du ſaint office, & que l'inquiſiteur général, qui en eſt le préſident, fait ſa demeure dans un appartement ſuperbe. Ce conſeil eſt ſouverain & tous les autres tribunaux ; de l'inquiſition du Portugal & des Indes ſont quelquefois obligés de lui rendre compte de leurs procédures, quoiqu'ils ſoient auſſi ſouverains. Devant le portail de cette maiſon, il y a une belle fontaine, chargée de ſtatues de marbre, & qui jette de l'eau de tous les côtés.

Il y a Lisbonne une jolie égliſe qui porte le nom de *Madre de Dios.* On y garde un ſaint ſuaire, que l'on montre tous les ans, le jeudi ſaint. Derriere le château de S. George eſt l'égliſe des Auguſtins, dite *Noſſa Senhora da Gratia.* On y voit une croix d'or, garnie de pierreries ; on eſtime cette piéce cent mille écus, & on la porte dans les proceſſions des grandes fêtes. La reine, femme de Jean IV, a fondé une petite égliſe appellée *Noſſa Senhora dos Remedios*, qui eſt toute lambriſſée d'ébène, depuis le pavé jusqu'à la voûte. Elle eſt ſoutenue par des colonnes qui ſont auſſi de même bois, & ornées de moulures dorées. Cette princeſſe a voulu y être enterrée. Elle fit bâtir cette égliſe, pour remercier Dieu de ce que le roi, ſon mari, avoit été miraculeuſement préſervé, en cet endroit, d'un aſſaſſinat concerté entre le duc d'Albe & un Portugais.

Les Cordeliers ont un couvent très-grand, dans lequel vivent deux cents cinquante religieux ; leur égliſe étoit aſſez vaſte ; la voûte étoit ſoutenue par de grands piliers, qui, de même que la voûte, étoient dorés &

azurés en feuillages ; cet édifice fut brûlé, il y a plusieurs années. On l'a rebâti plus beau qu'il n'étoit. Près de la sacristie, il y a une chapelle de marbre, qui sert de sépulture aux archevêques de Lisbonne. Les religieux de S. Benoît ont une maison appellée vulgairement *San-Benito ;* elle est à l'extrémité de la ville, au nord-est. Le bâtiment fait connoître les revenus de la maison. Une seule façade a cent cinquante pas de longueur ; il y a deux étages avec quantité de fenêtres ; l'escalier a deux montées, & ceux qui montent ne se voient pas les uns les autres. On y a fait une grotte de la même façon que celle de l'Escurial, qu'on appelle *Panthéon.* C'est la sépulture des comtes de *Castel-Rodrigo.* Chez les Carmes, dont la maison est belle, on voit un grand puits ; la pierre qui le borde au-dessus, est toute de jaspe & d'une seule pièce. L'église de S. Louis est petite, mais très-gentille ; le rétable est doré, & l'église est toute peinte ; la dépense en a été faite par les François qui trafiquent dans Lisbonne.

Il y a dans Lisbonne une confrérie célébre, qu'on appelle *la confrérie de la Miséricorde,* en Portugais *irmendade da Misericordia.* Elle est composée de tout ce qu'il y a de plus honnêtes gens, & des plus qualifiés ; le roi lui-même & les princes ne font point difficulté de s'y enroller. Elle a un président ou pourvoyeur, que les Portugais nomment *prouvedor,* & dont l'emploi est assez onéreux, quoique fort estimé. On le change tous les ans ; & celui qui en est revêtu, n'en sort guères sans dépenser plus de cent mille francs de son bien, s'il veut exercer sa charge avec honneur. Cette pieuse confrérie se dévoue à secourir les pauvres. Elle assiste tous ceux qui font dans quelque nécessité, ceux que la honte empêche de mendier, les veuves, les orphelins, &c. Elle entretient un grand nombre de pauvres filles, & les marie, lorsque l'occasion s'en présente. Elle a soin que rien ne leur manque, pourvu qu'elles vivent bien ; elle assiste les prisonniers, soit en leur donnant des secours, soit en travaillant à leur procurer la liberté, soit en les accompagnant & les consolant, lorsqu'ils sont condamnés au supplice. Elle ne borne pas ses soins aux vivans, elle les étend jusqu'aux morts. Elle a une belle & magnifique église, où l'on dit par an plus de dix mille messes pour le salut des confreres & de tous ceux qui sont morts, & qui subsistoient par la charité de la confrérie. Enfin elle n'est pas bornée dans la ville de Lisbonne ; elle est encore établie dans toutes les villes du Portugal, & dans les pays qui en dépendent.

Il y a encore dans Lisbonne une maison de miséricorde. C'est un vaste hôpital, destiné pour les pauvres malades. L'infirmerie est une des plus belles que l'on puisse voir. Lorsque les malades sont guéris, on leur donne une petite somme d'argent, pour qu'ils puissent vivre dans le repos durant quelques jours ; afin de rétablir entiérement leur santé. Cette maison porte le nom d'*hôpital de tous les saints.*

Cette ville a été plusieurs fois conquise & reconquise par différens peuples. Au commencement du cinquiéme siécle, les Alains mirent le siége devant Lisbonne. Cette ville n'avoit pour sa défense que des habitans peu aguerris, qui se cotiserent & firent une somme considérable qu'ils donnerent à leurs ennemis, pour s'affranchir de leur tyrannie.

D. Ordogno III, qui commença de régner, en 958, prit & rasa Lisbonne. Elle fut rebâtie ; & les Mores s'en étant emparés, D. Henri la reprit vers le commencement du douziéme siécle. Elle tomba encore depuis sous la puissance des Mores ; mais, en 1147, D. Alphonse l'emporta d'assaut avec le secours d'une flotte de François, Anglois & Allemands croisés pour la Terre-sainte. Il avoient campé dans le lieu où l'on a bâti depuis l'église des Martyrs.

Dès le cinquiéme siécle, il y avoit eu à Lisbonne un évêché suffragant de Mérida. Lorsque cette ville eut été reprise par D. Alphonse sur les infidèles, le pape Eugène III rétablit cet évêché, qui, en 1390, fut érigé en archevêché. En 1716, Clément XI érigea la chapelle du palais des rois en église patriarchale, & y joignit un chapitre. Le patriarche est ordinairement cardinal, & exerce les fonctions épiscopales dans cette chapelle.

Henri, roi de Castille, en 1373, attaqua Lisbonne par mer & par terre, & la prit, parce que les habitans, qui n'avoient aucunes munitions, ne purent la défendre. Le lendemain de la bataille d'Alcantara, où le duc d'Albe avoit défait les Portugais commandés par D. P. d'Acuna, Lisbonne abandonnée & sans défense, se soumit au roi d'Espagne. Le duc d'Albe y entra, & punit ceux qui paroissoient encore attachés aux intérêts de D. Antoine de Bragance. Plusieurs ecclésiastiques furent bannis ; d'autres furent mis à mort. Ceux des magistrats ou des officiers, qui avoient été établis par D. Alphonse, furent dépossédés honteusement ; les moins malheureux furent bannis. Enfin le Portugais ayant tué le 1er Décembre 1640, le secrétaire de la vice-reine, le duc de Bragance fut proclamé, à Lisbonne, roi de Portugal, & prit le nom de *Jean IV.*

Parmi tant de révolutions, presque tous ceux qui demeuroient les maîtres de Lisbonne, la regardoient comme une retraite assurée pour eux, en cas qu'ils ne pussent réussir dans les projets qu'ils pouvoient former. Si, d'un côté, son assiette & ses fortifications les mettoient à couvert du ressentiment & de l'insulte de leurs ennemis, ils étoient charmés de l'autre côté par la douceur de ce climat, qui est le plus sain & le meilleur de toute l'Espagne. Il semble qu'on y vive dans un printems continuel, par la variété des fleurs qu'on voit naître au milieu de l'hyver.

Lisbonne est le siége du relacao, que nous appellons en françois *le parlement.* Cette cour souveraine, & la premiere du royaume, est composée d'un président, homme d'épée, que le roi choisit ordinairement parmi les seigneurs les plus qualifiés, & qui a le titre de *regidor ;* quarante conseillers, qu'on nomme *dezembargador ;* d'un chancelier, qui est dezembargador, qui garde les sceaux, & connoit des contraventions, & généralement de toutes les affaires qui lui sont rapportées, & de deux procureurs du roi ; ces deux derniers ont aussi le rang de dezembargador. Les privilégiés, ou ceux qui ont droit de *committimus*, vont plaider par-devant les *corregidores de la corte*, ou inspecteurs sur les officiers de justices, pour l'observation des loix & coutumes.

Il y a dans ce parlement différens bureaux, pour juger les procès, suivant la matiere dont ils sont ; criminels, civils, interlocutoires, définitifs, ou concernant le domaine du roi. Le régidor préside en la premiere chambre, qui est toujours composée de dix juges. Il est assis dans un fauteuil, sous un dais, au bout d'une table, le long de laquelle sont assis les conseillers des deux côtés sur des bancs. Il doit assister à toutes les délibérations ; il ne prend point sa place que revêtu de noir, avec un manteau, un rabat & une épée. Il porte toujours, ou il fait porter auprès de lui, pour marque de sa dignité, un bâton blanc de quatre ou cinq pieds ; il ne donne sa voix qu'en matiere criminelle, lorsque les juges se trouvent partagés en opinions. Dans les autres chambres il n'y a point de président particulier.

Tous les procès se jugent par écrit ; le régidor les distribue, & en envoie faire le rapport aux différens bureaux, où ils doivent être portés. Il retient ceux qu'il juge à propos, pour être examinés devant lui.

Les dezembargadors sont vêtus de soutanes, & d'une robe par-dessus ; elle ressemble assez aux robes que les juges portent en France, excepté que les manches sont étroites ; & ils portent une espece de toque. Ils sont obligés de se rendre tous les matins au palais, à sept heures, & ne peuvent s'en exempter sans une cause légitime, dont ils doivent faire part au régidor. Ils vont au bureau où les affaires dont ils sont chargés les appellent. Tous répondent à la premiere chambre : ils travaillent jusqu'à midi, & ne retournent point l'après-dînée au palais.

Les procès criminels en premiere instance, ou par appel, & les appellations des interlocutoires en matiere civile, se rapportent & se jugent sur le champ ; les autres affaires se rapportent. Celui qui en est chargé dit son avis, & le rédige par écrit, avec les raisons sur lesquelles il est fondé ; après quoi, il donne son avis, & remet le procès ainsi raisonné à celui qui le suit ; celui-ci l'examine chez lui en particulier, & donne pareillement son avis par écrit. Le procès passe alors au troisiéme, qui fait la même chose que les deux autres. Si les trois avis sont conformes, il y a arrêt, & l'on expédie le jugement ; s'ils sont différens, le procès passe

aux juges, qui suivent, selon l'ordre du tableau, jusqu'à ce qu'il y ait trois avis conformes.

Il est dû à chacun de ces juges, pour sa signature, une rétribution qui est fixée par rapport à la qualité de l'affaire; mais cette rétribution est fort modique. Cependant ces émolumens, joints aux gages que le roi leur donne, & aux distributions qu'il leur fait faire, certains jours de l'année, peuvent produire à chacun d'eux environ deux mille livres par an.

Les deux procureurs du roi ont leur fonction séparée. L'un prend connoissance de ce qui regarde les prérogatives & intérêts de la couronne. L'autre connoît du courant des finances & des revenus du roi. Ils donnent premièrement leurs conclusions par écrit, & ensuite ils font entendus avant qu'on juge le procès; ils ne prennent point de part aux affaires qui regardent l'église ou les mineurs, ni aux matieres criminelles. Quand il n'y a point de partie civile, toute l'instruction se fait d'office par les juges.

Il y a quarante avocats choisis par le régidor pour travailler dans toutes les affaires. Lorsqu'il en manque quelqu'un, le régidor en nomme un autre. Ceux qui ne sont point de ce nombre, ne peuvent point signer d'écritures ni d'actes de justice. S'ils veulent travailler, il faut que ce soit sous le nom d'un des quarante. Chaque partie choisit dans ce nombre de quarante, l'avocat qui lui convient. Il n'y a point de procureurs; les avocats instruisent toutes les affaires. Il y a seulement des solliciteurs publics, dont on n'est pas obligé de se servir.

Les greffiers, qu'on nomme *écrivains*, les huissiers ou alcaïdes, les tabellions, & toutes les charges généralement quelconques, qui ont rapport à la justice, sont à la disposition du roi, qui y pourvoit gratuitement. Il ne les accorde qu'à des gens qui prouvent quelques services personnels, ou de famille, & sur l'avis du *dezembargo-do-passo*, qui est un conseil qui répond au conseil privé en France.

Comme les jugemens rendus par le parlement sont en dernier ressort, on peut se pourvoir seulement pardevers le roi, par voie de recours, ou de révision; ce qui ne suspend point l'exécution des jugemens, contre lesquels on se pourvoit, jusqu'à ce qu'ils soient rétractés par un décret du roi, & donné de l'avis du conseil *dezembargo-do-passo*.

Le reste des *corregidores*, qui sont dans la ville de Lisbonne, consiste en juges des affaires civiles & criminelles, & en juges des affaires des Indes & de la Mine. Il y a aussi un juge des propriétés, par-devant lequel se réglent les servitudes des maisons, & enfin il y a deux provéseurs; l'un, pour la délivrance des legs pieux, & des fondations; l'autre, pour la délivrance des legs particuliers.

La maison de ville de Lisbonne a aussi ses juges particuliers. Elle ne diffère des autres maisons de ville du royaume, que par le grand nombre de ses officiers. Ses principales fonctions consistent à remplir de vivres les magasins publics, & à y mettre la taxe.

On a grand soin de la police, soit pour la réparation des édifices publics, soit pour l'entretien des grands chemins. Ceux qui en sont chargés, sont appellés *almotaces*, ou *grands-voyers*. Leur fonction dure quatre mois; après quoi, ils sortent d'exercice.

Pour ce qui regarde la religion, l'établissement du siége archiepiscopal & l'inquisition, voyez à l'article PORTUGAL. Je me contenterai de dire ici, que l'archevêché de Lisbonne, qui vaut quarante mille ducats de revenu, a huit suffragans:

Léira,	S. Jacques du Cap-Vert,
La Guarda,	Funchal, dans l'isle de Madere;
Angola, en Afrique;	Angra, dans l'isle de Tercere;
S. Thomas, en Afrique;	Congo, dans la basse Guinée.

L'université de Lisbonne fut fondée, en 1290, par le pape Nicolas IV. Le roi Jean V, y établit deux académies; l'une en 1720, qui porte le titre d'*académie royale d'histoire*; & l'autre en 1723, dont les membres ont pris le nom d'*académiciens appliqués*.

Il y a à Lisbonne plusieurs marchands François, tant Catholiques que Protestans, qui y font un commerce considérable. Les premiers y font sous la protection de la France, & les autres sous celle d'Angleterre ou de Hollande. On y peut compter aussi près de cinquante familles Angloises, autant de Hollandoises, & quelques autres étrangeres. Elles s'enrichissent en peu de tems, par le grand trafic des marchandises de leur pays. Les *bastes* d'Angleterre, qui sont de petites étoffes légeres, fabriquées à Colchester, se débitent avantageusement. Les toiles de France, les étoffes de soie de Tours & de Lyon, les rubans, les dentelles, & la quincaillerie, rapportent de gros profits, par les retours de sucre, de tabac, d'indigo, de cacao, &c. Chaque nation a son juge conservateur.

Il n'entre rien dans la ville, qui ne soit visité. Les galons, les franges, brocars, & rubans d'or & d'argent, sont confisqués, comme marchandises de contrebande, n'étant permis à qui que ce soit d'employer de l'or ni de l'argent filés en ses habits, non plus qu'en ses meubles. Les livres, en quelque langue qu'il soient, entrent aussi-tôt à l'inquisition, pour être examinés, & même brûlés, s'ils déplaisent aux inquisiteurs.

La plûpart des carrosses de Lisbonne sont des carrosses coupés, qu'on y porte de France. Il n'y a que ceux du roi & des ambassadeurs qui puissent être attelés avec six chevaux ou six mules. Les autres personnes, de quelque nation ou distinction qu'elles soient, ne peuvent avoir que quatre chevaux ou quatre mules dans la ville; mais elles en peuvent mettre cent, lorsqu'elles sont hors de l'enceinte de la ville. Les jeunes gens sont les seuls qui vont en carrosse; les vieillards & les dames se servent de litières. Ces deux voitures ne sont même permises qu'aux nobles, aux envoyés, aux résidens, aux consuls & aux ecclésiastiques; c'est ce qui fait que les plus riches bourgeois & les négocians ne se servent que d'une espece de caleche à deux roues, & tirée par un cheval, qu'ils conduisent eux-mêmes. Les jeunes cavaliers se promenent à cheval dans les rues, pour se faire admirer. Les moines rentés ne font presque point de visite à pied, le couvent entretient toujours une grande quantité de mulets de selle, dont ils se servent alternativement.

Cette ville a souffert plusieurs tremblemens de terre; un, entr'autres, au seizième siècle, & celui du premier Novembre 1755, qui a été suivi de plusieurs autres, & l'a presqu'entiérement ruinée, aussi-bien que Sétuval, dont il ne reste plus de vestiges, & nombre d'autres villes de ce royaume. Ce furieux tremblement se fit sentir depuis Bayonne jusqu'à Gibraltar, & a endommagé quantité de villes en Espagne. Il passa même jusqu'en Afrique, & y fit des ravages affreux, le même jour & presqu'à la même heure, sur-tout dans les royaumes de Fez & de Maroc. Ses effets se firent sentir, non-seulement sur la terre, mais encore sur la mer, & dans les rivieres & les canaux, depuis Malaga sur la Méditerranée, jusqu'au détroit de Gibraltar. **Mémoires du Tems.*

LISBOUM. Pline, *l. 9, c. 15*, parle de certains poissons qui s'engraissent & grossissent à tel point dans les rivieres, qu'on les prend avec un hameçon enchaîné, & qu'on les tire à terre avec des attelages de bœufs. *Inertia pinguescens, ad mille aliquando libras, catenato captus hamo, nec nisi jugis boum extrahitur.* Il vient ensuite au détail, & dit qu'on en tire, sur-tout dans le Mein, riviere de Germanie, à force de bœufs, *protelis boum*, & que dans le Danube on y emploie des marres, sorte d'instrument de fer, *& in Danubio marris extrahitur.* Un copiste, qui ne savoit point que *protela boum* veut dire l'effort que font des bœufs attelés ensemble pour tirer un fardeau ou une voiture, a lu *lisboum* tout en un mot, & a supposé que c'étoit un nom géographique; & ne sachant que faire de *prote*, qui restoit, il en a fait une particule, & l'a changé en *propè*, auprès de *Lisboum*. Après ces prétendues corrections, il étoit naturel de penser que *Lisboum* devoit être un lieu proche du Mein. Dans cette prévention, Beatus Rhenanus a cherché quelque lieu, dont le nom approchât de celui-là; & trouvant *Erlenbrunnen*, il a cru devoir faire un nouveau changement dans Pline, & qu'il falloit lire *Erlisborni*; c'est-à-dire que s'étant apperçu

que le chariot étoit renverſé d'un côté, il l'a renverſé de l'autre, au lieu de le relever. *Lisboum* n'eſt point un nom de géographie ; au lieu de *propè Lisboum*, il faut lire dans Pline, *protelis Boum*.

LISBOURG, bourg de France, dans l'Artois, à la ſource de la riviere de *Lis*, au diocèſe de Saint-Omer. C'eſt un marquiſat érigé, en 1629, en faveur de la maiſon de Noyelle. Il eſt préſentement poſſédé par une autre famille.

LISCA-BIANCA, petite iſle, au nord de la Sicile, entre les iſles de Lipari, dont elle eſt la plus petite. Le P. Coronelli la nomme *Lisca-Bianca*, ou LISIA, ou EUONYMUS, ou EUONYMOS, & prétend que ce dernier nom ſignifie *inſula candida*, ou *l'iſle blanche* ; ce qui n'eſt pas vrai. Le mot EUONYMOS eſt grec, & ſignifie *qui a un bon nom*, ou *un nom heureux*, ou *le bien nommé*. De l'Iſle dit mieux ; mais il ne s'explique pas aſſez : *Euonymos*, *id eſt*, *ſiniſtra*. Ce mot *ſiniſtra* a deux ſens très-différens. Dans le ſens propre, il veut dire *qui eſt à gauche*. L'autre ſens, ou le figuré, dérive de celui-là, & ſignifie également deux choſes entiérement oppoſées, ſavoir *heureux* & *malheureux*, lorſqu'il s'agit de préſages. Cela vient de ce qu'il y avoit des objets qui, étant vus ou entendus à la gauche, ſignifioient *du bonheur*. *Intonuit lævum*, dit Virgile, *Æneid. l.* 2 ; & qu'il y avoit d'autres objets, qui, dans la même circonſtance, pronoſtiquoient un malheur. Virgile, *Eclog.* 1, dit auſſi :

Sæpè malum hoc nobis, ſi mens non læva fuiſſet,
De cælo tactas memini prædicere quercus ;
Sæpè ſiniſtra cavâ prædixit ab ilice cornix.

Si cette iſle a pu être nommée en latin *ſiniſtra* par quelqu'un, ce n'eſt que dans le ſens d'un heureux préſage, & par alluſion à Euonymos. Cette iſle d'Euonymos eſt au ſud-eſt de l'iſle Strongyle, & n'en eſt ſéparée que par un petit détroit, ſelon la Carte de De l'Iſle. Mais ſi Strongyle & Lipara étoient comme il les range, comment entendre le paſſage de Strabon, qui dit qu'elle étoit nommée Ευωνυμος, *Euonymos*, parce que ceux qui alloient de Lipara en Sicile, la laiſſoient à la gauche ? Cela ne ſauroit être ; ſi elle étoit au nord de Lipara, en allant de cette derniere vers la Sicile, qui eſt au midi de Lipara, on n'avoit cette petite iſle ni à droite ni à gauche, mais derriere ſoi. Strabon dit qu'elle étoit déſerte ; & *Lisca Bianca* n'eſt qu'un rocher entiérement déſert. De l'Iſle ne donne point de nom moderne à l'Euonymos des anciens, il la nomme ſimplement *l'Iſlet*. Mais il appelle LICIA, l'*Herculis inſula* des anciens, & nomme iſle de *Panaria*, celle qu'ils nommoient *Hicefia*.

LISCENE, pays voiſin de l'Euphrate. Strabon, *l.* 11, *p.* 521, dit : l'Euphrate a ſes ſources dans les parties ſeptentrionales du mont Taurus ; de-là, coulant par la grande Arménie, vers le couchant, jusqu'à la petite Arménie, il a celle ci à la droite, & la *Liscène* (τὴν Λισχηνὴν,) à la gauche. Sur quoi Xylander obſerve qu'au lieu de ce nom, l'épitome porte ACLISENA ; mais Caſaubon ajoûte qu'il faut peut-être lire τὴν Βασιλισσηνὴν, la Baſilène ; car, ajoûte-t-il, Ptolomée nomme ainſi un canton ſur l'Euphrate, & j'ai cherché inutilement ailleurs un pays nommé *la Liscène*. Dans des manuſcrits il y a Λεβιδὴν, *Liſène*, qui approche aſſez d'Ὀρβαλισσηνὴν, *Orbaliſène*, qui eſt un canton de la petite Arménie ; mais il avertit en même tems, qu'il ne croit pas que Strabon ait voulu parler de ce canton.

LISEIS, bourgade de la tribu Œnéide, dans l'Attique, ſelon Heſyche cité par Ortélius.

LISIA. Voyez LISSIA.

LISIEUX, ville de France, en Normandie, au Lieuvin, en latin *Civitas Lexeviorum*, *Lixoviorum*, *Lexovium*. *Lixeviun*, ou *Liciacenſis civitas* : elle eſt à dix-huit lieues de Rouen, à dix de Caën, à cinq de la côte de la mer, à trois de Pont-l'Evêque, entre Séez & Verneuil, en partie ſur une côte, & en partie dans une très-belle vallée, où ſont des pâturages d'un grand revenu, au confluent de deux rivieres, dont l'une, appellée *riviere d'Arbec*, paſſe au travers de la ville ; l'autre qu'on nomme la *riviere de Gaſſey*, en arroſe les murailles ; & depuis le confluent, qui ſe fait à la pointe du jardin des Dominicains, la riviere prend le nom de *Touques*. La ville eſt environnée de très-bons foſſés, avec des murailles flanquées de tours. Elle a quatre portes & quatre fauxbourgs. Elle porte le titre de *comté*, titre attaché à ſon évêché, l'un des plus conſidérables de la province, & qui vaut cinquante mille livres de rente. L'égliſe cathédrale eſt ancienne & aſſez belle : elle eſt ſous l'invocation de S. Pierre. Son chapitre eſt compoſé d'un doyen, d'un grand chantre, d'un tréſorier, d'un chef-vecier, d'un écolâtre, d'un théologal, d'un pénitencier, de quatre archidiacres, de trente-ſix chanoines, de deux demi-prébendés, de quatre vicaires, de trente chapelains, de huit officiers nommés *douze livres* ; de quatre autres qu'on appelle *demi-douze livres* ; de ſix enfans de chœur, d'un maître de muſique, & d'un organiſte. Le doyenné eſt de douze cents livres de revenu, & les prébendes depuis trois cents juſqu'à mille livres, ſans compter les diſtributions manuelles, qui vont par an à cinq cents livres. Le chapitre a un privilége ſingulier. La veille & le jour de S. Urſin, dont on célébre la fête, l'onziéme de Juin, deux chanoines, qu'on élit au chapitre pour être comtes, ſuivant un accord paſſé avec l'évêque, montent à cheval en ſurplis, ayant des bandoulieres de fleurs par-deſſus, & tenant des bouquets à la main, ſont précédés de deux bâtonniers, de deux chapelains, & de vingt-cinq hommes d'armes, qui ont le caſque en tête, la cuiraſſe ſur le dos, & la hallebarde ſur l'épaule. Les officiers de la haute juſtice les ſuivent auſſi à cheval, en robes, ayant de même des bandoulieres & des bouquets de fleurs. En cet équipage ils vont prendre poſſeſſion des quatre portes de la ville, dont on leur préſente les clefs, & où ils laiſſent un nombre d'hommes armés pour les garder. Les droits de la coutume, & de la foire qui ſe tient le jour de S. Urſin, leur appartiennent, à condition qu'ils donneront à chaque chanoine un pain & deux pots de vin. Pendant ces deux jours, les chanoines ſont comtes, & toute la juſtice civile & criminelle leur appartient. Si, pendant ce tems, quelque bénéfice vient à vaquer, les deux chanoines-comtes y préſentent.

Le palais épiſcopal eſt une belle maiſon ; la chapelle en eſt grande & d'une architecture de bon goût ; le jardin a des jets d'eau & des caſcades, & offre une vue qui s'étend plus de ſix lieues, le long de la vallée du côté de la mer. L'égliſe de S. Germain & celle de S. Jacques ſont deux égliſes paroiſſiales, dont les chanoines ſont curés primitifs, & dont le clergé eſt compoſé de plus de cent prêtres. Les religieux de l'ordre de la Trinité, pour la rédemption des captifs, ont en cette ville un couvent conſidérable, où ils reçoivent tous les religieux paſſans. La riviere lave les murailles de leur jardin. Les Urſulines ſont établies à Lifieux depuis 1631 ; leur couvent eſt d'une grande étendue. Leur chapelle eſt très propre. Les filles de la Providence ſont chargées d'aller inſtruire les jeunes filles dans la campagne. Les Enfiſtes ont la direction du collége ; & leur maiſon eſt un ſeminaire, où l'on inſtruit les jeunes clercs, qui ſe deſtinent aux ordres ſacrés. Cette maiſon eſt fort belle, & ſituée dans un des plus beaux quartiers de la ville, où il y a dix-huit rues, la plûpart fort larges. Les fontaines publiques & particulieres, qui ſont en grand nombre en divers endroits, & forment autant de ruiſſeaux qu'il y a de rues, les rendent fort nettes. Il s'y tient trois marchés chaque ſemaine, & pluſieurs foires en divers tems. La maiſon de ville eſt gouvernée par un maire. Il y a encore un procureur du roi, & un greffier en titre d'office. Tous les trois ans on élit deux échevins, parmi les bourgeois.

Le plus conſidérable des quatre fauxbourgs eſt celui de S. Deſir. Il a une belle paroiſſe ſous l'invocation de ce ſaint. On y vient de tous côtés invoquer S. Eutrope, qui en eſt le ſecond patron. Elle eſt deſſervie par deux curés & pluſieurs prêtres. L'un de ces curés eſt obligé de dire tous les jours une haute meſſe à l'abbaye des Dames : c'eſt une abbaye royale, fondée vers l'an 1050, par Lesceline, femme de Guillaume, frere naturel de Richard, ſecond duc de Normandie, & par Hugues, évêque de Lifieux, fils de Lesceline, qui lui donna de grands revenus. Ce prélat mourut en odeur de ſainteté, en viſitant ſon diocèſe, l'an 1077, & voulut être enterré dans leur égliſe. Madame de Matignon, qui en étoit abbeſſe, a

fait rebâtir tout le monaſtere, & élever une égliſe magnifique, ſur laquelle il y a un très-beau dôme. Les religieuſes ſont des Bénédictines mitigées. Les Dominicains ont auſſi leur égliſe dans ce fauxbourg; leur couvent eſt dans une iſle. Celui des Capucins eſt dans le fauxbourg de Paris : tout y eſt propre, & leur jardin eſt très-beau. L'hôpital général eſt au-deſſous. C'eſt un fort grand bâtiment, conſtruit depuis peu d'années.

Il ſe fait à Liſieux une grande fabrique de toiles, de frocs, & de pinchinats. Les toiles ſe portent à Paris : les étoffes de laine ſe diſtribuent de tous côtés; ce qui fait ſubſiſter beaucoup d'habitans. Il n'y a point de lieutenant de police : cette charge eſt exercée par les officiers de la haute juſtice.

Il y a quantité de belles maiſons aux environs de Liſieux, comme celles des marquis de Prix & de Pierrecourt; celles des barons de Blangi & de Combrai, & celle d'Hermival. Le château des Loges eſt la maiſon de plaiſance des évêques; mais comme ils ont été plus de cinquante ans ſans l'habiter, il tomboit en ruine dès le commencement de ce ſiécle.

Au-deſſus de Liſieux, du côté de l'orient, il y a de belles campagnes, très-fertiles en bled; c'eſt ce qu'on appelle LIEUVIN. Au-deſſous, vers l'occident, eſt le pays d'Auge; & du côté de ſeptentrion, ſont de belles prairies, dans leſquelles on engraiſſe quantité de bœufs pour envoyer à Paris.

LISIEUX, dit de Longuerue, *Deſcription de la France*, 2. part. p. 75, a tiré ſon nom des peuples LEXOVII ou LEXOBII. Sous les rois de France, elle fut la capitale d'un pays, qui eſt nommé dans les Capitulaires *Lisvinus* & *Livinus*, & *comitatus Lisvinus*, le comté de Liſieux. Ce comté a été donné à l'évêque, qui par-là eſt devenu ſeigneur temporel de la ville. Liſieux eſt encore de la haute Normandie & de la généralité de Rouen, mais ſur les confins de la baſſe. Ce ſavant homme croit que les Lémovices de l'Armorique, dont nous avons parlé dans l'article LEMOVICES, ont une faute de copiſte pour fondement, & qu'il s'agit là des *Lexobii* ou *Lexovii*; & il prétend qu'ils étoient véritablement de l'Armorique, parce qu'elle s'étendoit depuis la Loire juſqu'à la Seine. Le moine Erric, au cinquiéme livre de la vie de ſaint Germain, qu'il a écrite en vers, dit :

Gens inter geminos notiſſima clauditur amnes,
Armoricana priùs veteri cognomine dicta.

Voyez LIEUVIN & LEMOVICES.

L'ÉVÊCHÉ DE LISIEUX, ſelon Piganiol de la Force, reconnoît pour ſon premier évêque Litarde qui aſſiſta au premier concile d'Orléans, l'an 511. On compte parmi ſes ſucceſſeurs Nicolas Oreſme, précepteur du roi Charles V. Ce diocèſe comprend cinq cents quatre-vingt paroiſſes, diviſées en quatre archidiaconés. De ces paroiſſes il y en a une appellée *S. Cande-le-Vieil*, qui eſt dans la ville de Rouen, & quatre aux environs, S. Etienne de Rouvrai, Sotteville, le Petit-Couronne & Etrepagni. S. Cande eſt une égliſe collégiale & paroiſſiale, compoſée de quatre chanoines qui ſont curés, & en font alternativement les fonctions chacun ſa ſemaine. Le doyenné de ce chapitre eſt uni à l'évêché de Liſieux, qui a droit d'exemption pour cette paroiſſe & les quatre autres, à la réſerve du crime d'héréſie & de la preſtation de ſerment des abbés & abbeſſes, qui appartiennent de droit à l'archevêque de Rouen.

LISINAS, ville de Gréce, dans la Theſſalie, ſelon Tite-Live, *l.* 32, *c.* 14, ou plutôt Ortélius qui le dit ainſi. Voci le paſſage de l'hiſtorien : *dedidere deinceps ſe qui argenta, quique Pherinum, & Thimarum, & Liſinas, & Stimonem & Lampſum habent, aliaque caſtella juxtà ignobilia.* Cela nous fait connoître que le nom de ce lieu étoit LISINÆ au pluriel; & à l'accuſatif *Liſinas*; en ſecond lieu, que ce n'étoit pas une ville, mais un ſimple fort.

1. LISLE, petite ville de France, dans le Comtat-Vénaiſſin, dans une iſle formée par la riviere de Sorgue, entre Sorgue & Vaucluſe.

2. LISLE, petite riviere, dans le comté de Ferrette. Voyez la copie d'un ancien manuſcrit, à la fin de cet ouvrage.

LISMORE, ville d'Irlande, dans la province de Munſter, au comté de Waterford, à treize milles à l'oueſt de Dungarvau, ſur la riviere de Balkwa. C'étoit autrefois le ſiége d'un évêché, qui a été réuni à celui de Waterford. Elle envoie deux députés au parlement; mais elle tombe en décadence. * *Etat préſent de l'Irlande*, p. 56.

LISONZO, (LE) *Iſontius*, riviere d'Italie, dans l'état de la république de Veniſe, & au Frioul. Elle a ſa ſource dans les Alpes & dans la haute Carinthie, d'où, paſſant au Frioul & dans le Carſo, elle s'accroit de pluſieurs torrens, & coule à Formino, puis par le comté de Goritz, où elle baigne la capitale. Elle paſſe à Gradisca, reçoit l'Idria, le Vipao & le Naiſone, d'où, ſéparant le territoire d'Aquilée de celui de Montefalcone, elle ſe jette dans le golfe de Veniſe, au port de Liſonzo, entre le golfe de Trieſte à l'orient, & les lagunes de Maran & Grado à l'occident. * *Baudr.* édit. 1705.

LISPOR, place de l'Inde, en-deçà du Gange, au royaume de Decan, au pays de Balagate, aſſez avant dans le milieu des terres. Elle eſt à ſoixante-dix lieues Eſpagnoles de la côte de la mer des Indes, au levant, en allant vers le golfe de Bengale, dont elle n'eſt guères plus éloignée.

1. LISSA ou ISSA, iſle du golfe de Veniſe, ſur la côte de Dalmatie, & appartient aux Vénitiens. Cette iſle dépend du comté de Liéſina. Elle eſt fameuſe par la pêche des ſardines & des anchois, que l'on trouve en abondance ſur ſes côtes. Tous les habitans ſont pêcheurs. Cependant le terroir de l'iſle eſt aſſez bon, & produit d'excellent vin & en abondance.

Les principaux lieux ſont Banda la grande, Banda la petite, Saint-Nicolas, Saint-Vit & Madona de Campo-grande. Vers le milieu de l'iſle, du côté du nord, on trouve un port nommé le *port Saint-George*. Il eſt paſſablement grand, ſûr & commode, malgré ſa ſituation: du côté du midi, on a la baie Comiſſa, au fond de laquelle a été bâti le fort Saint-Nicolas.

Quoique cette iſle ſoit une des plus petites de celles qui ſont ſur la côte de Dalmatie, elle ne laiſſe pas d'être célébre dans l'Hiſtoire ancienne. Jules-Céſar, *Com.* l. 4 *de Bel. civ.* en parle, auſſi-bien que Tite-Live, *Dec.* 4, *lib.* 1. Ils diſent qu'elle avoit donné à la république Romaine un ſecours de vingt vaiſſeaux armés, contre Philippe, roi de Macédoine.

Quelques-uns confondent *Liſſa* & *Iſſa*. Voyez ISSA. Elle eſt auſſi différente de *Liéſina*.

2. LISSA, ancienne ville d'Eſpagne, au pays du peuple *Lacetani*, ou *Jacetani*, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Les exemplaires varient. Quelques-uns portent *Liſſa*, Λίσσα : d'autres Λήσα. Cellarius, *Geogr. Ant.* l. 2, *c.* 1, conjecture que cette ville, qui ne ſubſiſte plus, étoit auprès de Manreſa.

3. LISSA. Voyez LISSUS 3.

4. LISSA. Voyez LIXA.

5. LISSA, petite ville de la grande Pologne, au palatinat de Posnanie, aux frontieres de Siléſie, & à peu de diſtance de Glogau. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

LISSAC, *Liſſacum*, prieuré de filles de l'ordre de Cîteaux, dans le Querci, diocèſe de Cahors, à une lieue de Figeac, ſur un ruiſſeau, qui ſe jette dans le Lot.

LISSELIN, bois de France, dans le Bourbonnois. Il eſt de cent trente arpens, & ſous la maîtriſe des eaux & forêts de Moulins.

LISSERE, (LA) riviere de la Turquie Européenne, dans la Bulgarie; elle ſe rend dans le Danube, au-deſſus de celle de l'Isca, & les anciens l'ont appellée *Utus*.

LISSIA, iſle de l'Océan Britannique, ſelon Antonin. C'eſt une iſle ſur la côte occidentale de la grande Bretagne, entre les Sorlingues, & la province de Cornouailles. Quand la marée eſt baſſe, on la découvre. C'eſt plutôt un rocher appellé aujourd'hui *the gulphe*, c'eſt-à-dire le *goufre*.

LISSON, Λίσσον, riviere de la Sicile; elle arroſoit *Leontium*, du côté du couchant. C'eſt maintenant *Fiume di Limini*.

LISSUM. Voyez LISSUS.

1. LISSUS, ancienne ville de l'Illyrie, dans la Dalmatie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 17, qui la met entre le Drin à ſon embouchure, & la Macédoine préciſément

à la frontiere. Cela s'accorde avec ce que dit Pline, *l.* 3, *c.* 22, qui nomme ce lieu *Lissum oppidum*, & ajoûte que c'étoit une colonie de citoyens Romains, à cent milie pas d'Epidaure, & enfin que c'eſt où commençoit la Macédoine. *A Liſſo Macedoniæ provincia.* Diodore de Sicile, *l.* 15, *c.* 13, nous apprend qu'il y avoit un port aſſez grand, que c'étoit l'ouvrage de Denys le Sicilien, qui avoit mené une colonie à Liſſus, qu'il ceignit de murs & aggrandit. Cette place étoit accompagnée d'une citadelle nommée ACROLISSUS. Voyez cet article.

2. LISSUS, riviere de Thrace; elle ſut tarie par l'armée de Xerxès, à laquelle elle ne put ſuffire. Elle couloit entre les villes de Meſembria, & de Stryma, ville des Thaſiens, ſelon Hérodote, *l.* 7, *c.* 108.

3. LISSUS, lieu de l'iſle de Créte, ſur la côte méridionale, au couchant de Tarba. C'eſt par ce lieu que Ptolomée commence la deſcription de cette côte. La Table de Peutinger met *Liſo* à trente milles de *Cantano*, (*Cantanus.*) Scylax de Caryande dit dans ſon Périple, *p.* 18, *edit. Oxon.* Au midi eſt Liſſa, ville, avec un port.

LISSUS eſt appellé aujourd'hui *Caſtel-Selino*, bourg de l'iſle de CANDIE. Voyez ce mot.

LISTA, ancienne ville d'Italie, dans le pays des Aborigines, dont elle étoit capitale, au rapport de Denis d'Halicarnaſſe, *l.* 1, *c.* 6. Elle étoit à vingt-quatre ſtades (c'eſt-à-dire à une de nos lieues françoiſes de trois mille pas) au-delà de Tiore ou Matiera. Les Sabins ſortirent autrefois d'Amiternes pendant la nuit, la ſurprirent, & s'en rendirent maîtres. Ceux des habitans, qui échapperent aux vainqueurs, ſe refugierent à Riéti, d'où ils firent ſouvent de vains efforts, pour reprendre ce qu'ils avoient perdu; mais n'ayant pu en venir à bout, ils conſacrerent aux dieux tout le pays, comme s'il leur eût encore appartenu, & firent mille imprécations contre ceux qui s'en approprioient les fruits.

LISTÉE ou LIFFI, petite riviere d'Irlande, dans la Lagénie, en latin *Liſſus* & *Libnius*. Elle arroſe la ville de Dublin, & ſe décharge peu après dans la mer d'Irlande. **Maty*, Dict. de Holl. 1701. *Corn.* Dict.

LISTO & GNIOSA, petites iſles de la mer Méditerranée, vers la côte méridionale de l'iſle de Candie. Voyez l'article MYLÆ INSULÆ.

LISTRE. Voyez LYSTRE.

LISTRO-GAUGIUM, ancien nom d'un canton des Pays-bas, ſur la riviere de la Lis, vers Saint-Vénant, Armentieres & Courtrai. Il en eſt fait mention dans la Vie de S. Poppon, au Recueil de Bollandus; & ce canton a été nommé *Legienſis pagus.*

LITA, petite ville de Turquie, dans la Macédoine, vers le golfe, à vingt milles pas de la ville qui donne le nom au golfe. **Baudrand*, édit. 1705.

LITAGRUM, ELITABRUM, ancienne ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, ſelon Tite-Live, *l.* 35, *c.* 22. Elle étoit riche & fortifiée. Le proconſul M. Fulvius s'en rendit maître. Son nom moderne, ſelon la plûpart des géographes, eſt BAYTRAGO. Voyez ce mot.

LITÆÆ, Λίτιαι, ville du Péloponnèſe, dans la Laconie, ſelon Apollodore, cité par Etienne le Géographe.

LITANA-SILVA, forêt de la Gaule, au midi des Alpes, ſelon Tite-Live & Frontin, de qui nous apprenons que l'armée Romaine y fut défaite par les Gaulois. Ortélius doute ſi ce ne ſeroit point la même que LIGANA SILVA. Voyez ce mot. Quelques-uns penſent que la forêt appellée *Selva de Lugo*, dans la Romagne, eſt un reſte de cette ancienne forêt.

LITANOBRIGA, ou, ſelon quelques exemplaires d'Antonin, LATINOBRIGA; lieu de la Gaule Belgique, ſur la route d'Amiens à Soiſſons, entre *Cæſaromagum*, (Beauvais) & *Auguſtomagum*, (Senlis) à dix-huit mille pas de la premiere, & à trois ou quatre mille pas de la ſeconde. Quelques-uns, comme Cluvier, l'ont entendu de *Verneuil* ſur l'Oiſe.

LITAR. (LE CAP) Voyez CAP.

LITARBIS, contré de Syrie, à environ trois cents ſtades, (c'eſt-à-dire à douze lieues & demie) de *Theopolis*, c'eſt-à-dire d'Antioche de Syrie, ſelon Evagre & Calliſte. D'autres la nomment *Litarbus*, d'autres *Litargus*, entr'autres, l'Hiſtoire mêlé. Julien l'Apoſtat, dans ſes Lettres, la met dans la Chalcide de Syrie. **Ortel.* Theſaur.

LITBADA, Ortélius dit: métropole de la grande Rhoſie, & cite Curopolate, *officialibus Conſtantinopolitanis.* Il ajoûte qu'il croit qu'elle étoit dans la Thrace. Dans la Notice des métropoles, ſous Andronic Paléologue, *n.* 81, je trouve *Litbada*, au voiſinage de la grande Roſie, a obtenu le rang de métropole, ſous l'empire d'Andronic, & le patriarchat de Jean Glycas. Scheliſtrate rend ces mots Ἕτερα ὀγπε τῆς μεγάλης Ῥωσίας, par ceux-ci, *Vicina magnæ Ruſſiæ*, voiſine de la grande Ruſſie; ce qui me paroit plus juſte que de l'entendre de la Thrace, comme fait Ortelius.

LITBUNUM, ville épiſcopale, ſous le patriarchat de Conſtantinople, ſelon Beſſamon, cité par Ortélius, *Theſaur.*

LITE, ville de Macédoine, ſelon Hypéride, allégué par Suidas. Ortélius doute ſi ce n'eſt pas la même que *Lete.*

LITERNA PALUS, LITERNUM, } Voyez LINTERNUM.

LITHACUS; ce mot ſe trouve entre les noms de rivieres, à la fin de Porphyrogenete.

LITHAW; les Allemands nomment ainſi la Lithuanie; & quelques écrivains du moyen âge la nomment en latin *Lithavia* ou *Litevia*, & les habitans *Lithavi*, ou *Litavi.*

LITHOPROSOPOS, montagne de Syrie, auprès de Botryos, ſelon Cédrene.

LITHOSORÆA, lieu de la Bulgarie, vers la Thrace. Cédrene en fait mention. Il eſt nommé *Lithoriæ* dans l'Hiſtoire mêlée.

LITHOTOMÆ ou LATOMIÆ, carrieres & lieux où l'on tiroit & tailloit des pierres. C'eſt la même choſe que *Latomiæ.*

LITHROS, Λιθρὸς. Ortélius dit: ville de la petite Arménie, & cite Strabon, *l.* 12, *p.* 556. Le paſſage de cet ancien géographe fait voir que Lithros n'eſt pas une ville, mais une montagne. Le voici en latin: *Eſt Pharnaciæ contiguæ Sidenæ & Themiſcyræ. Suprà hæc jacet Phanaroea, Ponti partem occupans optimam; nam & olei ferax eſt & boni vini, & reliquas omnes habet dotes. Verſus ortum ei prætenditur Paryadres mons, in longitudinem æquis ſpaciis porrectus: ab occaſu Lithrus & Ophlimus; convallis eſt juſtæ longitudinis & latitudinis*, &c. On voit qu'il s'agit là de *Phanaroea*, canton qui occupe le meilleur du pays de Pont, canton fertile en huile, en bons vins, & qui a tous les avantages qui font un excellent pays; que ce pays eſt terminé à l'orient par le mont Paryadres, & au couchant par *Lithros* & *Ophlimos*; que la vallée, qui eſt entre ces montagnes, eſt paſſablement longue & large à proportion.

LITSORIÆ. Voyez LITHOSORÆA.

LITHUANIE, grand pays de l'Europe, autrefois entiérement ſeul & indépendant, & préſentement uni à la république & à la couronne de Pologne, avec titre de *grand duché*. Il a cent cinquante lieues de long, & cent lieues de large. Du côté du nord, il a pour bornes la Livonie, la Curlande, & partie de l'empire Ruſſien; à l'orient le même, empire; au ſud-eſt & au midi, la Ruſſie Polonoiſe; au couchant, les palatinats de Lublin & de Podlaquie, le royaume de Pruſſe, & la mer Baltique.

Une ancienne tradition porte que le nom de *Lithuanie* vient de *Littalanus* ou *Lituus*, ſecond roi de la nation. Quoiq u'il en ſoit, on fut longtems ſans bien connoître ce pays; & il avoit même anciennement des bornes aſſez étroites. Il comprenoit ſeulement la Samogitie, la Curlande, & la partie de la Lithuanie, qui eſt entre la Dwine, la ville & les autres rivieres qui ſe jettent dans cette derniere, comme la Dubiſſa, la Niewiaſa & la Swienta: **Hartnoch*, Descr. Lithuan. *l.* 1, *c.* 9.

Les ducs de Ruſſie ſubjuguerent autrefois la Lithuanie, & l'obligerent à leur payer tribut. Ce tribut conſiſtoit en une certaine quantité de chauſſures faites d'écorce de tilleul, en des faiſſeaux d'herbes & en des feuilles d'arbres; mais, par une viciſſitude de fortune aſſez ordinaire, les vaincus devinrent à leur tour maîtres de leurs vainqueurs. Au commencement du treiziéme ſiécle, les Polonois s'étant emparés de la partie méridionale de Ruſſie, tandis que les Scythes ou Tartares, inondant par leur

multitude ce même état, travailloient à se le rendre tributaire, les Lithuaniens songerent à profiter de l'occasion pour secouer le joug qui leur avoit été imposé. Ils prirent les armes; entrerent dans la Russie; vengerent les injures que leurs ancêtres avoient reçues, & contraignirent une partie considérable du pays à leur payer tribut. Erdivil, leur duc, se rendit ainsi maître, en 1217, de tout le pays qui se trouve entre la riviere de Vilie & celle de Pripecz, & se qualifia duc de Novogrod.

Ses successeurs eurent le même avantage dans la Prusse, la Mazovie & la Pologne. Ces heureux succès firent que Ringeld, qui se voyoit maître de la Lithuanie, de la Samogitie, de la Courlande, de la Subfylvanie, de Novogrod, de Moyriz, de Pintzko, de Sévérie & de Czernichow, prit le titre de *grand duc de Lithuanie*.

Mendogus, qui succéda à Ringeld, fut aussi entreprenant, mais moins heureux que ses prédecesseurs. Ses voisins porterent les chevaliers Teutoniques à entreprendre de subjuguer la Lithuanie, & leur abandonnerent la Prusse, pour le prix d'une expédition jugée si nécessaire. Mendogus fut pressé fi vivement par les chevaliers Teutoniques, qu'il fut contraint de se faire Chrétien, & d'abandonner aux chevaliers la Subfylvanie, la Samogitie, la Courlande, &c. En récompense néanmoins, l'ordre Teutonique engagea le pape à donner à Mendogus le titre de *roi de Lithuanie*; mais ce prince ne persévéra pas dans la religion Chrétienne. Il retourna au culte des idoles, & reprit la Courlande sur les chevaliers Teutoques.

Vers l'an 1319, Gedimin, grand duc de Lithuanie, prit les armes pour châtier les Russes, qui avoient fait des courses sur les terres de Novogrod. Il emporta la ville Wladimir, soumit la Wolhynie, & y établit des magistrats. Il fit encore diverses autres conquêtes; & par les terres qu'il partagea entre ses enfans, on peut juger combien étoit grand l'empire des Lithuaniens; car pour éviter les contestations qui auroient pu naître entr'eux après sa mort, il leur distribua ses états. Il donna à Montwid, Kiernow & Slonim; à Narimond, Pinski, Mozirz, & une partie de la province de Wladimir; à Oligerde, Crew & toutes les terres depuis cette place jusqu'à la riviere Beresina; à Kieyftut, la Samogitie, les territoires de Troki & de Syden, Upiz & la Subfylvanie; à Koriatz, Nowogrod Wolkowisk; à Lubart, une partie de la province de Wladimir, & la Wolhynie; à Javnut, Vilna, la capitale de la Lithuanie, Osmiana, & Braczlaw.

Oligerde dépossédа son frere Javnut, & devint grand-duc de Lithuanie. Il fit de nouvelles conquêtes; ses armes prospérerent d'autant plus facilement, que les chevaliers Teutoniques se trouvoient alors extrêmement affoiblis par différentes batailles qu'ils avoient données.

Jagellon, fils d'Oligerde, & grand-duc de Lithuanie, après la mort de son pere, se rendit redoutable à la Pologne; mais ayant offert de recevoir le batême, & d'unir à ce royaume le duché de Lithuanie, fi on consentoit à son mariage avec la reine Hedwige, les Polonois accepterent ses offres qu'ils trouverent avantageuses. Il fut batisé à Cracovie, le 12 de Février, 1386. Il prit alors le nom d'*Uladiflas*; il épousa deux jours après Hedwige, & fut proclamé roi de Pologne.

Par-là Lithuanie fut unie à la Pologne; mais comme il eût été difficile de maintenir la paix entre deux nations, de tout tems, ennemies, & fi nouvellement réconciliées, Jagellon donna l'investiture de la Lithuanie à son cousin Vitold, qui avoit été baptisé avec lui, & qui avoit été nommé *Alexandre*.

Vitold étoit un prince courageux, entreprenant, & d'une ambition qui ne lui permettoit pas de négliger les moyens de s'aggrandir. L'empereur Sigismond & les chevaliers Teutoniques l'engagerent contre le roi de Pologne, son bienfaiteur. L'empereur le fiata du titre de *roi de Lithuanie*, & les chevaliers lui offrirent des armes & de l'argent; de cette façon, Jagellon ne put chasser les chevaliers Teutoniques de la Prusse. Il fut long-tems occupé contre Vitold, à qui il se vit contraint, quoique vainqueur, d'abandonner encore le gouvernement de la Russie. Vitold accrut ses états des duchés de Pleskow, de Novogrod & de Smolensko, & il défit une horde entiere de Tartares, dont il emmena les prisonniers aux environs de Wilna, afin de peupler & de cultiver le pays. Tamerlan (Timur-Bec) arrêta ses conquêtes, en 1399: en vain Vitold offrit de faire la paix avec lui; le Tartare voulut combattre. Vitold eut peur, pour la premiere fois: il s'enfuit, & son armée fut taillée en piéces. En 1406, il fut pleus heureux contre Basile, Czar de Moscovie: il pilla son pays, & l'obligea de faire une paix désavantageuse. * *Le Laboureur*, Voyage de la reine de Pologne.

La Lithuanie comme on vient de voir, avoit autrefois ses souverains particuliers; ce n'a été que sous Alexandre, prédécesseur de Sigismond I, pere de Sigismond-Auguste, le dernier de la postérité de Jagellon, ou plutôt, sous Sigismond-Auguste lui-même, en 1569, à la diéte de Lublin, qu'elle fut parfaitement unie à la couronne de Pologne. Cette réunion se fit à condition qu'elle subsistenoit comme une principauté alliée, qui auroit ses grands officiers, son armée, son trésor & ses généraux; qu'elle conserveroit ses coutumes, & qu'elle auroit part à l'élection du roi, qui se feroit néanmoins en Pologne. La Lithuanie n'est obligée de fournir que le tiers des troupes de la couronne; & pour les revenus du roi, le quart seulement pour sa quote-part.

Le P. Briet, *de Polonia*, c. 3, donne deux divisions de cette province: il la distingue en Lithuanie ancienne, & Lithuanie moderne ou véritable. Voici ces deux divisions:

La Lithuanie ancienne.

La Lithuanie, La Samogitie,
La Wolhinie, La Podlakie,
Partie de la Russie.

Lithuanie moderne ou véritable.

Palatinat de VILNA.
- Le territoire de *Vilna*, Vilne.
- Le territoire d'*Osmiana*, bourg bâti de bois.
- Le territoire de *Vilkomer*, Vilkomer, sur la Suuienta.
- Le territoire de *Braflau*, Braflau, ou Braczlau.

Palatinat de TROKI.
- Le territoire de *Troki*, *Troca*, Troki.
- Le territoire de *Grodno*, Grodno.
- Le territoire de *Couuno*, Couuno.
- Le territoire de *Lida*, Lide.
- Le territoire d'*Upitz*, Upitz.

Palatinat de MINSKI.
- *Minscum*, Minsk.
- *Boriſſovia*, Boriſſow, sur la Bérezine.

Palatinat de NOVOGRODECK.
- Le territoire de *Novogrodeck*, *Novograda*, Novogrodeck.
- Le territoire de *Slonim*, *Slonima*, Slonim.
- Le territoire de *Volkovisco*, *Volkoviscum*, Volkovisko.
- Le territoire de *Neſuis*, *Neſvisium*, Neſuis, au confluent de l'Osza & de la Niémen.

Palatinat de BRESTIA.
- Le territoire de *Breſtia*, *Breſtia*, Brzescie.
- Le territoire de *Pinsko*, *Pinska*, Pinsko, sur le Pripecz.

	Le territoire de *Kiovie.*	*Kiovia*, Kiow. *Circaſſium*, Circas.
Palatinat de KIOVIE.	Le territoire de *Moſzy.*	*Moſzera*, Mozy ou Moſer, ſur le Piſpick.
	Le territoire de *Rzeczik.*	*Reczica*, Reczick, ſur le Boriſthène.
Palatinat de MSCISLAU.		*Miſciſlavia*, Mscziſlaw, ſur la Sosz.
Palatinat de VITEPSK.	Le territoire de *Vitepsk.*	*Vitebscia*, Vitepsk, ſur la Dwine.
	Le territoire de *Orsha.*	*Orsha*, ſur le Boriſthène, & ſur l'Orshicza.
	Le territoire de *Mohilou.*	*Mohilovia*, Mohilou, ſur le Boriſthène.
Palatinat de POLOCZK.		*Poloka*, Polocsko, ſur la Dwine, & ſur la Polota.
		Disna.
		Druha, ſur la Druha & ſur la Dwine.
	Duché de *Skluk.*	*Sluka*, Skluch, ſur la Skluch.

Le duché de Lithuanie eſt un pays uni, agréablement diverſifié de lacs, & de quantité de grandes rivieres, dont quelques-unes vont deſcendre dans la mer Noire, & les autres dans la mer Baltique. Les principaux fleuves ſont le Dniéper ou Niéper, autrement le Boriſthène, & la Vilia; l'un & l'autre prennent leur ſource dans la Lithuanie: la Dwine la traverſe; & la Niémen, qui s'y forme d'un grand nombre de rivieres, va ſe perdre dans le golfe de Courlande. Le Pripecz va groſſir le Boryſthène. On a voulu autrefois établir un canal de communication entre le Pripecz & le Boug, qui ſort de la Lithuanie, & ſe joint à la Viſtule; mais ce projet n'a pas été ſuivi. Ces rivieres ſont fort poiſſonneuſes, de même que tous les lacs, dont elles reçoivent les eaux. * *Le Laboureur*, Voyage de la reine de Pologne, *p.* 217.

Les forêts abondent en gibier: il s'y trouve même des beccaſſines, quoiqu'il n'y ait point de vignes dans le pays; mais les buiſſons portent certains petits fruits ſauvages, dont ces oiſeaux s'engraiſſent.

Cette province peut être regardée comme un pays excellent, qui fournit abondamment les commodités de la vie. Cet avantage n'eſt pourtant que pour les nobles. Les payſans ſont encore plus miſérables que ceux de Pologne. Ils ſont véritablement eſclaves, tout ce qu'ils ont appartient au ſeigneur; du moins le ſeigneur leur enleve-t-il tout ce qui lui agrée. C'eſt apparemment la cauſe de la négligence qu'ils ont à cultiver un pays qu'un peu de travail rendroit très-fertile. Cependant leurs maiſons, quelque pauvres qu'elles ſoient, ſont des hoſpices francs pour les voyageurs. Leur pain eſt noir comme la terre. Ils boivent une biere, compoſée de toutes ſortes de grains, ou bien une liqueur appellée *médon;* c'eſt un breuvage de miel cuit avec de l'eau.

On remarque, que les nobles & le peuple ſont grands mangeurs. Leurs feſtins durent dix ou douze heures, & ils ſont quelquefois ſuivis de querelles & de meurtres. Miechow, *Sarmat. Europ.* dit qu'il ſemble que la nature leur ait voulu reprocher leur intempérance, par l'exemple d'un animal qui eſt particulier à la Lithuanie & à la Moſcovie. Il ne fait aucun profit aux hommes, ni mort ni vivant. On l'appelle *roſſomalza:* il eſt de la hauteur d'un chien; il a la tête d'un chat, le corps & la queue d'un renard, & il eſt tout noir. Il mange des charognes: il s'en remplit juſqu'à ce qu'il ne puiſſe plus en prendre: il enfle alors comme un ballon; il cherche enſuite deux arbres qui ſoient bien près l'un de l'autre: il ſe preſſe ſi fort entre deux, qu'il rend tout ce qu'il a mangé: il retourne enſuite à la charogne, & ne l'abandonne point qu'il ne l'ait toute dévorée. Miechow, *ibid.* ajoûte, que de ſon tems, la coutume de vendre les hommes, régnoit encore en Lithuanie; qu'il y en avoit de ceux qui étoient nés libres, qui vendoient leurs enfans pour ſoulager leur pauvreté, & qu'il y en avoit qui ſe vendoient eux-mêmes, pour être bien nourris. Leur habit eſt gris, & leurs chauſſures ſont d'écorce de tilleul, en maniere de ſandales.

Le trafic du pays conſiſte en bleds, miel, cire, & en peaux de zibelines, de panthères, de caſtors, d'ours & de loups. Mais les habitans ne portent guères ces marchandiſes hors du pays. Les étrangers les viennent chercher. Au reſte, tout ce qu'il y a de payſans travaille à la terre. Il y en a quelques-uns qui doivent cinq ou ſix jours de la ſemaine au ſervice de leur ſeigneur; & à peine leur reſte-t-il aſſez de tems pour gagner de quoi vivre pauvrement. Auſſi n'obſervent-ils ni dimanches ni fêtes. Quand on le leur reproche, ils donnent cette réponſe qui ne ſouffre guères de réplique: *Ne faut-il pas auſſi manger le dimanche?*

Outre cette ſujétion, ils ont encore celle de la taille, qui n'eſt pas moins rude. C'eſt un peſant fardeau, que de donner, trois ou quatre fois l'année, de l'argent, dans un pays où il eſt extrémement rare. Si le ſeigneur eſt avare, il peut encore leur impoſer d'autres taxes.

Les Lithuaniens ont une maniere de labourer, qui leur eſt commune avec les habitans de la Ruſſie blanche. Ils coupent, dans l'été, des branches & des buiſſons; il étendent ce bois ſur la terre; ils couchent deſſus de la paille, qui le couvre pendant l'hyver. L'été ſuivant, ils y mettent le feu; ils ſement ſur la cendre & ſur les charbons, & auſſi-tôt ils paſſent la charrue par-deſſus. Cette opération ne ſe fait que de ſix ans en ſix ans, & quelquefois de huit ans en huit ans. C'eſt ordinairement dans les forêts que l'on ſeme; après avoir coupé les branches des arbres. Comme le pays eſt ouvert aux courſes des Tartares, les Lithuaniens ſerrent tous leurs grains, la paille, la chair ſalée, & généralement tous leurs vivres, & tout ce qu'ils poſſédent, dans des cavernes, qu'ils creuſent dans les forêts; & ils couvrent l'entrée d'écorces & de branches d'arbres.

On parle en Lithuanie la langue Eſclavone; mais c'eſt un idiome ſi différent, que les Polonois ne peuvent l'entendre. Ceux qui ſont voiſins de Pruſſe, parlent un Pruſſien corompu; & ceux qui ſont voiſins de la Livonie, ont un jargon qui tient des deux langues. Cependant les nobles & les habitans des villes parlent Polonois: les prédicateurs même font leurs ſermons dans la même langue.

Le paganiſme a régné dans la Lithuanie juſqu'au tems de Jagellon, & peut-être plus ſuperſtitieuſement que chez aucun peuple du monde. Il n'y a point de bête qu'ils n'ayent adorée. Ils avoient un grand reſpect pour les forêts: à peine oſoient-ils brûler du bois, de peur d'offenſer quelque divinité inconnue. Les ſerpens & les aſpics étoient leurs dieux les plus ordinaires. Jagellon s'étant converti à la foi Chrétienne, retourna en Lithuanie; & il travailla ſi heureuſement à déſabuſer ce peuple, que la plus grande partie fut baptiſée. Il avoit avec lui l'archevêque de Gneſne, & quelques eccléſiaſtiques; & il faiſoit le devoir d'interprête ou plutôt d'apôtre. Il en gagna autant par ſes libéralités que par les raiſons qu'il leur donnoit: il faiſoit préſent d'un habit gris à chaque perſonne qui ſe convertiſſoit. Aujourd'hui, il y a en Lithuanie un grand nombre de Juifs & de Tartares. Ces derniers ſont pour la plûpart, Mahométans. La religion gréque a auſſi long-tems régné dans le pays; mais il y a actuellement peu de perſonnes qui la profeſſent. Pluſieurs ont embraſſé la doctrine de Luther ou de Calvin.

On ne peut ôter de l'imagination des Lithuaniens, qu'ils ſont iſſus des Romains, & que le mot de *Lithuanie* eſt une corruption du nom de l'*Italie*, que le pays porta, diſent-ils, après que les Romains eurent commencé à l'habiter. Il ſe pourroit faire que, pour tenir les Scythes en bride, on eût envoyé dans ce pays une colonie Romaine, ou bien, que quelques vaiſſeaux de Céſar euſſent échoué à la côte. En effet on remarque dans le langage des Lithuaniens beaucoup de mots latins; & de plus, ils avoient quantité de coutumes des Romains, entr'autres, l'uſage de brûler les corps morts; les augures; les aruſpices; le culte d'Eſculape, ſous la figure d'un ſerpent; celui des Lares, des Lémures, &c.

La Lithuanie porte le titre de *grand duché*, parce qu'elle a dans ſon étendue pluſieurs duchés particuliers très-anciens,

ciens, & dont la plûpart ont été les partages des cadets des grands ducs. La race des grands ducs ſe continue encore ; & les branches éteintes ont laiſſé leurs biens & leurs titres à la poſtérité de leurs filles. Nous en avons des exemples dans les maiſons des princes de Radziwil, de Chodkiewcz, &c.

LITICIANI, ancien peuple. Paul Warnefrid le compte entre les nations de la Germanie ; & Ortélius doute ſi ce ne ſont pas les *Luti* de Ptolomée.

LITITTA. Ortélius, *Theſaur.* dit ſeulement : métropole de la nouvelle Rome, & cite Curopalate. L'Etat préſent du patriarchat de Conſtantinople, publié par Thomas Smith, met entre les évêques & métropolitains de ce patriarchat : *Bindanæ propè Sophiam, Didymotichi, Litizæ, Byſſiæ, Selembriæ* ; tous ces ſiéges étoient de la Thrace.

LITLAND, contrée de la Livonie. Voyez LETTEN.

LITLEBOURG, ou LITTLEBOURG, bourg d'Angleterre, au comté de Nottingham, & ſur la frontiere de celui de Lincoln, ſur la riviere de Drente, à huit milles de Lincoln, & à vingt-deux de Nottingham, ſelon Baudrand. Ce bourg eſt inconnu à l'auteur de l'*Etat préſent de la Gr. Bretagne.*

Cependant Cambden en fait mention, & croit que c'eſt l'*Agelocum* ou *Segelocum* des Coritains. Th. Gale eſt auſſi de ce ſentiment.

LITOMERIUM, nom latin de LEUTMERITZ, ville de Bohême.

LITOPHAUM, village de France. Il y en a qui croient qu'il devoit être quelque part autour de Moret en Gâtinois. Ortélius, qui le dit, cite la Bibliothéque hiſtoriale de Vignier.

LITOPOLITES. Voyez LETUS-POLITES, & LATOPOLITES-NOMOS.

LITRÆ, Λίτραι, lieu d'Egypte. Phlégon Trallianus dit qu'on y voit de grands corps. **Ortel. Theſaur.*

LITTAMUM, lieu de la Norique, ſur la route d'Aquilée à Veldidena. Antonin le met entre *Aguntum* & *Sebatum*, à vingt-trois mille pas de l'une & de l'autre. Lazius croit que c'eſt LUTACH, un peu au-deſſous des ſources de la Drave.

LITTUS, mot latin, qui veut dire RIVAGE, CÔTE DE LA MER. Ce mot étant joint avec certaines épithétes, a été donné comme nom propre, affecté à certains lieux ; par exemple :

LITTUS ALTUM, ὀχθηρὸν ὄφυλα : quelques-uns le rendent par *Ripa alta*, qui revient au même ſens, iſles voiſines d'Albion, c'eſt-à-dire de la Grande-Bretagne, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3.

LITTUS CÆSIÆ ; Καισίας Αἰγιαλὸς, ville de l'iſle de Corſe, ſelon le même, *l.* 3, *c.* 2. Pinet croit que c'eſt CALVI.

LITTUS FINITIMUM, ou *adnexum*, Αἰγιαλὸν προσεχὲς, lieu de la Sardaigne, ſelon le même, *l.* 3, *c.* 3.

LITTUS LONGUM, ou

1. LITTUS MAGNUM, μέγας Αἰγιαλὸς, lieu de l'Arabie heureuſe, ſelon le même, *l.* 6, *c.* 7.

2. LITTUS MAGNUM, ville de l'iſle de Taprobane, ſelon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 4.

LITUBIUM : ancien lieu de l'Italie, dans la Ligurie, ſelon Tite-Live, *l.* 32. C'eſt préſentement RITORBIO, village du Milanez, dans le Pavéſan.

1. LIVADIE : (LA) ce mot ſignifie des choſes très-différentes, par rapport à leur étendue ; car il ſignifie en premier lieu tout le pays que les anciens entendoient par la Gréce propre ou Hellas, & en ce cas il ſe diviſe en trois parties, ſavoir :

La LIVADIE propremment dite,
La STRAMULIPA,
Le DUCHÉ D'ATHÈNES.

LA LIVADIE PROPREMENT DITE, n'eſt donc qu'une partie de la Livadie, au premier ſens, & comprend ce que les anciens appelloient la *Phocide*, la *Doride*, & la *Locride*. C'eſt la partie méridionale de la Livadie, priſe dans le ſens le plus étendu. Elle a au levant le duché d'Athènes & la Stramulipa, & eſt entre ces deux pays, la Macédoine, la baſſe Albanie, & le golfe de Lépante. Baudrand lui donne pour capitale la ville de Lépante. **Baudrand*, édit. 1705.

2. LIVADIE, ville de Gréce, dans la Livadie, à la quelle elle donne ſon nom. Les anciens l'ont connue ſous le nom de *Lebadea*, & il y ſubſiſte encore des inſcriptions, dans leſquelles on lit : ΠΟΛΙΤΣΕΒΑΔΕΩΝ & ΛΕΒΑΔΕΙΕΩΝ. Elle étoit autrefois célébre par l'oracle de Trophonius, qui étoit dans un antre de rocher, où il falloit deſcendre avec aſſez de peine : on faiſoit des jeux publics, un jour de l'année, à l'honneur de ce dieu, ou héros Trophonius, où la jeuneſſe de la Gréce venoit faire paroître ſon adreſſe. Il n'y a aucun auteur qui en parle, ſi ce n'eſt peut-être Julius Pollux qui ne dit autre choſe, ſinon que les jeux Trophoniens prenoient leur nom de *Trophonius*, ſans marquer en quelle ville ils ſe faiſoient ; mais on l'apprend d'un marbre qui eſt à Mégare, & qui porte qu'ils ſe célébroient à Lebadia. Livadia eſt partagée par un ruiſſeau qui a ſa ſource au pied d'un rocher, joignant lequel la ville eſt aſſiſe, & d'où l'eau ſort en ſi grande abondance, qu'elle fait d'abord tourner des moulins, & fait beaucoup de bruit par les caſcades qu'elle fait ſur les roches & ſur les cailloux. A une portée de mouſquet de la ville, ce ruiſſeau ſe jette dans un autre, & ſe rend enfin dans le lac de Livadie. Livadie négocie en étoffes de laine qu'elle fabrique, en bleds & en riz qu'elle fournit à toute la Gréce. Elle eſt peuplée de Turcs & de Grecs, avec peu de Juifs. Les Turcs y ont cinq ou ſix mosquées, & les Grecs autant d'égliſes, dont les principales ſont Panagia, ſainte Anne, & ſaint George. Celle de Dimitry avoit été brûlée un peu avant que Spon allât dans ce pays. **Spon*, Voyage, *t.* 2, *p.* 50.

LE LAC DE LIVADIE, lac de Gréce ; il a été connu des anciens, ſous le nom de COPAYS. Voyez ce mot. Spon en parle ainſi. Les Grecs l'appellent *Limnites Livadias*, & non pas, comme diſent quelques-uns de nos géographes, *Sivo*, qui ſeroit plutôt le lac de Thèbes. Il reçoit pluſieurs petites rivieres, le *Cephiſſus* & les autres qui arroſent cette belle plaine qui a environ quinze lieues de tour, & eſt abondante en bleds & en pâturages. Auſſi étoit-ce autrefois un des quartiers les plus peuplés de la Béotie. Mais l'eau de cet étang s'enfle quelquefois ſi fort par les pluies & par les neiges fondues, qu'elle inonda une fois deux cents villages de la plaine. Elle ſeroit même capable de ſe déborder réglément toutes les années, ſi la la nature, aidée peut-être par l'art, ne lui avoit procuré une ſortie par cinq grands canaux, ſous la montagne voiſine de l'Euripe, entre Négrepont & Talanda, par où l'eau du lac s'engouffre, & ſe va jetter dans la mer, de l'autre côté de la montagne. Les Grecs appellent ce lieu *Catabathra*. Strabon, parlant de cet étang, dit néanmoins qu'il n'y paroiſſoit point de ſortie de ſon tems, ſi ce n'eſt que le Cephiſſus s'en faiſoit quelquefois une ſous terre. Mais il ne faut que lire les changemens qu'il rapporte de ce marais, pour ne pas s'étonner de celui-ci. Wheler, *Voyage*, *t.* 2, *p.* 54, dit : nous trouvâmes que l'eau n'a qu'une ſortie, qui eſt un trou percé à travers un grand rocher à l'extrémité orientale, lequel eſt ſoutenu d'une haute montagne. Nous ne vîmes pas couler l'eau à travers ce paſſage, où elle avoit accoutumé de couler, parce qu'il étoit bouché de boue & de brouſſailles ; mais on voit bien qu'elle a accoutumé d'y paſſer, lorsque les pluies & les neiges fondues ſont déborder ce lac. Et je crois que ſon paſſage ordinaire eſt plus profondément ſous le gravier ; car on dit que cette eau recommence à paroître au-deſſous de Delphes, où elle fait la petite riviere de Scilaliza : ſans cela, toute la vallée ſeroit couverte des eaux qui tombent des montagnes jusqu'à delphes ; & ce fut peut-être une des raiſons naturelles du Déluge qui arriva du tems de Deucalion, & qui l'obligea à ſe ſauver ſur la plus haute pointe du Parnaſſe.

Ce voyageur nomme *Hercyna* le ruiſſeau de Livadie. Il ne le qualifie pas ruiſſeau : il dit, au contraire, que c'eſt une groſſe riviere, dès qu'elle approche de tous ces moulins ; ce qui empêche de croire que ce ne ſoit qu'un ruiſſeau ou une fontaine, mais plutôt que c'eſt quelque riviere du mont Hélicon, qui ſort par quelque paſſage ſouterrein, ſous cette montagne.

LIVADOSTA, petite place de la Gréce, dans la Livadie, & ſur la côte du golfe de Lépante, près de l'iſthme de Corinthe, aux confins du duché d'Athènes. Elle eſt préſentement réduite en village. **Baudrand*, édit. 1705.

LIVALLIA SILVA, forêt d'Italie, au territoire de Piſe. Il en eſt parlé dans la Vie de S. Guillaume, comte & hermite. * *Ortel.* Theſ.

LIVANIA. Gratius, dans ſon poëme de la chaſſe, dit:

Prægravat ingenti pernix Livania cultro.

Turnebe croit qu'il faut lire *Albania.*

LIVAROT, bourg de France, en Normandie, au diocèſe de Liſieux, ſur la riviere de Vie, au nord de Vimonſtiers, très-connu par les fromages qui s'y débitent, & dont on fait aſſez de cas.

LIUCHEU, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, où elle a le rang de cinquiéme grande cité. Elle eſt de 11 d. 27′ plus occidentale que Pékin, ſous les 29 d. 14′ de latitude. Son département a quatre villes:

Liucheu,	Hokiang,
Naki,	Kiangan.

La ville de Liucheu eſt ſituée ſur la rive ſeptentrionale du fleuve Kiang, dans un lieu fort agréable, & très-fréquenté des marchands. Cette ville eſt ornée de quantité de beaux édifices. Il y en a un, entr'autres, dans la partie orientale de la ville, & dans l'endroit où deux rivieres, ſe joignant enſemble, forment une eſpece de lac. C'eſt la famille Sunga, qui l'a fait élever, afin de profiter de la vue du lac, qui préſente un très-bel aſpect. Il y a dans cet édifice une infinité d'appartemens. * *Atlas Sinenſis.*

LIVENZA, (LA) *Liquentia*, riviere d'Italie, dans l'état de la république de Veniſe. Elle a ſa ſource aux confins du Belluneze, d'où, coulant au midi, elle ſépare le Frioul de la Marche Treviſane; & étant accrue de quelques autres rivieres moins conſidérables, elle ſe jette dans le golfe de Veniſe, au-deſſous des ruines de l'Iſola, & à vingt milles de Véniſe, au levant d'été. * *Baudrand*, édit. 1705.

LIVERDUN, (a) bourgade de France, au diocèſe de Toul, ſur la rive gauche de la Moſelle, entre Toul & Pont-à-Mouſſon. On l'appelle en latin *Liberum-Dunum*, ou *Liberdunum.* Elle doit ſon origine à Pierre de Brixei, évêque de Toul, qui y fit bâtir un château, & y fonda une collégiale avec un chapitre, vers l'an 1170. Ce chapitre a été uni depuis peu au ſéminaire de Toul: il y a cependant une partie des chanoines qui ſe ſont oppoſés à cette union. La principale égliſe du bourg eſt dédiée ſous l'invocation de S. Pierre, & cette paroiſſe eſt à la collation du chapitre. (b) On y vénere S. Euchaire, frere de S. Aloph. Sa châſſe fut brûlée, & ſes reliques diſſipées par les Reitres, en 1587; mais ſon culte y ſubſiſte toujours.

* (a) *Longuerue*, Descr. de la France, *part.* 2, *p.* 213.
(b) *Baillet*, Topogr. des Saints, *p.* 618.

LIVERSAY, ou S. JEAN DE LIVERSAY, bourg de France, au pays d'Aunis, au diocèſe de la Rochelle.

LIVET, bourg de France, dans le Maine. Il y en a deux, qui ſont l'un & l'autre dans l'élection & au diocèſe du Mans. Pour les diſtinguer, on appelle l'un LIVET EN CHARNIE, & l'autre LIVET EN SOUNOIS.

LIVIA. Voyez LIVIA.

LIVIADE, ou JULIADE, ville de la Paleſtine, de-là le Jourdain. Hérode lui donna ce nom en l'honneur de Livie, femme d'Auguſte; & les Grecs exprimant cet *u* par *o*, il eſt arrivé qu'on a dit également *Libias* & *Livias.* Voyez BETH-HARAN; c'eſt la même ville.

LIVIERE, *Livoria*, lieu de France, en Languedoc, auprès de Narbonne. On y voit trois abîmes d'eaux, nommés *Œliats*, en latin *Oculi Livoriæ.* Ils ſont d'une profondeur extraordinaire, & les bouillons de leurs eaux forment un canal qui ſe joint à celui de la Robine. La terre qui environne ces goufres, tremble ſous les pieds de ceux qui ont la curioſité & la hardieſſe de les aller voir. Ces abîmes ſont fort poiſſonneux, & les payſans des environs y vont ſouvent pêcher. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 4, *p.* 221.

LIVINIERE, (LA) petite ville de France, dans le bas Languedoc, au diocèſe de S. Pons. Elle eſt ville diocéſaine.

LIVIOPOLIS, ville d'Aſie, ſur la mer Noire. Pline, *l.* 6, *c.* 4, la nomme entre Philocalée & Phamacée, & dit qu'elle n'avoit point de riviere.

LIVO, ville de la Chine, dans la province de Xenſi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin, de 8 d. 40′, par les 35 d. 28′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LIVONIE, (LA) province de l'empire Ruſſien, avec titre de *duché*, ſur la mer Baltique, qui la borne au couchant, & ſur le golfe de Finlande, qui la borne au nord. Cette province eſt d'une grande étendue. Sa longueur eſt d'environ cent milles d'Allemagne, en la prenant depuis les frontieres de la Pruſſe, juſqu'à Riga; & ſa largeur la plus grande eſt d'environ quarante milles, ſans y comprendre les iſles; mais en les y comprenant, elle peut avoir ſoixante-dix lieues marines du midi au nord; & ſoixante du levant au couchant, entre le 56 & le 59e d. de latitude, & entre le 39e d. 30′, & le 46e d. 40′ de longitude. On y trouve une grande quantité de forêts & de bons pâturages; elle produit en abondance du bled, du miel, & toutes les choſes néceſſaires à la vie. * *Matt. Strubycz*, Livon. Descr. *c.* 111.

La Livonie comprenoit anciennement deux provinces, l'Eſthonie & le Lethland: dans la ſuite des tems, l'ordre des chevaliers Porte-Epée, s'étant emparés de la Livonie, ils y joignirent encore la Courlande, d'où dépend la Sémigalle.

Ce ne fut que vers l'an 1158 que l'on commença à pénétrer dans ce pays. Des marchands de Lubec y allerent pour commercer; &, par occaſion ils y annoncerent l'Evangile. Le premier évêque du pays fut Ménard, moine ou chanoine de Ségeberg. L'archevêque de Brême le ſacra, & il établit ſon ſiége à Uxekel. Son ſucceſſeur fut l'évêque Berthold, qui fonda la ville de Riga; & le ſucceſſeur de celui-ci, nommé *Albert I*, la fortifia. Il appella auprès de lui les chevaliers Porte-Epée, dont l'ordre fut confirmé, en 1204, par le pape Innocent III; & il s'aſſocia avec eux, pour ſe défendre contre les habitans du pays, qui étoient encore barbares. Le premier grand-maître des chevaliers Porte-Epée, ſe nommoit *Vinnon.* * *Hartknoch*, l. 1, *c.* 8.

Ces chevaliers ne ſe trouverent pas aſſez forts pour repouſſer les inſultes des Barbares. Ils entrerent dans l'ordre Teutonique; & la Livonie par-là fut ſoumiſe au grand-maître de cet ordre, qui étoit alors établi dans la Germanie, & qui depuis fixa ſa réſidence dans la Pruſſe. Au contraire, les évêques de Pruſſe furent ſoumis à l'archevêque de Riga, en qualité de ſuffragans; ce qui n'arriva néanmoins que long-tems après.

La Livonie demeura, pendant plus de trois cents ans, ſous la puiſſance du grand-maître de l'ordre Teutonique. Elle étoit gouvernée par un maître particulier. Mais, en 1513, Guillaume de Plettenberg quarante-uniéme maître particulier de la Livonie, moyennant une ſomme d'argent qu'il donna à Albert, margrave de Brandebourg, grand-maître de l'ordre Teutonique, ſecoua le joug de l'ordre, devint ſouverain dans la Livonie, & fut créé prince de l'empire.

Depuis, Sigismond-Auguſte joignit la Livonie au royaume de Pologne; mais la cauſe de cette union eſt rapportée différemment par les hiſtoriens. Suivant Albert-Wynk Kojalowicz, *Hiſt. Lithuan.* l. 8, p. 433, Guillaume de Furſtemberg, maître des chevaliers Livoniens, embraſſa la religion Luthérienne, & voulut ôter les égliſes aux Catholiques. Comme il trouva de grandes oppoſitions de la part de Guillaume, archevêque de Riga, il convoqua les états généraux de la province à Wenden; il l'accuſa d'avoir tramé une conſpiration avec Sigismond-Auguſte, roi de Pologne, & avec Albert, duc de Pruſſe; il prouva même, par des témoignages ſuppoſés, que la Courlande avoit été promiſe à Albert, & la Livonie à Sigismond. Furſtemberg ne s'en tint pas là; auſſi-tôt après la tenue des états, il prit les armes, s'empara des biens de l'archevêché, & fit renfermer l'archevêque, qu'il avoit fait priſonnier, dans la forteresſe de Kokenhus. Enfin Sigismond porta ſes armes en Livonie, & ſe rendit maître de cette province, en 1557.

Au rapport de Kojalowicz & de divers écrivains qui l'ont ſuivi, ce fut-là l'origine de la guerre, & la cauſe de l'union de la Livonie avec la Pologne. Mais quoiqu'il ſoit vrai de dire que le changement de religion occaſionna en partie les brouilleries qui ſurvinrent entre l'archevêque de Riga & le maître de l'ordre Teuto-

nique en Livonie, il eſt certain que ce ne fut pas là la ſeule cauſe de la guerre. Il faut remonter plus haut pour en trouver la vraie ſource.

Dans l'année 1546, les états de Livonie régelrent que ni l'archevêque, ni le maître de l'ordre Teutonique, ni les évêques, ne pourroient avoir un étranger pour coadjuteur; néanmoins au préjudice de ce reglément, & des promeſſes qu'il avoit faites, l'archevêque de Riga, ſans conſulter même ſon chapitre, choiſit le duc Chriſtophe de Mecklenburg pour ſon coadjuteur. Henri de Galen, maître de l'ordre en Livonie, & les évêques de la province, voulurent s'oppoſer à cette violation du réglement. Alors l'archevêque eut recours à l'autorité de Sigismond-Auguſte, roi de Pologne, qui étoit protecteur de l'archevêché de Riga; &, pendant ce tems-là, les états de la province délivrerent les ſujets du ſerment de fidélité qu'ils avoient fait à l'archevêque.

Dans ces entrefaites, Guillaume de Furſtemberg fut préféré à Caspar de Munſter, maréchal de l'ordre, & fut élu coadjuteur du maître de l'ordre en Livonie. Offenſé de cette préférence, Caspar alla chercher de la protection auprès du roi de Pologne, & l'archevêque même prit vivement ſon parti. La guerre commença dans ce tems-là entre l'archevêque. Le maître de l'ordre, comme il a été dit, fit l'archevêque priſonnier, ce qui engagea le roi de Pologne à porter ſes armes en Livonie.

Henri de Galen étant mort, en 1557, Guillaume de Furſtemberg, ſon ſucceſſeur, ſongea à mettre fin à la guerre, & l'empereur offrit ſa médiation pour terminer les troubles de la Livonie, par un accommodement. Le roi de Pologne n'étoit pas éloigné non plus de traiter à l'amiable; mais il demandoit que premièrement l'archevêque de Riga fût rétabli dans ſon fiége & tous ſes biens, & qu'enſuite le maître de l'ordre & les états de la province lui fiſſent une ſatisfaction convenable. Enfin cependant les plénipotentaires de l'empereur négocierent un accommodement entre les parties. **Mat. Strubycz*, Liv. Descr. *c.* 2.

Peu de tems après que la tranquillité eut été rétablie dans la Livonie, Yvan, grand duc de Moscovie, entra dans cette province, à la tête d'une armée nombreuſe; s'empara de pluſieurs places; ravagea le pays, pendant quelques années, & fit priſonnier le maître de l'ordre.

Guillaume Kettler, élu maître de l'ordre à ſa place, ſe voyant hors d'état de réſiſter au Moscovite, de concert avec les états de la province, demanda du ſecours au roi de Pologne; mais ils étoient déformais réduits à une trop grande extrémité, pour pouvoir eſpérer d'être ſecourus gratuitement. Sigismond ne conſentit à prendre les armes en leur faveur, qu'à condition que la Livonie ſeroit unie à la Pologne & au grand duché de Lithuanie. La crainte de devenir les eſclaves des Moscovites, les obligea de ſe ſoumettre à cette loi, quelque dure qu'elle fût. Le traité, qu'ils ſignerent, portoit que la Livonie ſeroit, à perpétuité, ſoumiſe au roi de Pologne, & que le roi de Pologne la défendroit de toutes ſes forces, contre les entrepriſes des Moscovites, & contre tout autre ennemi.

Kettler eut de quoi ſe conſoler de la ceſſion qu'il avoit faite. Sigismond lui donna l'inveſtiture de la Courlande & de Sémigalle, & le créa duc de Courlande; après quoi, il enleva aux Moscovites la plus grande partie des places dont ils s'étoient rendus maîtres dans la Livonie.

Les troubles continuels, dont la Livonie étoit agitée, obligerent la ville de Rével à ſe mettre ſous la protection d'Eric, roi de Suéde. Il y eut alors deux partis dans la province. Le roi de Suéde crut y avoir autant de droit que le roi de Pologne. Il prit ſur les Polonois Habſal, Léhal, Pernau & divers autres lieux. ** Hartknoch*, l. 1, c. 8.

Un incident augmenta la puiſſance du roi de Suéde dans la Livonie. Jean, duc de Finlande, ayant épouſé la ſœur du roi Sigismond, prêta à ce prince quatre-vingt mille thalers, quelques-uns diſent cent vingt-quatre mille; &, pour ſûreté de cette ſomme, on donna au duc les forteresſes de Wittenſtein, de Karchis, de Frichat, de Helmult, d'Ermis, de Ruja & de Bortvic. Le roi Eric ne prit pas ce mariage en bonne part. Il accuſa le duc Jean d'avoir fait avec le roi de Pologne, une alliance préjudiciable aux intérêts de la couronne de Suéde, & l'obligea de lui remettre les châteaux que le roi de Pologne lui avoit hypothéqués.

Après la mort d'Eric & de Sigismond, le grand-duc de Moscovie créa roi de Livonie, Magnus, duc de Holſtein, & ne négligea rien pour le mettre en poſſeſſion de cette nouvelle monarchie, quoiqu'il ne penſât nullement à la lui laiſſer, lorsque la tranquillité ſeroit rétablie; mais Jean III, roi de Suéde, & Etienne Bathori ſe liguerent pour chaſſer le Moscovites de la Livonie. Les armes des deux rois eurent d'aſſez heureux ſuccès. La fortune favoriſa pourtant davantage les Suédois, qui prirent dans la Livonie Loda, Léhal, Habſal & Narva; outre cela, la province de Viech, Vitteuſtain, Carelogrod, & diverſes forteresſes.

Le roi de Pologne, craignant que les Suédois à la fin ne ſe rendiſſent maîtres de toute la Livonie, fit ſa paix ſéparément avec les Moscovites. Le traité portoit, entr'autres, que le grand-duc de Moscovie céderoit toute la Livonie aux Polonois; mais les Suédois eurent ſoin de conſerver leurs conquêtes dans cette province.

Lorsque Sigismond III, fils de Jean III, roi de Suéde, fut élu roi de Pologne, après la mort d'Etienne Bathori, les Polonois lui firent promettre que ſon pere Sigismond rendoit la partie de la Livonie dront les Suédois s'étoient emparés, & qu'elle ſeroit réunie au royaume de Pologne; mais rien ne put obliger Sigismond à acquitter la promeſſe de ſon fils.

Charles IX, qui ſuccéda au thrône de Suéde, après la mort de Sigismond, eut une guerre continuelle avec la Pologne, pour la ſouveraineté de la Sivonie. Guſtave-Adolphe continua la même guerre, & avoit ſoumis presque toute la province, lorsqu'en 1629, il conſentit à une trêve de ſix ans. Quand cette trêve fut expirée, il en fit une autre pour vingt-ſix ans. Charles-Guſtave rompit cette trêve, en 1654; & enfin, après la mort de ce prince, la Suéde & la Pologne conclurent la paix d'Oliva. Par ce traité, les Polonois céderent, en Livonie, aux Suédois, toutes les provinces qui ſont au-delà de la Dwina, & celles que les Suédois avoient poſſedées au-deçà de la Dwina, dans le tems des trêves; ils renonçoient encore à toutes leurs prétentions ſur l'Eſthonie & ſur l'iſle d'Oëſel. Le roi de Pologne retnoit la Livonie méridionale, où ſont Dunebourg, Roſiten, Luzen, Marienhuſen, &c.

Frédéric-Auguſte, roi de Pologne, s'étoit engagé, à ſon couronnement, de faire rentrer ſous l'obéiſſance de la république toutes les provinces qui avoient appartenu à la Pologne, & qui en avoient été démembrées. On lui perſuada que la Livonie étoit de ce nombre. Il entreprit de s'en rendre maître, & ſon entrepriſe lui coûta ſa couronne. Une pareille tentative de la part du Czar, Pierre le Grand, fut à la veille de renverſer l'empire de Ruſſie de fond en comble. La fortune favoriſa à la fin les armes de ce prince. Le gain de la bataille de Pultova lui facilita la conquête de cette province, & le traité de Nieſtadt lui aſſura la poſſeſſion. Dans ce traité les Suédois lui cédent, entr'autres, la Livonie, l'Eſthonie & l'iſle d'Oëſel, à condition que ces trois provinces conſerveront tous les privilèges dont elles avoient joui ſous les précédens gouvernemens.

Matthias Strubitz nous a donné une diviſion de la Livonie, du tems qu'elle fut ſoumiſe tout-à-la fois au Czar, au roi de Pologne, au duc de Holſtein, tems auquel l'archevêque de Riga, l'évêque de Derpt, & l'ordre Teutonique, n'avoient plus l'autorité ſouveraine dans la province qui avoit alors le titre de *duché*.

La Livonie comprenoit:

La Courlande,	L'archevêché de Riga,
La Sémigalle,	L'évêché de Derpt,
L'iſle d'Oëſel,	Les terres du maître de l'ordre Teutonique.

Les terres du maître de l'ordre Teutonique renfermoient:

Le Wirthlanth,	Le pays de Wickke,
La Gervie, vulgairement Jerven,	L'Eſthonie,
La Harri, ou Harrieu,	Le pays de Lyven,
	Le Lethlanth.

Le duché de Livonie étoit borné à l'orient par le lac Peipus, aux frontieres de la Ruſſie-Blanche, au midi par le ducé de Lithuanie, au couchant par la Pruſſe, & au nord par la mer de Suéde, vulgairement *Schweediſche Scheeren*.

Le roi de Pologne étoit ſeigneur direct de la Courlande & de Sémigalle; & Gothard Kethler, auparavant maître de l'ordre Teutonique, étoit duc de Courlande & de Sémigalle, à titre de *feudataire de la Pologne*. Ces deux provinces s'appelloient la province d'en-deçà de *la Dwine*, parce qu'elle étoit entre la Dwine & les frontieres du grand-duché de Lithuanie & de la Samogitie.

L'iſle d'Oëſel étoit poſſédée par le duc de Holſtein, frere du roi de Danemarck.

La province d'au-delà de la Dwine, qui comprenoit les terres de l'archevêché de Riga, & celles du maître de l'ordre Teutonique, étoit ſous la dépendance du roi de Pologne, qui en étoit ſeigneur-direct & héréditaire; ainſi que du diocèſe de Derpt.

Villes & fortereſſes de la Livonie.

De la Courlande.
- *Neuburg*, fortereſſe aux confins du grand duché de Lithuanie.
- *Frawenburgk*, fortereſſe ſur la Dwine.
- *Schrunden*, fortereſſe ſur l'Albe.
- *Haſenpoth*, fortereſſe ſur le Has.
- *Turben*, fortereſſe ſur la Liſſe.
- *Greben*, fortereſſe ſur la Liſſe.
- *Alswangen*, fortereſſe, aux environs du lac Ssacke.
- *Windau*, fortereſſe & ville ſur l'Albe, avec un territoire.
- *Goldingen*, fortereſſe & ville, avec territoire.
- *Sabel*, fortereſſe, aux environs de l'Albe.
- *Candau*, fortereſſe, aux environs de l'Albe.
- *Ducklum*, fortereſſe, aux environs de l'Albe.
- *Kawerden*, fortereſſe, aux environs de l'Albe.

Du diocèſe de Courlande.
- *Pilten*, fortereſſe, aux environs de l'Albe.
- *Edwalen*, fortereſſe, ſur le lac Edon.
- *Haſenpot*, fortereſſe toute environnée d'eaux.
- *Angermunt*, fortereſſe.
- *Irven*, château.
- *Dondangen*, fortereſſe.
- *Neuhaus*, fortereſſe, aux frontieres de la Lithuanie.
- *Ambothen*, fortereſſe, aux frontieres de la Lithuanie.
- *Dalſſe*, fortereſſe.
- *Saoke*, fortereſſe.

De la province de Sémigalle.
- *Duppelin*, fortereſſe & ville ſur la Bresze.
- *Mittau*, bonne fortereſſe & ville aux environs de l'Aë.
- *Bauſſke*, fortereſſe & petite ville, aux environs du Mémel.
- *Selburg*, fortereſſe, aux environs de la Dwine.

De l'iſle d'Oëſel.
- *Arensburg*, fortereſſe & ville du pays de Wycke; c'étoit anciennement un évêché.
- *Sonneburg*, fortereſſe & ville très-riche.

De l'archevêché de Riga.
- Le château archiépiscopal, dans la ville de Riga.
- *Uxhul*, fortereſſe ruinée, aux environs de la Dwine.
- *Lenewarth*, fortereſſe ſur la Dwine.
- *Kokenhauſen*, bonne fortereſſe & ville en partie ſur la Dwine, & en partie ſur la Bresze.
- *Creutzburg*, fortereſſe en partie ſur la Dwine, & en partie ſur l'Ermès.
- *Landon*, fortereſſe, aux environs de l'Ermès.
- *Lawon*, château ſur le lac Lavon.
- *Seſſwegen*, fortereſſe.
- *Schwanneburg*, fortereſſe, aux environs du lac de Schwor.
- *Marienhauſen*, fortereſſe, au milieu d'un lac.

De l'archevêché de Riga.
- *Serwen*, fortereſſe.
- *Runeburg*, fortereſſe, aux environs de l'Aë.
- *Schmilten*, fortereſſe.
- *Lenſel*, fortereſſe & petite ville.
- *Treiden*, fortereſſe, aux environs de l'Aë.
- *Bewalg*, fortereſſe, aux environs de la Bresze.
- *Wanſel*, château.
- *Salis*, château ſur la côte de la mer Baltique.

Du chapitre de Riga.
- *Dalen*, fortereſſe, au milieu de la Dwine.
- *Cremon*, fortereſſe, aux environs de l'Aë.
- *Soczel*, fortereſſe, aux environs de la Bresze.
- *Nevchof*, château.

De la nobleſſe du diocèſe de Riga.
- *Mayau*, fortereſſe.
- *Ropp*, fortereſſe.
- *Roſenbech*, fortereſſe.
- *Perckel*, fortereſſe.
- *Hochroſen*, fortereſſe.
- *Berſon*, fortereſſe.
- *Erle*, fortereſſe.
- *Kaleczenaw*, fortereſſe.

Du maître de l'ordre Teutonique, en Livonie, au-delà de la Dwine, dans le Lethland.
- *Riga*; la fortereſſe & la ville de Riga, à l'embouchure de la Dwine.
- *Dunemunda*, bonne fortereſſe, à l'embouchure de la Dwine.
- *Kircholm*, fortereſſe ſur la Dwine.
- *Aſſcherad*, fortereſſe ſur la Dwine.
- *Duneburg*, fortereſſe & territoire, aux environs de la Dwine, vers les frontieres de la Lithuanie.
- *Roſiten*, fortereſſe & ville avec territoire, & environnée d'eau.
- *Luczen*, fortereſſe & ville, avec territoire ſur le Luno.
- *Marienburg*, fortereſſe bâtie au milieu d'un lac, avec territoire conſidérable.
- *Trikaten*, fortereſſe & territoire, aux environs de l'Aë.
- *Nevemul*, fortereſſe, aux environs de la Bersze.
- *Rodenpeis*, fortereſſe ſur la Bersze.
- *Jurgeburg*, fortereſſe.
- *Nittau*, fortereſſe.
- *Lemburg*, fortereſſe.
- *Schvien*, fortereſſe.
- *Segewalth*, fortereſſe, aux environs de l'Aë.
- *Wolmer*, fortereſſe & ville, aux environs de l'Aë.
- *Wenden*, fortereſſe & ville, aux environs de l'Aë.
- *Loda*, fortereſſe, aux environs du Loë.
- *Burnick*, fortereſſe ſur le lac Bur.
- *Sſirflet*, fortereſſe.
- *Adſſel*, fortereſſe, aux environs de l'Aë.
- *Ermes*, fortereſſe, aux environs du Ferſſer.

Walck, forteresse.
Wolfarth, forteresse.
Arries, forteresse.
Sara, forteresse.
Gutmansbeck, château.

Du district d'Ethonie.
Fellin, forteresse & ville, avec territoire, aux environs de la Welle.
Pernau, forteresse & ville, avec territoire, sur la côte de la mer.
Oberpoln, forteresse, aux environs de l'Ober.
Laïs, forteresse.
Terwesth, forteresse, aux environs du lac de Fersser.
Talkofen, forteresse.
Karkus, forteresse, aux environs de l'Aë.
Helmeth, forteresse.
Ruyen, forteresse.
Oldepernau, forteresse.

Du district de Wickke.
Happsel, forteresse sur la mer Baltique.
Lode, forteresse.
Leul, forteresse.
Keunckenkau, forteresse aux environs de l'Oregk.
Margensa, forteresse.
Maëszel, forteresse.

De la noblesse dans le district de Wickke.
Fikkel, forteresse.
Audder, forteresse.

Dans le détroit de Jerven.
Weissenstein, bonne forteresse.

Du district de Hartieu,
Rével, forteresse & ville avec territoire, sur la côte de la mer de Suéde.
Saint-Brigita, monastere de filles.
Padis, monastere d'hommes.
Feyfever, forteresse aux environs du Broë.
Lell, forteresse aux environs de la Loë.
Kolke, forteresse sur la côte de la mer Baltique.

De l'évêché de Derpt, dans le district de l'Esthonie,
Derpt, forteresse & ville, avec territoire, sur le Fersser.
Falkenau, monastere aux environs du Fersser.
Werpeck, forteresse aux environs du Fersser.
Kiriempe, forteresse aux environs du Fersser.
Olentorn, forteresse sur le lac Peisbas.
Odenpel, forteresse.
Ringen, forteresse.

De la noblesse, dans le district d'Esthonie,
Olsen, forteresse.
Cannelicht, forteresse.
Randen, forteresse.
Cunctal, forteresse.

Du district de Wirlanth.
Narva, forteresse, ville & territoire, sur la mer Baltique, aux frontieres de la Russie Blanche, & sur la Breze.
Talspurg, forteresse, aux environs de la mer de Suéde.
Wesedburg, forteresse.
Borcholm, forteresse aux environs d'un grand lac.
Neuschloss, forteresse, sur le lac de Peisbas, aux frontieres de la Russie ou de la Moscovie.

De la noblesse dans le district de Wirlanth.
Asch, forteresse.
Eicz, forteresse.

La Livonie est un pays fertile & abondant; néanmoins les paysans y vivent assez miserablement. Ils parlent différentes langues. On en compte jusqu'à trois, qui ont pourtant une espece de rapport ensemble, & qui paroissent tenir du langage des Lithuaniens, il y a pareillement peu de différence pour les mœurs, entre les Livoniens & les Lithuaniens. A l'égard des nobles & des bourgeois, ils tirent pour la plûpart leur origine de l'Allemagne, & ils en ont retenu les mœurs & la langue. * *Guagnin.* Descr. Polon.

On cueille beaucoup de froment dans la Livonie; ce qui attire une grande quantité de vaisseaux de Lubec, d'Amsterdam, de Danemarck & de Suéde. Ils y viennent charger des bleds qu'ils transportent dans leur pays, dont cette province est comme le grenier. Tout le bléd, que l'on charge dans les ports, n'est pourtant pas du cûr de la province: on y en apporte de Russie & de Lithuanie par la Dwine, & par la riviere de Narva.

Le pays abonde encore en bétail. Les lacs & les rivieres fourmillent beaucoup de poissons: les campagnes sont pleines de gibier, & les forêts nourrissent quantité de bêtes fauves. On y trouve des urus, des bisons, des élans, des martes, des ours, &c. Les liévres n'ont pas la même couleur toute l'année; l'hiver, ils sont blancs; & l'été, ils sont gris, ou plutôt couleur de cendre.

1. LIVOURNE, autrefois *Herculis-Labronis-Portus*, ville d'Italie, dans l'état du grand duc de Toscane, dans le Pisan, avec un port, l'un des plus fameux de la Méditerranée, à cause de son commerce & du grand abord des étrangers. Elle appartenoit ci-devant aux Génois. Côme I, grand-duc de Toscane, l'eut d'eux en échange pour Sarzane qu'il leur céda. Chacun trouvoit son compte dans cet échange, quand il fut fait. Aujourd'hui les Génois s'en repentent; mais il n'est plus tems. Elle n'étoit autrefois guères qu'un mauvais village, au milieu d'un marais infect & puant. Ce n'étoit pas aussi en vue seulement d'avoir cette ville que Côme I céda aux Génois une ville épiscopale assez considérable d'elle-même, & qui lui donnoit une entrée dans leur pays; mais il connoissoit la bonté du port de Livourne, & ce qu'on en pourroit faire dans la suite, pour introduire dans son pays la meilleure partie du commerce de l'Italie. Il commença aussi-tôt ce que ses successeurs ont achevé depuis, je veux dire l'enceinte d'une ville considérable, & un mole double avec un retour, contenant plus d'un mille & demi de longueur, qui renferme deux ports. L'extérieur est très-grand, & fait presqu'un carré. L'intérieur appellé *la Darce*, qui est fermé avec une chaîne attachée d'un côté à un fort triangulaire, dont deux bastions regardent la mer, le grand port, la rade, & le troisiéme regarde la ville. L'autre bout de la chaîne est attaché à l'extrémité du mole intérieur, près d'un corps-de-garde, fortifié de bonnes barrieres doubles, auprès duquel est le bureau de la santé, & celui de la douane. C'est dans cette darce que sont les galéres de l'état. Pour l'ordinaire, le grand duc en entretient quatre, & quelquefois cinq. Ce sont le chevalierss de S. Etienne, qui les montent, qui y font leurs caravanes, & qui ont fait avec elles de belles actions, qu'on voit Peintes à pise dans leur maison conventuelle & dans leur église, avec les étendards qu'ils ont gagnés sur les infidéles. Il est vrai qu'il y a un nombre d'années qu'ils laisserent prendre leur réale dans un combat, où ils remporterent beaucoup de gloire, & un avantage considérable, mais qui fut bien contre-balancé par cette perte. La galere qui a remplacé cette réale, porte encore aujourd'hui le petit deuil. On dit que, pendant plusieurs années, sa poupe étoit toute peinte en noir: à présent il n'y a plus qu'un gros trait noir qui l'environne, & qu'elle portera jusqu'à ce que les chevaliers ayent le bonneur de prendre une autre réale sur les infidéles. Cette darce est plus longue que large; & comme il seroit incommode d'en faire le tour, pour aller gagner la porte de la ville, on l'a coupée par une double digue, dont l'entrée n'a de largeur que ce qu'il en faut pour laisser passer une galere, les rames hautes; & il y a sur ce passage un ponton qu'un esclave fait aller d'un bord à l'autre, pour la

commodité de ceux qui veulent paſſer. On voit à côté du ponton une fontaine qui ſeroit d'un grand ſoulagement pour la marine, ſi l'eau en étoit meilleure; mais la bonne eau manque à Livourne; & les gens aiſés en font venir de Piſe, où elle eſt excellente. Il y a au même endroit une ſtatue pédeſtre du grand duc Ferdinand I, plus haute que le naturel, parfaitement bien faite; elle eſt ſur un piedeſtal de marbre, cantonné de quatre figures de bronze, une fois plus grande que le naturel, qui repréſentent quatre eſclaves Turcs, qui furent la hardieſſe d'enlever une galere pour ſe ſauver, mais qui furent repris.

Je viens de dire que le port extérieur, c'eſt-à-dire, celui qui eſt renfermé entre les trois branches du mole, étoit très-grand; mais il a un défaut auquel on n'a pu jusqu'à préſent trouver aucun reméde. Son milieu eſt plein de hauts-fonds, qui n'empêchent pas, à la vérité, le paſſage des barques, mais qui feroient périr les vaiſſeaux qui risqueroient de paſſer deſſus. Le mouillage ſûr pour les vaiſſeaux & les galeres, qui n'entrent pas dans la Darce, eſt derriere la branche extérieure du mole. L'eau y eſt profonde, le fond net; & il y a ſur le mole de petites colomnes, & dans le mur des anneaux de fer pour amarrer les bâtimens (a). Tout le mole eſt pavé de grandes pierres unies & bien cimentées; les murs ſont de briques avec des chaînes de pierres de taille. Je n'ai point vu de muraille & de pavé mieux entretenus; auſſi peut-on ſe promener ſur les moles, & dans les rues de la ville, ſans craindre de ſe crotter.

L'enceinte de la ville eſt compoſée de baſtions & de courtines avec de fauſſes braies, & des chicannes dans le milieu du foſſé qui eſt fort large, & toujours plein d'eau. Les chemins couverts ſont fort beaux & bien entretenus. Les paliſſades ſont ſoutenues par un mur, avec des banquettes de briques. Il y a presque par-tout un avant-foſſé à l'extrémité du glacis. Les baſtions, qui donnent du côté de la campagne, ont des cavaliers dans leur centre, & ſont fort garnis de canons. La ville n'a que deux portes, celle *de la Marine* qui donne ſur la darce, & celle de terre qu'on nomme *Royale*. Celle-ci eſt accompagnée d'un gros pavillon voûté, où ſont les corps-de-garde, avec des ailes où ſont les casernes; le tout d'un grand goût, très-propre, & bien entretenu. Outre le fort triangulaire qui eſt à l'entrée de la darce dont j'ai déja parlé, il y a, à la droite de la porte de terre, une citadelle compoſée de deux baſtions de l'enceinte de la ville, & de trois baſtions aſſez réguliers, avec une demi-lune, & un foſſé plein d'eau, du côté de la ville.

Il y a encore au côté oriental du port une autre eſpece de forteresſe, dont la principale deſtination ſemble être pour couvrir le lieu où l'on renferme, pendant quarante jours, les hommes & les marchandiſes qui viennent des pays ſuſpects de peſte, afin de les aërer & parfumer avant que de leur permettre l'entrée de la ville. Le lazaret eſt grand; il y a des logemens, des cours & des hangards, ſous lesquels on expoſe les marchandiſes; on y garde un très-grand ordre, & une diſcipline ſévere, pour ceux qui y ſont renfermés.

La ville eſt grande, & bâtie très-régulièrement. Le milieu eſt occupé par une très-grande place carrée, longue, du milieu de laquelle on voit les portes de Terre & de la Marine. Le bout oriental eſt occupé par la façade de l'égliſe paroiſſiale & principale de toute la ville qui eſt belle, bien décorée, & mériteroit d'être une cathédrale. L'extrémité oppoſée eſt occupée par trois maiſons uniformes, que des marchands Anglois ont fait bâtir. Le palais, où loge du grand duc, quand il vient à Livourne, occupe une grande partie du long côté qui regarde la porte de la Marine. Ce bâtiment a été fait par un ſeigneur Turc, qui s'étoit retiré à Livourne: l'édifice étoit tout-à-fait dans le goût des Orientaux, quand il en fit préſent au grand duc. On y a fait, depuis ſa mort, quelques changemens qui l'ont accommodé à nos uſages. L'autre côté, & tout le reſte, eſt rempli de maiſons, qui, ſans être entiérement uniformes, ne laiſſent pas d'être fort belles, & de faire un beau coup d'œil. Toutes les rues de cette ville, trois ou quatre exceptées, ſont tirées au cordeau, & d'une largeur raiſonnable. La plûpart des maiſons, & ſur-tout celles qui ſont depuis la place jusqu'aux environs de la porte de Terre, ſont toutes belles, bâties de briques avec des chaînes, des entablemens & des corniches de pierres de taille, & même de marbre (b). Les portes ſont décorées, les dedans très-bien entendus; & on voit reluire par-tout le bon goût & la magnificence. Les rues ſont très-propres, pavées de grandes pierres ou de briques poſées de champ. Tout le quartier, depuis la place jusqu'au bout occidental de la ville, s'appelle la *petite Veniſe*, à cauſe que toutes les rues ont un canal au milieu, renfermé par des quais magnifiques, accompagnés, d'espace en espace, de ponts entiérement ou presqu'entiérement de marbre. Ces canaux ſont d'une très-grande commodité. Les chaloupes chargés apportent les marchandiſes jusqu'aux portes des magaſins. On met celles qui ne craignent pas l'humidité dans les caves, dont les entrées ſont dans les murs des quais, à une hauteur où l'on eſt ſûr que les plus hautes marées ne ſauroient arriver (c). Cette commodité pour le transport des marchandiſes en produit encore une autre, qui eſt de délivrer la ville des chevaux & des charrettes. Il ne laiſſe pas d'y avoir des carroſſes & des chaiſes roulantes très-propres; mais à moins que d'être incommodé, c'eſt un plaiſir d'aller à pied, dans des rues ſi nettes. Le *cours intérieur* de Livourne eſt le mole: les dames y vont en carroſſe ou en chaiſe, en ſont le tour aiſément, & ont le plaiſir de voir les bâtimens qui ſont dans le port, & ceux qui ſont en rade. Le *cours*, que j'appellerai *extérieur*, eſt hors de la ville, ſur le bord de la mer, où la promenade eſt unie & fort agréable, ou à côté du canal qui conduit à Piſe; on y avoit commencé un plant d'arbres. La rade eſt ſur le mouillage, qui, depuis demi-mille jusqu'à deux milles au large, eſt très-bon. Les gros vaiſſeaux, & ſur-tout les corſaires, s'y arrêtent afin d'être préparés à tout événement (d).

(a) Les vaiſſeaux qui peuvent entrer & mouiller au-dedans du grand mole, ont leur mouillage à la droite en entrant: au milieu le fond manque, de maniere qu'il faut tourner la poupe vers le mole, & la proue vers la ville. L'eau y eſt profonde de douze à treize pieds; & plus l'on eſt proche du mole, meilleur eſt le fond. Les vaiſſeaux marchands ſe mettent pareillement avec la poupe en tête du mole, où ils trouvent un fond de dix-huit à vingt pieds, ſelon le Portulan de Michelot.

(b) Il y a pluſieurs maiſons qui ont des belveders, où l'on monte pour y jouir de la vue de la mer, de même que pour découvrir les vaiſſeaux qui arrivent au port.

(c) Là où les canaux n'aboutiſſent point, on y ſupplée par des eſclaves, dont il y a un grand nombre, ce ſont eux qui portent les marchandiſes par-tout où le beſoin le demande.

(d) Proche de la ville, il y a deux tours environnées de la mer, dont l'une qui eſt la plus haute, & blanche du côté de Piſe, eſt appellée le *Marzocco*; & il faut s'en éloigner à cauſe des rochers qui ſont aux environs. A l'entrée même du mole, on voit de ces rochers, ſur l'un desquels eſt placée une ſentinelle. Pour y entrer ſans danger, on a beſoin d'un pilote. A la tête du mole, il y a deux batteries, bien munies d'artillerie, placées l'une au-deſſus de l'autre. De l'autre côté, vers le Lazaret, eſt bâtie l'autre tour ſur un écueil où eſt un fanal, que l'on allume le ſoir, pour ſervir de ſignal aux navires. La mer eſt ici pleine de rochers, tout autour, l'espace d'un demi-mille. Il y a une petite iſle qui s'éleve presqu'à fleur d'eau, nommée la *Melora*, & s'étend, ſelon Michelot, à l'oueſt ſix degrés vers le nord du mole de Livourne, dont elle eſt éloignée de cinq milles, & peut avoir cinquante ou ſoixante toiſes d'étendue. On y a fabriqué une petite tour blanche, qui doit être obſervée par ceux qui veulent entrer dans ce port; c'eſt cette petite iſle qui fait la rade bonne & ſûre; ſans elle, le port de *Livourne* ſeroit peut-être impraticable. A un quart de lieu, loin de cette petite iſle, il y a des écueils ſous l'eau presque partout; mais principalement vers le nord, ou à la diſtance d'une demi-lieue, l'on trouve un banc de ſable qui n'a que ſept à huit pieds d'eau; & c'eſt préciſément où la mer briſe avec violence. Dans la même ligne, à trois ou

Le port de Livourne eſt franc & libre, auſſi-bien que la ville. Tout le monde y eſt bien venu. Quoi qu'il n'y ait à Livourne exercice public que de la religion Catholique, cependant toutes ſortes de communions y ſont tolérées. Les Grecs ont une égliſe, où ils ſont leur ſervice ſelon leur rit. Les Arméniens y ont auſſi une égliſe, & les Juifs une ſynagogue; & quoiqu'il y ait un tribunal de l'inquiſition, il ne ſe mêle que ce de qui regarde les Catholiques domiciliés dans la ville. La franchiſe du port paroit encore dans le peu droits que le grand duc prend ſur les marchandiſes qui entrent dans la ville. On ne les viſite jamais: les droits ſe prennent par balles, ou futailles, ſans ſe mettre en peine de ce qu'elles contiennent: la balle paye deux piaſtres d'entrée; qu'elle ſoit de ſoie ou de papier, qu'elle peſe cent livres ou quinze cents, c'eſt toujours le même droit; on n'eſt point ſujet à ces viſites importunes qu'on ne voit que trop presque par-tout ailleurs; & l'on ſait au juſte ce qu'on doit payer. Rien n'eſt plus prompt & mieux réglé que la juſtice qu'on rend aux négocians, quand il y a entr'eux quelque difficulté. Les officiers du prince ont une attention merveilleuſe, que les affaires ne traînent point en longueur, & que rien ne traverſe le commerce. C'eſt pourquoi les négocians de toutes ſortes de nations ont ſi bien goûté le plaiſir & l'avantage de faire leur commerce dans cette ville, que celui de Gènes eſt extrêmement tombé, & que Livourne devient de jour en jour l'échelle de toute la Méditerranée, la plus riche & la plus floriſſante. Les écus du grand duc appellés *Livournines* portent d'un côté le buſte du prince, & de l'autre le port de Livourne, & une vue de la ville avec ces mots: *Et patet & favet*, pour faire connoître qu'il eſt ouvert à tout le monde, & qu'on y jouit de la protection du prince.

On ne peut ſavoir au juſte le nombre des habitans de Livourne: les uns le font monter à cinquante mille, d'autres à plus, d'autres à moins. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'en 1710, il y avoit deux mille Juifs. Ces gens regardent Livourne, & le reſte des états du grand-duc, comme une nouvelle terre de promiſſon; en effet ils y ſont libres, ne portent aucune marque qui les diſtingue des Chrétiens, ne ſont point enfermés dans leur quartier, ſont riches, font un commerce très-étendu, ont presque tous les fermes du prince, & ſont protegés de maniere que c'eſt un proverbe en Toscane, qu'*il vaudroit mieux battre le grand duc qu'un Juif*. Leur quartier comprend trois rues; les maiſons y ſont belles; mais les rues y ſont plus ſales que dans tout le reſte de la ville. La langue portugaiſe eſt fort en uſage parmi eux. Ils ont des écoles où ils envoient leurs enfans pour l'apprendre. Ils s'en ſervent entr'eux, dans leur commerce: ils tiennent leurs livres & font leurs écritures en cette langue. Ils ont une très-belle ſynagogue.

Les Grecs ont une égliſe dans Livourne: elle n'eſt pas fort grande; auſſi ne ſont-ils pas en grand nombre; mais elle eſt très-belle, & bâtie à leur maniere. Les Cordeliers ſont auſſi établis en cette ville. Leur égliſe eſt aſſez grande, fort propre & très-fréquentée; mais celle qui m'a paru la plus jolie, eſt celle des Trinitaires déchauſſés; elle eſt dans le quartier de la petite Veniſe, bâtie, ornée, enrichie & fondée par un homme qui avoit eu le parti des galeres du grand duc. Les Jéſuites ont un collége auprès de la poiſſonnerie: Les religieux de la Charité ont un hôpital & un couvent dans la ville: les Freres Prêcheurs ou Dominicains y ſont établis depuis le commencement de ce ſiécle.

Les forçats des galeres du grand duc ne demeurent dans les galeres que quand elles ſont armées. Dès que la campagne eſt finie, & que les galeres ſont desarmées, les esclaves & les forçats, c'eſt-à-dire les Chrétiens condamnés aux galeres pour crimes, où qui s'y ſont engagés de bonne volonté, & les Turcs, qu'on a pris ſur mer, ſont renfermés dans un lieu, à qui on a donné le nom de *bagne*, à l'imitation des Turcs, qui appellent ainſi les priſons où ils enferment les esclaves Chrétiens.

Le *bagne* de Livourne eſt un grand bâtiment iſolé, fermé de bonnes murailles hautes & fortes, au milieu duquel eſt la principale cour environnée de bâtimens comme des galeries, où les forçats d'un côté, les *Bonavogles* de l'autre, & les Turcs dans un lieu ſéparé, ont leurs lits. Ces lits ſont les uns ſur les autres, juſqu'à ſix de hauteur; diſtans les uns des autres d'environ cinq pieds, ſupportés par des planches ſoutenues par des bouts de ſoliveaux ſcellés dans les murs. On monte à ces différens étages par une échelle de corde: les forçats y ſont ainſi ſéparés les uns des autres, & n'oſeroient ſe trouver deux dans un même lit, ſous peine d'une rigoureuſe baſtonade. Il y a des lampes alumées toutes les nuits dans ces galeries, & des gardiens qui veillent & ſe promenent ſans ceſſe pour empêcher les bruits, les querelles & les déſordres qui pourroient arriver. Ils ont en dedans des cordes qui répondent à des clochettes qui ſont dans la cour, qui ſervent à appeller les gardes qui ſont au dehors, quand les gardiens de dedans ont beſoin de leur ſecours, pour réprimer les inſolences des forçats. Il y a dans la même enceinte une chapelle pour les Chrétiens, une infirmerie pour les malades, des fontaines, des lavoirs, en un mot, tout ce qui eſt néceſſaire pour le ſpirituel & le temporel de ces miſérables. Les Turcs ne ſont point mêlés avec les Chrétiens. On a un très-grand ſoin que tous ces lieux ſoient propres: on les lave & balaie tous les jours, & on les parfume toutes les ſemaines avec du vinaigre qu'on verſe dans des poëles de fer toutes rouges; la fumée que cela cauſe, eſt excellente pour chaſſer le mauvais air. Tous les forçats qui ont des métiers peuvent les exercer dans la ville, pourvu que ceux pour qui ils travaillent répondent d'eux corps pour corps, &, moyennant une petite reconnoiſſance pour les argouſins qui les conduiſent le matin, où ils doivent travailler, & les vont chercher le ſoir, pour les renfermer dans le bagne; car il n'eſt pas permis de les laiſſer coucher en ville.

Il aborde à Livourne tant de gens du Levant, ou d'autres qui y ont été, & qui y ont contracté l'habitude de ſe ſervir des étuves & des bains à la Turque, que cet uſage s'y eſt introduit auſſi-bien qu'à Marſeille.

Cette ville eſt ſouvent ſujette à des tremblemens. En 1742, on y ſentit en peu de jour juſqu'à vingt deux ſécouſſes, la derniere fut ſi violente que pluſieurs égliſes en furent renverſées, & il n'y eut pas de maiſon qui n'en reçut quelque domage. Il n'y perit qu'ne trentaine ee perſonnes, parce que la ville fut abandonnée; mais ſi cet accident fut arrivé pendant la nuit, il auroit peri plus de la moitié des habitans.

Livourne dépend pour le ſpirituel de l'archevêché de Piſe. Le prélat a un grand vicaire réſident dans la ville, & les officiers qui ſont néceſſaires pour compoſer une cour eccléſiaſtique; car en Italie, tous les évêques ont une juriſdiction où bien des gens ont leurs cauſes commiſes. Tels ſont les clercs mariés, les officiers des tribunaux eccléſiaſtiques, ceux des égliſes & des hôpitaux, & quantité d'autres. La hauteur du pole de *Livourne*, ſelon les obſervations de Caſſini, dans ſon Voyage d'Italie, de 1694, eſt de 43 d. 33′ 2″.

2. LIVOURNE ou LIVORNO, *Liburnum*, petite ville d'Italie, au Montferrat, dans des marais, près de la ſource de la petite riviere de Gardina, à quatre lieues de Trin, du côté du couchant. Elle appartient au roi de Sardaigne. **Baudrand*, éd. 1705.

quatre milles de ce banc, il y en a un autre couvert de deux braſſes d'eau, lequel ſe joint à la pointe d'une autre grande braſſe qui aboutit à *S. Pietro in Grado*, lieu ſitué entre *Livourne* & *Piſe*; de ſorte qu'il eſt néceſſaire de ne point s'approcher de la *Melora*, du côté du nord, mais de ſe tenir au large un petit mille entre l'oueſt & ſud, où il n'y a rien à craindre. Au reſte, lorsque les vaiſſeaux viennent d'occident, & ſont la route de *Livourne*, ils s'approchent de l'iſle *Gorgona*: enſuite, paſſant au midi de la *Melora*, ils vont mouiller à une demi-lieue à l'oueſt-nord-oueſt du mole de *Livourne*; c'eſt ici la grande rade qui a ſept, huit & dix braſſes d'eau, & un fond de bonne tenue, où les vaiſſeaux ne ſont expoſés qu'aux vents de terre; & parce qu'elle eſt environnée presque partout de bancs de ſable, depuis l'eſt-ſud-oueſt juſqu'au nord-eſt, & que la petite iſle de la *Melora* la couvre des vents, les vaiſſeaux y ſont à la bonace, & la mer ne les incommode point; c'eſt pourquoi cette rade eſt très-bonne. L'iſle de la *Gorgone* gît à l'oueſt-quart au ſud-oueſt du mole de *Livourne*; & l'on y peut aborder de toutes parts. **Notes du Dictionnaire de la Martiniere, édition de Veniſe.*

LIVRADOIS, (LE) petit pays de France, dans la baſſe Auvergne, aux environs d'AMBERT qui en eſt le chef-lieu. On veut que ce nom lui vienne de ce qu'il a été delivré des eaux qui en couvroient les campagnes avant que l'on eut coupé un rocher qui en arrêtoit le cours, & qui eſt auprès de la tour Goyon. Ce nom eſt aſſez ancien.

LIVRAY, bourg de France, dans l'Anjou, élection de Château-Gonthier.

LIVRIERE, (LA) ou plutôt, comme écrit Sanſon, LA LEVINIERE, petite ville de France, au bas Languedoc, au diocèſe de S. Pons, aux confins de celui de Rieux.

LIVRON, *Libero* & *Liberonium*, bourgade de France, en Dauphiné, ſur une hauteur. Ses murailles ſont à préſent preſque toutes démolies; c'eſt néanmoins un lieu conſidérable à cauſe de ſa ſituation. Il n'eſt qu'à une petite lieue de la rive droite du Rhône, & la Drome côtoie la colline ſur laquelle il eſt ſitué. Il y faut paſſer ce torrent dans une barque, & ce paſſage eſt très-incommode & quelquefois très-dangereux. **Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *p.* 60.

LIVRY, *Livriacum*, village & ſeigneurie de France, dans l'iſle de France, à trois lieues de Paris, du côté de Chelles, avec une abbaye d'hommes de l'ordre de S. Auguſtin, fondée par Guillaume de Gallande, l'an 1186.

LIUTICI, ancien peuple d'entre les Slaves, au bord de l'Oder. Voyez LUTICII.

LIUXUN, ville de la Chine, dans la province de Junnan. Elle eſt de 4 d. 37′ plus orientale que Pékin, ſous les 38 d. 38′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LIUYANG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Hengcheu, dixième métropole de la province. Elle eſt de 4 d. 47′ plus occidentale que Pékin, ſous les 27 d. 18′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LIX, Λιξ, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1. LINX, Λινξ, ſelon Etienne le Géographe, LIXOS, ſelon Strabon, *l.* 17, *p.* 827, riviere de la Mauritanie Tingitane. Elle arroſoit une ville nommée LIXA, ſur le rivage de l'Océan. C'eſt préſentement la riviere de Larache. La ville de *Lixa* eſt nommée LIXOS par Pline, *l.* 5, *c.* 1, qui en parle comme d'une ville ſur laquelle les anciens avoient débité beaucoup d'hiſtoires; il ajoûte qu'elle étoit devenue colonie ſous Claudius. Il ne faut pas la confondre avec LISSA, qui étoit plus près du détroit, & qui ne ſubſiſtoit déja plus du tems de Pline.

LIXA, &

LIXOS. Voyez l'article précédent.

LIZANT, bourg de France, dans le Poitou; élection de Poitiers.

LIZISIS, Λιζισις, ancienne ville de la Dacie, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 8. Lazius croit que c'eſt préſentement LAORZALOS, lieu qui tombe en ruines. ** Ortel.* Theſ.

LIZON, petite riviere de France, dans le comté de Bourgogne. Voyez la copie d'un ancien manuſcrit, à la fin de ce Dictionnaire.

LLANBEDER, bourgade d'Angleterre, au pays de Galles, dans le comté de Cardighan, ſur le Tivy. ** Davity* & *Corneille.*

LLANDILO, ou LLANDILOWARE, bourgade d'Angleterre, au pays de Galles, dans le comté de Carmarthen, ſur le Towy, qui eſt le Tobius de Ptolomée, comme nous le remarquons en ſon lieu.

LLANELTHIE, port de mer du même comté. **Davity* & *Corneille.*

LLANES, petit port de mer d'Eſpagne, dans l'Aſturie, entre Riva de Sella, & S. Vincent de la Barquera. **Vairac*, Etat préſ. de l'Eſpagne, *t.* 1, *p.* 298.

LLANYINTHEFRY, bourgade d'Angleterre, au comté de Carmarthen, entre le Brant & la riviere de Towi. ** Davity* & *Corneille.*

Corneille en fait des villes.

LLERENA, ville d'Eſpagne, dans l'Eſtramadure, au midi de la Guadiana, aux frontieres de l'Andalouſie. ** Vairac*, Etat préſ. de l'Eſpagne, *t.* 1, *p.* 261.

Selon l'abbé de Vairac, elle eſt paſſablement grande, ſituée au milieu d'une fort belle plaine, abondante en tout ce qui peut contribuer aux douceurs de la vie. Elle fut bâtie, en 1241, par les maîtres de l'ordre de S. Jacques, & honorée du titre de *cité* en 1640, par Philippe IV. Les chevaliers en ſont ſeigneurs, & y entretiennent un évêque de leur ordre, dépendant immédiatement du ſaint ſiége, & dont la juriſdiction s'étend ſur quantité de villes & de bourgades qui dépendent de l'ordre, & desquelles *Llerena* eſt le chef-lieu. La ville eſt bien bâtie, les rues en ſont belles; & une grande place, qui eſt devant la cathédrale, lui donne beaucoup de relief. Les rois Catholiques y ont établi un tribunal de l'inquiſition. C'eſt la même ville que Baudrand nomme ELLERENA. Voyez ce mot.

LLIRIAS. Voyez LIRIA.

LLIVIA, ville d'Eſpagne, dans la Catalogne, au comté de Cerdagne. Elle eſt fort ancienne; & quelques-uns ont voulu que ce ſoit la *Libia* ou *Libya* d'Antonin, qui la met ſur une route de l'Eſpagne Tarragonnoiſe, ſelon l'exemplaire du Vatican:

Calagorra,	
Verela,	XXVIII. M. P.
Artio,	XVIII. M. P.
Libia,	XVIII. M. P.
Segaſa-Mundo,	VI. M. P.

Ceci eſt changé dans l'édition de Surita, qui met:

Calagurrim,	
Variam,	XVIII. M. P.
Tritium,	XVIII. M. P.
Olbiam,	XVIII. M. P.
Segeſa-Munclum,	VII. M. P.

Il avoue pourtant qu'il a trouvé, dans quatre manuſcrits au moins, *Lybia*, ou *Libia*; & il change ce nom en *Olbia*, ſur ce qu'Etienne dit *Olbia Iberica*. Il faudroit une meilleure autorité pour changer l'Itinéraire, & pour corriger Ptolomée, qui dit *Olyba*. Quoi qu'il en ſoit, Llivia de Cerdagne n'a rien de commun avec la *Lybia*, *Libia*, ou *Lybia* d'Antonin, ou *Oliba* de Ptolomée. Celle-ci étoit au-delà de l'Ebre, & bien loin du pays qui eſt aujourd'hui la Cerdagne. *Llivia* eſt plutôt l'ancienne *Julia Libyca* du peuple *Cerretani*, au pied des Pyrénées, aux frontieres de France: *Julia Libyca* eſt donnée pour ville unique du peuple les Cerrétains: Llivia a été la capitale de la Cerdagne. Elle eſt ſur la Sègre, & eſt fort déchue de ſon ancien luſtre; & il reſte peu de ſes vieilles murailles. Sa ſituation eſt à une lieue de Puicerda, à l'orient, en allant vers Perpignan dont elle eſt à quinze lieues, & à une lieue & demie de Mont-Louis. ** Ptolomée*, *l.* 2, *c.* 6. *Baudrand*, édit. 1705.

LLOBREGAT. Voyez LOBREGAT.

LLORA, petite ville d'Eſpagne, au royaume de Grenade, ſur la frontiere de l'Andalouſie, entre des montagnes, avec un ancien château. Elle eſt preſque réduite en village, & eſt à deux lieues de Cartama, vers le nord, & à ſix de Malaga. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Ilurgis*; d'autres pour l'*Arcilacis* des Turdules, que d'autres géographes cherchent à *Hardales*, bourg d'Andalouſie, au couchant, & à trois lieues de Llora.

LLYNSAVATHAN, lac d'Angleterre, au pays de Galles, en Brecknockshire. Il a deux milles de long & autant de large, & reçoit la riviere de *Leveni*, ſur laquelle on croit qu'étoit ſituée l'ancienne ville *Leventium* de Ptolomée, à cauſe que les chemins de ce pays conduiſent de tous côtés à ce lac. **Davity* & *Corn.* Dict.

LO, ville de la Chine, dans la province de Pékin, au département de Jungping, huitième métropole de cette province. Elle eſt d'un degré 18′ plus orientale que Pékin, ſous les 39 d. 40′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

1. LOANDA, petite iſle d'Afrique, dans la mer d'Ethiopie, ſur la côte du royaume d'Angola, & vis-à-vis de la ville de S. Paul de Loanda. Cette iſle n'eſt éloignée du rivage que d'environ un quart de mille. Elle eſt très-conſidérable par les avantages qu'on en retire, quoiqu'elle n'ait qu'environ un mille de largeur, ſur cinq lieues de longueur. C'eſt ſur ſes bords que l'on recueille ces petites coquilles appellées *zimbis*, qui ſervent de monnoie courante avec les Négres. Comme les zimbis, qu'on ramaſſe à la côte de cette iſle, ſont d'une couleur brune & luſtrée, & très-fins, ils ſont auſſi très-recherchés & très-eſtimés. Auſſi n'eſt-il pas permis à tout le monde d'en aller chercher dans cet endroit. Ce droit eſt une

une partie des domaines du roi de Portugal, qui fait avec ces coquillages, ce qu'on ne fait ailleurs qu'avec les métaux les plus précieux. *Le P. Labat, Voyage d'Ethiopie, t. 1, p. 88.

Outre cet avantage, cette isle en produit un autre. Elle fournit toute la ville d'eau douce. Quoiqu'elle soit environnée des eaux de la mer, on n'a qu'à creuser des puits de trois ou quatre palmes de profondeur, & on les voit se remplir aussi-tôt d'une eau legere, claire, douce, excellente. Mais il faut la puiser pendant que la mer est haute; car dès que la mer descend à son reflux, cette eau si pure & si bonne devient saumâtre, & tout-à-fait salée, quand celle de la mer est à son plus bas. C'est une merveille que l'on admire tous les jours. Elle a servi & elle servira encore long-tems à exercer les physiciens, qui, selon les apparences, n'en trouveront pas si-tôt le dénouement. On voit la même chose dans l'isle de Cadix, & dans plusieurs lieux de l'Amérique. On peut faire cette expérience dans une infinité de plages, sur le bord de la mer.

Les Portugais ont plusieurs habitations sur cette isle. Ils y ont bâti quatre églises, & ont fait quantité de jardins, où l'on éleve des palmiers avec succès: ils ont aussi construit des fours à chaux. On la fait avec des coquilles d'huitres.

2. LOANDA, (S. Paul de) ville d'Afrique, dans la basse Guinée, au royaume d'Angola, dont elle est la capitale avec un fort bon port, vis-à-vis de l'isle de Loanda, qui lui donne son furnom. Elle est belle & grande pour le pays. On prétend, qu'il y a environ trois mille maisons d'Européens, bâties de pierres & de chaux, & couvertes de tuiles, & un plus grand nombre de maisons de Négres, qui sont les naturels du pays. Ces dernieres ne sont bâties que de terre, & couvertes de chaume. Il y a un prodigieux nombre d'esclaves. On dit que les PP. Jésuites, qui y faisoient les fonctions de curés, & qui avoient soin des écoles, en avoient jusqu'à douze mille: c'est la demeure ordinaire de l'évêque de ce pays. Comme elle n'est bâgnée par aucune riviere, il n'y a d'eau douce que celle que l'on va chercher dans les rivieres voisines avec des canots. On y mange du pain de manioc, & la chair de mouton n'y est pas fort saine. Leur queue est plus pesante qu'aucun des quatre quartiers. On n'y trafique point avec de la monnoie, mais par échange. Au lieu de petite monnoie, on se sert de zimbis, qui sont des coquilles du Congo. La grande monnoie est la toile, les esclaves, &c. Les Hollandois avoient ôté cette ville aux Portugais; mais ces derniers l'ont reprise, & l'ont conservée. *Baudrand, édit. 1705.

Tous les quartiers de la ville ont des églises qui sont comme autant de forts, qui mettent la ville & les habitans à couvert de leurs ennemis. Il y a pourtant une forteresse. *Le P. Labat, Relat. de l'Ethiop. t. 1, p. 86.

L'église cathédrale est un bâtiment considérable, digne de la piété & de la magnificence des Portugais. L'église du S. Esprit est dans le quartier appellé *la Praya*. Celle des Carmes déchaussés est dans le quartier de Hambotta. On trouve dans le voisinage une église superbe, dédiée à la sainte Vierge de Nazareth, & la chapelle ou oratoire de sainte Marie-Madelaine. L'église de S. Amaro, & le couvent du tiers-ordre de S. François, sont dans le quartier de la Magnanga, ainsi appellé, parce que c'est le lieu où sont les cafumbes, c'est-à-dire les fossés, où l'on conserve l'eau pour les usages des esclaves noirs des Portugais. Le collége qu'occupoient les PP. Jésuites, est grand & magnifique. Le grand hôpital est à côté du collége, & de l'autre côte de la place est l'église de la confrérie de S. Jean-Baptiste. Le couvent des Capucins en est proche. L'église & le couvent sont très-propres, mais bâtis dans les régles de la simplicité & de la pauvreté qui conviennent à leur état.

1. LOANGO, ou Lowango, royaume d'Afrique, dans la basse Guinée, sur la côte de l'océan Ethiopique. Il commence au cap Sainte-Catherine, par les deux degrés de latitude méridionale, & finit à la riviere de Loango-Louise, qui est par les cinq degrés de la même latitude; ce qui lui donne trois degrés ou soixante & quinze lieues de côte, nord & sud. Son étendue, est & ouest, dans les terres depuis le cap Négre, jusqu'aux montagnes de Bachameula, est d'environ cent lieues. Il est séparé du royaume de Congo par le Zaire & les royaumes de Cacconda & d'Angoi, qui sont peu considérables. *Le P. Labat, Voyage d'Ethiopie, t. 3, p. 315.

Ce royaume comprend diverses contrées, dont les principales sont Lovangiri, Lovangomongo, Cylongo, & Piri. Il étoit autrefois partagé en souverainetés, qui habitoient différens peuples qui se font fait une longue guerre. Ces peuples étoient sauvages, & se mangeoient les uns les autres. Après que les princes de ces différentes nations se furent livrés diverses batailles, Manilovango, que l'on dit tirer son origine de Zerri en Kakongo, surmonta les autres, & devint leur maître. Il partagea leurs terres entre ceux qui l'avoient le mieux servi; & laissant quelques-uns des siens dans son propre pays, il se retira dans la province de Piri; mais à cause des montagnes, ou parce que le pays est trop éloigné de l'eau, cet endroit lui déplut. Il alla de-là au lieu où les rois de Loango font leur demeure aujourd'hui, & qui appartenoit auparavant aux princes de Piri. *Corn. Dict.

Les principales villes & bourgades sont Kaie, Boeke, Salasy, Makonde, Sékie, Kate, Kango, Piri, Ceylongo, Jamba, Catoë, Senie, Genno & Lansy. Les principaux bourgs sont autour de Loango, à une journée & demie de chemin. Ceux qui sont plus avant dans le pays, sont plus petits. Jamba, Kango, Kaie, Boeke, Piri, Kotie, & Ceylongo ont diverses seigneuries dans leurs domaines, avec des rivieres & des bois.

La capitale, où le roi réside avec sa cour, est située à 4 d. & demi de latitude méridionale, & à une lieue & demi de la côte. On l'appelle *Loango* ou *Banza-Lowangiri*; & dans la langue des Négres, on la nomme communément *Boarie*. Ce mot de *Lowangiri* n'est qu'une contraction de *Loango-Piri*, mots que l'on a joints ensemble depuis que ces deux peuples ont été unis par les conquêtes du roi de Loango. Cette ville est assez grande, & a de belles rues, que les habitans ont soin de nettoyer. Les bâtimens ne se touchent pas, & il y a devant les maisons de grandes allées de bananas, de palmiers & de bankoves. Il y en a aussi sur le derriere; & quelquefois, pour plus d'ornement, elles en sont environnées.

Au milieu de la ville, on trouve une grande place, proche le palais du roi. Ce palais est ceint d'une palissade faite de branches de palmiers, & forme un quarré large & long d'une lieue & demie. Il n'y a que trois ou quatre grands appartemens. On y voit un grand nombre de maisons pour ses femmes, & ses concubines qui sont au nombre de quinze cents. On les reconnoît à leurs bras-felets d'yvoire. Elles sont fort étroitement gardées. Si quelqu'une est surprise en adultere, on la précipite du haut d'une montagne, avec l'homme à qui elle s'est abandonnée. Il n'y a point de miséricorde pour ce crime.

Les fils du roi ne sont pas héritiers de la couronne; ce sont ceux de sa sœur, ou de l'aînée de ses sœurs, parce qu'ils sont certainement du sang royal, & qu'elle n'est connue que d'un seul mari. Le roi a tant de femmes & d'enfans, qu'il y auroit toujours des guerres entr'eux, & l'on ne sauroit lequel élire. En effet ce prince a de ses concubines plus de cinq cents enfans des deux sexes, qui ne peuvent parvenir à aucunes charges ni dignités. Ainsi les mâles deviennent des voleurs, & les filles des malheureuses qui se prostituent. Chacun peut prendre autant de femmes qu'il en peut entretenir, & on les tient fort resserrées. Il faut qu'elles gagnent la vie de leurs maris, comme font toutes les autres femmes de la côte d'Afrique. Elles cultivent la terre avec des bêches & des hoyaux, sement & moissonnent, pendant que les hommes s'amusent ou demeurent couchés sur le côté, comme font les femmes en Espagne. Elles servent leurs maris à table, puis vont manger leurs restes dans la cuisine. *Van-den-Broeck, Voyage de la Comp. des Indes or. t. 4, p. 319.

Les habitans de Loango mangent beaucoup de poisson, & de la chair de plusieurs sortes de bêtes; mais ils la mangent puante, ou du moins à demi-corrompue. Quelques-uns même y laissent venir des vers, avant que de manger. Ils ont diverses especes de bons fruits. Ils boivent de l'eau & du vin de palme, qu'ils tirent des arbres. Ils ont un fruit nommé *colla*, dont ils font usage, comme les Indiens font de l'areque & du bétel. Ils en mâchent presque tout le long du jour. En commençant

à le mâcher, on le trouve amer; puis on le trouve fort doux. On tient qu'il eſt très-ſain, & c'eſt ce qui en rend l'uſage ſi commun.

Pendant que le roi boit, perſonne n'oſe le regarder, ou bien il en coûte la vie ſans rémiſſion. Avant qu'il boive, on ſonne une clochette, & chacun baiſſe le viſage contre terre. Quand il a bu, on ſonne encore, & chacun ſe releve. Il arriva un jour que le fils aîné de la ſœur du roi, deſtiné pour ſuccéder à la couronne, qui avoit à-peu-près neuf ans, & qui étoit fort aimé du roi, toucha ſans y penſer l'habit de ce prince, & le regarda dans le moment qu'il buvoit. Le roi le tua ſur le champ, & fit offrir ſon ſang aux idoles. Il faut que le roi en uſe envers ſes propres enfans avec cette ſévérité, ou qu'il meure lui-même. Tous les jours de fête, le roi ſe fait voir publiquement dans la place qui eſt devant ſon palais, où les grands de l'état, pour l'honorer, danſent & ſautent en ſa préſence; hommage qui s'appelle *jacralilla*. D'abord qu'ils paroiſſent à l'entrée de cette place, ils ſe proſternent le viſage contre terre; puis s'étant relevés, ils vont toujours ſautant jusqu'auprès de lui, & s'y aſſéyent à terre.

Les revenus de ce royaume conſiſtent en dents d'éléphans, en cuivre, en habits qu'on nomme *Lavougus*, qui ſont faits d'herbes, & qui ſont la monnoie qui a cours. Le roi en a des maiſons pleines. Mais les principales richeſſes conſiſtent en eſclaves des deux ſexes.

Les habitans ſont noirs, mais bien faits. Ils ont plus de penchant pour les Hollandois que pour les Portugais; ils ſont careſſans, & ne ſont point larrons. Quand ils ſe rencontrent ils ſe frappent dans les mains, pour ſe faire honneur, & pratiquent, ainſi que les grands, le *jacralilla* à leur maniere. Ils ſont fort fiers de leurs habits, quoiqu'ils ne ſoient faits que d'herbes. Les hommes portent de longues jupes, & ont autour du corps un demi ou un quart d'aune de drap, en forme de ceinture. Par-deſſus ils ont une peau de léopard, ou de quelqu'autre bête, qui leur pend comme un tablier. Ils ont les épaules decouvertes, & ſur la tête des bonnets d'herbes piqués, avec une plume deſſus, & une queue de bufle ſur l'épaule, ou dans la main, pour chaſſer les mouches. Ils portent de larges braſſelets de cuivre ou d'argent.

Les femmes n'ont que des *lavougus* de paille, d'une aune en carré, dont elles couvrent ce qui diſtingue leur ſexe. Ces *lavougus* les entourent jusques ſur le derriere, quoiqu'elles en laiſſent encore la moitié à découvert. Le reſte de leur corps eſt nud par le haut & par le bas. Elles s'oignent d'huile de palmier & de bois rouge mis en poudre. Elles ont autour des jambes des chapelets de petites perles qu'elles font de coquilles, & des braſſelets d'yvoire au bras. Elles portent toujours ſous le bras une petite natte, pour s'aſſeoir deſſus par-tout où elles vont. Il faut bien ſe donner de garde d'avoir aucun commerce avec elles; car de dix qui s'y hazarderont, à peine y en aura-t-il un qui n'en meure, ou qui du moins n'y gagne une groſſe maladie. Il faut que cela vienne de ce que leur tempérament eſt tout-à-fait contraire au nôtre, de leur extrême lubricité ou des vivres qu'elles mangent, qui ſont corrompus & puants.

Quoique les hommes portent diverſes ſortes d'armes, ils ne ſont point guerriers, mais bons pêcheurs. Ils ſe mettent au matin dans leurs canots, vont à la mer, & apportent ſouvent à midi beaucoup de poiſſon. Il y a dans ce royaume quantité de volailles, d'éléphans, de bufles, de bœufs, de vaches, de cerfs, de biches, de pourceaux, de brebis, de boucs, de tigres, de léopards, de chats-civettes, diverſes ſortes de guenons, & d'autres bêtes qui fourniſſent de très-belles peaux.

Du tems que Van-den-Broeck étoit dans le pays, on tua un homme ſauvage à Manicongo. Il étoit proportionné comme un autre homme, hormis qu'il avoit tout le corps hériſſé de poil. Il avoit le nez plat, les narines larges, &, par derriere, au-deſſus du croupion, une queue longue & groſſe d'un pouce. Les habitans qui prétendent en avoir vu d'autres, diſent qu'ils ne parlent point, & qu'ils paſſent les nuits dans les arbres. Ce fut auſſi dans un arbre qu'il fut ſurpris avec ſa femme & ſon enfant; mais ſa femme & l'enfant échapperent, car ils ſont fort legers à la courſe.

On aſſure qu'il y a dans le royaume de Loango des mines d'étain & d'argent; mais les habitans ſont ſi pareſſeux, qu'ils ne veulent pas y travailler. Il y a des endroits où il croît du poivre, comme celui de Benin, du gingembre & des cannes de ſucre, dont on ne fait point d'état. Les Portugais de Loanda & de Saint-Paul ont trafiqué autrefois des lavougus dans ce pays, & ce ſont des lavougus qu'on donne en aux ſoldats du roi d'Eſpagne, dans une place que ce prince a conquiſe à trente lieues de Lovanda & de Saint-Paul, dans les terres appellées *Maſagaum*. Les Portugais achetent à Loango beaucoup de bois rouge & des dents d'éléphans.

Telle eſt la relation que nous a donnée Van-den-Broeck, dans ſes Voyages de la Compagnie des Indes orientales, établie en Hollande. Depuis ce tems les choſes ont heureuſement changé de face. Dans l'année 1663, un célébre miſſionnaire, nommé le *P. Bernardin* de Hongrie, ſe trouvant à Loango, eut quelques conférences avec le roi, l'inſtruiſit des myſteres de la religion Chrétienne, le convertit à la foi, & le baptiſa, de même que la reine, ſes fils, & quelques perſonnes de ſa cour. * *Lettre du P. Bernardin, du 25 Juillet* 1663.

Les peuples furent plus difficiles. L'exemple du roi les toucha peu. Ils ſe moquerent des ordres que ce prince donna de ne point travailler le dimanche, & refuſerent de ſe rendre à l'égliſe, pour aſſiſter aux inſtructions. Un des couſins du roi, homme très-attaché à l'idolatrie, ſe mit à leur tête, ſéduiſit une partie des nouveaux Chrétiens, par des promeſſes, des préſens, & ſe vit bientôt en état de préſenter bataille à ſon ſouverain. * *Le P. Labat*, Relat. d'Ethiopie, *t.* 3, *p.* 430.

Le roi qui étoit brave, & qui avoit levé des troupes, ne s'épouvanta point. Il alla chercher les rebelles, & leur livra bataille. Mais ceux-ci ayant trouvé moyen de débaucher ſes troupes, il fut contraint de ſe retirer avec ce qui lui reſta de ſujets fidéles. Les vainqueurs lui offrirent de mettre les armes bas & de le reconnoître comme auparavant, s'il vouloit quitter la nouvelle religion qu'il avoit embraſſée, & remettre les choſes comme elles étoient. Le prince, convaincu de la vérité de la religion Chrétienne, répondit qu'il ne quitteroit jamais le culte du vrai Dieu, & qu'il répandroit jusqu'à la derniere goutte de ſon ſang, pour ſoutenir la religion Chrétienne.

Il y eut encore d'autres combats entre le roi & les rebelles. Dans le dernier de ces combats, les troupes du roi furent taillées en piéces, & lui-même fut tué les armes à la main. Cette déroute arriva vers la fin de l'année 1664. Tout céda alors au vainqueur. Il fut reconnu roi, & employa tous ſes ſoins à détruire la religion Chrétienne, & à élever le paganiſme ſur ſes ruines; mais ſon triomphe & ſon régne furent de courte durée. Un des enfans du roi défunt s'étant ſauvé de la bataille, où le roi fut tué, remit des troupes ſur pied, proteſta hautement que c'étoit moins pour défendre ſes droits que pour l'intérêt de la religion Chrétienne qu'il prenoit les armes, & qu'à l'exemple de ſon pere, il la ſoutiendroit jusqu'à dernier ſoupir. Il donna enſuite une bataille, dans laquelle le tyran fut défait & maſſacré, avec presque toutes ſes troupes. Le prince Chrétien ſe mit alors ſur le trône, & fit fleurir la foi dans ſes états.

2. LOANGO; (LA BAIE) elle paſſe pour être bonne. Cependant, à l'entrée, vers l'extrémité ſeptentrionale, il y a un banc, qui court depuis la pointe, près d'une demi-lieue le long de la côte. Il gît à environ deux braſſes & demie de profondeur, & n'eſt pas large. Quand on l'a dépaſſé, on trouve cinq braſſes & demie d'eau, jusqu'à la portée d'un petit canon, du côté de la terre; & à cette diſtance, on trouve trois braſſes, fond d'argille rouge. C'eſt l'endroit où les vaiſſeaux ancrent ordinairement. Cette baie ſe reconnoît aiſément par les hautes montagnes rouges, qui ſont du côté de la mer, n'y en ayant point d'autres ſemblables ſur la côte. Depuis le cap de Lopo jusqu'à Loango, les terres courent presque toujours au ſud-eſt quart de ſud, & au ſud-ſud-eſt. Presque toute l'année, les courans portent au nord, avec tant de rapidité, qu'il paroît fort difficile de les ſurmonter & de gagner au ſud. On eſt empêché par les vents du ſud-eſt, qui régnent continuellement ſur la côte; quoiqu'il s'éleve au matin une petite fraîcheur de terre, qui, à midi, vient du large. La ſaiſon la plus propre, pour ſurmonter les courans & gagner au ſud, c'eſt celle de Jan-

vier, de Février, Mars & Avril. Il y pleut extrêmement, & on y a fans ceſſe des grains & des travades; ſi on s'en ſert à propos, le mauvais tems porte où on veut aller. Sans cela, la choſe ſeroit comme impoſſible. Les courans rapides que forment les rivieres, qui ſe dégorgent dans la mer, ſont ſi forts, qu'il faut toujours naviger à dix ou douze lieues de terre. *Van-den-Broeck, Voyage de la compagnie des Indes orientales, t. 4, p. 318.

LOANS, LOHANS ou LOUANS, ville de France, en Bourgogne, dans le Châlonnois, & dans une espece d'iſle; entre les rivieres de Seilles, la Salle & Solnant, à ſix lieues au ſud-oueſt de Châlons, à quatre de Tournus, & à neuf de Mâcon. Cette ville eſt fort reſſerrée par ſa ſituation, & n'a que deux portes. La longueur de la ville d'une porte à l'autre n'eſt que de quatre cents pas, la largeur de deux cents dix, & le circuit de quinze cents pas. On marche à couvert par toute la ville, par le moyen des toits des maiſons qui ſont avancés, & d'une grande commodité, mais qui rendent les maiſons fort ſombres. Il n'y a qu'une ſeule paroiſſe, ſous l'invocation de S. Pierre & de S. Paul; la cure eſt du diocèſe de Beſançon, & à la nomination de l'abbé de Tournus. Il y a un couvent de Cordeliers, un hôpital, un collége où les miſſionnaires de la congrégation de S. Joſeph de Lyon enſeignent toutes les claſſes, hormis la théologie. Le ſeigneur de Loan a haute & baſſe juſtice, & les appellations des jugemens ſont portées au bailliage de Châlons. On y juge ſelon les loix Romaines, parce que Loans eſt de la Breſſe Châlonnoiſe. Il y a auſſi un grenier à ſel. *Piganiol de la Force, Descr. de la France, t. 3, p. 490.

Selon Garreau, *Description de la Bourgogne*, il y a trois portes dans cette ville, à la diſtance de deux cents pas l'une de l'autre. On trouve au ſortir de la porte, appellée d'*Amont*, un cours qui eſt côtoyé dans toute ſa longueur par la riviere de Salle, & qui conduit à l'hôpital, & enſuite aux Cordeliers. La manufacture des étoffes, & celle des toiles ſont aſſez confidérables. Il y a un dépôt établi à Louans, pour les marchandiſes que l'on fait paſſer de Lyon en Suiſſe, en Allemagne, & autres pays étrangers, pendant les quatre foires franches de Lyon. La ville de Louans, *Lovincum*, ſelon le même auteur, appartenoit anciennement à la maiſon de Vienne, iſſue des aînés des comtes de Bourgogne. La maiſon de Vienne poſſédoit Pagny, Seurre, Pourlans, Longepierre, Mervans, Louans, Sainte-Croix, & autres terres, dont les ducs de Bourgogne acquirent la mouvance & la ſouveraineté. Henri d'Antigny concéda, en 1269, les franchiſes & privilèges de la ville de Louans, & il requit le comte de Bourgogne, & Hugues, comte de Vienne, ſeigneur de Pagny, duquel relevoit immédiatement Louans, d'y appoſer leurs ſceaux. Les armes de cette ville ſont, de gueule, à deux clefs d'or poſées en ſautoir, les anneaux en pointe.

LOBAN. Voyez LABAN.

LOBAO. Voyez LOBON.

LOBAW, petite place de la Pruſſe Polonoiſe, aux confins du royaume de Pruſſe. Elle a un château qui eſt la réſidence ordinaire de l'évêque de Culm. Elle donne ſon nom à un petit canton circonvoiſin, qu'on appelle le *pays de Lobo*. Elle eſt à treize milles d'Allemagne de la ville de Culm, au levant.

LOBBES, ſelon Baillet, *Topogr. des Saints*, p. 274, ou LAUBE & LOBE, ſelon Baudrand, en latin *Laubia* & *Laubium*, abbaye des Pays-bas, au bourg de même nom, dans le Hainaut, au diocèſe de Cambrai, mais dans les enclaves du pays de Liége, ſur la rive ſeptentrionale de la Sambre, près de la ville de Thuin, bâtie, l'an 653, par S. Landelin, qui en eſt regardé comme le premier abbé; mais il n'y demeura pas, & fut excité depuis à bâtir divers autres monaſteres, dont le dernier fut CRÉPIN où il mourut. Les premiers abbés de Lobbes furent tous évêques, mais évêques régionaires & ſans diocèſe. Lorsque S. Landelin ſe fut retiré dans la ſolitude du Hainaut où il bâtit Crépin, S. Ursmar fut fait abbé de Lobbes, l'an 686. Aſſiſté des libéralités de Pépin, il acheva, l'an 697, le monaſtere de Lobbes, qui devint dans la ſuite l'un des plus riches & des plus célébres du pays. L'égliſe de cette abbaye où S. Ursmar étoit enterré, étant devenue depuis la paroiſſe de hatans de Lobbes, fut érigée après en chapitre. & donnée à des chanoines qui transporterent leur chapitres dans la petite ville de Binche, l'an 1408, avec les corps de S. Ursmar, de S. Ermin, ſon ſucceſſeur, & de ſix autres ſaints. Depuis ce tems, l'abbaye n'eſt plus qu'une paroiſſe de village.

LOBETANI, ancien peuple de l'Eſpagne Tarragonoiſe. Ils prenoient ce nom de leur ville, que Ptolomée, *l. 2, c. 6*, appelle LOBETUM.

LOBETUM, ville de l'Eſpagne Tarragonoiſe, ſelon Ptolomée. C'eſt préſentement ALBARACIN.

LOBITZUM, lieu de la Thrace, duquel il eſt parlé dans les écrits de Cédrene, de Zonare & de Nicetas. Gabius appelle ce même lieu LOMZUM. *Ortel. Theſaur.

LOBNA, ville de la Paleſtine, dans la tribu de Juda (a), dans la partie méridionale de cette tribu. Elle fut cédée aux prêtres pour leur habitation, & déclarée ville de refuge (b). Euſèbe & S. Jérôme diſent qu'elle étoit dans le canton d'Eleuthéropolis. Selon D. Calmet, c'eſt la même que LIBNA & LEBNA, au voiſinage de laquelle les Iſraélites camperent (c), dans leur voyage du déſert. *(a) *Joſué*, c. 15, v. 42. (b) *Paral.* l. 1, c. 6, v. 55, 57. (c) *Num.* c. 32, v. 20.

LOBON ou LOBAO, ancien bourg d'Eſpagne, dans l'Eſtramadure, ſur la Guadiana, en re Mérida & Badajox, à cinq lieues de l'une & de l'autre. *Baudrand, éd. 1705.

Selon Ortélius, c'eſt la *Lycon* de Tite-Live.

1. LOBREGAT, (LE) *Rubricatus*, riviere d'Eſpagne, en Catalogne. Elle tire ſa ſource des montagnes, au-deſſus de Baga, ſur la frontiere de la Cerdagne, d'où, coulant au midi par Berga, & près de Martèle, où elle reçoit le Cardonero entre cette ville & Montſerrat, & enſuite la Noya, à Martorel. Enfin elle ſe rend dans la mer Méditerranée, à deux lieues de Barcelone au couchant. *Baudr. éd. 1705.

2. LOBREGAT, petite riviere d'Eſpagne, dans la Catalogne; elle coule dans l'Ampurdan, baigne le château d'Ampurias, & ſe jette dans le golfe de Lyon, auprès de la ville de Roſes. C'eſt le CLODIANUS des anciens. Cette riviere que Baudrand dit être le *Clodianus* de Ptolomée, n'eſt pas différente de FLUVIAN. Voyez ce mot. *Baudr. éd. 1705.

LOBRINI-MONTES, Λόβρινα ὄρη, montagnes d'Aſie, dans la Phrygie, ſelon le Scholiaſte de Nicandre.

LOC-DIEU, ou LIEU-DIEU, *Locus Dei*, abbaye de France, dans le Rouergue, au diocèſe de Rhodez, ordre & de la réforme de Cîteaux, fille de Dalon. Elle a été fondée, le 12 des kalendes d'Avril 1123, ſelon d'autres le 3 des ides de Novembre, c'eſt-à-dire le 21 Mars 1123, ou le 11 Novembre 1134. Entre ſes principaux bienfaiteurs, on compte Aldoin de Pariſi, (*de Pariſio,*) qui donna, au mois de Mai, l'an 1124, au monaſtere de Notre-Dame de Loc-Dieu, ou Lieu-Dieu, & aux religieux qui y ſervoient Dieu, tout ce qu'il poſſédoit en différens endroits. Voici ce que l'on fait de l'origine de ce monaſtere, ſuivant un Cartulaire prêté au P. de Sainte-Marthe, par feu l'abbé Fleury, ſous-précepteur des enfans de France, auteur de l'*Hiſtoire eccléſiaſtique*, & confeſſeur du roi Louis XV. Il étoit le cinquantiéme abbé de cette maiſon. Au tems du roi Philippe, un certain Geraud, (*de Sala,*) vint dans l'Aquitaine, où, cherchant des lieux déſerts, il fonda ſept monaſteres qu'il inſtitua ſuivant l'habit & le régime de vivre des religieux de Cîteaux, ſous la régle de S. Benoît, le pere commun de ces moines. Voici les noms de ces monaſteres :

Cadouin, *Caduinum.*	Grandſelve, *Grandis-Silva.*
Le Chaſtelier, *Caſtellaris.*	Bornet, *Bornetum.*
Dalon, *Dalonium.*	Les Alleus, *Allodii*, &c.
Abſie, *Abſia.*	

LOC-RENAN, ou SAINT-RENAN, petite ville de France, avec une abbaye de filles, en baſſe Bretagne, au diocèſe de Léon, au-delà de Breſt, vers le nord-oueſt, bâtie par S. Paul, premier évêque de Léon, au ſeptiéme ſiécle. *Baillet, Topogr. des Saints, p. 618.

LOCANA. Ortélius, *Thesaur.* trouve ce nom dans Curopalate & dans Cedrène, & croit que c'eſt le nom d'une ville d'Arménie.

LOCANUS, riviere de la grande Gréce, ſelon Ptolomée, qui ſemble y terminer la Locride de la grande Gréce. En ce cas ce ſeroit la même que la *Sapra*, de Pline, aujourd'hui *Sangriano*. Cependant Barri croit, que cette riviere eſt appellée aujourd'hui *Proteriato*.

LOCARICUM. Voyez CALATA-FIMI.

LOCARNA, ville du Paropaniſe. Voyez LOCHARNA.

LOCARNO, ville de Suiſſe, au bailliage de même nom, qui eſt un des quatre bailliages d'Italie, & dont elle eſt la capitale. Les Allemands la nomment LUGGARIS. C'eſt une jolie ville, aſſez grande, au bord occidental du lac Majeur, étant lavée d'un côté par la *Magia*, qui ſe jette dans le lac en cet endroit. On peut juger de la grandeur de cette ville, parce qu'il y a eu dans un tems jusqu'à quatre cents familles. Elle eſt bâtie dans une plaine, au pied d'une montagne fort haute, & dans une ſituation fort agréable. L'air y eſt doux & pur. Les montagnes qui l'environnent au nord & au midi, ſervent à tempérer d'un côté la rudeſſe & l'impétuoſité des vents froids de la biſe, & la chaleur exceſſive des vents du ſud. A l'occident & à l'orient, le pays eſt ouvert, & les vents y ont un cours libre. Comme Locarno eſt la ville la plus grande qu'il y ait aux environs du lac Majeur, auſſi eſt-elle fort fréquentée par les négocians, & il y a toutes les ſemaines de gros marchés, où l'on va de toutes les parties des bailliages voiſins, auſſi-bien que des autres endroits de celui de Locarno. Il y a dans cette ville une grande place au bord du lac, fort propre & commode pour cet uſage. Il y avoit là autrefois un bon port carré, flanqué de bonnes tours à ſes quatre coins; mais il y a long-tems qu'il a été comblé par le gravier que la *Magia* y a charrié. Là étoit autrefois une forteresſe avec un palais, qui appartenoit aux comtes Rusca, ſeigneurs du pays; mais elle fut démolie par les Suiſſes, l'an 1531, & ils n'y laiſſerent que le palais qui ſert de réſidence aux baillifs. Locarno eſt au milieu d'un pays abondant en pâturages, en vins & en bons fruits; mais il manque ſouvent de bled, à cauſe du peu de champs qu'il y a. Le lac fournit quantité de bons poiſſons, entr'autres, des truites que l'on porte juſqu'à *Milan*. Quant au gouvernement civil, cette ville eſt partagée en trois ordres; les nobles, les anciens bourgeois, & le peuple. Le premier jour de l'an, toute la communauté, qui eſt compoſée de la ville & de la campagne, s'aſſemble à *Locarno*, & choiſit ſes officiers, qui ſont vingt-un conſeillers, un threſorier, &c. De ces conſeillers douze ſont pris de Locarno, trois de Scona ou Ascona; & les ſix autres ſont tirés des villages & des vallées d'alentour. Des douze conſeillers pris de Locarno, il y en a ſix qui ſont tirés de la nobleſſe, quatre des anciens bourgeois, & deux du peuple. Chaque village a ſon conſul, qui exige de chaque famille le cens annuel, auquel elle eſt taxée; les conſuls le livrent au threſorier qui en rend compte au conſeil. **Etat & Délices de la Suiſſe*, t. 3, p. 516.

LE BAILLIAGE DE LOCRANO eſt à l'occident de celui de Lugano. Il occupe les deux côtés de la partie ſupérieure du lac Majeur. Ce lac, que les Italiens appellent *lago Maggiore*, (parce qu'il eſt le plus grand des trois lacs de la Lombardie,) & qui eſt le *Verbanus lacus*, des anciens, eſt long & étroit. Il s'étend du nord au ſud; & dans l'étendue, de dix ou douze milles, il eſt à la *Suiſſe;* & dans tout le reſte il dépend du duché de *Milan*. Il s'élargit conſidérablement dans le milieu de ſa longueur, & forme un golfe à l'oueſt où ſont les célébres iſles *Borromées;* mais nous en parlons en ſon lieu. Ce bailliage eſt grand, & contient quarante-neuf paroiſſes. Il eſt compoſé de trois ou de quatre vallées fertiles, & arroſé de belles rivieres, qui ſe jettent toutes dans le lac. Le Téſin, venant du canton d'Uri & du bailliage de Bellinzone, entre dans la tête du lac. La Madia ou Magia, venant de la vallée qui porte ſon nom, entre dans le lac près de Locarno. La riviere de Verzaſcha ſe jette dans le lac, à une bonne lieue au nord de la précédente. Les vallées de Cento-Valli & d'Oſſeron ont auſſi chacune une riviere qui l'arroſe, & qui ſe jettent toutes deux dans la Magia.

Ce bailliage eſt partagé, pour la police, en quatre communautés.

I. La ville & la campagne de LOCRANO.
II. La vallée de VERZASCHA.
III. La ville de BRISAGO.
IV. Et le bourg de GAMBARONIO.

LOCASTRA, ville de la Médie, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2. Quelques exemplaires portent *Choaſtra*.

LOCCHA; Λοχα, grande ville d'Afrique. Scipion la prit par une capitulation, que les ſoldats violerent malgré lui, au rapport d'Appien, *Punic.* Cette place ne devoit pas être fort loin d'Utique.

LOCCHEM, petite ville des Pays-bas, dans la province de Gueldre, au comté de Zutphen, au bord de la petite riviere de Berckel, qui va ſe perdre à environ deux milles au-deſſous, dans l'Iſſel, auprès de Zutphen. Elle eſt auſſi à deux milles de Groll, ſelon Pontanus. Le Dictionnaire géographique des Pays-bas, *Hiſt. Gelris.* l. 1, dit qu'elle eſt à trois grandes lieues de Zutphen. Baudrand, qui prend les milles de Pontanus pour des lieues, n'y met que deux lieues de diſtance. Il remarque qu'elle fut priſe, en 1672, par les François, qui la quitterent, en 1674, après en avoir raſé les fortifications.

LOCCUNG, forteresſe de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Lingan, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 14 d. 30′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 28′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LOCHABAR, LOCHABER. Voyez LOCHQUHABIR.

LOCHANG, ville de la Chine, dans la province de Quangtung, au département de Xaocheu, ſeconde métropole de la province. Elle eſt de 4 d. 7′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 7′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LOCHARNA, ville d'Aſie, dans le pays des Paropaniſades, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 18.

LOCHAU, petite ville d'Allemagne, dans la principauté de Lunebourg. Elle eſt chef d'un bailliage, dont la plûpart des habitans ſont Wandales d'origine, & en ont conſervé le langage.

LOCHES, *Luccæ*, petite ville de France, dans la Touraine, ſur la rive gauche de l'Indre, entre Châtillon & l'abbaye de Cormeri. Elle eſt conſidérable par ſon château, & par ſes grandes mouvances; car le comté de Montreſor en releve de même que douze châtellenies, & plus de ſoixante fiefs. Elle peut paſſer pour ancienne; car dès la fin du cinquiéme ſiécle, Euſtochius, évêque de Tours, y bâtit un monaſtere. Loches avoit ſes ſeigneurs particuliers depuis le neuviéme ſiécle, & ils reconnoiſſoient les comtes d'Anjou. Leur race s'étant éteinte, cette ville fut réunie à la Touraine & au domaine des rois d'Angleterre, comtes de Touraine, ſelon l'abbé de Longuerue, *Déſcr. de la France*, p. 107. Piganiol dit: elle paſſa aux comtes d'Anjou par mariage, & fut réunie à la couronne, par félonie, l'an 1202. Cette ville eſt ſituée à mi-côte, au pied du château, & eſt entourée d'un côté de collines chargées de vignes au bas desquelles ſont des vallées très-fertiles, & de l'autre, une grande prairie traverſée par un pont d'une longueur extraordinaire. Le château eſt aſſez vaſte & fort; le donjon a été commencé, il y a environ deux cents cinquante ans, & fut achevé ſous le régne de Louis XII. On y remarque deux cages de bois, garnies de fer, qui ont ſix pieds de large & huit de long, dans l'une desquelles mourut Ludovic Sforce, l'an 1510. Le cardinal de la Babue fut auſſi renfermé dans ce château, l'an 1469, & y reſta onze ans. L'appartement, que deux du pays appellent *les ſales*, eſt celui du roi, qui a été bâti par ordre de Louis XI. Un capitaine de ce château, nommé *Pont-Briant*, y découvrit des voûtes ſouterreines, fermées avec une porte de fer, au bout desquelles eſt une chambre quarrée où il ſe trouva un géant aſſis ſur une pierre, ayant ſa tête appuyée ſur ſes deux mains, comme s'il eut dormi; mais auſſi-tôt qu'il fut expoſé à l'air, il s'en alla en pouſſiere, excepté la tête & quelques oſſemens qu'on a conſervés long-tems dans l'égliſe de Loches. Auprès de ce géant étoit un petit coffre, dans lequel il y avoit quantité de beau linge, qui fut auſſi réduit en pouſſiere, dès qu'on y toucha.

L'église collégiale de Notre-Dame de Loches, eſt dans l'enceinte du château. On voit au milieu du chœur un magnifique tombeau de marbre noir, élevé de trois pieds de terre ; au-deſſus eſt une figure de marbre blanc, qui repréſente Agnès Sorel. Deux anges tiennent l'oreiller, ſur lequel repoſe ſa tête, & à ſes pieds ſont deux beliers. On lit autour de ce tombeau cette épitaphe:

Ci gît noble damoiſelle Agnes Seurelle, en ſon vivant dame de Beauté,

Rocheſſerie, d'Iſſoudun, de Vernon-ſur-Seine, pitieuſe envers toutes gens,

Et qui largement donnoit de ſes biens aux égliſes & aux pauvres, laquelle

Trépaſſa le neuviéme jour de Février 1449. PriezDieu pour elle.

Trois autres inſcriptions latines ſont employées à relever la beauté, la nobleſſe & la charité de cette maîtreſſe de Charles VII, roi de France. Elle étoit née au village de Fromenteau, en Touraine, & auprès de Loches. Elle eſt blâmable d'avoir fait un uſage ſi peu chrétien de ſa beauté ; mais on la louera toujours d'avoir ſauvé la France. Au lieu que les maîtreſſes des rois ne ſervent qu'à les efféminer & à deshonorer leur régne, celle-ci retira Charles VII de la tranquillité léthargique avec laquelle il voyoit le progrès que faiſoient les Anglois dans ſon royaume. Elle changea de conduite, & ſe tourna entiérement vers la piété. Les chanoines de Loches lui accorderent cette ſépulture, en conſidération des libéralités qu'elle leur fit, car elle leur fit préſent des terres de Fromenteau & de Bigorre ; elle leur donna auſſi une très-belle tapiſſerie, pluſieurs joyaux, reliquaires & ornemens, entr'autres, une image d'argent de la Magdelaine, & une des côtes de cette ſainte.

Dans la ville même il y a une paroiſſe & ſix couvens. On n'y compte qu'environ huit cents feux, & mille huit cents habitans. Le domaine eſt engagé à un gentilhomme du nom de *Bracque*, qui prend la qualité de *comte de Loches*. Les habitans de Loches ont une vénération ridicule pour une meule du moulin de S. Ours ; laquelle, ſi on veut les en croire, *ſubſiſte dans ſon entier*, ſans aucune diminution, depuis environ douze cents ans, quoique les meûniers la piquent tous les jours. La ville de Loches eſt ſéparée de la ville de Beaulieu par la riviere d'Indre, & par un pont qui en fait la communication.

LA FORÊT DE LOCHES eſt auprès de cette petite ville : elle contient cinq mille arpens de bois de haute-futaie, & appartient au roi.

LOCHI, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Tungchuen, premiere grande cité de la province. Elle eſt de 11 d. 50′ plus occidentale que Pékin, ſous les 30 d. 40′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOCHIA, promontoire d'Egypte, auprès de Pharos, ſelon Strabon, *l.* 17, *p.* 791. Ortélius croit que c'eſt aujourd'hui CASTELLETO. Strabon écrit Κεφαλοχίας en ſeul mot ; &, *p.* 794, il le diviſe ainſi : Λόχιας ἀκρα.

1. LOCHING, ville de la Chine, dans la province de Pékin, au département de Chintinh, quatriéme métropole de cette province. Elle eſt de 2 d. 16′ plus occidentale que Pékin, ſous les 38 d. 36′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

2. LOCHING, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Lieucheu, ſeconde métropole de la province. Elle eſt de 9 d. 26′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 27′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOCHIS, ou AUCHIS, ſelon les divers exemplaires Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9, ancienne ville de la Sarmatie, en Aſie.

LOCHMABEN, ville & château de l'Ecoſſe méridionale, dans la province d'Annendale, au nord-oueſt d'Annand. **Etat préſent de la Gr. Bretagne.*

LOCHQUHABIR, province d'Ecoſſe, dans ſa partie ſeptentrionale. Elle eſt au nord des provinces de Lorn, d'Argyle, & de Braid-Albain, auxquelles elle confine au midi, à l'occident de celle d'Athol : elle a celle de Murraye au nord-eſt, & celle de Roſs au nord ; & enfin l'Océan occidental la baigne au couchant. Elle abonde en pâturages : ſes lacs & ſes rivieres nourriſſent beaucoup de poiſſon ; le plus grand lac eſt au milieu de la province. Sa ville la plus conſidérable eſt celle d'Inverlochi. Cette province eſt remarquable dans l'hiſtoire, par la prophétie de Banquho, vers l'an 1050, que ſa poſtérité jouiroit de la couronne pendant une longue ſuite d'années. Le tyran Macbeth, qui régnoit pour lors en Ecoſſe, le fit aſſaſſiner, à cauſe de cette prophétie qui ne laiſſa pas pourtant de s'accomplir ; car ſon fils s'enfuit dans le pays de Galles. Il eut un fils nommé *Gautier*, qui prit le nom de *Stuard*, en Ecoſſe, & duquel la famille royale de ce nom eſt deſcendue. ** Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 2, p. 262.

LOCHTOA, riviere de Finlande, dans la Cajanie ou Bothnie orientale. Elle a ſa ſource dans une grande chaîne de montagnes, qui ſéparent la Cajanie de la Thavaſtie, & tire ſes eaux d'un lac nommé LESTJERWI ; d'où, coulant vers le nord-oueſt, elle ſe charge, chemin faiſant, de deux ruiſſeaux, & va ſe perdre dans le golfe de Bothnie, au midi du bourg de LOCHTO, entre la vieille Carleby au midi, & la roche de Kala au nord. Cet intervalle de la côte eſt plein de roches. ** De l'Iſle*, Couronnes du nord.

LOCHUEN, ville de la Chine, dans la Province de Quangſi, au département de Gucheu, cinquiéme métropole de la province. Elle eſt de 7 d. 38′ plus occidentale que Pékin, ſous les 22 d. 54′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOCING, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, au département de Veucheu, onziéme métropole de la province. Elle eſt de 4 d. 28′ plus orientale que Pékin, ſous les 27 d. 49′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOCKUM, abbaye d'Allemagne, dans la principauté de Calenberg. Il y a aujourd'hui un abbé Luthérien fort riche, avec un certain nombre de conventuels.

LOCKMARIAKER, bourg de France, dans la baſſe Bretagne, au diocèſe, & au ſud-eſt de Vannes, proche la mer. Ce bourg eſt bâti, en partie, ſur les ruines de l'ancienne capitale des Vénètes, appellée par Ptolomée *Dariorigum*. On y voit encore les fondemens des murs & des tours, & pluſieurs autres veſtiges, qui prouvent qu'il y avoit autrefois dans cet endroit une grande ville. En 1748, on trouva dans les ruines ſubmergées, en dragéant des huitres, une ſtatue d'or de deux pouces repréſentant Harpocrate, dieu du ſilence. Voyez DARIORIGUM.

LOCO, forteresſe de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Chinyuen, dixiéme métropole de la province. Elle eſt de 15 d. 56′ plus occidentale que Pékin, ſous les 24 d. 37′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOCO-BORMANI, ou LUCUM BORMANI, ſelon les divers exemplaires d'Antonin, *Itiner. lieu* ou *bois*, entre Albengue & Antibes, à quinze mille pas de la premiere. C'eſt le *Bormani* ou *Bormanni* de Pline.

LOCORITUM, ancienne ville de la grande Germanie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11. Pierre Appien conjecture que c'eſt FORCHEIM ſur le Mein.

LOCOZUS, ancienne ville d'Aſie, dans la Phrygie : elle fut abîmée dans une inondation, ſelon Etienne le Géographe.

LOCRA, riviere de l'iſle de Corſe. Elle a ſon embouchure ſur la côte occidentale, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 2. Léandre croit que c'eſt aujourd'hui le TALABO.

LOCRENAN, bourg de France, dans la Bretagne, diocèſe & recette de S. Pol de Léon. Il y a une manufacture royale de toiles pour les voiles des vaiſſeaux, dont on fournit l'arſenal de Breſt.

LOCRES, *Locri*, peuples d'Afrique, dont Virgile fait mention dans ce vers de l'Enéide, *l.* 11, *v.* 265 :

Libycove habitantes littore Locros.

Servius, *Commentar. in Virg.* l. 2, p. 1597, remarque ſur ce vers de Virgile, que les Locres Epizéphyriens & les Locres Ozoles furent compagnons d'Ajax ; la tempête partagea leur flotte. Les Epizéphyriens aborderent dans le pays des *Bruticns*, où ils fonderent la ville *Locri*. Les Ozoles furent jettés ſur la côte de la Pentapole. Quel-

ques-uns disent néanmoins, qu'il y avoit dans le pays des *Brutiens* un endroit de la côte, nommé le *rivage de Lybie*. D'autres croient que ces peuples fixerent leur demeure sur le golfe de la Sidre; d'autres veulent qu'ils se soient établis dans les îles de la Lybie, qu'ils y ayent d'abord été appellés *Nasamones*, & dans la suite, par corruption, *Nasamones*. Il s'en trouve qui soutiennent que ces peuples, après avoir perdu leurs vaisseaux dans le golfe de la Sidre, prirent terre, & avancerent dans l'intérieur des terres, jusques dans le pays d'Ammon, & qu'ils bâtirent dans le quartier des *Nasamones* une ville qu'ils nommerent *Aurela*. Il y en a qui avancent que les Locres, dont il est ici question, s'emparerent, sur la côte d'Afrique, d'une isle nommée *Cercina*. Enfin quelqu'un s'est imaginé que dans les vers suivans, qui, dans le fond, paroissent un peu obscurs, Denys le Périégète plaçoit les mêmes Locres sur la mer Atlantique:

Ηχει ὁ μὲν Λοκρὸς παρ' ἀσχατιὴν ζαφέλειο
Ατλας ἰσαίης & πεκλιμένοιο . . . . . .

LOCRES ÉPICNÉMIDIENS, (LES) *Locri Epicnemidii*, peuples de la Grèce propre, dans la Locride. Ils étoient séparés des Locres-Ozoles par le mont Parnasse, & ils habitoient les terres qui sont entre cette montagne & le golfe Maliaque. Strabon, *l.* 9, dit qu'ils tiroient leur nom de la montagne CNEMIS ou CNEMIDÈS. Eustathe, *in Perieg.* v. 426, pour avoir mal entendu cet endroit de Strabon, veut que cette montagne soit située auprès du mont *Œta*; mais comme Ptolomée place sur le golfe *Maliaque* la ville, Κνημίδες, *Cnemidès*, ainsi nommée du nom de la montagne, au pied de laquelle elle étoit bâtie, il est à croire qu'il y avoit dans ce quartier une montagne appel'ée CNEMIS. Voyez ce mot. A moins que l'on ne donne ce nom à cette file de montagnes, qui s'étend depuis le mont *Œta*, jusqu'à la mer. Voyez LOCRIS. * *Cellar.* Geogr. ant. *l.* 2, *c.* 13.

Les Locres Epicnémidiens habitoient tout le pays, depuis les limites des Locres Opuntiens, jusqu'au golfe Maliaque; & la ville de Κνημίδες, *Cnémides* ou *Cnemis*, étoit une de leurs places maritimes. Ptolomée la met par erreur chez les Opuntiens, dont elle étoit limitrophe. Le P. Briet, *de Regno Macedon.* part. 2, l. 3, je ne sais sur quelle autorité, dit que les Locres Ozoles descendoient des Locres Epicnémidiens.

LOCRES OPUNTIENS, peuples de la Grèce propre, dans la Locride. Leur pays s'étendoit depuis les Locres, jusqu'à la Béotie, en tirant vers le midi. Ils furent appellés *Opuntiens*, de leur capitale nommée *Opus*. Voyez LOCRIS. * *Cellar.* Geogr. ant. *l.* 2, *c.* 13.

LOCRES OZOLES, *Locri Ozolæ* (a), peuples de la Grèce propre, dans la Locride. On les trouve aussi nommés *Zephyrii*, c'est-à-dire Occidentaux, parce que leur pays s'étendoit à l'occident de la Locride: il commençoit à *Naupactus* aujourd'hui *Lepanto*, & finissoit aux confins de la Phocide; ainsi il ne comprenoit, le long de la côte de la mer, qu'un espace de deux cents stades au plus; ce qui revient à huit lieues ou environ. Leur capitale étoit *Amphissa* (b). Une partie de leur pays étoit très-fertile; l'autre partie étoit coupée de roches. On dérive leur nom du grec ὄζω, sentir mauvais. Parmi le grand nombre d'applications qu'on a faites de ce surnom, les plus vraisemblables sont celles qui veulent que ces peuples ayent été ainsi nommés, ou parce qu'ils demeuroient auprès d'un marais qui répandoit une mauvaise odeur, ou parce que leurs habits sentoient mauvais; car ils étoient habillés de peaux non corroyées. Ils ne se servoient pas de laine comme les autres peuples de la Grèce (c). Ils étoient adonnés à la sodomie (d). Leurs femmes étoient communes entr'eux (e). Ils faisoient des festins à la mort de leurs parens. Ils crevoient les yeux aux voleurs (f). Si, contre la défense du médecin, un malade buvoit du vin, il avoit beau revenir en santé, on le faisoit mourir. Ces mœurs & ces usages doivent s'entendre des tems les plus anciens, & avant que la Grèce fût aussi polie qu'elle le fut dans la suite. * (a) *Cellarius*, Geogr. ant. *l.* 2, *c.* 13. (b) Le *P. Briet*, de Regn. Macedon. *p.* 2, *l.* 3. (c) Max. Tyrius. (d) Athenæus. (e) Heraclides. (f) Ælian. *in Variis*, l. 2, c. 37.

LOCRI (a), ville de la grande Grèce, au midi de sa partie occidentale, auprès du promontoire *Zephyrium*, en tirant vers le nord. Ptolomée la nomme Λοκροὶ, *Locri*: Tite-Live la met chez les *Brutiens*. Pline, l. 3, c. 5, dit que les *Locres* étoient surnommés *Epizephyrii*, à cause du promontoire *Zephyrium*, dont ils étoient voisins (b). Au reste *Locri* étoit autant le nom de la ville, que celui d'un peuple: c'est pourquoi Strabon, *l.* 6, dit: ἡ πόλις οἱ Λοκροὶ οἱ Ἐπιζεφύριοι, *urbs Locri Epizephyrii*. Le même géographe juge que *Locri* fut bâtie par les *Locri Ozolæ*. Il y a plus d'apparence néanmoins qu'elle fut fondée par les *Epicnemidiens*, dont *Naray*, ou *Narycum* étoit la ville. En effet Virgile, *Æneid*, l. 3, v. 399, faisant mention des *Locri* d'Italie, dit:

Hic & Narycii posuerunt mœnia Locri.

Ovide, 15, Métam. *v.* 705, donne même le nom de NARICIA à la ville de LOCRI. * (a) *Ortel.* Dict. (b) *Cellar.* Geogr. ant. *l.* 2, *c.* 9.

Le nom du peuple étoit *Locri* & *Locrenses*; car on lit dans Tite-Live, *lib.* 22, *extremo. Metapontini, Crotonienses, Locrique*; & *lib.* 23, *c.* 30: *Locrenses desciverе ad Pœnos.* Le territoire & le pays étoit appellé par les Grecs Λοκροὶ, LOCRIDE, puisque Strabon dit ἄκρα τῆς Λοκρίδος, *promontorium Locridis*, le promontoire de la Locride.

Quelques écrivains prétendent que la ville LOCRI fut d'abord bâtie sur le promontoire *Zephyrium*; qu'ensuite elle fut transférée dans l'endroit où l'on voit aujourd'hui *Gierazzo* ou *Cirace*, & qu'il y passoit une riviere à l'embouchure de laquelle étoit PORTUS LOCRORUM. La riviere *Alex*, aujourd'hui *Alece*, bornoit d'un côté le pays des Locres, & le séparoit du pays de *Rhegium*, aujourd'hui *Rhegio*, & la riviere Sagra le bornoit du côté du nord. Les *Locres* ne laisserent pas pourtant de bâtir la ville de *Caulonia* entre cette riviere & le promontoire *Cocintum*: ils posséderent aussi *Peripolium*, ville sur l'Alex, & que l'on croit être aujourd'hui *Mendolia*. * *Phil. Cluver.* Ital. ant. *l.* 4.

LOCRIS, ou LOCRIDE, contrée de l'Achaïe. Le Parnasse, selon Strabon, *l.* 9, la partageoit en deux parties. Cellarius, *Geogr. ant.* l. 2, c. 13, dit que celle qui étoit en-deçà de ce mont, étoit habitée par les *Locres Ozoles*, & bornée par l'Etolie & par la Phocide: la partie au-delà du Parnasse, s'étendoit vers le détroit des Thermopyles, le long de la côte de l'Euripe, vis-à-vis de l'Eubée. Les Locres, qui habitoient au-delà du Parnasse, étoient divisés en deux peuples, savoir les *Locres Opuntiens* sur la mer d'Eubée, & les *Locres Epicnémidiens*, qui avoient pris leur nom de la montagne Cnémise. Strabon appelle encore les *Locres Ozoles*, ἑσπέριοι Λοκροὶ, *Locres occidentaux*, pour les distinguer des *Locres* d'au-delà du Parnasse, qui étoient dans la partie orientale de l'Achaïe. Il y a des écrivains qui n'admettent pas la division des Locres d'au-delà du Parnasse: ils les appellent en général *Locres Epicnémidiens*. Le Scholiaste de Pindare est de ce nombre. Voici ce qu'il dit *in Olymp. Od.* 11: *Locrorum tria sunt genera, Epizephyrii, Ozolæ, Epicnemidii. Ex his Epizephyrii Locri sunt in Italiâ; Ozolæ ad Ætolium; Epicnemidii juxta Eubœam.* Cependant la plûpart des géographes divisent les *Locres* au-delà du Parnasse en *Locres Opuntiens* & en *Locres Epicnémidiens*. Ptolomée fait du nombre de ceux qui les divisent. Voici les villes qu'il attribue à chacun de ces peuples. Voyez LOCRES.

Locres Ozoles. { Villes maritimes. { *Molycria.* *Antirrhium Promont.* *Naupactus.* *Evanthia.* *Chaleus.* } Dans les terres. { *Amphisa.* }

Locres Opuntiens. { Villes maritimes. { *Cnemides.* *Cynus.* } Dans les terres. { *Opus.* }

Locres Epicnémidiens. { Villes maritimes. { *Boagri fluv. ostia.* *Scarphia.* } Dans les terres. { *Thronium.* }

La diviſion que donne le P. Brier, *de Vera Græcia*, part. 2, l. 3, eſt différente de celle de Ptolomée : elle ajoûte, entr'autres, pluſieurs villes au pays des Locres Epicnemidiens.

Locres Ozoles. { *Amphiſſa.* *Naupactus*, aujourd'hui *Lépante.* *Molicria* ou *Molicrion.* *Antirrhium*, promont.

Locres Opuntiens. { *Opus* ou *Opoeis.* *Atlanta*, inſul. aujourd'hui *Talendi.* *Cynus.*

Locres Epicnémidiens. { *Cnemides* ou *Cnemis-Mons.* *Thronium.* *Parapiæ.* *Aſopus, fluv.* *Heraclea, cognomento Trachin.* *Thermopylæ fauces.*

LOCTA, nom latin de LOKET, petite ville de la Bohême proprement dite. Voyez ELNBOGEN.

LOÇU, ville de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Junnan, premiere métropole de la province. Elle eſt de 14 d. 46′ plus occidentale que Pékin, ſous les 24 d. 50′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LOCUNG, forteresſe de la Chine, dans la province de Iunnan, au département de Lingan, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 14 d. 30′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 28′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOCUS. Ce mot eſt latin, & ſignifie LIEU. Il eſt commun à tous les lieux du monde, dans le ſens général. Nous en avons marqué l'uſage au mot LIEU ; mais avec une addition il devient propre à un lieu particulier.

LOCUS ARCÆ, le *lieu de l'Arche.* Métaphraſte, dans la Vie de S. Martinien, dit qu'il y avoit une montagne ainſi nommée, auprès de Céſarée, dans la Paleſtine. C'eſt ne rien déſigner ; il y avoit plus d'une Céſarée dans ces cantons-là.

LOCUS-FELIX, ou LACUS-FELIX, ou LACUS-FELICS, ſelon les divers exemplaires d'Antonin, ancien nom d'un lieu ou d'un lac de la Norique, entre Arlape & Lauriacum, à XXVI. M. P. de la premiere & à XX. M. P. de la ſeconde.

LOD. On lit au premier livre des Paralipomènes, *c.* 8, *v.* 12, qu'Elphaal eut pour fils Heber, Miſaam & Samad, & qu'il bâtit ONO & LOD, & ſes filles, ou ſes dépendances. Voyez LYDDA.

LODABAR, ville de la Paleſtine. On n'en ſait pas bien la ſituation ; Miphiboſeth, fils de Jonathas, demeuroit à Lodabar, après la mort de ſon pere, lorſque David le fit venir à ſa cour. Lodabar étoit apparemment au-delà du Jourdain. *Reg.* l. 2, *c.* 9, *v.* 4 & 5.

LODABAR peut ſignifier LOD DE DELA'. D. Calmet qui croit que LOD eſt la même ville que Lydda ou Diospolis, ſoupçonne qu'elle étoit la Lod d'en-deçà, & que LODABAR ou LOD DE DELA étoit ainſi nommée par oppoſition.

LODDEN, bourg d'Angleterre, dans la province de Norfolok. On y tient marché public. **Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

LODEGA, orthographe vicieuſe pour LADOGA. Voyez ce mot.

LODESAN, (LE) petit pays d'Italie, au duché de Milan, le long de la riviere de l'Adda, entre le Crémonois & le Cremasque au levant, le Milanès propre au nord, le Paveſan au couchant, & le Plaiſantin au midi. Il prend ce nom de Lodi, ſa capitale. Il eſt très-fertile & très-peuplé. Il eſt préſentement à la maiſon d'Autriche, ainſi que le reſte du Milanès.

LODEVE, ville de France, au bas Languedoc, ſur la Lergue, au pied des Sevennes, vers les confins du Rouergue, avec un évêché ſuffragant de l'archevêché de Narbonne ; en latin *Leuteva*, *Leoteva*, *Luteva* & *Forum Neronis.* Pline, *l.* 3, *c.* 4, en nomme les habitans *Lutevani*, *qui eſt Foroneronienſes* ; ainſi leur ville étoit appellée *Luteva* & *Forum Neronis :* ce ſurnom étoit le nom propre d'une autre ville du peuple *Tricaſtini.* Le même auteur dit que c'étoit une ville Latine, ſans doute à cauſe de la colonie à l'occaſion de laquelle on l'avoit ſurnommée *Forum Neronis.* Il parle enſuite des *Arecomici*, au ſujet de la ville de Nîmes, *Nemauſum Aremicorum.* Je ne vois point en tout cela ce qui a engagé le docte abbé de Longuerue, *Descr. de la France*, p. 248, à dire que Lodeve nommée en latin par Pline *Leuteva*, eſt une ancienne ville des peuples Arécomiques, que cet auteur aſſure avoir été *Forum Neronis.* Ce qu'il ajoûte me paroît encore moins fondé. *Leuteva*, dit-il, a été depuis corrompu en *Luteva*, *Loteva*, *Lodova* & *Luteba* & *Lutuba.* J'aurois cru, au contraire, que *Leuteva* étoit une des corruptions du mot *Luteva*, & *Lutevani* que je trouve dans les éditions de Pline, par Dalechamp, par les Elzevirs & par le P. Hardouin, ſans que ce dernier ait remarqué qu'on liſe autrement dans les manuſcrits. Le pape Boniface I, écrit *Lutuba* le nom de cette ville dans une Lettre datée du treiziéme conſulat d'Honorius, & du dixiéme de Théodoſe le Jeune, & qui appartient à l'an 422, où il parle d'une entrepriſe que Patrocle, évêque d'Arles, avoit faite hors de ſa province, dont le clergé & le peuple, *Lutuenſis eccleſiæ chorus & plebs*, s'étoient plaints au ſaint ſiége. On prétend que le roi Louis VIII, en reconnoiſſance des ſervices qu'il avoit reçus de Pierre V, évêque de Lodeve, dans la guerre des Albigeois, voulut qu'à l'avenir on appellât cette ville LUDOVA, comme qui diroit *ville Louis.* Cette idée eſt peu vraiſemblable. Lodeve ſeroit un des plus anciens évêchés de France, s'il étoit vrai, que S. Flour, un des ſoixante & douze diſciples de JESUS-CHRIST eût été ſon premier évêque. Maternus, évêque de Lodeve, ouſcrivit en 506, au concile d'Agde. Les évêques de Lodeve, ſuffragans de Narbonne, ont aſſiſté non-ſeulement aux conciles qui ſe ſont tenus en cette métropole, mais auſſi à ceux de Tolede, parce que ceux de Lodeve étoient ſujets des rois des Wiſigoths, & ne furent ſoumis aux François que ſous la race des Carlovingiens. S. Fulcrain, évêque de Lodeve, mourut le 13 de Fevrier de l'an 1006 ; ſon corps s'étoit conſervé tout entier, juſqu'en 1573, que les Proteſtans, durant les troubles de religion, le traînerent par les rues, & le brûlerent. Il en reſte encore une main & quelques autres reliques dans la cathédrale. **Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *p.* 372.

LODEVE a eu ſes vicomtes auſſi-bien que les autres villes du Languedoc ; & on voit par la Vie de S. Fulcran, que, l'an 1006, Heldinus tenoit cette vicomté. Les vicomtes de Béziers, qui ſont quelquefois nommés *comtes*, avoient auſſi quelques portion de la ſeigneurie de Lodeve, & cette portion vint aux vicomtes de Narbonne. Le vicomte Pierre donna, l'an 1192, cette portion à Raimond de Maderis, évêque de Lodeve, & à ſon égliſe ; ce qui fut confirmé, l'année ſuivante, par Raimond, comte de Touloſe, comme ſeigneur féodal. Cet évêque avoit encore le comté de Montbrun, qui lui avoit été diſputé par le comte de Rhodes, mais qui lui fut confirmé, avec ſes autes droits, par une patente du roi Louis VIII donnée, en 1226, cela le rendit ſeigneur dominant de tout ſon diocèſe.

L'acquiſition du droit des comtes & du comté de Montbrun eſt attribuée par Piganiol de la Force, *p.* 243, à l'évêque Pierre de Posquieres. Il fut enſuite fermer Lodeve de murailles à ſes dépens ; &, en 1160, le roi Louis VIII lui accorda le droit de régale & les mines d'argent, & autres de ſon diocèſe. Cette conceſſion fut depuis confirmée par Philippe Auguſte, avec pouvoir de battre monnoie, bâtir des tours & des forteresſes, & de connoître des cauſes civiles & criminelles. L'évêque de Lodeve jouit encore de tous ces droits, excepté celui de battre monnoie.

Le chapitre de la cathédrale eſt compoſé d'un prévôt, d'un précenteur, d'un ſacriſtain & de douze chanoines. Cet évêché n'a que cinquante & une paroiſſes, & vaut dix-huit mille livres de revenu. On y compte deux abbayes d'hommes ; celle de *S. Sauveur de Lodeve*, fondée, en 980, par S. Fulcran ; & celle de *S. Guillaume le Déſert*, fondée, en 804, par S. Guillaume, comte de Touloſe, toutes deux ordre de S. Benoît ; & une abbaye de filles, ſavoir *Gorian*, fondée en 1350 ; ce ſont des Bénédictines.

Le diocèſe de Lodeve eſt un pays ſec & ſtérile, qui ne produit pas, à beaucoup près, aſſez de bled pour nourrir ceux qui l'habitent ; cependant c'eſt un des plus ri-

ches, à cause de manufactures des draps & de chapeaux.

Baudrand s'eſt trompé, quand il a mis Lodeve au nombre des évêchés érigés par le pape Jean XXII. Il met Lodeve à neuf lieues au-deſſus d'Agde & de Béziers, & à quinze de Nîmes.

1. LODI, ville d'Italie, en Lombardie, au Milanez, dans le Pavefan, ſur le Silaro. Les anciens l'ont connu ſous le nom de *Laus-Pompeii*, ou *Laus-Pompeia*. Cette ville, que Pompée avoit pris ſoin de faire réparer, fut long-tems une ville riche, floriſſante, abondante en toute choſe. Son opulence ayant excité la jalouſie des Milanois, ceux-ci formerent le deſſein de la détruire, & l'exécuterent. Afin d'empêcher qu'elle ne ſe relevât de ſa chute, ils en diſperſerent les habitans dans pluſieurs villages, & leur défendirent en même tems, ſous de rigoureuſes peines, de penſer jamais à la rebâtir, ni même à ſortir des lieux qui leur avoient été aſſignés pour demeure. Ce lieu n'eſt plus qu'un bourg, ſur le chemin de Pavie. On l'appelle *Lodi-Vecchio* : on y trouve des médailles, des inſcriptions, & autres marques de ſon antiquité. *Corn. Dict. *Laſſels*, Voyage d'Italie. Délices d'Italie, *t.* 1.

2. LODI. L'ancienne ville de ce nom, ſur le Silaro, ayant été ainſi détruite de cette maniere, cinquante ans après, l'empereur Frédéric-Barberouſſe, que la conduite des Milanois avoit irrité, leur donna des marques de ſon indignation, en faiſant rétablir Lodi qu'ils avoient ruinée, & dont ils avoient eu tant de jalouſie. Ce ne fut pas dans l'endroit où elle avoit été autrefois, mais à trois milles de-là, ſur l'Adda. Ce prince, accompagné de toute ſa cour, en vit poſer les premiers fondemens, & lui donna de grands priviléges, qui lui ſervirent à maintenir fort long tems ſa liberté, ſous la protection de l'empire : dans la ſuite elle ſe choiſit un ſeigneur, qu'elle prit d'entre ſes habitans; & enfin elle ſe ſoumit aux ducs de Milan. Lodi eut beaucoup à ſouffrir des factions des Guelfes & des Gibelins, auſſi-bien que des guerres des François. Ceux-ci ayant été entiérement chaſſés d'Italie, elle tomba au pouvoir des Eſpagnols, qui l'ont poſſédée, avec le reſte du Milanez, juſqu'à la conquête que les alliés en firent pour l'archiduc, qui eſt aujourd'hui l'empereur Charles VI, à qui le Milanez eſt demeuré. Lodi eſt à vingt milles de Milan, & autant de Plaiſance, de Pavie, & de Crême, ſi nous en croyons Baudrand. Il ſe trompe, s'il devoit dire à vingt-cinq milles de Milan & de Pavie, à ſept de Crême & à dix-huit de Plaiſance. Son territoire eſt agréable, fertile & abondant en toutes choſes. Il eſt arroſé de pluſieurs rivieres, & de quantité de canaux; ce qui fait qu'on y fauche le foin juſqu'à cinq fois l'année. Auſſi y nourrit-on quantité de bétail; ce qui rend cette ville renommée pour les excellens fromages qu'on y fait. On en vante ſur-tout les langues de veau fumées, qui paſſent pour un friand morceau; & l'on y mange de très-bon poiſſon. On y fait de la vaiſſelle de terre, qui égale en beauté celle de fayence. L'air y eſt merveilleux, le climat tempéré, & l'eau ſaine & belle. On y compte douze mille habitans, & pluſieurs familles très-conſidérables. Son circuit eſt d'environ deux mille pas. L'évêché, qui avoit été établi dans l'ancienne ville, fut transféré dans la nouvelle.

LODRINO. Voyez DRIN.

LODRONE, ou LONDRONE, bourg d'Italie, au Trentin, ſur le petit lac d'Idro, à l'endroit où il reçoit la riviere de Chiéſe, vers la frontiere du Breſſan, & de l'état de Veniſe. **Baudrand*, édit. 1705. Simler croit que c'eſt l'ancienne demeure des *Alutraenſes*.

LŒDIAS, riviere de Grèce, dans la Macédoine. Echine en fait mention, au rapport de Suidas. Voyez LUDIAS.

LŒILLY, bourg de France, en Normandie, au diocèſe de Rouen. Il appartient à l'abbé de S. Victor.

LŒT, *Loa*, petite riviere de France, dans la Beauce. Elle ſe jette dans la Juine, à Eſtampes. Elle eſt remarquable par la bataille qui s'y donna entre Clotaire, & Théodoric roi de France.

LŒVE. (LA) Quelques-uns nomment ainſi un petit pays d'Artois, entre Armentiere & Eſtaire. Les François l'appellent l'*Alloeue*, ou *pays de l'Alleue*.

LŒVEN. Voyez LOUVAIN.

1. LŒVENSTEIN, ancien château des Pays-bas, dans la province de Hollande, dans la pointe de l'iſle de Bommel, entre la Meuſe & le Wahal, vis-à-vis de Worcum. C'eſt dans ce château que l'on renferme les priſonniers d'état. Quelques-uns y cherchent le *Levae Fanum* des anciens.

2. LŒWENSTEIN, pays d'Allemagne, dans la Franconie, avec titre de *comté*, en latin *Lovenſtenienſis comitatus*. Sa longueur eſt de quatre lieues, ſa largeur de deux; & il eſt presque enclavé dans le duché de Wirtemberg, n'ayant rien de remarquable qu'un château de ſon même nom. Des comtes d'une maiſon fort ancienne, ont joui long-tems de ce comté. Frédéric le Victorieux, électeur palatin du Rhin, l'acheta, en 1441, du dernier comte appellé *Louis*, pour la ſomme de quatorze mille florins d'or du Rhin. Cet électeur, dont deſcendent les comtes de Lœwenſtein, fit donation de ſes biens, l'an 1452, à Philippe, fils unique de l'électeur Louis IV, ſon frere, à condition qu'il conſerveroit la dignité électorale ſa vie durant, & qu'il ne ſe marieroit pas; mais il ne laiſſa pas d'épouſer Claire de Tettingen, dont il eut deux fils, Frédéric & Louis, que l'empereur Maximilien I fit comtes, leur aſſignant les ſeigneuries de Weinsperg, de Mekmul, & de Scharffeneck. Frédéric étant mort en 1576, Philippe reprit ces terres, & donna en échange le comté de Lœwenſtein. Louis ayant pris le parti de Robert le Vertueux, comte palatin, contre Albert le Sage, duc de Baviere, qui ſe faiſoient la guerre, pour la ſucceſſion de George le Riche, duc de Baviere, fut mis au ban de l'empire, & dépouillé de ſes états par Ulric, duc de Wirſemberg, qui ne les rendit qu'à la charge qu'il lui en feroit hommage. Louis, ſon petit fils, épouſa Anne, fille de Louis, comte de Stolberg, de laquelle il eut les comtés de Wertheim, de Rochefort, & de Montaigu, les ſeigneuries de Herbemont & de Chaſſepierre, & une partie de celle de Brenberg. Il laiſſa quatre fils, & ordonna par ſon teſtament, que ces deux aînés, Chriſtophe-Louis, & Louis, auroient le comté de Lœwenſtein; que les cadets, Wolfgang-Erneſt & Jean Thierri, jouiroient des biens ſitués dans les Pays-bas, avec la partie de la ſeigneurie de Brenberg, & que le comté de Werthein ſeroit poſſédé indiviſiblement par les quatre freres, & par leur poſtérité. Louis & Wolfgang-Erneſt étant morts, les deux autres freres partagerent leur ſucceſſion. Chriſtophe-Louis a fait la branche de Wirnembourg, ainſi nommée du comté de Wirnembourg, qu'il acquit en épouſant Eliſabeth, fille de Joachim, comte de Manderſcheid. Jean Thierri a fait celle de Rochefort. **D'Audiſret*, Géogr. *t.* 3.

LOFAN, fortereſſe de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Queiyang, premiere métropole de la province. Elle eſt de 11 d. 24′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 35′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

LOFUNG, ville de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Junnan, premiere métropole de la province. Elle eſt de 14 d. 57′ plus occidentale que Pékin, ſous les 24 d. 43′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

1. LOGAN, ville de la Chine, dans la province de Kiangſi, au département de Vuchueu, ſeptiéme métropole de la province. Elle eſt d'un degré 46′ plus occidentale que Pékin, ſous les 28 d. 2′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

2. LOGAN, ville de la Chine, dans la province de Channtón, au département de Cincheu, quatriéme métropole de la province. Elle eſt d'un degré 43′ plus orientale que Pékin, ſous les 37 d. 14′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

3. LOGAN, fortereſſe de la Chine, dans la province de Kiangnan, ou Nanking, au département de Lucheu, neuviéme métropole de la province. Elle eſt de 0 d. 57′ plus occidentale que Pékin, ſous les 32 d. 38′ de latitude. **Atlas Sinenſis*.

LOGANA, ou LOGANUS, nom latin de la *Lohn*, riviere d'Allemagne. Voyez au nom moderne. Brower obſerve que Venance Fortunat, *l.* 7, *v.* 7, dit *Laugona*, & qu'on trouve dans d'anciens actes *Logano*. Voici les vers même du poëte Fortunat :

Tamque diu pugnus, acie fugiente, ſecutus,
Laugona dum vitreis terminus eſſet aquis.

LOGE;

LOGE : ce mot a un assez grand nombre de significations, qui n'ont presque point de rapport avec la géographie ; mais il en a un qui est important. Dans les voyages, & sur les cartes géographiques, on appelle *loge* certains établissemens que les Hollandois & les Anglois ont dans les Indes. C'est, à proprement parler, un magasin accompagné de maisons où demeure le facteur, avec les personnes qui sont sous ses ordres. La plûpart de ces loges sont fortifiées, & suffisamment pourvues pour résister à un coup de main, & pour se défendre en cas d'attaque. Les Hollandois disent *lodge*.

1. LOGES, (LES) lieu de France, dans la forêt de saint Germain. Il y a un couvent d'Augustins déchaussés.

2. LOGES, (LES) monastere de l'ordre de Fontevraud, dans l'Anjou, au diocèse d'Angers.

LOGES-MARCHIS, (LES) bourg de France, dans la Normandie, diocèse & élection d'Avranches.

LOGH, ou LOCH : c'est ainsi que l'on appelle un lac en Ecosse, où il y en a un assez grand nombre. Voici les plus remarquables :

LOGH-ARKEG, lac d'Ecosse, dans la province de Lochquhabir : il se décharge, à l'orient, dans le Logh-Logh.

LOGH-ASSYN, dans la province de Ross. Il se forme de plusieurs petites rivieres, & se perd dans l'Océan, auprès de la petite ville d'Assyn-beg.

AW-LOGH, dans la province de Lorn. Il est grand, & contient plusieurs isles : il se décharge dans le golfe de Dunstafag, auprès de cette ville, vis-à-vis de l'isle de Mull.

LOGH-BRAYN, dans la province de Ross. C'est moins un lac qu'une espece de golfe. Il est bordé, à son entrée de quantité, d'islets.

LOGH-DINART, lac de la province de Strathnavern. Il est formé par la riviere, qui a son embouchure à l'orient de Farehead.

EW-LOGH, dans la province de Ross. Il contient plusieurs isles, & se décharge, au couchant, vis-à-vis de la petite isle de Rona.

LOGH-EYRACHELE, dans la province d'Athol. Il se décharge dans le lac de Rennach.

LOGH-GARRERON, petit port d'Ecosse, dans la province de Strathnavern.

LOGH-GARRIF, petit lac de la province de Badenoch. Il reçoit les eaux de plusieurs ruisseaux, & les envoie au lac Ness.

LOGH-GARRY, petit lac, dans la province d'Athol. C'est la source d'une riviere qui coule à Blair, se joint avec le Timmel, & ensuite avec le Tay.

LOG-HOUP, dans Strathnavern.

LOGH-KENNERIM, dans la province de Mentheith. C'est la source de la riviere de Forth.

LOG-LAGGAN, dans la province de Lochquhabir. C'est la source d'une riviere, qui se grossit des eaux de Logh-Logh.

LOGH-LEFFAN, dans l'isle de Mull : c'est une espece de golfe, sur la côte occidentale.

LOGH-LEVIN, dans la province de Fife : il se forme de quatre rivieres au nord, au couchant & au midi; forme la riviere de Levin, qui a, auprès d'une ville de même nom, son embouchure au golfe de Forth.

LOGH-LOGH, grand lac, dans la province de Lochquhabir. Il reçoit les eaux du lac d'Arkeg, & les rend avec les siennes à la riviere qui vient du lac de Laggan.

LOGH-LOMOND. Voyez LOMOND.

LOGH-LOYOL, dans la province de Strathnavern, vers la source d'une riviere qui coule au couchant d'Innern-navern.

LOGH-LUSFORD, petit golfe, sur la côte occidentale de Strathnavern.

LOGH-MEATY, dans la province de Ross. Il est formé par une riviere, qui vient des montagnes & de l'orient, & se vuide par la même riviere, du côté de l'occident.

LOG-NADAL, golfe de l'isle d'Yla, l'une des Westernes. Kilmorow est situé au fond & au nord de ce golfe.

LOGH-NAVERN, dans la province de Strathnavern, vers la source de la riviere, qui baigne Innernavern, & se perd dans la côte septentrionale de cette province.

LOGH-NESS, dans la province de Badenoch. Il est fort long, & porte les eaux du lac Garrif, avec les siennes dans le golfe de Muray, auprès d'Innernes.

LOGH-RENNACH, dans la province d'Athol. Il reçoit plusieurs petites rivieres; sert de décharge au lac d'Eyrachele, & forme la riviere de Timmel, qui va grossir le Tay.

LE LOGH-RUNN, golfe, dans la province de Galloway. En se rapprochant de la baie de Glen-Luce, il forme une presqu'isle à l'extrémité occidentale de cette province.

LOGH-SINN, dans l'Utherland. Ce lac a une décharge dans une riviere, avec laquelle il envoie ses eaux dans le golfe de la Thayne.

LOGH-SNESPORT, golfe dans l'isle de Skie. Il a son embouchure dans la côte occidentale de cette isle, & prend son nom de Snesport, dont il est le port.

LOGH-STRATHY, lac formé par la riviere, à l'embouchure de laquelle est située Strathi, sur la côte septentrionale d'Ecosse.

LOGH-TAY, dans la province de Braid-Albain. Il est formé par la riviere de TAY. Voyez ce mot.

Il est inutile d'avertir ici qu'en parlant françois, on dit le lac de *Tay*, le lac de *Sïun*, &c; nous n'avons mis ici le mot *Logh*, que parce qu'il est souvent écrit ainsi sur les cartes des étrangers. Sur quelques-unes, ce mot est écrit par un *C*, *Loch*; & c'est comme Allard écrit ce mot. Il n'est pas étonnant que quelques-uns de ces lacs soient des golfes. En voici une raison assez naturelle. Il est très-croyable que ces lacs ont été autrefois plus séparés de la mer, qu'ils ne le sont aujourd'hui; ils n'avoient d'ouverture, que ce qu'il en falloit pour l'écoulement de leurs eaux; cette ouverture s'est élargie par les tempêtes, & la mer en a fait un vrai golfe dont l'entrée est plus ou moins large, selon la nature du terrein plus ou moins disposé à être rongé ou à résister. La dénomination de *lac* une fois donné, on n'y a rien changé. C'est ainsi qu'en Languedoc on a des étangs, qui sont de véritables ports, ou des baies, ou des golfes, comme l'étang de Vacarais, l'étang de Perraut, le grau de Vendre, l'étang de Leucate, &c. Voyez LOUGH. C'est le nom que l'on donne aux lacs d'Irlande.

LOGHOR, village d'Angleterre, au pays de Galles, au comté Glamorghan, sur la petite riviere de *Loghor*, à une lieue & demi de son embouchure, & du bourg de Lanelly. On croit que c'étoit autrefois LEUCARUM, petite ville des Silures. **Baudrand*, édit. 1705.

LOGI, ou LUGS, ancien peuple de la partie septentrionale de l'isle d'Albion, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3. Boëce croit qu'ils occupoient le pays de Strathnavern, au nord de l'Ecosse.

LOGIA, riviere de l'Ibernie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 2, c'est-à-dire de l'Irlande. Cambden croit que c'est LOUCH-FOYLE. Voyez FOYLE.

LOGIONES. Zosime, *l.* 1, *c.* 67, nomme ainsi un peuple de la Germanie, que l'empereur Probus battit auprès du Rhin. Il avoit pour chef un certain Semnon, qui se soumit avec sa nation.

LOGITZ, village d'Allemagne, dans la Carniole, à sept ou huit lieues de Laubac, du côté du midi. On y cherche le *Longaticum* d'Antonin.

LOGNE, bourg de France, dans le Maine, diocèse & élection du Mans.

LOGNINA-STATIONE, ou PORTO DI LOGNINA; port, tour, & village de Sicile, dans le Val-de-Démone, entre le golfe de Catania, & celui de sainte Thecle. Voyez ULYSSIS PORTUS.

LOGROGNE, ville d'Espagne, dans la vieille Castille, sur les frontieres de la Navarre, dans une vaste plaine, sur le bord méridional de l'Ebre, qui y passe sous un beau pont de pierre. Elle n'est commandée d'aucun côté, & tout le pays d'alentour est fort découvert : sa campagne est extrêmement fertile, & rapporte tout en abondance. Les jardins y produisent de bons herbages & des fruits exquis; les champs du froment & des légumes, du lin & du chanvre; les vignes de fort bon vin; les oliviers de l'huile d'un goût délicat, & des meuriers qui servent pour nourir les vers à soie. Il y a aussi de bons pâturages, & une très-grande abondance de gibier. Quelques géographes mettent cette ville dans la province de Rioja; mais d'autres prétendent qu'elle est dans

la Caſtille. L'abbé de Vairac tient cette derniere opinion plus certaine. Les habitans y jouiſſent de quantité de beaux priviléges que Charles V leur accorda, à cauſe de leur bravoure & de leur fidélité. Il y a un tribunal de l'inquiſition.

LOGUDORO, (LA PROVINCE DE) contrée de l'iſle de Sardaigne, dans ſa partie ſeptentrionale. Lorsque cette iſle fut diviſée en quatre royaumes, ou judicatures, TORRES ou LUGODORO étoit le nom de la premiere, qui devint une espece de petit royaume, dont on peut voir l'hiſtoire dans l'Etat préſent de l'Eſpagne, de l'abbé de Vairac, *t.* 1, *p.* 475.

LOHANEC, village de Bretagne, au diocèſe de Tréguier, vers le nord. S. Yves fut curé de cette paroiſſe, & il y mourut. **Baillet*, Topogr. des Saints, *p.* 609.

LOHANS. Voyez LOANS.

LOHARDE, (LA PRÉFECTURE DE) petit canton de Danemarck, dans le Sud-Jutland, dans la préfecture d'Hadersleben : il comprend le monaſtere de Lohm, avec le territoire qui en dépendoit. Il a trois milles de longueur, & environ deux de largeur, & tire ſon nom de Lohnbecke, ruiſſeau qui l'arroſe. Il eſt partagé en deux portions, l'une qui renferme le monaſtere, & ſon territoire appartient au duc de Holſtein ; l'autre partie de Loharde appartient au roi. Cette derniere eſt un fond bas, qui n'eſt pas fort différent du Marschland. L'autre partie produit toute ſorte de grains, & particuliérement du froment. Il n'y a point de forêts, mais bien quelques marais. Le LOHBEC, qui le traverſe, y forme un petit port que l'on pourroit rendre meilleur. Le monaſtere de LOHM, ou LOEHM-CLOSTER, ou LUGUM COSTER, fut fondé par Odinkare, ſecond ou troiſiéme évêque de Rippen. Le dernier abbé fut Martin, qui mourut en 1548 ; & il y demeura jusqu'à ſa mort, par la permiſſion du duc Jean l'Ancien ; après quoi, on renvoya les moines, & les revenus du monaſtere furent appliqués à d'autres uſages. Le territoire de l'abbaye eſt bon à ſemer du bled, & ſur-tout du ſeigle : il y a du bois en quelques endroits, & par-ci par-là des bruyeres & des marais. Il renferme trois paroiſſes, entre leſquelles pluſieurs villages ſont partagés. **Hermanid.* Dan. Descr. *p.* 819.

LOHARRE, village d'Aragon, ſur le Gallego, entre Huesca & Jacca. Quelques-uns y cherchent la *Calaguris* du peuple Nascitani, ſelon Baudrand.

LOHAVOHITS. (LES) On appelle ainſi une des quatre ſortes de Noirs de la province d'Anoſſi, dans l'iſle de Madagascar. Ils deſcendent des *Voadſiri*, qui ſont grands parmi les Négres ; toute la différence qui ſe trouve entre eux, c'eſt que les uns ont le commandement ſur tout un quartier, & que les autres n'ont de juriſdiction que dans leur famille, & ſur leur village. Quelques-uns ne laiſſent pas de poſſéder en propre plus de huit cents bêtes. **Corn.* Dict.

LOHIUNG, fortereſſe de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Kiocing, qui a le rang de premiere ville militaire de la province. Elle eſt de 13 d. 56′ plus occidentale que Pékin, ſous les 24 d. 57′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOHM, ou LHOM-CLOSTER. Voyez LOHARDE.

LOHN, (LA) riviere d'Allemagne. Elle a ſa ſource dans la haute Heſſe, qui, par cette raiſon, eſt appellée *principauté ſur la Lohn*, d'où, prenant ſon cours vers l'orient ſeptentrional, elle va paſſer à Laspe, au comté de Witgeſtein, où elle n'eſt encore qu'un ruiſſeau. Elle en reçoit quelques autres qui la groſſiſſent ; & après avoir ſerpenté quelque tems vers l'orient méridional, & enfin vers le midi, elle forme une iſle qui fait partie de la ville de Marpurg : elle en fait une autre beaucoup plus grande au-deſſous, & détermine ſon cours vers le couchant ; &, circulant tantôt vers l'oueſt, tantôt vers le ſud, elle paſſe à Stauffenberg, d. à Gieſſen, d. à Wetzlard, g. où elle reçoit la Dill ; entre dans le comté de Solms, & dans celui de Weilbourg, où elle arroſe Weilbourg ; enſuite elle baigne les comtés de Beilſtein, de Runckel, & un canton de l'électorat de Trèves, & la principauté de Naſſaw. Elle y arroſe Dietz, où elle reçoit L'AAR, ruiſſeau. Elle paſſe à Naſſau, où elle ſe groſſit du ruiſſeau de MILL, & tombe enfin dans le Rhin, à une lieue & demie au-deſſus d'Ehrenbreitſtein & de Coblentz.

LOHNGAW, petit canton d'Allemagne, ſur la Lohn. Il eſt nommé dans les auteurs *Loganenſis pagus* ; LOGENGOWE, & LOGONEHE, ſelon Paulini, *Geogr. curioſ. de Pagis*, *p.* 123, qui remarque que le nom latin de la Lohn eſt *Logona* & *Logonus*, & non pas *Lona*, ni *Lanus*. LIMPURG, ſeigneurie, dans le Lohngow, *Limpurg auf der Lohn*, dont il eſt parlé dans les Annales de Trèves du P. Browerus, *l.* 9, *p.* 445, appartient à l'électeur de Trèves.

LOHO, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, ou Nanking, au département de Kiangning, ou Nanking, qui en eſt la premiere métropole. Elle eſt d'un degré 45′ plus orientale que Pékin, ſous les 32 d. 50′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOHŒI, ville de la Chine, dans la province de Quangtung, au département de Kiuncheu, dixiéme métropole de la province. Elle eſt de 6 d. 23′ plus occidentale que Pékin, ſous les 19 d. 10′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOHR, ſeigneurie d'Allemagne. Voyez LAHR.

LOJA. Voyez LOXA 2.

1. LOIGNON. (LE) Corneille dit que *Loignon*, petite riviere de France, coule dans le Vélai ; qu'elle a ſa ſource dans les montagnes du Vivarais, & ſe décharge dans la Loire, un peu au-deſſous de Bolacq. Baudrand dit *Loignon*, auſſi-bien que Corneille, & dit que ſon embouchure dans la Loire, eſt à dix lieues au-deſſous du Puy.

2. LOIGNON. Voyez LOUGNON.

LOIGNY S. REMY, bourg de France, dans la Touraine, élection de Loches.

LOIN, (LE) riviere de France. Elle a ſa ſource en Puiſaie, ſur les confins de Bourgogne, d'où elle traverſe le Puiſaie ; &, coulant vers le ſeptentrion, vers le Gâtinois, elle paſſe à Châtillon, Montargis, Nemours & Moret, qu'elle traverſe ; & après avoir reçu en chemin pluſieurs autres petites rivieres, elle ſe rend dans la Seine, un peu au-deſſous de Moret. Son nom latin eſt *Lupa* ou *Lupia*. **Taillot*, Atlas.

LOIOLA, lieu d'Eſpagne, dans la Biscaye, au pays de Guipuscoa. C'eſt le lieu de la naiſſance de S. Ignace, fondateur de la compagnie de Jeſus. **Baillet*, Topogr. des ſaints, *p.* 619.

LOJOWOGOROD, petite ville de Pologne, dans la baſſe Volhinie, ſur le Boryſthène, aux confins de la Lithuanie, environ à vingt lieues de Kiovie, vers le nord. **Baudr.* édit. 1705.

LOIR, (LE) *Lidericus*, riviere de France. Elle a pour ſource les étangs de l'abbaye du Loir, dans le Perche. Le Loir paſſe enſuite à Iliers, à Châteaudun, à Cloye, à Vendôme, à Lavardin, à Montoire, au Vaudu-Loir, à Château-du-Loir, à la Fléche, à Durtal, & ſe perd dans la Sarte, à Briolé, demi-lieue au-deſſus de l'iſle de S. Aubin ; Ménage reprend avec raiſon Guillaume le Breton d'avoir dit que c'étoit à Durtal. On pourroit augmenter ſa navigation depuis Waſt, jusqu'aux Roches-l'Evêque, & même jusqu'à Vendôme. **Piganiol de la Force*, t. 5, p. 456.

1. LOIRE, (LA) *Liger*, *Ligeris*, riviere de France. Elle a ſa ſoure au Vivarais, au mont Gerbier-le-Joux, aux confins du Vélai. Elle circule vers le couchant, & enſuite vers le nord ; de-là, entrant dans le Vélai, elle baigne le Puy ; paſſe dans le Forez, auprès de Feurs, d. & de Roane, g. enſuite ſe tournant vers le nord-oueſt, aſſez près de Semur, d. reçoit la Berbince & autres ruiſſeaux qui viennent de la Bourgogne, qu'elle ſépare du Bourbonnois ; entre dans le Nivernois où elle baigne Nevers ; reçoit l'Allier ; paſſe à la Charité, à Briare, d. où eſt le canal de communication ; &, côtoyant le Berry, qu'elle ſépare de l'Orléanois, elle arroſe Gien & Orléans, où, ſe tournant vers le ſud-oueſt, paſſe à Baugenci, d. à Blois, d. à Amboiſe, g. à Tours, g. reçoit le Cher & l'Indre, & enſuite la Vienne ; puis elle paſſe Saumur, g. & au-deſſous du pont de Cé, elle ſe groſſit des eaux de la Sarte, qui vient d'Angers ; puis, ſortant de l'Anjou, elle entre dans la Bretagne, baigne Nantes ; &, élargiſſant ſon lit, qui eſt ſemé d'iſles, elle ſe perd dans l'Océan, entre le Croiſic & Bourgneuf.

Elle commence à être navigable à Roanne. A ſon entrée dans le Forez, ſes eaux ſont trop baſſes pour porter bateau ; & ſon cours eſt ſouvent interrompu par des

rochers, & sur-tout une lieue au-dessus de Roanne, dans un endroit qu'on appelle le *Saut de Piney*. Les marchands & les habitans des villes situées sur cette riviere & sur celles qui y tombent, ayant un intérêt fort sensible à maintenir la navigation, ont obtenu des rois de France la permission de lever un certain droit sur les marchandises qui y passent. Ces deniers sont employés au balisage de la riviere, & à y maintenir la sûreté de la navigation; chaque ville de la Loire élit un député, pour en avoir soin dans son district; & ces délégués s'assemblent, tous les quatre ans, au dixiéme jour de Mai, à Orléans, devant l'intendant, où ils élisent deux préfidens & un receveur, & font bail de balisage & droit de boëte, qui monte ordinairement à seize mille livres. Les rois de France n'ont pas pris un moindre soin d'empêcher les débordemens de ces mêmes rivieres. Ils ont, pour cela, fait faire des levées dans les endroits nécessaires, & ont donné, dans tous les tems, une attention toute particuliere à les faire entretenir; les dépenses, qui se font pour cet entretien, montent par an à deux cents mille livres. **Piganiol de la Force*, t. 1, p. 94; & t. 5, p. 5.

2. LOIRE, bourg de France, dans le Forez, dans l'élection de S. Etienne.

3. LOIRE, bourg de France, dans l'Anjou, élection d'Angers.

LOIRET, (LE) *Ligerulus*, petite riviere de France, dans l'Orléanois. Elle a sa source dans la Sologne, au-dessus d'Olivet, & à une lieue d'Orléans, au bas d'une côte; & quoiqu'elle n'ait pas plus de deux lieues de cours, elle porte bateau dans cet espace, à cause de l'abondance de ses eaux que grossissent encore les ruisseaux de Saint-Cir & de Caubrai, & elle est aussi grosse à sa source qu'à son embouchure. Elle se perd dans la Loire, à une lieue & demie au-dessous d'Orléans. Elle ne gèle ne tarit jamais, mais ses débordemens sont dangereux. Elle a deux ponts de pierre, l'un à Olivet, & l'autre à S. Memin. On dit en proverbe:

Quand Loire & Loiret s'entretiennent,

Il n'y a pays qu'ils ne tiennent.

LOISERON, bourg de France, dans le Maine, élection de Laval.

LOKET. Voyez ELBOGEN. 1.

LOKEU, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, où elle a son gouverneur particulier. Elle est de 12 d. 50′ plus occidentale que Pékin, sous les 27 d. 20′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOKIANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chintgu, premiere métropole de la province. Elle est de 12 d. 40′ plus occidentale que Pékin, sous les 31 d. 12′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOKIUEN, forteresse de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Vuting, qui a le rang de quatriéme ville militaire de la province. Elle de 14 d. 46′ plus occidentale que Pékin, sous les 25 d. 39′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOLEANG, forteresse de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Xunning, douziéme métropole de la province. Elle est de 13 d. 51′ plus occidentale que Pékin, sous les 25 d. 6′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOLING, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Cinan, premiere métropole de la province. Elle est de 0 d. 46′ plus orientale que Pékin, sous les 37 d. 50′ de latitude. **Atlas Sinenſis.*

LOLLEN ou LELLEN, petite ville de Gréce, dans la Livadie, près de la source du Céphise. Ce lieu est, à ce qu'on croit, le même que LILÆA. **Baudr.* éd. 1705.

LOLODA, petit pays des Indes, dans l'isle de Gilolo. Il comprend la plus grande partie de cette isle, & prend ce nom de sa capitale nommée LOLODA. **Baudr.* édit. 1705.

LOM, ou LAMP (LA) riviere de la Turquie Européenne, dans la Bulgarie. Elle se joint à l'Ogest, pour se rendre dans le Danube. On croit que c'est l'*Auguſta*, dont il est parlé dans l'Itinéraire d'Antonin.

LOMAGNE, (LA) ou la LAUMAGNE, pays de France, en Gascogne. Il fait partie du bas Armagnac, & est environné des pays de Verdun, de Gaure & d'Armagnac propre. Ce pays étoit autrefois une vicomté, qui relevoit des ducs de Gascogne; pour lors Lectoure en étoit la capitale, & Vic de Lomagne la résidence des vicomtes. La famille de ces vicomtes étant tombée en quenouille, la Lomagne passa aux comtes d'Armagnac. Ce pays forme à présent une élection, dont le siége est à Fleurence. Les lieux principaux sont Vic de Lomagne, & Beaumont; le commerce de cette élection est peu considérable. L'on transporte du bled & du vin dans les montagnes du pays de Comenges, & à Bayonne, & par la Garonne à Bordeaux.

LOMBARDIE, grande contrée d'Italie, qui répond, dans sa plus grande partie, à la Gaule Cisalpine des Romains. Elle a pris ce nom des Lombards, qui y fondèrent un royaume, après le milieu du sixiéme siécle. Cette contrée avoit eu divers noms en différens tems. On la trouve nommée *Bianora*, *Felſina*, *Doria*, *Boii*, *Gallia-Togata*, *Gallia-Cis-Apennina*, *Aurelia*, *Æmilia*, *Gallia-Cispadana* & *Gallia-Transpadana*. Mais quelques-uns de ces noms sont imaginaires: d'autres ne conviennent qu'à une partie du pays: il y en a même qui appartiennent à des provinces voisines, qui ne firent jamais partie du royaume des Lombards, ni par conséquent de la Lombardie. L'Emilie, par exemple, fut quelquefois attaquée par les Lombards; mais dès qu'ils y eurent fait quelques usurpations, on les contraignit par la force des armes à se retirer. Voyez EMILIE & LOMBARDS. **Léand. Alberti*, Descr. di tutta Ital. *p.* 353.

Comme la Gaule Cis-Alpine des Romains comprenoit la Gaule-Transpadane & la Gaule-Cispadane, dans le royaume de Lombardie, il y avoit pareillement la Lombardie-Transpadane & la Lombardie-Cispadane; & ces deux portions de royaume, prises ensemble, étoient bornées au nord par les Alpes, qui séparent l'Italie de la Germanie; à l'orient, en partie par la Marche-Trévisane, & en partie par l'Emilie; au midi, par l'Apennin, qui séparoit la Lombardie de la Ligurie; & à l'occident, par les Alpes, qui séparent la Gaule-Cisalpine de la Gaule-Transalpine.

La Lombardie-Cispadane & la Lombardie-Transpadane font regardées comme deux des plus beaux quartiers de l'Italie. Les collines y sont couvertes de vignes, de figuiers, d'oliviers, &c. Les campagnes coupées de plusieurs rivieres poissonneuses, & portant bateau, produisent en abondance de toutes sortes de grains. Les esprits même semblent se sentir de la bonté du terroir; car il est sorti du pays quantité d'hommes célébres, soit dans les belles-lettres, soit dans les armes, soit dans le négoce. **Cosmograph. Paul. Meruiæ*, p. 2, l. 4.

A la faveur des guerres d'Italie, & des révolutions qui survinrent, tant dans l'Allemagne que dans la France, il se forma dans le royaume de Lombardie diverses souverainetés & républiques. Dans la suite, ces souverainetés & ces républiques, ayant fait de nouvelles acquisitions de nouvelles terres, furent par-là annexées au royaume de Lombardie; de sorte que ce royaume, alors improprement dit *royaume de Lombardie*, se trouva renfermer divers états, qui n'avoient jamais appartenu aux rois Lombards. Voici les terres que l'on comprend aujourd'hui sous la dénomination de *Lombardie* improprement dite:

Etats possédés, sous le nom de	La république de Venise.	Le Padouan, Le Véronois, Le Vicentin, Le Breſſan, Le Crémasque, Le Bergamasque.
	La maison d'Autriche.	Le duché de Milan, Le duché de Mantoue.
	La maison de Savoye.	Le Piémont, Le comté de Nice, Le duché de Montferrat.
	La maison de Mantoue.	Le duché de Guaſtalla, Le duché de Sabionette, &c.

Lombardie improprement dite : Par

- La maison de Modène. (Le duché de Modène, Le duché de Reggio, La principauté de Carpi, La Frignane, La Carfagnane, &c.
- La maison de Parme. (Le duché de Parme, Le duché de Plaisance, L'état Palavicini, La principauté de Landi, &c.
- La maison de la Mirandole. Le duché de la Mirandole.

Et quelques petits états enclavés dans ceux qui viennent d'être nommés.

LOMBARDS, (les) *Longobardi*, sont très-connus dans l'histoire par les guerres qu'ils ont eues à soutenir contre les Romains, qui ne purent les empêcher de s'établir en Italie ; par les disputes continuelles qu'ils eurent avec les papes, qui les regardoient comme un obstacle à leurs desseins ; enfin par les victoires de Charlemagne, qui détruisit leur empire, & abolit leur nation.

Quelques-uns prétendent que Tacite, *Germ.* c.40, a voulu les désigner sous le nom de *Langobardi*, qui habitoient la Germanie entre l'Elbe & l'Oder, & qui furent défaits par Tibere sous Auguste ; mais il n'y a pas d'apparence que les *Langobardi* de Tacite, & les Lombards dont il est ici question, soient le même peuple. (Je ne rapporterai point les différens sentimens sur l'étymologie de leur nom ; ils sont tous si peu fondés, qu'on ne doit pas s'y arrêter.) Les Lombards, loin d'être un peuple de Germanie, semblent être une horde de Tartares, qui, comme les Huns, les Alains, les Avares, &c. s'avança peu-à-peu dans l'occident de la Tartarie, suivit les bords occidentaux de la mer Caspienne, monta jusqu'aux Palus-Méotides, les passa, vint sur les bords du Danube, enfin s'établit en Pannonie, sous la conduite d'Alboüin ; elle fit alliance avec les Avares, qui lui aiderent à battre & piller les Gépides. Alboüin, roi des Lombards, ayant fait prisonnier Guinemond, chef des Gépides, le fit tuer ; ordonna qu'on lui arrachât le crâne, & en fit une coupe dans laquelle il se faisoit servir à boire. Cette alliance avec les Tartares, pour piller, prouve de l'uniformité de caractere entre ces deux nations ; cette cruauté d'Alboüin envers Guinemond, montre la ferocité des Tartares.

En 566, l'eunuque Narsès, qui avoit achevé les conquêtes commencées en Italie par Bélisaire, & avoit remis ce pays sous la domination de l'empereur, reçut de si grands mécontentemens de la part de Justin II, qui étoit alors monté sur le thrône impérial, qu'il manda à Alboüin, roi des Lombards, de quitter la Pannonie, de venir en Italie, dont il lui faciliteroit la conquête. Alboüin se mit en marche, le 2 Avril 568, entra en Italie par l'Istrie & la Vénétie : ne trouvant point de résistance, il s'empara de plusieurs villes, & conquit presque toute l'Italie. Il se fit proclamer roi à Milan, & donna à ses états le nom de *Lombardie*. Ses successeurs résisterent toujours aux efforts que l'empereur de Constantinople fit pour les chasser de l'Italie, & étendirent leurs conquêtes ; mais leur ambition causa enfin la ruine du royaume des Lombards.

Vers l'an 730, la ville de Rome & l'exarcat de Ravenne s'étant soulevés contre Léon l'Isaurique & son fils, qui vouloient introduire l'hérésie des Iconoclastes, formerent une république, dont le pape devoit être le chef & l'arbitre. Luitprand, dix-neuvième roi des Lombards, songeant à profiter d'une conjoncture si favorable pour étendre ses états, se rendit maître de quatre villes situées dans le duché de Rome. Le pape implora alors le secours de Charles Martel, dont le crédit fut suffisant pour engager Luitprand à rendre ce qu'il avoit pris.

Mais ses successeurs ravagerent les terres du saint siége ; & Astolphe, vingt-deuxième roi, subjugua & usurpa tous les états de la république, excepté Rome qu'il assiégea, & qu'il eût réduite sous sa puissance, si le pape Zacharie n'eût eu encore recours à Pépin, qui étoit devenu roi de France. Ce prince employa d'abord la négociation, pour engager Astolphe à restituer les terres qu'il avoit usurpées. Pendant ce tems, Zacharie mourut : Etienne II, son successeur, renouvella ses prieres auprès de Pépin, qui passa en Italie, avec une forte armée, en 754 ; serra de près le Lombard dans Pavie, & le contraignit à promettre de restituer à la république Romaine tout ce qu'il avoit pris.

Sur cette promesse, Pépin repassa les Alpes ; mais Astolphe, qui croyoit n'avoir rien à craindre, continua à garder ce qu'il avoit usurpé. Le pape se plaignant au roi de France de la mauvaise foi d'Astolphe, lui écrivit en ces termes : *Ne unius palmi terræ spatium beato Petro, sanctæque Dei ecclesiæ, vel reipublicæ Romanorum reddere passus est.* Frénérus au lieu de ces paroles *reipublicæ Romanorum*, a eu l'audace de corrompre le texte, & de substituer le mot *imperium*. Au reste, sur ces nouvelles plaintes, Pépin retourna, l'année suivante, en Italie : il y défit une seconde fois Astolphe, qui voulut lui disputer la descente des Alpes ; il assiégea Pavie, & contraignit de nouveau le Lombard à demander la paix, & à promettre de remettre au pape Etienne tout l'exarcat, dont Pépin fit une donation à l'apôtre S. Pierre & à l'église Romaine.

Didier, duc de Toscane, soutenu du crédit du pape Etienne, s'empara du royaume de Lombardie, & fut le vingt-troisième & dernier roi ; mais devenu ingrat au saint siége, il voulut usurper les biens de l'église. Charlemagne, alors appellé par le pape, passe en Italie, assiége Pavie, le prend, & fait Didier prisonnier. Ainsi finit le régne des princes Lombards en Italie, deux cents fix ans après qu'Alboüin y eut donné commencement.

Charlemagne, après sa victoire ne trouvant, plus de resistance, mit le pape en possession de ce que Pépin & lui avoient donné à l'église Romaine, & nomma des gouverneurs dans les principales villes de ses nouvelles conquêtes. Elles comprenoient ce que nous appellons aujourd'hui le Piémont, le Montferrat, la riviere de Gênes, le Modénois, la Toscane, le Milanez, le Bressan, le Véronez, le Frioul, & enfin ce qu'il abandonnoit au pape.

Le roi détrôné fut conduit en France. On croit qu'il fut relégué à Liége, & qu'il mourut depuis dans le monastere de Corbie. Quoi qu'il en soit, depuis ce tems, Charlemagne joignit au titre de *roi des François* celui de *roi des Lombards*. Les papes le lui donnoient dans les Lettres qu'ils lui écrivoient. Il le prenoit dans les actes publics ; & on le voit sur quelques-unes de ses monnoies.

Quoique le régne des rois Lombards fût fini, on peut cependant dire que le royaume subsistoit encore ; & que les principaux de cette nation, voyant leur roi pris, sans espérance de ressource, ne firent que reconnoître Charlemagne à sa place, pour en être gouvernés selon leurs loix. En effet nous avons encore les capitulaires, ou le code de leurs loix particulieres, selon lesquelles Charlemagne & ses successeurs les gouvernerent ; & l'on voit plusieurs des capitulaires de ce prince, insérés en divers endroits. **Le P. Daniel*, Histoire de France, Charlemagne.

LOMBERS, *Lomberia*, ville & baronnie de France, dans le haut Languedoc & dans l'Albigeois, avec justice royale. Elle releve de la jurisdiction de Castres. Cette ville a été rasée, vers l'an 1176, à cause que les habitans s'étoient révoltés en faveur d'une secte nommée les *bons hommes*. Il y fut tenu un concile, l'an 1165, nommé *Lumbariense concilium*.

LOMBEZ, *Lombarium* ou *Lumbaria*, ville épiscopale de France, dans la Gascogne, au comté de Comminges, dans le petit pays de Sammathan, sur la petite riviere de Save. Elle n'est considérable que par son évêché. Ce n'étoit d'abord qu'une abbaye de l'ordre de S. Augustin. Le pape Jean XXII l'érigea, l'an 1317, en évêché suffragant de Toulouse. L'église cathédrale est sous le titre de l'*Assomption de la Vierge*. Le chapitre est composé d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un précenteur, d'un sacristain, & de douze chanoines. L'évêque assiste aux états du Languedoc. Cette ville, qui est petite & désagréable, est à huit lieues au sud-ouest de Toulouse, à cinq au nord-ouest de Rieux, & à quatre au sud-est d'Auch.

LOMBRON, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans.

LOMELINE. (la) Voyez LAUMELINE.

LOMELLO ou LUMELLO, village d'Italie, au Milanez. C'eſt le LAUMELLUM des anciens. Voyez ce mot.

LOMOND, (Logh) ou le LAC DE LOMOND, lac d'Ecoſſe, dans la province de Lennox. C'eſt un des plus conſidérables du royaume. Sa longueur du nord au ſud eſt de vingt-quatre milles, & ſa plus grande largeur de huit milles. Il y a trente iſles dans ce lac, dont trois ont des égliſes; & la plûpart des autres ſont habitées. Ce lac eſt fort poiſſonneux, & c'eſt le ſeul endroit où l'on pêche une ſorte d'anguille délicate, que les gens du pays appellent *pollac* ou *poan*. En quelques endroits de ce lac on trouve des planches attachées enſemble, & couvertes de mottes de terres; on s'en ſert comme d'un bateau, pour aller d'un endroit en un autre. Cela a donné lieu de dire que ce lac avoit des iſles flottantes. * *Etat préſent de Gr. Bretagne*, t. 1, p. 254.

LOMPRÉ-CORPS-SAINTS, lieu de France, en Picardie, au diocèſe d'Amiens. Il n'eſt remarquable que par un chapitre compoſé d'un doyen & de douze chanoines, à la collation du ſeigneur de ce lieu-là.

LONATO, petite ville d'Italie, en Lombardie, dans le Breſſan. Elle étoit autrefois au duc de Mantoue; mais il y a plus de deux ſiécles qu'elle a paſſé au pouvoir des Vénitiens. Elle eſt presqu'au milieu, entre Brescia & Peschiera, à trois milles de Deſenzano & du lac de Garde. * *Baudraud*, édit. 1705.

LONDANO, ou LANDANO, petite ville de Turquie, dans la Morée; quelques-uns diſent dans la Zaconie, d'autres dans le Belvédere, à huit lieues de Calamata. * *Baudrand*, édit. 1705.

LONDE, (la) terre de France, en Normandie, avec titre de *marquiſat*, à quatre lieues de Rouen, à une d'Elbeuf, dans le voiſinage de la Sauſſaye, de Berthomas, d'Imfreville, de Bourgtheroude & de la Bouille. Le marquiſat de la Londe eſt très-conſidérable, & il y a plus de trente fiefs qui en relevent. * *Corn.* Mem. dreſſés ſur les lieux.

LONDINIERE, bourg & baronnie de France, dans la Normandie, au pays de Caux, ſur la droite de l'Eaune. Il y a marché public toutes les ſemaines, & pluſieurs foires par an. La baronnie appartient au chapitre de Notre-Dame de Rouen. Ce bourg eſt ſitué à deux lieues & demie de Neufchâtel, & à trois petites d'Envermeu. * *Mem. dreſſés ſur les lieux.*

LONDINIUM, ancienne ville de la grande Bretagne, ſur la Tamiſe, chez les Trinobantes. *Londinium*, dit Tacite, *l.* 14, *c.* 33, *cognomento quidem coloniæ non inſigne, ſed copiâ negotiatorum & commeatuum maximè celebre.* Il falloit que ce fût la plus importante place de l'iſle, dès le tems que l'Itinéraire d'Antonin a été dreſſé; car c'eſt de-là comme du centre, qu'il fait commencer ſes routes, c'eſt-là qu'elles aboutiſſent. On ne ſait pas au juſte, ſi elle a été colonie Romaine; car, d'un côté, Tacite dit bien formellement qu'elle n'en étoit pas une; d'un autre côté, Ammien Marcellin dit: *Lundinium vetus oppidum quod Auguſtam poſteritas adpellavit*, Cambden, *l.* 27, *c.* 18, dit, ſur la foi des Annales Bretonnes, que Conſtantin le Grand ferma de murailles cette ville. Il ſe peut faire que c'eſt-là deſſus que porte le ſurnom d'*Auguſta* que marque Ammien Marcellin. Bede, *l.* 2, *c.* 4; & 7, *c.* 3, la nomme LUNDONIA & CIVITAS LUNDONIA. Les anciens ont dit aſſez conſtamment *Londinium*. Les Chroniques Saxones portent *Lundene*, *Lundone*, *Lundune*, *Lundenbyrig*, *Lundenburgh* & *Lundenceaſter*, & enfin *Lundenric*, comme l'a obſervé le docte Gibſon. Les Anglois d'aujourd'hui l'appellent *London*, les Italiens *Londra*, & les François *Londres*.

LONDOBRIS, iſle de l'Océan, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5, qui la met ſur la côte de Luſitanie. Voyez BARLENGA 2.

LONDON. Voyez LONDRES.

LONDONDERRI, ville d'Irlande, dans la province d'Ulſter, au comté de Colerain, que l'on appelle ainſi le *comté de Londonderri*. Le véritable nom de cette ville eſt DERRI, ou DORY; & c'eſt ainſi qu'elle s'appelloit, il y a ſix-vingt ans. Elle eſt ſur la riviere Lough-Foyle, près des frontieres de Dunegal, à quatorze milles presqu'au ſud-oueſt de Limnevadi, à cent huit milles presqu'au nord-oueſt de Dublin. Elle n'eſt ni grande ni bien forte, eu égard à la maniere dont on fortifie à preſent les places; mais elle eſt très-célébre pour avoir vigoureuſement ſoutenu pluſieurs ſiéges. Sur tous, celui de 1689 a été un des plus mémorables. Elle a un port très-commode, un ſiége épiſcopal, & le chef-lieu d'un comté particulier, dont le lord Ridgway porte le titre; elle tient marché public. Son nom s'eſt augmenté des deux premieres ſyllabes, à l'occaſion d'un colonie Angloiſe qui y vint de Londres, en 1612, & qui ajoûta le nom de *London* ou *Londres* qu'elle quittoit, à celui de Derri que cette ville portoit auparavant. * *Etat préſent de l'Irlande*, p. 64.

LE COMTÉ DE LONDONDERRI, ou de COLERAIN, contrée d'Irlande, dans la province d'Ulſter; on le nomme auſſi quelquefois KRINE. Ce canton a au levant Antrim, dont la riviere de Banne le ſépare; au couchant, Dunnegal; au nord, partie de Dunnegal, & l'océan Deucalédonien; au ſud & au ſud-oueſt, Tyrone. Il a cinquante-ſix milles de long, & trente de large. Ce pays eſt plat & découvert en quelques endroits; mais il eſt très-fertile. On le diviſe en cinq baronnies qui ſont:

Colerain,	Kenougth,
Loghinsholm,	Tyrekery,
	Londonderri.

Il n'y a dans ce comté qu'une ſeule ville qui ait droit de tenir un marché public, & trois qui envoient leurs députés au parlement; les principales ſont:

Colerain,	Londonderri,
Limmevadi,	Cumber,
	Tome Caſtle.

LONDRA: les Italiens nomment ainſi la ville de Londres.

1. LONDRES, ville de la grande Bretagne, au royaume d'Angleterre, dont elle eſt la capitale, le ſiége de la monarchie, une des plus grandes, des plus riches & des plus marchandes villes de l'Europe. Elle eſt de 2 d. 48′ plus occidentale que l'obſervatoire de Paris; & ſa latitude eſt de 51 d. 31′ ſelon les obſervations de l'academie royale des ſciences. Elle ſe trouve dans la province de Middleſex, du côté ſeptentrional de la Tamiſe, ſur un côteau élevé, ſitué ſur un fond de gravier, & par conſequent ſain, où la riviere forme une eſpece de croiſſant. La marée y monte pendant quatre heures, & baiſſe pendant 8′, & les vaiſſeaux de charge peuvent avancer presque jusqu'au pont de Londres; ce qui eſt un avantage infini pour le commerce. Son étendue de l'orient à l'occident, eſt d'environ huit milles; mais ſa largeur du ſeptentrion au midi, n'eſt pas de plus de deux milles & demi, même dans les endroits les plus larges; comme depuis l'extrémité de *S. Léonard Shoreditch*, jusqu'aux extrémités de *Blanckmanſtreet*, en *Southwark*. Elle ſe trouve éloignée de la mer d'environ ſoixante milles; & dans cette ſituation, elle eſt à couvert de toute ſurpriſe de la par des flottes ennemies. Du côté du nord, elle eſt l'abri des vents part *Hampſted*, *High-Gate*, & le terrein élevé d'Iſlington; mais elle eſt découverte au couchant, qui eſt moins froid.

La ville de Londres contient cent trente-cinq paroiſſes; ſoixante-ſept dans l'enceinte, & ſeize au dehors, outre quinze paroiſſes qui ſont dans les provinces de Middleſex & Surrey, & ſept qui ſont dans la cité, & les franchiſes de Weſtminſter. Il y a, pour l'exercice public de la religion Anglicane, cent une égliſes paroiſſiales, outre l'égliſe cathédrale de S. Paul, dans Londres, l'égliſe collégiale de S. Pierre dans Weſtminſter, & grand nombre d'annexes & de chapelles. Ce qui fait que le nombre des égliſes eſt moins grand que celui des paroiſſes, c'eſt que, depuis l'embraſement de Londres, il n'y a à préſent en pluſieurs lieux qu'une égliſe pour deux paroiſſes. Mais depuis le régne du roi George, le parlement a établi un fonds, pour bâtir cinquante nouvelles égliſes à Londres & à Weſtminſter, & l'exécution de ce projet eſt fort avancée. A l'égard des non-conformiſtes, on compte qu'ils ont au moins quatre-vingt temples ou *aſſemblées*.

On compte dans cette ville cinq mille rues, tant grandes que petites, cours & allées, dans lesquelles il peut y avoir cent vingt mille maiſons logeables, & environ

huit cents mille habitans. La partie orientale de la ville, presque jusqu'au pont, eſt habitée, pour la plûpart, par des gens de marine, ou dont les métiers ſe rapportent aux affaires de la mer : les marchands ou artiſans habitent la principale partie de la cité ; la ville & les fauxbourgs de Weſtminſter ſont occupés par la grande & petite nobleſſe, & par des marchands qui vendent en détail. Les maiſons étoient de bois avant l'embraſement ; mais aujourd'hui elles ſont de briques, & bâties fort proprement : cependant les murailles ſont aſſez foibles, n'ayant guère qu'une brique & demie, c'eſt-à-dire environ treize pouces d'épaiſſeur.

On voit dans Londres un grand nombre de belles & grandes places, telles que ſont celles de *Lincolns-Inn-Fields*, de *Serle-Court*, *Grays-Inn-Red-Lion*, *Bloomsbury*, *Soho*, *Golding*, *S. James*, *Leiceſter-Fields*, *Devonshire*, & autres, qui ſont que l'air des rues voiſines ſe trouve plus ſain. Entre ces places, celle de *Lincolns-Inn-Fields* eſt la plus ſpacieuſe, & celle de *Soho* eſt ornée d'un très-beau jardin au milieu. On voit auſſi un grand nombre de belles & ſpacieuſes rues, particuliérement *Cornhill*, *Cheapſide*, *Fleetſtreet-Greatt-Hatton-Street*, *Pallmal*, &c. ; & pour la longueur, *Thamesſtreet*, le *Strand*, & *Holbourn*, dont la derniere, qui eſt auſſi la plus large, a un mille de long. Les nouvelles rues ſont les plus propres pour ceux qui vont à pied, le devant des maiſons étant pavé des deux côtés, à une largeur ſuffiſante, de grandes pierres de taille fort unies, & défendu par des poteaux, à quelque diſtance les uns des autres, pour empêcher les charrettes & les carroſſes d'en approcher.

Outre l'eau de la Tamiſe, qui eſt conduite dans la plûpart des maiſons, on a encore à Londres l'eau de la nouvelle riviere, dont on eſt redevable aux ſoins, à l'habileté & à la grande dépenſe du chevalier Hugh-Middleton, gentilhomme du pays de Galles. Il commença cet ouvrage en 1603, & le finit en cinq ans. Cette riviere prend ſa ſource en deux endroits, près de Ware, dans la province de Hartford ; elle fait ſoixante milles de chemin, avant que d'arriver à Londres, & paſſe ſous huit cents ponts. Le canal en eſt étroit, mais profond en pluſieurs endroits ; en d'autres, il eſt porté au-deſſus de quelques vallées, plus de vingt pieds au-deſſus de la terre, dans des auges toutes ouvertes. Il y eut ſix cents hommes employés chaque jour à ce grand ouvrage.

Il ne reſte que fort peu de choſe des anciennes murailles de cette ville : quand elles furent élevées, la cité, ou Londres proprement dite, n'avoit que trois milles de circuit ; mais aujourd'hui les fauxbourgs ſont presque cinq fois plus grands, & on a bâti des maiſons ſur les anciens murs de la ville. Cependant la plûpart des portes ſubſiſtent encore, entre leſquelles *Ludgate* & *Newgate*, qui furent ruinées par l'incendie de Londres, ſont à préſent rebâties plus ſolides qu'auparavant ; & celles que le feu épargna, comme *Aldersgate*, *Cripplegate-Aldgate*, &c. ſont tenues en aſſez bon état. La plûpart de ces portes ont des niches où l'on voit les ſtatues de quelques rois & reines, particuliérement la porte appellée *Temple-Bar* en *Fleetſtreet*.

Les principales égliſes ſont *S. Paul*, la cathédrale, & l'égliſe collégiale de Weſtminſter ; la premiere eſt ſituée dans l'endroit le plus élevé de la cité de Londres ; & l'autre, dans le fond le plus bas de Weſtminſter. Celle de S. Paul étoit anciennement un temple dédié à Diane ; & celle de S. Pierre, qui eſt celle de Weſtminſter étoit un autre temple, dédié à Apollon. L'égliſe de S. Paul, la métropole du diocèſe de Londres, ayant été brûlée dans l'embraſement de Londres, on a pris ſoin depuis de la rebâtir. Pour cela, on mit une taxe de dix-huit ſols ſur chaque *chaldron* de charbons, outre pluſieurs contributions volontaires, & 30000 livres ſterlin, accordées depuis, par acte du parlement, pour finir promptement l'ouvrage, qui a enfin été amené à ſa perfection. Sa longueur de l'orient à l'occident, en y comprenant les marches, eſt de 570 pieds ; ſa largeur du ſeptentrion au midi, y comprenant les deux portiques, eſt de 311 pieds ; & le dôme, à compter depuis le rez-de-chauſſée, eſt d'environ 338 pieds de hauteur. Le chœur de cette égliſe eſt orné d'excellentes ſculptures, pavé de marbre ; & ſes portes ſont de fer avec quantité d'ornemens. Ce chœur ayant été fini, du tems de la concluſion de la paix de Ryswick, fut ouvert pour y faire le ſervice divin, le jour de l'action de graces, qui fut le 26 de Novembre 1697. La pierre, dont eſt bâti le reſte de l'édifice, eſt de la pierre de Portland, qui dure preſqu'autant que le marbre.

L'égliſe collégiale de Weſtminſter a été anciennement une égliſe abbatiale ; elle fut enſuite une cathédrale ; & c'eſt pour cela que Weſtminſter conſerva le nom de *cité*, quoique la reine Eliſabeth convertît cette égliſe épiſcopale en collégiale, où elle établit un doyen & douze grands chanoines, outre les petits chanoines & les chantres. On l'a appellé, Weſtminſter, *Weſt-monaſterium*, qui veut dire *égliſe d'oueſt*, par oppoſition à l'égliſe de S. Paul, qui eſt à l'eſt. L'égliſe de Weſtminſter, quoique dans un fond, comme le reſte de la cité du même nom, ſe voit cependant de fort loin, à cauſe de ſa hauteur. Edouard le Confeſſeur en fut le fondateur, dans le onziéme ſiécle, & lui donna de grands revenus. Henri III la rebâtit dans le treiziéme ſiécle, avec cette belle architecture gothique, qu'on y voit encore aujourd'hui. Henri VIII y ajoûta, du côté de l'orient, une chapelle qui paſſe pour un chef-d'œuvre. C'eſt dans cette égliſe, dédiée ſous l'invocation de S. Pierre, que s'eſt preſque toujours fait le couronnement des rois d'Angleterre, depuis la conquête des Normans. On y voit les tombeaux de la plûpart des rois & reines, & de pluſieurs grands perſonnages ; on y admire ſur-tout dans la chapelle celui de Henri VII, qui eſt d'airain maſſif & artiſtement travaillé. Dans le cloître eſt une bibliothéque ouverte le matin, & le ſoir, dans le tems des ſéances des cours de juſtice.

Outre ces deux égliſes, il s'en trouve pluſieurs paroiſſiales ; les principales ſont, celle de S. Laurent, S. Michel de Cornhil, Bow-Church, Chriſt-Church, S. Bride, dans la cité S. Dunſtan, & S. André de Holbourn ; & dans Weſtminſter, S. Clément, S. Paul de Conventgarden, S. Martin, ſainte Anne, S. James, & ſainte Marguerite. Entre ces égliſes, Bow-Church, qui eſt en Cheapſide, & S. Bride près de Fleetſtreet, ſont particuliérement remarquables pour leurs clochers, qui ſont extrêmement élevés, & d'une belle & ſolide ſtructure. S. Paul de Convent-garden paſſe pour un excellent morceau d'architecture. Il y a cela de remarquable, à l'égard des clochers, que quoiqu'ils ſoient en grand nombre dans la ville de Londres, ils diffèrent tous dans leur ſtructure ; & il n'y en a pas deux qui ſoient ſemblables.

Il y a encore près de quatre-vingt temples, ou aſſemblées, dans la ville & les environs, pour les non-conformiſtes, depuis l'acte de tolérance. Les Proteſtans étrangers, qui ſont pour la plûpart François, en ont vingt-cinq ou trente ; les uns ſe conforment à l'égliſe Anglicane, les autres ſuivent l'uſage de Hollande. Les Allemands ont deux aſſemblées, dont l'une s'appelle l'*aſſemblée Pruſſienne*, qui ſuit la réformation de Calvin ; & l'autre eſt Luthérienne, dans le lieu où les Catholiques Romains avoient une chapelle ſous le régne de Charles II. Les Hollandois ont une grande & ſpacieuſe égliſe ; les Danois en ont deux Luthériennes, une dans *Triniti-Lane*, & l'autre à *Wapping*. Les Suédois en ont auſſi une, & les Juifs ont, près de *Duckes-Places* dans Londres, une belle ſynagogue.

De toutes les maiſons royales, dans l'étendue de Weſtminſter, il n'en eſt reſté que deux en leur entier, S. James & Somerſet. La premiere eſt ſituée près du parc de ce nom ; ce qui la rend très-agréable. Ce palais a été fort augmenté, depuis que l'incendie de Wittehall a obligé les rois d'y faire leur réſidence. Somerſet-Houſe, dans le Strand, eſt ainſi appellé du nom de ſon fondateur Edouard, duc de Somerſet, oncle du roi Edouard IV. C'eſt dans cette maiſon que ſont ordinairement régalés, pendant huit jours, les ambaſſadeurs après leur entrée publique. Ce palais eſt habité par divers particuliers à qui le roi y donne des appartemens ; il a un beau jardin ſur la Tamiſe. Ce palais a été long-tems fort négligé.

Près de l'abbaye de Weſtminſter, il y avoit autrefois un magnifique palais, dont une partie fut brûlée ſous le régne de Henri VIII. Celle qui fut ſauvée, ſert pour les aſſemblées des ſeigneurs & des communes en parlement, & pour les principales cours de juſtice. La grande ſale où ces cours s'aſſemblent, s'appelle *Weſtminſter-Hall*.

Whitehall fut brûlé le 4 de Janvier 1698 ; & à peine en eſt-il reſté aucune partie, hormis *Banquetting-Houſe*,

ou la sale des banquets, bâtiment superbe, converti présentement en chapelle. Ce palais faisoit face, d'un côté, à la Tamise, & de l'autre, au parc de S. James ; il avoit toujours été le lieu de la résidence des rois & des reines d'Angleterre, depuis Henri VIII, qui en prit possession après la mort du cardinal Wolsey, à qui il appartenoit.

Dans le Strand, près de *Somerset-House*, est *la Savoye*, autrefois un palais, ainsi appellé de Pierre, comte de Savoye & de Richmond, oncle d'Eléonor, femme de Henri III, qui l'acheta ensuite pour son fils Edmond, duc de Lancaster. Une bonne partie, depuis un grand nombre d'années, a été convertie en maisons à vente, & à peine y reste-t-il aucune trace de palais. Cependant l'ancienne chapelle subsiste encore, & sert d'église à la paroisse de sainte Marie, appellée *la Savoye*. Dans l'enceinte de ce vieux palais, il y a aussi une église Françoise de la communion Anglicane, deux églises Allemandes, une Luthérienne & l'autre Calviniste, & un temple de Quakers.

On trouve, en quelques endroits de cette ville, des statues des rois. Celle de Charles I, qui se voit à *Charing-crofs*, est la plus belle. C'est une statue équestre de bronze, élevée sur un piedestal de marbre, orné de trophées de guerre, & environné de barreaux de fer. Elle est de la façon de le Sueur, excellent statuaire François ; elle fut renversée par les parlementaires, du tems du même Charles I, & vendue à la livre à un chauderonnier, qui l'enterra & la conserva ainsi en entier jusqu'au rétablissement de la famille royale. Il y en a deux du roi Charlès II, une à *Stocks-Banquet*, à un des bouts de *Lombard-Street*, & l'autre dans la place de *Soho*. La premiere est de marbre blanc, & représente ce roi à cheval, foulant aux pieds un ennemi. Elle a été élevée aux dépens du chevalier Robert Viner, echévin de Londres. Celle de la place de *Soho* est sur un piédestal, au milieu d'une fontaine, ayant à ses pieds quatre figures, représentant les quatre principales rivieres d'Angleterre, la Tamise, la Saverne, la Trente, & l'Humber, versant leurs eaux dans le bassin. On voit encore, parmi les ruinés de Whitehall, la statue de bronze de Jacques II, qui est sur un piedestal environné de barreaux de fer.

La tour de Londres est une forteresse, ainsi nommée à cause d'une grande tour blanche & carrée, qui est au milieu. Cette forteresse est située près de la Tamise, au-dessous du pont, & à l'orient de la ville. Elle a environ un mille de tour ; & son enceinte est une vieille muraille, avec un fossé fort large & profond. Elle commande la cité & la riviere, & tous les jours on y envoie une compagnie de soldats pour monter la garde. Mais en cas de danger, il y a certains quartiers dépendans de la tour, qu'on appelle *Hamlets*, dont la milice, qui consiste en deux régimens d'infanterie, forme un corps d'environ trois à quatre mille hommes. Ce corps est obligé, au premier commandement de la tour, de venir renforcer la garnison. Il y a toujours à la tour soixante piéces de canon en batterie, que l'on tire les jours de réjouissance publique. Tous les navires, qui passent devant cette forteresse, la saluent ; & pour trois coups de canon, la tour en rend un. Elle est le grand arsenal de la nation pour les armes & les munitions de guerre. On y fabrique aussi la monnoie, & l'on y garde les joyaux de la couronne. C'est le dépôt des archives du royaume, & la prison des pairs du royaume & des membres de la chambre basse du parlement. Quant au bureau de la monnoie, il y a plusieurs officiers qui en dépendent, dont les gages se montent à plus de deux mille livres sterlin par an. Dans la chambre des joyaux on voit les *regalia*, c'est-à-dire la couronne, le diadême, le globe, le sceptre royal avec la croix, le sceptre avec la colombe, qui est l'emblême de la paix, le bâton de S. Edouard d'or battu, *curtana*, ou l'épée sans pointe, emblême de la clémence, que l'on porte le jour du couronnement entre les deux épées de la justice, la *spirituelle* & la *temporelle* : les éperons d'or, l'ampoule ou aigle d'or, qui contient l'huile sacrée, avec laquelle les rois & les reines font joints, & la cuillere d'or, dans laquelle l'évêque verse l'huile, la couronne de parade que sa majesté porte, lorsqu'elle va au parlement, & plusieurs autres symboles de l'autorité royale. Les archives contiennent les actes de parlement, les traités de paix, &c. en original. On y trouve une infinité de piéces authentiques, touchant les exploits de la nation en France & autres pays ; les loix qui regardent l'Irlande, la domination & le pouvoir des Anglois sur les mers Britanniques, les contrats qui assurent aux particuliers la possession de leurs terres ; les prétentions des Anglois au royaume de France ; la fondation des abbayes & autres maisons religieuses ; l'étendue des terres & maisons seigneuriales ; les donations de la part de la couronne, aux sujets, tant au dedans qu'au dehors du royaume ; les actes passés à l'échiquier entre partie & partie ; l'établissement de tous les offices dans le royaume ; les bornes de toutes les forêts en Angleterre, avec les droits qu'ont les habitans aux communes & aux pâturages qui s'y trouvent, & plusieurs autres actes & piéces publiques. Tous les jours, excepté ceux de dimanche, de fête, de jeûne, ou d'actions de graces, le bureau des régistres est ouvert, depuis sept heures du matin jusqu'à onze, & depuis une jusqu'à cinq après-midi. Dans les mois de Décembre, Janvier & Février, il n'est ouvert que depuis huit heures du matin jusqu'à quatre de l'après-midi. Il y a une église paroissiale dans cette tour, qui est à la nomination du roi, & exempte de la jurisdiction de l'archevêque. Pour le commandement de cette importante place, il y a un connétable qui est ordinairement une personne de la premiere qualité, un gouverneur ou lieutenant, qui a sous lui un sous-lieutenant & un autre officier qu'on appelle le *gentleman porter*, ou l'*officier de la porte*. Les gages du connétable sont de mille livres sterling par an, & ceux du lieutenant de deux cents. Il tire d'ailleurs des profits considérables de ceux qui sont prisonniers à la Tour, & du privilége qu'il a de disposer des offices de gardes prisonniers. Un duc prisonnier, à la Tour, paye deux cents livres sterling pour son entrée, & toute autre personne au-dessous des pairs, paye cinquante livres sterling. Le connétable & le lieutenant sont, en vertu de leur office, juges de paix dans les provinces de Middlesex, Surrey & Kent.

Entre la tour & le pont de Londres, est la courume, c'est-à-dire la douane où l'on reçoit les droits d'entrée & de sortie de toutes les marchandises. C'est un bâtiment magnifique, uniforme & commode, qui coûta au roi Charles II dix mille livres sterling à bâtir, après que l'ancien bâtiment eût été consumé par le feu.

Le pont, qui est sur le Tamise, est composé de dix-neuf arcades de pierre, à vingt pieds l'une de l'autre. Il a huit cents quarante pieds de long, trente de large, & soixante de haut, avec un pont-levis, presqu'au milieu. De chaque côté on voit un rang de maisons avec des boutiques bien fournies. Au nord de ce pont, en mémoire de l'embrasement de Londres, qui arriva le 12 de Septembre 1666, on a érigé un monument ou pyramide près du lieu où le feu commença. C'est une colomne ronde qui passe pour un des plus hardis morceaux d'architecture. Elle est bâtie de grosses pierres de Portland, elle a 200 pieds de hauteur & 15 de diametre. Elle est sur un piedestal de quarante pieds de hauteur, & de 21 en carré, dont le front est orné d'emblêmes. Au dedans est un escalier à vis, dont les barreaux de fer régnent jusqu'au sommet, où se trouve un balcon avec une balustrade aussi de fer, qui a vue sur toute la ville. Les côtés du nord & du sud du piedestal, ont chacun une inscription en latin, dont une représente la désolation de la ville réduite en cendres, & l'autre son prompt rétablissement ; car quoique l'année d'après l'embrasement, la ville de Londres eût le malheur d'être cruellement affligée de la peste, cela n'empêcha pas qu'elle ne se trouvât rebâtie en peu d'années, & plus belle & plus commode qu'auparavant ; & le nombre de ces maisons s'est tellement accru depuis ce tems-là, principalement du côté de la cour, qu'on en compte, pour le moins, cinquante mille de plus qu'il n'y en avoit avant l'incendie.

A quelque distance de la pyramide, on trouve dans le Cornhill la bourse royale, qui est un des plus beaux édifices de l'univers, dans ce genre. Elle fut fondée par le chevalier Thomas Gresham, riche marchand, sous le régne de la reine Elisabeth, l'an 1566, précisément cents ans avant qu'elle fut brûlée. Elle est actuellement beaucoup plus belle qu'elle n'étoit avant l'incendie. Les marchands s'y assemblent tous les jours, excepté les di-

manches, les grandes fêtes & les jours de jeûne. Cette bourſe eſt un quarré long de 230 pieds, de l'orient à l'occident, & de 171 pieds, du ſeptentrion au midi. La façade en eſt magnifique ; & tout-à-l'entour, régne un beau portique ſoutenu de grandes colomnes de pierre. Au ſommet eſt une tour où il y a une horloge & un carillon de douze cloches. La cour du dedans eſt pavée, & les galeries, qui ſont tout autour, ſont voûtées & ſoutenues de piliers de pierres de taille. Au-deſſus de ces piliers on voit en marbre & en albâtre les ſtatues des rois & des reines qui ont régné en Angleterre, depuis la conquête des Normands ; au milieu de la cour eſt la ſtatue du roi Charles II, faite par un fameux ſculpteur Anglois, nommé *Grimly Gibbons* ; elle eſt ſur un piedeſtal d'environ ſept pieds de haut ; le roi y eſt repréſenté avec l'ancien habit des empereurs Romains, une couronne de laurier ſur la tête. A un des côtés du piedeſtal ſont les armes d'Angleterre & de France écartelées ; à un autre côté celles d'Ecoſſe, au troiſiéme celles d'Irlande, & toutes ſoutenues par un Cupidon ; enfin le quatriéme côté eſt chargé d'un pompeux éloge de Charles II. Au-deſſus des portiques il y a des galeries où l'on compte près de deux cents boutiques pleines de marchandiſes, outre les boutiques qui ſont en bas, le long du portique, & les grands celliers qui ſont ſous terre. Ce bâtiment a coûté plus de cinquante mille livres ſterling à bâtir, & produit quatre mille livres ſterling de rente ; de façon que c'eſt peut-être le plus riche domaine qui ſoit au monde, pour ſa grandeur.

Le nouveau, change dans le Strand, pouvoit valoir autant aux comtes de Salisbury, lorſque ſon négoce étoit plus floriſſant qu'il n'eſt à préſent. Robert Cécil, comte de Salisbury, & grand tréſorier d'Angleterre, ſous le régne de Jacques I, en fut le fondateur. Il conſiſte en deux longues allées au niveau de la rue, & deux autres qui ſont en haut, pavées de pierre de taille, avec deux rangs de boutiques, où l'on vend des marchandiſes, comme dans la bourſe.

On ne voit nulle part d'auſſi grandes ſales que dans Londres. Celle de Weſtminſter eſt la principale, & n'a point ſa pareille ; elle a 270 pieds de long, ſur 47 de large ; ſa hauteur eſt proportionnée ; &, ce qu'il y a de merveilleux, c'eſt que le toît eſt ſoutenu ſans aucune colomne. Cette ſale eſt le paſſage ordinaire pour aller au parlement, lorſqu'il eſt aſſemblé. Dans le tems des quatre ſéances des cours de juſtice, la cour de la chancellerie, celle du banc du roi & des plaidoyers communs, s'y aſſemblent. C'eſt en cette ſale que ſe fait le feſtin du couronnement, & où l'on érige une cour exprès, quand il s'agit de juger un pair accuſé de quelque crime capital. Près de cette ſale eſt la fameuſe bibliotheque érigée par le chevalier Cotton, compoſée de plus de mille volume de manuſcrits, dont la plûpart regardent l'hiſtoire d'Angleterre, & la bibliotheque royale.

Guildhall, qui eſt la maiſon de ville, où les cours des magiſtrats de la cité ſe tiennent, a encore une belle ſale, auſſi-bien que le *Blackwell-Hall*, qui eſt le grand magaſin de toutes ſortes de draps, & où ils ſont expoſés en vente.

Les corps de métiers, diviſés en ſoixante-deux corps, ont chacun un hôtel, ou maiſon magnifique, que les Anglois appellent *hall*, du nom de la plus grande chambre, où ſe font les réglemens pour le négoce de ce corps. Cette ſale eſt aſſez ſpacieuſe pour y régaler deux ou trois cents perſonnes, & aſſez belle pour y recevoir une tête couronnée. L'hôtel des drapiers a un beau jardin bien entretenu & ouvert à toutes perſonnes au-deſſus du commun. A l'hôtel des épiciers eſt la banque d'Angleterre, qui fut établie ſous Guillaume III, pour fournir, par prêt d'argent, aux beſoins de l'état, en payant huit pour cent d'intérêt.

Outre les hôtels des corps de métiers, chaque collége de gens de juſtice a auſſi une *halle* ou *ſale*. Ces colléges ſont pour le droit coutumier ; & la chancellerie, deux, qu'on appelle *fergent en loix*, l'un en *Fleet-Street*, & l'autre en Chancery-Lane, outre quatre colléges qu'on nomme *Inns os court*. Dans tous ces colléges, les gens de loi vivent d'une maniere collégiale, dans le tems des ſéances des cours de juſtice. Ils ont là leur chambre à part, où ils travaillent hors du bruit & de l'embarras des familles, & où les cliens les trouvent facilement. On compte en Angleterre quarante mille perſonnes qui vivent de procès, dont pluſieurs gagnent des centaines de livres ſterling par an, & les autres des milliers. Ils ſont un des plus puiſſans corps de l'état, & celui qui a le plus de crédit & d'autorité. Pluſieurs perſonnes de ce corps ont eu l'honneur d'être faits pairs du royaume, & de parvenir à la charge de chancelier. Le temple étoit autrefois le collége des chevaliers Templiers. Il eſt diviſé en deux parties, dont l'une s'appelle l'*Inner-Temple*, & l'autre le *Middle-Temple*. L'égliſe des Templiers ſubſiſte encore, & le miniſtre, qui la deſſert, eſt appellé le *miniſtre du Temple*, *the maſter of the Temple*. A l'entrée on voit ſur neuf tombes plates, les figures de neuf chevaliers armés de pied en cap. Près de la cathédrale de S. Paul, il y a un collége de docteurs en droit civil, appellé *doctors commons*, où réſidoient autrefois les juges & les plus ſavans docteurs en droit civil. Dans la ſale de ce collége on tient diverſes cours, qui ſe réglent par le droit civil. Dans *Warwick-Lane* eſt le collége des médecins, qui a une cour ſpacieuſe, un amphithéatre, où ſe font les diſſections, & une bibliotheque. Le nombre des médecins, qui ſont de ce collége, ne doit être que de quatre-vingt. Ils ont de grands privilèges accordés par le roi ou par le parlement. Par exemple, un médecin, quoiqu'il ait pris ſes degrés à Oxford ou à Cambridge, ne peut ſans licence obtenue ſous le ſceau du collége, pratiquer la médecine à Londres, ou à ſept milles aux environs. Ce collége peut condamner à l'amende & à l'empriſonnement tout contrevenant. Il a auſſi le droit de viſiter les boutiques des apothicaires dans Londres & aux environs, & de voir ſi leurs drogues & compoſitions ſont bonnes & bien préparées.

Le collége de *Gresham* mérite de trouver place ici. Il eſt ainſi appellé du nom du fondateur, le chevalier *Thomas Gresham*, qui bâtit auſſi la bourſe royale, & deſtina à l'établiſſement de ce collége le revenu qui en proviendroit ; il fut dit que la moitié de ce revenu ſeroit employée à l'entretien de quatre perſonnes capables, qui enſeigneroient dans ce collége la théologie, l'aſtronomie, la muſique & la géométrie ; & l'autre moitié pour trois autres perſonnes qui enſeigneroient la rhétorique, le droit civil & la médecine. Les gages de chaque profeſſeur ſont aujourd'hui de cinquante livres ſterling par an, avec un logement. Le collége de Sion, près de Cripplégate, étoit autrefois une maiſon religieuſe ; ce fut enſuite un hôpital ; maintenant c'eſt un collége & un hôpital tout enſemble, l'un & l'autre fondés, l'an 1631, par le Dr *White* de Briſtol, vicaire de S. Dunſtan à Londres. Le collége eſt pour l'uſage de tous les miniſtres de Londres, qui ſont de l'égliſe Anglicane ; & l'hôpital, pour dix pauvres hommes & autant de pauvres femmes. Il y a une ſale bâtie, depuis quelque tems, des contributions des membres de ce collége, avec une bibliotheque de livres de théologie, principalement deſtinée à l'uſage du clergé de Londres. Enfin il y a un collége de hérault, nommé communément en anglois *the heralds office*, qui dépend du grand-maréchal d'Angleterre. Les principales fonctions de ces hérauts, ſont de déclarer la paix & la guerre, de tenir regiſtre des armoiries des familles, de régler les formalités des couronnemens, des mariages, baptêmes, funérailles, entrevues & feſtins des princes, cavalcades, &c. Le principal d'entr'eux eſt appellé *Garter*. Il fut inſtitué par Henri V, pour aſſiſter aux ſolemnités des chevaliers de la Jarretiere, & en régler le cérémonial. Sa création eſt une eſpece de couronnement ; on apporte d'abord une épée & un livre, enſuite une couronne, un collier d'eſſes, & une coupe de vin ; après cela une cotte d'armes de velours richement brodée, un badge d'or émaillé dans une chaîne d'or. Pendant qu'il eſt à genoux devant le grand maréchal, & qu'il met ſa main ſur le livre & l'épée, un autre roi d'armes lui lit la forme du ſerment, enſuite la patente de ſa charge, pendant lequel tems le grand maréchal verſe le vin deſſus ſa tête, & lui donne le nom de *Garter* ou *Jarretiere* ; met ſur lui la cotte d'armes, le collier d'eſſes, & la couronne ſur ſa tête. Il faut que tous les hérauts ſoient gentilshommes de naiſſance, & ils ſont faits écuyers, dans le tems de leur création.

Un des plus beaux ornemens de Londres, eſt la ſociété royale, qui fut établie par Charles II, au mois d'Avril

d'Avril 1663, pour perfectionner la ſcience des choſes naturelles, & des arts utiles', par des expériences. Le roi lui-même s'en déclara le fondateur, le patron, le chef, & en même tems l'un des membres. Cette ſociété a fait un grand nombre de découvertes, & a beaucoup perfectionné l'architecture, l'art de l'agriculture, & celui de la navigation. Elle a une bibliotheque & un cabinet qui contient un très-grand nombre de curioſités, comme bêtes, oiſeaux, poiſſons, ſerpens, mouches, coquillages, plumes, momies, gommes, minéraux, foſſiles, &c. Le nombre des membres de cette ſociété n'eſt point fixé; on y a reçu ci-devant un grand nombre d'étrangers, avec une facilité dont on a commencé à connoître l'abus. Elle eſt gouvernée par un conſeil compoſé de vingt-un membres, dont dix ſortent tous les ans, & dix autres ſont mis à leurs places. L'élection s'en fait le 30 de Novembre; le chef du conſeil porte le titre de *préſident*.

Il y a à Londres pluſieurs écoles publiques pour l'éducation de la jeuneſſe, ſans parler d'un nombre infini d'écoles particulieres. Par *écoles publiques*, il faut entendre des écoles fondées pour l'éducation d'un certain nombre d'écoliers que l'on y enſeigne *gratis*. Telles ſont l'école royale de Weſtminſter, fondée par la reine Eliſabeth, pour quarante écoliers enſeignés & entretenus aux dépens de l'école; celle de S. Paul, qui fut fondée, en 1512, par le Dr Collet, doyen de S. Paul, pour y enſeigner cent cinquante-trois enfans *gratis*; l'école des marchands tailleurs, près de *Cannon-Street*, fondée par le chevalier Thomas White, échevin & marchand tailleur de Londres. Dans cette ſeule école, on enſeigne trois cents écoliers, cent *gratis*, cent pour deux ſchelins ſix ſols par quartier chacun, & cent autres pour cinq ſchelins. Il y en a auſſi une à la chapelle des merciers en Chéapſide, fondée par la compagnie des merciers; à quoi on peut ajoûter l'école de l'hôpital de Chriſt, & quelques autres.

Le nombre & la grandeur des hôpitaux, le ſoin que l'on a des pauvres & des malades, & l'ordre que l'on y obſerve, tout eſt digne d'admiration. Sans compter pluſieurs petits hôpitaux particuliers, on en compte huit grands, y comprenant ceux de Greenwich & Chelſey, qui ne ſont pas éloignés de la ville. L'hôpital de Chriſt eſt un des principaux. C'étoit autrefois un couvent qui fut ſupprimé par Henri VIII, & converti en hôpital, en 1553, par ſon fils Edouard VI. On l'appelle *l'hôpital des enfans bleus*, parce qu'ils ſont habillés de cette couleur. Il y a une école latine pour les garçons, dont on deſtine les uns pour l'univerſité, & les autres pour des métiers. Il y en a eu qui ont été élevés aux premieres dignités de la ville, & un d'eux a été lord-maire de Londres. Il y a auſſi une belle école pour apprendre à écrire; une de mathématiques, dans laquelle on enſeigne toutes les parties de cette ſcience, mais principalement la navigation. Tous les ans, on en envoie dix ou douze en mer, pour joindre la pratique à la théorie. L'hôpital de S. Barthelemi, qui eſt tout proche de l'hôpital de Chriſt, eſt deſtiné pour les pauvres malades, eſtropiés & bleſſés; ils y ſont fort bien entretenus. Cet hôpital fut d'abord fondé par un nommé *Rayhere*, l'an 1102, ſous le régne de Henri I; & après la ſuppreſſion des monaſteres, il fut fondé de nouveau par Henri VIII, en 1546. Dans le cloître il y a une eſpece de change, avec des boutiques des deux côtés. Pour le ſoulagement & l'entretien des pauvres lunatiques ou inſenſés, il y a dans *Moor-fields* un magnifique hôpital appellé communément *Bedlam*. Il fut bâti en 1676, dans un fort bon air.

L'hôpital de S. Thomas, à Southwarck, eſt maintenant un bâtiment régulier & commode; il eſt deſtiné, comme celui de S. Barthelemi, pour les eſtropiés & les bleſſés. L'hôpital de Sutton, (autrement appellé *la Chartreuſe*, parce qu'originairement c'étoit un monaſtere de Chartreux,) fut donné, après la ſuppreſſion des monaſteres, par Henri VIII, au chevalier Thomas Audley, orateur de la chambre des communes. M. Sutton l'acheta, en 1611, pour le prix de treize mille livres ſterlin, & en a fait un hôpital à ſes propres frais, pour quatre-vingt pauvres gentilshommes, gens de guerre ou marchands, qu'on appelle communément *penſionnaires*, qui y doivent être entretenus libéralement, & vivre dans la dévotion & la retraite. Il y fonda en même tems une école pour quarante jeunes garçons, à qui on enſeigne le latin & le grec; & après quelques années, on les met en apprentiſſage; & on envoie ceux qui ſont propres pour l'étude à l'univerſité de Cambridge, où l'on fait tenir à chacun d'eux, pendant huit ans, la ſomme de vingt livres ſterlin pour ſa dépenſe; & comme il y a neuf bénéfices qui dépendent de cet hôpital, ceux qui ſont les plus capables de les remplir, y ont un droit aſſuré. A *Hoxton* il y a un hôpital depuis peu, qui eſt fort beau; il a été fondé par M. Ask, échevin de la ville de Londres, & membre de la ſociété des chapelliers, pour l'entretien de vingt pauvres vieillards de ce corps, & d'un pareil nombre de jeunes garçons.

L'hopital royal de Chelſey, à un mille de Weſtminſter, a été commencé par Charles II, continué par ſon frere Jacques II, & achevé par Guillaume III. C'eſt un très-bel édifice, ouvert du côté de la riviere, & deſtiné pour l'entretien des officiers & ſoldats eſtropiés. Le nombre des penſionnaires ou de ſimples ſoldats entretenus, eſt d'environ quatre cents. Ils ont tous des juſte-au-corps rouges, doublés de bleu; ils ſont fournis de tous les autres habillemens néceſſaires; & outre le blanchiſſage & le feu, il ont un jour de paye, chaque ſemaine, pour ſe divertir; à l'égard des officiers, on leur donne par an une certaine ſomme pour les menues néceſſités. Quoique cet hôpital ſoit beau, celui de *Greenwich* l'eſt davantage. Il a été fondé par Guillaume III, pour l'encouragement des matelots, en pourvoyant à leur ſubſiſtance, lorſque, par vieilleſſe, bleſſures, ou autres accidens, ils ſont devenus incapables de ſervir, comme auſſi pour les veuves, ou enfans de ces matelots, tués ou noyés au ſervice de l'état. Le nombre des penſionnaires eſt d'environ trois cents. Pour chaque centaine, il y a ſix veuves de matelots pour prendre ſoin d'eux, à ſix livres ſterling par an, & deux ſchelins, par ſemaine, de plus, pour celles qui ſervent dans l'infirmerie. Leur ordinaire eſt le même qu'à l'hôpital de Chelſey; & pour leurs menus plaiſirs, ils ont chacun par ſemaine un ſchelin. Les officiers ont le chapeau bordé d'or. Ils ont les meilleures chambres, prennent place au haut bout de la table, & reçoivent par ſemaine dix-huit ſols. Pour établir cette fondation, le roi Guillaume donna une terre à *Greenwich*, contenant près de neuf arpens, avec le palais royal, que le roi Charles II y avoit fait bâtir, & qui avoit coûté trente-ſix mille livres ſterling.

Il n'y a à Londres que deux maiſons publiques de travail, qui ſoient fameuſes; l'une s'appelle *Bridwel*, & eſt une grande maiſon bâtie autrefois par Henri VIII, pour la reception de Charles-Quint, & qui fut convertie par Edouard VI, à l'uſage qu'on en fait à préſent. Il y a cent quarante pauvres garçons qui y ſont entretenus, à qui l'on apprend des métiers; & il y a pour cet effet vingt-deux maitres logés *gratis*, outre le profit qu'ils tirent du travail de leurs apprentis; car chacun de ces garçons eſt engagé, avec ſon maître, pour ſept ans; après quoi, ils entrent dans les droits de bourgeoiſie de Londres. L'hôpital leur fournit les habits, le linge & les lits, & le maître la nourriture. Une partie de cette maiſon eſt auſſi deſtinée pour la correction des ſerviteurs & ſervantes inſolens; pour les femmes proſtituées, & autres gens de mauvaiſe vie. L'autre maiſon de travail eſt en *Bishopsgate-Street*, fondée depuis peu de tems, pour employer les pauvres, jeunes & vieux, les vagabonds de profeſſion, les mendians robuſtes, & autres fainéans ou de mauvaiſe conduite. On apprend aux filles à coudre, filer & tricoter; & tous y apprennent à lire, à écrire, avec le catéchiſme & les principes de la religion. Les gens robuſtes, dont la conduite avoit été déréglée, ſont employés à battre du chanvre, à raper du bois de Breſil, ou à quelqu'autre rude travail; & on ne leur donne pour leur ſubſiſtance, que ce qu'ils peuvent gagner par leur travail; c'eſt ce qui fait que la plûpart d'entr'eux, pour ſe tirer de ce lieu, s'engagent volontiers au ſervice de mer ou de terre; & d'autres ſe font transporter aux colonies de l'Amérique.

Quoique Londres & Weſtminſter ne ſoient proprement qu'une ville, ou plutôt deux villes contiguës, la police en eſt diſtincte; le *lord-maire* de Londres n'a aucune inſpection ſur Weſtminſter, & le *high-ſteward* de Weſtminſter ne ſe mêle point de ce qui regarde

Londres, à l'exception de la rue appellée *S. Martin le Grand*, qui ſe trouve ſous la juriſdiction de Weſtminſter. Le gouvernement civil de Londres reſſemble en toutes choſes au gouvernement de la nation ; car comme le pays eſt gouverné par un roi, les ſeigneurs & les communes, ainſi la ville eſt gouvernée par le lord-maire, les échevins, & le conſeil commun.

La charge du lord-maire de Londres eſt fort conſidérable ; & il n'y a que lui, & celui d'Yorck, qui prennent le titre de *lord* ou *ſeigneur*. Il eſt choiſi, tous les ans, par les citoyens, le 29 de Septembre, & entre dans l'exercice de ſa charge, en grande ſolemnité, le 29 d'Octobre ſuivant. Son autorité s'étend ſur la cité, une partie des fauxbourgs, & ſur la Tamiſe, dont il fut déclaré le conſervateur par Henri VII ; ſa juriſdiction ſur cette riviere commence depuis le pont de Stones juſqu'à l'embouchure du Medway. Il eſt le premier juge de Londres, & a le pouvoir de citer & d'empriſonner. Il a ſous lui de grands & de petits officiers, &, entre les premiers, un porte-épée. On lui donne pour ſa table mille livres ſterling par an ; pour ſes plaiſirs, une meute de chiens entretenus, & le privilége de chaſſer par-tout dans les trois provinces de Middleſex, Suſſex & Surrey. Le jour du couronnement du roi, il fait l'office de grand échanſon ; il préſente à boire au roi dans une coupe d'or ; & après que le roi a bu, la coupe eſt pour lui. Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que lorſque Jacques I fut invité à venir prendre poſſeſſion de la couronne, le lord-maire ſigna le premier l'acte, avant les pairs du royaume. Les vingt-ſix échevins ou *aldermans* ſont, après le lord-maire, ceux qui ont le plus de pouvoir. Ils ont inſpection chacun ſur un quartier de la ville qui eſt auſſi partagée en vingt-ſix quartiers ; ils ont ſous eux un certain nombre de perſonnes du commun conſeil, dont l'un eſt leur lieutenant. Par les Chartres, qui contiennent les priviléges de Londres, les échevins qui ont été maires, & les trois qui les ſuivent immédiatement, ſont juges de paix de la ville. Il y a auſſi un magiſtrat, que l'on nomme *recorder* ou *greffier*, qui ſert de conſeiller au lord-maire, pour l'informer des loix & coutumes de la ville. Il prend ſa place dans le conſeil, & dans la cour du maire, devant tous les échevins qui n'ont pas été maires. C'eſt lui qui prononce les ſentences de la cour. Les deux *shérifs* de Londres & de Middleſex ſont auſſi des magiſtrats conſidérables, ſur-tout par le pouvoir qu'ils ont de choiſir les jurés, pour le jugement d'une cauſe. Ils ſont élus, tous les ans, dans la maiſon de ville, par les compagnies des corps de métiers ; & ſi quelqu'un d'eux ayant été choiſi, refuſe la charge, il faut qu'il paye une amende de quatre cents vingt livres ſterling, à moins qu'il ne jure qu'il n'a pas mille livres ſterling vaillant. Enfin il y a un tréſorier, qu'on nomme *chamberlain*, qui eſt un poſte d'importance. Il a le tréſor de la ville entre ſes mains, & la caiſſe des orphelins. Une partie des fonctions de ſa charge regarde auſſi les apprentiſs ſur leſquels il a une grande autorité.

Comme la ville de Londres a le privilége de ſe gouverner elle-même, elle a ſes cours de juſtice, qui, pour la plûpart, s'aſſemblent à la maiſon de ville. La principale de ces cours s'appelle *common council*, ou *commun conſeil*, & c'eſt une eſpece de parlement compoſé de deux ordres. Le lord-maire & les échevins repréſentent la chambre des ſeigneurs, & les autres membres du conſeil repréſentent celle des communes. Ces derniers ſont au nombre de deux cents trente-un, choiſis dans les différens quartiers de la ville. Dans cette cour ſe font les loix municipales, qui lient tous les bourgeois, chacun y donnant ſon conſentement, ou par lui-même, ou par ceux qui le repréſentent. Cette cour ſeule a le pouvoir de donner à un étranger le droit de bourgeoiſie. Outre cette cour, il y a celle du lord-maire, où l'on juge les cauſes civiles à peu de frais ; la cour des échevins ; celle des *Huſtings* ; les aſſiſes ; la cour des *shériffs* ; celle du tréſorier, & autres.

Le lord-maire eſt encore commandant en chef des milices de la ville ; il a commiſſion du roi pour cela. Les milices de Londres conſiſtent en ſix régimens, qui ſont en tout neuf mille hommes, ſans y comprendre deux régimens des paroiſſes, qui dépendent de la tour, ni le régiment de Southwark. Mais en cas de néceſſité, on leve les milices auxiliaires, compoſées d'apprentis, qui font ſix autres régimens, chaque bourgeois qui a deux apprentis, étant obligé d'en fournir un pour cet effet. Pour donner des officiers à toutes ces milices, il y a une compagnie de ſix cents hommes choiſis, qui ſont commandés en chef par un officier nommé par le roi. C'eſt ce qu'on appelle *la compagnie de l'artillerie*, qui fait, tous les quinze jours, l'exercice dans un lieu fermé de murailles, auprès de Moorfields.

En matieres eccléſiaſtiques, cette ville eſt gouvernée en chef par ſon évêque, à qui eſt commis le ſoin de tout le clergé de Londres.

La ville & les fauxbourgs ou dépendances de WESTMINSTER, qui s'étendent du côté de Londres juſqu'à *Temple-Bar*, n'a pour ſon gouvernement, ni maire, ni échevin, ni *shérifs*. Le chapitre eſt revêtu de toute la juriſdiction civile & eccléſiaſtique, depuis la réformation. Il eſt vrai que le gouvernement a été mis entre les mains des laïcs, choiſis ou confirmés par le chapitre. Le chef de tous les magiſtrats eſt celui qu'on appelle *High-Steward*, qui eſt d'ordinaire un noble du premier rang, choiſi par le chapitre, & qui poſſede cette charge pendant ſa vie. Pour en exercer les fonctions, il choiſit un homme bien verſé dans les loix, qui doit être confirmé par le chapitre ; & c'eſt lui qui tient, avec d'autres magiſtrats, la cour qu'on nomme *Leet*. Après lui eſt le bailli, qui tient lieu de *shériff* ; car il convoque les jurés ; tous les ſergens de Weſtminſter lui ſont ſoumis, & c'eſt lui qui regle les formalités pour l'élection des membres de parlement pour la cité de Weſtminſter. Toutes les amendes & confiſcations lui appartiennent, ce qui rend ſa charge fort lucrative. Il y a auſſi un grand connétable choiſi par la cour de *Leet*, qui a ſous ſon commandement tous les autres connétables. D'ordinaire il eſt continué deux années en cette charge. Enfin il y a quatorze des principaux bourgeois qu'on appelle *Burgeſſes*, dont ſept ſont pour la cité, & les ſept autres pour les fauxbourgs & dépendances, qu'on nomme auſſi *libertés* & *franchiſes*. L'office de ces quatorze bourgeois a beaucoup de rapport avec celui des échevins de Londres, ayant chacun un *Ward* ou quartier particulier ſous ſa juriſdiction. Dans ces quatorze, il y en a deux qui ſont élus, ſous le nom de *Head-Burgeſſes*, ou *chefs de bourgeois* ; l'un eſt pour la cité, & l'autre pour les dépendances.

Londres eſt la patrie du célébre Thomas Morus, chancelier d'Angleterre, qui fut décapité, parce qu'il ne voulut jamais reconnoître Henri VIII pour chef de l'égliſe Anglicane ; de François Bacon, auſſi chancelier d'Angleterre, célébre juriſconſulte, poëte & hiſtorien ; du fameux poëte Milton, & de pluſieurs autres hommes illuſtres.

2. LONDRES, ville de l'Amérique méridionale, dans le Tucuman, au voiſinage du Chili. Elle fut bâtie, en 1558, par Gomez de Zurita, gouverneur de Tucuman, pour tenir les Indiens de ces quartiers-là en bride. Elle eſt ſous les 29 d. ou environ de latitude. Le fondateur la nomma *Londres*, pour faire ſa cour à la reine Marie d'Angleterre, qui étoit alors épouſe de Philippe II, roi d'Eſpagne. La ville ne ſubſiſte plus. **Woodes Rogers*, Voyage autour du monde, *t.* 1, *p.* 153.

3. LONDRES, (LE MARAIS DE) dans l'Amérique méridionale, au pays de Tucuman. Ce marais tire ſon nom de la ville de Londres, au midi de laquelle il ſe trouve. Il eſt formé par une petite riviere, qui vient des Andes ; coule dans la vallée de Palcipa, & ſe perd dans ce marais. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

4. LONDRES, (LA NOUVELLE) bourgade de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Angleterre, ſur une riviere que les Anglois ont appellée la *Tamiſe*, quoiqu'elle ne mérite pas ce nom, n'étant ni ſi grande ni ſi belle que la Tamiſe de la grande Bretagne. **Moll.* Carte de la nouvelle Angleterre.

5. LONDRES, bourg & château de France, en Languedoc, au diocèſe de Montpellier, vers les Sevennes, à cinq lieues de Montpellier, vers le nord. **Baudrand*, édit. 1705.

LONE, prieuré de France, en Bourgogne, de l'ordre de Cluny, fondé en abbaye par Tierri, roi de Bourgogne, dans le ſeptiéme ſiécle, & à préſent uni au prieuré de Saint-Vivant-ſous-Vergy. L'égliſe du prieuré de Lône étoit magnifique ; mais elle fut démolie, dans le

siécle dernier, pour fortifier l'avenue de la ville de Saint-Jean-de-Lône. La riviere de Sône eſt entre le village de Lône, & la ville de Saint-Jean-de-Lône.

1. LONG-CHAMP, abbaye royale de filles, en France, ſituée à deux lieues de Paris; en latin *Longus-Campus*. Elle fut fondée, l'an 1260, ſous le titre de l'*Humilité de la Vierge*, par ſainte Eliſabeth, ſœur de S. Louis, roi de France, fille de Louis VIII, & de Blanche de Caſtille. Cette princeſſe, pour ſe vouer entiérement à Dieu, après avoir refuſé d'épouſer Conrad, roi des Romains, fils de l'empereur Frédéric Barberouſſe, & aſſocié par lui à l'empire, de l'aveu du roi, ſon frere, choiſit pour le lieu de cette abbaye la plaine de Long-Champ, entre le bois de Boulogne & la riviere de Seine, vis-à-vis de Surêne & du mont Valérien, le bois n'étant pas encore fermé de murailles; c'eſt ce qui avoit donné lieu à nommer cette plaine le *Coupe-Gorge*, à cauſe des vols & des meurtres fréquens qui s'y commettoient, le voiſinage du bois ſervant de retraite aux voleurs. On lit dans un acte capitulaire de cette abbaye, qu'il ſe fit une grande cérémonie, pour jetter les fondemens de cette égliſe & des autres bâtimens. La premiere pierre fut miſe par le roi S. Louis; la ſeconde, par la reine Marguerite, ſon épouſe, fille de Raimond Berenger II du nom, comte de Provence; la troiſiéme, par Louis, leur fils aîné; & la quatriéme, par ſainte Eliſabeth. Pluſieurs ſouverains pontifes ont confirmé cette fondation par des bulles authentiques, avec des immunités & des priviléges conſidérables. Les religieuſes obſervent la régle de S. François. Sainte Eliſabeth fit conſtruire pour elle un bâtiment au dehors du monaſtere, & n'a point été religieuſe, peut-être pour éviter d'être ſupérieure, puiſque ſa piété, ſon rang & ſes bienfaits n'auroient pas manqué de la faire élire. Pour introduire dès le commencement une bonne diſcipline dans la maiſon, elle demanda au général de l'ordre de S. François quelques religieuſes de ſainte Claire de Rheims, afin que les nouvelles religieuſes de Long-Champ puſſent être inſtruites par elles dans l'exacte obſervance de la régle. Ce général lui en donna cinq, dont l'une appellée *ſœur Iſabelle*, fut la premiere ſupérieure, mais ſeulement en qualité de prieure; & ces cinq religieuſes furent incorporées pour toujours dans cette nouvelle abbaye, par un bref du pape, qui autoriſa leur tranſlation. Ce fut un mercredi, veille de la fête de S. Jean-Baptiſte, 1260, que ſe fit la cérémonie de l'introduction de ces cinq religieuſes dans l'abbaye, & de la vêture de ſoixante novices. Le roi S. Louis y fut préſent, & fit aux nouvelles religieuſes un diſcours très-édifiant & très-pieux, ayant voulu par humilité s'aſſeoir aux mêmes bancs qu'elles occupoient. La premiere abbeſſe fut ſœur Agnès Dannery; la ſeconde, ſœur Mahaut de Guyencourt; & la troiſiéme, ſœur Agnès d'Harcourt, dont la mémoire eſt en vénération, & qui étoit intimement unie avec ſainte Eliſabeth. Les abbeſſes ſont triennales, & ne peuvent être continuées; mais le chapitre les peut élire de nouveau, après trois ans d'interminſion. L'abbaye de Long-Champ s'eſt toujours conſervée dans ſa premiere nobleſſe & dans ſa régularité. La ſituation en eſt très-avantageuſe & très-ſaine. L'égliſe eſt fort belle & fort bien entretenue; on y remarque une dignité & une propreté, qui ne ſont guéres ordinaires dans les anciennes abbayes. Elle a eu des religieuſes non-ſeulement des plus illuſtres maiſons de France, comme Jeanne de Saint-Fargeau, veuve de Raoul de Naudiere, ſeigneur de Gueux, qui prit l'habit à vingt-ſept ans, après avoir demeuré veuve trois ans; ſa ſœur Agnès de Saint-Fargeau; & ſa fille, Marie de Gueux, qu'on élut deux fois abbeſſe, mais auſſi pluſieurs princeſſes, ſavoir, Marguerite de Brabant, & Jeanne de Brabant ſa ſœur, toutes deux filles de Godefroi de Brabant, dont la ſœur, Marie de Brabrant fut femme de Philippe le Hardi, roi de France, & Blanche de France, fille du roi Philippe le Long. On voit leurs tombeaux placés dans le chœur, & dans l'avant-chœur de l'égliſe, à laquelle les rois de France ſucceſſivement, & pluſieurs princes, ont fait de grands dons. **Corneille*, Dictionnaire. Mémoires dreſſés ſur les lieux, en 1706.

2. LONG-CHAMP, bourg de France, en Normandie, auprès d'Heudicourt. Il y a un prieuré à la nomination de l'abbé de S. Etienne de Caën, qui préſente auſſi à la cure.

3. LONG-CHAMP, village de France, en Bourgogne, au diocèſe de Langres. Une partie de ce village & le clocher même ſont du bailliage de Dijon, dont ce village eſt à trois lieues dans les bois. Il y a une verrerie où l'on travaille proprement.

LONG-FOND, prieuré de France, dans le Berri, au diocèſe de Bourges. Il eſt de l'ordre de Fontevrault, & a été fondé, en 1110, dans la terre du Breuil: l'abbé de Font-Combault le fonda pour des religieuſes.

LONG-JUMEAU, bourg de France, dans l'Iſle de France, à quatre lieues de Paris, ſur la petite riviere d'Yvette. Il y a une prieuré de chanoines réguliers de la congrégation de ſainte Geneviève; il n'y a que cinq religieux avec le prieur.

LONG-PONT, *Longus-Pons*, abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de Cîteaux, filiation de Clairvaux, dans le Valois, au diocèſe, & à trois lieues de Soiſſons, vers le midi, près de la forêt de Rez, appellée aujourd'hui *Villers-Coterets*, fondée, l'an 1131, par Joſſelin, évêque de Soiſſons.

LONG-PRÉ, bourg de France, dans la Picardie, à quatre lieues au-deſſous d'Abbeville, au confluent du ruiſſeau de Betencourt, avec la ſomme. Il y a un chapitre compoſé d'un doyen & de douze chanoines, à la collation du ſeigneur du lieu. ** Piganiol de la Force*, Description de la France, *t.* 3, *p.* 137.

LONGAGES, monaſtere de l'ordre de Fontevrault, dans le haut Languedoc, au diocèſe de Rieux.

LONGANICO, petit bourg de la Morée, dans le Belvédere, ſur l'Alphée, aujourdhui l'*Erafino*, à trois ou quatre lieues de ſon embouchure dans la mer. On le prend pour l'ancienne ville d'Olympia, qui donnoit ſon nom aux jeux Olympiques. Voyez OLYMPIA. ** Baudr.* éd. 1705.

LONGANUS, en grec, Λογγανος, ancien nom d'une riviere de Sicile. Polybe, *l.* 1, *c.* 9, dit: dans la plaine de Milazzo, auprès d'une riviere qu'on appelle *Longanus*. Son nom eſt *Ruzzolino-Fiume*; & comme elle a ſa ſource auprès de Caſtro-Réale, de-là vient le nom que lui donne Baudrand, d'*Il Fiume di Caſtro-Reale*; de même que les navigateurs étrangers, au lieu de dire la *Gironde*, diſent la *riviere de Bordeaux*, & la *riviere de Nantes* pour dire la *Loire*.

LONGAROLA, riviere de Turquie, dans la Morée. Elle a ſa ſource dans la Zaconie, près de la petite ville de Landano; traverſe le Belvedere; &, coulant ſur les confins de l'ancienne Elide & de l'ancienne Meſſénie, elle ſe décharge dans le golfe de Zonchio.

C'eſt ce qu'en dit Baudrand, *édit.* 1705; mais il y a bien des fautes dans ce peu de lignes. La Longarola n'a point ſa ſource dans la Zaconie, ni près ni loin. Elle n'a rien de commun avec Landano. Elle ne pourroit paſſer de la Zaconie au Belvedere, ſans paſſer par le Brazzo de Maina; & s'il étoit vrai qu'elle eût ſa ſource dans la Zaconie, Baudrand n'auroit pas dû omettre qu'elle traverſoit auſſi l'ancien pays de Lacédémone; mais il n'en eſt rien. Dans la Morée de De Witt, on voit que la Longarola eſt une petite riviere, qui a ſa ſource dans le Belvedere, où, coulant d'occident en orient, après une petite courſe, elle vient ſe perdre dans la mer, presque vis-à-vis de l'iſle de Prodano.

LONGAS. Voyez LONGATIS & LONGON.

LONGATICUM, lieu entre Aquilée & Ænnonia, ſelon Antonin, *Itiner.* à vingt-deux mille pas du Vipao. Lazius croit que c'eſt *Logitz*, village de la Carniole.

LONGATIS, Λογγατις, contrée de Gréce de la Béocie, ſelon Lycophron. Tzetzès, ſon commentateur, dit que l'on diſoit auſſi *Longas*. ** Ortel.* Theſaur.

LONGCHUEN, ville de la Chine, dans la province de Junnan. Voyez LUNCHUEN. 1.

LONGELA. Voyez LONGULA.

LONGENAY, baronnie de France, au Maine, élection de la Fléche, dans la paroiſſe de Méreré. Elle appartient au roi; & le ſieur la Haquaye de Montgiraut, maréchal de camp, en jouit par engagement.

LONGEPIERRE, baronnie de France, dans la Bourgogne, au diocèſe de Beſançon, à deux lieues de Seurre, à trois de Verdun, à quatre de Châlons. La riviere du Doux y paſſe.

LONGERON, bourg de France, dans l'Anjou.

LONGEVILLE, bourg de France, dans le Poitou, au diocèſe de Luçon, élection des Sables d'Olonne.

LONGFORD, ville d'Irlande, dans la province de Leinſter, au comté de Longford, dont elle eſt la capitale. Elle eſt ſituée ſur la riviere de Camlin, à cinq milles, presqu'à l'oueſt de Saint-Johnſtown, & à ſix milles d'Ardagh. Elle a droit de tenir un marché public, & envoie deux députés au parlement; mais quoiqu'elle ait titre de *comté*, cette ville eſt très-peu de choſe. * *Etat preſent d'Irlande*, p. 43.

LE COMTÉ DE LONGFORD, petit canton d'Irlande, le plus au nord-oueſt de toute la province de Leinſter. Il a Weſtméath au ſud, & Eaſtméath à l'eſt: Letrim, qui eſt de la province de Connaught, & Cavan, qui eſt de celle d'Ulſter, le bornent au nord & au nord-oueſt; & le Shannon, qui le ſépare de Roscommon, dans la province de Connaugt, l'enferme à l'oueſt. Il a vingt-ſept milles de long, & ſeize de large. Le comté eſt petit, mais riche & agréable. On le diviſe en ſix baronnies, ſavoir:

Longford,	Ardagh,	Rathlin,
Granard,	Moydoé,	Shrowle.

LONGIDIDUNI. Dans quelques exemplaires de Ptolomée, on lit ainſi ce mot, comme ſi c'étoit le nom d'un peuple de la grande Germanie. Dans d'autres exemplaires on lit ce nom ſéparé de cette maniere, *Luti Diduni*.

LONGINI FOSSATUM, Λογγίνι φοσάτον, c'eſt-à-dire le *foſſé de Longin*. Procope, *Ædific.* l. 3, c. 6, dit que Juſtinien y fit bâtir un fort nommé *le fort de Noé*, βεργος Νόε, & non pas le *bourg de Noé*, comme le rend Couſin. Voici le paſſage de ſa traduction à cela près. Il fit encore bâtir à gauche, vers le ſeptentrion, un fort qu'il appella le *fort de Noé*, dans un endroit qui a été nommé le *foſſé de Longin*, à cauſe que ce capitaine, qui étoit Iſaurien, y campa autrefois avec les Romains qu'il commandoit, lorſqu'il faiſoit la guerre aux Tzaniens. Ce foſſé étoit ou dans leur pays, ou aux frontieres.

LONGISARIA, ſelon Baudrand; LONGIFARIA, ſelon d'autres; & LUNGIFARIA ſelon quelques interprètes de Ptolomée, petite ville d'Afrique, à la pointe orientale du golfe de la Sidre. Quelques-uns croient que c'eſt L'APTUCHI FANUM de la Pentapole.

LONGITUDE. Ce mot qui, dans la ſignification originelle, ne ſignifie que *longueur*, a une ſignification particuliere en géographie, & ſignifie la diſtance du méridien d'un lieu propoſé à un autre méridien, que l'on conſidere comme premier méridien à l'égard de celui-là. Nous traitons au mot MÉRIDIEN les différentes manieres dont les géographes choiſiſſent leur premier méridien, & nous y donnons la maniere de les réduire à un même calcul. Il eſt queſtion d'expliquer ici ce que c'eſt que les longitudes, & quelle eſt la véritable maniere de les compter.

Les connoiſſances des plus anciens géographes ne s'étendoient pas fort loin vers le nord; & ils croyoient que la zone la plus proche du pole, c'eſt-à-dire la zone glaciale, & la zone la plus proche de l'équateur, c'eſt-à-dire la zone torride, n'étoient point habitables, à cauſe de l'horrible froid, ou des chaleurs étouffantes. Ovide, *Metamorph.* l. 1, v. 45 & *ſeq.* marque très-bien ce préjugé:

Utque duæ dextrâ cœlum totidemque ſiniſtrâ
Parte ſecant zonæ, quinta eſt ardentior illis.
Sic onus incluſum numero diſtinxit eodem
Cura Dei: totidemque plagæ tellure premuntur.
Quarum quæ media eſt, non eſt habitabilis æſtu.
Nix tegit alta duas: totidem inter utramque locavit,
Temperiemque dedit mixtâ cum figure flammâ.

Corneille traduit ainſi ces vers:

Et comme au lieu céleſte où brille ſon palais,
Cinq zones tout autour par qui ſa ſphère eſt ceinte,
Deux à droit, deux à gauche, en traverſent l'enceinte,
Et que la plus ardente échauffe le milieu;
Même ordre eſt pour la terre obſervé de ce dieu.
Autant de régions en bornent le partage,
Que de cercles au ciel coupent ce grand ouvrage.
Au milieu la torride où jamais aucun tems
Par l'excès des chaleurs ne ſouffrit d'habitans.
Aux deux extrémités ſont les deux glaciales:
Entre elles & la chaude, en mêmes intervales,
Les deux autres ont place, & chacune y reçoit
Un tempéré mêlange & du chaud & du froid.

Ce préjugé, leur faiſant regarder la terre comme inhabitable au nord & au midi, ils concevoient que la zone tempérée, ou, ce qui revient au même dans leur ſyſtême, la terre habitée étoit beaucoup plus longue que large, & que ſa longueur ſe devoit prendre d'occident en orient; ils s'accoutumerent donc à nommer *longitude* l'étendue d'occident en orient; & par la même raiſon, ils prenoient ſa largeur ou latitude depuis la zone torride juſqu'à la zone glaciale. C'eſt la raiſon pour laquelle on compte les longitudes d'occident en orient, & les latitudes de l'équateur vers le pole. L'habitude étoit priſe de compter ainſi; & cette maniere a ſubſiſté, quoique l'on ſoit revenu de l'erreur qui ſuppoſoit la zone torride & les zones glaciales inhabitables.

Les anciens géographes, dont les ouvrages ou les noms ſont parvenus juſqu'à nous, ont été ou des Egyptiens, ou des Grecs, ou des Romains. Il étoit naturel qu'ils connuſſent mieux les parties occidentales de notre continent, que celles qui ſont à l'extrémité orientale, qui n'a été connue des Européens, qu'avec le tems, & après de longs voyages. Ils ont donc commencé par l'extrémité la plus connue, & ont pris de-là leur longitude, c'eſt-à-dire qu'ils ont commencé de-là à compter les parties de la longueur de la terre.

L'hemiſphère ſupérieur, par rapport à nous, eſt naturellement diviſé par l'équateur, ou, ce qui eſt la même choſe, par la ligne que le ſoleil décrit, dans le tems des équinoxes. Si donc on ſuppoſe qu'une ligne, formée par l'ombre d'un fil tendu à plomb, au point juſte de midi, ſoit prolongée d'un pole à l'autre, cette ligne ſera une véritable méridienne, plus ou moins vraie à proportion que l'on aura choiſi avec juſteſſe le point précis du midi, pour l'obſerver. Cette méridienne eſt coupée par l'équateur en deux parties, & à diſtances égales des deux poles; & il ne manque point de marques auxquelles on peut connoître dans le ciel l'éloignement qu'il y a de l'équateur au zénith d'un lieu dont on peut ſavoir la latitude, c'eſt-à-dire au point du ciel, qui eſt préciſément au-deſſus de ce lieu-là; &, comme nous l'avons expliqué ailleurs, cet éloignement, compté depuis l'équateur, eſt ce que l'on appelle la *latitude*. D'un autre côté, la diſtance du pole à l'équateur, eſt préciſément un quart de cercle, c'eſt-à-dire une diſtance de nonante degrés; & comme il eſt aiſé de ſavoir par les inſtrumens de combien de degrés & de minutes le pole eſt élevé ſur l'horizon, il eſt facile par-là de ſavoir quelle eſt la latitude du lieu, puiſque cette latitude & cette élevation ne ſont qu'une même choſe.

Il n'en eſt pas de même de la longitude. Comme le ciel tourne ou ſemble tourner autour de la terre, il n'y a aucun point fixe dans le ciel d'où l'on puiſſe commencer à la compter: il faut donc prendre ce point fixe ſur la terre; & ce point fixe eſt un premier méridien, d'où ſe prennent les diſtances d'occident en orient, c'eſt-à-dire la longitude du lieu que l'on examine par rapport à ce point fixe.

Nous avons remarqué que les latitudes ſe comptent juſqu'au nombre de nonante degrés, parce qu'il y a préciſément cette diſtance de l'équateur juſqu'au pole, qui eſt un terme fixe, auquel aboutiſſent toutes les lignes que l'on peut tirer de l'équateur au point de ce pole. Mais il n'y a rien de pareil d'occident en orient; ainſi on compte le cercle entier, parce que l'on ne trouve rien dans le ciel, qui puiſſe fixer; & ainſi on parcourt de ſuite trois cents ſoixante degrés, qui ramènent préciſément au point fixe d'où l'on eſt parti.

Après cette explication, une perſonne, qui commence à étudier la géographie, ne s'étonnera plus de voir que, dans les cartes, les degrés de latitude, marqués de bas en haut pour l'hémiſphère ſeptentrional, & de haut en bas

pour l'hémisphère méridional, soient toujours bornés à nonante degrés au plus ; au lieu que ceux de longitude, qui sont marqués sur le bord d'en-haut & d'en-bas de la carte d'occident en orient, s'étendent depuis un degré jusqu'à trois cents soixante, parce qu'il faut, pour connoître la longitude, savoir de combien de degrés le lieu en question est éloigné du point fixe, ou du méridien d'où l'on commence à compter la longitude.

Nous avons déja averti que rien n'est plus aisé que d'observer la hauteur du pole ; & l'astronomie en fournit plusieurs opérations. Ce n'est pas ici le lieu de les marquer ; nous remarquerons seulement que cette facilité est fondée sur ce qu'il y a des points fixes dans le ciel, par exemple, les deux poles, qui servent de base à l'opération ; mais, en fait de longitude, il n'y a rien de pareil. L'astre que l'on voit près de l'horizon au couchant, ne paroîtra bientôt plus, & s'enfoncera dans l'hémisphère du ciel, qui est inférieur par rapport à nous ; & il sera remplacé par d'autres qui disparoîtront à leur tour. De-là vient qu'il n'est pas si aisé de déterminer les longitudes.

Les géographes ont pourtant trouvé le moyen de s'en assurer, & voici comment. Le soleil n'éclaire pas tout-à-la-fois le globe de la terre. Il n'en illumine que la moitié, tandis que l'autre moitié est dans les ténèbres, & il répand successivement sa lumiere à tout le globe ; de-là vient l'alternative des jours & des nuits. Il parcourt le cercle entier en vingt-quatre heures : or le cercle étant de trois cents soixante degrés, il faut qu'il parcoure quinze degrés en une heure ; d'où il s'ensuit qu'il se leve d'une heure plutôt dans un lieu que dans un autre, qui sera de quinze degrés plus occidental.

L'astronomie ayant trouvé l'art de calculer les éclipses, on s'en est servi pour connoître la longitude des lieux ; car, si l'éclipse est observée en divers lieux, avec toute la précision dont est capable un astronome pourvu de bonnes pendules bien vérifiées, & que les observateurs marquent le tems juste & exact, auquel a commencé & fini l'éclipse, la différence qui est entre ces tems, marquera celle qui est entre les méridiens de lieux où l'observation s'est faite ; & par-là on saura, dans la plus grande exactitude possible, quelle est leur longitude, pourvu que l'on connoisse celle de l'un ou de l'autre de ces lieux.

Quelques-uns ont voulu déterminer les longitudes sur l'estime des voyageurs & des pilotes ; mais les uns & les autres sont sujets à de si grandes mépriſes, qu'ils ont jetté dans d'extrêmes erreurs les géographes qui les ont voulu suivre ; & depuis un siécle, la géographie est occupée à les réformer par le secours de l'astronomie. Les anciens, à la vérité, comme le remarque De Vallemont, *Elémens de l'Hiſt.* l. 2, c. 3, ne régloient la longitude des villes, que par la mesure actuelle & des distances itinéraires. Les Romains, qui avoient toujours en tête de devenir maîtres de toute la terre, en faisoient faire des descriptions avec tout le soin possible. En Italie, où la chose se faisoit avec plus d'exactitude, on marqua les distances par milles, le long des côtes, & sur les grands chemins. Enfin, dit Cassini, dans son excellent Discours sur l'origine & le progrès de l'astronomie, ce ne fut que sous l'empire d'Auguste, que la description du monde, à laquelle les Romains avoient travaillé, durant deux cents ans, fut achevée sur les Mémoires d'Agrippa, & fut mise au milieu de Rome, dans un grand portique bâti exprès ; & l'Itinéraire que l'on attribue à l'empereur Antonin, peut passer pour l'abrégé de ce grand ouvrage ; car cet Itinéraire n'est en effet qu'un recueil de distances qui avoient été mesurées dans toute l'étendue de l'empire Romain.

On fait à Ptolomée l'honneur de dire que ce fut lui qui, ayant réduit les distances de tous les lieux de la terre en degrés & en minutes, rangea ces mêmes lieux dans des cartes géographiques, selon la différence de leur longitude & latitude, telle qu'on les lui fournissoit. D'autres y avoient travaillé avant lui ; & il y a bien de l'apparence qu'il ne fit que recueillir & perfectionner ce qui étoit déja fait de son tems. Il ne s'en tint pas aux distances itinéraires, qui peuvent être incertaines à cause de la rencontre des rivieres & des montagnes, qui obligent les voyageurs de se détourner. Il prit pour fondement de sa nouvelle géographie les observations astronomiques, faites dans les principales villes des différentes provinces, depuis l'Irlande jusqu'à la Chine ; &, ce qui fait honneur à l'astronomie, c'est que par-tout où les observations astronomiques lui ont manqué, il s'est beaucoup éloigné de la vérité géographique.

L'expérience a fait connoître, dit le savant Cassini, aussi-bien que la raison, que cette méthode de disposer les pays, selon leurs paralleles, & leurs méridiens par l'observation des astres, est la plus exacte & la plus assurée pour la construction des tables géographiques. C'est pourquoi les meilleurs géographes s'en sont servis pour mettre leurs cartes dans l'état où elles sont à présent.

Comme le commencement & la fin des éclipses de lune, qui arrivent à son entrée dans l'ombre de la terre & à sa sortie, peuvent être vus au même instant de divers lieux de la terre, éloignés les uns des autres, on a remarqué en divers lieux l'heure de ces phases, qui donne la distance du soleil au méridien ; &, comparant ensuite ensemble les heures observées en divers lieux, ou les distances du méridien qui en résultent, on a trouvé la différence des longitudes, qui est mesurée par la différence des distances, entre le méridien du soleil & les autres méridiens.

Cette méthode est d'une grande ressource pour les géographes ; car, par exemple, si l'on sait certainement qu'une éclipse de lune ou de soleil a paru plutôt à Stockholm qu'à Paris, on est conséquemment assuré que Stockholm est plus orientale que Paris. Si cette éclipse a été vue une heure huit minutes vingt secondes plutôt qu'à Paris, il en résulte que Stockholm est de dix-sept degrés cinq minutes plus orientale que l'observatoire de Paris. Si ensuite on veut avoir la longitude totale de Stockholm, c'est-à-dire, par rapport au premier méridien fixé à l'isle de Fer, la plus occidentale des Canaries ; il n'y a qu'à ajoûter la longitude de Paris à cette isle, savoir 1 h. & 22′ d'heure ; ce qui fait 18 d. à ce qui a été trouvé par l'éclipse, savoir 17 d. 5′ ; cela produit 35 d. 5′, qui sont la longitude totale de Stockholm, ou la différence de son méridien à celui de l'isle de Fer.

Il est vrai que les anciens n'avoient guères de ces observations des éclipses de lune, faites en même tems en divers lieux ; Ptolomée n'en rapporte qu'une seule dans sa Géographie, entre Arbele & Carthage. C'est pourquoi il fut obligé d'établir la plûpart des longitudes des lieux de la terre, par les distances itinéraires prises d'occident en orient, sur les paralleles à-peu-près connus, supposant les nombres des stades compris dans un degré du grand cercle de la terre, & à proportion des degrés d'un grand cercle à ceux de chaque parallele ; & il ne faut pas s'étonner, si ayant été obligé de se servir de cette méthode, faute d'avoir des observations des éclipses, il ne put éviter de très-grandes erreurs dans l'établissement des longitudes.

Ce n'est que depuis environ deux siécles que l'on a vu un assez grand nombre d'éclipses de lune, observées en divers lieux, dont une grande partie a été comparée ensemble par le P. Riccioli. On trouve, à la vérité, par cette comparaison, que la différence des méridiens entre deux villes, qui doit être toujours la même, par l'observation de diverses éclipses, & par celle de diverses phases d'une même éclipse, paroît souvent différente, & que cette différence monte quelquefois à plusieurs degrés. Cela vient de ce que les observations ont été faites négligemment & sans aucune précision ; car depuis que l'on s'est accoutumé à bien observer les éclipses par des lunettes, & qu'on a marqué non-seulement les phases qu'on observoit auparavant, mais aussi l'immersion des taches principales dans l'ombre, & leur émersion, des observateurs bien exacts, ne diffèrent ordinairement plus que d'une ou deux minutes d'heure dans la détermination des mêmes phases, comme on peut voir par toutes les observations faites à l'observatoire de Paris ; & comme on observe un grand nombre de phases dans une même éclipse, en prenant un milieu entre les différences, on approche de plus près de la vérité.

Avant que l'on observât avec tout ce détail, on se contentoit d'une attention superficielle sur la durée totale de l'éclipse. Cela produisoit des erreurs de calcul, qui ont révolté contre les observations astronomiques ; & il se trouve des écrivains de réputation, qui ont témoigné publiquement n'en avoir pas une idée fort avantageuse.

» Les astronomes, dit Sanson, *Introduction à la Géographie*, l. 2, c. 7, ont prétendu que les éclipses de

» ſoleil & de lune pouvoient régler exactement la lon-
» gitude ; mais les géographes y ayant reconnu trop de
» défauts, ont trouvé par expérience, que les diſtances
» itinéraires y ſont ſouvent beaucoup plus sûres. » L'ex-
périence eſt contraire à ce qu'il avance ici. Dans les lieux fort éloignés l'un de l'autre, il n'y a point de diſtances itinéraires qui puiſſent ſervir à en trouver la longitude. Les voyageurs les plus habiles n'ont point de méthode pour trouver des longitudes de lieux auſſi éloignés que Paris l'eſt de Siam, ſans s'expoſer à une infinité de fautes, ſoit qu'on faſſe le voyage par terre, ſoit qu'on le faſſe par mer. Ceux qui voyagent par terre, ſe contentent ordinairement de marquer les diſtances des lieux par où ils paſſent, ſelon l'eſtime du tems qu'ils mettent d'un lieu à l'autre, ou ſelon celles des lieues ou des milles dont la meſure eſt différente en différens pays, ſans que l'on puiſſe réduire les unes aux autres avec aſſez de juſteſſe. On ne tient pas compte des fractions, qui, dans une diſtance compoſée d'une infinité d'autres, peuvent monter à une grande ſomme ; & comme ils n'ignorent pas que les détours allongent les chemins, ils en ôtent, à diſcrétion, ce qui leur ſemble ſans aucune régle certaine, & ſans avoir meſuré les angles qu'ils font en différens endroits. On ne s'oriente autrement que par l'eſtime, & rarement par l'aiguille aimantée, qui d'ailleurs eſt ſujette à diverſes variations, en différens lieux, où on ne les obſerve pas toujours. Le plus grand ſecours que l'on puiſſe avoir pour la juſteſſe des diſtances, eſt celui qu'on tire de ce qui nous reſte des Itinéraires anciens d'Alexandre & des Romains, qui faiſoient meſurer la longueur des chemins, dans leurs expéditions militaires, mais non pas leurs angles, & rarement les traverſes d'un chemin à l'autre ; ce qui ne ſuffit pas pour dreſſer de bonnes cartes ; d'où vient qu'il n'y a rien de plus informe que les cartes anciennes, fondées ſur ces meſures itinéraires, comme ſont celles que Peutinger nous a conſervées, & que l'on croit avoir été faites du tems de Théodoſe I. Pour ſe ſervir avec plus d'utilité de ces diſtances, il a fallu que les aſtronomes y ajoûtaſſent les obſervations céleſtes des hauteurs du pole, faites en divers lieux, & déterminées par les hauteurs du ſoleil & des aſtres, ou par les étoiles fixes qui raſent l'horizon, ou par la longueur des ombres équinoxiales, ou par l'obſervation de la longueur du plus grand jour de l'année, pour placer chaque lieu dans ſon propre climat. Il leur a fallu faire des obſervations du pole en différens lieux éloignés, placés ſur un même méridien, & meſurer leurs diſtances en ſtades, en milles ou en lieues, pour avoir à-peu-près la meſure d'un degré de la circonférence de la terre. Il leur a fallu trouver la proportion entre les degrés d'un grand cercle, & ceux de chaque parallele, pour ſavoir combien de longitude répond à la diſtance de deux lieux qui ſont ſous un même parallele, puiſque les diſtances égales ſous divers paralleles répondent à des longitudes inégales.

Pour bien entendre cela, il faut ſe ſouvenir que tous les cercles, qui coupent le globe d'occident en orient, ſont paralleles à l'équateur, & par conſéquent également diſtans l'un de l'autre, & de l'équateur, dans toutes leurs parties ; de-là vient que les degrés de latitude ſont égaux par-tout, & comprennent une étendue uniforme depuis l'équateur juſqu'au pole. Il n'en eſt pas de même des méridiens qui meſurent la longitude. Tous les méridiens poſſibles, qui ſont diſtinctement ſéparés l'un de l'autre auprès de l'équateur, ſe rapprochent l'un de l'autre à meſure qu'ils avancent vers le pole où ils ſe raſſemblent de telle ſorte que leur extrémité commune n'eſt qu'un ſeul & même point. Il s'enſuit que les degrés des paralleles qui les coupent, ſont plus grands près de l'équateur, & plus petits auprès du pole. Si l'on diviſe un grand cercle & un petit cercle par le même nombre, il y aura un nombre égal de parties dans tous les deux ; mais les parties de l'un ſeront plus petites que celles de l'autre, à proportion de l'inégalité qui étoit entre les grandeurs totales des deux cercles diviſés. Ainſi les degrés de longitude entre deux méridiens donnés, ſont les mêmes d'un parallele à l'autre quant au nombre ; mais ils diffèrent de plus en plus, quant à l'eſpace qu'ils doivent occuper ſur l'arc du parallele, qui eſt entre les deux méridiens. Auſſi pour évaluer les degrés de longitude en lieues, il faut, ou ſe borner aux degrés pris ſous l'équateur, ou ſavoir au juſte la véritable diminution des degré, depuis l'équateur juſqu'au lieu dont il s'agit ; & cela demande pluſieurs calculs.

On n'a pratiqué que rarement la maniere de trouver la différence des longitudes de deux lieux éloignés par leurs hauteurs du pole, & leur diſtance réduite en degrés ; ce ſeroit une maniere aſſez ſûre, ſi on avoit autant de juſteſſe dans les diſtances que dans les hauteurs du pole. Les diſtances des lieux très éloignés, priſes ſur terre, ne réſultent que d'une infinité de petites diſtances de lieux entre l'un & l'autre, qui, étant toutes ſujettes à quelqu'erreur inévitable, les accumulent toutes dans la diſtance totale.

Enfin on a pratiqué en quelque endroit la maniere de trouver la différence des longitudes entre deux lieux prochains, que l'on peut voir l'un de l'autre, par les hauteurs du pole & leurs angles de poſition ; mais il en faudroit un ſi grand nombre pour la différence des lieux très-éloignés, que les erreurs imperceptibles dans toutes les différences particulieres des longitudes pourroient faire une erreur très-conſidérable dans la ſomme de toutes.

Il ne faut donc pas s'étonner ſi les deux plus excellens géographes de toute l'antiquité, Marin Tyrien, & Ptolomée, ſe fondant ſur les mêmes relations de voyages, & étant d'accord de la meſure d'un degré de la terre, & dans la proportion des principaux paralleles, ſe ſont trouvés en différend de 47 à 48 degrés, pour la longitude des villes principales de Sines & des Seres, par la ſeule différence de l'eſtime de ce qu'il falloit ôter à la longueur des chemins, pour trouver les véritables diſtances. Les obſervations modernes favoriſent la correction de Ptolomée, qui réduiſit les longitudes de 225 d. établis par Marin, à 187 d. & demi ; mais elles ſont voir auſſi que Ptolomée n'en retrancha pas aſſez. Il n'y a qu'à lire le premier livre de ſa Géographie, depuis le quatriéme chapitre juſqu'au dix-ſeptiéme, pour voir l'incertitude des conjectures dont ces auteurs anciens ont été obligés de ſe ſervir dans l'examen des voyages faits ſans le ſecours des obſervations céleſtes, qui auroient été néceſſaires pour déterminer les véritables longitudes & latitudes des lieux de la terre.

Quoique, depuis ce tems-là, on ait beaucoup travaillé pour perfectionner la géographie par les voyages, & le ſecours des inventions qu'on a trouvées depuis, on n'a preſque jamais examiné avec un peu d'exactitude les cartes qui ont été faites avant l'an 1690, qu'on n'y ait trouvé des fautes conſidérables. La France a eu d'excellens géographes ; les Sanſon, les Duval, les Du Treillage, &c. qui ont travaillé avec ſoin à faire les cartes de ce royaume ; & cependant les obſervations faites par l'académie royale des ſciences, ont découvert des fautes très-conſidérables dans la ſituation des villes principales. Les preuves ne manquent point, & le détail meneroit trop loin.

Ceux qui voyagent ſur mer, ne ſont pas ſeulement expoſés aux mêmes erreurs que ceux qui voyagent ſur terre, mais encore à pluſieurs autres cauſées par la difficulté d'obſerver en mer, avec la même juſteſſe que ſur terre, & par la difficulté d'eſtimer la longueur des voyages, à cauſe des courans & de la force des vents, difficile à meſurer, quelque ſoin qu'on y apporte par des inſtrumens inventés à cet uſage. Les modernes, à la vérité, ont un grand avantage ſur les anciens, à cauſe de l'invention de la bouſſole qui ſupplée au défaut des angles de poſition, pourvu qu'on obſerve ſouvent la variation de l'aimant, & à cauſe des inſtrumens aſtronomiques, qui donnent les hauteurs du pole par des opérations ſimples & faciles ; mais ces inſtrumens ſont petits ; & par eux on n'évite pas de petites erreurs, qui, dans les longs voyages, s'accumulent dans les longitudes, & forment enſemble une erreur ſenſible. C'eſt un inconvénient qu'on ne peut jamais éviter dans les voyages de terre & de mer ; mais on l'évite par les obſervations des éclipſes, par leſquelles on trouve les différences des longitudes par une opération qui n'eſt pas plus compoſée pour les plus grandes différences que pour les plus petites.

Les éclipſes de ſoleil & de lune avoient un inconvénient ; car outre qu'elles n'arrivent pas aſſez ſouvent pour pouvoir en amaſſer un grand nombre d'obſervations réitérées, leur durée eſt capable de laſſer l'obſervateur dont l'attention ſe relâche ; & il arrive ſouvent que l'air eſt trop chargé, & ne permet pas d'obſerver. La découverte des ſatellites de Jupiter par Galilée, a paru un incident favo-

rable ; & on a cru qu'ils pourroient ſervir à cet uſage, en quoi on ne s'eſt point trompé. Il étoit queſtion de trouver les régles de leurs mouvemens ; &, heureuſement pour la géographie, diverſes puiſſances de l'Europe, perſuadées de l'importance de cette méthode, encouragerent les aſtronomes à y travailler. Ceux qui s'y appliquerent les premiers, en furent rebutés par les difficultés qu'ils y trouverent ; & quelque progrès qu'on eût fait pendant près d'un ſiécle, depuis la premiere découverte de ces aſtres, on n'avoit pas encore pu reconnoître dans leurs mouvemens tout ce qui étoit néceſſaire pour faire avec ſuccès les premiers eſſais de cette méthode.

Il ſembloit que tout conſpirât pour décourager ceux qui travailloient à préparer ce ſecours pour la géographie. Le pere Fournier, Jéſuite, dans ſon Hydrographie, avoit employé cinq chapitres à exagérer le peu de ſûreté qu'il y a à ſe ſervir des éclipſes des planettes, pour régler les longitudes. Le P. Riccioli, *Geogr. réform.* l. 8, c. 19, n. 7, prop. 5, qui avoit joint l'étude de l'aſtronomie à celle de la géographie, ne conſidérant point aſſez d'où venoient les fautes que des obſervations mal-faites avoient occaſionnées dans les ouvrages des géographes, prit la réſolution de n'aquiescer jamais tellement aux éclipſes, en fait de longitude, qu'il ne ſe fût bien aſſuré auparavant, ſi la différence de longitude demeuroit dans les bornes d'une diſtance vraiſemblable tirée des intervalles chorographiques. Il ne laiſſa pas de donner dans ce même ouvrage la méthode de trouver la différence de longitude par des obſervations des éclipſes des ſatellites de Jupiter, faites en deux lieux différens. Il loue cette invention comme utile par elle-même ; il ſe plaint ſeulement, qu'elle ne puiſſe être pratiquée ſur la mer, à cauſe de l'embarras d'un long téleſcope, & du balancement du vaiſſeau, qui ne permettent pas de regarder un ſeul objet auſſi longtems ni auſſi ſurement qu'il le faudroit, pour faire fonds ſur l'obſervation. Sanſon lui-même, ſi prévenu contre les longitudes trouvées par les obſervations aſtronomiques, ne laiſſa point de rectifier ce qu'il avoit dit, & que nous avons rapporté ci-devant, & ajoûta ces mots. « Meſſieurs » les aſtronomes de l'académie royale des ſciences prétendent régler les longitudes par les éclipſes des ſatellites de Jupiter ; leur intelligence en ces matieres, & » leur grande exactitude, nous doivent faire eſperer la » réuſſite de cette entrepriſe. » Ils ont abondamment répondu à ſes eſpérances, & le public n'a plus rien à deſirer d'eux à cet égard. MM. Caſſini, la Hire, & les autres aſtronomes de ce docte corps, ont ſi bien éclairci cette matiere, que pour peu qu'un obſervateur ſoit exercé, il ne court point risque de tomber dans l'étrange mépriſe du pere Antoine-Marie de Rheitha. On a reproché à ce bon pere d'avoir pris des étoiles fixes, qui étoient proche de Jupiter, pour les ſatellites.

Ces éclipſes ſont fréquentes, & peuvent fournir à un bon nombre d'obſervations répétées. Il y a des éphémérides calculées pour le méridien de Paris, par lesquelles des obſervateurs, en quelque lieu du monde qu'ils ſoient, ſont avertis de ſe tenir prêts pour obſerver. Ces éclipſes ainſi annoncées avec une préciſion ſurprenante, ſont comme un ſignal donné du ciel, au même inſtant, à divers obſervateurs placés ſur la ſurface de la terre. A ce ſignal, qui eſt comme celui que l'on feroit en cachant & découvrant un flambeau, chacun marque l'heure, la minute & la ſeconde de l'obſervation, ſoit par une horloge bien reglée ſur le mouvement du ſoleil, ſoit par la hauteur de quelque aſtre. Si l'heure aſtronomique eſt abſolument la même dans deux obſervations de la même éclipſe, & qu'il n'y ait nulle différence dans les minutes, ni dans les ſecondes, c'eſt une preuve certaine que les deux lieux d'obſervation ſont ſous un même méridien. S'il y a de la différence, elle donnera celle qui eſt entre les méridiens de ces deux lieux ; de maniere que celui où l'éclipſe a été vue plutôt, eſt plus oriental que l'autre.

Depuis que Caſſini, de concert avec ſes collégues, a perfectionné cette méthode, les plus habiles aſtronomes ſe ſont fait un plaiſir de la mettre en pratique ; & c'eſt ce qui a valu à De l'Iſle la ſupériorité qu'il a hautement obtenue ſur tous les géographes précédens, parce qu'il a eu ſoin de recueillir & d'employer dans ſes cartes les corrections que l'aſtronomie lui fourniſſoit ; au lieu que ſes concurrens, conſervant ſoigneuſement les anciennes erreurs, ſont tombés & tombent tous les jours de plus en plus dans le décri. Les PP. Jéſuites, qui ſont répandus en Aſie, en Afrique, & en Amérique, ont fourni & fourniſſent encore tous les ans des obſervations correſpondantes à celles de l'obſervatoire de Paris. Ainſi on peut dire que Caſſini, en perfectionnant la théorie des ſatellites de Jupiter, a fourni à la géographie un moyen ſûr de rectifier une infinité d'erreurs qu'elle avoit reçues de l'eſtime & des faux calculs des voyageurs. Il eſt aiſé de s'en aſſurer, en examinant le riche amas d'obſervations répandues dans les Mémoires de l'académie royale des ſciences, dans les ouvrages des PP. Jéſuites & du P. Feuillée, &c. & en confrontant ces poſitions avec celles qui ont les mêmes lieux ſur les cartes de Sanſon.

Si quelques écrivains aſſez connus dans la république des lettres, ont eu tort de mépriſer une méthode ſi utile, ſi néceſſaire à la géographie, il y auroit de la témérité à en vanter l'uſage au-delà de la véritable valeur. Caſſini avoue lui-même, que s'il s'agit de trouver des longitudes de deux lieux ſi proches, qu'on les puiſſe voir l'un de l'autre, on la pourra trouver quelquefois plus exactement par les hauteurs du pole, jointes aux angles de poſition, ou, en leur place, aux diſtances réduites en minutes de degré, que par les obſervations des éclipſes. Mais il n'en eſt pas de même pour les longitudes des lieux très-éloignés, qui, par la premiere méthode, ne ſe peuvent trouver que par une grande multitude d'opérations ; & la ſeconde méthode n'en demande pas plus pour une grande diſtance, que pour une petite.

Que les obſervations céleſtes donnent la longitude des lieux, d'une maniere plus juſte & plus certaine que ne la peuvent donner les calculs combinés des voyageurs & des gens de mer, cela eſt démontré. D'après elles, on peut réformer promptement & ſûrement la géographie, rapprocher ou éloigner des villes, des côtes ou des caps que la fauſſe eſtime & l'embarras des calculs ont déplacés. C'eſt un grand point pour les géographes d'avoir cette reſſource. Mais ce ne ſont point là les longitudes que l'on cherche pour perfectionner la navigation. On veut un ſecret à la portée des pilotes, praticable ſur la mer ; en un mot, on veut que, par cette méthode, un homme de mer, dans ſon vaiſſeau, puiſſe, ſans le ſecours toujours incertain de l'eſtime, trouver dans le ciel à quel méridien ſon vaiſſeau eſt arrivé au moment de l'obſervation. Il n'importe d'où il compte ſon premier méridien ; il peut, ſi bon lui ſemble, compter ſa longitude du lieu d'où il eſt parti, & la compter, s'il veut, d'occident en orient, ou d'orient en occident, ſelon la route qu'il fait : cela ne change rien au fond de la méthode. Mais la grande difficulté conſiſte à trouver dans le ciel une marque ſur laquelle on puiſſe, ſans une trop grande multiplicité de calculs, ſavoir à quelle longitude le vaiſſeau eſt parvenu, & c'eſt ce qu'on a cherché en vain. Pour obſerver les ſatellites, il faut beaucoup d'habileté, un lieu ſtable pour tenir un long téleſcope aſſujetti, de la tranquillité, en un mot, bien des circonſtances qui ne ſe trouvent que ſur la terre.

La France, l'Eſpagne, l'Angleterre, les Provinces-Unies ont promis de grandes récompenſes à celui qui trouveroit cette méthode. Chacun cherche, perſonne ne trouve ; & cette découverte a paru ſi déſeſpérée, qu'on l'a miſe avec la pierre philoſophale, la quadrature du cercle, la duplication du cube, le mouvement perpétuel, & autres objets dont on s'eſt entêté inutilement.

Jean-Baptiſte Morin, docteur en médecine, & profeſſeur royal de mathématiques à Paris, prétendit avoir trouvé cet important ſecret. Il en préſenta les démonſtrations au cardinal de Richelieu, qui deſiroit qu'une découverte ſi utile à la navigation & au commerce, ſe fit en France. Des commiſſaires furent nommés pour examiner la maniere dont Morin prétendoit s'aſſurer de la longitude d'un lieu. Il ſe fit une aſſemblée de tout ce qu'il y avoit à Paris de gens illuſtres par leur naiſſance, leurs dignités, & leur ſavoir ; Morin explique ſon ſecret : on l'écoute avec attention, on l'approuve, on le loue extraordinairement. Les mathématiciens tomberent ſur lui, combattirent ſa méthode. Le réſultat fut que ſon ſecret conſiſtant uniquement en des opérations aſtronomiques fort compliquées, que l'on ne pouvoit exécuter ſur la mer, la navigation ne pouvoit pas en tirer le ſecours que l'on demande : ainſi il fallut travailler ſur de nouveaux frais. Les ſouverains de l'Europe ne font eſpérer de ſi riches

gratifications qu'à ceux qui trouveront le secret de connoître sur mer, de combien on s'approche ou l'on s'éloigne d'un méridien donné, quel qu'il soit. Il y a quelque tems, qu'un savant Anglois partit pour un voyage de long cours, à dessein de vérifier une nouvelle méthode de s'assurer des longitudes sur la mer. Les aiguilles aimantées de toutes longueurs, qu'il a prises avec lui, me paroissent avoir beaucoup de liaison avec le système du docte M. Halley, sur la variation de l'aimant. Nous rapportons ce système au mot VARIATION. Il faut du tems pour se bien assurer de sa vérité; mais s'il est conforme à la nature, comme on doit le souhaiter, on n'a jamais pu rien inventer de plus utile à la navigation; & alors on pourra dire que la longitude est trouvée.

L'usage de la longitude, dans les cartes, est de marquer combien chaque lieu est éloigné du premier méridien. Elle se marque au haut & au bas de la carte. Dans les cartes où la ligne équinoxiale est tracée, les degrés qui la divisent, doivent être égaux à ceux de la latitude, & peuvent servir d'échelle, en prenant le degré pour quinze milles d'Allemagne, ou pour soixante milles d'Italie, &c. Mais dans les pays qui s'éloignent de cette ligne, les degrés de longitude diminuent à mesure qu'on s'approche du pole; alors ils ne sont plus propres à servir d'échelle, à moins qu'on ne tienne compte de la diminution des degrés. La combinaison de la longitude d'un lieu & de sa latitude, ou, pour dire la chose en d'autres termes, la rencontre de son parallele & de son méridien, font la voie la plus courte & la plus sûre pour le trouver sur le globe ou sur la carte; de-là vient que, pour marquer une position d'un lieu, les géographes disent, qu'il est à tant de degrés de longitude, & à tant de degrés de latitude.

LONGOBARDI. Voyez LOMBARDS.

LONGOBARDO, bourg d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre Citérieure, près de la mer Ionienne, à deux lieues de la ville d'Amantea.

LONGOBUCO, bourg d'Italie, dans la Calabre Citérieure, sur la rive droite du Trionto, au-dessous d'Acri. *Magin*, Carte de la Calabre.

LONGON, place forte de la Bulgarie, selon Cédrene. Curopalate la nomme LONGAS.

1. LONGONE: Λογγών, petite ville de Sicile, selon Etienne le Géographe, qui dit que les habitans étoient nommés LONGONÆI, & cite le dixiéme livre de Philiste qui a écrit l'Histoire de Sicile.

2. LONGONE, ou PORTO-LONGONE, port d'Italie, sur la côte de Toscane, dans l'isle d'Elbe, à l'est-nord-est de l'isle. Il prend ce nom de sa longueur; son entrée n'a pas plus d'un demi-mille de largeur, sur plus de trois milles de profondeur. Sa largeur n'est pas égale par-tout; elle s'augmente considérablement à un mille en-dedans de son entrée, & fait un coude à sa droite, qui est un port naturel fermé presqu'entiérement de tous côtés, où les plus gros bâtimens peuvent mouiller assez près de terre, & y être en sûreté & à couvert de la plus grosse mer & des vents. Le fond est bon partout; il ne manque à la droite, en entrant, que quelque fort, redoute ou batterie fermée, pour défendre l'entrée; car le canon de la forteresse ne peut pas plonger assez pour cela. Il y a sur la gauche un petit fort, ou château, qui, par sa construction, paroît fort ancien, dans lequel on met un médiocre détachement de la garnison de la place. Il est assez bien pourvu d'artillerie; & s'il y en avoit un pareil du côté droit au-dessous de la forteresse, les feux se croiseroient & rendroient l'entrée du port impossible à ceux à qui on ne la voudroit pas permettre. * *Labat*, Voyage d'Italie, 7e vol. *p.* 109.

La forteresse est à la droite du port, sur une montagne assez haute, presqu'entiérement de rocher ou de tuf, escarpée & inaccessible du côté de la mer qui l'environne & en fait une presqu'isle, qui ne tient à l'isle que par un front que deux bastions tiennent aisément; c'est le seul endroit par lequel la forteresse peut être attaquée. Ce front est couvert d'une grande demi-lune à flanc, défendue de deux contre-gardes, d'un double chemin couvert avec des fossés secs, & des redoutes sur le glacis. Il seroit aisé d'isoler cette place, en creusant un canal aussi large qu'on voudroit, qui serviroit d'avant-fossé au glacis le plus éloigné du corps de la place. Tous ces ouvrages forment un amphithéatre, dont le coup d'œil est très-beau, de quelque côté qu'on le place. Lorsqu'on est dans le coude, sous la forteresse, on voit deux redoutes qui sont au-delà du dernier chemin couvert, & qui peuvent incommoder, avec la mousqueterie & le canon, ceux qu'on ne voudroit pas souffrir en cet endroit.

Quoique la place n'ait que cinq bastions, elle ne laisse pas d'être grande, parce que les bastions & les courtines sont considérables. Il n'y a qu'un fossé & un chemin couvert, du côté de la mer. Les ouvrages seroient inutiles de ce côté-là, parce qu'elle n'y peut pas être attaquée. On a jetté tous les ouvrages du côté de de la terre, & on a eu raison.

Cette place étoit au prince de Piombino. Les Espagnols s'en emparerent par droit de bienséance, & y commencerent des fortifications en 1577. Ils en firent, en 1606, une forteresse réguliere à cinq bastions. Elle fut prise, en 1646, par les François & les Espagnols la reprirent en 1650. Les deux siéges furent très-meurtriers, & il y périt quantité de braves gens des deux nations. Elle est vis-à-vis, & à quatorze milles de Piombino, à cinquante-quatre de Livourne, à quarante-cinq de l'isle de Corse, selon Baudrand.

1. LONGONES, lieu de l'isle de Sardaigne, selon Antonin, *Itiner.* entre Elephantaria & Olbia, à douze mille pas de la premiere, & à trente-huit mille pas de la seconde.

2. LONGONES. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 9, écrit ainsi le nom du peuple LINGONES. Voyez ce mot.

LONGO-PORI, ancien peuple de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Pline, *l.* 6, *c.* 30.

LONGORETUM, ou LONGORETE, nom latin de LONREY, abbaye de France, en Berri. Voyez S. CIRAN.

LONGOSARDO, petite ville de l'isle de Sardaigne, dans le cap de Logudori, avec un ancien château, près du golfe de Terra-Nova. * *Baudrand*, édit. 1705.

LONGOVICUS, lieu de l'isle de la Grande-Bretagne, duquel il est fait mention dans la Notice de l'empire, *sect.* 63. Les habitans étoient nommés LONGOVICARII; & apparemment ce lieu étoit *Longus Vicus*. Cambden croit que le nom moderne est LANCHESTER.

LONGOUY. Voyez LONGWY.

LONGPENDU, lac de Bourgogne, situé dans le bailliage de Montrenis, à deux lieues de cette ville, & à quatorze de Dijon. Ce lac a une demi-lieue de longueur; sa largeur est moins considérable, d'ailleurs elle n'est pas égale. Il en sort deux rivieres, dont une se joignant à quelques ruisseaux qui viennent de Torcy, forme la Bourbince, qui, après avoir traversé le Charolois, se jette dans l'Arroux, proche du confluent de cette derniere avec la Loire; l'autre, qui s'appelle *Dehune*, après un cours d'environ dix lieues, se jette dans la Saone. Une situation fi avantageuse a toujours fait regarder le lac de Longpendu comme très-propre à faire le point de partage d'un canal qui communiqueroit aux deux mers. On uniroit par ce moyen la Saone à la Loire; & la Loire, communiquant à la Seine par les canaux de Briare & de Loing, le nord, l'occident & le midi de la France se trouveroient joints ensemble, & la plûpart des provinces de ce royaume auroient une communication très-facile entr'elles; d'ailleurs ce canal procureroit le débit des vins communs de Bourgogne, des bleds qu'on recueille dans les plaines fertiles que la Dehune arrose, du charbon de terre qu'on trouve en abondance dans le Charolois, & aux environs de Montrenis, aussi bien que de la quantité de bois qui se trouve dans le bailliage de cette derniere ville. François I forma le projet de faire construire ce canal; mais les guerres qu'il eut à soutenir, & les malheurs en empêcherent l'exécution. En 1642, le cardinal de Richelieu voulut le faire construire; il trouva un entrepreneur qui s'en chargea, moyennant neuf cents cinquante mille livres; mais la mort de ce ministre empêcha l'entreprise. Louis XIV. parut y songer sérieusement: il envoya sur les lieux des ingénieurs qui lui firent connoître que cette exécution étoit facile; mais les guerres qu'il eut à soutenir, arrêterent encore l'exécution de ce projet. En 1719, M. le régent envoya le sieur Thomassin, ingénieur, visiter le lac de Longpendu, & observer si l'on pourroit y construire un canal. Ce dernier prouva que rien n'étoit plus facile, & en même tems plus utile; mais la mort du régent arrêta les travaux qu'on alloit commencer. **Mém. dressés sur les lieux.*

LON-

LONGRONE, ville de la Caſtille, ſur l'Ebre, priſe par quelques-uns pour la vieille *Juliobriga*; d'autres tiennent que c'eſt *Oliva*. Voyez L'OGROGNE, qui eſt le vrai nom.

1. LONGUAY, *Beata Maria de Longovado*, abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, filiation de Clairvaux, en Champagne, au diocèſe, & à cinq lieues au couchant de Langres, fondée l'an 1149.

2. LONGUAY, abbaye de France, en Champagne, au diocèſe de Langres, ordre de Cîteaux, à ſix lieues de Langres. Elle rapporte quatre mille livres à l'abbé, & deux mille livres aux religieux, qui ſont au nombre de ſix. **Baugier*, Mem. hiſt. de Champagne, *t.* 2, *p.* 85.

3. LONGUAY, abbaye de France, en Champagne, au diocèſe de Reims, ordre de Prémontré. Elle eſt à une demi-lieue du Chêne-le-Populeux, du côté du nord, & à cinq de Méſieres, du côté du midi. **Baugier*, p. 50 & 394.

LONGUE, gros bourg & baronnie de France, dans l'Anjou. Il eſt remarquable par le marché qu'on y tient toutes les ſemaines, & par quelques foires qu'on y tient tous les ans. Il eſt ſitué au confluent de la riviere de Latan & de Lauthion, & partagé en deux bourgs qui ont chacun leur nom; celui du nord-oueſt s'appelle LONGUE-EN-FRANCHISE, & celui du ſud-eſt eſt appellé LONGUE-HORS-DE-FRANCHISE. **De l'Iſle*, Carte de l'Anjou.

LONGUEAU, prieuré de France, en Champagne, à une lieue de Châtillon-ſur-Marne. Ce prieuré fut fondé par Thibaut II, comte de Champagne, qui accorda aux religieuſes la liberté de prendre du bois pour leur chauffage dans ſes forêts. Ces religieuſes ſe tranſférerent à Rheims vers l'an 1630; les lettres patentes, qui confirment leurs privileges & leur établiſſement, ſont du mois de Septembre 1641, regiſtrées le 14 Janvier 1642. Elles ſont toujours appellées *religieuſes de Longueau*, du nom du lieu de leur origine: elles ſont de l'ordre de Fontevrault, au nombre de trente-cinq à quarante religieuſes, & jouiſſent de cinq à ſix mille livres de rente. Elles ont dans leur égliſe un autel, qui eſt d'un deſſein particulier. Il eſt de marbre fait en rotonde, avec des figures ſemblables à celles qui ſont à l'autel du Val-de-Grace de Paris; ce grand autel eſt accompagné de deux autels de marbre, ce qui donne à cette égliſe un air de diſtinction. **Baugier*, Mem. hiſt. de Champagne, *t.* 2, *p.* 26.

LONGUEFUYE, bourg de France, dans l'Anjou, dans l'élection de Châteaugontier.

LONGUEPIE, paroiſſe de France, dans le Rouergue. Il y a des mines de cuivre rouge.

LONGUES, abbaye de France, en Normandie, au diocèſe de Bayeux. Elle eſt de l'ordre de S. Benoît, & dédiée ſous l'invocation de Notre-Dame; ſon nom eſt *Sancta-Maria de Longis*. Elle fut fondée, l'an 1165, ou 1168, par Henri ou Hugues Wat, comte du Beſſin, du conſentement d'Henri, alors évêque de Bayeux: Henri II, roi d'Angleterre, en confirma l'établiſſement. Le revenu de l'abbé eſt de quatre mille livres.

LONGUEIL, bourg de France, dans la haute Normandie, au pays de Caux, à une grande lieue de Dieppe. Il donne ſon nom à une famille illuſtre. **Corn.* Dict.

1. LONGUEVILLE, bourg de France, en Normandie. Il eſt dans le pays de Caux, ſur la petite riviere de Scie, à neuf lieues de Rouen, à trois de Dieppe, à deux d'Arques & d'Auffay. L'égliſe paroiſſiale eſt dédiée à S. Pierre. Il y a auſſi un prieuré clauſtral de grands Bénédictins. Les Réformés de Cluni qu'ils y appellerent, & qui en prirent poſſeſſion l'an 1700, y font le ſervice divin avec les anciens. L'égliſe, qui eſt aſſez grande & ſolidement bâtie, porte le titre de *Sainte-Foi*. Ce prieuré releve & dépend de celui de la Charité ſur-Loire. Le château élevé ſur le penchant de la côte, eſt grand, bien bâti de briques, & flanqué de bonnes tours avec de grands bâtimens logeables. Longueville eſt un fiége royal, compoſé d'un baillif, d'un lieutenant du baillif, d'un lieutenant civil & criminel, de pluſieurs aſſeſſeurs, d'un avocat & d'un procureur du roi, & comprend ſous ſa juriſdiction plus de cent paroiſſes, dix-ſept lieutenances, & onze ſergenteries. Le baillif eſt auſſi vicomte de Longueville, & ſigne *baillif vicomtal*, & capitaine du château & des chaſſes. Ce bourg n'eut d'abord que le titre de *comté*. Après avoir été à divers ſeigneurs, il fut donné, l'an 1364, par le roi Charles V dit le Sage, au connétable du Gueſclin, & paſſa enſuite à Olivier du Gueſclin ſon frere, qui le vendit au roi Charles VI, l'an 1391; Charles VII, ſon fils, le donna, en 1443, au fameux comte de Dunois, Jean d'Orléans, fils naturel de Louis de France, duc d'Orléans, & tige de la maiſon de Longueville; & le roi Louis XII l'érigea en duché, l'an 1505. Il fut réuni à la couronne, l'an 1707, par la mort de Marie d'Orléans, ducheſſe de Nemours. **Mémoires dreſſés ſur les lieux en* 1704.

2. LONGUEVILLE, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, de la congrégation de S. Vannes, dans le pays Meſſin, au diocèſe de Metz.

LONG-VILLIERS, *Longum Villare*, lieu de France, dans le Boulonois. Il y a une abbaye de Bernardins de la filiation de Savigny. Elle fut fondée, l'an 1137, par Etienne comte de Boulogne, qui fut depuis roi d'Angleterre. C'eſt un des cent ſoixante monaſteres que S. Bernard avoit bâtis avant ſa mort. Cette abbaye eſt à deux lieues de la ville de Montreuil, vers le nord.

LONGUION, petite ville de France, au duché de Bar, ſur le Chier, aux frontieres du duché de Luxembourg, à deux petites lieues de Longwy, & presqu'au milieu, entre Stenay & Thionville.

LONGULA, ancienne ville d'Italie, dans le *Latium*, auprès de Corioles. Tite-Live, *l.* 2. *c.* 33, dit qu'un des deux conſuls mit les Antiates en déroute, & les ayant pouſſés juſqu'à Longula, prit cette ville, & celle de Polluſca, qui appartenoit auſſi aux Volſques; de-là il alla attaquer vivement Corioles. Il dit, *c.* 29, en parlant de Coriolan: il enleva *Satricum*, Longula, Polusca, & Corioles. Denys d'Halicarnaſſe, *l.* 6, *p.* 412, dit: Polusca n'eſt pas éloignée de *Longula*. Quelques-uns liſent dans cet auteur *Longola*, d'autres *Longela*. Pline, *l.* 3, *c.* 5, en nomme les habitans *Longulani*.

LONGUM-PROMONTORIUM, cap de Sicile, dans ſa partie orientale. On croit que ſon nom moderne eſt LOGNINA, auprès du port de même nom. Voyez ce mot.

LONGUM, en Bulgarie. Voyez LONGON.

LONGUNTICA, ville maritime d'Eſpagne. Tite-Live, *l.* 22, *c.* 20, dit que les Romains ayant défait la flotte des Carthaginois, firent deſcente en Eſpagne à *Honosca*; que l'ayant priſe & pillée, ils allerent à Carthagène, ſaccagerent toute la campagne, & mirent le feu aux maiſons qui étoient près de la porte & des murailles; que la flotte, chargée de butin, ſe rendit de-là à *Longuntica*, où Aſdrubal avoit fait un grand amas de *ſparte*, ſorte de jonc, qui ſervoit à faire des cordes & autres choſes pour le ſervice de la marine; qu'ils en prirent ce qu'il leur en falloit, & mirent le feu au reſte. Il paroît par ce paſſage, que Longuntica n'étoit pas loin de Carthagène. Quelques-uns croient que c'eſt aujourd'hui Guardamar, place ſur la côte du royaume de Valence.

LONGURUS, étang, ou lac de Sicile, ſelon Phavorin, qui prend cela du Commentaire de Tzetzès, ſur Lycophron. **Ortel.* Theſ.

LONGUS VICUS. Voyez l'article ſuivant.

LONGWY, LONGWIC, ou LONGOUI, *Longus-Vicus*, ville de France, au Barrois, avec un château, ſur la frontiere du duché de Luxembourg, du duché de Bar & de la Lorraine, où il eſt preſque enclavé, à quatre lieues d'Arlon, à cinq de Montmedi, en allant vers Luxembourg & Thionville. Il faut diſtinguer l'ancienne ville, qui eſt la baſſe-ville, & la ville neuve, qui eſt la ville haute. C'eſt de la premiere dont il eſt queſtion dans l'hiſtoire, avant la paix de Nimégue. C'étoit autrefois un comté indépendant, qui avoit ſes comtes, dont le dernier ne laiſſa qu'une fille nommée *Clémence*, ou *Erméſende*; elle apporta ce comté en mariage à Conrade, comte de Luxembourg, qui en eut pluſieurs enfans: la fille Mathilde veut en partage le comté de Longwy, qui étoit un propre de ſa mere. Elle l'apporta en dot à ſon mari Godefroi, comte de Caſtel, ſur la riviere de Bleiſſe ou Blew. Henri, arriere-petit-fils de Godefroi, comte de Caſtel, ne laiſſa que des filles, dont l'aînée épouſa Renaud de Lorraine, l'un des plus jeunes fils du duc Ferri I. La race de Renaud fut éteinte, & le comté de Caſtel paſſa dans une autre maiſon; mais Longwy, ſur la fin du treiziéme ſiecle, étoit poſſédé paiſiblement par Ferri II, duc de Lorraine; & il étoit ſon propre héritage, lorſqu'il le ven-

dit au mois de Septembre de l'an 1292, avec tous ſes fiefs & arriere-fiefs à Henri, comte de Bar, pour 28000 livres. Le duc écrivit enſuite à ſes vaſſaux de la châtellenie de Longwy, leur enjoignit de reconnoître le comte de Bar, & de lui faire hommage. Enſuite de cette aquiſition, Longwy fut uni au comté de Bar, & engagé, durant quelque tems, depuis 1370 : il ne fut point aliéné. * *Baudrand*, édit. 1705, *Longuerue*, Descr. de la France, 2 *part. p.* 188.

Le cardinal de Bar en jouiſſoit, lorſqu'il donna ſon duché à René d'Anjou. Longwy faiſoit partie du baillage de Saint-Mihiel & du Barrois mouvant de la couronne de France ; ce qui a toujours duré jusqu'au duc Charles, grand-oncle de Léopold, duc de Lorraine. Après la mort du duc Charles, l'empereur Léopold comprit dans le traité de Nimegue, le duc Charles de Lorraine, & convint au ſeiziéme article, que la ville & prévôté de Longwy avec ſes dépendances demeureroit en ſouveraineté à la couronne de France, à perpétuité, à la charge que Louis XIV en donneroit au duc un équivalent. Le duc Charles ne voulut point accepter ce traité ; mais ſon fils Léopold accepta celui de Ryswyck couclu, l'an 1697, où au trente-troiſiéme article on accordoit pour Longwy les mêmes conditions, dont on étoit convenu à Nimégue, l'an 1679. Le duc Léopold ayant été rémis en poſſeſſion de ces états, l'an 1698, on ne put convenir de l'équivalent. Il ne s'agiſſoit pas ſeulement de la ville, mais de toute la prévôté qui s'étend dans le Luxembourg, jusqu'à ſix lieues de la capitale du duché. Louis XIV voyant les grandes difficultés qu'il y avoit à s'accorder, pour l'échange de la prévôté, qui d'ailleurs ne lui étoit pas fort néceſſaire, prit la réſolution de ne garder que la ville & quelques villages aux environs.

L'ancienne, ou la ville baſſe, eſt ſituée dans le fond d'un vallon, & entourée d'une vieille muraille. On n'y remarque qu'une groſſe tour ronde, à l'antique, qui eſt fort élevée. De Valois dit que l'égliſe de cette petite ville porte le nom de S. Dagobert, & qu'on y en célébre tous les ans la fête. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 7, *p.* 348.

Après la paix de Nimégue, conclue, en 1679, Louis XIV voulant oppoſer cette place à celle de Luxembourg, & en faire un boulevard à la Champagne & aux trois évêchés de Metz, Toul & Verdun, fit conſtruire ſur la hauteur une nouvelle ville, qui fut régulièrement fortifié. C'eſt un exagone régulier, à la réſerve ſeulement d'un de ſes côtés, qui eſt plus long que les autres. Cette place eſt très-petite, mais forte, & conſtruite à la maniere du maréchal de Vauban. Elle eſt compoſée de ſix baſtions bien revêtus & taillés dans le roc, & d'autant de demi-lunes, avec cinq tenaillons au-devant des courtines. La défenſe du grand front eſt raccourcie par deux flancs bas mis au-devant du flanc. On a avancé, pour gagner une partie de la hauteur, un petit ouvrage à corne. Le tout eſt enfermé d'un foſſé & d'un chemin couvert. Il y a encore quelques redoutes de pierre. Au-delà du glacis, au-deſſus de quatre des baſtions s'élevent de grands cavaliers revêtus. Les dédans de la place ſont fort réguliers, les rues bien droites, la place publique fermée de bâtimens neufs, & d'une égale ſymmétrie.

Le duc de Lorraine ſe trouvant à Paris, en 1718, durant la régence, on conclut un traité avec lui, le 28 Janvier. Par le troiſiéme article de ce traité, le trente-troiſiéme de celui de Ryswyck demeure reſtreint, & n'aura lieu que pour les villes haute & baſſe de Longwy, & les villages de

Mexy,	Autru,
Herſerange,	Piémont,
Longlavilles,	Romain,
Mont-ſaint-Martin,	Lexi,
Glaba,	Rehon,

qui ſont cédés au roi très-Chretien, avec tous leurs bancs, finages & dépendances, & tout le terrein qui peut appartenir au domaine du duc, dans l'étendue desdits bancs & finages, ſoit qu'ils excedent ou non la demi-lieue de circonférence de la place de Longwy. Ces lieux demeurent incommutablement en toute ſouveraineté & propriété au roi, tant en vertu dudit traité de Ryswick, que du préſent, pour en jouir par Sa Majeſté & ſes ſucceſſeurs, comme le duc de Lorraine & ſes prédéceſſeurs en ont joui ou dû jouir. Le bois Mouchot, dont la communauté des habitans de Longwy eſt propriétaire, ſe trouvant ſituée ſur le territoire du village de Sonn, dans la partie de la prévôté de Longwy, qui demeure au duc de Lorraine, il eſt échangé contre la portion du bois des Rrecrutes, qui rentre dans la partie cédée à la France ; de ſorte que cette portion de la forêt des Recrutes, ſéparée de l'autre partie par un foſſé, appartienne aux habitans de Longwy, pour leur tenir lieu du bois de Mouchot que l'on céde au duc.

LONIBARE ; Λωνιβάρη ; Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, nomme ainſi la ſeptiéme bouche du fleuve Indus, c'eſt-à-dire la plus orientale.

LONIGO, petite ville d'Italie, dans l'état de la république de Véniſe, au Vicentin, à quatre milles & demi, au couchant d'Orgiano, ſur le bord oriental de Fiume-Novo. Au midi occidental, & à treize ou quatorze milles de Vicence. * *Magin.* Ital.

LONJUMEAU. Voyez LONG-JUMEAU.

LONLAY, ou LONLEY, *Longolatum*, bourg de France, dans la baſſe Normandie, à deux lieues de Domfront, vers l'occident ſeptentrional, au diocèſe du Mans. On y tient marché trois fois la ſemaine. Il y a une abbaye de Bénédictins, fondée, en 1020, par Guillaume, comte de Belesme ; & on y reçut la réforme, en 1657 : ce monaſtere eſt ſur la petite riviere de *Graine*, qui va groſſir la Varenne au-deſſous de Domfront, aux frontieres du Maine. * *Corn.* Dict. *De l'Iſle*, Normandie.

LONREY, *Longoretum* & *Longorete*, monaſtere de France, au Berri, dans le pays de Brenne. Flaocad, autrement dit Flavaud, maire du palais royaume de Bourgogne, ſous Clovis II, touché de l'exemple de S. Siran, & réſolu de le ſuivre dans ſa retraite, lui donna deux fonds ſur ſes terres, dans le pays de Brenne, aux extrémités du diocèſe de Bourges, ſur les limites de la Touraine, pour y bâtir deux monaſteres. S. Siran jetta d'abord les fondemens de celui de Méobec, ou Maubec, qui ſubſiſte encore aujourd'hui, à trois lieues de diſtance, entre Argenton & Maizieres en Brenne. Quelque tems après, ce faint alla bâtir l'autre monaſtere ſur la riviere de Claiſe, dans la terre de *Longoret*, vulgairement *Lonrey*, au-deſſous de Maizieres. S. Siran ſe retira dans ce dernier, après la mort de Flaocad, qui s'étoit renfermé avec lui, dans celui de Méobec, & qui en étoit ſorti pour retourner au monde. Il en fut le premier abbé, après avoir donné la conduite de Méobec à un autre, & il mourut quinze ou ſeize ans après, vers l'an 657. Ce lieu quitta depuis, ſon premier nom, pour prendre celui de S. Siran, qu'il garde encore aujourd'hui, avec la régle monaſtique de S. Benoît, de même qu'à Méobec. Ces deux abbayes ſont du diocèſe de Bourges ; mais S. Siran eſt de la Touraine, quant à la juriſdiction du temporel.

LONSDALE, bourg d'Angleterre, dans le Weſtmorland ; il a droit de tenir marché. * *Dél. de la Gr. Bret.*

LONS-LE-SAUNIER, ou LION-LE-SAUNIER, ou LIONS-LE-SAUNIER, *Ledo-Salinarius*, *Leodo*, ou *Leodomum*, ville de France, dans la Franche-Comté, près du duché de Bourgogne, à huit lieues de Dole, & à neuf de Châlons, ſur la petite riviere de Solvan. Cette ville, que quelques-uns appellent mal-à-propos *Lion*, *Lyon* ou *Lions* ou *Lyons*, prend ſon nom d'une auge ou meſure d'eau ſalée, laquelle, en termes de ſaunerie, s'appelle *long*. Gollut. *Rer. Sequant.* p. 102, dit qu'un long contient ving-quatre muids. Il y a dans cette ville un préſidial, une paroiſſe, avec une familiarité ou ſociété d'eccléſiaſtiques habitués ; quatre couvens de religieux, & un couvent d'Urſulines. Il y a une abbaye de filles qui profeſſent la régle de S. François, fondée, dans le troiſiéme ſiécle. On y faiſoit autrefois preuve de nobleſſe. La tradition du pays veut que S. Deſyré, évêque de Béſançon, ſoit né à Lons-le-Saunier, & qu'il y ait été enterré. * *Baudrand*, édit. 1705, *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 7, *p.* 571.

LONTIUM, ou LONCIUM, ancienne ville, dans la Norique, ſur la route d'Aquilée à Veldidéna, ſelon Antonin, *Itiner.* à dix-huit mille pas d'*Aguntum*.

LONZAC, bourg de France, dans la Saintonge, diocèſe & élection de Saintes.

1. LOO, maiſon de chaſſe & de plaiſance, aux Pays-bas, dans la province de Gueldre, au Veluve. C'étoit

le lieu où les ducs de Gueldre s'alloient délasser des fatigues du gouvernement, & prendre le divertissement de la chasse. Cette maison, qui est à distance à-peu-près égale du Rhin, de l'Yssel & du Zuyderzée, est dans l'endroit du pays, où il y a le plus de bois & de collines, & abondance de gibier, tant gros que menu. Elle a appartenu au roi d'Angleterre Guillaume III, qui y a fait de grands embellissemens, tant pour les bâtimens que pour les jardins. Elle appartient présentement au prince d'Orange, Stadhouder de Frise, son héritier. Elle est entre le bois de Wissen & de Hoochsoren, à trois petites lieues de Deventer.

2. LOO, bourg des Pays-bas, dans la Flandre, dans le Furne-Ambaght, à deux lieues de Furne & de Dixmuyde. Ce sont des religieuses, qui y vivent, sous la régle de S. Augustin. Le canal, qui va de Furne à Loo, est nommé *Loo-Gracht*, & *Loo-Vaart*, & communique à la riviere d'Iseren par une continuation nommée *Ter-Fintele*.

LOOS, abbaye de France, dans les Pays-bas, & dans la Flandre Françoise, à une lieue de Lille. Elle fut fondée par Thierri d'Alsace, comte de Flandres, en 1146, selon Baudrand, *édit.* 1705. L'auteur des Délices des Pays-bas, *t.* 2, *p.* 194, dit quelle fut fondée, l'an 1147, par Guillaume, seigneur de Loos, & dotée par Thierri d'Alsace, comte de Flandres, l'an 1152.

Cette abbaye, qui est située sur la gauche de la Deule, est régulière, & de l'ordre de Cîteaux. On l'appelle en latin *Laus beatæ Mariæ*. Elle a six abbayes de filles sous sa dependance.

LOOSDUYNEN, village des Provinces-Unies, en Hollande, au Delfsland, à une lieue & demie de la Haye, & à deux de Delft. Il y avoit dans ce lieu une abbaye de filles, de l'ordre de S. Bernard. Corneille parle de ce monastere comme s'il subsistoit, ce qui n'est pas vrai. Dans l'église de ce village est un tableau, au-dessous duquel on voit deux baffins de cuivre jaune. Le tableau contient cette inscription :

MARGARETA HERMANNI COMITIS HENNEBERGÆ UXOR ET FLORENTII COMITIS HOLLANDIÆ ET ZELANDIÆ FILIA ; CUJUS MATER FUIT MATHILDIS FILIA HENRICI DUCIS BRABANTIÆ, FRATREM QUOQUE HABUIT GUILLELMUM ALEMANIÆ DUCEM. HÆC PRÆFATA DOMINA MARGARETA ANNO SALUTIS 1276, IPSO DIE PARASCEVES HORA NONA ANTE MERIDIEM PEPERIT INFANTES VIVOS PROMISCUI SEXUS NUMERO TRECENTOS SEXAGINTA QUINQUE, QUI POSTQUAM PER VENERABILEM D. GUIDONEM SUFFRAGANEUM EPISCOPI TRAJECTENSIS, PRÆSENTIBUS NONNULLIS PROCERIBUS ET MAGNATIBUS, IN PELVIBUS DUABUS EX ÆRE BAPTISMUM PERCEPISSENT, ET MASCULIS JOANNES, FŒMELLIS VERO ELISABETH NOMINA IMPOSITA FUISSENT, SIMUL OMNES CUM MATRE UNO EODEMQUE DIE FATIS CONCESSERUNT, IN HOC LOSDUNENSI TEMPLO SEPULTI JACENT. QUOD QUIDEM ACCIDIT OB PAUPERCULAM QUAMDAM, FŒMINAM, QUÆ EX UNO PARTU GEMELLOS IN ULNIS GESTABAT PUEROS : QUAM REM ADMIRANS IPSA COMITISSA, DICEBATQUE ID PER UNUM VIRUM FIERI NON POSSE, IPSAMQUE CONTUMELIOSE REJECIT : UNDE HÆC PAUPERCULA ANIMO PERTURBATA AC PERCULSA PROLIUM TANTUM NUMERUM AC MULTITUDINEM EX UNO PARTU IPSI IMPRECABATUR, QUOT VEL UNIUS ANNI DIES NUMERANTUR. QUOD QUIDEM PRÆTER NATURÆ CURSUM OBSTUPENDA QUADAM RATIONE ITA FACTUM EST, SICUT IN HAC TABULA, IN PERPETUAM REI MEMORIAM EX VETUSTIS TAM MANUSCRIPTIS, QUAM TYPIS EXCUSIS CHRONICIS BREVITER POSITUM ET NARRATUM EST.

DEUS ILLE TER MAXIMUS HAC DE RE SUSPICIENDUS, HONORANDUS, AC LAUDIBUS EXTOLLENDUS IN SEMPITERNA SÆCULA. AMEN.

En tibi monstrosum & memorabile factum
Quale nec à mundi conditione datum.

Cette inscription même avertit que l'auteur l'a dressée sur d'anciens manuscrits, & sur des livres imprimés, c'est-à-dire environ trois cents ans après le tems où l'on suppose que le prodige est arrivé. On y a mis que Gui qui les baptisa, étoit suffragant de l'évêque d'Utrecht. Ceux qui ont débité cette fable les premiers, avoient dit qu'il étoit évêque d'Utrecht ; on avoit réfuté la fable, en faisant voir que l'évêque d'Utrecht d'alors n'étoit pas Gui, mais Jean de Nassow. Stockius, qui vivoit alors en Hollande, n'auroit pu ignorer ce fait, s'il eut été débité de son tems ; & il n'en dit rien. Béka d'Utrecht, qui vivoit le siécle suivant, n'en parle pas davantage, ni aucun autre écrivain avant le quinziéme siécle.

Du reste, ce monastere fut bâti par Mathilde de Brabant, mere de l'empereur Guillaume, vers l'an 1267, à deux mille pas de la Haye, vers la Meuse. Florent, comte de Hollande, en fait mention dans le diplôme de l'an 1277, par lequel il atteste que sa tante Marguerite, comtesse de Henneberg, étant à l'extrémité, présente & consentante, a donné à deux femmes de sa maison certains biens de campagne, au voisinage du monastere de Loësdun. C'est présentement un assez beau village de la jurisdiction de la Haye. On y va par une belle & longue allée d'arbres, bordée d'un canal où passent les barques. Sur la route de la Haye à Loosduynen on voit de loin un reste d'église, ou un cimetiere dans lequel les Catholiques se font enterrer. Le village même d'Eickenduynen, dont cette église étoit la paroisse, ne subsiste plus.

1. LOOTZ, LOOZ, LOOSS, (LE COMTÉ DE) petit canton des Pays-bas, au pays de l'évêque de Liége, dont il fait partie, entre la Hasbaye au midi, la Campine Liégeoise au nord, le duché de Brabant au couchant, & celui de Limbourg au levant. Jean, comte de Lootz, donna ce comté aux évêques de Liége, l'an 1302, au cas que sa postérité masculine vînt à s'éteindre ; ce qui arriva en 1372. *Borckloën*, ou *Lootz*, en est le chef-lieu. Les autres lieux principaux sont :

Tongres, Herck,
Saint-Tron, Hasselt,
& Bilsen.

Quelques-uns comprennent dans le comté de Loots la Campine Liégeoise & le comté de Horn.

2. LOOTZ, ville. Voyez BORCKLOEN.

LOP. Les cartes de la Tartarie y mettent un désert de Lop. Quelques-unes le confondent avec le Xamo, ou grand désert sablonneux. Witsen l'en distingue ; & des cartes dressées sur ses lumieres, mettent une ville & un désert de ce même nom entre les sources de l'Irtis, de l'Obi & du Jéniscéa. Des cartes plus récentes, & fondées sur des connoissances prises de relations combinées, ne mettent rien de pareil dans ce canton-là.

LOPADIUM, lieu d'Asie. Nicetas & Calchondyle en font mention. Ortélius, qui les cite l'un & l'autre, insinue que *Lopadium* étoit auprès du fleuve Sangar. Ce seroit une erreur. Lopadium ou Lopadi est présentement *Loubat*, sur une colline, au pied de laquelle coule le Rhyndacus des anciens, que quelques-uns appellent du même nom que cette ville. Quelques voyageurs ont confondu Loubat avec l'ancienne Apollonia, en quoi ils sont trompés. Abouillona est l'Apollonia des anciens, & Loubat est le Lopadium du moyen âge, & ces deux villes étoient aussi distinctes que le sont encore aujourd'hui ABOUILLONA & LOUBAT. Voyez ces deux articles.

LOPADIUS-LACUS. Calchondyle nomme ainsi le lac, qui se répand dans la mer en faisant beaucoup de détours. C'est le lac d'Abouillona ou de Loubat.

LOPADUSA. Les anciens ont connu sous ce nom L'ISLE DE LAMPEDOUSE. Voyez ce mot.

LOPE, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Taiping, huitiéme métropole de la province. Elle est de 12 d. 5′ plus occidentale que Pékin, sous les 23 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

LOPHIS, riviere de Gréce, dans la Béotie, où elle arrosoit le territoire d'Haliacarte, selon Pausanias, *l.* 9, *c.* 33, qui raconte une petite fable sur l'origine de cette riviere. Ce pays, dit-il, manquoit autrefois d'eau, & les habitans étoient fort en peine. Un des principaux alla consulter l'oracle de Delphes, sur le moyen qu'ils de-

voient employer pour s'en procurer. La réponſe fut qu'il devoit retourner à Haliacarte, & tuer le premier qu'il rencontreroit en s'en retournant. Un jeune garçon, nommé *Lophis*, fils de Parthenomene, fut le premier qu'il trouva dans ſon chemin; il tire auſſi-tôt ſon épée & le perce; le jeune garçon bleſſé courut ça & là; & par-toutoù il tomba de ſon ſang, il en ſortit des fontaines, & de-là venoit le nom de cette riviere. Cette fable nous apprend au moins que cette riviere ſe formoit de pluſieurs ſources ſéparées l'une de l'autre.

LOPIE, forteresſe de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Juenkiang, qui a rang de ſeptiéme ville militaire de la province. Elle eſt de 15 d. 20′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 53′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. LOPING, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Taiyven, premiere métropole de cette province. Elle eſt de 3 d. 40′ plus occidentale que Pékin, ſous les 38 d. 34′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. LOPING, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Tucho, huitiéme métropole de la province. Elle eſt de 10 d. 35′ plus occidentale que Pékin, ſous les 26 d. 30′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

3. LOPING, forteresſe de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Pingyue, qui a le rang de troiſiéme ville militaire de la province. Elle eſt de 10 d. 39′ plus occidentale que Pékin, ſous les 27 d. 19′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

4. LOPING, ville de la Chine, dans la province de Kiangſi, au département de Jaocheu, ſeconde métropole de la province. Elle eſt de 0 d. 8′ plus orientale que Pékin, ſous les 29 d. 33′ de latitude.

LOPOS, peuples ſauvages de l'Amérique méridionale, au Bréſil. Ils ſont voiſins des Motayes, petits de taille, de couleur brune, ſoit hommes, ſoit femmes, de mœurs rudes & farouches, & moins ſemblables à des hommes qu'à des bêtes. Ils ſe tiennent dans les montagnes, où ils vivent de pignons & de fruits ſauvages. Cette contrée abonde autant en métaux, & en pierres précieuſes, qu'aucune autre de cette partie de l'Amérique; mais elle eſt ſi éloignée de la mer, qu'on n'y peut aller que très-difficilement. * *Corn.* Dict. *De Laët*, Ind. occid. *l.* 15, *c.* 4.

LOPPEN, (L'ISLE DE) & la TERRE DE LOPPE. Voyez ISLE & LAPONIE.

LOPS, ancien peuple de la Liburnie, ſelon Pline. Leur ville s'appelloit LOPSICA. Ce lieu eſt d'autant plus aiſe à reconnoître, qu'il s'appelle encore à préſent LOPSICO.

LOPSICA, &
LOPSICO. Voyez l'article précedent.

LOQUABRE; c'eſt la même province d'Ecoſſe que l'on appelle LOCHABAR, LOCHABER & LOQUHABIR.

LOQUERA, bourgade d'Eſpagne, dans la Nouvelle-Caſtille, aux confins du royaume de Murcie, près de Caravaca. Quelques auteurs la prennent pour l'ancienne LACURIS.

LOR, nation d'Aſie dans la Perſe, au Koureſtan. Il en eſt fait mention dans l'Hiſtoire de Timur-Bec, *l.* 2, *c.* 61, *p.* 435.

1. LORA, ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, près du Guadalquivir, à ſept lieues au-deſſus de Séville, à l'orient, en paſſant par Cordoue. * *Baudr.* éd. 1705.

2. LORA, ville d'Eſpagne, au royaume de Grenade. Voyez LLORA.

LORABATTO, gros village de l'iſle de Malthe, à demi-lieue de CITTA-VECHIE, ou de la vieille cité, ſelon Corneille. Il n'a pas ſu apparemment que *Lo* n'eſt que l'article, & que le nom du village eſt RABATTO. Quoi qu'il en ſoit, il ajoûte: il y a dans ce village une grande égliſe toute neuve, à côté de laquelle on deſcend par pluſieurs degrés, ſous une plus petite, dans une grotte où l'on voit deux chapelles proche de la petite grotte où S. Paul étant à Malthe ſe retiroit. La grotte, qui renferme la petite, eſt taillée dans le rocher qui lui ſert de voûtes & de murailles. Elle a environ trois toiſes d'étendue & une de hauteur. La petite, qui eſt à côté, en façon de petit cabinet, & où S. Paul ſe repoſoit, n'a d'étenduë qu'une toiſe, & qu'une demie, ou un peu plus de hauteur. Son plancher eſt couvert de morceaux & de pouſſiere du rocher qui l'environne. Ceux qui y entrent, ramaſſent de cette terre qui eſt blanche, & dont on dit que, par un miracle particulier, la quantité ne diminue point. Elle paſſe pour un préſervatif contre le venin, & guérit des fiévres, du mal des yeux & d'autres incommodités: on en fait des médailles & de petits tableaux qu'on débite aux étrangers. La petite égliſe, qui eſt au-deſſus de cette grotte, eſt conſidérable par pluſieurs reliques, entre leſquelles on montre un bras de S. Paul. * *Jouvin de Rochefort*, voyage d'Italie & de Malthe.

LORACINA, petite riviere d'Italie, auprès d'*Antium*, ſelon Tite-Live, *l.* 23, *c.* 6; ou du moins elle n'en devoit pas être fort éloignée, puiſque le préteur Lucretius pouvoit en conduire l'eau à *Antium*.

LORASTERE, ville d'Aſie, dans la Perſe, au Loreſtan. * *Hiſt. de Timur-Bec*, l. 4, c. 30.

LORBUS, ville d'Afrique, au royaume de Tunis, en Barbarie. Elle eſt ancienne, & ſituée dans une belle plaine, à ſoixante lieues de la ville de Tunis, vers le midi, du côté de la Numidie & de la Libye. Ceux du pays diſent qu'elle eſt une colonie des Romains, qu'on appelloit *Turrides*. Ce mot *Lorbus* eſt un mot corrompu d'*Vrbs*. Les campagnes, dont elle eſt environnée, ſont ſi fertiles en bled & en pâturages, qu'elles fourniſſent la ville de Tunis, & une partie de la Numidie. Quand les Goths entrerent dans le pays, ils affiégerent, prirent & ſaccagerent cette place, où la nobleſſe Romaine s'étoit retirée. Après avoir été long-tems déſerte, elle ſe repeupla à la façon d'un grand village; & l'on y voit encore aujourd'hui les ruines des anciens édifices, de grandes ſtatues de pierres, des tables d'albâtre avec des inſcriptions latines, des niches dans les murs qui étoient tous de groſſes pierres de taille. Il y reſte encore un château où l'on voit quelques canons de bronze. Le roi de Tunis y tient garniſon & un gouverneur, tant pour la ſûreté de la place, que pour garantir la campagne des courſes des Arabes qui viennent l'été de Numidie, pour y faire paître leurs troupeaux, & s'en retournent l'hyver chargés de bled. Entre ce château & les deux quartiers qui ſont peuplés dans la ville, paſſe un courant d'eau par un canal fait d'albâtre. Cette eau, qui fait moudre pluſieurs moulins, vient d'une fontaine qui eſt environ à un jet de pierre de la place. Les habitans ſont tous laboureurs ou tiſſeran, & payent de grands droits au roi de Tunis. On a remarqué qu'ils ſont amoureux du changement & ennemis du travail. * *Marmol*, Afrique, *l.* 2, *l.* 6, *c.* 30.

LORCA, ville d'Eſpagne, au royaume de Murcie, en tirant vers le royaume de Grenade, à ſix lieues de la mer, ſur une hauteur, au pied de laquelle coule le Guadalentin. Cette ville eſt honorée du titre de *Cité*, mais fort délabrée, quoique ſituée dans un terrein très-fertile. Ses habitans ſont presque tous des Maures convertis & baptiſés, que les Eſpagnols appellent *Chriſtianos nuevos*, & dont ils ſont fort peu de cas; ce qui fait que, faute d'être admis dans le commerce de la vie civile ſur le même pied que les vieux Chrétiens, ils ſont groſſiers, impolis, & peu accueillans; car comme ils ſont fort mépriſés de ceux qui ſont parade de l'ancienneté de leur Chriſtianiſme, ils tâchent de ſe dédommager en leur rendant la pareille. Autrefois cette ville étoit le ſiége d'un évêché, ſous le nom d'*Eliocroca*, mais il y a long-tems qu'elle ne l'eſt plus; c'eſt Carthagene qui jouit en partage de cette dignité avec Murcie, comme nous le diſons ailleurs. Cette ville n'a d'ailleurs rien de fort conſidérable. Au commencement du ſiécle paſſé, les Maures, qui furent chaſſés par le redoutable édit de Philippe III, tâchoient de ſe venger par de fréquentes courſes, le long des côtes de Murcie & de Grenade, dont les habitans en étoient ſouvent incommodés. Comme la campagne de Lorca étoit une des plus expoſées aux incurſions de ces corſaires, elle en ſouffroit extrêmement. Un jour une bande de ces miſérables s'y étant jettée brusquement, ils enleverent un haras de chevaux avec le garçon qui les gardoit, lequel feignant de ne pas pouvoir courir, les pria de lui permettre de monter à cheval, afin de les pouvoir mieux ſuivre; ce qui lui fut accordé. A peine fut-il monté ſur une jument qui étoit en chaleur, qu'il donna des deux, & commença de courir au grand galop vers la ville. Les chevaux ſuivirent la jument; & les Maures n'ayant ni des brides pour les gouverner, ni

l'eſprit de ſe couler à terre, furent emportés à Lorca, où ils furent pris comme des ſots. * *Vairac*, Etat de l'Eſpagne, *t.* 1, *p.* 162.

1. LORCH, *Lauriacum*, ou *Laureacum*, autrefois ville principale de la Norique, dans l'Illyrie occidentale, & le ſiége d'un archevêché, avant que la dignité de métropole eût été transférée à Saltzbourg, & le ſiége épiſcopal à Paſſau. Lorch, qui avoit été célébre du tems des Romains, fut encore la capitale de la Bavière orientale, que l'on appelle maintenant l'*Autriche*, au ſeptiéme & au huitiéme ſiécle. S. Rupert, évêque de Saltzbourg, & apôtre de Bavière, y fit alors beaucoup de converſions. Ce n'eſt plus qu'un village ſur le Danube, ſur le bord méridional de ce fleuve, vis-à-vis de Marhauſen, qui eſt ſur le bord ſeptentrional, & où l'on paſſe par un pont. Comme la *Lauriacum* ou *Laureacum* des anciens doit avoir été l'Ens dont Lorch eſt aſſez éloigné, cela favoriſe le ſentiment de ceux qui croient que cet ancien lieu n'étoit pas à Lorch, mais à Ens. * *Baillet*, Topogr. des Saints, *p.* 270.

2. LORCH. Voyez LORSCH.

3. LORCH, *Lorſacum*, ou *Laureacum*, ancienne abbaye de l'ordre de S. Benoît, dans le Wurtemberg, entre Schorndorff au couchant, & Gemund au levant. Pluſieurs ducs de Suabe, & quelques empereurs, y ont eu leur ſépulture. Elle eſt aujourd'hui Luthérienne.

LORCHER, château de France, en haute Normandie, diocèſe de Rouen, dans le pays de Caux, avec châtellenie, en latin *Caſtrum-Auricherium*. Il eſt ſitué au haut de la côte de la Seine, ſur la paroiſſe de Gonfreville, une lieue au-deſſus de Harfleur, & une petite lieue au-deſſous d'Oudale. Ce château bâti à l'antique, flanqué de quatre groſſes & hautes tours quarrées, avec des foſſés profonds, ponts-levis & bâtimens logeables, eſt accompagné de grandes avenues d'arbres & d'un boſquet, au pied duquel il y a une ſource d'eau douce qui forme un petit ruiſſeau. La châtellenie de Lorcher a trois paroiſſes en ſeigneuries & patronage dans ſa dépendance, ſavoir Gonfreville, Rogerville & Angerville-Lorcher. Cette derniere eſt une très-groſſe paroiſſe ſituée entre Graimbonville & Manegliſe, & compoſée de cinq cents communians. Les terres, qui en dépendent, portent quantité de grains, de lin & de chanvre. Du château de Lorcher on découvre ſept lieues de la Seine, depuis Quillebœuf juſqu'au Havre; & l'on voit l'abbaye de Greſtain & la ville de Honfleur qui ſont vis-à-vis, de l'autre côté. En deſcendant du côté de Harfleur, on trouve à mi-côte une chapelle de dévotion du titre de *Notre-Dame des Bois*, & au pied de la côte une autre chapelle fondée en l'honneur de *S. Dignefort*. Ces deux chapelles ſont ſur la paroiſſe de Gonfreville. * *Corn.* Dict. Mémoires dreſſés ſur les lieux, en 1704.

LORDAC. (LA FORÊT DE) forêt de France, en Languedoc, dans la maîtriſe des eaux & forêts de Pamiers: elle eſt de 9825 arpens.

C'eſt encore le nom d'une baronnie, à deux lieues & demie au ſud-eſt de Taraſcon. Cette baronnie s'étend vers les frontieres des diocèſes d'Alet & de Mirepoix. Il y a un beau château qui a donné ſon nom à une ancienne maiſon qui ſubſiſte encore.

LORÉA, ville épiſcopale d'Aſie, dans l'Arabie, ſous Boſtra, métropole. On la trouve dans une Notice particuliere du patriarchat d'Antioche, & dans la Notice générale écrite par l'évêque de Cathare, ſous le pape Jean XXII.

LOREDO, ou LORÉO, *Loretum*, petite ville d'Italie, dans l'état de Veniſe, dans le Dogmat, entre des marais, ſur un canal qui communique du Pô dans l'Adige, à cinq ou ſix milles de la côte du golfe de Veniſe au couchant.

LORENI, ancien peuple d'Aſie dans la Lydie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 29. Ce peuple a diſparu dans l'édition du P. Hardouin.

LORENSIS; Ortelius dit *Lorenſis deſertum, inter Burgundiam, Alemaniamque, Aventicæ ditioni adjacens.* En premier lieu, il a tort de n'avoir pas mis le mot d'*Eremus*, au lieu de *Deſertum*, qui étant neutre, s'accorde mal avec *Lorenſis*. En ſecond lieu, *Lorenſis* eſt une faute de copiſte. Il faut lire *Jurenſis*. Voici le paſſage de Grégoire de Tours, *Vitæ Patrum*, *c.* 1, *p.* 1146, cité par Ortelius. *Hi communi conſenſu eremum petunt, & accedentes ſimul inter illa Jurenſis deſerti ſecreta quæ inter* Burgundiam, *Alemaniamque ſita Aventicæ adjacent civitati, ſignacula figunt, proſtratique ſolo Dominum diebus ſingulis cum pſallentii modulamine deprecantur*, &c.

1. LOREO, ville dans la partie ſeptentrionale de l'iſle de Négreponт, ſelon Corneille, *Dict.* qui dit que c'eſt l'*Oreum* des anciens. Il devoit dire OREUS. Voyez ce mot.

Corneille a tort d'appeller cette ville *Loreo*; elle ſe nomme *Oreo*.

2. LOREO. Voyez LOREDO.

LOLES; (LES) hiſtorien de Timur-Bec nomme ainſi les habitans du Loreſtan & du Curdiſtan.

LORESTAN, ou le pays de LOR, ou LOUR, pays de Perſe, dans le Khouziſtan dont il faiſoit partie. D'Herbelot, *Biblioth. orient.* en parle ainſi: il ne faut pas confondre le pays de Lor avec celui de Lar ou le Lariſtan, qui s'étend le long du golfe Perſique; celui de Lor ou de Lour eſt montagneux, aux confins des deux Iraques, l'Arabique & la Perſienne. Il dépendoit autrefois du Khouziſtan qui eſt l'ancienne Suſiane. Ce pays s'eſt peuplé peu-à-peu par des colonies de Curdes; de ſorte qu'il eſt aujourd'hui compris dans ce que nous appellons *le Curdiſtan* qui fait partie de l'Aſſyrie. Le pays de Lor eſt très-abondant en toutes ſortes de fruits. Sa principale forteresſe s'appelle *Berougierd*, qui eſt fort proche de Hamadan. Depuis les auteurs que D'Herbelot a ſuivis, il faut que les choſes ayent bien changé, ou que De l'Iſle ait été bien trompé par les Mémoires qu'il a ſuivis dans ſa Carte de Perſe, en 1724. Selon lui, Burugerd, qui eſt le Berugierd de D'Herbelot, ſe trouve presqu'au milieu de l'Irac-Agémi, ou Iraque Perſienne, & par conſéquent, bien loin de Loreſtan, dont De l'Iſle qui écrit ainſi: ce nom ne fait qu'un canton très-petit, qu'il ſépare du Chouſiſtan ou Khouſiſtan par une chaîne de montagnes, au ſud-oueſt. La riviere d'Endian ou de Tab en eſt la borne au ſud-eſt, & une ligne imaginée depuis cette riviere juſqu'au Zenderoud acheve d'enfermer ce pays vers le nord. Le Zenderoud a ſa ſource dans le Laureſtan, auprès d'une fontaine nommée *Ab Kurren*; plus loin, au nord oriental de cette fontaine, eſt la capitale qui donne le nom au pays. De l'Iſle la nomme *Laureſtan* comme le pays. Mais le nom même de *Laureſtan* ou *Loreſtan* ne veut dire que le pays de LOR, ou *Laur*; & LOR, ou LAUR, ou LOUR, eſt le nom de la capitale. Vers la pointe méridionale du pays eſt le mont Aderwan qui eſt un volcan. Sanſon, miſſionaire apoſtolique, écrit auſſi *Laureſtan*, & dit que c'eſt le royaume des Elamites, où Chordorlahomor régnoit dès le tems d'Abraham. Il confine, dit-il, à la ſeigneurie de Goulpakan à l'orient, à la Suſiane au midi, au fleuve Tigre à l'occident, & à la Médie inférieure au ſeptentrion. COURMABAT eſt ſa ville capitale. Ce n'eſt qu'une forteresſe qui n'a rien de conſidérable que le palais du gouverneur, & des boutiques magnifiques que le dernier Vali y a fait bâtir. Ce Vali fut décapité à Casbin. Le Laureſtan de Sanſon & celui de De l'Iſle n'ont rien de commun que le nom; mais celui de Sanſon paroît plus autoriſé. Le miſſionnaire avoit fait un long ſéjour en Perſe; il avoit même fréquenté le Vali du Laureſtan dans ſa capitale, & eſt fort croyable dans ce qu'il en dit: outre cela, l'idée qu'il en donne s'accorde avec Cherefedin Ali, qui, dans l'Hiſtoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 32, dit: enſuite il envoya des partis de cavalerie en tous les quartiers de ce royaume de Loreſtan, pour en exterminer les perturbateurs & les voleurs de grands chemins, & faire ceſſer les déſordres. Timur étant parti de devant CORAM ABAD, (c'eſt Courmabat de Sanſon,) marcha du côté de Toſtar; & d'abord qu'il prenoit ſon logement à la fin de la journé, il mettoit de braves gens en embuſcade dans des détroits proche des chemins; & le ſoir, à meſure que les voleurs *Lores* deſcendoient des montagnes pour ſe retirer en leurs cabanes, ils leur ôtoient la vie à coups de cimeterres & de lances. Ces LORES de l'hiſtorien Arabe ne ſont aucunement différens de ce que l'Hiſtoire dde la derniere révolution appelle la *nation des Loriens*. Le P. du Cerceau, Jéſuite, qui, pour le dire en paſſant, eſt l'auteur de cette Hiſtoire, dit, *t.* 1, *p.* 67, qu'il avoit, à quelques lieues de la ville d'Iſpahan, deux nations fort braves, qui y vivoient ſous des tentes, à la

maniere des Tartares. L'une ſe nommoit *la nation des Loriens*, & l'autre *la nation des Bachtilariens*. Chacune des deux pouvoit mettre ſur pied une armée de vingt mille hommes.

1. LORETTE, ville d'Italie, dans l'état de l'égliſe, dans la Marche d'Ancone, ſur une montagne, à trois milles de la côte du golfe de Veniſe. Outre ſa ſituation avantageuſe, elle eſt défendue par de bonnes murailles & deux groſſes tours qui ſont aux deux portes, & qui lui ſervent d'arſenal. Léon V & Sixte V les firent bâtir pour arrêter les courſes des Turcs qui attiroient à ce lieu les immenſes richeſſes du threſor de cette égliſe. Lorette eſt un fort petit lieu, quoique ce ſoit le ſiége d'un évêque. Elle n'eſt peuplée que d'eccléſiaſtiques, de quelques marchands de chapelets, de médailles benites & d'autres images, & de quelques hôteliers qui logent les pélerins qu'y attire continuellement la fameuſe *Caſa ſanta*.

Devant l'égliſe il y a une grande place ornée d'une belle fontaine remplie de figures qui jettent l'eau en abondance. Auprès de la grande porte on voit auſſi en bronze la ſtatue de Sixte V qui a le plus contribué à l'embelliſſement de ce lieu. L'égliſe eſt portée ſur de grands piliers entre leſquels ſont pluſieurs autels & des chapelles, & dans le milieu de la croiſée eſt un grand dôme couvert de plomb.

Le deſſein du portail de l'égliſe eſt bien inventé & encore mieux exécuté. On y voit ces mots: *Gregorio XIII, Pontifici Optimo Maximo, Philippo Cardinale Waſtavilla Protectore, Anno* 1583. Tout au haut ſont les armes de Sixte V, avec cette inſcription : DEIPARÆ DOMUS IN QUA VERBUM CARO FACTUM EST. Plus bas eſt l'image de Notre-Dame en bronze. D'un côté du portail on trouve ces mots : *Sixtus V, Pontifex Maximus Eccleſiam hanc ex Collegiatâ Cathedralem conſtituit, XVI April. Anno* MDLXXXVI. C'eſt-à-dire que cette égliſe, qui n'étoit qu'une ſimple collégiale, devint cathédrale ſous Sixte V, qui l'honora d'un ſiége épiſcopal, le 16 Avril 1586. Vis-à-vis eſt cette autre inſcription : *Sixtus V Pontifex Maximus Picenus Laurentum oppidum epiſcopali Dignitate ornatum Civitatis jure donavit. Anno* MDLXXXVI, *Pontificatus I.* C'eſt la date de l'érection de ce bourg en cité par le même pape. Des deux côtés ſont ces mots : *Philippus Cardinalis Waſtovilla Protector.*

L'égliſe, qui eſt du deſſein du célébre Bramante, a été commencée par Paul II, achevée par Pie V, & ornée par Sixte V de ſculptures, de peintures, & de tout ce que l'art peut inventer de plus beau. Cet édifice ne ſert, pour ainſi dire, que d'étui à un autre édifice pour lequel on a d'autant plus de vénération, que l'on tient que c'eſt la même chambre où Jeſus-Chriſt s'eſt incarné, & où la ſainte Vierge lui a rendu, durant ſon enfance, tous les devoirs que ſa piété & ſa qualité de mere lui inſpiroient. Peu de perſonnes ignorent la maniere miraculeuſe dont cette chambre fut transportée de la Paleſtine dans la Marche d'Ancone. Ceux qui voudront en être inſtruits particuliérement n'ont qu'à lire l'Hiſtoire qu'en a donnée le pere Turſelin. La *Caſa ſanta* ne conſiſte qu'en une ſeule chambre d'environ trente-deux pieds de hauteur, treize de largeur, & environ dix-ſept de longueur. Une image de la ſainte Vierge en ſculpture, & que l'on dit être l'ouvrage de ſaint Luc, haute de quatre pieds ou environ, eſt ornée, ſelon les diverſes fêtes, de robes d'un prix ineſtimable. Sa triple couronne, couverte de joyaux très-précieux, eſt un préſent de Louis XIII, roi de France : elle eſt dans une niche aux deux côtés de laquelle il y a deux armoires pleines des anciens ornemens. Le manteau de la ſainte Vierge eſt quelquefois orné d'une quantité prodigieuſe de pierreries. Ce ne ſont auſſi tout alentour que lampes, ſtatues, buſtes & autres figures d'or & d'argent. Sans parler des candelabres d'argent & de vermeil qui ſont au nombre de vingt-huit, il y en a douze d'or maſſif, deux desquels peſent trente-ſept livres chacun. La chambre du threſor eſt un endroit ſpacieux; dix-ſept grandes armoires à doubles battans, en lambriſſent les murs, & la voûte eſt de ſtuc à compartimens dorés & enrichis de belles peintures. Ces armoires ſont remplies d'offrandes très-riches. L'or pur, les pierres de grand prix, & les vaſes plus précieux encore que l'or, rempliſſent tellement ces armoires, qu'il n'y reſte point de place pour l'argenterie qui eſt entaſſée dans la chambre du threſor. Ces richeſſes ſe ſont accumulées par la libéralité de tous les peuples, de tous les princes, & de tous les états qui reconnoiſſent l'autorité du ſaint ſiége.

Il y a un palais magnifique tout auprès de l'égliſe. C'eſt où logent l'évêque, le protecteur, le gouverneur, les Jéſuites pénitenciers & pluſieurs autres. Le deſſein en fut donné par Bramante, ſous le pontificat de Sixte IV. L'édifice fut commencé par Jules II, continué par Clément VII, Paul III, Pie IV, Grégoire XIII, jusqu'au tems d'Urbain VIII, ſous lequel il fut achevé.

Le pape Léon X donna au bourg de Lorette un gouverneur & un vicaire pour les affaires, tant civiles qu'eccléſiaſtiques. Jules II rendit le gouverneur maître de ces deux juriſdictions, & voulut être lui-même le protecteur. Sixte IV y augmenta le nombre des prêtres. Innocent VIII y mit les Carmes : Jules II déclara l'égliſe chapelle pontificale. Léon X la fit collégiale. Clément VIII en augmenta les officiers. Sixte V en fit une cathédrale & érigea Lorette en cité.

Le premier protecteur fut le cardinal Jerôme de la Rovere, au tems de Sixte IV. Depuis, la protection eſt reſtée entre les mains des cardinaux. Le protecteur choiſit un chanoine qui a ſoin du threſor. Un autre, qui fait les fonctions curiales, a trois clercs qui gouvernent la *ſanta Caſa*. L'évêque prend parmi les chanoines un pénitencier & trois perſonnes qui adminiſtrent les ſacremens aux pélerins, de plus un chanoine qui a ſoin du chœur & de la ſacriſtie épiſcopale. Jules III y envoya S. Ignace acccompagné de quatorze peres de ſa compagnie, qui y firent l'office de pénitenciers; & les Jéſuites ont continué, depuis ce tems, avec beaucoup de fruit & de conſolation pour les pélerins. Parmi pluſieurs ſouverains pontifes bienfaiteurs de cette égliſe, Léon X, Grégoire XIII, & ſur-tout Sixte V, ſe ſont ſignalés. Parmi les cardinaux, on doit diſtinguer le cardinal Antonio Maria qui a dépenſé de grandes ſommes à l'embellir.

Cet article eſt compoſé, en général, ſur les Mémoires de divers voyageurs, tels que ſont le chanoine Doubdan, Miſſon, & le Journal du voyage d'un gentilhomme François en France & en Italie; & on y a ajoûté ce que l'on a appris verbalement de quelques autres perſonnes qui ont été ſur les lieux.

2. LORETTE, ou LORETO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abbruze ultérieure, avec titre de *duché*, ſelon Davity de qui Corneille l'a empruntè.

3. LORETTE, (LE CANAL DE) petit bras de l'Archipel. Il fait une partie de l'Euripe qui ſépare l'iſle de Négrepont de la terre ferme. * *Corn.* Dict.

4. LORETTE, ſelon les *Lettres édifiantes*, t. 5, *Carte*, & *p.* 259, place de l'Amérique ſeptentrionale, dans la partie méridionale de la Californie à l'orient, au bord de la mer Vermeille, vis-à-vis de l'iſle de Carmen, au pays de Concho; de-là vient que, pour la diſtinguer, elle eſt nommée dans les Relations LORETTE-CONCHO. Les PP. Jéſuites y ont une miſſion, dans le département de laquelle il y a neuf bourgades, ſavoir :

Vers le nord. { LIGGIGÉ, à deux lieues; JETTY, à trois lieues; TUIDDU, à quatre lieues }

Vers le midi. { VONU, à deux lieues; NUMPOLO, à quatre lieues; CHUYENQUI, à neuf lieues; LIGGUI, à douze lieues; TRIPUE, à quatorze lieues; & LOPPU, à quinze lieues } de Concho.

5. LORETTE, village de Suiſſe, au canton d'Ury, dans le Schæchen-Thal. Il y a une chapelle. * *Etat & Delices de la Suiſſe*, t. 2, p. 422.

LORETO, ruiſſeau d'Italie, dans la Calabre citérieure. C'eſt le plus conſidérable de ceux qui ſe jettent dans le Trionto. * *Magin*, Carte d'Italie.

LORETZ, (LE) riviere de Suiſſe, au canton de Zug. Elle a ſa ſource dans le lac d'Egeri, nommé ſur la

Carte, EGERISÉE, d'où, ſerpentant vers le nord-oueſt entre les villages d'Unter-Egeri, d. Allwinden, g. Schonbrun, d. Wildeberg, g. Deynikon, d. elle ſe partage en deux branches, & forme une iſle aſſez longue entre les villages de Blickenſtorff, d. & Baar, g. & ſe perd au nord de Zug dans le lac de Zug, qu'elle traverſe dans ſa patrie ſeptentrionale : de-là elle coule vers le nord-oueſt en circulant ſans ceſſe juſqu'aux confins du canton de Zurich ; après quoi, elle coule entre ce canton & celui de Zug, juſqu'à-ce qu'elle rencontre la Ruff, dans laquelle elle ſe perd. * *Scheuchzer*, Carte de la Suiſſe.

LOREY, (LE) bourg de France, en Normandie, dans le Côtentin.

LORGHA, bourg d'Irande, dans la province de Munſter, au comté de Tipérari, près du Shannon, au-deſſus du lac de Berg. * *Baudrand*, édit. 1705.

LORGITÆ, ancien peuple entre les troupes qu'Annibal laiſſa à ſon frere Asdrubal, pour défendre l'Eſpagne contre les Romains, ſelon Polybe, *l.* 3, *c.* 33. Ortélius a eu raiſon de dire que c'étoit un peuple d'Afrique. Cependant quelques interprêtes de Polybe ont voulu dépayſer ces Lorgites pour en faire des Ilergetes, peuple d'Eſpagne. Mais, en ce cas, Polybe les auroit déplacés ; car il dit qu'il lui laiſſa de la cavalerie des Libyphœniciens & d'Africains, au nombre de quatre cents cinquante maîtres, trois cens Lorgites, des Numides, des Maſſyles, des Maſéſyles, de Maciens, des Maures, habitans des bords de l'Océan, au nombre de dix-huit cents hommes de cavalerie ; & pour l'infanterie, onze mille huit cents cinquante Africains. Juſqu'ici il n'a nommé que des nations d'Afrique. Il paſſe enſuite aux troupes étrangeres, parmi leſquels il met trois cens Ligiriens, & cinq cens Baleares. Si les Lorgites étoient un peuple d'Eſpagne, pourquoi Polybe les auroit-il nommés entre les Africains ?

LORGUES, petite ville de France, en Provence, dans une viguerie, dont elle eſt le chef-lieu, & à laquelle elle donne ſon nom. Il y a long-tems qu'elle reconnoît le comte de Provence pour ſon ſeigneur. Son ancien nom, dans les Chartres & anciens Régiſtres, eſt *Leonicæ*, corrompu depuis en *Léonas* ou *Lonas* & enfin en *Lorgues*. Cette ville eſt aſſez grande & aſſez peuplée. Elle eſt ſituée près de la riviere d'Argens, à deux lieues de Draguignan, à cinq de Fréjus, & à quatorze d'Aix. Il y a une collégiale du titre de *S. Martin*, fondée ſous le pontificat de Martin V, l'an 1421, à la priere de Gilles de la Fond, évêque de Fréjus, du conſentement du chapitre de ſa cathédrale. Cette ville a droit d'entrée aux aſſemblées du pays. * *Longuerue*, Deſcription de la France, *part. premiere*, p. 363. *Baudrand*, édit 1705.

LA VIGUERIE DE LORGUES eſt à l'orient de celle de Barjols, & de fort petite étendue. Elle ne contient que la ville de Lorgues, & deux villages.

LORI ou LORÉ, place d'Aſie, dans la Georgie, au Carduel, & aux confins de la province d'Erivan, ſur la petite riviere d'Acaſtalſa, qui, coulant de-là vers le nord-eſt, va ſe joindre avec le Machéméri, & ſe perdre enſuite dans le Kur. De l'Iſle dit *Loré*, & nomme *Caſac-Loré* le canton où eſt cette place. Davity & Corneille diſent *Lori*. L'un & l'autre remarque que cette place étant tombée au pouvoir des Turcs, ſous Amurath III, ce Sultan fit réparer ſes vieilles murailles, creuſer des foſſés, & fortifier ſon château, garniſſant le tout de trois cents piéces d'artillerie. * *Robert de Vaugondi*, Atlas.

LORIA VILLA, maiſon de campagne en Italie, dans la Toſcane, ſur la voye Aurélienne. Aurelius Victor dit qu'elle étoit à vingt-deux mille pas de Rome. C'eſt une erreur qu'Euſebe, Eutrope, Jules-Capitolin ont corrigée, en ne la mettant qu'à douze mille pas, comme le remarque Ortélius, *Theſaur.* Antonin appelle ce même lieu *Lorium*, & le met de même ſur la voie Aurélienne, à douze mille pas de la capitale du monde. C'eſt-là qu'Antonin Pie avoit été élevé, & il y mourut. On lit dans Jornandès *in Sualoris* ; c'eſt une faute d'un copiſte ignorant, il faut lire *in ſua Loria*, dans ſa terre de Loria.

LORIGNAC, bourg de France, dans la Saintonge.

LORIOL. Voyez LAURIOL.

LORIPEDES. Voyez HIMANTUPODES.

LORKIAN ou LOURKIAN, petite ville de Perſe, au Koureſtan. L'air y eſt mauvais ; & l'eau indigeſte. Le pays abonde en raiſins. * *Manuſcrits de la bibliothe. du roi.*

LORME, bourg de France, au Nivernois, aux confins de la généralité de Moulins & de celle de Paris.

LORNE, forteresſe d'Aſie, aux confins de la Médie & de la Babylonie, au voiſinage du mont Zagrus, ſelon Ammien Marcellin, cité par Ortélius.

LORN, contrée d'Ecoſſe, dans la partie méridionale ; c'eſt proprement la partie ſeptentrionale de la province d'Argyle, & c'eſt le pays le plus fertile & le plus agréable de cette province. Il donnoit autrefois le titre le *lord* à l'aîné de la famille d'Argyle, à qui cette province échut par mariage avec une héritiere de la famille des Stuarts qui en étoient propriétaires. On y trouve le château de Dunſtafage, ſur le lac Erif. C'étoit autrefois une des maiſons royales. Le bourg, qui l'accompagne, eſt le lieu le plus remarquable de ce canton. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne.* t. 1, p. 262.

LORON, vallée de France, dans les Pyrénées, ſur les frontieres de l'Arragon. Elle a titre d'*archiprêtré*. On voit dans cette vallée, ou dans celle de Larbouſt, une trentaine de paroiſſes.

LOROUX, *Oratorium*, abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de Cîteaux, dans l'Anjou, au diocèſe d'Angers, à trois lieues au nord de Saumur, ſur la petite riviere de Latan, fondée en 1121, le 13 Septembre, par Foulques V, comte d'Anjou, & par Aremburge du Maine ſa femme. Elle rapporte cinq mille cinq cents livres de revenu à l'abbé. * *Piganiol de la Force*, Deſcription de la France, *t.* 7, *p.* 88.

LOROY, *Locus-Regius*, abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de Cîteaux, filiation de la Cour-Dieu, dans le Berry, au diocèſe & à cinq lieues au nord de Bourges, fondée, l'an 1125, par Wulgrain, archevêque de Bourges.

LORQUI, village d'Eſpagne, au royaume de Murcie, & au couchant de la capitale, ſur la rive ſeptentrionale de la Segura. C'eſt l'ancien *Ilorcis*.

LORRAINE. Sous ce nom on comprend aujourd'hui la plus grande partie du territoire des anciens peuples *Mediomatrices*, *Leuci* & *Veruni*, qui faiſoient partie de la premiere Belgique, dont Tréves eſt la métropole. Il n'eſt fait mention du dernier de ces peuples, que depuis le commencement du cinquiéme ſiécle ; mais les deux autres ſont connus dans les Commentaires de Céſar, dès l'entrée des Romains dans les Gaules. Ces peuples étoient puiſſans, & leur territoire comprenoit plus de pays, que les diocèſes de Metz, Toul & Verdun n'en comprennent aujourd'hui, quoique très-grands.

Le premier ſort de ces peuples, depuis que les auteurs en font mention, fut de ſubir le joug des Romains, comme les autres Gaulois. Ils obéirent à ces maîtres du monde, juſqu'au commencement de l'établiſſement de la monarchie Françoiſe. Juſqu'à cette époque ils ſouffrirent beaucoup des courſes des Barbares, ſur la route de la plûpart desquels ils ſe trouvoient. Ils commencerent à reſpirer un peu, vers le milieu du cinquiéme ſiécle, ſous la domination des François. Ces nouveaux maîtres les préſerverent des incurſions des Barbares, qui continuerent d'infeſter les provinces Romaines.

Ce pays fit la plus conſidérable partie du royaume d'Auſtraſie, qui ſe forma dans les partages des enfans du grand Clovis & du grand Clotaire. La ville de Metz étoit capitale de ce royaume. Il ne prit le nom de *Lorraine*, & n'eut le titre de *royaume*, que ſous le régne du jeune Lothaire, fils de l'empereur Lothaire. Dans la ſuite, la Lorraine ceſſa d'être royaume. Elle fut diviſée en deux grands duchés, qui conſerverent tous deux le nom de *Lorraine*, avec cette différence, que l'un s'appelloit *Lorraine ſupérieure*, ou *Lorraine Moſellane*, & l'autre *Lorraine inférieure*, ou *Lorraine-ſur-la-Meuſe*. Enfin la Lorraine fut réduite à une très-petite portion du pays qui avoit porté ce nom, & ne fut plus connue que ſous la ſimple dénomination de *duché de Lorraine*. Il faut donc diſtinguer la *Lorraine*, royaume, la *Lorraine ſupérieure* ou *haute Lorraine*, la *Lorraine inférieure* ou *baſſe Lorraine*, & la *Lorraine*, état ſouverain.

LORRAINE, (LE ROYAUME DE) *regnum Lotharii*; c'eſt-à-dire *le royaume de Lothaire*. L'an 843, les trois fils de Louis le Débonnaire partagerent entr'eux les états de leur pere. Louis eut la Germanie, avec la Bavière & la Pannonie, & quelques terres en-deçà du Rhin. Charles eut la France; & Lothaire, l'aîné des trois, à qui Louis le Débonnaire avoit donné le royaume de Lombardie, & la ville de Rome, avec le titre d'*empereur*, eut encore un royaume qui ſéparoit les états de ſes deux freres, & comprenoit les provinces ſituées, d'un côté, entre le Rhin & les Alpes, & de l'autre, entre les Ardennes, l'Eſcaut, la Meuſe, la Sône & le Rhône, avec les comtés & les villages, tant au-deçà qu'au-delà de ces fleuves. Dans ces bornes étoient comprises l'Auſtraſie, la plus grande partie du royaume de Bourgogne, & la Provence. * *Hadr. Valeſ.* Notit. Gall. *page* 283.

Dans l'année 855, l'empereur Lothaire, en mourant, laiſſa à un de ſes fils, auſſi appellé *Lothaire*, un royaume auquel ce dernier donna ſon nom: Charles eut la Provence, avec le duché de Lyon; & Louis, ſon fils aîné, qu'il avoit aſſocié à l'empire, eut le royaume de Lombardie, avec la ville & le duché de Rome. Quelques écrivains ont avancé que le royaume de Lothaire, *Lotharii regnum*, tiroit ſon nom de l'empereur Lothaire. Mais comme ce prince poſſédoit le royaume de Lombardie, une partie conſidérable de l'Italie, la ville & le duché de Rome, en-deçà des Alpes, l'Auſtraſie, la Provence, & preſque tout l'ancien royaume de Bourgogne, on ne voit pas pourquoi tous ces états n'auroient point été appellés *le royaume de Lothaire*. Il eſt bien plus naturel de dire que le roi Lothaire, fils de l'empereur Lothaire, donna ſon nom à ce royaume qui fut le ſeul qu'il poſſéda, & qu'il poſſéda pareillement ſeul, durant quatorze ans qu'il régna après la mort de ſon pere.

Pour qu'il ne reſte aucune difficulté ſur cet article, j'ajoûterai que, dans un traité fait en 870, entre les rois Louis & Charles, on lit juſqu'à deux fois ces mots: *Regnum Hlotharii regis*; que dans le partage du royaume de Lothaire, entre ces deux princes, il eſt dit: *Regnum quod Hlotarius habuit*, & que dans les Annales de S. Bertin on trouve également *Regnum Lotharii regis*, & *regnum quod Lotharius habuit*. Or on auroit dû dire, *regnum Lotharii Auguſti* ou *regnum Lotharii imperatoris*, s'il étoit vrai que ce fût de cet empereur, plutôt que de ſon fils, que le pays eût tiré ſon nom. Dans la ſuite de ces mots *regnum Lotharii*, on fit *Lotharingia*, & de *Lotharingia* on fit en vieux françois *Loherregne*. Depuis, pour *Lokerregne*, on a dit *Lorrene*, & enfin *Lorraine*. Les Allemands écrivent quelquefois *Loringen*, quelquefois *Lotharing*, deux mots qui ont tous deux la même origine que le nom françois *Lorraine*. Autrefois, pour *Lotharingi*, on diſoit en France *Lotherenes*, d'où nous avons fait *Lorrains*, comme de *Flamingi*, nous avions fait *Flamenes*, & depuis le nom *Flamans*.

Le royaume de Lothaire contenoit un grand nombre de villes célébres; Utrecht, Cologne, Tongres, Tréves, Metz, capitale du royaume, comme elle avoit été la capitale de l'Auſtraſie, Toul, Verdun, Cambray, Strasbourg, Beſançon, Baſle, Lauſanne, Belley, Moutiers-en-Tarantaiſe, Sion, Genève; dans la ſuite, cependant, le roi Lothaire donna à l'empereur Louis Genève, Lauſanne & Sion; & il céda à ſon frere Charles, roi de Provence, Moutiers-en-Tarantaiſe & Belley. C'eſt pourquoi dans le partage qui fut fait du royaume de Lothaire, en 870, il n'eſt fait aucune mention de ces cinq villes. Lyon, Vienne, Viviers, Uſès, ſe trouvent dans la même diviſion du royaume de Lothaire. Mais quoique ces quatre villes euſſent appartenu à ce prince, elles ne faiſoient point partie du royaume de Lothaire, puiſqu'elles lui étoient échues ſeulement, en 863, par le partage qu'il fit, avec l'empereur Louis, des états de Charles, roi de Provence.

Après la mort de Lothaire, ſon royaume échut à Louis le Germanique; & après l'abdication de Charles le Gros, il paſſa à Arnould, neveu de ce dernier prince. Arnould l'ayant laiſſé à ſon bâtard Zuintibold, les peuples ſe révolterent. Ils appellerent, pour régner ſur eux Louis, fils légitime d'Arnould. Zuintibold fut tué dans un combat, l'an 900. Après la mort de Louis, les peuples obéirent à Charles le Simple, qui les fit gouverner par Giſelbert. Ce gouverneur défendit le pays contre les entrepriſes des empereurs Allemands. Mais lorſqu'il fut mort, l'empereur Henri l'Oiſeleur profitant des troubles dont la France étoit alors agitée, l'envahit; &, pour gagner l'affection des Lorrains, il fit de grandes libéralités aux égliſes. Il donna les terres aux principaux ſeigneurs, & ne tetint que les villes d'Aix-la-Chapelle & de Nimégue. Louis d'Outremer tenta en vain de rentrer en poſſeſſion de ce pays. Lothaire, ſon fils, fut plus heureux; mais par le traité qu'il fit, l'an 980, avec l'empereur Othon II, il le lui céda entiérement, contre l'avis des grands du royaume. * *D'Audifret*, Geogr. anc. & modern. *t.* 2, *p.* 345.

Peu après ce traité, la Lorraine fut déſolée par les courſes des Hongrois. Lorſqu'ils eurent défait & tué Conrad, duc de Vormes, qu'Otton y avoit mis pour gouverneur, ils mirent tout à feu & à ſang. Après ce malheureux événement, Brunon, archevêque de Cologne, & frere d'Otton, eut, en 945, le gouvernement ſuprême de la Lorraine, avec le titre de *duc*. Ce prélat, à qui Sigebert donne le titre d'*archiduc*, choiſit pour ſon lieutenant général Ferry ou Frédéric d'Alſace, qui prit la qualité de *duc de Lorraine*, en 950. Il mourut en 965, & laiſſa de Beatrix, ſœur de Hugues le Grand, comte de Paris, Thierry qui ne lui ſuccéda qu'au gouvernement de la Lorraine ſupérieure, parce que l'empereur Otton II avoit inveſti de la Lorraine inférieure, Charles de France, fils puîné de Louis d'Outremer. Voyez LORRAINE SUPÉRIEURE & LORRAINE INFÉRIEURE.

LORRAINE SUPÉRIEURE, (LA) ou HAUTE LORRAINE; ce fut l'un des deux grands duchés, dans leſquels fut partagé le royaume de Lorraine: on la nomma auſſi la *Lorraine Moſellane*. Sigebert écrit toujours *ducatus Moſellanorum*; & Wippon, *Vit. Chunradi Salici*, dit *Lotharingorum ducatus*, pour ſignifier la Lorraine proprement dite.

Ferry ou Frédéric, fils de Thierry, & petit-fils de Ferry I, dont il vient d'être parlé, ſuccéda à ſon pere dans le gouvernement de la *Lorraine ſupérieure*. Mais étant mort, en 1027, ſans enfans mâles, l'empereur Conrad donna ce gouvernement à Gothelon, qui avoit déja celui de la baſſe Lorraine. L'empereur Henri le Noir donna le gouvernement de la Moſellane à Albert de Namur, en 1045; & après la mort de ce dernier gouverneur, tué dans une bataille, en 1048, par Godefroi, fils de Gothelon, ce gouvernement fut donné par le même empereur, à titre de *duché*, à Gerard d'Alſace, comte de Caſtinach, qui poſſédoit déja de grands biens vers la Saare, dans le pays que l'on a appellé depuis *Lorraine Allemande*. Ce Gerard d'Alſace étoit d'une des plus nobles races du pays: il étoit même oncle de l'empereur Conrad, ſelon un auteur contemporain. (*Herman. Contract.*) C'eſt de ce prince qu'eſt deſcendue en ligne directe maſculine la derniere maiſon qui a régné en Lorraine. Cette maiſon a produit diverſes branches, dont les principales ſont Vaudemont, Mercœur, Guiſe, Joyeuſe, Chevreuſe, Mayenne, Aumale, Elbeuf, Harcourt, Armagnac & Lillebonne. Voyez LORRAINE, état ſouverain.

Il y a plus de quatre cents ans que les ducs de la Lorraine ſupérieure font leur réſidence à Nancy; ce qui a fait que quelques écrivains ont donné le nom de *duché de Nancy* à la Lorraine Moſellane ou ſupérieure. Jean de Paris, *in Memoriali*, nous apprend que les bornes de la Lorraine Moſellane avoient changé: *Solebat*, dit-il, *à Brachantiâ usque ad Rhenum, & à finibus Campaniæ Gallicæ usque ad Leodium, Lotharingia dici, continens quatuor ducatus ſcilicet Brachantiæ, Sovanii, Nancy & Moſellanorum, comitatusque plures. Sed nunc ſtrictiùs ſumitur, ſcilicet à Valle-Coloris & à Moſæ fluminis curſu verſus Franciam, usque ad initium diœceſis Trevirenſis, continens Verdunum, Tullum & Mettis urbes, partemque diœceſeon Trevirenſis, Leodienſis & Remenſis, ducatum ſcilicet Lotharingiæ ſeu Nancœi, comitatum Barri cum aliis, Hasbaniam & Arduennam.* * Had. Valeſ. *Notit. Gall.* p. 284.

Quoique les bornes que donne cet écrivain ne ſoient peut-

peut-être pas dans la derniere exactitude, il eſt néanmoins conſtant qu'il ne ſe trompe point en ce qui concerne les villes de Metz, Toul, & le duché de Bar. En effet, dans l'année 1009, Sigebert attribue la ville de Metz au duché de la Lorraine Moſellane; & dans les années 1036 & 1037, il attribue à la même province la ville de Toul & le château de Bar. Cependant on peut dire que Jean de Paris ſe trompe en deux points. De deux duchés il en fait quatre; car le duché de Nancy & le duché de la Lorraine Moſellane ne font qu'un ſeul duché, comme le duché de Louvain & le duché de Brabant ne ſont que le même duché.

C'eſt la Lorraine ſupérieure ou Moſellane qui a conſervé le nom général de *Lorraine*. Elle eſt aujourd'hui compoſée des états du duc de Lorraine & des Trois-Evêchés.

Il y a quelques cartes qui diviſent la Lorraine Moſellane en Lorraine ſeptentrionale & méridionale, ou bien en haute & baſſe Lorraine..

LORRAINE INFÉRIEURE, (LA) ou BASSE LORRAINE : on entendoit par ce nom le ſecond grand duché, qui fut formé du royaume de Lorraine. Il eſt beaucoup moins connu aujourd'hui que la Lorraine ſupérieure. Quelques écrivains modernes l'ont appellé *ducatus Moſellanus*, à cauſe de ſa ſituation, comme les anciens écrivains avoient nommé *Moſellane* la Lorraine ſupérieure. Sigebert ne l'appelle point autrement que *ducatus Lotharingiæ*. Wippon, *in Vitâ Chunradi Salic.* la nomme *ducatus Ribuariorum*. Ces *Ribuarii* ſont les *bas Lorrains*, qui habitoient entre le Rhin, la Roër & la Meuſe, aux environs de Nuys, Cologne, Bon, Zulick, Duren, Juliers & Andernach. C'étoit-là la demeure des anciens *Ripurii*, que des écrivains du moyen âge ont appellés *Ripuarii* & *Ribuarii*. * Hadr. Valeſ. *Notit. Gall.* p. 287.

Toutes ces villes appartenoient au duché de la Lorraine inférieure. Diverſes Chroniques portent que les villes de Saint-Thrond, avec l'avocatie de l'abbaye de même nom, Aix-la-Chapelle, le château de Rode, l'abbaye de Gemblours, Bruxelles, Anvers, Nimégue, &c. appartenoient auſſi à la Lorraine inférieure.

On voit dans Sigebert, que le premier duc de la Lorraine inférieure fut Charles, fils de Louis d'Outremer, & frere de Lothaire : *Anno* 967, dit-il, *ducatus Lotharingiæ datur Karolo, fratri Lotharii regis Francorum*, &c. Dans l'année 1046, l'empereur Conrad le Salique donna la Lorraine inférieure à Henri II, comte de Luxembourg; & vers l'an 1186, Henri de Limbourg qui avoit été, pendant ſix ans, duc de la Lorraine inférieure, fut dépoſſédé de ce duché, pour crime de léſe-majeſté. Ce duché fut donné à Godefroi I, comte de Louvain, qui ſe trouve quelquefois (a) appellé *duc de Louvain*, & quelquefois *comte de Louvain*. Quelquefois auſſi on le nomme indifféremment (b) *duc de Lorraine* & *duc de Louvain*. En 1142, Godefroi II, fils de Godefroi I, & auſſi duc Lorraine, mourut de mort ſubite, dans la quatriéme année de ſon regne. Godefroi III, ſon fils, âgé d'un an, lui ſuccéda, & fut inveſti du duché, par le roi Conrad. Godefroi III eſt ſurnommé *le Jeune* (c) dans les anciens titres, & qualifié, tantôt *duc de Lorraine*, tantôt *duc de Louvain*. Cette ville commença à être la réſidence des ducs, ſous le régne de Godefroi I, & continua à l'être ſous les autres Godefroi. *(a) *Anſelm. Abb. Gemblac.* (b) *Appendix Gemblac.* (c) *Monach. Affligemens.*

Quand les ducs de Lorraine, de la maiſon de Louvain, laiſſerent le nom de *comtes de Louvain*, ils prirent d'abord le titre de *ducs de Lorraine*; enſuite ils ſe qualifierent *ducs de Lorraine & de Brabant*. C'eſt de-là que les rois d'Eſpagne de la maiſon d'Autriche, qui avoient ſuccédé aux ducs de Bourgogne dans ces duchés, ſe qualifioient *ducs de Lorraine & de Brabant*.

Cette partie de la Lorraine a conſervé long-tems le nom de *Lothier*, d'où ſes ſouverains prirent & prennent encore aujourd'hui la qualité de *ducs de Lothier*. Les provinces qui la compoſent ont pris différens noms.

LORRAINE, pays de l'Europe, avec un gouvernement particulier & titre de *duché*. La Lorraine peut avoir quarante lieues d'orient en occident, depuis Biche juſqu'à Sainte-Ménéhoult, & près de cinquante du ſud-oueſt au nord-eſt, depuis la Marche juſqu'à Chombourg. Elle eſt bornée à l'orient par le Palatinat du Rhin & l'Alſace, au ſeptentrion par le Luxembourg, à l'occident par la Champagne, & au midi par la Franche-Comté. * *Geogr. anc. mod. & hiſt.* t. 2, p. 350.

On a vu à l'article de LORRAINE SUPÉRIEURE, que l'empereur Henri le Noir avoit donné cette province, à titre de *duché*, à Gerard d'Alſace. J'ajoûterai ici, que les premiers deſcendans de ce prince ne poſſéderent qu'une très-petite portion du pays, parce que les évêques de Metz, Toul & Verdun avoient reçu de la libéralité des premiers rois d'Auſtraſie & des empereurs, de très-grands domaines. Les abbayes, la plûpart ſouveraines, poſſédoient de grands domaines. Les ducs de Bar y avoient auſſi une étendue de pays aſſez conſidérable, & les comtes de Champagne pluſieurs terres.

Les fréquentes guerres que ſe faiſoient les Allemands & les François, & dont ce pays étoit ſouvent le théatre; les guerres qui s'allumoient entre les différens princes de cette contrée, auſſi-bien que celles qui s'élevoient quelquefois entre les prélats même, obligerent ces derniers de chercher des protecteurs, que l'on appelloit alors ADVOUÉS, *advocati*; ils leur donnoient des terres en fief, & les avoués leur faiſoient hommage. La continuation de ces guerres obligea les prélats à faire des aliénations conſidérables, en faveur de pluſieurs ſeigneurs, qui leur fourniſſoient de l'argent pour en ſoutenir les frais.

Entre les ſeigneurs qui profiterent de ces différens événemens, les deſcendans de Gerard d'Alſace en eurent la meilleure part, pour ne pas dire qu'ils profiterent de tout. Mais ce qui a peut-être le plus contribué à l'augmentation des domaines de cette maiſon, c'eſt qu'elle a fourni nombre d'évêques aux trois égliſes de Metz, de Toul & de Verdun, & que ces prélats ſe ſont moins embarraſſés de la conſervation des biens de leur égliſe, que de l'augmentation des domaines de leur famille.

La poſtérité de Gérard d'Alſace ſe perpétua de mâles en mâles juſqu'à Charles I, qui ne laiſſa qu'une fille, nommée *Iſabelle*. Cette princeſſe porta le duché de Lorraine à René d'Anjou, roi de Sicile, vers l'an 1430. Mais Antoine de Vaudemont, petit-fils du duc Jean, s'en empara l'année ſuivante. Yoland, fille du roi René, ſuccéda à Antoine, l'an 1473; elle fut mere de René II, biſaïeul de Charles II. Celui-ci eut pluſieurs enfans, entr'autres, Henri duc de Lorraine, & François, comte de Vaudemont. Henri fut pere de Nicole mariée avec Charles, comte de Vaudemont, ſon couſin germain, qui prit le titre de *duc de Lorraine*, en 1624, après la mort de Henri, ſous le nom de *Charles IV*, ſi connu par ſes diſgraces. * *La Forêt*, Géogr. hiſt. *t.* 1, *p.* 287.

La legéreté & l'inconſtance de ce prince attirerent ſouvent dans ſon pays les armes de Louis XIII, roi de France, qui le dépouilla de ſes états, en 1634, après l'avoir fait déclarer criminel de léſe-majeſté, félonie & rebellion. Le même duc fit un traité avec Louis le Grand, le 10 Février 1662. Par ce traité il lui céda & transporta, après ſa mort, les duchés de Lorraine & de Bar; ce qui fut confirmé par un autre traité du dernier Août de l'année ſuivante, & ſigné le lendemain. Mais ce prince naturellement inconſtant cabala contre la France juſqu'à ſa mort arrivée en 1675. Le roi de France prétendit que les duchés de Lorraine & de Bar lui appartenoient, en vertu du traité de 1662. Cependant il s'obligea par le traité de 1679, conclu entre la France & l'empire, de rendre au prince Charles de Lorraine les états dont jouiſſoit ſon oncle Charles IV, lorſqu'il en avoit été dépoſſédé, à la réſerve de Nancy & de ſa banlieue. Mais ce prince n'ayant pas voulu accepter ces conditions, le roi demeura toujours poſſeſſeur de la Lorraine. Il la garda juſqu'en 1697, qu'il fut obligé, par la paix de Ryswick, de la rendre au duc de Lorraine, Léopold I; mais elle eſt revenue à Louis XV, en conſéquence de la ceſſion qui lui en a été faite, en 1736, par feu François-Etienne de Lorraine, qui avoit épouſé l'héritiere de la maiſon d'Autriche, & qui étoit empereur & grand-duc de Toscane. Le feu roi Staniſlas ayant cédé ſon droit ſur la Pologne, au roi régnant, a joui, ſa vie durant, de ce duché & de celui de Bar, & a pris le titre de *duc de Lorraine & de Bar*. Depuis la mort de ce prince, arrivée en 1766, la Lorraine eſt réunie au royaume de France.

Autrefois les ducs de Lorraine recevoient l'inveſtiture des empereurs pour le duché de Lorraine, & ils ont été long-tems princes de l'empire. Ils ſe ſont mis peu-à-peu en liberté, & ſe ſont exemptés de la foi & hommage, qu'ils rendoient à l'empereur. On croit pouvoir fixer à-peu-près cet événement au tems de Philippe le Bel, roi de France. Depuis ce tems, les ducs de Lorraine s'attacherent aux intérêts de cette couronne, ce qui leur facilita les moyens de ſe ſéparer de l'empire; ſous le régne de l'empereur Charles V, ils furent reconnus pour ſouverains, & déclarés n'être plus obligés aux frais communs de l'empire, en qualité de ducs de Lorraine. Cet accord ſe fit malgré les prétentions & proteſtations des Impériaux, qui ſoutenoient que la Lorraine étoit une principauté de l'empire, & qu'elle avoit été compriſe ſous le cercle du haut Rhin, dans l'inſtitution des cercles de l'empire, par Maximilien I.

Ces différends furent terminés par une tranſaction paſſée à Nuremberg, l'an 1542, entre Ferdinand, roi des Romains, au nom de Charles V, du conſentement de tous les états de l'empire, d'une part; & Antoine, fils de René II, duc de Lorraine, d'autre part. Cette transaction fut confirmée, l'année ſuivante, par l'empereur Charles V. La patente fut donnée à Spire. Il fut déclaré par ces actes, que le duché de Lorraine étoit libre & indépendant, ſans être ſoumis à la chambre impériale, ni aux taxes, ni aux décrets impériaux; qu'il ſeroit reçu ſous la protection de l'empereur & de l'empire, & obligé ſeulement d'entretenir la paix & la tranquillité publique. En conſéquence de cette protection, le duc ſe ſoumit à payer les deux tiers de la taxe d'un électeur. Depuis ce tems-là le duc de Lorraine a été reconnu pour ſouverain dans les différens traités de paix, où il a eu quelque intérêt, comme à celui de Nimégue, & à ceux de Ryswck, de Raſtadt & de Baden.

Les ducs de Lorraine rendoient anciennement eux-mêmes la juſtice à leurs ſujets; & quoiqu'ils gouvernaſſent abſolument, ils ne pouvoient rien réſoudre, en certains cas, ſans le conſentement des états & de l'ancienne nobleſſe du pays. Les états conſiſtoient en trois ordres, le clergé, la nobleſſe & les bourgeois. L'ancienne chevalerie étoit compoſée de deux ſortes de gentilshommes; de ceux qu'on appelloit *gentilshommes de l'ancienne chevalerie*. Ils étoient pris des douze anciennes maiſons; du Châtelet, de Ligneville, de Haraucourt, de Lenoncourt, de Vaubecourt, de Ludris, de Beauveau, de Baſſompierre, & des *pairs fieffés*, qui étoient au nombre de cent ou de ſix vingt. Ils jouiſſoient les uns & les autres de pluſieurs beaux privileges; ils tenoient les aſſiſes dans les bailliages, & jugeoient ſouverainement toutes affaires qui regardoient les fiefs. Les autres affaires reſſortiſſoient au conſeil ducal, ou à la chambre des comptes de Nancy. Le roi Louis XIII caſſa les aſſiſes, par ſa déclaration du 5 Septembre 1634, & ordonna que toutes les affaires ſeroient jugées par un conſeil ſouverain, qu'il établit à Nancy; & afin de ne pas priver entiérement les gentilshommes de leurs privileges, il déclara par ſes lettres-patentes, que le baillif de Nancy, qui préſidoit aux aſſiſes, auroit ſéance au conſeil, immédiatement après le plus ancien conſeiller, avec trois autres gentilshommes de la chevalerie, lesquels n'y entrent que par ſemeſtre.

La Lorraine eſt diviſée en terres de domaines, & en terres annexées. Les terres du domaine ſe diviſe en quatre grands bailliages qui ſont :

Le BAILLIAGE DE NANCY ou le BAILLIAGE FRANÇOIS.

Le BAILLIAGE DE VOSGE;

Le BAILLIAGE ALLEMAND;

Le BAILLIAGE DE BASSIGNY. Chaque bailliage eſt ſubdiviſé en pluſieurs prévôtés, dans l'ordre ſuivant :

Bailliage de Nancy. { Nancy, Gondreville, Amance, Lunéville, Roſieres-aux-Salines, Einville, Perni ou Preni, Raon, Saint-Dié.

Bailliage de Vosge. { Mirecourt, Arches, Châtenois.

Bailliage de Baſſigny. { Gondrecourt; La Marche, Châtillon, Conflans, la Motte, ſénéchauſſée; Bourmont, ſénéchauſſée.

Bailliage Allemand. { Vaudrevange, prévôté; Beaurain, ſeigneurie; Bouzonville, ſeigneurie; Bolshen, Sirck ou Sirques, prévôté; Chombourg, prévôté; Guémonde, prévôté; Bitch, comté.

Terres annexées.

Dans le bailliage Allemand. { Dieuſe, Sarbourg ou Kaufmans-Sarbourg, Albe ou Saralbe, Fauquemont, ſeigneurie; Saint-Avold, Hombourg, Saverden, comté.

Enclavées dans les deux premiers bailliages. { Eſpinal, Rembervillers, Deneuvre, prévôté; Blamont, comté; Châtillon-ſur-Vezouſe, ſeigneurie; Bacara, ſeigneurie; Turqueſtin, ſeigneurie; Nomeni, marquiſat.

Tous ces pays ſont arroſés d'un grand nombre de rivieres, tant grandes que petites. Les plus conſidérables ſont la Moſelle, la Meuſe, la Seille, la Meurte, la Vezouſe, la Saone, la Sarre, la Nid, &c. La partie orientale du duché, & la province de Vosge, qui occupe preſque toute la partie méridionale, ſont couvertes de montagnes chargées, la plûpart, de bois. Le reſte eſt un pays aſſez uni, mais où il y a auſſi beaucoup de bois : les prairies n'y manquent point. La Lorraine produit abondamment du bled, de l'orge, de l'avoine & du vin; il y a pluſieurs ſalines. C'eſt un fort bon pays de chaſſe, rempli de gibier; les rivieres & les étangs ont beaucoup de poiſſon.

Les Lorrains paſſent pour être vaillans : ils en ont ſouvent donné des preuves. Ils ſont laborieux, & aiment beaucoup leur liberté. Ils ſont attachés à la religion Catholique. L'étude des belles lettres n'eſt pas du goût du plus grand nombre. Il ne laiſſe pas d'y avoir quelques perſonnes qui y réuſſiſſent. Les payſans ſont ſobres; & tous ſont très-fideles à leurs princes. Les gentilshommes & bourgeois vivent à la françoiſe : & tous parlent françois, à l'exception des peuples du bailliage allemand.

LORREY, bourg de France, au Gâtinois, au diocèſe de Sens, élection de Nemours. Il y a dans ce bourg une prévôté royale.

LORRIS, ville de France dans l'Orléanois, à ſix lieues de Montargis, dans des marécages. Philippe Auguſte lui accorda pluſieurs exemptions & privileges, l'an 1197, en conſidération de ce qu'elle avoit été brûlée. Ceux qui croient que cette petite ville a une coutume particuliere, ſont dans l'erreur; car on ne trouve point de coutume locale de Lorris; & tout ce que l'on en dit, n'eſt fondé que ſur ce que Lorris étant une des châtellenies du bailliage d'Orléans, la coutume de ce bailliage y fut rédigée par écrit. Quant au proverbe qui dit : *Il eſt de la coutume de Lorris, où le battu paye l'amende*, il doit être entendu de cette maniere; que ſi un habitant de Lorris étant créancier, ne pouvoit prouver ſa dette par témoins, il avoit droit de le prouver *à duel, & par combat à la main, à coup de poing ſeulement, ſans ferrement; & ſi le prétendu detteur étoit vaincu, il payoit la dette au créancier, & cent ſols d'amende; mais ſi le créancier étoit battu,*

il perdoit ſon dû, & payoit cent ſols d'amende. Ainſi le battu payoit toujours l'amende, ſuivant le proverbe. Guillaume de Lorris avoit pris le ſurnom de *Lorris*, parce qu'il étoit natif de cette ville. Fauchet & la Croix du Maine diſent qu'il étoit juriſconſulte, & qu'il entreprit de compoſer le roman de la Roſe, pour plaire à une dame qu'il aimoit : il mourut vers l'an 1260, ſans avoir achevé cet ouvrage, qui a été continué par Jean de Meun, ſous Philippe le Bel. * *Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 6.

LORSCH, ou LORSH, ou LORCH, ou LAURESHAM, ou LAURISHEIM, ville & monaſtere d'Allemagne, au palatinat du Rhin. S. Chrodegang, évêque de Metz, eut grande part à ce monaſtere, qui eſt ſitué au diocèſe de Worms, & fondé par une dame de ſes parentes. Ce fut à la priere de la fondatrice, qu'il en prit ſoin, quoiqu'il n'en fût point l'évêque diocéſain ; & l'on prétend qu'il y établit la régle de S. Benoît, vers l'an 760 : il y mit le corps du martyr S. Nazare ou Nazaire, qu'il avoit reçu du pape Paul I, des cimetières de Rome, vers l'an 765. * *Baillet*, Topogr. des Saints, *p.* 278.

LORSCH, eſt encore remarquable par la victoire que le maréchal de Villars y remporta, en 1707, ſur l'armée des ennemis, dont il fit priſonnier le général Janus, avec plus de deux mille hommes.

LORVANO, ancien monaſtere de Bénédictins, en Portugal, dans la province de Béira, à deux lieues de Coimbre. Il eſt occupé, depuis le commencement du troiſiéme ſiécle, par des religieuſes de l'ordre de Cîteaux.

LORYMA ; Λωρυμα, ancienne ville d'Aſie, dans la Carie, ſelon Etienne le Géographe. Elle eſt nommée LORIMNA, dans la Table de Peutinger. Strabon, *l.* 14, *p.* 552, n'y met point de ville, & dit ſimplement *Lorima*, rivage hériſſé de hauteurs, & montagne la plus haute de toutes celles de ce canton-là ; au ſommet, eſt la forteresſe Phœnix. Pline, *l.* 5, *c.* 8, nomme ſimplement Loryma un lieu, *Loryma, locus*. Cette ville, dont Etienne parle, fut une ville épiſcopale, & eſt nommé *Hylarema*, Υλαρημα dans la Notice de Hiéroclès. Au concile nommé *Quiniſextum*, il eſt fait mention de George, évêque d'Hylarima, dans la Carie, Ἐπισκοπῶν Πολεων Υλαιμων Ἐπαρχιας Καριας. Cette ville étoit vis-à-vis de l'iſle de Rhode, & à vingt mille pas de la ville de ce nom.

1. LOS, iſle de l'Archipel, ſur la côte de Theſſalie. Etienne le Géographe, qui en fait mention, cite l'Epitome d'Artémidore.

2. LOS. Voyez LOOTS.

LOSA, ancien lieu de la Gaule, dans l'Aquitaine, ſur la route d'Aſtorga, à Bordeaux. Antonin, *Itiner.* le met entre *Segoſa* & *Boii*, à douze mille pas de la premiere, & à ſept mille pas de la ſeconde, & compte, de cette derniere à Bordeaux, ſeize mille pas.

LOSANNE. Voyez LAUSANNE.

1. LOSDUNUM. Voyez LOOSDUYN.

2. LOSDUNUM. Voyez LOUDUN.

LOSERE, (LA MONTAGNE DE) *Leſura*, montagne de France, au Languedoc & au Gévaudan, aux confins du Vivarais & du bas Languedoc, où eſt la ſource de la riviere du Tarn, dans les Sevennes, dont elle fait partie, à ſept lieues de Mende, au levant d'hyver, en allant vers Alais & Uſez. * *Baudrand*, édit. 1705.

1. LOSON, riviere de France, en Béarn : elle a ſa ſource dans les montagnes qui ſéparent le Béarn du Val, d'Azun & de la Bigorre, ſe ſerpente vers le nord, dans la vallée d'Aſſon. Elle arroſe deux forges, celle de Haut & celle de Nogaret, & ſe perd dans le Gave, au-deſſus de Nay. * *Davity. Corn.* Dict.

De l'Iſle marque aſſez bien le cours de cette riviere ; mais il en omet le nom.

2. LOSON, petite riviere de France, dans le Cotantin. Elle ſe forme de pluſieurs ruiſſeaux, qui viennent de Cametours & Carantilly, & arroſe les paroiſſes de Marigui & de Lorey, où elle reçoit le ruiſſeau de Cancerneur ; de-là elle paſſe à Hauteville-le-Guichard, lieu de la naiſſance de ces fameux Normands, qui conquirent la plus grande partie de l'Italie, la Sicile, Naples, la Calabre & la Pouille. Elle va de-là à Monſani, à Mesnilvry & à Romilly ; & après avoir reçu le ruiſſeau de Vauloue, qui a ſa ſource au pied de Monteveſt, elle va ſe perdre près de Tripehou, dans la riviere de Tante. * *Corn.* Dict. *Vaudom.* Manuſc. geogr. de la France.

1. LOSSE, (LA) riviere de France, en Guienne. Elle a ſa ſource dans l'Aſtarac, aux confins de la Bigorre, d'où, prenant ſon cours vers le nord, elle entre dans l'Armagnac, arroſe Montesquiou, & y reçoit le Lizet, ruiſſeau. Au-deſſous de Siourac, elle ſe tourne vers le nord-oueſt, reçoit un autre ruiſſeau, puis la riviere de Guirouë ; coule à Fesenſac ; entre dans le comté d'Albret, & ſe perd dans la Géliſe. * *Rob. de Vaugondy*, Atlas.

2. LOSSE, ou LOSSIE, en latin, *Loxa*, riviere d'Ecoſſe. Elle coule dans la province de Murray, où elle arroſe Elgin ; & un peu au-deſſous de cette place, elle ſe perd dans le golfe de Murray.

LOSSENSIS COMITATUS, nom latin du COMTÉ DE LOOTZ.

LOT, (LE) riviere de France. Il prend ſa ſource dans le Gévaudan, au-deſſus de la ville de Mende. Ses noms latins ſont, ſelon Baudrand, *Olda*, *Oldus*, *Olindis*, *Olitis*, auxquels il ajoûte *Lotus*. Il porte le nom d'OLT, depuis ſa ſource, qui eſt dans les Sevennes, jusqu'à Entraigues, dans l'élection de Villefranche. Dans cet espace il court vers l'occident ; paſſe au nord de Mende ; ſe recourbe vers le midi, au couchant de cette ville ; reçoit deux ruiſſeaux ; reprend ſon cours vers le couchant ; paſſe à Chanac, bourg ; &, ſerpentant vers le nord-oueſt, entre dans le Rouergue, paſſe à S. Geniez, d. à S. Côme, d. à Espaliou, g. à Eſtain, à Entraigues, où il ſe groſſit par les eaux du Truyeire, qui descend des montagnes d'Auvergne. De-là il change ſon cours, vers le midi & vers le couchant ; baigne Carlenac, g. Caiare, g. enferme Cahors à l'orient, au midi & au couchant ; paſſe à Luzetz, g. à Caſtel-Franc, g. à Pui-l'Evêque, g. à Duravel, g. à Fumel, g. à Villeneuve d'Agénois, g. à S. Liorade, à Caſtelmoron, d. à Clairac, g. & ſe jette dans la Garonne à Aiguillon. Il commence d'être navigable à Cahors. Quoiqu'il ne le ſoit que par des écluſes, ſa navigation eſt très-utile, tant pour faire remonter les vins du Querci, jusqu'à Entraigues, d'où on les transporte ſur des mulets dans le haut Rouergue & en Auvergne, que pour faire deſcendre depuis Cahors jusqu'à Bordeaux, des vins, des eaux-de-vie, des châtaignes & des charbons de terre, que l'on tire de l'élection de Villefranche. * *Sanſon*, Atlas. *Piganiol de la Force*, Deſcription de la France, *t.* 4, *p.* 448, 450 *& ſuiv.*

LOTEVA. Voyez LODEVE.

LOTHARINGIA. Voyez LORRAINE.

LOTHIANE, *Laudania*, province de l'Ecoſſe méridionale, ſur la mer d'Allemagne. Elle eſt bornée au ſeptentrion par le golfe de Forth, qui la ſépare de la province de Fife. Elle a la mer au nord-eſt, les comtés de Mers & de Tiviotsdale au ſud-eſt, Twedale au midi, Clydsdale au ſud-oueſt, & Sterlin au nord-oueſt. C'eſt de toute l'Ecoſe la plus belle, la plus fertile & la plus peuplée. Elle produit toutes ſortes de grains, & le froment y vient parfaitement bien. Sa longueur d'occident en orient, eſt conſidérable ; de-là vient qu'on la diviſe en trois parties principales ; l'une orientale, l'autre occidentale ; & la troiſiéme eſt celle du milieu, nommée par cette raiſon MID-LOTHIAN. C'eſt dans cette partie qu'eſt Edimbourg, capitale de l'Ecoſſe. * *Allard*, Atlas.

Il y a dans cette province pluſieurs ports, dont les plus conſidérables ſont :

Leith,	Cockeny,
Muſſelbourg,	Preſton-Pans,
Dumbar,	Borrowſtowneſſ.

La nobleſſe y a pluſieurs belles maiſons de campagne. Les principales familles ſont les Hamiltons, Douglas, Hays, Maxwels, Kers, Maitlands, Seatons, Scots, Elphinſtons, Napers, Cranſtons, Drummonds, Sinclairs, Ramſeys, Johnſtons, Hepburns, Dundaſſes, Preſtons, Fletchers, Edmonſtons, Cockburns, Lauders, Forreſters, &c.

La provin- { Dans la partie orientale. { Dumbar, Haddington, L'iſle & le fort de Baſſ, Le château de Tentallon.

ce de LOTHIANE a
- Dans la partie du milieu : Edimbourg ; Leith, Musselbourg, Dalkeith.
- Dans la partie occidentale : Lilintgow, Il y a outre cela une maison royale.

LOTHIER. Voyez LORRAINE.

LOTHOPHAGES. Voyez LOTOPHAGES.

LOTIEN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Hoancheu, cinquiéme métropole de la province. Elle eſt de 2 d. 25′ plus occidentale que Pékin, ſous les 31 d. 41′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. LOTING, ville de la Chine, dans la province de Pékin, au département de Jungping, huitiéme métropole de cette province. Elle eſt d'un degré 30′ plus orientale que Pékin, ſous les 39 d. 35′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. LOTING, ville & forteresſe de la Chine, dans la province de Quantung, où elle a le rang de grande cité. Elle eſt de 5 d. 9′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 25′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

Le département de cette ville comprend trois cités :

Loting, ⊙ — Tunggang, — Sining.

LOTOA, Λωτόα, iſle de la mer Ionienne, entre Céphalonie & Zante. C'eſt la LETOIA de la Pline. * *Piolom.* l. 3, c. 14.

LOTOPHAGES, peuple d'Afrique, auprès du golfe de la Sidre. Herodote, *l.* 4, *c.* 178, dit : les Machyes ſont le long de la mer, au voiſinage des Lotophages, & ſe nourriſſent de Lotos, comme eux. Ces LOTOPHAGES ſont ſans doute les Λωτοφάγοι Λιβυες, dont parle Scylax dans ſon Périple ; & leur pays étoit la côte des Lotophages, qui, au rapport de Pline, *l.* 5, *c.* 4, étoient nommés *Alachroës* Cette côte étoit au fond du golfe, proche de l'autel des Silènes. *In intimo ſinu fuit ora Lotophagon quos quidam Vlachroas dixere ad Philænorum aras.*

LOTOPHAGITES INSULA, *l'iſle Lotophagite*, ou des *Lotophages*. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4, place cette iſle ſur la côte d'Afrique, dans le même golfe, & dit qu'il y avoit deux villes, ſavoir, GERRA & MENINK. On croit que c'eſt préſentement l'iſle de Zerbi, que nous appellons *l'iſle de Gerbes*. Voyez GERBES & MENINGE.

LOTUNG, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Tucho, huitiéme métropole de la province. Elle eſt de 10 d. 10′ plus occidentale que Pékin, ſous les 26 d. 5′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LOVANDO. Voyez LOANGO.

LOVANGIRI, ou LOANGIRI, contrée d'Afrique, dans la baſſe Ethiopie, au royaume de Loango. Elle eſt au bord de la mer, entre la province de Cilongo, & le royaume de Cacongo, entre les rivieres de Quita & de Loango-Louiſe. Du côté des terres, elle eſt bornée par la province de LOANGO-MONGO, ou LOVANGO-MONGO. Ce pays eſt arroſé de petites rivieres, qui le rendent très-fertile & très-peuplé. Les habitans ſe nourriſſent de poiſſon, & s'occupent à faire des draps & des toiles ; & ce travail n'empêche pas qu'ils ne ſoient plus propres à la guerre que leurs voiſins. * *De la Croix*, Relation de l'Afrique, *t.* 3.

LOVANGO-MONGO, ou LOANGO-MONGO, contrée d'Afrique, dans la baſſe Ethiopie. Elle eſt contiguë à la province de Lovangiri, & a à peu près les mêmes bornes au nord & au midi. On ignore celles de l'Orient. Elle eſt grande, pleine de côteaux & de palmiers, qui y produiſent de l'huile en abondance. L'occupation ordinaire des habitans, c'eſt de fabriquer des draps & des toiles. Depuis que les rois de Lovango, ou Loango, ſe ſont rendus puiſſans par les armes, & qu'ils ont réduit leurs voiſins ſous leur puiſſance, ils ont fait leur demeure ordinaire dans cette province. * *De la Croix*, Relation de l'Afrique, *t.* 3.

LOVANGO. (LE ROYAUME DE). Voyez LOANGO.

LOVANIES. Voyez MONTUNIATES.

LOVANIUM. Voyez LOUVAIN.

1. LOUANS, ou LOUANCEY, bourg de France, dans la Touraine, élection de Loches.

2. LOUANS, en Bourgogne. Voyez LOHANS.

LOVAT, riviere de l'empire Ruſſien, dans le duché de la grande Novogorod, au midi oriental, du lac Ilmen, qu'elle forme conjointement avec la Salona. A ſon embouchure dans le lac, eſt la ville de Staraia Ruſſa. * *Rob. de Vaugondy*, Atlas.

LOUBAT, village d'Aſie, dans la Natolie. Spon, *Voyages*, t. 1, p. 169, le nomme *Loupadi*, & dit : le ſoir nous arrivâmes à Loupadi, petite ville presque déſerte, ſituée de l'autre côté de la riviere, qui ſort du lac, & va ſe jetter au-deſſous dans le Granique. C'eſt le lac & la riviere d'Ascanius ; mais nos cartes placent ce lieu-là au bord du lac, quoiqu'il en ſoit à trois lieues au-deſſous ; & ils poſent le lac aſſez proche de la mer, bien qu'il en ſoit éloigné d'une journée de chemin. Il y a pluſieurs remarques à faire ſur ce peu de lignes. 1. Loubat & Loupadi eſt ſitué ſur une riviere qui ſe jette dans la mer, & qui n'a rien de commun avec le Granique. Ni la riviere ni le lac n'ont rien de commun avec le lac Ascanius, comme on le ſera voir dans la ſuite. Pourſuivons. Cette ville, continue le voyageur cité, eſt aſſurément ancienne, comme on le reconnoît à ſes marbres & à ſes colonnes, mis confuſément dans la fabrique des murailles, qui ſont un ouvrage des empereurs Grecs, avec des tours rondes & pentagones de vingt en vingt pas. Nicétas Choniates, qui a écrit dans le treiziéme ſiécle, appelle cette ville *Lopadium*. Ferrari dit qu'elle s'appelloit anciennement APOLLONIA ; mais ce qu'il ajoûte eſt évidemment faux, quand il dit qu'elle eſt près du mont Olympe, dont nous étions éloignés d'une journée. Spon pouvoit bien dire, ſans rien risquer, que *Loupadi* n'eſt point *Apollonia*. Il eſt aſſez bien relevé par Paul Lucas, dans ſon troiſiéme voyage, *l.* 2, *c.* 1, *p.* 129, qui parle ainſi, premiérement du lac, & enſuite du village de Loupa ou Loupadi. Après ſept heures de marche, nous paſſâmes, dit-il, près d'un lac, que Strabon appelle *Apolloniate*, parce qu'il étoit près de la ville d'Apollonie. Le fleuve Rhyndacus qui eſt auprès, & que nous paſſâmes ſur un méchant pont de bois, en eſt une preuve certaine. On fait que ce fleuve, qui ſépare la Bithynie de la Myſie, va ſe jetter dans la Propontide, auprès de Cyzique. Après avoir traverſé le village de Loupa ou Loupadi, qui eſt habité par des Turcs & par des Chrétiens, nous arrivâmes à Minalaiche, qui eſt un gros cafabas, à une lieue de Loupadi, où l'on voit encore beaucoup de ruines qui font croire que ces deux lieux voiſins formoient autrefois une ville conſidérable ; & je ne doute point que ce ne fût celle d'Apollonie. Ferrari confirme mon ſentiment, (c'eſt toujours Paul Lucas qui tâche de ſoutenir ſa conjecture,) en diſant que Loupadi, que Nicétas, qui écrivoit dans le treiziéme ſiécle, appelle *Lopadion*, s'appelloit anciennement *Apollonie*. Ainſi Spon pourroit bien s'être trompé, en confondant ce lac avec celui d'Ascanius, & le Rhindacus avec la riviere d'Ascanius, puiſqu'on trouve le lac dont je parle, avant que de paſſer le Rhindacus. Il reſte encore dans Loupadi des débris d'un vieux château, dont les murailles flanquées de groſſes tours rondes & pentagones, paroiſſoient avoir été très-bien bâties, auſſi-bien que celle d'un temple, dont on voit les ruines. Paul Lucas reprend fort bien Spon ; mais il eſt lui-même dans l'erreur, lorſqu'il dit que Loupadi pourroit bien être Apollonie. Il confond des choſes très-différentes. Il y avoit dans le lac même une ville nommée *Apollonie*, ſur une iſle où eſt aujourd'hui le village d'Abouillona, qui en conſerve le nom. Elle donnoit au lac le nom d'*Apolloniates* ou *Apolloniatide* ; la riviere, qui ſort de ce lac, eſt le Rhindacus des anciens. Dans le moyen âge les empereurs de Conſtantinople ayant bâti une ville hors du lac, & au couchant de la riviere, ils la nommerent *Lspadion* ; & le lac & la riviere en prirent le nom. Voyez ABOUILLONA, APOLLONIE 8, & LOPADIUM.

LOUBENS, baronnie de France, dans le haut Languedoc, au comté de Carmang. Elle appartient à la maiſon de Verdale, qui a donné un grand-maître à Malthe.

LOUBERT, terre de France, dans l'Angoumois, avec titre de baronnie. Elle a quantité de mouvances, dont une des plus conſidérables eſt Manot, où eſt un château de M. le marquis de Fénelon, à qui cette terre appartient.

LOUBRISSAC, bourg de France, au Querci, dans l'élection de Figeac.

LOUDEAC, lieu de France, en Bretagne, au diocèse de S. Brieux. On y fait un grand commerce de fil, & il y a des forges de fer.

1. LOUDUN, ville de France, en Poitou, en latin, *Castrum Lausdunense*, *Losdunum*, *Lausdunum* & *Laudunum*. Macrin & les freres Sainte-Marthe sont les premiers qui, par une licence poëtique, ont donné à cette ville le nom de *Juliodunum*, que Chevreau & quelques autres ont tâché de lui conserver. Il y a dans cette ville un bailliage & siége royal, qui a sa coutume particuliere, & est du ressort du présidial de Tours, de même que l'élection est de la généralité de la même ville. On trouve à Loudun beaucoup d'écléfiastiques & de moines; le chapitre de sainte Croix, les paroisses de S. Pierre du Martray & de S. Pierre du Marché, des Carmes, des Cordeliers & des Capucins. Le couvent des Carmes est grand, & assez beau. Il y a aussi un couvent d'Ursulines, un de filles de la Visitation de sainte Marie, un de religieuses du Calvaire, une communauté de filles de S. Thomas de Villeneuve, qui gouvernent les pauvres de l'Hôtel-Dieu; une maison de filles de l'Union Chrétienne, une société de Dames de la Miséricorde, établies depuis quelques années, pour visiter les pauvres & les soulager dans leurs miseres; & une société d'écléfiastiques, qui accordent les différends, & terminent les procès, sans les porter en justice réglée. Cet établissement s'est fait en 1700. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t.* 5, *p.* 104.

LOUDUN étoit, avant l'an 1000, la principale place du Loudunois, qui étoit anciennement sous l'obéissance des comtes d'Anjou, comme on le voit par plusieurs titres; ce pays, avec le Mirebalais, ayant été donné en fief par Guillaume, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, fils du duc Tête-d'Etoupes, à Geoffroi Grise-Gonelle, comte d'Anjou: ce qui fut confirmé par le fils du même Guillaume, qui accorda de nouveau ce pays en fief à Foulques Nere, fils & successeur de Grise-Gonelle. C'est ce qu'Aimar, moine d'Aneouême, nous apprend en sa Chronique, où il dit que ce comte Guillaume avoit donné à Foulques, comte d'Anjou, le château de Loudun, & quelques autres places en Poitou, avec la ville de Saintes, en fief. *Castrum Losdunum cum aliis nonnullis in Pictavorum Solo-Santonas quoque urbem cum quibusdam castellis concesserat & pro beneficio.* Les successeurs de Foulques Nere tinrent les mêmes terres de Poitou à foi & hommage des ducs de Guienne, jusqu'au tems où les comtes d'Anjou, qui étoient devenus ducs de Normandie & rois d'Angleterre, devinrent aussi ducs de Guienne, & comtes de Poitiers, par le mariage d'Aliénor avec Henri II, roi d'Angleterre. Loudun étoit des dépendances de l'Anjou, sous le régne de Louis VIII; de sorte qu'il fut possédé par Charles, frere de S. Louis; & lorsque, l'an 1366, Charles V, roi de France, régla le partage de son frere Louis, duc d'Anjou, la châtellenie de Loudun lui fut cédée, & ses héritiers en ont joui jusqu'après la mort du roi René, que Loudun fut réuni à la couronne avec l'Anjou, par Louis XI. Depuis ce tems, quoique Loudun ait été quelquefois engagé, il a toujours fait partie du domaine. Henri III, roi de France, érigea le Loudunois en duché, en faveur de Françoise de Rohan, dame de la Garnache, après la mort de laquelle le duché fut éteint. DuVal n'a pas pu dire dans sa Description de la France, que Loudun avoit le titre de *duché*. L'on remarque dans des titres de Fontevrault, que, l'an 1117, il y avoit un Gilbert de Loudun, & plusieurs autres de ce nom; ce qui ne doit pas faire croire qu'ils fussent seigneurs de Loudun: ils en étoient seulement les vassaux, & obligés d'en garder le château en tems de guerre; c'est pourquoi ils étoient aussi nommés *chevaliers de Loudun*. Loudun a été la patrie de plusieurs personnes distinguées par leur esprit & leur savoir; Scévole & Abel de Sainte-Marthe, freres jumeaux, nés à Loudun le 20 Décembre 1571. On a d'eux l'Histoire généalogique de la maison de France, le livre intitulé: *Gallia Christiana*, & plusieurs autres ouvrages. Ils moururent à Paris; Scevole, le 7 Septembre 1650; & Louis, le 29 Avril 1656. Urbain Grandier, curé & chanoine de Loudun, homme de lettres, plus connu encore par le malheur qu'il eut d'être brûlé vif, par sentence du 18 d'Août 1634, étant accusé *du crime de magie, de maléfice, & possession arrivée par son fait, ès personnes d'aucunes religieuses Ursulines de Loudun, & autres séculieres.* Cette cruelle exécution passa pour un effet de ressentiment d'un ministre que Grandier n'avoit pas assez ménagé; & l'on douta que le crime fût bien réel, & bien prouvé. Théophraste Renaudot, médecin de Paris, & premier auteur de la Gazette, pere du fameux Eusebe Renaudot, l'un des plus doctes abbés de notre siecle. Ismaël Bouillaud, né de parens Protestans, l'an 1605; son éloge se trouve dans le dictionnaire de Moreri, & entre les hommes illustres de Perrault. Urbain Chevreau, né à Loudun le 12 Mai 1613, & mort au même lieu, le 15 Février 1701. On a de lui ses Œuvres mêlées, les *Chevræana*; ses Poésies; & l'Histoire du Monde.* *Longuerue*, Descr. de la France, 1 *part.*

2. LOUDUN, petite ville de France, au bas Languedoc, sur la riviere de Tave, à deux lieues de son embouchure dans le Rhône. * *Baudrand*, édit. 1705.

3. LOUDUN. Voyez LODDUN.

LOUDUNOIS. (LE) Voyez LOUDUN.

LOUE, bourg de France, dans le Maine, entre Argentré & le Mans.

LOUEILLE, bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Fléche.

LOVENTINUM, ou LUENTINUM, ville de l'isle Albion, selon Ptolomée, Antonin. C'étoit une des deux villes des Démetes, selon le même, qui la met près de l'embouchure de la riviere Tuérobus. On croit qu'elle a été abîmée par un tremblement de terre, & qu'elle étoit dans l'endroit du pays de Galles, où est présentement le lac, LIN-SAVATAN, auprès de la riviere de Lleveny, qui fort présentement de ce lac, en Brecknockshire.* *Cambden*, Britan.

LOVENTIO, montagne de la Ligurie, près de Gènes, selon une table d'airain que l'on y conserve, au rapport d'Ortelius, *Thesaurus.*

LOUERVE, bourg de France, en Anjou, élection de Saumur.

LOUGAN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen. Elle en est la septiéme métropole. Le P. Martini lui donne 12 d. 10′ latitude, & 32 d. 45′ de longitude. On compte trois villes dans cette métropole.

Lougan, Kyangien, Xéciven.

LOUGH-BRÉAGH, baronnie d'Irlande, dans la province de Connaught. C'est une des dix-sept qui composent le comté de Gallway. * *Etat présent de l'Irlande.*

LOUGBOROUGH, bourg d'Angleterre, en Leicestershire, à trois lieues de la ville de Leicester, du côté du nord. On doute si c'est-là qu'il faut mettre *Lactodurum* des anciens, ou à *Stonistrafford*, dans le comté de Buckingham. * *Baudr.* édit. 1705.

LOUGHLIN, ville d'Irlande, dans la province de Leinster. Voyez LAGHLIN.

LOUGNE, bocrg ue France, en Anjou, élection de Château-Gontier.

LOUGNON, riviere de France, dans la Franche-Comté. Elle a sa source au mont de Vauge, sur les frontieres de la Lorraine; &, coulant au sud-ouest, elle passe vers Lure & du côté de Besançon; puis se rend dans la Sône, près de Pontaillé, entre Gray & Auxonne. * *Baudrand*, édit. 1705.

LOUHANS. Voyez LOANS.

LOVIA; quelques-uns lisent ainsi dans Antonin, au lieu de JOVIA, lieu de Pannonie.

LOUIS, (SAINT) isle & fort, sur la côte occidentale d'Afrique, à l'embouchure de la riviere du Sénégal, & au sud de Portendic. C'est le second établissement des François sur cette côte. La situation du fort est très-avantageuse. Il n'avoit d'abord pour défense qu'une palissade avec un mur de boue (*), & trois batteries de canon; mais à ces murs on en a fait succéder de plus solides avec plusieurs ouvrages avancés. L'artillerie est d'environ trente piéces, & la garnison convenable à l'importance de la place. (*) Relation de *Barbot.* * *Labat*, Afrique occidentale, *vol.* 2.

LOUIS. Voyez FORT-LOUIS, MONT-LOUIS, PORT-LOUIS, SAR-LOUIS.

LOUISIANE. Voyez LOUYSIANE.

LOULE, petite ville de Portugal, dans la province d'Algarve, au nord-ouest de Faro, sur la côte méri-

dionale. Elle n'a rien de fort remarquable ; que le titre de *comté*, qu'elle porte. **Délices de Portugal*, p. 811.

LOUNI, ville d'Afie, dans l'Indouſtan, près de Dehli. **Hiſt. de Timur-Bec*, l. 4, c. 17.

LOVOLOTRENSE-CASTRUM. S. Grégoire de Tours, *Hiſt. Franc.* l. 3, c. 13, dit : *Lovolautrum autem caſtrum hoſtes expugnant, Proculumque presbyterum, qui quondam ſancto Quintiano injuriam intulerat ad altarium eccleſiæ miſerabiliter interficiunt.* Il dit ailleurs : *tunc & Proculus ille presbyter inruptis Lovolautrenſis caſtri muris, ab ingredientibus hoſtibus ante ipſum eccleſiæ altare gladiorum ictibus in fruſta diſcerptus eſt.* C'eſt une répétition de la même hiſtoire dans le premier paſſage ; au lieu de *Lovolautrum*, un manuſcrit porte *Novolotrum*, dont la ſituation eſt incertaine, au ſentiment de D. Thierri Ruinart, éditeur de Grégoire de Tours. De Valois, *Notit. Gall.* croit que c'eſt le lieu nommé VOLORRE, auprès de Thiern, bourg d'Auvergne. Grégoire de Tours parle de ce château comme d'une place qui avoit été imprenable jusques-là, & que Dieu ſembla n'avoir livrée aux ennemis que pour le châtiment du prêtre Proculus, qui s'y étoit refugié.

LOUP, (LE) petite riviere de France, en Provence.

LOUPADI, riviere d'Aſie, dans la Natolie, où elle a ſa ſource au mont Olympe. Elle traverſe, de l'orient à l'occident, le lac de Loupadie : en ſortant de ce lac, elle mouille la ville de même nom ; &, prenant ſon cours vers le nord, en ſerpentant, elle ſe joint à la rivière de l'Artachi, & va ſe perdre dans la mer de Marmora, près de Palonne. C'eſt le *Rhyndacus* des anciens.

LOUPE, (LA) bourg de France, dans la Beauce, diocèſe & élection de Chartres.

LOUPELANDE, bourg de France, dans le Maine.

LOUPIAC, bourg de France, en Guienne, dans l'Armagnac, à la ſource de la Géliſe.

LOUPIAN, bourgade de France, au bas Languedoc, au diocèſe d'Agde, ſur l'étang de Thau. Les auteurs de la France en font une ville. ** Robert de Vaugondy*, Atlas.

LOURDE, ville de France, en Gascogne, ſur le gave de Pau, dans le Lavedan, dont elle eſt la ville unique & le chef-lieu, à quatre lieues de Bagnieres. Le château eſt ſur un rocher. On en attribue la ſtructure aux Romains, auſſi-bien que celle d'une partie des murs de la ville. Sa ſituation eſt aſſez importante, puiſqu'elle ferme l'entrée de la vallée du côté de la Gascogne. Elle a eu autrefois ſes ſeigneurs particuliers ; & ayant été enſuite poſſédée par les comtes de Bigorre, elle vint avec ce comté aux maiſons de Foix & d'Albert. **Piganiol de la Force*, Descr. de la France, t. 4, p. 585. *Longuerue*, Descr. de la France, *p.* 205.

Scaliger avoit cru que Lourde étoit l'ancienne *Lapurdum* ; mais ne ſait, à ne pas en douter, que c'eſt Bayonne.

LOURE. Voyez LURE.

1. LOUROUX, (LE) bourg de France, en Touraine, élection de Loches.

2. LOUROUX, (LE) bourg de France, dans l'Anjou, élection d'Angers. Voyez LOROUX.

LOUROUX DE BOUBLES, village de France, dans le Bourbonnois, élection de Gannat. Son ſurnom vient de la petite riviere de Boubles, ſur laquelle il eſt ſitué. Il y a beaucoup de bois de haute-futaie, qui appartiennent au roi ; ce bois ſert à une verrerie où l'on ne fait que du verre commun.

LOUS. Voyez ÆAS 2.

1. LOUTH, petite ville d'Irlande, dans la province de Leinſter, dans le comté auquel elle donne ſon nom. Elle eſt ſituée à ſept milles au ſud-oueſt de Dundalk, & à ſix milles au nord d'Atherdée. Elle a droit de tenir marché public, & donne le titre de *baron* à la famille Catholique de Plunket. **Etat préſent de l'Irlande*, p. 66.

2. LOUTH, canton d'Irlande, avec titre de *comté*, dans la province de Leinſter. Il étoit anciennement appellé LUVA & LUDA, en irlandois *Iriel*. Il a le canal de S. George à l'eſt ; Monaghan à l'oueſt ; Armagh & la baie de Carlingford, qui le ſépare de Down, au nord ; & Eaſtméath dont la Boyne le ſépare, au ſud-eſt. Il n'a que vingt-cinq milles de long, & treize de large. C'eſt un pays rempli de pâturages, & aſſez fertile. On le diviſe en quatre baronnies qui ſont :

Dundalk,	Atherdée,
Louth,	Ferrand.

Il y a dans cette petite étendue cinq villes, ſavoir :

Carlingford,	Louth,
Dundalk,	Atherdée,
& Droghéda ou Trédach.	

3. LOUTH, bourg d'Angleterre, dans la province de Lincoln. On y tient marché public, ſelon l'*Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

LOUVAIN, ville des Pays-bas, dans le Brabant, où elle eſt la capitale d'un duché, dont nous parlerons dans la ſuite ; & elle eſt encore la premiere à l'aſſemblée des états de Brabant. Louvain eſt ſituée ſur la Dyle, à quatre lieues de Bruxelles & de Malines, & à trois de Tillemont. Son ancien nom latin eſt *Lovonum* ou *Lovonium*, changé depuis en *Lovanium*, & en flamand LŒVEN. Il n'en eſt fait aucune mention avant le régne des petits-fils de Louis le Débonnaire. L'auteur des Annales de Metz marque un lieu nommé LOVON, dans le royaume de Lothaire, à l'année 886 : *Locum* LOVON *in regno Lotharii*. Les Annales de Fulde diſent que les Normands ſe fortifierent dans ce lieu là, l'an 891 : *Normani propè fluvium Dila, loco qui dicitur Lovonnium*. Il y avoit un château nommé LOVEN, où s'arrêta la courſe de ces Normands. Ils avoient ravagé la plus grande partie du pays, & vinrent camper ſur la Dyle, dans la plaine de Louvain. Ils ſe retrancherent auprès du château, & hâtirent des cabanes pour mettre leur butin à couvert. Juſte-Liſe croit que ce fut-là le commencement de la ville de Louvain. Ce ne fut d'abord qu'un château, auquel ſe joignit un bourg que le duc Godefroi fit entourer de murailles, en 1152, ſelon l'abbé de Longuerue, ou, en 1165, ſelon l'auteur du Grand Théatre profane de Brabant. Cette ville s'aggrandit & ſe rendit célèbre par le commerce & les manufactures. Le nombre des habitans, qui venoient de tous côtés pour s'y établir, obligea d'en étendre conſidérablement l'enceinte, l'an 1356 ; & cet ouvrage fut achevé ſous Venceſlas, duc de Luxembourg, & ſous la ducheſſe Jeanne, ſa femme. Ce commerce ceſſa, l'an 1382. Les tiſſerands & autres gens de métier ſe révolterent contre Venceſlas, duc de Brabant, & jetterent cruellement par les fenêtres de l'hôtel de ville dix-ſept, tant échevins que conſeillers. Ils prirent enſuite les armes contre leur prince, & déſolerent le Brabant ; étant enfin affiégés, ils implorerent ſa clémence, & obtinrent leur pardon à l'inſtance d'Arnould de Horne, quarante-neuviéme évêque de Liége. Les plus coupables furent néanmoins punis ; & les tiſſerands, auteurs de cette révolte, exilés. Ils ſe retirerent, pour la plûpart, en Angleterre, où ils furent reçus à bras ouverts. Jean IV, duc de Brabant, pour rétablir cette ville, presque dépeuplée & ſans commerce, y fonda, l'an 1426, du conſentement du pape Martin V, l'univerſité, qui y eſt devenue depuis ſi célébre. Louvain eſt maintenant du diocèſe de Malines pour le ſpirituel ; mais avant l'érection de cet archevêché, la moitié de Louvain étoit ſous l'évêché de Liége, & l'autre ſous celui de Cambray. Il y a huit portes, la vieille, & la nouvelle porte de Bruxelles ; cette derniere étoit autrefois nommée la *porte de Vilvorde* ; celle de Malines, celle d'Arſchot, autrement dite *la porte de l'eau* ; celle de Dieſt, celle de Tirlemont ; celle du Parc & celle de Heverlé.

Les bâtimens publics ſont magnifiques. La maiſon de ville eſt d'une architecture fort chargée d'ornemens. La premiere pierre fut miſe en 1440, & le bâtiment ne fut achevé que dix ans après. On l'a fort embellie en-dedans, depuis 1710.

Les égliſes ſont fort belles. La principale eſt la collégiale de S. Pierre, qui eſt une des plus magnifiques du pays. Un gros vent en emporta la tour, en 1606 ; c'étoit un chef-d'œuvre ; elle avoit 533 pieds de haut, & étoit accompagnée de deux belles tours latérales, qui en avoient chacune 430. Lambert, duc de Brabant, qui fit bâtir l'égliſe, vers l'an 1045, y fonda dix-huit prébendes, qui ont pour dignités un prévôt, un doyen, & un

chantre. Ces canonicats ſont annexés à des profeſſeurs; tant en théologie qu'en droit. Il y a dix autres canonicats, d'une ſeconde fondation, en faveur des profeſſeurs en d'autres ſciences. Au milieu du chœur eſt le tombeau de Henri IV, duc de Brabant, qui y fut enterré l'an 1335. Dierriere le chœur, eſt une chapelle où repoſe le corps de la bienheureuſe Marguerite de Louvain, aſſaſſinée, l'an 1225, par des ſcélérats qui la vouloient violer.

Les autres égliſes ſont S. Michel, bâtie l'an 1165; S. Jacques, qui eſt une collégiale, avec un doyen & onze chanoines. Ils s'y établirent, l'an 1454, ayant été premiérement fondés, l'an 1036, au village d'Incourt, dans le Brabant. Sainte Gertrude, abbaye ducale de chanoines réguliers de S. Auguſtin, fondée en 1206, par Henri I, duc de Brabant; avant l'an 1449, ce n'étoit qu'une prévôté. Les religieux, avant que d'y entrer, doivent prouver huit quartiers de nobleſſe; & enfin S. Quentin.

L'égliſe des Jéſuites eſt très-belle; c'eſt une architecture moderne. La bénédiction s'en fit le 24 Février 1666. La chaire de prédicateur eſt d'une ſtructure ſinguliere, & d'une ſculpture admirable. L'établiſſement de ces peres eſt de l'an 1542. Il y a auſſi à Louvain des Dominicains fondés en 1228, des Récollets établis en 1231; des Carmes mitigés, en 1617; des chartreux, en 1489: ces peres ont un beau cloître, où il y a des vitres peintes d'une grande beauté. Les Auguſtins y ſont depuis l'an 1280. Outre ces couvens, il y a le prieuré de S. Martin; ce ſont des chanoines réguliers, fondés en 1433 des Capucins; deux couvens de Carmes déchauſſés, des Minimes, des PP. de l'Oratoire, des Récollets, des Dominicains Anglois, & des Alexiens.

Les monaſteres des religieuſes ſont; l'abbaye de la Vignette, ordre de Cîteaux; les Dames-Blanches, de l'ordre de S. Auguſtin; les religieuſes dites ſur la *Half-Straete*, & les Dames Angloiſes du même ordre; les Annonciades, les Clariſſes, les Dominicaines, les Carmélites chauſſées, & les Carmélites déchauſſées, les Pénitentes, les Sœurs Noires, les Hospitalieres, les Urſulines, deux Béguinages, outre un grand nombre de chapelles.

L'univerſité de Louvain a toujours été feconde en hommes de mérite. Elle a compté un pape, pluſieurs cardinaux, archevêques, & évêques, entre ſes docteurs ou disciples. Le pape Sixte IV lui accorda, l'an 1483, le privilége de nomination ſur les collations des prélats, chapitres, & autres perſonnes eccléſiaſtiques, dont les bénéfices ſont ſitués aux Pays-bas. En vertu de ce droit, les profeſſeurs & les étudians de Louvain obtiennent les prébendes & les cures du pays. Le même privilége fut accordé, l'an 1513, à la faculté des arts, en particulier, par le pape Léon X, qui l'étendit encore ſur les prébendes & autres bénéfices du pays de Liége. Les papes Adrien VI, Clément VII, Grégoire XIII, & Paul V, ont confirmé, dans la ſuite, toutes ces prérogatives; & les princes du pays les ont toujours maintenues.

Le premiere leçon ſe donna dans l'univerſité naiſſante, le 1er Septembre 1626; cinq ans après, le pape Eugène IV permit d'y enſeigner la théologie, qui n'étoit pas compriſe dans la premiere inſtitution.

Il y a plus de quarante colléges, dont la liſte ſeroit inutile; nous parlerons ſeulement des plus conſidérables. Il y en a quatre où l'on enſeigne la philoſophie, qui ſont le *Lis*, le *Château*, le *Faucon*, & le *Porc*. Tous quatre ſont fondés dès la création de l'univerſité, & retiennent encore les noms des enſeignes des maiſons où ils furent établis. C'eſt hors de ces quatre colléges, qu'on déclare annuellement le premier de la promotion, c'eſt-à-dire l'écolier qui a ſurpaſſé les autres en diligence, en ſavoir, & en bonnes études. Cette cérémonie ſe fait le dimanche après la S. Martin. La théologie, le droit, la médécine & les mathématiques s'enſeignent aux halles, qui furent bâties en 1317, pour l'uſage des drapiers. On les a magnifiquement rebâties en 1685, pour y enſeigner ces ſciences. L'hébreu, le grec, l'hiſtoire & la langue françoiſe s'enſeignent au collége des Trois-Langues, fondé en 1517, par Jerôme Buyſleyden, prévôt d'Aire, & conſeiller de l'empereur Charles V. La dignité de recteur eſt donnée pour trois mois de ſuite, après leſquels on le continue ordinairement pour trois autres mois. On le choiſit ſucceſſivement du corps des cinq facultés; la théologie, le droit canon, le droit civil, la médécine, & les arts. Son tribunal a la juriſdiction ſur tous ceux qui dépendent de l'univerſité. Outre ſon recteur, l'univerſité a un conſervateur des privileges, dignité; élective & un chancelier, dignité annexée à celle de prévôt de l'égliſe de S. Pierre.

Le commerce, qu'on fait à préſent à Louvain, n'eſt pas conſidérable: ſon principal débit conſiſte dans la biere, qui eſt fort bonne, & que l'on tranſporte, en quantité, d'autres villes. Louvain étoit autrefois la plus grande, la plus riche & la plus marchande de tout le pays. Son principal commerce conſiſtoit en draps & en laines, & étoit ſi floriſſant, qu'on y a vu, au commencement du quatorziéme ſiécle, ſous Jean III, plus de quatre mille maiſons de drapiers, & plus de cent cinquante mille ouvriers. On voit encore dans ſes Annales, que lorſque cette foule de tiſſerands revenoit de l'ouvrage, il falloit ſonner la grande cloche, afin que les meres retiraſſent les enfans des rues, de peur qu'ils ne fuſſent écraſés.

C'eſt pour cette raiſon que le magiſtrat y eſt plus nombreux que dans les autres villes; car outre deux bourg-meſtres, ſept échevins, deux penſionnaires, ſix ſecretaires, & quatre récéveurs, il y a encore vingt-un conſeillers du *large conſeil*, dont onze ſont pris de la nobleſſe, & les dix autres ſont les doyens des métiers. Ces dix choiſiſſent le premier bourg-meſtre; les autres onze choiſiſſent celui des bourgeois, & le ſouverain nomme les échevins. Il y a ſix familles patriciennes, dont ſe prend le magiſtrat, ſavoir, Uytenlimmingen, Van-den-Calſtre, Van-Rediughen, Van-den-Steenen, Veruſalem, Gillis, & Van-Rode.

LE CHATEAU eſt ſitué hors de la vielle ville de Louvain, ſur une colline, proche la Dyle. Quelques écrivains, chez qui les conjectures paſſent pour des démonſtrations, ont prétendu que c'eſt un ouvrage de Jules Céſar. Juſte-Lipſe ſe moque de cette conjecture, & fait voir, que bien loin que l'architecture de ce château ſoit du tems de Jules Céſar, on y reconnoît une maçonnerie barbare, ſans aucune trace du goût Romain. D'autres, comme Grammaye ſoupçonnent que c'eſt un château bâti par Arnulphe, qui l'éleva pour arrêter les Normands, & qui, dans la ſuite, les en chaſſa. Ce château a été long-tems la réſidence des ducs de Brabant, ou de Louvain, dont nous parlons à l'article de LORRAINE. On prouve par des ordonnances datées de 1040 & 1080, que les comtes de Louvain y faiſoient leur réſidence. Ce château fut réparé par le comte Henri I, qui y fut aſſaſſiné en 1038. Ce château fut rebâti en 1375, par un décret, & aux dépens du magiſtrat. Sous les premiers ducs, la nobleſſe de Brabant y tint ſouvent ſes aſſemblées. Thierri, comte de Hollande, & Renaud, comte de Fauquemont, eurent ce château pour priſon. L'empereur Charles V étant enfant, y fut élevé avec ſes ſœurs; & ſon pere Philippe y fit quelque tems ſa réſidence. Edouard, roi d'Angleterre, ayant paſſé la mer, pour faire la guerre à Philippe, roi de France, y paſſa un hyver avec la reine, ſa femme; & Philippe, comte de S. Pol, y mourut. Ce château tombe préſentement en ruine.

La ville eſt grande, mal fortifiée, & n'eſt pas peuplée à proportion de ſon enceinte. Cependant elle ſe glorifie de n'avoir jamais été priſe par les armes. Martin Roſſem, général des Gueldrois, l'attaqua inutilement en 1542; & Guillaume, prince d'Orange, fut réduit, en 1572, d'en lever le ſiége: Louvain dut ſon ſalut à la vigoureuſe réſiſtance des bourgeois ſecondés des étudians. On y célébre, tous les ans, le premier dimanche de Juillet, une fête en mémoire de la délivrance de la ville; lorſqu'en 1635, les Hollandois & les François y mirent le ſiége qu'ils furent obligés de lever peu de tems après, à cauſe de la famine qui étoit dans leur armée. Enfin, le 5 d'Août 1710, les François conduits par le partiſan Dumoulin, entrerent dans la ville par ſurpriſe; mais ils furent repouſſés par les bourgeois, & obligés de ſe retirer en confuſion. Cette bravoure des habitans leur valut une clef d'or, que leur envoya l'archiduc, depuis empereur & déja maître alors des Pays-bas, que ſes alliés lui avoient conquis. Ce prix de leur fidélité eſt conſervé à la maiſon de ville, comme un monument de la bienveillance du ſouverain. Lambert, comte de Mons, qui

avoit épouſé Gerberghe, fille de Charles le Gros, duc de la haute & baſſe Lorraine, c'eſt-à-dire duc de Lorraine & de Brabant, fut premier comte de Louvain. Il étoit fils de *Regnerus* ou Reinier, comte de Mons, & vivoit ſur la fin du dixiéme ſiécle. Ses ſucceſſeurs furent comtes de Louvain, & enſuite ducs de la baſſe Lorraine, de Lothier, ou de Brabant. L'ancien Brabant n'avoit pas la même étendue que le duché de ce nom a aujourd'hui, parce que, dans l'origine, le Brabant n'étoit que le comté de Louvain; car tout ce qui eſt au nord jusqu'à la baſſe Meuſe étoit du comté de Taxandrie, ou Toxandrie, qui eſt toujours diſtingué de celui de Brabant dans les anciens actes; & au contraire, on voit que le pays, qui eſt au midi de Louvain jusqu'à Cambrai, a quelquefois été compris dans le Brabant.

Cet article eſt recueilli de divers Mémoires, & principalement de la Deſcription de la France ancienne & moderne de l'abbé de Longueruë, du Grand Théatre profane de Brabant, & des Délices des Pays-bas.

Le quartier de Louvain eſt borné, au nord, par celui d'Anvers, & par la Campine Liégeoiſe; à l'orient, par l'évêché de Liége; au midi, par le comté de Namur; & au couchant, par le quartier de Bruxelles. Ainſi c'eſt la partie la plus occidentale du Brabant. On le diviſe en dix-huit mairies, ou quartiers, dont quelques-unes ſont du Brabant Vallon. Ces mairies ſont:

Héverlé, baronnie auprès de Louvain.
Hérent, ſur la route de Louvain, à Malines.
Arſchot, ville ſur la Demmer.
Lubbeck, au levant de Louvain, à la ſource de la Vinge.

Saint Aghtenrode. De l'Iſle dit, le *Rouge S. Achten*; il falloit dire le..... *Sainte Agathe*. Ce lieu eſt au confluent de la Lane & de la Dyle.

Carchevin.
Sichem, ville ſur la Demmer.
Halen, ville au confluent de la Velpe & de la Géete.
Tillemont, ou Tirlemont, ville ſur la Géete, entre Louvain & Saint-Tron.
Leau, ou Leeuwe, ſur la Géete.
Gheten.
Cumptich, au couchant de Tillemont.
Geſt à Gerompont; De l'Iſle écrit *Gieſt à Wierompont*, auprès de Ramilies.
Judoigne, ville ſur la Géete.
Orp-le-Grand, ſur la Géete.
Incourt, au couchant de Dogelbert & de Judoigne.
Jandrain, ou Jandren, au midi d'Orp-le-Grand.
Hannut, ou Hannuye, ville entre Judoigne & Huy.

Il y a à Louvain un receveur du roi, & un de la part des états de Brabant, pour la recette de ce quartier-là. On voit dans le territoire de cette ville pluſieurs monaſteres conſidérables.

L'abbaye du Parc, ordre de Prémontré, fondée par Godefroy le Barbu, duc de Brabant, qui, l'an 1129, changea ſon parc, où il nourriſſoit des bêtes fauves, en un monaſtere qui a pris ſon nom de ce parc. L'abbé porte le titre d'*archichapelain* du duc de Brabant.

L'abbaye de Vlierbeeck fut d'abord prévôté, fondée par le même Godefroy, vers l'an 1125, & annexée à l'abbaye d'Affligem, jusqu'à ce que, par l'autorité du pape Alexandre IV, les religieux ont obtenu, l'an 1259, le privilége de choiſir un abbé de leur maiſon. Cette abbaye eſt de l'ordre de S. Benoît.

Le prieuré de Terbane, religieuſes de Cîteaux, fondées par Henri IV, duc de Brabant, en 1216.

L'abbaye de Valdaü, religieuſes du même ordre, fondée en 1230, par le même.

L'abbaye du Parc des Dames, fondée au village de Weſemaël, peu après la précédente, par le même duc. Sa fille Marguerite en a été la premiere abbeſſe.

L'abbaye de Florival, fondée en 1200, pour des Bénédictines. Dix-huit ans après, elles prirent la régle de S. Bernard.

La prévôté de Ghempe, religieuſes, ordre de Prémontré; on la nomme auſſi L'ISLE DU DUC, fondée en 1219, par Reinier d'Udechem.

Le prieuré des Céleſtins à Héverlé, fondé en 1521, par une ducheſſe de Croy. C'eſt l'unique monaſtere de cet ordre, qui ſoit aux Pays-bas. Dans leur égliſe ſont les tombeaux des deux maiſons de Croy & d'Arſchot; & dans le chœur, leur généalogie imaginée depuis Adam jusqu'à préſent, avec leurs portraits & leurs armes. Il y a près de ce cloître un beau château appartenant à la maiſon d'Arſchot.

Le prieuré de Bethléem, ſitué au village de Hérent, à demi-lieue de la ville, eſt de chanoines réguliers de S. Auguſtin, fondé, l'an 1407, par Godefroi de Curia, curé d'Oſterheym.

LOUVAMÉ, bourg de France, en Anjou, diocèſe & élection d'Angers.

LOUVAT; De l'Iſle, dans ſon *Atlas*, écrit LOVAT, riviere de l'empire Ruſſien. Elle a ſa ſource dans un lac de la province de Rzeva, aux confins de la Pologne; &, coulant vers le nord-oueſt, puis vers le couchant, elle arrive à Velikiélouki; ſe tourne vers le nord; coule quelque tems entre la province de Rzeva, & le duché de la grande Novogorod, vers l'eſt-nord-eſt, puis vers le nord-eſt; elle paſſe à Chelm, ſe tourne enfin vers le nord, & va tomber dans le lac d'Ilmen, au couchant de *Staraïa-Ruſſa*, ou de l'ancienne Ruſſa.

1. LOUVE, (LA) riviere de France, en Franche-Comté. Elle a ſa ſource dans le bailliage de Pontarlier, d'où elle paſſe d'abord au bailliage d'Ornans au couchant, en ſerpentant vers le nord; traverſe Villafans & Ornans; circule beaucoup dans le baillage de Quingey, qu'elle baigne; entre dans celui de Salins, où elle arroſe Rène; remonte auſſi-tôt vers le nord, pour couler entre ces deux derniers bailliages, puis entre celui d'Arbois & celui de Dôle; &, continuant de ſerpenter dans celui-ci qu'elle coupe, elle ſe jette dans le Doux, au-deſſous de Dôle. Elle eſt très-rapide & très-poiſſonneuſe, &, outre cela, très-utile pour le flottage du bois. * *Jaillot*, Franche-Comté.

2. LOUVE, (LA) riviere de France. Elle a ſa ſource au Béarn, au village de Louboux; &, courant vers le nord, elle paſſe à Caſtelnau, & va ſe perdre dans l'Adour, un peu au-deſſous. * Atlas de *De l'Iſle*.

LOUVENSTEIN. Voyez LŒWENSTEIN.

LOUVERNAY, bourg de France, dans le Maine, élection de Laval.

LOUVESE, (LA) village.

LOWICZ, ou LOWIECZ, ou LOWITZ, *Lovicium*, ou *Lovitium*, ville de Pologne, au palatinat de Ravi, & entre Rava au midi, & Ploczko au nord, ſur le ruiſſeau de Bzura. C'eſt la réſidence des archevêques de Gnesne, dont le château ſitué au milieu des marais, eſt orné de beaux édifices. Les chanoines & quelques citoyens y ont auſſi des maiſons. Laroſlas, archevêque de Gnesne éleva cette forteresse, & la bâtit de pierres de taille, de même que la ville qu'il fortifia. Il y a de belles cours, de beaux jardins; une cathédrale fort riche en argenterie & en ornemens, trois égliſes paroiſſiales, deux monaſteres, & quelques couvens. Il y a, tous les ans, pluſieurs foires fameuſes dans le pays. Les habitans ſont, ou marchands, ou artiſans, qui imitent l'induſtrie de ceux de Nuremberg. C'eſt dans le territoire de cette ville que l'on prend les *ſniegels*, c'eſt-à-dire *oiſeaux de neige*, parce qu'ils ne ſe prennent que dans le tems des neiges, & durant l'hyver: ils ſont d'un goût très-excellent, plus gros que des moineaux, & ne ſe prennent ni ne ſe voient que là. L'hôtel-de-ville, & les autres édifices publics, où s'adminiſtre la juſtice, méritent d'être vus. On porte une baguette devant l'archevêque, quand il marche; & les trompettes & les tymbales ſe font entendre, quand il ſe met à table; honneur, qui d'ailleurs eſt réſervé au roi ſeul. Quelques-uns mettent cette ville dans le palatinat de Mazovie; mais Starovolski la place dans celui de Rava, où elle eſt effectivement. * *Andr. Cellar.* Descr. Polon. *p.* 236.

LOUVIERE, commenderie de Malthe, dans l'iſle de France, au doyenné de Magny.

LOUVIERS, ville de France, dans la haute Normandie, avec titre de *comté patrimonial* à l'archevêque de Rouen, en latin *Luparia*. Elle eſt ſituée à quatre lieues d'Evreux, à deux du Pont-de-l'Arche, & à une au-deſſous de l'embouchure de la riviere d'Iton, dans l'Eure, à Acquigny, en une plaine fertile en bons grains, accom-

accompagnée de côteaux couverts de vignes & d'une forêt sur la montagne. Cette ville, dont les murailles sont défendues de bons fossés, a un gouverneur, trois portes, trois fauxbourgs, une douzaine de rues bien pavées, & environ mille feux, & renferme dans son enceinte une chapelle du titre de *S. Martin*, un hôpital pour les sains & pour les malades, un monastere d'Ursulines, un de religieuses de S. François, nommées *filles de S. Louis* & *de sainte Elisabeth*, un couvent de Pénitens, & la paroisse de Notre-Dame, desservie par deux curés, avec un clergé nombreux. Cette église, où il y a une musique entretenue, & une bonne sonnerie dans la tour de son grand portail, est une assez grande fabrique avec un corridor, & un rang de chapelles des deux côtés. La pyramide du clocher, qui est sur la croisée du milieu, est grosse, fort haute & toute couverte de plomb. Les paroisses de S. Jean & de S. Germain, qui sont hors de la ville, donnent le nom à deux de ses fauxbourgs. Louviers est du diocèse d'Evreux, & a une haute justice qui releve de la chambre des haut-jours, établie dans le palais archiépiscopal de Rouen. Il y a un maire, deux échevins & autres officiers de ville, & une commenderie de l'ordre de Malthe. Son commerce consiste principalement en draperies, dont la manufacture est considérable; & l'on y a établi un magasin à sel. **Corn. Dict. Mémoires dressés sur les lieux.*

A un quart de lieue de Louviers, sur le chemin d'Evreux, on trouve un second couvent de Pénitens, appellé de *sainte Barbe;* & l'on voit de l'autre côté de la riviere d'Eure, la garenne de Pinterville, dont les lapins sont fort estimés.

A une lieue de la même ville est un couvent de Carmes déchaussés, sous le nom de *Désert*. Ce monastere, situé dans la forêt, est un lieu où les religieux de cet ordre vont faire des retraites particulieres dans la solitude & dans le silence.

LOUVIGNÉ, prieuré de France, dans le Maine, au diocèse du Mans. Il dépend de Marmoutiers.

LOUVIGNE, bourg de France, en Gascogne dans les Lanes.

LOUVO, ou LOUVEAU, ville d'Asie, au royaume de Siam; Kæmpfer écrit LIVO, & les Siamois l'appellent NOCCHEBOURY. Cette ville est dans le royaume de Siam, ce que Versailles est en France. Les anciens rois de Siam y avoient une maison de plaisance; mais il y avoit plus de cent ans qu'elle étoit abandonnée, lorsque le prince, qui régnoit en 1686, la fit rebâtir. Cette ville est située dans une plaine du haut pays, où les débordemens n'arrivent point. Elle peut avoir une demi-lieue françoise de tour; son plan est presque quarré, & son enceinte n'est que de terre revêtue, d'espace en espace, de quelques bastions de brique. Durant les inondations du pays, elle est presqu'entourée d'eau; en tout autre tems, elle n'est arrosée que d'un côté, par un petit bras de la grande riviere, qui n'est pas assez profond pour porter de grands bateaux. La situation est si agréable, & l'air qu'on y respire si pur, qu'on ne la quitte jamais sans peine. Elle est éloignée de la capitale, de quatorze lieues par la grande riviere; mais par un canal que ce même roi a fait faire, elle ne l'est que de neuf ou dix. Il avoit pris, pour la fortifier, des arrangemens que sa mort a renversés. Les dedans en sont très-propres, & tout y est bien entretenu. Si l'on n'y voit pas des édifices aussi beaux que dans la capitale, on y trouve des jardins & des promenades, qui ne sont pas moins agréables. Toutes les commodités de la vie y sont en abondance; mais comme elle est fort peuplée, les vivres sont plus chers qu'en aucune autre ville du royaume. On y manque de bonne eau, pendant quatre ou cinq mois de l'année, que la riviere est basse; car les chevaux & les éléphans, qui s'y lavent, la rendent si sale, qu'il n'y a pas moyen d'en boire; alors on a recours aux puits & à l'eau qu'on s'est réservée, pendant l'inondation, dans de grands vases de terre, faits exprès pour la purifier. Le palais, que ce roi y a fait bâtir sur le bord de la riviere, en fait le plus bel ornement. Il n'est pas si beau que celui de *Sijouthia*, ou de Siam; mais il a quelque chose de plus gai; il est fermé d'assez bons murs, & son plan est beaucoup plus long que large. La partie, qui regarde la ville, est divisée en trois cours toutes différentes; chacune a ses beautés particulieres: on voit à la droite, en entrant dans la premiere, une petite sale où sont jugés les criminels de lése-majesté, & deux prisons à-peu-près de même grandeur, où ils sont renfermés jusqu'à ce que leur procès soit instruit & leur sentence prononcée. A la gauche, il y a un grand réservoir qui donne de l'eau à tout le palais. C'est l'ouvrage d'un François & d'un Italien plus savans dans l'hydraulique, que plusieurs étrangers qui y avoient travaillé avec les plus habiles Siamois, pendant dix années entieres, sans avoir pu en venir à bout; aussi furent-ils bien recompensés. A trente pas de-là, il y a un jardin divisé en quatre quarrés, qui fait face à un petit salon fort agréable, par la vue de plusieurs jets d'eau qui l'environnent, & la proximité d'une pagode qui, sans être superbe, ne laisse pas de contribuer à l'agrément de ce lieu. Un petit bocage, qui remplit le reste de cette premiere cour, donne entrée à la seconde, qui est incomparablement plus belle. Sa porte est entre deux pavillons qui sont destinés pour loger quatre éléphans du second ordre. Sa figure est quarrée; ses murailles, qui sont d'une blancheur à éblouir, sont ornées d'une sculpture à la Moresque, fort délicate, & divisée par de petits compartimens, qui, dans de certains jours de cérémonie, sont garnis d'un grand nombre de porcelaines de la Chine; deux petites sales fort basses se trouvent à l'entrée, vis-à-vis un grand corps de logis, qui a deux pavillons à sa droite, où sont les éléphans du premier ordre. On voit à la gauche un superbe bâtiment au-dessus duquel s'éleve une pyramide à-peu-près semblable à celle qui est sur le palais royal de la capitale. C'est à une des fenêtres de ce bâtiment du milieu, qui est plus large & plus élevé que les autres, que le roi donne audience aux ambassadeurs des princes, ses voisins. Pendant tout le tems qu'il y paroît, ils se tiennent dans les deux petites sales, prosternés la face contre terre, avec tous les seigneurs les plus qualifiés de la cour, qui les accompagnent. Les ambassadeurs de la Chine & des premiers souverains sont conduits en cérémonie à la sale d'audience, qui est sous la pyramide. Cette sale n'a que trois ou quatre toises de long sur deux de large. Elle a trois portes, une grande au milieu, & une à chaque côté; ses murailles sont couvertes de ces belles glaces, qu'on envoya de France, avec les Mandarins qui y vinrent; & le plafond est partagé en quatre quarrés égaux, enrichis de fleurons d'or artistement travaillés à jour, & garnis de cristaux de la Chine, qui y font le plus bel effet du monde. **Gervaise*, Hist. de Siam, *p.* 52.

Dans le fond de cette sale, s'éleve de terre, à la hauteur de quatre ou de cinq coudées, un thrône magnifique; le roi y monte par derriere, sans qu'il puisse être vu, par l'escalier d'un appartement secret, contre lequel il est adossé. Un peu plus loin, en descendant quinze ou vingt marches, on trouve la troisiéme cour, où est l'appartement du roi. Il consiste en un corps-de-logis, d'une assez grande étendue; l'or y brille de tous côtés, aussi-bien que dans ceux de la seconde cour; & comme il est couvert de tuiles jaunes vernissées, quand le soleil y donne, il faut avoir de bons yeux pour en pouvoir soutenir l'éclat: il est entouré d'un parapet, qui a à ses quatre coins quatre grands bassins remplis d'une eau très-pure, où le roi de Siam avoit coutume de se laver sous de riches tentes qui les couvroient. Celui de ces bassins, qui est à droite, est proche d'une petite grotte artificielle, couverte d'arbrisseaux toujours verds, & d'une infinité de fleurs qui la parfument en tout tems; il en sort une claire fontaine, qui distribue ses eaux à chacun de ces bassins.

Autour de ce parapet, sont bâties de petites chambres assez propres, où se retirent les pages & les mandarins qui sont de garde; & un peu plus loin, sur la gauche, il y a un parterre rempli de fleurs les plus rares des Indes. De-là se découvre un fort grand jardin, qui fait face au bâtiment; il est planté de gros orangers, de citronniers, & de plusieurs autres arbres du pays, si touffus, qu'ils donnent de la fraîcheur en plein midi. Les allées sont bordées d'un petit mur de brique, à hauteur d'appui; & d'espace en espace, on y voit des fanaux de cuivre doré, que l'on a soin d'allumer toutes les nuits; & entre deux fanaux, il y a une espece de foyer, ou d'autel, où l'on brûle quantité de pastilles & de bois odoriférant, qui répandent fort loin leurs parfums.

A une lieue de Louvo le même roi avoit fait bâtir un palais fort ſpacieux : il eſt entouré de murailles de briques, aſſez hautes ; le dedans n'eſt fait que de bois. Le lieu eſt fort agréable par ſa ſituation naturelle. Il y a une grande pièce d'eau, qui en fait une presqu'iſle, où étoient deux fregates. Au-delà de ce canal, eſt une forêt qui a quinze ou vingt lieues d'étendue, pleine d'éléphans, de rhinoceros, de tigres, de cerfs & de gazelles.

LOUVRE. Voyez PARIS.

LOUVRES, bourg de France, dans l'Iſle de France, & plus particuliérement dans le Pariſis, entre Paris & Senlis, environ à quatre lieues de l'une & de l'autre.

LOUX, petite riviere de France. Elle a ſa ſource dans le Béarn, d'où, coulant vers le nord-oueſt, elle paſſe au midi d'Hagémeau, & va ſe perdre dans l'Adour, au-deſſus de Dacqs, dans la Chaloſſe qu'elle traverſe. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

LOUYSBOURG, ville capitale de l'Iſle-Royale, dans la Nouvelle France, avec un bon havre fermé, que l'on appelloit autrefois *le Port-à-l'Anglois*. Voyez ISLE-ROYALE.

LOUYSIANE, grande contrée de l'Amérique ſeptentrionale, & qui faiſoit autrefois partie de la Floride. Elle eſt bornée, au nord, par la riviere des Illinois, qui vient du Canada ; à l'occident, par le nouveau Mexique, la nouvelle Biscaye, & quelques poſtes Espagnols qui en dépendent ; à l'orient, elle a pour bornes une partie de la Penſylvanie, le Mariland, la Virginie, la Caroline, la nouvelle Georgie, la Floride Espagnole ; & au ſud, le golfe Mexique. Sa longueur du ſeptentrion au midi eſt depuis le 39e degré jusqu'au 29e ; mais ſa largeur eſt fort inégale. Le long de la mer, on ne peut la prendre que depuis Penſacole juſqu'à la baie de S. Bernard, c'eſt-à-dire depuis les 279 jusqu'aux 289 degrés de longitude ; mais elle s'élargit toujours, en remontant au nord, quoiqu'il n'y ait point de limites reglées ni à l'orient ni à l'occident. Le fleuve Miſſiſſipi la traverſe presque par le milieu, du nord au ſud : ce qui a trompé pluſieurs géographes, qui ſont remonter la Louyſiane beaucoup plus au nord ; c'eſt qu'ils n'ont pas ſçu que tout le cours de ce fleuve, jusqu'à l'endroit où il reçoit les eaux de la riviere des Illinois, eſt du gouvernement général de la nouvelle France, &, par conſéquent, appartient au Canada.

Les Espagnols ſont les premiers des Européens, qui ont mis le pied dans ce pays : Fernand de Soto l'a parcouru tout entier ; il a paſſé & repaſſé pluſieurs fois le Miſſiſſipi, que ſon hiſtorien appelle toujours : *Cucagua* ; il mourut près de l'endroit où la riviere Rouge ſe jette dans ce fleuve. Après ſa mort, & la retraite de Moscoſo, ſon ſucceſſeur, l'Espagne n'a fait aucune tentative de côté-là, & n'y a jamais eu aucun établiſſement fixe.

Par le commerce que les François du Canada avoient eu, dès les commencemens de cette colonie, avec quelques nations ſauvages de l'oueſt & du ſud, & ſur-tout avec les Illinois, ils eurent quelques connoiſſances du Miſſiſſipi ; mais ce ne fut qu'en 1672, que le P. Marquette, Jéſuite, & le ſieur Joliet, le découvrirent. Ils y entrerent par la riviere *Ovisconſing*, qui s'y décharge par les 43 degrés de latitude nord ; & ils les deſcendirent jusqu'aux Akanſas, qui ſont par les 33 d. & demi. Dix ou onze ans après, M. de la Sale acheva cette découverte jusqu'à la mer ; donna au fleuve le nom de *ſaint Louis*, qu'il n'a point gardé, & à tout le pays celui de *Louyſiane*. Ayant rendu compte de ſon voyage à la cour de France, & aſſuré que le Miſſiſſipi ſe déchargeoit dans le golfe Mexique, il obtint quelques navires, pour y retourner, par mer, & y faire un établiſſement ; mais il manqua l'embouchure, & entra dans la baye S. Bernard, qu'il nomma *la baie S. Louis* ; fit pluſieurs courſes dans le pays, pour tâcher d'avoir quelques lumieres ſur ce qu'il cherchoit ; s'éleva au nord, jusqu'au Cénis, & y fut tué par ſes gens, en 1687.

En 1699, M. d'Iberville, gentilhomme Canadien, capitaine de vaiſſeaux, & un des plus grands officiers de mer qu'ait eu la France ſous le régne de Louis XIV, reprit le deſſein que M. de la Sale avoit manqué, & réuſſit. Il entra dans le Miſſiſſipi, & remonta jusqu'aux Natchès, qui ſont environ à cent vingt lieues de l'embouchure de ce fleuve ; le roi lui ayant donné le gouvernement de la Louyſiane, il y fit pluſieurs voyages, & quelques établiſſemens peu conſidérables. Il abandonna même presque le fleuve. Ceux qu'il y laiſſa pour commander, firent de même : ils s'arrêterent au Biloxi, à l'Iſle-Dauphine, & à la riviere de la Maubile, où ils ſe contenterent de commercer avec les Espagnols, qui, trois mois avant l'arrivée de M. d'Iberville, étoient venus ſe poſter dans le baie de *Penſacole*, éloignée de quatorze lieues à l'eſt de l'Iſle-Dauphine, & de vingt-huit de l'embouchure du Miſſiſſipi. Pluſieurs années après, le vice-roi du Mexique fit faire un pareil établiſſement dans la baie de S. Bernard ; & les Espagnols ont encore occupé quelques autres poſtes plus proches du côté de la riviere Rouge.

Enfin, dans les années 1718, 1719 & 1720, la France parut vouloir faire un grand établiſſement dans la Louyſiane ; elle accorda des conceſſions à pluſieurs particuliers, qui y envoyerent aſſez d'hommes, pour peupler, en peu de tems, ce grand pays. On bâtit, ſur le bord du Miſſiſſipi, à trente lieues de ſon embouchure, une ville, qui fut nommée *la nouvelle Orléans* ; mais ce grand fracas aboutit à très-peu de choſe. En 1722, la plûpart des conceſſions étoient réduites presqu'à rien. Les hommes avoient péri de miſère, ou étoient retournés en France ; &, à l'exception de la nouvelle Orléans, du fort S. Louis, ſur la Maubile, & du Biloxi, où étoit le quartier général : de quelques habitations aux Natchès, & des deux côtés du fleuve, cinq ou ſix lieues au-deſſus & au-deſſous de la nouvelle Orléans, la colonie de la Louyſiane étoit auſſi peu avancée que vingt ans auparavant. En 1722, le quartier général fut transporté à la nouvelle Orléans, qui, depuis ce tems, eſt devenue conſidérable. On y a établi des Capucins, qui deſſervent la cure ; des Jéſuites, qui fourniſſoient des miſſionaires à pluſieurs nations ſauvages, des Urſulines, qui ont ſoin de l'hôpital, & de l'éducation des filles Françoiſes.

En faiſant ce changement, on ne laiſſa qu'un détachement au Biloxi ; mais le fort S. Louis de la Maubile fut conſervé ; & il y a toujours un lieutenant de roi, qui y commande. Il y a encore un fort aux Illinois, aux Natchitoches, ſur la riviere Rouge ; un autre, avec des magazins, à l'Iſle-Touloufe, ou de la Baliſe, à l'embouchure même du Miſſiſſipi, & quelques autres moins conſidérables aux Alibamons, du côté de la Caroline, & ailleurs ; mais le nombre des habitans n'augmente pas beaucoup.

En 1712, le roi avoit cédé le domaine de la Louyſiane, & le droit de commerce excluſif pour vingt-cinq ans, à M. Croizat, qui le remit, quelques années après, à Sa Majeſté ; alors le roi en fit ceſſion à la compagnie des Indes occidentales. Les changemens, arrivés dans cette compagnie, n'en produiſirent point d'autres dans la Louyſiane, que de retarder le progrès de cette colonie. La compagnie des Indes, qui ſuccéda à celle d'occident, conſerva les droits, jusqu'en 1731, qu'elle les remit au roi.

La même année 1717, que le pays des Illinois fut uni & incorporé au gouvernement de la Louyſiane, M. le Moine de Bienville fut nommé commandant général, & ſes proviſions ſont du 20 Septembre. Il étoit demeuré dans le pays, depuis que M. d'Iberville, ſon frere, y étoit entré, & avoit eu la meilleure part à ce qui s'y étoit paſſé jusques-là. En 1726, la compagnie lui donna pour ſucceſſeur M. du Perrier ; & lorsqu'elle eut rétrocédé au roi ſa conceſſion, Sa Majeſté remit le ſieur de Bienville en poſſeſſion de ce gouvernement, lequel eſt tout-à-fait indépendant de celui de la nouvelle France. Pour le civil, la Louyſiane a un conſeil ſupérieur, établi ſur le pied des autres colonies Françoiſes, & un commiſſaire ordonnateur, qui fait l'office d'intendant, & qui, en cette qualité, exerce, dans le conſeil, les fonctions de préſident. Quant au ſpirituel, cette colonie eſt du diocèſe de Quebec.

La Louyſiane eſt un des meilleurs pays que l'on connoiſſe dans toute l'Amérique, ſoit pour la bonté des terres, ſoit pour la douceur du climat : le pays des Illinois produit déja quantité de froment ; le débordement du Miſſiſſipi engraiſſe les terres, tous les ans, l'espace de trois quarts de lieue, des deux côtés du fleuve ; ces terres peuvent porter deux récoltes de ris, & quantité d'autres légumes, qui y ſont d'une très-bonne qua-

lité. Tout ce qui n'eſt pas défriché eſt couvert de très-belles forêts. On y voit des arbres de toutes les eſpeces, & d'une hauteur prodigieuſe, ſur-tout des cyprès, des copalmes, des lauriers à tulipes, des chênes verds, des noyers, des pacaniers, & tous ceux que nous connoiſſons en Europe. Le coton y vient ſans peine; les mûriers blancs y ſont communs, l'indigo y eſt naturel; & celui qu'on y a transplanté d'ailleurs, y a fort bien réuſſi, de même que le tabac : les orangers, les citronniers, les grenadiers y ſont en plein ſol, la terre ne ſe refuſe à rien.

Après le Miſſiſſipi, les plus grandes rivieres de ce pays ſont la Mauble, dont nous parlerons ailleurs; la riviere rouge, qui ſe décharge dans le fleuve, du côté de l'oueſt; celle des Akanſas, la Miſſoury, du même côté; & du côté de l'eſt, celles des ILLINOIS, des KASKASKIAS, d'OUABACHE & des YASOUS. Voyez ces mots. * *Le P. Charlevoix*, Hiſt. de la Nouvelle France.

LOWER-ORMOND, baronnie d'Irlande, dans la province de Munſter. C'eſt la quatorziéme & la plus ſeptentrionale du comté de Tippérari. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 3.

1. LOXA, riviere de l'iſle d'Albion, dans ſa partie orientale, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3. Cette riviere conſerve encore aujourd'hui ſon nom, & s'appelle LOSSE. Voyez LOSSE 2.

2. LOXA, ou LOJA, (la prononciation eſt la même,) ville d'Eſpagne, au royaume de Grenade, à ſix lieues de la capitale, au bord du Xénil, au pied des montagnes. Elle eſt aſſez grande : ſon terroir eſt planté de beaux jardins & de vergers, où l'on recueille en abondance toute ſorte d'herbes, de fleurs & de fruits. Les montagnes voiſines ont de très-bons pâturages, & ſont couvertes de troupeaux de brebis, qui donnent de la laine & du lait, dont on fait du beurre & du fromage fort délicats. Les habitans vont toutes les ſemaines au marché de Grenade, où ils vendent leurs denrées. Outre les troupeaux, dont les montagnes de cette ville ſont remplies, elles ſont encore peuplées de liévres & lapins, que l'on prend par le moyen des chiens & des bêtes dreſſées à cette chaſſe. * *Dél. d'Eſpagne*, t. 4. p. 514.

3. LOXA, ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Quito, fondée, en 1546, par le capitaine Alonſo Mercadillo. Elle eſt ſituée au confluent de deux petits ruiſſeaux, qui, groſſis par pluſieurs autres, forment la riviere de Zamora, appellée plus bas *Sant-Jago*, à ſeize lieues de Cuença, vers le ſud, & environ cent lieues de Quito. Son terrein eſt d'environ onze cens toiſes au-deſſus du niveau de la mer, & quatre cents plus bas que le terrein de Quito. Les chaleurs y ſont quelquefois incommodes. Outre l'égliſe paroiſſiale, il y a des couvens de Dominicains & de Cordeliers, & un de religieuſes, avec un collége de Jéſuites, & un hôpital. Latitude auſtrale 4 d. * *Voyage dans l'Amérique*, par M. *De la Condamine*.

C'eſt dans ce canton que croît le fameux ſpecifique contre les fiévres intermittentes, connu ſous le nom de *quina-quina* & de *cascarilla de Loja*. M. de Juſſieu fit exprès un voyage à Loja, en 1739, pour obſerver de près de cet arbre ſi précieux, & dont l'écorce eſt toujours en grande réputation. Il a compoſé, ſur ce ſujet, une ſavante Diſſertation. On trouve encore à Loja la cochénille ou *grana*, qu'on aſſure être de la même eſpece que celle de Oaxaca, & dont on ſe ſert avantageuſement dans le pays.

LOXAN, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Juning, huitiéme métropole de la province. Elle eſt de 3 d. 0′ plus occidentale que Pékin, ſous les 33 d. 21′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LOYANG, ville de la Chine, dans la province de Quanſi, au département de Taiping, huitiéme métropole de la province. Elle eſt de 11 d. 35′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 16′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. LOYE, ville de la Chine, dans la province de de Honan, au département de Queite, ſeconde métropole de la province. Elle eſt d'un degré 44′ plus occidentale que Pékin, ſous les 34 d. 45′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. LOYE, (la) ville de France, au gouvernement de Bourgogne, dans la Breſſe, ſur la riviere d'Ain. C'eſt le ſiége d'un mandement, & elle députe aux aſſemblées de la Breſſe. Route de la poſte & de la meſſagerie de Lyon à Genève.

LOYETTE, bourg de France, dans le Bugey, à l'embouchure de la riviere d'Ain, dans le Rhône; mairie; bureau des traites, ſous la juſtice des traites foraines de Nantua; communauté de l'élection de Belley & du mandement de S. Sorlin.

LOYRON, prieuré de France, dans le Maine, au diocèſe du Mans. Il dépend de Marmoutier.

LOYSA, ou LOYSACH, riviere d'Allemagne dans la Baviere. Elle prend ſa ſource dans le Tirol, d'où elle entre dans la Baviere; paſſe à Partenkirch, qui dépend de Freiſingen; &, ſerpentant vers le nord, va ſe joindre à l'Iſer. * *Zeyler*, Bav. Topogr. *Robert*, Carte de Bavière.

LOYTZ, ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, dans la Poméraine citériéure, ſur la Pêne, entre Demin & Gutzkow. Les géographes du pays lui donnent 38 d. de longitude, & 54 d. de latitude. Les hiſtoriens la nomment en latin *Lutitia* & *Leutitia*, & prétendent que c'eſt un reſte des anciens LUTITII. Voyez ce mot. Les Poméraniens la prirent, en premier lieu, aux comtes de Gutzkow, & enſuite aux princes de Mecklebourg, l'an 1327. Il y a quatre foires par an, ſavoir le lundi qui précéde le Carême, le lundi avant la Pentecôte, quinze jours après la S. Jean, & quinze jours après la S. Michel. *Zeyler*, Pomer. Topogr. *p.* 73.

LOYUEN, ville de la Chine, dans province de Fokien, au département de Focheu, premiere métropole de la province. Elle eſt de 3 d. 16′ plus orientale que Pékin, ſous les 26 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LOZAIN, ou LOSAIN, (le) ruiſſeau de France, en Champagne. Il y a ſa ſource au nord du village de Vougray, d'où, coulant vers le nord un peu occidental, il va ſe jetter dans la Seine. On le paſſe aſſez près de ſon embouchure, quand on va de Troyes à Bars le long de la Seine. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

LU, montagne de la Chine, dans la province de Honan. Elle eſt auprès de la ville de LUXAN, à qui elle donne ſon nom. * *Atlas Sinenſis.*

LUAN, petite place d'Italie, dans l'état de Genes, dans ſa partie orientale, avec titre de *principauté*, dans la famille de Doria. Elle eſt ſituée dans une plaine, & fermée de murailles. Il y a une garniſon. On y voit quantité d'égliſes; & les promenades, qui ſont à l'entour, ſont très-agréables, non-ſeulement par les maiſons de plaiſance, qu'y ont des particuliers, mais encore par la beauté naturelle de la ſituation du lieu. * *Journal d'un Voyage de France & d'Italie.*

LUANGI, Λυαγγι, ancien peuple de l'Eſpagne Tarragonnoiſe, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5. Il ne leur donne qu'une ville, ſavoir *Merua*, Μερουα.

LUBAENI, ancien peuple de l'Eſpagne Tarragonnoiſe, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Il leur donne une ville unique, ſavoir *Cambetum*, ou *Cambætum*, ſelon les divers exemplaires.

1. LUBAN, petite iſle de l'Océan oriental, en Aſie, entre les Philippines, au couchant de Manille, & au nord de Mindoro. C'eſt moins une iſle qu'un écueil. * *Robert de Vaugondi*, Atlas.

2. LUBAN, village de l'empire Ruſſien; dans la Livonie. Il n'eſt remarquable que parce que c'eſt un paſſage ſur la riviere de Peddes, & qu'il donne ſon nom à un lac appellé *Lubaniſche ſee*, qui eſt formé par les rivieres de Roſita & de le Heup, & ſe perd dans le Peddes, à l'orient de ce village. * *De Wit*, Atlas.

LUBAR. S. Epiphane nomme ainſi la montagne d'Arménie, ſur laquelle l'arche de Noé s'arrêta, après le déluge. Tzetzès dit que c'eſt le nom que lui donnent les Chaldéens & les Arméniens. * *Ortel.* Theſaur.

LUBBEN, petite ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, dans la baſſe Luſace, avec un fort joli château ſur la Sprée. C'eſt la capitale du pays, & où eſt la régence. Elle appartient au duc de Merſebourg. On dit en latin *Lubbena.* * Hubner, *Geogr.* p. 596.

LUBEC, ville d'Allemagne, dans le cercle de la baſſe Saxe, au confluent de la Trave, du Wackenitz & du Steckenitz, qui mêlent leurs eaux dans ſes foſſés, à quatre lieues de Travemunde & du golfe de Lubec, dans

la Vagrie, aux confins du Stomar & du duché de Lawenbourg. Elle eſt, ſelon Pierre Appien, à 28 d. 20′ de longitude, & à 54 d. 48′ de latitude. Selon Bertius, *Rer. Germ.* p. 593, la latitude eſt la même; mais il met la longitude de 32 d. 45′. La ville de Lubec n'eſt pas préciſément la même que l'ancien *Lubec* ou *Lubecke*, comme l'appellent les Chroniques; & l'on ne convient pas du premier lieu de ſa fondation. Il eſt certain que Lubec a été anciennement auprès de la riviere de Schwartow; mais il y a tout lieu de douter s'il y a été long-tems. Bangert, *in Chron. Slavor.* l. 1, c. 57 & 58, p. 137, prétend qu'en examinant bien les anciennes Annales, on trouvera que la premiere fondation de Lubec fut au même lieu où eſt cette ville; qu'on la transporta au bord du Schwartow, & qu'enſuite on la remit en ſon premier lieu.

On ne ſait pas au juſte, ni quand, ni par qui cette ville fut fondée. George Fabricius, *Rer. Saxon. anno* 1041; Henning, *Tab. geneal.* p. 292; Jean Peterſſen, *Chronic. Holſat.* p. 30, croient que ce fut Godeſchalc qui la fonda. L'auteur d'une Chronique manuſcrite de Lubec, *l.* 1, *c.* 1, dit: il eſt incertain ſi Godeſchalc, prince qui fut à la fin très-bon Chrétien, a fondé l'ancienne Lubec, qui étoit déja de ſon tems; car avant lui il ne s'en trouve nulle part aucune mention. Il dit ailleurs: c'eſt pourquoi, ſi on trouve écrit dans les Annales, que Henri bâtit Lubec, cela doit s'entendre de nouveaux ouvrages qu'il y ajoûta, & non de la premiere fondation. L'auteur d'un Diſcours ſur l'ancien Lubec, (*Erasmus Sarcerius*) dit: ceux-là ſe trompent, qui croient que Godeſchalc en fut le fondateur, puiſqu'il eſt certain que cette ville eſt plus ancienne que lui, & que ſon aïeul nommé *Miſtevoius*, commandoit dans l'ancien Lubec; nous ne nions pas que cette ville n'ait commencé ſous Godeſchalc, ce brave & fameux Vandale, à devenir une place conſidérable; au lieu qu'avant lui on n'en parloit presque pas. Ce prince y rétablit des monaſteres deſtinés à l'inſtruction de la jeuneſſe, & qui tomboient en ruines. Reimar Koch, dans ſa Chronique manuſcrite de Lubec, dit la même choſe.

Quelques autres écrivains avancent que Lubec fut fondé par Vicbole ou Vikbod, Danois. De ce nombre eſt Irenicus, *German.* l. 12, fol. 216, qui dit: Lubec (*Lubecum*) eſt une ville diſputée par trois royaumes, bâtie par le capitaine Vicbold: elle fut nommée *Buccena* par les Vandales, & augmentée par le prince Kitton, l'an 1103. Hartman Schedel, *Chronic. de Ætatibus*, *ann.* 1493, eſt du même avis. Lubec, dit-il, ville fameuſe de Saxe & impériale, bâtie autrefois par Vikbod, chef des Cimbres, auprès de la Cherſonnèſe Cimbrique, dans le lieu que les Venedes ou Vandales, qui occupoient encore une partie de la Saxe, appelloient *Buccow*. Elle fut accrue par un prince nommé Kitton ou Truton, l'an 1104. Raphaël Volaterranus dit dans ſa Géographie, *l.* 7, *p.* 159: Lubec, (*Lubicum*) ville impériale, bâtie par Umbodus Vitigus, chef des Cimbres, dans le lieu que les Venedes, encore maîtres d'une partie de la Saxe, appellerent *Luconie*. Elle s'eſt accrue de telle ſorte, que les rois de Danemarck ont ſouvent imploré le ſecours des Lubécois, pour mettre leurs ſujets à la raiſon. Albert Krantz, *Vandal.* l. 4, c. 1, parle ainſi du lieu & du fondateur de cette ville, l'an 1140 de notre ſalut. Adolphe, comte de Holſtein, déja maître de la Vagrie, jusqu'au lac de Vackenitz, voyant les murailles d'une ville que le chef des Cimbres, & enſuite Criton le Vandale, avoient commencée entre le lac & la riviere, ſur une colline, & qu'ils avoient été forcés d'interrompre, à cauſe des guerres dont ils avoient été occupés, fut le troiſiéme qui jetta les fondements de cette ville; & il transporta, du lieu de Swartow, en un endroit plus haut, la ville de Lubec, qui eſt devenue ſi floriſſante de nos jours, qu'elle eſt au-deſſus de la jalouſie des princes & des villes du voiſinage. Cela eſt copié par l'auteur de la Chronique latine manuſcrite de Lubec, *l.* 2, *c.* 2, qui ajoute: il eſt vraiſemblable qu'avant qu'on élevât une ville en ce lieu, il y avoit quelques hutes de pêcheurs, dont le principal & le maître s'appelloit Luba. Nicolas Mareſchal, *Annal. Herul. & Vandal.* dit auſſi que Lubec, dans les tems les plus reculés, fut habitée par des pêcheurs, & qu'il fut connu des Romains; qu'il fut enſuite embelli par Godschalc, roi des Hérules ou Obotrites, qui y bâtit le premier un fort & une chapelle domeſtique; & il fut nommé *Buté*, ſoit à cauſe de *Butes*, fils de Godschalch, ſoit par d'autres alluſions, que rapporte cet auteur, & qui ne méritent pas d'attention. Cet auteur, pour le dire en paſſant, étoit conſeiller de Henri, duc de Mecklenbourg, & proteſte qu'il a dreſſé ſon Hiſtoire ſur les monumens des ancêtres de ce prince. D'autres chercheurs d'étymologies, attribuent ſa fondation à un certain Lubemar, prince de Rugen ou des Vendes. D'autres prétendent que ſon nom vient d'un mot qui, dans la langue Eſclavone, ſignifie une *couronne*. Cette opinion, qui n'a peut-être d'autre fondement que le préjugé favorable de ces auteurs pour leur patrie, a donné lieu à Lindeberg de faire entrer ce mot dans l'éloge de cette ville:

Gens humana, ſitus, commercia, littora, mores,
Mars, toga, divitiæ, curia, religio,
Arctoas inter claras virtutibus urbes,
Efficiunt, tollat tanta Lubeca caput:
Et decus Europæ & lumen ſit totius anſæ,
Et ſit Vandalici pulchra corona ſoli.

Quoi qu'il en ſoit, de l'origine de ce nom, Criton ayant été mis ſur le trône, après la mort de Godschalc, qui avoit été aſſaſſiné par les Salves, vers l'an 1066, ajoûta une citadelle à la ville. Il fut tué en 1105, par Henri, l'un des fils de Godſchalc. Henri abandonna le lieu où avoit été la réſidence de Criton, & transporta la ville de Lubec à Schwartow; & c'eſt en ce ſens-là qu'il en eſt appellé le fondateur par Helmold, *Chronic. Slav.* l. 1, c. 57. Elle n'y fut pas long-tems; les fréquentes incurſions du peuple de Rugen, qui cherchoit à venger ſon prince, ne laiſſerent pas la liberté d'en faire une ville auſſi grande, auſſi-bien pourvue de foſſés & de murailles, qu'elle auroit pû l'être. Ils démolirent Lubec, ſous le régne de Zuentopolc, prince des Obotrites, & le ſaccagerent entiérement, du tems de Pribiſlaes. Racé & les ſiens détruiſirent ce qui reſtoit encore de la ville & du château, en 1139. Le comte Adolphe aida, l'année ſuivante, aux Lubécois à relever leur ville; & Helmold dit bien expreſſément, *c.* 57, que ce comte trouva, au lieu nommé *Bucu*, le foſſé de la ville ruinée, que Crucon (ou Truton) avoit bâtie. Cette opinion, ſur le lieu où étoit l'ancien Lubec, eſt bien nettement confirmée par l'auteur de la Chronique manuſcrite de Lubec, en Allemand. Cet écrivain étoit Cordelier, lecteur; & il travailla à ſon hiſtoire, par l'ordre de Thomas Moërkerken, & d'Herman Langen, bourgmeſtres, l'an 1385. Il dit poſitivement que Lubec étoit en premier lieu, entre la Trave & le Wackénitz, & il aſſure qu'il a pris cela de la plus ancienne Hiſtoire. Ce qu'il dit eſt, d'autant plus digne d'être rapporté, qu'il marque en abrégé, de quelle maniere & combien de fois Lubec a changé de lieu. « Sous l'empire de Henri IV, dit ce » auteur, fut tracée & bâtie la ville de Lubec, qui, dans » ce tems-là, étoit auprès de Swar-Swartow, & qu'on » appelle encore le *Vieux-Lubeck*. Auparavant, cette ville » avoit été entre la Trave & le Wokénitſe, où elle eſt » encore. Dieu la conſerve eternellement. Les Chroni- » ques ne nous apprennent, ni quand elle fut bâtie, ni » combien de tems elle y ſubſiſta; mais j'ai lu dans quel- » ques Hiſtoires, qu'elle occupa ſucceſſivement plus d'un » terrein, & qu'on la transporta d'un lieu à un autre. Elle » étoit, en premier lieu, renfermée dans la même place où » elle eſt aujourd'hui; enſuite on la transporta près du » Swartow, au lieu qu'on appelle le *Vieux-Lubeck*. On » la rebâtit enſuite dans l'ancienne place. A quelque tems » de-là, on la ſaccagea; & elle fut transportée de l'autre » côté du Wakéniſſe, & s'appelloit en cet endroit *Lou-* » *wenſtad*. Les bourgeois y demeurerent quelque tems » malgré eux, parce que les vaiſſeaux ne pouvoient re- » monter la riviere. La ville, en cet endroit, fut expoſée » à de grandes viciſſitudes, tantôt aux ravages des en- » nemis, qui la ſaccagerent, tantôt aux inondations qui » y firent de grands dégâts, tantôt aux incendies qui la » réduiſirent en cendres.

De tous ces paſſages, il paroît que la plus ancienne fondation fut faite par Truton, au lieu où eſt aujourd'hui cette ville, que l'on peut appeller la troiſiéme. La ſeconde étoit ſur le Swartow, riviere qui vient du nord, & tombe dans la Trave, au-deſſous de Lubec; la troiſiéme, au même lieu où avoit été la premiere. Que ce ſoit Gods-

chalc, ou tel autre prince Obotrite que l'on voudra, qui en ait jetté les premiers fondemens, certainement Lubec ne doit sa fondation à aucun roi de Pologne, quoique disent les historiens de ce royaume. Gaguin prétend que Visimir, roi de Pologne, ayant défait Sivard, roi de Danemarc, s'avança jusques-là, & bâtit Lubec, Visimar & Dantzig (a). Un écrivain (b), qui a laissé l'Histoire du régne de Sigismond, inférée au second tome de Pistorius, dit: dans un golfe de la mer Baltique, est Lubec, ville de l'empire, riche & puissante, bâtie autrefois par les ancêtres des Polonois. Elle fut nommée *Buccovetium*. Crommer assure positivement que cette ville fut fondée par quel qu'un des fils ou descendans de Lesko II. Tous ces témoignages copiés les uns des autres, & qui ne se trouvent que dans des écrits des Polonois, ne sont d'aucune autorité. Le premier dit simplement, *par les ancêtres des Polonois*. Les Polonois étoient un peuple Slave. Lubec fut bâti par les Obotrites, qui étoient aussi d'entre les Slaves; mais les Obotrites & les Polonois étoient des peuples très-différens. Quoiqu'ils fissent partie du peuple des Slaves, qui contenoient sous eux des nations très-distinctes, les Obotrites & les Polonois avoient des princes & des pays très-différens les uns des autres. Les Obotrites & les Vagriens avoient leurs princes particuliers, long-tems avant qu'il fût question de Lubec. Qui doute que ce sont eux qui ont bâti les anciennes villes & forteresses de leur pays, comme Lubec, Mecklenbourg, ville ruinée au midi de Visimar, Altenbourg, Werle, Kissim, &c? Quand même un roi de Pologne se seroit avancé jusques-là, en faudroit-il conclure qu'il y ait fait un assez long séjour, pour y bâtir des villes? Si quelque roi de Pologne avoit bâti une ville dans ces quartiers-là, comment Helmold, si bien instruit des antiquités de son pays, auroit-il ignoré cette circonstance? * (a) *Rer. Polonic.* t. 1. (b) *Joloc. Ludov. Decius.*

La troisiéme ville de Lubec, dont nous venons d'examiner la fondation, avant été ravagée par les Vendes, & fort endommagée par le feu, en 1158, sentit que la protection d'Adolphe II, comte de Schouwenbourg, devenu comte de Holstein, ne lui suffisoit pas contre un voisin aussi puissant qu'étoit Henri le Lion, duc de Saxe. Ce dernier se plaignoit de Lubec, dont les progrès apportoient du préjudice au commerce de Bardevic, & que le revenu des salines de Lunebourg étoit diminué, par le transport que les Lubécois faisoient du sel de Todesloë. Adolphe employa inutilement les remontrances. Henri le Lion enfermoit Lubec, lui ôtoit toute communication, & avoit gâté les sources d'où l'on tiroit le sel: le comte de Holstein fut réduit à céder au plus fort. C'est ainsi que Henri le Lion s'en rendit maître. La ville profita de ce changement. Les magistrats, protégés par le duc de Saxe, obtinrent facilement de Woldemar, roi de Danemarck, la liberté de commercer dans ses états. En 1163, l'évêché, dont nous parlerons ensuite, fut transféré d'Altenbourg, où il étoit auparavant, à Lubec, qui étoit devenue une ville assez considérable. Henri le Lion ayant été mis au banc de l'empire, Lubec fut affiégé & pris par l'empereur Frédéric I, & devint ville impériale. Elle racheta un fort, qui étoit aux comtes de Wagrie, sur la Trave, avec la navigation libre de cette riviere, & l'exemption de tous péages. Après la mort de cet empereur, Lubec fut rendu à Henri le Lion, après la vie duquel, il fut pris par Voldemar, frere de Kanut, roi de Danemarck; ainsi il fut soumis aux Danois, qui ne ménagerent pas beaucoup les habitans. Ceux-ci, pour s'en délivrer, s'adresserent à Frédéric II, & se donnerent de nouveau à l'empire, à condition qu'il leur rendroit les avantages de ville libre & impériale. Depuis 1227, Lubec a conservé sa liberté, & est une véritable république, subordonnée à l'empire.

La régence est composée de nobles, de praticiens, dont quelques-uns sont gradués, & quelques autres négocians. Les bourgmestres sont au nombre de douze; les artisans n'y sont point admis. Un pere & un fils, & deux freres ne sauroient posséder en même tems les charges de la régence: nous avons parlé de Lubec suffisamment, en qualité de ville hanséatique, au mot HANNSE, & à l'article HAMBOURG. C'étoit chez elle que ressortissoient les appels des jugemens des autres villes de la hanse. Elle a un territoire assez étendu, qui renferme quelques petites villes, & divers bailliages dans lesquels on compte cent trois villages. Elle a rang au banc des villes impériales, à dière de l'empire; & elle y alterne pour la préséance avec la ville de Worms.

La ville est plus longue que large. Sa longueur est d'environ deux mille cent cinquante pas, & sa largeur de treize cents. Elle a de très-belles rues, dont la plûpart sont garnies de tilleuls. Entre les édifices publics on distingue, 1° la maison de ville, où se gardent les archives de la Hanse, dont Lubec a toujours eu le directoire; 2° l'arcenal, très-bien pourvu de grosse artillerie & de toutes sortes d'armures; 3° la tour d'eau, bâtiment quarré, d'où les eaux de la riviere de Wagenitz se distribuent par plusieurs tuyaux dans tous les quartiers de la ville; 4° la fameuse cave dont Olaüs Magnus, *Rer. Septent.* l. 13, c. 21, fait mention, & où l'on garde des vins de deux cents ans. Les murs de la ville sont fort élevés, sur-tout du côté de Holstein. Elle fut passablement fortifiée en 1604, mais beaucoup mieux quatre ans après. Elle a trois portes principales; une au nord, s'appelle la *porte Royale*; une au midi, nommée *Mullerthor*, ou la *porte du Meûnier*; & la troisiéme au couchant, du côté de Holstein. On y voit encore les restes d'un camp, d'où les princes de Holstein affiégeoient la place. Il y a trois autres portes beaucoup plus petites; l'une vers le couchant, & se nomme *la porte Neuve*; une autre vers l'orient, appellée *Hexenthor*, ou la *porte du Sorcier*, à deux tours, du haut desquelles on voit par quelle méchanique l'eau de la riviere de Wagenitz est élevée, pour être conduite dans tous les quartiers, & même dans les principales maisons de la ville.

Comme Lubec est situé entre la Trave & le Wackenits, son terrein, plus élevéau milieu, s'abaisse, de chaque côté, vers ces deux rivieres. Ses deux principales rues vont depuis la cathédrale & la porte du Meûnier, jusqu'à la porte du château, ou la porte royale. Ces deux rues sont coupées par d'autres rues de traverse, qui aboutissent à l'une ou à l'autre riviere, ou aux murs de la ville. Le penchant qu'a le terrein de ces rues, y entretient la propreté.

Les églises remarquables de Lubec, sont Notre-Dame, autrefois la cathédrale, & maintenant premiere paroisse de la ville. C'est un bâtiment fort élevé, & d'une belle structure, soutenu de hauts piliers, dont chacun est d'une seule pierre. Derriere le chœur est une Vierge, avec l'Enfant Jesus entre ses bras, & qui passe pour un chef-d'œuvre de sculpture. Il y a aussi dans cette église un crucifix, parfaitement bien travaillé, en bois. Entre un grand nombre d'épitaphes, celle-ci est singuliere:

Quid hanc procul tabulam, viator, adspicis?
Quæris-ne galeam & clypeum? Nostræ insignia,
Aut gesta gestis scire? En cranium hoc, ossaque,
Hæc galea & hic clipeus; notant insignia hæc
Nos universos unius esse stemmatis.
Vis gesta? Peccavi ego, peccârunt cæteri:
Hinc par ad unum omnes tulimus stipendium.

Cette église a un très-beau clocher, revêtu de plomb doré. Il en est de même des églises de S. Pierre, de S. Jacques & de quelques autres, dont les clochers font de loin un bel aspect. L'église de S. Jean fut commencée sous Henri le Lion; les guerres civiles ne lui permirent pas de l'achever. Ce fut Henri, troisiéme évêque, depuis la translation de l'évêché à Lubec, qui y mit la derniere main, & fonda, pour la desservir des moines, qui furent ensuite transférés à Cismar, dans la Wagrie, & auxquels succéderent des religieuses. Le monastere de sainte Catherine fut fondé par des gentilshommes nommés *les Crispins*, qui accompagnerent l'empereur Frédéric I, dans sa croisade, & se distinguerent contre les Sarrasins. Le Luthéranisme, qui est la religion dominante à Lubec, a changé l'usage de ces monasteres. Cependant il y a encore, au monastere de S. Jean, des filles qui s'engagent à cette maison pour toute leur vie.

En échange, les hôpitaux ont été bien conservés. Le grand hôpital, avec l'église du S. Esprit, sont des monumens de la piété des seigneurs de Morgenwege & de Morkerke; il y en a un pour les vieilles gens, de l'un & de l'autre sexe, auprès de l'église de la Magdelaine. C'étoit anciennement un château, d'où les bourgeois chasserent la garnison Danoise; & ensuite ils le convertirent en hôpital. Celui de sainte Annesert à l'entretien des orphelins,

& des enfans des pauvres bourgeois : on les y éleve avec soin, & on leur fait apprendre un métier ; une partie de cet édifice sert de maison de force, où l'on renferme les libertins, & même les fainéans. Deux autres hôpitaux sont destinés au soulagement des pauvres voyageurs. Ceux qui arrivent malades, y sont pourvus de tous leurs besoins, jusqu'à ce qu'ils soient morts ou rétablis. Ceux qui se portent bien s'y délassent pendant trois jours, au bout desquels on les renvoie avec une passade.

La plus riche fondation de cette nature, c'est le cloître de S. George, devant la *Mulherthor*, où l'on retire principalement les artisans qui ont vieilli sans avoir pu amasser, par leur travail, de quoi subsister durant leur vieillesse. Ils y sont abondamment pourvus de tous leurs besoins. Cette maison avoit autrefois une église ou grande chapelle, qui a été abbatue pour faire place aux nouvelles fortifications. Devant la porte du château, ou Royale, est l'hôpital de sainte Gertrude, destiné aux pestiférés. Dans la rue des Fondeurs il y a quantité de jolies maisons, que la communauté des marchands a destinées pour le logement des pauvres veuves de leur corps, & où elle leur fournit tous les besoins de la vie : il y a encore plusieurs autres petites rues, dont toutes les maisons servent aux veuves des pauvres bourgeois.

L'évêché de Lubec fut anciennement fondé à Altenbourg, ville autrefois considérable dans la Wagrie, au bord de la mer, par l'empereur Othon I, surnommé *le Grand*, qui travailla beaucoup à la conversion des Wendes. Marcon, son chancelier, fut premier évêque de ce siége ; il fut remplacé par Egward ou Edward, vers l'an 964, dont le successeur fut Wagon, beau-frere de Bilug, prince des Wendes. Après celui-ci, le siége fut occupé par Ezich, & ensuite par Volkward, qui eut la douleur de voir une grande partie des Wendes apostasier, à la persuasion de l'impie Mistevoïus, leur prince. Il eut pour successeurs Rembert, Bennon, Meinher, Abelin. Ce dernier fut contemporain du pieux Godschalc ; & ses soins, secondés par un si bon prince, firent refleurir la religion Chrétienne dans tout leur pays. Après sa mort, le diocèse d'Altenbourg ayant paru trop étendu aux archevêques de Hambourg, dont il dépendoit, fut divisé en trois, savoir, Altenbourg, Ratzebourg & Meckelmbourg. Cette dernière ville ayant été détruite, le siége en fut transporté à Schwerin. Ezon, nommé au siége d'Altenbourg, vit la religion Chrétienne presque entiérement détruite par les ravages de Crucon, que nous avons déja rapportés ci-dessus. La Wagrie resta sans évêque, depuis l'an 1066, jusqu'à l'an 1149, qu'Aartwic, archevêque de Brême, dont le siége avoit usurpé la primatie de Hambourg, nomma Vicelin évêque d'Altenbourg. Ce prélat, dont l'église fait la fête, mourut en 1154, & eut pour successeur Gerold. Ce fut sous ce dernier que Henri le Lion, maître de Lubec & de la Wagrie, voyant cette ville florissante, y fit transférer le siége de l'évêché, & fit bâtir, à ce dessein, l'église de Notre-Dame, dont il fonda le chapitre. Ce fut vers la fin du douziéme siécle, que l'évêque de Lubec eut rang entre les princes ecclésiastiques de l'empire. Derler Reventlau, quarantiéme évêque, y introduisit la confession d'Augsbourg, l'an 1535. Jean Adolphe, fils d'Adolphe, duc de Holstein-Gottorp, obtint cet évêché en 1587, & le résigna, dix ans après, à son frere, qui le posséda jusqu'au 3 Septembre 1634. Ce dernier avoit choisi pour coadjuteur Adolphe, fils puîné de Jean Adolphe, duc de Holstein-Gottorp ; leurs successeurs ont tous été pris de la maison de Holstein, qui s'est ainsi approprié les revenus de l'évêché de Lubec, qui passe toujours du frere au frere, de l'oncle au neveu, & du cousin au cousin. L'élection qu'en font encore les chanoines, n'est qu'une formalité & une ombre de l'ancien droit. L'évêque n'a aucune juridiction sur la ville ; son domaine n'est guères étendu. Il exerce la juridiction épiscopale, par un grand vicaire, pour le clergé Catholique, & par un conseil consistorial pour les Luthériens ; il fait sa résidence à EUTIN, lieu situé sur un lac. Voyez ce mot.

Schleswick, né en 1710, fils de Christien-Auguste, évêque de Lubec, ayant été élu évêque de cette ville, en 1727, a été déclaré héritier présomptif de la couronne de Suéde, en 1749, & élu roi de Suéde, en 1751. Son frere, Fréderic-Auguste, fut élu son coadjuteur, en 1743, dans l'évêché de Lubec, qu'il possede aujourd'hui.

1. LUBEN, petite ville de Silésie, au duché de Lignits, sur le ruisseau de Kaltzbach. Elle a un district assez étendu, & fait un cercle à part. Entre cette ville, Rauden & Bolkowitz, ou Pulkwiss, il y a beaucoup de bois. Elle est à trois milles de cette derniere place, & à pareille distance de Parckwitz, sur la route de Breslau à Francfort-sur-l'Oder, & à Berlin. Boleslas le Long l'augmenta & la fortifia. * *Zeyler*, Bohem. Topogr. *p.* 160.

2. LUBEN, dans la basse Lusace. Voyez LUBBEN.

LUBENTHAL, *Leovallium*, bourg de Silésie, dans la principauté de Javer, entre Fridberg & Lahn, presqu'à égale distance. Il y a une riche abbaye de Bénédictines, dont l'église est sous l'invocation de S. Materne.

LUBERAS, petite ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, dans la basse Lusace, auprès de la forêt nommée *le Sprewald*. * *Zeyler*, Saxon. super. Topogr. *p.* 130.

LUBIANA. Voyez ÆMONA & LAUBACH.

LUBIENI, peuple sauvage d'Asie, dans les montagnes qui font entre l'Ibérie & l'Albanie des anciens, selon Pline, *l.* 6, *c.* 10.

LUBIENSES, ancien peuple d'Espagne, voisin des Lacétaniens, selon Pline, *l.* 3, *c.* 3. Le P. Hardouin avoue qu'on ne sait ce que c'est que cette nation, à moins qu'elle ne soit la même que les *Levienses*, nommés dans les Décrets du pape Hilaire, avec les *Calaguritani*, & les *Cascanienses*.

LUBLIN, ville de la petite Pologne, capitale d'un palatinat de même nom, sur la Byssrzna, qui va se joindre ensuite avec le Viépers. Il y a un ancien château sur une colline : elle est assez belle, assez peuplée pour le pays, & située à trente-six milles de Cracovie, & vingt-quatre de Varsovie ; à quatorze de Sandomir, & à soixante-dix de Vilna : c'est une des principales villes du royaume. Quoique son enceinte ne soit que médiocre, elle surpasse néanmoins les autres villes par l'agrément de sa situation, par la bonté de l'air, la fécondité du terroir, & par l'abondance de toutes les choses propres aux besoins ou aux plaisirs de la vie. Les murs en sont hauts, les fossés profonds, les édifices ordinairement beaux. La citadelle est jointe à la ville par un pont. * *Andr. Cellar.* Descr. Polon. *p.* 193.

Entre les églises de la ville, on distingue celles de Notre-Dame, accompagnée d'un monastere de filles, appellé *Sainte Brigitte du Triomphe* ; l'église de la conversion de S. Paul, où est un monastere de Bernardins ; celle du Saint Esprit, qui est de pierre de taille ; le beau collége des Jésuites, avec l'église sous l'invocation de S. Jean-Baptiste, qui est ancienne, s'il est vrai qu'elle ait été bâtie par Lesko le Noir, prince de Pologne. On la nommoit anciennement *S. Michel* ; mais comme elle étoit fort ruinée par le tems, les magistrats l'ont fait réparer. Elle avoit une haute tour, d'où l'on voyoit à peu de distance le couvent des Dominicains, où est l'église de S. Stanislas ; mais cette belle église des Jésuites, ainsi que leur collége, ont été brûlés en 1752. Tout auprès, & au bas de la ville, est l'église de S. Adalbert, avec un hôpital. Ensuite est l'église de S. Nicolas ; & une autre fort vieille, où l'on permet aux Russiens du rite grec de faire le service divin selon leur usage ; on nomme ce lieu vulgairement CZERLIEW.

Le palais a une belle tour qui s'éleve dans la place. C'est dans cette maison que, durant cinq mois de l'été, on expédie tous les procès de ce palatinat. Ce n'est pas pour la ville de Lublin un petit ornement, que le palais du palatin Marc Sobieski. Il y a beaucoup d'autres édifices fort beaux. Les Juifs sont en grand nombre dans les fauxbourgs : ils y ont une synagogue la plus belle du royaume. Le terroir des environs est d'une grande fécondité, tant pour les grains, que pour les fruits. On tient à Lublin trois foires, dont chacune dure tout un mois ; il y vient des marchands de tout pays, des Allemands, des Grecs, des Arméniens, des Moscovites, des Turcs, des François, des Italiens & des Anglois. Comme c'est à Lublin que sont les grands tribunaux judiciaires de toute la Pologne, les affaires y attirent beaucoup de noblesse.

Romain, Czar de Russie, assiégea la citadelle de Lublin inutilement durant un mois, en 1205. Les Tartares brûlerent la ville, en 1240 ; & après qu'on l'eut rétablie, le Czar Daniel la prit par surprise ; & l'ayant fortifiée, la garda. Les Russiens l'ayant possédée cinquante-sept ans, la perdirent sous Venceslas, roi de Pologne. En 1606 & 1607, elle fut affligée d'incendies ; & la même année, la noblesse Polonoise opposée au roi, & à ceux qui tenoient

ſon parti, s'aſſembla à Lublin, comme on peut voir dans les hiſtoriens de Pologne. En 1646, les étudians de l'académie de Lublin entrerent de nuit dans dix-neuf maiſons de Juifs, les pillerent, y tuerent huit hommes, & en bleſſerent cinquante; le roi envoya des commiſſaires pour punir cette infâme action. * *Piaſec.* Chron.

LE PALATINAT DE LUBLIN, province de la petite Pologne, à l'orient de la Viſtule. Il prend ſon nom de ſa capitale. Il eſt borné au nord par la Mazovie & la Podlaquie; à l'orient, par la Lithuanie, & par le palatinat de Ruſſie; au midi, par celui de Sandomir; & au couchant, par le même palatinat, dont la Viſtule, & un bout de la riviere de Viépers, le ſéparent. En y comprenant le territoire de Lukow, ce palatinat comprend environ deux mille châteaux, ou maiſons de gentilshommes. L'évêque de Kiow fait ſa réſidence à Lublin, depuis que cette derniere ville eſt en la puiſſance des Moscovites. Il y a deux ſénateurs, ſavoir, le palatin & le caſtellan. Les principales rivieres ſont la Viſtule, qui borne le palatinat de Lublin au couchant; & le Viépers, qui le coupe du ſud-eſt au nord-oueſt d'abord, & enſuite du levant au couchant. * *Andr. Cellar.* p. 192.

LUBLINECZ, ou

LUBLINITZ, petite ville de Siléſie, dans la principauté d'Opelen, en tirant vers Roſenberg, & vers les frontières de Pologne. * *Zeyler*, Bohem. Topogr. *p.* 160.

LUBNEN, contrée d'Aſie, dont parle Sérapion. Ortelius, *Theſaur.* ſoupçonne qu'elle étoit voiſine de l'Inde.

LUBOLO, pays d'Afrique, dans l'Ethiopie orientale, au royaume d'Angola, entre la riviere de Coanza & le royaume de Benguela. On entend par ce nom deux pays d'une étendue bien différente. Quelques-uns y comprennent les provinces de

Quiſama,	Tamba;
Lubulo, propre;	Rimba,
Cabéſo,	Sumbi,
Oacco,	Scella,

Et la haute Bembé.

D'autres bornent ce nom à la province de Lubolo, proprement dite. * *Labat*, Ethiopie occid. *t.* 1, *p.* 84.

LUBOLO PROPRE, pays d'Afrique, dans l'Ethiopie occidentale, au royaume d'Angola. Elle eſt bornée au nord, par la Coanza, qui la ſépare de la province de Moſeche; à l'orient, par celle de Cabéſo; au midi, par celle de Rimba; & au couchant, par celle de Quiſama. C'eſt le repaire d'une infinité d'animaux ſauvages & carnaciers, ſelon les apparences, parce qu'ils y trouvent abondamment de quoi vivre. Elle eſt, pour ainſi dire, couverte de chèvres ſauvages, & de cerfs qu'on appelle *gulongo*, dans le pays. On y cultive une eſpece de palmiers qui donnent de l'huile & du vin, qui ſont très-rares ailleurs. Les ſeigneurs les font cultiver avec beaucoup de peines & de grands ſoins, par curioſité.

LUBRA, bourg d'Italie, ſelon un exemplaire manuſcrit de Frontin, allégué par Ortélius, *Theſ.* Il eſt parlé de ce même lieu, dans le Martyre de S. Abundius. Il devoit être autour de la voie Flaminienne, à XII. M. P. de Rome.

LUBSCHUTZ, petite ville de Siléſie, dans la principauté de Jagerndorff, au nord oriental de Troppaw, dans une belle campagne, qui paſſe pour le meilleur terroir de toute la Siléſie. * *Zeyler*, Bohem. Topogr. *p.* 161.

1. LUC, ancienne ville de France, au Dauphiné, ſur la Drome, dans le Diois, ſur la grande route des Alpes, comme ils paroît par les anciens Itinéraire, qui la nomment *Lucus Auguſti*. Il y a quelques ſiécles qu'un rocher étant tombé dans la Drome, au-deſſous de cette riviere, en boucha le lit, & cauſa une inondation dont la ville fut ſubmergée & détruite. Il eſt reſté de cette inondation deux lacs au-deſſus de Die. On a bâti au-deſſous de ces deux lacs le nouveau Luc, qui n'eſt qu'un village ou un bourg tout au plus. * *Longuerue*, Descr. de la France, *p.* 335.

2. LUC, bourg de France, en Dauphiné. Voyez l'article précédent.

3. LUC, bourgade de France, dans la Normandie. Les Carmes y ont un couvent où l'on a trouvé une inſcription en l'honneur de Jules-Céſar, & ce monument fait juger que ce lieu eſt ancien.

4. LUC, (LE) bourg de France, en Provence, à ſix lieues de Fréjus, en allant vers Aix, & à quatre de Draguignan. C'eſt un comté, & il donne à la maiſon de Vintimille le titre de *comtes du Luc.*

5. LUC, (SAINT VINCENT DU) *S. Vincentius de Luco;* abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de S. Benoît dans le Béarn, au diocèſe, & à deux lieux d'Oleron. L'abbé a entrée aux états de Béarn.

6. LUC, bois de France, au comté de Foix, dans la maîtriſe des eaux & forêts de Pamiers. Il eſt de huit cents vingt-cinq arpens.

LUCA, abbaye d'hommes, ordre de Prémontré, dans la Moravie, au cercle, & près de la ville de Znaym.

LUCÆ, nom latin de LOCHES.

LUCAIES. Voyez LUCAYES.

LUCALA, riviere de l'Ethiopie occidentale, au pays d'Angola. Elle a ſa ſource aux montagnes, qui ſéparent Dembo-Quingengo, de Dembo-Angonga; côtoie ce dernier pays; entre dans celui de Lembo, ou de la baſſe Ilamba, qu'elle ſépare du royaume de Matamba; entre dans le pays de Moſeche, & ſe perd dans la Coanzaau, près de MASSINGANO, forteresſe Portugaiſe. * *Carte d'Angola.*

LUCANIE, (LA) ancienne contrée de l'Italie, nommée *Lucania* par les Romains, & Λευκανία par les Grecs. Elle étoit bornée au nord par le Silaris, aujourd'hui le *Silaro*, qui la ſéparoit des Picentins, & par le Brandanus qui la ſéparoit de la Pouille; à l'orient, par le golfe de Tarente; au midi, par le Laüs, aujourd'hui le *Laino*, qui la ſéparoit du pays des *Brutii*; & par le *Sibaris*, aujourd'hui le Cochile; & à l'occident, par la mer d'Etrurie. Pline, *l.* 3, *c.* 5; & Strabon, *l.* 5, diſent que les Lucaniens tiroient leur origine des Samnites. Ces derniers les établirent dans le pays, après en avoir chaſſé les *Œnotri*; & ils eurent de longues guerres à ſoutenir contre les Grecs. Du tems de Strabon, ils étoient ſi affoiblis, qu'à peine leurs villes étoient-elles reconnoiſſables.

Pomponius Méla étend la Lucanie jusqu'au promontoire de Minerve, & renferme dans ces bornes les Picentins que Pline, Ptolomée & Strabon en reculent. Il y a des géographes qui comprennent dans les bornes de la Lucanie jusqu'au golfe Scylaceus. Mais les bornes que donne Strabon, font voir que cette côte appartenoit aux Brutiens. *Lucania*, dit-il, *eſt intrà oram maris Tyrrheni ac Siculi, illic à Silaro usque ad Laum amnem: hic à Metaponto usque ad Thurios: in continente autem à Samnitibus usque ad iſthmum, qui à Thuriis ad Cerillos pertinet.* * *Cellarius*, Geogr. antiq. *l.* 2, *c.* 9.

Pour Ptolomée, il ne connoît point de Lucaniens ſur la côte du golfe de Tarente; il attribue tout ce quartier-là à la grande Gréce. Cela vient de ce qu'il ne diſtingue point ordinairement l'état ancien d'un pays, de l'état où il ſe trouvoit de ſon tems. Quant à la côte de la mer d'Etrurie, il eſt aſſez d'accord avec Strabon & avec Pline. Voici les villes qu'il donne aux Lucaniens ſur cette côte; elles marquent les bornes du pays de ce côté-là, ſous l'empire des Romains:

Silari fluv. Oſtia,	*Velia,*
Paſtum,	*Buxentum.*

Le P. Briet diviſe la Lucanie en *Lucanie en-deçà de l'Apennin*, & en *Lucanie au-delà de l'Apennin.* Sous la premiere il comprend le pays des anciens Poſidoniates, aujourd'hui une partie de la principauté citérieure, & une partie de la Calabre citérieure. Sous la ſeconde il comprend l'ancien pays des Sybarites, aujourd'hui une grande partie de la Baſilicate, & une partie de la Calabre citérieure.

Lucanie en-deçà de l'Appennin.

Villes maritimes des Poſidoniates.

- *Templum Junonis Argivæ*, Torre;
- *Portus Alburnus*, Alturno;
- *Pæſtum* ou *Poſidonia*, ville ruinée;
- *Velia, Helia* & *Hyele*, Caſtel-a-Mare della Brucca;
- *Palinurus-Portus*, Palinuro;
- *Buxentum*, Polycaſtro.

Villes dans les terres. { *Atinum*, Ateno; *Sontia*, Sanza.

Montagnes. { *Alburnus*, monte di Postiglione; *Calamatius*, Monte di Cappacio.

Fleuves des Posidoniates. { *Silarus*, Selo *ou* Silaro; *Tadagar*, Negro; *Calor*, il Calore; *Stagnum-Salsam*, Fiume falso; *Elea ad Veliam*, Pisciota; *Hales* ou *Helees*, Halente; *Melphes*, Molpha, Melpha *ou* Molpa; *Laüs*, Laino.

Promontoires. { *Posidium*, capo di Licosa; *Palinurum*, capo di Palinuro.

Golfes des Posidoniates. { *Paëstanus* ou *Posidoniates*, golfo di Salerno; *Eleates* ou *Veliusus*; *Laüs*, golfo di Policastro.

Lucanie au-delà de l'Apennin.

Villes maritimes des Sybarites. { *Metapontum* ou *Metabum*, Torre di Mare; *Siris*, Torre san Basilio; *Sybaris*, *Thurium*, *Thuriæ*, & *Copiæ*, Torre-Brodogneto.

Villes dans les terres. { *Potentia*, Potenza; *Abellinum Marsicum*, Marsico; *Langaria*, Nogara *ou* Nocara; *Acalandra*, ou Calasarna, Salandra; *Cœlianum*, Cigliano; *Grumetum*, Clarimonte; *Opinum*, Opido.

Fleuves des Sybarites. { *Bradanus* ou *Brada*, Bradano; *Casuentum*, Bafiento; *Alcandrum*, Salandrella *ou* Salandra; *Clysternus*, Racanello; *Aciris* ou *Acidios*, Agri; *Siris*, Senno; *Sybaris*, Cochile; *Crathis*, Crati.

Isles sur la côte de Lucanie.

{ *Electris* ou *Febra*, aujourd'hui inconnue, / Œnotrides insulæ, { *Pontia*, Pontia; *Iscia*, Isacia; *Leucosia* ou *Leucasio*, la Licosa.

Bochart, dans son Chanaan, *l.* 1, *c.* 33, paroît prouver fort bien que la Lucanie comprenoit autrefois le pays des Bruttiens; d'ailleurs Strabon dit que *Crimissa*, qu'il distingue expressément de *Petilia*, étoit une ville de la Lucanie. **D. Matthæo Egitio*, Lettres à M. Lenglet du Fresnoy.

Je ne touche point à cette liste du P. Briet; mais on verra sous chaque article particulier, qu'il n'a pas toujours bien rencontré pour le nom moderne.

LUCANUS, ou LUCANIACUS-FUNDUS; lieu de France, dont il est parlé plusieurs fois dans les Epîtres d'Ausone, & dans celles de S. Paulin. Ce lieu devoit être au-dessus de Libourne & de Condate, peu loin de la Dordogne; & Vinet dit qu'on ne fait ce que c'est à moins que ce lieu n'ait quitté son ancien nom de *Lucanus*, pour prendre celui de S. EMILION.

LUCAY, bourg de France, dans le Berri, élection de Châteauroux. Il appartient à la sainte Chapelle de Bourges, en vertu d'une donation que lui en fit Jean, duc de Berri.

LUCAYES, (LES ISLES) isles de l'Amérique septentrionale, dans la mer du nord, aux environs du tropique du cancer, à l'orient de la presqu'isle de la Floride, au nord des isles de Cuba & de S. Domingue. Comme celle de Bahama est une des principales, quelques-uns appellent ces isles *les isles de Bahama*. Leurs grandeurs sont très-différentes; celles de la première grandeur sont, en commençant au nord-oueſt,

Bahama, Androſſ,
Lucayoneque, Cigateo.

Celles de la seconde grandeur sont:

Abacoa ou la Providence, Yumeta,
Guanahani, Samana,
Mayaguana.

De la troisiéme grandeur sont,

Yuma ou Exuma, Ynagua,
Caïcos, Triangulo.

Il y en a un assez grand nombre de petites, qui sont moins des isles que des écueils, ou des bancs de sable, qui ne s'élevent guères au-dessus du niveau de la mer. On ne les fréquente guères; & il n'y va presque point d'autres vaisseaux d'Europe, que ceux qui y sont entraînés par le vent: les bancs de sable & les dangers dont elles sont environnées, en rendent l'accès difficile; de-là vient que l'on en a peu de relations. Herrera dit que les Espagnols demeurent dans quelques-unes; Linschot dit qu'elles sont toutes inhabitées; & Baudrand assure qu'elles sont encore actuellement aux naturels du pays. Les Anglois prétendent qu'elles leur appartiennent.

Ces isles sont du nombre des Antilles dont elles font la partie septentrionale: elles sont aujourd'hui presque toutes désertes. C'est par ces isles que le nouveau monde a été découvert; Christophe Colomb ayant reconnu d'abord celle de *Guanahani*, & en ayant pris possession au nom des rois Catholiques, en découvrit ensuite plusieurs autres, avant que de passer à Cuba, & à l'isle Espagnole. Ce fut ce même navigateur, qui donna à toutes ces isles le nom de *Lucayes*, parce qu'il apprit des habitans de Guanahani, que tous ces insulaires se nommoient *Lucayes*. Les Espagnols les ont presque toutes dépeuplées, pour faire travailler les habitans aux mines de S. Domingue. **Notes du P. Charlevoix.*

LUCAYONEQUE, isle de l'Amérique septentrionale, dans la mer du nord, entre les isles Lucayes. Les François la nommerent, en 1565, la *grande Lucaye*. Les habitans l'appelloient auparavant *Vacatouque*, ou, selon Herrera, *Lucayoneque* & *Yucatoneque*. Elle est au sud-est de l'isle de Bahama, au nord-oueſt de l'isle de Cigateo, & au midi du grand banc de Bahama. Elle est entourée d'écueils, au nord, à l'orient, & au couchant.

1. LUCCA. Voyez LUCQUES.

2. LUCCA, ou LUKA, petite ville d'Allemagne, au cercle de la haute Saxe, dans l'Osterland, entre Altenbourg & Pégau. Elle est remarquable par la fameuse bataille qui s'y donna, en 1308, entre Frédéric, margrave de Misnie, & les Impériaux; ceux-ci furent défaits. Cette ville fut presqu'entiérement brûlée en 1644; Baudrand la nomme LUCCAU. **Zeyler*, Saxon. Topogr. *p.* 130.

3. LUCCA, ou LUCKAW, ou LUCKEN, petite ville d'Allemagne, dans l'état de l'électeur de Saxe, dans la basse Luface, entre Calau & Sonwaldt. Elle est médiocrement fortifiée: les Suédois la prirent en 1642, & la rendirent en 1644, par composition, au baron d'Enkenfort, général des troupes de l'électeur.

LUCCAU, petite ville d'Allemagne, au cercle de haute Saxe, en Misnie, dans l'Osterland, dans l'état de la maison de Saxe-Gotha, à deux milles allemands de Zeitz, & à quatre de Leipsig. **Baudrand*, édit. 1705.

LUCÉ, bourg de France, dans le Maine, élection de Château-du-Loir, au nord de la forêt de Bersay, vers la source d'un ruisseau, qui tombe dans le Loir, à l'orient de Château-du-Loir. C'est une baronnie, dont la jurisdiction s'étend sur dix-sept paroisses.

Dans le Dictionnaire de la France, ce bourg est donné pour une ville. Il paroît que, parmi les auteurs de ce livre, il y a eu un Manceau, qui a pris à tâche d'ériger en villes tous les bourgs du Maine, & en bourgs tous les villages de ce pays-là.

LUCÉA, ville d'Italie, dans la Pouille, Diodore de Sicile,

Sicile, *l.* 19, dit que les Romains y envoyerent une colonie. Ortélius, *Thesaur.* avertit que ce lieu n'eſt point différent de Lucérie où Titè-Live dit, que cette colonie fut envoyée.

1. LUCENA, ville d'Eſpagne, dans l'Andalouſie, ſur la riviere de Tinto, & dans une grande plaine, vers Moguer, à deux lieues de la côte du golfe de Cadix, au royaume de Cordoue, ſur la droite du chemin de Valna à Alcala-Réal. Elle n'a rien de fort remarquable, quoiqu'elle ait le titre de *cité*. Son terroir abonde en froment, en huile, & en vin. C'eſt de-là qu'étoit ſorti S. Séver de Tobar, premier fondateur des Capucins, dans la Caſtille. * *Baudrand*, édit. 1705, *Délices de l'Eſpagne*, p. 114.

2. LUCENA, bourg d'Eſpagne, dans l'Eſtramadure, entre Alcantara, & Mérida. Les géographes le prennent pour l'ancienne *Luciniana*.

LUCENAY-L'EVÊQUE, bourg de France, en Bourgogne, au diocèſe d'Autun, ſur la route d'Autun, à Saulieu, à trois lieues de la premiere, dans un petit vallon. C'eſt une baronnie, dont les hameaux ſont écartés en d'autres lieux. Il y paſſe le Taſtenay, ruiſſeau, qui mêle ſes eaux avec celles de l'Arroux; va ſe perdre avec cette riviere dans la Loire, auprès de Digoin.

LUCENI, ancien peuple de l'Hibernie, vers le midi, ſelon Oroſe & Æthicus. Cambden croit qu'ils tiroient leur origine des *Lucenſii*, peuple d'Eſpagne. Il occupoit le comté de KERRY.

1. LUCENSES, ſurnom diſtinctif d'une partie du peuple CALLÆCI. Voyez ce mot. Pline les nomme CALLAÏCI LUCINSII.

2. LUCENSES, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 12 de l'édition du P. Hardouin, peuple ancien d'Italie, au pays des Marſes. Il tiroit ſon nom du bourg *Lucus*; & ce bourg étoit ainſi, appellé à cauſe d'un bois, le même que Virgile nomme *Angitiæ nemus*. Ortélius lit *Lucentes*, & les donne au peuple *Peligni*, c'eſt une erreur. Pline, qu'il cite, dit qu'ils étoient des Marſes.

3. LUCENSES, ou LUCII, ancien peuple de la Gaule, ſelon L. J. Scoppa, dans ſes Recueils cités par Ortélius

LUCENSIS CONVENTUS, *l'aſſemblée de Lugos*. Pline, *l.* 3, *c.* 3, nous apprend que l'Eſpagne étoit diviſée en ſept départemens, ou juriſdictions, qui avoient chacune leur reſſort ſéparé. Les deux derniers ſe nommoient *Lucenſes* & *Bracarum*. Tous ces noms de *Lucenſis*, *Lucenſes*, *Lucenſii*, viennent de LUCUS, aujourd'hui LUGO, alors capitale de ce peuple, & même des autres peuples qui étoient de ce département. Pline, à l'endroit cité, met ſeize nations dans celui-ci.

LUCENTIA, ſelon Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 6.

LUCENTI, Λουκεντοὶ, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6.

LUCENTUM, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 3, ancienne ville d'Eſpagne, ſur la côte de la mer Méditerranée: nous avons remarqué au mot *Alona*, que quelques-uns ont cru trouver *Alicante* dans *Alona*; nous remarquerons ici, qu'elle convient fort, pour le nom & pour la ſituation avec *Lucenti*, ou *Lucentia*, ou *Lucentum*. Les Arabes y ont ajoûté leur article *Al*. C'étoit une ville peuplée de Latins, ou gratifiée du droit de bourgeoiſie Latine. Bien des auteurs ſe ſont trompés, en diſant que c'eſt *Lucena*.

LUCEOLIS CASTRUM, place d'Italie, ſur la route de Ravenne à Rome. Paul Warnefrid, *de Geſtis Langobard.* l. 4, c. 35, dit que l'eunuque Eleuthère, patrice qui avoit uſurpé l'empire, fut tué par les ſoldats ſur cette route, *in Caſtro Luceolis*. Quelques-uns croient que c'eſt préſentement PONTE-RICCIOLI.

LUCERA, ville d'Italie, au royaume de Naples. On la nomme en latin, *Luceria*, *Nocera*, *Nuceria*, *Luceria Paganorum*, ou *Nuceria Saracenorum*, & en italien, *Lucera delli Pagani*; ce ſurnom vient de ce que l'empereur Conſtance l'ayant ruinée, l'empereur Frédéric II la donna aux Sarrazins pour demeure, à condition de la réparer. Charles II, roi de Naples, les en chaſſa, à la réſerve de ceux qui voulurent bien ſe rendre Chrétiens. Il la fit nommer *cité de ſainte Marie*, à cauſe de l'égliſe de ſainte Marie de la Victoire, qu'il y bâtit; mais enfin ſon ancien nom de *Lucera* lui fut rendu. Elle eſt dans la Capitanate, à huit lieues de Manfrédonia. C'eſt le ſiége du gouverneur de la province, & d'un évêque ſuffragant de Bénévent. Elle eſt conſidérable par ſes belles laines. Voyez NUCERIA.

LUCERNARIA. Adon de Vienne, cité par Ortélius, ſemble nommer ainſi une ville, ou une contrée d'Afrique.

LUCERNE, ville de Suiſſe, au canton de même nom. Elle eſt ſituée à l'endroit où la riviere de Ruſſ ſort du lac de Lucerne. Elle eſt bien bâtie, & ſpacieuſe; mais elle n'eſt pas peuplée à proportion de ſon étendue, à cauſe de la grande quantité de jardins qui ſont renfermés dans ſon enceinte. La Ruſſ la ſépare en deux parties inégales; & ces deux parties ſont jointes par trois ponts, un grand qui eſt long de trois cents pas, & deux petits; les rives de la Ruſſ ſont bordées de belles maiſons. Outre ces trois ponts, il y en a un quatriéme, d'environ cinq cents pas de longueur, ſur un bras du lac, par lequel on traverſe de la grande ville à l'égliſe de S. Léger. De ces ponts, les deux grands, & l'un des petits ſont de bois, couverts, & ornés de beaux tableaux, dont les uns repréſentent des hiſtoires de l'écriture ſainte, d'autres des hiſtoires de la Suiſſe, & un la danſe des morts. Ce dernier eſt accompagné de vers allemands. Ces ponts ſont les promenades ordinaires des habitans. Il y a dans Lucerne divers beaux édifices publics, qui méritent d'être vus. * *Les Délices de la Suiſſe*, pag. 277.

L'égliſe collégiale de S. Léger eſt richement ornée; il y a un jeu d'orgues magnifique, & dans ces deux clochers un très-beau carillon. Il y a un couvent d'Urſulines, & un de Cordeliers, qui fut fondé l'an 1223; les Jéſuites y ont un très-beau collége avec une belle égliſe, ſous l'invocation de S. François Xavier, fondée en 1677. L'hôtel de ville eſt au bord de la riviere, dans la grande ville; on y montre, entr'autres curioſités, la figure d'un géant, dont on trouva les os ſous un vieux chêne, l'an 1577, au-deſſous de la ville, près du village de Reyden; un habile anatomiſte de Baſle, nommé *Plater*, ayant examiné ces os, & les ayant comparés avec ceux d'un ſquelete entier, il trouva, toutes proportions obſervées, que le géant devoit avoir eu dix-neuf pieds de haut. Dans l'arſenal, qui eſt aſſez bien fourni, on montroit autrefois, avec beaucoup d'affectation, une douzaine de canons que les Lucernois gagnerent ſur les Bernois, à la bataille de Filmerguen, l'an 1638, & le chapeau de M. d'Erlach, mort avoyer à Berne, qui commandoit alors l'armée Bernoiſe. Ils n'ont plus tant d'empreſſement à les montrer, depuis les dernieres guerres civiles. La tour de l'eau, ou *Waſſerthurn*, n'eſt remarquable pour ſon antiquité. Elle eſt à l'endroit où la Ruſſ ſort du lac, & elle borde l'un des grands ponts. On dit qu'elle ſervoit anciennement de phare, & qu'on y allumoit de nuit un fanal, pour éclairer les bateaux: on prétend même, que c'eſt de-là que Lucerne a tiré ſon nom & ſon origine. Aujourd'hui elle ſert à garder les archives.

Lucerne eſt la réſidence du nonce, & de l'ambaſſadeur d'Eſpagne. Les Lucernois & tous leurs ſujets ſont zélés Catholiques; leur gouvernement civil eſt Ariſtocratique, & fort approchant de celui de Berne. L'autorité ſouveraine eſt entre les mains d'un grand-conſeil de cent perſonnes; de celui-ci, on en tire un conſeil ordinaire de trente-ſix perſonnes, dont dix-huit gouvernent l'état, durant ſix mois, après leſquels ils ſont remplacés par les dix-huit autres. Le chef de l'état s'appelle *avoyer*, en allemand *ſchultheiſſ*. La ville eſt partagée en pluſieurs corps de métiers, où chaque maiſon, tant ſoit peu conſidérable, eſt immatriculée, comme en autant de tribus; & c'eſt de-là, que l'on tire les membres de l'état. Ils ont, outre cela, quelques autres chambres pour l'adminiſtration de la juſtice & de la police. Quant au gouvernement eccléſiaſtique, les Lucernois dépendent de l'évêque de Conſtance; & les nonces du pape y exercent auſſi l'autorité de laquelle ils ſont revêtus. Les Lucernois ſe ſervent, à la guerre, d'un cornet d'airain, qu'ils diſent leur avoir été donné par Charlemagne.

Il y a dans une maiſon illuſtre de Lucerne une pierre de dragon, qui eſt une des plus grandes raretés qu'on puiſſe voir. Un payſan la trouva, vers le milieu du quinziéme ſiécle, dans le tems qu'il fauchoit un pré; ayant vu un dragon horrible, qui paſſa dans l'air à côté de lui, il en tomba en défaillance; s'étant relevé, il vit du ſang caillé, que ce dragon avoit répandu, & au milieu de ce ſang une pierre qu'il ramaſſa. Elle demeura dans ſa

maiſon, durant trois générations ; & depuis elle fut à un bourgeois de Lucerne. Elle eſt plus dure que le marbre, & aucun fer n'y peut faire la moindre bréche. Elle eſt ronde, à-peu-près comme un globe partagé en trois zones, dont les deux extérieurs ſont bruns, ou d'une couleur noirâtre, tirant ſur le rouge ; & celui du milieu eſt blanc, tirant ſur le jaune, & marqueté de diverſes couleurs. Elle eſt du poids de neuf onces. Elle a des propriétés admirables pour guérir diverſes maladies, comme la peſte, les pertes de ſang, & toutes ſortes flux. On a de tout cela des preuves authentiques, qui ne laiſſent aucun lieu de douter de la vérité de ce que je viens de dire.

L'an 1701, il arriva un accident bien funeſte à Lucerne. Le 30 de Juillet, à deux heures après midi, le tems étant ſerein, on vit à l'orient une nuée noire, d'où partit un coup de foudre, qui ſans faire un grand bruit, tomba ſur une tour de la ville, où il y avoit deux cents cinquante quintaux de poudre, & y mit le feu. Le haut de la tour ſauta en l'air avec un fracas horrible, & tomba par-deſſus la ville dans le lac. Le reſte de la poudre, qui n'étoit pas encore allumé, étant tombé au fond de la tour, y prit feu, & alors la tour fut enlevée jusqu'aux fondemens, & ſauta en l'air avec un nouveau fracas, qui ébranla toute la ville ; il n'y eut heureuſement que ſix perſonnes tuées, & quelques autres bleſſées.

L'égliſe collégiale, de laquelle il eſt parlé dans cet article, étoit anciennement un monaſtere. On voit par une patente de l'empereur Lothaire, rapportée par Guiliman, & donnée à Strasbourg, dans la onziéme année du régne de ce prince, le 26 Juillet, indiction 13, que ce prince avoit vu des lettres de l'empereur Louis ſon pere, qui aſſuroient que le roi Pépin avoit donné le monaſtere nommé *Luciaria*, qui eſt Lucerne, à l'abbaye de Murbach, fondée en Alſace, à l'honneur de S. Leger, de S. Pierre, & de la Vierge : ce monaſtere de Lucerne fut depuis changé en une égliſe collégiale, ſur laquelle les abbés de Murbach ſe réſerverent leur juriſdiction ; lorsqu'ils aliénerent Lucerne en faveur de l'empereur Albert, duc d'Autriche, fils de l'empereur Rodolphe, l'an 1295. Albert donna à l'abbé quatre villages en Alſace, avec deux mille marcs d'argent, qui ſervirent à payer les dettes de cette abbaye. Les Lucernois furent fort mécontens de ce changement ; car ils avoient joui d'une entiere liberté, & franchiſe ſous la ſeigneurie des abbés de Murbach, qui leur avoient donné de grands priviléges, & principalement celui de ne pouvoir être aliénés du domaine de cette abbaye. Après s'être oppoſés en vain à cette aliénation, ils furent forcés de ſe ſoumettre à la domination d'Albert & de ſes ſucceſſeurs, & on leur promit de leur conſerver leurs loix & coutumes. Albert prit poſſeſſion de Lucerne, en 1307. Les Lucernois furent vingt-ſix ans ſous la maiſon d'Autriche, &, durant ce tems-là, contraints d'être presque continuellement en armes contre les alliés de Schwitz, Uri, & Underwald, ennemis de la maiſon d'Autriche, qui d'ailleurs leur donnoit des officiers qui les maltraitoient. Ils ſe laſſerent de tant ſouffrir pour des maîtres qui les ménageoient ſi peu, & prirent le parti de ſecouer le joug dont ils étoient opprimés. Ils ſe réconcilierent avec les trois cantons, & entrerent dans leur ligue, l'an 1333. * *Longuerue*, Descr. de la France, *p.* 270.

Le CANTON DE LUCERNE tient le troiſiéme rang entre les treize cantons du corps Helvétique ; & véritablement ce rang lui eſt dû, ſi l'on en juge par ſa grandeur ; car, comme il n'a pas l'étendue de celui de Zuric, & beaucoup moins encore celle du canton de Berne, auſſi eſt-il plus grand qu'aucun des autres. C'eſt pourquoi, comme la Suiſſe eſt diviſée par la différence de religion en deux grands partis, Lucerne eſt le chef de celui des cantons Catholiques.

Ce canton eſt borné, à l'orient, par ceux d'Underwald, de Schwitz, & de Zug ; & aux trois autres côtés, par le canton de Berne, excepté qu'à un coin du nord, il a auſſi les provinces libres. Ce qui eſt au midi de Lucerne, eſt un pays de montagnes, & c'eſt le commencement des Alpes. Ce qui eſt au nord, eſt un pays de champs, de prés & de bois ; mais il n'y a point de vignes. Du reſte, le pays y eſt aſſez fertile en bled, & les Lucernois en ont de quoi fournir aux petits cantons de leur voiſinage, qui vont ordinairement faire leurs proviſions dans les marchés de Lucerne : le lac, qui mouille la ville & les cantons, leur fournit du poiſſon en abondance. Les Lucernois tirent auſſi beaucoup de profit de leurs beſtiaux, particuliérement dans le mont de Pilate, & dans la contrée nommée *Entlibouch*. On dit qu'ils ont une mine de fer, dans une de leurs montagnes, qui s'appelle *Bleixen*, de la paroiſſe de *Schurpffen*.

Les bailliages du canton de Lucerne ſont:

Williſaw,	Habsbourg,
Rothebourg,	Malters,
Entlibouch,	Et Littau,
Ruſſwyl,	Wœggis,

Krientz.

S. Michel-Ampt, avec le bourg & l'abbaye de Munſter ;

Ruſſeck ou Ruſſegg, & Horb ou Horw ;

Méaiſchwanden,	Knut-Weil,
Buren,	Ebicken,
Tringen,	Wicken,

Et Heidegg.

De tous ces lieux, il n'y a que deux villes, Williſaw & Rothebourg ; tout le reſte ſont des villages. Outre cela, il y a dans le canton deux villes, Sempach & Surſée, & la riche abbaye de S. Urbain, qui ſont ſous la protection de Lucerne ; & le bourg de Gerſau, aux frontieres de Lucerne & de Schwitz, eſt ſous la protection des quatre cantons voiſins du lac.

LUCERNE, (lac de) ou *lac des quatre cantons*, en allemand, *Vier-Waldſtetten-Sée*, parce que quatre cantons ſont ſur ſes bords ; Lucerne au nord, Uri au midi, Schwitz à l'orient, & Underwald à l'occident. Ce lac eſt formé par la Ruſſ, qui vient du canton d'Uri, & reparoît à Lucerne. Ce lac a à-peu-près la figure d'une croix ; & eſt fort étroit vers ſon milieu. Sa longueur eſt de huit lieues, & ſa largeur de deux & plus. Il fournit beaucoup de poiſſon, & eſt bordé, dans quelques endroits, de rochers qui ſont le repaire des chamois, chevreuils, & autres bêtes fauves.

Il y a deux ou trois petits lacs dans le canton de Lucerne, entr'autres, celui de *Sempach* ou de *Surſée*, & celui de *Heidegg*. Il ſe trouve dans ces lacs des écreviſſes de couleur bleuâtre, plus groſſes ordinairement que les communes ; quand on les cuit, elles ne deviennent point rouges, mais prennent une couleur livide. De même, on trouve dans le ruiſſeau nommé *Winon*, proche de *Neudorff*, de groſſes écreviſſes, qui ne prennent jamais la couleur rouge, quand on les fait cuire ; mais elles demeurent noires.

Les terres de Lucerne n'ont pas beaucoup d'étendue autour du lac. Entre Lucerne & Schwitz, il y a les lieux nommés *Habsbourg*, *Meggen*, *Lutzelau*, & *Wæggis*. Entre Lucerne & le canton d'Underwald, il y a Krientz, & le mont de Pilate.

LUCHE, bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Fléche.

LUCHEU, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, ou Nanking, dont elle eſt la neuviéme métropole. Elle eſt de 0 d. 8′ plus occidentale que Pékin, ſous les 33 d. 4′ de latitude. La ſituation de cette ville eſt des plus agréables, & le pays d'alentour eſt très-fertile. Elle a ſous elle huit villes, qui ſont presque toutes célébres & ſituées ſur un lac nommé *Çao*. Ces villes ſont:

Lucheu,	Çao,
Xuching,	Logan ⊙,
Lukiang,	Jugxan,
Vuquei ⊖,	Hoxan.

Anciennement Lucheu faiſoit partie de la province Yangcheu, ſous la famille *Cheva* ; tout le pays fut un état libre, que l'on appelloit le royaume de *Lucu* ; mais peu de tems après, les rois de *Çu* s'en emparerent. Sous la famille impériale *Hana*, il porta le nom de *Lukiang*. Enfin l'empereur *Suy* lui donna le nom qu'il porte aujourd'hui. Cette ville eſt fameuſe dans toute la Chine, parce que ce fut à ſon côté oriental, que le roitelet *Jangus* battit

l'empereur *Kieu* ; après quoi, il s'empara de l'empire. * *Atlas Sinenſis.*

LUCHEUX, bourg de France, dans la Picardie, élection de Péronne.

LUCHING, ville de la Chine, dans la province de Channſi, au département de Lugan, quatrième métropole de la province. Elle eſt de 4 d. 10′ plus occidentale que Pékin, ſous les 37 d. 13′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LUCHO, petit bourg d'Afrique, au royaume de Barca, ſur le cap de Lucho. Baudrand, qui dit que les anciens nommoient ce cap *Catæonium promontorium*, aſſure que le bourg étoit autrefois une ville de la Marmarique, nommée *Acropolis*, *Antipyrgus* & *Tetrapyrgia*. Ce ſont du moins les noms latins qu'il joint au nom moderne.

LUCI, abbaye de religieuſes, de l'ordre des Camaldules, en Italie, au diocèſe de Florence.

LUCIE, (L'ISLE DE SAINTE) iſle d'Afrique, une de celles du Cap-Verd, à l'oueſt nord-oueſt de celle de S. Nicolas, dont elle eſt éloignée de quatre lieues. Il y a deux fort bonnes baies, l'une au ſud-oueſt, l'autre au ſud-eſt de l'iſle. Les chevres & les ânes y ſont en grand nombre ; mais il n'y a pas d'autres habitans, comme le diſent Barbot, dans ſa Deſcription de la Guinée, *p.* 538, & Corneille dans ſon Dictionnaire. **Voyage de Roberts*, p. 446.

LUCIFERI FANUM ; lieu d'Eſpagne, dans la Bétique : Strabon, *l.* 3, *p.* 140, dit qu'on le nommoit auſſi *Lucem-dubiam*, deux mots latins qu'il écrit en caractères grecs Λυκημβιαία. Florien d'Ocampo croit que c'eſt aujourd'hui *San Lucar de Barameda.*

LUCII. Voyez LUCENSES 3.

LUCI MAGNENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique. Entre les évêques qui aſſiſterent à la conférence de Carthage, on voit Primilien, évêque de cet endroit, *Primilianus epiſcopus Lucimagnenſis.* Mais on ne ſait dans quelle province étoit ce ſiége.

LUCINÆ, en grec Ειλειθυίαι, Elithyas, ancienne ville d'Egypte, ſelon Etienne le Géographe. Euſebe, *l.* 3, en fait auſſi mention dans ſa Préparation évangélique.

LUCINI PORTUS, lieu d'Italie. Caſſiodore, *Variar.* 1 *ad Sabinian.* en fait mention. Une ancienne édition portoit *Sicini.* Ortélius, *Theſaur.* conjecture que ce lieu étoit tout auprès de Rome.

LUCIO, (*génitif*, *onis*,) nom latin de LUÇON.

LUCINIANA, nom latin de LUCENA, bourg d'Eſpagne, dans l'Eſtramadure, différent de Lucena, ville de l'Andalouſie.

LUCIOLÆ. Voyez LUCEOLIS.

LUCKEWALD, cercle d'Allemagne, dans le duché de Magdebourg. Il s'étend dans ſa partie orientale, & tire ſon nom d'une très-petite ville.

LUCKO, *Luccovia.* Cromer la nomme *Luscum*, ville de Pologne, dans la Volhinie, dont elle eſt la principale. Elle eſt grande & aſſez peuplée, ſelon Baudrand, qui dit que les Allemands la nomment *Lufuc*, mot qui reſſemble aſſez au nom latin de *Luscum.* Elle eſt ſur la droite de la riviere de Ster, & a une citadelle où l'évêque Latin, ſon chapitre, & les Jéſuites ſont logés. L'évêque Ruſſien, du rit grec loge dans la ville. Lucko, en 1074, fut aſſiégée près de ſix mois, & priſe enfin par Boleſlas, ſecond roi de Pologne. En 1431, une guerre inteſtine entre les deux freres Wladiſlas & Suidrigellon, y cauſa un incendie, dont pourtant la citadelle ne ſe reſſentit point. L'évêque eſt ſuffragant de Gnesne. Selon Niger, cette ville eſt la *Lenum* de Ptolomée.

LUCO, bourg d'Italie, au royaume de Naples, près du bord occidental du lac de Célano, dans l'Abruzze ultérieure. * *Baudrand*, édit. 1705.

LUCOGÆUS. Voyez LEUCOGÆUS.

LUCOMÉRIE, province d'Aſie, dans l'empire Ruſſien, au nord de la Sibérie, à l'orient de l'Oby. On la nomme préſentement l'*Obdorie* ; elle fait partie du pays des Samoïedes. **Robert de Vaugondy*, Atlas.

1. LUÇON, *Lucio*, ville de France, dans le bas Poitou, dans des marais, à deux lieues de la mer. Ce n'eſt, à proprement parler, qu'un bourg qui n'eſt point muré, & qui ne trouve ſa place entre les villes, que parce que Jean XXII en érigea l'abbaye en évêché, l'an 1317. S. Mathurin eſt la ſeule paroiſſe qu'il y ait dans Luçon ; mais il y a un ſéminaire, un couvent de Capucins, & un d'Urſulines. Quoique Luçon ſoit ſi peu de choſe, & que l'air y ſoit mal-ſain, la ville ne laiſſe pas d'être le ſiége du ſénéchal du bas Poitou. Luçon doit ſon origine à un très-ancien monaſtere, qui fut fondé dans le même lieu, par un diſciple de S. Philibert. Ce fondateur, nommé *Lucius*, donna ſon nom à cette abbaye, qui ayant ſubſiſté pluſieurs ſiécles, & embraſſé la régle de S. Benoît, le pape Jean XXII y érigea un ſiége épiſcopal, en 1317, dont il créa premier évêque, Pierre de la Voirie, dernier abbé de Luçon. Les Bénédictins comptoient toujours le chapitre de la cathédrale, juſqu'au régne de Louis XII. Ce fut à la priere de ce roi, que le pape Paul III les ſécularisa en 1468, & changea leur monaſtere en un chapitre de chanoines. L'évêque eſt ſeigneur temporel, & prend la qualité de *baron de Luçon.* Un des plus illuſtres évêques de Luçon a été le fameux cardinal de Richelieu. Ce diocèſe renferme deux cents trente paroiſſes, diviſées ſous trois archidiaconés. Le chapitre de la cathédrale eſt compoſé d'un doyen, d'un grand archidiacre, d'un chantre, des archidiacres d'AISENAY & de PAREDE, du prévôt de Luçon, de ceux de Fontenay, de Parthenay, & des Eſſars ; d'un chancelier, d'un ſou-doyen, d'un ſou-chantre, & de vingt-neuf chanoines. Les iſles de Chauvet & de Noirmoutier ſont de ce diocèſe. **Piganiol de la Force*, Deſcr. de la France, *t.* 5, *p.* 80, & 119. *De Longuerue*, Deſcr. de la France, *p.* 153.

2. LUÇON, iſle d'Aſie, dans l'Océan oriental, entre les iſles Philippines, dont elle eſt en même tems la plus ſeptentrionale & la plus grande. On la nomme auſſi *Manille*, du nom de ſa capitale. Son extrémité orientale eſt au 13° d. 30′, & ſon extrémité ſeptentrionale s'étend juſqu'au 19° degré. Quant à ſa figure, elle reſſemble à un bras plié, inégal pourtant dans ſon épaiſſeur ; puiſque, du côté de l'orient, on peut la traverſer en un jour, & que, du côté du nord, elle s'élargit ſi fort, que ſa moindre largeur, pour aller d'une mer à l'autre, eſt de 30 à 40 lieues. Toute ſa longueur eſt de 160 lieues Eſpagnoles, & ſon circuit eſt d'environ 350. **Gemelli, Carreri*, Voyage, *t.* 5, *p.* 73.

Dans le coude de ce bras, il y a une grande riviere qui ſe rend dans la mer, & forme une baie de trente lieues de circuit. Les Eſpagnols l'appellent *Bahia*, à cauſe de la riviere du grand lac de Babi, qui eſt à dix-huit milles de la ville de Manille. Les Indiens avoient en cet endroit leur principal village, qui étoit d'environ 3800 maiſons. Ils avoient derriere eux pluſieurs marais, qui fortifioient naturellement la place, & un terrein qui produiſoit en abondance tout ce qui eſt néceſſaire pour la vie ; c'eſt ce qui engagea Michel Lopès, le premier qui a conquis cette iſle, de fonder en cet endroit la ville principale, à qui il donna l'ancien nom de *Manille.* Il exécuta ce deſſein, en 1571, le jour de la S. Jean, & cinq jours après ſa conquête. Il l'avoit faite ainſi le 19 de Juin, jour de ſainte Potentiane ; c'eſt ce qui fit qu'on choiſit cette ſainte pour la patrone de l'iſle.

A trois lieues de la ville de Manille, dans la même baie, eſt le port de Cavite ; la baie eſt profonde preſque par-tout, & fort poiſſonneuſe ; ſes rives ſont bordées de villages & de quantité d'arbres. A ſon entrée, à huit lieues de Manille, on trouve Maribelles, qui a trois lieues de circuit, & qui eſt très-haute. Il y a dans cet endroit un officier enfermé avec ſix ſoldats de garde. L'officier fait auſſi l'office de corrégidor dans un village de cinquante maiſons, qui eſt du côté de Manille. Son plus grand profit vient des Noirs, qui lui apportent quantité de bois, pour un peu de tabac & de riz. Il vend enſuite ce bois bien cher à Manille. Il y a trois paſſages pour entrer dans la baie. Celui qui eſt entre l'iſle Maribeles & la pointe du Diable eſt le plus fréquenté, parce qu'il eſt le plus profond, & qu'il a une demi-lieue de largeur ; le ſecond a un quart de lieue de large, entre la côté oppoſée & l'écueil des Chevaux. Il n'eſt pas fort ſûr, à cauſe du peu de fond & de quelques petits rochers ſous l'eau ; le troiſiéme, qui a trois lieues de large, eſt entre l'écueil des Chevaux, & la pointe de Marigoudon. Il eſt rempli de ſéches, & l'entrée en eſt dangereuſe.

En ſortant de la baie ſur la gauche, par la route que prennent les vaiſſeaux de la nouvelle Eſpagne, on trouve après quatorze lieues de chemin la baie de Balayan, &

Bombon, qui a trois lieues de tour, & derriere laquelle il y a un lac avec beaucoup d'habitations. En allant vers l'eſt, on paſſe la pointe du Soufre, & l'on entre dans la baie de Batangas, qui eſt habitée par des Indiens; auprès de la pointe, il y a la petite iſle de Caſa, qui eſt remplie de gibier. Entre cette iſle & la pointe eſt le port de Malcaban, où le gouverneur Gomez-Perez de las Marinas fut aſſaſſiné avec pluſieurs autres, ſur la capitane, par des rameurs Chinois.

Après avoir paſſé à la baie de Batangas, on trouve les villages de Lovo & de Galban, dans le voiſinage desquels on voit des marques de mines. C'eſt en cet endroit que finit la province de Balayan, qui commence à Maribelles, & dans laquelle demeurent environ deux mille cinq cents Indiens, qui payent tribut. On entre enſuite dans celle de Calilaya, ou Tayabas, qui s'étend jusqu'au cap de Bondo, & dans les terres jusqu'à Maubun, ſur la côte oppoſée de l'iſle. Elle eſt plus grande & a plus d'habitans que la premiere.

On paſſe enſuite dans la province de Camarines, où ſont compris Bondo, Paſſacao, Ibalon, capitale de la juriſdiction de Catanduanes; Bulan, où ſe perdit le vaiſſeau de l'Incarnation, revenant de la nouvelle Eſpagne, en 1649; Sorſocon, ou Bagatao, port où l'on bâtit les gros vaiſſeaux du roi; & Albay, qui eſt une grande baie hors du détroit, proche laquelle il y a un volcan très-haut, que les navires, qui viennent de la nouvelle Eſpagne, apperçoivent de fort loin. Il y a dans cette montagne quelques ſources d'eau chaude. On en remarque une, entr'autres, qui convertit en pierre tout ce qu'on y jette, ſoit bois, os, feuille, étoffe, ou animaux. Au village de Tivi, à deux lieues du pied de la montagne, on trouve une grande ſource d'eau tiéde, qui a auſſi la propriété de pétrifier jusqu'aux animaux, comme écreviſſes, ſerpens, crocodiles, &c. Les bois de Molaye, de Binanuyo, & de Naga, ſe pétrifient plus vite que toute autre matiere. On voit de pareilles choſes dans les autres iſles.

Au-delà d'Albay, vers l'orient, eſt le cap de Buyſaygay; & dans cet endroit, la côte remonte vers le nord, en laiſſant à droite les iſles de Catanduanes, qui en ſont éloignées de deux lieues. Enſuite, en côtoyant l'iſle, on trouve la riviere de Bicor, qui vient d'un lac, & baigne la ville de Caçeres, fondée par don François de Sande, ſecond gouverneur & propriétaire de ces iſles. L'évêque du nouveau Caçeres y fait ſa réſidence; & les provinces de Calilaya, de Camarines & d'Ibalon ſont ſous ſa juriſdiction.

De la province de Camarines on entre dans celle de Paracale, où ſont de riches mines d'or, d'autres mines de divers métaux & de la meilleure pierre d'aimant. Il y a dans cette province environ 7000 Indiens payant tribut. Le terrein eſt bon & plat. Il produit des arbres de cacao, & des palmiers dont on tire beaucoup d'huile & de vin. Après trois jours de chemin le long de la côte, on trouve la baie de Mauban, dans le pli du bras. Les vaiſſeaux, qui viennent de la nouvelle Eſpagne, ont quelquefois laiſſé de l'argent dans cet endroit, pour qu'on le transportât à Manille. Au dehors de la baie eſt le port de Lampon, qui eſt ſemblable à celui de Mauban.

Depuis Lampon, jusqu'au cap del Engano, la côte n'eſt habitée que par des infideles & des barbares. C'eſt en cet endroit que commence la province & la juriſdiction de Cagayan, qui eſt la plus grande qui ſoit dans ces iſles; elle a quatre-vingt lieues de longueur, & quarante de largeur. Sa capitale eſt la NOUVELLE SÉGOVIE. Voyez ce mot. Le cap le plus ſeptentrional eſt celui del Engano, qui eſt fort dangereux, à cauſe des vents du nord & des grands courans.

Après avoir fait quinze lieues, le long de la côte d'orient en occident, on trouve l'autre pointe qu'on appelle le *Boxcader*, (Bojador.) Ce cap étant paſſé, en ſuivant la côte qui va au midi, au bout de vingt lieues finit la province de Cagayan, & commence celle d'ILOCCOS. Les Cagayans, qui payent tribut, peuvent être au nombre de neuf mille, ſans compter ceux qui ne ſont pas ſubjugués.

La province d'ILOCCOS paſſe pour une des plus riches des iſles. Elle a quarante lieues de côte, & eſt ſituée ſur les bords de la riviere Bigan; le gouverneur Guido de Laccazarris, ſucceſſeur de l'adélantado, y fonda, en 1574, la ville Fernandine. Cette province ne s'étend pas plus de huit lieues dans les terres.

On entre enſuite dans la province de PANGASINAN, dont la côte a quarante lieues d'Eſpagne de longueur. Elle eſt à-peu-près de la même largeur que celle d'ILOCCOS. C'eſt ſur la côte de la province de Pagaſinan, qu'eſt le port de Bolinao, de même que la Playa-Oada, endroit fameux dans les Philippines, par la victoire que les Eſpagnols remporterent ſur les Hollandois.

La province de PAMPANGA, où finit le diocèſe de la nouvelle Ségovie, & où commence le diocèſe de l'archevêque de Manille, ſuit la province de Pangaſinan.

La province de BAHI, qui eſt à l'orient de Bahi, eſt importante pour la conſtruction des vaiſſeaux.

Il y une province nommée *Bulacan*, ſituée entre Pampanga & Tondo. Elle eſt très-petite, & habitée par les Tagales: elle abonde en riz & en vin de palme. Elle eſt habitée par trois mille perſonnes qui payent tribut.

Après avoir fait le tour de Manille, il reſte encore à dire quelque choſe d'une petite province, qui eſt proche de l'embouchure du canal, & que j'ai omiſe exprès; car quoique ſa capitale ſoit ſur les terres de Manille, le reſte eſt compoſé de pluſieurs petites iſles, comme CATADUANE, MASBATE & BOURIAS.

Dans toute l'iſle on trouve de l'or, beaucoup de cire, de la civette, du coton, du ſoufre, de la cannelle ſauvage, du cacao, du riz; les montagnes même fourniſſent de toutes ces choſes. Outre cela, on a de bons chevaux, des vaches, des bufles, &c, ſur les montagnes, des cerfs, des ſangliers & des bufles ſauvages.

LUCOPIDIA, ancienne ville de l'iſle d'Albion (c'eſt-à-dire de la grande Bretagne,) ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3. Neubridge, Talbot & Humfred diſent que c'eſt préſentement *Cartile*, (*Cærleol:*) ce dernier ajoûte qu'elle eſt nommée *Luguballia* par Antonin; ſa mémoire l'a trompé: il devoit dire que Bede nomme *Luguballia* ce qu'Antonin appelle LUGUVALLUM. Cambden a, ſur ce mot *Lucopidia*, une penſée qui n'eſt pas à mépriſer. Je ne ſçais, dit-il, où je dois chercher *Lucopidia*. Cependant ce lieu doit être le ſiége épiſcopal que Bede appelle CANDIDA CASA, *la maiſon blanche*; les Anglois & les Ecoſſois le nomment, dans le même ſens, WHITTERN. Ne ſe pourroit-il point que Ptolomée trouvant ce lieu nommé en latin *candida caſa*, l'auroit traduit en ſa langue par Λευκὴ οἰκοδόμια, c'eſt-à-dire les *demeures blanches*, au lieu de quoi quelque copiſte mal-adroit auroit fourré *Leucopidia*.

LEUCOTETIA. Voyez LUTETIA & PARIS.

LUCQUES, ville d'Italie, capitale de la république de ce nom, en latin *Luca* & *Lucca*. Il y avoit un évêché qui, en 1726, fut érigé en archevêché qui ne releve que du ſaint ſiége (*). Elle eſt ſituée ſur la riviere de Serchio, à cinq lieues de Piſe, au milieu d'une petite plaine environnée de côteaux agréables. Son circuit n'eſt que de trois milles; mais ſes maiſons ſont fort élevées, & le nombre de ſes habitans eſt aſſez grand. Il y en a de fort riches par le trafic des ſoies dont ils font des étoffes, avec tant d'adreſſe, que la ville en a été appellée *Lucca l'induſtrioſa*. Les rues ſont pavées de grandes pierres qui les rendent nettes en tout tems. Elles ne ſont ni fort droites ni fort larges, mais telles qu'on les voit dans la plûpart des anciennes villes d'Italie. La place de S. Michel & celle de S. Martin ſont remarquables. L'égliſe de S. Michel, qu'on trouve dans la premiere, a pluſieurs petites colomnes qui en ſoutiennent les dehors, & marquent ſon antiquité. Sur l'autre place eſt la cathédrale qui porte le nom de *S. Martin*, ou de *ſainte Croix*, parce qu'on y conſerve un crucifix dont la face, dit-on, fut faite par un ange. On l'appelle *il ſanto Volto*. Ce crucifix eſt de bois de cédre, couvert d'une robe très-riche, & a ſur la tête une couronne toute brillante de pierres précieuſes. Il eſt dans une chapelle de marbre, à gauche en entrant; cette chapelle eſt en forme de dôme, fermée de grilles de fer, & éclairée, nuit & jour, par pluſieurs lampes d'argent. A la troiſiéme chapelle, on voit une cène du Tintoret, & au-

(*) Le Serchio court à un quart de mille loin de la muraille de S. Quiric.

près un beau tombeau de marbre de la famille de Guinigi. Sous le portique à gauche, eſt un bas-relief de marbre, que l'on eſtime beaucoup. Il eſt de Nicolas Piſan. Dans le même portique, à main gauche en entrant, l'on voit un médaillon rond, avec un autre bas-relief, que l'on croit le portrait de *Nicolo Picenino*, capitaine très-renommé des ducs de Viſconti, & qui fut autrefois le libérateur de Lucques. Les chanoines vont au chœur en rochet & en camail. On dit qu'il leur a été accordé de porter des chapes, des moſettes violettes & des mitres de ſoie blanche, à la maniere des cardinaux. Il y a des baluſtres de marbre devant le grand autel. Dans l'égliſe de Notre-Dame *delli Miracoli*, on voit un tableau de la vierge qui eſt en grande vénération parmi les bourgeois de Lucques. La baſilique & la chapelle de S. Frian ſont fort eſtimées. C'eſt en ce lieu qu'eſt le tombeau de Richard, roi d'Angleterre, qui mourut à Lucques, en allant à Rome, pour viſiter les lieux des ſaints apôtres. On trouve beaucoup des choſes dignes de l'attention des voyageurs, dans pluſieurs autres égliſes de la même ville. Il y a, entr'autres, dans l'égliſe de S. Romain deux très-beaux tableaux; l'un repréſentant une aſſomption de la Vierge, du chevalier Guidotti; l'autre eſt un tableau du chevalier Vanni. A S. Pierre-Civoli, il y a un tableau de Lanfranc; à ſainte Marie, une aſſomption & une ſainte Luce du Guerchin. L'arſenal pourroit fournir de quoi armer plus de vingt mille hommes. Il n'eſt point permis de porter l'épée à Lucques; & en entrant, on demande aux étrangers leurs piſtolets & leurs armes, qu'ils retrouvent à la porte par laquelle ils doivent ſortir. * *Corneille*, Dictionnaire.

Cette ville eſt fort ancienne. Elle fut déclarée colonie Romaine, vers l'an de Rome 576. Ce fut-là que ſe fit le premier triumvirat entre Jules-Céſar, Pompée & Craſſus. A la décadence de cet empire, elle tomba au pouvoir des Goths, & fut enſuite ſoumiſe aux Lombards, qui la garderent jusqu'au régne de Charlemagne. Des ſeigneurs particuliers, comme Boniface, pere de la comteſſe Mathilde, & Caſtracani, la gouvernerent pendant quelque tems; après quoi, elle fut vendue à Gérard Spinola de Genes, par les gens de l'empereur Louis de Bavière. Elle fut auſſi vendue aux Florentins, ſous l'obéiſſance deſquels elle demeura jusqu'à ce qu'un cardinal François, que l'empereur Charles IV y avoit laiſſé pour gouverneur, donna la liberté aux Lucquois. Ils la perdirent de nouveau par les entrepriſes d'un de leurs citoyens, appellé *Paul de Guinigi*; & l'ayant recouvrée, vers l'an 1450, il l'ont conſervée depuis, avec grand ſoin, ſous la protection de l'empereur. La ville de Lucques eſt aſſez bien fortifiée. Didier, dernier roi des Lombards, l'avoit fait environner de murailles, partie de briques & partie de pierres; mais les habitans les firent abbatre, en 1626, & la firent revêtir d'onze baſtions de briques, qui la rendroient très-forte, s'ils étoient couverts par des dehors. Ses remparts, qui ſont plantés, ſervent de promenades aux bourgeois. Les arbres en ſont ſi touffus, que ceux qui ne voient cette ville que de loin, auroient de la peine à croire que ce fût autre choſe qu'un petit bois. On ne découvre que la pointe du clocher de la grande égliſe. On dit à l'avantage des Lucques, que lorsqu'il s'agit de juger un procès de conſéquence, on fait venir des juriſconſultes étrangers, qui n'en ſont pas moins éloignés que de cinquante milles, afin que ces juges n'étant portés ni par amour ni par haine, pour nuire aux parties, ou pour les favoriſer, rendent leur ſentence avec équité.

Dans la ville de Lucques on voit les reſtes d'un amphithéâtre; & hors de la ville, à une diſtance peu conſidérable, ſur le penchant d'un mont qui borde le lac *Maſſiciuoli*, ſont les reſtes d'un temple qu'on croit avoir été conſacré à Hercule. On croit que ce temple étoit autrefois ſur bord de la mer, dont il eſt aujourd'hui éloigné de pluſieurs milles. Entre les choſes curieuſes qu'on remarque autour de Lucques, on compte le pont de Seſtri, qu'on dit avoir été bâti par le diable, & celui de Borgo-Nuovo. Ils ſont tous deux ſur le chemin de Modène. Il y en a deux autres, ſur la riviere de Serchio, qui ſont admirables par leur hauteur; l'un ſe nomme le pont de *Mariano*, & l'autre le pont *della Madalena*. On y trouve auſſi des bains chauds & ſalutaires (a).

LUCQUOIS, (LE) en italien *il Lucheſe*, de l'état de la république de Lucques, petit pays d'Italie. Il eſt bordé, au nord, de la partie de Garfagnana, qui reconnoît le duc de Modène, avec le lieu de Bargua, qui appartient au grand duc; il a, au couchant, l'état du prince de Maſſa, & la mer de Toscane; au midi, le Piſan qui appartient au grand duc; & au levant, le lac de Biontina, la Peſchia, & le territoire de Piſtoye. Cet état a de diametre, d'un côté, trente & un milles, & de l'autre vingt-cinq, & même beaucoup plus, en comprenant les lieux écartés. Lucques eſt ſa ville capitale. Ses autres lieux les plus remarquables ſont du côté de la principauté de Maſſa; *Camajora*, ville belle & forte, avec *Montagnoſo*, & proche de-là ſur la mer de Toscane, le pont ou plutôt la plage de *Viaregio*. Cette république a encore deux places ſéparées du reſte de ſon état, *Caſtiglione*, & *Vicaria di Minucciano*. Caſtiglione eſt ſitué dans la Carfagnana, près de Caſtel-Nuovo, place appartenante au duc de Modène: il fait, avec les villages qui en dépendent, un diſtrict connu ſous le nom de *viguerie de Caſtiglione*; c'eſt une place des plus fortes. Vicaria di Minucciano eſt un petit état ſitué dans la Lugiane, aſſez près du Vivizzano, & peu éloigné de l'Apennin, auſſi-bien que de Caſtiglione, qui eſt au ſud-eſt de Minucciano. Le pays de la république de Lucques, étant montueux, fournit aſſez de vin pour la proviſion de ceux qui l'habitent; mais comme ordinairement ils ne recueillent pas aſſez de bled pour la moitié de l'année, ils en ſont venir par mer; & c'eſt à quoi leur ſert le port de Viaregio. Ils ont quantité d'olives, ce qui leur donne de l'huile en abondance. Ils ont auſſi force lupins, & faſéoles, un grand nombre de châtaignes, dont vivent les payſans, auſſi-bien que de milet, & quelque peu de citrons. Ils recueillent auſſi quantité de lin. On a toujours reconnu dans les Lucquois une inclination portée au bien & à l'équité. Ils ſont honnêtes aux étrangers, & très-attachés à la conſervation de leur liberté, qu'ils ont maintenue avec prudence, contre mille attaques. Ils ſont d'ordinaire vêtus de noir; les plus riches ont des habits de ſoie, mais ſans ſuperfluité. Leurs femmes ſont auſſi fort modeſtement vêtues. Lorsqu'ils ſont dans leurs maiſons de campagne, où ils demeurent depuis le commencement de Mai jusqu'à la fin de Juin, les hommes portent des habits de couleur; les dames ont de fort jolies juppes, & s'y divertiſſent les unes avec les autres, ſoit à danſer, ſoit à ſe régaler chacune à ſon tour. Ils ont l'*office de l'abondance*, qui prend de l'argent à cinq pour cent des particuliers, & le négocie en grains & en toutes ſortes de marchandiſes, en Flandres, en Hollande, en Angleterre; ce qui rapporte un grand revenu à la république. L'état prête du bled à ceux qui en ont beſoin, & s'en indemniſe peu-à-peu. Tous les fours ſont à la république, qui oblige d'y cuire tout le pain qui ſe mange à Lucques. Les Lucquois vendent, tous les ans, pour plus de quatre cents mille écus de ſoie. Ils reconnoiſſent l'empereur pour leur protecteur. Ils vivent néanmoins en forme de république gouvernée par les ſeuls nobles, ſuivant la loi Martinienne, ſuivant laquelle le peuple perdit toute ſon autorité; de ſorte que cet état auparavant Démocratique, ou populaire, devint Ariſtocratique. Le chef de leur république eſt nommé *gonfalonnier*. Il eſt aſſiſté de neuf ſeigneurs que l'on appelle *anciens*, & qui ſe font traiter d'*excellentiſſimes*. On les change de deux en deux mois, de même que le gonfalonnier; & pendant ce tems, ils ſe tiennent au palais de la ſeigneurie. La ville de Lucques eſt diviſée en trois terciers, de S. Paulin, S. Sauveur & S. Martin. Le gonfalonier eſt élu du tercier de S. Paulin pour Janvier & Février. Enſuite il eſt pris des terciers de S. Sauveur, & de S. Martin; après quoi, on recommence. Ce gonfalonnier porte un bonnet ducal, de couleur de cramoiſi, bordé d'une frange d'or; une robe de velours ou de damas cramoiſi, avec la cornette de velours de même couleur. Quand il marche en cérémonie, il a

(a) Lucques eſt ſituée à 43 d. 50′ de latitude, & à 31 d. 4′ de longitude, ſelon les obſervations que M. Caſſini a faites de Piſe & de Livourne, l'an 1694.

devant lui deux hommes qui portent un manteau rouge, semé de bandes satin blanc, & deux enfans, dont l'un porte son épée, & l'autre celle du viguier, qui va après lui. Ce premier enfant (a), qui porte l'épée du gonfalonnier, est toujours son fils ou son parent ; il porte aussi un bonnet qui pend derriere, attaché au col avec un cordon où est représenté l'aigle de l'empire, tout couvert de perles. Plusieurs trompettes marchent devant avec la musique entretenue par la république. Le prince est suivi des viguiers ou vicaires, de six gentilshommes conducteurs, de l'office des revenus de la cour des marchandises, de l'office de l'abondance, & de celui de la bonne garde. Quant aux anciens, ils portent des robes à grandes manches de velours, ou de damas noir, & la cornette de satin cramoisi. On en prend trois de chaque tercier ; & les neuf ensemble ont un commandeur ; c'est le plus ancien du premier tercier. Ce commandeur, qui porte le sceau trois jours, le remet au plus ancien du second tercier, & celui-ci au plus ancien du troisiéme ; ce qui recommence toujours tour-à-tour. Il y a six chanceliers, qui sont élus indifféremment de tous les terciers. Ils restent en charge, tant qu'ils s'en acquittent bien, & demeurent au palais pendant tout le jour. La nuit, il n'y a que le principal & le moindre qui s'y tiennent. Leur fonction est d'écrire & d'enrégistrer tous les actes. L'état est gouverné par le grand conseil des six-vingt, dont quarante sont pris de chaque tercier. Ceux-ci demeurent une année en charge, & sont renouvellés au mois de Mars. Ce sont eux qui décident toutes les affaires importantes de la république. Il y a encore un moindre conseil, composé de trente-six personnes, qui sont en charge pendant six mois, & qui élisent les trente-six qui doivent leur succéder. Les conseils s'assemblent ordinairement le mardi & le vendredi de chaque semaine ; ceux qui manquent à s'y trouver, sont mis à l'amende. L'office de l'abondance est composé de six gentilshommes, élus par le conseil général. Ils ont leur chancelier & leur thrésorier, & ont soin de pourvoir la ville de bleds pour sept ans. Ils ont aussi soin de faire cuire le pain, & font tenir trois grandes boutiques ouvertes où les bourgeois vont l'acheter. Un particulier, qui cuiroit du pain chez lui, payeroit cent écus d'amende. L'office de la munition stable des vivres est composé de six citoyens qui font l'amas de seigles, de féves, de farine, de millet, de pois-chiches, de riz, & de faséoles. Il y en a six pareillement, qui composent l'office de la bonne garde de la cité, & qui font obligés de porter aux seigneurs du palais tous les noms des étrangers qui entrent dans la ville. Un autre office, qui est aussi de six personnes, est chargé de toutes les armes de la ville, & des munitions de guerre (b). Il y a, outre cela, un vicaire ou *podestat*, qui porte une verge d'argent, longue d'un pied, avec le mot de la ville *Libertas*, & une panthere au-dessus. Il est juge criminel, mais étranger. Il y a quatre autres juges étrangers pour le civil. Ils logent tous au palais, & sont appellés *juges de la rote* (c). En chaque lieu de l'état, on a établi un commissaire gentilhomme, avec un notaire ou deux qui servent de greffiers. Le commissaire a tout pouvoir ; il prend connoissance de toutes les causes, & les juge selon les statuts de Lucques. Ces mêmes commissaires sont obligés de faire marcher toute la milice pour le secours de la ville, si-tôt qu'ils voient le signal du fanal de la tour du palais, & ceux des autres tours, qui avertissent les villages.

LUCRETILIS, montagne d'Italie, dans la Sabine. Horace, *l.* 1, *od.* 17, en fait mention.

Velox amœnum sæpè Lucretilem
Mutat Lycæo Faunus :

Acron, son commentateur, dit qu'elle étoit auprès de Cabies.

LUCRINUM ; c'est ainsi que quelques-uns lisoient ce mot, comme s'il y eût eu dans la Pouille Daunienne une ville nommée *Lucrinum*. Mais Pintianus, Ortélius, & autres savans critiques, ont bien vu que ce mot étoit pour *Larinum*.

LUCRINUM-SAXUM, la roche du Lucrin. Ortélius semble en faire un lieu particulier, & cite Juvenal, *sat.* 4, *v.* 141, dont voici les vers. Il s'y agit d'un homme qui, en mangeant une huitre, connoissoit au goût en quel lieu elle avoit été pêchée.

Circœis nata forent, an
Lucrinum ad saxum, Rutupinove edita fundo
Ostrea, callebat primo deprendere morsu.

On voit bien qu'il s'agit ici des huitres du lac Lucrin : elles avoient la réputation d'être bonnes.

LUCRINUS LACUS, lac d'Italie, dans la Campanie, auprès de Bayes, de Pouzzol, & du lac d'Averne. Méla & Pline en font mention. Le premier, *l.* 2, *c.* 4, cite Putéoli, *Lacus Lucrinus*, & *Avernus*, *Baiæ*, *Misenum*. Pline renverse cet ordre, & dit, *l.* 3, *c.* 5, *Misenum*, *portus Baiarum*, *Bauli*, *Lacus Lucrinus & Avernus . . . dein Puteoli*. Les Romains mettoient les huitres de ce lac au nombre des mets les plus délicieux. Horace parle du Lucrin en plusieurs endroits ; dans ses Epodes il dit :

Non me Lucrina juverint conchylia.

Il dit, *l.* 2, *od.* 15, à l'occasion des étangs & des viviers que le luxe faisoit creuser dans les maisons de plaisance :

Undique latiùs
Extenta visentur Lucrino
Stagna lacu.

On verra bien-tôt, de tous côtés, des étangs plus larges que le lac Lucrin. Dacier remarque très-bien qu'Auguste joignit ce lac avec celui d'Averne, & en fit un port, qui fut appellé le *Port-Julien*. Voyez PORTUS-JULIUS. Le 29 Septembre, jour de S. Michel de l'an 1538, un tremblement de terre dérangea ce lac. Il s'éleva du fond une montagne, que l'on appella alors MONTE-NUOVO DI CENERE, la nouvelle montagne de Cendres. Elle est décrite par Jules César Capacci, dans ses Antiquités de Pouzzol, *c.* 20. Ce qui reste de cet ancien lac, autour de cette montagne, n'est plus qu'un marais fanguex, & plein de roseaux ; ce marais s'appelle LICOSA. Voyez ce mot.

LE LUCRIN étoit célébre pour la pêche, & on en estimoit les huitres. En 1538, il fut presque tout comblé : la terre, après plusieurs secousses, s'ouvrit, & jetta des flammes & des pierres brûlées en si grande quantité, qu'en vingt-quatre heures de tems il s'éleva une montagne, de figure à peu près conique, qu'on appelle *Monte-Nuevo*, où il ne croît point d'herbes. Voyez PORTUS-JULIUS * *D. Matheo Egitio*, Lettre à M. Lenglet du Fresnoy.

LUCRINUS SINUS ; ce lac étant percé & joint au lac d'Averne, devint un port, & pouvoit bien s'appeller un golfe.

LUCTUS. Voyez CLAUTHMON. L'un & l'autre mot veut dire des *pleurs*. Le premier est latin, le second est grec.

1. LUCULLANUM, château d'Italie, dans la Campanie. Ce fut-là qu'Augustule, fils d'Oreste, fut relégué par Odoacre, au rapport de Jornandès. * *Ortel.* Thes.

Ce lieu s'appelle aujourd'hui *Castel del Ovo*.

2. LUCULLANUM : il y avoit un autre lieu de même nom, plus près de Rome ; & quelques-uns croyoient que c'étoit la même chose que TUSCULANUM, à ce que remarque Frontin, dans son Traité des aqueducs, *l.* 1.

LUCULLARUM CASTRUM, lieu dont parle Cassiodore, l. 8. *Variat. ad Joan. V. S.* dans ce qu'il écrit à un certain Jean, à qui Athalaric faisoit présent d'une maison dans cette place. Ortélius, *Thesaur.* avoue qu'il ne sait où étoit ce lieu, à moins qu'il ne fût aux environs de la

(a) L'estoc que l'on porte au-devant du gonfalonnier, est un présent que le pape Urbain II a fait à cette république.

(b) Il y a un autre office, qu'on appelle *della Foce*, qui a l'inspection sur tout ce qui regarde le port de Viareggio : il y a aussi d'autres offices, qui ont la sur intendance de la riviere de Serchio, & autres.

(c) Le podestat, avec les curiaux, sont logés dans un palais public, sur la place de S. Michel, différent de celui du gonfalonnier.

maiſon de campagne de Lucullus. Il ajoûte que l'ancienne édition de Caſſiodore porte LUCULLANUM.

LUCULLI HORTI, ou les *jardins de Lucullus*, jardins d'Italie, dans la Campanie; il en eſt fait mention dans ſa Vie écrite par Plutarque; & l'on croit qu'ils étoient à l'endroit qu'on nomme aujourd'hui CENTO-CAMERELLE. On peut voir ce qu'en dit Mazella dans ſes Antiquités de Pouzzol.

1. LUCULLI VILLA, ou la *maiſon de campagne de Lucullus*. Elle eſt nommée LUCULLANA VILLA, par Suétone, *in Tiber.* qui dit que l'empereur Tibere y mourut. Dion Caſſius, *l.* 58, *p.* 638, dit que Tibere mourut à Misène. Tacite, *l.* 6, *c.* 50, fournit de quoi les mettre d'accord, & dit que Tibere mourut près du promontoire de Misène, dans la maiſon de campagne de Lucullus. On croit que le lieu où étoit cette maiſon, s'appelle préſentement BAGNI D'AGNANO.

2. LUCULLI VILLA. Ce même Lucullus, le plus riche & le plus magnifique de tous les Romains, avoit une autre maiſon de campagne dans le Latium. Le comte Marcellin l'appelle *Lucullanum Caſtellum*, au rapport d'Ortélius, *Theſ.* qui confond cette place avec le *Lucullanum* d'Auguſte; cependant il dit que le Biondo & Léandre croient que c'eſt Frascati.

LUCULLIANUS COLLIS, colline d'Italie, ſelon André Bacci, qui dit qu'elle eſt auprès de Naples, au bord du golfe, ſur la droite; & qu'on l'appelle préſentement *Pizzo-Falcone*.

LUCUNDIU. Voyez LEUCI CAMINI.

LUCUS; ce mot eſt latin, & ſignifie un bois; & l'antiquité payenne avoit l'uſage de conſacrer les bois aux divinités; de-là vient qu'il y a tant de noms de divinités joints avec le mot *Lucus*. La flaterie y a joint quelquefois des noms d'empereurs.

1. LUCUS AUGUSTI, ville de la Gaule Narbonnoiſe. Elle étoit alliée des Romains, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 4. C'étoit la ville de LUC en Dauphiné. Elle eſt nommée *Lucus Vocontiorum* par Tacite, *Hiſt.* l. 1, qui n'en fait qu'un municipe.

2. LUCUS AUGUSTI, ancien lieu d'Eſpagne, ſur la route de Brague à Aſtorga, ſelon Antonin, *Itiner.* entre *Martiæ* & *Timalinum*, à ſeize mille pas de la premiere, & à vingt-deux de la ſeconde.

3. LUCUS AUGUSTI, lieu de la haute Allemagne, ſi l'on en croit une inſcription gravée ſur le marbre, & rapportée par Smétius. Elle ſe trouve auſſi dans la Géographie ancienne de Cellarius, dans le Recueil de Gruter. *t.* 1, *p.* 302, & dans les *Miſcellan. Erudit. Antiquit.* de Spon, *p.* 810, *n.* 10, *p.* 188.

LUCUS ANGITIÆ. Voyez ANGITIÆ.

LUCUS ASTURUM, nom latin D'OVIÉDO, ville d'Eſpagne dans l'Aſturie.

LUCUS DIANÆ JULIENSIUM. Hygenus, cité par Ortélius, nomme ce lieu, mais ſans déſigner en quel pays.

LUCUS FERALIS; Junius, *in Batav.* nomme ainſi un bois voiſin de la Haye en Hollande, & qui étoit inacceſſible, à cauſe de l'horreur dont on étoit ſaiſi en y entrant. Le bois de la Haye n'a plus rien de pareil, ſuppoſé que Junius ait dit vrai.

LUCUS FERONIÆ. Voyez FERONIÆ.

LUD, ou LOD. Voyez LYDDA.

LUDAY, ville de la Turquie, en Aſie, dans la Natolie, au Begſangil. Elle eſt réduite à un fort petit nombre d'habitans. Baudrand la nomme en latin LUDAIA, ALYDDA & ALUDDA.

LUDE, (LE) ville de France, en Anjou, aux frontiéres du Maine, dans l'élection de Baugé, au bord du Loir, à quatre lieues de la Fléche. Elle a un bon château. Elle fut autrefois érigée en duché-pairie en faveur de Henri de Daillon, grand-maître de l'artillerie. Cette pairie eſt à préſent éteinte, & la terre appartient au duc de Roquelaure. Sa juriſdiction s'étend ſur huit paroiſſes.

LUDERS : les Allemands nomment ainſi l'abbaye de Lure.

LUDIANORUM INSULÆ. Voyez LUDINORUM.

LUDIAS, Λυδίας, riviere de Macédoine, dans le voiſinage de Pella, ſelon l'Epitome de Strabon, *l.* 7. On la nommoit auſſi *Lædias*. Voyez LYDIUS.

LUDICÆ, Λυδικαὶ, ville de Thrace, dans la province nommée *Europe*, ſelon Procope, *Ædific.* l. 4.

LUDIM, peuple deſcendu de Ludim, fils de Miraim. Joſeph a prétendu que les deſcendans de Ludim ne ſubſiſtoient plus, il y avoit long-tems, & qu'ils avoient été détruits dans les guerres d'Ethiopie. Le paraphraſte Jéroſolomitain, traduit *Ludim* par les *habitans de la Maréote*, partie d'Egypte. Bochart ſoutient qu'il faut lire le *pays de Méroé*, ou de *Méroite*. Le paraphraſte Jonathan le traduit par *ceux du canton de Neut* ou *Neout*, dans l'Egypte; l'Arabe, par *ceux de Teneſe*, près de Péluſe. Ezéchiel met les *Ludim* avec *Chus* & *Phut*; & ailleurs, avec *Phut* & *Pharas*, ou peut-être *Pathros*. Ces peuples étoient dans l'Egypte; mais il n'eſt pas aiſé de marquer préciſément le lieu de la demeure des *Ludim*. * (a) *D. Calmet.* Dict. (b) *Geneſ.* c. 10, v. 17.

LUDINORUM INSULÆ, iſles d'Aſie, aux environs de la Lydie, ſelon Varron *de Re ruſt. ad calcem.* Il faut dire *Lydiorum*; & Fulvius Urſinus l'a corrigé ainſi. Scaliger aime mieux *Ludianorum*. Voyez l'article CALAMINÆ.

LUDLOW, ville d'Angleterre, en Shropshire, aux frontieres du pays de Galles. Elle eſt fermée de murailles, & défendue par un château. C'eſt à Ludlow qu'on tenoit la cour des Marches du pays de Galles, pour le jugement des cauſes de ſon reſſort, juſqu'à ce qu'elle fût ſupprimée par acte de pralement, ſous Guillaume III. * *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1, p. 104 & 105.

Cette ville a ſéance au parlement.

LUDON, (LE) riviere de France, en Gascogne. Elle a ſa ſource dans le Marſan, aux confins du bas Armagnac, à Loubens; d'où, paſſant à Hontans, &, ſerpentant vers le nord-oueſt, elle ſe jette dans le Midou, avec lequel elle arrive au mont de Marſan. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

LUFAN, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Queiyang, premiere métropole de la province. Elle eſt de 11 d. 9′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 23′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LUG, riviere d'Angleterre. Elle a ſa ſource au pays de Galles, en Radnoshire; de-là elle entre Herefordshire, & va enſuite mêler ſes eaux avec celles de la Wye, au-deſſous de la capitale de cette province.

LUGAN, ville de la Chine, dans la province de Channſi, la quatriéme ville métropolitaine de cette province. Elle eſt de 4 d. 20′ plus occidentale que Pékin, ſous les 37 d. 13′ de latitude. L'empereur *Yu* unit ce pays à la province de *Kicheu*. La famille *Cheu* y établit enſuite un roi, qui donna le commencement au royaume de *Liheu*. Lorſque les rois *Han* s'en furent emparés, ils lui donnerent le nom de *Chao*. Après l'extinction de tous les rois, le premier empereur de la famille de *Cin* appella cette ville *Xantang*. La famille de *Tam* la nomma *Chaoy*; celle de *Sum* lui donna le nom de *Chaote*; & le nom de *Lugan*, qu'elle porte aujourd'hui, lui a été donné par celle de *Taminga*. Un des empereurs de cette famille y établit un de ſes parens, avec le titre de *roi*, & lui fit bâtir un palais magnifique; ce qui rendit la ville riche & puiſſante. * *Atlas Sinenſis.*

Elle eſt ſituée ſur la rive ſeptentrionale du fleuve CHANG, dans un endroit fort agréable. Son territoire n'eſt pas des plus grands; mais ſa petiteſſe eſt récompenſée par la beauté du pays. Elle ne céde en rien à aucune autre ville; & on trouve dans ſon territoire tout ce qui eſt néceſſaire pour ſe nourrir & pour ſe vêtir. On ſompte huit cités de ſa dépendance :

Lugan,	Luching,
Changce,	Huquan,
Tunlieu,	Liching,
Siangheng,	Pingxun.

LUGANA, vallée d'Italie. C'eſt le pays des anciens Luganiens, dit Corneille, qui ne nous donne d'autre auteur de ces anciens Luganiens, que de Seine, libraire François, établi à Rome, & auteur d'un Voyage d'Italie. Cette vallée a, dit ce dernier auteur, dix-huit milles de longueur & deux de largeur, & eſt dans l'état de la république de Veniſe; au bout de cette vallée, ſur les hauts monts de Primolano, qui ſont la ſéparation de l'Italie d'avec l'Allemagne, eſt le fort de la SCALA, que les Vénitiens entretiennent dans un paſſage important, où peu de gens arrêteroient une armée d'étrangers. * *Corn.* Dict. *de Seine*, Voyage d'Italie.

1. LUGANO, petite ville d'Italie, en Lombardie, dans le Milanez. Elle avoit autrefois un château qui a été démoli. Elle a paſſé de la domination Milanoiſe à celle des Suiſſes; & c'eſt à préſent une ville de Suiſſe, & la même que celle de l'article qui ſuit.

2. LUGANO, ville de Suiſſe, dans les bailliages d'Italie. Les Allemands la nomment LAWIS & LAWER. Elle eſt ſituée dans un bailliage, auquel elle donne ſon nom, & dont elle eſt la capitale, à la tête de la branche ſeptentrionale d'un lac, dans une ſituation fort agréable. Elle eſt médiocrement grande: on y voit, entr'autres, deux égliſes; l'une dédiée à S. François, eſt tout au bas de la ville; l'autre ſituée ſur une hauteur qui commande la ville, eſt dédiée à S. Laurent; & un vieux château, qui eſt la réſidence des baillifs. * *Etat & Dél. de la Suiſſe*, t. 3, p. 208.

3. LUGANO, bailliage d'Italie, dans la Suiſſe, aux confins du Milanez, au nord du lac de Mendriſio. Il y a un grand lac, d'une figure ſinguliere, approchante de celle d'une croix, dont la pointe occidentale eſt recourbée. La tête de ce lac, avec tout le pays qui l'environne, eſt du duché de Milan; mais ſes deux branches, & le reſte, ſont du bailliage de Lugano. Ce lac ſe vuide, à l'occident, par une riviere nommée TRESA ou TRESSA, qui, après un cours de deux heures, va ſe jetter dans le lac Majeur. Le bailliage de Lugano eſt fort grand, & contient, outre la ville de même nom, ſoixante-un bourgs ou paroiſſes, & cent cinq villages fort peuplés. On y voit, entr'autres, CODELAGO, bon bourg, ſitué à la tête de la branche méridionale du lac. C'eſt auſſi de-là que lui vient ſon nom, en italien bâtard, *Cô-de-Lago*, pour *Capo del Lago*. De Codelago à Lugano, il y a huit milles d'Italie; ce qui eſt la diſtance de l'un des bras du lac, jusqu'à l'autre; du reſte, ce lac eſt étroit, & n'a guères qu'un quart de lieue de large. Il y a près de Codelago une montagne qui eſt creuſe en pluſieurs endroits. Il ſort perpétuellement du vent de ſes cavernes, & les habitans mettent ce vent à profit, bâtiſſant-là leurs caves, pour y tenir leur vin au frais. Les principaux villages de ce bailliage ſont:

Milli,	Novogio,
Caſaro,	Bironico,
Sonvigo,	&c.

3. LUGANO: (LE LAC DE) nous en avons parlé aſſez dans l'article précédent.

LUGDE, *Luda* & *Lugda*, lieu d'Allemagne, en Weſtphalie, dans l'évêché de Paderborn, ſur l'Emmer. Il eſt nommé *Villa Luidi*, dans la Vie de Charlemagne, publiée par Pithou; *Lutundi*, dans les Annales de Caniſius; & on lit dans Reginon, *ad ann.* 784, *Linhidi*, au lieu de *Liuhidi*. Il eſt appellé *Liuithi* dans un ancien acte rapporté dans les *Monumenta Paderbonenſia*, p. 198, de Ferdinand de Furſtenberg, évêque; & *Lugethe*, dans un autre acte. Ce lieu étoit qualifié *ville* dans ce même livre; & on y dit que ſes premiers ſeigneurs furent comtes de Hallermund, desquels Verner, ſeigneur de Hombourg, donna, en 1003, ſa fille Adélaide en mariage à Sifroy, comte d'Eberſtein, & lui accorda Lugde pour dot. La maiſon d'Eberſtein en fut long-tems en poſſeſſion. Albert d'Eberſtein étant accablé de dettes, l'an 1212, l'offrit d'abord à l'abbé de Corwey, qui ne s'en ſoucia point, & la vendit enſuite à l'évêque de Paderborn. Les comtes de Spiégelberg, de la Lippe, de Gleichen & de Valdec, ont ſouvent diſputé le comté de Pyrmont, & le bailliage de Lugde; mais enfin, après bien du ſang verſé, & bien des dépenſes, les choſes furent accommodées en 1668; & Lugde avec ſa ſeigneurie, & le comté de Pyrmont, furent déclarés appartenir à l'évêché de Paderborn. Les eaux de Pyrmont ſont tout auprès de Lugde.

LUGDUNUM, LUGODINUM, LUGDUNUS, LUGUDUNUM, LYGDUNUM, LUGODUNUM, LUCDUNUM, nom commun à pluſieurs anciennes villes. Ce nom a été écrit ſi différemment, & a été donné à tant de villes, que nous croyons en devoir faire un article ſéparé.

Hadr. Valeſ. *Notit. Gal.* p. 292, interprète le mot *Lugdunum*, en tant qu'il ſignifie la ville de Lyon, par *Mons deſideratus*, c'eſt-à-dire, la Montagne déſirée. Plutarque le Géographe, *de Fluminib.* dit que *Lugodunum* ſignifie, dans la langue des Gaulois, la Montagne du corbeau; il ajoûte que cette ville fut ainſi nommée, parce que, quand on jetta ſes fondemens, on vit dans ce lieu une grande quantité de corbeaux. Dion écrit *Lugodunum*, & d'anciennes inſcriptions portent *Lugudunum*. Dans un Rescript de l'empereur Conſtance, (*ad Cerialem*) *Lygdunum* eſt dit pour *Lugdunum*; & Cujas, *Obſerv.* l. 27, c. 33, aſſure que dans le manuscrit des Pandectes de la bibliothéque de Florence, on lit *Lygdonenſes*, pour *Lugdunenſes*; d'où ſans doute on aura fait dans la ſuite *Lyon* & *Lyonnois*. Enfin l'auteur de la Vie de S. Germain écrit *Lugdunum*, & veut, avec aſſez peu de vraiſemblance, que ce mot ſoit formé du latin *Lucidus*, & du gaulois *Dun*: comme qui diroit *Lucidus mons*; c'eſt-à-dire, la montagne brillante ou la montagne lumineuſe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'il n'eſt guères de montagnes qui méritent moins ces épithètes, que la montagne ſur laquelle la ville de Lyon fut bâtie en partie; car les eaux du Rhône & de la Saône, qui ſe joignent en cet endroit, y rendent l'air épais, & y cauſent des brouillards très-fréquens. D'autres préférent *Lucdunum*, pour dire *Luciodunum*, c'eſt-à-dire, la montagne de Lucius, parce que Lucius Munatius Plancus y conduiſit une colonie, comme on le peut voir dans les Remarques de Meziriac, ſur le mot *Lugdunum*.

D'après ces mêmes remarques, l'origine du mot *Lugdunum* peut être regardée comme certaine, par rapport à la ville de Lyon, qui a porté ce nom anciennement; mais il reſte de grandes difficultés par rapport aux autres villes, qui ont été appellées de la même maniere. Peut-être pourroit-on dire que ce nom leur a été donné, à cauſe de leur ſituation ſur des montagnes ou ſur des collines, ou ſeulement par imitation.

A l'égard de la province de la Gaule, à laquelle la ville de Lyon donnoit le nom de LUGDUNENSIS, *Lyonnoiſe*, voyez au mot GAULE les diviſions, les peuples & les villes de cette province.

LUGEAT, bois de France, dans le comté de Foix, dans la maîtriſe des eaux & forêts de Pamiers: il eſt de huit cents quatre vingt-ſeize arpens, & trente-deux perches.

LUGEUS LACUS, Λύγειος, marais ou lac de la Pannonie, ſelon Strabon, *l.* 7, *p.* 314. Lazius croit que c'eſt le *Zirnitzer-Sée*.

LUGI, ancien peuple de l'iſle de la Grande-Bretagne, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3. C'eſt le même que LOGI.

LUGIDUNUM, ville de la grande Germanie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11. Joachim Curæus croit que c'eſt Glogau, en Siléſie.

LUGIENS. Voyez LIGIENS.

LUGIO, ou LEGIO, ancien lieu de la Pannonie, ſelon Antonin, *Itiner.* Simler croit que c'eſt Bath, ville de la baſſe Hongrie.

LUGIONUM, ville de la baſſe Pannonie, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 16. Lazius croit que c'eſt la légion d'Antonin, ſur le Danube.

1. LUGNI, bourg de France, en Bourgogne, ſur un petit ruiſſeau nommé *le Bourbon*.

2. LUGNI, chartreuſe de France, en Champagne, au diocèſe de Langres. Elle fut fondée en 1162, par Gauthier, évêque de Langres, oncle de Hugues III du nom, duc de Bourgogne. Ce prélat quitta enſuite ſon évêché pour s'y faire religieux, & y mourut, l'an 1174, le jour des Rois. * *Baugier*, Mém. de Champagne, *t.* 2, *p.* 91.

1. LUGO, bourg d'Italie, dans l'Etat de l'Egliſe, au Ferrarois, entre Ravenne & Bologne. Il donne le nom à la forêt de Lugo, nommée anciennement LITANA SILVA. Voyez ce mot.

2. LUGO, ville d'Eſpagne, dans la Galice. Les anciens l'ont connue ſous le nom de *Lucus Auguſti*; ainſi elle eſt ancienne. C'eſt le ſiége d'un évêché. Elle eſt ſituée au bord du Minho, un peu au-deſſous de ſa ſource. Elle étoit autrefois beaucoup plus grande qu'elle ne l'eſt aujourd'hui, comme il paroît par la circonférence de ſes murailles, ſur leſquelles, à ce qu'on aſſure, deux charrettes peuvent bien aller de front. Du tems des rois Suéves, cette ville étoit métropolitaine; mais il y a long-tems qu'elle ne l'eſt plus. En 569, on y tint un concile pour régler les limites des diocèſes de Galice & de Portugal. Il n'y a guères d'évêchés en Eſpagne dont la date de l'érection ſoit ſi incertaine que celle de l'évêché de Lugo. Quelques auteurs croient que le roi Alphonſe le Catholique, le fonda en 746; mais ils ſe trompent; car il eſt conſtant qu'un nommé Nitigius, qui en étoit évêque, aſſiſta à un concile qui y fut tenu en 569, dans lequel Théodomir, roi des Suéves, propoſa d'ériger une nouvelle métropole & de nouveaux évêchés,

évêchés, afin que les évêques puſſent viſiter leurs diocèſes tous les ans, & que l'obligation de ſe trouver au concile provincial ne les engageât pas à des voyages ſi longs ; ſur quoi les évêques réſolurent que l'évêque de Lugo ſeroit métropolitain, & lui attribuerent pour ſuffragans les évêques de Coïmbre, de Viſéo, de Lamégo, d'Egitania, d'Oreníe, d'Aſtorga, d'Iria, de Mondonédo & de Tuy ; mais cette métropole ne ſubſiſta pas longtems ; car dans un concile tenu à Mérida, en 666, ce qui avoit été déterminé dans celui de Lugo, fut annullé ; & l'évêque de Mérida rentra dans ſes droits de métropolitain des neuf évêchés que l'on vient de nommer. Le chapitre de Lugo eſt compoſé d'onze dignitaires, de vingt-cinq chanoines & de douze prébendiers. Le diocèſe s'étend ſur ſoixante paroiſſes. * *Vayrac*, Etat préſent de l'Eſpagne, *t.* 1, *p.* 280 ; & *t.* 2, *p.* 363.

LUGODINUM, Λεγόδουνον ville des Bataves, dans la Gaule Belgique, ſelon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 9. Quelques exemplaires portent LONGODINUM, Λογόδουνον. C'eſt la même ville qu'Antonin appelle *Lugdunum*, chef des Germaniens, aujourd'hui LEYDE. Voyez ce mot.

LUGUBALLIA. Voyez LUCOPIBIA.

LUGURENSIS, ſiége épiſcopal d'Afrique, dans la Numidie. On trouve dans la Notice épiſcopale d'Afrique, Donat, évêque de ce lieu, *Donatus Lugurenſis*.

LUGUVALLIUM, ancien lieu de la Grande-Bretagne. Antonin le met entre *Caſtra Exploratorum* & *Voreda*, à douze mille pas du premier lieu, & à quatorze mille du ſecond. Gale croit que c'eſt *Old-Carleil*, entre Boultneſſe & Périth. Fordun dit dans ſa Chronique, que Carleil avoit été détruit par les Pictes, & n'avoit point encore été rétabli de ſon tems. Cela doit s'entendre de l'ancien Carleil ; car le nouveau ſubſiſtoit du tems de Fordun. Il y a donc eu deux Carleil, l'ancien & le nouveau ; l'un étoit plus éloigné, l'autre plus proche ; & c'eſt aſſez, pour les diſtinguer, qu'Antonin en ait appellé un *Luguvallium ad Vallum*. Gale compte douze mille pas de *Blatum-Bulgium* à *Luguvallium*, ſavoir ſept milles à Wigton, & cinq autres à Carleil. Le cadavre de cette derniere ville ſe voit encore ſur la riviere de Wize, & eſt nommé *Old-Carleil*. Elle eſt auſſi à quatorze mille pas de *Voreda*, qui eſt Penreth, & ſe trouve ſur un grand chemin ou voie militaire. On y voit beaucoup d'inſcriptions, de ſtatues équeſtres, & autres preuves de ſa grande antiquité. L'autre *Luguvallium* n'étoit pas *ad Vallum*, auprès du foſſé, & eſt nommé ſimplement *Luguvallium* par Antonin, qui donne la route depuis Londres, juſqu'à cette ville, & met *Luguvallium* à vingt-deux mille pas de BROCAVUM, *Brougham*. Voyez LUCOPIBIA.

LUHLÁ, ou LUHLEA. Voyez LULA.

LUICHEU, ville de la Chine, dans la province de Quangtung, dont elle eſt la neuviéme métropole. Elle eſt de 6 d. 20′ plus occidentale que Pékin, ſous les 23 d. 58′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

Cette ville eſt ſituée dans une campagne agréable & fertile, & ſur le bord de la mer qui baigne ſes murs du côté de l'orient. Elle tire ſon nom du tonnerre, qui tomba ſur la montagne, d'où il ſit ſortir une belle fontaine, & où les habitans ont élevé un temple qu'ils ont dédié à l'Eſprit, autrement au dieu du Tonnerre. Les Chinois s'imaginent qu'il y a un eſprit qui préſide au tonnerre ; que le bruit du tonnerre eſt l'effet du coup que l'on trappe avec un marteau ſur un grand tambour ; & que lorſqu'il tombe, c'eſt une partie du marteau qui ſe caſſe. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que le tonnerre gronde preſque toute l'année dans ces quartiers.

Le lac de Lohn eſt à l'occident de Luicheu ; ſes eaux ſont conduites dans cette ville par un canal, où elles forment un autre lac.

Cette ville a dans ſa dépendance trois cités, qui ſont :

Luicheu, Suiki, Siûûen.

Anciennement le pays s'appelloit *Gao* ; ſous la famille *Han*, il ſe nomma *Siûûen* ; ſous la famille *Leam*, il eut le nom d'*Hocheu* ; & ſous celle de *Taminga*, on lui donna celui qu'il porte aujourd'hui.

LUIGNÉ, ou SAINT AUBIN DE LUIGNÉ, paroiſſe de France, en Anjou. Il y a des mines de charbon de terre.

LUII, grande nation de la Germanie. Strabon, *l.* 7, dit qu'elle fut domptée par le roi Maroboduus. Il y a lieu de l'apparence qu'il faut lire *Lygii*.

LUINES, ou SAINTE GENEVIEVE, & SAINT VENANT DE LUINES, ville de France, dans la Touraine. Elle ſe nommoit ci-devant *Maillé*, & avoit été érigée en comté, en 1573 ; elle fut enſuite acquiſe par Charles d'Albert, grand fauconnier, & enſuite grand connétable de France. Louis XIII l'érigea en duché-pairie, en faveur de ce favori, en 1619. Cette duché-pairie eſt compoſée de deux comtés & de trois baronnies. Voyez MAILLÉ.

LUISA, riviere de l'Amérique, dans l'iſle de Boriquen. Elle a ſa ſource au pied du mont Goyame, quinze ou ſeize lieues à l'eſt de la ville principale de l'iſle, & deſcend, du côté du nord, par un canal qui reçoit pluſieurs petites rivieres, juſqu'au mont Cauvas, où, ſe ſéparant en deux branches, l'une coule le long de la *colonie* LUISA, & l'autre prend le nom de *Toa*. Il y a dans cette même iſle un port nommé auſſi *Luiſa*. * *Corn.* Dict. *De Laët*, Ind. occid. *l.* 1, *c.* 2.

LUITITII, nom latin d'un ancien peuple de Germanie, dont le pays eſt la Luſace, ſelon l'opinion commune ; mais Spener, *Notit. Germ.* p. 388 & 389, fait voir que c'eſt une erreur, & que la Luſace a été nommée *Pagus Luzetorum*, & non pas *Luticiorum* ; que *Luticii*, *Lutitii* & *Luitici* ſont un peuple tout différent. Les Luititiens ou Luticiens faiſoient partie du peuple Wende, avec les Vélates & les Wiltſes. Ils étoient au-delà de l'Oder, vers le moyen âge. A l'égard du peuple *Lucii* ou *Luitii*, qui occupoit la Luſace, voyez LUSACE.

1. LUKI, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Xincheu, douziéme métropole de la province. Elle eſt de 7 d. 40′ plus occidentale que Pékin, ſous les 29 d. 52′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

2. LUKI, ville de la Chine, dans la province de Kiangſi, au département de Kienchang, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt d'un degré 10′ plus occidentale que Pékin, ſous les 27 d. 43′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

1. LUKIANG, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan ou Nanking, au département de Lucheu, neuviéme métropole de cette province. Elle eſt de 0 d. 2′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 21′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

2. LUKIANG, fortereſſe de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Jungchang, huitiéme ville militaire de la province. Elle eſt de 18 d. 15′ plus occidentale que Pékin, ſous les 25 d. 21′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

3. LUKIANG, ville de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Jungchang, huitiéme ville militaire de la province. Elle eſt de 17 d. 56′ plus occidentale que Pékin, ſous les 24 d. 49′ de latitude. * *Atlas Sinenſis*.

1. LULA, riviere de la Laponie Suédoiſe. On la nomme auſſi LUHLA & LUHLEA ; elle ſe forme de trois lacs, ſavoir le lac de Was, celui de Salle, & celui de Rockie. Leurs eaux s'amaſſent dans le lac de Lula, d'où, cette riviere ſerpentant, tantôt vers l'eſt, tantôt vers le ſud, vient ſe perdre dans le golfe de Bothnie, auprès de Luhlea, ville que l'on a rapprochée de la mer. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

2. LULA, ou LUHLEA, (LE PETIT) riviere de la Laponie Suédoiſe. Elle a ſes ſources dans le lac de Raute, d'où, coulant de l'orient méridional, elle ſe groſſit des eaux que lui envoient encore les lacs de Tarra & de Kiange, qu'elle porte dans la grande riviere de Lula, auprès de Jochmoth. Ces deux rivieres coupent le tropique, & donnent le nom de *Lulla*, ou *Luhlea*, ou *Lula-Lapmarck*, à la province qu'elles arroſent.

3. LULA, ou LUHLEA, ville de la Laponie, au bord du golfe de Bothnie, au nord de l'embouchure de la riviere dont elle porte le nom. Elle étoit autrefois plus au couchant ; & l'on voit encore la vieille Luhléa, bourgade, à l'occident de la nouvelle. Voyez l'article LAPONIE.

LULINGSTON, bourg d'Angleterre, au pays de Kent, près de la riviere de Darent, qui coule à Dartford.

LULOA, petite place de Suéde, dans la Bothnie orientale, près de Torna. * *Baudrand*, édit. 1705.

LULUM, Λύλον fortereſſe d'Aſie, dans la petite Arménie, auprès de Tarſe, ſur une colline. Zonare, Por-

phyrogénete, Curopalate & Cédrene, cités par Ortélius, *Thesaur.* en font mention.

1. LUMA, Λῦμα ville de l'Arabie déserte, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 19.

2. LUMA, ville d'Asie, proche le Méandre, selon Nicétas, cité par Ortélius, *Thesaur.*

1. LUMBARIA, nom latin de Lombez, ville épiscopale de France, en Gascogne.

2. LUMBARIA. Voyez LUMBIER.

LUMBARIENSE CONCILIUM. Voyez LOMBERS.

LUMBERITANI, ancien peuple d'Espagne, dont la ville de LUMBIER conserve encore le nom. * *Pline*, l. 3, c. 3.

LUMBIER, ou LOMBIER, petite ville d'Espagne, dans la haute Navarre, sur la riviere d'Irato, où elle reçoit le torrent d'Ochagavie, dans la Mérindade de Sanguessa, & à une lieue de Sanguessa. Le nom latin est Lumbaria : le peuple est nommé par Pline *Lumberitani*. * *Baudrand*, édit. 1705.

LUME-DIEU, abbaye de France. Voyez FAVARS. 1.

LUMELLO, ou LAUMELLO. Voyez LAUMELLUM.

LUMME-AA, ou la RIVIERE DE LUMME, petite riviere de Suéde, dans la Schône, selon Pontanus, cité par Baudrand, édit. 1705.

LUMMERSUM, baronnie enclavée dans le duché de Juliers. Elle releve immédiatement de l'empire.

LUMONE, lieu d'Italie, dans la Ligurie, entre Albintimilium, & le sommet des Alpes, sur la route d'Arles, selon Antonin, *Itiner.*

LUMSA, ou LOMSA, petite ville de Pologne, au palatinat de Mazovie, au bord méridional de la riviere de Narew, aux confins de la Poldaquie. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

LUN, (LE) riviere d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans le duché de Brême. Elle passe à Achstède, qu'elle arrose, vers la partie méridionale, & va se joindre au Weser. *Zeyler. D'Audifret*, Géogr. *t.* 4.

1. LUNA, ancienne ville & port de mer d'Italie. La ville étoit dans l'Etrurie, au bord oriental de la Macra, près de son embouchure. Il ne faut pas confondre la ville & le port de Luna : nous parlerons ensuite du port ; il est ici question de la ville ; il n'en reste plus que les ruines : elle étoit petite ; elle est ancienne & remarquable par son port. Pline, *l.* 3, *c.* 5, dit : *Primum Etruriæ oppidum portu nobile.* Elle étoit effectivement la premiere, quand, en venant de la Ligurie, on avoit passé la Macra, qui en faisoit la séparation. On en appelle aujourd'hui les ruines LUNA DISTRUTTA. Cependant elle donne son nom à un canton appellé *la Lunégiane.*

2. LUNA-SILVA, forêt de la grande Germanie. Elle étoit, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, au-dessous des Quades, & au-dessus du peuple *Baemi*, qui s'étendoient jusqu'au Danube. Cellarius juge, par cette position, que la forêt de Luna étoit dans la Moravie, à la source de la riviere de Morave.

3. LUNA, bourg d'Espagne, en Aragon, à huit lieues de Saragosse. C'étoit le lieu de la naissance de Pierre de Luna, qui, étant élu pape, le 22 Septembre 1394, prit le nom de *Benoît XIII*, & mourut dans son schisme, en 1424, après avoir été anti-pape durant trente ans. On met communément à Luna l'ancienne ville des Vascons, nommée *Forum Gallorum.* Zurita la place à Gurrea, autre bourg de l'Aragon, sur le Gallégo, à cinq lieues de Saragosse.

4. LUNA, ou LUNNA, lieu de la Gaule Lyonnoise, à dix lieues, ou quinze milles pas de Mâcon, selon l'Itinéraire d'Antonin. Simler dit que c'est Clugni, & qu'il faut peut-être lire dans cet auteur CLUNIA.

LUNÆ INSULA, petite isle, au détroit de Gibraltar. Il y avoit un temple dédié apparemment à la Lune ; car Festus Avienus, *Ora marit.* v. 367, dit :

Sed si voluntas fortè quem subegerit
Adire fanum, properet ad lunæ insulam
Agere carinam, &c.

1. LUNÆ MONS, Σελήνης ὄρος ἄκρον, cap & montagne de la Lusitanie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5. Le nom moderne est EL CABO DE LA ROCA, à fix lieues de Lisbonne. Voyez CAP DE LA ROCHE.

2. LUNÆ MONS. Ptolomée, *l.* 4, *in fine*, sur une tradition peu fondée, place des montagnes de ce nom bien au-delà de l'équateur, & y met les sources du Nil. Qu'il y ait des montagnes en ces quartiers-là, cela est assez vraisemblable ; mais il est certain que les sources du Nil sont bien en deçà de l'équateur, & n'ont rien de commun avec ces montagnes. Les anciens connoissoient très-peu ce pays-là ; ils conjecturoient seulement.

LUNÆ PORTUS, golfe de la mer Méditerranée : c'est, dit Strabon, *l.* 5, un très-grand & très-beau port, qui enferme plusieurs ports, qui ont tous assez de profondeur auprès du rivage. Silius Italicus, *l.* 8, *v.* 481, dit :

Tunc quos à niveis exegit luna metallis,
Insignis portu, quo non spatiosior alter,
Innumeras cepisse rates & claudere pontum.

1. LUNÆ PROMONTORIUM, promontoire de la Lusitanie. Voyez LUNÆ MONS. 1.

2. LUNÆ PROMONTORIUM, promontoire d'Italie, auprès du port de Luna, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1. Il étoit de quarante-cinq minutes plus méridional que la ville même de Luna.

LUNAN, forteresse de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Chingkiang, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 13 d. 49′ plus occidentale que Pékin, sous les 24 d. 31′ de latitude. * *Atlas Sinenfis.*

1. LUNDEN, selon Baudrand, en latin, *Laudiunm Scanorum*, ville de Suéde, dans la province de Schône, dont elle est la capitale. Elle a été autrefois beaucoup plus considérable qu'elle ne l'est à présent ; & c'étoit le siége d'un archevêché, qui avoit fix suffragans en Danemarck, dont la province de Schône faisoit partie ; mais en 1658, les Danois la cédérent aux rois de Suéde, qui l'ont gardée depuis ce tems-là, quelques efforts que le Danemarck ait fait, en toute occasion, pour s'en resaisir. Le roi de Suéde, Charles XI, y érigea une université, en 1668 ; & on y a vu d'assez grands hommes, entr'autres, le célébre Samuel Puffendorff. Elle n'est pas bien peuplée, & est sans murailles ; au lieu du siége archiépiscopal, dont elle jouissoit depuis le commencement du douziéme siécle, elle n'a qu'un simple évêque, qui est de la confession d'Ausbourg, la seule religion qui soit soufferte en Suéde. Ce fut près de cette ville que Christian V, roi de Danemarck, fut défait, en bataille rangée, par Charles XI, roi de Suéde, le 14 Décembre 1676.

2. LUNDEN, petite ville ou bourg d'Allemagne, au cercle de la basse Saxe, dans le Ditmarse, à l'orient de la ville de Toningben, aux confins du Sleswig, assez proche de Leyder. Elle appartient au duc de Holstein. * *Zeyler*, Saxon. super. Topogr. *p.* 165.

LUNE, baronnie d'Irlande, dans la province de Teinster ; c'est la plus méridionale des onze qui composent le comté d'Eastméath. * *Etat présent de l'Irlande*, p. 38.

LUNEBOURG, ville d'Allemagne, au cercle de la basse Saxe, dans un duché particulier, dont elle est la capitale, & auquel elle donne le même nom. Il y auroit ici moyen de fatiguer le lecteur le plus patient, en lui rapportant toutes les opinions d'un nombre infini d'écrivains, sur l'étymologie du mot *Lunebourg* ; mais, outre que la plûpart de ces étymologies sont ridicules, aucune n'est appuyée sur des autorités suffisantes.

Le duché de Lunebourg n'étoit pas habité par les Cherusques, comme bien des auteurs l'ont dit, mais par le peuple nommé *Cauci majores.* Ce ne sont ni les uns ni les autres, qui ont bâti Lunebourg. Le nom de *Cauci* se perdit peu-à-peu ; & le pays se trouva, avec le tems, sous la domination des Saxons, qui s'accrut beaucoup par l'appui, & les bienfaits qu'ils reçurent des François, pour leur avoir aidé à mettre à la raison Hermenfrid, roi de Thuringe. Les Saxons devenus puissans, bâtirent des villes, qui devinrent grandes & bien peuplées. Il y a bien de l'apparence, qu'ils éleverent une forteresse au Kalckberg, & peut-être cette forteresse fut-elle employée par les François, pour réprimer les LINONS. Dans les Annales de France, il est parlé de ces Linons à l'année 808. L'annaliste anonyme, que Pithou a publié ; Réginon, abbé de Pruim, & Eginhart en parlent aussi. Albert, abbé de Stade, les nomme mal LILONES, & Adam de Brême LINGONES. Ces Linons

à la vérité, étoient au-delà de l'Elbe, sous le régne de Charlemagne, & occupoient un canton du Meckelbourg. Bangert, dans ses doctes Notes sur la Chronique d'Helmond, croit qu'ils passerent l'Elbe, puisqu'il les explique par *le peuple du pays de Lunebourg*. Ces Linons furent sans doute compris sous le nom de *Slaves*, que domprerent Henri I, roi de Germanie, & son fils Henri, & enfin Henri le Lion.

Albert Crantz, *Vandal.* l. 4, c. 16, attribue la fondation de Lunebourg à Herman Biling, nouveau duc de Saxe, créé par Otton I. Munster, *Cosmogr.* l. 3, c. 19. Irénicus, *Exegesf. Germ.* l. 11; Chytræus, *Saxon*, l. 13, *ad ann.* 1133; Bertius, *Comment. Rer. Germ.* l. 3, & quantité d'autres le disent aussi. Sagittarius croit ce monastere bien plus ancien, & rapporte un historien, qui en met la fondation à l'an 906, & l'attribue à Otton, duc de Saxe, pere de Henri l'Oiseleur; Chytræus lui-même dit dans le même livre que j'ai cité, que long-tems avant Henri le Lion, la forteresse & la ville de Lunebourg subsistoient, & ajoûte que le monastere, qui est sur la montagne, avoit été d'abord bâti par S. Suibert, évêque de Ferde, & ensuite orné par Otton le Grand, duc de Saxe. Herman Biling lui fit sans doute du bien, puisqu'il y fut enterré, en 1473. Il y mit même des religieux, au rapport de Lossius:

Inclytus hic sanctos Biling Hermannus in arce,
Instituit cœtus: Benno post inclytus auxit,
Tertius hinc præstans Bernhardus munit & auget,
Prædia dans, reditus, sylvas, aurique tabellam.

Ce morceau nous apprend que non-seulement Herman Biling, mais encore son fils Bennon, & son petit-fils Bernard, embellirent & doterent à l'envi ce monastere. Il s'y forma même une école célébre; & Adam de Brême dit que Godescalc, fils d'Udon, roi des Slaves, y fut instruit dans les sciences.

Ce monastere de S. Michel, & le château auprès duquel il étoit, sont les commencemens de Lunebourg. La ville se forma peu-à-peu, au pied de la montagne; & c'est apparemment une de ces villes, qui furent fortifiées dans la Saxe & dans la Thuringe, sous le régne de Henri l'Oiseleur, qui avoit commandé qu'on fermât de murailles les villes, afin d'y retirer les biens & les habitans de la campagne, & qu'ainsi l'on prévînt des ravages pareils à ceux que les Hongrois venoient de faire en Allemagne. Quoique les historiens ne nomment point Lunebourg parmi ces villes, on peut néanmoins juger qu'elle en étoit une, puisqu'aussi-tôt après le régne de cet empereur, la ville & les salines de Lunebourg commencerent à acquérir de la réputation; car Otton I donna la dime des salines au monastere de S. Michel. Ditmar de Mersbourg nomme cette ville LUINBERG, à l'occasion d'un abîme, qui s'y ouvrit sous l'empire de Henri II, l'an 1013. Le duc Bernard, petit-fils d'Herman Biling, étoit alors maître de Lunebourg. Bennon, son pere, à qui il avoit succedé, étoit mort en 1010; & lui-même il mourut en 1062; sa régence fut trop inquiète pour être avantageuse à ses sujets, & la ville ne fit pas de grands progrès, durant la révolte de Bernard contre l'empereur. Son fils Ordulfe plus pacifique, n'eut que quelques démêlés avec l'évêque de Brême & les Slaves, dont il se tira assez mal. Magnus, fils d'Ordulfe, résidoit à Lunebourg, quand Butue, fils de Godscalc, prince des Obotrites, vint implorer son secours contre Crucon, prince de Rugen, qui l'avoit dépouillé de son état. « Je ne puis vous accompagner moi-même en personne, parce que je suis retenu ici par mes propres affaires, dit Magnus, au prince des Obotrites; mais je vous donnerai les Bardes (ou habitans de Bardewic,) les Stormariens, les Holsates, & les Thetmarches, dont les forces vous aideront à soutenir quelque tems l'effort de vos ennemis; & moi-même, s'il le faut, je vous suivrai de fort près. » Ce passage fait voir que, non-seulement Magnus possédoit Lunebourg & Bardewic, ville alors grande & puissante, mais encore le Stormar, le Ditmarse, & le Holstein. Ces empêchemens qui, arrêtoient Magnus, sont expliqués par Adam de Brême. Il étoit à la veille de se marier; & ce mariage donne lieu de croire que l'ancien palais ducal de Lunebourg fut bâti, ou au moins commencé à cette occasion. Les querelles de Henri IV, contre les princes de la maison de Saxe, querelles qui dégénérerent en une guerre très-saglante, donnerent lieu à la conférence que Henri eut avec Suénon, roi de Danemarck: plusieurs mettent cette entrevue à Lunebourg. Sagittarius prouve que cela ne se peut pas, & que ce fut à Bardewic. L'empereur ne prit Lunebourg qu'après. Il ne garda pas long-tems cette ville; & Herman, oncle de Magnus, la reprit, & délivra son neveu, que l'empereur tenoit prisonnier. Lunebourg étoit déja une fort grande ville, *oppidum maximum*, en 1073, selon le témoignage de Lambert d'Affchaffenbourg. Cela détruit le témoignage des auteurs, qui veulent que Henri le Lion, fils de Henri le Superbe, duc de Bavière, ait fait bâtir Lunebourg, en 1190, des ruines de Bardewic, puisque sept ans avant la destruction de cette ville, Lunebourg étoit déja une ville très-confidérable. Tout ce qu'on peut accorder, c'est qu'elle s'accrut des ruines de sa voisine, & qu'elle profita de ses habitans & de son commerce. Il fallut peut-être alors augmenter l'enceinte, & faire de nouveaux murs; mais ce n'est point là fonder une ville.

Magnus étant mort sans enfans, en 1106, Henri V donna le duché de Saxe à Lothaire, comte de Supplinbourg, qui fut roi de Germanie, après lui. Ce fut ce Lothaire, nommé en latin *Luderus*, & en allemand *Lutter*, qui rebâtit entre Brunswic & Helmstadt le monastere nommé *monasterium Regio-Lutteranum Konigs-Lutter*, déja fondé par ses ancêtres, mais dont il augmenta considérablement les biens; en sorte qu'il peut en passer comme le fondateur. L'acte de la fondation est du 1er d'Août 1135. Lothaire étant parvenu à la suprême dignité de l'empire, donna le duché de Saxe à son gendre de Bavière, surnommé *le Superbe*, l'an 1136; mais Conrad III, duc de Suabe, ayant succédé à Lothaire, en dépouilla Henri, & conféra le duché de Saxe à Albert l'Ours, qui, entr'autres villes & forteresses, enleva au duc de Bavière Lunebourg, en 1138, avec Bardewic & Brême (a). Il n'en jouit pas long-tems; car Henri, aidé par l'impératrice, sa belle mere, s'en resaisit, assiégea Lunebourg, le prit, & se rendit maître de toute la Saxe. Il mourut, en 1139, & fut enterré auprès de son beau-pere, au monastere de *Konigs-Lutter*. Son fils Henri le Lion lui succéda: c'est le même qu'un gros d'écrivains érigent mal-à-propos, en fondateur de cette ville (b). Il demeuroit à Lunebourg avec Clémence de Zæringen, sa femme, bien des années avant la destruction de Bardewic, en 1170; il fit un voyage de Terre-sainte, pour un vœu qu'il avoit fait, & fut accompagné par Berthold, abbé de Lunebourg: il mit deux ans à ce voyage. Les conquêtes & les guerres de ce prince n'appartiennent point à notre plan; je remarquerai seulement, que l'empereur Frédéric, avec qui il se brouilla, lui prit Lubec, & vint devant Lunebourg, où il ne fit point de dégât, parce que la duchesse fit voir que cette ville lui tenoit lieu de douaire. L'empereur ne laissa pas d'y entrer; car Henri se voyant réduit aux dernieres extrémités, l'y vint trouver sous un sauf-conduit. L'on convint des préliminaires; & la réconciliation se fit à Erfort, moyennant quoi, on lui rendit son patrimoine, c'est-à-dire, ce que Lothaire avoit possedé, avant qu'il obtînt le duché de Saxe. Lunebourg étoit sans doute de ce patrimoine. On voit même, que les villes de Brunswic & de Lunebourg sont exceptées de ce qu'on lui ôta. Une des conditions de l'amnistie que l'empereur lui accordoit, c'est que pour calmer les troubles, qui étoient très-grands; il se retireroit, pendant trois ans, hors de ses états; il les alla passer en Angleterre chez le roi, dont il avoit épousé la fille Mathilde en secondes nôces. Avant que ce tems fût expiré, il revint chez lui pour empêcher que ses ennemis, profitant de son absence, ne s'emparassent de tous ses biens. En 1189, il assiégea & prit la ville de Bardewic, que Bernard, duc de Saxe, lui avoit enlevée. L'infolence de la garnison, durant le siége, l'irrita à tel point, qu'il jura la perte de cette ville, & la détruisit en effet. Ce fut l'année suivante, qu'il fit à Lunebourg

les augmentations qui ont donné lieu à l'en croire le fondateur. *(a) *Krantz*, Saxon. *l.* 6, *c.* 7; & Métrop. *l.* 6, *c.* 16. (b) *Helmold*, Chron. Slav. *l.* 1, *c.* 70 & 71.

La ville a trois choſes avantageuſes; la montagne qui fournit beaucoup de chaux pour bâtir, d'où lui vient ſon nom de *Kalckberg*; le pont ſur l'Elmenow, où eſt une douane d'un grand revenu; & les fontaines, dont on tire une eau propre à faire du ſel. Il y a deux ſalines; la vieille, qui eſt attenant la ville; & la nouvelle, qui eſt milieu. Dans l'une & l'autre, on tire l'eau d'un réſervoir: on la partage par des tuyaux en divers lieux, où l'on la cuit dans des chaudieres de plomb; & le ſel qu'on en tire, ſe diſtribue dans le voiſinage. L'eau n'y manque point, ni le bois, parce que les forêts voiſines en fourniſſent en abondance; ce qui fait un revenu conſidérable & ſolide. On a aſſigné ſur le produit des ſalines, les penſions qui ſe payent aux hommes en charge, aux gens d'égliſe, & à ceux qui enſeignent dans les écoles; de ſorte que ce qui eſt ailleurs un honoraire, eſt véritablement un ſalaire à Lunebourg. Il y a trois égliſes principales, l'une dédiée à S. Jean Baptiſte, une autre à S. Lambert, auprès des ſalines, & la troiſiéme à S. Nicolas.

La ville de Lunebourg eſt la capitale d'un duché que poſſédoit une branche de la maiſon de Brunswic. Voici les villes & autres lieux principaux que renferme ce duché de Lunebourg:

Lunebourg,
Zell,
Harburg,
Ultzen,
Gifhorn,
Burgdorf,
Dameberg,
Bardewick,
Ebsdorf,
Weihauſe, & Gorde, { Hitzacker, ou Hitger;
Soltau, { Schnackenbourg;
Siverhauſen, { Luchow.
Stubekeshorn, ou Stipshorn, lieu d'où étoit la famille des Biling.
Drommeling, forêt près de Gifforn.
Partie des comtés de Diepholt, & de Hoye.

Le dernier duc de Lunebourg réſidoit à Zell; de-là vient qu'on appelloit ordinairement le *duc de Zell*. Il avoit épouſé une dame Françoiſe, de laquelle il n'eut qu'une fille. Cette princeſſe épouſa George I, roi d'Angleterre, électeur de Hanovre, qui hérita du duché de Lunebourg, après la mort de ſon beau-pere.

LUNEDO, (SAINTE MARIE DE) abbaye réguliere de la congrégation du mont Caſſin, dans le Véronèſe, au diocèſe de Vérone.

LUNEGIANE, (LA) petit pays d'Italie, dans la Toscane, le long de la riviere de la Magra, & au-delà jusqu'à ſon embouchure. C'étoit le territoire de l'ancienne ville de Luna. Il eſt diviſé en deux parties, dont la plus grande qui eſt à l'orient, eſt ſujette au duc de Maſſa; & la moindre, à l'occident, où eſt Sarzane, appartient à la république de Gênes. * *Baudrand*, édit. 1705.

LUNEL, petite ville de France, en Languedoc, au diocèſe de Montpellier, aux confins du diocèſe de Nîmes, au couchant, & à peu de diſtance du Vidourle, aſſez près de Maſſillargues. Il y a ſur le Vidourle un pont que l'on appelle le *pont de Lunel*. Elle eſt à quatre lieues de Montpellier. Les Proteſtans de France la tenoient, & l'avoient fortifiée. Elle fut priſe par Louis XIII. Elle étoit autrefois presque toute habitée par des Juifs. Il y a cinq ou ſix ſiécles qu'ils y avoient une école célébre, où a enſeigné le célébre rabbi, Salomon Jarchi, ainſi que ſon contemporain, Joſeph Benjamin, l'aſſure dans ſon Itinéraire. Lunel a eu autrefois ſes ſeigneurs particuliers, dont le dernier nommé *Ronſolin*, donna la moitié de la ſeigneurie de Lunel à Raymond Gaucelin, ſeigneur d'Uſez; à l'égard de l'autre moitié, elle avoit été ſubſtituée par Raymond Gaucelin, pere de Ronſolin, à Gerard-Amy, ſeigneur de Châteauneuf, l'an 1295. Enſuite le ſénéchal de Beaucaire rendit une ſentence, pour la récompenſe de Guye & de Raymonde, ſœur de Raymond Gaucelin; & tous les prétendans étant ſatisfaits, Lunel fut uni au domaine. Le roi Charles le Bel donna la ſeigneurie de Lunel à Alphonſe de la Cerda, de la maiſon royale de Caſtille, & à ſon fils Charles, qui fut depuis connétable de France. La fille du connétable, nommée *Marie*, épouſa Charles d'Evreux, comte d'Eſtampes; & ils eurent pour héritier leur fils Louis, auſſi comte d'Eſtampes, lequel vendit cette ſeigneurie à Louis, fils de France, duc d'Anjou; & ce prince Louis la céda en 1385, à ſon frere Jean, duc de Berri. Ce duc conſentit, par un traité, l'an 1400, que Lunel fût réuni à la couronne, & il le fut effectivement. Nonobſtant cela, François I voulut démembrer Lunel, qu'il donna à Marguerite de Foix, l'an 1517; mais le procureur-général de Toulouſe s'étant oppoſé à cette aliénation, le parlement refuſa de vérifier le don, après qu'on eut prouvé par une enquête, que ce don étoit préjudiciable à la couronne. * *De Longuerue*, Descr. de la France, *p.* 254.

LUNEN, ou LUYNEN, petite ville d'Allemagne, en Weſtphalie, au midi de la Lippe, au confluent de la riviere de Siſeke & de la Lippe. Au nord de cette place, de l'autre côté de la Lippe eſt une bourgade, appellée l'*ancienne lune*, OLD-LUNEN; aux confins du comté de Werne. * *Jaillot*, Atlas.

LUNERA, ou ALUMERA, anciennement *Leucogaus collis*, montagne d'Italie, dans la terre de Labour, entre Naples & Pouzzol. On dit que cette montagne renferme quantité de ſoufre & d'alun, & qu'il en ſort des fontaines propres à guérir les bleſſures. * *Baudrand*, édit. 1705.

LUNEVILLE, *Lunæ Villa*, ou *Lunaris Villa*, ville, prévôté de France, dans le duché de Lorraine, diocèſe de Toul, cour ſouveraine de Lorraine. Cette ville eſt ſituée ſur la petite riviere de Vézouze, dans une belle campagne, fertile & agréable. Elle eſt ancienne, & portoit titre de *comté*, dès le dixiéme ſiécle qu'elle étoit poſſédée par une branche cadette de Lorraine; ce comté a été réuni au duché, en 1167, par Mathieu I. Le duc y a un palais très-magnifique, où il faiſoit ſouvent ſa réſidence. Son égliſe paroiſſiale eſt dédiée à S. Jacques: la cure eſt à la collation des chanoines réguliers de l'abbaye de S. Remy de Lunéville, qui y nomment un chanoine de leur communauté, pour la deſſervir. Il y a dans l'égliſe paroiſſiale la chapelle de S. Barthelemi, à la collation de l'abbé. L'abbaye de S. Remi de Lunéville a été fondée en 999, par Folmar, comte de Metz, pour des religieux de l'ordre de S. Benoît, auxquels on ſubſtitua des religieuſes, qui céderent leur place, en 1135, aux chanoines réguliers de l'ordre de S. Auguſtin, de la congrégation de S. Sauveur. Cette abbaye étoit hors des murs de la ville; mais ayant été ruinée en 1587, par les paſſages des troupes Allemandes & Proteſtantes en France, on l'a rebâtie dans la ville; elle eſt en régle. La manſe abatiale eſt de trois mille livres, & la conventuelle de ſix cents livres, outre la cure qui eſt unie, & qui eſt de mille livres. Cette abbaye a la diſpoſition pure & ſimple de toutes les chapelles, qui ſont dans toutes les égliſes, tant paroiſſiales qu'abbatiales de la ville, par déclaration de M. Louis d'Haraucourt, évêque de Toul, en 1438. Il y a à une Lunéville une commenderie de l'ordre de S. Jean de Jéruſalem, qui ayant été ruinée en 1587, fut, dans la ſuite, unie à la commenderie de S. Jean de Viéſlâtre de Nancy. Il y a un hôpital général, que le duc a fait conſtruire hors la ville, par le ſecours d'une loterie, en 1707, pour tenir la place de l'ancien hôpital, qui étoit ruiné; l'on y a transféré les biens de l'ancien, & uni la chapelle de S. Nicolas de Maixe, en 1708, & celles de S. Sebaſtien & de ſainte Catherine de Tantimont, du S. Sacrement d'Ogeviller, & de S. Fiacre, auſſi-bien que les hôpitaux d'Ogeviller, & d'Einville-au-Jard, en 1709. Il y a un couvent de Minimes, un de Carmes, un de Capucins, un de Sœurs griſes, fondé en 1481, par René II, duc de Lorraine, & un autre de filles de la congrégation de Notre-Dame, qui y furent reçues, le 5 Novembre 1629. La paroiſſe de Lunéville a pour annexes la communauté d'Huviller, & celle de Chanteheu;

de cette derniere dépendent les villages de Ménil, Méhon, Moncel, & Viller, qui ont chacun une chapelle ou église.

Ce Folmar dont on a parlé, eut deux fils, Godefroi & Hermans : leurs descendans mâles, comtes de Metz, jouirent de Lunéville, dont ils se disoient *comtes* ; ce que firent encore leurs successeurs. Le dernier d'entr'eux s'appelloit *Folmar*, dont la fille Clémence épousa Folmar, comte de Chastel, qui, à cause de sa femme, eut la seigneurie de Lunéville ; ce que Ruir, auteur des Antiquités de Vosge, prouve par une Charte du monastere de Beaupré, datée de l'an 1173, donnée par le comte Hugues, fils de Folmar ; & ce comte Hugues de Lunéville, par une autre charte de 1184, dit qu'il étoit fils du comte de Chastel. Le dernier seigneur de Lunéville, que l'on trouve, est ce Hugues, ou un autre de même nom, qui vivoit l'an 1204, & étoit en possession de cette seigneurie, dont les seigneurs ont porté la qualité de *comtes*. Après lui, les ducs de Lorraine unirent à leur domaine Lunéville & ses dépendances ; & Ferri II lui donna des privileges, avec la loi de Beaumont-en-Argonne, comme à Nanci, à Part, à Amance ; & elle est chef d'une châtellenie ou prévôté du bailliage de Nanci. Charles III, duc de Lorraine, fit fortifier Lunéville, & démolir l'ancienne église de S. George, qui étoit hors de la ville, dans un champ que Folmar avoit donné anciennement aux Bénédictins de S. Remy. Cette église nuisoit aux fortifications que Charles faisoit bâtir. Ces fortifications ne subsistent plus ; & elles furent démolies, lorsque les François eurent occupé la Lorraine. Il y a quelques années que le palais, que les ducs de Lorraine ont à Lunéville, fut brûlé par accident. Le feu duc l'a rebâti bien plus magnifique, qu'il n'étoit.

Le roi Stanislas a établi à Lunéville une académie pour les jeunes gentilshommes, & une autre académie de sciences & de belles lettres, accompagnée d'une nombreuse bibliothéque.

1. LUNG, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Taiping, huitiéme métropole de la province. Elle est de 12 d. 51′ plus occidentale que Pékin, sous les 23 d. 12′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. LUNG, fortereſſe de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Jungciang, seconde métropole de la province. Elle est de 9 d. 45′ plus occidentale que Pékin, sous les 36 d. 25′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

3. LUNG, fortereſſe de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Tiencheu, onziéme métropole de la province. Elle est de 11 d. 9′ plus occidentale que Pékin, sous les 24 d. 16′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. LUNGCHUEN, ville & fortereſſe de la Chine, dans la province d'Iunnan, où elle a son gouverneur particulier. Elle est de 18 d. 28′ plus occidentale que Pékin, sous les 24 d. 16′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. LUNGCHUEN, ville de la Chine, dans la province de Quangtung, au département de Hoëicheu, quatriéme métropole de la province. Elle est de 2 d. 31′ plus occidentale que Pékin, sous les 23 d. 45′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. LUNGCIVEN, fortereſſe de la Chine, dans la province de Queucheu, au département de Xécien, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 9 d. 55′ plus occidentale que Pékin, sous les 28 d. 25′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. LUNGCIVEN, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, au département de Chucheu, septiéme métropole de la province. Elle est de 2 d. 19′ plus orientale que Pékin, sous les 27 d. 19′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

3. LUNGCIVEN, ville de la Chine, dans la province de Kiansi, au département de Kiégan, neuviéme métropole de la province. Elle est de 3 d. 11′ plus occidentale que Pékin, sous les 27 d. 0′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. LUNGGAN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, dont elle est la septiéme métropole. Elle est de 12 d. 10′ plus occidentale que Pékin, sous les 32 d. 45′ de latitude. Cette ville est située vers la source du fleuve *Feu*. Ce n'est pas sans raison qu'on nomme ce lieu la *clef de toute la province* ; car il est fort propre pour en défendre l'entrée aux ennemis. Elle n'a que trois villes dans sa dépendance, savoir :

Lunggan, . . . Kiangyeu,
Xéciven.

Elle possede, outre cela, un grand nombre de fortereſſes.

L'empereur Yvi unit ce pays à la province *Leang* ; la famille de *Cin* l'unit au pays de *Kiang* ; la famille *Hana* donna à la ville le nom d'*Inping* ; la famille *Tanga* lui donna celui de *Lungmuen* ; & la famille *Taiminga* l'appella *Lunggan*, nom qu'elle porte aujourd'hui. * *Atlas Sinenſis.*

2. LUNGGAN, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Nanning, septiéme métropole de la province. Elle est de 10 d. 51′ plus occidentale que Pékin, sous les 23 d. 20′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

1. LUNGLI, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Liping, septiéme métropole de la province. Elle est de 8 d. 56′ plus occidentale que Pékin, sous les 27 d. 9′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. LUNGLI, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, où elle a le rang de quatriéme ville militaire. Elle est de 11 d. 9′ plus occidentale que Pékin, sous les 26 d. 27′ de latitude. Cette ville est à l'occident de celle de Sintien ; & elle a dans son département deux châteaux, savoir :

. Pingsa, . Tapingsa.

Les habitans des montagnes du voisinage, par le commerce fréquent qu'ils ont eu avec les Chinois, ont pris peu-à-peu quelque chose de leurs mœurs. Cependant encore aujourd'hui ils marchent toujours armés. Ils sont très-belliqueux, & font grand cas des armes. Au sud-ouest quart de sud de cette ville, on trouve un beau pont de pierre, appellé QUANGCY. * *Atlas Sinenſis.*

1. LUNGMUEN, montagne de la Chine, dans la province de Pékin. *Lungmuen* veut dire *porte du dragon*. Ce nom lui a été donné, parce qu'une riviere, qui vient de la Tartarie, passe dans cet endroit, au pied de la montagne, & entre dans la Chine, par la grande muraille. * *Atlas Sinenſis.*

2. LUNGMUEN, petite fortereſſe de la Chine, dans la province de Pékin, au département de *Siven*, ville militaire de cette province. Elle est d'un degré 29′ plus occidentale que Pékin, sous les 40 d. 50′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

3. LUNGMUEN, ville de la Chine, dans la province de Quangtung, au département de Quangcheu, premiere métropole de la province. Elle est de 3 d. 10′ plus occidentale que Pékin, sous les 23 d. 35′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LUNGNAN, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département de Cancheu, douziéme métropole de la province. Elle est de 2 d. 18′ plus occidentale que Pékin, sous les 25 d. 8′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LUNGNIEN, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Changcheu, troisiéme métropole de la province. Elle est de 0 d. 35′ plus orientale que Pékin, sous les 24 d. 52′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LUNGONI, ancien peuple de l'Espagne Tarragonoise, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui leur donne pour ville unique PELONTIUM.

LUNGPING, ville de la Chine, dans la province de Pékin, au département de Chinting, quatriéme métropole de cette province. Elle est de 2 d. 6′ plus occidentale que Pékin, sous les 38 d. 15′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LUNGTE, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Pingléang, quatriéme métropole de la province. Elle est de 10 d. 13′ plus occidentale que Pékin, sous les 37 d. 10′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LUNGYANG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Changte, onziéme métropole de la province. Elle est de 5 d. 52′ plus occidentale que Pékin, sous les 29 d. 32′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LUNGYEU, ville de la Chine, dans la province de Chékiang, au département de Kiucheu, sixiéme métropole de la province. Elle est d'un degré 48′ plus orientale que Pékin, sous les 28 d. 54′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LUNGYNG, forteresse de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Taiping, huitiéme métropole de la province. Elle est de 11 d. 56′ plus occidentale que Pékin, sous les 23 d. 42′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LUNGYO, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Jungning, autre forteresse de la province. Elle est de 15 d. 26′ plus occidentale que Pékin, sous les 27 d. 24′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LUPADI. Voyez LOUBAT.

LUPANNA, isle de la mer Adriatique, dans l'état de la petite république de Raguse, proche de l'isle de Mezo. Elle a un port assez grand & assez sûr, & fait près de sept cents feux. Les Ragusois l'ont embellie de plusieurs beaux édifices. Quoique la plus grande partie de son terroir soit pierreux, les habitans l'ont cultivé avec tant de soin, qu'ils l'ont rendu des meilleurs, par leur industrie; on y voit force jardins & vergers pleins de toutes sortes d'arbres, de vignes, figuiers, oliviers, orangers & citronniers. Il y a aussi des vignes qui produisent du vin excellent, avec quantité de caroubiers, dont le fruit est nommé communément *le pain de S. Jean.* La mer, qui environne l'isle, abonde en poisson de plusieurs sortes. * *Corneille*, Dictionnaire.

LUPARA, nom latin du Louvre, palais des rois de France, à Paris.

LUPARÆ. Voyez LOUVRES

LUPARIA. Voyez LUPERA.

1. LUPARIA, ou LUPPARIA, ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise, selon Ptolomée, au pays du peuple *Oretani*, entre Caſtulon & Mentisa.

2. LUPARIA, nom latin de Louviers, en Normandie.

LUPATIA, ville d'Italie, dans la Pouille. Elle est présentement détruite; & on a élevé en sa place ALTAMURA, ville du royaume de Naples, dans la province de Bari, selon Holſténius, cité par Baudrand, édit. 1705.

LUPE, bourg de France, aux frontières de l'Auvergne, au diocèse de Limoges, élection de Combrailles, entre des montagnes. Les habitans font commerce de moutons & de brebis.

LUPERA, ou LUPARIA, nom latin de SAINT JUST, abbaye de France, au diocèse de Beauvais, ordre de Prémontré.

LUPERCAL, lieu particulier de la ville de Rome, près du Tibre, au pied du mont Aventin. Il étoit dédié au dieu Pan, dont les sacrifices étoient appellés *Lupercalia*; & les prêtres, *Luperci.*

LUPERCIANA, siége épiscopal d'Afrique; on ne sait en quelle province. On sait seulement que Pélagien, évêque de cette ville, *Pelaginus episcopus è Luperciana*, assista au concile de Carthage, tenu sous S. Cyprien.

LUPERSAT, bourg de France, aux frontières de l'Auvergne, au diocèse de Limoges, élection de Combrailles, entre des montagnes. Il y a un bois taillis. Les habitans font la plûpart maçons, cardeurs de laines, & peigneurs de chanvre, & vont travailler dans les autres provinces. Il y a dans ce lieu un petit commerce de brebis & de moutons.

LUPFURDUM, Λυπφορδον, ville de la grande Germanie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11. Appien & Bircheimer veulent capricieusement que ce soit Meissein, capitale de la Misnie. Ortélius trouve que LEIPSIC y conviendroit mieux, pour le nom & pour la situation.

1. LUPIA, nom latin de la Lippe, riviere d'Allemagne.

2. LUPIA, ville de Calabre. Voyez l'article suivant.

LUPIÆ, selon Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 4, Λυπιαι, selon Strabon, *l.* 6, *p.* 282. LUSPIÆ, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1; & LUPIA, selon Pline, *l.* 3, *c.* 11, ancienne ville d'Italie, dans la Calabre, sur la côte de la mer, entre Brindes & Otrantes. Elle est nommée *Luppia* dans la Table de Peutinger; & Frontin, *de Coloniis*, met dans la Calabre, *Ager Lyppienſis.* Ce témoignage de Frontin marque que c'étoit une colonie Romaine. Cela est encore confirmé par une inscription rapportée par Gruter, *p.* 374, *n.* 5, dans laquelle on lit: PATR. COL. LUPIENSIUM. Ce lieu est présentement appellé la TOUR DE S. CATALDE. Voyez LECCE.

LUPIENSES. Voyez l'article précédent.

LUPO-GLAVO, petite ville de l'Istrie, vers les montagnes de la Véna, à six lieues de Saint-Weist, vers le couchant. Elle appartient à la maison d'Autriche. Le nom latin est LUPOLIUM.

LUPOLIUM. Voyez l'article précédent.

LUPONDUM. Béatus Rhénanus lit ainsi ce nom dans ce vers d'Ausone:

Hoſtibus exactis, Nicrum ſuper & Lupondum.

& d'autres lisent:

Et Lupo Nudum.

Cet auteur croit qu'il s'agit-là d'une forteresse nommée *Lubs*, près de la source du Danube. Lazius est du même sentiment * *Ortel.* Thes.

LUPOSINA; quelques auteurs ont écrit que Louvain a été ainsi appellé. Ortélius croit qu'on a voulu dire *Lupoſina*, mot barbare qui fait allusion à *Loup-ſin*, que quelque mauvais railleur aura dit, au lieu de Louvain.

1. LUPPIA. Voyez LUPPIÆ.

2. LUPPIA, ancienne ville de l'ancienne Germanie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11.

Quelques-uns croient que c'est aujourd'hui *Lyppſtadt.*

LURA, lieu de la Gaule Belgique, selon un fragment de la Table de Peutinger, vu par Ortélius, & non encore publié. Celui qui est publié, porte *Jura.*

LURDA, riviere d'Asie; elle tombe du mont Taurus, selon un passage du second livre de Salluste, rapporté par Prisicien.

1. LURE; les Allemands disent LUDDERS, en latin *Luthra* & *Ludera*, abbaye de France, en Franche-Comté, au diocèse de Besançon. Elle fut fondée sous l'invocation de S. Paul, par S. Déicole, Déjols, ou Déol, ou Diel, son premier abbé, qui étoit disciple de S. Colomban, vers l'an 611, sous le régne de Clothaire II, roi de France & de Bourgogne. Ce monastere fut pillé par les Huns, & rétabli quelque tems après par Hugues, comte d'Alsace; qui s'y confacra à la vie monastique, avec deux de ses fils. L'abbé avoit rang entre les princes de l'empire; mais cela n'est plus, depuis qu'elle est sous la domination de la France.

L'abbaye de Lure, qui est de l'ordre de S. Benoît, & où il faut faire preuve d'une noblesse de seize quartiers, est aujourd'hui unie avec celle de Murbach, en Alsace, & gouvernée par le même abbé, qui est électif.

2. LURE, montagne de France, en Provence, à deux lieues de Sisteron. On la nomme autrement le mont *Lothere*; & par corruption, *Lonerio* & *Lure.* S. Donat, jeune homme d'Orléans, ayant embrassé la vie monastique, vécut en solitaire dans cette montagne. Il y a encore aux environs de Lure, un petit territoire appellé *la Combe de S. Donat*; & l'on conserve dans le voisinage les reliques disperſées de ce saint anachorete, qui vivoit dans le sixiéme siécle.

3. LURE, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, en Provence, au diocèse de Sisteron, au pied de la montagne de la Haye. Il se forma un monastere au lieu que S. Donat avoit habité. Ce monastere ayant été détruit par les guerres, Adélaide, comtesse de Forcalquier, le céda, dans l'onziéme siécle, à l'évêque Géraud; mais Foulques d'Alfon, *Fulco de Alſonicis*, & plusieurs autres seigneurs commencerent à le rétablir, avant l'an 1170.

LUREY, bourg de France, dans le Bourbonnois, diocèse de Nevers, élection de Moulins.

LURGERSHAL, bourg d'Angleterre, dans la province de Wilts. Il envoie des députés au parlement. *Etat préſent de la Gr. Bretagne*, t. 1.

LURI, ancien bourg de l'isle de Corse, entre la pointe du cap de Corse, & les villes de la Bastie & de S. Fiorenzo.

LURINUM, ancienne ville de Corse, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 2. C'est aujourd'hui le bourg de LURI.

LURY, petite ville de France, dans le Berri. Elle est murée & entourée de fossés. Il y avoit autrefois un château que les Anglois ont détruit en 1196. Elle a appartenu aux seigneurs de Vierzon pendant long-tems, desquels, après avoir passé par d'autres familles, elle est parvenue

à Jean, duc de Berri, qui l'a donnée à la cathédrale de Bourges, dont elle n'eſt qu'à ſix lieues. Cette ville eſt des plus petites de cette province ; ſa châtellenie, cependant, eſt d'une grande étendue. Son terroir eſt fertile en toutes ſortes de bleds, & rapporte beaucoup de foin : il s'y trouve des bois taillis.

LUS, bourg de France, dans la Gascogne.

LUSACE, (LA) province d'Allemagne, dans la Saxe. Elle eſt bornée au nord par le Brandebourg ; à l'orient, par la Siléſie ; au midi, par la Bohême ; & au couchant, par la Miſnie. Ditmar, hiſtorien d'Allemagne, décrit le pays, qu'il appelle *Luciri pagus*, d'une maniere qui convient fort à la Luſace. On ſait que les Sorabes, *Sorabii* & *Serbii*, étoient un peuple d'entre les Slaves. Ces Sorabes, voiſins des Bohémiens, avoient auprès d'eux un peuple nommé MILCENI, ou MILCIANI, qui peut-être faiſoit partie de leur nation. Ce peuple *Milciani*, étoit ſéparé des autres, en ce qu'il étoit renfermé dans le canton que Dubravius d'Olmutz appelle *pagus Niſeni*, & *Budeſin* ; d'où eſt venue, dans la ſuite, la Marche de BAUTZEN, en latin, *Marchia Budiſſinenſis*, du nom de Bautzen *Budiſſa*, capitale de la haute Luſace. Cela fait voir que ce peuple *Milciani*, occupoit la haute Luſace. Henri l'Oiſeleur, *pre mier* prince Saxon, qui ait été roi de Germanie, fatigué des fréquentes incurſions des Slaves, inſtitua la Marche de Miſnie, pour les réprimer, & arrêta, par ce moyen, tout l'effort des Polonnois & des Luſaçois. Il fit plus ; il dompta & réduiſit ceux-ci ſous les loix Germaniques : auſſi lit-on dans l'Hiſtoire de Ditmar de Mersbourg : *exeá* (urbe & marchiâ Miſnenſi) *Milcenos ſuæ ſubactos ditioni, cenſum perſolvere coëgit.* Ce peuple étant vaincu, ſon pays devint une marche, c'eſt-à-dire une frontière, & eſt appellé dans les actes de ce tems-là, *Marchia Milcaviæ*, ou *Milciena*, ou *Budiſſinenſis*. Ce n'étoit, à proprement parler, qu'un gouvernement, que les empereurs établirent pour aſſurer la tranquillité de l'empire ; & les premiers gouverneurs ne prirent d'abord que le titre de *préfets*. Chriſtian, fils de Ditmar I, comte de Wettin, & petit-fils de Witiking le jeune, fut créé margrave par l'empereur Otton I ; ſa poſtérité en jouit ſans interruption, jusqu'à Otton qui en fut le dernier margrave ; & mourut en 1301. Dedon, ſon couſin, lui ſuccéda ; mais l'empereur Henri IV le priva de la haute Luſace, qu'il donna à Uladiſlas II, alors duc, & enſuite premier roi de Bohême. Il ne reſta plus à Dedon que la baſſe Luſace, à qui ſeule reſta le nom de *marche*, ou *margraviat de Luſace*. Henri, ſon petit-fils, mourut ſans enfans, l'an 1125. Wipper & Henri III, comtes de Groitſch, obtinrent la baſſe Luſace, qu'ils garderent peu ; car l'empereur Lothaire II la rendit enſuite à Conrad, margrave de Miſnie, dont les deſcendans la conſerverent jusqu'à Frédéric le Mordu, à qui Waldemar, ſurnommé l'*Illuſtre*, électeur de Brandebourg, le dernier de la maiſon d'Anhalt, l'enleva, en 1317. Waldemar étant mort deux ans après ſans enfans, l'empereur Louis de Bavière donna le margraviat de Luſace à Jean de Luxembourg, roi de Bohême, fils de Henri VII, ſon prédéceſſeur dans la dignité impériale. Jean de Luxembourg s'obligea de conſerver tous les privilèges de la Luſace ; & ſes ſucceſſeurs la poſſéderent aux mêmes conditions. Charles ſon fils, qui fut roi de Bohême après lui, & empereur après Louis de Bavière, incorpora la Luſace au royaume de Bohême, du conſentement des états de l'empire, aſſemblés à Nuremberg, en 1355 ; & elle fut ſi bien regardée comme une annexe de la Bohême, qu'elle paſſa aux princes de la maiſon d'Autriche, par le mariage de Ferdinand I avec Elizabeth, ſœur de Louis, roi de Bohême & de Hongrie.

Tant que la Luſace fut attachée au royaume de Bohême, elle eut toujours le droit Saxon, & des coutumes conformes à cette juriſprudence ; & elle porta long-tems les appels à la chambre de Magdebourg, où étoit établi un tribunal ſouverain qui jugeoit, ſelon le droit Saxon, les cauſes des pays voiſins & des provinces étrangères. Ferdinand I ayant défendu, ſous peine de proſcription, les appels à la chambre de Magdebourg, fut obligé d'inſtituer à Prague une chambre des appels, pour juger les procès en dernier reſſort ; & ce tribunal ne connoiſſoit pas ſeulement des affaires de la Bohême, mais encore de celles de la Luſace. Lorsque cette province revint à l'électeur de Saxe, il fut reglé que ces appels reſſortiroient à l'électeur même, ſans qu'ils puſſent être portés à aucun tribunal étranger, pas même à la chambre impériale de Spire.

Sous les princes de la maiſon d'Autriche, la Luſace fut auſſi long-tems paiſible, qu'ils la gouvernerent avec modération. Mais lorsque la Bohême fut déchirée par les guerres civiles, en 1618, ſous le régne de Ferdinand II, à qui les Proteſtans oppoſoient Frédéric, électeur palatin, qu'ils avoient élu, Jean-George I, électeur de Saxe, ſauva la Luſace, & employa tout ſon crédit auprès de Ferdinand, pour conſerver à cette province ſes privilèges, ſes droits, & ſur-tout ſa liberté de religion, dont il s'agiſſoit dans cette guerre. Il avoit mis l'empereur hors d'état de lui rien refuſer à cet égard. Il l'avoit trop bien ſervi d'hommes & d'argent dans cette guerre ; auſſi en eut-il la Luſace pour ſon rembourſement, à la charge de la tenir, comme un fief de la couronne de Bohême ; & depuis l'an 1636, que cette reſtitution ſe fit au traité de Prague, la Luſace eſt demeurée à l'électeur de Saxe. Il ne jouit guères que de la haute. La baſſe eſt partagée entre divers maîtres, comme on va voir dans leur diviſion. La religion dominante eſt la Luthérienne ; il ne laiſſe pas d'y avoir quelques monaſteres Catholiques. La Luſace ſe diviſe en haute & baſſe.

La haute Luſace confine à la Bohême. Ses principaux lieux ſont :

Bautzen,	Lauben,
Gorlitz,	Camenitz,
Zittau,	Moſcau,
Locbau,	Hoyerſwerda.

Et deux monaſteres de religieuſes, ſavoir, MARIENTHAL, entre Zittau & Gorlitz ; & MARIENTERN, près de Bautzen. Aux environs de Bautzen & de Lobau, il y a une liſière de pays qui traverſe la haute & la baſſe Luſace, juſques dans la Marche de Brandebourg. Le peuple, qui y habite, eſt un reſte des anciens Vandales. Ils conſervent leur langue particuliere entr'eux, & leurs habillemens, qui paroiſſent ridicules à leurs voiſins. J'ai vu un pareil reſte de ce peuple en Meckelbourg. C'eſt auſſi une liſière qui s'étend juſques dans la Poméranie. Ils uſent entr'eux d'un langage ſi peu articulé, qu'ils pourroient parler, quand ils n'auroient ni lévres, ni dents, ni langue. Ce n'eſt qu'un ſon informe qui ſort confuſément de leur goſier. Leurs habillemens ne diffèrent point de ceux des autres payſans qui les environnent. Cette liſière va d'occident en orient, & n'a qu'une aſſez petite étendue en largeur.

La baſſe Luſace eſt, comme nous avons dit, partagée entre pluſieurs maîtres.

I. Le duc de Merſebourg, de la maiſon de Saxe, y poſſéde

Luben,	Lucca,
Guben,	Finſterwald,
Fortz,	Dobrilock,
Spremberg.	

II. Le roi de Pruſſe y poſſéde

Cotbus, ou Cotwitz,	Storckau,
Peſcau,	Peitz,
Sommerfeld.	

III. Sorau appartient aux comtes de Promnitz.

IV. Sonnewalde appartient à une branche de la maiſon des comtes de Solms.

V. Senfterberg, ville & château, avec quelques petits lieux, appartiennent à l'électeur de Saxe ; & même il y a des gens qui comptent Senftenberg entre les villes de Miſnie.

Cet article eſt tiré, pour ce qui regarde l'Hiſtoire, de la diſſertation de Schurtzfleiſch ſur la Luſace, & des hiſtoriens cités en marge ; & pour la diviſion, de la géographie Allemande de Hubner, excepté ce qui regarde les Vandales de Meckelbourg, dont je parle en témoin oculaire.

LUSARCHE, bourg, bailliage & châtellenie de l'Iſle de France, à huit lieues de Paris, au nord oriental de cette ville, à l'orient d'hyver de Beaumont-ſur-l'Oiſe,

& au midi de la forêt d'Hérivaux, à deux lieues de Senlis, sur la route de Paris à Creil & à Amiens. La paroisse est sous l'invocation de S. Damien. On y fabrique beaucoup de dentelles.

LUSERNE, bourg ou village de France, dans la basse Normandie, à trois lieues de Granville, & à quatre d'Avranches, vers la côte de la mer. Ce lieu est remarquable par une abbaye de Prémontrés réformés. Cette abbaye, consacrée à la sainte Trinité, est en régle, & fut fondée par Astulphe de Subligny, l'an 1143. La paroisse de la Luserne est un titre de baronnie.

LUSI, ou LUSSI. Voyez LUTICII.

LUSIGNAN; on disoit anciennement LEZIGNEN, en latin *Lezinacum castrum*. Piganiol de la Force, *Descr. de la France*, t. 5, p. 110, dit LICINIACUM CASTRUM, château de France, en Potiou, sur la Vonne, au-dessus de Saint-Maixant. Ce lieu est connu dès le commencement de l'onzième siécle; il avoit alors ses seigneurs particuliers, qui, dans la suite, devinrent comtes de la Marche & d'Angoulême. Le château de Lusignan passoit pour imprenable. Les auteurs Romanesques assurent qu'il fut bâti par une fée, moitié femme, moitié serpent, appellée *Mélusine*; mais il est sûr qu'il le fut par Hugues II, seigneur de Lusignan, surnommé le *Bien-aimé*. On a d'ailleurs remarqué qu'il n'y a point eu de femme du nom de Mélusine dans les branches de la maison de Lusignan établies en France; & quant à ce qu'on dit que le nom de Mélusine est composé de celui des terres de Melle & de Lusignan, dont elle étoit dame, il n'y a rien de si aisé à réfuter, puisque la terre de Melle n'a jamais appartenu à la maison de Lusignan. On doit donc conclure que Jean d'Arras, auteur du Roman de Mélusine, Jean Bouchet, en ses Annales, & frere Etienne de Lusignan, dans l'Histoire de la maison de Lusignan, n'ont pas été plus sorciers que Mélusine, dont ils rapportent tant de fables. Brantôme même, tout enthousiasme qu'il étoit de chevalerie, n'a pu s'empêcher de reconnoître pour des fables la plûpart des choses qu'on disoit de Mélusine. *Et bien que ce soient fables*, dit-il, *si ne peut-on dire autrement que tout beau & bon d'elle.* Le château de Lusignan étoit situé sur une montagne entourée d'autres montagnes qui servoient à le défendre. Téligni le surprit pour les Protestans, l'an 1569; mais Louis Bourbon IIe du nom, duc de Montpensier, l'assiégea, l'an 1575, &, s'en étant rendu maître, après quatre mois de siége, le fit raser de fond en comble. Écoutons un moment Brantôme, sur le siége & la prise de ce château. *Le siége de Lusignan*, dit-il, *fut long & de grands combats, j'en parlerai possible ailleurs. Il fut pris; & de Montpensier, pour éternizer sa mémoire, pressa & importuna tant le roi Henri III, nouveau venu de Pologne, qui le voulut gratifier en cela, qu'il fit raser de fond en comble ce château; ce château, dis-je, si admirable & si ancien, qu'on pouvoit dire que c'étoit la plus belle marque de forteresse antique, & la plus noble décoration vieille de toute la France.* Ce château ayant été rasé sous Henri III, comme Brantôme le rapporte, Corneille n'a pu dire que Louis XIII le fit démolir.

La ville de Lusignan est petite, & située sur la route de Bordeaux, à la Rochelle. Il y a un siége royal, une maréchaussée & un maire perpétuel. La ville n'est pas riche, & le bourg est ce qu'il y a de meilleur. Les cabaretiers y font bien leurs affaires. La ville est au bas d'une colline, sur laquelle le bourg est situé. Dans la ville est une fontaine, où le peuple croit que Mélusine se baignoit. La maison de Lusignan produisit non-seulement des comtes de la Marche & d'Angoulême, mais encore des rois de Jérusalem & de Cypre. Philippe le Bel réunit à la couronne les biens de ces comtes. Lusignan ayant été uni au comté de Poitou, a suivi le sort de cette province.

LUSITANIA, ancien pays dont nous traitons au mot LUSITANIE; & comme une partie de la Lusitanie ancienne répond aujourd'hui au Portugal, on nomme aujourd'hui le Portugal en latin *Lusitania*, quoiqu'improprement les bornes n'étoient pas les mêmes, comme on le peut voir par la comparaison des articles LUSITANIE & PORTUGAL.

LUSITANI, (LES) anciens peuples de l'Espagne, dans la Lusitanie. Presque tous les écrivains conviennent qu'ils tiroient leur nom de *Lusius* ou *Lysa*, préfet de Bacchus. Ptolomée comprend parmi ces peuples les *Turditani*, les *Celtici* & les *Vergones*. Il donne aux *Lusitani* propres les villes suivantes.

Villes maritimes:

Barbarium promontor.	*Lunæ montis promontor.*
Olisipon,	*Mundæ fluv. Ostia*,
Tagi fluv. Ostia,	*Vaci fluv. Ostia*,
Fontes fluv.	*Doriæ fluv. Ostia*,
	Fontes fluv.

Villes dans les terres:

Lavara,	*Mendeculia*,
Aritium,	*Caurium*,
Selium,	*Turmogum*,
Elbocoris,	*Burdua*,
Araducta,	*Colarnum*,
Verurium,	*Isallæcus*,
Velladis,	*Ammæa*,
Æminium,	*Ebura*,
Chretina,	*Norba Cæsarea*,
Arabriga,	*Licinniana*,
Scalabiscus,	*Augusta emerita*,
Tocubis,	*Evandria*,
Concordia,	*Geræa*,
Talabriga,	*Cecilia Gemillina*,
Rusticana,	*Capasa.*

Les *Lusitani* aimoient mieux faire des courses sur leurs voisins, & vivre de brigandage, que labourer la terre, quoiqu'elle fût très-fertile dans leur pays. Leur maniere de vivre étoit d'ailleurs assez simple; ils se chauffoient avec des cailloux qu'ils faisoient rougir; ils se baignoient dans de l'eau froide; ils n'usoient que d'un seul mets à leur repas, & ils mangeoient fort sobrement. Leur habillement étoit noir. Au lieu d'argent monnoyé, ils faisoient des échanges; quelques-uns se servoient, pour leurs achats, de lames d'argent, dont ils coupoient des morceaux. Comme les Egyptiens, ils exposoient leurs malades dans les chemins publics, afin que les passans qui sauroient des remédes à leur maladie, pussent les leur indiquer. Enfin ces peuples étoient pleins de valeur; & les Romains les soumirent moins par la force, que par la ruse & l'artifice. * *Strab.* l. 3.

LUSITANIE: (LA) c'étoit anciennement une des trois provinces qui composoient l'Espagne. Les limites ne furent pas toujours les mêmes. Suivant Strabon, *l.* 3, elle s'étendoit depuis le Tage, en tirant vers le septentrion; *à Tago in septentrionem Lusitania patebat.* En effet les anciens géographes ont donné le Tage pour la borne méridionale de la Lusitanie; &, du côté du septentrion, ils poussoient les limites de cette province jusqu'à l'océan Cantabrique, ou du moins jusqu'au promontoire Celtique, Nérius ou Artabre; cependant le pays, qui étoit entre le fleuve Anas & le Tage, se nommoit *la Celtique*, comme l'a observé If. Voſſius, *Obſerv. in Pomp. Mel.* Mais lorsque les Romains se furent rendus maîtres de toute l'Espagne, Auguste fit une nouvelle division des provinces; & la Lusitanie fut bornée alors au nord par le fleuve Durius, au midi par le fleuve Anas; & toute l'étendue des terres, qui est entre le Durius & l'océan Cantabrique, fut ajoûtée à la province de Tarragone. * *Pomp. Mela*, l. 3, c. 6. *Cellar.* Geogr. ant. *l.* 2, *c.* 1.

Pline, *l.* 4, *c.* 21, fait commencer la Lusitanie au Durius, limites que lui donne pareillement Ptolomée; mais les bornes que les géographes marquent du côté des peuples *Vetones* & *Carpetani*, ne sont pas toujours les mêmes. Cette différence vient de ce que l'on a confondu la province de Lusitanie avec le pays qu'habitoient les *Lusitani*, proprement dits, quoique la province fût beaucoup plus étendue. Outre le pays des *Lusitani*, elle comprenoit plusieurs autres peuples. Pline nomme les Celtiques, les *Turduli* & les *Vettones*, & Ptolomée y ajoûte les *Turdetani*. Enfin cette différence est encore venue des changemens que les divers empereurs firent aux limites des provinces, selon qu'ils le jugerent à propos; de sorte que, du tems de Pline, les bornes de la Lusitanie pouvoient n'être pas les mêmes que du tems de Ptolomée.

On a vu, dans l'article précédent, de quelle maniere Ptolomée a divisé les villes des *Lusitani*. Voici la division de la Lusitanie proprement dite, selon le P. Briet.

Augusta

Augusta emerita,	Merida.
Scalabiscus,	Santaren.
Pax Augusta, ou *Pacensis*, *Col.*	Badaïos.
Ebora, ou *Liberalitas Julia*,	Evora.
Norba-Cæsarea,	Alcantara.
Olyssippo & *Ulissippo*,	Lisbonne.
Liciniana, ou *Cinianæ*,	La Liseda.
Lavara, ou *Lavare*,	Aveïro.
Verrunum,	Viseu.
Vacus, *Vaca*, ou *Vacua*,	Vouga, *fleuve.*
Munda, ou *Mulias*,	Mondego, *fleuve.*
Æminium,	Agada, *ou* Aquida.
Conimbrica, ou *Conimbriga*,	Condexa-Veïa.
Vacca, ou *Baccïa*,	Ponte-Vougà.
Concordia,	Tomar.
Castra-Cæcilia,	Caceres, *ou* sainte Marie de Guadeloupe.
Metallina, ou *Metallienses*, *Col.*	Metelin.
Tagi-Ostium,	La bouche du Tage.
Lunæ-Promont.	Le cap de Sintra.

La Lusitanie produisoit autrefois beaucoup d'or. Pline dit que cette province, avec celles de Galice & des Asturies, payoient vingt mille livres d'or tous les ans; & il est constant que l'on trouve encore, de nos jours, des paillettes d'or dans le Tage. Elle étoit aussi très-fertile. Athénée, *l.* 8, remarque, après Polybe, qu'un cochon de cent livres pesant ne se vendoit, dans cette province, que 5 dragmes; qu'un veau étoit du même prix; qu'on donnoit une brebis pour deux dragmes; un talent de figues, pour trois oboles; un bœuf capable de tirer la charrue, pour dix dragmes & que les animaux, que l'on tuoit dans les forêts, se donnoient pour rien.

LUSITANUS-FLUVIUS. Martianus Capella croit qu'il y avoit une riviere de ce nom dans la Lusitanie; car il dit que ce pays est traversé par une riviere qui porte le même nom. Ortélius demande, à cette occasion, si c'est le Tage? & il ajoûte que Henri de Portugal, son ami, aimeroit mieux dire que c'est l'Anas.

LUSIUS, riviere du Péloponnèse, selon Suidas, au mot Λύσιος.

LUSO, petite riviere d'Italie, dans l'état de l'église, dans la Romagne. Elle a sa source vers le Monte-Feltre, près le duché d'Urbin, & se jette dans le golfe de Venise, près de Savignan, presqu'au milieu, entre Rimini & Cervia. Elle n'est remarquable que parce que c'est l'ancien Rubicon, dont les auteurs ont tant écrit, ainsi que le prouvent Malatestе Porta, César Clémentin, & Jacques Villani qui en fait une dissertation fort curieuse. * *Baudrand*, édit. 1705.

LUSONES, Λύσονες, ancien peuple d'Espagne, sur l'Ebre, dans le voisinage de Numance, selon Appien. Strabon, *in Iberic*, l. 3, dit qu'ils s'étendent jusqu'aux sources de l'Ebre.

LUSPARIA, ancienne ville de l'Espagne Tarragonoise. Voyez LUPPARIA.

LUSPIÆ. Ptolomée nomme ainsi la ville de Calabre, nommée *Lupia* par Pline, & *Lupiæ*, par Méla & par Strabon.

LUSSA, Λυσσα, ville de la Palestine. Elle appartenoit aux Arabes, selon Joseph, *l.* 14, *c.* 2. C'étoit une des douze villes qu'Alexandre, pere d'Hircan, avoit enlevées aux Arabes, & qu'Hircan s'obligea de rendre à Arétas, roi des Arabes, en faveur de son rétablissement. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 17, nomme cette ville *Lysa*, dans l'Arabie pétrée.

1. LUSSAC, ville de France, dans le Poitou, au diocèse, & dans l'élection de Poitiers.

2. LUSSAC, bourg de France, dans le Berri, élection de Blanc.

LUSSAN, bourg de France, dans l'Armagnac, diocèse d'Auch, élection d'Armagnac.

1. LUSSI. Voyez LUTICII.

2. LUSSI, village du Péloponnèse, dans l'Arcadie, selon Pausanias, *l.* 8, *c.* 18, qui dit que Lussi étoit au territoire de *Clitorium*. On rapporte qu'un certain Agésilas de Lusi remporta la palme aux jeux Pythiens, célébrés par ordre des Amphictions, pour avoir gouverné un cheval indompté. Pausanias ajoûte que, de son tems, il ne restoit pas seulement les ruines de cet endroit; qu'il y avoit un temple de Diane, où Mélampe avoit fait entrer les filles de Prætus, & les guérit; c'est par rapport à cette guérison, que Callimaque dit, dans l'Hymne à Diane, *p.* 512 *alterum autem in Lussis Homeresi*, τὸν, ἐν Λυσσοῖς Ἥρωα. Polybe, *l.* 4, *c.* 18, dit aussi *Lussi*, & parle de Diane en plusieurs endroits; il dit, entr'autres choses, *l.* 9, *c.* 29, & *l.* 4, *c.* 25, que Timée pilla ce temple, & que les Etoliens le ravagerent aussi à leur tour. Callimaque & Pausanias disent *Lusi*. Polybe & le scholiaste de Callimaque disent *Lussi*.

LUSSO, riviere d'Afrique, en Barbarie, au royaume de Fez. C'est le *Lix* de Ptolomée. On la nomme aussi la *riviere de Larache*.

LUSSONIUM, ville de la basse Pannonie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 16, & la Notice de l'Empire, *sect.* 57; & *Lussunium*, selon l'Itinéraire d'Antonin Elle est nommée *Lusio*, *onis*, dans la Table de Peutinger.

LUSTARIA. Voyez OSSONABA.

LUSTIUS, Λύστιος, peuple de la tribu Œnéide, selon Hésyche.

LUSTRICA, *Ustica*, isle de la mer de Sicile, & l'une des isles de Lipari, dont elle est un peu éloignée au couchant. Voyez USTICA. * *Baudrand*, édit. 1705.

LUSUC. Voyez LUCKO, ville de la Pologne, dans la Volhinie.

LUSY, bourg de France, dans le Nivernois, dans une plaine, à six lieues de la Loire.

LUTACH, village d'Allemagne, au Tirol, sur la riviere d'Aicha, environ à quatre lieues de Bruneck, du côté du nord. Il n'est remarquable que parce qu'on y cherche la *Littamum* des anciens, qui étoit dans la Norique.

LUTANA. Voyez LODEVE.

LUTABURGIUM, colonie des Tarbelliens, selon Goltzius, qui rapporte une inscription où il est fait mention de ce peuple. * *Ortel.* Thes.

LUTENBERG, bourg d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la basse Stirie, dans la Hongrie, sur le Muer, à six lieues de Canise. On soupçonne que ce peut être l'ancienne *Lentudum* de la haute Pannonie.

LUTETIA, nom latin qu'avoit la ville de Paris. Elle ne le conserve plus qu'en latin; car en françois elle a quitté ce nom, pour prendre celui du peuple à qui elle appartenoit. Les anciens nommoient le peuple *Parisii*, & la ville *Lutetia*; la ville se nomme présentement *Paris*.

LUTEVA, ancien nom de LODEVE.

LUTEVANI, habitans de *Luteva*, ou de *Lodève*.

LUTI, Λοῦτοι, *qui & Buri* Βῆροι, dit Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, ancien peuple de la grande Germanie. Cet auteur met deux peuples nommés *Luti* dans la Germanie, savoir ceux-ci qui étoient surnommés *Buri*. Voyez BURII; & d'autres surnommés OMANI, Ὄμανοι. Les premiers s'étendoient vers la Vistule; les autres étoient voisins des *Longidûdini*, vers l'Algow.

LUTIA, ancienne & riche ville d'Espagne, au pays des Arevaques, à trois cens stades, c'est-à-dire, à douze ou treize lieues de Numance, selon Appien, *in Iberic.*

LUTICII, ancien peuple d'Allemagne, entre les Slaves. Ils faisoient partie des Wiltses, peuple qui habitoit au bord de la mer, entre l'Oder & les Obotrites, c'est-à-dire, la partie de la Poméranie qui est entre l'Oder & le duché de Meckelbourg. On nommoit les divisions de ce peuple, *Wiltzi*, *Wolatabi*, & *Luticii*, ou *Lutitii*, ou *Lutici*, ou *Ludici*. Ceux qui mettent ces derniers au-delà de l'Oder, font dans l'erreur, au jugement de Spener, *Notit. Germ. mediæ*, l. 4, p. 392. Quelques-uns les confondent mal-à-propos avec le peuple *Lusici*, qui étoit dans la Lusace. Celui dont il est ici question en étoit bien loin.

LUTIRIUS-AGER; c'est le même que LINCERIUS.

LUTISBOURG, ou LUTISPURG, ou LUTENSPURG, château de Suisse, dans le Tockenbourg. C'est un lieu d'importance; il y a un pont sur le Thour, & ce pont est la communication du haut Tockenbourg & du bas. Quelques auteurs en mettent la fondation autems de Conrad de Bussuang, abbé de S. Gall: d'autres croient cette forteresse plus ancienne. *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 330.

LUTITIA: quelques-uns nomment ainsi en latin *Lutz*, bourg d'Allemagne, en Poméranie. * *Corn.* Dict.

LUTKENBOURG, petite ville d'Allemagne, au cercle de basse Saxe, dans la Wagrie, à deux milles de la mer Baltique. Son nom marque sa petitesse. Lutke est un vieux mot saxon, qui, joint à celui de bourg, signifie *petite place*.

LUTOMAGUS. Baudrand, *édit.* 1682, dit : bourg de la Gaule Belgique, (*oppidum*,) chez les Morins, duquel Antonin fait mention. Cluvier l'explique maintenant par MONTREUIL, place fortifiée, dans la province de Picardie, sur la Canche, aux frontieres de l'Artois, à moitié chemin, entre Hesdin & la côte de la Manche, à trois lieues de l'une & de l'autre. D'autres le cherchent à BRIMEU, village de Picardie, près d'Abbeville.

Il y a bien de l'inexactitude dans cet article. Personne avant Baudrand n'a jamais dit que LUTOMAGUS fût chez les Morins. Ce nom de *Lutomagus* est inconnu à Antonin, qui n'en a pas la moindre trace. C'est dans la Table de Peutinger que l'on trouve *Luttomagus*, à quatorze mille pas de Bologne. Cette distance, dit Cluvier, *German. ant.* l. 2, c. 27, & la route, font voir que ce lieu doit avoir été sur la Canche & à Montreuil ; car, ajoûte-t-il, le mot MAGUS signifie *passage de riviere*. Du reste il ne dit point que cette place fût *in Morinis* ; aussi n'y étoit-elle pas. Il en parle dans le chapitre, où il traite des peuples BRIANI & OROMANSACI.

LUTON, bourg d'Angleterre, dans la province de Bedford. On y tient marché public. **Etat présent de la Gr. Bret. t.* 1.

1. LUTRA ou LOTHARIA. Voyez LUTTER.

2. LUTRA, nom latin d'une riviere, dont le nom vulgaire est la LAUTER. Voyez ce mot.

LUTRA-CÆSAREA ; c'est le nom latin que Baudrand donne à KEYSERSLAUTERN. On diroit beaucoup mieux *Cesarea ad Lutram*.

LUTRI, petite ville de Suisse, au pays de Vaux, au bord du lac de Genève, au canton de Berne, au bout d'une jolie plaine. Elle a été autrefois plus considérable, qu'elle ne l'est aujourd'hui. Il y avoit un prieuré qui fut réuni, dans le quinziéme siécle, à la mense épiscopale de Lausanne. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 270.

1. LUTTER, (KÖNIGS) *Konigt-Lutter*, monastere d'Allemagne, en latin *monasterium Regio-Lutheranum*. Il prend ce nom de *Luder* ou *Lutter*, roi de Germanie, son fondateur. C'est le même prince que nous appellons l'*empereur Lothaire*, duc de Saxe. Voyez l'article de LUNEBOURG, où je parle de ce monastere par occasion. C'est maintenant une petite ville fameuse par sa biere, qu'on appelle *tuchstein*. * *Hubner*, Géographie, *p.* 517.

2. LUTTER, petite ville d'Allemagne, au duché de Brunswig, aux confins de l'évêché de Hildesheim. Elle est surnommée *am Bæremberge*, c'est-à-dire *à la montagne aux ours*. Elle est à deux lieues de Goslar, & célébre à cause de la victoire que Tilli, général des impériaux, y remporta contre le roi de Danemarck, Christian IV, l'an 1626. * *Baudrand*, édit. 1705.

LUTTERBERG, selon Hubner, bourg d'Allemagne, dans la basse Saxe, dans l'électorat d'Hanover, assez près d'Osterode. C'étoit anciennement un comté célébre, qui a eu long-tems ses seigneurs particuliers, auxquels il donnoit le titre de *comte de Lutterberg*. Le dernier, nommé *Hesson*, étant mort vers la fin du treiziéme siécle, les ducs réunirent son comté à leur domaine. Les ducs de Brunswig-Grubenhagen, dans le partage de qui il étoit, le donnerent ensuite aux comtes de Hohenstein, après lesquels ils l'ont incorporé de nouveau à leurs états. Corneille met Osterode dans ce comté ; c'est une faute, Osterode est de la principauté de Grubenhagen. **D'Audifret*, Géogr. *t.* 3.

LUTTERBURG, forêt de France, dans la basse Alsace.

LUTTERWORT [a], bourg d'Angleterre, en Leicestershire, aux confins de Warwickshire. On y tient marché public. Il n'est remarquable que par son curé, Jean Wiclef, qui y mourut paisiblement, en 1384. Il s'étoit déclaré hautement contre la doctrine reçue dans l'église Romaine ; de-là vient que les Protestans le comptent entre leurs plus zélés réformateurs [b]. Ce fut en cette qualité que le concile de Constance condamna ses dogmes, le fletrit de la qualification d'hérésiarque, & ordonna que son cadavre seroit déterré & brûlé ; ce qui fut exécuté, l'an 1415, c'est-à-dire trente & un ans après sa mort. [a] *Etat présent de la Gr. Bret. t.* 1. [b] *Histoire du concile de Constance.*

LUTTICH ; les Allemands nomment ainsi la ville de LIÉGE.

LUTTERSHAUSEN, lieu fortifié d'Allemagne, dans la basse Saxe, à un mille & demi de Hambourg. Le général Tilli l'emporta d'emblée, en 1627.

1. LUTZEL, petite riviere de Suisse, dans la principauté de Porentru, dans la seigneurie de Zuingen. Elle se joint dans le territoire de Lauffen, assez près de cette ville, avec la Byrse, qui porte ses eaux dans le Rhin. **Etat & Délices de la Suisse.*

2. LUTZEL, *Lucis-Stella*, abbaye de France, dans la haute Alsace, au diocèse de Basle, ordre de Cîteaux. Cette abbaye est en régle, & a été autrefois fondée par les comtes de Ferrette, vers l'an 1124. Voyez la copie d'un manuscrit à la fin de ce Dictionnaire.

LUTZELBOURG. Voyez LUXEMBOURG.

LUTZELSTEIN, petite ville de France, dans la basse Alsace, au diocèse de Strasbourg, avec titre de *comté* anciennement, & de *principauté* aujourd'hui, sur les confins de la Lorraine Allemande. Cette ville est située sur une montagne, & est défendue par un bon château, à six milles de Strasbourg.

Cette principauté appartient à l'électeur Palatin, sous la souveraineté de la France.

LA PRINCIPAUTÉ DE LUTZELSTEIN consiste en une vingtaine de villages, & avoit titre de *comté*, qui a eu ses comtes avant l'an 1000 ; & quoique l'on ne sache ni leur suite ni leur généalogie, on voit que Lutzelstein a toujours eu ses seigneurs durant cinq siécles. Ils ont été de différentes familles. Henri, comte de Lutzelstein, mourut sans enfans, sur la fin du quatorziéme siécle. Il ne restoit plus alors de tous les mâles de sa famille, que Burchard, élu évêque de Strasbourg, qui quitta l'évêché à son compétiteur Guillaume de Diest, pour se marier. Il laissa deux fils Jacques & Guillaume ; ceux-ci ayant exercé de grandes violences contre leurs voisins, furent dépouillés de leur comté, & chassés du pays par Frédéric le Victorieux, électeur Palatin, qui laissa ce comté à ses successeurs ; mais Otton-Henri, électeur Palatin, étant mort sans enfans, l'an 1559, donna par testament Lutzelstein au Palatin George-Jean, de la branche de Veldens, dont les successeurs ont toujours joui de cette petite principauté comme libres, jusqu'à l'an 1680, que le conseil d'Alsace rendit un arrêt, pour obliger ce prince à faire hommage, comme tous les autres seigneurs & gentilshommes de la basse Alsace. Ce Palatin, qui fut le dernier de sa branche, étant mort sans héritiers mâles, Lutzelstein est retourné à l'électeur Palatin, qui en jouit sous la souveraineté du roi de France. **Longuerue*, Description de la France, 2. *part. p.* 236.

LUTZEN, petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, dans l'évêché de Merseburg, à deux milles de Leipsic, entre cette ville & Weissenfels. Elle a été entiérement ruinée par les guerres. Son nom est célébre dans l'histoire, à cause de la bataille qui fe donna proche de son terrein, entre les Impériaux & Suédois ; du côté de ceux-ci, le roi de Suéde, Gustave-Adolphe, le prince Erneſt d'Anhalt, & quantité d'officiers distingues par leur valeur, demeurerent sur la place. Du côté de ceux-là le général comte de Pappenheim fut blessé à mort.

LUTUENSES ou LUTEVANI, nom latin des *habitans de Lodeve*.

LWOW. Voyez LÉOPOL.

LUX-DUBIA. Voyez LUCIFERI-FANUM.

1. LUXAN, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Juning, métropole de la même province. Elle est de 5 d. 35′ plus occidentale que Pékin, sous les 34 d. 45′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. LUXAN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Yacheu, sixiéme grande cité de la province. Elle est de 14 d. 13′ plus occidentale que Pékin, sous les 30 d. 46′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

3. LUXAN, forteresse de la province de Queicheu, au département de Queiyang, premiere métropole de la province. Elle est de 11 d. 40′ plus occidentale que Pékin, sous les 25 d. 30′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LUXI, ville de la Chine, dans la province de Ho-

nan, au département de Honan, sixiéme métropole de la province. Elle eſt de 6 d. 28′ plus occidentale que Pékin, ſous les 35 d. 4′ de latitude. *Atlas Sinenſis.*

LUXEMBOURG ; quelques-uns écrivent LUXENBOURG par une N. On l'appelloit anciennement LUTZELBOURG, en latin *Luxenburgum, Lutzelburgum, Luceburgum,* ville des Pays-bas, au duché qui porte ſon nom, ſur la riviere d'Elſe, qui la ſépare en haute & baſſe ville, au 49e d. 40′ de latitude, & au 23e d. 50′ de longitude. Cette ville, qui eſt capitale d'une des dix-ſept provinces des Pays-pays, a été fondée par le comte Sigefroi, avant l'an 1000. L'ancienne ville eſt ſur une hauteur, & presqu'environnée de rochers. La ville neuve s'étend dans la plaine. Louis le Grand, ayant pris Luxembourg, l'an 1684, en fit augmenter les fortifications, de maniere qu'elle eſt devenue une des plus fortes places de l'Europe. Il la rendit au roi d'Eſpagne, Charles II, par le traité de Ryswick, conclu l'an 1697. Les François la reprirent en 1701, & l'ont cédée depuis à la maiſon d'Autriche, par la paix d'Utrecht. C'eſt dans cette ville qu'eſt le ſiége d'un conſeil provincial, dont il y a appel au conſeil ſouverain de Malines ; mais ce tribunal de Luxembourg n'a pas préſentement une juriſdiction auſſi étendue qu'autrefois, depuis qu'une partie du duché a été cédée à la France, par le traité des Pyrénées, de l'an 1659. Il y a dans cette ville une abbaye de Bénédictins, & un collége de Jéſuites. *Longuerue,* Deſcription de la France, 2. *part. p.* 111.

LE DUCHÉ DE LUXEMBOURG eſt borné au nord, par l'évêché de Liége & le territoire de Stavelo, abbaye qui donne à ſon abbé la qualité de *prince de l'empire ;* à l'orient, par l'Eyffel & l'électorat de Trèves ; au midi, il a la Lorraine ; au couchant d'hyver, la Champagne ; & vers l'occident, il s'étend jusqu'à la Meuſe, & eſt borné par le pays d'Entre-Sambre & Meuſe.

La province de Luxembourg comprend la plus grande partie de la forêt d'Ardenne, qui a conſervé ſon ancien nom. Sous les Romains une partie de cette forêt étoit du territoire de Trèves, & l'autre du territoire des Tongrois ; & comme on n'a point érigé de nouveau ſiége dans la province de Luxembourg, il y en a une partie & auſſi une partie de l'Ardenne, qui eſt du diocèſe de Trèves, & l'autre de celui de Liége. Cette partie fut miſe par les empereurs Romains, ſous la ſeconde Germanie, & l'autre ſous la premiere Belgique, après la diviſion de la Gaule Belgique en deux provinces.

Ce pays fut occupé des premiers par les François ; & depuis Thierri, fils de Clovis, il a toujours été du royaume d'Auſtraſie ou de Lorraine. Dans le dixiéme ſiécle, les ducs de Lorraine, & ſur-tout ceux de la baſſe y ont commandé, mais peu de tems ; car les comtes d'Ardenne ſe rendirent libres & indépendans d'autres princes que des ſeuls rois ou des empereurs. Godefroi, comte d'Ardenne, avoit un frere nommé *Sigefroi ;* celui-ci voulant ſe fortifier dans ce pays, acquit de Wicker, abbé de S. Maximin de Trèves, le château de LUSCILINBURG, aujourd'hui *Luxembourg*, dans le pays de MECINGOW, & dans le comté du comte Godefroi, en lui donnant en échange la ſeigneurie de Wilwa, en Arderne, ſituée dans le comté du comte de Gislebert.

On voit par la charte d'acquiſition, datée de l'an 963, qu'alors Luxembourg n'étoit pas dans l'Ardenne, mais dans un autre comté, nommé *Mecingow ;* & ce n'étoit alors qu'un château bâti ſur un rocher de difficile accès. André Du-Chesne a bien prouvé, dans ſon Hiſtoire de Luxembourg, jointe à celle de Dreux, que la poſtérité masculine de Sigefroi a tenu Luxembourg, avec le titre de *comte*, jusqu'à l'an 1135 ; car Conrad II, comte de Luxembourg, avoué des abbayes de S. Maximin & d'Epternac, vivoit encore alors ; mais il mourut peu après, & eut pour héritiere de ſon comté ſa tante Ermeſende ou Ermenſon, ſœur du comte Guillaume, pere de Conrad XI, & fille de Conrad I. Elle étoit alors mariée à Godéfroi, comte de Namur ; elle mourut l'an 1139, & eut pour héritier ſon fils, Henri de Namur, dit *l'Aveugle.* Ce comte Henri n'eut qu'une fille à qui on diſputa l'héritage de Namur, mais non pas celui de Luxembourg, ni celui de la Roche-en-Ardenne & de Durbuy. Elle épouſa Walleran II, duc de Limbourg, & marquis d'Arlon. Leur fils aîné fut Henri le Blond, qui gouverna les états de ſon pere & de ſa mere.

Après la mort du duc Walleran, arrivée l'an 1226, le comte Henri de Luxembourg ſe croiſa pour la Terre-ſainte, & mourut dans ce voyage, l'an 1270. Ses enfans quitterent le nom de *Limbourg*, & prirent celui de *Luxembourg*, que les aînés & les cadets ont également porté, & ſous ce nom ils ont été très-illuſtres ; car Henri III, comte de Luxembourg fut élu empereur, & nommé *Henri*, l'an 1308 : il mourut l'an 1313, & eut pour ſucceſſeur au comté de Luxembourg ſon fils Jean, qui fut roi de Bohême, ayant épouſé Iſabeau, fille & héritiere du roi S. Wenceſlas. Il fut tué combattant pour Philippe de Valois, à la bataille de Crécy ; il eut pour ſucceſſeur au comté de Luxembourg, ſon fils Wenceſlas, frere de l'empereur Charles IV, qui érigea ce comté en duché, en faveur de ſon frere qui épouſa Jeanne, ducheſſe propriétaire de Brabant & de Limbourg, dont il n'eut point d'enfans, & mourut l'an 1383. L'empereur Wenceſlas hérita du duché de Luxembourg, qu'il engagea à ſa niéce Eliſabeth, fille de ſon frere Jean de Gorlitz, marquis de Luſace, pour la ſomme de ſix-vingt mille florins. Cependant on voit que Joſſe de Luxembourg, marquis de Moravie, étoit reconnu duc de Luxembourg, l'an 1391 ; mais Joſſe étant mort ſans enfans, & Eliſabeth ayant acquis encore les droits de ſon oncle l'empereur Sigismond, elle jouit paiſiblement de ce duché avec ſon mari Antoine de Bourgogne. On prétend qu'elle n'étoit qu'uſufruitiere. Quoiqu'elle eût été mariée deux fois, elle n'avoit point d'enfans ; & ſes ſujets, qui la mépriſoient, appellerent pour être leur duc, Guillaume duc de Saxe, & ſa femme, petite-fille de l'empereur Sigismond. La ducheſſe appella à ſon ſecours Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui chaſſa les Saxons, & la rétablit. Elle donna la propriété du duché de Luxembourg au duc de Bourgogne, qui unit ce duché à ſes autres grands états. Les Saxons faiſoient la guerre pour l'empereur Sigismond, qui vivoit encore, & avoit droit de retirer le duché de Luxembourg, en rendant ſix-vingt mille florins, pour leſquels il étoit engagé.

Sigismond n'eut qu'une fille Eliſabeth de Luxembourg, reine de Bohême & de Hongrie. Elle épouſa l'empereur Albert d'Autriche, qui vécut peu, & laiſſa trois enfans ; Ladiſlas, roi de Bohême & de Hongrie, qui mourut ſans poſtérité, l'an 1457, & deux filles héritieres de leur frere ; Anne mariée à Guillaume, duc de Saxe, & Iſabeau mariée à Caſimir, roi de Pologne, desquelles Charles le Hardi, duc de Bourgogne, acquit les droits après la mort de ſon pere Philippe. Ainſi Charles jouit paiſiblement de ce duché ; & Marie de Bourgogne ne fut point troublée dans la jouiſſance de Luxembourg qu'elle laiſſa à ſon fils Philippe d'Autriche, dont le fils Charles, qui fut depuis empereur, porta, étant fort jeune, le titre de *duc de Luxembourg.* Ce duché poſſédé par les rois d'Eſpagne, ſucceſſeurs de Charles V, a été cédé à la maiſon d'Autriche d'Allemagne, par les traités d'Utrecht, de Raſtad, & de Bade ; de ſorte que préſentement Charles VI, empereur, en eſt le ſouverain abſolu.

Cependant une partie de ce pays a été cédée à la France, par la paix des Pyrénées. Elle comprend ſix prévôtés :

Thionville,	Chevanci-le-Châtel,
Montmedi,	Carignan, ou Yvoy,
Marville,	Damvilliers.

Quelques-uns y ajoûtent le duché de Bouillon. Le Luxembourg François eſt du gouvernement militaire de Metz, & de Verdun, & du parlement de Metz.

1. LUXEU, ou LUXEUIL, *Luxovium ;* abbaye d'hommes, de l'ordre de S. Benoît, dans la Franche-Comté, diocèſe de Beſançon, au pied du mont de Vosge, ſur la riviere de Lantone (*a*). Le premier établiſſement s'en fit par S. Colomban, Irlandois, qui étoit venu de ſon pays avec ſes diſciples S. Diel, S. Gal, &c. vers l'an 590 ; ils commencerent à ſe loger à Luxeu, l'an 592, après avoir abandonné le lieu d'Anegray, qu'ils avoient habité, & qui étoit ſitué à quelques lieues de-là, aux confins de l'Auſtraſie. Ce fut le chef-lieu de l'ordre monaſtique en France, jusqu'à ce qu'on y eût introduit la régle de S. Benoît. S. Colomban donna la fienne, qui fut reçue de beaucoup de monaſteres, tant en France que dans les pays étrangers ; & elle fut obſervée à Luxeu, durant pluſieurs

siécles. Mais enfin elle a été abolie, & celle de S. Benoît a prévalu. Il y avoit dans ce monaſtere, dès le ſeptiéme ſiécle, une célébre école pour la nobleſſe du royaume, & pour les enfans de famille; & cette abbaye produiſit un bon nombre de prélats & autres perſonnages de grand mérite, que l'égliſe honore comme ſaints. S. Attale s'y vint mettre ſous la diſcipline de S. Colomban, qu'il ſuivit en Italie, où il fut ſecond abbé de Bobbio. S. Euſtaſe fut abbé de Luxeu, après S. Colomban, qui s'étoit retiré à Bobbio, & mourut en 625. S. Walbert, ou Gaubert, lui ſuccéda, & mourut en 665. Entre les ſaints qui ont été élevés à Luxeu, on compte S. Ayl, ou S. Agile, premier abbé de Rebais; S. Omer, évêque de Térouenne; S. Bertin, & ſes deux compagnons, S. Mamolein, évêque de Noyon, & S. Ebertran; S. Vallery, abbé en Vimeu; S. Bercaire, abbé de Hautvilliers, puis de Montirendé; S. Romaric & S. Amet, abbé de Remiremont; S. Nivard, évêque de Reims; S. Cagnou, évêque de Laon, frere de S. Faron, & de ſainte Fare; S. Acaire, ou Achar, évêque de Noyon, prédéceſſeur de S. Eloy; S. Urſicin, diſciple de S. Colomban, fondateur du monaſtere d'Eliſange, entre l'Alſace & la Franche-Comté, & nommé depuis *S. Urſitz* de ſon nom; S. Frobert, abbé près de Troyes, &c. Les abbés de Luxeu (b) ne reconnoiſſoient anciennement au-deſſus d'eux, pour ſouverains, que les empereurs, & ils ont eu pour gardiens, ou protecteurs, les comtes de Champagne, qui furent troublés dans ce droit de protection, par les ducs & les comtes de Bourgogne, ſe fondans ſur un don de l'empereur Frédéric II, fait à Etienne, qui étoit comte d'Auſſonne, & ſeigneur d'une partie du comté de Bourgogne. Les rois de France, qui avoient ſuccédé aux droits des comtes de Champagne, prétendoient avoir la garde de cette abbaye; mais Charles VII fut obligé d'y renoncer par le traité d'Arras; après quoi, les comtes & les ducs de Bourgogne ſoumirent cette abbaye & ſon territoire au parlement de Dole, qui a été transféré depuis à Beſançon. L'abbaye eſt ſous l'invocation de ſaint Pierre, & eſt à préſent de la congrégation de S. Vannes. * (a) *Baillet*, Topogr. des Saints, *p.* 179. (b) *Longuerue*, Descr. de la France, *p.* 302.

2. LUXEU, ou LUXEUIL, ville de France, en Franche-Comté, auprès du monaſtere de même nom, auquel elle doit ſon origine, au pied du mont de Vosge, à ſix lieues de Veſoul, & à ſept de l'abbaye de Lure. Auprès de cette ville, il y a des eaux minérales très-eſtimées. Cette fontaine avoit donné lieu de bâtir un château, que Thierri, duc de Bourgogne, donna à S. Colomban, lequel en fit la fameuſe abbaye dont on vient de parler.

La ſeigneurie, ou juriſdiction de Luxeu, eſt enclavée dans le baillage d'Amont, dont elle ne dépend point, reconnoiſſant immédiatement le parlement du comté.

LUXI, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Honan, ſixiéme métropole de la province. Elle eſt plus occidentale que Pékin, de 6 d. 28′, par les 35 d. 4′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LUXIM, ou LYXIM, petite ville de la principauté de Phaltzbourg, en latin *Luximum*. Elle eſt entre la Lorraine & l'Alſace, à quatre lieues de Saverne, à l'occident, & à trois de Luzelſtein, au ſeptentrion. * *Corn.* Dict.

LUXOVIUM. Voyez LUXEU.

LUYK, nom que les Flamands donnent à la ville de Liége.

LUZ. (S. JAENDE) Voyez au mot Saint l'article S. JEAN.

1. LUZA, petit canton de la Paleſtine, aſſez près de la ville d'Hebron. Elle étoit aux Cananées, ſelon Rufin, dans ſa traduction de Joſeph; mais comme le remarque Ortélius, au lieu de *Luſa*, il y a dans le grec *Drus*, Δρῦς, qui veut dire un *chêne*. LUZA, dit Dom Calmet, eſt l'ancien nom de Béthel. *Geneſ.* c. 28, v. 19.

2. LUZA (a), ville de l'Arabie-Pétrée. Elle fut bâtie par un homme de Béthel (b), qui, pendant que ceux d'Ephraïm aſſiégeoient Béthel, leur montra une entrée ſecrette, par le moyen de laquelle ils prirent la ville; ce qui fut cauſe qu'on lui donna la vie, à lui & à toute ſa famille. Il ſe retira dans le pays des Héthéens, & y bâtit *Luza*, autrement appellée LUSSA, LESA, ou LASA. * (a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Judic.* c. 1, v. 25.

LUZARA, bourg d'Italie, dans la Lombardie, au duché de Mantoue, ſur la petite riviere de Croſtolo; près de ſon embouchure dans le Pô. Ce lieu eſt remarquable par la bataille qui s'y donna, le 15 d'Août 1702, & où Philippe V, roi d'Eſpagne, ſe trouva en perſonne.

LUZARCHE. Voyez LUSARCHE.

LUZAY. Voyez BOIS-AUBRY.

LUZERNE. Voyez LUSERNE.

LUZETZ, bourg de France, en Quercy, ſur le Lot, au-deſſous de Cahors. Corneille, & les auteurs du Dictionnaire de la France en ſont une ville. De l'Iſle n'en fait qu'un village.

LUZZI, bourg d'Italie, au royaume de Naples, dans la calabre Citérieure, près de la riviere de Craté, à une lieue de Boſſignano, du côté du midi. **Baudrand*, édit. 1705.

1. LY, fortereſſe de la Chine, dans la province de Quangſi, au département de Suching, grande cité de la province. Elle eſt de 12 d. 27′ plus occidentale que Pékin, ſous les 24 d. 17′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

2. LY, fortereſſe de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Jungning, autre fortereſſe de la province. Elle eſt de 14 d. 15′ plus occidentale que Pékin, ſous les 29 d. 45′ de latitude. Le quartier, où eſt ſituée cette fortereſſe, ne dépendoit pas anciennement de la Chine: les Chinois s'en rendirent les maîtres, du tems des rois. * *Atlas Sinenſis.*

3. LY, ville de la Chine, dans la province de Pékin, au département de Paoting, ſeconde métropole de cette province. Elle eſt d'un degré 26′ plus occidentale que Pékin, ſous les 39 d. 5′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LYBADIA. Voyez LEBADIA, & LIVADIE.

LYBETHRA. Voyez LIBETHRA.

1. LYBIE, province d'Egypte: D. Calmet croit qu'elle a été peuplée par les deſcendans de Lahabim, fils de Mesraïm, *Geneſ.* 10, v. 13. Cette province s'étendoit depuis Alexandrie jusqu'à Cyrène, & peut-être encore plus loin; car on ignore les anciennes bornes du pays des Lahabim ou Lubim. * *Nahum.* c. 3, v. 9.

2. LYBIE, dans le ſens de toute l'Afrique. Voyez LIBYE.

3. LYBIE, ville de l'Eſpagne citérieure. Antonin, *Itiner.* la met ſur la route de Sarragoſſe, *Cæſar-Auguſta*, à Virovesca. On lit ainſi dans l'exemplaire du Vatican:

Cæſarea-Auguſta, M. P. XLVI.
Cascanto, M. P. L.
Calagorra, M. P. XXIX.
Verela, M. P. XXVIII.
Aritio, M. P. XVIII.
Libia, M. P. XVIII.
Segaſa-Mundo, M. P. VII.
Veronesca, M. P. XI.

Au lieu de ces noms, on lit dans l'édition de Suritta *Ceſar-Auguſtam*, *Cascantum*, *Calagurrim*, *Variam*, *Tritium-Olbiam*, *Segeſa-Mundum*, *Virovescam*. Ainſi *Lybia* ou *Libia*, devient *Olbia*. Ortélius, *Theſ.* remarque que ce ne peut être la JULIA LIBYCA de Ptolomée.

LYBISSE, ville d'Aſie, dans la Bithynie. Voyez LIBYSSA.

LYBORUM REGIO, Λυβῶν; Tzetzès, commentateur de Lycophron, dit que c'étoit un canton de Gréce, dans la Béotie, & il y place le ſphynx.

LYCA. Voyez LYCASTRIS.

LYCABETHUS, montagne de Gréce, dans l'Attique, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 7, qui écrit LYCABETTUS. Stace dit dans ſa Thébaïde, *l.* 12, *v.* 620:

Parnesque benignus
Vitibus, & pingui melior Lycabeſſus oliva.

Cette montagne étoit à l'oppoſite de la citadelle d'Athènes; ce que Meurſius, *Reliq. Attic.* l. 7 prouve; & Platon, *in Critia*, le confirme, lorsqu'il dit que l'ancienne ville d'Athènes touchoit aux ruiſſeaux l'Eridan & l'Iliſſus, & renfermoit le mont *Lycobettus*.

LYCADIUM, ou CYCLADIUM, golfe du bosphore de Thrace, ſelon Pierre Gilles, qui s'appuie ſur l'autorité de Denys de Byſance. * *Ortel.* Theſ.

1. LYCÆA, ville du Péloponnèſe, dans l'Arcadie, ſelon Théopompe, en ſon ſeiziéme Livre, cité par Etienne

le Géographe, qui ajoûte que Ménélaüs la nomme *Lycætha*. Pausanias, *l.* 8, *c.* 30, fait mention d'une campagne d'Arcadie, qu'il nomme *Lycæates ager*, le champ Lycéate, à l'occasion de l'Hélisson, riviere qui l'arrose.

2. LYCÆA, lieu dont parle Orphée dans ses Argonautes, où il dit qu'il y avoit une maison consacrée à Cérès. Ortélius juge que ce lieu devoit être vers l'océan Atlantique.

LYCÆATES AGER. Voyez LYCÆA 1.

1. LYCÆUM, lieu, ou ville de la Thessalie, selon Ortélius.

2. LYCÆUM, lieu de Rome, que nous appellerions LYCÆUM, dit Denys d'Halicarnasse. Voyez LUPERCAL.

1. LYCÆUS MONS, montagne de Péloponnèse, dans l'Arcadie. Horace, *l.* 1, *ode* 17, dit:

Velox amœnum sæpè Lucretilem,
Mutat Lycæo Faunus.

Virgile, *Georgic.* l. 1, v. 16, dit:

Ipse nemus linquens patrium saltusque Lycæi,
Pan ovium custos.

& *Georg.* l. 3, v. 2:

Vos Sylvæ amnesque Lycæi.

Pausanias, qui parle fort au long de cette montagne, *l.* 8, *c.* 39, dit qu'on la nommoit aussi *Olympe*, & *montagne sacrée*, & *sommet d'Arcadie*. Une tradition veut que Jupiter y ait été élevé. Il y a dans le Lycée un champ nommé *Cretea*, à la gauche du bois consacré à Apollon surnommé *Parrhasien*. Les Arcadiens prétendent que c'est-là que Jupiter a été élevé, & non pas dans l'isle de Créte. Ils nomment trois nymphes qui en eurent soin, favoir, *Thisoa*, *Neda*, & *Hagno*. La premiere, dit cet auteur, donna son nom à une ville, autrefois fort peuplée aux frontieres des Parrhasiens, quoique ce ne soit plus à présent qu'un village, qui fait partie du territoire de Mégalopolis. La seconde donna son nom à une riviere, qui a sa source dans la montagne, & la troisiéme à une fontaine qui coule dans le mont Lycée. Pausanias s'étend ensuite sur les vertus de cette fontaine; parle du temple de Pan & des autres merveilles de la montagne, entr'autres, d'une plaine consacrée à Jupiter Lycéen, & qui est inaccessible aux hommes. Si quelqu'un au mépris de la défense, franchit le pas, il meurt dans l'année. Il rapporte un autre prodige, c'est que les animaux, tant hommes que bêtes, qui y entrent par hazard, ne font plus d'ombre avec leur corps: un chasseur, qui y poursuit son gibier, ne l'y prend point; & quand il en est sorti, il voit que son corps ne jette plus d'ombre autour de lui. Au sommet de la montagne est une élévation de terre, d'où l'on peut voir tout le Péloponnèse, & sur laquelle est un autel. Devant cet autel, sont deux piliers surmontés par des aigles dorées. Le temple d'Apollon Parrhasien est à l'orient. Le champ de Thisoa est au nord.

2. LYCÆUS, lieu de Gréce, dans l'Attique. Strabon, *l.* 9, *p.* 400, dit que c'est d'où sortoit l'Ilissus. Ce lieu ne doit pas être différent de la promenade où les disciples d'Aristote disputoient: *Qui erant cum Aristotele*, dit Cicéron, *Acad. Quæst.* l. 1, c. 4. *Peripatetici dicti sunt quia disputabant inambulantes in Lycæo.* Diogene Laërce, au commencement de la Vie d'Aristote, dit qu'il prit pour lui la promenade du Lycée. ἐλίσθω, περίπατον, τὸν ἐν Λυκείῳ. Harpocration dit: ἐν τῶν παρ' Ἀθηναίοις γυμνασιάρχων Λυκείου; le Lycée est un des colléges d'Athènes.

3. LYCÆUS CAMPUS, campagne d'Asie, aux environs d'Héraclée, ville du Pont, selon Memnon cité par Ortélius, *Thesaur.*

LYCAMBETUS. Voyez LYCABETHUS.

LYCANDUM. Voyez LAPARA.

LYCAONIE, (LA) province de l'Asie mineure, entre la Pamphilie, la Cappadoce, la Pisidie, & la Phrygie, selon *Cellar. Geogr. ant.* l. 3, c. 4. Ptolomée fait mention des peuples *Lycaones*, qu'il place dans la Phrygie. Mais ces peuples ne différent nullement de ceux qui habitoient la Lycaonie, proprement dite, dont il donne ailleurs le nombre des villes.

Il y en a qui tirent le nom de cette province, du fleuve *Lycus*. Mais duquel fleuve entendent-ils parler, puisqu'il y a plusieurs fleuves de ce nom? Seroit-ce d'un fleuve de Cappadoce? Seroit-ce d'un fleuve de Phrygie? car les autres sont trop éloignés. Mais dans un de ces deux cas, il seroit toujours vrai de dire que ni l'un ni l'autre de ces fleuves n'a aucun rapport avec la Lycaonie propre. D'autres [a] vont chercher l'origine de ce nom dans l'Arcadie, où le nom de *Lycaon* étoit célébre. Rien de plus incertain que cette origine, pour ne pas dire, rien de plus fabuleux, à moins que l'on ne convienne que [b] les habitans de la Lycaonie descendoient des peuples *Lycaones*, qui habitoient sur les bords du fleuve Lycus, dans la Phrygie, du côté qu'elle confine à la Lycie. *(a) *Eustathius ad Perieges. vers.* 857. (b) *Guill. Hilla*, Com. in Perieges. *p.* 300.

La Lycaonie [c] voisine du Taurus, quoiqu'en partie située dans cette montagne, fut réputée appartenir à l'Asie, au-dedans du Taurus (*Asia intrà Taurum.*) Les Romains la regarderent comme elle, du tems de la guerre contre Antiochus. Ils avoient ôté à ce prince les terres qui étoient en-dedans du Taurus. Le traité de paix portoit [b]: *Excedito urbibus, agris, vicis, castellis, cis Taurum montem usque ad Halyn amnem, & à valle Tauri usque ad juga, quâ in Lycaoniam vergit.* Mais quoique ces termes semblent exclure la Lycaonie, la suite fait voir qu'ils ne doivent pas être pris dans ce sens; car lorsque les Romains donnerent au roi Eumenès la Lycaonie qu'ils avoient ôtée à Antiochus: *Adjecerunt*, dit Tite-Live, *c.* 39, *in Asiâ Phrygiam utramque . . . & Mysiam quam Prusias rex ademerat, ei restituerunt, & Lycaoniam & Mylada & Lydiam.* Eustathe, *ad Perieges. vers.* 620, confirme la chose par ces paroles: *Asia quæ intrà Taurum est completitur Lydos, Cares, Lycaones*, &c. *(a) *Cellar.* Geogr. ant. *l.* 3, *c.* 4. (b) *Tit. Liv.* l. 38, c. 38.

Cette province étoit divisée en certaines parties, dont Pline, *l.* 5, *c.* 27, en appelle une *tetrarchia ex Lycaoniâ, quâ parte Galatiæ contermina est*, & il dit qu'elle avoit quatorze villes. Strabon veut que l'Isaurique fut une partie de la Lycaonie; & Ptolomée, au contraire, comprend une partie de la Lycaonie dans la Pamphilie. Voici les villes que ce dernier place dans la Lycaonie:

Adopissus,	Paralais,
Canna,	Corna,
Iconium,	Casbia,
Baratha.	

La Notice de l'empereur Léon le Sage, & celle de Hiéroclès, s'accordent pas sur le nombre des villes qui étoient épiscopales dans la province de Lycaonie. Voici celles qu'ils donnent l'un & l'autre:

Léon le Sage.	*Hiéroclès.*
Iconii,	Iconium metropolis,
Lystrorum,	Lystra,
Analadæ,	Mysthea,
Amdadorum,	Amblada,
Larandorum,	Vasada,
Beretes,	Umanada,
Derbes,	Listra,
Hydes,	Luranda,
Sabatrorum,	Derbæ,
Cani,	Baratæ,
Berinopolis,	Hyde,
Galbanorum, *ou* Eudocialis,	Isauropolis,
	Corna,
Heliostrorum,	Sabatra,
	Pterna,
Pertorum.	Carna,
	Glauama,
	Rignum.

Cette province eut l'avantage d'avoir S. Paul & saint Barnabé pour apôtres. Il est marqué dans les Actes, *c.* 14, *v.* 16, que ces deux apôtres, *confugerunt ad ci-*

vitates Lycaoniæ, Lytram & Derben, & universum in circuitu regionem, & ubi evangelizantes erant.

LYCAONIENS. Outre les habitans de la province de Lycaonie, Denys d'Halicarnaſſe, *Antiq. Roman.* l. 1, c. 4, fournit des peuples Lycaoniens, différens des Aſiatiques; & il obſerve qu'ils furent quelque tems ſurnommés ÆZEI Αἰζοί. Ceux-là paſſérent en Italie, où ils furent nommés ŒNOTRIENS. Sylburge croit qu'au lieu d'Αἰζοι, il faut lire Ἄζηνες. Quoi qu'il en ſoit de ſa correction, qui ne me paroit pas fort juſte, ce peuple ne tiroit pas ſon origine de la Lycie, ni ſon nom du *Lycus*, comme Ortélius, *Theſaur.* ſemble avoir lu dans Denys d'Halicarnaſſe. Celui-ci, dit au contraire, en parlant d'Œnotrus, qu'il étoit fils de Lycaon, dont l'aïeul maternel étoit Elée, fils d'un autre Lycaon. Il ajoûte que ce fut ſous Lycaon II, qu'une colonie d'Arcadiens paſſa en Italie, & qu'Œnotrus, ſon fils, s'en fit le chef, parce qu'il prévoyoit qu'il n'auroit pas un patrimoine ſuffiſant; car ſon pere, qui avoit vingt-deux enfans, n'avoit que l'Arcadie à leur partager.... Le pays, dont il s'empara en Italie, fut appellé *Œnotrie;* & les peuples qui lui furent ſoumis changerent de nom, pour la troiſiéme fois. Ils ſe nommoient *Eſiens*, ſous le régne d'Elée; *Lycaoniens*, ſous celui de *Lycaon*, qui lui ſuccéda; & apres qu'Œnotrus les eut établis en Italie, ils prirent le nom d'*Œnotriens*. Ce peuple, qui, ſelon cet hiſtorien, venoit d'Arcadie, n'a aucun rapport avec le Lycus & avec la Lycie, fleuve & province d'Aſie, où apparemment ils n'avoient jamais été.

LYCAPSUS, Λυκαψὸς, village d'Aſie, au voiſinage de la Lydie, ſelon Etienne le Géographe, qui cite Euphorion.

LYCARISUS, montagne d'Aſie, ſelon Ortélius. Il cite pour ſon auteur Joan. Lydus de Philadelphie.

1. LYCAS, ville ou bourg d'Aſie, ſur le Lycus, ſelon Vibius Sequeſter.

2. LYCAS. Voyez LYCASTRIS.

LYCASPUS, Λυκασπος. Héſyche nomme ainſi une ville, & ne dit point en quel pays elle étoit. Ortélius ſoupçonne que c'eſt peut-être ou le LYCAPSUS d'Etienne, ou le LYCASTUM de Pline.

LYCASTIA, ville d'Aſie, dans la Cappadoce, ſelon Apollonius. C'eſt apparemment la même que LYCASTUM. Voyez ce mot.

LYCASTRIS, riviere de l'iſle de Cô. Elle arroſoit la ville de Lyca, ſelon Vibius Sequeſter.

LYCASTUM, ancienne ville d'Aſie, dans la Cappadoce, auprès du fleuve Halys. Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 19, dit, *ſecundùm Halyn urbs eſt Lycaſto.* Il met le nom au nominatif. Pline, *l.* 6, *c.* 3, dit *Lycaſtum*, & dit que la contrée de Thémiscyre commençoit en cet endroit là. Le ſcholiaſte d'Apollonius dit: il y a trois villes dans le champ de Doëas, où les Amazones ont habité, ſavoir Lycaſtie, Thémiscyre & Chalybie. *Lycaſto* de Méla, *Lycaſtum* de Pline, & Lycaſtie du Scholiaſte n'eſt qu'une même ville, ſituée peut-être ſur le Lycus, fleuve, qui, traverſant le pont Polémoniaque d'orient en occident, va ſe perdre dans l'Iris.

LYCASTUS, ville de l'iſle de Créte. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 7, la met entre les fameuſes villes du pays: *urbium notiſſimæ Gnoſos, Gortyna, Lyctos, Lycaſtos*, &c. Homére, *Catalog.* v. 154, nommant des villes de Créte, nomme ἀργινόεντα Λύκαστον, Lycaſtos, dont la terre eſt blanchâtre; & c'eſt ſur ce témoignage d'Homère, que Méla a parlé de cette ville, car ce ſon tems elle ne ſubſiſtoit déja plus; & les Gnoſſiens en poſſédoient la campagne, après avoir détruit la ville. C'eſt Strabon, *l.* 10, *p.* 479, qui nous l'apprend. Ainſi, quand Pline parle de cette ville, ſans y joindre le mot *fuit*, comme c'eſt la coutume, lorſqu'il nomme des villes qui n'exiſtent plus, c'eſt qu'il a été trompé par Méla, qu'il a ſuivi.

LYCATES. Voyez LICATII.

LYCÉE. Voyez LYCÆUS.

LYCES, riviere de la Scythie, en Europe. Valérius Flaccus dit dans ſon poëme des Argonautes, *l.* 4:

Quas Tanais flavusque Lyces Hypanisque, Nomasque,
Addat opes.

Ortélius prétend que l'on doit lire *Lycus*, comme Ptolomée & Hérodote nomment cette riviere. Voyez LYCUS.

LYCETIS. Galien, dans ſon Traité *de Sanitate tuendâ*, dit: *in Lycetis apud nos ſunt aquæ calidæ.* Dans ce paſſage, *apud nos*, ſignifie à Pergame.

LICHE, petite ville de la Turquie, en Aſie, dans la Syrie, avec un port, ſur la mer Méditerranée, au pied du mont Liban, entre Antioche & Tripoli. C'eſt la même que LADIC, LADIKI & LADIKIA. Voyez LAODICÉE 3, & LATAQUIÉ.

LYCHNIDUS, ville de Macédoine, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13, d'Illyrie, ſelon Tite-Live. Tous conviennent qu'elle étoit au peuple nommé *les Daſſarétes*. Etienne dit Δασσαρῆται ἔθνος Ἰλλυρίας, les Daſſarétes, peuples d'Illyrie. Il dit ailleurs: Lychnide, ville de l'Illyrie. Tite-Live, *l.* 43, *c.* 11, dit de même: *conſul Hoſtilius Ap. Claudium in Illyricum... miſit... qui... peragratâ omni eâ regione ad Lychnidum Daſſaretorium conſedit.* Il dit, *l.* 27, *c.* 32: *dividenti prædam captivosque... nuncius ex Macedoniâ venit: Eropum quemdam corrupto arcis præſidiique præfecto Lychnidum cepiſſe. Tenere & Daſſaretorium quosdam vicos & Dardanos etiam concire.* Il en faut conclure qu'elle étoit aux confins de l'un & de l'autre pays. Le nom moderne eſt *Ochrida*, ſelon Sophien. Elle étoit voiſine d'un lac que Polybe nomme Λυχνιτης, & Etienne le Géographe LYCHNITUS. Voyez l'article ACHRIDE: c'eſt la même ville. Ortélius croit que ce lac eſt le même que l'*Aſcuris* de Florus & de Tite-Live. Cela eſt fort incertain. Voyez ASCURIS.

LYCHNITIS, marais de la grande Arménie, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13. Etienne le Géographe nomme ainſi un canton du même pays. C'eſt aujourd'hui le lac Giaguni, qui ſe décharge dans l'Araxe.

LYCHNOS. S. Jérôme donne ce nom à un lieu d'Egypte, aux environs de Péluſe. C'eſt dans la Vie de Saint Hilarion.

LYCI-SALTUS, lieu du Péloponnèſe, dans la Meſſénie, ſelon Pauſanias, *l.* 4.

LYCIA, ſelon Cellarius, *Géogr. ant.* l. 3, c. 3, province maritime de l'Aſie, en-deçà du Taurus, entre la Carie & la Pamphylie; celle-ci à l'orient, & la premiere à l'occident. Ptolomée augmente conſidérablement cette province, du côté du nord; car il y joint deux provinces, Milyades & Carbalia. Mais les autres géographes retranchent de la Lycie la Milyades & la Carbalia. Il y en a même qui donnent à la Piſidie quelques villes que Ptolomée place dans les terres. Le même géographe attribue auſſi à la Lycie, du côté de l'occident, des villes que d'autres mettent dans la Carie. Pline, *l.* 5, *c.* 37, dit que les Lyciens avoient trente-ſix villes. Strabon, *l.* 14, leur en donne vingt-trois; & il en nomme ſix, qu'Artémidore appelle de très-grandes villes, ſavoir, Xantus, Patara, Pinura, Olympus, Myra, Tlos. Il loue fort l'équité des habitans & la bonté du gouvernement de toutes les villes de la Lycie. En effet, la modération avec laquelle ils exerçoient la piraterie, leur mérita la confirmation de leur liberté de la part des Romains.

Les anciens géographes, qui ont traité de la Lycie, connoiſſoient moins le dedans des terres, que les côtes. Ils ne nous ont guéres laiſſé que le nom des villes. Le fleuve Xantus diviſoit la province en deux parties, dont l'une étoit en-deçà de ce fleuve, & l'autre au-delà. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 3, donne les limites de la Lycie, & la ſituation des villes. La Lycie, dit-il, eſt terminée, au ſeptentrion & au couchant, par l'Aſie proprement dite; à l'orient, par la partie de la Pamphilie, qui prend depuis l'extrémité de l'Aſie, juſqu'à la mer; & au midi, par la mer de Lycie. Enſuite il donne cette deſcription du rivage de la mer:

Villes maritimes.	*Villes dans les terres.*
Calinda,	Cydna,
Chydæ,	Sembra,
Carya,	Octapolis,
Dædala, *lieu;*	Comba,
Telmeſſus,	Sidyma,
Xanthi, *fleuve;*	Pinara,
Patara,	Araxa,
Antiphellus,	Tlos,

Villes maritimes.	*Villes dans les terres.*
Andriace,	Xanthus,
Limyri, *fleuve;*	Coydalla,
Apiræ,	Sagalassus,
Hiera *ou* sacra promontoria,	Rhodia,
Olympus, *ville;*	Trebenda,
Phaselis,	Phellos,
Cragus *ou* Cragas, *montagne.*	Myrra,
	Lymira.

Isles sur la côte de Lycie.

Maxima insula, *ou la grande isle,*
Dolichiste, insula;
Chelidoniæ, *ce sont cinq écueils.*

La Notice de l'empereur Léon le Sage met trente-huit villes épiscopales dans cette province ; & la Notice de Hiéroclès n'en marque que trente, comme on le voit dans les deux tables suivantes :

Léon le Sage.	*Hiéroclès.*
Myræ,	Phasydes,
Mastaurorum,	Anapus,
Telmesi,	Gaga,
Limyra,	Acalissus,
Araxes,	Elebesus,
Aprilorum,	Lymyra,
Podaliæ,	Arycnada,
Orycandorum,	Podalia,
Taporum,	Choma,
Arnéorum,	Rencylias,
Sitymorum,	Mœra, métropolis;
Zenopoleos,	Arnea,
Olympi,	Cyaneæ,
Cotlorum,	Aperla,
Corydallorum,	Phellus,
Canni *ou* Alceæ,	Antiphellus,
Acrassi,	Candyba,
Xanthi,	Eudocias,
Sophianopoleos,	Patara,
Marcianæ,	Xanthus,
Uniodum,	Combe,
Chomatis,	Miræ Pinara,
Candanorum,	Didomaplo,
Phelli,	Telmissus,
Antiphelli,	Caunus,
Phasilidis,	Arana,
Rodopolis,	Bubon,
Acalisi,	Henvanda,
Lebisi,	Balura,
Licandorum,	Gomistaraos.
Paliotarum,	
Eudochialis,	
Catarorum,	
Comborum,	
Nysorum,	
Barburorum,	
Meloitarum,	
Coancorum.	

Eusebe, *in Chronic.* & Eutrope, *l.* 7, nous apprennent que la Lycie fut réduite en province, sous Vespasien. C'est pour cela que la Cosmographie, attribuée à Æthicus, & l'ancienne Notice des provinces, manuscrite, de plus de neuf cents ans, conservée dans la bibliothèque palatine, mettent la Lycie au nombre des provinces septentrionales. Les Actes des apôtres font aussi mention de la Lycie, c. xxvij : *& pelagus Ciliciæ & Pamphyliæ navigantes, venimus Lystram, quæ est Lyciæ.*

LYCIAS & LYCIUS, *Licus* & LYCUS, riviere de la Rhétie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 12. C'est présentement le LECH. Voyez ce mot.

LYCIDE, ville d'Asie, dans la Mysie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 30 ; il la met entre Halisserne & Parthenium.

LYCIDENSIS, siége épiscopal d'Afrique. Le comte Marcellin fait mention d'un évêque nommé Laurent, *Laurentius Lycidensis.* * *Ortel.* Thes.

LYCIENS, habitans de Lycie. Voyez LYCIA.

LYCIMNA, forteresse de Grèce, au Péloponnèse, dans l'Argide, à douze stades ou quinze cents pas de Nauplia, selon Strabon, *l.* 8, *p.* 373.

LYCIORUM PORTUS, *le port des Lyciens.* On avoit donné ce nom à un port, sur le Bosphore, au rapport de Pierre Gilles, cité par Ortélius, *Thesaur.*

LYCIRNA, village de Grèce, dans l'Etolie, selon Strabon, *l.* 10, *p.* 459.

LYGIUM, lieu de Thessalie, selon le grand Etymologique. Phavorin en fait une ville.

LYCIUS, riviere ; c'est aujourd'hui le Lech. Voyez LECH & LYCIAS.

LYCOA, Λύκοα, ville du Péloponnèse, dans l'Arcadie, selon Pausanias, *l.* 8, *c.* 36, & Etienne le Géographe. Suidas en parle aussi au mot Αλφιος. Pausanias dit qu'il n'en restoit plus que les ruines, & un temple de Diane, surnommé *Lycotide.*

LYCOCAPER. Siméon Métaphraste, dans ce qu'il écrit des miracles de S. Michel, archange, dit que le Lycocaper & le Cyphus coulent dans la Lycie, & que leurs embouchures sont éloignées l'une de l'autre. Il nomme, sans doute, *Lycocaper* la riviere qui se forme du Lycus & du Caper, dans l'Asie mineure. Voyez CAPER 2.

LYCOMEDIS-LACUS, *le lac de Nicomède*, lac d'Afrique, selon Pline, *l.* 5, *c.* 4 ; & Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5. Le premier dit qu'il est entouré de déserts ; le second le met dans la Marmarique. Ils ne s'accordent pas entr'eux sur la situation de ce lac. Leurs interprètes ne laissent pas de s'accorder à dire que c'est le lac de Linxano.

1. LYCON, ville d'Egypte, selon Strabon. Ce mot LYCON est un genitif plurier Λυκων, c'est-à-dire, *des loups*, en sous-entendant πολις *la ville ;* on la nommoit aussi LYCOPOLIS. Strabon, *l.* 8, *p.* 802, nomme deux villes LYCOPOLIS ; l'une dans le district de Sebennyte, &, par conséquent, dans le Delta. Ortélius s'est trompé, quand il a dit que c'étoit de cette ville-là qu'Antonin parloit dans l'Itinéraire : il n'a pas fait réflexion que la *Lycon* d'Antonin étoit dans la Thébaide, au-dessus d'*Oxyrinchon* & d'*Hermupolis ;* ce qui se trouve bien clairement expliqué, tant dans la route que fait Antonin, que dans le texte même de Strabon, *p.* 813. Cette Lycon, qu'Ortélius confond mal avec la seconde *Lycopolis* ou Λυκων πολις de Strabon, donnoit le nom au Nome Lycopolite, dont elle étoit la métropole. Cette ville, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, étoit dans les terres, c'est-à-dire, à une assez grande distance du Nil, au couchant de ce fleuve.

2. LYCON, ancienne ville d'Espagne, selon Tite-Live, *l.* 37, peut-être dans la Lusitanie. Un savant d'Espagne, ami d'Ortélius, lui mandoit qu'elle s'appelle aujourd'hui LOBON, & qu'elle est quatre lieues au-dessus de Mérida.

1. LYCONE, montagne du Péloponnèse, dans l'Argie. Elle étoit couverte d'arbres, parmi lesquels il y avoit beaucoup de cyprès, au rapport de Pausanias, *l.* 2, *c.* 24.

2. LYCONE, bourg de Thrace, selon Etienne le Géographe.

LYCOPOLIS, ville d'Egypte.
LYCOPOLITES NOMOS, province d'Egypte. } Voyez LYCON. 1.

LYCOREA, rue de la ville de Delphes, en Grèce, dans la Phocide. Pausanias, *l.* 10, *c.* 6, dit qu'un certain Parnasius inventa l'art de découvrir l'avenir par le vol des oiseaux, & qu'il bâtit ville qui fut submergée par le déluge arrivé sous Deucalion. Ceux qui ne furent point surpris par les eaux, suivirent le hurlement des loups, &, guidés par ces animaux, se refugièrent sur les sommets du Parnasse ; &, par cette raison, ils appellerent *Lycorée* la ville qu'ils bâtirent en cet endroit. Il rapporte encore d'autres traditions à ce sujet. Mais ceci suffit pour faire entendre que Lycorée étoit un quartier de Delphes, & le reste d'une ville qui avoit été de beaucoup antérieure à la ville même, dont elle étoit devenue partie. Etienne le Géographe dit que c'étoit un village du territoire de Delphes. L'auteur du grand Etymologique dit : Lycorée, ville de la Delphide, dans laquelle Apollon étoit honoré. Lucien, dans son Dialogue du Misanthrope, dit que Lycorée étoit une montagne sur laquelle Deucalion fut à couvert du déluge. Voyez LYCURIA.

LYCORMAS, riviere de Gréce, dans l'Etolie. On la nomma enſuite EVENUS. Son nom moderne eſt LA FIDARI. Ortélius ajoûte ces remarques-ci. Hygin écrit que, de ſon tems, on nommoit cette riviere *Chrysorrhoas*; c'eſt le *Calydonius amnis* d'Ovide. Le Léxique de Robert Etienne porte qu'elle étoit appellée *Centaurus*; & elle eſt nommée *Centaureus* au quatriéme livre de la Thébaïde de Stace.

LYCOS, riviere de la Paleſtine, ſelon Ortélius. Voyez LYCUS 16.

LYCOSTÈNE, Λυκοστήνη, ville d'Aſie, dans la Lydie, ſelon Etienne le Géographe. Une médaille rapportée par Goltzius, en fait une métropole.

LYCOSURA, ville du Péloponnèſe, dans l'Arcadie, ſur le mont Lycée. Pauſanias, *l.* 8, *c.* 2, croit que c'étoit une des plus anciennes villes qu'il y eût au monde, ſoit dans le continent, ſoit dans les iſles, & que Clitor y établit ſa cour, & lui donna ſon nom, en l'appellant *Clitore*.

LYCOZIA, ville de Thrace, ſelon Etienne le Géographe.

LYCTOS, ou LYTTUS, ou LYCTUS, ville de l'iſle de Créte. Homére en fait mention, *l.* 2, *v.* 154:

Λύκτος, Μίλητός τε,

Méla, *l.* 2, *c.* 7, en parle comme d'une ville ſubſiſtante de ſon tems; mais Strabon, qui vivoit avant Méla, dit, *l.* 10, qu'elle ne ſubſiſtoit plus de ſon tems. Ptolomée, *l.* 3, *in fine*, la met dans les terres comme ſubſiſtante.

LYCUNTES, village du Péloponnèſe, dans l'Arcadie, ſelon Pauſanias, *l.* 8, *c.* 23, ſur la route de Caphyes à Pſophide.

1. LYCURGIUM, village du Péloponnèſe, dans l'Argie, ſelon Strabon, *l.* 8, *p.* 376.

2. LYCURGIUM, montagne du même canton, ſelon le même. Polybe la nomme *Ligurgium*.

LYCURIA. Plutarque ſemble nommer ainſi un lieu dans ſon Traité ſur la queſtion: Pourquoi la Pithie ne rend plus d'oracles? Ortélius croit que c'eſt le même lieu que Lycorée.

LYCUS; ce mot eſt de la langue gréque, & veut dire un *loup*. On l'a donné à quelques rivieres par alluſion aux ravages qu'elles cauſoient lorſqu'elles ſortoient de leur lit.

1. LYCUS, (LE) riviere de Sicile, ſelon Diodore de Sicile, *l.* 16. Les uns prétendent que c'eſt aujourd'hui *Platina*; d'autres, comme Fazel, diſent que c'eſt *Platani*. Le *Lycus*, dont il s'agit ici, eſt le même que l'*Halycus*.

2. LYCUS, fontaine de Sicile, dans le territoire de Léontini, ſelon Pline, *l.* 31, *c.* 2, ou plutôt ſelon ſes éditeurs. Voici le paſſage: *Necare aquas Theopompus & in Thracia apud Cychros dicit: Lycus in Leontinis tertio die quam quis biberit.* Ortélius trompé par l'Index de Pline, a cru que Lycus étoit le nom d'une fontaine; au lieu que c'eſt le nom d'un hiſtorien, comme le P. Hardouin le remarque. Ce n'eſt pas une fontaine nommée *Lycus*, qui produit l'effet dont il eſt parlé; c'eſt un hiſtorien appellé *Lycus*, qui rapporte cet effet. On a fait encore la même faute, au ſujet du nom *Lycos*, employé par Pline dans ſon trente-uniéme livre, *c.* 2.

3. LYCUS, riviere de la Sarmatie, en Europe, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5. Elle étoit voiſine de la ville d'Hygris, & tombe dans les Palus Méotides.

4. LYCUS, riviere de Macédoine, dans le voiſinage du peuple les Daſſarétes. Plutarque en fait mention dans la Vie de Fiaminius.

5. LYCUS, ruiſſeau de Thrace, auprès de Conſtantinople, ſelon Cédréne, qui rapporte qu'Apollonius de Thiane le contraignit de ne point faire de mal aux Byzantins.

6. LYCUS, riviere de l'Aſie mineure, dans la Phrygie. Laodicée, ſituée au-deſſus de ſon embouchure dans le Méandre, en prenoit le nom de *Laodicée* ſur le Lycus. Voyez LAODICÉE. 1. La jonction du Lycus, du Caper & de l'Aſopus ſe faiſoit à Laodicée; & le Lycus, (Voyez CAPER 2.) prenant alors le nom de LYCOCAPER, (Voyez cet article,) portoit ſes eaux dans le Méandre, auprès de Coloſſes. C'eſt en arrivant à cette ville, qu'au rapport d'Hérodote, *l.* 7, *c.* 30, le Lycus ſe cache dans une ouverture qui eſt dans la terre; &, ſe montrant à cinq ſtades de-là, il ſe perd dans le Méandre. Pline, *l.* 2, *c.* 103, dit de cette même riviere: *Subeunt terras, rurſusque reddunt Lycus in Aſia, Eraſinus in Argolicâ, Tigris in Meſopotamiâ.* Ovide, *l.* 15, v. 273, dit dans ſes Métamorphoſes:

Sic ubi terreno Lycus eſt epotus hiatu,
Exiſtit procul hinc, alioque renaſcitur ore.
Sic modò combibitur, tacito modo gurgite lapſus,
Redditur Argolicis ingens Eraſinus in arvis.

Ce fleuve Lycus n'a rien de commun avec celui qui ſuit.

7. LYCUS, riviere de l'Aſie mineure, dans *la Carie*. Elle a ſa ſource dans le mont Cadmus, forme un lac, un peu avant ſon embouchure, dans le golfe nommé par les anciens *Latmicus ſinus*. De l'iſle nomme cette riviere *Latmus* ſeu *Lycus*. Son cours eſt d'orient en occident.

8. LYCUS, riviere de l'Aſie mineure, dans la Myſie, au canton de Pergame. Elle a ſa ſource au mont Draco; &, coulant vers le nord-oueſt, elle paſſe auprès des ruines de Thyatire, & ſe jette dans le Caïque. Pline, *l.* 5, *c.* 29, dit: *intus & Thyatirá adluitur Lyco, Polopia aliquando & Euhippa cognominata.*

9. LYCUS, riviere de l'Aſie mineure, au pays des *Maryandini*, près d'Héraclée: Arrien parle de cette riviere & de la ville d'Héraclée, & les éloigne de vingt ſtades l'une de l'autre. Voyez HÉRACLÉE 25.

10. LYCUS, riviere de l'Aſie mineure, en Bithynie; c'eſt la même que le *Rhyndacus*. Pline, *l.* 5, *c.* 32, dit: *Rhyndacus ante Lycus vocatus.*

11. LYCUS, riviere de l'Aſie mineure, dans le Pont où elle mêle ſes eaux avec celles de l'Iris. Pline, *l.* 6, *c.* 3, dit: *Iris flumen deferens Lycum.* Strabon, *l.* 12, dit que Pompée trouvant au confluent du Lycus & de l'Iris une ville commencée, l'acheva, lui donna des champs & des habitans, & la nomma *Magnopolis*. Pline avant le paſſage déja cité, avoit dit que Néocéſarée étoit ſur le Lycus. De Tournefort parle ainſi de cette riviere, dans ſon Voyage du Levant, *lettre* 21, *page* 175: la riviere qui paſſe par Tocat n'eſt pas l'Iris ou le Caſalmac, comme des géographes le ſuppoſent; c'eſt le *Tofanlu* qui paſſe auſſi à Néocéſarée, & c'eſt ſans doute le *loup*, dont Pline fait mention; (nous avons remarqué que *Lycus* ou *Lycos* ſignifie un *loup* en grec,) & qui va ſe jetter dans l'Iris. Cette riviere fait de grands ravages dans les tems de pluie, & lorſque les neiges ſe fondent. Ainſi le *Lycus* eſt l'ancien nom, *Tofanlu* eſt le nom moderne; & comme cette riviere paſſe à Tocat, on la nomme auſſi la *riviere de Tocat*.

12. LYCUS, riviere d'Aſie, dans la Cappadoce, ou plutôt dans le Pont Cappadocien, ſelon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6. C'eſt, ſelon lui, une des branches de l'Abſorrus, qui tombe dans le Pont-Euxin.

13. LYCUS, riviere d'Aſie, dans l'Aſſyrie. Polybe en fait mention, *l.* 5, *c.* 51. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 1, la nomme *Leucos*, Λεύκος, & dit qu'elle ſe jette dans le Tigre. Bochart, *l.* 3, croit que c'eſt le *Zates* de Xénophon, dans le Retraite des dix mille. Ninive n'en étoit pas fort éloignée.

14. LYCUS, riviere d'Aſie, dans la Syrie, près du golfe d'Iſſus. Pline, *l.* 5, *c.* 27, dit: *Flumina Andricus, Pinarus, Lycus, ſinus Iſſicus.*

15. LYCUS, riviere d'Aſie, dans l'iſle de Cypre. Ptolomée en met l'embouchure entre *Curium*, ville, & le promontoire Curia, ſur la côte méridionale de l'iſle.

16. LYCUS, riviere d'Aſie, dans la Phénicie, entre Palœbyblos ou l'ancienne Byblos, & Béryte, ſelon Strabon, *l.* 5, *c.* 14. Une inſcription trouvée entre Béryte & Sidon, & rapportée par Spon, (*l.* 16 *Miscell. erud. antiq. p.* 272,) dans ſes Mélanges, ſemble prouver que le Lycus coule entre ces deux villes; car on y lit ces mots:

MONTIBUS IMMINENTIBUS,
LYCO FLUMINI CÆSIS,
Viam Dilatavit.

Il y eſt queſtion d'Antonin Pie, qui fit élargir le chemin entre ces deux villes, en coupant les montagnes, au pied desquelles coule le Lycus. Pline, *l.* 5, *c.* 20; & Méla, *l.* 1, *c.* 12, en font mention. C'eſt aujourd'hui la riviere du Chien.

17. LYCUS. Quinte-Curſe fait couler à Célènes, dans la Phrygie, une riviere nommée *Lycus*. Il ſe trompe; c'eſt le Marſyas.

18. LYCUS, foſſé d'Egypte, qui établiſſoit la communication des eaux du Nil, avec celles du lac Maréotide. Il en eſt parlé dans l'Hiſtoire de Calliſte, *l.* 8, *c.* 41; & dans l'Hiſtoire tripartite.

LYDA. Voyez CHYDA.

LYDDA (a), en hébreu *Lud*, ou *Lod*, en grec *Lydda*, ou *Diospolis*, ancienne ville de la Paleſtine, ſur le chemin de Jéruſalem à Céſarée de Philippe. Elle étoit à l'orient de Joppé, & à quatre ou cinq lieues de cette ville; cette ville appartenoit à la tribu d'Ephraïm. Il ſemble qu'elle fut habitée par les Benjamites (b), au retour de la captivité de Babylone. Lydda eſt une des trois toparchies, ou ſeigneuries, qui furent démembrées de la Samarie (c), pour être données aux Juifs. S. Pierre étant venu à Lydde (d), y guérit un homme paralytique, nommé *Enée*. Baudrand dit que cette ville ſubſiſte encore ſous le nom *Rama*, & que les Arabes l'ont rebâtie depuis le tems de Mahomet: d'autres voyageurs l'ont dit avant lui; cependant la choſe n'en eſt pas plus vraie. Le P. Nau, Jéſuite, les diſtingue très-bien, & met *Rame* (c'eſt ainſi qu'il nomme *Rama* dans ſon *Voyage nouveau de la Terre ſainte*, l. 1, c. 6, p. 32,) à plus de trois lieues de Jafa, qui eſt la même que Joppé, comme nous le diſons ailleurs. Il dit dans le chapitre ſuivant, *p.* 41: comme nous étions à Rame le *Métoualli* du ſaint ſépulcre, ayant appris que M. l'ambaſſadeur étoit arrivé, & qu'il avoit deſſein de viſiter Lydde, lui envoya témoigner la joie qu'il auroit de l'y voir. Nous partîmes l'après-dînée, & nous nous y rendîmes en une heure de tems. Il y a donc une heure de chemin de diſtance entre ces deux villes. Lydde eſt aujourd'hui appellée *Leudde*, ſelon le même voyageur. Il remarque qu'elle tenoit le cinquiéme rang entre les onze toparchies de la Judée. On y voit encore une égliſe de S. George: ce n'eſt pas celle que l'empereur Juſtinien avoit fait bâtir, & qu'il avoit pris plaiſir d'orner richement. Les Mahométans l'abbatirent à l'arrivée de Godefroi de Bouillon, & des autres ſeigneurs croiſés, de peur qu'ils ne ſe ſerviſſent de cet édifice contre eux. Celui dont on voit aujourd'hui les reſtes, fut depuis bâti en ſa place. Il n'a plus rien d'entier qu'un peu du fond de la nef, où les Grecs ont fait un autel à leur maniere: ce fond de nef même eſt ruineux, & ne réſiſtera pas long-tems aux pluies & aux orages de l'hyver. Devant la cloiſon qui cache l'autel, on a élevé un quarré de pierre, où, dit-on, étoit autréfois la tête de S. George, avant qu'on la transportât à Rome, où elle eſt dans une égliſe qui porte le nom de ce ſaint. Le revenu, qui ſe tire de cette ville & de toutes ſes dépendances eſt aſſigné en partie pour l'entrétien de l'hôpital de Jéruſalem, en partie pour quelques frais de la caravane de la Mecque. Le Métoualli du ſaint ſépulchre, (c'eſt-à-dire celui qui en a l'intendance,) a ſoin de recueillir ces revenus, & il ne le fait pas ſans peine; car il a affaire à des payſans & à des Arabes indociles qui ne donnent pas volontiers. Il y a même des montagnes aſſez peuplées, qui bornent les plaines de Leudde, d'où le Turc, tout habile qu'il eſt à tirer de l'argent de tout, ne peut avoir que peu de choſe. Les payſans, qui les cultivent, & qui ont leurs *Scheïckhs* ou *Meſchaickhs*, (c'eſt ainſi qu'on nomme les principaux de la nation, principalement ceux qui gouvernent,) ſavent manier l'épée auſſi-bien que la charrue; & ils reçoivent ceux qui leur viennent demander plus qu'ils n'ont envie de donner, d'une maniere qui fait perdre l'envie, ou du moins la hardieſſe de les inquiéter. Ces montagnards s'appellent *Aouahed*, du nom de leur principale demeure qui eſt *Ahoud*. *(a) *D. Calmet*, Dict. (b) *Esdras*, l. 2, c. 11. (c) *Maccab.* l. 1, c. 11. *Joſeph.* Antiq. *l.* 14, *c.* 8. (d) *Act. Ap.* c. 9, v. 33.

LYDIA, ou MŒONIA, province de l'Aſie mineure. Presque tous les géographes conviennent que la *Mœonia* & la *Lydia* ſont la même province, & que les Lydiens ſont ceux qu'Homere appelle Μῄονας, *Méonas*, *Méoniens*, Hérodote, *l.* 1, *c.* 7, nous apprend que tous les rois, qui régnerent dans ce pays, étoient deſcendus de Lydus, fils d'Atys, qui avoit donné ſon nom à tout le peuple que l'on appelloit auparavant *Mœones*, les *Méoniens*. Strabon, *l.* 13, dit que les Lydiens qu'Homere appelle *Mœonas*, furent nommés dans les ſiécles ſuivans *Mœones*.

Cependant Ezech. Spanheim (*Ad Callimach. Hymn. in Del. vers.* 250,) a obſervé que quelquefois on avoit diſtingué les Méones des Lydiens; que la Lydie ſupérieure avoit anciennement été appellée *Méonie* propre, dans laquelle ſe trouvoit le mont Tmolus, & où prenoit ſa ſource le fleuve Pactole; que cette diſtinction avoit fait que Callimaque avoit donné le ſurnom de *Mœonius* au Pactole; qu'Homere avoit dit que les Méoniens habitoient le Tmolus; & Denis le Périegete place la Méonie au pied du mont Tmolus. Il ajoûte que les Lydiens avoient habité la Lydie inférieure, ſavoir la partie du pays, qui tiroit du côté de la mer, & que c'étoit par cette raiſon qu'Hérodote, *lib.* 1, *c.* 142, avoit avancé, en parlant d'Ephèſe, de Colophone, & de Lébédos, que ces villes étoient dans la Lydie.

Il eſt vrai qu'on parloit anciennement de la ſorte; mais ce ne fut pas un uſage conſtant. Les habitans de la baſſe Lydie furent auſſi quelquefois appellés *Méoniens*, & on nomma *Lydii* ceux qui habitoient la haute Lydie. Dans la ſuite, la colonie des Ioniens s'étant multipliée, inſenſiblement le nom des *Méoniens* ſe perdit. La Lydie inférieure prit le nom d'*Ionie*, & la Lydie ſupérieure retint le nom de *Lydie*; ce qui fut obſervé du tems des Grecs, & même du tems des Romains, auſſi-bien que dans les notices des égliſes & des évêchés.

La Lydie inférieure ne fut pas diſtinguée non plus de l'Ionie. C'étoit le royaume des Lydiens, principalement des derniers rois. Il s'étendoit depuis le fleuve Halys, jusqu'à la mer Ægée. Dans une lettre de Darius à Alexandre, on lit *Halys amnis qui Lydiam terminat.* Curtius, *l.* 4, *c.* 11.

Pline, *lib.* 5, *c.* 39, donne les bornes ſuivantes à la Lydie priſe dans toute ſon étendue: « Du côté du Le» vant, dit-il, elle eſt voiſine de la Phrygie, de la Myſie » du côté du nord, & de la Carie du côté du midi. » Ptolomée décrit les villes de cette province de la ſorte:

Pepere,	Juliogordus,
Moſteni,	Aëgara,
Hiero-Cæſarea,	Hypæpa,
Nacraſa,	Sardis,
Thyatira,	Philadelphia,
Magneſia, *près de* Sipylum,	Jovis Fanum,
Metroplis.	

Les Notices eccléſiaſtiques ajoûtent Tripoli, que Ptolomée place dans la Carie. Les Notices de l'empereur Léon le Sage & de Hiéroclès, diffèrent auſſi entr'elles; l'une met vingt-ſept évêchés dans la Lydie: l'autre n'y en met que vingt-trois. Les voici toutes deux:

Selon Léon le Sage.	*Selon Hiéroclès.*
Sardenſium,	Sardis,
Philadelphiæ,	Philadelphia,
Tripoleos,	Tripolis,
Thyatirorum,	Thiatera,
Settorum,	Sitæ,
Aureliopoleos,	Mœonia,
Gordorum,	Julianopolis,
Troallorum,	Tralles,
Salorum,	Aureliopolis,
Silandi,	Attalia,
Mœoniæ,	Hermocapelia,
Apollinis-Fani,	Ocraſus,
Arcanidis,	Apollinis-Fanum,
Muſtines,	Talaza,
Acraſi,	Bagis,
Apolloniadis,	Cerafe-Meſo,
Attalicæ,	Tymellus,
Bages,	Appollones,
Balandi,	Hierocaſtellia,
Meſotimoli,	Myſtene,

Selon Léon le Sage.

Hierocæsareæ,
Dalles,
Stratonicæoe,
Ceraseorum,
Satalorum,
Gabalorum,
Hermocapeliæ.

Selon Hieroclès.

Sataleon,
Gordos,
Mostina.

1. LYDIENS, (les) habitans de la Lydie, en Asie.

2. LYDIENS, (les) *Lydi*, ancien peuple, qui, étant venu s'établir en Italie, bâtit quelques villes en Toscane.

LYDIUS-FLUVIUS, riviere de Macédoine. Elle séparoit la Macédoine & la Bottiée, selon Ortélius. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13, en met l'embouchure après celle de l'Axius, au commencement de la Piérie; après quoi, il place Pydna, & tout de suite l'embouchure de l'Aliacmon. Il nomme *Amphaxitide* ce que d'autres géographes appellent *Bottiée*, parce qu'en effet elle étoit des deux côtés de l'Axius. En ce cas, cette riviere *Lidius* n'étoit point différente de l'Astræus, qui terminoit la Piérie au nord; de façon que Pydna étoit entre le *Lydius* ou l'*Astræus* & l'*Aliacmon*. Cette derniere riviere termine au midi, mais plus avant dans les terres, l'Emathie ou la Macédoine propre. Cela n'est pas tout-à-fait conforme à ce que dit Hérodote, *l.* 7, *c.* 27. *Xerxès* étant venu à Therma, s'y arrêta; & son camp occupoit tout ce qu'il y a de terrein le long de la mer, depuis Therma & la Migdonie, jusqu'au *Lydias* & à l'Aliacmon, qui, joignant leurs eaux dans un même lit, terminent la Bottiée & la Macédoine. J'ai déja expliqué comment ces deux rivieres bornent ces deux provinces du royaume de Macédoine. Il n'est pas fi aisé de comprendre comment Hérodote a pu dire que ces deux rivieres à qui Ptolomée donne des embouchures distinguées par un assez grand espace, la ville de Pydna, & quelques autres entre deux, ont pu joindre ensemble leurs eaux, à moins qu'ἐς ταὐτὸ ῥεῖσθαι, *in eundem alveum*, ne s'entende du golfe Therméen, aujourd'hui de Thessalonique, qui peut être regardé comme l'embouchure commune, non-seulement de ces deux rivieres, mais encore de l'Axius, du Pénée & de plusieurs autres. Le nom de *Lydius*, changé en celui de *Lydias*, ne fait aucune difficulté; l'abbréviateur de Strabon le dit de même; & Eschine, dans ses Harangues, ne le nomme pas autrement. Aujourd'hui ce fleuve s'appelle *Castoro*.

LYE, bourg de France, dans le Blésois, au diocèse de Blois, généralité d'Orléans, élection de Romorentin.

LYGAMATÆ, ancien peuple de la Lybie intérieure, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6. L'exemplaire de la Bibliotheque Palatine, & l'ancien éditeur Latin, portent *Lynxamatæ* ou *Lynzamatæ*; & ce qui fait croire que *Linxamatæ* est le vrai nom, c'est que ce peuple a beaucoup de rapport, pour le nom, & même pour la situation, avec la ville de Lynxama, Λυγξαμα, que Ptolomée place dans le même canton.

LYGDANUM, ville d'Asie, dans le Troade, selon Pline, *l.* 5, *c.* 30. Quelques éditeurs disent Lygdanum. Le P. Hardouin, *in Plin.* dit Lygdamum, sur la foi des manuscrits, & il ajoûte qu'il croit qu'elle devoit ce nom à Lygdamis, celui qui prit la ville de Sardes, & dont Strabon, *l.* 1, *p.* 61, a parlé.

LYGII, Ligii, Lugii & Logiones, ancien peuple de la grande Germanie. Tacite, *de Mor. Germ.* dit qu'au-delà d'une chaîne de montagnes, qui coupe le pays des Suèves, il y a plusieurs nations, entre lesquelles les *Lygiens* sont un peuple fort étendu, & partagé entre plusieurs cantons. Qu'il suffise, poursuit-il, d'avoir nommé les *Aries*, les *Helvecones*, les *Manimi*, les *Elysii*, les *Naharvali*... Au-delà des Lygiens, sont les Gothons, qui ont un roi particulier. Il les nomme ailleurs *Ligiens*. Strabon, *l.* 7, fait mention des *Luiens*, Λυιοι, vaincus par Maroboduus, & dit que c'étoit un grand peuple, μεγα ἔθνος. Les éditeurs ont changé le mot Λυιυς en Λυγιυς. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, a fans doute aussi parlé de ce peuple, & on y trouve Λῦγοι Ὀμανοι, Λῦγοι Διδῦνοι, Λῦγοι Βυρι. *Luti Omani*, *Luti Diduni*, *Luti Burii*. D'habiles critiques ont très-bien remarqué que, dans ce mot ΛΟΥΤΟΙ, le Τ s'est glissé mal-à-propos pour un Γ, changement fort aisé à concevoir; de sorte qu'au lieu de *Luti*, il faut lire *Lugi* ou *Logi*. Aussi dans plusieurs exemplaires de Ptolomée y a-t-il *Longi Diduni*, Λόγγοι Διδῦνοι, & *Longi Omani*, Λόγγοι Ὀμανοι, qui s'écarte peu de Λυγοι, *Lugi* ou *Logi*. Zosime, *l.* 1, les nomme Logiones, Λογίωνες, au sujet de la guerre que leur fit l'empereur Probus. Leur pays fait présentement partie de la Pologne, en-deçà de la Vistule, en y comprenant encore la Silésie qui répond, à ce que l'on croit, au peuple *Elysii*, & une partie de la Bohême. Arrien, *Alexand.* l. 1, nomme Lyginus une riviere qu'Ortélius, *Thes. in voce* Ciabrus, conjecture être la même que la Morave. Il se sert du mot *fortè*, peut-être.

LYGOS, ancien nom de Byfance, selon Pline, *l.* 4, *c.* 11.

LYLA, ville du Péloponnèse, dans l'Arcadie, selon Etienne le Géographe. Ortélius, *Thesaur.* doute si ce ne seroit pas la même que Lilæa, Λιλαια, de Ptolomée.

LYLÆUS, riviere d'Asie, dans la Bithynie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 32. L'édition du P. Hardouin porte Lilæus.

LYMAX, Λυμαξ, riviere du Péloponnèse, dans l'Arcadie; elle baignoit la ville de Phigalée, & se dégorge dans le Néda, dit Pausanias, *l.* 8, *c.* 41.

LYMBACH, place de la basse Hongrie, sur une montagne, aux frontieres de la Stirie, & à un mille d'Allemagne de la riviere de la Mure, selon Baudrand. Il y a deux places du nom de *Lymbach*; on les distingue par les noms d'Ober-Lymbach, le *haut Lymbach*; & de Nider-Lymbach, le *bas Lymbach*. Il y a quatre lieues de distance de l'un à l'autre. Les Hongrois appellent le bas Lymbach Asolindua; & on croit qu'il existoit du tems des anciens, sous le nom d'*Olymacum*. Il est à six milles du lac Balaton, & à quatre de Canise.

LYMCHILL, montagne, &

LYME, rivière. Voyez Lemanus.

LYME, ou Lyme Regis, ville d'Angleterre, en Dorsetshire, aux confins de Devonshire, sur une petite riviere de même nom, de laquelle il est parlé dans les anciens historiens, qui disent que le roi Kinulphe donna, en 774, à l'église de *Scireburne*, du terrein pour bâtir une maison, près du bord occidental de la riviere de Lyme, à peu de distance de son embouchure, dans la mer, afin que l'on y cuisît du sel, pour subvenir aux nécessités de cette église. Lyme a un havre qui n'est guères fréquenté que par les pêcheurs; ce fut-là que le duc de Monmouth prit terre, lorsqu'il arriva de Hollande, pour se mettre à la tête des rebelles, qui vouloient le couronner au préjudice de Jacques II. La ville même est sur une éminence; on y tient marché public, & elle envoie ses députés au parlement. **Corn.* Dict. *Etat présent de la Gr. Bret.* t. 1, p. 59.

LYMEN. Cambden, *Britann.* croit que c'est le nom Breton de Limnos, petite isle voisine de la Grande-Bretagne & de l'Irlande, entre ces deux isles.

LYMFIORD, ou Limfiord, *Limicus sinus*, selon Baudrand, petit golfe du Danemarck, dans le Scager-Rack. Il s'avance d'occident en orient, dans le Nord-Jutland, qu'il sépare en deux, à la réserve d'environ quatre milles qu'il laisse entre lui & la mer d'Allemagne. Il y a quelques isles dans ce golfe, & on voit, sur ses bords, de petites places, entr'autres, Lemrick. Alborg n'est pas loin de l'entrée du Limfiord.

LYMINIS, ville de Cappadoce. Le comte Marcellin, dans sa Chronique, dit que l'empereur Zénon envoya Basilisque, avec sa femme & son fils, en exil à Lyminis, & qu'ils y périrent de faim & de misere. Pomponius-Lætus lit Lemnis. Jornandes dit Slemnium, & Cédrene racontant le même fait, dit que ce fut à Cucusum. Il faut, dit Ortélius, ou que ces noms soient synonymes, & signifient un seul & même lieu, ou que les historiens ne soient point d'accord.

LYMNE, lieu d'Angleterre. C'étoit autrefois une

ville du royaume de Kent ; c'eſt préſentement un village ſur le détroit nommé *le pas de Calais*, où il y avoit un port que les ſables ont comblé.

LYMNOS. Voyez LIMNOS.

LYMPHORTA, ancienne ville d'Aſie, dans l'Arie. Elle appartenoit au peuple *Gedruſi*, ſelon Pline, *l.* 6, *c.* 23.

LYN, ou LYN-REGIS, ville d'Angleterre, dans la province de Norfolck, à l'embouchure de l'Ouſe, où elle a un grand port de mer. Elle eſt grande, riche, bien peuplée, défendue par un grand foſſé & par deux forts. On y tient marché public, & elle envoie ſes députés au parlement. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1, p. 91. *Baudrand.*

LYNCAÉE, Λυγκαία, ville de Macédoine, ſelon Héſyche. Voyez LYNCUS.

LYNCÆA. Voyez LYRCIA.

LYNCÆUS, ruiſſeau ou fontaine de l'Argie, au Péloponnèſe. Stace, *Thebaid.* l. 4, *v.* 117 & *ſeq.* dit :

Qui ripas, Lyncæe, tuas, tua littora multo
Vomere ſuſpendunt, fluviorum ductor Achivûm,
Inache.

On peut croire qu'il faut dans ce paſſage LYRCÆE ; car le même poëte dit, *v.* 711 :

Aret Lerna nocens, aret Lyrcæus, & ingens
Inachus.

C'eſt, ſans doute, la même riviere qu'il nomme différemment. Lutatius Placidus en fait une riviere de l'Etolie. Je ne vois point d'apparence que Stace eût été prendre une riviere d'Etolie, pour l'aſſocier avec deux autres de l'Argie, au Péloponnèſe.

LYNCESTÆ, peuple de la Macédoine. Leur province, nommée LYNCESTIDE, étoit au couchant de l'Emathie ou Macédoine propre, & prenoit ſon nom de Lyncus qu'Etienne le Géographe met fort mal-à-propos dans l'Epire. Encore cite-t-il Strabon à faux. Il eût mieux fait de citer Thucydide, *l.* 4, *p.* 333 ; & *l.* 3, *p.* 169, qui dit en plus d'un endroit que les Lynceſtes étoient dans la Macédoine. Strabon dit LYNCISTÆ ; & Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13, ne leur donne qu'une ſeule ville, ſavoir HÉRACLÉE ; peut-être qu'alors LYNCUS, dont la province & le peuple portoient le nom, étoit ou entiérement détruite, ou ſi déchue, qu'il n'a pas cru qu'elle valût la peine d'être comptée pour quelque choſe.

LYNCEUS, ou LYNGEUS, Λυγκεύς ou Λυγγεύς, riviere d'Italie, ſelon Tzetzès, commentateur de Lycophron. Les eaux en ſont chaudes & très-bonnes pour les yeux. Ortélius ajoûte ; c'eſt peut-être dans la Toſcane, & peut-être a-t-il voulu parler du bain de Corſeno, qu'André Bachi aſſure être excellent pour guérir les yeux malades.

LYNCISTÆ. Voyez LYNCESTÆ.

1. LYNCUS, ancienne ville d'Epire, ſelon Etienne le Géographe, mais véritablement dans la Lynceſtide, qui étoit de la Macédoine. Elle devoit avoir été importante, puiſque le peuple & la province en portoient le nom ; cependant Ptolomée n'en fait aucune mention ; mais Tite-Live en parle, *l.* 26, *c.* 25.

2. LYNCUS, ou LYNCOS, ou LYNGOS, chaîne de montagnes d'Epire, entre ce pays, la Macédoine & la Theſſalie, ſelon Tite-Live, *l.* 32, *c.* 13. Elle eſt couverte de forêts, les ſommets ont de vaſtes plaines, & il y a des ſources d'eaux vives, qui ne tariſſent point.

LYNGEUS. Voyez LYNCEUS.

LYNNE. Voyez LYN.

LYNX, Λυγξ, ville de la Libye, auprès du détroit. C'eſt la même que LIXUS.

LYNXAMA & LYNXAMATÆ. Voyez LYGAMATÆ.

LYON, *Lugdunum, Lugudunum, Lugdunum Seguſianorum*, & *Lugdunum Celtarum*. Voyez l'article LUGDUNUM. Lyon, ville de France, dans le Lyonnois, dont elle eſt la capitale, au confluent du Rhône & de la Sône, & une des plus belles & des plus conſidérables villes de l'Europe, par ſa ſituation, ſa grandeur & ſes richeſſes.

LYON fut fondée, l'an de Rome 711 ou 712, dans la quarante & uniéme ou deuxiéme année avant l'ére de Jeſus-Chriſt, par Lucius Munatius Plancus, qui étoit conſul avec Æmilius Lepidus ; il la bâtit ſur la Sône, au lieu où elle ſe jette dans le Rhône, & la peupla d'une colonie Romaine, qui avoient été chaſſée de Vienne par les Allobroges. Lyon conſerva le nom Gaulois *Lugdun*, qu'on avoit donné à la montagne, ſur laquelle elle fut fondée. Ce mot ſignifie, en langue Gauloiſe, *montagne du corbeau*, comme nous l'apprenons de l'ancien auteur Vibius Sequeſter, dans le livre des Fleuves. * *Longuerue*, Descr. de la France, *part.* 1, *p.* 268.

On a une inſcription où il eſt parlé de l'établiſſement de cette colonie. Elle eſt conçue en ces termes dans Gruter :

L. MUNATIUS. L. F. L. N. L. PRON. PLANCUS. COS. ACENS. IMP. ITER. VII. VIR. EPUL. TRIUMP. EX RHÆTIS ÆDEM SATURNI FECIT, DE MANIBIS AGROS DIVISIT. IN ITALIA BENEVENTI. IN GALLIA COLONIAS DEDUXIT, LUGDUNUM & RAURICAM.

M. de Valois, *Notit. Gall.* p. 291, la rapporte ainſi : *L. Munacio. Planco. & Decimo. Junio. Bruto. Coſſ. L. Munacius L. f. L. n. L. p. Plancus. Coſ. Imp. iter. VII. vir. epulonum. triumph. ex Rhætis. ædem. diviſit. in. Italia. Beneventi. in Gallia. colonias. deduxit. Lugdunum. & Rauricam.* On trouve auſſi quelques anciens marbres, ſur leſquels on lit : COL. LUGD. ou COL. ROM. LUGD. c'eſt-à-dire, *colonia Lugdunum*, & *colonia Romana Lugdunum*.

Dans une ancienne inſcription on trouve ces mots : *Cohors XX. Seguſianorum & Cohors IX. Lugdunenſis* ; ce qui a fait croire à M. de Valois, qu'il y avoit faute dans cet endroit de Tacite, *Hiſt.* l. 1, où il eſt dit : *Cohortes XVIII. Lugduni ſolitis ibi hibernis relinqui placuit.* Il voudroit qu'on lût *Cohortem IX.* au lieu de *Cohortes XVIII.* En effet, il n'eſt guères vraiſemblable qu'une colonie Romaine fût chargée, tous les hyvers, de dix-huit cohortes, ſur-tout dans un tems où il n'y avoit aucun trouble dans le pays.

Après qu'Auguſte eut retranché des Celtes pluſieurs peuples qu'il joignit à l'Aquitaine, il voulut que Lyon fût la capitale de la Celtique ; &, pour cela, cette province fut nommée *la Lyonnoiſe*. Enſuite Lyon, ſous les empereurs Romains, devint une ville des plus conſidérables de tout l'empire. Lorſque, dans le cinquiéme ſiécle, les Gaules furent envahies par pluſieurs nations barbares, Lyon fut pris par les Bourguignons, dont le roi devint feudataire de Clovis I, ſur la fin du même ſiécle, comme Alcime Avitus le renonnoît, dans ſa lettre au dernier prince, en des termes très-expreſſifs : *domnum meum ſuæ quidem gentis regem, ſed militem veſtrum* ; mais les fils de Clovis détruiſirent enſuite cet état des Bourguignons, & ſe rendirent maîtres de Lyon.

Dans le partage que firent les enfans de Louis le Débonnaire, Lyon, avec la plus grande partie du royaume de Bourgogne, échut à l'empereur Lothaire, qui le laiſſa à ſon fils Charles, dont le frere, nommé auſſi Lothaire, fut héritier. Après la mort de ce dernier, Charles le Chauve, ſon oncle, s'empara du royaume de Bourgogne, au préjudice de l'empereur Louis II, frere des rois Lothaire & Charles, & laiſſa tous ces états à ſon fils Louis le Bégue, qui vécut fort peu. Celui-ci étant mort, un ſeigneur appellé *Boſon*, ſe fit proclamer roi de Bourgogne, à Mantale, près de Vienne, l'an 879 ; ce qui excita de grandes guerres entre cet uſurpateur & les enfans de Louis le Bégue ; de ſorte que Lyon changea pluſieurs fois de maître juſqu'au régne de Louis d'Outremer. Le détail de ces événemens appartient plutôt à l'Hiſtoire des rois de France, qu'à cet ouvrage ; & il nous ſuffit de dire ici, que le roi Lothaire, fils de Louis d'Outremer, céda Lyon à Conrad, roi de Bourgogne, en lui donnant Mathilde ſa ſœur, en mariage. Conrad eut un fils nommé *Rodolphe* dit *le Lâche*, qui laiſſa uſurper toute ſon autorité. On voit que, ſur la fin de la vie de ce roi, Burcard, archevêque de Lyon, s'étoit rendu maître de la ville & du pays voiſin, & que l'empereur Conrad le Salique, inſtitué premier héritier par le dernier roi Rodolphe, mort l'an 1032, fut obligé d'employer la force des armes, pour ſoumettre l'archevêque Burcard, qui ne lui fit hommage que l'an 1034, comme nous l'apprenons du chroniqueur Hermannus Contractus, qui vivoit dans ce tems-là.

Il y avoit néanmoins alors un comte à Lyon ; mais il n'étoit que le second seigneur ; car en cette ville, & dans les autres de son voisinage, les évêques étoient les premiers seigneurs, les comtes n'ayant en ce tems-là que fort peu, ou point d'autorité, dans les cités épiscopales.

Il y eut de grands différends entre les archevêques de Lyon & les comtes de Lyonnois, pour la jurisdiction ; sur quoi le pape Alexandre III fit faire un accommodement, l'an 1167, entre Guichard, alors archevêque de Lyon, & Gui, comte de Lyonnois. Par cet accommodement, on régla les limites de la cité de Lyon, dont la propriété avoit été confirmée, l'an 1157, à l'archevêque Héraclius, par Frédéric Barberousse. Cet empereur avoit déclaré que tous les droits de régale, ou les droits régaliens, *jura regalia*, lesquels sont différens des droits de régale, appartenoient à l'archevêque de Lyon, dans son archevêché, où il ne reconnoissoit aucun supérieur au temporel, que l'empereur ; enfin le comte de Forez quitta, pour toujours, à l'archevêque Guichard, l'an 1173, le comté de Lyonnois ; & les comtes de Forez, qui avoient reçu une récompense pour le comté de Lyonnois, n'en prirent plus le titre.

Cet accord fut confirmé par le pape Lucius III, l'an 1180, & même par Philippe-Auguste, roi de France, que le comte de Forez reconnoissoit alors pour souverain & seigneur féodal.

Il n'en étoit pas de même des archevêques de Lyon, qui reconnoissoient dans le même tems les empereurs, puisque l'archevêque Jean de Bellesmains fit hommage de son temporel à l'empereur Frédéric Barberousse, l'an 1184. Ces prélats avoient un grand nombre de vassaux au-delà de la Saône & au-deçà du Rhône, & ils étoient seigneurs suzerains d'Annonay & d'Argental, qui sont sur les confins du Vivarais, du Lyonnois, & dans le diocèse de Vienne. Ces seigneuries étoient possédées, l'an 1232, par André de Bourgogne, dauphin de Viennois, qui en fit hommage à Robert d'Auvergne, archevêque de Lyon. Le dauphin avoit, à cause de ces seigneuries, une place de chanoine honoraire dans le chapitre de S. Jean ; il voulut conserver cet honneur à perpétuité aux dauphins, ses successeurs, en unissant pour toujours les mêmes baronnies au comté d'Albon ; ce qui néanmoins ne fut pas suivi. Le Dauphiné, le Viennois & le comté d'Albon passerent de la maison de Bourgogne à celle de la Tour-du-Pin ; & la seigneurie d'Annonay vint aux seigneurs de Villars en Bresse, dont les seigneurs de Lévis, depuis ducs de Ventadour, héritèrent. Dans le treizième siècle, qui est celui où vivoit l'archevêque Robert d'Auvergne, l'empereur Frédéric II ayant été excommunié & déposé, le pouvoir impérial demeura anéanti à Lyon, & dans une partie du royaume d'Arles. Les habitans de la ville de Lyon s'étant mis en pleine liberté, contraignirent l'archevêque d'implorer la protection des rois de France, S. Louis, Philippe le Hardi, & Philippe le Bel. Le dernier voulut avoir la souveraineté de Lyon, qui, comme on a vu, avoit encore appartenu aux derniers rois de la seconde race. Il y trouva de grandes oppositions de la part du pape Boniface VIII, & de l'archevêque Beraud de Gout ; & quoique Henri de Villars, qui succéda à Beraud, fit serment de fidelité au roi, ce différend, qui fit grand bruit, dura jusqu'à l'an 1305. Ce fut alors que Louis de Villars, archevêque de Lyon, se mit sous la garde & la protection de Philippe le Bel. Ce prélat reconnut même la souveraineté du roi, à la charge que les causes d'appel de la justice de l'archevêque ne seroient portées que devant le roi ou à son parlement ; on convint que le gardien qui seroit établi à l'avenir dans la ville de Lyon, par le roi, seroit changé tous les ans ; & l'archevêque s'obligea de faire serment de fidélité aux rois de France. Cet accord fut ratifié par Philippe le Bel, qui en donna des lettres authentiques, l'an 1307 ; & dans le même tems il érigea la seigneurie de Lyon, qui n'étoit qu'une baronnie, en comté qu'il laissa, avec la justice, à l'archevêque & au chapitre de S. Jean ; c'est-là l'origine du titre de *comtes de Lyon*, que prennent les chanoines de cette église.

Les habitans de Lyon, qui n'aimoient pas ces seigneurs ecclésiastiques, s'opposerent à cet accord. Il y avoit même des gens d'église, & sur-tout des abbés qui s'en plaignoient ; de sorte que le roi Philippe le Bel passant à Lyon, l'an 1312, fut obligé de donner une déclaration en faveur des abbés d'Ainai, de l'Isle-Barbe & de Savigny, & des nobles du pays, sans néanmoins vouloir rompre l'accord de l'an 1307, pour ce qui regardoit la ville de Lyon. Dans le même tems, Philippe de Savoye, archevêque de Lyon, échangea la seigneurie & la justice de cette ville avec le roi, qui lui donna un équivalent ; ce qui fut confirmé par Louis Hutin, l'an 1315.

Philippe le Long, frere & successeur de Philippe, pressé par le pape Jean XXII, remit cette seigneurie & la justice de Lyon aux archevêques, à la charge qu'ils la tiendroient sous la souveraineté des rois de France.

Il y avoit toujours, nonobstant cela, à Lyon un gardien royal, dont l'archevêque, Pierre de Savoye, se plaignit à Philippe de Valois ; ce qui ne servit de rien à ce prélat, ayant été débouté de sa demande, par arrêt de la cour, rendu au mois de Juillet, l'an 1328.

Cinq ans après, le comte palatin, Henri, s'engagea de faire céder par tout l'empire le droit que les empereurs avoient sur la ville, l'église, les régales & le territoire de Lyon, en cas qu'il fût élu roi des Romains ; ce qui n'eut aucune exécution ; car cette élection ne fut pas faite ; mais depuis ce tems-là, les empereurs n'ont plus soutenu leurs prétentions sur Lyon.

Le roi Charles VI avoit alors des juges dans la ville de Lyon, qui y furent maintenus contre les poursuites de l'archevêque Philippe de Turrey, par arrêt du conseil, rendu l'an 1394. Les différends ont été fréquens entre les officiers royaux & les archevêques ; ceux-ci ont cependant conservé la seigneurie & justice de leur ville, jusqu'à l'an 1563. Sous le régne de Charles IX, Antoine d'Albon, étant archevêque de Lyon, on fit en France une grande aliénation du temporel de l'église, à cause des guerres civiles ; le droit de justice, que l'archevêque avoit à Lyon, fut exposé en vente, & adjugé au roi, dernier enchérisseur ; depuis ce tems, toute la justice a été entre les mains des officiers du roi, dans la ville de Lyon, où Henri II avoit établi un prévôtial, dès l'an 1551. Les anciens juges royaux, ou gardiens de Lyon, étoient subordonnés au baillif de Mâcon, qui étendoit sa jurisdiction, pour les cas royaux, sur le Lyonnois, & les autres pays limitrophes du Mâconnois, dès le tems de Philippe le Bel, & des rois ses enfans. Sous Philippe de Valois, l'an 1334, y ayant eu une guerre entre les habitans de Lyon & ceux de Vienne, le baillif de Mâcon protégea les Lyonnois. Philippe de Valois s'empara de Sainte Colombe, bourgade située vis-à-vis de Vienne, sur le bord occidental du Rhône ; & le même roi, en cette année, unit à sa couronne ce lieu-là avec tout le territoire qui étoit du même côté, & qui relevoit de Vienne pour le temporel & le spirituel ; ce que ce prince fit sans opposition, parce qu'il avoit attiré dans son parti Bertrand de la Chapelle, archevêque de Vienne ; il contenta les habitans de la ville, en leur accordant quelques franchises ; c'est depuis ce tems-là, que ce qui est à l'occident du Rhône, fut censé François ; car, quoique les officiers royaux, long-tems auparavant, eussent soutenu que le Rhône appartenoit à la France, on n'en avoit pu jouir entièrement.

Pour revenir à Lyon, il fut fondé d'abord sur la montagne où est *Forvières*. Peu après la ville s'aggrandit le long des collines, & sur le bord de la Saône, la situation de ces quartiers étant plus commode pour le commerce ; mais dans l'espace, qui est entre le Saône & le Rhône, il n'y avoit que des prairies & des jardins.

Lyon devint bientôt une ville des plus florissantes. Sa situation avantageuse la rendit l'entrepôt d'un très-grand commerce. Il n'y eut rien de plus célèbre dans les Gaules, après que les Romains les eurent conquises, que ce temple, que soixante peuples des Gaules firent bâtir à Lyon, en l'honneur de la ville de Rome & d'Auguste. Ces peuples donnerent autant de statues, avec leurs inscriptions, pour orner l'autel qu'ils y avoient fait ériger à ce prince.

Lorsque Caligula eut reçu à Lyon l'honneur de son troisiéme consulat, il établit dans cette ville toutes sortes de jeux, & cette fameuse académie, qui s'assembloit devant l'autel d'Auguste, où les plus excellens orateurs alloient disputer le prix de l'éloquence, & se soumettoient à la rigueur des loix que le fondateur avoit établies. Ce temple & cet autel étoient dans l'endroit où est l'abbaye d'Aisnai, qu'on a ainsi appellée d'*Athænæum*, nom que l'on donnoit à cette académie. Dans Grégoire de Tours, *lib. de Gloriâ Martyr. c.* 49, ce lieu est nommé *Athanacum* & *Athenacum* ; & d'autres écrivent *Atanatum*. Voyez At-

NAY. Environ cent ans après sa fondation, la ville de Lyon fut consumée, en une nuit, par le feu du ciel ; & Sénèque, *Epist.* 91, dit, en parlant de cet embrasement, qu'il n'y eut qu'une nuit entre une grande ville, & une ville qui n'étoit plus : *inter magnam urbem & nullam, nox una interfuit.* Néron envoya une somme considérable d'argent, pour rétablir cette ville ; & en moins de vingt ans, Lyon se trouva en état de faire tête à la ville de Vienne, qui suivoit le parti de Galba contre Vitellius. * *Piganiol*, Descript. de la France, *t.* 6, *p.* 260 *& suiv.*

On voit encore à Lyon les restes des magnifiques ouvrages dont les Romains avoient décoré cette ville. Le théatre, où le peuple s'assembloit pour voir les spectacles, étoit sur la montagne de *Saint Just*, dans le terrein qui est occupé par le couvent & les vignes des Minimes. Il ne reste de ce monument, que quelques arcades presque ruinées, & un amas de pierres. On y avoit fait construire des aqueducs pour conduire de l'eau du Rhône dans la ville, & même pour y en faire venir de celle de la riviere de Furan en Forez. Ces derniers aqueducs avoient sept ou huit lieues d'étendue, & venoient aboutir au même quartier de *Saint Just*. On en voit encore plusieurs arcades près de Forvières, & dans les villages de *Sainte Foi* & de Chaponost. Les réfervoirs, pour recevoir ces eaux, se remarquent en plusieurs quartiers de la ville, principalement dans le jardin du monastere de *la Déserte*, & dans une vigne des Ursulines, sur la montagne de *Saint Just* ; on y trouve un de ces réfervoirs tout entier ; on le nomme aujourd'hui la *Grotte Berelle.*

Le palais des gouverneurs & des empereurs étoit sur le penchant de la même montagne, dans le terrein qu'occupe aujourd'hui le second monastere des religieuses de la Visitation, nommé, à cause de ce monument, le couvent de l'*Antiquaille.*

Lyon est la seconde ville de France, & ne céde qu'à Paris. Elle est comme au centre de l'Europe ; & par le moyen de ses deux rivieres, elle peut faire un commerce très-floriſſant. On tient qu'il y a dans Lyon environ cinq mille maiſons, le plus grand nombre de quatre étages, plusieurs de cinq, & même jusqu'à six ; on y compte près de cent cinquante mille habitans, cinq égliſes collégiales, treize paroiſſes, quatre abbayes, quatre prieurés, environ cinquante maiſons régulieres, deux hôpitaux, six portes, & quatre fauxbourgs ; celui de Vaize, sur la route de Paris ; celui de la Croix-Rouſſe, vers la Breſſe ; celui de la Guillotiere, vers le Dauphiné ; & celui de Trion & de S. Irénée, sur le chemin de Montbriſſon.

La ville de Lyon est partagée en trente-cinq quartiers nommés *pénonages.* Voici ce qu'il y a de plus remarquable dans ces quartiers.

L'égliſe primatiale est célébre par son antiquité. Elle porta d'abord le nom de *S. Etienne*, qu'elle quitta ensuite pour prendre celui de *S. Jean.* Elle est grande, & fort éclairée. Le grand autel est au milieu du chœur. On voit à côté la fameuſe horloge, faite par Nicolas Lippius de Baſle, l'an 1598, & rétablie en 1660, par Guillaume Nouriſſon, habile horloger de Lyon, natif d'Ambert, en Auvergne ; ce morceau est à préſent bien dérangé. Le chapitre de S. Jean de Lyon étoit anciennement composé de soixante-douze chanoines ; mais en 1321, il fut réduit à trente-deux, sans compter le roi qui en est le premier chanoine. Il y a huit dignités & vingt-quatre chanoines. Les dignités sont, le doyen, l'archidiacre, le précenteur, le chantre, le chamarier, le sacriſtain, le grand cuſtode & le prévôt. Ces trente-deux chanoines sont comtes, & doivent faire preuve de nobleſſe de seize quartiers, tant du côté paternel, que du côté maternel. Le doyen ne prend pas la qualité de *duc*, comme l'a dit, après du Val, Martineau Dupleſſis, dans sa Géographie. Outre ces trente-deux comtes, le clergé de la cathédrale est compoſé de pareil nombre d'officiers, qui sont quatre cuſtodes, huit chevaliers, dont le dernier est théologal, & vingt perpétuels. Les sept premiers chevaliers doivent être gradués, parce qu'ils ont été inſtitués pour être le conſeil du chapitre, dans lequel ils ont entrés, mais sans voix délibérative. Le théologal n'est point du corps du chapitre, Les perpétuels sont principalement inſtitués pour chanter l'office, & leurs places sont deſtinées aux enfans de chœur. Il y a encore plus de soixante habitués, y compris six diacres, dix-huit clercs, & vingt-quatre enfans de chœur. Les revenus de l'égliſe de S. Jean montent jusqu'à quarante mille écus. Les biens du comté en sont les deux tiers : le reſte conſiſte en cent une prébendes, ou commiſſions de meſſes, ou en fondations.

L'égliſe S. Etienne est réunie à celle de S. Jean, dont elle fait partie. Elle est deſſervie par un cuſtode, qui a le titre de *ſacriſtain de S. Etienne*, & par des eccléſiaſtiques de l'égliſe primatiale. On y conſerve, entr'autres reliques, les chefs de S. Etienne & de S. Irénée. Lorsque la S. Jean concourt avec la Fête-Dieu, on célébre dans cette égliſe une espece de jubilé. Le concours de ces deux fêtes arriva en 1666 & en 1734 ; la célébration du jubilé fut continuée pendant trois jours & trois nuits. Le saint Sacrement fut expoſé, durant ce tems, au jubé, qui est au-deſſus de l'autel qui ſépare la nef du chœur. Le chapitre fit frapper des médailles de bronze, pour en conſerver la mémoire ; & l'on publia plusieurs écrits, dans lesquels on n'allégua, en faveur de ce jubilé, qu'un uſage obſervé depuis plusieurs ſiécles, toutes les fois que ces deux fêtes ſe sont rencontrées le même jour.

S. Nizier est une belle égliſe paroiſſiale & collégiale, presqu'au milieu de la ville. Son portail est d'ordre dorique, & du deſſein de Philibert de Lorme ; mais il n'est pas achevé.

L'égliſe collégiale de S. Juſt avoit été bâtie par S. Patient, archevêque de Lyon. Elle étoit magnifique, comme il paroît, par la deſcription qu'en a faite Sidonius Apollinaris ; elle fut détruite par les Proteſtans, en 1562. Environ cent ans après, on employa une partie des matériaux à bâtir la nouvelle égliſe de S. Juſt, qui est dans la ville, au lieu que l'ancienne étoit hors des portes ; en 1703, les chanoines de S. Juſt firent bâtir la nef & la façade de leur égliſe, ſur les deſſeins du ſieur de la Monce, avec beaucoup de goût & de régularité.

L'égliſe de S. Irénée est une des plus anciennes, & étoit une des plus magnifiques, avant l'an 1562, qu'elle fut détruite, en partie, par les Proteſtans. Par des lettres patentes de l'an 1702, cette égliſe, & les places canoniales, ont été unies & incorporées à la congrégation des chanoines réguliers de ſainte Genevieve. On y montre une partie de la colonne où notre Seigneur fut attaché pendant qu'on le flagelloit, le ſépulcre de S. Irénée, & l'autel de S. Polycarpe.

S. Paul est une collégiale, auprès de laquelle est l'égliſe paroiſſiale de S. Laurent, que MM. de Maſcarani firent relever en 1639. On remarque dans cette égliſe le tombeau du célébre Jean Gerſon, chancelier de l'univerſité de Paris ; il mourut à Lyon, en 1429.

Il y a dans cette ville deux colléges pour l'inſtruction de la jeuneſſe ; l'un ſitué ſur le quai de Retz, appellé le *collége de la Trinité*, deſſervi par les prêtres de la congrégation de l'Oratoire ; l'autre, ſitué rue du Bœuf, appellé le *collége de Notre-Dame*, deſſervi par un principal, un préfet & des profeſſeurs ſéculiers. L'adminiſtration de ces deux colléges a été confiée, par édit du mois de Février 1763, à un bureau créé par le même édit, enregiſtré au parlement, le 5 Février 1763, ſuivi de lettres patentes du 29 Avril ſuivant, enregiſtrées au parlement le même jour.

La maiſon des prêtres de l'Oratoire est belle & bien bâtie. Elle est ſituée ſur la colline de la Croix-Rouſſe. On descend à l'égliſe par un escalier à triple étage.

A la place de Confort, on voit une pyramide érigée à l'honneur du roi Henri le Grand, & ſur laquelle le nom de Dieu est gravé en vingt-quatre langues. Elle est placée ſur un piedeſtal triangulaire, ſurmontée d'une croix dorée, & enrichie de plusieurs ornemens de même.

Le chœur de l'égliſe des Dominicains est incruſté de marbre. La chapelle de l'apôtre S. Thomas est ſuperbe. On remarque un tableau qui repréſente S. Thomas, convaincu à la vue de *Jeſus-Chriſt.* Il est du Salviati, & d'un prix ineſtimable. Les princes Jacques & Pierre de Bourbon, pere & fils, qui furent tués à la bataille de Brignais, ont leur tombeau dans le chœur de cette égliſe. Leurs épitaphes diſent que cette bataille ſe donna en 1362.

Les Cordeliers ont dans leur égliſe le chef de ſaint Bonaventure. On y voit encore ſa chambre changée en chapelle, & des peintures de Stella & de Vannius.

Les Céleſtins ont un fort beau bâtiment, dont la façade principale donne ſur la riviere de Saône ; ils poſſédent le cœur de Louis, duc de Savoye, & celui du cardinal d'Amboiſe.

Les filles de la Viſitation de ſainte Marie ont le cœur de S. François de Sales, qui mourut dans la petite maiſon du jardinier de ce monaſtere, l'an 1622. Ces religieuſes ont deux autres couvens dans Lyon ; celui de l'Antiquaille, & celui de ſainte Marie des Chaînes.

Sainte Eliſabeth eſt un grand & ſpacieux monaſtere.

S. Pierre eſt une abbaye de filles, avec un magnifique bâtiment, dont la principale face donne ſur la place des Terreaux.

Le couvent des Récollets eſt ſitué à mi-côte, au-deſſus de ſainte Croix. On y admire une voûte fort hardie. Ce morceau d'architecture a été fait, en 1648, par le frere Valérien, religieux du même ordre.

Le couvent des Carmélites a été fondé par la maiſon de Villeroi. Rien n'eſt plus beau que leur édifice. La chapelle de Villeroi eſt un chef-d'œuvre de ſculpture ; & les différens mauſolées qu'elle renferme, ſont des pièces parfaites.

Le grand Hôtel-Dieu de Notre-Dame de pitié fut fondé, vers le milieu du ſixiéme ſiécle, par le roi Childebert, & la reine Ultrogothe ſa femme. Ce bâtiment a pluſieurs fois changé de face. La grande infirmerie a 560 pieds de longueur. Elle eſt diſpoſée en forme de croix Grecque, au milieu de laquelle eſt placé un autel à la Romaine, fort élevé, pour que les malades, qui ſont dans les trois rangs de lits de fer, placés dans chacune des ailes, puiſſent aiſément y entendre la meſſe. Cet autel ne prend jour que par un dôme, qui fait le milieu des quatres ailes de ce bâtiment. L'égliſe répond à la magnificence de cet édifice ; & le portail de cette maiſon eſt du ſieur la Monce, qui y a employé l'ordre Dorique avec goût & élégance. Cette maiſon eſt adminiſtrée par quatorze citoyens, qui ſervent pendant deux ans. Il y en a deux qui préſident ; un officier de la cour des monnoies & un avocat.

L'hôpital de la Charité a été fondé des libéralités de M. de Marquemont, archevêque de Lyon, de MM. les chanoines-comtes de Lyon ; de M. d'Halincourt, gouverneur, & de pluſieurs perſonnes. Il eſt compoſé de neuf baſſes-cours, autour desquelles ſont de grands corps de bâtimens, deſtinés au logement des pauvres, qui ſont ſéparés, ſuivant leur âge & leur ſexe. Ceux qui ſont en état de travailler, ſont employés aux manufactures de ſoie & & de laine établies dans la maiſon. Il renferme près de trois mille perſonnes de l'un & l'autre ſexe, de tous âges, tant mendians, que bâtards & adoptifs, ſans compter les diſtributions conſidérables qui ſe font au-dehors, en pain ou en argent, à plus de quinze mille perſonnes. Le clocher de la Charité eſt remarquable par ſa hardieſſe & ſa légéreté ; il a été conſtruit ſur les deſſeins du chevalier Bernin. Au fond de l'égliſe on remarque des tombeaux élevés à la mémoire de Jacques Moyron, lieutenant général de la ſénéchauſſée de Lyon ; de Simon Fornier, marchand de Lyon, & de Marc Paniſſod, tréſorier de France, qui laiſſerent leur ſucceſſion à cet hôpital. La direction eſt commiſe à ſeize recteurs, qui ſont deux ans en fonction ; les préſidens de ce bureau ſont toujours un chanoine-comte de S. Jean, un tréſorier de France & un avocat.

Il y a une place magnifique, appellée autrefois *Belle-Cour*, & à qui on a donné le nom de *place de Louis le Grand*, en 1713. Cette place eſt un quarré de 450 pas de longueur, ſur environ moitié de largeur, entouré de banquettes de pierre : elle eſt terminée, à l'orient & au couchant, par deux façades chacune, de cinq grandes maiſons ſymmétriques, &, du côté du midi, dans ſa longueur, par pluſieurs rangs d'arbres plantés en allées. Au centre de la place eſt la ſtatue équeſtre de Louis le Grand, élevée ſur un piedeſtal de marbre blanc, d'un beau deſſein, enrichi d'ornemens de bronze, au-deſſous duquel ſont deux grandes ſtatues de bronze couchées, repréſentant le Rhône & la Saône, faites par Couſtou. Le tout eſt enfermé dans une baluſtrade de fer. Dans l'eſpace qui eſt entre cette ſtatue & les maiſons, il y a deux grandes fontaines jailliſſantes, avec leurs baſſins figurés. La place des Terreaux a auſſi ſa beauté. L'abbaye de S. Pierre & la maiſon de ville en font le principal ornement. L'hôtel de ville eſt un des plus beaux morceaux de l'Europe en ce genre ; il fut commencé en 1647, & achevé en 1655. C'eſt un grand bâtiment quarré, long, compoſé de la façade qui regarde ſur la place des Terreaux, & de deux ailes en retour, qui ont ſoixante-dix toiſes de longueur. La façade eſt décorée au milieu par une tour quarrée, terminée en coupole, & aux angles, par deux gros pavillons en avant-corps. La grande porte eſt ornée de deux colonnes Ioniques, & conduit à un grand veſtibule voûté, où l'on remarque les buſtes de Philippe le Bel, de Charles VIII, & de Henri IV. Le premier de ces rois établit le conſulat à Lyon ; le ſecond l'honora du privilège de la nobleſſe ; & le troiſiéme le réduiſit à un prévôt des marchands, & à quatre échevins. On voit auſſi dans ce veſtibule une table antique de bronze, partagée en deux, & ſur laquelle eſt gravée la harangue que l'empereur Claude, n'étant encore que cenſeur, fit au ſénat de Rome, en faveur des Lyonnois. Cette table fut trouvée en 1528, en creuſant dans la colline de S. Sébaſtien, pour chercher les eaux d'une fontaine. La place du Change eſt moins conſidérable par ſa grandeur, que parce que les marchands s'y aſſemblent tous les jours, & y font preſque tous le commerce du royaume & des pays étrangers. La Loge, autrement le Change, n'eſt pas fort grande.

La maiſon des Chartreux eſt une des belles de l'ordre. Leur cloître eſt fort étendu, & leur égliſe de fort bon goût : l'on y voit un dôme terminé par une coupole ; le tout d'une architecture aſſez légere.

On compte à Lyon quatre ponts, un ſur le Rhône, & trois ſur la Saône. Le pont du Rhône eſt compoſé de vingt arches. Il fut bâti par les ſoins du pape Innocent IV ; ſon plan n'eſt pas en droite ligne, il fait un angle ou eſpece de courbure, dont la convexité s'oppoſe au courant des eaux. On l'avoit d'abord fait ſi étroit, qu'il n'y pouvoit paſſer qu'une charrette à la fois. Pour remédier à cet inconvient, on éleva un autre pont ſemblable, tout joignant, & pour donner à ces deux ouvrages la ſolidité néceſſaire, on fit paſſer d'un côté à l'autre de chaque arcade des barres de fer, avec des clefs à chaque bout. Enfin, comme les arcades n'étoient pas fort grandes, & qu'il arrivoit ſouvent que celle du milieu ſe bouchoit, il y a environ ſoixante-dix ans qu'un architecte, plus hardi que les autres, fit couper la pile du milieu, & de deux arches, n'en fit qu'une. Il n'y a eu que le ſuccès qui ait pu juſtifier cette entrepriſe. De trois ponts, ſur leſquels on paſſe la Saône à Lyon, il y en a un de pierre, qui eſt étroit, compoſé de neuf arches, dont une eſt fort eſtimée des connoiſſeurs, par ſa largeur & ſon élévation ; & deux de bois, dont le premier eſt étroit, ſerré, peu ſolide, & difficile à monter pour les carroſſes & les voitures ; il eſt compoſé de quatre arches, auxquelles des rochers, qui viennent au-deſſus de l'eau, ſervent naturellement de fondement. Le pont de S. Vincent eſt aſſez eſtimé, à cauſe de ſa hardieſſe. Il eſt compoſé de trois arches ; mais les voitures n'y paſſent pas.

Les quais ſont le plus bel ornement de la ville, principalement celui qui régne depuis le pont du Rhône, juſqu'au fort S. Clair ; & celui qui s'étend le long de la Saône, depuis les greniers d'abondance, juſqu'à la boucherie des Terreaux.

Lyon eſt, à proprement parler, la ſeule place fortifiée dans la province. Comme elle étoit frontiere, avant l'acquiſition de la Breſſe, on y éleva une citadelle, ſous le régne de Charles IX ; mais elle fut détruite ſous Henri III. On voit aujourd'hui à Lyon trois forts, le château de *Pierre-en-Scize*, le boulevard de S. Jean, & le fort de S. Clair. Voyez PIERRE-EN-SCIZE.

Le roi a dans Lyon un arcenal, qui eſt commode pour l'embarquement des munitions ſur le Rhône & la Saône ; mais d'ailleurs les magaſins ne ſont pas aſſez grands, & ſont trop expoſés aux accidens des maiſons voiſines. Il y a auſſi une ſalle d'armes bien garnie, qui occupe le premier étage du bâtiment deſtiné pour les bleds de l'abondance, au bout du quai d'Halincourt.

De tout tems, les bourgeois de Lyon ont eu la garde de leur ville, & l'ont encore pendant la nuit ; mais, durant le jour, pour ne pas être détournés de leurs affaires, ils la font monter par une compagnie franche de ſoixante hommes du régiment de Lyonnois. La garde de la ville conſiſte à occuper deux corps de gardes, depuis neuf à dix heures du ſoir, juſqu'à deux heures après minuit. L'un de ces corps de garde eſt en-deçà de la Saône, & l'autre au-delà. Outre cette garde, qui fut établie en 1505, il y a un chevalier du guet qui commande une compagnie de cinquante hommes, pris la plûpart parmi les artiſans. Il y a auſſi un

major & un aide-major ; tous deux, de même que le chevalier du guet, sont pourvus par le roi ; mais ce dernier est nommé par le corps de ville.

Les prévôt des marchands & échevins de Lyon gardoient autrefois les clefs de la ville ; mais depuis environ quatre-vingt ans, c'est chez le gouverneur qu'elles sont portées ; & ce n'est qu'en son absence que le prévôt des marchands & les échevins en sont les maîtres.

En 1707, au mois de Juin, MM. du consulat de Lyon firent démolir un monument ancien & célèbre, appellé *le tombeau des deux amans*. Il étoit dans le fauxbourg de *Vaise* ; l'origine de ce tombeau ou petit temple, avoit fort exercé les savans, mais sans beaucoup de succès, parce qu'il ne restoit point d'inscription, & qu'aucun auteur ancien n'en avoit parlé. Ce monument, qui avoit échappé à la fureur des peuples barbares, a péri enfin par les mains de ceux même qui devoient se faire une gloire de le conserver.

Il y a dans la ville de Lyon une sénéchaussée & siége prédidial, qui ressortissent au parlement de Paris. Les officiers ont le privilège de porter la robe rouge dans les jours de cérémonie.

La *conservation des foires de Lyon* fut d'abord attribuée au sénéchal. Dans la suite on l'attribua à un juge particulier. En 1654, la ville de Lyon acheta la charge de ce juge ; & l'année suivante, il y eut un édit de réunion de cette jurisdiction à la jurisdiction consulaire.

Le consulat, ou échevinage, étoit établi dès l'an 1260 ; la forme n'en a pas toujours été la même. Da'bord ce furent des syndics, ensuite des consuls ; Henri IV établit en 1597, un prévôt des marchands & quatre échevins ; dès l'année 1495, le consulat de Lyon annobliſſoit, par concession du roi Charles VIII. Ce privilège a été confirmé de régne en régne, même avec faculté aux descendans de continuer le commerce en gros sans déroger.

La jurisdiction de la police fut établie par un édit du mois d'Octobre 1699, portant création d'un lieutenant général de police, d'un procureur du roi, d'un greffier, de dix commissaires & six huissiers. Cette jurisdiction fut réunie au consulat de Lyon, en 1700.

Le département du grand maître des eaux & forêts comprend le Lyonnois, le Forez, le Beaujolois, l'Auvergne, le Dauphiné & la Provence.

Le bureau des trésoriers de France est un des plus anciens : il y a un premier président, vingt-trois trésoriers, dont les quatre plus anciens ont le titre de *présidens* ; deux avocats, un procureur du roi, & un greffier en chef. La généralité de Lyon n'est compofée que de cinq élections :

Lyon, Montbrisson,
S. Etienne, Rouanne,
Villefranche.

La cour des monnoies fut créée en 1704, & unie, en 1705, à la sénéchaussée & prédidial de Lyon.

Il y a encore dans cette ville une maîtrise des ports, une jurisdiction de la douane, &c.

Les marchands Suisses, & ceux des villes impériales, sont exempts de la douane de Lyon, & de tous droits d'entrée, pour les marchandises originaires de leur pays. On croit que ce fut Louis XI, qui accorda ce privilége aux Suisses ; cependant on n'en trouve point de preuve par écritdans le traité qu'ils firent avec François I, l'an 1516. L'exemption des Allemands fut accordée par le même roi, en 1715.

Le grand commerce de Lyon se fait principalement avec l'Espagne, l'Italie, la Suisse, l'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre, &c. Les marchands y envoient des dorures, des draps, des toiles, des futaines, du safran, du papier, &c. On reçoit d'Espagne des laines, des soies, des drogues pour la teinture, des piastres, & des lingots d'or & d'argent. On envoie de Lyon en Italie quantité de draps & de toiles, quelques étoffes de soie, des étoffes & des dentelles d'or & d'argent ; des livres, de la mercerie, surtout des parures & des modes. L'italie, de son côté, envoie à Lyon des soies, des velours, des damas, des brocatelles, des satins, des taffetas, du riz. On envoie aux Suisses beaucoup de gros draps, des chapeaux, du safran, des vins, des huiles, des savons & de la mercerie ; & l'on tire de chez eux des fromages, des toiles, & en tems de guerre, des chevaux. Les grandes villes d'Allemagne font acheter à Lyon les mêmes marchandises que les Suisses, & de plus des étoffes d'or & d'argent, & beaucoup de dorures. Lyon tire plus de marchandises de la Hollande, qu'elle n'y en envoie. L'avantage qu'elle y trouve, c'est la négociation des lettres de change à Amsterdam ; car les Lyonnois reçoivent souvent des pays étrangers, & même des provinces du royaume, des lettres de change en payement sur Amsterdam. On envoie en Angleterre, pour deux ou trois millions de marchandises ; &, à un quart près, tous les retours se font en argent. La ville de Lyon fait encore un commerce très-considérable avec les autres provinces du royaume.

Dans l'année 1419, on établit deux foires dans cette ville. Charles VII & Louis XI voulurent que, pendant leur tenue, on pût faire sortir de Lyon toutes sortes de marchandises, sans payer aucun droit de sortie. A ces deux foires, Charles VIII en ajoûta deux autres, qu'il transféra de Bourges à Lyon. Son édit est de l'an 1498. Ces foires durent vingt-cinq jours chacune ; la premiere commence le lundi d'après les Rois ; la seconde le lundi d'après la *Quasimodo* ; la troisiéme, au mois d'Août ; & la quatriéme, le 3 du mois de Novembre.

L'amour des belles lettres donna lieu à l'établissement d'une académie de littérature à Lyon, en 1700. Cette académie doit son origine aux liaisons d'amitié & de science, qu'il y avoit entre le pere de S. Bonnet, Jésuite, & M. Brossette, avocat. Ils s'associèrent un autre Jésuite, & quatre séculiers, & commencerent à former des assemblées régulieres. La mort du pere de S. Bonnet, arrivée en 1702, & un voyage que fit le second Jésuite, interrompirent les assemblées ; cependant cette académie naissante reprit bientôt après ses exercices, & fut augmentée de quelques membres. En 1709, M. de Trudaine, pour lors intendant à Lyon, lui donna un nouveau lustre : il augmenta le nombre des académiciens, fixa les jours des assemblées, & souhaita qu'elles se tinssent dans sa maison, & en sa présence ; de sorte que ce magistrat est regardé comme le fondateur de cette académie. M. de Trudaine ayant été appellé à d'autres emplois, l'académie continua ses assemblées successivement dans différentes maisons. Enfin M. François Paul de Neuville-Villeroi, archevêque de Lyon, voulut être protecteur de cette académie, & permit qu'elle tînt ses assemblées dans son palais. Elle porte le titre d'*académie des sciences & belles-lettres*. Elle est compofée de vingt-cinq académiciens. En 1736, il s'est encore formé une académie des beaux arts, compofée de trente personnes : elle se rend célebre par ses exercices. L'une & l'autre tient une séance particuliere chaque semaine, & deux assemblées publiques par année. La ville de Lyon a établi une bibliothéque publique, ouverte deux jours de chaque semaine : elle est compofée d'un grand nombre de volumes, & l'on a destiné un fonds annuel pour son augmentation & son entretien. On y a joint une collection confidérable des médailles les plus anciennes : on travaille journellement à en accroître le nombre.

Il y a une académie à monter à cheval. Le manége est un des plus beaux qu'il y ait en France.

L'église de Lyon a été une des plus célebres de la Chrétienté. Son évêque Potin, ou Photin, souffrit le martire sous l'empire de Marc-Aurele, & eut pour successeur le grand S. Irénée, qui avoit vu S. Polycarpe, disciple de S. Jean l'Evangeliste. Les avantages de la ville de Lyon, autrefois capitale de la Celtique, n'engagerent pas ses prélats à étendre fort loin leur pouvoir & leur jurisdiction durant plusieurs siécles ; mais Gébuin, archevêque de Lyon, ayant fait entendre au pape Grégoire VII, que les papes, ses prédécesseurs, avoient donné aux archevêques de Lyon la primatie sur quatre provinces des Gaules, dont ils avoient joui paisiblement, il obtint de Grégoire une bulle en sa faveur. Voyez PRIMAT. **Longuerue*, Descr. de la France, *p.* 273.

Outre la primatie, on distingue encore deux choses dans l'archevêché de Lyon ; la jurisdiction archiépiscopale ou métropolitaine, & le diocèse.

La jurisdiction archiépiscopale s'exerce sur les évêques suffragans, qui sont au nombre de cinq :

Autun, Châlon-sur-Saône,
Langres, Mâcon,
Dijon,

L'archevêché vaut cinquante mille livres ou environ. Quand il eſt vacant, l'évêque d'Autun en a l'adminiſtration, & jouit de la régale. Immédiatement après la mort de l'archevêque, l'adminiſtration & la régale ſont dévolues au chapitre de S. Jean de Lyon; & l'évêque d'Autun eſt obligé de venir en perſonne, lui en faire la demande. C'eſt ſeulement ce jour-là qu'il entre en poſſeſſion: ce qui eſt échu auparavant, eſt au profit du chapitre. *Piganiol*, Descr. de la France, *t.* 5, *p.* 110.

Lorſque l'archevêque de Lyon eſt ſacré, & qu'il a demandé ou fait demander par procureur l'adminiſtration, l'évêque d'Autun la remet au chapitre de S. Jean; & l'archevêque prend alors poſſeſſion. Pendant l'adminiſtration de l'évêque d'Autun, le chapitre ne lui permet aucune des fonctions épiſcopales.

L'archevêque de Lyon a auſſi l'adminiſtration du diocèſe d'Autun pendant la vacance; mais il ne jouit pas de la régale, parce qu'en 1320 Philippe le Long remit à l'archevêque de Lyon la juſtice que Philippe le Bel avoit acquiſe en 1312; & l'archevêque en échange lui céda la régale de l'évêché d'Autun, ne ſe réſervant que l'adminiſtration ſpirituelle. Il ne faut pas paſſer ſous ſilence, que cette adminiſtration réciproque n'étoit pas encore établie pour l'évêque d'Autun ſeul, en 1082. On voit dans le recueil qu'a fait M. Baluſe de diverſes pièces anciennes, une lettre qui commence ainſi: *Agano Augustodunenſis episcopus, Robertus Lingonenſis, Gualterius Cabilonenſis, Landricus Maticenſis, vice-primatis curam gerentes eccleſiæ Lugdunenſis.* On ne peut pas fixer préciſément le tems où cette adminiſtration a commencé à appartenir au ſeul évêque d'Autun: on ſait ſeulement, que dans une transaction de l'an 1286, il eſt dit que cette adminiſtration eſt fondée ſur un long uſage: *Quia hactenùs ità de longâ & approbatâ conſuetudine extitit obſervatum.*

Le diocèſe de Lyon comprend quatorze abbayes, treize chapitres, & un très-grand nombre de paroiſſes. Les abbayes ſont:

Ainay,
L'iſle-Barbe,
Savigny,
Joug-Dieu,
Ambournay,
S. Rembert,
S. Oyan de Joux, *aujourd'hui* S. Claude,
S. Pierre de Lyon,
La Chaſſaigne,
Val-Benoiſte,
La Beniſſon-Dieu,
Bonlieu,
Lieu-Notre-Dame,
Belleville.

Les chapitres ſont:

Dans la ville de Lyon, ceux de: S. Jean de Lyon, S. Juſt, S. Paul, Forvière, S. Nizier, Ainai.

Dans le diocèſe, ceux de: L'iſle Barbe, S. Chaumont, Notre-Dame de Montbriſon, Notre-Dame de Villefranche, Beaujeu, Aigue-perſe.

1. LYONNOIS, (LE) grande province, & l'un des gouvernemens de France. Il eſt borné du côté du nord par le Mâconnois & la Bourgogne, du côté de l'orient par la Saône & le Rhône, qui le ſéparent de la Breſſe & du Dauphiné; du côté du midi, il a pour bornes le Vivarais & le Vélay; & du côté du couchant, les montagnes le ſéparent de l'Auvergne. Il eſt compoſé de trois pays; du Lyonnois proprement dit, du *Beaujolois* & du *Forez*. **Longuerue*, Descr. de la France, *p.* 268.

Les peuples de cette province s'appelloient anciennement *Segusiani*. Céſar en fait mention dans ſes Commentaires, aſſurant qu'ils étoient dans la dépendance des *Ædui*, c'eſt-à-dire de ceux d'*Autun*, *in clientelâ Æduorum*, & qu'ils étoient les premiers au-delà du Rhône, & les plus proches de la province Romaine. Ils furent rendus indépendans des *Ædui* ou Autunois, ſous l'empire d'Auguſte; c'eſt pourquoi Pline les nomme *Segusiani liberi*.

Dans les anciennes Annales du régne de Philippe, le LYONNOIS eſt appellé *pagus Lugdunenſis in regno Burgundiæ*; & on lui donne le même nom dans la diviſion qui fut faite du royaume de France ſous Charlemagne, dans la Vie de Louis le Débonnaire, dans le partage du royaume de Lothaire, & dans beaucoup d'autres endroits. **Had. Val.* Notit. Gall. *p.* 294.

Ce pays produit ſuffiſamment du bled, du vin, des fruits, & des marrons excellens. On prétend même qu'il y a des mines d'argent; mais jusqu'à préſent on les a entiérement négligées, ſoit parce qu'elles ne ſont pas aſſez abondantes, ſoit, à ce que quelques-uns croient, parce que le conſeil ne permet ces ſortes d'entrepriſes qu'à des conditions très-onéreuſes. Les ſeules, qui ſont de quelque utilité, ſont celles de charbon de terre. **Piganiol*, Descr. de la France, *p.* 216 *& ſuiv.*

Les rivieres, qui arroſent ces provinces, & les rendent ſi propres pour le commerce, ſont le Rhône, la Saône, & la Loire. Outre ces grandes rivieres, il y en a pluſieurs petites, qui ne laiſſent pas d'avoir leur utilité; le Furan, le Lignon, le Rhin, l'Azergue.

Il y a dans ce gouvernement un ſénéchal & deux baillifs d'épée; le premier eſt le ſénéchal de Lyon, qui a trois mille livres de gages ſur les tailles, & cent cinquante-ſept ſur le domaine; les deux autres ſont le baillif de Forez & celui de Beaujolois, qui ont auſſi des gages ſur le domaine. Les fonctions des uns & des autres ne conſiſtent qu'au droit qu'ils ont d'aſſiſter aux aſſiſes, de commander l'arriere-ban de la nobleſſe, & de faire rendre la juſtice ſous leur nom, chacun dans ſon diſtrict.

Le commerce, qui ſe fait dans l'étendue du gouvernement, conſiſte en marrons, papier, clincailleries, canons, fuſils, piſtolets, & toutes ſortes d'outils de fer. Ce commerce eſt aſſez conſidérable; cependant il eſt effacé par celui qui ſe fait à Lyon.

Pour les trois provinces qui compoſent ce gouvernement, il n'y a qu'un gouverneur-général, un lieutenant-général, & deux lieutenans de roi. Les charges de ces deux derniers ont été créées en 1692, & ont chacune leur département. Un de ceux qui en ſont revêtus, eſt lieutenant de roi, du Lyonnois & du Beaujolois; l'autre l'eſt du Forez.

Il y avoit autrefois dans ce gouvernement un prévôt général à Lyon, un prévôt à Montbriſon, un prévôt à S. Etienne, & un à Roanne; mais par la déclaration du roi, du 9 Avril 1720, il n'y a plus qu'un prévôt général à Lyon, un lieutenant à Montbriſon, & un autre à Roanne.

2. LYONNOIS proprement dit, (LE) petite province de France, bornée au nord par le Beaujolois. Elle a environ douze lieues de long, ſur ſept de large; les principaux lieux ſont:

Lyon,
Tarare,
La Breſle,
S. Chamont,
Condrieu,
Ance.

3. LYONNOIS, (LE FRANC) pays de France, privilégie & non-taillable, joint à la province du Lyonnois. Il eſt diviſé, en deux parties ſéparées de la châtellenie de Trévoux en Dombes, & contient onze communautés ou paroiſſes: Neuville-ſur-Saône, nommé autrefois *Vincy*, en eſt la capitale & le lieu où ſe tiennent les aſſemblées générales du pays. C'étoit anciennement une république, dont les habitans ſe voyant moleſtés par leurs voiſins, ſe mirent ſous la protection des ducs de Savoye, qui promit de les protéger & de les maintenir dans leurs privilége, moyennant cent livres de cire qu'ils promirent de lui payer chaque année; mais ce duc ayant voulu, par la ſuite, exiger quelque choſe de plus, ils renoncerent à ſa protection, & implorerent celle du roi de France, moyennant un don gratuit de trois mille livres, tous les huit ans; ce qui s'eſt toujours obſervé jusqu'à préſent. La premiere partie eſt bornée S-E. par la Saône, E. par le Lyonnois, N. par la Dombes, O. par la Breſſe; la ſeconde O. & S. par la Saone, N. & E. par la Dombes. ** Mém. dreſſés ſur les lieux.*

LYPERUS, montagne d'Aſie, dans la Bythinie, auprès de la ville de Zipœtium, ſelon Ortélius, *Theſ.* lequel cite Memnon, hiſtorien Grec, qui vivoit du tems d'Auguſte, & dont il reſte des fragmens conſervés par Photius.

LYPO, ville de la Chine, dans la province de Quangſi, au

au département de Kingyuen, troisiéme métropole de la province. Elle eſt de 10 d. 25′ plus occidentale que Pékin, ſous les 24 d. 52′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

LYPPIENSIS AGER. Le livre des Limites met un champ de ce nom en Italie, dans la Calabre. Ortélius, *Theſaur.* ſoupçonne que ce mot eſt corrompu, & n'a point d'autre origine que LUPIÆ. Voyez ce mot.

1. LYRA, lieu d'Aſie, dans la Bithynie, où Orphée ſuſpendit ſa lyre. Il étoit quelque part vers le Pont, entre l'iſle Thynia & le fleuve Parthénius. Apollonius en fait mention au ſecond livre de ſes Argonautes.

2. LYRA, nom latin de LYRE, village de France, en Normandie, aux frontiéres du Perche, près de Verneuil. Il n'a rien de remarquable, ſinon d'avoir été la patrie du ſavant Cordelier *Nicolaus de Lyra*, dont la Gloſe ſur l'Ecriture ſainte étoit entre les mains de tous les théologiens, avant les nouveaux commentaires qui l'ont ſuivi. Quelques ſavans critiques ſe ſont trompés, & ont avancé que cet auteur n'étoit point François, parce qu'ils ne connoiſſoient point le village de Lyre en France, & qu'ils connoiſſoient, au contraire, des lieux nommés ainſi hors de la France. Ce ſont, comme le remarque très-bien M. Simon, *Lettre* 29, *t.* 4, des étrangers qui ignorent que ſon épitaphe eſt dans le grand couvent des Cordeliers de Paris. Elle eſt de ſa façon, & déciſive. On la trouve auſſi dans les Inſcriptions de Paris, *pag.* 792 & 793. Il y fait ſon hiſtoire en raccourci:

Lyra brevis vicus Normanna in gente celebris,
Prima mihi vitæ janua forsque fuit.
Nulla diu mundi tenuit veſania natum;
Protinus eyaſe religione minor.
Vernolium admiſit currentem ad ſacra tyronem;
Et Chriſti decuit me domitare jugo, &c.

Ce lieu eſt remarquable par ſon abbaye. Voyez LYRE.

LYRBE, ville de l'Aſie mineure, au-deſſus de Cybire. Denys le Periégete; Euſtathe, *v.* 859; & Feſtus Avienus, *in Dyonis. Perieg.* en font mention. Le premier la met dans la Piſidie, & la nomme avec Thermiſſus, *v.* 1022; & le ſecond dit qu'elle étoit au deſſus de Cybire. Le troiſiéme, en copiant Denys le Periégete, dit:

Tum Piſida ferox exercet pinguia culta,
Thermeſſuſque dehinc urbs eminet; iminet arcem,
Inclita per nubes attollens mœnia Lyrbe.

Priſcien, qui s'écarte moins de l'original, dit plus ſimplement, *v.* 809:

Poſt has Piſidium pinguiſſima rura coluntur;
Telmiſſus, Lyrbe, nec-non clariſſima Selge.

Voyez LYROPE.

LYRCEA. Voyez LYRCIA.

LYRCEIA-TELLUS, canton, où le fleuve Inachus prend ſa ſource, ſelon Ortélius, qui cite le quatriéme livre de Flaccus. C'eſt ſans doute le LYRCEIUS-MONS, dont Callimaque, Etienne le Géographe, Phavorin & Héſyche font mention. Voyez auſſi LYNCEIUS, où je penſe qu'il faut lire *Lyrceus.*

LYRCIA, ville du Péloponnèſe, en grec Λύρκεια. Pauſanias, *in Corinthiac.* en fait mention, & dit qu'on la nommoit auparavant LYRCEA.

LYRE, ou LIRE, *Lira*, abbaye d'hommes, de l'ordre de S. Benoît, réforme de S. Maur, dans la haute Normandie, au diocèſe d'Evreux, ſur la rive droite de la ville, à près de trois lieues de l'endroit où elle ſe perd, & à neuf lieues au ſud-oueſt d'Evreux. Elle doit ſa fondation à Guillaume, fils d'Osberne, & Alix ſa femme, l'an 1043. L'abbé jouit de dix-huit mille livres.

LYRICANTUS, nom latin de l'ARCHANT, dans l'Iſle de France, & de S. MATHURIN DE L'ARCHANT, dans le Gâtinois.

LYRIS. Voyez LIRIS.

LYRNATIA, petit pays & presqu'iſle d'Aſie, dans la Lycie, ſelon Etienne le Géographe. C'eſt la même que LYRNUTIA ou LIRNUTIA, que le même auteur donne ſur d'autres autorités à la Pamphilie.

LYRNEA, ou
LYRNESUS, ou

1. LYRNESSUS, ville d'Aſie, dans le territoire de Troye; en grec Λύρνησσος. Le champ où elle étoit, portoit le nom d'une ville nommée THÉBÉ; & Homere, *Iliad.* l. 3, v. 691, fait mention des deux villes dans un ſeul vers: Λυρνησσὸν διαπραθόντες καὶ τείχεα Θήβης.

C'eſt-à-dire: renverſant Lyrneſſus & les murailles de Thébé. Si l'on s'en tient à la Notice d'Hiéroclès, *Lyrneſſus* eſt l'ancien nom d'*Adramyntium*; & au contraire, ſelon l'Etymologique, *Adramyntium* a ſuccedé à l'ancienne Thébé. Cellarius reprend Héſyche d'avoir dit ſans autorité & ſans fondement, que Lyrneſſus eſt la même choſe que l'iſle de Ténédos. Si Héſyche a voulu parler de cette Lyrneſſus, il a été trompé par la reſſemblance du mot Νῆσος, qui veut dire une iſle avec Λύρνησσος; car pour plus de reſſemblance il dédouble le σ de Λύρνησσος, & écrit Λύρνεος, c'eſt-à-dire *Lyrneſus*, au lieu de LYRNESSUS. Lyrneſſus, dont il eſt ici queſtion, n'étoit pas dans une iſle, mais en terre ferme, comme le témoigne Strabon, *l.* 13, expliquant ce qu'Homere a entendu par la *ville du prince Mynes*; le géographe parle ainſi: Homére n'entend pas Thébé, car c'étoit la ville d'Eétion; il eſt ici queſtion de Lyrneſſus. Ces deux villes étoient ſituées dans le champ qu'on appella enſuite le *champ de Thébé*. C'eſt de cette Lyrneſſus que Pline, *l.* 5, *c.* 30, dit: l'Evénus, riviere ſur les bords de laquelle étoient Lyrneſſus & Milet, villes détruites dans le canton de Scepſis. Etienne le Géographe dit *Lyrneſſus*, ville Troyenne; & le P. Hardouin dit qu'Adramytte s'étoit formée des ruines de cette ville.

2. LYRNESSUS; Héſyche n'a pas eu tort de dire que Lyrneſſus étoit la même iſle que Ténédos. Pline, *l.* 3, *c.* 31, le dit auſſi: *Extrà Hellespontum adverſa Sigæo littori adjacet Tenedus Leucophris dicta & Phœnice, & Lyrneſſos.* Toute la faute d'Héſyche, c'eſt de l'avoir confondue avec l'ancienne Lyrneſſus qui étoit en terre ferme.

3. LYRNESSUS, ville d'Aſie, dans la Pamphilie. Elle étoit ſur la même riviere qu'Olbia; & cette riviere eſt nommée *Catarractes* par Pline, *l.* 5, *c.* 27. Strabon, *l.* 14, *p.* 667, nomme auſſi *Lyrneſſus* & *Olbia* dans ce canton.

LYROPE, Λυρόπη, ville de la Cilicie montagneuſe, ſelon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 5: quelques exemplaires portent *Lyrbé*, qui eſt le vrai mot.

1. LYS. (L'ISLE DU) Voyez GIGLIO.

2. LYS, (LE) abbaye de France, ordre de Cîteaux, diocèſe de Sens, près de Melun. Elle fut fondée, l'an 1230, par la reine Blanche & par S. Louis, & ſe reſſent de ſes fondateurs. On y conſerve le cœur de cette reine; & on y admire un ſoleil garni de ſoixante diamans, dont la reine Anne d'Autriche a fait préſent. L'abbaye eſt ſoumiſe à l'ordinaire, & a quarante-cinq religieuſes.

LYSA, ville de l'Arabie-Pétrée. C'eſt la même que LUSSA.

LYSENE; lieu maritime, ſelon Procope, *Gothor*, *l.* 1, vers la Dalmatie. Ortélius croit que cet auteur a entendu parler de l'iſle de LIESINA.

LYSER; riviere d'Allemagne. Elle a ſa ſource dans l'évêché de Saltzbourg, d'où, entrant dans la Carinthie, elle ſe charge du ruiſſeau de *Leuben* à *Leubeneck*; en reſſort auſſi-tôt; retourne dans l'évêché de Saltzbourg; ſe groſſit de quelques ruiſſeaux auprès de Gemind; rentre dans la Carinthie; paſſe au village du Lyſereck, dont Corneille fait une ville; reçoit les eaux du lac de Mylſtadt; baigne Spitall, & ſe jette dans la Drave, à Ortnbourg. * *Sanſon*, Atlas.

1. LYSIAS, ville du Péloponnèſe, dans l'Arcadie, ſelon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 7. Xénophon, *Cyrrac.* l. 7, la nomme *Luſias*, Λυσιας, & Niger dit que le nom moderne eſt *Crepa.*

2. LYSIAS, ville d'Aſie, dans la Carie, ſelon Pline, *l.* 5, *c.* 29. Strabon, *l.* 12, *p.* 576, en parle auſſi; & Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, la met dans la grande Phrygie. Dans les Notices eccléſiaſtiques, elle eſt comptée entre les villes épiſcopales de la Phrygie ſalutaire.

3. LYSIAS, ville de Syrie, près d'Apamée, au-delà du lac Strabon; *l.* 6, & Joſeph, *Antiq.* l. 14, c. 4, en font mention.

1. LYSIMACHIA, Λυσιμαχία, ville de la Thrace; selon Ptolomée qui dit que, de son tems, on la nommoit *Hexamilium*. C'eſt ce nom qu'elle a gardé; & on l'appelle aujourd'hui HEXAMILI, ſelon Sophien, ou POLICASTRO, ſelon Nardus. Etienne dit qu'on la nommoit auparavant CARDIA. Voyez ce mot. Ptolomée, l. 3, c. 11 & 12, diſtingue CARDIOPOLIS & LYSIMACHIE.

2. LYSIMACHIA, marais qu'on appelloit auparavant HYDRA, auprès d'une ville nommée LYSIMACHIE, qui ne ſubſiſtoit plus du tems de Strabon, l. 10, p. 460, qui parle de l'un & de l'autre.

3. LYSIMACHIA, ville d'Aſie, dans l'Æolide. Pline, l. 5, c. 30, en parle comme d'une ville déja détruite.

LYSIMELIA, marais de Sicile. Théocrite & Thucydide, l. 7, en font mention. Fazel, & quelques autres, croient que c'eſt préſentement PANTANELLA, au territoire de Syracuſe.

LYSINA, ville d'Aſie, dans la Pamphylie, entre Comana & Cormaſa, ſelon Ptolomée, l. 5, c. 5. Voyez l'article qui ſuit.

LYSINOÉ, Λυσινόη, ville d'Aſie, vers la Pamphilie. Tite-Live, l. 38, & Polybe, *in Fragment.* en font mention. Ortélius doute ſi ce n'eſt pas la *Lyſinia* de Ptolomée.

LYSIRIS, fortereſſe de la Lazique. Les Authentiques en font mention.

LYSIS, riviere d'Aſie, vers la Pamphylie, ſelon Tite-Live, l. 38. C'eſt apparemment la *Loſis* Λῶσις d'Antigonus, *in Mirabil.*

LYSMO. Voyez CLYSMA.

LYSTRES, ville d'Aſie, dans la Lycaonie. Quelques exemplaires de Ptolomée placent cette ville dans l'Iſaurie, l. 5, c. 14, & la nomment *Lyſtra* au pluriel; d'autres portent *Auſtra*. A & A en grec ont pu être facilement confondus par des copiſtes. Pline, l. 5, c. 32, en nomme les habitans LYSTRENI. Elle eſt appellée *ville de Lycaonie*, dans les Actes des apôtres, c. 14. C'étoit la patrie de S. Timothée. Les apôtres S. Paul & S. Barnabé y ayant prêché, & y ayant guéri un homme boiteux depuis ſa naiſſance, y furent pris pour deux divinités. Cette ville étoit épiſcopale. *Paulus*, ſon évêque, ſouſcrivit au concile de Conſtantinople, tenu l'an 381; & Tibérius à celui de Nicée, l'an 325.

LYTÆ, petite contrée de Theſſalie, ſelon Etienne le Géographe: elle étoit aux environs du fleuve Pénée, où fut enſuite Tempé.

LYTARMIS, promontoire de l'Europe, ſur l'océan Scythique, ſelon Pline, l. 6, c. 12. Ortélius croit que c'eſt préſentement Wardhuys, dans la Laponie, ſur la mer Blanche.

LYTH. Voyez LEITH.

LYTCHAM, bourg d'Angleterre, dans la province de Lincoln. On y tient marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

LYTTUS. Voyez LYCTUS.

LYXEA, ville de la Gréce, dans l'Acarnanie, ſelon Etienne le Géographe.

LYZIMENSIS, ſiége épiſcopal d'Aſie, dans la Piſidie. Il en eſt fait mention dans le concile de Nicée, cité par Ortélius.

FIN DU TOME III.